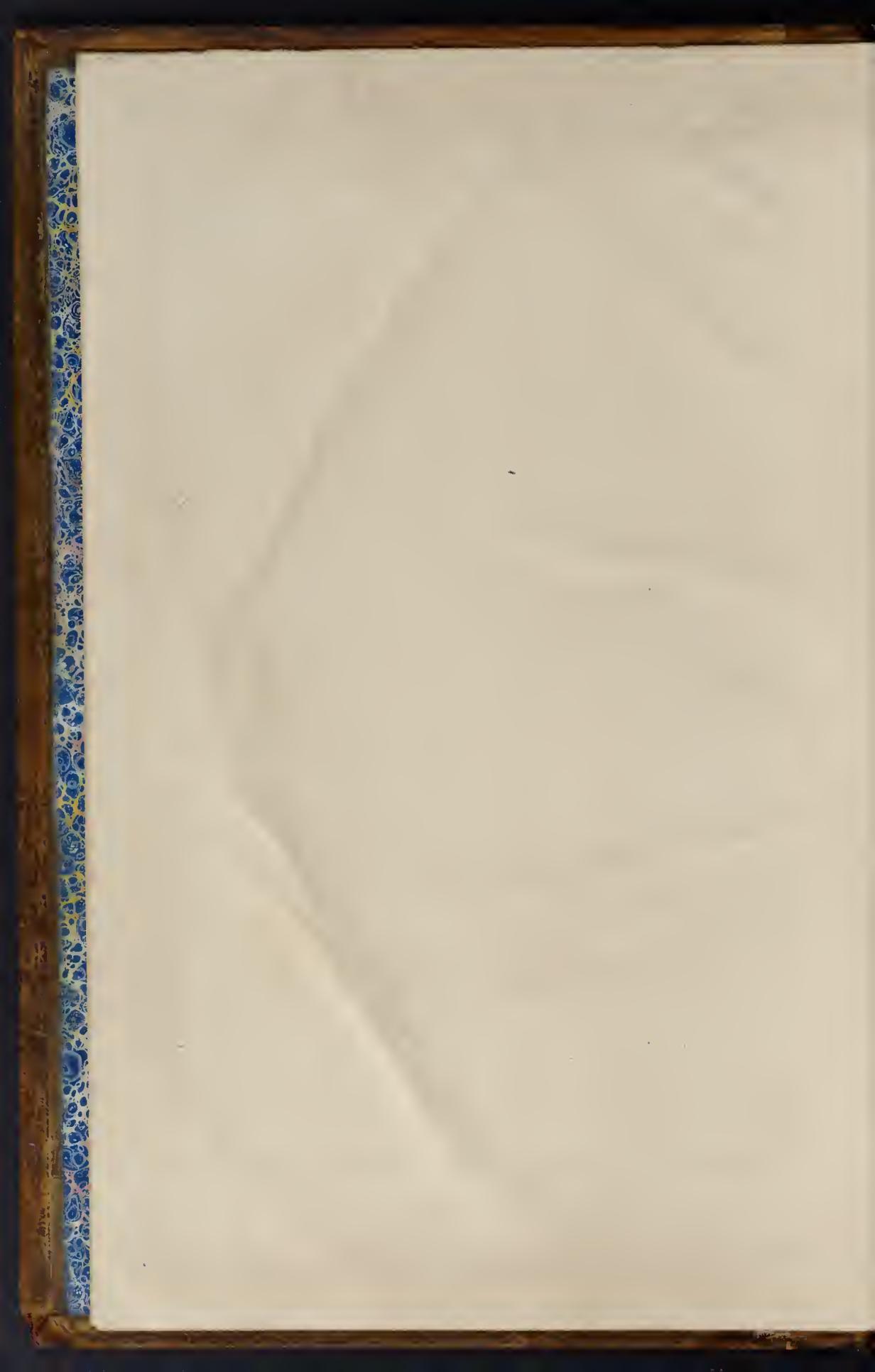


L'ART DE VÉRIFIER  
LES DATES  
DES FAITS HISTORIQUES,  
DES CHARTES,  
DES CHRONIQUES, ET AUTRES ANCIENS MONUMENS,  
DEPUIS  
LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR.  
TOME III.



# L'ART DE VÉRIFIER LES DATES

DES FAITS HISTORIQUES,  
DES CHARTES,

DES CHRONIQUES, ET AUTRES ANCIENS MONUMENS,

DEPUIS

LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR,

PAR le moyen d'une TABLE CHRONOLOGIQUE, où l'on trouve les Olympiades, les années de J. C., de l'Ere Julienne ou de Jules César, des Eres d'Alexandrie & de Constantinople, de l'Ere des Séleucides, de l'Ere Césaréenne d'Antioche, de l'Ere d'Espagne, de l'Ere des Martyrs, de l'Hégire; les Indictions, le Cycle Pascal, les Cycles Solaire & Lunaire, le Terme Pascal, les Pâques, les Epâctes, & la Chronologie des Eclipses;

AVEC

Deux Calendriers perpétuels, le Glossaire des Dates, le Catalogue des Saints, le Calendrier des Juifs; la Chronologie historique du Nouveau Testament; celles des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs; des Rois des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares, de Jérusalem, de Chypre; des Princes d'Antioche; des Comtes de Tripoli; des Rois des Parthes, des Perses, d'Arménie; des Califes, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans, des Schahs de Perse; des Grands-Maitres de Malte, du Temple; de tous les Souverains de l'Europe; des Empereurs de la Chine; des Grands Feudataires de France, d'Allemagne, d'Italie; des Républiques de Venise, de Gènes, des Provinces-Unies, &c.

TROISIEME ÉDITION.

PAR UN RELIGIEUX BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE S. MAUR.

TOME TROISIEME.

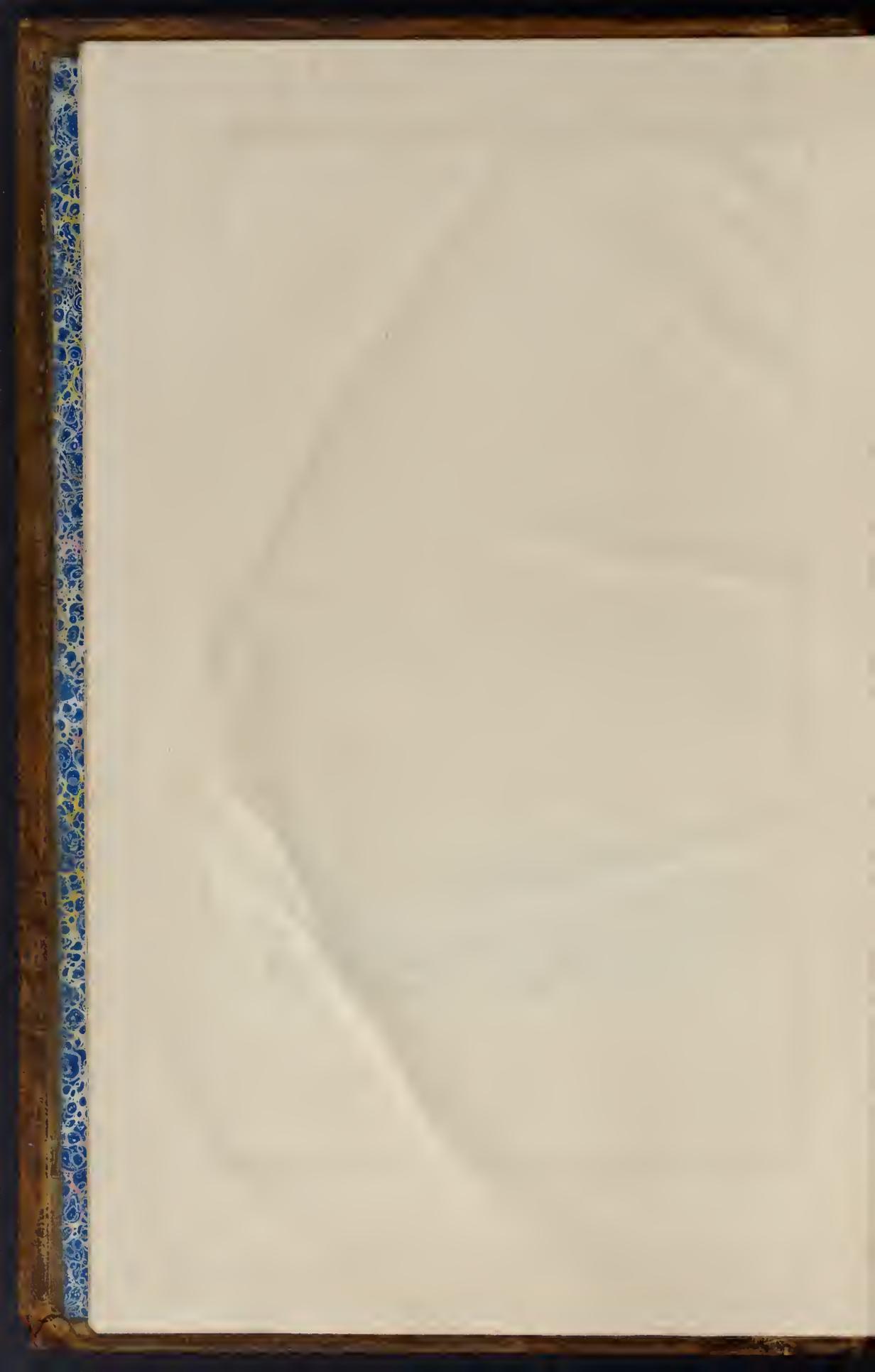


A PARIS,

Chez ALEXANDRE JOMBERT JEUNE, rue Pavée S. André-des-Arcs, n° 28.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.



## A V E R T I S S E M E N T.

Nous terminons par ce troisième volume un long et pénible travail, que son utilité rendroit presque inestimable si l'exécution répondoit à l'importance de l'objet. Mais plus nous avons avancé dans cette entreprise, plus nous y avons aperçu d'imperfections, comme le prouvent les additions et corrections que nous avons placées à la fin de chaque volume. Entre les fautes qui nous ont échappé, celle qui nous affecte le plus, c'est d'avoir avancé, Tom. II, p. 73, d'après des auteurs modernes, que les Polonois ne font point scrupule de se permettre le divorce. Il est vrai que, pendant plusieurs siècles, la discipline ecclésiastique a été fort relâchée sur cet article en Pologne. Des abus énormes qui s'étoient introduits en ce royaume, relativement au Sacrement de mariage, excitèrent le zèle du Pape Benoît XIV. Pour y remédier, ce Pontife, l'un des plus éclairés qui aient occupé le S.-Siège, donna en 1741, sur ce sujet des avis aux Evêques de Pologne. Au mois de novembre de la même année il fit un règlement touchant la manière de juger les causes de mariage, et ordonna, dit M. l'Abbé de Rastignac (1), qu'on pourroit appeler de la sentence qui en auroit prononcé la nullité; et par là il annulloit les pactes que les Polonois avoient faits de n'en point appeler. Benoît donna, le 1 Avril 1743, une nouvelle Bulle, qui, en pourvoyant à la stabilité des mariages, condamne et déclare de nul effet les pactes faits entre les époux de ne point appeler de la sentence portée pour la nullité des mariages.

Après avoir exposé l'abus, Benoît XIV en indique les causes : » Nous sommes persuadés (2), » dit-il, que le désordre et la confusion qui regnent dans le Royaume de Pologne, viennent, » pour la plus grande partie, de la manière dont les mariages y sont contractés et célébrés : » très souvent le propre Curé n'y assiste point; on donne quelquefois à son insu la commission à tout Prêtre quelconque d'y assister; très souvent encore on dispense de la publication » des bans, de manière que, quoiqu'il n'y ait aucune cause légitime et pressante, on ne pu- » blie pas même un seul ban. Par là on ferme toute voie par laquelle on pourroit parvenir à » connoître si le mariage a été célébré avec la liberté nécessaire de l'un et de l'autre contractant » et de leur consentement, s'il n'y a pas entre l'un et l'autre quelque empêchement à raison » duquel le même mariage déjà contracté doit être dissous par la suite et recommencé. De là » il y a lieu à de très fréquentes contestations sur la nullité des mariages, même célébrés en » face de l'Eglise. Quelquefois on prétend que le mariage a été contracté ou par violence, ou » par crainte, sans le libre consentement de l'un des deux époux. Quelquefois on oppose un » empêchement qui, d'ailleurs légitime et canonique, auroit pu être découvert avant que le » mariage fût contracté, si on n'avoit pas voulu à dessein et expressément qu'il fût caché. » D'autres fois, et cela arrive plus fréquemment, la nullité du mariage se tire de ce qu'il a été » célébré devant un autre Prêtre, par une commission, soit du Curé, soit de l'Evêque, qui n'a » pas été donnée selon les formes requises et accoutumées. Certes, il n'est personne qui ne » sente que tout cela donnant une facile ouverture au crime, est cause que le bénéfice ca- » nonique de l'appel que nous avons accordé par nos dernières Lettres, duquel pourroit jouir » un des deux époux après la sentence qu'il a obtenue touchant la nullité du mariage, est em- » pêché par ces fraudes et par ces subterfuges, et que les dissolutions du mariage sont plus » fréquentes en Pologne, au très grand scandale des gens de bien ». De là M. de Rastignac conclut très judicieusement que les dissolutions de mariage ne sont pas fondées en Pologne sur la faculté du divorce, mais sur des raisons de nullité et sur des empêchements dirimants.

En faisant l'aveu de nos fautes, nous devons reconnoître que nous serions tombés dans une infinité d'autres sans les secours que d'habiles gens ont eu la bonté de nous fournir. Nous les nommons, ces généreux Littérateurs, à la tête de chacun des articles qu'ils nous ont fournis. Mais ce ne seroit pas nous acquitter entièrement du devoir de la reconnaissance si nous ne faisons pas encore ici une mention particulière de celui d'entre eux à qui nous avons les plus grandes obligations. Nous voulons parler de M. Ernst, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Rolduc au Duché de Limbourg et Curé de Leffeld, qui, depuis environ dix ans, n'a cessé de nous transmettre des renseignemens sur les grands Fiefs de l'Allemagne et des Pays-Bas. Ce ne

(1) Accord de la révélation et de la raison contre le divorce, pag. 230.

(2) Nous suivons la traduction de M. de Rastignac.

seroit peut être pas assez dire que d'avouer qu'il a été pour nous ce qu'avoit été pour notre seconde édition feu M. de Lier, Président au Grand Conseil, et ce que l'Abbé de Longuerue a été pour le P. Pagi, qui cependant ne l'a pas nommé une seule fois dans sa Critique des Annales de Baronius.

La reconnaissance exige aussi que nous en payions le tribut à Dom Brial, notre confrere, qui pendant le cours de l'impression de cet ouvrage a partagé constamment avec nous la peine de la révision des épreuves, et nous a sauvé, par ses observations, plusieurs méprises. Nous avons reçu de lui les mêmes secours pour le XIII<sup>e</sup> volume de la collection des Historiens de France, et d'autres plus considérables pour le XIII<sup>e</sup> de cette même collection, dont il prépare un XIV<sup>e</sup> qui n'attend que des circonstances favorables pour être mis sous presse.

Dévoués autant par goût que par devoir à la retraite, et ennemis de l'oisiveté, nous avons résolu de consacrer le peu de vie qui nous reste, autant que les obligations essentielles de notre état et nos infirmités nous le permettront, à un ouvrage qui devoit faire la première partie de celui-ci. On sent que nous voulons parler de l'ART DE VÉRIFIER LES DATES AVANT J. C. Nous avons déjà sur cette matière une Table chronologique toute dressée, où les principales ères se trouvent rassemblées sur différentes colonnes. Elle est suivie d'une Chronologie historique de l'Histoire sainte depuis le commencement du monde jusqu'à J. C. Après quoi viennent les Chronologies historiques des Egyptiens, des Syriens, des Phéniciens, des Babyloniens, des Assyriens, des Medes, des Perses, des Chinois, des Bactriens, des Rois d'Emese, de Colchide, de Thrace, de Macédoine, du Bosphore cimmérien, de Pergame, d'Epire, de Sicile, des Carthaginois.

Nous avons de plus entre les mains une Chronologie romaine très étendue, dressée sur un plan tout nouveau par un Magistrat du premier rang, non moins recommandable par sa probité que par sa vaste érudition. L'objet de l'ouvrage est de prouver que tous les Modernes jusqu'à présent se sont égarés sur cette matière, en confondant l'année romaine avec la julienne; d'où il résulte que nous n'avons point encore de Chronologie romaine. Après quoi il établit des principes à la lumière desquels, en suivant pas à pas les anciens Historiens de Rome, il range chacun des principaux faits qu'ils rapportent, non seulement sous l'année, mais dans la saison et souvent même le jour qui lui est propre. On peut, dès à présent, prévenir le public que ce morceau est déjà muni du suffrage de deux Savans très distingués qui en ont fait usage, M. Court de Gébelin dans son *Monde primitif*, et M. de la Lande dans l'*Encyclopédie méthodique*.

# T A B L E

## DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

<p><b>CHRONOLOGIE historique des Comtes de Flandre,</b> page 1</p> <p>Des Comtes de Hainaut, 26</p> <p>Des Rois et Ducs de Lorraine — et des Comtes, puis Ducs de Bar, 35</p> <p style="padding-left: 2em;">Des Comtes et Vicomtes de Verdun, — Comtes de Vaudemont, 38</p> <p>Des anciens Ducs d'Alsace et de Suabe, 62</p> <p>Des Landvogts d'Alsace, 71</p> <p>Des Comtes de Sundgaw — et des Comtes du Nordgaw, et Landgraves de la Haute et Basse-Alsace, 72</p> <p>Des Comtes d'Urach et de Fribourg, 89</p> <p>Des Ducs de Lothier ou Basse-Lorraine et de Brabant, 96</p> <p>Des Comtes de Louvain ou de Bruxelles, 97</p> <p>Des Comtes et Marquis de Namur — des Comtes, puis Ducs de Luxembourg — et des Comtes, puis Ducs de Limbourg, 109</p> <p>Des Evêques et Princes de Liege, 126</p> <p style="padding-left: 2em;">Des Comtes de Loss et Comtes de Chini, 132</p> <p>Des Comtes et Ducs de Gueldre — et des Comtes de Juliers, 163</p> <p>Des Comtes, puis Ducs de Berg — Comtes puis Ducs de Cleves — et Comtes de la Mark, 164</p> <p>Des Comtes de Hollande, — Evêques d'Utrecht, 188</p> <p>Des Gouverneurs et Gouvernantes des Pays-Bas, de la Hollande, et les sept Provinces-Unies en République, 217</p> <p style="padding-left: 2em;">Des Gouverneurs et Gouvernantes des Pays-Bas, 222</p> <p>Des Evêques, puis Archevêques et Electeurs de Mayence, 226</p> <p>Des Archevêques et Electeurs de Cologne, 257</p>	<p><b>Chronologie historique des Archevêques et Electeurs de Treves,</b> page 286</p> <p>Des Ducs de la France rhénane et de Franconie, 315</p> <p>Des Comtes et Electeurs palatins du Rhin, 518</p> <p>Des diverses branches sorties de la Maison palatine du Rhin, 330</p> <p>Des Ducs de Simmeren — Ducs de Deux-Ponts, <i>ibid.</i></p> <p style="padding-left: 2em;">Des Ducs de Neubourg, — Ducs de Birkenfeldt, — Ducs de Bischweiler, — Comtes de Lutzelstein, — Ducs de Sultzbach, — Ducs de Deux-Ponts - Clébourg, 331</p> <p>Des Ducs de Zeringen, — Margraves de Bade, 337</p> <p>Des Margraves de Bade, — des Margraves d'Hochberg-Hochberg, — Margraves d'Hochberg-Sausenberg, 343</p> <p>Des Margraves de Bade-Baden, — Margraves de Bade-Dourlach, 351</p> <p>Des Landgraves de Thuringe et de Hesse, 365</p> <p style="padding-left: 2em;">Des Landgraves de Hesse-Rhinfels, ou de Rothembourg — Landgraves de Hesse-Hombourg, 376</p> <p>Des Comtes de Waldeck, 380</p> <p>Des Comtes, puis Ducs de Würtemberg, 384</p> <p>Des Ducs, puis Electeurs de Baviere, 395</p> <p>Des Ducs, puis Electeurs de Saxe, 409</p> <p style="padding-left: 2em;">Des Ducs de Saxe-Lawembourg, 412</p> <p>Des Margraves de Misnie, 420</p> <p>Des Comtes, puis Ducs de Brunswick, 424</p> <p>Des Ducs de Brunswick-Wolfenbuttel, — Ducs de Brunswick-Lunebourg, puis Electeurs d'Hanovre, 429</p> <p style="padding-left: 2em;">Ducs de Brunswick-Grubenlagen, — Ducs de Brunswick-Göttingen, 428</p> <p>Des Comtes et Princes d'Anhalt, 437</p>
--	---

Chronologie historique d'Anhalt-Bernbourg	Chronologie historique des Margraves, Ducs
— Anhalt-Zerbst-Dessau, page 438	et Archiducs d'Autriche, page 565
Anhalt-Dessau, — Anhalt-Bernbourg,	Des Ducs de Carinthie, — Comtes de
— Anhalt-Rotzgau, — Anhalt-Zerbst,	Tirol, 575
441	Des Comtes de Goritz, 578
Anhalt-Schaumbourg, 444	Des Ducs de Carinthie, 580
Ducs, puis Rois et Electeurs de Bohême,	Des Comtes d'Andechs et Ducs de Mé-
446	ranie, 584
Des Ducs de Silésie, 450	Des Suisses et de leurs Alliés, 587
Des Comtes et Ducs de Holstein, 473	Des Evêques et Princes de Geneve, 599
Des Ducs de Holstein-Gottorp, — Ducs de	Des Comtes de Maurienne, ensuite Com-
Holstein-Sunderbourg, — Ducs de Hol-	tes, puis Ducs de Savoie, et enfin
stein-Ploen, — Ducs de Holstein-Gluc-	Rois de Sardaigne, 612
ksbourg, 479	Des Marquis de Montferrat, 630
Ducs de Holstein-Augustbourg, — Ducs de	Des Seigneurs, puis Ducs de Milan, 641
Holstein-Beck, <i>ibid.</i>	Des Ducs de Parme et de Plaisance, 654
Des Ducs de Mecklenbourg, 485	Des Capitaines, puis Marquis, et ensuite
Ducs de Mecklenbourg-Ducs de Star-	Ducs de Mantoue, 663
gard, 488	Des Comtes, puis Ducs de Guastalle, —
Des Ducs de Schwerin - Ducs de Gus-	Comtes de Montechiarugolo, 671
trow, 492	Des Seigneurs, puis Ducs de Ferrare,
Ducs de Schwerin-Ducs de Strelitz, 494	de Modene et de Reggio, 690
Des Ducs de Poméranie, 496	Des Seigneurs, puis Ducs de la Miran-
Des Princes de Rugen; 497	dole, 704
Des Ducs de la Poméranie ultérieure, 505	Des Doges de Venise, 707
Des Burgraves de Nuremberg, 507	Des Doges de Gênes, 730
Des Margraves de Brandebourg, puis Rois	Des Princes de Monaco, 744
de Prusse, 511	Des Ducs, Marquis, Gouverneurs et
Des Archevêques de Magdebourg, 512	Grands-Ducs de Toscane, 746
Des Grands-Maitres de l'Ordre Teutoni-	Des Comtes et Ducs d'Urbini, 763
que, 538	Des Ducs de Frioul, — Ducs de Spo-
Des Maitres de l'Ordre de Christ, et en-	lete, — Princes ou Ducs de Benevent,
suite Maitres des Chevaliers Teutoni-	766
ques en Livonie, 548	Des Comtes et Princes de Capoue, 774
Des Evêques et Archevêques de Riga, 558	Des Princes de Salerne, 794
	Des Ducs de Naples, 798
	Des Comtes, puis Ducs de Pouille et de
	Calabre, des Comtes de Sicile, Rois
	de Naples, — Rois de Sicile, 804

## SUPPLÉMENT.

Chronologie historique des Seigneurs de	Chronologie historique des Seigneurs et Com-
Heinsberg, page j	tes d'Egmond, page xxxiiij
Des Seigneurs de Fauquemont, vij	Comtes d'Egmond-Buren, xxxvij
Des Comtes et Princes d'Ost-Frise, xxj	Nouvelles additions et corrections pour
Des Comtes de Ravensberg, xxviij	les I, II et III <sup>e</sup> volumes, liij
Des Comtes de Veldentz, xxx	

*Fin de la Table des Articles.*



# CHRONOLOGIE

## HISTORIQUE

### DES COMTES DE FLANDRE.

LA FLANDRE, portion considérable de l'ancienne Belgique, s'étend sur les contrées autrefois habitées par les Morins, une partie des Nerviens, les Atuatiques et les Ménapiens. Les premiers occupoient les côtes de la mer entre la Somme et l'Escaut; les seconds, les terres situées entre l'Escaut et la Sambre; les troisiemes, le pays de Namur; les derniers, les bords du Rhin. Le nom de Flandre, employé pour la première fois dans la vie de S. Eloi, écrite au VII<sup>e</sup> siècle par S. Ouen, ne désignoit alors que le territoire de Bruges, *Municipium Flandrense*, *Municipium Brugense*; deux expressions synonymes en ce tems-là. La Flandre étoit encore renfermée dans des bornes étroites sous Charles le Chauve en 853. Le territoire de Courtrai n'y étoit pas même compris. Les Historiens flamands prétendent que dès le tems de Charlemagne, et long-tems même auparavant, la Flandre étoit possédée par des Seigneurs qui la gouvernoient sous le titre de Forestiers, titre qu'on leur donnoit à cause des forêts dont le pays étoit couvert, et des marais dont il étoit rempli. Ils décorent successivement de cette qualité Lideric, établi, disent-ils, par Charlemagne vers l'an 792, Inghelram, ou Enguerand, son fils, et Odacre son petit-fils. Mais il n'y a aucune preuve que ces Seigneurs (en les supposant des êtres réels) aient gouverné la Flandre, ni même qu'ils y aient habité. Tous les anciens Ecrivains s'accordent à reconnoître pour premier Comte de ce pays Baudouin, qui suit. Le cri de guerre des Flamands fut dans la suite *Arras*.

#### BAUDOUIIN I, DIT BRAS-DE-FER.

L'AN 862, BAUDOUIIN, surnommé BRAS-DE-FER à cause de sa force extraordinaire, fils d'Odacre, et arriere-petit-fils, par son pere et Enguerand son aïeul, de Lideric, suivant d'anciennes généalogies qui nous sont à la vérité fort suspectes, euleve JUDITH, fille du Roi Charles le Chauve et veuve d'Etelwolphe, Roi d'Angleterre, de concert avec Louis, frere de la Princesse. C'étoit le second amant dans les bras duquel elle passoit depuis la mort de son époux. Adhelbald ou Ethelbald, son beau-fils, l'avoit déjà prise pour épouse au commencement de son veuvage par un inceste dont son aveugle passion déroboit à ses yeux l'énormité. Ren-

voyée depuis en France, soit par ce Prince revenu de son égarement, soit après son décès par son frere Ethelbert qui lui survécut, elle se retira par ordre de son pere dans le palais de Senlis. Ce fut là que l'enlèvement se fit. Baudouin l'ayant en son pouvoir, s'enfuit avec elle en Lorraine pour se soustraire au ressentiment de Charles le Chauve. Le Monarque, irrité de cette attentat, fit excommunier la même année le ravisseur dans un Concile tenu à Soissons. Baudouin ne vit point alors de meilleur parti à prendre que d'aller se jeter aux pieds du Pape. C'étoit Nicolas I, dont la sagesse étoit, pour ceux qui se trouvoient dans la peine, un grand motif de recourir à lui. S'étant rendu à Rome, Baudouin réussit à le mettre dans ses intérêts, en lui exposant

que Judith s'étant donnée volontairement à lui, il ne pouvoit être qu'injustement accusé du crime de rapt. Le Pontife écrivit, le 23 Novembre 862, en faveur des deux coupables au Roi et à la Reine Hermentrude, et chargea de sa lettre deux Légats qu'il envoya pour ce sujet en France. Il revint à la charge l'année suivante par deux autres lettres, l'une au Roi, l'autre au Concile de Soissons. (Bouq. T. VII, pp. 391-397.) Elles produisirent leur effet; et sur la fin de la même année Baudouin épousa Judith à Auxerre en présence des Envoyés de Charles, qui bientôt après lui rendit *suos honores*, comme s'exprime Hincmar, écrivant au Pape. (*Ibid.* p. 214.) Mais il ne paroit pas qu'il ait alors rien ajouté à ce qu'avoit Baudouin avant d'encourir la disgrâce du Roi. C'est ce qu'insinue une lettre du même, écrite au Roi l'an 866, par laquelle, en lui rendant grâces d'avoir pardonné à Baudouin, il le prie de consommer cette faveur par des effets marqués de sa liberté. (*Ibid.* p. 416.)

L'an 879, suivant les Annales de S. Vast et Ipérius, Baudouin meurt à Arras, quoiqu'il n'en fût pas encore maître. Il fut inhumé dans l'Abbaye de S. Bertin. L'auteur de la vie de S. Winoc, Ecrivain du xi<sup>e</sup> siècle, parle ainsi de Baudouin: *Vir cujus ingenio et militiâ nil in viris clarissimis gloriosius unquam habuit Flandria... militie enim multo et militiâ de fastibus triumphare non parum erat strenuus.* (*Ibid.* p. 379.) Il laissa deux fils, Baudouin, son successeur, et Raoul, Comte de Cambrai, avec une fille, Winildilde, épouse de Wifred le Velu, Comte de Barcelone. » Dans le Comté de Baudouin ou de Flandre, dit Lambert d'Aschaf-sembourg (*ad ann.* 1071), c'est une coutume » immémoriale que le pere transmette en héritage son » nom et le Comté à celui de ses fils qu'il lui plaît » de choisir; et la condition des freres de celui-ci est » telle qu'ils sont réduits à mener une vie obscure en » lui demeurant assujettis, ou à s'expatrier pour aller » acquérir de la gloire par leurs propres exploits, plutôt » que de se consoler dans la paresse et l'indigence par » le souvenir de beaux faits de leurs ancêtres. La raison » de cet établissement est d'empêcher que, la province » étant divisée en plusieurs portions, la pauvreté ne » ternisse la splendeur de cette illustre famille ». Ce récit de Lambert n'est nullement exact, puisqu'on vient de voir Raoul propriétaire du Comté de Cambrai, quoique fils puîné de Baudouin. On verra dans la suite d'autres exemples qui prouvent que la condition des cadets, dans la Maison des Comtes de Flandre, n'étoit pas aussi déplorable que Lambert le veut faire entendre.

» Après que Charles le Chauve, Roi de France, eut » érigé la Flandre en Comté, en faveur du mariage de » sa fille Judith avec Baudouin BRAS-DE-FER, ce Comte, » voulant affermir et donner du lustre à son Etat, y » créa divers Officiers héréditaires à guise des Rois ses » voisins, dont le premier estoit l'Evesque de Tournay, » et après lui le Prevost de S. Donat de Bruges, fut » fait héréditaire. Il ordonna de plus douze Pairs des » premiers Seigneurs de son pays, et les honora tous » du titre de Comtes, dont ceux qui avoient séance, » à droite du Comte Baudouin, estoient les Comtes » de Gand, d'Harlebeke, de Therrouenne, de Tournay, » d'Hesdin et de Guise; et à gauche les Comtes de » Blangis, de Bruges, d'Arras, de Boulogne, de S. Pol » et de Messines. (Franc. Vinchant, *Annal. de Hainaut*, p. 8.) Sans vouloir garantir la haute antiquité qu'on donne ici à cette institution, nous dirons que les Pairs de Flandre n'ont pas toujours été les mêmes, et que la Pairie a été appliquée, tantôt à un Fief, tantôt à un autre.

#### BAUDOIN II, DIT LE CHAUVE:

879. BAUDOIN II, dit LE CHAUVE, non qu'il le fût, mais pour faire revivre la haute antiquité qu'on donne ici à cette institution, nous dirons que les Pairs de Flandre n'ont pas toujours été les mêmes, et que la Pairie a été appliquée, tantôt à un Fief, tantôt à un autre.

dans le Comté de Flandre, à l'exception du Comté de Cambrai, qui fut donné, comme on l'a dit, à Raoul, son frere. Toute sa conduite fait voir qu'elle avoit l'intérêt pour unique mobile. L'an 892, sur le refus que fait le Roi Eudes de lui donner l'Abbaye de S. Vast d'Arras, il se révolta contre ce Prince, et se tourne du côté de Charles le Simple. Eudes, après l'avoir fait excommunier pour ce sujet par les Evêques, suivant les Annales de S. Vast, se met en marche pour le réduire. Baudouin le prévient les armes à la main, et l'oblige à s'en retourner sans avoir rien fait. Les Evêques du Concile de Reims écrivent, l'an 893, à Baudouin, pour se plaindre des déprédations qu'il exerceoit sur les biens ecclésiastiques, et le menacent d'une nouvelle excommunication. L'an 895, il se réconcilie avec le Roi Eudes, et abandonne son rival. Irrités de sa défection, les partisans du Roi Charles viennent, l'an 896, faire le dégât sur ses terres. Il use de représailles; mais le Comte Raoul son frere est tué par Herbert, Comte de Vermandois, comme il revenoit du pillage de l'Abbaye de S. Quentin. Brouillé de nouveau avec Eudes, le Comte Baudouin lui enleve, l'an 897, la ville d'Arras et le Fort de S. Vast. L'an 898, après la mort de ce Prince, il promet fidélité au Roi Charles, parce qu'il ne voit plus de concurrent qui lui dispute la Couronne. Mais son caractère étoit trop violent pour en faire un vassal soumis. Dès l'année suivante il oblige Charles à reprendre les armes contre lui, et perd le château de S. Vast d'Arras, dont le Monarque s'empare ainsi que de l'Abbaye de ce nom, qu'il donne à Foulques, Archevêque de Reims. Celui-ci l'échangea presque aussitôt pour l'Abbaye de S. Médard de Soissons avec le Comte Almar, à qui Charles avoit donné le château d'Arras. (Bouquet, T. VIII, p. 93.)

Baudouin étoit l'irréconciliable ennemi de ceux dont les intérêts croisoient les siens. L'an 900, il fait assassiner Foulques, Archevêque de Reims, le 17 Juin, pour se venger de ce que le Roi lui avoit ôté l'Abbaye de S. Vast d'Arras pour la donner à ce Prélat. Il exerça deux ans après la même vengeance contre le Comte de Vermandois, auteur de la mort de Raoul son frere. Charles lui ayant retiré, l'an 912, la ville d'Amiens pour la donner au Comte Altmar, Baudouin par ressentiment embrasse le parti d'Herbert II, Comte de Vermandois, fils de celui qu'il avoit fait assassiner, et le plus fatal ennemi du Roi Charles. Enfin, l'an 918 (N. S.), le 2 Janvier, Baudouin meurt après avoir gouverné la Flandre 39 ans. La Chronique de S. Bertin met sa mort en 917, parce qu'elle commence l'année au 25 Mars. Son corps fut inhumé dans l'Abbaye de S. Bertin, qu'il possédoit depuis 17 ans; mais sa femme ELSTRUDE, fille d'Alfred, Roi d'Angleterre, le fit transporter deux ans après à l'Abbaye de Blandigni, ou de S. Pierre de Gand, où elle fut elle-même enterrée le 7 Juin 929. (Meier.) Il laissa deux fils, Arnoul son successeur, et Adalotte, ou Adolphe, Comte de Boulogne et de Terrouenne.

L'Abbaye de Berg S. Winoc rapporte à Baudouin le Chauve sa fondation. Ce fut aussi lui qui, l'an 903, entoura de murs les villes d'Ipres et de Bruges, et acheva le Fort de S. Omer, commencé par Foulques, Archevêque de Reims.

#### ARNOUL I, DIT LE VIEUX ET LE GRAND, ET BAUDOIN III, DIT LE JEUNE.

918. ARNOUL I, dit LE VIEUX ET LE GRAND, fils de Baudouin le Chauve et d'Elstrude, succede, l'an 918, à son pere. L'an 932, il augmenta ses Domaines du château d'Arras, dont il se rendit maître par la force des armes. A cette usurpation il ajouta, vers l'an 942, celle du château de Montreuil, qu'il enleva à Herluin II, C<sup>te</sup> de Ponthieu. Guillaume Longue-épée, Duc de Normandie, ayant pris la défense d'Herluin, marcha à Montreuil avec un corps de troupes, reprend la place et la

remet au légitime propriétaire. Arnoul ne pardonna pas au Duc cet acte de justice. L'ayant invité à venir le voir, il le fait assassiner le 17 Décembre 943, près de Pequigni sur la Somme, au sortir de la conférence qu'il avoit eue avec lui (1). Cet attentat fut la source de grands malheurs. Le Roi Louis d'Outremer en ayant témoigné son indignation, Arnoul tenta de lui persuader qu'il n'y a aucune part, et lui fait passer dix livres d'or pour l'appaiser. Le Comte Hugues le Grand parle en sa faveur, et parvient à le réconcilier avec le Roi, qu'il accompagna ensuite avec ses troupes dans son expédition de Normandie. Arnoul, ayant répandu la terreur dans le pays par la conquête du château d'Arques qu'il emporta d'assaut, disposa par là les habitants de Rouen à ouvrir leurs portes au Roi dès qu'il se présenta. Louis étant maître de la personne du jeune Duc Richard, Arnoul veut l'engager à lui faire brûler les jarrets et à charger les Normands d'impôts : conseil affreux que le Monarque rejeta avec horreur. Toujours fidèle néanmoins à sa haine, Arnoul, l'an 946, entre dans la ligue du Roi de France et du Roi de Germanie contre Richard, et vient avec eux faire le siège de Rouen que ce dernier avoit recouvré; mais ils échouent dans cette expédition. On accuse Arnoul d'avoir décampé le premier sans mot dire.

Arnoul avoit toujours des vues sur le Ponthieu. Ayant échoué, l'an 947, à l'attaque de Montreuil, quoiqu'aïdé par le Roi de France, il revient l'année suivante devant cette place, l'emporte, et se rend maître ensuite de presque tout le Comté : ce qui l'occupait l'espace d'environ trois ans. (Frodoard, *ad an. 951.*) (Voy. *les Comtes de Ponthieu.*)

Arnoul reçoit, l'an 953, une visite funeste à laquelle il ne s'attendoit pas. Les Hongrois, commandés par Bulgion leur Roi, étant venus fondre sur la Flandre, pillent le Cambresis, et se retirent avec un immense butin. L'an 958, Arnoul, dans un âge qui demandoit du repos, s'associe BAUDOIN, son fils; mais la petite vérole, suivant la Chronique de S. Bertin, lui enlève ce collègue le 1 Janvier 962. (N.S.) De MATHILDE son épouse, fille de Conrad le Pacifique, Roi d'Arles, suivant la Généalogie de S. Arnoul, ou d'Herman Billung, Duc de Saxe, selon d'autres Ecrivains plus anciens, Baudouin laissa un fils nommé Arnoul, qui viendra ci-après, et une fille appelée Berthe, qui donna sa main à Aymar I, Comte de Geneve. Mathilde se remarqua à Godefroi, Comte de Verdun. Ce qui avoit déterminé le Comte Arnoul à se donner un collègue, c'étoit sans doute l'incommode de la pierre, dont il étoit tourmenté. Les Chirurgeus voulurent l'engager à souffrir l'opération de la taille; et comme il la craignoit extrêmement, ils la firent en sa présence sur dix-huit personnes attaquées de la même maladie, qui toutes, à l'exception d'une seule, en furent guéries en assez peu de tems. Le Comte, malgré ce succès, ne put se résoudre à se faire tailler. Les douleurs à la fin étant devenues excessives, il fit venir S. Gérard, Abbé de Brogue, et le pria de demander à Dieu sa guérison. Gérard, après l'avoir efficacement exhorté à réparer le mal qu'il avoit fait et à mener une nouvelle vie, célébra la messe devant lui, le communia, et le renvoya guéri. C'est ce qu'atteste l'auteur presque contemporain de la vie de S. Gérard. (Surius, *Octobre*, p. 516, et Bolland. *ad diem 3 Octobris*, p. 316.) Cette anecdote dément ceux de nos Historiens modernes qui rapportent au tems de Louis XI la première opération de la taille en France. Arnoul mourut le 27 Mars 965 (D. Bouquet), dans la 49<sup>e</sup> année de son gouvernement et la 92<sup>e</sup> de son âge. Il fut enterré dans l'Abbaye de Blandigni ou de Gand, qu'il avoit rétablie. D'ALIX ou ATHELLE, fille d'Herbert II,

Comte de Vermandois, qu'il avoit épousée l'an 934, il eut cinq enfans, qui moururent tous avant lui, à l'exception d'Elstrude, femme de Sifrid le Danois, Comte de Guines. Zélé pour le bon ordre depuis sa conversion, il établit la réforme dans les Monasteres de ses Etats par le ministère de S. Gérard ou Gérard. C'est le plus bel endroit de sa vie, et peut-être le seul qui lui mérita le surnom de Grand qu'il prenoit lui-même dans ses Diplômes.

## ARNOUL II, DIT LE JEUNE.

965. ARNOUL II, dit LE JEUNE, fils de Bandonin et de Mathilde de Bourgogne, et petit-fils d'Arnoul le Vieux, reconnu Souverain de Flandre du vivant et à la demande de son aïeul, lui succéda le 27 Mars de l'an 965. Le Roi Lothaire, profitant de la minorité d'Arnoul, se jeta sur la Flandre, y fit le dégât, conquiert Arras, et reprit Douai qui avoit été enlevé par Arnoul le Vieux au Roi Louis d'Outremer. Guillaume, Comte de Ponthieu, qui étoit de cette expédition, non seulement recouvra tout ce qu'Arnoul I lui avoit pris, mais fut mis en possession du Boulonnois par le Roi de France. Les tuteurs d'Arnoul ne se trouvant pas en forces pour résister à de si puissans ennemis, appellèrent les Danois à leur secours. (Voy. *les Comtes de Ponthieu.*)

L'an 987, sur le refus qu'Arnoul fit de reconnaître Hugues Capet Roi de France, celui-ci porta la guerre en Flandre, s'empara d'une partie du pays, et obligea le Comte à se réfugier auprès de Richard, Duc de Normandie. Le Duc reçut généreusement le petit-fils du meurtrier de son pere, vint trouver le Roi de France, et fit la paix du Comte avec lui. L'an 989 (N.S.), le 23 Mars, Arnoul meurt dans la 24<sup>e</sup> année d'un gouvernement foible et mou, suivant l'expression d'un ancien auteur. De SUSANNE, fille de Bérenger, Roi d'Italie, appelée ROSALIE par l'auteur de la vie de S. Bertulle, il laissa un fils, qui lui succéda. (Bouquet, T. IX.)

## BAUDOIN IV, DIT LE BARBU.

989. BAUDOIN IV, surnommé LE BARBU, en latin *honestas barba*, comme il signoit lui-même, fils d'Arnoul le Jeune et de Susanne, succéda en bas âge à son pere. Un ancien auteur remarque que, pendant sa minorité, ceux qui avoient des Domaines en bénéfices du Comte Arnoul se les approprièrent et les rendirent héréditaires dans leurs Maisons. (Bouquet, T. X, p. 265.) L'an 1006, Baudouin ayant pour allié entre autres le Comte de Louvain, beau-frere d'Otton, Duc de la basse Lorraine, s'empara de Valenciennes sur le Comte Arnoul avec lequel il étoit brouillé depuis long-tems. (Bouquet, T. X, p. 196.) Meier ajoute à cette conquête ou usurpation celle du château d'Einham et de plusieurs autres places appartenantes à Godefroi d'Ardenne, Duc de la basse Lorraine après Otton. Le Roi de Germanie, Henri II, l'ayant fait citer plusieurs fois inutilement à ce sujet, prend les armes contre lui. Le Roi de France et Richard, Duc de Normandie, s'étant venus joindre à Henri, ils font ensemble le siège de Valenciennes, où ils échouent par la valeur de Baudouin. (D. Bouquet, T. X, pp. 197-290-295-320.) Le Roi de Germanie n'étoit pas disposé à demeurer sur ses pertes. Mais Baudouin l'étant venu trouver à Aix-la-Chapelle, fit sa paix avec lui en lui remettant Valenciennes et lui prêtant serment de fidélité. Henri dans la suite ayant besoin du secours de Baudouin, lui abandonne Valenciennes à titre de Fief avec le château de Gand. A ce don il ajouta encore, l'an 1012, l'Isle de Valcheren et toute la Zélande en-deçà de l'Escaut; d'où naquit

(1) Meier dit que cet assassinat fut la suite d'une ligue qu'Arnoul avoit faite avec le Roi Louis d'Outremer contre le Duc de Normandie. Cette ligue étoit inconnue aux auteurs contemporains, qui

ne donnent pas même lieu de la soupçonner. (Voyez-les dans D. Bouquet, T. VIII.)

une longue querelle entre les Flamands et les Hollandais.

L'an 1027, Baudouin, fils de notre Comte, qui l'avait marié, l'année précédente, avec Adélaïde, fille du Roi Robert, se révolte contre son père, le chasse de ses Etats, et le contraint d'aller chercher une retraite auprès de Robert, Duc de Normandie. Ce Prince ayant assemblé des troupes, les amène en Flandre, oblige le fils rebelle à demander grâce à son père qui étoit présent, et s'en retourne après les avoir réconciliés. (*Will. Gemmet.*) L'an 1036, le Comte Baudouin meurt à Gand le 30 Mai, suivant Meier. Son corps fut inhumé dans l'Abbaye de Blandigni. Il laissa d'Ogive, fille de Frédéric, Comte de Luxembourg, sa première femme (morte le 21 Février 1030), Baudouin qui suit, et Hermengarde, femme d'Adalbert, Comte de Gand. (*Duchêne, Généal. de la M. de Gand*, pag. 112.) ELÉONORE, fille de Richard II, Duc de Normandie, sa seconde femme, ne lui donna point d'enfants. Ce Prince étoit grand et bien fait. Il fit environner Lille de murs et de fossés. (*Bouquet.*) Hériman de Tournai (*De restaur. S. Mart. Tornac.*) nous apprend une anecdote remarquable sur ce Prince. Hardouin, Evêque de Noyon, ayant fait raser une tour que le Roi Robert avoit à Noyon, parce que le Châtelain qui en avoit la garde vouloit dominer dans la ville, encourut par là l'indignation du Monarque, qui le fit condamner par sa Cour au bannissement. L'Evêque, pour l'appaiser, eut recours au Comte de Flandre, promettant de lui donner en fief, pour trois générations, douze autels qu'il possédoit en Flandre. Baudouin réussit en effet à réconcilier Hardouin avec le Monarque, et jouit en conséquence des douze autels qu'il sous-inféoda ensuite à ses Barons. Ce Comte est regardé comme le fondateur du commerce en Flandre. Pour le faciliter, il établit des foires dans plusieurs villes : institution qui fut bientôt imitée par les autres Princes de la Belgique. C'est à lui que la ville d'Ipres rapporte son origine.

#### BAUDOUIIN V, DIT DE LILLE ET LE DÉBONNAIRE.

1036. BAUDOUIIN V, fils de Baudouin le Barbu et d'Ogive de Luxembourg, surnommé DE LILLE à cause des embellissemens qu'il fit à cette ville (1), et LE DÉBONNAIRE pour la douceur de son gouvernement, fut investi du Comté de Flandre après la mort de son père. L'an 1045, sur le refus que Thierry IV, Comte de Hollande, fit de reconnoître sa suzeraineté sur une partie de la Zéelande, il fit une invasion dans la Frise, d'où il revint, disent les Chroniques, après avoir triomphé partout. Baudouin n'étoit pas lui-même vassal plus soumis que le Comte de Hollande. L'an 1044, il se ligue avec Godefroi III, Duc de la basse Lorraine, contre l'Empereur Henri III, et s'empare du pays de Waës, du Comté d'Alost et du château de Gand. Il aide Godefroi, l'année suivante, à s'emparer de Nimegue et ensuite de Verdun, dont ils réduisirent en cendres la cathédrale après avoir pillé la ville. (*Iperius.*) Mais l'Empereur ayant amené son armée en Flandre, se fait ouvrir les portes de Lille et s'en retourne. A peine eut-il repris la route de Germanie, qu'ils recommencèrent les hostilités. L'an 1049, l'Empereur, accompagné du Pape Léon IX et du Roi de Danemarck, retourne vers les Pays-Bas avec une nombreuse armée pour châtier les rebelles. Effrayé à son approche, le Duc Godefroi va le trouver à Aix-la-Chapelle et fait sa paix avec lui. Baudouin persiste dans sa révolte ; mais voyant l'orage prêt à fondre sur lui, et ne se trouvant pas en état de résister, il a recours à la clémence de l'Empereur, et

lui donne des otages pour l'assurer de sa soumission. Mais ce ne fut qu'une paix plâtrée. L'an 1053, Baudouin se ligue de nouveau contre l'Empereur avec le Duc Godefroi. Ils ravagent ensemble les villes situées sur la Moselle. L'Empereur entre, l'année suivante, dans la Flandre, où il fait le dégât à son tour et prend la ville de Tournai, où il fait des prisonniers de marque. L'an 1055, Baudouin et Godefroi assiègent dans Anvers Frédéric, oncle du premier, qui est délivré par les Lorrains. (*Sigebert.*) La guerre continue; et, l'an 1056, Baudouin, attaqué par l'Empereur, le met en fuite, le poursuit et va brûler le palais impérial à Nimegue. Cette expédition fut le terme des hostilités. L'an 1056, Traité de paix conclu à Cologne entre le nouveau Roi de Germanie, Henri IV, ou plutôt Agnès sa mère, et le Comte de Flandre. Ce dernier y gagna le pays situé entre la Dendre et l'Escaut, c'est-à-dire le Comté d'Alost, le château de Gand avec les quatre districts, et rendit hommage du tout à l'Empire. (*Meier d'après Iperius.*) Ce fut pendant le cours de cette guerre que Baudouin, pour mettre son pays à couvert, fit faire ce fameux canal nommé le *Fossé neuf*, qui sépare aujourd'hui l'Artois de la Flandre. Baudouin, malgré ses fréquens démêlés avec l'Empereur, étoit regardé comme le meilleur Prince de son tems. L'an 1060, après la mort de Henri I, Roi de France, il fut chargé de la tutelle de Philippe son fils, et de la Régence du Royaume. C'est l'opinion générale des Historiens. Cependant nous avons une preuve de fait que ce Roi commença de régner avec sa mère aussitôt après la mort de son père, dans un de ses Diplômes, donné l'an 1061 en faveur de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés : *D. verò Henrico obeunte, y dit ce Monarque, dum ego Philippus, filius ejus, regnum unâ cum matre suscepissem.* (*Labbe, Mém. cur. T. II, p. 580.*) Le Roi Philippe assurant que la Reine sa mère avoit pris avec lui les rênes de l'Etat après avoir perdu son époux, on ne peut récuser ce témoignage. Mais les deux opinions peuvent se concilier en disant que la Reine eut d'abord la Régence du Royaume, et que le Comte de Flandre fut sous elle le premier Ministre ou le Lieutenant-Général de l'Etat; ce qui dura jusqu'à ce que cette Princesse, par quelque dégoût dont on ignore la cause, se retira à Senlis, où, bientôt après, elle épousa le Comte de Valois. La Régence avec la tutelle du jeune Monarque passa pour lors au Comte de Flandre. La sagesse avec laquelle ils acquitta de ces emplois lui mérita les applaudissemens de tous les Ordres de l'Etat. C'est ce que disent les Chroniqueurs de Flandre. Mais la nation française ne lui pardonnera jamais d'avoir trahi son devoir enseignant sous main l'expédition qui mit la couronne d'Angleterre sur la tête du Duc de Normandie, son genre, et en fit, par cet agrandissement de fortune, le plus redoutable et le plus dangereux vassal de la France. Et en effet, il est constaté que Baudouin, après avoir refusé publiquement à la tête du Conseil de son pupille les secours que demandoit Guillaume le Bâtard, fit faire pour lui des levées non seulement en Flandre, mais en divers lieux de la France, et qu'il engagea la Noblesse à marcher sous les drapeaux de ce Conquérant. Guillaume de Malmesburi dit que le Duc de Normandie avoit envoyé son blanc-seing au Comte de Flandre, qui le remplît d'une obligation de 300 marcs d'argent de rente, que Guillaume contractoit envers lui, et moyennant laquelle Baudouin lui fournit de l'argent, des vaisseaux et des hommes. Ce Comte ne survécut pas long-tems à la conquête de son genre, étant mort, le 1<sup>er</sup> Septembre 1067, à Lille, où il est enterré dans l'Eglise de S. Pierre, qu'il avoit commencée en 1055 et dotée pour 40 Chanoines. On lui attribue aussi la construction du château de cette ville. Il

(1) L'origine de cette ville, appelée dans les anciens monumens tantôt *Ista*, tantôt *Ilta*, et plus souvent *Inaula*, à cause de sa situation dans un terrain marécageux, ne remonte guère au-delà

du IX<sup>e</sup> siècle. Ce fut Baudouin le Barbu qui commença, ainsi qu'on l'a dit, à l'entourer d'un mur et d'un fossé, qui furent achevés par son successeur.

est plus certain qu'il fonda celui d'Oudenarde après avoir détruit le Fort d'Einham, et conquis le Brabant jusqu'à la Dendre. ADELE, fille de Robert, Roi de France, son épouse, et qu'on appelloit la Comtesse-Reine, lui donna au moins deux fils et deux filles. Les fils sont Baudouin, son successeur, et Robert, auquel en mourant, ou, selon d'autres, en le mariant, il donna les Comtés d'Alost et de Waës avec la Zélande occidentale, ce qui le fit surnommer le Frison, parce que ces pays faisoient partie de la Frise, et Henri. Les filles sont Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, et Judith, mariée, 1<sup>o</sup> à Toston, frere de Harald, comédéteur de Guillaume le Conquérant pour le Royaume d'Angleterre, 2<sup>o</sup> à Welfhe, Duc de Baviere, morte le 4 Mars 1094. (Bouquet, T. XI, pp. 176-234-644.) Adele avoit apporté en dot à son époux la ville de Corbie. Devenue veuve, elle se rendit à Rome, où elle reçut le voile de la Religion des mains du Pape Alexandre II; après quoi, étant revenue en Flandre, elle se retira dans l'Abbaye de Messines, qu'elle avoit fondée, l'an 1065, au diocèse d'Ipres. Elle y finit ses jours, non l'an 1079, comme le marque Meier, ni l'an 1099, comme le dit Gazet dans son histoire ecclésiastique des Pays-Bas, mais l'an 1071, suivant le Nécrologe de la Maison.

BAUDOUIV VI, DIT DE MONS  
ET LE BON.

1067. BAUDOUIV VI, fils aîné de Baudouin de Lille et d'Adele, succede à son pere dans les Etats de Flandre. Il jouissoit déjà du Hainaut par son mariage contracté, l'an 1051, avec RICHILDE, héritière de ce Comté du chef de Rainier IV, Comte de Hainaut, son pere, et veuve d'Herman, Comte en Ardennes. Robert son frere n'étant point satisfait de la part qu'il avoit à la succession paternelle, alla chercher fortune sur les côtes maritimes d'Espagne, où il fit de grands ravages et amassa un riche butin; mais les Sarrasins, étant ensuite tombés sur lui, l'obligèrent à s'en retourner en fort mauvais équipage. Il voulut tenter une seconde expédition dans ce pays, et il équipa une flotte dans ce dessein. Mais à peine fut-il en mer, qu'une violente tempête fit périr la plus grande partie de ses vaisseaux. Ces deux expéditions, fondées sur le récit de Lambert d'Aschaffembourg, nous paroissent, il faut l'avouer, un peu tenir du roman, bien qu'adoptées par M. Kluit. (*Cod. Diplom. Holl.* p. 111, not. 3.) Quoi qu'il en soit, Robert, impatient de s'agrandir, se jeta, vers l'an 1062, sur la Hollande, nommée alors la Frise, et gouvernée par la Comtesse Gertrude, mere et tutrice de Thierry V. (*Voy. les Comtes de Hollande.*) Gertrude, après l'avoir repoussé deux fois, lui offrit sa main pour l'engager à cesser ses hostilités. Baudouin de Lille, pere de Robert, ne paroit point avoir pris de part à cette guerre. Le P. Daniel, copié par M. Velly, avance, d'après Lambert d'Aschaffembourg, que Robert ayant ensuite tourné ses armes contre Baudouin de Mons son frere, celui-ci fut défait et tué dans un combat. Il y a là un anachronisme visible. Baudouin de Mons n'étoit point encore en possession de la Flandre puisque son pere étoit toujours vivant, et d'ailleurs tous les Historiens flamands sont précis et unanimes sur la mort tranquille de Baudouin de Mons, arrivée le 17 Juillet 1070 à Oudenarde. Peu de tems auparavant ayant assemblé les Grands de ses Etats, il avoit assigné le Comté de Flandre à Arnoul son fils aîné, qui suit, et celui de Hainaut à Baudouin son second fils, les recommandant l'un et l'autre à Robert son frere, qui s'engagea par serment à gouverner en bon et fidele tuteur ces deux Comtés pendant leur minorité. C'est ce qu'atteste Gilbert de Mons. (Bouquet, T. XIII, pag. 544.)

Mais Hérimand de Tourmai dit qu'auparavant Baudouin, dans une Assemblée tenue à Oudenarde, avoit obligé Robert à jurer qu'il n'inquiéteroit jamais Arnoul son neveu ni les descendans de ce Comte dans la jouissance de la Flandre; après quoi Robert, ajoute-t-il, partit pour la Frise, c'est-à-dire la Hollande. Baudouin avoit mérité l'amour de ses sujets par le soin qu'il eut d'entretenir parmi eux une exacte police et d'assurer par ce moyen leur tranquillité: *Cil quens Bauduins*, dit une ancienne Chronique manuscrite, *fu si doubtés, que nus ne portoit armes en sa terre par paour d'autruis ne son huis ne clooit par larrons.* (*Bibl. de S. Germain-des-Prés*, n<sup>o</sup> 139.) Baudouin de Mons eut sa sépulture dans l'Abbaye de Hasnon, qu'il avoit rétablie. Il prend le titre de Comte palatin dans ses Chartes. (*Foy. les Comtes de Hainaut.*)

ARNOUL III, DIT LE MALHEUREUX.

1070. ARNOUL, fils aîné de Baudouin de Mons, né l'an 1054, lui succéda au Comté de Flandre. Comme il étoit mineur, Richilde, sa mere, s'empara de sa tutelle et de la régence. Robert, oncle d'Arnoul, revendiqua ces emplois en vertu du testament de Baudouin son frere. Mais Richilde l'emporta par la protection de Philippe I, Roi de France. Le gouvernement tyrannique de cette Princesse, gouvernée elle-même par quelques Seigneurs mal intentionnés, lassa bientôt les Flamands. Les Etats et les villes résolurent de lui faire des remontrances. Elle reçut à Messines celles que lui présentèrent les Députés d'Ipres; mais pour réponse elle leur fit trancher la tête et à leur suite au nombre de soixante et dix personnes. Les Députés de Gand et de Bruges eussent essayé le même sort si le Châtelain de Lille ne les eut sauvés dans son château. Ces horreurs engagèrent la Noblesse du pays à traiter secrètement par l'entremise du Comte de Guines avec Robert. Il arrive à Gand, où plusieurs Prélats, Nobles et Députés des villes lui prêtent serment de fidélité. De-là s'étant rendu à Lille, où étoit Richilde, il l'oblige à gagner en diligence la ville d'Amiens. Abandonnée de la plus grande partie de ses sujets, la Comtesse envoya son fils Arnoul à Philippe I, Roi de France, pour l'engager à venir à son secours. Philippe, gagné par la promesse que lui fait Arnoul de quatre livres d'or, lui amene un corps de troupes ramassées à la hâte, dit Lambert d'Aschaffembourg, Mathilde, Reine d'Angleterre, qui séjournoit pour lors en Normandie, lui envoie de son côté un nouveau renfort sous la conduite de Guillaume Osborne, Comte d'Héreford, que Richilde épousa pour se l'attacher plus étroitement. Richilde sut aussi mettre dans ses intérêts divers Seigneurs qui vinrent tous, bien accompagnés, grossir son armée. Avec de si grandes forces Richilde se croyant sûre de la victoire, marche droit à l'ennemi campé à Bavinchoven, près de Cassel. Le combat s'engage le jour de la Chaire de S. Pierre, 22 Février de l'an 1071, et devient de part et d'autre également opiniâtre et sanglant. Richilde, qui faisoit les fonctions de Général à la tête de ses troupes de Hainaut, oblige, après bien des efforts, l'aile gauche de Robert à plier, et fait prisonnier (1) ce Prince (*Chron. Tiron.*), qui est aussitôt conduit à S. Omer par le Comte de Boulogne qui l'avoit pris dans sa fuite. (Meier.) Cependant l'aile droite de Robert faisoit des merveilles. Le Roi de France, qu'elle mit en fuite, se retira promptement à Montreuil. Le jeune Arnoul s'efforce vainement de rétablir le combat. Après avoir eu deux chevaux tués sous lui, ce Prince infortuné périt les armes à la main avec le Comte d'Héreford, son beau-pere, qui combattoit à ses côtés. On prétend que ce fut un de ses Chevaliers, nommé Gerbodou, qui lui porta le coup mortel après l'avoir renversé de che-

(1) Le P. Daniel et l'Abbé Velly nient que Robert ait été fait prisonnier dans cette bataille, sur ce que Lambert d'Aschaffembourg, auteur du tems, ne parle point de cette circonstance.

val. (Meier.) Pour comble de malheur, Richilde tomba entre les mains des ennemis et fut enmenée à Cassel, où presque aussitôt elle fut échangée avec Robert le Frison (1). Le Roi de France, instruit de cet échange, en fut si indigné, qu'ayant surpris la ville de S. Omer, le 6 Mars, pendant la nuit, il la pillà, la saccagea, puis la livra aux flammes, après quoi il se retira. C'est ce que raconte de la vengeance de Philippe le commun des Historiens françois et flamands. Mais une ancienne Chronique manuscrite porte qu'il ne prit et brûla que les fauxbourgs de S. Omer, et qu'ayant mis le siège devant la place, un conseil perfide engagea ce Prince à le lever : *Li Evesque de Paris, dit-elle, qui estoit freres li Comte Wistasse de Bouloingne, séjournoit lors à Esperleke. Il envoya à Robert le Frison et li manda que si il voloit li donner la forest d'Esperleke, il feroit le Roi lever dou siège et raler en France. Robert li Frison li otroya volentiers. Donc manda l'Evesque au Roi privèment que il estoit trais se il ne s'en aloit. Li Rois, qui cuida que il deist voir, se leva dou siège et s'en ala en France. Robert donna la forest devant dite à l'Evesque, et l'Evesque la laissa au Comte de Bouloingne après son déchief. (Bibl. de S. Germain-des-Prés, n° 39.) Arnoul fut inhumé à l'Abbaye de S. Bertin.*

#### ROBERT I, DIT LE FRISON.

1071. ROBERT I, 2<sup>e</sup> fils de Baudouin de Lille, après la victoire remportée sur Richilde et la mort d'Arnoul, son neveu, demeura possesseur de la Flandre. Richilde, femme courageuse, leva de nouvelles troupes pour venger la mort de son fils. Bataille de Broquerioie, à une lieue de Mons, gagnée par Robert sur cette Princesse, sur le Duc de la basse Lorraine, et d'autres Princes qui étoient accourus à sa défense. Le carnage y fut si grand, dit Meier, que le champ de bataille s'appelle encore aujourd'hui *les Hayes de la mort*. Le Roi d'Angleterre, Guillaume le Conquérant, avoit gratifié Baudouin de Lille, son beau-pere, d'une pension annuelle de trois cens marcs d'argent, sous la condition de l'hommage, en reconnaissance des secours qu'il lui avoit fournis pour la conquête de l'Angleterre. Cette pension continuée à Baudouin de Mons fut retirée à Robert le Frison par le même Monarque, en punition de la perfidie qu'il avoit exercée envers le Comte Arnoul. Mais elle fut rétablie par Guillaume le Roux. (*Willelm. Malmesb. de Gestis Regum Angl. p. 159.*)

L'an 1074 ou environ, le Roi de France lui enleva la ville de Corbie, qui avoit autrefois été donnée, comme on l'a dit, en dot à la Princesse Adele, femme de Baudouin V. Robert, l'an 1076, après une bataille perdue contre Baudouin son neveu, frere d'Arnoul et Comte de Hainaut, qui lui disputoit aussi la Flandre, s'accorde avec lui. Mais la paix entre eux ne fut point durable. (*Voy. Baudouin II, Comte de Hainaut.*) La Hollande étoit cependant entre les mains de Godefroi le Bossu, Duc de la basse Lorraine, qui, après avoir aidé Guillaume, Evêque d'Utrecht, à l'enlever à Thierris, beau-fils de Robert, se l'étoit fait céder par ce Prêlat dans l'impuissance où il étoit de la conserver. Robert, pour venger Thierris dont il étoit tuteur en même tems que beau-pere, fait assassiner Godefroi le 26 Février 1076. (*Voy. les Ducs de la basse Lorraine.*)

Canut, Roi de Danemarck, méditant une irruption en Angleterre, fait part de son dessein au Comte de Flandre dont il avoit épousé la fille. Robert, l'an 1085, lui fournit des secours pour cette expédition, qui n'eut point lieu par les précautions que prit Guillaume le

Conquérant pour la prévenir. (*Chron. Anglo-Saxon. apud Bouquet, T. XIII, p. 50.*) Robert, l'année suivante, part pour la Terre-Sainte avec un cortège nombreux de Seigneurs flamands, laissant l'administration de ses Etats à Robert son fils, qu'il s'étoit associé peu de tems auparavant. Ipérinus dit qu'il se signala en Palestine par de grandes et nombreuses victoires sans pouvoir néanmoins se rendre maître de la Cité sainte, parce que la gloire de cette conquête étoit réservée à son successeur. Mais comment après ces exploits lui permit-on l'entrée libre des lieux saints, comme s'il n'eût été qu'un simple pèlerin ? Ce qui est plus certain, c'est qu'en s'en retournant il eut à Constantinople, l'an 1088, une entrevue avec l'Empereur Alexis Comnene, qui lui fit un accueil très honorable, mais qui n'étoit pas sans des vues d'intérêt. Ce Prince, voyant Robert accompagné d'une florissante Noblesse, comprit qu'il étoit en état de lui fournir du secours contre les Musulmans. Robert, sur la demande qu'Alexis lui en fit, promit de lui envoyer cinq cens cavaliers, et tint parole. Dès l'année suivante on vit arriver devant Acre, où l'Empereur étoit alors, ce nombre de braves bien montés, qui amenoient encore 150 beaux chevaux dont le Comte lui faisoit présent. Ils vendirent aussi à l'Empereur ceux qu'ils avoient de trop dans leurs équipages, et furent employés à la défense de Nicomédie et du pays d'alentour contre les entreprises du Sultan de Nicée. (*Le Beau, Hist. du Bas-Emp. T. XVIII, p. 64.*) L'an 1091, Robert, au retour de son voyage de Jérusalem, cede à Baudouin, Comte de Hainaut, la ville de Douai avec ses dépendances, au lieu du Comté de Flandre tout entier, qu'il avoit promis de lui rendre comme au légitime héritier. Robert meurt, le 4 Oct. 1093, à Cassel, suivant les uns, le 13 Oct. au château de Winendal, selon les autres. La Chronique d'Égmond dit que son gouvernement dura 23 ans, *xxiii annis dominatur*; ce qui doit s'entendre d'années incomplètes, et confirme la date de l'an 1171, que nous avons donnée pour celle où Robert devint possesseur du Comté de Flandre. De GERTRUDE DE SAXE son épouse, veuve de Florent, Comte de Hollaude (morte en 1113), il eut deux fils, Robert, son successeur, et Philippe, Burgrave d'Ipres, qui se tua en tombant d'une fenêtre, l'an 1104, et laissa un fils naturel, nommé Guillaume, dont il sera parlé dans la suite. Robert eut aussi de son mariage trois filles: Alix ou Adele, femme, 1<sup>e</sup> de S. Canut, IV<sup>e</sup> du nom, Roi de Danemarck, 2<sup>e</sup> de Roger, Duc de Pouille, 3<sup>e</sup> de Baudouin I, Roi de Jérusalem; Gertrude, mariée 1<sup>e</sup> à Henri III, Comte de Louvain, 2<sup>e</sup> à Thierris II, Duc de Lorraine; et Ogive ou Marie, Abbesse de Messines, près d'Ipres. Robert, durant son règne, étoit dans l'usage de s'emparer de la dépouille des Clercs après leur mort. Le Concile de Reims, tenu l'an 1093, l'obligea de renoncer à cette usurpation. Vredius a fait graver, d'après une Charte de 1072, le sceau de Robert, où l'on voit l'Écu de ses armes, qui sont un lion d'or. Ce n'est donc pas aux Croisades que les armoiries ont commencé.

#### ROBERT II, DIT LE JÉROSOlyMITAIN.

1093. ROBERT, fils aîné de Robert le Frison et son successeur, étoit qualifié Comte du vivant de son pere, avant qu'il ne lui fût associé dans le gouvernement de la Flandre. Ce qui lui donnoit alors ce titre, c'étoit le Comté de Bourbourg dont Robert le Frison l'avoit revêtu six ans au moins avant sa mort. Nous en ayons la preuve dans une Charte de Reinard, premier Abbé de Ribemont en Picardie, datée du 8 Janvier 1087

(1) L'ancienne généalogie latine des Comtes de Flandre dit (p. 384) que Robert fut délivré de force par ses gens. Mais il n'y a guère d'apparence que Richilde ait été sitôt remise en liberté, si,

pour la racheter, elle n'eût plus alors eu Robert en son pouvoir. Il faut donc mieux s'en tenir aux récits de Sigebert et d'Albéric de Trois-Fontaines, qui attestent l'échange de Richilde et de Robert.

(V. S.), par laquelle il déclare qu'Anselme, Seigneur de Ribenont (*de Monte Ribodonis*), fils d'un autre Anselme, s'est dessaisi d'une Bergerie (*Berquaria*) du village de Lohn (Loon), dans le Comté de Brotburch (Bourbourg), entre les mains du Comte Robert, fils d'un Comte de même nom, duquel il la tenoit en Bénéfice (en Fief), pour en investir l'Abbaye de Ribemont, et lui en accorder la jouissance en franc-allen. (*Cartul. de Ribemont*, fol. 25.)

La publication de la première Croisade, décernée en 1095 au Concile de Clermont, produisit, comme l'on sait, une incroyable fermentation en Europe. Jamais on n'a vu d'expédition militaire où l'on se soit enrôlé avec plus d'empressement. Le Comte de Flandre y prit parti avec d'autant plus de zèle, qu'il y étoit excité par une lettre très pressante de l'Empereur Alexis Comnène (1). Dans la description que ce Prince lui fait de l'état déplorable où les Turcs ont réduit l'Empire grec, il dit que ces barbares ont étendu leurs conquêtes depuis Jérusalem jusqu'à la Propontide, qu'ils croissent continuellement dans cette mer avec deux cens navires par eux enlevés aux Grecs, qu'ils menacent Constantinople, et qu'elle est prête effectivement à succomber si les Princes latins ne s'arment pour sa défense. « Je fais, ajoute-t-il, de ville en ville, et je ne reste dans chacune que jusqu'à ce que je les voie près d'arriver. Certes j'aime beaucoup mieux être soumis à vous autres Latins que d'être le jouet des Païens. Accourez donc avant que Constantinople ne tombe en leur pouvoir, et faites tous vos efforts pour les prévenir et vous rendre maîtres vous-mêmes de cette capitale, assurés que vous y trouverez une ample et incroyable récompense de vos travaux ». Il fait ensuite le détail des principales reliques qui se trouvoient à Constantinople et des richesses du palais impérial. (Marten. *Thes. Anecd.* T. 1, p. 267.) C'est ainsi qu'Alexis aiguillonoit la dévotion et la cupidité des Princes latins. Robert, l'an 1095, se mit en marche, après avoir établi en Flandre un Conseil de Régence, à la tête duquel il mit la Comtesse sa femme. M. Velly se trompe en disant qu'il se *dit* de ses Etats pour fournir aux frais de cette expédition. Il emmena avec lui l'élite de la Noblesse flamande; et Eustache, Comte de Boulogne, qui avoit pris les mêmes engagements, préféra, comme vassal de la France, la compagnie de Robert à celle de Godefroi de Bouillon son frere. Arrivés en Vermandois, le Comte Hugues le Grand, frere du Roi, se mit à leur tête. Plus loin ils se joignirent au Duc de Normandie et au Comte de Blois, avec lesquels ils prirent, au mois de Septembre, leur route par l'Italie, où ils aiderent Urbain II à terrasser l'Antipape Guibert. Mais, plus hardi que le Duc de Normandie et le Comte de Blois, qui n'osèrent pas se hasarder en mer pendant la mauvaise saison, le Comte de Flandre s'embarqua tout de suite pour l'Asie, et fit le trajet, dit Guillaume de Malmesburi, avec plus de bonheur que de prudence. Le Comte de Vermandois, qui suivit son exemple, porta la peine de sa témérité, comme on le raconte à son article. Le Comte de Flandre s'étant rendu, sans avoir éprouvé d'obstacle, à la Cour de l'Empereur Alexis, y fut reçu avec les mêmes témoignages d'estime et d'amitié que ce Prince lui avoit donnés l'année précédente dans sa lettre. Mais il refusa constamment de lui faire l'hommage anticipé qu'il demandoit pour les conquêtes qu'il feroit en Palestine. Les beaux faits d'armes, par lesquels il se distinguait dans ce pays, lui méritèrent le surnom de *Jérosolymitain*, et le firent appeler, par les Musulmans, le fils de S. George. Il revint en ses Etats dans l'Automne de l'an 1100, après avoir refusé la Couronne de Jérusalem, qui lui avoit été

offerte au refus du Duc de Normandie. Le Roi d'Angleterre, comme on l'a vu, payoit aux Comtes de Flandre 300 marcs d'argent de pension annuelle à titre de Fief. Robert, à son retour de la Terre-Sainte, en exigea du Roi Henri I les arrérages d'un ton impérieux qui cloqua le Monarque, et lui attira un refus. L'ayant depuis regagné par ses soumissions, il obtint que sa pension lui seroit non seulement continuée, mais augmentée même et portée à 400 marcs, par Lettres du 17 Mai de l'an 1101; moyennant quoi il renouvella son hommage au Roi d'Angleterre, sauf la foi qu'il avoit promise au Roi de France; mais cette foi est bien limitée dans le Traité. Il renouvella le même engagement, le 10 Mars 1103, avec cette différence qu'au lieu de 500 hommes qu'il devoit mener au Monarque anglais en tems de guerre, il s'obligeoit à lui en conduire le double. (*Willelm. Malmesb.* l. 5, p. 159. Rymer, T. 1, p. 2.)

Robert avoit des vues sur le Cambresis, qu'il entreprit d'effectuer l'année qui suivit son retour. L'Empereur Henri IV, apprenant qu'il fait le dégât dans ce pays et moleste Gaucher, Evêque de Cambrai, charge l'Evêque de Liège et le Comte de Louvain de marcher au secours du Prélat, leur promettant de venir les joindre au plutôt. Il tint parole; et, l'an 1102, étant arrivé sur les lieux, dans l'automne, il se rend maître de plusieurs châteaux dans l'Ostrevant. Mais, voyant que l'hiver approche et que l'ennemi évite une bataille, il reprend la route de l'Allemagne. (*Chron. de Cambrai*, Bouquet, T. XIII, pp. 411-453-460-486-536-581.) Robert, l'an 1103, étant venu trouver l'Empereur à Liège, fait sa paix avec lui, le 29 Juin, après lui avoir fait hommage et s'être réconcilié avec l'Evêque Gaucher. (*Ibid.* pp. 263-453-487-717-728.) Ce Prélat ayant été depuis contraint, par les traverses qu'il essayoit, d'abandonner son Siège pour se retirer à Liège, l'Empereur adjugea, l'an 1105, à Robert, pour sa vie, les revenus de cette ville, et le chargea de mettre en possession du palais épiscopal Odon, Abbé de S. Martin de Tournai, que le Concile de Reims avoit élu et sacré, le 2 Juillet 1105, pour remplacer Gaucher. (*Call. Chr.* T. III, col. 26.) Adont, dit la Chronique de Cambrai, amena li quens Robers de dens Cambrai l'Evêque Odon et le mit el palais; mais autre bénéfice n'ot de toute l'Evesquie que l'ostel et qu'il célébroit comme Evesque ». Robert regrettoit toujours la ville de Douai, que son prédécesseur, Robert le Frison, avoit abandonnée, comme on l'a vu, l'an 1091, à Baudouin II, Comte de Hainaut. Pour l'obtenir sans violence, il propose, vers le même tems, à Baudouin III, son fils et son successeur, de prendre en mariage une des nieces de sa femme (c'étoit Adélaïde de Savoie, depuis Reine de France, épouse de Louis); et pour sûreté de sa parole, il exige que le château de Douai lui soit livré. Le Comte de Hainaut n'avoit pas encore vu la Princesse; mais dans la suite il ne jugea plus à propos de l'épouser, et la ville de Douai fut perdue pour lui. Ce fait est attribué par quelques Historiens à Robert le Frison; mais il s'est passé incontestablement entre Robert II et Baudouin III, comme nous le démontrons dans la Préface du T. XIII des Historiens de France, pag. lvij. Gaucher cependant revendiquoit toujours l'Evêché de Cambrai contre Odon, protégé par le Comte de Flandre. Ayant réussi à mettre dans ses intérêts le nouvel Empereur Henri V, il l'engagea à venir, l'an 1107, en Flandre. Son arrivée répandit une telle frayeur dans le pays, que le Châtelain et les plus notables de Cambrai prirent la fuite. Mais Robert, loin de suivre leur exemple, se mit en état de faire face à l'Empereur. S'étant jetté dans Douai, il vit sans crainte arriver

(1) Gilbert de Mons et Ipirius se trompent en disant que cette lettre étoit adressée à Robert le Frison; car elle fut écrite, suivant la remarque de Pédière, dans le même tems qu'Alexis envoyoit

une Ambassade au Pape Urbain II, pour implorer par son moyen le secours des Princes latins. Or, ce fut au Concile de Plaisance, tenu l'an 1095, qu'Urbain reçut cette Ambassade.

l'Empereur devant cette place, à laquelle il livra, le troisième jour (ou selon d'autres au bout de deux mois), un rude assaut; et li Quens merveilles se défendit, si qu'il y ot plusieurs des Chevaliers occis de la partie l'Empereur, et ainsi laisserent l'assaut. Dont orent conseil tout li grant Prince de l'ost l'Empereur ensemble; car il venoient que riens ne profitoit et que pas ne prendroient le castiel, et li disent qu'il rechupt à amour le Comte de Flandres, et il li ferot honnimage et service par sa foi. Lors rechupt li Empereur le Comte de Flandres à homme, et furent bon amis ensemble; et li Empereur li donna le Castellorie de la cité, et la ville du Castiel en Cambresis seulement à un terme, de si à tant qu'il enist mis propre Evêque à Cambrai, qui fust en bonne pais. (*Chron. de Cambrai.*) Le Continuateur de la Chronique de Baudri nous apprend que la réconciliation de Robert avec l'Empereur se fit à Mayence dans les fêtes de Noël.

L'an 1110 ou environ, une grande inondation submerge une partie de la Flandre. Obligés d'aller chercher ailleurs de nouvelles habitations, grand nombre de Flamands passent en Angleterre, où le Roi leur fait un favorable accueil. Les ayant d'abord placés dans les pays ruinés de la province d'York, il les transplantait ensuite dans les provinces conquises du pays de Galles, aux environs de Ross et de Peimbrock. La postérité de ces étrangers, dit Rapin de Thoiras, s'est continuée jusqu'à ce jour dans ces quartiers-là, où l'on s'apperoit encore, à son langage et à quelques coutumes différentes de celles de ses voisins, qu'elle tire son origine d'un autre pays.

Robert, l'an 1111, épouse la querelle du Roi Louis le Gros avec Henri I, Roi d'Angleterre, au sujet du château de Gisors, que ce dernier refusoit de démolir contre la promesse qu'il en avoit faite au Roi de France. Après avoir aidé le Roi de France à mettre en fuite les Anglois devant Gisors, Robert l'accompagna au siège de la ville de Meaux, dont le Comte Thibaut étoit dans le parti de l'Angleterre. Les habitans font une sortie, et sont repoussés dans leurs murs. Mais tandis que Robert les poursuivoit, son cheval, abattu d'un coup de lance à la porte de la ville, le froisse en tombant, de manière qu'il en meurt au bout de trois jours. C'est ainsi que Meier, d'après les auteurs flamands, raconte cet événement. Ordéric Vital et les auteurs anglois disent au contraire que Robert, fuyant avec les François devant les troupes du Comte de Champagne qui les poursuivoient, tomba de cheval dans un chemin étroit, et fut foulé aux pieds par la cavalerie qui le suivoit. Enfin Suger, qui semble plus digne de foi, rapporte que le pont de Meaux, sur lequel Robert combattoit, étant effondré, il tomba avec beaucoup d'autres dans la Mame, et se noya. Quoi qu'il en soit, le jour de sa mort est placé, par les uns au 5 Octobre, et par les autres au 4 Décembre, de l'an 1111. Son corps fut porté à S. Vast d'Arras, et Louis le Gros accompagna le convoi. De Clémence, fille de Guillaume le Grand, Comte de Bourgogne, et sœur du Pape Calliste II, son épouse, Robert laissa un fils, qui lui succéda. Il avoit eu de Clémence deux autres fils, Guillaume et Philippe, morts en bas âge avant lui. Cette Princesse, après la mort de Robert, se remaria à Godefroi VII, dit le Grand, Duc de Lothier. Nous avons deux lettres de S. Anselme à la Comtesse Clémence, écrites du vivant de son premier époux, l'une par laquelle il la remercie du bon accueil qu'elle avoit fait aux Députés qu'il envoyoit à Rome lors de leur passage par la Flandre, l'autre pour la féliciter de ce que son époux s'abstenoit, conformément à la défense du Pape, de donner l'investiture aux Abbés de ses Etats nouvellement élus. Ce Prélat écrivit aussi à Robert lui-même pour lui faire compliment sur la conduite qu'il tenoit à cet égard. Ce fut Robert qui régla, suivant Iperius, que le Prévôt de S. Donatien de Bruges seroit à perpétuité son Archi-

chapelain et Grand-Chancelier de Flandre. Ce règlement est de l'an 1089. (*Mirai opp. T. III, p. 566.*)

#### BAUDOUIV VII, DIT A LA HACHE ET HAPKIN.

1111. BAUDOUIV VII, fils de Robert II et de Clémence, fut reconnu Comte de Flandre après la mort de son père dans l'Assemblée des Etats du pays, à laquelle présidoit le Roi Louis le Gros. Il rendit hommage, dans le même tems, au Monarque, et reçut ensuite le serment de fidélité des Flamands. Zélé pour la justice, il donna ses soins pour faire exécuter une loi du Comte Baudouin V, renouvelée, le 7 Mai de l'an 1111, par Robert II, son père, contre les voleurs et les assassins. L'impunité dont ils avoient joui jusqu'alors les avoit multipliés au point qu'il n'y avoit aucune sûreté en Flandre. La sévérité avec laquelle Baudouin les punit, en purgea le pays et y rétablit l'ordre et la tranquillité. Il fut surnommé *à la Hache* parcequ'il portoit ordinairement cette arme avec lui. On raconte de lui des traits de rigueur qui semblent approcher de la cruauté. Une pauvre femme s'étant venue plaindre à lui d'un Chevalier qui lui avoit volé deux vaches, Baudouin monte aussitôt à cheval, et, l'ayant atteint, il l'amène pieds et poings liés dans Bruges, où il le fait jeter dans une chaudière pleine d'eau bouillante, et destinée pour un faux monnoyeur. Dix autres Gentilshommes avoient détroussé des Marchands qui alloient à la foire de Torholt, près de Bruges. Le Comte en étant informé, se met à leur poursuite avec ses gens, et, près de tomber sur eux, les oblige à se réfugier dans une maison isolée où il les investit. Les parens de ces malheureux étant venus demander grâce pour eux, *Donnez-moi le loisir*, dit-il, *de leur parler*. Il entre dans la maison; et adressant la parole aux coupables, *Que celui d'entre vous*, leur dit-il, *qui veut avoir la vie sauve, pendez au plancher à l'instant ses camarades*. Un de la bande s'étant chargé de ce funeste ministère, le Comte, après l'exécution des neuf, lui ordonne de monter sur un banc et de s'attacher lui-même au cou la corde qui avoit étranglé les autres. Cela fait, Baudouin renverse le banc d'un coup de pied, et laisse ce misérable ainsi suspendu à deux coudées de terre; après quoi étant sorti, il dit aux parens: *Vous pouvez entrer présentement et les enmener; mais ayez soin de les avertir de ne plus commettre désormais de semblables désordres dans ma terre*; et tout de suite il remonte à cheval et part. (*Spicil. T. XII, p. 380.*) Ce fut par de pareils procédés que Baudouin reprima la licence qui régnoit avant lui parmi la Noblesse de Flandre. Ce Comte fut inviolablement attaché aux intérêts du Roi Louis le Gros, et le servit avec ardeur contre ses ennemis. Il ne prit pas avec moins de chaleur les intérêts de Guillaume-Cliton son parent, qui s'étoit retiré auprès de lui, contre Henri I, Roi d'Angleterre. Celui-ci ayant menacé Baudouin de le poursuivre jusques dans Bruges, le Comte répondit qu'il lui épargneroit la peine du voyage et qu'il viendrait lui-même bientôt le visiter dans Rouen. Il part en effet à la tête de cinq cens Chevaliers sur la fin d'Août 1118, arrive à une des portes de Rouen, et, la trouvant fermée, il y enfonce sa hache pour défer le Roi au combat. Henri n'ayant pas jugé à propos de sortir, le Comte va faire le siège du château d'Eu. Il y est blessé d'un coup de lance au visage par un Gentilhomme nommé Hugues Botterel, et, s'étant fait porter au château d'Aumale, il y envenima sa plaie par son intempérance, ou, selon d'autres, son incontinence; de sorte qu'après avoir langué pendant près de dix mois, il mourut, le 17 Juin 1119, dans sa 30<sup>e</sup> année, au château même d'Aumale, suivant Ordéric Vital; à Rousselar, si l'on s'en rapporte à l'Archidiacre Gauthier dans la vie de Charles le Bon; à S. Bertin, selon Anselme de Gemblours et d'anciens monumens de

S. Bertin, qui portent même qu'il y passa les dix derniers mois de sa vie dans l'habit et les exercices monastiques, et qu'il y fut enterré. Ce dernier article est certain, et l'on voyoit encore la tombe de ce Comte du tems de l'Abbé Jean d'Ipres, c'est-à-dire au 14<sup>e</sup> siècle. La Comtesse Clémence, sa mere, fit part de sa mort au Pape Calixte II, qui fit faire pour lui un service au Concile de Reims qu'il tint la même année. (*Order. Vital.*) Il avoit épousé Agnès ou Havoise, fille d'Alain Fergent, Duc de Bretagne; mais il en fut ensuite séparé par le Pape Pascal II pour cause de parenté, dont le degré se trouve démontré dans une lettre d'Ives de Chartres au Légat Conon. Baudouin à la Hache est le premier Comte de Flandre qui ait eu un sceau pendant à ses Diplômes. Les sceaux de ses prédécesseurs étoient plaqués sur le parchemin. (Vredius.)

## CHARLES I, DIT LE BON.

1119. CHARLES I, fils de Canut IV, Roi de Danemarck, massacré, l'an 1086, par ses sujets, et d'Adele, fille de Robert le Frison, élevé à la Cour de son aïeul maternel depuis la mort de son pere, et Régent de la Flandre pendant l'absence de Baudouin VII, est reconnu Comte de ce pays par les Etats, en vertu du testament de Baudouin. Albéric dit qu'il avoit déjà les Comtés d'Encre et d'Amiens, que Baudouin lui avoit donnés de le mariant (l'an 1118 au plus tard) avec MARGUERITE, fille de Renaud II, Comte de Clermont en Beauvoisis. Cela n'est pas exact. Il est vrai que Charles prenoit depuis son mariage parmi ses titres celui de Comte d'Amiens, mais c'étoit au nom de sa femme qui tenoit ce Comté d'Adélaïde sa mere. (*Voy. Renaud II; Comte de Clermont.*) A l'égard d'Encre, Baudouin lui en avoit fait présent en 1115, après l'avoir enlevé au Comte de S. Paul. Pendant la maladie du Comte Baudouin, Charles amene des troupes au Roi de France, occupé alors à faire la guerre en Normandie; mais après sa mort Guillaume d'Ipres, bâtard de Philippe, 2<sup>e</sup> fils de Robert le Frison, appuyé de Baudouin, Comte de Hainaut, de Hugues, Comte de S. Paul, de Thomas de Couci, de Clémence, veuve de Robert II, de Gauthier, Comte d'Hesdin, et d'autres Seigneurs, fait de vains efforts pour lui disputer le Comté de Flandre. Charles ayant levé promptement une armée, marche aux ennemis, les défait en différentes rencontres, les poursuit jusques dans leurs terres, confisque les Seigneuries de quelques uns, entre autres le Comté d'Hesdin, et les oblige tous à demander la paix. L'an 1124, Charles se disposoit encore à venir joindre ce Monarque à la tête de dix mille hommes pour l'aider à chasser les Impériaux de la Champagne, où ils avoient pénétré. Mais comme il étoit prêt à partir, il apprit leur retraite. Il fut, l'an 1125, du nombre des quatre Candidats qui furent proposés pour remplir le trône de Germanie vacant par la mort de l'Empereur Henri V. Le Notaire Galbert, dans la vie de Charles, nous apprend même que les Princes d'Allemagne lui disputèrent le Comté de Namur et le Chancelier de l'Archevêque de Cologne pour lui offrir cette dignité; mais que son Conseil, dans la crainte de le perdre, l'engagea à la refuser. C'étoit, dit un auteur contemporain, la seconde Couronne qu'il refusoit. L'année précédente, Baudouin II, Roi de Jérusalem, ayant été fait prisonnier par les Infidèles, les Seigneurs du pays, mécontents de ce Prince, l'avoient invité à venir le remplacer. Charles leur avoit donné des preuves de sa valeur et de sa piété dans un voyage qu'il avoit fait, avant d'être Comte, à la Terre-Sainte. Mais il pensoit trop noblement pour accepter l'offre qu'ils lui firent. L'an 1125 fut pour la Flandre une année de fa-

mine, où Charles fit éclater sa charité. Il accompagna, l'an 1126, le Roi Louis le Gros dans son expédition d'Auvergne. Charles fit briller dans son gouvernement toutes les vertus qui font le Saint et le Héros. Son exactitude à rendre la justice, et la recherche qu'il fit parmi ses sujets de ceux qui étoient nés serfs, irritèrent contre lui plusieurs d'entre ceux-ci. Le Prévôt Bertulfe, qui étoit de ce nombre, s'étant mis à leur tête, ils l'assassinèrent dans l'Eglise de S. Donatien de Bruges le 2 Mars de l'an 1127. Il mourut sans laisser d'enfans de son épouse, qui se remaria depuis à Hugues II, Comte de S. Paul, et ensuite à Baudouin d'Encre. L'Eglise honore le Comte Charles d'un culte public le jour de sa mort. Le Mire (*Donat. Belg.* l. 2, c. 35) rapporte un diplôme de ce Prince, dans lequel on voit qu'à la mort de chacun de ses vassaux il prenoit la première année du revenu de ses fiefs, preuve de l'antiquité de ce droit.

## GUILLAUME CLITON, DIT AUSSI LE NORMAND.

1127. GUILLAUME CLITON, né, l'an 1101, de Robert Courte-Heuse, Duc de Normandie, et de Sibylle de Conversano, fut élu Comte de Flandre, à la demande du Roi Louis le Gros, par les Grands du pays (1), et investi dans Arras, le 23 Mars 1127, par ce Monarque, qui lui retira en même tems le Comté de Vexin qu'il lui avoit donné au mois de Janvier précédent. (*Order. Vital.* l. 12, p. 884.) Le premier exercice que Cliton fit de son pouvoir fut un acte de reconnaissance envers Hélie de S. Saëns, son beau-frere et son Gouverneur, qui avoit sacrifié pour lui sa fortune, aimant mieux s'expatrier et mener une vie errante avec lui que de le livrer au Roi d'Angleterre son oncle. Cependant Guillaume d'Ipres, aussitôt après la mort du Comte Charles, dont il étoit complice suivant quelques Anciens, avoit fait revivre ses prétentions sur la Flandre, et s'étoit emparé de plusieurs places. Le Roi de France va le trouver, le 9 Avril, à Winendal pour l'engager à se désister de ses poursuites, et ne peut rien obtenir. (*Galbert. Vit. Car. Boni.* n<sup>o</sup> 90.) Mais le Monarque étant venu avec Cliton l'assiéger dans Ipres, le fait prisonnier, le 26 Avril, par la connivence des habitans. (*Ibid.* n<sup>o</sup> 121.) Ordéric Vital se trompe en disant qu'il fut pris au château de Triel dans le Vexin par le seul Cliton, et mis sous la garde d'Amauri de Montfort, mais que bientôt après ses amis, l'ayant réconcilié avec son rival, obtinrent sa délivrance. Galbert, témoin oculaire, dit au contraire, dans la vie de Charles le Bon, que Guillaume d'Ipres fut envoyé au château de Lille, d'où il fut transporté, le 8 Septembre, au donjon de Bruges pour y être gardé avec Thibaut Sorel son frere, qui, six jours après, en fut tiré pour être mis sous la garde d'un Chevalier de Gand nommé Eviard; qu'à l'égard de Guillaume d'Ipres, il fut ramené, le 8 Octobre de la même année 1127, au château de Lille; mais qu'au mois de Mars suivant, ayant fait la paix avec Cliton, il fut élargi sous promesse de défendre ses intérêts contre les Flamands révoltés, promesse qu'il ne tint pas. (Bouquet, T. XIII, pp. 377-378.) Guillaume Cliton eut encore pour concurrens Arnoul de Danemarck; Baudouin, Comte de Hainaut, issu par mâles des Comtes de Flandre; Etienne, Comte de Boulogne, qui descendoit par son aïeule du Comte Baudouin le Débonnaire; et Thierry d'Alsace, petit-fils par sa mere de Robert le Frison. Le premier de ces quatre autres rivaux, tous excités par le Roi d'Angleterre, ayant été forcé, le 21 Mars 1128, dans S. Omer, où il s'étoit renfermé, fut obligé de subir les conditions que lui imposa le vainqueur, et s'en retourna en

(1) Duchêne, dans ses additions à l'histoire de Béthune, p. 393, donne une Charte par laquelle on voit que les Grands de Flandre, après avoir reçu les ordres de Louis le Gros, avoient élu pour leur

Comte Guillaume de Normandie. Il n'étoit pas cependant le plus proche héritier de Charles de Danemarck. C'étoit Thierry d'Alsace.

Danemarck sur le même vaisseau qui l'avoit amené. Baudouin et Etienne se liguerent ensemble, et attirèrent dans leur parti Godefroi, Comte de Louvain, et Thomas de Marle. Mais leurs efforts se bomberent à des ravages qui les rendirent odieux aux Flamands. Thierri d'Alsace sut mieux se ménager l'affection de ceux sur lesquels il vouloit dominer. La hauteur et la dureté de Cliton à l'égard de ses nouveaux sujets ajoutèrent un nouveau poids aux prétentions de cet émule, qui d'ailleurs étoit aussi protégé par le Roi d'Angleterre. L'an 1128, plusieurs villes de Flandre se déclarèrent ouvertement en faveur de Thierri. Cliton, l'ayant défait en bataille rangée, le 22 Mai, dans la plaine de Hackespol ou de Tiled, le poursuit, et pendant six jours leurs troupes escarmonchèrent près d'Orcamp. (Bouquet, T. XIII, pp. 388-389.) Thierri s'étant réfugié dans Alost, y est assiégé, le 12 Juillet, par Godefroi, Duc de la basse Lorraine, que Cliton avoit su mettre dans ses intérêts, et auquel il vint se joindre avec 400 Chevaliers. Mais, le 27 du même mois, Cliton reçut devant cette place une blessure dont il meurt le même jour, et non pas cinq jours après. Il fut inhumé à S. Bertin. Ce Prince, élevé à la Cour de Foulques le Jeune, Comte d'Anjou, avoit épousé, ou plutôt fiancé, l'an 1122 ou 1123, SIBYLLE, sa seconde fille. Le Roi d'Angleterre le traversa encore dans cette rencontre en faisant opposition à ce mariage pour cause de parenté. Enfin il épousa, au mois de Janvier 1127, JEANNE, fille de Rainier, Marquis de Montferrat, et sœur utérine d'Adélaïde, femme du Roi Louis le Gros, qui lui avoit donné pour dot le Comté de Mantes. Il ne parut pas qu'il en ait eu des enfans. (Foy. Robert II, Duc de Normandie, et Foulques le Jeune, Comte d'Anjou.)

#### THIERRI D'ALSACE.

1128. THIERRI, Seigneur de Bitche, fils de Thierri II, Duc de Lorraine, et de Gertrude, fille de Robert le Frison, fut inauguré, sans opposition, Comte de Flandre, dans les principales villes de ce pays, après la mort de Guillaume Cliton. Dès qu'il se vit en paisible possession, il alla trouver successivement le Roi de France et le Roi d'Angleterre pour leur faire hommage des Fiefs qu'il tenoit d'eux. (Galbert, n° 191.) L'an 1137, un terrible désastre désola la Flandre et l'Angleterre. C'est ainsi qu'il est décrit par René Macé, Religieux de Vendôme au XVI<sup>e</sup> siècle :

Au tems piteux dans lequel décéda  
Louis le Gros, la mer tant excéda  
En ses bords, qu'au pas d'Angleterre  
Elle engloutit grant part de ferme terre,  
Et maints gros bourgs en Flandre ruina.

Ipérus mit cette inondation en l'année que mourut Henri I, Roi d'Angleterre, c'est-à-dire en 1135. Thierri, l'an 1140, se vit attaqué par le Roi Etienne, successeur de Henri, Baudouin, Comte de Hainaut, et Hugues, Comte de S. Paul, confédérés pour le déposséder et mettre en sa place Guillaume d'Ipres qui, après la mort de Cliton, s'étoit rendu maître de l'Escluse. Thierri fit tête à cette ligue, ravagea les terres de Hainaut et de S. Paul, et contraignit Guillaume d'Ipres de vider la Flandre (1). Le Roi Etienne ouvrit à celui-ci un asyle en Angleterre, où il servit avantageusement ce Monarque dans ses guerres contre l'Impératrice Mathilde et son fils. Thierri fit quatre

fois le voyage de la Terre-Sainte, savoir en 1138, 1147, 1157 et 1163. Le second voyage de Thierri en Palestine fut plus funeste qu'utile aux affaires de la Croisade. Etant au siège de Damas, comme il voyoit la place sur le point d'être emportée d'assaut, il pria le Roi de Jérusalem de vouloir bien lui en accorder la souveraineté. Cette demande souleva les Chrétiens de Syrie. Ils engagèrent les Croisés à changer leur plan d'attaque, et par là ils firent manquer l'entreprise. Prêt à retourner pour la troisième fois à la Terre-Sainte, Thierri associa au gouvernement Philippe son fils, quoiqu'il n'eût pas encore quinze ans. Le jeune Prince, l'an 1157, peu de jours après le départ de son pere, marcha contre Simon, Seigneur d'Oïsi, qui refusoit de reconnoître le Comte de Flandre pour son Suzerain. Il attaqua la tour d'Inchi appartenante à ce rebelle, et s'en rendit maître, le 29 Août, après neuf jours de siège. L'année suivante au mois de Mai, Philippe va mettre le siège devant le château d'Oïsi. Mais s'étant posté dans un terrain marécageux, les pluies, dont son camp fut inondé, l'obligèrent à se retirer. (Lambert. *Waterlos Chron.*) L'an 1163, Thierri, avant son quatrième voyage d'Outremer, renouvela, par acte du 19 Mars passé à Douvres, le Traité par lequel le Comte Robert le Jérusolymitain s'étoit reconnu, l'an 1101, vassal du Roi d'Angleterre moyennant une pension de 400 marcs d'argent. (Rymcr.) Thierri, de retour l'an 1164, après avoir rendu le Roi de Jérusalem maître de Césarée et signalé sa valeur en ce pays par d'autres exploits, prend un nouveau sceau sur lequel il paroisoit la tête couronnée de lauriers, et au revers étoit un arbrisseau chargé de dattes. Mais, au bout de quelques mois, dégoûté du monde, il se retira dans l'Abbaye de Waten au diocèse de S. Omer, qu'il avoit fondée près de Terrouenne, laissant les rênes du gouvernement à Philippe son fils, sans néanmoins abdiquer. Celui-ci, s'étant rendu aux fêtes de Noël de la même année auprès de l'Empereur Frédéric à Aix-la-Chapelle, reçut de lui l'investiture de la ville de Cambrai. (Meier.)

Philippe s'étant brouillé avec Florent III, Comte de Hollande, porte la guerre, en 1165, chez ce Prince, et le fait prisonnier. Dans cette guerre, où Philippe fut secouru par le Duc de Brabant et le Comte de Boulogne, Florent perdit la partie de la Zéelande, comprise entre l'Escaut et Hédenesée, qu'il tenoit en fief de la Flandre. (M. Kluit. T. I, part. 2, p. 203.) Philippe, l'an 1167, se rendit médiateur entre l'Archevêque de Reims, Henri de France, et les citoyens de cette ville qui se plaignoient des entreprises de ce Prélat sur leurs privilèges. (Lambert *Waterlos.*) L'an 1168 (N. S.) le Comte Thierri, devenu aveugle depuis quelque tems, meurt vers l'Épiphanie à Gravelines, suivant le garant qu'on vient de citer, Ecrivain flamand et contemporain, dans la soixante-neuvième année de son âge. Ipérus place deux ans plus tard cet événement. Le corps de Thierri fut rapporté à Waten pour y être inhumé. Il avoit eu pour première femme SWANECULDE, que les modernes confondent mal-à-propos, suivant Ducange, avec Marguerite, veuve de Charles le Bon, mais dont on ignore l'extraction. De ce mariage sortit une fille nommée Laurence ou Laurette, alliée, 1<sup>o</sup> à Ivain, Comte d'Alost; 2<sup>o</sup> à Raoul le Vaillant, Comte de Vermandois; 3<sup>o</sup> à Henri III, Comte de Limbourg; 4<sup>o</sup> à Henri, C<sup>o</sup> de Namur. Thierri épousa en 2<sup>o</sup> noces, l'an 1134 ou l'année suivante (et non pas 1139), SIBYLLE, nommée aussi MATHIE dans la Chronique de Normandie, fille de Foulques V, Comte d'Anjou, puis Roi de

(1) Guillaume étant passé, comme on l'a dit, en Angleterre, s'attacha au Roi Etienne qu'il servit avec autant de succès que de valeur. Ce Prince ayant été pris, l'an 1141, à la bataille de l'Etendard, Guillaume se mit à la tête de ses troupes, et dans une seconde bataille, donnée la même année, fit prisonnier le Comte de Gloucester, frere de l'Impératrice Mathilde, ce qui procura la délivrance d'Etienne par l'échange qu'on fit des deux captifs. Etienne reconnut cet important service par le don qu'il fit à Guillaume du

Comté de Kent. Mais quelques années après ce dernier perdit la vue; affliction qui lui devint salubre par les retours qu'elle lui fit faire sur lui-même. Guillaume n'en fut pas quitte pour cette épreuve. Après la mort d'Etienne, son successeur, Henri II ayant chassé d'Angleterre tous les Flamands, Guillaume fut obligé de retourner en Flandre. Il y passa dix années dans les bonnes œuvres, et mourut, l'an 1164, en son château de Loo ou Los, entre Furnes et Dixmude. (Bouquet, T. XIII, pp. 89-122-413-468-470-471-511.)

Jérusalem, la même que Guillaume Cliton, après l'avoir fiancée, comme on l'a dit ci-devant, fut obligé d'abandonner. Thierry laissa d'elle Philippe, son successeur; Matthieu, Comte de Boulogne; Pierre, d'abord Clerc, élu, l'an 1167, Evêque de Cambrai, puis époux de Mahaut, Comtesse de Nevers, mort, suivant Robert du Mont, en 1177: et quatre filles; Gertrude, mariée, 1<sup>o</sup> à Humbert III, Comte de Savoie, 2<sup>o</sup>, après avoir été séparée de cet époux, à Hugues IV, Sire d'Oisi, dont ayant été pareillement séparée, elle se fit Religieuse à Messines; Marguerite, femme de Raoul, Comte de Vermandois, dit le Lépreux, puis de Baudouin V, Comte de Hainaut; N., Religieuse de Fontevrault; et Elisabeth, Abbessé de Messines, suivant Meier, en 1199. A ces enfans légitimes Duchêne ajoute (*Maison de Béthune*, pr. p. 40) un bâtard nommé Conon, et Meier y joint un autre fils naturel nommé Gérard, Prévôt de S. Donatien à Bruges et Chancelier de Flandre, mort le 23 Janvier 1206. Thierry d'Alsace fut un Prince recommandable par sa valeur, sa sagesse et sa bonté. Avant d'entreprendre son quatrième voyage de la Terre-Sainte, il fit enlever de murs le bourg de S. Willebrord et creuser un canal pour lui servir de port, d'où lui est venu le nom de Nieuport. Le port de Gravelines fut entrepris ou plutôt réparé et agrandi par ses ordres dans le même tems. Sibylle, seconde femme de Thierry, l'ayant accompagné dans son troisième voyage de la Terre-Sainte, obtint de lui, non sans peine, la permission de s'y consacrer au service des pauvres dans l'Hôpital de S. Jean, desservi par des Religieuses de l'Ordre de S. Lazare, dont elle devint Abbessé. (Ipérius.) Lambert Waterlos met sa mort en 1163, et *Auctarium Aquincin.* en 1167. C'étoit une femme courageuse. Le trait suivant en fournit la preuve. L'an 1147, après le départ de son mari pour la Terre-Sainte, tandis qu'elle est en couches, le Comte de Hainaut, au mépris de la paix qu'il avoit faite avec Thierry, se jette tout-à-coup sur la Flandre, où il répand la désolation. Indignée de cette perfidie, la Comtesse Sibylle, aussitôt qu'elle est relevée, se met à la tête de ses troupes, chasse de la Flandre le Comte de Hainaut, le poursuit dans son pays, et lui rend au double le mal qu'il lui avoit fait; après quoi elle revient triomphante d'un ennemi qu'elle avoit couvert de confusion. (Waterlos.)

## PHILIPPE D'ALSACE.

1168. PHILIPPE, fils de Thierry d'Alsace et de Sibylle d'Anjou, associé, comme on l'a dit, au gouvernement de Flandre dès l'an 1157, Comte d'Amiens et de Vermandois en vertu de son mariage contracté, l'an 1155 (suivant Meier), à Beauvais, avec ISABELLE, sœur et héritière du Comte Raoul le Lépreux, succéda à son père l'an 1168. La même année, le mardi après le Dimanche *Reminiscere* (6 Mars), il termina, par un Traité de paix conclu à Bruges, la longue guerre que la concurrence du commerce des Flamands et des Hollandais avoit fait naître entre lui et Florent, Comte de Hollande. Les médiateurs de cette paix furent Matthieu, Comte de Boulogne, frère de Philippe, le Comte de Gueldre et le Comte de Cleves. Florent reconnoît dans l'acte que c'est par sa faute que cette guerre s'est élevée, *Ex culpa Florentii Comitum Hollandie orta est discordia*, et il se soumet en conséquence à plusieurs conditions dures que le Comte de Flandre lui impose pour faire lever la confiscation que Philippe avoit faite de son Comté comme Suzerain, par le jugement de ses Barons. Ce Traité néanmoins avoit paru si équitable, que Guillaume, l'un des successeurs de Florent, le confirma par un acte du commencement de Juillet 1248. (Martenne, *Anecd.* T. I, col. 1035.) Philippe étoit ami de S. Thomas de Cantorberi. Il lui donna, l'an 1170, une dernière preuve de son attachement, sui-

vant Ipérius; en l'accompagnant à son retour en Angleterre.

L'an 1172, le Comte de Flandre fait un voyage à S. Jacques, et à son retour il s'entretient avec succès pour faire la paix entre le Roi de France et Henri, Roi d'Angleterre. (Bouquet, T. XIII, p. 212.) Philippe cependant se déclara, l'an 1173, pour le jeune Henri, révolté contre son père. Matthieu, Comte de Boulogne et frère de Philippe, étant entré dans le même parti, ils vont ensemble avec leurs troupes assiéger le château d'Aumale, qu'ils prennent avec le Seigneur du lieu, qui s'entendoit avec eux; puis, ayant joint le fils rebelle, ils l'accompagnent au siège de Driencourt dont ils se rendent maîtres par trahison. Matthieu, peu de jours après, périt d'un coup de fleche qui lui fut tiré sur la route d'Arques. L'an 1174, le Comte Philippe étant à Paris jure sur les saintes reliques, en présence du Roi de France et de sa Cour, que dans la quinzaine après la S. Jean prochaine il ira faire une descente en Angleterre, et soumettre ce Royaume au jeune Henri. Ce Prince, comptant sur cette promesse, s'avance, le 4 Juin, jusqu'au port de Witsand, d'où il dépêche en Angleterre Raoul de la Haye avec des troupes. De son côté le Comte de Flandre fait embarquer 318 Chevaliers d'élite sous la conduite de Hugues du Puiset, Comte de Bar-sur-Seine, lesquels, ayant débarqué le 14 Juin au port d'Airewell, prennent et pillent Norwich le 18 du même mois. Mais le vieux Henri, ayant repassé promptement la mer, les contraint de s'en retourner après un rude échec qu'ils reçurent à S. Edmond. Le Monarque victorieux revient en Normandie pour secourir la ville de Rouen, dont le Roi de France, le jeune Henri et le Comte de Flandre, avoient commencé le siège le 22 Juillet. Son arrivée releva le courage des assiégés. Les sorties heureuses qu'il fit sur les assiégeans, et la disette qu'il mit dans leur camp par l'enlèvement de leurs convois, procurèrent, le 14 Août, la délivrance de la place. (*Radulfus de Diceto.*) Philippe, comme on l'a déjà dit, avoit un frère nommé Pierre, qui, dès son enfance destiné à la cléricature, fut élu, l'an 1167, Evêque de Cambrai. Mais Philippe, se voyant sans enfans, engagea son frère à quitter le Clergé, et l'arma lui-même Chevalier en 1174. Robert, Chartrain de naissance, Prévôt de la Collégiale d'Aire et Chancelier de Philippe, dont il étoit le bras droit, suivant l'expression de Raoul de *Diceto*, homme d'ailleurs ambitieux et simoniaque, parvint par ses intrigues à se faire substituer à Pierre par le Clergé de Cambrai. Il étoit pourvu de l'Evêché d'Arras depuis 1173, sans qu'il se fût mis en peine de prendre possession de son Eglise, vivant dans la luxe et la dissipation; ce qui lui attira de la part du fameux Pierre de Blois une lettre de reproches sur sa conduite et ce délai. (C'est la 42<sup>e</sup> des lettres de cet auteur.) De plus il vivoit alors dans une inimitié mortelle avec Jacques d'Avènes, l'un des plus puissans Seigneurs de Flandre. Ayant obtenu du Comte de Hainaut un sauf-conduit pour traverser son pays, il se hasarda de partir pour se rendre à une terre de son Evêché située en Brabant, sous la conduite de Louis de France. Mais Jacques d'Avènes, son ennemi, lui ayant dressé une embuscade sur la route, le fit tuer par ses gens, le 4 Octobre de la même année, sur le pont de Condé. Les Comtes de Flandre et de Hainaut, également irrités de ce meurtre, se mirent en devoir d'en tirer vengeance. Le premier se jeta à main armée sur Guise et sur tout ce qui appartenoit à Jacques d'Avènes dans le Vermandois; le second lui enleva Condé. Mais il trouva moyen de faire la paix avec eux, et vint à bout aussi d'obtenir son absolution de l'Archevêque de Reims, en se purgeant tellement quellement, dit Meier, du crime dont il étoit accusé.

Le Comte de Flandre ayant assisté, l'an 1174, à la conférence, où le jeune Henri fit la paix avec son père en présence du Roi de France et d'un grand nom-

bre de Seigneurs et de Prélats, eut la générosité de renoncer aux conquêtes qu'il avoit faites pendant la guerre. L'année suivante, après avoir pris la croix le Vendredi-Saint, étant revenu trouver les Rois d'Angleterre, pere et fils, à Caen, le mardi *post Pascha clausum* (22 Avril), il remet au jeune Prince le Traité qu'ils avoient fait ensemble, le déclarant libre des engagements qu'il avoit pris avec lui, et se rend leur vassal moyennant une pension de mille marcs d'argent. *Jean Bromton.* De retour en Flandre, il surprend à S. Omer Gauthier des Fontaines, Gentilhomme flamand, dans l'appartement de la Comtesse sa femme, et l'accuse d'avoir eu commerce avec elle. Gauthier le nie, et s'offre de prouver son innocence de telle maniere qu'on voudra. Le Comte, sans l'écouter, le fait saisir par ses gens, et après une rude fustigation qu'il lui fit essayer, il le fit pendre par les pieds dans un cloaque infect, où il expira le 11 Août. C'est ainsi que Benoit de Péterborough et Roger de Hoveden racontent le supplice de Gauthier. Raoul de Diceto dit qu'il fut assommé de coups de massue, et ensuite pendu par les pieds aux fourches patibulaires. Les fils, les parens et les amis de ce malheureux, ayant pris les armes pour venger sa mort, obligèrent le Comte à leur faire satisfaction en réhabilitant sa mémoire. Philippe, l'an 1176, se dispose à partir pour la Terre-Sainte, dans l'espérance, dit Benoit de Péterborough, de succéder à Baudouin IV, Roi de Jérusalem, dont les infirmités sembloient annoncer une mort prochaine. Mais avant d'entreprendre ce voyage, il se rend, vers la mi-Janvier 1177, au tombeau de S. Thomas de Cantorberi, où le Roi d'Angleterre l'étant venu trouver, lui donna 500 marcs d'argent pour les frais de son expédition, sous la promesse que le Comte lui fit de ne point marier ses deux nièces, filles de Matthieu, Comte de Boulogne, sans son consentement : promesse qu'il ne tint pas, comme la suite le fit voir. (Voy. *les Comtes de Boulogne.*) S'étant embarqué pour la Flandre, il y attendit la fin de la quinzaine de Pâque, après quoi il se mit en route pour la Palestine avec un nombreux cortège dont Guillaume de Mandeville, depuis Comte d'Aunale, faisoit partie. Il aborda, suivant Guillaume de Tyr (l. 21, p. 1005), vers le 1<sup>er</sup> Août, au port d'Acra. Le Roi Baudouin, informé de son arrivée, envoya au devant de lui des Seigneurs qui l'amenerent à Jérusalem. L'intention de ce Monarque, dont les infirmités augmentoient de jour en jour, étoit, après en avoir conféré avec les Grands, Ecclésiastiques et Laïques, de lui confier l'administration du Royaume. Le Comte, sur la proposition qui lui en fut faite, répondit qu'il n'étoit pas venu à la Terre-Sainte pour y exercer aucun commandement, mais pour s'y livrer au service de la religion; que loin de vouloir accepter une administration qui le fixeroit en Palestine, son intention étoit de pouvoir librement s'en retourner lorsque ses affaires le rappelleroient en Flandre; et qu'ainsi le Roi pouvoit disposer de la Régence en faveur de tel autre que bon lui sembleroit. Baudouin le fit prier ensuite d'accepter au moins le commandement de l'armée qu'il étoit prêt à faire marcher en Egypte. Philippe s'en excusa de même. On le fit enfin consentir à passer dans la Principauté d'Antioche, où s'étant joint au Prince Boémond, et au Comte de Tripoli, il forma le siège de Harenc à la demande de ce dernier. Mais, au lieu de presser vigoureusement l'exécution de cette entreprise, les Princes et les autres Chefs de l'armée passoient leur

tems à se divertir, faisant de fréquens voyages à Antioche par l'attrait du plaisir. Il arriva de là qu'au bout de six mois on fut obligé de lever honteusement le siège. Le Comte de Flandre s'étant rendu ensuite à Jérusalem, y célébra la fête de Pâque, après quoi il alla joindre les vaisseaux qu'il avoit fait équiper au port de Laodicée pour son retour, ne laissant nullement sa mémoire en bénédiction dans le pays, dit Guillaume de Tyr: *In nulla re reliquens post se in benedictione memoriam.* De retour chez lui au mois d'Octobre 1178, il châtia rudement les villes de S. Quentin et de Péronne qui s'étoient révoltées pendant son absence. Il ôta le droit de Commune à la ville d'Hesdin qui étoit dans le même cas, et le transporta à celle d'Aire. (*Chr. Andr.*) L'an 1179, après avoir accompagné le Roi Louis le Jeune au tombeau de S. Thomas de Cantorberi, il assista, le 1<sup>er</sup> Novembre, au Sacre du jeune Roi Philippe-Auguste, son filleul (1), où il eut l'honneur, dit Raoul de Diceto, de porter l'épée royale devant Sa Majesté par le droit qu'il tenoit de son pere, et de servir les mets au festin royal par le droit que lui avoit apporté sa femme: *Philippus itaque Rex in coronatione sua, tam in gladio preferendo, quam in regibus dapibus apponendis, Philippum Flandrie Comitem privilegium habuit ministeriale, utentem duplici jure, paterno videlicet et uxorico.* L'année suivante, il devint Régent du Royaume en vertu du testament du Roi Louis le Jeune. La Reine-Mere, appuyée des Princes de Champagne, lui disputa ce titre. Mais le Comte l'emporta par le crédit de la jeune Reine sa niece, et la mere du Roi se retira de la Cour. Ce triomphe du Comte ne fut pas néanmoins de longue durée. Le Roi d'Angleterre ayant eu, le 27 Avril 1181, une entrevue avec le Monarque français au gué de S. Remi, près de Nonancourt, il y fut arrêté que la Reine-Mere retourneroit à la Cour avec titre de Tutrice de son fils, et que le Comte garderoit celui de Régent. Ce dernier commença dès lors à déchoir dans l'esprit du Roi par les insinuations du Comte de Clermont et du Sire de Couci, qui vinrent bientôt à bout de le faire éloigner de la Cour. L'an 1183 (N. S.), il perdit sa femme Isabelle, morte sans enfans le 26 Mars, et prétend conserver les Comtés d'Amiens et de Vermandois en vertu d'une donation qu'elle lui avoit faite. Philippe-Auguste, excité de nouveau par sa mere, ainsi que par le Comte de Clermont et le Sire de Couci, dont le Comte Philippe avoit ravagé les terres, répète ces deux Comtés à titre de Suzerain, comme Fiefs vacans par défaut d'hoirs en ligne directe, et comme cessionnaire d'Isabelle. Le Comte de Flandre allégué de son côté qu'il en avoit joui sans opposition du vivant du feu Roi. Ne pouvant s'accorder, on en vint aux armes. Les Flamands prennent chaudement la défense de leur Comte, et lui fournissent une armée nombreuse, avec laquelle il vient d'abord se présenter devant Corbie. Il emporte d'assaut le faubourg; mais, n'ayant pu se rendre maître de la ville, il s'avance jusqu'à Bétisi, entre Senlis et Compiègne, dont il fait le siège. Le Roi vient à sa poursuite, et l'oblige à rebrousser chemin. Dans le dessein de conquérir l'Amiénois, Philippe-Auguste assiége le château de Boves, place forte à une lieue et demie d'Amiens. Le Seigneur de Boves, s'y étant renfermé, se défend avec valeur, et donne le tems au Comte de Flandre de venir à son secours. Philippe d'Alsace n'y manqua pas. Déjà les assiégeans étoient au pied du donjon lorsqu'il parut. Il envoya aussitôt

(1) C'est Guillaume le Breton, auteur contemporain, qui atteste que le Comte de Flandre fut le parrain de Philippe-Auguste et lui donna son nom. (*Philippid.* l. 2.)

Flandrensis Comes . . . . . 2  
 Qui Regem puerum sacro de fonte levarat,  
 Unde suum nomen, sicet mos exigit, illi  
 Indiderat.

Cependant le Continuateur d'Aimoin ne donne pour parrains à Philippe-Auguste que trois Abbés, savoir Eudes de S. Germain-des-Prés, Hervé de S. Victor, et Eudes de Sainte Genevieve, qui eurent pour commeres, dit-il, Constance, sœur de Louis le Jeune, Comtesse de Toulouse, et deux veuves. Mais c'est une omission dans cet Ecrivain de n'avoir pas nommé ici Philippe d'Alsace.

défier le Roi à la bataille. Le Cardinal de Champagne empêche le Monarque de répondre sur le champ à ce défi. Il ménage une treve pendant laquelle il négocie, et obtient que le Comte viendra faire ses soumissions au Roi, et lui remettra le Vermandois avec l'Amiénois et le pays de Santerre, à l'exception de Péronne et de S. Quentin, qui lui seront laissés pour sa vie. La paix est faite à ces conditions, et confirmée, le 10 Mars de l'an 1186, entre Senlis et Crépi. C'est ainsi que Guillaume le Breton et un anonyme racontent cette expédition. Les autres Historiens ne s'accordent pas avec eux sur l'année où se fit la paix. (Voy. Eléonore, Comtesse de Valois, T. II, pp. 707-708.) Nous ne devons point omettre que dans cette guerre le Comte de Flandre eut pour alliés le Duc de Bourgogne et les Comtes de Champagne et de Blois. C'est ce qu'on apprend d'une note qui se lit à la fin d'un manuscrit de l'histoire scholastique de Pierre Comestor, conservé dans l'Abbaye d'Arouaise: *Anno Verbi Incarnati MCLXXXIII, porte-telle, scriptus est liber iste a Johanne Monoculo, quo Rex Francorum Philippus filius Ludovici Regis passus est horribilem guerram a Comite Flandrensi Ph. et Comite Theobaldo et Comitissa Campaniensi et Duce Burgundiæ et Stephano Comite Blesensi.* (Martenne, 2<sup>e</sup> Voy. lit. p. 61.)

L'an 1184, le Comte de Flandre envie demander en mariage THÉRÈSE (nommée depuis MATHILDE), fille d'Alfonse, Roi de Portugal, qui lui est accordée sans difficulté. (Gilbert de Mons.) La Princesse s'étant embarquée pour venir en Flandre, est surprise dans le trajet par des pirates normands qui lui enlèvent tous ses bijoux. Philippe, à cette nouvelle, suivant un moderne, envoie contre ces bigands une flotte, qui les prend et les emmène en Flandre. Le Comte les fait pendre au nombre de 80. (*Abbr. Chr. de l'Hist. de Fland.*) Au mois d'Août de la même année, il célèbre ses noces à Bruges avec une magnificence royale. (Meier.) Benoît de Pèterborough met ce mariage en 1183, et dit qu'il fut célébré à Pois en Picardie : deux points sur lesquels il est contredit par les Historiens flamands.

C'étoit, sans la participation du Roi des Romains, Henri, fils de l'Empereur Frédéric, que le Comte de Flandre avoit fait la paix avec le Roi de France. Henri, lorsqu'elle se conclut, étoit sur le point d'amener un secours considérable au Comte. Celui-ci, l'étant venu trouver en Allemagne, lui fit ses excuses, et lui fournit en même tems une nouvelle matière d'exercer sa haine contre Philippe-Auguste, en lui faisant part d'un nouveau sujet de plainte qu'il avoit contre ce Monarque. Ce qui l'occasionnoit, c'étoit le château de Belcasne que le Comte venoit d'élever sur les frontières de Picardie. Philippe-Auguste vint lui-même en Flandre pour l'engager à lui remettre cette place, disant qu'elle appartenoit par sa situation au Comté d'Amiens. Le Comte prétendoit au contraire qu'elle étoit dans le pays d'Artois. Comme on ne pouvoit s'accorder, le Roi donna jour au Comte par une conférence, d'abord à Compiègne, et ensuite à Paris. Le Comte fit défaut dans l'attente du secours que le Roi des Romains lui avoit promis. Henri, pressé par le Comte de Flandre, par le Duc de Louvain et par l'Archevêque de Cologne, arriva dans l'automne à Liège, où le Comte de Hainaut vint aussi le trouver. Mais Henri n'ayant pu déterminer ce dernier à déclarer la guerre au Roi de France, ni même à permettre aux troupes impériales le passage libre sur ses terres pour entrer en France, le Comte de Flandre, se voyant frustré de ses espérances, prit le parti de conclure une treve avec le Roi de France sans consulter le Roi des Romains. (Gilbert de Mons, pp. 153-154.)

L'an 1188, au mois de Janvier, Philippe, présent à la conférence tenue entre les Rois de France et d'Angleterre près de Gisors pour faire la paix et aviser aux moyens de secourir la Terre-Sainte, y prend la croix avec les Seigneurs de sa suite. En conséquence de cet

engagement, il part de nouveau, l'an 1190, pour la Palestine. Ce fut sa dernière expédition. Il mourut de la peste au siège d'Acree le 1<sup>er</sup> Juin de l'an 1191. Roger de Hoveden dit que le Roi de France s'empara de tous ses trésors, dont, ajoute-t-il, le Roi Richard lui demanda en vain la moitié. Son corps, rapporté en France, fut inhumé à l'Abbaye de Clairvaux. Tous les Historiens s'accordent à dire que Philippe d'Alsace n'eut point d'enfants de ses deux mariages. Mathilde, seconde femme du Comte Philippe, lui survécut jusqu'au 16 Mai 1208. (Voy. Eudes III, *Duc de Bourgogne.*) Ducange, d'après Villehardouin, lui donne un fils naturel nommé Thiéri, qui se distingua, dit-il, à la prise de Constantinople.

## MARGUERITE D'ALSACE ET BAUDOIN VIII.

1191. MARGUERITE, fille de Thiéri d'Alsace et femme de BAUDOIN V, C<sup>te</sup> de Hainaut, qu'elle avoit épousé l'an 1169, ayant appris la mort du C<sup>te</sup> Philippe son frere, se met en possession du Comté de Flandre, dont il lui avoit fait faire hommage éventuel par ses vassaux, ainsi qu'à son époux, suivant Gilbert de Mons (p. 93), dans une grande Assemblée tenue à Lille l'an 1177, en partant pour la Croisade. Mathilde, veuve de Philippe, réclame son douaire; la France répète l'Artois les armes à la main comme la dot d'Isabelle, femme de Philippe-Auguste; et Henri, Duc de Brabant, la Flandre entière au nom de Mathilde son épouse, fille de Matthieu d'Alsace, Comte de Boulogne. Mais Baudouin, au moyen d'une somme d'argent, écarta bientôt ce dernier. L'an 1191, au mois d'Octobre, Traité ou Jugement arbitral d'Arras, par lequel on adjuge Arras, Bapaune, Aire, S. Omer, Hesdin, Lens, les hommages de Boulogne, de Guines, de S. Paul et d'Ardes, à Louis, fils du Roi de France; Gand, Ipres, Courtrai, Bruges et Oudenarde, à Marguerite; Lille, Orchies, Douai, Furnes, Nieuport, etc. à Mathilde pour sa vie. (Gilbert de Mons.) Le Roi Philippe-Auguste étant revenu de la Terre-Sainte au mois de Janvier 1192, Baudouin va le trouver à Paris pour lui rendre hommage. Gagné par ses promesses et les présents de Mathilde, douairière de Philippe d'Alsace, le Monarque refuse d'admettre cet hommage, et veut que toute la Flandre soit laissée en douaire à cette Princesse, qui prenoit le titre de Comtesse-Reine, parce qu'elle étoit fille de Roi. Le Comte demande que sa cause soit jugée; mais le Roi, loin de lui rendre justice, forme le dessein de la faire arrêter. Baudouin, averti par ses amis, prend la fuite accompagné d'un Chevalier et de deux domestiques. Philippe-Auguste, irrité de cette retraite, menace le Comte de lui faire la guerre. Les Flamands le rassurent en lui promettant de l'aider de toutes leurs forces. Le Roi change de résolution, et fait savoir au Comte qu'il peut venir en toute liberté le trouver. Leur entrevue se fit à Péronne, où Baudouin s'engagea de payer en deux termes pour le droit de relief la somme de cinq mille marcs au poids de Troyes; *Cum juris sit, porte le texte de Gilbert de Mons (p. 233), sed non amoris in Francia, ut quilibet homo pro relevio feodi sui ligii tantum det domino suo quantum ipsum feodum intra annum valeat.* L'hommage de Baudouin ne souffrit plus alors de difficulté, et fut rendu au Roi dans la ville d'Arras par ce Comte, et Marguerite, sa femme, le Dimanche *Reminiscere* (1 Mars 1192.)

Baudouin, l'an 1193, alla joindre avec ses troupes le Roi de France au siège de Rouen. Ce fut là que, par le conseil du Monarque, il conclut un double mariage d'Yolande sa fille avec Pierre de Courtenai, Comte de Nevers, et de Philippe son fils avec Mahaut, fille du même Comte, âgée pour lors de cinq ans. (*Idem*, p. 243.) Le premier de ces deux mariages s'accomplit la même année; mais le dernier n'eut point lieu. (*V. les Comtes d'Auvergne.*) L'an 1194, Baudouin, tandis qu'il se croit assuré d'une paix solide et durable, se voit

attaqué par Thierrî de Bevern, Châtelain de Dixmude, qui lui redemanda la terre d'Alost, qu'il prétendoit lui appartenir, on ne dit pas sur quel fondement. Le Comte lui ayant en vain offert de lui rendre une pleine justice en établissant son droit, la guerre est ouverte entre eux. Elle dura pendant le Carême de la même année, et fut suspendue pendant la quinzaine de Pâques par une trêve qu'on prolongea jusqu'à l'Assomption. Ce fut l'Empereur qui, étant venu à S. Tron, obtint cet armistice. Mais avant que le terme expirât, Thierrî, appuyé du Duc de Limbourg, du Comte de Luxembourg et d'autres Princes, recommença les hostilités. Baudouin marcha contre eux, et, leur ayant livré bataille le 2 Août à Neuville, il les met en déroute. (*Idem*, pp. 246-251.) Cette action fut suivie d'une entrevue que Baudouin eut pendant trois jours à Hall avec le Duc de Brabant, partisan de Thierrî, au secours duquel il étoit près de venir. La paix y fut conclue entre les Princes belligérans; mais Thierrî en fut exclus. Il se retira dans les Isles de Zélande, d'où il infesta le pays de Waës. Mais Baudouin le mit hors de mesures en lui enlevant le château de Bevern. (*Idem*, p. 253.) La Comtesse Marguerite mourut le 15 Novembre suivant, laissant de son époux quatre fils et trois filles. Son corps fut inhumé à S. Donatien de Bruges. Le Comte Baudouin la suivit l'année d'après au tombeau. (*Voy. Baudouin V, Comte de Hainaut.*)

#### BAUDOUIN IX, DIT DE CONSTANTINOPLE.

1194. BAUDOUIN IX, fils de Baudouin V, Comte de Hainaut, et de Marguerite d'Alsace, né au mois de Juillet 1171, succéda à sa mère dans le Comté de Flandre, et par là, dit la Chronique d'André, le Comté de Flandre, possédé injustement depuis 124 ans par Robert le Fison et ses successeurs, revint au légitime héritier. A cette succession Baudouin, l'année suivante, ajouta le Hainaut, qui lui fut dévolu par la mort de son père. Mais la portion qui avoit été adjugée, comme on l'a vu, l'an 1191, au fils aîné du Roi Philippe-Auguste, manqua à l'arrondissement de ses Etats. Déterminé à faire tous ses efforts pour la recouvrer, Baudouin se ligue avec Richard, Roi d'Angleterre, contre la France, et, l'an 1196, il s'empare des villes d'Aire et de S. Omer. Il ne réussit pas de même au siège d'Arras, qu'il fut obligé de lever. Il avoit aussi des vues sur Tournai qui s'étoit donné volontairement à la France; mais, désespérant de pouvoir réduire cette ville sous ses loix, il fit, l'an 1197, avec elle un Traité de neutralité. (*Marten. Thes. Anecd. T. 1, col. 667.*) Cependant il étoit occupé à multiplier ses alliances, et, l'an 1198, il les grossit de toutes celles du Roi d'Angleterre, composées des Comtes de Toulouse, de Blois, du Perche, de Boulogne, de Guines, et du Marquis de Namur, qui, en se déclarant pour ce Monarque contre la France, embrassèrent en même tems le parti du Comte de Flandre. Ce grand orage néanmoins s'évanouit presque aussitôt qu'il fut formé; car, ayant la fin de l'année, Baudouin ménagea entre la France et l'Angleterre une trêve dans laquelle il eut soin de se faire comprendre. Elle ne fut pas de longue durée. Richard étant mort au mois d'Avril de l'année suivante, Jean son successeur, résolu de recommencer la guerre avec la France, fit à la Roche-d'Andeli, le 18 Août, une ligue avec Baudouin et grand nombre de Seigneurs flamands et normands contre le Roi Philippe-Auguste. (*Marten, Thes. Anecd. Tome 1, col. 771.*) Les premiers actes d'hostilité n'ayant pas été heureux pour les Confédérés, Baudouin se détacha de la ligue et vint trouver le Roi de France pour traiter d'accordement. Philippe-Auguste le reçut favorablement, et, pour gage de ses dispositions pacifiques, il lui remit tous les prisonniers qu'il avoit faits sur lui. On convint d'une conférence à Péronne pour le mois de Février (et non pas les fêtes de Noël de l'an

1200. Le Comte y amena sa femme, et l'on y régla les limites de la Flandre qui faisoient le sujet de la querelle. Les fiefs de Guines et d'Andres avec les villes d'Aire et de S. Omer furent cédés au Comte, et le reste de l'Artois avec le Boulonois demeura dans la main du Roi. Ce Traité, suivant le style du tems, est daté de l'an 1199, *mois Januario*, et non pas 1099, comme on le voit dans le *Codex Diplom.* de Leibnitz. La même année, Baudouin ayant assemblé les Etats de Flandre et de Hainaut à Mons, y publia, le 28 Juillet, deux Ordonnances, la première contre les meurtres, la seconde touchant les successions et autres matières civiles. (*Martenne, ibid. col. 766-772.*) Vers le même tems il voulut revenir contre le Traité fait par son père, l'an 1192, avec Mathilde, veuve du Comte Philippe d'Alsace. Mathilde s'étoit pourvue devant le Pape Innocent III, ce Pontife commit les Abbés de Clairvaux, d'Anberive et de Mores, par son Bref du 8 Décembre de la troisième année de son pontificat (1201 de J. C.), pour contraindre Baudouin par les voies de droit à tenir les conventions contre lesquelles il réclamoit. (*Innoc. III Regest., l. 3, Ep. 38, ined.*)

La même année 1201, au commencement du Carême, le jour même des Cendres, suivant Villehardouin, le Comte Baudouin prend la croix dans l'Eglise de S. Donatien de Bruges avec la Comtesse sa femme et un grand nombre de Seigneurs flamands. Quelque tems après, il indique un grand tournoi pendant lequel il exhorte les braves qui s'y étoient rendus et les engage à le suivre à la Croisade. (Ipérus.) Cependant il faisoit équiper dans les ports de Flandre une grande flotte pour son expédition. Lorsqu'elle fut en état, il en confia le commandement à Jean de Nèle, Châtelain de Bruges, et lui donna ses meilleurs soldats avec un nombre de Chevaliers distingués. Mais, s'étant mise en route pour entrer dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar, elle fut entièrement dissipée par les tempêtes, et nul de ses vaisseaux ne parvint à Venise, où elle devoit se rendre. Prêt à partir, l'an 1202, Baudouin nomme, pour gouverner ses Etats en son absence, Guillaume son oncle, Philippe son frere, et Bouchard d'Avènes. Il confia le soin de sa fille à Mathilde, Comtesse-Douairière de Flandre, et permit à sa femme de venir le joindre en Syrie après ses couches. Il part enfin avec Henri et Eustache ses freres, dans le mois d'Avril, pour se rendre à Venise, où l'armée des Croisés l'avoit devancé. Après avoir fait avec elle le siège de Zara en Dalmatie, il est d'avis, comme les autres Chefs, d'aller au secours du jeune Alexis Comnene pour le remettre en possession de l'Empire grec, usurpé par le tyran Murzuphle. L'an 1204, le 16 Mai, Baudouin est couronné lui-même Empereur de Constantinople. Attaqué, l'an 1205, le 15 Avril, devant Andrinople, dont il faisoit le siège, par l'armée de Joannice, Roi des Bulgares, il est fait prisonnier, et meurt l'année suivante dans les fers. (*V. Baudouin, Empereur de Constantinople.*) Baudouin avoit épousé, l'an 1185, MARIE, fille de Henri le Libéral, Comte de Champagne, laquelle s'étant rendue à la Terre-Sainte dans l'espérance d'y trouver son époux, apprit, en débarquant à S. Jean d'Acree, qu'il étoit Empereur de Constantinople, et mourut, le 29 Août 1204, comme elle se disposoit à se rembarquer pour aller le rejoindre. Marie laissa de ce Prince Jeanne et Marguerite, qui lui succédèrent au Comté de Flandre. (*Voy. Baudouin VI, Comte de Hainaut, et Baudouin I, Comte de Namur.*)

#### JEANNE AVEC FERRAND, PUIS AVEC THOMAS, SES ÉPOUX.

1206. JEANNE et Marguerite, filles de Baudouin IX, étoient sous la tutelle de Philippe, C<sup>e</sup> de Namur, lorsqu'on débita en France la nouvelle de la mort de leur

pere. Il étoit dès lors établi qu'un vassal ne laissant en mourant que des filles, elles devoient passer sous la garde-noble du Suzerain, que la loi féodale chargeoit de les élever et de leur procurer des époux. En conséquence de cet usage, le Roi Philippe-Auguste fait amener à Paris les deux Princesses, déclare l'aînée Comtesse de Flandre et de Hainaut, à l'exclusion de la cadette (parce que les grandes Seigneuries, dit M. d'Aguesseau, sont impartables de leur nature), et, l'an 1211, la marie à Ferrand ou Ferdinand, fils de Sanche I, Roi de Portugal et neveu de Mathilde, veuve du Comte Philippe d'Alsace. Mais, pour prix de cette alliance, le Monarque oblige Ferrand à céder, par Traité du jour de S. Matthias (24 Février), Aire et S. Omer au Prince Louis son fils, comme faisant partie de la dot de sa mere. (Du Mont, T. I, *part.* 1, p. 142.) Les noces se célébrèrent à Paris aux dépens de la Flandre et du Hainaut. A leur départ pour la Flandre, le Prince Louis accompagna les deux époux jusqu'à Péronne, où il les laissa sous bonne garde pour aller prendre possession des deux villes que Ferrand devoit lui livrer. Les Flamands accusent Philippe-Auguste d'avoir vendu la Comtesse en la mariant à Ferrand. On refuse à ce dernier l'entrée de la ville de Gand. Jeanne et Mathilde s'y rendent. On écoute leurs propositions, et la paix est conclue.

L'an 1212, Philippe-Auguste convoque une grande Assemblée à Soissons pour avoir des forces capables de résister au Roi d'Angleterre. Ferrand s'y trouve, et refuse hautement les secours qu'on lui demande (1), à moins qu'on ne lui rende les villes d'Aire et de S. Omer. Le Roi lui offre en vain un dédommagement. Il se retire et va s'allier avec les ennemis de l'Etat. Philippe-Auguste, l'an 1213, tourne contre la Flandre les préparatifs qu'il avoit faits contre l'Angleterre. Plusieurs villes se rendent, ou sont emportées de force. L'Empereur Otton IV vient l'année suivante au secours de Ferrand avec une armée de plus de cent mille hommes. Bataille de Bouvines près de Tournai, gagnée le 27 Juillet par le Roi sur l'Empereur et le Comte de Flandre. Ce dernier, pris avec le Comte de Boulogne par Hugues et Jean de Mareuil, est emmené en triomphe à Paris et renfermé dans la tour du Louvre. *Nul ne pourroit dire ne deviser in grant joye ceulz de Paris firent au Roi Phelippe, leur Seigneur, après celle victoire, lequel emmenoit Ferrant avecque luy en une literie que portioient deus chevaux pommelés. Si croit le peuple quand Ferrant passoit, par maniere de gober et moquer, que deus ferrans (chevaux arabes) portioient Ferrant, mais Ferrant estoit enfermez.* (Chron. manuscrite.) La Comtesse Jeanne obtint la permission de retourner dans ses Etats et de les gouverner elle-même, sous la seule condition de consentir à la démolition des fortifications d'Ipres, de Cassel, de Valenciennes et d'Oudenarde.

C'étoit une des loix féodales que, lorsque le Seigneur suzerain refusoit de faire juger en sa Cour un procès qui étoit entre lui et son vassal ou entre deux de ses vassaux, dans les quarante jours qu'il en étoit requis, ce qui s'appelloit *faire défaut de droit*, celui qui se croyoit lésé pouvoit en appeller au Suzerain de son Suzerain. Jean, Sire de Nèle, prétendant être dans ce cas vis-à-vis de la Comtesse de Flandre, dans un différend qu'il avoit avec elle, se pourvut par appel, l'an 1224, à la Cour du Roi. Là-dessus la Comtesse fut citée à la Cour du Roi par deux Chevaliers. Jeanne comparut; mais elle protesta de nullité contre cet ajournement, qui, suivant elle, auroit dû lui être signifié par ses Pairs et non par de simples Chevaliers. La

Cour décida au contraire qu'elle avoit été légalement ajournée, attendu qu'il ne s'agissoit pas de la faire déchoir de sa Pairie, mais de juger un procès qui étoit entre elle et son vassal. Passant ensuite à l'appel de Jean de Nèle, Jeanne prétendit qu'il étoit mal fondé, et revendiqua la cause. Mais il fut encore décidé que le Sire de Nèle n'étoit point tenu de retourner à la Cour de la Comtesse et qu'il devoit être jugé à celle du Roi. (Brussel, pp. 237-340.)

L'an 1225, l'un des plus singuliers événemens jette le trouble dans la Flandre. Un imposteur, nommé Bertrand de Rains, se donne pour Baudouin IX, pere de la Comtesse de Flandre. Il se fit un grand parti dans la Noblesse et parmi le peuple. Son imposture, l'an 1226, est découverte à Péroune en présence du Roi Louis VIII. Il prend la fuite, et se sauve en Bourgogne où il est arrêté à Châtenai, dans le diocèse de Besançon, par Archambaud de Chappes, ramené en Flandre, promené par tout le pays, et pendu ensuite à Lille par jugement des Pairs de Flandre. Tel est le récit des auteurs flamands et d'Albéric de Trois-Fontaines sur ce personnage que Matthieu Paris n'hésite pas à donner pour le véritable Baudouin. Mais il est certain, par le témoignage de ce même Roi des Bulgares qui avoit fait prisonnier Baudouin, qu'il mourut dans sa prison, comme il le manda au Pape Innocent III, qui lui avoit écrit pour demander son élargissement. (*Gesta Innocentii III*, p. 117.) La Comtesse Jeanne assista, pendant la captivité de son époux (le 29 Nov. 1226), au Sacre du Roi S. Louis, où elle disputa à la Comtesse de Champagne, dont le mari étoit aussi absent, l'honneur de porter l'épée à cette cérémonie devant le Roi. Pour accorder les deux Comtesses, on les fit consentir que le Comte de Boulogne, oncle du Roi, fit cette fonction sans préjudice de leur droit, ou plutôt de celui de leurs maris qu'elles représentoient. La même année, peu de jours avant Noël, suivant la Chronique de Tours, le jour même de Noël, selon Baudouin de Ninove, ou le 6 Janvier de l'année suivante, selon Meier, Ferrand est élargi par la Reine Blanche, après une captivité de 12 ans 5 mois et quelques jours. Son épouse, qui ne l'aimoit pas, avoit toujours différé, dit-on, de payer sa rançon taxée à 40 mille livres parisis. Cependant nous voyons les Lettres obligatoires de cette Princesse, datées de l'an 1221, par lesquelles elle déclare avoir emprunté à 20 pour cent d'un Juif, qui est dénommé, la somme de 29 mille livres, pour être employée à la rançon de son mari. (Martenne, *Thes. Anecd.* T. I, col. 386.) La Reine, pour s'attacher Ferrand, lui remit la moitié de la somme à laquelle sa délivrance avoit été taxée, et pour sûreté du paiement elle reçut la citadelle de Douai. Sensible à cette grâce, le Comte ne se départit jamais depuis de la fidélité qu'il devoit au Roi de France. Un déni de justice le compromit, l'an 1230, avec une de ses principales villes. Le feu ayant pris aux halles de Bruges, en consuma les archives. Pour réparer la perte de leurs privilèges, les habitants prièrent Ferrand de les renouveler. Il éluda cette demande, et sur son refus ils se révolterent. Pour les appaiser, il fallut leur accorder ce qu'ils desiroient et ce que la justice exigeoit. Ferrand, dans ses dernières années, fut tourmenté de la pierre dont les douleurs l'emportèrent le 27 Juillet 1233. (Meier.) De Noyon, où il mourut sans laisser d'enfans, son corps fut porté à l'Abbaye de la Marquette, près de Lille, que sa femme avoit fondée. Cette Comtesse se remaria, l'an 1237, avec THOMAS de Savoie, oncle de Marguerite, femme de S. Louis, et mourut, le 5 Décembre 1244, à la Marquette, où elle fut inhumée auprès de son premier

(1) Voici une petite anecdote qu'un ancien auteur rapporte sur l'une des causes de la rupture de Ferrand avec le Roi Philippe-Auguste. *Erat, dit-il, quidam Comes in Flandria, Ferrandus nomine, qui uxorem suam qua Regis Francia consobrina erat, quam pro ludo scaccorum quo eum ipsa uxor saepe mataverat, ipsam verberaverat et inhonestè tractaverat. Quæ trita hæc Regi Francia*

*indicavit, qui Comitè Ferrando duriter comminatus est, improperans ei quòd non idem Comitatum Flandrensem et cognatam dedisset ut eam sic dehonestaret. Comes verò minas Regis egred ferens, assumpto sibi Comite Boloniensi cum aliis pluribus, abiecit ad Othonem Imperatorem. (Ex Chronico Senoniensi Richerii apud l'abbem, Mélanges curieux, T. II, p. 638.)*

époux. Après sa mort Thomas de Savoie, qui n'avoit point d'enfans d'elle, quitta la Flandre et retourna dans son pays. (Voy. les Comtes de Hainaut.)

MARGUERITE II, DITE DE CONSTANTINOPE  
ET LA NOIRE.

1244. MARGUERITE II, fille puînée de Baudouin IX, née l'an 1202, succéda dans les Comtés de Flandre et de Hainaut à Jeanne sa sœur. L'un de ses premiers soins fut de se rendre à Paris pour faire hommage de la Flandre au Roi S. Louis. Mais ce Monarque refusa de recevoir cet acte, à moins qu'elle n'y comprît Rupelmonde et le pays de Waës. Marguerite, n'ayant pas voulu y consentir, alla trouver, l'année suivante 1245, l'Empereur Frédéric II, qui lui donna l'investiture du pays contentieux, ainsi que des autres Fiefs qu'elle tenoit de l'Empire. (Kluit, *Hist. crit. Holl.* T. I, *part.* 2, p. 212.) Cette Comtesse avoit d'abord épousé, l'an 1212, Bouchard d'Avènes, Archidiacre de Laon et Chanoine de S. Pierre de Lille, qui lui avoit été donné pour tuteur. Ce mariage ayant été dissous après avoir produit deux enfans mâles, Jean et Baudouin d'Avènes, Marguerite avoit donné sa main, l'an 1218, après le mois d'Avril, à Guillaume de Dampierre, 2<sup>e</sup> fils de Gui II de Dampierre et de Mathilde, héritière de Bourbon, dont elle eut trois fils et deux filles. Elle étoit veuve de ce second époux depuis trois ans, lorsqu'elle devint Comtesse. La naissance de ses enfans du premier lit étoit encore équivoque. Le Pape Grégoire IX les avoit déclarés illégitimes par son rescrit adressé, l'an 1236, aux Evêques de Cambrai et de Tournai. (*Inv. des Ch. de Hainaut*, fol. cclm.) Mais l'Empereur Frédéric II, par ses Lettres du mois de Mars 1242 (et non 1243, comme porte l'imprimé), Indiction XV, les avoit réhabilités à leur demande en ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux dans leur naissance : *Dudum petitione Johannis et Balduini... ut si quis esset in eis defectus natalium, legitimatonis beneficio dignarentur prosequi et supplere.* (Marten. *Thes. Anecd.* T. I, col. 1021.) Ces enfans étant entrés en querelle, l'an 1246, avec ceux du 2<sup>e</sup> lit touchant la part qui devoit leur revenir dans la succession de leur mere après sa mort, on fit là-dessus un compromis entre les mains du Roi S. Louis et du Légat Odon. La décision de ces arbitres, donnée au mois de Juillet 1246, portoit qu'après la mort de Marguerite le Hainaut appartiendrait à Jean d'Avènes, sous l'obligation d'en donner une part à Baudouin son frere, et que la Flandre reviendrait à Guillaume de Dampierre, à la charge d'apanager ses deux autres freres. (*Ibid.* col. 1092.) Les deux parties approuverent cet accord et promirent de l'observer. Peu de tems après, Jean d'Avènes obtint la main d'Adélaïde, fille du Comte de Hollande. Encouragés par cette alliance, les d'Avènes réclamèrent les Isles de Zéelande, la terre d'Alost, le pays de Waës, et les quatre Offices ou métiers, sous prétexte que ces districts étant dans la mouvance de l'Empire, le Roi de France ni le Légat n'avoient pas été en droit d'en disposer. Jean d'Avènes va trouver l'Evêque de Liège au mois d'Octobre 1247, reçoit de lui, comme Suzerain du Hainaut, l'investiture de ce Comté avec des Lettres qui ordonnent à ses vassaux de le reconnoître pour leur maître. (*Ibid.* col. 1030.) Ce fut alors que la querelle sur la légitimité des d'Avènes se renouvella ; ce qui les engagea, l'an 1248, à demander au Pape Innocent IV, qui étoit à Lyon, des Commissaires pour informer à ce sujet. L'Evêque de Châlons-sur-Marne et l'Abbé de Liessies, chargés de cette commission, rendirent leur Sentence favorable aux d'Avènes l'an 1249, 6<sup>e</sup> féerie après l'octave de S. Martin d'hiver (19 Novembre), ce que le Pape confirma le 17 Avril 1251, (*Miræi Op. Diplom.* T. I, p. 205.) Guillaume de Dampierre étoit de retour alors de la Croisade, où il avoit accompagné S. Louis, et reçut des blessures dangereuses au combat de la Massoure. Mais un malheur plus grand l'at-

teinto en Flandre. Il périt, le 6 Juin 1251, à Trasegnies, dans une course de chevaux, sans laisser d'enfans de sa femme Béatrix, fille de Henri II, Duc de Brabant. Tandis qu'il étoit outre-mer, Marguerite sa mere avoit désarmé les d'Avènes en leur offrant 60 mille écus d'or ; au moyen de quoi ils déclarèrent, par acte du mois de Janvier 1248 (V. S.), qu'ils abandonnoient à leurs freres Guillaume, Gui et Jean de Dampierre, les terres de Walcheren, de Subeveland, de Nordbeveland, de Bersele, et toutes les Isles de Zéelande, avec le district des quatre métiers, le pays de Waës, la terre d'Alost, et généralement tout ce que les Comtes de Flandre tenoient en mouvance de l'Empire. (Marten. *Thes. An.* T. I, col. 1094.)

Le Comté de Hollande renfermoit des Fiefs mouvans du Hainaut, et la Comtesse Marguerite se croyoit en droit par là d'exiger l'hommage de Guillaume, Roi des Romains, en sa qualité de Comte de Hollande. Mais Guillaume prétendoit que son titre de Roi des Romains le dispensoit de cet acte de soumission ; et, en vertu de ce même titre, il demandoit à Marguerite l'hommage des terres qu'elle possédoit dans la mouvance de l'Empire. Ne pouvant l'y faire acquiescer après différentes sommations, il assembla la Diète de Ratisbonne, dans laquelle, après avoir pris les avis de ceux qui la composoient, il adjugea la Zéelande, la terre d'Alost et celle de Waës, avec le district des quatre métiers, à Jean d'Avènes, son beau-frere. L'acte de ce jugement est daté du 11 Juillet de l'an 1252. (Mieris, *Cod. Diplom. part.* I, col. 268.) Marguerite, pour mettre en défaut le Roi des Romains et son protégé, se transporte à Paris, et fait donation du Hainaut à Charles d'Anjou pour l'engager dans ses intérêts. Mais Charles ne peut alors marcher à son secours. Le Roi des Romains travailloit cependant à faire exécuter son jugement par la voie des armes.

L'an 1253, le 4 Juillet, Gui et Jean de Dampierre sont faits prisonniers à la bataille de Walcheren ou de Vestkapal, par Florent, frere du Roi des Romains. Leur captivité fut de trois ans. Marguerite, pendant l'absence de S. Louis, renouvella à Charles d'Anjou, l'an 1254, la donation du Hainaut. Ce Prince, résolu d'en profiter, envoié dans ce Comté un corps de troupes qui s'empara de Valenciennes. A la nouvelle de cette conquête, il se met en marche lui-même à la tête de 50 mille hommes, accompagné des Ducs de Bourgogne et de Lorraine, des Comtes de Savoie, de Blois, de Vendôme, de S. Paul, d'Etampes, et du Sire de Couci. Tout plie devant cette armée formidable, à l'exception de Bouchain, où la femme de Jean d'Avènes étoit en couches, et d'Enghien, qui fut vaillamment défendu par Siger et Gauthier, Seigneurs de la ville. Le Roi des Romains vient au secours de la place. Il offre la bataille à Charles qui l'accepte sans hésiter. Mais les Princes de l'armée française, craignant l'événement, s'y opposent. On convient d'une trêve, après quoi Charles s'en revient en France. Enfin la nécessité fait ce que devoit faire la nature. Les d'Avènes s'en remettent de nouveau, l'an 1256, au jugement de S. Louis ; Charles son frere y condescend. On ratifie par la Sentence arbitrale du 24 Septembre, rendue à Péronne, le jugement porté par le Roi S. Louis et le Légat en 1246 ; le Hainaut est assuré à Jean d'Avènes après la mort de sa mere, et les Dampierre recouvrent leur liberté. (Nangis.) La même année 1256, le samedi après la S. Luc (21 Octobre), par la médiation du même Monarque, du Duc de Brabant, du Comte de Gueldre, et d'autres grands personnages, Gui de Dampierre termine à Bruxelles l'ancienne querelle que sa mere avoit avec le Comte de Hollande, touchant la mouvance de la Zéelande. Par le Traité, cette province est cédée au Comte Florent V, alors régnant, en considération du mariage qu'il doit contracter, lorsqu'il aura l'âge compétent, avec Béatrix, fille de Gui. (Marten, *Anecd.* T. I, col. 1074.)

L'an 1279, le 11 Septembre, Marguerite fait préer

serment de fidélité à Gui, son fils, par toutes les villes et la Noblesse de Flandre. Elle meurt le 10 Février de l'an 1280 (N. S.), et son corps est inhumé à l'Abbaye de Flines, près de Douai. Ses enfans du second lit étoient Guillaume, mort, comme on l'a dit, l'an 1251; Gui, successeur de sa mere au Comté de Flandre; Jean de Dampierre, tige d'une branche des Seigneurs de ce nom : les filles, Jeanne, mariée, en 1245, à Thibaut II, Comte de Bar; et Marie, Abbessede Flines. » La Comtesse Marguerite, dit Ipérius, étoit douée de quatre éminentes qualités : car, 1<sup>o</sup>, elle surpassoit en noblesse toutes les Dames les plus nobles de France; 2<sup>o</sup> elle étoit extrêmement riche non seulement en Domaines, mais en meubles, en joyaux, et en argent; 3<sup>o</sup>, ce qui n'est pas ordinaire aux femmes, elle étoit très libérale et très somptueuse tant dans ses largesses que dans ses repas et toute sa maniere de vivre, de sorte qu'elle tenoit l'état plutôt d'une Reine que d'une Comtesse ». L'auteur ne nomme point la quatrième qualité de Marguerite. Bouchard, son premier mari, étoit mort en 1243, deux ans après le second. (Voy. les Comtes de Hainaut.)

## GUI DE DAMPIERRE.

1280. Gui, fils de Guillaume de Dampierre et de Marguerite de Flandre, Comte de Namur depuis l'an 1265, associé par sa mere au gouvernement de la Flandre dès l'an 1251, lui succede, l'an 1280, après sa mort. L'une de ses premières opérations fut de créer des Chevaliers. Mais ayant admis à cet honneur des hommes nouveaux, il fut déferé au Parlement, qui, par son Arrêt de l'an 1280, prononça qu'il ne pouvoit ni neis devoit faire Chevalier un villain, c'est-à-dire un roturier sans l'autorité du Roi. (Daniel, *Mil. franc.*, T. 1, p. 98.) L'an 1288, excité par la Noblesse de Hollande, ennemie de Florent V son Souverain, Gui entreprend de faire valoir ses anciennes prétentions sur quelques Isles à l'Ouest de l'Escout, et fait une descente dans celle de Walcheren, dont il assiége la capitale. Florent accourt au secours de la place. Le Duc de Brabant se rend médiateur, et obtient une conférence entre les deux Comtes. Gui a la lâcheté d'y faire arrêter prisonnier le Comte de Hollande, qui étoit son gendre. Le Duc ne put obtenir la liberté de Florent qu'en se mettant en sa place; et le Comte de Flandre, insensible à cette générosité, ne relâche le Duc qu'après avoir tiré de lui une somme exorbitante. L'an 1294, Gui traite du mariage de Philippe sa fille avec le Prince Edouard, fils aîné du Roi d'Angleterre. Cette alliance déplait à Philippe le Bel, Roi de France. Il attire à sa Cour le Comte et sa femme l'année suivante, les fait arrêter, et les envoie prisonniers à la tour du Louvre. Gui ne peut obtenir sa liberté qu'en donnant sa fille en otage. De retour en ses Etats, il redemande sa fille, et interpose l'autorité du Pape Boniface VIII pour la ravoir. Philippe le Bel, malgré les menaces du Pontife, s'obstine à la retenir dans la crainte qu'elle n'épouse le fils du Roi d'Angleterre. Le Comte de Flandre, ne voyant plus alors d'autre voie que celle des armes pour se faire justice, déclare la guerre à la France. Philippe le Bel passe en Flandre, l'an 1297, à la tête de 60 mille hommes. Son arrivée répand l'effroi dans le pays. Ses troupes, commandées par Robert, Comte d'Artois, gagnent une bataille sur les Flamands, le 13 Août, à Furnes. Philippe, après s'être rendu maître d'un grand nombre de villes, accorde aux Flamands une trêve de deux ans, qui fut ensuite prolongée jusqu'à l'Épiphanie de l'an 1300 (N. S.). Philippe, après l'expiration de la trêve, fait partir une armée sous la conduite du Comte de Valois pour la Flandre. Le Comte Gui charge Robert son fils de faire tête à l'ennemi. Mais la valeur du jeune Prince ne put arrêter les progrès des armes françaises. Gui renfermé dans la ville de Gand, dont les bourgeois étoient disposés à se rendre au Comte

de Valois, prend le parti d'aller trouver ce Prince à Roden en Brabant au commencement de Mai. Le Comte, à la générosité duquel il se remet, lui déclare qu'il n'a pas d'autre moyen d'obtenir sa grace que d'aller à Paris avec ses deux fils, Robert et Guillaume, la demander au Roi, promettant que s'il ne peut faire la paix dans l'espace d'un an, il aura la liberté de revenir en Flandre. Gui consent à tout; et s'étant laissé conduire au Roi, il lui demande, prosterné à ses pieds, pardon de tout le passé. Le Roi ne veut point tenir l'accord fait par son frere. Il retient Gui prisonnier avec ses deux fils et quarante Seigneurs qui l'avoient accompagné, fait conduire le Comte à Compiègne, envoie Robert, l'aîné de ses deux fils, à Chignon, et l'autre dans une citadelle d'Auvergne, confisque enfin la Flandre qu'il réunit à la Couronne, et en donne le gouvernement à Raoul de Nèle, auquel fut substitué ensuite Jacques de Châtillon, oncle de la Reine. (Meier, fol. 88, r<sup>o</sup>.) La Flandre étant pacifiée, le Monarque s'y rend avec la Reine son épouse l'an 1301. (*Ibid.*) Toutes les villes qui se rencontrent sur leur passage se disputent la gloire de leur faire la meilleure réception. Celle de Bruges l'emporte sur les autres. La Reine voit avec une surprise mêlée de chagrin les Brugeois, marchandes pour la plupart, étaler à ses yeux des habits et des ajustemens dont les siens égaloient à peine l'éclat et la beauté. Ce n'étoit qu'étoffes d'or et pierreries. » On n'apperçoit, dit-elle, que des Reines à Bruges. Je croyois qu'il n'y avoit que moi qui dût représenter cet état ». Philippe le Bel entra dans le dépit de la Reine avec d'autant plus d'inclination, qu'en punissant de leur faste les Brugeois, il se procurait un moyen de satisfaire son avarice. Ce Monarque fit sur eux des exactions qui leur apprirent à ne plus faire ostentation de leurs richesses aux yeux d'un Prince capable de les leur enlever.

L'an 1302, les Flamands se soulèvent à l'occasion des impôts onéreux que le Gouverneur, Jacques de Châtillon, levait sur eux, et de la maniere barbare dont il les traitoit. Un Tisserand, nommé Pierre le Roi, à peine échappé au supplice que cet homme féroce lui destinoit, fut l'auteur de la révolution. Les opprimés se vengent des cruautés qu'on avoit exercées contre eux par des cruautés encore plus grandes, surtout à Bruges où l'on renouvela les Vèpres siciliennes. Les Flamands appellent à leur secours Jean, Comte de Namur. Bataille de Courtrai, donnée le 11 Juillet de cette année. Les François, au nombre de 50 mille hommes bien aguerris, y combattent avec autant de perte que de déshonneur contre 25 mille artisans rassemblés à la hâte, mal armés et mal disciplinés. Le mépris du Général Robert, Comte d'Artois, envers les Flamands qu'il traitoit de canaille, contribua à sa défaite. Par une aveugle présomption, dédaignant la prévoyance, il marcha contre eux au galop, sans les faire reconnoître, s'imaginant que la fuite la plus prompte les déroberoit à son épée. Cette arrogance fut punie. La poussière épaisse qu'élevait la cavalerie, l'empêcha de voir un canal marécageux qui étoit sous ses yeux. La plupart tomberent dans ce gouffre. Les escadrons qui suivoient ne pouvant plus talentir leur course, se trouvoient pressés par d'autres escadrons; le désordre fut épouvantable : le canal dans un instant fut comblé de morts. Les Flamands passerent sur un pont d'hommes et de chevaux entassés, chargerent l'infanterie, et en tuèrent près de la moitié. Vingt mille François périrent dans cette journée. Le Comte d'Artois et le Comte de S. Paul y perdirent la vie. Quatre mille paires d'éperons dorés des vaincus furent suspendues aux voûtes des temples flamands. La prise de Gand, de Lille, de Courtrai, et du reste de la Flandre, fut la suite de cette victoire. Philippe le Bel marche en Flandre à la tête de 80 mille hommes pour venger cet affront, et revient sans avoir rien fait. De retour, il relâche le Comte de Flandre, l'année suivante, à condition qu'il

amenera les Flamands à un accommodement. Le C<sup>te</sup> n'ayant pu y réussir, retourne, à l'âge de 78 ans, comme un autre Régulus, au mois d'Avril, en sa prison de Compiègne, et Philippe le Bel en Flandre. L'an 1304, la flotte française, commandée par Raimier Grimaldi, Génois, défit celle des Flamands. Le 18 Août de la même année, Philippe le Bel gagne sur eux la bataille de Mons-en-Puelle, où de leur part il demeura six mille hommes sur la place (1). Les Flamands, loin d'être abatus par ces pertes, reviennent au nombre de 60 mille hommes pour traiter ou pour combattre. Philippe étoit alors occupé au siège de Lille qui déjà demandoit à capituler. Surpris qu'après le sanglant échec qu'ils venoient d'essuyer, ils aient pu rassembler une armée si nombreuse : *N'aurons-nous jamais fait ?* s'écria-t-il ; *je crois qu'il pleut des Flamands.* Mais sa surprise augmenta lorsque leurs Hérauts vinrent se présenter à lui pour demander la bataille ou une paix honorable. Il choisit ce dernier parti. On convient d'abord d'une trêve, et l'année suivante, au mois de Juin, les articles de la paix sont réglés. Dans ces entrefaites, le 7 Mars 1305 (N. S.), le Comte Gui meurt à l'âge de 80 ans dans sa prison de Pontoise, où il avoit été transféré. Son corps fut porté à l'Abbaye de Hines, dont il étoit fondateur, où il fut inhumé près de sa mere. On y voit encore leurs tombeaux, et l'on montre dans le trésor son bouclier et les heures de Marguerite. Gui avoit eu deux femmes, MATHILDE, fille de Robert, Seigneur de Béthune et de Tenremonde, et ISABELLE, fille de Henri II, Comte de Luxembourg, fondatrice du Couvent de Sainte Claire de Peteghem, où elle fut inhumée l'an 1298. Les enfans du premier lit sont Robert, qui suit; Guillaume, qui fait la branche des Seigneurs de Tenremonde, Vicomtes de Châteaudun; Baudouin; Jean, Evêque de Metz, puis de Liège; Philippe, mort sans lignée; Béatrix, femme, comme on l'a dit, de Florent V, Comte de Hollande; Marguerite, femme de Jean I, Duc de Brabant; Marie, dite Jeanne, mariée, 1<sup>o</sup> à Guillaume fils aîné de Guillaume IV, Comte de Juliers, qui en eut deux fils de son nom, 2<sup>o</sup> à Simon de Château-Villain. Les enfans du second lit sont, Jean Comte de Namur; Gui de Richebourg, Comte de Zélande jusqu'en 1310, qu'il céda ce Comté à Guillaume III, Comte de Hollande (Kluit, part. 2, pp. 380-381); Henri, Comte de Lods ou Loddes (peut-être Lodi en Milanois); Marguerite, mariée, 1<sup>o</sup> à Alexandre, Prince d'Ecosse, 2<sup>o</sup> à Renaud I, Comte de Gueldre; Jeanne, Religieuse; Béatrix, femme de Hugues de Châtillon, Comte de Blois et de S. Paul; Philippe, promise au Prince de Galles en 1294, morte en 1304, ou 1306, selon Meier; Isabelle, mariée en 1307 à Jean de Fiennes. Le Comte Gui, avec un fond de bonté qu'on eût admiré dans un particulier, ne put jamais parvenir à se faire aimer des Flamands. Tous les maux dont la Flandre fut accablée de son tems, ils les imputoient à son imprudence, et non sans raison. Accoutumés d'ailleurs à la magnificence de la Comtesse Marguerite, ils ne pouvoient voir sans mépris l'air bourgeois et mesquin qui régnoit à la Cour de son fils. En effet Gui aimoit l'argent, et monroit en toutes les occasions une extrême envie d'en amasser. Jamais Prince n'accorda à ses sujets plus de privilèges, et ne les leur fit mieux payer. Les villes de Flandre, avides de ces sortes de grâces, qu'elles firent bien valoir dans la suite, fournissoient des sommes immenses pour les obtenir. Ce produit, joint à une grande économie, mit le Comte Gui en état de faire lui seul plus d'acquisitions que n'en avoient fait tous ses prédécesseurs. Par là, sans toucher aux revenus de l'Etat, il enrichit sa nombreuse famille, et attira à son service beaucoup de Seigneurs étrangers, en leur faisant des pensions connues alors sous le nom de *Fiefs de bourse*. Ces pensions soumettoient ceux à qui on les payoit à l'hommage simple, et en faisoient autant de vassaux obligés

à servir durant la guerre avec plus ou moins de gens armés, à proportion de la somme qu'ils recevoient.

(1) En parlant, T. I, p. 589, col. 2, de la bataille de Mons-en-Puelle, on a dit qu'après l'avoir perdue, les Flamands furent réduits à demander la paix. Corrigez cela par ce qui est dit ici des suites de cette bataille.

#### ROBERT III, DIT DE BÉTHUNE.

1305. ROBERT III, dit DE BÉTHUNE, du surnom de Mathilde de Béthune sa mere, né l'an 1239, étoit prisonnier à Paris lorsque Gui son pere mourut. Il fut élargi au mois de Juin 1305 par le Traité d'Archies (*Archiacum*), que les Flamands ne voulurent point d'abord ratifier. (Meier.) Robert, l'an 1309, se rend à Paris avec les députés de Flandre. Le Traité d'Archies y est confirmé, dans le mois de Mai, au moyen de quelques modifications que la France y appose. (*Idem.*) L'amitié qui régnoit entre Henri VII, Roi de Germanie, et le Comte Robert, porta celui-ci à fournir à l'autre un corps de troupes sous la conduite de trois de ses freres et de Robert son fils pour son expédition d'Italie qui commença l'an 1310. (Meier *ad an.* 1310, fol. 114, v<sup>o</sup>.) Le jeune Robert (et non pas son pere, comme le marque Muratori) assista, le 29 Juin 1312, au couronnement impérial de Henri, qui se fit à Rome. Cependant le Comte Robert, l'an 1310, porte la guerre dans le Hainaut contre Guillaume, Comte de ce pays et de Hollande. La paix se fit, avant qu'on en viut aux mains, entre ces deux Princes, à l'avantage du premier. Guillaume reconnut la suzeraineté du Comte de Flandre sur la Zélande occidentale.

L'an 1311, Robert se laisse persuader de céder à la France Lille, Orchies et Douai pour le reste de sa rançon. La cession se fit par Traité fait à Pontoise le 11 Juin de l'année suivante. Bientôt le Comte s'en repent. L'an 1313, Philippe le Bel le fait citer à venir lui rendre hommage à Paris pour la Flandre, à l'exception de Douai, de Lille et d'Orchies. Sur son refus, il fait confisquer le Comté de Flandre. L'Archevêque de Reims s'étant rendu à S. Omer, met tout le pays en interdit. Le Roi passe en Flandre et rassemble aux environs d'Orchies son armée, qu'il divise ensuite en trois corps. Le Cardinal Josseran, Légat, obtient une trêve d'un an, qui fut signée, le 24 Juillet, à Courtrai.

La guerre recommença, l'an 1315, sous Louis Hutin, héritier du ressentiment de Philippe le Bel contre la Flandre. Elle continua sous Philippe le Long, successeur de Hutin, et finit l'an 1320, par un Traité conclu à Paris le 5 Mai. Le Comte y perdit la Flandre française. Le 2 Juin suivant, il donne Cassel et d'autres terres en apanage à Robert, son second fils, pour l'engager à renoncer à ses prétentions sur le Comté de Flandre en cas de mort de Louis, son aîné. Ce même jour, fut signé le contrat de mariage de Louis, son petit-fils, avec Marguerite, fille du Roi Philippe le Long. L'an 1322, le 17 Septembre, un Vendredi, le Comte Robert meurt à l'âge d'environ 82 ans. Sa sépulture est à la Cathédrale de cette ville. Il avoit épousé en premières noces CATHERINE ou BLANCHE, fille de Charles I d'Anjou, Roi de Sicile, dont il eut un fils nommé Charles, mort à l'âge de 11 ans. Cette Princesse, dont la sépulture est à Hines, étant morte en 1271, il eut pour seconde femme YOLANDE DE BOURGOGNE, Comtesse de Nevers, veuve de Jean Tristan, fils de S. Louis. Les enfans qu'elle lui donna sont Louis, Comte de Nevers et de Rétél, mort à Paris le 22 Juillet 1322; Robert, dit de Cassel, mort en 1331; Jeanne, mariée à Enguerand de Couci; Yolande, femme de Gauthier d'Engluien; Mathilde, femme de Matthieu de Lorraine, Sire de Florines. Yolande, mere de ces Princes et Princesses, fut étranglée, suivant le bruit public, par son mari, le 2 Juin de l'an 1280, avec une bride de cheval, pour avoir empoisonné Charles, enfant du premier lit. (*Voy.* Louis I, *Comte de Nevers.*)

## LOUIS I, DIT DE NEVERS ET DE CRÉCI.

1322. Louis I, petit-fils de Robert de Béthune, et fils de Louis I, Comte de Nevers et de Réthel, et de Jeanne, fille unique et héritière de Hugues, Comte de Réthel, se met en devoir, à l'âge d'environ dix-huit ans, de recueillir la succession du premier en vertu de son contrat de mariage avec MARGUERITE DE FRANCE, dont une des clauses portoit qu'il succéderoit aux Comtés de Flandre, de Nevers et de Réthel, quand même son pere mourroit avant son aieul. Mais Robert de Cassel, son oncle, quoiqu'il eût consenti à cette clause, et Mathilde, sa tante, femme de Matthieu de Lorraine, lui contestèrent, chacun de son côté, cet héritage, alléguant en commun que la représentation n'avoit point lieu en Flandre. Mathilde prétendoit exclure Robert aussi-bien que Louis, parcequ'il avoit ratifié la substitution faite en faveur de ce dernier, et par là renoncé à son droit. Robert se défendit en disant que cette ratification ne pouvoit tirer à conséquence, n'étant que l'effet d'une déference aveugle et forcée aux volontés de son pere. Bientôt on en vint aux armes; et Robert, s'étant mis le premier en campagne, s'empara de plusieurs forteresses. M. Velli dit qu'il étoit secondé par le Comte de Namur. C'est tout le contraire. Jean I, Comte ou Marquis de Namur, prit hautement les intérêts de Louis, et lui amena du secours. (De Marne.) Sur ces entrefaites, le Roi Charles le Bel évoqua l'affaire à sa Cour, avec défense aux contendans de se porter pour Comtes de Flandre jusqu'à ce qu'elle eût prononcé. Mais les Communes de Flandre, à l'instigation du Marquis de Namur, se déclarèrent pour Louis, et menacèrent, dans une députation qu'elles firent au Souverain, de se former en République si on leur donnoit un autre Comte. Le jeune Prince, enivré de cette faveur du peuple, ne douta point qu'il ne l'emportât sur ses rivaux; et, sans attendre le consentement du Roi, il reçut les hommages de ses nouveaux sujets. Charles le Bel, irrité de cette audace, manda Louis à Paris, où il est enfermé dans la tour du Louvre; mais, par jugement des Pairs, rendu le 29 Janvier, il est maintenu dans le Comté de Flandre et renvoyé dans ses Etats, après avoir renoncé à la Flandre gallicane. Le Roi de France termina, l'année suivante, un ancien différend qui s'étoit renouvelé, dès l'an 1314, entre les Comtes de Hollande et ceux de Flandre touchant la propriété de la Zéelande, des terres d'Alost, de Waës, et des quatre métiers. Par le jugement de ce Monarque, auquel acquiescerent les parties, Louis I, Comte de Flandre (et non pas Robert, comme le marque un habile moderne), céda à Guillaume III, Comte de Hollande, la propriété de la Zéelande pour ne plus la tenir, comme auparavant, en fief de la Flandre, et Guillaume lui abandonna les autres terres qu'il répétoit. Ce Traité, passé à la mi-Carême 1322 (V. S.), fut solide et mit fin pour toujours aux querelles qui en étoient l'objet. (Meier, Kluit.)

Louis, par reconnaissance pour les services que le Marquis de Namur lui avoit rendus, avoit cédé, l'an 1322, à ce Prince, non la propriété de la ville de l'Ecluse (nommée alors *Lauminsvliet*), qu'il possédoit déjà à titre d'hérédité, mais le port de cette place, ou le *Dominium aque*, comme s'exprime l'ancien Généralogiste des Comtes de Flandre. Les Brugeois, craignant que cette donation n'entraînât la ruine de leur commerce, prennent les armes pour détruire l'Ecluse, et forcent le Comte de Flandre, qui étoit accouru pour calmer leur courroux, de les accompagner dans cette expédition. Le Marquis de Namur, étant venu à leur rencontre, leur livre un combat où il a d'abord l'avantage; mais, battu ensuite et poursuivi jusques dans la ville, il y est pris et renfermé dans une étroite prison. (Meier, fol. 125, r°.) Le Comte Louis, craignant

la fureur du peuple, se rend à Paris pour se plaindre au Roi du soulèvement des Brugeois. Le Marquis de Namur de son côté, pour regagner les Brugeois, leur envoie des Lettres datées du mercredi, veille de S. Simon (1322), par lesquelles il leur pardonne l'outrage qu'ils lui ont fait. C'est Meier qui témoigne avoir vu ces Lettres. Elles ne firent aucune impression sur les rebelles. Déterminés à la ruine de l'Ecluse, ils la livrent aux Flamans dans les premiers jours du mois d'Août 1323. (*Ibid.*) Le Marquis de Namur étoit toujours prisonnier à Bruges. Tandis que ses parens et ses amis traitent de sa délivrance à S. Omer avec les Brugeois, on apprend, vers le 1 Octobre 1323, qu'il s'est évadé vers la S. Michel par l'adresse de Jean de l'Epine. Cette nouvelle rendit les Brugeois plus disposés à la paix. Leurs Députés viennent trouver à Gaud le Comte Louis qui revenoit de France, et obtiennent le pardon du passé, moyennant 60 mille écus qu'ils lui paient. Cette somme fut bientôt dissipée par ce Prince, libéral jusqu'à la prodigalité. Louis, se disposant à partir pour son Comté de Nevers, demande aux Flamans un subside volontaire, qui lui est accordé par forme de don gratuit. Il part; mais, pendant son absence, des collecteurs, nommés pour lever en Flandre des sommes considérables qui étoient dues au Roi de France par d'anciens Traités, soulèvent le peuple par leurs concussions, et mettent dans leurs intérêts les Nobles en les méageant. De retour en Flandre vers la Purification 1324, le Comte parvient à étouffer l'émeute. S'étant remis en route pour Nevers sur la fin de Juin suivant, il est rappelé bientôt en Flandre par la sédition qui s'y renouvela avec la plus grande fureur. De Courtrai, où il s'arrête, il fait des menaces qui ne servent qu'à rendre les rebelles plus audacieux. Obligé de leur faire la guerre, il punit par divers supplices tous ceux qui tombent entre ses mains. Le feu de la révolte, attisé par Nicolas Zanequin de Bruges et deux autres Chefs, n'en devient que plus violent. Une victoire, remportée par le Comte et les Gantois sur ceux de Bruges, amène une espece de convention qui se fit vers le Dimanche de la Passion de l'an 1325; après quoi chacun se retire. Mais, le 11 Juin suivant, nouvelle émeute. Six Députés des Brugeois étant venus à Courtrai pour attirer cette ville dans leur parti, le Comte les y fait arrêter. Cinq mille hommes sont envoyés pour les délivrer. Le Comte se prépare à soutenir un siège, et commence à mettre le feu à un des faubourgs pour empêcher les ennemis de s'y loger. Mais les Flamans s'étant portées au-delà des murs et de la Lys, font dans la ville un ravage qui met les bourgeois en fureur. Hommes et femmes, armés de bâtons et de maillets, se jettent sur la Noblesse qu'ils croient favorable au Comte, et en massacrent une grande partie. Louis veut s'échapper; il est pris avec six Nobles qui l'accompagnoient et qu'on met à mort en sa présence malgré les instantes prières qu'il fait pour leur sauver la vie. Pour lui, on le met en prison jusqu'au lendemain 22 Juin, qu'il est livré aux Brugeois. Ceux-ci, maîtres de sa personne, l'emmenent lié et garrotté sur un petit cheval dans leur ville, où il reste prisonnier jusqu'aux quatre tems de Noël suivant. Les Gantois, s'étant armés pour la défense de leur Comte, battent les Brugeois et les obligent à s'humilier aux pieds de Louis après l'avoir relâché. Congrès d'Arques près de S. Omer. La paix y est conclue la veille de Noël, et Bruges y est taxée à 60 mille florins par forme de dédommagement envers le Comte.

L'an 1328, nouveau soulèvement des Brugeois. Philippe de Valois, Roi de France, vient au secours du Comte avec une florissante armée. Celle des rebelles, commandée par Zanequin, s'étoit retranchée sur une hauteur près de Cassel. Fiers de leur position, ils avoient placé à la tête de leurs retranchemens une figure de coq avec ces mots : *Quand ce coq chanté aura, le Roi Cassel conquérera.* Zanequin vient en

plein jour à la tête de 16 mille hommes pour surprendre le camp des François, où la veille il avoit remarqué de la négligence. Les François, malgré la surprise, se défendent avec valeur; et Philippe, après un long et opiniâtre combat, où il risque d'être pris, met les Flamands en déroute. Cette victoire, qui est du 23 Août, fut suivie de la prise de Cassel, et toute la Flandre se soumit à son Souverain après l'exécution d'un grand nombre de rebelles. Le Roi de France en se retirant dit au Comte : *Soyez plus prudent et plus humain, et vous aurez moins de rebelles.* Mais Louis, au lieu de suivre ce conseil, ne pensa qu'à se venger des outrages que ses sujets lui avoient faits. Robert de Cassel meurt le 26 Mai 1331. Il étoit depuis long-tems réconcilié avec le Comte son neveu, contre lequel il avoit auparavant protégé les rebelles.

L'an 1333, Louis acquiert de Liège la Seigneurie de Malines et du Comte de Gueldre l'Avouerie de la même Seigneurie; mais il s'engage par là dans une guerre avec le Duc de Brabant qui avoit des prétentions sur ce Domaine. Le plus grand nombre des Princes et Seigneurs des Pays-Bas se rangent du côté de Louis; et, ayant réuni leurs forces, ils entrent, au mois de Janvier 1334, dans le Brabant, où ils trouvent le Duc si bien préparé à les recevoir, qu'ils n'osent lui présenter la bataille. La même année, les parties étant convenues d'une trêve, choisissent le Roi Philippe de Valois pour arbitre de leurs différends. La vente de Malines n'en étoit pas le seul objet. Ils avoient chacun divers intérêts à démêler avec le Duc de Brabant. Le Monarque régla tout par son jugement rendu le 17 Août dans la ville d'Amiens, excepté l'article de la vente de Malines qu'il retint sous sa garde jusqu'à un plus ample examen. Mais las d'attendre la décision de ce Prince, le Duc de Brabant et le Comte de Flandre s'accorderent, par Traité du 31 Mars 1336 (V. S.), à posséder en commun la Seigneurie de Malines, comme en avoient joui les Evêques de Liège. L'an 1337, les Brugeois obligent leur Comte à quitter la Flandre pour avoir fait trancher la tête à Siger de Courtrai, convaincu d'intelligence avec Edouard III, Roi d'Angleterre, contre les intérêts de la France. Mais il y avoit à Gand un homme plus dangereux et non moins ennemi que Siger de la France, qui, dès l'an 1335, s'étoit engagé à faire passer la Flandre sous la domination de l'Angleterre. C'étoit Jacques Artevelle, Doyen des Brasseurs de biere. Irrité du supplice de Siger, il ne garde plus de mesures; et, après avoir disposé les Gantois à se révolter, il traite en leur nom avec le Roi d'Angleterre. Le Comte, de retour au mois d'Avril 1338, fait de vains efforts pour détacher ses sujets de cette alliance. L'avantage qu'ils s'en promettoient étoit trop considérable, surtout en ce qu'elle leur permettoit la traite des laines d'Angleterre sans payer de droits. Artevelle, le 17 Février 1339, oblige Louis d'abandonner de nouveau ses États et d'aller chercher un asyle à Paris (Meier). Le Roi d'Angleterre, loin de prendre les intérêts du Comte fugitif, accorde aux Flamands divers privilèges relatifs à leur commerce. Il met, quelque tems après, le comble à ses faveurs en faisant passer en Flandre une grande quantité de laines d'Angleterre. Ce Monarque avoit ses vues d'intérêt dans ses libéralités. Il faisoit, dans le même tems, solliciter les villes de Flandre de s'allier avec lui contre la France. Mais un scrupule arrêtoit les Flamands. C'étoit la promesse qu'ils avoient faite par les derniers Traités de rester fidèles à la France. Pour lever cet obstacle, Artevelle suggéra au Roi d'Angleterre de joindre au titre de Roi de France, qu'il prenoit dès l'an 1337 (1), comme on l'a dit à son art. T. 1, p. 811, les armoiries de cette Puissance. Edouard, au commencement de l'an 1340, suit ce con-

seil, qui produisit l'effet qu'il desiroit. Les Flamands, réunis aux Anglois, pillent Annetiennes, et sont battus près de la Marquette. Siège de Tournai formé par Edouard après avoir battu, le 23 Juin, la flotte françoise qui l'attendoit à l'Ecluse. Une trêve, ménagée par Jeanne de Valois, belle-inere d'Edouard et sœur du Roi de France, suspend les hostilités entre les deux Monarques (cette Princesse étoit alors Abbessé de Fontenelle près de Valenciennes). L'an 1342, le Comte Louis est reçu en Flandre; mais bientôt les Tisserands l'obligent à se retirer. Artevelle étant venu trouver, l'an 1345, Edouard à l'Ecluse, ce Prince lui propose d'engager les Flamands à déshériter le fils de leur Comte et à reconnoître à sa place le Prince de Galles pour l'héritier de la Flandre. Artevelle, à son retour à Gand, veut faire valoir la demande du Roi d'Angleterre. Le peuple entre en fureur à cette proposition. On assiege ce scélérat dans sa maison que l'on force, et où il est mis à mort un Dimanche, 17 Juillet. (Meier.) Le Roi d'Angleterre s'étant mis en colere à ce sujet, les Flamands l'appaisent en promettant de ne recevoir leur Comte qu'à condition de reconnoître Edouard pour Roi de France.

L'an 1346, le Comte Louis vend au Duc de Brabant la Seigneurie de Malines pour 86 mille cinq cents raux d'or. (Butkens, p. 434.) Il est tué, la même année, le 26 Août, à la fameuse bataille de Créci en Ponthieu. Il avoit célébré, l'an 1320, le 22 Juillet, son mariage avec MARGUERITE, fille du Roi Philippe le Long, depuis Comtesse d'Artois et de Bourgogne, Princesse vertueuse, dont il eut le fils qui lui succéda. Marguerite mourut le 9 Mai 1382, et fut enterrée à S. Denis. (V. Marguerite, Comtesse de Bourgogne.) Le Comte Louis I laissa neuf bâtarde tant mâles que femelles.

#### LOUIS II, DIT DE MALE.

1346. LOUIS II, dit DE MALE OU DE MARLE, lieu de sa naissance, près de Bruges, né le 25 Novembre 1330 (Général. Comit. Flandr. apud Marten. T. III, *Anecd.* p. 435), succéda, l'an 1346, au Comte Louis I, son pere, à côté duquel il avoit combattu à la journée de Créci. Etant revenu blessé en Flandre, il prit possession de ce Comté au commencement de Novembre, et reçut l'hommage de ses sujets le 7 Nov. 1346. (*Ibid.*) Il n'étoit pas encore marié. L'an 1347, au mois de Janvier, les Gantois le retiennent comme prisonnier, et le forcent de célébrer ses fiançailles avec Isabelle, fille du Roi d'Angleterre, dans l'Abbaye de Berg S. Vinoc, le 14 Mars 1347. (*Ibid.*) Il s'échappe le 28 du même mois, et passe en France. Grands tumultes à Gand et dans les autres villes de Flandre après son départ. Il épouse, le 1 Juillet suivant, MARGUERITE, fille de Jean III, Duc de Brabant. (*Ibid.* p. 439.) L'an 1348, le Comte repasse en Flandre à la priere de ses sujets. Congrès de Dunquerque, où la paix se conclut entre le Comte et le Roi d'Angleterre. L'acte en fut signé par ce Monarque dans la tour de Londres le 10 Déc. 1348. (Du Mont, T. 1, part. 2, p. 249.) L'an 1356, Louis entre en guerre avec Jeanne, Duchesse de Brabant, sa belle-sœur. Le sujet de leur querelle étoit la Seigneurie de Malines que Louis I avoit acquise de l'Evêque de Liège en 1333, et qu'il avoit ensuite cédée, comme on l'a dit, à Jean III, Duc de Brabant. Mais comme il s'étoit réservé la faculté de rachat, son fils prétendoit l'exercer, et avoit repris Malines à la mort du Duc Jean III. Cette guerre, dont les succès furent variés, finit par un jugement arbitral du Comte de Hainaut, prononcé le 3 Juillet 1357; jugement qui annulla la dernière vente et adjugea Malines au Comte de Flandre. (Voy. Jeanne, Duchesse de Brabant.)

(1) Nous avons dit ci-devant, d'après les modernes, qu'Edouard arbora les armes de France, accolées à celles d'Angleterre, en 1339.

Mais Hocsem, Chanoine de Liège et auteur contemporain, atteste, l. 2, c. 25, que ce fut au commencement de 1340.

Le 1 Juillet de la même année, Louis donne Marguerite, sa fille unique, âgée de 7 ans, en mariage à Philippe de Rouvre, Duc de Bourgogne. Devenue veuve en 1361, il la remaria, l'an 1369, à Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, fils de Jean II, Roi de France. Edouard III, Roi d'Angleterre, avoit demandé la Princesse pour le Comte de Cambridge, son fils. Mais, comme il falloit une dispense à cause de la parenté, le Pape Urbain V, par les intrigues du Roi de France, la refusa constamment, et fit par là manquer l'affaire. Les noces de Philippe et de Marguerite se célébrèrent à Gand le 19 Juin. Le Roi Charles V, en considération de cette alliance et pour acquitter des dettes et rentes contractées par la France envers les Comtes de Flandre, cede Lille, Douai, Béthune, Hesdin, Orchies, et d'autres villes, au Comte Louis avec 200 mille écus d'or qu'il lui fait compter, et comble de présents la Noblesse de Flandre. (Meier, fol. 163, v<sup>o</sup>.) Charles, en achetant si cher la main de Marguerite pour son frere, comptoit par là rendre la paix à la Flandre et l'attacher aux intérêts de la France. L'événement le dérompa.

L'an 1377, le 16 Nov., rupture des digues et grande inondation qui submerge une partie de la ville de Bervliet et 17 villages des environs. Ce désastre ne modere pas la passion de Louis pour les fêtes, les festins et les jeux. Pour suffire aux dépenses que ces vains amusements entraînoient, il s'avise de mettre des impôts extraordinaires sur ses sujets; le Magistrat de Gand s'y oppose, et un Gantois ose lui dire en plein marché que ses compatriotes sont résolus de ne plus contribuer à ses plaisirs. Un caual que Louis permet aux Brugeois de faire, achève de mettre en fureur les Gantois. Le soulèvement commença l'an 1379. Ce fut la plus obstinée et la plus funeste de toutes les séditions des Flamands. On vit une seule ville soutenir pendant sept ans toutes les forces de la Flandre réunies contre elle. Hions ou Heinsius, Chef des Nautonniers, dépouillé de son emploi par le Comte, se met à la tête des rebelles, qui prirent pour uniforme des chaperons blancs. Il meurt (de poison suivant le bruit public) la même année. Jean Prunel, ouvrier en draps, lui succède avec trois autres que les Gantois lui joignent. Vers la mi-Octobre, siège d'Oudenarde formé par les rebelles, et levé, le 3 Décembre, par un accord que le Duc de Bourgogne ménagea entre eux et le Comte. Prunel, irrité des mauvais traitemens faits à quelques Nautonniers dans Oudenarde par des Nobles pour venger le meurtre d'un de leurs parents, rassemble cinq mille rebelles en chaperons blancs, et à leur tête, sans être autorisé par le Magistrat, il va surprendre Oudenarde au mois de Février 1380. Douze jours après Oudenarde est rendue au Comte par le Magistrat, et Prunel banni expie bientôt après, par ordre du Comte, son crime sur la roue : *rotæ insertus est*, dit Meier. D'autres factieux sont décapités à Ipres. Ces exécutions occasionnent un nouveau soulèvement, à la persuasion de Pierre du Bois et de cinq autres. Les Nobles ayant à leur tête Louis Hasé, bâtarde du Comte, s'arment contre les Gantois. Le Comte, apprenant que Bruges est disposée à se joindre aux Gantois, se rend en cette ville au mois d'Avril et y fait trancher la tête à 500 séditionnels. Cet acte de sévérité contient les Brugeois. Le 19 Juin de la même année, la paix est faite; mais elle est rompue le 8 Août suivant. Les hostilités recommencent avec une nouvelle fureur. Le C<sup>te</sup> remporte, le 27 du même mois, une grande victoire sur les rebelles près de Dixmude. Après des succès variés, on fait, le 11 Novembre, un nouveau Traité de paix qui ne fut pas mieux observé que le précédent. Tout étoit en combustion de nouveau vers la fin de Février 1381, par la faute des Brugeois, qui, secondés

par les Officiers du Comte, avoient employé les voies de fait pour recouvrer les effets que les Gantois leur avoient enlevés quelque tems auparavant et vendus à l'encan. Le 13 Mai, bataille de Nivelles, dont à peine échappèrent 300 rebelles. Les Comtes de Hainaut et de Hollande proposent un accommodement; mais on ne peut s'accorder sur les conditions. Pierre du Bois, voyant les Gantois mécontents de leurs chefs, les engage à mettre à leur tête, le 24 Janvier 1382, Philippe Artevelle. Ce nouveau Tribun se distingue en plusieurs combats ou rencontres.

Cependant la famine avoit réduit la ville de Gand à l'extrémité. Congrès de Tournai ménagé par la Duchesse de Brabant, l'Evêque de Liège et le Comte de Hainaut. Il se tient le 13 Avril. Le Député du Comte Louis exige que les Gantois se rendent à discrétion. Artevelle, qui n'espéroit point de pardon pour lui, détermine les Gantois à mourir plutôt les armes à la main. Bataille de Beverholt, près de Bruges, livrée par le Comte à la demande des Brugeois. Battu et mis en déroute, il se sauve dans la cabane d'une pauvre femme, où, caché dans le lit de ses enfans, il a le bonheur d'échapper aux recherches de ceux qui le poursuivent. Son palais et la ville sont brûlés, et tous les Brugeois qui refusent de se ranger sous les drapeaux des vainqueurs passés au fil de l'épée. Artevelle prend alors le titre de Régent de Flandre. Pressé néanmoins par ses amis, il fait supplier le Roi Charles VI de se rendre médiateur pour la paix. Loin d'admettre sa demande, le Roi se met en route à la tête de sa principale Noblesse pour aller au secours du Comte de Flandre. Bataille de Rosbecque, entre Lille et Douai, donnée le 27 Novembre. Les François la gagnent, et Artevelle est trouvé parmi les morts dont le nombre alloit au-delà de 20 mille. Tout l'honneur de cette journée fut pour le Roi, et l'avantage pour le Duc de Bourgogne qui l'accompagnait. Les partisans d'Artevelle lui donnent pour successeur François Agricola, nommé en flamand Ackerman. (Meier.)

L'an 1383, les Anglois, appelés par les Gantois, arrivent en corps d'armée en Flandre, vers le mois d'Avril, sous la conduite de l'Evêque de Northwic, établi Chef de la Croisade publiée par Urbain contre les partisans de Clément VII. Fiers de ce renfort, les Gantois se proposent d'aller brûler la flotte que le Roi de France équipoit pour tenter une descente en Angleterre. Le complot étant découvert, le Duc de Bourgogne s'autorise de cette perfidie pour achever la ruine des rebelles. L'Evêque de Northwic, harcelé avec son armée fanatique, se trouve fort heureux d'obtenir une treve d'un an. Le Comte Louis n'en vit pas la fin. L'an 1384, le 6 Janvier, Jean, Duc de Berri et Comte de Boulogne par sa femme, ayant pris querelle avec lui à S. Omer pour l'hommage de Boulogne que ce dernier exigeoit en qualité de Comte d'Artois, lui porte à la poitrine un coup de poignard, dont il meurt trois jours après. C'est ainsi que Meier raconte la mort du Comte Louis d'après quelques Chroniques du xv<sup>e</sup> siècle. Mais Froissart, auteur contemporain, nous donne cet événement comme l'effet d'une maladie naturelle. Il est certain d'ailleurs que Jean, Duc de Berri, n'épousa qu'en 1389 Jeanne, fille et héritière de Jean II, Comte d'Auvergne et de Boulogne (1). Le Comte Louis fut inhumé à S. Pierre de Lille auprès de son épouse morte en 1368. Le Duc Philippe le Bon, son gendre, lui fit ériger, en 1455, le mausolée qu'on voit aujourd'hui à Lille dans la chapelle de N. D. de la Treille. Ce Prince ne laissa qu'une fille légitime, qui suit, mariée, comme on l'a dit, 1<sup>o</sup> à Philippe de Rouvre, Duc de Bourgogne, mort en 1361, 2<sup>o</sup> à Philippe le Hardi. Mais Louis eut

(1) D'autres disent, avec aussi peu de vraisemblance, que ce fut Jean II, Comte d'Auvergne et de Boulogne, beau-pere du Duc de Berri, qui, ayant pris querelle avec le Comte de Flandre au sujet de

l'hommage de Boulogne, le poussa contre la muraille avec tant de violence, qu'il lui froissa le corps, ce qui fut cause de sa mort.

beaucoup d'enfans naturels, dont les principaux sont Louis, dit le Haze, lequel, après avoir servi le Roi de France dans les guerres de Flandre, accompagna le Comte de Nevers en Hongrie, fut fait prisonnier avec lui à la bataille de Nicopoli, et donna pour sa rançon, suivant Locrius, au Sultan Mahomet, une piece de tapisserie de haute-lisse de la manufacture d'Arras; d'autres disent qu'il fut tué à cette bataille; un autre Louis, tige des Seigneurs de Praet; Jean, dit *Sans-terre*, tige des Seigneurs de Drinckau; et Victor d'Ur-selle, Chevalier très renommé. L'indolence, la prodigalité, les débauches et l'imprudence de Louis de Male, furent les causes de ses malheurs. Comte de Flandre, de Nevers, de Rethel, d'Artois et de Bourgogne, il fut l'un des plus puissans Princes de l'Europe; et faute de savoir gouverner ces vastes Domaines, il fut l'un des plus foibles et des plus méprisés. Il ne manquoit pas néanmoins de sens, ni même d'un certain amour pour le bon ordre. Il fut l'instituteur de l'*Audience de Flandre*, créée pour informer des malversations commises par les Officiers des Jurisdictions inférieures. La neutralité qu'il eut soin de garder entre la France et l'Angleterre, malgré les mauvais procédés de cette dernière Puissance à son égard, fut la source de l'opulence des Flamands. Ce fut sous son règne que furent frappées les premières monnoies d'or en Flandre.

#### MARGUERITE ET PHILIPPE LE HARDI.

1384. MARGUERITE, fille du Comte Louis de Male et femme de PHILIPPE LE HARDI, Duc de Bourgogne, née en Avril 1350, succède à son pere dans les Etats de Flandre. Elle est inaugurée à Bruges avec son époux le 26 Avril. Les Gantois persévèrent dans leur révolte, toujours soutenus par l'Angleterre. Le 25 Mai de la même année, un mercredi fête de S. Urbain, Arnoul, Sieur Descomais, reprend sur les Gantois, après un rude combat, la ville d'Oudenarde, que François Ackerman, leur Capitaine, avoit prise, de nuit et d'emblée, le 17 Septembre de l'année précédente. Furieux de cette perte, le peuple de Gand ne garde plus de mesures. Au mois de Juillet, il met en pieces le Seigneur d'Herselle, accusé par Ackerman d'avoir travaillé à faire chasser les Tisserands de la ville. Il crée, dans le mois de Juillet, un nouveau Capitaine dans la personne de Baudouin, dit le Riche (en flamand de Rika), grand ennemi de la Noblesse. Baudouin lui-même choisit de nouveaux Magistrats, et traîne en prison les anciens, qu'il oblige à racheter leur liberté par de fortes rançons. Mais ayant manqué une expédition sur Oudenarde, il est cassé de son office et Ackerman rétabli avant le 9 Octobre. Vers le commencement de Janvier 1385, on vit arriver d'Angleterre en Flandre un Chevalier expérimenté, nommé par le Roi Richard II pour commander les Gantois et leurs confédérés, de concert avec Ackerman. Le Duc Philippe, voulant affamer Gand, prend différentes mesures pour lui couper les vivres. Les habitans des villes voisines font des courses jusqu'à ses portes au mépris de la treve, et la Noblesse se signale dans ces actes d'hostilité. Mais les Gantois, appuyés des Anglois, ne laisseront pas de remporter divers avantages, dont le plus remarquable, qui est du 17 Juillet, fut la prise de Damme, où l'on fit un butin considérable. Le Roi Charles VI, apprenant les progrès de la rébellion des Gantois, et les secours qu'ils recevoient des Anglois, fait une nouvelle descente en Flandre à la tête de 80 mille hommes, ou de cent mille, suivant Meier. Après avoir repris Damme, le 30 Août, au bout d'un siège de six semaines, il se porte dans le pays des quatre Offices ou métiers, qu'il ravage. S'étant approché de Gand, il menace d'en faire le siège; mais il ne le fit pas, et Meier l'assure positivement. Sachant, dit-il, que la ville étoit approvisionnée pour six mois,

et voyant la mauvaise saison approcher, le Monarque ramena son armée en France.

Le Duc Philippe, touché de compassion pour la malheureuse ville de Gand, cherche à la ramener au parti de la soumission par les voies de douceur. Il emploie à cet effet le Chevalier Jean Heila, personnage également agréable au peuple et à la Noblesse. Gagnés par ses insinuations, les Gantois commencent à prendre des sentimens plus modérés. Enfin, le 18 Décembre de la même année 1385, leurs Députés signèrent à Tournai un Traité de paix avec Marguerite, son époux et le Roi de France. La Flandre, par la sage conduite de Philippe, demeura tranquille jusqu'à sa mort, arrivée à Hall le 27 Avril 1404. (D. Flancher; Meier dit le 26 Avril.) Marguerite le suivit au tombeau le 16 Mars de l'an 1405, à l'âge de 55 ans. Elle mourut subitement à Arras, et fut enterrée à S. Pierre de Lille. Philippe est le seul Comte de Flandre qui ait pris le titre de *Pair de France*, qu'on lit sur son sceau dans un Diplôme de 1387. Ce titre appartenoit à Philippe, et en qualité de Comte de Flandre, et en qualité de Duc de Bourgogne. Ce Prince avoit établi, le 5 Février 1385, à Lille, une Chambre des Comptes sur le modele de celle de France. Pour mettre plus d'ordre dans ce tribunal, il y fit entrer des hommes experts et versés dans la pratique, qu'il avoit tirés des Chambres des Comptes de Paris et de Dijon. (*Voy. Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne.*)

On a ci devant attribué, d'après l'opinion usuelle des modernes, l'invention de la peinture à l'huile à Jean van-Eyk, connu sous le nom de Jean de Bruges, parce qu'il étoit de cette ville. Ce Peintre, qui vivoit au commencement du x<sup>v</sup> siècle, présente, dit-on, le premier tableau peint de cette façon à Alfonso, Roi de Naples. Antonello de Messine ayant appris le secret de Jean de Bruges, le communiqua aux Italiens. Mais ce secret merveilleux, auquel nous sommes redevables de la conservation de tant de chefs-d'œuvre, étoit connu des Allemands longtems auparavant; car on a trouvé, il y a quelques années, plusieurs tableaux plus anciens que van-Eyk, peints à l'huile sur bois, dans un Monastere de Bohême. Ils font partie de la superbe collection que Sa M. Imp. a rassemblée au palais de Belvedere à Vienne, et l'on en distingue un particulièrement qui porte cette inscription: *Gemalt in oel von Thomas von Muina oder von Mutersdorff in Boehmen, 1297*; c'est à dire, *Peint à l'huile par Thomas de Muina de Mutersdorff en Bohême, 1297*. (Cette note est tirée du tome III, pp. 63-65, de l'*Essai sur l'histoire de l'Ordre Teutonique, par un Chevalier de l'Ordre.*) (M. le Baron de Wal.)

#### J E A N , D I T S A N S - P E U R .

1405. JEAN, Duc de Bourgogne, fils aîné de Philippe le Hardi et de Marguerite, reconnu Comte de Flandre après leur mort, fut inauguré à Gand le 21 Avril 1405. Les Anglois, sans lui avoir déclaré la guerre, font une descente en Flandre le 22 Mai, assiégent l'Ecluse, et cinq jours après regagnent avec précipitation leurs vaisseaux. L'an 1408, le Duc marche au secours de Jean de Baviere, Evêque de Liège, à qui les Liégeois refusoient d'obéir, parce qu'il ne vouloit point, disoient-ils, se faire ordonner. Il remporte sur eux une victoire signalée le 25 Septembre. L'an 1419, il est massacré, le 10 Septembre, à Montereau. Ce Prince avoit épousé, comme on l'a dit à son article parmi les Ducs de Bourgogne, MARGUERITE, fille d'Albert de Baviere, Comte de Hollande et de Hainaut, le 9 Avril 1385, et le même jour Guillaume, fils du même Albert, avoit épousé Marguerite, fille de Philippe le Hardi: double mariage qui fut célébré à Cambrai par l'Evêque de cette ville en présence du Roi Charles VI. On vit en cette occasion, chose rare, dit Meier, deux épouses du nom de Marguerite, accompagnées de deux autres Marguerites, leurs meres. (*Voyez Jean-sans-Peur, Duc de Bourgogne.*)

#### PHILIPPE III, DIT LE BON, SOUVERAIN DES PAYS-BAS.

1419. PHILIPPE III, dit le BON, Comte de Charolois, succède au Comté de Flandre ainsi qu'aux autres Etats de Jean son pere. Il étoit à Gand lorsqu'il apprit

le meurtre de ce Prince. Aussitôt il prit la résolution d'en tirer vengeance; et se tournant du côté des Seigneurs qui étoient en assez grand nombre auprès de lui, *Mes amis*, leur dit-il, *il faut m'aider à punir le meurtrier de mon pere.* Puis, étant passé dans l'appartement de sa femme, il lui dit: *Madame Michelle, votre frere* (le Dauphin) *a tué mon pere.* Mais la haine qu'il conçut pour le frere ne passa pas jusqu'à la scène; car ils vécurent dans une tendre union jusqu'à la mort de cette Princesse, qui arriva le 8 Juillet 1422. Philippe fit célébrer les obseques du Duc Jean dans l'Eglise de S. Vaast d'Arras, où assistèrent cinq Evêques et vingt-quatre Abbés. Le P. Fleur, Dominicain, chargé de faire l'oraison funebre, ayant pris pour texte ces paroles de l'Ecriture, *Laisse-nous la vengeance, et je te rendrai justice*, usa de toute la liberté que lui donnoit son ministère pour engager Philippe à faire le sacrifice de son ressentiment. Mais la plaie étoit trop récente et trop profonde pour se fermer si promptement. Les courtisans qui environnoient ce Prince, et qui avoient d'autres maximes que l'Orateur, fortifierent sa premiere résolution. Ce qui l'y affermit encore davantage, ce furent les dispositions qu'il trouva du côté de la Cour et du Royaume de France pour l'exécuter. Le Roi par foiblesse d'esprit, la Reine par ressentiment personnel, se déclarerent hautement contre le Dauphin, et leur exemple entraîna le gros de la nation. Une députation faite à Philippe au nom du Monarque et des principales villes du Royaume, vint se présenter à lui dans la ville d'Arras; elle y dressa, le 17 Octobre 1419, un Traité portant en substance que le Roi d'Angleterre épousera Catherine fille de Charles VI, qu'il aura la Régence du Royaume pendant la maladie du Roi son beau-pere, avec assurance de lui succéder, et qu'il emploiera ses forces pour réduire les rebelles (c'est ainsi qu'on nommoit les partisans du Dauphin.) Le Roi, pour lors en démençe, ratifia ce Traité en plein Conseil, le 21 Mai 1420, à Troyes, où la Cour résidoit depuis un an, et le Parlement de Paris l'enregistra. Le Duc Philippe, aveuglé sur ses propres intérêts par le desir de la vengeance, seconde avec ardeur, pendant quatorze ans, les efforts de l'Anglois, pour enlever la Couronne de France au légitime héritier et à toute sa Maison.

Philippe, en trahissant les intérêts de son sang et ceux de la nation, n'en étoit pas moins attentif à profiter des occasions d'agrandir ses Etats, ni moins curieux d'étaler sa magnificence. Il acquit, l'an 1421, le Comté de Namur du Comte Jean III par Traité du 23 Avril. L'an 1429 (V. S.), le 10 de Janvier, jour de son mariage avec ELISABETH DE PORTUGAL, sa 3<sup>e</sup> femme, il insinua à Bruges l'Ordre des Chevaliers de la Toison d'or, à la gloire de Dieu, en révérence de sa glorieuse Mere, en l'honneur de Monseigneur S. Andrieu, à l'exaltation de la foi de la sainte Eglise. Cet Ordre, qui s'est toujours soutenu avec éclat, et qui est encore aujourd'hui l'un des trois grands Ordres de l'Europe, ne devoit être composé que de trente Chevaliers, tous issus d'ancienne noblesse prouvée par quatre générations paternelles et maternelles. Philippe ne créa d'abord que vingt-quatre Chevaliers, réservant les six autres places pour des Princes qui les reçoivent avec plaisir et se firent honneur d'en porter les marques. Philippe devint, l'an 1433, Comte de Hollande et de Hainaut par la cession que lui en fit la Comtesse Jacqueline de Baviere.

Enfin, l'an 1435, las de servir l'ambition des Anglois, et touché des maux qu'elle causoit à la France, Philippe se détacha totalement de leur parti. Charles, Duc de Bourbon, Louis, Comte de Vendôme, le Chancelier, le Connétable, l'Archevêque de Reims, le Premier Président du Parlement de Paris, viennent se jeter à ses genoux dans l'Eglise de S. Vaast d'Arras, lui demandant pardon du meurtre de son pere, protestant que leur maître n'y a pris part que par le conseil

de quelques scélérats. Le Duc, ému jusqu'aux larmes, accorde le pardon le 21 Septembre, et par là fut conclue la paix d'Arras. (Voy. *les Ducs de Bourgogne.*) L'an 1437, il assiége Calais avec une armée nombreuse, pour se venger des Anglois, qui ne cessoient, depuis qu'il avoit quitté leur parti, d'exciter contre lui ses sujets de Flandre, ennemis naturels des François, et attachés aux Anglois à raison de leur commerce. Philippe échoue dans son entreprise par la trahison des Flamands, qui prirent la fuite. Mais les Flamands, pour couvrir leur lâcheté, s'en prennent à Jean de Horn, Seigneur de Montcornet, qu'ils accusent et mettent en pieces. (*Guaguin*. l. 10.) Philippe, de retour en Flandre, pensa périr lui-même à Bruges dans une sédition des habitans. L'Isle-Adam et plusieurs de ses gens y perdirent la vie. Charles, fils de Philippe, par contrat du 30 Septembre 1438, devint l'époux de CATHERINE, fille du Roi Charles VII, qui lui fut amenée par l'Archevêque de Reims, le Duc de Vendôme et d'autres Seigneurs. L'an 1451, les Gantois se souleverent contre Philippe à l'occasion de la Gabelle qu'il vouloit établir en Handre. Philippe ne put les réduire qu'après plusieurs batailles gagnées sur eux. Les deux dernieres furent celle de Rupelmonde, donnée en Mai 1452 (Corneille de Bourgogne, l'aîné des quinze bâtards de Philippe, y périt), et celle de Gavre, livrée le 15 Juillet 1453. Les Gantois perdirent en celle-ci 20000 hommes. Philippe, ayant atterré les Gantois par ces deux victoires, signale envers eux sa clémence en leur faisant miséricorde. Il célèbre en même tems son triomphe par un tournoi singulier à la suite duquel il donna un superbe repas aux Grands de ses Etats dans son palais de Lille; on vit à ce banquet les services descendre sur les tables dans des chariots qui sortoient du plafond entr'ouvert. Un Clerc, monté sur un dromadaire, prêcha les convives, et les toucha jusqu'aux larmes. Ce sermon avoit pour objet de les exciter à se croiser pour retirer Constantinople des mains du Turc qui venoit de s'en emparer. Tous y consentirent, et firent vœu, l'un après l'autre, sur un faisain rôti, de marcher contre Mahomet II; c'est le nom du conquérant de l'Empire Grec. La formule particuliere dont chacun se servit pour exprimer cet engagement est rapportée par Olivier de la Marche, à l'exception de celle du Duc, qu'il a omise; mais elle se retrouve dans les additions faites à cet Historien. La voici: *Je voue aux Dames et au faisain que avant que il soit six sennines je porteray une empreinte en intention de faire armes à pied et à cheval, laquelle je porteray par jour, et la plus partie du temps, et ne la lairray pour chose qu'il m'en vienne, si le Roy ne me le commande, ou si armée se face aller sur les Infideles par le Roy en sa personne par son commandement ou autrement. Si c'est le bon plaisir du Roy, j'iray en Indiete armée de très bon cœur pour faire service à la Chretienté, et mesteray peine au plaisir de Dieu d'estre des premiers qui assembleront avec les Infideles.* Le Duc, fidele à sa parole, fit le voyage d'Allemagne à dessein de conférer avec l'Empereur Frédéric sur les moyens de porter la guerre en Orient. Mais il ne put parvenir à voir ce Prince avare, qui prétexta une maladie pour éviter la dépense qu'exigeroit la réception d'un pareil hôte. De retour chez lui, Philippe y trouva des affaires, qui, jointes au mauvais succès de son voyage, lui firent perdre de vue le projet de la Croisade. L'an 1458, pressé par les Gantois d'honorer leur ville de sa présence; il s'y rend le 25 Avril, et y fait la plus superbe entrée dont jamais on eût ouï parler. Il l'indroit, dit Meier, un livre entier pour décrire tous les honneurs qu'on lui rendit. La ville de Gand étala toute son opulence et toute son industrie dans cette occasion, jusques là qu'un bourgeois fit couvrir de lames d'argent le toit de sa maison.

L'an 1459, le bruit se répand tout-à-coup dans l'Artois que le pays est rempli de Vaudois ou Sorciers; car

ces deux noms étoient alors synonymes. Les Juges d'Arras se mettent aussitôt en mouvement pour faire la recherche de ceux qu'on accuse d'être de ce nombre. Plusieurs sont mis à la torture, et, sur les aveux qu'on leur arrache, livrés aux flammes. Il semble que ce tribunal s'attachoit de préférence à ceux qui étoient pourvus d'une meilleure fortune; et comme leurs biens étoient confisqués au profit du Duc de Bourgogne, on soupçonna, mais injustement, ce Prince de favoriser les procédures irrégulières de cette espece d'inquisition, et d'approuver les jugemens iniques et cruels qu'ils rendoient. Enfin le Sieur de Beaufort ayant été arrêté sur la fin de 1460, ses enfans interjetterent appel des poursuites au Parlement de Paris, lequel, ayant examiné l'affaire et les procès intentés ci-devant aux prétendus Vaudois, déclara, par son Arrêt du 20 Mai 1461, publié dans la ville d'Arras le 18 Juillet suivant, qu'il y avoit abus dans les procédures, réhabilita la mémoire des suppliciés, condamna les Juges à une amende, et ordonna qu'il seroit pris sur leurs biens une somme de 1500 livres à l'effet de fonder une Messe pour le repos des ames de ceux qu'ils avoient fait exécuter. (*Chron. manuscrite de Jacques de Clerq.*)

L'an 1467, Philippe meurt d'une esquincance à Bruges, le 15 Juin, à l'âge de 71 ans. Son corps, exposé pendant deux jours, fut visité par tous les habitans, et ensuite déposé à S. Donatien de Bruges, d'où il fut transporté, l'an 1473, aux Chartreux de Dijon. A ses funérailles il y eut, dit Paradin, *plus de larmes que de paroles; car il sembloit que chacun eust enterré son pere.* Ce Prince faisoit sa résidence ordinaire en Flandre, et ne visita que de tems en tems la Bourgogne. La protection qu'il accorda aux arts et au commerce les fit fleurir dans les Pays-Bas. (*Voy. Philippe le Bon, Duc de Bourgogne.*)

#### CHARLES LE HARDI, ou LE TÊMÉRAIRE.

1467. CHARLES, fils de Philippe le Bon et son successeur dans tous ses Domaines, est inauguré Comte de Flandre à Gand le 28 Juin 1467. Les Gantois lui redemandoient leurs privilèges, que Philippe le Bon leur avoit enlevés. Ils excitent une sédition à ce sujet. Charles est obligé de leur accorder leurs demandes pour les appaiser. Il sort de Gand rempli de colere, et révoque tout ce que les Gantois lui avoient extorqué. Ceux-ci ayant recommencé à se mutiner, le Duc, au retour de son expédition contre les Liégeois, fait mourir les Chefs de la rebellion, condamne les Gantois à une amende considérable, les oblige à lui apporter leurs étendards à Bruxelles, restreint leurs privilèges, et fait ensuite dans leur ville une entrée pompeuse.

L'an 1468, Sigismond, Duc d'Autriche, dans le besoin où il est d'argent pour payer les frais de la guerre qu'il venoit de terminer avec les Suisses, se rend en l'Andre et vend au Duc Charles les Comtés de Ferrette, Brissac et Rhinfeld, pour 80 mille écus d'or. L'an 1472, Charles, ayant acheté d'Arnold d'Egmond le Duché de Gueldre et le Comté de Zutphen, va trouver l'Empereur à Treves pour en recevoir de lui l'investiture. Cette cérémonie se fait avec le plus grand appareil. Le but de Charles étoit de demander à l'Empereur le titre de Roi de Bourgogne et de Vicaire de l'Empire, avec promesse de donner sa fille en mariage au fils de l'Empereur. Louis XI écrit à celui-ci pour le détourner d'accepter ces offres, et il y réussit. (*Pontus Heuterus.*) L'an 1477, Charles périt, le 5 Janvier, devant Nanci. (*Voy. Charles, Duc de Bourgogne.*)

#### M A R I E.

1477. MARIE, fille unique de Charles le Hardi et d'Isabelle de Bourbon, née à Bruxelles le 13 Février 1457 (N. S.), se porta pour héritière universelle de son pere après la mort de ce Prince. Mais Louis XI, Roi de France, ne tarda pas à lui enlever le Duché de

Bourgogne. Ce Monarque n'en demeura pas là, il voulut envahir toute la succession de Charles. Le Prince d'Orange le rendit maître d'une partie du Comté de Bourgogne. Louis s'empare des villes de Picardie cédées au feu Duc, et s'avance ensuite dans l'Artois. Marie, se voyant d'un côté maîtrisée par les Gantois qui la retenoient comme en captivité, de l'autre sur le point d'être entièrement dépouillée par le Roi de France, envoie à ce Prince une Ambassade à la tête de laquelle étoient Hugonet son Chancelier, et le Seigneur d'Imbercourt. Louis reçoit ces Ambassadeurs avec une apparence de bonté. Il entre en matière avec eux, et leur fait entendre que l'Artois étant un Fief de sa Couronne, il a le droit de le *mettre en sa main* jusqu'à ce que la Princesse lui en ait fait hommage. Le résultat de la conférence fut que, moyennant toute suspension d'armes, la cité d'Arras, distinguée alors de la ville, seroit remise à ce Prince le 3 Mars de cette année 1477. La cité fut en effet livrée aux troupes du Roi ce jour-là, et Louis y entra sur les trois heures après midi. Maître de cette partie d'Arras, il le fut bientôt de l'autre. Le reste de la province suivit l'exemple de la capitale. A la nouvelle des progrès du Roi de France, Marie assemble à Gand les Etats de Flandre, leur expose ses embarras, et promet de se gouverner par leurs conseils. Députation des Etats à Louis pour lui notifier les dispositions de leur Souveraine. Louis, pour les désabuser, montre aux Députés des lettres de Marie par lesquelles elle lui marquoit qu'Hugonet et Imbercourt étoient ses hommes de confiance, le suppliant de ne s'adresser qu'à eux pour toutes les affaires qu'il voudroit traiter avec elle. Ces lettres étoient celles qui avoient été remises au Roi par les Ambassadeurs de Marie. Furioux de se voir joués, les Députés reviennent en diligence à Gand, assemblent le Conseil de la ville, y font comparoître Hugonet et d'Imbercourt, les accusent de trahison, et les font condamner à perdre la tête. (Harduin.) Ce jugement fut exécuté le Jeudi-Saint, 3 Avril, à la vue de la Princesse, qui vainement employa les prières et les larmes pour délivrer ces deux infortunés. Louis, profitant de la confusion qui régna parmi les Flamands, pousse ses conquêtes dans les Pays-Bas. Les Flamands, pour l'arrêter, font venir Adolphe, Duc de Gueldre, et le mettent à leur tête. Adolphe est tué dans un combat le 28 Juin. Alors ils prennent le parti d'appeler l'Archiduc Maximilien, fils de l'Empereur Frédéric, et lui font épouser la Princesse le 18, ou, selon d'autres, le 20 Août 1477. Maximilien soutint les droits de son épouse, et fit revenir une partie de ce que la France lui avoit enlevé. L'an 1478, il oblige, à la tête de 16 mille hommes, le Roi Louis XI de lever le siège de S. Omer, reprend Cambrai, Bouchain, le Quénoi, Condé, Mortagne, Tournai, et conclut avec lui une treve à Leuze, le 18 Septembre. Les Flamands cependant murmuroient de voir les Bourguignons et les Allemands occuper chez eux la plupart des charges et dignités. Ils éclatent l'an 1479, et crient qu'il faut renvoyer l'Archiduc. A Gand, les artisans prennent les armes contre les Magistrats à l'occasion d'un impôt sur la biere. Le but de cette conjuration étoit de faire main-basse sur les Chefs de l'Etat civil et du corps ecclésiastique. A peine est-elle assoupie que la guerre se rallume avec la France. Bataille de Guinegate, livrée le 7 Août par l'Archiduc aux François qui étoient accourus au secours de Terrouenne qu'il assiégeoit. La perte y fut à-peu-près égale de part et d'autre; mais le siège ne fut point repris. L'an 1480, le 1 Janvier, nouveau soulèvement des Gantois, excité par le Seigneur de Dudzelle. Ils imposent des loix à Maximilien, lui taxent les frais de sa dépense, et lui tracent un plan de gouvernement. Ce Prince, indigné, transfère sa Cour à Malines, et de là se rend à Rotterdam, où une maladie le conduit aux portes de la mort. Il en revint; mais deux ans à peine s'étoient écoulés, qu'un accident funeste lui enleva l'Archidu-

chesse, son épouse, à l'âge de 25 ans; elle étoit sortie avec une suite nombreuse pour prendre le plaisir de la chasse à l'oiseau. Etant tombée de cheval, elle se fit une blessure dangereuse, qu'une excessive pueur l'empêcha de découvrir même à son mari. La plaie devint incurable, et trois semaines après cet accident la Princesse mourut, le 27 Mars 1482, à Bruges. Son corps y fut inhumé dans l'Eglise collégiale de Notre-Dame, sous un magnifique mausolée de cuivre, à côté de celui de son pere. Louis XV, Roi de France, après la prise de Bruges en 1745, considérant ces deux monumens, dit en montrant le tombeau de Marie : *Voilà le berceau de toutes nos guerres*. Cette Princesse laissa de son mariage un fils, qui suit, et une fille, Marguerite, née le 1 Janvier 1480, fiancée en 1483 au Dauphin, depuis Charles VIII, Roi de France, mariée en 1498 à Jean, fils et héritier présomptif de Ferdinand, Roi d'Aragon, et d'Isabelle, Reine de Castille, veuve dès la même année, remariée en 1501 à Phélibert II, Duc de Savoie, veuve pour la seconde fois en 1504, Gouvernante des Pays-Bas, morte le 1 Décembre 1530.

## PHILIPPE IV, DIT LE BEAU.

1482. PHILIPPE, fils aîné de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, né à Bruges le 22 Juillet 1478, succéda à sa mere dans la Souveraineté des Pays-Bas et les Comtés de Bourgogne, de Mâcon, d'Auxerre et d'Artois. Les Gantois disputent à Maximilien la tutelle de son fils et de sa fille, et se rendent maîtres de leurs personnes. La même année, ils le contraignent de faire la paix avec la France par le Traité d'Arras, où l'on conclut, le 23 Déc., le mariage de Marguerite, sa fille, âgée de deux ans, avec le Dauphin. On assigna pour dot à la Princesse les Comtés d'Artois, de Bourgogne, d'Auxerre, de Mâcon, avec les Seigneuries de Noyers et de Salins; après quoi elle fut remise au Seigneur des Querdes et emmenée à la Cour de France pour y être élevée en attendant l'âge convenable pour consommer son mariage. L'an 1484, Maximilien fait sommer les Flamands de le reconnoître pour tuteur de son fils et administrateur de ses Etats, et, sur leur refus, il leur déclare la guerre. Les Gantois, alarmés des progrès de Maximilien, consentent, l'an 1485, à lui remettre son fils et à lui accorder la

régence de ses Etats. L'an 1488, nouveau soulèvement des Gantois contre Maximilien, Roi des Romains depuis environ deux ans. Il est investi dans son palais à Bruges le 1 l'évrier, fait prisonnier le 4 du même mois, conduit le 8 (un vendredi) dans la maison d'un Droguiste dont on fit griller les fenêtres, et autour de laquelle on mit des corps de garde. Le 12, on lui fit l'outrage de le placer sur une pierre où l'on interrogeoit les criminels; le 26 (toujours de Fév.), il est transféré à l'hôtel de Ravestein. Cependant tous ses domestiques, à l'exception de deux qu'on lui laissa pour le servir, furent emprisonnés. On coupa la tête à plusieurs personnes de sa suite, entre autres aux Seigneurs de Ghistelle et de Dudzelle. Enfin il est remis en liberté, le 17 Mai (le samedi avant le Dimanche *Exaudi*), à trois heures du matin, sous la promesse qu'il fait de congédier toutes les troupes étrangères qui sont dans le pays et de pardonner le passé. Ce qui avoit déterminé les rebelles à le relâcher, ce fut l'arrivée de quelques Princes allemands devant Bruges, et l'approche de l'Empereur qui venoit avec une armée au secours de son fils. (*Raimundi Duellii Miscellan.* l. 1, pp. 249-255.) Outré de l'aïront qu'il avoit reçu, Maximilien s'en retourne en Allemagne, après avoir nommé Albert, Duc de Saxe, Gouverneur des Pays-Bas et gardien de son fils qu'il faisoit élever à Malines. Mais Albert eut bien des contradictions à essayer dans sa Régence, après que l'Empereur, dans une Assemblée tenue à Malines, eut déclaré nulles les promesses forcées que Maximilien avoit faites aux Gantois.

Philippe, devenu majeur, épouse, à Liere en Brabant, le 21 Octobre 1496, JEANNE, fille et héritière de Ferdinand le Catholique, Roi d'Aragon, et d'Isabelle, Reine de Castille. Il monte, l'an 1504, sur le trône de ce dernier Royaume, et meurt le 25 Septembre 1506. Il eut pour successeur dans le gouvernement des Pays-Bas Charles, son fils aîné, dans la suite Roi de toute l'Espagne et Empereur sous le nom de Charles-Quint. Les Pays-Bas depuis ce tems ont fait partie de la Monarchie espagnole jusqu'à la paix d'Utrecht de 1713, qu'ils ont passé à la branche autrichienne d'Allemagne. Il faut en excepter la Hollande ou les sept Provinces-Unies, qui, vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, se formèrent en République.

## CORRECTIONS POUR GET ARTICLE.

Page 5, art. de Baudouin VI, col. 1, lig. 5 de cet art. Rainier IV, lisez, Rainier V.

Page 13, col. 1, lig. 17 du second alinéa : par une conférence, lisez, pour une conférence.

Page 24, col. 1, lig. 11 : qu'ils rendoient, lisez, qui s'y rendoient.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## COMTES DE HAINAUT.

LE HAINAUT, ancien domicile des Nerviens, borné au Septentrion par le Brabant et la Flandre, au Midi par la Picardie, au Levant par le Comté de Namur, au Conchiant par la Flandre et le Cambresis, renferme un terrain de 20 lieues de longueur sur environ 16 de largeur. Son nom, qui n'est connu que depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, se tire de la rivière de Haine qui le traverse. La ville de Mons (*Mons Hammonia*, et en flamand *Berghen in Henegow*), située partie sur une montagne, partie dans une plaine marécageuse, est la capitale de ce Comté, dont les premiers possesseurs s'appelloient Comtes de Mons. Remarquez encore que dans les anciens monumens la ville de Mons est aussi appelée *Castrilucium*, et par corruption *Castrilocus*. (Valois, *Not. Gall.* p. 133.) De même que la France, le Hainaut avoit ses douze Pairs qui composoient le tribunal du Comte et rendoient la justice avec lui. On les appelle encore aujourd'hui dans les causes importantes qui intéressent la province. Ce sont les Seigneurs d'Avènes, de Chimai, de Silli, de Longeville, de Baudour, de Barbanzon, de Chievres, de Lens, de Rœux, de Robaix, de Valincourt et de Quevy. Tel est l'ordre dans lequel ils sont nommés par Aubert le Mire. (*Noit. Eccles. Belg.* c. 144, p. 392.)

Les Chronologistes modernes donnent pour premier Comte de Hainaut Giselbert, qui enleva, l'an 846, Ermengarde, fille de l'Empereur Lothaire. Mais comme il est très douteux, suivant la remarque du P. Labbe, qu'il ait gouverné le Hainaut, nous commencerons par le suivant.

## RAINIER I.

**RAINIER**, surnommé au *Long-cou*, dont on ignore l'origine, est le premier Comte de Hainaut dont nous soyons certains. Il possédoit, outre cela, en propriété les Comtés de Mansuarie dans le voisinage de Diest et de Darnan, vers Gemblours, avec une partie considérable de l'Hasbaye. L'an 875 ou environ, suivant Dudon, il alla se joindre à Ratbod, Duc de Frise, pour déloger de l'Isle de Walcheren en Zélande Rollo, Chef des Normands, qui s'en étoit emparé. Les deux alliés furent battus et obligés de se retirer. Rollo, l'année suivante, étant entré dans le Hainaut, remporta divers avantages sur Rainier, qu'il fit à la fin prisonnier dans une embuscade que celui-ci avoit dressée lui-même à l'ennemi. ALBERADE, sa femme, qui ne lui cédoit pas en courage, députa douze Seigneurs à Rollo pour redemander son mari. Elle l'obtint par échange de douze Capitaines normands qu'elle avoit en son pouvoir, et en portant elle-même tout l'or et l'argent qu'elle avoit pu ramasser à Rollo, qui eut la générosité de lui en rendre une partie. Zuentiboldé tenoit alors le sceptre de Lorraine. Rainier, s'étant brouillé avec lui, fut destitué l'an 898, et contraint de se retirer en France. Il engagea le Roi Charles à tenter la conquête du Royaume de Lorraine. Charles ayant fait la paix avec Zuentiboldé, celui-ci continua de poursuivre Rainier et le Comte Odacre son allié. L'an 899, il les assiéga pour la seconde fois, mais sans succès, dans le Fort de Durfos sur la Meuse, dont ils s'étoient emparés. Pour se venger, il les fit excommunier par les Evêques. (*Ann. met.*) La mort de Zuentiboldé rétablit les affaires de Rainier. Il recouvra non seulement ses Domaines, mais encore ses dignités, et les augmenta même du gouvernement ou Duché de Lorraine, dont le Roi Charles le gratifia, l'an 911, après avoir fait la conquête de ce pays avec son secours. Rainier mourut l'an 916, laissant de son

mariage Giselbert, qui lui succéda au Duché de Lorraine, et Rainier, qui suit, avec une fille, N., qui épousa Béranger, Comte de Lomme ou de Namur.

## RAINIER II.

916. **RAINIER II**, successeur de Rainier I son pere, vécut en bonne intelligence, à ce qu'il paroît, avec le Duc Giselbert, son frere, pendant les huit ou neuf premières années de son gouvernement. Giselbert ayant été fait prisonnier, l'an 924, par Béranger, le Comte Rainier obtint sa délivrance en donnant pour otages deux de ses fils. Mais il ne fut pas plutôt mis en liberté, dit Frodoard, qu'il se mit à ravager les terres de Béranger, de Rainier, son libérateur, et d'Issaac, Comte de Cambrai. Rainier lui rendit bientôt la pareille; mais il y a bien de l'apparence qu'ils étoient réconciliés ensemble lorsqu'en 925 Giselbert et le Comte Otton firent la paix avec le Roi de France par la médiation d'Herbert, Comte de Vermandois, et du Comte Hugues le Grand. De nouvelles difficultés brouillèrent encore Rainier et Giselbert en 928. Mais la querelle fut courte, et finit la même année par l'intervention de Henri I, Roi de Germanie. (Frodoard.) Rainier il depuis ce tems disparoit dans l'histoire. On doute cependant qu'il soit mort avant l'an 932. Sa femme, ALIX ou ABÉLAÏDE, fille, si l'on en croit du Bouchet, de Richard I, Duc de Bourgogne, lui donna trois fils, Rainier, qui suit, Liédart, et Rodolfe, Comte de Hasbaye, et tige, suivant Mentelius, des Comtes de Loss. A ces enfans du Bouchet ajoute, sans preuve, Amauri, tige des Comtes de Montfort.

## RAINIER III.

932 ou plutôt. **RAINIER III**, successeur de Rainier II, son pere, s'étant jeté dans le parti de Louis d'Outremer, Roi de France, avec Rodolfe, son frere,

contre Otton I, Roi de Germanie, celui-ci envoya, l'an 944, pour les réduire, Herman, Duc de Suabe. Trop faibles pour résister à ce Monarque, ils implorèrent sa clémence et sont reçus en grâce à Aix-la-Chapelle. (Frodoard.) Rainier eut ensuite avec Conrad, Duc de Lorraine, des contestations dont on ignore le sujet. Ce dernier ayant levé l'étendard de la révolte sur la fin de l'an 952, Rainier assiégea, l'année suivante, un de ses châteaux, au secours duquel il vint. Mais, après un combat très opiniâtre, il fut obligé de laisser à Rainier le champ de bataille. (Frodoard.)

La paix ayant été rendue à la Lorraine par la soumission de Conrad, suivie de sa destitution, Rainier ne tarda pas lui-même à la troubler par divers actes de violence qu'il exerça dans cette province, jusqu'à oser enlever à la Reine Gerberge, veuve de Louis d'Outremer, les terres qu'elle y possédait à titre de douaire. Le Roi Lothaire, fils de cette Princesse, ne laissa pas impuni cet attentat, et força l'usurpateur, en 956, de restituer à sa mere ce qu'il lui avoit pris. (*Idem.*)

Rainier, ennemi du repos, entreprit, l'année suivante, la guerre contre le Duc Brunon son Suzerain, Archevêque de Cologne et frere du Roi Otton. Il se trouva mal de cette levée de bouclier, et fut bientôt réduit à se soumettre au jugement du Prélat. Mais, sur le refus qu'il fit de donner des otages, Brunon le déposa cette même année, ou dans les premiers mois de l'an 958. Envoyé aussitôt en exil, il y finit ses jours non l'an 960, comme quelques uns l'ont avancé, mais après l'an 971. Un habile moderne lui donne pour femme, mais sans preuve suffisante, ALIX, fille de Flugon, Comte de Dagsbourg et d'Egisheim. Ce qui est certain, c'est qu'il laissa deux fils légitimes, Lambert et Rainier, dont le second fut un de ses successeurs, et l'autre, dit le Barbu, fut Comte de Louvain.

## R I C H E R.

958. RICHER, dont on ignore l'origine, fut établi Comte de Hainaut par Brunon après l'exil de Rainier. On ne sait combien de tems il posséda ce Comté.

## G A R N I E R E T R E N A U D.

GARNIER et RENAUD, suivant la Chronique de Balderic, furent substitués par Brunon à Richer dans le Comté de Hainaut. Ils gouvernerent ce pays sans contradiction jusqu'en 973. Cette année, après la mort d'Otton I, Rainier et Lambert, fils de Rainier III, revinrent de la Cour de France, où ils s'étoient retirés, attaquèrent les deux Comtes, et gagnèrent sur eux, dans la plaine de Binche, près du village de Péroune en Flandre, une bataille où les deux Comtes périrent. (Sigebert.)

## G O D E F R O I L E V I E U X E T A R N O U L.

973. GODEFROI, dit LE VIEUX, Comte en Ardennes et de Verdun, fils de Gozclin et de Voda, et petit-fils, par son pere, de Wigeric, Comte du palais sous le Roi Charles le Simple, fut établi Comte de Mons avec un Seigneur nommé Arnoul, que Leuwarde dit fils d'Isaac, Comte de Cambrai, par l'Empereur Otton II, après la mort de Garnier et de Renaud. (*Chron. Camerac.* l. 3, c. 94.) Mais ils ne furent pas plus tranquilles dans ce poste que l'avoient été ceux qu'ils remplaçoient. Rainier et Lambert s'étant fortifiés dans le château de Bousoit, de *Duvede*, sur la riviere de Haine, faisoient de-là des courses fustes dans tout le pays. L'Empereur vint au secours de ses protégés, emporta d'assaut la forteresse et la fit raser. Mais à peine eut-il repris la route d'Allemagne, que Rainier et Lambert reparurent dans le Hainaut avec de nouvelles forces que leur avoient fournies Charles de France, frere du Roi Lothaire, et Otton, fils d'Albert, Comte de Vermandois. Otton, en prenant le parti

de ces deux proscrits, n'avoit d'autre but, suivant Balderic dans sa Chronique de Cambrai, que de s'enrichir par le pillage. L'an 976, après diverses excursions, Rainier et Lambert avec leurs confédérés viennent assiéger leurs rivaux dans Châteaulieu ou Mons. Ceux-ci dans une sortie fondent sur le camp des assiégeans, et, après un sanglant combat donné le mercredi de la semaine sainte (19 Avril), les obligent à se retirer. Mais Godefroi dans l'action reçut une blessure dangereuse dont il ne put jamais guérir. Cette victoire sembloit devoir ruiner les affaires de Rainier et de Lambert; mais ils trouverent moyen de se maintenir encore dans une partie du Hainaut. Arnoul et Godefroi s'attachèrent à Charles de France lorsqu'il eut obtenu la Lorraine, et s'en firent un appui. Nous voyons dans la Chronique de Cambrai, l. 1, c. 100, que ces deux Comtes s'adresserent au Duc Charles pour l'engager à joindre ses troupes aux leurs, dans le dessein où ils étoient de mettre la ville de Cambrai à l'abri de toute insulte de la part du Roi de France. C'étoit vraisemblablement Rainier et Lambert qui menaçoient d'envahir cette ville au nom du Monarque François. On ne voit point qu'ils aient exécuté leur dessein; mais ils continuerent de faire la guerre à leurs rivaux pour se rendre maîtres entièrement du Hainaut. Godefroi fut celui qui disputa le terrain avec le plus d'obstination. Ce ne fut qu'en 998 qu'il lâcha entièrement prise, après que Rainier lui eut enlevé la capitale du Hainaut. *Comes Raginerus*, dit Albéric sur cette année, *abstulit montem Castri Comiti Godefrido*. Lambert, frere de Rainier, étoit alors en possession du Comté de Louvain depuis environ quatre ans. (Voyez les Comtes de Louvain.)

## R A I N I E R I V, P R E M I E R C O M T E P R O P R I É T A I R E.

998. RAINIER IV, fils aîné de Rainier III, demeura possesseur tranquille du Hainaut après s'être rendu maître de la ville de Mons. On ne voit point qu'il ait eu d'ennemis à combattre depuis ce tems-là. Il mourut l'an 1013, suivant Albéric, qui lui donne deux femmes, dont la première, qu'il ne nomme point, fut mere, selon lui, de Rainier V, qui suit. Mais Albert, Abbé de Gemblours, auteur du tems et ami de Rainier V, dit positivement qu'il étoit *Roberto Regi Francorum ex sorore nepos*, c'est-à-dire fils de Hedwige, fille de Hugues Capet et soeur du Roi Robert. Du mariage de Rainier et d'Hedwige sortit encore, suivant Albéric, une fille nommée Béatrix, femme d'Ebles I, Comte de Rouci. Hedwige se remaria, après la mort de Rainier, à Hugues III, Comte de Dagsbourg.

## R A I N I E R V.

1013. RAINIER V, fils de Rainier IV, devint Comte de Hainaut après la mort de son pere. Il suivit le parti de Lambert, Comte de Louvain, son oncle, dans le différend qu'il eut avec Godefroi, Duc de Lothier. Le succès de leurs armes ne fut point heureux. Le 12 Septembre 1015, ils perdirent contre Godefroi la bataille de Florenes, où Lambert périt. Rainier dans la suite se réconcilia, par la médiation des Evêques de Verdun et de Cambrai, avec Godefroi, dont il épousa la niece, MATHILDE, fille d'Herman, Vicomte de Verdun. (*Chron. Camerac.*) Il mourut, non l'an 1036 ou 1037, comme le prétend sans preuve le P. de Leuwarde, mais environ l'an 1030. De MATHILDE, son épouse, il eut une fille unique, qui suit.

R I C H I L D E, H E R M A N,  
E T B A U D O U I N I, D I T D E M O N S.

1030 ou environ. RICHLIDE succéda à Rainier, son pere, dans le Comté de Hainaut. Elle étoit mariée pour lors au Comte HERMAN, avec lequel elle acquit, dit

Gilbert de Mons, le Comté de Valenciennes. Richilde étoit nièce du Pape Léon IX à la mode de Bretagne. Ce Pontife, après le Concile qu'il tint à Reims l'an 1049, s'étant mis en route pour la venir voir, elle s'avança au-devant de lui jusqu'à Beaumont avec son époux, et l'amena dans son château de Mons. Herman, étant mort l'année suivante, laissa d'elle un fils et une fille, tous deux en bas âge, et le fils, ajoute Gilbert, étoit, dit-on, boiteux. Richilde, tant en vertu de sa dot que comme tutrice de ses enfants, prit en main le gouvernement du Hainaut. Elle n'en jouit pas longtemps en paix. Baudouin, surnommé de Lille, Comte de Flandre, lui fit la guerre pour la contraindre d'épouser Baudouin son fils, et il y réussit. Mais ce jeune Baudouin, surnommé depuis LE BON et DE MONS, étant parent de Richilde au troisième degré, l'Evêque de Cambrai l'excommunia comme ayant fait un mariage illicite. Les deux époux appellèrent de cette Sentence au Pape Léon IX, qui *rasola le mariage*, dit Baudouin d'Avènes, et leur *défendit le lit*. Il y a bien de l'apparence que cette défense fut levée dans la suite et le mariage réhabilité; car nous voyons que Richilde ne cessa d'habiter avec Baudouin, et que les enfants qui sortirent de cette alliance passèrent pour légitimes sans contradiction. L'an 1057, l'Empereur Henri III, par le Traité de paix qu'il fit avec Baudouin de Lille, unit au Hainaut le Tournaisis et le Cambresis. Baudouin de Mons eut l'honneur d'armer Chevalier le Roi Philippe I. C'est son successeur qui l'atteste dans une Charte de l'an 1087 en ces termes: *Ego Balduinus Valentinianorum Comes, filius Balduini junioris qui Philippum Regem regalibus insignivit militie armis.* (Le Mire, *Diplom. Belg.* T. I, p. 515.) Baudouin de Mons ayant fini ses jours le 17 Juillet 1070 à Oudenarde, fut inhumé à l'Abbaye d'Hamon. Richilde, sa veuve, épousa, dit-on, en troisièmes noces Guillaume Osbern, C<sup>te</sup> de Hereford en Angleterre. Celui-ci fut tué, le 20 Février 1071, à la bataille de Cassel, et Richilde lui survécut quinze à seize ans. Les deux enfants qu'elle avoit eus de son premier époux, sont Roger, qui fut Evêque de Châlons-sur-Marne, et Gertrude, qu'elle fit Religieuse. Elle donna au second deux fils, Arnoul, qui fut Comte de Flandre, et Baudouin, qui suit. (*Voy.* Baudouin de Mons, Arnoul et Robert le Frison, *Comtes de Flandre.*)

#### BAUDOUIN II, DIT DE JÉRUSALEM.

1070. BAUDOUIN II, second fils de Baudouin de Mons et de Richilde, étant mineur à la mort de son pere, lui succéda, l'an 1070, dans le Hainaut sous la tutelle de sa mere. Cette Princesse le mena, l'année suivante, à la bataille de Cassel qu'elle perdit avec Arnoul, son fils aîné, contre Robert le Frison, compétiteur de l'un et de l'autre. Le vainqueur étant devenu par là maître de la Flandre, Richilde et Baudouin prirent le parti de mettre le Hainaut sous la mouvance de Théodouin, Evêque de Liège, pour avoir sa protection. Voici, d'après une ancienne Chronique qui n'a pas encore vu le jour, quelles furent les charges auxquelles le Prélat et le Comte s'obligerent l'un envers l'autre. » Li Quens de Hainaut doit servir li Evesque » de Liège à ses besoins de toute sa force aux dépens » de l'Evesque.... Su li Quens va à l'Evesque pour rele- » ver son fief, li Evesque li doit ses dépens, puis qu'il » sera issus de Haynaut. Encore li Evesque li doit ses » dépens quand il le semont à sa Cort ou à Parlement. » Et si aucun voloit grever la Comté de Hainaut, li » Evesque le doit aydier à grant force au coust de l'E- » vesque.... Avec l'ommaige le Comte doit avoir li » Evesque l'ommaige le Chastelain de Mons et le » Chastelain de Biaumont et le Chastelain de Valen- » ciennes. Li Evesque doit au Comte, à chascun

» Noël, trois paires de robes, de quoi chascune doit » valoir six marcs au marc de Liège; et à chascun » Chastelain une robe de six marcs.... Ceste couve- » nance fut faicte à Fosse en la présence de Godefroi » de Bouillon, le Comte Aubert de Namur, le Comte » de Chini, le Comte de Montagu en Ardennes, et » plusieurs autres » (1). (*Bibl. de S. Germ.-des-Prés*, n° 139.) L'Empereur Henri IV confirma cette transaction par ses Lettres données, le 11 Mai 1071, à Liège, où il s'étoit transporté à ce sujet. Les Princes dénommés dans cet acte, comme présens, firent sommer Robert de restituer la Flandre au légitime héritier; et sur son refus ils se mirent en marche avec une armée pour l'y contraindre. Mais, apprenant sur la route que Robert avoit fait alliance avec le Roi de France, ils revinrent sur leurs pas, n'osant avec raison mesurer leurs forces avec celles d'un si puissant Monarque. Voilà ce que raconte Lambert d'Aschafembourg. Gilbert de Mons dit au contraire, et Meier d'après lui, que les deux armées s'étant rencontrées dans la plaine de Broqueroie, à une lieue de Mons, il y eut un combat d'où Robert sortit victorieux après un carnage si grand, que le champ de bataille a retenu le nom de *haie des morts*. Ce combat ne lut pas le seul que Baudouin et Robert se livrèrent. Le premier fut vainqueur à son tour du second l'an 1076, dans les champs de Denain.

Richilde, revenant de Rome avec Baudouin l'an 1084, apprend, comme elle approche d'une de ses terres, qu'Arnoul, Comte de Chini, se dispose à l'enlever. Elle se détourne et va se réfugier à S. Hubert, dont l'Abbé Thierri engage le Comte de Namur à la reconduire en sûreté chez elle. (*Hist. Andagin.*) Baudouin, l'an 1087 (N. S.), perd sa mere, décédée, le 15 Mars, à l'Abbaye de Messines près d'Ipres, où elle s'étoit retirée depuis deux ans. Gilbert de Mons nous apprend que cette Princesse, de concert avec Baudouin son fils, avoit rendu héréditaires à la Cour de Hainaut les offices d'Echanson, de Pannetier, de Queux, de Chambrier, de Portier; qu'elle en avoit donné quelques uns à des Flamands qui s'étoient retirés en Hainaut après qu'elle eut perdu la Flandre, et qu'elle avoit dédommagé par divers bénéfices tous les Flamands qui s'étoient expatriés pour elle. (Bouquet, T. XIII, p. 545.)

L'an 1091, Robert le Frison, au retour de la Terre-Sainte, rend à Baudouin, par ordre de son confesseur, la Châtellenie de Douai au lieu de la Flandre entiere qu'il s'étoit engagée à lui restituer, suivant Iperius et André de Marchienne.

Baudouin, l'an 1096, se croisa pour la Terre-Sainte. Mais les fonds lui manquant pour cette expédition, il vendit ou hypothéqua, pour se les procurer, son château de Couvin, par acte du 14 Juin 1096, à l'Evêque de Liège. L'an 1098, après la prise d'Antioche, où il signala sa valeur, il lut député avec Hugues le Grand pour aller annoncer cette nouvelle à l'Empereur Alexis Comnene et l'inviter à venir se joindre aux Croisés pour la conquête de Jérusalem. Sur la route ils tomberent près de Nicée, suivant Gilbert de Mons, dans une embuscade de Turcs, où Baudouin fut pris avec une partie de ceux qui l'accompagnoient (on n'a jamais su depuis ce qu'il étoit devenu). Hugues le Grand fut du nombre de ceux qui eurent le bonheur de s'échapper.

Baudouin avoit épousé, l'an 1084, Ise ou Alix, fille de Henri II, Comte de Louvain. Cette Princesse s'étant rendue à Rome, l'an 1099, pour apprendre des nouvelles de son époux, le Pape ne put lui en rien dire de certain, et la renvoya, après avoir fait de son mieux pour la consoler, dans le Hainaut, où elle mourut en 1139. Elle eut de son mariage Baudouin, qui suit; Arnoul, Seigneur de Roex en Hainaut par sa femme, fille et héritiere de Gauthier de Roex;

(1) Ces charges réciproques se trouvent aussi dans Baudouin d'Avènes.

Ide, mariée, 1<sup>o</sup>, dit-on, à Gui, Seigneur de Chievres, 2<sup>o</sup> à Thomas de Marle; Richilde, femme d'Anauri IV de Montfort; et Alix, femme de Hugues de Rumi-gni en Thiérache, tige de plusieurs Maisons de Hainaut.

## BAUDOUIII III.

1099. BAUDOUIII III, fils aîné de Baudouin II, fut reconnu Comte de Hainaut après le retour du voyage que sa mere fit à Rome. Robert le Jeune, Comte de Flandre, étant revenu de la Croisade, voyoit avec peine que son pere eût rendu aux Comtes de Hainaut le château de Douai avec ses dépendances. N'osant tenter d'y rentrer de force, il eut recours au stratagème. Il proposa à Baudouin de lui donner en mariage une niece de sa femme (c'étoit Adélaïde de Savoie, depuis Reine de France, épouse de Louis le Gros, comme il a été dit plus haut), et exigea pour sûreté de sa parole qu'il lui livrât le château de Douai. Baudouin, flatté d'une pareille alliance, engagea sa parole avant qu'il eût vu la Princesse: mais lorsqu'elle lui fut présentée, il la trouva trop difforme à son gré; et, n'ayant pas voulu l'épouser, Douai et ses dépendances furent perdus pour lui. Les auteurs varient sur l'époque de cet événement. Plusieurs disent qu'il s'est passé entre Robert le Frison et Baudouin le Jérusalemite. Mais Heriman de Tournai, plus ancien que tous les autres, attribue cette négociation à Clémence de Bourgogne, femme de Robert II; et quoiqu'il se trompe pour le tems, il est au fond celui qui mérite le plus de croyance. (Voy. ce que nous en avons dit dans la préface du T. XIII du Recueil des Historiens de France, p. lviij.) Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1108 l'Empereur Henri V vint en forces au secours de Baudouin pour reprendre Douai; mais il ne put faire entre eux qu'une paix simulée. (*Sigebert et Chr. de Cambrai.*) Baudouin ayant fait revivre, l'an 1119, les justes prétentions de ses ancêtres sur le Comté de Flandre, fut battu par Charles le Bon. Il mourut l'an 1120, suivant Albéric, et fut enterré à Sainte Vaudru de Mons. D'YOLANDE son épouse, fille de Gérard de Wassemberg, Comte de Gueldre, il laissa Baudouin, son successeur; Gérard, Seigneur de Dodoweert et de Dalem en Gueldre; Yolande, femme de Gérard de Créqui; Gertrude, mariée à Roger de Toégni; Richilde, femme d'Evrard, Châtelain de Tournai, tige des Seigneurs de Mortagne. (Anselme.) Baudouin d'Avènes dans sa Chronique, et Gilbert de Mons, ne donnent au Comte Baudouin que deux fils et deux filles. Yolande, sa femme, se remaria, suivant l'ancienne Généalogie des Comtes de Hainaut (*Spicil.* T. VII), à Godefroi de Bouchain, son vassal, Châtelain de Valenciennes et Seigneur de Ribemont, dont elle eut un fils, Godefroi, Seigneur de Bouchain, et une fille, Berthe, mariée, 1<sup>o</sup> au Comte de Duras, 2<sup>o</sup> à Gilles de S. Aubert, Sénéchal de Hainaut.

## BAUDOUIII IV, DIT LE BÂTISSSEUR.

1120. BAUDOUIII IV succéda en bas âge à Baudouin III son pere, sous la tutelle d'Yolande sa mere. Cette Princesse s'étant remariée, comme on l'a dit, à Godefroi de Bouchain l'an 1127, le jeune Baudouin prit alors en main les rênes de son Comté. Baudouin, la même année, après la mort de Charles, Comte de Flandre, se mit sur les rangs pour lui succéder, comme étant issu de Baudouin VI, Comte de Flandre, après la mort duquel Robert le Frison avoit envahi ce Comté. Apprenant que Louis le Gros amenoit Guillaume Cliton pour l'en investir, il vint, accompagné de sa Noblesse et de son Conseil, trouver ce Monarque à Arras pour lui représenter son droit, qu'il s'offrit de prouver par le duel, suivant l'usage du tems. Louis écouta ses remontrances avec bonté. Mais l'engagement qu'il avoit pris avec Cliton prévalut sur les

raisons de Baudouin, et Louis renvoya celui-ci comblé de caresses sans avoir rien obtenu. Baudouin, qui ne se payoit pas de cette monnoie, vent se faire justice par la voie des armes. Ligué avec Etienne, Comte de Boulogne, Godefroi de Namur et Guillaume d'Ipres, il se jette sur Oudenarde dont il se rend maître. Baudouin d'Alost et Razon de Gavre étant venus avec les Gantois l'assiéger dans cette place, il les met en fuite et fait ensuite la conquête de Ninove. (Bouquet, T. XIII, p. 374.) Le Roi de France arrive, le 1<sup>er</sup> Mai, devant Oudenarde, précédé de Cliton, qui, la veille, avoit brûlé le fauxbourg de la place avec l'Eglise, où 1300 personnes s'étoient réfugiées. C'est ce que raconte Galbert dans la vie de Charles le Bon, sans dire si le Roi s'empara d'Oudenarde; ce qui est néanmoins très vraisemblable. Baudouin alors s'allie avec le Roi d'Angleterre pour empêcher les progrès de Cliton. Celui-ci ayant été tué l'année suivante, eut pour successeur Thierry d'Alsace, à qui Baudouin disputa également, mais avec aussi peu de succès, la Flandre.

Gérard de S. Aubert étant entré en guerre, l'an 1135, contre Liétard, Evêque de Cambrai, Baudouin marche au secours du premier et brûle Cateau-Cambresis avec les Eglises qu'il renfermoit. Excommunié pour ce sujet, il se réconcilie, la même année, avec le Prélat, et obtient son absolution en se rendant caution de la paix qu'il avoit faite avec Gérard. (Lambert Waterlos *ad hunc an.*) Nicolas, successeur de l'Evêque Liétard, s'étant brouillé, l'an 1138, avec les citoyens de Cambrai, Baudouin se joint à ces derniers pour faire la guerre à ce Prélat et à Simon d'Oisi son allié. Il attaque avec eux sans succès le château de S. Aubert, et se venge de cet échec en brûlant les environs de Cambrai. (*Idem.*) La même année, il marche à la défense de Roger de Toégni, son beau-frere, attaqué dans la Normandie par les Comtes de Meulent et de Leycestre. (Gilbert de Mons.) Il s'allie, en 1140, avec Etienne, Roi d'Angleterre, et Hugues, Comte de S. Paul, pour enlever à Thierry d'Alsace le Comté de Flandre et le faire passer à Guillaume d'Ipres. (Waterlos *ad hunc an.*) Mais il paroît que cette ligue n'eut aucun effet. C'étoit une loi dans le Hainaut, le Brahan et l'Ostrevant, que quiconque y possédoit d'ancienneté ou avoit lui-même construit, soit dans l'allen, soit dans le fief d'autrui, une forteresse, en devoit l'hommage au Comte de Hainaut avant tout autre Suzerain, à la charge de la lui remettre toutes les fois qu'il en seroit sommé. Gauthier d'Avènes, surnommé Pelukel, cité pour ce sujet, l'an 1147, à la Cour de Baudouin, s'émut tellement dans ses défenses, qu'il en mourut la nuit suivante. (Gilbert de Mons et Heriman.)

Baudouin, après avoir été plusieurs années en état de guerre avec Thierry d'Alsace, avoit fait avec lui un Traité de paix. Mais le voyant parti, l'an 1147, pour la Croisade, il se jeta, l'année suivante, sur la Flandre qu'il ravagea sans égard pour la situation de la Comtesse Sibylle qui, étant en couches, lui faisoit demander la paix avec instance. Mais Sibylle délivrée lui rendit avec usure le mal qu'il lui avoit fait. (Bouquet, T. XIII, p. 737.) Thierry son époux étant de retour l'an 1150, se prépare à continuer la guerre contre Baudouin. Samson, Archevêque de Reims, étant venu dans le pays avec plusieurs de ses provinciaux, assemble les deux Comtes au lieu dit la Guérite de S. Remi, *Specula S. Remigii*, et travaille à les amener à un Traité de paix dans la semaine de la Pentecôte. Mais une sédition du peuple ayant troublé la négociation, on reprend les armes de part et d'autre. Baudouin, fortifié de l'alliance de Henri I, Comte de Namur, son beau-pere, et des Evêques de Liège et de Cambrai, marche contre Thierry pour l'empêcher de fortifier son château de Cauhortim, situé au pied du mont S. Remi, et s'en revient avec la honte d'avoir été défait. (Waterlos et *Annal. Aquicini.*) Le château

de Raucourt incommodoit fort celui de Douai, où personne, sans le congé du Seigneur, ne pouvoit arriver en sûreté, et d'où il étoit également difficile de sortir contre son gré. Le Comte de Flandre, l'ayant fait investir, réduisit bientôt la garnison à la disette. Baudouin vole à son secours et trouve moyen de faire entrer des vivres dans la place en l'absence de Thiéri. Celui-ci à son retour ayant ranimé le courage des siens, met en fuite l'ennemi au mois de Septembre 1150, suivant Lambert Waterlos. Mais la Chronique non imprimée de S. Bavon, dont M<sup>r</sup> l'Evêque d'Anvers possède un exemplaire, met cette expédition en 1151.

L'année 1163 fut heureuse pour Baudouin en ce qu'elle lui assura, ou plutôt à son fils, la succession de Henri I son beau-frere, Comte de Namur, de Luxembourg, de la Roche et de Durbui, par la donation qu'il lui en fit comme à son plus proche héritier, n'ayant point d'enfans de Laurette sa femme. (Gilbert de Mons.)

La mort de Nicolas, Evêque de Cambrai, arrivée l'an 1167, occasionna un schisme en cette Eglise par la double élection de Pierre, fils de Thiéri d'Alsace, et de l'Archidiacre Alard. La premiere l'emporta, l'an 1168, par la protection de l'Empereur, malgré les efforts de Baudouin pour la faire casser.

Baudouin étoit un grand bâtisseur, et le surnom lui en resta. Il entoura de murs la ville de Binche, fortifia la ville d'Ath en Brabant, qu'il avoit acquise de Gilles de Traségnies, répara le Quénoi, y bâtit un château, et en fit autant à Bouchain. Braine-la-Vilote, nommée depuis Braine-le-Comte, dans le Hainaut, se trouva bien aussi d'être tombée sous sa puissance au moyen d'un échange qu'il fit avec le Chapitre de S. Vaudru. Mais la ville qu'il s'occupa le plus à embellir fut celle de Valenciennes, qu'il avoit achetée, l'an 1160, de Godefroi, son frere utérin, avec la Châtellenie et plusieurs fonds situés dans l'Ostrevant. Ce fut dans cette ville qu'il arma Chevalier, le Samedi-Saint 1168, Baudouin son fils, alors l'aîné. Mais pendant les fêtes suivantes, comme il étoit monté sur un échafaud pour montrer à des Seigneurs étrangers les nouveaux édifices qu'il faisoit à Valenciennes dans son palais nommé *la Salle-le-Comte*, la machine effondra sous le poids de la compagnie. Le Comte en tombant se cassa la cuisse et eut avec Baudouin, son fils, et beaucoup d'autres, tout le corps froissé. La Comtesse ALIX sa femme, dite aussi ERMESSENDE, fille de Godefroi, Comte de Namur, fut si frappée de cet accident, qu'elle en prit la fièvre qui l'emporta en peu de jours. (Lewarde.) Son époux néanmoins, rétabli de sa chute, marcha, dans l'Automne de l'année suivante, accompagné de Baudouin son fils, au secours de Henri son beau-frere, Comte de Namur, contre Godefroi, Duc de Louvain, qu'il obligea, dit Gilbert de Mons, de faire une paix honnête avec Henri. Il mourut, suivant le même auteur, le 8 Novembre 1171, *septimâ die a festo omnium Sanctorum*, et fut inhumé à Sainte Vaudru auprès de sa femme, dont il eut Baudouin, mort en bas âge; Geoffroi, Comte d'Ostrevant, mort, l'an 1163, âgé de seize ans; un autre Baudouin, qui suit; Henri, Seigneur de Sébourg; Yolande, mariée, 1<sup>o</sup> à Yves de Nèle, Comte de Soissons, 2<sup>o</sup> à Hugues de Champ-d'Avènes, Comte de S. Paul; Agnès, dite *la Boiteuse*, femme de Raoul de Conci; et Laurence, mariée, 1<sup>o</sup> à Thiéri, Sire d'Alost, 2<sup>o</sup> à Bouchard V, Baron de Montmorenci.

#### BAUDOUIN V, DIT LE COURAGEUX.

1171. BAUDOUIN, né l'an 1150, devint le successeur de Baudouin IV, son pere, après avoir gouverné le Hainaut avec lui, mais dans une parfaite soumission, dit Gilbert de Mons, depuis qu'il eut fait Che-

valier. Le Hainaut étoit alors rempli d'ennemis domestiques, qui se permettoient impunément les vols et les brigandages. Le jeune Baudouin, dès qu'il eut le pouvoir en main, entreprit de les réprimer, et, les ayant poursuivis les armes à la main, il exerça, suivant le même auteur, la plus grande sévérité contre ceux qui tombèrent entre ses mains, sans égard pour la noblesse de la plupart d'entre eux. Par ses ordres plusieurs furent pendus, d'autres noyés, quelques uns brûlés, et il y en eut même qui furent enterrés vifs.

Passionné pour les tournois, Baudouin étoit parti, l'an 1170, au mois d'Août, pour une de ces fêtes militaires indiquée à Traségnies par le Seigneur du lieu. Mais il rencontra sur sa route Godefroi, Duc de Louvain, son ennemi, qui l'attendoit avec mille hommes tant de pied que de cavalerie. Baudouin, malgré l'inégalité de la partie, se mit en état de défense, et combattit avec tant de valeur et de succès, qu'il marcha sur le ventre à l'ennemi, et continua sa route. L'an 1172, il eut encore une aventure en allant au tournoi de Rougemont en Bourgogne avec environ cent Chevaliers de Hainaut. » Quand il approcha de Rougemont, dit une ancienne Chronique manuscrite, li » Quens de Nevers défendi que on ne l'hebergeast pas; » pour ce ne laissa mié à héberger: de quoy li Quens » de Nevers fu si couroucé, que il assambla contre li, » et ot en sa compagnie li Duc Henri de Bourgoigne. » Li Quens Bauduin s'appareilla de bien défendre; » mais li Quens de Nevers ne parfit mie l'entreprise; » si s'en parti li Quens Bauduin dou pays sans da- » maige, et vint à un tournoiait à Retest (Réthel); » de là revint en son pays »: ce qui est confirmé par Gilbert de Mons. S'étant brouillé, la même année, pour la défense du Comte de Namur, avec le Duc de Limbourg, il assiégea dans l'Automne son château d'Arlon et le contraignit à demander la paix. Ce n'étoit pas sans intérêt personnel que Baudouin prenoit si chagement les intérêts de Henri son oncle. Ce Comte n'ayant point d'enfans en son espérant point, avoit institué son héritier, comme on l'a dit, dès l'an 1163, Baudouin IV. L'an 1184 (N. S.), pour s'assurer cette succession qui n'étoit point encore ouverte, Baudouin V vint dans le Carême avec des lettres de recommandation de son oncle en demander la confirmation à l'Empereur Frédéric I, qui tenoit alors sa Cour à Hagenau. Frédéric ne fit aucune difficulté sur sa demande; mais pour lui accorder cette faveur d'une manière plus solennelle, il le renvoya à la Diète qu'il se proposoit de tenir, l'année suivante, à Mayence. (Gilbert de Mons.) Le Roi Philippe-Auguste, gendre du Comte de Hainaut, étoit alors en guerre avec Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, pour le Vermandois. Irrité des secours que son beau-pere fournissoit à son ennemi dont il étoit l'allié, le vassal et le beau-frere, il pensoit à décharger son ressentiment sur la Reine sa femme en la répudiant. Les Princes de la Maison de Champagne y exhortoient le Monarque: mais les plus sages Prélats du Royaume s'opposèrent à cet avis et empêchèrent qu'il ne fût suivi.

Le Roi d'Angleterre s'étant rendu médiateur entre le Roi de France et le Comte de Flandre, Baudouin accompagna le second à la conférence qui se tint près de Rouen dans le tems pascal de l'an 1184, sur le débat des parties. Nullement rebuté par le peu de succès qu'elle eut, il alla trouver le Roi son gendre à Bétisi, et de là se rendit à Pontoise auprès de la Reine sa fille. La Reine, dit Gilbert de Mons que nous copions, supplia son pere, les larmes aux yeux, d'avoir pitié d'elle et de lui-même en cessant de favoriser le Comte de Flandre; ce qui fournissoit contre elle des armes aux jaloux. Baudouin répondit à sa fille et au Roi qu'il seroit pour leur complaire tout ce qui dépendroit de lui, sauf la fidélité qu'il devoit à son allié; et s'en tint là. Il se rendit ensuite, à la tête de 17 cens Chevaliers, à la Cour plénière que l'Empereur avoit in-

diquée, comme on l'a dit, pour la fête de la Pentecôte à Mayence. Elle fut si nombreuse, qu'on y compta 70 mille Chevaliers, sans parler d'une foule prodigieuse d'Écclésiastiques et d'autres personnes de tout état. La Cour se tint sous des tentes dressées dans une prairie vis-à-vis de Mayence, au-delà du Rhin. Le Comte de Hainaut eut l'honneur, par préférence à plusieurs concurrents, d'y porter l'épée impériale le jour de la fête devant l'Empereur. Il obtint ce que Frédéric lui avoit fait espérer l'année précédente, savoir, un Diplôme confirmatif de la donation que Henri son oncle lui avoit faite. Baudouin quitta la Cour impériale le vendredi de la semaine de la Pentecôte pour retourner dans ses États. Pendant son absence, le Comte de Flandre eut avec le Roi de France une entrevue entre Compiègne et Chauni, dans laquelle ils conclurent une trêve pour eux et leurs alliés. Philippe-Auguste y comprit par adresse parmi les siens le Comte de Hainaut sans qu'il en eût connaissance, et cela dans la vue de le rendre suspect au Comte de Flandre et de le détacher de son parti. L'artifice produisit son effet, et brouilla le Comte de Flandre avec celui de Hainaut. Une trêve que Baudouin avoit faite avec le Duc de Brabant par rapport au château de Lambeck, qu'il avoit fait élever sur les frontières du Brabant et de Hainaut, étoit près d'expirer. Baudouin, voyant le Duc lever une armée pour recommencer la guerre, va trouver le Comte de Flandre, le 26 Juin, pour l'engager à lui fournir les secours qu'il lui devoit par leur Traité d'alliance. Il en fut mal accueilli, et n'en reçut pour toute réponse qu'une exhortation à conclure une nouvelle trêve avec le Duc de Brabant. Assuré par là que le Comte de Flandre étoit d'intelligence avec le Duc de Brabant, il va rejoindre, le jour de S. Pierre, son armée campée à Tubise. Il députa aussitôt Jacques d'Avènes, son homme-lige, au Duc pour l'engager à suspendre des hostilités. Mais pendant ce pourparler un détachement de l'armée du Duc va brûler le château de Lambeck. Baudouin, ne pouvant regagner le Comte de Flandre, va trouver le Roi Philippe-Auguste à Paris, et de là se rend, comme ils en étoient convenus, au Parlement de Soissons, où il conclut avec ce Monarque un Traité d'alliance dans l'Abbaye de S. Médard. (Gilbert de Mons.) Le Comte de Flandre, informé de ce Traité, déclare la guerre à son beau-frère, et se ligue avec plusieurs Princes et Seigneurs pour la faire à toute outrance. Jacques d'Avènes entra lui-même dans cette confédération, et y attira l'Archevêque de Cologne. Le Comte de Hainaut se voit tout-à-coup assailli par une armée de 60 mille hommes tant à pied qu'à cheval, sans compter 17 cens Chevaliers, dont 13 cens avoient été amenés par l'Archevêque de Cologne. Baudouin, ne pouvant tenir la campagne contre des forces si supérieures aux siennes, se borne à mettre ses places en état de défense, et laisse les ennemis saccager et brûler les lieux où ils passent. » Li » Quens Baudouin », dit une ancienne Chronique manuscrite, » soit un jour à une fenestre à Mons, et pen- » soit. Messire Ustaises dou Rues (de Roeux) s'en » persut, si li dist : Sire, que pensez-vous ? Ne vous » en esmayés pas se vous vés vostre terre ardoir ; mais » reconfortez-vous à vos prudhommes qui ci sont. Li » Quens regarda, et dist : Saichies, Ustaises, que je » ne m'esmaie mie ; car je sai bien que les Seigneurs » qui sont entrés en ma terre en ont bien le pooir, ni » ce n'est pas mes hontes si je ne combats pas à eux. » Mais je vous dirai que je pensoie. Je vois le Comte » Philippon de Flandre, qui est mes voisins : de celui » me cuidé-je bien venger ; car je puis entrer de ma » terre en la soie. Autre tel puis-je faire au Duc de » Louvaing. De Monseigneur Jacques d'Avènes je ne » fais force ; car ce est un povre homme : de celui me » vengerai legierement. Mais je pensoie à ce Prestre » de Couloigne comme je m'en pusse vengier ; car il » maint (deineure) si loing de moy, que je n'ay pas

» encore treuvé la voie par quoi je i puisse aler ; et à » ce pensoie-je orendroit. » (*Bibl. de S. Germain-des-Prés*, n° 139.) Après avoir ainsi ravagé le Hainaut sans pouvoir prendre aucune place, les Confédérés s'étant mis par là hors d'état d'y subsister, prirent le parti de l'abandonner. Baudouin se jeta sur les terres de Jacques d'Avènes, et lui enleva Condé. On fit ensuite une trêve qui, après avoir été plusieurs fois prolongée, se termina par le Traité de paix que le Roi de France conclut, en 1185, avec le Comte de Flandre, et dans lequel fut compris le Comte de Hainaut. Immédiatement après, Baudouin s'étant mis en marche avec 30 mille hommes pour secourir Henri, Comte de Namur, son oncle, attaqué par le Duc de Brabant, il prend et réduit en cendres la ville et l'Abbaye de Gemblours, le Mont S. Wibert, et d'autres lieux. Le Roi des Romains, Henri VI, sur les plaintes du Comte de Flandre, le fait venir à Liège où il tenoit une Diète, et veut l'engager à rompre son alliance avec le Roi de France pour se joindre au Flamand. Baudouin s'en défend, et laisse en se retirant le Prince fort mécontent de lui. (*Ibid.*)

La naissance d'une fille qu'eut le C<sup>e</sup> de Namur en 1186, changea ses dispositions envers le Comte de Hainaut son neveu. Résolu de faire passer sa succession à cette fille, il la fiança, l'année suivante, à Henri, Comte de Champagne, avec assurance de ses États pour la dot. Baudouin à cette nouvelle députa le Chevalier Goswin de Thulen et Gilbert de Mons, son Chancelier (le même dont la Chronique est un de nos guides), à l'Empereur qui tenoit Cour plénière à Worms le jour de l'Assomption, pour le prier de maintenir le Diplôme par lequel il avoit confirmé la donation à lui faite du Comté de Namur. Les Députés du Comte de Champagne étant arrivés en même tems à Worms, l'Empereur, après avoir entendu les uns et les autres, déclara qu'il vouloit pour se décider attendre l'arrivée du Roi des Romains, son fils, pour lors absent, parce qu'il avoit confirmé avec lui la donation faite à Baudouin. Le jeune Roi, mandé par son pere à Scéles-tadt l'an 1188, ratifia le Diplôme qu'ils avoient précédemment accordé à Baudouin. (*Auctar. Aquicin.*) Muni de cette ratification, le Comte de Hainaut va trouver le Comte, son oncle, et l'engage à révoquer les nouvelles dispositions qu'il avoit faites à son préjudice, et à déclarer valable et hors d'atteinte la donation qu'il lui avoit faite. Mais ce vieillard foible, séduit bientôt après par les ennemis du Comte son neveu, rétracte ce qu'il venoit de faire, et l'oblige à sortir de ses États dont il lui avoit confié la Régence. Baudouin alors a recours aux armes, et se rend maître d'une partie du Comté de son oncle. (*Voy. Henri l'Avengle, Comte de Namur.*)

Baudouin n'éprouva pas les mêmes difficultés pour le Comté de Flandre, qui lui fut dévolu, l'an 1191, par la mort du Comte Philippe d'Alsace, en vertu de son mariage contracté, au mois d'Avril 1169, avec MARGUERITE, sœur de celui-ci, décédée sans enfans, et veuve de Raoul II, Comte de Vermandois. Ayant alors fait rompre son sceau, qui portoit dans l'inscription, dit Gilbert de Mons, BALDWINI COMITIS HANNONIENSIS, il en substitua un autre dont l'inscription étoit : BALDWINI COMITIS FLANDRIÆ ET HANNONIÆ ET MARCHIONIS NAMURCENSIS. Cette dernière qualité lui avoit été donnée, suivant le P. de Lewarde, par le nouvel Empereur Henri VI, dans une Diète tenue à Halle, où Baudouin avoit député son Chancelier Gilbert. Cet Ecrivain ajoute que l'Empereur, dans la même Assemblée, le déclara Prince de l'Empire. On n'a point, il est vrai, le Diplôme où ces titres lui sont accordés. Mais Baudouin lui-même atteste dans une Charte de l'an 1192, que l'Empereur Henri VI, avec le consentement des Grands Officiers, l'avoit élevé à la dignité de Marquis de Namur et de Prince de l'Empire : *Quod... me Marchionem et Principem Imperii, pœcunte*

*Principum suorum judicio... fecisset. (Miræi Op. Diplom. T. I, p. 294.)*

Le Comte Henri son oncle étoit bien éloigné de souscrire à ces titres. Toujours animé par les eunemis de son neveu, la prospérité de celui-ci ne le rendoit que plus déterminé à le frustrer de sa succession. Pour vaincre son obstination, il fallut donc en venir à une bataille. Elle se donna le 1<sup>er</sup> Août, fête de *S. Pierre aux liens*, un lundi de l'an 1194, à Neuville, près de Namur. Quoiqu'inférieur en forces, Bandouin en sortit victorieux. Le P. de Lewarde, d'après Gilbert de Mons, dit qu'il y fit prisonnier le Duc de Limbourg avec son fils et 108 Gentilshommes, et n'eut qu'un seul homme de tué. Cette victoire fut suivie d'un accommodement solide entre l'oncle et le neveu qui en dicta les conditions. Mais le premier survécut au second qui mourut, l'année suivante 1195, à Mons, le 17 Décembre selon le P. Anselme, le 21 du même mois suivant le P. de Lewarde, et fut inhumé à Sainte Vaudru. Marguerite sa femme, décédée, le 15 Novembre 1194, à Bruges, et enterrée à S. Donatien dans la même ville, le fit pere de sept enfans, savoir, Baudouin, qui suit; Philippe, Comte de Namur, puis Empereur de Constantinople; Henri, successeur de son frere dans l'Empire; Eustache, mort en Orient; Isabelle, mariée au Roi Philippe-Auguste; Yolande, femme de Pierre de Courtenai, Empereur de Constantinople; Sibylle, mariée à Guichard IV, Sire de Beaujeu. (*Voy. Henri l'Aveugle, Comte de Namur.*)

#### BAUDOIN VI.

1195. BAUDOIN VI, né à Valenciennes au mois de Juillet 1171, succéda, l'an 1195, dans les Comtés de Flandre et de Hainaut à Baudouin V son pere, avec lequel il avoit combattu la journée de Neuville. L'année suivante, au mois de Février, il alla faire hommage à l'Evêque de Liège. L'an 1200, le 28 Juillet, il publia dans une grande Assemblée de ses vassaux, parmi lesquels se trouva le Marquis de Namur, des loix contre l'homicide et touchant la succession des Fiefs. (*Martenne, Anecd. T. I, col. 765 et seq.*) Etant parti, l'an 1202, pour la Croisade après avoir laissé le gouvernement de ses Etats à Guillaume son oncle, il devint Empereur de Constantinople, et mourut l'an 1206. (*Voy. Baudouin IX, Comte de Flandre.*)

#### JEANNE.

1206. JEANNE, fille aînée de Baudouin VI, lui succéda dans les Comtés de Hainaut et de Flandre, regardés l'un et l'autre comme Fiefs *Réminius*. Elle mourut sans enfans le 5 Décembre 1244, après avoir été mariée, 1<sup>o</sup> à Ferrand de Portugal, 2<sup>o</sup> à Thomas de Savoie. (*Voy. Jeanne, Comtesse de Flandre.*)

#### MARGUERITE.

1244. MARGUERITE, seconde fille de Baudouin VI, succéda à Jeanne, sa sœur, dans tous ses Etats. L'an 1256, par une Charte du mois d'Octobre, elle assura le Comté de Hainaut à Jean d'Avènes, son fils aîné du premier lit. (*Martenne, Anecd. T. I, col. 1078.*) Elle mourut, le 10 Février 1280 (N. S.), ayant été mariée deux fois, 1<sup>o</sup> l'an 1213, à Bouchard d'Avènes, 2<sup>o</sup> à Guillaume de Dampierre. (*Voy. Marguerite II, Comtesse de Flandre.*)

#### JEAN D'AVÈNES.

1280. JEAN, petit-fils de Bonchard d'Avènes et de Marguerite de Flandre, succéda à son aïeule dans le Hainaut. Son pere, aussi nommé Jean, avoit été dé-

claré héritier du Comté de Hainaut par jugement des Pairs de France, rendu l'an 1246; ce qui fut confirmé par les Barons de Hainaut au commencement de l'an 1254, et ensuite par Henri, Evêque de Liège, en sa qualité de Suzerain, le samedi après l'octave de la Chandeleur de la même année. (*Martenne, Anecd. T. I, col. 1051.*) Mais il n'entra point en jouissance de cet héritage, étant mort avant sa mere le 24 Décembre 1256, deux mois après que Marguerite elle-même l'avoit reconnu par acte authentique pour son héritier dans le Hainaut, et que Baudouin, son frere, avoit renoncé en sa faveur à ses droits sur ce Comté. (*Voy. leurs lettres dans Martenne, Thes. anecd. T. I, pp. 1078-1080.*) Le C<sup>te</sup> Jean, l'an 1291, eut avec les habitans de Valenciennes un fâcheux démêlé par rapport aux privilèges de leur Commune, qu'il entreprit d'abolir ou du moins de modifier après les avoir confirmés à son avènement au Comté de Hainaut. Les habitans s'étant soulevés à cette occasion, le Comte eut recours à l'Empereur Rodolphe et ensuite à son successeur Adolphe de Nassau, qui prirent l'un et l'autre sa défense et ordonnerent à la ville de Valenciennes de lui faire satisfaction. Mais dans le même tems il réclamoit la protection du Roi Philippe le Bel comme Suzerain de l'Ostrevant, dont Valenciennes faisoit partie. Philippe, instruit par les habitans de cette espece de duplicité, prit leur parti et fit avancer, l'an 1292, une armée considérable dans le Hainaut sous les ordres de Charles de Valois son frere. Le Comte, abandonné de l'Empereur, s'empressa d'aller au-devant de Charles, non pour lui résister, mais pour demander grace, ayant un fil de soie autour du cou *en guise de hart*. Le Comte de Valois le conduisit à Paris, d'où il fut envoyé prisonnier à la tour de Montlhéri. On commença aussitôt à instruire son procès au Parlement. Mais, pendant que les Juges y travailloient, il obtint du Roi la permission d'aller en sa terre de Hainaut, à condition de venir se remettre en prison à l'octave de S. André de cette année 1292. Il tint parole et revint à Paris se constituer prisonnier au Louvre, où il resta jusqu'au 15 Février 1293. Ce fut alors que son jugement fut prononcé au Parlement de la Toussaints, qui devoit encore. Voici le précis de l'Arrêt: Condamné, 1<sup>o</sup> à réparer tous les dommages causés par lui ou par ses gens aux sujets du Roi et des Eglises qui étoient en sa garde; 2<sup>o</sup> à faire abattre les portes de Bouchain; 3<sup>o</sup> à payer au Roi 40 mille livres tournois (1); 4<sup>o</sup> à envoyer son Bailli et ses Sergens prisonniers au Châtelet pour y être punis à la volonté du Roi. Le Comte de Hainaut s'étant soumis entièrement aux ordres du Monarque, il régna depuis une paix parfaite entre eux. (*Bonami, Mém. de l'Acad. des B. L., T. XXXVII, p. 461.*)

Le Comte Jean étant venu, l'an 1293, avec sa femme et toute sa maison à Maubeuge, y occasionna une sédition violente par la demande qu'il fit d'une imposition extraordinaire pour des besoins pressans. Obligé de sortir de la ville, il se proposoit d'y revenir en forces pour châtier l'insolence des habitans: mais ils le prévirent et le désarmèrent par leurs soumissions. Etant rentré dans Maubeuge en esprit de paix, il fit avec eux un Traité, par lequel, après lui avoir demandé pardon du passé, ils reconnoissoient ne pouvoir faire *oswart*, *taille ne assise*, *se ce n'est par sa volonté ou de ses hoirs Comtes ou Comtesses de Haynaut*, s'obligeoient à lui payer, tous les samedis de l'année, une maille par chaque ouvrier et ouvrière, et taxoient les Drapiers envers lui à trois deniers par chaque piece de grand drap, à deux deniers pour les petits draps, et à un denier pour les demi-draps. Cet acte est du mardi avant Noël (22 Décembre) de l'an 1293. (*Martenne, Anecd. T. I, col. 1257.*)

(1) Le marc d'argent monnoyé valoit 58 sous, et étoit à 11 deniers 12 grains de loi; ainsi 40 mille livres d'alors reviendroient aujourd'hui à 706,633 liv. 2 s. 8 den.

L'an 1297, au mois de Mai, le Comte Jean étant venu trouver le Roi Philippe le Bel à Pont-Sainte-Maxence, fit avec lui une ligue, par laquelle il s'engageoit à secourir la France contre ses ennemis, à l'exception de l'Evêque de Liège et de l'Empereur, ses Suzerains. Il devoit fournir 15 cens hommes d'armes, que le Roi s'obligeoit de soudoyer, et qui seroient tenus de le servir jusqu'à la Seine sans pouvoir être contraints d'aller au-delà. Philippe le Bel de son côté promettoit de garder à ses dépens les places de Hainaut, et de ne faire ni paix ni trêve sans y comprendre le Comte. (*Ibid.* col. 1284.) Par un écrit particulier Philippe accorda de grands privilèges aux Hainuyers pour le commerce. (*Ibid.* p. 1293.) Le Comte de Hainaut hérita, l'an 1299, du Comté de Hollande par la mort du Comte Jean, son cousin, pendant la minorité duquel il avoit eu la Régence du pays. Il mourut lui-même le 22 Août 1304 (Dujardin et Cérissier), et fut enterré chez les Franciscains à Valenciennes. La ville de Mons fut l'objet principal de ses soins. Il agrandit son enceinte, et la fortifia par des murs, des fossés et des tours. PHILIPPINE, son épouse, fille de Henri II, Comte de Luxembourg, qu'un moderne confond mal-à-propos avec l'Empereur Henri VII (morte en 1311, et enterrée auprès de son mari), lui donna Jean, tué à la bataille de Courtrai l'an 1302; Guillaume, qui suit; Jean, Comte de Soissons; Waleran, Prince de Morée; Marguerite, troisième femme de Robert II d'Artois; Isabelle, seconde femme de Raoul de Clermont, Connétable de France; Alix, mariée, 1<sup>o</sup> à Guillaume, Comte de Pembrock, 2<sup>o</sup> à Roger, Comte de Norfolk; Marie, femme de Louis I, Duc de Bourbon; et d'autres enfans. (Voy. Jean II, Comte de Hollande.)

#### GUILLAUME I, DIT LE BON.

1304. GUILLAUME I succéda, l'an 1304, à Jean, son pere, dans ses Etats de Hollande et de Hainaut. Il mourut, le 7 Juin 1337, à Valenciennes, où il fut enterré près de son pere. JEANNE DE VALOIS, sœur du Roi Philippe de Valois, et fille de Charles de Valois, qu'il avoit épousée par Traité du 19 Mai 1305, le fit pere de Jean et Louis, morts jeunes; de Guillaume, qui lui succéda; de Marguerite, qui remplaça Guillaume; de Jeanne, mariée à Guillaume V, Duc de Juliers; de Philippe, femme d'Edouard III, Roi d'Angleterre; et d'Elisabeth, mariée à Robert de Namur. La Comtesse Jeanne, après la mort de son époux, se retira au Monastere de Fontenelles, près de Valenciennes, où elle prit l'habit de S. François le 2 Novembre 1337. Sa retraite ne l'empêcha pas de se rendre médiatrice de la trêve qui fut conclue à Tournai le 2 Septembre 1340, entre le Roi de France son frere et celui d'Angleterre son gendre, prêts à se livrer bataille, ni d'aller l'année suivante en Baviere pour y faire la paix de l'Empereur Louis V, son autre gendre, avec le Roi Philippe de Valois; à quoi elle réussit. La mort de cette Princesse arriva, non l'an 1400, comme le porte son épitaphe, dressée long-tems après sa mort, mais l'an 1342. (Voy. les Comtes de Hollande.)

#### GUILLAUME II.

1337. GUILLAUME II succéda, l'an 1337, à Guillaume I, son pere, dans ses Etats de Hainaut et de Hollande. On lui attribue un voyage en Espagne pour mener du secours aux Chrétiens contre les Maures, et un autre en Palestine: mais ce fut Jean de Hainaut, son oncle, Comte de Soissons, qui fit le premier de ces deux voyages en 1331; on n'a point de preuve du deuxième. Il entra malgré lui, l'an 1338, dans la ligue formée par Edouard III, Roi d'Angleterre, son beau-frere, contre la France. Ce Monarque s'étant fait donner le titre de Vicaire de l'Empire, il ne put s'empêcher, comme vassal de l'Empire, de l'accompagner

au siège de Cambrai, où il échoua. Mais lorsqu'il le vit entrer sur les terres de France, il le quitta et vint avec 500 lances trouver le Roi Philippe de Valois, son oncle, au camp de Vironfosse en Picardie. Edouard vint à bout de le ramener à son parti, et les François contribuèrent à ce retour par les ravages qu'ils exercent dans le Hainaut en représailles de ceux que Jean de Hainaut, oncle de Guillaume, faisoit dans le Cambresis. Le Comte Guillaume fit plusieurs excursions sur les limites de la France, tandis que le Duc de Normandie achevoit de désoler son pays. La tieve, publiée, le 2 Septembre de l'an 1340, entre la France et l'Angleterre, ayant suspendu les hostilités, Guillaume mit bas les armes pour ne plus les reprendre contre la première de ces deux Puissances. Sur la fin de l'an 1344, il marcha au secours des Chevaliers teutoniques à la tête de 400 cavaliers. L'an 1345, étant en guerre contre les Irisons, il périt, le 26 ou 27 Septembre, dans une embuscade qu'ils lui dresserent près de Staveren. Son corps ne fut trouvé que dix jours après et fut inhumé à Bolsward. Il avoit épousé, l'an 1334, JEANNE, fille de Jean III, Duc de Brabant, dont il ne laissa point d'enfans. Cette Princesse lui survécut et épousa en secondes noces Wenceslas, Comte de Luxembourg, fils de Jean, Roi de Bohême. (Voyez Guillaume IV, Comte de Hollande)

#### MARGUERITE.

1345. MARGUERITE, fille de Guillaume I, succéda à Guillaume II, son frere, dans les Comtés de Hainaut et de Hollande, et mourut le 23 Juin 1356. Elle avoit épousé, l'an 1324, l'Empereur Louis de Baviere, dont elle laissa Louis, dit le Romain, Electeur de Brandebourg; Guillaume, qui suit; Albert, qui remplaça Guillaume; Otton, Marquis de Brandebourg; Anne, Religieuse; Isabelle, femme de Mastin de la Scala, Seigneur de Vérone. (Voy. Marguerite, Comtesse de Hollande.)

#### GUILLAUME III, DIT L'INSENSÉ.

1356. GUILLAUME III, fils de l'Empereur Louis de Baviere et de Marguerite, fut le successeur de sa mere dans le Comté de Hainaut, dont il prit possession le 26 Février 1356. (V. S.) Ce Prince étant tombé, l'année suivante, en démence, Albert son frere fut chargé du gouvernement de ses Etats. Albert, instruit des pratiques sourdes qu'Engilbert, Sire d'Enguien, machinoit contre le Hainaut, le surprind de nuit, l'an 1364, dans un de ses châteaux, à trois lieues de Valenciennes, et lui fait trancher la tête sans forme de procès: ce qui jeta la consternation dans le pays, par la crainte qu'on eut des suites de cette exécution; car Engilbert, suivant le Continuateur de Nangis, tenoit à plusieurs grandes Maisons. Et en effet le successeur d'Engilbert prit les armes pour venger sa mort, après s'être fortifié de l'alliance du Comte de Flandre. » Albert, dit le même auteur, pour subvenir aux frais de cette guerre, voulut, à la maniere de la France, » établir des Gabelles sur les vins et sur les autres » marchandises dans le Hainaut. Mais la ville de Valenciennes, et à son exemple toutes les autres villes » du Hainaut, s'opposèrent à cet établissement. Car » elles disoient: Si nous nous conformons en ceci à » l'exemple de Paris et de toute la France, nous voilà » devenus esclaves, et notre commerce sera bientôt » ruiné par la désertion de nos ouvriers en laine, que » ces exactions obligeront à quitter le pays; d'ailleurs » qui sait si elles ne seront point perpétuelles? Notre » auteur, dont la Chronique finit en 1368, dit qu'on ne savoit pas encore alors quelle seroit l'issue de cette querelle. Le Comte Guillaume n'eut point d'enfans de MAHAUT, son épouse, fille de Henri II, Comte de

Lancastre. Le P. de Lewarde met, d'après Aventin, la mort de Guillaume en 1378, et se trompe. Ce Comte ne fut ses jours qu'en 1389. (Dujardin. Il fut inhumé à Valenciennes. (Voy. Guillaume V, Comte de Hollande.)

## ALBERT.

1389. ALBERT DE BAVIERE succéda dans le Comté de Hainaut, ainsi que dans celui de Hollande, à Guillaume son frere, pendant la démeuce duquel il avoit été Régent de ces Principautés. Ce fut durant cette Régence qu'il obtint de Charles V, Roi de France, par Lettres du mois de Février 1365 (V. S.), une pension de quatre mille livres (1) à titre de Fief, laquelle fut continuée à son successeur par Lettres du Roi Charles VI, datées du mois d'Août 1406. (Rec. de Colbert, vol. 47, fol. 141, v<sup>o</sup>.) Albert mourut, le 13 Déc. 1404, à la Haye, où il fut inhumé. (Voy. Albert, Comte de Hollande.)

## GUILLAUME IV.

1404. GUILLAUME IV, fils d'Albert et de Marguerite, succéda, l'an 1404, à son pere dans les Comtés de Hainaut et de Hollande. L'un des premiers traits de son gouvernement fut le consentement qu'il donna, l'an 1405, à un duel entre deux Gentilshommes du Hainaut, Bournecte et Bernaige, dont le premier accusoit l'autre d'avoir tué un de ses parens. Le Comte, après avoir inutilement tenté de les réconcilier, leur assigna le champ clos à un jour fixe dans la ville du Quesnoi. Les deux champions y arrivent accompagnés de leurs amis. Un Héraut leur crie de commencer, après avoir fait défense à tout homme présent de mettre obstacle au combat. Sortis de leur pavillon, ils avancent aussitôt l'un contre l'autre et combattent à coups de lance sans pouvoir se blesser. Mais, ayant ensuite tiré leurs épées, Bernaige fut renversé et contraint de s'avouer vaincu. Le Comte le fit décapiter, et Bournecte fut reconduit honorablement à son hôtel. (Monstrelet, vol. 1, p. 19.)

Guillaume fut le médiateur, en 1408, de la paix fourrée qui fut conclue à Chartres entre le Duc de Bourgogne et les Princes d'Orléans, dont le Duc avoit

assassiné le pere. Il marcha, la même année, au secours de Jean de Baviere, son frere, Evêque de Liège, dont les diocésains s'étoient révoltés. (Voy. les Evêques de Liège.) La guerre s'étant renouvelée entre les factions d'Orléans et de Bourgogne, Guillaume ressentit le contre-coup de leurs hostilités sans y prendre part. Les premiers en effet ayant pris le dessus en 1414, et mis le Roi Charles VI de leur côté, poursuivirent leurs ennemis dans les Pays-Bas jusques dans le Hainaut, où ils commirent d'affreux dégâts. Le Comte Guillaume s'en plaignit au Roi, qui, par ses Lettres du mois de Janvier 1414 (V. S.), lui accorda une somme de cent mille écus (2) pour dédommagement. (Arch. de Mons.) L'an 1416, il entra dans le Traité que l'Empereur Sigismond venoit de conclure avec l'Angleterre contre la France. C'est un des derniers traits connus de sa vie. Guillaume mourut, le 31 Mai 1417, à Bouchain, laissant de MARGUERITE DE BOURGOGNE, sa femme, une fille, qui suit. (Voy. Guillaume VI, Comte de Hollande.)

## JACQUELINE.

1417. JACQUELINE, fille unique de Guillaume IV, fut son héritière aux Comtés de Hainaut et de Hollande. Elle épousa, comme on le dira sur les Comtes de Hollande, 1<sup>o</sup> le Dauphin Jean; 2<sup>o</sup> Jean IV, Duc de Brabant; 3<sup>o</sup>, du vivant de celui-ci, le Duc de Glocestre. Ce dernier mariage ayant été cassé par le Pape Martin V, le Duc de Glocestre fut obligé d'abandonner Jacqueline; mais Jean IV, son second époux, étant mort sans postérité le 17 Avril 1427, Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, se fit reconnaître, la même année, Comte de Hainaut par les Etats du pays. Jacqueline, après avoir fait de vains efforts pour se maintenir contre ce Prince, fut obligée de lui céder ses Etats et de se contenter des Seigneuries de Voorn, de Zuidbeveland, et de Tholen, qu'il voulut bien lui laisser pour sa vie, avec les péages de Hollande et de Zéelande. Jacqueline ne survécut que trois ans à cette cession, étant morte le 8 Octobre 1436. (Voy. Jacqueline, Comtesse de Hollande, Jean IV, Duc de Brabant, et, pour la suite des Comtes de Hainaut, les Ducs de Bourgogne.)

(1) Cette somme revient aujourd'hui à celle de 39,733 livres 1 sou 4 deniers.

(2) Les écus étoient au titre de 23 carats  $\frac{2}{3}$  et de la taille de 72 au

marc: donc cent mille écus pesoient 1388 marcs 7 onces 2 deniers 16 grains, qui, à raison de 807 l. 12 s. 9 deniers le marc, produiroient de notre monnoie actuelle 1,121,718 l. 15 s.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## ROIS ET DUCS DE LORRAINE

## ET DES COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

L'AN 855, LOTHAIRE, second fils de l'Empereur Lothaire, obtint, six jours avant la mort de son pere, c'est-à-dire le 22 Septembre, cette partie du Royaume d'Austrasie qui s'étend d'un côté depuis Cologne jusqu'à l'Océan, et de l'autre jusqu'au mont Jura. Ce nouveau Royaume, qui fut appelé de son nom *Lothierregne*, ou *Lorraine*, comprenoit le Valais, le Génevois, les cantons de Fribourg, de Soleure et de Berne, le diocèse de Basle, le Comté de Bourgogne, l'Alsace, le Palatinat en-deçà du Rhin, les Electorats de Treves et de Cologne, le Liégeois, les Duchés de Lorraine, de Bar, de Luxembourg, de Limbourg, de Juliers, de Cleves en partie, de Brabant et de Gueldre, les Comtés de Hainaut, de Namur, de Zélande et de Hollande, et le diocèse d'Utrecht, comme nous appellons aujourd'hui tous ces pays. L'inauguration de Lothaire se fit à Francfort, sur la fin de l'an 855, du consentement de Louis le Germanique son frere. Il épousa, l'an 856, THIEBERGE, ou THEUTBERGE, fille de Théodebert, petit-fils, par Nivelon son pere, de Childebrand, frere de Charles Martel. Dégoûté de cette Princesse, après environ deux ans de mariage, il la répudia pour épouser Valdrade. L'an 858, il convoque une Assemblée où Thietberge, accusée par lui d'inceste avec le Clerc Hubert son frere, se purge de ce crime par l'épreuve de l'eau bouillante, qu'un homme fit pour elle par ordre des Seigneurs, et dont il sortit sain et sauf. Lothaire par là se vit obligé de la reprendre: à quoi il consentit. Mais ses dégoûts ayant repris le dessus, il se détermine à recommencer les procédures contre sa femme. Ce Prince ayant mis dans ses intérêts Gonther, Archevêque de Cologne, sous la promesse d'épouser une de ses nieces; celui-ci gagne Theutgaud, Archevêque de Treves, homme simple et facile à séduire. Les deux Prélats, de concert, tiennent, le 9 Janvier 860, à Aix-la-Chapelle, une nouvelle Assemblée où Thietberge, s'étant avouée coupable du crime dont on l'accusoit, est condamnée à faire pénitence publique et à être renfermée dans un Monastere. En étant sortie la même année, elle a recours au Pape Nicolas I par ses Députés, et réclame contre sa confession, disant qu'elle ne l'a faite que pour se soustraire aux mauvais traitemens du Roi. Thietberge étoit pour lors retiré en France à la Cour de Charles le Chauve. Dans ces entrefaites, on tient, à la mi-Février de la même année, à Aix-la-Chapelle, un second Concile par ordre, dit Hincmar, des Rois Charles, Louis et Lothaire, *decernentibus gloriosis Regibus Carolo, Ludovico et Lothario*, dans lequel on confirme le jugement du premier. Il s'en assemble un troisième dans la même ville le 29 (et non le 8) Avril 862, où le divorce de Lothaire étant approuvé, ce Prince est autorisé à contracter un nouveau mariage. En conséquence il épouse solennellement Valdrade, qu'il entretenoit à titre de concubine, et la fait couronner Reine. (*Annal. Bertin.*) Thietberge ayant appelé de ce jugement au Pape, deux Légats, Rodoalde, Evêque de Porto, et Jean, Evêque de Fi-

coele (aujourd'hui Cervia), envoyés par Nicolas I, tiennent à Metz, dans le mois de Juin 863, un Concile où le dernier d'Aix-la-Chapelle est confirmé. Le Pape casse les actes du Concile de Metz, et dépose les Légats qui s'étoient laissé corrompre par argent, ainsi que les Archevêques de Treves et de Cologne. (*Annal. Bertin.*) Le Légat Arsene, envoyé en France, engage, le 3 Août 865, Lothaire à reprendre Thietberge; mais, la même année, ce Prince ayant rappelé Valdrade, l'un et l'autre sont excommuniés par le Pape. (*Otto Frising. Chr. l. 6, c. 7.*)

L'Abbé Hubert, frere de Thietberge, que Lothaire avoit fait Duc du pays situé entre le mont Jura et le mont Joui, ne vit pas d'un œil indifférent l'outrage fait à sa sœur. Il prit les armes pour la venger, et ravagea les terres de Lorraine voisines de son Duché. Mais le Comte Conrad, envoyé contre lui, l'attaqua et le mit à mort près d'Orbe en Suisse. Délivré de ce rebelle, dont les courses lui avoient donné de l'inquiétude, Lothaire se livre avec plus de passion à sa concubine. L'an 866, il envoie des troupes en Italie pour secourir l'Empereur Louis son frere, occupé à faire la guerre aux Sarrasins; c'étoit l'objet apparent de son voyage; mais l'affaire de son divorce en étoit le principal motif. L'an 869, il va trouver au Mont-Cassin, suivant les Annales de S. Bertin, le Pape Adrien II, auquel il assure par serment, avec toute sa suite, qu'il a fidèlement exécuté tout ce que le Pape Nicolas lui avoit prescrit par rapport à son mariage. Adrien, sur cette affirmation, lui administre l'Eucharistie, ainsi qu'à ceux qui l'accompagnoient. Il suit le Pape dans son retour à Rome, où il est froidement accueilli des Romains. S'étant rendu ensuite à Lucques, il y est attaqué de la fièvre, et se fait transporter à Plaisance, où il meurt, le 8 Août, d'une apoplexie qui dura deux jours. On l'enterra dans un petit Monastere voisin de la ville. La plupart de ses gens l'avoient précédé au tombeau par une mort aussi prompte. Thietberge, après la mort de son époux, se retira au Monastere de Sainte Glossinde à Metz, dont elle fut Abbess. (Bouquet, T. VII, p. 332.) Elle vivoit encore en 876. (Pérard, *Monum. Burgund.* p. 25.) Valdrade suivit l'exemple de Thietberge en se retirant à Remiremont. (Bouquet, *ibid.* p. 334.) Lothaire laissa d'elle un fils nommé Hugues, à qui il avoit donné l'Alsace dont il ne jouit pas (*Voy. les Ducs d'Alsace*), et deux filles; Gisle, mariée, l'an 882, à Godefroi le Danois, Duc de Frise; et Berthe, alliée, 1<sup>o</sup> au Comte Thibaut, pere de Hugues, Comte de Provence, 2<sup>o</sup> à Adalbert, Marquis d'Ivrée. Lothaire avoit hérité, l'an 863, par la mort de Charles, Roi de Provence, son frere, du Duché de Lyon, du Viennois, du Vivarais et de l'Usége, ou pays d'Usés. (Bouquet, T. VIII, *Préf.* p. 39.)

L'an 869, CHARLES LE CHAUVÉ, Roi de France, s'empara du Royaume de Lorraine, après la mort de Lothaire, son neveu, au préjudice de l'Empereur

Louis II, frere de Lothaire, et se fit couronner Roi de Lorraine à Metz le 9 Septembre. (*Annal. Mett.*) Cette usurpation fut aisée à faire par l'éloignement de l'Empereur, toujours occupé en Italie à combattre les Sarrasins. Toutefois l'année suivante, LOUIS LE GERMANIQUE, frere aîné de Charles le Chauve, étant venu en Lorraine, le força de partager ce Royaume avec lui : c'étoient deux usurpateurs pour un. Ce partage se fit par une transaction conclue entre les deux freres sur les rives de la Meuse, au pays de Liège. Louis eut pour sa part Cologne, Treves, Utrecht, Strasbourg, Basle, Metz, et deux parts dans la Frise. Les pays de Toul, de Verdun et de Bar, le Lyonnais, le Viennois, le Cambresis, quatre Comtés du Brabant, et un tiers de la Frise, formerent le lot de Charles. L'Empereur, hors d'état de faire tête à ses deux oncles, se plaignit inutilement du tort qu'ils lui faisoient : ni les Ambassadeurs qu'il leur envoya, ni les Légats du Pape, qui prit sa défense, ne furent écoutés.

L'an 876, après la mort de Louis le Germanique, arrivée le 28 Août, Louis, Roi de Saxe, son second fils, se mit en possession de la portion de la Lorraine qui avoit appartenu à ce Prince. Mais à peine en est-il possesseur, que Charles le Chauve, son oncle, accourt pour la lui enlever. Louis marche à sa rencontre et le défait, le 8 Octobre, à Meynfeld (*in pago Meginensi*) près d'Andernac.

L'an 877, Louis le Begue ayant succédé à Charles le Chauve son pere, entra en jouissance de ce que Charles possédoit en Lorraine, et confirma par le Traité de Foron, en 878, le partage du Royaume de Lorraine, fait en 870. Ce Prince fut remplacé, l'an 879, par ses deux fils, LOUIS et CARLOMAN; mais Louis de Saxe leur contesta leur légitimité, et, sous ce prétexte, voulut envahir tous les Etats de leur pere. Les deux jeunes Princes, pour le gagner, lui abandonnerent toute la Lorraine. Mais Hugues, bâtard de Lothaire et de Valdrade, qui prétendoit à ce Royaume, ne lui permit pas d'en jouir paisiblement. (Voyez les *Rois de Germanie*.)

L'an 882, CHARLES LE GROS, Empereur, étant devenu l'héritier du Roi Louis de Saxe son frere, est reconnu Roi de Lorraine. Hugues le bâtard, appuyé de Godefroi le Danois, Duc de Frise, et son beau-frere, redouble ses efforts pour s'emparer, l'an 883, de ce Royaume. Charles se défait de Godefroi en le faisant assassiner, et met Hugues hors de combat en lui faisant crever les yeux, après l'avoir attiré à Gondreville. Ceci est de l'an 885, suivant les Annales de Metz, et non de l'an 884.

Ce fut le Duc HENRI, originaire de Franconie, qui tua Godefroi le Danois, et qui, ayant donné le conseil à l'Empereur de faire crever les yeux à Hugues, fit lui-même l'opération, suivant les Annales de Metz; ce qui lui mérita, suivant M. Lecard, le gouvernement de la Lorraine. Il est qualifié *Dux Austrasiorum* dans les Annales de S. Vaast.

L'an 887, après que Charles eut été déposé de l'Empire, la Lorraine passa, ainsi que la Germanie, à son neveu ANNOUL. L'an 895, Arnoul donna la Lorraine à titre de Royaume, dans l'Assemblée de Worms, tenue avant le mois de Juin, à ZUENTIBOLDE, son fils naturel. Ce pays avoit alors pour Duc bénéficiaire ou amovible RAINIER ou RAGINAR. Il fut en même tems

Comte de Mons. (*V. Rainier I, Comte de Hainaut.*) Zuentibold se tint brouillé avec lui, l'an 898, le destitua. Rainier se retira en France auprès du Roi Charles le Simple, qu'il excita à tenter la conquête de la Lorraine. Charles vint effectivement en ce pays à la tête d'une armée; mais Zuentibold trouva moyen de l'engager à se retirer.

L'an 900, les Lorrains, irrités de la conduite de Zuentibold, appellerent Louis, Roi de Germanie, son frere, et le proclamerent Roi de Lorraine à Thionville. Irrité de cet affront, Zuentibold parcourut la Lorraine le sabre et la torche à la main, pilla, saccage et brûla tout ce qu'il rencontre. Mais, le 13 Août de la même année, il périt dans une bataille qu'il avoit livrée près de la Meuse aux Comtes Etienne, Gerhard et Matfrid, Généraux de son frere. (Reginon.) Il fut enterré à l'Abbaye de Susteren au pays de Juliers. On voit encore dans les Archives de S. Denis en France le sceau de ce Prince, avec son nom, sa figure, et sa qualité de Roi. Il avoit épousé, à ce qu'on prétend, ODA, fille d'Eudes, Roi de France. Son corps fut inhumé à l'Abbaye de Susteren, où trois de ses filles embrasserent la vie religieuse. Il est bien étonnant que le Bollandiste Sollier (*Acta Sanctorum*, T. III, Aug. p. 138) se soit avisé de mettre ce Prince au nombre des Saints honorés le 13 Août. De prétendus miracles opérés avec une dent de Zuentibold, suivant le témoignage d'un Allemand nommé Hertzworm, Ecrivain de la fin du dernier siècle, qui ne prouve nullement son récit, et la donation ou plutôt la restitution de quelques morceaux de terre faite à l'Abbaye de S. Maximin, sont tout le fondement de cette étrange canonisation.

L'an 911, les Lorrains, ayant perdu leur Roi Louis, se donnent à Charles le Simple, Roi de France. Ce fut pour ce Prince, comme on l'a dit ailleurs, une nouvelle époque, qu'il marquoit ainsi dans ses Diplômes : *A largiori indepta hereditate*. Mais cet accroissement d'héritage ne le rendit ni plus puissant au-dedans, ni plus redoutable au-dehors. Son règne en Lorraine fut une véritable anarchie. Le Duc Rainier, rétabli par Charles le Simple, mourut l'an 916, laissant deux fils, Gislebert, qui suit, et Rainier.

916. GISEBERT ou GISELBERG, fils aîné de Rainier, lui succéda au Duché de Lorraine par la faveur du Roi Charles le Simple. Mécontent de ce Prince, qui lui contesta depuis le droit de nommer à l'Evêché de Liège, il oublia ses bienfaits et se joint à ses ennemis pour le faire déposer. Charles étant venu l'attaquer, il est abandonné des Lorrains et obligé d'aller se renfermer dans Harbourg sur la Meuse. Le Roi le poursuit dans cette retraite, qu'il assiège par terre et par eau. Gislebert se sauve à la nage et va se réfugier chez Henri, Duc de Saxe, qui le réconcilia avec Charles. Mais Henri, devenu Roi de Germanie en 918, dispute à Charles, par le conseil de Gislebert, le Royaume de Lorraine. L'an 921, après diverses hostilités, les deux Rois font au château de Bonne, le 4 Novembre, un Traité, par lequel Henri cede ce Royaume à Charles (1). Mais, deux ans après, Charles, déposé par les intrigues de Hugues le Grand, est remplacé sur le trône par Raoul, Duc de Bourgogne. Gislebert, aussi peride envers Henri qu'il l'avoit été à l'égard de Charles, offre de se soumettre à Raoul, qui d'abord le rejette. En butte aux deux Couronnes, les occupations qu'elles ont chez elles le laissent néanmoins en possession de son Duché. Ricuin, son oncle, ayant été poignardé, l'an 924, dans son lit par Bo-

(1) Nous avons dit ci-devant que Charles le Simple, dans sa détresse, s'étant réfugié auprès de Henri I, Roi de Germanie, lui abandonna la Lorraine pour obtenir son secours. Mais le silence

de Frodoard et des Auteurs françois du temps les plus accrédités nous fait regarder cet abandon comme supposé par des Ecrivains allemands.

son, frere de Raoul, Roi de France, Gislebert se joignit à Otton, fils de Ricuin, pour venger la mort de son pere. Mais, dans la guerre qu'il fit au meurtrier, il eut pour ennemis Rainier, Comte de Hainaut, son frere, et Bérenger, Comte de Namur, son beau-frere, que Boson avoit su mettre dans ses intérêts. Gislebert étant venu les attaquer, fut pris par Bérenger, qui le relâcha ensuite à la priere de Rainier. Remis en liberté, Gislebert essaya de détacher les deux Comtes du parti de Boson, et, ne pouvant y réussir, il revint faire le dégât sur leurs terres avec Otton. Le Monarque François s'avançoit cependant vers la Meuse, accompagné de Boson. Rainier et Bérenger, après avoir repoussé Gislebert, vont au-devant de lui. Gislebert, craignant d'être accablé par leurs forces réunies, va trouver aussi Raoul, et, par la médiation d'Herbert, Comte de Vermandois, il fait avec lui sa paix, le reconnoît pour son Souverain en lui rendant hommage, et se réconcilie avec ses autres ennemis. Ceci est de l'an 925. (Frodoard.) Mais, au retour de cette entrevue, Gislebert est arrêté en trahison par un de ses vassaux, nommé Chrétien, qui l'envoie prisonnier au Roi de Germanie. Gislebert, par la souplesse de son esprit, vint à bout de recouvrer les bonnes grâces de Henri et s'y insinua si avant, que, non content de le confirmer dans le Duché de Lorraine, ce Monarque lui donna, l'an 929, Gerberge, sa fille, en mariage. (Bouquet, T. VIII.) Otton, fils de Henri, lui ayant succédé l'an 936, Gislebert demeura fidele à ce Prince pendant cette année et la suivante. Nous voyons même qu'au couronnement de ce Prince il fit les fonctions de Grand-Chambellan. Mais, l'an 938, il se ligue contre lui avec Eberhard, Duc de la France rhénane; et Tanemar, frere d'Otton, entre dans cette confédération. Elle n'eut point de suite par la diligence que fit Otton pour l'éteindre. (*Chron. Saxo.*) L'an 939, nouvelle défection de Gislebert, concertée avec ce même Eberhard, et Henri, autre frere d'Otton. Ils engagent le Roi Louis d'Outremer à venir s'emparer de l'Alsace. Cette expédition lui réussit. Mais, rappelé en France par la trahison de l'Evêque de Laon, qui étoit près de livrer cette ville au Comte de Vermandois, ennemi du Monarque, il abandonne sa conquête, qui, bientôt après, retourne au Roi de Germanie. Eberhard et Gislebert, étant venus attaquer les Comtes Udon et Conrad, qui faisoient le siège d'Andernac, périrent, l'un dans le combat, l'autre dans le Rhin, où il se noya en fuyant. (Bouquet, T. IX, p. 38.) De GERBERGE sa femme, remarquée, en 939, au Roi Louis d'Outremer, Gislebert laissa un fils, qui suit, et une fille, Wiltrude, qui épousa Berthold, Duc de Baviere, suivant l'Annaliste saxon. D. Mabillon (*Annal. Ben.* t. 48, n. 43) dit qu'après la mort de son époux elle se fit Religieuse à l'Abbaye de Berg qu'elle avoit fondée.

Otton substitua, l'an 940, à Gislebert, son frere, HENRI, après lui avoir pardonné. Mais les Lorrains, mécontents de la conduite de ce Duc, l'obligerent bientôt à se retirer. Le jeune HENRI, fils de Gislebert, fut mis à sa place sous la direction d'Otton, fils de Ricuin, suivant Witikind. Le tuteur et la pupille moururent en 944.

CONRAD, dit LE ROUX, Duc de la France rhénane, fils de Werner, Comte de Spire et de Worms, fut nommé, l'an 944, Duc de Lorraine après la mort de Henri. Il est qualifié par Witikind (p. 649) *Adolescens acer et fortis, domi militiæque opimus, commilitonibus suis carus*. Sa prudence et sa dextérité dans le manieement des affaires lui méritèrent, suivant Luitprand (l. 4, c. 16), le surnom de SAGE. Otton I, Roi de Germanie, qui lui avoit donné le Duché, ajouta, l'an 947, à ce don une nouvelle faveur en lui faisant épouser LUITGARDE sa fille. (*Chron. Saxo.*) Il mena, l'année suivante, par ordre

de son beau-pere, une armée de Lorrains au secours du Roi Louis d'Outremer contre le Duc Hugues le Grand et ses confédérés. (Frodoard, p. 203.) Après l'avoir aidé à se rendre maître du château de Montaignu, il s'en retourne. Louis ayant recouvré, l'an 949, par surprise la ville de Laon, appelle encore le Duc Conrad pour faire ensemble le siège de la citadelle. Hugues, après avoir pourvu à la sûreté de la place, vient à la rencontre de Conrad. Mais, au lieu d'engager un combat, ils conferent amiablement ensemble, et Conrad se retire après avoir établi une treve entre Hugues et le Roi. (Bouquet, T. VIII, pp. 174-206.) Ce Conrad étoit pere d'Otton, dont le troisieme fils, nommé Cunon ou Conrad, eut pour 3<sup>e</sup> fils Herman, qu'on regarde comme la souche des Comtes de Hohenlohe, Principauté située en Franconie sur le Tauber, le Jaxt et le Kocher. (Hanselmann.) L'an 951, Conrad, après avoir établi une paix solide entre le Roi de France et Hugues le Grand, marche contre Rainier III, Comte de Hainaut, et quelques autres Seigneurs lorrains, dont il détruit les fortresses. (Frodoard, p. 207.) Il accompagna, la même année, en Italie le Roi Otton. De Pavie, où ce Monarque l'avoit laissé, il vint joindre le Duc Hugues le Grand, et l'aïda à se rendre maître du château de Mareuil. (*Idem*, p. 208.) Conrad étant entré, l'an 953, dans la conspiration du Prince Ludolf contre le Roi Otton son pere, les Lorrains, qui ne l'avoient jamais aimé parce qu'il n'étoit pas de leur choix, s'armèrent contre lui. (Bouquet, T. VIII, pag. 219.) Il livra au Comte de Hainaut, sur les bords de la Meuse, une bataille dont le sort resta indéci. Le Roi Otton l'ayant dépouillé, peu de tems après, du Duché de Lorraine, il appelle dans ce pays, pour se venger, les Hongrois, avec lesquels il fait des courses qu'il continue deux mois après leur départ. Mais, la même année, au mois de Juin, ayant fait la paix avec Otton, il aide le Marquis Géron à remporter une victoire sur les Slaves. (Witikind, p. 655.) Il eut part, le 10 Août de l'année suivante, au gain de la célèbre bataille donnée près d'Ausbourg contre les Hongrois: mais il y perdit la vie.

L'an 953, le Roi Otton, après avoir destitué Conrad, avoit donné le Duché de Lorraine, vers la fin d'Août, à son frere Brunon, Archevêque de Cologne, qui remplit avec sagesse ces deux emplois. Brunon purgea le pays de voleurs et y rétablit l'ordre. La sévérité avec laquelle il réprima les violences que se permettoient la plupart des Grands, les souleva contre lui. Brunon, après les avoir fait rentrer dans le devoir, partagea la Lorraine en deux provinces, dont la première fut appelée haute Lorraine ou Mosellane, parce que la Moselle la traverse; et l'autre, qui se nomme basse Lorraine ou Lothier, renfermoit le Brabant, le Cambresis, et une partie de l'Evêché de Liège et de la Gueldre. Brunon mit à la tête de chacun de ces deux Gouvernemens un Duc particulier, et prit pour lui-même le titre d'Archiduc, pour montrer la juridiction qu'il conservoit sur l'un et l'autre Duché. Il est cependant à remarquer que, dans le commencement, tous les petits Etats ou Comtés qui composoient les deux Lorraines, relevoient immédiatement de l'Empire; ce qui n'empêchoit pas que le Duc n'eût quelque supériorité sur les Seigneurs particuliers. C'étoit sur-tout un devoir pour eux de se ranger sous ses étendards toutes les fois qu'il les convoquoit pour le service de l'Empereur. Dans les villes épiscopales les Empereurs conserverent long-tems des Comtés, même depuis que les Evêques eurent commencé à jouir de la supériorité territoriale à certains égards. Une autre remarque à faire, c'est que les territoires de Treves, de Metz, de Toul et de Verdun, à la division de la Lorraine, en furent démembrés et ne reconnourent plus dans l'ordre féodal d'autre supérieur que le Chef de l'Empire.

DUCS DE LA LORRAINE SUPÉRIEURE,  
OU MOSELLANE.

## FRÉDÉRIC II.

L'an 959, FRÉDÉRIC I, Comte de Bar, fut établi Duc de la haute Lorraine par l'Archiduc Brunon. Il avoit épousé, suivant Frodoard, l'an 954, BÉATRIX, nièce de ce Prêlat et fille de Hugues le Grand, pere de Hugues Capet. Frédéric mourut l'an 984, laissant de son mariage Thiéri, qui suit; Adalbéron, Evêque de Verdun, puis de Metz, mort en 1005; et Henri, Comte de Voivre; avec une fille, Ide, mariée à Radeboton, Comte d'Altembourg en Argeu, et pere de Werner le Pieux, premier Comte de Habsbourg. (Voy. les Comtes de Bar.)

## THIÉRI.

L'an 984, THIÉRI, fils de Frédéric, lui succéda dans le Duché de Lorraine et le Comté de Bar sous la tutelle de Béatrix sa mere, qui voulut, suivant Jean de Bayon, perpétuer sa Régence. Mais Thiéri, dit cet auteur, à la fin se lassa d'une domination qui ne pesoit pas moins à ses sujets qu'à lui-même; et, ayant fait arrêter, l'an 1011, Béatrix, il se saisit du gouvernement. En accordant à Jean de Bayon la réalité de la Régence de Béatrix, dont on ne trouve pas de vestiges ailleurs, nous ne pouvons convenir avec lui de sa durée. On voit en effet par les Lettres de Gerbert qu'en 984 ou 985 Thiéri se mêloit déjà des troubles qui agitoient l'Etat, et qu'en la dernière de ces deux années il s'empara de Stenai. (Bouq. T. IX, p. 291.)

Après la mort de l'Empereur Otton III, le Duc Thiéri se rendit, l'an 1002, à la Diète de Mayence pour l'élection d'un nouveau Chef de l'Empire. Son inclination étoit pour Herman, Duc de Souabe; mais, voyant que la pluralité des Electeurs portoit Henri Duc de Bavière, il n'osa s'opposer à son election, et seignit d'y concourir. Cette dissimu-

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

Le Duché, autrefois Comté, de Bar, situé entre la Lorraine et la Champagne, ayant le Luxembourg au Nord et la Franche-Comté au Midi, enclave plusieurs portions des provinces de Lorraine, de Champagne, du Verdunois et du Toulais. Les Bailliages de Bar et de la Marche sont dans le ressort du Parlement de Paris; c'est ce qu'on appelle le *Barrois mouvant*: le surplus du Barrois est du Parlement de Nancy; c'est le *Barrois non mouvant*. Dans cette dernière partie est le Bailliage de Pont-à-Mousson, que l'Empereur Charles IV érigea en Marquisat l'an 1356. La capitale du Barrois est la ville de Bar-le-Duc. Elle est ancienne: on prétend qu'elle existoit déjà au cinquième siècle, et que Viomad vint jusques là au devant de Childéric, fils de Mérovée, lorsque ses sujets le rappellerent. Le Barrois, compris originairement dans le pays des Leuquois, étoit connu sous ce nom dès le commencement du VIII<sup>e</sup> siècle. Ceux qui le possédoient se qualifient Ducs depuis 958 jusques vers 1034, qu'ils prirent le titre de Comtes. En 1355, ils reprirent la qualité de Ducs et n'en changerent plus.

## FRÉDÉRIC.

951. FRÉDÉRIC, ou FERRI I, fils de Wigeric, Comte du Palais sous le Roi Charles le Simple, étoit en possession du Comté de Bar dès l'an 951. Il paroît qu'il lui fut conféré par Otton I, Roi de Germanie, en faveur de son mariage avec Béatrix, nièce de ce Prince et sœur de Hugues Capet. Le P. Picard prétend qu'il étoit, dès l'an 950, pourvu du Comté de Voivre: nom que l'on donne aujourd'hui à cette partie du Barrois qui renferme les Bailliages d'Étain, Briey, Longuyon et Viller-la-Montagne. Frédéric avoit pour le moins quatre freres, savoir, 1<sup>o</sup> Adalbéron,

## COMTES ET VICOMTES DE VERDUN.

VERDUN, dont le nom s'exprime de quatre manieres différentes en latin, *Viredunum*, *Viredunum*, *Viridunum* et *Virdunum*, capitale du Verdunois et ville épiscopale, située sur la Meuse qui la traverse, ne doit point être confondu, comme a fait M. de Valois, avec le *Vironum* de la Table théodosienne, qui est Vervins sur la route de Reims à Bavai. L'Itinéraire d'Antonin est le plus ancien monument où il soit fait mention de Verdun. Cette ville, avec le canton qui en dépendoit, et qui forme aujourd'hui son diocèse, étoit comprise dans la première Belgique, et par cette raison a toujours été de la Métropole de Treves. Lorsque les Français eurent fait la conquête des Gaules, Verdun, avec la province dans laquelle il étoit enclavé, fut attribué au Royaume d'Austrasie. Dans le IX<sup>e</sup> siècle, Verdun fit partie du Royaume de Lothaire, fils du premier Empereur de ce nom, qu'on appella depuis le Royaume de Lorraine, et auquel il demeura toujours attaché. L'an 923, par le Traité que Charles le Simple fit avec Henri l'Oiseleur, Verdun et toute la Lorraine passerent sous la domination des Rois de Germanie. Le Roi Otton I donna, vers l'an 950, un Comte à Verdun; ce fut

## GODEFROI LE VIEUX.

GODEFROI, fils de Gouillon et de Voda, fille de Wigeric, Comte du Palais sous le règne du Roi Charles le Simple, et tige de la Maison d'Ardennes, approuva par sa signature, en qualité de Comte de Verdun, l'acte de la fondation du Monastere de Saint Vanne, faite par Bérenger, Evêque de cette ville. (*Spicil.* T. XII, p. 262.)

## COMTES DE VAUDEMONT.

VAUDEMONT, *Vadani-Mons*, *Vademontium*, ville située entre Toul et Nancy, à égale distance de l'un et de l'autre, ne consistoit originairement qu'en un château placé sur une montagne isolée, dont il ne reste qu'une grosse tour carrée, et dans les ruines duquel on a trouvé des médailles, des armures, des tombeaux, des boulets de pierre, des urnes, qui prouvent que cette forteresse existoit du tems des Romains. Vandemont faisoit partie du Duché de Lorraine sous le Duc Gérard d'Alsace. Il en fut séparé en quelque sorte après lui par le partage que ses enfans firent de sa succession.

## GÉRARD I.

1070. GÉRARD, second fils de Gérard d'Alsace, étoit mineur ainsi que Thiéri, son frere aîné, à la mort de leur pere. Devenus majeurs, les deux freres eurent querelle pour le partage de la succession paternelle, et se firent une guerre assez vive. L'Empereur Henri IV, s'étant rendu médiateur, adjugea la terre de Vandemont, avec une grande partie du Saintois (nommé en latin *Pogus Santensis*), à Gérard, et érigea le tout en Comté par des Lettres qui n'existent plus, mais qui doivent être postérieures à l'an 1071, qu'on donne pour époque de cette érection. Il est cependant vrai que le Saintois avoit un Comte avant l'érection du Comté de Vandemont. Nous en avons la preuve dans une Charte manuscrite, par laquelle un nommé Ricuin donne à l'Abbaye de Cluni, gouvernée alors par S. Odilon (mort en 1049), un aieu situé à Dombasle, dans le Saintois, in *Pago Santensi*, ou *villis Dumbasilla*. (*Archiv. de Cluni*.) Mais, comme on vient de le dire, le Comté de Vandemont ne renfermoit qu'une partie du Saintois dont il étoit un démembrement, et par conséquent faisoit un Comté séparé. Enorgueilli du titre de Comte, Gérard se regarda comme Souverain indépendant, et voulut même s'assujettir ses voisins dont il

## DUCS DE LORRAINE.

lation ne dura pas long-tems ; car, l'année suivante, s'étant concerté avec Herman, ils firent ensemble des incursions sur les terres des Seigneurs qui montoient le plus d'attachement pour le nouveau Roi de Germanie. Henri, informé de ces hostilités par Frédéric, Comte de Luxembourg, son beau-frere, prit des mesures pour les faire cesser, et obligea les rebelles à rentrer dans le devoir. Adalbéron, Evêque de Metz, frere de Thierry, étant mort l'an 1005, celui-ci trouva moyen de procurer à son fils, quoiqu'en bas âge, nommé aussi Adalbéron, le Siège vacant, et d'engager le Roi Henri à nommer pour Administrateur de l'Evêché, pendant sa minorité, Théodoric, frere de la Reine et fils de Sigefroi, Comte de Luxembourg. Mais Théodoric supplanta celui qu'il devoit protéger. Il offensa par là également le Roi son beau-frere et le Duc de Lorraine. Henri, pour venger cette usurpation, vint, l'an 1007, faire le siège de Metz, qui fut long et très funeste au pays. La mort du jeune Adalbéron, arrivée pendant qu'il duroit encore, le fit lever ; mais elle ne réconcilia Théodoric ni avec le Roi ni avec le Duc. Celui-ci, l'an 1012, revenant de la Diète de Mayence avec l'Evêque de Verdun, fut attaqué inopinément par Théodoric et ses freres, qui le firent prisonnier après lui avoir tué beaucoup de monde. (Dithmar.) Il étoit libre en 1017, et peut être long-tems auparavant. Cette année il eut en tête d'autres ennemis que ceux de la Maison de Luxembourg. C'étoit Widric, Comte de Clermont en Argonne, et Amauri son frere, Archidiacre de Langres, qui, sans qu'on marque le sujet de leurs hostilités, dévastoit les terres de Lorraine voisines de Clermont. Thierry, les ayant poursuivis, leur livra, près du château de Bar, un combat où il fut grièvement blessé. Mais, devenu plus furieux par cet accident, il tua le Comte de sa main et fit un grand carnage de ses gens. (*Hist. Mediani Monast.* pp. 237-238.) Thierry mourut le 2 Janvier de l'an 1026 (et non 1029, comme le marque Jean de Bayon) avec la réputation d'un Prince généreux et vaillant. De RICHELDS sa

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

Evêque de Metz, qui atteste lui-même ce degré de consanguinité, en se disant fils de Wigeric dans ses Lettres de 945 pour le rétablissement de l'Abbaye de Sainte Glossinde de Metz ; 2<sup>e</sup> Gozelin, Comte dans les Ardennes, qui est nommé frere germain du même Evêque dans la vie du bienheureux Jean, Abbé de Gorze ; 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Sigefroi et Gislebert, rappelés comme freres de Gozelin dans une Charte de 943. Le château de Bar, qui domine toute la ville basse de ce nom, fut l'ouvrage de Frédéric. Il le fit rebâtir, en 964, pour servir aux Lorrains de boulevard contre les excursions des Champenois : *Propter frequentes Campanorum in Lothuringiam excursiones, in confinio Campaniæ et Lotharingiæ castrum extruxit*, dit l'Auteur de la Chronique de S. Mihiel. Frédéric fut cité en 959 Duc de la haute Lorraine, dite Mosellane. Il conserva cette dignité jusqu'à sa mort arrivée en 984. (Voy. les Ducs de la haute Lorraine.)

## THIERRI I.

984. THIERRI I, fils de Frédéric, lui succéda dans le Duché de Bar ainsi que dans le Duché de Lorraine. Il fit enfermer Béatrix sa mere, parce qu'elle vouloit retener et conserver l'autorité. En réparation de cet attentat, il fonda, en 992, la Collégiale de S. Maxe, au château de Bar. Il mourut le 2 Janvier 1024. (Voy. les Ducs de la haute Lorraine.)

## FRÉDÉRIC II.

1024. FRÉDÉRIC II, ou FERRI, fils de Thierry, fut également Duc de Lorraine et de Bar. (Voy. les Ducs de la haute Lorraine.) On place sa mort à l'an 1033 ou 1034.

## SOPHIE.

1033 ou 1034. SOPHIE, fille aînée de Frédéric II, lui succéda dans le Comté de Bar ; elle avoit épousé, avant la mort de son pere, Louis, Comte de Mouson et de Montbéliard. Eudes, Comte de Champagne, as-

## COMTES ET VICOMTES DE VERDUN.

C'est le plus ancien monument de l'autorité que ce Comte exerça dans Verdun. L'an 973, après la mort de Garnier et de Renaud, Comtes de Hainaut, Godefroi fut nommé avec Arnoul, par l'Empereur Otton II, pour les remplacer. Mais, l'an 977, Charles de France, Duc de la basse Lorraine, les desistua. Godefroi, n'ayant pu obtenir d'Otton II justice de ce traitement, se retira dans son Comté de Verdun. Il n'en demeura cependant pas moins attaché à ce Prince. L'an 978, il l'accompagna dans l'expédition qu'il fit en France, pour se venger de la surprise que le Roi Lothaire avoit faite d'Aix-la-Chapelle, tandis qu'il étoit près de se mettre à table, et du risque qu'il avoit couru d'être fait prisonnier. Ce fut lui qui, au retour de l'armée impériale, sur la fin de Novembre, donna le conseil à l'Empereur de lui faire passer la riviere d'Aisne, et épargna par là une grande effusion de sang, qu'une bataille avec les troupes de Lothaire, qui parurent le lendemain, auroit occasionnée de part et d'autre. (*Chron. Camerac.* L. I, chap. 96.) Peu de tems après, Godefroi, joint au Comte Arnoul, détruisit dans une matinée un château qu'Otton, fils d'Albert, Comte de Vermandois, faisoit élever à Vinchi dans le Cambresis, malgré Rothard, Evêque de Cambrai, et dans le dessein de lui nuire. Après la mort de l'Empereur Otton II, arrivée l'an 983, le Roi Lothaire voulut profiter des troubles que la minorité de son fils Otton III occasionna dans l'Empire, pour recouvrer la Lorraine. Dans ce dessein il entra subitement dans ce pays, l'an 984, sous prétexte de punir quelques Seigneurs des rapines qu'ils avoient exercées sur les frontieres de France. S'étant présenté devant Verdun, il en forma le siège, que Godefroi, par sa brave défense, l'obligea de lever. Pour se dédommager de cet échec, Lothaire fit le dégât dans le pays. Godefroi marcha à sa poursuite, accompagné de Sigefroi son oncle, Comte de Luxembourg. Ayant atteint l'armée française, il lui livra bataille ; mais il est battu et fait prisonnier avec son oncle et d'autres personnes de distinction. Constaté de ce revers, la ville de Verdun députa au vainqueur un Seigneur nommé Gobert, pour lui en présenter les clefs, espérant que cette soumission lui fera rendre ses citoyens captifs.

## COMTES DE VAUDEMONT.

pilla les terres. Louis, fils de Sophie, Comtesse de Bar, et de Louis, Comte de Montbéliard, étant venu avec des troupes pour s'opposer à ses courses, Gérard le fit prisonnier dans un combat, et ne le relâcha qu'après lui avoir fait essayer une longue et dure captivité, à laquelle il survécut très peu de tems. Les Eglises et les Monasteres ressentent aussi les funestes effets de sa tyrannie. Gérard euhia trouva son maître dans Heinebert, ou Humbert, que la Chronique de Moyennoutier qualifie Duc des Bourguignons. Gérard, dit-elle, l'ayant attaqué, fut pris dans un combat qu'ils se livrerent, et traité d'autant plus rigoureusement par le vainqueur, qu'il avoit à se venger de l'usurpation que le Duc Gérard, pere du prisonnier, avoit faite du château de Suinte (Savigny) sur Wautier et Louis, ses aieux. Reste maintenant à savoir quel est ce Duc Humbert. On le cherchoit inutilement, à ce qu'il nous semble, dans la Bourgogne Cisjurane ; et nous ne voyons de Seigneur de ce nom contemporain du Comte Gérard dans la Transjurane que Humbert II, dit *aux blanches mains*, Comte de Maurienne. Quoi qu'il en soit, Thierry, Duc de Lorraine, sensible au malheur de son frere, s'intéressa pour sa délivrance, qu'il obtint, l'an 1089, moyennant une grosse somme d'argent et la terre de Châtel-sur-Moselle, qu'il donna en échange de celle de Savigny. La disgrâce de Gérard lui fut utile : elle amortit ce grand feu de jeunesse qui l'avoit porté à tant d'entreprises aussi téméraires qu'injustes. Un vénérable Solitaire, nommé Hugues, retiré dans la forêt de Terne, dont Gérard étoit propriétaire, ne contribua pas peu à le fortifier dans ses bonnes dispositions. Gérard y fonda pour cet homme de Dieu, l'an 1107, dans la vallée de Bellevall, une Celle ou Prieuré, sous la dépendance de l'Abbaye de Moyennoutier dont Hugues étoit Profès. L'époque de la mort de Gérard ne se rencontre dans aucun ancien monument. Parmi les modernes, les uns, comme M. Schoepflin, la mettent en 1108, les autres douze ans plus tard. Il fut inhumé à Bellevall, ainsi que sa femme HAVVIDE, fille de Hugues, Comte d'Égisheim, et niece du Pape Leon IX, qui survécut plusieurs années à son époux. Il laissa d'elle un fils, qui suit, et Gisele, femme de Renaud I, Comte de Bar-le-Duc, et non de

## DUCS DE LORRAINE.

femme il laissa un fils, qui suit, et Adele, femme de Waleran le Vieux, Comte d'Arton.

## FRÉDÉRIC II.

L'an 1026, FRÉDÉRIC II, fils de Thiéri et de Richilde, devint le successeur de son pere dans le Duché de Lorraine et dans le Comté de Bar. Dès l'an 1025, il s'étoit ligué avec plusieurs Seigneurs pour enlever la Couronne d'Allemagne à Conrad II, et la faire tomber sur la tête de Conrad, Duc de Carinthie, cousin germain de celui-ci, et beau-fils de Frédéric. La Ligue échoua, et Frédéric mourut, non l'an 1036, comme le prétend M. de S. Marc, mais l'an 1027, un an après son pere, suivant Wippon. De MATHILDE son épouse, fille d'Herman, Duc de Souabe, et veuve de Conrad le Vieux, Duc de Franconie ou de la France rhénane, il laissa deux filles, Béatrix, femme de Boniface, Marquis de Toscane, et mere de la célèbre Comtesse Mathilde, et Sophie, mariée à Louis, Comte de Montbéliard.

## GOTHELON I.

GOTHELON, Duc de la basse Lorraine, ayant été chargé de la tutelle des filles de Frédéric II, devint Duc de la haute en 1033, suivant Sigebert. La réunion de ces deux provinces sur sa tête le rendit un des plus puissans Princes de son tems. Eudes, Comte de Champagne, s'étant rendu maître, l'an 1037, de Bar-le-Duc, menaçoit la Lorraine. Gothelon vint à sa rencontre, et le défait dans une bataille où le Comte périt. Gothelon mourut l'an 1043, suivant Albéric. (Voy. Gothelon, Duc de la basse Lorraine.)

## GOTHELON II.

L'an 1043, GOTHELON II, surnommé le FAINÉANT, second fils de Gothelon I, lui fut donné par l'Empereur Henri III pour successeur dans le Duché de la

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

siége, en 1037, le château de Bar, et l'emporta d'assaut; mais bientôt après ce Comte ayant été tué dans une bataille contre le Duc Gothelon, la place fut rendue à ses maîtres légitimes. Sophie fonda le Prieuré de Notre-Dame de Bar, qu'elle donna à l'Abbaye de S. Mihiel, où elle voulut être inhumée auprès de son époux. La ville de Bar n'occupoit alors que le terrain qui environne l'Eglise de ce Prieuré, située à la droite de la riviere d'Orney, sur une chaussée romaine. On la continua ensuite sur l'autre bord de la riviere: c'est ce qu'on appelle la ville basse. On bâtit depuis la ville haute autour du château. Sophie fit aussi construire, en 1085, le château dont on voit encore les restes sur une montagne située près de la ville de S. Mihiel. Elle mourut en 1093, suivant Berthold de Constance, et survécut au Comte Louis son mari, qui vivoit encore en 1065. De son mariage elle eut sept enfans, Brunon, Thiéri, Louis, Frédéric, Mathilde, Sophie et Béatrix. (Voy. à leur sujet les Comtes de Montbéliard et de Ferrette.)

## THIÉRI II.

1093. THIÉRI II, rappelé avec Louis son pere dans une Charte du Monastere de S. Gengoul de l'an 1065, lui succéda peu après dans les Comtés de Mouson et de Montbéliard; mais il n'obtint celui de Bar qu'en 1093, à la mort de Sophie sa mere. Il est le premier qui porta sur ses sceaux deux bars adossés. Il fonda le Prieuré d'Amange, aujourd'hui Insming, situé en Lorraine dans le Bailliage de Dieuze, et l'accorda, en 1102, à l'Abbaye de S. Mihiel. Cette donation fut confirmée, en 1152, par son fils Etienne, Evêque de Metz. Thiéri mourut peu après cette donation. Il fut enterré dans l'Eglise Cathédrale d'Autun avec ERMENTRUDE, ou ERMENSON, sa femme, qu'il avoit épousée en 1076, et qui lui survécut. Elle étoit fille de Guillaume II, C<sup>e</sup> de Bourgogne. Thiéri eut de ce mariage neuf enfans. (Voy. les Comtes de Montbéliard et de Ferrette.) Frédéric, Comte de Montbéliard et de Ferrette, son fils aîné, fut auteur de la Maison de

## COMTES ET VICOMTES DE VERDUN.

Lothaire entre dans la ville, et délivre quelques prisonniers; mais il retient Godefroi et Sigefroi, qu'il envoie, l'un et l'autre, dans un château sur la Marne, pour y être renfermés sous la garde d'Oton, Comte de Bourgogne, et d'Herbert, Comte de Troyes. (Bouquet, T. VIII, pp. 284-297-316; T. IX, pp. 54-82; *Spicil.* in-fol. T. II, p. 238.) Godefroi, pendant sa prison, essaya l'un des plus vifs chagrins, par la défense que Lothaire fit à la ville de Verdun de recevoir Adalbéron, fils de ce Comte, qu'elle élit pour Evêque à la fin de cette année, ou au commencement de la suivante. (Bouquet, T. IX, pp. 67-136.) Ce Prince fit réparer son ressentiment sur Adalbéron, Archevêque de Reims, frere du Comte et oncle du Prélat élu, pour lui avoir donné les ordres sacrés, et l'avoit envoyé demander à l'Empereur la confirmation de son élection. N'ayant pu le contraindre à excommunier son neveu, Lothaire le fit arrêter et mettre en prison, menaçant même de lui ôter la vie. (Gerbert, *Epist.* 40-52-58, pp. 266-283-284.) Cependant le jeune Empereur Oton III, sollicité par les parens de Godefroi, pressoit le Monarque français de rendre Verdun, et de relâcher le Comte. Lothaire y consentit, mais à trois conditions: 1<sup>o</sup> que Godefroi rendit la ville de Mons, avec les autres places qu'il retenoit du Hainaut, au Comte Raineri; 2<sup>o</sup> qu'il obligé son fils à renoncer à l'Evêché de Verdun, et se dépouilla lui-même du Comté de cette ville; 3<sup>o</sup> qu'il lui fit hommage des autres terres qu'il possédoit dans les Ardenues. Godefroi, dont les sentimens étoient élevés, ne voulut point acheter sa liberté à des conditions si humiliantes. Il engagea même le fameux Gerbert d'écrire à la Comtesse MATHILDE sa femme pour l'exhorter à ne point s'abandonner à la tristesse pour l'amour de lui, à demeurer fidele à l'Impératrice Théophanie, mere et tutrice d'Oton III, à ne faire aucun Traité avec la France, ni sous prétexte de lui procurer la liberté, ni dans l'espérance de la garantir de la mort, lui et Frédéric leur fils, et à bien garder ses forteresses. C'est ce qu'exécuta Gerbert par sa lettre du 22 Mars 982. (Bouquet, T. IX, p. 283.) Gerbert, dans une autre lettre, marqua les memes choses à peu près aux fils de Godefroi et de Sigefroi, par ordre de leur pere. Entre les places qu'il leur recommanda de garder avec soin, il nomme

## COMTES DE VAUDEMONT.

Geofroi, Sire de Joinville, comme le marque D. Calmet.

## HUGUES I.

1108 ou 1120. HUGUES, fils de Gérard I, son successeur au Comté de Vaudemont, acheva l'Eglise de Bellevall commencée par son pere, et en fit faire la dédicace en 1134. L'an 1147, il accompagna le Roi Louis le Jeune à la Croisade avec Henri de Lorraine, Evêque de Toul. (*Chron. Senon.*) L'année de sa mort est incertaine. On met, sans preuve, cet événement en 1165. Il fut enterré à Bellevall. Sa femme, ADELISE, ou ANCELINE, fille de Simon I, Duc de Lorraine, lui donna Gérard, qui suit, et Ulric, qui devint Seigneur de Deuilli par son mariage avec l'héritiere de cette terre, et mourut sans postérité: mais Deuilli resta dans la Maison de Vaudemont, dont les cadets eurent par la suite cette terre pour apanage.

## GÉRARD II.

GÉRARD, fils aîné de Hugues I, lui succéda au Comté de Vaudemont. ADELISE sa femme, dite aussi GERTRUDE, fille de Geofroi III, Sire de Joinville, qu'on fait Dame de Nogent, l'accompagna, l'an 1188, dans un pèlerinage qu'il fit à S. Jacques en Galice. Il mourut, dit-on, en 1190, laissant deux fils, Hugues, qui suit, et Geofroi, Seigneur de Deuilli.

## HUGUES II.

1190. HUGUES, fils aîné de Gérard II et son successeur, étant parti du vivant de son pere pour la Terre-Sainte, combattit, en 1187, à la funeste journée de Tibériade, et fut apparemment du nombre des prisonniers. Ce qui est certain, c'est qu'il échappa du combat, et revint en sa patrie. Ce fut lui, et non Hugues III, son fils, comme le marque un moderne, qui fit hommage, l'an 1216, du château de Foug à Henri II, Comte de Bar. L'an 1232, il marcha avec secours de son Suzerain contre le Duc de Lorraine, qui lui faisoit la guerre. Le Duc vint assiéger le château de Foug, que les deux Comtes de

## DUCS DE LORRAINE.

haute Lorraine, au grand regret de Godefroi le Barbu, son frere aîné, Duc de la basse, qui prétendoit recueillir la succession entiere de son pere, dont il avoit été le collègue durant plusieurs années dans le gouvernement des deux Duchés. Il prit les armes pour soutenir cette prétention que l'incapacité de son frere sembloit autoriser; mais bientôt il fut obligé de les mettre bas. Gotheron II mourut en 1046 sans laisser de postérité. (Voy. Godefroi le Barbu, *Duc de la basse Lorraine.*)

## ALBERT D'ALSACE.

L'an 1046, ALBERT D'ALSACE, petit-fils d'Adalbert, frere de Hugues, souche de la Maison d'Egisheim, de la branche des Comtes de Dagsbourg, fut établi Duc de la haute Lorraine par l'Empereur Henri III après la mort de Gotheron II. Godefroi le Barbu, qui avoit de nouveau sollicité ce Duché, ne garda plus de mesures en se voyant une seconde fois rejeté. Il fit une ligue avec les Comtes de Flandre et de Hollande, parcourut la Lorraine le fer et la flamme à la main, et, l'an 1048, ayant surpris Albert dans le tems que ses troupes étoient débandées, lui livra un combat où il périt avec tous ceux de sa suite, sans laisser de postérité. (Voy. *les Ducs de la basse Lorraine.*)

## DUCS HÉRÉDITAIRES DE LORRAINE.

## GÉRARD D'ALSACE.

1048. GÉRARD, Comte en Alsace, deuxième du nom, neveu d'Albert frere du Comte Gérard I son pere, et arriere-petit-fils, par Albert I son aïeul paternel, d'Eberhard IV, parent au septieme degré du côté paternel de Gontran le Riche, Comte en Argeu vers l'an 950, et tige de la Maison d'Autriche, fut créé Duc de Lorraine à l'âge de 10 ans, dans la même Diète de Worms, où Brunon, Evêque de Toul, son

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

Ferrette. Thiéri, son second fils, continua celle de Montbéliard. Renaud, qui étoit le sixieme, forma la suite des Comtes de Bar.

## THIÉRI III.

Vers 1104, THIÉRI, second fils de Thiéri II, lui succéda dans les Comtés de Montbéliard et de Bar. Mais s'étant rendu odieux aux sujets de ce dernier Comté, il fut obligé de le céder peu de tems après à Renaud son frere, et de se contenter de celui de Montbéliard.

## RENAUD I, DIT LE BORGNE.

RENAUD I, dit LE BORGNE, devenu C<sup>e</sup> de Bar par l'abdication forcée de son frere, ne fut guere plus soigneux que lui de se ménager l'affection des Barrois. Richer, Evêque de Verdun, qui avoit conféré, en 1096, le Comté de sa ville épiscopale à Thiéri son pere, l'ôta, en 1111, à Renaud son fils pour avoir laissé prendre le château de Dieulouard par les Messins, et conféra cette dignité à Guillaume, Comte de Luxembourg. Renaud, pour se venger, porta le fer et le feu dans le Verdunois. Mais l'Evêque et Guillaume, ayant réuni leurs forces, le chasserent, le poursuivirent, détruisirent ses châteaux, et prirent d'assaut la ville de S. Miheil, dont il étoit Avoué. L'Empereur Henri V, étant venu les renforcer l'an 1113, assiégea Renaud dans le château de Bar, dont il se rendit maître et où il le fit prisonnier. De là, ayant été se présenter devant celui de Mouson, il fit sommer la garnison de se rendre, avec menace de faire pendre le Comte, qu'il avoit avec lui, en cas de refus. Les assiégés demandent un jour pour délibérer. Or il arriva, dit Otton de Frisingue, que la nuit suivante la Comtesse accoucha d'un fils qui fut nommé Hugues. Les habitans, s'étant rassemblés autour du nouveau né, lui prêtèrent à l'envi serment de fidélité, après quoi ils le mandèrent à l'Empereur que pour sauver la vie à leur Comte, ils ne se rendroient pas, attendu qu'il avoit un fils pour le remplacer. L'Empereur, furieux de cette réponse, ordonna

## COMTES ET VICOMTES DE VERDUN.

Scarpone (c'est aujourd'hui le village de Charpaigne sur la Moselle, vis-à-vis de Dieulouard), et un lieu nommé Haidon-Châtel, *Haidonis Castellum*. Gerbert les exhorte à ramasser des troupes, à combattre pour la patrie, et à faire voir aux ennemis qu'après s'être saisis de la personne de Godefroi, ils ne l'avoient pas tout entier en leur pouvoir: *Sentiant in vobis hostes non se totum cepisse Godefridum*. Enfin il leur conseille de s'attacher à Hugues Capet, Duc de France, en les assurant qu'avec la protection de ce Prince ils n'ont rien à craindre de la part des autres Princes français. (*Ibid.*) Ce fut sans doute par la médiation de ce Duc que Sigefroi fut remis en liberté avant le 19 Mai 985, on ne sait à quelles conditions. Mais Godefroi resta dans les liens jusqu'à la mort de Lothaire, arrivée le 2 Mars 986. Alors le nouveau Roi Louis V se montra plus traitable sur l'article de l'élargissement de ce Comte. Cependant il ne sortit de prison que le 17 Mai suivant, après avoir été forcé d'abandonner certaines places de l'Evêché de Verdun, avec le consentement de l'Evêque son fils. L'Archevêque de Reims son frere se récria contre ce Traité par une lettre qu'il écrivit à l'Impératrice Théopanie, pour l'engager à ne pas permettre qu'il subsistât, comme tendant à la ruine des Eglises et au détriment de la Maison impériale. (*Ibid.* p. 290.) On ignore quel fut l'effet de ces remontrances; mais la paix se fit, le 17 Juin 986, entre l'Empire et la France. Verdun fut rendu à l'Empire, comme le témoigne Gerbert, qui eut grande part à cet ouvrage salutaire, et auquel on doit ajouter par de foi qu'aux Chroniques de Sigebert, de Baudri, de Nançis, et d'autres, où il est dit que le Roi Lothaire rendit lui-même Verdun et Godefroi au jeune Otton III. Godefroi, remis en liberté et en possession de son Comté, en fit sa démission quelque tems après en faveur de Frédéric son quatrième fils, et conserva l'administration de ses autres domaines. L'an 1004, il bâtit le château d'Einharn, près d'Oudenarde sur l'Escaut. C'étoit l'héritage de Mathilde sa femme. (*Sigeb. ad ann. 1005, edit. Miraei.*) Ce lieu jusqu'alors étoit peu considérable. Il le devint beaucoup par le soin que Godefroi et sa femme prirent d'y faire fleurir le commerce, en y établissant un port, des foires, une tolte et une Abbaye près de son enceinte. C'est

## COMTES DE VAUDEMONT.

fendirent avec succès. L'an 1235, le jour de la Pentecôte, le Comte de Vaudemont fit en présence de ce même Comte de Bar, Henri II, son testament, par lequel il partagea ses Etats entre ses trois fils, Hugues, Geoffroi et Gérard, qu'il avoit eus de sa femme Héloïse, fille de Simon I, Comte de Sarbruck. Il mourut cette année ou la suivante.

## HUGUES III.

1235 ou 1236. HUGUES III, successeur de Hugues II son pere au Comté de Vaudemont, accorda, par une Charte de l'an 1237, à l'Abbaye de Morimond, le libre passage, c'est-à-dire l'exemption de péage sur tous les ponts qu'il avoit sur la Moselle. Il se disposoit alors au voyage d'Outremer pour lequel il partit, non la même année, mais la suivante, avec les Comtes de Bar et de Montfort. S'étant arrêtés à Lyon, où étoit le rendez-vous de tous les Croisés, ils n'en partirent que dans l'été de l'an 1239, et arrivèrent au commencement de l'année suivante au port de S. Jean d'Acre. Une entreprise qu'ils tenterent à l'imitation de Pierre Mauclerc, Duc de Bretagne, qui venoit d'enlever un gros convoi des Infidèles, leur réussit fort mal. Ils furent surpris, le 15 Novembre, par la garnison de Gaza qui tomba sur eux et les fit prisonniers. Mais le Comte de Vaudemont se défendit avec tant de valeur, dit D. Calmet, qu'il se tira des mains de l'ennemi et rejoignit ceux de la troupe, qui s'y fuyoient. Il demeura encore quelque tems, ajoute cet Historien, en Palestine, puis revint en Lorraine. A son retour il entreprit de bâtir une nouvelle ville à Soulerotte, et lui donna les coutumes de celle de Beaumont en Argonne, que Guillaume de Champagne, Archevêque de Reims, avoit construite, en 1162, entre Mouson et Stenai, à l'Occident de la Meuse. Pour attirer dans celle-ci des habitans, le Prelat leur avoit fait la condition meilleure que n'étoit ordinairement celle du peuple. Il leur avoit accordé des franchises avec des privilèges du nombre desquels étoit le droit de se créer des Magistrats. Tout cela fut nommé *la loi de Beaumont*. Le Comte Hugues mourut au plus tard en 1246, laissant de MARGUERITE sa femme, dont on ignore la Maison, un fils, qui suit.

## DUCS DE LORRAINE.

cousin, fut nommé Pape, et prit le nom de Léon IX. Son élévation piqua encore de jalousie Godefroi le Barbu, qui, s'étant saisi de sa personne, le retint prisonnier l'espace d'un an. Le Pape Léon IX, étant à Aix-la-Chapelle, s'entremit pour sa délivrance, et obtint en faisant la paix de Godefroi avec l'Empereur. Le Duc Gérard eut dans la suite avec Godefroi des guerres où il montra de la valeur et de l'habileté. Il en eut aussi avec les Seigneurs de son Duché pour la défense de son peuple, qu'ils étoient dans la funeste habitude de vexer et de piller impunément. Le succès de ses armes répondit à la justice de sa cause. Mais il succomba par une autre voie à la haine de ses ennemis. L'an 1070, ils le firent périr, le 6 Mars, par le poison, dans la ville de Remiremont où il fut inhumé. De HADWIGE, ou HATWIDE, son épouse, fille d'Albert II, Comte de Namur, et petite-fille, par Ermengarde sa mère, de Charles, frère de Lothaire, Roi de France, il laissa trois fils: Thierrî, son successeur; Gérard, premier Comte de Vaudemont; Bertrice, Abbé de Moyenmoutier; et Béatrix, femme d'Etienne, dit *Tête-hardie*, Comte de Maçon. Le Duc Gérard faisoit sa résidence ordinaire au château de Châtenoi, dans le diocèse de Toul, où sa femme, l'an 1070, fonda un Prieuré: Il avoit un frère nommé Odalric, dont la postérité subsiste encore de nos jours dans la Maison de Lenoncourt.

## THIERRI II, DIT LE VAILLANT.

1070. THIERRI II, fils de Gérard, lui succéda en bas âge sous la régence de Hadwige sa mère. Gérard son frère, Prince inquiet et remuant, étant devenu majeur, lui fit la guerre pour n'avoir pas eu de la succession de leur père tout ce qu'il en pouvoit espérer. Cette guerre fut très à charge au pays, et ne fut terminée que par l'autorité de l'Empereur. Gérard eut pour son partage Vaudemont avec quelques châteaux, et l'Empereur le créa Comte de Vaudemont. (Voyez *les Comtes de Vaudemont*.) L'an 1075, il eut part à la victoire que l'Empereur remporta sur les Saxons,

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

que le Comte soit attaché au gîbet à la vue de la place. Mais les Seigneurs qui l'environnoient, à force de remontrances et de prières, obtinrent la révocation de l'ordre. Le siège fut continué à la honte de l'Empereur, qui, après avoir fait les plus grands efforts, fut obligé de le lever. Il retourna en Allemagne, emmenant avec lui son prisonnier, qu'il renvoya au bout de quelque tems, après l'avoir obligé de lui rendre hommage, outre une grosse somme d'argent qu'il tira de lui pour sa rançon. L'an 1114, le Comte de Luxembourg ayant remis à Renaud le Comté de Verdun, celui-ci s'achemina pour aller se mettre en possession de la ville. Mais les habitans lui en fermerent les portes. Cet affront fut suivi d'une bataille où le Comte de Bar reçut une blessure dangereuse qui l'obligea à se retirer. L'an 1118, suivant Albéric, ou l'an 1120, selon l'Historien moderne de Verdun, Henri, nouvel Evêque de cette ville, se voyant rejeté par le Clergé et le peuple, se ligua avec Renaud pour forcer les Verdunois à les recevoir l'un et l'autre. Ils y réussirent en prenant la ville qu'ils saccagerent par le fer et le feu. L'Empereur, à cette nouvelle, envoya ordre de chasser l'Evêque, et donna le Comté de Verdun à Henri de Grand-Pré. Guerre entre les deux concurrents. Elle finit, l'an 1124, par un Traité où Renaud fut confirmé dans la dignité qui lui étoit contestée. L'an 1132, Albéron, nouvel Evêque de Verdun, entreprit de faire cesser les brigandages que la garnison, placée par le Comte de Bar dans la tour de Couverlois, près de cette ville, exerçoit sur tous ceux qui entroient dans la ville ou qui en sortoient. Pour cela, il concerta avec Albert de Mercî, Prîncier de son Eglise, de se saisir de la place, et ils y réussirent à l'aide d'un soldat de la garnison qu'ils avoient gagné. Pour se venger, le Comte, ayant assemblé des troupes, vint se présenter devant Verdun la deuxième fête de la Pentecôte, et provoqua les habitans à un combat que l'Evêque les empêcha d'accepter. Ne pouvant les attirer hors de leurs murs, Renaud cantonna ses troupes dans trois châteaux voisins pour empêcher les vivres d'entrer dans la ville et faire le dégât dans les environs. L'Evêque, à la

## COMTES ET VICOMTES DE VERDUN.

ici le dernier trait connu de la vie de Godefroi. Il ne paroît pas qu'il ait vécu fort long-tems depuis. L'épîtaphe que sa femme lui fit dresser dans l'Eglise de S. Pierre de Gand, porte qu'il mourut le 4 Septembre, et lui donne le titre de Duc. Hugues de Flavigni fait de lui en peu de mots un éloge complet. *T'iprobitate, diob, gratiâ, divitiis et honoribus inter magnates nominatissimus.* Mathilde sa femme, décédée le 24 Juillet 1009, et enterrée à l'Abbaye de S. Vanne de Verdun, étoit fille, non de Courard le Pacifique, Roi d'Arles, comme porte la généalogie de S. Arnoul, mais d'Herman Billing, Duc de Saxe, suivant l'Annaliste saxon, et l'auteur de la généalogie de Flandre. (*apud Martenne, Anecd. T. III, p. 280.*) Elle avoit épousé en premières noces Baudouin III, Comte de Flandre. De son second mariage elle eut cinq fils, dont les deux premiers, Godefroi et Gouhelon, ou Gozelon, furent successivement Ducs de la basse Lorraine; Adalbéron, le troisième, fut, comme on l'a dit, Evêque de Verdun, mort le 18 Avril 988, en revenant de Salerne, où il avoit été consulter sur la faiblesse de sa santé les Docteurs de cette fameuse école de Médecine; Frédéric, qui suit, et Herman, qui viendra ci-après, furent les deux derniers.

## FRÉDÉRIC

988 ou environ. FRÉDÉRIC, quatrième fils de Godefroi l'Ancien et de Mathilde, devint Comte de Verdun du vivant de son père, par la démission qu'il lui en fit, et gouverna ce Comté avec beaucoup de sagesse et de piété. L'an 997, il entreprit un pèlerinage à Jérusalem, au retour duquel, voulant renoncer au monde, il fit donation de son Comté à l'Evêque Heimon et à ses successeurs dans l'Eglise de Verdun. Cette donation, qui fut ratifiée par l'Empereur Ottou III, se trouve rappelée dans un Diplôme de l'Empereur Frédéric I, de l'an 1156, publié par D. Calmet. (*Hist. de Lorr. T. II, pr. p. 350.*) Le Comte Frédéric se retira ensuite dans l'Abbaye de S. Vanne, où il passa sagement le reste de ses jours, qu'il termina l'an 1022.

## COMTES DE VAUDEMONT.

## HENRI I.

1216 au plus tard. HENRI, fils de Hugues III, auquel il succéda, partit, l'an 1218, suivant M. Bexon, avec les Comtes de Bar, de Salm et de Linanges, pour accompagner le Roi S. Louis à la Croisade. On ignore les exploits qu'il fit dans cette expédition. Il est certain qu'il avoit de la valeur; mais son caractère ambitieux et remuant le rendit odieux à ses voisins. Ses principales querelles furent avec le Duc de Lorraine. Henri lui contesta le droit exclusif dont il étoit en possession d'assigner le champ clos et de juger les duels entre la Meuse et le Rhin. D'autres sujets de brouilleries leur mirent les armes à la main. Le Comte de Vaudemont, après deux défaites, voyant son pays ruiné par le Duc, s'enfuit au Royaume de Naples, s'y forma un petit Etat, et épousa N. ou VILLENARDOUS, fille du Duc d'Athènes. L'an 1272, il fut du nombre des Seigneurs qui s'embarquèrent avec le Roi Charles d'Anjou pour seconder l'expédition du Roi S. Louis en Afrique. Mais le Monarque expiroit lorsqu'ils arrivèrent. Henri étant revenu avec le Roi de Sicile, continua de le servir, comme il avoit fait auparavant, dans ses guerres, et fut tué, l'an 1279, au siège de Lucera dans la Capitanate. De son mariage il laissa trois fils, Henri, Jacques et Gui. (*Chron. Mediani Mon.*)

## HENRI II.

1279. HENRI II, fils et successeur de Henri I, ayant recouvré ses Etats héréditaires, manqua de prudence pour les conserver. Il imita les violences qui les avoient fait perdre à son père, et fut obligé comme lui de les abandonner. Etant de retour en Sicile, il périt en mer, l'an 1299, dans une rencontre avec des vaisseaux aragonois. D'HÉLISENDE DE VENCI, sa femme, il eut un fils, qui suit, et trois filles, dont l'aînée épousa, 1<sup>o</sup> Jean Boutefeu, qui mourut avant elle sans laisser d'enfans, 2<sup>o</sup> le Seigneur de Nanteuil, qu'elle quitta ensuite par dégoût pour sa vieillesse et ses infirmités. Les deux autres filles de Henri II furent, l'une Abbessse de Remiremont, l'autre Religieuse à Notre-Dame de Soissons. (*Chron. Mediani Mon.*)

## DUCS DE LORRAINE.

et, l'année suivante, il fut du complot que forma ce Prince à Worms pour déposer le Pape Grégoire VII. Excommunié pour ce sujet, il ne fut délié que l'an 1077. Ce Duc, recommandable par sa valeur et son équité, mourut le 23 Janvier de l'an 1115, et fut inhumé dans le cloître du Prieuré de Châtenoi. Il avoit épousé en premières noces HEDWIGE, fille de Frédéric, Comte de Formbach, veuve de Gebhard, ou Gerhard, Comte de Supplenberg, tué, l'an 1075, dans un combat livré contre les Saxons sur les bords de l'Onstrut, dont elle avoit un fils nommé Lothaire qui devint Empereur. Hedwige fit le Duc Thiéri, son second mari, pere de Simon, qui suit; d'Ode, femme de Segelard, Comte en Baviere; et de Gertrude, dite aussi Pétronille, femme de Florant II, Comte de Hollande. (Kluit, *Hist. crit. Comit. Holland. et Zealand.* T. I, pp. 70-72.) GERTRUDE, fille de Robert le Frison, Comte de Flandre, 2<sup>e</sup> femme de Thiéri, lui donna Thiéri, Seigneur de Bitche, puis Comte de Flandre; Henri, Evêque de Toul; Hava, Abbesse de Bouxieres; et Fronica, Abbesse de Remiremont. C'est de Thiéri II qu'on a le premier sceau des Ducs de Lorraine, qui soit véritable.

## SIMON, ou SIGISMOND.

1115. SIMON, ou SIGISMOND, fils aîné du Comte Thiéri, et frere utérin de Lothaire, qui parvint à la Couronne impériale, devint le successeur de son pere dans le Duché de Lorraine. Il fut lié d'amitié avec S. Bernard et S. Norbert, dont il favorisa les Disciples. Il eut de grands démêlés avec Adalbéron, Archevêque de Treves, qui fit entrer dans son parti Godefroi, Duc de Brabant, Renaud, Comte de Bar, Etienne, Evêque de Metz, avec lesquels il vint faire le dégât dans la Lorraine. Simon fut appuyé par le Duc de Baviere, le Comte Palatin du Rhin et le Comte de Salm. Après quelques hostilités réciproques, on fit un Traité de paix, que Simon viola presque aussitôt. Geofroi de Fauquemont, neveu d'Adalbéron, battit le Duc de Lorraine, l'assiégea dans Nancy, se retira en

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

tête de ses diocésains, vint attaquer le principal de ces trois châteaux, nommé Rosat, le prit, et fit le Commandant prisonnier. Renaud, craignant le même sort pour ses autres forteresses et pour sa propre personne, appella à son secours le Duc de la haute Lorraine et d'autres Seigneurs. Ils vinrent le joindre; mais, frappés d'épouvante, dit Laurent de Liège, à la vue de la Cathédrale de Verdun, dédiée à la Mere de Dieu, ils suspendirent la marche de leurs troupes, déclarèrent à Renaud qu'ils n'osoient attaquer cet édifice ni faire le siège de la ville, et s'en retournerent, laissant le Comte à ses propres forces. Renaud désespérant de pouvoir domter les Verdunois par la voie des armes, employa celle de la négociation pour rentrer dans la tour de Couverlouse. Adalbéron, Archevêque de Treves, et Etienne, Evêque de Metz, qui étoit frere de Renaud, furent choisis pour médiateurs. Mais, tandis qu'on négocioit, l'Evêque Albéron, pour couper le nœud de la querelle, fit raser la tour. Le Comte, atterré par ce coup, se hâta de faire sa paix avec le Prélat, qui consentit à lui céder le haut Domaine de Clermont en Argonne, de Ham et de Vienne, près de S. Menould, au moyen de quoi le Comte renonça à ses prétentions sur la ville et le Comté de Verdun, dont il ne conserva que le seul titre d'Avoué. L'an 1134, suivant Albéric, il s'empara du château de Bouillon sur l'Evêque de Liège, prétendant qu'il lui appartenoit comme héritier de la Contesse Mathilde. Mais, sept ans après, il fut obligé de le rendre. (*Foy. Albéron, Evêque de Liège.*) La conduite de Renaud envers l'Abbaye de S. Michel, dont il étoit Avoué, fut des plus tyranniques. Mais il en témoigna du repentir sur la fin de ses jours. L'an 1147, il accompagna le Roi Louis le Jeune à la Croisade, et mourut l'an 1149 ou 1150, peu de jours après son retour au château de Monçon. Son corps fut inhumé au Prieuré de Monçon qu'il avoit fondé. De GISELE sa premiere femme, fille de Gérard I, Comte de Vaudemont, et d'Hadoïde, Comtesse d'Égisheim, il eut Hugues, qui mourut dans les plus affreuses convulsions, l'an 1141, en défendant le château de Bouillon, suivant l'Auteur contempo-

## VICOMTES DE VERDUN.

## HERMAN.

HERMAN, dit aussi HEZELON, ou HENRI, cinquieme fils de Godefroi l'Ancien, fut nommé Vicomte de Verdun par l'Evêque Heimon, lorsque ce Prélat fut mis en possession du Comté de cette ville. Mais il eut toujours le titre de Comte, à cause de sa naissance. C'étoit un des plus riches Seigneurs de Lorraine. Il jouissoit, outre les Domaines que lui avoit légués son pere, de la terre d'Einhain, et MATHILDE son épouse, fille de Louis, Comte de Dagsbourg, lui avoit apporté en dot ce Comté. (Albéric.) La prudence et la valeur alloient en lui de pair avec l'opulence. Il faisoit aussi profession de piété. Le Monastere de S. Laurent de Liège le regarda comme un de ses principaux fondateurs. Il défendit Godefroi son frere, Duc de la basse Lorraine, contre Lambert, Comte de Louvain, et Albert, Comte de Namur, qui lui disputoient ce Duché. L'an 1003, il marcha au secours de Baldric, Evêque de Liège, attaqué par Lambert à l'occasion du château d'Hugarde, qu'il avoit élevé dans la vue de favoriser le parti de Godefroi. On en vint, le 10 Octobre, à un combat près de Florenes, où les Liégeois furent battus. Le Comte Herman lit des prodiges de valeur dans l'action, et après la déroute des Liégeois s'étant remanché dans une Eglise, il s'y défendit avec une poignée d'hommes, jusqu'à ce qu'atcablé par le nombre, il fut obligé de se rendre. Mais la Comtesse Ermengarde, mere du Comte de Namur, à la garde de laquelle Lambert avoit confié ce prisonnier, chercha à réconcilier son fils avec l'Empereur, tout devoué à la Maison d'Ardenne, promettant à cette condition de relâcher Herman, à l'insu du Comte de Louvain. L'Empereur y consentit, par la médiation des Evêques de Liège et de Cambrai, qui l'en avoient requis à Coblenz. (*Chron. Camera. l. III, c. 5 et 7; Alberic. ad ann. 1005. Aegid. Auree Val. pp. 226-228.*) Herman, remis en liberté, n'abandonna pas les intérêts de son frere. Mais on ignore le détail de ses actions depuis ce tems jusqu'à sa mort, que l'Historien moderne de l'Eglise de Verdun met en 1028. Meyer prétend qu'il finit ses jours à l'Abbaye de S. Vanne, où il s'étoit retiré. De son mariage il

## COMTES DE VAUDEMONT.

## HENRI III.

1299. HENRI III profita de l'exemple de Henri II son pere et de celui de son aieul pour vivre paisible dans son Comté de Vaudemont que le Duc de Lorraine, Ferri III, lui restitua. Il épousa, l'an 1306, dit la Chronique de Moyemoutier, dans un âge encore tendre, *adulescens*, ISABELLE, fille de ce Duc, beaucoup plus âgée que lui, *etate maturam*, qui long-tems auparavant avoit été fiancée au fils du Duc de Baviere. Ils vécurent ensemble dans une grande union, et fonderent de concert, en 1325, à Vaudemont un Chapitre qui ne subsiste plus. Henri veilla soigneusement à l'administration de la justice, et établit en quelques lieux de ses Domaines ce que les titres du tems, dit M. Bexon, nomment *la grande Justice*; et étoient, ajoute-t-il, des *justes et fidelis réformateurs*. Le Comte Henri finit ses jours, suivant le même auteur, en 1332, laissant un fils, qui suit, et une fille, nommée Marguerite, qui devoit épouser, dit Jean de Bayon, Charles, second fils de Louis de France, Comte d'Evreux, et qui fut mariée, vers l'an 1322, par les instances et sur les menaces d'Edouard, Comte de Bar, avec Anseau, Sire de Joinville.

## HENRI IV.

1332. HENRI IV, successeur de Henri III son pere, épousa MARIE, fille de Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, et non de l'Empereur Charles IV. Attaché, comme son beau-pere, à la France, il vint avec lui au secours du Roi Philippe de Valois contre les Anglois, et tous deux périrent, le 26 Août 1346, à la bataille de Créci.

## MARGUERITE ET ANSEAU DE JOINVILLE.

1346. MARGUERITE, seur de Henri IV, mort sans enfans, lui succéda au Comté de Vaudemont avec ANSEAU, Sire de Joinville, son époux, qui finit ses jours en 1351, laissant d'elle Henri, qui suit, avec d'autres enfans. (*Foyez Anseau, Sire de Joinville.*)

## DUCS DE LORRAINE.

suite, et fut chassé par les troupes de l'Empereur Lothaire, envoyées à Simon. Ce Duc accompagna, l'an 1137, Lothaire dans son expédition d'Italie, et mourut en Lorraine le 19 Avril 1139. (N. S.) Il fut inhumé dans le cloître de l'Abbaye de Stulzbronn, près de Bitche, qu'il avoit fondée en 1135. ADÉLAÏDE, ou BERTHE, son épouse, que le P. Benoît et D. Calmet font mal-à-propos sœur de l'Empereur Lothaire, avoit été convertie par S. Bernard après avoir mené une vie fort mondaine. Après la mort de Simon, elle se fit Religieuse dans l'Abbaye du Tard, près de Dijon. Cette Princesse lui avoit donné douze enfans, dont les principaux sont, Matthieu, qui suit; Robert, tige de la Maison de Florenge; Adeline, femme de Hugues I, Comte de Vaudemont; et Agathe, femme de Renaud III, Comte de Bourgogne.

## MATTHIEU I.

1139. MATTHIEU I, fils aîné du Duc Simon, fut reconnu pour son successeur. Ce fut un Prince fort avide de s'agrandir, et peu délicat sur les moyens de satisfaire cette passion. L'an 1148, il profita de l'absence des Seigneurs de son voisinage, qui étoient à la Croisade, pour empiéter sur leurs terres. Suger, Régent du Royaume de France, en porta ses plaintes au Pape Eugène III, qui frappa le Duc d'excommunication. Mais l'Empereur Conrad à son retour accomoda les parties, et procura l'absolution de Matthieu. Celui-ci n'étoit rien moins que converti. Il le prouva bientôt après par les usurpations qu'il fit sur les Domaines de l'Abbaye de Remiremont. Elles lui attirèrent de la part du même Pontife une nouvelle excommunication avec un interdit sur ses Etats. L'Archevêque de Treves tint à ce sujet une Assemblée, l'an 1152, où le Duc promit de réparer les torts qu'il avoit faits, et obtint la levée des censures à cette condition. L'an 1153, il fut attaqué par Etienne de Bar, Evêque de Metz, qui lui redemandoit les forteresses de Hombourg et de Lucelbourg, dont il s'étoit emparé après

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

rain du *Triomphe de S. Lambert au siège de cette place*, loin d'avoir succédé à son pere, comme le prétendent Wassebourg et D. Calmet, dont le premier met sa mort en 1150 et le second en 1155. Ses autres enfans sont Renaud, qui suit; Thierry, Prancier de l'Eglise de Metz; N., femme de N. Wildgrave; Etienne, mariée à Hugues de Broys, Sire de Château-Villain; Clémence, femme, 1<sup>o</sup> de Renaud II, Comte de Clermont en Beauvoisis, 2<sup>o</sup> d'Albéric I, Comte de Dammartin, 3<sup>o</sup> de Thibaut III, Seigneur de Nanteuil-Haudouin; et Agnès, femme d'Albert, Comte de Chini. Albéric donne pour 2<sup>e</sup> femme au Comte Renaud la mere de Frédéric, Comte de Toul, dont il ne paroît pas qu'il ait eu des enfans. Renaud sema son écu de croix d'or recroisetées au pied fiché. Il fonda en 1124, du consentement de Gisele sa femme, et d'Etienne son frere, Evêque de Metz, l'Abbaye de Riéval, Ordre de Prémontré.

## RENAUD II, DIT LE JEUNE.

1149 ou 1150. RENAUD II devint le successeur de Renaud I son pere au Comté de Bar et dans l'Avouerie de S. Miheil. Il abusa comme lui, et d'une maniere encore plus criante, de ce dernier titre, malgré les ordres qu'il lui avoit donnés en mourant de réparer le mal qu'il avoit fait à l'Abbaye et aux habitans de S. Miheil. Les Religieux de cette Maison, poussés à bout par sa tyrannie, en porterent leurs plaintes à l'Archevêque de Treves (Adalbéron) et au Pape Eugène III par deux lettres, dont la premiere a été publiée par Baluze (*Miscell. T. IV, p. 461*), et l'autre par Wassebourg. (*Ant. Belg., fol. 303.*) Le Pape, touché de ces plaintes, chargea les Evêques de Toul et de Verdun d'avertir le Comte de mettre fin à ses vexations sous peine des censures ecclésiastiques. On ignore l'effet que fit cette monition. Renaud dans le même tems faisoit sentir l'incommodité de son voisinage à la ville de Metz, dont il ravageoit le territoire avec d'autres Seigneurs. Fatigués de ces incursions, les

## VICOMTES DE VERDUN.

eut plusieurs enfans dont la plupart moururent en bas âge. Aucun de ses fils ne lui survécut. Deux d'entre eux ayant pris querelle, s'entreuerent à coups de broches dans la cuisine de leur pere, suivant l'Historien de S. Laurent de Liège. Odile, fille aînée d'Herman, fut Abbessé de Sainte Odile en Alsace, Mathilde, la seconde, fut mariée à Raimur IV, Comte de Hainaut; Berthe, la troisième, mourut avant l'âge de puberté.

## GOZÉLON, ou GOTHELON.

1028. GOZÉLON ou GOTHELON, fils de Godefroi l'Ancien, et Duc de la basse Lorraine, fut le successeur d'Herman, son frere, dans la Vicomté de Verdun. Mais, non content de ce titre, il voulut revenir contre la donation faite par Frédéric son frere à l'Eglise de Verdun, et se pourvut au Conseil impérial pour la faire casser. Le jugement de ce tribunal ne lui ayant pas été favorable, il employa la voie des armes pour se mettre en possession du Comté de Verdun. Après avoir fait le dégât dans les terres de cette Eglise, il prit Verdun, y tua frauduleusement, sur la montagne de S. Vainne, Louis de Chini, que l'Evêque Raimbert avoit récemment institué son Vicomte, et livra aux flammes la maison épiscopale. (*Mabil. Ann. B. adonn. 1025, no 61.*) L'Historien moderne de Verdun dit que l'Empereur Conrad le Salique, par le conseil de l'Archidiacre Hermenfoi, termina cette contestation en donnant à Gotherlon le Duché de la haute Lorraine. Mais l'ancienne histoire abrégée des Evêques de Verdun garde le silence là dessus. Ce qui est certain, c'est que Gotherlon ne parvint qu'en 1036 au Duché de la haute Lorraine. Il n'est pas moins constant qu'il continua d'exercer son autorité dans Verdun, soit à titre de Comte, soit à titre de Vicomte, jusqu'à sa mort arrivée l'an 1043. (*Voyez les Ducs de Lorraine.*)

Nous terminerons ici la suite des Comtes et Vicomtes de Verdun, parceque notre intention en la donnant n'a été que de faire connoître l'origine de la Maison d'Ardenne, Maison illustre qui doit sa dénomination, non à un Comté d'Ardenne proprement dit, qui n'a jamais existé, mais aux grands Domaines qu'elle possédoit dans ce pays.

## COMTES DE VAUDEMONT.

## HENRI V.

1351. HENRI, fils d'Anseau, Sire de Joinville, et de Marguerite de Vaudemont, hérita de l'une et de l'autre Seigneurie. L'an 1352, il alla servir en Bretagne avec quatre Chevaliers Bacheliers et trente-cinq Ecuyers dans la guerre de deux Jeanne pour la succession de ce Duché. Quatre ans après, il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers en combattant pour le Roi Jean. Il étoit passé, l'an 1351, de la mouvance du Comté de Bar dans celle du Duc de Lorraine par le Traité que fit Edouard, Comte de Bar, pour sa délivrance avec le Duc Ferri IV. L'an 1364, il prit les armes, pour un sujet que l'histoire n'explique pas, contre le Duc Jean I, successeur de Ferri, et porta le ravage dans la Lorraine. Le Duc s'étant ligué avec celui de Bar, les Evêques de Toul et de Verdun, et les Bourgeois de Metz, lui rendit la pareille avec usure, et mit tout à feu et à sang dans le Comté de Vaudemont. Henri, poussé à bout, prit à sa solde une partie de ces grandes compagnies, amas de brigands anglois, bretons, normands, gascons, picards, qui désolèrent la France, et courut avec eux la Lorraine, où il commit une infinité de désordres. Le Duc Jean, sensible au désastre de son pays, rassembla toutes ses forces, et livra bataille au Comte près de S. Blin, sur la frontiere de Champagne. La victoire, longtemps disputée, demeura au Duc, qui tua deux mille hommes, outre quatre cents prisonniers qu'il fit. Ce revers n'atterra point le Comte. Il étoit bien résolu de prendre sa revanche, si le Roi Charles V ne se fit entremis pour faire la paix entre le Duc et lui. Le Monarque y réussit par un Traité qu'il leur fit conclure. Mais cet accommodement ne fit pas sortir du pays les aventuriers qui l'infectoient. Ils continuèrent d'y faire le dégât en se louant à divers petits Seigneurs qui se faisoient la guerre. Le Comte Henri V finit ses jours au commencement de 1374, laissant de sa femme, MARIE DE LUXEMBOURG, fille de Jean de Luxembourg, Châtelain de Lille, deux filles, Marguerite et Alix, dont la dernière épousa Thibaut, Seigneur de Neufchâteau. (*Voy. Henri I, Sire de Joinville.*)

## DUCS DE LORRAINE.

la mort de Hugues, fils de Folmar, Comte de Metz. L'Evêque, aidé de ses parents et de ses amis, reprit ces deux places, et fit d'autres conquêtes sur le Duc, qui, de son côté, ravagea plusieurs de ses terres. Renaud, Comte de Bar, frère du premier, vint avec lui faire le siège du château de Prény, qui étoit le boulevard des Etats du Duc de Lorraine du côté de Metz. La brèche étoit faite, et l'on étoit près de donner l'assaut : mais le Comte de Bar aima mieux, dit D. Calmet, procurer la paix entre le Duc et son frère que de leur laisser continuer une guerre qui ne pouvoit qu'être ruineuse aux deux partis. On entra donc en négociation, et la paix fut conclue. Le Prélat et le Duc, après leur réconciliation, marchèrent ensemble contre le Comte de Harverden, leur ennemi commun, le prirent dans son château qu'ils firent raser, et l'envoyèrent prisonnier à Lucelbourg. Ils attaquèrent ensuite le château d'Epinal, dont le Seigneur ou Voué s'étoit rendu maître, et refusa de rendre hommage à l'Evêque de Metz. La place fut emportée, et le Prélat en donna l'Avouerie au Duc. Ce Prince, violemment attaché à l'Empereur Frédéric Barberousse, le suivit dans toutes ses expéditions, et eut part à toutes ses affaires. L'an 1155, il acquit de Drogon, Chef de la Maison dite alors de Nancy, puis de Lenoncourt, la ville de Nancy, par échange de Rosiere-aux-Salines. Matthieu finit ses jours le 13 Mai (jour de l'Ascension) 1176, dans l'Abbaye de Clairlieu, qu'il avoit fondée, laissant de BERTHE son épouse (nommée JUDITH par Otton de Frisingue son cousin), sœur de Frédéric Barberousse, morte en 1195, Simon, son successeur; Ferri, qui remplaça son frère; Matthieu, Comte de Toul; Thiéri, Evêque de Metz; Alix, femme de Hugues III, Duc de Bourgogne; Judith, mariée à Etienne I, Comte d'Auxonne; Berthe, femme d'Herman IV, Comte de Bade; et Sophie, femme de Henri IV, Comte de Limbourg.

## SIMON II.

1176. SIMON II succéda au Duc Matthieu son pere. La Duchesse sa mere eut beaucoup de part au gouvernement pendant les premières années de son règne, et lui inspira de grands sentimens de religion. Il eut avec Ferri son frère de vifs et sanglans démêlés, qui se terminèrent, l'an 1179, par un supplément d'apanage que le Duc lui fit. Simon, vers le même tems, mena du secours à Matthieu, Comte de Toul, son autre frère, à qui les Chanoines dispuoient, les armes à la main, certains droits qu'il prétendoit exercer dans la ville à l'exemple de ses prédécesseurs. La partie n'étant plus alors égale, les Chanoines changerent de batteries. Ils quitterent le casque et l'épée, et y substituerent les armes spirituelles, c'est-à-dire l'excommunication, qu'ils renouvelloient chaque jour contre le Comte au son des cloches. Matthieu les laissoit sonner, et ravageoit leurs terres. Enfin l'Evêque interpo-

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

Messins prirent les armes l'an 1153, et marcherent contre le Comte de Bar et ses confédérés, qu'ils atteignirent à Thirei, près de Pont-à-Mousson. Aussitôt le combat s'engage; mais les Messins, quoique supérieurs en nombre, furent battus avec perte de deux mille hommes, tués ou noyés dans la Moselle. Cette défaite, loin de leur abattre le courage, ne servit qu'à les irriter. Ils rassemblerent de nouvelles forces, et firent tous les préparatifs nécessaires pour tirer une vengeance éclatante de leurs ennemis. L'avougle seigneur dont ils étoient animés excita la compassion d'Hillin, Archevêque de Treves. Prévoyant les maux infinis prêts à fondre sur toute la province, il alla trouver à Clairvaux S. Bernard pour le conjurer de venir y rétablir le calme. Le saint Abbé, malgré la foiblesse qu'une grande maladie, dont il relevoit, lui avoit laissée, suivit le Prélat, et se rendit avec lui à Metz. Il eut besoin de toute son éloquence et du don des miracles dont Dieu l'avoit favorisé, pour ramener à des sentimens de paix les deux partis. Il y réussit enfin; mais cette paix ne fut point durable. Nous voyons en effet peu de tems après Etienne de Bar, Evêque de Metz, employer le crédit de Wibaud, Abbé de Stavelo, pour obtenir le secours de l'Empereur contre les attaques de ses voisins. On peut néanmoins douter que le Comte de Bar, neveu du Prélat, ait été de ce nombre, puisque peu après, s'étant ligés contre Matthieu, Duc de Lorraine, ils vinrent ensemble assiéger son château de Prény, qu'ils emporterent. Le Comte Renaud mourut le 10 Août 1170. D'AGNES, fille de Thibaut IV, Comte de Champagne, son épouse, qui lui apporta en dot la Châtellenie de Ligny, que Charles V, Roi de France, érigea en Comté l'an 1367, il laissa Henri et Thibaut, qui suivent; Hugues, et Renaud, Evêque de Chartres.

## HENRI I.

1170. HENRI I, fils aîné de Renaud II, lui succéda en bas âge sous la tutelle d'Agnes sa mere. L'Evêque de Verdun lui ayant retiré l'administration du Comté de Verdun, il prit les armes, à la sollicitation de sa mere, pour la retener. Excommunication à ce sujet. Henri se réconcilia, l'an 1179, avec le Prélat. L'an 1189, il partit avec le Roi Philippe-Auguste pour la Terre-Sainte. Il y mourut, l'an 1191, au siège d'Acce, où il s'étoit distingué.

## THIBAUT I.

1191. THIBAUT I succéda au Comte Henri son frère, mort sans postérité. L'an 1193, il épousa en troisiemes nocces ERMENSON, ou HERMANSETE, fille de Henri l'Aveugle, Comte de Namur et de Luxembourg, âgée de 7 ou 8 ans. Cette Princesse lui apporta ses prétentions sur ces deux Comtés, mais prétentions contestées par Baudouin V, Comte de Hainaut, et

## COMTES DE VAUDEMONT.

MARGUERITE, PIERRE DE GENEVE  
ET FERRI DE RUMIGNI.

1374. MARGUERITE, fille aînée de Henri V, lui succéda au Comté de Vaudemont et à la Sirerie de Joiville. Veuve pour lors de Jean de Bourgogne-Comté, elle épousa, l'année même de la mort de son pere, par contrat du 25 Mai, Pierre Comte de Geneve, que la mort lui ravit en 1393. Peu de tems après, elle contracta un 3<sup>e</sup> mariage avec FERRI, Seigneur de Rumigni en Thiérache, second fils de Jean, Duc de Lorraine. Depuis l'an 1390 il portoit le surnom de *Lorrain*, et il fut le premier des cadets de sa Maison qui le prit. « La suite, dit le P. Barre, nous donne lieu de croire que ce Seigneur, homme sage et avisé, avoit ses vues lorsqu'il introduisit ce changement dans l'ancien usage: mais ni lui ni ses descendans n'ont pris la qualité de Prince jusqu'à François, Duc de Guise,

» pour lequel Henri II, Roi de France, érigea la Seigneurie de Joinville en Principauté. Les Seigneurs cadets de la Maison de Lorraine-Vaudemont, qui sont venus depuis, l'ont imité. Au titre » de Lorraine qu'ils avoient déjà pris, ils ajoutèrent celui de Prince; » aussi l'attribution de cette qualité, faite à des cadets, parut extraordinaire en 1560. » (*Dissert. qui est à la fin du V<sup>e</sup> vol. de l'H. d'All. p. 2.*) Ferri, sur la fin de l'an 1394, rendit hommage à Robert, Duc de Bar, sous la mouvance duquel le Comté de Vaudemont étoit rentré. Le Comte Ferri se rendit célèbre par sa valeur, qu'il employa principalement au service de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, et de Jean-sans-Peur son fils. Il périt à la bataille d'Azincourt, donnée le 25 Octobre 1415, laissant de sa femme (morte en 1416) Antoine, qui suit; Ferri, Seigneur de Rumigni; Charles, Seigneur de Bovines; Jean Antoine, Seigneur de Florenes; Isabelle, mariée, 1<sup>o</sup> à Philippe, Comte de Nassau Saarbruck,

## DUCS DE LORRAINE.

sa sa médiation et réconcilia les deux partis. L'an 1181, le Duc Simon, à la prière d'Arnoul, Evêque de Verdun, alla faire avec lui le siège de Sainte-Ménehould, dont le Seigneur, Albert Pichot, escorté d'une troupe de brigands qu'il receloit dans son château, faisoit des courses fréquentes sur les terres de cet Evêché. Le succès ne couronna point cette expédition. Le Prélat ayant été tué d'une fleche lancée du haut des murailles la veille de l'Assomption, les assiégeans, consternés de ce revers, leverent le siège et s'en retournerent. (*Laurent. Hist. Leod.*) Simon eut plus de bonheur dans une autre affaire qui le regardoit directement. Les Messins lui ayant déclaré la guerre vers l'an 1198, il gagna sur eux une bataille près de Boulay, et alla enlever le reste de leurs troupes dans Freistrof. Telles furent les principales affaires qui entraînent Simon hors de son Duché. Sa plus grande occupation au dedans fut d'y établir une exacte police. Les Nobles de Lorraine étoient dans l'usage de se déclarer ennemis à tout venant. Il réprima cette licence atroce en défendant le port d'armes hors le cas d'une guerre légitime. Il fit des loix très sévères contre les blasphémateurs. Il chassa les Juifs pour des railleries qu'ils avoient faites des cérémonies de notre religion. Il traita de même les farceurs qui tenoient école d'infamie. Il protégea les Eglises et les pauvres contre la violence des hommes puissans. Enfin, l'an 1205, dégoûté du monde, il se retira dans l'Abbaye de Stulzbronn, où il mourut le 14 Janvier de l'an 1207, sans laisser de postérité. Il avoit épousé IRE, fille de Gérard, ou Girard, Comte de Vienne et de Mâcon; veuve de Humbert II, Sire de Coligni, morte en 1224 et enterrée à l'Abbaye de Coyle, près de Salins, où elle avoit eu sa sépulture, avec Gaucher de Salins, son frere, l'an 1219. (Du Bouchet, *Général. de Coligni*, p. 41.)

## FERRI I, DIT DE BITCHE.

1205. FERRI I, ou FRÉDÉRIC, Comte de Bitche, frere du Duc Simon, lui succéda après sa retraite, suivant plusieurs chartes qui lui donnent le titre de Duc. Mais il ne garda pas long-tems le Duché : il le céda, l'an 1206, à Ferri, son fils aîné, qu'il avoit eu de LUDOMILLE, fille de Micislas le Vieux, Roi de Pologne, son épouse. On lui donne six autres enfans nés du même mariage, savoir, Thierry d'Enfer, ou Thierry le Diable, qui établit sa demeure au Châtelet, près de Nonchâteau, et épousa Gertrude, fille de Matthieu de Montmorenci, Connétable de France, dont il eut Ferri du Châtelet, tige de la Maison du Châtelet, féconde en grands hommes; Henri, dit le Lombard, Seigneur de Bayon; Philippe, Sire de Gebweiler; Matthieu, Evêque de Toul; Agathe, Abbesse de Remiremont; et Judith, épouse du Comte de Salm. Le Duc Ferri de Bitche mourut l'an 1207.

## FERRI II.

1206. FERRI II, fils de Ferri de Bitche, commença

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

son fils, à qui le Comte Henri en avoit fait donation avant la naissance de sa fille.

Thibaut fit la guerre, avec son beau-pere, au Comte de Hainaut, et perdit la bataille donnée le premier Août 1194 à Neuville, près de Namur. Il fit ensuite, avec aussi peu de succès, le siège de Namur. Enfin la paix se conclut entre lui et les enfans du Comte de Hainaut par Traité passé à Dinant le 29 Juillet 1199. Ferri II, Duc de Lorraine, gendre de Thibaut, lui ayant déclaré la guerre l'an 1207, Thibaut surprit le Duc avec deux de ses freres le 3 Février de l'année suivante, les fit prisonniers, et ne relâcha Ferri qu'au bout de sept mois, après lui avoir imposé les conditions qu'il voulut. L'an 1211, il se croisa avec son fils aîné et plusieurs autres Princes pour aller en Languedoc faire la guerre aux Albigeois. Un ancien Auteur (Pierre de Vaucernai) ne fait pas l'éloge de la conduite qu'il tint dans cette expédition. C'est à sa négligence ou à son défaut de valeur qu'il impute divers échecs que les Croisés reçurent, et sur-tout la levée honteuse du premier siège de Toulouse. Mais cet Ecrivain est trop partial pour mériter une entière créance. Il veut pallier toutes les fautes de son héros, Simon de Montfort, Chef de cette Croisade, et les rejette sur les autres Seigneurs qui agissoient sous ses ordres. Thibaut mourut le 2 Février de l'an 1214, et fut enterré à S. Michel, près de son pere. Il eut de LORETTE, fille de Louis, Comte de Loss, sa premiere épouse, Agnès, dite aussi Thomacette, femme de Ferri II, Duc de Lorraine. ISABELLE, fille de Gui, Comte de Bar-sur-Seine, sa seconde femme, lui donna Henri, qui suit; N. de Bar, mariée à Hugues de Châtillon, Comte de S. Paul. D'ERMENSON de Luxembourg, sa troisieme femme, dite aussi HELESENDE, fille de Henri, Comte de Luxembourg, il eut Isabelle, mariée à Waleran de Limbourg, surnommé le Long, à qui elle porta le Comté de Luxembourg. (*Voy. les Comtes de Luxembourg.*)

Thibaut I fonda, en 1197, avec la Comtesse Agnès sa mere, la Collégiale de Ligny. Il prit, en 1204, le château de Clermont, et unit le Clermontois au Barrois. Ermençon, après la mort de Thibaut, épousa en secondes noccs Waleran III, Comte de Luxembourg et de Limbourg.

## HENRI II.

1214. HENRI II, fils de Thibaut et d'Isabelle, succéda, dans le Comté de Bar, à son pere. Le 27 Juillet de la même année, il se trouva dans l'armée de Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines, et fut sur le point de faire prisonnier l'Empereur Otton, qu'il avoit déjà saisi par le cou, et qui ne lui échappa que par la vivacité de son cheval. Alberic, parlant de lui à cette occasion, l'appelle *vir juvenis atate, animo senex, virtute et formâ venustus*. L'an 1218, il fortifia le château de Foug, sur une montagne près de Toul, et sur les ruines du palais de Savonnières que nos Rois de la seconde race avoient eu dans ce lieu. Il fit,

## COMTES DE VAUDEMONT.

2<sup>o</sup> en 1412 à Henri, Comte de Blamont; Marguerite, alliée à Guillaume de Vienne, Seigneur de S. George; et Jeanne, mariée, en 1420, à Jean III de Salm.

## ANTOINE DE LORRAINE.

1416. ANTOINE, fils aîné de Ferri et de Marguerite, fut leur successeur à Vaudemont et à Joinville. L'an 1431, après la mort de Charles II, Duc de Lorraine, il disputa ce Duché à René d'Anjou et à Isabelle sa femme, que Charles, pere de cette Princesse, avoit instituée son héritière. Antoine fondoit sa prétention sur ce que la Lorraine étoit, selon lui, un Fief masculin, et René soutenoit le contraire. C'étoit par les faits que devoit se décider la question, aucun Fief n'étant de sa nature ni masculin ni féminin.

Mais on ne les connoissoit de part ni d'autre, tant l'histoire du pays étoit étrangère aux deux Princes rivaux et à leurs Conseillers. Il fallut vider la querelle par la voie des armes. René, soutenu des forces que le célèbre Arnaud de Barbazan lui avoit amonées par ordre du Roi Charles VII, son beau-frere, va faire le siège de Vaudemont. Antoine accourt suivi des troupes que lui avoit amenées le Duc de Savoie, le Prince d'Orange, le Comte de S. Paul, et reçoit sur la route un nouveau renfort que lui amène Toulangeon, Maréchal de Bourgogne. Mais la difficulté des chemins retarde sa marche et l'oblige de camper dans la plaine de Bulgneville, à sept lieues de Vaudemont. René, contre l'avis de Barbazan, quitte le siège pour venir au-devant de lui. Les deux armées étant en présence, Antoine demande une conférence qu'il obtient. Elle ne fit qu'accroître l'animosité des deux Princes. Barbazan insiste pour ne

## DUCS DE LORRAINE.

son règne en Lorraine du vivant du Duc Simon son oncle. L'an 1207, il se liguait avec Bertram, Evêque de Metz, contre Thibaut, Comte de Bar, son beau-père. Cette guerre ne fut pas heureuse pour Ferri. L'an 1208, il fut surpris, le 3 Février, et fait prisonnier par Thibaut avec deux de ses frères. Leur prison fut de sept mois, et le Comte ne les relâcha qu'après avoir imposé au Duc les conditions qu'il voulut. Ferri épousa les intérêts de Frédéric II contre Otton IV son compétiteur pour la Couronne de Germanie, et les défendit avec plus de succès que les siens propres. Il soumit la ville d'Haguenau en Alsace à Frédéric, qui lui donna en récompense celle de Rosheim dans la même province. Son règne fut d'environ sept ans. Il mourut à Nancy le 10 Octobre de l'an 1213, et fut enterré à l'Abbaye de Stulzbronn. Il laissa d'AGNÈS, ou ТРОМАСЕТТЕ, sa femme, fille de Thibaut I, Comte de Bar (morte en 1226, et inhumée à Beaupré), Thibaut son successeur; Matthieu, qui remplaça Thibaut; Renaud, Seigneur de Bitche, qui devint Seigneur de Castres, *de Castris*, sur la Blise, aujourd'hui Blicastel, par son mariage avec Elisabeth, héritière du Comte Henri son père; Jacques, Evêque de Metz; Aelis, femme du Comte de Kibourg; et Laurette, mariée à Simon de Saarbruck, ou Sarrebruche.

## T H I B A U T I.

1213. THIBAUT I succéda au Duc Ferri II son père. Albéric dit qu'il étoit le plus bel homme et le plus robuste de ses Etats. S'étant brouillé avec Frédéric II, Roi de Germanie, il embrassa le parti d'Otton IV, et se trouva dans l'armée de ce Prince à la bataille de Bouvines. L'an 1217, il tua de sa propre main son oncle, Matthieu de Lorraine, Evêque déposé de Toul, pour avoir fait assassiner Renaud de Senlis qui lui avoit été substitué. C'étoit venger un crime par un autre. Thibaut étoit vassal pour certaines terres du Comte de Champagne. Ayant secouru le joug de cette dépendance, il se déclara pour Erard de Brienne et Philippe sa femme, qui disputoient le Comté de Champagne à la Comtesse Blanche et à Thibaut son fils. Vers le même temps, il forma le dessein de reprendre la ville de Rosheim sur les frontières de l'Alsace, que l'Empereur Frédéric II avoit réunie à son Domaine après la mort du Duc Ferri. Lambyrn d'Ourches, Général de ses troupes, qu'il avoit chargé de cette expédition, se rend maître de la place. Mais les vainqueurs, s'étant enivrés en la pillant, sont égarés par les habitans qui rentrent sous la domination de l'Empereur. Thibaut, irrité du carnage des siens, va faire le dégât en Alsace, après avoir fait vainement une seconde tentative sur Rosheim. L'empereur vient à son tour en Lorraine; et, ayant mis le siège devant le château d'Amance, où Thibaut s'étoit renfermé, il bat si vivement la place, que le Duc, près de s'y voir forcé, prend le parti de la rendre et de se remettre à la discrétion de l'Empereur. Alors Frédéric, ayant fait venir la Comtesse Blanche

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

en 1220, la paix, à la suite d'une guerre dont on ignore le détail, avec Matthieu II, Duc de Lorraine, son neveu, qui s'engagea à lui payer la somme de trois mille livres monnaie de Metz, dont il donna pour cautions Blanche, Comtesse de Champagne, et le Comte Thibaut son fils. (Martenne, *Anecd.* T. 1, col 887.) L'an 1225, au mois de Décembre, suivant le même Auteur, il fut fait prisonnier en Bourgogne, dans une guerre qu'il eut avec Jean de Châlon, fils du Comte Etienne, et Henri de Vienne, pour la défense d'Otton II, Comte de Bourgogne. Sa liberté, qu'il ne recouvra qu'à la Pentecôte de l'année suivante, lui coûta 16 mille livres, avec promesse, qu'il ne tint pas, de bien vivre avec les auteurs de son emprisonnement. L'Auteur anonyme d'une Chronique de France en vers françois, écrite vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et publiée par M. le Beuf (*Dissert. sur l'Hist. de Paris*, T. II, p. cxlvj), parle d'un second emprisonnement du Comte Henri, à l'occasion de la guerre que les Barons de France firent, l'an 1229 (N. S.), à Thibaut, Comte de Champagne:

L'an MCC et xxviii (V. S.),  
Si com je pent et com je cuit,  
Fu la grand allé (1) des Barons,  
Dont est encore li renoms.  
Li Cuens de Bar n'en revint pas;  
Qu'il y fut pris ce n'est pas gas (2).  
Puis lors ença a esté Quens  
Thibaut ses fiés, Chevalier buens.

L'Editeur prétend que ce fut au siège mis devant Bar-sur-Seine par les confédérés, que le Comte Henri fut pris, et semble dire avec l'Auteur qu'il mourut dans sa prison. Mais la suite des exploits de ce Comte dément absolument ce dernier article, et prouve aussi que sa captivité, même en la supposant réelle, fut de très courte durée. En effet, nous voyons que, cette même année 1229, il délivra Robert d'Auvergne, Archevêque de Lyon, que le Comte de Champagne avoit fait arrêter et mettre en prison, comme il passoit sur ses terres, pour avoir favorisé à son préjudice le mariage d'Yolande de Dreux avec Hugues, Duc de Bourgogne. La même année encore il eut une nouvelle guerre avec Matthieu II, Duc de Lorraine, dont il ravagea les Etats. Les hostilités furent suspendues par une trêve conclue au mois d'Août. L'an 1231, le Duc et le Comte réunirent leurs armes pour secourir Jean d'Apremont, Evêque de Metz, contre la bourgeoisie révoltée de cette ville. Tandis qu'ils en pressent le siège, le Comte, gagné par les rebelles, fait échouer l'entreprise en se retirant tout-à-coup, et va se jeter sur les terres de Lorraine. Le Duc, pour se venger de cette perfidie, étant entré dans le Barrois, livre aux flammes la petite ville de Pont-à-Mousson, et va faire le siège du château de Foug. Mais Henri, étant survenu, met en fuite son neveu, le poursuit, et l'investit dans Gondreville, où il s'étoit retiré. La paix se fit entre eux à Mehun dans le mois d'Août 1233,

## COMTES DE VAUDEMONT.

point engager le combat. La jeune Noblesse qui environne René l'exhorte à mépriser ce conseil, qu'un d'entre eux ose qualifier le conseil d'un lâche. *Jeune homme*, lui répond ce brave et franc Chevalier, *le cœur se voit au combat et la prudence au Conseil*. René, quelques momens après, fait sonner la charge. Dans l'espace d'un quart d'heure son armée, foudroyée par le canon de l'ennemi, est mise en déroute. Il est pris en fuyant et emmené prisonnier en Bourgogne. Le Comte de Vaudemont, se bornant à sa victoire, néglige d'en recueillir le fruit. Au lieu de conduire son armée en Lorraine, il consent à une trêve. On chicane comme auparavant sur le droit, on entame différentes négociations sans succès. Enfin au

mois de Décembre 1432, le Duc de Bourgogne, ayant attiré les deux Princes rivaux à Bruxelles, les fait consentir au mariage d'Yolande, fille de René, avec Ferri, fils aîné du Comte de Vaudemont. Mais l'âge de la Princesse, qui n'avoit pas encore cinq ans, et celui de Ferri, qui à peine en avoit huit, firent suspendre l'accomplissement de cette alliance jusqu'en 1444. Trois ans après (l'an 1447) le Comte de Vaudemont termina le cours de sa vie. MARIE D'HARCOURT, fille de Jean VII, Comte d'Harcourt et d'Aumale, qu'il avoit épousée en 1417 (morte le 19 Avril 1476), lui donna, outre Ferri dont on vient de parler, Henri, mort Evêque de Metz le 20 Octobre 1505; Philippe, mort jeune; Jean, Comte d'Harcourt, qui signala

(1) Armée. (2) Tromperie.

## DUCS DE LORRAINE.

avec son fils, oblige le Duc à lui faire satisfaction. Nous avons le Diplôme de l'Empereur, daté de ce château le 1 Juin 1218, par lequel il atteste que le Duc Thibaut est rentré dans la féodalité de la Comtesse de Champagne et de son fils; qu'il a promis de leur rendre tous les devoirs auxquels ses prédécesseurs étoient tenus envers eux; que, pour sûreté de sa parole, il a remis entre les mains de la Comtesse les Fiefs que tenoit de lui le Comte de Bar-le-Duc, et entre celles du Duc de Bourgogne (qui étoit présent) son château de Chateaufort. (*Cartul. de Champ.* fol. 175.) Le Duc de Lorraine n'en fut pas quitte pour ces soumissions: Frédéric l'emmena prisonnier avec lui en Allemagne, où il le retint jusqu'au mois de Mai de l'année suivante. Thibaut, ayant alors obtenu sa liberté moyennant une forte rançon, reprit la route de Lorraine. Mais lorsqu'il eut passé le Rhin, une courtisane, nommée *Sodoria*, qu'il avoit connue en Allemagne, étant venue le joindre, comme ne pouvant se séparer de sa personne, lui fit avaler un poison lent, après quoi elle disparut: (quelques Anciens disent que ce crime fut commis à l'instigation de l'Empereur.) Depuis ce moment il ne fit que languir jusqu'à sa mort arrivée dans le mois de Mars de l'an 1220. L'Eglise de Stulzbronn fut le lieu de sa sépulture. Il avoit épousé, l'an 1206, GERTRUDE, fille et héritière d'Albert, Comte de Dagsbourg et de Metz, dont il ne laissa point de postérité. Cette Princesse fit avec Thibaut, Comte de Champagne, un second mariage, qui fut cassé pour cause de parenté. Elle en contracta ensuite un troisième avec Frédéric, Comte de Linange, et mourut enfin l'an 1225. Par sa mort le Comté de Metz, héréditaire dans sa Maison, fut éteint, ce qui augmenta beaucoup l'autorité de la Noblesse et des Echevins de cette ville. (*Nouv. Hist. de Metz*, T. II, pp. 427 et suiv.)

## MATTHIEU II.

1220. MATTHIEU, ou MAHERUS, fils de Ferri II, succéda, l'an 1220, au Duc Thibaut son frere. Au mois de Juin de la même année, il obligea la Duchesse Agnès sa mere à lui remettre en échange de Stenai la ville de Nancy et ses dépendances, qui lui avoient été laissées pour son douaire. Mais ils en dessaisit aussitôt en présence de Blanche, Comtesse de Champagne, pour en investir Thibaut son fils. (*Marten. Anecd.* T. I, col. 885.) Très peu de tems après, si ce n'est pas le même jour, il fit avec cette Comtesse un Traité par lequel il s'engageoit, 1<sup>o</sup> à la défendre, elle et son fils, contre Erard de Brienne, et contre tout autre qui s'aviserait de les attaquer, excepté l'Empereur; 2<sup>o</sup> à donner en douaire, pour sa vie seulement, à la Duchesse Gertrude, sa belle-sœur (recherchée alors par la Comtesse de Champagne pour son fils), les villes et Châtellenies de Nancy et de Gondreville; 3<sup>o</sup> à remettre à ladite Gertrude toutes les Lettres des Empereurs Oton IV et Frédéric II, concernant les Comtés de Dagsbourg et de Metz. (*Cartul. de Champ.* fol. 176.)

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

et non 1236, par la médiation du Duc de Bourgogne. (Calmet.) Henri, l'an 1239, s'embarqua pour la Terre-Sainte avec ce dernier, le Roi de Navarre et divers Seigneurs, et reçut, en passant à Rome, la croix des mains du Pape Grégoire IX. Cette expédition ne fut point heureuse. Il fut fait prisonnier le 15 Novembre, non de la même année, dans un combat livré aux Infideles, comme le marque Albéric, mais de la suivante, près de Gaza, après avoir reçu une blessure dont il mourut peu de jours après. Marin Saunt (l. 3, part. 2, c. 15) dit qu'il fut tué dans le combat. DE PHILIPPINE, fille de Robert II, Comte de Dreux, qu'il avoit épousée en 1219 (vivante encore en 1240), il laissa Thibaut, qui suit; Renaud, Sire de Pierrepont; Marguerite, épouse de Henri le Blond, Comte de Luxembourg; et N., femme 1<sup>o</sup> de Henri de Salm, 2<sup>o</sup> de Louis de Chini. Henri et son épouse fonderent, en 1229, l'Abbaye de filles de Sainte Hoïlde, ou Sainte Houx, Ordre de Cîteaux. Il fonda aussi, en 1239, le Couvent des Trinitaires dans la ville de la Marche en Barrois. Il donna la Châtellenie de Ligny à Marguerite sa fille, lorsqu'elle épousa Henri, Comte de Luxembourg. Henri II bâtit aussi une ville à la droite de la Moselle, au pied de la montagne de Monson; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui la ville haute de Pont-à-Mousson.

## THIBAUT II.

1240. THIBAUT II succéda au Comte Henri son pere. L'an 1253, il se déclara pour Marguerite, Comtesse de Flandre, et son fils, Gui de Dampierre, contre Guillaume II, C<sup>e</sup> de Hollande, leur mena des troupes, perdit un œil et fut fait prisonnier à la bataille de Westkappel, gagnée par Guillaume le 4 Juillet de la même année. Il entra en guerre, l'an 1265, avec Henri, Comte de Luxembourg, son beau-frere. Après trois années d'hostilités, S. Louis, choisi pour médiateur entre les parties, les réconcilia par une Sentence qu'il rendit l'an 1268. Thibaut se ligua, l'an 1273, avec Ferri III, Duc de Lorraine, contre Laurent, Evêque de Metz, qu'il fit prisonnier près de Marsal, et l'emmena, l'année suivante, au Concile de Lyon, où le Pape Grégoire X termina leurs différends. Il acquit, l'an 1292, du même Ferri la Châtellenie de Longwi. Ce Prince mourut, suivant D. Calmet, l'an 1295 ou 1297. Il avoit épousé, en premieres noces, JEANNE DE FLANDRE, fille de Guillaume de Dampierre, et de Marguerite, Comtesse de Flandre, dont il n'eut point d'enfants, et en secondes noces JEANNE DE TOUL, qui lui donna Henri, qui suit; Thibaut, nommé à l'Evêché de Liège l'an 1302; et dix autres enfans. Thibaut II reçut, en 1240, l'hommage du Comte de Chiny. Ce fut lui qui commença la ville neuve de Pont-à-Mousson, à la gauche de la Moselle, et y fonda, en 1260, la Collégiale de Sainte Croix. Il établit aussi en 1259 le Chapitre de S. Hilairemont dans la ville de la Mothe.

## COMTES DE VAUDEMONT.

son courage en 1449 à la conquête de la Normandie; Marguerite, Dame d'Arsoch, femme d'Antoine, Sire de Croÿ et de Renti; Marie, seconde femme d'Alain IX, Vicomte de Rohan; et deux Religieuses.

## FERRI II.

1447. FERRI, successeur d'Antoine son pere au Comté de Vaudemont, étoit déjà Comte de Guise par son mariage contracté, l'an 1444, avec YOLANDE, fille de René I, Duc de Lorraine. L'an 1459, son beau pere, empêché par une maladie de se rendre au Royaume de Naples, où la Noblesse, mécontente du Roi Ferdinand d'Aragon, l'invitoit à venir, le nomme son Lieutenant en ce pays et le fait partir. Ayant joint sur la route par mer son beau-frere, Jean, Duc de Calabre et de Lorraine, il fit la descente avec lui dans le

Volturne. Ferri eut grande part à la victoire du Sarno que ce Prince remporta le 7 Juillet 1460 sur Ferdinand, qui s'enfuit à Naples avec 20 chevaux seulement. Son avis étoit d'aller sur le champ faire le siège de cette ville; mais le Prince de Tarente, gagné, à ce qu'on prétend, par la Reine sa sœur, femme de Ferdinand, fut d'un avis contraire, et l'emporta. Ce fut le salut de Ferdinand. On prit à la vérité plusieurs places; mais on reçut ensuite divers échecs qui obligèrent le Duc Jean à quitter ce Royaume au commencement de l'an 1464. Quatre ans après (1468) il accompagna le Duc Jean dans son expédition de Catalogne. Il attaqua les Aragonois devant Gênes dont ils faisoient le siège, les mit en fuite et les poursuivit jusqu'à Empurias dont il se rendit maître. Etant venu de la rejoindre le Duc Jean à Barcelone, il alla mettre avec lui le siège devant Girone, qu'ils emporterent au second assaut. Plusieurs autres villes

## DUCS DE LORRAINE.

Le 30 du mois de Juillet suivant, il reprit en fief de la même Comtesse Blanche et de Thibaut son fils les bourg et châtellenie de Neufchâteau en Lorraine, qui étoient auparavant de son aïeul, comme il le dit lui-même, avec promesse de les leur remettre toutes les fois qu'il en seroit requis pour y mettre de leurs gens à volonté; mais à condition qu'eux réciproquement, dès qu'ils seroient délivrés de la guerre qu'ils soutenaient alors, ils lui rendroient ces mêmes bourg et châtellenie dans le même état qu'ils leur auroient été livrés. (Martens. *ibid.* col. 886.) Egalement belliqueux et politique, il eut part à tous les grands événemens de son tems. L'an 1229, il fut attaqué par Henri II, Comte de Bar, pour avoir pris le parti de Thibaut IV, Comte de Champagne, contre lui. Thibaut s'étoit brouillé avec le Comte de Bar, parceque le premier ayant fait prisonnier en trahison Robert, Archevêque de Lyon, comme il passoit sur ses terres, le second l'avoit délivré. Plusieurs Princes s'intéresserent dans cette querelle, les uns pour le Comte de Champagne, les autres pour le Comte de Bar. (Albéric.) Celui-ci ayant ravagé la Lorraine, le Duc usa de représailles dans le Barrois. L'an 1231, Matthieu parut à la Diète de Worms, et l'an 1245 à celle de Wurtemberg, où l'on élit pour Roi de Germanie Henri, Landgrave de Thuringe. L'an 1248, il se déclara pour Guillaume, Comte de Hollande, substitué à Henri dans la même dignité. C'étoit une des conditions que le Légat du Pape lui imposa, en le dispensant du vœu qu'il avoit fait d'aller à la Croisade. (Calnet.) Il la remplît avec ardeur, et fut un des grands ennemis de l'Empereur Frédéric II. Matthieu finit ses jours à Nancy le 24 Juin 1251, suivant le Nécrologe de Beupré, et fut inhumé à Stulzbronn. Il avoit épousé, au mois de Septembre 1225, CATHERINE, fille de Waleran III, Duc de Limbourg et Comte de Luxembourg, morte au mois de Juillet 1255, et enterrée à l'Abbaye de Beupré. De ce mariage sortirent Ferri, qui suit; Lorré, femme de Jean de Dampierre, et ensuite de Guillaume de Vergi, Sire de Mirebeau en Bourgogne (c'est l'héroïne du roman de *la Comtesse de Vergi*); Catherine, mariée à Richard de Montbéliard; Bouchard, Evêque de Metz; et Isabelle, femme, 1<sup>e</sup> de Guillaume de Vienne, 2<sup>e</sup> de Jean de Châlon, 1<sup>er</sup> du nom.

Ce fut Matthieu II qui, le premier, ordonna qu'en Lorraine les actes publics seroient écrits en langue vulgaire, c'est-à-dire en français dans le *Romain-pays*, et en allemand dans la Lorraine allemande. On créa des Tabellions ou Notaires *hiseront ches des plus idoines, notables et grants personnages ou Duché*. Le droit de scel est réglé par la même Ordonnance à quatre gros par cent francs. (Bexon.)

## FERRI III.

1251. FERRI III succéda au Duc Matthieu son pere, à l'âge d'environ douze ans, sous la tutelle et régence de Catherine sa mere. La même année, ayant été député vers Alfonso le Sage, Roi de Castille, par les Princes d'Allemagne, qui l'avoient élu Roi des Romains, il reçut de lui, par cinq étendars, l'investiture des cinq Fiefs ou dignités qu'il possédoit ou

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

## HENRI III.

1296 ou 1297. HENRI III fut le successeur de Thibaut son pere. Il étoit déclaré dès lors pour Edouard I, Roi d'Angleterre, son beau-pere, contre la France. Il servit ce Prince avec zèle. L'an 1297, il fit une irruption dans la Champagne, sur laquelle il formoit des prétentions contre la Reine Jeanne, femme du Roi Philippe le Bel. Cette Princesse marcha contre lui, accompagnée de Gauthier de Crécy ou de Châtillon, Connétable de France, le battit près de Comines, le fit prisonnier, et l'envoya chargé de fers à Paris, d'où le Roi le fit transférer à Bourges. Il obtint, l'an 1301, son élargissement, par un Traité du 3 Juin, en vertu duquel il rendit hommage au Roi de France, du *Comté de Bar*, avec sa *Châtellenie* et tout ce qu'il y tenoit en *franco-aïeul par-deçà la Meuse*. Philippe le Bel se réserva en outre le ressort par appel des jugemens qui seroient rendus par les Bailliages de Bar et de Bassigny, et ce ressort fut ensuite attribué par le Roi au Parlement de Paris. Telle est l'origine de la distinction du Barrois mouvant et du Barrois non mouvant de la Couronne de France. On assure que peu de tems après la conclusion de ce Traité, la Noblesse du Barrois s'assembla, et protesta contre ce que le Comte avoit fait, prétendant qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'aliéner sa Souveraineté, qui de tout tems avoit été indépendante. Mais les Rois de France n'ont point eu d'égard à cette prétention vraie ou fausse. La même année (1301), vers les fêtes de Noël, Henri s'embarqua pour aller au secours du Royaume de Chypre, attaqué par le Sultan d'Egypte. Il y remporta quelques avantages sur les Infidèles; mais il mourut, l'année suivante, en revenant, et fut enterré dans la Cathédrale de Naples. D'ELÉONORE, ou ALIÉNOR, fille d'Edouard I, Roi d'Angleterre, qu'il avoit épousée à Bristol sur la fin de Septembre 1293, il eut Edouard, qui suit, et Jeanne, femme de Jean de Varenne, Comte de Sussex.

## EDOUARD I.

1302. EDOUARD I succéda en bas âge au Comte Henri son pere sous la garde et régence de Jean de Puisaye son oncle. L'an 1309, le 6 Novembre, il fut fait prisonnier devant le château de Frouart, en combattant pour Renaud son oncle, Evêque de Metz, contre Thibaut, Duc de Lorraine. Il sortit de prison, l'an 1314, au moyen d'un Traité passé avec le Duc de Lorraine le 21 Juin, par la médiation du Roi de Navarre. Ce Traité fixoit la rançon d'Edouard et des prisonniers de sa suite à 80 mille livres, somme pour laquelle il engagea au Duc la mouvance du Comté de Vaudemont avec plusieurs terres qui devoient demeurer au dernier, faute de paiement dans un terme convenu. Il paya à l'échéance, et l'aliénation cessa. Edouard se trouva, l'an 1328, avec le Roi Philippe de Valois à la bataille de Cassel. S'étant embarqué, l'an 1337, pour aller enlever aux Sarrasins la ville d'Athènes, les vents le jetterent dans l'Isle de Chypre, où il mourut à Famagouste. Il avoit épousé MARIE, fille de Robert II, Duc de Bourgogne, et petite-fille de S. Louis, laquelle fut enterrée dans l'Eglise Collégiale de S. Maxe de

## COMTES DE VAUDEMONT.

de Catalogne, qu'il se proposoit d'attaquer, le prévirent par leurs soumissions. Tourville s'étant révolté après avoir subi le joug, le Comte de Vaudemont y rentra victorieux, et fit pendre douze des Bourgeois les plus mutins au toit de leurs maisons. De la Catalogne il porta ses armes avec le Duc Jean dans l'Aragon, où la mort le surprit le 31 Août 1470, à l'âge de 45 ans. La Princesse Yolande sa femme (morte en 1483, âgée de 55 ans) le fit pere de René, qui suit; de Nicolas et de Pierre, morts sans alliance; de Jeanne, femme de Charles d'Anjou, Comte du Maine, 1<sup>er</sup> du nom; d'Yolande mariée à Guillaume II, Landgrave de Hesse, et de Margue-

rite, femme de René, Duc d'Alençon.

## RENÉ.

1470. RENÉ, fils aîné de Ferri II et son successeur aux Comtés de Vaudemont, de Guise et d'Harcourt, parvint au Duché de Lorraine, l'an 1473, après la mort du Duc Nicolas, décedé sans enfans. Le Comté de Vaudemont fut par là réuni à ce Duché. (V. René II, Duc de Lorraine, et René, Comte d'Anjou.)

## DUCS DE LORRAINE.

prétendoit lui appartenir dans l'Empire. A son retour, il fit ses premières armes contre des aventuriers qui ravageoient le pays de Toul, les battit et les dissipa. L'an 1261, il remit le Comté de Toul, moyennant une grosse somme, à l'Evêque diocésain, qui le réunit à sa crosse. Ce Prince, lié avec le Comte de Bar, fut presque continuellement en guerre avec Laurent, Evêque de Metz, qu'ils firent prisonnier en 1273 dans un combat près de Marsal. (Voy. Thibaut II, *Comte de Bar*.) L'an 1280, les Messins, attaqués de nouveau par le Duc, gagnèrent la bataille de Moresberg, et firent prisonnier Jean de Choiseul, Général de ses troupes, qu'il racheta pour deux mille marcs d'argent. L'an 1303, il souscrivit, comme arrière-vassal de la France pour quelques uns de ses Fiefs mouvans du Comté de Champagne, la lettre que trente et un Barons de France adressèrent, dans le mois d'Avril, au Collège des Cardinaux en leur propre nom, et en celui de la Noblesse française, touchant le différend du Roi Philippe le Bel avec Boniface VIII. Ce qu'il y a de plus remarquable dans sa souscription, c'est qu'elle vient immédiatement après celles des Princes du sang royal, et avant celles des autres Seigneurs qui possédoient des Fiefs titrés, tels que n'étoient pas ceux qui attachoient le Duc de Lorraine à la France : preuve évidente que, même suivant les usages du gouvernement féodal, le corps de la Noblesse mettoit au nombre de ses membres les Princes étrangers qui tenoient quelques Fiefs du Royaume, et qu'ils y avoient rang selon leur Souveraineté, et non pas selon la dignité des Fiefs qu'ils possédoient dans la mouvance du Royaume. Cette même année Ferri mourut le 31 Décembre, âgé de 63 ans, et fut enterré à l'Abbaye de Beaupré, auprès de la Duchesse Catherine sa mere, décédée en 1258. Il avoit épousé, l'an 1255, MARGUERITE, fille de Thibaut VI, Comte de Champagne et Roi de Navarre, dont il eut Thibaut, qui suit; Matthieu, Sire de Belrouart, qui se noya, l'an 1282, sans laisser de postérité; Ferri, Evêque d'Orléans; un second Ferri, Seigneur de Bremoncourt et de Plombières; Jean, Comte de Toul, mort le 3 Septembre 1306; Isabelle, mariée, 1<sup>o</sup>, l'an 1288, à Louis de Bavière, 2<sup>o</sup> à Henri III, Comte de Vaudemont, et non pas à Jean de Châlon, Comte d'Auxerre, comme le marque M. Le Bœuf; Catherine, femme de Conrad II, Comte de Fribourg; et Agnès, Religieuse.

## THIBAUT II.

1304. THIBAUT II succéda, l'an 1304, à Ferri III son pere. Il avoit déjà fait preuve de sa bravoure en deux lueuses batailles, à celle de Spire dans l'armée d'Albert d'Autriche, où l'Empereur Adolphe fut tué le 2 Juillet 1298, et à celle de Courtrai dans l'armée de France, où il fut fait prisonnier l'an 1302, en voulant dégager le Comte d'Artois, qui fut tué à ses côtés. (Les Allemands lui firent payer six mille livres pour sa rançon.) A peine fut-il en possession de son Duché, qu'il entreprit de réduire les privilèges de la Noblesse, trop multipliés sous le règne précédent. Révolte à cette occasion. Le Duc attaqua les rebelles, les battit près de Lunéville, et les punit, les uns par l'exil, les autres par la destruction de leurs châteaux, et tous par le retranchement de ce qu'il y avoit d'excessif dans les privilèges qu'ils avoient obtenus de son pere. La même année, il combattit pour le Roi Philippe le Bel à la bataille de Mons-en-Puelle, donnée le 18 Août. L'an 1306, au mois d'Août, Assemblée des Grands de Lorraine, où l'on déclare que la coutume au Duché de Lorraine est telle de teus immémorial, que le fils aîné du Duc venant à mourir avant son pere, ses enfans légitimes, mâles ou femelles, doivent succéder au

## COMTES, PUIS DUCS, DE BAR.

Bar, où l'on voit son tombeau. Il eut d'elle Henri, qui suit; N., mort jeune; Eléonore, mariée à Raoul, Duc de Lorraine. Edouard confirma, en 1315, la fondation du Chapitre de S. Pierre de Bar, faite par Anselme de Joinville et soixante autres Gentilshommes.

## HENRI IV.

1337. HENRI IV succéda au Comte Edouard son pere. La même année, il entra en guerre avec Raoul, Duc de Lorraine, sur le refus qu'il faisoit de rendre hommage à ce dernier pour des terres mouvantes de son Duché. Le Roi Philippe de Valois se rendit arbitre de leur différend, et les réconcilia. L'an 1344, Ademar, Evêque de Metz, l'engagea dans une nouvelle guerre contre la Lorraine. Elle duroit encore lorsque Henri mourut à Paris la veille de Noël 1344. (M. Bonami dit au mois de Septembre.) D'YOLANDE DE FLANDRE son épouse, fille et héritière de Robert, Seigneur de Cassel, il eut Edouard et Robert, qui suivent, tous deux mineurs à la mort de leur pere. Yolande, qu'il avoit épousée l'an 1340, lui ayant survécu, se remaria, l'an 1353, à Philippe de Navarre, Comte de Longueville, et mourut à Metz le 12 Décembre 1395. Les tombeaux du Comte Henri mort à Paris, et d'Yolande sa femme, morte à Metz, sont dans l'Eglise Collégiale de S. Maxe de Bar.

## EDOUARD II.

1344. EDOUARD II succéda en bas âge au C<sup>e</sup> Henri sous la régence d'Yolande sa mere. L'an 1345, au mois d'Avril, le Roi Philippe de Valois lui assura la paix avec le Duc de Lorraine par un Traité qu'il dicta à S. Germain-en-Laye entre ce dernier et la Comtesse Régente. (*Rec. de Colbert*, vol. 17, p. 309.) Yolande reconnut mal le service que le Monarque lui avoit rendu. Le Bailli de Sens étant venu, l'an 1349, à Bar pour y faire exécuter certaines Ordonnances royales, cette Princesse ne se contenta pas de lui faire fermer les portes de la ville; elle excita même, ou du moins autorisa les habitans à courir sur lui et sur ses gens, et à les maltraiter de paroles et de coups. Philippe de Valois, instruit de cette rébellion, condamna les Barrois à une grosse amende, et se disposa à châtier sévèrement Yolande, quoique sa niece. Elle prévint le coup en venant demander pardon au Roi. Cette démarche ne fut pas vaine, comme on le voit par les Lettres de grace que Philippe lui fit expédier à S. Léger, dans la forêt d'Iveline, le 22 Octobre 1349. (*Rec. de Fontaine*, vol. 77.) Le Comte Edouard ne vit pas la fin de sa minorité, étant mort sans alliance, non l'an 1351, comme le marque D. Calmet en confondant l'ancien style avec le nouveau, mais l'an 1352, entre le mois de Février et la fête de Pâques. Nous avons la preuve qu'Edouard vivoit encore en 1352 dans un Traité fait entre Ademar, Evêque de Metz, Yolande, Comtesse de Bar, son fils Edouard, *Cuens de Bar*, d'une part, et Marie de Blois, Duchesse de Loherre, et *Marchise Mainbourg et Gouvernante de ladite Duchie*, Jean, Duc de Loherre, son fils, et autres Seigneurs, d'autre part, pour entretenir la paix entre leurs sujets respectifs, en date de l'an de grace de notre Seigneur mil trois cent cinquante et sept, le lundi après les Bures le vingt-septième jour de Février. La date de l'année est fautive, et se corrige par les autres qui se rapportent à l'an 1352. (Bonami, *Mém. de l'Acad. des B. L.*, T. XX, p. 488.)

## ROBERT.

1352. ROBERT devint le successeur d'Edouard son

## DUCS DE LORRAINE.

Duché préférablement à tous autres héritiers. (*Mss. de Brienne*, vol. 122, fol. 9.) Ainsi la représentation avoit toujours eu lieu, suivant cette déclaration, pour l'un et pour l'autre sexe, dans la Maison ducale de Lorraine. Mais le droit des filles a été vivement contesté dans la suite. Thibaut, l'an 1309, ayant été chargé par le Pape de lever des subsides dans tous ses Etats, il est traversé par l'Evêque de Metz, qui lui déclare la guerre à ce sujet. On en vient, la même année, à une bataille où le Duc fait prisonniers les Comtes de Bar et de Salm, alliés du Prêlat. (Le Continuateur de Nangis met par erreur cette expédition en 1313.) L'an 1310, Thibaut accompagna l'Empereur Henri VII en Italie. Il en rapporta une maladie de langueur qui le conduisit au tombeau le 13 Mai de l'an 1312. Vers la fin de sa vie, ses Officiers lui attirèrent une fâcheuse affaire par les atteintes qu'ils donnerent aux privilèges des villes de Neufchâteau, de Châtenoi, et d'autres villes de la Lorraine, qui étoient en la garde du Prince Louis, fils aîné du Roi Philippe le Bel, et Roi lui-même alors de Navarre et Comte de Champagne. Les violences de ces Officiers avoient été jusqu'à mettre en prison les habitans de ces villes, sans égard pour la protection de leur gardien qu'ils réclamoient; sur quoi le Duc et son fils aîné furent cités au Louvre. La mort du premier arriva dans ces entrefaites; à Nancy. Ce Prince avoit épousé, l'an 1281, ELISABETH DE RUMIGNI, fille de Hugues I, Seigneur de Rumigni, dont il eut Ferri, qui suit; Mathieu, marié à Mathilde, fille de Robert de Béthune, Comte de Flandre; Hugues II, Seigneur de Rumigni; Marie, femme de Gui de Châtillon, et trois autres enfans. Sa veuve se remarria à Gaucher de Châtillon, Connétable de France. Thibaut avoit de la valeur, et savoit la récompenser dans les autres. A la bataille de Courtrai, ayant aperçu un soldat françois qui s'étoit dégagé d'une petite troupe de Flamands qui l'avoient fait prisonnier, et avoit ensuite tué deux ou trois des nôtres avec leurs propres armes, ce Prince descendit de cheval, l'embrassa, et lui donna l'agrafe garnie de rubis qui servoit à attacher son anneau.

## FERRI IV, DIT LE LUITTEUR.

1312. FERRI IV, né le 15 Avril 1282 à Gondreville, succéda au Duc Thibaut son pere. Son premier soin fut de conjurer l'orage prêt à fondre sur lui du côté de la France pour venger l'outrage fait par le Duc Thibaut au Prince Louis dans la personne des Lorrains qui étoient sous sa garde. S'étant rendu à cet effet à Paris, il se soumit *haut et bas* à la volonté du Prince, avec promesse de réparer, comme il l'ordonneroit, les torts et dommages faits aux complaignans. L'acte de cette soumission, daté du mois de Juin 1312, se conserve au Trésor des Chartres, registre 61, acte 46. Ferri étoit déjà un Prince expérimenté à la mort de son pere. Il l'avoit accompagné dans la plupart de ses expéditions. Dès la première année de son règne, il entra en guerre avec Jean, Comte de Dagsbourg, et Louis, Comte de Richécourt, les battit, et les contraignit de venir lui rendre l'hommage qu'ils lui contestoient. L'an 1314, il se déclare pour l'Empereur Frédéric III, rival de l'Empereur Louis de Bavière. Il est fait prisonnier par ce dernier à la bataille de Multhorff, donnée le 28 Septembre 1322. Charles le Bel, Roi de France, obtint sa liberté; service qui l'attacha étroitement aux intérêts de cette Couronne. Ferri, l'an 1325, entra dans la ligue du Roi de Bohême, de l'Archevêque de Treves et du Comte de Bar, contre la ville de Metz, devant laquelle ils se présentèrent jusqu'à trois fois dans le cours de cette année sans oser en faire le siège, se contentant d'en ravager les envi-

## DUCS DE BAR.

frere avant sa majorité. La même année, le Roi Jean lui accorda des Lettres de bénéfice d'âge pour terminer les contestations qui étoient entre Yolande sa mere et Jeanne de Varenne pour la régence. L'Empereur Charles IV érigea, l'an 1354, en Marquisat la Seigneurie de Pont-à-Mousson. L'an 1355, dans les premiers jours de l'évrier au plus tard, le Roi de France, Jean II, érige de son côté le Comté de Bar en Duché. Les Auteurs allemands et lorrains se trompent en rapportant cette érection à l'Empereur Charles IV. (Bonami, *ibid.* p. 475.) Il est cependant vrai que cet Empereur la compta d'abord pour nulle, comme on le voit par ses Lettres-Patentes expédiées le 21 Décembre 1356, pour la confirmation des privilèges du Marquisat de Pont-à-Mousson; Diplôme où il ne traite Robert de Bar que de Comte et de Marquis. Mais dans la suite Robert fit passer son titre de Duc à la Cour impériale, soit par des Lettres que nous n'avons plus, soit par un consentement tacite. L'an 1364 (N. S.), pendant que le Roi Jean étoit en Angleterre, le Duc Robert, voyageant en France, est arrêté près de Laon avec sa suite par le Sénéchal de Hainaut, et emmené dans ce Comté, où l'on exigea de lui et de ses gens plusieurs sermens et traités contraires à la fidélité qu'ils devoient au Roi de France. Nous ignorons ce qui donna lieu à cet attentat. Mais bientôt après, le Sénéchal, craignant la juste vengeance du Monarque françois, rendit la liberté au Duc et à sa suite, avec remise des engagements qu'il leur avoit extorqués. N'étant point encore rassuré par là, il alla trouver le Comte de Flandre, et le pria d'écrire au Roi pour lui obtenir son pardon. C'est ce que fit le Comte avec succès, comme le témoignent les Lettres de rémission, que le Roi Jean fit expédier de Londres dans le mois de Mai de la même année en faveur du Sénéchal. (*Mss. de Colbert*, vol. 30, fol. 985.) L'an 1368, le 4 Avril, Robert fut encore fait prisonnier dans un combat contre les Messins, donné près de Ligni en Barrois, et conduit à Metz, d'où il ne sortit que le 9 Août 1370, moyennant une grosse rançon. Yolande sa mere vivoit encore alors, comme on l'a vu ci-dessus, et étoit veuve de son second mari. Nous avons rencontré au sujet de cette Comtesse, dans le 33<sup>e</sup> Recueil de Colbert, fol. 367, une piece intéressante qui a échappé, comme celle du Roi Jean dont on vient de rendre compte, à la connoissance de tous nos Historiens modernes. Ce sont des Lettres-Patentes du Roi Charles V en date du 24 Novembre 1374, dans lesquelles il s'explique ainsi: » Comme pour certaines causes notre très chiere et » aînée cousine Yolande, Comtesse de Bar, de notre » voulenté et commandement eut pieça été prise en » un des châteaux de notre très chier frere le Duc de » Bar son fils, et amenée en nos prisons, esuelles » elle a été retenue longuement, nous, aujourd'hui » à la supplication d'elle et de son dit fils, l'avons » pleinement délivrée. Notre dit frere, son fils, lequel » avoit entendu que elle étoit mal contente de luy, » tant pour ce qu'elle fut prise en l'un de ses châteaux, » comme dit est, pource qu'elle cuidoit qu'il » l'eust fait prendre ou qu'il eust été coupable ou cause » de sa prise, comme pour ce qu'elle avoit été enfermée, qu'il n'avoit pas été assez diligent de pourchasser sa délivrance comme il devoit, li supplia » très humblement de nous et de notre Conseil, que » pour quelconques occasions, couleurs ou causes » elle eust été, ne fust en rien mal-contente de luy, » elle luy vouloit tout remettre et pardonner, et le » recevoir en sa grace et s'amour: et nous aussi l'en priames le plus de cuer que nous peumes; laquelle » à nostre priere et à la supplication de son dit fils li » rimit et pardonna tout de bon cuer et de bonne volonté; et à perpétuelle mémoire nous avons fait met-

## DUCS DE LORRAINE.

rons. On ignore le motif de cette confédération et l'intérêt que Ferri put avoir d'y entrer. L'an 1328, il fut tué à la bataille de Cassel, le 23 Août, en combattant pour le Roi Philippe de Valois. L'habileté de ce Prince à la guerre, et sa force extraordinaire, lui-avoient fait donner le surnom de *LUTTEUR*. Son corps fut rapporté en Lorraine et enterré à Beaupré. D'ISABELLE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur Albert, qu'il avoit épousée en 1308 (morte le 19 Mai 1332), il eut Raoul, qui suit; Frédéric, Comte de Lunéville; Agnès, femme de Louis de Gonzague, Seigneur de Mantoue; et d'autres enfans.

## R A O U L.

1328. RAOUL succéda en bas âge au Duc Ferri son pere sous la régence de la Duchesse sa mere qu'il perdit en 1332. L'an 1337, il eut une guerre assez vive avec Henri IV, Comte de Bar, qui lui refusoit l'hommage pour des terres mouvantes de son Duché. Le Roi Philippe de Valois la termina par un arrangement qu'il ménagea entre les parties. Raoul, l'an 1340, passe en Espagne pour secourir Alphonse XI, Roi de Castille, attaqué par les Maures. Le gain de la fameuse bataille de Salado, livrée à ces Infidèles le 30 Octobre de la même année, fut en partie le fruit de sa valeur. Un Moderne lui fait aussi honneur de la prise d'Algeziere. Mais cette place ne se rendit qu'en 1344, après un siège de trois ans, et Raoul étoit de retour chez lui avant que ce siège fût commencé. En effet nous le voyons accompagner, en 1341, le Roi Philippe de Valois dans la guerre de Bretagne. Adémar, Evêque de Metz, profita de son absence pour assiéger Château-Salins, place que la Duchesse Isabelle, mere de Raoul, avoit fait élever pendant sa régence. Mais le Prélat échoua dans cette expédition, et donna occasion à la guerre que le Duc lui déclara à son retour. Elle dura plusieurs années, et finit, l'an 1345, par la médiation de Jean de Luxembourg, qui obligea l'Evêque à souscrire aux conditions qu'il plut au Duc de lui imposer. Cependant elle ne fut point entièrement éteinte, et on la vit se rallumer sous le successeur de Raoul avec beaucoup de violence. Ce Prince n'avoit pas recueilli sans opposition la succession de son pere. Marie, sa tante, fille du Duc Thibaut II, et femme de Gui de Châtillon, Seigneur de la Fere, prétendit (on ne dit pas sur quel fondement) avoir le tiers de la Lorraine. On fit entre elle et Raoul un Traité par lequel celui-ci s'obligea de lui payer pour ses prétentions une somme de 13 mille livres, monnoie de Tours, pour lesquelles il hypothéqua les terres de Passavant et de Val-Roicourt. (Ce dernier lieu nous est inconnu.) Mais Raoul négligeant d'acquitter cette dette, Marie et son époux attaquèrent au Parlement de Paris, où ils obtinrent, le 10 Juillet 1344, un Arrêt qui condamnoit le Duc à leur payer la rente annuelle de deux mille livres jusqu'au remboursement du capital. (*Mss. de Brienne*, vol. 122, fol. 17.) La guerre se faisoit alors avec une ardeur réciproque entre l'Angleterre et la France. L'an 1346, Raoul va joindre le Roi Philippe de Valois, et mene avec lui l'élite de la Noblesse. Cette campagne lui fut aussi funeste que glorieuse. Il fut tué le 26 Août à la bataille de Créci, après y avoir combattu en héros. Son corps fut apporté à l'Abbaye de Beaupré, où il fut inhumé avec sa mere. Il avoit épousé en premieres noces, l'an 1329, ELÉONORE, fille d'Edouard I, Comte de Bar, morte sans enfans en 1332, et en secondes noces, vers l'an 1334, Marie de Blois, fille de Gui de Châtillon I, Comte de Blois. Celle-ci lui apporta en dot plusieurs terres considérables, dont la principale étoit le Comté de Guise, qui devint l'apanage des cadets de Lorraine. Raoul ne laissa d'elle qu'un fils,

## DUCS DE BAR.

» tre notre scel à ces Lettres. Donné en nostre Chastel » du bois de Vincennes, &c. » Incapables de suppléer au silence de nos Historiens, nous aurions besoin d'un OEdipe pour nous apprendre la cause, la durée et le lieu de l'emprisonnement de la Comtesse Yolande. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle étoit libre en 1375. Nous voyons en effet qu'elle étoit alors en procès avec Marie d'Espagne, veuve de Charles II de Valois, Comte d'Alençon, qui jouissant en douaire des Fiefs et arrieres-fiefs de Nogent-le-Rotrou, exigeoit d'elle la foi et hommage, les raclats et obéissance féodale, ce que ladite Yolande refusoit, alléguant que la terre de Nogent relevoit non du château de Bellême, mais du Comté de Chartres : sur quoi intervint, le 24 Mars 1387 (V. S.), Arrêt définitif du Parlement de Paris, qui déclaroit bonne et valable la saisie féodale faite par Marie, et condamnoit la Dame de Bar à restituer les fruits et aux dépens. (La Clergerie, pp. 294-301.)

Revenons au Duc, fils d'Yolande. L'an 1377, il défit en bataille rangée Gobert d'Apremont, qui lui avoit imprudemment déclaré la guerre, le fit prisonnier, et l'obligea à lui céder la Châtellenie de Dun pour prix de sa liberté. (Gobert peu de tems auparavant avoit obtenu de l'Empereur les droits régaliens pour lui et les amis de sa Maison.) L'an 1386, le Duc de Bar et le Duc de Lorraine accompagnerent, à la tête de leurs troupes, le Roi Charles VI dans son expédition contre le Duc de Guelches. Robert, l'an 1407, entra dans la ligue que le Duc d'Orléans, engagé du Duché de Luxembourg, fit, avec plusieurs Princes voisins de ce Duché, contre Charles II, Duc de Lorraine. Il est mis en fuite par ce dernier la même année à la bataille de Champigneulle sur la Meurthe, près de Nancy. Le Duc Robert mourut l'an 1411, suivant Monstrelet. De son mariage avec MARIE DE FRANCE, fille du Roi Jean, qui fut conclu le 4 Juin 1364, il eut Henri, tué en Hongrie, l'an 1366, à la bataille de Nicopoli; Philippe, tué à la même journée; Edouard, qui suit; Louis, Cardinal et Duc de Bar; Charles, Seigneur de Nogent-le-Rotrou; Jean, tué à la bataille d'Azincourt; Yolande, mariée à Jean Roi d'Aragon; Marie, femme de Guillaume II, Comte de Namur; Bonne, mariée à Waleran, Comte de S. Paul, Connétable de France, à laquelle son pere donna, l'an 1402, en avancement d'hoirie, la terre de Nogent-le-Rotrou (*Mss. de Coistin*, n° 155); Jeanne, épouse de Théodore II Paléologue, Marquis de Montferrat; et Yolande la Jeune, femme d'Adolfe, Duc de Berg et de Juliers. Le premier acte d'ennoblissement dans le Barrois date de l'an 1362. Robert, au Sacre de Charles V, Roi de France, représenta le Comte de Toulouse. Ce fut pour l'amusement de Marie, son épouse, que Jean d'Arras composa le roman de Melusine. (*Bibli. univ. des Romans*, Juillet 1775.) Robert et Marie fonderent, en 1371, le Monastere des Augustins dans la ville basse de Bar, qu'ils firent aussi fermer de murs. Robert fut, en 1378, du festin que le Roi Charles V donna à l'Empereur Charles IV. (*Saint-Foix, Hist. de l'Ordre du S. Esprit.*)

## E D O U A R D I I I.

1411. EDOUARD III succéda au Duché de Bar, au Marquisat de Pont-à-Mousson et à la Seigneurie de Casal, après la mort de Robert son pere, qui l'avoit préféré, par son testament, à Robert, fils de Henri son fils aîné. Il avoit déjà lait ses preuves de valeur, en 1408, à la bataille d'Olthey, où il combattit avec succès pour l'Evêque de Liège contre les sujets révoltés de ce Prélat. S'étant brouillé avec Charles le Hardi, Duc de Lorraine, il fit irruption, l'an 1412, dans ce Duché, d'où il est ensuite repoussé avec perte. L'an 1413, le 21 Avril, il est arrêté à Paris par la faction des Cabo-

## DUCS DE LORRAINE.

qui suit. Mais il eut un bâtard qu'on nomma le petit Albert. L'Eglise de S. George de Nancy reconnoît ce Duc pour son fondateur.

## JEAN I.

1346. JEAN I succéda, l'an 1346, à Raoul son pere dans le Duché de Lorraine. Il n'avoit alors que six mois, suivant D. Calmet; il avoit sept ans, suivant le P. Benoît; ce que la suite des événemens rend plus vraisemblable. La Duchesse Marie sa mere eut pendant sa minorité la régence avec Frédéric, Comte de Linange, qu'elle épousa en secondes noces. Cette Princesse, courageuse et entreprenante, plongea la Lorraine dans de longues et ruineuses guerres, sur-tout contre l'Evêque de Metz, qui se rendit maître à la fin de Château-Salins, qu'elle avoit refusé de lui vendre. Le Roi Jean accorda, l'an 1354, au Duc Jean une dispense d'âge pour gouverner ses Etats. (Vignier.) L'an 1356, il combattit à la bataille de Poitiers pour la France contre les Anglois. Il y fit des prodiges de valeur; et après avoir eu deux chevaux tués sous lui, il fut pris et emmené prisonnier en Angleterre. D. Calmet nie ces prouesses, dans la supposition que le Duc Jean n'étoit pas encore dans sa douzième année. Mais des Auteurs contemporains les attestent, et D. Calmet se trompe dans son calcul. Ce Prince fut de nouveau fait prisonnier, l'an 1364, à la bataille d'Aurai en Bretagne, où Charles de Blois, dont il étoit parent et allié, perdit la vie. Sa captivité ne fut pas de longue durée. L'an 1365, il se rendit à la tête d'un corps de troupes dans la Prusse ducale, pour secourir les Chevaliers teutoniques contre Olgerde, Duc de Lithuanie. Il eut la plus grande part à la victoire remportée sur ce Prince dans la plaine d'Hazeland, près de Thorn. Le Duc Jean eut ensuite la guerre avec divers Seigneurs de ses Etats, qu'il réduisit. L'an 1382, il fit nouvelle preuve de valeur et d'attachement pour la France à la bataille de Rosebecque, donnée le 17 Novembre. Apprenant, l'an 1388, que le Roi Charles VI étoit en marche avec son armée pour punir le Duc de Gueldre d'un défi qu'il avoit osé lui donner, il vint le joindre avec le Comte de Bar à Grand-Pré. Mais il arrêta l'effet de la vengeance du Monarque, en déterminant le Duc de Gueldre au parti de la soumission. Ayant accompagné Charles VI à son retour, il découvre une conspiration formée contre lui-même en son absence par les habitans de Neufchâteau, qui joignirent l'insulte la plus marquée à la révolte. Il revient en diligence, et fait pendre trente des principaux rebelles. Mais ce châtiement, loin de faire rentrer les autres dans le devoir, ne fit que les rendre plus iudociles et plus mutins. S'étant pourvus au Parlement de Paris, ils obtinrent différens Arrêts contre le Duc, et réussirent par leurs accusations à le noircir dans l'esprit du Roi. L'effet de la calomnie ne fut que momentané. Charles reconnut bientôt l'innocence du Duc à son égard. Il lui rendit non seulement ses bonnes grâces, mais encore l'hommage de Neufchâteau, qu'il lui avoit retiré. Les habitans de ce lieu, désespérés de se voir remis sous sa domination, réussirent à s'en affranchir, si l'on en croit quelques Ecrivains, en se défilant de lui par le poison. Ce fut, dit-on, son Secrétaire qui se laissa corrompre pour commettre ce crime. Mais cette assertion nous paroît trop hasardee. Dans le vrai l'on n'est assuré ni des circonstances ni de la date de sa mort. Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'il mourut à Paris entre le mois d'Août 1390 et le mois de Mars de l'année suivante. Le corps du Duc Jean fut rapporté à Nancy, et enterré avec grande pompe dans l'Eglise de Saint George, qu'il avoit achevée. A ses obseques on conduisit en offrande à l'Eglise, comme il l'avoit ordonné, trois chevaux, l'un en harnois de guerre, l'autre en harnois de joute, et le troisième en parement de tournoi, en signe que tout doit retourner à Dieu. Il avoit épousé, vers l'an 1361, SORNIE, fille d'Eberhard III, Comte de Wurtemberg (morte en 1369), dont il eut Charles, qui suit; Ferri, Comte de Vaudemont, tige de la seconde branche des Comtes de ce nom; et Elisabeth, mariée, 1<sup>o</sup> à Enguerand de Couci, 2<sup>o</sup> à Etienne, Duc de Bavière. MARGUERITE DE CHINI, sa 2<sup>e</sup> femme (décédée

## DUCS DE BAR.

chins, et mis en prison au Louvre; le Dauphin le fit élargir au mois d'Août suivant. L'an 1415, le 25 Octobre, il est tué avec Jean son frere, à la bataille d'Azincourt. Il avoit épousé BLANCHE DE NARRRE, dont il n'eut point de postérité; mais il eut deux enfans naturels, Bonne, qui fut mariée à Jean de S. Loups, et Henri, Seigneur de Rozieres-en-Heys et de Pierre-Pont, qui vivoit en 1435 et 1438.

## LOUIS.

1415. LOUIS, Cardinal-Evêque de Châlons-sur-Mame, et frere d'Edouard, lui succéda dans le Duché de Bar et ses dépendances. Mais Yolande sa tante, Reine d'Aragon, revendiqua cette succession, et lui intenta procès à ce sujet au Parlement de Paris. Une provision de mille livres de rente qu'elle y obtint fit craindre au Cardinal une honteuuse destitution. Pour la prévenir, l'an 1419, le 13 Août, dans une Assemblée des Etats, tenue à S. Mihiel, il se démit de cette Principauté en faveur de René d'Anjou son petit-neveu. Ce Prêlat passa la même année à l'Evêché de Verdun, et mourut, le 23 Juin 1430, à Varennes dans le Clermontois. Il étoit savant, et il fut beaucoup employé dans les affaires de l'Eglise et de l'Etat.

## RENÉ D'ANJOU.

1419. RENÉ, Comte de Guise, fils de Louis II, Duc d'Anjou et Roi de Naples, et d'Yolande, fille d'Yolande de Bar et de Jean, Roi d'Aragon, obtint le Duché de Bar par la cession que le Cardinal de Bar, son grand-oncle, lui en fit, en lui faisant épouser, l'an 1419, ISABELLE, fille aînée de Charles, Duc de Lorraine, pour réunir sur sa tête les Duchés de Bar et de Lorraine. Adolphe VIII, Duc de Berg, réclama contre cette cession au nom d'Yolande sa femme, sœur du Cardinal Louis, et prit les armes pour faire valoir ses prétentions sur le Duché de Bar. Mais, après quelques succès, il fut pris et jeté dans une prison d'où il ne sortit au bout de deux ans qu'en promettant de laisser son rival en paisible possession du Duché contentieux, et de lui payer en outre seize mille florins d'or pour sa rançon. L'an 1431, la réunion projetée des Duchés de Bar et de Lorraine sur la tête de René s'effectua par la mort de Charles II. (Voy. les Ducs de Lorraine.) René ne fut reconnu et ne gouverna par lui-même le Barrois qu'après la mort du Cardinal Louis.

*Correction pour la pag. 38, col. 2, lig. 11, en 1356, lisez, en 1354. Il s'agit de l'érection de Pont-à-Mousson en Marquisat, dont les premières Lettres sont de 1354, et les secondes de 1356.*

le 1 Oct. 1372), ne lui donna point d'enfans. Elle est inhumée à l'Abbaye d'Orval. Les premiers ennoblissemens en Lorraine datent du règne du Duc Jean I.

#### CHARLES I OU II, DIT LE HARDI.

1391 au plus tard. CHARLES, fils aîné du Duc Jean I, devint son successeur à l'âge de 25 ans. Peu de mois après sa proclamation, il partit pour l'Afrique avec le Duc de Bourbon, à la prière des Génois. Ces deux Princes, agissant de concert, mirent le siège devant Tunis, dont ils ne purent se rendre maîtres, battirent ensuite l'armée des Infidèles, et revinrent après avoir délivré tous les esclaves chrétiens. L'an 1399, Charles alla au secours des Chevaliers teutoniques. Cette expédition, où il prit en bataille rangée le Duc de Lithuanie, qu'il envoya prisonnier au château de Marimbou, dura près de quatre ans. Il remporta, l'an 1407, une grande victoire sur les troupes luxembourgeoises de Louis, Duc d'Orléans, frère du Roi, jointes à celles des Ducs de Bar, de Juliers, de Berg, des Comtes de Nassau, de Salm, de Sarwerden, de Sarbruck, qui étoient venues l'attaquer entre Champigneul et Nancy. Son attachement pour l'Empereur Robert, son beau-père, lui avoit attiré cette guerre. Vers le même tems, il fut cité au Parlement de Paris pour répondre sur les plaintes qui furent portées contre lui par les habitans de Neufchâteau, non moins ennemis de ce Prince qu'ils l'avoient été de son père. Charles ayant refusé de comparoître, la saisie fut ordonnée, et en conséquence des Officiers furent envoyés pour arborer les pannonceaux du Roi sur les portes de la ville, en signe de main-mise. Le Duc les ayant fait arracher, porte l'insolence jusqu'à les attacher à la queue de son cheval, se faisant honneur de les traîner dans la poussière. Arrêt du Parlement qui le condamne à mort avec ses complices. Ce jugement, par la protection du Duc de Bourgogne, dont le Duc de Lorraine étoit partisan, n'eut aucun effet pour lors. Edouard, Duc de Bar, ayant fait, l'an 1412, une invasion dans la Lorraine, Charles le repousse avec le secours de Bernhart, Marquis de Bade. (Schœpflin, *Hist. Zaringho-Bad.* T. II, p. 96.) Le Duc Charles accompagna la même année le Roi de France au siège de Bourges. Au retour de cette expédition, il se rend à Paris. Jean Juvenal des Ursins, Avocat du Roi, l'aperçoit, comme il est présenté au Monarque par le Duc de Bourgogne. Il élève la voix, et demande qu'il soit livré au Parlement pour en faire justice. Le Duc de Lorraine, étonné de cette fermeté, tombe aux genoux du Roi, et le supplie, la larme à l'œil, de lui pardonner. Sa grâce lui est accordée, et le Parlement l'entérine. (Pasquier.) L'an 1418, après la mort du Connétable Charles d'Armagnac, il est revêtu de cette dignité par la Reine Isabelle de Bavière. Mais, l'an 1424, il en est dépouillé par le Roi Charles VII, pour n'avoir pas été légitimement institué. L'an 1431 (N. S.), le Duc Charles meurt le 25 Janvier, et est enterré à S. George de Nancy. Il eut de MARGUERITE DE BAVIERE, fille de l'Empereur Robert, qu'il avoit épousée l'an 1393, deux fils morts en bas âge, et deux filles, Isabelle, mariée, l'an 1420, à René d'Anjou, qui suit, et Catherine, femme de Jacques, Marquis de Bade. C'est de ce mariage que sortent les deux branches de Bade-Baden, et de Bade-Dourlach, toutes deux issues des anciens Comtes de Zeringhen. Le Duc Charles eut encore d'une maîtresse, nommée Abx du Mai, trois fils et deux filles. *La pauvre malheureuse Alison*, dit

une ancienne Chronique, *elle faisoit du Duc ce qu'elle vouloit; mort il fut, incontinent elle fut prise et mise sur une charette: par touz les quarts-forts de la ville fut menée; on lui jettoit de l'ordure au visage, secrètement on la fit mourir.* A l'égard de la Duchesse Marguerite, elle mourut en odeur de sainteté l'an 1434. Charles le Hardi, se voyant sans enfans mâles légitimes, avoit fait un testament par lequel il déclaroit héritière de ses Etats Isabelle, sa fille aînée; et au cas qu'elle ne laissât point d'enfans, Catherine sa seconde fille. Pour assurer l'effet de cette disposition, il avoit assemblé l'ancienne Chevalerie au nombre de 83 personnes, qui déclarèrent, par un acte authentique, signé le 13 Décembre 1425, qu'au défaut de mâles les femelles pouvoient hériter du *Duché et Seigneurie de Lorraine*, et qu'en conséquence après la mort de Charles ils reconnoitroient pour Souveraine Isabelle sa fille aînée, laquelle, venant à mourir sans postérité, seroit remplacée par sa sœur cadette.

#### RENÉ I D'ANJOU, DIT LE BON.

1431. RENÉ I D'ANJOU, Duc de Bar, fils de Louis II, Duc d'Anjou et Roi de Naples, fut reconnu, du chef de sa femme, Duc de Lorraine par les Etats, après la mort et en vertu du testament de Charles I son beau-père. Antoine de Vaudemont, fils de Ferri et neveu de Charles, lui contesta cette succession, prétendant que la Lorraine étoit un Fief masculin, ce que niot son rival, et sur quoi les Jurisconsultes étoient partagés. La même incertitude régnoit alors dans presque tous les Etats de l'Europe sur le droit de succéder au trône: chose étonnante! on étoit neuf à cet égard, comme si ces Etats ne faisoient que de naître; et les peuples étoient les victimes de l'ignorance de ceux qui devoient les éclairer, et de l'ambition des Grands qui en abusoient pour entreprendre de les subjuguier. Tel fut le malheur de la Lorraine dans la querelle du Comte de Vaudemont et du Duc de Bar. Ils ne tardèrent pas d'en venir aux armes pour défendre leurs droits équivoques. Le premier ayant mis dans ses intérêts Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, ce Prince lui envoya le Maréchal de Toulougeon, qui joignit à son armée de Bourguignons l'élite de ces compagnies d'aventuriers dont le Royaume étoit alors infesté. De son côté le Duc René obtint du Roi Charles VII, son beau-frère, un corps de troupes commandé par le brave Arnaud-Guillaume de Barbazan, Lieutenant-Général de Champagne et de Brie. Avec ce renfort, il ravage le Comté de Vaudemont, dont il assiége ensuite la capitale. Mais, apprenant que l'ennemi vient au secours de la place, il interrompt, malgré les représentations de Barbazan, cette entreprise pour aller au-devant de lui. Les deux armées s'étant rencontrées près de Bullegneville sur la Meuse le 2 Juillet 1431 (1), René, contre l'avis encore de Barbazan, fait sonner la charge et engage le combat. L'événement ne démentit pas et surpassa même le sinistre pressentiment du Général françois. Une batterie masquée, manœuvre inconnue jusqu'alors, que l'armée ennemie en s'ouvrant laissa jouer, termina l'action dans l'espace d'un quart d'heure. Tout ce qu'elle n'écrasa point prit la fuite, à un petit nombre près. Barbazan remporta du champ de bataille des blessures dont il mourut quelques heures après. Son corps fut porté à S. Denis en France, où l'on voit son tombeau. Le Duc René, fait prisonnier après avoir été blessé au visage, fut envoyé au Duc de Bourgogne, qui le fit conduire au château de Brâcon-sur-Salins,

(1) La date de cet événement et la position du champ de bataille sont marquées par les vers suivans :

L'an mil quatre cens treate et un,  
Deux jours après le mois de Juin,  
Entre Sassuri et Beaufrémont,  
Antoine, Comte de Vaudemont,

Et le Maréchal de Bourgogne,  
Gagnerent la dure besogne  
Où le bon Duc René fut pris  
Avec plusieurs de ses amis. (*Hist. de Bourg.* T. IV, p. 151.)

d'où il fut, la même année, transféré à Dijon, et enfermé dans la tour du château ducal, qu'on voit encore aujourd'hui, et qu'on nomme la tour de Bar ou la tour du Roi René. Le Comte de Vaudemont ne sut pas profiter de sa victoire : au lieu d'entrer les armes à la main dans la Lorraine, il convint avec la Duchesse Isabelle, femme de René, d'une trêve qui fut prolongée à diverses reprises. Pendant qu'elle dura, la Lorraine fut administrée par six Chevaliers de l'ancienne Chevalerie. On voulut s'en rapporter à leur arbitrage touchant les prétentions réciproques des deux Princes; et sur leur refus d'en connoître, l'affaire fut portée au Concile de Bâle et devant l'Empereur Sigismond. La décision de ces nouveaux arbitres fut en faveur de René, mais elle ne changea rien à son sort. Il avoit obtenu, le 1 Mai 1432, son élargissement en donnant deux de ses fils pour otages, à condition de revenir dans sa prison si dans le délai d'un an il ne s'accommodoit pas avec son rival. L'accommodement n'eut point lieu, et tout le fruit que René retira de son voyage de Lorraine fut le mariage convenu d'Yolande sa fille avec Ferri, fils du Comte de Vaudemont; mariage qui dans la suite, comme on le verra, fit passer le Duché de Lorraine dans cette Maison. Fidèle à sa parole, René revint au terme marqué se constituer de nouveau prisonnier. Il l'étoit encore, lorsqu'en 1435 le Royaume de Naples lui échut par la mort de la Reine Jeanne, qui l'avoit institué son héritier. Cette fortune ne servit qu'à faire hausser le prix de sa liberté. Isabelle sa femme alla prendre possession pour lui de ce Royaume, où il eut encore un compétiteur dans la personne d'Alfonse, Roi d'Aragon. Enfin, l'an 1436, René obtint son élargissement vers la fin de Novembre, moyennant une rançon de 200 mille écus. (*Voy. Philippe le Bon, Duc de Bourgogne.*) L'année suivante, après avoir établi un Conseil de régence pour la Lorraine, il part pour Naples, où de nouvelles disgrâces l'attendoient. Pendant son absence, le Comte de Vaudemont fit des excursions dans le Barrois et la Lorraine, pour se venger du délai que René apportoit à la célébration du mariage d'Yolande sa fille avec Ferri, fils du Comte. René quitta Naples, l'an 1442, pour revenir en Lorraine, où il séjourna l'espace de trois ans. C'est dans cet intervalle qu'il reçut, l'an 1444, la visite du Roi Charles VII, et de son fils, le Dauphin Louis, qui se rencontrèrent à sa Cour avec les Plénipotentiaires du Roi d'Angleterre, Henri VI, et de Guillaume de Saxe. On y agita plusieurs affaires importantes, dont la première fut l'accomplissement du mariage d'Yolande avec Ferri. La chose réussit enfin par les soins du Monarque français, ce qui réconcilia les deux beaux-pères. Les Anglois traitèrent ensuite de l'alliance de Marguerite, seconde fille de René, avec leur Souverain; après quoi on conclut des ligues contre le Duc de Bourgogne, dans lesquelles entra Guillaume de Saxe, qui avoit des prétentions sur le Duché de Luxembourg. Enfin Charles VII, à la prière de René, s'obligea de l'aider à réduire la ville de Metz, qui se prétendoit indépendante des Ducs de Lorraine. En conséquence ils allèrent ensemble mettre le siège devant cette ville. L'événement de cette expédition fut que la ville resta dans son indépendance, moyennant la somme de 200 mille écus qu'elle paya au Roi de France pour les frais de la guerre, et une quittance qu'elle donna à René de 100 mille florins qu'elle lui avoit prêtés. De là le Monarque et le Duc se rendirent à Châlons-sur-Marne, où la Duchesse de Bourgogne vint de son côté dans le même tems, avec l'Evêque de Verdun, pour demander au Roi l'exécution de plusieurs articles du Traité d'Arras, auxquels on avoit donné atteinte. Ayant obtenu la satisfaction qu'elle desiroit, elle accorda par une espèce de retour la remise qu'on lui demanda pour René de l'excessive rançon que le Duc son époux avoit attachée à la liberté de ce Prince. Mais elle mit deux conditions à cette

grace, dont la première fut que René céderoit au Duc de Bourgogne ses prétentions sur Cassel en Flandre, et l'autre, que le Roi de France retireroit de Montbéliard sa garnison, qui, sous la conduite de Jacques Rouhaut, faisoit des courses funestes sur les terres de Bourgogne. Telles furent les opérations de la conférence de Châlons, dont l'époque est de l'an 1445. René quitta cette année la Lorraine pour ne plus y reparoitre, ou du moins que très rarement. Son séjour depuis ce tems fut partagé entre Paris, Angers, et Aix en Provence. L'an 1453, il remet, le 26 Mars, le Duché de Lorraine entre les mains de Jean, Duc de Calabre, son fils aîné. René mourut le 10 Juillet 1480 à Aix, d'où son corps fut transporté à Angers. Il avoit épousé en premières noces, le 24 Octobre 1420, ISABELLE, fille du Duc Charles, morte le 27 Février 1453 (N. S.), dont il eut Jean, duquel on vient de parler; Louis, Marquis de Pont-à-Mousson, mort à l'âge de 20 ans sans alliance; deux autres fils décédés en bas âge; Yolande, mariée, comme on l'a dit, à Ferri de Vaudemont; Marguerite, femme de Henri VI, Roi d'Angleterre. JEANNE DE LAYAL, fille de Gui XIV, sa seconde femme, qu'il épousa le 10 Septembre de l'an 1454, ne lui donna point d'enfans : elle mourut en 1498. (*Voy. René, Duc d'Anjou, René, Comte de Provence, et René, Roi de Naples.*) Ce fut René qui mit sur les monnoies de Lorraine la croix à double traverse, qu'on nomme *croix de Lorraine*.

## JEAN II.

1453. JEAN II, Duc de Calabre, fils aîné du Duc René d'Anjou et d'Isabelle de Lorraine, né le 2 Août 1424, prit possession du Duché de Lorraine, et fit son entrée à Nancy le 22 Mai 1453. Il étoit Lieutenant-Général de ce pays depuis 1442. L'an 1455, il marche au secours des Florentins, contre Alfonso V, Roi d'Aragon, qui leur faisoit la guerre. Il arrive heureusement en Toscane, et force l'ennemi à se retirer. Il fut nommé, l'an 1458, Gouverneur de Gènes par le Roi Charles VII, à qui cette ville s'étoit donnée. De là il s'embarqua, l'année suivante, pour aller tenter le recouvrement du Royaume de Naples, dont le sort des armes avoit dépouillé sa Maison. Cette expédition heureusement commencée lui ayant à la fin mal réussi, il revint en Provence dans les premiers mois de l'an 1464, et de là en Lorraine. La même année, il prit parti dans la ligue des Princes français, qui fut nommée *du bien public*. Il étoit mécontent du Roi, parcequ'il ne lui avoit pas fourni, disoit-il, des secours suffisans pour lui assurer la conquête et la possession du Royaume de Naples. Il joignit l'armée confédérée avec un corps de 500 Suisses, la première troupe de cette nation guerrière qui avoit paru en France, et mille hommes d'armes : ces hommes, ainsi que leurs chevaux, étoient bardés de fer. En vain Louis fit-il faire au Duc les plus belles offres pour le détacher de la ligue. *Je sais assez,* répondit-il, *ce que valent les promesses du Roi pour ne m'y fier jamais. Je puis avec gloire être son ennemi, n'étant point son vassal.* Cependant, après la bataille de Monthéry, le Duc Jean reconnut qu'il s'étoit jetté dans un parti de mal-intentionnés qui convioient leur révolte d'un faux prétexte. *Je pensois,* disoit-il dans la suite, *cette Assemblée être pour le bien public; mais j'aperçois en effet que c'étoit pour le bien particulier.* L'an 1468, après avoir déclaré son fils, le Prince Nicolas, son Lieutenant en Lorraine et dans le Barrois, il marche à la tête d'une armée contre Jean II, Roi d'Aragon. C'étoient les Catalans qui l'avoient invité à la conquête de ce Royaume sur lequel il avoit des droits incontestables du chef d'Yolande d'Aragon son aïeule. Après s'être rendu maître de la Catalogne, et sur le point de se voir maître de l'Aragon, il meurt à Barcelone le 13 Décembre 1470, d'une fièvre chaude suivant les uns, du poison

suivant les autres, à l'âge de 45 ans. » Ce Prince, dit  
 » D. Calmet, avoit toutes les belles qualités d'un  
 » Héros, et il ne lui manqua qu'une meilleure fortune,  
 » des amis plus fideles, de plus grandes forces pour  
 » faire valoir ses prétentions et exécuter ses vastes  
 » desseins ». Les Barcelonois le regretterent comme  
 s'il eût été leur compatriote, comme s'il eût été leur  
 pere. Il laissa de MARIE son épouse, fille de Charles I,  
 Duc de Bourbon, un fils qui lui succéda. (*Voy. Jean,  
 Roi de Naples.*)

## NICOLAS.

1470. NICOLAS, né de Jean, Duc de Lorraine, et  
 de Marie de Bourbon, l'an 1448, hérita de son pere  
 le Duché de Lorraine avec celui de Bar, et les droits  
 qu'il avoit sur d'autres Etats. Il arriva de Paris le 1<sup>er</sup> Août  
 1471 à Nancy, où il fit son entrée solennelle. L'an  
 1472, il se ligue avec Charles, Duc de Bourgogne,  
 contre le Roi Louis XI, dont il avoit à se plaindre,  
 parce que, faute de secours, il lui avoit fait manquer  
 la Couronne d'Aragon. Il fut de toutes les expéditions  
 de Charles durant cette année en Picardie, en Cham-  
 pagne et en Normandie. Mais, l'an 1473, trois jours de  
 maladie l'enleva à Nancy le 24 Juillet, et non le 12  
 Août, comme quelques uns le prétendent. Son corps  
 fut inhumé à S. George de la même ville, au mi-  
 lieu des larmes et des sanglots de ses sujets, dont  
 il avoit captivé les cœurs par ses grandes qualités. Il  
 n'étoit pas encore marié. Anne, fille de Louis XI, lui  
 avoit été promise dès le berceau, et il en avoit touché  
 deux fois la dot; mais les sujets de mécontentement  
 que lui donna dans la suite le Monarque François, le  
 firent renoncer à cette alliance. Le Duc de Bourgogne  
 ne contribua pas peu à l'en détacher, en lui promet-  
 tant sa fille. C'étoit un leurre que Charles lui présen-  
 toit, comme à tous les Princes qu'il vouloit attacher  
 à son parti. Après l'avoir amusé pendant un an, le Duc  
 de Bourgogne retira sa parole, et révoqua l'engagement  
 qu'il avoit donné par écrit.

## YOLANDE ET RENÉ II.

1473. RENÉ II, fils de Ferri II, Comte de Vaude-  
 mont, et d'Yolande d'Anjou, fille de René I, succé-  
 da, l'an 1473, au Duc Nicolas, à l'âge de 22 ans,  
 par la cession que sa mere lui fit de ses droits, sous la  
 réserve de l'usufruit durant sa vie. C'est ainsi, dit  
 M. l'Abbé Garnier, que le Duché de Lorraine, qui  
 étoit tombé par un mariage dans la Maison d'Anjou,  
 reentra par un autre mariage dans la Maison de Lor-  
 raine. René prit possession de la Lorraine le 4 Août  
 1473. Presque aussitôt Charles, Duc de Bourgogne,  
 qui ambitionnoit cette Principauté, fit enlever le jeune  
 Duc avec sa mere à Joinville. La Duchesse implora le  
 secours de Louis XI, et ne le fit pas en vain. Ce Mo-  
 narque envoya promptement une armée sur les fron-  
 tieres de la Lorraine, et par là fit échouer les desseins  
 ambitieux du Duc de Bourgogne. René fut relâché,  
 mais ce ne fut qu'après avoir été contraint de faire une  
 alliance offensive et défensive avec le Duc de Bour-  
 gogne contre le Roi de France. Le ressentiment l'em-  
 porta bientôt sur cet engagement forcé. René se ligu-  
 a, l'année suivante, avec Louis XI et l'Empereur Fré-  
 déric III, contre le Duc de Bourgogne, et lui déclara  
 la guerre. L'an 1475, Charles entre par le Luxem-  
 bourg dans la Lorraine avec une armée formidable,  
 prend toutes les villes sur la route, et, le 25 Octobre,  
 met le siège devant Nancy, qu'il force, le 27 Novem-  
 bre, à se rendre. Après y avoir tenu les Etats comme  
 Souverain, il en part le 11 Janvier 1476, et marche  
 en Suisse où il est battu le 3 Mars à la journée de  
 Granson, si funeste aux Bourguignons. René, à la  
 nouvelle de cet événement, quitte Lyon, où il étoit  
 auprès de Louis XI, traverse la Lorraine avec un corps  
 de troupes, et va se mettre à la tête des Suisses. Le

22 Juin, il gagne sur le Duc de Bourgogne la bataille  
 de Morat. Dès que cette victoire fut annoncée en Lor-  
 raine, les villes à l'envi chasserent les garnisons bour-  
 guignonnes. René à son retour fut néanmoins obligé  
 de lâcher le siège de Nancy, et n'y entra, le 5 Octobre,  
 que par capitulation. Le Duc de Bourgogne, malgré  
 sa défaite, revint presque aussitôt en Lorraine. Dès  
 le 25 du même mois, il arrive devant Nancy, dont  
 il fit de nouveau le siège. René à son approche en  
 étoit parti pour aller solliciter du secours en Suisse.  
 Il en ramena une bonne armée avec laquelle il livra  
 sous les murs de sa capitale, le 5 Janvier 1477, cette  
 furieuse bataille où son terrible rival perdit la vie. René  
 depuis ce tems demeura paisible possesseur de ses  
 Etats. On remarque qu'aux obsèques de Charles, René  
 parut avec une barbe d'or, à la maniere des anciens  
 Preux. Il fit ensuite élever une croix à l'endroit où le  
 Duc de Bourgogne avoit été tué. On y lit encore au-  
 jourd'hui cette inscription :

Ici l'an de l'Incarnation  
 Mil quatre cent septante-six (V. S.),  
 Veille de l'Apparition,  
 Fut le Duc de Bourgogne occis,  
 Et en bataille ici transis;  
 Une croix fut mise pour mémoire,  
 René, Duc des Lorraines, merci  
 Rendant à Dieu pour sa victoire.

Les corps des ennemis restés sur le champ de bataille  
 furent enterrés dans une chapelle faite exprès par les  
 ordres de René, sous le titre de *chapelle des Bour-  
 guignons*. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *Notre-  
 Dame de Bon-Secours*, Monastere de Minimes.  
 (*Abrég. de l'Hist. de Lorr.*) René perdit, l'an 1482,  
 Yolande sa mere, décédée le 21 Février à Nancy,  
 d'où il la fit transporter à Joinville pour être inhumée  
 auprès de son époux. La même année, il alla au se-  
 cours des Vénitiens contre le Duc de Ferrare, battu  
 les Ferrarois devant Adria, et revint en Lorraine.  
 L'an 1484, il réclama aux Etats de Tours le Comté  
 de Provence et le Duché de Bar, dont le feu Roi  
 Louis XI s'étoit emparé. Mais sur le premier article  
 il fut reconnu que le Comté de Provence devoit rester  
 à la France en vertu du testament de Charles d'An-  
 jou, fait en faveur de Louis XI. A l'égard du Du-  
 ché de Bar, le Roi Charles VIII ne fit aucune difficulté  
 de le lui rendre. L'an 1486, la Noblesse napolitaine,  
 soulevée contre le Roi Ferdinand, appella René II,  
 Duc de Lorraine, offrant de se soumettre à lui. Le  
 Conseil de France, loin de s'opposer à la fortune de  
 ce Prince, lui fournit des secours pour cette expédi-  
 tion. Il part; mais sur ce qu'on apprend qu'il trama  
 des intrigues en Provence pour recouvrer ce Comté,  
 le Roi lui retire ses bienfaits, et lui défend de songer  
 à une conquête qu'il veut lui-même entreprendre.  
 René, qui n'étoit encore qu'à Lyon, s'en retourne  
 confus. Quoiqu'il eût perdu dès-lors toute espérance  
 à la succession qu'il réclamoit, il n'y renonça cepen-  
 dant pas. René continua de porter les titres de Roi de  
 Sicile et de Comte de Provence, et les Ducs de Lor-  
 raine, issus de lui, ont toujours écartelé de Jérusalem  
 et de Sicile: mais ce ne fut qu'un vain titre. La même  
 année, Charles VIII, par ses Lettres-Patentes du mois  
 d'Octobre, réunit, ou, pour mieux dire, annexe à per-  
 pétuité la Provence à sa Couronne. Irrité de ce coup,  
 le Duc de Lorraine se jette dans le parti des Princes  
 François contre la Cour. Il mourut d'apoplexie à Aïns,  
 près de Bar-le-Duc, le 10 Décembre 1508, à l'âge  
 de 57 ans, et fut enterré aux Cordeliers de Nancy. René  
 avoit épousé en premières noces, l'an 1471, JEANNE  
 d'HARCOURT, morte en Nov. 1488, dont il se sépara,  
 l'an 1485, pour cause de stérilité. M. le Prés. Henaut  
 reproche à René d'avoir engagé Jeanne d'Harcourt,  
 avant de la répudier, à lui faire donation de tous les  
 biens de la branche de Tancarville dont elle étoit hé-

ritière. C'est une accusation qui n'a pas l'ombre de vraisemblance, quoique tirée de la harangue de la Renaudie aux conjurés d'Amboise, telle que la rapporte M. de Thou dans le récit de cette conjuration. Il est en effet certain, par les monuments historiques du tems et les actes les plus authentiques, que Jeanne d'Harcourt, la veille de sa mort, en 1488, disposa par testament du Comté de Tancarville et de tous les autres biens dont elle étoit héritière, en faveur de son cousin germain, François d'Orléans, Comte de Longueville, dont la Maison les a depuis constamment possédés jusqu'à son extinction. A la vérité la Maison de Lorraine a hérité des Domaines considérables venant de la Maison d'Harcourt, mais de la *branche aînée*: les uns à cause de l'alliance de Marie, fille de Guillaume VII, Comte d'Harcourt, avec Antoine de Lorraine, Comte de Vaudemont, aïeul du Duc René II; les autres à cause du mariage de René de Lorraine, Marquis d'Elboeuf, avec une héritière de la Maison de Rieux, dans laquelle ces biens étoient aussi tombés par alliance: mais jamais la Maison de Lorraine n'a possédé aucun des biens de Jeanne d'Harcourt-Tancarville, première femme du Duc René II. PHILIPPINE DE GUELDRÉ, sa seconde femme, fille d'Adolphe d'Égmond, Duc de Gueldre, qu'il épousa le 1<sup>er</sup> Décembre 1485 (morte le 26 Février 1547 à Pont-à-Mousson, dans l'état de Religieuse de Sainte Claire, qu'elle avoit embrassé l'an 1520), lui donna, entre autres enfans, Antoine, qui suit; Claude, Comte, puis Duc de Guise, tige des Princes de Lorraine établis en France; Jean, Cardinal, célèbre sous le nom de Cardinal de Lorraine. (Il fut Ministre d'Etat sous les Rois François I et Henri II, et réunissoit tant d'Évêchés et d'Abbayes sur sa tête, qu'on disoit qu'il rassembloit dans lui seul un Concile. Du reste il étoit extrêmement libéral et aumônier. Étant à Rome un jour, il mit une poignée de piéces d'or dans la main d'un aveugle qui lui demandoit l'aumône. Celui-ci, dans son étonnement, s'écria: *O tu sei il Christo, o il Cardinale de Lorrena* (ou tu es le Christ, ou le Cardinal de Lorraine.) Il mourut en 1550. Les autres enfans de René et de Philippine, sont, Louis, Comte de Vaudemont, mort au voyage de Naples en 1528; François, Comte de Lambesc, tué, l'an 1525, à la bataille de Pavie. On supprime les enfans morts en bas âge. René II est le premier Duc de Lorraine qui ait orné son écusson des couronnes de Hongrie, Naples, Jérusalem et Aragou, comme héritier des prétentions d'Yolande sa mere à ces quatre Royaumes.

## ANTOINE, DIT LE BON.

1508. ANTOINE, né à Bar le 4 Juin 1489, succéda au Duc René son pere à l'âge de 19 ans. Il étoit à la Cour de France depuis l'an 1501. Le 14 Février 1509, il fit son entrée solennelle à Nancy. S'étant ensuite rendu à l'armée du Roi Louis XII en Italie, il eut part à la victoire d'Agnadell, que ce Prince remporta sur les Vénitiens le 14 Mai de la même année. L'an 1515, il épouse, le 15 Mai, dans le château d'Amboise, RENÉE, fille de Gilbert de Bourbon, Comte de Montpensier, en présence du Roi François I, qui fit les frais de la noce. Entre les divertissemens que ce Monarque donna aux Dames à cette occasion, on rapporte qu'il fit prendre dans la forêt un sanglier vif, et que l'ayant fait amener dans la cour du château, il en fit fermer toutes les avenues. L'animal, agacé par des torches allumées de paille qu'on lui jectoit des fenêtres, entre en fureur, va droit à la porte du grand escalier, et la pousse avec tant d'impétuosité, qu'elle s'ouvre. Ne trouvant plus de barrières, il monte les degrés et entre dans l'appartement des Dames. Le Roi, qui n'avoit alors que 21 ans, le voyant venir à lui, défend à ses Officiers d'en approcher; et s'étant détourné deux pas pour éviter la première fougue de la bête, il la perce de part en part, de sorte que, ren-

versée sans pouvoir se relever, elle mourut deux heures après. (Carreau, *Hist. manuscrite de Tour.*) Le Duc Antoine accompagna, la même année, le Roi dans son expédition du Milanés. Il combattit, suivant D. Calmet, avec une valeur extraordinaire à la bataille de Marignan, gagnée par les François le 13 Octobre (il falloit dire le 13 et le 14 Septembre, car elle dura deux jours.) Le Duc de Guise son frere y reçut 22 blessures, dont aucune ne fut mortelle. Antoine, en 1525, fit la guerre avec Claude, Comte de Guise, son frere, aux paysans révoltés d'Alsace, connus sous le nom de Rustauds, qui menaçoient ses Etats, les défit à Loupstein et à Chenonville, les força d'évacuer Saverne dont ils s'étoient emparés, et revint à Nancy après les avoir dissipés. C'étoient des sectaires luthériens, auabaptistes, vaudois, qui séduisoient les peuples par le double appât de la liberté de religion et de l'affranchissement de la servitude féodale. (*Voyez* Claude de Lorraine, *Comte d'Amale.*) Après la mort de Charles d'Égmond, Duc de Gueldre, il se présenta, l'an 1538, comme plus proche parent pour lui succéder; mais il fut rejeté. Il passa, le 26 Août 1542, à Nuremberg, avec le Roi Ferdinand et le corps germanique, une transaction qui déclaroit la Lorraine Souveraineté libre et indépendante. Le Duc Antoine joignoit à la valeur la prudence et l'amour de ses peuples. La position de la Lorraine ne lui permettant pas de prendre part aux démêlés de François I et de Charles-Quint, il eut la dextérité de faire approuver aux deux Monarques l'exacte neutralité où l'engageoit la nécessité. Il ne sortit de son Duché que pour travailler à les accorder, et peu s'en fallut qu'il n'y réussit. Le principal fruit qu'il recueillit de la tranquillité qu'il fit régner en Lorraine, fut de pouvoir s'occuper du bonheur de ses sujets. Il y réussit, et sa bienfaisance lui mérita le surnom de *Bon*, préférable à celui de conquérant. On ne peut exprimer le deuil où sa mort, arrivée à Bar-le-Duc le 14 Juin 1544, plongea la Lorraine: on édit dit qu'un Ange exterminateur eût frappé du même coup le pere de chaque famille. Le spectacle attendrissant de cette désolation générale fit impression sur les ames les moins accessibles à la pitié. Les troupes de Charles-Quint traversoient alors la Lorraine et le Barrois pour se rendre au siège de S. Dizier. Le soldat, quoique dans ce tems-là aussi féroce que mal discipliné, en fut touché au point de respecter la douleur de ce peuple consterné: pour ne point ajouter de nouvelles peines à l'affliction publique, il n'osoit demander ce que dans d'autres tems il eût exigé avec rigueur. Le corps de cet excellent Prince fut transporté aux Cordeliers de Nancy. Antoine laissa de son épouse, morte en 1539, François, qui suit; Nicolas, Evêque de Verdun et de Metz, puis, en 1548, Comte de Vaudemont, tige de la branche de Merceur; et Anne, mariée à René de Châlons, Prince d'Orange.

## FRANÇOIS I.

1544. FRANÇOIS I, Marquis de Pont-à-Mousson, né le 15 Février 1517, élevé à la Cour de François I, son parrain, et très estimé de ce Monarque, succéda, l'an 1544, au Duc Antoine son pere. La même année, tandis que Charles-Quint assiégeoit la ville de S. Dizier, il alla trouver ce Monarque et le Roi François I pour les engager à faire la paix. Il avança dans sa négociation lorsqu'il fut surpris d'une attaque d'apoplexie qui l'obligea de se faire transporter à Bar-le-Duc. Il mourut, le 12 Juin de l'année suivante, à Remiremont, fort regretté de ses sujets, qui fondoient de grandes espérances sur son règne. Ses entrailles resterent à Remiremont, et son corps fut inhumé, le 18 Août 1545, aux Cordeliers de Nancy. Il eut de CHRISTINE, fille de Christiern II, Roi de Danemarck, et veuve de François-Marie Siorce, Duc de Milan, qu'il avoit épousée l'an 1540, ou, selon Pontanus, l'année

suivante, Charles, son successeur; Renée, femme de Guillaume II, Duc de Bavière; et Dorothee, mariée à Eric, Duc de Brunswick. (D. Calmet.)

#### CHARLES II ou III, DIT LE GRAND.

1545. CHARLES, né à Nancy le 18 Février 1543, succéda au Duc François son pere sous la régence de Christine sa mere et du Prince Nicolas son oncle. Henri II, Roi de France, arrive, le 14 Avril 1552, à Nancy, pour s'assurer de la Lorraine contre l'Empereur Charles-Quint. Dans cette vue, il déponille de la régence la Duchesse Christine, niece de l'Empereur, fait prêter serment au jeune Duc, et l'emmine avec lui pour être élevé à sa Cour. Charles revint, l'an 1559, en Lorraine après le Sacre du Roi François II, auquel il avoit assisté. Ce Monarque, dont il avoit épousé la sœur, les accompagna jusqu'à Bar. Le Duc Charles termina, l'an 1571, avec le Roi Charles IX les difficultés qui concernoient le Barrois mouvant, par Traité passé le 25 Janvier à Boulogne-lez-Paris. Le Monarque par cet acte confirme au Duc la jouissance des droits régaliens sur cette partie du Barrois, se réservant néanmoins l'hommage et le ressort, à l'égard duquel il est dit que les moindres causes seront portées par appel au Bailliage de Sens (c'est présentement à celui de Châlons), et les grandes immédiatement au Parlement de Paris. Peu de tems après, le Duc Charles réunit le Comté de Bitche au Duché de Lorraine, sur le refus que Philippe le Jeune, Comte de Hanau, fit de lui en rendre hommage. L'an 1572, selon D. Calmet, ou 1580, suivant Baleicourt, le Duc Charles fonde l'Université de Pont-à-Mousson. Le célèbre Guillaume Barlais, Gentilhomme écossais et disciple de Cujas, fut choisi pour y enseigner le droit. Charles entra, l'an 1588, au mois de Mai, dans la ligne pour venger la mort du Duc de Guise. Il reprit, l'an 1593, au milieu d'un rigoureux hiver, Stenai, Dun et Beaumont, que le Duc de Bouillon lui avoit enlevés; et l'année suivante, il conclut, le 31 Juillet, par l'entremise de Bassompierre, un Traité de paix avec le Roi Henri IV, se réservant par le second article ses prétentions sur le Duché d'Anjou, le Comté de Provence et la terre de Couci. Il érigea, l'an 1601, une Eglise primatiale à Nancy, après avoir inutilement essayé d'y établir un Evêché. Il mourut en cette ville le 14 Mai 1608, dans la 65<sup>e</sup> année de son âge, et fut enterré aux Cordeliers de Nancy. Ce Prince eut de CLAUDE, fille du Roi Henri II, qu'il avoit épousée le 15 Février 1559 (N. S.), Henri, qui suit; Charles, Cardinal de Lorraine, Evêque de Strasbourg, mort le 24 Novembre 1607, et enterré dans la Primatiale de Nancy; François, Comte de Vaudemont; Christine, mariée à Ferdinand, Grand-Duc de Toscane; Antoinette, femme de Jean-Guillaume, Duc de Juliers et de Cleves; Elisabeth, mariée à Maximilien, Duc de Bavière. D. Calmet fait un portrait magnifique du Duc Charles le Grand. La Lorraine en effet lui doit beaucoup. Il réforma sa coutume, fit des Ordonnances très sages pour l'utilité publique, favorisa les arts et les sciences, forma lui-même ses soldats, chérit son peuple auquel il donnoit audience six heures par jour, et respecta les privilèges de la Noblesse. Voici un trait d'équité que l'histoire ne doit pas omettre. Il avoit fixé en 1573 l'intérêt de l'argent à sept pour cent. Ses Ministres dans la suite, le voyant accablé de dettes, lui conseillerent pour se libérer de réduire cet intérêt à cinq pour cent. Le Duc, sur les

représentations du Marquis de Beauvau, rejetta cet expédient, persuadé que les conventions étant des chaînes respectables qui lient les Souverains comme les autres hommes, il ne pouvoit se dispenser de remplir à la lettre les engagements contractés avec ses créanciers; que réduire les intérêts de leurs contrats, ce seroit abuser de leur bonne foi et anéantir la confiance entre le Prince et les particuliers. Son économie lui fournit une meilleure ressource, au moyen de laquelle il vint à bout de liquider ses dettes. C'est à ce Prince que la Lorraine est redevable des Traités qui réglent les limites et les prétentions de tous ses voisins à son égard.

#### HENRI II, DIT LE BON.

1608. HENRI II, né le 20 Novembre 1563, ou le 8 de ce mois, suivant Baleicourt et le P. Benoît, appelé le Duc de Bar du vivant de Charles son pere, lui succéda au Duché de Lorraine. Il signala ses premieres armes par la poursuite et la défaite des troupes allemandes qui étoient restées en Lorraine et en France pour le secours des Protestans. L'an 1621, il maria à Charles, son neveu, Nicole sa fille ainée, après avoir fait insérer dans le contrat de mariage que le Duché, faite d'enfans mâles, appartenoit à cette Princesse. Charles et son frere protestent en secret contre cette clause, prétendant que la Lorraine leur étoit dévolue de plein droit après la mort de Henri, comme Fief masculin. L'an 1624, Henri meurt à Nancy le 31 Juillet. Son corps fut enterré dans l'Eglise de S. George, d'où il fut transporté, en 1723, avec celui de sa femme aux Cordeliers. Il avoit épousé en premieres noces, le 29 ou le 31 Janvier 1599, CATHERINE DE BOURBON, sœur du Roi Henri IV, zélée Protestante (1), qui mourut sans enfans, le 13 Février 1604, à l'âge de 45 ans. Cette Princesse, petite et boiteuse, étoit fort spirituelle. On sait le bon mot qu'elle dit à la Varenne, qui, de son Cuisinier, étoit devenu le favori de Henri IV, et un homme très opulent en servant les amours de ce Prince. *La Varenne*, lui dit-elle, *tu as plus gagné à porter les poulets de mon frere qu'à piquer les miens* (2). Elle avoit d'abord été promise par ce Monarque, n'étant encore que Roi de Navarre, à Charles de Bourbon, Comte de Soissons: mais au moment qu'on croyoit qu'il alloit les unir, il rétracta sa promesse sur des préventions qu'on lui inspira contre ce jeune Prince. Plusieurs prétendent qu'il ne vouloit point marier sa sœur, et que, dans les conjonctures embarrassantes où il se trouvoit, il la regardoit politiquement comme un appât qu'il présentoit, tantôt à un Prince, tantôt à un autre, pour les attirer ou les engager plus fortement dans ses intérêts. Il est certain que cette Princesse disoit quelquefois en plaisantant que *son frere l'aimoit si fort, qu'il ne vouloit point se défaire d'elle*. Le Duc Henri prit en secondes noces, l'an 1606, MARGUERITE DE GONZAQUE, fille de Vincent I, Duc de Mantoue, qui lui donna deux filles, Nicole, dont on vient de parler, et Claude, mariée au Prince Nicolas-François, qui viendra ci-après.

#### FRANÇOIS II.

1624. FRANÇOIS, fils puîné du Duc Charles II, né, le 27 Février 1572, Comte de Vaudemont, se fit reconnoître Duc de Lorraine après la mort de Henri II son frere. Mais au bout de quelques mois il abdiqua en faveur de son fils Charles, qui suit (le 26 Novembre.)

(1) Le Duc son mari faisoit teuir devant elle des conférences par des Théologiens catholiques, à dessein de la convertir. Elle s'en moquoit, et manda un jour à Duplessis-Mornai qu'elle iroit à la Messe quand il seroit Pape. C'est ce qui avoit fait dire à Henri IV qui connoissoit l'obstination de sa sœur: *Les Lorrains se vantent d'être la cause que j'ay eût à la Mer; je n'en trouve bien. En donnant ma sœur au Duc de Lorraine, elle les fera peut-être*

*aller au Préche, et je ne sais comment ils s'en trouveront.*

(2) Le Roi voyant un jour le fils de la Varenne accompagné d'un homme d'un certain âge, lui demanda quel étoit cet homme. C'est, dit la Varenne, un Gentilhomme que j'ai donné à mon fils. — Tu te trompes, lui dit le Roi, tu veux dire un Gentilhomme auquel tu as donné ton fils.

Ce Prince mourut en 1632, laissant de CURISTINE, fille unique de Paul, Comte de Salm, qu'il avoit épousée le 12 Mars 1591, Charles dont on vient de parler; Nicolas François, qui suit; Henriette, femme, 1<sup>o</sup> du Prince de Phalzbourg, 2<sup>o</sup> de Charles de Guasco, 3<sup>o</sup> de Christophe de Moura, 4<sup>o</sup> de François Grimaldi; et Marguerite, mariée, en 1631, à Gaston de France, Duc d'Orléans, morte en 1672. Le Duc François II, pendant le peu de tems qu'il régna, sut si bien profiter de son pouvoir, qu'il vint à bout d'acquitter les dettes que son frere lui avoit laissées. On voit encore des monnoies de lui qui ont pour légende, *Benè numerat qui nihil debet.*

## CHARLES III ou IV, ET NICOLAS-FRANÇOIS.

1624. CHARLES, fils de François, Comte de Vandemont, frere du Duc Henri II et de Christine de Salm, né le 5 Avril 1604, prit possession de la Lorraine, avec la Duchesse NICOLE sa femme, après l'abdication du Duc François son pere. L'an 1631, Gaston, frere de Louis XIII, arrive pour la seconde fois au mois de Mars en Lorraine (il y étoit déjà venu en 1629), et épouse à Nancy, le 3 Janvier de l'an 1632, Marguerite, sœur de Charles. Le Roi Louis XIII, s'étant transporté à Metz avec sa Cour, s'empare de Vic, et fait assiéger Moyenvic, qui se rend au bout de quinze jours. Le Duc de Lorraine vient à Metz pour traiter avec le Roi. Les conditions que le Monarque exigea de lui, furent qu'il renonceroit à toutes les alliances qu'il avoit contractées avec les ennemis de la France, qu'il n'en feroit aucune désormais sans le consentement du Roi, qu'il ne permettroit aucune levée de gens de guerre dans ses Etats contre le service de Sa Majesté, et qu'il lui livreroit Marsal pour trois ans. Charles se soumit à ces conditions; et le Traité, conclu à Metz le 11 Décembre, est signé à Vic le 6 Janvier suivant. Charles fait avec le Roi, le 26 Juin, un nouveau Traité à Liverdun; mais presque aussitôt il le viole, en faisant passer des troupes en Allemagne au secours des Impériaux. La guerre après cela ne tarda pas à lui être déclarée par la France. Elle fut courte. Nancy assiéged par le Roi lui ouvre ses portes le 24 Septembre 1633, par Traité fait à Neuville entre ce Monarque et le Duc. Le Roi fait dire au fameux Graveur Callot, né sujet du Duc, de graver ce siège. *Je me couperois plutôt le pouce,* répond ce généreux citoyen. Loin de s'offenser de ce refus, Louis XIII le loue de son affection pour son Prince. L'an 1634, Charles fait, le 19 Janvier, la démission de ses Etats en faveur du Cardinal NICOLAS-FRANÇOIS son frere, puis se retire avec son armée en Allemagne. Le nouveau Duc épouse à Lunéville CLAUDE, sa belle-sœur et sa cousine, fille du Duc Henri II et sœur de la Duchesse Nicole. Le Maréchal de la Force, averti de ce mariage qui contrariroit les vues du Cardinal de Richelieu, investit Lunéville, et s'assure des deux époux qu'il fait conduire avec la Princesse de Phalzbourg, sœur de Charles, à Nancy, où ils sont gardés à vue. Ils trouvent cependant moyen de s'échapper le 1 Avril, déguisés, le Duc François en paysan, la Duchesse Claude et la Princesse de Phalzbourg en pauvres femmes portant une hotte chacune sur leur dos. Ayant trouvé des chevaux à une demi-lieue de Nancy, ils se rendent auprès du Duc Charles à Besançon. De là François et son épouse se retirent à Florence, auprès de la Grande-Duchesse leur tante. Charles en même tems va se joindre à Ferdinand, Roi de Hongrie, occupé contre les Suédois. Il commande en chef les troupes de la ligue catholique, et gagne, le 6 Septembre, la bataille de Nortlingue contre Weimar. L'an 1635, il rentre en Lorraine, où il fait des progrès qui attirent Louis XIII en personne dans ce pays. Il passe, l'an 1636, à Bruxelles, d'où il est envoyé contre le Prince de Condé qui assiégeoit Dôle. Condé, le 16 Août, leve le siège à l'arrivée du

Duc. Charles ne fut pas également heureux au siège de S. Jean-de-Laune, qu'il entreprit sur la fin du mois suivant avec le Comte de Galas. Cette mauvaise place, où Rantzau s'étoit jetté pour la défendre, fit une résistance si vigoureuse, que les deux Généraux, après un assaut où ils perdirent beaucoup de monde, furent obligés, le 3 Novembre, de se retirer. Charles bat, l'an 1638, le Duc de Longueville près de Poligni. L'an 1640, il fait des prodiges de valeur pour forcer les François à lever le siège d'Arras; il emporte le Fort de Rantzau, qu'il est obligé ensuite d'abandonner faute de secours de la part des Espagnols. On lui demandoit depuis qui l'avoit soutenu dans cette occasion périlleuse. *La terre,* répondit-il. L'an 1649, il délivre la ville de Cambrai assiéged par les François. Il arrive à Paris, le 2 Juin 1652, pour se joindre aux Princes soulevés contre la Cour. Le 6 du même mois, il signe un accommodement avec la Reine, par lequel ses Etats lui sont rendus à certaines conditions. Il part pour s'y rendre; mais sur le refus que la garnison française de Bar-le-Duc fait de lui en ouvrir les portes, il reprend la route de Flandre. Là, il renoue ses liaisons avec la Fronde et l'Espagne, et revient à Paris le 6 Septembre suivant. Il en sort, le 15 Octobre, pour se retirer aux Pays-Bas, et prend Vervins sur sa route. L'an 1654, il est arrêté, le 26 Février, à Bruxelles par le Comte de Fuensaldagne, avec lequel il s'étoit brouillé. (Désespéré de cet affront, il écrit au Comte de Ligneville, qui commandoit son armée, un billet caché dans un pain. Ce billet finissoit par ces mots: *Quittez promptement les Espagnols, tuez tout, brûlez tout; et souvenez-vous de Charles de Lorraine.*) Le Duc est conduit à Anvers, et delà à Toledé, où il demeura prisonnier l'espace de cinq ans. Le Duc François son frere continuoit cependant de servir l'Espagne en Flandre. Le 18 Décembre 1655, il passe au service de la France avec ses troupes.

Charles obtient son élargissement l'an 1659, et se trouve aux conférences pour la paix des Pyrénées. A son arrivée on avoit déjà réglé son article. La Lorraine lui étoit rendue, et le Barrois demouroit à la France. L'an 1661, le 28 Janvier, il obtient du Cardinal de Mazarin la restitution du Barrois. Il part alors pour ses Etats, et arrive à Bar le 14 Avril. Séduit par les insinuations du Marquis de Lionne, qui lui avoit inspiré des défiances contre le Prince Charles son neveu, il cède à la France ses Etats après sa mort par Traité signé, le 6 Février 1662, à Montmartre. Cette étouillante cession avoit pour condition que les Princes lorrains seroient déclarés habiles à succéder à la Couronne au défaut des Princes de Bourbon. Le Prince Charles, neveu du Duc, fait ses protestations contre ce Traité le 7 mars, et passe en Allemagne.

Louis XIV ayant fait demander Marsal au Duc Charles, sur le refus qu'il fait de s'en dessaisir, se rend à Metz l'an 1663, pour aller de là faire le siège de la place, déjà investie par ses troupes. Charles vient le trouver, et s'oblige à livrer Marsal dans trois jours par un Traité signé le 31 Août. La place fut en effet livrée, mais Charles n'en demeura pas moins ennemi de la France. Le Roi, l'an 1670, instruit des mouvemens qu'il se donnoit pour rompre la paix, envoie M. de Créqui à la tête de 25 mille hommes pour s'emparer de la Lorraine. Charles se retire à Cologne. Il propose, l'an 1673, et fait conclure une alliance entre l'Empereur, l'Espagne et la Hollande, contre la France. L'an 1674, il commande avec le Comte Caprara l'armée des Confédérés à la bataille de Sintzeim, donuée le 16 Juin. Le champ de bataille resta aux François commandés par M. de Turenne, mais tout convert de leurs morts, snivant les partisans des alliés. L'an 1675, Charles et le Duc de Lunebourg ayant mis le siège devant Treves, le Maréchal de Créqui vient au secours de la place. Battu, le 11 Août, à Consarbrick par les Allemands et les Lorrains commandés par les Ducs de Brunswick,

de Zell et de Holstein, et le Général Chauvel, il va se renfermer dans Treves. Charles étant venu l'assiéger dans cette place, le fait prisonnier le 6 Septembre, et l'envoie à Coblentz. Le 18 du même mois fut le terme des jours de ce Prince. Il mourut à Larback, dans le pays de Birkenfeld, appartenant à l'Electeur de Treves, à l'âge de 71 ans 5 mois et 16 jours. Son corps fut déposé dans l'Eglise des Capucins de Coblentz, d'où il fut porté, le 20 Mai 1717, à la Chartreuse de Bocer-ville, qu'il avoit fondée, près de Nancy. Charles, avec des qualités de héros, mena la vie d'un aventurier. Son inquiétude, son imprudence et son indiscretion, furent la source de ses malheurs, et entraînent la ruine de sa Maison. Il n'eut point d'enfans de NICOLE, qu'il avoit épousée le 23 Mai 1621, et qu'il répudia, l'an 1637, pour donner sa main à BÉATRIX DE CUSANCE, veuve du Prince de Cantecroix. Ce second mariage, contracté sur l'avis du P. Cheminot, Jésuite, qui prétendoit que le premier dans son principe étoit nul par défaut de liberté, fut cassé, l'an 1639, par le Pape Urbain VIII. Le Duc, que sa passion aveugloit, n'en demeura pas moins attaché à sa nouvelle épouse. Elle l'accompagnoit souvent dans ses voyages, et partoitoit les occasions de la guerre l'appelloient; ce qui la fit surnommer sa femme de campagne. Il eut d'elle deux enfans, Heuri, Comte de Vaudemont, né le 17 Avril 1642, mort le 14 Janvier 1723, et Anne, née le 23 Août 1639, mariée à Jules, Prince de Lillebonne. Charles, après la mort de Béatrix, arrivée le 5 Juin 1663, épousa, le 17 Juillet 1665, LOUISE MARQUENNE, fille de Charles, Comte d'Apremont-Nanteuil, dont il n'eut point d'enfans. Le Duc Nicolas-François, frere de Charles IV, et bien différent de lui pour le caractère, l'avoit précédé de cinq ans au tombeau, étant mort à Nancy le 25 Janvier 1670, à l'âge d'environ 60 ans. (Il étoit né le 6 Décembre 1609.) De CLAUDE son épouse (morte le 2 Août 1648) il eut Ferdinand, né le 30 Novembre 1639, et mort le 1 Avril 1659; Anne, décédée au berceau; Marie-Anne, Abbesse de Remiremont, morte à Paris, le 17 Juin 1661, à l'âge de 13 ans; et Charles, qui suit.

## CHARLES IV ou V.

1675. CHARLES IV ou V, fils du Duc Nicolas François et de Claude de Lorraine, né à Vienne le 3 Avril 1643, prit le titre de Duc de Lorraine et de Bar après la mort de Charles IV son oncle. Il étoit déjà célèbre par plusieurs exploits militaires. L'an 1664, il s'étoit signalé à la bataille de S. Gothard, gagnée par les Impériaux contre les Turcs le 1 Août. Il avoit fait la campagne de Hongrie en 1671 sous le Général Sporck, qui le chargea du siège de Murau, dont il se rendit maître: il avoit commandé la cavalerie impériale dans la campagne de 1672, sous le Général Montécuculli. Il combattit l'épée à la main, le 11 Août 1674, à la bataille de Sénéf en Hlandre, et y reçut une blessure à la tête. L'an 1676, chargé du commandement de l'armée impériale après la retraite de Montécuculli, il couvrit le siège de Philipsbourg, qui fut pris le 17 Septembre par le Prince de Bade, à la vue d'une armée de 45 mille François, commandée par le Maréchal de Luxembourg. Se trouvant, l'an 1677, à la tête de 60 mille hommes, il se flatte de rentrer en possession de ses Etats; et dans cette persuasion, il fait mettre sur ses étendards ces mots latins: *Aut nunc, aut nunquam*. Mais le Maréchal de Créqui, avec 30 mille combattans, fit évanouir des espérances qui paroisoient si bien fondées, et contraignit le Prince de repasser le Rhin à Coblentz. Nommé, l'an 1683, Généralissime de l'armée impériale destinée contre les Turcs, Charles marcha au secours de Vienne assiégée par ces Infideles avec une armée de 240 mille hommes, les harcela par des courses continuelles; et, à l'arrivée du Roi de Pologne, ayant attaqué leur camp de concert avec ce

Prince, il les obligea de prendre la fuite, et délivra la place. La même année, et les deux suivantes, il fit plusieurs conquêtes en Hongrie, et battit les Turcs en diverses rencontres. L'an 1686, le 2 Septembre, il prend Bude à la vue du Grand-Visir, après 45 jours de siège. L'an 1687, le 12 Août, il remporte une victoire complète sur les Turcs à la tête du pont d'Essex. Voyant l'Empereur disposé, l'an 1688, à recommencer la guerre contre la France, il s'oppose généreusement à ce dessein, quoique ce fût l'unique moyen pour lui d'être rétabli dans ses Etats. » Ce grand homme repré- » senta fortement, dit le Maréchal de Berwick, qu'il » falloit préférer le bien général de la Chrétienté à des » inimitiés particulières, et que, si l'on vouloit en- » ployer toutes ses forces en Hongrie, il oseroit pres- » que répondre de chasser les Turcs de l'Europe en peu » de campagnes. Cet avis, ajoute le Maréchal, ne fut » pas suivi; mais il n'en étoit pas moins louable ». Charles, envoyé, l'an 1689, sur le Rhin, se rend maître de Mayence le 8, et non le 11 Septembre, après 52 jours de siège. L'an 1690, étant parti d'Innspruck, dont il étoit Gouverneur, pour se rendre à Vienne, il tombe malade à Weltz le 17 Avril, et y meurt le lendemain dans sa 48<sup>e</sup> année. Ce Prince, digne par ses vertus militaires, politiques et chrétiennes, d'occuper le premier trône de l'Univers, ne jouit jamais de ses Etats. A la paix de Nimégué, ils lui furent offerts par la France, mais à des conditions qu'il ne voulut jamais accepter. Louis XIV dit, en apprenant sa mort, que c'étoit le plus grand, le plus sage et le plus généreux de ses ennemis. Il avoit épousé, le 6 Février 1678, ELÉONORE, fille de l'Empereur Léopold, et veuve de Michel Wiczenowicki, Roi de Pologne, avec lequel et après la mort duquel il concourut, mais sans succès, pour cette Couronne. Eléonore (morte le 11 Décembre 1697) lui donna Léopold, qui suit; Charles, Electeur de Treves, mort en 1715; Joseph, tué à la bataille de Cassano le 15 Août 1705; et François, Abbé de Stavelo.

## LÉOPOLD.

1690. LÉOPOLD, fils du Duc Charles V et d'Eléonore d'Autriche, né le 11 Septembre 1679, succéda au titre de Duc de Lorraine après la mort de son pere. Rétabli, l'an 1697, dans ses Etats par le Traité de paix de Riswick, il arrive, le 17 Août 1698, à Nancy, et va faire hommage au Roi, le 25 Novembre 1699, dans Versailles, pour la mouvance du Barrois. L'an 1707, par Traité passé à Metz entre les Commissaires respectifs, le Roi de France restitua au Duc de Lorraine la Souveraineté de Commerci. Léopold en fait présent, le 31 Décembre suivant, à Charles Henri, Comte de Vaudemont. Le Prétendant, Jacques III, Roi d'Angleterre, obligé par un des articles de la paix d'Utrecht de sortir de France, s'étant retiré en Lorraine, arrive le 21 Février 1713 à Bar-le-Duc, où Léopold, quelques jours après, vient le saluer. Le Prince fugitif quitta cette retraite au mois d'Octobre 1715 pour se rendre en Ecosse.

L'an 1729, le 27 Mars, Léopold meurt à Lunéville dans la 50<sup>e</sup> année de son âge. Son corps fut porté dans le tombeau de ses ancêtres aux Cordeliers de Nancy. Ce Prince mit toute son application, pendant son règne, à faire du bien à ses sujets. Il trouva la Lorraine désolée et déserte, dit un Moderne, il la repeupla, il l'enrichit, il la conserva toujours en paix, pendant que le reste de l'Europe étoit ravagé par la guerre. Il eut la prudence d'être toujours bien avec la France et de se faire aimer de l'Empire. Léopold cultivoit les sciences et les protégeoit. Il établit à Lunéville une école où la jeune Noblesse de Lorraine et d'Allemagne venoit se former. On y apprenoit les sciences utiles à la société, et la Physique y étoit démontrée aux yeux par des machines admirables. Enfin il fit con-

sister son bonheur à faire celui de son peuple, et regarda la bienfaisance comme la vertu la plus glorieuse pour les Princes et la plus essentielle à la Souveraineté. » Je quitterois mon Duché, disoit-il, si je ne pouvois faire du bien ». Aussi goûta-t-il le plaisir d'être aimé; et long-tems après sa mort on ne prononçoit en Lorraine son nom qu'en versant des larmes. Il avoit épousé, par procureur, à Fontainebleau, le 13 Octobre 1698, ELISABETH-CHARLOTTE, fille de Monsieur, frere du Roi, morte à Commerci le 23 Décembre 1744, emportant au tombeau les mêmes regrets que son époux. Léopold laissa de cette Princesse François-Etienne, qui suit; Elisabeth-Thérèse, née le 16 Octobre 1711, mariée, le 9 Mars 1737, à Charles-Emmanuel, Roi de Sardaigne, morte le 3 Juillet 1741; Charles, Prince de Lorraine, né le 12 Décembre 1712, Gouverneur des Pays-Bas, marié à Marie-Anne-Éléonore d'Autriche, morte le 16 Décembre 1744; Anne-Charlotte, née le 17 Mai 1714, Abbessede Remiremont, morte le 7 Décembre 1773.

## FRANÇOIS-ETIENNE.

1729. FRANÇOIS-ETIENNE, fils aîné du Duc Léopold et d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, né le 8 Décembre 1708, fut reconnu Duc de Lorraine après la mort de son pere, le 27 Mars 1729. Il étoit alors à la Cour de Vienne, d'où il arriva en Lorraine le 9 Novembre de la même année. S'étant transporté, l'an 1730, à Versailles, il y rend la foi et hommage au Roi de France le 1 Février pour le Duché de Bar. Il part de Lunéville, le 25 Avril 1731, pour Bruxelles, d'où, après avoir parcouru la Flandre autrichienne, il passe en Hollande, de là en Angleterre. Etant repassé à son retour par la Hollande pour se rendre en Allemagne, il parcourt les Etats d'Hanovre, de Wolfenbutel, de Prusse, et arrive, le 20 Mars 1732, à Breslaw. Le 28 du même mois, pendant son séjour en cette ville, il est nommé par l'Empereur Vice-Roi de Hongrie. Il arrive, le 14 Avril suivant, à Vienne. Par le Traité conclu, le 3 Octobre 1735, entre l'Empereur et le Roi de France, il étoit dit que le Duc François-Etienne céderoit à Stanislas, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine et de Bar pour la Toscane qu'on lui donneroit en échange. François-Etienne acquiesça à ce Traité pour le bien de la paix. L'an 1736, il épouse, le 12 Février, à Vienne, MARIE-THERÈSE, fille aînée de l'Empereur, et, le 13 Décembre suivant, il ratifie les

conventions de l'Empereur et du Roi de France, portant que Stanislas seroit mis dès-lors en possession des Duchés de Lorraine et de Bar, pour être après lui réunis à la Couronne de France; que cependant le Duc François-Etienne n'entreroit en possession de la Toscane qu'après la mort du Grand-Duc régnant. (Voy. *Empereurs et Grands-Ducs de Toscane.*)

## STANISLAS, DIT LE BIENFAISANT.

1737. STANISLAS LECZINSKI, Roi titulaire de Pologne, est reconnu Duc de Lorraine et de Bar l'an 1737, en vertu du Traité fait, le 3 Octobre 1735, entre l'Empereur et le Roi de France. Le Baron de Méchoc prend possession du Duché de Bar au nom de ce Prince le 8 Février 1737, et du Duché de Lorraine le 21 Mars suivant. Le 3 Avril, Stanislas arrive à Lunéville avec la Reine son épouse, et y établit son séjour. Ce Prince, durant l'espace de 29 ans qu'il a gouverné la Lorraine, a été comme un astre bienfaisant qui ne cesse de répandre ses douces influences sur les terres soumises à son aspect. Il a protégé l'agriculture, animé le commerce, encouragé les arts; son économie lui a fourni des ressources pour faire chaque année un ou plusieurs établissemens utiles. L'un des plus glorieux à la mémoire de Stanislas, est celui de l'Académie de Nancy, qui fut érigée le 28 Septembre 1750. Stanislas y parut moins en Fondateur qu'en Académicien. Plus d'une fois il y paya le tribut de ses talens. Enfin ce Prince, éprouvé par tant de revers, et si digne néanmoins de la plus constante prospérité, termina ses jours par un accident des plus lunestes. Le 5 Février 1766, comme il étoit seul le matin dans sa chambre, s'étant approché de sa cheminée, le feu prit à sa robe de chambre, et fit un progrès si rapide, qu'avant qu'on pût y apporter du secours, il avoit affecté tout le côté gauche du Roi. On le mit en hâte au lit. Les plaies, pendant dix jours, parurent répondre aux desirs des Médecins. Mais, le 21, il tomba dans un assoupissement qui dura jusqu'au 23, qu'il expira sur le soir, dans la 89<sup>e</sup> année de son âge, étant né l'an 1677. Stanislas avoit épousé, en 1698, Catherine de Buni-Opalinska, morte à Lunéville, âgée de 66 ans, le 19 Mars 1747. Ce mariage ne produisit que deux filles, N., morte dans le célibat à Wissembourg, âgée de 16 ans, et Marie-Charlotte-Félicité, femme de Louis XV, Roi de France, morte le 24 Juin 1768 (1). (Voy. *les Rois de Pologne.*)

(1) Nous avons dit ci-devant (T. I, p. 708, col. 1, l. 53) cette Princesse fille unique de Stanislas, en parlant de son mariage. Elle étoit alors fille unique, parce que sa sœur étoit déjà morte.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## ANCIENS DUCS D'ALSACE ET DE SUABE,

*dressée sur les Mémoires de M. l'Abbé Grandidier.*

L'ANCIEN pays des TRIBOQUES ne commença que sous les Rois de France à porter le nom d'ALSACE. Soumis auparavant en partie au Duc des Sequaniens et en partie au Duc de Mayence, il eut pour capitale la ville d'ARGENTORAT; celle-ci fut long-tems gouvernée par un Comte particulier, et ne prit le nom de STRASBOURG qu'au septieme siècle. Frédégaire, qui vivoit sous le règne de Dagobert le Grand, est le premier écrivain qui ait employé le mot d'*Alsatia*, en latinisant le nom tudesque d'*Elsass*. Celui-ci tire son origine de la riviere d'Ill, qui arrose une partie de la province, et que les Celtes appelloient *El*, ou *Hel*.

L'Alsace, sous les Empereurs romains, appartenoit à deux provinces différentes. La basse Alsace, dite aussi le Nordgaw, faisoit partie de la premiere Germanie, et la haute, appelée le Sundgaw, renfermée dans la Gaule lyonnaise, étoit comprise parmi les Sequaniens. Ces deux parties formerent ensuite deux Comtés, dont nous faisons connoître ci-dessous les possesseurs. Ce sont les mêmes qui, dans le Traité de partage de l'année 870, sont nommés *Comitatus duo in Elisatio*, et qui échuent à Louis, Roi de Germanie.

La SUABE, en latin *Suevia*, fut ainsi nommée des Sueves, peuples de la Germanie septentrionale, qui habitoient les bords de la mer baltique. S'étant avancés vers le Danube quelques années après la mort de l'Empereur Auguste, les Sueves chasserent les Allemands du pays, et y formerent un État qui fut gouverné par des Rois. Clovis, après la victoire qu'il remporta sur eux en 496, soumit l'Alsace et la Suabe, et n'en fit qu'une province, qui fut quelque tems soumise au Duché d'Alemannie. Elle en fut distraite vers le milieu du septieme siècle, et eut alors ses Ducs particuliers, qui bientôt affecterent l'indépendance. Le Roi Pepin, qui savoit combien leur pouvoir avoit été dangereux aux Mérovingiens, éteignit la dignité ducal, en conservant toutefois à l'Alsace et à la Suabe le titre de Duché. Les Comtes du Nordgaw et du Sundgaw commencerent alors à gouverner l'Alsace sous l'autorité des Empereurs et des Rois.

Cela dura jusqu'au règne de Conrad I, Roi de Germanie. Ce Prince ne trouva point d'autre moyen de calmer les troubles de l'Empire que de rétablir le titre ducal en Suabe, auquel le Duché d'Alsace fut joint sous Henri, son successeur. Ce titre subsista dans ces deux provinces jusqu'à la mort du malheureux Conradin, dans la personne duquel il s'anéantit pour toujours en 1268. La Suabe fut alors réunie à l'Empire, mais l'Alsace réclama sa liberté. L'Évêque de Strasbourg, l'Abbé de Murbach, les Seigneurs, les Nobles et les villes de cette province, profitant de la fatale anarchie de l'interrègne, prétendirent ne plus relever des Empereurs et s'établirent dans cette immédiateté.

## DUCS BÉNÉFICIAIRES.

## GUNDON.

650. GUNDON est le premier Duc d'Alsace qui paroisse dans l'histoire. Il vivoit au milieu du septieme siècle. Ce fut lui qui accorda à S. Germain l'emplacement nécessaire pour fonder l'Abbaye de Grandfels, ou Grandval (*Bobolenus, in vita S. Germani.*) Cette Abbaye, située aujourd'hui dans la Principauté de

l'Évêque de Basle, faisoit alors partie du Duché d'Alsace. Gundon mourut vers l'an 656.

## BONIFACE.

656. BONIFACE remplaça Gundon dans le Duché d'Alsace. (*Bobolenus, loc. cit.*) Sous lui et en 660 fut fondé dans cette province l'Abbaye de Munster, au Val de S. Grégoire. (*Hist. de l'Ég. de Strasbourg, T. I, p. 197.*) Ce fut à ce Duc, *Bonifacius Duci*, que le Roi Childéric II adressa dans le même tems un Di-

plôme en faveur des Religieux de ce Monastere. (*Ibid.* p. xix.) Il cessa de vivre ou de gouverner vers l'an 662.

## ADALRIC, ou ATHIC.

662. ADALRIC, ou ATHIC, connu sous le nom tudesque d'Ethic, obtint de Childéric II, vers l'an 662, le Duché d'Alsace. Ce Prince lui adressa, en 663, *Chadicho Duce*, un second Diplôme de donation pour l'Abbaye de Munster. Adalric étoit, à ce qu'on peut conjecturer de plus vraisemblable, fils de Luthéric, ou Leuthaire, Duc d'Allemagne. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. I, p. 34 et suiv.) Il avoit épousé BERSCHINDE, ou BERSWINDE, tante maternelle de S. Léger, Evêque d'Autun, dont il eut six enfans : 1<sup>o</sup> Sainte Odile, qui fut la gloire de son sexe et l'ornement de son siècle (elle fut la première Abbesse de Hohenbourg, qu'on appella depuis de son nom le Monastere de Sainte Odile; sa mort arriva le 13 Décembre, vers l'an 720); 2<sup>o</sup> Adelbert, Duc d'Alsace, qui suit; 3<sup>o</sup> Etichon, qui porta aussi le nom de Duc, et dont nous parlerons sous les Comtes du Nordgaw; 4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> Hugues, Comte, qui fut tué par son pere, et Batichon, Comte, mort avant 726. (Ces deux derniers furent auteurs de deux branches qui s'éteignirent vers la fin du huitième siècle.) Le 6<sup>e</sup> enfant d'Adalric fut Roswinde, qui mourut en odeur de sainteté Chanoinesse de Hohenbourg, Abbaye fondée, vers l'an 680, par le Duc Adalric, fondateur aussi de celle d'Ebersmünster. Sur la fin de ses jours il se retira dans la première avec Berschinde sa femme. Il y mourut vers l'an 690, le 20 Février; sa femme ne lui survécut que de neuf jours. Les libéralités d'Adalric envers les Monasteres ne peuvent effacer le souvenir de ses cruautés ni justifier ceux qui lui ont donné la qualité de Saint. On voit encore aujourd'hui dans une des chapelles de l'Eglise de Hohenbourg le tombeau de ce fameux Duc d'Alsace. C'est un monument respectable, puisqu'il renferme le corps de celui qui a donné tant d'Empereurs à l'Allemagne, tant de Souverains à l'Autriche et à la Lorraine, et tant de Héros à l'Empire. L'ancien Auteur de la vie de Sainte Odile lui donne le nom de *Princeps Eticho*; mais il faut préférer celui d'Adalric; car il est ainsi appelé dans le testament d'Odile sa fille et dans les Diplômes de Carloman et de Charlemagne pour l'Abbaye d'Ebersmünster de 770 et 810. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. I, p. xli; T. II, p. cij et cliv.)

## ADELBERT.

690. ADELBERT, fils aîné d'Adalric et son successeur au Duché d'Alsace, étoit Comte de Nordgaw du vivant de son pere. Il fonda, vers l'an 717, l'Abbaye de S. Etienne de Strasbourg, et, vers 721, celle de Honau. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. I, pp. 392-398.) Il se qualifie *Adelbertus Dux* dans une Charte de 722, pour cette dernière Abbaye. (*Ibid.*, T. I, p. liij.) Il mourut la même année et fut enterré dans le chœur de l'Eglise de S. Etienne de Strasbourg, ainsi que ses deux femmes, GEMINDE et BATHILDE, et ses deux filles du second lit, Liutgarde et Savine. (*Ibid.* pag. 395.) Les enfans d'Adelbert du premier lit furent 1<sup>o</sup> Luitfrid, qui suit; 2<sup>o</sup> Eberhard, Comte du Sundgaw, dont nous parlerons ci-après, et qui se nomme *Eberhardus, filius Adalberti quondam Ducis*, dans la Charte de fondation de l'Abbaye de Moubach de 728; 3<sup>o</sup> Sainte Attale, première Abbesse de S. Etienne, décedée le 3 Décembre vers l'an 741; 4<sup>o</sup> Sainte Eugénie, seconde Abbesse de Hohenbourg en 723, morte vers l'an 735, le 16 Décembre; 5<sup>o</sup> Mason, Comte, fondateur de l'Abbaye de Masevaux (le Diplôme de Louis le Débonnaire de 823, pour ce Monastere, le qualifie *Princeps vir nobilis Maso, frater Ducis Liudfredi et Eberhardi*); 6<sup>o</sup> Sainte Gundelinde, première

Abbesse de Nidermunster vers l'an 720. Le Duc Adelbert est regardé comme la souche des Maisons de Habsbourg-Autriche, de Zeringen et de Bade.

## LUITFRID:

722. LUITFRID, fils d'Adelbert, prend la qualité de Duc dans la signature d'une Charte de donation faite en 722 à l'Abbaye de Honau. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. I, p. lv.) Thierré IV, Roi de France, lui donne le même titre, *Luitfrido Duci*, dans un Brevet accordé, vers l'an 725, à ce Monastere. (*Ibid.* p. lix.) Ce Prince lui adressa aussi, l'an 724, *viro illustri Luitfrido*, le privilège de confirmation de l'Abbaye de Maurmoutier en Alsace, dans lequel il le qualifie d'homme illustre. (*Ibid.* p. lvj.) Il signa comme Duc, *signum Leodofredo Duce*, la Charte de Widegerme, Evêque de Strasbourg, pour le Monastere de Moubach de 728. (*Ibid.* p. lxxij.) Le Comte Eberhard son frere l'appelle *germanus Leodofreudus Dux* dans l'acte de fondation de cette Abbaye, daté de la même année. (Mabillon, *Annal.* T. II, Append. p. lxxij.) Luitfrid mourut vers le milieu du huitième siècle, avant l'an 769, laissant deux fils, Ruthard et Luitfrid, qui furent tous deux Comtes, le premier du Nordgaw, et le second du Sundgaw. La dignité ducale fut éteinte dans le Duc Luitfrid, mais le titre de Duché resta toujours inhérent à la province d'Alsace, comme le prouvent trois Diplômes pour l'Abbaye de Moubach, deux de Louis le Débonnaire de l'année 816, et un de Lothaire de 840, dans lesquels le *Ducatus Alsacensis* est rappelé. (Bouquet, T. VI, pp. 494-495; T. VIII, p. 366.) Ce dernier, dans un autre Diplôme de l'année 849, dit que le Monastere de Grandfels est situé *in Ducatu Helisacensi*. (D'Achéry, *Spicil.* T. III, p. 339.)

Le Duché d'Alsace, *Ducatus Helisatie*, est nommé par l'Annaliste de S. Bertin dans le dénombrement des provinces échues à Lothaire dans le partage que l'Empereur Louis le Débonnaire fit en 859 entre ses enfans. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. II, p. 150.) Lothaire ayant été vaincu, en 841, dans la plaine de Fontenai, l'Alsace se soumit à Louis de Germanie. Mais les trois freres ayant fait, en 843, à Verdun un second partage de leurs Etats, cette province revint de nouveau à l'Empereur Lothaire. Celui-ci étant mort en 855, l'Alsace, ainsi que la Lorraine, tombèrent sous la domination de Lothaire, son second fils. (*Ibid.* T. II, pp. 155-163-164-168-169.)

## HUGUES.

867. Lothaire, Roi de Lorraine, si connu par les malheurs que lui fit éprouver sa malheureuse passion pour Waldrade, vivoit avec elle dans une maison royale d'Alsace appelée Marley, et il avoit eu d'elle un fils, nommé HUGUES. Voulant lui former un état, il rétablit en sa faveur le Duché d'Alsace (*Ibid.* T. II, pp. 179-189), et le lui conféra en 867: *Filio suo de Waldrada Hugoni Ducatum Elisatum donat*, dit l'Annaliste de S. Bertin. Ce titre ne fut pas vain. Hugues jouit dans cette province, du vivant de son pere, d'une puissance supérieure à celle de tous les Ducs qui l'avoient précédé. Mais lorsque l'Alsace, à la mort de Lothaire, passa, en 870, à Louis, Roi de Germanie, ce dernier ne permit pas à Hugues d'y faire aucun exercice de son titre. Louis étant mort en 876, l'Alsace tomba sous la domination de Charles le Gros. (*Ibid.* pp. 193-197.) Hugues voulut profiter de la foiblesse du gouvernement de ce Prince pour reprendre son autorité ducale. Mais sa rebellion le plongea dans de nouveaux malheurs. Les Ministres de l'Empereur l'ayant arrêté à Gondreville en 885, il eut les yeux crevés et fut enfermé dans l'Abbaye de S. Gal. (*Ibid.* pp. 221-222.) Ayant été ensuite rappelé, il fut relégué de nou-

veau, sous Zventibold, dans le Monastere de Prum, où il prit l'habit monastique, et fut rasé des mains de l'Abbé Reginon, qui rapporte ce fait dans sa Chronique.

Charles le Gros ne donna point de successeur à Hugues dans le Duché d'Alsace; mais Arnoul, qui régna après lui, conféra, en 895, à Zventibold, son fils naturel, le Royaume de Lorraine, auquel étoit attaché le Duché d'Alsace. (*Ibid.* p. 253.) Le règne de Zventibold, loin d'être heureux, fut agité de grands troubles. Ce Prince, gouverné par les femmes et par les favoris, se fit détester de ses sujets. Les Lorrains et les Alsaciens se soulevèrent contre lui à la mort d'Arnoul, et reconnurent Louis l'Enfant pour Roi de Germanie. Les Généraux de ce Prince livrèrent à Zventibold, le 13 d'Août 900, une bataille où il périt, et son corps fut porté à Susteren, dans le cercle de Westphalie, où il fut inhumé. Malgré ses cruautés et ses débauches, quelques Eglises honorent la mémoire de Zventibold d'un culte solennel, et les Bollandistes, comme on l'a déjà dit ci-devant, p. 36, c. 2, n'ont pas hésité à le placer au nombre des Saints. L'autorité que Zventibold exerça dans l'Alsace se prouve par un Diplôme, daté de Strasbourg le 4 Janvier 896, en faveur du Monastere de Munster. Il prend le nom de *Zventibulchus* dans le Diplôme original que conservent les Archives de cette Abbaye. La Charte de donation d'Hérimnot en faveur de la même Abbaye, de l'année 898, est datée : *Anno tertio regnante Centiboldo Rege.*

Louis IV, dit l'Enfant, étant mort en 911, Charles le Simple, Roi de France, prit possession du Royaume de Lorraine, et vint en Alsace s'y faire reconnaître Souverain. Mais Conrad, Roi de Germanie, s'en rendit maître sur la fin de la même année. Il ne la conserva cependant que peu de tems, puisque Charles fut rétabli, au milieu de l'année 913, dans la possession de la Lorraine et de l'Alsace. Schoepflin (*Als. illustr.* T. II, p. 2) prétend que Conrad conserva alors la Souveraineté de la province d'Alsace, et que Charles ne la recouvra plus. Mais l'opinion de cet Historien ne peut prévaloir contre les faits rapportés par M. l'Abbé Grandidier dans son Histoire de l'Eglise de Strasbourg (T. II, pp. 284 et suiv.), qui prouvent que ce ne fut qu'après la déposition de Charles le Simple, et sous Henri l'Oiseleur, que l'Alsace fut réunie, en 925, au Royaume de Germanie.

#### BURCHARD I.

916. BURCHARD, dont on ignore l'origine, obtint, en 916, de Conrad, Roi de Germanie, le Duché de Suabe, qui lui fut conféré à Mayence, du consentement des Seigneurs du pays. (*Ekkehardus junior.*) Mais, oubliant bientôt ce bienfait, il se joignit, en 918, à ceux qui se révolterent contre ce Prince. Henri l'Oiseleur, successeur de Conrad, marcha, l'année suivante, contre lui aussitôt après son élection; mais Burchard se sonna à lui avec toutes les villes et tous les sujets qui dépendoient de lui. (*Hermanus Contractus et Witichindus.*) Il réunît, en 925, les Duchés d'Alsace à celui de Suabe, et il vint à ce sujet à Worms, en 926, avec Richevin, Evêque de Strasbourg, pour y rendre hommage au Roi Henri. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. II, p. 305.) Burchard passa la même année en Italie, où il mourut le 2 Mai d'une chute de cheval. (*Chr. S. Galli.*) Le Continuateur de Reginon donne à sa femme le nom de WIDA. Elle porte celui de HEGENWIDE dans une notice de l'Abbaye d'Ettenheimmunster, dressée en 926. Il est douteux s'il laissa des enfans; l'opinion commune lui donne néanmoins pour fils Burchard II, qui obtint, en 954, les Duchés d'Alsace et de Suabe, et Ruthard, Evêque de Strasbourg en 933, qui mourut le 15 Avril 950, et pour fille, Berthe, qui épousa, en 922, Rodolphe II,

Roi de la Bourgogne Transjurane. Berthe fonda, en 966, l'Abbaye de Payerne, et fut mere de l'Impératrice Sainte Adélaïde.

#### HERMAN I.

926. HERMAN, fils de Gérard ou Gebehard, Comte de la France orientale et cousin germain du Roi Conrad, obtint, en 926, de Henri l'Oiseleur les Duchés d'Alsace et de Suabe comme une marque de la reconnaissance que ce Prince devoit à Conrad, aunteur de sa propre élévation. (*Regino et Hermannus Contractus.*) Henri, pour se l'attacher encore plus étroitement, lui fit épouser la veuve du Duc Burchard. Herman assista et concourut, en 936, à l'élection du Roi Otton I, et il fit au couronnement de ce Prince l'office de Grand-Echanson. (*Witichindus.*) Il avoit un frere, nommé Udon, Comte du Rbeingaw, qui fut aussi sincèrement attaché que lui au service d'Otton. (*Luitprandus.*) Ce fut à la valeur de ces deux freres que ce Monarque fut redevable, en 939, de la défaite des Ducs Giselbert et Eberhard, deux de ses plus dangereux ennemis. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. II, pp. 318-319.) Herman fut gratifié dans la suite par Otton du Comté de la Rhetie, dont il est qualifié Comte dans un Diplôme de ce Prince, donné, en 948, à l'Abbaye de Notre-Dame des Hermites. (*Hartman, Annales Ensidlenses*, p. 48.) Il mourut, le 10 Décembre de l'année suivante, avec la gloire d'avoir été l'un des guerriers les plus sages et les plus prudens de son siècle. (*Reginonis continuator.*) Il ne laissa de la veuve de Burchard qu'une fille, nommée Ida, mariée à Ludolphe, qui suit.

#### LUDOLPHE.

949. LUDOLPHE, fils aimé de l'Empereur Otton I et d'Edgide, ou Edithe, Princesse d'Angleterre, n'avoit que dix-sept ans lorsqu'il fut désigné par son pere, en 947, pour remplacer Herman dans les Duchés de Suabe et d'Alsace. Il épousa à cet effet Ida, fille de ce Duc, qui n'avoit point d'enfans mâles. (*Luitprandus.*) Il succéda à son beau-pere en 949, et reçut l'investiture du Duché à Worms au mois de Février de l'année suivante. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. II, p. 326.) Une Charte de donation faite à l'Eglise de Strasbourg en 951, est datée de cette ville, *Lutolfo Duce.* Un Diplôme de l'Empereur Otton de l'année 952, pour l'Abbaye d'Ensidlen, fait voir que Ludolphe étoit en même tems Comte du Brigaw. Mais ce jeune Prince, chagrin de voir que son pere avoit épousé Adélaïde, et craignant que les enfans qui en naistroient ne lui fussent préférés dans le choix qu'Otton feroit de son successeur, se révolta contre lui en 953. Il entraîna dans son parti Conrad, Duc de Lorraine, Frédéric, Archevêque de Mayence, et plusieurs autres Seigneurs. Otton, ayant fait marcher une armée contre ce fils rebelle, l'obligea à venir lui demander grace. Otton renvoya le jugement de sa cause et de celle du Duc Conrad à deux Dietes qui se tinrent en 954. Les deux Princes coupables furent condamnés à perdre leurs Duchés. Ce fut un avantage pour celui de Ludolphe, qui l'administroit fort mal. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. II, p. 332.) Ludolphe s'étant depuis réconcilié avec son pere, fut envoyé, en 957, contre Bérenger, Roi d'Italie, avec promesse de ce Royaume s'il en venoit victorieux. Il s'empara de Pavie, défit le fils de Bérenger, et mourut subitement le 6 Septembre de la même année, au milieu des plus brillans succès. (*Frodoardus, Ekkehardus et Hermannus Contractus.*) Il laissa d'Ida sa femme, morte en 986, un fils nommé Otton, dont il sera parlé ci-après.

#### BURCHARD II.

954. BURCHARD II, qu'on croit avoir été fils de Bur-

chard I, fut pourvu, en 954, des Duchés d'Alsace et de Suabe par l'Empereur Otton, qui en avoit dépourvu son fils. (*Witichind. et Annl. Saxo.*) Il l'accompagna dans son expédition d'Italie, et défit, en 965, Adelbert, qui s'étoit emparé du Royaume de Lombardie. (*Reginon. Contin. et Herman. Contract.*) Il mourut en 973, sans laisser d'enfants mâles, et fut enterré dans l'Abbaye de Richenau. (*Necrolog. Fuld.*) Un Diplôme d'Otton I de 959, pour l'Abbaye d'Ensidlen, dont Burchard fut un des principaux bienfaiteurs, fait voir que ce Duc étoit en même tems Comte du Turgaw. (*Hergott, Geneal. Habsburg. T. II, num. 134.*) Burchard avoit épousé en premières nocces LUITGARDE, sœur de S. Ulric, Evêque d'Alsace. (*Vita S. Udnr.*) Sa seconde femme fut HEDWIG, niece de l'Empereur Otton I, et fille de Henri, Duc de Baviere. Celle-ci lui survécut, et conserva le reste de sa vie la principale autorité dans la Suabe et l'Alsace. (*Boehm, Dissert. de Hadwige, Suevorum Duce, Vicaria Imperii.*) L'Empereur Otton III, dans son Diplôme pour le Monastere de Waldkirch de l'année 994, fait mention *bonæ memoriæ Burghardi Alemannorum Ducis strenuissimæ, sævæque contectalis Hadawigæ.*

#### OTTO N I.

973. OTTON, fils du Duc Ludolphe et petit-fils de l'Empereur Otton I, fut, en 973, à l'âge de dix-neuf ans, nommé, par Otton II, aux Duchés de Suabe et d'Alsace. Ce Prince y ajouta, en 976, le Duché de Baviere dont il avoit dépourvu Henri le Querelleur. (*Herman. Contract. et Lamber. Schafnburg.*) Etant passé, l'an 981, avec l'Empereur en Italie, il se trouva, le 15 Juillet 982, à la bataille qu'il livra en Calabre aux Grecs et aux Sarrasins: bataille qui fut si fatale à l'armée impériale. Otton n'y fut pas tué comme l'écrivit Lambert d'Aschaffenbourg. Ditmar dit expressément qu'il se salva de la mêlée; et le Diplôme de l'Empereur Otton en faveur de l'Eglise de Spire, donné à Salerne le 18 Août, un mois après la bataille, fut accordé à la priere *dilecti fratruelis nostri Ottonis scilicet Alamannorum et Bojariorum Ducis*. Cependant Otton mourut en Italie la même année 982, et son corps fut transporté à Aschaffenbourg. (*Auctor vitæ S. Udalrici.*)

#### CONRAD I.

982. CONRAD, fils d'Udon, Comte du Rhingaw, neveu d'Herman I, Duc d'Alsace et de Suabe, frere d'Udon, Duc de Franconie, et d'Uthon, Evêque de Strasbourg, successeur d'Otton en l'an 982, est le premier qui porta nommément le titre de Duc d'Alsace et de Suabe. Il est qualifié *Conradus Alamannorum et Alsaciorum Dux gloriosus* dans le Diplôme d'Otton III pour l'Abbaye de Murbach de 986. (*Martene, Thesaur. anecdot. T. I, p. 100.*) Le même Prince, dans son Diplôme pour celle de Seltz de 993, l'appelle *Cuonradus Alsaciorum et Alemannorum Dux atque nepos*. Il lui donne le titre de *nepos* parce que Conrad étoit cousin germain d'Ida, fille du Duc Herman, qui avoit épousé Ludolphe, oncle d'Otton III. Ditmar nous apprend qu'il exerça l'office d'Archicamerier à la Cour de cet Empereur. Il mourut subitement le 19 Août 997. (*Ditmarus et Necrolog. S. Galli.*)

#### HERMAN II.

997. HERMAN, fils d'Udon, Duc de Franconie, mort en 982, obtint le Duché d'Alsace et de Suabe en 997, après la mort de Conrad son oncle. (*Herman. Contract.*) Il épousa GERBERGE, fille de Conrad, Roi de Bourgogne, et niece de l'Impératrice Sainte Adelaïde. (*Odilo et Wippo.*) A la mort d'Otton III, arrivée en 1002, Herman eut plusieurs voix pour l'Empire; mais le parti de Henri II, son compétiteur, pré-

valut. Ce Duc, irrité que Strasbourg, capitale de l'Alsace, se fût, avec Werinhaire son Evêque, déclaré contre lui, vint mettre le siège devant cette ville et s'en rendit maître le 4 Avril 1002. Ses troupes la pillèrent et mirent le feu à l'Eglise cathédrale. (*Issnis histor. sur l'Eglise cathéd. de Strmsb. par M. l'Ab. Grandidier, p. 13 et suiv.*) Mais Herman, se voyant hors d'état de soutenir ses prétentions à la Couronne, prit le parti de se soumettre à la clémence du nouveau Roi. Celui-ci le reçut en grace le 1 Octobre, et lui conserva ses Duchés à condition qu'il répareroit les torts qu'il avoit causés à l'Evêque et à la ville de Strasbourg, et qu'il feroit reconstruire son Eglise cathédrale. (*Ditmar. et Adelboldus.*) A cet effet Herman lui céda l'Abbaye de S. Etienne en compensation des dommages qu'elle avoit soufferts. Cette cession fut confirmée à l'Evêque Werinhaire et à ses successeurs par un Diplôme de Henri, Roi de Germanie, daté du 25 Janvier 1003. (*Gnllia Christ. T. V, inst. pag. 466.*) Herman mourut le 4 Mai 1004. (*Necrol. Fuld. et Hepidann.*) Le Moine Richer, dans sa Chronique de Senones, raconte sérieusement qu'il fut étranglé par le diable. Il laissa trois enfans de GERBERGE sa femme: Herman, qui suit; Gisele, mariée d'abord à Ernest, Duc de Suabe et d'Alsace, et ensuite à Conrad le Salique, qui devint Empereur en 1024; et Mathilde, qui épousa en premières nocces Conrad, Duc de Carinthie et de la France orientale, et en secondes Frédéric, Duc de Lorraine.

#### HERMAN III.

1004. HERMAN étoit encore enfant lorsqu'il succéda, en 1004, à son pere dans le Duché d'Alsace et de Suabe. (*Ditmar. et Herman. Contract.*) Le Roi Henri lui conserva en faveur de Gerberge sa mere, qui étoit sa cousine. Ce Prince étant arrivé, la même année, à Zurich, il y tint une Diète provinciale, dans laquelle il pourvut à l'administration du Duché pendant la minorité d'Herman. Werinhaire, Evêque de Strasbourg, donna, en 1004, une Charte à l'Abbaye de S. Etienne, *mediantibus principibus Herimanno Duce, Ernesto Palatino*. (La Guille, *Hist. d'Alsace, pr. p. 24.*) Cet Ernest paroît être le même que le beau-frere d'Herman dont nous parlerons ci-après. Le jeune Herman ne parvint point à l'âge fixé par les loix pour gouverner par lui-même; il mourut, le 28 Juillet 1012, sans avoir été marié. (*Ditmar. et Necr. S. Galli.*)

#### ERNEST I.

1012. ERNEST, fils de Léopold, premier Marquis d'Autriche et frere de Poppou, Archevêque de Treves, fut le successeur d'Herman III dont il avoit épousé la sœur. (*Herman. Contract., Ditmar. et Wippo.*) Son règne fut court. Il fut tué à la chasse par la maladresse d'un de ses Officiers, nommé Adalbéron, le 31 Mai 1015. (*Necrol. Fuld. et Annal. Hildesheim.*) De GISELE son épouse, fille du Duc Herman II, il laissa deux fils qui lui succéderent l'un après l'autre. La veuve se remarria, comme on l'a dit, à Conrad le Salique, depuis Empereur.

#### ERNEST II.

1015. ERNEST II, fils aîné d'Ernest I, lui succéda en bas âge sous la tutelle de Gisele sa mere, ensuite sous celle de l'Archevêque Poppou son oncle paternel. (*Ditmar. et Wippo.*) Il ne commença qu'en 1024 à gouverner par lui-même. Mais à peine eut-il en main les rênes du gouvernement, qu'il entra dans une conspiration formée par les Ducs de Lorraine et de Franconie contre l'Empereur Conrad son beau-pere. Les Seigneurs de Suabe, qu'il voulut engager dans son parti, lui répliquèrent: « Si nous avions été esclaves du Roi et qu'il nous eût assujettis à vos loix, nous vous suivrions dans toutes vos entreprises. » Mais nous sommes libres, et l'Empereur n'est que le

» défenseur suprême de notre liberté. Nous la perdons si nous nous détachons de lui. Ainsi nous usons de ce privilège pour retourner à l'Empereur ». Cette réponse ferme déconcerta la conjuration. L'Impératrice Gisele obtint le pardon de son fils ; mais la bonté de Conrad ne changea point le cœur de ce jeune Prince. Dès qu'il le vit occupé en Italie, il se mit, en 1027, à la tête d'une nouvelle ligue contre son beau-père. Ayant passé le Rhin avec ses troupes, il ravagea en Alsace toutes les terres des Seigneurs qu'il y trouva fideles à Conrad, mit au pillage et ruina les châteaux de Hugues, Comte du Nordgaw ; et s'étant ensuite jetté sur la haute Bourgogne, il y fit le dégât, prétendant que ce Royaume devoit lui revenir du chef de sa mere. Mais en ayant été chassé, il revint en Allemagne, où il pillà plusieurs Monasteres opulens. Conrad, à son retour, ne laissa pas ces attentats impunis. Il se rendit à Ulm, où il assembla une Diète générale pour décider du sort d'Ernest. Celui-ci, abandonné de ses partisans, ne trouva d'autre ressource que de se remettre à la discrétion de son Souverain, qui l'envoya en Saxe pour y être enfermé dans la forteresse de Gbichenstein, près de Hall. Par considération pour l'Impératrice, on ne lui donna point de successeur en Alsace et en Suabe. Conrad, à la priere de cette Princesse, lui rendit même la liberté en 1030. Mais Ernest, n'ayant pas voulu accomplir les conditions qu'on lui avoit prescrites pour l'obtenir, fut proclamé ennemi public, et mis au ban de l'Empire dans la Diète d'Ingelheim. (*Wippo.*) Il fut tué le 18 Août de la même année, dans un combat singulier, de la main du Comte Manegold. Son corps fut enterré dans la Cathédrale de Constance. Ernest ne laissa qu'une fille, nommée Ida, de sa femme, qui étoit sœur du Pape S. Léon IX.

#### HERMAN IV, ET CONRAD II.

1030. Le Duché de Suabe fut cette année séparé pour quelque tems de celui d'Alsace. Le premier fut accordé à HERMAN, frere d'Ernest, qui, n'étant pas encore en âge de gouverner par lui-même, fut mis sous la tutelle de Warman, Evêque de Constance. Il accompagna, en 1038, l'Empereur Conrad, époux de sa mere, en Italie, et y mourut le 28 Juillet de la même année. Il fut enterré à Trente. (*Wippo et Herman. Contract.*)

Le Duché d'Alsace passa entre les mains de CONRAD, Duc de la France orientale, fils de Conrad, Duc de Carinthie, et de Mathilde, sœur de l'Impératrice Gisele. Une Charte, datée de l'an 1035, ne laisse aucun doute sur l'autorité ducale qu'il exerça en Alsace. (*Koenigshovius, in Chron. Alsat. pag. 1067.*) Conrad fonda, en 1031, l'Abbaye de Limbourg dans le Palatinat, et mourut en Italie l'an 1039, sans laisser de postérité. (*Herman. Contract.*) Les deux Duchés de Suabe et d'Alsace furent alors réunis de nouveau dans la personne de Henri, qui suit.

Ce fut du vivant du Duc Conrad qu'il s'éleva dans Strasbourg une contestation dont le détail doit entrer dans un ouvrage destiné à la vérification des anciennes dates. Elle regardoit le jour auquel il falloit commencer l'Avent lorsque la fête de Noël tomboit un lundi. L'Evêque Guillaume et son Clergé soutenoient qu'il falloit commencer l'Avent quatre semaines entieres auparavant ; et ils célébrerent en effet, le 26 Novembre, le premier Dimanche de l'Avent l'an 1038, où la veille de Noël se rencontroit un Dimanche. L'Empereur Conrad, qui se trouvoit alors à Strasbourg avec son fils Henri et tous les Seigneurs qui l'y avoient accompagné, ne suivit pas cet exemple : ils attendirent encore une semaine, et ne commencerent l'Avent que le 3 de Décembre. On assembla à cet effet un Concile au château de Limbourg, près de Spire, où la cause fut décidée en faveur du sentiment de l'Empereur. Cette décision a depuis prévalu et a servi d'ap-

pui à l'usage qu'on suit encore aujourd'hui dans l'Eglise universelle. (*Essais histor. sur l'Eglise cathéd. de Strasb. pp. 27-28.*)

#### HENRI I.

1039. HENRI, fils de l'Empereur Conrad II et de Gisele, fut le successeur d'Herman IV au Duché de Suabe, et de Conrad au Duché d'Alsace. (*Pfëffinger et Koeler.*) Ce Prince devint Empereur, sous le nom de Henri III, presque aussitôt qu'il eut succédé au dernier ; mais il ne nomma au Duché que six ans après.

#### OTTON II.

1045. OTTON, fils et successeur d'Erenfroï, ou Ezon, Comte Palatin du Rhin, et de Mathilde, fille de l'Empereur Otton II, et Comte Palatin lui-même, céda ce Comté à Henri son cousin pour le Duché de Suabe, que Henri III lui conféra en 1045. Il avoit mérité cette faveur pour avoir soutenu avec ardeur les intérêts de ce Prince dans la sédition dont Godefroi, depuis Duc de Lothier, et Baudouin V, Comte de Flandre, avoient été les auteurs. Ce fut à Goslar, pendant les fêtes de Pâque, qu'Otton fut revêtu de cette dignité. Il ne la garda pas long-tems, et mourut, fort regretté et sans enfans, le 7 Septembre 1047, dans son château de Conabs. (*Monachus Brunviller. et Herman. Contract.*)

#### OTTON III.

1047. OTTON, fils de Henri, Marquis de Schweinfurt, et de Gerberge, fut pourvu, en 1047, des Duchés de Suabe et d'Alsace par l'Empereur Henri III dans une Diète qu'il tint à Ulm. (*Annal. Saxo et Herman. Contract.*) Il gouverna ces deux provinces pendant l'espace de dix ans, et mourut le 28 Septembre 1057. Son corps fut inhumé à Schweinfurt, dans le tombeau de ses ancêtres. Il paroît qu'il mourut sans postérité ; du moins est-il certain qu'il ne laissa point de fils après sa mort. Les vastes Domaines de l'ancienne Maison de Bamberg, dont il étoit le dernier rejetton mâle, furent partagés entre quatre filles ; et, après beaucoup de révolutions, elles formerent la Principauté de Bareuth et une grande partie du haut Palatinat. Otton possédoit aussi le Margraviat de la Baviere septentrionale. Son titre, et le Fief principal, composé du Comté de Clamb, passerent par alliance dans la Maison des Seigneurs de Vohbourg, qui les conserva jusqu'à son extinction arrivée en 1210, tems auquel le Margraviat fut réuni au Duché de Baviere. (*Pfëffcl.*)

#### RODOLFE.

1057. RODOLFE, fils de Cunou, Comte de Rhinfelden, fut donné pour successeur à Otton dans les Duchés d'Alsace et de Suabe par l'Impératrice Agnès, mere et tutrice du jeune Henri IV. Cette promotion excita les plaintes de Berthold, Comte de Zeringen, auquel le feu Empereur avoit assuré ces Duchés en 1052, du vivant d'Otton. (*Conrad. Usperg.*) Mais Agnès, qui vouloit marier sa fille MATHILDE à Rodolfe, méprisa les murmures de Berthold, auquel, pour l'appaiser, elle donna, trois ans après, le Duché de Carinthie. (*Lambert. Schafnab.*) Rodolfe perdit, l'année suivante 1058, Mathilde son épouse, morte à l'âge de quatorze ans. (*Herman. Contract.*) Il vécut long-tems en bonne intelligence avec l'Empereur son beau-frere. L'an 1075, il l'accompagna, avec les troupes de la Suabe, dans la guerre contre les Saxons, et donna des marques de valeur à la bataille que ce Prince leur livra. (*Bruno, in Histor. belli Saxo.*) Ce fut à sa priere, *Suevorum Ducis Rodolphi precibus*, que Henri confirma, en 1076, la donation de l'Eglise de Ruedgisberg, faite à l'Abbaye de Cluni. Mais la fameuse querelle qui s'éleva entre le Sacerdoce et l'Empire changea les dispositions de Rodolfe envers

ce Prince, et le fit entrer dans le parti de ceux qui se déclarèrent contre lui. Plusieurs Prélats et Seigneurs de la Germanie s'assemblerent, le 15 Mars 1077, à Forcheim en Franconie. Henry fut déposé, et les suffrages se réunirent en faveur du Duc Rodolphe. Celui-ci fut aussitôt conduit à Mayence, où il fut couronné le 27 suivant. Berthold, Duc de Zeringen et Landgrave du Brigaw, Werner, Comte de Habsbourg, Hugues, Comte du Nordgaw, et la plus grande partie de l'Alsace, du Brigaw et de la Suisse, se déclarèrent pour Rodolphe. Mais il avoit en tête Werinhaire, Evêque de Strasbourg, Prélat vaillant et belliqueux, qui resta fidèle à son Souverain. Ce Prélat se rendit en Italie, où étoit Henri, pour lui apprendre l'élection du Duc de Suabe. Henri quitta aussitôt Rome, et alla ravager les terres des deux Ducs, Rodolphe et Berthold. Grégoire VII, dans un Concile tenu à Rome le 7 Mars 1080, confirma à Rodolphe la Couronne royale. Mais Henri fit une irruption en Saxe, où il livra bataille à son compétiteur. Les deux armées se rencontrèrent, le 15 Octobre de la même année, à Wokshheim, près de Mersbourg. Le combat fut sanglant : Rodolphe voyoit la victoire pencher de son côté lorsqu'il fut tué d'un coup de pique dans le bas-ventre. Il eut aussi la main droite coupée, ce qu'on regarda comme une punition pour avoir violé le serment qu'il avoit fait à son Souverain. Le corps de Rodolphe fut porté à Mersbourg, où il fut enterré. Ce Prince laissa une fille nommée Agnès, mariée à Berthold II, Duc de Zeringen, et un fils, appelé Berthold, auquel il avoit donné, en 1077, son Duché de Suabe et d'Alsace. Berthold, qui en fut privé à la mort de son pere, conserva cependant le titre de Duc, et mourut au mois de Mai 1090. Le Duc Rodolphe fut marié deux fois. MATHILDE, sa première femme, sœur de l'Empereur Henri IV, qu'il avoit épousée l'an 1057, morte l'année suivante à l'âge de 14 ans, ne lui donna point d'enfans. D'ADELAÏDE, fille d'Otton, Marquis d'Ivrée, sa 2<sup>e</sup> femme, veuve d'Amédée I, Comte de Savoie, décédée en 1079, et inhumée à l'Abbaye de S. Blaise, il eut deux fils, Berthold, dont on vient de parler, et Otton; avec deux filles, Adélaïde, femme de S. Ladislas, Roi de Hongrie, et Agnès, mariée, comme on l'a dit plus haut, en 1077, à Berthold, Duc de Zeringen.

Rodolphe fut le dernier Duc bénéficiaire d'Alsace et de Suabe. Après avoir passé dans différentes familles, ce Duché va rester dans celle de Hohenstauffen jusqu'à l'extinction de cette illustre Maison.

## DUCS HÉRÉDITAIRES.

### FRÉDÉRIC I.

1080. FRÉDÉRIC DE BUREN, Seigneur de Hohenstauffen, château de la Suabe dont le nom devint celui de sa Maison, avoit donné à l'Empereur Henri des marques particulières de sa valeur et de sa fidélité dans la guerre qu'il eut avec Rodolphe son rival. Henri, en reconnaissance de ses services, lui accorda en mariage sa fille Agnès, et en même tems, c'est-à-dire en 1080, le Duché de Suabe et d'Alsace, dont Berthold de Zeringen s'étoit mis en possession au nom de Berthold de Rheinfelden son beau-frere. Frédéric fut obligé de prendre les armes pour s'y maintenir. Le jeune Berthold étant mort en 1090, Berthold de Zeringen fut lui-même nommé Duc de Suabe, en 1092, par les pratiques secretes de Gebhard, Evêque de Constance, son frere. Mais Otton, Evêque de Strasbourg, qui étoit frere du Duc Frédéric, dissipa entièrement le parti de Berthold, qui ne conserva plus rien dans le Duché de Suabe et d'Alsace. Berthold le lui abandonna entièrement l'an 1098, en se réservant l'Advocatie de la ville et du district de Zurich. Frédéric en mourut paisible possesseur en 1105, et le transmit à ses descendans. Il signa comme Duc les deux Diplômes de Henri IV, datés de 1085 et 1102, pour

les Abbayes de Neuvillers et de Weissenbourg. Il étoit fils de Frédéric, qui tiroit son origine des anciens Comtes de Suabe, et qui habitoit le château de Buren, aujourd'hui Waschenburen. Ce Frédéric épousa, l'an 1040, Hildegarde, veuve de Conrad, Préfet de Nuremberg. Elle étoit fille d'Herman, Comte de la France orientale, auteur de la Maison de Hohenloë, et d'Adélaïde, Comtesse d'Alsace. Hildegarde porta en mariage à Frédéric de Buren son époux la terre de Selestadt en Alsace, et y fonda, vers l'an 1090, le Prieuré de Sainte Foi, qui fut augmenté par la libéralité de ses enfans. Elle mourut, en 1094, de la peste qui régnoit alors en Alsace. De son mariage, outre le Duc Frédéric dont nous venons de parler, elle eut Otton, auquel le Roi Henri accorda, en 1082, l'Evêché de Strasbourg, et qui mourut le 3 Août de l'an 1100, Louis, Gauthier, Conrad, et une fille nommée Adélaïde. Tous ces six enfans, et entre autres *Suevorum Duc Fridericus*, sont nommés comme vivans dans la Charte de Hildegarde leur mere pour l'Eglise de Sainte Foi de 1094. La mortalité enleva, la même année, Conrad et Adélaïde. Louis et Gauthier, qui sont rappelés avec Frédéric, *Dux Suevorum*, dans une Charte de l'Evêque Otton de 1095 pour la même Eglise, moururent sans postérité. Frédéric I, Duc d'Alsace et de Suabe, fonda l'Abbaye de Sainte Walburge en Alsace, conjointement avec Pierre, Comte de Lucelburg, comme le prouvent les Bulles des Papes Pascal II de 1102, Calixte II de 1121, et Honorius II de 1125, dans lesquelles ils sont nommés *religiosi principes Fridericus Dux et Petrus*. Frédéric eut d'AGNÈS son épouse, fille de l'Empereur Henri IV, Frédéric II, qui suit, et Conrad, Duc de Franconie, depuis élevé à l'Empire en 1138. Agnès, qui ne mourut qu'en 1143, se remaria, l'an 1106, à Léopold le Pieux, Marquis d'Autriche. (Voy. les Marquis et Ducs d'Autriche.)

### FRÉDÉRIC II.

1105. FRÉDÉRIC II, connu dans l'histoire par son surnom de *Borgne*, fils du Duc Frédéric I et d'Agnes, né l'an 1090, devint le successeur de son pere à l'âge de quinze ans. Il se qualifie *Fridericus Dux Suevorum* dans une Charte donnée le 21 Juillet 1105 au Monastere de Sainte Foi de Selestadt, par laquelle il confirme la disposition de son pere, qui vouloit que l'Advocatie de cette Eglise n'appartiendroit *nisi ad quem ejus progenies Stoufa ac omnis Ducatus spectaret*. Frédéric contribua beaucoup par sa sagesse, sa valeur et son habileté, au bien de l'Alsace et de la Suabe. Sa naissance, ses manieres affables, son esprit et ses discours prévenoient les peuples en sa faveur. Il étoit si libéral, que les soldats accouroient de toutes parts pour s'engager à son service. Comme c'étoit sur-tout dans son Duché que se trouvoit alors réunie la force de l'Empire, il s'y fortifia en devant des châteaux dans les lieux qu'il croyoit les plus propres pour sa défense. Il en fit construire un si grand nombre, qu'on disoit de lui, selon Otton de Frisingue, qu'il traînoit toujours un château à la queue de son cheval. Le château de Hagenau, bâti en Alsace vers l'an 1115, lui doit son origine. *Filla que dicitur Hagenowe, a nostro quondam patre Duce Friderico fundata*, dit l'Empereur Frédéric son fils dans le Diplôme par lequel il l'éleve, en 1164, au titre de cité, ou ville impériale. Le Duc Frédéric soutint toujours les intérêts de Henri V son oncle avec une intrépidité qui le rendit redoutable dans tout l'Empire. En 1114, lorsque ce Prince se vit abandonné de presque tous les Seigneurs de la Germanie, Frédéric et Conrad son frere continrent dans le devoir tous les sujets de l'Empire depuis Basle jusqu'à Mayence. Leur fidélité ne fut point sans récompense. L'Empereur ayant formé, des débris de l'ancien Margraviat de la Baviere septentrionale, une nouvelle Principauté, la conféra à Conrad sous le titre de Du-

ché de Franconie. Le Duc Frédéric signa la plupart des Diplômes que Henri V accorda aux Abbayes d'Alsace. Il est nommé *Friderich Dux Allemannie* dans celui de ce Prince pour l'Eglise de Strasbourg de 1122. Après la mort de Henri, arrivée l'an 1125, Frédéric eut un parti pour l'élever à l'Empire. Mais Adelbert, Archevêque de Mayence, soutenu par le Pape Honorius II et par Louis le Gros, Roi de France, profita de l'absence de ce Duc, et fit tomber les suffrages sur Lothaire, qui l'emporta. Celui-ci vint aussitôt à Strasbourg, qui lui ouvrit ses portes au mois de Décembre, et où il célébra les fêtes de Noël. Les deux Ducs, Frédéric et Conrad, s'étoient approprié plusieurs biens royaux par la condescendance du dernier Empereur. Lothaire les répéta; et sur le refus qu'ils firent de les lui rendre, il les mit au ban de l'Empire dans la Diète de Goslar. Il fallut avoir recours à la voie des armes pour faire exécuter ce jugement. Mais le Duc de Suabe s'étant retiré dans des lieux forts, l'Empereur n'osa pas entreprendre de l'y forcer; il en laissa le soin à Gebhard d'Uracl, Evêque de Strasbourg. Les armes de ce Prélat furent plus heureuses que celles de l'Empereur: il défit entièrement le Duc en 1131, près de Gugenheim, à trois lieues de Strasbourg, et s'empara de la plupart des châteaux que ce Duc s'étoit conservés en Alsace. Quelques Auteurs ajoutent que Gebhard contraignit même Frédéric de quitter le titre de Duc d'Alsace; mais c'est une erreur. L'Annaliste saxon, en parlant de lui, le qualifie toujours Duc. On peut aussi regarder comme un sentiment hasardé ce qu'avancent des Modernes, que l'Evêque Gebhard remporta encore, six ans après, sur le même Frédéric, une seconde et plus triomphante victoire. Ils n'auroient pas risqué ce fait s'ils avoient fait attention que Frédéric et Conrad son frère étoient rentrés, dès l'an 1135, dans les bonnes grâces de Lothaire par l'entremise de S. Bernard. Frédéric fut confirmé dans la possession de ses Duchés. Conrad de son côté sut gagner l'amitié de Lothaire, qui lui donna beaucoup de part dans le gouvernement de l'Empire. Il fut même nommé son successeur, le 22 Février 1138, à la mort de cet Empereur. L'élection de Conrad étoit l'ouvrage de la faction des Gibelins. Conrad, Duc de Zeringen et Comte de Bourgogne, qui étoit à la tête des Guelfes, étoit un de ceux qui s'y étoient opposés le plus vivement. Le Duc Frédéric, ayant assemblé une armée dans la Suabe et dans l'Alsace, marcha contre lui et lui enleva toute la préfecture de Zurich avec une partie de la Bourgogne Transjurane. De là il passa dans le Brisgau, où il se rendit maître du château de Zeringen. Ces victoires rapides obligèrent le Duc de Zeringen de se soumettre à la domination de l'Empereur Conrad, qui lui rendit, la même année 1138, les terres qu'on lui avoit enlevées. Le nom de Frédéric paroît dans la plupart des Diplômes de l'Empereur Conrad III son frère. Ce Prince l'appelle *frater noster Dux Fridericus* dans le Diplôme pour l'Abbaye de Sainte Walburge de 1138, auquel souscrivit en même tems *Fridericus filius Ducis Friderici*. Ce Duc Frédéric est nommé *Dux Alsatia* dans le Diplôme pour l'Abbaye de Zwettalen de 1139, *Dux Alsatiorum et Suevorum* dans celui pour l'Hôpital de Strasbourg de 1144, et *Dux Suevorum et Alsatia* dans celui pour l'Abbaye de Lucelle de la même année. Il finit ses jours au commencement de 1147, dans son château de Hagenau, et fut enterré dans l'Abbaye de Sainte Walburge, qui n'en est éloignée que d'une lieue, et dont son père avoit été un des fondateurs. Frédéric II fut lui-même le fondateur de celle de Koenigsbruck, située également en Alsace. *Cenobium beate Marie in Regispona a patre nostro Friderico fundatum*, dit l'Empereur Frédéric son fils dans son Diplôme de 1187. L'Abbaye de Neubourg le compte aussi dans le nombre de ses bienfaiteurs. Il avoit épousé JUDITH, fille de Henri le Noir, Duc de Bavière, morte en 1126, dont il eut Frédéric III, qui

suit; Conrad, Comte Palatin du Rhin, mort en 1195; Christine, mariée à Uladislav II, Roi de Pologne; et Berthe-Judith, qui épousa Matthieu I, Duc de Lorraine.

## FRÉDÉRIC III.

1147. FRÉDÉRIC, surnommé Barberousse, est appelé *Dux Sueviae et Alsatia* dans le Diplôme que l'Empereur Conrad accorda, au mois de Février 1147, à l'Abbaye de Corvey, et qui est écrit en lettres d'or sur un parchemin de pourpre. Il avoit succédé, au commencement de cette année, aux Etats et aux dignités du Duc son père, et sur-tout dans les Duchés de Suabe et d'Alsace. Mais cet opulent héritage ne put ébranler la résolution qu'il avoit prise de suivre l'expédition d'outre-mer, pour laquelle il s'étoit engagé à la Diète de Spire, tenue le 27 Décembre 1145. Il partit pour l'Orient au mois de Mai 1147, avec l'Empereur son oncle. Cette Croisade, comme l'on sait, fut très malheureuse. De retour en Allemagne, il signa encore plusieurs Diplômes de 1150 et 1151, en prenant le titre de *Dux Sueviae et Alsatia*. Conrad étant décédé en 1152, Frédéric son neveu fut élu unanimement, le 4 Mars, dans la Diète de Francfort pour lui succéder. L'Empereur, étant au lit de la mort, l'avoit désigné son successeur, à condition que les Princes de l'Empire approuveroient son choix.

## FRÉDÉRIC IV.

1152. FRÉDÉRIC IV, surnommé de ROTHEMBOURG, château de ce nom situé en Franconie, où il faisoit son séjour ordinaire, étoit fils puîné de l'Empereur Conrad et de Gertrude, fille de Bérenger, Comte de Sultzbach. Frédéric Barberousse son cousin ayant été couronné à Aix-la-Chapelle le 9 Mars 1152, il s'y démit en sa faveur des Duchés d'Alsace et de Suabe. Il étoit encore en bas âge lorsqu'il obtint ces Duchés: car il est nommé *Fridericus puer, Dux Suevorum, filius beate memorie Regis Conradi*, dans un Diplôme de l'année 1160. Aussi fut-il mis sous la tutelle de Conrad, Comte Palatin du Rhin, frère de l'Empereur, qui pour cette raison est nommé *Conradus Dux de Suevia* dans le Diplôme de Frédéric pour l'Abbaye de Neubourg de 1156. Devenu majeur, Frédéric vécut toujours dans la plus grande intimité avec l'Empereur: il signa, l'an 1163, sous le titre de *Dux Suevorum*, le Diplôme de ce Prince pour le Chapitre de S. Thomas de Strasbourg, et l'accompagna dans la plupart de ses expéditions d'Italie. Mais il y trouva son tombeau: il mourut à Rome, le 19 Août 1167, de la peste, qui ravageoit alors l'année impériale, fort regretté à cause de ses vertus morales et militaires. Son corps fut porté à l'Abbaye d'Ebrach en Franconie, où l'on voit son épitaphe. La branche cadette de la Maison d'Hohenstauffen s'éteignit avec Frédéric de Rothenbourg: il n'eut point d'enfants de sa femme RICHENZE, fille de Henri, Duc de Bavière et de Saxe, qui se remaria avec Canut de Danemarck, fils du Roi Waldemar, morte en 1221. Ainsi tous les biens qui composent son héritage échurent à l'Empereur Frédéric son cousin.

## FRÉDÉRIC V.

1169. FRÉDÉRIC V étoit second fils de l'Empereur Frédéric Barberousse et de Béatrix, fille et héritière de Renauld III, Comte de Bourgogne. Son père lui accorda dans l'Assemblée de Bamberg, du 8 Juin 1169, les Duchés de Suabe et d'Alsace, vacans depuis deux ans. Mais comme il étoit encore en bas âge, l'Empereur les administra lui-même jusqu'en l'an 1184, qu'il fut créé Chevalier dans la Diète de Mayence. Cependant, dès l'an 1170, l'Empereur rappela dans son Diplôme pour l'Eglise de Coire son fils Frédéric comme Duc de Suabe, *filius noster Fridericus Dux Sueviae*. Celui-ci se qualifie *Fridericus Dei favente clementi Elizatii Dux, Hohenburgensisque Ecclesie Advocatus*, dans une Charte qu'il accorda, en 1179, à l'Ab-

baye de Hohembourg. Il prend aussi le titre d'*Elisavie Dux* à la tête d'une autre Charte pour la même Abbaye de 1181; et, en la signant, il se nomme *Dux Suevorum*. Le sceau apposé à cette dernière Charte représente la figure d'un jeune homme. L'Empereur Frédéric fonda, en 1189, l'Hôpital de Haguenau, de *consensu et voluntate dilecti filii Frederici Suevorum Ducis*. Le Duc Frédéric s'engagea pour la Croisade, et partit avec son pere pour l'Asie, où il le perdit en 1190. Il fut, au décès de l'Empereur, chargé du commandement de l'armée. Il donna au siège d'Acre, ou de Ptolémaïde, de grandes marques de valeur; mais il y fut frappé d'une maladie qui l'enleva, le 20 Janvier 1191, à la fleur de son âge, sans avoir été marié. L'Empereur Henri VI son frere, dans son Diplôme du 17 Avril 1191 pour l'Eglise de Strasbourg, fait mention *dilecti fratris nostri pie recordationis Frederici illustris Suevorum Ducis*.

## CONRAD III.

1191. CONRAD, Duc de Franconie, troisième fils de l'Empereur Frédéric, fut, en 1191, investi à Worms des Duchés de Suabe et d'Alsace par l'Empereur Henri VI son frere, qui, dans un Diplôme accordé la même année à l'Eglise de Strasbourg, l'appelle *Conradus Dux de Rotenburc, frater noster*. C'étoit un Prince débauché, qui ne manquoit cependant pas de valeur. Il mourut à Dourlach en 1196, dans une expédition contre Berthold V, Duc de Zeringen, sans avoir été marié.

## PHILIPPE.

1196. PHILIPPE, Marquis de Toscane et frere des deux précédens, fut donné, en 1196, pour successeur à Conrad dans les Duchés d'Alsace, de Suabe et de Franconie par l'Empereur Henri VI son frere, qui lui fit épouser, la même année, IRENE, fille d'Isaac l'Ange, Empereur d'Orient. A la mort de Henri, arrivée le 28 Septembre 1197, Philippe fut élu, le 6 Mars suivant, par plusieurs Seigneurs de l'Empire pour lui succéder. Mais il eut un compétiteur dans la personne d'Ottou de Brunswick, qui fut élevé à la même dignité par le parti des Guelfes. Conrad de Hunnebourg, Evêque de Strasbourg, s'étant déclaré pour ce dernier, Philippe ravagea les terres de l'Evêché et les environs de Strasbourg; il assiégea même cette ville pendant l'été de 1199, et obligea l'Evêque de la reconnoître pour Roi. Il revint de nouveau à Strasbourg en 1200, et il y confirma, le 9 d'Avril, la fondation de l'Abbaye de Toussaints dans la forêt noire. Philippe se reconcilia dans la suite avec Ottou, auquel il promit Béatrix sa fille en mariage, avec la Suabe pour sa dot. Mais cet arrangement n'eut pas lieu par la mort de Philippe, qui fut tué à Bamberg le 23 Juin 1208, par la main d'Ottou de Wittelsbach. Philippe fut le premier qui commença d'aliéner et de vendre les Domaines de ses Duchés de Suabe et d'Alsace. La guerre qu'il avoit avec Ottou le réduisit à cette nécessité. Il laissa quatre filles, dont l'aînée, nommée Béatrix, épousa Ferdinand III, Roi de Castille.

## FRÉDÉRIC V.

1208. FRÉDÉRIC, fils de l'Empereur Henri VI et de Constance de Sicile, n'avoit que quatorze ans lorsqu'il succéda à Philippe son oncle dans les Duchés d'Alsace et de Suabe, ou plutôt qu'il y prétendit par droit d'héritage, comme le dernier rejeton de la Maison de Hohenstauffen. Il ne put cependant aussitôt s'en mettre en possession. En effet, nous voyons par les Historiens du tems que l'Alsace, la Suabe, l'Evêque de Strasbourg, et les Seigneurs du pays, passerent dans le parti d'Ottou IV, dont il nous reste un grand nombre de Diplômes accordés en faveur des Abbayes d'Alsace; et ces Diplômes prouvent que ce Prince faisoit son séjour ordinaire dans la ville de Haguenau, où il

tenoit garnison. Frédéric ayant été lui-même élu Empereur, contre Ottou, le 13 Décembre 1210, commença par la Sicile le recouvrement des vastes Domaines de sa Maison. Etant revenu triomphant de ce Royaume en 1212, il trouva les habitans d'Alsace et de Suabe entièrement disposés à le reconnoître. Quatre lettres, qu'il écrivit dans le mois de Février, Juin, Août et Décembre de la même année, au Magistrat de Strasbourg, font voir que dès lors cette ville le regardoit comme son Souverain. Frédéric, suivant l'exemple de son pere et de son aïeul, prit, en 1216, sous sa protection l'Abbaye de Neubourg en Alsace, située dans ses Domaines et dépendants de la Chambre ducale de Haguenau: *In predio nostro situm, utpote Cameram nostram Haguenowam*, dit-il dans le Diplôme. Il en donna un autre, en 1219, en faveur de la ville d'Anweiler, dans lequel il fait mention *proavi Frederici quondam incliti Suevorum Ducis*. Frédéric eut de son vivant plusieurs difficultés avec les Evêques de Strasbourg au sujet de différentes terres et de plusieurs droits dont ceux-ci jouissoient dans l'Alsace et dans le Brisgau. Elles furent enfin terminées, au mois de Mars 1236, par un accommodement passé entre l'Empereur Frédéric et l'Evêque Berthold, qui accorda en fief à lui et à ses héritiers mâles la plupart des endroits et des objets qui étoient en litige: *Et de predicto feudo investivim nos corporaliter, ut est moris, dilectum Princeps noster B. venerabilis Argentinensis Episcopus*, dit l'Empereur dans son Diplôme daté de Strasbourg. Les Ducs d'Alsace et de Suabe devinrent, en vertu de ce Traité, Grands Cameriers ou Chambellans de l'Evêché de Strasbourg. Frédéric ne garda pas le Duché pendant tout le tems de son long règne: il s'en démit, en 1219, en faveur de Henri son fils, qui suit.

## HENRI II.

1219. HENRI, fils de l'Empereur Frédéric II et de Constance, fille d'Alfonse II, Roi d'Aragon, obtint de son pere les Duchés d'Alsace et de Suabe, n'étant âgé que de six ans. Ce fut cet illustre Princeps *Henricus Dux Suevie* qui signa le Diplôme de son pere, donné à Haguenau le 11 Septembre 1219, en faveur de la ville de Strasbourg. Il est nommé *Henricus Dux Suevie Rectorque Burgundie* dans un autre Diplôme du 20 Avril de la même année pour celle de Worms. Henri fut élu Roi des Romains à Francfort en 1221, et couronné, en 1222, à Aix-la-Chapelle, sous le nom de Henri VII; ce qui fit que depuis ce tems il ne prit plus dans les Chartres le titre de Duc de Suabe et d'Alsace. Ce jeune Prince exerça alors, au nom et comme Vicaire de son pere, sous la direction d'Engilbert, Archevêque de Cologne, et de Louis I, Duc de Bavière, ses Régens, l'autorité souveraine, avec subordination toutefois à l'Empereur, qui réformoit ses Arrêts quand il le jugeoit à propos. Nous remarquerons ici avec M. Piffel que ce Prince est le premier héritier présomptif de l'Empereur qui ait été sacré du vivant de l'Empereur régnant et qui ait porté le titre de Roi des Romains. Une Charte des Comtes de Kibourg pour l'Eglise de Munster en Argon, de 1223, est ainsi datée: *Friderico Imperatore in Sicilia agente, Henrico filio ejus in Alamannia disponente*. En 1224, Henri, se trouvant à Haguenau, accorda un Diplôme en faveur de l'Abbaye de Hohembourg, et un autre en faveur de celle de Toussaints. En 1226, il passa un accord avec Berthold, Evêque de Strasbourg, à la Diète de Würzburg. En 1227, il renouvella à Haguenau les privilèges du Monastere de Koenigsbruck. Il termina, l'an 1228, une contestation qui s'étoit élevée entre lui et les Comtes de Ferrette au sujet du château d'Egisheim. Il confirma, en 1229, les droits de péage à l'Abbé-Prince de Mourbach, lequel lui conféra en fief, l'an 1232, la ville de Delf. En 1233, il prit sous sa protection l'Evêque, le Chapitre et la ville de Strasbourg. Il renonça, l'an 1234,

en faveur de Berthold, Evêque et Prince de Strasbourg, aux droits qu'il prétendoit sur le château de Thann. Toutes ces particularités font voir que Henri exerçoit alors l'autorité souveraine en Alsace. Ce jeune Prince, guidé par les conseils du Duc de Baviere son Régent, eut été heureux s'il n'eût pas suivi son ambition excitée par le Pape Grégoire IX, qui, pour le soulever contre son pere, se l'attira par l'espérance chimérique d'être proclamé et reconnu Roi d'Italie. On prétend que la séduction de Henri commença dans une entrevue qu'il eut avec ce Pape, tandis que l'Empereur étoit occupé à la Croisade. Frédéric, à son retour, s'aperçut des pernicieuses dispositions de son fils, et, les croyant inspirées par le Duc de Baviere, il se défit de celui-ci, l'an 1231, de la manière qu'on le dira à son article. La suite de la conduite de son fils prouva bien qu'il suivoit d'autres impressions que celles qu'il avoit reçues de son Régent. Excité par les ennemis de son pere, il cherchoit toujours à le détrôner, ou à se faire un état indépendant de lui. Dans cette vue, il accordoit des privilèges extraordinaires au Clergé d'Allemagne, et il prodiguoit aux Princes et aux villes des grâces de toute espece pour se les attacher. Enfin, l'an 1235, il leva l'étendard de la rébellion dans la Diète qu'il tint à Doppart, ville située à trois lieues de Coblenz. L'Empereur étoit alors au-delà des monts occupé à réduire les villes rebelles d'Italie. A la nouvelle de cet événement imprévu, il repassa aussitôt en Allemagne, et déconcerta par son activité les projets de son fils. Henri, se voyant tout-à-coup abandonné de ses partisans, vint se jeter aux pieds de son pere dans la Diète de Worms, et obtint son pardon. Mais bientôt après il recommença à cabaler; il conçut même l'horrible dessein d'attenter à la vie de l'auteur de la sienne. L'Empereur alors ne garda plus de ménagemens. Il fit arrêter ce fils dénaturé, et le fit déposer, au mois d'Août de la même année 1235, par la Diète de Mayence. Il l'envoya ensuite dans la Pouille, où il finit ses jours en 1242. Il avoit épousé, en 1225, MARGUERITE, fille de Léopold, Duc d'Autriche, dont il laissa deux fils jumeaux, Frédéric et Henri, qui furent empoisonnés, en 1251, par Mainfroi leur oncle, Roi de Sicile, fils naturel de Frédéric. L'Empereur vint en Alsace aussitôt après la Diète de Mayence, et passa à Haguenau les mois de Septembre et de Décembre de l'année 1235.

#### CONRAD IV.

1235. CONRAD, né en 1228, fils de l'Empereur Frédéric II et d'Isabelle ou Yolande, fille de Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, Duc de Suabe et d'Alsace dès l'an 1235, fut, en 1237, reconnu Roi des Romains par les Princes d'Allemagne, du consentement de son pere. *Chunradus divi Augusti Imperatoris Friderici filius, Dei gratia Romanorum in Regem electus semper Augustus et heres regni Jerosolymitani*, se trouvant à Haguenau le 1 Mars 1238, y accorda un Diplôme en faveur de l'Abbaye de Neubourg, *auctoritate Domini et patris nostri Romanorum Imperatoris*. Dès que Conrad fut en état de porter les armes, il eut occasion d'exercer sa valeur contre l'Anti-César Henri Raspon, Landgrave de Thuringe, que les partisans de la Cour de Rome avoient élu le 22 Mai 1246, pour l'opposer à l'Empereur Frédéric, et pour lequel l'Evêque et la ville de Strasbourg s'étoient déclarés. Le coup d'essai de Conrad ne fut pas heureux. Ayant ramassé à la hâte quelques troupes, il attaqua, près de Francfort, son ennemi qui étoit supérieur en forces, perdit la bataille, et fut obligé de se retirer en Baviere. Le vainqueur entra dans la Suabe, et assiégea, mais inutilement, la ville d'Ulm. La résistance de cette place donna le tems à Conrad de mettre une nouvelle armée sur pied. Etant revenu en Suabe, il fit rentrer sous son obéissance la plupart des villes qui l'avoient abandonné. Repoussé de toutes parts, Henri Raspon

se replia sur Aix-la-Chapelle, dont il se disposa à faire le siège. Conrad le surprit, le défit, et le poursuivit jusqu'au cœur de la Thuringe, où il mourut le 17 Février de l'an 1247. Le Pape Innocent IV, implacable ennemi de l'Empereur Frédéric, ayant fait élire, en 1248, un nouvel Anti-César dans la personne de Guillaume, Comte de Hollande, Conrad se mit en devoir de s'opposer à sa nomination. Mais il eut du désavantage dans un combat qu'il lui livra près d'Oppenheim, dans le Palatinat du Rhin: il l'empêcha cependant de pénétrer dans la haute Allemagne. Conrad perdit, en 1250, l'Empereur Frédéric son pere. Le Pape écrivit l'année suivante aux Seigneurs de la Suabe qu'il ne permettroit jamais à son fils de posséder le Royaume de Germanie, ou la Principauté de Suabe: *Nunquam ad Romanum regnum, vel Imperium, aut Suevici principatum consurget*. Le Roi Guillaume fit assembler, en 1254, une Diète générale à Francfort, où Conrad fut déclaré déchu de tous ses droits à l'Empire et au Duché de Suabe: Sentence qui fut confirmée par Innocent IV. Conrad, proscrit de l'Allemagne, se retira en Sicile et de là dans le Royaume de Naples, où il mourut à Foggia le 21 Mai de la même année, empoisonné, dit-on, par les ordres de Mainfroi, son frere naturel. Il avoit épousé, en 1246, ELISABETH, fille d'Otton, Duc de Baviere et Comte Palatin du Rhin, dont il laissa un fils, qui suit. (*Foy. Conrad IV parmi les Empereurs, T. II, p. 29.*)

#### CONRAD V, ou CONRADIN.

1254. CONRAD V, appelé par les Italiens CONRADIN, fils unique de Conrad IV et d'Elisabeth de Baviere, né le 25 Mars 1252, lui devoit succéder dans ses Royaumes et Duchés héréditaires. Son pere en mourant avoit confié sa tutelle à Berthold, Marquis de Stachberg. Mais Berthold eut la foiblesse de la refuser par la crainte du Pape Innocent IV, qui s'étoit enparé de tout le Royaume de Sicile en qualité de tuteur de son jeune vassal. Le bâtard Mainfroi fit valoir, contre le Pontife, les droits de la nature, et lui enleva la Sicile qu'il gouverna d'abord sous le nom de son neveu. A l'égard de la Suabe et de l'Alsace, elles tombèrent entre les mains de différents Seigneurs, lesquels s'en approprièrent les parties qui se trouvoient à leur bienséance. Depuis long-tems plusieurs endroits de ces deux provinces ne reconnoissoient plus aucun Duc, et étoient immédiatement soumis à l'Empire. Henri de Staleck, Evêque de Strasbourg, profita des circonstances et du Décret de proscription émané contre Conrad IV, pour réunir au Domaine de son Eglise les biens qu'il avoit accordés en fief à l'Empereur Frédéric. Haguenau, dépendant autrefois des Ducs, s'affranchit entièrement, en 1255, de leur domination par la faveur du Roi Guillaume. Richard, qui lui succéda dans le Royaume de Germanie, sollicita d'accorder à Conradin l'investiture de la Suabe et de l'Alsace, la refusa, en 1262, sous prétexte que ces Duchés n'étoient pas un bien propre, mais une simple administration à la collation de l'Empereur. Conradin, ne voyant plus moyen de se soutenir en Alsace et en Suabe, ni dans toute l'Allemagne, tourna ses vues du côté du Royaume de Sicile, envahi, l'an 1265, sur Mainfroi par Charles, Comte d'Anjou. Il partit, en 1266, avec Frédéric, Margrave de Bade, son cousin, à la tête d'une petite armée qui, à son arrivée en Italie, fut renforcée par les Gibelins. Mais, après divers succès, il tomba entre les mains de son rival qui le fit périr sur un échafaud, le 29 Octobre 1268, à l'âge de 16 ans. Il fut décapité, avec Frédéric, sur la place publique de Naples, et fut enterré avec lui dans la chapelle voisine des SS. Floi et Martin, où l'on voit encore leur épitaphe. C'est ainsi que fut éteinte, par la mort la plus ignominieuse, cette race des Princes de Suabe, qui avoit produit tant de Rois et d'Empereurs. Conradin avoit été promis en mariage à Birgitte, fille de Thierri,

dit le Sage, Margrave de Misnie, laquelle épousa ensuite Conrad, Duc de Glogau, puis Conrad I, Margrave de Brandebourg. Il prétendoit, ainsi que son pere, au Royaume de Jérusalem. Nous avons plusieurs titres des années 1259, 1263, 1265 et 1267, où il se qualifie *Chunradus secundus, Dei gratiâ, Jerusalem et Sicilie Rex, Dux Suevie*. Il se nomme Conrad second, parce qu'il occupe ce rang dans la liste des Rois de Jérusalem et de Sicile.

Conradin avoit, dès l'an 1263, disposé de tous ses biens en faveur de Louis le Sévère, Duc de Bavière, en cas qu'il mourût sans enfans : disposition qu'il étendit, en 1266, aux descendans de Louis et de Henri son frere. Mais les Duchés d'Alsace, de Suabe et de Franconie finirent avec Conradin pour ne jamais être rétablis. Ce fut en vain qu'Alfonse, Roi de Castille et de Léon, élu Empereur par une partie des Seigneurs allemands, prétendit à ces Duchés, en 1255, du vivant de Conradin, comme petit-fils, par sa mere Béatrix, de l'Empereur Philippe. Vingt ans après, en 1275, Alfonso renouvella ses prétentions et demanda l'investiture du Duché de Suabe à l'Empereur Rodolphe. Cette investiture, malgré les instances du Pape Grégoire X, lui fut refusée par Rodolphe, en fondant les motifs de son refus sur le droit d'Allemagne, qui excluait les femmes de la succession aux Duchés. D'ailleurs, l'Empereur Rodolphe n'étoit plus alors dans le cas de conférer les Duchés d'Alsace et de Suabe, dont les Domaines avoient été la plupart démembrés et étoient passés dans plusieurs mains.

C'est donc une erreur dans le récit des Auteurs modernes, que le savant Obrecht a suivis *in prodromo rer. Alsatic.* p. 251, qui disent que l'Empereur Rodolphe fit revivre en Alsace et en Suabe la dignité ducal en faveur de Rodolphe son fils cadet, et qu'il l'en revêtit, en 1282, à la Diète d'Augsbourg. M. Schoepflin et Dom Gerbert, Abbé-Prince de S. Blaise, ont solidement prouvé la fausseté de ce sentiment. Il est vrai que le Dominicain, auteur des Annales de Colmar, en rapportant la mort du jeune Rodolphe, l'appelle *Dux Alsatie Rudolfus, filius Regis Rudolfi*. Mais cet

Ecrivain ne lui donne ce titre qu'improprement. Rodolphe n'a jamais porté que celui de Landgrave d'Alsace, comme on le verra dans la liste chronologique des Landgraves de la haute Alsace; et ses successeurs ne prirent en aucun temps la qualité de Ducs de cette province. D'ailleurs, Rodolphe ne retira des débris de l'ancien Domaine des Hohenstauffen que le Landgraviat du Turgaw et le droit de tenir en Suabe les Assises provinciales au nom de l'Empereur. Léopold II, Duc d'Autriche, donna même, en 1360, des Lettres-Partentes, par lesquelles il avoua que ni lui ni ses ancêtres n'avoient aucuns droits ou prétentions sur l'ancien Duché de Suabe. Rodolphe IV, frere de Léopold, prit à la vérité, en 1359 et 1360, dans ses Chartes la qualité de *Princeps Suevie et Alsatie*, et dans ses sceaux celle de *Dux Austrie, Styrie, Carinthie, Suevie et Alsacie*: mais les Etats immédiats de la Suabe et de l'Alsace le citerent, en 1361, à la Diète de Nuremberg où devoient se trouver l'Empereur Charles IV et les Electeurs, pour y rendre raison de la nouveauté qu'il s'étoit permise. On ignore ce qui y fut décidé; mais il est certain que le Décret de la Diète ne lui fut pas favorable, puisqu'il ne prit plus les titres de Prince ou de Duc de Suabe et d'Alsace dans les Chartes postérieures. Nous avons des Lettres de Rodolphe, datées du 5 Septembre 1360, par lesquelles il reconnoît avoir pris mal-à-propos les titres de *Duc de Suabe et d'Alsace*. Enfin, l'Empereur Charles IV, dans son Diplôme original du 1 Mars 1358, scellé d'une bulle d'or, dans lequel il reconnoît que les anciens Ducs de Suabe étoient Camériers perpétuels et héréditaires de l'Eglise et des Evêques de Strasbourg, ajoute en même teins: *Dictus Ducatus Suevie et cjus utile Dominiun conjunctum directo a longis retroactis temporibus ad sacrum romanum imperium devolutus noscitur*.

Les terras du Duché d'Alsace, dépendantes immédiatement de l'Empire, furent, après l'extinction des Ducs, administrées par les *Landvogts* de cette province, c'est-à-dire par les Avoués provinciaux d'Alsace, dont il ne sera pas inutile de donner la liste à la suite de ses anciens Ducs.

## LANDVOGTS D'ALSACE.

HEZEL, en 1123.

RUDEGER, en 1158 et 1193.

ULRIC, Comte de Ferrette, et OTTON D'OCHSENSTEIN, en 1212.

WOLFFELIN, en 1215 et 1232.

BERTHOLD DE TANNENRODE, en 1236 et 1238.

GUILLAUME DE WIMPFEN, en 1240 et 1241.

ADOLFE, Comte de Waldeck, en 1255.

HENRI DE DICK, surnommé DE STAHLCK, Evêque de Strasbourg, nommé Landvogt d'Alsace, en 1259, par le Roi Richard, mort le 2 Mars 1260.

GAUTHIER DE GEROLDSECK, Evêque de Strasbourg, mort le 14 Fevrier 1263, et HERMAN DE GEROLDSECK son frere, tue le 8 Mars 1262.

FREDERIC DE WINSTEIN, en 1270.

CONRAD WERNHER DE HADSTATT, Landvogt de la haute Alsace en 1274 et 1278, mort en 1283.

CUNON DE BERGHEIM, Landvogt de la basse Alsace en 1274.

FREDERIC, Comte de Linange, en 1277.

OTTON D'OCHSENSTEIN, neveu de l'Empereur Rodolphe, en 1281 et 1292.

THIBAUT, Comte de Ferrette, nommé en 1292 par l'Empereur Adolphe jusqu'en 1298.

JEAN DE LICHTEMBERG, nommé en 1298 par l'Empereur Albert, étoit encore Landvogt en 1307.

SIGEBODON DE LICHTEMBERG, frere du précédent, Evêque de Spire, en 1308.

JOFFRID, ou GODEFROI, Comte de Linange, en 1310 et 1313.

OTTON D'OCHSENSTEIN, en 1315 jusqu'en 1322.

ALBERT HUMEL DE LICHTEMBERG, en 1322.

ULRIC, Comte de Weid, Landgrave de la basse Alsace en 1324.

LÉOPOLD, Duc d'Autriche, en 1325.

OTTON D'OCHSENSTEIN, pour la seconde fois en 1326 et 1327.

RODOLFE D'OCHSENSTEIN, Chanoine de Strasbourg, en 1328.

ALBERT HUMEL DE LICHTEMBERG, pour la seconde fois en 1330.

ULRIC, Comte de Wurtemberg, en 1330.

OTTON, Duc d'Autriche, en 1331.

RODOLFE, Comte de Hohenberg, en 1332.

HUGUES, Comte de Hohenberg, frere du précédent, en 1336 et 1337.

ALBERT, Comte de Hohenberg, frere des deux précédens, Chanoine de la Cathédrale de Strasbourg et Chancelier de l'Empereur Louis, en 1338 et 1340.

ETIENNE, Duc de Bavière, fils de l'Empereur Louis, en 1341.

LOUIS ET FREDERIC, Comtes de Oetingen, Landgraves de la basse Alsace, en 1344 et 1345.

GERWIG GUSSE DE GUSSENBERG, en 1346.

JEAN DE LICHTEMBERG, Doyen de la Cathédrale de Strasbourg, en 1347.

JEAN DE FENESTRANGE, en 1349.

HUGUES, Comte de Hohenberg, en 1350 et 1353.

RUPERT, Electeur Palatin, en 1354.

BURCARD, Burgrave de Magdebourg, en 1356.

RODOLFE, Archiduc d'Autriche, en 1357 et 1358.

BURCARD, Burgrave de Magdebourg, pour la seconde fois en 1360.

WENCESLAS, Duc de Luxembourg, frere de l'Empereur Charles IV, en 1365 et 1367.

STISLAS DE WEITENMULE, en 1370.

ULRIC DE FENESTRANGE, en 1371.

ALBERT, et LEOPOLD son frere, Archiducs d'Autriche, en 1371.

RODOLFE DE WALSEE, en 1372.  
 ULRIC DE FENESTRANGE, pour la seconde fois en 1375 et 1382.  
 WOLMAR DE WICKERSHEIM, en 1384 et 1386.  
 STISLAS DE WEITENMULE, en 1386.  
 RODOLFE DE WATTWEILER, Abbé de Mourbach, en 1390.  
 BORZIBOY DE SWINAR, en 1391 et 1393.  
 JODOQUE, Marquis de Moravie, et EMICHON, Comte de Linange, en 1394.  
 SIMON WECKER, Comte de Deux-Ponts-Bitsch, en 1395 et 1396.  
 BORZIBOY DE SWINAR, pour la seconde fois en 1397.  
 FRÉDÉRIC, Comte de Linange, en 1399 et 1400.  
 DIETERIC DE WEITENMULE, en 1400.  
 REINHARD DE SICKINGEN, en 1400.  
 LOUIS LE BARBU, Electeur Palatin, en 1408.  
 LOUIS, Electeur Palatin, fils du précédent, en 1436.  
 FRÉDÉRIC, Electeur Palatin, frere de Louis, en 1451.  
 LOUIS LE NOIR, Duc des Deux-Ponts, en 1470.  
 FRÉDÉRIC, Electeur Palatin, pour la seconde fois en 1472.  
 PHILIPPE L'INGÉNU, Electeur Palatin, en 1476.

MAXIMILIEN I, Archiduc d'Autriche, en 1504.  
 CHARLES V, Archiduc d'Autriche, en 1519.  
 FERDINAND, Archiduc d'Autriche, en 1521.  
 LOUIS LE PACIFIQUE, Electeur Palatin, en 1530.  
 FRÉDÉRIC, Electeur Palatin, en 1544.  
 OTTON HENRI, Electeur Palatin, en 1556.  
 FERDINAND I, Archiduc d'Autriche, en 1558.  
 MAXIMILIEN II, Archiduc d'Autriche, en 1564.  
 FERDINAND II, Archiduc d'Autriche, en 1566.  
 RODOLFE II, Archiduc d'Autriche, en 1595.  
 MAXIMILIEN III, Archiduc d'Autriche, en 1605.  
 LÉOPOLD, Archiduc d'Autriche et Evêque de Strasbourg, en 1620.  
 HENRI DE LORRAINE, Comte d'Harcourt, en 1649.  
 JULES, Cardinal de Mazarin, en 1659.  
 ARMAND CHARLES, Duc de Mazarin, en 1661.  
 ALEXIS, Comte de Châtillon, en 1713.  
 LOUIS, Duc de Châtillon, en 1753.  
 N., Duc de Choiseul.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES COMTES DU SUNDGAW ET DU NORDGAW, ET LANDGRAVES DE LA HAUTE ET BASSE ALSACE, *d'après les Mémoires de M. l'Abbé Granddidier.*

L'ALSACE, comme nous l'avons dit, étoit partagée en deux Comtés, gouvernés par deux Comtes particuliers, qui prirent dans la suite le titre de *Landgraves*, c'est-à-dire Comtes provinciaux. L'un de ces Comtés étoit le Sundgaw, qui signifie *pagus meridionalis*, et l'autre le Nordgaw, ou *pagus septentrionalis*. Ils étoient séparés par le torrent d'Eckenbach, qu'on nomme encore aujourd'hui le fossé provincial, *Landgraben*, qui forme les limites de la haute et de la basse Alsace, des diocèses de Basle et de Strasbourg.

Le SUNDGAW, qui paroît être le *pagus Suggentensis* dont parle Frédégaire sous l'an 595, comprenoit autrefois non seulement ce qu'on nomme encore de nos jours le Sundgaw, mais encore tout ce qu'on appelle aujourd'hui la haute Alsace. La Charte d'Hérimuot pour l'Abbaye de Munster de 898, dit que ce Monastere est situé *in pago Helisacensi et in parte ipsius pagi quæ vocatur Sundgawi*. Le *Comitatus Suttgartowe* est rappelé dans un titre de l'Abbaye de S. Gal de 758, et dans un Diplôme de l'Empereur Henri de 1049 pour celle de Mourbach. Dès l'an 1186, le nom de Sundgaw, pris pour la haute Alsace, cessa d'être en vigueur, et l'on ne connut plus alors cette partie de la province que sous celui de Landgraviat de la haute Alsace.

Le NORDGAW formoit autrefois la plus grande partie de la basse Alsace, à l'exception de ce qui s'étendoit au-delà de la riviere de Lanter, qui étoit comprise dans le Spirgaw, ou Comté de Spire. Le *Comitatus Nortgowa in pago Heilzicensi* est rappelé dans une Charte de Rotger, Archevêque de Treves, de l'an 929. Le nom du Nordgaw resta à la basse Alsace jusqu'après le milieu du onzième siècle. L'Empereur Henri IV est le dernier qui s'en soit servi dans son Diplôme de 1085 pour l'Abbaye de Neuvillers. Elle fut ensuite connue sous le nom de *Comté provincial*, enfin sous celui de Landgraviat de la basse Alsace. C'est dans les Lettres de l'Empereur Henri VI de l'an 1192, pour l'Abbaye de Neubourg, qu'il est fait mention pour la première fois du terme précis *Landgravia Alsatie*. Le mot de Landgraviat est un nom inconnu en France : ce qui fit que Charles, Duc de Bourgogne, en parlant de celui d'Alsace dans ses Lettres de 1469, l'appelle *Vicomté d'Auxois*.

### COMTES DU SUNDGAW.

673. **RODEBERT** administroit le Comté du Sundgaw, ou de la haute Alsace, sous le Duc Adalric, ou Chadich. Ce fut à l'un et à l'autre, *Chadicho Duce, Rodeberto Comite*, que le Roi Childéric II adressa, en 673, son

### COMTES DU NORDGAW.

684. **ADELBERT**, fils aîné d'Adalric, ou Attic, Duc d'Alsace, étoit Comte du Nordgaw du vivant de son pere. Le Diplôme de Thierri III, Roi de France, en faveur de l'Abbaye d'Ebersmunster de l'an 684, est

## COMTES DU SUNDGAW.

Diplôme pour l'Abbaye de Munster. (Bouquet, T. IV, p. 652.) Ce Diplôme est le plus ancien titre original de l'Alsace, et même de l'Allemagne, qui existe : il se conserve dans les Archives de l'Abbaye.

722. EBERHARD, Comte du Sundgaw, étoit fils d'Adelbert, Duc d'Alsace, et de Gerlinda sa première femme. Il porte le nom de *Domesticus*, qualité qu'on donnoit alors aux Gouverneurs des provinces, dans une Charte de donation qu'il fit, en 722, conjointement avec Luitfrid son frere, Duc d'Alsace, à l'Abbaye de Honau, et dans un Brevet du Roi Thierry IV pour le même Monastere, donné vers l'an 725. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. I, pp. Iv et lix.) Il est qualifié Comte dans les titres primitifs de l'ancienne et célèbre Abbaye de Murbach, dont il fut le fondateur en 728. (*Ibid.* p. 252 et suiv.) Widgeerne, Evêque de Strasbourg, dans sa Charte de confirmation pour cette Abbaye, de la même année, le nomme *vir inluster Eborhardus Quomis* (Comes). Eberhard mourut, en 747, dans son château d'Egisheim, près de Colmar, qu'il avoit fait bâtir. (*Ann. S. Nazarii et Chronicon Novientense.*) Il fut enterré dans l'Eglise de Murbach, où l'on voit son tombeau. Il n'eut de sa femme EMLTRAUDE qu'un fils, mort dans l'enfance avant l'an 727.

769. GARIN étoit Comte du Sundgaw sous Carloman, Roi d'Austrasie. Le Diplôme original que ce Prince accorda, en 769, à l'Abbaye de Munster, est adressé au *vir inluster Grinrus Comes*; et Carloman lui donne le titre de Grandeur. (Bouq. T. V, p. 715.) Ce Diplôme fait voir que dès-lors la dignité ducal étoit éteinte en Alsace, puisqu'il est adressé au seul Comte Garin, sans faire mention du Duc. Il ne faut pas le confondre avec le Comte Warin, qui vivoit dans le même tems, et qui, conjointement avec le Comte Ruthard, gouvernoit l'Allemagne sous Pepin et Charlemagne.

770. PIRANTILON succéda à Garin dans le Comté du Sundgaw, comme le prouvent deux Chartes de l'Abbaye de S. Gal des années 770 et 786. (Hergott, *Geneal. Habsburg.*, T. II, pp. 7 et 11.)

Vers l'an 800. LUTFRID I, fils de Luitfrid, Duc d'Alsace, fut Comte du Sundgaw après Pirantilon, et mourut dans les commencemens du ix<sup>e</sup> siècle. Il eut de HILTRUDE sa femme trois enfans, savoir, le Comte Hugues, qui vintra ci-après, le Comte Leutard, et Basille, qui étoit, en 845, Abbesse de S. Etienne de Strasbourg. Leutard épousa GRIMILDE, et fut pere d'Orbert, Evêque de Strasbourg depuis 906 jusqu'en 913, et de Gérard de Roussillon, que les vers et les chansons des anciens Troubadours ont rendu fameux. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. II, pp. 273. et suiv.)

828. ERCHANGIER étoit Comte de la haute Alsace dans le même tems qu'un autre Erchangier, qu'il ne faut pas confondre avec lui, possédoit le Comté de la basse. Une Charte de donation pour l'Abbaye de S. Gal en fait mention sous l'an 828. (Goldast, *Rer. alem.* T. II, p. 42.)

829. GÉROLD, successeur d'Erchangier, est nommé, avec Bébon son fils, dans une Charte de l'an 829, par laquelle il échange des biens avec l'Abbaye de Murbach. Il y prend les qualités de Comte et d'homme illustre. Il faut le distinguer du fameux Comte Gérold, frere de l'Impératrice Hildegarde, qui fut tué sur la fin du huitième siècle dans une bataille contre les Huns, et d'un autre Comte Gérold qui vivoit en Allemagne en 837 et 859.

837. HUGUES I, fils de Luitfrid I, Comte du Sundgaw, fut avec Leutard son frere un des bienfaiteurs du Monastere d'Eschery, dans le diocèse de Strasbourg,

## COMTES DU NORDGAW.

adressé, *Atico Duci, Adelberto Comiti.* (Voy. *l'Hist. de l'Ég. de Strasb.* par M. l'Ab. Grandidier, T. I, p. xl.) Adelbert succéda, vers l'an 690, à Adalric son pere dans le Duché d'Alsace.

690. ETICHON, auteur des Maisons de Lorraine et d'Egisheim, étoit frere d'Adelbert, qu'il remplaça dans le Comté du Nordgaw. L'Auteur de l'ancienne vie de Sainte Odile, écrite sur la fin du huitième siècle, lui donne la qualité de Duc : mais alors on qualifioit ainsi les Comtes qui étoient fils de Ducs, de même qu'on nommoit en France Rois les fils des Rois de la première race. Etichon finit ses jours avant l'an 720. Il eut trois fils, Heddon, Albéric, qui suit, et Hugues. Heddon, Abbé de Munster en 725, et de Richenau en 727, fut élevé sur le Siège de Strasbourg en 734. Il assista aux Conciles de Germanie et d'Atigni de 742 et 765, et mourut le 8 Mars 776. Il fut enterré dans le chœur de l'Eglise abbatiale d'Ettenheimmunster. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. I, pp. 264-297.)

ALBÉRIC, Comte du Nordgaw, n'est connu que par la vie de Sainte Odile, qui le dit fils d'Etichon. (*Ibid.* T. I, p. xlvij.) Il fut pere de quatre enfans, Hugbert, Eberhard, Horbert et Thétibald, qui sont rappelés dans l'ancienne notice de Honau. (p. lxxix.) Eberhard succéda dans le Comté du Nordgaw à Ruthard son cousin, dont nous allons parler.

736. RUTHARD, fils de Luitfrid, Duc d'Alsace et petit-neveu du Comte Etichon, étoit en même tems Comte du Nordgaw et de l'Ortenaw. Il fonda, en 736, l'Abbaye de Gengenbach, et en 746 celle d'Arnulfoanga, appelée depuis Schwartzach. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. I, pp. 421 et 424.) On conserve dans les Archives de l'Evêché de Strasbourg, à Saverne, la Charte originale de l'Evêque Heddon, dans laquelle *vir inluster Rothardus Quomis* est expressément nommé fondateur de cette dernière Abbaye. L'acte, daté du 27 Septembre 748, est souscrit par neuf Evêques et trois Abbés. (*Ibid.* T. I, p. lxxij.) Ruthard et HARMENSINDE son épouse firent, en 758, une donation considérable au même Monastere. (T. II, p. lxxxv.) Comme ils n'avoient point d'enfans, ils accordèrent à l'Eglise de Strasbourg tous les biens qu'ils possédoient dans le territoire d'Ettenheim. (T. I, p. 278.) Ruthard mourut le 28 Janvier vers l'an 765, et fut enterré avec sa femme dans l'Eglise abbatiale de Gengenbach. L'Empereur Charles le Gros, dans son Diplôme de 885 pour cette Abbaye, et l'ancien Nécrologe de Schutteren, donnent à Ruthard le titre de Duc; mais nous avons vu ci-dessus l'origine de cette qualification. Scheid (*Orig. guelfic.* T. II, *prefat.* p. 15) croit que Ruthard est le même que le fameux Comte de ce nom, auteur de la famille des Guellés, dont Walafrid Strabon fait mention, et qui, conjointement avec le Comte Warin, gouverna l'Allemagne sous les régnes de Pepin et de Charlemagne. Mais, comme il passe pour avoir été l'un des plus grands ennemis des Moines, il n'est guere probable qu'il ait été le même que Ruthard, Comte du Nordgaw. Celui-ci nous paroît être plutôt le Comte Chrodard, qui signa, en 763, le testament de Heddon, Evêque de Strasbourg, et qui accorda, en 764, plusieurs biens à Fulrad, Abbé de S. Denis. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. II, pp. xcvi et xcviij.)

777. EBERHARD I, fils d'Albéric, Comte du Nordgaw, est rappelé dans l'ancienne vie de Sainte Odile. (T. I, p. xlvij.) On lit sa signature *signum Harthardo Comite* dans le testament original de S. Fulrad de 777. (T. II, p. cxxvij.) Il ne survécut pas à cette année. En mourant il laissa un fils nommé Eberhard II, dont nous parlerons ci-après.

## COMTES DU SUNDGAW.

comme il paroît par le Diplôme de Lothaire, Roi de Lorraine, de 859. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. II, p. ccxvij.) L'Annaliste de S. Bertin place sa mort à l'an 837. Il eut cinq enfans de BARA son épouse, savoir, 1<sup>o</sup> HERNENGARDE, qui épousa, au mois d'Octobre 821, l'Empereur Lothaire I, et mourut le 20 Mars 851 (elle fut enterrée dans l'Abbaye d'Erstein en Alsace, qu'elle avoit fondée en 849); 2<sup>o</sup> LUITFRID, qui suit; 3<sup>o</sup> ADALARD, Comte, mort vers l'an 876; 4<sup>o</sup> HUGUES, décédé dans sa jeunesse vers 879; et 5<sup>o</sup> ADÉLAÏDE. Celle-ci, mariée en premières noces à Conrad I, Comte d'Auxerre, fut la tige de la troisième race des Rois de France par son second mariage avec Robert le Fort, Comte d'Anjou (1).

837. LUITFRID II succéda, en 837, à Hugues son pere dans le Comté du Sundgaw. Il jouit, selon l'Annaliste de S. Bertin, de la plus grande faveur auprès de Lothaire, Roi de Lorraine. Il est qualifié *Luitfridus illustris Comes, Dominusque Monasterii Grandisvallis, quod est sium in Ducatu Helisacensi*, dans le Diplôme de l'Empereur Lothaire de 849, pour l'Abbaye de Grandfels. (La Guille, *Hist. d'Alsace*, p. 20.) Il mourut en 864 suivant le témoignage de la Chronique de S. Gal, qui le compte au nombre des Princes les plus distingués d'Allemagne. Il laissa deux fils, Hugues et Luitfrid, qui suivent.

864. HUGUES II, fils et successeur de Luitfrid II dans le Comté du Sundgaw, jouissoit, ainsi que lui, d'un grand crédit en Alsace, comme le prouve, sous l'an 869, un passage de l'Annaliste de S. Bertin. Il est nommé *Hugo Comes, illustris avunculi nostri Luitfridi filius*, dans le Diplôme de Lothaire, Roi de Lorraine, pour l'Abbaye de Grandfels, de 866. (Bouq. T. VIII, p. 413.) Il mourut, vers l'an 880, sans laisser d'enfans.

880. LUITFRID III, successeur de Hugues son frere, obtint aussi, en 884, de l'Empereur Charles le Gros un privilège pour le Monastere de Grandfels. (Bouq. T. IX, p. 334.) Il mourut vers l'an 910. Il eut d'ERMENTRUDE son épouse trois fils, Hunfrid, Luitfrid et Hugues, qui sont rappelés dans la Charte de leur pere, de 903, pour l'Abbaye de S. Trudpert. (Hergott. *Geneal. Habsburg.* T. II, p. 197.) Luitfrid, qui en étoit Avoué, y signe *signum Luitfridi illustris Comitit*.

896. Le nom du Comte BERNARD, qui gouvernoit déjà la haute Alsace du vivant de Luitfrid, s'est conservé dans le Diplôme de Zventibold, Roi de Lorraine, pour l'Abbaye de Munster, de 896. (Bouq. T. IX, p. 376.)

912. LUITFRID IV, fils de Luitfrid III, gouvernoit le Sundgaw dès l'an 912. Il se rendit célèbre, en 925, par la défaite des Hongrois, qui ravageoient l'Alsace. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. II, pag. 303.) On ignore l'année de sa mort. Mais on connoît ses deux fils, Gontran et Luitfrid, qui furent ses successeurs.

953. GONTRAN, dit LE RICHE, Comte du Sundgaw et du Brigaw, fils de Luitfrid, prit, en 953, le parti de Ludolphe, Duc d'Alsace et de Suabe, qui s'étoit révolté contre l'Empereur Otton son pere. Mais il en fut puni la même année : Otton lui ôta ses Comtés et le déclara sujet rebelle de l'Empire; *Quia ipse Guntramnus contra rem publicam nostræ regis potestati rebellis extitit*, dit ce Prince dans un Diplôme de 959. Gontran ne laissa qu'un fils, nommé Kanzelin, ou Lantold, Comte d'Altenbourg, qui mourut le 25 Mai 990. Kanzelin eut six enfans de Luitgarde sa femme, savoir, 1<sup>o</sup> Werinnaire, nommé Evêque de Strasbourg

## COMTES DU NORDGAW.

778. ULRIC, ou UBALRIC, dont on ignore l'origine, paroît dans deux Chartes de l'Abbaye de Fulde des années 778 et 798. (Schannat, *in tradit. Fuldensibus*, pp. 30 et 62.) Le même Comte Ulric fit don, en 804, à cette Abbaye de trente-trois serfs, qu'il avoit à Hoenheim, près de Strasbourg, pour le repos de son ame et de celle de son frere Utton. (Schannat, *ibid.* p. 86.)

Vers 805. RUTHELIN fut le prédécesseur d'Erchangier dans le Comté du Nordgaw, comme le prouve le Diplôme de Louis le Débonnaire de 826, pour l'Abbaye de Schwartzach. (*Hist. de l'Égl. de Strasb.* T. II, p. clxxxv.) Le Comte Ruthelin n'en étoit plus possesseur en l'année 817.

Avant 817. ERCHANGIER, ou ERCHANGAIRE, étoit Comte du Nordgaw avant 817. (*Ibid.* T. II, p. 128.) Il étoit fort considéré à la Cour de Louis le Débonnaire, qui le nomme *vir illustris Erkingarius Comes* dans deux Diplômes de 823 et 828. (*Ibid.* T. II, pp. clxxv et clxxxvj.) Il ne fut pas en moindre faveur auprès de Lothaire son fils, qui, pour récompenser ses services, lui accorda la propriété du village de Kinshelm, près de Selestadt. Il le qualifie aussi *vir illustris Hercangarius Comes* dans l'acte de concession de 843. (*Ibid.* T. II, p. ccxxij.) A la mort de Lothaire, Erchangier s'attacha à Louis, Roi de Germanie, qui choisit Richarde, fille de ce Comte, pour épouse de Charles le Gros son fils. (*Annal. Bertin.*) Erchangier mourut, dans un âge fort avancé, le 2 Mars 864. (*Chron. San-Gallense et Necrol. Schwartzac.*) Il fut enterré avec sa femme à l'Abbaye de Hohenbourg, d'où Richarde leur fille transféra leurs corps dans celle d'Andlan. Cette dernière, qui est une Abbaye princière de Chanoinesses, située en Alsace, fut fondée, en 879, par l'Impératrice Richarde, qui s'y retira en 887, et y finit ses jours le 18 de Septembre 893. (*Hist. de l'Égl. de Strasb.* T. II, pp. 224-239.) Le Pape Léon IX la canonisa en 1049. Les deux nieces de Richarde, Ruudrude et Charité, furent les deux premières Abbeses d'Andlan. On ignore l'origine du Comte Erchangier : mais le Diplôme de 828 fait connoître Rotrude sa mere, Wuorad, Bernald et Bernard, ses trois freres.

864. EBERHARD II, fils d'Eberhard I et pere d'Eberhard III, décéda en 864, la même année qu'il fut nommé Comte du Nordgaw à la place d'Erchangier. La Chronique de S. Gal compte Eberhard avec Erchangier et Luitfrid parmi les principaux Seigneurs de la Germanie, qui moururent cette année.

884. ADELBERT II, successeur d'Eberhard dans le Comté du Nordgaw, n'est connu que par le Diplôme de l'Empereur Charles le Gros de 884, pour l'Abbaye de Honau, dans lequel il est nommé *dilectus Comes noster Adelbertus*. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. II, p. cclxxiv.) Il paroît être le même que le Comte Adelbert, qui, dans un autre Diplôme du même Prince, de 887, est dit neveu de Luitward, Evêque de Verceil.

898. EBERHARD III, fils d'Eberhard II, ami et parent de Waldrade, maîtresse de Lothaire, Roi de Lorraine, obtint après Adelbert le Comté de la basse Alsace. La Charte de donation d'Hérinnot, en faveur de l'Abbaye de Munster, est datée de Strasbourg l'an 898 : *Presente illustrissimo Comite Eberhardo*. (La Guille, *Hist. d'Alsace*, pr. p. 43.) Eberhard étoit long-tems auparavant en possession de l'Abbaye de Lure, que Waldrade lui avoit procuré. Ce fut alors qu'il répudia ADELINDE sa femme, et prit pour concubine une

(1) D'après D. Bouquet (T. VII, p. 245, n) et le nouveau *Gallia chr.* (T. X, p. 1247) nous avons ci-devant fait cette Adelaïde fille de

l'Empereur Louis le Débonnaire. Mais nous sommes maintenant convaincus que ces guides nous ont trompés.

## COMTES DU SUNDGAW.

en 1001, et mort à Constantinople le 28 Octobre 1028 (ce fut lui qui bâtit, en 1026, le château de Habsbourg); 2° Radeboton, C<sup>s</sup> d'Altembourg et du Cleggaw, mort le 30 Juin 1027, marié à Ita ou Ide, fille de Frédéric, Duc de Lorraine, et qui donna l'origine à la Maison de Habsbourg-Autriche (voy. *les Margraves d'Autriche*); 3° Rodolfe, Comte du Sundgaw, dont nous parlerons ci-après; 4° Lancelin, qui n'est connu que par le testament de Werinhaire son frere, de 1027; 5° Gebelhard, qui vivoit en 1008; et 6° Pirttelon, ou Berthold, Comte du Brigsaw, duquel dérivent les anciens Ducs de Zeringen et les Margraves de Bade. (Voy. *les Ducs de Zeringen et les Margraves de Bade.*)

954. LUITFRID V remplaça, en 954, Gontran son frere dans le Comté du Sundgaw. Il est nommé Comte dans deux Diplômes de l'Empereur Otton I pour l'Abbaye de Payerne de 974, et pour celle de Mourbach de 977. (Hergott, *Geneal. Habsburg.* p. 86; et Martenne, *Thes. Anecdot.* T. I, p. 93.) Luitfrid mourut la même année, et eut pour successeur son fils, qui suit.

977. LUITFRID, qui fut un des bienfaiteurs de l'Abbaye d'Ebersmunster, est pareillement nommé Comte dans deux Diplômes de l'Empereur Otton III, de 986 et 997, pour le Monastere de Payerne. (Hergott, *Geneal. Habsburg.* pp. 89 et 93.) Il souscrivit, en 999, un privilège du même Prince pour celui d'Altorff. Il ne survécut pas long-tems à cette époque, étant mort peu après sans laisser de postérité.

Vers 1000. OTTON posséda le Comté du Sundgaw sous les Empereurs Henri II et Conrad II, comme il paroît par les deux Diplômes de ces Princes des années 1003 et 1024 pour l'Abbaye de Payerne. (Hergott, *ibid.* p. 96.) Le *Comitatus Uttonis* est aussi rappelé dans un autre Diplôme de Henri II, pour l'Eglise de Basle, de 1004. (*Ibid.* p. 98.) Otton étoit encore Comte du Sundgaw en 1025, lorsque l'Empereur Conrad donna une Charte de donation en faveur du Monastere de Notre-Dame des Hermites. (Hartman, *Annal. Einsidl.* p. 119.) Il ne faut pas le confondre avec un autre Comte Otton, fils aîné de Radeboton, Comte d'Altembourg, tué le 28 Juin 1046, et enterré dans la Cathédrale de Strasbourg. (*Essais sur la Cathéd. de Strasb.*, p. 318.)

1027. GISELBERG gouvernoit le Comté du Sundgaw en 1027. Son nom se trouve dans le Diplôme de l'Empereur Conrad II, pour l'Abbaye de Payerne, donné en cette année. (Hergott, *ibid.* T. II, p. 108.)

1048. BERINGER étoit Comte du Sundgaw lorsque l'Empereur Henri III accorda en 1048, pendant le séjour qu'il fit à Strasbourg, un Diplôme en faveur de l'Eglise de Basle. (Hergott, *ibid.* p. 119.)

1052. CUNON, successeur de Beringer, est également rappelé dans le Diplôme de Henri III pour l'Eglise de Basle, de 1052. (Hergott, *ibid.* p. 123.)

1063. RODOLFE, Comte du Sundgaw, fils de Kanzelin, Comte d'Altembourg et frere de Werinhaire, Evêque de Strasbourg, fonda au commencement du douzième siècle l'Abbaye d'Othmarsheim en haute Alsace, qu'il soumit au S. Siège, et dont il fit consacrer l'Eglise, en 1049, par le Pape Léon IX. Il étoit Comte du Sundgaw en 1063, comme le prouve le Diplôme original de Henri IV, Roi de Germanie, pour cette Abbaye, de la même année, dans lequel il est nommé *Rudolfus vir illustris*. On ignore celle de sa mort. Il n'eut point d'enfans de CUNEGONDE sa femme.

Vers 1084. HENRI, Comte du Sundgaw, vivoit en 1084. L'Empereur Henri IV accorda cette même année à

## COMTES DU NORDGAW.

Chanoinesse d'Erstein. L'Auteur de la vie de S. Décole rapporte qu'en punition de la tyrannie exercée par lui sur les Moines de Lure, il fut dévoré par les vers. Il ne paroît pas qu'il ait passé la fin du neuvième siècle. Eberhard étoit en même tems Comte de l'Ortenau et de l'Argau, comme le prouvent deux Diplômes du Roi Arnoul de 888 et 891 pour l'Eglise de Strasbourg. (T. II, p. cclxxxix et ccxciv.)

Vers 900. HUGUES, fils d'Eberhard, fut son successeur au Comté de Nordgaw. C'est le même que *Hugo Comes de Hohenburg*, qui vivoit du tems de Richelvin, Evêque de Strasbourg, et qui vendit à ce Prélat, vers l'an 920, sa terre de Langenhurst. (*Noticia Ecclesie S. Thomæ Argentini. decimi sæculi.*) Hugues se retira quelque tems avant sa mort dans l'Abbaye de Lure, où il mourut vers l'an 940. (*Vita S. Deicoli.*) Il eut trois fils d'HILDEGARDE sa femme: Eberhard, qui suit; Hugues, Comte, qui vivoit encore en 959; et Guntram, qui décéda vers l'an 970.

Vers 940. EBERHARD IV, fils et successeur de Hugues, ne jouit du Comté de Nordgaw que l'espace de onze ans tout au plus. Il abdiqua, avant l'an 951, pour mener une vie privée dans sa terre d'Altorff, où il conçut le dessein, vers l'an 960, de bâtir un Monastere. Mais il mourut le 18 Décembre 967 sans avoir pu l'exécuter. Il fut depuis enterré dans le chœur de l'Eglise abbatiale d'Altorff. Le Comte Eberhard et Hugues son frere remirent l'Abbaye de Lure entre les mains de l'Empereur Otton I, qui l'accorda avec ses possessions à l'Abbé Balthram et à ses compagnons. Le Diplôme de concession est daté de l'année 959. (Bouq. T. IX, p. 385.) Eberhard laissa cinq enfans, qui furent, 1° Adelbert, ou Adalbert, auteur de la Maison de Dagsbourg, mort après l'an 1037 (voy. *les Ducs de Lorraine*); 2° Hugues, qui suit; 3° un autre Hugues, qualifié Comte, et qui devint Moine d'Altorff; 4° Gérard, Comte d'Alsace, que l'Empereur Henri II investit, en 1002, d'un certain Comté dépendant du Duché d'Alsace, et qui mourut après l'an 1024. Il épousa EVE, sœur de l'Impératrice Cunegonde, et fille de Sigefroi, Comte de Luxembourg. Ce Gérard fut probablement le pere de Louis, Comte de Mouson, d'où descendent les Comtes de Montbéliard, de Bar, de Ferrette et de Lucelbourg. (Voy. *les Comtes de Montbéliard, de Bar et de Ferrette.*) 5° Le dernier enfant du Comte Eberhard IV fut Adélaïde, mariée en premières noces à Hezilou, Duc de Franconie, dont elle eut l'Empereur Conrad le Salique et Mathilde, Abbessé d'Andlan. Elle se maria en secondes noces, en 1004, avec Herman, Comte de la France orientale, qui fut l'auteur de la Maison de Hohenloë. Elle mourut en 1037, et fut enterrée dans l'Eglise collégiale d'Oehringen, dont elle avoit été la fondatrice.

951. HUGUES II, fils d'Eberhard IV, étoit Comte du Nordgaw dès l'an 951 par la résignation de son pere. Il est nommé cette année avec cette qualité dans une Charte de donation faite à l'Eglise de Strasbourg. Il est aussi appelé Comte dans deux Diplômes des Empereurs Otton I et II, l'un de 968, pour la Reine Adélaïde, et l'autre de 974, pour l'Abbaye de Payerne. (La Guille, *Hist. d'Als.* p. 22; et Hergott, p. 86.) Ce fut Hugues qui, pour accomplir la résolution de son pere, fit construire en Alsace le Monastere d'Altorff, dont l'Eglise fut dédiée, en 974, par Erchambaud, Evêque de Strasbourg, en sa présence et en celle de S. Mayeul, Abbé de Cluni. (*Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. III.) Il mourut le 5 Septembre, vers l'an 984, et fut enterré dans le chœur d'Altorff. En mourant il laissa trois fils, Eberhard V, et Hugues IV, dont

## COMTES DU SUNDGAW.

l'Eglise de Basle la terre de Ribeaupierre, située dans son Comté. (Hergott, T. II, p. 128.)

1090. OTTON II fut le premier Comte héréditaire du Sundgaw, ou de la haute Alsace. Il descendoit de Luitfrid IV par Gontran son trisaïeul, Kanzelin son bisaïeul et Radeboton son aïeul. Ce dernier fut pere de Werinhaire, dit le Pieux, premier Comte de Habsbourg, qui mourut le 11 Novembre 1096, et épousa Regulinde, décédée le 28 Juin 1090. Werinhaire eut pour enfans Otton II, dont nous parlons; Adelbert, qui suit; et Ita, mariée à Rodolfe, Comte de Thierstein. Otton est nommé *Otto Comes de Alsatia* dans le Nécrologe de l'Abbaye d'Ensidlen, dont il fut un des bienfaiteurs. Les titres du Monastere de Marbach en haute Alsace, établi en 1090, font voir que sa fondation fut appuyée et confirmée, *auxilio Comitum Ottonis de Habesburc*, qui convoqua à cet effet une Assemblée des Seigneurs de la province. Il fut tué, le 5 ou le 8 Novembre 1111, à Butenheim en Alsace par Hesson de Vesinberg, et fut enterré à l'Abbaye de Muri, dont il avoit été nommé Avoué à la mort de son pere. Il laissa un fils, nommé Werinhaire, Comte de Habsbourg, successeur d'Adelbert son oncle dans le Comté de la haute Alsace, et une fille, appelée Adélaïde, mariée à Wernher I, Seigneur de Hunnebourg.

1111. ADELBERT II, frere cadet d'Otton, fut, en 1111, son successeur dans le Comté de la haute Alsace et dans l'Advocatie de l'Abbaye de Muri. *Adelbertus Comes de Habesburg* signa, en 1114, le Diplôme de Henri V pour ce Monastere, et, en 1133, la Charte de Gebehard, Evêque de Strasbourg, pour celui de Baumgarten. Il assista, l'année suivante, à la consécration de l'Eglise de Gebwiller, faite par le même Prélat. La Bulle d'Innocent II, pour l'Abbaye de Honcourt, de 1135, nomme *Adelbertus Comes de Habesburc et uxor ejus Judinta* dans le nombre des bienfaiteurs de ce Monastere. Adelbert mourut, le 10 Février 1141, sans laisser d'enfans de JUDINTA sa femme. Celle-ci, qui étoit sœur d'Ulric, Avoué de Honcourt, lui survécut de plusieurs années.

1141. WERINHAIRE, Comte de Habsbourg, fils d'Otton et neveu d'Adelbert, est nommé *Wernherus Langravius de Habesburg* dans la Charte de fondation du Prieuré de Thierbach de 1135. Celle de Bertholf, Abbé de Moubach, de la même année, l'appelle *Advocatus noster Comes Wernherus*. Il obtint le Comté de la haute Alsace après la mort d'Adelbert, comme le prouve la Charte de Frédéric, Comte de Ferrette, qui fonda, en 1144, le Prieuré de Veldbach, *Wernero Comite gubernante Alsatiam*. C'est le même que *Garnerius Comes de Alsatia*, qui signa, en 1153, le Diplôme de l'Empereur Frédéric pour l'Eglise de Vienne. Un autre Diplôme de ce Prince, de 1167, fait voir que Werinhaire vivoit encore cette année. Quelques modernes lui donnent pour femme IRMA de Homberg. Il eut pour fils Albert, qui suit, qui est nommé *filius Comitum W. de Habespurc* dans une Charte de l'ancienne Abbaye de Zurich de 1153. Il eut aussi deux filles: Gertrude, mariée avant l'an 1171 à Anédée de Montfaucon, Comte de Montbéliard; et Richienze, qui épousa Louis, Comte de Ferrette.

1180. ALBERT, ou ADELBERT III, dit LE RICHE, fils de Werinhaire, Comte de Habsbourg et du Sundgaw, fut le premier des Comtes de la haute Alsace qui prit le titre de Landgrave, titre que ses successeurs se sont constamment donné. *Albertus Comes de Habesburg, Langravius Alsatie*, confirma, en 1186, la donation

## COMTES DU NORDGAW.

nous parlerons ci-après, et Metfrid, ou Matfrid, Comte, dont on ne connoit que le nom.

984. EBERHARD V, fils aîné de Hugues II et son successeur, suivit les exemples de piété que lui avoient donnés son pere et son aïeul. Il obtint de l'Empereur Otton III un Diplôme de confirmation en faveur de l'Abbaye d'Altorff, située *in provincia Alsatia, in pago Northgow, in Comitatu Eberhardi Comitum*. Le nom du Comte Eberhard est également rappelé dans quatre autres Diplômes de ce Prince, l'un de 986, pour l'Abbaye de Payerne, et trois de 992, 993 et 995, pour celle de Seltz. Il mourut vers l'an 996, et fut enterré dans le chœur de l'Eglise d'Altorff. Il laissa cinq enfans, Hugues III et Eberhard VI, ses successeurs dans le Comté du Nordgaw, Gerhard et Matfrid, qualifiés Comtes, et Adalberon. Les noms des quatre premiers sont rappelés dans le Diplôme d'Otton III de 999 pour l'Abbaye d'Altorff. Gerhard, marié à Cunisa, et Matfrid, moururent sans postérité. Ils ne vivoient plus en 1050. Leurs corps furent déposés dans l'Eglise abbatiale de Hesse. Adalberon, ou Albert, enterré dans le chœur d'Altorff, est nommé Chanoine de l'Eglise cathédrale de Toul dans une Bulle de Léon IX de 1049.

HENRI, Comte du Nordgaw, est rappelé dans un Diplôme de l'Empereur Otton de l'an 987 pour l'Abbaye d'Ebersmunaster. Mais ce Comte est imaginaire, ainsi que le Diplôme, qui est une piece fausse et supposée, comme il est prouvé dans l'Histoire de l'Eglise de Strasbourg, T. II, pp. 24 et 25.

996. HUGUES III, fils d'Eberhard V, est nommé Comte du Nordgaw dans le Diplôme de l'Empereur Otton III, pour l'Abbaye de Payerne de 997. (Hergott, *Geneal. Habesburg*. T. II, p. 93.) Il mourut, en l'an 999, sans laisser d'enfans.

1000. EBERHARD VI succéda à Hugues son frere dans le Comté du Nordgaw. Il est nommé en cette qualité dans le privilège d'Otton III pour l'Abbaye de Laurisheim de l'année 1000. (Lamey, *in cod. Lauresh. Diplom.* T. I, p. 148.) Il prend encore le même titre dans deux Diplômes de l'Empereur Henri II, de 1004 et 1016, pour les Abbayes d'Andlau et de Schutteien. Il céda, comme son frere, sans postérité. Sa femme BERTHE vivoit encore en 1068.

1027. WESILON, Comte du Nordgaw, ne nous est connu que par un Diplôme de Courad II, donné en 1027 à l'Abbaye de Payerne, dans lequel il est rappelé. (Hergott, T. II, p. 108.)

1035. HUGUES IV, fils de Hugues II, frere d'Eberhard V, oncle de Hugues III et d'Eberhard VI, gouvernoit le Nordgaw, ou la basse Alsace, dès l'an 1035, comme le prouve une Charte de cette année, dans laquelle l'Abbaye de Surbourg est dite située *in Ducatu Conradi, in Comitatu Ugonis Principis Alsatie*. Il porte également le titre de Comte dans une Charte de donation faite, en 1040, à l'Eglise collégiale de S. Pierre le Jeune de Strasbourg. Wibert et Wippon disent qu'il étoit cousin de Conrad le Salique, parce qu'Adélaïde, sa tante paternelle, étoit mere de cet Empereur. Hugues faisoit son séjour ordinaire dans le château d'Egisheim, bâti au huitième siècle par le Comte Eberhard, ou en celui de Dabo, qui lui échut par son mariage avec HEILWIGE, fille et héritière de Louis, Comte de Dabo, ou Dagsbourg. Il fonda, conjointement avec elle, les Abbayes de Hesse et de Wolfenheim, situées dans les diocèses de Metz et de Basle. Heilwige mourut en 1046. Le Comte Hugues ne lui survécut pas long-tems; il n'étoit plus en vie en l'an 1049. Il fut enterré avec son épouse dans

## LANDGRAVES DE LA HAUTE ALSACE.

que les Comtes Luitfrid, Otpert et Rampert, ses ancêtres, avoient faite à l'Abbaye de S. Trudpert, dans la forêt noire. Il porte les mêmes qualités dans l'inscription du sceau qui pend au bas de la Charte. Il est également nommé *Comes Albertus, Alsatiensis Langravius, de Habispurg natus*, dans l'inscription d'un cornet de chasse d'ivoire, dont il fit présent, en 1199, à l'Abbaye de Muri. Il mourut le 25 Novembre de la même année 1199, et fut inhumé dans la salle capitulaire de l'Abbaye de Lucelle, dont il avoit été nommé Avoué, en 1187, par l'Empereur Frédéric. Albert eut d'IDA, fille de Rodolfe, dernier Comte de Pfullendorf, et de Wulhilde, Duchesse de Baviere, Rodolfe, qui suit, et Itha, mariée à Henri, Comte de Linange.

1199. RODOLFE II, surnommé l'ANCIEN, OU LE PAISIBLE, devint Landgrave de la haute Alsace après Albert son pere. Il portoit même déjà ce titre de son vivant. Nous en avons une preuve dans la Charte d'Arnold, Abbé de Mourbach, donnée l'an 1196, *cum voluntate Advocati Comitum Adelberti de Habesburch, per consensum filii sui Rudolphi Langravii*. Il sembleroit même par cette piece qu'Albert avoit dès-lors remis le Landgraviat à son fils, puisqu'il y porte la seule qualité de Comte de Habsbourg et d'Avoué de Mourbach, tandis que Rodolfe y est seul appellé Landgrave. Celui-ci devint également Avoué de Mourbach après la mort d'Albert, et il prend cette qualité *Rudolfus Comes de Habispurhc Cataldus Morbasensis* dans un acte de 1199, ainsi que dans un autre de 1200, où il se nomme *judex ordinarius et Advocatus Dominus Rudolphus Alsatie Langravius*. La Charte que *Rodolfus Langravius Alsatie* donna, en 1207, en faveur de l'Abbaye de Lucelle, est datée, *anno gratie, coram filio meo Alberto Comite*. Rodolfe avoit dès-lors imité l'exemple de son pere en associant au Landgraviat Albert son fils aîné, Henri, Evêque de Strasbourg, confirma, en 1211, les privilèges du Monastere de S. Trudpert, *presente Domino Alberto de Habspurg, Landgravio Alsatie*. Quatre ans après, en 1215, le même Albert donna, conjointement avec ce Prélat, d'autres Lettres en faveur de ce Monastere, dans lesquelles il se nomme *A. Dei gratia provincialis Comes Alsatie*, sans faire aucune mention de son pere. Cependant Rodolfe conserva toujours le Landgraviat de la haute Alsace, puisque lui et son fils Albert prennent cette qualité dans leur Charte de donation à l'Eglise de Munster en Ergaw, de 1227. Plusieurs titres postérieurs font voir qu'il le retint jusqu'à sa mort arrivée au commencement de 1232, en laquelle année *Rudolfus Senior, Comes de Habisburc, Landgravius Alsatie*, fit encore une donation au Monastere de Wettingen. Rodolfe avoit épousé AGNÈS, fille de Godefroi de Stauff, dont il eut cinq enfans, savoir, Albert et Rodolfe, qui suivent; Wernher, mort dans son enfance; Hedwige, mariée à Herman, Comte de Friburg; et Gertrude, qui épousa le Comte Louis, frere de Herman.

1232. ALBERT IV, dit LE SAGE, et RODOLFE III, son frere, surnommé LE TACITURNE, jouirent par indivis du Landgraviat de la haute Alsace après la mort de Rodolfe leur pere; ce qui fut confirmé par un pacte de famille passé vers l'an 1239. Cependant Albert, dans le partage de la succession, se réserva à lui seul les biens allodiaux que sa Maison avoit en Alsace. Il mourut à Ascalon en Palestine le 22 Novembre 1240. Sa femme HEDWIGE, fille d'Ulric, Comte de Kibourg, et d'Anne, Duchesse de Zeringen, étoit sœur de Hartman, dernier Comte de ce nom. Elle ne décéda que le 30 Avril 1260, et fut enterrée à l'Abbaye de Muri. Les six enfans d'Albert et d'Hedwige furent Rodolfe, qui devint Empereur, héritier du Comté de Habsbourg et du

## COMTES DU NORDGAW.

l'Eglise de Sainte Croix de Woffenheim. Hugues eut de son mariage trois fils et cinq filles. Les fils furent Gérard, Hugues et Brunon. Gérard, qui obtint en partage le Comté d'Egisheim, fut tué, l'an 1038, dans un combat qu'il livra à Reginald, premier Seigneur de Ribeaupierre. Il épousa PATRONICE, fille de l-rédéric, Duc de la Lorraine mosellane, et de Mathilde de Bourgogne. Les Généalogistes n'ont jusqu'à présent donné que trois enfans au Comte Gérard, savoir, Gérard, Comte du Nordgaw, dont nous parlerons ci-après, Heilwige et Spanelhilde. Mais feu M. de Rivaz prétend (*Mém. mss.*) que ce Gérard est le même que Bérard, ou Bérolde, qui est la tige de la Maison de Savoie, aujourd'hui régnante. (C'est ce que nous examinerons ailleurs.) Les Mémoires de ce Savant lui donnent encore cinq autres enfans, parmi lesquels se trouvent Humbert, C<sup>e</sup> d'Alsace et d'Aoste, premier C<sup>e</sup> de Maurienne, mort vers l'an 1060. (*V. les Comtes de Savoie.*) Hugues, 2<sup>e</sup> fils de Hugues IV et de Heilwige, devint Comte de Dabo, et mourut avant son pere. Sa femme, Mathilde, lui survécut jusqu'après l'an 1094. Il en eut trois enfans: Henri, Comte du Nordgaw, qui suit; Albert, Comte de Dabo et de Muha, qui mourut le 24 Août 1098 sans laisser de postérité d'Ermensinde, fille de Conrad, Comte de Luxembourg; et Serberge, première Abbessse de Hesse en 1050. Brunon leur oncle, né au château de Dabo le 21 Juin 1002, d'abord Prévôt de S. Dié, puis Evêque de Toul en 1026, élu Pape en 1049, et sacré, le 12 Février, sous le nom de Léon IX, et mort le 19 Avril 1054. Les cinq filles de Hugues IV et de la Comtesse Heilwige furent Adélaïde, épouse de Herman, fils de Godefroi, Comte dans les Ardenues; Bitzela, mariée à Hartvig, Comte de Calb; Odile, première Abbessse de Woffenheim en 1006; Gebba, Abbessse de Nuys; et une anonyme, qui épousa Ernest II, Duc d'Alsace et de Suabe.

1049. HENRI, fils aîné du C<sup>e</sup> Hugues et de Mathilde, frere d'Albert, C<sup>e</sup> de Dabo et petit-fils de Hugues IV, succéda à son grand-pere dans le Comté du Nordgaw. Il avoit obtenu dès l'an 1138 le Comté d'Egisheim après la mort de Gérard son oncle, et ce fut à lui, *nepoti Henrico castrum Egensheim habenti*, que le Pape Léon IX commit, en 1049, l'Advocatie du Monastere de Woffenheim. Le nom du Comte Henri est rappelé dans le Diplôme de l'Empereur Henri III de l'an 1052, pour la Collégiale de S. Pierre le Jeune. Il eut avec Hetzelon, Evêque de Strasbourg, un différend au sujet des forêts de son Comté, lequel fut terminé, en 1059, par l'entremise de Henri IV, Roi de Germanie. *Henricus Alsatie Comes* signa en 1061 la Charte de Folmar d'Ortenberg, qui accorde l'Abbaye de Honcourt à l'Eglise de Strasbourg. Il mourut, peu de tems après, le 28 Juin 1063, ou 1064. Ses enfans furent Hugues V, Comte du Nordgaw, dont il sera parlé ci-après; Brunon, Chanoine et Archidiacre de l'Eglise cathédrale de Toul, qui vivoit encore au commencement du douzieme siècle; Gertrude, mariée au Comte Albert dont il est parlé dans une Charte de 1137; et Officia dont on ne connoît que le nom.

1065. GÉRARD, fils de Gérard, Comte d'Egisheim, tué l'an 1038, et de Pétronice de Lorraine, petit-fils de Hugues IV, remplaça Henri, son cousin germain, dans le Comté du Nordgaw et dans celui d'Egisheim. Il en étoit en possession dès l'an 1065, comme le prouve le Diplôme de Henri IV de la même année pour Eberhard, Comte de Sponheim, dans lequel il est nommé *Gerhardus Comes pagi Nortcove*. Il porte aussi le même titre dans celui de ce Prince, donné, l'an 1074, pour l'Abbaye de Seltz. La même année 1074, le Pape Grégoire VII écrivit aux Evêques de Strasbourg et de Basle pour faire adjuger à Gérard l'Advocatie de l'Ab-

## LANDGRAVES DE LA HAUTE ALSACE.

Landgraviat de la haute Alsace; Albert, Chanoine des Cathédrales de Strasbourg et de Basle en 1243, mort le 1 Janvier 1256; Hartman, mort en bas âge après l'année 1246; Elisabeth, mariée à Frédéric de Zollern, Burgrave de Nuremberg; Cunegonde, qui épousa en premières noces un Comte de Kussenberg, et en secondes un Seigneur alsacien, nommé Otton d'Ochsenstein; et une anonyme, morte Religieuse dominicaine du Monastere d'Adelhausen en Brisgau.

Rodolphe, qui prend le titre de Landgrave d'Alsace dans plusieurs Chartes du tems, survécut sept ans à son frere Albert. Il mourut en 1247, laissant cinq fils de GERTRUDE sa femme, fille de Lutold de Regensberg. Rodolphe fut la tige des deux branches des Comtes de Habsbourg-Laufenbourg et Habsbourg-Kibourg; mais sa postérité n'eut aucune part au Landgraviat de la haute Alsace. Werner, son fils aîné, mourut, sans descendans, avant l'an 1253. Godefroi, son second fils, décéda en 1271, et marié à Elisabeth d'Ochsenstein, forma la branche de Laufenbourg, éteinte en 1408; et afin qu'il n'y eût pas une si grande disproportion de dignité entre les descendans de Rodolphe et ceux de son frere Albert, on vit Eberhard, troisième fils de Rodolphe, prendre le titre de Landgrave de Turgaw. Cet Eberhard, époux d'Anne, fille de Hartman le Jeune, Comte de Kibourg, finit ses jours en 1284. Les deux autres enfans de Rodolphe et de Gertrude furent Otton qui vivoit encore en 1253, et Rodolphe de Habsbourg, Chanoine de Basle en 1253 et de Strasbourg en 1273. Ce dernier, élu Evêque de Constance en 1274, conserva ce Siège jusqu'à sa mort arrivée le 3 Avril 1293.

1240. RODOLPHE, ou RODOLFE IV, succéda à son pere Albert, en 1240, dans le Landgraviat de la haute Alsace, et gouverna ce pays, conjointement avec Rodolphe son oncle, l'espace de sept ans, c'est-à-dire jusqu'à son décès de celui-ci. Rodolphe naquit le 1 Mai 1218 au château de Limbourg dans le Brisgau, situé près du Rhin, à trois lieues de Brisach. Il fut tenu sur les fonts par l'Empereur Frédéric II, qui se trouvoit alors dans ce dernier endroit. Il prit dans les Chartes, ainsi que ses ancêtres, le titre de Landgrave d'Alsace; mais il fut le premier qui y joignit celui de la haute Alsace. Il se nomme *Rudolfus, Comes de Habersburg et de Kiburg, Superioris Alsacie Landgravius*, dans un Traité passé, en 1269, avec Henri, Evêque de Strasbourg. Huit ans auparavant, en 1261, Rodolphe s'étoit déclaré contre Gauthier de Gérolsbeck, prédécesseur de Henri, en faveur de la ville de Strasbourg, dont il fut un des principaux soutiens dans la guerre qu'elle eut alors avec son Evêque. Il épousa, vers l'an 1257, GERTRUDE, fille de Burchard, Comte de Hohenberg, Seigneur puissant en Alsace et en Suabe, sœur d'Albert, Comte de Hohenberg et de Haigerloch, qui donna à sa sœur en dot les biens qu'il possédoit en Alsace. Gertrude prit dans les Chartes le titre de Landgravesse d'Alsace. Elle se nomme *Comitissa de Habsburg et de Kiburg, nec non Alsacie Landgravia*, dans un acte de 1271, et *Landgravia Alsacie, nutu Dei in Reginam Romanorum electa*, dans un autre de 1273. Rodolphe son époux avoit été élevé, le 29 Septembre de la même année, à la dignité impériale. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle, le 23 Octobre suivant, avec sa femme Gertrude, qui changea à cette cérémonie son nom en celui d'ANNE. Rodolphe abandonna alors à ses trois fils l'ancien patrimoine de sa famille. Il mourut, le 15 Juillet 1291, à Gernersheim, et non à Spire, comme l'écrivent plusieurs Historiens, qui confondent le lieu de sa sépulture avec celui de sa mort. La ville de Strasbourg, de concert avec Conrad de Lichtenberg son Evêque, fit dresser la même année sa statue équestre au-dessus

## COMTES DU NORDGAW.

de Woffenheim. Ce Comte mourut peu de tems après, sans laisser d'enfans de RICARDE sa femme. Le Comté du Nordgaw échut à Hugues V, qui suit: mais celui d'Egisheim parvint à Heilwige, ou Hadoïde, sœur de Gérard dont nous parlons, mariée en 1070 à Gérard, premier Comte de Vaudemont. Elle s'intitule *Domina Helwigis Comitissa, filia Comitum Gerardi de Castro Egensheim*, dans une Charte de donation faite, en 1118, à l'Eglise de Strasbourg, conjointement avec ses deux fils Hugues et Ulrich. Hugues, Comte de Vaudemont, marié à Anne, ou Adeline, fille de Simon I, Duc de Lorraine, fut auteur des Comtes de Vaudemont, éteints en 1416. Ulrich, Comte d'Egisheim, nommé *Udalricus Comes de Egisheim* dans deux Diplômes de Henri V et de Lothaire II, de 1125 et 1130, fonda, en 1138, l'Abbaye de Pairis en Alsace, et mourut sans postérité vers l'an 1146. Gérard eut aussi de la Comtesse Heilwige un autre fils, nommé Etienne, fondateur de la Commanderie de Stephansfelden, et deux filles, Stéphanie et Gisele. Stéphanie épousa Frédéric, Comte de Ferrette, et mourut après l'an 1144. (Voy. *les Comtes de Ferrette*.) Gisele, qui vivoit en 1138, se maria avec Renaud, Comte de Bar. Gérard, Comte du Nordgaw, qui fait l'objet de cet article, avoit encore une autre sœur, nommée Spanehilde, mariée à Folmar I, Comte de Metz. Celle-ci, après le décès d'Albert, Comte de Dabo et de Mulha, mort en 1098 sans postérité, hérita du Comté de Dabo, qui passa ainsi à Folmar II, Comte de Metz, son fils, et à ses descendans. (V. Gérard, Comte de Vaudemont, et ajoutez à cet article deux des enfans ici mentionnés.)

1078. HUGUES V, fils de Henri, Comte du Nordgaw et d'Egisheim, arrière-petit-fils de Hugues IV, fut le successeur de Gérard son cousin, dans le Comté de la basse Alsace. Il signa, en 1078, la Charte de Thierni, Duc de Lorraine, pour le Monastere de Lievre. Waltram le qualifie *Hugo potentissimus Comes Alsacie*. Attaché d'abord à l'Empereur Henri IV, il l'abandonna lorsqu'il le vit frappé des anathèmes de Grégoire VII. Le zèle avec lequel il servit la cause de ce Pontife, l'a fait appeler, par Berthold de Constance, *infessus miles Sancti Petri*. Il soutint long-tems en Alsace le parti des deux compétiteurs de l'Empereur et celui des deux Ducs Berthold, l'un fils et l'autre gendre du Roi Rodolphe. Mais contraint de céder, en 1086, aux armes victorieuses du Duc Frédéric de Hohenstauffen, il fut dépossédé du Comté de la basse Alsace. Hugues, voulant le recouvrer, y rentra en 1088. L'histoire ne nous a pas conservé le détail de la guerre qu'il eut avec Otton, Evêque de Strasbourg, frere du Duc Frédéric, et qui dura pendant plus d'un an. L'Evêque et le Comte firent la paix ensuite et se donnerent mutuellement les témoignages de la plus sincère réconciliation. Hugues alla trouver Otton à Strasbourg, et poussa la confiance jusqu'à concher avec lui dans la même chambre. Dès qu'il fut au lit, les domestiques du Prélat l'égorgerent indignement la nuit du 4 au 5 Septembre 1089, avec quatre Gentilshommes qui l'avoient accompagné. Les guerres que le Comte Hugues eut à soutenir contre l'Evêque de Strasbourg, et sa mort tragique, furent le sujet d'un drame historique en prose et en cinq actes, imprimé à Basle en 1780 sous le titre de *La guerre d'Alsace*. Mais ce drame, indigeste et mal écrit, pêche contre toutes les regles du théâtre et du costume tragique. Hugues fut, conjointement avec sa femme, un des principaux fondateurs de l'Abbaye de S. Léon de Toul. Il avoit épousé une fille de Louis, Comte de Mouson et de Montbelliard, et de Sophie de Lorraine, dont il n'eut point d'enfans. Après sa mort le Comté du Nordgaw passa dans la Maison des Comtes de Metz.

## LANDGRAVES DE LA HAUTE ALSACE.

du portail de la Cathédrale, avec celles de Clovis et de Dagobert, en mémoire des bienfaits que cette Eglise avoit reçus de ces trois Monarques. Gertrude, ou Anne de Hohenberg, épouse de Rodolphe, mourut à Vienne le 16 Février 1281, et fut enterrée, le 20 Mars suivant, dans le chœur de la Cathédrale de Basle. Elle le rendit pere de quatre fils (et non sept) et de six filles (et non pas seulement quatre.) Les fils furent Albert, Hartman, Rodolphe, qui suivent, et Charles. Celui-ci, né à Rhinfelden le 14 Février 1276, mourut quelques semaines après. A ces enfans il faut même ajouter un cinquième fils nommé Samson, si l'on s'en rapporte à l'acte de la dédicace de la Cathédrale de Lausanne du 19 Nov. 1275. Cet acte est ainsi daté : *Presente illustri viro Rudolpho Rege Alemannie et illustri Regina Ann uxore dicti Regis cum liberis eorumdem Alberto, Hartmanno, Rodolpho et Samsono.* On n'est pas d'accord sur le nom et la famille de la seconde femme que l'Empereur Rodolphe épousa à Remiremont le 5 Février 1284; mais les titres du Duché de Bourgogne et la Chronique d'Ellenhard, Receveur de la Fabrique de la Cathédrale de Strasbourg, auteur contemporain et témoin oculaire (1), font voir que c'étoit Isabelle, ou Elisabeth, fille de Hugues IV, Duc de Bourgogne, et de Béatrix de Champagne (2). (Voy. l'Empereur Rodolphe, T. II, p. 31, et corrigez cet article sur celui-ci pour le nombre de ses enfans.)

1273. ALBERT V, HARTMAN, et ROHOLFE V, tous trois fils de l'Empereur Rodolphe, se partagèrent conjointement le Landgraviat d'Alsace lorsque leur pere parvint à l'Empire. Dès l'an 1275, ce Prince fait mention de son fils *Alberti Comitis de Habesburgh et de Kyburgh, Alsatie Langravii.* Deux ans après, les Comtes Albert et Hartman son frere se nomment *Alsatie Langravii* dans une Charte de 1277. Albert et Rodolphe paroissent aussi sous le titre de *Landgraves d'Alsace* dans un acte allemand, qu'ils donnerent, l'an 1280, en faveur de l'Eglise de Heiligenberg, *Albertus Comes de Habspurch et de Kyburgh, Alsacie Landgravius, Serenissimi R. Regis Romanorum Dei gratia primogenitus,* paroît seul dans un autre acte pour la même Eglise, et de la même année.

HARTMAN, second fils de Rodolphe, est nommé *Landgravius Alsacie* dans plusieurs Chartes de 1275, 1277, 1279 et 1281. Il fut fiancé, au mois de Septembre 1278, à Jeanne, fille d'Edouard I, Roi d'Angleterre. L'Empereur son pere confirma ces fiançailles la même année par des Lettres dans lesquelles il le nomme *charissimus filius noster Hartmannus, Comes de Habspurch et de Kyburgh, Alsacie Landgravius.* Hartman alloit passer en Angleterre pour y terminer le mariage, lorsqu'il périt malheureusement dans le Rhin, à l'âge de dix-huit ans, le 20 Décembre 1281. Il s'étoit embarqué sur le fleuve au château de Brisach, et son corps fut trouvé près de l'Abbaye de Rhinau en Suisse, où sont encore aujourd'hui déposées ses entrailles (3). Hartman fut enterré dans le chœur de la Cathédrale de Basle, à côté de sa mere et de Charles son petit-frere. Les corps de l'Impératrice Anne et de ses deux fils furent transférés, le 15 Octobre 1770, de cette Cathédrale dans l'Eglise abbatiale de S. Blaise,

## LANDGRAVES DE LA BASSE ALSACE.

1089. GODEFROI I, fils de Folmar I, Comte de Metz, et de Spanehilde, fille de Gérard, Comte d'Egisheim, et petite-fille de Hugues IV, Comte du Nordgaw, fut nommé à ce Comté, en 1089, par l'Empereur Henri. La Charte d'Otton, Evêque de Strasbourg, pour l'Abbaye d'Altorff, fait voir qu'il étoit, en 1097, Comte de la basse Alsace. Godefroi signa, en 1106 et 1122, deux Diplômes de Henri V, l'un pour l'Abbaye de Sainte Walburge, et l'autre pour l'Eglise de Strasbourg. Il mourut quelque tems après, et laissa un fils, qui suit.

1129. THIERRI, fils et successeur de Godefroi, est le premier qui prit le titre de Comte provincial, terme équivalent au mot allemand Landgrave. Il est nommé *Theodericus Comes provincialis* dans la Charte de la donation de Godefroi de Fleckenstein, faite en 1129 pour l'Abbaye de Sainte Walburge, et dans celle de Regenhard et Frédéric de Chatenois pour l'Eglise de Strasbourg, de l'an 1138. Il souscrivit, sous le titre de *Theodericus Comes patrie de Alsatiæ*, les Lettres d'Albert, Archevêque de Mayence, données, en 1139, pour le Monastere de Katelnbourg, et sous celui de *Theodericus Comes regionarius* la Charte de Mathilde, Abbessé d'Anillau, de 1144. Il est même qualifié *Theodericus Comes provincialis de inferiori parte Alsatie* dans un Diplôme de l'Empereur Conrad, de la même année 1144. Thierry mourut le 5 Septembre, avant l'an 1150, comme le prouve un acte de l'Abbaye de Neubourg de cette année, où il est parlé d'un anniversaire *pro remedio animæ provincialis Comitibus Theoderici nostris temporibus defuncti.* Il laissa un fils, Godefroi II, qui suit, et une fille, mariée à Sigebert, Comte de Werd.

1150. GODEFROI II, fils de Thierry, est nommé *Comes provincialis* dans deux Chartes, l'une pour l'Abbaye de Neuvillers de l'an 1150, et l'autre pour celle de Neubourg de 1178. Il mourut quelque tems après sans laisser de postérité. L'Empereur Frédéric I etint alors le Landgraviat de la basse Alsace; et ce ne fut que sous Henri VI, son fils et son successeur, qu'il passa aux Comtes de Werd.

1192. SIGEBERT, Comte de Werd, fut nommé au Landgraviat de la basse Alsace par l'Empereur Henri, qui l'en investit en 1192. La Maison de Werd, originaire d'Alsace, qui tire son nom du château de Werd, situé près de Benfelden, n'est point connue avant le commencement du douzième siècle. Le premier Comte de ce nom, qui paroisse dans nos anciens monumens, est un Sigebert I, témoin d'une Charte de Cunon, Evêque de Strasbourg, de l'an 1109, et qui est encore rappelé avec le Comte Frédéric son frere dans un Diplôme de Lothaire II de 1126. Il étoit dès-lors puissant dans cette province, puisqu'un autre Diplôme du même Empereur, de 1130, l'appelle *Sigebertus Comes de Alsatia.* Sigebert I mourut en 1150, et eut un fils, du même nom que lui, surnommé de Franckenbourg, du château de ce nom, où il faisoit son séjour ordinaire. Il est appelé *Sigebertus Comes de Franckenburg* dans les Diplômes de l'Empereur Frédéric, de 1153 et 1156, et dans une Charte de Matthieu, Duc de Lorraine, de 1172. Il vivoit encore en 1179 et 1181, comme le prouvent deux Bulles du Pape Alexandre III de ces an-

(1) Qui dit : *an. Dom. 1284 Dominica circumdederunt, illustris Rudolphus Rex dixit in uxorem Dominam Elisabetham, filiam Ducis Hugonis Senioris Burgundie, quæ tantum erat in civitate breschm annorum et pulchra nimis.*

(2) Elle mourut avant l'an 1316. Il ne faut pas la confondre avec Isabelle de Bourgogne, mariée à Pierre de Chambly, morte en 1333, dont l'épithaphe se voit à Paris dans l'Eglise des Grands Augustins.

(3) Un Seigneur anglois marqua ainsi au Roi Edouard les cir-

constances de la mort de Hartman : « Sire, le Dimanche devant Noël » esteit Arthman, le fiz le Roi de Alemagne, à un chastel ke a nom » Brisac, e est sur le Rin, et lieuc se mist en un batel pur aller ver » son pere, avalant le Rin : une obscurté sorvint si grand ke les » mariners esteint si abay ke il ne se saveent eider, si hurta lor batel » à une souche, e nea Arteman e tout le plus de sa compaignie. » L'original de cette lettre se trouve dans les Archives de la tour de Londres.

## LANDGRAVES DE LA HAUTE ALSACE.

où le savant Abbé Martin Gerbert leur a fait élever un nouveau monument.

A la mort de HARTMAN, ses deux freres continuent de gouverner le Landgraviat de la haute Alsace; mais l'Empereur ayant donné à ALBERT le Duché d'Autriche et de Stirie dans la Diète générale qu'il tint à Augsbourg au mois de Décembre 1282, et au commencement de 1283, RODOLFE jouit seul du Landgraviat. Quelques Auteurs prétendent que son pere lui accorda en même tems la Suabe, qui depuis 1268 n'avoit plus de Duc. Mais nous avons fait voir, en parlant des Ducs d'Alsace, la fausseté de cette opinion, ainsi que de celle qui lui donne le titre de *Duc d'Alsace*. Rodolfe n'a jamais porté ce celui de Landgrave de cette province; et dans les Chartes qui nous restent de lui des années 1286, 1288 et 1289, il se nomme *Rudolphus, Dei gratia... Comes de Habsburg et de Kiburc, Alsatie Landgravius, Serenissimi Domini Rudolphi Romanorum Regis filius*. Rodolfe n'avoit que vingt ans lorsqu'il mourut à Prague, le 11 Mai 1290. Il avoit épousé AENÈS, fille d'Ottocare II, Roi de Bohême, qui, après le décès de son mari, prit l'habit de Sainte Claire, et mourut dans la même ville le 17 Mai 1296. Il avoit eu d'elle, en 1289, un fils nommé Jean. Celui-ci est connu par le meurtre de l'Empereur son oncle, qu'il assassina en 1308, à cause du refus qu'il lui avoit fait de lui rendre les terres de son patrimoine. Henri VII, successeur d'Albert, fit enfermer Jean, l'an 1313, dans le Couvent des Augustins de Pise, où il mourut le 13 Décembre de la même année.

ALBERT, qui prend dans les Chartes de 1292 et 1298 les titres de *Albertus Dei gratia... Comes de Habspurch et de Chyrburch, nec non Lantgravius Alsatie*, posséda seul le Landgraviat de la haute Alsace, après la mort de Rodolfe, au préjudice de Jean son neveu, et le conserva jusqu'au tems qu'il parvint au trône impérial. L'Alsace craignit pour sa liberté sous ce Landgrave, parce que ce Prince songeoit à donner à chacun de ses fils, qui étoient en grand nombre, un état proportionné à la dignité dont il étoit revêtu. Il proposa aux Evêques, aux Comtes, aux Abbés et aux Seigneurs de la Suisse et de l'Alsace, de lui vendre leurs droits et leurs Domaines, ou de le prendre pour Avoué. Mais il n'y eut en Alsace que l'Abbaye de Murbach qui lui vendit, en 1291, pour deux mille marcs d'argent la ville de Lucerne en Suisse, avec toutes ses dépendances. Albert, élu Roi des Romains, ou Empereur, le 23 Juin 1298, par une partie des Princes mécontents de l'Empereur Adolphe, défit et tua son rival, le 2 Juillet, à la bataille de Goelnheim; après quoi il se fit élire de nouveau par tous les Electeurs le 9 Août, et fut couronné, le 24 du même mois, à Aix-la-Chapelle. Ce Prince ne régna que dix ans, ayant été tué, à l'âge d'environ 50 ans, le 1 Mai 1308, près de Windisch en Suisse, par Jean son neveu. Il fut d'abord enterré dans l'Abbaye de Wettingen et ensuite transféré, en 1309, à Spire dans la sépulture impériale de la Cathédrale de cette ville. Albert avoit épousé, en 1276 (et non vers 1282), ELISABETH, fille de Mainhard, Duc de Carinthie, Comte de Tirol, et d'Agus de Bade, morte à Vienne le 28 Octobre 1313. Elle fut enterrée dans l'Abbaye des Religieuses de Koenigsfelden, qu'elle avoit fondée, en 1311, à l'endroit où Albert avoit été tué. Elle fut mere de six fils et de cinq filles. Nous allons parler successivement des cinq fils aînés, qui furent Rodolfe, Frédéric, Léopold, Albert et Otton. Le sixieme, Henri, dit le Pacifique, fut Duc d'Autriche, et mourut le 3 Février 1327.

## LANDGRAVES DE LA BASSE ALSACE.

nées, dans lesquelles il est qualifié *Comes Sigisbertus de Alsatia*. Outre une fille, mariée à Burcard de Haut-Geroldseck, il eut un fils, qui fut Sigebert III, et qui est l'objet de cet article. Ce dernier est nommé *Sygebertus de Werde* dans un Diplôme de Henri VI de 1185, et *Sigebertus Comes de Alsatia* dans un autre du même Prince de 1192. Quoique le mot *Lantgravia Alsatie* soit expressément énoncé dans les Lettres de cet Empereur, de la même année 1192, pour l'Abbaye de Neubourg, Sigebert ne prit cependant qu'en 1210 le titre de Landgrave d'Alsace, s'étant auparavant contenté de celui de Comte. Il se nomme *Sygebertus Landgravius Alsatie* dans une Charte de donation qu'il fit cette année au Monastere de Neubourg. Sa signature se trouve dans une foule de Diplômes des Empereurs Henri VI, Philippe et Frédéric II. *Sygebertus Dei gratia Comes de Werde et Heinrichus filius ejus Comes Alsatienenses*, portèrent, en 1226, un jugement qui adjugea à Herman et Henri, Margraves de Bade, l'héritage de Gertrude, dernière Comtesse de Dabo. Sigebert vivoit encore au commencement de l'an 1228, comme le prouve la Bulle du Pape Grégoire IX, du 19 Janvier, qui le qualifie *nobilis vir Sigebertus Comes de Alsatia*. Il mourut la même année, laissant six enfans d'une fille du Landgrave Thiéri. Ce furent Henri, qui suit; Sigebert, encore enfant en 1208, et mort avant l'an 1210; Hugues, Comte de Lucelstein, rappelé avec Sigebert son pere et Henri son frere dans une Charte de 1210; Thiéri, Comte de Rixingen, ainsi nommé du château de ce nom, où il faisoit son séjour, qui n'étoit encore qu'un enfant en 1229; Conrad, surnommé de Risten, dont il est fait mention dans les Lettres de Hugues son frere, de 1223; et Sigeberte, femme d'Anselme, Seigneur de Ribeaupierre, morte en 1288. Hugues, dont nous venons de parler, s'établit au château de Lucelstein, ou de la Petite-Pierre, situé dans les Vôges, aux confins de l'Alsace et de la Lorraine, en prit le nom, et fut l'auteur de la Maison des Comtes de Lucelstein, éteinte en 1460. *Comes Hugo de Lucelstein* fut témoin du Diplôme de Frédéric II pour l'Abbaye de Neubourg, de 1216. *Nobilis vir Dominus Hugo de Lucelstein* offrit en fief, en 1223, à l'Eglise de Strasbourg le château de Lucelstein et ses appartenans. *Hugo Comes de Parva Petra* est nommé vassal de Matthieu, Duc de Lorraine, dans un acte de 1246. Thiéri, Comte de Rixingen, frere du Comte Hugues, vivoit encore en 1241, et se nomme *Theodericus, Comes de Ruckesingen, filius quondam Comitiss Sigeberti*, dans une Charte de donation de la même année. Il fut pere de Jean de Rixingen, qui étoit, en 1255 et 1298, Chanoine de la Cathédrale de Strasbourg.

1228. HENRI, Comte de Werd, fils aîné de Sigebert, rappelé dès l'an 1213, avec son pere, dans les Diplômes de Frédéric II, lui succéda, en 1228, dans le Landgraviat qu'il gouvernoit conjointement avec lui depuis plusieurs années. Cet Empereur donna à Henri le titre de *Comes provincialis Alsatie* dans des Lettres accordées, en 1221, à la ville de Strasbourg. *Heinricus, Comes de Werde, Landgravius Alsatie*, fit, en 1229, une donation à l'Abbaye de Neubourg. *Heinricus Comes de Alsatia* signa, en 1230, le Diplôme de Henri, Roi des Romains, en faveur d'Egonon, Comte de Ribourg. *Heinricus Comes de Werda et Lantgravius Alsatie* offrit en fief, en 1232, ses biens de famille à l'Eglise de Strasbourg. Le même engagea, au mois de Juillet 1238, à Elisabeth de Montfort sa femme le village de Hipsheim, pour lui tenir lieu des six cents marcs d'argent qu'elle lui avoit apportés en dot. Henri mourut la même année, comme le prouvent les Lettres de Matthieu, Duc de Lorraine, du 22 Septembre 1238,

## LANDGRAVES DE LA HAUTE ALSACE.

1299. RODOLFE VI et FRÉDÉRIC I, fils aînés de l'Empereur Albert, possédoient le Landgraviat d'Alsace dès l'an 1299. Ils se nomment *Rudolphus et Fridericus Dei gratiâ Duces Austriæ et Styriæ, de Habsburg et Chyburg Comites, nec non Landgraviæ Alsatiæ, Serenissimi Alberti Romnorum Regis filii*, dans une Charte qu'ils donnerent, le 26 Mars de cette année, au Monastere de Cappelen. Les deux Landgraves de la haute Alsace sont également rappelés, en 1301, dans un acte de confédération passé entre eux et les Evêques de Strasbourg et de Basle.

Rodolfe, qui étoit le premier fils d'Albert, devint Roi de Bohême en 1307, et mourut à Prague le 4 Juillet de la même année, âgé de 23 ans, sans laisser de postérité de ses deux femmes. Il avoit épousé en premières noces à Paris, en 1300, BLANCHE, fille de Philippe III, Roi de France, morte en couches à Vienne le 19 Mars 1305, enterrée chez les Cordeliers de cette ville. L'Empereur Albert, en faveur de ce mariage, avoit assigné à Blanche pour douaire le Landgraviat de la haute Alsace avec ses appartenances: *Comitatum Alsatiæ cum omnibus juris pertinentiis*, dit l'acte passé en conséquence au mois d'Août 1299.

FRÉDÉRIC, dit LE BEL, nommé *Superioris Alsatiæ Landgravius* dans un acte de 1304, gouvernoit le Landgraviat conjointement avec RODOLFE son frere, et après la mort de celui-ci, arrivée en 1307, Albert leur pere y associa LÉOPOLD, son troisième fils. *Fridericus et Lupoldus Dei gratiâ... Landgraviæ Superioris Alsatiæ* donnerent, en 1312, une Charte en faveur du Monastere de Koenigsfelden. Frédéric fut élu Roi des Romains par une partie des Electeurs à Francfort le 19 Octobre 1314, un jour avant que son compétiteur, Louis de Baviere, le fût par une autre partie. La guerre s'étant déclarée entre les deux compétiteurs, Frédéric fut fait prisonnier à la bataille de Muhlendorff le 28 Septembre 1322. Le Traité de Trausnitz, de 1325, par lequel il renonça à ses droits sur l'Empire, lui rendit la liberté. Il conserva cependant le titre de Roi jusqu'à sa mort arrivée, le 13 Janvier 1330, au château de Guttenstein, dans la 40<sup>e</sup> année de son âge. Ce Prince fut inhumé dans la Chartreuse de Maubach, dont il étoit fondateur. Il avoit épousé, en 1315, ISABELLE, fille de Jacques, Roi d'Aragon, morte le 20 Juillet, la même année que son mari. Agnès, Reine de Hongrie, sœur et exécutrice testamentaire *excellentiſſimi quondam Friderici Romanorum Regis*, fonda, l'an 1331, dans l'Eglise cathédrale de Strasbourg, un anniversaire pour le repos de l'ame de ce Prince. Frédéric doit être compté sans contradiction dans le nombre des Empereurs: les Diplômes qu'il accorda aux Abbayes et aux villes d'Alsace et de Suabe, avant et après sa captivité, le prouvent incontestablement. Ce Prince vint, en 1326, célébrer les fêtes de Pentecôte à Offenbourg, ville impériale située au-delà du Rhin, et y confirma, en qualité de Roi des Romains, les privilèges de celle d'Oberkirch, aux prieres de Jean, Evêque de Strasbourg, auquel ce dernier endroit appartenoit. (Voy. *les Empereurs*, T. II, pp. 33-34, col. 2.)

1314. LÉOPOLD I, qui par sa valeur mérita d'être appelé *gloria Militum*, la gloire des Chevaliers, surnommé aussi LE HARDI, ou L'INQUIET, 3<sup>e</sup> fils de l'Empereur Albert, gouvernoit, dès l'an 1307, le Landgraviat de la haute Alsace conjointement avec Frédéric son frere. Celui-ci le lui céda en entier l'an 1314, lorsqu'il parvint à l'Empire. Léopold se donna dans une Charte de 1315 le titre insolite de *Landgraviæ Generalis Alsatiæ Superioris*. Mais on n'en trouve que ce seul exemple, ce Prince s'étant depuis seulement qualifié Landgrave de la haute Alsace. Il soutint vive-

## LANDGRAVES DE LA BASSE ALSACE.

par lesquelles ce Duc accordé en fief à *Elyzabeth relicta dilecti fidelis sui Henrici quondam Comitibus de Alsatiæ bone memorie*, et à l'enfant qui venoit de naître d'elle, tout ce que le défunt Landgrave avoit possédé au même titre. Henri laissa en mourant ELISABETH de MONTFORT sa femme enceinte de deux fils, dont l'un, nommé Henri-Sigebert, est celui qui suit, et dont l'autre mourut quelque temps après sa naissance. Elisabeth se remaria, au mois de Février 1239, avec le Comte Emichon Wildgraſſ (*Comes Sylvestris*): elle vivoit encore en 1266. Le Landgrave Henri eut aussi deux fils naturels: le premier, nommé Gervand, vécut au moins jusqu'en 1267; le second, appelé Jean, tué le 8 Mars 1262, à la bataille de Hugsbergen, fut enterré dans la Commanderie de Stephansfelden. Il est qualifié dans l'épitaſphe *Johannes miles de Werde*. L'étoile, jointe aux armoiries de l'écu, forme la preuve de bâtardise.

1238. HENRI-SIGEBERT, Comte de Werd, fils posthume de Henri, auquel on donna les noms de son pere et de son grand-pere, obtint le Landgraviat en naissant, l'Empereur ayant alors rendu à la veuve de Henri les fiefs dont son fils devoit jouir pendant sa minorité; Adolfe, Comte de Waldeck, présida pour lui par ordre de l'Empereur aux jugemens provinciaux. Il est nommé *Justiciarius provincialis* dans les Diplômes du Roi Guillaume, de 1255. *Henricus Comes, Landgravius Alsatiæ, bone memorie, et filius posthumus Comitibus memorati*, sont rappelés dans des Lettres de Berthold, Evêque de Strasbourg, du 28 Mars 1239. Cunon de Berghheim, dans une Charte de 1250, le nomme *puer, qui dicitur Henricus, Comes Alsatiæ*. L'année précédente, 1249, Guillaume, Roi des Romains, donna l'expectative du Landgraviat de la basse Alsace au Comte Emichon, qui avoit épousé la veuve du défunt Landgrave, dans le cas que son fils vint à décéder sans héritier légitime. Conradin, Roi de Sicile, dernier Duc d'Alsace et de Suabe, se rappelant que les Comtes de Werd, pere et aïeul de Henri-Sigebert, avoient été contraires à sa Maison, donna, l'an 1260, en fief à Louis de Lichtemberg le Landgraviat qu'il prétendoit dépendre de son Duché. Mais cette concession n'eut aucun effet. Gauthier de Geroldseck, Evêque de Strasbourg, prit, en 1261, les armes contre sa ville épiscopale, touchant plusieurs droits de souveraineté que celle-ci lui contestoit. Rodolfe de Habsbourg, Landgrave de la haute Alsace, prit le parti de la ville, et Henri-Sigebert de Werd, Landgrave de la basse, se déclara pour l'Evêque. L'issue de cette guerre ne fut point favorable aux Episcopaux. Jean de Werd, frere naturel du Landgrave, fut tué, le 8 Mars 1262, à la bataille de Hugsbergen, où les Strasbourgeois remporterent la victoire. Henri-Sigebert fut lui-même fait prisonnier; il ne recouvra sa liberté qu'en abandonnant le parti de Gauthier, pour se joindre à la ville avec laquelle il passa, le 23 Juillet suivant, un Traité d'alliance. Il prend les titres de Comte Henri-Sigebert de Werd, Landgrave d'Alsace, dans l'acte dressé à ce sujet, et qui est le premier titre écrit en allemand que nous avons découvert dans les Archives d'Alsace: toutes les Chartes antérieures sont écrites en latin. (Voy. *l'Hist. de l'Ég. de Strasb.* T. II, p. 213.) Henri-Sigebert transigea, en 1265 et 1266, avec Elisabeth de Montfort sa mere au sujet de différentes terres que Henri son pere lui avoit accordées en dot. Il fut, en 1275, un des témoins du serment que l'Empereur Rodolphe prêta à Lausanne au Pape Grégoire X; et il est nommé *Landgravius Alsatiæ inferioris* dans deux Diplômes que ce Prince fit expédier la même année en faveur du S. Siège. Il mourut, le 13 Février 1278, âgé de 40 ans. Il avoit épousé en premières noces, l'an 1254, GERTRUDE, fille d'Alexandre de Diez et

## LANDGRAVES DE LA HAUTE ALSACE.

ment les intérêts de son frere, élu Empereur; et ce fut par ses soins que Jean, Evêque de Strasbourg, Ulric, C<sup>te</sup> de Ferrette et de la haute Allemagne, jusqu'à Seltz et Landau, se déclarerent en faveur de Frédéric. Ce Prince ayant été fait prisonnier à la bataille de Muhl-dorff, Léopold arma tous les sujets de ses Domaines pour la liberté de son frere. Il ne cessa, même après le Traité de Trausnitz, d'inquiéter tous ceux de la province d'Alsace qui étoient attachés à Louis de Baviere. Les troubles que Léopold y excita ne finirent même qu'avec sa vie. Il n'avoit que 39 ans lorsqu'il fut saisi à Strasbourg d'une fièvre chaude, qui l'emporta le 28 Février 1326, dans l'hôtel d'Ochsenstein, qui appartient aujourd'hui au Prince de Hesse-Darmstadt. Ses armes furent déposées dans l'Eglise cathédrale de cette ville, et son corps fut transporté à l'Abbaye de Koenigsfelden. Il avoit épousé à Basle, le 11 Mai 1315, CATHERINE, seconde fille d'Amédée V, Comte de Savoie, et de Marie de Brabant, et niece de l'Empereur Henri VII. Elle mourut le 30 Septembre 1336, et fut enterrée à Koenigsfelden auprès du Duc son époux. Léopold ne laissa de ce mariage que deux filles, Catherine, mariée, en 1338, à Enguerand VI, Sire de Couci, et Agnès, qui épousa la même année Boleslas, Duc de Schweidnitz en Silésie. La première, morte le 28 Septembre 1349, fut mere du fameux Enguerand VII, Sire de Couci et Comte de Soissons, qui fit, en 1375, une irruption en Alsace et en Suisse, pour réclamer ses droits sur l'héritage de sa mere. (Voy. les Sires de Couci.)

1326. ALBERT VI, dit LE SAGE et LE CONTRACT, et OTTON III, surnommé LE HARDI et LE JOYEUX, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> fils de l'Empereur Albert, gouvernerent conjointement le Landgraviat de la haute Alsace après le décès de Léopold leur frere. Albert, né au mois de Déc. 1298, s'intitule, dès l'an 1320, *Landgravius Alsatie, nec non Comes Phœreturum*, dans une Charte pour l'Abbaye de Wettingen: ce qui prouve que dès-lors il avoit été associé au Landgraviat par Léopold. Le mariage qu'Albert contracta à Basle au mois de Mai de l'année précédente 1319, avec JEANNE, fille aînée et héritière d'Ulric, dernier Comte de Ferrette, le rendit propriétaire de ce Comté à la mort d'Ulric, arrivée en 1324. (Voy. les Comtes de Ferrette.) Depuis ce tems, Albert prit constamment dans les Chartes les titres de Landgrave de la haute Alsace et de Seigneur de Ferrette. Haymon, Abbé de Lucelle, accorda, en 1326, *illustri Principi Domino Alberto Duci Austriæ et Landgraviæ Alsatie* les Fiefs qui, sous les Landgraves ses prédécesseurs, relevoient de son Abbaye.

Quant à Otton, il prit également dans les Chartes de 1327 à 1335 le titre de Landgrave d'Alsace. On a des sceaux de ces deux années, dans lesquels il est nommé *Otto, Dei gratiæ Dux Austriæ et Styriæ, et Landgravius Superioris Alsaciæ*. Il mourut le 17 Février 1339, et fut enterré dans l'Abbaye de Neuberg en Stirie. Otton eut deux fils, morts jeunes, de sa femme ELISABETH, fille d'Etienne, Duc de la basse Baviere. Celle-ci étant décédée le 31 Mars 1331, il se remaria à ANNE, fille de Jean de Luxembourg, Roi de Bohême; elle mourut le 3 Septembre 1338, sans laisser d'enfans.

A la mort d'Otton, Albert administra seul le Landgraviat de la haute Alsace. Il conçut même le projet d'y unir celui de la basse. Les Comtes d'Oetingen, qui en étoient alors possesseurs, avoient déjà consenti à la vente; mais Jean, Evêque de Strasbourg, qui cherchoit dès-lors à réunir le Landgraviat de la basse Alsace à son Evêché, s'y opposa, parce que la plupart des biens qui le formoient étoient des Fiefs de son Eglise. Albert mourut à Vienne le 20 Juillet 1358, et fut inhumé trois jours après dans le chœur de l'E-

## LANDGRAVES DE LA BASSE ALSACE.

niece de Henri de Dick, Evêque de Strasbourg: elle vivoit encore en 1266. Il en eut trois enfans: Jean, qui suit; Sigebert, qui est nommé Chanoine de la Cathédrale de Strasbourg dans des actes de 1273 et 1298; et Henri, rappelé avec Sigebert son frere dans une Charte de 1280. Le Landgrave Henri-Sigebert se maria, en 1269, avec BERTHE, fille d'Ulric, Seigneur de Rappolstein, ou de Ribeaupierre, laquelle vivoit encore en 1292. Elle le fit aussi pere de trois fils, Ulric, Egénolphe et Philippe, dont les noms paroissent dans une Charte allemande de Berthe leur mere, de l'an 1275. Nous parlerons ci-après d'Ulric. Egénolphe, qui vivoit encore en 1308, mais qui étoit mort dès l'an 1312, prenoit aussi dans les Chartes les titres de Landgrave de Werd et de Landgrave d'Alsace. Philippe, qui étoit dès 1297 Chanoine de Strasbourg, mourut le 29 Juin 1332. Il fut enterré dans l'Eglise de S. Guillaume de cette ville, où l'on voit aujourd'hui son tombeau et son épitaphe, dans laquelle il est nommé *Dominus Philippus Landgravius Alsaciæ, Canonicus majoris Ecclesiæ Argentiniensis*. Henri-Sigebert eut encore deux filles: l'une, Elisabeth, ou Elise, mariée, vers 1269, à Anselme de Ribeaupierre, mourut après l'an 1290, et fut enterrée dans l'Eglise des Augustins de Ribeauville; l'autre, Susanne, étoit, en 1301, femme de Gauthier, ou Walthier II, Seigneur de Haut-Geroldscœx.

1278. JEAN I, Comte de Werd, fils aîné de Henri-Sigebert et de Gertrude de Dick, succéda à son pere dans le Landgraviat de la basse Alsace. Ses freres y eurent aussi quelque part, et portèrent, comme lui, le titre de Landgraves: mais Jean jouit toujours de la principale autorité. L'Empereur Rodolphe termina, en 1281, le différend qui s'étoit élevé entre lui et l'Abbaye d'Erstein, *super injuriis quæ nobilis vir Johannes Lanstravius inferioris Alsatiæ ex inconsulta levitate temere juvenutis irrogavit conventui Dominarum in Erstein*. Le même Empereur decessa, en 1284, *nobili viro Landgraviæ inferioris Alsaciæ* des Lettres par lesquelles il déclara la ville de Strasbourg indépendante de la Jurisdiction landgraviale. Jean se déclara, en 1292, pour Conrad, Evêque de Strasbourg, et Jean de Lichtenberg son frere, dans la guerre que l'Evêque eut à soutenir contre l'Empereur Adolphe et Otton d'Ochsenstein, Landvogt d'Alsace. Adolphe s'empara, en 1293, des châteaux de Werd et d'Erstein, qui appartenoient au Landgrave. La paix, qui se fit bientôt après, le rétablit dans ses Domaines; mais il se brouilla de nouveau avec Adolphe, en 1298, en prenant le parti d'Albert d'Autriche, qui lui disputoit l'Empire. La victoire, que celui-ci remporta, le 2 Juillet, à la bataille de Goelnheim, à laquelle se trouva le Landgrave Jean, assura une puissante protection à ce dernier. Le Landgrave de la basse Alsace entra, en 1301, dans la confédération passée entre l'Empereur Albert, les Evêques et les villes de Strasbourg et de Basle, et les deux Landgraves de la haute Alsace. Jean mourut en 1308, et fut enterré chez les Religieux de S. François de Scelestadt, dont il avoit été, l'an 1280, un des principaux dotateurs. On voit encore aujourd'hui sa tombe dans l'Eglise des Récollets de cette ville. Il avoit épousé, en 1278, AGNÈS, fille de Henri de Lichtenberg, dont il n'eut qu'un fils, appelé Sigismond, surnommé *le Damoiseau d'Erstein*, à cause du séjour qu'il faisoit en cet endroit. Il mourut le 10 Mai de la même année que son pere, et fut inhumé à côté de lui sous une même pierre. Sigismond avoit pour femme ADÉLAÏDE DE BLANCKENBERG, dont il eut Agnès, qui épousa, avant l'an 1328, Jean, Comte de Habsbourg-Laufenbourg. Agnès, qui survécut à son mari, mourut le 12 Juin 1351, et fut enterrée dans l'Abbaye de Koenigsfelden en Suisse, où l'on

## LANDGRAVES DE LA HAUTE ALSACE.

glise de la Chartreuse de Gammingen en Autriche, qu'il avoit fondée en 1332. On y voit son mausolée et celui de JEANNE sa femme. Il est nommé dans l'épithaphe, *animosus et sapiens Princeps, Dominus Albertus quondam Dux Austriæ... Landgrafius Superioris Alsacie nec non Dominus Ferretarum*. Son épouse y est appelée *ingenua et provida Princeps Domina Johann, olim Ducissa Austriæ... nec non Landgrafina Superioris Alsacie, nata de Ferretis*. Jeanne de Ferrette étoit déjà décédée à Vienne la nuit du 14 au 15 Novembre 1351, âgée de 51 ans. Elle étoit fille d'Ulric, dernier Comte de Ferrette, et de Jeanne de Bourgogne, Comtesse de Montbéliard. Le mariage d'Albert et de Jeanne fut stérile pendant près de 19 ans; enfin il eut quatre fils et deux filles. Les fils furent Rodolfe, Frédéric, Albert et Léopold. Nous allons parler de Rodolfe, d'Albert et de Léopold. Frédéric fut tué à la chasse, le 10 Décembre 1362, à l'âge de 15 ans. Albert, héritier des Domaines d'Autriche, fut auteur d'une branche qui s'éteignit, en 1458, dans la personne de Ladislas, son arrière-petit-fils.

1358. RODOLFE VII, ALBERT VII et LÉOPOLD II, tous trois fils du Duc Albert, possédèrent par indivis le Landgraviat de la haute Alsace. *Nos Rudolfus, Albertus et Leopoldus fratres uterini, Dei gratia Archiduces Austriæ... et Landgraviæ Alsacie*, donnerent conjointement plusieurs Chartes dans les années 1361, 1364 et 1365. Mais Rodolfe, qui étoit l'aîné, en géroit le gouvernement. Celui-ci, dit LE MAGNANIME ou L'INGÉNIEUX, né à Vienne le 1 Novembre 1339, succéda à son pere non seulement dans le Landgraviat, mais aussi dans les Duchés d'Autriche, de Stirie et de Carinthie, et dans les Comtés de Habsbourg, de Kibourg et de Ferrette. Son patrimoine et celui de ses freres s'accrut, en 1363, par le Comté de Tirol, qui leur fut donné en présent par Marguerite Maultaxh, qui venoit de perdre Meinhard son fils et son unique héritier.

Rodolfe avoit épousé, au mois de Juillet 1357, CATHERINE DE LUXEMBOURG, fille de l'Empereur Charles IV, qui le nomma la même année Landvogt ou Avoué provincial d'Alsace. Cette alliance penhardit peut-être à se donner dans ses Chartes de 1359 et 1360, entre autres titres insolites, celui de *Princeps de Suabe et d'Alsace*. Les Etats immédiats de ces deux provinces lui disputèrent cette qualité ainsi que celle qu'il prit en même tems dans ses sceaux de *Duc de Suabe et d'Alsace*. Ils le citerent à la Diète de Nuremberg pour y rendre raison de cette nouveauté. Charles IV en ayant pris lui-même connoissance, Rodolfe lui donna des Lettres le 5 Septembre 1360, par lesquelles il déclara n'avoir aucunes prétentions sur les Duchés de Suabe et d'Alsace, et promit de briser les sceaux où il avoit fait graver ces titres. L'Empereur envoya ces Lettres, le 14 Février 1361, à la ville de Strasbourg qui en avoit pris ombrage, et décida en même tems qu'on ne devoit reconnoître en Alsace d'autres Princes que les Evêques de Strasbourg et de Basle et l'Abbé de Murbach. Depuis ce tems, Rodolfe se contenta du titre de Landgrave de la haute Alsace. Il mourut quatre ans après à Milan le 26 Août 1365. Son corps fut transporté à Vienne, où il fut enterré, le 2 Décembre, dans l'Eglise de S. Etienne. Il n'eut point d'enfans de son mariage avec Catherine de Luxembourg, qui décéda le 13 Septembre 1395, et fut inhumée à Vienne à côté de son mari. Rodolfe fut le premier de sa Maison qui prit le titre d'Archiduc d'Autriche, auquel il joignit celui de Grand-Veneur de l'Empire. (Voy. les *Ducs d'Autriche*.) La plupart des Chartes originales de Rodolfe sont souscrites par deux croix: ce qui pourroit faire croire que cet Archiduc ne savoit pas écrire.

## LANDGRAVES DE LA BASSE ALSACE.

voit son épithaphe. Quant à Adélaïde sa mere; celle-ci; après avoir pourvu à l'éducation de sa fille, se retira dans le Couvent des Clarisses de Strasbourg, dont elle prit l'habit, et où elle finit ses jours dans les exercices de la piété.

1308. ULRIC, Comte de Werd, fils de Heuri-Sigebert, et de Berthe de Rappelstein, succéda, en 1308, à Jean son frere. Il portoit déjà le titre de Landgrave, en 1275, du vivant de son pere et de son frere: et depuis l'an 1292 il se qualifie fréquemment Landgrave d'Alsace dans les actes qui nous restent de lui. Ulric et Egéolphe son frere sont nommés tous deux Landgraves de cette province dans un Traité d'alliance qu'ils passent, en 1308, avec la ville de Strasbourg. Le même Ulric, Landgrave de la basse Alsace, renouvella cette alliance, en 1312, conjointement avec son autre frere, Philippe, Chanoine de la Cathédrale. *Ulricus Alsatie Landgravius* fut, en 1316, investi par Frédéric, Duc de Lorraine, des Fiefs qui relevoient de ce Duché. Durant le schisme qui s'éleva dans l'Empire entre Louis de Baviere et Frédéric d'Autriche, Ulric se déclara pour le premier, qui le nomma, en 1324, Landvogt, ou Avoué provincial d'Alsace. Il joignit même ce titre à celui de Landgrave dans quelques actes de cette année, qui nous restent de lui. Il accompagna ce Prince en Italie en 1328, et assista à son couronnement qui se fit à Rome. Ulric vendit, en 1332, la ville de Brumat avec tous les villages, droits et vassaux qui en dépendoient, à Hanneman et Louis de Lichtenberg, pour la somme de 2500 marcs d'argent. Cette vente se fit conjointement avec Philippe son frere et Jean son fils. *Spectabilis vir Dominus Ulricus Landgravius inferioris Alsacie* unit, en 1336, l'Eglise paroissiale d'Eley aux Guillemites de Strasbourg. Il reprit, la même année 1336, de Berthold, Eveque de Strasbourg, les Fiefs qu'il tenoit de cette Eglise tant au titre de Landgrave d'Alsace qu'à celui de Grand-Chambellan et de Grand-Pannefier de l'Evêché. Il fut investi, l'an 1337, des Fiefs mouvans de l'Abbaye de Murbach. Depuis ce tems on ne trouve plus dans les Chartes le nom du Landgrave Ulric, quoiqu'il ne soit mort que le 16 Septembre de l'an 1344. Il eut sa sépulture dans le chœur de l'Eglise de S. Guillaume de Strasbourg, au-dessus de Philippe son frere. On y voit encore aujourd'hui sa tombe et son épithaphe, où il est nommé *honorabilis Dominus Ulricus Landgravius Alsatie*. Ulric avoit épousé, avant l'an 1308, SUSANNE, fille de Jean de Lichtenberg et d'Adélaïde de Werdenberg, qui survécut à son mari, et fut enterrée dans l'Abbaye de Lichtenenthal. De ce mariage il eut trois enfans: Jean, qui suit; Adélaïde, mariée à Frédéric, Comte d'Oetingen; et Elline, qui vivoit en 1309. Celle-ci embrassa l'état monastique dans le Couvent des Dominicaines de S. Marc de Strasbourg, et mourut après l'an 1359.

1344. JEAN II, Comte de Werd, rappelé dès l'an 1324 dans les Lettres d'Ulric son pere, Frédéric, Comte d'Oetingen, gendre d'Ulric, et LOUIS, aussi Comte d'Oetingen, frere aîné de Frédéric, succédèrent dans le Landgraviat et dans tous les autres biens de la Maison de Werd. Ulric et Jean son fils s'étoient, dès l'an 1336, associé Frédéric et Louis tant dans les Fiefs que dans les allodiaux. Berthold, Evêque de Strasbourg, investit en commun, dans la même année, des Fiefs dépendans de son Eglise, les deux Comtes de Werd et les deux Comtes d'Oetingen, qui reçurent en conséquence des investitures simultanées. Ce qui engagea Ulric à mettre ces derniers en société avec Jean son fils, ce fut la crainte que ce dernier, qui étoit d'une foible santé et d'un esprit borné, ne laissât point d'en-

## LANDGRAVES DE LA HAUTE ALSACE.

ALBERT, surnommé LA TRESSÉ, et LÉOPOLD, dit LE VERTUEUX et LE PREUX, né au mois de Novembre 1351, freres de Rodolphe, continuerent pendant quelque tems à jouir de concert des biens de leur famille, à l'exception du Duché d'Autriche qui appartenoit au seul Albert. L'un et l'autre, *Albertus et Leopoldus*, se nommerent dans leurs sceaux *Doi gratia Dux Austriae*. . . *Comes in Ferratis, ac Lautgravius Alsacie*. Albert confirma même en 1377 les privilèges de la ville de Belfort, qui dépendoit du Comté de Ferrette. Cependant il y eut bientôt après un arrangement qui rendit Léopold maître de tout ce que la Maison d'Autriche avoit en Alsace, en Brisgau, en Suabe et en Suisse : le Comté de Tirol resta seul indivis. Albert mourut à Luxembourg le 17 Août 1395, laissant un fils, nommé aussi Albert, de son second mariage avec BÉATRIX, fille de Frédéric, Burgrave de Nuremberg, qu'il avoit épousée en 1375.

Léopold acheta pour 40 mille florins d'or de Frédéric, Duc de Bavière, l'Advocatie provinciale de la haute et basse Suabe, qui avoit été engagée à ce dernier : acquisition qui lui fut confirmée, en 1379, par l'Empereur Venceslas. La guerre que Léopold eut avec les Suisses lui devint fatale, et son armée fut défaite à Sempach le 9 Juillet 1386. Il périt lui-même dans l'action avec 676 Gentilshommes, dans le nombre desquels se trouverent plusieurs Nobles alsaciens. Les principaux furent Jean d'Ochsenstein, Landvogt d'Alsace et Grand-Prévôt de la Cathédrale de Strasbourg, Pierre d'Andlau, Brugger de Bergheim, Conrad, Thuring et Pierre d'Eptingen, Wernlin de Fluchland, Pierre et Rodolphe de Landsberg, Conrad de Mullenheim, Thierni, Henri et Pierre de Rathshausen, Henri, Ulric, Frédéric, Gunther et Rustmann de Reimach, Ilhuges et Rodolphe de Schoenau, Herman, Amman et Crafton de Waldener, Gauthier Wetzel de Marsilly, dont les familles existent encore aujourd'hui en Alsace. Léopold fut enterré avec vingt-sept des principaux Seigneurs à l'Abbaye de Koenigsfelden. Il avoit épousé à Milan, au mois d'Octobre 1364, VIRIDE, fille de Bernabo Visconti, Seigneur de Milan, et de Béatrix de la Scala, qui mourut en 1424. De ce mariage il eut quatre fils et trois filles. Les fils sont, Guillaume, Frédéric, Léopold et Ernest. Nous allons parler de Léopold et de Frédéric. Guillaume, Duc d'Autriche, dit *l'Ambitieux et l'Affable*, mourut sans postérité le 11 Juillet 1406. Ernest, Duc d'Autriche, surnommé *de Fer*, à cause de sa force d'esprit et de corps, né l'an 1377, mourut à Gratz en Stirie le 9 Juin 1424. Il avoit épousé, l'an 1412, en secondes noces, CIMBURGE ZIEMONITI, Duchesse de Masovie, morte en 1429 après lui avoir donné neuf enfans, du nombre desquels fut l'Empereur Frédéric, pere de Maximilien I.

1386. LÉOPOLD III, dit LE SUPERBE, fils du précédent, eut, ainsi que ses trois freres, pour tuteur Albert, Duc d'Autriche, son oncle, qui administra leurs terres jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à l'âge de seize ans. On voit Léopold, dès l'an 1392, gouverner le Landgraviat de la haute Alsace. Albert étant mort en 1395, son fils, nommé aussi Albert, dit *la Merveille du monde*, ne voulut pas se contenter du partage fait par son pere avec les enfans de Léopold le Preux, qui le restreignoit à la seule Autriche. Il fallut y ajouter la Carniole, qu'il laissa, avec le Duché d'Autriche, à son fils unique Albert, à sa mort arrivée à Closter-Neubourg le 25 Août 1404. Ce dernier Albert est le même qui fut élu Empereur, ou Roi des Romains, le 20 Mars 1438. Guillaume et Léopold administrerent pour eux et pour leurs freres Frédéric et Ernest, le premier la Stirie et la Carinthie, et le se-

## LANDGRAVES DE LA BASSE ALSACE.

fans. L'Empereur Louis de Bavière, qui honoroit de sa faveur le Comte Frédéric, approuva cet arrangement. Ulric lui-même, accablé de vieillesse, leur remit, en 1340, la régie et l'administration entiere du Landgraviat. Depuis cette année on ne trouve plus en tête des titres que les noms des Comtes Frédéric et Louis et du Comte Jean leur beau-frere. Ils firent même dès-lors plusieurs aliénations et ventes de terres qui en dépendoient, sans qu'on y trouve le consentement du Landgrave Ulric. Louis et Frédéric, Comtes d'Oetingen, prennent le titre de Landgraves de la basse Alsace dans l'acte de confédération que Berthold, Evêque de Strasbourg, et les villes impériales, firent en 1343, pour maintenir la paix dans la province. Ils prirent, en 1345, le titre de Landvogts d'Alsace, titre qu'ils joignirent, pendant deux ou trois ans, à celui de Landgraves. Ils firent, au mois d'Août 1351, l'échange des terres du Landgraviat avec l'Empereur Charles IV, contre les villes impériales de Danckelspühl et Bopfingen, situées en Suabe, qui étoient plus à leur convenance, comme moins éloignées du Comté d'Oetingen. Cet échange, quoique ratifié par les Electeurs, n'eut pas lieu. L'Empereur le rompit lui-même en 1352, lorsqu'il vit que tout le Landgraviat n'étoit pas fief de l'Empire, et qu'il reconnut qu'une grande partie des Domaines qui le formoient étoit fief des Evêques de Strasbourg et des Ducs de Lorraine. Frédéric, Comte d'Oetingen, étant mort au mois d'Octobre 1357, Louis son fils entra dans tous ses droits au Landgraviat. L'oncle et le neveu, *nobiles viri Domini Ludovicus senior et Ludovicus junior, Comites de Ottingen, Landgravius Alsatie*, vendirent, aux mois de Juin et de Juillet 1358, le château de Werd et toutes ses dépendances, qui formoient une grande partie du Landgraviat, à Jean de Lichtemberg, Evêque de Strasbourg, et à ses successeurs, se réservant cependant le droit de retrait. Adelaïde de Werd, veuve du Comte Frédéric, qui vivoit encore, mais qui mourut peu de tems après, donna son consentement à cette vente. Elle ne fut cependant entièrement consommée que le 25 Janvier 1359. Les deux Comtes Louis vendirent alors purement et simplement, sans stipuler la faculté du rachat ou du réméré, à l'Evêque Jean et à son Eglise, pour vingt mille florins d'or, tous les Domaines, biens et revenus, qu'ils tenoient auparavant en fief de son Eglise, et pour dix mille florins le château de Koenigsbourg, la ville de S. Hippolyte et ses dépendances, qui provenoient des Ducs de Lorraine. Les sommes ayant été délivrées, Louis le vieux et Louis le jeune transférerent à Jean et à tous ceux qui lui succédroient dans l'Evêché, le titre et le Domaine du Landgraviat de la basse Alsace, la juridiction et justice provinciale qui en dépendoient, avec tous les vassaux et droits de vasselage qui en relevoient. Cette aliénation, à laquelle Jean de Werd consentit le 10 Novembre 1359, fut ratifiée, en 1362, par l'Empereur Charles IV, et les deux Comtes d'Oetingen conserverent jusqu'à cette dernière époque le titre de Landgraves d'Alsace. Jean de Werd, qui survécut plusieurs années à cette vente, le retint aussi pendant sa vie et en prit constamment dans toutes les Chartes la qualification. L'Evêque Jean, qui avoit acheté le Landgraviat, le nomme lui-même *nobilis vir Johannes Landgravius Alsatie* dans un acte de 1369; et la ville de Strasbourg, dont il fut reçu bourgeois en 1370, le qualifie *nobilis domicellus Johannes Landgravius*. Ce fut alors qu'il se retira dans cette ville, où il vécut du peu de revenus qui lui fut affecté sur le Landgraviat. Il mourut le 25 Juillet 1376: *An. 1376, nono Cal. Augusti, obiit domicellus Joannes Landgravius Alsatie, in quo cessavit progenies Landgravorum Alsatie*, dit Albert de Strasbourg, qui écrivoit alors sa Chronique. Il fut

## LANDGRAVES DE LA HAUTE ALSACE.

cond le Comté de Tirol, avec tout ce que leur pere possédoit en Alsace, en Suabe et en Suisse. La mort de Guillaume, arrivée en 1406, sans laisser d'enfans de JEANNE, fille de Charles III, Roi de Naples et de Hongrie, produisit un nouveau partage. La Carniole, qu'on reprit au Duc Albert, la Stirie et la Carinthie échurent à Ernest; Frédéric obtint le Comté de Tirol; et Léopold conserva les Domaines de l'Alsace, du Brigaw et de l'Ergaw, avec toutes les terres que sa Maison avoit en Suisse et en Suabe. Léopold demeura donc Landgrave d'Alsace et Comte de Ferrette, et ce fut en cette dernière qualité qu'il confirma, en 1406, les privilèges de la ville de Belfort. Il vint cependant très rarement dans cette province. La qualité de tuteur du jeune Duc Albert le fit rester à Vienne, où il mourut, le 2 Juin 1411, âgé de 40 ans. Il y fut enterré dans l'Eglise de Saint Etienne. Le surnom de *Superbe* lui fut donné non à cause de son orgueil, mais parce qu'il surpassoit en faste tous les Princes de l'Empire dans les Dietes de Francfort où il comparut, ayant à sa suite, outre sa Cour ordinaire, jusqu'à 52 Comtes et Barons. Il ne laissa point de postérité de son mariage avec CATHERINE, fille de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, qu'il avoit épousée le 15 Août 1393. Léopold lui avoit donné pour douaire les terres landgraviales de la haute Alsace. Il lui accorda même en 1407, conjointement avec ses deux freres, l'administration et l'usufruit du Landgraviat, ainsi que la collation des Fiefs qui en dépendoient. A la mort de Léopold, le Duc Frédéric confirma, en 1411, cette donation à sa veuve, pour en jouir sa vie durant. Catherine alors se retira en Alsace et s'établit à Ensisheim, où elle gouverna le haut Landgraviat sous les conseils de Maximin, dit Schmassman, Baron de Rappolstein, ou Ribeaupierre, un des Seigneurs les plus distingués de la province, que Jean, Duc de Bourgogne, son frere, nomme dans des Lettres de 1409 *predilectus noster carissimus Dominus Maximinus de Ribeaupierre, Cambellanus et Scutifer noster*. Quoique déjà avancée en âge, et d'une grosseur prodigieuse, Catherine pensa à se remarier avec Maximin en 1419; mais ce mariage n'eut pas lieu. Elle aimoit particulièrement les habitans de Belfort, dont elle confirma les privilèges en 1412, 1413 et 1424. Elle mourut, le 26 Janvier de l'année suivante, à Grai-sur-Saône, et fut enterrée dans la Chartreuse de Dijon, dont son pere étoit le fondateur. Elle prend dans ses sceaux le titre de *Katharine de Burgundia, Dei gracia Ducis Austriae*.

1411. FRÉDÉRIC II, frere de Léopold, lui succéda, en 1411, dans le Landgraviat de la haute Alsace. Il fut nommé de *Tirol*, parce que ce Comté lui étoit échu dans l'héritage de son pere. Il eut beaucoup de part à l'évasion du Pape Jean XXIII, dont le Concile de Constance lui avoit confié la garde. Ce fut la source de tous les revers qu'il éprouva depuis. L'Empereur Sigismond et les Peres du Concile le déclarèrent, en 1415, coupable de lèse-majesté. Les Evêques de Trente, de Brixen et de Coire, l'excommunierent, et toutes ses possessions furent comme abandonnées au pillage. Sigismond fit lui-même une irruption en Alsace, ainsi que Louis, Comte Palatin, dont la sœur, ELISABETH, avoit épousé Frédéric. Louis n'y entra cependant pas comme ennemi, mais seulement dans le dessein de conserver ses terres à son beau-frere. Les Suisses profiterent de ces circonstances pour s'emparer de l'Ergaw et de ce qui restoit encore dans l'Helvetie à la Maison d'Autriche. La jouissance de ce qu'ils venoient de prendre leur fut assurée pour toujours par l'Empereur et le Concile. Frédéric se réconcilia cependant avec Sigismond par l'entremise de Louis,

## LANDGRAVES DE LA BASSE ALSACE.

enterré à Buchsweiler, dans l'ancienne chapelle castrale des Lichtemberts, où l'on voit encore son tombeau et son épitaphe. Comme il étoit le dernier de la famille des Werd, il fut mis dans le tombeau avec son bouchier et son casque, suivant l'ancien usage des Allemands. Jean avoit épousé ADÉLAÏDE, fille de Jean de Lichtemberg et de Metz, Comtesse de Saarbruck, à laquelle Ludeman de Lichtemberg son oncle donna pour dot, en 1332, sept ceus marcs d'argent. Adélaïde mourut avant son mari, sans lui laisser d'enfans.

1359. JEAN DE LICHTEMBERG, issu d'une ancienne et illustre Maison d'Alsace, frere d'Adélaïde, épouse de Jean, dernier Landgrave de Werd, réunissoit en même tems dans sa personne les dignités de Grand Prévôt, de Grand Doyen et de Grand Chantre de l'Eglise de Strasbourg, lorsqu'il fut élu unanimement Evêque de cette ville, le 2 Décembre 1353, à la place de Berthold de Bucheck, mort le 25 Novembre précédent, après l'avoir recommandé aux Chanoines pour être son successeur. Le choix que le Chapitre fit de Jean de Lichtemberg fut généralement applaudi, et sur-tout de Charles IV, dont il étoit Aumônier et Secrétaire, et qui l'avoit nommé, en 1346, son Landvogt impérial dans l'Alsace et le Spirgaw. Cet Empereur lui continua la même amitié et la même confiance après son avènement à l'Episcopat, et le qualifia dans ses Diplômes, *venerabilis Johannes Argentinensis Episcopus, Princeps Constiliarius et consanguineus noster carissimus*. Dès que l'Evêque Jean fut en possession du Landgraviat de la basse Alsace, il racheta, en 1363, la ville d'Erstein, que le Landgrave Ulrich avoit engagée, en 1329, aux Seigneurs de Horbourg et de Geroldseck pour la somme de 2 mille florins d'or. Cette acquisition coûta donc à cet Evêque 32 mille florins d'or, somme exorbitante pour le tems. Il eut, dit-on, quelque scrupule d'avoir acheté si cher la qualité de Landgrave. La délicatesse de sa conscience l'obligea même d'en demander au Pape Innocent VI un pardon, qu'il obtint facilement. Il fut même congratulé d'avoir acquis à son Siége un si beau Domaine et une dignité dont ses prédécesseurs avoient toujours souhaité la possession. Il mourut à Strasbourg le 13 Septembre 1365, généralement regretté du peuple, qui l'honora long-tems comme un Saint, et qui accouroit à son tombeau pour en obtenir des guérisons. Il fut inhumé le lendemain dans la Cathédrale, en la chapelle de S. Jean-Baptiste, qui forme aujourd'hui la Sacristie du grand chœur.

Nous terminons ici la liste chronologique des Landgraves de la basse Alsace. Celle des Evêques de Strasbourg, qui en portèrent ensuite le titre, entre dans le plan de l'histoire de cette Eglise, dont M. l'Abbé Grandidier, auteur de ces mémoires, a publié les deux premiers volumes. Nous remarquerons seulement que les terres du Landgraviat furent, pendant quelque tems, séparées de celles de l'Evêché et administrées particulièrement par un grand Chanoine de la Cathédrale. Frédéric, neveu de l'Evêque et fils de Simon de Lichtemberg, est nommé Chanoine Administrateur du Landgraviat d'Alsace dans un acte allemand de 1378; ce qui fit que ni l'Evêque Jean, ni ses deux successeurs, Jean, Comte de Luxembourg, et Lambert de Burne, ne prirent le nom et les armoiries du Landgraviat. Frédéric de Blanckenheim, nommé à ce Siége en 1375, fut le premier Evêque qui s'en servit après que l'Empereur Wenceslas l'eut investi, le 19 Nov. 1384, des Fiefs régaliens, et notamment du Landgraviat de la basse Alsace. Depuis ce tems, les Evêques de Strasbourg s'intitulèrent Landgraves d'Alsace, et joignirent aux armoiries de leur Siége celles du Landgraviat, qui sont de gueules, à la bande d'argent, engrêlée et bordée de feuilles de rue, et entrelacée de petits globes de même couleur. Ils eurent aussi en cette qualité le droit de convoquer et de présider les Etats de la basse Alsace jusqu'au tems que celle-ci cessa de faire partie de l'Empire germanique.

Comte Palatin, et de Frédéric, Burgrave de Nuremberg, après avoir payé, comme l'écrivent quelques Historiens, une amende de 30 mille florins d'or. L'Empereur l'investit, en 1418, de tous les Domaines envalis, à l'exception de ceux de la Suisse qui restèrent aux cantons de Zurich, de Berne et de Lucerne; encore Frédéric fut-il obligé de rembourser à ceux qui s'étoient emparés de ses terres d'Alsace et du Brisgaw, les sommes que Sigismond avoit recues d'eux. Malgré toutes ces pertes, Frédéric amassa beaucoup d'argent. Il mourut à Inspruck le 25 Juin 1439, et fut enterré dans l'Abbaye de Stams. *Hault et bien né Monseigneur Guillaume de Hopperch* (Hachberg), *Marquis*, est nommé *Bailif et Gouverneur de Ferrates* (Ferrette) et d'*Aulxny* (Alsace) au nom de feu très *hault et puissant Prince Monseigneur le Duc Ferry, Duc d'Autriche*, dans un acte de l'année 1440. Frédéric avoit épousé en premières noces, en 1406, ELISABETH DE BAVIERE, Comtesse Palatine du Rhin, et fille de l'Empereur Robert, morte en couches le 31 Décembre 1409. ANNE, fille de Frédéric, Duc de Brunswick, sa 2<sup>e</sup> femme, décéda le 11 Août 1432, et fut entermée à l'Abbaye de Stams comme son mari. Il eut de ce 2<sup>e</sup> mariage deux filles et un fils, nommé Sigismond, qui suit. Ce fut vers ce tems que Strasbourg eut la gloire de voir naître chez elle l'Imprimerie. Cette invention, que Mayence et Harlem ont long-tems entrepris de disputer à cette ville, est due à Jean Gutenberg. Ce dernier vint s'établir, en 1430, à Strasbourg, où il fit, avant l'an 1437, les premiers essais de l'art d'imprimer en caracteres mobiles, et qu'il quitta, en 1445, pour retourner à Mayence sa patrie, où il le perfectionna.

1439. SIGISMOND, fils unique et successeur de Frédéric de Tirol, eut pour tuteurs Frédéric, dit le Pacifique, et Albert, dit le Prodigieux, tous deux fils d'Ernest, Duc d'Autriche. Albert, par un accord passé en 1443 avec son frere Frédéric, qui avoit été élu Empereur en 1440, gouverna seul l'Alsace au nom de son pupille. Cette province fut alors ravagée par l'armée des Armagnacs, que Louis, Dauphin de France, fils du Roi Charles VII, y conduisit en personne au mois d'Avril 1444, ayant sous ses ordres une multitude de Gentilshommes et de volontaires tant François qu'Anglois. Ce Prince, au rapport d'AENEAS SYLVIVS, auteur instruit et presque témoin de l'expédition, disoit hautement qu'il marchoit en Alsace pour y faire valoir les anciens droits de la France, dont la souveraineté devoit s'étendre jusqu'au Rhin, et qu'il étoit dans le dessein d'attaquer Strasbourg pour la soumettre à la domination française. Cette ville sut se faire respecter par la force de ses murs et de sa garnison; mais tout le reste de l'Alsace devint la proie de ces troupes affamées, qui n'épargnerent ni les terres des deux Landgraviats, ni celles des villes impériales. Les Armagnacs furent cependant massacrés en détail tant par l'armée réunie des Etats de cette province, que par les paysans du pays. Ils perdirent pendant le cours de l'hiver plus de huit mille des leurs, victimes de leur propre licence. La retraite de l'armée du Dauphin ne laissa pas l'Alsace dans une entière tranquillité. Albert, tuteur de Sigismond, déclara pour lui la guerre, en 1446, aux Baslois, qui, entre autres entreprises, s'étoient érigés en juges des sujets alsaciens du haut Landgraviat, et refusoient de comparoître aux tribunaux du Landgraviat pour les biens qu'ils y possédoient. Mais cette guerre fut bientôt terminée par un jugement des arbitres assemblés à Colmar. Albert, qui fonda, en 1457, l'Université de Fribourg en Brisgaw, mourut sans enfans à Vienne le 3 Décembre 1463. Sigismond, devenu majeur, eut, en 1468, une guerre plus sanglante avec les Suisses qui ravagèrent les terres du Landgraviat d'Alsace et les Seigneuries de Thann et de Landsers. Celle-ci tourna à son désavantage. Il prit alors le parti

d'engager à Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, le Landgraviat de la haute Alsace, le Sundgaw, le Comté de Ferrette, le Brisgaw, et toutes les terres que les Suisses avoient envahies sur Frédéric son pere, tant pour les mettre à couvert des entreprises de cette nation, que pour pouvoir acquitter les dettes qu'il avoit contractées. Le Traité fut passé, le 21 Mars 1469, dans la ville d'Arras, où Sigismond s'étoit rendu près du Duc. Le prix de l'engagement fut de 80 mille florins d'or, sous la condition que les habitans de ces pays jouiroient de leurs anciens droits et privilèges, et qu'il seroit libre à Sigismond et à ses héritiers de retirer ces terres des mains du Duc de Bourgogne, en rendant le prix de l'engagement. Ce dernier nomma Landvogt pour gouverner ce nouveau Domaine Pierre de Hagenbach, d'une ancienne famille noble de la haute Alsace. Il commit par ses Lettres, datées du 10 Avril de la même année, son *ami et fial Chevalier Messire de Hagenbach, Grand Bailly de ses Vicomté d'Auxois et Comté de Ferrate*, à lui *raiaires transportés par illustre et puissant Prince très cher et très amé cousin le Duc Sigismond d'Autriche*. Mais ce Landvogt étoit un homme dur et féroce, qui ne perdoit aucune occasion d'inquiéter ses voisins. La cruauté et les vexations de tout genre, qu'exerça cet Officier avide et violent, irriterent les habitans d'Alsace. Les Evêques de Strasbourg, de Basle, l'Electeur Palatin, le Margrave de Bade, et les villes impériales de la province, qui avoient un intérêt direct à ne pas souffrir que le Duc de Bourgogne eût des établissemens dans leur voisinage, réclamèrent contre l'engagement. Leurs députés vinrent trouver Sigismond à Basle; cette ville et celle de Strasbourg fournirent à l'Archiduc l'argent pour lequel il avoit engagé ses terres. Charles, sommé de le recevoir, le refusa; mais Sigismond rena insensiblement dans ses fonds aliénés par l'alliance qu'il fit, le 30 Mars 1474, contre le Duc avec les Suisses, les villes d'Alsace, et René, Duc de Lorraine. Hagenbach, qui continuoit ses exactions, et qui avoit forcé les Prélats et les Seigneurs de la province d'apporter de riches présens à son mariage avec la Comtesse de Thengen, précipita la révolution. Il fut arrêté à Brissach le 10 Avril 1474. Une Cour criminelle, composée de vingt-sept Juges, établie par le Duc d'Autriche pour lui faire son procès, le dégradà de noblesse et le condamna à perdre la tête sur un échafaud: ce qui fut exécuté sans délai. Le Duc de Bourgogne ayant appris devant Nuiss, dont il faisoit le siège, l'exécution de son favori, résolut d'en tirer vengeance. Il fit passer six mille hommes dans le Sundgaw, et donna ordre à Etienne de Hagenbach, frere du défunt, de ravager les terres landgraviales, dont Sigismond avoit repris possession le 9 Mai de la même année. Mais la mort de Charles, qui fut tué près de Nancy le 5 Janvier 1477, laissa l'Archiduc tranquille possesseur du Landgraviat d'Alsace. Marie, fille unique du Duc de Bourgogne, épousa à Gand, le 20 Août suivant, l'Archiduc Maximilien d'Autriche, cousin de Sigismond et son héritier. Celui-ci, lassé des guerres, tint, en 1489, à Inspruck une Assemblée générale des Etats provinciaux, où il céda, sous une pension annuelle, au même Maximilien qui avoit été élu Roi des Romains le 16 Février 1486, toutes ses possessions d'Alsace, du Brisgaw et du Tirol. Sigismond survécut sept ans à cette cession, n'étant mort à Inspruck que le 4 Mars 1496, enterré dans l'Abbaye de Stams. Il avoit été fiancé, le 22 Juillet 1430, à Radegonde, fille de Charles VII, Roi de France. Cette Princesse étant morte peu de tems après, il épousa, en 1448, ELIXONOR, fille de Jacques I, Roi d'Ecosse, qui décéda le 20 Novembre 1480, et dont il n'eut qu'un fils, nommé Wolfgang, mort au berceau. Sigismond se remaria, en 1484, avec CATHERINE, fille d'Albert, Duc de Saxe, qui ne lui donna point d'enfans, et qui, devenue veuve, épousa en secondes noccs Eric, Duc de Brunswick.

Ce fut du vivant du Landgrave Sigismond que fut passé, en 1448, entre le Pape Nicolas V, l'Empereur Frédéric et les Princes d'Allemagne, le fameux Concordat germanique, qui fut presque généralement reçu en Alsace, où il forme encore aujourd'hui loi pour la collation des Canoniques. Robert de Bavière, Evêque de Strasbourg, *Dei gratia Episcopus Argentinensis, Comes Palatinus Rheni, Dux Bavarie Alsatique Landgravius*, en fit ordonner l'exécution par Mandement daté du 20 Novembre 1476. Cependant le Concordat germanique n'a pas lieu dans l'Eglise cathédrale de Strasbourg, tant pour le grand Chapitre que pour le grand chœur. La raison pour laquelle il n'y a pas été adopté, est que ce Concordat n'ayant été fait que pour arrêter le cours du grand nombre d'expectatives, de mandats et de réserves, dont les Papes grevoient les Patrons en Allemagne, il n'a dû ni pu être admis dans la Cathédrale, qui s'en étoit constamment garantie, et qui ne les avoit jamais reçus.

1489. L'Empereur MAXIMILIEN, petit-fils d'Ernest, Duc d'Autriche, fils de l'Empereur Frédéric et d'Eléonore, fille d'Edouard, Roi de Portugal, né à Grun le 23 Mars 1459, succéda, en 1489, dans le Landgraviat de la haute Alsace du vivant de Sigismond dont il étoit le plus proche héritier. Les Lansquenets, qui étoient la plupart des soldats licenciés des troupes que Maximilien avoit employées dans les Pays-Bas, vinrent, en 1495, infester l'Alsace et y apportèrent le mal d'Amérique. Ils infectèrent d'abord une maison de femmes publiques, qui existoit à Strasbourg, d'où le mal passa dans le reste de la ville et de là dans les différentes provinces d'Allemagne. Maximilien échoua, en 1499, dans la guerre qu'il fit aux Suisses pour rentrer dans les biens de ses ancêtres. Il fut plus heureux dans celle qu'il eut, en 1504, avec Philippe, Electeur Palatin; guerre qui fit entrer la Landvogtie, ou l'Avocatie provinciale d'Alsace, dans la Maison d'Autriche. Il mourut à Welss le 12 Janvier 1519, et fut enterré à Neudstadt. Son mariage avec MARIE, fille et héritière du dernier Duc de Bourgogne, née le 12 Février 1457, et morte à Bruges le 28 Mars 1482, apporta dans sa famille le Comté de Bourgogne et les dix-sept provinces des Pays-Bas. Il en eut Philippe, dit le Beau, né à Bruges le 23 Juin 1478, et mort à Burgos le 25 Sept. 1506. Philippe avoit épousé, le 21 Oct. 1496 (et non 1490), Jeanne, Princesse-Héréditaire d'Espagne, qui ne mourut qu'en 1555. Elle étoit fille unique de Ferdinand V, Roi d'Aragon, et d'Isabelle, Reine de Castille. Par ce mariage la monarchie d'Espagne tomba, l'an 1505, dans la Maison d'Autriche. Philippe eut d'elle six enfans, parmi lesquels furent les Empereurs Charles-Quint et Ferdinand, dont nous allons parler.

1519. CHARLES-QUINT, né à Gand le 24 Février 1500, couronné Roi d'Espagne à Valladolid le 7 Février 1518, succéda à Maximilien, son grand-pere, dans l'Empire ainsi que dans le Landgraviat de la haute Alsace. Il ne jouit pas long-tems de ce dernier objet, et, du consentement des Princes de l'Empire, il le céda, le 1 Mai 1521, avec l'Autriche et tout ce que sa Maison possédoit en Alsace et en Suabe, à Ferdinand son frere, qui se maria, le 5 Mai suivant, avec Anne, Princesse-Héréditaire et fille de Ladislas, Roi de Hongrie et de Bohême. Charles se repentit bientôt de s'être dessaisi du Landgraviat d'Alsace, qui étoit si fort à sa bienséance, comme limitrophe du Comté de Bourgogne. Il fit même quelques démarches pour y rentrer. Mais les Etats de cette province avoient déjà prêté serment à Ferdinand : ce qui obligea Charles à renoncer au projet de le recouvrer. Le règne de Charles-Quint est fameux par les troubles de religion qui s'élevèrent presque en même tems qu'il monta sur le trône. L'Alsace fut le théâtre des principales révolutions que l'hérésie de Luther opéra dans le système ec-

clésiastique et civil de l'Empire. Les terres qui dépendoient de la Maison d'Autriche et de l'Evêché de Strasbourg furent préservées de la contagion par les soins des Landgraves et des Evêques. Mais la ville de Strasbourg fut une des premières qui changea l'ancienne religion. Dès l'an 1521, le Magistrat de cette ville adopta la doctrine de Luther. La Messe y fut abolie en 1529, et le Clergé catholique chassé de la Cathédrale. Il y rentra, en 1549, en vertu de l'interim : mais il fut obligé de l'abandonner de nouveau l'an 1559. Enfin le culte catholique ne fut rétabli dans Strasbourg qu'en 1681, lorsque Louis XIV, Roi de France, prit solennellement possession de la ville et de la Cathédrale. (Voy. le détail de ces divers changemens de religion dans les *Essais historiques*, déjà cités, sur l'Eglise cathédrale de Strasbourg, pp. 80-155.)

1521. FERDINAND I, né à Alcalá en Espagne le 10 Mars 1503, Roi de Bohême le 24 Février 1527, et de Hongrie le 28 Octobre de la même année, fut élu Roi des Romains le 9 Janvier 1531; et après l'abdication de Charles-Quint son frere, faite en 1556, il fut déclaré Empereur le 24 Février 1558. Ferdinand conserva le Landgraviat de la haute Alsace jusqu'à sa mort arrivée à Vienne le 25 Juillet 1564. Ce Prince donna, l'an 1523, une nouvelle forme à la Régence landgraviale établie à Ensisheim, à la tête de laquelle il mit Guillaume, Seigneur de Rappolstein. Il lui attribua la connoissance de toutes les causes, à l'exception de l'appel au tribunal d'Inspruck et de la collation des Bénéfices ecclésiastiques et des Fiefs, que le Landgrave se réserva personnellement. Il acheta, en 1558, pour 50 mille florins la Landvogtie d'Alsace, que Charles-Quint avoit rendue aux Electeurs Palatins. Depuis ce tems, les Archiducs d'Autriche, qui posséderent le Landgraviat de la haute Alsace, furent en même tems Landvogts de cette province. Ferdinand laissa trois fils d'ANNE sa femme, morte le 27 Janvier 1547, et enterrée à Prague. Maximilien son aîné eut l'Empire avec l'Autriche, la Hongrie et la Bohême. Le puîné, qui suit, obtint en partage le Comté de Tirol et les terres de l'Autriche antérieure, dont le Landgraviat de la haute Alsace faisoit partie. Charles, le troisième de ses fils, fut Duc de Stirie, de Carinthie et de Carniole.

1564. FERDINAND II, fils de l'Empereur Ferdinand, né le 14 Juin 1529, Landgrave de la haute Alsace et Comte du Tirol, mourut le 24 Janvier 1595. Sous lui fut terminé le Concile de Trente, dont les Décrets, tant pour le dogme que pour la discipline, furent reçus dans tout le diocèse de Strasbourg en vertu d'un Mandement donné, le 9 Mars 1567, par l'Evêque Erasme. Le Pape Grégoire XIII ayant aussi réformé, en 1582, le Calendrier julien, il fut adopté, en 1584, par tous les Etats catholiques d'Alsace. L'Evêque de Strasbourg le publia dès 1583, et commença à l'exécuter le 17 du mois de Novembre, qui fut alors compté pour le 27. Les Etats protestans d'Alsace refusèrent, ainsi que Strasbourg, de recevoir ce Calendrier; et ce ne fut que par un ordre de Louis XIV, du 12 Février 1682, qu'il fut introduit dans cette ville.

Ferdinand, Landgrave de la haute Alsace, avoit été marié deux fois. Il épousa, en 1550, en premières noces PHILIPPINE, fille de François Welser, Baron de Zinnenberg et Patrice d'Angsbourg, dont la naissance étoit trop inférieure à la sienne pour que les enfans qui en étoient nés fussent reconnus capables de succéder à leur pere. Elle mourut le 24 Avril 1580, et fut inhumée dans la chapelle du château d'Inspruck, laissant de son mariage André et Charles. Celui-ci, Margrave de Burgaw, né l'an 1560, mourut le 30 Octobre 1618, sans avoir d'enfans de Sibylle, fille de Guillaume, Duc de Juliers, et veuve de Philippe, Margrave de Bade, qu'il avoit épousée le 4 Mars 1601.

André, dit le Cardinal d'Autriche, né le 12 Décembre 1558, Evêque de Constance et de Brixen, fut postulé, au mois de Juin 1587, Abbé de Mourbach et de Lure, et mourut à Rome le 12 Novembre 1600. C'est le même Cardinal d'Autriche, auquel le Grand Doyen de la Cathédrale de Strasbourg répondit, au nom de son Chapitre, sur la demande qu'il avoit faite d'un Canoniat de cette Eglise: *Eminentissime, te filium Archiducis esse credimus: proba verò te esse utrinque nobilem.* Ferdinand son pere se maria en secondes noces, au mois de Mai 1582, avec ANNE-CATHERINE, fille de Guillaume de Gonzague, Duc de Mantoue, morte le 3 Août 1620, dont il eut une fille nommée Anne, mariée, le 4 Décembre 1611, à l'Empereur Matthias, morte le 14 Décembre 1618. Ainsi tous les biens de l'Archiduc Ferdinand passerent à ses neveux, qui étoient l'Empereur Rodolphe et ses freres.

1595. L'Empereur RODOLPHE, né en Espagne le 18 Juillet 1552, Roi de Hongrie et de Bohême, fils de l'Empereur Maximilien II et de Marie, fille de l'Empereur Charles-Quint, administra pendant quelque tems, au nom de ses freres et au sien propre, le Landgraviat de la haute Alsace, dont la mort de Ferdinand leur oncle les avoit rendus héritiers. Mais, peu d'années après, Rodolphe en remit le gouvernement à l'Archiduc MAXIMILIEN son frere, qui en étoit possesseur avant l'an 1605, et qui dans les actes de la Régence d'Ensisheim est nommé Co-Régent de l'Autriche antérieure. Maximilien, né à Neustadt le 12 Octobre 1558, avoit été élu Roi de Pologne le 22 Août 1587; mais il renonça l'année suivante à cette Couronne. Après le décès de l'Empereur Rodolphe, arrivé le 10 Janvier 1612, Maximilien continua à gouverner la haute Alsace sous son frere MATTHIAS, qui devint Empereur le 3 Juin suivant. Maximilien mourut à Vienne Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique le 2 Novembre 1620, et fut enterré dans l'Eglise de S. Etienne de cette ville. L'Empereur Matthias, déjà mort le 10 Mars 1619, avoit institué pour son héritier l'Archiduc Albert son frere. Celui-ci, content des Pays-Bas, que lui avoit apportés en dot, en 1599, son épouse Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, Roi d'Espagne, céda à son cousin l'Empereur Ferdinand II tous les Domaines d'Autriche, avec les biens en dépendans, et par conséquent le Landgraviat de la haute Alsace. Ferdinand II, pour fortifier sa Maison et y soutenir une seconde branche, engagea Léopold son frere, qui suit, à se démettre des Evêchés de Strasbourg et de Passaw, dont il avoit été pourvu en 1607.

1626. LÉOPOLD IV, petit-fils de l'Empereur Ferdinand I, né à Gratz le 9 Octobre 1586, avoit pour pere l'Archiduc Charles, Duc de Stirie, et pour mere Marie, fille d'Albert V, Duc de Baviere. Il abdiqua, l'an 1625, ses Evêchés et ses autres Bénéfices ecclésiastiques entre les mains du Pape en faveur de Léopold-Guillaume d'Autriche son neveu. De Rome étant passé à Florence, il y épousa, le 19 Avril 1626, CLAUDE DE MÉDICIS, fille de Ferdinand I, Grand Duc de Toscane, et de Christine de Lorraine, née le 4 Juin 1604, et veuve de Frédéric Gui Ubald, Duc d'Urbain. L'Empereur Ferdinand céda, la même année, à Léopold le Landgraviat de la haute Alsace, la Landvogtie de la même province, le Comté de Tirol, et tout ce que la Maison d'Autriche possédoit en Suabe et en Brisgaw. Le Roi Gustave-Adolphe ayant porté la guerre en Allemagne, les Suédois s'emparèrent, en 1631 et 1632, de tous les Domaines que Léopold avoit dans cette province. Ce Landgrave mourut, sans y avoir été rétabli, à Suaz le 13 Septembre 1632, et fut enterré, le 17 suivant, dans le caveau archiducal de l'Eglise des Jésuites d'Inspruck. Léopold laissa deux fils et trois filles. Les fils sont Ferdinand-Charles, qui suit, et Sigismond-François. Celui-ci, né l'an 1630, nommé, en 1640, Evêque de Gurck, en 1646 d'Augsbourg, et en 1659

de Trente, quitta ces Evêchés, en 1665, pour épouser MARIE-HEDWIGE, Princesse Palatine de Sultzbach. Mais il mourut le 25 Juin de la même année, avant que d'avoir consommé son mariage.

1632. FERDINAND-CHARLES, né le 17 Mai 1628, succéda dans le Landgraviat de la haute Alsace à Léopold son pere, sous la tutelle de sa mere Claude de Médicis, qui est nommée Gouvernante et Administratrice du Landgraviat dans les actes de la Régence d'Ensisheim. Ce fut pendant sa minorité que les Suédois, qui avoient fait la conquête de l'Alsace, la cédèrent par le Traité de Paris, passé le 1 Novembre 1634, à Louis XIII, Roi de France, leur allié. Cette province fut enfin assurée à cette dernière Couronne par la paix de Munster de 1648, par laquelle l'Empereur, tant en son nom qu'en celui de la Maison d'Autriche, ainsi que de l'Empire, céda en toute souveraineté à Louis XIV et à ses successeurs le Landgraviat de la haute et basse Alsace, le Sundgaw et la Préfecture des dix villes impériales. Le Roi, en compensation de la perte que faisoit l'Archiduc Ferdinand-Charles, lui assura la somme de trois millions de livres tournois. Mais il ne voulut pas la délivrer avant que Philippe IV, Roi d'Espagne, n'eût consenti à la cession: ce qui fut fait par la paix des Pyrénées de 1659, par laquelle Sa Majesté catholique renonça à tous les droits et prétentions qu'elle pouvoit avoir sur l'Alsace, le Sundgaw et le Comté de Ferrette. Louis XIV, par un Traité passé, le 16 Décembre 1660, avec l'Archiduc, lui promit de payer les trois millions en cinq parts dans l'espace de trois ans. Mais Ferdinand-Charles étant mort à Inspruck, le 30 Décembre 1662, sans laisser d'enfans mâles d'ANNE DE MÉDICIS, fille de Cosme II, Grand Duc de Toscane, qu'il avoit épousée le 10 Juin 1646, Sigismond-François, son frere et son héritier, confirma ce qui avoit été conclu dans les Traités précédens. Les trois millions lui furent comptés et payés le 3 Décembre 1663, et les quittances en sont conservées au Louvre. C'est ainsi que le Landgraviat d'Alsace, avec le Comté de Ferrette, la Landvogtie, dite la Préfecture de Hagenaw, et tout ce que la Maison d'Autriche possédoit en cette province, fut réuni à la Couronne de France avec la souveraineté qui appartenoit à l'Empereur et à l'Empire. Comme les Princes de cette Maison se désistèrent au Traité de Munster des titres de Landgraves d'Alsace et de Comtes de Ferrette, ils ont toujours cessé depuis d'en prendre le titre dans les Traités subséquens qu'ils ont conclus avec la France. Les armes du Landgraviat de la haute Alsace sont de gueules à la bande d'or accostée de six couronnes de même, trois à la dextre une et deux, trois à la senestre deux et une.

Il faut remarquer que Jean de Giffen, Conseiller de l'Evêque de Strasbourg, Léopold Guillaume d'Autriche, et son Ministre plénipotentiaire au Congrès de Westphalie, ayant remarqué dans le projet de Traité de paix que l'Empereur et la Maison d'Autriche cédoient à la France le Landgraviat de la haute et basse Alsace, protesta au nom de son maître contre cette cession comme préjudiciable aux droits de l'Evêché de Strasbourg, auquel appartenoit le Landgraviat de la basse Alsace. Mais ces protestations, faites le 30 Juillet 1647, furent inutiles; car on voit dans le Traité de paix de Munster, du 24 Octobre 1648, l'Empereur céder à Louis XIV le Landgraviat de l'une et l'autre Alsace. Il y fut cependant stipulé par un article particulier que le Roi très Chrétien laisseroit l'Evêque de Strasbourg dans la possession libre d'immédiateté à l'égard de l'Empire, dont il avoit joui jusqu'alors. Ce ne fut même qu'en 1680 que Louis XIV établit une Commission, qui réunit à sa souveraineté les terres de l'Evêché de Strasbourg et des Etats de la basse Alsace, en leur laissant, comme ils l'ont encore aujourd'hui, la libre et paisible jouissance du Domaine utile. Il ne

restoit plus que la seule ville de Strasbourg, qui n'avoit pas encore reconnu le Domaine souverain du Roi de France. Elle le fit enfin, le 30 Septembre 1681, par sa capitulation ratifiée le 3 Octobre suivant. Le Traité de paix de Rîswick, du 30 Octobre 1697, mit le sceau à tous ces Traités, en assurant irrévocablement Strasbourg et toute l'Alsace à la France. Cette province a depuis joui, sous les régnes heureux de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, d'une constante tranquillité qu'elle n'avoit pas toujours eue sous l'administration de ses Landgraves.

Dès que la province d'Alsace fut cédée à la France par le Traité de Munster, Louis XIV établit, en 1649, au lieu et à la place de la Régence archiduciale d'Ensisheim, la Chambre royale de Brisach, dont les jugemens étoient souverains et s'intituloient : *Nous les Gouverneur et Conseillers du Conseil d'Alsace et pays en dépendans, établis par Sa Majesté très chrétienne, Roi de France et de Navarre.* Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, Gouverneur d'Alsace, présidoit à cette Chambre. Le Roi voulant ensuite donner

à cette province une manière de gouvernement uniforme avec celle de son Royaume, donna, au mois de Septembre 1657, un Edit par lequel il créoit un Conseil souverain pour résider en la ville d'Ensisheim et y rendre la justice à ses nouveaux sujets. Sa première séance fut le 14 Novembre 1658. Ce fut dans cette séance que les Commissaires de Louis XIV, nommés pour l'établissement de ce Conseil, prirent en son nom possession de l'Alsace, en présence des Députés des différens Etats de cette province, et que le Roi y fut supplié que le titre de *Landgrave de la haute et basse Alsace* fût ajouté à ceux de *Sa Majesté, aux Arrêts, Mandemens, Commissions et autres actes dudit Conseil souverain.* Ce Conseil fut supprimé en 1661, et créé en Conseil provincial, qui fut transféré, en 1674, de la ville d'Ensisheim en celle du Haut-Brisach. Le Conseil provincial fut de nouveau rendu souverain en 1679; il fut depuis transféré, en 1681, en la ville neuve de S. Louis-sous-Brisach, et, en 1698, en la ville de Colmar, où il réside encore aujourd'hui.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

### COMTES D'URACH ET DE FRIBOURG,

*rédigée d'après les Mémoires de M. l'Abbé Grandidier.*

LES Comtes de Fribourg, ainsi que la Maison régnante de Furstemberg, tirent leur origine des anciens Comtes d'Urach, connus dès le milieu du onzième siècle. Ceux qui ont écrit l'histoire de ces derniers prétendent que leur nom dérivait du château d'Urach, situé près du ruisseau de même nom, dans la forêt Noire, entre Fribourg et Villingen. C'est une erreur. Il est vrai que les Comtes d'Urach posséderent plusieurs Seigneuries dans cette forêt par l'héritage qui leur échu, au commencement du treizième siècle, des Ducs de Zeringen. Mais le vrai château d'Urach, qui a donné le nom à ces Comtes, et dont il ne reste plus que les ruines d'une tour, se trouvoit à une lieue de Nendstadt et à un quart de lieue de Lentzkirch. Le sceau d'Egenon, Comte d'Urach, qui se trouve à une Charte de 1181, représente un lion saillant, armé et lampassé.

#### RODOLFE, Comte d'Achalm.

Vers 1030. DEUX freres, nommés EGÉNON et RODOLFE, vinrent, cette année, s'établir à Reutlingen en Suabe, près du Neckar. Egenon, qui étoit l'aîné, fit bâtir un grand château sur la montagne d'Achalm, dont on voit encore les ruines vis-à-vis la ville impériale de Reutlingen, dans le Duché de Wurtemberg. Egenon mourut sans enfans. Rodolfe son frere, qui lui succéda, acheva le château d'Achalm. Ce dernier épousa ADÉLAÏDE, fille de Lutold, ou Liuthon, Comte de Wüllingen, parente du Pape S. Léon IX, sœur de Hunfrid, Chanoine de Strasbourg et Archevêque de Ravenne. Rodolfe mourut à Dettingen vers l'an 1039. Adélaïde sa femme, qui lui survécut, fut enterrée dans l'Eglise cathédrale de Strasbourg, devant l'autel de S. Laurent. Elle avoit accordé à cette Eglise, conjointement avec Hunfrid son frere, le Monastere d'Embrach et le village voisin de Seuzach, situés aujourd'hui dans le canton de Zurich. Le mariage de Rodolfe, Comte d'Achalm, et d'Adélaïde, fut lécond. Ils laisserent dix enfans, savoir, 1. et 2<sup>e</sup> Cunon, mort le 16 Octobre 1092, et Luitold son frere, décédé le 8 Août 1098, tous deux Comtes d'Achalm et de Wül-

lingen, qui choisirent leur sépulture dans l'Abbaye bénédictine de Zwifalten, qu'ils avoient fondée, en 1089, à une lieue du Danube, près de leur château; 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Hunfrid et Bérenger, qui moururent dans leur enfance sans postérité; 5<sup>e</sup> Egenon, qui suit, bâtit le château d'Urach; 6<sup>e</sup> Rodolfe qui fut tué fort jeune aux environs de Strasbourg; 7<sup>e</sup> Werinhaire, ou Guarnier, Chanoine de Spire, qui fut nommé, en 1065, par l'Empereur Henri IV, Evêque de Strasbourg, sur la recommandation de Werher, Comte du Haut-Lahngaw, son parent. L'attachement que Werinhaire montra toujours à ce Prince, le fit excommunier et déposer, en 1076, par le Pape Grégoire VII. Il se soutint cependant sur son Siège, qu'il occupa pendant quatorze ans. Possesseur du Landgraviat du Brisgaw, que Henri IV lui accorda en 1077, il fut tué, le 14 Novembre 1079, près de l'Abbaye d'Hirsauge, dont il vouloit s'emparer au nom de son Souverain. Son corps fut porté à Strasbourg, où il fut enterré dans l'Eglise cathédrale. Les trois autres enfans de Rodolfe, Comte d'Achalm, furent, 8<sup>e</sup> Williburge, 9<sup>e</sup> Mechtilde, et 10<sup>e</sup> Béatrix. Williburge épousa Conrad, premier Comte héréditaire du Wurtemberg. Mechtilde, mariée à Cunon, Comte de Lechlismund, fut mere de Burchard, Evêque d'Utrecht,

et de Cunon de Horbourg, dont descendent les anciens Seigneurs de ce nom, établis autrefois en Alsace. Béatrix fut Abbessé d'Eschau dans la même province.

#### EGENON I, Comte d'Urach.

Vers 1047. EGENON, et par abréviation EGON, 5<sup>e</sup> fils de Rodolphe, Comte d'Achalm, et d'Adélaïde, Comtesse de Wülflingen, bâtit le château d'Urach. Il prit parti dans le schisme, avec l'Evêque Werinnaire son frère, pour l'Empereur Henri IV; et fut enterré dans la Cathédrale de Strasbourg, à côté d'Adélaïde sa mère et de Rodolphe son frère. Il vivoit dès l'an 1047, et eut de ΒΕΡΤΗΝ, Comtesse de Calb, quatre enfans, qui sont, 1<sup>o</sup> Egenon II, qui suit; 2<sup>o</sup> Gebhard, Chanoine de la Cathédrale de Strasbourg, qui se retira dans l'Abbaye d'Hirsauge, dont il devint Abbé le 1<sup>o</sup> Août 1091, et fut élu Evêque de Spire en 1104 (il mourut le 1<sup>er</sup> Mars 1110); 3<sup>o</sup> Conon, Evêque et Cardinal de Préneste, ou Palestrine, que les Papes Pascal et Gelase envoyèrent en Orient et en Allemagne comme Légat du S. Siège (Il assembla, en 1118, deux Conciles à Cologne et à Fritlar, où il lança l'excommunication contre Henri V. Conon auroit été élu Pape en 1119, si sa modestie ne lui eût fait détourner la tiare de sa tête pour la porter sur celle de Calixte II. Il mourut en 1122); et 4<sup>o</sup> Mathilde, mariée à Manegold, Comte de Summelingen, mort au commencement du douzième siècle.

#### EGENON II, Comte d'Urach.

EGENON II, et CUNEGONDE sa femme, qu'on dit avoir été Comtesse de Rheinfelden, sont rappelés dans le Nécrologe de Zwifalten sous les titres de *Egino Comes de Urach* et de *Cunegund Comitissa de Urach*. Ils eurent pour enfans, 1<sup>o</sup> Egenon III, qui suit; 2<sup>o</sup> Gebhard, élu Evêque de Strasbourg au mois de Juin 1131, et mort le 11 Janvier 1141; 3<sup>o</sup> Halewicgne, épouse de Hartman, Comte de Wirtemberg; 4<sup>o</sup> Udelhilde, qui vivoit en 1133, mariée à Frédéric, Comte de Zollern; 5<sup>o</sup> Irmengarde, femme de Schweikard de Gundelfingen; et 6<sup>o</sup> Albrade, Abbessé de Lindau, qui se retira, vers l'an 1131, dans l'Abbaye de Zwifalten, où elle mourut en odeur de sainteté. Le Mérologue bénédictin place sa mort au 5 d'Avril.

#### EGENON III, Comte d'Urach.

1137, au plus tard. EGENON III, dit LE JEUNE, est nommé *Comes Egeno* dans deux Chartes de 1137 et 1138, l'une du C<sup>te</sup> Hugues, pour l'Abbaye de Lure, et l'autre, de Regenhard et Frédéric de Châtenoi, pour l'Eglise de Strasbourg. On lit dans le Nécrologe de Zwifalten les noms d'*Egeno de Ura junior*, et de sa femme *Hadewic Comitissa de Urach*. Celle-ci passe pour avoir été une Comtesse de Habsbourg: leur fils fut Egenon IV, dont nous allons parler.

#### EGENON IV, Comte d'Urach.

1181 au plus tard. EGENON IV, ou EGINON, surnommé LE BARBU, est appelé *pie memorie avus noster Comes Egino Senior de Urach dictus cum barba* dans une Charte de Conrad, Comte de Fribourg, son petit-fils, de 1258. Il prend le titre de *Comes Egeno de Uren* dans une Charte d'Ulric de Neuf-Châtel, de 1181. Il souscrivit la même année un Diplôme de l'Empereur Frédéric I, pour l'Eglise de Denckendorff. *Comes Egeno de Urach* accorda, vers le même tems, quelques biens de Schopfheim à l'Abbaye alsacienne d'Eschau. Le nom d'*Egeno Comes de Urach* se lit aussi entre les témoins dans la Charte de Frédéric, Duc de Suabe, de 1185, pour l'Abbaye de Salem. *Comes Egeno de Urach* est rappélé avec son fils, du même nom, dans le Diplôme de l'Empereur Frédéric II, pour le Monastere de Laurisheim, de 1215. Quatre ans après, en 1219, *Egeno Comes de Ura* est témoin des Lettres du même Prince, données en faveur de la

ville de Strasbourg. Egenon avoit épousé AGNÈS, fille de Berthold IV de Zeringen et sœur de Berthold V, dernier Duc de ce nom. Celui-ci étant mort sans postérité le 1<sup>er</sup> Mars 1218, ses terres furent envahies par l'Empereur Frédéric II, par les Ducs de Teck et par les Comtes de Kibourg. Egenon, qui avoit, par Agnès son épouse, des prétentions légitimes à une partie de cette succession, prit les armes pour revendiquer ce qu'on lui enlevoit, et il trouva moyen de recouvrer une portion de l'héritage des Ducs de Zeringen. Il fit la paix avec Frédéric à Ulm; et ce Monarque s'étant ensuite rendu à Haguenaw, y donna, le 6 Septembre 1219, un Diplôme par lequel il déclara que, s'étant réconcilié avec son cousin, le Comte Egenon, il vouloit que *dilectus consanguineus Comes Egeno de Urach* fut remis en possession des hommes qui, pendant la guerre, avoient quitté Fribourg et les autres lieux de sa dépendance pour s'établir sur les terres de l'Empire. Peu de jours après, c'est-à-dire le 18 du même mois, Frédéric abandonna à Egenon, Comte d'Urach, tous les biens des Ducs de Zeringen, qu'il avoit achetés de ceux de Teck, et lui accorda en fief les terres qui étoient revenues à l'Empire par l'extinction de la postérité mâle du Duc Berthold. Ce fut en vertu de ce Traité que les Comtes d'Urach entrèrent en possession de tout ce qui avoit appartenu à ce dernier dans la Suabe et la forêt Noire, et qu'ils prirent le titre de Comte de Fribourg. La ville de ce nom fut bâtie, en 1118, par Berthold III, Duc de Zeringen, qui lui donna, en 1120, les mêmes privilèges dont jouissoit alors celle de Cologne. Elle fut achevée et embellie par Conrad son frère et son successeur, qui la décora d'une Eglise superbe tant pour l'extérieur que pour l'intérieur. Sa tour est une pyramide octogone, percée à jour, haute de 370 pieds d'Allemagne.

Dès qu'Egenon IV fut possesseur de la Seigneurie de Fribourg, il la céda à Egenon V son fils. Il existe dans les Archives du Monastere de Tennebach deux actes de l'année 1220, dans lesquels le pere se nomme simplement *Egino Senior Comes de Urach*, et le fils prend les titres d'*Egino Comes de Urach, Dominus castrî de Friburg*. Egenon dit dans le premier de ces actes que la ville de Fribourg *dilecta civitas nostra Friburg ab illustribus Ducibus Zaringie progenitoribus uxoris mee Agnetis Comitisse, cujus ego jure matrimonialis consortii advocatus existo, ab antiquo fundatu esse dinoscitur*. C'est aussi à Egenon V qu'il faut attribuer deux Chartes, l'une, de 1221, pour l'Abbaye de Tennebach, où il se nomme *Egino Comes de Urn, Dominus castrî de Friburg*, et une autre, donnée vers l'an 1228, en faveur du Monastere de Toussaints, où il se qualifie *Comes Egino Junior de Urach et Dominus de Friburg*. On trouve aussi *nobilis vir E. junior, Comes de Urach*, dans une Charte de l'Evêque de Constance, de 1229. Ce surnom de Jeune, que prenoit alors Egenon V, paroît prouver qu'Egenon IV son pere prolongea sa vie jusqu'après l'an 1229. On ignore l'année de la mort d'Agnès sa femme, qui le fit pere d'Egenon V dont nous parlons, de Conrad, de Berthold et de Hilvide. *Dominus Conradus et Dominus Bertholdus filii Eginonis Comitiss de Urach* sont nommés par l'Abbé d'Ursberg, sous l'an 1198, neveux de Berthold, Duc de Zeringen. L'un et l'autre embrassèrent l'état religieux dans l'Ordre de S. Bernard. Conrad, élu Abbé de Clairvaux en 1214, fut appelé à Rome par le Pape Honorius III, qui le nomma, en 1219, Cardinal-Evêque de Porto et de Sainte Rufine. Il fut envoyé en Allemagne, en 1224, pour y prêcher la Croisade en qualité de Légat du S. Siège. Il mourut, en 1227, en Palestine, où il avoit passé sous le même titre. Berthold fut d'abord Religieux de Lucelle vers l'an 1200, d'où il fut postulé, en 1206, Abbé de Tennebach. Ce fut *ad petitionem dilecti consanguinei Bertoldi Abbatis de Tennebach*, que Herman et Frédéric, Margraves de Bade,

donnerent, en 1215, une Charte à ce Monastere. Berthold fut nommé, la même année 1215, Abbé de Lucelle en Alsace. Il résigna son Abbaye en 1230, et mourut le 7 Janvier, après l'an 1239. *Venerabilis Abbas Lucellensis Ecclesie Bertholdus* est nommé *frater Hilvidis Comitisse Ferretensis* dans deux actes de Frédéric II, Comte de Ferrette, son beau-frere, des années 1215 et 1225. Hilvide, épouse de ce Frédéric, ne mourut qu'après l'an 1234.

EGENON V, Comte d'Urach, premier Comte de Fribourg.

Après 1229, EGENON, qui posséda la Seigneurie de Fribourg, en 1220, dès le vivant de son pere, lui succéda également après sa mort dans le Comté d'Urach. Il prit la croix, en 1224, aux sollicitations du Cardinal Conrad son frere. S'étant ensuite attiré la disgrâce de l'Empereur Frédéric, il rentra dans ses bonnes grâces par l'entremise du même Conrad. *Ob dilectionem et favorem, quem erga venerabilem C. portuensem Episcopum sacre Romane Ecclesie Cardinalem fratrem tuum specialiter gerimus*, dit Frédéric dans ses Lettres de 1226, par lesquelles il confirme *dilecto consanguineo et fideli suo Egenoni Comiti de Hura* l'accord passé précédemment entre son fils Henri, Roi des Romains, et le même Comte. Comtes Egeno signa aussi, en 1226, le Diplôme de ce dernier Prince pour l'Eglise de Strasbourg. Il est nommé *dilectus fidelis Comes Egeno de Friburg* dans d'autres Lettres du même Roi Henri, de 1230. C'est le premier acte où Egenon est spécialement intitulé Comte de Fribourg, n'ayant été auparavant nommé que Comte d'Urach et Seigneur de Fribourg. Il prit, en 1228, le parti d'Ulric, Comte de Ferrette, son neveu, dans son démenté avec Berthold, Evêque de Strasbourg. Henri accommoda les parties en 1230. La paix fut cimentée par un fameux tournoi qui fut donné la même année à Strasbourg. Le Comte de Fribourg eut le malheur d'y tuer un noble alsacien, nommé Lanfrid de Landsberg. Henri, dans une Diète générale tenue à Francfort, prononça, en 1234, en faveur de l'Eglise de Basle, touchant les mines d'argent et les forêts du Brisgaw, qu'Herman, Margrave de Bade, lui disputoit, et que l'Evêque de cette ville avoit accordé en fief à Egenon, Comte de Fribourg. Peu de tems après, et en la même année 1234, ce Prince étant à Eggra, en Bohême, investit *fidelem suum Comitem Egenonem de Friburg et de Urach* de la propriété du cours de plusieurs rivières, depuis la vallée de Renchen jusqu'à Gengenbach, avec pouvoir de tirer l'or que ces rivières charioient, et d'exploiter les mines d'argent qui se trouveroient dans les montagnes voisines. *Egeno Dei gratiâ Comes de Urach et Dominus in Friburo* donna au Monastere de Tennebach une Charte datée de 1234, *in castro Friburo*. Egenon avoit fait bâtir ce château sur une montagne au-dessus de Fribourg, pour contenir les habitans de cette ville : ce qui devint la source de querelles toujours renaissantes entre eux et leurs Comtes. Egenon mourut en 1236, et fut enterré dans l'Eglise du Monastere de Tennebach. Il laissa ses enfans sous la tutelle d'Adélaïde, Comtesse de Niffen, leur mere, et de Berthold, Abbé de Lucelle, leur oncle.

On attribue à Adélaïde la fondation du Monastere des Dominicaines d'Adelhusen, situé dans le fauxbourg de Fribourg, faite en 1234. *A. Comitissa de Ura et de Friburg*, du consentement de ses fils, accorda, en 1236, un emplacement aux Religieuses de Villingen, pour y bâtir un Monastere. *Adelheidis, Dei gratiâ Comitissa de Friburc, C. B. H. et G. filii sui*, firent, l'année suivante, une donation en faveur de l'Abbaye de Tennebach. *C. Comes de Urach, Dominus de Friburc, B. H. et G. fratres ejus cum consensu dilectæ matris A. Comitisse*, doterent, vers le même tems, une Chapelle que *dilectus bone memo-*

*rie progenitor Comes Egeno de Urach, Dominus de Friburc*, avoit fait bâtir dans les environs du château de Fribourg. *A. Dei gratiâ Comitissa in Friburc, B. eadem gratiâ Comes in Urach, tutor puorum Egenonis Comitissæ felicitis memorie in Friburc*, vendirent, en 1239, leur cour de Nusback, au Monastere de Toussaints. *A. Dei gratiâ Comitissa in Friburc, et Conradus filius Comes in Friburc, ceterique pueri*, renouvelerent cet acte la même année. Berthold, Evêque de Strasbourg, confirma, en 1241, cette vente qu'avoient faite *dilecti consanguinei nostri filii et filie E. pie memorie Conuittis de Friburge, per manum et consensum nobilissimæ matris eorum*. Ces Chartes font voir qu'Egenon V laissa plusieurs fils et plusieurs filles. On ignore le nom et le sort de ces dernieres. Les fils, au nombre de quatre, furent Conrad, Berthold, Henri et Godefroi. Conrad lui succéda dans le Comté de Fribourg. Celui d'Urach fut partagé entre Berthold et Henri. On trouve le nom de Godefroi, Chanoine de la Cathédrale de Constance, dans deux actes de 1270 et 1275. Henri, qui prit le nom de Comte de Furstemberg, fut l'auteur de la Maison régnante de Furstemberg, comme nous le prouverons dans un article séparé qui se trouvera à la suite de cette Chronologie historique des Comtes de Fribourg. Les deux freres Conrad, Comte de Fribourg, et Henri, Comte de Furstemberg, sont nommés dans la Charte de Rodolphe, Comte de Habsbourg et Landgrave de la haute Alsace, pour le Monastere de Mariencell, de 1271. Cette Charte fut *communita Sigillis nobilium virorum avunculorum nostrorum C. de Friburg et H. de Furstemberg, Comitum*. Rodolphe les appelle ses oncles, parcequ'Anne, mariée à Ulric, Comte de Kibourg, grand'mere de cet Empereur, et Agnès, mariée à Egenon IV, Comte d'Urach, grand'mere des Comtes Conrad et Henri, étoient sœurs et toutes deux filles de Berthold IV, Duc de Zeringen. Henri, Comte de Furstemberg, vendit la moitié du Comté et de la Seigneurie d'Urach, qui lui appartenoit en 1254, à Ulric, Comte de Wurtemberg. Berthold son frere, qui avoit l'autre moitié, mourut, en 1259, sans postérité. Les fiefs qu'il possédoit revinrent à l'Empire, et Richard les accorda aussitôt au même Comte Ulric. *Fecit, quæ ex morte pie recordationis B. Comitissæ de Urach vacare videntur inperio, duximus concedenda nobili viro Ulrico Comiti de Wurtemberch*, dit cet Empereur dans son Diplôme de 1260. Henri de Furstemberg, héritier de Berthold dans les terres allodiales, vendit, en 1265, pour trois mille cent marcs d'argent, l'autre moitié du Comté d'Urach à Eberhard et Ulric, Comtes de Wurtemberg, fils d'Ulric, auquel avoit été faite la vente de la première moitié. C'est ainsi que le Comté, la ville et la Seigneurie d'Urach, passerent aux Comtes de Wurtemberg, qui les possèdent encore aujourd'hui. (Voy. les Comtes de Wurtemberg.)

CONRAD, second Comte de Fribourg.

1236. CONRAD, fils aîné d'Egenon et son successeur au Comté de Fribourg, se trouve nommé comme témoin dans la Charte de donation de Hartman, Comte de Kibourg, à l'Eglise de Strasbourg, faite en 1244 : *presente C. Comite de Urirurc*. Il se maria peu après avec Sophie, fille de Frédéric, Comte de Zollern. Il en avoit déjà un enfant, lorsqu'ils s'appercurent qu'ils étoient parens au quatrième degré de consanguinité. Ils s'adresserent au Pape Innocent IV, qui leva cet empêchement par son Bref, adressé à l'Evêque de Strasbourg, et daté de l'an 1248, en confirmant ce mariage *ad sedandas graves discordias et graves inimicitias sopiendas inter progenitores nobilissimæ viri Conradii Comitissæ de Friburc et nobilem virum Fridericum Comitem de Zolre patrem mulieris Sophie, diutius non sine multa strage hominum agitata*. Conrad fut un des Seigneurs qui se déclarerent contre

L'Empereur Frédéric. Un des motifs qui l'aliéna de ce Monarque, fut le refus qu'il fit de lui restituer les châteaux et villes d'Ortenberg, d'Offenbourg et de Neubourg, qu'il prétendoit lui appartenir par droit héréditaire, provenant des anciens Ducs de Zeringen. Le Comte de Fribourg embrassa le parti de Henri Raspon, qui fut élu Roi des Romains en 1246, et qui lui promit de le remettre en possession de ces Domaines. Mais cette promesse demeura sans effet par le décès de ce Prince, qui arriva l'année suivante. Le Pape Innocent la confirma, *nobili viro C. Comiti de Friburg*, par sa Bulle de 1248. Guillaume, Comte de Hollande, qui fut substitué à Henri Raspon dans la dignité de Roi des Romains, fit expédier à Strasbourg, en 1251, un Diplôme, par lequel il assurait, *Comiti Cunrado de Friburg, dilecto fideli et consanguineo*, la restitution de la ville de Neubourg en Brisgaw, et de tous les autres biens où il avoit droit de propriété. *Conradus Comes de Friburg* confirma, en 1258, les donations qu'avoient faites précédemment à l'Abbaye de Tennebach *pie memorie avus Comes Eginio Senior de Urach dictus cum barba et pater Comes Eginio*. Il fait mention dans la Charte de Berthold, Duc de Zeringen, qu'il nomme *Dux Berchtoldus avunculus patris mei*. Conrad, Comte de Fribourg, vint à Strasbourg, en 1261, pour y porter secours à cette ville contre Gauthier de Geroldseck son Evêque. Il signa, le 18 Septembre de la même année, le Traité d'alliance qu'il passa avec elle conjointement avec Henri de Neuf-Châtel, Grand-Prévôt de Basle, Rodolphe et Godofroi, Comtes de Habsbourg. *Conradus de Friburg Comes fut*, en 1262, témoin du Diplôme de Richard, Roi des Romains, pour l'Eglise de Basle. Il mourut dix ans après, en 1272, et fut enterré avec sa femme dans l'Eglise de Notre-Dame de Fribourg. Conrad laissa de Sophie, fille de Frédéric de Zollern, trois fils, Egenon, Henri et Conrad, et deux filles. L'une épousa Henri de Schwartzenberg; l'autre, mariée à Burchard I, Seigneur de Horbourg en Alsace, mourut le 17 Janvier 1300. Conrad, le cadet de ses fils, embrassa l'état ecclésiastique: il fut d'abord Curé de l'Eglise paroissiale de Fribourg. *Cunradus plebanus ecclesie prochialis in Friburg* donna, en 1255, une Charte scellée *sigillo domini et patris mei Cunradi Comitis de Friburg*. Conrad de Fribourg est nommé, en 1273 et 1298, dans le nombre des Chanoines de la Cathédrale de Strasbourg, et en 1272 et 1278, Chanoine de celle de Constance. *Conradus Canonicus ecclesiarum Argentinensis et Constantiensis, ac Egeno frater Comes Friburgensis*, donnerent, en 1273, une Charte en faveur des Augustins de Fribourg. Il étoit, en 1289 et 1291, Grand-Prévôt de Constance. Il s'intitule, dans un acte de cette dernière année, *Cunradus de Friburg, Prepositus majoris ecclesie Constantiensis, Rector ecclesie prochialis in Friburg*.

Egenon et Henri partagerent entre eux la succession de Conrad leur pere. Egenon obtint le Comté de Fribourg: Henri eut pour son lot les Seigneuries de Badenweiler et de Neubourg et celle de Husen dans la vallée de Kintzingen. Les vassaux et les mines d'argent du Brisgaw resterent en communauté. Ce partage se fit, en 1272, en présence de Conrad, Chanoine de Constance, leur frere, de Henri, Comte de Furstemberg, leur oncle, de Rodolphe, Comte de Habsbourg, leur cousin, et de Conrad de Lichtemberg, Grand-Chantre de Strasbourg, beau-frere d'Egenon. Henri, Evêque de Basle, refusa à Henri l'investiture de la ville de Neubourg, à cause de la violence qu'il avoit faite à la femme d'un bourgeois. Henri de Fribourg, s'étant joint à Rodolphe de Habsbourg, vint avec lui faire le siège de Basle. Mais les hostilités furent suspendues par un compromis que le Prélat et les deux Comtes firent, en 1273, entre les mains du Bourgrave de Nuremberg et du Marquis de Hachberg. Le Comte Henri, devenu possesseur de Neubourg, traita dure-

ment ses habitans. Ils en porterent leurs plaintes à Rodolphe de Habsbourg, qui, devenu Empereur, les prit sous sa protection, et ordonna qu'ils paieroient à Henri le dixieme de leurs biens pour se racheter de la servitude où il les tenoit. Peu après, Henri vendit, en 1276, à Egenon son frere la ville de Neubourg avec ses dépendances. On lit la signature de *Heinricus de Friburch Comes* dans les Diplômes de Rodolphe pour la ville de Brisach, de 1275, et d'Adolphe pour le Monastere d'Adelberg, de 1293. Henri vivoit encore en 1300, mais il étoit déjà mort en 1303. Il eut d'Anne de Werdenberg deux filles, Marguerite et Verene. Marguerite, héritière de la Seigneurie de Badenweiler, épousa en premieres noces un Comte de Montfort, et en secondes Otton, Comte de Strasberg, frere de Louis de Strasberg, Grand-Chantre de la Cathédrale de Strasbourg. Marguerite vivoit encore en 1322 et 1325. Immier, C<sup>e</sup> de Strasberg, fils d'Otton et de Marguerite, qui mourut vers l'an 1363, engagea la Seigneurie de Badenweiler pour 25 mille florins à la ville de Fribourg.

#### EGENON, troisieme Comte de Fribourg.

1272. EGENON, fils aîné de Conrad et son successeur au Comté de Fribourg, eut dans les commencemens plusieurs démêlés avec l'Empereur Rodolphe, parce que ce Comte faisoit beaucoup de tort aux villes impériales que cet Empereur soutenoit. La paix se fit en 1281. Rodolphe confirma, l'année suivante, les privilèges de la ville de Fribourg, voulant que ses habitans jouissent des mêmes droits et libertés que ceux de Colmar en Alsace. Ces privilèges excitèrent la jalousie d'Egenon, qui déclara la guerre aux Fribourgeois. Ils passerent cependant un accommodement avec lui, en 1289, par l'entremise des Evêques de Strasbourg et de Basle, et de Henri, Margrave de Hachberg. Comme le Comte étoit obéré de dettes, la ville lui fit présent de quatre cens marcs d'argent, et Egenon leur accorda, de son côté, le droit de gabelle pour dix ans. La paix fut de peu de durée. Les habitans de Fribourg reprirent de nouveau les armes, dix ans après, pour défendre leurs libertés et leurs privilèges. Egenon appella à son secours, en 1299, Conrad de Lichtemberg, Evêque de Strasbourg, son beau-frere. Ce Prélat guerrier vint former le siège de la place; mais les habitans attaquèrent eux-mêmes le château dont le Comte étoit possesseur, et ils s'en rendirent les maîtres. Ce succès piqua l'Evêque de Strasbourg, qui, ne pouvant plus poursuivre le siège de Fribourg, se vit réduit à faire le dégât dans tout le pays, à dessein d'affamer la ville. Les Fribourgeois ayant observé que les troupes de Conrad se débandoient, firent une sortie sur un petit corps que Conrad commandoit en personne. Celui-ci ramassa ce qu'il put de monde pour les repousser. Le combat, qui se donna le 29 Juillet, fut sanglant: il coûta cher à ce Prélat. Un jeune Boucher, l'ayant reconnu, monta sur un palefroi, à sa longue robe d'écarlate, fendit les rangs, s'approcha de lui, et le perça d'un coup de lance qu'il lui porta au défaut de la cuirasse. On érigea dans le lieu où Conrad de Lichtemberg fut blessé, à mille pas de la ville, du côté du village de Besenhäusen, une petite chapelle avec une croix qui subsiste encore, mais dont l'inscription est presque effacée. Cette blessure obligea l'Evêque de se faire transporter à Strasbourg où il mourut le 1 Aout suivant. Il fut enterré dans sa Cathédrale, et on voit encore aujourd'hui son tombeau en pierre, avec son épitaphe dans la Sacristie du grand chœur. L'Empereur Albert et différens médiateurs ayant interposé leurs bons offices pour réconcilier les Fribourgeois avec le Comte, on nomma sept arbitres, qui, par leur jugement de la fin de Janvier 1300, rétablirent la paix entre les deux parties.

Des démêlés domestiques succéderent bientôt à ces guerres civiles. Egenon étoit un dissipateur qui venoit ou engageoit ses possessions. Conrad son fils fut

obligé de le retenir prisonnier dans le château de Fribourg, jusqu'à ce que son pere lui eût promis de ne plus rien aliéner de son Comté. L'Empereur Louis donna en conséquence à Conrad, au mois de Janvier 1315, des Lettres de sûreté contre tous ceux qui entreprendroient de venger la captivité d'Egenon. L'année suivante, celui-ci céda le Comté de Fribourg à Conrad son fils, en se réservant seulement quelques terres et quelques rentes avec l'Advocatie de l'Abbaye de S. Pierre, dans la forêt Noire. L'acte de cession fut signé par Conrad et Frédéric, fils et petit-fils d'Egenon, en présence de Henri, Margrave de Hachberg, leur cousin, du Magistrat et des Bourgeois de la ville de Fribourg. Egenon mourut sur la fin de Mars de la même année 1316, âgé de 79 ans, et fut enterré à côté de Catherine sa femme dans le Monastere de Sainte Claire de Fribourg. Il avoit épousé, avant l'an 1272, CATHERINE, fille de Louis de Lichtenberg, sœur de Conrad et de Frédéric, qui furent successivement Evêques de Strasbourg. Elle mourut avant lui, laissant quatre fils et trois filles, dont une fut mariée à Burcard, Seigneur de Fénétrange, et l'autre à Simon, Comte de Thierstein; la troisieme, nommée Claire, qui embrassa la Règle de S. François dans le Couvent des Clarisses de Fribourg, survécut à son pere. Les fils furent Conrad, qui suit, Egenon, Henri et Gebehard. Ces trois derniers obtinrent par le crédit des deux Evêques leurs oncles des canonicats dans la Cathédrale de Strasbourg: ils sont nommés tous trois dans le Catalogue des Chanoines de cette Eglise, dressé en 1298. Henri est rappelé avec Egenon son pere et Conrad son frere dans un Traité d'alliance qu'ils contracterent, en 1308, avec les Comtes de Ferrette et de Wurtemberg. Il étoit, dès l'an 1299, Custos de la même Cathédrale. *Heinricus de Friburg, ecclesie Argentinensis Thesaurarius*, signa, en 1310, un acte d'Egenon son pere. Il mourut peu après, avant l'an 1315. Gebehard son frere étoit en même tems Prévôt de la Cathédrale de Strasbourg, Custos de celle de Constance et Vicaire-Général de ce dernier Evêché. Dès l'an 1306, il paroît dans les actes du grand Chapitre de Strasbourg comme Prévôt. En 1310, *Gebhardus de Friburg, Prepositus Argentinensis et Thesaurarius Constantiensis, Reverendi in Christo Patris ac Domini Gerhardi Constantiensis Episcopi Vicarius Generalis*, donna une Charte en faveur de la Collégiale de Soleure. Gebehard fut élu, en 1328, Evêque de Strasbourg par une partie des Chanoines: mais son election n'eut pas lieu, ayant été obligé de céder à Berthold de Bucheck, comme l'écrivit Albert de Strasbourg, qui place sa mort au 31 Mai 1337.

#### CONRAD, quatrième Comte de Fribourg.

1316. CONRAD, fils aîné d'Egenon et son successeur, avoit pris, dès le vivant de son pere, le parti de l'Empereur Louis de Baviere contre la Maison d'Autriche. Ce Prince, pour se l'attacher, avoit promis, en 1315, *nobili viro Cunrado Comiti de Friburg*, de lui payer, dans l'année, mille marcs d'argent. Conrad renouvela, le 3 Avril 1316, peu de jours après la mort du Comte son pere, les droits de la ville de Fribourg, et confirma sur-tout à ses habitans le privilège d'élire leurs propres Magistrats. Il maria, en 1318, Frédéric son fils à Anne, fille de Rodolphe, Marquis de Hachberg-Sausenberg. Henri de Hachberg, frere d'Anne, assura à sa sœur pour dot la somme de sept cens marcs d'argent: comme il ne pouvoit pas la payer, il engagea au Comte Frédéric et à Conrad de Fribourg son pere le Landgraviat du Brisgaw. L'acte d'engagement fut passé, la même année 1318, du consentement des freres et de l'oncle de Henri. Comme ce Landgraviat étoit un fief de l'Empire, l'Empereur Louis confirma, en 1334, cet engagement, qui fut renouvelé, en 1335, par Rodolphe et Otton, Marquis de Hachberg, après la mort de Henri leur frere et d'Anne

leur sœur. *Dominus Conradus Comes de Friburgo et Dominus Egenon Comes de Furstenberg* sont comptés, en 1336, dans le nombre des vassaux de l'Evêché de Strasbourg. Conrad mourut fort vieux, le 10 Juillet 1350, et fut enterré dans le chœur de l'Eglise des Dominicains de Fribourg: il est nommé dans l'épithaphe *inclitus Comes Conradus Dominus Friburgi ac Longravivus Brisgawie*. Il eut deux femmes. La première fut CATHERINE, fille de Ferri III, Duc de Lorraine, et de Marguerite de Navarre. Les noces furent célébrées en 1290, et Conrad de Lichtenberg, Evêque de Strasbourg, oncle maternel du Comte Conrad, donna à ce sujet de grandes fêtes dans sa ville épiscopale. Catherine vivoit encore en 1316. De ce mariage sortirent Frédéric, Egenon et Eberhard. Les deux premiers gouvernerent successivement le Comté de Fribourg; Eberhard fut Chanoine et Grand-Chantre de la Cathédrale de Strasbourg. Il est nommé *Eberhardus de Friburg, Senior, Cantor ecclesie Argentinensis*, dans un acte de 1353. Conrad épousa en secondes noces, en 1330, ANNE, fille d'Ulric, Seigneur de Sigenau, et sœur d'Ulric de Sigenau, Grand-Prévôt de Strasbourg. *Nobilis Domina Anna nata nobilis viri Ulrici Domini de Sygenowe, conjux spectabilis viri Conradi Comitis in Friburgo Brisgawie*, est rappelée dans les Lettres de Berthold de Bucheck, Evêque de Strasbourg, son oncle, de l'an 1334. Conrad n'eut point d'enfans de ce second mariage. Anne, après sa mort, obtint, en 1351, d'Egenon son beau-fils la jouissance des châteaux de Lichteneck et de Neubourg, pour les posséder sa vie durant à titre d'engagement, pour 320 marcs d'argent. Elle se remarqua, au mois de Janvier de l'année suivante 1352, avec Herman II, Duc de Teck, et ne mourut qu'après l'an 1368.

#### FRÉDÉRIC, cinquieme Comte de Fribourg.

1350. FRÉDÉRIC, fils aîné de Conrad, rappelé, dès l'an 1316, dans l'acte de cession d'Egenon son grand-pere, obtint, en 1330, de son pere les revenus annuels de 150 marcs d'argent, et, en 1338, ceux que payoient les Juifs de Fribourg. Il gouverna aussi, du vivant de Conrad, le Landgraviat du Brisgaw, dont il fut investi, en 1334, par l'Empereur Louis de Baviere. Devenu, en 1350, son successeur dans le Comté de Fribourg, il eut des difficultés avec Egenon son frere au sujet du droit forestal et des mines d'argent du Brisgaw. L'Evêque de Basle, de qui les Comtes de Fribourg les tenoient en fief, les partagea par moitié par sa Sentence rendue en 1351. Frédéric mourut en 1356. ANNE, fille de Rodolphe de Hachberg, qu'il avoit épousée en 1318, étoit déjà morte le 28 Février 1331. On voit l'épithaphe d'Anne dans le chœur des Dominicains de Fribourg. Frédéric n'eut d'elle qu'une fille unique, nommée Claire, mariée à Goetzon, Comte Palatin de Tubingen. Après sa mort, les sujets du Comté de Fribourg aimeroient mieux être sous la domination de sa fille que sous celle de son frere: ce qui fit que Claire s'intitule dans plusieurs Chartes Comtesse Palatine de Tubingen, Comtesse et Dame de Fribourg. Elle fit cependant cession, en 1358, à Egenon son oncle de tout ce qui lui appartenoit dans le Comté de Fribourg, se contentant de mille marcs d'argent et des châteaux de Lichteneck et de Neubourg. Claire vivoit encore en 1368. Elle fut enterrée avec Goetzon de Tubingen son mari, et Conrad leur fils, dans l'Eglise des Dominicains de Fribourg.

#### E GENON, sixieme Comte de Fribourg.

1356. EGENON, ou EGON, second fils de Conrad, fut investi, dès la fin de l'an 1356, des Fiefs de l'Empire par Jean, Evêque de Strasbourg, au nom et par ordre de l'Empereur Charles IV. Devenu ensuite possesseur paisible du Comté de Fribourg par la cession de sa nièce, il en reçut de l'Empereur lui-même, en 1360, une nouvelle investiture, ainsi que du Land-

graviat du Brisgaw, qui avoit été engagé à sa Maison, et dont il jouissoit seul depuis la mort de son frere. Bientôt après se renouvelèrent les anciennes querelles des Comtes avec la ville de Fribourg. Egenon tenta, la nuit du 24 au 25 Mars 1366, de l'escalader : mais il échoua dans cette entreprise. Les Fribourgeois, aidés par les habitans de Basle, de Brisach, de Neubourg et de Kenzingen, forment une armée avec laquelle ils marcherent contre le Comte qui les battit près d'Endingen. Cependant Egenon, pour terminer des différends qui revenoient tous les jours, prit le parti de vendre, en 1368, aux habitans de Fribourg pour la somme de quinze mille marcs d'argent tous les droits qu'il avoit sur leur ville, ses fauxbourgs, son territoire et ses dépendances, en se réservant seulement les vassaux qu'il y avoit, avec les château et Seigneurie de Badenweiler, que les Fribourgeois avoient retirés, pour 25000 florins, des Comtes de Strasberg. La somme que la ville de Fribourg donna à Egenon fut fournie par Léopold, Archiduc d'Autriche. Ses habitans par reconnaissance se soumièrent à lui la même année 1368; et depuis ce tems Fribourg a été constamment possédé par les Princes de cette Maison. L'Archiduc Albert IV y fonda une Université en 1457, et la décora de beaux privilèges. Fribourg, aujourd'hui capitale du Brisgaw, dont les Etats y tiennent leurs Assemblées, étoit autrefois une forteresse importante qui essaya plusieurs sièges meurtriers. Elle fut prise, en 1632, 1634 et 1638, par les Suédois. Les François s'en emparèrent en 1677, et la gardèrent jusqu'à la paix de Ryswick. Ils la reprirent en 1713, et la recédèrent à l'Autriche par celle de Rastadt. Louis XV l'assiégea en personne en 1742; et, s'en étant rendu maître, il en fit raser les fortifications que la France elle-même avoit fait construire. C'est dans cet état que la ville fut rendue à l'Autriche par la paix d'Aix-la-Chapelle. Cette Maison y a établi la Régence impériale et royale, ainsi que la Chambre des Comptes pour l'Autriche antérieure.

Egenon, en vendant les droits qu'il avoit sur la ville de Fribourg, se réserva cependant le titre de Comte de Fribourg qu'il prit dans l'acte de vente, et resta en possession des terres dépendantes du Landgraviat du Brisgaw, qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée le 23 Août 1385. Il fut enterré dans l'Eglise de Badenweiler : on y voit son épitaphe, dans laquelle il est nommé *nobilis Dominus Ego Comes de Friburgo*. Il avoit épousé VERENE, fille de Louis, Comte de Neuf-Châtel, dont il laissa trois fils, Conrad, qui suit, Egenon et Eberhard, qui devinrent Chanoines dans la Cathédrale de Strasbourg, et une fille, nommée Anne. *Egeno de Friburg, Eberhardus de Friburg junior, Canonici ecclesie Argentiniensis*, sont rappelés dans un acte de 1353. Anne épousa Rodolphe, Marquis de Hachberg-Sausenberg, laquelle renonça, en 1384, à son héritage paternel et maternel pour la somme de six mille florins d'or. On ignore l'année de la mort d'Anne, postérieure à 1427, puisqu'elle est nommée dans un acte *Dominia Anna de Hochberg, oriunda de Friburg, conthoralis Dom. Rudolphi de Hochberg*. Elle fut enterrée dans l'Eglise du village de Roeteln, bâtie, en 1401, par Rodolphe son mari.

#### CONRAD, septieme Comte de Fribourg.

1385. CONRAD succéda, en 1385, à Egenon son pere dans le titre de Comte de Fribourg et dans les terres du Landgraviat du Brisgaw. Dix ans après, *Conradus Comes de Friburgo, Landgravius in Brisangia*, nomma, en 1395, Rodolphe de Hachberg, son beau-frere, son héritier universel, dans le cas qu'il viendrait à mourir sans enfans légitimes. Cette éventualité fut renouvelée en 1417. Conrad comprit dans cette éventualité le Landgraviat du Brisgaw, que les Marquis de Hachberg avoient engagé, comme nous l'avons dit, à son grand-pere en 1318. Le C<sup>e</sup> de Fribourg, voyant que

les sept cens marcs d'argent, pour lesquels cet engagement avoit été fait, étoient suffisamment acquittés par la jouissance de 77 ans, rendit et céda librement ce Landgraviat à Rodolphe, qui le lui conféra en même tems à titre d'arrière-fief, sous la condition que le vassal offrirait tous les ans, le jour de S. Jacques, à son Seigneur direct un épervier bleu. Par cette convention, le Landgraviat du Brisgaw, à l'extinction des Comtes de Fribourg, revint de droit aux Marquis de Hachberg-Sausenberg.

La mort d'Isabelle, fille de Louis, Comte de Neuf-Châtel, et tante maternelle de Conrad, Comte de Fribourg, laquelle le nomma son héritier, lui procura dans le même tems le Comté de Neuf-Châtel, dont il prit le titre et les armes. Mais Conrad ne fut reconnu en cette qualité qu'en 1397 par les Etats du pays et par Jean de Châlons, Prince d'Orange et Suzerain de Neuf-Châtel. (Voy. les *Comtes de Neuf-Châtel*.) Il existe deux actes de la ville de ce nom, de 1407, dans lesquels il est nommé *magnificus ac generosus Dominus Conradus de Friburgo, Comes ac Dominus Novi-Castrî*. Conrad engagea, en 1398, à Léopold, Duc d'Autriche, son château et sa Seigneurie de Badenweiler, avec tout ce qu'il possédoit en cette partie du Brisgaw, pour avoir de quoi acquitter les dettes de son pere, se réservant seulement l'investiture des vassaux. Le prix de l'engagement fut de 28 mille florins d'or, dont seulement deux mille devoient être remis à Conrad et le reste à ses créanciers. Conrad partit, en 1406, suivant M. Dumod, pour la Terre-Sainte, dont il revint l'année suivante. Lorsqu'en 1415 Frédéric d'Autriche fut proscrit par le Concile de Constance, l'étendard de l'Empire fut confié à Conrad, qui le porta dans l'expédition de l'Empereur Sigismond et des Suisses contre la ville de Zolingen au canton de Berne. Cet Empereur, en reconnaissance des services que ce Comte lui avoit rendus en Lombardie, lui permit, en 1417, de retirer des mains de la Maison d'Autriche la Seigneurie de Badenweiler pour la somme de 4 mille florins, et l'année suivante il lui en confirma la possession. Conrad mourut en 1422, et fut enterré à l'Abbaye bernardine de Rheintul, près de Badenweiler, ne laissant qu'un fils nommé Jean, qui suit.

#### JEAN, huitieme et dernier Comte de Fribourg.

1422. JEAN, fils de Conrad, prenoit dans les Chartres françoises le titre d'*illustre et magnifique Seigneur M. Jean, Comte de Fribourg et de Neuf-Châtel, Seigneur de Champlatte*. Il jouissoit déjà, du vivant de son pere, du Landgraviat du Brisgaw et de la Seigneurie de Badenweiler. Il lui succéda, en 1422, dans le Comté de Neuf-Châtel. Trois ans auparavant, il avoit accompagné Jean, Duc de Bourgogne, à sa funeste entrevue avec Charles, Dauphin de France, à Montreuil, où le Duc fut massacré. Le Comte Jean, qui y avoit été fait prisonnier en 1419, fut obligé de payer une somme considérable pour se racheter. Il engagea, en 1424, la Seigneurie de Badenweiler pour 6 mille florins à Jean de Neubourg, Seigneur de Warneck. Mais les Archiducs d'Autriche s'emparèrent presque aussitôt de cette Seigneurie, alléguant un engagement plus ancien, qui avoit été fait, en 1398, au Duc Léopold : ils entrèrent même dans le Landgraviat du Brisgaw. Ce procédé irrita le Comte Jean, qui prit les armes et fit, en 1428, une irruption en Alsace où il ravagea les terres qui appartenoient à la Maison d'Autriche. Les hostilités furent suspendues par l'entremise de Guillaume, Marquis de Hachberg, et de Jean, Comte de Thierstein. Les parties belligérentes s'en rapportèrent au jugement du Magistrat de Basle. Celui-ci fut favorable au Comte de Neuf-Châtel, qui fut remis en possession de la Seigneurie de Badenweiler. Ce dernier la céda, en 1442, à Henriette, fille de Henri, C<sup>e</sup> de Montbéliard, et veuve d'Eberhard, C<sup>e</sup> de Wurtemberg, pour sa vie seulement. Henriette n'en jouit pas long-

tems, étant morte le 13 Février de l'année suivante. Jean, rentré en possession de Badenweiller, s'en dépouilla une seconde fois, en 1444, par la donation qu'il en fit à ses deux cousins Rodolphe et Hugues son frere, Margraves de Hachberg. Il assura de plus au premier son Comté de Neuf-Châtel en 1450, pour le posséder après sa mort. Cette disposition dévint à Louis de Châlons, Prince d'Orange, son beau-frere et Seigneur direct de Neuf-Châtel, qui obligea Jean d'en recevoir de lui une nouvelle investiture. Mais Jean n'en demeura pas moins ferme dans le parti qu'il avoit pris. Allié du canton de Berne, il se déclara, en 1444, pour les Suisses dans la guerre qu'ils eurent contre les François et la Maison d'Autriche. Il fit bientôt après la paix avec les premiers, et resta toujours en guerre avec les Ducs d'Autriche, qui firent une nouvelle invasion dans la Seigneurie de Badenweiller. Jean et Rodolphe de Hachberg, ses héritiers, eurent, au mois de Septembre 1454, une entrevue à Landshut avec le Duc Albert, où ils se séparèrent sans rien conclure. On s'en rapporta dans la suite à l'arbitrage de l'Evêque de Basle. Mais tout fut arrêté par la mort de Jean, arrivée en 1457. Il ne laissa point d'enfans de MARIE, fille de Jean de Châlons, Prince d'Orange. Elle étoit sœur de Louis, Prince d'Orange, dont nous venons de parler, et d'Aliénore, ou Alix, mariée à Guillaume de Viemie, Seigneur de S. George et de Sainte-Croix. Cette Aliénore fut mere de Marguerite, épouse de Rodolphe, Marquis de Hachberg-Sausenberg, que Jean nomma, par son testament, son héritier universel.

Ce fut dans Jean que finit, en 1457, le titre des Comtes de Fribourg et la branche aînée d'Egenon V, Comte d'Urach. La cadette, formée par Henri son fils, existe encore aujourd'hui dans la Maison régnante des Princes de Furstenberg. Bucelin, Spener, Hubner, &c. et d'autres Généalogistes, font descendre cette dernière d'un prétendu Egon, issu du sang agilolphingien, qui vivoit en 670, et de Chunou son fils, qu'ils disent avoir été, en 748, Comte de Furstenberg et Landgrave de Stullingen. Cet Egon fut, selon eux, trisaïeul de Louis, Comte de Furstenberg, marié, en 921, à Agnès, fille de Grégoire, Roi d'Ecosse. Laisant à part de pareilles fables, nous allons prouver que la Maison de Furstenberg, issue des Comtes d'Urach, a eu une origine commune avec celle de Fribourg. Il existe d'abord dans les Archives de l'Abbaye de Toussaints deux actes, l'un d'Egenon, Comte de Fribourg, et l'autre de Conrad, Comte de Furstenberg, tous deux de l'année 1365, où ils attestent avoir eu des ancêtres communs. Ils avoient secondement les mêmes armoiries, c'est-à-dire une aigle éployée de gueules, becquée et membrée d'azur dans un champ d'or. Les Furstenberg y ajoutèrent seulement une bordure ondulée d'argent et d'azur, probablement pour distinguer par cette brisure la branche cadette de l'aînée. Nous avons d'ailleurs vu qu'Egenon V, Comte d'Urach et premier Comte de Fribourg, mort en 1236, avoit laissé, entre autres enfans, Conrad, second Comte de Fribourg, qui portoit dans ses sceaux une aigle éployée; Godefroi, qui fut Chanoine de Constance; et Henri. Celui-ci bâtit sur une montagne le château de Furstenberg, dont il prit le titre, et au-dessous duquel existoit déjà la petite ville de ce nom. Henri en prit la qualité dès le milieu du xiii<sup>e</sup> siècle, en retenant cependant de tems en tems celle de Comte d'Urach. *Nobilis vir Henricus Comes de Furstenberg* fut investi, en 1250, par Henri, Evêque de Strasbourg, des fiefs qu'il avoit offerts la même année à cette Eglise. *Henricus Comes de Ura et Gotfridus ejus frater dicti de Furstenberg* donnerent, en 1258, une Charte en faveur du Monastere de S. Trudpert, présente *Conrado Comite de Fribur* leur frere. *H. Comes de Wurstenberch et Agnes Comitissa uxor* établirent, en 1268, un Cou-

vent de l'Ordre des Freres mineurs à Villingen. *Hainricus Comes de Urach, Dominus in Furstenberg*, du consentement *Domini Gotfridi fratris, Canonici Constantiensis Ecclesie, nec non honorabilis Domine Agnetis uxoris*, donnerent, en 1270, une Charte, à laquelle pend *sigillum Comitis Hainrici de Urach, Domini in Furstenberg*. Les Lettres des trois freres, Hugues, Otton et Louis, Comtes Palatins de Tubingen pour la ville d'Ulorb, de la même année, furent données en présence *Heinrici Comitis de Furstenbergh*, qui dans le sceau prend le titre de *Comitis Hainrici de Urach*. Il se nomme *Heinricus Comes de Furstenberg* dans les Lettres par lesquelles il accorde, en 1271, en fief à l'Eglise de Strasbourg la moitié du village d'Oberndorff. *C. et H. fratres de Fribur et de Furstenberg Comites*, signerent, la même année, la Chartre de Rodolphe, Comte de Habsbourg, pour le Monastere de Mariencell. Rodolphe leur donne dans sa Chartre le titre d'oncles maternels. Nous avons déjà fait connoître précédemment l'origine de cette parenté. Ce Prince, devenu Empereur, nomma, en 1276, *illustrem H. Comitem de Furstenberg, consanguineum*, Gouverneur de la Romandiole et des provinces maritimes. Dans ses Lettres, adressées aux Seigneurs et aux villes de ces contrées, Rodolphe atteste que le Comte Henri de Furstenberg étoit *os ossibus nostris et caro de carne*. Adelaïde, mere de Henri, *cum esset in minoribus annis constitutus*, avoit vendu, en 1239, au Monastere de Toussaints la cour de Nusbach. Son fils *Heinricus Comes de Furstenberg* la racheta, en 1275, du consentement *Gotfridi fratris sui Canonici Ecclesie Constantiensis*, et de ses neveux *Egonis et Heinrici Comitum de Fribur, liberorum Cunradi quondam fratris sui Comitis de Fribur*. L'Empereur Rodolphe confirma, en 1278, aux villes de Villingen, Furstenberg, Haselach et Domstetten, *supplicante illustri viro Henrico Comite de Furstenberg consanguineo*, les privilèges que leur avoient accordés Egenon, Comte de Fribourg, son pere, et les Ducs de Zeringen ses ancêtres. *Nobilis vir Henricus Comes de Furstenberg* est nommé témoin dans deux Diplômes du même Prince, l'un, de 1281, pour le Monastere de Sainte Foi, et l'autre, de 1282, pour celui de Sainte Wallburge. Rodolphe accorda aussi en fief en 1283, *nobilis viro Henrico Comiti de Furstenberg, fidei dilecto*, le Landgraviat de Baar, que la Maison de Furstenberg possède encore aujourd'hui.

Nous nous sommes étendus sur cet Henri, Comte de Furstenberg, parce que nous avons entre les mains les actes qui constatent sans réplique sa filiation d'Egenon, Comte de Fribourg, et son origine des anciens Comtes d'Urach. Henri mourut peu après l'an 1283, laissant d'Agnès sa femme deux fils, Frédéric et Egenon. L'Empereur Rodolphe accorda, en 1286, *nobilibus viris Friderico et Egenoni fratribus Comitibus de Furstenberg*, les fiefs de Fursteneck et d'Oberkirch. Frédéric, Comte de Furstenberg, épousa Udelhilde, Comtesse de Wolfach, dont il eut Henri, Conrad et Frédéric. *Udelhildis, relicta quondam nobilitis viri Friderici Comitis de Furstenberg, tutorio nomine Cunradi et Friderici filiorum de marito predicto, ac Henricus Senior, Friderici et Udelhildis conjugum predictorum filius*, vendirent, en 1303, pour six cens marcs d'argent le château de Fursteneck et la ville d'Oberkirch à Frédéric, Evêque de Strasbourg, et à son Eglise. Conrad, reçu Chanoine de la Cathédrale de Strasbourg en 1318, est nommé *Dominus Conradus de Furstenberg Ecclesie Argentinensis Canonicius* dans une Chartre de 1333, et *Decanus* dans une autre de 1343. Il mourut Doyen de la même Eglise le 24 Janvier 1346. Henri son frere aîné eut deux fils, dont l'un, nommé Jean, fut tué, en 1386, à la bataille de Sempach, et l'autre, Conrad, est rappelé dans des actes de 1361 et 1365. Ce fut ce dernier

Conrad qui continua la Maison de Furstemberg. Ce Comte étoit trisaïeul de Wolfgang, qui fut pere de Frédéric, Comte de Furstemberg, mort le 8 Mai 1559. Celui-ci épousa Anne, fille et héritière de Christophe, dernier Comte de Werdenberg et Heiligenberg, dont il eut deux fils, Christophe et Joachim, qui formerent deux branches. Christophe, mort la même année que son pere, devint tige de la branche appelée de Blomberg. Albert, fils de Christophe I, fut pere de Christophe II, décédé en 1614, qui laissa deux fils, auteurs de deux branches particulieres, dont Uratislas fonda celle de Moeskirch, éteinte en 1744, et Frédéric Rodolphe celle de Stüligen, qui existe encore de nos jours. Joachim, second fils du Comte Frédéric, mort en 1598, fut auteur de la branche de Heiligenberg-

Werdenberg, qui fut continuée par son fils Frédéric et ses petits-fils, Egon et Jacques-Louis, lesquels formerent les rameaux de Heiligenberg et de Donaueschingen. Ce dernier s'éteignit en 1698. Le premier, élevé, en 1667, à la dignité princière dans la personne de Herman-Egon, finit pareillement en 1726. Il ne reste donc plus aujourd'hui des différentes branches de la Maison de Furstemberg que celle de Stüligen, qui réunit les différents Etats possédés par les autres. Le titre de Prince ne se donne qu'au Prince régnant et à son fils aîné. Ses autres enfans et ses freres même sont appellés Landgraves. La résidence du Prince de Furstemberg est à Donaueschingen, gros bourg, auprès duquel le Danube prend sa dénomination.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

### DES

### DUCS DE LOTHIER, OU BASSE LORRAINE,

### ET DE BRABANT.

On a déjà remarqué sur les Ducs de Lorraine que ce pays fut partagé, sous l'Empereur Otton I, en deux Provinces ou Gouvernemens, qu'on distinguoit en haute et basse Lorraine. Dans celle-ci étoit compris non seulement le Brabant, mais le Hainaut, le Comté de Namur, le Luxembourg, le pays de Liège, le Limbourg; et généralement tout ce qui étoit entre la Meuse, l'Escaut et le Rhin, à commencer à l'embouchure de la Moselle, avoit fait partie de ce Duché ou Gouvernement, qui peu à peu s'est réduit à rien.

#### GODEFROI I.

L'AN 959, GODEFROI I, Prince vaillant, fut nommé Duc, ou Gouverneur de la basse Lorraine, par Otton I, Roi de Germanie. Ayant accompagné ce Prince dans son expédition d'Italie, il y mourut de la peste l'an 964, laissant quatre fils et une fille nommée Gerberge, qui fut mere de Sainte Adélaïde, première Abbesse de Vilich, près de Bonn. (Regimon, *contin. ad an. 964; Vaddere, Orig. des Ducs de Brab. p. 92.*)

#### GODEFROI II.

964. GODEFROI II, fils aîné de Godefroi I, lui succéda au Duché de Brabant, qu'il gouverna l'espace d'environ dix ans. Il mourut, l'an 976, sans lignée. (Butkens, T. I, p. 8.)

#### CHARLES DE FRANCE.

976. CHARLES, frere de Lothaire, Roi de France, né l'an 953, fut pourvu du Duché ou Gouvernement de la basse Lorraine et d'une partie de la haute par l'Empereur Otton II son cousin, pour le tenir comme Fief de l'Empire, et à la charge de lui en faire hommage. Guillaume de Nangis ajoute qu'Otton l'obligea de plus à promettre de s'opposer, autant qu'il seroit en lui, aux efforts que feroit le Roi son frere pour se mettre en possession de la Lorraine; que Charles voulut s'acquitter de sa promesse, mais qu'il ne put changer les dispositions de Lothaire ni lui faire renoncer à ses projets: *Fratris sui motibus obsisteret et quantum posset, quod et facere statuit, sed nequivit*

*animum Regis immutare.* Sa conduite ne fut plus dès lors que celle d'un ennemi de la France et d'un Chef de brigands, si l'on s'en rapporte à la lettre que lui écrivit, quelques années après, Diédéric, ou Thiéri, Evêque de Metz, son parent, pour lui reprocher ses déportemens. » Homme sans pudeur et » sans foi, lui dit-il, déserteur de votre patrie, vous » ne rougissez pas d'avoir violé les engagemens que » vous aviez pris, la main sur les Evangiles, à l'autel » de S. Jean, en présence de témoins qui vous surpas- » soient autant par les qualités du cœur qu'ils vous » cédoient du côté de la naissance. Léger et incons- » tant dans vos démarches, l'aveugle ambition vous » a fait pencher tantôt pour un parti, tantôt pour » l'autre. Ennemi de votre propre sang, vous avez » vomé toute la haine dont votre cœur étoit infecté, » contre le Prince (depuis le Roi Louis V) votre ne- » veu. Et doit-on s'en étonner après vous avoir vu » marcher à la tête d'une troupe de voleurs et de scé- » lérats que nul crime n'effrayoit, pour enlever par » fraude au noble Roi des François, votre frere, sa » ville de Laon, sa ville, dis-je, et non la vôtre, ce » qu'elle ne sera jamais, et le dépouiller même de son » Royaume? Que dirai-je des mensonges affreux que » vous avez imaginés pour flétrir l'honneur de votre » belle-sœur, Princesse de race impériale, qui partage » le trône avec ce Monarque?... Mais vous n'avez pas » impunément avancé vos calomnies devant moi. Sou- » venez vous comme je vous ai fermé la bouche lors- » qu'avec le sifflement d'un serpent vous distilliez le » venin de l'imposture contre l'Archevêque de Reims

» (Adalbéron), et d'une manière encore plus atroce  
 » contre la Reine. Je ne vous rappellerai point ce que  
 » vous avez fait contre l'Évêque de Laon. Personne  
 » n'en est mieux instruit que vous, homme vain qui,  
 » resserré dans un coin de la Lorraine, vous vantez  
 » de la tenir rangée toute entière sous vos loix, etc.»  
 (Bouquet, T. IX, p. 280.) Charles, il est vrai, répon-  
 dit à ces invectives sur le même ton, mais d'une  
 manière vague qui ne justifioit nullement sa conduite.  
 L'inscription de sa lettre suffit pour faire connoître la  
 passion dont il étoit animé. » Charles, qui ne doit  
 » qu'à la grace de Dieu ce qu'il est, à Diédéric, le mo-  
 » dele des hypocrites, traître envers les Empereurs et  
 » l'ennemi commun de la République ». Ce qu'il y a  
 d'étonnant, c'est que Gerbert, le fameux Gerbert,  
 alors Ecolâtre à Reims, et depuis Pape sous le nom de  
 Silvestre II, fut celui qui servit de Secrétaire et au Duc  
 et au Prélat pour s'accabler réciproquement d'injures.  
 Nous avons la lettre qu'il écrivit à Diédéric pour s'ex-  
 cuser d'avoir prêté sa plume à Charles; lettre qui n'é-  
 toit nullement propre à satisfaire le Prélat. (*Ibid.*  
 p. 288.) Il en écrivit vraisemblablement une autre au  
 Prince dans le même goût, et avec aussi peu de succès.  
 Quoi qu'il en soit, l'asservissement de Charles à une  
 Puissance étrangère, et ennemie de sa Maison, fut le  
 principal motif qui le fit exclure du trône, où la loi de  
 la succession l'appelloit après la mort du Roi Louis V  
 son neveu, pour y placer, dans la personne de Hugues  
 Capet, un Prince qui n'étoit pas de la race de Char-  
 lemagne. Peut-être néanmoins eût-il empêché cette  
 élection, s'il eût été plus diligent à faire valoir ses  
 droits: mais elle étoit faite, et même à son insu, lors-  
 qu'il délibéroit encore sur le parti qu'il avoit à prendre.  
 L'army apprise, il prit aussitôt les armes pour  
 déposséder son rival. Ses premiers efforts furent heu-  
 reux. S'étant rendu maître de Laon, il y fit prisonniers  
 la Reine Emme, sa belle-sœur et sa mortelle ennemie,  
 et l'Évêque Adalbéron, dit aussi Ascelin, entièrement  
 dévoué à cette Princesse. En vain l'Impératrice Théo-  
 phanie, mere de l'Empereur, lui écrivit-elle pour de-  
 mander la délivrance de la Reine; en vain les Evêques  
 de France s'intéressèrent-ils et pour cette Princesse et  
 pour leur confrère: il fut sourd à toutes les sollicita-  
 tions, et brava même l'excommunication que plusieurs  
 de ces Prélats fulminèrent contre lui tant pour ce fait  
 que pour les pillages que ses troupes exerçoient sur les  
 terres de différentes Eglises. Il croyoit avoir sur-tout à  
 se plaindre d'Adalbéron, Archevêque de Reims, pour  
 avoir prêté son ministère pour le Sacre de Hugues  
 Capet. Nous avons la réponse que fit ce Prélat à la  
 lettre que Charles lui avoit écrite ce sujet. » Qui étois-  
 » je, lui dit Adalbéron, pour oser moi seul entrepren-  
 » dre de donner un Mourque aux François? C'est ici  
 » une affaire publique et non particulière. Vous me  
 » regardez comme l'ennemi de la Maison royale. Je  
 » prends mon Rédempteur à témoin que je n'ai aucune  
 » haine contre elle... Vous me demandez mon amitié.  
 » Plût à Dieu que l'honnêteté me permit de m'em-  
 » ployer utilement pour votre service! Car, quoique  
 » vous ayez ravagé le sanctuaire du Seigneur, quoique  
 » vous ayez arrêté la Reine contre le serment que vous  
 » lui aviez fait, que vous ayez mis en prison l'Évêque  
 » de Laon, et que vous comptiez pour rien l'anathème  
 » dont les Prélats vous ont frappé, ... je ne puis oublier  
 » l'obligation que je vous ai de m'avoir garanti des hos-

» tilités dont j'étois menacé». (Bouquet, T. X, p. 394.)  
 Pendant que cela se passoit en-deçà de la Seine, Hu-  
 gues Capet étoit au-delà de la Loire occupé à réduire le  
 Comte de Poitiers et d'autres Seigneurs qui refusoient  
 de le reconnoître. Après avoir terminé cette expédition  
 avec autant de célérité que de succès, il vole avec son  
 armée victorieuse à Laon, dont il forme le siège à son  
 arrivée. Le Duc Charles, qui s'y étoit renfermé, défend  
 la place durant six semaines avec la valeur d'un héros.  
 Réduit à l'extrémité, il fait une sortie si heureuse, que  
 Hugues put à peine échapper, après avoir vu passer  
 au fil de l'épée une grande partie de son armée et les  
 tentes brûlées dans plusieurs de ses quartiers. Ce re-  
 vers, quelque grand qu'il fût, ne fit néanmoins perdre  
 à Hugues aucun de ses partisans. Il chercha à en ac-  
 quérir de nouveaux, et crut s'en être fait un dans la  
 personne d'Arnoul, fils naturel du Roi Lothaire et  
 neveu du Duc Charles, en lui conférant l'Archevêché  
 de Reims: ce Siège vaquoit alors par la mort d'Adal-  
 béron, arrivée le 5 Janvier 988. La politique fut trompée  
 en ce point; Arnoul, loin de lui être fidèle, comme  
 il l'avoit promis, livra la ville au Duc son oncle. Mais  
 Charles fut trahi à son tour par Ascelin, Evêque de  
 Laon. Ce Prélat, gagné par Hugues Capet, lui ouvrit  
 une des portes de la ville la nuit du Jeudi-Saint,  
 2 Avril 991, l'introduisit dans son palais, et le rendit  
 maître de la personne de Charles et de toute sa famille,  
 qui n'étoient occupés que de la dévotion du jour. On  
 les conduisit aussitôt à Senlis, et de là dans la tour  
 d'Orléans, où ce Prince finit ses jours, non la même  
 année, mais la suivante au plutôt, comme le prou-  
 vent, contre Sigebert, les Continuateurs de D. Bou-  
 quet. (T. X, p. 216, n.) Le P. Papebroch prétend  
 même, fondé sur une inscription trouvée dans le der-  
 nier siècle à Maëstricht, que le Duc Charles mourut  
 en cette ville, et y fut inhumé, l'an 1001, après avoir  
 renoncé à son droit sur la Couronne de France. (*Pa-  
 ralipom. ad Conat. in Catalog. roman. pp. p. 67.*)  
 Nous avons donné ci-devant à ce Prince, d'après l'opi-  
 nion commune, deux femmes: l'une, nommée BONNE,  
 dont nous n'avons pu marquer la naissance; l'autre,  
 AGÈS, fille d'Herbert II, Comte de Troyes. Mais  
 dans le vrai l'on n'est assuré que de la seconde par les  
 anciens monumens. Charles en mourant laissa cinq  
 enfans, trois fils et deux filles. Les fils sont Otton,  
 qui suit, Louis et Charles, qu'on croit nés dans sa  
 prison, et qui sont appelés jumeaux dans la Chroni-  
 que de Guillaume Godel. (Bouquet, T. X, p. 259.)  
 Ces deux enfans, après la mort de leur pere, furent  
 recueillis par Guillaume III (et non II, comme on l'a  
 dit ci-devant), Comte de Poitiers, qui prit soin de  
 leur éducation, et les fit reconnoître pour Rois de  
 France dans les parties de l'Aquitaine qui dépendoient  
 de lui; comme on le voit par la date d'une Charte du  
 Cartulaire d'Uzerche en Limosin, qui porte: *Anno In-  
 carnat. Domini MVMII* (D. Mabillon lisoit MXX), *re-  
 gnante Roberto et Ludovico et Carloino*. (Blondel,  
*Geneal. franc. plenior assert.* p. 37.) Mais on ignore,  
 ou du moins on ne sait point avec assurance ce qu'ils  
 devinrent depuis cette époque. Parlons maintenant des  
 deux filles de Charles. Gerberge, l'aînée, épousa Lam-  
 bert, Comte de Louvain, et Ermengarde, la seconde,  
 devint femme d'Albert, Comte de Namur. (Voy. les  
*articles de leurs époux.*)

## COMTES DE LOUVAIN OU DE BRUXELLES.

LE COMTÉ DE LOUVAIN, qui tire son nom de sa capitale, ne contenoit dans son origine que le territoire de  
 cette ville, l'une des principales de la Belgique, mais non pas des plus anciennes, puisqu'il n'en est fait  
 mention pour la première fois que dans la Chronique de Regimon sur l'an 884. Les Normands, cette année,  
 l'ayant prise, la fortifierent de haies et de palissades à leur manière, et s'y maintinrent pendant deux ans,  
 malgré les efforts que firent les Généraux de Charles le Gros pour les en déloger. C'est ce que raconte Si-

## OTTO N.

OTTO N, fils du Duc Charles et de Bonne, fut donné pour successeur à son père dans la basse Lorraine. Il mourut, l'an 1005 (*Sigebert.*), sans laisser de postérité. Ce fut, à ce que prétendent quelques uns, le dernier mâle de la race de Charlemagne. Fisen dit qu'il avoit établi sa résidence à Bruxelles ainsi que son père. Gerberge et Ermengarde ses deux sœurs lui succéderent dans ses alleus. La portion de l'aînée, disent plusieurs Chroniques, fut Bruxelles avec quelques lieux aux environs de Vilvorde, Tervuren, une partie du bois de Soignies. On ignore quelle fut la part d'Ermengarde.

## G O D E F R O I I I I.

1005. GODEFROI, fils de Godefroi l'Ancien, Comte en Ardenne et Comte de Verdun, que le P. Barre dit sans fondement avoir été adopté par Otton, fut donné pour successeur à ce Duc par l'Empereur Henri II, à la recommandation de Gérard, Evêque de Cambrai, suivant Balderic, ou Baudri, et reçut de ses mains l'investiture. Il étoit pourvu dès-lors, par la disposition de son père, de la terre d'Einham, et de plusieurs autres Domaines de sa Maison, situés dans le Brabant; ce qui avoit déjà fait naître des querelles entre lui et Lambert, Comte de Louvain. Cet accroissement de fortune irrita d'autant plus Lambert contre Godefroi, qu'étant beau-frère d'Otton, il s'imaginait avoir plus de droit qu'un étranger à sa succession. Albert, Comte

de Namur, également beau-frère du feu Duc, se joignit à Lambert pour faire la guerre à Godefroi, dans l'espérance de partager entre eux le Duché qu'il avoit obtenu à leur préjudice. Baudouin le Barbu, Comte de Flandre, s'étant enparé de Valenciennes sur le Comte Arnoul, l'Empereur, de qui Arnoul avoit reçu cette place, vient en faire le siège, qu'il est obligé de lever. Il revient à la charge l'année suivante; et, par les ravages qu'il fait sur les terres de Flandre et les étages qu'il emmène, il force Baudouin d'évacuer cette forteresse. Mais quelque tems après, voulant se l'attacher, il la lui rend pour la tenir de lui en fief, ainsi que l'Isle de Walcheren et d'autres de la Zélande. Godefroi, qui avoit été de ces expéditions, fit, en 1012, le siège du château de Louvain, devant lequel il échoua par la brave résistance du Comte Lambert. Fier de cet avantage, Lambert porta le ravage sur les terres de Godefroi. Celui-ci avoit alors sur les bras un autre ennemi dans la personne de Gérard, Comte d'Eggesheim en Alsace, dont l'esprit inquiet et remuant causoit beaucoup de troubles dans l'Empire. Godefroi le surprit l'an 1014 (*Dimar dit en 1017*), dans le tems qu'il exerçoit ses brigandages, lui tua 300 hommes et mit le reste en fuite. Conrad, depuis Empereur, qui étoit avec Gérard, fut du nombre des blessés; et Godefroi, fils unique de ce même Gérard, fut pris, avec beaucoup d'autres, en fuyant. Le Duc, si l'on en croit Baudri, ne perdit que 30 hommes dans cette affaire. (*Chron. Camer. l. 3, c. 5.*) L'année suivante, il mena ses troupes sur les terres de Rainier V, Comte de Hainaut, grand partisan du Comte Lambert son

## COMTES DE LOUVAIN OU DE BRUXELLES.

gebert, qui les fait sortir de là, en 887, pour aller faire le siège de Paris. Mais il est certain que ce siège fut commencé en 885. Il faut donc avancer au moins de deux ans l'invasion de Louvain, faite par les Normands, ou la reculer d'un égal espace de tems. Quoi qu'il en soit, Louvain, après la retraite de ces barbares, se repeupla. Le plus ancien Comte de Louvain qui ait échappé à l'oubli, est, suivant les Modernes, un nommé Lambert, qu'ils font le premier de son nom, et dont l'existence n'est appuyée que sur un Diplôme d'Otton I, Roi de Germanie, daté de l'an 948, et publié par le Mire. (*Diplom. Belg. T. I, p. 41.*) Le Monarque y déclare qu'à la prière de Guibert, fondateur de l'Abbaye de Gemblours, il a conféré l'Avouerie de ce Monastere à Lambert, Comte de Louvain, homme vaillant et belliqueux: *Dedimus Advocatiam ipsius Abbatis de Gembloues Lamberto Comiti Lovaniensi, viro forti ac bellicoso.* Mais ce Diplôme porte une foule de caracteres qui le rendent très légitimement suspect, et qu'il seroit trop long de marquer en détail. Nous nous contenterons de relever les suivans. 1<sup>o</sup> Le Roi de Germanie y déclare que s'il arrive que le Comte de Louvain ait avec ses Pairs quelque guerre qui l'intéresse personnellement et privativement, il doit la faire à ses frais; mais qu'il n'en sera pas de même si cette guerre lui est commune avec le Roi ou l'Empereur: *Qui et si aliquando habuerit bellum contra aliquem de suis partibus, quod bellum non nisi ad ipsum pertineat, de suo procuret; si vero bellum aliud fuerit,.... quod ad Regem vel ad Comitem Lovaniensem pertineat.* Voilà les guerres des particuliers autorisées dès le milieu du x<sup>e</sup> siècle par le Roi de Germanie. En pourroit-on produire d'autres exemples aussi anciens? 2<sup>o</sup> L'Indiction XII, marquée dans la date, est évidemment fautive; c'étoit l'Indiction VI qui couroit alors. 3<sup>o</sup> A la fin de l'acte il est dit qu'il a été confirmé par le Pape Benoît à la prière d'Otton. Or, en 948, c'étoit Agapit qui tenoit le S. Siège; et sous le règne d'Otton il n'y a pas eu de Benoît Pape, du moins qu'il ait reconnu pour tel avant Benoît VI qui ne fut élu qu'en 972; car, pour Benoît V, que les Romains opposerent à Léon VIII en 964, on sait qu'Otton le regarda comme un intrus et le fit en conséquence déposer dans un Concile. D'ailleurs, est-il vraisemblable que, pour un objet aussi mince que la collation de l'Avouerie d'un Monastere, Otton I, ce Prince si absolu, ait cru avoir besoin de l'approbation du Pape? Il faut cependant l'avouer, le Diplôme dont il s'agit est fort ancien, et c'est probablement cette piece qui a brouillé Sigebert sur l'an 954. Pierre de Thy mo, ou Van-der-Heiden, Ecrivain du xv<sup>e</sup> siècle, dont la Chronique manuscrite, nouvellement découverte, existe à Bruxelles, l'avoit certainement connu, comme le prouvent les extraits qu'en a donnés récemment un habile homme au T. II des Mémoires de l'Académie de cette ville, pp. 604-615. Il nous seroit aisé de prouver par ces extraits mêmes, si nous n'étions pas forcés d'abréger, que cette Chronique n'a pas autant d'autorité qu'on voudroit lui en donner.

Ausfrid, qu'on donne pour fils et successeur au prétendu Comte Lambert I, avoit, à la vérité, un père de ce nom; mais les actes qui le prouvent ne donnent ni à l'un ni à l'autre la qualité de Comte de Louvain. Laissant donc à l'écart le père et le fils comme étrangers à notre objet, nous commencerons la liste des Comtes de Louvain par un autre Lambert qui n'a rien de commun que le nom avec celui dont on vient de parler.

## L A M B E R T I, D I T L E B A R B U.

L A M B E R T, 2<sup>e</sup> fils de Rainier III, Comte de Hainaut, fut établi Comte de Louvain vraisemblablement par Charles de France, Duc de la basse Lorraine, lorsqu'il fut devenu son gendre, c'est-à-dire

environ l'an 994. Il fut l'allié du Comte de Flandre, en 1006, contre l'Empereur Henri II. Il s'attira encore depuis les armes de ce Prince, qui vint, en 1012, faire le siège de Louvain, qu'il fut obligé de lever. Il eut de grands démêlés ensuite avec Balderic de Looz, Evêque de Liège, à l'occasion du château d'Hugaerde, que ce Pré-

oncle, qui ne tarda pas de voler à son secours. Les deux Comtes s'étant mis aux troupes du Duc, le rencontrèrent dans les plaines de Florenes, et engagèrent aussitôt le combat le 12 Septembre 1015. Quoique supérieurs à l'ennemi par le nombre, ils furent battus, et Lambert perdit la vie dans le combat.

L'an 1018, Godefroi fut chargé par l'Empereur de marcher contre Thierry III, Comte de Hollande, pour l'obliger à détruire le Fort de Dordrecht sur la Merwe, qui nuisoit au commerce par les gabelles qu'on y exigeoit des Marchands. Les Archevêques de Treves et de Cologne, et les Evêques de Liège et d'Utrecht, lui ayant amené leurs troupes, il se trouva supérieur en forces à l'ennemi. Le sort des armes malgré cela ne lui fut pas favorable. Vaincu dans un premier combat, donné le 11 Juillet 1018, il en livra, le 29 du même mois, un second qui lui fut encore plus funeste. Au moment que l'action commençoit, on entendit aux dernières lignes de l'armée des Confédérés une voix effroyable. C'étoit, suivant Alpert, celle d'un traître, qui crioit : *Sauve, sauve qui peut ! tout est perdu ! le Duc a pris la fuite !* Les soldats effrayés aussitôt se débandoient et fuient à toutes jambes. Le Duc n'en put retenir auprès de lui qu'un très petit nombre avec lequel il se défendit contre l'ennemi qui l'enveloppoit. Mais à la fin, accablé par la multitude et blessé considérablement, il fut contraint de se rendre. ( Voy. Thierry III, *Comte de Hollande.* ) La captivité de Godefroi ne dura que peu de jours. Thierry lui rendit la liberté à condition qu'il travaillerait à sa réconciliation avec l'Empereur, et engageroit les Confédérés à mettre bas les armes. Il y réussit ; mais l'Evêque d'Utrecht fut obligé d'abandonner à Thierry les terres de la Zuid-Hollande, qu'il avoit usurpées sur son Eglise. ( Ditmar, T. I, *Scriptor. rerum Brunswic.* p. 425 ; Alpert, *de diversis. temp. apud Eccard. corp. hist.* pp. 118-120. ) L'an 1023, Godefroi fut du cortège de l'Empereur Henri III à la conférence qu'il eut à Ivoi dans le Luxembourg avec Robert, Roi de France, et eut l'honneur d'offrir à ce Prince les présens que l'Empereur lui faisoit. ( *Chron. Camerac.* ) C'est le dernier trait connu de sa vie, qu'il ne prolongea pas au-delà du milieu de l'année suivante, puisqu'il étoit alors remplacé, comme on va le voir, par son frere. Il ne paroît pas qu'il ait été marié, du moins on ne lui connoît ni femme ni enfans.

#### GOTHELONI, DIT LE GRAND.

1023 au plutôt. GOTHELON, Marquis d'Anvers depuis l'an 1003, et peut-être auparavant, fut investi par l'Empereur Henri II du Duché de la basse Lorraine après la mort de Godefroi III son frere. L'an 1024, après la mort de Henri, il assista à la Diète où Conrad le Salique fut préféré à un autre Conrad plus jeune que lui, son cousin, et son compétiteur pour

le trône de Germanie. Cette élection n'ayant pas été de son goût, il engage l'Archevêque de Cologne et quelques Evêques de la basse Allemagne, ainsi que Frédéric, Duc de la haute Lorraine, et le Comte de Hainaut, à ne point le reconnoître. Le Roi de France, Robert, voyant l'occasion favorable pour reconquerir la Lorraine, entra dans ce pays sous prétexte de secourir Conrad le Jeune. Mais Conrad le Salique fit aux Seigneurs lorrains des propositions si avantageuses, qu'ils les acceptèrent, et, par leur soumission, obligèrent le Roi de France à s'en retourner. Gothelon s'assitua depuis si avant dans les bonnes grâces du Roi de Germanie, que le Duché de la haute Lorraine étant venu à vaquer par la mort de Frédéric, il l'obtint, et fut en même tems chargé de la tutele des deux Princesses filles de ce Duc. Les deux Lorraines réunies dans la main de Gothelon le rendirent un des plus puissans Princes de son tems. L'an 1037, Eudes, Comte de Champagne, qui prétendoit en même tems au Royaume de Bourgogne et à celui de Lorraine, étant venu mettre le siège devant le château de Bar, dont même il s'empara, selon Raoul Glaber, Gothelon marcha contre lui en diligence, accompagné des Evêques de Metz et de Liège, du Comte de Namur, et précédé de Godefroi son fils. Les armées ennemies s'étant trouvées en présence dans un lieu nommé Hlofnol, sur la rivière d'Orne, dans le Barrois, on vint à une sanglante bataille le 23 Novembre suivant Jean de Bayon, le 15 du même mois selon les Chroniques de Lobbes et d'Elnone, ou de S. Antand. Eudes la perdit avec la vie ; et Gothelon, en signe de la victoire, envoya son cachet à l'Empereur, qui étoit alors en Italie. A l'article de ce Duc, parmi les Comtes de Verdun, nous parlons de la maniere violente dont il s'y prit pour se remettre en possession du Comté de cette ville, cédé par Frédéric son frere à l'Evêque diocésain. L'an 1043, suivant Albéric de Trois-Fontaines, ou 1044, suivant la Chronique de Saxe, Herman le Contract, Lambert d'Aschaffembourg, et la Chronique de Lobbes, Gothelon meurt, laissant de sa femme, dont on ne connoît ni le nom ni la naissance, trois fils et autant de filles. Les fils sont, Godefroi, Gothelon et Frédéric. Ce dernier, après avoir été Moine, puis Abbé, de Mont-Cassin, devint Pape sous le nom d'Etienne IX. A l'égard des deux autres, Gothelon, avant sa mort, obtint de l'Empereur Henri III que l'aîné lui succéderoit au Duché de la basse Lorraine, et l'autre à celui de la haute. Ode, l'aînée, à ce qu'on croit, des filles de Gothelon I, fut mariée à Lambert II, Comte de Louvain ; Rageline, la seconde, devint femme d'Albert II, Comte de Namur ; et Mathilde, la troisième, inconnue aux Modernes, mais constatée par la Chronique de Lobbes, eut pour époux Henri, dit *le Furieux*, Comte Palatin de la basse Lorraine, qui la tua dans un accès de folie.

#### COMTES DE LOUVAIN OU DE BRUXELLES.

lat faisoit élever sur les frontieres du Comté de Louvain. On en vint, le 10 Octobre (ou, selon d'autres, le 26 Septembre) 1013, à une bataille près de Tirlenont, où Lambert fut vainqueur. ( Voy. *les Evêques de Liège.* ) L'an 1015, Lambert se jette sur le territoire de Florenes, avec son neveu Rainier, Comte de Hainaut, pour se venger de Godefroi, Duc de la basse Lorraine, qui lui avoit été préféré pour ce Duché. Mais il est rencontré par ce dernier qui lui livre bataille le 12 Septembre. Lambert périt dans la mêlée, laissant de GERBERGE, son épouse, fille de Charles de France, Duc de la basse Lorraine, Henri et Lambert, qui suivent, avec Mahaut, femme d'Eustache I, Comte de Boulogne. Nous savons que les anciens Chroniqueurs et Généalogistes ne sont pas d'accord sur le nombre des enfans de Lambert le Barbu. Mais la famille que nous lui donnons est le résultat de la comparaison que nous avons faite de leurs différens opinions. Ce Comte est fondateur de la Collégiale de S. Pierre de Louvain et de celle de S. Pierre de Bruxelles. Ces fondations ne doivent pas néanmoins le faire regarder comme un Prince rempli de religion. » Plusieurs, dit la Chronique de Saxe, se réjouirent de sa mort, et ce ne fut pas sans raison ; car il n'y avoit pas d'homme plus méchant que lui. Il portoit l'impiété jusqu'à

» faire étrangler avec les cordes des cloches ses ennemis dans les Eglises où ils s'étoient réfugiés. Mais qui pourroit dire, ajoutent-elle, combien de personnes il dépouilla de leurs héritages, comme bien il en massacra d'autres ? » ( Bouquet, T. X, p. 230. ) La Chronique de Cambrai ne parle pas de lui plus avantageusement.

#### HENRI, DIT LE VIEUX.

1015. HENRI, dit LE VIEUX, fils aîné de Lambert I, lui succéda au Comté de Louvain et dans l'Avouerie de Gemblours. Il voulut d'abord marcher sur les traces de son pere, et continuer la guerre contre la Maison d'Ardenne ; mais les Evêques de Cambrai, de Verdun et d'Utrecht, l'ayant ramené à des sentimens de paix, ménagerent sa réconciliation avec l'Empereur, dont il devint un des plus fideles vassaux. L'an 1037, dans la guerre qu'Eudes Comte de Champagne eut avec les Lorrains, Henri fit prisonnier, à la bataille donnée près de Bar-le-Duc, un Seigneur nommé Herman, qui ne lui pardonna pas cet affront. Etant sorti de prison, il le tua dans Louvain vers le mois d'Avril 1038. Henri laissa de N. sa femme, un fils, qui suit, avec trois filles, Adélaïde, Cunégonde et

**GODEFROI IV, DIT LE GRAND, LE HARDI  
ET LE BARBU.**

1043 ou 1044. GODEFROI, fils aîné de Gothelon I et son collègue pendant plusieurs années dans le gouvernement des deux Lorraines, ne fut pas content du Duché de la basse, que son père, avec l'agrément de l'Empereur Henri III, lui avoit assigné par son testament. Il voulut y joindre encore le Duché de la haute Lorraine, qui étoit le partage de Gothelon son frère, alléguant le peu de capacité de celui-ci dans la demande qu'il en fit à l'Empereur. Mais Henri, craignant de trop accroître la puissance de Godefroi, dont la valeur et l'habileté s'étoient déjà signalées en différentes occasions, aima mieux s'en tenir à ce que le père de ces deux Princes avoit réglé touchant sa succession, et la haute Lorraine fut adjugée à Gothelon. Piqué de ce refus, Godefroi fit alliance avec Baudouin son parent, Comte de Flandre, pour emporter de force ce qu'il ne pouvoit obtenir de bonne grace. Mais Herman, Archevêque de Cologne, et Otton son frère, Comte Palatin de la basse Lorraine, s'opposèrent vigoureusement à leur entreprise. L'Empereur marcha lui-même contre les rebelles, et prit à Godefroi, l'an 1044, un de ses châteaux, nommé par M. Kremer (*Hist. des Comtes de Sponheim*) Boeckelingheim. Cette perte ne déconcerta point Godefroi. Ses amis, craignant pour lui de plus fâcheux revers, le presserent d'aller faire à l'Empereur ses soumissions. Il suivit leur conseil. Mais Henri ne l'en tint pas quitte pour un compliment, et l'envoya prisonnier, l'an 1045, au château de Gibichenstein sur la Sale. Il y resta près d'un an, et n'en sortit, en 1046, que pour aller de nouveau se jeter aux pieds de l'Empereur dans la Diète qu'il tenoit, aux fêtes de la Pentecôte, à Aix-la-Chapelle. Ce fut alors que sa révolte lui fut pardonnée. Son Gouvernement lui fut rendu en même tems; mais on l'obligea de laisser en otage son fils qui mourut peu de tems après. Gothelon, Duc de la haute Lorraine, étant décédé sur ces entrefaites, Godefroi fit de nouvelles instances auprès de l'Empereur pour obtenir ce Duché, qu'il prétendoit lui avoir été promis lors de sa réconciliation. Mais elles furent inutiles, et Albert d'Alsace, de la Maison d'Egisheim, lui fut préféré. Rien ne put alors retenu son courroux. Mais, avant de se déclarer, il chercha à se renforcer par de puissantes alliances, et atra dans son parti, au printemps de l'an 1047, Baudouin de Lille, Comte de Flandre, son parent, et Thiéri, Comte de Hollande. L'Empereur s'étant mis en marche pour étouffer cette ligue dans sa naissance, Godefroi lui envoya des Ambassadeurs qui l'excuserent avec tant d'artifice, qu'il tourna ses armes contre le Comte de Hollande. Mais comme Henri étoit aux mains avec ce dernier, Godefroi leva le masque, courut le pays avec Baudouin, et porta la mort et le ravage par toute la

Lorraine jusqu'aux bords du Rhin; toutes les places ouvertes devinrent la proie de ses soldats et ensuite des flammes, à moins qu'elles ne se rachetassent de ce malheur par de l'argent. S'étant emparé de Nimegue, il y brûla le superbe palais de Charlemagne; et, le 25 Août de la même année, il fit éprouver un pareil sort à la ville de Verdun et à son Eglise cathédrale, dont, suivant Hugues de Flavigny, il pilla auparavant le trésor. Mais d'autres disent que ce trésor fut consumé par les flammes. La colere du Duc venoit, suivant Laurent de Liège, de ce que l'Empereur lui avoit ôté le Comté de Verdun pour le remettre à l'Evêque Richard, avec faculté d'en disposer en faveur de qui-bon lui sembleroit. C'étoit aux yeux de Godefroi une usurpation de son patrimoine, parce que ses ancêtres avoient autrefois joui de ce Comté. Il réussit à le recouvrer, suivant cet Ecrivain; mais il y a dans son récit des inexactitudes qui en affoiblissent l'autorité. Il faut nécessairement l'abandonner sur la date de cet événement qu'il place en 1048 ou même en 1050; car il se brouille et ne s'accorde pas avec lui-même. Mais rien n'empêche de croire sur sa parole que le Duc eût voulu épargner les temples et surtout la Cathédrale. Nous n'hésitons point non plus à dire d'après lui que Godefroi témoigna un vil regret de l'incendie de cet édifice; qu'après avoir restitué à l'Eglise de Verdun les terres qu'il avoit envahies sur elle et y en avoir ajouté d'autres pour la dédommager en quelque sorte de ses pertes, il parut en public demuni et déchaussé, se traînant sur ses genoux depuis l'extrémité de la ville jusqu'à la Cathédrale, où il reçut la discipline; qu'il racheta sa chevelure, que la pratique ordinaire des pénitens publics l'obligeoit de couper, par une grande somme d'argent qu'il donna à l'Eglise; que non content de la faire reconstruire, du moins en partie, à ses dépens, il se mit au nombre des manœuvres, servant lui-même les maçons. La guerre cependant continuoit toujours entre Godefroi et le Duc Albert son rival. Celui-ci étant entré, vers le mois d'Octobre 1048, sur les terres de la basse Lorraine, Godefroi tomba sur lui dans le tems que ses troupes étoient débarrassées, et le tua avec tous ceux de sa suite qui voulurent faire résistance. L'Empereur, irrité, dépoilla Godefroi du Duché de la basse Lorraine, et le réduisit à ses biens patrimoniaux.

**FRÉDÉRIC DE LUXEMBOURG.**

1048. FRÉDÉRIC, fils de Frédéric I, Comte de Luxembourg, fut pourvu du Duché de basse Lorraine par l'Empereur Henri III après la destitution de Godefroi. Celui-ci, piqué, leva des troupes l'année suivante pour se venger. Mais, apprenant que l'Empereur venoit à lui avec une armée formidable, accompagné du Pape Léon IX et du Roi de Danemarck, il

**COMTES DE LOUVAIN OU DE BRUXELLES.**

Adèle, nommée dans la Généalogie de S. Arnoul. Baudouin d'Avènes s'est mépris dans les siennes en donnant à Henri I les enfans de Lambert son père.

**OTTO N.**

1038. OTTON n'est connu pour fils et successeur de Henri que par le témoignage de Siebert, copié par Albéric, sous l'an 1038, ou ces termes: *Henricus Lovanienis Comes domi suæ permissus à captivo Hermanno, eique succedit filius suus Otton, cui truncaturâ morte prevento au cedit patruus ejus Baldricus qui et Lambertus*. On voit par là qu'Otton survécut peu à son père.

**LAMBERT II.**

1040 ou environ. LAMBERT II, dit aussi BAUDRI, comme on vient de le voir, fils de Lambert I, fut le successeur d'Otton son neveu au Comté de Louvain et dans l'Auvergne de Gemblours. L'an 1047, le 16 Novembre, il fit transporter de l'Eglise de S. Géri à Bruxelles le corps de Sainte Gudule par Gérard, Evêque de Cambrai, et fonda une Collégiale dans l'Eglise de cette Sainte.

L'an 1062, il signa, le 21 Septembre, une Charte de l'Empereur Henri IV, en faveur de l'Eglise de S. Servais de Maëstricht. C'est le dernier trait connu de sa vie. Il avoit épousé ONE, fille de Gothelon le Grand, Duc de Lorraine, dont il laissa Henri, qui suit; Rainier, tué, suivant Butkens, l'an 1077, dans une rencontre au pays d'Hasbaye; et Adélaïde, mariée, 10 suivant l'Annaliste saxon, à Otton d'Orlamunde, Margrave de Misnie et de Thuringe, 20 à Dedon, Marquis de Lusace.

**HENRI II.**

1062 au plutôt. HENRI II succéda, l'an 1062, au plutôt, à Lambert son père dans le Comté de Louvain, l'Auvergne de Gemblours et celle de Nivelles. L'an 1071, il marcha au secours de Richilde, Comtesse de Hainaut, sa parente, contre Robert le Frison. Il vivoit encore dans l'automne de 1075. ADELE, ou ALIX, son épouse, fille, comme le conjecture Butkens, d'Otton, Marquis de Thuringe (morte en 1086), lui donna Henri et Godefroi, qui suivent, Adalbéron, qui devint Evêque de Liège en 1123, avec Ide, mariée, l'an 1084, à Baudouin II, Comte de Hainaut.

vient le trouver à Aix-la-Chapelle; et, par la médiation du Pape, il fait sa paix avec lui: mais l'Empereur, en lui pardonnant, ne lui rendit pas son Duché. L'an 1053, il partit avec Léon IX à la tête des troupes que l'Empereur lui avoit fournies pour aller faire la guerre aux Normands d'Italie. Cette expédition ne fut point heureuse; mais Godefroi fut bien dédommagé du mauvais succès de ses armes par le mariage qu'il contracta dans ce pays, sur la fin de l'an 1053, avec BÉATRIX, fille de Frédéric II, Duc de la haute Lorraine, et veuve de Boniface, Comte de Modene et Marquis de Toscane, le plus riche Prince d'Italie. Cette alliance alarma l'Empereur, à qui on fit entendre que Godefroi vouloit par là s'élever à l'Empire. Echauffé par les discours de l'envie, il passe les monts, au commencement de l'an 1055, dans le dessein de chasser d'Italie le prétendu rebelle et de punir Béatrix de lui avoir donné sa main, suspect comme il étoit, sans le consentement du Souverain dont elle relevoit. Godefroi député à l'Empereur pour le désabuser. Henri paroit se rendre à ses moyens de justification, dans la crainte qu'il n'aille se joindre aux Normands. Béatrix elle-même va le trouver pour lui faire l'apologie de sa conduite. L'Empereur la fait arrêter, et l'emmène, l'année suivante, en Allemagne. Godefroi, connaissant alors qu'il n'y a plus de sûreté pour lui en Italie, se retire dans les Pays-Bas, où il fait une nouvelle ligue avec le Comte de Flandre, pour avoir raison de l'insulte faite à sa femme. Ils assiégèrent ensemble, par mer et par terre, la ville d'Anvers, où Frédéric, Duc de la basse Lorraine, instruit de leur dessein, s'étoit jetté. Mais, après bien des efforts, ils échouent devant cette place, et vont porter la guerre ailleurs. Les hostilités entre l'Empereur Henri III et ces deux confédérés durèrent tout le reste du règne de ce Prince. Ce ne fut qu'après sa mort que la paix fut rendue à la basse Lorraine dans la Diète tenue, l'an 1056, à Cologne en présence du Pape Victor II. Le Comte de Flandre et Godefroi s'y réconcilièrent par la médiation de ce Pontife avec le nouveau Roi de Germanie, Henri IV, qui rendit alors à Godefroi la Marquise son épouse, avec laquelle il reprit la route d'Italie. Nous renvoyons à l'article des Marquis et Ducs de Toscane ce qu'il fit en ce pays. Frédéric de Luxembourg son rival mourut au mois d'Août 1065 (et non en 1073, comme le marque Bertholet), laissant de GERBERGE, sa première épouse, fille d'Eustache I, Comte de Boulogne, une fille nommée Jutte, femme de Henri, Comte de Limbourg. L'ancien Historien de l'Abbaye de S. Hubert lui donne pour seconde femme IDE, dite aussi RAELENDE, qui se remarqua, dit-il, au commencement de l'an 1066, avec Albert III, Comte de Namur.

#### GODEFROI LE BARBU, rétabli.

1065. GODEFROI LE BARBU fut rétabli par Henri IV, Roi de Germanie, dans le Duché de basse Lorraine; mais il paroit n'y être revenu qu'en 1069, lorsqu'il se sentit attaqué de la maladie dont il mourut. S'étant fait transporter d'Italie, où il étoit alors, à Bouillon pour y re-

couvrer sa santé, il s'aperçut bientôt qu'il falloit songer à l'autre vie. Thierry, Abbé de S. Hubert, qu'il fit appeler, reçut sa confession qu'il fit en répandant beaucoup de larmes. Il voulut ensuite aller mourir à Verdun, où il rendit l'ame en effet la veille de Noël de cette même année, suivant Berthold de Constance. D'ODE, sa première femme, il laissa Godefroi, qui suit; Wiltrude, ou Weliga, femme d'Adalbert, Comte de Calwe, morte en 1093, six ans avant son époux; et Ide, mariée à Eustache II, Comte de Boulogne. Le second mariage de Godefroi avec Béatrix fut stérile.

#### GODEFROI IV, DIT LE BOSSU.

1069. GODEFROI, dit LE BOSSU, fut le successeur de Godefroi le Barbu son pere dans le Duché de la basse Lorraine et le Marquisat d'Anvers, ainsi que dans ses biens patrimoniaux. Il étoit marié, dès l'an 1063, à MATHILDE, fille et héritière de Boniface, Comte de Modene, et de Béatrix, Marquise de Toscane. L'an 1071, il prit les armes contre Robert le Frison, tuteur de Thierry V, Comte de Hollande, dont il avoit épousé la mere. Le sujet de cette guerre étoit la Hollande méridionale, que l'Evêque d'Utrecht s'étoit fait adjuger par le Roi de Germanie, Henri IV, et qu'il avoit transportée ensuite à Godefroi, dans l'impuissance de s'en mettre en possession. Godefroi étant entré dans ce pays par le Rhinland avec une armée où se trouvoient même des troupes impériales, prit plusieurs places qui d'elles-mêmes lui ouvrirent leurs portes, et s'avança jusqu'à Leyde. Il étoit déjà maître de cette ville lorsque Robert accourut de Flandre pour lui livrer bataille. Il la perdit, et fut contraint d'abandonner tout le pays au vainqueur. Robert se retira à Gand avec sa femme et son pupille. Godefroi porta par-tout sans obstacle ses armes victorieuses. Il pénétra jusqu'en West-Frise, et pillà tout le pays. Mais les Frisons, revenus de leur première épouvante, se rassemblèrent l'année suivante, l'investirent dans Akmaer, dans le tems qu'il venoit de congédier ses troupes. Le siège duroit depuis neuf semaines, lorsque l'Evêque d'Utrecht vint à son secours. Jean de Leyde dit que les Episcopaux tombèrent avec tant d'impétuosité sur les assiégeans, qu'ils en tuèrent huit mille et forcerent le reste de repasser le Kinhem. Par cette bataille Godefroi se trouva maître de toute la Hollande. Ce fut alors, suivant Heda, qu'il jeta les fondemens d'une nouvelle forteresse entre Ryswick et Overschie, qui fut le commencement de Delit. Godefroi mit si bon ordre à tout dans le pays qu'il avoit conquis, que peu de tems après il entreprit un voyage en Italie, pour engager Mathilde sa femme à venir demeurer avec lui dans la Lorraine, où ses propres affaires et le service du Roi de Germanie, auquel il étoit fort attaché, le retenoient. Mathilde l'avoit quitté pour retourner dans ses propres Etats, et les sermons du Duc son époux ne purent l'engager à quitter son pays natal. Elle voulut au contraire qu'il vint demeurer avec elle; et, ne pouvant à son tour le persuader, elle le laissa reprendre la route des Pays-Bas. A son retour, ayant appris l'élection de

#### COMTES DE LOUVAIN OU DE BRUXELLES.

##### HENRI III, DIT LE JEUNE.

1075 au plutôt. HENRI III, fils aîné de Henri II et son successeur au Comté de Louvain, fonda, l'an 1086, l'Abbaye d'Allighem, près d'Alost, au diocèse de Cambrai, maintenant de Malines. Dans la Charte de fondation, rapportée par Butkens, il se qualifie Comte et Avoué du pays de Brabant. Ou le qualifioit aussi Comte de Bruxelles. L'an 1095, sur la réputation de valeur qu'avoient Everard, Châtelain de Tournai, et ses Chevaliers, il vint dans cette ville en bon cortège pour se mesurer avec eux. On fit un Tournoi dans lequel Henri provoqua le Chevalier Goswin de Forest au combat singulier. Celui-ci par respect pour Henri, qui étoit son Suzerain, s'excusa d'accepter le défi dans la crainte de le blesser. Henri insista, le traitant de lâche et de poltron. Goswin a ces mots pique son che-

val, court sur lui la lance en arrêt, la lui passe au travers du corps, quoiqu'il n'eût intention que de le désarçonner. Henri tomba roide mort du coup, dit Heriman de Tournai, auteur contemporain. D'autres prétendent qu'il survécut deux jours à sa blessure. Quoi qu'il en soit, il fut extrêmement regretté de son peuple, qu'il faisoit jouir d'une pleine sécurité par son zèle pour faire observer la justice et par le soin qu'il avoit eu d'exterminer de sa terre tous les brigands. Son corps fut porté à Sainte Gertrude de Nivelles pour y être inhumé. (Sigebert, *Chronogr. Heriman. Tornac. Giselb. Moniens.*) Il avoit épousé GERTRAUDE, fille de Robert le Frison, Comte de Flandre, dont il ne laissa point d'enfans. Sa veuve épousa en secondes noces Thierry d'Alsace, Duc de Lorraine, dont elle eut, entre autres enfans, un fils de même nom que son pere, qui fut Comte de Flandre.

Grégoire VII, faite le 22 Avril 1073, il écrivit à ce Pontife pour l'en féliciter. Grégoire, dans sa réponse, après l'avoir remercié de son compliment, l'exhorta d'engager le jeune Roi Henri à rendre au S. Siège l'obéissance qu'il lui devoit. La guerre étoit alors entre Henri et les Saxons révoltés. Godefroi courut au secours de ce Prince qu'on vouloit détrôner. Mais, à son arrivée, ayant été député, le 20 Octobre, au Congrès de Gerstungen pour discuter les griefs des Saxons, il en fut tellement frappé, qu'après une délibération de trois jours, il entra dans la conjuration formée pour donner un autre Chef à l'Empire. Il revint cependant quelque tems après de son illusion, et rentra dans le parti du Roi, qu'il servit avec un nouveau zèle. Ce fut lui qui contribua le plus à la victoire remportée sur les Saxons par ce Prince le 8, selon Berthold de Constance, ou le 13 Juin 1075, suivant l'Annaliste Saxon, à Langensalz sur l'Unstrut. Elle réduisit ces rebelles à demander la paix, qu'ils obtinrent à la Diète tenue, aux fêtes de Noël suivant, à Goslar. Godefroi ne s'y trouva point : il étoit allé passer à Utrecht cette solennité. De là s'étant mis à parcourir la partie occidentale de ses Etats, il fut assassiné dans Auvers, ou, selon d'autres, au château de Vlaedingue, le 26 Février 1076 (1), par le Cuisinier de Robert le Frison, ou du Comte Thierry V. (Voy. *les Comtes de Hollande*.) Ce malheureux, nommé Giselbert, lui enfonça une lance dans les intestins comme il satisfaisoit un besoin naturel. (*Berthold. Constant.*) Godefroi survécut encore sept jours à cet accident, et fut porté à Verdun pour y être inhumé. Tous les Historiens s'accordent à dire qu'il réparoit les défauts de son corps contrefait par les qualités de son cœur et de son esprit dont ils font le plus bel éloge. Comme il n'eut point d'enfans de Mathilde sa femme, il avoit adopté Godefroi de Bouillon son neveu, qui viendra ci-après. Mathilde fit tous ses efforts pour faire exclure ce jeune Prince de la succession de son oncle; mais ce fut en vain, comme la suite le fera voir.

#### CONRAD.

1076. CONRAD, fils aîné de l'Empereur Henri IV, né le 12 Février 1074, fut nommé, en 1076, Duc de la basse Lorraine par ce Prince, qui donna en même tems le Marquisat d'Anvers à Godefroi de Bouillon, qui suit. L'an 1093, séduit par les intrigues de la Cour de Rome et les conseils de la Comtesse Mathilde, Conrad se révolta contre son pere, et se fit proclamer Roi d'Italie par les troupes qu'il commandoit en Lombardie. L'Empereur alors, dit-on, le dépouilla du Duché de la basse Lorraine : mais Sigebert nous apprend que la chose étoit faite quatre ans auparavant.

#### GODEFROI VI, DIT DE BOUILLON.

1089. GODEFROI VI, DIT DE BOUILLON, né l'an 1061, Marquis d'Anvers, fils aîné (et non puîné, comme le marquent les Bollandistes) d'Eustache II, Comte de Boulogne, et d'Ida de Bouillon, neveu de Godefroi le Bossu, fut investi du Duché de la basse Lorraine, l'an 1089, par l'Empereur Henri IV. C'étoit la récompense de ses services. Il en avoit rendu de grands à ce Prince dans ses différentes expéditions, sur-tout à la bataille donnée, le 15 Octobre 1080, contre l'Anticésar Rodolphe, qu'il blessa mortellement d'un coup de lance ou du fer de l'étendard impérial qu'il portoit,

et au siège de Rome en 1083. Peu de tems avant son investiture, il avoit terminé la longue guerre qu'il avoit avec l'Evêque de Verdun au sujet du Comté de Verdun, dont ce Prélat s'étoit remis en possession après la mort de Godefroi le Bossu, qui en avoit joui comme par droit héréditaire. L'Evêque l'avoit cédé depuis au Comte de Namur. Mais Godefroi de Bouillon contraignit celui-ci de s'en dessaisir en sa faveur. L'an 1095, ayant pris la croix pour la délivrance de la Terre-Sainte, il vendit, du consentement de sa mere, à Otbert, Evêque de Liège, son château de Bouillon pour la somme de 7 mille marcs d'argent selon Ordéric Vital, de 1500 marcs de bronze métal suivant Albéric, de 1300 marcs d'argent et 3 d'or selon Gilles d'Orval, réservant néanmoins, ajouta ce dernier, la faculté de rachat à ses trois plus proches héritiers successifs, suivant Nicolas de Liège. Otbert, poursuivi Gilles d'Orval, fit d'autant plus volontiers cette acquisition, que le château de Bouillon l'incriminoit fort par les excursions fréquentes que Godefroi faisoit de là sur les terres de son Eglise. Mais l'opposition qui se rencontre entre les récits de ces auteurs par rapport au prix de la vente a donné lieu à quelques Critiques de la révoquer en doute, et cela, disent-ils, avec d'autant plus de fondement, que le titre n'en a jamais été produit. Cette prétendue vente ou engagerie, ajoutent-ils, fondée uniquement sur un bruit public, n'auroit-elle pas été imaginée d'après un acte par lequel Godefroi de Bouillon, se préparant au voyage de la Terre-Sainte, avoit mis les fondations faites par son aïeul maternel et par lui en faveur de l'Abbaye de S. Hubert, sous la protection de l'Eglise de Liège, contre tous ceux de sa famille ou autres qui voudroient y porter atteinte? Cet acte existe dans les Archives de l'Eglise de Liège et dans celles de l'Abbaye de S. Hubert. Mais il est si différent de celui d'une vente ou d'un engagement du Duché de Bouillon, qu'il n'y a nulle apparence qu'on ait pu les confondre. Quoi qu'il en soit, l'Eglise de Liège, après le départ de Godefroi, se mit en possession de ce riche domaine, et s'y est maintenu pendant plusieurs siècles. Godefroi vendit aussi dans le même tems ses terres de Stenai et de Mouzon avec le Comté de Verdun à l'Evêque de cette ville, suivant Albéric. On voit néanmoins par un Diplôme de l'Empereur Henri IV, du mois de Juin 1086, que l'Eglise de Verdun étoit dès-lors en possession de Mouzon. Muni des sommes nécessaires pour son voyage, Godefroi partit, le 15 Août de la même année 1096, à la tête d'une armée de 10 mille chevaux et de 70 mille hommes d'infanterie, tous gens aguerris et la plupart choisis de la Noblesse de France, de Lorraine et d'Allemagne. Les différentes divisions des Croisés s'étant réunies en Bithynie, élurent Godefroi pour leur Chef. Ce fut en cette qualité qu'il commanda au siège de Jérusalem. *Anno 1100* (lisez 1099), dit la Chronique de S. Pantaléon, *Jerosolyma à Christianis capta, Godefrido Duce exercitum regente*. Après cette conquête, Godefroi fut élu Roi de Jérusalem le 23 Juillet 1099. Mais il ne jouit de cette dignité, dont il ne prit pas même le titre ni les ornemens par modestie, que jusqu'au 18 Juillet de l'année suivante, qui fut l'époque de sa mort. Il n'avoit point été marié. (Voy. *les Rois de Jérusalem*.)

#### HENRI I.

1101. HENRI, Comte de Limbourg, petit-fils du

#### COMTES DE LOUVAIN OU DE BRUXELLES.

##### GODEFROI, DIT LE BARBU ET LE GRAND.

1095. GODEFROI, DIT LE BARBU ET LE GRAND, succéda à Henri son frere dans le Comté de Louvain. L'an 1099, il eut une contestation avec Otbert, Evêque de Liège, pour le Comté de Brugerou, qu'il fut obligé de déguerpir en faveur du Comte de Namur, par Sentence d'arbitres. L'an 1101, il suivit l'Empereur Henri IV au siège de Limbourg. Il quitta depuis le parti de ce Prince pour s'at-

tacher à son fils Henri V, révolté contre lui. L'an 1106, Henri V, ayant dépouillé Henri I, Duc de Limbourg, du Duché de la basse Lorraine et du Marquisat d'Anvers, revint Godefroi de ces deux Bénéfices. (Voy. *pour la suite les Ducs de Lothier, ou de la basse Lorraine, et de Brabant*.)

(1) Voy. cette date évidemment prouvée par M. Kluit. (*Hist. crit. Comit. Holland. et Zeeland. T. I, part. II, pp. 57-58.*)

Duc Frédéric par Jutte sa mere, fut nommé par l'Empereur Henri IV, dans une Diète tenue à Mayence aux fêtes de Noël, pour succéder à Godefroi de Bouillon dans le Duché de la basse Lorraine et le Marquisat d'Anvers. Il prit le parti de son bienfaiteur contre Henri son fils, Roi de Germanie, révolté contre lui, et ne l'abandonna qu'à sa mort, arrivée le 7 Août de l'an 1106. Ce fut lui qui, le Jeudi-Saint de cette année, mit en déroute au Pont de Viset les troupes que le jeune Henri avoit envoyées pour assiéger son pere dans Liège. Le Prince rebelle, pour se venger de cet échec et punir le Duc de sa fidélité, le priva de son Duché dans la Diète de Worms, tenue à la Pentecôte suivante. (Voy. *les Comtes de Limbourg.*)

**GODEFROI VII, DIT LE BARBU, ou LE GRAND.**

1106. **GODEFROI VII**, Comte de Louvain après Henri III son frere, fut pourvu, par le Roi Henri V, du Duché de la basse Lorraine et du Marquisat d'Anvers. Henri de Limbourg, qu'il avoit supplanté, s'empara, l'an 1107, d'Aix-la-Chapelle. Mais Godefroi étant venu devant cette ville, obligea les habitans de lui en ouvrir les portes après avoir contraint son compétiteur de prendre la fuite. Depuis ce tems Godefroi jouit paisiblement des deux Bénéfices que l'Empereur lui avoit accordés : mais il le paya d'ingratitude. L'an 1114, de concert avec la plupart des Princes de l'Empire, il se déclare contre son bienfaiteur ; et pour punir Gislebert, Comte de Duras, de son attachement pour ce Prince, il attaque, vers la mi-Juillet, l'Abbaye de S. Tron, dont il avoit l'Avouerie, met le feu à la ville malgré la résistance des habitans, et se retire après avoir abandonné au pillage des soldats ce que les flammes avoient épargné. (Bouq. T. XIII, p. 595.) Un schisme s'étoit élevé dans l'Eglise de Liège entre Frédéric de Namur et le Prévôt Alexandre, son compétiteur. Le Duc Godefroi se déclara pour celui-ci, et encourut l'excommunication du premier, dont il ne fut relevé qu'après sa mort par Alexandre. Il abandonna néanmoins celui-ci en 1122, pour appuyer l'élection d'Adalbéron son frere. Après la mort de Henri V, Godefroi s'étant déclaré pour Conrad, Duc de Suabe, contre l'Empereur Lothaire, celui-ci, l'an 1128, et non 1125, le déposséda de son Duché qui fut donné à Waleran, qui suit.

**WALERAN, ET LE MÊME GODEFROI LE GRAND, PREMIER DUC HÉRÉDITAIRE.**

1128. **WALERAN**, Comte de Limbourg, fils du Duc Henri, dont on vient de parler, reçut de l'Empereur Lothaire le Duché de la basse Lorraine avec le Marquisat d'Anvers ; mais Godefroi VII se maintint dans une partie de ses Etats. On l'appelloit quelquefois Duc de Louvain, parce que cette ville étoit le lieu de sa résidence. C'est ainsi qu'il est qualifié par le Notaire Galbert, dans la vie de Charles le Bon, en parlant du siège d'Alost que Godefroi vint faire, l'an 1128, avec Guillaume Cliton qui périt dans cette expédition. L'an 1129, Godefroi fut excommunié par Alexandre, Evêque de Liège, au sujet des déprédations qu'il exerçoit sur les terres de son Eglise. Pour appuyer ces censures, le Prêlat leva des troupes, et, assisté du Duc Waleran, il vint mettre le siège devant le château de Duras. C'étoit un fief de son Eglise dont il avoit dépossédé le Comte Gislebert, partisan de Godefroi. Ce dernier, ayant appelé Thierri, Comte de Flandre, à son secours, vint à la défense de la place. Le combat s'engage le 7 Août ; et le carnage fut si grand, dit Albéric, que de part et d'autre il resta 824 hommes sur la place, sans compter ceux qui périrent en fuyant. Mais l'Evêque remporta la victoire, sans cependant oser continuer le siège de Duras. L'an 1131, Godefroi fonda pour des Prémontrés, près de Louvain, dans son parc, une Abbaye qui en retint le nom. Deux ans après, il fonda

pour des filles une autre Abbaye, près de Bruxelles, dans son alev de Bigarden. Vers le même tems il prit les armes contre Gislebert, C<sup>te</sup> de Duras ; et, quoiqu'il les ait mises bas presque aussitôt, ses troupes néanmoins causerent de grands dommages à l'Abbaye de S. Tron. C'étoit pour la quatrième fois, dit l'Abbé Rodulle, que, dans l'espace de 26 ans, le Duc de Louvain avoit dévasté son Monastere ou ses dépendances. L'an 1136, il eut guerre avec Godefroi, Comte de Namur, pour l'élection d'un Abbé de Gemblours. Waleran étant mort l'an 1139, l'Empereur Conrad III rétablit Godefroi dans tout le Duché de la basse Lorraine. Celui-ci termina sa carrière le 15 Janvier de l'an 1140, et fut enterré dans l'Abbaye d'Aflighem, dont il étoit le bienfaiteur. Il est regardé comme la tige des Ducs héréditaires de Brabant (le premier cependant qui en ait pris le titre est Henri le Guerroyeur), et à cet égard il doit être appelé Godefroi I. I<sup>er</sup>, fille d'Albert III, Comte de Namur, sa premiere femme, lui donna deux fils, Godefroi, son successeur, et Henri, Moine d'Aflighem, l'an 1134 au plutôt ; avec trois filles, Clarice, qui mourut vierge, Adélaïde, mariée à Henri I, Roi d'Angleterre, et Ide, femme, à ce qu'on croit, d'Arnoul I, Comte de Cleves. Clémence de Bourgogne, sa seconde femme, veuve de Robert II, Comte de Flandre, fille de Guillaume le Grand, Comte de Bourgogne (mariée vers l'an 1120), lui donna un fils nommé Joscelin, qui épousa en Angleterre Agnès, fille de Guillaume Percy, et survécut à sa mere. Clémence finit ses jours, suivant Iperius, en 1133, et non pas en 1129, comme l'avance Meyer, et fut enterrée à Bourbourg dans un Monastere qu'elle avoit fondé l'an 1102.

**GODEFROI II (VIII), SURNOMMÉ LE JEUNE, SECOND DUC HÉRÉDITAIRE.**

1140. **GODEFROI II**, fils de Godefroi le Grand, lui succéda dans le Duché de la basse Lorraine, le Marquisat d'Anvers, et le Comté de Louvain. Henri, Comte de Limbourg, fils de Waleran, qui avoit supplanté Godefroi le Grand, fit des efforts pour le déposséder ; mais la valeur et l'activité de Godefroi le Jeune les rendirent inutiles. Ce dernier mourut au Carême de l'an 1143 (N. S.), laissant de LUTGARDE, son épouse, belle-sœur de l'Empereur Conrad, III<sup>e</sup> du nom, deux fils : Godefroi, qui suit ; Albert, Comte de Moha et de Dagsbourg ; avec une fille, Lutgarde, femme de Thierri, Comte de Hostad. (Voy. Henri II, *Comte de Limbourg.*)

**GODEFROI III (IX), DIT LE COURAGEUX.**

1143. **GODEFROI III**, fils de Godefroi le Jeune, lui succéda à l'âge de 17 ans dans ses Etats. Il hérita d'une guerre commencée par son pere vers l'an 1140 contre Gauthier Berthold, Avoué de Malines, et Gérard, Sire de Grimberg, qui lui refusoient l'hommage. Elle dura près de 20 ans, pendant lesquels on ne vit dans le pays que pillages, qu'incendies, que massacres exercés de part et d'autre. L'an 1159, Godefroi vint assiéger le château de Grimberg, le prit en peu de tems, le 1 Octobre, y mit le feu, et le détruisit de fond en comble ; c'étoit la plus forte place du Brabant. Alors Gauthier Berthold et Gérard, se voyant abandonnés du Comte de Flandre, qui les avoit appuyés jusqu'alors, prirent le parti de la soumission. (*Auct. Afligh.*) Godefroi, dans le même tems, soutenoit le poids d'une autre guerre que son pere lui avoit encore transmise, contre Henri II, Comte de Limbourg, qui lui disputoit son Duché. Elle fut terminée, l'an 1155, par le mariage de Marguerite, fille du Comte, avec Godefroi. (Voy. Henri II, *Comte de Limbourg.*) Le Duc de Brabant joignit ses armes, l'an 1166, à celles de Philippe d'Alsace, collègue de Thierri son pere dans le Comté de Flandre, contre Florent III, Comte de

Hollande. Il fut attaqué, l'an 1170, par Henri l'Aveugle, Comte de Namur et de Luxembourg, son oncle maternel, qui le battit à Carnière, près de Trasognies. (Voy. *Henri l'Aveugle*.) L'an 1183, il se ligue avec le Comte de Flandre contre le Roi de France et le Comte de Hainaut. Ce dernier, l'an 1185, vient au secours du Comte de Namur attaqué par Godefroi, et fait le dégât dans le Brabant. (Voy. Baudouin V, *Comte de Hainaut*.) L'Abbaye de Gemblours avoit été fondée vers le milieu du dixième siècle par un Seigneur puissant, nommé Guibert, en pleine franchise pour ses dépendances comme pour elle-même; mais la négligence de ses Avoués avoit donné depuis libre carrière à ceux qui domoient dans le pays, pour la fouler et l'opprimer en différentes manières. Le Duc Godefroi, sur les plaintes que l'Abbé Jean lui porta de ces vexations, fit expédier, l'an 1187, une Charte par laquelle, du consentement de Henri son fils et des Nobles qui composoient sa Cour, il rétablissoit dans son ancienne liberté l'Abbaye, et abolissoit la main-morte qu'on y avoit établie, avec menace contre les contrevenans de les faire excommunier. (Foppens, T. IV, p. 215.) Le terme des jours de ce Prince arriva le 10 Août 1190, dans la 64<sup>e</sup> année de son âge. Sa sépulture est à S. Pierre de Louvain. De MARGUERITE, fille de Henri II, Comte de Limbourg, morte entre 1171 et 1173, il laissa Henri son successeur, et Albert, Evêque de Liège. MAINE DE LOSS, sa seconde femme, lui donna Guillaume, Sire de Perwés, et Godefroi de Louvain. Après la mort de son époux, s'étant retirée dans un Monastère près de Cologne, elle devint Abbessé de Sainte Catherine d'Eysenach en 1214. Ce fut le Duc Godefroi qui fonda, l'an 1184, la ville de Bois-le-Duc au milieu d'une forêt qu'il fit défricher. *Godefridus Duc*, dit un ancien Chronographe, *è sylva fecit oppidum*.

#### HENRI I (II), DIT LE GUERROYEUR.

1190. HENRI I, fils et successeur de Godefroi le Courageux, avoit été associé au gouvernement par son pere, sous le titre de Comte de Louvain, dès l'an 1172. Ce fut avec cette qualité qu'il accompagna le Roi Louis le Jeune, en 1179, au tombeau de S. Thomas de Cantorberi. L'an 1183, il partit pour la Terre-Sainte avec des troupes d'élite, pour remplir le vœu de la Croisade que son pere avoit fait. On n'a pas de détail sur les exploits qu'il fit dans cette expédition ni de date précise de son retour. L'an 1191, après la mort de Philippe, Comte de Flandre, il prétendit lui succéder en vertu de son mariage contracté, l'an 1179, avec MATHILDE, niece de ce Comte et fille de Matthieu d'Alsace, Comte de Boulogne. Mais Baudouin, son compétiteur, engagea le Roi de France, dit Albin, à l'appât de 5000 marcs d'argent qu'il lui offrit, à faire désister Henri de cette prétention. Celui-ci, l'an 1193, reprit les armes contre ce même Baudouin, sous prétexte d'appuyer Thierry de Bevern, qui, du chef de sa mere, prétendoit au Comté d'Alost. Il ravagea le Hainaut, et Baudouin lui rendit la pareille en Brabant. Un nouveau motif attisa le feu de cette guerre. Henri l'Aveugle, Comte de Namur, ligué avec le Duc de Limbourg et d'autres Princes pour reprendre le Comté de Namur sur son neveu Baudouin, Comte de Hainaut, attendoit, pour l'exécution de son dessein, le secours du Duc de Brabant, dont les trêves avec Baudouin devoient expirer à l'Assomption de la Vierge. Mais Baudouin les attaqua et les battit sur les bords de la Meuse le 1<sup>er</sup> Août 1194: événement qui, dans le même mois, fut suivi d'un Traité de paix, où il étoit dit que le Comte de Hainaut feroit hommage au Duc de Brabant pour le Comté d'Alost. (Gilbert, Butkens.) L'année suivante, le Duc Henri fit une Confédération avec le Comte de Flandre, Baudouin, dit de Constantinople, fils de Baudouin le Courageux, contre leurs ennemis communs. L'an 1197, il entre-

prit un second voyage à la Terre-Sainte. De retour l'année suivante, après la mort de l'Empereur Henri VI, il se déclara pour Otton de Brunswick qui disputoit l'Empire à Philippe de Suabe, fils de l'Empereur Frédéric Barberousse. Il eut ensuite la guerre avec Otton, C<sup>o</sup> de Gueldre, et Thierry VII, C<sup>o</sup> de Hollande, qu'il fit prisonniers, l'un et l'autre, l'an 1202. L'année suivante, il entre en guerre avec Louis III, Comte de Loss, au sujet de certaines terres, et sur-tout du Comté de Duras, dont ce dernier avoit fait hommage à Hugues de Pierrepont, Evêque de Liège, au préjudice de la Suzeraineté que Henri prétendoit sur ces terres. L'Evêque vient au secours de son vassal. Après quelques hostilités réciproques, on fit, l'année suivante, une trêve qui fut ménagée par le Comte de Namur. L'an 1204, le Duc Henri quitta le parti d'Otton de Brunswick pour se mettre dans celui de Philippe de Suabe, rival de ce Prince pour le trône de Germanie, et lui fit hommage des terres qu'il tenoit de l'Empire. Les Lettres d'investiture que ce Prince lui fit expédier le 12 Novembre de cette année, portent qu'il lui accorde en fief l'Abbaye de Nivelve, avec une rente annuelle de 60 charretées de vin, dont la moitié doit être livrée à Bopparde, et l'autre à Balderco en Alsace, au tems de la vendange. Par les mêmes Lettres l'Empereur lui assure la succession au Comté de Dagsbourg, au cas que le Comte Albert, oncle de Henri, décède sans héritier en ligne directe; et enfin s'il meurt lui-même sans hoirs mâles, il est dit que ses filles lui succéderont librement et sans aucun empêchement aux Fiefs qu'il tient de l'Empire: *Ut filie sue, si masculum heredem non habuerit, in feudis suis liberè et tanquam masculi succedant*. (Vaddere, p. 157.) L'an 1212, le Duc de Brabant eut une querelle plus directe avec le même Prêlat par rapport au Comté de Moha, que le Comte Albert de Brabant avoit légué à l'Eglise de Liège, et que le Duc Henri revendiquoit comme devant lui revenir à titre d'hérité. Henri étant entré dans le Liégeois le 29 Avril, se rend maître de la capitale le 3 Mai suivant, jour de l'Ascension, et la pille durant six jours. L'Evêque, qui s'étoit retiré à Hui, lance de là une excommunication contre le Duc qui n'en tint compte. L'année suivante, le Comte de Loss ayant amené au Prêlat des troupes, il livre bataille au Duc, le 13 Octobre, près de Steppe, et remporte sur lui une victoire complète. Le Duc alors fait sa paix avec l'Evêque, et reçoit son absolution. L'an 1214, il se déclare pour Frédéric contre Otton son compétiteur à l'Empire, et fait un Traité d'alliance avec le Roi Philippe-Auguste, ennemi de ce dernier. L'an 1229, il accorde à la ville de Bruxelles divers privilèges par une Charte, qui est le plus ancien monument que nous ayons en langue flamande. (*Divus, Epitom. Hist. Brabant*, p. 113.) Ce Prince ne cessa presque d'avoir les armes à la main contre différents Seigneurs, ses voisins; ce qui lui mérita le surnom de *Guerroyeur*. Il mourut, le 5 Novembre de l'an 1235, à Cologne, âgé de 77 ans, en revenant de conduire Isabelle d'Angleterre à l'Empereur Frédéric II, qui l'épousa le 22 Août. (*Chron. Ducum Brabant, edente Anton. Mattheo*.) Le corps du Duc Henri fut transporté à S. Pierre de Louvain où l'on voit encore son tombeau. De MATHILDE, fille de Matthieu d'Alsace, Comte de Boulogne, sa première femme, morte vers l'an 1211, il eut Henri, son successeur; Godefroi, Sire de Louvain et Seigneur de Marle, qu'il vendit, en 1244, à Thomas de Couci, Sire de Vervins; Marie, femme de l'Empereur Otton IV, puis de Guillaume, Comte de Hollande; Marguerite, mariée à Gérard III, fils d'Otton II, et son successeur au Comté de Gueldre; Adlaïde, femme, 1<sup>o</sup> d'Arnoul VI, Comte de Loss, 2<sup>o</sup> de Guillaume X, Comte d'Auvergne, 3<sup>o</sup> d'Arnoul, Sire de Wësemael, Maréchal de Brabant; et Mathilde, qui épousa Florent IV, Comte de Hollande. Il est remarquable que cette Prin-

cesse, en épousant Florent, fut obligée de renoncer par un acte formel à l'héritage de sa Maison; et c'est le premier exemple d'une semblable renonciation faite par une femme. MARIE, fille de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie, que le Duc Henri épousa en secondes nocces, le 22 Avril 1213, à Soissons, étoit veuve de Philippe, Comte de Namur: elle mourut le 1 Août 1238, après avoir donné à son second époux deux filles: Elisabeth, mariée, 1<sup>o</sup> à Thierry de Dinslaken, fils aîné de Thierry V, Comte de Cleves, 2<sup>o</sup> à Gérard de Limbourg, dit de Luxembourg, Sire de Durbuy; et Marie dont on ne sait que le nom. Le Duc Henri I jouissoit, dès l'an 1195, de l'Avouerie de S. Tron, qu'il transmit à ses descendans.

## HENRI II (III), DIT LE MAGNANIME.

1235. HENRI II, fils de Henri I, lui succéda. Il se fit respecter de ses voisins par sa valeur, et mérita l'amour de ses sujets par la douceur de son gouvernement. Le Duc de Brabant, au rapport de Matthieu Paris, fut un des sept Electeurs que le Pape Innocent IV nomma, l'an 1245, pour procéder à l'élection d'un nouvel Empereur, après avoir déposé Frédéric II. Les autres étoient le Duc d'Autriche, le Duc de Bavière, le Duc de Saxe, et les trois Archevêques de Cologne, de Mayence et de Saltzbourg. Ces sept Electeurs, par la même Ordonnance, devoient s'assembler dans une certaine Isle du Rhin, dont ils ne-pourroient sortir, et nul autre ne pourroit approcher, jusqu'à ce qu'ils eussent consommé leur élection. Mais ces dispositions du Pontife demeurèrent sans exécution. Une dangereuse maladie dont il fut attaqué, l'an 1248, lui fit prévoir qu'il n'en reviendrait pas. « Prêt à paroître » devant le suprême vengeur des peuples opprimés, il » craignit que la main-morte sous laquelle ses peuples » avoient gémi ne déposât contre lui. Il assemble son » Conseil quelques jours avant sa mort; il consulte » les hommes les plus éclairés et les plus religieux de » ses Etats; et, d'après leur avis, il supprime la main- » morte dans tous ses Domaines. Il ne craint pas même » de lui donner les noms d'*exaction* et d'*extorsion*... » Il s'efforça de réparer le tort qu'il avoit fait à ses » peuples; et, peu content d'avoir rappelé la liberté » parmi eux, il voulut les dédommager de ce qu'ils » avoient souffert pendant qu'ils en avoient été privés. » Il ordonna, par forme de restitution et d'amende, » une distribution annuelle et perpétuelle de 500 li- » vres: somme considérable pour ce tems-là. Sa pré- » voyance alla encore plus loin. Pour mieux affermir » l'état de ses sujets, il défendit à ses Baillis de s'é- » carter, dans leurs jugemens, de l'opinion des Eche- » vins, ou Scabins, et de leurs autres Assesseurs, ne » voulant pas qu'ils substituassent l'arbitraire et la par- » tialité de leurs sentimens aux suffrages désintéressés » des conseils que leur associoit l'ordre judiciaire. Il » prononça même, en cas de désobéissance à cet égard, » des peines qui tomboient également sur leurs per- » sonnes et sur leurs biens ». (M. Perreiot, *De l'état civil des personnes*, &c. T. I, p. 376.) Ce Prince mourut le 1 Février 1248 (N. S.), à l'âge de 59 ans, et fut inhumé à l'Abbaye de Villers. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1207, MARIE, fille de l'Empereur Philippe, laquelle, en vertu de son contrat de mariage, devoit, au cas que son pere ne laissât point de fils, partager avec ses sœurs les biens paternels, *secundum jus et consuetudinem Teutonicam*. Elle fit son mari pere de Henri, qui suit; de Philippe, mort jeune; de Mathilde, mariée, l'an 1237, à Robert, Comte d'Artois, frere de S. Louis, et ensuite à Gui de Châtillon, Comte de S. Paul; de Béatrix, femme, 1<sup>o</sup> de Henri Raspon, Landgrave de Thuringe, 2<sup>o</sup> de Guillaume de Flandre; de Marie, femme de Louis II, Duc de Bavière-Dona-ward et Comte Palatin du Rhin. Henri épousa en

secondes nocces, l'an 1239 (*ante biennium*, dit Albéric sur l'an 1241), SOPHIE, fille de Louis IV, Landgrave de Thuringe, et de Sainte Elisabeth. Henri, dit l'Enfant, premier Landgrave de Hesse, et Elisabeth, femme d'Albert le Grand, Duc de Brunswick, furent les fruits de ce second mariage. (*Voy. sur Henri l'Enfant les Landgraves de Hesse.*)

## HENRI III (IV), DIT LE DÉBONNAIRE.

1248. HENRI III, fils aîné de Henri II, fut reconnu Duc de Brabant après la mort de son pere. Il se déclara pour Guillaume, Comte de Hollande, son cousin, compétiteur de l'Empereur Frédéric II, l'aïda à prendre Aix-la-Chapelle, assista à son couronnement qui se fit en cette ville, et fut mis à la tête du Conseil qu'on lui composa à raison de sa jeunesse (il n'avoit que 20 ans). L'an 1255, les habitans de S. Tron se voyant assiégés par leur Evêque Henri de Gueldre, contre lequel ils s'étoient élevés ainsi que d'autres villes du Liégeois pour des exactions qu'il faisoit sur eux, appellent le Duc de Brabant à leur secours, comme leur Avoué. (Butkens, *pr.* p. 94.) Le Duc, s'étant porté pour médiateur, engage l'Evêque à un accommodement qu'il viole peu de tems après. Le Duc, indigné de cette mauvaise foi, vient à S. Tron et défend aux habitans de payer les nouvelles exactions. Il est alors excommunié par le Prélat, sous prétexte qu'il avoit envahi les Communes (*pasqua communia*), et qu'il étoit les dixmes noyales aux Prêtres (*et novalia Presbyteris auferabat*.) L'Evêque, ayant obtenu du Pape, l'an 1256, la permission d'imposer le vingtième au Clergé de son diocèse, trouve encore à sa rencontre le Duc qui en appelle au S. Siège de la Bulle du Pape, comme subreptice. Après des menaces réciproques d'hostilités, on fait un Traité de paix la même année. (Hocsem, *Gesta Pontif. Leod.* liv. I, chap. 5.) Henri III fut un Prince équitable, modéré, sans ambition. Il avoit concouru, en 1248, à la Charte donnée par son pere pour l'abolition de la main-morte dans ses Domaines. Il fut toujours fidele à l'engagement qu'il avoit pris alors, et ne pensa point à faire revivre ce droit odieux. « On regrette seulement que, » suivant les mœurs de son siècle, il se soit trop aban- » donné à l'idée qu'il pouvoit exiger arbitrairement des » prestations de ses sujets, et disposer à son gré de leurs » biens communs. Mais, arrivé à cet instant où les » grands comme les petits vont rendre compte de leurs » actions à un Juge incorruptible, il sentit que le seul » moyen d'obtenir le pardon étoit de réparer le mal. » Par son testament, de l'an 1260, il rétablit ses sujets » dans leurs droits primitifs; il voulut qu'ils fussent » à jamais exempts de toutes les prestations arbitraires, » et qu'on n'en exigeât aucune taxation extraordinaire » que dans ces trois circonstances: guerre à soutenir, » enfant à marier, fils à honorer de l'Ordre de Che- » valerie ». (M. Perreiot, *ibid.* p. 378.) Le Duc Henri III cultivoit la poésie française; et Fauchet lui attribue quelques chansons. Il mourut, le 28 Fév. 1261 (N. S.), à Louvain, et fut enterré aux Dominicains de cette ville. ALIX, son épouse, fille de Hugues IV, Duc de Bourgogne, morte le 23 Octobre 1273, lui donna Henri, qui se fit Religieux à l'Abbaye de S. Etienne de Dijon, le 1 Oct. 1269; Jean, qui suit; et Godefroi, Sire d'Arshot, tué à la fameuse bataille de Courtrai le 11 Juillet 1302; avec une fille, Marie, femme de Philippe III, Roi de France. Butkens lui donne pour fils naturel Gilles, fameux Capitaine qui se distingua, sur-tout en 1288, à la célèbre bataille de Wœringen; mais d'autres pensent, avec plus de fondement, qu'il étoit fils du Duc Henri II. La Duchesse Alix, dont nous venons de parler, avoit une piété solide et éclairée. Elle écrivoit quelques fois à S. Thomas d'Aquin; et ce fut à elle que ce saint Docteur dédia son Traité du *Gouvernement du Prince*.

## JEAN I, DIT LE VICTORIEUX.

1261. JEAN I, second fils de Henri III, né l'an 1251, lui succéda, par les intrigues de sa mere, au préjudice de Henri son aîné. Ils étoient en bas âge. L'un et l'autre, sous la tutelle de cette Princesse. Alix, trouvant plus d'ouverture d'esprit dans le Prince Jean, engagea son frere aîné à lui céder ses droits sur le Duché : cession qu'elle fit approuver, l'an 1267, après de longues contestations, par les Etats tenus à Cortenberg. Henri, à la persuasion de sa mere, alla ensuite se faire Moine à S. Etienne de Dijon. L'année suivante, au mois de Juin, le Duc Jean, étant dans sa 17<sup>e</sup> année, fait son entrée solennelle à Louvain, et prend en main les rênes du gouvernement. L'an 1277, la Reine de France, sœur du Duc Jean, accusée par Pierre de la Brosse d'avoir empoisonné le Prince Louis, son beau-fils, pour faire régner ses propres enfans, est renfermée dans un château, tandis qu'on informe contre elle. Le Duc, instruit de son malheur, vient la trouver déguisé en Cordelier, l'interroge, et se convainc de son innocence par ses réponses. De là s'étant rendu à Paris en habit ordinaire, il défie au combat singulier, en présence du Roi Philippe le Hardi, quiconque ose accuser la Reine, la fait déclarer innocente sur ce que personne n'a la hardiesse de répondre au défi, et obtient que la Brosse, déjà détenu en prison pour d'autres crimes, soit peidu au gibet de Montfaucon. Mais ce Prince et le Comte d'Artois se déshonorèrent en repaissant leurs yeux du spectacle de l'exécution. L'an 1280, les habitans d'Aix-la-Chapelle, par Lettres du 22 Avril, confirment au Duc Jean l'Avouerie de leur ville, dont avoient joui ses prédécesseurs. Il acquit, l'an 1282, d'Adolphe, Comte de Berg, le Duché de Limbourg; mais Renaud, Comte de Gueldre, qui avoit des prétentions au Duché, l'empêcha d'en prendre possession. Guerre à ce sujet entre les deux contendans. Renaud, se sentant trop foible pour se maintenir, transporte ses prétentions à Henri, Comte de Luxembourg. L'an 1288, le 5 Juin, bataille de Vœringen, entre Cologne et Nuys, où le Duc, secouru du Comte de S. Paul, fut victorieux par la mort du Comte de Luxembourg. Cette victoire, qui le rendit maître du Limbourg, lui causa tant de joie, qu'il changea le cri de guerre de ses ancêtres (c'ÉTOIT LOUVAIN AU RICHE DUC), et prit pour le sien, LIMBOURG À QUI L'À CONQUIS. Les hostilités n'avoient pas été continuées sans interruption, puisque nous voyons qu'en 1285 le Duc de Brabant accompagna le Roi de France, son beau-frere, dans son expédition d'Espagne. L'an 1292 fut pour lui l'époque d'un accroissement d'autorité. L'Empereur Adolphe l'établit Avoué Général et Juge suprême dans les provinces situées entre la mer et la Moselle. (Pfeffel.) La passion de ce Duc pour les exercices militaires fut à la fin cause de sa perte. L'an 1294, Jean, étant à Bar, aux noces de Henri, Comte de Bar, y jouta, le 3 Mai, contre Pierre de Beaufremont, et fut blessé si dangereusement au bras dans ce combat, qu'il en mourut la nuit suivante selon Pierre à Thymo. Son corps fut porté aux Cordeliers de Bruxelles. C'étoit l'un des Princes de son tems les plus magnifiques, les plus diserts, les plus braves, et les plus adroits dans le maniement des armes. Il s'étoit trouvé à plus de 70 tournois tant en France que dans les Royaumes voisins. *Ce fut lui, dit Butkens, qui premierement mit en usage, qu'un Prince, Seigneur, tant fût-il grand, ne pouvoit mener ni tournoi que deux valets, afin de donner par ce moyen occasion aux Chevaliers de moindre rang de s'exercer aux armes.* Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1269, MARGUERITE, fille de S. Louis, qui lui apporta eu dot la somme de dix mille livres, et mourut en couches l'an 1271; 2<sup>o</sup>, l'an 1273, MARGUERITE, fille de Gui, Comte de Flandre (morte le 3 Juillet 1285), dont il laissa Jean, son successeur;

Marguerite, femme de l'Empereur Henri VII; et Marie, qu'Amédée V, Comte de Savoie, épousa. Il eut aussi quatre bâtards; Jean, surnommé Méeuwe, Sire de Douglebert; Hanekin, ou Jeanekin, dit de Malines; Jean Pyliser; et Marguerite, surnommée de la Vuere.

## JEAN II, DIT LE PACIFIQUE.

1294. JEAN II, fils du Duc Jean I, étoit en Angleterre à la Cour du Roi Edouard I dont il étoit gendre, lorsqu'il apprit la mort de son pere. A cette nouvelle, il revint en diligence, et fut inauguré Duc de Brabant à son retour. Il gouverna sagement pendant dix-huit ans. L'an 1312, le 27 Septembre, il établit le Conseil souverain de Brabant par un Diplôme connu sous le nom de *Charte de Cortenberg*. Sa mort arriva, le 27 Octobre de la même année, au château de Tervueren. Il fut enterré à Sainte-Gudule de Bruxelles. Ce Prince avoit épousé, le 2 Janvier 1294, MARGUERITE, fille d'Edouard I, Roi d'Angleterre (morte en 1318), dont il eut Jean, qui suit. Il eut aussi plusieurs bâtards. (Voy. les Comtes de Hollande pour ses démêlés avec ces Princes.)

## JEAN III, DIT LE TRIOMPHANT.

1312. JEAN III, fils de Jean II, lui succéda, l'an 1312, à l'âge de 13 ans. Il s'éleva pendant sa minorité des troubles dont plusieurs villes profiterent pour étendre leur liberté. L'an 1332, ayant donné retraite à Robert d'Artois son cousin, poursuivi par le Roi Philippe de Valois, il s'attira, par le refus qu'il fit de le congédier, l'indignation du Monarque. Le Roi de Bohême, Jean de Luxembourg, et plusieurs autres Princes, excités par Philippe, lui déclarerent la guerre. On étoit sur le point de lui livrer bataille le 3 Mai de la même année 1332; mais le Duc étonna ses ennemis par sa bonne contenance, de maniere qu'ils n'osèrent en venir aux mains. Philippe, enchanté de sa bravoure, le manda à Compiegne, où il fait la paix avec lui; et pour la cimenter, il donne en mariage la fille du Roi de Navarre au fils du Duc. Voulant lui procurer une pleine satisfaction, le Roi se porta pour arbitre de ses différends avec l'Evêque de Liège et la plupart des Princes et Seigneurs des Pays-Bas. Mais s'étant transporté pour cet effet à l'Abbaye de Royal-Lieu, près de Compiegne, il n'y rendit, le 21 Juin 1332, qu'une espèce de jugement préparatoire dont les Princes confédérés ne furent nullement satisfaits. (Martene, *Ampl. coll.* T. V, p. 201.) Ce ne fut pas la seule occasion où le Monarque interposa sa médiation en faveur du Duc de Brabant. L'an 1333, l'Evêque de Liège et le Comte de Gueldre ayant vendu au Comte de Flandre, l'un la Seigneurie, l'autre l'Avouerie, de Malines, le Duc Jean s'opposa à la vente comme Suzerain de Malines. Il vit aussitôt s'élever contre lui une nouvelle confédération, composée de presque tous les mêmes Chefs que la premiere. Après quelques hostilités réciproques où le Duc n'eut pas l'avantage, on convint de s'en rapporter encore à la décision du Roi de France. Les parties mandées à Amiens, le Roi prononça, le 27 Août 1334, sa Sentence définitive sur plusieurs articles débattus entre elles, renvoya celui de Malines à un plus ample examen, et mit cependant cette Seigneurie sous sa garde en attendant sa décision. Mais comme elle tardoit à venir, le Duc de Brabant et le Comte de Flandre s'accorderent, par Traité du 31 Mars 1336 (V. S.), à posséder en commun ce qui faisoit l'objet de la querelle.

L'an 1337, le Duc Jean, oubliant les obligations qu'il avoit à la France, se laissa entraîner dans l'alliance d'Edouard III, Roi d'Angleterre, contre cette Puissance. Mais comme s'il ne l'eût fait qu'à regret, il n'agit que foiblement pour cet allié. L'an 1347, réconcilié avec Philippe de Valois, il réussit à détacher les Flamands du parti de l'Angleterre. L'an 1349, le

Duc Jean obtient de l'Empereur Charles IV des Lettres-Patentes par lesquelles, après avoir défendu à toutes les Cours de justice d'Alleynage de citer devant elles les sujets du Brabant pour aucune cause civile ou criminelle, hors le cas de déni de justice, on remet à la décision des Juges établis par le Duc la décision de tous les procès où les Brabançons interviendront soit comme demandeurs soit comme défendeurs. » Voilà, dit M. Pfefferl, le dispositif principal de la fameuse Bulle d'or de Brabant, dont l'extension arbitraire faite à des cas non prévus par le Législateur, a donné lieu à des plaintes sans nombre. » Il fut, à la vérité, stipulé, en 1648, par le Traité de Westphalie, que la Diète s'occuperait incessamment des moyens de remédier à ces abus, et d'abolir même, s'il se pouvoit, l'étrange privilège qui les occasionnoit : mais il subsiste encore de nos jours ; et il faut bien que les remèdes qu'on a trouvés pour en réprimer les abus n'aient pas été bien efficaces, puisqu'on a laissé subsister, dans les dernières capitulations impériales, la promesse de réformer les abus de la Bulle d'or de Brabant. C'étoit l'attachement que le Duc Jean témoignoit à l'Empereur qui lui avoit mérité ce Diplôme, et l'amour qu'il avoit pour ses sujets l'avoit engagé à le demander. Ce Prince magnanime mourut le 5 Décembre, et non Octobre, 1355, à l'âge de 59 ans. Son corps fut porté à l'Abbaye de Villers. Il avoit épousé, l'an 1314, MARIE, seconde fille de Louis, Comte d'Evreux, décédée, le 30 Octobre 1335, après lui avoir donné trois fils, morts sans lignée avec leur pere, et trois filles : Jeanne, qui suit ; Marguerite, mariée à Louis de Mâle, Comte de Flandre ; Marie, femme de Renaud, Duc de Gueldre. Sous le règne du Duc Jean le commerce des draps étoit très florissant à Louvain, et on y comptoit jusqu'à 15 mille Tisserands. Butkens lui donne jusqu'à dix-sept bâtards, sept mâles et dix filles.

#### JEANNE ET WENCESLAS, DUC DE LUXEMBOURG.

1355. JEANNE, fille du Duc Jean III, mariée, dès l'an 1334, à Guillaume, fils aîné de Guillaume III, Comte de Hollande et de Hainaut, puis, l'an 1347, à Wenceslas, Duc de Luxembourg, frere de l'Empereur Charles IV, fut inaugurée Duchesse de Brabant et Marquise d'Anvers après la mort de son pere. Elle fit son entrée solennelle à Louvain, avec son 2<sup>e</sup> époux, le 3 Janvier 1356. Louis de Mâle, Comte de Flandre, beau-frere de la Duchesse, voulant revenir contre le Traité que le Comte Louis I, son prédécesseur, avoit fait pour l'Avouerie de Malines avec Jean III, Duc de Brabant, prend les armes à ce sujet. Bataille de Scheut, près de Bruxelles, gagnée, le 18 Août 1356, par les Flamands sur les Brabançons. La conquête de presque tout le Brabant fut la suite de cette victoire. Mais en peu de tems le Duc Wenceslas vint à bout de réparer ses pertes. L'année suivante, on fit la paix le 3 Juillet. Le Duc et la Duchesse l'acheterent par la cession de Malines ; à quoi ils furent condamnés par le Comte de Hainaut, choisi pour arbitre. Dans la Cour plénière que l'Empereur Charles IV tint à Metz la même année, aux fêtes de Noël, Wenceslas, en sa qualité de Duc de Brabant et de Marquis du S. Empire, disputa à Rodolphe II, Duc de Saxe, le droit de porter l'épée impériale devant Sa M. Le Duc de Saxe l'emporta pour cette fois et sans tirer à conséquence pour l'avenir, par la seule raison que Wenceslas n'avoit pas encore reçu l'investiture des Fiefs de son Duché et de son Marquisat. Les Lettres de l'Empereur, expédiées à ce sujet, sont datées des Nones, ou du 5 Janvier 1357, *stilo gallicano* ; ce qui revient à l'an 1358. (Miræus, *Diplom. Belg.* I. 1, c. 96.) L'an 1371, le Duc Wenceslas est fait prisonnier, le 22 Août, dans une bataille donnée à Basweiler contre le Duc de Juliers. (Voy. Guillaume VII, Duc de Juliers.)

L'Empereur son frere le fait relâcher l'année suivante. La même année, le Duc Wenceslas s'étant fait adjuer, le 17 Septembre, par les Etats assemblés à Cortenberg, une somme de 900 mille moutons, monnoie de Vilvorde, pour éteindre les dettes occasionnées par la dernière guerre, cet impôt causa dans quelques villes, sur la maniere de le percevoir, des disputes qui furent calmées par la prudence de Jean d'Arkel, Evêque de Liège.

L'an 1377, le Duc de Brabant s'étant rendu à Aix-la-Chapelle pour le couronnement de son neveu, Wenceslas, Roi des Romains, y disputa au Duc de Saxe le droit de porter l'épée impériale à cette cérémonie. Mais l'Empereur appaisa la querelle en faisant porter l'épée qui l'occasionnoit par Sigismond, son second fils, Marquis de Brandebourg, âgé seulement de dix ans, sans préjudice du droit des parties. L'an 1379, nouveau soulèvement à Louvain, l'une des villes les plus séditieuses du Brabant. Le peuple y souffroit impatiemment de se voir dominer par les Nobles. Un de ses Chefs ayant été tué à Bruxelles par le Chevalier Jean de Keyser, il en prit occasion de courir aux armes, arrêta tous les Gentilshommes qu'il crut complices de cet attentat, les enferma dans l'Hôtel-de-Ville, et, le 16 Novembre, un mercredi, en fit jeter seize par les fenêtres, qui furent recus par les plus furieux du peuple armé, sur la pointe de leurs hallebardes. Le Duc, qui étoit pour lors à Luxembourg, étant revenu au commencement de l'année suivante, se mit en devoir de punir cette rébellion. Mais les Magistrats par leurs soumissions, et l'Evêque de Liège par ses remontrances, vinrent à bout de le fléchir. Cette indulgence ne servit qu'à rendre plus insolente la bourgeoisie de Louvain. L'an 1382, le Duc, fatigué de ses mouvemens séditieux, arrive, le 3 Décembre, à la tête d'une armée devant Louvain, dont il se dispose à faire le siège. Les opérations étoient déjà fort avancées, lorsque l'Evêque de Liège survint dans le camp du Duc pour se rendre médiateur entre ce Prince et ses sujets. On entre en conférence, sur la fin de Janvier suivant, avec les députés de la ville, et la paix se fait à des conditions dont les principales sont, que le peuple, tête et pieds nus, viendra demander pardon à genoux au Duc à son entrée qui se fera par la breche, que les fortifications de la ville seront démolies, que 21 des Chefs de la révolte seront bannis du Brabant à perpétuité. Cette punition irrita le corps des Tisserands, au point que la plupart quitterent le pays et passerent en Angleterre. Ce fut l'époque de la décadence de Louvain. Le Duc Wenceslas mourut sans héritier à Luxembourg le 7 Décembre 1383. La Duchesse, sa veuve, prit en main les rênes du gouvernement. Ses troupes ayant fait sans son aveu des incursions sur les terres de Gueldre pendant l'absence du Duc Guillaume, ce Prince à son retour lui déclara la guerre. Jeanne appelle à son secours Philippe, Duc de Bourgogne, avec promesse de le faire son héritier. Philippe lui envoie un corps de troupes sous la conduite de Guillaume de la Trémoille, et lui procure de plus l'alliance du Roi de France et celle de l'Empereur. Le Duc de Gueldre s'allie de son côté avec le Roi d'Angleterre. Les hostilités réciproques durent l'espace de 4 ans. Nous n'en rapporterons qu'un seul événement, qui est sans doute le plus remarquable par son atrocité. L'an 1386, la Duchesse de Brabant voulant s'assurer de la ville de Grave, appartenante à Wennemaer, Sire de Cuyck, bon et fidèle Brabançon, détacha en diligence, de concert avec lui, Jean, Sire de Wittem, Sénéchal de Brabant, avec des troupes, pour s'y loger. Cependant Jean de Cuyck, fils de Wennemaer, qui avoit épousé la fille bâtarde du Duc de Gueldre, aidé de quelques Gueldrois, refusa l'entrée de la place au Sénéchal. Il n'en resta pas là : suborné par son beau-pere, il se saisit de la personne de son pere, et, l'ayant inhumainement lié et garotté, il le fit conduire à Nimegue, où le Duc de Gueldre le

tant quelque tems prisonnier. Pour mettre le comble à sa perfidie, Jean de Cuyck fit hommage à son beau-pere, et reçut en fief de lui la ville de Grave, qui relevoit du Duché de Brabant depuis 1323, et qui, selon Butkens, avoit été possédée jusqu'alors en franc aleu par les Sires de Cuyck. Enfin, l'an 1388, la paix se fait entre la Gueldre et le Brabant. (Voy. Guillaume I, *Duc de Gueldre*.) La Duchesse Jeanne, l'année suivante, par Lettres du 28 Septembre, déclara héritiers de toutes ses terres Marguerite sa nièce, Comtesse de Flandre, et Duchesse-Douairiere de Bourgogne, et celui de ses fils qu'elle voudroit choisir. Mais cette disposition ne fut reconnue des Etats que le 29 Septembre 1403. Marguerite jetta les yeux sur Antoine, son second fils, qu'elle fit admettre pour Régent et futur Duc de Brabant. Jeanne céda, le 7 Mai 1404, ses Etats à Marguerite, et survécut deux ans à cette donation, étant morte le 1 Décembre 1406. (Butkens.) Son corps fut inhumé dans l'Eglise des Carmes à Bruxelles.

#### ANTOINE.

1405. ANTOINE, second fils de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, et de Marguerite, Comtesse de Flandre, fut reconnu Duc de Brabant, de Limbourg, Marquis d'Anvers et Comte de Réthel, après le décès de Marguerite sa mere, arrivé le 16 Mars 1405; mais il ne prit le titre de Duc qu'après la mort de la Duchesse Jeanne. L'Empereur Robert voulut alors réunir le Brabant à l'Empire comme Fief vacant : mais les Etats de Brabant s'y opposerent. L'inauguration d'Antoine se fit, le 18 Décembre 1406, à Louvain. L'an 1410, il amena des troupes à Paris au secours de Jean, Duc de Bourgogne, son frere, contre la faction d'Orléans. L'an 1411, il devint, du chef de sa femme, Duc de Luxembourg. L'an 1415, le 25 Octobre, il fut tué à la bataille d'Azincourt en combattant pour la France. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 21 Février 1402, JEANNE, fille unique de Waleran III de Luxembourg, Comte de S. Paul, de laquelle il eut Jean et Philippe, qui suivent; 2<sup>o</sup>, le 6 Juillet 1409, ELISABETH, fille unique de Jean de Luxembourg, Duc de Gorlitz et Marquis de Brandebourg.

#### JEAN IV.

1415. JEAN IV, fils du Duc Antoine et de Jeanne de Luxembourg, succéda, dans sa treizieme année, à son pere. Son inauguration se fit à Louvain le 13 Janvier 1416. Il épousa, l'an 1418, au printemps, à la Haye, JACQUELINE, Comtesse de Hollande et de Hainaut, sa cousine, avec dispense du Concile de Constance. L'an 1420, il commence à se brouiller avec son épouse, que Marguerite sa mere emmena en Hainaut. Les Etats de Brabant prennent le parti de la Duchesse. Ils appellent Philippe, Comte de S. Paul, frere du Duc, et le nomment, le 28 Nov. 1420, Ruward, ou Régent; titre dont il exerça les fonctions l'espace de cinq mois, savoir jusqu'au 1 Mai 1421. Cette même année, au mois de Janvier, le Duc Jean, étant entré dans Bruxelles avec un nombreux cortège de Seigneurs, la plupart Allemands, les Bourgeois, effarouchés à la vue de cette multitude armée, se jetent sur elle, en arrêtent plusieurs qu'ils mettent en prison, et contraignent leur Souverain à se renfermer dans son palais. Le Régent accourt au bruit de cette émeute, rassure les Bourgeois, et fait trancher la tête à plusieurs des prisonniers, presque sous les yeux du Duc, obligé de dissimuler ce qu'il ne peut empêcher. L'an 1422, Jacqueline, après avoir tenté inutilement de faire casser son mariage avec le Duc de Brabant, par le Pape Martin V, s'adresse à l'Anti-Pape Benoît XIII, et en obtient ce qu'elle desiroit. L'année suivante, dans les premiers jours de Mars, et avant le 7, elle épouse

Humphroi, Duc de Glocestre. Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, et cousin du Duc de Brabant, se déclare hautement contre ce mariage, et envoie le Comte de S. Paul avec des troupes en Hainaut. Toute la Noblesse d'Artois, de Flandre et de Picardie, prit en même tems les armes pour le Duc de Brabant. Cependant le Duc de Glocestre avoit emmené la Duchesse Jacqueline en Angleterre, où il l'avoit fait naturaliser. Il repasse la mer avec elle et 5000 Anglois au mois d'Octobre 1423, et vient joindre la Comtesse Marguerite, sa belle-mere, qui rassembloit de son côté toutes les forces du Hainaut pour marcher au secours de sa fille et de son nouveau genre. Après avoir remporté quelques avantages sur ses ennemis, le Duc de Glocestre retourne en Angleterre, laissant en dépôt Jacqueline, sa femme, à Mons. Les habitans la livrent au Duc de Bourgogne entre les mains du Prince d'Orange, qui la conduit à Gand. Elle s'échappe déguisée en homme, et s'enfuit en Hollande. Le Duc de Bourgogne l'y poursuit, gagne plusieurs victoires tant sur elle que sur les Anglois, et force enfin le Duc de Glocestre à s'en rapporter au jugement du Pape sur la validité de son mariage. Le Pape le déclara nul. Tout cela se faisoit sans que le Duc de Brabant y prit part. L'an 1425, il passe en Hollande, y est inauguré Comte, et s'en retourne en Brabant. La même année, il obtint du Pape Martin V une Bulle datée du 9 Décembre, pour l'érection de l'Université de Louvain, à laquelle il accorda de grands privilèges par son Diplôme daté de Bruxelles le 7 Novembre de l'an 1426. (Marten. *Anecd. T. I, c. 1769.*) C'est tout ce qu'il a fait de mémorable. Mais cet établissement, par les biens infinis qu'il a produits, suffit seul pour l'immortaliser. Nous ne connoissons point d'école qui ait plus fidèlement conservé la doctrine et le langage des Peres sur le dogme et la morale jusqu'à nos jours. Sans les lumieres qu'elle a répandues, sans le zèle que ses divers membres ont employé pour garantir les peuples du poison de l'hérésie, peut-être la religion catholique seroit-elle entièrement éteinte dans les Pays-Bas. Le Duc Jean mourut le 17 Avril de l'an 1427 (et non 1426, comme le marquent des modernes) à Bruxelles, à l'âge de 24 ans, sans laisser de postérité. Son corps fut inhumé à Tervuerem, près de Bruxelles. L'Auteur anonyme de la Chronique des Ducs de Brabant, publiée par Ant. Matthieu, dit que le jour de sa mort, qui étoit le Jeudi-Saint, il fit dire en sa présence 33 messes, qu'il entendit fort dévotement. Il emporta dans le tombeau le titre de pere des pauvres, qu'il avoit mérité par ses abondantes aumônes.

#### PHILIPPE I.

1427. PHILIPPE, 2<sup>e</sup> fils du Duc Antoine, Comte de S. Paul et de Ligni, devint Duc de Brabant et de Limbourg par la mort de Jean IV son frere, à laquelle il avoit assisté. Son inauguration se fit le 23 Mai 1427. Ce Prince mourut sans alliance, à l'âge de 25 ans, le 4 Août 1430 selon les Historiens, le 15 Oct. 1429 suivant un registre du Parlement. Il étoit sur le point d'épouser Yolande, fille de Louis d'Anjou, Roi de Sicile, à laquelle il étoit déjà fiancé. A la mort, il reconnut deux bâtards qu'il avoit eus de ses maîtresses, Antoine et Philippe de Brabant. M. Dujardin le confond avec son prédécesseur dans les éloges qu'il lui donne. Après sa mort, Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, fut reconnu Duc de Brabant par les Etats du pays, contre les prétentions de Marguerite, Comtesse-Douairiere de Hollande, qui vouloit l'exclure, comme héritiere plus proche du sang. Cette Princesse étoit en effet sœur de Jean-sans-Peur, Duc de Bourgogne, et d'Antoine, Duc de Brabant; mais son compétiteur avoit l'avantage sur elle d'être fils de l'aîné de sa Maison. (Voy. la suite des Ducs de Brabant parmi les Ducs de Bourgogne et les Comtes de Flandre.)

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

COMTES ET MARQUIS DE NAMUR,

DES COMTES, PUIS DUCS, DE LUXEMBOURG,

ET DES COMTES, PUIS DUCS, DE LIMBOURG.

Le Comté ou Marquisat de NAMUR, situé entre le Hainaut, le Brabant, le Luxembourg, et le pays de Liège, n'a présentement que 12 lieues de longueur sur un peu moins de largeur. Sa capitale, d'où il tire son nom, est située sur la Sambre et à côté de la Meuse. Elle a été érigée en Evêché suffragant de Cambrai l'an 1569. Les autres villes de ce Comté sont Bovines, Charlemont, Valcourt, Tille-le-Château et Charleroi. BÉRENGER est le plus ancien Comte de Namur qui paroisse dans l'histoire. Ce pays faisoit alors partie du Comté beaucoup plus étendu de Lomme, *Pagus* ou *Comitatus Lommensis*, dont Bérenger prit le titre. Il est fait mention de lui sous cette dénomination pour la première fois dans un Diplôme du Roi de Germanie, Louis IV, en faveur de l'Evêque de Liège; titre daté de l'an 908. (*Gall. Chr. T. III, Inst. c. 146.*) L'an 924, il secourut le C<sup>te</sup> Boson dans la guerre qu'il eut contre Giselbert, Duc de Lorraine, frère de sa femme. Ayant fait celui-ci prisonnier, il le remit incontinent en liberté, se contentant de retenir en otage les enfans de Rainier II, Comte de Hainaut, frère du Duc Giselbert. (*Voy. Giselbert, Duc de Lorraine.*) Les ravages néanmoins continuèrent sur les terres de Lorraine jusqu'en 928. La paix se fit alors par l'entremise de Henri, Roi de Germanie. Bérenger vivoit encore l'an 932, comme on le voit par un Diplôme de ce Roi. N., son épouse, que des Modernes nomment SYMPHORIENNE, fille de Rainier I, Duc de Lorraine et Comte de Hainaut (vivante en 924), lui donna un fils, qui suit.

## ROBERT I.

932 au plutôt. ROBERT, fils et successeur de Bérenger au Comté de Lomme, fut un des Seigneurs, suivant Flodoard, que l'Archevêque Brunon, Archiduc des deux Lorraines, eut plus de peine à réduire. Ce Prince ayant publié un Edit pour faire détruire les forteresses que la Noblesse avoit élevées sans l'ordre du Souverain, Robert se mit à la tête de ceux

LE LUXEMBOURG, province de la basse Allemagne, dont l'étendue est d'environ 70 lieues, a pour bornes au Septentrion une partie du Liégeois et du Limbourg, au Midi la Lorraine, au Levant l'Electorat de Treves et la Moselle, au Couchant la Meuse et les Ardennes. Ce pays, sous les Romains et avant leur entrée dans les Gaules, étoit composé, pour la plus grande partie, de Tréviriens, de Médiomatriciens ou Messins, de Pémaniens ou Phémaniens aujourd'hui les habitans de Fanene, aux environs de Marche), de Condruisiens (ceux de Condroz), de Segniens (partie des habitans de Saltn), de Cérésiens (ceux de Carasgow, dans l'Eyfel, du côté de Pruyin), tous peuples Germainns d'origine, si l'on excepte les Messins. La ville qui donne son nom à la province étoit originairement un château que le P. Bertholet, sur des conjectures assez foibles, fait remonter jusqu'à la régné de l'Empereur Gallien. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que la fondation de Luxembourg n'appartienne à des tems fort reculés.

## SIGEFROI.

SIGEFROI, fils, suivant M. Crollius, de Wideric, ou Wigoric, Comte en Ardennes, et non de Ricuin, Comte de Verdun, comme le prétend le P. Bertholet, acquit par échange fait avec l'Abbaye de S. Maximin de Treves, du consentement de Brunon, Archevêque de Cologne et Vicaire de l'Empereur en Lorraine, la propriété du château de Luxembourg, par Traité passé le jour des Rameaux 12 Avril de l'an 963. Dès qu'il fut possesseur de cette forteresse, alors presque ruinée, il donna ses soins pour la réparer. L'an 971, il obtint de l'Empereur Otton I un Diplôme pour rétablir la discipline dans l'Abbaye d'Epternach, dont il étoit Abbé laïque, suivant l'abus qui régnait alors en France et en Allemagne. L'an 984, il défendit Verdun avec Godefroi son neveu, Comte de cette ville, contre Lothaire, Roi de France, qui en étoit venu faire le siège dans l'irruption qu'il fit en Lorraine. Mais l'oncle et le neveu ayant été faits prisonniers dans une sortie,

Le Duché de LIMBOURG, qui fait aujourd'hui, avec les Comtés de Fauquemont et de Daelem et la Seigneurie de Roldac, une des dix-sept provinces des Pays-Bas, est placé entre le pays de Liège et le Duché de Juliers. Son étendue est d'environ 10 lieues en longueur et 6 en largeur. Le Limbourg anciennement étoit en partie la demeure des Condruisiens, des Segniens, et depuis des Sinices. Conquis par les Romains et ensuite par les Francs, il échut à Louis le Germanique avec tout ce qui étoit en-deçà de la Meuse en tirant de l'Ourt vers l'Orient, par le partage que ce Prince fit en 870 avec le Roi Charles le Chauve son frere. On prétend que peu de tems après, c'est-à-dire au commencement du x<sup>e</sup> siècle, le Limbourg eut déjà ses Comtes, même héréditaires; mais tout ce qu'on a hasardé à ce sujet est si incertain, qu'il ne mérite pas qu'on s'y arrête. Il est même fort vraisemblable que le pays de Limbourg ne fut connu sous cette dénomination que vers le milieu du xi<sup>e</sup> siècle, et qu'alors seulement il commença d'avoir ses Comtes particuliers, dont nous allons donner la suite d'après les Mémoires que M. Ernst, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Roldac, nous a fournis, munis de leurs preuves très savantes et très claires, mais trop étendues pour être insérées dans cet abrégé.

## WALERANI, DIT LE VIEUX.

WALERANI, nommé aussi UODS dans une Charte de 1061, Comte d'Arlon, fils de Waleran, Comte du même lieu, et d'Adele, fille de Thierrri, Duc de la Mosellane, est le premier Comte de Limbourg qui

## COMTES DE NAMUR.

qui s'opposèrent à l'exécution de cette loi. (Hodoard, *ad an.* 960.) On ne sait ni l'année de sa mort, ni le nom de sa femme, dont il laissa un fils, qui suit.

## ALBERT I.

ALBERT I, fils de Robert auquel il succéda, prit le parti, en 973, des enfans de Rainier III, Comte de Hainaut, que l'Archiduc Brunon avoit dépouillés de ce Domaine, et leur envoya des secours pour le recouvrer. On ne sait pas combien il vécut depuis cette époque. ERMENGARDE son épouse, fille de Charles de France, Duc de la basse Lorraine, lui donna deux fils, qui suivent, et deux filles mentionnées dans la Généalogie de S. Arnoul: Hatvide, femme de Gérard d'Alsace, Duc de Lorraine; et Emme, épouse de Gislebert, Comte de Loss. Le P. de Marne donne à Albert encore deux filles: Ermengarde, qui épousa Otton, Comte de Chini; et Gode, ou Marguerite, dont on ne connoit point l'époux, qu'elle fit pere d'une fille qui donna le jour à Saint Arnoul de Soissons.

## RATBODE, ou ROBERT II.

RATBODE, ou ROBERT II, fils d'Albert et son successeur, donna du secours à Lambert, Comte de Louvain, beau-frere de sa mere, contre Balderic de Loss, Evêque de Liège, et combattit pour lui à la bataille de Tirlémont, ou plutôt de Hongarde près Tirlémont, donnée le 10 Octobre 1013, où il fut prisonnier Herman, Comte de Verdun, frere de Godefroi III, Duc de la basse Lorraine. Il encourut par là l'inimitié de l'Empereur Henri II. Mais, par le conseil d'Ermengarde sa mere, ayant rendu la liberté à son prisonnier, il regagna les bonnes grâces de l'Empereur, et acquit un ami dans la personne du Comte de Verdun. On ignore l'année de sa mort. Ratbode avoit un fils dont parle l'histoire des miracles de S. Gengoul (*Bolland. die 11 Maii*, T. II, p. 651, n° 15), qui est peut-être Albert, qui suit; mais la Généalogie de S. Arnoul, qui ne nomme point Ratbode, le donne à Albert I et Ermengarde.

## ALBERT II.

ALBERT II, fils ou frere de Ratbode, lui succéda. Il étoit déjà célèbre par des actions de valeur. L'an 1006, il s'étoit joint à Lambert, Comte de Louvain, pour empêcher Godefroi III de se mettre en possession du Duché de la basse Lorraine, que l'Empereur Henri II lui avoit donné. Cette guerre dura l'espace de douze ans. (Voy. Godefroi III.) Une ancienne Chronique (Bouquet, T. XI, p. 172) dit qu'il fut tué, le 15 Novembre de l'an 1037,

## COMTES DE LUXEMBOURG.

la ville fut obligée de se rendre. Lothaire les emmena en France. Sigefroi fut remis en liberté dès le mois de Mai 985; mais Godefroi ne sortit de prison que le 17 Mai de l'année suivante. (V. *les Cies de Verdun*.) L'an 992, Sigefroi fonda un Hôpital dans l'Abbaye d'Epternach. Il donna, l'an 993, la terre de Mersch à l'Abbaye de S. Maximin de Treves, dont il avoit pareillement l'Avouerie, à condition que lui et sa femme, HEDWIGE, y seroient inhumés, et qu'on y prieroit Dieu pour le repos de leurs âmes. Sigefroi mourut l'an 998. Le jour de sa mort est marqué au 14 Août dans le Nécrologe de S. Maximin, et au 26 Novembre dans celui de Gorze. Son cercueil et celui de sa femme furent découverts à S. Maximin en 1668. De son mariage il eut six fils et trois filles. Les fils sont, Henri, dit aussi Heselon, Avoué de S. Maximin, premier Comte d'Arion, suivant le P. Bertholet, et créé Duc de Baviere le 21 Mars 1004; Frédéric, qui suit; Thierry, Evêque de Metz depuis 1005 jusqu'en 1046; Adalbéron, Prévôt de S. Paulin de Treves; Sigefroi, mentionné dans un acte de 984; et Gilbert, Comte dans la Moselle, tué, l'an 1005, à la suite de l'Empereur Henri II dans une sédition à Pavie. Les filles de Sigefroi sont, Cnnegonde, femme de l'Empereur Henri II; Lutgarde, femme d'Arnoul, Comte de Hollande; et Abenze, dont on ne sait que le nom, encore vivante en 1040.

## FRÉDÉRIC I.

998. FRÉDÉRIC I, fils et successeur de Sigefroi dans le Comté de Luxembourg, appuya, l'an 1008, Adalbéron son frere, Prévôt de l'Eglise de S. Paulin, dans les efforts qu'il fit après la mort de l'Archevêque Ludolph pour s'emparer du Siège de Treves. Henri IV, Duc de Baviere, et Théodoric, Evêque de Metz, freres de Frédéric et d'Adalbéron, se joignirent à eux, et obligèrent Megingaud, nommé à l'Archevêché par l'Empereur Henri II, de sortir de la ville pour aller implorer le secours de ce Prince. Le Roi de Germanie, Henri II, beau-frere des quatre freres, vint les assiéger dans Treves. Mais, après trois mois de siège, il fut obligé de se retirer. La guerre dura encore dix ans, et ne finit qu'en 1017, par la soumission entiere des rebelles. (Voy. *les Archevêques de Treves*.) Le Comte Frédéric termina ses jours l'an 1019. De N. son épouse, petite-fille de Megingaud, qu'on croit avoir été Comte de Gueldre, il eut, entre autres enfans, Frédéric, Duc de la basse Lorraine; Gilbert, qui suit; Adalbéron, Evêque de Metz depuis 1047 jusqu'en 1073; Henri, créé Duc de Baviere en 1025, après Henri son oncle, et non son pere, comme le dit le P. Bertholet; Ogive, femme de Baudouin

## COMTES DE LIMBOURG.

soit bien distinctement connu. Ce fut par sa femme, JUTTE, ou JUDITH, fille de Frédéric II de Luxembourg, Duc de la basse Lorraine, qu'il devint, vers 1064, possesseur de ce pays. Il bâtit alors sur le Weser, ou l'Eau de Wese, à cinq lieues d'Aix-la-Chapelle et six de Liège, le château de Limbourg, qui est aujourd'hui la capitale du Duché. Waleran vivoit encore vers 1070; mais il n'étoit plus en 1081. Deson mariage il eut Henri, qui suit.

## HENRI I.

1081 au plus tard. HENRI, fils de Waleran, devint son successeur au Comté de Limbourg. L'an 1082, il fut de l'Assemblée des Seigneurs de la basse Lorraine, qui fut convoquée par l'Evêque de Liège pour aviser aux moyens de réprimer les brigandages qui désoloient le pays. Le Prolat leur ayant proposé d'établir un tribunal souverain, où les coupables seroient déferés et punis, tous y consentirent, à l'exception du Comte de la Roche qui s'y opposa. Dès lors il fut regardé comme un ennemi public. On forma une ligue contre lui, et Henri vint avec les autres l'assiéger dans son château. Mais cette expédition fut sans succès. Vers l'an 1093, Henri fut aux prises avec Engilbert, Archevêque de Treves, au sujet de certaines terres qu'Adèle, Comtesse d'Arion, avoit léguées à l'Eglise de Treves pour en jouir après sa mort. Henri, prétendant qu'elles devoient lui revenir du chef de sa femme, leva des troupes et va faire le dégât dans le Trévirois. Le Prolat, après l'avoir inutilement sommé de se retirer, fulmina contre lui une excommunication qui ne servit qu'à l'irriter. Henri vint insulter la ville de Treves. Mais il fut repoussé vigoureusement et obligé de se retirer sur ses terres. Des dissensions s'étant élevées dans le même tems à l'Abbaye de S. Tron, Henri, en qualité de haut Avoué de ce Monastere, voulut en prendre connoissance, et augmenta le mal en protégeant les auteurs de ce trouble, comme s'en plaignoit l'Abbé Rodulle dans la Chronique de S. Tron. Si cette conduite demeura impunie, il n'en fut pas de même de l'usurpation qu'il fit d'un alevu nom-

## COMTES DE NAMUR.

près de Bar-le-Duc, en combattant pour l'Empereur Conrad II contre Eudes, Comte de Champagne. Il avoit épousé RAGELINDE, fille de Gothelon I, Duc de la haute et de la basse Lorraine (et non pas Ermengarde, fille de Charles de France, frere du Roi Lothaire), dont il eut deux fils, Albert, qui suit, et Henri, Comte de Durbuy.

## ALBERT III.

1037. ALBERT III, fils d'Albert II, lui succéda en bas âge sous la tutele d'Ermengarde son aïeule. Cette Princesse mourut en 1044, lorsqu'Albert avoit à peine atteint l'âge de majorité. L'an 1047, Albert fit ses premières armes, sous l'Empereur Henri III, dans la guerre que ce Prince eut avec le Comte de Flandre. Il l'accompagna les années suivantes dans les différentes expéditions qu'il fit en ce pays-là, jusqu'à la paix qui fut conclue en 1056. L'an 1072, Albert prit la défense de Richilde, veuve de Baudouin, Comte de Flandre et de Hainaut, contre Robert le Frison, et combattit pour elle à la fameuse journée de Broquerioie où Robert fut vainqueur. L'an 1076, après la mort de Godefroi le Bossu, Duc de Lorraine, il aida efficacement Thierry, Evêque de Verdun, à se remettre en possession de son Comté dont ce Duc avoit eu la jouissance. L'Evêque par reconnaissance l'établit son Vicomte. L'an 1086 (et non 1078, comme le marque le P. Anselme), il défendit l'Evêque de Verdun contre Godefroi de Bouillon, qui vouloit reprendre ce Comté pour en jouir comme avoit fait son oncle Godefroi le Bossu. Il alla même, à la tête des vassaux de l'Evêque, attaquer le château de Bouillon, sur lequel il avoit des prétentions du chef de sa femme, et dont Manassés, Archevêque de Reims, lui avoit promis, comme haut Suzerain, l'investiture. Mais Godefroi, dans une sortie, batit le Comte et fit beaucoup de prisonniers, du nombre desquels fut Henri, Comte de Grandpré. Celui-ci, ayant recouvré sa liberté, se laissa engager par le Duc à faire des incursions sur le territoire de Verdun, tandis que Godefroi, de son côté, faisoit ravager ce pays par la garnison qu'il avoit mise au château de Stenai. Thierry, qui gouvernoit toujours l'Eglise de Verdun, assembla des troupes auxiliaires à la tête desquelles étoient le Comte de Namur et le Comte de Toul, fit assiéger ce château, et soutint devant cette place un combat dont le succès fut incertain. L'Evêque de Liège s'étant rendu médiateur entre les parties belligérentes, parvint à les accommoder vers le commencement de l'an 1089. (*Laurent. Leod. Hist. Episc. Verdun.*) Albert mourut au plutôt en 1105. (*De Marne, Hist. de*

## COMTES DE LUXEMBOURG.

le Barbu, Comte de Flandre; et Judith, femme du Comte Guefle, tige des Marquis d'Est et des Ducs de Baviere.

## GILBERT, ou GISELBERT.

1019. GILBERT, ou GISELBERT, succéda à Frédéric son pere dans le Comté de Luxembourg. On le voit qualifié Comte de Salm dans une Charte de l'an 1035. Il n'étoit point délicat sur les moyens de s'enrichir. L'an 1028, pendant que Poppon, Archevêque de Treves, étoit à la Terre-Sainte, il se jeta avec son fils Conrad sur les terres de l'Eglise de Treves, où ils commirent d'horribles dégâts. L'Archevêque à son retour en porta ses plaintes à la Cour de l'Empereur. Voyant qu'il n'y étoit point écouté, il s'adressa au Pape Benoît IX, qui lui envoya un Légat pour l'aider à soumettre par des censures les ravisseurs et les perturbateurs du repos public. Poppon n'en vint pas à cette extrémité, et l'on croit qu'il s'accommoda avec le Comte de Luxembourg par l'entremise d'Adalbéron, Evêque de Metz, frere du Comte. Gilbert mourut au plutôt le 14 Août 1057, laissant de N. sa femme trois fils: Conrad, qui suit; Herman, tige des Comtes de Salm, élu Roi des Romains, l'an 1081, après la mort de Rodolphe, rival de l'Empereur Henri IV; Henri, dont on ne sait que le nom; et une fille, mariée en Saxe, dont l'Annaliste saxon fait mention sous l'an 1040.

## CONRAD I.

1057 au plutôt. CONRAD I, fils aîné de Gilbert, lui eut à peine succédé, qu'il révéilla les anciennes querelles de ses prédécesseurs contre les Archevêques de Treves. Ayant un jour attaqué l'Archevêque Eberhard comme il étoit dans le cours de ses visites, il le fit prisonnier, le traita indignement jusqu'à répandre les saintes huiles qu'il portoit avec lui. Le Pape (on ne sait lequel), sur les plaintes qui lui furent portées de ces violences, excommunia Conrad en plein Concile, laissant au pouvoir de l'Archevêque d'absoudre le coupable. Les foudres de Rome firent leur effet. Conrad, reconnoissant sa faute, fit sa paix avec Eberhard, en demandant pardon, et promettant d'aller expier sa faute à la Terre-Sainte. (*Gesta Trevirens. Episc.*) Mais il n'exécuta sa promesse qu'en 1085. Il mourut, en revenant de ce pèlerinage, le 8 Août 1086. Son corps, rapporté deux ans après à Luxembourg, fut enterré dans l'Abbaye de Munster, qu'il avoit fondée en 1083. De CLÉMENTINE (dite ERMESINDE par Albuic), sa femme, héritière de Longwi, qu'on fait mal-à-propos fille de l'Empereur Henri IV, il laissa, entre autres enfans,

## COMTES DE LIMBOURG.

mé Prunisfeld, sur l'Abbaye de Prnym, et des vexations qu'il commit envers d'autres Eglises. L'Empereur Henri IV, de l'avis des Princes, lui fit à ce sujet la guerre au mois de Mai 1101, détruisit ses châteaux, et, l'ayant assiégé dans Limbourg, le força de se rendre et de réparer les torts qu'il avoit faits. Le Comte de Limbourg sut néanmoins, à la faveur d'une grosse somme qu'il offrit à ce Prince, regagner ses bonnes grâces, et s'y insinuer si avant, qu'il obtint, la même année, le Duché de la basse Lorraine avec le Marquisat d'Anvers, vacans par la mort de Godefroi de Bouillon. (*Voy. les Ducs de la basse Lorraine.*) Mais dans la suite il abandonna son bienfaiteur pour suivre le parti de son fils rebelle. Il n'y persista pas néanmoins, et ne tarda pas à sentir la honte qu'il y avoit d'aider un fils à détrôner son pere. Voici ce que nous apprend là-dessus la Chronique des Sclaves. » L'an 1106, comme le » Duc de Limbourg étoit à la » chasse, il aperçut l'Empereur Henri qui fuyoit, accom- » pagné seulement de neuf » personnes, devant son fils. » Il court à lui, et d'abord lui » cause de l'effroi, parce que » l'Empereur crut qu'il venoit » comme ennemi. Le Duc, » l'ayant rassuré, l'engage à » venir se reposer dans son châ- » teau, en attendant qu'il » puisse rassembler ses gens » pour le conduire en sûreté à » Cologne. Peu de jours après, » le Duc lui donna une escorte » de 800 cavaliers, avec la- » quelle il se rendit en cette » ville. Il n'en demeura point là; ayant appris qu'il s'étoit depuis retiré à Liège, il alla l'y trouver pour s'attacher à sa fortune. Il en sortit un jour avec Waleran son fils et le Comte de Namur, sur la nouvelle de l'approche du jeune Roi Henri; et s'étant posté au pont de Viset, il y défit, le Jeudi-Saint 1106, un corps de cavalerie que ce Prince avoit envoyé d'Aix-la-Chapelle pour occuper ce passage de la Meuse. Forcé par cet échec de se retirer en Allemagne, le jeune Henri tint une Diète à Worms, dans laquelle il mit le Comte de Limbourg au ban de l'Empire. Le Comte proscrit n'en demeura pas moins fidele à son devoir. Il obligea le jeune Roi d'abandonner le siège de

## COMTES DE NAMUR.

*Namur.*) Il avoit épousé Ine, ou RELINDE, fille de Bernard, Duc de Saxe, et veuve de Frédéric, Duc de Lothier, de laquelle il eut Godefroi, qui suit; Frédéric, Evêque de Liège; Henri, Comte de la Roche en Ardenne; Albert, ou Albric, mort en Asie; Ide, première femme de Godefroi le Barbu, Duc de la basse Lorraine; et Alix, femme d'Otton II, Comte de Chini, et non de Folnar, Comte de Metz, comme le marque Bertel.

## G O D E F R O I.

1105 au plutôt. G O D E F R O I, fils aîné d'Albert III, devint son successeur après avoir été son collègue pendant l'espace de cinq ans: car on voit qu'il prend la qualité de Comte dans une Charte d'Ernesinde sa femme, de l'an 1101; ce qui suppose qu'il avoit été associé dès cetems-là au gouvernement par le C<sup>e</sup> Albert son pere. (*Hist. de Namur*, p. 137.) Godefroi fut un des plus zélés partisans de l'Empereur Henri IV. Lorsque ce Monarque, poursuivi par son fils dénaturé, se fut retiré à Liège, Godefroi lui amena des troupes pour l'empêcher d'être forcé dans cet asyle. Le jeune Henri ne tarda pas en effet d'envoyer des troupes pour attaquer la ville de Liège. L'Evêque Otbert venoit de célébrer la Cène du Jeudi-Saint, lorsqu'on lui annonça qu'elles venoient de s'emparer du château de Viset, sur la Meuse, entre Liège et Maëstricht. A cette nouvelle, le Comte de Namur, secondé par le Duc de Limbourg et son fils, se met à la tête des Liégeois et de ses gens, court à l'ennemi, et, l'ayant attaqué à la tête du pont de Viset, en tue une partie, et met en fuite l'autre, qui s'étant jetée sur le pont avec trop de précipitation pour le repasser, l'enfonça par son poids, et fut presque entièrement noyée. (*Voyez* Otbert, Evêque de Liège.) Godefroi dans la suite défendit Frédéric son frere, élu Evêque de Liège en 1119, contre Alexandre son compétiteur, et l'affermist sur son siège. Il fonda, l'an 1121, l'Abbaye de Floreffe pour des Prémontrés, en considération de S. Norbert son ami. L'an 1136, il prit querelle avec Godefroi le Barbu, Comte de Louvain et Duc de Lothier, son

## COMTES DE LUXEMBOURG.

Henri et Guillaume, qui suivent; Rodolphe, Abbé de S. Vanne de Verdun; Adalbéron, Prancier de l'Eglise de Metz, tué en Syrie, l'an 1098, au siège d'Antioche; Mathilde, femme, suivant Albéric, de Geofroi, ou de Godefroi, Comte de Blis-Castel, ou de Castres, à qui elle porta en dot le Comté de Longwi; et Ermenson, femme, 1<sup>o</sup> d'Albert, Comte de Dagsbourg et de Moha, 2<sup>o</sup> de Godefroi, Comte de Namur. D. Calmet lui donne, sans preuves, pour troisième époux Bérenger, Comte de Sultzbach.

## H E N R I I.

1086. H E N R I I, fils aîné de Conrad, lui succéda au Comté de Luxembourg. L'existence de ce Comte, omis par le P. Bertholet, est prouvée par une Charte de l'Abbaye d'Epternach, que cet Auteur rapporte lui-même. (*Ins-trum.* T. III, p. 42.) Dans cet acte, qui est de l'an 1095, il est dit que le Comte Henri, fils du Comte Conrad, a renoncé à plusieurs droits qu'il avoit usurpés à titre d'Avoué de l'Abbaye, et l'on y détermine ceux qui lui appartiennent réellement en cette qualité. Il paroît qu'il mourut sans enfans, puisqu'il eut pour successeur son frere, qui suit.

## G U I L L A U M E.

1096 au plutôt. G U I L L A U M E, second fils de Conrad, prit possession du Comté de Luxembourg après la mort de Henri son frere. Il étoit attaché depuis long-tems à l'Empereur Henri IV, et le servit dans ses guerres avec succès, sans néanmoins prendre part au schisme que ce Prince avoit excité dans l'Eglise. Mais il paroît que dans la suite il le quitta pour suivre le parti de Henri V son fils. Ce qui est certain, c'est qu'après la mort de Henri IV, il accompagna son successeur dans la plupart de ses expéditions. L'an 1111, Richard, Evêque de Verdun, lui conféra le Comté de sa ville, qu'il avoit retiré à Renaud, Comte de Bar, pour n'avoir pas défendu le château de Dieulouart, assiégé et pris par les Messins. Guillaume reprit cette place. Mais il eut à soutenir contre Renaud une guerre assez rude, dont il sortit avec avantage. L'an 1114, il fit la paix avec Renaud, et lui rendit le Comté de Verdun. L'an 1120, à l'exemple de son pere, il fit des excursions funestes sur les terres de l'Eglise de Treves. L'Archevêque Brunon ne pouvant le répri-

## COMTES DE LIMBOURG.

Cologne, par les secours qu'il y fit passer. Peu s'en fallut même qu'il ne le surprit dans une autre occasion. Le vieil Empereur étant mort sur ces entrefaites au mois d'Août, le Comte de Limbourg fut cité à venir rendre ses hommages au nouveau Roi. Mais il n'en fut pas quitte pour une simple soumission. Henri V le fit mettre en prison chez l'Evêque d'Hildesheim. S'étant échappé, il prit les armes, en 1107, pour recouvrer le Duché de Lorraine, dont ce Prince avoit donné l'investiture à Godefroi, Comte de Louvain. Mais ce fut sans succès. (*Voy. les Ducs de basse Lorraine.*)

L'an 1114, il entra dans la confédération des Seigneurs de Westphalie, soulevés contre leur Souverain sous les auspices de Frédéric, Archevêque de Cologne. A la bataille d'Andernach, il fit la première attaque de l'armée impériale, qui pensa l'envelopper. Forcé de se replier sur le corps de l'armée, il combattit avec une nouvelle ardeur, et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à fixer la victoire dans son parti. Le Comte de Limbourg signala encore sa valeur l'année suivante à la bataille donnée, le 21 Fév. près de la forêt de Welfon, entre Gerbstad et Sandersleben, au Comté de Mansfeld, où les Impériaux furent de nouveau défaits. Ce Prince, aussi inquiet et violent que brave, finit sa carrière vers l'an 1118. Il avoit épousé, suivant l'Annaliste saxon, ADELÉAIDE, fille de Bodon, Comte de Pottenstein en Bavière, et petite-fille d'Otton, Marquis de Schweinfurt et Duc de Suabe, dont il eut Waleran, qui suit, et d'autres fils, avec trois filles: Agnès, mariée à Frédéric, Comte Palatin de Putelendorf en Saxe (l'Annaliste saxon la dit sœur de Henri, Duc de Limbourg, ce qui prouveroit qu'elle étoit fille de Waleran II); N., femme de Frédéric le Belliqueux, Comte d'Ansbarg en Westphalie; et N., alliée à Henri I, Comte de la Roche en Ardenne. Gilbert de Mons donna à Henri une seconde femme, fille de Gérard, Comte de Gueldre; mais il se trompe, elle épousa Waleran, son fils.

## W A L E R A N II, D I T P A Y E N.

1118. W A L E R A N, successeur de Henri son pere au Comté de Limbourg, joignit ses armes, l'an 1119, à celles de Godefroi, Comte de Namur, pour soutenir l'élection récente de Frédéric, Evêque de Liège, frere de ce dernier, contre Alexandre son compétiteur. Celui-ci, assiégé dans Hui par ces deux Comtes, le Duc de la basse Lorraine et d'autres Seigneurs, fut obligé de se rendre et de renoncer à ses prétentions. L'an 1128, Waleran fut gratifié par l'Empereur Lothaire II du Duché de la basse Lorraine et du Marquisat d'Anvers, dont il avoit dépossédé Godefroi de Louvain. Ce dernier prit les armes pour se maintenir, et vint à bout de conserver le Marquisat d'Anvers avec une partie de la basse Lorraine. (*Voy. les Ducs de cette province.*) L'année suivante, Waleran ajouta encore à ses Domaines l'Avouerie de la ville de

## COMTES DE NAMUR.

beau-frère, au sujet de l'élection d'un nouvel Abbé de Gemblours. Les choses allerent si loin, que le Comte de Namur, ayant pris les armes, entra dans le Brabant, assiégea la ville de Gemblours, et y jeta des matieres enflammées qui la réduisirent presque entièrement en cendres, sans qu'il pût néanmoins s'en rendre maître pour lors. Mais étant revenu peu de tems après devant la place avec le Comte de Hainaut son gendre, il l'emporta d'assaut, et en abandonna les habitans, ainsi que l'Abbaye, à la fureur de ses troupes. L'an 1139, Godefroi de Namur se retira dans l'Abbaye de Floreffe, où il mourut le 19 Août de la même année. Il avoit épousé, vers l'an 1088, en premières noces, SIBYLLE, fille et héritière de Roger, Comte de Château-Porcien, qui le quitta ensuite pour donner sa main à Enguerand de Boves, Comte d'Amiens et Sire de Couci : source de guerre entre ces deux Seigneurs et de malheurs pour leurs sujets. (Voy. *les Sires de Couci*.) Sibylle avoit fait Godefroi pere de deux filles: Elisabeth, mariée, 1<sup>o</sup> à Gervais, Comte de Réthel, 2<sup>o</sup> à Claremband, et non Roger de Rosoi; et l'Audrine, mere de Hugues, Seigneur d'Antoin et d'Épinoi. ERMESINDE, ou ERMESON, fille de Conrad I, Comte de Luxembourg, veuve d'Albert, Comte de Dagsbourg, sa seconde femme du vivant de la première, morte le 24 Juin 1143, et inhumée auprès de son mari, lui donna Henri, qui suit; Albert, mort avant son pere; Clémence, mariée à Conrad, Duc de Zeringhen; Béatrix, femme de Gonthier, ou Guitier, Comte de Réthel; et Adelaïde, appelée aussi Ermengarde, femme de Bandouin IV, dit le *Bâtisseur*, Comte de Hainaut.

» Nul Comte de Namur, dit le P. de Marne, ne fut plus aimé de ses sujets que Godefroi. Il les gouvernoit avec une bonté et une modération qu'on ne devoit pas attendre d'un caractère aussi impétueux que le sien ». Guibert de Nogent (liv. 3, *de vita sua*, c. 3) dit qu'il étoit aussi beau Prince qu'il étoit bon.

## LE MÊME HENRI II, COMTE DE NAMUR ET DE LUXEMBOURG.

L'an 1139, Henri devint le successeur de Godefroi son pere au Comté de Namur. S'étant brouillé, l'année suivante, avec Adalbéron, Evêque de Liège, il attaque à l'improviste la ville de l'osse, dans le pays de Lomme, qu'il livre aux flammes et au pillage. (*Auctar. Gemblac.*) Cette rupture n'eut point de suite; car nous voyons qu'en 1141 la paix étoit faite entre le Comte et le Prélat, puisqu'Henri fut un des alliés d'Adalbéron dans l'expédition qu'il fit cette année pour recouvrer le château de Bouillon usurpé sur son Eglise par le Comte de Bar-le-Duc. Entre autres promesses qu'il fit dans cette expédition, Gilles d'Orval rapporte que voulant détruire un moulin qui étoit à l'usage des assiégés, il sauta à cheval dans la rivière, à la tête de ses gens, pour couper la digue qui arrêtoit les eaux; ce que voyant les assiégés, trois d'entre eux lancerent chacun un trait sur son cheval qu'ils renverserent dans l'eau avec le cavalier. Mais ses gens le releverent aussitôt, et, animés par ses exhortations, ils vinrent à bout de rendre à la ri-

## COMTES

## DE LUXEMBOURG.

mer par les armes temporelles, employa contre lui les foudres ecclésiastiques. Elles firent leur effet. Guillaume fit satisfaction au Prélat, et demeura tranquille jusqu'en 1127, qu'il reprit les armes contre Meginhier, nouvel Archevêque de Treves. Cette guerre fut abrégée par la mort de Guillaume, arrivée l'année suivante. De LUTGARDE son épouse, fille de Conon, Comte de Bichling, suivant l'Annaliste saxon (*ad an.* 1103), il laissa un fils, qui suit.

## CONRAD II.

1128. CONRAD II fut le successeur de Guillaume son pere au Comté de Luxembourg. Il le posséda huit ans, et mourut, l'an 1136, sans avoir rien fait de mémorable. En lui finit la race masculine de Sige-froi, premier Comte de Luxembourg, ses deux femmes, ERMENGARDE, Comtesse de Gueldre, et GISELE, morte en 1155, ne lui ayant point donné d'enfans.

## HENRI II.

## DIT L'AVEUGLE.

1136. HENRI II, dit L'AVEUGLE, fils aîné de Godefroi, Comte de Namur, et d'Ermesinde, fille de Conrad I, Comte de Luxembourg, succéda, du chef de sa mere, à Conrad II, son cousin, dans ce dernier Comté.

## DUCS DE LIMBOURG.

Duisbourg sur la Roer, que l'Empereur lui donna avec la charge de Grand-Maître de la vaste forêt voisine de cette ville. Ces dignités ne furent point viagères; elles passerent aux successeurs de Waleran dans le pays de Limbourg. La même année, de concert avec l'Evêque de Metz, il enleva, les armes à la main, la Sous-Avoerie de S. Tron à Gislebert, Comte de Duras, qui la tenoit de lui comme Haut-Avoüe, et en abusoit pour vexer cette Abbaye. Alexandre, Evêque de Liège, pour punir Gislebert de ses violences, avoit aussi confisqué le Comté de Duras, qui étoit de la mouvance de son Eglise. Waleran aida de ses armes le Prélat à mettre ce jugement à exécution. Il se distingua dans d'autres expéditions, et mourut au commencement de l'an 1139 avec la réputation d'un excellent Prince. JUTTE, ou JUDITH, son épouse, fille de Gérard, Comte de Gueldre, héritière de Wassemberg, lui survécut jusqu'au 24 Juin 1151, et, sur la fin de ses jours, se fit Chanoinesse à l'Abbaye de Rode, aujourd'hui Closter-Rode, ou Rolduc en françois. Leurs enfans furent, Henri, qui suit; Waleran, Comte d'Arlon, mort, avant l'an 1151, sans lignée; Gérard, Seigneur de Wassemberg, décédé après 1153; Béatrix, femme de Rupert, Comte de Lurenberg, ou Nassau, déjà veuve en 1158; et Adelaïde, mariée à Ekebert, ou Erlebert, Comte de Tecklenbourg.

## HENRI II.

1139. HENRI, fils aîné de Waleran, lui succéda au Comté de Limbourg, ainsi qu'aux Avoneries de Duisbourg et Haute-Avoerie de S. Tron; à quoi il réunit le Comté d'Arton, l'an 1151, après la mort de Waleran son frere, qui en étoit pourvu. Le Duché de la basse Lorraine avant été donné, l'an 1140, à Godefroi le Jeune par l'Empereur Conrad, Henri fit de vains efforts pour l'empêcher d'en prendre possession. (*Auct. Gemblac.*) S'étant réconcilié depuis avec Conrad, il fit en son nom la guerre, en 1144, à Goswilt, Seigneur de Lauquemont et de Heinsberg, pour avoir refusé de rendre à ce Prince des alevs royaux qu'il tenoit en fief de la Couronne. Après l'avoir battu, et saccagé son château de Heinsberg, il l'obligea de satisfaire l'Empereur. Il espéroit que le Duché de basse Lorraine seroit le prix de ce service, comme l'en avoit flatté Conrad. Mais, se voyant trompé dans ses espérances, il fit la paix avec ce même Goswin, et tous deux se jurèrent de s'entr'aider réciproquement. Alors Henri, assuré de ce secours, tourna ses armes contre le Duc Godefroi le Courageux. Les hostilités durèrent jusqu'en 1155, et finirent par le mariage de Marguerite, fille de Henri, avec Godefroi, qui par là demeura paisible possesseur de la basse Lorraine. Henri cependant retint une grande partie des Ardenes, qu'il transmit avec le titre de Duc à ses successeurs. Le Duc Henri mourut avant la fin de 1170. Il avoit épousé en premières noces, l'an 1136, MATHILDE, fille d'Adolphe, Comte

## COMTES DE NAMUR ET DE LUXEMBOURG.

vière son libre cours et d'empêcher par là le moulin de tourner; car la rivière (c'étoit le Semois) étoit trop petite pour le faire mouvoir sans artifice. L'Empereur Conrad ayant donné, l'an 1145, au Comte Henri l'Avouerie de S. Maximin de Treves, il prit la défense de cette Abbaye contre l'Archevêque Adalbéron, qui vouloit attaquer son exemption. Ce différend, qui occasionna une guerre très vive entre le Comte et le Prélat, fut terminé à la Diète de Spire par un Diplôme de Conrad, daté du 4 Janv. 1146. (V. *les Arch. de Treves.*) L'an 1149, suivant Lambert Waterlos, ou 1150, selon un Mss. des Annales d'Anchin, Baudouin le Bâisseur, C<sup>e</sup> de Hainaut, étant en guerre avec Thierry d'Alsace, C<sup>e</sup> de Flandre, implora le secours de Henri son beau-frère (et non son beau-père, comme dit Waterlos), qui lui amena des troupes avec Henri, Evêque de Liège, pour empêcher le Comte de Flandre de fortifier le château de Cauhautin: mais ce fut inutilement, et ils se retirèrent avec la confusion de n'avoir pu réussir. (Bouquet, T. XIII, pp. 502. 737.) L'an 1151, suivant la Chronique de Lobes, le Comte Henri renouvela ses entreprises sur les terres de l'Eglise de Liège; mais il trouva dans Henri le Jeune, qui la gouvernoit alors, un adversaire vigoureux, qui arrêta les efforts de son ambition. Il arriva, dit un auteur du tems (*Auctar. Afflighem.*), que ses troupes s'étant jetées sur un village du Liégeois, nommé Hoylon (aujourd'hui Hollogne), un des Chefs mit la main sur l'Evêque, qui se trouvoit là, pour le faire prisonnier. Mais le Prélat ayant eu l'adresse ou la force de lui échapper, on en vint à un combat sanglant, dont l'issue fut l'incendie de l'Eglise et d'un grand nombre de personnes qui s'y étoient réfugiées. Ce Prélat eut sa revanche bientôt après; étant tombé sur lui le 1<sup>er</sup> Février de l'année suivante, il le battit à plate couture dans la plaine d'Andenne, sur la Meuse. L'an 1155, tandis que l'Evêque est en Italie où ses affaires l'avoient appelé, il profite de cette absence pour recommencer ses hostilités. Mais le Comte de Duras, Maréchal de l'Eglise de Liège, pour le rappeler chez lui, va faire le siège de Namur. Henri, déconcerté par cette diversion, prend le parti de faire la paix. (Voy. *les Evêques de Liège.*) L'an 1163, se voyant sans enfans, et n'en espérant plus de sa femme LAURENCE, il dispose, au mois de Juin, de tous ses Domaines en faveur de Baudouin son neveu, fils et héritier de Baudouin IV, Comte de Hainaut, ne s'en réservant que l'usufruit. Laurence étant morte, ou s'étant retirée dans un Monastère, comme le dit Gilbert de Mons, Henri épouse, vers 1166 (1), Agnès, fille de Henri, Comte de Gueldre. Le but de ce mariage étoit de retirer des mains de l'Empereur la ville de Maëstricht qu'il avoit engagée pour 1600 marcs d'argent, laquelle somme le Comte de Gueldre s'obligeoit de rendre; mais ayant manqué à son engagement, Henri renvoya la Princesse au bout de 4 ans, sans qu'il eût habité avec elle maritalement.

Godefroi, Duc de Brabant, formoit contre le Comte Henri certaines prétentions, qui, en 1169, furent le sujet d'une guerre dans laquelle celui-ci eut pour alliés le Comte de Hainaut et son fils, qui lui procurèrent une paix avantageuse. L'an 1172, le jeune Baudouin, nouvellement Comte de Hainaut, secourut efficacement le Comte Henri son oncle dans la guerre qu'il eut avec le Duc de Limbourg. (Voy. Henri III, *Duc de Limbourg.*) Baudouin ne servit pas un ingrat; et, l'an 1176, il trouva dans le Comte de Namur un allié fidele contre Jacques d'Avènes, avec lequel il étoit en guerre. (*Gisleb. Mont.*) Henri depuis long-tems n'avoit qu'un œil dont il vit: il le perdit, l'an 1182, dans une maladie qu'il eut à Luxembourg. (*Ibid.*) De là le surnom d'*Aveugle* qui lui fut donné. Attaqué, l'an 1185, par le Duc de Brabant, il est puissamment secouru par le Comte de Hainaut son neveu. (Voy. Baudouin V, *Comte de Hainaut.*) Il devint père, l'an 1186, contre son attente, d'une fille que sa seconde femme AOXES lui donna. La naissance de cet enfant, à qui on donna le nom d'Ermanette, ou Ermenson, changea les dispositions du père à l'égard du Comte de Hainaut son neveu. L'an 1187, il fiança sa fille avec Henri II, Comte de Champagne, en promettant de la faire son héritière universelle. Baudouin, par là frustré du fruit de la donation que son oncle lui avoit faite en 1163, et qu'il avoit confirmée en 1184, en donna avis à l'Empereur Frédéric, qui, de son côté, traversa le mariage projeté,

## DUCS DE LIMBOURG.

de Saphenberg et Seigneur de Rolduc, morte le 2 Janvier 1145, et inhumée à l'Abbaye de Rolduc, après avoir donné à son époux Henri, qui suit; Gérard, Seigneur de Reifferscheid; Philippe, Seigneur de Wildenberg; et Marguerite, dont on vient de parler. (Matthilde lui avoit apporté en dot un grand alleu dans l'Hasbaïe avec l'Avouerie de Rolduc.) Il épousa en secondes noces LAURENCE, ou LAURETTE, fille de Thierry d'Alsace, Comte de Flandre, et veuve, 1<sup>o</sup> d'Ivain, Comte d'Alost, 2<sup>o</sup> de Raoul, Comte de Vermandois; mais ils furent depuis séparés pour cause de parenté. (Bouquet, T. XIII, p. 558.)

## HENRI II.

1170. HENRI III devint le successeur de Henri II son père au Duché de Limbourg et au Comté d'Arion, qui de son tems fut érigé en Marquisat. L'an 1172, il se jeta l'on ignore par quel motif) sur les terres de Henri l'Aveugle, Comte de Namur, où il fit le dégât. Le Comte, qui n'étoit point préparé à une attaque si brusque, sortit de ses Etats et s'enfuit jusqu'à Metz. Baudouin V, Comte de Hainaut, neveu du Comte de Namur, n'oublia pas son oncle dans cette détresse. Il entra dans le Limbourg dont il saccagea une partie, et vint ensuite assiéger le Duc dans le château d'Arion, où il s'étoit retiré. Le siège fut poussé avec tant de vigueur, et la place serrée de si près, qu'au bout de dix jours le Duc demanda à capituler. On conclut un Traité de paix où le Duc et le Comte se firent réciproquement quelques cessions. (*Hannov. Chron.*) L'an 1183, au mois de Mai, Henri de Limbourg procura l'élection de l'olmare, Archevêque de Treves; ce qui occasionna un schisme dans cette Eglise. L'an 1189, ayant donné en fief la Sous-Avouerie de S. Tron à Gérard, Comte de Loss, il se compromit par là avec Henri son neveu, fils de Godefroi, Duc de Brabant, qui avoit des droits sur ce Bénéfice du chef de sa mère. Le jeune Prince avoit dans le même tems une autre querelle avec le Comte de Loss, qui lui contestoit le Comté de Duras, qu'il avoit acheté de Conon, son dernier possesseur. Le Duc et Gérard faisant cause commune, Henri de Brabant vint les assiéger dans la ville de S. Tron, où ils s'étoient renfermés. Mais, sur la nouvelle d'une irruption que Baudouin V, Comte de Hainaut, à leur demande, avoit faite dans le Brabant pour faire diversion, il leva le siège pour aller à la défense de son pays. Baudouin ne l'attendit pas. Les hosti-

(1) Gilbert de Mons place ce second mariage de Henri en 1168: mais il se sert de cette expression vague *in diebus illis*. Il dit ailleurs que le Comte Henri reprit Agnès en 1185, après avoir été séparé d'elle pendant quinze ans: ce qui supposeroit qu'il l'avoit renvoyée en 1169, ou 1170; et comme il l'avoit gardée quatre ans, son ma-

riage se rapporteroit à l'année 1165 ou 1166, si l'on prend le compte de Gilbert pour des années incomplètes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne voit le Comte de Hainaut, qui devoit voir de mauvais œil ce mariage, s'unir d'intérêts avec le Comte de Namur que sur la fin de 1169.

## COMTES DE NAMUR ET DE LUXEMBOURG.

## DUCS DE LIMBOURG.

par la déclaration qu'il fit à Toul, aux fêtes de la Pentecôte, de ne jamais souffrir que la succession de notre Comte passât entre les mains d'un Prince François. Au mois de Juillet suivant, le Comte de Champagne étant venu à Namur, emmena avec lui la fille du Comte, âgée d'un an, avec promesse de l'épouser; et Henri, de son côté, lui fit prêter hommage par ses vassaux, malgré la réclamation du Comte de Hainaut, qui s'étoit rendu sur les lieux. N'ayant pu rien gagner sur son oncle, il fit porter ses plaintes à l'Empereur, le 15 Août, dans la Diète de Worms, lequel renouvela les assurances qu'il avoit données la première fois. L'année suivante, au terme pascal, le Comte de Hainaut, muni de lettres de recommandation de son oncle, va trouver l'Empereur à Schelestadt, et obtient la même assurance de lui et de son fils. Alors le vieux Henri, voyant le Chef de l'Empire déclaré pour son neveu, fait une nouvelle transaction avec lui, le déclare de nouveau son héritier, et, lui ayant fait rendre hommage, lui confie le gouvernement du Comté de Namur, avec promesse de travailler à ravoir sa fille et de renoncer aux engagements pris avec le Comte de Champagne. Le Comte de Hainaut vivoit à ses propres frais dans le Comté de Namur pour n'être à charge à personne; mais la sévérité avec laquelle il réprimoit les violences le fit haïr des Grands, accoutumés à les exercer. Ils le noircirent auprès du Comte de Namur, et lui firent craindre qu'il ne fût entièrement dépouillé par son neveu s'il le souffroit plus long-temps dans le pays. Sur cela le soupçonneux vieillard lui ordonne de sortir de ses Etats, et lui réitère cet ordre dans une audience que le Comte avoit obtenue avec peine. Forcé de se retirer pour ne pas irriter davantage son oncle, il demande d'être déchargé du serment qu'il avoit fait comme Gouverneur: ce qui lui est accordé. Etant retourné en Hainaut, il revient bientôt après à la tête d'une armée faire le siège de Namur. La ville est aussitôt prise et pillée par le soldat contre la défense du Prince. Il entreprend le siège du château, où le Comte étoit renfermé avec une forte garnison qui est forcée de capituler. Le Comte de Namur n'observant pas les conditions qui venoient d'être accordées, celui de Hainaut continue ses conquêtes et s'empare de la plupart des places de son Comté. (Tout ceci est tiré de la Chronique de Gilbert de Mons, depuis la page 159 à 184, de l'édition de M. le Marquis du Chasteler.) Baudouin, considérant qu'il ne pourroit se maintenir dans la jouissance du Comté de Namur contre le gré de l'Empereur, ne pouvant l'aller trouver en personne, lui envoie des députés à Erfort. Le Comte de Champagne y avoit aussi envoyé les siens. On marchandait de part et d'autre la faveur de l'Empereur: mais les offres du Comte de Hainaut, quoique moindres, furent préférées à celles de son rival. Ayant obtenu une trêve du Comte de Namur et du Duc de Brabant, il se rendit auprès de l'Empereur à Worms trois jours avant Noël de l'an 1188, et pour comble de faveur le Chef de l'Empire érigea en Marquisat le Comté de Namur uni avec ceux de Durbui et de la Roche; il en donna l'investiture au Comte de Hainaut, mais il voulut que la chose fut tenue secrète. (*Ibid.* p. 188-194.) Après quelques trêves mal observées, la paix se fit au mois de Juillet 1190 par l'entremise de l'Archevêque de Cologne: le Comte de Hainaut resta maître des places fortes dont il s'étoit emparé, avec l'assurance de succéder à son oncle dans tout le reste après sa mort. (*Ibid.* p. 207.) Ce Traité ayant été présenté à l'Empereur à Hall en Suabe, il déclara avoir érigé les Comtés de Namur, de Durbui et de la Roche, en Marquisat. Le Duc de Brabant s'oppose à cette érection, prétendant que ces trois Comtés dépendoient du Duché de Lothier. Gilbert, Prévôt de S. Germain de Mons, Chancelier de Baudouin et chargé de ses affaires à la Cour de l'Empereur, assure avoir prouvé le contraire; mais quoiqu'on l'en ait cru, il est pourtant vrai qu'il avoit tort. Depuis ce tems Baudouin prit les titres de Prince de l'Empire et de Marquis de Namur, comme on le voit dans une Charte qu'il fit expédier, l'an 1192, en faveur de l'Eglise de S. Alban de Namur. (*Miræus, Diplom. Belg.* T. 1, p. 294.) L'an 1193, le Comte Henri maria sa fille (1), que le Comte de Champagne avoit renvoyée dès 1191, avec Thibaut, Comte de Bar. L'an 1194, ses troupes et celles de ses alliés furent battues par son neveu, le 1<sup>er</sup> Août, à la bataille de Neuville, sur la Mehaigne. Le chagrin qu'il

lités cessèrent; mais on ne s'accorda que l'année suivante. L'an 1192, il prit la défense d'Albert de Louvain son neveu, promu à l'Évêché de Liège, et chassé par Lothaire de Hochstad son compétiteur. Lui ayant donné retraite chez lui, il le fit sacrer à Reims après avoir obtenu ses Bulles de Rome, et se préparoit à l'amener à main armée à Liège; mais le meurtre commis sur la personne du Prélat, le 23 Novembre, rompit toutes les mesures. Le Duc néanmoins résolut de venger le sang de son neveu. Comme l'Empereur Henri VI étoit soupçonné d'avoir trempé dans ce crime dont la voix publique chargeoit le C<sup>te</sup> de Hochstad et Lothaire son frere, les Ducs de Limbourg et de Brabant formèrent une conjuration avec plusieurs Princes de l'Empire pour déposer le Monarque; et en attendant qu'elle eût son effet, ils allèrent saccager, au commencement de l'an 1193, le Comté de Hochstad. Des amis communs vinrent néanmoins à bout de les réconcilier avec l'Empereur. Alors le Duc de Limbourg brigua le Siège de Liège pour Simon son fils, et gagna la pluralité des suffrages. Mais, sur l'appel de quatre Archevêques, l'élection ayant été cassée à Rome, on en fit, le 18 Novembre 1194, une nouvelle qui tomba sur Albert de Cuyck. Le Duc Henri voulut soutenir celle de son fils par la force; il n'y réussit pas. Le Pape Célestin III donna la préférence au nouvel élu; et pour dédommager Simon en quelque sorte, il l'éleva au Cardinalat, dignité dont il ne jouit que quelques mois, étant mort le 1<sup>er</sup> Août 1195. L'année précédente, à pareil jour, le Duc de Limbourg avoit été pris avec Henri son fils à la bataille de Neuville sur la Mehaigne, où il combattoit pour Henri l'Aveugle, Comte de Luxembourg, contre le Comte de Hainaut; mais, quelques semaines après, ils recouvrèrent la liberté. L'an 1197, il envoya Waleran son fils à la Croisade pour acquitter le vœu qu'il avoit fait lui-même d'y aller, et dont il s'étoit fait ensuite relever. Ce jeune Capitaine, brûlant d'envie de combattre, rompit d'abord à son arrivée, l'an 1197, la trêve faite par le Roi d'Angleterre avec les Sarrasins: infidélité qui coûta cher aux Croisés. De retour en Allemagne, il défendit Aix-la-Chapelle pour Philippe de Suabe, élu Roi des Romains, contre Otton de Brunswick son compétiteur. Forcé au bout de six semaines de rendre la place, il se tourna du côté d'Otton, et assista avec son pere au couronnement de ce Prince le 4 Juillet 1198. Il se retourna dans

(1) A l'article des Comtes de Bar, nous avons adopté cette date sur l'autorité d'Albert de Trois-Fontaines; mais le silence de Gilbert de Mons, auteur contemporain, qui ne pouvoit pas se dispenser d'en parler, si le mariage d'Ermansette avec Thibaut I eût eu lieu dans le tems qu'il écrivait, nous la rend très suspecte. En effet, Gil-

bert fait le dénombrement des alliés qui, en 1194, combattirent pour le Comte Henri à la bataille de Neuville, et il ne nomme seulement pas Thibaut. Nous croyons donc que son mariage avec Ermansette est postérieur à la mort de Baudouin V, Comte de Hainaut, arrivée le 19 Décembre 1195.

## COMTES DE NAMUR ET DE LUXEMBOURG.

en conçu fut si vif, qu'il en mourut peu de jours après, suivant le commun des Historiens. Le P. Bertholet et le P. de Marne prétendent néanmoins, avec plus de fondement, qu'il ne finit ses jours qu'en 1196. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> LAURENCE, fille de Thierry d'Alsace, Comte de Flandre, qui avoit déjà eu trois maris; 2<sup>o</sup> AGNÈS, fille de Henri, Comte de Gueldre, de laquelle il fut séparé durant 15 ans, et qu'il reprit à la sollicitation du Duc de Brabant, du Comte de Hainaut et de l'Archevêque de Cologne. (Ces deux époux sont enterrés à Floresse.) Du premier lit, il eut une fille, morte avant 1163; du second sortit Ermansette, dont on vient de parler.

## MARQUIS DE NAMUR.

## PHILIPPE I, DIT LE NOBLE.

1196. PHILIPPE I, dit LE NOBLE, second fils de Baudouin V, Comte de Hainaut, lui succéda au Comté de Namur en vertu de son testament; mais avec dépendance du Comte de Hainaut son frere, de qui il étoit dit, par ce même testament, que le Comté-Marquissat de Namur releveroit à l'avenir, ainsi que de ses successeurs dans le Hainaut. Le Comte de Bar lui fit la guerre pour avoir aussi le Comté de Namur du chef de sa femme; mais, l'an 1197, on fit une espece de treve qui fut convertie, l'an 1199, le 26 non d'Août, comme de Marne le dit, mais de Juillet, en un Traité de paix conclu près de Dinant, lequel assura la possession du Marquisat de Namur jusqu'à la Meuse à Philippe. (Du Mont, *Corps Diplom.* T. 1, part. 1, p. 125.) Étant allé peu de tems après au secours du Comte de Flandre son frere, qui étoit en guerre avec la France au sujet de l'Artois, il tomba, près de Leuze, dans une embuscade des François, qui le firent prisonnier avec 12 Chevaliers et Hugues, élu Evêque de Cambrai, qui étoit de la compagnie. Le Prélat, sur les menaces du Légat du Pape, fut presque aussitôt remis en liberté, suivant Roger de Hoveden. Mais Philippe ne fut délivré que par le Traité de Péronne, conclu avec le Comte de Flandre aux fêtes de Noël de la même année. Ce dernier, l'an 1202, partant pour la Croisade, où il fut élu Empereur de Constantinople, confia la tutelle de ses deux filles à Philippe avec la Régence de ses Etats. Mais le Roi de France, craignant que ces deux Princesses ne s'alliassent avec ses ennemis, engagea le Marquis de Namur à les envoyer à Paris pour y être élevées sous les yeux de la Reine. Le Marquis s'attira par là de sanglans reproches de la part des Flamands, dont le mécontentement alla si loin qu'ils lui ôtèrent la Régence. L'an 1212, Philippe mourut le 8 Octobre, suivant les Chroniques de Clairmarais et de Lobbes, et non 1213, comme dit Albéric, sans laisser de postérité de MARIE, fille du Roi Philippe-Auguste et d'Agnes de Méraime, qu'il avoit fiancée par contrat du mois d'Août 1206, et épousée en 1210. Les der-

## DUCS DE LIMBOURG.

la suite du côté de Philippe; et l'on vit le Duc de Limbourg et son fils changer tour-à-tour de parti, suivant que leurs intérêts particuliers le demandoient. Godefroi de S. Pantaléon impute même à Waleran tous les maux qui affligèrent l'Allemagne dans cette funeste querelle. Ce fut lui selon quelques uns, ou son peie suivant d'autres, qui embarrassa les troupes d'Otton dans des marais à la bataille de Wassenberg, donnée l'an 1206, ce qui déroula entièrement les affaires de ce Prince. Avant cet événement il avoit pris part à quelques autres guerres. On voit en effet qu'en 1202, au mois de Septembre, il joignit ses armes à celles du Duc de Brabant contre Thierry VII, Comte de Hollande, qui fut battu et pris au combat de Heusden. Deux ans après, il appuya Louis, Comte de Loss, contre Guillaume, Comte d'Ost-Frise, auquel il disputoit le Comté de Hollande. Il fit d'abord le personnage de médiateur; et voyant que Guillaume, fier d'un corps de troupes qu'il avoit formé, ne vouloit entendre à aucun accommodement, il s'en retourna chez lui après avoir semé la terreur dans l'armée de son allié. Mais, l'année suivante, il revint en forces au secours du Comte de Loss. Il n'y eut cependant point de combat: sur le point d'en venir aux mains, les deux compétiteurs terminèrent leur querelle par un Traité. (Voy. *les Comtes de Hollande*.) L'an 1213, le Duc de Limbourg combattit, le 13 Octobre, pour l'Evêque de Liège, contre le Duc de Brabant, à la journée de Steppes, où le Prélat fut vainqueur. L'année suivante, il fut un des Chefs de l'armée d'Otton IV à la bataille de Bouvines, qui fut si funeste à ce Prince. Ce revers ayant détaché la plupart des Seigneurs de la Belgique et de l'Allemagne du parti d'Otton, le Duc de Limbourg fut de ce nombre, et entraîna avec lui le Duc de Brabant dans celui de Frédéric de Suabe, au couronnement duquel ils assistèrent à Aix-la-Chapelle. L'an 1215, le Duc Henri prit la croix avec plusieurs autres Seigneurs; mais on ne voit pas qu'il ait rempli cet engagement qui ne convenoit guère à son âge. Ce grand guerrier termina enfin sa carrière, l'an 1221, avant le 28 Août, après un règne des plus longs et des plus glorieux. Son corps fut porté à l'Abbaye de Rolduc. Il avoit épousé SOPHIE, fille de Mathieu I, Duc de Lor-

## COMTES DE LUXEMBOURG.

## ERMANSSETTE ET THIBAUT.

1196. THIBAUT, Comte de Bar, devint le successeur de Henri l'Aveugle au Comté de Luxembourg, en vertu de son mariage avec ERMANSSETTE, ou ERMESINDE, fille de ce dernier. Mais, pour en jouir tranquillement, il fallut qu'il s'accommodât avec Otton, Comte de Bourgogne, à qui l'Empereur son frere l'avoit donné comme un fief vacant de l'Empire. Après cela Thibaut fit la guerre à Philippe de Hainaut pour avoir le Comté ou Marquisat de Namur. Mais ne pouvant y réussir, il consentit à un Traité de paix qui fut conclu, le 26 Juillet 1199, à Dinant, dans l'Abbaye de S. Médard; Traité par lequel le Marquisat de Namur, jusqu'à la Meuse, fut adjugé à Philippe de Hainaut, et le Comté de Luxembourg, avec ceux de Durbui et de la Roche, à Thibaut et à son épouse. Thibaut finit ses jours le 12 Février 1214. (V. Thibaut, *Comte de Bar*.)

## ERMANSSETTE ET WALERAN.

1214. ERMANSSETTE, après la mort de Thibaut son époux, donna sa main à WALERAN, Marquis d'Arion, fils aîné de Henri III, Duc de Limbourg. Peu de tems après son mariage, Waleran revendiqua, au nom de sa femme, le Comté de Namur contre Pierre de Courtenai. Guerre à ce sujet, qui dura plusieurs années, et fut très vive, disent les Historiens du tems. (Marians, *Ampliss. coll.* T. V, pp. 51-55.) Dans le cours de cette guerre, Waleran eut une querelle avec Engilbert, Archevêque de Cologne, à l'occasion d'un Fort qu'il avoit fait bâtir sur les terres du Prélat. Engilbert l'ayant inutilement sommé de détruire cette forteresse, vint lui même l'attaquer, la prit et la ruina de fond en comble. Il n'en demeura pas là; il entreprit de faire casser, pour cause de parenté, le mariage de Henri, fils de Waleran, avec Cundegonde, ou Ermengarde, fille et héritière d'Adolphe, Comte de Berg, frere du Prélat; mais ce fut inutilement. Ces dissensions s'accrurent après la mort d'Adolphe, arrivée devant Damiette l'an 1218. L'Empereur Frédéric II, craignant qu'elles ne troublasent la tranquillité de l'Empire, char-

## MARQUIS DE NAMUR.

nieres circonstances de sa vie, rapportées par Albéric de Trois-Fontaines d'après Césaire d'Heisterbach, auteur contemporain, sont trop remarquables et trop édifiantes pour n'être pas mises sous les yeux de nos lecteurs. » Le Comte Philippe, dit Albéric (*ad ann.* 1213), se sentant atteint d'une grosse fièvre dans le château de Blaton, près de Condé, qu'il avoit enlevé au Châtelain de Caudri, l'un des six Pairs de Valenciennes, se confessa plusieurs fois à quatre Abbés en même tems, savoir, à Conrad, Abbé de Villers, Baudouin de Cambrom, Nicolas de Marchiennes, et Regnier de S. Jean de Valenciennes, s'accusant de ses péchés avec une humilité si profonde et une douleur si vive, qu'il faisoit verser des larmes à ses Confesseurs. Il n'en demeura pas là; s'étant mis une corde au cou, il les pria de le traîner par les rues, disant: *« J'ai vécu comme un chien, il est juste qu'à la mort je sois traité comme un chien. »* (Il n'y a pas d'apparence qu'ils aient déferé à la ferveur du pénitent.) En cet état, continue Albéric, il se fit transporter dans l'hôtel du Prévôt. Mais, y étant, il connut que cet Officier avoit commis plusieurs injustices et plusieurs vexations contre les peuples de Blaton. Au même moment il changea de domicile, et préféra la maison de son Chapelain, toute chétive qu'elle étoit. Là, excité par l'esprit de justice, il distribua toute sa vaisselle d'or et d'argent aux Eglises et aux pauvres, sans réserver même une seule cuiller.

Son corps, rapporté à Namur, fut inhumé dans l'Eglise de S. Albain. Six mois après l'avoir perdu, Marie, sa femme, se remarria avec Henri I, Duc de Brabant. Le surnom de *Noble* fut donné au Comte Marquis Philippe soit à cause de sa magnificence et de sa générosité, soit à cause de la grandeur de sa maison dont il y eut, de son vivant, deux Princes, ses freres, Empereurs de Constantinople.

## YOLANDE ET PIERRE DE COURTENAI.

1212. YOLANDE, femme de PIERRE DE COURTENAI, Comte d'Auxerre, et sœur de Philippe le Noble, se mit en possession du Marquisat de Namur après la mort de ce dernier, avec le consentement, au moins tacite, de Henri son autre frere, Empereur de Constantinople. Elle demeura en paisible jouissance l'espace de deux ans. Mais, l'an 1214, Waleran, Comte de Luxembourg, ayant épousé Ermansette, fille de Henri l'Aveugle, prétendit que ce Marquisat étoit dévolu à sa femme, suivant l'interprétation qu'il donnoit au Traité de Dinant. Cette contestation occasionna une longue guerre durant laquelle Pierre partit avec sa femme, au mois de Janvier 1217, pour aller remplir le trône de Constantinople. Avant son départ, Yolande se démit du Marquisat de Namur en faveur de son fils, qui suit. (*Miræus, Diplom. Belg. T. I, p. 300.*)

## PHILIPPE II DE COURTENAI.

1216. PHILIPPE II DE COURTENAI, dit à LA LEVRE, fils de Pierre de Courtenai et d'Yolande, succéda au Marquisat de Namur en vertu de la donation que sa mere lui en avoit faite. Mais il fallut défendre cette succession contre les attaques du Comte de Luxembourg, commencées depuis deux ans. Elles en durèrent encore quatre sans aucun succès décisif de part ni d'autre. L'an 1220, l'Ar-

## COMTES

## DE LUXEMBOURG.

gea le Duc de Brabant, parent des parties, de ménager entre elles un accommodement. On s'y prêta de part et d'autre, et le Traité fut signé au mois d'Août 1220, à Cologne. Le fils de Waleran s'en étant rapporté au Prêlat sur la succession au Comté de Berg, Engilbert s'en réserva la jouissance pour sa vie, après quoi il reviendrait à ce Prince, auquel il assura dans cet intervalle une rente annuelle par forme de dédommagement.

## LE MÊME WALERAN,

## COMTE DE LUXEMBOURG ET DUC DE LIMBOURG,

TI<sup>R</sup> DE SON NOM.

L'an 1221, WALERAN succéda à Henri III son pere dans le Duché de Limbourg. Les hostilités continuoient toujours entre ce Prince et Philippe de Courtenai. L'an 1223 (N. S.), Jeanne, Comtesse de Flandre, s'étant rendue médiatrice, parvint à faire conclure, le 13 Mars, un nouveau Traité de paix auquel celui de 1199 servit de base. L'an 1224, Waleran porta du secours à Gérard, Comte de Gueldre, contre Otton de la Lippe, Evêque d'Utrecht, dont les Officiers avoient molesté quelques uns des vassaux du Comte. Mais, suivant Heda, comme on étoit près de livrer bataille, Conrad, Légat du Pape, étant survenu, termina le différend sans effusion de sang. L'an 1225, la mort de Gertrude, fille et héritière d'Albéric, Comte de Dagsbourg, de Metz et de Moha, déçédée sans enfans, réveilla l'ambition de Waleran, et lui fit convoiter une partie de cette riche succession. Dans ce dessein il s'empara de quelques châteaux que la feue Comtesse avoit, comme son pere, tenus en fief de l'Eglise de Metz. Il ne le fit pas impunément. Jean d'Aprenmont, Evêque de Metz, s'opposa fortement à cette entreprise. On en vint aux armes, et il ne parut pas que l'issue de cette guerre ait été avantageuse à Waleran. Dans la même année, Engilbert, Archevêque de Cologne, ayant été assassiné le 7 Novembre, Waleran profita de la consternation de l'Eglise de Cologne pour détruire le château de Weandshaus, où est aujourd'hui Wilnus, que le Prêlat avoit fait bâtir près de Rolduc. Cet acte d'hostilité fut pour le successeur d'Engilbert un motif de refuser au jeune Henri, fils de Waleran, l'investiture de certains Fiefs que l'Eglise de Cologne avoit accordés à son pere. L'an 1226, Waleran finit ses jours dans le mois de Mai, au retour d'un voyage d'Italie, où il avoit accompagné le jeune Roi Henri, fils de l'Empereur Frédéric II. Il fut inhumé à l'Abbaye de Rolduc, près d'Aix-la-Chapelle. C'est à ce Comte que l'on rapporte l'établissement du *Siège des Nobles*, tribunal qui subsiste encore dans le Luxembourg, et où l'on juge toutes les causes féodales et tous les différends survenus parmi la Noblesse. D'ADÉLAÏDE sa première femme, fille, selon Butkens, de Goswin III, Seigneur de Fauquemont, Waleran eut Henri, Duc de Limbourg; Waleran, dit le *Long* ou le *Jeune*, Seigneur de Poil-vache, qui fut tué dans une bataille en 1242; et Marguerite, femme de Frédéric, Comte d'Isenberg, le meurtrier d'Engilbert, Archevêque de Cologne. ERMANSETTE, sa seconde femme, veuve de Thibaut, Comte de Bar (morte le 25 Février 1246), lui donna Henri, Comte de Luxembourg; Gérard, Seigneur de Durbi; Catherine, femme de Matthieu II, Duc de Lorraine; et Richard, femme de Guillaume IV, Comte de Juliers.

## DUCS DE LIMBOURG.

raine (morte après l'an 1195), qui lui donna Simon dont on a ci-devant parlé; Henri, Seigneur de Wassemberg, mort vers l'an 1261; Waleran, qui suit; Frédéric, Avoué de Hasbaye, mort avant le 1 Mars 1212; Gérard, Seigneur, à ce qu'on prétend, de Born, déçédé le 7 Déc. 1225; Jutte, mariée à Goswin IV, Seigneur de Fauquemont; et Mathilde, dont le sort n'est point connu.

après quoi il reviendrait à ce Prince, auquel il assura dans cet intervalle une rente annuelle par forme de dédommagement.

## MARQUIS DE NAMUR.

chevêq. de Cologne et la Comtesse de Flandre, s'étant rendus médiateurs, obtinrent un armistice, pendant lequel ils travaillèrent à concilier les parties. Les négociations durèrent près de deux ans, et enfin la paix fut conclue à Dinant le 13 Mars 1223 (N. S.), sur le pied du Traité signé au même lieu l'an 1199. Philippe depuis ce tems resta paisible possesseur de son Marquisat. L'an 1226, ayant suivi Louis VIII dans la guerre contre les Albigeois, il contracta au siège d'Avignon la maladie qui régnoit dans le camp, et s'étant fait transporter à S. Flour en Auvergne, il y mourut peu de tems après, sans avoir été marié. Son corps, rapporté dans les Pays-Bas, fut inhumé à Vaucelles, près de Cambrai. (Albericus, *ad an.* 1226.) Une preuve du désintéressement de ce Prince, c'est que le trône de Constantinople lui ayant été offert, l'an 1217, après la mort de son pere, il le refusa et le céda à Robert son frere puiné.

## HENRI DE COURTENAI.

1226. HENRI DE COURTENAI, frere de Philippe II, fut mis en possession du Marquisat de Namur après la mort de celui-ci, n'étant pas encore majeur, par Enguerand de Couci son tuteur. Il ne régna qu'environ deux ans, et mourut sur la fin de 1228, ou au commencement de l'année suivante.

## MARGUERITE DE COURTENAI.

1228 ou 1229. MARGUERITE DE COURTENAI, femme de HENRI, Comte de Vianden, et sœur de Philippe, se porta pour son héritière quoiqu'il restât à ce Prince un frere vivant, Baudouin II, Empereur de Constantinople, encore mineur, sans parler d'Yolande, Reine de Hongrie, sœur aînée de Marguerite. Cependant elle n'éprouva aucune opposition pour lors de la part de ces plus prochains héritiers; mais elle eut un concurrent dans la personne de Ferrand, Comte de Flandre, qui prétendit au Comté de Namur du chef de sa femme, niece d'Yolande, femme de Pierre de Courtenai. C'étoit par conséquent vouloir opposer usurpation à usurpation. Le Comte de Flandre soutint sa prétention par la voie des armes. Mais Philippe, Comte de Boulogne, ami commun des parties, s'étant rendu médiateur entre elles, enfin, au mois de Novembre 1232, on en vint à un accommodement. Marguerite et son époux cédèrent à Ferrand quelques terres qu'ils possédoient en Flandre et en Hainaut, au moyen de quoi il renonça au Marquisat de Namur. L'an 1236, Marguerite fut inquiétée par un nouveau prétendant mieux fondé que le premier: c'étoit Baudouin son frere, alors Empereur de Constantinople. Ce Prince, étant venu en France pour solliciter du secours contre les Grecs, entreprit de se faire restituer le Marquisat de Namur et le reste de son patrimoine. Marguerite voulut en vain le faire passer pour un imposteur qui venoit renouveler la scene dont un autre imposteur avoit, depuis quelques années, donné le spectacle en Flandre. Baudouin, avec les troupes que le Roi S. Louis et Jeanne, Comtesse de Flandre, lui fournirent, contraignit Marguerite, après bien du sang répandu, à lui abandonner l'héritage dont elle s'étoit injustement emparé.

## BAUDOUIN DE COURTENAI.

1237. BAUDOUIN, devenu maître du Marquisat de Namur, n'y fit pas un long séjour. Obligé de retourner promptement en Orient, il donna les ordres nécessaires pour assurer la tranquillité du pays durant son absence, et partit. En passant à Paris, il hypo-

COMTES  
DE LUXEMBOURG.

## HENRI III.

1226. HENRI III, dit LE GRAND et LE BLOND, fils de Waleran et d'Ennansette, leur succéda aux Comtés de Luxembourg et de la Roche et au Marquisat d'Arlon, sous la régence de sa mere. L'an 1244, il fit don à Frédéric, Abbé de Stavelo, de sa Vicomté de Braz. Mais dans la suite, pour se dédommager de cette libéralité, il prétendit se faire reconnoître Avoué de Stavelo. Henri de Gueldre, qui en étoit pour lors Abbé, ne voulant point entrer dans ses vues, il fit avec Gérard son frere une descente dans l'Abbaye, où ils pillèrent tout jusqu'au sceau de l'Abbé. (Martene, 2<sup>e</sup> voy. litt. pp. 165-166.) Ce fut par cette expédition, peu honorable, qu'il préluda aux exploits militaires qui lui méritèrent le surnom de *Grand*. L'an 1256, il profita d'une révolte des habitans de Namur contre Marie de Brienne, femme de Baudouin, Empereur de Constantinople, leur maître, pour tenter de faire revivre les prétentions de sa mere sur ce Marquisat. S'étant concerté avec les rebelles, il vint se présenter la veille de Noël devant la ville de Namur, dont ils lui ouvrirent les portes. Mais il fallut assiéger la citadelle qui fit une longue et vigoureuse résistance. Elle ne se rendit que le 22 Janvier 1257 (N. S.), après avoir éprouvé toutes les horreurs de la faim. Cette conquête entraîna celle de tout le Marquisat, dont Henri demeura paisible possesseur jusqu'en 1263. Cette année, ou même la précédente, Gui de Dampierre, ayant acquis les droits de l'Empereur Baudouin et de sa femme sur la province de Namur, prit les armes pour les faire valoir. Henri, préparé à le recevoir, disputa le terrain pied à pied. L'an 1264, Gui vint mettre le siège devant Namur. Le Comte de Hainaut se déclara alors, comme Suzerain du Namurois, pour Henri dont il avoit reçu

DUCS  
DE LIMBOURG.

## HENRI IV.

1226. HENRI IV, fils de Waleran et de sa première femme, devint Duc de Limbourg après la mort de son pere. L'an 1227, il accompagna l'Empereur Frédéric II, qui alloit, ou feignoit d'aller, s'embarquer en Calabre pour la Terre-Sainte. Frédéric ayant allégué une maladie pour s'en revenir de Brindes où sa flotte l'attendoit, le Duc Henri ne le suivit pas dans sa retraite. Il s'embarqua avec plusieurs Prélats et Seigneurs de diverses nations, et arriva en Palestine, où sa présence releva le courage des Chrétiens du pays. Déjà on y étoit instruit de la défection de l'Empereur; et sur cette nouvelle 40 mille Croisés avoient abandonné la Terre-Sainte pour s'en retourner chez eux. Le Duc de Limbourg fut mis à la tête de ce qui restoit de troupes. Mais à quoi les employer? On étoit en treve alors pour deux ans avec le Sultan *Coradin*. On s'assemble pour délibérer là-dessus. Tous les Croisés déclarèrent unanimement qu'ils ne sont pas venus en Palestine pour y demeurer oisifs; qu'il n'y a point à balancer pour eux entre la guerre et leur départ. En conséquence les Chefs, tant ecclésiastiques que laïques, conclurent à rompre la treve avec d'autant moins de scrupule, que Coradin, disent-ils, ne l'ayant faite que par nécessité, ne manqueroit pas de la violer le premier dès qu'il apprendroit le départ des Croisés. Mais comme on approchoit de l'hiver, il fut convenu qu'on emploieroit cette saison à réparer les villes de Césarée et de Joppé, pour aller, dans le printemps suivant, à la conquête de Jérusalem. Voilà une substance que le Patriarche de cette ville mandoit au Pape Grégoire IX, qui n'eut pas honte de rendre publique cette lettre, en l'insérant dans une Bulle adressée à tous les fideles

## MARQUIS DE NAMUR.

théqua son Marquisat au Roi S. Louis pour une somme de 50 mille livres, que ce Prince lui prêta. Sur la fin de 1244, étant revenu en France, il fit un nouveau voyage à Namur, où il trouva toutes choses sur le même pied qu'il les avoit laissées. Mais, l'an 1248, il apprit à Constantinople que Jean d'Avènes, qui se portoit pour Comte de Hainaut, s'étoit fait adjuer le Marquisat de Namur par une déclaration de Guillaume, Roi des Romains. Le fondement de cette déclaration, datée du 27 Avril 1248, et rapportée par D. Martene (*Anecd.* T. 1, col. 1034), étoit que le Marquisat de Namur étant un Fief du Hainaut, il étoit tombé en commise, faite par Baudouin d'en avoir fait hommage au Suzerain. Hors d'état d'aller défendre son héritage en personne, Baudouin envoya l'Impératrice MARIE sa femme sur les lieux. Elle vit, en passant à Rome, le Pape Innocent IV, et à Paris la Reine Blanche sa tante, lesquels lui promirent, l'un et l'autre, leur protection. Arrivée à Namur, elle trouva évanouies les menaces de Jean d'Avènes. L'Impératrice revient en France, où elle reste jusqu'à la mort de la Reine Blanche, arrivée le 1 Décembre 1251. Jean d'Avènes, la voyant privée de l'appui de sa tante, renouvela ses prétentions au Comté de Namur. L'an 1256, le Roi S. Louis, choisi pour arbitre de ce différend, prononce, le 24 Septembre, en faveur de l'Empereur Baudouin et de sa femme. Mais bientôt un nouvel orage s'éleve à Namur contre l'Impératrice-Comtesse. Des impositions qu'elle met sur ses sujets les irritent. Le Bailli, chargé de lever ces taxes, est mis à mort. On recherche les auteurs du crime. C'étoient les plus accrédités de la ville. Pour se mettre à l'abri des poursuites, ils s'adressent en secret à Henri III, C<sup>te</sup> de Luxembourg, et s'offrent de le reconnoître pour Souverain. Henri, qui avoit des prétentions à ce Marquisat, arrive à petit bruit à Namur dont il se rend maître, la veille de Noël 1256, sans coup férir. Marie, n'ayant eu que le loisir de se sauver, va mendier des secours chez ses voisins, après avoir laissé la défense de la citadelle au brave Francon de Wesenale. L'an 1258, la Comtesse de Flandre envoie des troupes au secours de la placée sous la conduite de Baudouin d'Avènes. Elles sont jointes par les Seigneurs champenois, à la tête desquels se trouvent les deux freres de Marie. Mais le Général s'entend avec le Comte de Luxembourg. Instruite de la trahison, l'armée auxiliaire se débande, et la citadelle, manquant de tout, est obligée de se rendre le 22 Janvier 1259. Henri, maître de la capitale, soumet en peu de tems le reste de la province. Alors Marie, privée de toutes ressources, prend le parti de vendre ses droits à Gui de Dampierre, fils aîné du second lit de Marguerite, Comtesse de Flandre. Cette vente ne fut néanmoins consommée qu'en 1263, et l'Empereur Baudouin la ratifia. (*Voy.* Baudouin II, *Empereur de Constantinople.*)

## GUI DE DAMPIERRE.

1263. GUI DE DAMPIERRE, associé au gouvernement de la Flandre par Marguerite sa mere, fut obligé de prendre les armes pour faire valoir les droits que Marie lui avoit cédés sur le Marquisat de Namur. Il poussa d'abord vivement le Comte de Luxembourg son rival. Mais voyant le Comte de Hainaut disposé à secourir ce dernier, il prit le parti d'entrer en accommodement. Ayant demandé en mariage ISABELLE, fille du Comte de Luxembourg, avec le Marquisat contesté pour sa dot, il l'obtint, et la paix fut ainsi conclue au mois de Mars de l'an 1265 (N. S.). Gui, l'an 1270, accompagna S. Louis avec une troupe choisie de sa Noblesse dans son expédition d'Afrique. Il succéda, l'an 1280, à sa mere dans le Comté de Flandre. L'an 1297, il se

COMTES  
DE LUXEMBOURG.

l'hommage. Sur la sommation qu'il fait à Gui de lever le siège et de laisser en repos son vassal, il ralentit l'ardeur du Flamand. On entre en conférence. Gui demande en mariage la fille du Comte Henri avec le Marquisat de Namur pour dot. La proposition est acceptée, et le mariage conclu l'an 1265. L'an 1266, Henri se ligue avec Ferri III, Duc de Lorraine, contre Thibaut II, Comte de Bar, protecteur de Guillaume de Trainel, Evêque de Metz, que Ferri avoit entrepris de chasser de son Siège. L'Evêque ayant mis le siège devant le château de Preny, voisin de Pont-à-Mousson, Henri vole au secours de la place. Mais il est surpris, le 17 Septembre de la même année 1266, par le Comte de Bar, qui le bat, le fait prisonnier, et l'envoie au château de Monçon avec un Gentilhomme de sa Cour, nommé La Roche. Cehici, sur la route, tâchoit de le consoler. *Je n'ai plus de foi à tes discours*, lui dit Henri; *tu me disois hier en latin que Dieu étoit pour nous: mais tu ns pris le diable pour lui.* Fier de cette victoire, Thibaut marcha droit à la ville de Ligni dans le Luxembourg, la prend et la livre aux flammes après l'avoir pillée. Les deux fils aînés du Comte de Luxembourg, apprenant la captivité de leur pere, et voyant les hostilités que Thibaut exerce sur leurs terres, se jettent sur le Comté de Bar, où, par représailles, ils mettent tout à feu et à sang. L'an 1268, des amis communs s'étant entremis pour accommoder les parties, on prit le Roi S. Louis pour arbitre. Ce Monarque, par deux Sentences du mois de Septembre de cette année, ordonna que la Châtellenie de Ligni seroit restituée au Comte de Luxembourg, qui seroit remis en liberté. (Le P. Griffet met par erreur ce jugement en 1266.) L'an 1271, Henri se met en route pour la Terre-Sainte avec une nombreuse escorte. Il employa deux ans

DUCS  
DE LIMBOURG.

et rapportée par Matthieu Paris. Les réparations que les Croisés entreprirent les occupent plus longtemps qu'ils n'avoient pensé. Ils y travailloient encore au mois de Septembre 1228, lorsque l'Empereur Frédéric arriva à la Terre-Sainte. Le Duc de Limbourg fut au-devant de lui avec le Clergé et ses troupes, dont il lui remit le commandement. Mais, sur le refus que firent les Grands-Maitres des trois Chevaleries d'obéir à un Prince excommunié, l'Empereur, pour prévenir une désertion totale, consentit que le Duc de Limbourg et les autres Chefs donnassent les ordres, sans le nommer, comme de la part de Dieu et de la Chrétienté. Le Duc Henri, à son retour, entra, l'an 1230, en guerre avec Henri de Molénarck, Archevêque de Cologne, et l'abbaye de Sieberg. Il n'y eut point de bataille entre eux, mais beaucoup de villes et de châteaux pris et saccagés de part et d'autre. L'an 1238, autre guerre du Duc de Limbourg avec Conrad, successeur de Henri de Molénarck. Il eut dans celle-ci pour allié le Duc de Brabant, que le Prélat avoit attaqué au sujet du château de Daelem. La paix se fit, en 1240, au moyen du double mariage de la sœur de Conrad avec le premier fils du Duc de Limbourg, et du Comte de Hochstadt, neveu de Conrad, avec la fille de Waleran, frere du Duc. L'an 1246 ou environ, Henri finit ses jours, laissant de CUNIGARDE DE BERG, sa femme, Adolphe, tige des derniers Comtes de Berg, et Waleran, qui suit. Henri fut inhumé à l'Abbaye d'Altenberg.

## WALERAN IV.

WALERAN IV, fils et successeur du Duc Henri, vers 1246, abandonna le parti de l'Empereur Frédéric II, auquel son pere

## MARQUIS DE NAMUR.

démit du marquisat de Namur en faveur de son fils, qui suit. (Voy. Gui de Dampierre, *Comte de Flandre.*)

## JEAN I.

1297. JEAN I, fils aîné de Gui de Dampierre et d'Isabelle de Luxembourg, leur succéda, l'an 1297, dans le Marquisat de Namur en vertu de la cession qu'ils lui en firent. Né avec un caractère ferme, il en fit sentir les effets à ses nouveaux sujets, que son extrême jeunesse avoit enhardis à se révolter. L'an 1302, il combattit, le 13 Juillet, à côté de Gui son frere, à la journée de Courtrai, si funeste aux François. L'an 1304, le 18 Août, il perdit contre le Roi de France la bataille de Mons-en-Puelle, ou de Mons-en-Pnele, où il commandoit avec Philippe son frere. Le furieux échec qu'il reçut en cette occasion ne le découragea pas, moins encore les Flamands, qui, voyant Lille assiégée, accoururent de toutes parts au secours de la place. Le Roi, dit-on, voyant une nouvelle armée de Flamands sur pied après le carnage qu'il venoit d'en faire, demanda s'il pleuvoit des Flamands. On fit une treve qui fut convertie en paix l'année suivante. L'an 1310, le Marquis Jean accompagna l'Empereur Henri VII dans son expédition d'Italie. Pendant son absence, des impôts, que la Marquise son épouse veut lever sur ses sujets, occasionnent une révolte. Obligée de se sauver dans la citadelle avec ses enfans, elle y est assiégée par les rebelles. Le Marquis à son retour (l'an 1313) délivre sa famille avec le secours du Comte de Loss. Les mutins, après avoir demandé grace, sont condamnés, les uns à une forte amende, les autres au bannissement. L'an 1318, la querelle particulière des habitans de Bouvigne, sujets du Marquis de Namur, avec ceux de Dinant, sujets de l'Eglise de Liège, met aux prises le Marquis avec les Liégeois. La guerre dura quatre ans, et finit, l'an 1322, par un Traité de paix dont on ignore les conditions. La même année Louis de Créci, Comte de Flandre, cede au Marquis de Namur le port de l'Ecluse en reconnaissance des services qu'il avoit reçus de lui. (Voy. *les Comtes de Flandre.*) Les Brugeois, à qui ce port est important pour leur commerce, s'offensent de cette aliénation. Ils vont attaquer le Marquis dans l'Ecluse, dont il étoit venu prendre possession, forcent la place, et font le Marquis prisonnier. Délivré peu de tems après par l'adresse d'un Gentilhomme qui perça l'égoût de la prison, il va trouver le Comte de Flandre à Paris. Le Roi Charles le Bel s'intéresse pour eux. On indique une conférence à Courtrai, où le Comte et le Marquis se rendent. Mais le Comte s'apercevant que les députés de Bruges ont de mauvais desseins, les fait arrêter. Les Brugeois, à cette nouvelle, accourent au nombre de cinq à six mille pour délivrer leurs compatriotes. Louis se prépare à soutenir un siège dans Courtrai, et commence par mettre le feu à un des lanx-bourgs. Mais l'incendie s'étant communiqué à la ville, les Brugeois, déjà mal-intentionnés, en prennent occasion de se soulever. Le Comte, obligé de prendre la fuite, est arrêté à 200 pas de la ville et livré aux Brugeois qui l'emmenent dans leurs prisons. Toute la Flandre est en combustion. Les villes de Gand, d'Oudenarde, et quelques autres déclarées pour leur maître, font marcher leurs troupes sous la conduite du Marquis de Namur contre les rebelles commandés par Robert de Cassel. Deux victoires, que le Marquis remporte sur eux, les obligent à demander la paix. Elle est conclue la nuit de Noël de la même année dans la ville d'Arques près de S. Omer. L'an 1328, nouveau soulèvement des Flamands contre leur Comte. Le Marquis de Namur, ayant joint ses troupes à celles du Roi de France, a part à la victoire remportée sur eux,

## COMTES

## DELUXEMBOURG.

à ce voyage, et mourut à son retour le 24 Décembre 1274. Il avoit épousé MARGUERITE, fille de Henri II, Comte de Bar (morte le 23 Novembre 1275), dont il eut Henri, qui suit; Waleran, Sire de Ligni et de Roussi, tués, l'un et l'autre, à la fameuse bataille de Weeringen en 1288; Baudouin et Jean, mentionnés par Duchêne et Bertholet; avec deux bâtards tués aussi à la bataille de Weeringen; Philippine, femme de Jean d'Avènes, Comte de Hainaut et de Hollande; Isabelle, femme de Gui de Dampierre, Comte de Flandre; et quatre filles Religieuses.

## HENRI IV.

1275. HENRI IV, avant de succéder à son pere Henri III, étoit déjà célèbre par ses exploits. Il avoit fait la guerre, dès 1266, au Comte de Bar après la captivité de son pere. L'an 1275, ligué avec le Duc de Brabant, les Comtes de Flandre et de Namur, il fait la guerre à Jean d'Anguien, Evêque de Liège. (Voy. *les Evêques de Liège.*) L'an 1282, le Comte Henri IV confirma la Charte d'affranchissement, accordée par son pere et son aïeule Ermansette aux Bourgeois de Luxembourg. L'an 1288, le 16 Mai, il traite avec Renaud II, Comte de Gueldre, pour les prétentions que celui-ci avoit au Duché de Limbourg comme usufructier, et dont il se prétendoit lui-même héritier, comme petit-fils du Duc Waleran, quoique jusqu'alors il n'eût point figuré dans la guerre que le Comte de Gueldre et le Duc de Brabant se faisoient à ce sujet depuis six ans. Mais, animé par Isabelle sa soeur, Comtesse de Flandre, par l'Archevêque de Cologne, et par les autres Princes alliés du Comte de Gueldre, Henri prit alors les armes pour faire valoir ses droits contre le Duc de Brabant. Ce dernier étant venu assiéger le clâ-

## DUCS

## DE LIMBOURG.

avoit été attaché, pour suivre celui de Guillaume, C<sup>te</sup> de Hollande, élu Roi des Romains en 1247. Après la mort de ce dernier, arrivée l'an 1256, il embrassa le parti de Richard de Cornouaille, qu'une partie des Electeurs lui avoit donné pour successeur. L'an 1258 (N. S.), il vendit à Henri III, Duc de Brabant, les cantons du Comté de Daelem que les Comtes de Hochstadt avoient tenus en fief de ses ancêtres. L'an 1268, il joignit ses armes à celles de Thierri de Fauquemont son cousin, des Comtes de Cleves et de la Marek, et du Seigneur de Heinsberg, pour assiéger Cologne dont les habitans refusoient de se soumettre à leur Archevêque, Engelbert II. Il fut pris en voulant s'introduire par un souterrain dans la ville la nuit du 14 au 15 Octobre. (*Chron. allemande de Cologne*, p. 231.) Sa captivité fut d'environ quatre mois. Il recouvra sa liberté avant le 18 Février de l'année suivante par l'entremise et sous la garantie des Comtes de Luxembourg, de Saine et de Berg. Dans la suite Waleran s'appliqua, comme Grand-Voyer du pays d'entre la Meuse et le Rhin, à le nettoyer des brigands qui l'infestoient impunément à la faveur de l'anarchie où l'Empire se trouvoit depuis plusieurs années. L'an 1278, après la mort tragique de Guillaume, Comte de Juliers, arrivée le 17 Mars de cette année, Waleran prend la défense des enfans de ce Prince contre Siffroi de Westerbourg, Archevêque de Cologne, qui vouloit envahir leur héritage. Lui ayant déclaré la guerre, il entre avec une bonne armée sur ses terres, où il met tout à feu et à sang. Il assiège ensuite le château de Zulpich. Mais, durant cette expédition, le Légat étant survenu, ménage un accord entre les parties. Cet accord ne fut pas durable, comme la suite de la vie de Siffroi le fait voir. Le Duc Wa-

## MARQUIS DE NAMUR.

le 23 Août à Cassel. L'avantage qu'il en retire est la confirmation de la donation de l'Ecluse et de la possession de quelques autres terres qui lui appartiennent en Flandre. Ce fut là son dernier exploit. Il mourut à Paris le 1<sup>er</sup> Février 1330 (N. S.), âgé de 64 ans, et fut enterré, le 4 du même mois, aux Cordeliers de cette ville. Le Marquis Jean avoit épousé, 1<sup>o</sup>, vers 1307, MARGUERITE, petite-fille de Saint Louis par Robert de Clermont son pere, morte sans enfans l'an 1309; 2<sup>o</sup> MARIE D'ARTOIS, fille de Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, dont il eut sept fils et trois filles. Quatre de ces fils lui succéderent l'un après l'autre. Deux autres, Robert et Louis, se rendirent célèbres par leur valeur. Isabelle, la seconde des filles, épousa Robert, Comte Palatin du Rhin; Blanche, la troisième, fut mariée à Magnus, Roi de Suede. Le Marquis Jean I fut autant regretté de ses sujets qu'il en avoit été peu aimé de son vivant. On ne rendit justice à ses grandes qualités que lorsqu'il n'en resta plus que le souvenir.

## JEAN II.

1330. JEAN II, fils aimé de Jean I, lui succéda. Lorsque son pere mourut, il étoit à Paris, d'où il partit, après lui avoir rendu les derniers devoirs, pour venir prendre possession de son Marquisat. Sur la fin de la même année, il partit pour la Bohême, laissant à Marie sa mere le soin de son Etat. L'objet de ce voyage étoit de secourir le Roi de Bohême, Jean de Luxembourg, dans la guerre qu'il faisoit, de concert avec les Chevaliers teutoniques, aux Lithuaniens, encore idolâtres. Pendant son absence, la Régente ayant donné asyle au lâcheux Robert d'Artois son frere, proscriit de la France, le Roi Philippe de Valois, instruit que Robert

## COMTES DE LUXEMBOURG.

teau de Wœringen sur le Rhin, entre Cologne et Nuits, appartenant à l'Archevêque, le Comte de Luxembourg et ses confédérés volent au secours de la place. Bataille donnée, le 5 Juin 1288, entre les deux armées. Le Comte de Luxembourg y est percé d'un coup de lance par Wautier de Bisdome, et tombe mort sur la place, au grand déplaisir du Duc qui l'honora de ses regrets. Waleran son frere eut le même sort. L'Archevêque de Cologne et le Comte de Gueldre furent faits prisonniers après avoir fait des efforts incroyables pour rétablir le combat, et la victoire fut complete pour le Duc de Brabant. On chercha en vain après la bataille les corps du Comte de Luxembourg et de son frere: il fut impossible de les distinguer parmi les autres morts.

Henri IV avoit épousé BÉATRIX, fille de Baudouin d'Avènes, Seigneur de Beaumont, dont il eut Henri, qui suit; Waleran, mort au siège de Bresse en 1311; Baudouin, Archevêque de Treves; et trois filles Religieuses, dont la première, Félicité, avoit épousé Jean de Louvain, dit Tristan, Baron de Gaesbeck et d'Herstal, après la mort duquel elle se fit Religieuse Dominicaine, à l'âge de 22 ans, le 12 Mars 1312, au Prieuré de Beaumont à Valenciennes, et mourut Prieure l'an 1336. (Richard, *Hist. des Couvens des Dominicains de Lille en Flandre*, p. 28.) Marguerite, la seconde, fut Religieuse Dominicaine à Marienthal, et mourut Prieure.

## HENRI V.

1288. HENRI V succéda en bas âge au Comte Henri IV son pere sous la tutelle de sa mere (1). L'an 1292, pour cimenter la paix entre sa Maison et celle de Brabant, la Comtesse sa mere, de concert avec Marie de Brabant,

## DUCS DE LIMBOURG.

leran termina ses jours vers la fin de l'année 1279, ou dans les premiers mois de la suivante. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> JUTTE, fille de Thierré IV, Comte de Cleves; 2<sup>o</sup> CUNEGONDE, fille, selon Butkens, d'Oton, Marquis de Brandebourg, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa du premier lit Ermengarde, qui suit.

## ERMENGARDE ET RENAUD.

1279 ou 1280. ERMENGARDE, fille de Waleran IV, lui succéda au Duché de Limbourg avec RENAUD I, Comte de Gueldre, son époux. Elle mourut sans enfans avant le 12 Mai 1282. C'est ce que nous inférons d'une lettre de son successeur, combinée avec la suite des événemens. (Butkens, T. I, *pr. p.* 114.)

## ADOLPHE.

1282. ADOLPHE, Comte de Berg, VI<sup>e</sup> du nom, prétendit, après la mort d'Ermengarde, succéder au Duché de Limbourg comme plus proche héritier. Mais le Comte de Gueldre, mari de cette Duchesse, refusa de s'en dessaisir, et se mit en état de défense pour en conserver l'usufruit. Adolphe ne se trouvant pas en forces suffisantes pour le déposséder, vendit ses droits à Jean, Duc de Brabant. Celui-ci, après avoir inutilement offert les voies de droit à son rival, prit celle des armes pour soutenir son acquisition. Le Comte de Gueldre, apprenant qu'il s'étoit mis en campagne, marche en diligence à sa rencontre. Elle se fit le 17 Juillet 1284 près de Galope sur la Gueule. Les deux armées étant campées vis-à-vis l'une de l'autre, tout se disposoit à une bataille. Des Freres Mineurs la prévirent, et par leurs remontrances engagerent les deux Chefs à s'en rapporter à l'arbitrage des Comtes de Flandre et de Hainaut. La décision fut que le Duché contesté resteroit au Comte de Gueldre pour sa vie, après quoi il reviendrait au Duc de Brabant. Mais une clause qu'on ajouta, savoir, que le Comte de Flandre auroit la garde du château de Limbourg jusqu'à la mort du Comte de Gueldre, mécontenta presque également les deux parties, qui refuserent, l'une et l'autre, d'y acquiescer. Le feu de la guerre se ralluma donc et continua encore l'espace de quatre ans. Le Comte de Gueldre fut le premier à s'en lasser. Par le conseil de l'Archevêque de Cologne, l'un de ses alliés, il prit enfin le parti de transporter son droit à Henri IV, Comte de Luxembourg. L'acte de cette cession fut dressé au château de Fauquemont, dans une Assemblée de Seigneurs, le 16 Mai, jour de la Pentecôte 1288 (et non 1287 comme le marque Bertholet). Le Duc de Brabant, instruit de ce qui se passoit, vole aussitôt vers ce château dans le dessein d'y surprendre ses ennemis; mais ils s'étoient déjà retirés lorsqu'il arriva. Le Comte de Flandre, qui étoit resté dans la place, ménagea un accord avec le Comte de Gueldre et le Duc. Ce dernier, qui en vouloit sur-tout à l'Archevêque de Cologne, se mit aussitôt à ses trousses, et, n'ayant pu l'atteindre, il déchargea sa colere sur les environs de Bonn, qu'il ravagea. Les renforts que lui amenèrent les Comtes de Juliers, de Berg et de la Marck, l'enhardirent ensuite à faire le siège du château de Wœringen, place située entre Cologne et Nuits. Le Prélat, à qui elle appartenoit, s'avance avec ses confédérés pour la secourir. Les deux armées étant en présence, la bataille s'engagea le 5 Juin. Elle fut opiniâtre et longtems douteuse, jusqu'à ce que le Comte de Luxembourg et son frere y

(1) Nous avons dit, T. II, p. 32, que Henri étoit né en 1262. Cette date ne peut pas être vraie, puisqu'en 1288 il n'auroit plus été mineur. Il paroit avec sa mere dans un acte du mois de Juillet

1289, et ne prend que le titre de *Damoisel de Luxembourg*. Mais dans un autre, du mercredi après l'octave de la Trinité, il prend le titre de Comte.

## MARQUIS DE NAMUR.

y cabaloit contre lui, engagea l'Evêque de Liège à porter la guerre dans le Namurois, pour l'obliger d'en sortir. La Régente alors n'eut rien de plus pressé que de congédier son frere. L'an 1333, le Marquis Jean, de retour de Boheme, entra dans la ligue de l'Evêque de Liège et de plusieurs Princes de la basse Allemagne contre le Duc de Brabant; et, l'année suivante, il prit encore parti contre ce dernier dans la guerre qu'il déclara au Comte de Flandre par rapport à la Seigneurie de Malines. L'an 1335, le Marquis Jean termina ses jours, le 2 Avril, sans avoir été marié. Il laissa un fils naturel, nommé Philippe, qui fut tué, l'an 1380, en défendant Dendermonde pour le Comte de Flandre, contre ses sujets révoltés. (De Marne.)

## G U I I I.

1335. GUI II, frere du Marquis Jean II et son successeur, parut, peu de tems après son inauguration, pour l'Angleterre, et accompagna le Roi Edouard III dans la guerre qu'il fit en Ecosse. Etant tombé dans une embuscade des ennemis, il fut fait prisonnier, et rendu au bout de quelques mois aux Anglois. L'an 1336, revenant dans son Marquisat, il fut tué dans un tournoi, le 12 Mars, par un Gentilhomme de la Maison de S. Venant.

## P H I L I P P E I I I.

1336. PHILIPPE III, 3<sup>e</sup> fils de Jean I, succéda à Gui son frere, mort sans avoir été marié. L'an 1337, il partit pour l'Isle de Chypre, accompagné de plusieurs Seigneurs de son âge. La dévotion n'étoit rien moins que le motif de ce voyage. Cette troupe débauchée commit tant d'exces à Famagouste, qu'elle y excita une sédition dans laquelle Philippe fut tué, au mois de Septembre de la même année, avec 30 de ses parens. Il n'avoit point été marié.

## G U I L L A U M E I.

1337. GUILLAUME I, dit LE RICHE, 4<sup>e</sup> fils de Jean I, devint le successeur de Philippe son frere, à l'âge de 13 ans, sous la tutelle de Marie sa mere et du Comte de Lodi son oncle. L'an 1339, par le conseil de sa mere, il se laissa entraîner dans le parti de l'Angleterre contre la France. Il se trouva au siège de Cambrai que le Roi Edouard III fut obligé de lever. L'an 1342, il retira des mains du Comte de Luxembourg à prix d'argent la terre de Poilvache et d'autres qui avoient été détachées du Marquisat de Namur par le Traité de Dinant. Il accompagna, l'an 1345, Guillaume II, Comte de Hainaut, dans la malheureuse guerre qu'il fit aux Frisons, et combattit à ses côtés à la bataille de Staveren, où Guillaume fut tué le 26 ou 27 Septembre de cette année. L'an 1346, détaché de l'Angleterre depuis la mort de Robert d'Artois son oncle, il alla joindre en Picardie l'armée du Roi Philippe de Valois, et fut enveloppé dans la déroute des François à la fameuse journée de Créci. Ce Monarque, l'année suivante, voulant reconnoître les bons services de Guillaume et se l'attacher encore plus étroitement, lui assigna sur le Trésor royal, pour lui et ses successeurs, par Lettres du mois de Décembre, une rente perpétuelle de mille livres, au moyen de quoi Guillaume se reconut son homme-lige, et lui fit hommage en cette qualité. (*Rec. de Fontanieu*, vol. 76.) L'an 1356, Guillaume marche au secours de Louis de Mâle, Comte de Flandre, dans la guerre que l'Avouerie de Malines avoit occasionnée entre ce Comte et Wenecslas, Duc de Brabant. Guillaume eut part à la victoire que Louis remporta sur le Duc à Scheut, près de Bruxelles, le 17 Août de cette année, et à la conquête

## COMTES

## DE LUXEMBOURG.

Reine-Douairiere de France, et la Comtesse de Flandre, lui fait épouser MARGUERITE, fille aînée du Duc de Brabant. Le contrat de mariage dans lequel il fut expressément dit que le Limbourg resteroit au Duc, fut signé à la fin d'Avril, et le mariage célébré le mercredi d'après la Pentecôte (28 Mai). L'an 1294, le C<sup>te</sup> Henri signa, au mois de Novembre, un Traité avec Philippe le Bel, Roi de France, contre Edouard I, Roi d'Angleterre, moyennant une rente de 500 livres tournois, et une somme de 6000 livres; et comme la guerre étoit violemment allumée entre ces deux Monarques, le Comte de Luxembourg marcha en personne contre l'Anglois, et y signala sa valeur. L'an 1300, Henri, attentif à augmenter son revenu, établit un bureau dans une Isle sur la Mosele, pour lever certains droits sur les passans. Les Trévirois s'offensent de cette nouveauté qu'ils prétendent injuste et contraire à la liberté du commerce. Ils courent aux armes, détruisent le bureau et maltraitent les commis. Henri, pour se venger de cette insulte, vient faire le dégât jusqu'aux portes de Treves qu'il menace même d'assiéger. La paix se fait en 1302 (V. S.), le lundi après la mi-Carême. L'an 1308, Henri fut élu Roi des Romains, le 15 Novembre, dans la Diète de Rentz, près de Coblenz, élection qui fut confirmée, le 27 du même mois, à Francfort. Le 29 Juin 1312, il fut couronné Empereur à Rome, et, l'année suivante, il mourut, le 24 Août, à Buonconvento en Toscane. (*Voy. Henri VII, Empereur.*)

## J E A N.

1309. JEAN, devenu Roi de Boheme en 1309 par son mariage avec ELISABETH, seconde fille du Roi Wenecslas, succéda, la même année, à l'Empereur Henri VII son pere dans le Comté de Luxembourg, en vertu de la cession que ce Prince lui en fit. Il n'avoit alors que 11 ans suivant Albert de Strasbourg. Le Duc de Carinthie, qui avoit épousé la sœur aînée d'Elisabeth, se maintenoit toujours sur le trône de Boheme. Jean, à la sollicitation des Grands du Royaume, s'y rendit sur la fin de l'an 1310, accompagné de l'Archevêque de Mayence et de Berthold, Comte d'Hennenberg, et fut couronné Roi à Prague le 5 Février 1311. L'an 1319, indigné des mauvais traitemens que les Chefs des Bohémiens ne essoient de lui faire essayer, ou, selon d'autres, pour s'éloigner de sa femme avec la quelle il étoit brouillé, il quitta la Boheme et vint demeurer à Luxembourg. Le mardi avant le Dimanche des Rameaux 1319 (V. S.), le Roi de Boheme fait à Louvain hommage au Duc de Brabant pour le Marquisat d'Arlon et le Comté de la Roche. (Batsons, T. I, pag. 394.) L'an 1322, il se rend à la Cour de Charles le Bel, Roi de France, qui épousa sa sœur, non le 21 Septembre, comme nous l'avons dit, mais le 24 Août, jour de S. Barthelemi. (*Chronica aulæ re-*

## DUCS DE LIMBOURG.

pérèrent. L'Archevêque, le Comte de Gueldre, et d'autres Seigneurs, ayant été obligés de mettre bas les armes pour sauver leur vie, le Duc eut bon marché du reste. Le Duché de Limbourg fut le prix de la victoire. Pour s'en assurer la possession tranquille et prévenir toute nouvelle contestation à ce sujet, il donna sa fille au Comte de Luxembourg Henri V, depuis Empereur, après l'avoir obligé par le contrat de mariage à renoncer à toute prétention sur le pays de Limbourg. C'est ainsi que ce Duché resta dans la Maison de Brabant, d'où il passa ensuite, après son extinction, dans celle de Bourgogne et de là dans celle d'Autriche par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien.

## MARQUIS DE NAMUR.

de presque tout le Brabant, qui en fut la suite. Mais Wenceslas, ayant recouvré dans la même campagne tout ce qu'on lui avoit pris, entre à son tour sur les terres de Namur, où il brûla plusieurs villages et fit trembler jusqu'à la capitale. La paix se fit l'année suivante. L'an 1380, Guillaume, voyant le Comte de Flandre près de succomber vis-à-vis de ses sujets révoltés, alla lui même solliciter le secours de la France, et détermina le Roi Charles VI à venir dompter les rebelles, animés et appuyés par le Roi d'Angleterre. Guillaume et son fils aîné se distinguèrent dans cette guerre. L'an 1384, après la mort de Louis de Male, Guillaume, se trouvant le Chef de la Maison de Flandre, supprima dans ses armoiries la brisure ou bande de gueules que ses prédécesseurs avoient prise comme cadets. L'an 1391, Guillaume échangea la Seigneurie de l'Eluse avec Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne et Comte de Flandre, contre la terre de Béthune dont il prit le nom. Il mourut le 1 Octobre de la même année, à l'âge de 68 ans. Guillaume avoit épousé, 1<sup>o</sup> JEANNE DE HALINAUT, Comtesse de Soissons et veuve de Louis de Châtillon, Comte de Blois, dont il n'eut point d'enfants; 2<sup>o</sup>, l'an 1352, CATHERINE DE SAVOIE, veuve d'Azon Visconti, Seigneur de Milan, puis de Raoul III de Brienne, Comte d'Eu et Connétable de France. De ce second lit Guillaume eut deux fils, qui suivent, et Marie, femme de Gui de Châtillon, Comte de Blois. Le Comte Guillaume eut de grandes qualités mêlées à de grands défauts. Il étoit brave, magnifique, équitable; mais il aimoit passionnément les fêtes et les divertissemens, jusqu'à les aller chercher dans les pays étrangers, oubliant qu'il avoit un Etat à gouverner et des sujets auxquels il se devoit. Violent et emporté par caractère, il se portoit, dans les accès de sa colere, aux dernières extrémités; témoin Louis de Vian den, Chanoine de Liège et Prévôt de Munster, qu'il fit tuer dans un de ces accès.

## GUILLAUME II.

1391. GUILLAUME II, fils de Guillaume I, lui succéda au Marquisat de Namur à l'âge d'environ 38 ans. Il étoit déjà célèbre par ses exploits militaires. Mais, se voyant à la tête d'un Etat, il modéra son ardeur martiale, et n'en conserva qu'une grande fermeté à soutenir ses droits et ceux de ses sujets. Ces dispositions maintinrent en paix le Marquisat de Namur pendant 18 ans. L'an 1408, il fut du nombre des Princes qui se joignirent au Duc de Bourgogne pour secourir Jean de Baviere, Evêque de Liège, chassé de son Siège par ses diocésains. Il fit merveille le 23 Septembre de cette année à la bataille d'Othei, où les rebelles furent entièrement défaits. Ce fut la seule guerre où il eut part durant son règne. Il passa le reste de ses jours dans le repos et les divertissemens, où il étala une magnificence qui fut onéreuse à ses sujets par les impôts qu'il leva sur eux pour la soutenir. Sa mort arriva le 10 Février 1418. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MARIE, ou MARGUERITE, fille de Robert, Duc de Bar, dont il n'eut point d'enfants; 2<sup>o</sup> JEANNE, fille de Jean VI, Comte d'Harcourt, morte en 1455, qui ne lui donna qu'une fille, morte en bas âge.

## JEAN III.

1418. JEAN III, dit THIERRI, Seigneur de Winendale, succéda à Guillaume son frere dans le Marquisat de Namur. A son avènement il trouva l'Etat obéré par les dettes que le lux de son prédécesseur avoit occasionnées. Son peu d'économie, joint à une mauvaise administration, le réduisit bientôt à la nécessité de vendre ses Etats à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne

## COMTES DE LUXEMBOURG.

*gise*, ch. XI.) De là il passe à Avignon, et arrive par la Lombardie en Baviere, où il combat, le 28 Septembre 1322, à la bataille de Muldorff pour l'Empereur Louis de Baviere, contre son compétiteur Frédéric d'Autriche. L'an 1324, étant entré dans la confédération de Ferri, Duc de Lorraine, de Baudouin, Archevêque de Treves, d'Edouard, Comte de Bar, et d'autres Princes, contre les Messins, il vint mettre avec eux le siège devant Metz. Après avoir ruiné, pendant l'espace de 18 mois, les environs de cette ville, on accorda la paix aux Messins par Traité du 3 Mars 1325 (V. S.), à des conditions fort dures. Le Comte Jean retourna, quelque tems après, en Boheme où de nouveaux troubles l'appelloient. L'an 1332, de retour en Luxembourg, il prit parti dans la grande ligue de l'Evêque de Liège contre le Duc de Brabant; et, l'année suivante, la même ligue s'étant renouvelée contre ce Duc pour un autre sujet, il fut encore du nombre des Chefs qui la composoient. (Voy. Adolphe de la Mark, Evêque de Liège.) Le mercredi avant le Dimanche des Rameaux (20 Mars) 1341 (V. S.), Baudouin, Archevêque de Treves et oncle de Jean, lui transporte le Comté, ou Marquisat, d'Arion, qu'il avoit confisqué sur Jean III, Duc de Brabant, faite par celui-ci d'en avoir rendu hommage à son Eglise dont ce Fief relevoit. (Voy. Baudouin, Archevêque de Treves.) L'an 1346, son attachement pour Philippe de Valois, Roi de France, l'engagea, malgré ses infirmités (il étoit aveugle pour lors), à aller joindre l'armée de ce Prince en Picardie. Il combattit à la bataille de Créci, donnée le 26 Août de cette année, et y périt. (Voy. Jean, Roi de Boheme.)

## CHARLES.

1346. CHARLES, fils aîné de Jean l'Aveugle, lui succéda au Comté de Luxembourg comme au Royaume de Boheme. Le P. Bertholet prétend qu'il ne fut que l'administrateur de ce Comté pendant la minorité de Wenceslas son frere, qui en étoit devenu, selon cet Ecrivain, le vrai propriétaire après la mort de leur pere. Mais, par un acte de Baudouin de Luxembourg, Archevêque de Treves, daté du 4 Novembre 1346, et rapporté dans l'histoire diplomatique de Treves (T. II, p. 161), on voit que le Comté de Luxembourg appartenoit alors en propriété à Charles. *Très haut et très puissant Prince Charles*, y est-il dit, à qui le Comté de Luxembourg est échü. Charles avoit été élu Roi des Romains le 10 et non le 19 Juillet de la même année. Enfin après avoir joui huit ans de ce Comté, il s'en démit en faveur de son frere, qui suit.

## WENCESLAS I.

1353. WENCESLAS I, fils de Jean, Roi de Boheme, en recevant le Luxembourg de l'Empereur Charles son frere, sur la fin de 1353, le vit presque en même tems érigé en Duché par un Diplôme de ce Prince, donné à Metz le 13 Mars de l'année suivante. L'an 1355, après la mort de Jean III, Duc de Brabant, Wenceslas lui succéda du chef de JEANNE sa femme, fille et héritiere de ce Duc. L'an 1383, il termina ses jours à Luxembourg, le 7 Décembre, sans laisser de postérité qu'un fils naturel nommé Jean. Son corps fut inhumé à l'Abbaye d'Orval. Pendant sa régence, Wenceslas retira la plupart des terres de son Duché, que Jean son pere avoit aliénées. Il acquit de plus le Comté de Chini, qu'il réunit au Luxembourg. (Voy. Jeanne, Duchesse de Brabant.)

## WENCESLAS II.

1383. WENCESLAS II, fils de l'Empereur Charles IV et d'Anne de Schweidnitz, Roi de Boheme en 1363,

## MARQUIS DE NAMUR.

et Comte de Flandre, celui de ses voisins qui étoit le plus en état de faire une telle acquisition, et avec lequel il étoit le plus étroitement lié. Philippe, qui ne cherchoit qu'à augmenter ses Domaines, accepta la proposition avec joie. En moins de six mois de négociations, les deux Princes s'accorderent sur les conditions de la vente, et, le 23 Avril 1421, le contrat en fut passé moyennant 132 mille couronnes d'or, l'usufruit du Marquisat réservé à Jean-Thierry pour sa vie. Elle ne fut pas longue. Jean-Thierry mourut le 1 Mars 1429 (N. S.). Avec lui finit la Maison de Flandre après avoir possédé le Comté ou Marquisat de Namur l'espace de 166 ans. Jean-Thierry avoit épousé, n'étant que Seigneur de Winendale, JEANNE D'ARCOUDE, dont il n'eut point d'enfants. Il laissa de Cécile de Savoie sa parente un fils naturel, nommé Philippe, Seigneur de Duy, dont la postérité subsiste encore aujourd'hui, et forme deux branches du nom de Namur, à la tête desquelles sont le Vicomte d'Elzée et le Baron de Jonquieret.

## PHILIPPE LE BON.

1421. PHILIPPE LE BON, après la consommation de la vente du Marquisat de Namur, vint sur les lieux pour en prendre possession, et fit frapper de la monnaie à son coin pour marque de sa souveraineté. Le peu d'application de Jean-Thierry au gouvernement de l'Etat lui fit regarder avec indifférence une cérémonie qui lui donnoit un maître eu lui donnant un collègue si puissant. Depuis ce moment on ne s'adressa plus, pour ce qui concernoit l'administration du Marquisat, qu'au Duc de Bourgogne, qui s'y comporta en Souverain jusqu'à la mort de Jean-Thierry. (V. pour la suite, les Comtes de Flandre de la Maison de Bourgogne.)

## DUCS DE LUXEMBOURG.

Roi des Romains en 1376, Empereur en 1378, succéda à Wenceslas I, son oncle, dans le Duché de Luxembourg. L'an 1388, le besoin d'argent le détermina à transporter ce Duché avec le Comté de Chini et l'Avouerie d'Alsace, par forme d'engagement, à Josse de Luxembourg son cousin, Marquis de Moravie. Mais il paroit qu'en faisant ce transport il se réserva quelque part au gouvernement. (Voy. Wenceslas, parmi les Empereurs et les Rois de Bohême.)

## JOSSE.

1388. Josse, Marquis de Moravie, fils de Jean de Luxembourg, frere de l'Empereur Charles IV, prit possession du Duché de Luxembourg, du Comté de Chini et de l'Avouerie d'Alsace, en vertu du transport qui lui en avoit été fait par Wenceslas II son cousin. L'an 1395, indigné des excès de tout genre auxquels Wenceslas se livroit, sans que ses malheurs pussent le corriger, il se concerta avec Sigismond, frere de ce Prince, pour le faire arrêter. Ce dessein s'exécute, et Wenceslas est enfermé pour la 2<sup>e</sup> fois. Josse néanmoins, ainsi que tous les Princes de la Maison de Luxembourg, ne laisseront pas de soutenir Wenceslas après sa déposition, prétendant qu'elle étoit nulle. L'an 1402, Josse se déporta du gouvernement de Luxembourg en faveur de Louis, Duc d'Orléans, frere de Charles VI, Roi de France. Louis ayant été tué le 23 Novembre 1407, Josse reprit ce même gouvernement. L'an 1410, après la mort de l'Empereur Robert, il fut élu, le 1 Octobre, par une partie des Electeurs pour succéder à l'Empire, dix jours après qu'une autre partie avoit élu Sigismond son cousin; de sorte qu'on vit alors trois Empereurs à la fois, car Wenceslas étoit encore vivant. Josse mourut, le 8 Janvier de l'année suivante, âgé de 60 ans, à Blyn en Moravie, sans laisser d'enfans de sa femme dont on ignore le nom. Koehler lui donne cependant une fille nommée Elisabeth, d'après une épitaphe où elle est simplement qualifiée *filia Marchionis Moravie*.

## ANTOINE DE BOURGOGNE.

1411. ANTOINE DE BOURGOGNE, Duc de Brabant, ayant épousé, l'an 1409, ELISABETH, fille de Jean de Luxembourg, Duc de Gorlitz, obtint de l'Empereur Wenceslas, oncle de la Princesse, le Duché de Luxembourg avec permission de le retirer des mains de Josse. L'an 1411, il conduisit quelques lances à Jean son frere, Duc de Bourgogne, dans la guerre qu'il soutenoit contre les Armagnacs. (Chaque Lancier avoit neuf hommes sous lui tant à pied qu'à cheval.) De retour la même année, il entreprit de retirer, les armes à la main, les villes de Montmedi, de Dampvilliers, d'Orchimont et d'Yvoi, que le Duc Josse avoit engagées au Duc d'Orléans. Après quelques hostilités de part et d'autre, la Duchesse-Douairiere d'Orléans s'adressa au Roi Wenceslas, qui conservoit toujours la grand'main dans le Luxembourg. Ce Prince régla qu'elle garderoit les quatre villes contestées jusqu'à ce qu'on lui eût remboursé le prix de l'engagement. Antoine eut ensuite des démêlés avec Edouard, Duc de Bar. L'an 1415, Antoine étoit venu au secours de la France contre l'Angleterre, fut tué, le 25 Octobre, à la bataille d'Azincourt; son corps ne fut retrouvé que trois jours après parmi les morts. On le porta à Bruxelles et de là à Tervueren, où il est inhumé dans l'Eglise paroissiale. (Voy. Antoine, Duc de Brabant.)

## ELISABETH DE GORLITZ.

1415. ELISABETH DE GORLITZ, veuve du Duc Antoine, prit les rênes du gouvernement du Luxembourg après la mort de son époux. L'humeur impérieuse de cette Princesse indisposa d'abord les esprits contre elle et causa un soulèvement dans le Duché. Pour le réprimer, elle s'adresse au Duc de Bourgogne, son beau-frere, qui lui fournit des troupes, à la vue desquelles tout rentra dans le devoir. Mais pour prévenir la renaissance de ces troubles, Elisabeth donna sa main, l'an 1418, à JEAN DE BAVIERE, Evêque non sacré de Liège, qui ne fit pas difficulté de quitter son Siège pour l'épouser. Il fit peu de séjour dans le Luxembourg, étant tout occupé dans la Hollande, dont il avoit obligé la Comtesse Jacqueline sa niece à le nommer son Lieutenant et son héritier présomptif. Sur la fin de l'an 1424, étant allé en Frise pour y apaiser un tumulte, il y trouva de grandes oppositions de la part des mutins. Un d'entre eux, nommé Jean Vliet, désespéré de ses succès, lui donna du poison dont il mourut le 6 Janvier 1425. (N. S.) Son corps fut enterré aux Dominicains de la Haye. Mais l'empoisonneur, ayant été convaincu de son noir attentat, fut décapité, puis écartelé, et ses membres attachés aux quatre principales portes de la ville. Elisabeth sa femme, peu de tems après, fit cession de ses droits au Duché de Luxembourg à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, et se retira à Dijon, laissant à Philippe le soin de s'accorder avec le Duc de Brabant pour toutes les prétentions qu'il formoit contre elle. L'an 1431, ayant fait de nouveaux arrangemens avec les Ducs de Bourgogne et de Brabant, elle reprit le gouvernement du Luxembourg. Mais pendant plus de 12 années qu'elle y régna ensuite, elle essuya une infinité de contradictions. L'an 1438, Albert d'Autriche, alors

Roi des Romains, prétendit, au nom d'Elisabeth son épouse, fille de l'Empereur Sigismoud, faire le retrait du Luxembourg dont Elisabeth de Gorlitz n'étoit qu'engagiste. Mais d'autres occupations et une mort précipitée ne lui ayant pas permis de poursuivre ce retrait, l'Impératrice sa veuve céda, l'an 1439, au mois de Décembre, la propriété du Luxembourg à son gendre, Guillaume, Duc de Saxe, et à Anne sa fille. Elisabeth de Gorlitz oppose à ce nouveau concurrent Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, qu'elle nomme Mambour ou Gouverneur du Luxembourg. Les Bourgeois de cette ville, gagnés par les émissaires du Duc de Saxe, se soulèvent contre Elisabeth de Gorlitz, et l'obligent d'en sortir avec les siens. La Duchesse se retire une seconde fois à Dijon. L'an 1443, le Duc Philippe part de cette ville le 9 Septembre, accompagné d'Elisabeth et suivi de la plus brillante Cour, pour aller se mettre à la tête des troupes qu'il faisoit filer dans le Luxembourg. Les Bourguignons prennent par escalade la ville de Luxembourg la nuit du 21 au 22 Novembre, et obligent, le 11 Décembre suivant, la citadelle à capituler. Le 29 du même mois, Traité de paix entre le Duc de Saxe et le Duc de Bourgogne. Le premier renonce à toutes ses prétentions sur le Duché de Luxembourg, ordonne aux trois Etats du pays de reconnaître pour leur maître le Duc de Bourgogne, et les absout des sermens qu'ils pourroient avoir prêtés à d'autres. Elisabeth de Gorlitz confirme ce Traité par la cession qu'elle fait à Philippe de tous ses droits au Duché de Luxembourg, au Comté de Chini et à l'Avouerie d'Alsace; après quoi elle se retire à Treves, où elle mourut le 3 Août 1451, chargée de dettes, dit Brouver, et de la haine de ses peuples.

## PHILIPPE LE BON.

1444. PHILIPPE LE BON, Duc de Bourgogne, après le Traité de paix conclu entre lui et Guillaume, Duc de Saxe, et la donation qu'Elisabeth de Gorlitz lui fit de tous ses droits au Duché de Luxembourg et dépendances, prit possession de ces Etats, sous le simple titre de Mambour, au commencement de Janvier 1444. (N. S.) Il en partit, le 14 du même mois, après avoir publié une amnistie qui fit revenir à Luxembourg tous les rebelles que ses succès avoient obligés de prendre la fuite. L'an 1451, après la mort d'Elisabeth de Gorlitz, étant revenu dans le Luxembourg, il assembla, le 25 Octobre, les trois Etats qui le reconnoissent solennellement pour leur Souverain. Mais, l'an 1459, le Duc de Saxe, qui ne regardoit Philippe que comme Duc engagiste de Luxembourg, fit revivre ses prétentions de propriétaire foudier de ce Duché, et en traita dans le cours de la même année avec Charles VII, Roi de France. Cette vente n'eut cependant point d'effet. L'an 1462, Philippe, pour fixer irrévocablement ce Duché dans sa Maison, prit le parti d'acquiescer les droits du Duc et de la Duchesse de Saxe. L'affaire fut heureusement conclue à Bruxelles le 3 Septembre de la même année, et le 25 Novembre suivant, le Roi Louis XI donna son désistement de la vente qui avoit été faite au Roi son pere. Mais la Maison de Montmorenci-Luxembourg a toujours conservé ses prétentions sur ce Duché. Le Duc Philippe mourut le 15 Juin 1467, laissant à Charles son fils le Luxembourg avec ses autres Etats. Charles étant mort le 5 Janvier 1477, Marie, sa fille unique et son héritière, porta le Luxembourg dans la Maison d'Autriche par son mariage avec l'Archiduc Maximilien.



# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### ÉVÊQUES ET PRINCES DE LIÈGE (1).

Le pays de Liège, qui tire son nom de sa capitale appelée en latin *Ludica*, *Leodium*, *Leodicum*, et *Legia*, a pour bornes le Brabant, la Meuse, le Comté de Namur, la Gueldre et le Luxembourg. Il comprend cinq provinces, 1<sup>o</sup> la Hasbaie, 2<sup>o</sup> le Comté de Loss, 3<sup>o</sup> le Marquisat de Franchimont, 4<sup>o</sup> le Condros, 5<sup>o</sup> l'entre-Sambre-et-Meuse. Son étendue est de 30 lieues depuis les frontières du Hainaut, qu'il touche à l'Occident, jusqu'à la Gueldre qui borne le Liégeois à l'Orient, et de 20 lieues depuis le Luxembourg qui l'avoi sine au Midi, jusqu'au Brabant qui le ferme au Septentrion. Ce pays, lorsque César entra dans les Gaules, étoit habité par les Eburons, dont on voit le nom changé dans le siècle suivant en celui de Tongres. Plusieurs pensent néanmoins que ce n'est pas le même peuple, et que les Eburons ayant taillé en pièces, l'an 54 avant J. C., une légion romaine sous la conduite d'Ambiorix, César, après avoir vengé cet affront, fit venir les Tongres pour remplacer les Eburons, dont il avoit fait un grand carnage, et que leur nom prévalut dans le pays. Mais outre cette dénomination générale, il y en avoit de particulières pour les habitans des différentes contrées qui composoient le Liégeois. On y voyoit les Atuatiques, ainsi nommés de la ville *Atuatica*, ou *Aduatica Tungrorum*; les Condru siens, habitans du Condros; les Ambivariens, dont la position est la même que celle des Toxandres, ou Taxandres, représentée par le village de Tessenger-Looz et par celui d'Ampt-van-Retz; les Centrons, dont le nom subsiste dans le lieu de Chender-Malle; les Grudiens, qui avoient pour chef-lieu Groot-Louen; les Paëmens, qui habitoient entre le Condros et les Ardennes; les *Segni*, aujourd'hui les Esseneux, etc.

Suivant la tradition commune, Euchel, Valere et Materne, furent envoyés par S. Pierre à Treves, à Cologne et à Tongres, pour y prêcher l'évangile. Euchel étoit Evêque, Valere Diacre, et Materne Sous-Diacre. Materne, que Valere ordonna Evêque, jeta les fondemens de l'Eglise de Tongres, y bâtit une Chapelle, ou plutôt une Crypte, et, vers le commencement du 1<sup>er</sup> siècle, y établit un Siège épiscopal, lequel, jusqu'à la translation qui en fut faite en 720 à Liège, fut occupé par trente Evêques. Telle est l'opinion que nous ont transmise les Ecrivains des bas tems, et dont nous ne trouvons point de vestiges dans la haute antiquité. Voici ce que le flambeau de la critique nous fait appercevoir de plus conforme à la vérité:

#### S. M A T E R N E.

S. M A T E R N E étoit le troisieme Evêque de Treves et le premier de Cologne et de Tongres au commencement du 1<sup>er</sup> siècle. Il assista aux Conciles de Rome et d'Arles tenus contre les Donatistes, le premier en 313, le second en 314, et il y souscrivit avec la seule qualité d'Evêque de Cologne, parce qu'alors le pays de Tongres faisoit partie de ce diocèse. Il n'en fut séparé qu'après la mort de Materne, dont on ne peut fixer l'époque. (Voy. *les Evêques de Cologne*.)

#### S. S E R V A I S I.

S. S E R V A I S I, successeur de S. Materne, fut proprement le premier Evêque particulier de Tongres. Il assista, l'an 347, au Concile de Sardique, où il prit la défense de S. Athanase. L'an 350, il fut du nombre des Ambassadeurs que le tyran Magnence, après avoir tué l'Empereur Constant, envoya à l'Empereur Constance pour traiter de la paix avec lui. L'an 359, étant au Concile de Rimini, il fut du petit nombre des intrépides défenseurs de la divinité de J. C. Les Savans ne s'accordent point sur l'année de la mort de S. Servais. Les uns la mettent en 382, les autres en 384, plusieurs en 388, et quelques uns en 389. Mais un

manuscrit trouvé par Vendelin à Maëstricht décide la difficulté, en marquant la mort de ce Saint au 3<sup>e</sup> des ides de Mai, ou 13<sup>e</sup> jour de ce mois, la 2<sup>e</sup> kérie de la Pentecôte, ce qui se rapporte à l'an 384. Sous le pontificat de S. Servais, les Francs saliens s'étant emparés de la Toxandrie, le César Julien marcha contre eux l'an 358, et les obligea de se soumettre à l'Empire romain.

#### S. A G R I C O L E.

S. A G R I C O L E fut le successeur de S. Servais. C'est tout ce que l'on a de sûr touchant la personne de ce Prélat. On n'a pas plus de lumières sur les trois qui viennent après lui, quoi qu'en disent certains manuscrits du bas âge, où l'on marque l'origine de chacun d'eux et la durée de leur épiscopat. Les anachronismes que renferment ces monumens suffisent pour leur ôter toute créance. C'est ainsi qu'en ont jugé nos plus habiles Critiques. Ces Prélats sont URSICIN ; DESIGNE, dont la fête se célèbre le 1<sup>er</sup> Décembre, quoique la Chronique belge que marque sa mort au 13 Janvier; et RENÉ, ou RESIGNÉ.

#### S E R V A I S I I.

S E R V A I S I I remplaça ce dernier. C'est le même qui

(1) Cet article a été revu et corrigé par M. l'Abbé de Vaux, Doyen de S. Pierre de Liège.

est nommé ARAVAIS par Grégoire de Tours et ARAVAIS par Frédégaire. Ces deux Auteurs racontent que ce Prélat, apprenant que les Huns se disposoient à pénétrer dans les Gaules, fit un voyage à Rome pour consulter le Seigneur devant le tombeau de S. Pierre sur ce qu'il avoit à faire, et le prier de détourner ce fléau ; mais que S. Pierre, lui ayant apparu en songe, lui répondit que l'arrivée des Huns dans les Gaules étoit arrêtée dans les décrets du ciel ; que cependant il n'en seroit pas témoin, sur quoi Servais, étant de retour chez lui, ordonna de cacher tous les vases sacrés et de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour sa sépulture ; qu'en effet il mourut quelques jours après au milieu des larmes de ses ouailles, et que l'année suivante les Huns accomplirent sa prédiction par l'irruption qu'ils firent dans les Gaules. On voit par là combien se sont mépris Siebert, Gilles d'Orval, et d'autres Historiens qui ont écrit depuis le *xii<sup>e</sup>* siècle, lorsqu'ils ont confondu Servais II avec Servais I ; car l'entrée des Huns est de l'an 451, et en prolongeant la vie du premier Servais jusqu'à l'an 450, il faudroit lui donner au moins 103 ans d'épiscopat. De ce que Grégoire nomme toujours Evêque de Maëstricht le second Servais, les Auteurs du *Gallia Christiana*, d'après Henschenius, inferent qu'il transféra son Siège de Tongres en cette ville. Mais le P. Foulon met cette translation sous Servais I en 383, ou 384 ; à quoi il ajoute que les successeurs de ce Prélat ne laisserent pas de se qualifier toujours, malgré cette translation, Evêques de Tongres, de même que les Papes, durant leur résidence à Avignon, continuent à prendre la qualité d'Evêques de Rome. Le P. de Marné soutient au contraire qu'ils furent proprement Evêques de Maëstricht et qu'ils furent souvent ainsi qualifiés depuis qu'ils eurent transféré leur Siège en cette ville. Du reste c'est ici, comme il le reconnoît lui-même, une pure question de nom qui ne mérite guère qu'on s'arrête à la discuter.

## SULPICE, ou SUPPLICE.

450. SULPICE, ou SUPPLICE, vient à la suite de Servais II dans les catalogues des Evêques de Tongres. Le P. Le Coïnte met sa mort au 18 Janvier de l'an 465. Sa fête est marquée à ce jour dans les Calendriers du pays de Liège. D'autres la mettent au jour précédent. Celui de la Chartreuse de Bruxelles place au 14 Août sa translation.

## QUIRILLE, ou QUIVILLE.

465. QUIRILLE, ou QUIVILLE, qui monta sur le Siège de Tongres après Sulpice, étoit fils du Comte Dinant suivant un manuscrit de la Bibliothèque d'Etrées, qui lui donne 40 ans d'épiscopat ; ce qui est une erreur, comme la suite le fera voir.

## EUCHER, ou EUCHAIRE.

EUCHER, ou EUCHAIRE, succéda à Quiville. Quelques uns l'honorent du titre de Saint. On ne lui donne communément que deux ans d'épiscopat.

## FAUCON.

L'an 495. FAUCON, frère d'Eucher, lui succéda au Siège de Tongres. A peine en eut-il pris possession, qu'il empiéta, peut-être sans le savoir, sur les droits de l'Eglise de Reims, en ordonnant des Clercs à Mouson, ville dépendante de ce diocèse, et en y levant la dixme. S. Remi, Evêque de Reims, lui écrivit à ce sujet une lettre très forte, laquelle néanmoins renferme des traits honorables à Faucon ; car elle nous apprend qu'il avoit été fait Evêque par violence, que son ordination étoit l'effet d'une singulière providence, et que son zèle l'avoit porté à faire l'anticipation dont le saint Evêque se plaignoit. Les Auteurs du *Gallia Christiana*

placent cette lettre en 497 ; et le P. Foulon, d'après le P. Simond, en 524. On ignore l'année de la mort de Faucon.

## EUCHER II.

Faucon eut pour successeur EUCHER II, suivant quelques anciens Catalogues qui ne nous apprennent que le nom de ce Prélat.

## DOMITIEN.

DOMITIEN remplaça l'Evêque Eucher. Le pays de Tongres faisoit alors partie du Royaume d'Austrasie depuis la mort de Clovis, qui avoit partagé en quatre ses Etats pour ses quatre fils. Domitien assista, l'an 549, au cinquième Concile d'Orléans et à celui de Clermont, tenus cette année l'un et l'autre ; et son nom se trouve dans les souscriptions, en cette manière : *Domitianus Episcopus Tungrorum quod est Trajectum*. Sa résidence ne fut point fixe : il demouroit tantôt à Tongres, tantôt à Maëstricht, et tantôt à Hui. Bucherius met sa mort en 558.

## MONULFE, ou MONHOU.

558. MONULFE, ou MONHOU, successeur de Domitien, gouverna son Eglise l'espace de 39 ans. Il fit construire à Maëstricht, où il résidoit, une Eglise magnifique pour le tems, sous l'invocation de S. Servais, dont il y fit transporter le corps. Il avoit entrepris de rebâtir la ville de Tongres ensevelie sous ses ruines depuis qu'elle avoit été dévastée par les barbares ; mais les conjonctures n'étant point favorables à ce dessein, il fut obligé de laisser à ses successeurs le soin de l'exécuter. Il mourut dans le mois de Juillet 597, et fut inhumé à Maëstricht dans l'Eglise qu'il avoit bâtie.

## GONDULFE.

597. GONDULFE, successeur de Monulfe, gouverna saintement l'Eglise de Tongres, ou de Maëstricht, l'espace de sept ans, suivant Gilles d'Orval ; d'autres font durer son épiscopat plus long-tems. Il n'y a rien de certain là-dessus, sinon qu'il mourut le 26 Juillet, sans qu'on puisse dire en quelle année.

## S. PERPÉTUE.

S. PERPÉTUE, dont le nom est célèbre à Dinant, succéda à Gondulfe, et fut remplacé par EBREGESILE. Tous deux sont mis au nombre des Saints. Mais la mémoire des actions qui les ont sanctifiés n'est point parvenue jusqu'à nous. Il paroît qu'Ebregesile mourut vers l'an 631.

## JEAN L'AGNEAU.

631 ou environ. JEAN L'AGNEAU (*Joannes Agnus*) monta sur le Siège de Tongres, ou de Maëstricht, après Ebregesile. Il étoit d'une famille noble, et avoit été engagé dans le mariage. Son gouvernement fut sage. Heriger, suivi par le P. Foulon, met sa mort en 637. Mais elle dut arriver beaucoup plus tard, à moins qu'elle n'ait été suivie d'une vacance de 12 ans dans le Siège de Tongres, ce qui n'est nullement vraisemblable.

## S. AMAND.

649. S. AMAND, natif d'Herbauges au diocèse de Nantes, Solitaire dès l'âge de vingt ans dans l'Isle d'Oye sur les côtes du Poitou, retiré ensuite dans une cellule voisine de la Cathédrale de Bourges, où il vivoit sous la direction de l'Evêque S. Austregesile, fait Evêque lui-même en 628, mais Evêque régional, par les Prélats de France, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à Rome, Missionnaire en Flandre, en Esclavonie, en Carinthie, et dans les provinces voi-

sines du Danube, fut élevé sur le Siège de Maëstricht ou de Tongres en 649. Il ne l'occupa que l'espace de trois ans, et le quitta, l'an 652, pour reprendre ses travaux apostoliques. Dans les dernières années de sa vie, cassé de vieillesse et de fatigue, il se retira dans l'Abbaye d'Elmone, l'une de celles qu'il avoit fondées en Flandre, et qui porte aujourd'hui son nom, la gouverna pendant quatre ans en qualité d'Abbé, et y mourut l'an 675, suivant l'opinion la mieux fondée.

#### S. REMACLE.

652. S. REMACLE, premier Abbé de Solignac en Limosin, puis de Cognou, ensuite de Malmédi et de Stavelo, fut choisi par S. Amand pour le remplacer sur le Siège de Maëstricht. L'an 653, il fit, par ordre de Sigebert, Roi d'Austrasie, et de l'agrément de Cunibert, Archevêque de Cologne, la consécration de ces deux derniers Monasteres, que ce Prince, à la Cour duquel il étoit Grand-Référendaire, avoit fondés en sa considération. L'an 662, le détangement de sa santé l'ayant obligé d'abdiquer, il se retira à Malmédi, d'où, après quelque tems, il se rendit à Stavelo. Il gouverna d'abord ces deux Monasteres; puis il se démit de Malmédi en faveur de Papolen, qu'il en fit élire Abbé. Remacle mourut en odeur de sainteté le 3 Septembre, entre les années 667 et 671 suivant les Bollandistes (*ad diem 3 Sept.*), et en 675 selon le P. Foulon, dont l'opinion nous paroît moins fondée que celle de ces Critiques.

#### S. THÉODARD.

662. S. THÉODARD, né de parens illustres et distingués à la Cour du Roi Clotaire II, d'Abbé de Stavelo et de Malmédi, devint Evêque de Maëstricht par la démission que S. Remacle fit de l'épiscopat en sa faveur. Il marcha sur les traces de son prédécesseur; mais plus zélé que lui pour les intérêts temporels de son Eglise, il entreprit de la faire rentrer en possession de plusieurs fonds que des laïques avides et puissans lui avoient enlevés. Son autorité n'étant pas assez forte pour opérer ce recouvrement, il se mit en marche pour aller implorer la protection de Childéric, Roi d'Austrasie. On devina le but de son voyage; et ses ennemis, l'ayant attendu sur la route, le massacrèrent dans la forêt de Bivalt, près de Spire, le 17 Septembre de l'an 672 ou environ. Il fut inhumé sur la place, mais son successeur fit apporter ses reliques à Maëstricht. L'Eglise l'honore comme Martyr au jour de sa mort.

#### S. LAMBERT.

672 ou environ. S. LAMBERT, né, vers l'an 640, de parens nobles à Maëstricht, disciple de S. Théodard, lui succéda dans l'épiscopat. Les premières années de son gouvernement furent tranquilles sous la protection du Roi Childéric, qui honoroit ce Prélat d'une estime singulière. Mais ce Prince ayant été tué l'an 674, Lambert se vit en butte aux persécutions du Maire Ebroin, l'ennemi déclaré de tous les Evêques qu'il approuvoient pas sa tyrannie. Lambert, par l'ordre de ce Ministre, fut chassé de son Siège, et Faramond mis en sa place. C'étoit un loup qu'on substituoit au pasteur. Pendant les sept années qu'il joit de son usurpation, Lambert, retiré à l'Abbaye de Stavelo, y vécut dans les exercices de la vie religieuse. La mort d'Ebroin, arrivée au commencement de l'an 681, changea la face des affaires. Pepin de Héristal, son successeur dans la dignité de Maire d'Austrasie, s'empressa de rendre Lambert à son Eglise, après avoir chassé celui qui l'avoit supplanté. Le Prélat, à son retour, déploya son zèle pour réparer les maux que sa longue absence et les déportemens de Faramond avoient causés parmi ses ouailles. Mais, tandis qu'il consacroit tous ses soins au salut

des ames, deux parens de Dodon, principal Officier de Pepin, et frere, dit-on, d'Alpaïde sa concubine, abusoient de leur crédit pour envahir les terres de son Eglise. Lambert, après des remontrances inutiles, n'opposa que la patience à ces excès, et se contenta d'en gémir devant le Seigneur. Cette modération ne fut point du goût de ses neveux; ils se déclarèrent hautement les ennemis de Gal et de Riold: c'étoient les noms des deux ravisseurs. Les choses en vinrent au point que, n'y ayant plus de sûreté pour les neveux du saint Evêque, ils prirent, à l'insu de leur oncle, la résolution de prévenir les mauvais desseins de leurs adversaires et les assassinèrent avec le secours de leurs amis. Dodon, furieux de la mort de ses deux parens, s'en prit à l'Evêque de Maëstricht dans la famille duquel le crime s'étoit commis. Lambert s'étoit retiré dans un village sur la Meuse, à six lieues de cette ville, où ses neveux l'avoient suivi. Dodon vint l'y chercher avec une troupe de soldats, et massacra l'oncle et les neveux, confondant ainsi l'innocent avec les coupables. Cet événement est de l'an 708 ou environ. L'Eglise a mis Lambert au nombre des Martyrs.

#### S. HUBERT, ou HUMBERT.

708. S. HUBERT, ou HUMBERT, fils de Bertrand, Duc d'Aquitaine, et petit-fils, par son pere, du Roi Caribert, frere de Dagobert I, fut élu pour remplir le Siège de Tongres, ou de Maëstricht, après la mort de S. Lambert dont il étoit disciple. Les Hagiographes entrent dans un grand détail de ses vertus, que nous abrégons en disant qu'il réunit toutes les qualités qui font le Pontife selon le cœur de Dieu. L'an 720, il leva de terre le corps de son glorieux prédécesseur, et le fit transporter à Liège dans l'oratoire ou chapelle que Mammille, l'un de ses devanciers, y avoit fait construire en l'honneur des SS. Côme et Damien, et près de laquelle on bâtit depuis l'Eglise cathédrale sous l'invocation de la mere de Dieu qui en est encore la patronne, quoique depuis long-tems elle porte le nom de S. Lambert. Gilles d'Orval dit que le corps du Saint arriva le jour de Noël à Liège. Hubert fit construire dans cette ville une nouvelle Eglise, qu'il dédia aux SS. Apôtres Pierre et Paul, et joignit à ces deux temples deux Monasteres pour les desservir. Quelque tems après, le Prélat vint s'établir à Liège; et ce lieu, qui n'étoit qu'un simple bourg, commença dès lors à s'agrandir, en sorte qu'il devint fort fréquenté par les pèlerinages que les miracles de S. Lambert y attirèrent. Hubert mourut à Fures, entre Louvain et Bruxelles, un vendredi 5 Nov. 728, et non de l'année suivante, comme le dit le P. Hartlzeim, laissant une grande opinion de sa sainteté, que Dieu confirma dans la suite par un grand nombre de miracles.

#### S. FLOREBERT.

728. S. FLOREBERT, fils de S. Hubert, qui l'avoit eu d'un mariage contracté avant son épiscopat, lui succéda dans la chaire de Liège. Il marcha sur les traces de son pere, et gouverna son Eglise avec beaucoup de sagesse. L'an 744, le 3 Novembre, il fit lever de terre le corps de S. Hubert en présence du Prince Carloman, qui porta lui-même les saintes reliques dans le lieu où elles devoient être exposées à la vénération des fideles. Florebert termina saintement sa carrière vers le milieu de l'an 746.

#### FOUCHER, ou FULCAIRE.

747. FOUCHER, ou FULCAIRE, nommé aussi FOLERIC par le Pape Zacharie, et par d'autres FULCARIC, monta sur la chaire épiscopale de Liège un an, ou environ, après la mort de S. Florebert. Les Historiens du tems ne nous apprennent rien de particulier de son épisco-

pat. Les Auteurs du nouveau *Gallia Christiana* mettent sa mort en 765 ; le P. Foulon l'avance de quatre ans, et la place en 761 : mais on voit parmi les Prélats qui assisterent, l'an 765, à l'Assemblée d'Attigni, Foleric, Evêque de Tongres. (Harthzeim, *Concil. Germ.* T. 1, p. 343.) Foulon se trompe donc, ainsi que Gilles d'Orval, son garant, qui ne donne à ce Prélat que quinze ans d'épiscopat.

## AGILFROID.

765 au plutôt. AGILFROID fut tiré du Monastere de S. Bayou, dont il étoit Abbé, pour gouverner l'Eglise de Liège après la mort de Foucher. Sigebert le nomme Evêque et Abbé tout ensemble, ce qui semble insinuer qu'il conserva son Abbaye dans l'épiscopat. Agilfroid étoit d'une naissance illustre, et jouit par son propre mérite d'une grande considération à la Cour de Charlemagne. Son crédit procura des biens considérables à l'Eglise de Liège. Il mourut, suivant la Chronique d'Hasnon, l'an 787.

## GERBAUD, ou GAERBAUD.

787. GERBAUD, ou GAERBAUD, successeur d'Agilfroid, tint le Siège environ l'espace de 23 ans. Il eut à la Cour de Charlemagne le même crédit que son prédécesseur, et le mit à profit comme lui pour l'avantage de son Eglise. Les privilèges et les immunités ecclésiastiques eurent en lui un zélé défenseur. Fizen et Foulon mettent sa mort au 18 Octobre de l'an 809. D. Martene a publié dans le Tom. VII de son *Ampliss. collect.* des avis fort solides de ce Prélat à son peuple, sous le titre de *Gerbaudi instructio ad gregem suum.*

## WALCAND.

810. WALCAND, appelé WALDGAND par Eginhart, fut substitué à Gerbaud l'an 810. Il fut un des Prélats qui souscrivirent le testament que Charlemagne fit à Aix-la-Chapelle. L'an 814, il assista ce Prince à la mort, étant alors dans la quatrième année de son épiscopat. L'Abbaye d'Andagne ou Andaine, fondée par Pepin d'Héristal et Plectrude sa femme, au milieu des Ardennes, étoit alors tombée par disette dans le relâchement. Walcand pourvut à ses besoins en lui donnant des fonds tirés de son patrimoine, et y rétablit l'observance à l'aide de quelques pieux et savans Moines qu'il y fit venir des autres Monasteres. Quelques Auteurs prétendent que jusqu'alors cette Abbaye avoit été possédée par des Clercs auxquels Walcand, selon eux, substitua des Moines. Quoiqu'il en soit, elle devint florissante sous son épiscopat. L'an 817, il y fit transporter, avec l'agrément de l'Archevêque de Cologne son Métropolitain, le corps de S. Hubert, dont elle prit depuis le nom. Les anciens monumens portent que cette translation se fit la 90<sup>e</sup> année depuis la mort du Saint, ce qui moutré l'erreur de ceux qui mettent cette cérémonie en 825. Gilles d'Orval ne donne à Walcand que 18 années d'épiscopat. Mais Bucherius cite un diplôme de l'Empereur Louis le Débonnaire, adressé d'Héristal à ce Prélat le 13 des Calendes de Mai (19 Avril), la 18<sup>e</sup> année de son règne; ce qui revient à l'an 831. Les Auteurs du nouveau *Gallia Christiana* reculent la mort de Walcand jusqu'à l'an 836, et la mettent, d'après le même Gilles d'Orval, au village de Champ-Serain, près de S. Hubert.

## PIRARD ET HIRCAIRE.

836. PIRARD et HIRCAIRE succéderent, l'un après l'autre, à l'Evêque Walcand. Gilles d'Orval fixe la mort du premier à l'an 840. Le second l'avoit sûrement remplacé cette année-là, puisqu'il est nommé parmi les Peres du Concile d'Ingelheim, tenu en 840.

On met communément sa mort en 855. C'est tout ce que l'on sait de ces deux Prélats.

## FRANCON.

856. FRANCON, Moine de Lobes sur la Sambre, fut élu, l'an 856, Evêque de Liège. Trois ans après, il assista au Concile de Toul, où l'on jugea la cause de Venilon, Archevêque de Sens, accusé de trahison par le Roi Charles le Chauve. L'an 862, il fut du nombre des Evêques qui, dans le Concile d'Aix-la-Chapelle, eurent la criminelle complaisance de casser le mariage du Roi Lothaire, leur Souverain, avec Thietberge. Francon mit le comble à cette faute, l'année suivante, en approuvant avec les autres Peres, du moins tacitement, l'adultère de ce Prince. Le Pape Nicolas ayant condamné ces deux Assemblées et interdit les Evêques qui s'y étoient trouvés, Francon demanda pardon et fut des premiers rétabli dans ses fonctions. Après la mort de Lothaire, arrivée l'an 869, Charles le Chauve et Louis le Germanique, ses oncles, partagerent le Royaume de Lorraine entre eux, de maniere que ce qui étoit en-deçà de la Meuse fut attribué à Charles, et ce qui étoit au-delà fut la part de Louis; et comme la ville de Liège embrassoit dès-lors les deux rives de la Meuse, chacun des deux Princes en eut la portion qui étoit de son côté. L'an 880, Francon fut témoin des ravages que les Normands firent, au mois de Novembre, dans son diocèse, où ils pillerent Tongres, Liège et Maëstricht. Ils revinrent plusieurs fois dans ce pays les années suivantes. La plus remarquable de leurs descentes pendant l'épiscopat de Francon, est celle de l'an 891. Les Généraux d'Arnoul, Roi de Germanie, leur ayant livré bataille le 26 Juin sur les bords de la Dyle, l'armée germanique fut taillée en pieces. Arnoul, peu de tems après, répara cet échec par une victoire complete qu'il remporta sur ces barbares. Anselme de Liège dit que Francon, ayant lui-même pris les armes, chassa de son diocèse les autres bandes de Normands qui l'infestoient. Sigebert met la mort de ce Prélat en 903, et Anselme en marque le jour aux Ides, ou 13 de Janvier. Nous avons deux lettres qui lui furent écrites, l'une, vers 860, par Theutgaud, Archevêque de Treves, l'autre par Hincmar, Archevêque de Reims. (Martene, *Ampliss. collect.* T. 1, pp. 155-157.)

## ÉTIENNE.

903. ÉTIENNE, Chanoine de Metz et parent du Roi Charles le Simple, fut élu pour succéder à Francon. C'étoit un des Prélats les plus distingués de son siècle par leur savoir et leur vertu. Il composa un Office de la Trinité, dont son successeur établit la fête à Liège, d'où elle se répandit dans toutes les Eglises des Gaules et de Germanie. Etienne mourut, l'an 920, après un gouvernement de 18 ans commencés. Il fut inhumé dans l'Eglise de S. Lambert.

## RICHER.

920. RICHER, Abbé de Pruym et de Stavelo, fut élu pour Evêque par la plus saine partie du Clergé et du peuple de Liège après la mort d'Etienne. Mais dans le même tems l'autre partie donna son suffrage à Hilduin, homme savant et de haute naissance. Gisbert, Duc de Lorraine, favorisa ce dernier, à l'appât, dit Sigebert, d'une somme considérable qu'Hilduin lui offrit, et le fit ordonner, l'an 921, par Heriman, Archevêque de Cologne, son Métropolitain. Richer s'étant pourvu au S. Siège, le Pape Jean X cita les parties devant lui. L'un et l'autre se rendirent à Roue; mais Hilduin ne comparut pas devant le Pape, et donna par là gain de cause à son adversaire. Le Pape écrivit une lettre à Heriman, où il lui parle ainsi: « Je suis obligé d'avertir votre fraternité de la faute qu'elle a faite en ordonnant Hilduin qui n'avoit pas été élu

» par le Clergé, ni approuvé par les laïques. Vous  
 » l'avez fait par la crainte du Duc Gislebert ; mais  
 » ignorez-vous que, selon l'ancienne coutume, il  
 » n'appartient qu'au Roi, qui tient de Dieu sa cou-  
 » ronne, de donner des Evêchés?... Nous déclarons  
 » d'avance que nous ne voulons en rien préjudicier aux  
 » droits de Charles, et que nous nous faisons au con-  
 » traire un plaisir de maintenir l'éclat de sa couronne,  
 » et de confirmer l'usage où il est de nommer des Evê-  
 » ques dans toute l'étendue de ses Etats, comme ont  
 » fait les Rois ses prédécesseurs, par l'autorité des  
 » Papes qui nous ont précédés ». Le Pape écrivit en  
 » conformité une lettre au Roi Charles, où il dit :  
 » Quant à ce qu'a osé le Duc Gislebert contre votre  
 » autorité, nous en avons été sensiblement affligés,  
 » parce que l'ancienne coutume est qu'aucun Evêque  
 » ne soit ordonné qu'en vertu d'un ordre du Roi, et  
 » que la Noblesse du Royaume l'a ainsi jugé ». (*Abr.  
 chron. de l'Hist. ecclési.* T. II, pp. 135-136.) On voit  
 par là que la Lorraine obéissait alors au Roi Charles  
 le Simple, et que l'Evêque de Liège ne jouissait pas  
 encore des droits de souveraineté. Richer, de retour en  
 son Eglise l'an 922, après avoir été ordonné par le  
 Pape, y trouva tous les esprits réunis en sa faveur. Le  
 nouveau Prélat employa ses soins à réparer les maux  
 que son compétiteur avoit causés dans l'Eglise de Liège  
 pendant près de 18 mois qu'il avoit joui de son usurpa-  
 tion. On verra par la suite ce que celui-ci devint.  
 L'an 933, un Comte, nommé Bernard, ayant de son  
 autorité fait construire un château près d'Arches, dans  
 le pays liégeois, Richer, offensé de cette entreprise,  
 arma ses vassaux et rasa la place. Le diocèse de Liège,  
 pendant son épiscopat, souffrit beaucoup des irré-  
 quentes guerres que les Rois de France et de Germanie  
 se firent pour la possession de la Lorraine. Richer  
 mourut le 23 Juillet 945, et fut enterré à S. Pierre de  
 Liège. C'est à lui qu'on rapporte communément l'ins-  
 titution des douze Chanoines trésoriers de l'Eglise  
 de Liège ; et voici ce qu'ils furent dans leur origine.  
 C'étoient douze Abbés séculiers, Chefs d'autant de  
 Collégiales répandues dans le diocèse, qu'il établit  
 dans sa Cathédrale. Ces Eglises, si l'on en croit le *Gal-  
 lia Christiana*, étoient dans l'origine autant d'Abbayes  
 de l'Ordre de S. Benoît. Ce fut aussi sous l'épiscopat  
 de Richer que fut fondée, par le Comte Wibert, l'Ab-  
 baye de Gemblours au pays de Loume.

#### HUGUES, ou OGON.

945. HUGUES, ou OGON, Abbé de S. Maximin de  
 Treves, succéda, malgré lui, à l'Evêque Richer. On  
 eut besoin de l'autorité d'Otton I, Roi de Germanie,  
 pour le contraindre d'accepter cette dignité dont il ne  
 jouit qu'environ 18 mois, étant mort le 23 Janvier  
 947; ou, selon le Nécrologe de S. Maximin de Treves,  
 le 26 Décembre précédent.

#### FARABERT, ou FLORIBERT.

947. FARABERT, ou FLORIBERT, Abbé de Priym,  
 fut donné pour successeur à Hugues dans l'Eglise de  
 Liège. On fait l'éloge de sa piété sans en rapporter au-  
 cun trait. Son épiscopat fut d'environ six ans. Il  
 assista, l'an 948, au Concile d'Ingelheim, et son nom  
 se trouve le 24<sup>e</sup> parmi les souscriptions après celui de  
 l'Evêque de Cambrai. Sa mort arriva l'an 953.

#### RATHIER.

953. RATHIER, fameux par ses aventures, devint  
 Evêque de Liège après la mort de Farabert. Pour bien  
 connoître cet homme singulier et comment il obtint  
 cette place, il faut reprendre sa vie de plus haut. Natif  
 de Liège, et d'abord Moine de Lobes, il se distingua  
 de tous ses confrères, dont plusieurs étoient savans,  
 par ses progrès dans les Lettres. Lorsqu'Hilduin, com-  
 pétiteur de Richer pour l'Evêché de Liège, partit pour

Rome sur la citation du Pape, il emmena Rathier avec  
 lui, sans doute pour l'aider à défendre sa cause. Mais,  
 à son arrivée, s'étant aperçu que l'air du bureau ne  
 lui étoit pas favorable, il aimoit mieux se laisser con-  
 damner par défaut que de comparoître. Hilduin et Ra-  
 thier, à leur retour, s'arrêtèrent en Provence où le  
 Comte Hugues les retint avec promesse de les avancer  
 l'un et l'autre. Ce Prince étant devenu Roi d'Italie en  
 926, ils le suivirent en ce pays. Hugues, deux ans après,  
 fit placer Hilduin sur le Siège de Vérone, ou du moins  
 il lui donna les revenus de cet Evêché; car il n'est pas  
 sûr qu'il ait exercé l'épiscopat à Vérone. L'an 930,  
 ou 931, Hugues le fit élire Archevêque de Milan, et  
 Rathier fut chargé d'aller à Rome pour faire approuver  
 cette élection. Il réussit dans sa négociation, et par-  
 delà; car il rapporta des lettres du Pape Jean XI qui  
 demandoit, tant en son nom qu'en celui de l'Eglise  
 romaine, que Rathier fût fait Evêque de Vérone. On  
 eut égard à la recommandation du Pape; mais Hugues  
 s'opposa quelque tems à la consécration de Rathier,  
 n'ayant plus les mêmes sentimens à son égard. Il y  
 consentit enfin pour ne pas déplaire au Pape, et parce  
 que Rathier, attaqué pour lors d'une indisposition  
 qu'on regardoit comme incurable, ne paroissoit pas  
 avoir long-tems à vivre. Rathier fut donc ordonné l'an  
 932. Mais il guérit parfaitement contre l'attente de  
 Hugues, qui jura dès lors qu'il ne s'en réjouiroit de sa  
 vie. Pour ne pas être parjure, ce Prince ne cessa de  
 persécuter Rathier et de chercher des prétextes pour  
 le chasser de son Siège. Rathier lui-même en fournit  
 un des plus spécieux dans la conduite qu'il tint envers  
 Arnoul, Duc de Bavière, lorsqu'il vint en Italie (l'an  
 934) pour enlever la Couronne à Hugues. Arnoul s'é-  
 tant présenté avec son armée devant Vérone, l'Evê-  
 que et le Comte Milon lui en ouvrirent les portes.  
 Hugues, après avoir chassé l'usurpateur, se saisit de  
 Rathier comme d'un traître, et l'enferma dans une  
 tour à Pavie. Il resta deux ans et demi dans cette pri-  
 son, au bout desquels il en fut tiré pour être relégué  
 à Côme, où il passa un pareil espace de tems. Ayant  
 ensuite obtenu la liberté de sortir de son exil, il fit  
 divers voyages. A son retour, il trouva l'entrée de Vé-  
 rone ouverte pour lui par la retraite du Roi Hugues,  
 que Béranger II, son compétiteur, avoit forcé d'aban-  
 donner l'Italie. Il se hâta d'aller rejoindre ses ouailles,  
 qu'un certain Milon gouvernoit comme administrateur  
 nommé par Manassés, Archevêque de Milan. Ne pou-  
 vant l'empêcher de remonter sur son Siège, Milon et  
 ses partisans s'appliquèrent à le contrecarrer en toutes  
 choses pour le forcer à déguerpir. Rathier tint ferme  
 pendant deux ans contre les contradictions sans nom-  
 bre qu'on lui suscitoit. La plus forte et l'une des der-  
 nières fut de voir Milon sacré par l'Archevêque de  
 Milan pour le supplanter. Il étoit bien résolu de dé-  
 fendre le terrain contre cet usurpateur ; mais le Roi  
 Lothaire l'ayant fait avertir sous main que sa vie n'é-  
 toit pas en sûreté, il abandonna son Siège pour la se-  
 conde fois. Son dessein étoit d'abord d'aller poursui-  
 vre son adversaire en Cour de Rome ; mais, manquant  
 de fonds pour les frais de la procédure, il prit le parti  
 de se retirer en Provence auprès d'un Seigneur de ses  
 amis. Il en fut bien accueilli, et par son moyen il  
 obtint un petit Evêché dans le pays. Mais comme il  
 avoit le don de ne plaire nulle part, il ne passa pas  
 un an dans cette Eglise qu'il fut obligé de la quitter.  
 Alors, ne sachant où aller, il retourna dans son Mo-  
 nastère de Lobes. Il n'y fut pas long-tems sans s'y en-  
 nuier. Apprenant qu'Otton I, Roi de Germanie, cher-  
 choit un habile homme pour perfectionner l'éducation  
 de Brunon son frere, il se rendit à la Cour de ce  
 Prince, et se fit estimer de son élève, au point que  
 l'Evêché de Liège étant venu à vaquer en 953, Brun-  
 non, pour lors Archevêque de Cologne et Archiduc  
 de Lorraine, le nomma pour remplir ce Siège. La ré-  
 compense étoit belle; mais elle devint pour Rathier la

source de nouvelles disgrâces, par la manière dont il se comporta dans ce poste. Il trouva parmi ses concitoyens, devenus ses ouailles, des abus à réformer et des vices à corriger. Son zèle bilieux, ne gardant aucune mesure, éclata en invectives satyriques contre tout ce qui lui déplut. Il nota, par des traits piquants, soit dans ses discours, soit dans ses écrits, les différens états, et par là il se les mit tous à dos. On crut même appercevoir des personnalités dans ses censures; et comme c'étoient les plus distingués qui formoient ces soupçons, ils souleverent aisément la multitude contre le Prélat. En un mot, il devint l'objet du mépris et de l'aversion publique. On l'insulta, on l'outragea, et enfin on en vint à une conspiration générale contre sa personne. Elle se forma, l'an 955, tandis qu'il célébroit à Lobes les fêtes de Noël. Il fut résolu qu'on lui fermeroit les portes de la ville à son retour; ce qui lui ayant été rapporté, il crut devoir céder au tems, et donna son abdication au mois de Mars suivant, moyennant une portion des revenus de l'Evêché qu'on lui laissa. On n'est pas assuré du parti qu'il prit après cela. Les uns disent qu'il se retira à Lobes, les autres qu'il alla à Mayence auprès du Prince Guillaume, fils du Roi Otton. Quoi qu'il en soit, au bout de deux ans il reprit la route d'Italie à la suite d'Otton, qui lui avoit promis de le rétablir sur son Siège de Vérone. Mais il le trouva rempli par un petit-neveu de Milon, son ancien persécuteur, à qui Mannassés l'avoit vendu, dit-on, avec dispense du Pape. Pour déposséder cet intrus, il s'adressa d'abord au S. Siège; ensuite il écrivit une lettre circulaire à tous les Evêques d'Italie, des Gaules et de Germanie, par laquelle il les prioit de venir juger sa cause dans un Concile. Il s'en tint un en effet (mais on ne sait où, ni précisément en quel tems) dans lequel on prononça que son Evêché lui seroit rendu. Cependant l'intrus ne laissa pas de le faire arrêter, de le maltraiter, de le dépouiller et de le faire mettre en prison. Mais Rathier, par l'autorité d'Otton, fut bientôt élargi. Rétabli pour la troisième fois sur le Siège de Vérone, il y porta le même caractère, et éprouva, pour la troisième fois, les mêmes désagrémens. Il fallut encore déguerpir pour mettre ses jours en sûreté; mais ce ne fut qu'à la fin d'Avril 967, puis qu'on voit son nom parmi les Evêques qui assistèrent au Concile qui se tint cette année, le 25 du même mois, à Ravenne. Il apporta en revenant en Flandre de grosses sommes d'argent, avec lesquelles il se retira d'abord à l'Abbaye de S. Amand. Mais à peine y eut-il passé une nuit, qu'il en fut dégoûté. Alne sur la Sambre, aujourd'hui Monastere de l'Ordre de Cîteaux, étoit alors une terre de l'Eglise de Liège, qu'on lui avoit laissée pour sa vie lorsqu'il quitta cet Evêché. Il alla de S. Amand pour s'y établir, et en partit encore au bout de quelque séjour pour se retirer à Haumont, dont l'Abbé, nommé Folcuin, homme de mérite, le reçut avec plaisir. Dans la suite ils se brouillèrent; et Folcuin, voyant Rathier déterminé à le perdre, lui céda sa place, et alla demeurer ailleurs. Les parens de Folcuin, qui étoient des premiers du pays, menacèrent de venger cette insulte; ce qui fit que Rathier munit son Monastere comme une citadelle, pour empêcher l'effet de ces menaces. Notger, Evêque de Liège, ayant réconcilié Rathier avec Folcuin l'an 971, le premier retourna dans sa terre d'Alne, d'où étant parti, l'an 974, pour aller voir le Comte de Namur son ami, il mourut en cette ville la même année, et fut rapporté à Lobes pour y être inhumé. Il avoit fait lui-même son épitaphe qu'on peut voir dans le VII<sup>e</sup> Tome de l'*Hist. littér. de la France*, avec la liste et l'analyse de ses écrits.

## BALDERIC, ou BAUDRI I.

956. BALDERIC, ou BAUDRI I, neveu de Rainier, Comte de Hainaut, fut donné pour successeur à Ra-

thier dans l'Evêché de Liège, après qu'il eut fait son abdication. Il mourut dans la troisième année de son épiscopat le 29 Juillet 959.

## ÉRACLE, ou ÉVÉRARD.

959. ÉRACLE, ou ÉVÉRARD, né d'une famille distinguée en Saxe, élevé d'abord par Rathier à Cologne dans le tems que celui-ci vint s'y rendre auprès de l'Archevêque Brunon, ensuite perfectionné dans les sciences par d'autres maîtres habiles, fut tiré de la Collégiale de Bonn, dont il étoit Prévôt, pour être placé sur la chaire épiscopale de Liège. L'un de ses premiers soins fut de rétablir les études dans son diocèse. Il fonda pour cela, près de l'Eglise de S. Lambert, une école qui devint fameuse. Il en établit d'autres en divers lieux du pays liégeois, et mit à leur tête de savans Ecclésiastiques qu'il fit venir de France et de Germanie. Son attention se porta aussi sur les Monasteres, où il fit resleurir la discipline et les lettres. Les Princes l'honorèrent d'une estime singulière et prirent souvent ses avis dans les affaires épiscopales. L'an 960, il accompagna Brunon, Archevêque de Cologne, dans l'expédition qu'il fit contre Robert, Duc de Bourgogne, pour le contraindre à se soumettre au Roi Lothaire son Souverain. L'an 966, il fut de celle de l'Empereur Otton I en Italie. Il arriva dans celle-ci que le soleil s'étant éclipsé, le 20 Juillet, sur les quatre heures du soir, l'armée fut tellement effrayée de ce phénomène, que les plus braves ne savoient où se cacher. Éracle, qui se connoissoit en astronomie, les rassura en leur promettant que le soleil alloit reparoître. A son retour, qui précéda celui de l'Empereur, il essuya un soulèvement de la populace liégeoise, excitée (l'on ne sait à quelle occasion) par un homme séditieux, nommé Henri de Marlagne, suivant un ancien manuscrit. Cette émeute durait encore lorsqu'Éracle mourut vers la fin de l'an 971. Éracle est fondateur des Eglises collégiales de S. Paul et de S. Martin à Liège. Celle-ci à l'honneur d'être la première du monde où l'on ait célébré la fête de Dieu.

## NOTGER, ou NOTKER.

972. NOTGER, ou NOTKER, dit aussi NOTCHER, différent de Notger, Moine de S. Gal, modérateur des études à l'Abbaye de Stavelo, fut nommé, l'an 972, Evêque de Liège par l'Empereur Otton, à la demande du Clergé et du peuple. Dès qu'il fut sur le Siège épiscopal, il ne s'occupa que du bien public de son diocèse et de l'instruction de ses peuples. Plein de grandeur d'ame et de courage, il tenta de grandes entreprises, et les exécuta avec succès. Il commença par faire arrêter et punir les Chefs de la dernière révolte. Il attaqua ensuite divers petits tyrans qui mettoient le pays à contribution, détruisit leurs châteaux, et les mit hors d'état de continuer leurs brigandages. Ayant rétabli la paix dans son diocèse, il s'appliqua à relever les lieux sacrés dont la plupart étoient en fort mauvais état. Il rétablit de fond en comble sa Cathédrale qui tomboit de vétusté. (C'est la même qui subsiste encore de nos jours, si l'on en croit le P. Foulon; ce qui est difficile à croire.) Il y joignit un nouveau cloître avec des édifices pour la demeure des Chanoines. Il fit construire d'autres Eglises à Liège et ailleurs. Il répara aussi et augmenta les fortifications de cette ville pour la mettre à l'abri de toute insulte. Il éleva de nouvelles forteresses sur les frontieres de son diocèse pour arrêter les incursions de ses voisins. Mais ce qui fait le plus d'honneur à son épiscopat, ce sont les divers établissemens qu'il fit à l'exemple d'Éracle son prédécesseur, pour l'instruction de la jeunesse. L'école de Liège fut de son tems et par ses soins une pépinière de

Savans, qui portèrent la lumière des sciences et des arts en diverses Eglises, dont plusieurs devinrent les Pasteurs et les Chefs. L'Empereur Otton II honora Notger de sa confiance. Les Princes d'Allemagne lui confièrent l'éducation du jeune Otton III, fils et successeur de ce Prince. Henri II, qui monta ensuite sur le trône, se servit utilement de ses conseils qu'il prenoit avec plaisir. Ce fut ce Prélat qui, l'an 1007, ménagea la paix entre ce Prince et le Roi Robert. Notger, dans ses dernières années, fit un partage de terres de son Eglise, qui eut de fâcheuses suites. Les ayant divisées en trois parts, il en retint une pour lui, donna la seconde à la Noblesse du pays, et la troisième aux Eglises et aux Monastères. Il arriva de là, par le laps des tems, que les Nobles oubliant ce qu'ils devoient à l'Eglise de Liège, se prévalurent des bienfaits qu'ils en avoient reçus pour se tirer de sa dépendance. Notger termina sa carrière, suivant un ancien Auteur cité par le P. Foulon, le 10 Avril, jour du Jeudi-Saint de l'an 1007. Mais ces notes chronologiques ne s'accordent pas, Pâque tombant cette année le 6 et non le 13 Avril. Nous aimons mieux nous en rapporter à Lambert le Petit, qui met simplement la mort de Notger en 1008, sans marquer le mois ni le jour. Les funérailles de ce Prélat furent très solennelles et durèrent cinq jours. Le premier jour, dit Gilles d'Orval, on porta le corps à l'Eglise de S. Lambert, le second à celle de Sainte Croix, le troisième à celle de S. Martin, le quatrième à celle de S. Paul, et le cinquième à S. Jean, où il fut inhumé dans la Chapelle de S. Hilaire. Notger fonda les Eglises de Sainte Croix et de S. Jean dans sa ville épiscopale, et y commença celle de S. Denis.

#### BALDERIC, ou BAUDRI II.

1008. BALDERIC, ou BAUDRI II, frere de Gislebert, Comte de Loss, parvint à l'Evêché de Liège après la mort de Notger, sur les traces duquel il se fit gloire de marcher. Il augmenta les revenus de son Eglise par la libéralité de l'Empereur Henri II et par la donation qu'il lui fit de ses propres fonds. La citadelle d'Hugaërde, qu'il entreprit d'élever, fit ombrage à Lambert le Barbu, Comte de Louvain, qui, l'ayant vainement sommé d'abandonner cette entreprise, prit les armes pour l'y contraindre. Balderic, suivant l'usage du tems, employa d'abord les censures pour sa défense. Mais

voyant qu'elles n'opéroient rien, il prit les armes et fit marcher des troupes contre Lambert. Le 26 Septembre, ou, selon d'autres, le 10 Octobre de l'an 1013, on en vint à Tillemont, près d'Hugaërde, à une action où l'armée de Lambert fut d'abord mise en déroute. Mais le Comte de Namur, son oncle, ayant rétabli le combat, défit à son tour les Liégeois, dont 300 restèrent sur la place, sans compter les prisonniers. L'Evêque, se reprochant la mort de tant de braves gens, fonda, dans la suite, l'Abbaye de S. Jacques près de Liège, pour le repos de leurs âmes. La même année, Lutgarde, belle-mère de notre Prélat, s'étant mise en route pour le venir voir, fut arrêtée et enlevée par les gens de Lambert, qui l'amenerent à leur maître. Loin de maltraiter sa prisonnière, Lambert se servit de sa médiation pour faire la paix avec Balderic. Mais cette paix, suivant les Historiens Liégeois, ne fut pas de longue durée. La guerre, disent-ils, ayant recommencé, l'an 1015, entre le Comte et le Prélat, on en vint, le 12 Septembre, à une bataille près de Florenes, que Balderic gagna, et dans laquelle Lambert fut tué. Les Ecrivains étrangers disent au contraire que cette victoire fut remportée par Godefroi, Duc de la basse Lorraine, sur les terres duquel Lambert étoit venu faire des excursions; et cela paroît plus vraisemblable, car Florenes et son territoire faisoient partie des Etats de Godefroi. L'an 1014 ou environ, Arnoul I, Comte de Loss, oncle de Balderic, se voyant sans enfans, fit don de son Comté à l'Eglise de Liège, et ensuite le reprit d'elle en fief. L'an 1018, l'Empereur Henri II se disposant à porter la guerre en Frise contre le Comte Thiéri, le même Godefroi, dont on vient de parler, somma de sa part l'Evêque de Liège de fournir son contingent et de conduire lui-même ses troupes à l'armée impériale. Balderic, après s'être vainement excusé sur ses infirmités pour le second article, fut contraint d'obéir. Mais il ne put arriver jusqu'au camp de l'Empereur, et mourut, le 29 Juillet, dans le village d'Hermadout, à l'heure même que Thiéri gagna la bataille de Flardeberg ou Flardenges sur l'Empereur. Ce Prélat étoit instruit et avoit du zèle pour la discipline ecclésiastique. Ce qui le prouve, c'est une collection de canons, divisée en deux livres, qu'il fit avec l'aide de l'Abbé Olbert pour l'usage de son diocèse, et dont on conserve un exemplaire manuscrit à l'Abbaye de S. Laurent de Liège. (Martene, 2<sup>e</sup> Voyage lit. p. 189.)

#### COMTES DE LOSS.

Le Comté de Loss, en flamand de Loon, dans le pays de Liège, comprend une partie de la Hasbaie avec une partie de la Toxandrie. Son nom se tire de sa capitale, appelée en langage du pays *borcht-Loon*, c'est-à-dire château de Loon, situé entre Tongres et S. Tron. Les autres villes qu'il contient sont Hasselt sur le Demer, Wust-Ilerck, Bilsen, Maseycx, Stockhem, Peer, Bree, Hamont et Beringen.

RODOLFE, Comte en Hasbaie, fils de Rainier II, Comte de Hainaut, est regardé comme la tige des Comtes de Loss. Il paroît que ce fut Otton I, Roi de Germanie et depuis Empereur, qui lui conféra ce Comté. Il est fait mention de lui dans Flooard sous l'an 944. M. Ernst possède un Diplôme de l'Empereur Otton de l'an 966, non encore imprimé, par lequel on voit que Rodolfe avoit été dépouillé de quelques biens (et apparemment de son Comté) pour cause de félonie, et que dans le pays de Loss d'aujourd'hui, ou du moins dans une partie de ce pays, un certain Werinherius étoit Comte. On lui donne communément, mais sans preuve, deux fils, Arnoul qui suit, et Louis, qui fut pere de Balderic, Evêque de Liège, et de Gislebert, qui viendra ci-après; et deux filles, dont l'aînée, Catherine, épousa Louis, Comte de Chini.

ARNOUL I, fils, à ce qu'on croit, de Rodolfe, est le premier que l'on connoisse sous la dénomination de Comte de Loss. C'est Gilles d'Orval qui le nomme ainsi dans ses additions à l'histoire des Evêques de Liège, écrite par le Chanoine Anselme vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, où il est nommé simplement le Comte Arnoul. C'est en-

#### COMTES DE CHINI.

CHINI a huit lieues de Sedan par l'Est, ville autrefois considérable, comme le témoignent encore ses ruines, mais réduite depuis long-tems à une simple bourgade, étoit la capitale d'un Comté assez étendu, qui fait aujourd'hui partie du Luxembourg. Bastogne, Dierick, Durbui, Hoffalisse, Marche en Famme, Neuchâtel, la Roche en Ardennes, S. Weit, Vianden, Virton, sont avec Chini les lieux principaux de ce Comté.

OTTO I. C'est dans la Chronique de Mouson que se rencontre l'origine des Comtes de Chini, sur laquelle se sont vainement exercés les Savans qui jusqu'à présent ont prétendu l'éclaircir. Nous y voyons, en 971, un Comte Otton qui bâtit le château de Warc, nommé Waren par Hériman, Chanoine de Laon, et situé au confluent du Semoi dans la Meuse. En parlant d'un certain Airan, elle dit: *Ottomem Comitem adit qui fortè in illis partibus commanabat: quia ibi propter defensionem et opportuniam alodiorum suorum castellum fecerat quod Warus nomen habebat. Et plus bas: Nam et Mosa fluvius... parte unâ castrum ipsius praverant, parte vero alterâ veniens Salmona flumen... alluit.* (Spicil. nov. edit. T. II, p. 263, col. 1.) Or, les Comtes de Chini ayant quelquefois porté le nom de ce château, il n'y a pas lieu de douter qu'on ne doive mettre ce Otton, Comte de Warc, au nombre des Comtes de Chini. On en sera encore plus convaincu par ce que nous avons encore à dire. Mais auparavant il faut montrer que le château de Warc appartenoit aux Comtes de Chini. La preuve s'en

## WOLBOD, ou WOLBODON.

1018. WOLBOD, ou WOLBODON, d'une Maison illustre de l'André, fut tiré de l'Eglise d'Utrecht, dont il étoit Doyen, pour être placé sur le Siège épiscopal de Liège. Il y fit briller toutes les vertus qui entrent dans le caractère d'un véritable Evêque. Ses aumônes n'avoient de bornes que celles de ses facultés; son assiduité à la prière alloit jusqu'à passer des nuits entières dans ce saint exercice; son zèle pour le maintien de la discipline ecclésiastique ne connut de ménagemens que ceux qu'inspire la charité. Favorisé du don de la parole, il l'employa soigneusement pour l'instruction des peuples. Il acheva les édifices du Monastere de S. Jacques, commencés par son prédécesseur. L'Eglise de Liège ne jouit pas trois ans entiers d'un si digne Pasteur. Il mourut dans les exercices de la plus rigoureuse pénitence après Pâque de l'an 1021, et fut enterré dans l'Eglise de S. Laurent. Plus de trente Martyrologes mettent Wolbod au nombre des Saints. M. Pfeffel lui donne les titres d'Archichaplain et de Vice-Chancelier de l'Empereur.

## DURAND.

1021. DURAND, modérateur des Ecoles de Bamberg, fut envoyé par l'Empereur Henri II pour remplacer Wolbod dans l'Evêché de Liège. Sur sa route il rencontra Gotescalc, Prévôt de cette Eglise, qui, ayant été paraillement élu Evêque par les Chanoines, alloit demander à l'Empereur la confirmation de son élection. Durand étoit fils d'un domestique de Gotescalc. Après le premier salut, s'étant raconté mutuellement le sujet de leur voyage, il s'éleva entre eux un combat de modestie et de charité, chacun voulant renoncer à l'épiscopat en faveur de l'autre. Gotescalc enfin prévalut, et, retournant sur ses pas, il accompagna Durand jusqu'à Liège, où celui-ci fut reçu sans contradiction. Mais lorsqu'il fut intronisé, Gotescalc s'étant présenté pour lui faire hommage, le nouveau Prélat se leva de son Siège, disant à haute voix qu'il ne reconnoitroit jamais pour son vassal celui qui avoit été son maître. Cette anecdote est tirée de Gilles d'Orval. Mais le silence d'Anselme et de Rupert, qui n'en font pas la plus légère mention, nous la rend un peu suspecte. L'histoire ne dit presque rien de la conduite que Durand tint dans l'épiscopat. Elle nous apprend seulement que son prédécesseur ayant légué une somme considérable pour rebâtir le Monastere de S. Laurent, il distribua une partie de cette somme à ses courtisans, et appliqua l'autre à son profit. On sait aussi qu'après la mort de l'Empereur Henri, Durand fut un de ceux qui s'opposèrent avec Gotheron, Duc de la basse Lorraine, à l'élection de Conrad, que la plus grande partie des Princes avoit élu pour lui succéder. Mais bientôt il se désista de son opposition, à la persuasion de Gérard,

Evêque de Cambrai. Durand mourut le 22 ou le 23 Janvier 1025, et fut inhumé dans l'Eglise de S. Laurent, à laquelle il avoit laissé par son testament quatre livres d'or pour l'indemniser du legs de Wolbod, qu'il avoit divertis.

## RENAUD, ou REGINALD.

1025. RENAUD, ou REGINALD, dit aussi REGINAIRE, passa de la Collégiale de Bonn, dont il avoit été fait Prévôt par Héribert, Archevêque de Cologne, sur le Siège épiscopal de Liège, qu'il remplit l'espace de treize ans. Son entrée dans cette place ne fut rien moins que canonique. Il avoit d'abord été demandé pour Evêque par les habitans de Verdun. Mais l'Evêché de Liège étant venu à vaquer dans le même tems, il aima mieux acheter celui-ci de Conrad, Roi de Germanie, à prix d'argent, que d'accepter l'autre qui lui étoit offert gratuitement. Cette haute n'annoins, quelque grave qu'elle fût, n'empêcha pas qu'il ne remplît les devoirs d'un Pasteur vigilant et zélé, sur-tout depuis qu'il eut expié sur le théâtre même de la chrétienté. Il étoit dans la cinquième année de son épiscopat lorsqu'il publia dans son diocèse qu'il avoit dessein de faire un pèlerinage à Rome. Tant de personnes de tout état s'empressèrent de lui faire cortège en cette occasion, que son voyage avoit plus l'air d'une expédition militaire que d'une affaire de dévotion. Arrivé à Rome, et s'étant présenté au Pape, il se jeta à ses pieds, les larmes aux yeux, confessant au milieu des sanglots et des gémissemens qu'il avoit acheté l'épiscopat, et qu'ayant par là encouru la colère de Dieu, il n'y avoit d'autre ressource pour lui que l'abdication; que tel étoit le but de son voyage, et qu'il étoit venu à Rome pour déposer sa croix sur l'autel de S. Pierre. Le Pape (c'étoit Jean XIX) différa trois jours de lui faire réponse. Mais ensuite, l'ayant appelé à son audience, il lui ordonna de reprendre le bâton pastoral, après lui avoir donné l'absolution, précédée d'une pénitence qu'il lui imposa. Tel est en substance le récit de l'Abbréviateur de Rupert et celui de Gilles d'Orval son copiste. Mais ni Anselme de Liège, ni Lambert le Petit, ne parlent de l'entrée simoniaque de Renaud dans l'épiscopat, et de ses suites; les Historiens de l'Eglise de Verdun gardent également le silence là-dessus: double raison qui nous porte à douter un peu de la vérité de toute cette histoire. Renaud, dit le P. Foulon, fit briller des vertus principales dans son gouvernement, la sévérité et la charité. Il fit usage de la première envers les personnes riches et puissantes qui abusoient de leur opulence et de leur crédit pour opprimer les foibles et les pauvres. Il exerça la seconde envers tous ceux qui étoient dans le besoin, et envers le public en général, dit Laurent de Liège, par la construction d'un pont qu'il fit faire à ses frais sur la Meuse. Mais nous ne mettrons pas, avec cet Ecrivain, parmi les qualités qui honorent ce Prélat, la valeur martiale qu'il dé-

## COMTES DE LOSS.

core Gilles qui parle de ses fréquentes guerres avec le Comte de Flandre pour le château de Loss, sans fixer la date d'aucune; mais cet Auteur est trop éloigné de ces tems-là pour mériter d'en être cru. Quoi qu'il en soit, Arnoul, se trouvant, en 1014, sans enfans de son épouse LUTGARDE, qu'Anselme (*Ampliss. collect. T. IV, col. 867*) appelle très noble, mais dont on ignore l'origine, et près de mourir, fit don à l'Eglise de Liège de son château de Loss, à la sollicitation de l'Evêque Balderic II, son parent, que Gilles d'Orval appelle *unicus cognatus*. Nous disons de son château de Loss, et non de tout ce qui a formé depuis le Comté de Loss; parce qu'on verra, sous l'an 1205, que Louis, Comte de Loss, avoit possédé jusqu'alors en franc-alleu plusieurs places qu'il mit dans la mouvance de l'Eglise de Liège. Les Historiens modernes comptent cet Arnoul pour le troisième, et le disent fils de Louis, Comte de Loss. Mais l'existence des deux premiers n'est rien moins que prouvée. On donne à chacun pour femme Lutgarde, ce qui, à notre avis, suffit pour prouver qu'il n'y en eut qu'un.

1016 au plus tard. GISLEBERT, fils de Louis, frere d'Arnoul, est

## COMTES DE CHINI.

trouve dans la vie du B. Thierry, Abbé de S. Hubert, publiée par D. Mabillon et les Bollandistes, et dans l'histoire ancienne de ce Monastere, donnée par D. Martene. (*Ampliss. coll. T. IV, p. 930*). Suivant ce dernier monument, Arnoul, Comte de Chini, *Comes Chiniensis*, fit certaines donations à l'Abbé Thierry. Or le premier, parlant de ces mêmes donations, nomme cet Arnoul *Comes de Warha*. Arnoul, Comte de Chini, étoit donc aussi propriétaire du château de Warc, qu'il tenoit sans doute de ses ancêtres. Ajoutez que dans le titre de fondation du Prieuré de Priex, il donna la chapelle de S. Jean de Warc à l'Abbaye de S. Hubert. Otton, bisieul d'Arnoul suivant l'histoire des Evêques de Verdun (*Spiél. T. II, p. 242*), n'est donc point différent d'Otton, Comte de Warc en 971. Mais celui-ci avoit une origine bien plus noble que celle qui est donnée par les Historiens modernes à leur Otton, Comte de Chini au *x<sup>e</sup>* siècle, qu'ils disent fils d'Arnoul I, Comte aussi de Chini, issu, selon eux, d'une Maison noble en Bourgogne, et Officier du Comte Ricuin. Otton, suivant la Chronique de Mouzon, descendoit des Ottons, Rois de Germanie et Empereurs. Voici ses propres paroles: *Inter hos... dictus Otto erat Comes, Ottonum scilicet*

ploya en différentes occasions. Renaud ne se faisoit nul scrupule de combattre les armes à la main. Son plus mémorable exploit fut à la bataille donnée, le 15 Novembre 1037, près de Bar-le-Duc pour Gonthelon, Duc de la basse Lorraine, contre Eudes II, Comte de Champagne, qui disputoit le Royaume de Bourgogne à l'Empereur Conrad II. Un ancien roman, déjà cité ailleurs, dit que l'Evêque Renaud, qu'il nomme Reginaire, s'étant trouvé dans l'armée de Gonthelon, y fit merveille, et tua de sa massue Léon, Sire de Couci, à qui ce roman donne neuf pieds de hauteur. Laurent de Liège dit que, de retour chez lui, Renaud offrit le saint sacrifice pour tous ceux des siens qui avoient péri dans le combat. Ce Prélat mourut le 4 ou le 5 Décembre 1038.

#### NITHARD, ou RICHARD.

1038. NITHARD, ou RICHARD, Chanoine et Custode de la Cathédrale de Liège, et neveu par sa mere de Renaud, fut mis à la tête de cette Eglise par un événement singulier. Le peuple demandoit à haute voix Vazon, Prévôt de la Cathédrale. Celui-ci, pour éluder son élection, se plaignit que le tumulte l'empêchoit de jouir du droit de sa place, qui étoit de donner le premier son suffrage dans l'élection de l'Evêque. On se tut, et Vazon nomma Nithard, respecté généralement pour la gravité de ses mœurs; ce qui entraîna les suffrages de toute l'Assemblée. Le gouvernement de Nithard ne fut que de quatre années, dans la dernière desquelles l'Empereur Henri III fit donation d'une partie de l'Hasbaie à l'Eglise de Liège. Ce Prélat fit construire le château de Dinant. C'est tout ce qu'on sait de sa vie. Il mourut, suivant Chappeauville, le 9 des Calendes de Septembre (24 Août), l'an 1042. Mais une ancienne inscription en plomb, trouvée l'an 1568, avance sa mort de huit jours, et la met au 17 des Calendes de Septembre, ou 16 Août.

#### VAZON, ou VALTON.

1042. VAZON, ou VALTON, le même qui avoit si généreusement déféré l'Evêché de Liège à Nithard, ne put l'éviter après la mort de ce Prélat, et fut traîné, plutôt que porté, sur la chaire épiscopale, tant il fit de résistance. Placentius, suivi de plusieurs Modernes, se moque en disant qu'il étoit fils d'un Comte de Juliers. Loin d'avoir une telle illustration, sa naissance étoit très obscure, puisque, suivant Anselme de Liège, son grand panégyste, il avoit été d'abord valet de l'Evêque Notcher. Ce fut uniquement à son mérite personnel qu'il fut redevable de son avancement. Notcher, lui voyant des talens pour les lettres, le mit à la tête de l'école de sa Cathédrale avec le titre de Scholastique. La réputation qu'il s'acquit dans ce poste lui attira des élèves de toutes parts. Balderic, successeur de Notcher, le fit ensuite Doyen de son Eglise. Cette place l'exposa

au ressentiment du Prévôt Jean, par la nécessité où elle le mit de s'opposer aux violences de cet homme qui vouloit tout régler au gré de son caprice. La rupture en vint au point que la populace, toujours aveugle, ayant pris le parti du Prévôt, mit le feu à la maison du Doyen, qui eut à peine le tems de se sauver. Ceci arriva sous l'Evêque de Renaud, qui favorisoit le Prévôt. Les amis de Vazon, voyant l'orage difficile à calmer, lui conseilèrent d'accepter une place de Chapelain qu'on lui offrit à la Cour de l'Empereur Conrad. Ce fut là qu'il eut une célèbre dispute avec le Médecin de l'Empereur, qui étoit Juif, et consentoit de perdre un doigt de la main droite si l'on pouvoit le convaincre de la vérité de la religion chrétienne par l'autorité des Ecritures. Vazon, ayant accepté le défi, mit la chose en telle évidence, que le Juif, s'avouant vaincu, se coupa aussitôt le doigt, et le remit à Vazon pour le garder jusqu'à ce qu'il le redemandât comme un bien qui lui appartenoit. Le Prévôt Jean étant mort sur ces entre-faites, Vazon fut rappelé pour le remplacer. Les abus qui s'étoient glissés dans le Chapitre excitèrent son zèle, et les obstacles qu'il rencontra pour les réformer mirent à l'épreuve sa patience et sa fermeté. Après avoir rempli cette dignité l'espace de 14 ans, il fut élevé, comme on l'a dit, à l'épiscopat. Jusqu'alors Vazon avoit mené une vie très austère. Il ne changea pas de régime étant Evêque. Accoutumé à vivre de peu, il distribuoit le superflu de ses revenus aux pauvres. Mais sa charité ne parut jamais plus compatissante que la première année de son Pontificat, qui fut une année de disette en France et en Allemagne. Il fit venir des grains de toutes parts, et les distribua gratuitement à tous ceux qui étoient dans l'indigence. Lorsque Godefroi, Duc de Lorraine, eut pris Verdun et réduit la ville en cendres, sans excepter la Cathédrale, l'Evêque de Liège, sensiblement touché de ce désastre, envoya aux Chanoines une somme considérable pour leurs besoins particuliers et pour les aider à réparer leur Eglise. Fidele envers l'Empereur, il détonna le Roi de France de venir mettre le siège devant Aix-la-Chapelle, comme Godefroi et les Comtes de Flandre et de Hainaut l'en sollicitoit pendant que l'Empereur étoit en Italie. Il fit plus. Sur la nouvelle que Godefroi et ses alliés commençoient à ravager les frontieres de son diocèse, il se mit à la tête d'une armée considérable, et alla au devant d'eux la croix à la main. Les ennemis furent repoussés, mis en fuite, et chassés des places dont ils s'étoient emparés. Vazon, par cette victoire, parvint à rétablir la paix et la tranquillité dans la ville et le pays de Liège. Ce Prélat jouit d'une très grande considération dans le corps des Evêques et dans les différents Ordres de l'Empire. Il s'attira, par la sagesse de ses conseils, le respect des Puissances étrangères. En voici une preuve. Pendant que l'Empereur Henri étoit à Rome (l'an 1046) pour son couronnement, quelques courtisans persuaderent au Roi

#### COMTES DE LOSS.

nommé trois fois Comte de Loss avec Arnoul son frere dans la Charte de fondation de l'Abbaye (aujourd'hui Eglise collégiale) de S. Jacques de Liège, faite en 1016 par l'Evêque Balderic, leur frere. (Martene, *Ampl. coll.* T. I, col. 378.) En admettant la donation ci-dessus en faveur de l'Eglise de Liège, il faut convenir que Balderic aura donné en fief le château de Loss à Gislebert son frere. On ignore l'année de sa mort. Il avoit épousé LUTGARDE, sœur d'Albert II, Comte de Namur, suivant une Généalogie de S. Arnoul, Evêque de Soissons, appelée Euxme dans la Généalogie de S. Arnoul de Metz, qui le fit pere d'Emmon et d'Otton, nommés Comtes de Loss dans une Charte de 1046. (*Ampl. coll.* T. I, col. 413.) Otton paroit encore avec la qualité de Comte de Loss dans une Charte de Frédéric, Duc de la basse Lorraine, en faveur de l'Abbaye de Stavelo, mal datée de l'an 1057 (ce Duc étant mort en 1065, au mois d'Août); mais il est vraisemblable qu'il aura eu pour sa part le Comté de Duras. Celui-ci vivoit encore en 1065, comme on le voit par deux Diplômes où il paroit comme Sous-Avoûé de l'Abbaye de S. Tron (*Miræus*, T. I, pp. 63-64), et fut pere de Gislebert, Comte de Duras, selon la Généalogie de S. Araoul de Soissons. Herman, frere d'un Comte de Loss et Archevêque de Liège, qui, en

#### COMTES DE CHINI.

*Romanorum Imperatorum et adhuc tunc temporis sceptri nobilitantium clarissima et germanissima progenies, sanguis patricius, et, ut ex amplissimi patris et materni juris divissimo patrimonio apparet, fundis viri et opibus et dignitate satis praeditus.* (*Spicil.* T. II, p. 563.) Voilà donc l'origine des Comtes de Chini bien positivement établie par un témoignage qu'on ne peut révoquer en doute. Mais nous n'avons pu découvrir dans quel degre le sang d'Otton touchoit à celui des Empereurs de son nom. La Chronique de Mouzon nous apprend, p. 565, qu'en 971 il entra en guerre avec Adalbéron, Archevêque de Reims, dont le frere Godefroi, Comte en Ardennes, vint mettre le siège devant le château de Warc, et s'en rendit maître. On met la mort d'Otton en 1015. Le Pere de Marne (*Hist. de Namur*, p. 96) lui donne pour épouse ERMENGARDE, ou MARGUERITE, fille d'Albert I, Comte de Namur. Des enfans qu'il eut d'elle, le seul dont l'existence soit bien avérée, est son successeur.

LOUIS I, fils d'Otton, ne le remplaça pas seulement dans le Comté de Chini, mais » après la mort d'Herman, Comte de Verdun, l'Evêque Raimbert donna son Comté à LOUIS, fils d'Otton, Comte de

de France, Henri I, de profiter de cette absence pour faire une invasion dans la Lorraine, qu'ils lui représentoient comme un apavage de sa Couronne. Vazon, instruit du dessein de ce Monarque, lui écrivit une lettre très forte pour l'en détourner. Henri, après l'avoir lue en particulier, assembla les Evêques qui se trouvoient à sa Cour pour en entendre la lecture. Après quoi, prenant la parole, il leur dit : *Voilà ce qui s'appelle un Evêque, qui fait à un Prince étranger des remontrances salutaires, telles qu'il auroit dû et qu'il n'a pu les recevoir des Prélats qui lui sont soumis.* (*Gesta Leod. Episc.* c. 26.) L'an 1048, Vazon termina, le 8 Juillet, une vie remplie de bonnes œuvres, par une mort édifiante. Il fut inhumé dans sa Cathédrale avec cette épitaphe qui, sous un seul trait de pinceau, présente l'éloge le plus complet : *Antè ruet mundus, quàm surgat Vazo secundus.* Il nous reste des écrits de Vazon quatre lettres : la première écrite à Jean, Prévôt de sa Cathédrale, pour lui reprocher le despotisme qu'il exeroit sur ses confrères ; la seconde, de l'an 1046, au Roi de France, Henri I, de laquelle nous venons de parler ; la troisième à Roger II, Evêque de Chalon-sur-Marne, pour lui prouver qu'il n'est pas permis aux Ministres de l'Eglise de livrer les nouveaux Manichéens au bras séculier pour être mis à mort ; la quatrième, écrite à l'Empereur Henri III, a pour but de le dissuader d'interposer son autorité dans l'élection du successeur du Pape Clément II. (*Hist. lit. de la Fr. T. VII.* pp. 391-393.)

## THÉODWIN.

1048. THÉODWIN, de la Maison de Bavière, fut nommé, par l'Empereur, son parent, pour successeur à Vazon. Il étoit auparavant Prévôt de Bruges. Les premières années de son épiscopat furent extrêmement agitées par les guerres que Godefroi ne cessoit d'entretenir dans les Pays-Bas. Thiéri IV, Comte de Hollande, ayant en le malheur de tuer dans un tournoi le frere de l'Archevêque de Cologne, Théodwin se joignit à ce Prélat, aux Evêques d'Utrecht et de Metz, et au Margrave de Brandebourg pour tirer vengeance de ce meurtre. Ils prirent Dordrecht sur le Comte au milieu de l'hiver de l'an 1048. Mais à peine y étoient-ils établis, que Thiéri reprit cette place, où les alliés courent risque d'être faits prisonniers. L'an 1053, Baudouin de Lille, Comte de Flandre, étant venu fondre sur les terres de Liège, et y ayant commis les plus sanglantes hostilités, Théodwin donna à ceux qui en avoient souffert, des témoignages éclatans de bienfaisance pour les relever des pertes qu'ils avoient faites. Il fit réparer la ville d'Hui, que le Comte avoit brûlée. L'an 1071, Richilde, Comtesse de Flandre et de Hainaut, pour avoir sa protection contre Robert le Frison, usurpateur de la Flandre, lui céda le Comté de Hai-

nant, qu'elle reprit ensuite de lui à titre de Fief. Le Traité fut conclu à Fosse, dans une grande Assemblée, à laquelle se trouverent, entre autres Seigneurs, Godefroi, Duc de la basse Lorraine, Albert, Comte de Namur, Henri, Comte de Louvain, les Comtes de Chini et de Montaigu, avec les principaux du pays de Liège, qui tous se confédérèrent pour remettre Richilde en possession de la Flandre. Mais la valeur et l'habileté de Robert rendirent inutiles les efforts que fit cette ligue pour le dépouiller. (*V. les Comtes de Flandre.*) Théodwin défendit avec plus de bonheur les privilèges de son Eglise. Des ennemis l'accusèrent de simonie, sur la fin de ses jours, auprès du Pape Grégoire VII. Ils l'accusèrent aussi de tolérer les Prêtres concubinaires. Grégoire écrivit là-dessus au Prélat une lettre très forte et pleine de hauteur à son ordinaire. La mort ne laissa peut-être pas à Théodwin le loisir de répondre. En effet la lettre du Pape est du 23 Mars 1075, et Théodwin mourut le 24 Mai suivant. On sait qu'alors les messagers ne faisoient pas, à beaucoup près, la même diligence que de nos jours. Théodwin fut enterré dans l'Eglise d'Hui. (Albéric.) Il fut un des ennemis les plus déclarés de l'hérésie de Bérenger. Nous avons deux lettres qu'il écrivit pour la combattre, l'une au Roi de France, Henri I, l'autre à Bérenger lui-même.

## HENRI, DIT LE PACIFIQUE.

1075. HENRI, dit LE PACIFIQUE, fils de Frédéric, Comte de Toul, parvint à l'Evêché de Liège, sur la nomination de l'Empereur Henri IV, par le crédit de Godefroi, Duc de Bouillon, son parent, et fut sacré par Annon, Archevêque de Cologne, l'an 1076. Il avoit été élevé dans l'Eglise de Verdun, dont il étoit devenu Arclidiacre. L'an 1076, ayant entrepris un pèlerinage à Rome, il fut dévalisé sur la route par Arnoul, C<sup>e</sup> de Chini, qui lui fit promettre avec serment de ne point répéter ce qu'il lui avoit pris. Le Pape, instruit de cette violence, releva le Prélat du serment forcé qu'il avoit fait, et lui ordonna d'excommunier le Comte, au cas qu'il refusât de faire pénitence et de restituer ce qu'il avoit pris. L'an 1080, il fit construire un pont sur la Meuse à Dinant. L'an 1082, suivant la Chronique manuscrite des Ducs de Brabant, et non pas 1087 comme le marque un Moderne, l'Evêque Henri, voyant la licence des mœurs portée aux derniers excès dans tout son diocèse, et n'entendant parler de tous côtés que de rapines, de meurtres et d'incendies, chacun prétendant se faire justice par soi-même, fit assembler les personnes les plus qualifiées du Duché de la basse Lorraine, et les fit consentir à élire un juge souverain qui pût connoître de tous les délits et les punir. Le choix tomba sur le Prélat. Mais le Comte de la Roche refusa de se soumettre à son jugement. On marcha contre lui pour l'y contraindre, et on l'as-

## COMTES DE LOSS.

1047, fonda la Collégiale de Loss, doit être encore regardé comme frere d'Emmon et d'Otton. (*Robyns, Diplom. Lossensia*, no 23.)

1046 au plus tard. EMMON, fils aîné de Gislebert, étoit déjà Comte de Loss en 1046, selon la Charte citée plus haut. L'an 1067, il fonda un Hôpital à Loss, comme il est marqué dans la Généalogie, assez inexacte, de la Maison de Loss, au T. II du Supplément aux Tropheés de Brabant, de Butkens, p. 49. Cette Généalogie lui donne deux femmes : 1<sup>o</sup> ERMENGARDE, fille et héritière de Conrad, Sire de Horn ; 2<sup>o</sup> MATILDE, fille d'un Comte de Juliers ; mais cette seconde alliance paroît très suspecte. En effet, sans garantir l'origine qu'on donne à Ermengarde, il est certain qu'en 1078 vivoit une Dame de ce nom, qui étoit de la Maison de Loss, comme on le voit par la situation des biens qu'elle donne aux Eglises de S. Jean et de S. Barthelemi à Liège, en prenant le voile de religion. (*Diplonata Lossensia*, no 13.) Cette Ermengarde, prenant le titre de Comtesse, pourroit bien avoir été la femme d'Emmon, auquel elle auroit survécu. Quoi qu'il en soit, il laissa de sa femme Arnoul, Comte de Loss, et Sophie, Duchesse en Hongrie, mentionnés dans la Généalogie de S. Arnoul de Soissons. Au Supplément de Butkens, on lui donne encore une fille, Gertrude, mariée à Guil-

## COMTES DE CHINI.

» Chini ; ce qui déplut à Gozelon, Duc de Lorraine et frere du  
» Comte Herman, qui se flattoit de lui succéder dans cet emploi.  
» Raimbert avoit fait rattacher la chose par l'Empereur pour la rendre  
» plus stable. Gozelon s'en plaignit à l'Empereur même ; mais il ne  
» put rien obtenir, de sorte qu'il résolut de venger par la force l'in-  
» jure qu'il prétendoit lui avoir été faite. Il entra à main armée à  
» Verdun, tua (ou plutôt blessa mortellement) le Comte Louis,  
» brûla la maison épiscopale, et fit plusieurs dégâts sur les terres de  
» l'Evêché. (Calmet, *Hist. de Lorraine*, T. I, p. 1220.) L'auteur  
» que nous transcrivons met cet événement en 1028 ; mais il nous paroît  
» qu'il l'avance un peu trop. Louis fut inhumé à S. Vanne, où il  
» avoit pris l'habit religieux en expirant. De CATHERINE son épouse,  
» fille de Rodolphe, Comte de Loss, il laissa un fils, qui suit.

1028 ou environ. LOUIS II, fils de Louis I et son successeur, n'a pas eu d'Historien qui nous ait transmis le détail de ses actions. On met sa mort en 1068, et peut-être la recule-t-on un peu trop. Les enfans qu'il laissa, de SOPHIE, sa femme, dont l'origine est incertaine, furent Arnoul, qui suit, et Manassés, qui, sur la fin de sa vie, se fit Religieux à S. Hubert, suivant l'Historien de cette Maison. (*Mart. Ampliss. coll. T. IV*, p. 930.)

siégea dans sa ville. Le Comte se défendit avec valeur, et fit traîner en longueur le siège. Cependant la famine pressoit de jour en jour les assiégés de se rendre. Le Comte, pour donner le change aux ennemis, fit jeter dans les fossés un porc engraisé avec du froment : cette ruse lui réussit. Les assiégeans, inférant de là que la place abondoit en vivres, prirent le parti de se retirer, et le Comte se maintint dans son indépendance envers l'Evêque de Liège. Ce Prélat mourut, selon Gilles d'Orval, le 31 Mai de l'an 1091, ou selon d'autres le 2 Novembre suivant, et fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame.

## O T B E R T.

1091. OTBERT, Chanoine de la Cathédrale de Liège et Prévôt de l'Eglise de Sainte Croix, étoit à la suite de l'Empereur Henri IV en Italie lorsque ce Prince apprit la mort de l'Evêque Henri. Otbert fut nommé par l'Empereur pour le remplacer. Les monumens de l'Abbaye de S. Laurent de Liège disent que ce ne fut pas gratuitement, et peignent en général ce Prélat, avant et depuis son épiscopat, avec les plus noires couleurs. Mais les Moines de S. Laurent eurent avec Otbert des démêlés qui ne permettent pas de les en croire sur leur parole dans le mal qu'ils disent de lui. Gilles d'Orval, qui n'avoit nul intérêt à le louer ni à le blâmer, dit que ce fut un Prélat très sage, très prudent et très instruit. L'an 1096, il fit, au nom de son Eglise, l'acquisition du château de Bouillon, que le Duc Godefroi lui vendit à son départ pour la Terre-Sainte moyennant la somme de 1300 marcs d'argent et trois marcs d'or. (*Voy. Godefroi de Bouillon parmi les Ducs de Brabant.*) Cette acquisition étoit très importante pour l'Eglise de Liège, parce que, le château de Bouillon étant situé près de ses frontières, les garnisons qu'on y mettoit faisoient souvent des excursions dans le pays liégeois, dont elles tenoient continuellement les habitans en alarme. Le contrat de vente portoit la faculté de rachat pour Godefroi et trois de ses héritiers consécutifs; ce qui n'ayant point eu lieu, Bouillon demeura sans retour aux Evêques de Liège. On verra dans la suite comment il est passé depuis en d'autres mains. Ce château de Bouillon, comme on l'a dit ailleurs, étoit un Fief de l'Eglise de Reims, dont l'Evêque de Liège devint par conséquent vassal en faisant cette acquisition. A l'égard du prix de l'achat, ce fut en grande partie le produit de la vente de ce qu'il y avoit de plus précieux dans l'Eglise de Liège. Otbert n'épargna pas même le tombeau de S. Lambert, dont il enleva l'or et les pierres que ses prédécesseurs avoient consacrés à ce monument. Mais dans la suite il répara ce tort, et remit la châsse du Saint dans l'état où il l'avoit trouvée. Vers le même tems Otbert acquit de Baudouin II, Comte de Hainaut, le château

de Covin et quelques autres terres. Otbert vivoit mal avec Henri, Comte de Durbui. On ne sait pour quel sujet ce Comte, l'an 1096, l'ayant surpris dans une rencontre, le fit prisonnier et l'emmena à Durbui sur un cheval fougueux qui le froissa par une chute qu'il lui fit faire, de manière qu'il en fut incommodé le reste de ses jours. (*Hist. Andagin. Monasterii*, n. 110.) Il ne paroit pas que la captivité d'Otbert ait été longue. L'an 1099, il fit fortifier le château de Mirewart, situé sur les frontières de Liégeois, malgré les oppositions des Moines de S. Hubert, à qui l'Evêque Henri avoit cédé cette place. Otbert fut un des Prélats qui demeurèrent inviolablement attachés à l'Empereur Henri IV, sans prendre part néanmoins au schisme qu'il avoit excité: sage tempérament par lequel ils surent concilier ce qu'ils devoient à César et ce qu'ils devoient à Dieu. Le Pape Urbain II, qui ne vouloit que des Prélats aveuglément dévoués à ses intérêts, excommunia dans un Concile Otbert, comme il le marque dans sa seconde lettre à Béringier, Abbé de S. Laurent de Liège, où il le représente comme un sinoniatique, un porte-étendard de l'antechrist, un suppôt de satan, &c. : toutes qualifications qui paroissent à D. Martene fondées sur la plus exacte vérité. D. Mabillon, fort éloigné de penser ainsi, blâme dans Jarenton, Abbé de S. Bénigne de Dijon, de semblables traits lancés contre notre Prélat. L'an 1101, Otbert amena des troupes à l'Empereur pour faire le siège de Limbourg, dont le C. Henri avoit embrassé le parti des rebelles. L'Empereur, après cette expédition qui fut heureuse, étant venu à Liège, y fut reçu par Otbert avec les honneurs dus à sa dignité. Le Pape Pascal, irrité de la conduite d'Otbert envers ce Monarque, sollicita, par des lettres très pressantes, Robert, Comte de Flandre, à faire la guerre aux Liégeois, comme il l'avoit faite à ceux de Cambrai pour le même sujet. *Ubiicumque poteris*, lui dit-il, *Henricum haereticorum caput et ejus fautores pro viribus persequaris*. Ces lettres étant venues à la connaissance de l'Eglise de Liège, elle prit hautement le parti de son Evêque. Siebert, célèbre Moine de Gemblours, fut chargé par elle de répondre en son nom aux plaintes du Pape : commission dont il s'acquitta par une ample lettre qui contient une apologie sage, lumineuse et complète de la conduite d'Otbert et de son Eglise à l'égard de l'Empereur. On peut assurer, malgré le P. Labbe qui a la témérité de traiter cet écrit de schismatique, qu'il y en a en peu où les droits du Sacerdoce et de l'Empire soient distingués avec plus d'exactitude et de précision. L'an 1105, les Princes d'Allemagne ayant déposé Henri IV, Otbert ouvrit une retraite chez lui à ce Monarque infortuné. Henri V, que les conjurés avoient substitué à son pere, résolut de l'arracher de cet asyle. Mais, préférant la ruse à la force, il marqua au Prélat, dans le Carême de l'an 1106, qu'il se proposoit de venir célébrer les fêtes de Pâque

## COMTES DE LOSS.

laume, fils d'Eustache II, Comte de Boulogne, Thierry, Chanoine de Cologne et de flui, morts vers 1115, et Gérard. On peut l'accorder pour Gérard; mais pour Thierry il est plus probable qu'il étoit fils d'Arnoul, qui suit.

1067 au plutôt. ARNOUL II succéda à son pere Emmon au Comté de Loss. L'an 1082, il concourut à l'établissement de la fameuse paix de Liège. (Bouquet, T. XIII, p. 606.) L'an 1085, il mit des soldats en garnison dans une tour de l'Abbaye de S. Tron à l'occasion des désordres que l'ambition de Luppon avoit fait naître. L'Empereur lui conféra, en 1094 ou 1095, certains domaines et droits dont l'Evêque de Metz avoit joui dans ce Monastere; ce qui le compromit avec Henri I, Comte de Limbourg, qui en étoit Haut-Avoüé. (*Ibid.* pp. 593-594.) Il est difficile de déterminer jusqu'à quelle année Arnoul aura vécu. Dans un Diplôme du 1 Juillet 1101, publié par Le Mire (*Opera Diplom.* T. I, p. 369), on voit entre les témoins *Gerardus Comes de Los, Arnoldus et frater ejus Theodericus*. L'Editeur ne fait point difficulté de donner le titre de Comte de Loss à cet Arnoul, qu'il porte réellement dans un autre Diplôme du 16 Mai de la même année. (*Ibid.* p. 674.) Il faut donc que Gérard, mentionné dans l'acte du 1 Juillet 1101, soit mal-à-propos

## COMTES DE CHINI.

ARNOL I, fils aîné de Louis II, homme vain et méchant (Marten. *Ampliss. coll.* T. IV, pp. 963 et 1022), avoit déjà succédé à son pere en 1066, puisqu'en 1106 il y avoit déjà 40 ans qu'il avoit donné à S. Hubert le Prieuré de Priez. (*Ibid.* p. 950.) Arnoul fit depuis à cette Abbaye divers dons, pour réparation desquels il lui fit, en 1079, plusieurs donations. (*Ibid.* T. IV, p. 951.) Cette même année, il se saisit de Henri, Evêque de Liège, qui s'acheminoit à Rome; et, après l'avoir déposé, il ne le relâcha qu'en lui faisant promettre avec serment de ne jamais réclamer ce qu'il lui avoit enlevé. Mais le Pape Grégoire VII, instruit de cette violence, déclara nul dans un Concile le serment du Prélat, et lui ordonna de tirer vengeance de l'outrage et du vol qui lui avoient été faits. (Marten. *Ampliss. coll.* T. I, p. 654; et T. IV, *pref.* p. xxvij.) Arnoul, l'an 1084 ou environ, tenta également de surprendre Richilde, Comtesse de Hainaut, comme elle revenoit de Rome. Mais elle évita ses embûches, ainsi qu'on l'a dit ci-devant à son article, p. 28. Arnoul mourut le 16 Avril 1106. (Marten. *Ampliss. coll.* T. IV, col. 1022.) Malgré sa rapacité, il fit plusieurs fondations du nombre desquelles on met celle de l'Abbaye d'Orval et celle du Prieuré de Sainte Wallberge dans son château de Chini. D'ALIX, ou ANILE, sa première femme, fille d'Hilduin, Comte de Rouci, il eut deux fils, Otton, qui suit,

avec lui. Le piège étoit facile à découvrir. Dans le même tems, on apprit que le jeune Henri envoyoit en avant dans le pays liégeois une partie de son armée. Otbert, à cette nouvelle, exhorte son peuple à venger les outrages faits par un fils à son pere; et, sans plus tarder, il fait marcher des troupes le Jeudi-Saint, sous la conduite du Duc de Lothier et du Comte de Namur, pour aller repousser l'ennemi. Les Liégeois, ayant surpris les rebelles dans une embuscade à la tête du pont de Viset, entre Liège et Maëstricht, en taillèrent en pieces une partie; l'autre, qui voulut repasser le pont, s'y jeta en foule avec tant de précipitation, qu'il fondit sous eux, et qu'ils périrent presque tous dans la Meuse. (Sigebert, Hérinau.) Cet heureux succès encouragea toute la Lorraine à prendre la défense de l'Empereur. Mais la mort ne permit pas à ce Prince de recueillir le fruit de ce grand zèle. Il finit ses jours le 7 Août de cette année. Otbert le fit d'abord enterrer dans sa Cathédrale avec la pompe convenable à sa dignité. Mais le Roi Henri V son fils le fit exhumer et porter sur le mont Cornillon; de là il fut transporté, le 3 Septembre suivant, à Spire, où il resta, pendant près de deux ans, sans sépulture; après quoi il fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres à la Cathédrale. La même année 1106, Otbert, étant venu trouver Henri V à Aix-la-Chapelle, fit sa paix avec lui. L'année suivante, il obtint du Pape Pascal un Bref adressé à l'Archevêque de Tours, en date du 11 Novembre, pour le relever de l'excommunication. Voici la formule que ce Pontife chargea l'Archevêque de faire signer à notre Prélat avant son absolution: *Moi N., j'anathématisé toute hérésie, et sur-tout celle qui trouble l'état présent de l'Eglise, enseignant à mépriser ses anathèmes et tous les moyens qu'elle emploie pour lier les âmes. Je condamne cette hérésie avec ses auteurs et fauteurs, promets obéissance au Pape N. et à ses successeurs, soutiens ce que l'Eglise universelle soutient, et condamne ce qu'elle condamne. Que si je cherche à m'écarter en quelque chose de cette profession de foi, je déclare que j'ai moi-même prononcé ma condamnation.* (Martene, *Anapl. coll.* T. I, col. 622.) Le Clergé de Liège eut part, ainsi que le peuple, à la réconciliation de son Evêque avec le nouveau Roi. On voit dans Chapeauville des Lettres de ce Prince, données à Liège le 1 Janvier 1107 (V. S.), par lesquelles il affranchit de la juridiction séculière le Clergé de Liège. Otbert mourut le 31 Janvier de l'an 1119 (N. S.), et fut inhumé dans sa Cathédrale. Sous l'épiscopat de ce Prélat, l'Eglise de Liège fut une des plus fertiles en hommes célèbres par leur savoir et leur vertu. De ce nombre, sont Sigebert dont on vient de parler; Rupert, qui de Moine de S. Laurent devint Abbé de Tuits, et illustra son siècle par la multitude et la beauté de ses écrits; Alger, qui, après avoir gouverné les écoles de Liège avec gloire et combattu par écrit l'hérésie de Bérenger,

alla finir ses jours à Cluni; Hezelon et Thesselin, deux autres Chanoines de Liège, savans et vertueux, qui se retirèrent avec lui dans le même Monastere. Le fameux Pierre l'Hennite, auteur de la premiere Croisade, doit être encore mis parmi les hommes extraordinaires qui fleurirent dans l'Eglise de Liège sous l'épiscopat d'Otbert. Après être revenu de cette expédition, il fonda un Monastere, sous la règle de S. Augustin, dans la ville d'Hui en l'honneur du S. Sépulture et de S. Jean-Baptiste, et y mourut le 8 Juillet l'an 1117. (*Chron. S. Andreae Leod.*)

## FRÉDÉRIC.

1119. FRÉDÉRIC, fils d'Albert III, Comte de Namur, étoit Prévôt de la Cathédrale de Liège à la mort de l'Evêque Otbert. Dès que le Prélat eut les yeux fermés, l'Archevêque Alexandre, excité par le Comte de Louvain, se rendit en diligence à la Cour de l'Empereur, et obtint de lui le Siège vacant par la somme de 7000 livres en argent. Le Prévôt Frédéric, instruit de cette vente simoniaque, défendit au Clergé de recevoir Alexandre, et tous obéirent, à l'exception des Chanoines de S. Paul et de ceux d'Hui. Ces deux Chapitres, excités par Godefroi le Barbu, Duc de Lothier et protecteur d'Alexandre, vinrent au devant de l'intrus conduit par ce Prince, et, l'ayant accompagné jusqu'à la Cathédrale, ils l'intronisèrent avec acclamation. L'Archevêque de Cologne ne laissa point cet attentat impuni. Après avoir cité jusqu'à trois fois Alexandre à son tribunal sans qu'il comparût, il le déclara déchu de tout droit au Siège épiscopal de Liège, et ordonna qu'on élût un nouvel Evêque. Mais comme la puissance de Godefroi ne permettoit pas que l'élection se fit à Liège, les principaux du Clergé et du peuple s'étant rendus à Cologne, y procédèrent sous les yeux du Métropolitain. Les suffrages se réunirent en faveur du Prévôt Frédéric, qui fut lui seul étonné qu'on eût pensé à lui. De Cologne il alla trouver à Reims le Pape Calliste, qui confirma son élection dans le Concile qu'il tenoit alors en cette ville, et le sacra de sa main. Frédéric en retournant à Liège fit le voyage nu-pieds. Son arrivée causa une joie universelle dans le pays. Cependant Alexandre, résolu de se maintenir, se tenoit renfermé dans la forteresse d'Hui, en attendant que ses alliés viussent à son secours. Parmi ceux-ci, outre le Duc de Lothier leur Chef, on comptoit Lambert, Comte de Montaigu, Gislebert, Comte de Duras, Renier, Avoné d'Hasbaite et Goufalonier de Liège. Du côté de Frédéric étoient le Comte de Namur son frere, Waleran de Limbourg, Goswin de Fauquemont, la ville entiere de Liège et tous les Abbés du diocèse. Par le conseil de ceux-ci, Frédéric mit des troupes sur pied, et vint assiéger son rival dans Hui. Les partisans d'Alexandre accoururent à sa défense. On

## COMTES DE LOSS.

nommé Comte de Loss, ou qu'il ait été l'oncle d'Arnoul III et de Thiéri; car on trouve, en 1138, un Arnoul, Comte de Loss, qu'on ne peut guere supposer être Arnoul II.

1099. Dès le mois de Mars de cette année, paroissent dans un Diplôme, non encore imprimé, Arnoul, Comte de Loss, et Thiéri son frere, comme dans la Charte de 1101. Nous croyons qu'ils étoient fils d'Arnoul II. Arnoul III accompagna l'Empereur Henri IV, l'an 1101, dans son expédition contre Henri I, Comte de Limbourg. L'an 1107, peu de tems avant l'Ascension, il amena des troupes à l'Empereur jusqu'à Verdun, conjointement avec l'Archevêque de Cologne et Godefroi de Louvain, Duc de basse Lorraine. (*Chron. S. Trudonis, lib. 7.*) L'an 1119, il prit quelque part aux troubles de l'Eglise de Liège en faveur de Frédéric de Namur, par respect pour l'autorité du S. Siège. Rodulle, Abbé de S. Tron, étoit dans le même parti, et avoit encouru la disgrâce du Comte de Duras et du Duc de Lorraine. Arnoul se porta inutilement pour médiateur; et, n'ayant pu le soustraire à leur vengeance, il donna retraite à l'Abbé fugitif, l'an 1121, après Pâque. (*Ibid. lib. 11.*) L'an 1129, dans la guerre d'Alexandre, Evêque de Liège, contre Godefroi le Grand, Comte de Louvain, il prit le parti du

## COMTES DE CHINI.

et Louis; avec une fille nommée Hedwige, mariée à Dodon, Sire de Conz. D'un second mariage il eut Albéron, Evêque de Verdun.

1106. OTTON II, fils aîné d'Arnoul I et son successeur, acheva l'Abbaye d'Orval, et y mit, en 1110, des Chanoines qui, l'an 1131, furent remplacés par des Cisterciens. AIX, son épouse, fille d'Albert III, Comte de Namur, lui donna deux fils, Albert, qui suit, et Frédéric, Prévôt de l'Eglise de Reims. Il assista, le 30 Septembre 1124, à la dédicace de l'Eglise d'Orval, et mourut avant l'an 1131, comme le témoigne Albéric, en disant sur cette année, *Otto Comes de Chisnoim jam decesserat.*

1131 au plus tard. ALBERT, successeur d'Otton II son pere, mourut le 29 Septembre, non de l'an 1164, comme le marque Bertholet, mais de l'an 1162 au plus tard; car un acte de Louis son fils, qui est entre les mains de M. Ernst, fait foi qu'il avoit cessé de vivre en cette dernière année. Il avoit épousé, avant l'an 1131, AGNÈS, fille de Renaud I, Comte de Bar, dont il eut Louis, qui suit; Thiéri, Sire de Marlière; Arnoul, Evêque de Verdun; N., Dame de Hîrges, ou Hîrges; Ide, femme du Sire d'Apremont; et N., mere de Roger de Walchen, ou Walden. (Albéric, *ad. an.* 1168 et 1170.)

se bat sous les murs de la place, et le parti de Frédéric remporte la victoire. Mais le Duc Godefroi, qui n'avoit pu se trouver au combat, va faire le dégât dans le territoire de Liège. Bientôt il est rappelé dans ses terres par les ravages que le Comte de Namur fait aux environs de Louvain. La division cependant s'étant mise dans la garnison de la citadelle d'Hui, Alexandre, qui ne s'y trouve plus en sûreté, prend la fuite; la place enfin se rend. Alexandre vient trouver Frédéric, et fait une paix simulée avec lui. Rétabli dans ses fonctions d'Archidiacre et de Prévôt, il ne cessa de persécuter Frédéric par des menées sourdes jusqu'à la mort de ce Prélat, arrivée le 27 Mai de l'an 1121. On prétend qu'elle fut l'effet du poison. Frédéric fut inhumé dans sa Cathédrale, dont le Nécrologe le qualifie de Saint.

#### ALBÉRON, ou ADALBÉRON I.

1123. ALBÉRON, ou ADALBÉRON I, de Louvain, frere du Duc Godefroi, Chanoine et Primicier de Metz, fut élu Evêque de Liège après que le Siège eut vaqué près de deux ans. La cause principale de cette longue vacance furent les démêlés de l'Empire et du Sacerdoce touchant les investitures. La paix entre ces deux Puissances ayant été faite le 23 Septembre 1122, l'Empereur Henri V vint, l'année suivante, célébrer les fêtes de Pâque à Liège. On traita pendant son séjour de l'élection d'un Evêque, et Albéron eut toutes les voix en considération du Duc son frere. Le premier soin de ce Prélat fut de purger son diocèse des brigands qui l'infestioient. Leur retraite étoit la citadelle de Fauquemont. L'Empereur, à la priere d'Albéron, la fit raser. On vit ainsi reparoitre, sous l'épiscopat d'Albéron, les beaux jours de la paix et de la tranquillité. Sur la fin de l'an 1123, il fonda un Monastere de Prémontrés sur le mont Cornillon, quelque tems après la fondation de celui de Florefie, appartenant au même Ordre. L'an 1124, il mit des Chanoines réguliers dans l'Eglise de S. Gilles-au-Mont. L'an 1127, Renaud de Martigné, Archevêque de Reims, céda la directe de son Eglise sur la Seigneurie de Bouillon, à notre Prélat et à ses successeurs, mais en s'en réservant à lui-même et à ceux qui lui succéderaient dans le Siège de Reims, l'hommage avec la justice et le service militaire; et en même tems il recut l'hommage d'Albéron. (Marlot, T. II, p. 294.) Les Evêques de Liège, par une ancienne coutume, étoient en possession de prendre dans les meubles de chaque chef de famille, à son décès, celui qui pouvoit le mieux leur convenir. Albéron abolit cet usage qui s'appelloit le droit de *main-morte*, parce que, dit une ancienne Chronique, *du passé les vilains morts, on leur coupoit la main, et au lieu de ce droit on donna le meilleur gage*. Toute la conduite d'Albéron fut édifiante et répondit à la dignité

de son caractere. Il mourut, suivant le Nécrologe de S. Lambert et Gilles d'Orval, le 1 Janvier de l'an 1128, c'est-à-dire, selon le nouveau style, 1129, et fut inhumé dans l'Eglise de S. Gilles-au-Mont.

#### ALEXANDRE I.

1129. L'Archidiacre ALEXANDRE, après avoir été rejeté deux fois, réunit enfin les suffrages en sa faveur, le 18 Mars 1129, pour l'Evêché de Liège. Son humeur guerrière trouva de l'exercice dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Comtes de Louvain, de Flandre et de Duras. Ce dernier, nommé Gislebert, étoit celui qui l'avoit excitée. Obligé en qualité de Sous-Avoué de Saint-Tron à défendre cette ville, il abusa au contraire de ce titre pour l'opprimer. Dès l'an 1128, ne la trouvant point disposée à se soumettre aux exactions injustes qu'il vouloit lui imposer, il ne cessoit de vexer en toutes sortes de manieres les malheureux habitans de cette ville. Rudolf, Abbé respectable de Saint-Tron, lui ayant fait vainement des remontrances à cet égard, porta ses plaintes à Waleran, Duc de Limbourg et Haut-Avoué de S. Tron, qui dépouilla Gislebert de son titre de Sous-Avoué. Alexandre, devenu Evêque de Liège, ajouta à cette privation celle du Comté de Duras et de tous les Fiefs que Gislebert tenoit de l'Eglise de Liège. Le Comte ainsi dépouillé n'en devint que plus féroce. Résolu de se venger, il appella à son secours Godefroi le Barbu, et Thierry d'Alsace, Comte de Flandre, avec lesquels il ravagea tout le pays de Liège. L'Evêque, après avoir excommunié Gislebert et Godefroi, marcha contre eux avec le Duc Waleran, le Comte de Loss et l'Evêque de Metz, assiégera Duras sans succès, et fut plus heureux dans deux combats qu'il livra aux ennemis. Le second de ces combats se donna près de Wride, lieu voisin de Duras, le 7 Août de l'an 1129. Le carnage y fut si grand, dit Albéric, que de part et d'autre il resta 824 hommes sur le champ de bataille, sans compter ceux qui, ayant pris la fuite après avoir été blessés, allerent expirer dans les bois voisins. Le champ de bataille resta aux Liégeois. L'étendard de Godefroi fut pris dans l'action; ce qui fit donner le nom de *Standard* au lieu où elle s'étoit passée. Les Liégeois furent si fiers de cette prise, que tous les ans ils portoiient ce trophée aux processions des Rogations. L'an 1131, Alexandre recut à Liège le Pape Innocent II, lequel arriva dans cette ville, le 22 Mars, accompagné de S. Bernard. Le Roi Lothaire y étoit arrivé quelques jours auparavant avec son épouse; et étant allé avec l'Evêque au devant du Pape, il lui servit d'Ecuyer à son entrée dans la ville. Huit jours après (le 29 Mars), ce Prince fut couronné avec la Reine par le Pontife dans l'Eglise de S. Lambert. On tint le même jour dans cette Eglise

#### COMTES DE LOSS.

Prélat, quoique proche parent de Gislebert, Comte de Duras, qui étoit dans le parti opposé. Sa valeur contribua beaucoup à la victoire remportée par Alexandre, sur Godefroi, au village du Wride, près de Duras. (Fiscn, *lib. 9, §. 39*) L'an 1135, il fonda, sur les confins de son Comté et du Brabant, l'Abbaye d'Everbode pour des Prémontrés. Arnoul se montre pour la dernière fois dans deux Diplômes du mois d'Avril 1138 (Miræi *Opera Diplom. T. t, pp. 386-526*), dans l'un desquels il est nommé Conrad par erreur de copiste. Sa femme se nommoit ALEINE ou ALIX, selon une Charte publiée par Bertholet (*Hist. de Luxemb. T. IV, pr. p. xxvj*), et non Agnès comme le dit Mantelius. Elle le fit père de Louis, qui suit, et de Jean de Ghoer, tige des Comtes de Corswarem. Albéric de Trois-Fontaines parle d'un Philippe, Comte de Loss, sous l'an 1166, qu'il fait père de Louis sous l'an 1168, mais qui ne seroit que son frere si l'on pouvoit établir quelque chose sur le premier passage. Gérard, qu'on donne pour fils à Arnoul, est également incertain, ainsi que deux filles, Agnès et Emme de Loss, dont on ne connoît que le nom.

1138 au plutôt. Louis I, mentionné avec son pere dans la Charte de fondation d'Everbode, se montre pour la première fois dans un acte du 30 Décembre 1146, ou plutôt 1145, suivant notre maniere de compter. (Miræi *Opera Diplom. T. I, p. 182*.) L'an 1148, il y eut guerre entre lui, le Comte de Namur et celui de Dagsbourg, qui affligea beaucoup le pays. (Wibaldi *Epist. 84, Ampl. collect. T. II, p. 256*.) L'an 1152, accompagné du Comte de Montaigne, il fit le dégât sur les terres de l'Abbaye de Stavelo. (*Ibid. p. 504*.) Il obtint, en 1155, l'Avouerie d'un certain bien à Eyck, qui venoit d'être donné à l'Abbaye d'Everbode, fondée par son pere. Il passa dans la suite en Palestine, et à son retour

#### COMTES DE CHINI.

1162. Louis III, fils aîné d'Albert, prit possession du Comté de Chini après la mort de son pere. A l'exemple de ses ancêtres, il favorisa beaucoup l'Abbaye d'Orval. Etant passé à la Terre-Sainte, il mourut, l'an 1191, au siège d'Acre, suivant Albéric, et non pas à Belgrade, comme porte son épitaphe plus récente que cet Ecrivain. Il avoit épousé, avant 1173, SOPHIE, que Bertholet fait mal-à-propos fille de Renaud, Comte de Bar, dont il laissa deux fils, Louis, qui suit, et Anselme, nommé dans une Charte manuscrite de l'an 1197; acte par lequel on voit que Sophie étoit alors remariée à Anselme de Garlande. Une autre Charte, non imprimée, de l'an 1201, atteste qu'elle avoit alors pour troisième époux Gaucher, Seigneur d'Ivoi.

1191. Louis IV, surnommé le JEUNE, succéda au Comte Louis III son pere,

un Concile ou Assemblée mixte, où l'on excommunia Pierre de Léon, Antipape, Conrad, et Frédéric son frère, ennemis de Lothaire, avec leurs partisans. (Voy. *les Conciles*.) Les Écrivains liégeois disent que Lothaire avoit alors deux fils, Chanoines dans la Cathédrale de Liège, et qu'on y comptoit sept autres fils de Rois, 43 fils de Ducs et de Comtes, et sept fils de Barons; ce qui ne paroît nullement prouvé. Il faut en dire autant d'un décret par lequel, disent-ils, ce même Pape ayant ordonné, l'an 1138, que tous les Chanoines de la Cathédrale de Liège seroient faits Soudiacres dans l'année de leur réception, vingt des plus qualifiés aimèrent mieux se retirer que de subir cette loi. L'an 1133, Alexandre se fit une affaire fâcheuse avec le S. Siège pour avoir refusé d'y comparoître sur trois citations qui lui furent faites. Le sujet qui l'avoit fait citer étoit l'accusation de simonie, intentée contre lui par Nicolas, Chanoine de S. Martin. Ce vice ne lui étoit point particulier: il infectoit les principaux membres du Clergé de Liège. On voit, dans le douzième Tome du Spicilege (p. 158), des Lettres du Pape Honoré II à l'Évêque Alexandre et à son Clergé, par lesquelles il déplore la détestable coutume qui régnoit dans l'Église de Liège, de n'admettre aucun Chanoine qu'il n'eût payé une somme déterminée au Doyen et au Prévôt: coutume imitée, dit ce Pontife, par les Archidiaques et les Doyens ruraux à l'égard des nouveaux Curés. Alexandre n'ayant point répondu à la citation d'Innocent, ce Pape, dans le Concile de Pise, tenu l'an 1134, le condamna par contumace et le déposa de l'épiscopat. Vers le même tems, suivant Albéric, Renaud, Comte de Bar, ayant corrompu par argent la garnison du château de Bouillon, se rendit maître de la place après s'y être fait introduire avec des cordes par-dessus les murs. Renaud, comme on l'a vu à son article, descendoit des anciens Comtes ou Ducs de Bouillon, et tenoit pour nulle la vente qui avoit été faite de cette terre à l'Église de Liège. Alexandre, ayant appris coup sur coup et sa condamnation et la prise de Bouillon, tomba dans une telle affliction, que, ne pouvant plus supporter la lumière, il alla s'enfermer dans le Monastère de S. Gilles-aumont. Il y mourut le 6 Juillet de l'an 1135, et y fut inhumé sans aucune cérémonie. Son épiscopat fut remarquable par la fondation de plusieurs Monasteres dans le diocèse de Liège, tels que l'Abbaye du Parc, près de Louvain, celle d'Everbode au Comté de Loss, celles d'Heilesem et de Tongres, toutes de l'Ordre de Prémontré; celle d'Ulrierbeck, de l'Ordre de S. Benoît, dans le Comté de Louvain, et celle de Geronsart, au Comté de Namur.

## ALBÉRON II.

1136. ALBÉRON II, de la Maison des Comtes de

Namur et Prinicier de l'Église de Metz, succéda, l'an 1136, à l'Évêque Alexandre après neuf à dix mois de vacance. Il trouva son Église dans un état déplorable à l'égard tant du spirituel que du temporel. Ce dernier point l'affecta plus que le premier. L'an 1140, il eut une guerre très vive avec le Comte de Namur, Henri II, le plus inquiet et le plus entreprenant de ses voisins. Elle se termina, la même année ou au commencement de la suivante, par un Traité de paix, où il se fit un allié de son ennemi. Après cela il tourna toutes ses pensées vers le château de Bouillon, dont le recouvrement l'avoit occupé dès son entrée dans l'épiscopat. Déjà il avoit fait trois voyages à la Cour de l'Empereur et autant à celle du Pape, pour engager l'une et l'autre Puissance à lui faire restituer cette importante place. Mais l'argent que le Comte de Bar sut répandre dans ces deux Cours, avoit rendu les démarches du Prélat inutiles. Enfin, voyant qu'il ne pouvoit obtenir justice par les voies de droit, il se détermina à tenter le sort des armes. L'an 1141, il fit une ligue avec le Comte de Namur; et tous deux ayant réuni leurs forces, vinrent assiéger le château de Bouillon. La place étoit regardée comme imprenable. Les assiégés, après de longs et pénibles efforts, commençoient à désespérer de s'en rendre maîtres lorsqu'il vint en pensée au Prélat de faire venir au camp les reliques de S. Lambert. On les apporte, et au bout d'un mois, depuis leur arrivée (le 22 Septembre), les assiégés, manquant de vivres, et sur-tout d'eau, prirent le parti de se rendre. Les Historiens liégeois ont célébré comme un miracle cet événement, dont Nicolas de Liège, Écrivain du tems, nous a transmis une ample relation sous le titre de *Triomphe de S. Lambert*. La conduite d'Albéron, si l'on en croit Gilles d'Orval, n'étoit guère capable d'attirer sur son Église la bénédiction du ciel. Il se comportoit, suivant cet Historien, d'une manière tout-à-fait indigne de son caractère. Ce qui est certain, c'est que sous son épiscopat la licence des peuples et les désordres du Clergé furent portés à l'excès, sans qu'il paroisse que jamais il se soit mis en devoir de les réprimer. Nulle sûreté dans les villes ni dans les campagnes. Les vols, les assassinats, les adulteres, s'y commettoient avec la plus grande impunité. Tout, jusqu'aux saints mystères, étoit alors vénal dans le sanctuaire de l'Église de Liège. La clôture des Chanoines étoit rompue, l'accès étoit libre aux femmes dans leur cloître, et leur impudence alloit jusqu'à donner à leur commerce honteux avec elles le nom sacré de mariage. Les Liégeois même s'étoient laissé séduire par ces guides aveugles, au point de marier leurs filles aux Chanoines préférentiellement à d'autres. Mais le ciel suscita un nouveau Phinée dans la personne de Henri de Leyen, Prévôt de cette Église. Il fit le voyage de Rome, et porta ses plaintes de ces désor-

## COMTES DE LOSS.

il écrivit au Roi de France, Louis le Jeune, dont il avoit l'honneur d'être parent, pour se plaindre de ce qu'il ne l'employoit pas dans les affaires qu'il avoit à traiter dans les Etats de l'Empire. Il lui apprend ensuite qu'à son retour il s'est vu engagé dans plusieurs guerres tant par les hostilités de ses ennemis que par les querelles de ses amis; et, à ce sujet, il prie le Roi de lui envoyer une cuirasse et un casque qui soient larges, amples, et de bonne trempe, d'autant qu'il ne s'en trouve point dans le pays qui lui soient propres. (Duchêne, *Script. Fr. T. IV*, p. 711, A.) Cette lettre, dont nous ignorons la date, sert à faire connoître l'humeur guerrière et la corpuulence peu commune du Comte Louis. Mais l'histoire ne nous a transmis aucun détail de ses exploits. Il mourut le 10 Août 1171, laissant d'Avènes de RENECK sa femme (Albéric, *ad an.* 1168), la nomme Ermensinde, et la dit fille de Gérard, Comte de RENECK ou RIENECK, en Franconie) Gérard, qui suit; Hugues; Alix, mariée à Gilles, Comte de Duras; Imaine, seconde femme de Godefroi III, Duc de Brabant; Agnès, première femme d'Otton VI, Comte Palatin de Schyren et Duc de Bavière, mentionnée, par Albéric (*ad an.* 1168), avec Laurette; Gertrude, femme d'Albert, Comte de Dagsbourg et de Moha; Laurette dont on vient de parler, mariée à Thibaut I, Comte de Bar; et Sophie, femme de Wautier Berthout, Seigneur de Malines.

1171. GÉRARD, fils aîné de Louis, lui succéda. L'an 1179, étant entré en guerre avec Raoul, Evêque de Liège, il s'empara de la ville de Tongres, la pilla, et y brûla le palais épiscopal. Le Prélat, usant de représailles, prit et livra aux flammes les châteaux de Loss, de Chaumont et de Bilsen. Les hostilités furent entre eux par l'entremise des Comtes de Hainaut et de Namur, qui les engagèrent à faire la paix. L'an 1189, Raoul, Evêque de

## COMTES DE CHINI.

dans un âge tendre, sous la tutelle, à ce qu'il paroît, de sa mere et de Thiéri de Marliere son oncle, puis d'Anselme de Garlande son beau-pere; car dans une Charte non imprimée, de l'an 1193, il est dit: *Sciendum quod hoc donum legitime factum est per matrem Ludovici Junioris Comitis, presente et laudante patris suo Theoderico de Marliere*. Pareille formule, par rapport à Anselme, dans une Charte de la Comtesse sa mere de l'an 1197, où ce Thiéri est témoin. Louis mourut l'an 1226, avant le mois d'Octobre, comme le prouvent deux Chartes manuscrites. Il avoit épousé, l'an 1205 au plutôt, MATILDE, fille de Jacques d'Avènes, dont il eut Jeanne, qui suit, et Agnès, que Baudouin d'Avènes donne pour femme à Jean, Comte de Réthel, ce que nous ne garantissons pas. Le même Auteur donne une 3<sup>e</sup> fille, sans la nommer, à Louis IV, femme, selon lui, d'Otton, Sire de Trasse-

dres au Tribunal du S. Siège. Le Pape manda l'Evêque de Liège, qui se rendit à la citation. On ignore ce qui se passa dans l'audience qu'il eut du Pape. Mais, en s'en revenant, il fut attaqué de la fièvre, et mourut à Otride en Italie le 27 Mars 1145, et non pas 1146, comme le marquent Albéric et la Chronique de Lobes. (*Gall. Chr. nov. T. III, p. 872.*)

## HENRI DE LEYEN.

1145. HENRI DE LEYEN, surnommé LE BÂTISSEUR, Prévôt de l'Eglise de Liège, fut élu, le 12 Mai 1145, pour succéder à l'Evêque Albéron. Il soutint pendant son épiscopat l'idée avantageuse qu'il avoit donnée de lui avant d'y parvenir. Il rétablit la paix, et fit re fleurir le bon ordre dans son diocèse. Par son économie, il augmenta considérablement les revenus de son Evêché; il répara toutes les maisons et tous les châteaux qui lui appartenoient, et il embellit avec magnificence les Eglises de sa dépendance.

L'an 1147, le samedi après l'octave des Rois (18 Janv.), S. Bernard, étant venu prêcher la Croisade à Liège, fit un si grand nombre de miracles en présence de Henri, qu'ils inspirèrent à ce Prélat la plus grande vénération pour lui. Ne pouvant le retenir dans son diocèse, il voulut y avoir au moins quelques uns de ses disciples, et lui donna la Collégiale d'Alne pour y fonder un Monastere de son Ordre. L'an 1153, il eut querelle avec Henri, Comte de Namur et de Luxembourg, pour une somme d'argent que ce Comte disoit avoir prêtée à l'Evêque Albéron II, et dont il exigeoit le remboursement. Notre Prélat demandoit qu'on lui représentât l'obligation de son prédécesseur, et le Comte vouloit en être cru sur sa parole. N'étant point écouté, il prit les armes, et vint faire le dégât dans le pays de Liège. L'Evêque marcha contre lui, et le battit dans la plaine d'Andenne, entre Namur et Hui, le 1 Févriér 1152. Le Continuateur de Sigebert met cette victoire en 1150; Lambert le Petit la place en 1155; Gilles d'Orval la rapporte à l'an 1153. (V. S.) Le Comte, abattu par cet échec, fit la paix avec le Prélat. (V. *les Comtes de Namur.*) Au mois d'Octobre 1154, l'Evêque Henri se vit obligé d'accompagner Frédéric I, Roi de Germanie, dans son expédition d'Italie. L'absence du Prélat parut au Comte de Namur une occasion favorable de recommencer les hostilités. Mais il se trompa; le Comte de Duras, Maréchal de l'Eglise de Liège, vint à sa rencontre, l'obligea de s'en retourner, et alla même l'assiéger dans Namur. L'an 1159 fut une époque fâcheuse pour l'honneur de notre Prélat. Le Pape Adrien étant mort le 1 Septembre de cette année, l'élection d'Alexandre III, son légitime successeur, fut troublée par celle d'un Antipape qui prit le nom de Victor. L'Empereur s'étant déclaré pour ce dernier,

les Evêques attachés à ce Prince suivirent son exemple, et l'Evêque de Liège fut de ce nombre. Ce ne fut point en lui, comme en quelques autres, une illusion passagère. Il persista dans le schisme, et s'y distingua de manière qu'après la mort de Victor, arrivée le 20 ou le 22 Avril 1164, on jeta les yeux sur lui pour le remplacer. Mais, sentant l'odieuse du fardeau qu'on vouloit lui imposer, il le fit tomber à Gui de Crème. Il étoit alors en Italie à la suite de l'Empereur. Albéric dit qu'il sacra le nouvel Antipape, qu'il nomme par erreur Jean de Strume (celui-ci ne fut que le successeur de Gui de Crème.) Il ajoute que l'Empereur ayant créé Barason Roi de Sardaigne, chargea l'Evêque de Liège de le couronner. Ce fut une des dernières actions de sa vie. Il mourut à Pavie le 6 Octobre 1164, selon la Chronique de Lobes et Gilles d'Orval. Albéric met sa mort en 1165, et la petite Chronique de Liège en 1166. L'un et l'autre nous paroissent se tromper. Le corps de Henri fut rapporté à Liège et inhumé dans la Cathédrale.

## ALEXANDRE II.

1164. ALEXANDRE II, fils du Seigneur d'Orrée, près de Treves, Prévôt de l'Eglise de Liège, devint le successeur de l'Evêque Henri. L'an 1166, l'Empereur Frédéric le joignit au Duc de Saxe et aux Archevêques de Mayence et de Cologne, qu'il envoyoit au Roi d'Angleterre pour l'engager dans le schisme qu'il avoit formé contre le Pape Alexandre III, promettant de lui fournir d'abondans secours dans la guerre qu'il avoit alors avec la France. Gervais de Cantorberi dit que les Ambassadeurs furent reçus avec beaucoup d'honneur, mais qu'ils ne remportèrent qu'une réponse vague avec de forts beaux présens. La même année, Alexandre fut de la quatrième expédition de Frédéric en Italie. Il mourut de la peste au camp de ce Prince devant Rome le 8 Août 1167.

## RAOUL.

1167. RAOUL, fils de Conrad, Duc de Zéringen, et de Clémence, fille de Godefroi, Comte de Namur, fut élu canoniquement, à la recommandation du Comte de Namur, son oncle, pour remplir l'Evêché de Liège après la mort d'Alexandre II. Les assassins d'Arnoul, Archevêque de Mayence, l'avoient fait élire de force pour remplacer ce Prélat; mais l'Empereur, irrité contre lui, l'avoit obligé de se démettre. (Voy. *les Archevêques de Mayence.*) Raoul soutint avec beaucoup d'ardeur les intérêts temporels de l'Eglise de Liège. Ce fut pour les défendre qu'il entra en guerre, l'an 1179, avec Gérard, Comte de Loss. Celui-ci commença les hostilités par la prise de Tongres, dont il brûla l'Eglise avec la maison épiscopale, après les avoir

## COMTES DE LOSS.

Liège, ayant acquis en pur don le Comté de Duras de trois freres de cette Maison, Gilles, Conon et Pierre, dont l'aîné étoit lépreux, et aucun n'avoit d'enfans, pour en jouir après leur mort, vendit à Gérard de Loss le Comté de Duras, et à Widric de Walecourt, Clermont et Rochefort, avec l'Avouerie de Dinant. Vers le même tems, Henri III, Duc de Limbourg, vendit à Gérard, Comte de Loss, la Sous-Avouerie de S. Tron, après en avoir dépouillé Conon, Comte de Duras, pour avoir négligé de remplir un devoir que ce Fief lui imposoit, savoir la garde du château de Limbourg en certain tems. (*Stogium in castro de Limborck.*) Conon s'étoit croisé pour la Terre-Sainte, et avoit besoin d'argent. Il vendit donc pour 800 marcs à Henri le Jeune, Duc de Brabant, la Sous-Avouerie qu'il venoit de perdre et le château de Duras. Le Duc le fortifia aussitôt pour infester de là le Comté de Loss, où il entra, dans l'octave de la Pentecôte, avec une armée d'environ 60 mille hommes, et le ravagea en partie. Il alla ensuite assiéger S. Tron, où Gérard, Comte de Loss, et le Duc de Limbourg, s'étoient renfermés avec plus de 20 mille hommes. Le Comte de Loss ayant fait avertir le Comte de Hainaut, son parent et son allié, du danger où il se trouvoit, celui-ci, pour faire diversion, entra dans le Brabant dès le lundi après l'octave, et fit tant de dégât, que le Duc fut obligé d'abandonner le siège. Tel est le récit de Gilbert de Mons, qui ne dit pas comment l'affaire fut terminée. Mais on voit par une Charte de 1190 que Philippe d'Heinsberg, Archevêque de Cologne, mit fin à ce différend, sous la garantie du Comte de Flandre et de Godefroi, Comte de Louvain, pere de Henri, moyennant 800 marcs que le Comte Gérard paya à celui-ci. (Mantellius, p. 135.) Gérard s'étoit croisé pour la Terre-Sainte en 1188; il ne partit cependant qu'en 1194, plus de cinq ans après son vœu, comme le dit Gilbert de Mons: ce qui prouve l'erreur d'Albéric, qui le fait mourir devant le siège

## COMTES DE CHINI.

gaies. La mere de ces enfans convola en secondes noces avec Nicolas, Sire de Ruingni. (Bouquet, T. XIII, p. 561.)

1226. JEANNE, fille aînée de Louis le Jeune, lui succéda avec ARNOUL son époux, Comte de Loss, Ve du nom, comme le témoigne Baudouin d'Avènes, d'accord en cela avec les Chartes. L'an 1258, le samedi avant la Madeleine (21 Juillet), ils firent, avec le Comte de Luxembourg, un accommodement au sujet des terres de Virtou et de S. Médard, dans ce Comté, dont la première appartenoit au Comte de Chini, l'autre à celui de Luxembourg, qui avoient des droits dans l'une et dans l'autre. (Bertholet, T. V, pp. 116-117.) Arnoul mourut entre le 24 Nov. 1272 et le 2 Mai 1274. Avant son décès le Comté de Chini avoit passé à son fils puîné, qui suit.

1271. LOUIS V, fils puîné d'Arnoul,

pillées. L'Évêque par représailles fit une descente à main armée dans le Comté de Loss, y mit tout à feu et à sang, réduisit en cendres le château de Loss, Chaumont et Bilsen, et ne mit bas les armes qu'à la prière des Comtes de Namur et de Hainaut. Ils s'en falloient bien que Raoul montrât le même zèle pour le bien spirituel de son diocèse : il donnoit l'exemple de la plus infâme avarice, en vendant publiquement les Bénéfices, et même quatre fois plus cher que ses prédécesseurs n'avoient fait. Il avoit pour courtier dans cet abominable commerce un Boucher nommé Udelin, qui vendoit les Prébendes à l'enchère sur le même étal où il débitoit sa viande. Une simonie aussi manifeste et aussi révoltante ouvrit la porte à tous les vices : on les vit régner sans pudeur dans les différents Ordres du diocèse. Les mariages des Prêtres recommencerent ; les blasphèmes, les parjures, les brigandages, se multiplièrent à mesure qu'ils demeurèrent impunis. Un homme cependant éleva la voix contre des abus si criants. C'étoit un vertueux Prêtre nommé Lambert et surnommé tantôt le Begue ou le Beggh, tantôt de S. Christophe, du titre d'une Eglise qu'il avoit fait bâtir. Il reprit hautement les mœurs de ses concitoyens, les menaçant de la colère du ciel s'ils ne changeoient de vie. Ses prédications véhémentes et pathétiques firent des impressions tout opposées sur le Clergé et sur le peuple. Nombre de laïques, reconnoissant les égaremens où leurs Pasteurs les avoient engagés, vinrent trouver le nouveau Jérémie, et se mirent sous sa direction. Lambert choisit, parmi les plus fervens de l'un et de l'autre sexe, ceux dont l'état étoit libre, et en composa deux congrégations religieuses, l'une de filles qui furent appelées Béguines, l'autre d'hommes qu'on nomma Béguards. Mais les Clercs furent opiniâtrement sourds à sa voix. D'abord ils n'accueillirent ses censures qu'avec mépris. Voyant ensuite que plus ils se montraient incorrigibles, plus il haussoit le ton, leur indifférence se tourna en fureur. A leur instigation l'Évêque fit arrêter Lambert dans l'Eglise de Sainte Marie où il prêchoit, et l'enferma dans le château de Rivogne. Lambert profita de sa prison pour traduire en français les Actes des Apôtres. Délivré quelque tems après, il se rendit à Rome, où le Pape écouta avec attendrissement la peinture affligeante qu'il lui fit de l'état de l'Eglise de Liège, et des persécutions que lui avoit attirées son zèle. Le S. Pere, après l'avoir comblé d'éloges, lui confirma sa mission, et approuva le double institut religieux qu'il avoit établi. L'auteur de la grande Chronique belge dit qu'il mourut dans le retour. Gilles d'Orval assure au contraire, et plus vraisemblablement, qu'il revint dans sa patrie, qu'il y reprit ses fonctions, et que ce fut alors qu'il construisit cette Eglise de S. Christophe, dont il porta depuis le surnom.

Mais l'un et l'autre Historiens s'accordent à mettre sa mort, d'après Albéric, en 1177; époque adoptée par tous les Historiens modernes, à l'exception d'Aubert le Mire. Ce dernier prétend qu'on doit reculer cet événement jusqu'au mois d'Octobre 1187. Ainsi, selon lui, ce fut sous le pontificat d'Urbain III, qui tint le S. Siège depuis le 25 Novembre 1185 jusqu'au 19 Octobre 1187, que Lambert vint à Rome, retourna dans sa patrie, et y mourut. Il est vrai qu'il n'appuie son opinion d'aucune autorité; mais les faits qui suivirent de près le décès de Lambert semblent la justifier. Quoi qu'il en soit, peu de tems après le départ de Lambert, suivant tous les Historiens, le Cardinal Henri d'Albani ayant été envoyé de Rome, avec titre de Légat, à Liège, ses exhortations, mêlées de menaces, firent une telle impression sur les Clercs, qu'un grand nombre remirent entre ses mains leurs Bénéfices; mais par indulgence il se contenta de les faire passer d'une Eglise à une autre. Plusieurs cependant, ne se croyant pas en sûreté de conscience par ce ménagement, se dévouèrent, pour expier leurs fautes, au service de la Terre-Sainte. L'Évêque Raoul fut lui-même de ce nombre. Il partit, l'an 1189, avec l'Empereur Frédéric pour la Croisade, d'où étant revenu, l'an 1191, il mourut près de son pays natal, le 5 Août de la même année, et fut enterré à l'Abbaye de S. Pierre, dans la forêt Noire, près de ses ancêtres.

## ALBERT I DE LOUVAIN.

1191. ALBERT I DE LOUVAIN, fils de Godefroi le Courageux, Duc de Brabant, et de Marguerite de Limbourg, Chanoine de l'Eglise de Liège, fut élu par la plus grande partie de ses confreres pour succéder à l'Évêque Raoul. Toute canonique que fut cette élection, elle essaya de grandes oppositions de la part de Baudouin, Comte de Hainaut, et de quelques Chanoines, qui portèrent un autre Albert de la Maison de Réthel, homme de peu de sens et qui n'avoit de recommandable que sa naissance. L'Empereur Henri VI, ayant pris connoissance de ce démêlé, rejeta les deux contendans, et leur substitua Lothaire, Prévôt de l'Eglise de Bonn et frere du Comte d'Hochstad. Lothaire aussitôt vint à main armée prendre possession du Siège épiscopal de la ville de Liège et des places qui en dépendoient, subjuga tout par la terreur, et fut en apparence universellement reconnu pour Evêque. Albert de Louvain s'étoit cependant mis en route sous un habit de valet pour aller poursuivre son droit en Cour de Rome. Il fut accueilli favorablement du Pape Célestin III, qui, l'ayant ouï, confirma son élection, l'ordonna Diacre, le fit Cardinal, et le renvoya avec une lettre à l'Archevêque de Reims pour le sacrer Evêque au cas que l'Archevêque de Cologne le refusât. Ce fut

## COMTES DE LOSS.

d'Acre en 1191. Le Comte de Loss ne revint pas de son voyage; mais son corps fut rapporté et inhumé à l'Abbaye d'Herkenrode, qu'il avoit fondée, en 1192, pour des filles de Cîteaux. Gérard avoit épousé MARIE, fille de Henri, Comte de Gueldre, dont il eut Louis, qui suit; Gérard, Comte de Renek; Henri, Prévôt de S. Servais à Maëstricht, et puis Comte de Duras; Arnoul, Seigneur, à ce qu'on prétend, de Stayn, en-deçà de la Meuse; Thierrî, qui, s'étant croisé pour l'expédition de Constantinople, y signala sa valeur en différentes occasions. Ce fut lui qui, l'an 1204, prit Alexis Murzuphle, usurpateur du trône de l'Empire des Grecs, et le livra à l'Empereur Baudouin. Mais, ayant été nommé, par ce dernier, Sénéchal de son nouvel Empire, il fut assiégé l'an 1206, et pris sur la côte de Nicomélie par Théodore Lascaris, qui, peu après, le relâcha en vertu de la trêve conclue avec les Croisés. Ducange se trompe en prétendant que ce Thierrî n'étoit pas de la Maison des Comtes de Loss au diocèse de Liège. Le Comte Gérard eut encore un autre fils, nommé Arnoul, dont il sera parlé ci-après, Guillaume de Loss, nommé Willans par Villehardouin: avec cinq filles, dont l'aînée, Imaine, épousa Guillaume, Châtelain de S. Omer; Mathilde, qui fut Abbessé de Munster-Bilsen, et vivoit encore en 1231 (*Diplom. Lostensia*, no 5); les autres sont Anne, Jeanne, et Yolande.

Louis II, fils aîné de Gérard et son successeur au Comté de Loss, transigea, l'an 1197, avec Henri II, Duc de Brabant, au sujet de la Seigneurie de Moha, dont il lui abandonna la moitié, et retint l'autre en s'obligeant de lui en faire hommage: mais cette transaction n'étoit qu'éventuelle pour le cas qu'Albert, Comte de Moha et de Dagsbourg, vint à mourir sans enfans. L'an 1201, le Comte Louis et Guillaume de Juliers se rendirent pleiges d'Otton I,

## COMTES DE CHINI.

Comte de Chini et de Loss, et de Jeanne, héritière du premier de ces deux Comtes, avoit déjà succédé (vraisemblablement par mort) à sa mere le 23 Novembre 1271, comme le prouve une Charte non imprimée, qui porte cette date. Il étoit marié long-tems auparavant. Plusieurs Chartes attestent que, dès le mois de Juillet 1258, il avoit épousé JEANNE DE BLAMONT, de Albomonte, que Baudouin d'Avènes dit comte de Thibaut, Comte de Bar, et veuve de Henri, Sire de Salm: *Uxorern duxit Dominam de Albomonte, germanam Comitiss Barrensis Theobaldi, relictam Domini Henrici de Salmis*. Dès lors il portoit le titre de Sire d'Estalles, auquel il ajouta dans des Chartes postérieures celui de Sire de Vitton. Sa femme, avec laquelle il fonda, l'an 1286, le Prieuré de Croisiers à Suss, dans le Comté de Chini, mourut le 31 Août 1296, suivant le Pere Bertholet (T. V, p. 233), et fut inhumée à

effectivement ce qui arriva. Albert s'étant donc rendu à Reims, y reçut la consécration épiscopale l'an 1192. Durant le séjour qu'Albert fit en cette ville, l'Empereur Henri VI persécutait à outrance dans Liège tous ceux qui montraient de l'attachement pour Albert de Louvain. Sa haine et sa fureur contre ce Prélat étoient si grandes, que trois Seigneurs, qui lui étoient affidés, formèrent avec lui le noir complot de venir assassiner le Prélat dans Reims. Feignant d'être eux-mêmes poursuivis par l'Empereur, ils vinrent trouver Albert, s'insinuerent dans son amitié sans peine, et, l'ayant attiré hors de la ville, ils le massacrèrent et s'enfuirent. L'Ordinaire de l'Eglise de Reims met sa mort neuf semaines et deux jours après sa consécration; et d'un autre côté nous lisons dans sa vie, qu'ayant célébré le service dans l'Abbaye de S. Pierre en cette ville le jour de Sainte Cécile (22 Novembre), il fut tué le lendemain; ce qui nous porte à placer cet événement au 23 Novembre 1192. La nouvelle de l'assassinat d'Albert remplit d'horreur la ville de Liège; on s'en prit à l'usurpateur Lothaire, qui fut obligé de se sauver. S'étant rendu à Rome, il confessa ses crimes au Pape, entre les mains duquel il remit ses Bénéfices, après avoir renoncé à l'Evêché de Liège, et obtint non seulement son absolution, mais l'expectative de la Prévôté de Coblenz. Les Liégeois n'eurent aucun égard à ce pardon. Lothaire, étant revenu dans le pays, fut arrêté, l'an 1194, à Tongres, écorché vif, et plongé dans la chaux vive. L'Empereur lui-même témoigna un grand regret de la mort d'Albert. Il força les assassins de s'expatrier, et fonda pour expier son crime deux chapelles dans l'Eglise de S. Lambert. Le corps d'Albert fut apporté de Reims, l'an 1612, à Bruxelles, et exposé à la vénération des fideles dans l'Eglise des Carmélites, à la demande de l'Archiduc Albert, Gouverneur des Pays-Bas.

#### ALBERT II DE CUYCK.

1194. ALBERT II DE CUYCK, Archidiacre de Liège, monta sur le Siège de cette Eglise après que Rome eut déclaré nulle celle qui avoit été précédemment faite de Simon de Limbourg. Celui-ci, jeune homme de 16 ans, beau et bien fait, avoit obtenu la pluralité des suffrages par le crédit du Duc Henri III son pere, et s'étoit mis en possession de l'Evêché après en avoir reçu l'investiture de l'Empereur. Ce fut le Pape Célestin III qui cassa cette première election sur l'appel qu'Albert de Cuyck et trois autres Archidiacres en avoit interjeté au S. Siège. Ce Pontife en ordonna une nouvelle qui fut faite à Namur le 18 Novembre 1194, et dans laquelle on se réunit en faveur d'Albert de Cuyck. Pour dédommager Simon de Limbourg, Célestin le fit Cardinal; dignité dont il jouit peu de tems, étant

mort à Rome le 1 Août 1195. (*Voy. Henri III, Duc de Limbourg.*) Albert flétrit son épiscopat par la simonie qu'il exerçoit sans pudeur, et qui se communiqua par contagion à tout le Clergé de Liège. On regarda comme la punition de ce désordre divers fléaux, tels que la famine et les dissensions dont le pays liégeois fut affligé sous le gouvernement de ce Prélat. Albert mourut le 1 Février de l'an 1200, regretté du peuple de Liège auquel il avoit accordé, l'an 1198, plusieurs des privilèges dont il jouit encore de nos jours. Son Clergé, au préjudice duquel tournoient ces privilèges, ne lui fit pas le même honneur. L'épithaphe suivante, que ses Chanoines lui dressèrent, en est la preuve :

Hoc in Sarcophago cunctorum dira vorago  
Conditur Albertus, Giezi dum vivit apertus.

La dépravation des mœurs pendant l'épiscopat d'Albert ne fut pas si générale, qu'elle ne souffrit de grandes exceptions. On vit fleurir de son tems dans le pays liégeois la B. Marie d'Oignies; Christine, qui ne lui cédoit pas en vertus; Lutgarde, Abbesse d'Aquir; et d'autres vierges célèbres par leur sainteté: ce qui porta Jacques de Vitri à nommer ce pays un *Jardin de lis et un paradis délicieux*. La découverte du charbon de terre ou de la houille dans le pays liégeois date aussi de l'épiscopat d'Albert II. L'an 1198, dit Butkens, furent trouvées les houilles par un preud'homme nommé Hullos de Plenevaux.

#### HUGUES II.

1200. HUGUES II, fils de Hugues de Vasnad, Sire de Pierrepont, et de Clémence, fille de Withier, Comte de Réthel, fut élu, à la pluralité des voix, Evêque de Liège, un mois après la mort d'Albert II. Le Roi de Germanie, Otton IV, qui se trouvoit pour lors en cette ville, lui donna aussitôt l'investiture. Mais, après le départ de ce Prince, il se forma un parti considérable contre le Prélat. Ses ennemis, s'étant rendus à Rome, l'accuserent auprès du Pape d'avoir trempé dans l'assassinat d'Albert I. Hugues se purgea de cette accusation le mercredi de la Semaine-Sainte de l'an 1201, à Cologne, en présence du Légat, devant lequel il avoit été renvoyé: après quoi il fut sacré par ce Prélat. L'année suivante, il fut obligé de lever des troupes pour réduire les habitants d'Hui, qui refusaient de payer les tributs ordinaires, et qui, pour se rendre indépendans, avoient entrepris de s'emparer de la citadelle de leur ville. Instruits de l'armement qu'on faisoit contre eux, ils demandèrent grace, et ne l'obtinrent qu'à condition de venir pieds nus faire leurs soumissions au Prélat. L'an 1203, Louis, Comte de Loss, fit donation de presque tous ses châteaux à l'Eglise de Liège, et les

#### COMTES DE LOSS.

Comte de Juliers, pour le tirer des mains du Duc de Brabant, qui l'avoit fait prisonnier. L'an 1203, vers la Saint-Jean, Louis fit hommage des châteaux de Montigni et de Hallud, ainsi que d'autres terres, à Hugues de Pierrepont, Evêque de Liège, qui lui promit toute assistance, et lui céda les prétentions qu'il avoit au château de Duras, qu'il reprit en hief de l'Evêque, quoique peu auparavant il l'eût relevé du Duc de Brabant. Le Duc, irrité de ce procédé qu'il regardoit comme un acte de félonie à son égard, déclara la guerre au Comte de Loss. L'Evêque vint au secours de son vassal. Mais une autre guerre que Louis eut à soutenir peu après, l'obligea de faire une trêve avec le Duc. (*Martene, Ampl. collect. T. V, p. 25.*) Thierry VII, Comte de Hollande, étant mort le 4 Novembre 1203, ne laissa qu'une fille nommée Ade, qu'Adélaïde, ou Aléide, sa mere, fit épouser au Comte de Loss dès le lendemain, ou du moins avant l'inhumation de Thierry. Louis, en vertu de cette alliance, voulut se mettre en possession du Comté de Hollande. Mais Guillaume, Comte d'Ost-Frise et frere de Thierry, appelé par la Noblesse du pays, lui disputa cette succession. La Comtesse Ade s'étant retirée dans Leyde, y fut enlevée, le 24 Novembre, par un parti de Guillaume, qui la fit conduire à l'Isle de Texel, d'où elle fut envoyée en Angleterre auprès du Roi Jean son oncle, partisan de Guillaume, parce qu'il étoit lui-même de l'Empereur Otton IV, neveu de Jean. Cet enlèvement ne déconcerta point le Comte de Loss. Il avoit un nombre de partisans en Hollande, et s'étoit fortifié d'une puissante ligue des Princes voisins, dont les principaux étoient l'Evêque d'Utrecht, le Comte de Namur et le Duc de Limbourg. Avec le secours de ces alliés il se rendit maître en peu de tems de la Sud-Hollande, soumit l'Isle de Walcheren, et poussa si vivement son rival dans l'Isle de Schowen, qu'il ne lui échappa qu'en se cachant sous des filets dans une barque de pêcheurs. Mais ces premiers succès de

#### COMTES DE CHINI.

l'Abbaye d'Orval. Il la suivit au tombeau, l'an 1299, sans laisser de postérité. Butkens a confondu ce Comte avec Louis VI, qui viendra ci-après. (*Voy. Arnoul V, Comte de Loss.*)

1299. ARNOUL III, Comte de Loss, VI<sup>e</sup> du nom, neveu de Louis V, lui succéda au Comté de Chini après le mois d'Août 1299, ou du moins dans les premiers mois de l'an 1300: car le P. Bertholet (*T. V, pr. p. 82*) produit un acte d'Arnoul, portant la date de l'an 1299. Mais dans le corps de l'ouvrage (*ibid. p. 334*) il dit que ce titre lui fut donné au mois de Mars 1299; ce qui doit s'entendre suivant le vieux style. (*Voy. Arnoul VI, Comte de Loss.*)

1315. LOUIS VI, fils aîné d'Arnoul, devint son successeur, l'an 1315, au Comté de Chini, par la cession qu'il lui en avoit

reprit ensuite de l'Évêque à titre de fief. L'an 1204 fut le terme de la vie commune qui avoit été jusqu'alors observée parmi les Chanoines de la Cathédrale de Liège suivant la règle d'Aix-la-Chapelle. Le Cardinal Gui, Légat, ayant été envoyé sur les lieux pour réparer les brèches que le tems avoit faites à cette observance, trouva tant d'obstacles à l'objet de sa mission, qu'il jugea plus à propos de consentir que chacun vécût à part, et que les revenus fussent partagés entre tous les Chanoines; ce qui se fit, comme de droit, avec l'agrément de l'Évêque. La même année, Albert, Comte de Moha, se voyant sans enfans, fit donation de son Comté à l'Église de Liège, avec ces conditions que si dans la suite il ne lui venoit point d'enfans, l'Église aussitôt après sa mort entreroit en possession de ce Comté à l'exclusion de tout autre héritier; que si au contraire il laissoit un fils ou une fille à sa mort, ils tiendroient ce Comté en fief de l'Évêque de Liège. Il arriva effectivement qu'Albert eut une fille, nommée Gertrude. Comme il se repentoit alors de la donation qu'il avoit faite, l'Évêque, pour l'engager à la ratifier, lui promit une somme de 50 mille marcs d'argent. Albert mourut l'an 1212, laissant sa fille sous la tutelle de Thibaut, fils aimé de Ferri II, Duc de Lorraine, lequel, ayant touché la somme promise au défunt, laissa l'Évêque en possession du Comté. Mais, presque aussitôt, Henri I, Duc de Brabant, forma des prétentions sur la succession d'Albert, à raison de certaines avances par lui faites à ce Comte, et dont il n'avoit point été remboursé. Il intenta procès à l'Évêque pour ce sujet au tribunal d'Otton IV, Roi de Germanie. Mais Hugues, qui ne reconnoissoit plus alors ce Prince, ayant refusé de comparoître, Henri se jeta à main armée sur ses terres, se rendit maître de la ville de Liège, et, après l'avoir pillée pendant huit jours sans distinction du sacré ni du profane, il obligea les habitans à lui prêter serment de fidélité; après quoi il s'en retourna chargé de butin. L'Évêque hulmina d'abord contre lui une sentence d'excommunication, et mit en interdit ses Etats. Mais, voyant qu'il n'avançoit rien par là, il fit venir de Flandre une armée considérable à la tête de laquelle il se mit. Les Comtes de Namur et de Loss l'étant venu joindre dans le même tems, ils firent de concert une descente dans le Brabant, où ils mirent tout à feu et à sang. Le Duc, assisté du Comte de Gueldre son gendre, usa de représailles dans le pays liégeois. Enfin, l'an 1213, on en vint à une bataille, le 13 Octobre, à Steppes, ou Wardes-Steppes, dans le Brabant. L'Évêque y fut vainqueur; et l'échec que le Duc reçut en cette occasion fut si grand, qu'après avoir fait d'inutiles efforts pour s'en relever, il prit le parti humiliant de venir, le 28 Février 1214, tête et pieds nus, demander pardon à l'Évêque et à son Chapitre. On lui fit grâce, et son excommunication fut levée à condition de réparer les torts qu'il avoit faits à l'Église de Liège. (V. Henri I, Duc de Brabant.) L'an 1215, Hugues, s'étant croisé avec plusieurs Seigneurs au couronnement de Frédéric, Roi des Romains, qui se fit, le 25 Juillet 1215, à Aix-la-Chapelle, se rendit de là à Rome, où il assista

au Concile de Latran. On remarque qu'à la première séance il y parut en habit laïque avec un manteau, une robe d'écarlate et un chapeau vert, en qualité de Comte; qu'à la seconde il avoit une chape verte à manches, comme Duc; qu'à la troisième enfin il parut avec les ornemens épiscopaux. La raison de ce changement d'uniforme étoit que le Pape avoit appelé à ce Concile tous les Princes d'Italie et d'Allemagne. Hugues revint de Rome à Liège, abandonnant le projet de la Croisade. Il se trouva, l'an 1222, au couronnement de Henri, Roi des Romains, fils de l'Empereur Frédéric: cérémonie qui se fit, le 8 Mai, à Aix-la-Chapelle. L'an 1225 (N. S.), Gertrude, Comtesse de Moha, étant morte sans avoir pris d'alliance, l'Évêque de Liège, suivant les conventions qui avoient été faites avec le tuteur de Gertrude, se mit en possession de ce Comté le 19 Mars (mercredi avant les Rameaux, dit Reinier) de la même année. Ce Prélat mourut à Hui le 12 Avril de l'an 1229, ayant, la veille, admis les Dominicains à Liège. Il fut inhumé dans sa Cathédrale. Ce fut sous l'Épiscopat de Hugues de Pierrepont que Théodore de Celles, Chanoine de Liège, voulant mener une vie plus contemplative, se retira, l'an 1211, avec quelques compagnons, sur une colline près de Hui. Il y avoit là une chapelle dédiée à S. Thibaut de Clairlieu, que l'Évêque leur donna. Le Monastère qu'on y bâtit est devenu le chef-lieu de cet Ordre qui embrassa la Règle de S. Augustin. Il fut approuvé par Honorius III, confirmé au XIII<sup>e</sup> Concile général tenu à Lyon, en 1245, par Innocent IV, et s'étendit en France. Les prédications de Jean de Sainte-Fontaine lui procurèrent un établissement à Paris, sous le règne de S. Louis, dans le lieu nommé depuis Sainte Croix de la Bretonnerie.

## J E A N I I.

1229. JEAN II, neveu de Hugues de Pierrepont, succéda, le 24 Mai 1229, à son oncle dans l'Évêché de Liège. Il étoit fils de Hugues, Seigneur de Rumigni, et de Marguerite de Pierrepont. Lors de son élection il n'étoit encore que Diacre, et jouissoit de la Prévôté de la Cathédrale, qui n'exige que cet Ordre. L'an 1130, il fut ordonné Prêtre par l'Évêque de Tournai, la veille du Dimanche de la Passion. Le lendemain il reçut la consécration épiscopale des mains de l'Archevêque de Reims, et célébra sa première Messe le premier Dimanche après la Pentecôte. De retour à Liège, il eut à essayer quelques séditions qui l'obligèrent à quitter la ville pour se retirer à Hui. Ces mouvemens calmés, il revint à Liège, où il reçut, le Dimanche de la Sexagésime 1231, le Cardinal Otton, Légat du Pape Grégoire IX. On prit à mauvais augure l'arrivée d'Otton, parce qu'il arriva au moment qu'on chantoit à la Messe ces paroles du Trait: *Vous avez ébranlé la terre, et vous l'avez troublée.* L'événement fit de cette rencontre une prédiction. Otton, d'un caractère impétueux et entreprenant, s'avisait de vouloir réduire toutes les prébendes des Eglises de Liège à l'égalité, tant celles des Chanoines que celles des autres Clercs. Cette entre-

## COMTES DE LOSS.

Louis furent suivis d'un revers qui ruina ses affaires. Le Duc de Limbourg, apprenant que Guillaume arrivoit à la tête des Kennemers, au lieu de l'attendre, se retira lâchement avec ses troupes. Sa désertion et le motif dont il l'appuya, en exagérant les forces de l'ennemi, jetèrent une telle épouvante dans le camp de Louis, que son armée prit aussitôt la fuite, abandonnant tentes, vivres, armes et marchandises. Guillaume ayant atteint la queue des fuyards, les tailla en pièces, secouru par les femmes du pays qui les assommoient sans qu'ils osassent se défendre. (*Chron. Hollandæ ad an. 1204.*) Après cette déroute, l'Évêque d'Utrecht paroissoit être le seul qui pût arrêter les progrès de Guillaume. Celui-ci acheta la paix du Prélat à prix d'argent et en se reconnoissant feudataire de son Eglise. La guerre néanmoins entre les deux rivaux ne fut point terminée par là. L'an 1205, Louis, ayant renoué son alliance avec le Comte de Namur, entra dans la Hollande, et y eut des succès variés, mais dont l'issue fut telle que, par un Traité conclu dans le mois d'Octobre 1206, Guillaume lui abandonna la plus grande partie du pays, et promit de lui faire rendre son épouse. Rien n'étoit plus avantageux pour Louis que ce Traité; mais, par des causes que l'histoire nous a laissés ignorer, il demeura sans exécution. Louis quitta, la même année, la

## COMTES DE CHINI.

faite. Il mourut le 22 Janvier 1336. (Voy. Louis IV, Comte de Loss.)

1336. THIERRI, fils de Godofroi II, Seigneur d'Heinsberg, et de Mathilde, fille d'Arnoul VI, Comte de Loss, fils de ce nom au Comté de Chini, succéda à son oncle dans ce dernier Comté, en vertu de la disposition qu'il en avoit faite en sa faveur. L'an 1340, Thierry et CUNÉGONDE sa femme vendirent, le 11 Novembre, à Jean, Roi de Bohême et Comte de Luxembourg, les châteaux, chàtelainies et prévôtés d'Ivoi, de Virton et de la Ferté, avec leurs dépendances. (Bertholet, T. VI,

prise excita une fermentation générale dans le Clergé. Ceux qui se trouverent lésés implorèrent la protection du Préfet impérial d'Aix-la-Chapelle, qui ne perdit point de temps pour se rendre à Liège. L'Empereur et le Pape étoient alors brouillés, et le Préfet avoit dessein de profiter de la conjoncture pour retenir les Liégeois dans l'obéissance de son maître. Le Légat et l'Evêque, à l'arrivée de l'ennemi commun, prirent la fuite au milieu des huées du peuple. Cependant l'Empereur, instruit qu'Otton avoit été reçu dans Liège, étoit résolu de proscrire cette ville et de la livrer au feu et aux flammes. Déjà un de ses Députés étoit en route pour annoncer ce malheur aux Liégeois : mais le Duc de Limbourg l'ayant rencontré, lui raconta ce qui venoit d'arriver, et lui fit changer l'objet de sa mission. Etant entré dans la ville, il loua la fidélité des Liégeois, et défendit, au nom de l'Empereur, à l'Evêque de s'immiscer dans le gouvernement temporel de la République; après quoi il retourna vers son maître, chargé de présens des Liégeois. Irrité de cette défense et de la réception qu'on avoit faite à ce Député, l'Evêque se vengea par un interdit qu'il jeta sur la ville. Mais l'Empereur et le Pape s'étant réconciliés peu de temps après, l'interdit fut révoqué, et le Prélat revint dans sa ville épiscopale. L'an 1236, il reçut l'hommage d'Otton, Duc de Gueldre. Sur la fin de la même année, on vit éclater, entre l'Evêque Jean et Waleran de Limbourg, une querelle qui eut de fâcheuses suites. Waleran, s'étant jeté sur le territoire de Franchimont, s'empara subitement, le 22 Septembre, de la ville de Teux, qu'il réduisit en cendres. L'Evêque prit les armes pour sa défense. Waleran, trop foible par lui-même pour lui faire tête, mit dans son parti le Duc de Limbourg son frere et les Comtes de Gueldre et de Juliers. Les Liégeois porterent, l'an 1237, la guerre dans le Luxembourg, où ils brûlerent un grand nombre de villages avec les villes de Bastogne et de Durbui, et battirent les alliés près de Montjoye. L'an 1238, l'Evêque vint assiéger le château de Poilvache près de Dinant. Etant tombé malade dans cette expédition, il se fit porter à Dinant, où il mourut le 1 Mai de la même année. Son corps fut inhumé à l'Abbaye du Val S. Lambert, près de Liège.

#### GUILLAUME DE SAVOIE.

1238. GUILLAUME DE SAVOIE, frere de Thomas, Comte de Flandre, et désigné pour remplir le Siège épiscopal de Valence, fut élu pour celui de Liège par une partie du Chapitre, tandis que l'autre donna sa voix à Otton, Prévôt de Maëstricht et d'Aix-la-Chapelle et Chanoine de S. Lambert. Les deux concurrents s'étant rendus à Rome avec Conrad, Archevêque de Cologne, Guillaume l'emporta. Mais l'Empereur, porté par Otton, qui étoit son parent, envoya son fils Conrad pour engager les Liégeois à le reconnoître. On se partagea en deux partis qui se firent une guerre sanglante. Guillaume, pendant cette discorde, mourut à Viterbe, ou, selon d'autres, à Brescia, en revenant de Rome, le 1 Novembre 1239.

#### COMTES DE LOSS.

Hollande pour ne plus y revenir, et laissa son compétiteur paisible possesseur du Comté. L'an 1207, Adelaide, mere d'Ade, obtint du Roi d'Angleterre le renvoi de sa fille en donnant pour étage Arnoul son beau-frere, et la rend à son époux. L'an 1212, Louis marcha au secours de l'Evêque de Liège contre le Duc de Brabant, qui, étant entré dans son pays, en avoit pris et pillé la capitale. Il combattit pour le Prélat, l'année suivante, à la bataille de Steepes, donnée contre le Duc le 13 Octobre. Le Comte de Loss y courut risque de la vie, ayant eu un cheval tué sous lui : mais, avec le secours des Liégeois, il mit les ennemis en déroute, et prit ensuite la ville de Lieuwe que les Tougrois saccagerent; ce qui mit fin à la guerre. La paix, dans laquelle le Comte de Loss fut compris, se fit au mois de Février 1214. Louis s'étoit croisé, l'an 1215, pour la Terre-Sainte; mais il mourut avant son départ, le 29 Juillet 1218, sans laisser de postérité. Reinier de Liège dit que sa mort et celle de plusieurs Seigneurs de sa compagnie furent l'effet du poison. Ans sa veuve lui survécut peu de mois, et fut entermée dans l'Abbaye d'Herkenrode auprès de lui. Quelques Auteurs ont avancé qu'elle mourut en 1204; mais on a des actes signés d'elle en 1218. Reinier de Liège fait un grand

#### ROBERT DE TOROTE.

1240. ROBERT DE TOROTE, fils de Jean de Torote, Châtelain de Noyon, et d'Odile de Dampierre, frere de Raoul, Evêque de Verdun, et de Jean de Torote, Bailli de Champagne, passa du Siège de Langres sur celui de Liège après que ce dernier eut vaqué une année entiere. Son élection se fit le 30 Octobre 1240, en présence du Cardinal Jacques, Evêque de Palestrine, Légat en France. Le commencement de son nouvel épiscopat donna de belles espérances, qui malheureusement s'évanouirent en très peu de temps. Henri de Dreux, Archevêque de Reims, étant mort le 14 Juillet de l'an 1240, Robert entreprit de lui succéder; et, pour acheter des suffrages, il pilla les Eglises et extorqua de son Clergé des sommes considérables. Son ambition fut trompée : le Clergé de Reims, ou plutôt le Pape Innocent IV, lui préféra, l'an 1244, malgré sa puissante brigue, Juhel, Archevêque de Tours, et il ne lui resta que la honte d'avoir fait une dépense simoniaque en pure perte. L'an 1245, il assista au Concile général de Lyon, où l'Empereur Frédéric II fut déposé par le Pape Innocent IV. Il avoit mené avec lui à cette Assemblée Jacques Pantaléon, son Archidiacre, homme savant et disert, que le Pape retint à son service, et qui dans la suite parvint lui-même à la Papauté sous le nom d'Urban IV. De retour en son diocèse, il y établit, à la sollicitation de la B. H. Julienne et du Clergé de Liège, la fête du très saint Sacrement de l'autel, dont il fixa le jour au jeudi après le Dimanche de la Trinité. Son mandement à ce sujet, rapporté par Chapeauville, est de l'an 1246. Cette fête, dont il fut le premier instituteur, passa, 18 ans après, dans toute la chrétienté par un Décret du Pape Urban IV. Robert ne survécut pas long-temps à cet établissement. Il mourut, le 26 Octobre 1246, à Fosse, lieu de son diocèse, dans de grands sentimens de pénitence. Son corps, déposé d'abord à l'Abbaye d'Alne, fut ensuite transporté à Clairvaux, où il avoit choisi sa sépulture étant Evêque de Langres. Ce n'est que depuis l'épiscopat de ce Prélat, à commencer en 1242, qu'on trouve à Liège les noms des Bourgmestres ou des *Maitres à tems*, comme on parloit alors; mais il ne s'ensuit pas que ces Officiers municipaux n'existassent point auparavant.

#### HENRI III.

1247. HENRI III, fils de Gérard III, Comte de Gueldre, fut élu, non sans de grands débats, Evêque de Liège le 10 Octobre 1247, après une vacance de près d'un an. Il fut principalement redevable de son élection à la recommandation du Légat Pierre Caputio et de Guillaume, Comte de Hollande, nouveau Roi des Romains, dont il favorisoit le parti. Henri gouverna pendant douze ans l'Eglise de Liège sous le titre d'Elu, n'étant point dans les Ordres et ne se mettant point en peine de les recevoir. Il fut le premier qui, pour faire ses fonctions, prit ce que nous appellons aujourd'hui un *Evêque suffragant* : usage que ses successeurs ont

#### COMTES DE CHINI.

p. 257.) L'an 1350 au plus tard, il céda le Comté de Chini à Godefroi son frere, et non pas son veuve, comme le marque Bertholet. (*Voy. Thierri, Comte de Loss.*)

1350. GODEFROI, successeur de Thierri, son frere, au Comté de Chini, accorda, l'an 1350, des privilèges aux habitans de Montmédi par une Charte qui commence ainsi : *Nous Godefroi de Loss, Comte de Chini, faisons savoir.... qu'après une mure délibération*, &c. Le P. Bertholet, qui rapporte ce début en termes raisonnés (T. VI, p. 264), a tort de dire que Gode-

adopté. Dans les premières années de son gouvernement, les révoltes et les séditions furent très fréquentes à Liège, et les Liégeois éprouverent successivement tous les malheurs que la discorde entraîne après elle. Henri vint à bout de fatiguer et d'abattre ses ennemis par ses succès. L'an 1248, il se trouva à l'Assemblée où Guillaume reçut la couronne impériale. On a parlé sur Henri III, Duc de Brabant, du démêlé que ce Prince eut, en 1255, avec l'Evêque de Liège pour la défense des habitants de S. Tron, vexés par ce Prélat.

L'an 1258, Henri, pressé par son Chapitre, se détermina enfin à recevoir la prêtrise, puis la consécration épiscopale. Mais il n'en vécut pas avec moins de licence. L'an 1262 ou environ, il abusa par violence de Berthe, fille de Conrad, dit Coën le Frison, de la noble famille de *Prato*, dans le Liégeois. Thibaut, des Viscomiti de Plaisance, l'un de ses Archidiacres, ayant osé lui reprocher l'atrocité de ce crime, paya cher cette liberté. L'Evêque le fit maltraiter d'une manière cruelle; ce qui engagea Thibaut à quitter Liège pour passer à la Terre-Sainte. Il y étoit depuis près de neuf ans, lorsqu'on vint lui annoncer, en 1271, que le Sacré Collège l'avoit élu Pape. Il se rendit à Rome, et prit à son intronisation le nom de Grégoire X. L'un des premiers soins du nouveau Pontife fut d'écrire à l'Evêque de Liège une lettre fulminante pour lui retracer tous ses déportemens scandaleux et le presser d'en faire pénitence. Henri ne tint compte de la lettre, et continua de vivre comme il avoit fait. Grégoire, voyant qu'il étoit incorrigible, le fit citer, l'an 1274, au Concile Général de Lyon. Toutes les villes de son diocèse envoyèrent des plaintes contre lui à cette Assemblée. N'ayant rien à alléguer pour sa justification, il prit le parti de remettre son bâton pastoral entre les mains du Pape, se flattant que, touché de cet acte de soumission, il le lui rendroit. Mais il se trompa; Grégoire nomma un autre Evêque en sa place. Henri, livré à lui-même, et abandonné à ses propres réflexions, ne s'occupa depuis son retour qu'à décharger le poids de sa vengeance sur son successeur, qui en fut enfin, comme on le verra, la victime. Nous réservons la suite de sa vie pour l'article suivant.

## JEAN III D'ENGLISHIEN.

1274. JEAN D'ENGLISHIEN, troisième fils de Zégers, Sire d'Englishien, et d'Alex de Sottengen, étoit Evêque de Tournai, lorsqu'après l'abdication de Henri de Gueldre il fut nommé par le Pape à l'Evêché de Liège. L'an 1275, une étonnante excita un embrasement général dans le pays liégeois. Un paysan de Goen avoit volé une vache à Cinei, ville du Condroz. Le Bailli du canton, l'ayant fait arrêter, le fit pendre. Cet acte de sévérité irrita le Seigneur de Goen, qui se mit en devoir de venger la mort de son vassal. L'Evêque prend fait et cause pour son Bailli. On arme des deux côtés. Le Seigneur de Goen, dont les habitants d'Hui, par ordre du Prélat, venoient de détruire le château, met dans ses intérêts le Duc de Brabant et les Comtes

de Luxembourg, de Flandre et de Namur. Ils envoient dans le pays de Liège des troupes qui laissent partout des traces funestes de leur passage. Les Liégeois usent de représailles sur les terres de leurs ennemis. On se livre en différentes rencontres des combats qui sont à l'avantage tantôt de l'un, tantôt de l'autre parti. Enfin, l'an 1276, fatigués de leurs pertes réciproques, ils choisissent pour arbitre de leur querelle le Roi de France, Philippe le Hardi. Ce Monarque, laissant à l'écart comme inutile la première cause de la querelle, ordonna que le Seigneur de Goen et ses deux frères, les Seigneurs de Beaufort et de Fallaix, renonceroient à l'hommage qu'ils avoient fait au Comte de Namur en dépit de l'Evêque de Liège et contre la foi qu'ils lui devoient. Henri de Gueldre ne fut pas de ceux qui applaudirent à cette pacification. Trop jaloux contre son successeur, il auroit désiré qu'il eût succombé sous les efforts de ses ennemis. Après avoir cherché divers moyens de lui nuire, il en imagina enfin un qui réussit. Il prétendit qu'étant Evêque il avoit fait, des deniers de son patrimoine, à l'Eglise de Liège un prêt considérable, qu'il soumit Jean d'Englishien de lui rendre. Après avoir disputé beaucoup sur ce prêt sans s'accorder, on convint d'une conférence à Hougarde. Jean s'y étant rendu avec peu de suite, Henri le fit enlever pendant la nuit et conduire au galop à l'Abbaye de Helisem, sur un cheval vicieux, qui le fatigua tant, gros et replet comme il étoit, qu'il mourut en y arrivant, le jour de S. Barthelemi, 24 Août de l'an 1281. Comme il avoit soutenu foiblement les privilèges de son Chapitre, et qu'il y avoit été même plusieurs fois opposé, on lui refusa la sépulture dans sa Cathédrale, et il fut inhumé à Notre-Dame-aux-Fonts. Mais, quelques années après, ses cendres furent rapportées à l'Eglise de S. Lambert.

## JEAN IV.

1282. JEAN IV, fils de Gui de Dampierre, Comte de Flandre, fut transféré de l'Evêché de Metz à celui de Liège par le Pape Martin IV, après que ce Pontife eut réproché la double élection que le Chapitre de Liège avoit faite de Bouclard de Hainaut et de Guillaume d'Auvergne. Jean de Flandre fit son entrée à Liège le 31 Octobre 1282. Henri de Gueldre, qui vivoit toujours, et toujours regrettoit son Evêché, ne vit pas de bon œil ce nouveau successeur. Il étoit retiré à Ruremonde. Comme il ne pouvoit demeurer en repos, il s'avisait, l'an 1284, de faire des excursions sur le territoire de Franchimont. Elles lui devinrent funestes; Thierry l'Ardennois, étant tombé sur lui et sur sa troupe, le tua et mit ses gens en fuite. L'année suivante fut oragense pour l'Evêque et son Chapitre. Les Maîtres de la bourgeoisie et les Echevins établirent de leur autorité un impôt sur les denrées, sans le consentement du Clergé ni du peuple. Cet attentat, qu'ils soutinrent par la violence, irrita le Prélat et ses Chanoines, au point qu'ils abandonnerent la ville de Liège pour se retirer à Hui, où plusieurs Nobles les suivirent.

## COMTES DE LOSS.

Éloge de la valeur et de la bonté du Comte Louis. Arnoul son 4<sup>e</sup> frere lui survécut. Il étoit resté en étage à la Cour d'Angleterre pour Ade, sa belle sœur, jusqu'en 1216. Après son retour, il épousa Adélaïde, ou Alix, fille puînée de Henri I, Duc de Brabant, et sœur de Marie, femme, 1<sup>o</sup> de l'Empereur Otton IV, et mariée ensuite à Guillaume, Comte de Hollande. (*Foy. Guillaume, Comte de Hollande.*)

1218. HENRI, Prévôt de l'Eglise de S. Servais de Maëstricht, succéda dans le Comté de Loss à Louis dont il étoit le 3<sup>e</sup> frere, et mourut quatre jours après lui. Dans un acte de l'an 1216, non encore imprimé, il porte le titre de Comte de Duras. L'espérance de succéder à son frere lui avoit fait quitter l'état ecclésiastique quelques années auparavant pour épouser, en 1214, MAHAUT, veuve de Lothaire, Comte d'Hochstadt, dont il eut Imaine, Abbessse de Salzine.

1218. ARNOUL IV remplaça son frere Henri dans le Comté de Loss. Il mourut, le 6 Octobre 1221, sans enfans d'Andéaïde son épouse, fille, comme nous l'avons dit plus haut, de Henri I, Duc de Brabant, qui se remaria ensuite à Guillaume X, Comte d'Auvergne.

## COMTES DE CHINI.

froi avoit épousé Philippine de Fauquemont, et de mettre sa mort vers l'an 1553. Il vivait encore le 26 Août 1354, comme en fait foi le testament de Henri de Heinsberg, fils de Jean, Sire de Dalembroux, qui nomme ses oncles le Comte de Loss et Godefroi Comte de Chini, *Dominorum meorum et annularum scilicet Comitibus de Los et Domini Godefridi Comitibus de Chiny fratrum* (Kremer, *Diplom. Belic. T. 1, p. 34*). On voit par deux Chartes, l'une de 1334, et l'autre de 1345, qu'il avoit été Chanoine de Liège, et Prévôt de la Collégiale de Sainte Marie à Maëstricht. (*Id. Cod. Diplom. p. 24.*)

C'étoit abandonner le champ de bataille à l'ennemi. Mais on n'étoit pas en force pour le réduire. On se menaça de part et d'autre, après cette retraite, pendant près de deux années, sans qu'il paroisse néanmoins qu'on en soit venu aux effets. Les négociations du Duc de Brabant, qui se rendit médiateur, suspendirent les hostilités, et aboutirent enfin, l'an 1287, à un Traité de paix entre les parties, par lequel il fut convenu que l'impôt seroit aboli, et que les deniers qu'il avoit produits jusqu'alors seroient employés aux ouvrages publics. Cette paix fut nommée *la paix des Clercs*. Jean de Flandre rentra dans Liège vers la mi-Août de la même année. La suivante, ce Prélat s'engagea dans la guerre qui étoit entre le Duc de Brabant et le Comte de Gueldre au sujet du Duché de Limbourg. Il prit le parti du premier, sous la promesse que le Duc lui fit de rendre à son Eglise le château de Rode que le Duc de Limbourg lui avoit enlevé. Les troupes que Jean de Flandre fournit à son allié furent conduites par le Comte de Loss, et contribuèrent à la victoire que le Duc de Brabant remporta, le 5 Juin 1288, à Wœringen. Mais le vainqueur manqua de parole, et retint le château de Rode qu'il avoit promis de lui restituer. Ce fut peu de tems après cette guerre que le Prélat, étant allé pour se récréer au château de Bouillon, fut enlevé dans une partie de chasse par ordre de la Comtesse Isabelle de Luxembourg, sa belle-mère, irritée de ce qu'il favorisoit Jean, Duc de Brabant, qui avoit tué son frere, Henri de Luxembourg. Il resta prisonnier (on ne sait en quel endroit) l'espace de cinq mois, et ne fut remis en liberté qu'en promettant de ne point tirer vengeance de cet affront. Jean de Flandre ne fit que languir depuis ce tems-là. Incapable de régir le temporel de son Eglise, il en abandonna le soin au Comte Gui son pere. Enfin il mourut, le 15 Octobre 1292, dans un château près de Namur. Son corps fut porté à Flines, près de Douai, pour y être inhumé.

#### HUGUES III DE CHÂLON.

1296. HUGUES DE CHÂLON, fils de Jean de Châlon, Comte en Bourgogne, et de Laure de Commerci, monta, l'an 1296, sur le Siège épiscopal de Liège, après une vacance de 4 ans, pendant lesquels deux concurrents, nommés chacun par une partie du Chapitre, se disputèrent cette place. Le premier étoit Gui de Hainaut, frere de Jean, Comte de Hainaut, et le second, Guillaume Berthoud de Malines, Docteur de Théologie. L'élection de Gui ayant été confirmée par l'Archevêque de Cologne, il s'empara de tous les châteaux, et lut reconnu pour Evêque dans toutes les villes du Liégeois. Il obtint de plus, en 1294, l'investiture de l'Empereur Adolphe. Son rival toutefois ne renonça point à ses prétentions. Il le cita au tribunal du S. Siège; et tous deux se rendirent à Rome

pour plaider leur cause devant le Pape Nicolas IV. Ce Pontife, étant mort avant d'avoir pu rendre son jugement, ne fut remplacé qu'au bout de deux ans par Célestin V. Le peu de tems que celui-ci occupa la Papauté ne lui permit pas d'examiner à fond une affaire de cette importance. Mais Boniface VIII, qui lui succéda, cassa les deux élections, et nomma Hugues de Châlon Evêque de Liège. Néanmoins pour dédommager Guillaume Berthoud, homme savant et de bonnes mœurs, il lui donna l'Evêché d'Utrecht; mais il ne donna rien à Gui de Hainaut, parce qu'il s'étoit mis en possession du temporel de Liège par l'autorité de l'Empereur et sans attendre la confirmation du S. Siège. Toute la grace qu'il lui accorda fut de ratifier ce qu'il avoit fait avant sa déposition. Hugues fut à peine intronisé, qu'il se vit obligé de prendre les armes pour retirer Maëstricht des mains du Duc de Brabant: ce Prince l'avoit usurpé pendant que les deux contendans, Guillaume et Gui, poursuivoient leur affaire à Rome. Après quelques hostilités réciproques, le Comte de Luxembourg, s'étant rendu médiateur, termina la querelle en décidant que la Seigneurie de Maëstricht appartieroit par indivis au Duc de Brabant et à l'Evêque de Liège. La paix que procura cet accord à l'Eglise de Liège fut bientôt après troublée par les dissensions de quelques familles nobles du pays. Hugues, en se déclarant pour un des partis contre l'autre, attisa le feu de la discorde au lieu de l'éteindre. Il se mit à dos par là tout son Chapitre. On le dénonça au S. Siège, et on l'accusa sur-tout de deux choses, 1<sup>o</sup> d'avoir abandonné à la discrétion du Duc de Brabant ceux de ses Chanoines qui lui étoient le plus opposés, 2<sup>o</sup> d'avoir donné cours à de la fausse monnaie. Le Pape Boniface VIII, après avoir discuté les chefs d'accusations, fit venir Hugues devant lui. Ce Prélat n'ayant osé disconvenir des faits, le Pape, dans la crainte qu'il n'excitât par la suite de plus grands troubles, l'obligea de donner son abdication. Mais comme il avoit péché plutôt par imprudence que par méchanceté, il lui donna, pour le dédommager, l'Archevêché de Besançon. Ceci arriva l'an 1301.

#### ADOLFE I, DE WALDECK.

1301. ADOLFE, fils d'Adolfe, Comte de Waldeck, et d'Hélène de Brandebourg, Chanoine de Liège, étant à Rome, où il disputoit l'Evêché d'Utrecht à Gui d'Avènes, lorsque Hugues donna son abdication, fut nommé par le Pape pour le remplacer. Ce fut un Prélat équitable, mais d'un caractère dur et violent. A son entrée à Liège (24 Juin 1301), il trouva les habitans de cette ville en guerre avec ceux d'Hui. Il se rendit arbitre de leurs différends, et condamna ces derniers. Ceux de Fosse s'étant révoltés contre les Chanoines, il se rendit en diligence sur les lieux, obligea les Bourgeois à demander grace, et leur re-

#### COMTES DE LOSS.

1221. LOUIS III, petit fils de Gérard, Comte de Loss par Gérard de Loss, Comte de Rieneck, son pere, avoit déjà succédé à Arnoul son oncle le 20 Septembre 1221, comme le prouve une Charte non encore imprimée, où il se qualifie *Ludovicus Dei gratiâ Comes de Loss*. On en trouve une autre parmi les *Diplomata Lossensia*, n<sup>o</sup> 24, commençant par ces mots, *Ludovicus Comes de Los et de Rieneck*, et finit, *Actum apud Los, 11 Nonas Decembris, anno Incarnat. Dom. 1225, Indict. XIII*. Louis mourut avant ou au plus tard en 1229; car, en cette année, Louis son fils étoit Comte de Rieneck (Gudenii, *Codex Diplom.* T. IV, p. 873), et Arnoul, son successeur dans le Comté de Loss.

1229. ARNOUL V, frere de Louis suivant Albéric (*ad an.* 1168), ou plutôt son fils selon César d'Heisterbach (*Dialogi Mirac.* lib. 9, c. 48), se montre comme Comte de Loss, et aussi comme Comte de Chini du chef de sa femme, dans une Charte non imprimée de l'an 1229, et dans plusieurs de l'an 1230. Il combattit, l'an 1234, dans l'armée des Croisés contre les Stadingis. L'an 1238, il aida l'Evêque de Liège dans la guerre qu'il eut contre Waleran de Limbourg, Sire de Polivache. En 1239, il fit un Traité d'alliance avec Henri II, Duc de Brabant. Il avoit été jusqu'en 1241 un des plus zélés partisans de l'Empereur Frédéric II; mais il l'abandonna par la suite, et suivit le parti de son rival Guillaume de Hollande. L'an 1244, il eut la guerre avec le Sire de Heinsberg. Il prêta main-forte, en 1253, à Henri de Gueldre, Evêque de Liège, contre ses sujets révoltés. Mautelius s'est bien trompé en plaçant la mort du Comte Arnoul en 1256, comme le remarque le P. Bertholet d'après une Charte

#### COMTES DE CHINI.

1354. PHILIPPINE, fille de Jean de Fauquemont, Sire de Born, et JEAN, Comte de Salm, son époux, avoit déjà succédé, le samedi après la Toussaints (8 Novembre) 1354, à Godefroi dans le Comté de Chini. (Bertholet, T. VI, page 265.) L'année suivante, Philippine fit hommage de son Comté au Duc de Luxembourg. C'est ce qu'elle déclare elle-même par un acte du 22 Mai 1355, en ces termes : *Nous, Philippe de Falkmont, Comtesse de Chini, faisons savoir à tous comme à jourd'hui nostre cher Seigneur Ngr. le Duc de Luxembourg nous eut receut en foid et hommaige de nostre dit Comte, tout comme de nostre douaire, &c.* Ces dernières paroles donnent lieu de croire que Philippine étant sœur utérine de Godefroi d'Heinsberg et de Dalembrour, ce Comte ou Thierri son frere lui aura assi-

trancha une partie de leurs privilèges. Ce qu'il fit de plus louable, fut de bannir de Liège les usuriers qui étoient en grand nombre, et exerçoient impunément leur commerce infâme sous la protection des Echevins. Son épiscopat ne fut que d'environ 18 mois. Il mourut le 13 Décembre de l'an 1302, et fut inhumé devant le grand autel de sa Cathédrale.

## THIBAUT.

1302. THIBAUT, fils de Thibaut II, Comte de Bar, Chanoine de Liège, en fut élu d'une voix unanime Evêque, au refus de Guillaume d'Artois, Archidiacre de cette Eglise, sur qui tous les suffrages étoient d'abord tombés. Thibaut étoit pour lors à Rome. Son élection fut confirmée par Boniface VIII peu de tems avant la captivité de ce Pape, qui survécut peu à cet affront, et ensuite par Benoît XI, qui fit la cérémonie de la consécration de Thibaut en 1303. Le nouveau Prélat fit son entrée solennelle dans Liège vers le 11 Novembre de la même année, accompagné des Comtes de Luxembourg, de Flandre, de Hainaut, de Gueldre, de Juliers, de Vianden, de Loss et de Bar, et d'autres Seigneurs. L'an 1304, il fit hommage à Robert de Courtenai, Archevêque de Reims, pour la Seigneurie de Bouillon. (*Trés. des Chart. Invent. vol. 6, fol. 708.*) L'an 1307, il transigea avec Gilles Berthoud, Seigneur en partie de Malines, touchant leurs droits respectifs sur cette Seigneurie. La même année, le Seigneur d'Hebes, son vassal, s'étant plaint à lui du château de Montvireuil, que le Duc de Lorraine avoit construit dans son voisinage, Thibaut alla faire le siège de cette place, la prit et la rasa. Il eut ensuite querelle avec le Comte de Hainaut pour le château de Mirevant ou de Mirewart, et, après quelques hostilités réciproques, il fut convenu que le Comte le tiendrait en fief de l'Eglise de Liège. Thibaut, l'an 1310, accompagna l'Empereur Henri VII dans son expédition d'Italie. Comme il étoit exercé dans l'art militaire, il servit de son bras ce Prince en différentes rencontres. Sa valeur à la fin lui devint funeste. L'an 1312, les troupes impériales en étant venues aux mains dans Rome avec les Ursins, au mois de Mai, l'Evêque de Liège accourut à la défense des premiers. Il reçut dans le combat plusieurs blessures dont il mourut quelques jours après. Le Prince Jean, frère de Robert, Roi de Sicile, et Général de l'armée des Ursins, fit enterrer le corps de ce Prélat sous le portique de l'Eglise de S. Pierre.

## ADOLFE DE LA MARCK.

1313. ADOLFE, fils d'Eberhard I, Comte de la Marck, et d'Ermengarde de Berg, Chanoine de Worms,

né l'an 1288, étudioit à Nevers, où l'Université d'Orléans, mécontente de la bourgeoisie, s'étoit retirée, lorsqu'on apprit en France la mort de l'Evêque Thibaut de Bar. Avide de succéder à ce Prélat, il obtint à cette fin du Roi Philippe le Bel des lettres de recommandation auprès du Pape Clément V. Elles eurent leur effet; et, le 7 Avril 1313 (N. S.), Adolfe fut nommé Evêque de Liège par ce Pontife, qui, le lendemain, jour des Rameaux, lui donna le Sous-Diaconat. Il fut ordonné Diacre le samedi suivant par l'Evêque de Palestrine, Prêtre par le même la veille de la Pentecôte, et le lendemain il reçut la consécration épiscopale des mains du Cardinal Evêque de Tusculum. La ville et l'Etat de Liège étoient cependant en feu par la discorde qui s'étoit élevée entre le Chapitre de la Cathédrale et la Noblesse touchant l'élection d'un Mambour, ou Capitaine Général, pendant la vacance du Siège. Les Chanoines avoient élu pour cette fonction leur Prévôt sans consulter les Nobles laïques qui prétendoient avoir droit de suffrage dans cette élection. Ceux-ci furent appuyés par le Comte de Loss; mais le peuple se rangea du côté des Chanoines. On se livra plusieurs combats, dans l'un desquels le Prévôt fut tué. Mais les Nobles eurent presque toujours le dessus, et il y en eut jusqu'à 200 des premières maisons du pays qui périrent dans l'embrasement de l'Eglise de S. Martin où ils s'étoient retranchés. Adolfe, instruit de l'état de son diocèse, ne songea, avant de s'y rendre, qu'à amasser des fonds pour réduire le peuple qui abusoit de sa victoire. Il engagea pour cela sa portion de la Seigneurie de Malines au Comte de Hainaut moyennant la somme de 15 mille florins. Muni de cette somme, il envoya des ordres à ses Officiers pour fabriquer de nouvelles machines de guerre et les placer dans les différentes places de son diocèse. Il s'avança ainsi précédé de la terreur, et fit son entrée solennelle dans Liège le jour de Noël, monté sur un vigoureux coursier qui, s'étant cabré à la porte de la Cathédrale, le renversa, mais de manière qu'en tombant, dit Hocsem, il se trouva sur ses pieds. La superstition fit de cet accident un présage qui annonçoit que le gouvernement d'Adolfe seroit fort agité, mais que ce Prélat se soutiendrait au milieu des violentes secousses qu'on lui feroit éprouver. C'est en effet ce que l'événement vérifia. Les dix-sept premières années de son gouvernement se passerent presque toutes en guerre avec ses sujets, et sur-tout avec les habitants de Liège, dont les soulèvements, sans cesse renaissans, l'obligèrent, l'an 1324, à transporter son Siège à Hui, où la plus grande partie de son Chapitre le suivit. Enfin, l'an 1330, les députés, de part et d'autre, s'étant assemblés à Flone, y conclurent, le 6 Juin, veille de la fête du S. Sacrement, un Traité de paix, dont la

## COMTES DE LOSS.

de l'an 1271, signée par Arnoul. Il vivoit encore le 24 Novembre 1272, puisqu'il fut choisi ce jour-là pour arbitre dans un différend du Chapitre de S. Servais de Maëstricht avec les Officiers du Duc de Brabant dans cette ville, comme il conste par une Charte qui nous a été communiquée par M. ERIST. JEANNE son épouse, fille et héritière de Louis IV, Comte de Chini, lui donna Jean, qui suit; Louis, Comte de Chini dès 1271, selon une Charte du jour de S. Clément de cette année, où il se qualifie *Ludovicus vir nobilis Comes de Chisneio*, ce qui prouve que sa mere étoit déjà morte et que son pere lui avoit remis le Comté de Chini; Arnoul, Evêque et Comte de Châlons-sur-Marne en 1272 (mort en 1273), surnommé mal-à-propos de Loches par le P. Rapiue; Gérard, Sire de Chavenci, différent d'un autre Gérard, mort le 3 Septembre 1257, et enterré à l'Abbaye de Vazor suivant son épitaphe (Mantelius le dit frère d'Arnoul, mais il pourroit plutôt avoir été son oncle); Isabelle, femme de Thomas III, Sire de Couci-Vermins; et d'autres enfans.

JEAN succéda à son pere Arnoul au Comté de Loss après l'an 1272. Dans un acte du mois d'Avril 1269, non encore imprimé, il se qualifie, *Nos Johannes de Los, primogenitus filius D. Anaphi Comitis*; mais on y voit qu'il se méloit de l'administration des affaires, puisqu'il accorde des grâces. L'an 1278, il joignit ses armes à celles de Waleran, Duc de Limbourg, dans la guerre qu'il fit à l'Archevêque de Cologne, pour la défense des enfans du Comte de Juliers, dont il avoit épousé la sœur en premiers noces. Il mourut l'an 1280, laissant de son premier mariage Arnoul, qui suit; Louis, dont l'existence est douteuse; Guillaume de Loss, Sire dans Neufchâtel en Ardene. ISABEAU DE CONDÉ sa 2<sup>e</sup> femme, fille de Jacques, Sire de Condé, de Bailleul et de Moriames, lui donna deux autres fils, Jean de Loss, Seigneur d'Agimont, et Jacques de Loss, nommé Jacquemin, Chanoine de Liège et Prévôt de S. Denis.

## COMTES DE CHINI.

gné Chini pour son douaire, sans abandonner le titre de Comte de Chini; car, dans un acte de 1357, Thierri est encore nommé Comte de Loss et de Chini. (Kremer, *ibid. Diplom. n° 31, p. 45.*) Mais Wenceslas, Duc de Brabant et de Luxembourg, ayant racheté pour 20 mille florins le douaire que Philippine y avoit (Bertholet, *ibid. p. 267*), Arnoul, Sire de Rumigni, petit-fils, par sa mere, d'Arnoul III, Comte de Chini, lui vendit, par acte du 16 Juin 1364, la part qui lui étoit échue dans ce Comté par succession de son cousin le Comte Thierri, ainsi que celle qui, par succession du même Thierri, étoit échue à Godofroi de Dalembrouck, duquel Arnoul, son cousin, l'avoit acquise l'année précédente. Cette vente avoit pour objet les châteaux de Chini, de Montmédi, d'Estalle et de Buemenne, avec leurs dépendances. (*ibid. p. 268.*) Depuis ce tems le Comté de Chini est toujours resté uni au Duché de Luxembourg.

principale clause fut que l'Evêque et la bourgeoisie partageroient entre eux le soin et les émolumens des ponts, des murs, des fossés et des autres ouvrages publics. (Voy. Renaud II, *Comte de Gueldre*.) Les troubles domestiques apaisés, le Prélat se vit engagé dans une guerre étrangère qui commença par une querelle particulière des habitans de S. Tron avec le Duc de Brabant. Adolfe prit le parti des premiers, qui étoient ses sujets, et fut secrètement appuyé par Philippe de Valois, Roi de France, qui cherchoit à se venger du Duc de Brabant à cause de la retraite qu'il avoit donnée au fameux Robert d'Artois. Le Monarque, non content de lui faire passer des sommes d'argent, lui procura pour alliés, par ses émissaires, l'Archevêque de Cologne, les Comtes de Namur, de Gueldre, de Juliers, de Hainaut, de Loss, de Luxembourg, et presque tous les Seigneurs des Pays-Bas. Ayant réuni leurs troupes le 6 Mai 1332, tous ces confédérés entrèrent, après diverses hostilités réciproques, dans le Brabant, où ils trouverent le Duc si bien préparé à les recevoir, qu'ils n'osèrent accepter la bataille qu'il leur présente. On convint d'une trêve de six semaines, pendant laquelle Philippe de Valois, Roi de France, ayant offert sa médiation pour accorder les parties, elles l'acceptèrent, et se rendirent auprès de ce Monarque à Compiègne. Là, on plutôt dans l'Abbaye de Royal-Lieu, près de cette ville, elles firent, le 20 Juin, un compromis par lequel elles s'en rapportoient sur le sujet de la guerre à la décision de ce Monarque. Philippe dès le lendemain rendit sa sentence arbitrale dont nous avons une copie sous les yeux. Elle porte en substance que les prisonniers faits de part et d'autre seront rendus et délivrés sans rançon, » non contestant quelconques obligations, promesses » ou accords que ils aient fait, et quelconques pleiges, » fiances ou suretés que ils aient donnés et mis; les- » quelles obligations, promesses, accords et suretés, » disons, prononçons, déclarons estre nuls, et les- » dits pleiges estre quittés; mais ce qui devant ceste » prononciation en a esté payé demoura payé ainsy » comme il est..... Item que touz cil qui ont rendu » leurs hommages ou leurs fiefs à leurs Seigneurs pour » lesdites guerres, tant d'une part comme d'une autre, » revendront à leurs héritages et à leurs fiefs, et fo- » ront leurs hommages aux Seigneurs auxquels ils les » avoient rendus. Le Roi se réserve à prononcer sur » tous les autres débas, decors, querelles et contre- » verses des parties toutes et quantes lois il lui plaira. » Lesquels dits, ajoute-t-il, prononciations, déclara- » tions lesdites parties ont loé, gréé et ratifié ». (*Mss. de Fontanieu*, vol. 71.) Ainsi finit cette guerre à la gloire du Duc de Brabant, qu'elle sembloit devoir écraser. L'an 1333, nouvelle guerre occasionnée par l'Evêque Adolfe, et qui mit en feu tous les Pays-Bas. En voici le sujet. Ce Prélat et son Chapitre, voyant l'indocilité des habitans de Malines et de ses dépendances, qui avoient refusé de marcher dans la dernière guerre contre le Duc de Brabant, et n'ayant pas la force de les réduire, prirent le parti de vendre cette Seigneurie, sous la réserve de l'hommage, à Louis,

Comte de Flandre, pour la somme de 100 mille *réaux au mouton*; ce qui fut exécuté le 2 Octobre de cette année. Louis en même tems acquit du Comte de Gueldre l'Avouerie de la même Seigneurie. Mais les habitans de Malines, excités par le Duc de Brabant qui se prétendoit Suzerain de Malines, reçurent fort mal les Députés que Louis avoit envoyés pour prendre possession de sa nouvelle acquisition, et les chassèrent ignominieusement. Ce soulèvement fit revivre la première confédération contre le Duc. Chacun des Chefs qui la composoient renouva ses anciennes répétitions contre lui, et l'Evêque de Liège comme les autres. On leva des troupes à la hâte, on déclare la guerre au Duc, on entre sur ses terres, on lui prend quelques places; mais on n'ose accepter la bataille qu'il présente. Le Roi de France s'offre, comme la première fois, pour arbitre. Ayant obtenu l'acquiescement des parties, il les assemble à Amiens, où il rend son jugement le 27 Août 1334. Toutes les prétentions respectives y furent décidées à l'exception de la principale, c'est-à-dire celle que le Duc de Brabant lomboit sur Malines. Le Monarque, en attendant qu'il fut en état de prononcer sur ce point, retint l'objet contentieux sous sa garde. Mais comme par ses délais il sembloit vouloir se l'approprier, le Duc de Brabant et le Comte de Flandre firent à Dendermonde, le 31 Mars 1336 (V. S.), un Traité par lequel il fut dit qu'ils posséderoient en commun la ville et la Seigneurie de Malines comme l'Evêque de Liège et le Comte de Gueldre en avoient joui. (Butsens.) L'an 1336, après la mort de Louis IV, Comte de Loss, décédé sans enfans le 22 Janvier de cette année, le Chapitre de Liège fit saisir féodalement ce Comté, comme étant un Fief dévolu à leur Eglise suivant le Traité conclu, l'an 1203, entre le Comte Louis II et l'Evêque Hugues de Pierrepoint, et en vertu de l'inféodation faite de ce Comté à l'Eglise de Liège par l'Evêque Balderic. Mais Thierris, fils de Godefroi II, Sire d'Heinsberg, et neveu, par Mathilde sa mere, de Louis IV, prétendit lui succéder. L'Evêque Adolfe, dont il étoit le beau-frere, le favorisoit sous main; mais le Chapitre, encouragé par le Pape, maintint la saisie, ce qui lui brouilla avec le Prélat. Il y eut à ce sujet une guerre qui parut terminée, l'an 1338, par une sentence arbitrale de l'Archevêque de Cologne et du Comte de Hainaut, sentence qui adjugea le Comté de Loss au Sire d'Heinsberg. (Hoesen.) Cependant Adolfe, par la crainte du Pape à qui le Chapitre fit des plaintes de ce jugement, n'osa donner à son beau-frere l'investiture de ce Comté. (Voyez les *Comtes de Loss*.) Adolfe eut ensuite avec les Chanoines d'Ilui, soutenus par le Duc de Brabant, des démêlés qui furent terminés par le Comte de Hainaut. Ce Prélat étoit alors valétudinaire. Sa santé alla toujours depuis en déperissant, et enfin il mourut au château de Clemont le 3 Novembre 1344, âgé de 56 ans. Son corps fut porté dans sa Cathédrale pour y être inhumé. Quelques uns, dit le P. Foulon, célébrèrent ses funérailles par des larmes, mais le plus grand nombre par des marques de joie. Ce fut sous Adolfe et de son consentement que

## COMTES DE LOSS.

1280. ARNOUL VI avoit déjà succédé à son pere au Comté de Loss le jeudi après la Nativité de S. Jean-Baptiste 1280, jour auquel son mariage avec Marguerite de Vianden fut arrêté. L'année suivante, il s'arrangea avec ses freres, Jean et Jacquemin, fils d'Isabelle de Condé, pour leur apanage. L'an 1288, il commanda un des corps de l'armée de Jean I, Duc de Brabant, à la bataille qu'il livra, le 5 Juin, près de Wœringem, contre l'Archevêque de Cologne et le Comte de Gueldre. La valeur et l'habileté qu'il fit paroître dans l'action contribuèrent beaucoup à la victoire éclatante que le Duc remporta. L'an 1299, il succéda à Louis son oncle dans le Comté de Chini, comme on voit par un acte publié dans l'histoire de Luxembourg du P. Bertholet (T. V, pr. p. 82), où il dit, *Notre cher oncle Lays qui devant nos sans moyen fut Cuens de notre Comté de Chini*. L'an 1302, il étoit Mambour du pays de Liège.

Il étoit aussi en 1312, mais il n'avoit été nommé que par la Noblesse, et le Chapitre le força d'abdiquer cette dignité le 3 Novembre de la même année, et de reconnoître que les Comtes de Loss n'avoient pas le droit, comme il l'avoit prétendu, d'être Mambours héréditaires pendant la vacance du Siège. Après l'éléction d'Adolfe de la Marck, les rebelles le choisirent de nouveau pour Mambour, en 1313 et en 1315, conjointement avec son fils, lesquels en cette qualité eurent beaucoup de part aux troubles qui agiterent le pays de Liège jusqu'à la paix conclue à Texhe le 18 Juin 1316. Arnoul mourut le 22 Août 1328, après s'être démis, cinq ans auparavant, de son Comté en faveur de son fils aîné Louis, qu'il avoit eu de MARGUERITE DE VIANDEN sa femme, morte le 8 Mars 1316. Ses autres enfans sont Arnoul de Loss, et quatre filles, Mathilde, Marie, Jeanne, Marguerite, et un bâtard, nommé Martin de Loss.

fut institué le Tribunal municipal des Vingt-deux, pour modérer l'autorité du Souverain, et maintenir les droits, privilèges et franchises des sujets.

#### ENGILBERT DE LA MARCK.

1345. ENGILBERT DE LA MARCK, Prévôt de l'Eglise de Liège et neveu d'Adolfe, lui fut donné pour successeur, le 23 Février 1345, par le Pape Clément VI, auprès duquel il étoit pour lors à sa Cour d'Avignon. Il fit son entrée solennelle à Liège le 12 Avril suivant, reçut la Prêtrise, le 17 Décembre, dans la chapelle du château de Moha, et le lendemain la consécration épiscopale à l'Abbaye du Val S. Lambert. Son gouvernement ne fut guère moins agité que celui de son prédécesseur. Il eut des guerres sanglantes à soutenir contre les habitans de Liège, d'Hui et de S. Tron. L'an 1346, Philippe de Valois, Roi de France, ayant convoqué le ban et l'arrière-ban du Royaume contre les Flamands, enjoignit à l'Evêque de Liège de s'y rendre; injonction qui lui fut faite, non à cause de son Eglise de Liège, mais parce que les lieux de la Meuse étant de la Souveraineté de la Couronne de France, ledit Evêque devoit servir comme Sire de Bouillon et terres adjacentes. (Il y a divers ajournemens de cette nature au Trésor des Chartres du Roi.) L'an 1347, une victoire qu'Engilbert remporta, le 20 Juin, sur les Liégeois, disposa les esprits à la paix qui fut conclue, le 24 du même mois, à des conditions onéreuses aux vaincus. Il entra, l'an 1355, dans la querelle de Louis II, Comte de Flandre, et de Wenceslas, Duc de Brabant, touchant la Seigneurie de Malines, qu'Adolfe avoit vendue, comme on l'a dit, au premier. Lambert d'Upei, Maréchal du Prêlat, mit en fuite les troupes du Duc. La paix se fit deux ans après à Maëstricht par les soins de l'Empereur Charles IV, frere de Wenceslas. L'an 1361, Engilbert se joignit à son Chapitre pour faire rentrer le Comté de Loss dans le domaine de son Eglise après la mort du Comte Thierry d'Heinsberg, Godefroi de Dalembroux, neveu de Thierry, qui l'avoit institué son héritier, s'étoit mis en possession d'une partie de ce Comté les armes à la main. L'Evêque, s'étant ligué avec les Comtes de Cleves et de la Marck, fit marcher contre lui une armée considérable, commandée par Eyrard de la Marck, son frere. Maseick, qu'elle assiégea, fut obligé de se rendre après 26 jours de siège; Brée ouvrit ses portes à la première sommation, ainsi que les autres lieux dont Godefroi

s'étoit rendu maître. On prétend qu'alors celui-ci fit sa paix en renonçant au titre de Comte de Loss. Mais il ne tint pas sa parole; car, en 1363, il vendit ses prétentions sur ce Comté à son parent Arnoul d'Oreille, Seigneur de Rummen, fils de Guillaume d'Oreille et de Jeanne de Loss, sœur du Comte Louis IV. Arnoul prit aussitôt le titre de Comte de Loss, et, apprenant que l'Evêque Engilbert avoit convoqué tous les Ordres de l'Etat de Liège pour le contraindre à quitter ce titre, il envoya des Députés à l'Empereur Charles IV pour le prévenir en sa faveur. L'argent qu'ils répandirent à la Cour de ce Prince, suivant les Historiens liégeois, fit plus que les raisons qu'ils alléguèrent. Les Députés du Prêlat, qui arrivèrent dans le même tems, furent mal accueillis. Mais Engilbert, étant venu lui-même à Prague, où étoit l'Empereur, obtint, malgré les efforts de ses parties, un jugement qui lui confirmit provisoirement la possession du Comté de Loss. L'année suivante 1364, Engilbert fut promu à l'Archevêché de Cologne par l'abdication d'Adolfe de la Marck, son neveu, qui quitta ce Siège et l'état ecclésiastique pour se marier, et devint quatre ans après Comte de Cleves. (Voy. les Comtes de Loss.)

#### JEAN IV, D'ARKELE.

1364. JEAN IV, fils de Jean, Sire d'Arkel, et d'Ermenгарde, fille d'Otton, Comte de Cleves, fut transféré par le Pape Urbain V, de l'Evêché d'Utrecht, qu'il occupoit depuis 23 ans, à celui de Liège, où il fit son entrée solennelle le 30 Juillet 1364. Le commencement de son nouvel épiscopat fut occupé à réduire Arnoul d'Oreille, et à lui enlever les places du Comté de Loss, dont il s'étoit emparé. Il y réussit; et, l'an 1367, il réunit à perpétuité ce Comté au Domaine de son Eglise. (Voy. les Comtes de Loss.) L'an 1373, la proscription de deux Echevins de Thuin, le refus que fait le Bailli, Gilles Chabot, de prêter serment de fidélité à cette ville, et le meurtre de l'un des deux Bourgmeîtres, dont le corps sanglant fut conduit de Dinant à Hui et de Hui à Liège, excitent une émotion générale contre le Prêlat. Les Etats assemblés arrêtent leur jonction avec le peuple. On crut Mambour du pays Valtere, de la Maison des Comtes de Rochefort. Le Prince est cité au tribunal des Vingt-deux pour y répondre de sa conduite. Indigné de cet attentat, il met la ville en interdit, puis va trouver le Pape Grégoire XI à Avignon, pour le prier d'appuyer ses censures. Les Députés des Liégeois suivirent de près leur

#### COMTES DE LOSS.

1323. LOUIS IV, fils aîné d'Arnoul VI, Comte de Chini, depuis 1315, par la cession de son pere, lui succéda de son vivant au Comté de Loss par la résignation qu'il lui en fit le 20 Décembre de l'an 1323. Jean III, Duc de Brabant, s'étant attiré, en 1332, l'indignation de Philippe de Valois, Roi de France, pour avoir donné retraite à Robert d'Artois, son sujet rebelle, Louis fut du nombre des Seigneurs qui se liguerent avec Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, contre le Duc, pour venger le Monarque. Le Duc fit sa paix la même année, au mois de Mai, avec le Roi; mais il continua la guerre contre les Seigneurs confédérés avec lesquels il avoit d'autres démêlés à vider. Le Comte de Loss, sur les terres duquel le Duc étoit obligé de passer pour aller aux ennemis, fut un de ceux que ses hostilités incommoderent le plus. Le Roi de France, dans le Traité de paix qu'il engagea les parties à conclure, le 27 Août 1334, en sa présence dans la ville d'Amiens, condamna le Duc à payer au Comte de Loss 18000 réaux d'or (1) pour ses dédommagemens. Louis mourut sans enfans de MARGUERITE DE LORRAINE, fille de Thibaut II, Duc de Lorraine, sa femme, le 21 Janvier 1336 (N. S.), après avoir institué son héritier universel Thierry d'Heinsberg, son neveu. Il eut un fils naturel nommé Louis comme lui, et deux filles.

1336. THIERRI D'HEINSBERG, fils de Godefroi II, Seigneur d'Heinsberg, et de Mathilde, fille d'Arnoul VI, Comte de Loss, se mit en possession de ce Comté après la mort de Louis son oncle, en

vertu du testament fait en sa faveur. Les Chanoines de Liège réclamèrent leurs droits sur ce Comté, prétendant qu'étant un fief mouvant de leur Eglise, il devoit lui revenir faute d'héritier mâle en ligne directe. Mais Adolfe de la Marck, leur Evêque, refusa de se prêter à leurs vues, et favorisa sous main Thierry qui étoit son beau-frere. Le Chapitre s'adressa au Pape, qui approuva la résolution où il étoit de contraindre par la force des armes Thierry à déguerpir. Thierry se mit en état de défense; mais, avant qu'on en fût venu aux mains, il fut proposé un accommodement. On choisit pour arbitres de la querelle l'Archevêque de Cologne, le Marquis de Juliers, et le Comte de Hainaut. Leur sentence, du 18 Mai 1338, fut favorable à Thierry, qu'ils maintinrent dans la possession du Comté de Loss. Les choses restèrent en cet état malgré la protestation d'une partie du Chapitre. Mais après la mort de Godefroi, fils unique de Thierry, arrivée en 1342, le Chapitre reprit cette affaire avec plus de vigueur. Thierry est excommunié de l'aveu du Pape, et le Comté de Loss soumis à l'interdit. Une nouvelle sentence arbitrale du Comte de Hainaut, prononcée le 8 Août 1343, confirma la première. Nouvelles réclamations de la part de quelques Chanoines. Le Pape commit l'Abbé de S. Nicaise de Reims pour recevoir le jugement, lequel fut confirmé, le Dimanche avant la S. Jean-Baptiste 1346, par l'Abbé, en présence de cinq Chanoines députés du Chapitre, qui s'obligèrent de le faire ratifier par le Chapitre et les Etats. Quoique cette clause n'eût point été observée, Engilbert de la Marck, successeur d'Adolfe dans l'Evêché de Liège, ne fit pas

(1) Le réal, ou plutôt royal, étoit une monnaie de France, d'or fin et de la taille de 58 au marc; ainsi 18000 réaux pesoient 310 marcs 2 onces 6 gros 4 grains, et, à raison de 828 liv. 12 s. le

marc, produiroient aujourd'hui 257,151 liv. 11 s., monnaie tournoise.



porté non pas aux Bernardines de Horn, comme le marquis Chapeauville, Fisen et Foulon, mais à Keiserlos, Abbaye de filles de l'Ordre de Prémontré.

## JEAN V, DE BAVIERE.

1390. JEAN V, fils d'Albert de Baviere, Comte de Hollande et de Hainaut, fut nommé par le Pape, l'an 1390, à l'Évêché de Liège, au refus de Thierry de la Marck, que le Chapitre avoit élu d'une voix unanime. Jean n'étoit encore âgé de 17 ans, et cependant il avoit déjà été préconisé pour l'Évêché de Cambrai. Le 9 Mai, il fit son entrée dans Liège, accompagné d'Albert son pere, de Guillaume son frere aîné, et de plus de mille Gentilshommes. Le lendemain il reçut de son pere l'hommage pour la partie du Hainaut située en-deçà de l'Escout, laquelle relevoit de l'Évêché de Liège. En attendant qu'il fût en âge d'être élevé au Sacerdoce, il se fit ordonner Sous-Diacre vers le milieu du mois de Décembre suivant. L'an 1392, Jean fit jeter les fondemens de la grande tour de son Eglise cathédrale; mais elle ne fut achevée qu'en 1423. La défense qu'il fit, en 1393, de couper du bois dans une forêt où les habitans de Liège prétendoient avoir droit d'usage, occasionna un soulèvement qui l'obligea de se retirer à Diest et d'y transporter son Officialité. Ce fut la seule ville qui lui resta fidele avec Maseick. La paix néanmoins se fit la même année, et il en coûta de l'argent aux rebelles par forme d'indemnité.

Les Liégeois s'étant ligués, l'an 1398, avec les Brabançons contre le Duc de Gueldre, Jean de Baviere entra, à la tête de ses troupes, sur les terres de ce Prince, se rend maître de Neustadt qu'il livre au pillage, assiège Ruremonde, puis se retire pour ne pas pousser à bout le Duc de Gueldre, qui étoit son parent. L'an 1399, pendant l'absence du Prélat, les Liégeois, sollicités par le Roi de France, embrasserent, vers la fin d'Août, le parti de la neutralité entre les deux Papes, Boniface IX et Benoît XIII. Toutes les villes du diocèse suivirent cet exemple, et Jean de Baviere lui-même à son retour. L'an 1402, le Prélat ayant commis la peine que méritoient les habitans de S. Tron pour certains excès qu'ils avoient commis, en une amende de 2500 florins, les Liégeois, leurs ennemis, se formalisent de cette grace, et s'en prennent à celui qui l'avoit accordée. Fatigué de leurs murmures, Jean de Baviere quitte encore sa ville épiscopale pour se retirer à Hui. Son absence fit naître à Liège une faction de séditieux à qui leur haine marquée pour le bon ordre et l'équité mérita l'odieux nom d'*Haidroits*. Ces hommes pervers s'étant rendus maîtres dans la ville, firent main-basse sur les biens de l'Évêque et de ses adhérens; et, ayant assemblé le peuple le 9 Juillet 1403, ils l'engagerent à élire pour Maubour Henri de Horn, Seigneur de Perweis. On voulut contairement le Chapitre d'approuver ce choix. Mais quelques uns de ses membres s'étant échappés, allerent trouver le Prélat à Maëstricht, où il étoit pour lors, et le disposerent à faire un accommodement. Jean de Baviere étant revenu quelques jours après à Liège, on conclut, le 28 Sept. 1403, un Traité de paix, qu'on nomma la paix des Seize, à cause du nombre des Commissaires qui l'arrêterent. Par cet acte il fut convenu que les Liégeois ne pourroient prendre les armes que de l'autorité du Prince et par délibération des Etats, excepté le cas où l'on auroit à repousser les incursions subites des peuples voisins. La sédition fut apaisée par-là; mais elle ne fut point éteinte. L'esprit qui animoit les Haidroits fut comme un feu caché sous la cendre, prêt à éclater à la première occasion. Jean de Baviere leur donnoit un beau prétexte de murmurer, par le refus qu'il faisoit de recevoir la consécration épiscopale. Ces murmures prirent insensiblement faveur parmi le peuple et les gens oisifs. Enfin, l'an 1406, on en vint à des clameurs si indécentes et si furieuses, que, ne pouvant y tenir, le Prélat prit le parti de se retirer à Maëstricht et d'y

transporter le tribunal ecclésiastique. Les Haidroits, enhardis par cette retraite, convoquent une Assemblée de toutes les villes du Liégeois, à l'exception de celles de Maëstricht et de S. Tron, attachées au Prélat, et font procéder, le 6 Septembre, à l'élection d'un Maubour. Le choix étant tombé sur Jean de Rochefort, celui-ci, par prudence, refusa la place. On s'adressa ensuite au Seigneur de Perweis, qui, s'étant d'abord excusé, donna ensuite son consentement, sur la promesse qu'on lui fit d'élire pour Evêque, à la place de Jean de Baviere, Thierry son fils, Archidiacre de Hasbaie. La proclamation de l'un et de l'autre se fit le 26 Septembre. Le Chapitre, sommé d'approuver ce qui s'étoit fait, aima mieux sortir de la ville, et alla s'établir à S. Tron. Ses Domaines, après son départ, furent pillés: c'étoit à quoi il devoit s'attendre. Il s'agissoit encore de faire confirmer l'élection du nouvel Evêque par le S. Siège. Mais comme on ne pouvoit l'espérer d'Innocent VII, dont Jean de Baviere avoit embrassé l'obédience l'année précédente, on s'adressa à son rival Benoît XIII, qui, sans examen et par le seul desir de fortifier son parti, reconnut Thierry de Perweis pour légitime Evêque de Liège. Alors on en vint à une guerre ouverte qui fut en même tems et civile et sacrée. Tandis que Jean de Baviere, avec ses troupes commandées par le Sire d'Heinsberg, faisoit le dégât autour de Viset, Henri de Perweis vint bloquer inopinément, le 31 Octobre, S. Tron, où les Chanoines se croyoient en sûreté. La ville, manquant de secours, ouvrit ses portes au bout de neuf jours. Les Chanoines alors passerent à Namur, d'où ils furent appelés peu de tems après à Louvain par le Duc de Brabant. Les Bulles de Benoît XIII, en faveur de Thierry, n'étoient cependant pas encore venues. Celui qui en étoit le porteur avoit été arrêté à Langres par ordre du Duc de Bourgogne, beau-frere de Jean de Baviere, et de là conduit prisonnier à Paris. Délivré ensuite par le Duc d'Orléans, il arriva à Liège vers Pâque de l'an 1407. Après avoir fait publiquement lecture de ces Bulles, on contraignit les Abbés, les Chanoines qui se trouvoient dans la ville, et les Curés, de s'y soumettre; mais le lendemain ils prirent la fuite. Les Echevins firent de même lorsqu'on produisit les lettres d'investiture que l'intrus et le Maubour son pere avoient obtenues de Wenceslas, Empereur déposé. La peine de proscription fut prononcée à Liège contre les fugitifs. L'an 1408, le Maubour mene son armée devant Maëstricht dont il forme le siège le 29 Mai. Jean de Baviere, qui étoit pour lors en Hollande, vole au secours de la place. Son frere, le Comte de Hainaut, le Duc de Bourgogne son beau-frere, le Duc de Lorraine, les Comtes de Flandre et de Namur, informés de cet acte d'hostilité, déclarent la guerre aux Liégeois. Le premier, s'étant jeté dans le pays d'entre Sambre et Meuse, y met tout à feu et à sang. Thuin, dont le château étoit très fort, est la seule ville du canton qui échappe à ce désastre. Ce prélude dut faire sentir aux Liégeois qu'on ne les épargneroit pas. En effet le Comte de Hainaut, apprenant que le Duc de Bourgogne est en pleine marche pour le Brabant, s'approche de Namur, et se joint au Comte Guillaume qui l'attendoit avec son armée. Ils vont ensemble à la rencontre du Duc, et se réunissent à lui comme il est sur le point d'entrer dans le pays de Liège. La nouvelle des ravages que le premier venoit de faire, et le bruit qui se répand que son armée et celle des Bourguignons sont arrivées près de S. Tron, cause un mouvement extraordinaire dans l'armée liégeoise. Déjà ceux de Dinant, de Thuin, de Fosse et de Covin, l'avoient quittée pour s'en retourner chez eux. Les autres opinent à se retirer à Liège. On décampa sur l'heure, et les Liégeois, après s'être morfondus pendant près de quatre mois devant Maëstricht, rentrent, le 21 Septembre, en assez mauvais état, dans leur ville. L'armée des Princes les suivoit de près.

Dès le surlendemain, dans la crainte d'essuyer un siège, ils marchent au-devant d'elle, et la rencontre se fait, le 23 Septembre, près des tombes d'Othey ou d'Othey. On engage aussitôt le combat. Les Liégeois, inférieurs en nombre à l'armée des Princes, sont taillés en pièces. Le Mambour et l'intrus son fils périssent dans l'action. Ceux qui échappent à la mort sont faits prisonniers. Les Princes choisissent parmi ceux-ci les principaux des Haidroits qui s'y trouvent, et en tirent une vengeance éclatante. (Nous avons un poème du tems sur cette mémorable journée, intitulé, *La bataille de Liège*, imprimé dans les *Mém. pour servir à l'Hist. de Fr. et de Bourg.* part. 1, p. 375.) On étoit cependant à Liège dans la plus grande consternation. La meilleure partie des habitans viennent dans le camp des vainqueurs implorer leur miséricorde, et amènent avec eux quelques Chefs des mutins dont vingt-sept sont décapités sur le champ. On expédie des ordres à Liège pour en jeter le soir, du pont des Arches dans la Meuse, vingt-quatre autres avec le Légat de l'Antipape Benoît XIII, qui avoit approuvé l'élection de l'intrus, et contribué plus que personne à fortifier la faction des Haidroits. Jean de Bavière arrive à Liège, n'y prend qu'un repas, et va joindre les Princes à lui, où ils s'étoient retirés. Le 27 Octobre, Liège et toutes les villes du Liégeois envoient aux Princes les titres de leurs privilèges. Ils sont remis à Jean de Bavière, qui les fait brûler. Ce Prélat, de retour à Liège, sévit avec tant de rigueur et contre cette ville et contre toutes les autres de sa dépendance, que le pays Liégeois, suivant l'expression d'un Moderne, sembloit n'être qu'une forêt de roues et de gibets; la Meuse outre cela étoit couverte de corps qu'on y jetoit tous les jours. De pareilles exécutions méritent à ce Prélat le surnom de *Jean-sans-pitié*. L'an 1417, après la mort du Comte Guillaume son frere, arrivée le 31 Mai, il quitte Liège pour toujours, et se rend en Hollande auprès de Jacqueline sa niece, fille et héritière de Guillaume, dans la vue de l'épouser ou de lui servir de tuteur. Mais il n'abdiqua que l'année suivante son Evêché, qu'il remit entre les mains du Pape Martin V. Peu de tems après, il devint Duc de Luxembourg par son mariage avec Elisabeth de Gorlitz, venue du Duc Antoine. (Voy. *les Ducs de Luxembourg*.)

#### JEAN VI, DE VALENRODE.

1418. JEAN VI DE VALENRODE, d'une famille illustre d'Allemagne, Docteur en Droit, Archevêque de Riga en Livonie et l'un des Peres du Concile Général de Constance, fut transféré à l'Evêché de Liège par le Pape Martin V, après l'abdication de Jean de Bavière. Il prit possession de son nouveau Siège le 4 Août 1418, et donna dès lors toute son attention au bien spirituel et temporel de l'Eglise de Liège. Bien différent de ceux qui l'avoient précédé dans les derniers tems, il remplit toutes les fonctions épiscopales par lui-même et les remplit avec édification. Il fut le modele de son Clergé par son assiduité et son recueillement aux divins offices. Il fut le pasteur de son peuple par le soin qu'il prit de lui administrer les sacrements et de lui rompre le pain de la parole divine. Sa fidélité à remplir les devoirs de l'épiscopat ne lui fit point oublier ceux auxquels il étoit tenu en qualité de Prince. Il veilla soigneusement à l'administration de la justice, et souvent il présidoit lui-même aux jugemens pour éclairer de plus près la conduite des Juges. Il ratifia les privilèges qu'Albert de Cuyk, l'un de ses prédécesseurs, avoit accordés à la ville et aux Echevins de Liège. Le ciel ne fit que montrer aux Liégeois cet excellent Prélat, et le retira, le 28 Mai de l'an 1419, par une mort qui les plongea dans le deuil.

#### JEAN VII, DE HEINSBERG.

1419. JEAN VII, DE HEINSBERG, Archidiacre d'Has-

baie, fils de Jean, Seigneur de Heinsberg et Levenberg, fut élu, à l'âge de 23 ans, le 16 Juin 1419, par le Chapitre de Liège, pour succéder à l'Evêque Jean de Valenrode. Son élection fut ratifiée par le Pape Martin V. Il fit son entrée solennelle à Liège le 10 Décembre suivant, reçut la Prêtrise la veille de Noël, et fut sacré le quatrième Dimanche du Carême de l'an 1420. Peu de tems après, il rétablit le tribunal des Vingt-deux, qui depuis la journée d'Othey avoit cessé ses fonctions. L'an 1421, il reçut à Liège, le 23 Juin, le Cardinal Branda, Légat du S. Siège, qui venoit pour y prêcher la croisade contre les Hussites. Le Prélat prit la croix le 1 Août, et se mit en route le même jour pour la Bohême avec la fleur de la Noblesse du pays. Cette expédition fut de trois mois sans aucun avantage marqué. L'an 1422, au mois de Juillet, grande émeute à Dinant. Dans les derniers troubles, la plupart des Bourgeois de cette ville avoient contracté des dettes considérables dont ils se trouvoient hors d'état de payer les intérêts. Poursuivis par leurs créanciers, ils s'attrouperent, les contraignent de livrer leurs contrats qu'ils jettent au feu, et condamnent au bannissement ceux qui le refusent. Un pareil attentat ne devant point rester impuni, le Prince fait citer les principaux scélérats, au nombre de 142, à son tribunal nommé *l'Anneau du Palais*. La multitude des accusés ne sert qu'à les enhardir. Ils refusent de comparoître, chassent de la ville, à l'aide de leurs complices, ceux des proscrits qui ne veulent pas suivre leur ban, mettent à l'encan leurs biens, et massacrent tout ce qui ose leur résister. Bientôt néanmoins cet orage se calme par la prise des deux principaux boute-feux, lesquels ayant été amenés à Liège, y subissent le dernier supplice. (Foulon, *Hist. Leod.*)

L'an 1423, l'Evêque de Liège ayant assisté au Concile provincial de Cologne, en rapporte les Statuts faits pour la réformation du Clergé. Les différens Chapitres de son diocèse, sur la communication qu'il leur en donne, aiment mieux se réformer eux-mêmes que de l'être par un Concile. L'année suivante est mémorable dans le pays Liégeois par la refonte qu'on y fit des loix et de la procédure. Le nouveau Code fut nommé le *Gouvernement d'Heinsberg*, Il y fut statué, entre autres choses, que trente-deux Commissaires, nommés par l'Evêque et la bourgeoisie, élieroient deux Consuls annuels, lesquels, avec le Préteur, auroient la principale autorité dans l'administration de la justice et de la police. L'an 1430, Blondel, Gouverneur du Marquisat de Namur pour le Duc de Bourgogne, tente, mais en vain, le 5 Février, de surprendre le château de Montorgueil, appartenant aux Liégeois. Guerre à cette occasion entre ceux-ci et le Duc de Bourgogne. Elle tourna mal pour les premiers. Battus en différentes rencontres, ils demandent la paix, et ne l'obtiennent qu'à des conditions honteuses. Par le Traité conclu le 20 Décembre à Malines, ils s'obligent, 1<sup>o</sup> à démolir le château qui avoit fait le sujet de la guerre, 2<sup>o</sup> à payer une somme considérable au Duc victorieux, 3<sup>o</sup> à venir nu-pieds au nombre de vingt, l'Evêque à leur tête, lui demander pardon. A cette guerre étrangère succèdent à Liège des troubles domestiques. Les Consuls ayant demandé aux Echevins communication des titres dont la ville appuyoit ses privilèges, Gauthier d'Antine, le plus riche d'entre ceux-ci et le plus accrédité, s'oppose à la demande, et empêche qu'elle n'ait son effet. Arrêt qui condamne les Echevins au bannissement. Vingt-quatre jours après, ayant fait leur paix avec les Consuls, ils sont rappelés, à l'exception de Gauthier d'Antine. Mais, envivré de son crédit, il suit ses collègues dans leur retour, et va même s'asseoir avec eux sur leur tribunal. Les Consuls décernent une prise de corps contre lui, et le poursuivent si vivement, que, n'ayant pas le loisir de rassembler ses amis, il est obligé de prendre la fuite. Du lieu de sa retraite il ne laisse pas de travailler à son

rappel. On l'espéroit des deux nouveaux Consuls, dont l'un étoit Guillaume d'Antine son parent. Mais l'affaire traînant en longueur, les partisans du fugitif se soulèvent, le 5 Janvier 1433, et courent la ville les armes à la main. Cette sédition n'eut pas le succès qu'ils en attendoient. Les Bourgeois s'étant rassemblés sous leurs bannières, marchent contre eux, les mettent en désordre, précipitent du haut des maisons ceux qui s'y étoient réfugiés, punissent par divers supplices une partie des autres, et condamnent le reste au bannissement. Les biens des proscrits sont confisqués au profit de la ville; et, afin qu'il n'y ait pas lieu à la répétition, elle fait confirmer la confiscation par l'Empereur Sigismond. L'Evêque Jean de Heinsberg est compté avec son pere, par Olivier de la Marche, parmi les Princes qui assistent aux fameuses conférences qui se tinrent, l'an 1435, à S. Vast d'Arras, pour la réconciliation de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, avec le Roi Charles VII; et ce qui est remarquable, le pere de ce Prélat est qualifié par cet Auteur Duc de Bouillon, vraisemblablement parce que son fils lui avoit engagé ce Duché pour sa vie.

L'an 1438, l'Evêque de Liège est chargé par le Pape Eugene IV de l'administration ou de la Coadjutorerie de l'Eglise de Treves, à la demande de l'Archevêque Raban. (*Voyez Raban, Archevêque de Treves.*) L'an 1442, il assista au couronnement de l'Empereur Frédéric à Aix-la-Chapelle. Quelque tems après il entreprit le pèlerinage de la Terre-Sainte. Arrivé à Venise, il fait demander aux Turcs la liberté du passage. Mais ceux-ci ayant aperçu parmi les titres qu'il prenoit celui de Duc de Bouillon, refusent le passeport, dans la crainte que ce Prélat n'allât renouveler en Palestine les exploits de Godefroi de Bouillon. L'an 1455, Louis de la Marck, Seigneur de Neufchâteau, de Rochefort et d'Agimont, obtient de Jean de Heinsberg la Prévôté et le gouvernement du château de Bouillon et de ses dépendances, comme Eberhart son pere en avoit joui. Le Chapitre de Liège lui en expédia les provisions le Dimanche 9<sup>e</sup> jour de Mars de la même année, après lui avoir fait promettre de garder ledit château fidèlement, et de le rendre lorsqu'il en seroit besoin, renonçant à tous les droits qu'Eberhart son pere pouvoit avoir sur cette Seigneurie, de quelque nature qu'ils pussent être. (*Explan. uber. Juris. eccles. Leod. in Ducn. Bullion. pp. 6-7.*)

Enfin, Jean de Heinsberg, las des contradictions que ses diocésains ne cessoient de lui susciter, vient trouver le Duc de Bourgogne à la Haye, traite avec lui de son Evêché pour Louis de Bourbon, neveu de ce Prince, et, le 22 Nov. 1455, s'étant rendu à Breda, il y fait sa résignation entre les mains du Pape en faveur de Louis. Le repentir suivit de près son abdication. Etant revenu à Liège, il la tint secrète le plus long-tems qu'il lui fut possible. Mais, à la Pentecôte de l'an 1456, son Chapitre, ne pouvant plus en douter, renonce publiquement à son obéissance. Le Prélat quitte Liège peu de jours après, et se retire à Maëstricht où il vécut encore trois ans, étant mort, non en 1456, comme le marque Suffrid, mais en 1459, suivant Zanfliet, mieux instruit que Suffrid. Quoique débauché jusqu'au scandale, les Liégeois lui surent mauvais gré de son abdication, prévoyant les maux qu'ils auroient à souffrir sous le gouvernement de son successeur.

#### LOUIS DE BOURBON.

1456. Louis, fils de Charles, Duc de Bourbon, et d'Agnès, fille de Jean-sans-Peur, Duc de Bourgogne, fut nommé à l'Evêché de Liège sur la résignation de Jean de Heinsberg, par le Pape Caliste III, à la requête de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Les Bulles furent présentées au Chapitre, dans le mois de Juin 1456, par les Procureurs de l'Elu, âgé pour lors de dix-huit ans. Le 20 Juillet, il fit son entrée solem-

nelle dans Liège, en habit d'écarlaté, entre les Evêques d'Arras et de Cambrai, suivi des Comtes de Horn et de Meurs, et de plus de 1500 Gentilshommes à cheval. Ce faste annonçoit le goût du jeune Prince pour la dépense. Il ne mit en effet aucune borne à ses profusions. L'avarice, qui naît de la prodigalité, lui fit imaginer les moyens les plus odieux pour amasser de l'argent. Il pillà les Monasteres; il emprunta par-tout à de gros intérêts; il haussa le prix des monnoies, et jeta par là une grande confusion dans le commerce. Ces moyens et d'autres semblables de s'enrichir, joints à la rapacité de ses Officiers, le firent tomber dans le mépris, et du mépris dans la haine publique. Bientôt on renouella contre lui tous les attentats commis contre Jean de Bavière. Dans sa détresse, il eut recours au Duc de Bourgogne son oncle. La protection que lui accorda ce Prince contint pendant quelque tems les Liégeois. Mais, l'an 1465, ils ne garderent plus de mesures. Ayant chassé leur Evêque, ils élurent, le 24 Mars, pour Mambour Marc de Bade, frere du Marquis de Bade, de l'Archevêque de Treves et de l'Evêque de Metz. Le Roi de France Louis XI, instruit de cette révolution, dépêche un Ambassadeur, dans le mois de Mai, pour faire alliance avec les Liégeois. Le 1 Août, le Marquis de Bade arrive à Liège avec ses freres, l'Archevêque et Marc, à la tête de 400 cavaliers et d'un moindre nombre de fantassins qu'il avoit ramassés en Allemagne. Tout se dispose à la guerre: mais l'argent manque. On reçoit enfin, le 26 Août, la somme que le Roi de France s'étoit engagé à payer par le Traité. Fiers de ce secours, les Liégeois envoient, le 30 du même mois, un Héraut à Bruxelles pour défier le Duc de Bourgogne à feu et à sang. Le même jour, ils sortent de leurs murs en ordre de bataille, et vont faire irruption dans le Limbourg. La fureur avec laquelle ils se comportent, dégoûte les Allemands de leur alliance. Le Marquis de Bade les abandonne et reprend la route de son pays avec le Mambour son frere, qui ne reparut plus à Liège. (Foulon.) D'un autre côté, les Dinantois n'avoient pas attendu la levée de bouchier des Liégeois contre le Duc de Bourgogne pour commencer les hostilités sur ses terres. Ennemis des habitans de Bouvines, leurs voisins, sujets de ce Prince, ils avoient fait des courses sur leur territoire dès le commencement de 1465. Mais, sur la fin de Juillet, un faux bruit s'étant répandu que le Comte de Charolois avoit été fait prisonnier à la bataille de Montlhéri, leur insolence ne connut plus de bornes. Ils firent l'effigie de ce Prince, et, l'ayant pendue à un gibet vis-à-vis les murs de Bouvines, ils croient de toutes leurs forces: *Vêez le fils de votre Duc, le faux traître, le Comte de Charolois, que le Roi de France a fait ou fera pendre comme il est ici pendu. Il se disoit fils du Duc; il mentoit, ains estoit vilain bastard.* Cette bravade leur coûta cher par la suite. Le Duc en réserva la vengeance à son fils qui étoit pour lors en France. Mais, en attendant le retour de ce Prince, il fit entrer dans le pays de Liège, au mois d'Octobre, un corps de 1800 hommes, sous la conduite du Comte de Nassau. Combat de Montenare, à cinq lieues de Liège, entre ces troupes et les Liégeois. Ceux-ci, quoique le double et plus en forces, sont taillés en pieces. Les vainqueurs ne perdirent qu'un seul archer; ce qui fut, dit Monstretlet, *une belle besogne pour les gens du Duc.* Le 15 Novembre, le Comte de Charolois assemble à Mezieres une armée qu'il conduit dans le pays de Liège. La surprise et la consternation à son arrivée s'emparent des Liégeois. S'imaginant que le Roi de France les avoit fait comprendre dans le Traité de Confians, ils étoient dans la sécurité. Revenus de cette illusion, ils envoient une ambassade au Duc de Bourgogne pour demander la paix, et n'obtiennent qu'une treve. Le 12 Janvier 1466 (N. S.), autre ambassade des Liégeois au Comte de Charolois pour accepter la paix aux

conditions qu'il voudra y mettre. Le Comte l'accorde; mais, le 26 du même mois, elle est violée par ceux de S. Tron, qui prennent querelle avec les troupes du Comte au passage de celles-ci par leur ville. Le Comte survient et apaise le tumulte. A Dinant, les bourgeois, comme des forcés, sembloient courir de gaieté de cœur à leur perte. Non contents de l'outrage qu'ils avoient fait, l'année précédente, au Comte de Charolois, ils le renouvellerent cette année envers le Duc de Bourgogne. Ayant fait l'effigie de ce Prince, ils la placèrent devant Bouvines sur un banc qui traversoit une mare infecte, en criant, *Viez-cy le grand crapaud vostre Duc*, et d'autres paroles infâmes. Résolu de les punir, le Comte de Charolois assemble son armée, le 14 Août, à Namur, et marche droit à Dinant, ayant pour Lieutenans le Connétable de S. Paul et le Bâtard de Bourgogne. Le Duc lui-même, malgré ses infirmités, se fait porter en litière à Bouvines pour être témoin du siège. On le commence. Les attaques sont vives et la défense vigoureuse. Mais, le 24 Août, les assiégés, réduits à l'extrémité, demandent à capituler. Le Duc ne leur accorde que la vie. L'armée victorieuse entre dans la ville, qu'elle pille durant trois jours. Le feu prend par accident, le quatrième jour, à l'Hôtel de-Ville, et se communique aux quartiers voisins. Le Comte ordonne aux soldats de le mettre à tout le reste de la ville. Les murs, les tours et toutes les fortifications sont en même tems détruites. Ainsi fut renversé de fond en comble Dinant, l'une des plus opulentes villes de la Gaule Belgique. Celle de Liège ayant fourni des secours aux Dinantois pendant le siège, le Comte s'avance en ordre de bataille pour lui faire subir le même sort. Les Liégeois trouvent moyen de l'apaiser en s'offrant à lui payer 600 mille florins, et à le reconnoître pour Mambour perpétuel. Le Traité est signé le 8 Septembre.

L'an 1467 voit éclater une nouvelle révolte des Liégeois contre leur Evêque. Ils viennent l'assiéger, au mois de Sept., dans Hui, dont ils s'emparent, le 16 ou 17 de ce mois, malgré la résistance d'un corps de cavalerie que Charles, depuis peu Duc de Bourgogne, y avoit envoyé. L'Evêque se sauve à Namur, et de là se rend à Bruxelles. Charles, touché de son état, rassemble promptement une armée pour le venger. Mais, avant de se mettre en marche, il délibère avec son Conseil sur ce qu'il fera des otages que les Liégeois lui ont donnés par le dernier Traité de paix. L'opinion du Seigneur du Contai est qu'on les fasse mourir. D'Imbercourt s'oppose à ce cruel avis, et conseille au Duc de renvoyer au contraire ces otages à Liège. Charles prend ce dernier parti; mais les Liégeois étoient trop agités par l'esprit de sédition pour sentir la générosité d'un pareil procédé. Le Duc commence par mener son armée devant une ville du liégeois, nommée Sainon par Philippe de Comines (c'est S. Tron, suivant le P. Foulon.) Le 23 Octobre, les Liégeois, au nombre de 30 mille hommes, volent au secours de la place. Bataille de Brustheim, donnée, le 28 Octobre, entre les Bourguignons et les Liégeois. Ces derniers sont défaits avec une perte que le bruit commun fait monter à 9000 hommes: *ce qui semble beaucoup*, dit Comines, *à toutes gens qui ne veulent point mentir. Mais depuis que je suis né, ajoute-t-il, j'ay veu en beaucoup de lieux où l'on disoit pour un homme qu'on en avoit tué cent, pour cuider complaire: et avec tels mensonges s'abusent bien aucunes fois les maîtres.* La ville de S. Tron se rend après cet échec, et livre dix hommes au Duc qui leur fait trancher la tête. Tongres, voyant le Duc approcher de ses murs, prévient sa ruine en lui livrant un pareil nombre de victimes. Charles dirige sa marche vers Liège. Le Seigneur d'Imbercourt, qui le précède avec deux cens hommes, va se loger à l'Abbaye de S. Laurent, dans un fauxbourg de la ville. Connu et estimé des Liégeois, d'Imbercourt les détermine, le 15 Novembre,

à se rendre malgré les oppositions du Seigneur d'Herse, le principal auteur de leur révolte. Deux jours après, le Duc, accompagné de l'Evêque et suivi de quatre mille hommes, entre dans Liège non par la porte, mais par une breche de 20 brasses, qu'il avoit ordonné de faire. Le 25 du même mois, ayant assemblé le peuple, il fait lire, par un Héraut, les conditions auxquelles il veut bien accorder le pardon à la ville. Elles étoient dures; mais les conjonctures ne permirent pas de les refuser. Il part le 28 Novembre, laissant à d'Imbercourt le soin de faire raser les murs et les fortifications de la ville, suivant un des articles de la paix. Le Légat du Pape, arrivé, l'an 1468, à Liège, leve publiquement, le 8 Mai, l'interdit auquel étoit soumise la ville depuis cinq ans. Le service divin, qui avoit cessé pendant tout ce tems, y est rétabli. Louis de Bourbon, qui s'étoit fait ordonner dans les derniers troubles, officie le jour de la Pentecôte. Liège commence à jouir des avantages de la paix. Mais bientôt elle se trouve replongée dans les horreurs de la sédition. Les bannis, profitant de l'absence de l'Evêque et de d'Imbercourt, qui étoient à Tongres, et de l'éloignement du Duc de Bourgogne, occupé à faire la guerre au Roi de France, retiennent dans Liège à main armée, et forcent les habitans à se soulever de nouveau. Le 8 Octobre, ils vont enlever l'Evêque dans Tongres, et le ramènent à Liège, après avoir massacré sur la route six de ses Chanoines les plus affidés avec dix autres personnes de sa suite. Des témoins de ces exécutions courent en avertir le Duc de Bourgogne à Péronne, où il étoit alors avec le Roi pour traiter de la paix. Exagérant le mal, ils l'assurent que l'Evêque et d'Imbercourt ont été compris dans le massacre, et attestent avoir vu, dans la compagnie, les Ambassadeurs du Roi qu'ils nomment. Transporté de colere à ce récit, le Duc fait fermer les portes du château où est le Roi, le retient prisonnier durant trois jours, et le contraint à marcher avec lui pour réduire les Liégeois. Le 22 Octobre, l'armée des Bourguignons commence à se loger dans les fauxbourgs de Liège, et cette ville, quoique demantelée, ose encore soutenir un siège. Le 29, les assiégés font une sortie durant la nuit, au nombre de 600, pour surprendre le Roi et le Duc dans leur logis. Peu s'en fallut, suivant Philippe de Comines, témoin oculaire, qu'ils n'y réussissent. Le lendemain, jour de Dimanche, la ville est emportée d'assaut; mais les vainqueurs la trouvent presque vuide, les habitans ayant eu le bonheur, pour la plupart, de s'évader pour gagner les Ardennes. Le Duc, y étant entré, livre la ville au pillage, et n'épargne que l'Eglise cathédrale. La plupart des malheureux habitans qui restent sont précipités dans la Meuse. C'étoient presque tous des vieillards, des femmes et des enfans; les autres sont égorgés. Le Roi, témoin de ces horreurs, prend congé du Duc le 2 Novembre, après lui avoir conseillé de mettre le feu à la ville. Charles suit ce conseil affreux, et laisse, en partant, le même jour, 4000 hommes sous la conduite de d'Imbercourt pour l'exécuter. Il excepte néanmoins de l'incendie les Eglises et les maisons des Chanoines; *et cela a esté cause*, dit Comines, *que la ville sitost a été repeuplée; car ce grand peuple revint demeurer avec les Prêtres, qui étoient en si grand nombre, suivant le même auteur, qu'il se disoit autant de messes par jour à Liège qu'à Rome.* Le tems alors étoit si froid, que le vin, gelé dans les tonneaux, étoit coupé à coups de hache et fondu au feu. (Paradin.) On peut juger par là combien il dut périr de Liégeois dans leur fuite. Tant que Charles vécut, le pays liégeois et sa capitale ne purent faire que de foibles efforts pour se relever de leurs pertes, accablés qu'ils étoient par les taxes dont ce Prince les chargeoit. Mais, après sa mort, la remise que Marie sa fille et son héritière leur fit des arrérages qu'ils devoient, ranima leur industrie et leur courage. On éleva dans Liège à l'envi de nouveaux

édifices, sans ordre à la vérité; ce qui fait qu'encore aujourd'hui les rues de cette grande ville sont étroites pour la plupart et mal alignées.

Tandis que les habitans de Liège sont occupés à ces travaux, un nouveau tyran trouble la paix de cette ville, et entreprend de la subjuguier. Guillaume de la Marck, Seigneur d'Aremberg et de plusieurs autres terres dans le Liégeois, surnommé pour sa férocité le *Sanglier des Ardennes*, avoit servi, du vivant du Duc Charles, tantôt les Liégeois, tantôt les Bourguignons, et s'étoit rendu toujours formidable dans le parti qu'il avoit embrassé. Mais après la mort de ce Prince, ayant été fait Grand Mayeur de Liège, il voulut y dominer, et ne souffrit pas qu'on y prit aucune délibération sans son aveu. L'Evêque, jaloux de l'autorité qu'il usurpoit, voulut le réprimer d'abord par les voies de la douceur; puis, voyant qu'elles n'opéroient rien sur ce cœur féroce, il employa celles de la rigueur. Ce qui le détermina sur-tout à prendre ce dernier parti, ce fut l'assassinat de Richard, Garde du sceau: crime que Guillaume commit presque sous les yeux du Prélat. Indigné d'un pareil attentat, Louis de Bourbon assemble les tribus au mois de Septembre 1480, et fait proscrire le coupable comme un ennemi public. Guillaume, furieux de ce châtement, quoique trop léger, sort de la ville, ne respirant que la vengeance. Mais il laisse en partant une semence de division entre l'Evêque et les Magistrats, dont la plupart étoient mécontents de son gouvernement. Il passe en France, offre au Roi Louis XI de faire soulever le pays de Liège en sa faveur, et d'ouvrir aux Français l'entrée du Brabant. Le Roi, le trouvant propre à exécuter l'entreprise qu'il projettoit, lui donne une compagnie de 100 lances et 30 mille livres pour faire de nouvelles recrues. Mais, pour donner le change à Louis de Bourbon, il fait donner ordre à Guillaume, quelque tems après, de sortir de ses Etats. Celui-ci, étant rentré dans le pays de Liège, se trouve bientôt à la tête de 1500 hommes déterminés, à qui il donna pour uniforme un habit rouge avec une hure de sanglier brodée sur la manche. Avec cette troupe il se montra tel qu'il étoit déclaré par son arrêt de bannissement, un ennemi capital de la patrie, portant le fer et le feu par-tout sans distinction du sacré et du profane. Sa férocité augmentoit à proportion du peu de résistance qu'il éprouvoit. Le Prince d'Orange, envoyé par l'Archevêque Maximilien pour s'opposer à ses progrès, agit foiblement contre lui, et manque volontairement les occasions de le mettre hors d'état de nuire. Enfin, l'an 1482, l'Evêque, apprenant que Guillaume s'avançoit en diligence vers Liège, assemble à la hâte les milices bourgeoises, et les conduit à l'ennemi qui n'étoit plus qu'à quelques portées de fusil de la ville. Cette troupe mal aguerrie et dans laquelle d'ailleurs il y avoit des trahes, fut bientôt mise en déroute. L'Evêque, ferme par nécessité, parce qu'il se trouvoit dans un défilé où il ne pouvoit ni fuir ni reculer, est frappé au front d'un coup de sabre de la main d'un soldat; Guillaume de la Marck lui en porte un autre à la gorge, et, ayant ordonné à un de ses gens de l'achever, il le fait jeter dans une mare voisine. Ainsi périt, le 30 Août (jour des SS. Félix et Adauct, suivant un ancien manuscrit), près du moulin de Veitz, Louis de Bourbon, Evêque et Prince de Liège, *homme de bonne chere et de plaisir*, dit Comines, et peu connoissant de ce qui lui estoit bon ou mauvais. Son corps, retiré de la mare au bout de trois jours, fut inhumé dans sa Cathédrale. Ce Prélat en mourant laissa, d'une Princesse de la Maison de Gueldre, trois fils naturels, Pierre de Bourbon, tige des Comtes de Bourbon-Busset, aujourd'hui existans; Louis, enfant d'honneur du Roi Charles VIII; et Jacques, Grand-Prieur de France, auteur de la relation du siège de Rhodes par Mahomet II. Guillaume de la Marck, après son infâme victoire, entra dans Liège, et poursuivit les

partisans de Louis de Bourbon hors de la ville, mais sans pouvoir les atteindre. De retour à Liège, il prend le titre de Mambour, et y dispose de tout en maître. Il destitue les Officiers municipaux qui lui déplaisent, et en met d'autres de son parti à leur place. Il assemble les Chanoines de la Cathédrale, et les oblige de donner le gouvernement du château de Bouillon à Robert son frere; commission dont celui-ci prêta le lendemain serment de fidélité au Chapitre. Guillaume, poussant la violence plus loin, fait élire, à force de menaces, Jean son fils, qui n'étoit encore que laïque, Evêque de Liège. Mais la plupart des Chanoines, regardant comme nulle cette élection forcée, quittent la ville, et se retirent à Louvain pour y procéder à une élection libre.

## JEAN DE HORN.

1482. JEAN DE HORN, Prévôt de l'Eglise de Liège, fils de Jacques, Comte de Horn, fut élu pour Evêque par une partie des Chanoines de Liège assemblés à Louvain, tandis que l'autre nomma Jacques de Croÿ, frere du Comte de Chimai et Protonotaire apostolique. Ainsi l'on vit en même tems trois concurrens pour l'Evêché de Liège. Mais pendant qu'on discutait à Rome les droits respectifs des parties, l'Archevêque Maximilien entra dans le pays de Liège à main armée pour venger la mort de Louis de Bourbon, prit quelques places, échoua devant la capitale, et s'en retourna. D'un autre côté les partisans des trois concurrens s'armèrent les uns contre les autres sans attendre le jugement du S. Siège. Ces guerres, animées par l'esprit de schisme, replongerent le pays Liégeois dans de nouvelles horreurs, et réduisirent la capitale à de fâcheuses extrémités. Enfin on reçut de Rome une Bulle qui cassa l'élection de Jean de la Marck, et laissoit en suspens celles de Jean de Horn et de Jacques de Croÿ. Les partisans de ce dernier proposerent de diviser l'Evêché de Liège, en donnant le Liégeois à Jean de Horn et le Brabant à son rival. On se récria contre cette proposition qui fut portée en Cour de Rome, et ceux mêmes qui l'avoient faite la désavouèrent. Enfin Jacques de Croÿ, se défatant de son droit, prit le parti d'y renoncer moyennant une pension de 4000 florins qu'on lui accorda. Nouvelle Bulle en conséquence qui confirma, le 30 Janvier 1484, l'élection de Jean de Horn. Guillaume de la Marck et son frere, après quelques difficultés, se soumirent, par le conseil de leurs amis, à ce jugement. On promit au premier, par Traité conclu à Tongres le 22 Mai 1484, une somme de 30 mille livres, de 40 gros de Flandre chacune, en dédommagement des frais qu'il prétendoit avoir faits durant la dernière guerre pour la défense du pays; somme pour laquelle on lui hypothéqua le Duché de Bouillon avec le Marquisat de Franchimont. Et tel est le fondement des droits de la Maison de la Marck sur le Duché de Bouillon. (*Explanatio Juris Eccles. Leod. in Ducat. Bull. p. 125.*) Le 7 Novembre suivant, le nouveau Prélat fit son entrée solennelle à Liège, et Guillaume voulut être de son cortège en cette occasion. La réconciliation entre ces deux ennemis fut telle en apparence, qu'ils étoient ensemble de toutes les parties, n'avoient souvent qu'un même lit et une même table, et sembloient en toutes rencontres se disputer d'amitié. Mais ces démonstrations parurent aux plus sages trop affectées pour être sinceres. L'événement justifia les soupçons. L'an 1485, le 17 Juin, Guillaume, invité par l'Evêque à un grand repas qu'il donnoit à S. Tron, s'y rendit sans armes, ne soupçonnant aucun mauvais dessein. Après le repas et les jeux qui le suivirent, l'Evêque et Frédéric son frere montent à cheval, comme pour aller à Louvain. Guillaume, à leur invitation, les accompagne. Mais sur la route, Frédéric ayant proposé un défi à Guillaume sur la vitesse de leurs chevaux, ils descendent pour les faire monter par leurs Pages. Tandis qu'ils che-

minent à pied, Guillaume tombe dans une embuscade qui lui étoit préparée dans la forêt de Hers. Guillaume voyant des satellites veur à lui, *Que veulent ces gens-là ?* dit-il à Frédéric. *Ils vous arrêtent de la part de l'Archiduc Maximilien,* répond celui-ci. (C'étoit en effet avec ce Prince que le complot avoit été concerté.) Frédéric tire en même tems de sa poche un papier, priant la Marck de l'excuser s'il n'a pu se dispenser d'obéir aux ordres de son Souverain. *Où prétendez-vous me conduire ?* dit la Marck. *A Maëstricht,* répond Frédéric. *Dites à la mort,* réplique la Marck, et il se laisse conduire. La procédure ne fut pas longue. La Marck, condamné dès le soir même par les Echevins à perdre la tête, monta tranquillement sur l'échafaud, ôta lui-même ses habits et sa chaussure qu'il jeta au peuple assemblé, donna ses cheveux à couper au bourreau, et lui tendit le cou sans démentir un seul moment cette fierté martiale ou plutôt cette férocité naturelle qui lui avoit mérité le surnom de *Sauglier des Ardennes*. (M. l'Abbé Garnier.) Son corps fut inhumé le lendemain dans le cimetière de S. Servais. Cet événement répandit la consternation dans la ville de Liège. Robert de la Marck, frere de Guillaume, ayant assemblé le peuple, le conjura de rester tranquille sans prendre parti dans cette affaire, l'assurant que la ville ne souffrirait point de la vengeance qu'il prétendoit tirer des auteurs de la mort de Guillaume. Peu de tems après, on vit arriver Gis de Canne à la tête de 1500 cavaliers allemands qu'il amenoit au secours de Robert. L'éloquence avec laquelle il harangua les Liégeois, lui concilia d'abord leur confiance et leur affection. Bientôt il se rendit maître absolu dans la ville. Le Roi des Romains ayant envoyé des Ambassadeurs à Liège pour ménager un accommodement, Gis de Canne empêcha par ses discours que le Traité n'eût lieu. Peu de tems après, il fit une irruption dans le Comté de Horn, où il commit de grands dégâts. Robert de la Marck, de son côté, ravagea les environs de Maëstricht avec Eberhart son frere. L'Evêque cependant, retiré à Louvain, fulmina contre ses ennemis une sentence d'excommunication, dont on conserve encore un exemplaire dans les Archives de l'Evêché de Liège.

L'an 1486, le 8 du mois de Mars, Gis de Canne, au retour d'une expédition qu'il avoit faite dans le Comté de Loss, assassine en plein marché Pierre Ronchair, sans autre sujet que celui de la rivalité, ne pouvant souffrir un collègue dans sa domination. Alois il employa la violence contre tous ceux qui osoient lui résister. L'excès de son despotisme irrita les Liégeois, peuple, comme on l'a vu jusqu'ici, peu disposé à supporter une autorité, même légitime. Une tour que Canne fait construire à la porte de Sainte Vaubourg pour tenir les Liégeois en bride, acheve de les révolter. Ils s'assemblent en armes sur la place, le 28 Mars, pour aller détruire cet ouvrage. Gis de Canne survient avec ses satellites dans la confiance que sa seule présence dissipera cette multitude. Il est renversé par un des Bourgeois; les autres l'achevent, et mettent sa troupe en fuite. Robert de la Marck et ses partisans, après cet événement, se sauvent dans les Ardennes. Mais bientôt, ayant rassemblé de nouvelles forces, ils rentrent dans le pays, et viennent se présenter devant Liège. Ayant établi leurs batteries sur la montagne de la Chartreuse le 7 Janvier 1487, ils pressent le siège de cette ville avec la plus grande ardeur; mais, toujours repoussés avec la même vigueur, ils sont obligés de se retirer au bout de 18 jours. L'an 1488, le 13 Mars, pendant l'absence de Jean de Horn, Eberhart de la Marck, frere de Robert, au moyen des intelligences qu'il avoit pratiquées dans Liège, se rend maître de cette ville avec 500 hommes, après quelques combats contre les gens du Prêlat. La faction qui l'avoit appelé, se jette dans le palais épiscopal qu'elle met au pillage, et décharge sa fureur contre les personnes et les biens de ceux qui lui étoient odieux. Jacques de Croi profite de cette ré-

volution pour faire revivre ses prétentions à l'Evêché de Liège. Il s'empare de tous les revenus épiscopaux, et se porte ouvertement pour Evêque. La France, dont il avoit réclamé la protection, lui envoie, dans le mois de Septembre, 900 chevaux sous la conduite de Gratien de Garre, Capitaine de Mouson, qui fait arborer les armes de cette Monarchie dans Liège.

L'an 1489, la faction de la Marck, après avoir tenté vainement, le 23 Mars, d'escalader Maëstricht, va faire, le 21 Avril, avec aussi peu de succès, le siège de S. Tron, où Jean de Horn s'étoit renfermé. Les hostilités continuèrent avec le plus grand acharnement pendant le reste de cette année et les deux suivantes. On convint de quelques trêves au commencement de 1492, pour aviser à la paix. Enfin elle fut conclue le 10 Avril de cette année, par la médiation du Roi de France, à l'avantage de Jean de Horn. Pour la cimenter, le Prêlat nomma Eberhart de la Marck Grand Mayeur de Liège, et fit épouser à Robert son fils la fille du Comte de Horn. Le 25 Juillet suivant, il rentra dans Liège; mais, ayant trouvé son palais presque entièrement détruit, il n'y fit pas un long séjour, et depuis ce tems on ne le vit plus que rarement en cette ville. Maëstricht fut le lieu qu'il choisit dans la suite pour sa résidence ordinaire. Le pays de Liège, pendant les deux années suivantes, eut beaucoup à souffrir des excursions des troupes du Roi des Romains, qui étoient dans le Brabant. Le 12 Décembre 1494, elles prirent par escalade la ville de S. Tron. Jean de Horn, à cette nouvelle, leva promptement des troupes, et vint assiéger la place, qui fut évacuée, le 23 Janvier suivant, par l'ordre que Maximilien fit donner à la garnison de retourner en Brabant. Délivré des guerres étrangères et domestiques, le Prêlat, sous prétexte d'acquitter les dettes qu'elles lui avoient occasionnées, surchargea ses peuples d'exactions. De là les murmures qu'il punit avec rigueur, et quelquefois même avec cruauté. L'an 1505, il tomba dans une maladie de langueur qui l'avertissoit de penser à l'autre vie: mais, plus occupé du soin d'amasser de quoi fournir à son luxe, que des affaires de sa conscience, il cherchoit de nouveaux moyens d'augmenter les impositions publiques. S'étant rendu pour ce sujet, le 9 Décembre de la même année, à Liège, il assembla les différens Ordres de la ville, et leur fit la demande d'un nouveau tribut. Il essaya un refus net, après lequel il partit le 11, transporté de colere, pour ne plus revenir. Il mourut en effet, le 19 du même mois, à Maëstricht, et fut enterré aux Cordeliers de la même ville avec l'habit de ces Religieux, comme il l'avoit ordonné par son testament. Jean de Horn n'eut d'épiscopat que le titre: voluptueux, superbe, impétueux, il ne connut de bornes ni dans ses plaisirs, ni dans son faste, ni dans sa colere. On raconte de lui des traits de violence qui font horreur. Sa mort, comme celle d'un tyran, répandit la joie dans tout son diocèse.

## ERARD DE LA MARCK.

1505. ERARD DE LA MARCK, Chanoine de S. Lambert et Protonotaire Apostolique, fils de Robert de la Marck et frere d'un autre Robert, Seigneur de Sedan, fut élu d'une voix unanime, à l'âge d'environ 33 ans, Evêque de Liège, le 30 Décembre 1505 (1506, suivant le style du pays.) Après son election il se retira dans la Chartreuse du Mont-Dieu, où il passa le Carême pour se préparer à recevoir les saints ordres. Ses Bulles étant arrivées de Rome dans les fêtes de Pâque 1506, il se fit ordonner Prêtre à l'Abbaye de S. Laurent, reçut ensuite la consécration épiscopale à Tongres, après quoi il fit son entrée solennelle dans sa capitale la veille de la Pentecôte. Liège vit en lui ce qu'elle n'avoit pas vu depuis long-tems, un Prince équitable, modéré, préférait le bien public à ses intérêts particuliers, un Prêlat qui avoit des mœurs, de

la science, et du zèle pour le salut des ames. Dégagé de l'esprit de faction, il travailla à le détruire entièrement dans le pays. Il traita également, contre l'attente des uns et des autres, ceux qui, dans les derniers troubles, s'étoient déclarés pour sa Maison et ceux qui avoient suivi le parti opposé. Le mérite seul, de quelque côté qu'il se trouvât, fit pencher la balance entre ses mains, et il n'eut point d'autre règle dans la distribution des emplois et des dignités. Il eût été néanmoins à souhaiter qu'entièrement dégagé d'ambition, il se fût appliqué à lui-même les règles de l'Eglise touchant l'incompatibilité des Bénéfices à charge d'ames; car il ne fit pas difficulté d'accepter l'Evêché de Chartres que le Roi Louis XII lui procura dans le mois de Juin 1507, et de le joindre à celui de Liège. Mais, de son tems, l'abus en cette matière avoit prévalu sur les Canons qui le proscrivent. La même année, notre Prélat étant parti pour les Ardennes dans le mois d'Octobre, visita l'Abbaye de S. Hubert, où il établit la réforme. De retour à Liège, il entreprit d'en relever les murs, et jeta les fondemens de deux bastions aux portes de S. Laurent et de Sainte Vaubourg.

L'an 1508, il commença la reconstruction du palais épiscopal, ouvrage qu'il occupa 30 années, et qu'il laissa à finir à son successeur. Les dépenses que ces travaux lui occasionnoient, ne l'empêchèrent pas de faire, dans la même année 1508, plusieurs riches présens à son Eglise, tels que le buste en or de S. Lambert, du poids de 20 marcs, la chaise en argent de S. Théodart, et de riches tapisseries qu'il fit venir de Paris. Les soins du Prélat ne se bornent point à fortifier et à décorer la ville de Liège. Pour mettre en sûreté le pays, il en fit réparer les places les plus importantes, et donna particulièrement son attention à la citadelle d'Ilui. L'an 1510, il fit reconstruire le château d'Ibarges, qui avoit été détruit de fond en comble sous le gouvernement de Louis de Bourbon. Ce fut dans cette année, selon Chapeauville, ou plutôt la suivante, que le Roi Louis XII l'envoya en qualité d'Ambassadeur auprès de l'Empereur Maximilien pour le retenir dans l'alliance faite par le Traité de Cambrai contre les Vénitiens. Comme le Pape Jules II s'étoit déjà détaché de la ligue, le Clergé secondaire de Liège prit occasion de cette ambassade qui ne pouvoit être agréable au S. Pere, pour lui demander qu'il étendit les privilèges d'exemption que les Papes Nicolas V et Sixte IV lui avoient accordés. Jules fit droit sur la demande, et donna pour Supérieurs immédiats à ce Clergé les Doyens de S. Pierre de Liège, de Louvain et de Bois-le-Duc. Telle est l'origine de cette exemption sur le plan de laquelle on créa dans la suite divers Evêchés, formés des démembremens de celui de Liège. On dit qu'Audrien Florent, Précepteur de Charles-Quint et depuis Pape, fut celui qui donna le conseil de solliciter cette exemption, avis, ajoute-t-on, qui dans la suite lui causa du regret.

L'an 1515 (N. S.), Erard partit, le 15 Janvier, pour assister au Sacre du Roi François I. Il abandonna, l'an 1518, le parti de ce Prince, auquel il avoit été attaché jusqu'alors, pour embrasser celui de Charles-Quint. On prétend que les mauvais traitemens du Roi de France lui firent prendre cette résolution. Voici la raison la plus plausible que l'on donne de ce changement. Erard avoit engagé le Roi François I à solliciter pour lui le chapeau de Cardinal: mais tandis que le Monarque faisoit poursuivre cette affaire à Rome, la Duchesse d'Angoulême, gagnée par la promesse d'une somme de 40 mille écus, écrivit au nom du Roi son fils, et, à son insu, au Pape Léon X et à l'Ambassadeur de France, qu'il desiroit plutôt cet honneur pour l'Archevêque de Bourges, frere de Boyer, Trésorier de son épargne (qui avoit promis les 40 mille écus), que pour l'Evêque de Liège. La lettre fit son effet, et l'Archevêque de Bourges obtint le Cardinalat au préjudice de l'Evêque de Liège. (*Ciaccon. in Leon. X.*)

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, le Dimanche dans l'octave de l'Ascension, Erard fit dans la ville de Saint-Tron un Traité d'alliance avec les Ambassadeurs de Charles: engagement dont rien dans la suite ne put le détacher. L'Empereur Maximilien, ravi de voir notre Prélat dans les intérêts de son petit-fils, lui en témoigna sa reconnaissance par un Diplôme du 24 Juin de cette année, qui confirmoit tous les privilèges et toutes les possessions de l'Eglise de Liège, défendoit de traduire à des tribunaux étrangers les sujets de cette Eglise, et ne permettoit d'appeler des jugemens rendus par les Magistrats du pays au Conseil impérial, que pour des causes dont l'objet excéderoit la somme de 600 florins d'or. L'an 1519, après la mort de Maximilien, l'Evêque de Liège s'étant rendu à Francfort, fit si bien par ses intrigues, que Charles-Quint y fut élu Empereur par préférence à François I son compétiteur. Robert, son frere, Prince de Sedan, qu'il avoit engagé dans son alliance avec l'Empereur, s'étant remis, l'an 1521, sous la protection de la France, et ayant osé même déclarer la guerre à Charles-Quint, l'Evêque de Liège fut le premier à se jeter sur les terres de ce prétendu rebelle, à lui enlever ses places, et à le traiter comme le plus cruel ennemi. Cette conduite lui attira des reproches dont il se consola par le chapeau de Cardinal que Charles-Quint lui obtint de Léon X le 9 Août de la même année. L'an 1522, nouvelle faveur qui flatta beaucoup son ambition. Ce fut la légation des Pays-Bas, qui lui fut conférée par le Pape Clément VII. Charles-Quint lui rendit la même année le Duché de Bonillon, dont le Comte de la Marck avoit pillé et brûlé la ville et le château, l'an 1520, par ordre de ce Prince. Cependant le Roi de France avoit fait saisir les revenus de son Evêché de Chartres. Erard, désespérant de les recouvrer, fit la résignation de ce Bénéfice, l'an 1523, en faveur de l'Evêque de Tournai, moyennant une pension de 4500 florins. L'Empereur le dédommagea peu de tems après en le nommant à l'Archevêché de Valence en Espagne. Il étoffa, l'an 1531, non sans peine, une sédition que la famine et l'avarice des riches avoient occasionnée dans Liège. L'an 1532, l'Evêque de Liège sévit contre les Luthériens qui s'étoient introduits dans son diocèse, et y dogmatisoient à la faveur de l'Edit impérial qui suspendoit les controverses de religion. Quelques uns de ces Sectaires furent condamnés au feu, d'autres à la prison, au bannissement ou à l'amende. On continua, dans les années suivantes, à les poursuivre, et le pays à la fin se trouva purgé de cette peste. L'an 1538, Erard de la Marck tombe malade, le 18 Février, d'une indigestion de moules, dont il meurt le 18 du mois suivant, au grand regret de ses diocésains. On l'enterra dans sa Cathédrale avec une pompe extraordinaire, dans un tombeau qu'il s'étoit préparé lui-même, et sur lequel on voit encore sa statue de bronze doré. Outre ses Ordonnances synodales, il laissa diverses Constitutions contre les blasphémateurs, les hérétiques et les impies.

## CORNEILLE DE BERG.

1538. CORNEILLE DE BERG, fils de Cornéille, Seigneur de Berg, et de Marie de Suemberg, qu'Erard de la Marck avoit obtenu pour Coadjuteur dès 1522, lui succéda, et fit son entrée solennelle dans Liège le 17 Mai 1538. Des Anabaptistes s'étant introduits dans son diocèse, il en fit punir de mort une partie, et par là mit les autres en fuite. L'an 1540, il recut à Liège, dans le mois de Mars, Ferdinand, Roi des Romains, au passage de ce Prince pour aller trouver l'Empereur son frere dans les Pays-Bas. Cornéille publia divers Edits pour établir une exacte police. Il pourvut à la sûreté du pays en fortifiant la capitale, en réparant les châteaux, en éloignant les gens sans aveu, en prévenant les séditions, et en mettant les troupes sur le bon pied. L'an 1541, à la priere de

l'Empereur, il se donna pour Coadjuteur, au mois de Janvier, George d'Autriche, qui s'étoit fait agréer au Chapitre de Liège dans le mois précédent. L'an 1544, accablé d'infirmités, il se démit de l'épiscopat dont il n'avoit jamais exercé les fonctions, n'étant pas même Prêtre, et se retira dans la ville d'Hui, où il mourut quelque tems après sans qu'on sache en quel mois ni en quel jour.

#### GEORGE D'AUTRICHE.

1544. GEORGE D'AUTRICHE, fils naturel de l'Empereur Maximilien, Archevêque de Valence en Espagne, et Evêque de Brixen en Tirol, ayant appris en Espagne qu'il étoit élu Coadjuteur de l'Evêque de Liège, se mit en route pour les Pays-Bas. Mais il fut arrêté à Lyon, détenu prisonnier, et n'obtint sa liberté qu'en payant une forte rançon. Après l'abdication de Cornuelle de Berg, il partit de Bruxelles où il s'étoit rendu de Lyon, et fit son entrée solennelle dans Liège le 17 Août 1544. Dans les premières années de son gouvernement, il fit plusieurs réglemens, de concert avec les Etats, contre les hérétiques, les vagabonds et les meurtriers; il acheva les fortifications de sa capitale, et empêcha l'entrée des troupes étrangères dans le pays. L'an 1546, il permit à la Reine Marie, Gouvernante des Pays-Bas, de bâtir une forteresse à Mariembourg, dans le territoire de Liège, sous la promesse qu'elle fit de donner en compensation le château d'Héristal, et avec la clause que la garnison de Mariembourg n'entreprendroit rien contre le pays de Liège, même dans le tems où les Liégeois seroient en guerre avec la Flandre. Mais les Autrichiens manquèrent à leurs engagements, quoique renouvelés en 1548. Non contents d'élever la forteresse de Mariembourg, ils construisirent sur les terres du Liégeois, en 1555, le château de Charlemont, et deux ans après celui de Philippeville, sans donner la place qu'ils avoient promise en dédommagement. L'an 1548, l'Evêque de Liège rendit un décret portant défense d'admettre aux fonctions ecclésiastiques tout Prêtre qui n'auroit pas subi l'examen de son Grand-Vicaire. L'année suivante, à la demande de l'Empereur, il assembla le Chapitre de sa Cathédrale, le 1 Septembre, pour l'élection d'un Coadjuteur. Le Chapitre nomma cinq sujets pour être présentés à l'Empereur, qui choisit entre eux Robert de Berg. Mais il ne fut admis par le Chapitre que le 1 Janvier 1557. L'an 1551, George d'Autriche, ne pouvant se rendre, à raison de sa santé, au Concile de Trente, où il étoit mandé, envoya pour y tenir sa place Guillaume de Poitiers, Ecolâtre de Liège, homme d'un savoir profond, Gérard de Groesbeck, Doyen de sa Cathédrale, et Grégoire Sylvius, Dominicain, qui fut depuis son Evêque suffragant.

L'an 1552, Robert IV, Prince de Sedan, reprit, en Juillet, le château de Bouillon, que l'Evêque Erard avoit enlevé à Robert II son frere. La garnison, indignée contre le Gouverneur de la place, Guillaume, bâtard d'Horion, qui l'avoit rendue lâchement sans son aven, le saisit, après l'avoir évacuée, et l'emmena garrotté à Liège, où, le 15 Avril de l'année suivante, il eut la tête tranchée en plein marché. L'an 1554, vers la fin de Juin, le Roi de France Henri II, dans la guerre qu'il faisoit à Charles-Quint aux Pays-Bas, se rendit maître du nouveau château de Mariembourg presque sans coup férir. De là s'étant avancé dans le Liégeois, il prit d'assaut Bouvines le 7 Juillet, et fit raser la place après l'avoir pillée. Le lendemain il vint se présenter devant Dinant, qui soutint sept assauts pendant deux jours, et se rendit au dernier. Covin, Fosse, Agimont, Orchimont, toutes places du Liégeois, subirent ensuite le joug du Monarque français. L'an 1557, George d'Autriche, après avoir languï pendant plusieurs mois, termina sa carrière le 4 Mai, à l'âge de 52 ans, et fut inhumé dans sa Cathédrale.

#### ROBERT DE BERG.

1557. ROBERT DE BERG, Coadjuteur de George d'Autriche dans l'Evêché de Liège, fut reconnu pour son successeur après sa mort. Le 28 Décembre de la même année, il reçut la Prêtrise à Herkenrode, et, le 13 du mois suivant, il fit son entrée solennelle à Liège. L'an 1558, l'art typographique fut établi à Liège par un Imprimeur allemand, nommé Walter Morbarius. L'an 1559, par le Traité de paix signé à Cateau-Cambresis le 2 et le 3 Avril, entre l'Empire, l'Angleterre, l'Espagne et la France, le château de Bouillon, Covin, et d'autres places, sont rendus à l'Evêque de Liège, sans préjudicier, est-il dit dans le Traité, par rapport à Bouillon, au droit qu'y peuvent prétendre le Seigneur de Sedan, et ceux de la Marche (Marck). Au mois de Mai suivant, le diocèse de Liège se trouva considérablement rétréci par l'érection que le Pape fit, dans son ressort, des Evêchés de Namur, de Ruremonde, de Malines, de Bois-le-Duc et d'Anvers. (Ces trois derniers néanmoins ne furent pas entièrement pris sur celui de Liège.) Notre Prêlat et son Chapitre députèrent à Rome Lavinus Torrentius, Archidiaque du Brabant, pour s'opposer à ces érections; mais ce fut en vain. Torrentius, après avoir vigoureusement défendu la cause de l'Eglise de Liège, se laissa corrompre, à ce qu'on prétend, par Vargas, Ambassadeur d'Espagne, qui lui promit l'Evêché d'Anvers, qu'il eut en effet. Quoiqu'il en soit, l'Eglise de Liège se désista de son opposition sur la promesse qu'on lui fit d'une compensation qui est encore à venir. L'an 1563, Robert de Berg, se voyant attaqué d'une maladie dangereuse, fit sa résignation, avec le consentement du Chapitre et la permission du S. Siège, le 22 Juillet, en faveur de Gérard, qui suit. S'étant retiré à Berg, il y mourut le 26 Janvier de l'an 1565, et fut inhumé dans le tombeau de ses peres.

#### GÉRARD DE GROESBECK.

1563. GÉRARD DE GROESBECK, fils de Jean de Groesbeck et de Berthe de Goër, d'une Maison distinguée de Gueldre, Doyen de la Cathédrale de Liège, et l'un des cinq que le Chapitre avoit proposés à l'Empereur pour Coadjuteur de l'Evêque George d'Autriche, succéda, l'an 1563, à Robert de Berg en vertu de sa résignation. L'an 1565, il reçut à Herkenrode la consécration épiscopale le 20 Mai, et, le 3 Juin suivant, il fit son entrée solennelle à Liège. Les troubles qui agitoient les Pays-Bas espagnols ayant pénétré, l'an 1566, dans le Liégeois, les habitans de Hasselt, Maëstricht, Maseick, Stokem, perversis (du moins le plus grand nombre) par les prédications séditieuses du Ministre Herman Stuckeer, déjà fameux par la révolution qu'il avoit excitée à Anvers, arborèrent l'étendard du fanatisme et de la révolte. Le Prêlat, après les avoir vainement exhortés à rentrer dans le devoir, marcha contre la première de ces villes à la tête de ses troupes. Hasselt assiégé se rend le 11 Mars de 1567, et obtint grace aux conditions de payer les frais de la guerre, de réparer les lieux saints qu'on y avoit détruits, et de reprendre l'ancienne religion. Maëstricht n'attendit pas l'arrivée des troupes victorieuses pour envoyer faire ses soumissions. Mais, comme cette ville appartenoit par moitié à l'Espagne et à l'Eglise de Liège, l'Archiduchesse Marguerite, Gouvernante des Pays-Bas, fit difficulté de lui pardonner sa révolte, et notre Prêlat fut obligé de se rendre médiateur dans cette affaire. Les autres villes rebelles, effrayées des exécutions que l'on fit à Maëstricht, chassèrent ceux qui les avoient soulevés, et prévirent par là le châtement qui leur étoit préparé. L'an 1568, après le supplice du Comte de Horn et la mort naturelle de Montigni son frere, comme ils ne laissoient point de pos-

térité ni l'un ni l'autre, le Comté de Horn, qui étoit un Fief masculin de l'Eglise de Liège, lui revint par droit de dévolution, quoiqu'il y eût des héritiers en ligne collatérale, mais féminine. La même année, notre Prélat refuse le passage aux troupes que Guillaume, Prince d'Orange, amenoit d'Allemagne au secours des mécontents du Brabant. Le Prince traverse inopinément la Meuse, et s'introduit dans S. Tron qu'il livre au pillage sans distinction du sacré et du profane. Obligé de retourner en Allemagne, après avoir échoué dans le Brabant, Guillaume rentre dans le Liégeois, et vient se présenter, dans le mois d'Octobre, devant la capitale, dont il se met en devoir de faire le siège. Mais, repoussé par les assiégés et poursuivi par le Duc d'Albe, il se retire précipitamment, et perd du monde dans sa retraite. Plusieurs Liégeois servoient dans l'armée de ce Prince, et quelques uns, restés dans la ville, étoient d'intelligence avec lui. On fit des recherches de ceux-ci, dont les principaux furent punis. Les Jésuites, que l'Evêque Gérard avoit appelés dans le commencement de son épiscopat pour l'aider à combattre les nouvelles erreurs, forment, l'an 1569, un établissement à Liège : mais ils ne commencèrent à y ouvrir des écoles qu'en 1581. Cette même année 1569 est l'époque de l'établissement des manufactures de glace à Liège. L'an 1571, au mois de Juillet, le Prince d'Orange se rend maître de Ruremonde après un siège vigoureusement soutenu par le Gouverneur de la place. Pendant les sept années suivantes, le Prélat fut occupé à repousser les Espagnols et les confédérés, qui, selon qu'ils étoient pressés les uns par les autres, refouloient sur le pays liégeois. L'an 1579, l'Evêque de Liège sort de l'espece de neutralité qu'il avoit affectée dans la guerre de la confédération des Pays-Bas, en fournissant de l'artillerie au Duc de Parme pour faire le siège de Maëstricht. Cette ville, comme on l'a dit ci-devant, appartenoit moitié à l'Eglise de Liège et moitié à la Maison d'Autriche. La ville fut emportée d'assaut le 29 Juillet, après un siège des plus mémorables, où l'on vit les femmes combattre avec la même ardeur que les hommes. L'année suivante, l'Evêque Gérard termina ses jours, le 28 Décembre, à l'âge de 63 ans. On loue la prudence, le zèle et la fermeté de ce Prélat.

## ERNEST DE BAVIERE.

1581. ERNEST, fils d'Albert, Duc de Baviere, et d'Anne d'Autriche, Evêque de Frisingue et d'Hildesheim, et depuis peu Chanoine de Liège, en fut élu Evêque, le 30 Janvier 1581, sur la désignation que Gérard de Groëbeck en avoit faite avant de mourir. Son inauguration se fit le 19 Juin suivant avec une pompe extraordinaire. Ce Prince avoit d'excellentes qualités pour le gouvernement : affable, éloquent, adroit à manier les esprits, fécond en ressources dans les cas épineux, actif avec circonspection, il passoit parmi ses égaux en Allemagne pour le plus habile d'entre eux ; mais on lui reprochoit deux défauts dont il paroit qu'il ne se corrigea point, le vin et les femmes. L'an 1583, après la déposition de Gebehart Truchès, Archevêque de Cologne, le Chapitre de cette Eglise élut, le 23 Mai, pour le remplacer, Ernest de Baviere, lequel par là se trouva chargé de quatre Evêchés. Truchès ne se laissa pas dépouiller sans se défendre. Il fallut en venir aux armes pour l'obliger à désemparer. Ernest, appuyé de l'Empereur, mit à la tête de ses troupes Ferdinand son frere. Celles de Truchès, dans un premier combat qu'elles livrerent, près de Hulst, aux Liégeois, eurent l'avantage par la désertion des Allemands qui étoient avec ces derniers. Mais ceux-ci dans la suite prirent amplement leur revanche, et la guerre, commencée au mois de Septembre 1583, finit au mois de Mars de l'année suivante, par une grande victoire qu'ils remportèrent sur Truchès ; après quoi

le Prélat déposé abandonna le pays. (Voy. les *Archevêques de Cologne.*)

L'an 1585, Ernest, voyant les Espagnols ravager impunément le pays liégeois jusqu'aux portes de la capitale, sans égard pour les représentations qu'il avoit faites à leurs Chefs, envioie contre eux, le 15 Janvier, un corps de troupes qui les taille en pieces. Ernest, la même année, fut pourvu, le 23 Avril, d'un cinquième Evêché, celui de Munster. Quelque tems après, l'Evêque de Verceil, Nonce du Pape, étant venu à Liège pendant l'absence d'Ernest, y assembla un Synode où il fit recevoir le Concile de Trente. Ayant ensuite parcouru le diocèse pour y faire observer les décrets de cette Assemblée, il revint mourir à Liège le 25 Février de l'an 1586. Ernest, de retour à Liège, publia, l'an 1588, divers statuts pour le maintien de la religion catholique et pour la décence du culte divin. Il érigea, l'année suivante, deux Séminaires, l'un à Liège et l'autre à S. Tron. L'an 1594, Ernest, sur les plaintes que le Pape Clément VIII faisoit de ce qu'il possédoit plusieurs Evêchés et de ce qu'il différoit de se faire sacrer, députa à Rome, pour se justifier, le Docteur Hennot, Chanoine de Cologne. Le P. Foulon a soigneusement recueilli les moyens que ce Prince alléguoit en sa faveur, et n'a rien omis pour les faire valoir. L'an 1595, la nuit du 3 au 4 Février, la citadelle d'Hui est surprise par 30 soldats du Prince de Nassau, et le lendemain le Capitaine Heranger, qui les suivoit de près à la tête d'un corps de troupes, oblige la ville à se rendre. Mais les Liégeois, avec l'aide de 5000 Espagnols que l'Archiduc Ernest d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, leur envoya, reprirent et la ville et la citadelle après huit jours d'attaques. L'Archiduc Ernest étant mort dans ces entrefaites, le Comte de Fuentes, Vice-Gouverneur, prétendit mettre garnison espagnole dans la citadelle d'Hui. On disputa pendant trois mois, et ce ne fut qu'à force de préseins qu'on engagea le Comte à rappeler ses troupes qui étoient dans la place. L'an 1597, les impôts causerent à Liège de grands tumultes qui mirent en combustion tout le pays. Le Prince eut besoin de son génie et de sa fermeté pour les apaiser. L'an 1612, Ernest étant tombé malade à Amsbourg en Westphalie, y mourut le 17 Février, à l'âge de 63 ans, dans de grands sentimens de pénitence.

## FERDINAND DE BAVIERE.

1612. FERDINAND, fils de Guillaume V, Electeur de Baviere, et de Renée de Lorraine, succéda dans l'Evêché de Liège à Ernest son oncle paternel, qui l'avoit fait élire pour son Coadjuteur dès l'an 1600. Il devint en même tems son successeur à Cologne et dans les trois autres Evêchés dont il avoit été pourvu. Presque tout le tems du gouvernement de ce Prince fut agité par des guerres intestines. Si l'on excepte quelques petits intervalles de calme, il fut toujours aux prises avec le peuple de Liège sur leurs droits respectifs, et on n'entendoit parler que de bannissemens, de tortures et de massacres. La principale cause des brouilleries étoit l'élection des Magistrats, à laquelle Sébastien de la Ruelle, premier Bourgmestre, avoit droit de présider. Attaché à la France, aimé et respecté de ses compatriotes, la Ruelle employoit tout son crédit pour empêcher que la faction espagnole, appuyée par le Prince-Evêque, son Chapitre et le Mayeur, ne devint le parti dominant, et que les Bourgeois de Liège ne se prêtassent aux vues ambitieuses de la Maison d'Autriche. Mais, l'an 1631, la crainte que Ferdinand ne se fit mettre au ban de l'Empire, contraignit les Liégeois de recourir à sa clémence, et, le 7 Avril, ils obtinrent un pardon général. Ferdinand se retira ensuite à Bonn, sa résidence ordinaire, après avoir conféré la charge de Grand-Mayeur de Liège au Baron de Berlon, Comte de Hoesmont. Au milieu

de ces troubles, il ne laissa pas de faire plusieurs établissements de sociétés religieuses dans sa ville épiscopale. Il y vint des Augustins du S. Sépulcre en 1614; les Carmes-Déchaussés, ainsi que les Minimes, s'y établirent en 1617; les Ursulines l'année suivante; deux ans après, il fit venir les Célestins, les Dominicains, les Capucins, les Recollets, les Carmélites, les Religieuses de la Conception, les Urbanistes, et les filles du Tiers Ordre de S. François.

L'an 1636, au mois de Mai, les Impériaux, sous la conduite de Charles, Duc de Lorraine, de Piccolomini et de Jean de Werth, viennent fondre dans le Liégeois, le ruinent et mettent le siège devant la capitale, pour l'obliger à se déclarer contre les François, et la punir en même temps de leur avoir fourni, l'année précédente, des vivres pendant le siège de Louvain. Dans cette extrémité, les différens partis de la Bourgeoisie se réunissent contre l'ennemi commun. On chasse de la ville tous les Chanoines, et le Grand-Mayeur est emprisonné. L'amour de la liberté arme tous les citoyens; ils rejettent les conditions de paix qu'on leur offre, et font des sorties heureuses, dans l'une desquelles ils brûlent le quartier de Jean de Werth. Enfin le Nonce, qui étoit alors dans Liège, négocie un accommodement entre les Bourgeois et leur Evêque. Ceux-là promettent de reconnoître l'Empereur, de contribuer aux affaires de l'Empire, donnent de l'argent au Prince Charles, et le siège est levé. Mais à peine l'ennemi s'est-il retiré, que les troubles recommencent dans Liège. Les Bourgeois portent leurs plaintes au Pape Urbain VIII contre les entreprises de leur Evêque. Le Bourgmestre la Ruelle étoit l'âme, pour ainsi dire, de tous ces grands mouvemens: c'étoit un autre *Larneweldt*. Il fut, comme lui, la victime de son patriotisme. Il avoit donné asyle depuis plusieurs années dans Liège au Comte de Warfuzée, Hamand, condamné à mort par le Conseil de Malines, pour malversation dans les finances dont il avoit eu l'administration. Warfuzée, afin d'obtenir sa grace et de rentrer dans ses biens, s'engage envers les Espagnols à les délaier de la Ruelle. Pour remplir cet engagement, il l'invite, avec plusieurs personnes distinguées, à un grand repas, au milieu duquel, ayant fait entrer des soldats apostés, il le fait égorger le 15 Avril 1637. Le peuple de Liège, instruit de cet événement, court aux armes, enlève les portes de la Maison du Comte, le perce de mille coups, le pend ensuite au gibet, et, l'ayant enfin brûlé, jette ses cendres dans la Meuse. (D'Artigni.) L'Evêque étoit pour lors absent, et il dut se savoir bon gré de ne s'être point trouvé à cette horrible tragédie, dont la catastrophe auroit bien pu l'envelopper, tant les esprits étoient aveuglés par la fureur. L'an 1638, le recut à S. Tron Marie de Médicis, veuve du Roi Henri IV, et mere du Roi Louis XIII, laquelle, fuyant la persécution du Cardinal de Richelieu, s'étoit retirée dans les Pays-Bas. Lorsqu'en 1643 on rapporta en France le corps de la Reine, décédée à Cologne le 3 Juillet 1642, le convoi passa par Liège, où l'Érduand fit faire à cette Princesse de magnifiques obseques.

Le Duché de Bouillon faisoit toujours un sujet de contestation entre les Princes de Sedan et l'Eglise de Liège. Frédéric Maurice de la Tour menaçoit d'y rentrer à force ouverte, si on ne lui faisoit pas raison des sommes qu'il répétoit sur ce Duché. Les Etats de Liège, s'étant assemblés au mois de Septembre 1641, arrêtèrent qu'on lui paieroit, dans le cours de trois ans, la somme de 150 mille florins, au moyen de quoi il renonça à ses prétentions sur ce Duché. L'an 1650, Ferdinand étant allé au château d'Arenberg en Westphalie, y mourut subitement, le 13 Septembre, à l'âge de 66 ans. (Voy. les *Archevêques de Cologne*.)

MAXIMILIEN-HENRI  
DE BAVIERE.

1650. MAXIMILIEN-HENRI, neveu de Ferdinand de

Baviere, et fils d'Albert, Duc de Baviere, et de Mathilde de Leuchtenberg, élu Coadjuteur de Liège le 19 Octobre 1649, Archevêque de Cologne et Evêque d'Hildesheim, s'étant rendu à Liège le 12 Octobre 1650, en prit possession le même jour. Les premieres années de son gouvernement furent troublées par les incursions des Lorrains et des Espagnols. Le Marquis de Fabert, Gouverneur de Sedan, eut ordre du Roi de France de venir au secours des Liégeois avec 10 mille hommes. L'arrivée de ces troupes produisit l'effet qu'on desiroit. On tint à Tirllemont des conférences dont le résultat fut un Traité de paix, signé, le 17 Mars 1654, par les Plénipotentiaires de l'Empereur, du Roi d'Espagne et de l'Evêque de Liège. Ce dernier y gagna un point important. Par un des articles, le bourg d'Héristal, situé dans le Brabant, et promis, dès les années 1546 et 1548, à l'Eglise de Liège en échange du bourg de Fresne qu'elle avoit cédé à l'Espagne pour y bâtir la citadelle de Mariembourg, lui fut enfin abandonné. Les Ministres de Maximilien-Henri en prirent possession, en présence de ceux du Roi catholique, le 31 Octobre 1655, malgré les oppositions des tuteurs du jeune Prince d'Orange; ce qui fut la semence d'une longue dispute qui s'est renouvelée dans notre siècle. L'an 1673, le Roi Louis XIV, ayant le Comte de Lorges sous ses ordres, commence, le 14 Mai, le siège de Maëstricht; ce fut l'un des plus meurtriers de cette campagne. Le Gouverneur espagnol capitula le 30 Juin, et la place fut rendue le lendemain. L'une des clauses de la capitulation fut que l'Evêque et Prince de Liège continueroit de jouir dans Maëstricht des mêmes prérogatives dont il jouissoit sous les Ducs de Brabant et les Rois d'Espagne. Fidele à cet article, le Monarque victorieux consentit même que les Officiers de Maximilien-Henri précédassent les siens, et que les armoiries du Prélat fussent placées à la droite de celles de France, comme il avoit été observé à l'égard des Ducs de Brabant. (Foulon.) De Maëstricht, les François se répandirent dans tout le Liégeois, où ils leverent de grandes contributions. Tongres, ayant osé se défendre, fut pris après quatre heures d'assaut et pillé durant trois jours. Il faut observer que l'Evêque étoit allié de la France, et que les Liégeois gardoient un feignoit de garder la neutralité. L'année suivante, ils ne furent pas mieux traités par les Impériaux, qui, s'étant rendus maîtres de Dinant et d'Flui, étendirent aux environs leurs contributions. L'an 1675, nouveaux malheurs pour les Liégeois. L'Empereur, par une Déclaration du 16 Janvier, réunit le pays de Liège à l'Empire, parce qu'il ne se déclara pas contre la France. Le Cardinal de Bade, qu'il avoit envoyé dans la capitale, tenta de gagner par des promesses le Baron de Vierzet, Gouverneur de la citadelle. Le Comte d'Estrade, Gouverneur de Maëstricht, ayant connu, par une lettre interceptée du Cardinal, à quoi il tenoit que les Allemands ne fussent reçus dans la place, fait parler plus efficacement à Vierzet, qui remet, dans le mois de Mai, la citadelle aux François. Après être restée l'espace d'un an entre leurs mains, ils la firent sauter, le 31 Mars 1676, par ordre du Roi, sur le refus que les Espagnols et les Hollandois avoient fait, dans les conférences tenues à Marchiennes-au-Pont, de consentir à la neutralité pour le pays de Liège. Les Bourgeois, loin de s'affliger de la démolition de cette place, en témoignèrent leur joie, parce que les Evêques ne l'avoient fait bâtir que pour les tenir en bride. Elle a été rebâtie dans la suite. Au mois de Juillet suivant, le Prince d'Orange amene une armée considérable devant Maëstricht. Mais après avoir fait les derniers efforts pour s'en rendre maître, l'arrivée du Maréchal de Schomberg l'oblige à se retirer la nuit du 26 au 27 Août, au bout de 40 jours de siège. Le 30 Septembre suivant, le Comte de Berlon rend Bouillon au Maréchal de Créqui sans faire de résistance, et malgré la garnison. L'Evêque de Liège porte ses plaintes au Roi de cette in-

vasion. Sa M. répond qu'elle ne l'a commandée que dans la crainte que les Espagnols ne se saisissent de Bouillon pour s'ouvrir un chemin en Champagne, promettant d'ailleurs de le rendre à la paix. Elle se fit, l'année suivante, à Nimegue. Mais Bouillon, au lieu d'être rendu à l'Eglise de Liège, fut adjugé au Prince de la Tour-d'Auvergne, sans égard pour les représentations des Députés de l'Evêque et de son Chapitre. Maëstricht, par le même Traité, fut cédé aux Hollandois en conservant les droits de l'Evêque de Liège.

L'an 1679, les entreprises des Magistrats de Liège sur l'autorité du Prince-Evêque donnerent naissance à de grands démêlés qui ne finirent, après des hostilités réciproques, qu'en 1683, par un Traité de paix conclu le 29 Novembre. Mais à peine eut-il été publié, qu'une faction s'éleva pour le rejeter. Le tumulte recommença dans Liège. Il y eut des combats dans la ville et des meurtres. On élut de nouveaux Magistrats sans consulter le Prince, qui cassa l'élection, et l'année suivante il envoya l'Evêque de Strasbourg, Guillaume-Egon de Furstenberg, avec un corps de troupes pour réduire les mutins. Celui-ci étant entré dans Liège sans résistance, fit arrêter les Chefs de la révolte, qui furent décapités le 9 Octobre. Le Prince suivit de près. On lui demanda grâce; et après l'avoir accordée, il changea la forme des élections, et fit élire en sa présence de nouveaux Magistrats. On travailloit cependant par ses ordres au rétablissement de la citadelle de Liège.

L'an 1688, sur la fin du mois de Janvier, Maximilien-Henri tombe dangereusement malade à Bonn. Deux concurrents, le Cardinal de Furstenberg, qu'il avoit déjà fait élire Coadjuteur de Cologne, et le Cardinal de Bouillon, Grand-Prévôt de S. Lambert, le sollicitent pour la Coadjutorerie de Liège. Il se décide pour le premier, et écrit en sa faveur à Rome. Le Pape se refuse à sa demande. Enfin Maximilien-Henri finit ses jours le 3 Juin de la même année. Après sa mort, le Baron d'Asfeld, Ambassadeur extraordinaire du Roi de France auprès du Chapitre de Liège, brigade ouvertement au nom de son maître le Siège vacant pour le Cardinal de Furstenberg. Le Roi lui-même annonce aux Liégeois qu'il a des droits, comme ils ne peuvent l'ignorer, sur le Comté de Segni, qui s'étend jusqu'au milieu de Liège, sans parler du Marquisat de Franchimont, qui dépend de ce Comté; qu'il a différé jusqu'alors de répéter ces deux objets, mais qu'il faut s'attendre à les lui restituer, si l'on n'élit pour Evêque le Cardinal de Furstenberg. La faction du Cardinal de Bouillon, quoiqu'affoiblie par l'exclusion que la France donnoit à ce Prélat, ne perdit point courage. Furstenberg étoit déjà lui-même exclu de l'Archevêché de Cologne par l'autorité de l'Empereur. Il étoit odieux aux Liégeois pour diverses raisons, et bientôt il connut qu'il ne feroit pas meilleure fortune à Liège qu'à Cologne. Alors il se tourna du côté du Cardinal de Bouillon, et travailla lui-même pour le faire élire. Mais, le 17 Août, le Chapitre s'étant assemblé, élut à la pluralité pour Evêque le Grand Doyen, qui suit. (Voy. les Archevêques de Cologne.)

#### JEAN LOUIS D'ELDEREN.

1688. JEAN-LOUIS D'ELDEREN, Grand Doyen de S. Lambert et Prévôt de Tongres, issu d'une ancienne Maison du Liégeois, fut élu, le 17 Août 1688, Evêque de Liège par le plus grand nombre des capitulans. A peine eut-il obtenu ses Bulles de Rome, que le Roi de France fit éclater son ressentiment contre le Pape Innocent XI, pour s'être opposé à l'élection du Cardinal de Furstenberg. Il menaça d'envoyer une armée en Italie pour reprendre le Duché de Castro, qu'il prétendoit appartenir au Duc de Parme; et en attendant qu'il pût effectuer ces menaces, il se saisit, le 7 Octobre, de la ville et du Comté d'Avignon. La guerre étoit alors recommencée entre la France et l'Empire.

C'étoit une belle occasion pour le Monarque d'exercer directement sa vengeance sur le nouvel Evêque de Liège; aussi ne fut-il point épargné. On leva des contributions exorbitantes dans tout son pays; on refusa de lui rendre Dinant et Hui, contre la teneur du Traité de Nimegue. Le Prince, pour détourner les malheurs de sa patrie, envoya le Comte de Groosbeck à Versailles pour traiter avec le Marquis de Louvois, Ministre de la guerre. On traita effectivement le 9 Janvier 1689, et il fut convenu, entre les deux Ministres, que la neutralité seroit gardée par les troupes du Roi sur le pied qu'elle avoit été réglée par le Traité de l'irlemont; que, tant que durerait la guerre avec l'Empire, le pays liégeois paieroit chaque année la somme de 50 mille écus; que la citadelle de Liège seroit de nouveau détruite; que le Roi retireroit ses troupes des villes et châteaux du pays qu'elles occupent depuis le 1 Octobre de l'année précédente, à l'exception de Dinant qui ne seroit rendu qu'à la fin de la guerre; que les murs de la ville et du château d'Hui seroient rasés, et qu'en dédommagement des dépenses faites pour les fortifications de cette place, on paieroit à la France la somme de 90 mille livres. Pendant qu'on traitoit ainsi à Versailles, la Diète de Ratisbonne rendoit un décret pour obliger tous les Ordres et toutes les provinces de l'Empire à se déclarer contre Louis XIV et à le regarder comme un ennemi commun. Liège en conséquence fut sommée de renoncer à la neutralité qu'elle venoit de conclure avec la France, et elle y fut contrainte par les Hollandois qui s'emparèrent de la ville. Les courses des François dans le Liégeois recommencèrent alors avec plus de fureur qu'auparavant. Les Abbayes de Stavelo et de Malmezburi, après avoir été pillées, furent réduites en cendres. Quantité de bourgs et de villages subirent le même sort. L'an 1691, le Marquis de Boufflers, à la tête de 60 escadrons et de 20 bataillons, traînant après lui une grande artillerie, vint se poster, le 1 Juin, sur la montagne de la Chantreuse de Liège. De là il canonna et bombarde la ville sans relâche pendant sept jours. Mais, apprenant que le Comte de Lippe arrive avec une armée considérable, il fait précipitamment sa retraite. L'honneur de la vigoureuse défense que firent les Liégeois en cette occasion est attribué principalement à l'Evêque-Prince, qui les encouragea par ses discours, et empêcha par sa prudence qu'au milieu de l'orage qui foudroyoit sur la ville, le trouble et la confusion ne se missent parmi les habitans. L'an 1692, le Maréchal de Villeroi se rend maître d'Hui, le 24 Juillet, par capitulation, après cinq jours de siège. L'an 1694, le 1 Février, un catarre surloquant emporte subitement le Prince-Evêque de Liège, Jean Louis d'Elderen, un grand regret de son peuple. Après sa mort, cinq concurrents se mirent sur les rangs pour lui succéder, savoir, le Prince de Neubourg, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, Evêque de Worms et Coadjuteur de Mayence; l'Electeur de Cologne; l'Evêque de Breslavia, Chanoine de Liège; Jean-Ferdinand de Méan, Grand Doyen de S. Lambert; et le Cardinal de Bouillon. Ce dernier, le plus ardent de tous et recommandé par le Roi de France, étoit venu, suivant le P. Foulon, avec des brevets de bénéfices en blanc pour acheter les suffrages. Les Chanoines de S. Lambert s'assemblerent capitulairement pour l'élection, le 20 Avril, au nombre de 46. On commença par lire les Brefs d'élégibilité accordés par le Pape. M. de Méan protesta de nullité contre celui de l'Electeur de Cologne. Vingt-deux furent de son avis; les vingt-quatre autres admirent le Bref. Le Baron de Méan s'étant retiré avec ses partisans, les vingt-quatre restans ne laisserent pas de procéder à l'élection, et leurs suffrages se réunirent en faveur de l'Electeur de Cologne, qui fut aussitôt proclamé et installé. Mais, le lendemain, M. de Méan et sa faction réduite à 20 firent de leur côté une élection qui tomba sur le Grand-Maitre de l'Ordre Teu-

tonique. Les deux Elus, après les protestations réciproques de droit, conviennent que l'administration resteroit entre les mains du Chapitre jusqu'à la décision du S. Siège. Sur ces entrefaites le Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique tomba dans une maladie qui le conduisit au tombeau le 4 Mai 1694.

#### JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIERE.

1694. JOSEPH-CLÉMENT, né, l'an 1671, de Ferdinand-Marie, Electeur de Baviere, et d'Adélaïde-Henriette de Savoie, Archevêque-Electeur de Cologne, Evêque d'Hildesheim et de Ratisbonne, élu, comme on l'a dit, Evêque de Liège, le 20 Avril, par 24 Capitulans, fut confirmé dans cette dignité, le 18 Septembre 1694, par le jugement de la Cour de Rome, dont il reçut une expédition à Bruxelles où il étoit le 28 du même mois. Il fit son entrée solennelle à Liège, le 24 Octobre, avec le plus brillant cortège, et fut reçu avec acclamation. L'an 1695, il amena des troupes au Roi d'Angleterre pour faire le siège de Namur qui fut pris le 2 Septembre. Ce Monarque lui rendit alors la ville et le château d'Hui, qu'il avoit repris sur les François le 28 Septembre de l'année précédente.

L'an 1697, par le 12<sup>e</sup> article du Traité de paix, conclu le 30 Octobre à Riswick entre l'Empereur et le Roi de France, ce dernier s'engagea de rendre à l'Evêque de Liège la ville et le château de Dinant dans l'état où il les avoit pris, avec les villes et bourgs du Liégeois dont il s'étoit emparé durant la guerre. Mais Dinant ne fut rendu qu'après qu'on eut rasé les fortifications.

L'an 1700, Joseph-Clément fait juger au tribunal de la Rote la contestation qu'il avoit avec l'Archiprêtre d'Aix-la-Chapelle. Celui-ci prétendoit que cette ville n'étoit d'aucun diocèse. Le jugement porte qu'elle relève de l'Evêque de Liège pour le spirituel. L'Electeur de Baviere, Gouverneur des Pays-Bas, s'étant déclaré pour la France dans la guerre touchant la succession au trône d'Espagne, entraîne Joseph-Clément son frere dans le même parti. La citadelle de Liège en conséquence est livrée, le 2 Novembre 1700, aux troupes françoises, qui, le lendemain, s'emparent de tous les postes de la ville. Le 1<sup>er</sup> Décembre suivant, le Baron de Méan, Grand Doyen, est enlevé par des Officiers de la garnison, qui le conduisent prisonnier à Namur, et de là au château d'Avignon, où il est étroitement renfermé. Après y être resté plusieurs mois, il est ramené à Namur dont l'Evêque se rend caution pour lui. Le Prince-Evêque de Liège étoit alors retiré en Flandre. L'an 1702, les troupes des alliés, commandées par le Duc de Marlborough, s'emparent, le 14 Octobre, de la ville de Liège, dont la garnison françoise se retire dans la citadelle, qui est emportée d'assaut le 23 du même mois. L'an 1703, les Maréchaux de Villeroi et de Boufflers forcent, le 10 Mai, Tongres à se rendre après un siège de 24 heures. L'an 1705, les François, commandés par le Comte de Gacé, se rendent maîtres d'Hui le 10 Juin, et de là dirigeant leur marche vers Liège, ils y rentrent le 18 du même mois; mais ils en sortent le 27 sur la nouvelle que Marlborough approche. Le Roi de Prusse, qui avoit ses troupes dans le territoire de Liège, veut profiter de l'occasion pour se mettre en possession d'Héristal, sur lequel il avoit des prétentions. Mais le Comte d'Albemarle, qui commandoit dans Liège, s'oppose à ce dessein de la part des Etats-Généraux. Il y avoit alors procès entre le Roi de Prusse, le Prince de Nassau, Gouverneur héréditaire de la Frise, et le Prince de Nassau-Siegen, touchant la succession de Guillaume, Roi d'Angleterre; et leurs H. P. vouloient qu'Héristal restât en sequestre jusqu'au jugement définitif. L'an 1713, aux conférences d'Utrecht pour la paix, et l'an 1714 à celles de Rastadt, les Ambassadeurs de l'Evêque et du Chapitre de Liège réclamerent, mais sans succès, le Duché de Bouillon et le Comté d'Agimont.

A peine même y purent-ils obtenir que les Hollandois évacueroient la citadelle de Liège et la ville d'Hui, que ceux-ci vouloient faire comprendre dans les places de barriere qui leur étoient accordées par le Traité d'Utrecht. L'an 1715, le Prince Evêque arrive, le 15 Janvier, à Dinant, d'où s'étant rendu au Monastere de S. Gilles, il y célèbre les saints mysteres, et fait un discours au peuple. Le lendemain, il fait son entrée dans Liège, où il est reçu avec des démonstrations de joie extraordinaires. L'an 1716, le 22 Décembre, il donne son Diplôme de réaccession au Cercle de Westphalie, déclarant qu'il est disposé à fournir sa quote-part du contingent auquel ce Cercle est taxé pour les mois romains. L'an 1723, il meurt, le 12 Novembre, à Bonn. (Voy. les *Electeurs de Cologne*.) Dès que la nouvelle de sa mort fut devenue publique, on vit arriver en grand cortège, l'un après l'autre, à quelques jours de différence, cinq Candidats pour remplir le Siège vacant. Le premier étoit Clément-Auguste de Baviere, neveu du défunt, auquel il venoit déjà de succéder dans l'Archevêché de Cologne, et qui possédoit outre cela les Evêchés de Munster et de Paderborn. Le Cardinal de Saxe-Zeitz, le Prince de la Tour-d'Auvergne, Archevêque de Vienne en Dauphiné, le Comte de Louvestein, Evêque de Tournai, et le Comte de Cuitein, Commissaire de l'Empereur pour assister à l'élection, étoient les quatre autres compétiteurs. Rien ne fut épargné de leur part pour gagner des suffrages: festins, jeux, spectacles, largesses, tout fut mis en usage à l'envi par ces ambitieux, comme s'il ne se fut agi que d'une dignité temporelle. Mais ils furent tous également trompés dans leurs espérances, et ne remporterent de tant de mouvemens qu'ils s'étoient donnés, de tant de dépenses qu'ils avoient faites, que la honte d'avoir échoué dans leurs démarches simoniaques.

#### GEORGE-LOUIS DE BERGH.

1724. GEORGE-LOUIS DE BERGH, Chanoine de S. Lambert, fut élu, le 7 Février 1724, à l'âge de 64 ans, Evêque de Liège par le plus grand nombre des Capitulans, sans avoir brigué la place et sans avoir même paru la désirer. Il étoit le troisieme de sa Maison qu'on y eût élevé. Le 24 Février, il se retira chez les Capucins pour se préparer à recevoir les SS. Ordres. L'an 1740, le différend du Roi de Prusse avec l'Evêque de Liège, au sujet de la Baronie d'Héristal, se renouvella. Le premier écrit, de Wesel, le 4 Septembre, au second pour se plaindre de la désobéissance des habitans de cette Baronie à son égard, et lui demande une *explication sincere et catégorique dans l'espace de deux jours*: explication consistant à déclarer s'il est encore résolu de soutenir sa prétendue souveraineté sur Héristal, et s'il veut protéger les mutins d'Héristal dans leur désordre et désobéissance abominable. L'Evêque, n'ayant pas jugé à propos de répondre dans le court délai que le Roi lui accordoit, ou, pour mieux dire, ne l'ayant pu (la lettre ne lui ayant été rendue que le 9 du même mois), ce Monarque fait marcher un corps de 2000 hommes de troupes vers le Comté de Horn. Cette petite armée ayant passé la Meuse, en-re, le 14 Septembre, dans Mascick dont elle se met en possession. Pendant qu'elle est en marche, le Roi de Prusse publie, le 11 Septembre, un manifeste auquel l'Evêque de Liège répond le même jour par la poste. Le Prélat dans cette réponse réitere au Roi l'offre que les Etats de Liège ont déjà faite à Sa M. d'acheter ses droits sur Héristal pour la somme de 100 mille écus. Il écrit en même tems aux Rois de France et d'Espagne comme garants du Traité de 1659, qui assureroit à l'Evêque de Liège la partie du Héristal située en-deçà de la Meuse. Mais ce différend est terminé dans le mois suivant au moyen d'une somme de 120000 écus que l'Evêque s'engage à

payer au Roi de Prusse pour ses prétentions. L'an 1743, l'Évêque George-Louis de Bergh meurt le 4 Décembre à l'âge de 81 ans.

#### JEAN-THÉODORE DE BAVIERE.

1744. JEAN-THÉODORE DE BAVIERE, frère de l'Empereur Charles VII et de Clément-Auguste de Bavière, Electeur de Cologne, né le 3 Septembre 1703, Evêque de Ratisbonne depuis le 29 Juillet 1719, de Frisingue du 23 Février 1727, fut élu Evêque de Liège le 23 Janvier 1744, et inauguré le 10 Mars suivant. L'an 1746, il fut créé Cardinal le 17 Janv. par le Pape Benoît XIV. Il mourut, le 27 Janvier 1763, à Liège.

#### CHARLES-NICOLAS-ALEXANDRE.

1763. CHARLES-NICOLAS-ALEXANDRE, COMTE D'OUTREMONT, fut élu, le 20 Avril 1763, Evêque de Liège, par le plus grand nombre des Capitulans, tandis que les autres se réunirent en faveur du Prince Clément de Saxe. Ceux-ci firent sur le champ leurs protestations contre l'élection du premier, prétendant qu'elle n'étoit point canonique, et les renouvelèrent en présence du Comte de Perghen, Commissaire impérial. La contestation ayant été portée à Rome, la Congrégation nommée à ce sujet confirma, le 21 Décembre 1763, l'é-

lection du Comte d'Outremont. Ce Prélat mourut subitement le 22 Octobre 1771, au retour de la chasse.

#### FRANÇOIS-CHARLES, COMTE DE WELBRUCK.

1772. FRANÇOIS-CHARLES, COMTE DE WELBRUCK, Chanoine de S. Lambert, né le 11 Juin 1719, fut élu Evêque de Liège le 16 Janvier 1772. Le 14 Mars suivant, il fit son entrée solennelle au palais. Le 24 du mois d'Avril, il conclut, avec les Ministres de France, un Traité d'échange de quelques villages qui lui appartenoient sur les deux rives de la Meuse, contre d'autres que possédoit cette Puissance dans l'Entre-Sambre et Meuse Liégeois. Il mourut au château de Hex le 30 Avril 1784.

#### CÉSAR-CONSTANTIN-FRANÇOIS DE HOENSBROECK-D'OEST.

1784. CÉSAR-CONSTANTIN-FRANÇOIS DE HOENSBROECK-D'OEST, Chanoine de la Cathédrale de Liège et Ecolâtre de l'Eglise royale d'Aix-la-Chapelle, élu Evêque de Liège, le 27 Juillet 1784, à l'unanimité des suffrages, fut installé le 17 Aout, et fit son entrée solennelle au palais le 23 du même mois.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

D E S

### PRÉFETS, COMTES ET DUCS DE GUELDRÉ, ET DES COMTES DE ZUTPHEN ET DE CEUX DE JULIERS.

*Article revu et corrigé par M. Ernst, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Rolduc.*

#### COMTES DE GUELDRÉ.

Le pays de GUELDRÉ, en latin *Gelria* ou *Geléria*, qui forme l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, tire son nom de sa capitale située dans un lieu marécageux sur la rivière de Nierse, qui lui sert de fossé. Ses bornes au Septentrion sont la Frise avec le golfe de la mer germanique, appelé le *Zuiderzée*; au Midi, la Meuse et le pays de Juliers; à l'Orient, une partie du Rhin et du pays de Cleves; à l'Occident, la Hollande et le pays d'Utrecht. On divise la province en quatre quartiers. Dans le premier est placée la ville de Gueldre; dans le second, nommé la *Betuwe*, est Nimegue; Arnheim est dans le troisième, nommé la *Veluwe*; et Zutphen fait le quatrième. L'étendue la plus grande du pays de Gueldre est de 26 milles en longueur et de dix milles en largeur. Les Bataves, les Sicambres, les Ménapiens, les Mattiaques, en furent les premiers habitants; les Francs leur succédèrent. La Gueldre fit partie du Royaume d'Austrasie sous la domination de ces derniers, et forma une préfecture particulière

#### COMTES DE JULIERS.

Le pays de JULIERS, en latin *Pagus Juliensis*, s'étend aujourd'hui sur environ 12 lieues de longueur et 7 de largeur, entre la Meuse et le Rhin, ayant au Levant l'Archevêché de Cologne, au Septentrion la Gueldre, le Limbourg au Couchant, et l'Archevêché de Treves au Midi. En 1425, il étoit composé des villes et bailliages de Juliers, de Dueren, de Munstercifel, d'Euskirchen, d'Embach, de Wilhelmstein, de Hengbach, de Nidecken, de Caster, de Grevenbroich, de Randenid, de Lingo, de Berchtein et de Gladbach. Depuis ce tems-là les Seigneuries de Nuema, de Norocenich, de Monjoye, d'Ollendorf, de Tombourg, de Limberg, de Merode, de Vrenzen, de Schoenforst, de Wilkenroede, de Millen et de Heinsberg, y ont été incorporées. (Aix-la-Chapelle, ville impériale, y est comprise, mais n'y appartient pas.)

La ville de Juliers, située sur la Roer, à 5 lieues d'Aix-la-Chapelle et 8 de Cologne, étoit connue dès le tems des Romains, comme en font foi les inscrip-

## COMTES DE GUELDRÉ.

qui d'abord devint héréditaire, comme les autres, par la faiblesse des Souverains, et fut ensuite convertie en Comté, puis en Duché. Rien de plus incertain au reste que ce qu'on a dit jusqu'à présent des Préfets de Gueldre et des Comtes de Zutphen antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle. Nous sommes en état, à l'aide des savans mémoires que nous a fournis M. Ernst, Chanoine Régulier de Rolduc, de montrer le peu de fondement des systèmes opposés de Pontanus et de Gudling sur cette matière, ainsi que des opinions hasardées par Teschenmacher, Gelenius, et d'autres, sur le même sujet. Mais comme cette discussion nous meneroit trop loin, et passerait les bornes dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer, nous croyons devoir la supprimer. Pour nous arrêter donc à ce qu'il y a de certain, nous commencerons la liste des Préfets de Gueldre et Comtes de Zutphen par

## O T T O N I.

O T T O N I, Comte de Zutphen, étoit père de Mathilde, femme de Ludolphe, fils aîné d'Ezon, Comte-Palatin. Voici le passage de la vie de ce dernier, qui sert de preuve à ce que nous avançons : *Ludolphus major natus... filiam Ottonis Comitis de Sudveno, nomine Mathildem in conjugem accipiens, duos æquè per omnia simillimos ex ed generavit filios, Henricum videlicet et Cunonem.* (Bolland. *Acta SS. ad diem 21 Maii*, T. V, p. 51.) Ludolphe étant décédé l'an 1032, ou 1033, trois ans avant son père, il faut supposer qu'il avoit épousé, vers l'an 1010, Mathilde, qui-lui donna les deux enfans qu'on vient de nommer, et dont l'aîné devoit avoir un certain âge à la mort de son père, d'où il suit que le Comte Otton, grand-père de ces enfans, vivoit sur la fin du dixième siècle. Mais nous ignorons quelle fut l'étendue de ses Domaines. Il nous est pareillement impossible de dire s'il laissa des fils et quel fut son successeur immédiat : mais nous croyons pouvoir assurer que ce ne fut point son genre Ludolphe, ni l'un des trois fils de celui-ci ; Henri, l'aîné d'entre eux, ayant eu le Palatinat de Lotharinge, Conrad la Bavière, et Herman étant entré dans le Clergé.

## COMTES DE JULIERS.

tions sépulcrales, qu'au rapport de M. Lameis (*Acta Academ. Palat. T. I, p. 75*) on y a trouvées, de même que l'itinéraire d'Antonin et les Tables de Peutinger. Lorsque les Francs s'en furent emparés, ainsi que de tout le pays qui en dépend, ils y mirent des Gouverneurs, lesquels, après l'établissement des Fiefs, en devinrent Comtes héréditaires. Deux Ecrivains ont principalement entrepris de donner l'histoire des Comtes et Ducs de Juliers, savoir, au dernier siècle, Werner Teschenmacher dans ses *Annales Clivæ, Julæ, Montium, Marcæ Westphaliæ, Gueldricæ et Zutphanicæ* : ouvrage réimprimé en 1721 avec des notes et un code diplomatique de M. Dittmar ; et M. Buchels, Bibliothécaire de l'Electeur Palatin, qui s'est déguisé sous le nom de Brosius dans l'ouvrage qui a pour titre, *Julia Montiumque Comitum, Marchionum et Ducum Annales. Coloniae, an. 1731.*

L'un et l'autre Historiens parlent des premiers Comtes de Juliers avec un ton d'assurance qui doit étonner, et presque toujours sans citer de garants. Les mémoires que nous a fournis, l'an 1778, M. Ernst, nous ont mis en état d'en dresser une liste mieux appuyée ; car elle est toute fondée sur des Chartes et des Historiens originaux.

## G O D E F R O I.

G O D E F R O I, l'an 941, suivant un Diplôme de l'Empereur Otton I, conservé aux Archives de l'Eglise royale d'Aix-la-Chapelle, gouvernoit le Comte de Sunderscas, compris dans celui de Juliers, et dont la ville de Dueren étoit le chef-lieu. Voici un extrait de cette pièce : *Noverint... qualiter nos... quamdam rem proprietatis nostræ fratribus in Aquisgrani Palatio Deo dignè famulantibus jure perheni in proprium donavimus, id est, Ecclesiam unam que est constructa in villa que dicitur Duiva in Comitatu Sunderscas, ubi Godofridus Comes præesse diuocatur, &c. Data VII Kal. Decemb. an. Dom. Incarnat. 941, Indict. XIV, regnante Otone Sereniss. Rege anno VI.* Ce Seigneur est expressément nommé Comte

COMTES, PUIS DUCS,  
DE BERG.

*Article rédigé en grande partie, ainsi que ceux de Cleves et de la Marck, d'après les Mémoires de M. Ernst.*

Le pays de Berg, ou du Mont, *Montensis Ducatus*, nommé de cette manière à cause des montagnes dont il est rempli, a pour confins au Nord le pays de Cleves, au Levant le Comté de la Marck et le Duché de Westphalie, au Midi et au Couchant la Wétéravie et l'Archevêché de Cologne, dont il est presque entièrement séparé par le Rhin. Dusseldorp est sa capitale. Son étendue est d'environ 16 milles de long sur 7 de large.

On prétend qu'il y a eu, dès le X<sup>e</sup> siècle, des Comtes de Berg ou du Mont. Herman, si l'on en croit Gé-

COMTES ET DUCS  
DE CLEVES.

Le pays de Cleves, situé, des deux côtés du Rhin, entre le pays de Berg, celui de la Marck, la Westphalie, le Brabant, la Gueldre, l'Archevêché de Cologne, le territoire d'Aix-la-Chapelle, l'Over-Issel, et le Comté de Zutphen, s'étend sur environ 15 milles d'Allemagne de longueur et 4 à 5 de largeur. Il tire son nom de sa capitale, nommée en latin *Clivius*, à cause de sa situation qui est sur le penchant d'une colline. Emmerich, Wesel, Rurich, Sauten, Orsoi, Duysbourg, Genep, Rimborg, Dinslaken, Calcar et Rées, sont les autres villes principales qui composent cet Etat. Les anciens Historiens des Comtes de Cleves les font venir d'un Chevalier grec, qu'ils

COMTES  
DE LA MARCK.

Le Comté de la Marck, dont le nom se tire d'un château situé près de Namur, a pour limites la rivière de la Lippe et l'Evêché de Munster au Septentrion, le Duché de Westphalie au Levant, le Duché de Berg au Midi, et le Duché de Cleves au Couchant. Les Comtes de la Marck tirent leur origine de la Maison de Berg par Everhard, Comte d'Altena, 3<sup>e</sup> fils d'Adolphe IV, Comte de Berg.

Frédoéric, 2<sup>e</sup> fils d'Everhard, ayant acheté le château de la Marck, près de Hamm, d'un Seigneur nommé Rutbodou, l'an 1178, suivant Godefroi

## PRÉFETS DE GUELDRE.

## GODESCALC ET ADÉLAÏDE.

En 1059 le Comté de Zutphen, ainsi nommé de sa capitale, borné N. par l'Yssel qui le sépare de la Veluwe, O. par l'Over-Yssel, E. par l'Evêché de Munster, S. par le Duché de Cleves, étoit possédé par GODESCALC et ADÉLAÏDE sa femme. C'est ce qu'on voit par une Charte où ces deux époux, en qualité de Seigneurs de Zutphen, et leurs fils Gebbehard et Otton, traitent avec Guillaume, Evêque d'Utrecht, touchant certaines dîmes qui faisoient entre eux le sujet d'une contestation. Pontanus a donné l'extrait de cette pièce dans son histoire de Gueldre (p. 84). Butkens, qui ne connoissoit point Otton I, donne Godescalc pour premier Comte de Zutphen, et même de Gueldre. Il prétend de plus que Gebbehard, fils aîné de ce dernier, mourut avant son père.

## OTTON II, PREMIER COMTE DE GUELDRE.

OTTON II, second fils de Godescalc, le remplaça dès l'an 1074, comme le témoigne une Charte qu'Annon, Archevêque de Cologne, donna cette année au sujet des biens qu'Everhard, Comte de Cleves, avoit laissés à l'Eglise de Cologne et à l'Abbaye des Dames de Nuys. (*Diplom. Colon. n. viii, p. 207.*) On y voit en effet parmi les témoins *Otto Comes de Zutphen et de Gelria*. Le compilateur de la grande Chronique belge meut sa mort en 1107, en quoi il a été suivi par les Historiens de Gueldre. Mais dans un autre endroit il recule cet événement jusqu'à la sixième année de l'Empereur Henri V; ce qui ne s'éloigne pas de la Chronique de S. Pantaléon, qui s'exprime en ces termes sous l'an 1113: *Otto locupletissimus Comes de Sutvene obiit*. Ce fut en sa faveur que l'Empereur Henri IV érigea la Gueldre en Comté l'an 1079. (Busching.) Otton avoit épousé JUDITH, dont il eut trois fils et une fille, savoir, Thierry, Evê-

## COMTES DE JULIERS.

de Juliers dans une Charte non encore imprimée de Wicfrid, Archevêque de Cologne, donnée en faveur du Convent des onze mille Vierges l'an 944. *Dedimus itaque eis in pago Juliaciensi in Comitatu Godefridi Comititis in castello quod cognominunt Juliche, Ecclesiam cum manso, &c. Data Colonia III Nonas Aug. anno gloriosiss. Regis Ottonis VIII.* Godefroi se rencontre encore avec la qualité de Comte dans une Charte de l'an 962. (Kremer, *Academ. Beitræg. T. III, Diplom. 4, p. 61.*)

## EREMFROI.

EREMFROI peut bien avoir été le successeur de Godefroi; au moins avoit-il sous son gouvernement des endroits qui font aujourd'hui partie du pays de Juliers, mentionnés dans une Charte de l'Empereur Otton I, donnée en 966, *in pago Mulcheve in Comitatu Eremfredi.* (*Petrus à Beeck in Aquisgrano.*)

## GÉRARD I.

GÉRARD I est nommé sous la qualification de *Gerardus Juliensis* parmi les Comtes qui furent témoins d'une Charte de S. Héribert, Archevêque de Cologne, donnée le 1 Mars de l'an 1009. C'est le même Gérard apparemment dont il est fait mention dans cinq autres Chartes de ce Prélat, rapportées par Gélénus (*Auct. Hist. S. Engelb. p. 299*), savoir quatre de l'an 1003, et une de l'an 1019, et encore dans un Diplôme de l'Empereur Conrad II pour l'Abbaye de Forcet, donné en 1029, où il est dit, *Et alin preidia... in comitibus Gerhardi et Gisilberti.* (*Luinig. Spicil. T. III, p. 302.*) Rien ne nous apprend en quel tems il cessa de vivre.

## GÉRARD II.

GÉRARD II est peut-être le Comte de ce nom qu'on voit entre les témoins d'une Charte de la Reine Ri-

## COMTES, PUIS DUCS, DE BERG.

Iénius, et son frere Adolfe, furent les tiges des Comtes de Berg et de la Marck. Il cite en preuve les lettres de la fondation du Monastere de Geresheim, faite sous le règne d'Otton II en 976, dans lesquelles il est dit que ce Monastere (auquel est aujourd'hui jointe une petite ville près de Dusseldorp) est situé dans le Comté d'Herman. Or, dit Gélénus, Geresheim étant compris dans le pays de Berg, il est clair qu'Herman étoit Comte d'une partie au moins de ce pays. Gélénus de plus cite des Chartes des années 1003, 1009, 1019, où, parmi les descriptions, paroît un Comte Herman comme Avoué de l'Abbaye de Duits, avec un Comte Adolfe, nommé frere d'Herman. M. Kremer est porté à croire qu'Adolfe est plutôt qu'Herman la tige des Comtes de Berg, attendu que le nom d'Adolfe est devenu comme perpétuel dans la Maison des Comtes de Berg.

ADOLFE II, peut-être fils d'Adolfe I, est qualifié dans une Charte de l'an 1068 *Advocatus de Monte* (Kremer, *Diplom. Colon. n. vii,*

## COMTES ET DUCS DE CLEVES.

nomment Hélié, le même que le Chevalier du Cygne, dont les romans racontent des choses si singulieres. Laisant à part ce Comte chimérique qu'on place sous le règne de Dagobert et ses successeurs jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, nous commencerons la Chronologie des Comtes de Cleves par

RUTGER, ou ROGER, qui vivoit au commencement du XI<sup>e</sup> siècle. C'est l'Annaliste de l'Abbaye de Rolduc, dont l'ouvrage fut composé vers l'an 1157, qui nous le fait connoître en rapportant l'élevation du corps du vénérable Ailbert, Chanoine de l'Eglise de Tournai, fondateur de cette Maison. « Il y avoit, dit-il, en Flandre » deux freres puissans et recommandables par » leur mérite personnel, Gérard et Rutger. Fa- » tigés par les divers combats qu'ils étoient » obligés de soutenir contre les Seigneurs du » pays, ils prirent le parti de se tourner du côté » de l'Empereur, qui plaça Gérard à Wassen- » berg et Rutger à Cleves. Non content de cette » premiere faveur, il y ajouta tant de Bénéfices » en fonds de terre, que les descendans de ces » deux freres devinrent les Princes du pays.... » Or le Prêtre Ailbert et ses freres étoient parens » de Gérard, Comte de Gueldre, et de Goswin » de Heinsberg, du Comte de Keikenbach, » et de Thierry de Cleves, tous arriere-petits-fils » de deux freres dont nous avons parlé au com- » mencement de ce récit. » (Fisen, *Hist. eocl.*

## COMTES DE LA MARCK.

de S. Pantaléon, s'y établit, et forma, avec d'autres acquisitions qu'il fit, le Comté de la Marck. M. Kremer prétend qu'au commencement les Comtes de la Marck joignoient à ce titre celui d'Alléna, et dit qu'il n'a vu celui de la Marck seul nulle part avant 1213. On le rencontre néanmoins dans une Charte de l'an 1203, où l'on voit *Arnoldus Comes de Allena, et Arnoldus (1) Comes de Mercha* (Mirvas, *Diplom. Belg. T. I, p. 567.*) Le premier de ces deux Arnoul étoit le frere aîné de Frédéric, et le second étoit son fils.

ADOLFE, fils de Frédéric, étoit Comte de la Marck, comme on vient de le voir, en 1203. Il agrandit ses domaines des dépouilles de son cousin german, Frédéric, Comte d'Isenbourg, prescrit par la Diète de l'Empire pour avoir mis à mort S. Engelbert, Archevêque de Cologne. Adolfe, pour se maintenir dans les terres dont il s'étoit emparé, fit construire la ville de Hamm, dont les premiers fondemens furent posés le jour des cendres de l'an 1206. Il entreprit, au mois de Mai de l'année suivante, la construction du château de Blanckenstein, ce qui l'engagea dans une longue guerre avec Henri IV, Duc de Limbourg. (*Voy. l'art. de ces Ducs.*) Quoique d'un naturel doux et commode, sui-

(1) Il y a bien de l'apparence qu'Arnoldus est mis ici pour Adolfe, plus par une faute d'impression, puisque Frédéric, au rapport de

Volde, eut un fils nommé Adolfe. Peut-être néanmoins Arnoul étoit le frere aîné d'Adolfe.

## COMTES DE GUELDRÉ.

que de Munster en 1121, mort en 1127, et qualifié par l'Annaliste saxon *vir illustris natu et virtutibus famosus*; Gérard, mort avant 1108; Henri; et Ermengarde, mariée à Gérard de Wassenberg, qui viendra ci-après. Long-tems avant sa mort, Otton avoit partagé, dit-on, ses Etats à ses deux fils, Henri et Gérard, de manière que Gérard avoit en le Comté de Gueldre et Henri celui de Zutphen. (Pontanus, *Hist. Gelriae*, p. 97.) On voit en effet *Gerardus Comes de Gelria* dans une Charte de 1096, rapportée par le Mire (*Op. Diplom. T. 1, pag. 771*), et parmi les souscripteurs d'une Charte de Jean, Evêque de Spire, datée du 9 Novembre 1099. Un Diplôme de l'Empereur Henri V, donné l'an 1108, atteste pareillement que Henri étoit alors Comte de Zutphen. C'est un acte par lequel ce Prince lui donne l'investiture du Comté de Frise en échange d'une certaine Seigneurie que Henri lui avoit cédée. (Butkens, T. 1, p. 207.) Henri, au rapport de l'Annaliste saxon (*ad an. 1103, p. 599*), épousa la fille de Conon, Comte de Bichling. Il entra, l'an 1114, suivant la Chronique de S. Pantaléon, dans la ligue de l'Archevêque de Cologne et d'autres Seigneurs contre l'Empereur. (Eccard *Corp. Hist. T. 1, p. 926.*) Il vivoit encore l'an 1138. Depuis lui on ne trouve plus de Comte de Zutphen, et l'on voit que vers la fin du xii<sup>e</sup> siècle ce Comté étoit réuni à celui de Gueldre.

ERMENGARDE ET GÉRARD I,  
DIT DE WASSENBERG.

1113. ERMENGARDE, fille d'Otton II, lui succéda au Comté de Gueldre avec GÉRARD DE WASSENBERG son époux. L'Annaliste de l'Abbaye de Rolduc, cité plus haut à l'article de Roger, Comte de Cleves, le dit arriere-petit-fils de Gérard, Seigneur de Wassenberg; est-ce par les femmes ou par les mâles? c'est ce qu'on ne voit point. Ce qui est certain, c'est que Jutte sa fille a porté cette terre en mariage à son mari Waleran-Payen, Duc de Limbourg. Il eut encore une autre fille,

## COMTES DE JULIERS.

chenze de l'an 1051, publiée par M. Lamey au T. III<sup>e</sup> des Mémoires de l'Académie électorale-palatine, p. 151; du moins ce Savant n'a-t-il pas balancé de lui donner rang dans l'*Index genealogicus* parmi les Comtes de Juliers. Il se rencontre encore avec le titre de *Gerardus Comes de Guliche* dans la souscription d'une Charte de Siguin, Archevêque de Cologne, du 27 Juillet 1081. (Kremer, *Diplom. Colon. p. 207.*) Nous ignorons s'il fut le successeur immédiat du précédent.

## GÉRARD III.

GÉRARD III, vraisemblablement fils de Gérard II, est nommé deux fois Comte de Guliche ou de Juliers dans un Diplôme de l'Empereur Henri IV, donné à Werden le 3 Août de l'an 1101. (Martene, *Ampl. coll. T. 1, p. 585.*) Dans une Charte de l'an 1104, il est témoin avec son frere Gerlac, *Gerhardt Comes de Julicho et frater ejus Gerlachk.* (Kremer, T. III, pag. 26.) Suivant les Historiens de Juliers il embrassa le parti du jeune Roi Henri, révolté contre son pere. Mais ils sont démentis par l'Annaliste saxon. (*Ad an. 1106.*) Ce jeune Prince étant devenu Empereur, la nécessité contraignit Gérard de se soumettre à lui. Mais il prouva dans la suite que le cœur n'avoit point de part à cette soumission. Il entra, l'an 1114, dans la ligue formée par Frédéric, Archevêque de Cologne, contre ce Monarque. Ce parti ne lui fut point avantageux. Henri V ayant amené son armée dans le pays de Juliers, y répandit la désolation. Le Comte, en voulant arrêter ses ravages, fut pris dans une rencontre par l'armée impériale. (*Chron. S. Pantal. apud Eccard. T. 1, p. 925.*) Mais il ne paroit pas que sa captivité ait été longue. Les avantages que les alliés remporterent sur l'Empereur peu de tems après cet échec, durent valoir au Comte sa liberté. Gérard avoit un fils de même nom que lui, avec lequel on le rencontre en 1118, *Comes Gerhardus de Juliaco*,

## COMTES, puis DUCS, DE BERG.

p. 202), et *Comes de Monte* dans une autre de 1074. (*Ibid. n. vii.*) Il est encore nommé comme vivant dans un titre de 1090 (*Acta Academ. Palat. T. III, p. 160.*) Adolfe avoit épousé Adélaïde, Comtesse de Laufen, dont il eut Adolfe, qui suit; Everhard, nommé avec lui et d'autres enfans. Il est appelé *Adolphus de Huveli*, lieu du pays, par l'Annaliste saxon, dont il est à propos de rapporter le texte entier qui le concerne: *Bernhardus*, dit-il, sous l'an 1026, p. 458, *Comes* (de Werla) *alter frater ejusdem Reginae* (Gisèle uxoris Couradi Satici), *habuit filios quorum unum nomine Idon duxit Henricus de castro quod Loufe dicitur, Brunonis Trevisensis Episcopi et Poponis Comitum fratres... Filium ejusdem Idæ ex Comite eodem Henrico, nomine Adelletham duxit Adulfus de Huveli, genuitque Adulfum juniorem et fratres ejus. Post ejus mortem sociavit eam sibi Comes Palatinus Fredericus de Samersenburch, genuitque Palatinum Comitem Fredericum juniorem.* Ces dernières paroles montrent que ce n'est qu'à Adolfe II et non à son successeur qu'on peut donner pour femme Adélaïde de Laufen, puisque Frédéric le Jeune, ou II, Comte de Sommersenbourg, fils d'Adélaïde et de Frédéric I, son second époux, étoit déjà un guerrier fameux en 1118, comme on le voit dans le même Annaliste (p. 641.)

ADOLFE III, fils aîné d'Adolfe II, lui avoit succédé, l'an 1093, n'étant encore qu'enfant alors suivant une Charte que donna cette année Otton, Abbé de Werden, où il est dit: *Suscipiente traditionem Comite de Cleves Thiderico vice Advocati nostri Adolphi qui tunc temporis puer erat.* (Kremer, *Diplom. Colon. n. x, p. 208.*) Mais, dans une Charte de 1115, il paroit comme

## COMTES DE CLEVES.

*Leod. part. 2, l. ix, n. 15 et 31, pp. 212-222*) Voilà donc un Thiéri, Comte de Cleves, arriere-petit-fils de Rutger. Il s'agit maintenant de trouver son pere et son aïeul; et nous croyons y avoir réussi. En effet,

THIÉRI I, que nous regardons comme le fils de Rutger, vivoit sous l'Empereur Henri III. C'est l'Empereur Frédéric I qui l'atteste dans un Diplôme donné en 1172: *Cum Serenissimus Romanorum Imperator*, dit-il, *Henricus III prodecessor noster, Telonenm Neomagense... Theodorico Comiti Clevenis, qui temporibus ejus Comes existit, in feudo concessisset, &c.* (*Apud Pontanum Hist. Gelriae*, p. 114.)

EVHARD, ou EVERHARD, fils de Thiéri et son successeur, vivoit en 1074, date d'une Charte donnée, le 27 du mois de Septembre, par Annon, Archevêque de Cologne, pour régler le partage de certains biens qu'Everhard, de concert avec sa femme BERTHE, avoit conférés à l'Eglise de Cologne et à celle de S. Quirin de Nuy. (Kremer, *Diplom. Colon. n. 8, pp. 203-207.*) Evhard, comme on va le voir, étoit mort en 1093.

THIÉRI II, fils d'Evhard et arriere-petit fils de Rutger, est sans doute le même dont il est fait mention dans une Charte donnée, l'an 1093, par Otton, Abbé de Werden, où il est dit: *Suscipiente traditionem Comite de Cleves Thiderico.* (Kremer, *ibid. p. 209, n. x.*) L'an 1095, il prit la croix, et partit, l'année suivante, pour la Terre-Sainte avec Godefroi de Bouillon. De retour chez lui, il s'attacha au parti de l'Empereur Henri IV, et défendit ce Prince contre son fils révolté. Mais, voyant ensuite que le Pape Pascal appuyoit ce dernier, il changea de parti,

## COMTES DE LA MARCK.

vant Levolde (p. 388), il ne put éviter des guerres avec d'autres Seigneurs, et sur-tout avec celui de Wieldenberg, qu'il battit sur la montagne de Gorseulrich. Il mourut le 28 Juin 1249, ayant eu de N., son épouse, sœur du Comte de Gueldre (apparemment Gérard IV), quatre fils: Everhard, tué dans un Tournoi donné à Nuy après l'an 1233; Gérard, Evêque de Munster en 1266, mort en 1277; Otton, Chanoine et Prévôt de l'Eglise de Liège, puis, ayant changé d'état, Seigneur d'Altena et de Blankenstein, mort le 14 Août 1262, sans laisser d'enfans d'Ermengarde de Holte sa femme; et Engilbert, qui suit (Levolde, p. 388.)

1249. ENGILBERT I, successeur d'Adolfe son pere au Comté de la Marck, prit querelle avec Engilbert II, Archevêque de Cologne, pour la défense d'un de ses Officiers qui avoit arrêté quelques Bourgeois de Soest, ville appartenant alors à l'Eglise de Cologne, et lui déclara la guerre. (Levolde, p. 389.) La paix se fit entre eux, l'an 1263, par le mariage d'ELISABETH DE WALLESBERG, nièce du Prélat, avec le Comte de la Marck. Il étoit veuf de CUSTGONDE, fille du Comte de Schawensbourg, sa premiere femme, après la mort de laquelle il fut postulé unanimement par le Chapitre d'Onabruck pour remplir le Siège vacant de cette Eglise, dignité qu'il refusa. L'an 1277, le Comte de la Marck

## COMTES DE GUELDRÉ.

Yolande, femme de Baudouin III, Comte de Hainaut. La Comtesse ERMENGARDE se remaria en secondes noces, en 1134 au plus tard, à Conrad II, Comte de Luxembourg. La mort du Comte Gérard ne devança point l'an 1128, comme le prouve une Charte publiée par Ant. Matthieu, qui, bien que sans date, est postérieure à l'an 1127. Outre les deux filles qu'on vient de nommer, il laissa un fils, qui suit.

## GÉRARD II.

1128 au plutôt. GÉRARD II, fils et successeur de Gérard I au Comté de Gueldre, étoit marié, dès l'an 1129, à CLÉMENCE, Comtesse de Glisberg, ou Gleyberg, comme le montre la Charte de la fondation qu'elle fit cette année d'un Monastère en ce lieu. On y voit en effet qu'elle transporte ou délivre les biens qui font l'objet de cette fondation, *per manum Gerhardi mariti sui Comitiss de Gelre*. Elle survécut à son mari, dont elle étoit déjà veuve en 1141. Elle eut de lui un fils nommé Guillaume, mort avant l'an 1141, avec un autre fils, qui suit, et une fille nommée Ermessinde. L'Annaliste saxon rapporte, sur l'an 1129 (style d'Allemagne), que l'Empereur Lothaire tenant une Diète à Worms aux fêtes de Noël, Gérard de Gueldre y fut accusé, en son absence, de mauvais desseins contre ce Prince; qu'informé de cette accusation, Gérard vint, à la Purification suivante, trouver l'Empereur pour se remettre à sa discrétion, et qu'enfin il fit sa paix avec lui au moyen de trois mille marcs (166,375 liv. de notre monnaie actuelle), qu'il lui promit.

## HENRI.

1141. HENRI, fils de Gérard et de Clémence, leur succéda au Comté de Gueldre. L'an 1161 on environ, il donna du secours aux Châtelains de Groningue, et commanda leurs troupes dans la guerre qu'ils avoient avec l'Evêque d'Utrecht. Il vivoit encore en 1177, comme l'atteste un acte que M. Ernst assure avoir vu. De sa femme, qu'on nomme SEINARE, et qu'on dit, sans preuve, de la Maison de Lorraine, il laissa Gérard et Otton, qui suivent; avec trois filles, Marguerite, femme d'Engilbert I, Comte de Berg; Marie, femme de Gérard, Comte de Loss; et Agnès, femme de Henri l'Aveugle, Comte de Namur et de Luxembourg.

## COMTES DE JULIERS.

*Gerardus junior, filius Gerhardi.* (Kremer, T. III, p. 32.)

## GÉRARD IV, DIT LE JEUNE.

GÉRARD IV peut bien avoir été le successeur de son père en 1125, comme M. Kremer le pense. A plus forte raison faut-il lui rapporter une Charte que Gérard, Comte de Juliers, fit expédier, l'an 1130, pour maintenir quelques privilèges du Chapitre de St. Adalbert d'Aix-la-Chapelle dans ses biens de Baestwilre, dont il étoit Avoué. Il est témoin à des Chartes de 1131 et 1132, citées par M. Kremer, et encore à un Diplôme de l'Empereur Lothaire, non imprimé, de 1136.

## GÉRARD V.

GÉRARD V n'est connu que par un Diplôme de l'Empereur Conrad, de l'an 1141, où il est nommé, comme témoin, *Gerardus puer, Comes de Juliac.* (*Acta Acad. Palat.*, T. III, p. 165.) Puisqu'à cette époque il étoit encore enfant, il ne peut pas être le *Gerardus junior* dont il est parlé en 1118. On peut croire qu'il étoit fils du précédent, et qu'il sera mort peu de temps après, puisqu'en 1143 il avoit pour successeur

## GUILLAUME I.

GUILLAUME I, que M. Kremer croit fils de Gérard III, et qui venoit peut-être d'une branche collatérale, paroit, avec la qualité de Comte de Juliers, dans une Charte de 1143, publiée par ce Savant, et dans un Diplôme de l'Empereur Conrad, donné le 30 Décembre 1146, c'est-à-dire 1145, suivant notre manière de compter. (Miræus, *Dipl.* T. II, p. 180.) Il est encore témoin à un Diplôme du même Prince, donné à Spire l'an 1150. (Martene, *Ampl. coll.* T. II, p. 610.) Les actions de sa vie nous sont inconnues. Nous savons seulement qu'il assista, l'an 1162, à la translation des reliques des trois Rois, faite par Renaud, Archevêque de Cologne: cérémonie que Brosius mit par erreur en 1177. Nous croyons que Guillaume finit ses jours vers 1165. D'ALVERADE sa femme, fille d'Albert, Comte de Molbach (mariage qui fit tomber par la suite ce Comté dans la Maison de Juliers), Guillaume laissa deux fils, Guillaume, qui suit, et Gérard.

## COMTES, PUIS DUCS, DE BERG.

majeur avec son frere Eberhard. *Adolphus, v. est-il dit, Advocatus uoster.... Eberhardus frater ejus.* (*Ibid.* p. 210.) A l'égard de ce dernier, après avoir échappé d'une sanglante bataille donnée entre les Ducs de Brabant et de Limbourg, où il avoit combattu, il alla se faire Moine à Morimond. C'est ce que nous apprend Hériman Cornet, d'après un ancien Chroniqueur. (*Apud Eccard, Corpus Hist.* T. II, p. 670.) Ce fut lui, suivant le même Ecrivain, qui engagea son frere Adolfe à fonder l'Abbaye d'Altenberg, ou du Vieux-Mont, vers l'an 1133. On n'a pas de preuve qu'Adolfe ait vécu au-delà de l'an 1134. En mourant, il laissa deux fils, Adolfe, qui suit, et Brunon, qui fut Archevêque de Cologne, second du nom.

ADOLFE IV, fils aîné d'Adolfe III et son successeur, est très vraisemblablement celui dont il est fait mention dans des actes de 1138 (*apud Mir.* *Dipl.* Belg. T. I, p. 526.), de 1140 (Tolner, *Cod. Diplom. Palat.* p. 43.), et 1145 (Miræus, *ibid.* p. 182.) Il mourut, suivant Géliénus (*Auctar. vitæ S. Engelb.* p. 298), en 1152. Mais Kremer dit qu'on le rencontre dans des Chartes depuis 1134 jusqu'en 1161. Il avoit épousé, suivant Albéric (*ad en.* 1126 et 1150), la fille d'Engilbert, frere de Frédéric, Archevêque de Cologne; mariage qui se fit en 1122, selon la Chronique manuscrite de Rolduc, qui

## COMTES DE CLEVES.

et se retourna du côté du fils contre le père. (Teschenmacher.) Thierri vivoit encore l'an 1119, et même en 1134, suivant Butkens. Mais cette dernière date est fautive, comme la suite le prouvera.

ARNOUT I, fils et non frere de Thierri II, se rencontre avec le titre de Comte dans une Charte de Frédéric, Archevêque de Cologne, donnée en 1121. (Kremer, *ibid.* p. 210, n. xiv.) On trouve encore dans des actes des années 1126, 1128, 1129, *Arnoldus Comes Clivensis.* (Heda, *Hist. Episc. Ultraj.* pp. 153-157.) Teschenmacher prolonge la vie d'Arnout jusqu'en 1162. Mais sur ce point il trouva sa réfutation sous les Comtes suivants. Butkens, T. I, p. 109, lui donne pour femme Ize, fille de Godefroi le Barbu, Duc de Lothier, et dit qu'il fut intime ami de S. Norbert. Dans une Charte d'André, Evêque d'Utrecht, donnée en 1134, on trouve *Arnoldus juvenis Comes.* (Miræus, *Diplom. Belg.* T. I, p. 174.) Ce jeune Arnout étoit sans doute le fils d'Arnout I: mais il ne s'ensuit pas que celui-ci fût mort dès lors, comme le prétend M. Dithmar dans ses notes sur Teschenmacher. Nous pensons qu'il étoit en 1138, d'après un Diplôme donné cette année par l'Empereur Conrad, dans lequel se rencontre, *Arnoldus Comes de Cleves*, sans l'épithète de *juvenis.* (Mir. *ibid.* p. 337.)

ARNOUT II reparoit dans un autre Diplôme du même Prince de l'an 1140 (Tolner, *Cod. Diplom. Palat.* p. 43, n. xliix), et même encore dans un troisième de l'an 1145. Mais il n'y a aucun fond à faire sur cette dernière pièce, quoi qu'on en dise dans l'avertissement qui

## COMTES DE LA MARCK.

allant pour ses affaires dans le Comté de Tecklenbourg, dont il avoit la Régence, fut surpris et arrêté dans une embuscade par Herman de Loen, son ennemi particulier, accompagné de plusieurs scélérats. Herman l'ayant emmené prisonnier dans son château de Bredevoest, il y mourut de chagrin le 16 Novembre de la même année. Levolde (p. 391) dit qu'il fut enterré à Capenberg, après que son fils, qui assiéga ce château, eut forcé ceux qu'il occupoit à lui rendre le cadavre qu'ils avoient embourbé. La place fut ensuite demolie par les assiégeois. L'exactitude avec laquelle le Comte Engilbert administra la justice, selon le même Auteur, l'avoit rendu également cher aux bons et odieux aux méchants. Il ne laissa point de repos à ceux qui pilloient leurs voisins. Il favorisoit au contraire ceux qui par leur tra-

## COMTES DE GUELDRÉ.

## GÉRARD III.

1177 ou 1178. GÉRARD fut le successeur de Henri son père au Comté de Gueldre. Vers l'an 1180, il eut guerre avec Baudouin II, Evêque d'Utrecht, au sujet de la Veluwe dont il refusoit de faire hommage à ce Prélat, quoique ce fût un Fief mouvant de son Eglise. Le succès favorisa les armes de Baudouin, qui se rendit maître de la Veluwe, en chassa les troupes du Comte de Gueldre, et y établit dans toutes les forteresses de bonnes garnisons. Gérard, par représailles, entra dans le pays de Deventer, dont il assiégea la capitale. Mais, pendant ce siège, l'Empereur Frédéric I, étant survenu, fit rendre la Veluwe à Gérard, et ménagea une trêve entre lui et le Prélat. Gérard mourut avant qu'elle fût expirée, sur la fin de l'an 1183 (*Chron. Austr.*), et non 1180, comme on l'a marqué ci-devant d'après Hoveden. Nous avons en effet une Charte de l'an 1183, où il est nommé comme témoin. (Miræi *Op. Diplom.* T. I, p. 282.) Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, dit-on, MARGUERITE, fille du Comte de Spanelheim et d'Hasbaie (mariage à notre avis fort douteux); 2<sup>o</sup>, l'an 1180, ou 1181, IDE, fille et héritière de Matthieu, Comte de Boulogne, et déjà veuve d'un premier mari. On ignore si Gérard eut des enfans de l'une et de l'autre femme, mais il ne laissa point de postérité. Ide sa seconde femme, après sa mort, emporta son douaire de vive force, retourna dans le Boulonnois, et deux ans après se remaria en troisièmes nocés à Berthold, Duc de Zeringen, puis en quatrièmes à Renaud, Comte de Daminartin. (*Voy. Ide, Comtesse de Boulogne.*)

## OTTOŃ II ou III.

1183. OTTON III, frere de Gérard, lui succéda au Comté de Gueldre. Ce fut un Prince fort avide d'étendre ses Domaines. La trêve conclue entre Bau-

## COMTES DE JULIERS.

## GUILLAUME II, surnommé LE GRAND.

GUILLAUME II (IV suivant Brosius) étoit possesseur du Comté de Juliers en 1166. Nous en avons la preuve dans une Charte de Philippe, Archevêque de Cologne, de cette année, où l'on remarque, entre les témoins, *Willelmus Comes Juliacensis et Gerardus frater ejus.* (Kremer, *Diplom. Col.* n. XXI, p. 227.) Ces deux freres se trouverent aussi à l'expédition d'une autre Charte de ce Prélat, donnée en 1185. (*Ibid.* n. XXI, p. 244.) L'un et l'autre intervint encore à un Diplôme du Roi des Romains, Otton IV, donné le 13 Juillet 1198, après le couronnement de ce Prince à Aix-la-Chapelle. (*Ibid.* n. XXXIV, p. 247.) On voit par-là que Guillaume et Gérard suivirent d'abord le parti d'Otton contre Philippe son rival. Ils lui étoient encore fideles en 1203; mais, l'année suivante, ils s'étoient rangés du côté de Philippe, comme le prouvent trois Diplômes de celui-ci, dont le premier est du 12 Novembre de cette année, et les deux autres du 12 Janvier 1205. (Butkens, T. I, pr. p. 55. *Celen. Hist. S. Engelb.* p. 31.) Ce fut même Guillaume, suivant Arnold de Lubeck, qui débaucha depuis à Otton la plupart de ses partisans. Lorsque le Roi Otton, dit ce Chroniqueur, que nous traduisons, après s'être rendu maître de Cologne, se voyoit presque au comble de la prospérité; un orage, auquel il ne s'attendoit pas, tout à coup s'éleva contre lui. Guillaume, Comte de Gulick (Juliers), commença à lui rendre secrètement des embûches; et, ayant envoyé des hommes de confiance à Philippe, il lui manda que s'il vouloit l'élever à une plus grande fortune et à un plus haut rang, il se feroit fort de ramener à lui tous les partisans d'Otton, et même l'Archevêque de Cologne, le plus déterminé d'entre eux. Philippe, enchanté de cette proposition, lui indique un rendez-vous pour conférer ensemble. Là, Philippe et Guillaume s'étant liés par la foi du

## COMTES, PUIS DUCS, DE BERG.

nomme cette épouse MARGUERITE. *Eodem anno* (1122), dit-elle, conduisit *conuibus Adolphus Comes Margaretae quam nepotis erat Frédérici Colon. Archiep.* De cette alliance sortirent Adolfe, lequel, étant parti pour la Croisade, fut tué, l'an 1148, au siège de Damas (*Chron. S. Pantal.* p. 983); Engilbert, qui suit; Frédéric II et Brunon III, Archevêques de Cologne; Everhard, Comte d'Alténa, père de Frédéric, tige des Comtes de la Marck.

ENGILBERT I, fils d'Adolfe IV, parut pour la première fois avec le titre de Comte de Berg dans une Charte de l'an 1166. Il aida l'Empereur Frédéric I à déposséder Henri le Lion, Duc de Saxe, dont une partie des biens lui fut adjugée; ce qui augmenta considérablement ses Domaines. Enfant parti, l'an 1189, avec l'Empereur pour la Terre-Sainte, il mourut sur la route. (*Chron. S. Pantal.*) Il avoit épousé MARGUERITE, fille de Henri, Comte de Gueldre, dont il eut Adolfe, qui suit, et Engilbert, Archevêque de Cologne.

1189. ADOLFE V, fils aîné d'Engilbert et son successeur, prit différens partis, selon ses intérêts, dans le schisme civil qui suivit la mort de l'Empereur Henri VI. Déclaré d'abord pour Otton IV avec son oncle Adolfe, Archevêque de Cologne, il lui fournit des secours en 1203; et ayant mis une forte garnison dans le château de Duitz, il s'en servit pour inquiéter les habitans de Cologne, qui tenoient pour Philippe de Suabe. Mais l'Archevêque Adolfe ayant couronné, l'an 1205, Philippe de Suabe,

## COMTES DE CLEVES.

est à la tête de la nouvelle édition de Butkens. On remarque en effet les noms de quelques témoins qui ne vivoient plus alors, tels que Waleran, Duc de Limbourg, mort en 1139; Guillaume, Comte Palatin du Rhin, décédé l'année suivante; Udon, Evêque d'Osabruck, mort en 1141. Le Comte Arnoul pouvoit être encore vivant alors, et il n'y a pas de preuve qu'il soit mort avant 1150.

THIERRI III, fils d'Arnoul I et d'Ide, jouissoit du Comté de Cleves en 1150. On le voit cette année s'intéresser avec quelques autres Seigneurs pour la promotion d'Herman de Hora à l'Evêché d'Utrecht. (*M. Chron. Belg.*) Il se produisit encore comme témoin dans un Diplôme de l'Empereur Frédéric I, du mois de Juin 1157 (*Mir. Dipl. Belg.* T. I, p. 185), et dans des Chartes de 1166, 1169, 1170 et 1171. Cependant, en 1158, on aperçoit un Louis, Comte de Cleves, dans un Diplôme du même Empereur Frédéric I, publié par Tolner (*Cod. Diplom. Palat.* p. 53, n. LXX), *HUGONIVS Comes de Cleves.* Ce qu'on peut supposer de plus vraisemblable, c'est qu'il étoit frere et collègue de Thierrri, si ce n'est point un erreur de copiste. Ce dernier mourut en 1172, selon Godefrroi de S. Pantaleon, et non en 1200 comme le marque Teschenmacher. La Chronique d'Egmond fait un belêge de ce Comte. Il avoit épousé PÉTROUILLE, fille de Thierrri VI, et non VII), Comte de Hollande, dont il eut Thierrri, qui suit, Arnoul; et Adélaïde, femme de Thierrri VII, Comte de Hollande.

1172. THIERRI IV, fils de Thierrri III et son successeur, épousa, l'an 1182, MARGUERITE, fille de Florent III, Comte de Hollande. (*Chron. Egmond.*) Cette Comtesse étoit morte et remplacée par une autre épouse l'an 1188, s'il est vrai, comme l'assure Teschenmacher, que, cette année, Thierrri fit une donation à l'Abbaye d'Altencamp avec sa mère, sa femme Adélaïde de Brabant, et son frere Arnoul. L'an 1189, Thierrri partit pour la Terre-Sainte. On ignore s'il en revint; mais il n'étoit plus au monde en 1194. En mourant, il laissa un fils, qui suit.

## COMTES DE LA MARCK.

et leur industrie se procurer les besoins de la vie; et secourut par des aumônes ceux que le malheur avoit réduits à l'indigence. De son premier mariage il eut Agnès, femme de Henri de Berg, Seigneur de Windeck, et deux autres filles, dont l'une épousa le Comte de Tecklenbourg, et l'autre le Comte de Ziegenhain. Du 2<sup>e</sup> ils sortirent Everhard, qui suit; Gérard, Seigneur de Redichem, suivant Butkens (T. II, p. 164), et Mathilde, femme de Florent Berthoud, Seigneur de Malines.

1277. EVERHARD, fils et successeur d'Engilbert, avoit épousé, du vivant de son père (l'an 1273), ERMENGARDE, fille d'Adolfe VI, Comte de Berg. L'Empereur Rodolphe, dont il avoit captive l'affection par l'enjouement de son caractère, le fit Chevalier en 1278. S'étant allié, la même année, avec le Comte de Berg, il fit la guerre à l'Archevêque de Cologne pour venger des injures que des Officiers du Prélat leur avoient faites. (Levold, p. 391.) Il combattit, l'an 1288, pour le Duc de Brabant à la bataille

## COMTES DE GUELDRÉ.

domin, Evêque d'Utrecht, et le C<sup>e</sup> Gérard, précédésser d'Otton, étant expirée, les hostilités recommencerent, l'an 1187, au sujet de la Veluwe. Baudouin, ligué avec le C<sup>e</sup> de Hollande et le C<sup>e</sup> de Cleves, étant entré dans la Gueldre, y fit de grands dégâts. Otton, de son côté, s'étant allié avec l'Archevêque de Cologne, l'Evêque de Munster, le Duc de Brabant, et le Comte de Berg, vint assiéger Deventer où étoient les principales forces de l'Evêque d'Utrecht. L'Empereur Frédéric se rendit pour la seconde fois arbitre entre les parties, et, par un jugement provisoire, il adjugea la Veluwe au Comte de Gueldre, à la charge d'en rendre hommage au Prélat; ce que l'Empereur Henri VI, fils et successeur de Frédéric, ratifia, l'an 1191, par un jugement définitif. (Mirai-Doan. l. 2, c. 84.)

Otton étant parti, l'an 1189, pour la Croisade avec l'Empereur, fut témoin de la mort de ce Prince sur la route. Etant au siège d'Acree, il forma un complot avec l'Evêque de Beauvais, Robert, Comte de Dreux, frere du Prélat, Gui de Dampierre, et le Landgrave de Hesse, pour trahir les Croisés, à l'appât de 32 mille besans et cent marcs d'or que Saladin leur donna. C'est ce qu'Anseric de Montréal, qui étoit du complot, déclara peu de jours après, à l'article de la mort, suivant Raoul de Diceto, Doyen de Londres, dont le Chapelain, Guillaume, étoit à cette expédition. On ignore quelles furent les suites de cette accusation, et si les accusés réussirent à s'en laver. Quoiqu'il en soit, Otton revint dans ses terres, l'an 1191, après la prise d'Acree. L'an 1196, pendant que deux concurrens, Thierry de Hollande et Arnoul d'Isenbourg, se disputent l'Evêché d'Utrecht, Otton, déclaré pour le second, le mene à Deventer, et le fait recevoir par les peuples de l'Over-Yssel où il commet les plus grands excès. Mais il fut battu dans une action qui se donna près d'Heimenberg. L'année suivante, il donna retraite à Guillaume, Comte de West-Frise, qui s'étoit échappé de la prison où Thierry VII, Comte

## COMTES DE JULIERS.

serment, le premier accorda au second un Bénéfice qui readoit six ceas marcs d'argent, et le renvoyea chargé d'or et d'argent, avec des habits précieux et des chevaux de la meilleure espece. Guillaume tint parole, et fit si bien par ses prestiges, qu'il détacha d'Otton et l'Archevêque et la plupart des Seigneurs pour les faire passer dans le parti de Philippe. (Chron. Slav. l. 7, c. 1.) Le motif du changement de Guillaume ne fait pas l'éloge de sa probité. Mais alors l'intérêt n'étoit-il pas le mobile universel de la conduite des Grands de l'Empire? Guillaume ne jouit pas long-tems de sa défection et de ses intrigues. Il mourut à la suite d'une longue maladie dans son château de Nidecken vers la fin de l'an 1207, selon Césaire d'Heisterbach, auteur contemporain, qui écrivait en 1222. Cet Historien le représente comme un Prince livré à la débauche, et croit ne pouvoir mieux le comparer qu'au tyran Maxence. Il mourut sans laisser d'enfans.

## GUILLAUME III.

1208. GUILLAUME III, fils de Guillaume de Hagenbach et neveu, par sa mere, du Comte Guillaume II, qui est appellé son oncle maternel, *avunculus*, dans des Lettres d'investiture des Fiefs palatins, à lui accordées, en 1209, par Henri, Comte Palatin du Rhin, devint son successeur en 1208. Dans le même tems paroit, dans un acte daté du samedi avant la Sainte Luce (6 Décembre), un Waleran, Comte de Juliers. *Nos Everhardus*, y est-il dit, *miles de Haier, notum facimus quòd nos Reverendo Domino aastro Walraano, Coniti Juliacensi demonstramus quinque marcas.* (Kremer, T. III, p. 69.) Mais la qualité de *Révêréat*, ajoutée à son titre, donne lieu de croire qu'il étoit Ecclésiastique. Etoit-ce un autre neveu de Guillaume II et cohéritier de Guillaume III? c'est ce que nous ignorons. Quoiqu'il en soit, il ne reparoit plus dans aucun acte suivant.

## COMTES, PUIS DUCS, DE BERG.

le Comte de Berg abandonna le parti d'Otton, et se jeta dans celui de son rival. Il passa, l'an 1211, en Languedoc pour faire la guerre aux Albigeois. S'étant croisé, l'an 1215, pour le Levant avec les Comtes de Juliers et de Cleves, il se rendit, l'an 1218, en la compagnie de ces Princes, et d'autres Seigneurs, en Egypte. Il mourut dans le mois d'Août de la même année devant Damiette, tandis que l'on construisoit par ses ordres une machine nouvelle pour prendre la tour qui défendoit le port de cette place. De Bektes sa femme il ne laissa qu'une fille, nommée Cunigarde, ou Ermengarde, qui fut mariée avec Henri IV, Duc de Limbourg.

1218. ENGILBERT II, fils d'Engilbert I et de Marguerite de Gueldre, né l'an 1285, Archevêque de Cologne, succéda dans le Comté de Berg à son frere Adolfe V. Il gouverna ce Comté avec beaucoup de sagesse, ainsi que son Eglise, et même la Germanie entiere, dont l'Empereur Frédéric II lui confia la régence, l'an 1220, avec la tutelle de son fils, en partant pour l'Italie. Mais ayant repris Frédéric d'Isenbourg, son parent, des vexations qu'il exerçoit, sous le titre d'Avoué, contre l'Abbaye d'Essen, il encourut par là sa haine. Feignant de se réconcilier avec lui dans une entrevue qu'ils eurent ensemble à Soest, il l'accompagna dans le voyage qu'il fit à la Swelme, dont il devoit le lendemain consacrer l'Eglise, et l'assassina sur la route le 7 Novembre 1225. (Voy. Engilbert I, Archevêque de Cologne.)

1225. HENRI, Duc de Limbourg qua-

## COMTES DE CLEVES.

ARNOUT II, fils et peut-être frere de Thierry IV, lui succéda au Comté de Cleves dont il étoit en possession l'an 1194. On voit en effet qu'il fut du nombre des Seigneurs qui se rendirent garants du Traité de paix conclu au mois d'Août de cette année entre le Duc de Brabant et le Comte de Hainaut. (Martene, *Anecd.* T. I, p. 656.) Il mourut au plus tard en 1203, laissant de sa femme N., qu'on croit avoir été fille de Henri, Duc de Limbourg, un fils, qui suit.

1203 au plus tard. THIERRI V succéda en bas âge au Comte Arnoul son pere. Dans la transaction qui fut faite, l'an 1203, entre Henri, Duc de Brabant, et Otton, Comte de Gueldre, il est fait mention de lui en ces termes: *Inter eundem Comitum (Gelrie) et puerum de Clivo est conductum quòd bona quæ pater jam dicti pueri possedit in suo concessu juxta rei veritatem, eadem puer possidebit.* (Butxens, T. I, pr. p. 51.) Thierry, l'an 1217, entre en querelle avec Engilbert, Archevêque de Cologne. Un accommodement, fait en 1220, les réconcilia. Cependant ce Prélat ayant été tué, cinq ans après, par Frédéric d'Isenbourg, Thierry fut soupçonné d'avoir trempé dans cet assassinat. Mais il ferma la bouche à la calomnie par l'ardeur avec laquelle il poursuivit le meurtrier. Etant entré sur ses terres, il les dévasta, punissant ainsi des vassaux innocens du crime de leur Seigneur. L'an 1226, il combattit, suivant quelques Auteurs, où périt ce Prélat. Mais l'Anonyme de *rebus ultraj.* dit seulement qu'il envoya des troupes à Otton. L'an 1234, il secourut Gérard de la Lippe, Archevêque de Brème, contre les hérétiques nommés Stadlings. La même année, dans un tournoi célèbre le 19 Juillet à Corbie, où à Noyon, Philippe Hurepel, Comte de Boulogne, ayant tué par jalousie Florent IV, Comte de Hollande, Thierry vengea la mort de ce dernier sur son assassin qu'il égorga sur le champ. Le Comte de Nivelles ayant voulu tirer vengeance à son tour de la mort du Comte de Boulogne, Thierry le défit dans un combat. Voilà ce que racontent des Ecrivains modernes: mais on ne trouve rien de semblable dans les Auteurs contemporains. (Voy. Florent IV, Comte

## COMTES DE LA MARCK.

de Woeringen, donnée le 5 Juin contre les Comtes du Luxembourg et de Gueldre. Le Duc lui dut en partie la victoire signalée qu'il remporta dans cette occasion. L'an 1293, Everhard perdit sa femme, décedée le Mardi-Saint (24 Mars.) Il suivit, la même année, l'Empereur Adolphe dans son expédition de Misnie. (Levoide, p. 393.) L'an 1297, il fournit à Edouard I, Roi d'Angleterre, et à Gui, Comte de Flandre, du secours contre la France. On le voit en guerre, l'an 1303, avec Wicbold, Archevêque de Cologne. L'an 1308, le Comte Eberhard termina sa vie le jour de S. Odairic (4 Juillet), et fut inhumé à Frundenberg. Pendant le cours de sa régence, il eut sans cesse les armes à la main, sur-tout contre les Evêques voisins: ce qui l'a fait nommer par le P. Schaten *le Fléau des Evêques*. De son mariage il eut, suivant un acte cité par Yousteinen (p. 175), Engilbert, qui suit; Adolfe, né l'an 1288, Chanoine de Worms, puis Evêque de Liège; Conrad, Seigneur d'Hoerden; Cunégonde, femme de

## COMTES DE GUELDRÉ.

de Hollande, son frere, l'avoit renfermé. Il fit plus; la même année, avant que Guillaume partit pour retourner à son Comté, il lui assura la main de sa fille Adélaïde, qui lui fut amenée l'an 1197. Mais Guillaume étoit alors réconcilié avec son frere. (Voy. *les Comtes de Hollande.*) Thierrî, de son côté, fait la paix avec Otton; et, pour la cimenter, il consent que sa fille, nommée aussi Adélaïde, épouse Henri, fils de ce Comte. Mais Henri mourut peu de tems après les fiançailles. (*Chron. Egmond.*)

L'an 1202, le Comte de Gueldre, de concert avec celui de Hollande, déclare la guerre à Thierrî, Evêque d'Utrecht, à l'occasion des impôts que levait ce Prêlat dans la partie de la Frise qui appartenoit au Comte Guillaume. Après diverses hostilités, le Comte de Hollande assiége Utrecht. Pendant ce siège, qui fut long, le Comte de Gueldre fut arrêté, l'an 1203, par le Duc de Brabant, allié de l'Evêque d'Utrecht, en allant trouver l'Empereur Otton, qui l'avoit mandé à Maëstricht pour l'obliger à faire la paix. Le Comte de Hollande, à cette nouvelle, quitte le siège d'Utrecht pour voler à la délivrance du Comte de Gueldre, que le Duc de Brabant tenoit prisonnier à Heusden sur la Meuse. La ville de Bois-le-Duc, que le Duc venoit de bâtir, se trouvant sur sa route, il l'attaqua, et s'en rend maître le 4 Septembre 1203 (Kluit); après quoi il continue sa marche. Mais son armée ayant été surprise par les Brabançons, il est fait lui-même prisonnier, malgré la brave défense de ses gens qui se firent écharper. Les deux Comtes furent relâchés, l'année suivante, à des conditions humiliantes, dont les principales furent qu'ils paieront les frais de la guerre, et qu'ils se reconnoitroient, l'un et l'autre, vassaux du Duc de Brabant. Pour cimenter la réconciliation, on conclut le mariage de l'une des filles du Duc avec Gérard, fils du Comte de Gueldre. Berchemius place, vers la fin de l'an 1203, la mort d'Otton, et dit qu'il fut enterré à Fécam; mais on voit dans Heda,

## COMTES DE JULIERS.

Guillaume III intervint, l'an 1208, au Traité d'alliance conclu entre Thierrî, Archevêque de Cologne, et le Duc de Brabant. (*Mirai Dipl. Belg. T. I, p. 407.*) L'an 1211, il partit avec le Duc d'Autriche, le Comte de la Marck, et d'autres Seigneurs allemands, pour la Croisade contre les Albigeois. (*Cesar. Heisterbach, l. 5. Mirac. c. 21, p. 289.*) Il fut garant, l'an 1214, des conditions du contrat de mariage passé entre Waleran de Limbourg et Ernesinde, Comtesse de Luxembourg. (*Bertholet, Hist. de Luxemb. T. IV, pr. n. XLV.*) Etant rentré depuis la mort de Guillaume II dans le parti d'Otton IV, il surprit cette année, de concert avec le Duc de Limbourg, le Duc de Bavière, et l'enferma dans le château de Nidecken. Mais les troupes de Frédéric II ayant investi la ville de Juliers le 8 Septembre, après avoir ravagé le pays, Guillaume abandonna de nouveau le parti d'Otton pour s'attacher à Frédéric. (*Martene, Ampl. coll. T. V, p. 52.*) L'an 1215, il assista, le 25 Juillet, au couronnement de ce dernier, et prit la croix avec un grand nombre d'autres Seigneurs pour aller faire la guerre aux Musulmans d'Egypte. (*Godofridi Monachi S. Pantal. Annal. p. 383.*) Il mourut à cette expédition l'an 1218. (*Acta Academ. Palat. T. III, p. 55.*) De N. sa femme, fille de Waleran III, Duc de Limbourg, il laissa deux fils, Guillaume, qui suit, et Waleran, qui épousa Mathilde, fille de Conrad, Seigneur de Molenaarck, comme il le déclare lui-même dans une Charte de l'an 1250, en ces termes: *Waleranus, germanus domini Willelmi Comitis Juliensis, novum facimus.... Mathildis filia domini Conradi de Mulnarcken nostra sponsa.* (*Bronsius, p. 35.*)

## GUILLAUME IV.

1218. GUILLAUME, fils aîné de Guillaume III et son successeur au Comté de Juliers, étoit neveu, par sa

## COMTES, PUIS DUCS, DE BERG.

trième du nom, succéda, du chef de sa femme, à Engilbert dans le Comté de Berg, suivant la convention faite entre eux cinq ans auparavant. On voit même que du vivant d'Engilbert il avoit porté le nom de Comte de Berg et en avoit exercé les droits, comme le prouve une Charte manuscrite de l'Abbaye de Brauweiler, datée de l'an 1222. (*Voy. Henri IV, Duc de Limbourg.*)

1246. ANOTRE VI, second fils de Henri IV, Duc de Limbourg, et de Cunigarde, succéda dans la moitié du Comté de Berg à son pere qui en avoit laissé l'autre moitié à sa femme en pleine souveraineté. (*Kremer, n. 75.*) Il s'étoit allié, l'année précédente, avec Conrad, Archevêque de Cologne, contre l'Empereur Frédéric II. (*Ibid. n. 72.*) Adolfe mourut dans l'intervalle du jour de la Pentecôte 1257, et du 9 Août 1259, suivant deux Chartes rapportées par Kremer. (*Ibid. n. 87 et 90.*) Ce que l'on dit, qu'il périt à Nuy dans un tournoi en jouant contre Eberhard, Comte de la Marck, son gendre, est sans fondement. Eberhard, qui épousa sa fille, n'étoit point encore Comte de la Marck, et d'ailleurs étoit trop jeune pour jouer avec lui. Adolfe avoit épousé, l'an 1240, MARGUERITE, sœur de Conrad de Hochstadt, Archevêque de Cologne, dont il eut Adolfe VII et Guillaume, qui suivent; Henri, Seigneur de Windeck, pere d'Adolfe VIII, Comte de Berg; Conrad, élu Evêque de Munster en 1306; Conrad, Prévôt de l'Eglise cathédrale de Cologne; Engilbert, Prévôt de l'Eglise collégiale de S. Cunibert à Cologne; Waleran, Prévôt de Sainte Marie aux degrés de

## COMTES DE CLEVES.

de Hollande.) Thierrî marcha, l'an 1253, au secours de Guillaume, Comte de Hollande et Roi des Romains, attaqué par Marguerite, Comtesse de Flandre, et Gui de Dampierre son fils. Guillaume ayant livré bataille aux Flamands, le 4 Juillet de la même année, dans l'île de Walcheren, le Comte de Cleves y fit prisonnier Thibaut, Comte de Bar. Thierrî, après avoir signalé sa valeur en d'autres occasions, finit ses jours l'an 1261 au plus tard. De MATHILDE, Dame de Dinslaken, qu'il avoit épousée vers 1220, il eut trois fils de même nom que lui, dont l'aîné, surnommé de Dinslaken, mourut vers l'an 1245, et le troisième, dit Thierrî-Loef ou Ludolfe, qui lui survécut, ainsi que le second, vivoit encore en 1263. Butkens (*T. I, pr. p. 97*) rapporte une Charte de ses derniers de l'an 1258, qui débute ainsi: *Illustri Domino Henrico Duci Lotharingie et Brabantie Theodorici et Theodorici filii Comites Clivenses.* Thierrî eut encore deux filles, Juite, femme de Waleran, dernier Duc de Limbourg, et Marguerite, mariée à Otton III ou IV, Comte de Gueldre.

1261 au plus tard. THIERRI VI, second fils de Thierrî V, lui avoit déjà succédé en 1261. C'est ce qu'on infère d'une Charte non imprimée, qu'il expédia, le 15 Juin de cette année, en faveur du Monastere des Dames de Heinsberg, où elle se conserve en original: *Quoniam, dit-il, nostra magnificentie moderavit cognovimus expedire quid locis ad honorem Dei constituit benevolâ compassione subvenimus et nostra maiestatis auxilium hilariter impertiamur.* &c. Thierrî, au commencement de son règne, eut avec Otton III ou IV, Comte de Gueldre, son beau-frere, des querelles qui furent terminées, l'an 1266, par un accommodement. (*Pontan. His. Gelr. p. 149.*) L'an 1268, il leaida Florent V, Comte de Hollande, à réduire les Kennemerlandois révoltés contre lui. Thierrî s'allia la même année avec le Duc de Limbourg et plusieurs Seigneurs en faveur d'Engilbert de Valkenberg, Archevêque de Cologne, contre les habitants de la même ville. Thierrî mourut entre les années 1271 et 1277, et fut enterré dans la Collégiale de Wesel. Il avoit épousé Adolfa, fille de Henri, Seigneur de Heinsberg, dont il eut Thierrî,

## COMTES DE LA MARCK.

Thierrî II, Seigneur d'Heinsberg, et autres enfans.

1308. EWALBERT II, fils aîné d'Eberhard et son successeur, eut la guerre, en 1308, avec Louis de Ravensberg, Evêque d'Osnabruck. Prêlat qu'une inscription placée au bas de son portrait et rapportée par Erdwin Erdman, appelle un Zachée pour la taille et un Machabée pour la valeur. Le Comte de la Marck eut pour alliés dans cette guerre le Comte de Juliers et plusieurs autres Seigneurs voisins, avec lesquels il livra bataille au Prêlat. Il fut battu après avoir eu la jambe cassée en tombant de cheval. Mais l'Evêque victorieux mourut trois jours après des blessures qu'il avoit reçues dans le combat. L'an 1311, Engilbert prit et détruisit le château de Furstemberg. Mais Louis de Hesse, Evêque de Munster, le rétablit l'année suivante, après avoir dévasté le Comté de la Marck. Ce Prêlat recommença la guerre en 1320, et fit le siège du château de Porteslere, qu'il fut obligé de lever à l'approche de l'Archevêque de Cologne, et d'autres Seigneurs

## COMTES DE GUELDRÉ.

pp. 188-190, deux actes qui prouvent qu'il vivoit encore en 1204. Il est encore nommé, comme vivant, dans un autre de l'an 1206, rapporté par Butkens; et cet Ecrivain dit même qu'il vécut jusqu'en 1209, ce qui est difficile à croire. De RICHARDE son épouse, dont on ignore la naissance, il laissa Gérard, qui suit, et Otton, Prévôt de Santen, puis Evêque d'Utrecht; avec au moins trois filles, Adélaïde, dont on vient de parler; Marguerite, femme, non pas d'Engilbert I, Comte de Berg, mais de Lothaire II, Comte de Hochstadi; Mathilde, femme de Henri, Comte de Nassau. A ces filles on ajoute N., mariée avec Adolfe I, Comte de la Marck. Peut-être néanmoins celle-ci fut-elle fille de Gérard IV. Richarde, mere de ces enfans, survécut à son époux.

## GÉRARD IV.

GÉRARD IV, fils aîné d'Otton, lui succéda dans ses Etats. L'an 1212, il donna du secours à Henri I, Duc de Brabant, son beau-pere, contre l'Evêque de Liège. Mais il eut le malheur d'être battu avec lui par ce Prélat à Steppe le 13 Octobre de l'année suivante. L'an 1224, Otton II, Evêque d'Utrecht, à son retour de la Croisade, obligea le Comte de Gueldre, par les exactions qu'il fit sur les Domaines que celui-ci possédoit dans le Salland, à prendre les armes pour sa défense. Florent, Comte de Hollande, et Waleran, Duc de Limbourg, vinrent au secours de Gérard. Mais comme on étoit près de livrer bataille, Conrad, Evêque de Porto et Légat du S. Siège dans les Pays-Bas, engagea les parties à faire la paix. Gérard, parfaitement réconcilié avec l'Evêque d'Utrecht, lui mena, l'an 1225, des troupes pour l'aider à réduire un de ses sujets révoltés. Cette expédition fut malheureuse. Le Prélat ayant attaqué l'ennemi campé derrière un marais près de Coevorden, ses troupes, pesamment armées, s'y enfoncèrent, et lui-même y périt. Le Comte de Gueldre, après avoir reçu plusieurs blessures, fut pris et emmené prisonnier à Coevorden. Cette action est du

## COMTES DE JULIERS.

mere, de Henri IV, Duc de Limbourg, et de Waleran de Monjoye son frere, comme le prouvent des Chartes produites par M. Kremer. (*Acta Academiæ Palat. T. III, p. 302.*) L'an 1226, il joignit ses armes à celles de Henri de Molenaarck, Archevêque de Cologne, pour ravager les terres de Frédéric, Comte d'Isenbourg, le meurtrier de S. Engilbert. Gélénus et d'autres modernes, qui mettent le Comte de Juliers de cette expédition, le nomment Gérard. Mais ils se trompent certainement. L'an 1230, le 14 Février, Guillaume, étant à Francfort, renouvela à Otton l'Illustre, Comte Palatin du Rhin et Duc de Bavière, l'hommage de certains biens qu'il avoit tenus en fief de Louis son pere, et entre autres du *Comitatus et jus Nemoris*, dont les Comtes de Juliers ont quelquefois pris le titre. M. Kremer, dans une dissertation particulière, identifie ce Comté avec celui de Molbach, quoique d'autres pensent qu'il faut le concentrer dans l'enceinte de la forêt nommée la *Ville*. Guillaume, s'étant brouillé avec Henri de Molenaarck, Archevêque de Cologne, vint, l'an 1234, mettre le siège devant le château de ce nom. Le Prélat envoya promptement des troupes au secours de la place. Le Comte alla au-devant d'elles, et les arrêta dans leur marche. Les deux armées camperent long-tems vis-à-vis l'une de l'autre. Mais, à la veille de livrer bataille, on fit la paix. (Freher, T. 1, p. 400.) Le Comte de Juliers fut fort attaché à l'Empereur Frédéric II. Ayant formé une ligue avec plusieurs Seigneurs contre Siegfroi, Archevêque de Mayence, et Conrad, Archevêque de Cologne, qui se prévalaient d'une excommunication dont le Pape avoit frappé ce Prince, pour ravager ses terres, il leur livra bataille l'an 1242, et fit prisonnier Conrad, dont il tira quatre mille marcs d'argent pour dédommagement des frais de la guerre. (*Chron. Salzb.')* Remis en liberté, le Prélat recommença la guerre, et engagea dans son parti le Duc de Brabant avec le C<sup>te</sup> de Sayne et d'autres Seigneurs. Guillaume fit tête à cette ligue sur laquelle il remporta divers avantages. Henri, Duc

## COMTES, PUIS DUCS, DE BERG.

la même ville; et Ermengarde, femme d'Eberhard, Comte de la Marck.

1259 au plus tard. Adolfe VII devint le successeur d'Adolfe VI, son pere, sous la tutelle de sa mere. L'an 1268, il fut un des Seigneurs qui s'allierent avec la ville de Cologne contre Engilbert son Archevêque, dont elle avoit secoué le joug. Mais il se brouilla depuis avec cette ville à l'occasion des Forts de Monheim et de Mulheim, qu'il avoit fait élever dans son voisinage sur le Rhin. Les Coloniens prennent les armes, et viennent, l'an 1274, au nombre de deux mille, faire le dégât sur ses terres pour l'obliger à détruire ces deux Forts. Ils ne le firent pas impunément; et Adolfe, étant tombé sur eux, les mit en fuite après en avoir tué plusieurs. Mais, l'année suivante, Sifroid, leur nouvel Archevêque, s'étant mis à leur tête, obtint, par la terreur qu'il inspira au Comte, la démolition de ces deux places. L'an 1279, nouvelles bruyeries entre Adolfe et ce Prélat, qui lui fit une guerre sanglante. La paix néanmoins se fit entre eux la même année. Elle venoit d'être conclue, lorsque le Duc de Brabant, que le Comte avoit appellé à son secours, arriva. Pour ne point perdre le fruit de son voyage, il donna dans le camp de son allié des fêtes militaires où il étala toute la magnificence brabançonne. L'an 1283, après la mort d'Ermengarde, fille unique de Waleran IV, Duc de Limbourg, Adolfe prétendit succéder à ce Duché comme neveu de Waleran. Mais il eut pour concurrent Renaud, C<sup>te</sup> de Gueldre, qui avoit épousé Ermengarde, décedée presque en même tems que son

## COMTES DE CLEVES.

qui suit; Thiéri, surnommé Loef, ou Ludolfe, qui fut Comte de Hilkerade et de Tombourg; et d'autres enfans, au nombre desquels nous mettons, avec Butkens, Ermengarde, femme de Guillaume, Comte de Berg; et Mathilde, femme de Henri l'Enfant, Landgrave de Hesse. 1277 au plus tard. THIERRI VII, fils et successeur de Thiéri VI, se montre bien distinctement, dès l'an 1277, avec MARGUERITE, son épouse, fille d'Eberhard, frere de l'Empereur Rodolphe, comme le prouve un Diplôme du 18 Janv. de cette année, publié par le P. Hugo. (*Ann. Præm. T. II, pr. p. 671.*) Ce mariage lui fut également honorable et utile. Teschenmacher (p. 149) assure que Rodolphe lui engagea la ville de Duisbourg avec celle de Cranembourg pour deux mille marcs d'argent qu'il avoit promis à sa niece, *loco dotis pro 2000 marcs argenteis*. L'Empereur le nomma de plus Vicairé de l'Empire dans une partie des Pays-Bas. Dans une Charte de l'an 1279, publiée encore par le P. Hugo, il est parlé d'un don qui fut fait par Thiéri, Comte de Cleves, et Marguerite sa femme, *ex libero consensu Theoderici unius hæredis*; d'où il semble qu'on peut conclure que ce Thiéri est mort avant son pere, et qu'Otton, qui a été son successeur, est né du second lit. L'an 1296, Thiéri poursuivit les assassins de Florent V, C<sup>te</sup> de Hollande, et contribua par sa valeur à la prise de leurs châteaux. (Becc, p. 99.) La Régence de la Hollande, sous le jeune C<sup>te</sup> Jean, fils et successeur de Florent, fut d'abord partagée entre Jean d'Avènes, C<sup>te</sup> de Hainaut, et le C<sup>te</sup> de Cleves. Mais le premier ayant prévalu, le second se vit contraint de retourner dans son pays. L'année suivante, Thiéri marcha au secours de Gui, C<sup>te</sup> de Flandre, contre la France, et se trouva mal d'avoir embrassé ce parti. Ce C<sup>te</sup> mourut l'an 1305, laissant de Marguerite, sa premiere femme, Ermengarde, femme de Gérard, Comte de Horn. D'ERMENGARDE, sa 2<sup>e</sup> femme, fille d'Otton IV, Comte de Gueldre, il eut Otton; Thiéri et Jean, qui lui succéderent; Marguerite, femme de Henri de Flandre, Comte de Lodes; Elisabeth, mariée à Guillaume de Horn; une autre Elisabeth, mariée à Godefroi de Juliers, Seigneur de Berghem; Eyraud, Chanoine de Cologne; et Agnès, femme d'Adolfe VIII, Comte de Berg.

## COMTES DE LA MARCK.

alliés du Comte de la Marck. Louis de Hesse fut encore moins heureux, l'an 1323, au siège de Harn sur la Lippe. Il y fut pris le mardi de la Pentecôte, dit Levoide, dans une sortie des assiégés, et ne recouvra sa liberté qu'en payant une forte rançon. Le Comte Engilbert mourut le 18 Juillet 1328, fief de S. Arnoul, et fut inhumé à Frundenberg. Il avoit épousé, le 25 Janvier de l'an 1298, MATHILDE, fille de Jean, Comte d'Artemberg, dont il eut Adolfe, qui suit; Engilbert, Evêque de Liège, puis Archevêque de Cologne; et Eberhard qui eut pour sa part le Comté d'Artemberg, et lit la branche des Comtes d'Artemberg, d'où sortirent les Princes de Sedan; et cinq filles, selon Ven-Stéven. Engilbert fut un des Princes les plus belliqueux de son tems.

1328. ADOLFE II succéda à son pere Engilbert dans le Comté de la Marck. L'an 1328, il aida son oncle, l'Evêque de Liège, à faire la guerre aux Liégeois révoltés. (Levoide, p. 400.) Il fit, l'an 1331, le voyage de la Terre-Sainte. Il prit parti,

## COMTES DE GUELDE.

27 Juillet 1226 selon les uns, du 1 Août suivant selon les autres. (Pontan. *Hist. Gel.* p. 129.) Peu de tems après, on tint une Assemblée dans la ville d'Utrecht pour l'élection d'un nouvel Evêque. Gérard y ayant été transporté par le Commandant de Coevorden, couché sur un lit, ainsi que Gisbert, Préfet d'Amstel, blessé comme lui à la même bataille, contribua beaucoup à faire nommer, à la place d'Otton II, Wilbraud, Evêque de Paderborn, son parent. (Pontanus, p. 130.) Gérard mourut l'an 1229, suivant tous les Historiens et son épitaphe. Richarde sa mere lui survécut; elle avoit fondé un Monastere de filles à Ruremonde, dont elle fut la premiere Abbesse, et y mourut l'an 1231. Gérard avoit épousé, l'an 1206, MARGUERITE, fille de Henri le Guerroyeur, Duc de Brabant, dont il laissa Otton, qui suit; Henri, Evêque de Liège; Marguerite, femme de Guillaume IV, Comte de Juliers. RICHARDE de NASSAU, qu'on lui donne pour seconde femme, n'a aucun garant pour elle.

## OTTON III ou IV.

1229. OTTON III, surnommé CLAUDE ou LE BOITEUX, fut le successeur de Gérard son pere. Pour mettre son pays à l'abri des insultes de ses voisins, il en fit entourer de murs les principales villes; et pour y faire fleurir le commerce, il leur accorda différens privilèges. On remarque aussi qu'il est le premier Comte de Gueldre qui ait donné aux paysans des lettres d'affranchissement. (Pontanus, p. 136.) L'an 1234, il marcha au secours de l'Archevêque de Brême contre les Stadings, ou habitans de Stade, que ce Prélat poursuivoit comme des rebelles et des hérétiques. Proscrits sous ce dernier titre, on avoit publié contre eux une Croisade où plusieurs Seigneurs s'enrôlerent. On se battit devant Stade le 29 Mai de cette année 1234, et les Stadings furent taillés en pieces. (Pontanus, p. 138.)

Oton, l'an 1247, embrassa le parti de Guillaume, Comte de Hollande, son parent, que la faction opposée à Frédéric II avoit élevé à l'Empire. Les services qu'il lui rendit furent récompensés par le don ou l'engagement que Guillaume lui fit de la ville de Nimegue, pour la tenir en fief de l'Empire, suivant son Diplôme daté du 15 Juin 1248.

L'an 1262, et non 1258, Otton IV fut nommé par la Noblesse de Hollande avec Henri de Gueldre, Evêque de Liège, tuteur du jeune Comte Florent V, après la mort de Florent son oncle et celle de Henri, Duc de Brabant, qu'on avoit associés l'un et l'autre, ou plutôt substitués dans cet emploi, à Adélaïde, veuve de Jean d'Avènes, et tante de Florent V. Mais la Zélande, où Adélaïde s'étoit retirée, prit le parti de cette Princesse. Otton alla l'y chercher, et remporta sur les Zélandois, près de l'Ernoutszée, dans l'Isle de

## COMTES DE JULIERS.

de Limbourg, s'étant rendu médiateur l'an 1244, ne put obtenir du Comte de Juliers qu'une treve qui devoit durer depuis le 20 Juillet de cette année jusqu'au 6 Janvier de la suivante. (Butkens, T. I, *pr.* p. 87.)

Le Comte de Juliers ne persévéra pas dans son attachement à l'Empereur Frédéric. Il abandonna son parti, l'an 1247, pour suivre celui de Guillaume, Comte de Hollande, nouvellement élu Roi des Romains par les intrigues de la Cour de Rome, et y persista jusqu'à la mort de cet anti-César. L'an 1255, il joignit ses armes à celles de Henri de Gueldre, son beau-frere, nouvel Evêque de Liège, pour réduire les Liégeois soulevés contre lui. Après quelques avantages remportés sur eux, il s'entremît, à leur priere, pour les réconcilier avec le Prélat. (Brosius, p. 36.) La guerre entre lui et l'Archevêque de Cologne durait toujours. Les Coloniens, toujours soulevés contre ce dernier, choisirent pour leur défenseur le Comte de Juliers, qui leur envoya Waleran son frere pour tenir sa place. Une lettre du Pape, rapportée par Raynaldi (*ad an.* 1255, n. 55), nous apprend que Waleran fit des maux infinis à l'Archevêque. Cependant un Auteur du tems ne laisse pas de dire, en racontant la mort de l'Archevêque Conrad de Hochstadt, arrivée l'an 1261, qu'il humilia les Ducs de Brabant et de Limbourg avec les Comtes de Juliers, de Berg et de Cleves, et défendit vigoureusement l'Eglise de Cologne. (*Chron. Menconis, apud Hugo, sacræ antiq. mon.* T. I, p. 538. Quoi qu'il en soit, le Comte de Juliers n'eut pas de moins démêlés avec Engilbert de Fauquemont, successeur de Conrad. Mais il est difficile de les ranger par ordre chronologique à cause de la contradiction où se trouvent à cet égard les Ecrivains qui nous les ont transmis. Suivant les Annales de Nuys, Guillaume commença, dès l'an 1263, à se brouiller avec le Prélat en prenant la défense des citoyens de Cologne, soulevés contre lui. Engilbert, ajoutent-elles, le battit, cette même année, dans une rencontre. Nous ne garantissons point cet événement; mais, l'an 1265, le 4 Décembre, Guillaume et Simon, Evêque de Paderborn, s'engagerent, par convention faite entre eux, à obliger l'Archevêque de tenir l'accommodement qu'il venoit de faire avec la ville de Cologne. Le reversal du Comte se trouve dans un ouvrage imprimé, l'an 1687, à Cologne, sous ce titre: *Securis ad radicem posita*, etc. Les querelles des Coloniens avec Engilbert s'étant renouvelées dans la suite, Guillaume accepta la garde de Cologne que les premiers lui offrirent, et défendit vigoureusement cette ville contre les attaques du Prélat. Pen s'en fallut néanmoins qu'elle ne fût prise, l'Archevêque ayant trouvé le moyen d'y introduire secrètement une partie des siens par un canal souterrain. Mais des deux Chefs du stratagème, le Seigneur de Fauquemont et le Duc de Limbourg, le premier fut tué et l'autre fait prisonnier.

## COMTES, PUIS DUCS, DE BERG.

pere. Adolfe, ne se sentant pas en état de faire face à ce rival, céda, l'an 1284, ses prétentions à Jean I, Duc de Brabant, (Pontan. p. 160); ce qui occasionna une guerre sanglante entre le Brabant et la Gueldre. L'an 1288, Adolfe combattit, le 9 Juin, pour le Duc à la fameuse bataille de Woeringen, où il prit l'Archevêque de Cologne, qu'il retint prisonnier dans la forteresse de Newenbourg l'espace d'environ 18 mois, et non de 7 ans comme le marque Teschenmacher. Pour se racheter il en coûta au Prélat quatre châteaux, savoir, Waldenbourg, Rodenbourg, Menden, et Alparade, avec plusieurs terres, et une grosse somme d'argent. L'Archevêque, remis en liberté, reprit aussitôt les armes pour réparer ses pertes, et y réussit. Mais il lui restoit à laver l'affront de son emprisonnement. Pour obtenir ce point, il fit la paix avec le Comte, et gagna tellement sa confiance, que, l'an 1293 ou environ, il l'engagea à l'accompagner à Duitz. Mais, dans une embuscade qu'il avoit préparée sur la route, il surprit Adolfe, qu'il fit conduire dans les prisons de Groverveid, où il mourut le

## COMTES DE CLEVES.

1305. OTTON, fils aîné de Thierry et son successeur, est qualifié mal-à-propos par quelques uns le PACIFIQUE, car il y a preuve qu'il eut plus d'une fois les armes à la main, et qu'il eut part à la guerre de Flandre. Il mourut, le 30 Septembre 1311, à Hostmar en Westphalie. Il avoit épousé, suivant un Anonyme cité par M. Dillmar et Butkens, MATHILDE DE WISSEMBOURG, sœur de Henri II, Archevêque de Cologne, dont il n'eut qu'une fille, Emmengarde, mariée à Jean XI, Seigneur d'Arkel.

1311. THIERRI VIII, dit le PEUX, frere d'Otton, lui succéda. Il servit avec zèle l'Empereur, ou Roi des Romains, Louis de Baviere, contre Frédéric d'Autriche, son rival. Louis le nomma, l'an 1318, Vicaire

## COMTES DE LA MARCK.

l'an 1343, pour le Comte d'Arnsberg, dans la guerre qu'il eut avec Waleran de Juliers, Archevêque de Cologne. (*Ibid.* p. 401.) La même année, il fut nommé tuteur de Renaud III, Duc de Gueldre. Il mourut dans ce pays avant la fête de S. Severin (23 Octobre) de l'an 1347. Adolphe avoit épousé, le 15 Mars 1330, MAROUSTRE, fille de Thierry VIII, Comte de Cleves, dont il laissa Engilbert, qui suit; Adolfe, Evêque de Munster, puis Archevêque de Cologne, ensuite Comte

## COMTES DE GUELDRE.

Zuidbeveland, une victoire qui lui assura la jouissance exclusive de la tutele. Otton mourut le 10 Janvier 1271. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MARGUERITE, fille de Thierri V, Comte de Cleves, morte en 1251, 2<sup>o</sup> PHILIPPOTE, troisieme fille de Simon de Dammartin, Comte de Ponthieu, et veuve de Raoul II, Comte d'Eu, son premier mari, et de Raoul II, Sire de Couci, son deuxieme, morte le 14 Avril 1268, suivant Pontanus; le P. Anselme dit néanmoins, mais sans en donner de preuves, qu'elle vivoit encore en 1275. Mais le P. Turpin se trompe évidemment en la disant fille de Hugues V, Comte de S. Paul (sur quoi voyez Duchêne, *Hist. de la Maison de Châtillon*, l. 3, pr. p. 35.) Otton eut du premier lit Marguerite, femme d'Enguerrand IV, Sire de Couci, et, du second, Renaud, qui suit; Ermengarde, femme de Thierri VII, Comte de Cleves; Philippote, mariée à Waleran de Walkenbourg; Elisabeth, femme d'Adolfe VII Comte de Berg; et Marie, morte dans le célibat.

## RENAUD I, DIT LE BELLIQUEUX.

1271. RENAUD I, fils et successeur d'Otton III, disputa, l'an 1280, le Duché de Limbourg à Adolfe de Berg, comme étant gendre du Duc Waleran IV, par ERMENGARDE sa femme, morte peu de tems après son pere, et en prit, dès cette année, le titre, ainsi qu'on le voit par différentes Chartes. Il fit même des progrès par ses armes dans ce Duché dont une partie se soumit à lui. Mais le Comte de Berg ayant cédé, l'an 1284, son droit à Jean, Duc de Brabant, la guerre continua entre Renaud et ce dernier. On les engagea jusqu'à trois fois à mettre l'affaire en compromis, et trois fois la négociation échoua. Enfin Renaud, las de batailler pour une succession dont il ne revendiquoit que l'usufruit, transporte sa prétention, par acte du 16 Mai 1288, à Henri IV, Comte de Luxembourg. Henri prend aussitôt les armes pour la faire valoir. Toute la basse Allemagne se partage entre les deux nouveaux contendans. Les Comtes de Juliers, de Berg, de la Marck, de Hollande, de Loss, de Waldeck, de Bourgogne, et même un grand nombre de Seigneurs françois, tels que les Comtes de Soissons, de Vendôme, de S. Paul, de la Marck, d'Angoulême, viennent au secours du Duc de Brabant. L'Archevêque de Cologne, les Comtes de Nassau, de Sayne, de Spanheim, le Duc de Lorraine, sans parler du Comte de Gueldre et d'autres Seigneurs, se joignent au Comte de Luxembourg. Bataille de Woeringen donnée, le 5 Juin 1288, entre les deux compétiteurs et leurs alliés. Le Duc de Brabant la gagne. Le Comte de Luxembourg y périt; l'Archevêque de Cologne y est fait prisonnier avec le Comte de Gueldre par Gui III, Comte de S. Paul. Renaud, amené, l'an 1289, par le Duc à Paris, est

## COMTES DE JULIERS.

Tous ceux qui les accompagnoient partagerent le même sort. La Chronique belge et celle de Cologne en allemand racontent la chose diversement, et disent que le Prêlat fut fait prisonnier dans une bataille donnée, le 18 Octobre 1268, entre Léchénich et Zulpich, dans un lieu nommé Marienwald. La Chronique de Cologne ajoute qu'il ne fut relâché que le 28 Avril 1270; d'autres, avec plus de fondement, retardent cette délivrance jusqu'à l'année suivante. L'an 1272, Guillaume se croisa avec le Comte de la Marck, et d'autres Princes, contre les Infideles de Prusse, qu'ils taillèrent en pieces dans une grande bataille, suivant Longin cité par Raynaldi. Sifroid de Westerbourg, successeur d'Engilbert sur le Siège de Cologne, ayant renouvelé les différends de son prédécesseur avec les citoyens de cette ville, ceux-ci trouverent encore un défenseur dans le Comte de Juliers. Pour les servir plus efficacement, Guillaume forma une ligue, le 7 Avril 1277, avec 19 autres Seigneurs de Westphalie, suivant une histoire manuscrite de ce cercle, composée par Gérard Kleinserg, où l'acte de cette confédération, passé à Duis, est rapporté. Dans le même tems, Guillaume étoit en guerre avec les habitans d'Aix-la-Chapelle au sujet d'une forêt qu'il prétendoit lui appartenir en qualité de Sous-Avoûé de cette ville. On présume aisément que l'Archevêque de Cologne ne manqua pas de se déclarer pour eux. Guillaume, l'an 1278, à la tête d'un grand nombre de Chevaliers, étant entré, la nuit du 16 au 17 Mars, dans Aix-la-Chapelle, les habitans, malgré la surprise, coururent aux armes. Le combat fut très vif, et le C<sup>o</sup> de Juliers y périt avec son fils aîné, de même nom que lui. (Butkens, p. 291; Pontanus, pp. 156-157.) Telle fut la fin tragique de ce Prince guerrier, qui fut entermé dans l'Eglise paroissiale de Niedecken, où l'on voit encore sa tombe, suivant Brosius. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MARGUERITE DE GUELDRE l'an 1250 au plus tard, 2<sup>o</sup> RICHARDE, que Kremer donne pour fille de Waleran, Duc de Limbourg, vivante encore en 1287, dont il eut Guillaume, né, comme on l'a dit, avec son pere, et laissant deux fils de Marie son épouse, fille de Gui, Comte de Flandre; Waleran, qui suit; Gérard qui viendra ensuite; et Otton, Prévôt de Maëstricht; Catherine, femme de Jean, Seigneur d'Artemberg; Alix, mariée à Guillaume, Comte de Salm en Ardenne; Mathilde, qui n'étoit point encore mariée en 1287; et N., femme de Jean, Comte de Loss. Butkens fait sortir celle-ci du premier lit. Guillaume V, suivant Kremer, est qualifié sur son grand sceau *Comes Nemoris*, ou Comte Sauvage.

## W A L E R A N.

1278. WALERAN, Prévôt de l'Eglise royale d'Aix-

## COMTES, PUIS DUCS, DE BERG.

28 Septembre 1296, sans laisser de postérité d'ELISABETH SON épouse, fille d'Otton III ou IV, Comte de Gueldre. (Foy. Sifroid, *Archevêque de Cologne*.)

1296. GUILLAUME I, frere d'Adolfe, lui succéda au Comté de Berg après avoir été Chanoine de Cologne. Il avoit fait des efforts inutiles pour tirer Adolfe de prison. Il entreprit avec aussi peu de succès de le venger après sa mort. Il finit ses jours au mois d'Avril 1308 sans laisser d'enfans d'ERMENGARDE DE CLEVES, sa femme, et fut entermé au Vieux-Mont.

1308. ADOLFE VIII, fils de Henri de Windeck, succéda, l'an 1308, à Guillaume son oncle. L'an 1312, il épousa, le 31 Mars, AGNÈS, fille de Thierri VII, Comte de Cleves, dont il n'eut point d'enfans. Le Comte Adolfe fut attaché au parti de l'Empereur, Louis de Baviere, contre Frédéric, son rival. En conséquence il fit le dégât sur les terres de Cologne dont l'Archevêque, Henri de Wirmenbourg, avoit couronné Fré-

## COMTES DE CLEVES.

de l'Empire en Westphalie, et lui donna l'Avouerie de Wertheim avec la ville de Duisbourg, qu'il avoit retirée au Comte de Berg. Thierri fut, l'an 1327, de l'expédition de l'Empereur, ou Roi des Romains, Louis de Baviere, en Italie. Dans la guerre d'Edouard III, Roi d'Angleterre, avec la France, il fournit des troupes à ce Monarque et l'accompagna même en personne. Il secourut aussi Guillaume, Comte de Hollande, dans le siège qu'il mit, au mois de Juin 1345, devant Utrecht. Thierri eut part aux autres guerres qui se firent de son tems dans les Pays-Bas. Il mourut le 7 Juillet 1347, et non pas en 1345, comme le marque Rousset. Il avoit épousé MARGUERITE, fille de Renaud I, Comte de Gueldre, dont il laissa Marguerite, femme d'Adolfe II,

## COMTES DE LA MARCK.

de la Marck; Thierri, mort le 25 Mai 1406, étant Grand-Prévôt de Cologne après avoir refusé l'Evêché de Liège; Marguerite, femme de Jean de Nassau-Dillenburg, et d'autres enfans.

1347. ENGBERT III, fils aîné d'Adolfe, né, l'an 1333, suivant Evolde (p. 402), succéda, l'an 1347, à son pere. L'an 1350, il aida Godfroi d'Arnsberg, Evêque de Brême, nommé par le Pape, à remporter la victoire sur Maurice d'Oldenbourg, élu par le Chapitre pour le

## COMTES DE GUELDRÉ.

remis en liberté le 15 Oct., par la médiation du Roi de France. Ce Monarque, suivant Pontanus (p. 186), ayant été choisi pour arbitre, condamna Renaud à six mille marcs pour sa rançon, et adjugea le Limbourg au Duc de Brabant. Ce récit ne paroît pas tout-à-fait conforme au Traité de paix conclu la même année entre Renaud et le Duc de Brabant, par lequel on voit que le premier, ayant été remis en liberté, lui rend les Isles de Bommel et de Til, au moyen de quoi il renonce à tous les droits qu'il peut avoir sur le Duché de Limbourg. (Butkens, *pr.* p. 423; Dumont, T. I, p. 268; Lunig, T. II, p. 1142.) Renaud, ajoute Pontanus, fut bien dédommagé de la perte qu'il pouvoit avoir faite par le don que l'Empereur Rodolphe lui fit, le 29 Juillet 1299, de l'Ost-Frise, ou plutôt par la commission qu'il lui donna d'administrer en son nom ce pays avec une rétribution annuelle de 4000 marcs; ce qui fut confirmé, l'an 1299, par l'Empereur Albert. Au reste par l'Ost-Frise on doit entendre ici la partie orientale de la Nord-Hollande, ou l'Ostergo. L'an 1303, à la suite d'un différend que Renaud eut avec les habitants de Harderwyck, il céda ses droits pour la police de la pêche à la ville sous la condition de lui fournir, quand il y résideroit, une certaine quantité de poisson tous les vendredis, et de lui en envoyer chaque semaine trois voitures chargées lorsqu'il seroit occupé à quelque expédition militaire. (Pontanus.) Renaud accompagna, l'an 1310, l'Empereur Henri VII dans son expédition d'Italie. Depuis la bataille de Woeringen, Renaud avoit perdu l'estime de ses sujets, que ses abondantes aumônes ne purent lui faire recouvrer. Les habitants de Nimegue osèrent lui faire signifier par un court écrit daté du 31 Octobre 1316, qu'ils renouvoient au serment de fidélité qu'ils lui avoient fait, et n'entendoient plus relever que de l'Empire. (Pontanus, p. 188.) On donne pour cause de ce changement le dérangement de son cerveau, qui fut causé, dit-on, par les blessures qu'il avoit reçues à la guerre dans sa jeunesse. Les dispositions des habitants de Nimegue envers leur Comte se communiquèrent à d'autres villes. Ce qu'il y eut de plus affligeant pour lui, ce fut de voir en 1318 son propre fils se mettre à la tête des mécontents. Ennuyé de la longue domination de son père, ce jeune Prince entreprit de le déposséder. Toute la Gueldre prit part à sa révolte, excepté la ville d'Arnheim, où le malheureux père trouva un asyle. Mais son fils étant venu à bout, l'an 1320, de l'en tirer par les conseils insidieux de faux amis qu'il lui envoya, le fit arrêter le 29 Août de la même année, et l'enferma dans une prison où il mourut le 9 Octobre de l'an 1326. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, comme on l'a dit, ERMENGARDE DE LIMBOURG, dont il ne laissa point d'enfants; 2<sup>o</sup> MARGUERITE, fille de Gui de Dampierre, Comte de Flandre (morte en

## COMTES DE JULIERS.

la-Chapelle, voulut, comme fils aîné de Guillaume IV, lui succéder au Comté de Juliers. Mais Gérard son frere puîné réclama cette succession, prétendant que Waleran y avoit renoncé par son entrée dans le Clergé. Jean, C<sup>o</sup> de Loss, leur beau-frere, choisi pour arbitre de la querelle, se décida pour l'aîné. Gérard eut bien de la peine à se soumettre à ce jugement; mais enfin les deux freres s'accorderent. Il en étoit tems; car Sifroid, Archevêque de Cologne, avoit profité de leurs divisions pour s'emparer de presque tout le pays de Juliers. Les Frivains qui parlent des ravages qu'il y fit, ne s'accordent pas sur les circonstances. Celui qui en parle d'une manière plus conforme aux anciens monumens, est Werner Titianus dans ses Annales de Nuys. Cet Historien nous apprend que Sifroid, dès qu'il eut appris la mort du Comte Guillaume, leva une armée avec laquelle il entra dans le pays de Juliers, où il pillà, brûla tout ce qui se trouva sur son passage, jusqu'à la capitale qu'il assiégea ensuite après avoir obligé le Duc de Brabant, qui étoit venu au secours de ses consins, à s'en retourner; que les habitants de Juliers, ayant fait une sortie pendant le siège, furent battus et mis en fuite; après quoi la ville ayant été contrainte de se rendre, le Prélat en fit démolir la citadelle qui touchoit aux murs, et en bâtit une autre au centre de la ville; qu'il prit toutes les autres places à l'exception de Niedeken et d'Hambach; qu'il en rasa une partie et en fit construire d'autres plus fortes. A la vue de ces hostilités, les Princes de la Maison de Limbourg, parens de ceux de Juliers, et le Comte de Loss, firent une confédération pour arrêter les progrès de l'Archevêque. Le succès qu'elle eut, fut d'amener Sifroid, par la médiation du Duc de Brabant, à un Traité d'accordement, qui fut conclu, le 14 Octobre 1279, à Pinzheim, près de Lechenich, et au moyen duquel Waleran recouvra toutes les places qui lui avoient été enlevées. La Comtesse, mere de Waleran, et ses fils, s'accorderent aussi, le 20 Septembre de l'année suivante, avec la ville d'Aix-la-Chapelle. L'an 1284, dans la querelle pour la succession au Duché de Lioubrg, Waleran se déclara contre le Duc de Brabant, dont ensuite il embrassa la parti. Il engagea ce Prince, l'an 1288, à faire le siège du château de Woeringen contre l'Archevêque de Cologne, et combattit, le 5 Juin, avec Gérard son frere à la fameuse bataille donnée devant cette place. Le Comte de Juliers profita de la victoire qu'il y remporta avec ses alliés pour désoler les terres de l'Archevêché de Cologne pendant la captivité de Sifroid. L'an 1292, le 13 Juin, il obtint de l'Empereur Adolphe de Nassau la permission de retirer la Sous-Avouerie d'Aix-la-Chapelle des mains du Seigneur de l'auquemont, auquel elle avoit été engagée par l'Empereur Rodolphe après la mort du Comte de Juliers, Guillaume IV. La date précise de

## COMTES, PUIS DUCS, DE BERG.

décri. Il accompagna, l'an 1327, Louis de Bavière dans son expédition d'Italie. Il marcha, l'année suivante, au secours d'Adolfe de la Marck, Evêque de Liège, contre les Liégeois révoltés. Il fit alliance, l'an 1339, avec Edouard III, Roi d'Angleterre, contre la France, et servit, cette campagne et la suivante, avec ses troupes dans l'armée de ce Prince au Pays-Bas. Dans les dernières années de sa vie, si l'on en croit Teschenmacher, le Comte Adolfe éprouva l'ingratitude de ses deux fils, que l'ambition de régner porta à la révolte. Ils le prirent, dit cet Historien, et l'enfermerent; mais la vengeance divine déclara sur ces enfans dénaturés. Ceci, à notre avis, n'est qu'une copie de ce qui arriva dans ce tems-là au Comte de Juliers. Il est en effet certain qu'Adolfe VIII n'eut point d'enfans, et qu'à raison de cette privation, il transporta, par acte du 16 Août 1320, avec le consentement des Etats du pays, ses Domaines à Marguerite sa sœur, femme d'Otton III, Comte de Ravensberg, morte après l'an 1339, et à ses héritiers, pour en jouir après sa mort (Lamey, *Hist. des Comtes*

## COMTES DE CLEVES.

Comte de la Marck; Elisabeth, mariée à Gérard, Seigneur de Woorn en Zélande; et Marie, dont on ignore la destinée (Dithmar, *Cod. Diplom.* n<sup>o</sup> 47.) Butkens n'a connu que la premiere de ces trois filles; mais il en nomme deux autres dont il ne prouve point la naissance.

1347. JEAN I, Chanoine de l'Eglise de Cologne, fut le successeur de Thierri son frere, malgré les efforts que fit Otton, fils de Jean XI, Seigneur d'Arxel, pour reprendre le Comté de Cleves dont il devoit hériter en vertu de la convention faite entre sa mere, Elle d'Otton de Cleves, et Thierri VIII. Jean fournit, l'an 1347, du secours à Engilbert, Evêque de Liège, contre les Liégeois révoltés. L'an 1355, il prit le parti

## COMTES DELAMARCK.

même Siège. Il partit, l'an 1353, pour la Terre-Sainte, d'où, étant revenu le 1 Août de l'année suivante, il passa en Prusse pour aider les Chevaliers Teutoniques à réduire les Prussiens rebelles. L'an 1361, dans la guerre des deux freres, Renaud et Edouard, pour le Duché de Gueldre, il prit le parti du second. Il prit les armes, l'an 1362, contre Frédéric de Sauererden, Archevêque de Cologne, et fit le dégât sur ses terres. Engilbert, après avoir soutenu bien d'autres guerres, mourut le 24 Dec-

## COMTES DE GUELDRÉ.

1321), dont il eut Renaud, qui suit; Marguerite, femme de Thierry VIII, Comte de Cleves; Isabelle et Philippote, Religieuses. Quelques uns donnent encore à ce Comte deux autres fils, Gui et Philippe. Renaud, pour affaiblir le pouvoir tyrannique de la Noblesse de la Gueldre, avoit multiplié les Communes et augmenté les privilèges de celles qui étoient établies avant lui: ce qui auroit dû le rendre extrêmement cher au peuple.

## RENAUD II, DIT LE ROUX.

1306. **RENAUD II**, fils aîné de Renaud I, après l'avoir emprisonné, s'empara de la Régence de l'Etat, mais toutefois sans prendre le titre de Comte avant la mort de son pere. Il accompagna, l'an 1327, l'Empereur Louis de Baviere dans son expédition d'Italie, et à son retour il marcha au secours d'Adolfe de la Marck, Evêque de Liège, contre les Liégeois révoltés. C'étoit le Prélat qui l'avoit prévenu, et qui, pour se l'attacher, lui avoit engagé la ville de Malines moyennant 12000 florins, après l'avoir retirée des mains du C<sup>te</sup> de Hainaut. Renaud, étant allé joindre les Comtes de Berg, de Juliers et de la Marck, qui s'étoient également confédérés pour Adolfe, résolut avec eux de faire le siège de Tongres. Mais leurs troupes en arrivant camperent dans des endroits séparés, aux environs de Horle et d'Alken, entre Tongres et Maëstricht. Les Liégeois, informés de leur position, vinrent surprendre le camp du Comte de Gueldre, où ils mirent le désordre. L'Evêque, apprenant ce revers, vole au devant des fuyards, et les engage à retourner au combat. Les autres confédérés arrivent successivement, et les Liégeois sont taillés en pieces. Le Prélat étant allé ensuite mettre le siège devant Tongres, le Comte de Gueldre refusa de le suivre, et, contre le droit de la guerre, en se retirant, il emmena 80 des plus notables prisonniers qu'il ne relâcha qu'après en avoir tiré une rançon énorme. Ceux-ci, à leur retour, aiderent l'Evêque à rompre l'engagement qu'il avoit fait de Malines. C'est ainsi que nous entendons ces paroles d'Hoesen: *Electos abduxit 80 captivos, ab illis postmodum thesaurum immodicum extorquendo; medianibus quibus fuit obligatio Melinice dissoluta.* L'an 1332, le Comte de Gueldre entra dans la grande ligue que le même Adolfe de la Marck, Evêque de Liège, fit contre Jean III, Duc de Brabant. (Voy. l'art. de ce Prélat.) Ce que nous en dirons ici, c'est que la guerre qu'il fit en Brabant lui valut cent mille réaux, dont le Roi de France le gratifia.

L'an 1333, Renaud, au nom de Marguerite, sa fille aînée, comme héritière de Sophie sa mere, vendit à Louis de Créci, Comte de Flandre, par contrat du

## COMTES DE JULIERS.

la mort du Comte Waleran n'est point connue. Mais Kremer a publié des Chartes par où l'on voit que Waleran vivoit encore le 13 Juin 1297, et n'existoit plus à Noël suivant. Par la paix qu'il fit à Puzheim avec l'Archevêque de Cologne, il avoit promis d'épouser la niece du Prélat, fille de Henri, Seigneur de Westerbouurg, tué à la bataille de Woeringen. Mais on n'a pas de preuve que ce mariage ait eu lieu.

## GERARD VI.

1297. **GÉRARD VI**, Seigneur de Caster, avoit remplacé Waleran son frere dans le Comté de Juliers le 24 Déc. 1297, comme le prouve une Charte de ce jour, par laquelle il investit Gérard, Seigneur de Dollendorf. (Kremer, p. 90.) L'an 1300, Albert d'Autriche, Roi des Romains, le nomma son Vicaire Provincial au bas Rhin. Dans la guerre que ce Prince fit, l'année suivante et en 1302, aux Electeurs du Rhin, Gérard se trouva dans son armée. L'an 1308, le 5 Novembre, il étoit dans l'armée de Conrad de Berg, Evêque intrus de Munster, à la bataille de Hallerveld donnée contre Lonis de Ravensberg, Evêque d'Osna-bruck, qui remporta la victoire, comme le raconte Erdwin Erdman dans sa Chronique des Evêques d'Osna-bruck. (Meibom. *Act. Germ.* T. II, p. 224.) Gérard eut des contestations avec les Bourgeois d'Aix-la-Chapelle touchant la Sous-Avoquerie de cette ville; il en eut aussi avec Renaud, Seigneur de Fauquemout, pour le même sujet. Son attachement à l'Empereur Louis de Baviere le compromit avec Henri de Virmenbourg, Archevêque de Cologne, grand partisan de l'Anti-César, Frédéric d'Autriche. Ce Prélat lui redemanda à main armée, l'an 1317, le château de Zulpich, et ne put l'obtenir. Gérard finit ses jours entre le 30 Mars et le 5 Avril de l'an 1329, suivant le nouveau style, et non en 1328, comme le marque Butkens. Il avoit épousé ELISABETH D'ARNSCHOT, et non de Cleves, comme le dit Teschenmacher, fille de Godefroi, Seigneur de Brabant et d'Aerschot, et soeur de Marie, veuve de Guillaume de Juliers, fait prisonnier à la bataille de Furnes. C'est ce que prouve une Charte du 11 Novembre 1320, rapportée par Butkens. (T. I, pr. p. 210.) De ce mariage naquirent Guillaume, qui suit, duquel on voit le sceau dans la Charte de 1320, dont on vient de parler, ce qui prouve qu'il étoit dès lors majeur; Godefroi, Seigneur de Berchem, ou Berghem; Waleran, Archevêque de Cologne; Jean, tué dans un combat à l'Abbaye de Stavelo; Marie, femme de Conrad, Seigneur de Saffenberg; Elisabeth, femme de Jean, Comte de Sayne; et d'autres filles.

## COMTES, PUIS DUCS, DE BERG.

de Ravensberg.) Adolfe mourut, suivant Butkens, le 3 Avril 1348, et fut inhumé au Vieux-Mont.

1348. **MARGUERITE**, fille et héritière d'Oton, Comte de Ravensberg, et de Marguerite de Berg, succéda dans ce Comté à son oncle Adolfe. Elle étoit mariée pour lors et depuis plusieurs années à GÉRARD, fils aîné de Guillaume, premier Duc de Juliers. Gérard, la même année (et non l'an 1360), eut, de concert avec son frere, la barbarie d'emprisonner son pere, l'accusant d'un vice infâme. Il marcha, l'an 1356, au secours du Duc de Brabant dans la guerre que celui-ci eut avec le Comte de Flandre au sujet de la Seigneurie de Malines. Mais il n'est pas vrai qu'il commanda l'avant-garde des Brabançons à la bataille que ce Duc perdit, le 18 Août de la même année, à Scheut, près de Bruxelles. Butkens met sa mort au 18 Mai 1360, et celle de sa femme au 13 Mars 1389. Cet Historien dit que Gérard mourut dans une bataille contre Arnoul, Comte de Blaukenheim, Duchêne dit que ce fut en duel, et Teschenmacher dans un tournoi. Il laissa de son mariage un fils, qui suit, et Marguerite, femme d'Adolfe I, C<sup>te</sup> de Cleves.

## COMTES DE CLEVES.

de Renaud III, Duc de Gueldre, dans la guerre qu'il eut avec Edouard son frere. Renaud ayant été vaincu, pris et enfermé l'an 1361, la guerre continua entre Edouard et le Comte de Cleves. Edouard étant entré dans le pays de Cleves, brûla Wesel, Tiel, et d'autres lieux. Le Comte de Cleves en représailles se jeta sur la Gueldre, où il fit le dégât autour de Nimègue. Ce dernier mourut, suivant Pontanus, le 9 Novembre 1368. Il avoit épousé MATILDE, fille de Renaud II, Duc de Gueldre, et veuve de Godefroi de Heinsberg, fils du Comte de Loos, dont il ne laissa point d'enfans. Après sa mort elle se remarria à Jean de Châtillon, Comte de Blois.

1368. **ADOLFE I**, second fils d'Adolfe II, Comte de la Marck, et de Marguerite, fille de Thierry VIII, Comte de Cleves, succéda

## COMTES DE LA MARCK.

cembre 1391. (Von-Steinen, p. 250.) Il avoit épousé, 10 RICHARD, fille de Guillaume I, Duc de Juliers, dont il eut une fille, Marguerite, alliée, en 1369, à Philippe de Falkenstein; 2<sup>o</sup>, ELISABETH DE SPANHEIM, dont il n'eut point d'enfans.

1391. **ADOLFE III**, Comte de Cleves, premier de son nom, succéda à son frere, Engelbert III, dans le Comté de la Marck. Cela est incontestable d'après un acte de l'an 1392, qui nomme expressément le Comte Adolfe de Cleves et de la Marck. (Dithmar, *Cod. Diplom.*

## COMTES DE GUELDRÉ.

15 Décembre l'Avouerie (mais non le pays) de Malines pour 60 mille livres tournois (le gros comté à 16 deniers), qui furent partagées avec l'Evêque de Liège et son Chapitre, qui avoient pareillement vendu, au mois de Juillet précédent, la Seigneurie de Malines au Comte de Flandre pour cent mille réaux d'or. (Butkens, p. 406.) Mais le Duc de Brabant fit opposition à cette double vente, prétendant que Malines étant dans sa mouvance en sa qualité de haut Avoué de l'Eglise de Liège, l'aliénation n'avoit pas dû se faire sans son aveu. On en vint aux armes, l'an 1234, après une déclaration de guerre, faite par le Duc dans l'octave de l'Epiphanie. Jean, Roi de Bohême et Duc de Luxembourg, les Comtes de Hollande, de Namur, de Juliers, de Loss, l'Archevêque de Cologne et l'Evêque de Liège, prirent le parti du vendeur et de l'acquéreur. Le Duc de Brabant eut pour alliés le Roi de Navarre, le Comte de Bar, Charles, Comte d'Alençon, frère du Roi de France, le Comte d'Etampes, le Comte de Vianen, Guillaume, Comte de Salm en Ardennes. (Butkens, p. 408.) Cette guerre, dont les événemens furent peu remarquables, fut terminée promptement par la médiation du Roi de France. Ce Prince, choisi pour arbitre, prononça, le 27 Août, dans la ville d'Amiens, son jugement, dont un des articles fut que le fils aîné du Comte de Gueldre épouserait Marie, fille aînée du Duc de Brabant. Un autre article de ce jugement portoit que Tiel seroit donné au Comte de Gueldre en échange de Heusden. (Butkens, p. 409.) (Voy. Adolfe de la Marck, *Evêque de Liège*.)

Le C<sup>e</sup> de Gueldre étoit ami du Roi d'Angleterre. L'an 1335, il lui fournit des troupes pour l'aider à envahir l'Ecosse. (Buchanan, *Hist. Scot.* l. ix.) Quelques Auteurs anciens, tels que Jean Major et Boeth, prétendent que Renaud marcha lui-même à la tête de ses troupes en Ecosse, et que les Ecossois, l'ayant attendu dans la plaine d'Edimbourg, le contraignirent de se réfugier dans un château ruiné, où bientôt la faim l'obligea de se rendre avec ses gens; qu'alors Randalph, Général des Ecossois, pour le soustraire à la mort, le fit conduire au Roi d'Angleterre qui faisoit le siège de Perth.

Renaud, l'an 1336, acquit de l'Evêque d'Utrecht le Fort de Wollenhoven. Les Frisons, mécontents de cette acquisition, firent main-basse sur la garnison de la place. Renaud tira une vengeance éclatante de cette sédition après une grande victoire qu'il remporta, le 31 Août 1336, sur les rebelles. (Pontan. *Hist. Gelr.* pag. 223.) La lettre que les habitans du Comté de Cuindre écrivirent, le 6 Mai 1337, au Comte de Hollande sur la conduite que tint le Comte de Gueldre à leur égard, nous apprend que sa vengeance fut terrible. « Quand tous nos membres, di- » soient-ils, seroient changés en langues, ils ne suffi-

## MARQUIS, puis DUCS, DE JULIERS.

## GUILLAUME V.

1329. GUILLAUME V, fils aîné de Gérard et son successeur, étoit, à la mort de son pere, en Italie à la suite de l'Empereur Louis de Bavière, au couronnement duquel il assista, le 17 Janvier 1328, dans l'Eglise de S. Pierre de Rome. Attaché constamment à ce Prince, il passa encore trois années avec lui au-delà des monts. Louis, voulant reconnoître les services que Guillaume lui avoit rendus, lui céda, l'an 1336, à titre d'engagement, par ses Lettres données au camp de Scardingue le 16 Août, plusieurs terres de l'Empire, enclavées dans le pays de Juliers. Non content de cette faveur, il érigea, la même année, le Comté de Juliers en Principauté et Marquisat, déclarant Guillaume et ses successeurs Princes et Marquis de l'Empire. Le Diplôme de cette érection, découvert par M. Schoepflin dans les Archives de Juliers, est daté de Landau, où l'Empereur avoit son camp, le mercredi après l'Assomption, la 5<sup>e</sup> année de l'empire de Louis, et la 1336<sup>e</sup> de l'Incarnation. (*Act. Acad. Palat.* T. III, p. 307.) L'an 1339, le Collège des Electeurs ratifia la promotion de Guillaume. C'est ce qui a trompé Tritheme et d'autres Ecrivains, en leur faisant prendre cette ratification pour le titre d'érection. La prérogative qu'attacha l'Empereur au nouveau Marquis, fut que dans les cérémonies où il paroît revêtu de tous ses ornemens, Guillaume et ses successeurs porteroient devant lui le sceptre impérial. Mais ce droit lui fut bientôt après contesté par le Marquis de Brandebourg. Il fallut en venir à un accommodement par lequel il fut convenu, l'an 1349, que le sceptre seroit porté par le Marquis de Brandebourg au couronnement du Roi des Romains, et par le Marquis de Juliers dans les cérémonies d'investiture des Fiefs. L'Empereur assigna de plus à ce dernier quatre Grands Officiers héréditaires, tirés des quatre principales Maisons du pays de Juliers, savoir un Sénéchal, un Maréchal, un Echanson et un Camérier; à quoi il ajouta le droit de battre monnaie, et enfin le don de la forêt de Richwal, qui s'étendoit depuis l'Abbaye de S. Cornelle, près d'Aix-la-Chapelle, jusqu'au château de Monjoye. Ce fut dans la Diète de Spire, tenue l'an 1356, que le Diplôme où ces grâces sont énoncées fut expédié. Elle avoit été convoquée pour faire la paix de l'Empereur, jusqu'alors vainement tentée, avec le Pape Benoît XII, successeur de Jean XXII, qui avoit excommunié et déclaré ce Prince déchu de l'Empire. Ulrich, Evêque de Coire, et Cerlac, Comte de Nassau, furent députés par la Diète à la Cour d'Avignon, pour traiter avec le Pontife, qu'ils trouverent dans des dispositions favorables. Mais la Cour de France traversa soudainement la négociation. Pour lever cet obstacle, l'Empereur envoya le Marquis

## DUCS DE BERG.

1360. GUILLAUME II, fils de Gérard de Juliers et de Marguerite, succéda à son pere aux Comtés de Berg et de Ravensberg du vivant et par le consentement de sa mere, comme il conste par les Chartes. L'an 1371, il combattit, le 22 Août, pour le Duc de Juliers son oncle à la bataille de Basweiler, que ce dernier gagna sur le Duc de Brabant. L'an 1375, étant venu au secours d'Otton, C<sup>e</sup> de Tecklenbourg, il fut prisonnier, la même année, dans un sanglant combat. Simon, C<sup>e</sup> de la Lippe. Le pays de Berg fut, à sa demande, érigé, l'an 1380, en Duché par l'Empereur Wenrslas. L'an 1397, il fut fait prisonnier par le Comte de Cleves à la bataille de Cleverham. Il avoit accordé à son fils Adolfe le titre de Comte de Ravensberg. Celui-ci, l'an 1404, las de le voir si long-tems régner, le fit arrêter sans qu'il s'y attendit, et l'enferma dans le château de Neuenberg, suivant la Chronique de Cologne. Mais, l'année suivante, Guillaume, s'étant échappé de sa prison, fit la guerre à ce fils rebelle. Guillaume, Evêque élu de Paderborn, frère

## COMTES DE CLEVES.

au Comte Jean, son grand-oncle, comme plus proche héritier en ligne masculine, avec l'agrément de l'Empereur. Les Mémoires sur ce Duché, il s'accommoda avec elles, après quelques contestations, pour en jouir paisiblement. Il avoit été pourvu de l'Evêché de Munster, puis en 1263 de l'Archevêché de Cologne. L'an 1368, le 21 Décembre, il fut inauguré solennellement Comte de Cleves après avoir confirmé les privilèges de ses nouveaux sujets. Il épousa, l'an 1370, au plutôt, suivant le Continuateur de Levdice, MARGUERITE, fille de Gérard de Juliers, Comte de Berg. L'an 1381, il institua l'Ordre ou la Confrérie des Foux le jour de S. Cunibert

## COMTES DE LA MARCK.

no 63.) Il mourut le 7 de Septembre 1394. (Voy. les Comtes de Cleves.)

1394. THIERRI, second fils d'Adolfe II, lui succéda au Comté de la Marck. Non seulement quelques anciens lui donnent la qualité de Comte de la Marck, mais il la portebien distinctement dans un titre de l'an 1397, publié par Dithmar. Nous y est-il dit en allemand, *Adolfe Comte de Cleves, et Thierri, Comte de la Marck, frères*. Toute la teneur de l'acte

## DUCS DE GUELDRE.

« roient pas pour exprimer les ravages, les incendies, les inévitables, que le Comte de Gueldre a exercés » parmi nous ». Renaud, la même année, embrassa le parti de l'Angleterre contre la France; et, l'année suivante, s'étant trouvé à une Assemblée de Seigneurs allemands à Malines, il envoya, de concert avec eux, son cartel de défi au Roi Philippe de Valois.

L'an 1339, l'Empereur Louis de Bavière, dans la Diète de Francfort, érigea en Duché la Gueldre par un Diplôme du 19 Mars, adressé aux sept Electeurs. Deux jours après, par un autre Diplôme, ce Prince, au moyen d'une somme de 40 mille marcs d'argent, qu'il recolt du nouveau Duc, lui cède toute la Frise orientale, dont l'administration avoit déjà été confiée, par l'Empereur Rodolphe, au Comte Renaud I. On ne voit pas cependant que les Ducs de Gueldre aient recueilli le fruit de cette cession. Bientôt après, Renaud va joindre le Roi d'Angleterre, son beau-frère, au siège de Cambrai, qu'il fut obligé de lever. Les hostilités ayant été suspendues, l'an 1340, par une trêve de neuf mois entre les deux Couronnes belligérantes, Renaud ne s'attacha plus qu'à fortifier ses frontieres et à se faire adorer de son peuple par des actes de bienfaisance et de piété. Il mourut, l'an 1343, des suites d'une chute, le 12 Octobre, dans la ville d'Arnhem. Il avoit épousé en premières noces, l'an 1310, suivant Bntkens (p. 364), Sophie, fille de Florent, Seigneur de Malines (morte le 5 Mai 1329), dont il eut Marguerite, morte dans le célibat le 4 Octobre 1344; Mathilde, femme, 1<sup>o</sup> de Godefroi, fils de Thierry III, Seigneur de Heinsberg, 2<sup>o</sup> de Jean, Comte de Cleves, 3<sup>o</sup> de Jean, Comte de Blois; Marie, femme de Guillaume VI, Marquis, puis Duc, de Juliers; et Isabelle, fiancée, suivant Pontanus, à un Duc d'Autriche, qu'il ne nomme pas, puis Abbesse de Greventadl, morte en 1376. LÉONORE, sœur d'Edouard III, Roi d'Angleterre, qu'il épousa en secondes noces, l'an 1332 (morte en 1358 suivant Dumber, *Anal. T. II, p. 282*), lui donna Renaud et Edouard, qui suivent. Le Duc Renaud fut un Prince brave, magnifique, et libéral jusqu'à la prodigalité. Sans le traitement indigne qu'il fit à son pere, il mériteroit d'être mis au nombre des grands Princes.

## RENAUD III, DIT LE GRAS.

1343. RENAUD III, II<sup>e</sup> Duc de Gueldre, succede au Duc Renaud son pere à l'âge de dix ans, sous la tutelle d'Adolfe II, C<sup>o</sup> de la Marck. Plusieurs villes de Gueldre, pour se mettre à l'abri des troubles pendant sa minorité, firent entre elles des confédérations qui servirent beaucoup, non seulement à assurer leur tranquillité, mais à cimenter et étendre leur liberté. Héritier de la valeur et des sentimens de son pere, le jeune

## DUCS DE JULIERS.

de Juliers au Roi Philippe de Valois, avec lequel il fit, au nom de l'Empereur et de l'Empire, un Traité d'alliance qui fut signé au Louvre le 23 Décembre 1336, et ratifié par l'Empereur à Nuremberg le premier Février suivant. Par ce Traité, le Monarque françois se flattoit d'empêcher l'Empereur de s'allier avec Edouard III, Roi d'Angleterre, qui menaçoit la France d'une invasion, et l'Empereur comptoit de son côté ne trouver plus d'opposition à sa réconciliation avec le Pape. Dans cette confiance, Louis de Bavière fit partir le Comte Palatin avec le Marquis de Juliers pour la Cour d'Avignon. Ils trouverent le Pape aussi bien disposé qu'ils pouvoient le souhaiter. Mais les intrigues des Cardinaux françois firent échouer les bonnes intentions du foible Pontife, qu'ils obligèrent, excités par leur Souverain, de renvoyer les Ambassadeurs sans leur rien accorder. Telle étoit la fausse politique, pour ne pas dire la mauvaise foi, de Philippe de Valois. L'Empereur, pour se venger, se tourna du côté du Roi d'Angleterre, et lui envoya le Marquis de Juliers, qu'Edouard chargea de lui faire le plus d'alliés qu'il pourroit dans les Pays-Bas. Pour ôter à Guillaume tout sujet de crainte, Edouard lui promit une pension de quatre cens livres sterlings, au cas que les biens maternels qu'il possédoit en France fussent conquis. Il faut se rappeler qu'il étoit héritier, par Elisabeth sa mere, d'Iervé, son bisaïeul, dernier Seigneur de Vierzon. Le cas prévu arriva, et le Monarque anglais fut fidele à sa parole: le Marquis le fut également à ses engagements; ce fut par ses soins qu'Edouard, étant parti de Flandre où il rassembloit ses forces, vint trouver, au mois de Septembre 1338, l'Empereur à Coblenz, et reçut de lui le titre de Vicaire de l'Empire dans la Belgique. De là ces deux Souverains étant descendus à Cologne, ils y jurèrent un Traité d'alliance pour sept ans contre la France, moyennant une somme de 400 mille florins qu'Edouard promit à l'Empereur, et dont il paya comptant la meilleure partie. De retour en Flandre, Edouard nomma ses Lieutenans Généraux le Marquis de Juliers, le Duc de Brabant, et le Comte de Hainaut, de Hollande et de Zéelande. Il accorda de plus au premier une pension de 1000 livres sterlings, avec promesse de huit livres, même monnoie, par jour, lorsqu'il seroit employé à négocier pour lui. C'étoit en effet dans l'art des négociations que Guillaume excelloit, et ce fut par là qu'il mérita les faveurs et l'amitié d'Edouard. Ce Monarque, l'an 1340, après l'avoir créé Comte de Cambridge et Pair d'Angleterre, l'envoya en France pour traiter d'une trêve: emploi dont il s'acquitta heureusement. L'Empereur ayant retiré, l'an 1341, le titre de Vicaire de l'Empire à Edouard, Guillaume ne discontinua pas de le servir: Nous le voyons député cette même année par ce Monarque au Roi de France

## DUCS DE BERG.

d'Adolfe, se joignit à son pere pour venger l'outrage fait en sa personne à la nature. La même Chronique dit que la femme de Guillaume alla trouver l'Empereur à Francfort pour se plaindre de la conduite de ce fils dénaturé, qui fut en conséquence mis au ban de l'Empire; qu'Adolfe alors se prêta à un accommodement en vertu duquel il conserva les terres au-delà du Whipper, et le pere eut tout ce qui est en-deçà de ce fleuve le long du Rhin. Le Comte Guillaume mourut le 24 Juin 1408. Gobein Persona, dans son *Cosmographie (acte 6, cap. 70, p. 289)*, fait l'éloge de sa valeur, de sa justice, et de son attention à protéger les Eglises. Il avoit épousé, en 1363, ANNE, fille de Robert II, Electeur Palatin du Rhin, dont il eut Robert, élu Evêque de Paderborn en 1389, mort le 18 Juin 1394; Adolfe, qui suit; Guillaume, élu Evêque de Paderborn à la place de Jean de Hoya, et non de son frere, en 1399, marié depuis avec Adélaïde, fille de Nicolas, Comte de Tecklenburg, le 19 Février 1417; et Gérard, Prévôt et Archevêque de Cologne.

## COMTES DE CLEVES.

(12 Novembre). Trente-cinq Gentilshommes entrèrent d'abord dans cette société qui ne paroit avoir été formée que pour entretenir l'union entre les Nobles du pays de Cleves. On les reconnoissoit à un fou en plaque ou en broderie d'argent qu'ils portoient sur leurs manteaux. Le Dimanche après la S. Michel tous les Confreres s'assembloient à Cleves, et se régaloient à frais communs. La société s'appliquoit ensuite à terminer les différends survenus entre les Confreres. Cet Ordre ne subsiste plus depuis long tems. Adolfe entra en guerre la même année avec Frédéric de Sarwerden, Archevêque de Cologne, il établit, l'an 1393, avec plusieurs Seigneurs de ses voisins un nouvel Ordre de Chevalerie, qu'on nomma l'Ordre du Rosaire.

## COMTES DE LA MARCK.

fait voir qu'il étoit Comte régnant dans ce pays. C'est une convention faite entre les deux freres après la bataille de Cleverham. (V. les *Comtes de Cleves*) Thierry, s'étant jeté dans le Duché de Berg, fut tué, le 14 Mars 1398, d'un coup de fleche devant Elberfeld, qu'il assiégeoit. Son corps fut inhumé à Clarenberg, près de Hoerde. (*Chr. Colon. fol. 286.*) Il n'avoit point été marié.

1398. ADOLFE IV, Comte de Cleves II<sup>e</sup> de son nom, fut le successeur de Thierry

## DUCS DE GUELDRÉ.

Duc, l'an 1346, va trouver en Normandie Edouard III, Roi d'Angleterre, son oncle, avec des troupes qu'il lui mène pour servir contre la France.

L'an 1350, il s'élève dans la Gueldre deux factions semblables à celles des Hoekins et des Cabelliaux en Hollande, et à celles des Guelphs et des Gibelins en Italie. La première s'appelloit des Hekerains, et la seconde des Bronchorts : c'étoient les noms des deux familles qu'elles avoient à leur tête. Le Duc appuyant les Bronchorts de sa faveur, Edouard son frere, mécontent de la modicité de son apanage, se déclare pour l'autre parti. On en vint bientôt aux hostilités. Elles furent atroces de part et d'autre, suivant Pontanus (p. 261). Pendant l'espace de dix ans la Gueldre fut le théâtre de la fureur barbare des deux partis. Quelques traits peindront les excès presque incroyables auxquels ils se livroient à l'envi. Les partisans du Duc, ayant pris la ville de Tiel, brûlerent, le 24 Août de l'an 1350, la tour de l'Eglise de Sainte Waubourg et 140 personnes qui s'y étoient réfugiées. Le propre jour de Pâque de l'an 1355, ils poursuivirent un de leurs adversaires, nommé Emérix Druyten, jusques dans une chapelle où il s'étoit sauvé. Là, sur l'autel où le malheureux cherchoit un asyle entre les bras du Prêtre qui le couvroit de l'hostie consacrée comme d'une égide vénérable, ces forcés immolèrent leur victime, et l'autel fut inondé de sang. D'un autre côté, les gens d'Edouard ayant enlevé 25 soldats d'une garnison qui tenoit pour son frere, il ordonna de sang froid qu'ils fussent tous décapités. Leurs têtes furent exposées sur une montagne près de Nimegue, qui a conservé le nom de Hoofberg, *le mont des têtes*. (Pontan. p. 265.) Enfin, l'an 1361, Edouard, ayant livré bataille à son frere, le 25 Mai, près de Tiel, le fit prisonnier, et l'enfermâ, sans le lier ni garrotter, au château de Nienbech, dans une chambre dont la porte et les fenêtres resterent ouvertes; mais ces ouvertures étoient si étroites par rapport à la corpulence de Renaud, qui étoit fort épaisse, qu'il lui fut impossible d'en profiter pour s'échapper.

## ÉDOUARD.

1361. EDOUARD, troisième Duc de Gueldre, ayant fait prisonnier son frere, s'empara du Duché de Gueldre. Durant l'espace de 10 ans qu'il jouit de son usurpation, il se montra digne de commander, par sa valeur, sa prudence et son équité envers ses sujets. Il maintint dans l'équilibre les deux factions, et les empêcha de nuire à la tranquillité de l'Etat. L'an 1362, piqué contre Albert, Régent de Hollande et de Hainaut, pour avoir donné retraite aux partisans de Renaud, il l'ajourna à une bataille rangée aux environs d'Amersfort. Albert s'y rend à la tête d'une bonne armée; et, n'y ayant trouvé personne, il pénètre dans la Gueldre où il la fit impunément le dégât. Edouard, hors d'état de résister, a recours à la négociation, et

## DUCS DE JULIERS.

pour traiter de la paix avec lui. Louis de Bavière étant mort en 1347, le Marquis de Juliers, qu'il s'étoit attaché par tant de bienfaits, fut également recherché par l'Empereur Charles IV, son successeur et son rival. L'occasion de l'obliger étoit présente, et Charles ne manqua pas de la saisir. La lignée des Comtes de Hollande et de Hainaut s'étant éteinte en 1345, Marguerite, sœur du dernier Comte et femme de l'Empereur Louis de Bavière, avoit porté ses Domaines dans la Maison de Bavière. Guillaume ayant réclamé cette succession après la mort de Louis au nom de sa femme, le nouvel Empereur lui en adjugea, l'an 1348, la quatrième partie dont il lui donna l'investiture. Cette année d'ailleurs fut malheureuse pour Guillaume. Un tremblement de terre renversa la ville de Juliers. Gérard, fils aîné de Guillaume et son frere puîné, s'étant brouillés avec lui, furent assez dénaturés pour le mettre en prison. Mais il en fut tiré peu de tems après par les soins de Baudouin, Archevêque de Tèves, et d'autres Seigneurs. Pontanus met la captivité de Guillaume en 1360. Mais l'Auteur de la vie de l'Archevêque Baudouin marque la date que nous suivons, et d'ailleurs il est certain que ce Prélat mourut en 1354. Les disgrâces que Guillaume venoit d'essuyer furent compensées par les bienfaits dont l'Empereur le combla presque au sortir de sa captivité. L'an 1349, le 10 février, il l'admit dans son Conseil intime avec la promesse de lui conférer le premier Tiers d'Empire qui viendrait à vaquer, excepté l'Autriche, la Bavière, la Misnie, le Brandebourg, la Saxe et le Tirol. Il y eut cependant guerre entre le pere et le fils; mais elle fut terminée par un Traité de paix conclu à Heimback le mardi après la S. Pierre (30 Juin) 1349. L'an 1357, l'Empereur Charles, dans la Diète de Metz où il publia la Bulle d'or, couronna ses faveurs envers Guillaume en érigeant le pays de Juliers en Duché, et dans le même tems il décora du titre de Comté la Seigneurie de Fauquemont, que Guillaume avoit acquise par achat depuis trois ans. Mais la validité de cette acquisition fut depuis contestée par Waleran de l'auquemont, à qui l'Empereur adjugea la terre en 1362. Waleran la vendit peu de tems après au Duc de Brabant. (Butkens, T. I, p. 484.) Guillaume finit ses jours au mois de Février 1361. Il avoit épousé, l'an 1313, JEANNE, fille de Guillaume I, Comte de Hainaut, et III<sup>e</sup> du nom, Comte de Hollande (morte en 1374), dont il eut Gérard, Comte de Berg; Guillaume, qui suit; Elisabeth, que son pere, de concert avec le Roi d'Angleterre, avoit voulu marier, en 1347, à Renaud III, Duc de Gueldre, au préjudice de Marie de Brabant, à laquelle il étoit déjà fiancé, et qu'il épousa depuis; Richarde, femme d'Engilbert III, Comte de la Marck; Jeanne, mariée, en 1355, à Guillaume, Comte de Wied; Philippine, alliée à Godefroi III, Seigneur de Heinsberg; et Yolande, femme de Frédéric, Comte de Liège.

## DUCS DE BERG.

1408. ANOULFE IX succéda enfin au Duché de Berg, dont il s'étoit rendu indigne par la conduite atroce qu'il avoit tenue envers le Duc Guillaume son pere. Ayant épousé YOLANDE, fille de Robert, Duc de Bar, il prétendit à ce Duché au nom de sa femme contre la cession que le Cardinal Louis de Bar, son beau-frere, en avoit faite en 1419, à René d'Anjou. Résolu de faire valoir ses prétentions par la voie des armes, il s'avança avec des troupes sur les frontières du Barrois, se rendit maître du château de Pierrepont, assiéga Briey, et en passa la garnison au fil de l'épée. Sanci et Estain, qu'il attaqua ensuite, ne firent presque point de résistance. Mais, peu de tems après, il fut arrêté par la garnison de Longwi, et conduit prisonnier à Nancy. Il y demeura près d'un an et n'en sortit qu'en renonçant à ses prétentions au Duché de Bar. Voyant Renaud, Duc de Gueldre et de Juliers, sans enfans, il fit, le

## COMTES DE CLEVES.

Ce Prince mourut le 7 Septembre de l'année suivante. Sa femme lui survécut jusqu'en 1425. Il avoit eu d'elle seize enfans, dont sept fils et neuf filles. Les principaux sont Adolfe, qui suit; Thierri, Comte de la Marck; Gérard, que Charles VII, Roi de France, envoya, l'an 1430, au secours des Liégeois contre le Duc de Bourgogne; Elisabeth, mariée, à Renaud de Fauquemont, Seigneur de Born, 2<sup>e</sup> à Etienne, Duc de Bavière-Ingolstadt; Marguerite, 2<sup>e</sup> femme d'Albert, Comte de Hollande; et Catherine, femme de Frédéric, Comte de Meurs. 1394. ANOULFE II, dit LE PAUVRE, né l'an 1371, fut le successeur d'Adolfe I, son

## COMTES DE LA MARCK.

son frere au Comté de la Marck. Il porte la qualité de *Comte de Cleves et de la Marck* dans un acte en langue allemande, daté de la veille de l'Ascension 1400, tandis que Gérard son frere n'y est nommé que *Gérard de Cleves*. Adolfe se montra avec les mêmes attributs dans son contrat de mariage avec Marie de Bourgogne en 1405. Ainsi les Historiens de la Marck ont pris le change sur le successeur d'Adolfe I.

## DUCS DE GUELDRE.

conclut un Traité par lequel il promet d'épouser Catherine, fille d'Albert, aussitôt qu'elle sera en âge. Plus heureux l'an 1364, Edouard repousse les troupes que Wenceslas, Duc de Brabant, avoit envoyées en Gueldre, sous la conduite de Léon de Bouchout, pour délivrer le Duc Renaud. Faute d'être soutenues, elles sont contraintes d'abandonner Bommel et quelques autres places dont elles s'étoient emparées. (Butkens.) Ce même Wenceslas ayant déclaré la guerre en 1371 à Guillaume, Duc de Juliers, Edouard vint au secours de ce dernier, et combattit pour lui à la bataille de Bastweiler, donnée le 22 Août de cette année. Il y fut blessé mortellement entre les bras de la victoire, suivant Pontanus, et mourut deux jours après de sa blessure à l'âge de 36 ans Berchemius donne une cause moins honorable de sa mort, mais il a contre lui tous les autres Historiens qui parlent de la bataille de Bastweiler. Edouard avoit épousé, avant le 16 Mars 1371, CATHERINE, fille d'Albert, Régent de Hollande, comme on peut l'inférer d'une Charte publiée par Van-Mieris. Il mourut sans enfans.

## RENAUD III, rétabli.

1371. Après la mort d'Edouard, le Duc Renaud III son frere fut tiré de sa prison, et rétabli dans son Duché. Mais il n'en jouit que l'espace de trois mois, étant mort le 4 Décembre de la même année. Son corps fut inhumé au Monastere de Nieuwcloster, ou Grevendael, auprès de celui de son frere. Il avoit épousé au château de Vincennes, l'an 1347, suivant Butkens, MARIE, fille de Jean III, Duc de Brabant, qui lui avoit été fiancée dès 1334, et mourut l'an 1398, sans lui avoir donné d'enfans.

La mort de Renaud III révéilla les deux factions des Hekeraïns et des Bronclorits, assoupies depuis quelques années. Piquées d'une égale émulation, elles travaillèrent, chacune de son côté, pour donner un nouveau Souverain à la Gueldre. Les Bronclorits, qui avoient favorisé le parti d'Edouard, portèrent Guillaume, enfant de sept ans, fils de Guillaume le Vieux, Duc de Juliers, et de Marie, sœur de Renaud et d'Edouard. Les Hekeraïns se déclarèrent au contraire pour Mathilde, fille du Duc Renaud II, veuve alors de Jean I, Comte de Cleves, son second mari. Le droit de celle-ci étoit visiblement le mieux fondé. Arnoul de Horn, Evêque d'Utrecht, entra dans les vues des Hekeraïns; et pour les faire réussir, il engagea Jean de Châtillon, Comte de Blois, l'an 1372, à donner sa main à Mathilde. Jean prit alors le titre de Duc de Gueldre, et les Hekeraïns lui prêterent serment de fidélité. Sur ces entrefaites l'Empereur Charles IV, étant venu à Aix-la-Chapelle, pense d'abord à investir du Duché de Gueldre Guillaume, fils du Duc de Juliers, afin de procurer par ce moyen l'élargissement du Duc de Brabant, que ce Duc avoit fait prisonnier à la bataille de Bastweiler. Mais l'Archevêque de Cologne, le Duc de Baviere et le Comte de Hollande, l'ayant fait changer d'avis, il se dispose, à la fin de Juin, à marcher contre le Duc de Juliers. Instruit de son dessein, le Duc va le trouver avec Wenceslas, qu'il remet entre ses mains, et le fléchit, de manière qu'il l'engage à nommer son fils Duc de Gueldre. Les Hekeraïns persistent néanmoins à reconnoître Jean de Blois. La guerre civile est ouverte. On prend et reprend des places de part et d'autre. Mais l'avantage est du côté de Guillaume de Juliers. Enfin, l'an 1377, Jean de Châtillon, accablé d'années, voyant son parti décliner de jour en jour après la perte d'Arnheim où il avoit établi sa Cour, laisse le soin des affaires à sa femme et à l'Evêque d'Utrecht, et se retire. (Teschennacher.) Sa retraite acheve de décourager son parti; et, l'an 1379, Guillaume de Juliers est presque universellement reconnu Duc de Gueldre et Comte de Zutphen. Jean de Blois et Mathilde prennent le parti de s'accorder avec lui. Ils renoncent à leurs prétentions moyennant une pension annuelle et la confirmation du Douaire que Jean, Comte de Cleves, second mari de Mathilde, lui avoit assigné.

## DUCS DE JULIERS.

GUILLAUME VI,  
DIT LE VIEUX.

1361. GUILLAUME VI succéda au Duc Guillaume V son pere. L'an 1371, il entra en guerre avec Wenceslas, Duc de Brabant et de Luxembourg, pour des Marchands de Juliers qu'on avoit dépouillés sur les terres de Brabant. Les Comtes de Namur et de S. Paul prirent parti pour Wenceslas. Guillaume eut pour alliés les Ducs de Gueldre et de Berg. Bataille donnée entre Wenceslas et Guillaume, le 22 Août de cette année, dans la plaine de Bastweiler, entre Juliers et Maëstricht. Le Duc de Juliers y fut vainqueur après avoir taillé en pieces environ quatre mille hommes. Grand nombre de Chevaliers y perdirent la liberté; Wenceslas lui-même y fut pris et eumement prisonnier au château de Nideken. Guillaume, à la demande de la Duchesse de Brabant, est menacé d'être mis au ban de l'Empire par l'Empereur Charles IV, frere de Wenceslas. L'an 1372, au mois de Juin, voyant l'Empereur prêt à marcher contre lui avec une armée aussi forte par le nombre, que brillante et pompueuse par la qualité des Chefs, il avise aux moyens de conjurer cet orage. En conséquence, au mois de Juin, il se rend à Aix-la-Chapelle auprès de l'Empereur, avec Wenceslas, qu'il remet en liberté sans exiger de rançon. Charles, après une sévère réprimande, non seulement lui pardonne, mais le crée Duc de Gueldre pour Guillaume son fils, et charge le pere de la Régence pendant sa minorité. (Butkens, Zanflit.) Guillaume, à la bataille de Bastweiler, avoit fait vœu d'aller faire la guerre aux païens de Prusse. S'étant mis en marche pour l'exécuter en 1373, il est arrêté sur les frontieres de la haute Allemagne par des No-

## DUCS DE BERG.

1 Avril 1420, avec Jean, Seigneur de Heinsberg, petit-fils par sa mere de Guillaume I, Duc de Juliers, (dont Adolphe étoit arriere-petit-fils par son pere) une convention, de l'aveu même de Renaud, pour partager entre eux après sa mort le Duché de Juliers, de manière qu'Adolphe en auroit les trois quarts, et l'autre le dernier quart. (Kremer, Acad. Heir. T. II, p. 72.) (V. Adolphe, Duc de Juliers.)

## COMTES DE CLEVES.

pere, au Comté de Cleves. L'an 1397, il prit le parti de Thiéri son frere contre Guillaume, Duc de Berg, son oncle, au sujet d'une rente annuelle de 2400 florins, sur la gabelle de Kayserwerth. Le Duc de Berg, s'étant allié à plusieurs Seigneurs, entra dans le pays de Cleves, et en vint aux mains, avec les deux freres, dans un endroit nommé Cleverham, près de Cleves, le jeudi avant la Pentecôte (7 Juin) 1397. L'armée des deux freres plia d'abord, mais un renfort venu de Wesel arracha la victoire des mains du Duc de Berg. Il fut lui-même fait prisonnier avec plusieurs de ses alliés.

LE MÊME ADOLFE II, DUC DE CLEVES, ET IV<sup>e</sup> DU NOM, COMTE DE LA MARCK.

L'an 1398, Adolphe succéda dans le Comté de la Marck à Thiéri son frere,

## COMTES DE LA MARCK.

bert III et sur l'époque de la réunion des Comtés de Cleves et de la Marck dans la main de la même personne. Mais Adolphe eut des contestations avec Gérard son frere touchant cette succession, et lui en céda la meilleure part. Nous voyons même que Gérard, inort en 1461, est nommé Comte de la Marck, quoique le Duc régnant de Cleves ait continué de porter ce titre. (Voy. les Ducs de Cleves.)

## DUCS DE GUELDRÉ.

## GUILLAUME I, DE JULIERS.

Après le décès de Mathilde, postérieur au mois d'Août 1382, et peut-être à quelques uns des suivans, Guillaume de Juliers, l'an 1383, reçoit, à la manière accoutumée, l'investiture du Duché de Gueldre le jour de S. Luc (18 Octobre), suivant les Lettres de l'Empereur Wenceslas, rapportées en entier par Pontanus (p. 321). L'année suivante, il mène du secours aux Chevaliers Teutoniques contre les Prussiens révoltés. (*Ibid.*) Pendant son absence, la Gueldre est ravagée par les Brabançons après la mort de Wenceslas leur Duc. Guillaume, instruit de ce qui se passe chez lui, revient en diligence, et déclare la guerre, l'an 1386, à la Duchesse Jeanne, veuve de Wenceslas. Jeanne appelle à son secours Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, avec promesse de le faire son héritier. Philippe lui procure l'alliance du Roi de France. Guillaume de son côté s'allie avec le Roi d'Angleterre, et ose provoquer le Roi de France par une déclaration de guerre en forme. Elle fut signifiée à Paris, le 12 Juillet 1387, par un Ecuier qui avoit couru risque de la vie sur sa route, ayant été arrêté et mis en prison à Tournai, puis relâché par ordre du Duc de Bourgogne. Lorsqu'il se fut acquitté de sa commission, le Roi lui fit présent d'un gobelet d'argent du poids de quatre marcs avec 50 francs dedans. L'usage étoit de gratifier ces messagers de guerre et de leur faire le plus favorable accueil. Toute la Gueldre alors est en feu. Des amis communs se portent pour médiateurs, et ne peuvent réussir. L'an 1388, les Brabançons, au nombre de 40 mille, étant venus attaquer la ville de Grave, dont le Seigneur, Jean de Cuyx, étoit partisan du Duc Guillaume, sont mis en fuite par ce dernier, avec 500 lances, le 23 Juillet. Le Duc de Bourgogne, à cette nouvelle, engage le Roi de France à marcher au secours de la Duchesse de Brabant. Le Monarque, ayant pris sa route par la Champagne et le Luxembourg, entre sur les terres de Juliers à la tête de cent mille hommes, et commence à y faire le dégât. Le Duc de Juliers, pere du Duc de Gueldre, accompagné de l'Archevêque de Cologne et de l'Evêque de Liège, vient se jeter aux pieds du Roi, protestant de ne point tremper dans la faute de son fils. Nous avons l'acte du 22 Septembre 1388, par lequel le Duc, sa femme et leur fils puîné, déclarent à Sa Majesté que le défi fait à elle par leur fils aîné n'a été de leur seu, et en demandent toutefois pardon, avec promesse que si leur fils ne les imite, ils aideront ledit Seigneur Roi à lui faire la guerre. (Mss. de Brienne, vol. 34, pp. 201-208.) Le Roi s'avance dans la Gueldre. Le Duc, effrayé, lui fait les mêmes soumissions que son pere, et le prend pour arbitre entre la Duchesse de Brabant et lui. Il obtient le pardon, et le Roi reprend la route de ses Etats. (*Voy. les Ducs de Brabant.*) Le Duc de Gueldre, la même année, va de nouveau faire la guerre en Prusse. De retour l'an 1390, il accompagne le Duc de Bourbon à la guerre contre les Sarasins d'Afrique. (*Voy. Louis II, Duc de Bourbon.*)

LE MÊME GUILLAUME, DUC DE GUELDRÉ, ET ENSEMBLE  
DUC DE JULIERS.

L'an 1393, Guillaume hérite du Duché de Juliers par la mort de son pere. Guillaume, l'année suivante, est inauguré Duc de Juliers au mois de Juillet. La guerre s'éleve, l'an 1397, entre lui et la Duchesse de Brabant. Ce fut le Duc qui la déclara à l'occasion d'une sentence de mort portée par les Magistrats de Bois-le-Duc contre un de ses Officiers, pour y avoir tué dans une émeute un domestique de la Duchesse. Les Brabançons et les Liégeois font, le 6 Fév. de l'année suivante, une ligue contre tous leurs ennemis, et spécialement contre le Duc de Gueldre. Ils entrent, au mois de Juin de la même année, sur les terres de Gueldre, ayant à leur tête Jean de Bavière, élu Evêque de Liège, Waleran, Comte de Saint-Paul, et Thomas, Seigneur de Diest. Après avoir pillé Neustadt, ils assiègent Rurenonde. L'Evêque de Liège, parent de Guillaume, abandonne ses confédérés et se retire. Les Brabançons, affoiblis par cette retraite, sont obligés de lever le siège. Le Comte de S. Paul, pour les dédommager, les mène devant Juliers. La ville, avant d'être prise, se rachète par une grosse rançon. Le Duc Guillaume se venge par la prise de Kempen et d'autres lieux appartenans au Brabant. La paix, suivant Butkens, est conclue l'an 1399, le jour de S. Boniface (14 Mai ou 5 Juin).

L'an 1401, Traité d'alliance conclu, le 12 Mai, à Couci entre le Duc de Gueldre et le Duc d'Orléans, contre le Duc de Bourgogne. Guillaume en conséquence mène en France une troupe de 500 chevaux et un nombre plus considérable de gens de pied. Il revient peu de tems après, et meurt sans enfans le 16 Février de l'an 1402, à l'âge de 38 ans. Il avoit épousé, l'an 1379, CATHERINE, fille d'Albert, alors Ruward et depuis Comte de Hollande, la même qui avoit été fiancée à Edouard son prédécesseur (morte le 11 Novembre 1400). Pontanus rapporte le testament de cette Princesse, dans lequel elle fait un legs considérable à Marie, fille naturelle de son mari. Il avoit de plus quatre autres bâtards.

## DUCS DE CLEVES ET COMTES DE LA MARCK.

tué le 14 Mars. Créé Duc de Cleves par l'Empereur Sigismond, l'an 1417, au Concile de Constance, le jour de S. Vital (28 Avril), il joignit le nom de la Marck à celui de Cleves, et conserva les armes de la Marck mi-parties avec celles de Cleves. L'an 1418, n'ayant encore que des filles, il propose aux Etats de ses pays de

définir après sa mort la Souveraineté, au défaut de ses enfans mâles, à l'aînée de ses filles qui lui survivront. Cet arrangement dispose tellement Gerard son frere, qu'ils en viennent à une guerre ouverte. Elle cessa par un accommodement fait à la Toussaints 1421. Gérard, par Lettres du vendredi avant les Rameaux 1431, données à

## DUCS DE JULIERS.

bles qui l'enferment dans un château. Mais sur les menaces des Chevaliers Teutoniques, prêts à le délivrer de force, il est relâché et va les joindre au mois de Novembre en Prusse, où il donna des preuves de sa valeur contre les Infideles. (Corn. Zanfliet, *ad. lunc an.* p. 301.)

Guillaume, au couronnement de Wenceslas, Roi des Romains, où il assista, fut nommé, l'an 1376, comme arbitre par ce Prince pour accommoder le différend de l'Electeur de Saxe et du Duc de Brabant, qui se disputoient le droit de porter l'épée impériale à cette cérémonie; il décida en faveur du second, comme on le voit par un Reversal donné à celui-ci par l'Empereur son frere. Ainsi la grande Chronique belge se trompe en disant que ce fut le fils du Margrave de Brandebourg qui eut cet honneur. Guillaume assista aussi, l'an 1380, mais comme spectateur, au couronnement de Charles VI, Roi de France. S'étant liégué, l'an 1386, avec le Comte de Nassau et d'autres Seigneurs, il déclara la guerre (on ignore pour quel sujet) aux Messins.

L'an 1393, le Duc Guillaume meurt, suivant Pontanus, le 13 Déc., laissant de MARIE son épouse, fille de Renaud II, premier Duc de Gueldre (morte le 12 Mai 1404), Guillaume son successeur et déjà Duc de Gueldre; Renaud, successeur de son frere; et Jeanne, femme de Jean d'Arkel.

## RENAUD IV.

1402. RENAUD IV, frere du Duc Guillaume et son successeur dans ses Etats de Gueldre, de Zutphen et de Juliers, fut le IV<sup>e</sup> de son nom Duc de Gueldre. L'an 1407, Jean, Sire d'Arkel, et Guillaume son fils, dont les sujets s'étoient donnés au Comte de Hollande, implorèrent le secours de ce Duc, leur parent, pour rentrer dans leur Seigneurie. Renaud fournit à Jean d'Arkel un corps de troupes avec lequel il surprind, le 13 Septembre, Gorcum ou Gorinchem, ville de la Seigneurie d'Arkel. Il va se présenter ensuite devant Arkel dont il forme le siège. Le Comte de Hollande l'oblige à se retirer, et assiége Gorcum à son tour. La place est délivrée par le Duc de Gueldre, qui, ayant ensuite vainement tenté de reprendre le siège d'Arkel, s'en retourne dans ses Etats. Les Sires d'Arkel, voyant alors qu'ils n'auront jamais la paix avec le Comte de Hollande, transportent, l'an 1409, au Duc Renaud leur Seigneurie, à condition qu'elle demeurera perpétuellement unie à la Gueldre. Son inauguration pour cette Seigneurie se fit le 25 Août. (Pontanus, p. 378.) La même année, il est attaqué par le Duc de Brabant, qu'il désarme en se soumettant à sa féodalité pour le pays de Kuix. L'an 1410, au printemps, treve conchue pour trois années, par la médiation de l'Evêque de Liège, entre le Duc de Gueldre et le Comte de Hollande. La guerre recommence, l'an 1411, à l'expiration de la treve. Le Comte de Hollande envoie des vaisseaux sur le Zuiderzée, avec lesquels il incommode extrêmement Harderwyck, Elburge et les lieux voisins. Amersfort lui facilite les moyens de pénétrer dans la Veluwe, où il met en cendres la petite ville de Nieuwkerk. Renaud se détermine enfin à la paix; elle est conclue le 26 Juillet 1412. Le Duc de Gueldre, moyennant cent mille couronnes de France (1), cède au Comte de Hollande toutes ses prétentions sur le pays d'Arkel, qui depuis ce tems demeure uni à la Hollande. Guillaume d'Arkel accède au Traité, malgré son pere, qui aime mieux se retirer dans les terres qu'il possède en Brabant que d'y souscrire. Le Duc de Gueldre donne à Guillaume en dédommagement le château d'Oyen avec la Seigneurie de Born. Il noue, le 2 Avril de l'an 1417, une ligue avec les quatre Electeurs du Rhin, tendante à s'entraider pour la conservation de leurs Etats respectifs. Le Duc Renaud finit ses jours, l'an 1423, par une mort subite, le 23 Juin, suivant Vitvius, auteur presque contemporain et par conséquent préférable à Brosius qui met cet événement au 25 du même mois. Ce fut un Prince recommandable par sa droiture, sa fidélité à garder sa parole, et son amour envers ses sujets. Les noms autrefois si funestes de Hekerains et de Bronchorts se perdirent tout-à-fait sous son gouvernement. Il avoit épousé, au mois de Mai 1405, MARIE, fille de Jean III ou IV, Comte de Harcourt et d'Armale, dont il ne laissa point d'enfans légitimes, mais seulement un fils naturel connu sous le nom d'Edouard de Juliers. Marie, après sa mort, se remaria, en Février 1426 (V. S.), à Robert, Prince de Berg.

## DUCS DE GUELDRÉ.

## ARNOUL D'EGMOND.

1423. ARNOUL D'EGMOND, fils de Jean d'Égmond et de Marie d'Arkel, succede, sous la tutelle de son pere, à l'âge de 14 ans, dans le Duché de Gueldre, mais non dans celui de Juliers, au Duc Renaud, dont il étoit petit-neveu par Jeanne, son aïeule maternelle, femme de Jean, Sire d'Arkel. L'Empereur Sigismond lui donna l'investiture de la Gueldre et de Zutphen par ses Lettres du 15 Août 1423. Mais, l'an 1425, il révoqua cette même investiture, et par ses Lettres, datées du jeudi avant la Pentecôte (24 Mai), il en donna une nouvelle à Adolfe, Duc de Berg et de Juliers. Les deux concurrens ne tardent pas à en venir aux armes, et la guerre entre eux dura l'espace de 9 ans, pendant lesquels il y eut cependant une treve de 4 ans, qui fut assez mal observée, sur-tout après que l'Empereur, en 1431, eut mis Arnoul au ban de l'Empire: sentence qui fut renouvelée le 6 Nov. 1433. Mais, l'an 1437, Philippe, Duc de Bourgogne, oncle de la mere d'Adolfe, ayant été choisi pour arbitre de leur différend, ce Prince rendit au mois de Mai son jugement, par lequel il étoit dit qu'ils garderoient chacun ce qu'ils possédoient, et se feroient réciproquement raison des torts qu'ils s'étoient faits. Adolfe étant mort au mois de Juillet suivant, Arnoul demeura paisible possesseur de la Gueldre et de Zutphen. Mais, regrettant toujours la perte de Juliers, il entra à main armée dans ce pays,

## DUCS DE BERG ET DE JULIERS.

## ADOLFE ET JEAN DE HEINSBERG.

1423. ADOLFE, Duc de Berg IX<sup>e</sup>, et Jean, Seigneur de Heinsberg, après la mort du Duc Renaud se mirent en possession du pays de Juliers suivant la convention dont on a parlé à l'article du premier. Ils furent reconnus par les Etats, à sauf les droits d'Arnoul d'Égmond, qui étoit aussi parent du Duc Renaud. Adolfe alors prit le titre de Duc de Juliers, et Jean de Heinsberg se contenta de celui de Seigneur de Juliers. Adolfe prétendit de plus aux autres parties de la succession de Renaud, et obtint, l'an 1425, de l'Empereur Sigismond, des Lettres d'investiture pour le Duché de Gueldre et le Comté de Zutphen. Il y eut une longue guerre à ce sujet entre lui et Arnoul d'Égmond, dans laquelle il fut puissamment seconré par Thierré, Archevêque de Cologne. L'an 1429, Frédéric, Comte de Meurs, engagea les parties à mettre leur différend en arbitrage. On convint d'une treve de quatre ans; c'est tout ce qui résulta des conférences qui se tinrent à Meurs sur ce sujet. Mais, l'an 1433, les hostilités se renouvelèrent. Enfin, l'an 1437, on étoit en voie d'accommodement lorsque la mort enleva, le 14 Juillet, Adolfe à Cologne, où il fut enterré dans l'Abbaye de S. Martin le Grand. Son épitaphe se voit aux Eglises de S. Martin de Cologne et du Vieux-Mont.

## DUCS DE CLEVES ET COMTES DE LA MARCK.

Nuremberg, reçut de l'Empereur Sigismond l'investiture du Comté de la Marck. *Profraternis*, y dit l'Empereur, *quod Gerardus de Clivia Comes Marchie ad nos miserit et nobis exposuerit quod inimicitias et bellis impediis pro nunc personaliter ad accipienda à nobis fructa sua comparare non possit, nosque humiliter imploraret ut fructa predicta, scilicet Comitatum Marchie cum archibusque fratribus et patriis possessionibus concedere*. &c. Le Comté de la Marck, après la mort de Gérard, arrivée, sans qu'il laissât d'enfans, le 13 Septembre 1401, retourna à la Maison de Cleves. (Teschenmacher, p. 291, cum actis publicis Dithmar.)

L'an 1435, Adolfe se trouve à la paix d'Arras avec son fils aîné. Ce Prince eut souvent les armes à la main tant en son nom que comme allié de ses voisins, et fit la guerre presque toujours avec avantage, ce qui le fit nommer le *Victorieux*. Il agrandit considérablement ses Etats par diverses acquisitions qu'il fit, pourvu à leur sûreté par les forteresses qu'il y fit élever sur les frontieres et par le soin qu'il eut de faire administrer exactement la justice. Adolfe mourut le 19 Septembre 1448, et non 1445 comme le marque Rittershusius. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Pan 1399, AGNÈS, fille de Robert III, Ce Palatin du Rhin, puis Empereur, morte en 1401, 20, MARIE,

(1) Elles étoient d'or fin et de la taille de 64 au marc. Ainsi leur valeur actuelle seroit de 1,294,637 liv. 10 s.

## DUCS DE GUELDRÉ.

accompagné d'Adolfe, Duc de Cleves, son beau-pere, et y exerça, pendant l'espace d'environ quatre ans, les plus grandes hostilités. Elles se renouvelerent en 1444. Gérard y avoit donné occasion en prêtant du secours, l'année précédente, à l'Archevêque de Cologne pour enlever un Fort, nommé Broich, au Duc de Cleves. Celui-ci, étant rentré dans le pays de Juliers, y met en cendres dix-sept villages après les avoir pillés. Le Duc Gérard vient à sa rencontre, le bat le 3 Novembre, et emmène prisonnier Guillaume, frere d'Arnoul, avec beaucoup d'autres.

Arnoul se brouille, l'an 1458, avec les principales villes de ses Etats au sujet des impôts dont il les avoit chargées pour acquitter ses dettes et soutenir la dignité de son rang. Des arbitres choisis par les parties n'ayant pu réussir à les accommoder, on prend les armes de part et d'autre, et Adolfe, fils du Duc, se met à la tête des mécontents. Retranché dans Venloo, il y est assiégé par son pere, et, près de se voir forcé dans la place, il demande grace et l'obtient.

L'an 1460, Adolfe part, avec la permission de son pere, pour la Terre-Sainte. De retour, l'an 1463, il recommence à brouiller. Adolfe, craignant le ressentiment de son pere, se retire à Bruxelles auprès du Duc de Bourgogne, oncle de sa mere. Guillaume d'Edmond, frere du Duc de Gueldre, travaille à faire la paix du fils avec le pere, et y réussit. Mais à peine Adolfe est-il rappelé, qu'il prend des mesures avec la Duchesse sa mere pour s'assurer de la personne de son pere. La fourberie en assura le succès. Etant venu trouver son pere avec la Duchesse sa mere à Grave vers le jour des Rois 1465 (N. S.), ils en sont bien recus, et passent quelques jours ensemble dans les divertissemens. Mais un soir (10 Janvier 1465), comme Arnoul se vouloit aller coucher, son fils l'enleve, le mene cinq lieues à pied, sans chausses, par un tems très froid (au château de Bueren), et le met au fond d'une tour où il n'y avoit nulle clarté que par une bien petite lucarne. (Comines.) Adolfe s'empare alors du gouvernement, et le jour de S. Pontien (19 Novembre) il extorque de son pere une démission, en forme, de ses Etats. L'atrocité de cette conduite souleve plusieurs Princes contre Adolfe. Jean I, Duc de Cleves, son oncle, lui déclare la guerre à ce sujet le 15 Février 1466. Charles, depuis Duc de Bourgogne, cousin d'Arnoul, vouloit aussi venir au secours de ce Prince infortuné; mais, trop occupé de ses propres affaires, il se contente d'exhaler son courroux en plaintes et en menaces. Enfin, au mois de Juillet 1470, pressé par le Pape et l'Empereur de travailler à la délivrance d'Arnoul, Charles engage Adolfe à venir le trouver à Hesdin avec son pere. Délivré de sa prison, Arnoul est amené par deux Seigneurs, dans le mois de Décembre, à la Cour du Duc, son libérateur et son cousin, qui travaille en vain à ménager un accommodement entre le pere et le fils. *Je les vois tous deux*, dit Philippe de Comines, *en la chambre du Duc de Bourgogne par plusieurs fois et en grand assemblee de Conseil, où ils plaidoyent leurs causes; et vois le bon homme vieil présenter le gage de bataille à son fils.* Charles, qui favorisoit ce dernier, lui fait offrir par ce même Comines le gouvernement de Bourgogne et

## DUCS DE BERGET DE JULIERS.

Robert, son fils unique, qu'il avoit eu d'YOLANDE, fille de Robert, Duc de Bar, l'avoit précédée, l'an 1432, au tombeau sans laisser d'enfans de Marie d'Harcourt sa femme, veuve de Renaud IV, Duc de Gueldre, qu'il avoit épousée l'an 1426. (Voyez Adolfe, Duc de Berg.) Dans un acte de 1463, publié par Kremer (*Acad. Beit. T. I, p. 122*), il est dit qu'Adolfe avoit eu pour femme ELISABETH DE BAVIERE, vivante encore alors. Elle fut par conséquent sa seconde femme. Le Duc Adolfe mourut accablé de dettes.

GÉRARD, VII<sup>e</sup> DE JULIERS, I<sup>er</sup> DE BERG.

1437. GÉRARD, Comte de Ravensberg, neveu d'Adolfe par Guillaume son pere, devient, à l'âge de 20 ans, le successeur de son oncle aux Duchés de Berg et de Juliers. Mais, par le conseil de ses amis, il resta quatre ans encore dans son Comté de Ravensberg, jusqu'à ce que les dettes dont ses Duchés étoient chargés fussent acquittées. Arnoul, Duc de Gueldre, formoit contre le Duc de Juliers des prétentions qui, n'ayant pu s'accorder, aboutirent à une guerre ouverte. Mais Gérard, l'ayant battu le 3 Novembre 1444, le contraignit de s'en retourner et de laisser en paix le pays de Juliers. Comme la fête de S. Hubert concourut avec la victoire qu'il remporta sur Arnoul, il institua en l'honneur de ce Saint un Ordre de Chevalerie qui subsiste encore, et dont les Princes palatins sont les Grands-Maitres. On vint ensuite à la premiere promotion dans cet Ordre les deux Electeurs de Saxe et de Brandebourg, 17 Comtes et environ 80 Gentilshommes. L'an 1445, le 2 Avril, Gérard, Duc de Juliers, et Gérard de Loss, Comte de Blanckenheim et Seigneur pour un quart de Juliers, donnerent à Charles VII, Roi de France, et au Dauphin Louis son fils des Lettres dont nous avons sous les yeux l'original, par lesquelles ils se reconnoissoient alliés de ces deux Princes et obligés de les secourir, eux et leurs vassaux, envers et contre tous, à l'exception du Roi d'Angleterre avec lequel la France étoit sur le point de faire la paix. (*Rec. de Fontanieu*, vol. 119.) Le Duc Gérard, en 1450, quoique marié depuis quatre ans, n'avoit point encore d'enfans. Thierri son oncle, Archevêque de Cologne, prit de la occasion de l'engager à traiter avec lui de son Duché pour une somme de 100 mille florins. L'acte de vente fut dressé dans une grande Assemblée de Seigneurs la veille de S. Jacques 1450, et signé par le Duc, l'Archevêque, le Doyen et tout le Chapitre métropolitain. Mais les enfans qui vinrent ensuite rendirent inefficace ce Traité, qui suffiroit seul pour montrer le peu de sens de ce Prince. L'an 1473, après avoir protesté contre la donation qu'Arnoul, Duc de Gueldre, avoit faite de ses Etats, sur lesquels il avoit des prétentions, au Duc de Bourgogne, il prit le parti de transiger, le 20 Juin, avec ce dernier pour 80 mille florins. Autre traité qui ne lui fit guere plus d'honneur que le précédent. L'an 1475 fut le terme de ses jours. Gérard

## DUCS DE CLEVES ET COMTES DE LA MARCK.

fille de Jean-sans-Peur, Duc de Bourgogne. Il eut du second lit trois fils et sept filles. Les fils sont Jean, qui suit; Adolfe et Engelbert; Marguerite, l'aînée des filles, épousa, 19, l'an 1432, à Bâle, Guillaume, Duc de Bavière, protecteur du Comté qui se tenoit en cette ville, 27 Ulric de Württemberg; Catherine fut mariée avec Arnoul d'Edmond, Duc de Gœlre; Marie devint femme de Charles, Duc d'Orléans, qu'elle fit pere du Roi Louis XII; Agnès épousa Charles, Infant de Navarre, fils du Roi Jean II; Helene épousa Henri, Duc de Brunswick-Wolfenbütel; Elisabeth épousa Henri, C<sup>te</sup> de Schwarzbourg; et Anne. Adolfe eut aussi trois enfans bâtards.

1448. JEAN I, dit LE BELLEQUEUX, né le 16 Janvier 1419, élevé à

la Cour de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, son oncle, succéda au Duc Adolfe son pere dans le Duché de Cleves et le Comté de la Marck. Il étoit célèbre dès lors par plusieurs actions de valeur, et sur-tout par la guerre qu'il avoit faite en 1444, et les trois années suivantes, à Thierri de Meurs, Archevêque de Cologne, en faveur des habitans de Soëst, ville anséatique de Westphalie, que ce Prélat vouloit réduire au niveau des autres villes de sa dépendance. Cette guerre où presque tous les Seigneurs et les Prélats voisins prirent parti, chacun suivant son intérêt, finit par un Traité de paix conclu le 27 Avril 1449. Cette même année, le Duc Jean s'accorda, par la médiation du Duc de Bourgogne, avec Adolfe son frere, touchant la succession de leur pere. Adolfe eut pour sa part Ravenstein et Wi-

## DUCS DE GUELDRÉ.

le pays de Gueldre, *sauf une petite ville assise auprès du Brabant (qui a nom Grave), qui devoit demeurer au pere avec le revenu de trois mille florins et autant de pension.* » J'aiderois mieux, répond cet indigne fils, » jeter mon pere, la tête la premiere, dans un puits, et » m'y jeter après, que de consentir à cet accommodement. Il y a 44 (48) ans qu'Arnoul est Duc, il est » bien juste que je le sois à mon tour. Je lui laisse par » grace trois mille florins, à condition qu'il ne mettra » jamais le pied dans la Gueldre ». Après une telle réponse, sentant bien qu'il n'y a pas de sûreté pour lui à la Cour du Duc de Bourgogne, Adolfe s'échappe de nuit avec deux cavaliers. Charles fait courir après lui. Il est pris à Namur, ramené à Hedin, et conduit à Vilvorde, puis à Courtrai, où il resta prisonnier jusqu'à la mort du Duc de Bourgogne. Le Duc Arnoul, renvoyé dans ses Etats, trouve toutes les villes disposées à lui fermer les portes, excepté Buremonde et Gueldre. Les autres déferent à Vincent, Comte de Meurs, le titre de Ruward. Elles forment entre elles une ligue, s'engageant à ne lever aucun impôt que d'après les anciens usages, et à ne rendre au Prince ni service ni taxe. L'an 1472, las des contradictions que les partisans de son fils, à la tête desquels étoit la Duchesse sa femme, ne cessoiient de lui susciter, il cede, à titre d'engagement, ses Etats au Duc Charles moyennant 92 mille écus d'or (1), et certains revenus en Bourgogne. L'acte de ce transport, entamé à S. Omer le 7 Septembre, fut expédié à Bruges le 30 Décembre, *die penultimâ Decembris.* (Pontanus, p. 549.) Arnoul ne survécut pas long-tems à ce Traité, étant mort le 24 Février (fête de S. Matthias) de l'année suivante. Il avoit épousé, l'an 1430, CATHERINE, fille d'Adolfe II, Duc de Cleves, et de Marie, sœur de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, de laquelle il eut Adolfe dont on vient de parler; Catherine, qui viendra ci-après; Marie, alliée à Jacques II, Roi d'Ecosse; et Marguerite, femme de Frédéric, Duc de Simmeren. La Duchesse Catherine mourut en 1479 au plus tard. (Pontan. p. 567.) Le Duc Arnoul son époux fut un Prince modéré, libéral et pieux. Son malheur fut d'avoir des sujets indociles, une méchante femme et un fils dénaturé. Le Duc de Bourgogne, après la cession qu'Arnoul lui avoit faite de ses Etats, en recut l'investiture de l'Empereur Frédéric. Mais trois ou quatre des principales villes de la Gueldre ayant refusé de le reconnoître pour leur Souverain, il assiégea Nimegue, la principale d'entre elles, et l'ayant prise vers le mois d'Août 1473, après trois semaines de siège, il en emmena les deux enfans d'Adolfe, Charles, âgé de 6 ans, et Philippine, qu'il mit auprès de Marie sa fille pour les faire élever. (Pontanus, p. 553.) Le Duc de Bourgogne, en quittant Nimegue, y laissa pour Gouverneur Guillaume d'Egmond, frere du feu Duc; et lui substitua, l'an 1475, Philippe de Croÿ, Comte de Chimai. Après la mort de Charles les choses changerent de face dans la Gueldre.

## DUCS DE BERG ET DE JULIERS.

avoit épousé SOPHIE, fille de Bernard, Duc de Saxe-Lawembourg (morte en 1473), dont il eut Guillaume, qui suit; Adolfe, né l'an 1458, et tué, l'an 1470, à l'assaut du château de Tumberch; Gérard, mort de la dysenterie; avec deux filles, Sophie, femme de Bernard d'Anhalt, Comte d'Ascanie; et Anne, mariée au Comte de Saerwerden.

## GUILLAUME VIII, III. DE BERG.

1475. GUILLAUME, fils et successeur de Gérard, étoit marié depuis 1472 avec Elisabeth, fille de Jean de Nassau, qui lui avoit apporté en dot les Seigneuries de Diest, d'Heinsberg, de Lawenberg et de Hixem. Cette Princesse étant morte sans enfans l'an 1479, après l'avoir fait donataire de sa dot, il se remarria, le Dimanche après la S. Jean-Baptiste (1 Juillet) 1481, à SYBILLE, fille d'Albert l'Achille, Electeur de Brandebourg, dont il n'eut qu'une fille nommée Marie, qu'il institua son héritière universelle, l'an 1496, en la fiançant au Prince Jean, fils de Jean II, Duc de Cleves. Cependant l'Empereur Frédéric III, par Lettres du 26 Juin 1483, avoit accordé l'expectative des Duchés de Berg et de Juliers, au défaut de postérité masculine, à Albert, Duc de Saxe; disposition qu'il avoit confirmée le 18 Septembre 1486, et que Maximilien avoit renouvelée le 15 Septembre 1495 (ce qui est le fondement des prétentions de la Maison de Saxe aux Duchés de Berg et de Juliers). L'an 1493, le Comte de Teklenbourg ayant abandonné sa femme pour se livrer à une concubine, Guillaume, parent de la Comtesse, marche contre lui, le prend dans son château de Teklenbourg, et le jette dans un cachot. Mais, comme il refuse dans la suite de rendre la place au fils du Comte dans la vue de se l'approprier, plusieurs Princes, Prélats et Seigneurs voisins, indignés de cette usurpation, se liguerent pour obliger le Duc à s'en désister. Les confédérés étant venus assiéger Teklenbourg, Guillaume leva des troupes pour les repousser. Mais, avant d'en venir aux mains, on parla d'accommodement. Le Comte prisonnier fut remis en liberté sur la promesse qu'il fit de reprendre sa femme après avoir congédié sa concubine, et son château lui fut rendu. L'an 1499, Guillaume se voit attaqué par le Duc de Gueldre, qui prétend lui succéder aux Duchés de Juliers et de Berg, dont il avoit déjà pris les armes. Louis XII, Roi de France, est choisi pour arbitre entre eux. Les ayant engagés à se transporter à Troyes et ensuite à Orléans, il rendit, après avoir discuté leurs griefs, son jugement, par lequel il est dit que Charles d'Egmond, Duc de Gueldre, quittera les armes de Juliers et de Berg et rendra au Duc Guillaume le bourg d'Erkelens dont il s'étoit emparé. La paix ne fut pas néanmoins conclue; mais

## DUCS DE CLEVES ET COMTES DE LA MARCK.

nendal. L'an 1450, le Duc Jean fit en grand cortège le voyage de la Terre-Sainte, d'où il revint l'année suivante. Il marcha, l'an 1452, au secours du Duc de Bourgogne contre les Gantois révoltés. L'an 1459, il réconcilia Adolfe, Prince de Gueldre, avec le Duc Arnoul son pere. Il fit la guerre à ce même Adolfe, l'an 1466, pour venger Arnoul son pere, qu'il avoit détroné. Elle dura trois ans, et finit, l'an 1469, par la médiation de Vincent, Comte de Meurs. Après la mort d'Arnoul, la ville de Nimegue, l'une de celles qui lui avoient été le plus opposées, se voyant menacée d'un siège par Charles, Duc de Bourgogne, à lequel il avoit transporté ses Etats, écrivit au Duc de Cleves pour l'engager à détourner ce Prince du dessin où il étoit de frustrer Adolfe de l'héritage paternel. Le Duc Jean, par sa réponse du 1 Juillet 1473, après avoir reproché aux Nimeguois leur rébellion persévérante envers Arnoul, déclare qu'elloin d'entrer dans

leurs vues, il est prêt, s'ils refusent au Duc de Bourgogne l'obéissance qu'ils lui doivent, de se joindre à lui pour les soumettre par la force. C'est en effet ce qu'il exécuta en accompagnant ce Prince au siège de Nimegue. (Pontanus, p. 552.) Le Duc Jean comptoit bien ne pas servir gratuitement la Maison de Bourgogne. Après la mort du Duc Charles le Téméraire, il s'appropriâ plusieurs villes de la Gueldre, situées dans son voisinage, prétendant qu'elles faisoient partie de son Duché. L'Archiduc Maximilien n'étoit pas d'humeur à souffrir qu'il fit impunément ces usurpations. Mais dans le tems qu'ils discutoient contradictoirement leurs droits, la mort enleva le Duc de Cleves le 5 Septembre 1481. Il fut inhumé dans la Collégiale de Cleves. Il avoit épousé, le 27 Mars 1455, ELISABETH, fille de Jean de Bourgogne, Comte de Nevers, de Rethel et d'Eu (morte le 21 Juin 1483), dont il eut Jean, qui suit; Adolfe, né le 18 Avril 1461, mort

(1) En 1472, les écus d'or qui avoient cours en France étoient au titre de 23 carats  $\frac{1}{2}$ , et ils étoient de la taille de 71 au marc,

donc 92 mille vaudroient de notre monnoie actuelle 1,034,630 liv. 3 s. 5 den.

## DUCS DE GUELDRÉ.

## ADOLFE.

1477. ADOLFE, fils d'Arnoul d'Égmond, Duc de Gueldre, fut reconnu pour son successeur, par les États du pays, dès qu'on y eut appris la mort de Charles, Duc de Bourgogne. Les Gantois, à leur demande, tirèrent ce Prince de sa prison de Courtrai, et le mirent à la tête de leurs troupes. Ils firent plus, ils voulurent contraindre Marie, leur Souveraine, à lui donner sa main. C'étoit vouloir allier le crime avec la vertu. Maltraitée par ces forcenés, Marie attendoit ce coup comme celui de la mort. Adolfe part après avoir nommé Catherine, sa sœur, Gouvernante de ses États, et va faire le siège de Tournai occupé par les Français. Cette expédition, pour le bonheur de Marie, devient fatale à ce Prince. Il est tué, le 22 (et non le 28) Juin 1477, dans une sortie des assiégés. (Pontan. p. 557.) Il avoit épousé, le 18 Décembre 1463, CATHERINE, sa tante, fille de Charles I, Duc de Bourbon (morte en 1469), dont il eut les deux enfans qu'on a nommés plus haut. Philippe sa fille devint, en 1485, femme de René II, Duc de Lorraine.

## CATHERINE.

1477. CATHERINE, sœur d'Adolfe, continua d'être reconnue Gouvernante de la Gueldre après la mort de son frere. Les enfans d'Adolfe étoient toujours retenus à la Cour de Marie de Bourgogne. Catherine les redemanda, et ne peut les obtenir. Indignée de ce refus, elle se tourne du côté de la France, et engage les États de Gueldre à conclure avec le Roi Louis XI un Traité d'alliance dans lequel entra Louis de Bourbon, Evêque de Liège. Cependant Guillaume, frere du feu Duc Arnoul, ne voyoit pas sans jalousie le gouvernement de la Gueldre entre les mains de sa niece. Appuyé par l'Archiduc Maximilien, il se porte, l'an 1478, pour tuteur des enfans d'Adolfe, et en cette qualité prétend à la Régence du pays. La ville d'Arnheim et quelques autres embrassent son parti. Catherine appelle à son secours Frédéric, Duc de Brunswick, son oncle. Frédéric laisse prendre la ville de Grave aux Brabançons. Catherine alors, par la médiation d'Adolfe de Nassau, Maréchal de Maximilien, se détermine à traiter avec ce Prince qui lui abandonne pour sa vie la ville de Gueldre avec ses dépendances. Tout le Duché ne souscrivit pas incontinent à ce Traité. La Duchesse Catherine elle-même exhortoit les Gueldrois, par ses lettres, à rendre nul, par leur résistance, l'abandon forcé qu'elle avoit fait de ses États à l'Archiduc. Mais la terreur, en peu d'années, les subjuga entièrement. Nimègue ayant consenti à se rendre, l'Archiduchesse Marie de Bourgogne y arriva, l'an 1481, en l'absence de Maximilien son époux, qu'elle fit aussitôt inaugurer Duc de Gueldre et Comte de Zutphen. L'exemple de cette ville entraîna les autres, qui passerent rapidement sous la domination de l'Autriche. (Pontan. p. 573.)

## MAXIMILIEN.

L'an 1483, MAXIMILIEN est reconnu Souverain de la Gueldre et du

## DUCS DE BERG

## ET DE JULIERS.

on convint d'une treve d'un an, pendant laquelle on y travaillerait. (V. les *Ducs de Gueldre*.) Le Roi, dans cette entrevue, fit présent de quatre mille écus d'or (1) au Duc de Juliers avec une pension, et répandit ses libéralités sur tout son cortège. Guillaume, voulant faire passer toute sa succession à Marie sa fille, obtint pour elle de l'Empereur Maximilien des Lettres d'habilitation, datées du 22 Avril 1508, confirmées par d'autres du 4 Mai 1509, et rapportées par Dithmar *num.* 100 et 101. L'an 1510, au mois d'Octobre, Guillaume fait épouser cette Princesse à Jean de Cleves, avec l'assurance de son entière succession. Guillaume mourut à Dusseldorp le 6 Septembre, ou, selon d'autres, de Décembre de l'année suivante. Sibylle sa femme le suivit au tombeau le 9 Juin de l'an 1524.

## JEAN, DIT LE PACIFIQUE.

1511. JEAN, DIT LE PACIFIQUE, fils de Jean III, Duc de Cleves, né le 10 Novembre 1490, succéda, avec MARIE son épouse, au Duc Guillaume son beau-pere dans les Duchés de Berg et de Juliers, ainsi que dans le Comté de Ravensberg, malgré la réclamation de la Maison de Saxe. L'an 1512, les Princes de cette Maison obtiennent de l'Empereur Maximilien, par Lettres du 20 Septembre, un *Muthzettel*, ou Rescrit de *non prejudicando*. Mais, l'an 1516, ce même Empereur accorde, le 17 Juillet, un *Revers* au Duc Jean, dans lequel, à la vérité, les droits de la Maison de Saxe sont ménagés. (Voy. Jean le Pacifique, *Duc de Cleves*.)

## DUCS DE CLEVES ET COMTES DE LA MARCK.

sans enfans le 4 Avril 1498; Engelbert, né le 26 Septembre 1462, qui fit la branche des Comtes de Nevers; Marie, née le 8 Août 1465, fiancée, l'an 1466, avec Adolfe de Berg, fils de Gérard VII, qu'elle n'épousa pas; Thierri, né le 29 Juin 1464, mort sans avoir été marié; Philippe, né le 1 Jauv. 1467, successivement Evêque d'Amiens, de Nevers et d'Autun. Les Historiens font l'éloge de la piété, de la sagesse et de la valeur du Duc Jean. Il eut néanmoins d'une Demoiselle de la Maison de Bade un fils nommé Herman, Seigneur de S. Germain-au-Buis, que le Roi Louis XII légua en 1506, et combla ensuite de bienfaits pour les services importants qu'il lui avoit rendus à la conquête du Milanais, sans compter trois autres bâtards.

1481. JEAN II, DIT LE CÉLESTE, né le 23 Avril 1458, succéda, l'an 1481, au Duc Jean son pere. Elevé comme lui à la Cour de Bourgogne, il s'étoit distingué dans les guerres de Charles le Téméraire, il combattit, le 5 Janvier de l'an 1477, à la funeste journée de Nancy où ce Duc périt. Il avoit tellement pris le goût des armes à la suite de Charles, que, rappelé auprès de son pere après la mort de ce Prince, il déclara qu'il ne pouvoit vivre sans faire la guerre. Devenu Duc de Cleves ses courtisans, pour amollir son courage, lui inspirerent l'amour des femmes. Cette passion lut si vive en lui, qu'avant son mariage il étoit déjà pere de 65 enfans; ce qui le fit appeller en allemand *Kindermacher*, c'est-à-dire l'auteur d'enfans. Son enorme intempé-

rance fit un grand tort à son pays qu'il épuisa par les dépenses que lui occasionnerent ses maîtresses et ses bâtards, auxquels il assigna plusieurs terres du Domaine ducal.

L'an 1485, Jean de Horn, Evêque de Liège, de concert avec l'Archiduc Maximilien, ayant fait trancher la tête à Guillaume de la Marck, dit le *Sanglier des Ardennes*, le Duc Jean prit les armes pour venger la mort de son pere, et fit le ravage dans le pays liégeois. Ce Prince, après avoir été quelque tems opposé à l'Archiduc Maximilien, époux de Marie de Bourgogne, devint son partisan le plus zélé. Il fit la guerre avec ardeur aux peuples des Pays-Bas, qui refusoient de reconnaître Maximilien pour leur Souverain. Il avoit prêté une somme d'argent à la ville d'Utrecht dans la guerre qu'elle eut avec David de Bourgogne son Evêque. L'ayant depuis inutilement répétée, il se jeta subitement sur la province d'Utrecht, et prit la ville de Rhenen où il se logea avec ses troupes. De là s'étant avancé jusqu'à Utrecht, il en brûla les faubourgs, et revint à Rhenen. Mais Frédéric de Bade, successeur de David, vint faire, à son tour, le dégât dans le pays de Cleves. La paix se fit, le 11 Mai 1500, à Cologne par la médiation du Duc de Juliers et du Marquis de Bade. (Schoepflin, *Hist. Zaringo-Baden*. T. II, pag. 300.) Le Duc Jean eut d'autres démêlés avec ses voisins; mais depuis l'an 1510 il vécut tranquille jusqu'à sa mort arrivée le 15 Mai 1521. Ce Prince avoit épousé, le 3 Novembre 1489, MATHILDE, fille de Henri III, Land-

(1) Sous le règne de Louis XII les écus au soleil et au porc-épic étoient au titre de 23 carats  $\frac{1}{2}$ , et de la taille de 70 au marc; ainsi 4 mille vaudroient aujourd'hui 45,622 liv. 1 s. 9 den.

Zutphen par les quatre principales villes. Cependant il avoit pour la Gueldre un rival, dont il ne se défit point, dans la personne de Charles d'Égmond, fils du feu Duc Adolfe. Ce jeune Prince, dont il faut retracer ici les premières années, étoit né, le 9 Novembre 1467, à Grave. Ayant été pris, comme on l'a dit plus haut, l'an 1473, avec Philippine sa sœur dans Nimegue par le Duc de Bourgogne, ils furent conduits, par son ordre, à Gand pour y être élevés auprès de Marie sa fille. Le jeune Charles, à l'âge de 17 ans, fit ses premières armes sous les grands Capitaines Engilbert de Nassau, Philippe de Cleves, et Charles de Chimai. Il accompagna Maximilien, en 1485, aux sièges d'Ath et d'Oudenarde, où il donna des preuves de sa valeur. L'an 1487, ayant été pris avec Engilbert de Nassau, dans une embuscade près de Béthune, par le Maréchal Philippe des Querdes, Général françois, il fut conduit à Abbeville, et confié à la garde de Jean II, Duc de Bourbon, son oncle maternel. Mais, l'an 1490, ou 1491, Pierre II, Duc de Bourbon, et la Princesse Anne sa femme, sœur du Roi Charles VIII, s'étant rendus caution de sa rançon, le firent venir à la Cour, où il fut traité avec honneur. Les Etats de Gueldre, que le Roi lui-même informa par lettres de la délivrance de Charles d'Égmond, répondirent à ce Monarque par de grandes actions de grâces, promettant de satisfaire, comme il l'ordonneroit, pour la rançon de l'héritier de leur Duché, dès qu'il leur auroit été rendu. (Pontanus, pp. 532-553-578-580-581-590.)

## CHARLES D'EGMOND.

1492. CHARLES D'EGMOND, étant venu de Venloo à Nimegue le 28 Mars 1492, y reçut le serment de fidélité d'un grand nombre de Seigneurs qui s'y étoient rendus. On chasse de toutes parts les Gouverneurs et les garnisons que Maximilien avoit mis dans la Gueldre. Charles prend des mesures pour se mettre en garde contre les menaces de l'Empereur Frédéric, qui prétend que la Gueldre est dévolue, comme un Fief vacant, à l'Empire. Maximilien étant devenu Empereur, Charles va le saluer, en 1494, à Grave. Ce Prince fait examiner par quatre Electeurs les prétentions de Charles au Duché de Gueldre et au Comté de Zutphen. De l'examen des Commissaires il résulte que l'ancienne race des Ducs de Gueldre a fini, l'an 1423, dans la personne de Renaud IV; qu'Arnoul et Adolfe son fils, pere de Charles, n'ont point reçu l'investiture de l'Empereur, et qu'ayant porté pendant près de 50 ans les armes contre l'Empire, leurs Fiefs, pour cette raison, sont tombés en commise. Charles ayant protesté contre cette décision, l'Empereur entre en Gueldre pour la faire exécuter. Il prend Burenne, et assiége ensuite, mais inutilement, Nimegue. Les

affaires d'Allemagne l'obligent bientôt à s'en retourner.

L'an 1496, mort de la Duchesse Catherine, tante du Duc Charles, à Nimegue, qu'il lui avoit abandonné pour sa vie. Des excursions que Frédéric d'Égmond, Général de l'Archiduc Philippe, fait dans l'Isle de Tiel, excitent, l'an 1497, les habitans de Nimegue, voisins de cette Isle, à prendre les armes pour leur défense. Toute la Gueldre prend parti dans cette guerre. On conclut une trêve pour deux ans; mais elle est violée l'année suivante. L'Empereur Maximilien entre dans la Gueldre au mois d'Octobre, accompagné d'Albert, Duc de Saxe, de George, Duc de Bavière, et du Duc de Juliers. Mais les affaires d'Allemagne le rappellent au mois de Décembre. Louis XII, Roi de France, se rend médiateur entre le Duc de Gueldre et le Duc de Juliers. On arrête une trêve à l'expiration de laquelle les hostilités recommencèrent.

L'an 1504, l'Archiduc Philippe déclare la guerre à Charles pour l'obliger à quitter le titre de Duc de Gueldre. L'affaire, après quelques hostilités, est mise en arbitrage l'année suivante. Philippe, devenu Roi de Castille, se dispose à retourner en son Royaume où le Duc de Gueldre avoit promis de l'accompagner. Mais celui-ci, dès qu'il a touché les trois mille florins d'or qu'on lui assignoit pour son voyage, se travestit, monte à cheval, et se sauve à bride abattue en Gueldre. Philippe, voyant que sa proie lui échappoit au moment de son départ, se contenta de laisser le gouvernement de la Gueldre à Henri de Nassau, Seigneur de Breda. Revenu dans ses Etats, Charles y recolt les troupes que la France lui envoyoit, et, avec leur secours, il fait rentrer sous son obéissance plusieurs des villes qui s'étoient déclarées pour Philippe d'Autriche. La mort de ce dernier, arrivée le 25 Septembre 1506, fut une heureuse conjoncture pour Charles d'Égmond. Marguerite, nommée Gouvernante des Pays-Bas par l'Empereur Maximilien son pere, fit de vains efforts pour arrêter les progrès du Duc de Gueldre. Il entre, l'an 1507, dans le Brabant où il soumet plusieurs places dont le pillage enrichit ses troupes. De là elles se rabattent sur la Hollande dont elles ravagent la campagne.

L'an 1509 (N. S.), l'Empereur, au nom de Charles son petit-fils, et le Roi de France, concluent, le 8 Février, à Bruxelles, le Traité que Marguerite, fille du premier et Gouvernante des Pays-Bas, avoit ébauché à Cambrai, pour établir une trêve dans la Gueldre jusqu'à la décision du procès touchant la propriété de ce Duché. Le Duc Charles, qui n'y avoit acquiescé qu'avec peine, ne tarda pas à reprendre les armes. On ouvrit, sur le même sujet, à Liège, en 1510, de nouvelles conférences qui n'eurent pas un meilleur succès. Marguerite, apprenant, l'an 1511, que les Gueldrois

## DUCS DE CLEVES ET COMTES DE LA MARCK.

grave de Hesse (morte le 19 Février 1505), dont il eut Jean, qui suit; Anne, née le 21 Mars 1495, mariée à Philippe de Waldeck; et Adolfe, né le 23 Février 1498, mort sans alliance en Espagne l'an 1525.

## DUCS DE CLEVES, DE BERG ET DE JULIERS, COMTES DE LA MARCK ET DE RAVENSBURG.

1521. JEAN LE PACIFIQUE, Duc de Berg et de Juliers, Comte de la Marck et de Ravensberg, né le 10 Novembre 1490, succéda, l'an 1521, à Jean le Clément son pere dans le Duché de Cleves. L'an 1522, au mois de Mars, il est solennellement inauguré Duc de Cleves avec sa femme. L'an 1533, le 8 Avril, il permit d'établir à Monreberg et dans tous ses Domaines la prétendue réforme de Luthér. Il marcha, l'an 1534, au secours de la ville de Munster assiégée par les Anabaptistes, et, le 12 Décembre de l'année suivante, il publia des loix sévères contre ces fanatiques. L'an 1538, pacte de succession conclue à Nimegue entre le Duc de Juliers et le Duc de

Gueldre par leurs Ambassadeurs. On y convint qu'après la mort de Charles, Duc de Gueldre, s'il ne laissoit point d'enfans légitimes, la Gueldre et le Zutphen passeroient au fils du Duc de Juliers. Dès que ce Traité fut devenu public, plusieurs places de la Gueldre se donnerent au Duc de Juliers, les Gueldrois s'étant mis en tête que le Duc de Gueldre avoit dessein de transporter ses Etats à la France. Le Duc Jean les reçut et ne chercha point à les déromper. L'an 1539, il meurt, le 6 Février, à Cleves, où il est inhumé. De MARIE sa femme, fille unique de Guillaume, Duc de Juliers et son héritière, qu'il avoit épousée l'an 1510 (née le 3 Août 1491, morte le 29 Août 1543), il eut Sibylle, née l'an 1512, mariée, l'an 1527 (N. S.), à Jean Frédéric, Electeur de Saxe; Anne (1), née le 22 Septembre 1515, mariée, le 6 Janvier 1540, à Henri VIII, Roi d'Angleterre, répudiée l'année suivante, et morte le 16 Juillet 1557. Guillaume son successeur, et Amélie, morte dans le célibat en 1586, furent les autres enfans du Duc Jean le Pacifique. (Voy. les Ducs de Gueldre.)

(1) C'est par erreur qu'on l'a dite, à l'article de Henri VIII, T. I, p. 822, col. 1, fille de Guillaume, Duc de Cleves.

se sont rendus maîtres d'Harderwick et de Bommel, adresse les plaintes les plus amères au Roi de France qu'elle accuse d'être dans les intérêts du Duc Charles. Le Monarque le nie, et n'est point cru sur sa parole. Les Trajectins étoient alors en querelle avec Frédéric de Bade, leur Evêque. Florent, Seigneur d'Ysselstein, ami du Prélat, ayant entrepris d'escalader Utrecht au mois de Février 1511, à la faveur des glaces, est traversé par les Gueldrois qui font échouer ce projet. Les Trajectins, exaltés par la reconnaissance, proclament aussitôt leur Avoué Charles, qui disputoit certains Forts au Prélat, et recevoit garnison gueldroise. (Voy. les *Evêques d'Utrecht*.) Marguerite, voyant la Hollande menacée par le Duc, a recours au Pape, à l'Empereur, au Roi d'Aragon et au Roi d'Angleterre. Quinze cens hommes, qu'elle obtient de ce dernier, s'étant joints aux Autrichiens, investissent Venloo. La place, attaquée avec ardeur, est défendue avec une égale vigueur. Le siège étant levé après trois assauts, les Anglois regagnent leurs vaisseaux. Le Duc Charles, abandonné de la France, demeure quelque tems dans l'inaction. Mais lorsqu'on s'y attendoit le moins, il rentre en campagne et paroît à la tête d'une armée, le 23 Décembre 1512, à la vue d'Amsterdam, dont il brûle un des faubourgs, détruit en même tems les vaisseaux qui étoient à la rade, et va se poster ensuite dans le parc du château d'Utrecht. La rupture de la France avec lui n'étoit qu'apparente, et la Gouvernante des Pays-Bas ne s'y méprenoit pas. Ce fut de concert avec le Roi Louis XII que le Duc envoya le Comte d'Oyen, l'an 1514, avec un corps de troupes qui ravagea la Drente, soumit la ville de Groningue, et étendit ses conquêtes dans la Frise. Le Roi Louis XII étant mort le 1 Janvier 1515, François I son successeur ménagea une trêve entre le Duc de Gueldre et ses ennemis. Le Duc partit quelque tems après à la tête de 22 mille hommes, qu'on nommoit les bandes noires, pour aller joindre ce Monarque en Italie. Mais, apprenant à Lyon le succès de la bataille de Marignan, il tombe malade de regret de ne s'y être pas trouvé, et revient dans son Duché. Il continue ses ravages dans la Frise, dont les peuples poussés à bout se donnent, l'an 1522, au Comte de Hollande sous la Suzeraineté de l'Empire. (Pontan. l. xj, p. 712.) Tel fut en ce pays le succès des armes autrichiennes, que, le 23 Octobre 1523, Charles-Quint se vit entièrement maître de la Frise. (Cérisier, *Hist. des Prov. Unies* T. II, p. 389.) Le Duc Charles ne cessa presque point dans la suite d'avoir les armes à la main contre la Maison d'Autriche. L'an 1527, ayant pris la défense des Trajectins hrouillés avec leur Evêque, il s'empare d'Utrecht et d'autres places. L'Evêque a recours à l'Empereur, qui, s'étant rendu maître des pays d'Utrecht et d'Over-Yssel, obligea le Duc à conclure, le 3 Octobre 1528, un Traité de paix à Gorinchem, par lequel il s'engageoit à lui faire hommage des pays de Gueldre, Zutphen, Groningue, Ommelandes, Coevorden, Drenten, comme Duc de Brabant et Comte de Hollande. L'Empereur promet de son côté de lui payer une pension de seize mille florins, de lui entretenir 250 cavaliers, et de faire évacuer les places de la haute Gueldre dont ses troupes s'étoient emparées. (Du Jardin, Cérisier.)

La haine de Charles d'Egmond pour la Maison d'Autriche, loin de diminuer avec l'âge, augmentoit à mesure que ses forces l'abandonnoient. L'an 1538, il fit contre elle un dernier effort en voulant engager les quatre quartiers de Gueldre, qu'il avoit convoqués à Arnheim, à se donner au Roi de France. Mais la proposition fut si mal accueillie, qu'on pensa dès lors à lui donner un successeur; ce qui parut d'autant plus nécessaire, qu'il étoit sans postérité légitime. On le croyoit capable de faire par lui-même un mauvais choix. Les Etats s'étant donc assemblés à Nimegue, le contraignirent, le 27 Janvier 1538, après bien des contestations, à faire cession de son Duché au Duc de Cleves,

qui suit, et à se contenter d'une pension de 42 mille florins. Le chagrin qu'il eut de se voir dépouillé de son vivant fut si vil, qu'il en mourut à Arnheim le 30 Juin suivant, dans la 71<sup>e</sup> année de son âge et la 46<sup>e</sup> de son règne. Les uns l'ont comparé à Annibal, les autres à Mithridate. Il réunissoit les bonnes et les mauvaises qualités de ces deux personnages. Il avoit épousé, l'an 1518, ISABELLE, fille de Henri, Duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1572.

#### GUILLAUME, DIT LE RICHE.

1538. GUILLAUME, dit LE RICHE, fils de Jean III, Duc de Cleves, de Berg et de Juliers, né le 28 Juillet 1516, fut reconnu Duc de Gueldre et Comte de Zutphen par les Etats du pays, et inauguré, du vivant du Duc Charles d'Egmond, en vertu de la transaction passée, entre ce Prince et les Etats de son pays, le 27 Janvier 1538. Marie d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, fit de vains efforts pour s'opposer à cette élection, alléguant divers Traités faits anciennement entre les Ducs de Gueldre et la Maison de Bourgogne, puis confirmés par la Maison d'Autriche. Cependant l'Empereur concluoit à Nice en Piémont le mariage de Christine sa niece, veuve de François-Marie Sforce, Duc de Milan, avec le Prince François, fils aîné d'Antoine, Duc de Lorraine, qui avoit aussi réclamé la succession du Duc Charles comme son plus proche héritier. Le mariage se fit effectivement l'an 1540: mais le but que l'Empereur s'étoit proposé en formant cette alliance fut manqué.

#### LE MÊME GUILLAUME, DUC DE GUELDRER, DE CLEVES, DE BERG, DE JULIERS, COMTE DE LA MARCK ET DE RAVENSBERG.

L'an 1539, GUILLAUME succéda au Duc Jean III son pere dans tous ses Etats du consentement de ceux qui les composoient. L'an 1540, il va trouver Charles-Quint à Bruxelles, sous un sauf-conduit, pour lui exposer son droit au Duché de Gueldre. Mais, voyant que le Conseil impérial ne lui est pas favorable, il passe en France, où il obtient pour épouse, l'an 1540, JEANNE, fille de Henri d'Albret, Roi de Navarre, et de Marguerite, sœur de François I, Roi de France. Dans un nouveau voyage qu'il fait à Paris l'année suivante, il célèbre son mariage, le 13 Juillet, à Chatellerauc avec la Princesse qui n'étoit pas néanmoins encore nubile. Cette alliance, comme on va le voir, n'eut point de suite, et Jeanne épousa, quelques années après, Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme. Guillaume, l'an 1542, joint ses troupes, sous la conduite de Rossem, ancien Capitaine, à celles de France, pour faire la guerre à Charles-Quint dans les Pays-Bas. Rossem ravage le Brabant, tandis que le Duc d'Orléans soumet le Luxembourg. Sur la fin de la saison, le Duc Guillaume, s'étant mis lui-même à la tête de ses troupes, prend Susteren; et, ayant bloqué, dans le mois de Décembre, la ville de Dueren, il s'en rend maître après avoir mis en fuite un parti des Impériaux, venu au secours de la place. Guillaume, l'année suivante, remporte une nouvelle victoire, le 24 Mars, sur les troupes de l'Empereur, près de Sittard. Mais Charles-Quint, étant arrivé en personne dans le pays de Juliers, met le siège devant Dueren, l'emporte au cinquième assaut le 24 Août, passe la garnison, avec une partie des Bourgeois, au fil de l'épée, et réduit la ville en cendres. Ruremonde et d'autres places, craignant un semblable sort, envoient leurs clefs à l'Empereur. Le Duc Guillaume, voyant celle de Venloo que Charles assiégeoit, sur le point d'être forcée, vient s'humilier, présenté par le Duc de Brunswick et les Ambassadeurs de Cologne, devant ce Prince qui le reçoit avec un visage sévère, le tient long-tems à ses genoux, et le renvoie au Prince

d'Orange et au Cardinal de Granvelle. Il obtint enfin la paix, le 7 Septembre 1543, aux conditions qu'il cédera la Gueldre et le Zutphen à l'Empereur (cession contre laquelle la Maison d'Égmond a toujours protesté depuis); que le Général de ses troupes, Martin Rossem, prendra parti dans l'armée impériale; qu'il réformera ce qui a été fait au préjudice de la religion catholique dans ses États, et qu'il renoncera à l'alliance de la France. Guillaume, en conséquence de ce dernier article, fait casser par le Pape son mariage avec Jeanne de Navarre, et épouse, le 5 Juillet 1546, à Ratisbonne, MARIE, fille de Ferdinand, frère de l'Empereur. Le Duc Guillaume depuis ce tems vécut en bonne intelligence avec la Cour impériale, de même qu'avec tous ses voisins. Il eut également soin d'entretenir la subordination et la tranquillité dans ses États. Jean de Ruremonde ayant tenté d'y renouveler les extravagances des Anabaptistes, il le fit brûler, l'an 1580, avec ses femmes. Ce coup de vigueur arrêta ceux de ses sujets que ce fanatisme avoit déjà soulevés. Guillaume mourut, âgé de 75 ans, le 25 Juin 1592, à Dusseldorp où il fut inhumé. De son mariage avec MARIE d'Autriche (morte le 12 Décembre 1581) il eut Charles-Frédéric, mort avant lui; Jean-Guillaume, qui suit; Marie-Éléonore, née le 16 Juin 1550, mariée à Kouisberg, le 14 Octobre 1573, avec Albert-Frédéric, Duc de Prusse, et morte l'an 1608; Anne, née le 1 Mars 1552, mariée à Nuremberg, le 27 Septembre 1574, avec Philippe-Louis de Bavière, Comte Palatin de Neubourg, morte en 1632; Madeleine, née le 2 Novembre 1553, alliée, le 4 Octobre 1579, à Jean de Bavière, Duc de Deux-Ponts; Charles-Frédéric, né le 24 Avril 1555, mort à Rome le 9 Février 1575; Elisabeth, morte enfant; Sibylle, née le 26 Avril 1557, fiancée, en 1586, à Philippe, Margrave de Bade, puis mariée, en 1601, à Charles d'Autriche, fils de l'Empereur Ferdinand et Margrave de Burgaw, décédé sans enfans, en 1628, dix ans après sa femme.

#### DUCS DE CLEVES, BERG, JULIERS, COMTES DE LA MARCK ET DE RAVENSBERG.

1592. JEAN GUILLAUME, dit LE BON et LE SIMPLE, né le 28 Mai 1562, succéda au Duc Guillaume son père dans les Duchés de Cleves, Berg, Juliers, et dans les Comtés de la Marck et de Ravensberg. Avant la mort de Charles-Frédéric, son frère aîné, il avoit été Chanoine de Santen, puis de Cologne, et ensuite fait, en 1572, Administrateur de l'Évêché de Munster. Ce Prince mourut sans postérité le 25 Mars 1609. Il avoit épousé, le 16 Juin 1595, JACQUELINE, fille aînée de Philibert, Margrave de Bade-Baden. Ce mariage fut célébré avec la plus grande solennité; mais il n'en fut pas plus heureux. Le Duc étant tombé en démence, Sibylle sa sœur, Princesse ambitieuse, s'empara du gouvernement malgré la Duchesse; ce qui alluma entre elles une haine dont Jacqueline pensa être la victime. Accusée d'adultère commis avec un Gentilhomme, elle eut contre elle les différens Ordres de l'État, qui souffroient impatiemment la stérilité du mariage de leur Duc, et désiroient ardemment qu'il pût en contracter un nouveau. L'accusation fut défermée à l'Empereur Rodolphe II, qui délégua, pour en connaître, des Juges tirés des ordres provinciaux. Il n'y eut point de jugement prononcé, quoi qu'en disent quelques Écrivains, qui prétendent que la Duchesse fut condamnée à mort et exécutée, mais vint sur le supplice qu'elle subit. Il est prouvé qu'elle mourut d'une mort naturelle l'an 1597. (Voy. la note 3 de *Dithmar à la p. 357 de Teschenmacher.*) Le Duc Jean-Guillaume épousa en secondes noces ANTOINETTE, fille de Charles II, Duc de Lorraine, qui ne lui donna point non plus d'enfans. Elle finit ses jours le 18 Août 1610. Le mort du Duc Jean-Guillaume fut une source de guerres en Allemagne. On vit jusqu'à sept compé-

titeurs se disputer sa succession. Les trois premiers furent Jean-Sigismond, Electeur de Brandebourg, du chef d'Anne son épouse, fille aînée d'Albert-Frédéric, Duc de Prusse, et de Marie-Éléonore, sœur aînée du feu Duc; Wolfgang-Guillaume de Bavière, Duc de Neubourg, fils d'Anne, 2<sup>e</sup> sœur de Jean-Guillaume; Jean II, Duc de Deux-Ponts, fils de Madeleine, 3<sup>e</sup> sœur de Jean-Guillaume. Ces trois concurrens prétendoient à la succession universelle. Les autres furent Charles d'Autriche, Margrave de Burgaw, mari de Sibylle, dernière sœur du même Duc. Charles de Gouzague, Duc de Nevers, demandoit de son côté le Duché de Cleves comme descendant d'Engilbert, fils de Jean I, Duc de Cleves; et enfin Robert de la Marck, Comte de Maulevrier, se prétendoit héritier du Comté de la Marck, dont il portoit les armes et le nom. L'Electeur de Brandebourg et le Duc de Neubourg, dont les droits paroisoient alors les mieux fondés, convinrent provisionnellement à Dortmund, le 31 Mai 1609, de s'en rapporter à des arbitres, et, en attendant, de gouverner en commun les États contestés, sauf le droit des autres prétendans. Cet arrangement fut approuvé, le 16 Juin suivant, par les États du pays, qui reconnurent en conséquence les deux Princes pour leurs maîtres par provision. Mais l'Empereur Rodolphe ne fut pas du même avis. Sous prétexte de mettre en séquestre la succession contestée, il envoya secrètement l'Archiduc Léopold d'Autriche, Evêque de Strasbourg, avec une armée pour s'en emparer. Léopold se rendit maître par trahison du château de Juliers. Henri IV, Roi de France, étoit près de se mettre en campagne pour terminer la querelle, lorsqu'il fut assassiné l'an 1610. Le Marquis de Brandebourg, assisté par la France et la Hollande, et le Duc de Neubourg, Prince catholique, soutenu par l'Espagne, se disputèrent dans la suite cette succession, qu'ils ont enfin partagée entre eux par une transaction conclue à Cleves le 9 Septembre 1666. Le Duché de Cleves, le Comté de la Marck et celui de Ravensberg devoient rester au premier, et les Duchés de Berg et de Juliers, avec les Seigneuries de Winnandal et de Breskenland, au second. On régla le même jour par un Traité séparé ce qui concernoit l'exercice de la religion. L'an 1671, l'Electeur de Brandebourg et le Duc de Neubourg firent un arrangement touchant la Seigneurie de Ravenstein. Le premier la laissa au second, qui de son côté lui promit une somme de 50 mille écus d'Empire, et renonça à ses prétentions sur le Comté de Meurs, en se réservant la succession éventuelle, au défaut d'hoirs mâles, avec le titre et les armes de Ravenstein. Ils conclurent encore depuis une alliance de succession réciproque dans les pays de l'héritage du feu Duc Jean-Guillaume. L'Empereur Léopold confirma, l'an 1678, cette convention. Mais ni lui ni ses successeurs n'en ont donné l'investiture à aucune des parties, à cause de l'opposition constamment formée par la Maison de Saxe. (Gundling, *Disc. sur les États électoraux*, T. IV, p. 257; Pauli, *Hist. des États du Roi de Prusse*, T. VI, pp. 549-610.) En 1732, l'Electeur Palatin, Charles-Philippe de Neubourg, ayant fait prêter le serment de fidélité à Charles Théodore, Prince de Sultzbach, son successeur éventuel pour les États de Berg et de Juliers, le Roi de Prusse et l'Electeur de Saxe réclamèrent, chacun de leur côté, contre cette démarche. Mais, en 1739, le Roi de Prusse, par Traité conclu à la Haye, consentit, moyennant la cession qui lui fut faite de quelques districts du Duché de Berg, que le rameau palatin de Sultzbach possédât l'un et l'autre Duché de la même manière qu'en jouissoit actuellement le rameau de Neubourg. Cette convention fut confirmée par le Traité d'alliance conclu à Breslaw le 5 Juin 1741, entre la France et le Roi de Prusse, Frédéric II: *Bien entendu, y est-il dit, que Sa Majesté prussienne garantira de sa part, conjointement avec Sa Majesté très chrétienne et les Puis.*

sances qui interviendront au présent Traité , à ladite Maison palatine de Sultzbach et ses descendans, pareillement à perpétuité, la possession des Etats de Berg et de Juliers contre toutes prétentions formées et à former, de quelque part que ce puisse être, sur la succession des Etats de Juliers et de Berg. Pareille clause dans le Traité de Breslaw du 4 Novembre 1741, entre le Roi de Prusse et l'Electeur de Baviere : *Bien entendu, porte-t-il, qu'en considération d'une renonciation de cette importance (celle du Roi de Prusse à Berg et à Juliers) la Maison palatine de Sultzbach renonce de la maniere la plus forte et la plus solennelle, pour elle et pour ses héritiers de l'un et de l'autre sexe, à perpétuité, à toute prétention sur ce que le Roi de Prusse possède actuellement de la succession*

des anciens Ducs de Cleves, Juliers et Berg, selon le Traité de 1666. L'année suivante, l'Electeur Palatin, Charles Philippe, dernier de la branche de Neubourg, traita avec le Roi de Prusse conformément aux dispositions qu'on vient de rapporter, et Charles Théodore, chef de la branche palatine de Sultzbach, accéda, comme partie contractante, à ce Traité; en conséquence duquel les Etats de Berg et de Juliers lui prêtèrent serment de fidélité.

Le Roi de Prusse s'étant déclaré pour l'Angleterre dans la guerre qui s'éleva, en 1756, entre cette Puissance et la France, les François s'emparèrent, l'an 1757, du Duché de Cleves, qui resta entre leurs mains jusqu'à la paix de 1763, qu'il fut rendu à ce Monarque.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

COMTES DE HOLLANDE

ET DES ÉVÊQUES D'UTRECHT.

### COMTES DE HOLLANDE.

LES HOLLANDOIS reconnoissent pour leurs ancêtres les Bataves, peuple belliqueux, qui depuis Jules-César seulement commence à figurer dans l'Histoire romaine. C'est à ce Général, Historien aussi véridique que Géographe exact, qu'on est redevable de la description de l'Isle qui formoit la patrie des Bataves. Il avoit vu ou par lui-même ou par les siens toute cette région; il étoit très capable de bien voir, et très intéressé à ne pas se méprendre. Cependant on ne peut dissimuler qu'il a toujours été contredit, soit dans sa relation de l'Isle des Bataves, soit dans sa description du cours du Rhin. Mais un Savant de nos jours, non moins distingué par ses talens que par sa haute naissance, l'a pleinement justifié d'après une discussion profonde et lumineuse, en conciliant son texte avec ceux de Tacite, de Pline, et des autres anciens qui ont parlé de l'Isle des Bataves ou des différentes branches du Rhin. Il faut voir, dans *l'Histoire de la guerre des Bataves et des Romains*, M. le Marquis de S. Simon, conduisant son lecteur attentif à travers les changemens opérés par des révolutions de la nature, ou par les travaux de l'industrie pour la défense ou la commodité du pays; il faut le suivre dans les détails intéressans qu'il donne de la guerre des Bataves avec les Romains. On y voit avec satisfaction que la bravoure, l'amour de la gloire et la passion de la liberté sont comme des vertus de famille dont les Hollandois ont hérité par droit de succession et dont ils n'ont point dégénéré. Telle étoit l'idée avantageuse que César lui-même avoit des premiers Bataves. Il avoit vaincu les

### ÉVÊQUES D'UTRECHT.

UTRECHT (*Ultrajectum*, ou *Trojectum ad Rhenum*, et, plus anciennement, *Urbs Antonia*), ville située à huit lieues Nord-Est d'Amsterdam, est arrosée par le Rhin qui s'y partage en deux bras, auxquels on a donné les noms de vieux fossé et de fossé neuf, qui se réunissent ensuite après avoir traversé la ville en sa longueur. Elle reconnoit pour ses fondateurs les Romains et pour premier Evêque S. Clément Willibrord. Il étoit Anglois de naissance, de la province de Northumberland, où il vint au monde vers l'an 658. Elevé dans le Monastere de Rippon, gouverné alors par S. Wilfrid, il passa, l'an 695, avec onze compagnons, en Frise, où il prêcha la foi, fut sacré à Rome, l'an 696, par le Pape Sergius, et mourut, suivant l'opinion la plus probable, l'an 738.

Le Maire Pepin de Héristal lui avoit donné le village de Swastram, aujourd'hui Susterem, au Duché de Juliers; et Charles Martel, en confirmant ce dou, y ajouta, l'an 723, les revenus du château d'Utrecht. Telle est l'origine de la grandeur temporelle de l'Eglise d'Utrecht, qui doit principalement nous occuper. La Principauté qui la constitue, si l'on en excepte un petit district qui touche par le Nord au Zuiderzée, est entourée de la Hollande et de la Gueldre. Le Pape Sergius, en sacrant S. Willibrord à Rome, l'avoit déclaré métropolitain de la Frise. L'Evêque de Cologne s'en plaignit au Pontife comme d'une atteinte portée à ses droits, prétendant que la

## COMTES DE HOLLANDE.

Germain à l'embouchure du Rhin. Des peuples barbares, qui n'avoient d'autre loi que la force et d'autre but que le pillage, rendoient incertain le fruit de ses victoires, et traversoient le désir qu'il avoit de porter jusques dans la haute Germanie la force et la gloire de ses armes. Un pont sur le Rhin, le plus grand et le plus difficile projet qu'on ait jamais pu former, est aussitôt établi que le dessein en a été conçu (1). En dix jours de tems le Général romain s'ouvre une communication sûre dans la Germanie supérieure. Tous les peuples voisins sont intimidés, et ne trouvent de ressources, dans les malheurs qui les menacent, que dans l'abandon de leur pays ou dans l'alliance avec les Romains. Le haut pays de la Germanie est ravagé. Mais César reçoit avec clémence les Députés des villes voisines. Il exige d'elles néanmoins des otages et des secours pour prix de la paix et pour garantie de leur fidélité. Les Bataves entrent alors en alliance avec les Romains. Quoi qu'en dise Florus (*Hist. rom. c. 4*) dans son style plus ampoulé qu'historique, il ne paroit pas que César ait jamais passé leurs frontières. Il semble au contraire que dès ce moment ces peuples belliqueux s'attachèrent à la fortune des Romains et la suivirent dans les trois parties du monde connu. Leur valeur et leurs services, dont on trouve le détail dans l'Histoire des Provinces-Unies de Basnager, méritèrent qu'Auguste les mit au nombre des cohortes romaines. Leurs Chefs prenoient même le titre de Rois. Les Romains cependant ne négligeoient rien pour s'assurer du pays des Bataves, traversé comme il l'étoit par un fleuve tel que le Rhin. Ainsi, neuf ans avant J. C., Drusus avoit déjà fait construire le canal qui porte son nom, et par lequel il établit une communication entre le Rhin et l'Yssel. Caligula, lors de sa vaine expédition dans les Gaules, bâtit à l'embouchure du Rhin, auprès de Catwix, un phare ou une tour qui le rendit maître des embouchures du fleuve dans l'Océan. Corbulon, en coupant le Rhin un peu au-dessous de Catwix, auprès de Leyde, et le faisant couler dans la Meuse auprès de Phlardingue, ou Vlaerding, s'étoit mis en état d'attaque et de défense du côté des Gaules. Les Romains élevèrent encore sur les frontières des Bataves la ville de Britten, près de Catwix, et d'autres places qui ne causerent à ces Insulaires aucun ombrage, parce que le commerce avec les Romains apportoit l'abondance dans leur Isle. Mais l'alliance des Bataves avec les maîtres du monde dégénéra par degrés en servitude. Tacite, tout Romain qu'il est, rapporte fidèlement (*Hist. rom. l. 4, c. 13*) les injustices que les Romains exerçoient de son tems envers leurs alliés.

Julius Paulus et Claudius Civilis son frere, descendans par leur pere de ces Rois des Bataves que les Romains par dérision appelloient Roitelets, osèrent représenter sous Néron l'intérêt et le droit de la nation,

## ÉVÊQUES D'UTRECHT.

partie de la Frise la plus voisine de son diocèse relevoit de sa juridiction. Ces plaintes, qui firent vaquer plusieurs années le Siège d'Utrecht, ne cessèrent que par l'expédient qu'on imagina d'ériger Cologne en Métropole, à laquelle on soumit l'Eglise d'Utrecht.

S. Willibrord avoit abdiqué dans les dernières années de sa vie pour aller finir ses jours dans la solitude. S. Boniface, Apôtre de l'Allemagne, prit alors soin de l'Eglise d'Utrecht, dont il confia depuis l'administration au Prêtre Grégoire après l'avoir fait Abbé du Monastere qu'il avoit fondé à Utrecht. On a de S. Boniface une lettre écrite, en 754, au Pape Etienne sur l'état de l'Eglise d'Utrecht après la mort de S. Willibrord. (*Miræi op. diplom. T. 1, p. 13.*) Grégoire gouverna, l'espace de 22 ans, l'Eglise d'Utrecht avec le simple titre de Prêtre; car il n'y a pas de preuve qu'il ait été honoré de l'épiscopat. Il vécut jusqu'au règne de Charlemagne, dont il obtint la confirmation des donations faites à l'Eglise d'Utrecht par un Diplôme daté d'Aix-la-Chapelle le 1 Mars, sans marquer l'année. (*Heda, p. 39.*)

## ALBÉRIC.

ALBÉRIC, natif d'York, étant devenu Chanoine d'Utrecht, fut chargé du soin de cette Eglise pendant les dernières années du Prêtre Grégoire. Il obtint de Charlemagne, par un Diplôme daté de Nimègue le 6 Juin, la 9<sup>e</sup> année du règne de ce Prince (776 de J. C.), un canton appelé Lisidun, dont on ne peut marquer la position ni l'étendue. (*Heda, p. 41.*) Dans ce Diplôme, Albéric n'est qualifié que Prêtre. Nous ignorons s'il parvint à l'épiscopat.

## THÉODARD.

THÉODARD (en frison Tiard), né dans la Frise, gouverna, l'espace de six ans, avec titre d'Evêque, l'Eglise d'Utrecht.

## HARMACARE.

HARMACARE, ou HERMOCARE, remplaça Théodard sur le Siège d'Utrecht l'an 791, suivant quelques Anciens, et mourut dans la treizième année de son épiscopat.

## RIXFRID.

RIXFRID, ou RITFRED, dit aussi RICOFRÉD, Frison de naissance, gouvernoit l'Eglise d'Utrecht en qualité d'Evêque, l'an 816, lorsque le Pape Etienne vint en France. Il obtint de l'Empereur Louis le Débonnaire, l'an 824 (1X<sup>e</sup> de son Empire, Indict. II), par un Diplôme donné, le 1 Avril, à Aix-la-Chapelle, la confirmation des donations faites par Pepin et Charlemagne à l'Eglise cathédrale de S. Martin d'Utrecht. (*Heda, p. 45.*)

## FRÉDÉRIC.

825 au plutôt. FRÉDÉRIC, petit-fils, suivant l'Auteur de sa vie, de Ratbod, Duc de Frise, avant que les François eussent conquis ce pays, fut le succes-

(1) Van-Loon a donné la description de ce pont, *Hist. de Hollande*, T. 1, p. 35.

## COMTES DE HOLLANDE.

violés par les exécutions de Fonteius Capito, Gouverneur de la Germanie inférieure. Cette liberté fut traitée de révolte. On arrêta les deux frères dont le premier fut décapité et l'autre envoyé chargé de fers à Rome, d'où il ne revint qu'après la mort de Néron.

De retour en sa patrie, Civilis profita des troubles qui agiterent l'Empire pour la déterminer à secouer le joug de ses oppresseurs. Mais il eut soin de leur cacher son dessein avant d'être en état de l'exécuter. Après s'être assuré de l'alliance des Gaulois et des Germains, il leva le masque et se déclara pour Vespasien contre Vitellius. Ce n'étoit qu'une feinte pour n'avoir pas à la fois ces deux compétiteurs sur les bras. Il assemble les Bataves, et marche contre les Romains sur lesquels il remporte une victoire. Ayant en vain essayé d'attirer à son parti les légions du vieux camp des Romains, il attaque ce camp dont il est obligé de lever le siège après avoir essuyé une déroute. Ce revers ne le rebute pas. Il investit de nouveau le vieux camp et s'en rend le maître par capitulation. Mais, totalement défait quelque temps après par Cerealis, Général romain, il se sauve à la nage dans l'Isle que forment les deux bras du Rhin. De là il passe dans la Batavie, où il est poursuivi par Cerealis. Ce Général ayant réussi à détacher les Germains du parti de Civilis, celui-ci obtient de lui une entrevue dans laquelle ils firent un Traité qu'on présume avoir été favorable aux Bataves, puisqu'ils reprirent le titre *d'amis et de frères du peuple romain*. On ignore ce que devint Civilis dans la suite; mais on voit depuis ce temps les Bataves employer pour le service des Romains la même valeur qu'ils avoient déployée contre eux. Ils suivirent Agricola dans la Grande-Bretagne, et contribuèrent à la conquête qu'il fit de cette Isle, ainsi que de celle de Mona (aujourd'hui Anglesey). Ils fournirent à l'Empereur Adrien une cavalerie nombreuse pour la guerre qu'il faisoit en Orient. Ce Prince, par reconnaissance de l'attachement qu'ils lui témoignèrent, fit construire dans leur Isle un marché où le commerce devint florissant. Il est nommé dans les Tables de *Peutingen forum Adriani*; et l'on croit que sa situation étoit près du village de Voorbourg. L'Empereur Septime Severus forma, des troupes bataves, un corps particulier dont les officiers avoient, comme les Centurions des légions romaines, le privilège de porter un cep de vigne qui leur servoit de bâton de commandement (M. Cérusier.)

Les révolutions que les guerres civiles occasionnèrent dans l'Empire romain en détachèrent leurs alliés et ouvrirent les barrières aux barbares qui l'environnoient. Les Francs, les Saliens et les Cauches désignés par Zozime sous le nom de Quades, pénétrèrent dans la Batavie, où ils furent bien accueillis. De-là ils firent irruption dans les Gaules, sous le règne de Valérien, à la faveur de la malheureuse expédition que ce Prince fit en Orient. Rechassés au-delà du Rhin par l'Empereur Probus, ils s'allièrent aux Frisons,

## EVÊQUES D'UTRECHT.

seur de l'Evêque Rixfrid, non l'an 820, comme le marque un Moderne, mais au plutôt l'an 825. L'Empereur Louis le Débonnaire, qui avoit procuré son élection, l'ayant chargé d'extirper les restes de l'idolâtrie dans la Frise, il y envoya des ouvriers évangéliques, du nombre desquels étoit S. Oulfé, dont les travaux eurent d'heureux succès. Ce Prélat fut un des principaux adversaires de l'Impératrice Judith, dont les déportemens, suivant l'Auteur de la vie de Frédéric, lui étoient plus particulièrement connus. Cette Princesse, irritée des remontrances qu'il avoit faites à l'Empereur son époux pour l'engager à la réprimer, le fit assassiner, dit le même Ecrivain, par des scélérats comme il venoit de célébrer les saints mystères. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de S. Sauveur d'Utrecht, appelée *Oude-Munster*. D. Mabillon prouve que sa mort se rapporte au 17 Mars 838. Les vertus qu'il fit briller dans l'Episcopat, jointes au genre de sa mort, l'ont fait mettre au rang des Saints.

## ALFRIC.

838. ALFRIC, ou ALFRED, frère de S. Frédéric, lui fut substitué, l'an 838, dans l'Evêché d'Utrecht par les soins du bienheureux Oulfé. Son episcopat fut troublé par les incursions des Normands, qui l'obligèrent d'abandonner son Eglise. Il mourut sans pouvoir y rentrer, l'an 845, suivant MM. de Sainte-Marthe.

Quelques uns donnent pour successeur immédiat d'Alfric Eginhart, qu'on voit effectivement qualifié par l'Empereur Lothaire, Evêque d'Utrecht, dans un Diplôme de ce Prince, daté d'Aix-la-Chapelle, la XXVI<sup>e</sup> année de son empire en Italie, et le VI<sup>e</sup> de son règne en France; ce qui revient à l'an de J. C. 846. Mais on n'a pas d'autres lumières sur ce Prélat. (Heda, p. 52.) Quoi qu'il en soit, LUNGER occupoit le Siège d'Utrecht la VIII<sup>e</sup> année de l'empire de Lothaire depuis la mort de son père, comme on le voit par la date de la donation qu'un Noble, appelé Baldric, fit de plusieurs fonds à l'Eglise d'Utrecht. (Heda, p. 54.)

## HUNGER.

854 au plus tard. HUNGER devint le successeur de l'Evêque Ludger. Ce fut en 864 qu'il fit confirmer par le Roi Louis le Germanique les privilèges accordés à l'Eglise d'Utrecht par l'Empereur son père. Le Diplôme, expédié à ce sujet, porte la date du 15 des Calendes de Juin de la 21<sup>e</sup> année du règne de Louis, Indict. II, ce qui revient à l'an 854. (Heda, p. 57.) L'année suivante, les Normands, ayant pénétré dans la Frise, brûlèrent la ville d'Utrecht, et n'eussent peut-être pas épargné l'Evêque s'il n'eût pris la fuite. Ce fut auprès de l'Empereur Lothaire, retiré alors à l'Abbaye de Pruyin, qu'il se réfugia. L'an 858, il obtint de Lothaire, Roi de Lorraine, par un Diplôme du 2 Janvier, le Monastere de S. Pierre de Berg, près de Ruremonde, pour le dédommager des pertes que les Normands lui avoient fait essuyer. On le voit l'année suivante au Concile de Toul. Il mourut, l'an 866, suivant la grande Chronique belgeque.

## ODILBALD.

866. ODILBALD, successeur, en 866, de Hunger, assista, l'an 887, au Concile de Cologne. Il fut estimé de Zwentibold, Roi de Lorraine, qui lui accorda l'affranchissement et l'immunité de toutes les terres fiscales renfermées dans toute l'étendue de son

## COMTES DE HOLLANDE.

aux Chamaves, aux Cauches, voisins des Bataves, et firent des tentatives infructueuses pour repasser ce fleuve. Le César Constance les ayant vaincus, en purgea la Batavie (1) en les transplantant, l'an 293, dans la Belgique, où il les força de s'appliquer à la culture des terres. Mais ce genre de vie ne put contenir leur inquiétude naturelle ni éteindre en eux le feu martial dont ils étoient animés.

Les Bataves, après l'expulsion des Francs, s'allierent aux Frisons et se mêlèrent avec eux, de manière que la Batavie perdit son nom (2) et prit celui de Frise (3). Cette contrée dans la suite eut des Rois dont les noms sont restés dans l'oubli, à l'exception de ceux d'Algisie et de Ratbod. Ce fut chez le premier que S. Wilfrid, Evêque d'York, chassé de son Siège par Ecfrid, Roi de Northumberland, se retira l'an 677, en allant à Rome pour y plaider sa cause. Algisie le reçut avec distinction, et refusa de se prêter à la demande du fameux Ebroïn, Maire de France, qui, gagné par Ecfrid, l'avoit sommé de lui livrer le Prélat mort ou vif. Wilfrid passa l'hiver en Frise, et, avec la permission du Roi, il y prêcha librement l'Evangile. (Eccard, *Fr. orient.* T. 1, p. 261.) Ratbod fils, ou du moins successeur d'Algisie, qualifié tantôt Duc, tantôt Duc par les Historiens, ne vit pas sans alarme les Francs étendre leurs conquêtes vers le Rhin. Il entreprit d'écarter ces dangereux voisins. Mais, ayant été battu et mis en fuite, l'an 690, par le Duc Pepin d'Héristal, il fut obligé de se rendre tributaire de la France (4). Il travailla néanmoins à se relever de ce revers, et fit diverses irruptions dans les Etats de Pepin. Mais celui-ci l'ayant battu de nouveau, l'an 695, à Wyckte-Duerstede (*Dorstadum*), le força de rentrer dans le devoir. (*Annal. Met. ad hunc an.*) L'an 715, il fit avec les Francs de Neustrie un Traité d'alliance contre Charles-Martel qu'il battit et mit en fuite au mois de Mars 716, près de Cologne. (Bouquet, T. II, p. 645. Cette victoire devint funeste aux Eglises de Frise, qu'il détruisit et dont il chassa les Ministres. Il méditoit de nouvelles entreprises contre les Francs, lorsque la mort l'enleva l'an 719. (*Annal. Nazar.*) Ce Prince laissa de son mariage une fille nommée Teutberge, ou Tussoinde, alliée à Grinoard, fils de Pepin d'Héristal. C'est de Ratbod que les Historiens modernes racontent le trait suivant. S. Wulfran, Evêque de Sens, s'étant retiré au Monastere de Fontenelles, ou de S. Vandrille, après avoir abdiqué l'épiscopat, passa en Frise pour y prêcher l'Evangile. Le Duc Ratbod, voyant le grand nombre des prosélytes qu'il faisoit,

## EVÊQUES D'UTRECHT.

diocèse. (Revius, *Daventria illustr.* p. 15.) Beka met sa mort au 10 Décembre de l'an 900; mais il paroît qu'il la recule trop d'un ou de deux ans. C'est par une grande distraction que MM. de Sainte-Marthe lui attribuent une vie de l'Empereur S. Henri, mort en 1024, en le confondant avec Adelbolde.

## E G I B O L D.

EGIBOLD, ou EYLBOLD, n'occupa que deux ans et demi le Siège d'Utrecht après Odilbald. Pendant son épiscopat il engagea le Roi Zwentibold à ratifier, par un Diplôme, l'affranchissement qu'il avoit fait d'une famille serve de son Eglise, en donnant à ce Prince 2 serfs pour dédommagement (Heda, p. 70.) Or Zwentibold étant mort le 13 Août de l'an 900, il s'ensuivit qu'en mettant avec Heda la mort d'Odilbald au 10 Décembre, il faut la rapporter au plus tard à l'an 899, puisqu'elle devança celle du Roi de Lorraine. On n'a point d'autres lumières sur l'épiscopat d'Egibold dont la mort n'a point d'époque certaine.

## R A D B O D.

902. RABDOD, petit-fils du côté maternel de Ratbod, dernier Roi, ou Prince, des Frisons et neveu, dit-on, par sa mere de Gonthier, Archevêque de Cologne, élevé à la Cour de France par le Philosophe Nannon de Staveren dans l'étude des sept arts libéraux, fut pourvu, malgré lui, de l'Evêché d'Utrecht par les soins de l'Empereur Arnoul. Mais les Normands s'étant rendus maîtres de sa ville épiscopale, il transporta son Siège à Deventer afin d'être plus près d'Utrecht et de pouvoir plus facilement rassembler son peuple que la crainte des barbares avoit dispersé. Il fut dans l'épiscopat un modele de pénitence, de douceur et de charité. Depuis sa consécration il s'abstint de viande, prit l'habit monastique, parce que son Evêché avoit été fondé par des Moines, et ne cessa d'édifier son peuple par sa doctrine et ses exemples. Il nous reste quelques ouvrages en vers de lui avec une petite Chronique. Ce fut à sa requête, présentée au Roi Conrad par Udon son parent et le Comte Walger, que ce Prince confirma, par un Diplôme daté de l'an 914, Indict. II, la 3<sup>e</sup> année de son règne, les donations faites par ses prédécesseurs à l'Eglise d'Utrecht. (Heda, p. 72.) M. Butler met sa mort au 29 Novembre 918, d'autres la retardent d'une année.

## B A L D R I C.

918. BALDRIC DE CIEVES, surnommé LE PIEUX, fils de Rainfroi, qu'on fait, sans fondement, Comte de Cieves, monta sur le Siège d'Utrecht après Ratbod. Il avoit été, dit-on, Précepteur d'Oton, qui devint Roi de Germanie, puis Empereur, premier du nom. Ce qui est certain, c'est qu'il fut en grande faveur auprès de lui. La ville de Deventer continuoit d'être la résidence de l'Evêque d'Utrecht, lorsqu'il parvint à l'épiscopat. Affligé de voir la capitale de son diocèse entre les mains des Infidèles, il entreprit de les en chasser, et y réussit avec le secours des

(1) M. Eccard (*Comm. Rev. Franc. Orient.* T. 1, p. 18) nie que les Francs aient été chassés de la Batavie par l'Empereur Constance, parce que, dit-il, il y en avoit du tems de l'Empereur Julien l'Apostat. Mais ils pouvoient y être rentrés après leur expulsion.

(2) La Batavie ne perdit pas entièrement son nom; car il subsiste encore aujourd'hui dans la contrée du Duché de Gueldre, appelée la Betuwe ou le Betau (*Batavia*), entre le Lech et le Rhin.

(3) La Frise n'eut pas toujours les mêmes limites. Sa position au septième siècle, ainsi qu'aux suivans, étoit le long de l'Océan, depuis le Rhin jusqu'à l'Eyder, dans le Holstein moderne.

(4) M. Eccard (*De reb. fr. orient.* T. 1, p. 283) prétend qu'a-

vant Pepin les Frisons avoient été soumis à la domination des Francs, mais qu'ils s'y étoient soustraits depuis à la faveur des guerres civiles qui désoloient la France. Les Annales de Metz, auxquelles il s'en rapporte, sont en effet décisives à cet égard. Voici comme elles s'expliquent sur l'an 688, après le récit de la bataille de Testri: *Ex hoc ergo tempore jam non de principatibus Francorum, sed de diversarum gentium adquisitione, que quondam Francis subiecte fuerant, invicem Principi certamen instabat, id est contra Saxones, Frisones. Harum enim gentium Duxes in contumaciam versi, à Francorum se dominio per dissidium precedentium Principum iniquâ presumptione abstraxerant.*

## COMTES DE HOLLANDE.

demanda aussi le baptême. Mais lorsqu'il eut mis le pied dans les fonts sacrés, il lui vint en pensée d'interroger le Saint sur le sort de la plupart de ses ancêtres. » L'enfer, répondit Wulfran, est le partage de tous ceux qui sont morts dans l'idolâtrie ». A ces mots, Rathod retira le pied de l'eau, en disant qu'il aimoit mieux être avec ses ancêtres que par-tout ailleurs. Trois jours après, Dieu le punit en le retirant du monde. Voilà ce que porte le texte imprimé de la vie de S. Wulfran, écrite par le Moine Jonas. Mais D. Mabillon convient que cette vie a été interpolée, et en demeure là. M. Kluit (*Hist. Crit. Hol. et Zela. T. I, pp. 89 not.*) va plus loin, et délie le noeud de la difficulté en montrant que S. Wulfran, né, de l'aveu de tous les Critiques, l'an 650, monta sur le Siège de Sens après l'an 674, abdiqua l'an 678, suivant la Chronique de S. Pierre-le-Vif, pour se retirer à Fontenelles, en sortit, l'an 684, ou 685, pour aller annoncer l'Évangile en Frise, et qu'après y être resté l'espace d'environ cinq ans, il revint en son Monastère, où il mourut au bout de quatre ans, c'est-à-dire l'an 693. D'où il résulte que toute l'histoire du baptême de Rathod, entamé par S. Wulfran, est une fausseté insérée dans le texte primitif de Jonas. Cependant comme les fables ont toujours quelque fondement, M. Kluit soutient que tout ce qui a été dit du baptême du Duc Rathod se rapporte à un Seigneur de Frise nommé Richbold, Ratold, ou Radbod, et doit être placé, d'après les Écrivains du tems, à l'an 728. Il appuie son assertion de la Chronique de Hollande, qui rapporte, sur l'an 728, le baptême de Rathod.

Les armes françoises reprirent le dessus en Frise après la mort du Duc Rathod. Poppon, son successeur, et peut-être son fils, périt dans une bataille que les troupes de Charles-Martel lui livrèrent, en 736, suivant les Annales de Metz. Mais celles de Petau et d'autres distinguèrent deux expéditions contre Poppon et mettent la 2<sup>e</sup> en 734. Adgile, frère de Poppon, qu'il remplaça, et son successeur Gondebaud, se liguerent en vain avec les Saxons pour secouer le joug de la France. Les Ducs Pepin le Bref et Carloman remportèrent sur les confédérés une victoire si complète, que les Frisons de long-tems ne purent s'en relever. Le Christianisme étoit alors presque universellement établi en Frise par les soins des pieux Missionnaires que le zèle y avoit amenés de divers pays. Charlemagne l'affermir par les loix qu'il imposa aux Frisons après les avoir subjugués.

Charlemagne fut le premier Monarque françois, à ce qu'il paroît, qui donna des Comtes à la Frise: *Et de Fresonibus*, dit-il dans un Capitulaire de l'an 787, art. 6, *volumus ut Comites et vassalli nostri qui beneficia habere videntur, et caballarii omnes generaliter ad placitum nostrum veniant bene preparati.* (Bouquet, T. V, p. 679.) Ces Comtes, d'abord amovibles et distribués par cantons, étoient subordonnés à un Duc, ce qui a fait donner le nom de Duché à la Frise par divers Auteurs. C'est ainsi que la nomment

## EVÊQUES D'UTRECHT.

personnes puissantes qu'il avoit mises dans ses intérêts. Maître d'Utrecht, il en répara les ruines et en rebâtit les deux principales Eglises, S. Martin (la Cathédrale) et S. Sauveur; et, en ayant recouvré les revenus, il y mit des Chanoines à la place de ceux qui étoient morts. C'est ce qu'il déclare lui-même dans une Charte donnée à Utrecht le 1<sup>er</sup> Juillet 934. (Heda, p. 75.) L'an 937, il obtint du Roi Otton I un Diplôme qui lui permettoit de faire frapper de la monnoie à son coin, avec les autres droits régaliens, du consentement de Giselbert, Duc de Lorraine. (*Ibid.* p. 81.) Ce Prélat mourut, dans un âge fort avancé, le 7 Janvier 977, et fut enterré dans sa Cathédrale.

## FOLKMAR.

977. **FOLKMAR**, ou **WOLKMAR**, successeur de Baldric et Chancelier de l'Empire sous l'Archichancelier Willigise, gouverna l'Eglise d'Utrecht jusqu'à sa mort arrivée le 11 Décembre 990. C'est tout ce que nous apprennent de lui les anciens monumens.

## BAUDOUI N I.

991. **BAUDOUI N**, fils de Sifrid ou Sifroid, qui commandoit au pays des Kennemers depuis Harlem jusqu'à Alkmaer, paroît à la suite de Folkmar dans la liste des Evêques d'Utrecht. Bouchel, dans ses notes sur Heda, produit une monnoie qu'il croit être de ce Prélat, sur laquelle on voit d'un côté l'image d'un Evêque sans mitre avec ce nom, **BALDUNUS**; et de l'autre une croix avec ce mot, **TRAJECTUM**. Baudouin finit ses jours en 994. (Heda.)

## ANSFRID.

994. **ANSFRID** ou **GEOFROI**, devint Evêque d'Utrecht après Baudouin. C'est sans fondement que Beka et Heda, suivis par M. Dujardin, le disent issu de Charlemagne par les femmes, et Comte de Teisterbant, d'Hui et de Louvain avant son épiscopat. Les Normands, chassés d'Utrecht, n'avoient point perdu l'espérance d'y rentrer. Sur la réputation de sainteté qu'Ansfriid s'étoit acquise, ils s'imaginèrent qu'en seignant de vouloir aller faire en cette ville leurs dévotions (car ils étoient alors Chrétiens), le Prélat leur en ouvreroit volontiers les portes. Mais ils se tromperent. N'étant point en forces pour assiéger la place, ils se retirèrent et abandonnèrent pour toujours leur métier de brigands. Le Prélat ayant perdu la vue en 1005, fonda, l'année suivante, près d'Amersfort, un Monastère où il prit lui-même l'habit religieux. (Heda, p. 106.) Le Mire et Butkens mettent sa mort au 2 Mai de l'an 1009. Il avoit considérablement augmenté les revenus de son Eglise des biens de sa famille et des legs des personnes pieuses qui respectoient sa vertu. La ville d'Utrecht lui fut aussi redevable de plusieurs embellissemens et de nouvelles fortifications qu'il y ajouta.

## ADELBOLDE.

1009. **ADELBOLDE**, d'une naissance distinguée, Chanoine de Lobbes, puis Chancelier de l'Empereur Henri II, devint le successeur d'Ansfriid. Les entreprises de Thierry, Comte de Frise, sur les terres de ses voisins donnerent de l'exercice à la valeur de ce Prélat. Thierry Bavon, Seigneur d'un district aux environs de Bodegrave, ayant été classé de ce pays par le Comte de Frise, implora le secours d'Adelbolde. Celui-ci livra au Comte, le 11 Juillet 1018, deux combats où il fut battu. Le vainqueur incorpora le terrain contesté à ses Etats, comme le prouve

## COMTES DE HOLLANDE.

les Annales de S. Bertin, en parlant de la portion de l'Empire que Louis le Débonnaire accorda, l'an 839, à Lothaire, et dans laquelle il comprit la Frise qui s'étendoit alors jusqu'à la Meuse, *Ducatum Frisice usque ad Mosam*. L'Empereur Lothaire donna la Frise, en 855, à Lothaire son fils pour la défendre contre les incursions des Normands. Celui-ci fit des efforts, rarement heureux, pour arrêter la fureur de ces barbares qui virent plusieurs fois sous son règne ravager ce pays. L'Empereur Charles le Gros ayant fait, en 882, une paix honteuse avec Godefroi, l'un des Chefs des Normands, lui accorda la partie de la Frise que Roric, autre de leurs Chefs, avoit possédée, et, après l'avoir fait baptiser, lui donna Gisla, fille du Roi Lothaire, en mariage. (Bouquet, T. VIII, p. 48.) Mais, l'an 885 (et non 884), Godefroi, s'étant révolté, fut assassiné par le Comte Everhard en présence des Commissaires impériaux, sur la réponse fière qu'il avoit faite aux plaintes formées par celui-ci de quelques usurpations qu'il avoit faites; après quoi tous les Normands qui se trouvoient dans le pays furent égorgés. M. Eccard (*De Reb. Franc. orient.* p. 781) croit que cet Everhard fut fait Duc de Frise, et qu'ayant été tué à la chasse par le Comte Waltgaire, fils de Gerulfé, l'an 898, il fut remplacé par Meginhard son frere. Quoi qu'il en soit, après le massacre des Normands, la Frise continua d'être partagée en différens cantons ou Comtés, qui furent attribués successivement par les Empereurs aux Evêques d'Utrecht et aux Comtes de Hollande. Les deux principaux de ces Comtés se nommoient l'Ostergo et le Westergo, appelés en latin, par le Continuateur de Frédégaire, *Austrachia* et *Westrachia*. Ils formoient la partie de l'ancienne Frise qui est entre la Flie et la Lawers, et qu'on a nommée la Frise orientale. (Kluit, T. I, part. 2, p. 395.) Au 8<sup>e</sup> siècle, un bras de mer, nommé Burdine, sépara l'Ostergo du Westergo.

Tous les Comtés de la Frise furent enfin réunis en un seul, qui fut érigé en Souveraineté; ce qui n'arriva que depuis la révolution physique qui changea considérablement, l'an 860, la face des Pays-Bas. Cette année, la mer s'étant considérablement enflée, refoula le Rhin et força la meilleure partie de ses eaux d'abandonner leur ancien lit. Aujourd'hui ce fleuve, après s'être divisé au Fort de Skhenx, continue à se partager en différens bras qui ne se rejoignent plus et prennent des noms particuliers. Celui qui s'appelle toujours le Rhin va se perdre dans les sables à Catwick-op-Rhyn, au-dessous de Leyde. C'est là qu'étoit autrefois sa principale embouchure. On nomme ce bourg Catwick-op-Rhyn (*Cattorum vicus ad Rhenum*), pour le distinguer de Catwick-op-Zée (*Cattorum vicus ad mare*), qui est à une lieue de là. Du reste le nom de Hollande n'est connu pour la première fois que par un Diplôme de l'Empereur Henri IV, donné l'an 1064. Ce nom ne se donna d'abord qu'à un fort petit district qui ne s'étendoit pas au-delà de

## EVÊQUES D'UTRECHT.

un Diplôme donné, l'an 1064, par l'Empereur Henri IV. Adelbolde, en prenant la défense de Thiéri Bavon, travailloit en même tems pour celle de son Eglise. Le Comte de Frise en effet s'étoit emparé du pays situé le long de la Merwe et plus avant, nommé depuis *Pagus Flardingensis*, ensuite Nord-Hollande; et, pour s'y maintenir, il avoit élevé sur les ruines du Fort de Durlos un autre Fort qui donna l'origine à la ville de Dordrecht. Il n'en demeura pas là, il établit de plus un péage sur tous les bateaux qui traversoient ce pays. L'Empereur, sur les plaintes que les Marchands de Tiel, l'Evêque d'Utrecht et d'autres Prélats et Abbés lui portèrent, donna ordre à Godefroi, Duc de basse Lorraine, de marcher contre le Comte. L'Evêque d'Utrecht l'ayant accompagné, ils engagèrent, devant le Fort, le 29 du même mois de Juillet, un combat où le Comte remporta une nouvelle victoire par un stratagème de quelques gens apostés, qui crièrent dans l'action; *Sauve! sauve!* ce qui occasionna la fuite des Lorrains. Le Duc, ainsi abandonné, fut contraint de mettre bas les armes et de se rendre prisonnier. Dithmar dit que l'Evêque se sauva dans un bateau, et M. Dujardin ajoute, d'après Heda, Ecrivain assez exact, que le lendemain il fut pris. Le Duc, remis en liberté peu de jours après, et non l'année suivante comme le marque M. Kluit d'après un Ecrivain du XIII<sup>e</sup> siècle, travailla à la réconciliation de l'Evêque avec le Comte; mais Adelbolde ne s'y prêta que malgré lui, selon Dithmar: *Et hoc erat, dit-il, non ex voluntate sua, sed ex necessitate summa. Non erat enim istius regionis ullus præpotens defensor, si amplius insurgeret inimicus acrior.* Adelbolde, n'ayant plus de guerre à soutenir, employa les sommes que la paix lui permit d'amasser, à construire une nouvelle Cathédrale, dont la dédicace fut honorée, l'an 1024, par la présence de l'Empereur Henri II: Ce fut à cette solennité que Henri fit la donation du Comté de Drente à l'Eglise d'Utrecht, dont il fit expédier à son retour le Diplôme à Bamberg l'an 1024. (Heda, p. 112.) Cette donation fut ratifiée, l'année suivante, par des Lettres de Conrad, successeur de Henri, données à Tribur le 26 Juillet. Conrad fit plus, et non moins affectionné que son prédécesseur envers l'Eglise d'Utrecht, il lui confirma, par un Diplôme daté de Cremona le 14 Juin 1027, la donation faite par Otton I du Comté de Teisterbant. (Heda, pp. 114-117.) Adelbolde termina ses jours le 27 Novembre de la même année, selon Beka et Trithemie, ou de l'année suivante, selon Heda. Ce Prélat étoit versé dans les lettres divines et humaines. On a de lui deux livres de la vie de l'Empereur Henri II, et un traité de la Sphere dédié au Pape Sylvestre II.

## BERNULFE.

1027 ou 1028. BERNULFE, ou BERNALD, comme il se nomme lui-même dans une de ses Chartes (Heda, p. 127), Chanoine d'Utrecht, en devint Evêque par le choix de l'Empereur Conrad à l'occasion suivante. Les Chapitres des deux principales Eglises ne pouvant s'accorder sur le choix du successeur d'Adelbolde, l'Empereur crut devoir se transporter sur les lieux pour terminer la contestation. Comme il étoit en route, l'Impératrice, qui l'accompagnait, fut surprise par les aventoueurs de l'enfantement et obligée de s'arrêter dans une maison de campagne où le Chanoine Bernulfé la reçut. L'Empereur ne laissa point de continuer sa route, et l'Impératrice étant accouchée d'un fils, Bernulfé fut dépêché pour lui annoncer cette nouvelle. L'Empereur, à qui les Chanoines s'en étoient rapportés pour leur

## COMTES DE HOLLANDE.

la Dort. Il venoit du village de Holland, et signifie terre basse, plate et marécageuse.

## GÉRULFE ET GARDULFE.

GÉRULFE, ou GÉNULFE, est nommé Comte des Frisons avec GARDULFE par l'Annaliste de Metz et par celui de S. Vast. (Bouquet, T. VIII, pp. 65-84.) Godefroi, Chef des Normands établis dans l'Isle des Bataves ou le Betau, les députa, l'an 885, vers l'Empereur Charles le Gros pour lui obtenir de ce Prince la concession de quelques places. (*Ibid.*) Il y a quelque apparence que Gêrulf étoit fils d'un autre Gêrulf ou Gerlof, à qui l'Empereur Louis le Débonnaire rendit, par un Diplôme du 8 Juillet 839, certaines terres dans le Westergo, qu'il lui avoit retirées pour quelques négligences dont il s'étoit rendu coupable dans l'exercice de ses fonctions. (Kluit, *Hist. crit. holl.* T. II, part. 1, p. 3.) Le second Gêrulf servit avec zèle, et non sans profit, l'Empereur Arnoul qui le gratifia, par un Diplôme du 4 Août 889, donné à Francfort, d'un grand nombre d'aleus situés dans son Comté de Frise, entre le Rhin et Suithardeshage, qu'on croit absorbé présentement dans le lac de Harlem. (Kluit, *ibid.* part. 2, p. 7.) Il eut deux fils, Walgaire, ou Walgere, dont on a parlé ci-dessus, et Thierry, qui suit. (Eccard, *Fr. orient.* T. II, p. 781.) Le premier eut le Comté de Teisterbant.

## THIERRI I.

THIERRI, second fils du Comte Gêrulf et son successeur au Comté de Frise, reçut du Roi Charles le Simple l'Eglise d'Egmond avec toutes ses dépendances qui étoient dès lors considérables. Le Diplôme de cette concession, daté du 15 Juin 922, et non 923, en marque les limites par Suithardeshage et Bodegrave à l'Orient, Fortrepe au Midi, Catwick à l'Occident, et le ruisseau de Kongem au Septentrion. Le Monarque lui abandonne ces Domaines pour en jouir, comme des autres possessions alodiales, avec faculté de les transmettre à ses descendants ou d'en disposer selon son bon plaisir. Sur quoi l'Editeur observe que ce ne fut point le Comté de Hollande ou de Frise qui fut donné héréditairement à Thierry, comme l'ont cru plusieurs, mais la commende des biens de l'Eglise d'Egmond dans le Kennemerland, tandis que son Comté peut n'avoir eu d'autres limites que celles qu'il avoit sous Gêrulf, c'est-à-dire peut avoir été renfermé entre le Rhin et Suithardeshage. L'Abbaye d'Egmond regarde Thierry I comme son fondateur, quoiqu'il n'y eût établi, suivant la tradition de cette Maison, que des filles, qui ont été remplacées par des hommes. Mais M. Kluit soutient, d'après les Bollandistes (T. I, part. 2, p. 20), que ce Monastere existoit dès le 8<sup>e</sup> siècle, et que Thierry n'en fut que le restaurateur. Thierry, suivant la Chronique d'Egmond et une Charte de 1083, avoit épousé Geva, ou GERBERGE, que M. Kluit croit avoir été fille de Pepin, Comte de Seulis, frere d'Herbert I, Comte de Vermandois. (Kluit, *Hist. crit. holl.* T. I, part. 1, pp. 20-26.) Elle fut enterrée auprès de son époux à l'Abbaye d'Egmond. (*Chron. Egmond.*) De ce mariage Thierry laissa un fils de même nom que lui, qui le remplaça, et une fille, nommée Arlinde, qui fut Abbessé d'Egmond. Sous le règne suivant, ce Monastere fut donné à des hommes.

## THIERRI II.

THIERRI II, fils de Thierry I, lui succéda dans le Comté de Frise. Il succéda aussi, vers l'an 963, dans la terre de Gand à Vicman-le-Vieux, son beau-pere, frere d'Herman II Billung, Duc de Saxe, suivant M. Kluit. Il fit la guerre, dit-on, aux West-Frisons, et remporta sur eux des victoires éclatantes. L'an 969, Lothaire,

## EVÊQUES D'UTRECHT.

élection, nomma Bernulf Evêque d'Utrecht. Voilà ce qu'avance Beka. Mais on ne voit point d'autre fils de Conrad que Henri son successeur, né l'an 1017. Parmi les Comtes de Hollande nous parlons de l'expédition que Bernulf fit, en 1046, contre Thierry IV, Comte de Frise, et de la conquête qu'elle lui valut du Flardingeu. On n'a point d'autre lumiere sur sa vie. M. Dujardin place la mort de ce Prélat au 19 Juillet 1054. Mais le Nécrologe de Deventer la met, sans marquer l'année, au 19 Août. (*Batavia Sacra*, p. 127.)

## GUILLAUME.

1054. GUILLAUME, de l'une des premieres familles de Gueldre, parvint à l'Evêché d'Utrecht après la mort de Bernulf. C'étoit un homme ferme et habile dans le manien des affaires; ce qui lui acquit un grand crédit à la Cour de l'Empereur Henri III. Sa faveur ne diminua pas sous le règne suivant. Voyant la Hollande gouvernée par le jeune Thierry V sous la tutelle de Gertrude sa mere, il se hasarda à redemander par forme de restitution, à l'Empereur Henri IV et à l'Impératrice sa mere et tutrice, tout le Comté situé dans le Westflingue, c'est-à-dire le Kennemerland, avec l'Abbaye d'Egmond et la Hollande; ce qu'Annon, Archevêque de Cologne, lui fit obtenir par deux Diplômes de l'an 1064, datés l'un du 29 Avril, et l'autre du 2 Mai. (*Miræi op. dipl.* T. 1, p. 155.) C'est dans ces Actes, comme on l'a dit ailleurs, que se rencontre pour la premiere fois le nom de Hollande pour désigner la Frise, dont le Prélat fit cession ensuite à Godefroi, Duc de basse Lorraine, pour la tenir de lui en Fief. Mais Robert le Frison ayant épousé la Comtesse Gertrude, la remit en possession de ce pays, l'an 1076, en faisant assassiner Godefroi. (*Voy. Thierry V, Comte de Hollande.*) Heda, suivi par M. Cêrisier, attribue à l'Evêque Guillaume un voyage à la Terre-Sainte, et cite pour garans Lambert d'Aschaffembourg et Sigebert qui n'en parlent pas. Ce dernier, suivi par Heda, met la mort de Guillaume au mois de Mai 1076; d'autres la placent au 27 Avril précédent. (*Voy. Thierry V, Comte de Hollande.*)

## CONRAD.

1076. CONRAD, Saxon de naissance et Camérier de l'Archevêque de Mayence, ayant été substitué à l'Evêque Guillaume, acheva le Fort d'Ysselmonde qu'il avoit commencé dans l'Isle qui lui donne son nom vis-à-vis de Rotterdam; mais il ne jouit pas tranquillement de ce fruit de ses travaux. Robert le Frison, Comte de Flandre, qu'il incommodoit, entreprit de s'en rendre maître à l'aide des Anglois et des Hollandois. Le Prélat accourut avec plusieurs de ses voisins pour défendre la place. Il y eut en 1076 (V. S.), à l'embouchure de la Meuse, un combat très vif par terre et par eau entre les parties belligérentes, dans lequel périrent, du côté des Episcopaux, Gerlac, qui fut le dernier Comte de Zutphen, le Prévôt de Deventer, l'Abbé de S. Boniface, etc.; et du côté de Robert, qui remporta la victoire, Jean d'Arkel et d'autres Seigneurs. Conrad s'étant sauvé avec les fuyards dans Ysselmonde, y soutint un siège meurtrier qui se termina par la prise de la place. Le Prélat, fait prisonnier, fut relâché presque aussitôt; mais à certaines conditions, dont la principale, suivant Beka, fut l'abandon qu'il fit au Comte de la Hollande méridionale.

Maîtres de la place, les vainqueurs la détruisirent; et le terrain sur lequel elle étoit assise, se nomme encore, dit M. Dujardin, *Storm-polder*, c'est-à-

## COMTES DE HOLLANDE.

Roi de France, donna à Thiéri la forêt de Wasda, dans le pays de Waës, par un Diplôme qu'on a mal-à-propos attribué à Louis, Roi de Germanie. (Voy. *Miscell. observ. crit.* vol. 8, p. 261.) Thiéri, l'an 985, reçut de l'Empereur Otton en propriété tout ce que ses prédécesseurs n'avoient possédé qu'en bénéfice. (*Chron. d'Égmond.*) On place la mort de Thiéri II en 988 (*Ibid.*) Il avoit épousé HILDEGARDE, fille de Vicman-de-Vieux et petite-fille, par Mathilde sa mere, d'Arnoul, Comte d'Alost (inhumée auprès de son époux à l'Abbaye d'Égmond). Il laissa, de son mariage, Arnoul, qui suit, avec deux autres fils qui embrasserent l'état ecclésiastique, et dont l'aîné, Egbert, devint Archevêque de Treves. Ce fut sous le règne de Thiéri II que la Hollande commença à relever de l'Empire. Cette époque est de l'an 980, lorsque le Roi Lothaire céda, dit-on, la Lorraine à l'Empereur Otton II. Mais cette cession n'est nullement certaine. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'avant l'époque de 980, la Hollande, ou, comme on l'appelloit alors, la Frise, faisoit partie de l'Empire. Ce fut même dès l'an 941, suivant M. Kluit, que l'Empereur Otton I fit séparer de la Flandre françoise, par un canal ou fossé nommé depuis *Fossa Ottonis*, tout le pays de Waës, et ce qu'on nomme la Flandre impériale, où se trouvoient les terres données à Thiéri II par Lothaire. M. Kluit, qui traite au long de ce fossé (T. I, part. 2, pp. 138-160), ne paroît pas avoir fait attention à cette difficulté qu'il résoudra peut-être dans la suite de son savant ouvrage.

## ARNOUL.

988. ARNOUL, surnommé LE GRAND, fut le successeur de Thiéri II son pere dans le Comté de Hollande et la terre de Gand. Les West-Frisons ayant refusé de le reconnoître, il porta la guerre chez eux l'an 993. On prétend que ce fut Wolkmar, Evêque d'Utrecht, qui les excita. Mais ce Prélat étoit mort deux ou trois ans auparavant. La Chronique d'Égmond parle de cette guerre sans y intéresser l'Evêque d'Utrecht, et sans en faire connoître la cause. Mais elle se trompe, avec beaucoup d'autres, en disant qu'Arnoul périt cette même année dans un combat qu'il livra aux Frisons. M. Dujardin prouve qu'il vivoit encore en 998 par une donation qu'il fit alors à l'Abbaye de Blandigni, ou de S. Pierre de Gand; et M. Kluit (*Not. in Chron. Egmond.* p. 38), sans nier qu'Arnoul fut tué par les West-Frisons, s'engage à prouver dans une dissertation particulière qu'il ne mourut qu'en 1003 ou 1004. On peut ajouter foi d'avance à cette assertion. Arnoul avoit épousé, l'an 980, LUTGARDE, fille de Sigefroi, premier Comte de Luxembourg. Trois fils sortirent de cette alliance: Thiéri qui suit; Adalbert, Burgrave de Gand, dont les descendants conservent cette dignité jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, auquel tems elle fut réunie au Comté de Flandre; et Siward, ou Sizzo, tige, si l'on en croit Jean de Leyde, des Seigneurs de Brederode et de Teilingen. La premiere de ces deux Maisons a subsisté jusqu'en 1679. Arnoul doit avoir aussi eu quelques filles; car la Chronique d'Égmond, sur l'an 1162, parle d'une donation qu'avoit faite autrefois à cette Abbaye le Comte Arnoul avec ses filles, *Arnulfus Comes cum filiabus suis*.

## THIÉRI III, SURNOMMÉ DE JÉRUSALEM.

1003 ou 1004. THIÉRI III, fils du Comte Arnoul, fut proclamé Comte de Frise à l'âge de 12 ans, par les partisans de sa Maison, après la mort de son pere, et demeura sous la tutelle de Lutgarde sa mere pendant sa minorité. Les Frisons s'étant de nouveau révoltés vers l'an 1005, Lutgarde, à l'aide d'une flotte que l'Empereur Henri II lui amena, vint à bout de les faire rentrer dans

## EVÊQUES D'UTRECHT.

dire terre d'assaut. Mais l'Empereur Henri IV, auquel étoit attaché Conrad, le dédommagea presque aussitôt de cette perte par le don qu'il lui fit, le 30 Octobre 1077, du Comté de Staveren, qu'il avoit confisqué sur le Margrave Egbert, Chef des Saxons révoltés contre ce Prince, à quoi il ajouta dans la suite l'Ostergo et le Westergo par un Diplôme du 7 Février 1086. (Heda, pp. 139-140.)

Conrad étoit occupé à construire à Utrecht, aux frais de l'Empereur, une Eglise en l'honneur de la mere de Dieu, lorsqu'en 1098 il fut assassiné, les uns disent par le Margrave Egbert, les autres par un Frison nommé Ploberte, irrité de ce qu'il lui avoit dérobé le secret, dont il étoit l'inventeur, de tarir une fontaine qui s'étoit rencontrée dans les fondations de sa nouvelle Eglise. (Heda, pp. 137-140.)

## BOUCHARD.

1098. BOUCHARD, successeur de l'Evêque Conrad, n'est connu que par les fondations qu'il fit et des donations qu'il reçut. Il mourut le 18 Mai de l'an 1112, et fut inhumé dans son Eglise.

## GODEBAUD.

1112. GODEBAUD, qui remplaça Bouchard, fut le premier Evêque d'Utrecht qui fut usage de la mitre. Ce fut le Pape Calliste II qui, l'an 1119, lui accorda au Concile de Reims la permission de la porter. (*Batav. Sacra*, pp. 140-142.) L'Empereur Henri V étant venu, l'an 1123, à Utrecht pour y passer l'hiver, il s'éleva, pendant son séjour en cette ville, entre la Noblesse allemande et les vassaux de l'Evêque, une querelle qui dégénéra en une émeute où plusieurs Gentilshommes perdirent la vie de part et d'autre. L'Empereur, soupçonnant l'Evêque d'avoir excité ce désordre, le fit enlever, et ne le relâcha qu'en recevant de lui une forte rançon. Godeband ne fut guere mieux traité sous le règne suivant. Lothaire, Duc de Saxe, étant monté sur le trône impérial, Pétronille, sa sœur utérine, Régente du Comté de Hollande, se servit de l'amitié de ce Prince pour rétablir son fils Thiéri VI dans les Comtés d'Ostergo et Westergo que l'Evêque Conrad s'étoit fait adjudger, comme on l'a vu, l'an 1086, par l'Empereur Henri IV. Godebaud, pour se maintenir dans la possession de ces Comtés, excita les West-Frisons à la révolte, et engagea Florent dit le Noir, frere de Thiéri, à se mettre à leur tête. Il arriva de-là que ni l'Evêque d'Utrecht ni le Comte de Hollande ne furent maîtres de la West-Frise, mais que Florent la garda pour son compte. Godeband finit ses jours le 12 Novembre 1128. (*Gall. Christ.*)

## ANDRÉ DE CUYCK.

ANDRÉ DE CUYCK, fils de Henri, Comte ou Burgrave de Cuyck, et Bourgmeistre d'Utrecht, parvint, de la Prévôté de l'Eglise de Liège à l'Evêché d'Utrecht, après la mort de Godeband. Vivement affecté pour son Eglise de la perte de l'Ostergo et du Westergo, il essaya, mais en vain, de les retirer de la main de Florent le Noir. Celui-ci, après avoir terminé la guerre qu'il avoit avec Thiéri son frere, voulant encore s'agrandir, rechercha la main d'Hedwige, héritière du Comté de Rechem. Herman d'Aensberg, tuteur d'Hedwige, l'Evêque d'Utrecht et le Seigneur de Cuyck, par des raisons de politique, s'opposèrent à cette alliance. Mais les Trajectins, favorables à Florent, l'admirent dans leur ville, d'où il chassa le Prélat. Incapables de lui résister à

## COMTES DE HOLLANDE.

le devoir. Après la mort de cette Princesse, ayant encore voulu faire effort pour se tirer de la dépendance, ils furent domtés par Thiéri, qui se vengea sur eux de la mort de son pere. Il eût sévi plus rigoureusement contre eux s'ils n'eussent consenti, pour l'apaiser, à payer la dîme de leurs revenus et à le servir à leurs dépens toutes les fois qu'il les manderait.

La conversion des Normands au Christianisme ne les avoit pas fait renoncer au métier de pirates. Mais ayant fait, l'an 1009 et 1010, des descentes en Frise, ils y furent si mal accueillis, si l'on s'en rapporte à des Ecrivains éloignés de ces tems-là, qu'ils perdirent l'envie de revenir. D'autres prétendent qu'ils se retirèrent à leur aise et sans perte. Thiéri avoit des prétentions héréditaires sur une partie du Teisterbant que les Evêques d'Utrecht s'étoient appropriée depuis long-tems. Pour être en état de les faire valoir, il éleva au confluent de la Merwe et de la Meuse un Fort sur les ruines, à ce qu'on prétend, de Durfos, et le nomma Dort; c'est aujourd'hui la ville de Dordrecht. Il osa même y établir des péages pour rançonner toutes les marchandises qui montoient ou descendoient les deux rivières. Ce droit usurpé ne manqua pas d'exciter des murmures parmi les Seigneurs et les marchands voisins qu'il grevoit. Thiéri-Bavon, Margrave de Bodegrave et vassal de l'Evêque d'Utrecht, se chargea de venger les intéressés, et entreprit de détruire le Fort qui les offensoit; à quoi il étoit autorisé par un ordre émané de l'Empereur dans le Concile de Nimègue, tenu le 16 Mars 1018. (*Annal. saxo.*, p. 449.) Le Comte de Frise ayant marché contre lui, le Duc de basse Lorraine, les Archevêques de Cologne et de Treves, les Evêques d'Utrecht, de Liège, et d'autres Prélats, viurent au secours de ce dernier. Il y eut à cette occasion deux batailles données entre les deux partis dans le mois de Juillet de l'an 1018, la première le 11, et la seconde le 29. Le Comte de Frise fut vainqueur dans l'une et l'autre, toutes deux livrées dans un lieu nommé Flardingén par M. Kluit. La dernière fut la plus meurtrière. L'Evêque d'Utrecht fut obligé de prendre la fuite, et le Duc de Lorraine fait prisonnier. (*Foy. Adelbolde, Evêque d'Utrecht, et Godefroi III, Duc de basse Lorraine.*) Le fruit de cette victoire fut le territoire de Bodegrave avec la terre de Merwe, appelée depuis la Zuid-Hollande, que le Comte Thiéri III ajouta à ses Domaines. Thiéri vécut dans la suite en paix avec ses voisins. Ce Prince mourut, le 27 Décembre de l'an 1039, au retour d'un pèlerinage qu'il avoit fait à la Terre-Sainte avec Jean d'Arkel, que la mort enleva aussi, et avec Jean de Heusden. (M. Kluit, *Not. ad. Chron. Egmond*, p. 39.) D'OTHILDE, ou WILTHILDE, sa femme, fille d'Otton, Duc de Franconie, morte en Saxe l'an 1044 (*Chron. Egmond.*), il laissa deux fils, qui suivent.

## THIÉRI IV.

1039. THIÉRI IV, fils aîné de Thiéri III, fut reconnu pour son successeur au Comté de Frise. Il entra en guerre, l'an 1045, avec Baudouin V, Comte de Flandre, au sujet d'une partie de la Zélande, dont il disputoit aux Flamands la propriété. Ses armes ne furent pas heureuses: Baudouin le chassa du pays qu'il revendiquoit. Ce revers fut suivi d'un autre qui dut l'affecter encore plus vivement. L'an 1046, Bernulle, Evêque d'Utrecht, aidé de l'Empereur Henri III, reprit sur lui, non pas le Teisterbant, comme plusieurs l'avancent, mais un autre canton que Thiéri lui avoit enlevé. *Rez*, dit Herman le Contract, *paschale festum apud Trajectum Frisiae urbem egit, et subsequētis diebus navali expeditione in Fladeringam, fretum trajiciens pagum quemdam quem Theodericus Marchio sibi usurpaverat, ab eo eripuit.* Or le Teisterbant, étant fort éloigné du canton de Flardingén, ne peut être celui que l'Evêque d'Utrecht

## EVÊQUES D'UTRECHT.

force ouverte, les Seigneurs d'Arensberg et de Cuyck le firent poignarder dans un bois où il chassoit. La mort de l'Empereur Lothaire, qui suivit d'assez près cet assassinat, assura aux coupables l'impunité. L'Empereur Conrad III, qu'ils surent gagner, les rétablit dans leurs Domaines que son prédécesseur avoit confisqués. L'Evêque d'Utrecht profita des dispositions où il voyoit ce Prince à révoquer ce que Lothaire avoit fait, pour demander la restitution de l'Ostergo et du Westergo. Il l'obtint par un Diplôme daté du 9 Avril 1138, et non pas 1128, comme porte le texte d'Heda par une faute d'impression copiée dans l'ancien *Gallia Chr.* L'Evêque André mourut le 23 Juin de l'an 1139. (Heda.)

## HERBERT DE BEREN.

1139. HERBERT OU ARDEBERT DE BEREN OU DE BERUM, donné pour successeur, l'an 1139, à l'Evêque André, parti, après son élection, pour Rome. Pendant son absence, les habitans de Groningue s'étant révoltés, chassèrent le Lieutenant qu'il y avoit mis et lui en substituèrent un autre. L'Evêque à son retour marcha contre eux, et leur Chef ayant été tué dans un combat, il donna le Burgraviat de Groningue à Lefferd et la Châtellenie de Coevorden à Ludolle, l'un et l'autre ses freres. (*Ubbø Enmius, rer. frisc. l. VI, p. 270.*)

Thiéri VI, Comte de Hollande, inquiet de voir l'autorité de l'Evêque s'accroître dans la Frise, engage son beau-frere Otton à faire irruption dans la Drente, afin de soulever les Groningois mécontents du joug épiscopal. Otton ayant été battu et fait prisonnier, le Comte Thiéri vint, l'an 1146, mettre le siège devant Utrecht pour le délivrer. Près de se voir forcé dans la place, l'Evêque en sort revêtu de ses habits pontificaux, à la tête de son Clergé, s'avance vers le Comte et le menace de l'excommunication s'il ne se retire. Effrayé par cet appareil, Thiéri fait la paix avec le Prélat qui lui rend son beau-frere. Herbert termina ses jours le 11 Novembre 1150. (Heda, p. 163.)

## HERMAN DE HORN.

1150. HERMAN DE HORN, Prévôt de S. Gerçon de Cologne, obtint, l'an 1150, par la faveur des Comtes de Hollande, de Gueldre et de Cleves, la préférence pour le Siège d'Utrecht sur Frédéric de Havel, dont Beka déclare ne connoître point la naissance. Les Trajectins, qui portioient celui-ci, s'étant révoltés contre Herman, ses partisans eurent recours à l'Empereur Frédéric I, qui confirma son élection dans la Diète de Nimègue, et l'investit du temporel de l'Evêché; ce qui fut ratifié deux ans après par le Légat du S. Siège. Herman, par la foiblesse de son gouvernement, soutint mal sa dignité. Il mourut le 30 Mars 1156, et fut inhumé dans sa Cathédrale. (Heda, pp. 169-170.)

## GODEFROI DE RHENEN.

1156. GODEFROI DE RHENEN, successeur d'Herman, ayant voulu réunir à son Evêché le Burgraviat ou la Châtellenie du Groningue après la mort de Lefferd qui ne laissoit qu'une fille, fut obligé de prendre les armes contre les petits-fils du défunt, nommés Supperoths, qui réclamoient ce Domaine. S'étant rendu maître de la place, il en fut presque aussitôt chassé par le Comte de Gueldre, qui prit la défense de ceux qu'il vouloit déshériter: Florent III, Comte de Hollande, auprès duquel le Prélat s'étoit réfugié, vint assiéger Groningue que le

## COMTES DE HOLLANDE.

recouvra dans l'expédition dont il s'agit. Thiéri, furieux de la perte que l'Empereur lui avoit fait essayer, se révolta contre lui l'année suivante, et porta le ravage dans les Evêchés de son voisinage. Henri III ne tarda pas à le réprimer. Sur la fin de l'automne 1047, il mena contre lui une flotte avec laquelle il prit Rensbourg et Flardingem, suivant Lambert d'Aschaffembourg. Mais, si l'on en croit Herman le Contract, les inondations ne lui permirent pas de faire beaucoup de progrès. Cet Ecrivain ajoute que les gens du Comte harcelèrent avec leurs petits bateaux l'Empereur dans sa retraite, et lui causèrent un dommage considérable. Ce qu'il y a de certain, c'est que, vers le commencement de l'an 1049, les Evêques de Liège, de Metz, d'Utrecht, joints à quelques Princes, entreurent, à la faveur de la gelée, dans le Flardingem ou la Sud-Hollande, et livrèrent, le 14 Janvier, à Thiéri, qu'ils surprirent, une bataille où il perdit la vie; après quoi ils soulevèrent cette contrée à l'Empereur. (*Herman. Contract. ad an. 1049.*) Ce fut devant Dordrecht, et non dans cette ville même, comme le prétend M. Kluit d'après une tradition populaire, que l'action se passa. Nous n'avons point parlé d'un tournoi dans lequel Thiéri, l'année précédente, avoit eu le malheur de tuer, dit-on, le Comte Herman, prétendu frere de l'Archevêque de Cologne. Ce fait, adopté comme réel par M. Dujardin et M. Cérissier, est rejeté, non sans fondement, comme une fable, par le P. Foulon dans son histoire de Liège, T. I, p. 237. (*Voy. les Archevêques de Cologne.*) Thiéri fut enterré dans l'Eglise d'Edmond. Il n'avoit point été marié; mais la Chronique d'Edmond fait entendre qu'il avoit eu des bâtards, par ces mots: *Hic quia legitimos filios non habebat.*

## FLORENT I, DE HOLLANDE.

1049. FLORENT I, frere du Comte Thiéri IV, et Comte de West-Frise (1), fut proclamé Comte de toute la Frise, en son absence, après la mort de son frere, non par droit héréditaire, mais par la grace de l'Empereur; car le droit de succéder au Comté de Frise en ligne collatérale, dit M. Kluit, n'étoit pas encore établi. Godefroi, Duc de la basse Lorraine, s'étoit cependant emparé de ce Comté après la mort de Thiéri IV, avec lequel il avoit été lié d'intérêt, et cela dans le dessein de le rendre à Florent. C'est ce qu'il exécuta lorsqu'il eut fait la paix avec l'Empereur. Les Historiens de Hollande, postérieurs au 14<sup>e</sup> siècle, font un long récit d'une guerre qui s'éleva, l'an 1058, entre l'Evêque d'Utrecht et le Comte Florent, et dans laquelle ils font intervenir, pour le premier, l'Archevêque de Cologne, l'Evêque de Liège, les Comtes de Cayck, de Louvain, de Hainaut, de Gueldre, et le Marquis de Brandebourg, à la place duquel M. Kluit met le Marquis d'Anvers, par une correction purement arbitraire. Mais ce récit, où l'on fait remporter à Florent de grands avantages sur les alliés, tombe par la mort de l'Evêque de Liège et du Comte de Hainaut, qu'on y dit tués dans une bataille, quoiqu'ils aient encore vécu long-tems après, comme l'a déjà remarqué Butkens, T. I, p. 81. Tout ce que nous apprennent de la guerre faite en Hollande, l'an 1058, les Ecrivains les moins éloignés de ce tems-là, se réduit à dire que l'Empereur, ou Roi des Brandebourg, Henri IV, amena ou fit passer en ce pays des troupes qui prirent quelques châteaux et domterent les Frisons révoltés. 1058, *in Frisonia*, dit la Chronique d'Edmond, *capitis ab Imperatore Henrico aliquibus castellis, Frisonis à rebellionem frenantur*. Siegebert dit la même chose presque dans les mêmes termes, et rien de plus. Florent ne fut point tué cette année, comme on le prétend, dans une bataille

## EVÊQUES D'UTRECHT.

Comte de Gueldre défendit l'espace d'un an. Les hostilités cessèrent par la médiation de Renaud, Archevêque de Cologne, qui adjugea Groningue aux héritiers de Leflierd, moyennant trois cens marcs d'argent qu'ils s'obligèrent de payer à l'Evêque. (*Chron. Holland.*)

Quoique amis, l'Evêque et le Comte Florent étoient en contestation, comme leurs prédécesseurs, touchant la propriété de la Frise. L'Empereur étant venu, l'an 1165, dans les Pays-Bas, l'affaire fut portée devant lui et terminée par sa décision, de manière que la puissance et les revenus furent partagés entre les parties par égales portions. La mort de l'Evêque Godefroi est placée au 27 Mai 1178 par Heda, la Chronique d'Utrecht et M. Dujardin.

## BAUDOUIIN II, DE HOLLANDE.

1178. BAUDOUIIN, fils de Thiéri VI, Comte de Hollande, fut élu, l'an 1178, pour remplir le Siège d'Utrecht. Aux articles de Gérard III et d'Otton III, successivement Comtes de Gueldre, nous avons parlé des guerres qu'il eut avec eux pour la Seigneurie de la Weluve. Elle finit à l'avantage de l'Evêque, l'an 1183, par le jugement provisionnel de l'Empereur Frédéric, qui fut suivi, l'an 1191, d'un jugement définitif de l'Empereur Henri VI son fils, qui confirma le premier. On peut voir aussi à l'article du Comte Thiéri, son frere, ce qu'il fit, de concert avec lui, au commencement de son épiscopat, pour subjuguier les Frisons. Les habitans de la Drente, qu'il avoit long-tems gouvernés paisiblement, s'étant ensuite soulevés contre lui, il alla trouver l'Empereur à Mayence pour implorer son secours. Ayant obtenu de lui un corps de troupes, il le conduisoit avec les siennes dans le pays ennemi, lorsque la mort le surprit en route le 21 Avril 1196. (Heda, p. 183.)

## ARNOUL D'ISENBOURG.

1196. ARNOUL D'ISENBOURG, Prévôt de Deventer, fut élu pour succéder à l'Evêque Baudouin par les Chanoines de la faction du C<sup>e</sup> de Gueldre, tandis que l'autre partie du Chapitre, attachée au Comte de Hollande, nommoit Thiéri Prévôt d'Utrecht et frere de l'Evêque défunt. Les deux Elus, après quelques hostilités réciproques, s'étant transportés à Rome, moururent, avant leur retour, l'an 1198.

## THIERRI I.

1198. THIERRI VAN-DER-AARE, Prévôt de Maëstricht, étoit en Sicile pour les affaires de l'Empereur lorsqu'à la nouvelle de la mort des deux courrécens qu'on vient de nommer, il fut élu pour remplir le Siège d'Utrecht. A son retour, il donna ses soins pour acquérir une connoissance exacte de l'état de son Eglise. Ses prédécesseurs avoient contracté des dettes pour en défendre les droits. L'Evêque Thiéri, résolu de les acquitter, passa en Frise afin d'y lever les sommes nécessaires à ce dessein. Guillaume, Comte de Fris, offensé de cet acte d'autorité, fit arrêter le Prêlat dans un Monastere au sortir de l'autel, et le mit en prison. Ayant été délivré par les Frisons, il déclara aussitôt la guerre à son oppresseur. (*V. Thiéri VII, Comte de Flandre.*) Celui-ci étant mort peu de tems après, l'Evêque entra dans la querelle du Comte de Loss et de Guillaume, Comte de Frise, touchant la Régence de la

(1) La West-Frise est nommée aussi par quelques Auteurs Frise ultérieure, comme plusieurs donnent le nom de Frise cétérieure à l'Evêché d'Utrecht et à la Hollande jusqu'à Harlem, ou même jusqu'à

Alkmaar, et y comprenant le Kennemerland. Celui-ci étoit nommé aussi *Comitatus in Westflinga etc circa oras Rheni*, dont Florent, dit M. Kluit, avoit peut-être également été Comte.

## COMTES DE HOLLANDE.

contre les Impériaux. Voici ce que rapporte la Chronique d'Edmond sur le tems et la cause de sa mort: » Le Comte » Florent, dit-elle à l'an 1061, Prince belliqueux, se » rendit illustre par les victoires qu'il remporta sur tous » ceux qui oserent lui résister. Mais trop de confiance » en sa valeur et en celle de ses gens l'aveugla. Il arriva » qu'un jour, revenant d'une bataille qu'il avoit gagnée, » épuisé de fatigues, il laissa imprudemment les siens » errer dans la campagne, tandis que pour se délasser » il reposoit sous un arbre dans un lieu nommé Hamen- » menthe (c'est le village Hemert dans le Thielervaard). » Il dormoit à midi en pleine sécurité, lorsqu'inopiné- » ment survinrent les ennemis qui le massacrèrent avec » ceux qui l'environnoient, avant qu'ils eussent le tems » de monter à cheval et de prendre la fuite. Ce furent, » suivant Meyer, les Brabançons qui le tuèrent le 18 Juin » de l'an 1061; et Jean de Leyde met à leur tête Herman, » Seigneur de Cuyck. Florent avoit épousé GERTRUDE, fille » de Bernard II, Duc de Saxe, suivant la Généalogie de S. Ar- » noult et celle des Comtes de Flandre, publiée par D. Mar- » tene (et non pas fille du Duc Herman, comme le marquent » Beka, Heda, Jean de Leyde, et d'autres Ecrivains pos- » térieurs, contre la vérité de la Chronologie). De ce ma- » riage sortirent Thierrî qui suit; Florent, mort en bas âge » peu de tems après son pere: deux filles; Berthe, qui » épousa Philippe I, Roi de France; et une autre dont on » ne sait ni le nom ni la destinée. Gertrude, après la mort » de Florent, se remaria à Robert le Frison, qui devint » ensuite Comte de Flandre.

L'ancien canal du Rhin, dont l'embouchure étoit à Catwîck, n'étoit point encore entièrement bouché en 1050, suivant le Rédacteur de la Chronique de Woerden. Il passoit par Arnheim, Rheuen, Utrecht, Leyde et Catwîck. Ce n'est plus maintenant qu'un ruisseau qui ne va point jusqu'à la mer, mais qui, à deux lieues au-dessous de Leyde, se perd dans les sables après s'être divisé en deux ou trois branches. Les eaux du Rhin sont épuisées par quatre grands canaux, d'où sont formés, 1<sup>o</sup> le Wahal, qui, se séparant au Fort de Skhenk, va se perdre dans la Meuse; 2<sup>o</sup> le fameux canal de Drusus, qui se sépare au-dessous d'Arnheim et tombe dans l'Yssel; 3<sup>o</sup> le Leck, qui est à huit lieues plus bas; 4<sup>o</sup> le Weck. La Meuse, grossie par le Wahal au-dessous de l'Isle de Bommel, prend alors le nom de Merwe; elle reçoit encore le Leck et le Weck, et va se décharger dans la mer au-dessous de Rotterdam, où elle reçoit le Rote.

## THIERRI V.

1061. THIERRI V, ou DIEDERIC, fils de Florent, fut reconnu pour son successeur, à l'âge de quatre ans, par les soins de Gertrude sa mere. Guillaume, Evêque d'Utrecht, profita de la minorité de ce Prince pour se faire adjuer, par le Roi de Germanie, Henri IV, la Hollande méridionale. On a deux Diplômes où cette donation est énoncée, datés d'Utrecht tous les deux, l'un du 30 Avril, et l'autre du 2 Mai 1064. Dans le second le nom de Hollande se rencontre pour la première fois. Le premier porte la donation du Kennemerland, connu alors sous le nom de Comté de Westflinge avec l'Abbaye d'Edmond: mais il énonce en même tems la restitution des terres de la Hollande méridionale, enlevées à l'Eglise d'Utrecht par Thierrî III, et dans lesquelles s'étoient maintenus ses successeurs malgré les efforts qu'avoient faits les Empereurs pour les contraindre à s'en dessaisir. Cette donation n'eut pas néanmoins incontinent son effet, par l'opposition qu'y forma Robert le Frison, auquel Gertrude s'étoit remariée l'an 1063. Les choses restèrent au même état jusqu'en 1070. Guillaume, Evêque d'Utrecht, alors céda les terres qu'on lui contestoit à Godefroi le Bossu, Duc de Lothier, à la charge d'en porter l'hommage à son Eglise. Aidé par le Prélat, Godefroi, au commencement de l'année suivante, se rend maître de la Hollande méridionale seulement, après avoir battu Robert près de Leyde et l'avoir forcé d'abandonner le pays. Il

## EVÊQUES D'UTRECHT.

Hollande, prend le parti du premier et le soutient vigoureusement les armes à la main. On vit dans cette guerre les Trajectins s'avancer jusqu'à Leyde, où le Comte de Loss vint joindre le Prélat, avec lequel il subjuga le Kennemerland. Mais Guillaume, bientôt après, ayant repris le dessus et s'étant fait reconnoître Comte de Hollande, conclut la paix avec l'Evêque; et, pour la cimenter, ils firent ensemble un Traité par lequel ils s'abandonnoient réciproquement les ministériaux et serfs de l'un qui passeroient sur les terres de l'autre pour s'y établir. L'acte est daté de l'an 1204. (Heda, pag. 188.) Thierrî Van-der-Aare depuis ce tems se renferma dans le soin de son Eglise, dont il racheta les Domaines que les créanciers retenoient par engagement. Sa mort arriva, le 5 Décembre 1212, à Deventer, d'où son corps fut rapporté à Utrecht. (Heda.)

## OTTO I, DE GUELDRÉ.

1212. OTTON I, fils d'Otton II, Comte de Gueldre, et beau-frere de Guillaume, Comte de Hollande, passa de la Prévôté de Santen à l'Evêché d'Utrecht à l'âge de 24 ans, par les soins des Evêques de Munster et d'Osabruck, appuyés de la recommandation du Comte de Hollande. Mais, s'étant mis en route, l'an 1215, pour aller demander à Rome une dispense d'âge, il fut arrêté à Northusen par une maladie qui le conduisit au tombeau le 26 Mars de la même année. (Heda.)

## OTTO II, DE LIPPE.

1215. OTTON II, Prévôt d'Utrecht, fils de Bernard, Comte de Lippe, devint le successeur d'Otton I dans le Siège d'Utrecht. Saisi de la dévotion du tems, après avoir confié le soin du temporel de son Eglise à son frere Herman, il partit, l'an 1217, avec les Croisés pour l'Orient. A son retour, l'insolence de ses Officiers le compromit avec le Comte de Gueldre. On en vint aux armes de part et d'autre. Mais, par les soins du Légat Conon, la querelle se pacifia. (Beka.) Otton en eut une autre avec le Comte de Hollande touchant la propriété de la Frise. Cette affaire, déjà jugée par l'Empereur en 1165, le fut de nouveau, le 26 Janv. 1225, par une sentence du même Légat, qui confirma le jugement impérial avec certaines modifications (1). Mais Otton étoit à peine sorti de ce dénéle, qu'il prit parti dans celui qui s'éleva entre Egbert, Châtelain de Groningue, et Rodulle, Châtelain de Coevorden. S'étant déclaré pour le premier, il fit la guerre au second, appuyé de la plupart des vassaux de l'Eglise d'Utrecht. L'Evêque eut de son côté pour alliés les Comtes de Hollande, de Gueldre, de Cleves, et Baudouin, Seigneur de Benthem. Avec leur secours ayant livré bataille à l'ennemi, le 27 Juillet 1226, il fut pris dans l'action et traité de la manière la plus cruelle par les vainqueurs. S'imaginant que son caractère étoit attaché à sa tonsure, ils la lui arrachèrent avec la peau pour n'être pas réputés sacrilèges en le faisant mourir. Mais il ne survécut que six jours à ce supplice, étant mort le 1 Août suivant. (Beka, p. 70.)

## WILLEBRAND D'OLDEMBOURG.

1226. WILLEBRAND D'OLDEMBOURG, fils de Jean, C<sup>te</sup> d'Oldembourg, après avoir été Chanoine de Palerborn, Prévôt d'Utrecht et de Zutphen, étant devenu

(1) La Sentence portoit: *De Comitatu Frisiorum ita est ordinatum: Quod si Episcopus voluerit ire in Frisiam in Comitatum, significabit hoc sex septimanis ante Comitum Hollandie; et si Co-*

*mes secum ierit, partietur aqua lucrum de Comitatu; si vero Comes non ierit, nec unquam suum miserit, totum cedit Episcopo.* (Kluit, T. II, part. 1, p. 450.)

## COMTES DE HOLLANDE.

fit construire dans sa conquête, pour la mettre à l'abri des incursions, un Fort qui a donné l'origine à la ville de Delft. Les Frisons ultérieurs, situés dans la partie septentrionale de la Frise, persistoient néanmoins à se reconnaître sujets de Robert. Godefroi, toujours assisté de l'Evêque d'Utrecht, entra, l'an 1072, dans leur pays qu'il subjuga jusqu'à la ville d'Alkmaer. Les Frisons, étant venus l'y assiéger, serrèrent la place pendant neuf semaines, jusqu'à ce que l'Evêque arriva pour la délivrer. Obligés de lever le siège, les Frisons essayèrent de plus une défaite qui laissa Godefroi en pleine jouissance de ces contrées jusqu'à sa mort arrivée, en Février 1076, par le crime d'un domestique de Robert le Frison, qui l'assassina. (V. les *Ducs de basse Lorraine*.) L'Evêque Guillaume étant mort le 27 Avril suivant, le Comte Thiéri se mit en devoir de réparer les pertes qu'il avoit faites. Ayant joint aux troupes de Robert son beau-pere celles que Guillaume le Conquerant, Roi d'Angleterre et beau-frere de Robert, lui fit passer, il entra en Hollande, et gagna, le 8 Juin, près d'Ysselmonde, une bataille sur Conrad, nouvel Evêque d'Utrecht. Le Prélat, s'étant jeté dans la place, y soutint un siège qui finit par la nécessité où il se trouva de se rendre prisonnier. Mais son élargissement suivit de près ce revers. Thiéri depuis ce tems resta paisible possesseur de ses Etats. Il mourut le 17 Juin 1091, et fut inhumé à l'Abbaye d'Egmond. D'OTHILDE DE SAXE son épouse il laissa un fils, qui suit, et Mathilde, alliée à un Prince d'Orléans, suivant M. Dujardin, appuyé de la Chronique de Hollande, imprimée dans Matthæus (*Vetera analecta*, T. V, p. 531). Mais on ne connoît point de Prince d'Orléans en ce siècle-là. Thiéri V est le premier qui ait pris le titre de Comte de Hollande, *Hollandensis Comes*. C'est ainsi qu'il se qualifia dans une Charte donnée à Harlingen le 26 Juillet 1083, pour confirmer les donations faites à l'Abbaye d'Egmond.

## FLORENT II, DIT LE GROS.

1091. FLORENT II, fils de Thiéri V, devint son successeur, dans un âge fort tendre, sous la tutelle de sa mere Othilde. Son règne fut pacifique. Il n'eut d'autre guerre que celle qu'il termina en une campagne et avec succès contre les West-Frisons révoltés. Voici quelle en fut l'occasion. Il s'étoit réservé une forêt pour ses plaisirs. Un Seigneur, nommé Galama, s'étant avisé d'y chasser, le Comte fit tuer ses chiens et maltraiter ses gens. Galama épia l'occasion où le Comte est lui-même à la chasse, et, l'ayant arrêté dans la forêt, il met l'épée à la main, et lui demande raison de l'affront qu'il a reçu. Thiéri lui fait sentir avec douceur sa félonie. Galama blesse le Comte au bras. Les gens de Thiéri veulent se jeter sur l'assassin; mais le Comte les en empêche, et veut que le Duc de Brabant soit juge de cette affaire. (*Nicol. Kolin. Chroa.* p. 281.) Les West-Frisons, prenant pour foiblesse cet acte de générosité, se soulevèrent et ravagèrent le pays. Thiéri marcha contre eux, et les poursuivit avec tant de vigueur, qu'ils sont obligés à venir demander grace. (Dujardin, T. III, p. 273.) Ce Prince mourut le 2 Mars 1122, et fut inhumé à l'Abbaye d'Egmond. De sa femme PÉTRONILLE, dite aussi GERTRUDE, sœur utérine de Lothaire, C<sup>e</sup> de Supplenberg, depuis Empereur, et fille de Thiéri II, Duc de Lorraine, morte en 1144, il laissa trois fils: Thiéri, qui suit; Florent, dit le Noir, mort en 1133; Simon; et une fille, Hedwige, mariée avec Otton, Comte de Benthem.

## THIÉRI VI.

1122. THIÉRI, fils aîné du Comte Florent II, lui succéda en bas âge sous la tutelle de Pétronille sa mere. Cette Comtesse, dit l'Annaliste saxon, fiere de l'appui de Ludger (Lothaire, Comte de Supplenberg et depuis

## EVÊQUES D'UTRECHT.

Evêque de Paderborn, passa de ce Siège à celui d'Utrecht par les soins de Florent IV, C<sup>e</sup> de Hollande, son parent. Il étoit en Italie, lorsqu'il fut élu, pour les affaires de l'Empereur Frédéric II. A son retour, il s'arma pour venger la mort de son prédécesseur, et marcha contre Rodulfe qui l'avoit occasionné. S'étant rendu maître de sa personne après une guerre assez longue, il lui fit expier son crime sur la roue, l'an 1250, à la demande du peuple. (*Anonym. de reb. ultraj.* pp. 22-35.) Beka et Heda placent la mort de ce Prélat en 1233, et Bockenbergh, suivi par l'Auteur de *Batavia Sacra*, la recule jusqu'en 1236.

## OTTON III, DE HOLLANDE.

OTTON III, Comte de la Frise orientale, fils puîné de Guillaume I, Comte de Hollande, ayant été donné pour successeur à l'Evêque Willebrand, fut, peu de tems après, nommé par les Etats tuteur de leur Comte Guillaume II, son neveu, âgé pour lors de sept ans, conjointement avec Guillaume son frere. Le Comte Guillaume étant devenu Roi des Romains le 29 Sept. 1247, le Prélat fut continué dans la Régence de la Hollande. Le Roi des Romains vint, l'an 1248, à Utrecht pour voir son oncle, et s'y fit recevoir bourgeois de la ville; après quoi il marcha contre le Comte de Goor, vassal révolté de l'Evêché. L'ayant fait prisonnier, il le dépouilla de ses dignités et confisqua ses biens au profit de l'Eglise d'Utrecht. (Beka et Heda.) L'Evêque Otton III mourut le 4 Avril 1249 (Heda, p. 207.), et fut inhumé dans sa Cathédrale, laissant une fille naturelle, nommée Adélaïde, mariée, en 1269, à Baudouin de Nordwyk. (Meerman, *Vita Guillel.* part. 1, p. 337, n. 4.)

## GOSWIN D'AMSTEL.

GOSWIN D'AMSTEL, Prévôt de S. Jean d'Utrecht, fut élu pour successeur d'Otton III; mais il se comporta dans l'épiscopat avec tant de négligence, que le Roi des Romains, de concert avec le Cardinal Légat, Pierre Caputio, ayant assemblé le Chapitre d'Utrecht l'an 1250, l'obligea de donner sa démission.

## HENRI DE VIANDEN.

1250. HENRI, fils du C<sup>e</sup> de Vianden, remplaça l'Evêque Goswin à la recommandation de Conrad, Archevêque de Cologne, son parent. Mais les parens de Goswin, irrités de sa destitution, prirent les armes pour le venger. Le nouveau Prélat, homme de tête et de main, se mit en état de défense, et, les ayant vaincus en bataille rangée, il les amena prisonniers à Utrecht. Le Roi des Romains, qui étoit sur les lieux, obtint leur liberté en les obligeant de demander pardon tête nue dans la Cathédrale à l'Evêque, et de lui prêter, en qualité de vassaux, serment de fidélité. Celui-ci avoit aussi à se venger du Comte de Gueldre qui leur avoit fourni des secours. Se trouvant armé, il fit, sans perdre de tems, une course dans la Weluwe dépendante de la Gueldre, et du butin qu'il en rapporta, il fit bâtir le château de Vredeland. (Dujardin, Tom. III, pp. 373-374.)

La Cathédrale d'Utrecht tombant en ruines par vétusté, Henri entreprit de la reconstruire, et en jeta les fondemens en 1254. Trois ans après, ou environ, il donna des loix ou coutumes à la ville d'Amersfort, qui n'étoit avant lui qu'un simple château. Beka et Bockenbergh mettent sa mort au 4 Juin 1267.

## COMTES DE HOLLANDE.

Empereur), son frere utérin, osa braver l'Empereur Henri V, par le refus qu'elle fit de lui rendre hommage. Henri, s'étant rendu, l'an 1124, sur les lieux avec une armée, réduisit, non sans peine, la Comtesse au parti de la soumission, et s'en retourna dans l'été de la même année. Lothaire, étant monté, l'an 1125, sur le trône impérial, répandit ses premières faveurs sur Thiéri son neveu en lui transportant les Comtés d'Ostergo et de Westergo, dont l'Evêque d'Utrecht étoit en possession.

Il régnoit entre Thiéri et Florent son frere une antipathie que leur mere empêcha d'éclater tant qu'elle vécut. Mais après sa mort les West-Frisons s'étant révoltés, Florent suivit avec attention les progrès de ce soulèvement pour en tirer avantage, s'il y avoit lieu, contre son frere. Thiéri eut d'abord des succès contre les rebelles; mais Florent, les voyant poussés au désespoir par les horreurs que les troupes victorieuses commirent dans Alkmaer, capitale de West-Frise, commença à se déclarer pour eux, et fut reconnu pour leur Seigneur. L'Empereur Lothaire vit avec peine la guerre allumée entre les deux freres. Il travailla à les réconcilier, et en vint à bout, en les faisant consentir à garder ce que chacun d'eux possédoit.

L'amour et l'ambition aveuglerent Florent. Ayant fait d'Utrecht, dont les habitans s'étoient donnés à lui, une place d'armes, il étendit de là ses courses sur les terres d'Hernan d'Aronsberg et de Godefroi de Cuyck. Ces deux Seigneurs étoient devenus ses ennemis, parce qu'ils s'opposoient au mariage par lui projeté avec la fille et héritière du Seigneur de Richem, dont le premier étoit le tuteur. Dans l'impuissance de lui résister, ils l'assassinèrent dans une forêt où il étoit venu chasser. Cet événement est de l'an 1133, suivant l'Annaliste saxon.

Thiéri, l'an 1139, au commencement de l'hiver, entreprit le voyage de Jérusalem, et vit en passant à Rome le Pape Innocent II, dont il reçut la bénédiction avec un Bref daté du 28 Février 1139. (V. S.) (*Chron. Egmund*, p. 85, cum not. D. D. Kluit.) L'an 1144, suivant une Chronique publiée par Dunbar (*Analect.* T. II, p. 214), ou l'an 1146, suivant celle de S. Pantaléon, Otton, Comte de Rineck, ayant été fait prisonnier par Herbert, Evêque d'Utrecht, Thiéri, son beau-frere, prit les armes pour obliger le Prélat à le relâcher; et, après diverses hostilités réciproques, il alla mettre le siège devant Utrecht. Il étoit près de donner l'assaut lorsque l'Evêque, ayant paru en habits pontificaux, l'arrêta par la menace d'une excommunication. Thiéri, effrayé, lui demanda pardon à genoux, et se retira. Peu de tems après, il obtint l'élargissement d'Otton. (*Chronic. Egmund.*, pag. 90 et seq.) La grande Chronique belgeque marque la mort de Thiéri au 5 Août 1157. De Sophie son épouse, fille d'Otton de Rineck, qualifié Comte Palatin, parce que du chef de Gertrude sa femme, veuve de Sigefroi, Comte Palatin du Rhin, il possédoit quelques alevs dans le Palatinat, il laissa sept enfans, dont l'aîné lui succéda. Les autres sont Pelegrin, Lieutenant de Florent son frere; Otton, C<sup>e</sup> de Bentheim; Baudouin, qui fut Evêque d'Utrecht; Thiéri, Grand-Prévôt de cette Eglise; Sophie, Abbesse de Rynsbourg; et Pétronille, femme de Thiéri III, Comte de Cleves.

## FLORENT III.

1157. FLORENT III, fils aîné de Thiéri VI et son successeur, assista, comme Prince de l'Empire, à la fameuse Diète de Roncaille en Lombardie, tenue, l'an 1158, par l'Empereur Frédéric I. Meyer, et d'après lui les nouveaux Historiens des Pays-Bas, racontent qu'il rapporta de là un Diplôme de l'Empereur, qui l'autorisoit à établir un péage à Geervliet sur la Bornisse, dans le pays de Putten; ce qui le bronilla, ajoutent-ils, avec Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, qui, pour se venger, lui enleva le pays de Waës: mais tout ce récit est

## EVÊQUES D'UTRECHT.

## JEAN I, DE NASSAU.

1267. JEAN DE NASSAU, issu des Comtes de ce nom, n'eut d'autre recommandation que sa naissance pour remplacer, comme il arriva, l'Evêque Henri. Les Kennemers et les Frisons étoient alors soulevés en Hollande contre la Noblesse qui les tyrannisoit. Gysbrecht d'Amstel, qu'ils forcèrent, suivant Meda, de se mettre à leur tête, les amena jusqu'aux portes d'Utrecht, dont il fit révolter le peuple contre l'Evêque et les Magistrats. Le Comte de Gueldre, chez lequel s'étoit réfugié le Prélat, fit de vains efforts pour le rétablir dans Utrecht. Mais en se retirant il réussit à le rendre maître d'Amersfort. Les Trajectins ayant chassé les anciens Magistrats, établirent chez eux le gouvernement démocratique. L'Evêque résidoit cependant à Deventer. Apprenant, au bout de deux ans, qu'Utrecht est en proie aux factions, il se concerta avec le Chevalier Nicolas de Kats pour rentrer dans cette ville à la faveur des troubles. Escorté de 500 Ecuyers, le Chevalier arriva subitement devant Utrecht, dont il enfonça les portes, déposa les nouveaux Magistrats, rétablit les anciens et remit Jean de Nassau en possession de son Siège. Mais les revers n'avoient produit aucune réforme dans les mœurs de ce Prélat. Toujours obstiné à refuser de prendre les Ordres sacrés malgré les remontrances de ses diocésains, il vivoit dans le luxe et la mollesse, aussi peu soigneux du temporel que du spirituel de son Eglise, aliénant sans scrupule les châteaux et autres Domaines qui en dépendoient pour satisfaire ses partisans. Le Pape, sur les plaintes qui lui furent portées contre cet indigne Pasteur, le déposa l'an 1282, après un gouvernement de 16 ans.

Jean de Nassau, dans le besoin d'argent que ses folles dépenses lui occasionnoient, avoit engagé à Gysbrecht d'Amstel le Fort de Vredeland. Gysbrecht établit aussitôt un nouveau péage sur le Weck. Les Trajectins, dans la crainte d'une augmentation de charges, lui proposerent le remboursement de la somme qu'il avoit prêtée au Prélat. Sur son refus, ils résolurent d'assiéger le Fort. Mais Gysbrecht, instruit de leur dessein, fit alliance avec le Seigneur de Woerden, et, s'étant mis promptement en marche, il repoussa vivement les Trajectins lorsqu'ils entroient sur ses terres. Le Magistrat d'Utrecht, consterné de cette défaite, eut recours au Comte de Hollande, qui vint sur le champ investir le château de Vredeland. Arnoul, frere de Gysbrecht, défendit la place avec vigueur. Gysbrecht, accourant à son secours, fut battu, près de Loenen, par une troupe de Zélandois qui le firent prisonnier, après quoi la place se rendit à discrétion. Hexa (p. 97), suivi de quelques autres, met cette expédition sous l'épiscopat suivant en 1288. Mais il est certain, dit M. Dujardin d'après Melis-Stoxe, qu'en 1285 et 1287 Gysbrecht d'Amstel et le Seigneur de Woerden étoient réconciliés avec le Comte, et conséquemment que la guerre dont il s'agit étoit antérieure à ces années. (T. III, pp. 202-203.)

## JEAN II, DE ZIRK.

1282. JEAN DE ZIRK, d'une Maison distinguée de Lorraine, fut donné pour successeur dans le Siège d'Utrecht à Jean de Nassau. Après avoir gouverné paisiblement, à ce qu'il paroît, cette Eglise, il fut transféré, l'an 1296, sur le Siège de Toul. Ce Prélat mourut l'an 1305, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à Bordeaux pour visiter le Pape Clément V. (*Gall. Chr.* T. XIII, col. 1022.)

## GUILLAUME.

1296. GUILLAUME BERTOU, fils de Gauthier,

## COMTES DE HOLLANDE.

dépourvu de fondement. M. Kluit prouve solidement que le pays de Waës appartenait au Comté de Flandre avant que Florent III fût en possession de la Hollande. Florent, dans le tems qu'on le suppose en guerre avec la Flandre, la faisoit pour l'Évêque d'Utrecht, qui l'avoit supplié, par la foi qu'il lui devoit comme son vassal, de le défendre contre les freres Supperoths, qu'il avoit irrités en leur refusant la Châtellenie de Groningue, dont avoit joui leur aïeul maternel. Les hostilités, suivant la Chronique d'Egmond, commencerent le jour de S. Maurice, 22 Septembre de l'an 1159, et finirent à la S. Jean-Baptiste de l'année suivante, par la médiation de l'Archevêque de Cologne, que l'Empereur avoit nommé pour terminer la querelle.

Les West-Frisons de Dreghte étoient depuis 30 ans dans un état de révolte vis-à-vis de la Hollande. Ils se soulevèrent enfin, l'an 1161, à Florent III. (*Chron. Egmond.*) Ce Comte, pendant les huit premières années de son gouvernement, avoit vécu en paix avec la Flandre. Mais en 1165 (et non 1166) il attira sur son pays les armes de Philippe d'Alsace, Comte ou Régent de Flandre, pour des causes que les monumens contemporains nous laissent ignorer. M. Kluit conjecture que la principale fut la rigueur avec laquelle il exigeoit des Marchands flamands le péage de Geervliet, qu'il avoit obtenu, comme on l'a dit, de l'Empereur en 1158. Quoiqu'il en soit, Philippe d'Alsace, accompagné de Matthieu, Comte de Boulogne, son frere, et de Godefroi, Duc de Brabant, étant venu l'attaquer tandis qu'il faisoit le siège d'Arstein, le fit prisonnier, l'an 1166, après un combat de sept heures, où les Hollandais perdirent plus de sept mille hommes. Florent, conduit à Bruges, y resta jusqu'an 27 Février 1168 (N. S.). Alors il fut relâché par la médiation de Thierry d'Alsace, pere de Philippe, et celle des Comtes de Boulogne, de Cleves et de Gueldre. La partie de la Zéelande comprise entre l'Escaut et Hédenensée, que Florent tenoit en fief de la Flandre, fut abandonnée à Thierry, comme on l'a dit à son article, p. 50, d'après M. Kluit. Ce fut la principale condition du Traité de paix que Florent fut obligé de sceller avec un sceau sur lequel on avoit fait graver le mot DISCORDIA au-dessous du ventre d'un cheval. M. Kluit, qui a publié la Charte du Traité d'après l'original (T. II, p. 184), a fait graver les sceaux qui s'y trouvoient attachés, et a traité ce sujet avec une lumineuse sagacité. (T. I, part. 1, p. 119; et part. 2, pp. 251-254.)

Vers le même tems il s'éleva une nouvelle guerre entre les West-Frisons et ceux de Harlem ligués avec les autres Kennemers. Les premiers, ayant repris le dessus après avoir été battus, usèrent de la victoire avec la férocité des peuples sauvages. Les troupes que Florent envoya pour arrêter les incursions qu'ils faisoient sur ses terres, furent enveloppées et exterminées pour s'être enfoncées trop inconsidérément dans le pays. Les habitans d'Alkmaer furent plus heureux; ils défirent les West-Frisons, et les obligèrent à se sauver dans leurs marais. (Melis, Stoke, *Chron.* pp. 50-51.) Un désastre commun suspendit l'animosité des partis. L'an 1170, une violente tempête ayant soulevé la mer en plein Été, les flots rompirent les digues de la Hollande et couvrirent une grande partie du pays. Les esprits revinrent peu à peu de la consternation où les avoit jetés cette inondation, et reprirent leurs anciennes dispositions.

La Comtesse Sophie, mere de Florent, vivoit toujours. Non contente du premier pèlerinage qu'elle avoit fait à la Tene-Sainte, en 1139, avec Thierry son mari, elle en fit un second, en 1173, avec Otton son fils puîné, et un troisième en 1176. Mais elle ne revint pas de ce dernier, et mourut à Jérusalem la même année. (*Chron. Egmond.* page 129.) L'an 1178, Florent et Baudouin son frere, nouvellement élevé sur le Siège d'Utrecht, se concertèrent pour subjuguier la Frise. La

## EVÊQUES D'UTRECHT.

Seigneur de Malines, devint Evêque d'Utrecht en 1296, après avoir été Prévôt de Louvain. Il étoit versé dans le droit civil et canon, mais d'un caractere inquiet et turbulent. Il profita des troubles qui suivirent la mort du Comte Florent V, pour exciter les West-Frisons à seconder le jong de la Hollande. Pour leur donner l'exemple, il entreprit, dans le même tems, le recouvrement de Muyden sur le Wecht, que l'Empereur avoit donné à son Eglise. La place étant assiégée, se défendit mal, et, sans attendre le secours que le Régent de Hollande lui amenoit, elle capitula. Le Prélat, enlê de ce succès, s'imagina pouvoir subjuguier toute la Hollande. Dans le dessein qu'il en forma, il joignit les armes spirituelles aux temporelles en publiant une Croisade contre le Comte de Hollande et son peuple qu'il accusa d'hérésie. Les Frisons étoient avides de pardons. Rien ne leur parut plus méritoire que de les gagner en combattant contre les Hollandais leurs ennemis mortels. Ainsi l'Evêque n'eut pas de peine à se faire suivre par une multitude crédule et fanatique. Ayant embarqué son armée sur le Zuiderzée, il s'avance à pleines voiles vers Monnixendan. Mais les Kennemers l'attaquent aussitôt qu'il en approche, et, ayant détruit sa flotte, ils l'obligent à se sauver dans l'O-ver-Yssel. (Beka, p. 102.) De retour à Utrecht, il s'attira bientôt un nouveau revers. S'étant brouillé avec les Nobles, il fut arrêté par quatre d'entre eux et enfermé sous la garde du Bourgmestre, qui le retint en prison l'espace d'un an. Des paysans l'ayant ensuite délivré, il se rendit, quelque tems après, à Rome pour abdiquer entre les mains du Pape. Loin d'entrer dans ses vues, le Pontife lui releva le courage et manda à l'Evêque de Munster de prêter du secours à son confrere contre ses sujets révoltés. Guillaume, de retour en Hollande, leva des troupes avec lesquelles il va mettre le siège devant Utrecht. Mais Jacques de Lichtenberg l'ayant repoussé, lui livra, près d'Hegevard, un combat où il périt le 4 Juillet 1301. Son corps, inhumé dans l'Eglise des Chevaliers de S. Jean, fut ensuite transféré dans sa Cathédrale. (Heda, p. 228.)

## GUI DE HAINAUT.

1301. GUI DE HAINAUT, fils de Jean d'Avènes et d'Alix, sœur de Guillaume, Comte de Hollande, Trésorier de Liège et Chanoine de Cambrai, fut élu à la pluralité des voix pour succéder à Guillaume Bertoud. Adolfe de Waldeck, son compétiteur, s'étant emparé de quelques places dans l'O-ver-Yssel, en fut bientôt délogé. C'étoit Jean II, Comte de Hollande, frere de Gui, qui avoit procuré sa promotion. Celui-ci, par reconnaissance, amena, l'an 1303, des troupes au Comte pour l'aider à chasser les Flamands qui avoient fait irruption dans la Zéelande. Mais il devint leur prisonnier, la nuit du 24 au 25 Mars de l'année suivante, dans l'Isle de Divedland où il venoit de faire une descente avec le Comte. Pendant sa captivité, les Flamands s'emparèrent d'Utrecht à la faveur des troubles qui s'y étoient élevés. Mais cette conquête leur échappa la même année. Gui de Hainaut, relâché l'année suivante par échange contre Gui de Flandre, borna depuis ses soins au gouvernement de son Eglise. Appellé, l'an 1311, au Concile général de Vienne, il refusa par modestie le chapeau de Cardinal, que Clément V lui offrit à la demande du Roi de France. Ce Monarque l'ayant retenu quelques années à sa Cour, il fut rappelé à Utrecht par un soulèvement qui s'étoit élevé parmi les Frisons. Après avoir calmé les troubles, il s'appliqua à libérer son Evêché des dettes

## COMTES DE HOLLANDE.

première attaque qu'ils livrerent fut malheureuse ; mais les Frisons, s'étant jetés par représailles sur le Kennemerland en 1182, furent taillés en pièces. Florent, deux ans après, étant rentré dans la Frise, se rendit maître des Isles de Texel et de Woeringen. Les Frisons prirent alors le parti d'acheter la paix de lui moyennant quatre mille marcs d'argent (213,833 liv. 6 s. de notre monnaie actuelle). Baudouin soutenoit dans le même tems une autre guerre contre Otton, Comte de Gueldre, au sujet de la Veluwe que le Prélat avoit enlevée à Gérard, prédécesseur d'Otton, faute d'en avoir fait hommage à son Eglise dont elle relevoit, et que l'Empereur Frédéric I l'avoit obligé de restituer. L'Empereur se rendit une 2<sup>e</sup> fois l'arbitre de cette querelle, et adjugea par provision, l'an 1188, la Veluwe au Comte de Gueldre, à la charge de l'hommage envers l'Eglise d'Utrecht. Voy. Otton III, *Comte de Gueldre*. Le procès ne fut entièrement terminé qu'en 1191 par un jugement définitif de l'Empereur Henri VI, qui confirma la Sentence provisionnelle de Frédéric. Florent n'arriva point jusqu'à ce terme. Etant parti, l'an 1189, avec l'Empereur Frédéric pour la Terre-Sainte, il mourut à Antioche le 1 Août de l'année suivante. *Joann. Beka.*) ADA sa femme, petite-fille de David, Roi d'Ecosse, qu'il avoit épousée, suivant la Chronique de Maillos, l'an 1160, ou deux ans plus tard, suivant Hoveden et la Chronique d'Edmond, le fit pere de Thiéri, qui suit ; de Guillaume, dont il sera parlé ci-après ; de Florent, Prévôt d'Utrecht ; et de quatre filles, savoir, Béatrix ; Elisabeth ; Ada, ou Aleide, mariée à un Margrave de Brandebourg, que M. Kluit croit être Otton I ; et Marguerite, femme de Thiéri IV, Comte de Cleves. La Comtesse Ada vivoit encore en 1206, ce qui l'a fait confondre avec Ada, sa petite-fille, qui viendra ci-après.

## THIÉRI VII.

1190. THIÉRI VII, fils aîné de Florent III, lui succéda au Comté de Hollande, qu'il avoit administré en qualité de Régent pendant l'absence de ce Prince. L'an 1193, il obtint de l'Empereur Henri VI, par un Diplôme, daté du 20 Octobre, la confirmation du péage de Gêrvliet. Cet acte est daté de l'an 1195 dans l'édition de D. Martene *Thes. anecd. T. I, p. 661*, mais mal, comme le prouve M. Kluit (*Not. ad Chron. Egmund. p. 157.*)

Guillaume, frere de Thiéri, au retour de la Terre-Sainte, où il avoit accompagné son pere, prit les armes, l'an 1195, pour obtenir une portion de la succession paternelle que Thiéri vouloit retenir entièrement pour lui. La guerre fut terminée par un accord qui valut à Guillaume le Comté de Westergo et d'Ostergo. Mais la paix ne fut point durable entre les deux freres. Guillaume, étant venu, l'an 1197, en Hollande pour visiter sa mere, et s'étant rendu ensuite, malgré les conseils de cette Princesse, au château de Horst pour voir aussi son frere, il y fut arrêté par Henri Grue, Comte de Kuinze, et d'autres Officiers de l'Eglise d'Utrecht, qui le mirent en prison. Les Hollandois, indignés de cette perfidie, faciliterent son évasion. Il se sauva chez Otton III, Comte de Gueldre, qui lui donna sa fille Adélaïde en mariage, et ménagea ensuite sa réconciliation avec son frere.

Depuis long-tems les Comtes de Hollande étoient en querelle avec les Ducs de Brabant touchant la Sud-Hollande. On fit enfin, l'an 1200, le 3 Novembre, un Traité par lequel Thiéri demeura en possession paisible de ce pays, en se reconnoissant vassal du Duché de Brabant. Cette paix fut courte. Thiéri, l'an 1202, s'étant ligué avec son frere et Otton, Comte de Gueldre, contre l'Evêque d'Utrecht, appuyé du Duc de Brabant, va faire le siège de Bois-le-Duc dont il se rendit maître le 4 Septembre. Mais comme il s'en retournoit tramant après lui un grand nombre de prisonniers, le Duc de

## EVÊQUES D'UTRECHT.

contractées par ses prédécesseurs, et à réparer les places qu'ils avoient laissé tomber en ruines. Une maladie l'emporta le 29 Mai 1317.

## FRÉDÉRIC II, DE ZIERICK.

1317. FRÉDÉRIC DE ZIERICK, Prévôt de S. Pierre d'Utrecht, en obtint le Siège à la recommandation de Guillaume III, Comte de Hollande, dont il étoit parent. Il gouverna son Eglise, comme il s'y étoit engagé, dans une entière dépendance de ce Prince. Plusieurs de ses sujets s'étant révoltés, et des voisins étant venus à leur secours, le Comte envoya contre eux Jean d'Arkel, qui les fit rentrer dans le devoir. Frédéric mourut le 20 Juillet 1322, selon Beka et Heda, d'après le Nécrologe de S. Pierre d'Utrecht.

## JACQUES D'OUUDSHOOR.

1322. JACQUES D'OUUDSHOOR ou D'OUSTHORN, Doyen de l'Eglise d'Utrecht, en devint Evêque à la pluralité des voix, malgré la protection dont le Comte de Hollande honoroit Jacques, Evêque de Zuden et Commandeur, suivant M. Dujardin, de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem. Mais il ne fit que paroître sur le Siège, et mourut le 20 Sept. 1322, non sans soupçon d'avoir été empoisonné.

## JEAN III, DE DIEST.

JEAN DE DIEST, Prévôt de l'Eglise d'Anvers et fils d'Arnoul, Châtelain d'Anvers, devint Evêque d'Utrecht, quoiqu'il ne fût pas celui que les Electeurs eussent porté à cette dignité. C'étoit sur Jean de Bronkhorst, d'une Maison illustre de Gueldre et Prévôt de S. Sauveur d'Utrecht, que leurs vœux unanimes étoient tombés. Mais les Comtes de Hollande et de Gueldre, et le Duc de Brabant, s'étant opposés à cette élection, la firent casser par Jean XXII, et engagèrent ce Pape à nommer Jean de Diest à la place de l'élu. Le Comte de Hollande eut sous l'épiscopat de celui-ci, dans l'Eglise d'Utrecht, la même autorité dont il avoit joui sous le gouvernement de Frédéric de Zierick. Jean de Diest termina ses jours le 1 Juin 1340.

## NICOLAS.

1340. NICOLAS CAPUTIO, Noble romain, Auditeur de Rote à Rome pour le Roi de France, et en même tems Prévôt de S. Omer, fut nommé, l'an 1340, Evêque d'Utrecht par le Pape Benoît XII sur la contestation qu'il y avoit entre Jean d'Arkel, Chanoine de la Cathédrale, élu par une partie des Capitulaires à la demande du Comte de Flandre, et Jean de Bronkhorst, Prévôt de S. Sauveur, à qui le Comte de Gueldre avoit procuré la pluralité des suffrages. Mais Nicolas, obligé d'abdiquer au bout d'un an d'épiscopat, fut nommé à l'Evêché d'Urgel, et, l'an 1350, créé Cardinal par le Pape Clément VI. Ciaconius met sa mort au 16 Juillet 1368.

## JEAN IV D'ARKELE.

1341. JEAN D'ARKELE, fils du Comte de ce nom, fut nommé, l'an 1341, par le Pape, Evêque d'Utrecht à la demande de son prédécesseur, et sacré, le 11 Novembre 1342, à Rome. « Le zèle de ce nouveau Prélat, dit M. Cérusier, est au-dessus de tout cloge. En deux ans il vint à bout de recouvrer plusieurs châteaux et tout le pays d'Over-Yssel, en gagé pour dettes au Comte de Gueldre. Voulant ménager ses revenus, il reforma sa Cour et alla vivre en simple particulier à Grenoble, après avoir laissé le gouvernement temporel de l'Evêché à

## COMTES DE HOLLANDE.

Brabant court sur lui, le prend lui-même prisonnier près de Heusden, et le fait conduire à Louvain. Des Auteurs accrédités prétendent qu'il fut obligé, pour prix de sa liberté, de se reconnoître vassal du Duc de Brabant, et de lui payer deux mille marcs d'argent. Mais Huidecooper le nie. C'est cependant ce qu'on voit par la Chronique de Hollande, publiée par M. Kluit, comparée avec les notes de ce Savant, pp. 169-173. Thiéri finit ses jours, le 4 Novembre 1203, à Dordrecht, et fut inhumé à l'Abbaye d'Egmond, suivant la Chronique de ce lieu. Il n'eut d'Adélaïde, fille de Thiéri III, Comte de Cleves, qu'il avoit épousée l'an 1186, que deux filles, dont Adélaïde, l'aînée, mariée à Henri de Gueldre, mourut avant son pere; la seconde, nommée Ada, lui succéda.

## A D A, O U I D E.

1203. ADA, fille de Thiéri VII, fut mariée, à l'âge de 17 ans, par les intrigues d'Adélaïde sa mere, dès le lendemain ou le surlendemain de la mort de son pere, à Louis II, Comte de Loss. La Noblesse, choquée de cette alliance faite avec une si indécente précipitation, et jugeant d'ailleurs Ada inhabile par son sexe à succéder aux Fiefs de son pere, appelle Guillaume, Comte de Frise, frere de Thiéri VII, et le déclare Comte de Hollande. Ada fut surprise dans Leyde, où elle s'étoit réfugiée, conduite d'abord dans l'Isle de Texel, et ensuite transférée en Angleterre, d'où elle ne revint qu'environ quatre ans après. Louis son époux, avec lequel elle n'avoit été que 28 jours, et Adélaïde sa belle-mere, se sauverent auprès de l'Evêque d'Utrecht. (Voy. Louis II, Comte de Loss.)

## G U I L L A U M E I.

1203. GUILLAUME I, Comte de Frise, fils de Florent III, et frere de Thiéri VII, ne resta pas tranquille possesseur de la Hollande après l'éloignement de sa niece Ada. Louis, Comte de Loss, de retour, l'an 1204, en Hollande, se fit un parti considérable au-dedans et au-dehors, avec l'aide duquel il força son compétiteur d'abandonner ce pays et de se retirer en Zélande. Mais Guillaume ne trouva point dans cet asyle la sûreté qu'il y étoit venu chercher. Philippe, Comte de Namur, et Hugues de Woorne, partisans, l'un et l'autre, de Louis, étant entrés, le premier dans l'Isle de Walcheren, et le second dans celle de Schouwen, réduisirent Guillaume, par la facilité de leur invasion, à la nécessité de prendre une seconde fois la fuite. Heureusement pour lui Woorne s'attira bientôt la haine des Zélandois, qui, l'ayant chassé, rappellerent Guillaume. De la Zélande celui-ci passe en Hollande, où ses amis s'empresent de venir le rejoindre. Apprenant à Ryswick, où il étoit campé sans opposition, que conternée de la retraite du Duc de Linbourg, allié de Louis, l'armée ennemie se débandoit, il poursuit les fuyards jusques sous les murs d'Utrecht. Tout cela se passa, dans l'Été de l'an 1204. (Chron. Egmund.) L'Evêque d'Utrecht ne tarda pas à faire son accommodement avec Guillaume contre lequel il s'étoit déclaré. Pour surcroît de malheur, Louis perdit, l'an 1205, l'appui du Comte de Namur, qui abandonna son parti à l'appât de dix mille cinq cents marcs que Guillaume lui fit offrir par la Comtesse Douairiere de Flandre. Louis cependant ayant mis dans ses intérêts le Duc de Brabant, obligea son rival à remettre leur différend à l'arbitrage de Philippe, Comte de Namur. Par son jugement rendu le jour de S. Donatien, 14 Octobre 1206, Philippe adjugea à Louis la Hollande et la West-Frise, à la réserve de quelques terres données en dot ou douaire à la Comtesse Ada, et réversibles après sa mort à Guillaume son fils. Celui-ci eut pour sa part la Zélande. Mais ce jugement fut sans effet, et Guillaume resta maître de la Hollande. (Voy. les Comtes de Loss.)

L'an 1213, Guillaume se ligue avec Jean, Roi d'Angleterre, Ferrand, Comte de Flandre, et l'Empereur Otton, contre la France. Il se trouva mal de cette alliance. L'année suivante, il fut fait prisonnier, le 27 Juillet, à la bataille de Bouvines, et ne racheta sa liberté que par une grosse rançon, suivant Tristan Calchas. (Hist. Mediol. T. II; Thes. Ital. p. 297.) Mais cette captivité paroît douteuse à M. Kluit. Elle dut au moins être courte en la supposant réelle; car Guillaume étoit sûrement libre le 5 Novembre suivant, époque d'un contrat nuptial qu'il fit avec le Duc de Brabant pour le futur mariage de Florent, fils du premier, et de Mathilde, fille du second. Dans le même tems ou bientôt après, le Comte Guillaume abandonna le parti d'Otton pour se tourner du côté de Frédéric son rival, au couronnement duquel il assista, le 25 Juillet 1215, à Aix-la-Chapelle. Par une suite de ce changement il s'allia contre le Roi d'Angleterre, oncle d'Otton, au Prince Louis de France. S'étant mis en marche, l'année suivante, il lui amena 36 Chevaliers dans l'expédition qu'il entreprit pour s'emparer des Etats du Monarque anglais, que les Barons du pays lui avoient offerts. La mort du Roi Jean, précédée de celle du Pape Innocent III, ayant changé la face des

## EVÊQUES D'UTRECHT.

» Robert d'Arkel son frere ». (Hist. des Prov. Un. T. I, p. 418.) Pendant l'absence de ce Prélat, le Comte de Hollande, accompagné du Comte de Cleves, vint, l'an 1345 (pro modicâ occasione subortâ, dit Beka), assiéger Utrecht. Il étoit sur le point de s'en rendre maître lorsque l'Evêque Jean d'Arkel arriva en diligence. Il obtint, par la médiation de Jean de Beaumont, oncle du Comte, une treve à condition que cent bourgeois viendroient lui demander grace à genoux, tête et pieds nus. (Math. Analect. vet. ævi, T. V, p. 359.) Guillaume V, nouveau Comte, ayant repris les hostilités contre l'Evêque au mois de Novembre 1355, elles furent poussées de part et d'autre avec la plus grande vigueur; mais le Prélat, se voyant abandonné de ses vassaux, fut obligé de demander la paix, qui lui fut accordée le 30 Juin 1356. (Van-Mieris, T. III, p. 1.) Depuis ce tems il ne s'occupa plus que de soins pacifiques et utiles. Il obtint de l'Empereur Louis de Baviere, pour lui et ses successeurs, le droit de battre monnaie à son coin. Il fonda des écoles, et répandit dans son diocèse le goût qu'il avoit pour les lettres. L'an 1364, il fut transféré par le Pape Urbain V à l'Evêché de Liège.

J E A N V,  
D E W I R N E N B O U R G.

1364. JEAN DE WIRNENBOURG parvint, le 8 Sept. au Siège d'Utrecht après la translation de Jean d'Arkel. Son gouvernement ferme et vigoureux contint les Trajectins disposés à remuer. Il lui en coûta pour y réussir plusieurs Domaines de l'Evêché, qu'il fut obligé d'aliéner. Les Chapitres d'Utrecht, voyant ce déprissement du temporel de leur Eglise, en porterent successivement leurs plaintes aux Papes Urbain V et Grégoire XI. Pendant que ce dernier avisoit aux moyens de les satisfaire, l'infortuné Prélat, succombant sous le poids de ses disgrâces, mourut subitement le 23 Juin 1371. (Beka, Heda.)

## A R N O U L D E H O R N.

1371. ARNOUL DE HORN, fils de Guillaume, Seigneur de Horn, étoit à Rome lorsqu'on y apprit la mort de Jean de Wirnenbourg, et le choix que

## COMTES DE HOLLANDE.

affaires en Angleterre, le Comte de Loss s'adressa au Pape Honorius III pour l'engager à presser l'exécution du Traité qu'il avoit fait, en 1206, avec le Comte Guillaume pour la restitution de la Hollande. Honorius donna des ordres à ce sujet, et chargea l'Archevêque de Treves de les faire exécuter. Sur le refus que Guillaume fit de s'y conformer, le Prélat le frappa d'excommunication, et mit ses terres en interdit. Guillaume appela de cette Sentence au Pape, et s'embarqua ensuite, le 29 ou 31 Mai de l'an 1217, pour la Croisade avec une flotte de douze vaisseaux, laissant à Baudouin, Comte de Lenthem, la Régence de ses Etats. Après avoir rangé les côtes d'Espagne, il aborde à Lisbonne, et assiége, à la prière du Roi de Portugal, Alcazar, place usurpée par le Roi de Maroc, et s'en rend maître au mois d'Octobre. Il se rembarque, et arrive, après Pâque de l'an 1218, à S. Jean d'Acre. De là il accompagne Jean de Brienne en Egypte, où il contribua, plus que tout autre, à la prise de Damiette, qui fut emportée le 9 Novembre 1219. (Matthæus, *Analect. vet. avi.* T. II, p. 16.) Cette expédition terminée, il revint dans ses Etats, dont Louis son rival lui avoit laissé la paisible jouissance par sa mort arrivée, suivant Reinier de S. Laurent, le 29 Juillet 1218. Guillaume lui survécut jusqu'au 4 Février 1223 (N. S.), époque de sa mort. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1198, ADELAÏDE, fille d'Otton III, Comte de Gueldre, 2<sup>o</sup>, l'an 1220, MARIE, veuve d'Otton IV, Roi de Germanie, après l'avoir fiancée lui-même à Utrecht, sans le ministère d'aucun Prêtre ni Evêque, le 19 Mai 1214, suivant M. Kluit. (T. I, p. 484.) Du premier lit il laissa trois fils, Florent, son successeur; Otton, d'abord Comte de la Frise orientale ou la Frise moderne, puis Evêque d'Utrecht, troisième du nom; et Guillaume, qu'on fait sans preuve Comte de Kennemerland; avec deux filles, Ade et Richarde, l'une et l'autre Religieuses à Rynsbourg, dont la première fut Abbessé. (Voy. Louis II, *Comte de Loss.*)

## FLORENT IV.

1223. FLORENT IV, né le 24 Juin 1210 (Kluit, T. II, p. 367), fils de Guillaume I, lui succéda, à l'âge de 12 ans, sous la tutelle, dit-on, de Gérard IV, Comte de Gueldre, son oncle maternel. Ce qui est plus certain, c'est qu'il suivit ce Prince, l'an 1224, dans la guerre qu'il eut avec Otton II, Evêque d'Utrecht. Il s'accorda, l'an 1225, avec ce même Prélat touchant le Comté de Frise et d'autres objets; et, l'année suivante, il lui envoya du secours contre Rodolphe de Coevorden, son vassal révolté. (*Anonym. de reb. ultraj.* p. 21.) L'an 1234, il marcha avec plusieurs Seigneurs contre la ville de Stade, qui, depuis l'an 1198, travailloit à secouer le joug de l'Archevêque de Brême, son Seigneur temporel et spirituel. Le principal motif de la révolte des Stadians étoit, dit-on, l'exaction de la dime, et le refus qu'ils faisoient de la payer occasionna contre eux les accusations les plus graves en matière de religion et de mœurs. Le Pape Grégoire IX, auquel elles furent portées, y ajoutant foi, peut-être trop facilement, ordonna contre eux une Croisade. (Rinaldi *ad an.* 1234.) Le C. de Hollande, déclaré Chef de cette expédition, investit la ville, battit les habitans dans une sortie qu'ils firent le 24 Juin, et les contraignit d'ouvrir leurs portes au Prélat. Le 19 Juillet de la même année, ou de la suivante, étant à Corbie, d'autres disent à Nimegue, il y fut tué, à la suite d'un tournoi, par Philippe Hurepel, Comte de Boulogne, jaloux de la passion que la Comtesse sa femme, éprise de la beauté, de l'adresse et de la valeur du Comte de Hollande, témoignoit ouvertement pour lui. Sa mort fut incontinent vengée sur le meurtrier par le Comte de Cleves, qui lui fit porter la peine du talion. MATHILDE, femme de Florent, et fille de Henri I, Duc de Brabant, présente à ce spectacle, en fut si vivement frappée, qu'elle mourut le même jour. Voilà ce que racontent la plupart des Historiens modernes. Mais rien de semblable ne se rencontre dans les Auteurs contemporains. Albert de Stade se contente de nous dire, sur l'an 1234, que le Comte de Hollande, revenant de faire la guerre aux Stadians, périt dans un tournoi à Nimegue : *Comes Hollandia veniens in torneamento apud Noviomagium est occisus*; et la Chronique d'André attribue la mort de Philippe Hurepel au poison : *Nobilis Comes*, dit-elle, *gloriosi Regis Philippi filius, qui, sicut creditur, potionatus obiit*. L'épouse de Florent, après l'avoir perdu, changea en Monastère de Cisterciennes son château de Losdunen, y passa la plus grande partie de ses jours, et y fut enterrée après sa mort arrivée le 21 Déc. 1267. La sépulture de son époux fut à l'Abbaye de Rynsbourg, suivant Bexa. De son mariage il laissa Guillaume, qui suit; Florent, Drossart ou Grand-Prévôt de Hollande; Alix, femme de Jean d'Avènes, pere de Jean, Comte de Hainaut; et Marguerite, Comtesse de Henneberg. C'est de celle-ci que l'on conte qu'ayant refusé l'aumône à une pauvre femme qu'elle accusa en même tems d'adultère, elle accoucha, le Vendredi-Saint, 26 Mars de l'an 1276, de 365 enfans, dont les mâles furent appelés Jean, et les filles Elisabeth. On montre encore à Losdunen, près de la Haye, deux bassins d'airain, dans lesquels on prétend qu'ils furent

## EVÊQUES D'UTRECHT.

la plus grande partie du Chapitre d'Utrecht avoit fait de sa personne pour le remplacer. Le Pape Grégoire XI ayant approuvé cette élection, Arnoul, après avoir été sacré à Rome, se rendit en diligence à son Evêché, dont il prit possession le 18 Septembre 1371. (*Joan. à Leydis*, L. XXX, c. 20.) Les Trajectins, avec lesquels il eut plusieurs querelles sur leurs droits respectifs, obtinrent enfin de lui, l'an 1373, une Charte par laquelle il reconnoissoit n'avoir aucun pouvoir de leur imposer de nouvelles taxes ni d'entreprendre aucune guerre sans l'aveu des trois ordres, du Clergé, de la Noblesse et des villes. Pour rendre ce Diplôme perpétuel, il fut dit qu'il seroit juré par tous les Evêques suivans à leur prise de possession. L'an 1373 (et non 1374, comme le marque M. Dujardin), l'Evêque d'Utrecht se voit attaqué ou du moins menacé d'une guerre prochaine par le Comte de Hollande au sujet d'un canal que le Prélat avoit construit. (Van-Mieris, T. III, pag. 281.) Ce différend fut terminé par un Traité de paix l'an 1375, le mercredi après la Sainte Gertrude. (*Ibid.* pag. 304.) Jean d'Arkel, Evêque de Liège, étant mort au mois de Juin 1378, le Pape Urbain VI nomma pour lui succéder Arnoul de Horn qui étoit alors auprès de sa personne. (V. les Evêques de Liège.)

## FLORENT DE WEVELICHOVEN.

1379. FLORENT DE WEVELICHOVEN, Evêque de Munster, le devint d'Utrecht, le 22 Novembre 1379, par les soins d'Otton, Seigneur d'Arkel, qui contraignit Arnoul de Horn d'abandonner les châteaux de l'Eglise d'Utrecht qu'il vouloit retenir encore pour un an. Florent fut un Prélat d'une conduite régulière, économe, savant, et zélé pour le maintien de ses droits. Il retira des mains des créanciers de son Evêché, pour la somme de 7600 écus, divers châteaux et villages que ses prédécesseurs avoient aliénés. Ervard d'Estem avoit bâti le château d'Erdem, d'où il faisoit des courses sur les terres de l'Eglise d'Utrecht. L'Evêque ayant attaqué la place, s'en rendit maître et la détruisit. Robert de Viane travailloit cependant à le supplanter dans l'Evêché d'Utrecht. En ayant ob-

## COMTES DE HOLLANDE.

sentés au baptême, et l'on y voit un grand tableau où cette histoire, adoptée par vingt compilateurs, est peinte. Ce qui paroît en être le fondement, c'est que l'année commençant alors au 25 Mars, la Princesse mit au monde le lendemain autant d'enfants qu'il y avoit de jours dans l'année commencée, c'est-à-dire deux jumeaux.

Emon, Abbé de Verum, auteur contemporain, rapporte que sous le règne de Florent IV, le 10 Février 1230 (V. S.), il s'éleva une si furieuse tempête, mêlée de vents, de tourbillons, d'éclairs et de tonnerres, qu'elle brûla et abattit une grande quantité de maisons; qu'en même tems il se fit en Frise un si grand débordement de la mer, qu'elle inonda une vaste étendue de pays, avec perte d'une quantité prodigieuse d'hommes et de bestiaux qui furent engloutis dans les flots, et de villages qui n'ont jamais reparu. C'est ce qui a formé le grand golfe de Zuzyderée, qui sépare la Frise occidentale de la Frise orientale. Il avoit déjà été commencé par l'inondation de 1170, dont on a parlé ci-dessus.

## GUILLAUME II.

1234. GUILLAUME II, surnommé WILLIQUINS par Guillaume de Nangis, fils de Florent, fut reconnu pour son successeur, à l'âge de 6 à 7 ans, sous la tutelle d'Otton III, Evêque d'Utrecht, son oncle, lequel eut pour adjoint dans cette fonction Guillaume son frere, comme le prouve M. le Baron de Méerman dans la vie du Roi Guillaume, T. I, p. 122. L'an 1247, après la mort de Henri, Landgrave de Thuringe, compétiteur de l'Empereur Frédéric II, arrivée le 17 Février de cette année, plusieurs Seigneurs d'Allemagne (1), excités par le Pape Innocent IV, élurent à Nuys selon les uns, à Wooringen suivant les autres, le Comte de Hollande Roi des Romains. Muratori met cette élection au 4 Octobre, d'autres au 29 Septembre. Mais elle est du 3 Octobre, suivant Albert de Stade, qui la date du jeudi après la S. Michel, qui tombait cette année un Dimanche. Guillaume leve des troupes et reçoit des secours du Pape et de ses partisans pour se mettre en possession de l'Empire. S'étant présenté devant Aix-la-Chapelle pour s'y faire couronner, il en trouve les portes fermées. Cette ville, assiégée pendant six mois par une armée de cent mille hommes, se rend à la fin, sur le point de se voir inondée au moyen d'une digue qu'on avoit élevée pour y faire refluer les eaux qui découloient en abondance des montagnes voisines. (Meier, *Hist. d'Aix-la-Chap.* T. 1, p. 281.) Guillaume y fut couronné par l'Archevêque de Cologne le jour de la Toussaints 1248, suivant la Chronique de l'Abbé Mencon et celle d'Erfort. La plupart des villes du Rhin, les unes par contrainte, les autres de bon gré en apparence, reconnoissent le nouveau Roi de Germanie.

Guillaume, à son départ de la Hollande, en avoit confié la Régence à Florent son frere. Marguerite, Comtesse de Flandre, fait sommer celui-ci de lui rendre hommage au nom de Guillaume pour la Zéelande occidentale. Sur son refus elle lui déclare la guerre, et le fait prisonnier en 1248. Il est relâché peu de tems après sous la promesse qu'il fait, par acte du 7 Juillet 1248, d'engager son frere à tenir le Traité fait en 1168 entre Philippe d'Alsace et Florent III, et Guillaume ne le désavoue point; mais il cherche ensuite des prétextes pour éluder la parole donnée en son nom. On peut voir toute la suite de cette affaire savamment détaillée par M. Kluit dans son *vie Excursus* (T. 1, part. 2, pp. 287-295). Guillaume, de retour en Hollande, fait un accommodement avec Marguerite, le 19 Mai 1250, par la médiation du Cardinal d'Albano, Légat du Pape, et sous la garantie du Duc de Brabant, du Comte de Gueldre, et de l'Evêque de Liège, après quoi il repasse en Allemagne pour soumettre ceux qui persistoient à le rejeter. Conrad, son compétiteur, sur lequel il remporte une victoire signalée près d'Oppenheim au mois de Mars 1251, est obligé de s'enfuir en Bavière. Ce succès fut inconsciemment suivi d'un voyage que Guillaume fit à Lyon, où le Pape Innocent IV l'avoit invité. (Méerman, *Vita Guillelmi*, part. 2, p. 166.) De là il reprend la route de l'Allemagne après avoir détaché du parti de son rival le Comte de Savoie. Ses armes, continuant de prospérer, augmentent le nombre de ses partisans. L'an 1252, les Margraves de Brandebourg et le Duc de Saxe s'étant rendus à Brunswick, lui font avec leurs vassaux, le 25 Mars, leurs soumissions. (*Chron. Erford. apud Schannat Vinden. litter.* part. 1, p. 101.) S'étant rendu, au mois d'Avril suivant, à Hall en Saxe, il est salué et reconnu par quelques autres Princes. (*Chron. San-Petrin. apud Menken*, T. III, p. 265.) Après un nouveau voyage, fait la même année en Hollande, il va tenir, sur la fin du mois de Juin, une Diète à Francfort, où il déclare Conrad son rival déchu de son Duché de Saxe, et prive également de leurs Fiefs tous les vassaux de l'Empire qui, pendant un an et jour depuis son couronnement, auroient négligé de lui faire hommage. (Méerman, *ibid.* pp. 79-84.) Il se

## EVÊQUES D'UTRECHT.

tenu les provisions, l'an 1380, de l'Antipape Clément VII, il se mit en devoir de les faire valoir. Mais Florent l'obligea bientôt de se désister et de lui demander son amitié. Il obtint, l'an 1382, de l'Empereur Wenceslas, par un Diplôme du 20 Avril, la confirmation des privilèges de son Eglise. (Heda, p. 252.) Henri de Montfort se prétendant indépendant de l'Eglise d'Utrecht, il lui déclara la guerre l'an 1387, et l'obligea de reconnoître sa suzeraineté. Ce Prélat, respecté de ses vassaux et redouté de ses voisins, termina ses jours le Vendredi-Saint, 4 Avril 1393, au château d'Hardenberg, dans l'Over-Yssel, et fut inhumé dans sa Cathédrale.

FRÉDÉRIC III  
DE BLANKENHEIM.

FRÉDÉRIC DE BLANKENHEIM des Barons de ce nom, Evêque de Strasbourg, fut transféré par les vœux du Chapitre, à la sollicitation du Duc de Gueldre, sur le Siège d'Utrecht, et confirmé, par le Pape Boniface IX, l'an 1393, malgré la recommandation d'Albert, Duc de Bavière et Comte de Hollande, qui portoit Roger de Bronchorst Trésorier de Cologne. Frédéric étoit homme de tête et habile dans l'une et l'autre Jurisprudence. Il soumit à son Eglise, l'an 1395, le château de Coevorden et la Province de Drente, qu'on avoit enlevés à ses prédécesseurs. Dix ans après, ayant mis le siège devant le château d'Ebersteiu qui passoit pour la plus forte place de la Germanie inférieure, il le prit et le renversa de fond en comble. MM. de Sainte-Marthe parlent d'une expédition qu'il fit dans un âge avancé, monté sur un char et armé de toutes pièces, contre le Duc de Gueldre; mais nous ne l'avons rencontrée dans aucun ancien monument. Ce Prélat mourut au château de Willanhaven le 30 Octobre 1424, et fut transporté en pompe dans sa Cathédrale. (*Journ. à Leyd.* l. 31, cap. 41-46.)

Z WEDER  
DE CULENBOURG.

1424. ZWEDER DE CULENBOURG, fils de Gérard de Cu-

(1) On s'est trompé (T. II, p. 28, col. 2) à l'article de ce Prince, en disant qu'il avoit été élu par les sept grands Officiers de l'Empire. M. Méerman, dans la vie de ce Prince (part. 1, pp. 174-234),

prouve que les quatre Electeurs laïques ne prirent point de part à son élection.

## COMTES DE HOLLANDE.

tourne ensuite contre la Comtesse Marguerite, qu'il frappe, le 11 Juillet, d'une Sentence portant confiscation de la Zélande, de la terre d'Alost, du pays de Waës, et des quatre métiers, faite par elle de lui en avoir fait hommage, et les adjuge à Jean d'Avènes son beau-frère, fils de cette Comtesse. Ce jugement fut confirmé par le Pape. (Méerman, *ibid.* part. 2, p. 87.) Marguerite ayant pris les armes pour défendre ses droits, on en vint, le 4 Juillet 1253, à une sanglante bataille près de West-Kappel (ville aujourd'hui engloutie par la mer), où les Flamands sont entièrement défaits, et les deux fils de Marguerite, Gui et Jean, faits prisonniers par Florent, frère de Guillaume. (*Ibid.* p. 127.) Marguerite alors implore le secours de la France, et pour l'obtenir elle cède à Charles d'Anjou, frère de S. Louis, le Hainaut. Charles, étant arrivé dans ce Comté l'an 1254, se rend maître de plusieurs châteaux, et soumet la ville de Valenciennes, que Guillaume avoit depuis peu conquise au profit de son beau-frère. Mais cette impétuosité n'eut que la rapidité passagère de l'éclair. Guillaume, que Charles avoit provoqué par un cartel de défi, étant venu à lui avec une armée de cent mille hommes, l'oblige à s'aller renfermer dans Valenciennes. S. Louis, à la prière de Marguerite, se rend à Gand le 1 Novembre pour demander à Guillaume la délivrance des prisonniers qu'il avoit faits, et le porter à donner la paix à la Flandre : mais le Roi des Romains exigea des conditions si dures, que les choses en restèrent là de son vivant. (Méerman, *ibid.* part. 2, pp. 203-214.)

La mort de Conrad, arrivée le 21 Mai 1254, rendit Guillaume, d'usurpateur qu'il étoit, légitime Chef de l'Empire. Dans les premiers mois de l'année suivante, il passe de Hollande en Allemagne, où il se rend maître du fort château de Trifels dans lequel étoient conservés les ornemens impériaux. (Méerman, *ibid.* p. 229.) Les peuples du haut Rhin témoignèrent autant de joie de le revoir qu'une mère en auroit de la résurrection de son fils. C'est ce qu'il mandoit à l'Abbé d'Edmond, son Vice-Chancelier dans ces contrées. (Mieris, T. I, p. 279.) Mais il s'en falloit bien qu'on eût les mêmes sentimens à son égard dans les autres parties de l'Allemagne, sur-tout dans le bas Palatinat et la Suabe. Un simple cavalier du Palatinat, nommé Herman Rittberg, eut l'audace d'arrêter la Reine, femme de Guillaume, et de l'emmener captive chez lui. Guillaume fut obligé de la racheter moyennant une grosse rançon. (Méerman, p. 277.) L'an 1256, il porte ses armes dans la West-Frise. Mais, le 28 Janvier, comme il alloit reconnoître l'ennemi, la glace d'un marais, qu'il voulut traverser, se rompit sous les pieds de son cheval. Les West-Frisons tombent aussitôt sur lui et l'assomment. Il avoit fait commencer en 1250 un magnifique palais qui a donné l'être au bourg de la Haye. (Méerman, part. 1, p. 375.) Guillaume avoit épousé à Brunswick, le 25 Janvier 1252, ÉLISABETH, fille d'Otton, Duc de Brunswick, morte en 1266, dont il eut un fils, qui suit; et Mathilde, décédée, à ce qu'il paroît, en bas âge.

## FLORENT V.

1256. FLORENT V, né à Leyde en 1254, succéda au Roi Guillaume son père dans le Comté de Hollande, à l'âge de deux ans, sous la tutelle de Florent son oncle. La guerre étant sur le point de recommencer entre la Hollande et la Flandre, le tuteur jugea à propos de se rendre à la médiation du Roi de France et de quelques autres Princes, en présence desquels la paix fut arrêtée avec Marguerite, le 24 Septembre, à Péronne. Mais elle ne fut publiée que le 13 Octobre suivant à Bruxelles par Marguerite, dont l'exemple, huit jours après, fut suivi par Gui de Dampierre, son fils. Le tuteur n'avoit pas oublié ses intérêts dans ce Traité, dont un des articles portoit qu'il épouserait la fille aînée de Gui de Dampierre, et que pour la dot de sa femme il auroit la Zélande occidentale, sans autre charge que d'en faire hommage à la Comtesse de Flandre, qui tenoit ce Fief de l'Empire. Par un autre article, Florent stipuloit pour son pupille qu'il feroit hommage de la Zélande orientale à la Flandre, dont jamais les Comtes de Hollande n'avoient relevé. C'est à cet hommage pour la Zélande orientale que M. Kluit (T. I, part. 2, p. 323) prétend qu'il faut rapporter, comme à leur source, les guerres qui suivirent entre les Flamands et les Hollandais.

Après ces conventions, les procédures et la Sentence du Roi Guillaume contre Marguerite demeurèrent nulles. Aussi le Roi de Germanie, Richard, lui promit-il, le 20 Avril 1258, de les casser; ce qu'il fit effectivement le 27 Juin 1260, en lui donnant l'investiture des Fiefs que les Comtes de Flandre avoient tenus de l'Empire, avec promesse de les donner pareillement à Gui son fils, dont il reçut l'hommage. (Kluit, T. II, pp. 731-753-763.)

Le tuteur Florent, étant mort, le 26 Mars 1258 à Anvers, des blessures qu'il avoit reçues dans un tournoi, fut remplacé par Adélaïde sa sœur, tante du jeune Comte, et veuve de Jean d'Avènes décédé le 24 Décembre 1257, et par Henri, Duc de Brabant, que la Noblesse l'obligea de s'associer. Il est à remarquer qu'Adélaïde se disoit tutrice du jeune Comte son neveu par droit héréditaire, *jure hereditario*. (Kluit, T. II, p. 768.) Le Duc Henri étant mort

## EVÊQUES D'UTRECHT.

lenbourg, Seigneur d'Edmond, fut élu, l'an 1424, Evêque d'Utrecht par la pluralité des Capitulaires, au grand regret de plusieurs Candidats que les Puissances voisines avoient mis sur les rangs. Mais Rodolfe de Diephout, l'un d'entre eux, porté par le Duc de Cleves, s'empara d'Utrecht et en chassa Zweder qui transporta son Siège à Dordrecht, où il résida sous la protection de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Ce Prince, résolu de le rétablir, vint assiéger Utrecht et monta lui-même à l'assaut. Mais, repoussé après un combat de cinq heures, il leva le siège et retourna en Hollande. (*Vossii Annal. Holl.* p. 599.) Cependant Zweder s'étant rendu maître du château de Gorst, força les habitans d'Amersfort ainsi que ceux de Rhenen de le reconnoître, après quoi il contraignit Rodolfe d'abandonner Utrecht, où il fit son entrée l'an 1425. (*Ant. Mathai Anal. vet. avi*, T. V, p. 426.) Les exilés, qui l'avoient suivi, commirent de grands excès dans cette ville, jusques-là qu'ils poignardèrent dans son lit le Bourgmestre Barrend Proux, tandis qu'on lui administrait le viatique. Rodolfe fut sa paix, l'an 1430, avec le Duc, et agit si puissamment en Cour de Rome, qu'il se fit confirmer par Eugene IV. Mais Zweder appela de ce jugement au Concile de Bâle, où il se rendit pour soutenir son appel. La mort l'y surprit, l'an 1433, pendant le cours de l'instance.

## RODOLFE DE DIEPHOUT.

1433. RODOLFE DE DIEPHOUT demeura paisible possesseur de l'Evêché d'Utrecht après la mort de Zweder, malgré l'élection qu'une partie du Clergé avoit faite de Waleran de Meurs et la confirmation que celui-ci avoit obtenue de l'Antipape Felix. Mais un impôt qu'il voulut établir, en 1447, pour acquitter les dettes de son Eglise, souleva contre lui une partie de ses Chanoines, le Doyen à la tête. La discorde en vint au point, que, s'étant rendus maîtres d'Utrecht, ils obligèrent l'Evêque à se retirer à Horst. Waleran profita de la conjoncture pour relever son parti. Mais le Cardinal Nicolas Cusa, s'étant rendu sur les lieux en 1449, lit entre les deux compétiteurs un Traité, portant que Waleran résignerait l'Evê-

## COMTES DE HOLLANDE.

le 28 Février 1261 (V. S.), Adélaïde se fit investir de la tutele, le 4 Juillet 1262, par le Roi-Richard. (Kluit, T. II, p. 763.) Mais elle n'en jouit pas long-tems; car on voit, par un acte du 10 Juillet de l'année suivante, que Henri, Evêque de Liège, et Otton III, Comte de Gueldre, son frere, exercoient ce titre que plusieurs Nobles, brouillés avec Adélaïde, leur avoient délégué. Les Zélandois cependant tenoient pour Adélaïde. On en vint aux mains, et le champ de bataille pour la tutele demeura au Comte de Gueldre. (Beka, p. 88.) On ignore à quelle époque précise le Comte Florent prit les rênes du gouvernement; mais depuis le 10 Juillet 1266 on trouve des actes qui portent son nom. Dans celui du 10 Juillet, il mande au Bailli de Walcheren qu'il va se rendre en Zéelande pour y présider au jugement d'une cause, ce qui donne lieu de croire qu'il commençoit alors à gouverner par lui-même. (Kluit, T. I, part. 11, p. 335.)

Florent, l'an 1268, fit, le 24 Octobre, à Bruges, avec Adélaïde, une convention touchant la portion héréditaire ou patrimoniale qui appartenoit à elle et à Florent son fils dans la Hollande. (Mieris, T. I, p. 347.) A l'instigation de cette Princesse, il donna, le 30 Mai 1272, pour deux ans, à Florent son fils le gouvernement de toute la Zéelande, avec plein pouvoir dans cette province, n'exceptant que le droit d'aliéner les fonds. (*Ibid.* p. 362.) M. Kluit fait usage de cette Charte et de plusieurs autres pour faire voir que dès l'an 1268 au plus tard le Comte Florent avoit fait hommage de la Zéelande au Comte de Flandre, conformément aux conventions faites à cet égard. (Kluit, T. I, part. 2, pp. 334-336.)

Les West-Frisons, peuple mutin et féroce, s'étant de nouveau révoltés l'an 1272, Florent marcha contre eux et leur livra, le 20 Août de cette année, près d'Alkmaer, une bataille où il fut grièvement blessé. (*Willam. Procurator apud Mathwum Analect.* T. II, p. 519.) La guerre dura l'espace de dix ans, mais non sans interruption. Florent à la fin vint à bout de dompter les rebelles. Dans une lettre écrite en 1282 au Roi d'Angleterre, il lui mande qu'il a gagné sur les Frisons, qu'il appelle ses ennemis mortels, quatre batailles, enlevé leurs plus forts pas; et ravons par force, ajoute-t-il, le corps mon Seigneur mon pere, laquelle chose je desirois sur tutes riens. (Rymer, T. I, part. 2, p. 212.) Ce fut à Hoogtouwde, où il s'étoit avancé en poursuivant les fuyards, qu'il fit la découverte dont il parle. Un vieillard, auquel il promit la vie, lui ayant montré l'endroit où les Frisons avoient caché les os de son pere, il les fit enlever et les transporta à Middelbourg, où dans la suite il les enferma dans un superbe mausolée. (Beka, p. 94.)

La nécessité seule avoit fait rentrer les West-Frisons sous le joug de la Hollande. Dès qu'ils commencerent à se refaire de leurs pertes, ils travaillerent à fortifier leurs frontieres pour se tirer de la dépendance. Mais ils furent traversés dans leurs opérations par deux grandes inondations qui submergerent leur pays ainsi que la Zéelande, l'une le 17 Décembre 1286, l'autre le 5 Février suivant. Florent profita de la consternation où ces désastres les avoient jetés pour achever de les réduire. Il envoya d'abord Thiérry de Brederode avec des bâtimens plats chargés d'un bon nombre de soldats. Ce Général, ayant passé le long du Zuyderzee, entra dans la West-Frise à la faveur des eaux qui couvroient les lieux les plus bas. Les Frisons, retirés sur les hauteurs et sans communication faite de bateaux, furent contraints de se soumettre; et aussitôt que la terre fut découverte, Florent, survenant avec une bonne armée, y fit élever quatre châteaux. Le premier, qui existe encore à Medenblix, gardoit le passage par eau du Dregterland; le second étoit sur la frontiere, près d'Alkmaer, et s'appelloit Niewenbourg; il bâtit le troisieme, appelé Middelbourg, à l'Est de la Zyppe, qui n'étoit point encore diguée; Eenigenbourg, qui servoit à tenir la West-Frise ouverte aux Hollandois, étoit le quatrième. La terreur qui s'étoit emparée des West-Frisons, ne leur permit pas de s'opposer à ces constructions. Le Comte, vers le commencement de l'année suivante, étant venu à Toorenbourg, château bâti par Guillaume I, y reçut les Députés de la Frise, et y fit avec eux, le 21 Janvier, un Traité par lequel ils le reconnoissoient pour leur Seigneur, s'obligeant à payer les dîmes, à fournir les corvées, à servir dans ses armées, et à soufrire la construction des grands chemins dans toute l'étendue de leur pays. Le Comte accorda quelques privilèges aux villes; Medenblix obtint le droit de battre monnoie, et il reste encore quelques pieces frappées dans ce tems. Texel, qui avoit eu part à la révolte, se soumit l'an 1289. (Dujardin, T. III, p. 206.)

Gui, Comte de Flandre, eut, en 1290, avec le Comte Florent son gendre une querelle dont on assigne trois causes, 1° le refus que celui-ci faisoit de prêter hommage à son beau-pere pour la Zéelande occidentale, 2° l'asyle qu'il donnoit aux bannis de Flandre, 3° sa négligence à redresser les griefs de la Noblesse zélandaise, qui, lasse de ses délais affectés, avoit promis à Gui, dans le mois de Mars 1289, de le reconnoître pour Suzerain. Robert, fils de Gui, étant venu assiéger Middelbourg au mois de Mars 1290, pressa la place de maniere que, sur la fin de Mai suivant, elle promit de se rendre si dans

## EVÊQUES D'UTRECHT.

ché d'Utrecht à Rodolphe, et que celui-ci l'aideroit à monter sur le Siège de Munster, vacant alors par la mort de l'Evêque Henri. Rodolphe, dans la suite, eut de nouveaux démêlés avec ses Chanoines, qui chasserent ses amis et changerent les Magistrats d'Utrecht tandis qu'il résidoit à Horst. Il y mourut de chagrin le 24 Mars 1455, et fut inhumé dans sa Cathédrale.

G I S B E R T  
DE BREDERODE.

1455. GIBERT DE BREDERODE, fils de Waleran, Seigneur de Brederode, après avoir été Chanoine et Archidiacre d'Utrecht, en devint Evêque, le 7 Avril 1455, par les suffrages des cinq Chapitres de la ville. A peine se vit-il installé, qu'il fit éclater sa haine contre les partisans de Rodolphe son prédécesseur, par la déposition, l'exil et les proscriptions, aidé en cela par Renaud son frere. Il occasionna par là un schisme. Les persécutés s'étant retirés à Amersfort, firent une nouvelle élection qui tomba sur David de Bourgogne, bâtard du Duc Philippe le Bon, et alors Evêque de Terrouenne. Philippe députa l'Evêque d'Arras, Jean Joffredi, à Rome pour engager Calliste III à confirmer cette élection; ce qui ne souffrit point de difficulté, quoique ce Pape eût déjà paru confirmer celle de Gisbert en recevant le droit d'annate, qui ne fut jamais rendu. Mais Calliste avoit intérêt de ménager le Duc de Bourgogne, dont il atendoit du secours pour faire la guerre aux Turcs. Ce Prince, ayant reçu les Bulles de Rome, se dispose à mettre son fils en possession du Siège d'Utrecht. Gisbert de son côté, soutenu par son frere, se met en état de défense. Mais voyant le Duc, déjà maître de plusieurs places de l'Evêché, s'approcher de la capitale, il fait avec lui un Traité de paix, dont les conditions, rapportées par Monstrelet, portent que Gisbert renoncera en faveur de David à son élection; que, pour dédommagement des dépenses qu'il avoit faites, le Duc lui rembourseira, sous le cautionnement du Duc de Cleves, cinquante mille lions d'or, monnoie de Bourgogne; qu'il restera Archidiacre et Prévôt de S. Sauveur d'Utrecht, et qu'il aura de plus

## COMTES DE HOLLANDE.

certain jour elle ne recevoit point de secours. Florent arrive avant ce terme avec une flotte considérable au port de Ziricée. Le Duc de Brabant, sollicité par le Comte de Flandre, engage Florent à se réconcilier avec son beau-père. Ils vont ensemble le trouver à Biervliet. Mais à peine sont-ils arrivés, que Gui s'assure de la personne de son gendre. Le Duc, après lui avoir fait d'inutiles remontrances sur cette perfidie, ne peut obtenir la délivrance de Florent qu'en se constituant lui-même prisonnier en sa place, et ne recouvre sa liberté qu'au moyen d'une forte rançon. On nomme des arbitres pour terminer le différend. Florent, par leur Sentence rendue le 12 du mois de Juin 1290, est condamné à faire hommage de la Zéelande occidentale au Comte de Flandre : ce qu'il exécute. (Kluit, *Cod. Diplom. Holland.* n° 353, pp. 936-959.) Depuis ce tems Florent et ses successeurs à son exemple se sont qualifiés Comtes de Hollande et de Zéelande comme de deux Comtés séparés. (Kluit, *ibid.* p. 366.) La paix ne fut point durable entre Florent et son beau-père ; car on voit qu'au mois de Mai 1293, Gui, à la demande du Roi d'Angleterre, accorda une trêve à Florent, que celui-ci à son tour, au mois de Mai 1295, lui en accorda une jusqu'au mois d'Août suivant, et qu'enfin, le 27 Octobre suivant, les Hollandais gagnèrent une bataille sur les Flamands. (Kluit, T. I, part. 2, p. 366.)

Les prétentions des Nobles faisoient ombrage à Florent, et tournoient son affection du côté de la bourgeoisie dont il se plaisoit à augmenter les privilèges à leurs dépens. Furieux de cette préférence, ils conjurent sa perte. L'an 1296, il est enlevé dans une partie de chasse, près de Muyden, par une troupe d'entre eux. Leur dessein étoit de l'emmener en Flandre ou en Brabant ; mais, poursuivis par les fideles sujets de ce Prince, ils le mettent à mort près de Muyderberg le 28 Juin, dans la 44<sup>e</sup> année de son âge. Sa lubricité fut la cause de sa perte. Un Gentilhomme, nommé Girard de Velsen, dont il avoit outragé de force la femme, ne put lui pardonner cet attentat, et forma la conjuration où il périt. Cet assassinat ne resta pas impuni. Girard, étant tombé entre les mains des domestiques de Florent, fut mené à Leyde, où il fut mis dans un tonneau plein de clous, qu'on roula par toute la ville jusqu'à ce qu'il expirât dans ce tourment. Florent eut de BÉATRIX, son épouse, fille de Gui, Comte de Flandre, morte trois mois avant lui, neuf enfans, qui tous moururent avant leur père, à la réserve de l'aîné qui lui succéda. (Voy. Gui, *Comte de Flandre.*) Florent V surpassa tous ses prédécesseurs en puissance et en crédit. Nul Comte ne favorisa plus les Communes que lui, et n'en fut plus chéri. Le Traité qu'il conclut en 1285 avec Edouard I, Roi d'Angleterre, rendit florissant le commerce de Hollande. Ce Monarque permit aux sujets du Comte la pêche du hareng sur les côtes de son Royaume, et la traite des grains, du plomb, de l'étain et des laines d'Angleterre. Florent avoit obtenu, le 19 Juin 1282, de l'Empereur Rodolphe un Diplôme portant que ses filles, au défaut d'enfans mâles, lui succédoient dans son Comté et dans ses autres Fiefs mouvans de l'Empire.

## JEAN I.

1296. JEAN I, fils du Comte Florent, né l'an 1281, fut appelé d'Angleterre, où il étoit depuis son enfance, pour succéder à son père. Le Roi Edouard I, dont il étoit devenu le gendre le 7 Janvier 1297, ne consentit à le rendre aux Hollandais que l'année suivante. Comme il n'avoit alors que 15 ans, les Etats lui avoient donné pour tuteur son oncle à la mode de Bretagne, Jean d'Avènes, Comte de Hainaut. Ce Prince, affectionné à la France, fut obligé, par les intrigues d'Edouard, d'abandonner la Régence à un Seigneur nommé Wolfert de Borselen. Celui-ci s'empara de la confiance du jeune Comte, et sembla d'abord s'en montrer digne par une grande victoire qu'il lui fit remporter sur les West-Frisons. (Melis Stoke, pag. 147.) Mais bientôt il abusa de son crédit. La Noblesse et le peuple, irrités de ses vexations, l'obligèrent à fuir en Zéelande, où il emmena le Comte avec lui. Borselen y fut pris, et de là emmené à Delft, où il fut massacré dans une émeute populaire le 1<sup>er</sup> Août 1299. (Vossii *Annal. Holland.* l. 5, p. 200.) Jean d'Avènes fut alors rappelé de Hainaut et rétabli dans la Régence. Mais il usa de l'autorité précaire qui lui étoit rendue, avec la hauteur d'un propriétaire irrévocable. Il commença par faire briser le grand sceau du Comte pour y substituer le sien dont il revêtit tous les actes, ne permettant à son pupille d'y apposer que son petit sceau. On lisoit à la tête de ces actes : *Nous Jean, Comte de Hollande, de Zéelande, et Seigneur de Frise, faisons savoir que par l'autorité et l'aveu du très haut Jean d'Avènes, notre cher cousin, par l'aveu duquel nous faisons tout, &c.* (Dujardin, T. III, p. 246.) D'Avènes, après avoir fait enregistrer ses Lettres de régence dans toutes les villes, partit pour la France, laissant à Harlem le jeune Comte malade d'une fièvre, qui, s'étant tournée en dysenterie, l'emporta, le 10 Novembre 1299, à l'âge de 19 ans. On ne manqua pas de répandre le bruit que Jean d'Avènes l'avoit fait empoisonner avant de partir. Mais il n'y a jamais eu de preuve

## EVÊQUES D'UTRECHT.

la Prévôté de S. Donatien de Bruges avec le titre et les émolvens doublés de la charge de premier Conseiller de Hollande. Cette résignation ayant été approuvée des Trajectins, Gisbert les déclara, l'an 1457, quittes et absous du serment de fidélité qu'ils lui avoient fait.

DAVID  
DE BOURGOGNE.

1457. DAVID DE BOURGOGNE prit alors possession de l'Eglise d'Utrecht. La senle ville de Deventer osa méconnoître son nouvel Evêque. Mais, voyant les troupes du Duc de Bourgogne autour de ses murs, elle prit bientôt le parti de la soumission. La bonne intelligence régna long-tems entre l'Evêque et les Brederodes, dont l'aîné, Renaud, fut nommé Gouverneur d'Utrecht. Mais les procédés de Renaud de Brederode et de ses parens les brouillèrent ensuite avec David, au point que, les ayant fait arrêter, il fit appliquer Renaud et Waleran son fils plusieurs fois à la question pour tirer d'eux l'aveu des crimes dont leurs ennemis les accusoient. La violence des tourmens triompha de la constance du fils qui s'avoit coupable. Mais elle ne fit pas le même effet sur le père. Son innocence fut enfin reconnue, l'an 1472, par un jugement de Charles, Duc de Bourgogne, à la tête des Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, dont Renaud étoit membre. (*Joan. à Leydis de Dom. Breder.* pp. 702-710.)

La mort du Duc Charles, arrivée le 5 Janv. 1477, fit déchoir le crédit de l'Evêque d'Utrecht. Sans cesse contredit par les Trajectins, il prit le parti, l'an 1481, de se retirer à Wyck-te-Duerstede. Les troubles continuèrent toujours à Utrecht, où les Hoeckins donnoient la loi. Les efforts que fit Maximilien pour rétablir l'Evêque ne servirent qu'à enhardir et multiplier ses adversaires. Dans les excursions qu'on fit de part et d'autre, le Capitaine Schaffelaert s'étant emparé de la tour de Barnavel, portoit de là, par de fréquentes sorties, la désolation jusqu'à Amersfort. La tour fut investie, et la breche ayant été faite avec du canon, les assiégés demandèrent à capituler. Les assiégeans exigèrent pour préliminaire qu'on leur jettât le Capitaine du

## COMTES DE HOLLANDE.

acquise de ce forfait, qui par là même ne mérite aucune créance. (Cérisier, T. I, p. 361.) Le Comte Jean I ne laissa point d'enfans de sa femme ELISABETH, fille d'Edonard I, Roi d'Angleterre, et en lui s'éteignit la ligne directe de Thierri I. La Comtesse Elisabeth, étant repassée en Angleterre, y épousa en secondes noces Humphroi, fils du Comte de Hereford, qui l'avoit aînée en Zélande.

## JEAN II.

1299. JEAN D'AVÈNES, Comte de Hainaut, étant revenu de France à la nouvelle de la mort du Comte Jean I, prétendit lui succéder comme son plus proche parent, étant fils d'Alix, sœur de Guillaume II, Comte de Hollande. Plusieurs villes de ce Comté ne firent aucune difficulté de le reconnoître en cette qualité. Mais d'un côté Gui, Comte de Flandre, lui disputa, en qualité de Suzerain, la Zélande occidentale, attendu que, suivant l'ancien droit tant belgique que germanique, les collatéraux sont exclus, en matière fœdale, de la succession. D'un autre côté l'Empereur Albert, sur le même principe, demandoit le reste de la Zélande avec le Comté de Hollande. Jean persista à faire valoir son droit héréditaire. L'Empereur lui envoya des Ambassadeurs pour le sommer de rendre à l'Empire les Fiefs qui étoient ouverts à son profit. Jean les chassa. Albert ordonna alors une expédition contre lui, à laquelle les Zélandois, excités par Jean de Renesse, avoient promis de se trouver avec une flotte nombreuse. Jean d'Avènes, ayant avec lui une armée considérable de François, marcha contre l'Empereur, auquel il fit néanmoins proposer une entrevue à Nimegue. L'Empereur l'accepta, et s'y rendit en petite compagnie, ne se défiant pas du Comte de Gueldre auquel la place appartenoit; mais il se trompa. On étoit convenu de l'assassiner pendant le repas. Mais, averti par la fille du Comte de Gueldre, il évita le piège, et se rend à Craenbourg, château voisin appartenant au Comte de Cleves. C'est ce que rapportent les Annales de Colmar, et sur-tout Ottocar d'Horneck. (Pez. *Rev. Austr.* T. III, p. 773.) Cet horrible projet n'ayant pas réussi au gré du Comte de Hainaut, il prit le parti de remettre sa cause au jugement d'arbitres. L'Archevêque de Cologne, l'un d'eux, étant venu en Hainaut, détermina Jean d'Avènes à demander l'investiture à l'Empereur; ce qui lui fut accordé le 15 Août de l'an 1300. Jean d'Avènes alla ensuite se faire inaugurer dans les villes de Hollande qui ne l'avoient point encore reconnu. Nous avons l'acte du serment de fidélité que lui jura la ville de Dordrecht; il est du vendredi avant la Sainte Lucie (9 Décembre) de l'an 1300. (Martene, *Theat.* T. I, col. 1293.) Les Flamands, la même année, sous la conduite de Gui, Régent de Flandre, font une irruption dans la Zélande, qu'ils subjuguèrent toute entière jusqu'à la Meuse, à l'exception de Ziricze. Gui resta maître de ce pays en vertu de la cession que Robert son frere lui avoit faite du droit qu'il y avoit, droit fondé sur une donation du vieux Gui leur pere, qui regardoit la Zélande comme un Fief ouvert à la Flandre. Gui continua depuis à se qualifier Comte de Zélande, comme on le voit par des actes des années 1303, 1307 et 1309. La guerre ne se termina point là. Le Comte de Hollande, déterminé à reprendre la Zélande, rentre en campagne, l'an 1304, avec l'Evêque d'Utrecht son allié, et va débarquer, le 24 Mars, dans l'Isle de Duveland. Jean, dans la nuit suivante, les Hollandois sont attaqués par les habitans de l'Isle, qui les défont entièrement, et font prisonnier l'Evêque d'Utrecht. Gui, profitant de cette victoire, se jette sur la Sud-Hollande, dont il soumet la plus grande partie, tandis que Jean de Renesse, qui combattoit pour lui, se rend maître de la Nord-Hollande. Mais Witton, frere naturel du feu Comte Jean I, s'étant mis à la tête des Kennemers, s'avance jusqu'à Harlem, et oblige Gui de retourner à son camp devant Ziricze dont il faisoit le siège. Le Comte de Hollande attendoit cependant une flotte française que le Roi Philippe le Bel lui avoit fait espérer. Elle parut enfin à la vue de Ziricze sous le commandement de Rainier Grimaldi. Le Régent Gui s'en étant aperçu au signal de joie que donne la place, laisse dix mille hommes de ses troupes pour continuer le siège, et s'embarque avec le reste pour aller au devant de l'ennemi. Bataille navale donnée, le 10 Août, par Grimaldi dans la Gouwe: le Régent y est fait prisonnier après avoir perdu presque tous ses vaisseaux. Les Hollandois, encouragés par cet avantage, contraignent les Flamands d'évacuer les villes dont ils s'étoient emparés. (*Chron. Egmund. Willem. Procur.* p. 563; Melis, *Stoke in Johan.* T. II, pp. 251-253.) Le Comte Jean apprend ces heureuses nouvelles en Hainaut où il étoit malade, et meurt le 22 Août 1304. On fait l'éloge de la piété de ce Prince et de la bonté de son caractère. Mais cette bonté dégénéroit quelquefois en faiblesse, parce qu'elle n'avoit pas pour guide une sagesse politique. On le blâme, avec raison, de n'avoir pas su s'attacher le trop fameux Renesse, dont la valeur et l'habileté furent si funestes à sa patrie. (*Foy. Jean d'Avènes, Comte de Hainaut.*)

## EVÊQUES D'UTRECHT.

haut du donjon. Cette demande ayant fait horreur aux assiégés, Schaffelaert embrasse un des creneaux, et leur dit :  
 » Mes amis, comme il faut  
 » que je meure un jour, jamais  
 » il ne se présentera un plus  
 » beau moment, puis-je je  
 » vous sauve par ma mort » ;  
 et il se précipita du haut de la tour. (Dujardin, I. IV, p. 201.) L'Evêque, voyant l'obstination des Trajectius, lança contre la ville une sentence d'excommunication et d'interdit, à laquelle il fut défendu par les Magistrats de déférer. On se détermina néanmoins, l'année suivante, pour rétablir la paix, à le rappeler. Mais son retour ne produisit pas le bien qu'on en espéroit. Il se trouva comme prisonnier au milieu d'un peuple mutin et mal réconcilié. L'Archevêque Maximilien vint au secours de l'Evêque à la tête de douze mille hommes, et s'étant rendu maître d'Utrecht, il s'y fit reconnoître par le Sénat, le 7 Septembre 1483, protecteur temporel de l'Eglise. Le Prêlat, depuis ce tems, passa plus tranquillement ses jours, qu'il termina à Wyck-te-Duerstede le 16 Avril 1496. (Heda, p. 306.) Erasme, qui l'avoit connu particulièrement, fait l'éloge de sa science. Selon cet Ecrivain, il interrogeoit lui-même ceux qui se présentoient à lui pour les Ordres, et ne leur imposoit les mains qu'après leur avoir fait subir des épreuves rigoureuses. Il arriva un jour, dit-il, que sur 300 Candidats il n'en admit que trois à l'ordination.

## FRÉDÉRIC III, DE BADE.

1496. FRÉDÉRIC, fils de Charles, Marquis de Bade, et de Catherine d'Autriche, fut porté sur le Siège d'Utrecht par un grand nombre de Seigneurs puissans au nom de l'Empereur Frédéric, son oncle maternel. Philippe, frere de Jean II, Duc de Cleves, qu'il avoit eu pour concurrent, fut par la suite dédommagé de son exclusion par l'Evêché d'Amiens. Albert de Saxe, Margrave de Misnie, s'étoit mis, sous l'épiscopat précédent, à la tête des Prisons révoltés, qui le nommèrent Stadthouder de Trise. Les Groningois, vexés par ce Prince, implorèrent le secours de l'Evêque Frédéric, qui s'adressa de son côté à Charles d'Egmond, Duc

## COMTES DE HOLLANDE.

## GUILLAUME III.

1304. GUILLAUME III, surnommé LE BON, fils du Comte Jean et de Philippine de Luxembourg, succéda dans les Etats de Hollande à son pere, ainsi que dans le Hainaut. Au printemps de l'année suivante, il se rendit à Paris, où il épousa la Princesse JEANNE, fille de Charles de France, Comte de Valois. L'an 1306, au mois de Juillet, il conclut une trêve de quatre ans avec Robert, Comte de Flandre. Il signa, l'an 1307, le 10 Avril, un Traité de paix avec Jean II, Duc de Brabant, qui avoit pris parti pour les Flamands dans la dernière guerre. Ceux-ci étoient cependant toujours disposés à recommencer les hostilités contre la Hollande. L'an 1310, les armées des deux Puissances étant campées vis-à-vis l'une de l'autre, le Comte de Hollande, qui se trouvoit inférieur en forces, obtint, par l'entremise du Comte de Namur et d'autres Seigneurs, un accommodement dont les conditions attestoient sa foiblesse. Elles obligeoient Guillaume à se reconnoître feudataire de la Flandre pour une partie de la Zélande, à renoncer à ses prétentions sur le Comté d'Alost, le pays de Waës et les quatre Bailliages, et à assigner à Gui de Flandre autant de revenu qu'en rapportoient les Isles de Zélande que Guillaume tiendrait en fief de la Flandre. (Oudegherst, *Chron. de Fland.* 143.) Ce Traité, mal observé, fut révoqué par un autre signé à Paris dans la mi-Carême 1322. (V. S.) (Kluit, *Cod. Diplom.* pp. 1042-1060.) Par celui-ci, Louis, Comte de Flandre, renettoit au Comte de Hollande l'hommage pour la Zélande; et Guillaume, de son côté, renonça de nouveau à ses prétentions sur le Comté d'Alost. Ainsi finirent, après avoir duré près de quatre cens ans, les sanglantes contestations que l'ambition de posséder ces Isles avoit causées. (Voy. Louis I, *Comte de Flandre.*)

Guillaume reçoit, l'an 1326, à Valenciennes, Isabelle, femme d'Edouard II, Roi d'Angleterre, conclut avec elle le mariage de Philippine sa fille avec le jeune Prince Edouard, et fait équiper une flotte en Hollande pour reconduire la Reine en Angleterre. Jean de Hainaut fut chargé de cette expédition, qui aboutit à la déposition du Monarque anglais. L'an 1328, le 23 Août, Guillaume combat pour la France à la fameuse journée de Cassel. L'an 1330, il rétablit son autorité dans la Frise, où elle étoit presque méconnue par la négligence de ses prédécesseurs. Il se rend médiateur, l'an 1332, entre le Duc de Brabant et le Roi de France, Philippe de Valois, irrité contre ce Duc pour avoir donné retraite à Robert d'Artois, Comte de Beaumont. Il se brouille, l'an 1334, avec le Roi Philippe de Valois, son beau-frere, parce qu'il avoit empêché le mariage d'une de ses filles avec le Duc de Brabant, dans la vue de faire épouser Marie sa fille à ce Prince. Ce ne fut point une boutade passagere. Guillaume, déterminé à n'en point revenir, s'allia secrètement, l'année suivante, contre la France avec Edouard III, Roi d'Angleterre, qui fut l'ame de la ligue que forma ce dernier. Guillaume n'omit rien pour la cimenter, la grossir et l'encourager; mais il n'en vit pas les effets, étant mort le 7 Juin de l'an 1337 à Valenciennes. De son mariage il laissa un fils, qui suit, et quatre filles; Marguerite, qui viendra ci-après; Jeanne, mariée à Guillaume, Comte de Juliers; Philippine, femme d'Edouard III, Roi d'Angleterre; et Elisabeth, morte sans alliance. Ce Comte à la valeur joignoit l'amour de son peuple et un grand zele pour la justice. Un paysan s'étant venu plaindre à lui que le Bailli de son village lui avoit enlevé une vache qui nourrissoit sa famille, le Comte, malade alors, fit trancher la tête à l'accusé dans la chambre où il étoit couché, après l'avoir confronté avec son accusateur, et condamna le Grand Bailli à payer cent pieces d'or au paysan pour avoir mis dans la Magistrature un prévaricateur. (Goudhovden, *Chron. de Hol.* p. 98.) Par le même esprit d'équité il obligea le Clergé de Hollande à contribuer à l'entretien des digues qui mettoient le pays à l'abri des inondations. On ne lui reproche qu'un goût excessif pour la magnificence, et sur-tout pour les fêtes brillantes, telles que les tournois, dont le peuple fit les frais par les taxes que le Comte lui imposa. (Voy. Guillaume I, *Comte de Hainaut.*)

## GUILLAUME IV.

1337. GUILLAUME IV, fils de Guillaume III, lui succéda dans tous ses Etats. A l'exemple de son pere, il entra dans la ligue formée par le Roi d'Angleterre contre la France. L'an 1345, piqué contre les Trajectins, *propter quendam vaniloquia*, dit Beka, Ecivain du tems, il emploie une armée de 28 mille hommes, qu'il avoit destinée contre les Frisons révoltés, pour faire le siège d'Utrecht, dont l'Evêque, Jean d'Arkel, étoit pour lors absent. La place est vigoureusement défendue par Robert d'Arkel, frere du Prélat. Pendant ce siège, qui dura six semaines, l'Evêque, averti par son frere, arrive et vient à bout d'appaiser le Comte sous la condition que 500 Bourgeois viendront lui demander pardon à genoux, nu-pieds et la tête découverte. Jean de Beaumont, oncle du Comte, fut le médiateur de la paix, ou plutôt de la trêve; car on voit par les Annales de Vossius et d'autres monumens que les

## EVÊQUES D'UTRECHT.

de Gueldre. Leur confédération n'empêcha pas Albert d'entreprendre, l'an 1499, le siège de Groningue. Mais les pluies de l'Automne et les instances de l'Evêque l'engagerent à conclure une trêve avec le Sénat; après quoi il partit pour la Misnie, laissant Henri, son fils, à Franeker, où il avoit transporté le Conseil de la province. La conduite de ce jeune Prince ayant irrité les Frisons, ils viennent l'assiéger dans Franeker. A cette nouvelle, Albert engage le Duc de Brunswick à voler au secours de son fils. Les Frisons essuient par-tout de sanglantes défaites. Albert arrive lui-même bientôt, et son fils, qu'il délivre, exerce la plus affreuse vengeance sur le pays où il avoit été détenu. Mais le pere, tandis qu'il assiége Groningue, est emporté, l'an 1501, par la peste qui désoloit son armée.

L'Evêque réderic se brouille, vers le même tems, avec le Duc de Gueldre à l'occasion des Forts de Kuinze sur l'embouchure de la riviere de Linde, dans le Zuyderzée, et de Renoi, dans le Bailliage de Beest, que l'un et l'autre réclamoient. La guerre entre eux éclata l'an 1510. Le Duc ayant pris à sa solde deux mille Allemands, les chargea, lorsqu'ils venoient le joindre, de surprendre Campen, ville du haut diocèse d'Utrecht. Mais les Trajectins, les ayant surpris dans une embuscade, firent pendre tous ceux qui tombèrent entre leurs mains. Irrité de ce traitement barbare, le Duc voulut user de représailles. Mais sa vengeance ne fut qu'imparfaite, et des revers, qu'il essuya après quelques succès, l'obligèrent, la même année, à demander humblement la paix. (*Pontan. Hist. Gelr.* p. 641.)

Les Trajectins, l'année suivante, lui fournirent l'occasion de réparer ses pertes. Mécontents de leur Evêque, ils nommerent le Duc de Gueldre leur Avoué pour l'opposer à Florent d'Ysselstein, partisan du Prélat. Celui-ci ayant entrepris, au mois de Février 1511, d'escalader Utrecht à la faveur des glaces, fut rencontré par une troupe de Gueldrois qui firent échouer son projet. (Cérisier, T. II, p. 362.)

La mutinerie persévérante des Trajectins, fondée principalement sur ce que Frédéric faisoit tout sans consulter les Etats, fit naître la pensée à ce

## COMTES DE HOLLANDE.

hostilités entre l'Evêque et le Comte durèrent plusieurs années, quoique de tems en tems interrompues par des armistices. Guillaume, après avoir levé le siège d'Utrecht, marcha contre les Frisons. Mais, ayant donné dans une embuscade près de Staveren, il y fut assommé le 26 Septembre 1345, suivant Bexa et Hocsem. Jean de Beaumont, qui l'accompagnait, ne dut son salut qu'au zèle d'un Ecuyer qui l'entraîna malgré lui sur un vaisseau. La veuve de Guillaume, dont elle n'avoit point d'enfants, pour se venger des Frisons, fit confisquer tout ce qu'ils possédoient dans ses terres. Elle fit plus: elle avoit fondé chez les Frisons un Monastere dans l'Isle de Marker; elle y fit mettre le feu et fit jeter dans la mer tous ceux qui l'habitoient. On remarque qu'Amsterdam, sous le règne de Guillaume IV, étoit encore une très petite ville et fort au-dessous de Staveren, de Dordrecht et de Leyde, villes dès lors célèbres par le commerce et l'industrie. (Voy. Guillaume II, Comte de Hainaut, et Jean, Comte de Soissons.)

## MARGUERITE.

1345. MARGUERITE, sœur de Guillaume IV et femme de l'Empereur Louis de Baviere, se porta pour héritière de son frere dans les Comtés de Hollande et de Hainaut. Mais ce ne fut que le 15 Janvier 1346 que l'Empereur prononça en sa faveur dans la Diète de Nuremberg contre l'avis de plusieurs Princes qui prétendoient que ces Comtés étoient des Fiefs ouverts à l'Empire. Les Etats de ces pays ne se contentèrent pas cependant de l'investiture que Marguerite reçut alors de l'Empereur; ils voulurent décider eux-mêmes à qui la succession de Guillaume IV appartenait. C'est ce que rapporte Vossius (I. X, p. 320); et M. Fischer (*Collect. noviss.* part. 2, n° 2, p. 10) a publié un écrit daté de l'an 1346, qui porte: *Ce sont les articles pour que il convient que Madame l'Empoys (l'Impératrice) viegne temprement ou pays de Hainaut, de Hollande, de Zéelande et de Frise.* Les Etats alléguent six motifs; 1° est ce li bonnes gens de chés pays ont en convent à répondre lendemain de la Candelier, liquels tous leur semble ki n plus grand droit d'y estre Sire de chés pays... Si Madame l'Empoys fuist ou pays con lui donnoit le plus grand droit, i qu'elle avoit le accent de bonnes gens. Ce ne fut donc qu'en Février ou Mars 1346 que Marguerite fut Comtesse des pays qu'on vient de nommer. Le 7 de Septembre suivant, l'Empereur témoigne par un Diplôme que Louis, son fils aîné, a renoncé librement en sa présence et celle des Princes au droit de succession qu'il avoit dans ces Comtés. (Van-Mieris, T. II, p. 727.) Le même jour il confirma la nomination que l'Impératrice avoit faite de Guillaume, son second fils, pour Verbeider, ou successeur éventuel de ses Etats. Marguerite part ensuite au mois de Novembre pour aller rejoindre son époux en Allemagne. Guillaume, l'an 1348, déclare la guerre, par un acte du 6 Septembre, à l'Evêque d'Utrecht. (Van-Mieris, T. II, p. 754.)

Marguerite, l'an 1349, par Lettres du 5 Janvier, données à Munich, cède à Guillaume la propriété de la Hollande, de la Zéelande et de la Frise, sous la réserve d'une pension viagère. Mais, l'année suivante, irritée contre la conduite de ce fils, elle vient dans les Pays-Bas, et, par Lettres données au Quesnoi le mardi après la Fête-Dieu (1 Juin), elle casse tout ce qu'il a fait au préjudice de sa Souveraineté. (*Ibid.* p. 780.) Guillaume, touché de repentir, déclare, le 27 Septembre suivant, que, séduit par de mauvais conseils, il n'a point rempli les conditions auxquelles il s'étoit obligé envers sa mere; qu'en conséquence il lui a remis les rênes du gouvernement, et relève ses sujets du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté. (*Ibid.* p. 786.) Mais bientôt il change de disposition, et, soutenu de la Noblesse qui ploïoit avec peine sous les ordres d'une femme, il veut reprendre les Etats dont il s'étoit démis. Delft et la plupart des villes de la Nord-Hollande et du Kennemerland se déclarent pour lui. Marguerite, effrayée de cette révolution, implora le secours du Roi d'Angleterre son beau-frere, en lui offrant le gouvernement de la Hollande pour un certain nombre d'années. Les Hollandois à cette occasion se divisent en deux factions, les Cabeliaux (1), attachés à Guillaume, et les Hoekins, déclarés pour l'Impératrice. (Ces deux factions subsisterent long-tems après la mort de Marguerite et de Guillaume.) L'an 1351, vers le mois de Février, Marguerite paroit à la hauteur de Veere, dans l'Isle de Valcheren, avec une flotte composée d'Anglois, de Hennuyers et de Zéelandois. Guillaume qui l'attendoit avec toutes ses forces, dès qu'il l'aperçoit, déploie toutes ses voiles pour la joindre. Le combat s'engage, et le fils est vaincu par sa mere. S'étant sauvé en Hollande, il y trouve dans le zèle de ses partisans de promptes ressources pour réparer cet échec. Il remet à la voile et atteint

## EVÊQUES D'UTRECHT.

Prélat de se démettre de son Evêché. Le Roi François I, auquel il fit part de ses dispositions, lui conseilla de permuter avec l'Evêque de Metz, Jean, fils de René d'Anjou, Duc de Lorraine. Mais l'Empereur Maximilien et l'Archiduc Charles son fils, Stadhouder de Hollande, instruits de son dessein, vinrent à bout, partie par insinuations, partie par menaces, de le traverser. Cédant enfin à leurs instances, il résigna, l'an 1516, l'Evêché d'Utrecht à Philippe, fils naturel de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, et de Marguerite Post. Il mourut, cassé de vieillesse, à Lire en Brabant, l'année suivante, le 26 Septembre, et fut transporté à Baden pour y être inhumé. (*Batavia sacra*, p. 231.)

## PHILIPPE DE BOURGOGNE.

1516. PHILIPPE DE BOURGOGNE, successeur de l'Evêque Frédéric de Bade, étoit Amiral de Hollande lorsque celui-ci lui résigna son Evêché. Ce fut contre son inclination et par déférence pour l'Empereur et l'Archiduc qu'il consentit à ce changement d'état. Sa naissance étoit même un obstacle au nouveau qu'il embrassoit: mais douze mille ducats, payés au Pape Léon X, leverent cet empêchement et obtinrent à Philippe le Bref de dispense dont il avoit besoin. Les Trajectins n'apprirent qu'avec regret cette nomination, persuadés qu'elle avoit pour but d'asservir leur Eglise à la Maison d'Autriche. Mais il fallut plier, et le Magistrat accorda de bonne grace ce qu'il ne pouvoit refuser à la force. Philippe fut installé dans son Eglise à la tête de mille chevaux; mais il ne fut sacré que l'année suivante. Ce Prélat vit naître l'hérésie de Luther; et, sans l'embrasser ouvertement, il se montra disposé à la favoriser. Les progrès des armes du Duc de Gueldre dans la Frise l'engagerent à demander du secours à la Princesse Marguerite, Gouvernante des Pays-Bas, pour les arrêter. Mais les troupes qu'elle lui fournit travaillèrent pour le compte de la Maison d'Autriche, qu'elles rendirent entière-

(1) Ce fut sous le règne de Marguerite que prirent naissance les deux factions des Cabeliaux et des Hoekins, qui partagerent long-tems la Hollande. Les premiers, qui tenoient pour le Prince, furent ainsi appelés du nom d'un poisson fort commun en Hollande. Les se-

conds prirent leur nom du mot Hoek, qui veut dire l'hameçon avec lequel on prend le cabellian. Les deux partis se distinguèrent par la couleur de leurs bonnets; les Hoekins les avoient rouges, les autres les portoient gris.

## COMTES DE HOLLANDE.

la flotte de sa mere à la hauteur de la Brille. Nouveau combat, livré le jour de la translation de S. Martin (4 Juillet 1351). Marguerite, totalement dé faite, se retire en Angleterre avec le peu de vaisseaux qui lui restent. (Heda.) Le Roi son beau-frere, à sa priere, se porte pour médiateur entre elle et son fils. Guillaume se rend lui-même à Londres auprès de ce Monarque dont il épouse la niece. On nomme des arbitres de la querelle; et, par le jugement rendu le 7 Décembre 1354, Marguerite, après avoir accordé à son fils le pardon qu'il étoit chargé de lui demander, lui abandonne la Hollande, la Zéelande et la Frise, sous la réserve d'une partie des revenus de ces provinces. Elle survécut peu à cet accommodement, étant morte, suivant son épitaphe, le 23 Juin 1356, à Valenciennes, où elle fut inhumée dans l'Eglise de S. François. (Voy. les Comtes de Hainaut.)

## GUILLAUME V, DIT L'INSENSÉ.

1356. GUILLAUME V, second fils de l'Empereur Louis de Baviere et de Marguerite, se fait inaugurer, de nouveau, Comte de Hollande après la mort de sa mere. La treve conclue entre Guillaume IV et l'Evêque d'Utrecht étant expirée depuis l'an 1350, il juge à propos de recommencer la guerre, et la fait si heureusement, qu'il oblige l'Evêque, l'année suivante, à demander la paix, qui lui fut accordée, par traité du 30 Juin, à des conditions avantageuses pour le Comte. (Voy. Jean d'Arkel, Evêque d'Utrecht.) L'an 1357, au retour d'un voyage à Londres, il donna des signes de démence qui obligèrent à l'enfermer, sur la fin de cette année, à la Haye, d'où il fut conduit ensuite au château du Quesnoi. Albert son frere, par le crédit des Hœxkins, fut appelé et reconnu à Dordrecht, le 23 Février 1358, Ruward ou protecteur de Hollande. Une partie des Cabeliaux refusant de lui obéir, il marcha contre Delt où ils s'étoient retranchés, et deux fois s'en rendit maître en deux sièges différens, parce que les Cabeliaux n'avoient pas rempli les conditions portées à la suite du premier. Le second ayant fini le lundi après la S. Boniface (14 Mai ou 5 Juin), Albert accorda le pardon à la ville en l'obligeant d'envoyer mille de ses habitans pour demander pardon, tête et pieds nus, à la Comtesse Mathilde et à lui, et de les faire accompagner de 500 femmes qui demanderoient la vie pour les coupables. (Mieris, p. 91.)

L'an 1364, las de porter le titre simple de Ruward, Albert pense à se faire reconnoître Souverain de Hollande à la place de son frere. Mais comme les prétentions du Roi d'Angleterre sur ce Comté n'étoient pas encore réglées, elles suffisoient pour faire échouer son dessein. Dans la vue de lever cet obstacle, il assemble, le 25 Avril, les Etats à Gertruidenberg, et y fait décider que la Reine d'Angleterre ne peut avoir part à la succession de Guillaume IV son frere, laquelle est dévolue en entier, l'Etat étant indivisible, à Guillaume V du chef de sa mere, qui étoit l'aînée, et après lui à son frere Albert. Muni de cette déclaration, il passe en Angleterre pour la faire agréer au Roi, et revient sans y avoir réussi. Mais, l'an 1371 ou environ, il obtint de l'Empereur Charles IV des Lettres-Patentes qui lui accorderoient l'investiture des Comtés de Hollande, de Zéelande, de Frise et de Hainaut. Pendant elles furent sans effet, la Noblesse et les villes ne les ayant pas cru suffisantes pour transporter le droit d'un Prince vivant à celui qui ne pouvoit l'acquiescer que par sa mort.

L'an 1381, Albert envoya du secours à Louis, Comte de Flandre, contre les Gantois, et fut d'abord mal servi par ses troupes, favorables aux révoltés. Mais, l'an 1385, Guillaume d'Ostrevant, son fils, ayant pris Damme d'assaut avec le secours des François, obligea les Gantois à demander la paix. L'an 1389 (Dujardin), Guillaume V meurt, dans les premiers jours d'Avril, au château du Quesnoi. (Voy. Guillaume III, Comte de Hainaut.)

## ALBERT.

1389. ALBERT, après la mort de Guillaume son frere, quitta le titre de Ruward pour prendre celui de Comte, qui lui fut déferé d'un consentement unanime. Sa passion aveugle pour Adélaïde de Poelgeest, sa maitresse en tous sens, souleva la plupart des Hollandois, et sur-tout les Hœxkins qui la massacrèrent dans le Palais le 22 Sept. 1392 (et non 1390). Albert, furieux de cet attentat, prit aussitôt les armes pour en tirer vengeance. Guillaume, Comte d'Ostrevant, son fils, étoit à la tête des factieux. Il fut obligé de s'exiler après avoir été dé fait, et ne revint qu'en 1394. Ce jeune Prince dans la suite effaça la tache de sa révolte par ses belles actions. L'an 1396, invité par Jean de Bourgogne, Comte de Nevers, son beau-frere, à l'accompagner en Hongrie, où il alloit faire la guerre à Bajuzet, il en fit la proposition à son pere. Guillaume, lui dit Albert, *puisque tu as la volonté d'aller en Hongrie et Turquie contre gens qui jamais ne vous forfrent, nul titre de raison tu n'as que pour la vaine gloire de ce monde. Laisse Jean de Bourgogne et nos cousins de France faire leur entreprise, et fais la tienne : va plutôt en Frise, et con-*

## EVÊQUES D'UTRECHT.

ment maitresse de la Frise le 23 Octobre 1523. (M. Cérusier, t. II, p. 389.) Philippe de Bourgogne termina ses jours à Duerstede, le 7 Avril 1524, à l'âge de 59 ans. (Batav. sacr. p. 237.) Ce Prélat étoit savant, mais peu réglé dans ses moeurs, et fort équivoque dans sa doctrine. C'est à lui, nouvellement élevé à l'épiscopat, qu'Erasmus dédia son Commentaire sur les deux Epîtres de S. Paul à Timothée.

HENRI  
DE BAVIERE.

1524. HENRI DE BAVIERE, fils de Philippe, Electeur Palatin, fut celui sur lequel tomba le choix des Chapitres d'Utrecht, sollicités par la Maison d'Autriche, pour remplacer l'Evêque Philippe de Bourgogne. Son installation se fit au mois de Septembre 1524. Les Trajectins souffroient impatiemment de voir entre les mains du Duc de Gueldre le haut diocèse d'Utrecht, dont il s'étoit emparé pendant la guerre de Frise. Henri de Baviere s'engagea de le recouvrer, et convint amiablement avec le Duc, l'an 1527, d'une somme pour le rachet. Mais les Trajectins, sur lesquels il voulut mettre un impôt à ce sujet, refusèrent de rien payer avant l'exécution du traité. Le Clergé, que le Prélat voulut taxer à part, montra la même opposition, et se voyant menacé de contrainte, il excita une sédition dont le Duc de Gueldre profita pour se rendre le maître dans Utrecht. L'Evêque eut recours à l'Empereur, et les hostilités réciproques ne finirent que par le traité conclu, le 5 Oct. 1528, à Gorinchem. (Pont. p. 758; Dujardin, t. IV, p. 434.) (V. les Ducs de Gueldre.)

Les nouvelles opinions s'étant introduites rapidement dans le pays à la faveur de ces troubles, les Protestans se déclarerent pour le Duc, et les Episcopaux implorerent le secours de l'Empereur Charles-Quint. Mais pour l'obtenir il fallut céder à ce Prince la souveraineté temporelle de l'Eglise d'Utrecht qu'il remit au Comté de Hollande. Nous avons l'acte de la cession faite par l'Evêque en présence et du consentement des Chapitres, le 21 Octobre 1528, entre les mains d'Antoine de Salvaing, Comte de Hogstraten, Commissaire de

## COMTES DE HOLLANDE.

queres notre héritage. Guillaume suivit le conseil de son pere. Ayant fait alliance avec les Comtes de Cornouailles, de Namur et de S. Paul, il composa, des troupes qu'ils lui amenèrent, et des siennes, une armée formidable, avec laquelle il battit plusieurs fois les Frisons et les contraignit à la fin de lui rendre hommage le 14 Août 1398. (Van-Mieris, T. III, p. 686.) Mais ces peuples s'étant révoltés de nouveau, le mauvais état des finances d'Albert l'obligea de conclure, le 1 Oct. 1401, une trêve avec eux pour 6 ans. Jean, Sire d'Arkel, étoit son Grand-Trésorier. Albert veut lui faire rendre compte. Arkel prend les armes et ne les met bas que par un accommodement. Albert finit ses jours à la Haye, le 13 Déc. 1404, âgé de 67 ans. Il mourut insolvable. Par Sentence du Juge, conforme aux loix du pays, sa veuve, lorsqu'on le porta en terre, parut devant le convoi sous des habits empruntés, une paille à la main, qu'elle jetta devant le cercueil pour montrer qu'elle renouoit à la succession. Albert avoit épousé deux femmes, l'une et l'autre nommées MARGUERITE. Il laissa de la premiere, fille de Louis I, Duc de Brieg en Silésie, morte l'an 1386, Guillaume, qui lui succéda; Albert, Comte de Nordlingue; Jean, Evêque de Liège; Catherine, fiancée à Edouard, Duc de Gueldre, puis mariée à Guillaume, successeur et neveu d'Edouard; Marguerite, épouse de Jean, Duc de Bourgogne; et deux Jeannes; la premiere surnommée Ida, femme d'Albert IV, Duc d'Autriche; l'autre, femme de Wenceslas, Roi de Bohême et Empereur. MARGUERITE, fille d'Adolfe, Duc de Cleves, sa seconde femme, ne lui donna point d'enfans.

C'est sous Albert, suivant M. Cériseur (T. II, p. 140), qu'on rencontre pour la premiere fois le titre de Stadhouder, devenu de nos jours si honorable et si important. La fonction de ceux qui en étoient revêtus étoit de représenter le Prince, suivant l'acception du nom, *Sied-Houder* (Lieutenant), et par corruption Stadhouder ou Stadhoud. Il paroît qu'Albert, Prince lâche et indoct, leur laissa prendre l'autorité de premiers Ministres et de Maires du Palais.

## GUILLAUME VI.

1404. GUILLAUME VI, fils aîné d'Albert, étoit en France, suivant M. Du-jardin, à la mort de son pere. Si cela est, il faut qu'il soit revenu bien diligemment, puisqu'il donna, le 19 Décembre 1404, à son frere Jean l'investiture des terres que son pere lui avoit assignées en apanage. (Van-Mieris, T. IV, p. 1.) Quoi qu'il en soit, Guillaume fut inauguré, le 13 Janv. 1405, à Leyde, dont il confirma les privilèges. (*Ibid.* p. 2.) Dans les premieres années de son règne, les factions des Cabeliaux et des Hoekins exciterent de grands tumultes, où périrent beaucoup de personnes. Guillaume cependant étoit occupé à réduire le Sire d'Arkel. L'an 1408, il conclut une trêve de trois ans avec lui pour aller au secours de Jean, son frere, Evêque de Liège, mais chassé par Henri de Horn, Seigneur de Perveis. Une victoire, gagnée sur le parti de Henri avec l'aide du Duc de Bourgogne, assura à Jean la paisible jouissance de son Evêché. L'an 1415, au mois de Nov. (Van-Mieris, T. IV, p. 12), le Sire d'Arkel est amené à la Haye, où Guillaume le fait renfermer. Guillaume marie, la même année, Jacqueline, sa fille unique, à Jean, Duc de Touraine, qui devint, peu de tems après, Dauphin. La mort ayant ravi cet époux à la Princesse le 3 Avril 1417 (N. S.), elle revient auprès de son pere, qui, dès le 15 Août 1416, l'avoit fait reconnoître par les Etats pour son unique héritière. L'Empereur Sigismond ayant envoyé des Ambassadeurs aux Frisons pour leur faire des propositions et en obtenir un subside, Guillaume leur écrivit, le 30 Avril 1417, pour leur défendre de rien payer à l'Empereur, attendu que les Comtes de Hollande ne devoient à l'Empire que l'hommage pour la Frise. C'est le dernier trait de sa vie. Il mourut, le 31 Mai de la même année, à Bouchain. Ce Comte avoit épousé, l'an 1385, MARGUERITE, fille de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, qui lui survécut long-tems. Guillaume dans ses Diplômes prenoit les titres de Comte Palatin du Rhin et de Duc de Baviere. (Voy. Guillaume IV, Comte de Hainaut, et Jean V, Evêque de Liège.)

## JACQUELINE.

1417. JACQUELINE, fille de Guillaume VI et de Marguerite de Bourgogne, et veuve du Dauphin Jean, fils du Roi Charles VI, fut inaugurée Comtesse de Hollande, après la mort de son pere, à l'âge de 16 ans. Le Dauphin son époux, étant décédé, le Roi Charles VI lui avoit accordé, le 14 Avril 1417, la jouissance du Comté de Ponthieu et de la Pairie de Mortagne, à la réserve du château, de la ville et du port du Crotoy, dont elle portoit encore le titre dans un acte du 14 Mars 1434. (Van Mieris, T. IV, p. 1032.) Jean de Baviere son oncle quitta l'Evêché de Liège dans la vue de l'épouser. Ses tentatives furent inutiles. Jacqueline, suivant les dernieres volontés de son pere, avoit promis sa main à Jean IV, Duc de Brabant, et vouloit tenir cet engagement. Jean de Baviere, frustré de ses espérances, cherche à dépouiller sa niece. Il obtient de l'Empereur Sigismond, en lui demandant pour épouse sa fille Elisabeth, des Lettres d'investiture, portant qu'au défaut d'héritiers directs, Jean reçoit comme Fiefs masculins de l'Empire les Etats de Guillaume son frere, usurpés par Jacqueline et par Jean, fils d'Antoine de Bourgogne. Jean de Baviere prit aussitôt le titre de Comte. Les Cabeliaux entrent dans son parti et le font inaugurer, le 23 Juin 1418, à Dordrecht. Jacqueline étoit alors mariée, dès le 4 Avril 1418, au Duc de Brabant. Cette Comtesse et son époux, étant venus assiéger Jean de Baviere dans Dordrecht, sont obligés de se retirer après six semaines d'efforts inutiles. Encouragé

## EVÊQUES D'UTRECHT.

L'Empereur, acceptée par ce Prince le 2 Décembre suivant, et ratifiée, le 8 Mai 1531, par le Pape Clément VII. (*Batav. sacr.* pp. 240-244.) Charles-Quint de son côté avoit promis, par acte du 30 Septembre précédent, renouvelé le 12 Novembre suivant, de conserver tous les privilèges de l'Eglise d'Utrecht, dont l'un étoit le droit des Chapitres d'élire et d'instituer leur Evêque. Henri de Baviere, réduit à son autorité spirituelle, s'en soucia si peu, qu'il remit son Evêché au Pape et se retira en Allemagne, où bientôt après il obtint, non l'Evêché de Frisingue, comme le marqua Heda, mais celui de Worms dont il étoit déjà Coadjuteur. Il mourut le 11 Juin 1552. (*Batavia sacr.* p. 244.)

Nous terminerons ici la Chronologie historique des Evêques d'Utrecht, que nous n'avons insérée dans cet ouvrage qu'à raison de la puissance temporelle et souveraine dont ces Prélats étoient revêtus. Il nous suffira d'ajouter ici qu'en 1559 le Pape Paul IV érigea l'Eglise d'Utrecht en Métropole et lui donna pour Suffragans les nouveaux Evêchés de Harlem, de Middelbourg, de Leuvarde, de Deventer et de Groningue. Le premier Archevêque d'Utrecht fut Frédéric Steix de Tautemberg, mort en 1580. Pour avoir une connoissance détaillée et exacte de ses successeurs, nous renvoyons le lecteur à l'Histoire de l'Eglise d'Utrecht, placée à la suite de celle des Provinces-Unies, donnée par MM. Du-jardin et Sellius.

par ses succès, Jean de Bavière jette ses vues sur Rotterdam, qu'il surprend le 18 Octobre suivant. Le Duc de Bourgogne s'étant alors porté pour médiateur, on entre en négociation; et, le 13 Février 1419, Jean de Bavière conclut avec sa niece un Traité de paix, par lequel il est reconnu pour héritier présomptif et Lieutenant de cette Princesse au cas qu'elle vienne à mourir sans enfans. Jean de Bavière fit de plus, le 21 Avril de l'année suivante, avec le Duc de Brabant une convention par laquelle celui-ci lui engagea, pour l'espace de douze ans, la Hollande, la Zélande et la Frise moyennant la somme de 84,400 nobles et de 90 mille couronnes de France, et le lendemain il fut dit entre eux que si avant la S. Jacques prochains Jacqueline ne scelloit point ce contrat, le Duc paieroit 26000 mille couronnes à Jean de Bavière. Le Duc notifia le même jour ces actes aux Etats du pays avec injonction de faire hommage au Bavaois. (Van-Mieris, T. IV, pp. 546-547-548.) Mais la conduite despotique de ce dernier indispose contre lui plusieurs villes qui se réouissent pour lui déclarer la guerre. La Hollande tombe dans une espece d'anarchie. Jacqueline, retenue en Brabant, sollicite en vain son époux de l'aider à rentrer en possession de ses Etats. Les refus de celui-ci, sa nouchalance et le changement qu'il fait dans la Maison de cette Princesse, la dégoutent de sa personne. Elle passe en Angleterre, obtient de l'Antipape Benoît XIII, au refus de Martin V, la cassation de son mariage, et épouse, l'an 1423, Humphroi, Duc de Glocestre, frere du Roi Henri V. Elle repasse la mer avec ce Prince au mois d'Octobre de la même année. Ayant reçu quelques secours du Parlement d'Angleterre, ils se rendirent en Hainaut, où ils s'emparèrent de toutes les villes, excepté de celle de Halle. Philippe, Duc de Bourgogne, se dispoisoit cependant à venger l'outrage fait au Duc de Brabant son cousin. Il y eut des défis réciproques entre lui et le Duc de Glocestre. Mais celui-ci, voyant le parti bourguignon devenir de jour en jour plus formidable, profita d'un armistice conclu avec les Brabançons pour se sauver en Angleterre. A peine fut-il parti, que les Brabançons fondirent sur le Hainaut. Jacqueline, resserrée dans Bergue ou Mons, est livrée par les habitans au Duc de Bourgogne, qui la fait conduire à Gand pour y être gardée à vue. Elle y reste environ trois mois, et s'échappe ensuite, déguisée en homme, quelques jours avant la mort de Jean de Bavière, arrivée à la Haye le 6 Janvier 1425. Son retour en Hollande releva le courage ou plutôt ranima la fureur des Hoexins, ses partisans, contre les Cabelliaux. Pour donner une idée des excès auxquels ils se livrèrent, on se contentera du trait suivant. Albert Beiling les avoit long-tems arrêtés par sa valeur devant le château de Schoonhoven, dont à la fin ils s'étoient rendus maîtres. Pour se venger de sa brave défense, ils le condamnerent à être enterré vif. Beiling demande un mois de délai pour mettre ordre à ses affaires. Il l'obtint sous promesse de se représenter dans ce terme. Le nouveau Régulus tient parole, et ses ennemis, sans être touchés de sa probité, lui firent subir le supplice auquel ils l'avoient condamné. (Dujardin.) Jacqueline ne mit pas plus de modération dans son ressentiment; ce qui lui fit perdre le fruit de quelques avantages qu'elle remporta. L'an 1428, le Duc de Bourgogne, maître de toutes les places de Hollande, à la réserve de trois qui n'étoient pas éloignées de se rendre, obligea Jacqueline, par Traité du 3 Juillet, à le reconnoître pour son Ruward ou Lieutenant durant sa vie, et pour son héritier après sa mort, en lui faisant promettre de ne point se remarier sans son consentement. Jean, Duc de Brabant, étoit mort pour lors; et le mariage de Jacqueline avec le Duc de Glocestre avoit été cassé par le Pape Martin V. L'an 1432, cette Princesse, lassée d'être dominée, pour ne pas dire opprimée, par le Duc de Bourgogne qui fournissoit très mesquinement à l'entretien de sa Maison, épouse en secret François de Borselen, Stadhouder de Hollande. Le Duc, informé de cette alliance, fait arrêter Borselen, l'envoie prisonnier au château de Rupelmonde, et le condamne à mort. Jacqueline, pour lui sauver la vie, cède, en 1433, ses Etats au Duc. Le Traité, conclu par la médiation du Comte de Meurs, fut ratifié par les Etats de Hollande, de Zélande, de Frise et de Hainaut. Jacqueline, réduite à la condition privée, se retira dans le château de Teilingen dans le Rhinland, où elle finit ses jours, le 8 Octobre 1436, à l'âge de 36 ans. Son corps fut porté à la Haye. Borselen son époux, que le Duc de Bourgogne avoit fait Comte d'Ostrevant pour sa vie et Chevalier de la Toison d'or, prolongea sa carrière jusqu'en 1470. Sous le règne de Jacqueline en 1421, la mer ayant rompu les digues de Hollande, submergea, aux environs de Dordrecht, un grand nombre de villages, dont plusieurs étoient de trois à quatre mille habitans. (Voy. Jean, *Duc de Brabant*, et, pour la suite des *Comtes de Hollande*, Philippe le Bon, *Duc de Bourgogne*, et ses successeurs.)

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES GOUVERNEURS ET GOUVERNANTES DES PAYS-BAS.

CETTE vaste contrée, qui faisoit autrefois partie de la seconde Belgique et qu'on nomme aujourd'hui les Pays-Bas, est composée de 17 provinces situées entre la France, l'Allemagne et la mer du Nord. Ce sont les Duchés de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre, le Marquisat d'Anvers, les Comtés de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur et de Zutphen, les Seigneuries de Frise, de Malines, d'Utrecht, d'Over-Yssel et de Groningue. Ces provinces étant tombées de la Maison de Bourgogne dans celle d'Autriche furent régies sous la dépendance de leurs Souverains par les Gouverneurs et Gouvernantes, qui suivent.

**A**DOLFE DE CLEVES, Seigneur de Ravenstein, Chevalier de la Toison d'or, chargé du Gouvernement des Pays-Bas, exerça cet emploi jusqu'au mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, célébré le 18 ou le 20 Août 1477.

**ENGILBERT**, Comte de Nassau, fut nommé au Gouvernement des Pays-Bas par Maximilien, lorsque ce Prince retourna en Allemagne pour y être couronné Roi des Romains l'an 1485. Son gouvernement cessa dans le mois de Juin 1486, au retour de Maximilien.

ALBERT, Duc de Saxe, succéda au Gouvernement des Pays-Bas, l'an 1489, après le départ de Maximilien et de l'Empereur Frédéric son pere pour l'Allemagne, et se démit de cette charge, en 1494, lorsque Philippe le Beau, âgé d'environ 17 ans, prit possession de ses Etats. Il mourut près d'Emdem en Frise l'an 1500.

Philippe le Beau, premier du nom, Roi d'Espagne, fils de Maximilien, partant pour l'Espagne, nomma, l'an 1505, pour Gouverneur des Pays-Bas, pendant son absence, GUILLAUME DE CROÏ, Marquis d'Arshot, qui mourut à Worms en 1521.

1507. MARGUERITE I, d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, fut nommée par son pere, à l'âge de 27 ans, Gouvernante des Pays-Bas pendant la minorité de Charles son neveu, petit-fils et héritier de ce Prince. Dès l'âge de trois ans elle avoit été fiancée au Dauphin Charles, fils du Roi Louis XI, par Maximilien, ou plutôt par le Sénat de Gand dont ce Prince étoit alors obligé de recevoir la loi. Devenu Roi de France, le Dauphin Charles renvoya, l'an 1493, Marguerite à son pere pour épouser l'héritière de Bretagne. La Princesse fut dédommée de ce revers par le mariage qu'elle contracta, l'an 1496, avec l'Infant Jean d'Aragon, à qui les Couronnes d'Espagne étoient destinées. Mais la mort lui ravit cet époux la même année. S'étant remariée, l'an 1501, avec Philibert II, Duc de Savoie, elle devint encore veuve sans enfans l'an 1504, après quoi elle retourna en Allemagne auprès de son pere, qui lui donna, en 1507, le Gouvernement des Pays-Bas. Marguerite déploya dans ce poste les ressources d'un génie fécond et élevé. Mais l'occasion où elle fit l'usage le plus heureux de ses talens politiques, ce fut au Congrès de Cambrai tenu l'an 1508. La Princesse, avec le Cardinal d'Ambouise, conduisit les opérations de cette Assemblée avec tant d'habileté, que les autres Plénipotentiaires ne purent ni se méfier d'eux ni les contrecarrer. Cependant elle n'avoit pas toujours été d'accord avec le Prélat. Elle disoit souvent depuis qu'elle ne comprenoit pas comment, dans les conférences, le Cardinal et elle ne s'étoient pas mille fois pris aux cheveux.

Charles son neveu, l'an 1522, en partant pour l'Espagne, la confirma dans le Gouvernement des Pays-Bas. La dextérité dont elle usa, l'an 1528, pour rompre l'Alliance des François et des Anglois, mérite d'être remarquée. Cette réunion, qui faisoit cesser le commerce de l'Angleterre avec les Pays-Bas, occasionna dans Londres une émeute excitée par les fabricans. Marguerite profita de la circonstance pour engager le Roi Henri VIII à rouvrir les débouchés de ses fabriques par un Traité de neutralité avec les Etats qu'elle gouvernoit. Souvent elle se trouva dans la nécessité de leur faire des pétitions d'argent, et elle les motiva si bien que presque jamais elle n'éprouva de refus. Elle permettoit aux villes de marchander avec elle, et venoit toujours à bout de leur persuader qu'elles donnoient de plein gré ce qu'elle extorquoit. Cette Princesse finit ses jours à Malines le 27 Novembre 1530, après avoir gouverné les Pays-Bas l'espace de 17 ans avec autant de prudence que de douceur. Son corps fut porté au Couvent des Augustins de Brou, près de Bourg en Bresse, pour y être inhumé. Après sa mort les Pays-Bas furent quelque tems gouvernés par Charles, Comte de Lalaing, Chevalier de la Toison d'or.

1531. MARIE, sœur de Charles-Quint et veuve de Louis II, Roi de Hongrie, fut nommée par son frere étant en Brabant pour remplacer Marguerite sa tante dans le Gouvernement des Pays-Bas. Elle vit, sans être effrayée, la Hollande successivement menacée par les Rois de Danemarck, Frédéric I et Christiern III, et prit les mesures nécessaires pour être en état de leur résister en cas d'une guerre qui n'eut pas lieu. La secte

des Anabaptistes, la plus fanatique et la plus furieuse qui eût jamais existé, lui donna plus d'exercice. Jean de Leyde, alors leur Chef, qui se qualifioit Roi de la nouvelle Jérusalem, s'étant rendu maître de Munster, envoyoit de là ses disciples prêcher sa doctrine, les armes à la main, dans la Hollande et les provinces voisines. Le nombre des prosélytes qu'ils firent alarma la Gouvernante, qui publia contre eux, l'an 1535, un placard sanglant. La rigueur des exécutions qui en furent la suite, fit disparaître du pays ces sectaires forcés, dont la plupart se réfugièrent en Angleterre. Jean de Leyde soutenoit cependant un siège dans Munster, où il faisoit, au milieu des honneurs de la famille, la plus vigoureuse défense. Mais enfin la trahison de l'un de ses capitaines le livra aux assiégeans, qui lui firent expier ses forfaits, ainsi qu'aux principaux de ses compagnons, dans d'affreux supplices le 2 Janvier 1536. (*Hist. des Anab.* p. 46; Dujardin, T. IV, p. 507.)

Un impôt établi par la Gouvernante ayant soulevé la ville de Gand, Charles-Quint passa d'Espagne en Flandre, l'an 1540, en traversant la France, pour réduire les rebelles. Son arrivée fut terrible; non content de supprimer les privilèges des Gantois, il contraignit leurs Chefs de lui demander pardon à geoux, la corde au cou.

Charles ayant fait venir, l'an 1549, d'Espagne dans les Pays-Bas Philippe son fils, la Gouvernante accompagna le jeune Prince dans toutes les provinces, où il fut reçu avec la plus grande pompe. Mais l'indifférence et la gravité repoussante de Philippe commença dès lors à lui aliéner les cœurs des Flamands. Charles, après avoir confirmé la Gouvernante dans son emploi, dont elle vouloit se démettre, remit, par un Edit, les XVII provinces des Pays-Bas. Ce Prince, dans la grande Assemblée de Bruxelles, ayant résigné, l'an 1555, ses Etats héréditaires à Philippe, Marie remit en même tems son Gouvernement aux pieds de son frere. Elle partit ensuite pour l'Espagne où elle mourut, l'an 1558, peu de jours après Charles-Quint, et fut inhumée à Burgos. C'est elle qui a donné le nom à la ville de Mariembourg, située à deux lieues de Philippeville, ainsi appelée du nom de Philippe II, et à même distance de Charlemont, bâti par Charles-Quint.

EMMANUEL PHILIBERT, Duc de Savoie, dépouillé de ses Etats par les François, fut nommé Gouverneur ou Stadhouder-Général des Pays-Bas après la démission de Marie. Mais, ayant recouvré son Duché, l'an 1559, par la paix de Câteau-Cambresis, il remit son Gouvernement au Roi Philippe II, qui lui substitua, étant sur les lieux,

MARGUERITE II, sa sœur, fille naturelle de Charles-Quint et veuve en secondes nocces d'Octave Farnese, Duc de Parme, à laquelle il donna pour principal Ministre Antoine Perrenot de Granvelle, Evêque d'Aras. La Duchesse établit sa résidence à Bruxelles. Philippe, avant de quitter les Pays-Bas, y renouvella les Edits sanglans publiés par Charles-Quint contre les Protestans qui se multiplioient de jour en jour, et établit, pour les rechercher, un tribunal sur le modele de l'Inquisition. Il créa de plus, après s'être concerté avec le Pape Paul IV, douze nouveaux Evêchés, lesquels, ajoutés aux cinq anciens, formerent le nombre de dix-huit, et de ceux-ci trois furent érigés en Sièges métropolitains, savoir, Cambrai, Utrecht et Malines. Granvelle, déjà revêtu de la pourpre Romaine, fut élevé sur le dernier dont il prit possession le 21 Décembre 1561. (*Gall. chr. nov.*)

Philippe s'embarqua, le 8 Août 1559, pour l'Espagne, laissant les Pays-Bas dans la plus grande agitation. L'excessive rigueur avec laquelle Granvelle fit exécuter les loix pénales contre les hérétiques, menaçoit d'une révolution prochaine. La Gouvernante en avertit le Roi son frere par une lettre dont il ne fit au-

can cas. Mais enfin, sur les plaintes multipliées des différents Ordres, il se vit contraint, l'an 1563, de congédier ce Ministre. Par sa retraite, dit le Cardinal Beutivoglio, Guillaume, Prince d'Orange, Chef des mécontents, et ses adhérens, perdirent plutôt le sujet de leurs plaintes que la volonté de se plaindre. Résolus d'établir la liberté de conscience, ils trouverent dans la résistance de la Gouvernante à leurs vues de nouveaux prétextes de murmures.

L'an 1566, irrités des ordres donnés par la Princesse pour la publication du Concile de Trente, ils forment à Bruxelles une confédération qui jette l'effroi dans son ame. « Ne craignez rien, Madame, lui » dit le Comte de Barlemont, ce sont des gueux ». Cette qualification, rapportée aux Confédérés, devint pour eux un sujet de plaisanterie et un mot de ralliement.

L'an 1567, le Duc d'Albe (Ferdinand Alvarez de Tolède) arrive d'Espagne, le 16 Août, à Bruxelles avec titre de Généralissime, et répand, dès qu'il paroit, la terreur dans les Pays-Bas. Le *Tribunal des troubles*, dont l'érection fut son premier ouvrage, sévit avec cruauté contre les sectaires et leurs fauteurs. La Gouvernante, se voyant sans autorité, part, le 30 Décembre, pour l'Italie après avoir fait par une lettre ses adieux aux Etats. Le Duc avoit apporté d'Espagne une violente aversion pour Guillaume Prince d'Orange, qu'il regardoit comme le plus capable de traverser le despotisme qu'il vouloit exercer. Pour le braver, il fait enlever Philippe-Guillaume, son fils aîné, de l'école de Louvain où il le faisoit élever, jeune Prince alors âgé de 13 ans, et l'envoie, sous bonne escorte, en Espagne, où il resta prisonnier l'espace de 28 ans. Le motif ou le prétexte de cet enlèvement étoit la crainte que Philippe-Guillaume, filleul du Monarque espagnol, ne se laissât corrompre par les erreurs qui infectoient les Pays-Bas. Les liaisons des Comtes d'Égmond et de Horn avec le pere les rendant suspects au Duc, il les fit arrêter, l'an 1567, et conduire au château de Gand, d'où, ayant été amenés, l'année suivante, à Bruxelles, ils furent livrés au Tribunal des troubles, qui les condamna, le 4 Juin, à perdre la tête, ce qui fut exécuté le lendemain. Ils étoient néanmoins Catholiques, du moins le premier, et n'avoient pas imité le Prince d'Orange, qui, le 5 Avril de l'an 1567, s'étoit déclaré hautement pour le Calvinisme par un écrit daté de Dillenbourg. Celui-ci, à la vue d'autres exécutions semblables des premiers de l'Etat, ordonnées par ce tribunal, crut devoir prendre ses sûretés en arborant l'étendard de la révolte. Le Duc triompha de ses premiers efforts. Huit mille artisans, effrayés des recherches qu'on faisoit des hérétiques, s'expatrient et passent en Angleterre, où ils apportent l'art des manufactures de draps en laine.

Les armées du Prince rebelle reprennent le dessus. Le Duc acheve d'irriter les peuples par l'établissement du dixième. Les villes à l'envi se donnent à Guillaume. La défection fut si rapide, que l'Evêque de Namur, écrivant à l'ancienne Gouvernante, lui disoit : « Il semble que le Duc d'Albe ne s'est opiniâtré à lever le dixième que pour acquérir des Principautés » à Guillaume ».

Mais la fortune ayant tourné le dos à ce Prince, il se voit contraint, faute d'argent, d'abandonner ses conquêtes de Brabant. Frédéric, fils aîné du Duc d'Albe, s'étant rendu maître de Naarden, son Lieu-

tenant assemble les habitans dans l'Eglise, sous prétexte d'y prêter un nouveau serment, et les y fait tous périr dans les flammes ou par le fer. Même perdie à l'égard de ceux de Harlem. Philippe, malgré l'austérité de son caractère, ne peut approuver la dureté maladroite du Duc d'Albe. Une victoire complete, remportée en mer l'an 1573 sur ce Général, à la suite d'autres avantages considérables des Confédérés, détermine le Monarque à le rappeler. Il part en se vantant d'avoir fait périr par la main des bourreaux 18 mille 6 cents hérétiques ou rebelles, et laisse un monument de son orgueil, que son successeur fit détruire (1).

DON LOUIS DE REQUESENS DE CUNIGA, Grand Commandeur de Castille, envoyé pour succéder au Duc d'Albe, arrive à Bruxelles le 17 Novembre 1573. Ses caresses et la douceur de son caractère ne peuvent ramener les esprits: ils étoient trop ulcérés. Quelques incendies, arrivés dans les terres des Confédérés, donnent prétexte à des soupçons contre les Espagnols. On ne peut imaginer les tourmens que les premiers firent subir à ceux qui tombèrent entre leurs mains. Ainsi le fanatisme étoit inexorable de part et d'autre. Après bien des hostilités réciproques, Requesens meurt, le 5 Mars 1576, à Bruxelles. Les Pays-Bas se trouvant alors sans Chef, on vit trois partis s'y former, celui du Prince d'Orange qui avoit tout pouvoir en Hollande et en Zélande (c'étoit le parti des rebelles); celui des Flamands, irrités de la suppression de leurs privilèges ordonnée pour punir une partie révoltée de la nation (c'étoient eux qui dominoient dans le conseil d'Etat); et celui des Espagnols, qui, étant tous soldats et n'étant pas payés, se choisirent un Général, ravagèrent les campagnes et pillèrent les villes.

L'an 1576. DON JUAN D'AUTRICHE, frere naturel de Philippe II, célèbre par la grande victoire qu'il avoit remportée, l'an 1571, sur les Turcs à Lépante et par la prise de Tunis faite en 1573, fut donné pour successeur à Requesens. Le Roi lui avoit donné plein pouvoir de traiter avec les Pays-Bas sous deux conditions, la première qu'on n'y souffriroit que la religion catholique, la seconde qu'on promettrait d'y maintenir la souveraineté du Roi. Il rend publiques à son arrivée ces dispositions pacifiques. Mais on apprend dans le même tems le sac d'Anvers, cette ville la plus opulente du monde, dont les Espagnols s'étoient rendus maîtres le 4 Novembre, non contents de la piller, y commirent les plus grandes horreurs. *Pacification de Gaud*, faite le 8 du même mois entre les Etats des Provinces et le Prince d'Orange par des Commissaires qu'on avoit nommés de part et d'autre. Elle portoit, entre autres articles, une ligue pour chasser les étrangers et sur-tout les Espagnols, et une promesse de s'en rapporter à ce qui seroit décidé par les Etats-Généraux. Don Juan, pressé d'accéder à ce Traité, qui fut approuvé par l'Université de Louvain, n'ose le refuser. Mais il retient à son service, sous divers prétextes, les troupes espagnoles. Ainsi la guerre civile continue.

L'an 1577, des Seigneurs, jaloux de la puissance du Prince d'Orange, appellent d'Allemagne l'Archiduc Matthias pour la contrebalancer. Mais Guillaume, plus adroit que lui, ne lui laissa que les fonctions de subalterne et de Lieutenant, ce qui fit appeller Matthias par les Espagnols le *Greffier du Prince d'O-*

(1) C'étoit une statue de bronze qu'il s'étoit érigée lui-même dans la place de la citadelle d'Anvers. Elle le représentoit armé de toutes pièces, la tête nue, tenant d'une main le bâton de commandement, étendant l'autre sur la ville comme pour la menacer. Sous ses pieds étoient les images de la rébellion et de l'hérésie, accompagnées de divers symboles. Sur la base on lisoit cette inscription latine en lettres initiales:

F. A. A. T. A. D. PH. II. H. A. B. P. Q. E. S. R. P. R. P. J. C.

P. P. F. R. O. M. F. P.

Ce qui signifioit:

*Ferdinando Alvarez de Toledo, Alca Ducis, Phillipi II, Hispaniarum apud Belgas prefecto, quond eximius seditione, rebellibus pulsus, religione procuratus, justitiam cultam, provinciarum pacem firmavit, Regis optimo Ministro fidelissimo positum.*

range. L'an 1578, Don Juan, renforcé par des volontaires français et par des troupes italiennes et espagnoles que lui avoit amenés Alexandre Farnese, Prince de Parme, défait, sur la fin de Janvier, à Gembours, celles des rebelles, et se rend maître de plusieurs places. Mais une fièvre maligne emporte ce Héros le 7 Octobre suivant, à l'âge de 32 ans, dans son camp près de Namur. Il avoit, dit un Historien, du feu et de la douceur dans les yeux, de la finesse et de la pénétration dans l'esprit, de la dignité et de l'agrément dans les manières, de la franchise et de la générosité dans les procédés... Il étoit fier à l'égard des Grands, affable avec les soldats, libéral pour ses courtisans, homme de parole envers tout le monde. (Voy. Philippe II, Roi d'Espagne.)

1578. ALEXANDRE FARNÈSE, Prince de Parme, remplace dans le Gouvernement des Pays-Bas Don Juan son oncle, qui l'avoit désigné lui-même pour son successeur dans ses derniers momens où il l'avoit assisté. Ce Prince n'étoit pas moins digne de ce choix par son mérite que par sa naissance. Il égaloit Don Juan dans l'art militaire, et le surpassoit dans la science politi-

que, dans l'art de gagner les cœurs, d'inspirer de la confiance et d'employer à propos les promesses et les menaces. (Cérisier.) Il étoit déjà célèbre par la victoire qu'il avoit remportée avec Don Juan sur les Turcs, en 1571, à la bataille de Lépante. Fier de ce succès, il avoit fait peindre sur ses étendards, en arrivant dans les Pays-Bas, une croix avec cette devise: *In hoc signo vici Turcos, in hoc vincam hereticos.* Ennemi du repos, et ardent, mais avec prudence, à suivre ses projets, il n'oublia rien pour justifier cette fastueuse inscription. Il débuta par quelques conquêtes qu'il fit les armes à la main; mais il en fit de plus importantes par la voie de la persuasion, en ramenant à l'obéissance l'Artois, le Hainaut et la Flandre.

François, Duc d'Anjou, étoit alors dans les Pays-Bas, où l'espérance d'en obtenir la Souveraineté l'avoit fait passer après la bataille de Gembours. Mais l'ascendant que prenoit sur lui le Prince d'Orange, l'engagea à quitter ce séjour la même année pour retourner en France. Ce fut en vain que, pour le retenir, les Etats lui offrirent d'ériger sa statue à Bruxelles, comme une marque du cas singulier qu'ils faisoient de sa protection.

### LA HOLLANDE, OU LES SEPT PROVINCES-UNIES EN RÉPUBLIQUE, AVEC LES GOUVERNEURS DES PAYS-BAS AUTRICHIENS.

Jusqu'alors les rebelles avoient continué de mettre le nom du Roi d'Espagne à la tête de leurs Ordonnances pour conserver au moins quelque formalité. Mais enfin le Prince d'Orange leur fit si bien sentir l'inconséquence de cette conduite, que, s'étant assemblés à Utrecht, ils y dressèrent, le 29 Janvier 1578, le fameux acte nommé *l'Union d'Utrecht*, qu'on regarde comme le fondement de la République des Provinces-Unies (1). Il falloit un Chef à cette République, et GUILLAUME, Prince d'Orange, dont toutes les démarches tendoient depuis 20 ans à cette dignité, l'obtint, par un choix unanime, sous le titre de Stadhouder (2) ou de Gouverneur Général; titre dont il jouissoit déjà depuis 20 ans dans les provinces de Hollande et de Zélande. Outre le Stadhouderat, Guillaume fut revêtu des charges de Capitaine et Amiral-Général qui lui donnoient le commandement en chef des armées et des flottes de la République, avec la disposition de tous les emplois qui en dépendoient.

Le Roi d'Espagne ayant vainement épuisé les plus odieux moyens pour se défaire du Prince d'Orange, met sa tête à prix par un manifeste du 15 Mars 1580; Guillaume y répondit par un autre qui augmenta le nombre de ses partisans. Les Etats, assemblés l'année suivante à la Haye, renoncèrent solennellement, le 26 Juillet, à l'obéissance du Roi d'Espagne, et le déclarent déchu de toute autorité dans les Pays-Bas. (Dujardin, T. V, pp. 557-561; Cérisier, T. III, p. 457.)

Dependant le Prince d'Orange, prévoyant qu'une guerre défensive, à laquelle il se trouvoit réduit, n'auroit pas de fin, avoit persuadé aux Etats-Généraux de

rappeler le Duc d'Anjou, comme un Prince capable, avec les forces qu'on lui supposoit assez légèrement, d'attaquer les Espagnols ou de les chasser des Pays-Bas. Le Duc, après avoir fait au Plessis-les-Tours ses conventions avec les Députés des Etats, va délivrer Cambrai, que le Prince de Parme tenoit assiégé depuis un an. De là il passe en Angleterre dans l'espérance d'y épouser la Reine Elisabeth. Dupé par cette Princesse, il la quitte, et, ayant abordé, le 10 Février 1582, à Flessingue, il est inauguré Duc de Brabant, le 19 du même mois, à Anvers; s'étant rendu ensuite à Bruges, il y est proclamé Comte de Flandre. Mais, l'an 1583, ayant échoué dans le projet qu'il avoit formé de se rendre maître absolu d'Anvers, indépendamment des Etats, il retourne en France, et renonce, le 28 Juin, aux Pays-Bas. Le Prince de Parme y continuoît cependant ses conquêtes. Elles s'accrurent, l'an 1584, par celle qu'il fit d'Ypres, le 8 Avril, après un long siège, et celle de Biuges, qui se rendit le 26 Mai suivant. Le Prince d'Orange se préparoit à le repousser, lorsqu'il fut assassiné, l'an 1584, à l'âge de 52 ans, le 10 Juillet, de trois coups de pistolet à Delft, par Balthazar Gérard, Franc-Comtois de Villafans (et non Ville-sens.) (Voy. les Princes d'Orange.)

1584. MAURICE DE NASSAU, second fils de Guillaume, Prince d'Orange, lui succéda, à l'âge de 18 ans, dans la confiance des Etats-Généraux, sans aucun titre et sans aucun pouvoir déterminé. Les Gantois, découragés par les succès du Prince de Parme, se donnent à lui dans le mois de Septembre. Leur défection est suivie de la soumission de toute la Flandre,

(1) Cette union, dit un Historien, ressemble à celle de plusieurs Puissances qui se liguent pour leur sûreté commune sans perdre leur souveraineté ni leurs droits. Chaque province, sans cesser d'être une République indépendante, compose avec les six autres une même République qui n'a qu'un seul et même intérêt. Les Etats-Généraux, composés de Députés de toutes les parties de la Confédération, représentent la République de l'Etat; mais ils n'en sont ni les maîtres ni les arbitres; ils ne peuvent rien arrêter que du consentement des Etats de chaque province, qui ne sont en droit de le donner qu'après avoir obtenu celui des villes; de sorte que l'exercice souverain de la souveraineté réside dans les Etats-Généraux, et l'autorité réelle et législative dans les seules villes. Il est vrai que chaque province s'est sagement dévouée au droit de faire la guerre et la paix, et de conclure des alliances particulières; mais on s'est trompé en accordant la voix négative à chaque ville; si les deux tiers pouvoient conclure pour tout le corps, le gouvernement en seroit plus sûr et plus fort. Ce sont les provinces qui envoient les Députés à l'Assemblée générale; et celle-ci en envoie

autant qu'elle juge à propos: cette liberté ne peut pas entraîner d'inconvénient, parce que les affaires s'y réglent, non par les suffrages des personnes, mais par ceux des provinces. (Hist. du Stadhouderat, T. I, p. 91.)

(2) Cette dignité renfermoit les plus brillantes prérogatives. Les plus flatteuses, dit le même Ecrivain, étoient, 1<sup>o</sup>. d'accorder grâce aux criminels; 2<sup>o</sup>. d'être Président de toutes les cours de justice, et de faire mettre son nom à la tête de tous-les-jugemens; 3<sup>o</sup>. de choisir les Magistrats des villes sur quelques sujets qu'on lui présentoit; dans plus d'un lieu il avoit même la disposition entière des charges; 4<sup>o</sup>. d'envoyer en son nom et pour ses intérêts des Plénipotentiaires dans les Cours étrangères, et de donner audience particulière aux Ambassadeurs des Puissances étrangères auprès des Etats-Généraux; 5<sup>o</sup>. de procurer l'exécution des décrets portés par la République; 6<sup>o</sup>. d'être arbitre des différends qui survenoient entre les communautés, les villes ou les provinces. (Ibid. p. 96.)

à l'exception d'Ostende et de l'Ecluse. Le Prince de Parme travaille à soumettre Anvers; et pour bloquer cette ville, il fait élever deux Forts dans son voisinage. Il fait de plus construire sur l'Escaut, entre les deux Forts, un pont de bateaux, qui fut achevé dans le Printems de l'an 1585. Un Ingénieur italien, nommé Gianbelli, établi à Anvers, entreprit de détruire cet ouvrage par le moyen de deux de ces brûlots qu'on a depuis nommés *machines infernales*. L'effet du premier brûlot fut presque nul, parce que l'explosion s'en fit avant qu'il eut atteint le pont; mais celle du second fut si violente, qu'à trois lieues à la ronde la terre en fut ébranlée; l'Escaut franchit ses bords avec impétuosité, et les corps de plus de 500 spectateurs, enlevés et déchirés dans les airs, retomberent par lambeaux. Anvers se rend le 17 Août 1585, au bout d'un an de siège, après avoir vu Bruxelles, Malines, et d'autres places, rentrer sous l'obéissance des Espagnols. Le 19 Décembre suivant, le Comte de Leycestre arrive d'Angleterre en Zélande, et, le 1<sup>er</sup> Février 1586, il est reconnu à la Haye pour Gouverneur par les Etats de Hollande, de Zélande, de Frise et de Gueldre. Il fit quelques conquêtes, mais qui ne contrebalancèrent pas celles du Parmesan. La perte de Deventer, que Stanley, son Lieutenant, laissa prendre le 29 Janvier 1587, souleva contre lui les Etats, qui transportèrent au Prince Maurice le commandement militaire. La perte de l'Ecluse, que le Parmesan emporta le 4 Août suivant, est encore imputée à Leycestre, qui prend le parti de retourner en Angleterre au mois de Novembre de la même année.

Maurice, dont les absences fréquentes d'Alexandre Farnese, devenu Duc de Parme, favorisèrent les armes, soumet plusieurs places aux Etats dans le cours des années 1590 et 1591. Nimegue, sommée dans celle-ci de se rendre, lui répond par des railleries, et se trouve enfin réduite, le 22 Octobre, à capituler.

Le Duc de Parme, qui avoit demandé plusieurs fois son rappel à raison de ses infirmités, termine ses jours le 3 Décembre 1592, dans la ville d'Arras, étant en route pour se rendre à Paris. La mort de ce Héros laissa un libre champ aux projets et à la valeur de Maurice. (Voy. *les Ducs de Parme*.)

1592. PIERRE-ERNEST, Comte de Mansfeldt, que le Duc de Parme avoit nommé pour son successeur, le remplace effectivement. Mais Philippe II lui donna pour conseil le Comte de Fuentes et D. Estevan d'Albarra, qui partagerent l'autorité avec lui, Son gouvernement expira l'an 1594, et sa mort arriva l'an 1604.

L'an 1593, les Etats-Généraux, après être restés six mois séparés, se rassemblent le 24 Juin, et depuis ce tems leurs Assemblées sont devenues sédentaires et perpétuelles.

1594. L'Archiduc ERNEST, frere de l'Empereur Rodolphe, nommé Gouverneur des Pays-Bas par le Roi d'Espagne, arrive à Bruxelles le 30 Janvier. La prise de la Fere en Picardie, dont il se rendit maître sur les François, par composition, le 19 Mai 1594, est le seul exploit qui signala son gouvernement. Mais il termit sa mémoire en apostant, sans succès à la vérité, des assassins pour faire périr le Prince Maurice et d'autres Chels des Confédérés. La débauche abrégea les jours de l'Archiduc, qui mourut, le 21 Fév. 1595, à Bruxelles, âgé de 41 ans.

Maurice, après avoir échoué devant Bois-le-Duc et Maëstricht, se dédommage sur Groningue, qu'il investit le 22 Mai 1594, et où il entra victorieux, le 24 Juillet, après une capitulation honorable. Depuis cette époque, le territoire de la confédération des Provinces-Unies est demeuré, à peu d'accroissemens près, le même qu'il est de nos jours. Les parties qui le composent alors sont encore à présent le Duché de Gueldre, qui comprend le Comté de Zutphen, les Comtés de

Hollande et de Zélande, les Seigneuries d'Utrecht, de Frise, d'Over-Yssel et de Groningue. Ce qu'elle a depuis acquis consiste en quelques places du Brabant et de la Flandre, dont les plus considérables sont Bois-le-Duc, Maëstricht, Grave et l'Ecluse.

1595. Le Comte DE FUENTES (D. Pedro Henriques d'Azovedo), successeur de l'Archiduc Ernest, mécontenta la Noblesse en excluant de son conseil les Flamands pour n'y admettre que des Espagnols. Ayant fait d'inutiles propositions de paix aux Etats-Généraux, il entre en Picardie, prend Doullens et assiége Cambrai qui lui est rendu. Philippe le rappelle en 1596. Il mourut à Milan en 1610.

Le Cardinal ALBERT d'Autriche, Archevêque de Tolède, après avoir gouverné sagement le Portugal, fut nommé par Philippe II, Roi d'Espagne, pour succéder au Comte de Fuentes dans le Gouvernement des Pays-Bas, et arriva, le 29 Janvier 1596, à Bruxelles. Il ramenoit avec lui Philippe-Guillaume, Comte de Buren, fils aîné de Guillaume, Prince d'Orange, et depuis 28 ans prisonnier en Espagne. Les Etats-Généraux ayant écrit à celui-ci pour le féliciter sur sa délivrance, il répondit par une lettre fort polie qu'il n'entreprendroit rien qui ne fût agréable aux deux partis. Mais, voyant ensuite qu'il étoit suspect aux Espagnols à cause de sa naissance, et aux Confédérés à cause de sa religion, il prit le parti de ne se mêler d'aucune affaire. Son caractère dans sa jeunesse étoit emporté. Etant prisonnier en Espagne, il avoit jeté par les fenêtres le Capitaine qui le gardoit, pour avoir mal parlé devant lui de son pere. (*La Neuville, Hist. de Hollande*, T. I, p. 27.)

Albert, par le conseil et avec l'aide du Sieur de Rosne, l'un des plus fameux Capitaines de son tems, entreprend le siège de Calais, dont les habitans forcent le Gouverneur Bidossan de rendre la place, le 25 Avril 1596, par capitulation. Ardres, que Rosne assiége ensuite, tombe au pouvoir des Espagnols le 23 Mai suivant. Mais ce Capitaine ne jouit pas long-tems de la gloire qu'il s'étoit acquise; car, au commencement de l'année, il fut tué au siège de Hulst en Flandre, un des plus difficiles que les Espagnols eussent entrepris, et dont le succès lui est attribué par tous les Historiens.

L'an 1597, au mois de Janvier, le Prince Maurice, après un combat donné près du château de Thonhout au pays de Waës, où le Comte de Varax, Général espagnol, fut tué, se rend maître de cette place et revient à la Haye avec les drapeaux ennemis.

La paix entre la France et l'Espagne ayant été conclue à Vervins le 2 Mai 1598, le Roi Philippe II, quatre jours après, transporte à l'Infante CLAIRE-ISABELLE-EUGÈNE sa fille, âgée de 32 ans, par Lettres datées de Madrid, la Souveraineté des Pays-Bas, du Comté de Charolois et de la Franche-Comté, et annonce en même tems le mariage projeté de cette Princesse avec l'Archiduc Albert qui avoit quitté l'état ecclésiastique. L'Infante aussitôt déclare son futur époux Gouverneur des Pays-Bas pendant son absence. Mais il est à remarquer que Philippe, par l'acte de la cession qu'il fit à sa fille, réserva aux Rois d'Espagne la suzeraineté des provinces qu'il lui abandonnoit.

Albert ayant fait venir à Bruxelles le Cardinal André, fils de Ferdinand d'Autriche, Comte de Tirol, le nomme son Lieutenant, et part pour aller accomplir son mariage en Espagne. Ayant pris sa route par l'Allemagne pour entrer en Italie, il apprend sur les terres de Venise la mort de Philippe II, arrivée le 13 Septembre 1598. De là il se rend, au printems de l'année suivante, en Espagne, où son mariage avec Isabelle se consumma, le 18 Avril, à Valence. Cependant l'Amirante Mendoza, Général espagnol, travailloit à pénétrer dans la Hollande par le pays de Cleves. S'é-

tant approché d'Orsoi sur le Rhin, il se rend maître de la place en menaçant de faire pendre ceux qui la défendoient. Il force ensuite les villes de Rymberk, de Wesel, d'Eméricq, de recevoir garnison sans que Jean Guillaume, Duc de Cleves, Berg et Juliers, Prince imbecille, fasse aucun mouvement pour l'arrêter. Dans toutes ces places, Mendoza laissa des marques de sa barbarie. Le Prince Maurice arrêta bientôt ses progrès, et par de savantes manœuvres il sut mettre les Provinces-Unies à l'abri de ses incursions.

L'Archiduc Albert, étant revenu avec son épouse dans les Pays-Bas au commencement de Sept. 1599, envoie faire aux Etats Généraux des propositions de paix, qui sont rejetées. La guerre recommence avec une nouvelle ardeur de part et d'autre. Les armateurs de Nieupoort et de Dunkerque portoient la désolation dans les Provinces-Unies par leurs courses. Maurice, avec une flotte de deux mille huit cents bâtimens de différentes grandeurs, va faire une descente en Flandre et investit Nieupoort le 1<sup>er</sup> Juin de l'an 1600. L'Archiduc Albert vole au secours de la place, accompagné de son épouse. On en vient, le 2 du mois suivant, à une action, où les Espagnols, encouragés par une harangue de l'Archiduchesse, ont l'avantage. C'étoit l'avis des plus sages de l'armée de Mendoza qu'il allât incontinent bloquer Ostende pour en fermer l'entrée à l'ennemi et achever de réduire cette place par la famine, dont elle sentoit déjà les premières atteintes. Mais, à la demande des soldats enflés de la victoire qu'ils venoient de remporter, ayant recommencé le combat dans le soir de la même journée, il fut défait avec perte de six mille hommes, de son artillerie et de ses drapeaux (1). Maurice n'en fut cependant pas moins obligé de lever le siège de Nieupoort par la brave résistance des habitans. (Sponde.)

Albert, à la sollicitation des Flamands, l'an 1601, entreprend le siège d'Ostende, et le commence le 5 Juillet de cette année. Toute l'Europe en quelque sorte prit part à cette expédition. L'Italie, l'Espagne et la Flandre se réunissent pour l'attaquer : la France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande fournissent des troupes et de l'argent pour la défense.

Le siège d'Ostende continuant avec vivacité de part et d'autre, Maurice, pour faire diversion, assiége Grave, dont il s'empare le 19 Septembre 1602 (2), malgré les efforts que Mendoza, pour lors délivré par échange, fit pour secourir la place. Combat naval donné, le 27 Mai 1603, à la vue d'Ostende. Frédéric Spinola, Général des Espagnols, y périt en voyant la victoire passer aux Hollandois. Ambroise son frère le remplace. Ce grand Capitaine eut la gloire de prendre Ostende le 19 (et non le 21) Septembre 1604, après un siège de trois ans et trois mois, où les Espagnols perdirent 80 mille hommes et les Hollandois 60 mille. Maurice se dédommagea de cette perte par la prise de l'Isle de Coxie et de l'Écluse. Les troupes espagnoles

se révoltent faute de paie. L'Archiduc, obligé de composer avec les séditieux, leur livre des ôtages, une place et de l'argent.

Les pertes multipliées que les Hollandois font essuyer aux Espagnols dans les Indes, disposent ceux-ci à la paix. Spinola se rend, l'an 1608, en Hollande pour la négocier. Le Président Jeanuin s'y transporte pour le même objet par ordre de Henri IV, Roi de France. Mais les difficultés qui s'élevent pour la religion et pour le commerce des Indes ne permettent de conclure qu'une trêve de 12 ans, dont le Traité fut signé à la Haye le 9 Avril 1609. La République des sept Provinces y est reconnue souveraine et indépendante, avec la liberté de commercer dans les deux Indes. Ce fut alors qu'elle revêtit du titre d'Ambassadeurs les Agens qu'elle avoit dans les différentes Cours.

MAURICE, dont on vient de parler, Comte de Nassau et Prince d'Orange, avoit été l'un des plus ardens à traverser la conclusion de la trêve, et ne s'étoit déstisté qu'après avoir vu ses moyens détruits par Barneveld, Avocat, ou Grand Pensionnaire de Hollande. Mais le Prince, dont le Jurisconsulte croisoit les vues tendantes à la souveraineté, conçut dès lors contre lui une aversion dont il lui fit éprouver dans la suite les funestes effets.

Les Protestans de Hollande étoient alors divisés en deux sectes : l'une des Gomaristes, fermement attachés, comme leur maître Gomar, à la doctrine de Calvin sur la prédestination et la grace; l'autre des Arminiens, disciples d'Arminius, Professeur à Leyde, dont la doctrine favorable au Pélagianisme s'est depuis identifiée avec le Socinianisme. Le Prince Maurice se déclare hautement pour les premiers, et Barneveld pour les seconds. Cette dispute de religion devint, par la chaleur qu'on y mit de part et d'autre, une affaire d'Etat. Maurice, pour la terminer, fit assembler, en 1618, un Synode général des Protestans à Dordrecht; on y donna gain de cause aux Gomaristes avec anathème contre leurs adversaires. Ceux-ci, refusant de se soumettre, firent d'inutiles remontrances, d'où leur vint le nom de Remontrans. On ne se borna point à condamner leur doctrine : on les poursuivit comme des hérétiques, et plusieurs furent obligés de s'expatrier pour se soustraire à la persécution.

La perte de Barneveld étant résolue par Maurice, il est arrêté, l'an 1618, avec le célèbre Hugues Groot ou Grotius, et Hogerbeets, Pensionnaire de Leyde, et par Sentence de 24 Commissaires, la plupart dévoués à Maurice, qui les avoit choisis, il est décapité le 13 Mai 1619 (3). Hogerbeets et Grotius furent ensuite condamnés à une prison perpétuelle. Mais le dernier eut le bonheur de s'évader par l'adresse de sa femme, le 22 Mars 1621, du château de Loevenstein où il étoit enfermé, après quoi il passa en France, où le

(1) Avant cette seconde action, Maurice renvoya les bâtimens qui avoient amené son armée en Flandre. *Mes amis*, dit-il à ses Hollandois, *il faut passer sur le ventre à l'ennemi, ou boire toute l'eau de la mer.* Du nombre des prisonniers que firent les vainqueurs fut l'Amirante Mendoza: on eut bien de la peine à le soustraire à la vengeance du soldat qui demandoit sa mort, pour lui faire expier celle des prisonniers qu'il avoit fait égorgé après le combat du matin, et toutes les cruautés qu'il avoit exercées dans le pays de Cleves et ailleurs. Maurice, à qui ce Général fut présenté, dit ironiquement en le voyant *Il y a quatre ans que M. l'Amirante d'Aragon desire de voir la Hollande, maintenant il y entrera sans coup férir.* Il fut conduit au château de Woorden et de là à la Haye, où il resta prisonnier environ deux ans. « On ne devineroit jamais » quelle fut l'occupation de Mendoza dans sa prison. On assure » qu'il s'amusoit à dresser deux coqs au combat: il avoit donné » le nom d'Albert à l'un et celui de Maurice à l'autre. Comme ce » dernier battoit toujours son adversaire, Mendoza changea leurs » noms: mais quel fut son étonnement, lorsqu'après les avoir laissés » reposer quelques jours, il vit le coq qui sous le nom d'Albert étoit » toujours battu, vaincre sous le nom de Maurice l'autre coq qui » portoit alors le nom d'Albert! Mendoza en conçut des présages

» sinistres pour les Espagnols. (Crispian T. IV, p. 491.)

(2) C'est à l'an 1602 qu'on doit rapporter l'érection de la Compagnie hollandaise des Indes orientales. « Le commerce étoit alors » entre les mains des particuliers: mais les Etats, s'étant aperçus » des inconvéniens qui résultoient de cette liberté, résolurent, en » 1602, de réunir toutes les compagnies différentes qui se nuisoient » sans profit pour la patrie... Ils accordèrent à la nouvelle société » un privilège exclusif de 20 ans, qui a été renouvelé jusqu'à nos » jours. (Dujardin, T. VI, p. 449.)

(3) Cette année 1619 est l'époque de la fondation de Batavia dans l'Isle de Java, l'une des trois principales de la Sonde. Les Hollandois la bâturent au lieu où étoit auparavant Jacatra, dans le Royaume de Bantan, et voulurent, dans le nom qu'ils lui donnerent, ressusciter celui des Bataves. En peu de temps cette ville devint une des plus célèbres villes commerçantes du monde. Elle est la capitale des Hollandois dans les Indes et leur magasin général, le siège du Gouverneur et la résidence des Tribunaux supérieurs.

L'année suivante, les Hollandois, au mois de Février, enleverent aux Portugais l'Isle d'Amboine, l'une des Moluques, fameuse par ses clous de girofles dont elle abonde, et qui on ne recueille que dans celle de ces isles dont ils se sont depuis rendus maîtres.

Roi Louis XIII, dont il étoit estimé, lui accorda une pension de mille écus. Mais elle fut très mal payée par la mauvaise volonté du Cardinal de Richelieu, que Grotius ne flattoit pas sur ses productions. Obligé à force de dégoûts par ce Ministre de sortir de France, il retourna, l'an 1531, en Hollande, où il retrouva les mêmes ennemis. Sa tête y ayant été mise à prix, il se sauva en Suede auprès de la Reine Christine, qui le nomma son Ambassadeur en France. Après y avoir exercé cette fonction l'espace de onze ans, il partit pour Stockholm, et quitta cette ville ensuite pour revoir Delft sa patrie. Mais il mourut sur la route à Rostock le 28 Août 1645, à l'âge de 63 ans.

La treve avec l'Espagne étant expirée le 10 Avril 1621, l'Archiduc Albert fit d'inutiles tentatives pour la proroger. On se prépara à la guerre de part et d'autre. Mais la mort enleva Albert, le 13 Juillet de la même année, à Bruxelles, trois mois et demi après avoir ravi le Roi Philippe III à l'Espagne. Il fut entermé à Sainte Gudule de Bruxelles.

L'Archiduchesse Isabelle, veuve d'Albert, quoiqu'elle eût pris le voile sacré, tint avec vigueur les rênes de l'administration. Spinola, qui la secondoit parfaitement, attaque le château de Reide, dont le Commandant, s'étant rendu à la première sommation, paya de sa tête cette lâcheté, le 22 Septembre, par jugement des Etats. Juliers, que le vainqueur assiégea ensuite, fit une meilleure défense, et ne lui ouvrit ses portes qu'au commencement de Février 1622. Don Louis de Velasco forma, au mois de Juin suivant, l'investissement de Berg op-Zoom. Maurice et Spinola s'approchèrent de la place, l'un pour la délivrer, l'autre pour la forcer. Le siège est levé au mois d'Octobre, après divers assauts très meurtriers.

On découvrit, l'an 1623, une conjuration formée par les intrigues d'un fougueux Prédicant, nommé Henri Slatius, contre la vie du Prince Maurice. Du nombre des conjurés, qui furent arrêtés, étoit Rainier Groeneveld, second fils de Barneveld, dont le frere aîné Stoutembourg eut le bonheur de s'échapper par la fuite. La mere et la femme de Groeneveld étant allés se jeter aux pieds du Prince pour demander sa grace, « Quel motif, dit-il à la première, peut vous porter à » faire pour votre fils ce que vous avez refusé de faire » pour votre mari? — Prince, répondit elle, c'est que » mon époux étoit innocent, et que mon fils est coupable ». Cette réponse, nullement propre à fléchir Maurice, ne servit au contraire qu'à hâter son supplice. Il fut décapité, par Sentence du Magistrat, à la Haye, le 29 Mars 1623. Slatius et deux autres conjurés subirent la même peine le 4 Mai suivant. Nous ne parlons ici que des exécutions des principaux conjurés.

L'an 1624, après avoir menacé différentes places, Spinola tombe sur Breda dont il commence le siège vers la fin d'Août. Maurice, ayant tenté sans succès de secourir la place, fait une entreprise également infructueuse sur Anvers. Etant revenu le 18 Novembre suivant à la Haye, fort mécontent de sa campagne, il tomba dans une espece de phthisie qui le mit au tombeau le 23 (et non le 22) Avril 1625, à l'âge de 58 ans. Maurice fut sans contredit le plus grand Capitaine de son tems; il en convenoit modestement lui-même en disant que Spinola étoit le second. Au jugement du Chevalier Folard, aucun Officier d'infanterie ne l'égalait depuis les Romains. Il avoit puisé la science de la guerre dans la lecture des Anciens. Mais, non content de mettre à profit les inventions des autres, il inventa lui-même. Ce fut dans son armée qu'on se servit pour la première fois des lunettes à longue vue et des galeries dans les sièges. Ses vices n'étoient guère inférieurs à ses grandes qualités. On a vu, dans le supplice qu'il fit subir en sa présence au vertueux Barneveld, et dans la persécution qu'il suscita aux Anni-

niens, jusqu'à quel excès d'inhumanité son ambition le porta. La lubricité de ses mœurs est attestée par le grand nombre des enfans qu'il eut sans avoir jamais voulu se marier.

FRÉDÉRIC-HENRI (1), frere puîné de Maurice de Nassau, fut revêtu des charges de Capitaine et d'Amiral-Général, aussitôt après la mort de son frere, par leurs Hautes-Puissances (c'est ainsi qu'on qualifioit les Etats-Généraux des Provinces-Unies depuis la treve de 1609). Peu de jours après, les Etats de Hollande le nommèrent Stadhouder, à quoi ceux de Zeelande accéderent, non sans avoir fait quelques difficultés. Les Etats de Gueldre, ceux d'Utrecht et d'Over-Yssel, se réunirent ensuite à cette élection; mais Groningue et les Omelandes ou le plat-pays qui environne cette ville, s'étant joints à la Frise, reconnurent pour Stadhouder Ernest-Casimir de Nassau-Diets. L'armée de Spinola étoit toujours devant Breda, dont il avoit converti le siège en blocus. Justin de Nassau, qui défendoit la place, fut enfin obligé, malgré sa bravoure, secondée par des volontaires qui lui étoient venus de France et d'Angleterre, de capituler le 2 Juin 1625. Au mois d'Août suivant, les Etats conclurent à la Haye une double alliance avec l'Angleterre et le Danemarck contre l'Espagne. Les armateurs hollandais, l'an 1628, firent essuyer à cette dernière Puissance, à la hauteur de Cuba en Amérique, une perte considérable par l'enlèvement de leur flotte, dont la prise fut évaluée à douze millions de florins. La mollesse avec laquelle Spinola, faute d'argent, se comportoit dans la campagne de 1628, engagea le Roi d'Espagne à le rappeller. Ce rappel favorisa les vues de Frédéric-Henri. Depuis long-tems il méritoit le siège de Bois-le-Duc, l'une des plus fortes places du Brabant. L'Archiduchesse Gouvernante, apprenant le dessein du Prince, n'oublia rien pour le faire échouer. Elle leva une armée considérable, dont Henri de Berg eut le commandement, et en obtint une autre de l'Empereur sous les ordres d'Ernest, Comte de Montécuculli, à laquelle vint ensuite se joindre un troisième corps amené par Jean de Nassau. Mais l'habileté de ces Généraux et la valeur de leurs troupes ne purent empêcher Bois-le-Duc de capituler le 14 Septembre de la même année. Pendant ce siège mémorable, où le grand Turenne fit son apprentissage dans l'armée hollandaise, les Impériaux eurent l'avantage de se rendre maîtres, sans coup férir, d'Amersfort, et le Prince, avec un peu moins de facilité, s'empara de Wesel.

Maurice, successeur de Philippe-Guillaume son frere dans ses droits sur la Principauté d'Orange, avoit donné, l'an 1619, le Gouvernement de ce pays au Prince Emmanuel de Portugal, avec charge d'y établir, pour Commandant des troupes, Jean de Hertoge, Sieur de Valkembourg, Emmanuel ayant été rappellé l'an 1623, ce Capitaine prit le Gouvernement d'Orange. Mais bientôt ses ennemis le rendirent suspect. On l'accusa de traiter avec Richelieu de la Souveraineté, à condition de rendre sa place héréditaire. Sur cette accusation le Prince rappella Valkembourg. Celui-ci, refusant de donner sa démission, se fit tuer en se défendant contre ceux qui avoient ordre de l'arrêter. Par sa mort Frédéric-Henri reutra, l'an 1630, dans la possession de sa Principauté dont Valkembourg s'étoit approprié l'utile et cherchoit à le dépouiller. (Dujardin.)

Frédéric-Henri brâloit du désir d'assurer ses charges à Guillaume son fils. Malgré le bas âge de cet enfant, né l'an 1626, il obtint pour lui, en 1631, des provinces de Hollande et de Zeelande, la survivance dans le Stadhouderat. La deuxième de ces deux provinces étoit alors menacée d'une invasion par la Gouvernante des Pays-Bas. Ce fut un Capucin, nommé le

(1) Et non pas Henri-Frédéric, comme on l'a dit à l'article des Comtes et Princes d'Orange, T. II, p. 452.

P. Philippe de Bruxelles, qui détermina la Princesse à tenter cette expédition, pour laquelle on équipa un grand nombre de frégates et de chaloupes. Le Stadhouder, apprenant le départ de la flotte dirigée par le Capucin sous le commandement de Jean de Nassau, se rend à Berg-op-Zoom avec un nombre considérable de troupes pour l'observer. On engage, le 12 Septembre 1631, un combat, où, malgré la valeur du Commandant et le courage du Capucin, elle est battue avec perte de 76 vaisseaux et de quatre mille hommes qui furent tués ou faits prisonniers. Il ne se sauva qu'onze personnes, du nombre desquelles furent Jean de Nassau et le Capucin. Cette victoire fut suivie de la prise de Venlo et de celle de Ruremonde par le Comte Ernest de Nassau, qui périt à celle-ci d'un coup de mousquet. La Hollande se fortifia dans la même année par un Traité d'alliance avec Gustave, Roi de Suède, le fléau de l'Allemagne.

Frédéric-Henri, poursuivant ses conquêtes, vint mettre le siège, en 1632, devant Maëstricht, dont les Espagnols avoient considérablement augmenté les fortifications, depuis qu'en 1619 ils avoient repris cette place. Tout concourut à rendre ce siège mémorable. Les braves de diverses nations se rendirent au camp du Stadhouder pour se former aux armes. Les Espagnols envoyèrent de leur côté trois armées au secours des assiégés. Mais la valeur et l'habileté de Frédéric-Henri triomphèrent de la résistance qu'on lui opposa; et Maëstricht lui ouvrit ses portes, le 22 Août, après deux mois et douze jours de siège.

L'an 1633, les Pays-Bas perdent, la nuit du 1 au 2 Décembre, leur Gouvernante, l'Archiduchesse-Isabelle-Claire-Eugénie, à l'âge de 67 ans: elle fut inhumée auprès de son mari à Sainte Gudule. Sa douceur et sa piété, dit M. Cérurier, l'avoient fait adorer des peuples soumis à son gouvernement et estimer des étrangers. Ses lumières, ajoute-t-il, dans les affaires politiques, sa prudence et son courage, éclatèrent dans des crises périlleuses.

DON FERDINAND, Cardinal-Infant, Archevêque de Tolède, fut nommé, l'an 1633, par le Roi Philippe IV son frere, Gouverneur des Pays-Bas. Il étoit alors en Italie. Etant parti de Milan sur sa nomination avec 11 ou 12 mille hommes, il eut part, en traversant la Suabe, à la victoire remportée sur les Suédois par les Impériaux à Nordlingen le 6 Septembre (et non Avril comme le marque M. Dujardin) de l'an 1634. D. Ferdinand fit son entrée à Bruxelles le 4 Novembre suivant. Don Francisco de Moncada, Grand Sénéchal d'Aragon, qui avoit gouverné pendant son absence, mourut le 10 Août 1635.

L'an 1635, ligue offensive, signée à Paris le 8 Février entre la France et la Hollande, contre l'Espagne. Les François, sous les ordres du Maréchal de Brezé, ayant battu les Espagnols commandés par le Cardinal-Infant, viennent se joindre au Prince d'Orange pour faire le siège de Tirlémont dans le Brabant. La place ayant été emportée d'assaut, on étoit convenu qu'elle ne seroit point livrée au pillage. Mais le Prince d'Orange ayant permis à ses soldats d'y entrer, ils y commirent des horreurs de tous les genres. Siège de Bréda commencé par le Prince d'Orange le 21 Juin 1637, et heureusement terminé le 7 Octobre suivant par la reddition de la place. Martin Tromp, Amiral hollandois, attaque avec avantage, le 16 Septembre 1639, la flotte espagnole commandée par l'Amiral Opendo, et dans un second combat, livré le 21 Octobre suivant, il la détruit presque entièrement. C'est ce qu'on nomme la bataille des Dunes. Tromp ne fit pas d'aussi heureux efforts, l'an 1641, pour réprimer les pirateries des Dunkerquois. Ce fut dans le cours de cette année qu'arriva la révolution du Portugal. Mais les Portugais, affranchis du joug espagnol, ne recouvrèrent pas les possessions que les Hollandois leur avoient enlevées dans les deux Indes.

Le Cardinal-Infant étant mort, le 9 Novembre 1641, à Bruxelles, D. FRANCISCO DE MELLO, Marquis de Ter, lui succéda au Gouvernement des Pays-Bas. L'habileté de ce vieux Capitaine, celebre par divers exploits brillans, échoua, le 9 Mai 1643, dans les plaines de Rocroi contre la valeur du Duc d'Enghien, qui remporta sur lui une victoire complete à l'âge de 22 ans. La conquête du Sas-de-Gand, faite par le Prince d'Orange le 5 Septembre 1644, sembloit l'autoriser à faire aux Etats-Généraux les demandes les plus assorties à son ambition. Mais les Etats de Hollande, qui depuis quelques années démolioient ses vues tendantes à la Souveraineté, se refuserent à la demande qu'il fit d'une augmentation de troupes pour suivre ses progrès sur les Espagnols. Ce refus ne l'empêcha point d'assiéger l'importante place de Hulst, dont il se rendit maître, le 4 Novembre, après un mois de siège.

L'année 1646 fut la dernière campagne de Frédéric-Henri, et ne fut pas la plus heureuse. Sa santé commençoit alors à dépirer. On vit son esprit baisser à mesure que les forces de son corps diminuoient. « Ce n'étoit plus ce Frédéric-Henri qui ne respiroit que combats; c'étoit un homme foible, tremblant à la vue du moindre péril, esclave des volontés de sa femme, jaloux de son propre fils, et refroidi pour la France, jusqu'à témoigner de l'aversion pour le nom françois, passionné pour les Espagnols ses irréconciliables ennemis, pleurant au seul souvenir de la mort dont il avoit si souvent bravé les horreurs ». (*Hist. du Stadhouderat*.) On tenoit alors le fameux Congrès de Munster pour rétablir la paix entre la France, l'Espagne et les Provinces-Unies. Ce Prince n'en vit pas la fin, étant mort le 14 Mars (et non Mai) 1647, à l'âge de 63 ans. (*Voy. les Princes d'Orange*.)

L'an 1647, GUILLAUME II DE NASSAU succéda dans sa 24<sup>e</sup> année à Frédéric-Henri son pere dans le Stadhouderat de Hollande, comme dans la Principauté d'Orange. Utrecht et l'Over-Yssel le reconquirent ensuite, et l'an 1648 les Etats-Généraux le nommerent, au mois de Mars, Stadhouder du pays d'entre-Meuse. La paix de l'Espagne étoit faite alors avec les Provinces-Unies par le Traité signé le 30 Janvier 1648, mais qui ne fut publié à la Haye que le 5 Juin suivant. L'Espagne reconnut les Etats-Généraux des Pays-Bas-Unis, leurs provinces et toutes les villes et places qu'ils avoient acquises, pour Souverains Etats et pays libre. Délivrés d'une guerre de 80 ans, les Etats-Généraux s'occupèrent, au mois de Juin 1650, du soin d'acquiescer, par une sage économie, les dettes immenses qu'elle les avoit obligés de contracter. La premiere réforme qu'ils se proposerent de faire dans les dépenses tomba sur les troupes, dont le grand nombre devenoit aussi onéreux qu'inutile à la République. Mais Guillaume, dont les vues ambitieuses ne s'accordoient pas de cette réforme, mit en œuvre toute son éloquence, qui n'étoit pas médiocre, toute la chaleur de son âge, et toute l'impétuosité de son caractère, naturellement haut et violent, pour l'empêcher. Peut-être eût-il réussi dans son opposition sans l'inébranlable fermeté de Corneille Bicker, l'un des plus respectables membres des Etats, qui, nullement effrayé du crédit et des menaces du Prince, soutint la résolution qu'ils avoient prise et fit rendre un Edit solennel pour la confirmer. Guillaume n'abandonna point cependant son projet de conserver la même quantité de troupes que la République avoit entretenue pendant la guerre. Il parcourut dans ce dessein les villes de Hollande, s'efforçant, mais en vain, de leur persuader que l'Espagne ne tarderoit pas à recommencer la guerre. La ville d'Amsterdam, instruite de ce voyage et de son objet, lui fit déclarer, par une députation, qu'elle n'étoit point disposée à le recevoir. Guillaume se plaignit aux Etats de l'injure faite à sa dignité. Il ne s'en tint pas là; ayant rassem-

blé les troupes qu'on vouloit l'obliger à licencier, il marcha à leur tête vers Amsterdam, dans le dessein d'exercer la plus sévère vengeance sur cette ville. Mais les habitans, prévenus de sa marche, se mirent en état de défense. Les portes furent aussitôt fermées, le canon conduit sur les remparts, les écluses lâchées, le pays inondé. Le Stadhouder, déconcerté par ces précautions, ne savoit à quoi se résoudre. Son bonheur voulut que les Magistrats eux-mêmes le tirèrent d'embarras en lui proposant un accommodement qu'il accepta. Ce fut que six des principaux de différentes villes, qu'il avoit fait emprisonner, et Bicker, seroient déposés. Il méditoit bien d'autres entreprises lorsque la petite vérole l'emporta, le 6 de Novembre 1650, au grand contentement des Hollandois les plus zélés pour la liberté de la patrie. (Voy. les *Princes d'Orange*.) Les Hollandois s'établissent, en 1650, au Cap de Bonne-Espérance, reconnu, en 1486, par les Portugais qui ne surent pas en tirer assez d'avantage.

GUILLAUME III, né le 14 Novembre 1650, huit jours après la mort de Guillaume II son pere, lui succéda immédiatement dans la Principauté d'Orange, mais non dans le Stadhouderat que les Etats se réservèrent, ainsi que les charges de Capitaine et d'Amiral-Général. Cromwell, le tyran de l'Angleterre, voyant en lui le vengeur né du Roi Charles I, son aïeul maternel, qu'il avoit fait périr sur un échafaud, n'oublia rien pour le faire exclure de tous les emplois de la République. Dans ce dessein, il fit proposer aux Provinces-Unies de se joindre à l'Angleterre pour ne former qu'une seule République qui, sous deux différentes formes de gouvernement, agiroit suivant les mêmes vues, dans le même esprit et pour les mêmes intérêts.

Conférences tenues à la Haye entre les Plénipotentiaires du Parlement d'Angleterre et ceux des Etats-Généraux. Les premiers y proposent, en termes couverts, la réunion des deux Républiques en une seule. Piqué du refus qu'éprouve cette proposition, le Parlement fait défense, par un règlement public, d'introduire en Angleterre d'autres denrées ou marchandises que celles qui étoient crûes ou fabriquées chez la nation qui les apportoient. C'étoit exclure par là des ports d'Angleterre les vaisseaux des Provinces-Unies, attendu qu'elles ne pouvoient presque rien exporter que ce qu'elles tiroient de l'étranger. Cromwell, auteur de ce règlement, fit plus: il exigea qu'elles renonçassent à la pêche de hareng sur les côtes britanniques, ou qu'elles en achetassent le droit par un tribut. Enfin il prétendit que leurs vaisseaux reconnussent les Anglois pour les maîtres de l'Océan en baissant le pavillon devant eux. Ces demandes ayant été rejetées, on se prépara de part et d'autre à la guerre.

Le 29 Mai 1652, première rencontre de Blake, Amiral anglois, et de Tromp, Amiral des Provinces-Unies, dans le pas de Calais. Le choc fut très animé et le succès incertain. Le 26 Août, victoire remportée à la même hauteur par Ruiter, Chef de la flotte hollandaise, sur celle d'Angleterre, commandée par Georges Aiscue. Le 10 Décembre suivant, nouvel avantage de Tromp sur Blake entre Douvres et Falston. L'an 1653, au mois de Février, Jean de Witt, à l'âge de 28 ans, succéda à Paw dans la charge de Pension-

naire de Hollande. Le 10 Août suivant, dernier combat naval des Anglois contre les Hollandois, dans lequel périt l'Amiral Tromp.

La paix est conclue, le 20 Février 1654, entre l'Angleterre et les Provinces-Unies. Cromwell avoit en vain insisté dans les conférences pour faire exclure du Stadhouderat la Maison d'Orange. Mais ce que les Etats-Généraux lui avoient refusé, il l'obtint de ceux de Hollande par un Edit portant abolition du Stadhouderat dans cette province.

La mort de Cromwell, arrivée le 13 Septembre 1658, et le rétablissement qui suivit, au mois de Mai 1660, de la Maison de Stuart sur le trône d'Angleterre dans la personne de Charles II, leverent les principaux obstacles qui s'opposoient à l'élevation de la Maison d'Orange. Dès le 7 Août 1660, les Etats de Zélande prirent la résolution de conférer à Guillaume III les charges de Capitaine-Général et de Stadhouder lorsqu'il auroit atteint l'âge de 18 ans. Les autres provinces ne furent pas aussi promptes à se déterminer. La Hollande, gouvernée par le Grand Pensionnaire de Witt, étoit celle qui montroit le plus d'éloignement pour faire revivre le Stadhouderat, qu'elle avoit aboli, comme on l'a vu, en 1654. Elle étoit brouillée alors avec le Roi Charles II, qui ne pouvoit lui pardonner le peu d'accueil qu'elle lui avoit fait pendant sa disgrâce. La nation britannique n'étoit pas mieux disposée envers les Provinces-Unies, dont le commerce florissant excitoit sa jalousie. Il résulta de là une déclaration de guerre de la part du Roi d'Angleterre, publiée le 14 Janvier 1665. Le 13 Juin suivant, la flotte angloise, commandée par le Duc d'York, frere de Charles II, remporta la victoire sur Opdam, Vice-Amiral hollandais, dont le vaisseau sauta avec l'équipage.

Le Roi de France se joint aux Etats-Généraux par une Déclaration de guerre, publiée, le 26 Janvier 1666, contre l'Angleterre. Combat de quatre jours dans les Dunes entre les Anglois et les Hollandois, terminé, le 14 Juin 1666, à l'avantage des seconds commandés par Ruiter.

Paix de Breda conclue, le 26 (et non le 2) Janvier 1667, entre l'Angleterre, la Hollande, la France et le Danemarck, par l'habileté du Grand Pensionnaire. Cet ardent républicain fait rendre un Arrêt qui fut qualifié d'Edit perpétuel, par lequel on statua que la charge de Capitaine Général ne seroit jamais conférée à quiconque seroit revêtu du Stadhouderat dans une ou plusieurs provinces. La Zélande et tous les partisans de la Maison d'Orange témoignent leur mécontentement de cet Edit.

Les conquêtes de la France dans les Pays-Bas alarment les Provinces-Unies. Entrevue du Grand Pensionnaire et du Chevalier Temple à Bruxelles, d'où il résulte une triple alliance entre l'Angleterre, les Provinces-Unies et la Suede. Cette alliance porta les Cours de France et d'Espagne, qu'elle mécontentoit également, à conclure, le 2 Mai 1668, le Traité de paix d'Aix-la-Chapelle.

L'an 1670, les Etats-Généraux, se voyant menacés par la France et l'Angleterre, confèrent la charge de Capitaine Général au Prince d'Orange.

L'an 1672, les Rois de France et d'Angleterre déclarent la guerre aux Provinces-Unies. Combat naval au mois de Juin de la même année, soutenu avanta-

#### SUITE DES GOUVERNEURS ET GOUVERNANTES DES PAYS-BAS.

1644. DON EMMANUEL DE MOURA CORTÉREAL, Marquis de Castel-Rodrigo, successeur de Don Francisco de Mello, gouverne jusqu'en 1647, et meurt à Madrid le 30 Janvier 1661.

1647. L'ARCHIDUC LÉOPOLD-GUILLAUME, fils de l'Empereur Ferdinand II, jouit du Gouvernement jusqu'en 1656, et meurt à Vienne le 21 Novembre 1662.

1656. DON JUAN D'AUTRICHE, fils de Philippe IV, succéda à l'Archiduc Léopold dans le Gouvernement des Pays-Bas, d'où il re-

tourne en Espagne au mois de Mars 1659, laissant pour successeur

1659. DON LOUIS DE BENAVIDES CARILLO, Marquis de Fromiata, rappelé en Espagne au mois de Septembre 1664, mort à Madrid le 6 Janvier 1668.

1664. DON FRANCISCO DE MOURA CORTÉREAL, Marquis de Castel-Rodrigo, ayant succédé à Don Louis Benavides, retourne en Espagne au mois de Septembre 1668, et meurt à Madrid le 23 Novembre 1675.

gement par Ruiter contre le Duc d'York et M. d'Estrees, Vice-Amiral françois.

Le Roi de France s'avançoit cependant avec une armée de terre formidable dans les Pays-Bas. Elle étoit divisée en trois corps, le premier conduit par le Duc d'Orléans et le Prince de Condé, le second par le Maréchal de Turenne, le troisième par le Duc de Luxembourg. Leurs conquêtes s'étendent avec une étonnante rapidité jusqu'à une lieue d'Amsterdam. Les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel, tombent sous le joug de la France. Le Roi tient un conseil pour assurer ses conquêtes. Turenne et Condé opinent pour la démolition de la plupart des places. Le Ministre de Louvois s'oppose à cet avis et l'emporte; ce qui réduisit à rien les armées et les mit dans l'impossibilité d'agir. Amsterdam et plusieurs autres villes de Hollande obligent l'ennemi de reculer en lâchant leurs écluses. Le Grand Pensionnaire engage néanmoins les Etats-Généraux à traiter avec la France. Mais les dures conditions qu'elle met à la paix empêchent de la conclure. De Witt cependant et ses partisans s'occupent toujours des moyens de fléchir le vainqueur. Tandis qu'on délibère là-dessus à Amsterdam, l'Hôtel-de-Ville est assiégé par le peuple inquiet sur une résolution d'où dépendoit sa liberté. Deux Bourgmestres, voyant que la paix entraînoit la plupart des suffrages, menacent d'ouvrir les fenêtres et d'avertir le peuple qu'il est trahi. Le danger présent d'être mis en pièces par une populace furieuse, prévalut sur celui dont on étoit menacé par les conquêtes de l'ennemi. On prend le parti de continuer la guerre, et cette résolution, portée de ville en ville, y cause une générale révolution. Chacun s'empresse à l'envi de demander le Prince d'Orange pour Stadhouder. L'Edit perpétuel de 1667, rendu à son occasion, est par-tout révoqué. Les Etats-Généraux, par l'impulsion de la Hollande, proclament solennellement, le 4 Juin 1672, GUILLAUME III, Prince d'Orange, Stadhouder et Capitaine Général de cette province. Les deux freres, Jean de Witt, Grand Pensionnaire, et Corneille son frere, Ruward de Pulten, deviennent alors l'objet de l'aversion publique. Le premier tâche en vain de satisfaire ses ennemis en donnant sa démission. La perte de l'un et de l'autre étoit résolue. Reufermés dans les prisons de la Haye, ils en sont tirés le 20 ou 22 Août 1672, et massacrés, après avoir reçu mille outrages de la populace qui assouvit sa rage en traînant leurs cadavres par les rues. Plusieurs de leurs amis, et Ruiter entre autres, se trouvent exposés au même danger; peu s'en fallut que cet Amiral, célèbre par tant de succès, étant revenu de sa flotte à Amsterdam pour se justifier, ne fût poignardé par un inconnu. Le Prince d'Orange, invité par les Etats à se rendre à la Haye pour arrêter la sédition, n'arrive de son camp d'Alphen sur le Rhin qu'après l'exécution des deux freres. On insiste pour lui demander la punition des coupables. Il s'en excuse, alléguant le grand crédit des auteurs des troubles; ce qui, joint aux faveurs qu'il accorda depuis aux meurtriers des de Witt, confirma les soupçons de complicité formés contre lui. Autorisé par les Etats, et soutenu par le Grand Pensionnaire l'agel, successeur de Jean de Witt, il change, dans la plupart des villes, les Magistrats dont la fidélité lui étoit suspecte. Le Roi de France n'étoit plus alors dans les Pays-Bas: il avoit quitté son armée, dès le 25 Juillet, pour retourner dans ses Etats, laissant à M. de Turcine le soin de s'opposer à l'Electeur de Brandebourg, qui venoit au secours des

Provinces-Unies. Le Prince d'Orange avoit en tête le Duc de Luxembourg, qui, le 12 Octobre, avec trois mille hommes, lui fit lever le siège de Voerden, qu'il faisoit avec quatorze mille. Le Duc, à la faveur des glaces, pénétra, dans le mois de Décembre suivant, jusqu'à Zwammerdam et Bodegrave, dont il se rendit maître, et d'où ses troupes remportèrent un riche butin. Il menaçoit Leyde et la Haye; mais le dégel l'obligea de rebrousser chemin, non sans avoir risqué de périr dans les eaux.

L'alliance contractée, au mois de Déc. 1672, par les Etats-Généraux avec l'Empereur, l'Espagne et le Duc de Brunswick-Lunebourg, détermina le Roi de France, en 1673, à dégarnir les places qu'il avoit conquises sur les Hollandois. Elles furent évacuées pour la plupart avec autant de précipitation qu'elles avoient été soumises. Bientôt il ne resta de ses conquêtes au Roi de France que Grave et Maëstricht. Les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel, s'empressent alors de rentrer dans l'union dont elles avoient été détachées par la force des armes françoises. La Gueldre alla plus loin; elle offrit au Prince d'Orange, en 1675, de le reconnoître pour Duc souverain. Mais, instruit de l'opposition des autres provinces, il refusa cet honneur, et ses partisans lui furent un mérite de son refus. Il acquit néanmoins dans ces trois provinces un pouvoir si étendu, qu'il nommoit généralement et sans contradiction aux places ceux qui entroient dans le Gouvernement.

Les conférences qui s'ouvrirent pour la paix, dans le mois d'Août 1675, à Nimegue par la médiation du Roi d'Angleterre, loin de suspendre les hostilités, leur donnerent une nouvelle activité. Chaque parti, pour faire ses conditions plus avantageuses, poussa la guerre avec la plus grande vigueur. Dans la Méditerranée, à la hauteur d'Agouste en Sicile, au mois d'Avril 1676, combat des flottes combinées d'Espagne et de Hollande, sous les ordres de Ruiter, contre celle de France commandée par du Quesne. Ruiter y fut blessé mortellement; et, le lendemain, du Quesne poursuivant les ennemis, les contraignit de se réfugier dans la rade de Syracuse. D'autres avantages en grand nombre et plus considérables, remportés par nos armées de terre dans le cours de cette année et des deux suivantes, mais contrebalancés par quelques échecs, amenèrent la paix, qui fut conclue, le 10 Août 1678, avec les Provinces-Unies, et leur rendit l'importante place de Maëstricht.

Le Prince d'Orange étoit alors marié. Dans un voyage qu'il avoit fait, l'année précédente, à Loudes, il avoit obtenu, non sans de grandes difficultés, la main de la Princesse Marie, fille aînée du Duc d'York, âgée pour lors de 15 ans. Ce mariage fut la source des malheurs du beau-pere et de l'agrandissement du genre.

La paix ne réconcilia pas le Prince d'Orange avec Louis XIV: il conserva pour ce Monarque un fond de haine qui se manifesta dans toutes les occasions. Il portoit en même tems ses vues sur le trône d'Angleterre, dont l'héritier présomptif, son beau-pere, sembloit lui frayer la route par son attachement public à l'Eglise romaine. Ces deux objets furent comme le double mobile de sa conduite politique. Tandis qu'il travailloit à soulever les différentes Cours de l'Europe contre la France, il fomentoit en Angleterre, par des correspondances secretes, l'aversion des Protestans contre le Duc d'York. Ses intrigues ne purent néanmoins

#### SUITE DES GOUVERNEURS ET GOUVERNANTES DES PAYS-BAS.

1668. DON INIGO MELCHIOR FERNANDES DE VELASCO, Duc de Féria, Connétable de Castille, arrive au Gouvernement après le départ du Marquis de Castel-Rodrigo, et en jouit jusqu'au mois de Juillet 1670.

1670. DON JUAN DOMINGO DE ZUNIGA et FORSECA, Comte de

Montereï, envoyé, l'an 1670, pour succéder au Duc de Féria, fut rappelé en Espagne au mois de Février 1675.

1675. DON CARLOS DE GURREA, Duc de Villahermosa, succéda au Comte de Montereï dans le Gouvernement dont il jouit jusqu'au mois de Décembre 1677.

empêcher ce Prince de parvenir, l'an 1685, sous le nom de Jacques II, à la Couronne qui lui étoit dévolue par la mort du Roi Charles II. Mais les démarches que ce Monarque fit sur le trône en faveur de la religion qu'il professoit, ranimerent, en indisposant les gros de la nation, les vues ambitieuses de son gendre. Un nombre considérable de la Noblesse angloise passa en Hollande pour inviter le Prince et la Princesse d'Orange à venir au secours de l'Angleterre, menacée, selon eux, d'être opprimée sous le joug de la tyrannie. Le Prince, se rendant à leurs vœux qu'il avoit provoqués par ses émissaires, prépare, de concert avec les États-Généraux, une grande flotte sans en déclarer la destination. Le Roi Jacques fait demander aux États à quoi tend ce grand armement. On élude la question par une réponse vague. Le 28 Octobre 1688, les États donnent copie à tous les Ministres étrangers de la résolution qu'ils ont prise en faveur du Prince d'Orange qui étoit sur le point de passer en Angleterre. Elle portoit en substance que Jacques II voulant réduire sa nation sous un gouvernement arbitraire par l'établissement de la religion catholique et la destruction de la réforme, il étoit de l'intérêt et de la gloire du Stadhouder de l'empêcher, aussi bien que de rétablir une bonne correspondance entre le Roi et ses sujets; que c'étoit là l'unique motif qui l'engageoit à passer dans la Grande-Bretagne, sans la moindre intention d'envahir ce Royaume. Le Prince donne par son manifeste la même assurance, que l'événement ne tarda pas à démentir. Jacques, prévenu par Louis XIV de l'invasion projetée par son gendre, ne tint compte de cet avis, trompé, dit-on, par Sunderland, son premier Ministre. Le Prince, ayant mis à la voile, débarque, le 16 Novembre, à Torbay dans le Devonshire sans rencontrer d'opposition. Jacques, trahi par ses favoris, abandonné par son armée, dont les soldats désertent par compagnies, sort, le 27 Novembre, de Londres, où le Prince, le lendemain (et non le jour même), entre en conquérant. S'imaginant qu'il n'y a plus de sûreté pour lui en Angleterre, le Monarque s'embarque précipitamment pour aller chercher un asyle en France. Les Seigneurs et les Communes, après sa retraite, s'étant assemblés sous le nom de *Convention*, proclament, le 12 Février 1689, Roi d'Angleterre le Prince d'Orange, sous le nom de Guillaume III, avec Marie sa femme. (*Voy. les Rois d'Angleterre.*)

Guillaume, en usurpant la royauté, ne renouça pas au Stadhoudérat. Les États-Généraux lui conserverent cette dignité, dont il continua d'exercer les fonctions avec autant de facilité qu'il éprouva de contradictions dans l'exercice de celles de Monarque; ce qui fit dire qu'il étoit Roi de Hollande et Stadhouder d'Angleterre. Les efforts que fit la France pour le rétablissement du Roi Jacques, cessèrent, l'an 1697, par la paix de Riswick, dont une des conditions fut que Louis XIV donnât sa parole royale de n'assister directement ni indirectement aucun des ennemis du Roi Guillaume.

Le testament de Charles II, Roi d'Espagne, en faveur des Bourbons, ayant rallumé la guerre en 1701, Guillaume n'en fut pas le spectateur oisif. Ce Prince agissant plus que jamais dans un corps sans force et presque sans vie, remua toute l'Europe pour donner de nouvelles peines à Louis XIV. La mort le prévint dans ce dessein. Une chute de cheval, suivie d'une fièvre, le mit au tombeau le 19 Mars 1702.

Les Provinces-Unies suivirent, ainsi que l'Angle-

terre, les dernières impressions que Guillaume leur avoit laissées contre la France. Le desir de mettre une barrière entre elles et cette Puissance les jeta dans le parti de la Maison d'Autriche, afin d'empêcher celle de Bourbon de se mettre en possession des Pays-Bas. On ne répéta point ici ce qui a été dit ailleurs du grand rôle qu'elles jouèrent dans la guerre de la succession à la Monarchie d'Espagne. Les troupes nombreuses de terre et les sommes immenses qu'elles fournirent, contribuèrent beaucoup plus que les secours des autres alliés de la Maison d'Autriche aux glorieux succès du Prince Eugene et de Milord Marlborough, Généraux de la confédération dans les Pays-Bas. Le rappel du second en Angleterre, suivi de la défection des Anglois et de la victoire gagnée par le Duc de Villars à Denain, évènements de l'an 1712, rabattirent beaucoup de la fierté des alliés et rendirent plus traitables leurs Plénipotentiaires assemblés, dès le 29 Janvier 1712, pour la paix d'Utrecht. Elle étoit arrêtée avec les principaux d'entre eux lorsque peu s'en fallut qu'un incident ne la fit évanouir. Ceux des Provinces-Unies, s'étant aperçus qu'on leur avoit cédé quelques unes des conditions, déclarèrent aux Ministres du Roi de France qu'ils pouvoient se préparer à sortir de leur pays. *Non, Messieurs, leur dit l'Abbé de Polignac, nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous, et nous traiterons sans vous.* Enfin, le 11 Avril 1713, ils signèrent après les autres Ministres cette paix qu'ils regardoient comme si funeste à leur République, et qui en fut le salut. » Elle leur découvrit en effet (aux Hollandois) les plaies qui avoient affoibli leur Etat, et qu'il alloit ruiner. Ils virent alors ce qu'ils n'avoient presque pas soupçonné : des finances si dérangées, que trente ans de paix et d'économie n'ont pas réus- » si à les rétablir; une dépopulation si excessive, » qu'on manquoit de bras pour les travaux les plus » essentiels; une marine si affoiblie, qu'il a été im- » possible de la ranimer; un commerce si resserré, » qu'on n'a pas réussi depuis à lui rendre son éten- » due ». (*Hist. du Stadhoud. T. II, p. 8.*) La paix de Radstadt, conclue en 1714 entre l'Empereur et la France, ayant assuré au premier la possession des Pays-Bas autrichiens, les États-Généraux lui demandèrent, pour leur servir de barrière contre la France, un certain nombre de places frontières qui, lui restant en propriété, seroient gardées par des garnisons entretenues à leurs frais. Cette demande, jointe à celle qu'ils firent en même tems d'autres places pour être réunies à leur Domaine, souffrit des difficultés, qui furent levées par le Traité d'Anvers conclu le 15 Novembre 1715. Ce Traité, regardé pour lors comme heureusement imaginé par les Hollandois, passe aujourd'hui, d'après l'expérience, pour un désir politique. Qu'ont en effet produit l'acquisition et la conservation de ces barrières, sinon des guerres funestes et des frais accablans? Aussi, depuis la réconciliation des Maisons de Bourbon et d'Autriche, ce Traité s'est-il presque évanoui, les Hollandois ayant retiré leurs troupes de la plupart des places confiées à leur garde.

Le Stadhoudérat étoit vacant et comme aboli depuis la mort de Guillaume III. En 1747, la guerre que les Provinces-Unies soutenoient avec peu de succès contre la France, parut aux partisans de la Maison d'Orange une occasion favorable pour faire revivre cette dignité. La proposition qu'ils en firent souleva les plus ardens républicains, à la tête desquels étoit le Grand Pensionnaire Gilles. Etant venus à bout

## SUIITE DES GOUVERNEURS ET GOUVERNANTES DES PAYS-BAS.

1678. ALEXANDRE FARNESE, Prince de Parme, nommé pour remplacer le Duc de Villahermosa, arrive aux Pays-Bas le 24 Octobre 1678, et s'en retourne en 1682.

1682. OTTON-HENRI, Marquis dal Caretto, Comte de Milezimo, nommé par le Roi d'Espagne, le 16 Février 1682, pour remplacer

le Prince de Parme, prend possession, au mois d'Avril suivant, du Gouvernement, et meurt le 19 Juin 1685.

1685. DON FRANCISCO ANTONIO DE AGUIRTO, Marquis de Gastanaga, succède, en 1685, au Marquis dal Caretto.

1692. MARTIN-EMMANUEL, Duc de la haute et basse Bavière,

de faire entrer dans leurs vues la Hollande et la West-Frise, ils entraînerent avec plus de facilité les autres Provinces. Enfin, pressés par les Députés de chaque province, les Etats-Généraux déclarèrent, le 4 Mai 1747, Stadhouder, Capitaine et Amiral-Général de toutes les forces de la République, GUILLAUME-HENRI-FRISON, né posthume, le 1 Septembre 1711, de Jean-Guillaume Frison, Prince de Nassau-Diest, et de Marie-Louise de Hesse-Cassel. Après la révolution qui porta ce Prince à la charge de Stadhouder, ses partisans proposerent de rendre le Stadhouderat héréditaire dans la personne de tous les descendans mâles et femelles de Guillaume IV. Cette proposition, faite par la Noblesse dévouée au Prince, adoptée par des Magistrats foibles ou aveugles, appuyée par les troupes autrichiennes et anglaises, favorisée par des séditions excitées à propos, soutenue par les brigues et les libéralités de la Cour de Londres, éprouva peu de contradictions, et l'on vit la succession héréditaire du Stadhouderat, tant dans la ligne masculine que dans la féminine, érigée en loi. Au mois de Nov. 1747, cette forme de gouvernement, tout-à-fait nouvelle et fort singulière, exerça les philosophes et les politiques. Une Princesse encore dans l'enfance, qui pouvoit de-

venir le Chef d'une République et porter pour dot le Stadhouderat dans une Maison étrangère, parut un phénomène difficile à expliquer. Le résultat des réflexions qu'on fit sur ce système, fut qu'il ne pouvoit pas subsister long-tems, et que la Monarchie, ou même le despotisme, seroit enfin le terme des mouvemens qui agitoient l'Etat. (*Hist. du Stadhoud.* T. 11, pp. 50 et 51.) Guillaume-Henri Frison mourut à la Haye le 22 Octobre 1751. Il avoit épousé, le 25 Mars 1734, ANNE, fille de Georges II, Roi d'Angleterre, dont il eut Guillaume, qui suit, et une fille, Guillemine-Caroline, née le 28 Février 1743, mariée, le 5 Mars 1760, à Charles-Christian, Prince de Nassau-Weilbourg.

GUILLAUME V, fils de Guillaume-Henri Frison et d'Anne d'Angleterre, né le 8 Mars 1748, a succédé, le 22 Octobre 1751, à son pere sous la Régence de sa mere. Il a épousé, le 4 Octobre 1767, FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-GUILLELMINE DE PRUSSE, née le 7 Août 1751, sœur du Roi de Prusse régnant, dont il a Guillaume-Frédéric, né le 24 Août 1772, Guillaume-Georges, né le 15 Février 1774, Frédérique-Louise, née le 28 Novembre 1770.

## SUITE DES GOUVERNEURS ET GOUVERNANTES DES PAYS-BAS.

Comte Palatin du Rhin, Grand-Echanson de l'Empire et Electeur, arrive en qualité de Gouverneur dans les Pays-Bas, et fait son entrée à Bruxelles le 26 Mars 1692. Il part de Bruxelles le 22 Mars 1701 pour l'Allemagne, et laisse le commandement général des Pays-Bas en son absence a

DON ISIDRO DE LA CUEBA, Marquis de Bedmar.

Le 10 Septembre 1702, l'Electeur de Baviere est nommé Vice-roi des Pays-Bas par le nouveau Roi d'Espagne Philippe V, et retourne à Bruxelles le 1 Octobre 1704.

L'an 1706, on établit à Bruxelles, le 20 Juillet, par ordre de la Reine d'Angleterre et des Etats-Généraux, au nom du Roi d'Espagne Charles III, pour gouverner les Pays-Bas, un Conseil d'Etat, composé de l'Archevêque de Malines, du Duc d'Artemberg, du Marquis de Westerloo, du Comte d'Ursel, et d'autres Seigneurs des Pays-Bas.

L'Archiduc Charles s'étant fait reconnoître, le 30 Octobre 1710, Roi d'Espagne à Madrid, sous le nom de Charles III, fut élu Empereur à Ratisbonne, l'année suivante, sous le nom de Charles VI. L'Angleterre et la Hollande avoient toujours à Bruxelles leurs Députés qui formoient un conseil qu'on nomma *la Conférence*. Ces Députés voulurent obliger le Conseil d'Etat à signer la subordination aux Puissances maritimes : mais les Conseillers le refusèrent, et sur leur refus les Députés établirent un nouveau Conseil d'Etat.

Après la paix de Radstadt en 1714, le Comte de Konigseck fut envoyé pour régler les affaires des Pays-Bas; et à la suite de plusieurs conférences tenues à Anvers entre les Députés de Hollande, d'Angleterre et de S. M. Impériale, on conclut, le 15 Novembre 1715, le fameux Traité des barrières, dont l'échange ayant été fait, les Ministres des deux Puissances maritimes remirent l'administration des

Pays-Bas au Comte de Konigseck, qui se chargea, par provision, du Gouvernement général.

L'Empereur ayant nommé, le 25 Janvier 1716, EUGÈNE-FRANÇOIS, Prince de Savoie, Lieutenant-Gouverneur et Capitaine-Général des Pays-Bas, établit, pendant l'absence de celui-ci, pour Ministre en ce pays, Hercule-Joseph-Louis Turinetti, Marquis de Friù.

Le Prince ayant donné sa démission du Gouvernement des Pays-Bas le 8 Décembre 1724, après avoir été nommé Vice-roi des Etats d'Italie, l'Empereur nomme, le 27 Janvier 1725, Gouvernante des Pays-Bas l'Archiduchesse d'Autriche sa sœur, MARIE-ELISABETH. En attendant son arrivée, Ulric-Philippe-Laurent, Comte de Daun, exerça, par *interim*, les fonctions du Gouvernement. La Princesse, étant arrivée le 16 Février 1725, fit son entrée, le 9 Octobre suivant, à Bruxelles. Elle cessa de vivre le 26 Août 1741.

Frédéric-Auguste, Comte de Harrach-Rohrau, fut nommé, par *interim*, Gouverneur et Capitaine-Général des Pays-Bas après la mort de l'Archiduchesse Marie-Elisabeth, sous laquelle il avoit exercé les fonctions de Ministre. Il fut rappelé en 1744.

1744. MARIE-ANNE, Archiduchesse, fille de l'Empereur Charles VI, nommée Gouvernante des Pays-Bas conjointement avec son époux, CHARLES-ALEXANDRE, Prince de Lorraine, mourut le 16 Décembre de la même année. Après sa mort, le Prince son époux conserva le Gouvernement jusqu'à son décès arrivé le 4 Juillet 1780.

1781. MARIE-CRISTINE D'AUTRICHE, sœur de l'Empereur Joseph II, est nommée Gouvernante des Pays-Bas conjointement avec son époux, ALBERT-CASIMIR, Duc de Saxe-Teschén. Ils firent leur entrée à Bruxelles le 10 Juillet de la même année.



# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### EVÊQUES, PUIS ARCHEVÊQUES, ET ÉLECTEURS

#### DE MAYENCE.

MAYENCE, appelée MAINZ en allemand, et en latin *Maguntiacum*, *Moguntiacum*, *Maguntia*, *Magocia* et enfin *Moguntia*, qui est aujourd'hui le nom latin le plus commun, ville située sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis de l'endroit où ce fleuve reçoit le Mein, est la Métropole d'un Archevêché dont la juridiction s'étend sur les Evêchés de Würzburg, de Worms, de Spire, d'Augsbourg, d'Aichstat, de Strasbourg, de Constance, de Hildesheim, de Paderborn et de Coire (autrefois il avoit encore sous sa dépendance les Evêchés de Verden, de Prague et d'Olmütz). Mayence est en même tems la capitale d'un Electorat dont la plus grande partie est entre le Palatinat et Treves, autour du Rhin, et le surplus en Franconie, dans la Thuringe, qui étoit autrefois toute entiere du domaine de l'Eglise de Mayence, et dans la Hesse.

Mayence, suivant l'opinion la plus probable, eut pour fondateur Drusus Germanicus, frere de l'Empereur Tibere. Le P. Fuchs prétend néanmoins qu'elle avoit une existence, fort médiocre à la vérité, sous Auguste. (*Hist. anc. de Mayence*, T. I, p. 302.) Elle servit de boulevard contre les Barbares et de barrière pour les empêcher d'entrer sur les terres des Romains. Cette ville eut des prérogatives sous les Empereurs de Rome. Les deux Germanies en-deçà du Rhin avoient fait partie de la Gaule Belgique. Lorsqu'elles en furent détachées, on leur donna le nom de Germanie, parce que les Germains y avoient pris des établissemens. Elles furent divisées dans les premières années du règne d'Auguste, l'an 727 de Rome, en supérieure et inférieure, ou en première et seconde. Mayence devint la Métropole de la première, ayant sous elle Strasbourg, Spire et Worms; Cologne le fut de la seconde. La Germaïe supérieure forma seule un des cinq départemens des Gaules, confiés à des Généraux d'armée sous le titre de Ducs. Le Commandant des troupes nommées *Armigeri*, y avoit son quartier; le Gouverneur de la province y faisoit aussi sa résidence, et dans les derniers tems il avoit le titre de *Consulaire*. On voit dans les inscriptions de Gruter le nom d'un Curateur, ou premier Officier municipal de Mayence.

Mayence étant Métropole de sa province dans l'ordre civil, elle devoit l'être aussi dans l'ordre ecclésiastique, conformément à un Décret du Concile de Nicée, dont le Pape Innocent I et ses successeurs presserent toujours l'exécution dans l'Eglise gallicane. Le Coïnte, Baillet, et d'autres Savans distingués, ne doutent point que Mayence n'ait joui de cette prérogative; mais elle ne l'avoit plus dans le VIII<sup>e</sup> siècle, lorsque S. Boniface y fut établi comme Archevêque, sans qu'on puisse découvrir en quel tems et par quel événement elle en fut dépouillée. Il n'est presque point parlé de Mayence dans l'histoire de la première race de nos Rois, si ce n'est à l'occasion d'une fameuse bataille que Sigebert III perdit en 640 contre Radulfe, Duc de Thuringe. Cette ville, qui faisoit partie du Royaume d'Austrasie, ne donna pour lors aucune marque d'attachement à son Roi. On dit par une conjecture mal fondée que, sous le grand Clovis et ses successeurs, elle fut soumise à la Métropole de Cologne, et ensuite à l'Eglise de Worms. Ce qui est certain, c'est que S. Boniface trouva la religion fort négligée dans la Belgique et les deux Germanies. Ceux qui l'avoient précédé dans l'Eglise de Mayence ne sont connus, pour la plupart, que par des mémoires fort suspects. Nous en donnerons la liste avant que de parler de ceux qui ont porté le titre d'Archevêques de Mayence.

S. CRESCENT, qu'on croit, sans beaucoup de fondement, être le même que le Disciple de S. Paul, gouverna l'Eglise de Mayence 22 ans, et souffrit le martyre, en l'an 103, sous Trajan. C'est du moins ce que porte une ancienne inscription qui se conserve dans l'Eglise de la citadelle.

S. MARIN, ou S. MARTIN, siégea 6 ans.

S. CRESCENTIEN, 18 ans.

S. CYRIACQUE, 14 ans.

S. HILAIRE, 20 ans.

S. CELSE, Martyr, 22 ans.

S. LUCE, 10 ans.

S. GOTHARN, ou GODEARN, nommé aussi ROTHADE dans une Charte de l'Archevêque Sigefroi, RODARD, ou RUDIBARD, dans d'autres monumens, convertit un grand nombre de païens, et bâtit une Eglise nommée depuis de S. Nicomède. Il siégea 15 ans, et fut enterré dans un lieu nommé anciennement le sacré Vallon, aujourd'hui *Dalheim*, d'où il fut ensuite transféré dans l'Eglise de S. Alban. Viennent ensuite,

SOPHRONE, ou SUFFRONE, qui siégea 8 ans.

S. HÉRIGER, Martyr, 4 ans.

S. RUTHER, ou RUCHER (*Rucharus*), Martyr, 20 ans.

S. AVIT, 22 ans.

S. IGNACE, Martyr, 13 ans.

S. DENIS, 26 ans.

S. AUTHBERT, 12 ans.

S. RUTHBERT, 12 ans.

S. ANDALHARD, 12 ans.

S. LUCE, 18 ans, après lesquels il fut relégué en Phrygie, où les Ariens le firent mourir en 343.

MARTIN II, que quelques uns appellent MAXIME, envoya des Députés au Concile de Cologne, tenu, l'an 346, contre Euphratas, suivant les actes de cette Assemblée, qui nous paroissent entièrement apocryphes. Son nom se rencontre parmi ceux de 34 Evêques des Gaules, qui souscrivirent au Concile de Sardique. Sa mort est marquée au 18 Novembre de l'an 378. Il fut inhumé dans l'Eglise de *Dalheim*, d'où, l'an 935, on le transféra dans celle de S. Alban.

SIDOINE I, son successeur, mourut en 397.

SIGISMOND, en 404.

LÉOPOLD, ou LUPOLD, en 421.

NICETIUS, en 429.

MARIANUS, ou MARINUS, en 439.

S. AURÉ (*Aureus*) fut massacré avec Justine sa sœur et plusieurs autres Chrétiens en 407, lorsqu'il célébroit les saints Mysteres; époque, suivant Bucherius (p. 402), de la destruction de Mayence par les Barbares, comme le témoigne S. Jérôme dans sa lettre 91 à Algaruchia, écrite, suivant D. Martianaï, en 409. *Moguntiacum*, dit ce Saint, *nobilis quondam civitas capta nique subversa est, et in Ecclesia multa hominum millia trucidata.*

EUTROPE, mort en 477.

ADALBERT, ou ALDBERT.

RATHIER, ou RADHIER.

ADELSAUD.

SIGEBERT, élu en 503 (douteux).

LAUFRID.

RUTHARD.

SIDOINE II siégeoit en 546. Le poëte Fortunat relève par de grands éloges son zèle et son application à réparer les Eglises ruinées par les Barbares et par le malheur des guerres. Il orna magnifiquement le Baptistere de la grande Eglise. On ignore l'année de sa mort.

SIGEBERT, successeur de Sidoine suivant le P. le Cointe, M. de Valois et M. Eccard, siégeoit en 589. Cette année, le Roi Childébert II étant venu chez lui à son invitation célébrer les fêtes de Pâques, lui fit présent, dit-on, d'un onyx sur lequel étoient gravés sa figure et celle de sa femme. Cette piece se voit encore au trésor de l'Eglise de Mayence. Mais il n'est pas aussi certain qu'elle vienne de Childébert, ni qu'elle le représente, qu'il est sûr par Grégoire de Tours (L. IX, cap. 29) que ce Prince fit le voyage dont nous parlons. On n'a point de lumière sur la durée du Pontificat de Sigebert.

LEONISIUS, qu'on écrit aussi LEUNISIUS, LUDEGALUS, LEUDEGARTUS et LESIO, excita le Roi Thierry contre Théodebert son frere, et fut cause de la guerre qui s'éleva, l'an 612, entre ces deux Princes. (*Fredegar. chr. c. 38.*) Ce trait ne semble guere justifier les éloges qu'on donne à la vertu de ce Prélat. On ignore l'année et le jour de sa mort. Suivent,

RUTELME, ou RUDELME, dit aussi RUDELIN.

RUTHEWALDE, ou LUTWALDE, qu'on appelle encore LANDOWALDE, Prélat d'une sainte vie au rapport de Trithème.

LUPOALDE, ou LEOWALDE, qui assista, l'an 625, au Concile de Reims.

RIGEBERT, ou RICHBERT, que Serarius et ses Commentateurs confondent avec SIGEBERT, Evêque du même Siége, oncle maternel de Sainte Bilichilde, et que le P. le Cointe croit être différent; ce que les Auteurs du nouveau *Gallia chr.* ne paroissent pas admettre. Quoi qu'il en soit, Richbert étoit savant et zélé pour la discipline ecclésiastique. Latomus, dans son catalogue des Evêques de Mayence, lui attribue la fondation des Eglises de S. Paul, de S. George et de Sainte Walpurga, qu'on voyoit autrefois hors des murs de la ville. On met sa mort en 712.

GÉROLD à une belle figure réunit des talens qui le rendirent propre au maniement des affaires; mais son goût le précipita dans celles qui étoient le moins conformes à son état. Il préféra le métier tumultueux des armes aux fonctions paisibles de l'Episcopat. Il eut le sort qu'il méritoit, et fut tué, l'an 743, avec plusieurs autres Seigneurs, dans une grande bataille contre les Saxons.

743. GERVILIUS, autrement GEWILIEB, fils du précédent, n'étoit encore que laïque lorsqu'il le perdit. Regardant le Siége de Mayence comme une portion de son héritage, il se fit ordonner précipitamment pour l'occuper. L'an 744, il suivit le Prince Carloman dans son expédition contre les Saxons. Les deux armées étant en présence des deux côtés du Weser, le Prélat aperçut parmi les ennemis, sur les indices qu'on lui donna, le meurtrier de son pere. Il lui fit aussitôt proposer une entrevue sous prétexte d'une affaire importante qu'il avoit à lui communiquer. Le Saxon, croyant n'avoir rien à craindre de la part d'un Evêque, y consent. Chacun s'avance de son côté dans la rivière. Mais à peine se sont-ils salués, que le Prélat tirant son épée, Voilà, lui dit-il, le fer qui vengera la mort de mon pere; et l'en ayant frappé incontinent, il l'étend roide mort. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que personne ne lui fit un crime d'une action si noire, et qu'on lui laissa reprendre les fonctions de son ministère. Mais, l'année suivante (745), S. Boniface, Légat du S. Siége dans tous ces quartiers, le fit déposer dans un Concile. Gervilius ne souscrivit point à ce jugement. Il appella à Rome, et se mit en marche pour s'y rendre. Le Pape Zacharie, informé de son départ par S. Boniface, lui répondit: *Quia sine cujuscumque consultu apud nos properat, dum advenit, ut Domino placuerit, fiet.* (*Epist. 142 inter Bonifac.*) Sa déposition fut confirmée par le Pape. (Eccard, *Franc. orient.* T. I, p. 506.) Latomus, dont l'autorité n'est pas trop sûre, prétend que, touché de repentir, il se consacra à une pénitence qui dura 14 ans et finit avec ses jours l'an 765.

## ARCHEVÊQUES DE MAYENCE.

### SAINT BONIFACE.

BONIFACE, nommé d'abord WINFRID, né, vers l'an 680, de parens nobles, à Créditon, ou Kirton, dans le Devonshire, en Grande-Bretagne. Moine dès sa plus tendre jeunesse, ordonné Prêtre à l'âge de 30 ans, et employé aussitôt après au ministère de la prédication, passe la mer, en 716, pour travailler en Germanie à la conversion des Infidèles, et aborde en Frise. Mais le Duc Radbod, qui étoit alors en guerre avec Charles Martel, et d'ailleurs fort attaché aux superstitions du paganisme, lui ayant refusé la permission de

prêcher, il fut obligé de retourner, la même année, en son Monastere. Deux ans après il partit pour Rome avec des lettres de Daniel, Evêque de Winchester. Le Pape Grégoire II, ravi de sa conversation, lui proposa la mission d'Allemagne, qu'il accepta. Il s'arrêta, l'an 719, dans la Thuringe, vaste région où il trouva beaucoup d'abus, introduits par de mauvais Prêtres parmi les Chrétiens, à réformer. Mais, avant appris quel temps après la mort du Duc Radbod, il retourne en Frise, et va se joindre à S. Villebrord, premier Evêque d'Utrecht, pour travailler sous lui à étendre la foi dans son diocèse. Après avoir exercé son zèle avec fruit durant près de trois ans sous la direction de ce Prélat, il le quitte, en 722, pour aller prêcher dans la Hesse avec des compagnons qu'il avoit fait venir d'Angleterre. L'an 723, il va rendre compte de sa mission au Pape Grégoire II, qu'il avoit déjà consulté plusieurs fois par lettres. Grégoire, avant de le congédier, l'ordonne Evêque régional, et le charge d'une lettre de recommandation pour Charles Martel, Duc des François. Appuyé de la protection de ce Prince, il reprend sa mission de Hesse, où il fait de nouveaux progrès. Etant revenu à Rome l'an 732, il reçoit du Pape Grégoire III le *Pallium* avec la dignité de Métropolitain, l'autorité de Légat du S. Siège, et la permission d'ériger des Evêchés dans les lieux où il le jugeroit nécessaire, selon la multiplication du peuple chrétien. L'an 738, troisième voyage de Boniface à Rome. De là il se rend en Bavière, appelé par le Duc Odilon. Cette province n'avoit alors qu'un Evêché, celui de Lorein, auquel étoit joint Passau. Boniface y en établit trois autres, Saltzbourg, Frisingue et Ratisbonne. Il en fonda trois nouveaux en 741, l'un à Bibrach, près de Fritzlars, pour la Hesse, le second à Würzburg pour la Franconie, le troisième à Eichstât, ou Eichstât, dans le Palatinat de Bavière.

L'an 744, Sturme, disciple de S. Boniface, jette les fondemens du célèbre Monastere de Fulde sur la rivièrre de ce nom et les confins de la Franconie et de la Hesse. Ce fut une pépinière de Missionnaires. L'an 745, après la déposition de Gewilib, Boniface se fixe à Mayence qui recouvre par là son ancienne dignité de Métropole; ce qui fut confirmé par le Pape Zacharie.

L'an 752 fut l'époque d'une révolution qui ensevelit dans un cloître la première race de nos Rois, et éleva sur le trône de France Pepin, Maire du Palais. Le nouveau Roi fait venir Boniface à Soissons, où il reçoit l'onction sacrée de ses mains. Le fait de ce sacre a été contesté par des Modernes; mais il est démontré par une note ajoutée, l'an 767, au livre de Grégoire de Tours, *De la gloire des Confesseurs*. (Voy. Mabil. *Diplom.* p. 384.) Boniface, l'année suivante, dans une grande Assemblée d'Evêques et de Seigneurs, qu'il avoit convoquée à Mayence, se démet de son Archevêché en faveur de Lulle son disciple, qu'il fait élire à sa place. Il part ensuite, l'an 753, malgré ses infirmités, pour la Frise, où de grands désordres, suite de la mort de S. Villebrord, arrivée l'an 738, exigeoient sa présence. L'Evêque de Cologne empêchoit qu'on ne remplît le Siège d'Utrecht, prétendant qu'il relevoit de lui, ou plutôt que l'Eglise d'Utrecht faisoit partie de son diocèse. Boniface en écrit au Pape Etienne, successeur de Zacharie, pour le prier de mettre fin à cette longue et funeste vacance. En attendant la réponse de Rome, il se chargea du gouvernement de cette Eglise. Les réformes qu'il y fit souleveroient contre lui un certain Ansbert, qui le traduisoit, comme un séditieux, auprès du Roi. Cette calomnie ne ralentit pas le zèle du saint Prélat dans l'exercice de sa mission. Il y trouva l'heureuse fin qu'il avoit désirée, la couronne du martyre, que lui procura une troupe de forcenés en se jetant sur lui dans le village de Dokinga (aujourd'hui Dockum), où il attendoit les Néophytes pour leur donner la Confirmation. Cet événement, suivant l'opinion la plus probable, est du

5 Juin 755. Le corps du saint Martyr fut transporté à Utrecht, puis à Mayence, et de là à l'Abbaye de Fulde qu'il avoit fondée et consacrée en 746. On peut voir dans la Chronologie des Conciles ceux auxquels il a présidé. Ses lettres ont été recueillies par Serarius, et ses Statuts, rassemblés par D. Luc d'Acheri, ont passé depuis dans les collections des Conciles.

## S. L U L L E, ou L U L L E.

755. LUL, ou LULLE, Anglois de naissance, élevé au Monastere de Malmesbury, dans le Wiltshire, envoyé dans un âge mur, l'an 732, avec plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe, à S. Boniface, pour l'aider dans sa mission, ordonné Prêtre, en 751, par ce Prélat, qui le députa, la même année, au Pape Zacharie pour le consulter sur divers points de discipline, sacré, l'an 753, par le même pour être son Coadjuteur, devint son successeur, l'an 755, dans l'Eglise de Mayence. On ne voit pas qu'il ait été troublé dans la possession de son Siège; car tous les Critiques s'accordent à rejeter comme faux un article de la continuation de la Chronique de Bede, où il est dit qu'après la mort de S. Boniface, un nommé Redger fut ordonné Archevêque de Mayence par le Pape Etienne II. Il est cependant vrai que ce Pontife n'envoya pas le *Pallium* à Lulle, et qu'en 775, comme on le verra par la suite, on avoit à Rome des doutes sur la canonicité de son ordination. L'un des premiers soins de Lulle, après la mort de S. Boniface, fut de faire achever l'Eglise de Fulde, comme il lui en avoit donné l'ordre, et d'y transporter le corps du Saint: ce qui ne s'exécuta pas sans opposition de la part du peuple de Mayence. C'étoit toujours l'Abbé Sturme qui gouvernoit ce Monastere. Quelques uns de ses Religieux, que sa sévérité avoit indisposés, ayant porté des plaintes au Roi Pepin contre lui, furent appuyés par l'Archevêque, et vinrent à bout par son crédit de le faire exiler en 764. Il régnoit auparavant entre le Prélat et l'Abbé un refroidissement dont on explique diversement la cause. Quoi qu'il en soit, Sturme, ayant été rappelé de son exil au bout de deux ans, vécut dans la suite en bonne intelligence avec Lulle.

Le Roi Pepin étant mort en 768, il s'éleva quelques différends entre Charles son fils et Alerd, ou Aldred, Roi de Northumberland. Ce dernier et la Reine Osgeose employèrent Lulle pour faire la paix avec le Monarque François, à quoi ils réussirent. Lulle ne fut point à l'abri des traits de la calomnie. C'est ce que nous inférons de la commission que le Pape Adrien I donna, vers l'an 775, à l'Archevêque de Reims et à quelques autres Prélats François pour informer avec les Commissaires du Roi sur l'ordination de Lulle, sa conduite et sa capacité. Nous n'avons point le résultat de cette commission; mais il est certain que la conduite de Lulle fut trouvée irréprochable à Rome. Les ennemis de ce Prélat le noircirent aussi à la Cour de France. Nous avons une lettre de Charlemagne à un Archevêque, disciple de S. Boniface, contenant des reproches sur ce qu'il a négligé l'instruction de son Clergé pour se donner entièrement à celle de son peuple. D. Bouquet (*Script. rer. Franc.* T. V, p. 850) pense qu'elle regarde Lulle. Mais les nuages qu'on tâcha de répandre sur sa réputation se dissipèrent avant sa mort arrivée le 16 Octobre 786, suivant l'opinion la plus commune, dans l'Abbaye de Harsfeld, qu'il avoit fondée sur les confins de la Thuringe et de la Hesse. Quelques uns mettent sa mort en 787, époque de l'ordination de S. Villahalde, premier Evêque de Brême, à laquelle il assista suivant un Diplôme de Charlemagne, expédié, l'an 789, en faveur de cette Eglise. (Bouquet, T. V, p. 541; Baluze, *Capitul.* T. I, p. 247.)

## R I C U L F E, ou R I C O L F E.

787. RICULFE, ou RICOLFE, qu'on croit sans fonde-

ment être le Dametas de l'Académie de Charlemagne, fut élu pour succéder à Lulle dans le Siège de Mayence, et sacré le 4 Mars 788. Hincmar (Ep. 24) l'accuse d'avoir fabriqué les fausses Décrétales. Mais Blondel, qui a démontré la supposition de ces pièces, le décharge de cette accusation. L'an 799, le Pape Léon III étant venu en France pour se soustraire à la violence de ses envieux, dont il avoit éprouvé les emportemens, Riculf fut un des Prélats que le Roi nomma pour accompagner le Pontife à son retour en Italie. Riculf s'acquitta de cette commission avec dignité. (*Alcuini Ep. 182, nov. ed.*) Le tombeau de S. Alban, qui étant venu, on ne sait d'où, à Mayence, y reçut, l'an 404, la couronne du martyr, étoit négligé depuis long-temps. Riculf se fit un devoir de le décorer comme il le méritoit; et non content d'élever sur ce monument une magnifique Eglise qu'il enrichit d'ornemens précieux, il y joignit un ample Monastere qui subsiste encore de nos jours. On place, au 1 Décembre 804, la dédicace qu'il fit de cette Eglise. L'an 812, il s'éleva dans le Monastere de Fulde une querelle entre l'Abbé Ratgaire et ses Religieux, qui éclata dans le public. Riculf se y rendit avec les Evêques de Worms, de Würzburg et d'Ausbourg, pour faire cesser ce scandale; à quoi ils réussirent. La mort de Riculf est rapportée au 9 Août de l'an 813 dans la Chronique de Würzburg et par l'Annaliste saxon. L'Eglise de S. Alban fut le lieu de sa sépulture. Un ancien manuscrit fait l'éloge de ses connoissances et de son détachement des choses de ce monde.

## ATULFE, ou HAISTULFE.

813 ou 814. ATULFE, ou HAISTULFE, Prêtre de l'Eglise de Mayence, fut élu pour succéder à l'Archevêque Riculf. Il étoit en possession du Siège de Mayence en 814, puis qu'il ordonna Prêtre, le 23 Décembre de cette année, Raban, Moine de Fulde, qui dans la suite le remplaça. (*Annal Fuld.*) Ce fut à lui que ce Religieux dédia son ouvrage de l'*Institution des Clercs* et ses Commentaires sur S. Matthieu. Le Prêlat, enchanté du savoir de l'auteur et de la clarté de son élocution, le chargea de composer des Homélies sur les textes de l'Ecriture, qu'on avoit coutume d'expliquer au peuple, ce qu'il exécuta. Atulf mourut, suivant la Chronique d'Hildesheim citée par Serarius, le 28 Décembre de l'an 825. L'Eglise de S. Alban fut le lieu de sa sépulture.

## OTGAIRE.

825 ou 826. OTGAIRE, parent de l'Archevêque Riculf, fut tiré du Monastere de Weissembourg dont il étoit Abbé, pour remplir le Siège de Mayence. On a parlé à l'article des Conciles, sous l'an 829, de celui de Mayence où il déclara le fameux Gothescalc libre des engagements qu'il avoit contractés dans son enfance, lorsqu'il fut offert à Dieu par ses parens dans le Monastere d'Orbais. Otgaire assista ou présida à d'autres Assemblées ecclésiastiques, telles que le Concile de Thionville en 835, celui de Quiersi en 838, celui d'Ingelheim en 840. Ce fut par ses ordres que Benoît, Diacre de Mayence, ajouta trois livres à la collection des Capitulaires de Charlemagne et de Louis son fils, faite par l'Abbé Ansegise. Otgaire fut du nombre des Prélats qui assistèrent l'Empereur Louis le Débonnaire dans ses derniers momens. (Bouquet, T. VII, p. 124.) Après la mort de ce Prince il tint le parti de l'Empereur Lothaire dans la guerre qui s'éleva entre lui et ses freres; ce qui l'obligea d'abandonner pour quelques tems son diocèse. (*Ibid.* pp. 19-26-28.) Ce Prêlat mourut le 21 Avril 847, et fut inhumé à S. Alban. (*Ibid.* pp. 161-216.)

## RABAN MAUR.

847. RABAN, fils de Rutard et d'Aldegonde, né,

l'an 785, à Mayence (et non l'an 788 à Fulde, comme le marque un Moderne d'après quelques Anciens), offert à Dieu par ses parens, à l'âge de dix à onze ans, dans le Monastere de Fulde, envoyé par son Abbé à Tours pour y étudier sous le fameux Alcuin, qui lui donna le surnom de MAUR, chargé à son retour de l'instruction de ses confreres, fait Abbé de Fulde en 822, dignité qu'il abdiqua au bout de 20 ans par la crainte du Roi Louis le Germanique, pour se retirer au Prieuré du mont S. Pierre, fut tiré de sa retraite, le 27 ou 28 Juin 847, pour être élevé sur le Siège de Mayence. Il y porta une santé fort altérée par l'étude et les austerités. Plusieurs ouvrages étoient déjà sortis de sa plume, un Traité de l'instruction des Clercs, composé à la priere des Prêtres de son Monastere, un autre sur l'oblation des enfans à la religion, un Calendrier ecclésiastique, un livre du respect que les enfans doivent avoir pour leurs peres, les sujets pour leur Roi, livre qu'il avoit composé à l'occasion de la révolte des enfans de l'Empereur Louis le Débonnaire, sans parler d'une lettre qu'il écrivit à ce Prince pour le consoler dans sa disgrâce, et d'autres qu'il adressa sur divers sujets à différentes personnes. Outre cela il travailloit depuis long-tems à des Commentaires sur l'Ecriture-Sainte, auxquels il donna la dernière main dans son Episcopat. La même année qu'il monta sur le Siège de Mayence, il tint en cette ville un Concile dont on a marqué ci-devant l'objet. (*Foy. T. I, p. 164, col. 1.*) Le synodique de cette Assemblée fait voir qu'il y avoit alors douze Evêchés soumis à Mayence, savoir, Verden, Hildesheim, Halberstadt, Paderborn, Würzburg, Worms, Spire, Strasbourg, Aichstedt, Ausbourg, Constance et Coire. (Bouquet, T. VII, pp. 161-580.)

Raban avoit reçu dans son Monastere, étant Abbé, Gothescalc, Moine d'Orbais, qui, mécontent ensuite de son état, avoit voulu se faire relever des engagements que ses parens lui avoient fait prendre étant enfant, et n'ayant pu y réussir par l'opposition de Raban, il avoit été renvoyé à son premier Monastere. (*V. le Concile de Mayence de l'an 829.*) Gothescalc, ayant depuis voyagé en Italie, fut dénoncé à Raban, pour lors Archevêque, par Nottingue, Evêque de Véronne, pour des propositions qu'il avoit avancées devant lui sur la prédestination et la grace, comme s'il eût soutenu l'une et l'autre nécessitante. Raban le condamna, l'an 848, dans un Concile. (*Foy. pour la suite de cette affaire les Conciles de Quiersi de 849 et 853, de Paris 853, de Valence 855, et de Langres 859.*) Les infirmités de Raban ne ralentirent point son zèle à remplir les fonctions de son ministère. Pour être dignement secondé par les Prêtres ses coopérateurs, il composa un *Traité des Ordres sacrés*, qui étoit le résultat des instructions qu'il leur faisoit de vive voix, et qu'il leur fit ensuite expliquer par Thietmar son Grand Vicair, lorsque sa foiblesse lui eut ôté la liberté de prêcher. Sa charité envers les pauvres éclata dans une grande famine en 850. Il mourut plein de mérites et de bonnes œuvres, le 4 Février 856, à Winzel, ou Winckel, dans le Rhingaw, et fut inhumé à S. Alban. Son épitaphe, tirée d'un ancien manuscrit et rapportée dans le nouveau *Gall. christ. T. V, col. 447*, qu'on croit avoir été composée par lui-même, renferme le précis de sa vie. Albert, Cardinal et Archevêque de Mayence, fit transporter son corps, en 1515, à Hall en Saxe. (Bouquet, T. VII, p. 165.)

## CHARLES.

856. CHARLES, fils de Pepin I, Roi d'Aquitaine, et d'Ingeltrude, fut élu, le 8 Mars 856, pour succéder à l'Archevêque Raban. Il avoit été Moine de Corbie, état que le Roi Charles le Chauve, son oncle, l'avoit forcé, l'an 850, d'embrasser, après que, s'étant retiré de la Cour de Lothaire pour aller se joindre à Pepin,

son frere, en Aquitaine, il eut été enlevé sur la route, au mois de Mars 849, par les gens du Monarque françois. Mais, l'an 854, étant Diacre pour lors, il s'étoit enfui vers le Roi Louis de Germanie qui lui avoit donné retraite. Ce fut la recommandation de Louis qui détermina le Clergé de Mayence à le substituer à l'Archevêque Raban. Le gouvernement de Charles justifia ce choix. Instruit à l'une des meilleures écoles de France, il éclaira son Eglise par sa doctrine et l'édifia par ses mœurs. C'est le témoignage que lui rend un ancien Auteur cité par Serarius. Son gouvernement fut d'environ neuf ans, et finit par sa mort, arrivée le 4 ou le 5 Juin de l'an 863. L'Eglise de S. Alban, qu'il avoit rétablie après un tremblement de terre qui l'avoit fort ébranlée, le 1 Janvier 853, fut le lieu de sa sépulture. On a parlé à leur place des deux Conciles qu'il tint à Mayence en 857 et en 860.

## LUITBERT.

863. LUITBERT, ou LIENBERT, homme savant et pieux, succéda, le 30 Novembre 863, à l'Archevêque Charles. Par sa prudence il sut se ménager entre les Rois Charles le Chauve et Louis le Germanique, de manière à se concilier l'estime et la confiance de l'un et de l'autre. Son habileté le fit appeler à plusieurs Conciles tenus hors de sa province. Il en célébra deux à Mayence, où depuis 20 ans il ne s'en étoit point tenu : le premier en 880, comme on le voit par la XXIII<sup>e</sup> et la XXIV<sup>e</sup> des formules alsaciennes; le second en 888 avec six Archevêques, où l'on fit des réglemens utiles pour la discipline. (Voy. l'article des Conciles.) Il fut aussi de plusieurs Assemblées civiles convoquées pour les affaires de l'Etat, telles que l'entrevue des Rois Charles et Louis à Metz en 867, ou, suivant Eccard, 868, et celle d'Aix-la-Chapelle en 870, pour le Traité préliminaire du partage de la Lorraine. Ce Prélat étoit aussi propre aux expéditions militaires. Il étoit à la tête de celle où les Bohémiens furent battus en 872 : *In hac expeditione Luitbertus, Archiep., primatum tenuit*, disent les Annales de Fulde. L'an 874, il réduisit les Sorabes et les autres Slaves en dévastant leurs terres. (Bouquet, T. VII, p. 179.) Il défit, l'an 883, un corps de Normands qui remontoit le Rhin. (*Id.* T. VIII, p. 44.) L'an 885, il battit avec le Comte Henri un autre corps de ces barbares en Hasbaye. (*Ibid.* p. 45.) L'Empereur Charles le Gros, abandonné de tous les Grands de l'Empire après sa déposition, ne trouva de ressource pour subsister, comme on l'a dit ailleurs, que dans la générosité de l'Archevêque de Mayence. Ce Prélat fonda en cette ville une Collégiale sous l'invocation de S. Maurice, et mourut le 6 Septembre 889. Son corps fut inhumé à S. Alban.

## SONZO, ou SUNDERHOLDE.

889. SONZO, ou SUNDERHOLDE, natif de Mayence, élevé dès son enfance à l'Abbaye de Fulde, dont il étoit membre, fut promu à l'Archevêché, en 889, par la faveur de l'Empereur Arnoul. Reginon (L. 11) lui rend ce témoignage, qu'il obtint cette place par son savoir et sa vertu. Son Episcopat ne fut que d'environ deux ans. Ayant accompagné le Comte Arnoul dans son expédition contre les Normands, il fut tué avec lui dans le combat que ce Prince leur livra, le 26 Juin 891, sur le torrent de la Gheul, qui se jette dans la Meuse à deux lieues au-dessous de Maëstricht. (*Annal. Mettens.*) Son corps fut rapporté à Mayence et inhumé à S. Alban. Il est qualifié Martyr dans le Nécrologe de l'Eglise de Mayence. (Voyez les Conciles de Worms et de Forcheim tenus en 890.)

## HATTON I, ou OTTON.

891. HATTON, ou OTTON, Moine de Fulde, suivant

Ekkehard le jeune, et Abbé de Richenau, parvint à l'Archevêché de Mayence après la mort de Sunderholde, dont il fut, s'il faut en croire certains Ecrivains, le contraste par son caractère et ses mœurs. Esprit souple et rusé, il s'insinua si ayant dans celui de l'Empereur Arnoul, que ce même Ekkehard l'appelle *le cœur de ce Monarque*. (*Lib. de Cas. Monast. S. Galli*, c. 1.) Il présida, l'an 895, avec les Archevêques de Treves et de Cologne au Concile de Tribur ou de Teuver. (Bouquet, T. VIII, p. 56.) L'an 899, il fut présent, comme Ambassadeur de l'Empereur Arnoul, à la conférence que Zuentibold, Roi de Lorraine, eut avec Charles le Simple à S. Gower ou S. Goar, près de Rhinsfeld, après avoir fait la paix avec lui.

Arnoul étant mort le 29 Novembre 899, les Grands de Germanie, assemblés, au commencement de l'an 900, à Forcheim, lui donnerent pour successeur Louis son fils, âgé de sept ans, et mirent ce jeune Prince sous la conduite de l'Archevêque de Mayence son parent, qu'Arnoul avoit nommé lui-même Vicaire de l'Empire pendant sa minorité. (Bouquet, T. VIII, p. 54; Kremer, *Origin. Nassov.* part. 1, p. 100.) Un ancien Auteur (*apud Leibnitz rer. Brunswic.* T. 1, p. 213) atteste qu'Hatton mania sous ce Prince avec beaucoup de prudence les rênes du gouvernement. Après la mort de Louis, arrivée au mois de Novembre 911, Conrad, son successeur, honora de son estime l'Archevêque de Mayence et se servit de ses conseils. La conduite de ce Prélat cependant ne fut pas à l'abri des traits de la médisance. Otton de Frisingue (*Chr.* L. VI, c. 15) raconte d'Hatton le trait suivant dont Marianus Scotus met la date en 906. Adalbert, Marquis de Franconie, petit-fils par sa mere d'Otton, Duc de Saxe, ayant tué Conrad, proche parent de Louis IV, Roi de Germanie, ce Prince vint l'assiéger dans Bamberg pour venger ce meurtre. Mais, dans l'impuissance de l'y forcer, il eut recours à la fraude par le conseil de l'Archevêque Hatton, qui se chargea de l'exécution. Ce Prélat étant donc venu trouver Adalbert dans la place, lui persuade de venir implorer la clémence du Monarque avec promesse de le ramener sain et sauf à Bamberg. Ils partent ensemble : mais après avoir fait quelques pas dans la campagne, l'Archevêque s'avise de dire au Comte qu'ils eussent bien fait de dîner avant de se mettre en route. Ravi de cette réflexion, Adalbert retourne avec le Prélat dans la place où il le traite sans aucune défiance, puis ils reprennent leur chemin. Mais arrivé à la Cour, Adalbert trouve le Roi dans les dispositions les plus funestes à son égard. On l'arrête comme coupable de lèse-Majesté, on le juge et on le condamne à perdre la tête. Le Comte rappelle à l'Archevêque la parole qu'il lui a donnée avec serment. Hatton soutient qu'il l'a tenue en ramenant dans son château le Comte après l'en avoir tiré. Le jugement s'exécute, et le fisc s'empare du Comté de Bamberg. Serarius n'admet qu'une partie de ce récit et décharge Hatton de la supercherie qu'on lui impute à l'égard du Comte Adalbert. Reginon effectivement, parlant du supplice d'Adalbert, n'y fait entrer pour rien l'Archevêque de Mayence, et donne une autre tournure à l'affaire de ce Marquis. Mais Witkind, Luitprand, Marianus Scotus et d'autres Anciens racontent la chose de la même manière à peu près que l'Evêque de Frisingue; ce qui n'empêche pas M. Eccard de traiter toute cette histoire de fable inventée par les ennemis d'Hatton, ainsi que d'autres récits où la mémoire de ce Prélat est également flétrie, mais avec moins de vraisemblance. (*Franc. orient.* T. 1, p. 803.) Hatton étant parti, l'an 911, pour Rome, mourut en route de la fièvre le 18 Janvier 912. (N. S.) Tel est le genre de sa mort, suivant Lambert d'Aschaffenbourg, Reginon, les Annales de Fulde et la Chronique de Würzburg. Ces autorités doivent l'emporter sur celle de Latomus, qui fait mourir Hatton à la bataille d'Hésenbourg, où Eberhard, frere du

Roi Conrad, fut battu par le Duc de Saxe sur la fin de 912. C'est peut-être à cela que se rapporte l'éloge que fait de ce Prélat le Continuateur de Regino par ces mots : *Anno 912, Hatto, Archiepiscopus, obiit, vir admodum strenuus et prudens.* Ce fut lui, suivant Ekkehard, qui rapprocha du Rhin la ville de Mayence : *Mogontiam ipsam à loco suo antiquo motam, propius Rheno statuit.* (de casibus Monast. S. Galli, c. 1.)

## HÉRIGER.

912. HÉRIGER, que l'on confond mal-à-propos avec Hugues, Huogger, ou Huoggi, Abbé de Fulde (Eccard, *Fr. orient.* T. II, p. 840), devint Archevêque de Mayence après la mort d'Hatton. Son attachement pour Conrad, Roi de Germanie, se montra dans le soulèvement de plusieurs Seigneurs allemands contre ce Prince. Conrad ayant convoqué une Assemblée de la nation, l'an 916, au château d'Altheim, près de Nordlingue en Suabe, pour juger les rebelles, Hériger y appella de même les Evêques d'Allemagne; ce qui forma une Assemblée mixte où les Evêques excommunièrent Arnoul, Duc de Bavière, Erkanger et Berthold son frère, dont le premier fut ensuite proscrit par les Etats, et les deux autres condamnés à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 21 Janvier 917. (Voy. les Conciles, et Arnoul, *Duc de Bavière.*)

L'an 919, après la mort du Roi Conrad, Henri, Duc de Saxe, ayant été élevé sur le trône de Germanie dans la Diète de Fritzlaz, Hériger s'offrit de lui imposer le diadème et lui administrer l'onction royale. Mais le Prince, dit Witikind (p. 637), s'excusa modestement de recevoir l'un et l'autre, disant que c'étoit assez pour lui d'avoir par dessus ses ancêtres le titre de Roi, et qu'à l'égard du diadème et de l'onction il se jugeoit indigne de tels honneurs : *Satis mihi est ut præ majoribus meis Rex dicar et designer... penes meliores verò nobis unctio et diadema sit; tanto honore nos indignos nrbituram.* L'an 921, ce Prélat fut présent à l'entrevue des Rois Charles le Simple et Henri, à Bonn sur le Rhin. (Bouquet, T. IX, p. 324.) On varie sur la date de sa mort. Lambert d'Aschaffenburg, suivi dans la *Gallia christ.* la place en 924. Le Continuateur de Regino la rapporte à l'an 926; mais Herman le Contract et Marianus Scotus, ainsi que la Chronique de Würtzbourg, imprimée à la fin de *La France orientale* d'Eccard, la consistent en 927. Ce qui est certain, c'est qu'il mourut après le 18 Mars 927, jour auquel *Simon notarius ad vicem Herigeri Archiepiscopi Capellani* signe un Diplôme du Roi Henri pour l'Abbaye d'Herverde. (*Monumenta Paderborn.* p. 225, *edit. Elzevir.*)

## HILDEBERT.

927. HILDEBERT, ou HILLIBERT, nommé HILTBRAHT en Tudesque, Franconien de naissance et Abbé de Fulde, fut élu, l'an 927, pour succéder à l'Archevêque Hériger. Son élection fut agréable au Roi Henri, qui le nomma son Archichaplain pour l'Allemagne. L'an 932, il fit assembler, le 1 Juin, par ordre de ce Prince, un Concile à Erlort pour la réformation de la discipline. La Diète d'Aix-la-Chapelle ayant élu, au mois de Juillet 936, Otton, fils aîné de Henri, pour lui succéder au trône de Germanie, Hildebert lut choisi, pour faire la cérémonie du couronnement, par les Archevêques de Treves et de Cologne, qui se disputoient cet honneur. Hildebert finit ses jours, suivant le Nécrologe de Fulde et l'Annaliste saxon, le 31 Mai 937. D'autres néanmoins, comme l'observe D. Mabillon (*Annal. B. T.* III, p. 441), rapportent sa mort à l'an 938.

## FRÉDÉRIC, ou FRITHURIC.

937 ou 938. FRÉDÉRIC, ou FRITHURIC, Moine de

Fulde, fut porté sur le Siège de Mayence par le crédit de Giselbert, Duc de Lorraine. Son mérite fut, à ce qu'il paroît, le seul motif qui déterminâ le Duc à lui procurer cette dignité. C'étoit un homme en effet, suivant le Continuateur de Regino et l'Annaliste saxon, exercé dans la pratique des vertus chrétiennes et versé dans la connoissance des loix ecclésiastiques. Le Roi Otton I le fit son Archichancelier. Eberhard, dit aussi Eberhard, Marquis ou Duc de Franconie, s'étant soulevé, l'an 938, contre le Roi de Germanie, Frédéric vint le trouver, et l'engagea par ses exhortations à s'aller jeter aux pieds du Monarque pour obtenir son pardon. Mais Eberhard ne persista point dans ses dispositions pacifiques. S'étant joint au Duc Giselbert, qui prétendoit à la royauté après la mort de Tanemar, frère d'Otton, et au Prince Henri, autre frère de ce Monarque, il recommença la guerre en 939. Frédéric alors accompagna le Roi au siège qu'il vint faire de Brisac où une partie des Confédérés s'étoient retranchés. Pendant cette expédition, le Prélat, dont les vues étoient portées vers la paix, fut député pour en traiter avec Eberhard. Il la conclut effectivement, et la scella de son serment, mais à des conditions qui furent ensuite rejetées par Otton. Frédéric, ne voulant pas néanmoins rétracter ce qu'il avoit fait, passa de dépit avec d'autres Prélats dans le parti de la ligue. Otton, l'ayant terrassé de la manière qu'on l'a dit ci-devant à son article, exila l'Archevêque, non à Hambourg, comme le marque Witikind, mais à Fulde, où, traité d'abord avec beaucoup d'égards par l'Abbé Hadumare, il fut ensuite étroitement resserré à cause d'un commerce épistolaire qu'il entretenoit avec des personnes suspectes d'infidélité. (*Luitprand. et Regino. continuat.*) Son exil néanmoins fut court. Un Diplôme, du 19 Février 940, contresigné par Poppon *ad vicem Frederici Archicapellani*, montre qu'il étoit dès lors rétabli dans sa charge et rendu à son Eglise. (*Acta Acad. Palat.* T. III, p. 77.) Ce Prélat n'oublia pas, après son rétablissement, la sévérité que l'Abbé de Fulde avoit exercée envers lui. Il lui fit sentir les effets de son ressentiment, et les étendit même à tous les Monasteres de sa Métropole, contre lesquels, dit Witikind, il suscita, avec d'autres Evêques, une grande persécution; ce qui est confirmé par l'Annaliste saxon. Albéric néanmoins (*ad nn.* 945) atteste qu'il bâtit celui de S. Pierre à Mayence.

Il accompagna, l'an 946, le Roi Otton en France, et, après que ce Monarque se fut rendu maître de Reims, il se joignit à Robert, Archevêque de Treves, pour replacer Artaud sur le Siège archiepiscopal de cette ville : *Quem... accipientes*, dit Frodoard, *utrumque mnu eidem Sedi restituerunt.* (Bouquet, T. VIII, p. 200.) Frédéric se trouva, l'an 951, au festin que Ludolfe, fils du Roi, donna dans les fêtes de Noël à Salfeld en Thuringe, et plusieurs ont cru que ce fut là que se tramerent les projets de révolte de ce jeune Prince contre son pere. Le mariage d'Otton avec Adélaïde étoit la cause du mécontentement de son fils. Conraû, Duc de Lorraine, beau-frere de Ludolfe, étoit également indisposé contre Otton, son beau-pere, pour le refus qu'il avoit fait pendant trois jours de voir Bérenger, Roi d'Italie, qui étoit venu à sa persuasion lui faire ses soumissions. Sa révolte, concertée, dans la Diète d'Ausbourg, avec Ludolfe et Frédéric, éclata, l'an 943, avant Pâque, dont Otton se proposoit de célébrer la fête à Ingelheim. Mais, à cette nouvelle, le Monarque se transporta promptement à Mayence, où il avoit rappelé l'Archevêque du désert où il passoit ordinairement le carême. L'entrée d'Otton en cette ville, dont il trouva les portes fermées et qu'ou eut peine à lui ouvrir, lui inspira des défiances contre le Prélat, qui eut néanmoins l'adresse de lui faire illusion sur sa fidélité. La crainte d'essuyer quelque accident de la part des Conjurés, engagea bientôt Otton à se transporter en Franconie, d'où il revint au

mois de Juillet faire le siège de Mayence. Obligé de le lever au bout de deux mois, il alla investir Ratisbonne, que le Gouverneur avoit livrée à Ludolfe. (*Ann. saxo. ad an. 951*, p. 281; *Contin. Reginon.* p. 106; *Witikind.* pp. 652-653.)

Otton, à la demande des rebelles las de la guerre, avoit indiqué, l'an 954, pour le 15 Juin une Diète à l'Abbaye de Cinna, près de Jutterbock en Thuringe, pour les entendre. L'Archevêque de Mayence s'y rendit et protesta de son innocence, offrant de se purger par serment des infidélités dont on l'accusoit. Je n'exige point de serment de vous, lui dit le Roi, mais je vous exhorte à contribuer par vos conseils au rétablissement de la paix. (*Witikind, ibid.*) Frédéric en conséquence, de concert avec le Duc Conrad, essaya de ramener Ludolfe au parti de l'obéissance. Ce Prince, loin de les écouter, se retira, la nuit suivante, de la présence du Roi son pere pour aller se renfermer à Ratisbonne. Il y soutint six semaines de siège, après quoi il fut convenu d'une nouvelle Diète à Fritzlari, où l'on discuterait ses griefs. L'Archevêque Frédéric s'étant retiré à Mayence, y mourut, le 25 Octobre de la même année 954, suivant la Chronique de Richemau. (*Bouquet, T. VIII*, p. 102.)

#### G U I L L A U M E .

954. GUILLAUME, né, l'an 928, d'Otton I, Roi de Germanie, et d'une concubine de race esclavonne, fut élu, comme il le témoigne lui-même, avec le consentement du Clergé et du peuple, Archevêque de Mayence le 17 Décembre 954, jour mémorable par la paix que le Prince Ludolfe fit avec le Roi, son pere, dans la ville d'Arnstadt en Thuringe. Le 24 du même mois, Guillaume fut sacré par Brunon son oncle Archevêque de Cologne. (*Chron. Augiense apud Baluz.* *Miscel.* T. 1, p. 500.) Ce fut un Prélat exemplaire et doué d'un bon esprit cultivé par les lettres. Il avoit composé une Chronique des Archevêques de Mayence, dont il ne reste que le morceau où il parle de son élection et de son ordination. La mort ayant enlevé son frere Ludolfe, l'an 957, en Italie, il le fit transporter à Mayence, et l'inhuma dans l'Eglise de S. Alban. Le Monarque son pere, après avoir fait couronner, à l'âge de six ans, son fils Otton, le jour de la Pentecôte, à Aix-la-Chapelle, le remit, l'an 961, en partant pour Rome, entre ses mains pour l'élever et gouverner le Royaume de Germanie sous son nom. L'an 968, étant allé voir la Reine Mathilde son aïeule, veuve du Roi Henri l'Oiseleur, il administra les Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie à cette Princesse, et reçut d'elle en partant un suaire pour l'ensevelir après sa mort qu'elle regardoit comme fort prochaine. Mais il mourut lui-même, avant d'arriver à Mayence, la nuit du 1 au 2 Mars 968, et fut enterré à S. Alban. C'est depuis lui que la dignité d'Archichancelier de l'Empire a été comme attachée à l'Archevêché de Mayence.

#### H A T T O N I I .

968. HATTON d'Abbé de Fulde devint Archevêque de Mayence par l'autorité de l'Empereur Otton I. Presque aussitôt après son Sacre, il se rendit à Ravenne avec Hildeward, Evêque d'Halberstadt, et prit séance au Concile qui s'y tint pour ériger l'Eglise de Magdebourg en Métropole, à quoi il consentit. De retour à Mayence, il y consacra ce même Hildeward le 21 Décembre 968. Il mourut, selon D. Mabillon, l'année suivante, ou, selon la Chronique de Würzburg, l'an 970. Ce qui est certain, c'est qu'il étoit encore sur le Siège de Mayence le 30 Octobre 969. (*Gall. chr. no. T. V*, col. 456.) Les Modernes ont flétri sa mémoire en l'accusant d'avarice et de dureté envers les pauvres, et ont ajouté qu'en punition de ce vice

il avoit été mangé vif par les rats : ce qui n'a nul fondement dans les anciens monumens.

#### R O B E R T .

969 ou 970. ROBERT, ou RUPERT, d'une Maison illustre de Saxe, fut le successeur de l'Archevêque Hatton. Trithème (*Chron. Hirsau.* p. 116.) loue sa douceur et son affabilité. Il étoit Garde des Sceaux de l'Empereur Otton I pour l'Italie avant son Episcopat. Otton II le fit son Archichapelain et Archichancelier de l'Empire. Ce Prélat mourut le 13 Janvier 975, et fut inhumé à S. Alban.

#### W I L L I G I S E .

975. WILLIGISE parvint du plus bas étage par degrés au faite de la grandeur. Fils d'un charon de Schöningen dans la Principauté de Wolfenbutel, il obtint, au sortir de ses études, un Canonicat dans l'Eglise d'Hildesheim, puis le titre de Chapelain de l'Empereur, ensuite, l'an 971, celui de Chancelier, et enfin, l'an 975, la dignité d'Archevêque de Mayence et celle d'Archichancelier de l'Empire. Pour comble d'honneur, le Pape Benoît VII lui accorda, cette même année, le *Pallium* avec le droit de présence dans toutes les Assemblées ecclésiastiques tant de la Germanie que des Gaules, et la prérogative de couronner le Roi de Germanie. Nous ne parlons point de la dignité électorale que l'opinion vulgaire prétend avoir été attachée dans sa personne au Siège de Mayence. Les personnes instruites savent aujourd'hui que cette dignité est de beaucoup postérieure au x<sup>e</sup> siècle. L'éclat des honneurs, dont ce Prélat étoit environné, ne lui fit pas oublier l'obscurité de sa naissance. Pour l'avoir toujours présente à l'esprit, il fit graver dans son cabinet ce vers :

Willigis, recolas quis es et unde venis.

Et pour en transmettre le souvenir à la postérité, il fit peindre et sculpter sur les murs de son palais une roue, symbole du métier de son pere. C'est de là que dans la suite est venue la roue qu'on voit dans les armoiries des Archevêques de Mayence. Il manquoit à cette ville une Eglise cathédrale qui répondit à sa dignité. Willigise donna ses soins à la construction d'une nouvelle, dont il fit la dédicace pour une partie, l'an 978, si l'on s'en rapporte à Trithème. Ayant assisté, l'an 983, à la Diète de Vêrone, où l'Empereur Otton II désigna pour son successeur Otton III, son fils, il sacra ce jeune Prince le jour de Noël à Aix-la-Chapelle. Il l'accompagna, l'an 996, dans le voyage qu'il fit à Rome pour y recevoir la couronne impériale. (*Anonym. vit. S. Adalberti*, n<sup>o</sup> 30.)

Otton III étant mort l'an 1002, Willigise détermina les suffrages de la Diète assemblée à Francfort pour l'élection d'un nouveau Chef de l'Empire, en faveur de Henri, Duc de Bavière, qu'il couronna le 7 Juin 1002, à Mayence et non à Aix-la-Chapelle. (Pagé.) Le 10 Août suivant, il fit de même la cérémonie du couronnement de la Reine Cunegonde, femme de ce Prince, à Paderborn. Il présida, l'an 1007, au Concile de Francfort, où il fut traité de la fondation d'un Evêché à Bamberg. Un incendie ayant consumé, l'an 1009, la Cathédrale qu'il avoit bâtie, il entreprit de la reconstruire. Mais Dieu le retira de ce monde avant qu'il y eût mis la dernière main. Sa mort est rapportée dans la Chronique australe à l'an 1010, et à l'année suivante dans celles de Würzburg et d'Ausbourg. Mais comme elle est marquée au 25 Février dans le Nécrologe de l'Eglise de Mayence, il paroît que la différence pour l'année ne vient que de la différente manière de la commencer. Trithème, dans la Chronique d'Hirsau, fait l'éloge de la douceur de son caractère, de sa charité pour les pauvres,

de son affabilité et de sa bonté envers tout le monde. Tangmar ne l'exempte pas néanmoins de hauteur et de jalousie dans la vie de S. Bernard, Evêque d'Hildesheim. C'est à l'occasion des démêlés de Willigise avec Bernard, touchant l'Abbaye de Gandersheim, qu'il lui fait ce reproche. L'un et l'autre revendiquoient la juridiction sur ce Monastere, et l'Evêque d'Hildesheim étoit à la vérité mieux fondé que l'Archevêque de Mayence. (*Voy. les Conciles de Polden, de Francfort et de Rome, tenus en 1001.*) Mais on peut, à ce qu'il nous semble, excuser à cet égard Willigise, pour trois raisons : 1<sup>o</sup> parce que la Princesse Sophie, sœur de l'Empereur Otton III, en se consacrant à Dieu dans ce Monastere, ne voulut recevoir le voile que de la main d'un Archevêque revêtu du *Pallium*; 2<sup>o</sup> parce que Willigise se fit solliciter jusqu'à trois fois pour venir faire cette cérémonie; 3<sup>o</sup> parce que dans la suite il reconnut son tort et en fit satisfaction à son confere. Willigise, suivant son épitaphe, avoit fait bâtir, outre sa Cathédrale, les Eglises Collégiales de S. Etienne et de S. Victor, le Monastere de Durlau en Thuringe, un pont sur le Mein à Aschaffenburg, et un autre sur la Nave à Bingen.

## ERKEMBAUD, ou ARCHAMBAUD.

1011. ERKEMBAUD, ou ARCHAMBAUD, dit aussi ERRENWALD, Saxon de naissance et Abbé de Fulde, fut sacré Archevêque de Mayence, après une élection canonique, le 1 Avril 1011, par S. Bernard, Evêque d'Hildesheim son cousin. Lui-même sacra Poppon Archevêque de Treves, le 1 Janvier 1017, par ordre de l'Empereur Henri II. L'an 1017, il fut député par ce Prince avec Géron, Evêque de Magdebourg, et Arnoul d'Halberstadt, pour conférer avec Boleslas Chrobri, Duc de Pologne, comme il l'avoit demandé par ses Ambassadeurs, sur les différends qu'il avoit avec l'Empire. (*Annal. saxo.*) Mais après l'avoir attendu quatorze jours sur les bords de la Moldau, où étoit le rendez-vous, ils s'en revinrent sans l'avoir vu. (Dithmar.) L'an 1018, Erkembaud excommunia, dans un Synode tenu à Nimegue le 16 Mars, Otton, Comte d'Hammerstein, proche parent (*nepos*) de l'historien Dithmar, pour avoir contracté un mariage illicite avec Irmengarde, sa proche parente (*Idem.*) Il n'en vint à cette extrémité qu'après avoir réprimandé plusieurs fois Otton, qui, loin de déferer à ses sermons, s'en étoit vengé en ravageant le territoire de Mayence, et continua ses hostilités avec plus de fureur après son excommunication. Mais l'Empereur, ayant marché contre lui, mit fin à ses déprédations après l'avoir forcé, l'an 1020 (et non 1022), dans son château situé sur le Rhin, au-dessous de Coblentz. (*Idem et Rupert. Tuit. in vita S. Herib. c. 26.*) Erkembaud termina sa carrière, le 18 Août de l'année suivante, avec la réputation d'un Prélat modeste, fervent et zélé pour l'observation de la discipline ecclésiastique. Il fut enterré, sans pompe comme il l'avoit désiré, dans l'Eglise de S. Jean de Mayence.

## ARIBON.

1021. ARIBON, dit aussi ARON, ERBON et ERIBON, descendant, si l'on en croit Aventin et Hofman, de Radbode, fils naturel de l'Empereur Arnoul et d'Helmenegarde sa concubine, ce qui n'est nullement sûr, mais certainement issu d'une ancienne Maison, comme l'atteste Wolfherus dans la vie de S. Godhard, étoit Chapelain, c'est-à-dire Secrétaire (car il n'étoit pas encore Prêtre) de l'Empereur Henri II, lorsqu'en 1021 il fut élu Archevêque de Mayence. Ce furent son savoir et sa vertu qui décidèrent ce choix. L'année suivante, le premier Dimanche d'Avent, il fit la cérémonie du Sacre de S. Godhard, Evêque d'Hildesheim, avec lequel il renouella, depuis, la querelle qui avoit été entre Willigise et Bernard touchant la jurisdic-

tion sur l'Abbaye de Gandersheim. Le procès ne fut définitivement terminé, suivant Wolfher, qu'en 1030 (et non pas 1029, comme on l'a dit à l'art. des Conciles, d'après D. Mabillon), par le désistement d'Arribon. L'an 1024, il couronna, le 8 Sept., à Mayence, Conrad le Salique, nouveau Roi de Germanie. (Wippo.) Arribon, l'an 1031, ayant entrepris par dévotion le voyage de Rome, s'avance de là jusqu'à Cumès, ville de Campanie, aujourd'hui ruinée, où il mourut le 6 Avril de la même année. (*Annal. Hildesh. Wolfherus vit. S. Godehar.*) Ce Prélat tint, en 1022, un Concile à Selingstadt pour la réformation des moeurs et de la discipline, et laissa, suivant l'Annaliste saxon (*ad an. 1021*), un Commentaire sur les Psaumes, mais qui n'existe plus. Plusieurs Ecrivains de son tems, par estime pour ses lumieres, lui dédièrent leurs ouvrages.

## BARDON.

1031. BARDON, né, vers l'an 981, d'une famille illustre de Wétéravie, et surnommé d'Oppershoven, du nom de sa patrie, Moine de Fulde, Abbé de Werden sur la Roer, puis d'Hirschfeld, mais jansais de Fulde, comme quelques uns le prétendent, fut placé, l'an 1031, à l'âge d'environ 50 ans, à la recommandation du Roi Conrad, sur le Siège de Mayence, et sacré le 29 Juin, ou plutôt, suivant la conjecture du P. Papebrock, le 2 Juillet de la même année. La suivante, il reçut de Rome le *Pallium*, et du Roi Conrad l'investiture par l'anneau le jour de la Pentecôte. Le jour de Noël de cette même année, étant à la Cour, il fit, au milieu des saints mysteres qu'il célébroit, un petit discours en si mauvais style, qu'il s'attira les railleries des courtisans, qui le regardèrent comme un homme sans lettres et sans éducation. Mais le surlendemain, fête de S. Jean, il les fit bien revenir sur son compte par un autre discours qui excita leur admiration. L'auteur de sa vie l'a transcrit, et il ne dément pas à la lecture le jugement que ses auditeurs en portèrent. (*Mabil. Acta SS. Ben. Sect. VI, part. 2, p. 15.*) Le Roi Conrad rendit à Mainwerc, Evêque de Paderborn, l'an 1033, le Comté de Dodicon, qu'il lui avoit été pour en gratifier l'Archevêque Arribon, prédécesseur de Bardon. Mais, pour dédommager ce dernier, il unit dans sa personne à l'Eglise de Mayence un autre Comté du Domaine impérial dans le canton dit *Cluvinga*. L'an 1037, suivant Marianus Scotus, Bardon ayant achevé sa cathédrale commencée par Willigise, il la dédia solennellement, le 10 Novembre, sous le nom de S. Martin, en présence de l'Empereur Conrad et d'un grand nombre d'Evêques et d'Abbés. Mais l'Empereur ayant été absent d'Allemagne toute cette année et partie de la suivante, il semble que l'Historien anticipe d'une année cette dédicace. Bardon couronna Reine de Germanie, l'an 1044, à Mayence, Agnès seconde femme du Roi Henri III, qui l'avoit épousée, le 1 Novembre 1043, à Ingelheim. L'an 1049, suivant le nouveau *Gallia Christiana*, qui ne cite point de garant, il fut déclaré Légat du S. Siège dans le Concile tenu par le Pape Léon IX à Mayence, auquel il assista avec les Archevêques de Treves et de Cologne, outre un grand nombre d'autres Prélat. Sa mort, suivant les Auteurs contemporains, arriva, non l'an 1049, comme le marque Albéric, ni l'an 1050, comme porte la Chronique de Würtzbourg, mais l'an 1051. Ce ne fut point un événement imprévu pour lui: il l'avoit prédit le jour de la Pentecôte de cette même année dans un sermon qu'il fit à Paderborn en présence de l'Empereur. Le *Gallia Christ.* met le Pape Léon IX parmi ses auditeurs. Mais ce Pontife étoit alors en Italie, comme le montre Papebrock sur sa vie au 19 Avril, p. 646. C'est en revenant de cette ville à Mayence que la mort enleva Bardon, non pas le 10 Juin 1051, comme le marque le Nécrologe de Mayence, mais après le 18 Juillet de cette année, jour auquel on voit un acte contresigné par *Winithe*.

*rus Cancellarius vice Bardonis Archiepiscopi.* (Marten. *Ampliss. collect.*, T. 1, p. 429.) Son corps fut inhumé dans l'Eglise cathédrale de Mayence. L'assiduité de ce Prélat à rompre le pain de la parole divine à son peuple, et l'éloquence avec laquelle il s'acquitta de cette fonction, le firent appeler le Chrysostôme de son temps; et l'assortiment de toutes les vertus chrétiennes, qu'il fit briller constamment en sa personne dans le cours de sa vie, lui a mérité place dans le Catalogue des Saints.

#### LÉOPOLD, ou LUITPOLD.

1051. LÉOPOLD, ou LUITPOLD, d'une Maison comtale, Prévôt de l'Eglise de Bamberg, monta sur le Siège de Mayence, en 1051, après la mort de Bardon. Il assista, l'année suivante, à la fête de S. Luc, que le Pape Léon IX célébra dans l'Eglise de Bamberg, et fut témoin de la confirmation que le Pontife y fit des privilèges de cette Eglise, après se les être fait représenter. A Noël de la même année, qu'on comptoit en Allemagne pour le premier jour de la suivante, Léon offrit solennellement les saints mystères à Worms; et comme cette Eglise étoit de la Métropole de Mayence, il voulut que Luitpold, qui l'accompagnait, y officiat le lendemain. Or il arriva qu'après la première oraison de la Messe, un Diacre vint chanter une leçon, suivant un usage commun à quelques Eglises. Comme ce n'étoit pas l'usage de Rome, quelques Clercs de la suite du Pape l'engagèrent à faire défendre au Diacre de continuer. Le Diacre, qui croyoit n'avoir d'ordre à recevoir à cet égard que de son supérieur immédiat, acheva la leçon. Le Pape, l'ayant fait appeler, le dégradé sur le champ. L'Archevêque envoie redemander son Diacre, et le Pape le refuse. L'Archevêque dissimule et continue la Messe jusqu'après l'offertoire; mais avant de commencer le sacrifice, il s'assied dans son siège, et proteste que ni lui, ni personne n'achevera la Messe si on ne lui rend son Diacre. Le Pape cède, et rétablit le Diacre, qui reprend aussitôt ses ornemens, et retourne servir à l'autel. L'Archevêque acheva la Messe. L'Annaliste saxon et l'Abbé d'Usperg (ou l'Auteur de la Chronique publiée sous son nom), qui rapportent ce fait, louent également et la fermeté de l'Archevêque à soutenir les droits de sa juridiction, et l'humilité du Pape qui ne devoit pas entreprendre sur l'autorité d'un Métropolitain dans sa province. Léopold mourut avec la réputation d'un saint Prélat le 7 Décembre de l'an 1059, et fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Jacques, qu'il avoit fondée sur une montagne près de Mayence.

#### SIGEFROI.

1059. SIGEFROI, surnommé d'EFFENSTEIN, du nom d'un château situé en Wétéravie, et appartenant, suivant Latomus, à sa famille, d'Abbé de Fulde devenu Archevêque de Mayence, fut sacré, le 6 Janvier 1060, par Anselme, Evêque de Luques et Légat du Pape Nicolas II. Ce fut un Prélat fort jaloux de ses droits. Guillaume, Margrave de Thuringe, étant mort l'an 1062, et Otton son frere lui ayant succédé, Sigefroi refusa à ce dernier l'investiture des Bénéfices qui relevoient de lui, à moins qu'il ne s'obligeât à lui en payer la dime et à la faire payer par tous ses vassaux. Il protesta, l'année suivante, contre le privilège que le Pape Alexandre II avoit accordé à Burchard, Evêque d'Halberstadt, de faire porter la croix devant lui et d'user à certains jours du *Pallium*, en récompense du zèle avec lequel il s'étoit acquitté d'une légation dont ce Pontife l'avoit chargé. Il fallut pour l'appaiser que l'Archevêque de Cologne engageât Burchard à lui faire satisfaction.

L'éducation du Roi Henri, dit, sur l'an 1062, Lambert d'Aschaffenbourg, et l'administration des affaires

publiques étoient entre les mains des Evêques, et surtout des trois principaux d'entre eux, l'Archevêque de Mayence, Annon, Archevêque de Cologne, et Adalbert de Brême, auxquels s'étoit joint le Comte Vernher, jeune homme présomptueux et fier. Ces deux derniers, par leurs flatteries, vinrent à bout de supplanter les autres et de se rendre maîtres absolument de l'esprit du Prince. Mais, pour ne pas irriter leurs concurrents, ils firent donner l'Abbaye de Seligenstadt à Sigefroi, celles de Malmédi et de Comelli-Munster (en latin *Inda*) à l'Archevêque de Cologne, celle d'Altaba à Otton, Duc de Bavière, et celle de Kempten à Rodolphe, Duc de Suabe; car ils s'étoient emparés de la collation de tous les Bénéfices, et croyoient faire une grâce particulière lorsqu'ils ne les venoient pas.

L'an 1065, l'Archevêque de Mayence entreprend le pèlerinage de la Terre-Sainte avec les Evêques Guillaume d'Utrecht, Otton de Ratisbonne, Gonthier de Bamberg, d'autres Prélats, et une suite de sept mille personnes. L'étalage qu'ils firent de leur opulence sur la route, amorca l'avidité des Arabes lorsqu'ils approchèrent de la Palestine. Douze mille de ces brigands les attaquèrent le jour du Vendredi-Saint de l'an 1065. Les Pèlerins se défendirent vaillamment, et ayant gagné un village, ils s'y maintinrent jusqu'au matin du jour de Pâque: ils étoient sur le point de se rendre, lorsqu'il leur vint un secours imprévu de la part des Turcs établis depuis quelque temps dans ces contrées. On les fit conduire sous escorte à Jérusalem. Ils y furent reçus par le Patriarche Sophrone, auquel ils donnèrent une partie des richesses qu'ils avoient apportées, pour faire rebâtir les Eglises que le Califé latimite Haxem avoit ruinées.

L'an 1066, Sigefroi et l'Archevêque de Cologne, voyant l'Etat bouleversé par l'Archevêque de Brême, tramèrent contre lui une conspiration dans laquelle ils font entrer un grand nombre de Seigneurs. Les conjurés s'étant rendus à la Diète de Tribur, y déclarent au Roi Henri qu'il faut ou qu'il éloigne ce Prélat de la Cour, ou qu'il renonce au trône. Sigefroi cependant étoit en querelle avec les Thuringiens, qui refusoient obstinément de lui payer la dime. L'an 1069, le Roi, déterminé à faire casser son mariage avec la Reine Berthe, promet à ce Prélat de l'aider à réduire les Thuringiens s'il veut favoriser son divorce. Séduit par cette promesse, Sigefroi, de concert avec d'autres Prélats de la Cour, indique un Concile à Mayence pour la semaine après la S. Michel, à dessein d'y satisfaire le désir du Prince. Mais Henri, à son arrivée dans cette ville, trouve Pierre de Damien, Légat du S. Siège, qui défend de procéder au divorce projeté, et fait des reproches à l'Archevêque de s'être prêté à un dessein aussi pervers. Henri ayant transporté l'Assemblée, qui étoit très nombreuse, à Francofort, le Légat l'y suit, et par ses remontrances et ses menaces, appuyées des Seigneurs qui étoient présents, l'oblige à se désister, au moins en apparence, de sa résolution. (*Lambert. Schafnaburg.*) Sigefroi mandé à Rome l'an 1070, avec d'autres Prélats d'Allemagne, y reçoit du Pape Alexandre, ainsi que ses collègues, une si rude réprimande sur le vice de simonie dont ils étoient accusés, qu'il veut abdiquer. Le Pape l'en détourne et le renvoie à son Eglise.

L'an 1073, le Roi Henri, cherchant un prétexte pour déclarer la guerre aux Thuringiens, excite Sigefroi à les presser pour le paiement de la dime qu'ils persistoient, pour la plupart, à refuser. Le Prélat assemble à Erfort, le 10 Mars, un Concile sur ce sujet en présence du Roi, dont l'autorité contraignit les Abbés de Fulde et d'Irschfeld, qui avoient plusieurs dîmes en Thuringe, à les partager avec l'Archevêque. Les Thuringiens et les Saxons, excédés par la tyrannie du Roi, prirent enfin les armes pour leur défense. Les Archevêques de Mayence et de Cologne viennent conférer avec eux de la part du Roi pour les amener à des sentimens de soumission. On tient sur ce sujet plusieurs

conférences qui furent sans succès. La guerre étant inévitable, les deux Prélats refusent de se joindre au Roi contre les confédérés. L'an 1075, au mois d'Octobre, Sigefroi court risque d'être mis en pièces dans le Concile de Mayence, où il publie les décrets de Grégoire VII contre les Clercs concubinaires. Il assiste, l'année suivante, à l'Assemblée de Worms, où l'on dépose ce Pontife; ce qui lui attire de la part de Grégoire une excommunication qui fut prononcée dans le troisième Concile romain, tenu sous ce Pape. Mais il se releva bientôt de cet anathème et entra dans les bonnes grâces de Grégoire, dont il devint un des partisans les plus déclarés. Ce fut même lui qui, dans le Concile de Tribur, commença le 16 Octobre de la même année, ouvrit l'avis de déposer Henri, si dans la Purification au plus tard il ne se faisoit absoudre des censures qu'il avoit encourues. Henri ayant rétracté les soumissions qu'il avoit faites au Pape, Sigefroi, dans l'Assemblée de Forcheim, portant la parole au nom de tous, le déclare déchu de la royauté le 13 Mars, et proclame, deux jours après, Roi de Germanie Rodolfe, Duc de Suabe, qu'il couronna, le 26 du même mois, à Mayence. L'année suivante 1078, dans le premier des deux combats qui se donnerent entre les deux compétiteurs, Sigefroi fut fait prisonnier; mais le lendemain il fut délivré par Frédéric, Palatin de Saxe. (*Annal. saxo.* p. 542.) Il n'osa cependant retourner à Mayence, où il n'y avoit point de sûreté pour lui. La mort de Rodolfe, qui fut tué, le 15 Octobre 1080, dans un combat livré contre Henri, dut consterner l'Archevêque. Mais l'élection qu'on fit, le 9 Août de l'année suivante, du nouvel Anticésar Herman de Luxembourg, releva ses espérances. Il fut des premiers à le reconnaître, et le 29 Décembre 1082 (et non 1081) il le couronna dans l'Eglise de Goslar. Mais son attente fut bien trompée. Cet événement n'ayant servi qu'à augmenter les troubles, Sigefroi passa dans le chagrin le reste de ses jours, qu'il termina, le 16 Février 1084, dans le Monastère d'Ilassungen en Thuringe, où il fut enterré. La ville de Mayence, sous l'épiscopat de Sigefroi, souffrit deux grands incendies, dont le plus considérable, arrivé l'an 1081, en consuma près de la moitié avec la Cathédrale et trois Monastères.

## WEZILON.

1084. WEZILON, dit aussi WEZIL et WERZELIN, Clerc d'Halberstadt, fut donné pour successeur à Sigefroi par les Royalistes, tandis que les partisans de Rome élurent un nommé Erkembaud. (Albérie.) Mais le premier l'emporta, et se maintint sur le Siège de Mayence. C'étoit un homme éloquent et lettré, suivant l'Abbé d'Usperg, Marianus Scotus et Trithème. Il fit preuve de ses talens dans l'Assemblée de Gerstungen en Thuringe, où il plaida la cause de l'Empereur contre Gebhard, Archevêque de Saltzbourg, qui défendoit celle de Grégoire VII. Par le compte que l'Abbé d'Usperg rend de cette conférence, on voit qu'on y employa, de part et d'autre, d'assez mauvaises raisons; aussi ne produisit-elle d'autre effet qu'un surcroît d'aigreur dans les deux partis. Dans la semaine pascalle de la même année, on tint à l'Abbaye de Quedellimbourg, près d'Halberstadt, un Concile où Wezilon fut anathématisé comme hérésiarque, et les ordinations qu'il avoit faites, ou feroit, déclarées nulles, parce qu'il soutenoit, disoit-on, que les séculiers, dépouillés de leurs biens, n'étoient plus soumis au jugement ecclésiastique. (*Abbas Usperg.*) Cette opinion s'appella, dit Baronius, l'hérésie weziliene. Wezilon ne tint compte de l'anathème fulminé contre lui, et ne laissa pas, trois semaines après en avoir été frappé, de présider à un autre Concile en présence de l'Empereur à Mayence, où l'on confirma la déposition de Grégoire et l'élection de l'Antipape Guibert. Enfin

ce Prélat finit ses jours dans le schisme l'an 1088, selon la Chronique de Würzburg, suivie par Trithème, et non l'année suivante, comme le marque la Chronique d'Hildesheim. (*Gall. chr.* T. V, col. 466.)

## RUTHARD, ou ROTHARD.

1088. RUTHARD, ou ROTHARD, en Tudesque RUTTER, Abbé de S. Pierre d'Erfort, illustre, dit D. Mabillon (*Ann.* T. IV, p. 527), par sa naissance, son érudition et sa piété, fut élu, l'an 1088, Archevêque de Mayence, et sacré le 25 Juillet de l'année suivante. Il avoit deux frères, Péligrin, qu'il fit Avoué de Thuringe, et Diédon, qui vivoit noblement dans ses terres. L'an 1089, il reçut à Mayence l'Empereur qui vint y célébrer les fêtes de Noël, et céda même à Hatwic, Archevêque de Magdebourg, qui accompagnoit ce Prince, l'honneur de donner les bénédictions aux leçons des nocturnes de cette solennité. Il se montra libéral envers différentes Eglises de son diocèse, principalement sa Cathédrale, et les Abbayes de S. Alban, de S. Jacques et de Bursfeld. Mais l'avarice de ses parens le déshonora. Dans la vue de piller les Juifs, ils exciterent contre eux, l'an 1098, une meute où plusieurs d'entre ceux-ci périrent avec perte de leurs biens; et l'on accusa le Prélat d'avoir eu part au butin. L'Empereur, irrité contre lui et ses proches, les menaça des effets de sa colère. Ruthard, ne se croyant pas en sûreté à Mayence, se retira en Thuringe, alléguant, pour prétexte de sa retraite, la crainte de communiquer avec un Prince excommunié. (*Lamb. Schafnab. Contin. Trithem. Chr. hirs.*) Depuis ce tems, il ne cessa de susciter des ennemis à l'Empereur. L'an 1105, il présida, le 29 Mai, au Concile de Nordhausen, où le jeune Roi vint faire, avec un air hypocrite, des protestations d'attachement et de respect pour son pere, qui furent applaudies par l'Assemblée, quoique ses actions les démentissent. (*Chron. Usperg.*) Ruthard, pour sa récompense, fut rétabli par ce Prince dans son Eglise après huit ans d'absence. Aux fêtes de Noël de la même année, les Légats du Pape Pascal tinrent à Mayence une grande Assemblée, dont Ruthard fut un des Promoteurs, et dans laquelle il eut la satisfaction de renouveler avec les autres Prélats les anathèmes prononcés contre l'Empereur. (*Voy. les Conciles.*) Apprenant, l'an 1107, que le Pape l'avoit interdit pour ne s'être pas rendu au Concile de Troyes où il avoit été appelé, il écrivit une lettre d'excuse au Pontife qui le réhabilita. Ce Prélat finit sa carrière le 2 Mai de l'an 1109, et fut inhumé, suivant Bruschius, au Monastère de S. Jean de Ringaw.

## ALBERT I.

1109. ALBERT, ou ADELBERT I, fils de Siebert, Comte de Saarbruch, fut désigné pour successeur de Ruthard, aussitôt après la mort de celui-ci, par le Roi Henri V, dont il étoit le Chancelier et le plus intime confident. Il accompagna, l'an 1110, ce Prince dans son voyage d'Italie. Ce fut par son conseil que Henri, étant arrivé, le 12 l'évrier de l'année suivante, à Rome, se saisit du Pape et l'emmena lié de cordes, sur le refus qu'il fit de lui restituer les Fiefs et les droits régaliens possédés par le Clergé, comme ils en étoient convenus trois jours auparavant. Albert n'étoit point encore élu Archevêque de Mayence. Henri, à son retour en Allemagne, le fit être en sa présence le 15 Août 1111, et lui donna sur le champ l'investiture par l'anneau et le bâton pastoral. (*Ann. Hildesheim.*) L'année suivante, apprenant que le Concile de Vienne avoit frappé d'excommunication l'Empereur, il se déclara contre ce Prince et exhorta le Pape à ne point lever cet anathème. Henri, non moins irrité que surpris d'un changement si peu attendu, fit arrêter le Prélat comme il venoit de faire la dédicace du Monas-

tere de Catlembourg, et le confina dans une prison à Trufels, où il souffrit pendant trois ans toutes les horreurs de la plus rude captivité. (*Chron. Magd.*) Les habitants de Mayence, ennuyés de sa longue captivité, vinrent tout armés, l'an 1115, dans la Diète que l'Empereur tenoit, au mois de Novembre, dans leur ville, demandant avec menaces la délivrance de leur Archevêque. Elle fut promise, et accordée trois jours après. (*Annal. saxo.*) Albert n'étoit point encore sacré. S'étant rendu à Cologne, il y reçut l'ordination épiscopale des mains d'Otton, Evêque de Bamberg, en présence de Thierrî, Cardinal-Légit, le 26 Décembre de la même année. (*Id. et Chron. Uspereg.*) Mais la ville de Mayence changea bientôt de dispositions à son égard. L'Annaliste saxon nous apprend que, l'an 1116, dans une sédition qui s'y éleva contre lui, il fut obligé de prendre la fuite; mais que, peu de tems après, ses amis l'y ramenerent au milieu du carnage des rebelles.

Albert persévéra dans son aversion pour l'Empereur et s'appliqua en toute occasion à le desservir, non seulement auprès du Pape Pascal, mais encore auprès de Gelase II et de Calliste II ses successeurs, dont le dernier lui avoit annoncé lui-même son élévation faite au mois de Février 1119. Il se rendit, au mois d'Octobre suivant, avec sept autres Evêques, à la tête de 500 chevaux, au Concile que ce Pontife avoit indiqué à Reims. Calliste, prévenu de son arrivée, envoya au devant de lui le Comte de Champagne, et l'honora dans cette Assemblée du titre de Légit en Germanie. Ce fut lui qui donna le conseil au Pape de rendre une Sentence d'excommunication contre l'Empereur. Il ne se contenta pas de rendre à Henri de mauvais offices, il osa même lui faire la guerre; sur quoi l'on peut voir l'Annaliste saxon aux années 1117 et 1118. Nous avons une lettre de ce Prince aux habitants de Mayence pour se plaindre des hostilités que leur Archevêque avoit exercées contre lui. Elle est, suivant l'Editeur, de l'an 1120. (*Guden. Cod. Dipl. Moguest. T. I, p. 46.*) Henri déploya, bientôt après, sa vengeance contre le Prélat: car nous voyons que, la même année 1120, il l'avoit obligé de fuir en Thuringe, ou plutôt en Saxe, où il est dit qu'il sacra quelques Evêques. (*Annal. saxo. p. 643.*) Non moins courroucé contre la ville de Mayence que contre son Pasteur, Henri intercepta son commerce en différentes manières, et résolut enfin, l'an 1121, d'en faire le siège en l'absence de l'Archevêque. Mais, instruit de son dessein, Albert manœuvra si bien auprès des Princes saxons, qu'il en obtint une armée prête à faire face à celle que l'Empereur avoit levée en Alsace. Les hostilités furent arrêtées par une Diète qui se tint, vers la S. Michel, à Würtzbourg. On travailla ensuite à faire la paix de l'Empereur avec le S. Siège.

Albert assista, le 8 Septembre 1122, avec le Cardinal-Légit Lambert, qui fut depuis le Pape Honorius II, à la Diète de Worms, où ce Prince renonça aux investitures, et retint le droit de conférer les Régales aux Prélats, comme il en étoit convenu avec le Pape, en conséquence de quoi il fut réconcilié à l'Eglise.

Henri étant mort l'an 1125, Albert convoqua la Diète pour l'élection d'un nouveau Chef de l'Empire, suivant le droit attaché à son Siège: *Nam id juris*, dit Otton de Frisingue, *dum regnum vacat, Moguntini Archiepiscopi, ab antiquioribus esse traditur.* (*De Gest. Freder. L. I, c. 16.*) Ce fut lui qui déterminait l'Assemblée en faveur de Lothaire préférablement à Frédéric de Hohenstaufen, Duc d'Alsace et de Suabe; et cela pour se conformer aux desirs du Pape Honorius II et du Roi de France (*Voy. les Ducs d'Alsace, p. 68, col. 1.*)

Dans les hostilités qui suivirent entre ces deux rivaux, Albert montra toujours un grand zèle pour les intérêts du premier. Il l'accompagna dans plusieurs

de ses expéditions, et détacha par ses remontrances un grand nombre de Seigneurs du parti de ses ennemis. Ce Prélat termina ses jours le 14 Juillet, suivant la Chronique de Stedebourg, de l'an 1137, et fut inhumé, le 24 du même mois, à l'Abbaye d'Erbach, qu'il avoit fondée.

## ALBERT II.

1138. ALBERT II, fils de Frédéric de Saarbruck, frère d'Albert I, succéda à celui-ci dans le Siège de Mayence par une élection faite, vers la fin d'Avril de l'an 1138, en présence de Conrad, nouveau Roi de Germanie. Il étoit auparavant Prévôt de S. Pierre de Mayence. Son ordination se fit à Bamberg par les mains de S. Otton, Evêque de cette ville, le Dimanche dans l'octave de la Pentecôte (le 29 Mai) de la même année, et non la suivante, comme le marque Serarius d'après Otton de Frisingue. L'an 1140, il se rendit à Rome, appelé par le Pape Innocent II pour des affaires que l'on ignore. Il en rapporta le titre de Légit du S. Siège, que l'usage attachoit à sa place, et que le Pontife lui confirma. L'an 1141, il se laissa entraîner dans la conjuration des Seigneurs saxons, qui vouloient faire casser comme subreptice l'élection de l'Empereur Conrad, faite en 1138 (*Otto. Frising. Chron.*); mais il ne resta pas long-tems dans son illusion. Il se réconcilia, peu de tems après, avec ce Prince, et s'engagea de le suivre à la Croisade qu'il méditoit dès lors, mais qui n'eut lieu qu'en 1147. La mort ne permit pas au Prélat d'exécuter sa promesse, l'ayant enlevé le 23 Juin 1141, à Erfort en Thuringe. Il fut enterré dans sa Cathédrale. (*Gall. chr. T. V, col. 470.*)

## MARCULFE.

1141. MARCULFE, et non pas Arnulfe, comme l'appellent MM. de Sainte-Marthe, fut tiré de la Collégiale d'Aschaffenbourg, dont il étoit Prévôt depuis long-tems, pour être placé sur le Siège de Mayence. Mais il ne lit qu'y paroître, et mourut le 9 ou le 14 Juillet de l'an 1142, au grand regret de ses diocésains qui fondoient de grandes espérances sur sa probité reconnue.

## HENRI I.

1142. HENRI I, surnommé Félix, d'une Maison illustre, réunissoit en sa personne les Prévôts de la Cathédrale et de la Collégiale de S. Victor de Mayence lorsqu'il fut élu pour succéder à l'Archevêque Marculte. Ce fut à Francfort que se fit son élection en présence des Légats du Pape, de S. Bernard, et de l'Empereur, qui l'investit aussitôt des droits régaliens. Mais il ne recut qu'en 1145 le *Phllium*, qui lui fut apporté par le Cardinal Theoduin. L'an 1146, un Moine, nommé Raoul, excitant les peuples de Mayence, de Cologne, et des lieux voisins, à massacrer les Juifs, l'Archevêque Henri consulta par lettres, sur ce point, l'Abbé de Clairvaux. La réponse fut qu'il falloit réprimer ce fanatique et lui interdire la prédication. (*Bern. Ep. 365.*) L'Empereur Conrad III, se disposant à partir pour la Croisade, confia, l'an 1147, à l'Archevêque de Mayence la tutelle de Henri son fils, qu'il venoit de faire élire Roi des Romains, avec le Vicariat de l'Empire. Le Prélat vint en grand cortège, la même année, trouver le Pape Eugene III à Trèves, où il fit une entrée pompeuse le premier Dimanche de l'Avent. Il remit au Pontife une lettre du jeune Prince, son élève, qui l'appelloit *carissimum pa trem ac præceptorem, atque adiutorem nostrum.* (*Inter Epist. Wibaldi Epist. 56, apud Mart ene ampl. coll. T. II, p. 232.*)

Henri avoit entrepris de réformer malgré eux ses Chanoines. Pour se venger, ils l'accusèrent lui-même auprès du Pape de négligence dans l'exercice de ses fonctions. Obligé de se défendre, il fait partir, l'an

1152, Arnoul, Prévôt de la Collégiale de S. Pierre, pour aller plaider sa cause à Rome. Ce Député, qu'il avoit comblé de bienfaits, trompa ses intentions d'une manière aussi ingrate que perfide : car, au lieu de le justifier, il appuya les griefs allégués contre lui, et demanda des Commissaires au Pape pour venir les vérifier sur les lieux. Deux Cardinaux, Bernard et Grégoire, envoyés pour ce sujet, s'étant rendus, l'an 1153, à Worms, déposerent le Prêlat accusé, sans égard pour une lettre que S. Bernard leur avoit écrite en sa faveur (c'est la 302<sup>e</sup>), et lui substituèrent Arnoul. Les Historiens sont partagés sur ce jugement. Otton de Frisingue, Ecrivain grave et contemporain, le donne pour équitable. (*Vita Freder. L. II, c. 9.*) Conrad, auteur de la Chronique de Mayence, qui vivoit au xii<sup>e</sup> siècle, et Dodechin, prétendent qu'il fut le fruit de la corruption, et qu'une somme d'argent, offerte aux Légats, en fut le prix. Quoi qu'il en soit, Henri, après en avoir appelé au tribunal de J. C., se retira en Saxe, où il mourut, consumé de chagrin, le 1<sup>er</sup> Septembre de la même année. Son Archevêché ne l'avoit pas enrichi. Il avoit coutume de dire : *Fui dives Canonicus, pauper Præpositus, mendicus Episcopus.* (*Concil. German. T. X, p. 704.*)

## ARNOUL DE SELEHOVEN.

1153. ARNOUL, né à Mayence dans le quartier nommé anciennement SELEHOVEN, dont il tira son surnom, Prévôt de la Collégiale de S. Pierre de Mayence, et Doyen de celle d'Aix-la-Chapelle, succéda, de la manière qu'on vient de le dire, à l'Archevêque Henri dans le Siège de Mayence, et fut investi des Régales, aussitôt après son élection, par le Roi de Germanie, Frédéric I, en présence duquel elle se fit. S'étant rendu ensuite de Worms à Mayence, il y trouva les esprits partagés entre lui et le Prêlat qu'il venoit remplacer. Herman, Comte Palatin du Rhin, s'étant lié avec d'autres Seigneurs, profita du trouble pour ravager les terres de l'Eglise de Mayence et de l'Evêché de Worms, sous prétexte de venger l'outrage fait à l'Archevêque Henri. Les amis d'Arnoul ne l'abandonnerent point en cette occasion. Fortifié par les troupes qu'ils lui amenèrent, il alla faire par représailles le dégât dans les Domaines de ses ennemis. L'absence de Frédéric, occupé alors en Italie, favorisoit ces hostilités réciproques. Ce Prince, l'an 1155, à son retour, ayant fait citer les parties à la Diète de Worms, condamna, comme violateurs de la paix publique, le Comte Palatin, ses partisans, l'Archevêque et ses amis, parmi lesquels se trouvoient onze Comtes, à la peine du *harnes-car*, ou de la hachée, c'est-à-dire à porter un chien sur leurs épaules l'espace d'un mille. L'Archevêque, dit Otton de Frisingue, ne fut dispensé de cette punition ignominieuse, que tous les autres subirent, qu'en considération de son grand âge et de la sainteté de son caractère. (*De Gest. Frider. L. II, c. 28.*)

L'an 1156, Arnoul voyant qu'Hillin, Archevêque de Trèves, vouloit étendre sur la province de Mayence l'autorité de Légat dont il étoit revêtu, alla trouver à Rome le Pape Adrien IV pour défendre les droits de son Eglise. Le Pontife l'écouta favorablement et le renvoya pécunièrement satisfait. (*Christian. Joan. rer. Moguntin. L. V, p. 561.*) Ayant promis à l'Empereur de l'accompagner à la première expédition qu'il feroit en Italie, il demanda, l'an 1157, un subside pour ce voyage à la ville de Mayence, qui le refuse. Ce fut le germe des funestes querelles qui éclatèrent dans la suite entre Arnoul et son peuple.

L'an 1158, les habitans de Mayence, grands et petits, dit Dodechin, ayant à leur tête Godefroi, Abbé de S. Jacques, et Burchard, Prévôt de S. Pierre, portent des plaintes, que cet Ecrivain n'articule point, contre leur Archevêque. L'Empereur, en refusant

d'y faire droit, ne fait qu'aigrir les esprits. L'année suivante, tandis qu'Arnoul tient un Synode à Mayence le lendemain de la S. Remi, ses ennemis entrent, les armes à la main, dans le lieu de l'Assemblée pour l'en chasser. Mais les Comtes de son parti, étant survenus, les obligent à se retirer. Arnoul part après la Toussaints pour aller trouver l'Empereur en Lombardie. Ses adversaires ne tardent pas à l'y suivre, et s'en revinrent confus d'avoir été rejetés avec menaces. Arnoul dans ce voyage assista, le 5 Février 1160, au Concile de Pavie, où l'Empereur fit reconnoître l'Antipape Victor III et anathématiser Alexandre III son concurrent. Arnoul souscrivit, immédiatement après le Patriarche d'Aquilée, à ce Concile avec quatorze de ses Suffragans, en cette manière : *Ego Arnoldus Archiepiscopus Moguntinus cum XIV Suffraganeis interfui et subscripsi.* De retour à Mayence, il y trouva le triste sort qui l'attendoit, et que Sainte Hildegarde lui avoit prédit dans une de ses lettres, dont on voit un extrait dans la Chronique d'Hirsauge (*adan. 1153*). Le jour de la S. Jean-Baptiste 1160, tandis qu'il est dans le Monastere de S. Jacques, une troupe de furieux vient se jeter sur lui, l'égorge, et le jette sur un fumier après l'avoir dépouillé de ses habits. Pendant trois jours la canaille ne cessa d'insulter à son cadavre. Enfin les Chanoines de la Collégiale de Notre-Dame, l'ayant recueilli, l'inhumèrent en grand deuil dans l'Eglise collégiale de Notre-Dame. (*Dodechin, Chron. D. Martene (Ampl. coll. T. II, p. 596)* a publié une lettre de ce Prêlat à l'Abbé Wibaud, par laquelle il le prie d'engager l'Empereur à faire cesser les hostilités du Comte Palatin du Rhin contre son Eglise. L'Editeur croit cette lettre de l'année 1158; mais le Palatin fut toute cette année en Italie avec l'Empereur. Peut-être est-elle de 1154 ou de 1155.

## CONRAD.

1160. Après la mort tragique d'Arnoul, les Auteurs de ce meurtre contraignirent le Clergé de Mayence de lui substituer Raoul, ou Rodolphe, fils de Conrad, Duc de Zéringen. Cette élection, faite à l'insu de l'Empereur, étoit contraire au serment que les citoyens de Mayence lui avoient fait trois ans auparavant, de ne point donner de successeur à l'Archevêque Arnoul, en cas de mort, sans son consentement. Ce Prince en fut irrité lorsqu'il l'eut apprise en Lombardie, et résolut de la faire casser. En vain Raoul vient-il le trouver avec des piéces d'or qu'il avoit tirées du trésor de son Eglise, pour l'appaiser : Frédéric le rejetta lui et ses présens. Lorsqu'il fut de retour, il trouva sa place occupée par Chrétien, Comte de Buhe en Thuringe, que Conrad de Suabe, Comte Palatin du Rhin, et le Landgrave de Hesse, y avoient installé. Ce nouveau choix ayant également déplu à l'Empereur, les principaux de l'Eglise de Mayence nommerent pour Archevêque, en sa présence, CONRAD, fils d'Otton IV, Comte de Wittelspach, mort en 1155, petit-fils d'Ekkehard, mort vers l'an 1098, arriere-petit-fils d'Otton II, décédé en 1077, dont le pere fut Otton, Comte de Wittelspach. Telle est la généalogie que donne à Conrad M. Schollner, et qu'il prouve par l'autorité de Hadevic et par celle d'autres anciens Ecrivains. Conrad avoit trois freres : Otton, dit le Grand, qui fut Duc de Baviere après la destitution de Henri le Lion ; Frédéric, surnommé le Barbu, Comte, ou Gouverneur de Baviere, sous l'autorité de son frere aîné; et un autre Otton, dit le Jeune, pere d'Otton, qui tua, l'an 1208, Philippe, Roi des Romains, et fut surnommé pour ce sujet le Régicide. Il est certain que son élection se fit, non pas l'an 1162, comme le marquent Dodechin et Trithême, mais l'an 1160, ainsi qu'on le voit par une de ses Chartes donnée, l'an 1193, en faveur du nouveau Monastere d'Ilfelden, où il compte cette année pour la 34<sup>e</sup> de son

Episcopat. (Serarius, T. I, p. 565.) Il étoit, l'an 1162, à la suite de l'Empereur dans le Royaume de Bourgogne, lorsque ce Prince donna une constitution en faveur de l'Eglise de Geneve. On y voit en effet la souscription de Conrad, mais avec la seule qualité d'Elu de Mayence, ce qui prouve qu'il n'étoit pas encore sacré. (Bouche, *Hist. de Prov.* p. 133.) La dévotion du tems le porta, l'an 1162, à faire le pèlerinage de S. Jacques en Galice. Mais, avant de partir, il se soumit à l'obédience du Pape Alexandre III, à l'insu de l'Empereur, peut-être dans une entrevue secrète qu'il eut avec ce Pontife lorsqu'il fut arrivé en France. Le meurtre de l'Archevêque Arnoul étoit demeuré jusqu'alors impuni. Conrad, à son retour, fut témoin du supplice que l'Empereur fit subir, l'an 1163, aux auteurs de cet attentat. Frédéric ayant assemblé, l'an 1165, la Diète de Würzburg pour obliger tous les Prélats et les Princes de l'Empire à reconnoître l'Antipape Pascal, Conrad prit la fuite pour ne pas manquer à la foi qu'il avoit jurée au vrai Pape Alexandre, et se retira auprès de ce Pontife en France. Le *Gallia christ.* (T. V, p. 476), d'après Romuald de Salerne, date cette retraite de l'an 1163; mais la Chronique de Reichersperg, suivie par le P. Pagi, la place comme nous en 1165. Alexandre, ayant quitté la France au mois d'Août de cette année pour retourner à Rome, fut accompagné par Conrad, auquel il conféra, le 18 Décembre suivant, la consécration épiscopale à Rome. Alexandre le créa dans le même tems Cardinal-Prêtre-Evêque de Sabine; mais il ne se démit de l'Archevêché de Mayence qu'en 1177, après la paix faite entre le Pape et l'Empereur. Ce fut alors qu'en dédommagement de cette démission il fut fait Archevêque de Saltzbourg, du consentement de l'Empereur qui l'investit des Régales de ce Siège. (Serarius, *ed. no.* T. I, p. 567; et *Gall. chr. no.* T. V, col. 476.)

## CHRÉTIEN I.

1166. CHRÉTIEN I, issu des Comtes de Buche en Thuringe, désigné, l'an 1160, comme on l'a dit plus haut, par le Comte Palatin pour Archevêque de Mayence, et rejeté ensuite par l'Empereur, fut élu à la sollicitation de ce même Prince, l'an 1166, pour succéder à Conrad, lorsqu'on eut appris en Allemagne la promotion de celui-ci au Cardinalat et à l'Evêché de Sabine, quoique Conrad, comme on l'a dit, n'eût point donné sa démission de son Archevêché. Il étoit alors Chancelier de l'Empereur, comme l'atteste Romuald de Salerne, et Prévôt de l'Eglise de Mersbourg suivant le Chronographe de Lauterberg. Il embrassa le schisme, que Frédéric avoit excité, et fut de l'Ambassade, aussi pompeuse qu'inutile, qu'il envoya, l'an 1167, au Roi d'Angleterre pour l'engager dans le même parti. (*Voy. Alexandre, Evêque de Liège.*) A son retour, il alla joindre cet Empereur en Italie, et y fit preuve de valeur en plus d'une occasion. On admira sur-tout l'exploit suivant. Pendant le siège d'Ancone, auquel Frédéric étoit occupé, Chrétien, et Renaud, Archevêque de Cologne, allant joindre ce Prince à la tête de mille chevaux, furent attaqués, près de Tusculum, par 15 à 20 mille Romains, contre lesquels ils se défendirent si vaillamment, qu'ils en couchèrent par terre douze mille, et mirent le reste en fuite. (Acerbus Morena.) Chrétien revint, l'an 1168, avec l'Empereur en Allemagne. Il étoit à Mayence au printemps de cette année, comme le prouve une Charte du 19 Mars, par laquelle il confirmoit une donation faite par Godelinde, Dame pieuse, au Monastere de S. Alban. L'Empereur le fit vers le même tems Archichancelier de l'Empire, et l'Antipape Calliste le nomma son Légat. Envoyé de nouveau, l'an 1169, en Italie, il y fut occupé, cinq mois de suite, à faire la guerre, et la fit avec succès. (*Otto à S. Blasio, c. 22.*) Il paroît néanmoins que, durant le cours de cette expédition, il

fit quelque apparition en Allemagne ou dans les Pays-Bas, puisqu'on le voit parmi les souscripteurs d'un Diplôme donné par Frédéric, le 29 Septembre 1171, à Liège. (*Mirai Op. Diplom. T. I, p. 189.*)

Frédéric, voulant rendre la paix à l'Eglise en faisant la sienne avec Alexandre III, députa, l'an 1176, à ce Pontife les Archevêques de Mayence, de Cologne, de Magdebourg, et quelques autres Prélats, pour lui faire les premières ouvertures d'une réconciliation. L'année suivante, toutes les difficultés étant applanies et les préliminaires de la paix arrêtés, Alexandre les fit jurer, le 21 Juillet, par ces Députés, et trois jours après il obligea Chrétien à renoncer au parti qu'il avoit suivi jusqu'alors, lui donna solennellement l'absolution, et après lui avoir fait brûler le *Pallium* qu'il avoit reçu de l'Antipape, il lui en fit remettre un autre par les mains du Cardinal Hyacinthe. Chrétien assista ensuite au Concile qu'Alexandre tint, le 14 Août 1177, à Venise pour cimenter la paix qui venoit d'être faite. De là il reconduisit le Pape à Rome avec d'autres Prélats que l'Empereur nomma pour lui faire honneur. Chrétien étoit encore en cette ville au mois de Mars 1179, lorsqu'Alexandre y célébra le Concile général de Latran, dans lequel cet Archevêque prit séance, et eut un rang distingué. En s'en retournant la même année, il donna dans une embuscade de Conrad, Marquis de Montferrat, qui le retint prisonnier et lui fit acheter chèrement sa liberté, l'an 1181, après deux ans de captivité. M. de S. Marc (*Abr. chron. T. V, p. 166*) observe qu'on ne comprend pas comment Conrad, fils du Marquis Guillaume, ami particulier de l'Empereur Frédéric, osa traiter si mal un Archevêque, premier Ministre de ce Prince, et cela dans le tems qu'il faisoit la guerre pour l'Eglise romaine.

On revoit encore Chrétien, l'année suivante, en Italie à la tête des troupes impériales, occupé à venger le Pape Lucius III des insultes des Romains, et à réprimer leur acharnement contre la ville de Tusculum, dont ils avoient conjuré la ruine. N'ayant pu les rencontrer devant cette place, dont ils avoient abandonné le siège à son approche, il vint faire le dégât dans le territoire de Rome. Une maladie mortelle l'arrêta dans le cours de cette expédition. S'étant fait porter à Tusculum, il y reçut la visite du Pape Lucius, qui lui administra les derniers sacrements, après quoi il mourut le 25 Août 1183. On blâme avec raison ses inclinations martiales si peu conformes au caractère dont il étoit revêtu.

## CONRAD, pour la seconde fois.

1183. CONRAD, après la mort de Chrétien, revint de Saltzbourg à Mayence, où il fut reçu, suivant l'expression d'un Ancien, comme un Ange du Seigneur. L'an 1184, à l'exemple de son prédécesseur, il voulut s'emparer de ce qui avoit appartenu dans la Thuringe et la Hesse à la Maison éteinte de Franconie. Mais il trouva dans le Landgrave Louis III la même résistance que celui-ci avoit opposée à l'Archevêque Chrétien. Il en résulta des dégâts réciproques sur les Domaines qu'ils possédoient en Thuringe et dans la Hesse. Mais l'Empereur, les ayant réconciliés la même année, les emmena avec lui en Italie. (*Chron. Lauterberg.*) Leurs querelles s'étant renouvelées en 1186, Conrad fit élever le château de Heiligenberg pour se défendre contre le Landgrave, qui de son côté fit construire le château de Grunenberg pour arrêter les courses de son ennemi. (*Lamb. Schafnab. Contin.*) L'an 1189, après le départ de l'Empereur pour la Terre-Sainte, Conrad aida le jeune Roi son fils, Henri VI, qui lui succéda l'année suivante, à réprimer les efforts que fit le Duc Henri le Lion pour recouvrer ses Domaines dont il avoit été dépossédé. Gerhard, Prévôt de Stederbourg, dans l'histoire des derniers

faits de ce Duc, fait un récit fort désavantageux de la conduite que Conrad tint dans cette expédition. Il s'y comporta, dit-il, non en Evêque, mais en Général d'armée; il portoit, non le symbole de la paix, mais la torche de la guerre; sa tête étoit couverte d'un casque au lieu d'une mitre; il tenoit en main, au lieu d'une verge pastorale pour conduire et modérer la fureur des combattans, une massue avec laquelle il les animoit par son exemple au carnage. Sa tunique étoit une cuirasse; sa chaussure, des bottines de fer. Monté avec cette armure sur un cheval fougueux, il ne suivoit pas le Roi, mais il le précédoit, et loin de calmer sa colère, il l'irritoit encore par ses discours. (*Apud Meibom. Script. rer. Germ. T. I, p. 431.*)

Henri VI, ne pouvant se rendre en Palestine, comme il en étoit sollicité par le Pape Célestin III, fit partir en sa place, dans le mois de Janvier 1197, l'Archevêque de Mayence avec une armée considérable. Des Modernes joignent à ce Prélat dans cette expédition l'Evêque de Würzburg. Mais la Chronique d'Erfort, qui nous sert ici de guide, ne fait point mention de ce dernier, dont il est certain d'ailleurs que la mort arriva au mois de Juin de la même année. Le premier, revêtu du titre de Légat, réunit sur sa route à l'Eglise romaine Livon, Roi d'Arménie, après avoir reçu sa profession de foi, et le réconcilia en même tems avec Boémond III, Prince d'Antioche, qui lui faisoit la guerre. On n'a point de détail des exploits qu'il fit en Palestine. S'étant embarqué, l'an 1199, pour l'Europe, la mort le surprit le 27 Octobre de l'année suivante, disent les Auteurs du nouveau *Gall. christiana*, dans une petite ville du diocèse de Passau, dont l'Evêque Wolfher le fit transporter en grande pompe à Mayence. Mais ceci nous paroît manquer d'exactitude; car il est certain, par la Chronique déjà citée de S. Pierre d'Erfort (p. 233) et celle de S. Pantaléon, que Conrad, retournant de la Croisade, arriva dans la Pouille le 15 Juillet 1199, et qu'il alla de là trouver le Pape Innocent III à Rome, d'où il se rendit, accompagné de Boniface, Marquis de Montferrat, à Mayence, puis en Thuringe. Gundling, qui n'avoit point vu la Chronique d'Erfort, non imprimée de son tems, a prouvé de même (pag. 176) par l'Auteur des Gestes d'Innocent (p. 83), par la Chronique de Mayence, et par une lettre du Roi Otton IV, qui est la 22<sup>e</sup> parmi celles d'Innocent III, au registre de *negotio Imperii*, que Conrad, après son retour, s'appliqua beaucoup à faire cesser les troubles de l'Empire. Nous voyons en effet qu'en 1199 il indiqua une Diète à Boppard pour établir la paix entre les deux compétiteurs à l'Empire, mais qu'Otton ayant refusé de s'y rendre, il passa en Hongrie, où il réussit à réconcilier le Roi Emeric avec André son frere, comme l'atteste Godefroi de S. Pantaléon. S'étant ensuite occupé à pacifier les querelles des Princes du Rhin, il vint à bout, l'an 1200, de leur faire conclure une trêve dans une Assemblée qu'il tint à Andernac. Conrad ne survécut pas long-tems à ce Congrès. La Chronique de Mayence (p. 769) nous apprend qu'une maladie aiguë l'enleva cette même année, sans nous en marquer le jour que nous n'avons pu savoir d'ailleurs. Elle ajoute qu'après sa mort le Duc de Bavière pilla sa chapelle et son trésor, dont il avoit eu dessein de faire don à son Eglise. Il pensoit, lorsqu'il mourut, à reconstruire sa Cathédrale que les flammes avoient consumée. (*Ibid.*) Rien n'étoit si commun alors en Allemagne, parceque tout y étoit construit en bois.

## SIGEFROI II.

1200. SIGEFROI II, dit LE VIEUX, de la Maison d'Epstein, Prévôt de S. Pierre, fut élu Archevêque de Mayence par une partie des Capitulaires (par trois seulement, suivant l'Abbé d'Usperg) dans la ville de Bingen, après une première élection faite par tous les

autres, sous les yeux de Philippe de Suabe, Roi des Romains, en faveur de Lupolde, Evêque de Worms. Cependant le Pape Innocent III confirma l'élection de Sigefroi et déclara nulle celle de Lupolde, comme faite sans liberté, attendu la présence du Roi Philippe (dont ce Pape étoit ennemi) qui génoit les suffrages. L'an 1201, Sigefroi fut ordonné Prêtre le samedi des quatre tems de Septembre, et sacré le lendemain par le Légat Gui, Cardinal de Préneste. Il partit peu de jours après pour Rome avec des lettres de recommandation d'Otton IV, Roi des Romains, et de son consécrateur, adressées au Pape, qui confirma de nouveau son élection, et le renvoya décoré du *Pallium*. A son retour, il fut mis en jouissance des droits et revenus de son Eglise en Thuringe par Herman, Landgrave de cette province. (*Chron. S. Pantal. ad an. 1203.*)

Sur Adolfe, Archevêque de Cologne, on parlera de la sentence de déposition que Sigefroi et Jean, Evêque de Cambrai, prononcèrent contre ce Prélat, le 19 Juin 1205, en qualité de Commissaires du S. Siège, et de la consécration qu'ils firent ensuite de Brunon, qui lui fut donné pour successeur. Le Roi Philippe ayant prévalu cette année sur son rival, Sigefroi fut obligé de s'enfuir à Rome, où le Pape le créa Cardinal du titre de Sainte Sabine. Mais ce Prince ayant été tué l'an 1208, il revint à Mayence, où il fut reçu de tous les Ordres avec applaudissement. Lupolde, qui s'y étoit établi depuis son départ, n'avoit pas attendu son retour pour se retirer. Mais le Roi Otton chassa encore celui-ci de son Eglise de Worms, dont l'administration fut confiée par le Pape à Sigefroi. La bonne intelligence entre Innocent et Otton ne fut point persévérante. Le Pontife ayant excommunié ce Prince, Sigefroi, qu'il avoit créé son Légat, publia cette censure, l'an 1211, dans la Diète de Bamberg, et écrivit à tous les Evêques d'Allemagne pour leur enjoindre par l'autorité du Siège Apostolique d'en faire autant dans leurs diocèses. Thierr, Archevêque de Cologne, fut un de ceux qui méprisèrent cet ordre. Sigefroi ne souffrit pas qu'il le fit impunément. Après l'avoir frappé d'anathème, il vint lui-même à Cologne, où il le déposa le jour du Jeudi-Saint de l'an 1212. (*Chron. Hirsaug.*) Cependant le Comte palatin, frere d'Otton, s'étant ligué avec le Duc de Brabant et d'autres Princes de la basse Allemagne, avoit fait irruption, vers la S. Michel, dans l'Archevêché de Mayence, dont il avoit ravagé la campagne sans oser attaquer les villes. (*Chr. S. Pantal. ad an. 1211.*) Toujours plus animé contre Otton, l'Archevêque de Mayence, pour achever de l'atterrer, couronna Frédéric son compétiteur, le 25 Juillet 1213, à Aix-la-Chapelle. Frédéric se brouilla dans la suite avec Rome, de même que celui qu'il avoit supplanté. Le Pape Grégoire IX l'ayant excommunié l'an 1227, Sigefroi n'hésita point à promulguer cette sentence par toute l'Allemagne. Il essaya à ce sujet de grandes traverses, que sa fermeté lui fit surmonter. Rome perdit un grand appui par sa mort arrivée, le 9 Septembre 1230, à Erfort, où il fut inhumé par Engelhard, Evêque de Naumbourg.

## SIGEFROI III.

1231. SIGEFROI III D'EPSTEIN, neveu de Sigefroi II par Godefroi son pere, et de Thierr, Archevêque de Treves, par N. de Wied sa mere, succéda à son oncle paternel dans le Siège de Mayence l'an 1231, ou au plutôt dans les derniers jours de l'année précédente, puisqu'on a de lui un acte daté du 18 Décembre 1230, où il compte encore la première année de son épiscopat. (*Gall. chr. T. V, col. 484.*) Ce Prélat, à son avènement, mit sur le Clergé de son diocèse une imposition qui excita des mécontentemens. L'Abbé de Reinhardsbom ayant refusé de s'y soumettre, Sigefroi

froi le fit fustiger. Ce châtement ne resta pas impuni. Conrad, Comte de Landsberg, fils d'Herrman I, Landgrave de Thuringe, pour venger l'Abbé, pensa poignarder l'Archevêque, l'an 1232, à Erfort. Quelques uns des assistans ayant empêché le coup, il alla satisfaire sa colere sur les terres de Mayence, et prit la ville de Fritzlar qu'il rasa après y avoir mis le feu. (Dusbourg, *Chr. c.* 36; M. le Baron de Wal, *Hist. de l'Ord. Teuton.* T. I, p. 309.) Sigefroi, la même année 1232, étant à la Diète d'Aquilée, obtint de l'Empereur l'Abbaye de Lorsch, ou Laurisheim, ce qui lui attira dans la suite une querelle avec Otton II, Duc de Baviere et Palatin du Rhin. Il suivit, l'an 1238, l'Empereur dans son expédition d'Italie, et le servit de son conseil et de son bras dans les différens combats qu'il eut à livrer. Mais, craignant d'indisposer le Pape en servant un Prince qui lui étoit odieux, il demanda la permission de retourner en son diocèse avec tant d'instance, que Frédéric la lui accorda. Ce Prince, comptant toujours sur son attachement, lui remit entre les mains Conrad son fils pour le ramener en Allemagne, et le nomma en même tems comme Régent dans ce Royaume. Il acheva, l'an 1239, le nouvel édifice de sa Cathédrale, qu'il avoit commencé dès qu'il fut monté sur son Siège. L'an 1241, il se déclara ouvertement, avec l'Archevêque de Cologne, pour le Pape Innocent IV, contre l'Empereur, et poursuivit à outrance les adhérens de ce Prince. La ville d'Erfort étoit de ce nombre. Sigefroi en chassa les Clercs et les Moines, l'an 1242, après avoir jeté sur la ville un interdit qui dura depuis le mercredi avant les Rameaux jusqu'au 1 Août suivant, et ne fut levé qu'en payant une amende considérable. (*Chron. Erford.* et *Lamb. Schaf. contin.*) Frédéric ayant été déposé par Innocent IV au Concile de Lyon, tenu l'an 1245, l'Archevêque de Mayence applaudit à cet odieux jugement. L'Archevêque de Treves et celui de Cologne étant dans les mêmes dispositions que lui, ils s'assemblerent avec les Evêques de Strasbourg, de Metz, de Spire, et d'autres Prélats, à Hocheim, près de Würzburg, où ils élurent, le 22 Mai (et non au mois d'Août) de l'an 1246, pour Roi des Romains Henri Raspon, Landgrave de Thuringe. La mort ayant enlevé cet Antécésar l'année suivante, ils lui substituèrent Guillaume, Comte de Hollande. On voit encore dans la Cathédrale de Mayence la statue de Sigefroi, ayant à ses côtés celles des deux Rois ornés de leurs couronnes, l'un à droite avec cette inscription, *HEIRICUS REX*, l'autre à gauche avec celle-ci, *WILLELMUS REX*. Après la mort de Raspon, il prétendit réunir à son Eglise les Fiefs qu'il laissoit vacans en Thuringe, et eut pour adversaires le Landgrave Henri l'Illustre, et Sophie, Duchesse de Brabant. Cette querelle dura l'espace de 17 ans. Sigefroi, l'an 1249, se fait autoriser par le Pape à s'attribuer toutes les Prévôtés de son diocèse et les meilleures Cures qui viendront à vaquer pendant le cours de deux ans. Il reçoit dans le même tems le titre de Légat en Germanie. Mais la mort ne lui permit pas de jouir de ces avantages. Ayant accompagné le Roi Guillaume dans une expédition, il tomba malade près du palais d'Ingelheim, et s'étant fait porter à Bingen, il y termina ses jours le 9 Mars 1249, peu regretté de ses diocésains malgré les éloges que Latomus lui donne. (*Voy. Conrad I, Archevêque de Cologne, et Guillaume II, Comte de Hollande.*)

## CHRÉTIEN II.

1249. CHAÛTIEN II, Prévôt de S. Victor de Mayence, Doyen et ensuite Prévôt de l'Eglise métropolitaine, et Prévôt aussi de celle de S. Martin, fut élu Archevêque de Mayence le 29 Juin 1249, après que Rome eut rejeté la postulation qui avoit d'abord été faite de Conrad, Archevêque de Cologne, pour ce même Siège. Instruit des obligations de l'Episcopat, il n'y fit pas entrer, comme ses prédécesseurs, l'exercice des ar-

mes. Le Roi Guillaume l'ayant invité à le suivre dans ses expéditions, il s'en excusa, disant qu'il étoit prêt à employer le glaive spirituel, c'est-à-dire la parole de Dieu, toutes les fois que son devoir l'exigerait; mais qu'il ne pouvoit prendre part à des guerres où l'on se faisoit un jeu de brûler les édifices, d'arracher les vignes, de dévaster les moissons. Sur ce qu'on lui objectoit l'exemple de ceux qui l'avoient devancé, sa réponse étoit: Il est écrit pour nous, *Remettez votre épée dans le fourreau*. On lui fit un crime de cette maniere de penser, et on le représenta au Pape comme un homme sans talens et incapable de gouverner une grande Eglise. Chrétien, apprenant que le Roi Guillaume étoit à la tête de ses accusateurs, offrit, l'an 1251, sa démission, que le Pape accepta. La Chronique d'Erfort (p. 105) nous apprend qu'il entra, l'an 1253, dans l'Ordre des Hospitaliers de S. Jean. Elle ajoute qu'il mourut à Paris dans la maison de l'Hôpital, sans marquer l'année: mais ce fut au plus tard l'année suivante, puisque cette Chronique ne va pas au-delà.

## GÉRARD I.

1251. GÉRARD, fils de Conrad, Wildgrave ou Comte Sauvage, Sous-Diacre et Chanoine de l'Eglise métropolitaine de Mayence, fut substitué à l'Archevêque Chrétien par le Cardinal-Légat Hugues de Saint-Cher. Cette nomination, si l'on s'en rapporte à Chrétien lui-même, ne fut pas gratuite, mais l'effet de 200 marcs d'argent donnés par Gérard en secret, dit-il, à l'Archevêque d'Embrun, qui servoit comme de collègue au Légat. Quoi qu'il en soit, l'an 1252, Gérard s'étant rendu le Dimanche de la Sexagésime (3 Février) à Erfort, y fut ordonné Diacre et Prêtre aux quatre tems de Carême, et de là s'étant transporté avec le Roi Guillaume à Brunswick, il y reçut la consécration épiscopale des mains de l'Archevêque d'Yorck. S'étant avisé peu de tems après de soumettre son Clergé par force à un nouvel impôt, il s'attira une excommunication du Légat Hugues de S. Cher, dont il ne fut relevé qu'au bout d'un an, vers Pâque 1253. (*Chron. Erford.* p. 105.)

L'an 1256, après la mort du Roi Guillaume, deux compétiteurs, Alfonso, Roi de Castille, et Richard, Duc de Cornouailles, s'étant élevés pour lui succéder, le dernier rechercha le suffrage de l'Archevêque de Mayence, et l'obtint à l'occasion suivante. Tandis qu'Albert le Grand, Duc de Brunswick, tenoit assiégés dans leur château les Seigneurs d'Assebourg ses vassaux, Conrad, Comte d'Eberstein, et l'Archevêque de Mayence, s'étant ligués ensemble, vinrent faire le dégât dans sa terre de Gottingen. Mais l'Officier qui commandoit pour le Duc en ce pays, trouva moyen de les surprendre et de les amener à son maître. Le Comte fut condamné à être pendu par les pieds en punition de sa félonie, étant vassal du Duc, et l'Archevêque conduit prisonnier à Brunswick, où il resta l'espace d'un an. Ce fut Richard d'Angleterre qui le délivra moyennant une grosse rançon qu'il paya. (*Voy. les Ducs de Brunswick.*) Mais Gérard avoit prévênu ce service en envoyant de Brunswick son suffrage pour Richard à la Diète d'élection qui se tint, le 13 Janvier 1257, pendant sa captivité. Remis en liberté, il assista au couronnement de ce Prince, qui se fit la même année à Aix-la-Chapelle, le jour de l'Ascension. Il amena, l'année suivante, Richard à Worms pour l'y faire recevoir; mais il en trouva les portes fermées, et ne put réussir à les faire ouvrir, ni soumettre les habitans à ce nouveau Roi. Ce Prélat finit ses jours le 25 Septembre 1259, et fut enterré aux Français de Erfort. C'est sous son Episcopat que cessa la vie commune des Chanoines de la Métropole. (Guden, T. I, p. 509.)

## WERNHER.

1259. WERNHER D'EPSTEIN, fils de Gérard d'Epstein, frere de l'Archevêque Sigefroi III, Chantre,

puis Grand-Prévôt de l'Eglise métropolitaine de Mayence, Prévôt aussi de Sainte-Marie-aux-Degrés et de S. Pierre dans la même ville, succéda, par une élection canonique, l'an 1259, à l'Archevêque Gérard. S'étant rendu, l'an 1260, à Rome, il y reçut la consécration épiscopale des mains du Pape Alexandre IV. A son retour, il tint un Concile où il excommunia Philippe de Hohenfels pour les exactions aussi pesantes qu'injustes dont il vouloit le Clergé dans les lieux de l'Eglise de Mayence dont il avoit l'Avouerie. Philippe revint à résipiscence, et fut absous des censures le 7 Janvier 1263. Wernher, cette même année, par l'aité du 10 Septembre, s'accorda avec la Duchesse Sophie et son fils pour leurs prétentions sur les Fiefs de Thuringe, dont une partie leur fut laissée. (Guden. p. 703) L'an 1271, il acquit, le 19 Mai, d'Ulric, Seigneur de Duren, le château de Wildenberg pour 900 marcs d'argent, monnoie de Cologne. (*Latomus*, p. 732.) Etant, l'année suivante, à la Diète de Francfort, le 31 Août, pour l'élection du Roi des Romains, il engagea les Electeurs à réunir leurs suffrages en faveur de Rodolphe de Habsbourg. Il eut, en 1273, des démêlés avec Henri de Brabant, Landgrave de Hesse, pour des ravages qu'il faisoit sur ses terres. (Voy. *les Landgr. de Hesse.*) Il assista, l'an 1274, au Concile général de Lyon, et, l'an 1278, il acheta de Henri, Comte de Sponheim, le château de Boekelheim; ce qui occasionna entre ce Prélat et Jean de Sponheim une querelle qui ne finit que le 12 Décembre 1281. Wernher termina sa carrière, le 2 Avril 1284, dans la ville d'Aschaffenbourg, où il fut inhumé dans la grande Eglise. Après sa mort, le Siège de Mayence vaqua deux ans et trois mois, suivant la Chronique d'Erfort.

## HENRI II.

1286. HENRI, natif d'Isni dans l'Algow en Suabe, fils d'un Boulanger ou d'un Maréchal, Français en profession, surnommé en allemand *Knoderer* à cause du cordon de son Ordre, Confesseur de l'Empereur Rodolphe, Evêque de Basle, ayant été député par ce Prince au Pape Honorius IV pour solliciter en faveur de l'un des deux Elus, qui se disputoient depuis plus de deux ans le Siège de Mayence, se comporta si adroitement dans son ambassade, qu'il se le fit adjudger par le Pape et fit nommer au Siège de Basle le protégé de Rodolphe. Son gouvernement fut sévère. Il entreprit de réformer son Clergé; mais il ne vécut pas assez long-tems, et peut-être ne prit-il pas des mesures assez sages pour réussir dans ce dessein. Il mourut le 17 Mars 1288, et fut enterré dans la Cathédrale de Mayence. Son Clergé, ou, pour mieux dire, quelques uns de ses Clercs les plus incorrigibles lui firent l'épithaphe suivante :

Nudipes Antistes non curat Clerus ubi stes,  
Dum non in cœlis, sis ubi canonicus velis.

## GÉRARD II.

1288. GÉRARD, fils de Godefroi d'Epstein et d'Elisabeth de Nassau, petit-neveu de l'Archevêque Siegfroi III, Archidiacre de l'Eglise de Treves et Chanoine de celle de Mayence, avoit eu les suffrages d'une partie des Capitulaires pour succéder à l'Archevêque Wernher dont il étoit cousin, tandis que Pierre, Prévôt de la Métropolitaine, étoit porté par l'autre partie: mais ni l'un ni l'autre ne l'avoit emporté. Ensuite il avoit concouru pour l'Archevêché de Treves avec Boémond. L'Archevêque Henri II étant mort dans ces entrefaites, Gérard se remit sur les rangs, et eut pour compétiteur Emeric de Schoneck qui partagea les voix du Chapitre avec lui. Tous deux étant allés poursuivre leurs droits à Rome, le Pape Nicolas IV, par juge-

ment du Dimanche *Reminiscere*, 2<sup>e</sup> du Carême 1289, adjugea le Siège de Mayence à Gérard, et celui de Treves à Boémond. Gérard, à son retour, donna tous ses soins au gouvernement de son Eglise, où il réforma plusieurs abus. Il s'appliqua particulièrement à mettre en sûreté les biens ecclésiastiques, et obligea les Doyens de chaque Eglise à dresser un état des revenus et prébendes de leurs Chapitres et de le porter dans un livre qui seroit enchaîné dans la bibliothèque pour être consulté par chacun des Chanoines au besoin. L'Empereur Rodolphe étant mort l'an 1291, Gérard fit élire en sa place, le premier Mai de l'année suivante, Adolphe de Nassau, son cousin, et le conduisit en grand cortège à Aix-la-Chapelle, où il fut couronné le 1 Juillet. Gérard acquit, l'an 1294, de Henri, C<sup>e</sup> de Gleichen, tout l'Eichsfeld, après avoir fait successivement l'achat de divers châteaux qui s'y trouvoient compris. Les dispositions de Gérard envers l'Empereur Adolphe n'étoient plus alors les mêmes. Voyant que ce Prince abusoit de son autorité sans égard pour ses remontrances, il assembla une Diète à Mayence, où, de l'avis des Electeurs qui n'étoient qu'au nombre de trois, il prononça la déposition de ce Prince le 23 Juin, et fit élire en sa place par ces mêmes Electeurs Albert d'Autriche. La guerre ayant été déclarée entre les deux compétiteurs, Gérard se trouva avec un corps de ses troupes dans l'armée d'Albert à la bataille qui se donna près de Worms le 2 Juillet 1298, et qu'Adolphe perdit avec la vie. Le 9 Août suivant, l'on recommença et l'on confirma l'élection d'Albert. Mais comme dans le Decret d'élection on ne donnoit à l'Electeur de Mayence que le second rang, Gérard fit réformer cet article, et obtint des Lettres impériales datées de Rotembourg le 23 Septembre 1298, par lesquelles le premier rang lui fut assuré et à ses successeurs dans toutes les rencontres, avec confirmation du titre d'Archi-Chancelier de Germanie. Gérard accompagna, en Déc. 1299, Albert à Toul, où ce Prince alloit célébrer le mariage de Rodolphe son fils avec Blanche, sœur du Roi Philippe le Bel. Celui-ci ayant proposé au Roi des Romains d'engager les Electeurs à lui donner ce même fils pour successeur, Gérard s'y opposa hautement, protestant qu'il ne souffrirait pas que l'Empire, du vivant de son chef, fût assuré à l'héritier de ses Domaines. (*Chron. S. Petri Erford.* pag. 310.) Cette anecdote, rapportée dans le seul ouvrage cité, nous donne la clef des brouilleries qui s'élevèrent depuis entre Albert et les Princes Electeurs, qu'il attaqua l'an après l'autre sous prétexte de certaines usurpations qu'ils avoient faites sur l'Empire. Gérard eut sa part des mauvais traitemens du Roi des Romains. La mort l'enleva le 25 Février 1305. Il eut sa sépulture dans sa Cathédrale.

## PIERRE.

1306. PIERRE, surnommé AICHSPALT, né à Treves d'honnêtes bourgeois, homme pieux et savant, Médecin de Henri, Comte de Luxembourg, qui devint Empereur, engagé dans l'état ecclésiastique dès son enfance, fut nommé, l'an 1288, par le Pape Nicolas à la dignité de Prévôt de l'Eglise de Treves. Mais la fermeté de la plupart des Chanoines à maintenir le Statut de leur compagnie qui en excluait les roturiers, ne lui permit pas de se faire installer. Le même Pape le nomma, l'an 1293, pour le dédommager, à l'Evêché de Basle après la mort de Pierre de Reichenstein. Celui de Mayence étant venu dans la suite à vaquer, il fut député par le Comte de Luxembourg vers le Pape Clément V à Poitiers, pour solliciter en faveur de Baudouin son frere, qui aspirait, quoiqu'âgé seulement de 23 ans, à ce Siège. Pierre ayant trouvé le Pontife incommode d'un gros rhume accompagné de crachement de sang, le guérit promptement à la vue des

autres Médecins qui n'avoient pu y réussir. Clément par reconnaissance le nomma, de l'avis du Sacré College, Archevêque de Mayence, disant qu'un homme si habile à rendre la santé aux corps, le seroit également à la procurer aux âmes. Le Clergé de Mayence applaudit à cette nomination, et reçut avec honneur son nouveau Pasteur. Mais il n'en fut pas de même du Comte de Luxembourg, qui s'offensa d'abord de ce choix qu'il regardoit comme le fruit de la brigade. Pierre néanmoins, dans une conversation qu'il eut avec lui, le détrompa si bien, qu'il reconnut depuis la main du Tout-Puissant dans cette nomination. S'étant rendu, l'an 1307, à la Diète électorale de Rentz, Pierre y concourut et eut même la plus grande part avec l'Archevêque de Treves, dans le mois de Novembre, à l'élection du nouveau Roi des Romains, Henri de Luxembourg. L'ayant conduit ensuite à Aix-la-Chapelle, il assista, le jour de l'Épiphanie 1309, à son couronnement. Il célébra, l'an 1310, à Spire le mariage de Jean de Luxembourg, fils de l'Empereur, avec Elisabeth, héritière du Royaume de Bohême, et ayant de-là accompagné les deux époux dans ce pays, il les couronna, le 4 Février 1311, à Prague. On a parlé à l'article des Conciles de celui qu'il tint, au mois de Mai 1310, à Mayence, pour vérifier les accusations intentées contre les Templiers. L'impartialité qu'il fit paroître dans cet examen sauva les accusés, qui furent renvoyés absous par Sentence du 1 Juillet 1311. (Voy. le Concile de Mayence de l'an 1310.)

L'an 1314, dans la Diète tenue, le 20 d'Octobre, à Francfort pour l'élection d'un successeur de l'Empereur Henri VII, mort l'année précédente, l'Archevêque de Mayence, ainsi que celui de Treves, le Roi de Bohême, et le Marquis de Brandebourg, donna son suffrage à Louis de Bavière, tandis que les autres Electeurs donnerent leurs voix à Frédéric d'Autriche, ce qui occasionna un schisme dans l'Empire. Pierre, ayant accompagné Louis à Aix-la-Chapelle, le couronna le 26 Novembre suivant.

Pierre, depuis le couronnement qu'il avoit fait de Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, et d'Elisabeth sa femme, avoit acquis un grand crédit sur l'esprit de l'un et l'autre. Engagés par ce Prélat à revenir en Bohême, ils le nommerent leur Ministre dans ce Royaume; emploi dont il s'acquitta avec beaucoup de prudence et de succès. Mais plusieurs des Grands du pays l'ayant accusé par jalousie de s'approprier l'argent de l'Etat, il prit le parti de retourner à son diocèse. (*Gall. chr. T. V, col. 493.*) Il mourut à Mayence le 6 Juillet 1320, et fut enterré dans sa Cathédrale, qu'il s'étoit appliqué à décorer.

#### MATTHIAS DE BUCHECK.

1321. MATTHIAS, fils de Henri, Comte de Buecheck, fut nommé, par le Pape Jean XXII, Archevêque de Mayence, sur la fin de l'an 1321. Ce fut la recommandation de Robert, Roi de Sicile, qui lui obtint cette dignité, à cause des services que le Comte Hugues son frere avoit rendus à ce Prince. Baudouin, Archevêque de Treves, que les Chanoines de Mayence avoient unanimement postulé, loin de s'offenser d'avoir été rejeté par le Pape, fut le premier à leur conseiller de recevoir Matthias, qu'il installa lui-même dans le Siège de Mayence. Ces deux Prélatés vécurent depuis dans une parfaite intelligence. L'an 1326, Matthias, sur le refus que fit Henri, Landgrave de Hesse, de reprendre de lui les fiefs qu'il tenoit de son Eglise, lui déclara la guerre avec le secours de l'Archevêque de Treves. Les deux Prélatés firent ensemble le siège de Giessen dans la Hesse, qu'ils emporterent. Mais la garnison que Matthias y laissa, se comporta si mal, que les habitans la chasserent et retournerent sous l'obéissance du Landgrave. Ce Prélat finit ses jours dans le cours de cette guerre, le 10 Septembre 1328,

et fut inhumé dans sa Cathédrale. Il est qualifié par Trithème *vir omni honore perpetuâque memoriâ dignus*. Matthias, à la sollicitation du Pape, travailloit, dans l'année qu'il mourut, à faire tenir une Diète pour déposer l'Empereur Louis de Bavière. (Raynaldi, *ad an. 1328, n° 40.*)

#### HENRI III.

1328. HENRI DE WURNENBOURG, dit BUSMAN, fils de Rupert, Comte de Wurtemberg et neveu de Henri, Archevêque de Cologne, fut nommé par le Pape Jean XXII, le 11 Octobre 1328, à l'Archevêché de Mayence dont il étoit Chanoine en même tems que Prévôt de Bonn. Mais lorsque Henri se présenta à Mayence, le Clergé refusa de le recevoir, et appella de sa nomination au Pape mieux informé. L'affaire fut plaidée pendant trois ans à la Cour d'Avignon. Cependant les Chanoines de Mayence, craignant qu'une longue vacance de leur siège ne fût préjudiciable à cette Eglise, nommerent pour l'administrer Baudouin, Archevêque de Treves. Le Pape désapprouva hautement ce parti, et persista jusqu'à la fin dans cette disposition, sans se laisser fléchir par les lettres que le Roi de France et le Roi de Bohême lui écrivoient pour l'engager à maintenir Baudouin dans son administration. Benoît XII, successeur de Jean XXII, fut également inexorable, et à la fin Baudouin, menacé d'excommunication, prit le parti de remettre le gouvernement de l'Eglise de Mayence au bon plaisir du Pape. C'est ce que l'on voit par sa lettre à Benoît, datée du 12 Novembre 1336, dans laquelle il proteste de la pureté de son intention en acceptant cette commission, qui lui a été offerte, dit-il, par le Chapitre et les vassaux de l'Eglise de Mayence. (Raynaldi, *ad an. 1333, n° 29, et 1336, n° 51.*)

L'an 1337, après la démission volontaire de Baudouin, Henri de Wurtemberg fut admis, du consentement de tous les Ordres, et mis en possession de l'Archevêché de Mayence. On se contenta de lui imposer, suivant Albert de Strasbourg, deux conditions qu'il accepta: l'une, qu'il s'attacheroit à l'Empereur Louis de Bavière; l'autre, qu'il remettroit entre les mains du Chapitre les places fortes et les villes dépendantes de son Eglise. Henri n'avoit pas attendu jusqu'alors à faire des actes de juridiction dans l'Eglise de Mayence. Pour se concilier l'affection des citoyens, il avoit donné, le 3 Avril 1329, un Diplôme par lequel il promettoit de ne lever aucun impôt ni péage, à la distance d'un mille autour de Mayence, que du consentement de la ville. L'année suivante, il avoit déchargé les habitans des censures qu'ils avoient encourues, en vertu des décrets d'un Concile de Mayence, pour les dommages par eux causés au Clergé et les violences qu'ils lui avoient faites. L'an 1331, il les avoit relevés du serment, qu'ils avoient fait aux Juifs, de leur rembourser à certains termes l'argent qu'ils avoient emprunté d'eux à usure. Fidèle aux engagements qu'il avoit pris avec le Chapitre, il députa, peu de tems après son intronisation, l'Evêque de Coire et Gerlac, Comte de Nassau, pour demander au Pape Benoît XII l'absolution de l'Empereur. Au mois de Juillet 1338, étant à l'Assemblée des sept Electeurs à Rentz, il y soutint vigoureusement les intérêts de ce Prince; et, l'ayant ensuite accompagné à Francfort, il dressa, de concert avec ces mêmes Electeurs, la lettre qu'ils écrivirent au Pape pour établir les droits de l'Empire contre les prétentions de Rome. A la tête de la lettre il se dit, *Henri Archevêque de Mayence, Archichancelier du S. Empire en Allemagne, et Doyen des Princes Electeurs.* (*Gall. chr. T. V, col. 499.*)

Le Pape Clément VI, l'an 1344, fit un retranchement à la Métropole de Mayence, en érigeant, par sa Bulle du 30 Avril, l'Eglise de Prague en Archevêché. (Raynaldi, *ad hunc an. n° 64.*) Le 5 Mai suivant, par

une autre Bulle, il donna un nouveau sujet de mortification à l'Archevêque de Mayence en transportant à celui de Prague le droit de sacrer et couronner le Roi de Bohême. Henri, peu de jours après, eut occasion de mortifier le Pape à son tour. Clément VI ayant fait dresser par écrit les articles de la paix qu'il consentoit de faire avec l'Empereur, l'Archevêque de Mayence assembla les Electeurs à Francfort pour en délibérer, et sur son avis tous s'accorderent à les rejeter. (*Albert. Argent.* p. 134.) Mais l'Archevêque eut bientôt lieu de se repentir de ce coup de vigueur. Mécontent d'un Décret rendu par l'Empereur à son préjudice en faveur des Comtes Palatins, il voulut en vain regagner les bonnes grâces du S. Pere. Elles furent mises à si haut prix, qu'il alma mieux recourir à celles de l'Empereur, qui lui furent accordées sans conditions. Clément VI ne garda plus alors de mesures avec Henri. Après l'avoir excommunié publiquement l'an 1345, il le déposa le 7 Avril de l'année suivante, et mit en sa place Gerlac de Nassau, l'un des *Satellites de sa faction*, comme le qualifie un Auteur du tems. Henri ne tint compte de sa déposition, et continua pendant environ huit ans de se porter pour Archevêque de Mayence et d'en faire les fonctions. (Baluz, *vit. Pp. Aven.* col. 863.) Gerlac de son côté voulut soutenir sa nomination, et de là naquit un schisme dans l'Eglise de Mayence et des guerres entre les deux compétiteurs. Henri cependant, par le conseil de l'Empereur, consentit à remettre l'administration de son Eglise à trois Chanoines, sous la réserve d'un revenu de mille marcs d'argent. Henri fit, en 1348, la fonction d'Electeur en créant Roi des Romains Edouard III, Roi d'Angleterre, de concert avec ceux de ses collègues qui s'étoient opposés à l'élection de Charles de Luxembourg, faite l'année précédente. On le voit encore donner son suffrage à l'élection de Frédéric, Margrave de Misnie, puis en 1349 à celle de Charles Gauthier de Schwartzbourg. Les Auteurs du *Gallia christiana* citent une lettre de ce Prêlat écrite en 1351 au Roi Philippe de Valois, par laquelle il se déclare son ami et fidele allié. Henri mourut le 21 Décembre 1353. (*Gall. chr.* T. V, col 500.)

## GERLAC DE NASSAU.

1354. GERLAC, fils de Gerlac, Comte de Nassau, et petit-fils de l'Empereur Adolphe, né l'an 1326, fait Doyen de l'Eglise de Mayence en 1345, nommé Archevêque de la même Eglise l'année suivante, comme on vient de le voir, par le Pape Clément VI, succéda, l'an 1354, à Henri de Wurtemberg, après avoir transigé avec Cunon de Falkenstein, Administrateur ou Coadjuteur de celui-ci par Traité du vendredi après le jour de l'an. (*Gudenus*, T. III, pp. 365-372.) Sur la fin de l'an 1355, Gérard eut guerre avec Frédéric, Marquis de Misnie. (*Ibid.* p. 393.) L'an 1350, l'Empereur Charles IV, étant à Coblenz, lui écrivit, le 18 Mars, une lettre très pressante pour lui rappeler, ainsi qu'il avoit fait en présence du Légat du Pape, l'obligation où il étoit de mieux veiller sur les mœurs du Clergé séculier et régulier de sa province, et de le réformer, avec menace, s'il y manquoit, d'ordonner aux Princes de séquestrer les revenus des Bénéfices, jusqu'à ce que le Pape eût ordonné ce qu'il en falloit faire. Cette lettre est datée de la 13<sup>e</sup> année de ses régnés et de la 3<sup>e</sup> de son Empire, ce qui se rapporteroit à l'an 1358; mais Charles ne fut que l'année suivante à Coblenz, d'où la lettre est datée. Il y a apparence que le soin de réformer son Clergé occupa Gerlac le reste du tems de son Episcopat. Il mourut dans la ville d'Aschaffenbourg le 12 Février 1371, et fut inhumé dans le Monastere d'Erbach.

(1) Cet Editeur se trompe néanmoins en faisant Adélaïde fille de Gui de Dampierre, Comte de Flandre. Elle n'étoit que sa petite-fille par Gui de Flandre son pere, Sire de Richebourg et Comte

## JEAN I DE LUXEMBOURG.

1371. JEAN, fils de Jean de Luxembourg, Comte de Ligni, et d'Adélaïde de Flandre, comme le prouve le nouvel éditeur de Serarius (1), et non pas, ainsi que plusieurs l'assurent, de Wenceslas, Comte de Luxembourg, frere de l'Empereur Charles IV, fut transféré de l'Evêché de Strasbourg sur le siège de Mayence dans le mois de Mai 1371, par les soins du Pape Grégoire XI, après que Cunon de Falkenstein, Archevêque de Treves, eut renoncé à l'élection que le Chapitre de Mayence avoit faite de sa personne pour ce Siège. Ce fut l'Empereur Charles IV qui procura la translation de l'Evêché Jean dont il étoit parent. (*Gesta Archiep. Trevir.* c. 163 *apud Hontem. prod.* p. 844.) Le nouvel Archevêque, vers la fin de Février de l'an 1372, fit son entrée dans Mayence, où il fut très honorablement reçu. Mais, l'année suivante, une mort, que quelques uns regarderont comme l'effet du poison, l'enleva, le 4 Avril, à Eltvil, ou Eltfeld, d'où son corps fut transporté au Monastere d'Erbach pour y être inhumé. Latomus dit de lui (p. 538), *Princeps vultus venustate et corporis staturâ conspicuus, moribus lenis et simplex, qui potius regeret quam regeret.*

## LOUIS DE MISNIE.

1374. LOUIS DE MISNIE, fils de Frédéric le Sévieux, Landgrave de Thuringe et Marquis de Misnie, né le 25 Février 1340, Evêque d'Halberstadt en 1358, puis de Bamberg en 1366, s'étant rendu, au mois de Février 1374, à la Cour d'Avignon, obtint du Pape Grégoire XI l'Archevêché de Mayence à la recommandation de l'Empereur Charles IV. Cependant le Chapitre de Mayence avoit élu à l'unanimité, pour son Archevêque, Adolfe de Nassau, Evêque de Spire, que Louis trouva en possession du Siège de Mayence à son retour. En vain il apporta au Pape le Bref du Pape qui déclaroit nulle cette élection, malgré la somme de 22 mille florins qu'Adolfe lui avoit fait passer en forme de dîmes, pour l'engager à la confirmer. Adolfe, soutenu de ceux qui l'avoient élu, défendit si bien le terrain contre son compétiteur, qu'il empêcha de se mettre en possession d'aucune des places qui relevoient de l'Eglise de Mayence, à l'exception d'une seule nommée Salza, qui étoit en Thuringe. On voit cependant qu'Adolfe faisoit sa résidence à Erfort, ce qui donne lieu de penser qu'il n'étoit pas le maître dans Mayence. A l'égard des droits honorifiques du Siège, il paroît que Louis en eut la jouissance exclusive. On a divers Actes qu'il souscrivit avec le titre d'Archichancelier en Germanie. L'an 1376, il courut, le 10 Juin, à l'élection de Wenceslas, Roi des Romains. Louis cependant ne manquoit pas de partisans, dont les principaux étoient les Margraves de Misnie et de Thuringe, et le Comte de Schwartzbourg. Adolfe fut obligé de prendre les armes et de faire aussi des alliances pour se maintenir. Les deux antagonistes se faisoient la guerre avec le même acharnement. « Tous ceux du parti de Louis, qui tomboient entre les mains d'Adolfe, étoient dépouillés entièrement, ou ne se rachetoient que par une grosse rançon; et même s'il avoit à les redouter, il les retenoit prisonniers sans vouloir, à quelque prix que ce fût, les relâcher. Ceux qui tenoient pour Louis en osoient de même à l'égard de ses ennemis ». (*Fabric. origin. Savon. L. VI, p. 667.*) Après la mort de Grégoire XI, arrivée l'an 1378, Urbain VI, son successeur, voulant mettre fin au schisme de Mayence, dégagea Louis des liens qui l'attachoient à cette Eglise, et, pour le dédommager, le nomma Patriar-

de Zélande, et mari de Béatrix, Dame de Sottingham (*Voy. Vreedijs, Géneal. Flandr. prob. tab. XI, pag. 19.*)

che de Jérusalem et Evêque de Cambrai. Mais Louis, très peu satisfait de cette indemnité, résolut de tout tenter avant de céder la place à son rival. Son obstination fut telle, qu'il fit plier Urbain, tout entêté qu'il étoit lui-même, et l'obligea de révoquer son jugement. Louis néanmoins conserva très peu d'autorité dans son Eglise. Enfin, l'an 1381, toutes les difficultés étant applanies entre les deux Archevêques par les soins du Roi Wenceslas et des Princes, Adolfe resta victorieux et fut solennellement intronisé le Dimanche *Misericordia Domini* (18 Avril), aux acclamations du Clergé et du peuple. Le Pape, ravi d'apprendre cette nouvelle, donna l'Archevêché de Magdebourg en commandé à Louis, qui retint néanmoins jusqu'à sa mort le titre d'Archevêque de Mayence. Il est vrai qu'il ne survécut pas long-tems à cette espèce de disgrâce. L'an 1382, la troisième fête du carnaval, dans un bal qu'il donnoit à la suite d'un grand repas à Kalb sur la Saal, dans l'Archevêché de Magdebourg, comme il dansoit avec une Dame, exerçie qui lui étoit familier, le feu prit à l'appartement. Chacun fuit à la hâte. Le Prélat en se sauvant fit une chute dans l'escalier, dont il meurt le lendemain ou quelques jours après. On l'enterra dans la Chapelle du Palais Archiepiscopal de Magdebourg. (*Chr. Magdeb. apud Schannat, Vindem. Litter. part. 2, p. 87.*)

#### ADOLFE I, DE NASSAU.

ADOLFE, fils d'Adolfe, Comte de Nassau-Wisbaden, et de Marguerite, fille de Frédéric IV, Burgrave de Nuremberg, Evêque de Spire, s'étant mis sur les rangs pour remplacer l'Archevêque Jean de Luxembourg, avoit eu pour lui, ainsi qu'on vient de le voir, tous les suffrages. Son élection néanmoins, toute canonique qu'elle étoit, n'en fut pas moins cassée par le Pape Grégoire XI, qui nomma Louis de Misnie pour remplir le Siège de Mayence. On prétend que l'aversion de ce Pontife pour Adolfe étoit fondée sur ce qu'on l'accusoit d'avoir eu part à la mort de l'Archevêque Jean de Luxembourg. Quoi qu'il en soit, Adolfe tint tête à Grégoire et à l'Empereur Charles IV, tous deux protecteurs de Louis. Après la mort du premier, voyant qu'Urbain VI, son successeur, penchoit aussi pour Louis, il se tourna du côté de Clément VII, antagoniste d'Urbain. Clément lui envoya le *Pallium* avec une provision d'indulgences. Adolfe ayant reçu, le 29 Octobre 1379, le Bref du Pape qui confirmoit son élection, le fit publier à Eltfeld, où il étoit pour lors, et se fit revêtir du *Pallium* par deux Evêques en présence des Chanoines, des Bénéficiers, et des autres Officiers de l'Eglise métropolitaine. Le 5 Novembre suivant, après un Traité fait avec le Chapitre, il fut envoyé en pleine possession de l'Archevêché avec ordre à tous les vassaux de le reconnaître pour leur Archevêque et Seigneur. Ce fut alors qu'ayant quitté les titres d'Evêque de Spire et d'Administrateur de Mayence, dont il avoit usé jusques là, il commença à se qualifier Archevêque de Mayence et Administrateur de Spire. Enfin, l'an 1381, réconcilié depuis quelque tems avec Urbain, et confirmé aussi par ce Pape, il fit son entrée solennelle à Mayence le second Dimanche après Pâque. Panyini assure qu'Urbain l'éleva au Cardinalat. Mais d'autres prétendent que cette dignité lui ayant été offerte, il la refusa. Adolfe, n'ayant plus de concurrent par la mort de Louis de Misnie, tourna ses armes contre Robert I, Comte Palatin du Rhin, pour un sujet que l'histoire ne nous apprend pas. Mais l'Empereur étouffa cette guerre dans sa naissance. Adolfe attaqua ensuite Herman, Landgrave de Hesse, pour faire cesser les exactions qu'il levait sur le Clergé séculier et régulier de ses Etats, et faire revivre les prétentions de son Siège sur plusieurs Fiefs de la Hesse. Jean Roth, Ecrivain du tems, ajoute qu'il revendiquoit encore une dime qu'Herman avoit

enlevée à son Eglise. Adolfe eut pour allié dans cette guerre Otton, Duc de Brunswick. Il poussa le Landgrave si vigoureusement, qu'outre la restitution de ce qu'il répétoit, il l'obligea, l'an 1385, d'acheter la paix au prix de 200 mille florins, pour lesquels il lui engagea les trois petites villes de Grebenstein, d'Immenhausen et de Wolfshagen. Tout cela ne produisit encore qu'un calme de peu de durée. (*Chron. Thuring. apud Menken. p. 181.*) Herman voulut faire des efforts pour se soustraire à des conditions si dures. L'Archevêque, irrité, rentra, l'année suivante, dans la Hesse avec une armée considérable, fortifiée des troupes du Landgrave de Thuringe, prit Rotembourg et Mulsaugen, brûla Guidensberg et détruisit quelques autres villes et châteaux. Mais Cassel tint encore, et il fut obligé d'en lever le siège pour la seconde fois. Outre ces calamités temporelles dont le Prélat accablot son ennemi, il ne faisoit pas un usage moins terrible de ses armes spirituelles en l'excommuniant lui, ses amis et ses troupes. Mais Urbain VI, plus modéré, leva l'interdit, et la paix ne tarda pas à se faire à des conditions que nous ignorons. (Mallet, *Hist. de Hesse, L. I, p. 216.*) Quelques uns ont avancé qu'en vertu d'une de ces conditions, Herman, en qualité de Maréchal de l'Archevêque, donna lui-même l'avoine aux chevaux de ce Prélat dans ses écuries de Fritzlär. (Serarius.) Adolfe mourut le 6 Février 1390, à Heiligensstadt, et fut inhumé à Mayence dans la Cathédrale. Il avoit fondé, l'an 1389, l'Académie d'Erfort.

#### CONRAD II DE WEINSPERG.

1390. CONRAD, fils d'Engelhart, Seigneur de Weinsperg, Prévôt de l'Eglise de S. Pierre dans la vallée de Wimpfen au diocèse de Worms, Chanoine de l'Eglise de Mayence, Recteur de la paroisse de Lorch, et Scholastique ensuite de la Métropolitaine de Mayence, parvint par ces degrés, l'an 1390, au Siège de cette Eglise. Son élection fut confirmée par le Pape Boniface IX, qui lui envoya le *Pallium* sans délai. Les Vaudois, sous les derniers Archevêques, s'étoient introduits dans l'Eglise de Mayence et y avoient répandu leurs erreurs. Conrad en fit faire la recherche, et 36 d'entre eux furent livrés aux flammes en 1392. Le Dimanche avant la Pentecôte de l'an 1395, Conrad fit à Heidelberg un alliance avec le Comte Palatin du Rhin, Nicolas, Evêque de Spire, et le Marquis de Bade, à laquelle se joignirent l'Archiduc Léopold, Everard, Comte de Wurtemberg, avec quinze villes impériales de Suabe, pour garantir leurs Etats contre les violences de certaine association nommée les *Schlegeler*, qui causoit, les armes à la main, de grands troubles en divers lieux. C'étoient des villes entières qui s'associoient ainsi sous prétexte de défendre leurs droits. Latomus nous apprend (pag. 541) que celles de Mayence, de Spire et de Worms, ayant envoyé 600 hommes, l'an 1388, faire le dégât sur les terres du C<sup>e</sup> Palatin, ce Prince les avoit dispersés et en avoit fait jeter 60 tout vifs dans des fours à chaux. On tint à Egra, dans la suite, une Assemblée où les Confédérés furent contraints de souscrire à la paix publique qu'on y conclut. (Struvius, p. 649.) La mort euleva de ce monde l'Archevêque Conrad le 19 Octobre 1396, comme porte son épitaphe, dans la ville d'Aschaffenbourg, d'où il fut rapporté à Mayence pour y être inhumé dans sa Cathédrale.

#### JEAN II DE NASSAU.

1397. JEAN DE NASSAU, frere de l'Archevêque Adolfe, obtint, le 24 Janvier 1397, du Pape Boniface IX à Rome, où il s'étoit transporté, l'Archevêché de Mayence, sans égard pour l'élection que le Collège métropolitain avoit faite de Godefroi, Comte de Linange. Jean de Nassau, suivant Trithème, étoit d'une petite taille, mais d'un esprit fin et rusé. Voyant son compétiteur déterminé à soutenir son droit par la voie

des armes, il fit alliance, le 2 Février 1398, avec Hanneman, Comte de Deux-Ponts, afin d'être en état de repousser les attaques auxquelles il s'attendoit. Mais Godefroi, n'espérant point de justice du Pape, n'alla point, à ce qu'il paroît, au-delà des menaces. Jean de Nassau, devenu, par l'inaction de Conrad, libre possesseur de son Eglise, donna ses soins pour y rétablir la sûreté. Le château de Tanneberg servoit alors de retraite à des Gentilshommes qui, profitant de l'indolence de l'Empereur Wenceslas, exerçoient de là impunément le pillage dans les environs. L'Archevêque Jean, s'étant confédéré avec les Archevêques de Trèves et de Cologne, l'Evêque de Spire, Philippe de Nassau, conservateur de la paix de Wétéravie, les villes de Mayence, de Worms, de Francfort, de Friedberg, de Gelnhaus et de Fritzlur, entreprit de détruire ce repaire de brigands, et en vint heureusement à bout. Il régnoit dans l'Empire bien d'autres désordres dont on rendoit le Chef responsable, parcequ'il négligeoit d'y remédier. L'Archevêque de Mayence et les autres Electeurs du Rhin s'étant assemblés à Mayence l'an 1399, le lundi après l'Exaltation de la Sainte Croix, conclurent une union pour le maintien des droits de l'Eglise et de l'Empire. Wenceslas les ayant amusés par de vaines promesses, ils tiennent, l'année suivante, à Francfort une nouvelle Assemblée, où, de concert avec les Pléni-potentiaires du Duc de Saxe, ils se déterminent à déposer Wenceslas et à lui substituer Frédéric, Duc de Brunswick-Limbeck. Wenceslas proteste contre cette délibération qui devoit s'effectuer dans une troisième Assemblée indiquée au même lieu pour le mercredi après la S. Urbain (26 Mai de la même année.) Elle n'eut point lieu. Le Duc de Brunswick ayant été tué, le 5 Juin suivant (veille de la Pentecôte), près de Fritzlur, par Henri, C<sup>e</sup> de Waldeck, sa mort ne changea point les dispositions des Electeurs qu'on vint de nommer, à l'égard de l'Empereur. S'étant rendus, le 21 Août, à Lahnstein, vis-à-vis de Rentz, ils y déposent Wenceslas; et l'Archevêque de Mayence, en leur nom, proclame Roi des Romains Robert, Comte Palatin du Rhin. Tel est en abrégé le récit de Struve (*Corp. Hist. German. T. I, pp. 654-657*), récit fondé sur les Auteurs du tems et sur les actes mêmes dont il présente des extraits (1).

L'Archevêque de Mayence se rendit fort suspect du meurtre de Frédéric de Brunswick par la protection qu'il accorda au Comte de Waldeck. Les Princes de la Maison de Brunswick, ne doutant point qu'il ne fût complice de ce crime, formèrent une ligue contre lui et le C<sup>e</sup> de Waldeck, avec le Landgrave de Hesse et presque tous les Ducs, Barons et autres Seigneurs de Saxe, pour en tirer vengeance. Mais ils prirent si mal leurs mesures, que, s'étant mis en campagne avec une armée considérable, la disette de vivres les obligea de s'en revenir et de se débâter sans avoir fait aucun exploit. (*Gobelin. Person. Cosmodr. p. 288.*) La querelle subsistoit toujours entre Jean de Nassau et son compétiteur. Elle fut enfin terminée à l'avantage du premier par le Roi des Romains, le 8 Mai 1401. (*Guden. T. IV, p. 2, et seq.*) L'année suivante, les exactions que le premier faisoit sur le Clergé de son diocèse, occasionnèrent des soulèvements, dont les Princes de Brunswick et le Landgrave de Hesse profitèrent pour recommencer la guerre contre le Prélat et le Comte de Waldeck. Les hostilités durèrent l'espace d'un an avec une égale atrocité de part et d'autre.

Les réformes que l'Empereur Robert faisoit dans l'Empire, déplurent à ceux dont il réprimoit les usurpations. De ce nombre fut l'Archevêque de Mayence. L'an 1405, il forma une confédération avec le Comte de Wurtemberg, le Marquis de Bade, et la plupart des villes de Suabe contre tous ceux qui entreprendroient de leur nuire, sans en excepter même l'Empereur.

Celui-ci en fit une de son côté avec les villes d'Alsace pour arrêter les mauvais desseins de ce Prélat, qui n'étoit occupé qu'à traverser ses meilleures intentions. Après la mort de ce Prince, arrivée le 18 Mai 1410, Jean de Nassau concourut à l'élection de Sigismond, nouveau Roi des Romains, qu'il proclama, le 21 Juillet (et non Juin) 1411, à Francfort. L'an 1415, il se rendit en grand cortège au Concile de Constance, où il arriva, le 19 Janv., accompagné de plusieurs Cardinaux et autres Prélats qui étoient venus au-devant de lui hors de la ville. Attaché au Pape Jean XXIII, comme il l'avoit été à son prédécesseur Alexandre V, il se déclara hautement pour lui dans la Congrégation qui se tint, le 11 Mars suivant, en présence de l'Empereur pour l'élection d'un nouveau Pape; ce qui occasionna une altercation entre ce Prélat et l'Evêque de Salisburi, qui soutenoit que Jean XXIII étoit digne du feu. Mais la chaleur de l'Archevêque de Mayence, suivant la remarque de Lenfant, ne servit qu'à aigrir les esprits contre ce Pape. Trithème et quelques autres l'accusent d'avoir été complice avec Frédéric d'Autriche de l'évasion de Jean XXIII, arrivée le 21 du même mois. Il s'en repentit ensuite, ajoute le premier, et en demanda pardon au Concile, qui lui imposa une pénitence qu'il subit. Ce qui est certain, c'est que son zèle pour Jean XXIII se ralentit beaucoup depuis. Etant tombé malade dans le même tems, il prit de la prétexte, dès qu'il fut convalescent, de s'en retourner en son diocèse, alléguant le mauvais air du territoire de Constance: mais il laissa des Procureurs pour agir en son nom dans le Concile. Jean XXIII ayant été repris et enfermé, le bruit courut que l'Archevêque de Mayence avoit dessein d'user de violence pour le remettre en liberté; sur quoi il écrivit, pour démentir cette accusation, une lettre apologétique, qui, le 3 Juin 1416, fut lue en pleine Assemblée. L'Empereur Sigismond, l'année suivante, lui confia l'administration de la Wétéravie par un Diplôme daté de la veille de S. Antoine. Une maladie l'enleva, le 23 Septembre de l'an 1419, dans la ville d'Aschaffenburg, d'où il fut rapporté dans sa Cathédrale pour y être inhumé. » Jean de Nassau, dit le P. Barre, avoit plus de finesse que d'élevation: souple, adroit, plus faux que politique, plus propre à l'intrigue qu'à la négociation, il s'attacha moins à persuader qu'à séduire. Il n'avoit d'ailleurs aucune vertu de son état, et ne se soucioit point de cacher ses vices sous les dehors d'une certaine modestie ».

## CONRAD III.

1419. CONRAD, Wildgrave de Düne, Comte Sauvage, Rhingrave de Stein, ou de la Pierre, Chanoine de l'Eglise de Mayence, Prévôt de la Collégiale de Francfort, Préfet de Rustemberg, fils de Jean II, Wild et Rhingrave des mêmes lieux, fut élu, le 10 Octobre 1419, Archevêque de Mayence au château d'Erenstein (*Guden. T. IV, p. 124*), où les troubles, excités dans la ville métropolitaine par les citoyens, avoient obligé les Chanoines à se transporter pour faire leur élection. Elle fut approuvée du Pape Martin V, après un sérieux examen, par un Bref adressé, le 15 Décembre suivant, aux vassaux et Bénéficiers de l'Eglise de Mayence. Ce Prélat fut étroitement lié avec l'Empereur Sigismond, qui lui donna des preuves authentiques de son estime en le nommant, l'an 1422, Vicaire de l'Empire pour dix ans. Mais Louis d'Heidelberg, Comte Palatin, lui contestant cet honneur, il s'en démit, l'année suivante, dans la Diète de Eppard. Son prédécesseur lui avoit laissé bien des abus à réformer dans son Eglise. Pour s'acquitter de ce devoir, il tint à Mayence, l'an 1423, un Synode provincial, dont Serarius dit que les actes ont été rendus publics: ils ne se trouvent néanmoins dans aucune collection des Conciles.

(1) Corrigez là-dessus ce que nous avons dit (T. II, p. 36, col. 1) d'après le Commun des Historiens, touchant la déposition de Wenceslas et l'élection de son successeur.

L'an 1429, sur la convocation qui fut faite du Concile de Basle, Conrad dressa un état des griefs de l'Eglise germanique contre la Cour de Rome, avec les moyens de les redresser. Mais, avant de rendre public ce mémoire, il assembla, le 12 Novembre 1431 (et non 1430), ses comprouvinciaux dans la ville d'Aschaffembourg pour en conférer avec eux. Le mémoire fut approuvé par l'Assemblée, et envoyé au Concile de Basle, où Conrad, malgré le désir qu'il en avoit, ne put assister. Les troubles qui régnoient à Mayence et dans les environs ne permettoient pas au Prélat de s'éloigner. Les choses en vinrent au point que les Chanoines ne trouvant point de sûreté dans la ville, la quittèrent, et se dispersèrent en divers cantons. Le Concile de Basle, instruit de ces troubles, commit, l'an 1433, l'Archevêque de Cologne et l'Evêque de Liège pour travailler avec Conrad au rétablissement de la paix. Mais la réussite de cet ouvrage étoit réservée au successeur de Conrad. Il mourut, le 10 Juin 1434, à Eltfeld, d'où il fut rapporté dans sa Cathédrale pour y être enterré. Ce Prélat, durant son Episcopat, montra beaucoup de zèle contre les Hussites, et encouragea ses diocésains à prendre les armes contre ces perturbateurs du repos public.

#### THIERRI D'ERPACH.

1434. THIERRI, ou DIÉTHERIC, fils d'Eberhard, Seigneur d'Erpach, étoit Chanoine et Chantre de l'Eglise métropolitaine de Mayence, lorsqu'il en fut élu canoniquement Archevêque à Bingero le 7 Juillet 1434. (Trithème.) Le Pape Eugene IV, auquel il avoit député le Docteur Jean Lysere, confirma son élection le 20 Octobre suivant. Les troubles de Mayence furent enfin terminés, le 10 Janv. de l'année 1435, par ses soins réunis à ceux des Commissaires du Concile de Basle. Après avoir banni la discorde de son diocèse, Thierrri la poursuivit chez ceux de ses voisins qu'elle agitoit. Il s'appliqua, mais avec peu de succès, à réconcilier Michel, Comte de Wertheim, avec l'Evêque de Spire, dont les intérêts croisoient les siens. Le Comte ayant rejeté les voies d'accommodement que ses enfans avoient eux-mêmes acceptées, l'Archevêque de Mayence se crut obligé de prendre les armes pour le réduire. Avec le secours de plusieurs Princes et Prélats ses alliés, il débata par la prise du château de Schweinsberg qu'il lui enleva, vers la fin de Juin 1437, après onze jours de siège. Mais la guerre entre eux ne se termina point là.

La querelle du Concile de Basle avec le Pape Eugene IV donnoit alors un triste spectacle aux fideles. La mort de l'Empereur Sigismond, arrivée le 9 Décembre de la même année, augmenta le mal auquel il pouvoit seul remédier. Thierrri, dans ces conjonctures, assembla ses Suffragans à Mayence, au mois de Février 1438, pour délibérer avec eux sur l'état présent des choses. Leur avis fut qu'avant tout il falloit procéder au plutôt à l'élection d'un nouveau Chef de l'Empire. En conséquence il convoqua la Diète électorale à Francfort, où, d'une voix unanime, on élut, le 18 Mars, Albert d'Autriche, Roi des Romains. Le lendemain de cette opération, l'Electeur de Mayence et ses collègues adressèrent deux lettres, l'une au Pape Eugene, l'autre à l'Empereur Jean Paléologue, qui se trouvoit alors avec le Pape au Concile de Ferrare. Ce ne sont proprement que des Lettres de créance pour les Ambassadeurs qui devoient les présenter. (Serar. no. ed. T. 1, pp. 751-752.) L'histoire n'explique point en détail les ordres dont ils étoient chargés; mais il n'y a point de doute qu'ils ne fussent relatifs à la réunion des deux Eglises et à celle du Pape avec le Concile de Basle. Les négociations des Ambassadeurs échouèrent sur le second article. On tint depuis à ce sujet différentes Dietes qui n'eurent pas un meilleur succès. Dans celle qui s'assembla, le 2 Mars 1439, à

Mayence, on vit arriver les Députés de la plupart des Cours. Eugene et le Concile de Basle y envoyèrent aussi chacun les leurs. Mais ceux du Pape s'arrêterent à Constance, et ne passerent pas au-delà. L'Archevêque de Mayence parla dans cette Assemblée avec force en faveur du Concile qui se disposoit à déposer Eugene. Cependant son avis, quoiqu'adopté par les Electeurs de Treves et de Cologne, fut rejeté par les Princes; et le résultat de la Diète à cet égard fut de s'en tenir à la neutralité. Mais un point important où se réunirent tous les avis, ce fut l'adoption des Décrets du Concile de Basle touchant l'abolition des Annates, des Réserves, des Expectatives, et le rétablissement universel des élections canoniques. La délibération fut rédigée en forme de Pragmaticque Sanction, revêtue de toutes les formalités qui pouvoient lui donner une consistance légale. Les Légats du Pape, ayant appris cette résolution, se rendirent à Mayence, et lui opposèrent leurs protestations, en la déclarant attentatoire aux droits et prérogatives du S. Siège.

L'Empereur Albert étant mort le 27 Octobre suivant, Thierrri, pendant la vacance de l'Empire, convoqua les Electeurs à Francfort, où la même neutralité fut confirmée le jour de S. Martin. S'étant rassemblés, l'année suivante, au même lieu pour l'élection d'un nouveau Roi des Romains, leurs suffrages tombèrent sur Frédéric d'Autriche, qu'ils proclamèrent, le 2 Fév. 1440, par l'organe de l'Electeur de Mayence. Frédéric ne vit pas d'un œil indifférent les troubles de l'Eglise, qui alloient toujours en croissant. Pour y remédier, il indiqua, au 29 Septembre, une Diète à Nuremberg, qui n'eut point lieu. Thierrri convoqua, de son côté, un Concile à Aschaffembourg pour le 16 Août 1440, afin de porter les vœux de sa province à la Diète qui devoit se tenir, et qui se tint réellement, dans les mois de Février et de Mars 1441, à Mayence. Mais ces soins furent inutiles, et les esprits s'aggravèrent de plus en plus. Les choses en vinrent au point, que, l'an 1445, le Pape Eugene fulmina une Sentence de déposition et d'excommunication contre les Archevêques de Treves et de Cologne, pour les punir de leur attachement au Concile de Basle. Thierrri, que le Pape n'avoit épargné que dans l'espérance de le ramener, n'en fut pas moins ardent à prendre la défense de ses collègues outragés. Les Electeurs de Saxe, du Palatinat et de Brandebourg, entrèrent dans les mêmes dispositions. S'étant assemblés en Diète avec lui à Francfort le 5 Mars 1446, le résultat de leur délibération fut d'envoyer à Eugene une ambassade pour lui signifier que s'il ne révoquoit la Sentence de déposition prononcée contre les deux Archevêques, s'il ne supprimoit les taxes dont la nation germanique étoit chargée par la Cour de Rome, s'il ne reconnoissoit la supériorité des Conciles au-dessus du Pape, comme elle avoit été reconnue par le Concile de Constance, et s'il ne confirmoit la Pragmaticque Sanction de Mayence, ils embrasseroient l'obéissance de l'Élie son rival. Ce coup de vigueur rabattit la fierté d'Eugene. Il fit connoître, par ses Légats à la nouvelle Diète assemblée au même lieu dans le mois de Septembre suivant, ses dispositions à la paix. Mais celui qui le servit le mieux en cette occasion, fut le fameux Eneas Sylvius, depuis Pape sous le nom de Pie II. Ayant imaginé un tempérament pour accorder les intérêts de la nation allemande avec les prétentions du Pape, il vint à bout de le faire agréer à l'Archevêque de Mayence, et, par son canal, à tout le Collège électoral, dont l'exemple entraîna l'acquiescement de tous les autres membres de la Diète. (Serar. T. 1, pag. 762; Gobelin. *Persona Comment. Pii II*, L. 1, p. 12.) L'histoire ne dit pas en quoi consistoit cet accommodement; mais la Bulle, donnée par le Pape au commencement de Février suivant, porte à croire que Sylvius, ayant pris l'acte de l'union électorale faite l'année précédente à Francfort, en retrancha, sans

toucher au fond, ce qui pouvoit blesser la délicatesse de Rome. C'est ce que Sylvius dit lui-même dans l'histoire de Frédéric III, publiée par M. Kollar. (*Analect. Vienn.* T. II, p. 121.) Mais avant d'en venir là, il avoit corrompu par argent les Conseillers de l'Electeur de Mayence, comme il le témoigne lui-même. (*Ibid.*) Eugene ne jouit pas long-tems de son triomphe, dont il eut même à peine connoissance, étant mort le 23 Février 1447. Nicolas V lui ayant succédé, l'Empereur Frédéric III convoqua une Diète, l'année suivante, à Aschaffenbourg, pour retener sous son obéissance toute l'Allemagne. Ce point important ne souffrit point de difficulté; mais ce qui en éprouva beaucoup, ce fut le règlement que l'Electeur de Mayence et les principaux de la Diète proposerent de faire touchant la matiere bénéficiale. Le Légat, secondé par l'Empereur, trouva moyen d'éluder la délibération, et de traiter directement avec lui de cet objet. Le résultat de leurs conférences fut le fameux Concordat de la nation germanique, qui renversa de fond en comble la Pragmatique Sanction de Mayence, et qui, ayant été successivement ratifié par la plupart des Electeurs et des Princes, a toujours fait loi depuis dans l'Allemagne. (*Voy. l'Empereur Frédéric III.*)

Thierry ne ménagea pas plus la Cour impériale que celle de Rome. On le voit, en 1456 et 1457, dans les Diètes de Nuremberg et de Francfort, tenues contre les défenses de l'Empereur, délibérer avec les autres Electeurs mécontents de ce Prince, pour lui donner un Co-Régent. (*Struve, p. 744.*) Dans une autre Assemblée de cette dernière année, le Chancelier du Prélat, au nom des quatre Electeurs du Rhin, dressa les griefs de la nation germanique contre la Cour de Rome, auxquels Eneas Sylvius, alors Cardinal, répondit, de la part du Pape, avec beaucoup de hauteur. Thierry finit ses jours, le 6 Mai 1459, dans la ville d'Aschaffenbourg qu'il avoit ornée de plusieurs beaux édifices, et où il fut inhumé. Latomus dit de lui (p. 546), *Præceps ad huc et pompam usque splendidus, et sæcularibus potissimum rebus deditus.* Son Episcopat est célèbre par l'invention de l'Imprimerie, qu'on ne peut contester, après un examen impartial, à la ville de Mayence.

## DIÉTHÈRE, ou THIERRI II, D'ISEMBOURG.

1459. DIÉTHÈRE, ou THIERRI II, fils d'un pere de même nom, de l'illustre Maison des Comtes d'Issembourg, de la branche de Budingen, Chanoine des Eglises métropolitaines de Mayence, de Treves et de Cologne, élu, par une partie des vocaux, Archevêque de Treves en 1446, Custode de Mayence en 1453, fut enfin élevé, par compromis, sur le Siège de cette Eglise le 18 Juin 1459. Gobelin, suivi par Helvichius, l'accuse d'avoir obtenu les suffrages de ses Electeurs par artifice et à prix d'argent. Mais il se défendit publiquement, de vive voix et par écrit, contre cette accusation qui lui fut faite en face par quelque jaloux. Ce qui est certain, c'est qu'il avoit été soigneusement élevé dans la vertu et dans les lettres. Dès qu'il eut pris possession de son Siège, il envoya des députés au Pape Pie II, résidant pour lors à Mantoue, et à l'Empereur à Vienne, pour obtenir du premier la confirmation de son élection avec le *Pallium*, et du second un délai par rapport aux préliminaires de son investiture. Le Pape ne se rendit pas d'abord à sa demande, prétendant qu'il avoit gagné par argent quatre des principaux Chanoines, entre les mains desquels on avoit compromis pour son élection. Mais, sur les instances de ses Députés, et à certaines conditions qu'ils acceptèrent, il lui envoya le *Pallium*, et le reconnut par là possesseur légitime de son Siège. L'Empereur, de son côté, par ses Lettres datées du mardi avant la Sainte Lucie (11 Décembre), lui accorda le délai d'un an pour se faire investir du temporel de son Electorat.

Diéthere avoit cependant un concurrent dans la personne d'Adolfe de Nassau-Wisbaden, qui avoit contrebalancé son élection et occasionné la voie du compromis. Frédéric, Electeur Palatin, ayant embrassé le parti d'Adolfe, Diéthere lui déclara la guerre, et, pour en supporter les frais, il imposa le vingtième sur ses sujets. On en vint aux mains, le 4 Juillet (fête de S. Ulric), de l'an 1460, près de Pfedersheim, à deux lieues de Worms, et la victoire se déclara pour le Palatin, qui obligea le Prélat de prendre la fuite avec Lonis le Noir, C<sup>te</sup> de Deux-Ponts, son allié, après avoir fait un grand carnage de leurs troupes. Diéthere, vaincu sans être déconcerté, se mit en devoir de prendre sa revanche. Mais bientôt, s'apercevant de la foiblesse de ses efforts, il demanda la paix, et l'obtint en payant au Palatin les frais de la guerre. Peu de tems après, Diéthere apprend que les Juges de la Chambre apostolique l'ont frappé d'interdit pour n'avoir pas remboursé au terme convenu la somme que ses Députés avoient empruntée des Banquiers de Rome pour recevoir le *Pallium* qu'ils lui avoient apporté. Piqué de cette Sentence injurieuse à tout le Collège électoral, le Prélat appelle du Pape au futur Concile dans la Diète de Nuremberg, tenue le samedi avant le second Dimanche de Carême de l'an 1461. Les Electeurs Palatin et de Brandebourg, l'Evêque de Würzburg, et d'autres Prélats et Seigneurs, se joignent à lui et promettent de l'appuyer. Mais, dans la Diète qui se tint au mois de Juin suivant à Mayence, ils l'abandonnent après avoir oui la réponse qu'un des Légats fit à ses plaintes contre la conduite du Pape à son égard. Diéthere, abattu par cette défection, prit alors le parti de renoncer à son appel, non pas en public, mais en secret devant les Nonces et peu de personnes. Il n'y gagna rien. Le Pape, résolu de le pousser à bout, lui fit signifier par ses Légats, le 26 Septembre de la même année, une Sentence de déposition, qu'il avoit rendue, le 21 Août précédent, contre lui. Il fit plus, il excommunia Diéthere et ses adhérens le 1 Février 1462. Diéthere néanmoins continua de se porter pour Archevêque et d'en faire les fonctions l'espace d'environ deux ans. Les deux rivaux ayant levé des troupes, Diéthere met en déroute celles d'Adolfe le 1 Juillet 1462. Adolfe cependant trouva moyen de surprendre Mayence par trahison le 27 Octobre suivant. Mais enfin, l'an 1463, le mercredi après la S. François (5 Octobre), par la médiation du Landgrave de Hesse, il fit, près de Zeilsheim, une transaction avec Adolfe son compétiteur. Par cet acte, confirmé à Francfort le mercredi après la S. Séver (19 Octobre), il renonça au Siège de Mayence, et dégagea toutes les places qui en dépendoient du serment qu'elles lui avoient fait, à la réserve de Steinheim, de Diepurg, de Hoehst, et de Lahnstein, qu'il retint et qui lui furent accordées pour sa vie avec une pension qu'Adolfe lui promit. Pie II approuva ce Traité par son Bref du 10 Janvier 1464, où il comblait de louanges ce même Diéthere qu'il avoit atterré. (*Struve, p. 748; Raynaldi ad an. 1462, n° 26, et ad an. 1463, n° 87.*)

## A D O L F E II.

1461. ADOLFE DE NASSAU-WISBADEN, fils d'un pere de même nom, neveu des Archevêques Adolfe I et Jean II, ses prédécesseurs, Chanoine de Mayence, Prévôt de la Collégiale de S. Pierre, Proviseur d'Erfort, Préfet de Rustenberg et d'Eichsfeld, postulé, l'an 1459, après la mort de Thierry par une partie des Capitulans pour le Siège de Mayence, y parvint, l'an 1461, le 21 Août, en vertu des Bulles du Pape Pie II, données le même jour que celles de la déposition de Diéthere. Le jeudi après la S. Michel (1 Octobre) de la même année, il fut proclamé par le Clergé, le Sénat et le peuple, tandis que Diéthere appelloit au futur Concile. Celui-ci, s'étant retiré dans

les places qui lui demeurèrent fideles, fit tous ses efforts pour résister à son adversaire. Adolfe ayant surpris Mayence le 27 Octobre de l'an 1462, Dièthere pensa y être pris, et eut à peine le tems de se faire descendre par-dessus les murailles avec une corde. Il y eut beaucoup de sang répandu tant en cette occasion que dans les différentes rencontres des deux partis, et l'on fait monter à deux cens mille florins la dépense que coûta cette querelle à l'Eglise de Mayence, jusqu'à ce que la concorde y fut rétablie au mois d'Octobre 1463, de la maniere qu'on l'a ci-dessus raconté. Adolfe, paisible possesseur du Siège de Mayence, donna ses soins pour réconcilier parfaitement Dièthere avec le Pape et l'Empereur, et n'oublia aucune des conditions du Traité qu'il avoit fait avec lui.

L'an 1465, pour des raisons qu'on ignore, Adolfe prend pour son Coadjuteur au spirituel et au temporel, contre le vœu de son Chapitre, Henri, fils puiné d'Ulric, Comte de Würtemberg. Mais Frédéric, Electeur Palatin, dans un Traité d'alliance perpétuelle qu'il fit, le 3 Mars de l'année suivante, avec Adolfe, lui fit promettre que de gré ou de force il congédieroit Henri et l'obligeroit de donner sa démission. Adolfe y réussit par la médiation du Marquis de Bade, qui détermina Henri à se démettre de la Coadjutorerie aux conditions énoncées dans la transaction qui fut faite à ce sujet le 17 Août de l'an 1467. (Serarius, T. I, p. 784.) Jus- qu'alors Adolfe n'étoit point encore sacré, il ne le fut même que l'année suivante, et ne reçut l'investiture de l'Empereur Frédéric III qu'en 1470. Il étoit intimement lié avec ce Prince, qu'il accompagna dans la plupart de ses voyages. Il étoit, l'an 1475, avec lui dans son camp devant Nuys, qu'il étoit venu secourir contre le Duc de Bourgogne, qui en faisoit le siège. Une maladie l'y ayant surpris, il se fit porter au château d'Eltsfeld, où il mourut le 6 Septembre de la même année. Son corps fut porté de là au Monastere voisin d'Erbach pour y être inhumé.

#### DIÈTHERE, pour la seconde fois.

1475. DIÈTHERE, après la mort d'Adolfe de Nassau, fut une 2<sup>e</sup> fois élu, non par compromis, mais par le Chapitre métropolitain en corps, le 9 de Novembre, pour remplir le Siège de Mayence. C'étoit Adolfe lui-même qui l'avoit désigné pour son successeur dans ses derniers momens, comme le Chapitre le témoigne en écrivant, le 31 Décembre, au Pape Sixte IV, pour lui notifier cette élection. Elle ne fut nullement agréable au Pontife, qui avoit exclus Dièthere, sous peine d'excommunication, dès qu'il eut appris que le Siège étoit vacant. Mais le Bref, qu'il adressa sur ce sujet au Chapitre, n'arriva que le 12 Décembre, un mois après que l'affaire étoit faite. Dièthere néanmoins lui ayant demandé la confirmation de son élection, il ne fit pas difficulté de la lui accorder par ses Lettres du 5 Avril 1476. Il approuva de plus, par sa Bulle du 22 Novembre de la même année, la fondation de l'Université de Mayence, par où Dièthere avoit débuté dans son gouvernement. (Guden. T. IV, p. 428.) Dièthere n'étoit encore que Diacre. Il se détermina enfin, l'an 1478, à recevoir le Sacerdoce. Nous avons la Bulle de Sixte, en date du 13 Août de la même année, par laquelle il lui permet de se faire ordonner et sacrer par tels Evêques qu'il jugera à propos de choisir. L'an 1479, il demanda pour Coadjuteur Albert, qui suit, au même Pape, qui l'accorda par sa Bulle du 12 Janvier de l'année suivante. Dièthere aimoit les tournois, et permit à la Noblesse d'en ouvrir un à Mayence l'an 1480, le vendredi après l'Assomption. Il en avoit prévenu le Pape par une lettre du 10 Mai précédent, où il prétendoit justifier ces exercices militaires et distinguer les tournois des Allemands de ceux que les Canons avoient proscrits. (Guden. T. IV, p. 452.) L'an 1481, étant avec l'Electeur de Saxe dans la citadelle qu'il

avoit fait construire hors des murs de Mayence, il courut risque de périr dans l'incendie qui la consuma pendant la nuit du 9 Mars. Il étoit occupé à la reconstruire, lorsque la dysseuterie l'enleva dans la ville d'Aschaffembourg le 6 Mai de l'an 1482. Son inhumation se fit dans l'Eglise métropolitaine, où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe au bas de sa statue placée sur un pilier.

#### ALBERT, ou ADALBERT III, DE SAXE.

1482. ALBERT, fils d'Ernest, Electeur de Saxe, et d'Elisabeth de Baviere, né à Meissen en 1467, Chanoine de Mayence, établi Proviseur d'Erlort en 1479, et quelques jours après Préfet ou Gouverneur du château de Rustenberg et de toute la contrée d'Eichsfeld, nommé, sur la fin de la même année, Coadjuteur de Dièthere à l'âge de 17 ans, lui succéda l'an 1482, et ne lui survécut que deux ans, étant mort le 1 Mai de l'an 1484. Il fut extrêmement regretté, dit Serarius, parce qu'il donnoit de grandes espérances fondées sur ses belles qualités de corps et d'esprit. Son épitaphe, gravée sur son tombeau dans l'Eglise métropolitaine, où il est enterré, ne dément point cet éloge.

#### BERTHOLD DE HENNEBERG.

1484. BERTHOLD, fils de George, Comte de Henneberg-Romhild, et de Jeanne, fille de Philippe de Nassau-Weilbourg-Saarbruck, Doyen de l'Eglise métropolitaine de Mayence, en fut élu Archevêque le 20 Mai 1484; ce que le Pape Innocent VIII confirma peu de tems après, en lui envoyant le *Pallium*. Le 4 Janvier de l'an 1486, par une Lettre en forme d'Edit, communiqué à ses Suffragans, il défendit de publier aucune traduction allemande de la Bible sans l'approbation des Commissaires qu'il nommoit à ce sujet. Sa raison étoit que la langue allemande ne peut rendre toute la force du latin ni du grec. Les versions allemandes qu'on a aujourd'hui démentent bien cette assertion. Le même Edit offre un témoignage très précis pour assurer l'origine de l'Imprimerie à la ville de Mayence. *Cum initium hujus artis, y est-il dit, in hac aerea nostra Moguntia, ut verè ejus appellatione utamur, divinitus emerit hodieque in ea politissima atque emendatissima perseveret, justissimè ejus artis decus à nobis defensabitur.* (Guden. T. IV, p. 470.) Berthold, cette même année, s'étant rendu en grand cortège à Francfort, y concourut, le 16 Février, dans la Diète électorale, malgré les insinuations dissuasives des Rois de France et de Hongrie, à l'élection de Maximilien, Roi des Romains. L'ayant ensuite conduit à Rentz sur le Rhin, il l'intronisa, le 30 Mars, dans la Chaire de pierre, où il fit le serment accoutumé. De-là il l'accompagna à Aix-la-Chapelle pour son couronnement, qui fut fait, le 9 Avril, par l'Archevêque de Cologne. Maximilien, connoissant la capacité de Berthold pour les affaires, l'engagea, l'an 1493, à le suivre pour remplir par lui-même à sa Cour les fonctions d'Archichancelier. Avant de partir, il établit un Lieutenant pour gouverner l'Electorat en son absence. L'histoire ne dit point comment il pourvut dans cet intervalle à l'administration de l'Archevêché. L'an 1495, étant à la Diète de Worms, après y avoir reçu de l'Empereur l'investiture des Régales, il ouvrit l'avis, qui fut adopté, d'établir une Chambre impériale perpétuelle pour juger par appel et en dernier ressort les causes des Etats d'Empire et toutes celles qui ont rapport à la paix publique. (Voyez Maximilien I, Empereur.) L'an 1496, Charles VIII, Roi de France, accusé par la voix publique de porter ses vues sur la Couronne impériale, écrivit du château d'Amboise, en date du 11 Août, à l'Electeur de Mayence pour démentir ce bruit.

Berthold, frappé de la décadence des mœurs et de la discipline dans sa province, tint, l'an 1499, à Mayence un Concile pour les rétablir. (Hartzheim.) L'an 1502, Maximilien pressant les Electeurs de lui fournir du secours contre les Turcs, Berthold à cette occasion assembla ses collègues à Gelnhausen dans la Wétéravie, et y conclut avec eux la célèbre union qui fait encore aujourd'hui partie des loix fondamentales de l'Empire. Elle portoit, entre autres articles, qu'ils s'assembleroient en personne tous les ans pour le bien de l'Eglise et de l'Etat. Ils changerent cette disposition, l'année suivante, à la Diète de Francfort au mois de Novembre, et convinrent de ne tenir ces Assemblées électorales que tous les deux ans, mais d'envoyer chaque année leurs Ministres dans la ville qu'ils auroient désignée pour y traiter en leur nom des affaires de l'Empire. (Barre.) Ces délibérations déplurent à l'Empereur, qui en témoigna son mécontentement à l'Archevêque de Mayence. Le Prélat écrivit, le 24 Avril 1503, à Maximilien pour justifier sa conduite et celle de ses collègues; et, la même année, étant allé le trouver à Ausbourg, il ne put réussir à le calmer ni à recouvrer ses bonnes grâces. (Guden.) Berthold mourut le 21<sup>e</sup> (et non pas le 19) Décembre 1504. Gudeus, parlant de cet événement, dit: *Principis sic expirante, expiravit simul fervida illa cum Maximiliano Rege contentio.* (T. IV, p. 535.) Trithème, dans sa Chronique d'Hirsauge, fait un grand éloge de sa fermeté, de sa prudence, de son application au travail, de sa capacité pour la conduite des affaires, de son cloquence et de son habileté à manier les esprits. Il étoit l'âme des Diètes, comme le marque M. Schmidt (*Hist. des Allem.* L. VII, ch. 30.)

## JACQUES DE LIEBENSTEIN.

1504. JACQUES, fils de Pierre de Liebenstein ou de Leuvenstein en Suabe, et d'Agathe de Kaltenthal, Doyen de l'Eglise métropolitaine de Mayence, fut élu malgré lui, le 30 Décembre 1504, pour succéder à l'Archevêque Berthold. Le Pape Jules II ayant confirmé cette élection le 31 Mars 1505, il fut sacré le 20 Juillet suivant. L'an 1507, il se rendit à la Diète de Constance, où l'on traita du voyage que Maximilien se proposoit de faire en Italie pour y recevoir la couronne impériale, de la guerre qu'il méritoit contre les Vénitiens, et du contingent que les différens Ordres de l'Etat devoient lui fournir pour cette expédition. De retour chez lui, ce Prélat donna ses soins pour lever les troupes qu'il avoit promises à Maximilien. Mais étant tombé malade l'année suivante, il mourut à Mayence le 15 Septembre, et fut inhumé dans la Cathédrale. Trithème l'appelle *Homo bonæ conditionis, vitæ et moribus integer.*

## URIEL.

1508. URIEL, fils de Jean, dit le *Hardi*, de Gemmingen, Avoué de Germersheim, et de Brigitte de Neuenstein, Docteur ès loix, Custode de l'Eglise de Worms, ensuite nommé Préfet de Mumbach par le Chapitre métropolitain de Mayence, puis Doyen de cette Eglise, s'étoit rendu si célèbre par son savoir, que l'Empereur le nomma l'un des Juges de la Chambre impériale établie à Spire. Ces emplois furent autant de degrés par lesquels il parvint au Siège de Mayence après une élection canoniquement faite le 27 Septembre 1508. La cupidité avoit introduit depuis long-tems en Allemagne l'abus qui subsiste encore, de réunir sur une même tête des Canonics de différentes Eglises. Uriel, instruit des regles et zélé pour leur observation, donna ses soins, dès qu'il fut élu, pour le faire abolir. Il obtint à cet effet une Bulle de Jules II, qu'il publia le 27 Mars 1509. Le Clergé, loin de se soumettre, appella de cette pu-

blication, et obtint de Rome à son tour une défense de mettre la Bulle à exécution jusqu'à nouvel ordre. Le Prélat, cité à ce tribunal, y essaya tant de chicanes, qu'il fut contraint d'abandonner l'entreprise. Uriel avec ses bonnes qualités n'étoit pas sans défauts. Le trait suivant, rapporté par Serarius d'après un manuscrit plus récent à la vérité de plusieurs années que ce Prélat, fait voir qu'il n'étoit pas toujours maître des premiers mouvemens de sa colère. Un jour, ayant surpris son Sommelier qui lui voloit son vin dans sa cave d'Aschaffembourg, il prit un marteau de Tonnelier qui se trouva sous sa main, et lui en déchargea un si grand coup sur la tête, qu'il l'écrasait mort par terre. Le regret qu'il en eut, dit un autre manuscrit, cité par le même, mais qu'il regarde comme suspect, fut tel, qu'il se fit passer pour mort et fit enterrer sous son nom le Sommelier qu'il avoit tué, tandis que lui se retiroit secrètement dans une Chartreuse fort éloignée, où il finit ses jours. Un troisième manuscrit, cité par Diessenbach, porte qu'après le coup malheureux dont on vient de parler, saisi de terreur, il vint en diligence, le 30 Janvier 1514, par un froid extrêmement rigoureux, à Mayence, et que, le 6 Février, un lundi, s'étant trouvé sans parole en sortant de son lit, il resta dans cet état jusqu'au jeudi suivant qu'il rendit l'esprit. Quoi qu'il en soit, à la Cathédrale de Mayence on voit à la gauche du chœur son tombeau avec une épitaphe qui porte qu'il mourut le 9 Février de l'année qu'on vient de marquer.

ALBERT, ou ADELBERT IV,  
DE BRANDEBOURG.

1514. ALBERT, ou ADELBERT, né, l'an 1490, de Jean le Cicéon, Electeur de Brandebourg, et de Marguerite de Saxe, Chanoine à la fois de Mayence et de Treves, successeur, le 31 Août 1513, d'Ernest de Saxe dans l'Archevêché de Magdebourg et l'Evêché d'Halberstadt, devint Archevêque de Mayence le 9 Mars de l'année suivante; ce qui fut confirmé, le 18 Août de cette même année, par le Pape Léon X avec dispense pour garder les deux Archevêchés. Étant à la Diète d'Ausbourg l'an 1518, il y reçut, le 1<sup>er</sup> Août, des mains du Nonce Cajetan la pourpre romaine que le Pape lui avoit décernée en plein Consistoire à Rome le 24 de Mars précédent. La reconnaissance d'Albert envers le Pape n'alla point jusqu'à lui faire sacrifier ses devoirs d'Electeur aux intérêts de la Cour de Rome. Après la mort de l'Empereur Maximilien, arrivée le 12 Janvier 1519, Léon X se hâta d'envoyer aux Electeurs le Cardinal de S. Sixte pour les prévenir que le Royaume de Naples étant feudataire de l'Eglise romaine, celui qui le possédoit (il entendoit Charles d'Autriche) ne pouvoit être élevé à l'Empire à moins qu'il ne renonçât à cette Monarchie. Le Légat avoit ordre de sommer les Electeurs de donner chacun là-dessus une réponse nette, précise, et déagée de toute ambiguïté. Le Collège électoral étoit alors assemblé à Ober-Wesel pour délibérer sur les moyens de pourvoir à la sûreté de l'Empire pendant l'interregne. Thierri Zobel, Scholastique de Mayence, répondit au nom de la Diète que son objet n'étoit point l'élection d'un Empereur; que lorsqu'on s'assembleroit pour ce sujet, on auroit soin de n'élire pour Empereur qu'un Prince capable de maintenir l'honneur du S. Siège, de travailler à l'accroissement de la religion et de rendre l'Empire formidable à ses ennemis; qu'au surplus le Collège électoral étoit surpris que le Pape s'ingérât, par une entreprise nouvelle, de lui dicter des loix pour le choix d'un Chef de l'Empire. (Boecker, *de Reb. sac.* XVI, part. 11, p. 303.) Albert, qui avoit suggéré cette réponse vigoureuse, montra la même fermeté dans la Diète d'élection tenue le 28 Juin suivant. En vain Léon X s'efforça par ses Légats de faire donner également l'exclusion au Roi François I et à Char-

les d'Autriche. L'Electeur de Mayence se déclara hautement pour ce dernier et lui gagna les suffrages de quatre autres de ses collègues. Albert, après avoir assisté, le 23 Octobre de l'année suivante, au couronnement impérial de ce Prince, qui se fit à Aix-la-Chapelle, le reçut, le 23 Novembre, à Mayence, où il passa pour aller à la Diète de Worms, et l'accompagna ensuite à cette Assemblée. L'an 1522, dans la Diète d'Ulm, il adhéra, le 17 Mars, à la ligue de Suabe qu'on y protègia pour onze ans. Etant de là parti le mercredi après le Dimanche *Oculi* (26 Mars), il se rendit à une nouvelle Diète qui se tint à Nuremberg sur les moyens d'arrêter les progrès que faisoient les Turcs en Hongrie et dans les provinces voisines. L'an 1525, pendant qu'il est en Saxe, le Luthéranisme s'introduit dans son diocèse et y cause parmi le peuple un soulèvement contre le Clergé. Mais Frouvin de Hutten, son Lieutenant, ayant pris les armes, calme les esprits par la terreur et fait rentrer les rebelles dans le devoir. Deux ans après, peu s'en fallut que toute l'Allemagne ne fût en feu à l'occasion suivante. Otton de Paetz, Vice-Chancelier de George, Duc de Saxe, avoit présenté au Landgrave de Hesse la copie d'une ligue formée contre les Princes protestans par les Princes catholiques et les Evêques, avec promesse d'en produire l'acte original qu'il avoit lui-même fabriqué. Mais ce faussaire, ayant été quelque tems après convaincu d'imposture, fut obligé de prendre la fuite. Il mena depuis une vie errante jusqu'en 1536. Ayant été arrêté cette année à Vilvorde en Brabant, il fut mis à la question le 16 Septembre, et, sur sa propre confession, condamné à être écartelé. Le Landgrave cependant, feignant de croire la ligue réelle, étoit entré à main armée dans le pays de Mayence. L'Electeur, voyant qu'il ne vouloit point être désabusé, et n'étant pas en force pour lui résister, ne trouva pour l'éloigner d'autre expédient que de lui payer une somme de 40 mille écus.

L'an 1529, à la Diète de Spire, l'Electeur de Mayence fut celui qui dicta le Décret touchant le maintien de la religion catholique, contre lequel les partisans de Luther firent des protestations qui, dans la suite, firent donner à tous ceux de la secte le nom de *Protestans*. Albert ne parut pas avec moins d'éclat, l'année suivante, à la fameuse Diète d'Ausbourg. L'Empereur s'étant rendu le 15 Juin en cette ville, accompagné de Ferdinand son frere et du Cardinal Campèze, Légat du Pape, ce fut l'Electeur de Mayence qui, à son arrivée, le harangua. Dix jours après, il fut à la tête des Prélats et Princes catholiques qui devoient entrer en conférence avec les Députés des Protestans sur la Confession de foi que ceux-ci avoient présentée à la Diète. Elles s'ouvrirent, ces Conférences le 7 Août, et durèrent le reste du mois sans produire aucun effet.

Albert concourut, le 5 Janvier 1531, dans la Diète électorale de Cologne à l'élection de Ferdinand, Roi des Romains, et Payant accompagné de là à Aix-la-Chapelle, il fut présent à son couronnement qui s'y fit le 11 (et non le 13) du même mois. De retour à Mayence, il se donna pour Coadjuteur, avec le consentement du Chapitre métropolitain, le 11 Mars, Guillaume, Evêque de Strasbourg, qui se démit volontairement de cet emploi le 24 Novembre suivant. Cependant Albert travailloit, de concert avec l'Electeur Palatin, à prévenir les nouveaux troubles dont la ligue protestante de Smalkalde menaçoit l'Allemagne. Ils envoyèrent à l'Electeur de Saxe, le 26 Mai, des Députés pour conférer avec ceux de la ligue sur les moyens de rétablir la paix. Le peu de succès de cette conférence, où l'Empereur avoit envoyé de son côté Christophe le Tue, Chancelier de Hall, ne rebuta point le Prélat. Il en obtint, l'année suivante, une autre qui se tint d'abord à Schweinfurt, puis à Nuremberg, où la paix fut enfin conclue sous la condition que personne ne seroit inquiété sur la religion jusqu'au Con-

cile qui devoit se tenir, et au cas qu'il n'eût pas lieu, jusqu'à ce que les Etats eussent imaginé quelque expédient pour terminer les disputes. (Sleidan, p. 205; Seckendorf, §. IX, p. 19.) Albert, s'étant joint, l'an 1534, à George, Duc de Saxe, vint encore à bout de réconcilier l'Electeur de Saxe avec le Roi des Romains par un Traité de paix qu'il fit conclure entre eux à Cadan en Bohême le 29 Juin. (Sleidan, p. 224.) L'an 1538, voyant que la ligue de Smalkalde se fortifioit de jour en jour, il entra dans celle que les Princes catholiques firent, par les soins d'Hell, Vice-Chancelier de l'Empereur, à Nuremberg, et à laquelle on donna le nom de *Sainte*. Albert se disposant, l'an 1545, à se rendre au Concile de Trente, tombe dans une maladie de langueur, et y envoie des Députés, à la tête desquels étoit Michel Holding, Evêque de Sidon, son Vicaire-Général. Il meurt de cette maladie le 24 Septembre de la même année, et quatre jours après il est inhumé en grande pompe dans sa Cathédrale. Ce Prélat jouissoit d'une estime universelle parmi les Protestans comme parmi les Catholiques. Serarius nous a conservé son épitaphe composée par George Sabin, genbre de Melancthon et Protestant comme son beau-pere. L'Auteur y fait l'éloge de sa modération, de son amour pour la paix, de son habileté dans le maniement des affaires, de l'éloquence qu'il faisoit briller dans les Diètes, de sa charité pour les pauvres, et de sa libéralité envers les gens de lettres. La modération dont il usa envers Luther, qui lui écrivit plusieurs fois pour l'attirer dans son parti, fit naître dans quelques esprits des soupçons sur la pureté de sa foi. Mais il donna en différentes occasions des preuves si éclatantes de son attachement à l'Eglise, qu'elles dissipèrent entièrement ce nuage, et firent voir qu'en traitant cet Hérésiarque avec honnêteté, il n'avoit en vue que de le faire revenir de ses égaremens. (V. les *Archev. de Magdebourg*.)

## S É B A S T I E N.

1545. SÉBASTIEN, fils de Martin de Heusenstam, qui fut quelque tems Vidame de Mayence, et d'Isabelle Brendel de Hornbourg, Scholastique de l'Eglise métropolitaine de Mayence, Docteur en l'un et l'autre droit, fut élu, le 20 Octobre 1545, pour succéder à l'Archevêque Albert. Il fut présent, l'an 1548, à l'investiture que Maurice, Duc de Saxe, reçut de la dignité électorale à la Diète d'Ausbourg le 24 Février, après que le Duc Jean-Frédéric en eut été dépossédé. Il ne fit pas un personnage muet dans cette occasion. Ce fut lui que l'Empereur chargea de répondre à la demande que Maurice fit de cette dignité, et qui lui lut ensuite la formule du serment de fidélité qu'il devoit faire. Il tint à Mayence, dans le mois de Novembre suivant, un Synode diocésain, aux actes duquel il joignit un catéchisme sur presque tous les articles de foi. Serarius a donné la préface de ces actes, qui est très édifiante. Sébastien assembla, le 6 Mars 1549, un Concile provincial qui lut le 23<sup>e</sup> et dernier de Mayence. L'an 1551, apprenant que le Concile de Trente avoit recommencé, le 1<sup>er</sup> Mai, ses sessions, il s'y rendit, le 20 Août, avec l'Electeur de Treves, et siégea parmi les Peres dans les sessions 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup>. L'arrivée des Ambassadeurs des Princes protestans à Trente ayant occasionné, le 24 Janvier 1552, une Congrégation extraordinaire pour leur donner audience, les trois Electeurs ecclésiastiques y assisterent de même qu'à la session tenue le lendemain, où l'on renvoya au 19 Mars suivant la décision des matieres en faveur des Protestans, qui demandoient cette prorogation pour attendre l'arrivée de leurs Théologiens. Cependant on apprit à Trente que l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse et Albert de Brandebourg s'étoient jetés armés dans la Thuringe et les contrées voisines, qu'ils ravageoient. L'Electeur de Mayence part à cette nouvelle, le 11 Mars, avec ses deux collègues, et à son retour il s'applique à for-

tifier sa ville capitale pour se préparer à tout événement. Mais, voyant malgré ses soins l'ennemi prêt à l'accabler, il crut devoir céder à sa fureur, et abandonna Mayence. Albert de Brandebourg, dit l'Alcibiade, y étant entré peu de tems après, obligea les citoyens à prêter serment au Roi de France, et taxa l'Electeur et ses Chanoines à six cens mille florins de contribution. La somme n'ayant point été payée au terme assigné, il livra aux flammes le Palais de l'Electeur avec les Eglises de S. Alban, de S. Victor, de Sainte Croix, et la Chartreuse, et en fit autant à la citadelle d'Aschaffenbourg. L'Electeur étoit cependant retiré à Eltfeld. Il y mourut le 18 Mars 1555, consumé par le chagrin que lui causa la désolation de son pays. Son corps fut rapporté à Mayence, où il fut inhumé le 23 du même mois.

## DANIEL DE HOMBOURG.

1555. DANIEL, né, le 22 Mars 1523, de Frédéric Brendel de Hombourg et de Marguerite de Bellersheim, l'un et l'autre illustres par leur naissance et leur attachement à la vraie religion, Chanoine et Scholastique de l'Eglise de Spire, puis Chanoine de Mayence, étoit, en qualité de Député de cette dernière Eglise, à la Diète d'Ausbourg, lorsqu'on lui annonça la mort de l'Archevêque Sébastien, avec ordre de s'en revenir pour l'élection d'un nouveau Pasteur. Elle tomba sur lui, le 18 Avril 1555, sans qu'il s'y attendit, malgré la brigade de son confrere Richard, de la branche palatine de Simmèren, qui, l'an 1559, devint Prévôt de Mayence, et quelque tems après embrassa le Luthéranisme.

L'an 1558, on vit arriver à Francfort, au mois de Février, le Prince d'Orange, qui venoit à la tête d'une brillante Ambassade signifier aux Electeurs l'abdication de l'Empire, faite par Charles-Quint dès le mois de Septembre 1556, en faveur de Ferdinand son frere, Roi des Romains. L'Electeur de Mayence, escorté de deux cens chevaux, se rendit, le 20 Février, en ce lieu, où, quatre jours après, Ferdinand fut reconnu solennellement Empereur par tout le Collège électoral. Daniel étoit, l'année suivante 1559, à la Diète d'Ausbourg, lorsqu'elle confirma le recès de celles de 1555 (plus connu en Allemagne sous le nom de *paix religieuse*), portant qu'on n'inquiéteroit personne pour cause de religion, soit qu'il persévérât dans l'ancienne religion, soit qu'il embrassât la nouvelle; mais que les Ecclésiastiques qui prendroient ce dernier parti, seroient déchus par là de leurs Bénéfices et dignités. L'année 1562 est mémorable dans les fastes de Mayence par la pompe avec laquelle Daniel y fit célébrer la fête du corps de Jésus-Christ. Il porta lui-même le S. Sacrement à la procession, précédé de tout son Clergé revêtu d'ornemens précieux, et portant, suivant la coutume, des couronnes de feuilles de chêne pour se garantir des ardeurs du soleil. Il concourut, la même année, à l'élection de Maximilien II, Roi des Romains, qui se fit, le 24 Novembre, à Francfort, et six jours après il fit au même lieu la cérémonie de son Sacre. Le 27 Décembre suivant, l'Empereur sollicita de demander au Pape l'usage du calice pour les laïques et la permission de se marier pour les Prêtres, écrit aux trois Archevêques du Rhin pour avoir la-dessus leur avis. S'étant assemblés en conséquence à Coblentz, ils envoyèrent chacun des Députés à Vienne pour discuter ces deux points avec les Députés de l'Archevêque de Saltzbourg et Albert de Bavière, sous la présidence de l'Evêque de Gurck. Sur le premier, on convint unanimement que l'usage du calice pouvoit être accordé aux laïques sous le bon plaisir des Ordinaires. Mais il y eut partage sur le second. Les Députés de Mayence rejeterent le mariage des Prêtres comme une innovation qui renverseroit toute la discipline de l'Eglise. Les autres furent d'un avis contraire.

L'Empereur écrivit, le 14 Août 1563, à Daniel pour l'engager à se relâcher sur le célibat des Prêtres. Mais le Prélat, ayant conféré sur ce sujet, le 6 Décembre, avec ses deux collègues à Coblentz, répondit qu'il ne pouvoit se décider sur une matière aussi grave sans avoir consulté dans un Concile provincial ses Suffragans. L'Empereur avoit cependant envoyé des Députés au Pape Pie IV, qui, par sa lettre, du 16 Avril 1564, à Daniel, permit la coupe au peuple dans le Sacrement, sous certaines conditions. Mais on ne voit pas qu'on ait usé de cette indulgence dans l'Eglise de Mayence, et il paroît qu'on n'y changea rien à cet égard dans la discipline, non plus que pour le célibat des Prêtres.

L'an 1570, à la Diète de Spire, Daniel célébra le mariage d'Elisabeth, fille de Maximilien II, avec Charles IX, Roi de France, représenté par l'Archiduc Ferdinand. Henri, Duc d'Anjou, frere de Charles IX, ayant pris sa route par l'Allemagne, l'an 1573, pour aller se mettre en possession du trône de Pologne, l'Electeur de Mayence lui fit une réception solennelle, le 15 Décembre, à son arrivée dans cette ville. Daniel, l'an 1575, à la Diète de Ratisbonne, donna son suffrage, le 27 Octobre, pour l'élection de Rodolphe II, nouveau Roi des Romains, qu'il couronna le 1 Novembre suivant. Maximilien II, pere de ce Prince, étant mort, le 12 Octobre 1576, à Prague, Daniel, invité à ses funérailles, y envoya, pour tenir sa place, Wolfgang, Prévôt de sa Cathédrale, qui, dans la marche du convoi (le 22 Mars 1577), eut à ses côtés les Electeurs de Cologne et de Treves, et son siège dans l'Eglise immédiatement après le nouvel Empereur. (*Gall. Chr. nov.* T. V, col. 581.) Daniel augmenta les revenus de son Eglise par la réunion qu'il y fit, en 1559, de la plus grande partie du Comté de Reineck, comme d'un Fief de sa mouvance, vacant par la mort du dernier Comte Philippe. (Les Electeurs de Mayence en firent depuis une nouvelle inféodation aux Comtes de Nostitz.) Ce Prélat termina la carrière de sa vie le 22 Mars 1582, dans son palais d'Aschaffenbourg, et fut inhumé dans sa Cathédrale. Il avoit des mœurs très régulières, et un grand zèle pour la foi catholique, quoique sa ville et son palais même fussent remplis de Protestans.

## WOLFGANG.

1582. WOLFGANG, le même dont on vient de parler, fils de Frédéric de Dalberg, et d'Anne de Fleckenstein, Chanoine et Prévôt de Spire, choisi par l'Archevêque Daniel pour son Vicaire Général en 1563, et nommé, l'année suivante, Scholastique par le Chapitre de Mayence, fut élevé sur le Siège de cette Eglise par une élection canonique le 20 Avril 1582. Ce fut l'Empereur Rodolphe qui annonça cette promotion au Pape Grégoire XIII par sa lettre du 7 Mai, qui contient un éloge complet des talens et des vertus de l'élu. L'an 1584, Auguste, Electeur de Saxe, allant aux eaux de Schwalbach avec l'Electrice sa femme, passa par Mayence, où Wolfgang lui fit une réception convenable à sa dignité. L'Archevêque de Treves s'y rencontra dans le même tems. Quoique de religion différente, les deux Prélats et Auguste desiroient également la paix de l'Allemagne, et s'entretenirent ensemble, pendant deux jours, des moyens de la procurer. Entre les divertissemens que l'on donna à cette occasion, Serarius remarqua la représentation de la Tragédie d'Esther, qui fut jouée au college des Jésuites, et dont les acteurs étoient, dit-il, au nombre de cent dix, qui firent à merveille chacun leur personnage.

Cause ayant été prise, le 22 Octobre 1600, par les Turcs, cet événement jeta l'alarme dans l'Empire, et fit penser Rodolphe, l'année suivante, à convoquer une nouvelle Diète pour obtenir de nouveaux secours. Il fit part de son dessein à l'Electeur de Mayence par

le canal du Baron de Neuhaus, l'un des Conseillers auliques qu'il lui envoya. Le Pape Clément VIII, également consterné des progrès de l'ennemi du Christianisme, écrivit, le 13 Janvier 1601, une lettre très touchante et en beau latin à Wolfgang pour l'exhorter et, par lui, ses collègues les Electeurs de Treves et de Cologne, à venir au secours de la religion et de l'Empire également menacés par leur plus redoutable ennemi. Cette lettre trouva Wolfgang malade dans son palais d'Aschaffenbourg. Sa santé déperissant de jour en jour, il termina le cours de sa vie le 5 Avril 1601. Son corps ayant été rapporté à Mayence, fut inhumé dans la Cathédrale le 17 du même mois.

## JEAN-ADAM.

1601. JEAN-ADAM, fils de Philippe de Bicken, Maréchal de la Cour de Mayence, et d'Anne de Brendel, sœur de l'Archevêque Daniel, Chanoine puis Scholastique de l'Eglise de Mayence, en fut élu Archevêque le 15 Mai 1601; dignité qui lui fut confirmée par le Pape Clément VIII le 27 Août suivant. Pendant son épiscopat, qui ne fut que d'environ deux ans et demi, il se donna beaucoup de peines pour rétablir l'ancien culte dans le Comté de Reineck et de Koenigsstein. Une maladie l'emporta, le 10 Janvier 1604, à l'âge de 39 ans, dans son palais d'Aschaffenbourg, d'où il fut rapporté dans sa Cathédrale pour y être inhumé.

## JEAN SUICARD.

1604. JEAN SUICARD, fils de Hartmud de Cronenbourg et de Barbe de Sickingen, né le 5 Juillet 1553, pourvu, l'an 1564, d'un Canonat dans l'Eglise métropolitaine par l'Archevêque Daniel, élevé ensuite dans le collège allemand de Rome, créé, l'an 1576, Prévôt de l'Eglise de S. Pierre hors des murs de Mayence, par le Cardinal Moron, Nonce apostolique, élu Scholastique de la métropolitaine en 1582 par le Chapitre, nommé par Wolfgang son Vicaire Général en 1584, fait Prévôt de S. Alban en 1588, Doyen de la métropolitaine en 1595, succéda, le 17 Février 1604, à l'Archevêque Jean-Adam par une élection que le Pape Clément VIII confirma par sa Bulle du 2 Août suivant. Le Pallium lui fut accordé 17 jours après, et, le 21 Novembre de la même année, il reçut la consécration épiscopale. Les affaires de l'Empire étoient alors dans une grande décadence. Pour aviser aux moyens de les rétablir, l'Electeur de Mayence, après une conférence tenue à Coblenz avec ceux de Treves et de Cologne, indiqua une Diète électorale à Fulde pour le 15 Sept. 1606. Il n'y parut que par ses Députés, ainsi que les deux autres Prélats; et deux mois après, l'Empereur Rodolphe conclut un Traité de paix avec le Turc. Ce Traité, en rendant la paix à l'Empire, ne la rendit point à son Chef. Rodolphe avoit encore dans la personne de Matthias, son frere, un ennemi qui travailloit à le déposséder. Après l'avoir contraint de lui céder la Hongrie et l'Autriche, Matthias de plus encore exigea de lui le sacrifice de la Couronne de Bohême.

Jean Suicard étoit singulièrement estimé de Rodolphe. Appelé par ce Prince pour le conseiller dans sa détresse, il vint le trouver à Prague le 26 Avril 1610, et de là s'étant rendu à Vienne, il réussit à faire une sorte d'accord entre les deux freres. Pendant le cours de cette négociation, il reçut, en qualité d'Archichancelier de Germanie, le grand et le petit sceau, qui lui furent apportés par le Vice-Chancelier Stralendorf. Dans l'usage qu'il en fit durant son séjour à la Cour impériale pour sceller différents actes, il s'aperçut de plusieurs abus qui s'étoient introduits dans les taxes de la Chancellerie. Pour les réformer, il fit, le 15 Septembre 1610, un règlement qu'il eut soin de faire enregistrer, et dont il recommanda l'exécution

au Vice-Chancelier en lui remettant les sceaux à son départ. L'an 1612, après la mort de Rodolphe, il concourut dans la Diète de Francfort à l'élection de Matthias pour la Couronne de Germanie, qu'il lui imposa, le 24 Juin, en le sacrant au même lieu. Deux jours après, il couronna pareillement l'Impératrice Anne.

La ville de Francfort n'étoit pas alors tranquille. La Bourgeoisie se plaignoit d'être opprimée par le Sénat et demandoit qu'on lui fit justice. L'Empereur, en quittant Francfort, chargea l'Electeur de Mayence et le Landgrave de Hesse d'accorder ce différend. Ce ne fut point sans peine qu'ils en vinrent à bout. Mais enfin, après avoir examiné soigneusement les moyens respectifs des parties, ils dressèrent, le 31 Décembre 1613, une transaction qu'ils les engagèrent à signer. Mais les querelles se renouvelèrent l'année suivante, et furent portées jusqu'à la sédition. Il fallut, pour la réprimer, en venir aux voies de rigueur. Après avoir fait arrêter les principaux d'entre les mutins, on rendit, le 28 Février 1616, un jugement qui condamna les uns à la mort et les autres au bannissement. Les troubles qu'occasionna, l'an 1617, la cession que Matthias fit du Royaume de Bohême à l'Archiduc Ferdinand son cousin, donnerent un nouvel exercice au zèle de l'Electeur de Mayence. Il travailla, de concert avec l'Electeur de Treves, à étouffer cet incendie dans sa naissance; mais ce fut sans succès. L'embarquement s'étendit de proche en proche dans toute l'Allemagne, et ne s'éteignit qu'au bout de 30 ans par la paix de Westphalie. Cependant l'Empereur Matthias étant mort le 20 Mars 1619, il fallut procéder à une nouvelle élection. L'Electeur de Mayence en ayant indiqué le jour au 20 Juillet suivant, le Palatin demanda une prorogation du terme, attendu le peu de sûreté qu'il y avoit pour lui et ses collègues à sortir de leurs Etats au milieu des troubles qui régnoient en Allemagne. Les Electeurs de Saxe et de Brandebourg s'étant joints à lui, on ne put se dispenser d'accorder leur demande. La Diète électorale fut différée d'un mois, et l'élection de l'Empereur Ferdinand II se fit, le 28 Août, à Francfort, où l'Electeur de Mayence le couronna le 9 (et non le 20) Sept. suivant. L'Electorat ayant été transporté, l'an 1624, de la Maison Palatine dans celle de Bavière, ce fut l'Electeur de Mayence, par le conseil duquel cela s'étoit fait, qui reçut le serment du Duc Maximilien le 27 Juillet, et l'aggréa ensuite au Collège électoral. Ce Prélat mourut, le 17 Septembre 1626, dans son palais d'Aschaffenbourg, à l'âge de 73 ans, fort regretté de ses sujets et des Princes de l'Empire bien intentionnés. Son corps fut porté dans sa Cathédrale, et son cœur avec ses entrailles aux Jésuites d'Aschaffenbourg.

## GEORGE-FRÉDÉRIC.

1626. GEORGE-FRÉDÉRIC, né, le 8 Septembre 1573, de Dièthere de Greifenklaw et d'Apollonie de Reiffenberg, élevé à Rome, et, pendant qu'il y séjournoit, fait Chanoine de la Collégiale de Heidenstadt le 25 Février 1580, nommé Chanoine de Mayence en 1587, Chanoine ensuite et Prévôt de l'Eglise de Worms, Chanoine, Chantre, puis Prévôt de celle de Spire, pourvu depuis encore de la Scholastique et de la Prévôté de Mayence, sans parler de la Custodie de S. Alban, élu, le 15 Septembre 1616, Evêque de Worms, fut enfin élevé sur le Siège de Mayence le 20 Octobre 1626, et confirmé dans cette dignité, le 28 Avril de l'année suivante, par le Pape Urbain VIII. Après son Sacre fait le 15 Août de la même année, il se rendit à la Diète électorale qu'il avoit convoquée, pour le 18 Octobre, à Mulhansen. L'objet de cette Assemblée, à laquelle se trouverent les Députés de l'Empereur, étoit de chercher des remèdes aux maux qui accabloient l'Allemagne, dévastée, comme elle l'étoit, par les troupes des différentes Puissances qui avoient

pris parti dans la guerre de Bohême. Mais on disserta beaucoup sans rien conclure. L'an 1629, l'Empereur nomma George-Frédéric pour faire exécuter dans son Electorat et les provinces voisines l'Édit qu'il avait rendu pour la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par les Protestans. Mais la mort, qui l'enleva le 6 Juillet de la même année, ne lui permit pas d'exercer cette périlleuse commission.

## ANSELME-CASIMIR.

1629. ANSELME-CASIMIR, né, le 30 Nov. 1582, d'Eberhard, Wambold de Umstadt, et d'Anne de Reifenberg, succéda, le 6 Août 1629, à l'Archevêque George-Frédéric après avoir été Chanoine de S. Victor et Scholastique de S. Alban de Mayence, Chanoine et Scholastique de la métropolitaine, et Prévôt de l'Eglise d'Halberstadt. L'an 1630, étant à la Diète de Ratisbonne, il se joignit aux Electeurs de Treves et de Cologne pour s'opposer à la révocation de l'Édit concernant la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par les Protestans; révocation demandée par l'Electeur de Saxe, et consentie par la plupart des Princes catholiques. L'an 1631, voyant l'armée victorieuse de Gustave-Adolphe, Roi de Suede, approcher de son Electorat, il prend des mesures pour se mettre en garde contre une invasion. Il place des troupes dans les gorges du Rhingaw, par où l'ennemi pouvoit pénétrer; il garnit de pieux et remplit de pierres l'embouchure du Mein pour empêcher la navigation de ce fleuve dans le Rhin, et fait venir une garnison espagnole dans Mayence. Mais toutes ces précautions furent inutiles. Gustave-Adolphe força les passages, prit Mayence que la garnison rendit, le 23 Décembre, sans avoir presque fait de résistance, et soumit par sa seule présence le reste de l'Electorat. Anselme-Casimir ne l'avoit pas attendu, et s'étoit retiré à Cologne en attendant que l'orage fût passé. Ce fut là qu'il ratifia, le 7 Juillet 1632, le Traité de paix conclu entre l'Empereur et l'Electeur de Saxe, qu'il notifia ensuite aux divers Ordres du Cercle du Rhin.

L'an 1632, l'Electeur de Mayence appenant que le Roi de France étoit entré à la tête d'une armée en Lorraine, lui députa l'Evêque de Würzburg pour le prier d'engager le Roi de Suede à restituer les Evêchés dont il s'étoit emparé, et à ne plus inquiéter les Ecclésiastiques ni dans leurs personnes ni dans leurs possessions. Le Député fut reçu avec beaucoup d'honnêteté et favorablement écouté. Mais ce fut tout le fruit de sa mission. Le Roi de Suede, qui parcourait l'Allemagne comme un torrent, ne s'étoit arrêté dans le pays de Mayence qu'autant de tems qu'il lui en falloit pour le soumettre. En partant, il y laissa son Chancelier Oxenstiern, avec ordre de ne rien omettre pour lui assurer la possession de cette conquête. Le Ministre seconda parfaitement les vues de son maître. Non content de mettre de bonnes garnisons dans toutes les places fortes, et de placer hors de la capitale un corps de cavalerie pour les courses nécessaires, il ajouta de nouveaux ouvrages à ses fortifications, il joignit les deux bords du Rhin par un pont de bateaux, il fit construire un autre pont sur le Mein, vis-à-vis de Costheim, et éleva au confluent de ce fleuve avec le Rhin un Fort qu'on nomma Gustave-Schanz. La mort de ce Monarque, arrivée le 16 Novembre 1632, ne changea rien à l'état des affaires en Allemagne. Ses Généraux continuèrent la guerre sur le plan qu'il avoit tracé. La bataille qu'ils perdirent, le 6 Septembre 1634, à Nordlingen sembloit annoncer une révolution dans le succès de leurs armes; elle n'en fit point. Les suites n'en furent que funestes pour le pays de Mayence, où les Impériaux étant entrés, acheverent de le désoler par les efforts qu'ils firent pour en chasser les François joints aux Suédois. Enfin, le 24 Octobre 1635, l'ennemi, ayant

évacué Mayence, la plus grande partie de l'Electorat reentra bientôt sous la puissance de son maître. Anselme-Casimir ne tarda pas à y revenir après quatre ans et six mois d'exil. L'an 1636, à la demande de l'Empereur Ferdinand II, il convoqua une Diète electorale, où Ferdinand, Roi de Bohême et de Hongrie, fut élu, le 20 Décembre, Roi des Romains. Le couronnement de ce Prince ayant été fixé au 30 du même mois, l'Electeur de Mayence, chargé de faire la cérémonie, commença par se faire ordonner Prêtre (il n'étoit encore que Diacre), puis sacrer Evêque dans les fêtes de Noël. De retour chez lui, son principal soin fut de chasser de Hanau le Général Ramsai, qui de là faisoit des courses funestes dans tout le voisinage. La chose réussit à son gré par la valeur de Louis-Henri, Comte de Nassau. Ce Général, ayant surpris, le 22 Février 1638, la citadelle, força l'ennemi à rendre la ville et à se retirer. L'an 1644, le théâtre de la guerre fut de nouveau transporté dans l'Electorat de Mayence. Anselme Casimir, voyant les François approcher de sa capitale, prit la fuite après avoir fait rompre le pont de bateaux, et choisit pour son asyle le Fort d'Hermentstein, situé sur le Rhin, vis-à-vis de Coblenz. Il y resta l'espace d'environ trois ans. Enfin, ne voyant point d'espérance d'une meilleure fortune, il transigea, de l'avis de son Chapitre, le 9 Mai 1647, avec le Maréchal de Turenne, pour suspendre, de part et d'autre, les hostilités. Mais comme Mayence étoit toujours occupée par les François, il se rendit à Francfort où il mourut le 9 Octobre de la même année. Son corps fut porté à Mayence, où l'inhumation se fit dans la Cathédrale le 7 Novembre suivant.

## JEAN-PHILIPPE.

1647. JEAN-PHILIPPE, né, le 6 Août 1605, au château d'Eschbach dans la forêt occidentale appelée le *Westerwald*, de George de Schoenborn et de Marie-Barbe Von-der-Leyen, Colonel du régiment de Hatfeld cavalerie, puis, ayant embrassé l'état ecclésiastique, élu Prévôt de S. Burchard à Würzburg le 15 Novembre 1635, et, le 8 Septembre 1645, élevé sur le Siège de cette Eglise, en fut transféré, le 19 Novembre 1647, par une élection unanime sur celui de Mayence, et reçut le *Pallium* par une Bulle du 13 Septembre 1649. Ce Prélat, en 1648, fut sur le point de perdre sa dignité, par l'ardeur que la Suede mettoit dans les négociations de la paix de Westphalie pour y faire entrer la sécularisation de l'Archevêché de Mayence, qu'elle vouloit s'attribuer. C'est principalement à l'Electeur de Saxe qu'on est redevable de la conservation de ce Siège. La paix tourna même à l'avantage de l'Eglise de Mayence, en ce qu'il fut stipulé que l'Archevêque pourroit racheter la Bergstrasse, ou le chemin de la Montagne, que l'Archevêque Dièthere avoit engagé, en 1463, à l'Electeur Palatin. C'est ce rachat que fit effectivement Jean-Philippe, en 1651, pour la somme de cent mille florins du Rhin. La même paix obligeoit les François à lui remettre la ville de Mayence. (Gundling, p. 306.)

L'an 1651, l'Empereur Ferdinand III, par ses lettres du 27 Avril, ayant convoqué, pour le 31 Octobre suivant, une Diète à Ratisbonne, jugea de son intérêt et de celui de l'Empire d'avoir préalablement une conférence avec les Electeurs, et les invita à se rendre auprès de lui à Prague. Il s'agissoit de les engager à élire Roi des Romains Ferdinand son fils, déjà Roi de Bohême et de Hongrie. L'affaire étoit délicate, et fut traitée sous le sceau du secret. Mais quand l'Empereur eut obtenu la promesse qu'il desiroit, et même auparavant, le public fut instruit de l'objet de la conférence, et cha. un raisonna à sa manière sur les motifs qui avoient déterminé les voix des Electeurs. Quoi qu'il en soit, Ferdinand IV fut élu Roi des Romains dans la Diète de Ratisbonne le 31 (et non pas le 24)

Mai 1653, et couronné, le 18 Juin suivant, dans la même ville par l'Archevêque de Mayence. Cette cérémonie souffrit plus de difficulté que l'élection. L'Archevêque de Cologne, Maximilien-Henri de Bavière, protesta contre l'entreprise de son confrère, prétendant que le droit de sacrer le Roi des Romains appartenait à son Siège. Résolus d'emporter la chose de force, les deux Prélats firent entrer, chacun de son côté, des satellites armés dans l'Eglise au moment où le Sacre alloit commencer. On s'attendoit à un combat : mais l'Empereur le prévint en priant l'Archevêque de Cologne de céder pour cette fois à son collègue l'honneur contesté, avec promesse que cela ne tiendrait pas à conséquence pour l'avenir. Maximilien-Henri déléra de mauvaise grâce à la demande de l'Empereur, et partit aussitôt sans prendre congé. Après sa retraite, Jean-Philippe couronna non seulement le Roi des Romains, mais encore l'Impératrice Eléonore, seconde femme de Ferdinand III. Ce Prince étant mort le 2 Avril de l'an 1657, l'Electeur de Mayence indiqua le 14 Août suivant pour l'élection d'un nouvel Empereur. Elle ne se fit néanmoins que le 18 Juillet de l'année 1658, et tomba sur Léopold, devenu l'aîné des enfans de l'Empereur défunt par la mort de Ferdinand IV, son frère, arrivée le 9 Juillet 1654. La querelle pour le Sacre sembloit devoir alors se renouveler. Mais, pendant l'interrègne, les deux Prélats, qui se disputoient cette cérémonie, avoient fait, le 25 Juin 1657, un Traité, portant que désormais chacun la feroit dans son diocèse, et que hors de leurs diocèses ils la feroient alternativement. En conséquence le nouvel Empereur ayant voulu être sacré à Francfort où il venoit d'être élu, ce fut l'Archevêque de Cologne qui fit cette fonction, le 31 Juillet, en présence de celui de Mayence, sans contradiction.

- L'Evêché de Worms étant venu à vaquer l'an 1665, les Chanoines se réunirent pour l'offrir à Jean-Philippe, qui ne l'accepta que par l'ordre du Pape Alexandre VII. Il se trouva par là chargé de trois Eglises; car outre Mayence il avoit déjà Würzburg. L'histoire néanmoins lui rend la justice de dire que ce ne fut point l'amour des richesses qui lui fit accumuler des Bénéfices, mais le désir de servir la religion; reste à savoir si ce désir devoit le faire passer par dessus les règles.

Ce Prélat étoit instruit de presque toutes les langues de l'Europe, à quoi il joignoit un rare fonds de prudence et une connoissance profonde des intérêts de toutes les Cours; ce qui le mit en correspondance non seulement avec les Princes tant catholiques que protestans d'Allemagne, mais encore avec la plupart des Souverains étrangers.

La guerre que faisoient, en 1672, les François sur les frontières de l'Alsace, donnant lieu d'appréhender qu'elle ne passât en Allemagne, l'Electeur de Mayence crut devoir se prémunir par un Traité d'alliance avec l'Empereur, les Electeurs de Treves et de Saxe, l'Evêque de Munster et le Margrave de Culmbach. Jean-Philippe approchoit alors du terme de ses jours. Etant tombé malade à Würzburg d'un catarre, sur la fin de Janvier 1673, il y mourut le 12 Février suivant; et comme il avoit déclaré plusieurs fois qu'en quelque lieu qu'il mourût, il vouloit y être inhumé, les Chanoines de cette Eglise retirèrent le corps, qu'ils enterrent au bout de 13 jours, auprès de l'Evêque François de Hatzfeld, dont il avoit été l'intime ami. Son cœur fut porté à Mayence, où les Chanoines le placèrent derrière le grand autel, sous une châsse portée sur quatre colonnes d'airain.

#### LOTHAIRE-FRÉDÉRIC.

1673. LOTHAIRE-FRÉDÉRIC, né le 29 Sept. 1617, de Jean-Gérard, Baron de Metternich-Burscheid, Lieutenant de l'Electeur de Treves, et de Marie, issue de l'an-

cienne Maison des Seigneurs de *Von-der-Leyen*, Chanoine de Treves, de Spire et de Mayence, élu, le 11 Avril 1652, Evêque de Spire, et Coadjuteur de Mayence le 15 Décembre 1670, devint le successeur de l'Electeur Jean-Philippe en 1673, et fit son entrée solennelle à Mayence le 23 Février de la même année. Mais il ne fut mis en possession, par le haut Clergé, que le 13 Mars suivant. Le lendemain, du consentement de ce même Clergé, il vendit à Jean Hartwick, Comte de Nolstiz et Chancelier du Royaume de Bohême, le Comté de Reineck en Franconie, à titre de Fief, dont il lui donna l'investiture le 24 Novembre, après avoir reçu de lui l'hommage et le serment de fidélité. Peu de jours après son intronisation sur le Siège de Mayence, l'Evêché de Worms lui fut déferé par l'élection unanime des vocaux. Les soins qu'il se donna, non moins louables qu'infuctueux, pour éloigner la guerre de l'Allemagne, lui méritèrent une lettre de félicitation du Pape Clément X, en date du 10 Juin 1673. Il n'eût à la vérité tenu qu'à lui d'écartier les armes françaises de son Electorat; mais il falloit pour cela se détacher de l'Empereur, et c'est à quoi il ne crut pouvoir consentir. La branche palatine de Simmeren s'étant éteinte par la mort de Louis-Henri-Maurice, arrivée le 4 Janvier 1674, l'Electeur de Mayence envoya deux Commissaires dans la Préfecture de Boeckelheim pour en prendre possession en son nom, comme d'un Domaine réversible à son Eglise faite d'héritiers en ligne directe. Mais l'Electeur Charles-Louis, prétendant que cette succession lui étoit dévolue comme au plus proche agnat, eut bientôt chassé les garnisons que les Commissaires de Lothaire-Frédéric avoient mises dans les places du pays. On en vint aux armes de part et d'autre. Mais l'Empereur, ayant interposé son autorité pour étouffer cet incendie naissant, mit en séquestre la Préfecture contestée, jusqu'à ce que le procès fût terminé, ce qui n'arriva qu'en 1715, après la paix de Radstadt. Lothaire-Frédéric mourut le 3 Juin 1675, et fut inhumé dans sa Cathédrale le 25 du même mois.

#### DAMIEN-HARTARD.

1675. DAMIEN-HARTARD, né le 2 Mars 1624, de Damien *Von-der-Leyen* ou de la Pierre, Seigneur d'Aendorf et Président de la Cour provinciale de Treves, et d'Anne-Catherine de Walthott Bassenheim, Chanoine d'abord de Treves et de Mayence, puis, l'an 1652, fait Prévôt de S. Alban, et ensuite Prévôt de la Cathédrale de Treves, et frère de Charles-Gaspar, Archevêque de cette Eglise, fut placé, le 3 Juillet 1675, sur le Siège de Mayence, et neuf jours après avoir postulé pour celui de Worms. La durée de son gouvernement ne fut que d'environ trois ans et demi. Ce fut lui qui acheva les ouvrages commencés par son prédécesseur dans le palais électoral. Ses mœurs étoient douces et son abord affable. Il mourut le 6 Décembre 1678, et fut enterré, le 28, dans une Chapelle de l'Eglise métropolitaine, dédiée à S. Laurent.

#### CHARLES-HENRI.

1679. CHARLES-HENRI, fils de Guillaume de Metternich-Winnebourg, et d'Eléonore, de l'illustre Maison de Bromsar de Kuedelheim, né le 15 Juillet 1622, Chanoine d'abord des Eglises de Treves et de Mayence, nommé, le 15 Avril 1655, Scholastique de la dernière, et bientôt après Custode de S. Alban, fait Chorfévêque de Treves l'année suivante, fut élu, le 9 Janvier 1679, Archevêque de Mayence, et le 30 du même mois Evêque de Worms. Une apoplexie l'emporta, le 26 Septembre suivant, dans son château d'Aschaffenburg, d'où il fut transporté à Mayence pour y être inhumé dans l'Eglise métropolitaine.

## ANSELME-FRANÇOIS.

1679. ANSELME-FRANÇOIS, né, le 16 Septembre 1634, de George-Jean d'Ingelheim et d'Anne-Elisabeth de Sturmfeederin-d'Oppenweiler, Chanoine de Mayence, nommé par l'Archevêque Lothaire-Frédéric, en 1674, Camérier de la même ville, et, l'année suivante, son Lieutenant à Erfort, succéda, le 7 Novembre 1679, à l'Archevêque Charles-Henri. L'an 1684, il souscrivit, le 15 Août, à la trêve conclue à Ratisbonne, pour 20 ans, entre l'Empire et la France, et, le 20 Octobre suivant, pour marquer à Dieu sa reconnaissance de cet heureux événement, il fit présent à son Eglise d'un magnifique ostensor d'or, enrichi de diamans, pour y placer le S. Sacrement. Mais il ne jouit pas aussi long-tems qu'il l'espéroit de cette tranquillité dont il étoit si flatté. Dès l'an 1688, la France rompit la trêve, et recommença la guerre à l'occasion des troubles de Cologne. L'Electeur de Mayence, surnommé par le Dauphin, qui commandoit l'armée française, de livrer sa capitale, l'abandonna, dans l'impuissance de la défendre, par traité du 17 Octobre, et choisit Erfort pour sa retraite. Le séjour qu'il y fit fut d'environ onze mois. Mayence ayant été rendue par le Marquis d'Uxelles, le 8 Septembre 1689, au Duc de Lorraine, après sept semaines de trêve ouverte, l'Electeur ne tarda pas à y revenir. L'an 1690, il concourut, le 24 Janvier, dans la Diète électoriale d'Ausbourg à l'élection de Joseph, Roi des Romains, qu'il sacra deux jours après. Il avoit couronné, dans la même ville, sept jours auparavant, l'Impératrice Eléonore-Madeleine, mere de ce Prince. L'année suivante, accablé de la goutte, il se fit donner pour Coadjuteur, par son Chapitre, Louis-Antoine, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique et Prévôt d'Elwangen, fils de l'Electeur Palatin Philippe-Guillaume, et Fobtint, le 19 Avril, par une élection unanime. Il résidoit pour lors à Aschaffenburg dans la crainte que les François, qui avoient toujours les yeux sur Mayence, ne réussissent à y rentrer; ce qui pensa en effet arriver par la trahison de Consrubach, Commissaire-Général des guerres, dont ils avoient corrompu la fidélité. Au mois de Mai de l'an 1691, il accéda au Traité de confédération, fait entre l'Empereur et d'autres Princes contre la France. La mort le ravit à son Eglise dans son palais d'Aschaffenburg le 30 Mars 1695. Il fut inhumé dans l'Eglise de S. Pierre de cette ville, auprès de l'Archevêque Thierri.

## LOTHAIRE-FRANÇOIS.

1695. LOTHAIRE-FRANÇOIS, né, le 4 Octobre 1655, d'Erwin, Baron de Schoenborn, Seigneur de Reigelsberg, frere de l'Archevêque de Mayence Jean-Philippe, et de Marie-Ursule Vollras de Greiffenclau, Chanoine de Würtzbourg, de Bamberg et de Mayence, élevé sur le Siège de Bamberg le 16 Novembre 1693, fait ensuite Coadjuteur de Mayence le 3 Septembre de l'année suivante, devint le successeur d'Anselme-François à Mayence, où il fit son entrée solennelle le 30 Avril 1695. Mais il ne fut inauguré que le 2 Mai suivant, et sacré qu'au commencement de Novembre de la même année. Le Continuateur de Serarius, qui écrivoit du vivant de ce Prélat, déclare que ce n'est qu'en tremblant qu'il entreprend de tracer l'histoire de son gouvernement, tant il juge la matiere au-dessus de ses forces. Tel est le langage de l'adulation. Nous ne voyons en effet rien de fort merveilleux dans ce qu'il raconte de ce Prélat. Un étranger de condition obscure, nommé Jacques de Boville, ayant été pourvu par le Pape Innocent XII d'un Canoniat dans la Cathédrale de Worms, le Chapitre refusa de l'admettre jusqu'à ce qu'il eût fait preuve de noblesse d'extraction, conformément aux Statuts de la Compagnie.

Boville, hors d'état de satisfaire à cette condition, porta ses plaintes au Pape du refus qui lui étoit fait. L'Auditeur Bonicusa, chargé de connoître de cette affaire, donna gain de cause au pourvu, avec injonction au Chapitre de le recevoir sous peine d'interdiction. Toute la nation germanique fut extrêmement peignée de ce jugement comme donnant atteinte à ses libertés. L'Electeur de Mayence, en qualité de Métropolitain, prit le parti du Chapitre, et écrivit, le 10 Juillet 1699, une lettre au Pape, pour le prier de casser la Sentence de l'Auditeur, et de laisser les hauts Chapitres d'Allemagne dans la possession où ils étoient de n'admettre parmi eux que des nobles et des nationaux. La lettre fit son effet, et Boville fut obligé de se désister.

L'an 1700, Lothaire-François, voyant la guerre prête à se renouveler entre la France et l'Allemagne, fait ajouter des nouvelles fortifications à la ville d'Erfort pour mettre le pays à l'abri d'une invasion. Ce qu'il avoit prévu arriva. L'élévation de Philippe, petit-fils de Louis XIV, sur le trône d'Espagne, permit aux prises la Maison de France et celle d'Autriche. L'Electeur de Mayence, attaché à la dernière, n'oublia rien pour augmenter le nombre de ses partisans. Ayant convoqué les Etats du Cercle du Rhin à Heilbron, il les engagea à se confédérer pour le service de l'Empereur et de l'Archiduc Charles son fils, compétiteur de Philippe. Il sollicita, par ses députés, les Cercles de Suabe et de Franconie d'embrasser les mêmes intérêts. Il agit dans les mêmes vues auprès de l'Electeur de Bavière. Le Roi des Romains ayant entrepris, l'an 1702, le siège de Landau, il lui envoya un corps de troupes, et fit passer dans son camp des vivres et de la poudre. Landau fut rendu le 10 Septembre de la même année. Elisabeth-Christine de Brunswick-Wollenbutel, désignée pour être l'épouse de Charles, Archiduc d'Autriche, ayant embrassé la religion catholique, ce fut l'Archevêque de Mayence qui recut, le 1 Mai 1707, son abjuration dans la Cathédrale de Bamberg, et en conséquence la réconcilia solennellement à l'Eglise. Lothaire-François obtint, l'an 1710, pour son Coadjuteur, le 5 Novembre, François-Louis, fils de Philippe-Guillaume, l'Electeur Palatin, Evêque de Worms et Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. La mort de l'Empereur Joseph, arrivée le 17 Avril 1711, donna occasion à l'Archevêque Lothaire-François de déployer ses talents pendant l'interregne de six mois, qui suivit cet événement. En sa qualité d'Archichancelier, il indiqua la Diète électoriale, et n'adressa sa Lettre de convocation ni à l'Electeur de Cologne ni à celui de Bavière, parceque l'un et l'autre avoient été mis au ban de l'Empire. L'un et l'autre firent leur protestation contre l'élection future. La Diète s'ouvrit le 25 Août à Francfort. L'Electeur de Mayence y signala son zèle pour la Maison d'Autriche. Après avoir engagé la Diète à rejeter les protestations des deux Electeurs bannis, il insista pour faire tomber, ou plutôt conserver, la couronne impériale dans cette Maison qui en étoit en possession depuis trois siècles. « L'Empire, disoit-il, est une belle épouse sans dot, et dont l'entretien exige de grandes dépenses, et il n'y a que la Maison d'Autriche qui soit en état, par ses grands revenus, de soutenir une si grande dépense ». Sur ses représentations tous les suffrages pour l'Empire se réunirent en faveur de l'Archiduc Charles, qui étoit pour lors en Espagne occupé à disputer le trône de cette Monarchie à Philippe V. L'élection se fit le 12 Octobre, et l'Electeur de Mayence couronna Charles le 22 Décembre suivant. L'ouverture des conférences pour la paix s'étant faite à Utrecht en 1712, l'Electeur de Mayence n'en devint que plus ardent à soufrier l'esprit de la guerre dans le Cercle dont il étoit directeur. Il fit même augmenter les fortifications de sa ville capitale. Mais le succès ne répondit pas à son attente; et il eut la dou-

leur de voir les armes de France prospérer contre l'Empire jusqu'à la paix de Rastadt, conclue le 6 Mars 1714. Depuis cette époque il ne s'occupa plus que du soin de son diocèse. L'an 1721, il fonda à Mayence un Hôpital dont il posa la première pierre le 15 Novembre, et qu'il dota libéralement. Cette ville lui est encore redevable de plusieurs embellissemens utiles aux citoyens. La mort y enleva ce Prélat le 30 Janvier 1729, à l'âge de soixante et quatorze ans.

## FRANÇOIS-LOUIS.

1729. FRANÇOIS-LOUIS DE NEUBOURG, né, l'an 1664, de Philippe-Guillaume de Neubourg, Electeur Palatin, et d'Elisabeth-Amélie de Hesse-Darmstadt, Evêque de Breslaw le 30 Janvier 1683, Prévôt d'Elwangen en 1694, Evêque de Worms le 12 Juillet de la même année, nommé Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique le jour suivant, élu Coadjuteur de Mayence le 5 Novembre 1710, puis Archevêque de Treves le 20 Février 1716, quitta ce Siège, le 5 Mars 1729, pour aller prendre possession de celui de Mayence. Il mourut à Neiss en Silésie le 18 Avril 1732, et fut enterré à Breslaw.

## PHILIPPE-CHARLES.

1732. PHILIPPE-CHARLES D'ELTZ-KEMPENICH, de l'une des plus anciennes familles du Rhin, qui tire son nom du château d'Eltz à deux milles de Cochem dans l'Electorat de Treves, né, le 24 Oct. 1665, de Jean-Jacques d'Eltz et d'Anne-Marie de Schmiedberg, Chanoine de Treves, Chantre de Mayence en 1710, Chorévêque de Treves et Prévôt de cette Eglise en 1729, succéda, par une élction canonique, le 9 Juin 1732, à l'Archevêque François-Louis, dont il avoit été le conseiller intime. Il fut sacré, le 18 Novembre suivant, à Mayence. Ce Prélat ne dut son élévation qu'à ses vertus et à ses qualités personnelles qu'il continua de faire éclater jusqu'à la fin de sa vie. Attaché à la Maison d'Autriche, il détermina la Diète du 26 Février 1734 à déclarer la guerre à la France; ce qu'elle fit le 9 Avril suivant, malgré les protestations des Electeurs de Cologne, de Bavière, et Palatin, qui embrasèrent la neutralité. Les fortifications qu'il ajouta à sa ville capitale la mirent à l'abri des insultes de l'ennemi, qui se vengea sur le plat pays. L'Empereur, en reconnaissance de son dévouement, éleva, l'an 1734, sa famille au rang de Comte du S. Empire.

Après la mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 Octobre 1740, l'Electeur de Mayence indiqua pour le 27 Février 1741 la Diète d'élction, qui ne s'ouvrit que le 4 Novembre suivant. Philippe-Charles n'assista qu'à la première conférence qui se tint le 20 du même mois, et fut représenté dans les autres par son neveu Anselme-Casimir, Comte d'Eltz. Il reparut néanmoins à l'Assemblée du 24 Janvier 1742, où la couronne impériale fut déferée à Charles, Electeur de Bavière. Il reçut ce Prince, le 30 du même mois, à Francfort, et consentit que, sans préjudice à ses droits, l'Electeur de Cologne, frère de l'Empereur, fit, le 12 Février suivant, la cérémonie de son couronnement. Étant parti le 23 du même mois, il laissa au même Prélat l'honneur de couronner également l'Impératrice le 8 du mois suivant.

Philippe-Charles travailla ensuite, mais avec peu de succès, à ramener la paix dans l'Empire. Il mourut, le 21 Mars 1743, à Mayence avec la réputation bien méritée d'un Prélat ami et protecteur des arts et des sciences. L'Eglise d'Allemagne lui est redevable d'une traduction de la Bible en sa langue, qu'il fit imprimer en 1738.

## JEAN-FRÉDÉRIC-CHARLES.

1743. JEAN-FRÉDÉRIC-CHARLES, né, le 6 Juillet 1689, de Jean-François-Sébastien, Baron d'Ostein dans la haute Alsace, fait Comte d'Empire en 1712, et d'Anne-Charlotte-Marie, Comtesse de Schoenborn, Custode de l'Eglise métropolitaine de Mayence, etc. fut élu précipitamment, le 22 Avril 1743, Archevêque de Mayence dans le tems que les François et les Bavaois d'un côté, et les Autrichiens de l'autre, s'approchoient de cette ville pour y faire nommer un Prélat attaché à leur parti. Dès la première année de son Episcopat, il fit, en faveur de la Maison d'Autriche, une démarche qui eut de grandes suites et lui attira bien des chagrins. La Reine de Hongrie lui ayant fait remettre divers actes pour la conservation de ses droits contre la France et la Maison de Bavière, il les fit porter, le 23 Septembre, à la Dictature de l'Empire; ce qui indisposa l'Empereur contre lui, comme ce Prince le témoigna, par une lettre circulaire du 28 du même mois, aux États de l'Empire. Soutenu par les années victorieuses du Roi de Prusse et des troupes françoises, l'Empereur parla avec tant d'énergie, que l'Electeur effrayé se rendit en personne, le 20 Octobre, auprès de lui à Francfort pour se justifier et se recommander à sa protection. De retour, le 24 du même mois, à Mayence, il ne voulut plus quitter cette ville malgré le danger qu'il couroit de la part des François qui ne lui pardonnoient pas son attachement à la neutralité. A ceux qui lui conseilloyent la retraite, il répondit : *Ma demeure, en s'écroulant, dit-elle m'écraser, je ne quitterai point mes sujets; leur sort sera le mien.* Il persista dans ces dispositions, et vit avec une douleur accompagnée de fermeté son Electorat dévasté par l'ennemi.

Le trône impérial étant venu à vaquer par la mort de Charles VII, arrivée le 20 Janvier 1745, l'Electeur indiqua la Diète d'élction pour le 1 Juin suivant. Elle fut retardée jusqu'au mois de Septembre, et dans cet intervalle l'Electeur reçut, le 15 Juillet, la visite du Grand Duc de Toscane, qui obligea les François d'évacuer l'Electorat. Le 13 Sept. suivant, les Electeurs, à la réserve de ceux, rétinrent leurs suffrages pour élever ce Prince à l'Empire. Ce fut Jean-Frédéric-Charles qui le couronna, le 4 Octobre, à Francfort.

La guerre que le Roi de Prusse déclara ensuite à la Reine de Hongrie, replongea l'Electeur de Mayence dans de nouveaux malheurs, qui durèrent depuis l'an 1757 jusqu'à la paix conclue, le 15 Février 1763, à Hubertsbourg. L'Electeur Jean-Frédéric-Charles ne survécut pas long-tems à cet événement, étant mort le 4 Juin suivant.

## EMERIC-JOSEPH.

1763. EMERIC-JOSEPH, issu des Barons de Breidbach de Burrisheim, né le 11 Novembre 1707, Grand Doyen de l'Eglise métropolitaine de Mayence, en fut élu canoniquement Archevêque le 5 Juillet 1763. Un polype, qu'il avoit dans le cœur, l'enleva subitement de ce monde le 11 Juin 1774.

## FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH.

1774. FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH, Baron d'Erthal, né le 3 Janvier 1719, Trésorier du grand Chapitre de Mayence, obtint 21 voix sur 27 dont est composé ce Chapitre, le 18 Juillet 1774, pour l'Archevêché de Mayence, qui lui fut en conséquence déferé. Huit jours après il obtint encore l'Evêché de Worms. Le 11 Septembre suivant, il reçut la Prétrise des mains de son Suffragant, et le lendemain il célébra sa première Messe.

## CORRECTIONS POUR LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ARCHEVÊQUES DE MAYENCE.

P. 229, col. 1, lig. 3, au lieu de Ep. 24, lisez; Opusc. 33, cap. 24. *Ibid.* col. 2, lig. 29, le synodique, lisez, la lettre synodique.  
P. 231, art. d'Hériger, lig. 8 et 9 de cet art. au château d'Altheim, près de Nordlingue, lisez, au château d'Altheim, dans le Duché moderne de Neubourg.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## ARCHEVÊQUES ET ÉLECTEURS DE COLOGNE.

COLOGNE, ville située sur le Rhin (nommée en latin *Colonia Agrippinensis*, ou *Agrippinensium*, *Colonia Claudia*, *Colonia Augusta*, *Colonia Ubiorum*, et simplement *Colonia* ou *Colonia ad Rhenum*, qui est son premier nom), a pour fondateurs les Ubiens, peuple de Germanie, lesquels s'étant donnés à Vipsanius Agrippa, lorsqu'il vint faire la guerre dans ce pays, l'aiderent à subjuguier les Sueves, leurs voisins et leurs ennemis. Agrippa, l'an de Rome 735, suivant Tillemont (19 ans avant J. C.), ayant été obligé de quitter la Germanie pour aller au secours d'Auguste, son beau-pere, en Espagne, transporta les Ubiens en-deçà du Rhin pour garder les rives de ce fleuve qui servoit alors de limite à l'Empire romain. Ce fut alors qu'obligés de se munir contre les irruptions des Germains, ils bâtirent une ville, en forme de camp retranché, qui fut nommée d'abord *Oppidum Ubiorum*. Germanicus, fils de Drusus et d'Antonia, niece d'Auguste, étant venu depuis sur le Rhin, Agrippine sa femme mit au monde à Cologne, l'an de Rome 767, une fille nommée comme sa mere. La jeune Agrippine, ayant épousé l'Empereur Claude, fit augmenter le circuit de la ville où elle avoit pris naissance, et, vers l'an de J. C. 49, elle y envoya une colonie de Vétérans; ce qui fit nommer cette ville *Colonia Agrippinensis*. L'an 68 de J. C., Vitellius, désigné Proconsul de la basse Germanie par l'Empereur Galba, arrive à Cologne, et y établit sa résidence. Il y fut proclamé lui-même Empereur le 2 Janvier de l'année suivante par l'armée qu'il commandoit. A son inauguration on lui mit en main le glaive de César, conservé dans le temple de Mars, et on le promena par les principales rues. (Mascou, *Hist. des Allem.* p. 1, p. 117.) Cologne, après son départ, se laissa entraîner dans le parti de Tutor, révolté contre les Romains; et lorsque Céréalus eut défait les rebelles, elle égorga la garnison allemande qu'on avoit laissée dans ses murs. Mais Vespasien, nouvel Empereur, ne tarda pas à faire rentrer cette ville dans le devoir. Trajan, salué Empereur, prit la pourpre, l'an 98, à Cologne. L'an 306 (et non 307, comme D. Morrens le marque), Constantin ayant été élevé au même honneur dans la Grande-Bretagne où il commandoit, s'avança par la Belgique jusqu'au Rhin, et étant arrivé à Cologne, il y appaisa les mouvements des Germains, prêts à se soulever. (Tillemont, *ex Gregorio Turon.*) L'année suivante, il fit construire un pont sur le Rhin, vis-à-vis de la citadelle de Tuits, pour arrêter les courses des Francs situés au-delà de ce fleuve. Les Francs prirent Cologne l'an 355, et la dévasterent après avoir fait le même traitement à 40 autres villes sur le Rhin. Mais, l'année suivante, selon Zosime et Marcellin, Cologne fut reprise par le César Julien, qui repoussa les Francs au-delà du Rhin. Une nouvelle irruption, qu'ils firent dans les Gaules, l'an 388, sous la conduite de Marcomire, Genobaude et Suanon, jeta l'épouvante dans Cologne; mais elle se préserva de leur fureur. Elle n'eut pas le même bonheur lorsqu'Attila, Roi des Huns, s'achemina vers les Gaules en 451. Ce barbare prit et dévasta Cologne, ainsi que plusieurs autres villes situées près du Rhin. Mais ce ne fut qu'un orage passager. Les Romains releverent les ruines de Cologne et y ajouterent de nouvelles fortifications. On la croyoit hors d'insulte: mais les Francs étant revenus l'an 464 (suivant MM. Eccard et de Honteim), l'emportèrent d'assaut après avoir mis en fuite Egidius, qui étoit accouru pour la défendre, en chasserent les Romains et y établirent une nouvelle Colonie, qui eut pour Roi Sigebert, dit le Boiteux, parent de Childéric. On appella cet Etat, dans lequel Treves étoit comprise, le Royaume des Ripuaires. Sigebert eut un fils nommé Cloderic, lequel, à la persuasion de Clovis, Roi de France, assassina son pere vers l'an 509, suivant M. Eccard. Clovis recueillit le fruit de ce parricide et réunit le Royaume de Cologne à la Couronne de France après avoir fait mourir Cloderic pour le punir d'un crime qu'il lui avoit conseillé.

Par le partage que les Rois Charles le Chauve et Louis le Germanique firent, en 870, de leurs Etats, Cologne tomba dans le lot du second. Les Rois de Germanie y eurent dès lors un Palais. (*Chron. Goitwic.* T. II, p. 465.)

Cologne, sous les Romains, et peu de tems après sa fondation, étoit une Métropole civile. Elle devint ensuite Métropole ecclésiastique, après que le Christianisme y eut été établi. Mais l'origine de cet établissement est obscure. On convient que S. Materne fut le fondateur de l'Eglise de Cologne, ainsi que de celles de Treves et de Tongres. Mais les uns prétendent qu'il étoit disciple de S. Pierre, les autres mettent sa mission au commencement du IV<sup>e</sup> siècle. Suivant la première opinion, il faut distinguer deux Maternes, Evêques de Cologne: car on voit parmi les souscripteurs des Conciles de Rome en 313, et d'Arles en 314, un Evêque qui signe en cette maniere: *Maternus Agrippinensis*. Il faut de plus convenir avec Dom Morrens (*Conat. Chronol. in catal. Ep. Colon.*) qu'on n'a nulle certitude sur la suite des Evêques de Cologne

depuis le premier Materne jusqu'au second. Selon la seconde opinion, l'unique Materne, après avoir fondé, vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle, les Eglises de Treves, de Tongres et de Cologne, se restreignit à la dernière. C'est en admettant ce sentiment, comme le plus vraisemblable, que nous allons commencer la Chronologie des Evêques de Cologne.

## SAINT MATERNE.

**MATERNE**, recommandable par son savoir et sa vertu, jouit, à la faveur de ces titres, d'une grande considération à la Cour de l'Empereur Constantin. Ce Prince, sur les accusations formées par les Donatistes contre Cécilien, Evêque de Carthage, donna ordre à celui-ci, l'an 313, de se rendre à Rome pour y défendre sa cause devant le Pape Melchiate, Rheticius, Evêque d'Autun, et Materne. Quoique la lettre de l'Empereur à Melchiate, d'où ceci est tiré, n'exprime pas le Siège qu'occupoit Materne, nous savons d'ailleurs que c'étoit celui de Cologne. *On donna pour Juges (à Cécilien), dit Optat, Materne, Evêque de la ville d'Agrippine, Rhéticien d'Autun, etc. (Lib. I, Cont. Parmen. sub fin.)* On s'assembla donc, au nombre de 19 Evêques, le 6 Octobre, dans le Palais de Latran, et *Donat y fut condamné sur sa propre confession pour avoir conféré un second baptême et imposé de nouveau les mains à des Evêques qui étoient tombés. Cécilien, au contraire, y fut absous sur la déclaration que firent les témoins produits par Donat qu'ils n'avoient rien à lui reprocher. (Ibid.)* Materne assista pareillement, l'année suivante, au Concile d'Arles, qui se tint sur le même sujet. On croit que ce fut de son tems que l'Impératrice Hélène fit construire à Cologne une Eglise dédiée aux Martyrs de la légion thébéenne. L'année de sa mort est incertaine.

## EUPHRATAS.

**EUPHRATAS**, Grec de nation, fut le successeur de Materne. Il se rendit, l'an 347, par ordre de l'Empereur Constant, avec les Evêques de Treves et de Mayence, au Concile de Sardique. La fermeté qu'il y fit paroître contre les Ariens lui mérita l'honneur d'être député par l'Assemblée avec Vincent, Evêque de Capoue, à l'Empereur Constance qui étoit pour lors à Antioche, pour demander le rétablissement de S. Athanase. Après qu'ils se furent acquittés de leur légation, les Ariens leur dressèrent un piège digne de la malice de ces hérétiques et de la cause qu'ils défendoient. Etienne, Evêque d'Antioche, l'un de leurs Chefs, fit entrer de nuit dans l'appartement des deux Prélats une femme publique pour les perdre de réputation et leur ôter tout crédit. Mais la fourberie fut découverte et retourna sur son auteur, qui fut déposé l'année suivante. On croit qu'Euphratas mourut l'an 365 ou environ. Ce Prélat n'avoit pas été toujours aussi ferme dans la foi orthodoxe, si l'on s'en rapporte aux actes d'un Concile tenu, l'an 346, à Cologne. On y voit en effet qu'il fut déposé pour avoir embrassé l'hérésie de Photin. Mais ces actes, inconnus avant le 17<sup>me</sup> siècle, souffrent de grandes difficultés, qui ont engagé le nouvel Editeur des Conciles des Gaules (T. 1, col. 106-110), après les avoir discutés avec autant de lumières que d'impartialité, à mettre l'Assemblée qui en est l'objet au rang des Conciles douteux. On ne peut toutefois également révoquer en doute l'Episcopat d'Euphratas, quoique Rotger, dans la vie de S. Brunon, Archevêque de Cologne, et Helinand, Moine de Cîteaux, dans les actes de S. Gérard, ne le comptent point parmi les Evêques de Cologne. S'il fut réellement déposé en 346, il faut supposer qu'il fut ensuite rétabli dans son Siège, comme le furent les fameux Ariens, Ursace et Valens, sur quelques marques de repentir, ou bien dire que le nom de son successeur immédiat est inconnu.

## S. SEVERIN.

365 ou environ. **SEVERIN**, natif, à ce qu'on croit, de Bordeaux, fut élevé sur le Siège de Cologne vers l'an 365. Grégoire de Tours le représente comme un Prélat doué de toutes les vertus. Cet Ecrivain rapporte qu'un jour de Dimanche, Severin, faisant la procession autour des lieux saints avec son Clergé selon sa coutume, eut révélation de la mort de S. Martin de Tours, à l'heure même que ce Saint passa à une meilleure vie. Il mourut quelques années après, vers l'an 403, suivant D. Morkeus, qui le confond avec un autre Severin, qui vint d'Orient à Bordeaux sous l'Episcopat de S. Amand.

## S. EBREGISILE I.

403 ou environ. **EBREGISILE**, ou **EVERGISLE**, né dans le pays de Tongres, devint le successeur de S. Severin dont il avoit été le disciple. Son zèle ne se borna point au soin de son troupeau. Il passa dans sa patrie pour travailler à la conversion des Barbares qui s'y étoient établis. Il y rencontra la mort. Des voleurs, disent les actes de sa vie, donnés par Surius au 24 Octobre, le tuèrent la nuit comme il alloit faire sa prière dans une Eglise. D. Morkeus rapporte cet événement à l'an 418 ou environ, et le P. le Coite à l'an 439. Le corps de S. Ebregisile, ayant été trouvé, dans le X<sup>e</sup> siècle, sous l'Episcopat de Brunon, frère de l'Empereur Otton I, fut levé de terre et placé dans l'Eglise de Sainte Cécile, où on l'enferma dans une châsse de vermeil. Mais la vie de Brunon ne fait pas mention de son martyre. Il embellit tellement Cologne suivant les actes cités, qu'on la nommoit la ville dorée. Cela est-il croyable d'un Evêque du V<sup>e</sup> siècle, qui vivoit au milieu des ravages qu'exercoient dans son territoire les Barbares ? C'est la réflexion de M. de Tillemont (*Mém. ecclés. T. X, n. 3*), qui regarde comme fort douteux l'Episcopat d'Ebregisile.

## AQUILIN, SOLIN, SIMONÉE ET DOMITIEN.

**AQUILIN**, Evêque de Cologne, est confondu par plusieurs avec **SOLIN**, ou **SOLAVE**, que d'autres lui donnent pour successeur. **SIMONÉE**, ou **SIMOÈNE**, paroit ensuite sur le Siège de Cologne dans les anciens Catalogues. Ces Evêques gouvernerent l'Eglise de Cologne dans des tems fort nébuleux, qui nous dérobent le détail de leur vie et la durée de leur Episcopat.

**DOMITIEN** n'est pas mieux connu. Quelques uns le prennent pour l'Evêque de Tongres de même nom. Mais on voit, suivant la leçon de deux anciens manuscrits du Concile de Clermont, tenu en 535, rapportée et adoptée par le P. Simond, un Evêque qui souscrit les actes de ce Concile en cette manière : *Domitianus in Christi nomine Episcopus Ecclesie Coloniensis*. Si cela est certain, il faut le distinguer de Domitien, Evêque de Tongres.

## CARETERNE.

**CARETERNE** (et non Carentin, comme on le nomme vulgairement), Evêque de Cologne, seroit enseveli dans un profond oubli sans le soin que Fortunat, Evêque de Poitiers, a pris de nous transmettre le souvenir de sa charité, de sa vigilance, de son zèle pour le maintien de la discipline ecclésiastique. C'est dans le troisième des Poèmes de ce Prélat, adressé à Careterne lui-même, que cet éloge est renfermé. Ils étoient donc contemporains. Or Fortunat est mort vers le commen-

cement du VI<sup>e</sup> siècle. Les Modernes mettent, par conjectures, la mort de Carereine, en 580; ce qui ne blesse point la vraisemblance.

## EBREGISILE II.

580 ou environ. EBREGISILE fut le successeur de Carereine. La Reine Brunehaut faisoit un cas singulier de son mérite. Cette Princesse l'employa en diverses ambassades. Grégoire de Tours raconte qu'elle l'envoya plusieurs fois vers le Roi d'Espagne, et que, dans un de ces voyages, il rapporta, non sans courir de grands risques, un grand bouclier d'or garni de pierres précieuses. Grégoire lui-même fut député avec Ebregisile, l'an 590, par le Roi Childebart, fils de Brunehaut, pour aller à Poitiers terminer les dissensions qui s'étoient élevées entre l'Abbesse Leubouere et plusieurs de ses Religieuses excitées par Chrodield. Les deux Prélats, après avoir fait les informations nécessaires, donnerent gain de cause à l'Abbesse, et condamnèrent Chrodield avec ses adhérents. Grégoire dit que l'Evêque Ebregisile étoit recommandable par sa justice et son intégrité, et le jugement qu'il rendit contre Chrodield, quoique fille du Roi Charibert et cousine de Childebart, en est la preuve. On n'est pas assuré de l'année de sa mort, que des Modernes placent en l'an 600.

## REMEDIUS.

REMEDIUS, ou REMI, successeur d'Ebregisile, gouverna l'Eglise de Cologne dans de fâcheuses conjonctures. Thierry, Roi de Bourgogne, et Théodebert, Roi d'Austrasie, vivoient dans une mésintelligence qui inffluoit sur la tranquillité de leurs Etats. Excités par Brunehaut leur aïeule, ils en vinrent à une guerre ouverte. Théodebert, battu par Thierry, d'abord à Toul, ensuite à Tolbiac, se sauva au-delà du Rhin. Mais, le jour même de cette seconde victoire, Thierry s'étant rendu à Cologne, reçut le serment de fidélité des citoyens. Théodebert, arrêté dans sa fuite, lui fut amené dans cette ville et de là transporté par son ordre à Châlon-sur-Saône, où il le fit mettre à mort la même année 612. (Frédégaire, c. 38.) D. Morkens met la mort de Remedius au 18 Janvier 623, sur des raisons assez plausibles.

## S. CUNIBERT.

623. CUNIBERT, d'une famille illustre de la Mossellanie, élevé dans sa jeunesse à la Cour d'Austrasie, où il se fit aimer et respecter par la douceur de son caractère et l'innocence de ses mœurs, engagé ensuite dans l'état ecclésiastique et fait Archidiaque de Treves, fut porté, malgré lui, sur le Siège de Cologne, et inauguré le 25 Septembre de l'an 623. Dagobert, fils de Clotaire, résidoit alors en Austrasie avec le titre de Roi. Le mérite de Cunibert inspira de l'estime et de la confiance au jeune Monarque pour ce Prélat. Il le mit à la tête de son Conseil, et gouverna bien tant qu'il se régla par ses lumières. Ayant depuis succédé à son pere, mort l'an 628, Dagobert nomma, l'an 633, Sigebert son fils pour le remplacer en Austrasie; et comme ce Prince étoit encore dans la première adolescence, il le mit sous la conduite de Cunibert. On voit par quelques Diplômes que ce Prélat faisoit la fonction d'Archichancelier auprès de Sigebert, ainsi qu'il avoit fait auprès de son pere. Cunibert, en prenant soin des affaires du Prince et de l'Etat, n'oublia point ce qu'il devoit à ses ouailles. Pasteur aussi zélé que Ministre habile, il remplit avec la plus grande exactitude tous les devoirs de l'Episcopat. Sa charité ne se borna point à son diocèse; elle s'étendit aux peuples situés au-delà du Rhin, chez qui l'Evangile n'avoit pas encore pénétré.

Cunibert avoit pour adjoint dans l'administration du Royaume d'Austrasie le Duc Adalgise, qui le se-

conda aussi dans le soin de l'éducation de Sigebert. Ce jeune Prince se montra très docile à leurs leçons comme l'atteste la piété sincère qui brilla dans tout le cours de sa vie. L'an 638, après la mort du Roi Dagobert, le Maire Pepin de Landen revint de la Cour de Neustrie, où il avoit presque toujours résidé, à celle d'Austrasie, et renouvella l'amitié qui étoit entre lui et Cunibert. Ils partagerent ensemble les fonctions du gouvernement ainsi que la conduite de Sigebert. Grimoald ayant succédé, l'an 640, à Pepin de Landen son pere dans la dignité de Maire du Palais, eut pour l'Evêque de Cologne les mêmes égards que lui tant que le Roi Sigebert vécut. Mais, après la mort de ce Prince, Cunibert, voyant que Grimoald vouloit ravir la Couronne à Dagobert, l'héritier légitime, pour la mettre sur la tête de son propre fils Childebart, il se retira dans son Eglise, et y resta jusqu'à la quatrième année du règne de Clotaire III (660 de J. C.). Bathilde, mere de Clotaire, et Régente du Royaume de France, en ayant détaché de nouveau l'Austrasie en faveur de Childeric son second fils, il fallut que Cunibert assistât encore ce jeune Prince de ses conseils. Ce saint et illustre Prélat mourut le 12 Novembre de l'an 663, et fut enterré dans l'Eglise de S. Clément, qu'il avoit fait bâtir aux portes de Cologne, et qui porte aujourd'hui le nom de S. Cunibert.

## BOCALDE.

663. BOCALDE, ou BOCADE, dit aussi BECADE, successeur de Cunibert, gouverna l'Eglise de Cologne l'espace de dix ans. L'histoire ne fournit aucun détail sur son gouvernement, qui finit par conséquent avec sa vie vers l'an 673. C'est vraisemblablement le même que Rothade, qui est nommé dans la Chronique d'Alberic après Cunibert.

## ETIENNE.

673 ou environ. ETIENNE, qui vient après Bocalde dans les Catalogues des Evêques de Cologne, est dit en quelques anciens monuments avoir gouverné cette Eglise l'espace de cinq ans sous Thierry III, Roi de France, et par les Modernes dix ans, sous ce même Prince. Le Catalogue de M. Eccard, qui est du XI<sup>e</sup> siècle, et qui paroît le plus authentique, ne fixe point la durée de son Episcopat, qu'il met sous le règne de Thierry III, qui s'étend depuis l'an 673, en partant du rétablissement de ce Prince, jusqu'en 691. C'est tout ce que nous pouvons assurer.

## ALDEWIN, ET GUISON.

ALDEWIN, ou ADELWIN, dit aussi BAUDOIN, gouverna l'Eglise de Cologne après Etienne. Les Modernes lui donnent, sans preuve, 15 ans d'Episcopat. De son temps S. Willibrord et ses compagnons prêchèrent l'Evangile en Frise. Aldewin prit part à cette bonne œuvre, et donna, dit-on, dans une île du Rhin à Cologne un hospice à ces saints Missionnaires, qui devint, dans la suite, un Monastere sous l'invocation de S. Martin. Mais les Auteurs du nouveau *Gallia christiana* révoquent en doute la Charte de cette donation.

GUISON, successeur d'Aldewin, est appelé GISON dans un ancien Catalogue qui met son Episcopat sous les régnes de Clovis III et de Childebart III, dont le premier monta sur le trône en 691, et le second mourut en 711. Plectrude, femme de Pepin, Maire d'Austrasie, après la mort de son époux, se mit sous la conduite de Guison. L'année de la mort de ce Prélat est incertaine, quoique D. Morkens la mette en 708. Il fut enterré à Cologne dans l'Eglise de S. Severin, où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau.

## ANNON I, ET PHARAMOND.

ANNON gouverna, comme porte le Catalogue de

M. Eccard, l'Eglise de Cologne sous le règne de Dagobert III, qui commença au mois d'Avril 711, et finit le 24 Juin 715. Un ancien Auteur, cité par les Bollandistes, le fait assister à la translation des reliques de S. Lambert, qui se fit le 20 Décembre 721 ou 722. Mais le titre d'Archevêque, qu'il donne à ce Prélat, fait voir qu'il écrivoit long-tems après cette cérémonie, et que son autorité par conséquent n'est pas d'un grand poids. On prétend qu'Annon fut inhumé dans l'Eglise de S. Severin.

PHARAMOND, qui suit Annon dans les anciens Catalogues des Evêques de Cologne, est si peu connu, qu'on ne sait ni le commencement, ni la durée de son Episcopat, ni aucune de ses actions.

#### RAINFROI, ou RAGENFROL

Il est certain, par un acte de 735, cité dans le nouveau *Gallia christiana* d'après Brower et Gelenius, qu'alors RAINFROI occupoit le Siège de Cologne. C'est vraisemblablement le même *Reginfridus* qui, avec d'autres Prélats, se trouva au Concile que Carloman assembla en Allemagne (M. Eccard prétend que ce fut à Saltzbourg) le 22 Avril 742, ou 743 selon le P. Mansi dans sa Dissertation sur les lettres du Pape Zacharie et de S. Boniface. Il avoit cessé de vivre en 745 avant le mois d'Octobre; car, avant cette époque, les François étant convenus d'ériger l'Eglise de Cologne en métropole, suivant la résolution prise antérieurement dans le Concile de Soissons de fixer S. Boniface, comme Métropolitain, dans une Eglise qui fut voisine des infidèles, le Pape Zacharie approuva ce dessein dans la lettre cxxviii<sup>e</sup> parmi celles du Saint, écrite, le 31 Octobre 745, en ces termes: *De civitate illa, quæ nuper Agrippina vocabatur, nunc verò Colonia, juxta petitionem Francorum, per nostræ auctoritatis præceptum nomini tuo Metropolim confirmavimus, et tuæ sanctitati direximus.* Le Siège de Cologne étoit donc alors vacant. Mais ce que le Pape avoit fait en faveur de cette Eglise fut transporté, vers le même tems, à celle de Mayence après la déposition de son Evêque Gewilib, auquel S. Boniface fut substitué.

#### AGILOLFE.

AGILOLFE, ou AGILULFE, étoit Evêque de Cologne en 747, date de la lettre du Pape Zacharie aux Evêques de France, qui est la cxxvii<sup>e</sup> entre celles de S. Boniface, puisque dans l'inscription il est nommé *Agilolfus Coloniensis Episcopus*. Il fut tiré du Monastere de Malmedi, dont il étoit Abbé ainsi que de Stavelo, pour être placé sur le Siège de Cologne, suivant ses actes peu sinceres, publiés par les Bollandistes (*ad diem IX Julii*.) L'an 748, le Pape ayant confirmé à l'Eglise de Mayence la prérogative d'être la Métropolitaine par une lettre du 1 Mai à S. Boniface, l'Eglise de Cologne fut soumise à celle de Mayence. L'Episcopat d'Agilulfe fut très court, ce Prélat ayant abdiqué pour retourner à Stavelo, selon ses actes.

#### HILDEGAIRE.

HILDEGAIRE parvint au Siège de Cologne vers l'an 750. (*Gall. chr. no. T. III, col. 631.*) » L'an 753, » dit l'Annaliste de Fulde, le Roi Pepin, provoqué » par une nouvelle révolte des Saxons, marcha contre » eux et ravagea leur pays, ayant avec lui l'Archevêque de Cologne, Hildegaire, qui fut tué dans cette » expédition ». C'est par anticipation, comme on l'observe dans le nouveau *Gall. chr.*, que le titre d'Archevêque est ici donné à ce Prélat: car S. Boniface, dans sa lettre au Pape Etienne, où il est fait mention du Chef de l'Eglise de Cologne, ne le qualifie jamais que du titre d'Evêque. (*Joan. Beka in Chron. p. 15.*)

D. Morxens, d'après le *Gall. chr.*, donne à Hil-

degaire pour successeur Hildebert, dont il n'est fait mention dans aucun ancien Catalogue des Evêques de Cologne ni dans aucun monument authentique: car la lettre de Ludger qu'il cite, outre qu'elle est généralement reconnue pour fausse, ne parle point de l'Evêque Hildebert, mais d'Hilsegere, qui est le même qu'Hildegaire. On voit à la vérité dans les petites Annales de Cologne un Chorévêque Hildebert, dont elles placent la mort en 862; et c'est à lui que se rapporte l'épithape d'Hildebert, rapportée par Gelenius dans son *Hierotheca pretiosa*.

#### BERTHELIN.

753. BERTHELIN, dit aussi BERTHOLIN, BERTHELM, et BERTHEM, successeur d'Hildegare, intervint, le 13 Août de la 11<sup>e</sup> année du Roi Pepin (de J. C. 762), au Diplôme de la dotation de l'Abbaye de Pruin, donné par ce Prince. (Mabil. *Annal. T. II, Append. p. 705.*) Le P. le Coite rapporte sa mort au 5 Février de l'an 771, et les Sainte-Marthe au même jour de l'année suivante: mais un Catalogue des Archevêques de Cologne, qui paroît être du xii<sup>e</sup> siècle, imprimé par Hahnus (*Collectio monumen. T. I, p. 387*), ne lui donne que 10 ans d'Episcopat. Ce même Catalogue en donne 22 à Riculfe et 34 à Hildebolde, qui suivent. Or, ce dernier étant mort en 819, auroit, suivant cette supposition, commencé son Episcopat en 785, et Riculfe le sien en 763; ce qui s'accorde très bien avec la Charte de 762 que nous venons de citer, et justifie les époques que nous adoptons.

#### RICULFE.

763. RICULFE, ou RICOLFE, successeur de Berthelin, fit, en 768, un échange avec Scorannus, Abbé du Mont-Blandin à Gand, selon Sanderus, rapporté dans le *Gallia christiana*. Il termina ses jours l'an 785, selon le Catalogue déjà cité, et non 782, comme disent Gelenius et les autres Ecrivains de Cologne. Ce fut sous son Episcopat, l'an 778, que les Saxons firent une irruption dans le diocèse de Cologne, où ils exercèrent leurs ravages sur la rive droite du Rhin, et s'avancèrent jusqu'à Thits, vis-à-vis de la capitale. Charlemagne étoit alors occupé à faire la guerre en Espagne. (Eccard, *de Reb. Franc. orient. T. I, p. 657.*)

#### HILDEBOLDE.

785 ou environ. HILDEBOLDE, ou HILDEBALDE, dit aussi HILDBALDE, devint Evêque de Cologne après la mort de Riculfe. Il assista, l'an 794, au Concile de Francfort, où Charlemagne obtint de l'Assemblée la permission d'avoir habituellement à sa suite l'Evêque Hildebolde, en qualité d'Archichaplain, pour les affaires ecclésiastiques, comme il avoit eu précédemment, avec la permission du S. Siège, Angelram, Evêque de Metz, décédé l'an 791. Ce Prince, l'an 799, l'envoya au devant du Pape Léon III, qui venoit le trouver à Paderborn. Hildebolde fut aussi chargé, la même année, avec neuf autres, tant Evêques que Comtes, de reconduire ce Pontife à Rome et d'informer sur les lieux des crimes qu'on lui imputoit. Le rapport des Commissaires ayant été favorable à Léon, ses accusateurs furent envoyés en France pour y être punis. L'an 802, ou 803 selon Eccard, il sacra Ludger Evêque de Munster. L'an 811, il fut le premier des sept Archevêques en présence desquels ce Prince, trois ans avant sa mort, disposa, par un nouveau testament, de son trésor et de sa garde-robe. Hildebolde présida, l'an 813, avec Riculfe, Archevêque de Mayence, au Concile tenu, le 9 Juin, dans cette ville. (Labbe, *Conc. T. VII, col. 1240.*) L'an 814, Charlemagne, étant à l'extrémité, le fit appeler pour lui administrer les Sacremens. Thegan, à cette occasion, l'appelle *familiarissimum Imperatoris*.

Il fut envoyé, l'an 816, par Louis le Débonnaire, avec l'Archevêque d'Arles et l'Evêque d'Orléans, au devant du Pape Etienne IV pour l'amener à Reims, où ce Monarque le recut. Ayant accompagné de-là l'Empereur à Aix-la-Chapelle, il assista au Concile qui s'y tint dans le mois d'Octobre, suivant Schæu. (*Annal. Paderborn. L. II, p. 60.*) L'an 818, suivant le *Gall. christiana* et l'opinion commune, ou l'an 819, selon Morkens et M. Eccard, il mourut le 3 Septembre. Théodulphe, Evêque d'Orléans, dans un de ses poëmes adressé au Roi Charles le Chauve, fait l'éloge de la piété d'Hildebolde, de sa douceur et de son affabilité. Ce fut sous l'Episcopat de ce Prélat, de l'aveu de tous les Critiques, que l'Eglise de Cologne fut érigée en Métropole. Mais on n'est pas d'accord sur la date de cette érection, que Pagi et Eccard se contentent de placer entre 794 et 799.

## H A D E B A L D E.

819. HADEBALDE, ATTERBALDE, ou HAGEBALDE, que quelques uns identifient mal-à-propos avec son prédecesseur à cause de la ressemblance des noms, fut son successeur sur le Siège de Cologne. Il assista, l'an 821, dans le mois d'Octobre, avec ses Suffragans au Concile de Thionville, où l'on porta des loix contre ceux qui emprisonnoient ou frappoient les Clercs. L'an 825, il fut un des membres de l'Assemblée mixte que Louis le Débonnaire tint à Aix-la-Chapelle pour faire exécuter les anciennes et les nouvelles loix concernant les Clercs et les Moines. Dans le Capitulaire qui fut dressé à ce sujet, on nomma des Commissaires sous le titre de *Missi dominici*, pour faire la visite des Eglises et des Monasteres avec pouvoir de corriger et de punir, et Hadebalde fut choisi avec le Comte Emond pour la province de Cologne. L'an 829 fut célèbre par les quatre Conciles que l'Empereur assembla pour aviser aux remedes qu'exigeoient les maux de l'Eglise et de l'Etat. Hadebalde fut présent à celui de Mayence. Etant tombé, l'an 834, dans une maladie de langueur, il ordonna pour Chorévêque Hildebert, dont on a parlé ci-devant, afin d'en être soulagé dans ses fonctions. Il fut, l'an 837, de l'Assemblée où l'Empereur donna la meilleure partie de la France (et non la Germanie, comme le marque D. Morkens) à son fils Charles. (Eccard, *Franc. Orient. T. II, p. 298.*) On ignore ce qu'il fit dans la suite; mais il étoit mort en 842, comme la suite le fera voir.

## H I L D U I N.

842. HILDUIN étoit Archevêque de Cologne en 842. Cela est constant par les petites Annales de Cologne, dont l'Auteur vivoit alors: *Anno 842*, disent-elles, *Hilduinus accepit Episcopatum Coloniae*. (Eccard, *Franc. orient. T. III, p. 917.*) Il n'est pas aisé de dire quel étoit cet Hilduin. Ce n'étoit certainement pas, comme le prétend M. Eccard, Hilduin Abbé de S. Denis, mort en 840. D. Bouquet, T. VIII, p. 376, a publié un Diplôme de l'Empereur Lothaire, que cet Editeur rapporte à l'an 841 ou environ, dans lequel, après avoir parlé de Louis, Abbé de S. Denis, et de ses Religieux, il ajoute: *Quorum precibus jungentes se Hilduinus, venerabilis, vocatus Archiepiscopus, sacrique Palatii nostri Notarius summus, etc.* On le voit encore dans les Diplômes de Lothaire jusqu'en 855 (Martene, *Ampl. coll. T. I, col. 137 et seq.*), mais sous la qualité d'Archevêque. Si c'est dans tous ces actes le même personnage, il faut dire que Hilduin auroit donné sa démission avant 850 sans avoir été sacré. En effet, suivant Rembert, dans la vie de S. Anschaire (*cap. 38*), lors de la tenue du second Concile au sujet de l'union des Eglises de Brême et de Hambourg, c'est-à-dire en 849 selon le P. Pagi (*ad an. 858, n. 3*), et d'autres, le Siège de Cologne vaquoit depuis long-

tems. *Cum hac ngerentur*, dit-il, *Colonia civitas, ad quam Bremensis prochia suffraganea erat, eo tempore absque benedictione episcopali debebat, quod quia diuturnum exstitit, etc.*

## G O N T H I E R.

850. GONTHIER, d'une Maison distinguée, comme ce qui va suivre porte à le croire, fut élu, le 20 Avril 850, Archevêque de Cologne et sacré peu de tems après. Jaloux des droits de son Siège, il souffrit impatiemment l'union qui avoit été faite des Eglises de Brême et de Hambourg, parce qu'elle diminueoit le nombre de ses Suffragans. Ce ne fut néanmoins qu'au bout de plusieurs années qu'il fit éclater le dessein où il étoit de la faire casser. S'étant rendu pour ce sujet, l'an 857, à la Diète de Worms, il demanda hautement que les deux Eglises fussent de nouveau séparées. Mais, à la requisition des Rois Louis et Lothaire qui étoient présents, et des Evêques, il consentit enfin à se relâcher de ses prétentions sous le bon plaisir du Pape, qu'on obtint sans peine; ce qui mit fin à la querelle. Gonthier, l'an 860, s'en attira une autre bien plus fâcheuse avec le S. Siège en favorisant le divorce du Roi Lothaire et de Thietberge, sous la promesse que ce Prince lui fit d'épouser sa sœur, ou, selon d'autres, sa niece. On ne répêta point ce qui a été dit ci-devant sur cette affaire et ses suites tant à l'article des Conciles (T. I, p. 466) que dans celui des Rois de Lorraine. (T. III, p. 35.) Ce que nous ajouterons ici se réduit à ce précis. Gonthier et Theutgaud, Archevêque de Treves, son complice, s'étant rendus, l'an 863, à Rome pour se justifier, le Pape Nicolas I, après avoir examiné dans un Concile l'écrit qu'ils lui avoient présenté, les déposa et les priva de la communion. Furieux de ce jugement, Gonthier alla trouver à Bénévent l'Empereur Louis II, qui demanda grace, par différentes lettres, pour les deux Prélats déposés. Les Evêques de Lorraine en firent de même. Mais Nicolas demeura inflexible, déclarant dans ses réponses à l'Empereur que Gonthier et Theutgaud pourroient, en s'humiliant, être rétablis dans la communion sans jamais espérer de remonter sur leurs Sièges. Louis, offensé de cette réponse trop dure à son gré, se mit en marche pour aller s'assurer de la personne du Pape. Celui-ci prévint son arrivée par la fuite. Ayant ensuite obtenu ses sûretés pour aller conférer avec ce Prince, Nicolas le désabusa de manière que les deux Prélats eurent ordre avec leurs partisans de retourner en France. Toujours obstiné, Gonthier adresse des lettres encycliques à tous les Evêques pour les soulever contre le Pape. Il fait plus; il charge le Clerc Hilduin, son frere, d'aller déposer ces lettres sur le tombeau de S. Pierre. (*Annal. Bertin.*) Hilduin s'acquitte de sa commission à la tête d'une troupe de gens armés qui forcent les portes de l'Eglise du Vatican. Lothaire cependant, pressé par les Evêques, ne put s'empêcher de destituer Gonthier, et mit en sa place l'Abbé Hugues, fils de Conrad II, Comte d'Auxerre, dont il devint le successeur. Ce choix étoit digne de Lothaire. Hugues possédoit déjà les Abbayes de S. Martin de Tours, de S. Germain d'Auxerre, de S. Vast d'Arras, de S. Quentin et de S. Bertin. Il étoit de plus Prince et Marquis, et avoit combattu plusieurs fois contre les Normands (1). Quoique Sous-Diacre, il menoit une vie toute mondaine. C'est la raison qui fit que, n'ayant point trouvé de consacrateur, il résigna l'Archevêché, l'an 866, au Clerc Hilduin, frere de Gonthier. Hilduin, sans avoir été sacré, gouverna l'Eglise de Cologne comme par provision jusqu'à la mort de Lothaire, arrivée l'an 869. Depuis ce tems, le Siège de Cologne demeura vacant jusqu'à la mort de Gonthier, arrivée en Italie, suivant M. Eccard, vers le mois d'Août 873. Gonthier mourut

(1) Ajoutez ces qualités à celles qu'on a données à Hugues dans son article parmi les Comtes d'Auxerre, T. II, p. 556.

pénitent, et nous voyons que, dès l'an 869, il avoit été rétabli par Adrien dans la communion, qu'il recut des mains de ce Pontife avec le Roi Lothaire au Mont-Cassin, où l'un et l'autre étoient venus demander leur absolution. (*Gall. chr. T. III, col. 641.*)

WILLIBERT, ou GUILLEBERT.

873. WILLIBERT, élu, le 16 Janvier de l'an 870, sur la nomination du Roi Louis le Germanique, par le Clergé et par le peuple, Archevêque de Cologne, et sacré le jour même de son élection malgré lui, suivant les Annales de Metz, par Liutbert, Archevêque de Mayence, fut rejeté par le Pape Adrien, ainsi qu'Hilduin son compétiteur, parce qu'il étoit monté sur le Siège de Cologne avant qu'il eût été déclaré vacant par le S. Siège. Les choses restèrent en cet état pendant le reste du Pontificat d'Adrien, et de la vie de Gonther, qui suivit de près Adrien au tombeau. Le Pape Jean VIII, qui vint ensuite, voyant l'obstacle levé par la mort de Gonther, confirma la nomination de Willibert, parce qu'elle avoit été ratifiée par une élection libre du Clergé et du peuple, et en conséquence lui envoya, l'an 873, le *Pallium*. L'année suivante (Honthelm, *Prodrom. Hist. Trevir. p. 81*), Willibert présida, le 26 Septembre, avec les Archevêques de Treves et de Mayence à un Concile national, assemblé, par ordre de Louis le Germanique, à Cologne (1); et le lendemain il dédia, en présence du Concile, sous le titre de S. Pierre, son Église cathédrale, commencée par Hildebolde, l'un de ses prédécesseurs, et achevée par lui-même. On reprit ensuite les sessions du Concile, où l'on traita du partage des biens ecclésiastiques entre les divers membres du Clergé, de la fondation du Monastère virginal d'Asniden (aujourd'hui le Chapitre d'Essen), et d'autres objets. (*Voy. les Conciles.*) L'an 876, Willibert fut envoyé par Louis le Germanique, avec les Comtes Adalard et Meingaud, auprès de Charles le Chauve, qui venoit de se faire couronner Empereur à Rome, pour négocier la paix entre les deux Princes. Mais Charles, qu'il vint trouver à Ponthion le 4 Juillet, n'ayant point voulu entendre aux propositions qu'il lui fit, il revint sans avoir rien fait, et trouva à son retour le Roi mort le 28 Août. (*Annal. Berin.*) Louis III, son second fils, Roi de Saxe, averti par le Prélat des mauvais desseins de Charles, se mit sur ses gardes, et, ayant ramassé des troupes, marcha contre lui et le battit près d'Andernac. (*Annal. Fuld.*)

L'an 885, sur la demande que Godefroi, Chef des Normands, avoit faite, avec menaces, à l'Empereur Charles le Gros, des territoires d'Andernac, de Coblenz et de Sentsich, pour avoir des vignobles dans ses Domaines; ce Monarque lui députa le Duc Henri avec l'Archevêque Guillebert, pour conférer avec lui. Les Ambassadeurs, étant parvenus à l'isle de Betau, traitent avec le Prince normand, pendant une journée, de l'objet de leur mission, sans pouvoir rien conclure. Le soir étant venu, ils sortent de l'isle pour retourner à leur hospice. Le Duc Henri persuade alors au Prélat d'engager la Princesse Gisle, femme de Godefroi, à venir le trouver le lendemain hors de l'isle. Elle part pour se rendre à cette invitation. Henri cependant revient auprès de Godefroi, amenant avec lui le Comte Everhard, qui venoit se plaindre des usurpations qu'il faisoit sur ses terres. Tandis qu'on disputé là-dessus avec chaleur, Everhard, sur des paroles outrageantes proférées par Godefroi, le frappe d'un coup de sabre, et aussitôt des satellites, qu'il avoit apostés, paroissent et l'achevent, après quoi tous les Normands de l'isle sont massacrés. (*Annal. Met.*)

Guillebert tint, l'an 887, à Cologne un Concile provincial, dans lequel, entre autres réglemens, on défendit aux Abbés laïques d'aliéner les biens de leurs

Abbayes sans la permission de l'Evêque. Ce Prélat mourut au commencement de l'an 890, et fut enterré dans sa Cathédrale. Reginon, Abbé de Prum, l'appelle un saint Evêque, également versé dans les choses divines et humaines. Son nom se trouve dans plusieurs Martyrologes.

HERMAN I.

890. HERMAN, ou HARTMAN, surnommé LE PIEUX, devint Archevêque de Cologne après la mort de Guillebert, et assista en cette qualité au Concile de Forcheim, tenu au mois de Mai 890. L'un de ses premiers soins fut de revendiquer l'Église de Brême, qu'Adalgaire, Archevêque de Hambourg, vouloit soumettre à sa juridiction. Le Pape Etienne V, à qui l'affaire fut portée, en renvoya l'examen à Foulques, Archevêque de Reims. Ce Prélat tint un Concile à Worms où cette contestation fut soigneusement discutée; mais on ignore le jugement qui en résulta: il paroît qu'il ne fut pas définitif; car Foulques, écrivant à Formose, successeur d'Etienne, le prie de l'appuyer de son autorité pour l'exécution de sa commission. Depuis ce tems il n'est plus fait mention de Foulques dans cette affaire. Ce fut Hatton, Archevêque de Mayence, que Formose commit pour l'examiner de nouveau. Hatton assembla sur ce sujet, l'an 892, un Concile à Francfort, où l'Archevêque de Cologne plaida fortement sa cause, et obtint un jugement contre Adalgaire. Le Pape Formose adoucit la sentence en laissant l'Evêché de Brême à l'Archevêque de Hambourg, avec obligation pour celui-ci d'assister aux Conciles de Cologne, où il seroit appelé. Herman sacra, l'an 921, par ordre de Gislebert, Duc de Lorraine, Hilduin, que ce Prince avoit placé sur le Siège de l'Église de Liège, sans égard pour le vœu de la plus grande et plus saine partie du Clergé et du peuple qui avoient élu Richer. Le Pape Jean X fit de grands reproches à Herman de sa faiblesse, lui ordonnant de la réparer en faisant chasser Hilduin, et mettre Richer à sa place. (*Voy. Richer, Evêque de Liège.*) Herman, la même année, négocia la paix entre Charles le Simple et Henri l'Oiseleur, qui se disputoient la Lorraine: il ménagea une entrevue de ces deux Princes à Bonn, où leur querelle fut terminée par un Traité, auquel il souscrivit à la tête de tous les autres Prelats et Seigneurs qui étoient présents. Il assista, l'année suivante, au Concile de Coblenz avec l'Archevêque de Mayence et six Evêques. Sa mort arriva le 11 Avril de l'an 925, suivant le Nécrologe de Fulde.

WICFRÉD.

925. WICFRÉD, ou WICFRID, successeur d'Herman, monta, sur le Siège de Cologne dans des tems orageux où le pays étoit ravagé par les guerres des François et des Allemands, et désolé par les incursions des Hongrois. C'est la raison pour laquelle il n'est point fait mention de ce Prélat avant le règne d'Otton I, qu'il sacra, l'an 936, à Aix-la-Chapelle, avec Hildebert, Archevêque de Mayence. Il présida, l'an 942, au Concile de Bonn, où se trouverent un grand nombre d'Evêques de Lorraine et de Germanie. L'an 948, il fut du nombre des 32 Evêques qui composèrent le Concile d'Ingelheim, assemblé, le 7 Juin ou le 9 Juillet, par le Légat Marin, en présence des Rois de Germanie et de France, Otton et Louis. Depuis ce tems il tomba dans un état de langueur qui ne finit qu'avec sa vie. Les Auteurs du *Gallia christiana* mettent sa mort au 7 Juin 953, et M. Gundling au 9 de ce mois. La Chronique de Liège se trompe en l'avançant d'une année.

BRUNON.

953. BRUNON, fils du Roi Henri l'Oiseleur et frere

(1) On s'est trompé ci-devant en mettant ce Concile, d'après le P. Hartzheim, en 873.

d'Otton I, monta, le 30 Août 953, sur le Siège de Cologne avec le consentement et les applaudissemens unanimes des Grands, du Clergé et du peuple. Dès l'âge de quatre ans il avoit été mis sous la discipline de Baldric, Evêque d'Utrecht, pour être élevé dans les lettres. Les progrès rapides qu'il y fit, l'élevèrent au-dessus de ses égaux pour l'âge autant par le savoir qu'il l'étoit par sa naissance. Rappelé d'Utrecht à la Cour par son frere Otton, après la mort de leur pere, il ne se laissa ni amollir par le plaisir, ni vaincre par les obstacles, ni entraîner par l'exemple; mais toujours sérieux dans sa maniere de penser, il partagea exactement son tems entre l'étude et les exercices de piété. On lui donna pour Instituteurs Israël, Evêque irlandois, et le fameux Rathier, qui, de Moine de Lobes étant devenu Evêque de Véronne, avoit quitté ce Siège pour retourner en son Monastere. Brunon, sous la conduite de ces deux guides, avança beaucoup dans la connoissance des lettres divines et humaines. A l'égard de ses mœurs, on rapporte qu'Israël étant un jour interrogé sur ce point, répondit hardiment que c'étoit un Saint. Avant d'être élevé à l'Episcopat, il entra dans le Monastere de Corvei, où il fit profession; ce qui l'a fait appeller par le Chroniqueur de cette Maison, *Bruno monachus noster*. (Leibnitz, *Script. Brunsw.* T. II, p. 301.) Devenu ensuite Abbé, comme il est qualifié par Frodoard dans sa Chronique, il fut chargé à la fois de la conduite de plusieurs Monasteres. Fidèle aux obligations que cet emploi lui imposoit, il fut attentif à rétablir l'observance régulière dans quelques unes de ces Maisons où elle étoit déchue, à défendre leurs possessions contre les ravisseurs, et à les faire jouir de la tranquillité nécessaire pour y maintenir le bon ordre. La même année, et dans le même tems qu'il parvint au Siège de Cologne, il fut pourvu par le Roi son frere du gouvernement de Lorraine, sous le titre d'Archiduc. Nous parlerons séparément de ce qu'il fit en l'une et en l'autre, qualité d'Evêque et de Gouverneur. Il fit son entrée à Cologne, au milieu des acclamations publiques, le 26 Août. Peu de jours après son sacre, il fit partir Adamare, Abbé de Fulde, pour aller demander en son nom le *Pallium* au Pape Agapit. L'Abbé lui rapporta cet ornement avec la permission d'en user toutes les fois qu'il le trouveroit bon: *Quoties vellet*, dit son Biographe. Hadamare apportoit aussi des reliques du Martyr S. Pantaléon que le Pape lui avoit remises pour Brunon. Ces reliques furent déposées par le Prélat dans une ancienne Eglise de ce Saint, voisine de Cologne et à demi ruinée. Brunon la fit réparer, et y joignit un Monastere dont il fit Abbé un homme respectable, nommé Chrétien. L'an 960, il leva de terre le corps de S. Ebrégisile, l'un de ses prédécesseurs, mis à mort environ 500 ans auparavant à Tongres, et le transporta dans l'Eglise de Sainte Cécile à Cologne. La même année, il reçut Ansegise, Evêque de Troyes, que le Comte Herbert avoit chassé de son Siège, et donna ses soins pour le faire rétablir. Ansegise, par reconnaissance, lui ayant fait présent du corps de S. Patrocle, ou S. Parre, Martyr, il l'envoya à Soëst en Westphalie pour être placé dans une magnifique Eglise qu'il fit bâtir en son honneur, et où il établit un Collège de Chanoines destinés à instruire le peuple grossier de ce canton. Les Religieuses de S. Mathieu dans la Fosse vivant trop familièrement avec les hommes de leur voisinage, il les transféra dans le Monastere de Konigstorp, et mit en leur place des Chanoines qui changerent le nom du titulaire en celui de S. André. (Cette Collégiale est encore célèbre de nos jours.) Pour trancher en peu de mots, Brunon ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à la réformation des mœurs, au rétablissement de la discipline et à la majesté du service divin. Sa charité pour les besoins temporels de ses ouailles étoit égale à son zèle pour leur salut. Sa maniere de vivre étoit simple,

éloignée du faste; son air grave, ses mœurs douces, son caractere tranquille. Attaqué plusieurs fois par des calomnies, il ne les repoussa que par la patience, et il vint à bout par là d'en triompher et de désarmer ses ennemis.

En qualité d'Archiduc, Brunon ne montra pas moins de capacité pour le gouvernement. Il retint dans l'obéissance les Lorrains sollicités de toute part à la révolte, et déposa, l'an 959, Rainier au long-cou, Comte de Hainaut, qui troublait par ses excursions la paix de cette province. Il fit rentrer dans le devoir Ludolphe son neveu, fils d'Otton I, qui s'étoit mis à la tête des mécontents, l'engagea de le venir trouver à Bonn, et le réconcilia avec son pere. Il défendit Lothaire, Roi de France, fils de sa sœur, contre ses ennemis domestiques, et affermit sur sa tête la Couronne qu'ils vouloient lui enlever. L'an 961, Otton son frere, partant pour son expédition d'Italie, le nomma Vicair de l'Empire dans toute l'Allemagne. Il ratifia dans Trèves, le 17 Avril 963, l'échange que Wiger, Abbé de S. Maximin, fit, avec le Comte Sigefroi, du château de Luxembourg, contre un Domaine situé dans les Ardennes. Étant venu, l'an 965, à Compiègne pour accorder ensemble ses neveux, le Roi Lothaire et les enfans de Hugues le Grand, il y fut saisi de la fièvre, et de-là s'étant fait porter à Reims, il y finit ses jours le 11 d'Octobre. Thierri, Evêque de Metz, rapporta son corps à Cologne, où il fut inhumé, comme il l'avoit demandé, dans l'Eglise de S. Pantaléon. Ses vertus et ses talens lui ont mérité le titre de Grand.

## F O L M A R.

965. FOLMAR, ou VOLMAR, nommé aussi FOLGMAR, Saxon de naissance, Prévôt de la Collégiale de Bonn et Archidiacre, ami et confident de Brunon, lui succéda, par un choix unanime du Clergé et du peuple, sur la nomination de l'Empereur. L'an 966, il leva de terre, le 13 Octobre, le corps de S. Macrin, Abbé et Martyr; et ayant assemblé son Synode, il ordonna que sa fête seroit célébrée tous les ans le 10 Juin dans le diocèse. C'est le seul trait remarquable que nous savons de son Pontificat. Rotger, Moine de S. Pantaléon, lui dédia la vie de son prédécesseur. Il mourut le 18 Juillet de l'an 969, suivant Dithmar et la Chronique de S. Pantaléon.

## G E R O N.

969. GÉRON, fils de Christiern II, Marquis de Lusace, fut élu canoniquement pour succéder à Folmar malgré l'Empereur Otton, ennemi de Dithmar III, frere de ce Prélat. L'opposition du Prince et le refus qu'il fit de lui accorder l'investiture, subsisterent pendant deux ans, et il fallut, dit-on, l'intervention d'un Ange pour vaincre l'aversion d'Otton et le réconcilier avec Géron. A la fin il lui accorda son amitié, et consentit, après l'avoir investi, qu'il reçut la consécration épiscopale. Géron fut envoyé, l'an 971, à Constantinople pour amener au jeune Otton la Princesse Théophanie, qui lui étoit destinée pour épouse. (*Chr. Flavinic. apud Labbe Bibl. mss.* T. I.) L'an 973, il assista l'Empereur Otton I à la mort, et célébra ses funérailles à Magdebourg. Il mourut lui-même de léthargie, suivant Dithmar, le 29 Juin 976. Géron est loué comme un Prélat d'une vie édifiante.

## W A R I N.

976. WARIN, Archidiacre de Cologne, fut élu, d'un commun consentement, pour succéder à Géron. L'Empereur Otton II, en partant, l'an 982, pour l'Italie, lui avoit confié son fils de même nom, âgé de quatre ans, et son successeur désigné, pour l'élever et le défendre contre ses ennemis. Le Monarque étant mort, l'année suivante, à Rome, Warin fit, à la vérité, couronner son pupille le jour de Noël de la même

année à Aix-la-Chapelle; mais l'ayant ramené aussitôt à Cologne, il le livra à Henri, Duc de Bavière, cousin du jeune Prince, qui brûloit d'envie de régner. (*Dithmar*, p. 347.) Fut-ce trahison ou duperie de sa part? on l'ignore. Warin mourut le 21 Septembre 985, suivant la Chronique de S. Pantaléon, composée à Cologne même.

## E V E R G E R E.

985. EVERGERE, Vidame de l'Eglise de Cologne, différent, à ce qu'il paroît, d'Evergere, grand Custode de la même Eglise, fut élu pour succéder à Warin. Il étoit, suivant l'Historien de l'Abbaye de Gladbach, d'un caractère porté à la sévérité. Ayant envahi les biens de ce Monastere, il les distribua à ses vassaux, et transporta les Moines à S. Martin de Cologne pour remplacer les Chanoines de cette Eglise. (*Spécil. in fol.* T. II, c. 17.) On varie sur le tems de sa mort; mais nous croyons devoir nous en rapporter au Nécrologe de Fulde, qui la place en 999, et à celui de Siegeberg, qui en fixe le jour au 14 juillet. Dithmar, L. IV, dit que, l'an 991, il avoit fait l'inhumation de l'Impératrice Théophanie dans l'Eglise de S. Pantaléon.

## H E R I B E R T.

999. HÉRIBERT, fils de Hugues, l'un des principaux nobles de Worms, et de Thietwine, d'une famille comtale d'Allemagne, cest-à-dire de Suabe, et frere utérin de Henri, Evêque de Würzburg, fut élu en son absence d'une voix unanime dans le mois d'Août ou de Septembre 999, pour remplir le Siège de Cologne. Il étoit alors en Italie à la suite de l'Empereur Otton III, auprès duquel il faisoit les fonctions de Chancelier: son mérite éclatant détermina son élection. Après avoir fait ses premières études à Worms, il s'étoit retiré à l'Abbaye de Gortze, où il avoit fait de grands progrès dans les lettres et la piété. Rappelé ensuite par son pere, il fut nommé Prévôt de l'Eglise de Worms. Après qu'il eut reçu la Prétrise, l'Empereur lui offrit l'Evêché vacant de Würzburg, qu'il refusa. Ce fut à Bénévent que les Députés de Cologne apporterent à l'Empereur le décret de son élection, que le Prince ratifia avec joie. Ils n'y rencontrèrent point Héribert qu'Otton avoit envoyé à Ravenne pour apaiser une sédition. Dans les premiers transports de son allégresse, Otton lui écrivit une lettre dont l'inscription portoit: *Otto Imperator Augustus solù Dei gratiâ Hereberto Archilogotheu: gratiam et Coloniam, et Pallii cubitum unum.* Héribert, après avoir rempli sa commission, vint trouver l'Empereur à Bénévent, et de-là il se rendit à Rome pour recevoir le *Pallium* des mains du Pape. Etant parti ensuite pour Cologne, lorsqu'il approcha de la ville, il descendit de cheval, et acheva la route nus-pieds dans une saison où les meilleures chausures n'étoient pas de trop. Il arriva la veille de Noël, et le lendemain, suivant Rupert, il fut sacré à la Messe de l'aurore.

L'an 1001, Héribert accompagna l'Empereur Otton dans sa nouvelle expédition d'Italie. Ce Prince y étant mort l'année suivante, il rapporta son corps en Allemagne, et l'inhuma le jour même de Pâque dans l'Eglise de Sainte Marie à Aix-la-Chapelle. Pendant qu'il s'acquittoit de ce devoir, on étoit assemblé à Francfort pour l'élection d'un nouveau Roi de Germanie. Elle tomba sur Henri, Duc de Bavière. Héribert, qui n'y avoit point assisté, refusa d'abord de l'approuver, et retint en conséquence les ornemens impériaux qu'il avoit apportés d'Italie, dans l'intention de les remettre, suivant les dernieres volontés de l'Empereur défunt, au Comte Palatin du Rhin. Cette opposition du Prêlat, qui s'en désista dans la suite, fut la source d'un long refroidissement du Prince à son égard. Henri lui conserva néanmoins la dignité de Chancelier, et Héribert l'accompagna en cette qualité, l'an 1004, dans

son voyage d'Italie, où il fut couronné Roi des Lombards. Henri accorda même à sa priere, l'an 1007, le Comté de Cambrai à l'Evêque de cette ville. Mais Héribert d'ailleurs ne figura point à la Cour de Henri II comme il avoit fait à celle d'Otton, et n'eut aucune part dans ses conseils. Il fut encore du voyage de ce Prince en 1014 pour son couronnement impérial à Rome. Depuis ce tems, réduit au soin de son Eglise, il s'y livra tout entier. Le *Gallia chr.* dit que ce fut alors qu'il fonda l'Abbaye de Tuits, ou Deutz; mais une Charte de ce Prêlat, datée de l'an 1003, atteste qu'il avoit dès lors bâti et dédié ce Monastere. *Notum sit... qualiter ego Heribertus ad Monasterium quod ego met in Tuutio construxi et dedicavi.* (Kremer. *Acad. Beitrage.* T. III, p. 10.) Il entreprit aussi de construire l'Eglise collégiale des douze Apôtres à Cologne: mais la mort ne lui permit point de suivre ce dessein, dont l'exécution fut réservée à son successeur. Il releva plusieurs autres edifices sacrés que la vétusté ou les malheurs du tems avoient détruits. Une grande famine, qui désola la France et l'Allemagne, fournit à Héribert l'occasion de signaler sa charité. Les malheureux que ce fléau chassoit de leur patrie, vinrent en foule de toutes parts se réfugier à Cologne; le S. Prêlat les reçut avec bonté, et leur administra tous les secours dont ils avoient besoin. Non content de secourir ceux qui accouroient à lui, il envoya des Clercs dans plusieurs villes pour y porter ses aumônes, retraçant ainsi l'indispensable charité de S. Jean l'Aumônier. L'an 1020, la malice des flatteurs et des envieux rouvrit la plaie qu'avoit faite au cœur de Henri l'opposition d'Héribert à son élévation. Il étoit en marche pour réduire le Comte Otton qui venoit l'Eglise de Mayence: Héribert ayant reçu ordre de lui amener des troupes, le Prêlat, attaqué pour lors de la lievre, se trouva hors d'état d'obéir. Il eut beau faire des excuses; l'Empereur, les regardant comme frivoles ou controvouées, résolut de le traiter en rebelle. Il vint à Cologne dans ce dessein après avoir soumis le Comte Otton. Mais l'humble et respectueuse soumission avec laquelle il fut reçu par Héribert, le désarma au point que, contre l'attente des courtisans, il l'embrassa cordialement, et non seulement lui rendit ses bonnes grâces, mais lui demanda même pardon. Héribert ne survécut pas long-tems à cette réconciliation. L'an 1021, faisant les visites de son diocèse, il tomba malade à Nuys. Les progrès rapides du mal lui annonçant que sa dernière heure approchoit, il appella Hélie, Abbé de S. Martin en l'Isle; et après avoir reçu de sa main les derniers Sacremens, il se transporta sur le Rhin à Cologne, où il rendit l'esprit le 16 Mars de la même année. Son corps fut porté à l'Abbaye de Tuits pour y être inhumé. Plusieurs miracles qui se firent à son tombeau déterminèrent le Pape Grégoire VII à le mettre au nombre des Saints.

## P E L L E G R I N.

1021. PELLEGRIN, ou PILLIGRIN, dit aussi BELGRIM, fut le successeur d'Héribert dans le Siège de Cologne. Peu de tems après son inauguration il assista avec l'Empereur au Concile d'Aix-la-Chapelle, où l'on agita la dispute qui étoit entre lui et Durand, Evêque de Liège, touchant l'Abbaye de Porcet, savoir si elle étoit du diocèse de Cologne ou de celui de Liège. L'Assemblée ayant décidé pour ce dernier, Pellegrin sortit avec colere, dit Baldric, sans aucun respect pour ses Juges. Dans le même Concile, on décerna des secours pour l'expédition que l'Empereur méditoit contre les Grecs de la Pouille. Les Archevêques de Cologne et de Treves accompagnerent ce Prince en Italie avec leurs troupes. Léon de Marsico dit que le premier fut envoyé à Rome à la tête de 20 mille hommes, pour arrêter Pandolfe, Prince de Capoue, et Athenulle, Abbé du Mont-Cassin, qui favorisoient les Grecs; que le second lui échappa, mais qu'il eut le bonheur de prendre le Prince de Ca-

poue, qu'il amena à l'Empereur et dont il eut peine à obtenir la grace. Il se trouva, l'an 1023, à l'entrevue de l'Empereur et du Roi de France, qui se fit à Yvoi dans le Luxembourg. L'an 1024, après la mort de Henri II, il se laissa engager, ainsi que plusieurs autres Evêques, par Gothelon, Duc de la basse Lorraine, à s'opposer à l'élection que les Princes saxons avoient faite de Conrad le Salique pour remplir le trône de Germanie. Mais bientôt après il reconnut ce Prince; et nous voyons qu'en cette même année 1024, il assista à la Diète que Conrad tint à Aix-la-Chapelle. Il couronna même, en 1028, dans cette ville, Roi des Romains, Henri, fils de Conrad. Ce Prélat finit ses jours le 25 Août 1035, et fut inhumé dans la Collégiale des Apôtres, qu'il avoit fondée. Le nouveau *Gallia christiana* met sa mort en 1036, fondé sur une inscription trouvée dans son tombeau l'an 1643, et rapportée par Gelenius. Mais comme on y ajoute l'Indiction XV au lieu de l'Indiction IV, qui couroit cette année, il paroît que ce monument a été mal lu. Il est d'ailleurs certain que le successeur de Pélegrin assista, le 25 Mai 1036, à la dédicace de l'Eglise de Paderborn. Pélegrin est compté au nombre des Saints qui ont rempli le Siège de Cologne. Mais nul Historien n'est entré dans le détail de ses vertus.

Pélegrin est le premier Archevêque de Cologne qui a porté le titre d'Archichancelier d'Italie, comme on le voit par des Chartes de 1031, 1033, 1035 et 1036. (Ughelli, *Ital. Sac.* T. II, p. 165, T. V, p. 149; Murat. *Antiq. ital.* T. I, p. 596, T. VI, p. 51.) Guindling, p. 457, a imprimé un Diplôme dont la souscription porte, *Hermanus sacri Palatii Cancellarius vice Pelegrini Archiepiscopi et Archicancellarii recognovit*; ce qui prouve qu'Herman, qui suit, exerçoit l'office de Vicechancelier du Palais en Italie avant de succéder à Pélegrin.

## HERMAN II.

1036. HERMAN, ou HERIMAN, surnommé LE PIEUX et LE NOBLE, Archidiacre de Cologne, fils d'Ezon, Comte Palatin et petit-fils, par Mathilde sa mere, de l'Empereur Otton II, parvint, l'an 1036, à l'Archevêché de Cologne. L'an 1048, ses parens, excités par lui, marchent contre Thierrî IV, Comte de Hollande, pour venger la mort de son frere que ce Comte avoit tué malheureusement dans un tournoi. Les Confédérés prennent Dordrecht, qui est presque aussitôt repris par le Comte. Voilà ce que s'accordent à raconter deux antagonistes, M. Dujardin et M. Cerisier. Mais le silence de la Chronique d'Egmond sur ce meurtre et ses suites nous rend très suspect ce récit. La même année, Herman accompagna l'Empereur Henri dans son expédition contre le Comte de Flandre et le Duc de Lothier. Il reçut, l'année suivante 1049, à Cologne, le Pape Léon IX avec l'Empereur Henri III. Ayant ensuite accompagné Léon à Mayence, Herman assista au Concile qu'il y tint au mois de Nov. de la même année. L'an 1051, il baptisa, aux fêtes de Pâque, le Prince Henri, fils de l'Empereur. Ainsi l'on s'est trompé ci-devant (T. II, p. 16, col. 2) en disant que Henri fut baptisé par le Pape Léon IX. L'an 1054, le 17 Juillet, il fit à Aix-la-Chapelle la cérémonie du couronnement de ce jeune Prince, élu Roi de Germanie. Liupold, Archevêque de Mayence, que cette fonction regardoit comme Primat, eut peine à lui en céder l'honneur: mais il fut obligé de se plier à l'autorité de l'Empereur, qui voulut, dit Laubert d'Aschaffenbourg, que ce fût Herman qui couronnât son fils, et par considération pour la naissance de ce Prélat, et parce que la cérémonie devoit se faire dans une ville dépendante de sa métropole. (*Chr. S. Pantal.*) Frappé des miracles de S. Udalric, Evêque d'Ausbourg, dont quelques uns s'étoient opérés sur lui-même, Herman établit sa fête dans son diocèse, et l'assigna au 4 Juillet. Ses infirmités ne lui permettant plus d'exercer ses fonctions, il prit pour Coad-

juteur Annon que l'Empereur lui avoit envoyé, ou, selon d'autres, il prédit seulement qu'Annon deviendroit son successeur. Ce Prélat mourut le 10 ou le 21 Février 1056 (N. S.). Il paroît, disent les Auteurs du nouveau *Gallia christ.*, qu'Herman jonit de la dignité d'Archichancelier du Royaume d'Italie, comme l'Archevêque de Mayence de la même dignité en Allemagne, et celui de Treves dans les Gaules. Cela est certain, et, depuis Pelegrin, les Archevêques de Cologne se sont toujours qualifiés ainsi, quoiqu'ils n'eussent aucune loi, mais seulement l'usage en leur faveur.

## ANNON.

1056. ANNON, Allemand, c'est-à-dire Sueve de nation, frere de Werner, ou Wezilou, Archevêque de Magdebourg, et Prévôt de l'Eglise de Goslar, Conseiller, ou, selon d'autres, Chancelier de l'Empereur Henri III, fut nommé par ce Prince à l'Archevêché de Cologne après la mort d'Herman. Son mérite déterminâ le choix du Monarque entre plusieurs sujets qu'on lui avoit présentés. Avant d'embrasser l'état ecclésiastique, Annon avoit suivi le parti des armes. Un oncle maternel, Chanoine de Bamberg, le retira de cette milice pour l'engager dans celle de J. C. Il servit dans celle-ci avec autant et plus d'ardeur que dans la première. L'Empereur, instruit de ses talens et de sa vertu, le fit venir auprès de lui pour édifier sa Cour et faire usage de ses conseils. Annon répondit si parfaitement aux vues de Henri, qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de le placer sur le Siège vacant de l'Eglise de Cologne. Le Prélat partit pour sa destination aussitôt après avoir reçu l'investiture, et fut sacré dans son Eglise métropolitaine le 3 Mars de l'an 1056. Son premier soin fut de connoître l'état de son troupeau par une visite exacte de son diocèse. Il trouva de grands abus dans le Clergé et dans le peuple, et son zèle n'omit rien pour les réformer. Le jeûne, l'aumône, la priere, les exhortations publiques et particulières, la douceur, la patience, et quelquefois aussi la sévérité, furent les principaux moyens qu'il employa pour rétablir dans son Eglise la pureté des mœurs et l'observance de la discipline. Dieu bénit ses travaux. Dans un Concile qu'il tint à Cologne l'an 1057, et auquel présida le Pape Victor II, il fit dresser des réglemens salutaires qui eurent leur exécution. Les Monasteres de sa dépendance reprirent les austérités de la regle qu'ils avoient abandonnées. Il en fonda cinq nouveaux, dont le principal fut l'Abbaye de Siegher, au pays de Berg, de laquelle il fit la dédicace en 1066. Mais voici un trait de la vie d'Annon, qu'il n'est pas aisé de justifier en tout. Richense, veuve de Micislas II, Roi de Pologne, avoit donné, l'an 1056, la terre de Clotten à l'Abbaye de Braunweiler. Annon, sans égard pour les intentions de la Reine, transporta de sa autorité cette terre à l'Eglise de Sainte Marie des Degrés qu'il avoit fait bâtir près de Cologne (aujourd'hui dans la ville). Henri I, Comte Palatin, Avoué de Braunweiler, et parent de Richense, revendiqua cette terre pour l'Abbaye commise à sa garde. Mais il gâta la bonté de sa cause par la violence de ses procédés. Ils furent tels, que le Prélat se crut obligé de l'excommunier. Ce coup atteignit le Comte. Il eut une conférence avec Annon, qui lui parla avec tant de force sur l'énormité de sa conduite, qu'il abandonna tout pour aller se renfermer dans l'Abbaye de Gorze. Mais après y avoir passé environ trois ans, le regret le prit, et il revint comme un furieux assiéger l'Archevêque dans Cologne. La brave résistance que firent les habitans, rendit inutiles ses efforts. Cet échec lui causa une aliénation d'esprit totale, qui obligea de le renfermer. (Voy. *les Comtes Palatins.*) Quelques uns blâment aussi la conduite qu'Annon tint à l'égard de l'Impératrice Agnès. Chargé par les dernières volontés de Henri III, en 1056, de l'éducation de son fils, Henri IV, qu'il laissoit en

bas âge, Annon avoit remis le jeune Prince entre les mains de sa mere, Princesse sage et vertueuse. Mais, l'an 1062, mécontent de la voir gouvernée par Henri, Evêque d'Augsbourg, il lui enleva son fils par stratagème (*Lambert. Schafnab.*), et se mit à la tête des affaires. Il est certain que le Conseil d'Agnès avoit conservé beaucoup de l'esprit de despotisme par lequel s'étoit gouverné son époux. Annon tâcha de régler la conduite de son pupille sur des principes plus équitables et plus modérés. Tant que Henri fut docile aux leçons du Prêlat, l'ordre et la paix régnerent dans l'Empire. Mais bientôt ses passions, prenant le dessus, lui firent secouer l'autorité de ce Mentor. Il y eut entre eux plusieurs alternatives de brouilleries et de réconciliations, qui aboutirent enfin, de la part de Henri, à chasser entièrement le Prêlat de sa Cour (1). Adalbert, Archevêque de Brême, dont les vertus étoient obscurcies par l'ambition et l'envie de dominer, s'étoit insinué dans l'esprit du jeune Prince en flattant ses inclinations, et étoit parvenu à se rendre maître du gouvernement. Annon ne se vit pas supplanté sans dépit. Adalbert, après avoir en vain essayé de l'adoucir, mit toute son application à indisposer l'esprit de Henri contre lui. Il y réussit, de manière que, dans les fêtes de Pâque de l'an 1065, ce Prince étoit résolu de poursuivre Annon les armes à la main, si l'Impératrice Agnès, apprenant le trouble qui régnoit à la Cour de son fils, n'eût mis tous ses soins pour y rétablir le calme. Mais le faste et l'insolence de l'Archevêque de Brême croissant de jour en jour, Annon et l'Archevêque de Mayence prirent le parti de convoquer à Tribur, au commencement de 1066, une Diète générale de l'Empire. On y examina la conduite d'Adalbert, et il fut résolu d'un commun avis de déclarer au Roi que, dans un terme marqué, il eût à congédier ce Ministre ou à se démettre de la royauté. Henri, obligé de plier, chassa de sa Cour Adalbert, et rendit l'administration des affaires à l'Archevêque de Cologne en lui associant celui de Mayence.

Annon, avant sa disgrâce, s'étoit déclaré, comme la Cour impériale et la plupart des Evêques de Germanie, contre le Pape Alexandre II, sur ce qu'il avoit été élu et intronisé sans le consentement du Roi. Par cette raison il favorisa le parti de l'Antipape Cadaloüs, que l'Impératrice et son Conseil avoient opposé sous le nom d'Honorius au Pape Alexandre. Mais il l'abandonna bientôt après; car ce fut lui qui procura, l'an 1062, la tenue du Concile d'Osbor, où cet Antipape fut condamné. Après avoir recouvré la faveur du Prince, Annon fut envoyé à Rome, l'an 1067, pour travailler à mettre fin au schisme. Il prit en passant Godefroi, Marquis de Toscane; et étant arrivé avec lui à Rome, il parla ainsi au Pape: « Comment est-ce, mon frere Alexandre, que vous avez accepté le Pontificat sans les ordres du Roi mon maître? car il y a très longtemps que nos Rois sont en possession de ce droit. » qu'on ne puisse créer des Papes sans leur consentement ». Il fit ensuite une longue énumération des Patriarches, des Empereurs et des Rois selon l'ordre et la volonté desquels on avoit fait plusieurs Papes: à quoi l'Archidiacre Hildebrand répondit que les Princes ne devoient point se mêler de l'élection des Papes, et cita sur cela plusieurs Peres et plusieurs Conciles, principalement celui de Rome sous Nicolas II; ce qui fit voir, suivant la remarque de Maimbourg, qu'il ne parloit que de l'élection précisément et de la demande du Clergé et du peuple, et non de l'intronisation, laquelle, selon ce Concile, ne peut se faire que du consentement de l'Empereur. L'Archevêque ne répliqua rien; mais il ne laissa pas, selon l'ordre qu'il en avoit, de prier le Pape de convoquer un Concile: ce

qui fut accordé. Cent treize Evêques en effet s'assemblerent, la même année, à Mantoue pour examiner le droit des deux contendans. Annon fut du nombre, et se déclara pour Alexandre.

L'Archevêque de Cologne continua de partager la faveur de Cour avec l'Archevêque de Mayence. Ces deux Prélats, suivant l'historien du premier, gouvernerent l'Etat avec la concorde la plus intime et le plus noble désintéressement. Mais Lambert d'Aschaffembourg rapporte une anecdote qui ne confirme pas tout-à fait cet éloge. « L'an 1070, dit-il, les Archevêques de Cologne et de Mayence, avec l'Evêque de Bamberg, ayant été cités à Rome par le Pape Alexandre, ce Pontife leur reprocha durement qu'ils vendoient en vrais simoniaques les ordres sacrés, communiquoient indifféremment avec ceux qui les achetoient, et leur imposoient même les mains. Ce que ces Prélats ayant promis de ne plus faire désormais, il les renvoya en paix dans leurs Eglises ». Lambert étoit-il bien ou mal informé, c'est ce que nous ne pouvons décider. Adalbert cependant travailloit à rentrer dans le poste dont il étoit déchu. Le succès de ses démarches surpassa ses espérances. Il recouvra la faveur du Prince au point qu'il ne lui manqua que le titre de Roi, toute l'autorité royale étant entre ses mains. Annon congédié se retira dans son Eglise et laissa le champ libre à son rival. Mais l'abus que celui-ci fit de son crédit excita de nouveaux murmures dans toute l'Allemagne. Ils ne furent pas de longue durée. La mort qui surprit Adalbert en 1072, les fit cesser. Alors, pressé par les prières des Grands, Henri rappella l'Archevêque de Cologne, et, à force de prières, l'engagea à reprendre le timon des affaires.

Elles changerent de face entre ses mains. Lambert d'Aschaffembourg confirme ici tout ce que dit à l'avantage du nouveau ministre d'Annon l'Auteur de sa vie. Mais le Prince, étant revenu à son naturel vicieux, fit divers actes contraires à la justice et au bien de l'Etat, qui déterminèrent Annon à demander son congé. Pour éviter une rupture ouverte, il prétexta son grand âge qui ne lui permettoit plus de vaquer aux affaires publiques. Le Roi lui accorda sans peine sa demande l'an 1073, ravi d'être délivré d'un pédagogue dont la sévérité tenoit en bride ses passions. Elles prirent un cours libre après le départ d'Annon, et précipiterent le malheureux Prince dans toutes sortes de crimes. Il héritisa de châteaux la Saxe et la Thuringe pour contenir les peuples de ces provinces qu'il fouloit par ses exactions. Précaution vaine! Les Saxons et les Thuringiens, excédés de mauvais traitemens, en vinrent à une rébellion ouverte, que le Pape Grégoire VII, suivant le bruit public, favorisoit souterrain. Annon fut envoyé deux fois par le Roi, savoir en 1073 seul, et en 1074 avec les autres Princes de Rhin, pour conférer avec les Chefs des révoltés. Mais l'exposé que ceux-ci firent de leurs griefs fut si touchant, qu'il fut décidé en pleine Diète que si le Roi ne se mettoit en devoir de les satisfaire, on le déposeroit et on en mettroit un autre en sa place. (*Lambert. Schafnab.* pp. 363-367.) Pour éluder ce Décret Henri députa de nouveau l'Archevêque de Cologne aux Saxons afin d'empêcher la destruction de ses châteaux. Mais le Prêlat n'ayant point réussi dans sa négociation, le Roi s'en prit à lui et résolut de le traiter lui-même en rebelle. L'aventure suivante lui en fournit une belle occasion. Les Officiers du Prêlat avoient saisi (l'on ignore sous quel prétexte) le vaisseau d'un riche marchand. Celui-ci sonna aussitôt l'alarme et met toute la ville en émeute. On court au Palais; Annon n'a que le tems de s'enfuir, emporté par ses gens dans son Eglise, dont ils barricadent aussitôt les por-

(1) En faisant les affaires du Prince, il n'avoit pas oublié les siennes, et nous voyons par un Diplôme de Henri, daté du mois de Juillet 1063, qu'il avoit obtenu de lui la neuvieme partie de l'argent

qu'il avoit dans ses coffres: *Nonam pecuniam suam partem undecimque acquisitam.* (*Acta Acad. Palat.* T. III, p. 155.)

tes. Les séditeux étant près de les enfoncer, il s'échappa de l'Eglise et de la ville par des issues secrètes, et va chercher ailleurs une retraite. Annon revient en forces, quatre jours après, à Cologne. Ses gens, à son insu, le vengent des outrages qu'il avoit reçus, par le pillage de la ville et d'autres mauvais traitemens faits aux citoyens, sans égard pour le pardon que le Prélat avoit promis aux coupables.

Le Roi ne fut pas plutôt informé de ce désordre, qu'il s'achemina vers Cologne, à la tête d'une armée, dans le dessein de venger les habitans sur la personne de leur Archevêque. Mais les Députés qu'Annon lui envoya suspendirent sa colère par l'exposé fidele qu'ils lui firent de l'état des choses et des dispositions du Prélat. Arrivé à Cologne, il eut un entretien avec Annon qui acheva de le désarmer. (*Lambert. Schafnab. pp. 72-76.*) Depuis ce tems Annon vécut retiré à l'Abbaye de Sieberg, d'où il ne sortoit guere sans une nécessité indispensable. Sa santé l'ayant obligé de retourner à Cologne, il y mourut dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes et à la suite d'une longue maladie, le 4 Décembre de l'an 1075, suivant Lambert d'Aschaffenbourg, Auteur contemporain, et préférable à la Chronique de Liège, qui met cet événement en 1076, et aux Chroniques de Hildesheim et de Würzburg qui le rapportent à l'année suivante. Le corps d'Annon, inhumé à Sieberg, fut levé de terre et exposé à la vénération publique 108 ans après sa mort, comme nous le marquons plus amplement à l'an 1183. Les Auteurs du nouveau *Gall. christ.* prouvent qu'il avoit été Archichancelier de l'Eglise romaine par une Bulle d'Alexandre II en faveur du Monastere de Vendôme, à la fin de laquelle on lit: *Scriptum per manus Rainerii, Subdiaconi et Cancellarii, vice Domini Annonis Arch. VIII Idus Maii, anno Domini 1063, Ind. I.*

Malgré les éloges dont Lambert d'Aschaffenbourg comble Annon, il ne peut s'empêcher de dire qu'il étoit prompt à se fâcher et qu'il exhaloit en injures sa mauvaïse humeur contre ceux qui en étoient l'objet. C'est le seul défaut qu'il reconnoisse en lui et dont il faisoit lui-même l'aveu. Mais on a eu lieu d'en faire remarquer d'autres dans ce Prélat, d'ailleurs très recommandable.

#### HILDOLFE.

1076. HILDOLFE, ou HILDEBALDE, Chanoine de Goslar et Chapelain de la Cour, fut présenté aux Députés de Cologne pour leur Archevêque par l'Empereur Henri IV, tenant sa Cour à Goslar aux fêtes de Noël 1075. Mais ses qualités de corps et d'esprit ne leur paroissant pas répondre à ce poste éminent, ils s'excusèrent de ne pouvoir l'agréer; sur quoi l'Empereur les renvoya à la mi-Carême, protestant qu'ils n'auroient point d'autre Archevêque. Trois Clercs et quelques Nobles de Cologne, étant revenus dans le tems marqué, consentirent par timidité à la nomination d'Hildolfe, que l'Empereur emmena aussitôt à Cologne, où il le fit sacrer par Guillaume, Evêque d'Utrecht. (*Lambert. Schafnab. pp. 402-405.*) Le Pape Grégoire VII ne laissa pas impuni l'attachement d'Hildolfe à l'Empereur. Il le frappa d'excommunication avec les autres adhérens de ce Prince, qui lui-même le congédia dans la Diète de Tribur tenue le 16 Octobre 1076. (*Ibid. p. 408.*) Hildolfe ne laissa pas toutefois de se maintenir, du moins encore quelques années, sur son Siège. Le Biographe de S. Annon (*L. III, c. 20*) fait mention d'un Concile qu'il tint à Cologne l'an 1077, et qui se trouve consigné dans la collection des Conciles d'Allemagne, T. III, p. 187. L'Auteur de la vie de S. Wolphelme, Abbé de Braunweiler, dit que, ne trouvant point Hildolfe disposé à lui faire rendre l'aleu de Clotten, qu'Annon lui avoit enlevé pour le transporter au Chapitre de Sainte Marie des Degrés, cet Abbé se tourna du côté du Pape Grégoire VII, qui

en écrivit à Hildolfe, l'appellant son cher fils dans sa lettre; ce qu'il n'eût pas fait s'il eût alors tenu ce Prélat pour excommunié. (*Bolland. T. III, April. p. 81.*) Hildolfe mourut, suivant la Chronique de S. Pantaléon, l'an 1079; et Gelenius fixe le jour de sa mort au 20 Juillet. Il est sûr qu'il n'étoit plus Archevêque en 1080, comme en fait foi un Diplôme de Siegevin son successeur, daté du 18 Février de cette année, *primo ordinationis suæ anno.* (*Kremer, Academ. Beitr. T. III, p. 20.*)

#### SIGEVIN.

1079. SIGEVIN, ou SEGNIN, dit aussi SEGERIN, Archidiacre de l'Eglise cathédrale de Cologne, devint le successeur d'Hildolfe en 1079. S. Annon, à raison de sa candeur, l'appelloit un vrai Israélite, et avoit, dit-on, prédit qu'il lui succéderoit. (*Vita Annonis ibid. L. II, c. 7, et L. III, c. 15.*) Son attachement pour l'Empereur Henri IV lui attira la disgrâce de Grégoire VII. Il tint, le 20 Avril 1083, un Concile pour établir la treve de Dieu. Le résultat de cette Assemblée a été publié par M. Moser entre les preuves de son Histoire d'Osnabruck, T. II, n. 31. Siegevin assista, l'an 1085, peu de jours après Pâque, à l'Assemblée de Mayence, où les Schismatiques renouvelèrent la sentence d'excommunication contre Grégoire VII. Ce Pape, pour se venger, priva de ses privilèges l'Eglise de Cologne; mais il ne put ôter à Siegevin le titre d'Archichancelier de l'Empire en Italie. (*Ital. Sacra T. III, p. 420.*) Siegevin mourut le 14 Mai de l'an 1089, suivant le Nécrologe de l'Eglise de Cologne; le 31 de ce mois, selon d'autres. (*Gall. chr. no. T. III, col. 670.*) Gundling, d'après Sagittarius, dit qu'il fut tué la veille de Noël avec deux autres Evêques à la bataille de Gleichen en Thuringe, donnée entre l'Empereur et le Marquis Egbert; ce qui est encore appuyé de la petite Chronique d'Halterstadt. (*Apud Leibnitz, T. II, p. 129.*)

#### HERMAN III.

1089. HERMAN, surnommé LE RICHE, fut le successeur de Siegevin dans le Siège de Cologne. Il étoit fils, selon tous les Modernes, de Henri le Gras, Duc de Saxe sur le Weser, et de Gertrude, et frere de Richense, qui devint femme de l'Empereur Lothaire II. Mais M. Kremer (*Academ. Beitr. T. III, p. 21*) produit un Diplôme de ce Prélat, dans lequel il appelle Gérard, Comte de Hochstadt, son frere; ce qui rend au moins douteuse leur opinion. L'an 1092, il sacra, le 1 Février, Othert, Evêque de Liège. Il couronna, le 6 Janv. 1099, dans Aix-la-Chapelle, le jeune Prince Henri V, Roi des Romains, et mourut le 21 ou le 30 Novembre de la même année. Son inhumation se fit à Sieberg.

#### FRÉDÉRIC I.

1099. FRÉDÉRIC, originaire du château de Schwarzerbourg en Saxe, et frere d'Engilbert, Marquis de Frioul et Duc de Carinthie, et d'Hartwick I, Evêque de Ratisbonne, fut nommé Archevêque de Cologne par l'Empereur Henri IV, à la demande du Clergé et du peuple, l'an 1099, et non pas 1101, comme le marque D. Morrens. On le voit en effet, comme Archevêque de Cologne, parmi les témoins d'une Charte de Jean, Evêque de Spire, datée du 6 Janvier de l'an 1100. (*Acta Acad. Palat. T. III, p. 279.*) Ce fut un Prélat vigoureux et dont on n'attaqua pas les droits et les possessions impunément. L'an 1102, il repoussa Frédéric, Comte en Westphalie, qui étoit venu faire des courses sur les terres de Cologne, le poursui vit chez lui et assiégea son château d'Armsberg, qu'il prit d'assaut. Il alla joindre ensuite l'Empereur occupé à réduire le Duc de Limbourg, et fit avec lui le siège de la capitale de ce Duché. Il eut, l'année suivante,

avec l'Archevêque de Magdebourg une guerre encore plus vive pour la défense de l'Empereur. (Martén. *Ampl. coll.* T. 1, *Præf.* p. 37.) Mais dans la Diète de Mayence, ouverte à Noël 1105 (N. S.), il abandonna le parti de ce Prince, conclut avec toute l'Assemblée à sa déposition, et souffrit qu'on le députât avec l'Archevêque de Mayence pour aller lui redemander les ornemens impériaux. Non content de s'être acquitté de cette odieuse commission, il attaqua les partisans de son bienfaiteur avec tout le zèle que le fanatisme peut inspirer, et les battit près d'Andernac. Il fortifia, l'an 1109, ce village et y éleva une citadelle pour mettre de ce côté-là ses domaines en sûreté. Il excommunia, la même année, Burchard, que le Roi Henri V avoit mis de force sur le Siège de Munster, où il se maintenoit au mépris de l'interdit que le Cardinal d'Alsace, Légat du S. Siège, lui avoit fait signifier. L'an 1110, il partit, vers le mois de Décembre, avec le Roi Henri pour l'Italie, et fut présent, l'année suivante, à son couronnement impérial, qui se fit à Rome le 13 Avril.

Frédéric se refroidit, l'an 1112, envers l'Empereur après avoir reçu le Décret du Concile de Latran contre les Investitures. Il couronna néanmoins, en 1114, l'Impératrice Mathilde à Mayence. Mais, après cette cérémonie, on le vit hautement se déclarer contre l'Empereur. Ligué avec les Seigneurs saxons, il eut part, l'année suivante, à la bataille gagnée sur ce Prince à Welphesholz. Ce fut encore sur la fin de cette année, suivant l'Annaliste Saxon, qu'il excommunia l'Empereur dans un Concile tenu à Cologne; ce qui lui mérita une lettre d'approbation du Pape. (Pez. *Cod. Dipl. Hist. Epist.* part. 1, n. 85, p. 300.) Il paroit que cette Assemblée se tint après le départ de Henri pour l'Italie, où il étoit allé pour recueillir la succession de la Comtesse Mathilde, dont il vouloit, comme héritier légitime, répéter par la voie des armes les vastes Domaines qu'elle avoit légués au S. Siège. Frédéric ne laissa pas l'Empereur tranquille en Italie. Il écrivit, l'an 1117, aux Milanois pour les exhorter à secouer le joug de ce Prince schismatique, qui faisoit la guerre à l'Eglise. D. Martène, grand panégyriste de Frédéric, conjecture de là que les Milanois chassèrent l'Empereur de leurs murs. (*Ampl. Coll.* T. 1, *Præf.* p. 38.) L'an 1119, le Légat Conon, ayant assemblé un Concile à Cologne, y publia l'excommunication prononcée contre ce Prince par le Pape Gelase II. Au mois d'Oct. de la même année, Frédéric envoya des Députés au Concile de Reims, assemblé et présidé par le Pape Calliste II. Orderic Vital dit qu'ils romirent entre les mains du Pontife le fils de Pierre de Léon, que Frédéric tenoit en otage, jeune homme, ajoute-t-il, très bien vêtu, mais noir, mal fait, et plus semblable à un Sarasin et à un Juif qu'à un Chrétien, ce qui fit rire toute l'Assemblée. La Chronique de S. Pantaléon dit sur cette année (p. 927) que l'Empereur vint à Cologne, où il fut bien reçu en l'absence de l'Archevêque, lequel, à son retour, mit la ville en interdit.

Frédéric approuva, l'an 1122, dans la Diète de Worms, la réconciliation de l'Empereur avec le S. Siège. Il sacra, l'année suivante, Albéron Evêque de Liège, après avoir rejeté pour la seconde fois Alexandre, usurpateur de ce Siège. Il couronna, l'an 1125, le 13 Septembre, dans Aix-la-Chapelle, et non pas à Cologne, comme le marque la Chronique de S. Pantaléon, l'Empereur Lothaire II avec Richense sa femme. Mais il étoit brouillé, l'an 1127, avec ce Prince jusqu'à lui faire la guerre, et ne se réconcilia avec lui qu'à l'Assemblée de Corvei tenue le 16 Mai 1129. (*Annal. Sazo.* pp. 662 et seq.) Ce Prélat mourut, le 25 Oct. 1131, dans le château de Wolkenberg qu'il avoit bâti, et fut inhumé à l'Abbaye de Sieberg. Il faisoit une singulière estime du célèbre Rupert, Abbé de Tuits, et l'engagea à composer plusieurs de ses Traités.

## BRUNON I DE BERG.

1131. BRUNON, fils d'Adolfe III, Comte de Berg, Prévôt de S. Gereon de Cologne et de Coblenz, fut placé sur le Siège de cette Eglise par la faveur de l'Empereur Lothaire au préjudice de Godefroi, Prévôt de Santen, que le Clergé et le peuple avoient canoniquement élu. Il avoit refusé, deux ans auparavant, pour des causes secrètes, *latentes causas prætendens*, l'Archevêché de Treves qu'on lui avoit offert (*Cesta Trevir. Archiep.* c. 11); après quoi il étoit retourné en France pour achever le cours de ses études qu'il y avoit commencées. Ce fut de là que ses parens le firent revenir pour lui faire avoir l'Archevêché de Cologne. La vie mondaine et licencieuse, qu'il avoit menée jusqu'alors, ne le rendoit guere propre à l'Episcopat. Il le sentoit lui-même; et, pressé par les remords de sa conscience, il consulta S. Bernard sur le parti qu'il avoit à prendre. Le saint homme, n'osant rien décider, le renvoya à S. Norbert, avec lequel il étoit à portée de s'entretenir de vive voix et de concerter une acceptation ou un refus sur l'exposé qu'il feroit en détail de l'état de son ame. On ne sait point l'avis que lui donna S. Norbert; mais, le jour de Noël de la même année 1132, il fut sacré par le Cardinal-Légat, Evêque de Palestrine. Peu de jours après, il écrivit à S. Bernard pour lui faire quelque demande. L'Abbé de Clairvaux dans sa réponse, après lui avoir marqué qu'il avoit fait ce qu'il souhaitoit de lui, tâche de lui inspirer une grande frayeur sur le fardeau dont il est chargé. Il lui écrivit encore une troisième lettre pour l'exciter à corriger, avec un zèle mêlé de discrétion, les vices de son peuple. Brunon accompagna, l'an 1136, l'Empereur dans son expédition d'Italie. Il y trouva son tombeau, étant mort subitement à Trani le 29 Mai de l'année suivante. On l'entera avec pompe dans l'Eglise de S. Nicolas de Bari. Mais, l'an 1139, Roger, Roi de Sicile, s'étant rendu maître de Bari, fit exhumer son cadavre de même que celui du Duc Ranulle, et les fit traîner inhumainement par les carrefours. Gelenius prétend que celui de Brunon fut rapporté ensuite en Allemagne. Otton de Frisingue dit que ce Prélat étoit fort versé dans les lettres.

## HUGUES DE SPONHEIM.

1137. HUGUES, de la Maison des Comtes de Sponheim, Doyen de l'Eglise métropolitaine de Cologne, étoit en Italie à la suite de l'Empereur lorsque Brunon mourut. Lothaire aussitôt le nomma pour remplacer le défunt, et ce choix fut approuvé du Pape Innocent II, qui sacra Hugues et lui donna le *Pallium*. Le Clergé et le peuple de Cologne apprirent avec joie cette nomination. Mais, au bout de quatre semaines, Hugues mourut, le 1 Juillet, à Melle d'une saignée faite à contre-tems.

## ARNOLD I:

1138. ARNOLD, Prévôt de S. André de Cologne, qu'on fait, sans fondement, fils de Henri, Comte de Gueldre, succéda, vers le commencement de l'an 1138 au plus tard, à Hugues dans le Siège de Cologne. Au Carême de cette année, il concourut dans la Diète de Coblenz à l'élection du Roi Conrad de Suabe; et, l'ayant accompagné à Aix-la-Chapelle, il assista à son couronnement, qu'il ne put faire par lui-même, parce qu'il n'avoit pas encore reçu le *Pallium*. L'an 1147, au commencement de Janvier, il recut à Cologne S. Bernard, qui revenoit de la Diète de Spire, où il avoit prêché la Croisade pendant les fêtes de Noël. Le saint Abbé célébra la Messe le 1 Dimanche de ce mois dans la Cathédrale, et fit, après l'avoir célébrée, un grand nombre de miracles, suivant l'Ar-

châtiacre Philippe, qui l'accompagnoit, et qui en fut un des témoins. Le Prêlat couronna, le 30 Mars de la même année, dans l'Eglise d'Aix-la-Chapelle, le jeune Henri, fils du Roi Conrad, nouvellement élu Roi des Romains à Francfort. Il fit, le 30 Août suivant, la cérémonie de lever de terre le corps de S. Héribert, l'un de ses prédécesseurs, fondateur du Monastere de Tuits, où il étoit inhumé. Trois ou quatre mois après, il reçut à Cologne le Pape Eugene et le conduisit à Treves. Mais, l'année suivante, n'ayant point comparu au Concile de Reims, où il étoit appelé, il y fut interdit par ce Pape tant pour son absence que pour sa négligence à remplir les fonctions de son ministère. Eugene fut même tenté de le déposer; mais il en fut détourné par la crainte que cette déposition, l'Empereur Conrad étant pour lors à la Croisade, n'excitât quelque trouble dans l'Empire. C'est ce qu'il manda par sa lettre, du 28 Novembre 1149, à Conrad, qui, à son retour, avoit intercédé, mais en vain, pour le Prêlat. Arnold s'étant rendu, l'année suivante, à Rome malgré son grand âge et ses infirmités, ne put lui-même fléchir le Pontife, qui le renvoya comme il étoit venu. (Martene, *Ampl. coll.* T. II, *pref.* p. 31.) Il ne survécut pas long-temps à ce voyage, étant mort vers le milieu de l'an 1151. Otton de Frisingue dit de lui, *Vir ad omnia ecclesiastica officia et secularia negotia inutilis.*

## ARNOLD II DE WEDA ou WIED.

1151. ARNOLD II, frere de Burchard et de Louis, Comtes de Weda, Prévôt de la Cathédrale de Cologne, Chancelier de l'Empereur Conrad, fut élu, l'an 1151, pour remplir le Siège de Cologne après la mort d'Arnold I. Mais il refusa d'acquiescer à son éléction jusqu'à l'arrivée de Conrad, qui lui fut gré de ce délai. Etant allé trouver ce Prince, il fut ramené par lui à Cologne, intronisé, avant le mois d'Août, dans l'Eglise métropolitaine, malgré sa réclamation, et investi des Régales à la manière accoutumée. Sur la fin de la même année il partit pour Rome, où le Pape Eugene le sacra et lui donna le *Pallium* avec une Bulle par laquelle il le déclaroit exempt de la juridiction de tout Primat et soumis immédiatement au Pontife Romain, lui conservoit le droit de sacrer dans sa province le Roi de Germanie, lui accordoit la première place après lui ou ses Légats dans les Conciles qui se tiendroient dans son ressort, et enfin régloit qu'il y auroit sept Prêtres Cardinaux dans l'Eglise métropolitaine de Cologne, auxquels il accordoit le privilège exclusif de célébrer aux deux autels principaux de cette Eglise dans les fêtes solennelles en mitre et en dalmatique avec autant de Diacres et de Sous-Diacres. Ce Diplôme est du 8 Janvier 1151. (V. S.) Le 9 Mars suivant, il sacra et couronna dans l'Eglise d'Aix-la-Chapelle le Roi Frédéric I. L'an 1154, il fut envoyé par ce Prince en qualité d'Ambassadeur au Pape Adrien pour traiter avec lui de son couronnement impérial: cérémonie qui se fit le 18 Juin de l'année suivante à Rome, et à laquelle assista notre Prêlat. Dans plusieurs Diplômes que Frédéric fit expédier dans le cours de ce voyage, l'Archevêque Arnold est qualifié Archichancelier. De retour chez lui, il y mourut le 14 Mai de l'an 1156, et fut enterré dans l'Eglise de S. Clément de Hindorp, près de Bonn, qu'il avoit fondée avec un Monastere de filles pour la desservir. Ce fut un Prêlat d'une prudence rare, d'une probité à l'épreuve, et d'une grande fermeté pour la défense de ses droits.

## FRÉDÉRIC II DE BERG.

1156. FRÉDÉRIC, fils d'Adolfe IV, Comte de Berg et frere d'Engilbert, successeur d'Adolfe, Prévôt de S. George de Cologne, fut élu Archevêque par les

Chanoines de la Cathédrale, tandis que les Prévôts et Abbés donnerent leurs voix à Gérard, Prévôt de Bonn. Les deux partis étant venus trouver, au mois de Juillet, l'Empereur Frédéric dans son camp de Baviere, plaiderent leur cause devant lui pendant trois jours. Le jugement fut renvoyé à la Cour que le Prince devoit tenir à Ratisbonne, et là, après une nouvelle discussion, le Siège, de l'avis du Légat, des Prélats et des Seigneurs qui étoient présens, fut adjugé, dans le mois de Septembre 1156, à Frédéric. (*Otto Frising.*) La grande Chronique belge, et Levolve, assurent que les voix des Juges furent achetées à prix d'argent. Quoi qu'il en soit, Frédéric, après avoir reçu du Roi l'investiture, partit pour Rome, où il reçut la consécration et le *Pallium* des mains du Pape Adrien. L'an 1158, il fit un nouveau voyage en Italie avec l'Empereur, et mourut à Pavie, d'une chute de cheval, le 25 Septembre de la même année. (*Chron. S. Pantaléon.* p. 938.) Son corps fut rapporté en Allemagne, et inhumé dans le Monastere du Vieux-Mont, auprès de celui de l'Archevêque Brunon son oncle.

## RENAUD DE DASSEL.

1159. RENAUD, ou REGINALD, Comte de Dassel en Westphalie, Prévôt d'Hildesheim, fut élu par le Clergé de Cologne, tandis qu'il étoit en Italie à la suite de l'Empereur, pour succéder à l'Archevêque Frédéric dans le Siège de Cologne. (*Chron. S. Pantaléon.* p. 939.) Il avoit fait lecture en pleine Diète, l'an 1157, des lettres du Pape Adrien à l'Empereur, qui furent l'origine de leur rupture, et les avoit interprétées assez fidèlement. Le Pape néanmoins se plaignit qu'il avoit outragés les Legats, porteurs de ces lettres, et voini des blasphèmes contre le S. Siège. Mais l'Empereur malgré cela, l'année suivante, l'envoya devant lui vers Adrien avec Otton, Comte Palatin, pour s'expliquer avec ce Pape. Ces deux Ambassadeurs conduisirent leur négociation avec tant de sagesse et de circonspection, qu'ils vinrent à bout de rétablir la concorde entre le Sacerdoce et l'Empire. Aussi n'avoient-ils pas, dit Radewic, leurs égaux pour les grâces extérieures, pour la noblesse du sang, pour la prudence, la sagacité d'esprit, la facilité de parler, l'étendue des lumières, la fermeté d'ame, l'amour du travail, la probité, le zèle pour le bien de l'Etat: toutes qualités, ajoute-t-il, dont ils donnerent des preuves dans toutes les occasions. L'Empereur, aussitôt qu'il eut nommé Renaud à l'Archevêché de Cologne, le fit Archichancelier de l'Empire en Italie, et nous avons un Diplôme de Frédéric pour l'Abbaye de Beaupré, donné le 16 Oct. au Siège de Crems, qu'il revit en cette qualité. Dans ce Diplôme il se qualifie Archevêque, tandis que, dans un autre de 1161, il ne se dit qu'Élu de Cologne. Adrien venoit de mourir; et les suffrages s'étant partagés sur son successeur, les uns élurent Roland, ou Alexandre III, les autres Octavien, dit Victor III. L'Empereur, pour terminer la contestation, ajourna les deux contendans à comparoître au Concile qu'il indiqua pour le mois de Février 1160 à Pavie. Octavien s'y rendit avec 50 Evêques, du nombre desquels étoit Renaud. L'Assemblée se déclara pour Octavien, et Renaud fut chargé de porter sa lettre synodique en France pour y faire approuver par le Roi, les Prélats et les Grands l'élection de ce Pape. Mais il ne réussit pas dans cette ambassade. L'Empereur, de retour en Allemagne, l'an 1162, renvoya au-delà des monts l'Archevêque de Cologne avec le titre de Vicair de l'Empire, pour y régler les affaires qu'il avoit laissées en souffrance. (*Acerb. Morena,* T. 1, *Scr. Brunswic.* pag. 839.) C'est dans ce voyage qu'il obtint les corps des trois Mages pour son Eglise, comme le marquent Otton de S. Blaise et Dodechin, auteurs contemporains, et non pas en 1164, ainsi que Godefroi de S. Pantaléon le dit. Nous avons la lettre qu'il écrivit aux Coloniens,

par laquelle il annonce qu'il doit se mettre en route pour son retour, le 11 Juin, avec ses reliques. (*Bolland. T. III, p. 287, n° 35.*) Il arriva dans cette ville la veille de S. Jacques (24 Juillet). Frédéric le députa, la même année, au Roi de France, Louis le Jeune, pour s'excuser de ce qu'il ne l'avoit pas attendu au pont de S. Jean de Laune, lieu d'une entrevue dont ils étoient convenus.

Renaud, l'an 1164, ayant accompagné Frédéric dans un second voyage en Italie, apprit que le frere de ce Prince, Conrad, Palatin du Rhin, faisoit le ravage dans ses terres. Il manda aussitôt à ses officiers de se mettre en devoir de repousser l'ennemi. Il fut obéi, et il s'assembla auprès d'Andernac une quantité prodigieuse de troupes qui revalurent au Palatin le mal qu'il avoit fait au Prélat. L'Empereur, à son retour, fit cesser les hostilités. (*Godfr. S. Pantal.*) C'est une faute dans Collini d'avoir dit que le Palatin força le Prélat à demander la paix.

L'an 1165, Renaud assista au Concile de Würzburg, où l'Empereur s'engagea par serment à ne jamais reconnoître Roland (Alexandre III) pour Pape, et à demeurer fidèlement attaché à Pascal, successeur d'Octavien, ainsi qu'aux successeurs que son parti lui donneroit. Ce fut à l'instigation de Renaud que cela se fit, et ce fut par son conseil que Frédéric contraignit tous les Evêques de l'Assemblée de faire le même serment. L'Archevêque de Magdebourg, plus scrupuleux que les autres, pour éluder l'ordre du Prince, demanda que préalablement l'Archevêque de Cologne reçût les ordres et se fit sacrer; ce que celui-ci refusant, l'Empereur irrité lui fit de grands reproches accompagnés de menaces, qui l'atterrèrent, au point qu'il fit le serment le premier, non sans répandre des larmes, et promit de recevoir les ordres et la consécration épiscopale. La même année, suivant la Chronique belge, assisté d'Alexandre, Evêque de Liège, il leva de terre à Aix-la-Chapelle, en présence de Frédéric et de sa Cour, les ossements de Charlemagne, les plaça dans une chasse d'argent, et mit ce Prince au nombre des Saints conformément au Décret de canonisation, donné par l'Antipape Pascal. Renaud, l'année suivante, fut mis à la tête d'une ambassade que l'Empereur envoya au Roi d'Angleterre pour faire la demande de Mathilde, sa fille aînée, pour le Prince Henri, fils aîné du premier. Le Monarque anglais, qui étoit pour lors à Westminster, fit marcher toute sa Cour à la rencontre du Prélat. Mais le Grand-Justicier, dit Raoul de Diceto, lui refusa le baiser de paix, comme à un schismatique, et après son départ on renversa les autels où lui et les Prêtres de sa suite avoient célébré les saints mystères.

L'an 1166, au mois d'Octobre, Renaud accompagna, pour la troisième fois, l'Empereur dans son expédition d'Italie. Frédéric, se disposant à se rendre à Rome pour y faire reconnoître l'obédience de son Antipape Pascal, envoya devant lui Renaud avec un corps de troupes pour lui préparer les voies. Le Prélat s'acquitta de sa commission avec zèle dans toutes les villes où il passa, gagnant les unes par ses caresses et ses présents, subjuguant les autres par le pillage et l'incendie. Arrivé à Rome, il y prodigua l'or, et vérifia ce mot des anciens : *Rome se mettroit en vente si elle trouvoit un acquéreur.* Le Pape Alexandre n'oublia rien pour retenir les Romains dans le devoir. Mais n'ayant que la voie d'exhortation, la plupart lui échappèrent, séduits par les récompenses attachées à leur défection. Elle ne fut pas néanmoins de longue durée. Il y avoit entre les Romains et les habitants de Tusculum une vieille haine qu'un accident renouvella. Les premiers, après avoir fait le dégât dans les environs de Tusculum, vinrent assiéger, au mois de Mai 1167, la ville, qui, ne se trouvant pas en forces pour leur résister, implora le secours de l'Empereur. Occupé pour lors au siège d'Ancone, Frédéric donna ordre à Renaud de

marcher à la défense des assiégés, et peu de tems après il détacha de son armée un nouveau corps pour aller, sous la conduite de l'Archevêque de Mayence, le renforter. Renaud, se croyant alors supérieur aux ennemis, fit sur eux une sortie qui ne fut pas heureuse. Les Romains, fiers de leur avantage, osèrent, le 30 Mai, lui présenter bataille. Mais ils se trouverent mal de leur présomption. Le Prélat, étant tombé sur eux, leur tua quinze mille hommes selon les uns, neuf mille suivant les autres, fit beaucoup de prisonniers, et mit le reste en fuite. Renaud, après cette victoire, alla rejoindre l'Empereur, qu'il accompagna, sur la fin de Juillet, au siège de Rome. Frédéric, après la prise de la ville l'année, s'y étant fait couronner le 1<sup>er</sup> Août par l'Antipape avec l'Impératrice sa femme, Renaud fut présent à la cérémonie. Mais, le 14 du même mois, il fut emporté par la maladie épidémique qui s'étoit mise dans l'armée impériale. Ses os, après avoir été détachés des chairs, furent reportés à Cologne, et inhumés dans l'Eglise métropolitaine. Ce Prélat étoit doué de grandes qualités, dont il n'en fit pas toujours, comme on vient de le voir, un usage légitime. Il fit beaucoup de bien à son Eglise, orna sa Cathédrale de deux grosses tours, rebâtit son palais, et fit reconstruire, pour mettre ses Domaines à l'abri des hostilités, le château de Rineck, que Conrad, en 1150, avoit démoli.

#### PHILIPPE DE HEINSBERG.

1167. PHILIPPE, fils de Gosvin II, Seigneur de Heinsberget de Fauquemont, et d'Adelaide de Bonnembourg, Doyen de l'Eglise de Cologne, qu'il gouvernoit en l'absence de Renaud, fut élu pour lui succéder, tandis qu'il étoit à la suite de l'Empereur en Italie, avec le titre de Chancelier. Cette élection fut très agréable à Frédéric, qui l'avoit recommandé par lettres aux Coloniens et à l'Antipape Pascal III, parce qu'ils se flattoient qu'il seroit leur parti avec zèle. Ainsi le premier ne tarda pas de lui donner l'investiture, ni l'autre les ornemens pontificaux. Il arriva, l'an 1168, le jour de l'Assomption à Cologne, et y fut sacré, le 29 Septembre suivant, par l'Evêque d'Utrecht. L'année suivante, il proclama, le 6 Juillet, dans la Diète de Bamberg, le Prince Henri, fils de l'Empereur, âgé de cinq ans, Roi des Romains; puis l'ayant amené à Aix-la-Chapelle, il y fit, le 15 Avril, la cérémonie de son sacre et de son couronnement. L'an 1175, après la levée du siège d'Alexandrie de la Paille, il fut nommé pour aller traiter de la paix avec les Lombards; mais il n'y réussit pas. Il ne fut pas plus heureux dans la conférence qu'il eut au nom de l'Empereur avec les Cardinaux députés pour aviser avec lui aux moyens d'éteindre le schisme. Mais il travailla efficacement avec le Pape Alexandre, et dès la première audience qu'il eut de Sa Sainteté, il fut convenu qu'elle s'aboucheroit avec l'Empereur à Venise. Ce fut là en effet que la paix fut établie et cimentée, l'an 1177, par les sermons des Princes de l'Empire, et spécialement celui de l'Archevêque de Cologne, qui donna l'exemple. Depuis ce tems, Philippe fit paroître beaucoup d'attachement pour Alexandre, et ne servit pas un ingrat. Pour lui marquer son retour, ce Pontife confirma, par des Lettres que plusieurs Cardinaux souscrivirent, tous les droits, privilèges et domaines dont jouissoit l'Eglise de Cologne. Henri le Lion, Duc de Saxe, s'étant attiré l'inimitié de l'Empereur Frédéric pour avoir refusé de le suivre dans sa dernière expédition d'Italie, Philippe épousa le ressentiment de Frédéric, et dans une irruption subite sur les terres de Henri, lui enleva, l'an 1178, quelques châteaux sans éprouver de résistance : *Quendam castella ejus cepit, nullo resistente e.o parte Ducis*, dit Godelroi de S. Pantaléon. Fatigué des courses que Henri faisoit par représailles sur les terres que l'Eglise de Cologne possédoit en Saxe, Philippe en porta ses

plaintes à la Diète de Würtzbourg. Henri, cité pour répondre sur ce grief et sur d'autres que l'Empereur avoit contre lui, refusa de comparoître, et s'attira, par ce défaut, un arrêt qui le dépourvilloit de ses Fiefs, et le mettoit au ban de l'Empire. En conséquence de ce jugement, Frédéric conféra à l'Archevêque de Cologne et à son Eglise tous les droits et toute l'autorité qui appartenoient au Duc de Saxe sur son Evêché, sur celui de Paderborn et sur la plus grande partie de la Westphalie et de l'Angrie. De là le titre de Ducs de Westphalie et d'Angrie, que les Archevêques de Cologne ont toujours pris depuis ce tems-là. Frédéric ne leur donna cependant, comme on vient de le dire, qu'une partie de ces provinces. Celle qui comprenoit les Evêchés de Munster, d'Osnabruck et de Minden, et les Comtés voisins, en fut détachée pour demeurer unie au Duché de Saxe, adjugé à Bernard d'Ascanie, fils puiné d'Albert l'Ours, Margrave de Brandebourg. Henri le Lion ne se laissa point dépouiller sans se défendre. Pour se mettre en possession de la portion des Domaines de ce Prince qui lui étoit échue, l'Archevêque de Cologne fut obligé de continuer la guerre avec lui pendant trois ans, et il la fit avec succès, suivant Rogier de Hoveden. La Chronique de Stederbourg, parlant de la conduite que le Prêlat tint dans cette guerre, l'appelle *vastator hostillis et impius exactor, nec Comibus nec Ecclesiis parcens.* (Leibnitz, *Script. Brunswick.* T. I, p. 860.) Arnold de Lubeck le qualifie de même. (L. 2, c. 25.)

La bonne intelligence entre l'Empereur et Philippe ne persévéra pas. Frédéric s'étant mis en tête de s'approprier la dépouille des Evêques défunts, le Prêlat, avec plusieurs de ses confrères, s'éleva, l'an 1186, contre cette prétention. La même querelle brouilla aussi l'Empereur avec le S. Siège. Frédéric, pour mortifier la Cour de Rome, fit fermer tous les passages des Alpes, afin que personne des Etats d'Allemagne ne pût y avoir recours. Mais Urbain III, pour remédier à cet inconvénient, nomma l'Archevêque Philippe son Légat en Germanie, avec pouvoir de décider toutes les contestations qui avoient coutume d'être portées au S. Siège. L'Empereur, irrité, menaça Philippe de tout le poids de sa colère, pour avoir accepté ce titre. Les Coloniens, s'attendant qu'il viendrait assiéger leur ville, s'appliquèrent à la fortifier par des murs dont ils environnerent les faubourgs, et des tours qu'ils élevèrent au devant des portes. Le Prêlat, de son côté, assembla son Synode pour délibérer, avec les Chef du Clergé et du peuple, sur les moyens les plus propres à repousser la force par la force. Mais, l'an 1188, Philippe, ayant été appelé par l'Empereur à la Diète de Mayence, fit sa paix avec lui. Les Coloniens rentrent aussi en grâce; mais Frédéric exigea d'eux 1260 marcs, et les obligea de plus d'abattre une de leurs portes et de combler le fossé de la ville en quatre endroits, de l'étendue chacun de 400 pieds. (Gundling.)

L'Empereur Frédéric étant mort, l'an 1190, dans son expédition de la Terre-Sainte, Philippe, qu'il avoit mis en partant à la tête de son Conseil de régence, fut député à Rome pour disposer le Pape à donner au Roi Henri la Couronne impériale. Le Prince le suivit de près, et fut couronné par Célestin III la seconde fête de Pâque de l'an 1191. De Rome, Philippe passa dans la Pouille avec une armée pour faire le Siège de Naples. Il mourut dans cette entreprise le 9, ou, selon d'autres, le 13 Août 1191. Son corps fut rapporté dans son Eglise métropolitaine, où il est inhumé sous un beau mausolée, auprès de son prédécesseur. Ce Prêlat, comme ses actions le prouvent, étoit homme de tête et de main. Il augmenta le temporel de son Eglise par tant d'acquisitions, qu'il en est regardé comme le second fondateur.

## BRUNON III DE BERG.

1191. BRUNON, Prévôt de S. Pierre de Cologne et

frere de l'Archevêque Frédéric II, fut élu par le Clergé pour succéder à Philippe. Mais la Noblesse, dit le P. Schatou, et le peuple se déclarèrent pour Lothaire. L'Empereur Henri VI appaisa celui-ci en lui donnant l'Evêché de Liège, auquel cependant il ne parvint pas, quoique le Prince eût tiré de lui 3000 marcs pour cette nomination. (On peut voir, à l'art. des *Evêques de Liège*, les débats qu'il y eut entre lui et Albert de Louvain, son compétiteur.) Après la retraite de Lothaire, on fit à Cologne une nouvelle élection qui tomba unanimement sur Brunon. Ayant reçu l'investiture de l'Empereur à l'Epiphanie, dans la Cour plénière de Worms, il fut sacré le jour de la Pentecôte 1192 par l'Archevêque de Treves et l'Evêque de Verdun. Il étoit alors fort âgé. Bientôt, les maladies s'étant jointes au poids des années, il sentit que le fardeau de l'Episcopat devoit accablant pour lui. Ayant donc assemblé les premiers de la ville, il se démit en leur présence, l'an 1193, et se retira au Monastere du Vieux-Mont, où il mourut après avoir fait la profession monastique. Le Ménologe cistercien le compte au nombre des Bienheureux de l'Ordre au 23 Avril.

## ADOLFE I D'ALTENA.

1193. ADOLFE, fils d'Evrard, ou Eberhard, Comte d'Altena, succéda, par une élection canonique, à Brunon son parent dans le Siège de Cologne, comme il lui avoit succédé dans la Prévôté de cette Eglise. L'an 1194, au mois de Février, il reçut à Cologne Richard, Roi d'Angleterre, qui s'en retournoit dans ses Etats après être sorti de la prison où l'Empereur l'avoit retenu pendant un an. Adolfe traita splendidement ce Prince durant trois jours, dans l'un desquels Richard étant venu à la Cathédrale, le Prêlat, au lieu de célébrer la Messe lui-même, y fit l'office de Prêchantre et entonna l'Introït *Nunc scio verè quia misit Dominus Angelum suum et eripuit me de manu Herodis.* (*Radulf. de Diceto.*) Il accompagna ensuite ce Prince jusqu'à Anvers et le quitta après avoir fait alliance avec lui contre la France. (Hoveden.) Le 27 Mars suivant, il fut sacré par les Evêques de Munster et de Minden, ses Suffragans, en présence de l'Archevêque de Mayence. L'Empereur Henri VI étant mort l'an 1197, Adolfe fut du nombre de ceux qui élurent, l'année suivante, à Cologne, Otton, fils de Henri le Lion, pour le remplacer. L'ayant sacré à Aix-la-Chapelle le 4 Juillet, il lui demeura fidele pendant quelques années contre Philippe de Suabe son compétiteur. Mais, l'an 1204, il l'abandonna pour suivre le parti de Philippe. Neuf mille marcs, qu'on lui donna ou qu'on lui promit, avec la restitution de la ville de Salweld, furent le prix de sa défection. (*Godefrid. aliique.*) Gagné si honteusement, il sacra Philippe, le 6 Janvier de l'année suivante, à Aix-la-Chapelle.

Les Chanoines de Cologne, mécontents de cette conduite, en portèrent leurs plaintes au Pape Innocent III. Adolfe en conséquence fut ajourné à comparoître à Rome dans l'espace de six semaines; à quoi le Prêlat ayant manqué, l'Archevêque de Mayence et l'Evêque de Cambrai, Légats du S. Siège, se transportèrent à Cologne, et, après l'avoir excommunié solennellement, le déposèrent, le 19 Juin, avec ordre aux Chanoines de procéder à une nouvelle élection. La déposition d'Adolfe fut sans retour malgré les mouvemens qu'il se donna pour se faire rétablir. Réduit à une pension de 400 marcs, il fut obligé de se retirer à Nuys, où il mena une vie privée le reste de ses jours, dont on ignore le terme. D. Morzeus prétend qu'il vécut jusqu'au tems d'Engilbert l'un de ses successeurs. Et en effet on voit qu'en 1220, s'étant rendu à Rome pour plaider sa cause devant le Pape Honorius III, il y mourut. Son corps, dit le même Auteur, fut rapporté, l'an 1346, à Cologne et inhumé à l'Abbaye de Vieux-Mont dans le tombeau de sa famille.

## BRUNON IV.

1205. BRUNON, de la Maison des Comtes de Seyne, Prévôt de Bonn, de Coblenz, et de Sainte Marie de Cologne, en fut élu Archevêque par ordre d'Innocent III après la déposition d'Adolfe. Le Roi des Romains, Otton, présent à l'élection, lui donna l'investiture et le fit aussitôt sacrer par l'Archevêque de Mayence et deux Evêques anglois qui se rencontroient sur les lieux, ceux d'Allemagne n'osant coopérer à cette cérémonie. Philippe de Suabe ne vit pas d'un œil indifférent son partisan dépouillé. Il prit les armes et vint assiéger Cologne. Obligé de lever le siège, il se dédonna sur Nuys, dont il se rendit maître et qu'il remit au pouvoir d'Adolfe. Otton et Brunon s'étant mis en marche pour arrêter les progrès de Philippe, les deux armées ennemies se rencontrèrent près de Wasenberg, où il y eut un combat sanglant. Philippe mit en fuite Otton et prit Brunon qu'il retint prisonnier l'espace d'un an. Les Légats du Pape, envoyés pour arrêter les deux Rois compétiteurs, ayant sollicité la délivrance du Pr. lat., l'obtinrent, après bien des prières, à condition qu'Adolfe seroit absous de l'excommunication. Brunon élargi partit pour Rome: son rival s'y rendit aussi. Ils plaiderent chacun leur cause avec la chaleur que l'importance de l'objet méritoit à leurs yeux. Mais Innocent confirma Brunon et lui donna le *Pallium*. Le Roi Philippe étant mort sur ces entrefaites, Adolfe abandonna le terrain à son adversaire. Brunon, de retour à Cologne, entra en paisible jouissance de son Siège. Mais, six semaines après, la mort l'enleva au château de Blanckenberg le 2 Novembre 1208. Son corps fut inhumé à S. Pierre de Cologne.

## THIERRI DE HEINSBERG.

1208. THIERRI, de la Maison de Heinsberg, Prévôt de la Collégiale des Apôtres à Cologne, en fut élu par compromis Archevêque, vers les fêtes de Noël 1208, en présence du Roi Otton IV. Ce Prince, après l'avoir aussitôt investi des Régales, lui confirma la possession des Duchés de Westphalie et d'Angrie. Ayant reçu du Pape Innocent le *Pallium* en 1209, il fut ordonné Prêtre, le 23 Mai, par l'Evêque d'Utrecht, et le lendemain sacré par celui de Liège en présence de ses Suffragans. Il renouella, la même année, le Traité d'alliance fait, en 1193, par Brunon III avec le Duc de Brabant. (*Mirac. op. diplom.* T. I, p. 406.) Sa manière de gouverner, sur-tout au commencement de son Episcopat, n'étoit nullement propre à lui concilier l'affection de ses ouailles. » Peu de jours après » son élection, dit Césaire d'Heisterbach, il se laissa » corrompre par de pernicieux conseillers, au point » qu'il ne mettoit presque aucune différence entre les » laïques et les clercs, entre les paysans et les moines, » grevant les uns et les autres par de nouveaux impôts » et des exactions injustes. *Via Engelb. c. 2.*) Il y eut à ce sujet des murmures et des mouvemens, qu'il vint à bout de réprimer par l'autorité du Roi Otton. Attaché constamment à ce Prince, il ne l'abandonna pas même depuis qu'il eut été frappé des foudres de Rome. Le Pape Innocent, irrité de cet attachement, donna ordre à l'Archevêque de Mayence, qu'il avoit fait son Légat, de déposer Thierry. L'ordre fut exécuté l'an 1212, le Jeudi-Saint. Adolfe, avec lequel il étoit en procès depuis deux ans, crut alors avoir trouvé l'occasion de remonter sur son Siège et la saisit avec empressement. Tout le diocèse de Cologne fut en combustion par le choc des deux rivaux et de leurs partisans. Innocent écrivit à Adolfe pour lui enjoindre, sous peine d'une nouvelle excommunication, de demeurer en repos. Mais ces menaces firent peu d'effet. Les Chanoines de Cologne, voyant que le trouble ne

cessoit point depuis quatre ans, députèrent au Pape, l'an 1216, pour le prier de décider entre Adolfe et Thierry auquel des deux le Siège de Cologne appartendroit, ou d'ordonner une nouvelle élection. Le Pape prit ce dernier parti. Thierry, mis au niveau d'Adolfe, fut réduit comme lui à mener une vie privée avec une pension de 400 marcs. On lui attribue la construction du château de Godesberch, bâti avant sa déposition.

## ENGILBERT DE BERG.

1216. ENGILBERT, fils d'Engilbert I, Comte de Berg, et de Marguerite de Gueldre, neveu des Archevêques Brunon III et Frédéric II, Prévôt de l'Eglise métropolitaine et des Collégiales de S. Severin et de S. George de Cologne, fut élu, le 29 Janvier 1216, pour succéder à Thierry dans le Siège de cette Eglise. S'étant de là transporté tout de suite à la Diète de Nurenberg, il y fit confirmer son élection, le 1 Mai, par le Légat Pierre Sassi, Cardinal, et reçut l'investiture de Frédéric II, Roi des Romains. Mais il n'obtint du Pape Honorius III le *Pallium* qu'après avoir payé les dettes que ses prédécesseurs avoient contractées à Rome, montant, suivant Césaire d'Heisterbach, au-delà de 16 mille marcs; ce qu'il exécuta l'an 1218. Tout annonçoit dans ce Prêlat, dit le même Auteur, la noblesse de sa naissance, air gracieux, taille avantageuse, port majestueux, élocution polie, bonté de caractère, démarches circonspectes, affabilité, libéralité. Malgré ces qualités attrayantes, soutenues d'un grand fonds de probité, des envieux lui susciterent des querelles au commencement de son Episcopat. Les plus ardens furent les Comtes de Luxembourg et de Cleves. Engilbert, après avoir employé inutilement la voie de la représentation pour les désarmer, eut recours à la force et les obligea, l'an 1220, de signer un Traité de paix avec lui. Frédéric étant parti, la même année, pour aller recevoir la couronne impériale à Rome, remit entre les mains d'Engilbert, par des Lettres-Patentes qu'il lui adressa d'Italie, Henri, son fils, encore enfant, désigné Roi des Romains, et l'établit son Vicaire en Allemagne: *Filius sui constituens eum tutorem et totius Regni romani per Germaniam Provisorem*, dit Césaire d'Heisterbach. Le Prêlat donna ses soins pour former le cœur et l'esprit du jeune Prince, et, le 8 Mai 1222, il le sacra et couronna à Aix-la-Chapelle. Sa sagesse ne brilla pas moins dans l'administration des affaires publiques. Loin d'abuser de son autorité, il la fit servir uniquement au bien de l'Etat. Les opprimés trouverent en lui un protecteur, les tyrans un vengeur des loix, les pauvres un pere, les Eglises un défenseur de leurs possessions et de leurs droits. Son amour pour la justice fut inflexible comme elle, et ne céda ni à l'injustice ni aux considérations du sang. Frédéric, Comte de Isenberg, son parent, vexoit, à la faveur du titre d'Avoué, le Monastere d'Essen. Le Prêlat, le trouvant sourd aux remontrances, prit des mesures pour lui ôter le titre dont il abusoit. Toutefois, avant d'en venir à cette extrémité, il le fit venir à Soest, capitale de l'Angrie, pour traiter avec lui des moyens d'accommodement. Trois jours se passerent en conférences sans que l'on pût rien conclure. Le Comte, feignant à la fin de vouloir se rendre, s'éloigna du Prêlat sous quelque prétexte; et, sachant que le lendemain il devoit aller faire la dédicace de l'Eglise de Schwelm, il met ses gens en embuscade sur la route. Engilbert étant arrivé au lieu où ils l'attendoient, ces forcenés se jetterent sur lui et le percent de 47 coups de poignard le 7 Novembre 1225. Son corps fut porté dans l'Eglise de Schwelm, et de là dans l'Abbaye d'Altenberg, où ses entrailles restèrent. Le reste du cadavre fut transporté à S. Pierre de Cologne, où il resta sur terre pour être présenté à la Diète de l'Empire. Le Cardinal de Porto le fit mettre, le 23 Février 1226, dans un tombeau. Il s'y fit des

miracles qui déterminèrent, en 1618, Ferdinand, l'un de ses successeurs, à lui consacrer un office le jour de sa mort, comme à un Martyr, et, l'an 1633, à exposer son corps à la vénération publique. Engilbert est, dit-on, le premier Archevêque de Cologne qui ait eu un Evêque Suffragant. On en voit deux qui se sont suivis, Thierri et Gautier. Mais nous avons vu ci-dessus, p. 261, col. 1, sous Hildebalde, au 11<sup>e</sup> siècle, un Chorévêque, Hildebert, qui faisoit à Cologne les fonctions, à ce qu'il paroît, d'Evêque Suffragant.

## HENRI DE MOLENARCK.

1225. HENRI, de la Maison des Seigneurs de Molenarck, dans le pays de Juliers, Prévôt de Bonn, fut élu à l'unanimité, le 15 Novembre 1225, pour remplir le Siège de Cologne. Aussitôt après son élection, il s'obligea par serment à venger la mort de son prédécesseur, et il ne fut point parjure. Etant allé trouver le Roi, dit Césaire d'Heisterbach, à Francfort, il chargea deux Abbés d'apporter le corps du défunt, et, l'ayant présenté au Roi et aux Princes qui étoient de l'Assemblée, il demanda hautement justice contre le brigand Frédéric. Tous les assistans fondirent en larmes à ce spectacle, et renouvelèrent la proscription de Frédéric déjà prononcée à la Diète de Nuremberg. Henri fut ensuite investi des Régales; après quoi, s'étant rendu à Mayence, où le Légat tenoit un Concile dans l'Avent, il obtint qu'Engilbert seroit mis au nombre des Martyrs, et que son meurtrier seroit excommunié avec ses complices. De retour à Cologne le 10 Décembre, il renouvela cette excommunication. Frédéric, dont il avoit fait raser le château, ayant été pris dans une embuscade le 10 Novembre 1226, lui fut livré pour le prix de 2 mille marcs qu'il paya. Son procès fut aussitôt instruit, et la roue fut le supplice par où il expia son crime le 14 Novembre suivant. Les Evêques de Munster et d'Osnabruck, freres de Frédéric, ayant trempé dans son crime, Henri obtint du Pape Honorius qu'ils fussent déposés. Mais le second de ces deux Prélats remonta depuis sur son Siège. (Gelenius, *Not. ad cap.* 13, L. II. *vita S. Engilb.*) Il restoit encore deux complices à punir, les Comtes de Lippe et de Tecklinbourg. Henri fonda sur leurs terres les armes à la main, prit et détruisit quelques uns de leurs châteaux, abattit leurs bois, brûla leurs fermes et les contraignit de s'expatrier. Ces deux Seigneurs, ayant depuis fait leur paix avec le Prêlat, firent construire, pour le satisfaire, deux Monasteres.

Avant que d'en venir à ces actes de vengeance, Henri s'étoit fait sacrer, le 20 Septembre 1226, par l'Archevêque de Mayence, ou, selon d'autres, par celui de Treves. La rigueur qu'il avoit exercée pour venger la mort de son prédécesseur ne manqua pas de lui faire des ennemis, qui taxerent sa conduite de cruauté; mais il confondit ses accusateurs et les réduisit au silence. L'an 1227, Henri couronna, le 27 Mars, dans l'Eglise d'Aix-la-Chapelle, la Reine Marguerite, fille de Léopold VI, Duc d'Autriche, épouse du jeune Roi Henri. Etant près d'entrer en guerre avec le Duc de Limbourg (nous ignorons pour quel sujet), il fit alliance, le 25 Octobre 1230, avec le Comte Palatin du Rhin et le Marquis de Bade, en s'obligeant de leur payer 14 mille marcs d'argent. Mais il ne paroît pas que cette guerre ait eu lieu. (*Acta Acad. Palat.* T. III, p. 100.) Ce Prêlat mourut le 26 Mars 1238. (N. S.)

## CONRAD I D'HOCHSTAD.

1238. CONRAD, fils de Lothaire, Comte de Hochstad, et de Mathilde, sœur du Comte de Viane, Prévôt de l'Eglise de Cologne, homme lettré, disert et guerrier, dit la grande Chronique belgeque, fut élu pour succéder à l'Archevêque Henri et sacré l'an 1238. Au

commencement de son Episcopat, il eut la guerre avec Henri II, Duc de Brabant, le Comte de Juliers et Henri IV, Duc de Limbourg. Elle fut sanglante, et de part et d'autre, suivant Albéric, ou commit d'énormes atrocités, *enormia damna*. La paix se fit enfin, l'an 1240, par le double mariage d'Adolfe, fils du Duc de Limbourg, avec la sœur du Prêlat, et du Comte de Hochstad, neveu de celui-ci, avec la fille de Waleran, frere du Duc de Limbourg. L'an 1242, l'Archevêque de Cologne et celui de Mayence, excités par le Pape, se jetterent sur les terres de l'Empereur Frédéric II. Mais Guillaume IV, Comte de Juliers, ligné avec la plupart des Seigneurs du bas Rhin, livre, l'an 1242, aux deux Prélats une bataille, où le premier, après avoir été blessé grièvement, est fait prisonnier, et l'autre mis en fuite. Par l'aité du 2 Novembre de la même année, Conrad recouvra sa liberté moyennant 4000 marcs d'argent. (*Chron. Salzburg. apud Pez. rer. austriac. Script.* T. I, p. 357.) Mais, peu de tems après, il recommença la guerre contre Guillaume avec le secours des Ducs de Brabant et du Comte de Saine ses alliés. Le Duc de Limbourg, le Comte de Gueldre et le Seigneur de Wassenberg, s'étant rendus médiateurs, obtinrent avec peine une treve qui devoit durer depuis le 20 Juillet 1244 jusqu'à l'Epiphanie de l'année suivante. (Butkens, *Pr.* p. 87.)

L'an 1245, après la déposition de l'Empereur Frédéric II, prononcée au Concile de Lyon par Innocent IV, l'Archevêque de Cologne concourut avec les autres Princes de l'Empire à l'élection de Henri Raspon, Landgrave de Thuringe, pour le remplacer. Ce Prince étant mort en 1247, Conrad contribua de son suffrage à l'élection de Guillaume, Comte de Hollande, son successeur, qu'il couronna, le jour de la Toussaints 1248, à Aix-la-Chapelle. On a dit ailleurs de quelle maniere périt ce nouveau César le 28 Janvier 1256. Richard, Comte de Cornouailles et frere du Roi d'Angleterre, s'étant mis sur les rangs pour lui succéder, Conrad et deux autres Electeurs (l'Archevêque de Mayence et l'Electeur Palatin) lui vendirent leurs suffrages et l'éurent Roi de Germanie le 13 de Janvier 1257. Richard, à cette nouvelle qui lui fut annoncée par les Ambassadeurs de Conrad, se rendit en Allemagne avec Sanche ou San-tie son épouse. Tous deux furent couronnés par ce Prêlat à Aix-la-Chapelle, Richard le 27 Mai, jour de l'Ascension, et Sanche le lendemain (1). (*Voy. les Empereurs.*) Richard se disposant, l'an 1259, à repasser pour la seconde fois en Angleterre, confia l'une des plus éminentes prérogatives à l'Archevêque de Cologne, celle d'investir, en son absence, les Evêques et les autres Princes ecclésiastiques nouvellement élus. (M. Plesiel.) Les Anteurs du nouveau *Gallia christiana*, d'après de bonnes preuves, placent la mort de Conrad au 28 Sept. 1261.

Ce Prêlat avoit été presque toujours en guerre avec les habitans de Cologne. L'an 1250, à l'occasion d'une monnoie nouvellement frappée, on en vint aux hostilités. Conrad conduisit une armée de 14 bateaux devant la ville, tenta d'y jeter des pierres et de brûler par le feu grégeois les bateaux qui y étoient à l'ancre. L'entreprise manqua: la paix se fit et fut rompue presque aussitôt. Après de nouvelles hostilités, la contestation fut remise à l'arbitrage du Cardinal Hugues, Légat du Pape, et d'Albert le Grand, de l'Ordre des Prêcheurs, qui, par leur Sentence du mois d'Avril 1252 (N. S.), condamnèrent les habitans à payer 6000 marcs; mais ceux-ci furent maintenus dans leurs prétentions contre le droit que s'arrogeoit le Prêlat de changer les monnoies. On peut voir la Sentence dans Linnig (*Spicil. eccles. contin.* part. I, p. 917). Peu après, le Prêlat s'étant fait un parti dans la ville en s'attachant les Tisserands et le peuple, il contrebalança le crédit du Ma-

(1) Au festin qui suivit cette cérémonie on servit trois cens plats, dit Albert de Strasbourg.

gistrat, avec lequel il eut de nouvelles contestations en 1258, et le cassa en 1259 pour lui substituer d'autres Echevins, Conseillers, Bourgmestres et Intendants de la Monnoie.

Conrad enrichit son Eglise de plusieurs acquisitions importantes, telles que le Comté de Hochstad, les châteaux d'Are, de Waldenberg et de Wede, outre plusieurs alevs de son patrimoine qu'il lui donna. Il fit fortifier la ville de Bonn et l'environna d'un rempart et d'un large fossé. Il entreprit la reconstruction de sa Cathédrale, qui avoit été brûlée de son tems. Il en posa la première pierre le 14 Août 1248. Ses successeurs ont continué l'ouvrage qui n'est point encore achevé. De son tems deux célèbres Dominicains illustrèrent l'Eglise de Cologne, Albert le Grand, qui, après avoir enseigné la théologie dans cette ville, parvint à l'Evêché de Batisbonne, et Thomas de Cantiprè qui devint Grand Vicair de Cambrai. Conrad se servit des lumières de ces deux savans personnages pour dresser les Réglemens ecclésiastiques qu'il publia le 12 Mars 1260. Albert de Stade, sur l'an 1250, rapporte un trait de ce Prélat qui ne lui fait nullement honneur. Waldemar, fils aîné d'Abel, Roi de Danemarck, et désigné pour être son successeur, revenant de Paris, où il avoit fait ses études, passa par Cologne. Conrad, sans respect pour sa naissance et sans aucun grief personnel contre lui, du moins que l'on connoisse, le fit arrêter et le retint prisonnier l'espace d'environ quatre ans. Aucun Historien ne nous a révélé les motifs d'une injustice si criante. Mais, soit qu'elle ait été le fruit des intrigues de Christophe, oncle de Waldemar et successeur d'Abel au trône de Danemarck, soit qu'il faille l'attribuer à l'appât de 6 mille marcs d'argent que Jean, Comte de Holstein, paya pour racheter ce Prince, il faut convenir qu'elle déshonore l'Archevêque Conrad et ne donne pas une grande idée des mœurs et de la politesse d'un siècle où les exemples de ces perfidies n'étoient pas rares.

#### ENGILBERT II DE VALKENBOURG.

1261. ENGLBERT DE VALKENBOURG, ou DE FAUQUEMONT, de Prévôt de l'Eglise métropolitaine de Cologne, en devint Archevêque, l'an 1261, et fit bientôt repentir de leur choix ceux qui l'avoient élu. S'étant fait aussitôt remettre les clefs de la ville, il s'attribua le droit d'en changer les Officiers, et exigea divers péages onéreux avec une somme de six mille marcs. Une émeute qu'excita cette exaction, obligea le Prélat de quitter la ville dont il vint faire le siège. Mais, par jugement de l'Evêque de Liège et des Comtes de Gueldre et de Juliers, qui furent choisis pour arbitres, la ville fut condamnée à payer les six mille marcs, et du reste maintenue dans ses franchises. Engilbert étant parti ensuite pour Rome, y fut sacré et revêtu du *Pallium*, l'an 1263, par Urbain IV. (*Oder. Raynaldii ad an. 1264, n. 40*) A peine fut-il de retour à Cologne, qu'il se brouilla de nouveau avec les habitans, dont il tira encore neuf cents marcs. Mais presque aussitôt informés qu'il travaille à subjuguier la ville, ils se saisirent de lui et de Théodore son frere le 26 Novembre 1263, suivant l'ancienne Chronique de Cologne. L'Evêque de Liège, le Comte de Gueldre son frere et ceux de la Marck et de Loss, s'étant rendus médiateurs, obtinrent sa délivrance au bout de quatorze jours de captivité, et obligent les habitans à lui payer quatre mille marcs pour satisfaction de l'insulte qu'ils lui avoient faite. Cet accord est du Dimanche après la Sainte Lucie 1263. Mais à son retour le Prélat s'occupe à semer la discorde parmi les citoyens, et y réussit. On voit néanmoins qu'en 1266 il tint à Cologne le 12 (et non le 10) Mai un Concile pour remédier aux désordres que la longue anarchie de l'Empire avoit introduits. (*Voy. les Conciles.*) Les réglemens de cette Assemblée ne rétablirent point le calme à Cologne. Il y régnoit toujours deux factions dont le Prélat appuyoit

l'une contre l'autre. Le Duc de Limbourg et le Seigneur de Fauquemont, invités par les Evêques, tentèrent de se rendre maîtres de la ville par un souterrain qu'on y avoit pratiqué. Mais le secret s'étant évanoui, le stratagème tourna contre ses inventeurs. Tous ceux qui parvinrent à pénétrer dans la place, furent ou massacrés ou faits prisonniers. Du nombre des premiers fut le Seigneur de Fauquemont, et parmi les seconds fut compris le Duc de Limbourg. Les uns datent cet événement de la nuit du 14 au 15 Octobre 1267, les autres de la nuit des Rois 1268.

La ville, toujours menacée par son Archevêque, fait alliance avec les Comtes de Gueldre, de Juliers, de Berg et de Catzenelnbogen. Engilbert, de son côté, ramasse des troupes, et va s'emparer de Sintzig, appartenant au Comte de Juliers; de là ses troupes se répandent sur les terres du Comte qu'elles ravagent. Le Comte s'étant mis en devoir de défendre son pays, on en vint à une bataille dans une plaine située entre Zulpich et Lechenich, que le Prélat perdit avec la liberté. Renfermé dans une étroite prison, il n'obtint son élargissement qu'au bout de trois ans: car une Charte, publiée par M. Kremer (*Academ. Beitr. T. III, n. 111*), prouve qu'il étoit encore prisonnier le samedi après Pâque (11 Avril) de l'an 1271. Mais alors il traitoit de sa délivrance, qui lui fut accordée bientôt après par la médiation des Archevêques de Trèves et de Mayence. Depuis ce temps il vécut plus paisiblement avec ses diocésains. L'an 1273, il sacra, le 24 Octobre, l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, à l'élection duquel il avoit concouru le 30 Septembre précédent. Il fut un des Prélats de Germanie qui assistèrent, en 1274, au Concile général de Lyon. Il mourut en 1275, après avoir terminé, le 15 Mai de cette année, certaines contestations qu'il avoit avec Thierri, Comte de Limbourg sur la Lenne. (Kremer, *Acad. Beitr. T. II; Diplom. n. 15, p. 135.*)

#### SIFROID DE WESTERBOURG.

1275. SIFROID, ou SIGEFROI DE WESTERBOURG, Prévôt de l'Eglise de Mayence, fut élu pour remplir le Siège de Cologne par le seul Prévôt de celle-ci, Pierre de Vienne, tandis que les autres Chanoines, ayant droit de suffrage, se réunissoient en faveur de Conrad de Berg, Prévôt de Sainte Marie-aux-Degrés. La contestation que cette double élection occasionna, ayant été portée au Concile général de Lyon, le Pape Grégoire X se déclara pour celle de Sifroid, qui reçut de sa main le *Pallium* le Dimanche des Rameaux de l'an 1275. (Levolde.) Ce Prélat avoit fait long-tems auparavant ses preuves de valeur et de fermeté. Lorsque son prédécesseur fut pris par le Comte de Juliers, il avoit rallié, dit le nouveau *Gall. christ. T. III, p. 694*, les soldats dispersés, et avoit à leur tête arrêté les progrès de l'ennemi. Nous ignorons de quel ancien monument cette anecdote est tirée. Ce qu'il y a de certain, c'est que son Episcopat fut un enchaînement non interrompu de guerres. Pour réduire la ville de Cologne, il attaqua ses alliés, et commença par le Comte d'Armsberg, qu'il défit avec son fils dans un combat. Il se ligu ensuite avec la ville d'Aix-la-Chapelle contre Guillaume, Comte de Juliers. Ce Prince ayant été massacré, comme on l'a dit à son article, le 17 Mars 1278, dans Aix-la-Chapelle, l'Archevêque de Cologne, en actions de grâces de cet événement, monta le lendemain à l'autel, et entonna l'introuit de la Messe de S. Pierre, commençant par ces mots: *Je sais maintenant que le Saigneur a envoyé son Ange et m'a délivré de la puissance d'Hérode*. Il entre après cela dans le pays de Juliers, prend la capitale et renverse le château de fond en comble. Les autres places de ce Comté firent peu de résistance, et presque tout le pays fut en proie au soldat du Prélat, qui lui permit d'user en plein du droit de vainqueur, et cela pour venger, disoit-il, les trois ans et demi de prison que le

Comte Guillaume avoit fait essayer à son prédécesseur. Mais les amis de la Maison de Juliers étant venus au secours de Waleran, fils et successeur de Guillaume, l'aiderent à reprendre les places que Sigefroi lui avoit enlevées. La médiation du Duc de Brabant, qui intervint ensuite dans cette affaire, engagea les parties à faire, l'an 1279, le 14 Octobre, un traité de paix au moyen duquel le Prélat abandonna presque toutes ses conquêtes au Comte de Juliers. (Kremer, *Acad. Beitr.* T. III, n. 141.) (Voy. Waleran, *Comte de Juliers.*) Mais le caractère de Sifroid ne lui permit pas de rester en repos. Le Duc de Brabant ayant acquis le château de Kerpen à cinq lieues de Juliers, le Prélat prétendit que cette place appartenoit à son Eglise. Cette prétention fut la matière d'une longue et cruelle guerre. Sifroid, ligué avec Renaud, Comte de Gueldre, qui disputoit à ce dernier le Duché de Limbourg, se met en campagne, et avec son secours rase, l'an 1284, la place qui faisoit le sujet de la guerre. Mais les hostilités réciproques ne laisserent pas de continuer. La fameuse bataille de Woëringen, donnée le 5 Juin 1288, décida enfin la querelle en faveur du Duc. Sifroid y fut fait prisonnier par Adolfe, Comte de Berg, allié du vainqueur, et emmené au château de Newenburg, d'où il ne revint, au bout d'un an et demi (et non de sept, comme le marquent quelques uns; qu'après avoir cédé pour sa rançon au Comte de Berg les châteaux dénommés par Levolve, (*In Meibom. scriptor. rer. germ.* T. 1, p. 393.) Remis en liberté, Sifroid fit voir que sa prison, loin d'affaiblir son courage, n'avoit fait que l'accroître et lui donner de nouvelles forces. Il reprit la plupart des places qu'il avoit perdues, répara celles qu'on avoit détruites, et épia l'occasion de se venger de celui qui l'avoit fait prisonnier. Il la trouva, l'an 1295 ou environ; et ayant surpris le Comte de Berg dans une embuscade, il l'enferma dans une prison, où il le retint jusqu'à sa mort, quelques offres qu'Adolfe lui fit pour obtenir sa liberté. Plusieurs Auteurs, dont *Petr. Mersæus* est le plus ancien, rapportent que ce Prélat, ayant renfermé son prisonnier dans une cage de fer, le faisoit exposer, pendant l'été, nu et frotté de miel, au soleil pour être tourmenté par les mouches, voulant par là, disoit-il, lui apprendre ce que c'étoit que de retenir un Archevêque en captivité. Mais une pareille barbarie dans un Chrétien paroît trop incroyable pour être admise sans les preuves les plus convaincantes. La grande Chronique belge ne n'en disant mot, non plus que Levolve et Teschenmacher, leur silence doit tout au moins suspendre notre jugement. Sifroid, l'an 1292, la 3<sup>e</sup> féerie après la fête de S. Pierre et S. Paul (1<sup>er</sup> Juillet), couronna Roi de Germanie Adolphe de Nassau, à l'élection duquel il avoit contribué le plus, et cela dans la vue, dit Levolve (p. 393), d'obtenir son assistance pour se venger de ses ennemis. L'époque de ce couronnement, inconnue jusqu'ici, se prouve par un Diplôme qu'il donna ce jour-là même à la ville d'Aix-la-Chapelle. (*Hist. d'Aix-la-Chap.* p. 305.) Quelque occupé que fut Sifroid des intérêts temporels de son Eglise, il ne négligea pas absolument les besoins spirituels de ses ouailles. On peut en donner pour preuve les Statuts qu'il publia, l'an 1280, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, et la réforme qu'il établit dans quelques Monasteres de son diocèse. Il mourut le 7 Avril de l'an 1297, et fut enterré à Bonn, parce que la ville de Cologne étoit encore sous l'interdit dont on va parler à l'article suivant. (*Gall. christ. no. T. III, col. 695.*) (Voy. Everhard I, *Comte de la Marck*, pour la guerre qu'il eut avec Sifroid.)

## WICBOLD DE HOLTE.

1297. WICBOLD, de la Maison des Barons de Holte en Westphalie, Doyen de l'Eglise métropolitaine de

Cologne et Prévôt de l'Eglise royale d'Aix-la-Chapelle, monta, au mois de Mai, dans un âge avancé, sur le Siège de Cologne, par le crédit de Boëmond, Archevêque de Treves, avec l'intervention du Clergé, le concours de la Noblesse et le consentement de l'Empereur Adolfe de Nassau. Cette promotion se fit à Nuys, parce que depuis le 16 Août 1290 la ville de Cologne étoit soumise à l'interdit par le Pape Nicolas IV, pour le refus qu'elle avoit fait de réparer les dommagés que l'Archevêque Sifroid avoit soufferts dans la guerre qu'il avoit eue avec elle. Wichbold, bien différent de son prédécesseur pour le caractère, travailla à se concilier les esprits de ses diocésains. Il y réussit; et, les Coloniens étant entrés en composition avec lui, il engagea le Pape Boniface VIII à lever l'interdit; ce qui fut accordé le jour de l'Annunciation 1299, huit ans, sept mois et neuf jours après que cet interdit avoit été jeté. (*Chronicon. Colon.*) L'Archevêque officia ce même jour dans son Eglise métropolitaine. Wichbold avoit concouru, l'année précédente, par son Député, à la déposition d'Adolphe, Empereur ou Roi de Germanie. Mais lorsqu'il eut appris l'élection d'Albert d'Autriche, il désavoua celui qui l'avoit représenté.

Les guerres privées désoloient alors le pays de Cologne, la Westphalie et les contrées voisines. Dans la vue de les arrêter, Wichbold fit avec l'Evêque de Munster, le Comte de la Marck, et les Députés des Etats de Cleves, des villes de Soest et de Dortmund, le jour de S. Jean-Baptiste, un Traité par lequel on nomma des *Paciâires*, ou Juges de paix, pour terminer amiablement tous les différends qui s'éleveroient entre les Nobles et les Bourgeois de ces contrées, avec promesse de prêter main-forte à ces Juges en cas de besoin, pour l'exécution de leurs jugemens. (*Herberlin, Aaa. lecta mediævi.* p. 259.)

L'an 1300, à l'occasion du Jubilé, Wichbold publia des Statuts, divisés en 22 articles, pour la réformation des mœurs et de la discipline. Malgré les précautions qu'il avoit prises pour établir une paix solide avec ses voisins, il ne put s'empêcher d'avoir des démêlés avec Gérard, Comte de Juliers. Il fut aussi contraint de prendre les armes avec les deux autres Electeurs ecclésiastiques contre l'Empereur Albert, qui leur contes-toit les péages qu'ils levoient sur le Rhin. La guerre qu'ils eurent avec lui à ce sujet dura depuis le mois de Juin 1301 jusqu'au mois de Juillet 1302. (*Annal. Colmar. apud Ursisium.*) Albert, en accordant la paix à Wichbold, l'obligea de confirmer aux Coloniens leurs droits et leurs libertés. Mais ceux-ci, de leur côté, promirent, en présence de l'Empereur, de se conformer aux droits de l'Empereur. Cet engagement réciproque date de quelques jours avant le 23 Octobre 1302. (*Lunig, Spicileg. Eccles. contin. part. I, p. 398.*) L'année suivante 1303, un intérêt de famille engagea Wichbold dans une nouvelle guerre pour la défense d'Herman, son beau-frère, à qui Eyraud, Comte de la Marck, de concert avec l'Evêque de Munster, avoit pris le château de Bredenvort. Le Prélat, accompagné du Landgrave de Hesse et du Comte de Nassau, marcha contre le Comte de la Marck. Mais il n'y eut point de combat, et les hostilités se terminèrent à des courses réciproques pendant lesquelles Wichbold, étant tombé malade à Soest, y mourut la veille de Pâque (28 Mars) 1304, et fut inhumé au même lieu (Levolve, T. 1, p. 396.)

## HENRI II DE VIRNENBOURG.

1304. HENRI DE VIRNENBOURG, Prévôt de la Cathédrale de Cologne, en fut élu Archevêque au mois de Mai, dans une Assemblée où les suffrages partagés tombèrent à la fois sur trois sujets. Renaud de Westerborg fut le second, et Guillaume, Comte de Juliers, Archidiaque de Liège, le troisième. Celui-ci eut d'abord l'avantage, son élection ayant été confirmée, non,

comme le marquent des Modernes, par le Pape Boniface VIII, mort l'année précédente, mais par Benoît XI son successeur. Vain succès! il périt la même année à la bataille de Mons. Les deux autres concurrens s'étant rendus à Rome, y plaiderent leur cause devant Benoît XI avec l'ardeur que le mérite de l'objet leur inspiroit; mais Benoît étant mort avant d'avoir eu le tems de rendre son jugement, Henri alla trouver Clément V à Lyon, et obtint de lui, le 18 Décembre 1305, la confirmation de son élection, l'imposition des mains et le *Pallium*. De retour à Cologne l'année suivante, il fut reçu par le Clergé et inauguré sans contradiction. Son gouvernement, qui fut de 26 années, se passa alternativement dans l'exercice des armes et dans les fonctions de l'Épiscopat. L'an 1307 (N. S.), le 20 Février, il tint un Concile, à Cologne où il condamna les erreurs des Bégards. On conserve, au trésor des Chartes de France, des lettres de ce Prélat, par lesquelles il fait serment de fidélité au Roi Philippe le Bel et à ses successeurs, sans autre exception que de l'Empereur et de l'Église de Cologne.

L'an 1308, après la mort de l'Empereur Albert d'Autriche, Henri, sollicité par la France, travailla, mais sans succès, pour faire élire à sa place Charles de Valois, frère du Roi Philippe le Bel. Henri de Luxembourg l'ayant emporté sur ce concurrent, l'Archevêque de Cologne, au nom duquel celui de Treves, par procruration, lui avoit donné sa voix, le couronna le 6 Janvier 1309, à Aix-la-Chapelle avec Marguerite de Brabant son épouse. Il assembla, l'an 1310, dans son Église métropolitaine, un Synode provincial, où, après avoir confirmé les Décrets de ses prédécesseurs, il fut réglé qu'on se conformeroit dorénavant à l'Église romaine pour le commencement de l'année, en le fixant à Noël. Mais ce règlement, comme nous l'avons observé ailleurs, n'eut lieu que pour l'année ecclésiastique. (Voy. les Conciles.) Il assista, l'an 1311, au Concile de Vienne.

L'Empereur Henri VII étant mort l'an 1313, les Electeurs divisés lui donnerent pour successeur, les uns Louis de Bavière, les autres Frédéric d'Autriche. L'Archevêque de Cologne fut pour ce dernier, qu'il couronna dans l'Église de Bonn, attendu que Louis de Bavière étoit en possession d'Aix-la-Chapelle. Baudouin, Archevêque de Treves, qui avoit été et couronné celui-ci, sut mauvais gré à son confrère de n'avoir point été de son avis, et lui donna en différentes occasions des marques de son ressentiment. Mais Henri, loin de lui rendre la pareille, blâma et reprit durement un Poète qui avoit fait une satire contre ce Prélat. Henri ne montra point la même modération envers Gérard VI, Comte de Juliers, qui favorisoit hautement le parti de Louis de Bavière. Il le chicanait sur l'ancien château de Tolbiac ou de Zulpich, qu'il tenoit de l'Église de Cologne, et fit, l'an 1317, de fréquentes incursions pour y rentrer. Mais l'Archevêque de Treves, ayant amené des troupes au Comte, le mit en état de défendre son droit et de réprimer les efforts de son ennemi. La même année, il s'éleva des plaintes universelles dans l'Empire contre la conduite de l'Archevêque de Cologne, qu'on accusoit de violer la paix nouvellement établie par Louis de Bavière, en interceptant par des brigandages la liberté du commerce. Plusieurs Princes, excités par l'Archevêque de Treves, s'étant ligués contre lui, vinrent assiéger, l'année suivante, son château de Brühl, qui servoit de retraite aux gens qu'il employoit à exercer le pillage. La place, emportée après quatre mois de siège, fut conlée à la garde de l'Archevêque de Treves, qui la remit, l'an 1319, aux Coloniens pour la garder jusqu'à la paix avec leur Archevêque. La rupture entre eux venoit de ce que ceux-ci avoient reçu Louis de Bavière dans leur ville, dont ils avoient ensuite fermé les portes à Frédéric. De là des haines réciproques qui produisirent de fréquens et de fâcheux effets. En-

fin, l'an 1322, le Prélat rentra dans Cologne après qu'on eut promis de part et d'autre d'oublier le passé.

L'hérésie cependant, à la faveur des troubles, s'étoit introduite dans cette ville. L'an 1324, on découvrit un Prêtre qui en étoit infecté. Convaincu de ce crime, il fut dégradé juridiquement et livré aux flammes. Cet exemple arrêta les progrès de l'erreur. Deux ans auparavant (le 31 Octobre 1322), Henri avoit tenu un Concile où, entre autres réglemens, il fut établi que la fête de Sainte Ursule seroit chommée dans tout le diocèse. L'an 1326, il fut chargé par le Pape Jean XII d'absoudre les habitans de Mayence des censures qu'ils avoient encourues pour avoir pillé, renversé et détruit les Églises et les Monasteres situés hors de leurs murs; ce qu'il exécuta cette année, comme il paroît par ses lettres au Clergé de Mayence, datées du 7 Septembre 1331. Ceux-là donc se trompent qui mettent sa mort au 7 Janvier de cette année. L'erreur est encore plus considérable dans ceux qui prolongent ses jours jusqu'en 1333, comme on le verra par l'article suivant. Evolde, auteur contemporain, dit positivement qu'il mourut vers l'Épiphanie de l'an 1332. (N. S.) Sous le Pontificat de Henri, le célèbre Jean Duns, ou Scot, Franciscain, mourut, le 8 Novembre 1308, à Cologne, où l'on voit son tombeau, un peu élevé de terre, dans le chœur des Cordeliers.

#### WALRAM DE JULIERS.

1332. WALRAM, ou WALERAN, fils de Gérard VI, Comte de Juliers, né l'an 1306, Trésorier de l'Église de Cologne et Prévôt de celle de Liège, fut élu en son absence Archevêque de Cologne à l'âge de 26 ans. Walram étoit alors en France, où il étudioit le droit. Son mérite et la recommandation du Comte Guillaume son frère déterminèrent le Pape Jean XXII à confirmer son élection. Étant donc arrivé à Cologne au commencement de l'an 1332, il y fut reçu comme un Ange de paix, mais il ne put la conserver au dehors. Au mois de Mai de la même année, il s'allia avec les Comtes de Juliers et de Gueldre, et Jean de Hainaut, Seigneur de Beaumont, pour aider le Roi de France. Les Lettres qui en font foi, expédiées à Senlis, se trouvent dans Wan-Mieris (*Code diplom. de Hollande*, T. II, p. 528.) Il établit, l'an 1334, une Chartreuse à Cologne. Il eut la guerre en 1344 avec le Comte d'Arensberg, en 1345 avec le Comte de la Marck, et la termina par un Traité de paix. (Evolde, p. 403.) Il sacra et couronna, l'an 1346, à Bonn Charles IV, élu Roi des Romains le 26 Novembre de cette année, suivant Albert de Stade, par une faction opposée à Louis de Bavière déposé par le Pape. Louis, que le Prélat avoit abandonné, gagné, dit-on, par une grosse somme d'argent (Gundling, p. 819), se vengea de lui par le pillage de ses terres. Walram leva des troupes pour réprimer ces incursions. Mais toujours vaincu dans les combats qu'il livra, délaissé de ses parens, noyé de dettes, il abandonna tout à ses créanciers, et se retira, suivant la grande Chronique belge, en France, où il vécut dans l'obscurité, et mourut enfin à Paris le 14 Août 1349. Son corps, rapporté à Cologne, fut inhumé dans sa Cathédrale.

#### GUILLEAUME DE GENEP.

1349. GUILLEAUME, de la Maison des Barons de Genep, Chanoine de la Cathédrale de Cologne et Prévôt de la Collégiale de Soest, fut nommé malgré lui et sacré Archevêque de Cologne, le 1 Novembre 1349, par le Pape Clément VI, auprès duquel il étoit pour les affaires de l'Archevêque Walram. Ce fut un Prélat sage et prudent, qui sut dissimuler ses injures personnelles et les sacrifier au bien public. Le zèle qu'il fit paroître pour rétablir la paix dans l'Empire, et le succès avec lequel il y travailla, le rendirent cher à

L'Empereur et aux Princes d'Allemagne. Il acquitta, par une économie bien entendue, toutes les dettes contractées par son prédécesseur, répara les places tombées en ruine, et travailla par de sages réglemens à la réformation des mœurs, donnant lui-même l'exemple des vertus qu'il prêchoit. Pour obvier à l'inconvénient des provisions et des dispenses subrepticement obtenues en Cour de Rome, il rendit un Edit portant défense de mettre à exécution aucune Bulle, aucun Rescrit, avant que lui ou son Official les eût examinés. (Hedderich, *Element. Juris Canon.* n. 9.) L'an 1356, aux fêtes de Noël, il assista à la Diète de Metz, où Charles IV donna la dernière main à la Bulle d'Or pour l'élection de l'Empereur et les fonctions des Grands Officiers de l'Empire. Il se rendit, l'an 1359, à Mayence, où l'Empereur et le Légat l'avoient invité avec plusieurs autres Prélats pour aviser aux moyens de rétablir la discipline extrêmement déchuë dans le Clergé d'Allemagne. Ce digne Prélat termina ses jours le 15 Septembre de l'an 1362, et fut inhumé, sous un beau mausolée de marbre qu'il s'étoit fait élever de son vivant, dans sa Cathédrale. On prétend qu'il mourut de la gangrene que lui avoit causée la morsure d'un singe qu'il aimoit beaucoup. Quelques uns le blâment d'un excès de rigueur dans la perception des impôts; ce qui fit entrer dans ses coffres, dit-on, des sommes considérables, qui furent dissipées après sa mort, sans qu'il en parvint rien à son successeur.

## ADOLFE II DE LA MARCK.

1363. ADOLFE, frere d'Engilbert III, Comte de la Marck, Chanoine de Liège, puis Evêque de Munster, sans être dans les ordres sacrés, fut transféré par le Pape Urbain V sur le Siège de Cologne, l'an 1363, contre son espérance et celle de tout le monde, dit la grande Chronique belgeque, n'ayant point sollicité cette place, et le Chapitre ne l'ayant point demandé. L'Archevêque Guillaume avoit à la vérité désigné pour son successeur Guillaume de Scheid, Prévôt de la Cathédrale. Mais celui-ci hésitant et témoignant de la peine à se déterminer, Jean de Virmenbourg, Doyen de la même Eglise, se fit proclamer Archevêque par une faction de Cleres et de Laïques, et prit possession de l'Archevêché. Mais, s'étant rendu auprès du S. Siège pour faire confirmer son élection, il fut rejeté par le Pape, qui lui donna néanmoins, pour le consoler, l'Evêché de Munster après la translation d'Adolfe. Jean ne garda qu'un an ce Siège, et passa, l'année suivante, à celui d'Utrecht. Adolfe, à son arrivée à Cologne, trouva vuides les coffres que l'Archevêque Guillaume avoit laissés pleins. Ce trésor avoit servi à Jean de Virmenbourg pour se faire des protecteurs et des créatures, afin de se maintenir dans son intrusion. Adolfe tint à peine neuf mois le Siège de Cologne. Comme il n'avoit aucune vocation à l'état ecclésiastique, il refusa d'entrer dans les ordres sacrés; ce qui, joint à la vie mondaine qu'il menoit, le mit en danger d'être déposé. Pour éviter cet affront, le 15 Avril 1364, suivant la vieille Chronique allemande de Cologne, il fit sa résignation entre les mains du Pape en faveur d'Engilbert son oncle, Evêque de Liège. Il se maria la même année, et devint Comte de Cleves en 1368.

## ENGILBERT III DE LA MARCK.

1364. ENGILBERT DE LA MARCK, d'Evêque de Liège devenu Archevêque de Cologne par la résignation d'Adolfe son neveu, prit possession de son nouveau Siège peu de jours après l'abdication de ce dernier, avec les applaudissemens de tous les Ordres de la ville. On se flattoit qu'il rétablirait l'Eglise de Cologne dans son ancienne splendeur, mais on se trompa. Les troubles qui s'éleverent le mirent dans la nécessité de faire des emprunts considérables, pour lesquels il engagea la

plupart des fonds de son Eglise. Il vint néanmoins à bout de contenir l'inquiétude de ses sujets, qui se dispoisoient à une révolte. Mais, l'an 1367, se sentant décrépité, et d'ailleurs atteint d'une paralysie, il remit le gouvernement de son Eglise à Conon, Archevêque de Treves. Engilbert mourut le 25 Août de l'année suivante, au château de Brühl, où il s'étoit retiré. Son corps, rapporté dans sa Cathédrale, fut inhumé dans un tombeau qu'il s'étoit préparé.

## CONON DE SAERWERDEN.

1367. CONON, ou CUNON, Archevêque de Treves, choisi pour Coadjuteur, comme on l'a dit, par Engilbert, délivra l'Eglise de Cologne des dettes qu'il accabloient, et la gouverna en tout avec beaucoup de sagesse. Après la mort d'Engilbert, ayant été postulé pour Archevêque de Cologne par le Chapitre, il refusa de consentir à sa translation, se contentant du titre d'Administrateur. Le Pape Urbain V, ayant ensuite réservé les revenus de cet Archevêché pour les besoins de la Chambre apostolique, le nomma son Vicaire-Général dans cette Eglise. Conon, entre les grands biens temporels qu'il fit à l'Eglise de Cologne, retira des mains du Comte de Juliers le château de Zulpich, en lui remboursant les sommes pour lesquelles il lui étoit engagé. Le jour même de la mort d'Engilbert, il réunit au Domaine de cette Eglise le Comté d'Arnsberg par la vente que lui en firent le Comte Godefroi et Anne de Cleves sa femme, qui n'avoient point d'enfans. Le prix de cette acquisition fut de 150 mille florins d'or, suivant l'acte qui est imprimé à la fin de l'Histoire ecclésiastique de Westphalie de Guillaume de Kleinsorgen. De son tems, la ville de Cologne fut soumise à l'interdit pour les vexations que la bourgeoisie exerçoit contre l'Ordre clérical, et les atteintes qu'elle portoit à ses privilèges. Cette punition ne la corrigeant point, le Clergé prit le parti d'abandonner la ville. Mais, au bout de 18 mois, les Bourgeois le rappellerent après avoir abrogé les Statuts qu'ils avoient dressés contre la liberté ecclésiastique. Enfin, l'an 1370 (N. S.), toutes choses étant en bon état, Conon, après avoir fait élire à l'unanimité, par le Chapitre, Frédéric son neveu pour Archevêque de Cologne, et l'avoir fait confirmer par le S. Siège, donna son abdication, et retourna dans son Eglise de Treves. Il est remarquable que l'élection de Frédéric se fit, non à Cologne, mais dans un lieu nommé la Chapelle, près de Coblentz, où le Chapitre de Cologne s'étoit rendu à cause de l'interdit de la ville qui n'étoit point encore levé.

## FRÉDÉRIC III DE SAERWERDEN.

1370. FRÉDÉRIC, Comte de Saerwerden et Chanoine de Cologne, quoiqu'élus canoniquement Archevêque de cette Eglise, n'entra pas d'abord en jouissance paisible de son Siège. L'Empereur Charles IV, désirant y placer son neveu Jean de Luxembourg, Evêque de Strasbourg, fit tous ses efforts pour faire casser cette élection, mais ce fut en vain. Frédéric s'étant rendu auprès du Pape Urbain V, ce Pontife, dont il s'étoit fait connoître lorsqu'il étudioit à Boulogne, lui accorda une nouvelle confirmation le 13 Novembre 1370. (*M. Chron. belge.* p. 346.) Frédéric fit son entrée solennelle, l'an 1372, dans Cologne le jour de S. Alban, 21 Juin. Pour n'être point inquiété par ses voisins, il jura, le 25 Juillet 1372, une paix publique avec les Evêques, les Comtes et les Seigneurs de Westphalie. (Heberlin, p. 319.) L'an 1375, commencèrent ses querelles avec la ville de Cologne dont la bourgeoisie avoit chassé les Echevins qu'il avoit nommés. De là une guerre presque continuelle entre le Prélat et sa ville métropolitaine, guerre qui fut également funeste à l'un et à l'autre parti. L'an 1376, Frédéric eut le chagrin de voir son châ-

teau de Tuits, brûlé par les Coloniens. La même année, il fit, suivant l'usage, la proclamation de Wenceslas, du Roi des Romains à Francfort, non le jour de la Pentecôte (1 Juin), comme le marque D. Morkens, mais le jour de la fête-Dieu (12 du même mois), *ipso die Sacramenti*, comme porte l'acte de cette élection, dressé par notre Prélat. Wenceslas s'étant rendu ensuite à Aix-la-Chapelle, y fut sacré et couronné le 21 Juillet par Frédéric. (*Hist. d'Aix-la-Chapelle*, p. 351.) L'année suivante (N. S.), Conon, Archevêque de Treves, dans un voyage qu'il fit à Cologne, se rendit médiateur entre Frédéric et les citoyens de cette ville, obstinés à rejeter les Echevins nommés par ce Prélat. Sa négociation ne fut point inutile. Il vint à bout d'engager les parties à faire un Traité de paix, qui fut signé le 16 Février. Frédéric, en 1382, eut la guerre avec Engilbert III, Comte de la Marck, qui vint faire le dégât sur les terres de l'Archevêché. (Voy. *les Comtes de la Marck*.) Ce Prélat fonda, l'an 1388, l'Université de Cologne avec l'approbation d'Urban VI. L'an 1392, nouveau soulèvement des Bourgeois de Cologne. Fortifiés de l'alliance des Seigneurs voisins, ils chassent de nouveau le Préteur et les Echevins établis par l'Archevêque, et introduisent un gouvernement populaire, que ni les armes ni les censures du Prélat ne purent abolir. (Gundling.)

Frédéric, l'an 1400, fut du nombre des Electeurs qui s'étant assemblés à Rens, y déposèrent l'Empereur Wenceslas, et lui substituèrent Robert, Comte Palatin du Rhin. L'année suivante, il couronna, le 6 Janvier, le nouveau César avec sa femme à Cologne, et non à Aix-la-Chapelle, parce que cette ville demeurait attachée à Wenceslas. Il accompagna Robert, la même année, dans son expédition d'Italie. Ce Prince ayant été mis en déroute par les Milanois près du Lac de Garde, le 21 Octobre, Frédéric, au lieu de le suivre à Venise, où il alla chercher un asyle, reprit la route d'Allemagne. Invité, l'an 1409, au Concile de Pise, il y envoya ses Procureurs, qui sont nommés dans les actes de cette Assemblée. Après la mort de l'Empereur Robert, il se joignit, l'an 1410, à l'Electeur de Mayence et aux Ambassadeurs de Saxe et de Bohême pour donner sa voix à Josse, Marquis de Moravie, tandis que les trois autres Electeurs donnoient leurs suffrages à Sigismond, Roi de Hongrie. Mais Josse étant mort avant que d'avoir pris les ornemens impériaux, Frédéric, à l'exemple des autres Electeurs, accéda, le 21 Juillet de l'année suivante, à l'élection de Sigismond; mais il n'est pas vrai, comme l'avance D. Morkens, qu'il couronna ce Prince le 8 Novembre suivant à Aix-la-Chapelle. Cette cérémonie, qui fut différée de trois ans, étoit réservée à son successeur, ainsi qu'on le verra par la suite. Frédéric mourut à Bonn le 6 ou le 9 Avril 1414, et fut inhumé dans son Eglise métropolitaine. Ce Prélat est le premier Archevêque de Cologne qui ait pris le titre de Duc de Westphalie et d'Angrie.

#### THIERRI II DE MEURS.

1414. THIERRI DE MEURS, ou MOERS, Prévôt de Bonn et neveu de Frédéric par sa mere, s'étant emparé du trésor et de la plupart des Domaines de l'Archevêché de Cologne après la mort de son oncle, se servit de tout cela pour acheter des voix et se faire placer sur le Siège vacant. Ayant ainsi gagné le plus grand nombre des Electeurs, il les assembla, le 24 Avril, à Bonn, et y fut proclamé le même Jour Archevêque de Cologne. Cependant les autres Chanoines qu'il n'avoit pu corrompre, étant restés sur les lieux, y firent une élection de leur côté, qui tomba sur Guillaume de Berg, déjà pourvu de l'Evêché de Paderborn. De part et d'autre on envoya d'habiles Canonistes à Rome pour y plaider la contestation entre les deux

clus. Enfin, après une longue plaidoirie et bien des sollicitations, Thierrri l'emporta par le crédit de Sigismond, Roi des Romains, et les importunités de l'Archevêque de Mayence. Son élection fut donc confirmée par le Pape Jean XXIII, homme, comme l'on sait, peu scrupuleux sur l'observation des Canons. Mais Guillaume ne s'en tint point à ce jugement. Il appella de Jean de Bologne (c'est ainsi qu'il nommoit ce Pape) au vrai et indubitable Chef de l'Eglise, au S. Siège apostolique et au Concile général qui devoit se tenir à Constance; appel qu'il fit afficher aux portes de l'Eglise de Cologne. Adolphe son frere, Duc de Berg, prit ensuite les armes pour sa défense. Tout cela néanmoins fut en pure perte. Thierrri repoussa son rival par la force et par la ruse. Ayant trouvé moyen de se faire nommer Administrateur de Paderborn par le Pape Jean XXIII, déjà retiré du Concile de Constance, il vint prendre possession de cette Eglise le 2 Octobre 1414. (*Gobel. Persona*, c. 93, p. 338.) Guillaume, perdant alors toute espérance de réussir, renonça à la partie, abandonna même l'état ecclésiastique, et fit la paix avec Thierrri en épousant Anne de Tecklenbourg sa niece. Thierrri, paisible possesseur du Siège de Cologne, fut inauguré l'an 1415: *Prélat magnifique*, dit la grande Chronique belge, *l'honneur et l'ornement de l'Eglise; il effaça la gloire des Seigneurs temporels les plus puissans, et par sa libéralité il rendit sa Cour une des plus brillantes, en y attirant des Comtes, des Nobles et des Feudataires de toutes parts.* Il débuta par réformer son Clergé, qui vivoit dans une grande licence; et pour ce dessein, l'ayant assemblé, l'an 1416, il concerta, avec les principaux membres de ce corps, des Statuts qu'il publia l'année suivante. Le Concile général de Constance ayant été terminé l'an 1418, il se montra l'un des plus empressés pour en faire observer les Décrets. Cette même année fut le commencement d'une guerre de six ans que le Prélat eut avec la ville de Cologne. (*Chr. allem. de Col. fol. 293-296.*) L'an 1422, il se rendit médiateur entre le Duc de Brunswick et l'Evêque d'Hildesheim, qui se faisoient une guerre cruelle. La même année il prit la croix pour aller faire la guerre aux Hussites en Bohême; mais il ne rapporta de cette expédition que la honte d'avoir été battu et mis en fuite. Les armes temporelles lui ayant si mal réussi pour extirper l'hérésie, il eut recours aux moyens spirituels, et institua dans cette intention, l'an 1423, une procession annuelle nommée la Théophorie, qui se célèbre tous les ans à Cologne le vendredi de la seconde semaine de Pâque. Ce fut dans un Synode, tenu le 22 Avril, qu'il fit cet établissement, après y avoir fait approuver plusieurs nouveaux Statuts pour la réformation du Clergé. A la tête de ces réglemens, qui se trouvent dans les nouvelles éditions des Conciles, Thierrri se qualifie *Archevêque de Cologne, Archichancelier de l'Empire en Italie, Duc de Westphalie et d'Angrie.* Il envoya, l'an 1438, ses Députés au Concile de Bâle, et, le 18 Mars de la même année, il concourut à l'élection de l'Empereur Albert d'Autriche. Ce Prince étant mort l'année suivante avant que d'avoir été solennellement couronné, il retourna, sur la fin de Janvier 1440, à Francfort, et y proclama Roi des Romains, le 2 Février suivant, Frédéric, Duc d'Autriche, qu'il couronna, le 17 Juin 1442, à Aix-la-Chapelle.

L'an 1444, les habitans de Soest, ville anseatique, secouent le joug de l'Archevêque de Cologne, qui prétendoit les assimiler aux autres villes de son électorat, et mettaient dans leurs intérêts le Duc de Cleves. Thierrri fit de vains efforts pour les faire rentrer dans le devoir. Ce fut une perte irréparable pour son Eglise. Ce Prélat ayant pris, en 1445, le parti du Concile de Bâle avec l'Archevêque de Treves dans la Diète de Ratisbonne, contre le Pape Eugene, que ce Concile avoit déposé, le Pontife se vengea par une sentence de déposition

qu'il fulmina contre l'un et l'autre. Le Collège électoral vint à leur secours, et fit une contre-batterie pour empêcher l'effet des foudres d'Eugene. L'orage se dissipa dans la suite, et quelques avances faites de part et d'autre ramenerent le calme en 1447. (Voy. Jacques Skirck, *Archev. de Treves.*) Rétabli dans son Siége, Thierry s'appliqua, de concert avec le Cardinal Cusa, Légat du Pape, à la réforme de son Clergé. Il publia des Statuts pour les Clercs, et obligea les Moines à se conformer à leurs règles. Nous avons encore un ouvrage qu'il publia, l'an 1452, pour rappeler les Religieuses à l'esprit de leur état. Enfin, après un Episcopat de 48 ans, Thierry mourut le 13 Février 1463, laissant le temporel de son Eglise obéré et dégradé par les guerres fréquentes et presque toujours malheureuses qu'il eut à soutenir. Il avoit un frere, nommé Walram de Moers, que le Chapitre de Münster élut Evêque, mais que le peuple rejetta; ce qui occasionna une guerre civile dans laquelle Walram fut secouru par l'Archevêque son frere, et les Bourgeois par Frédéric, Duc de Brunswick. On en vint à une bataille où Frédéric fut battu, pris, amené à Cologne, et renfermé dans une prison dont il ne sortit qu'en payant une forte rançon. Après la mort de Thierry, le Chapitre métropolitain fit un Décret portant qu'à l'avenir l'Archevêque n'auroit plus le pouvoir d'entreprendre aucune guerre ni de rien attenter contre aucun particulier sans le consentement de la Compagnie, Décret dont il seroit obligé de jurer l'observation immédiatement après son élection.

## ROBERT, COMTE PALATIN.

1463. ROBERT, fils de Louis le Barbu, Electeur Palatin, Chanoine de l'Eglise de Cologne, et Grand-Prévôt de celle de Strasbourg, fut élu, le 30 Mars 1463, à l'âge de 36 ans, Archevêque de Cologne par le plus grand nombre des Capitulans. C'étoit, dit la grande Chronique belgeque, un homme de petite figure, d'un esprit fort léger, et préférant la chasse à toute autre occupation. Les commencemens de son administration furent assez louables. Il jura de se conformer au Décret qu'on avoit fait à son élection, rétablit la paix dans son diocèse, et travailla même avec succès à pacifier les troubles de l'Eglise de Mayence. Deux contendans, Adolfe de Nassau et Diérier d'Isembourg, se disputoient le Siége de cette Eglise. Robert les ayant rassemblés à Francfort dans l'été de cette même année 1463, les engagea à faire un Traité d'accommodement qui mit fin à la querelle. Le Pape Pie II, qui avoit à cœur cette affaire, fut si charmé d'en apprendre l'heureuse issue, qu'il ne fit aucune difficulté de confirmer l'élection de Robert et de lui envoyer le *Pallium*. De retour en son diocèse, ce Prélat fit, le jour de l'Assomption 1464, son entrée solennelle à Cologne. Mais l'état déplorable où se trouvoit le temporel de son Eglise, l'obligea bientôt à tenter des voies extraordinaires pour soutenir sa dignité. En effet de tous ses Domaines et des impôts établis par ses prédécesseurs, il lui restoit à peine deux mille florins de revenu. Tout le reste étoit engagé à divers créanciers, et son Chapitre même avoit fait une partie de ces engagements pendant la vacance du Siége. Robert lui en fit ses plaintes, et lui demanda un subsidie. Mais cette compagnie, déjà mécontente de ce qu'il ne lui donnoit aucune part aux affaires, alléga son impuissance, et le fit en termes qui choquerent le Prélat. La Noblesse, qu'il sollicita ensuite pour le même objet, s'excusa, mais en termes moins durs. Le Chapitre, s'irritant contre lui de plus en plus, en vint au point de lui signifier qu'il n'y avoit d'autre parti pour lui à prendre que d'abdiquer. L'Electeur Palatin, Frédéric son frere, n'apprit pas cette nouvelle avec indifférence. Il écrivit au Chapitre qu'il n'avoit à la vérité nullement influé par des brigues dans l'é-

lection de son frere, mais que l'honneur de sa Maison ne lui permettoit pas de souffrir qu'on le contraignît à une honteuse abdication. S'apercevant depuis que les mauvais conseils auxquels se livroit le Prélat, étoient la cause de ces dissensions, il lui envoya, l'an 1469, des hommes d'une sagesse éprouvée pour le diriger dans son gouvernement, et en même tems des troupés avec un Général habile pour le maintenir contre les mutins. Robert reçut les troupes avec plaisir, mais il fit peu de cas des Conseillers. Ses favoris, toujours maîtres de son esprit, le précipitoient chaque jour dans de fausses démarches. Ce furent eux qui le déterminèrent à retirer ses châteaux par force des mains de ceux qui les retenoient. Il y réussit, mais il excita par là un soulèvement général contre lui. La ville de Nuys fut la première qui leva l'étendard de la révolte. Les troupes de Robert campoient dans le voisinage de cette ville. Elle attira leurs Chefs dans une embuscade, les prit et les massacra. La guerre alors fut déclarée entre le Prélat et ses diocésains. Le Chapitre de Cologne, résolu de le déposer, nomme, en attendant, Herman de Hesse Administrateur de l'Archevêché, l'an 1473, avec promesse de l'élever sur le Siége de cette Eglise. Robert, de son côté, se met sous la protection de Charles, Duc de Bourgogne, et l'engage à lui amener du secours pour réduire la ville de Nuys. Leurs efforts contre cette place, qu'ils firent assiégée l'espace d'un an, furent inutiles. Charles, appelé ailleurs pour des affaires plus pressantes, leva le Siége et emmena ses troupes. Celles de Robert, découragées par cette retraite, se débandoient insensiblement. La guerre continua cependant entre Robert et l'Administrateur, qui prit sur lui plusieurs châteaux en 1477. Au mois de Juillet, Guillaume, Duc de Juliers et de Berg, choisi pour arbitre, ménagea une treve jusqu'au 1 Octobre, et décida que Robert renverroit à l'Archevêché moyennant une pension annuelle de 3 mille florins. L'infortuné Prélat s'étant rendu peu après dans la haute Allemagne, et, voulant passer par la Hesse, fut pris en 1478, vers les fêtes de la Pentecôte, par les gens du Landgrave, frere de l'Administrateur, et enfermé dans le château de Blanckenstein, où il mourut de chagrin le 17 Juillet de l'an 1480. Son corps fut inhumé à Bonn.

## HERMAN IV DE HESSE.

1480. HERMAN, fils de Louis I, Landgrave de Hesse, Chanoine de Cologne, Prévôt d'Aix-la-Chapelle et Administrateur de l'Eglise de Cologne depuis 1473, en fut élu Archevêque le 11 Août 1480, comme il lui avoit été promis. L'Empereur Frédéric III étant arrivé, le 12 Décembre 1485, à Cologne, lui donna solennellement, le 15 de ce mois, l'investiture dans la place publique. Herman célébra, l'an 1487, sa première Messe le jour des Cendres, et, s'étant fait sacrer Evêque peu de jours après, il fit le S. Chrême le Jeudi-Saint dans son Eglise métropolitaine. Les Historiens s'accordent à le représenter comme un Prélat savant, zélé pour le bon ordre et ami de la paix; ce qui lui mérita le surnom de *Pacifique*. Il avoit publié, l'an 1483, divers Statuts pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique et la réformation des mœurs. L'an 1486, il couronna Roi des Romains, le 9 Avril, comme portent les actes de cette cérémonie (et non pas le 20 Septembre), à Aix-la-Chapelle, l'Archiduc Maximilien, après avoir concouru à son élection, le 16 Février précédent, à Francfort. Simon de la Lippe, Evêque de Paderborn, étant attaqué de paralysie, lui remit, en 1496, l'administration de son Eglise. Il voulut bien se charger de ce soin; mais il ne prit le titre d'Administrateur de Paderborn qu'après la mort de Simon, arrivée l'an 1498. Les Monastères de son diocèse étoient tombés de son tems dans un honteux relâchement. Herman travailla soigneuse-

ment et avec fruit à y faire refleurir la regle. L'Abbaye de Tuitz fut un des principaux objets de sa sollicitude, et celle aussi où il remit l'observance sur un meilleur pied; ce qui arriva l'an 1491. Il eut quelques démêlés avec la ville de Cologne sur un droit de tonlieu que l'Empereur Frédéric III lui avoit accordé pour le dédommager des frais qu'il avoit faits en défendant la ville de Nuys contre son prédécesseur et le Duc de Bourgogne. Mais cette affaire fut accommodée par l'Empereur lui-même peu de tems avant la mort du Prélat. Elle arriva l'an 1508, le 27 Septembre, suivant la *Gallia christiana*, ou le 20 Octobre, selon Gelenius et le Nécrologe de la Chartreuse de Cologne, à Popelsdorf, d'où il fut transporté dans son Eglise métropolitaine pour y être inhumé. Il avoit assisté à la plupart des Diètes de l'Empire, qui se tinrent de son tems; et à l'exemple des autres Princes, il accepta, par un Réversal, la fameuse paix publique, établie à perpétuité dans la Diète de Worms en 1495, où il reçut, avec l'Electeur de Mayence, des mains de l'Empereur, l'investiture par l'étendard, tandis que jusqu'alors elle n'avoit été donnée aux Ecclésiastiques que par le sceptre. De son tems l'Université de Cologne fut fort célèbre, au moins pour ce tems-là. On y distinguoit le Docteur Nicaise, originaire de Malines, qui, quoiqu'aveugle dès l'âge de trois ans, devint savant comme un autre Didyme d'Alexandrie.

#### PHILIPPE II D'OVERSTEIN.

1508. PHILIPPE, fils de Viric le Vieux, Comte d'Overstein, de Duna, ou d'Hyn, famille du bas Palatin, Doyen de l'Eglise de Cologne, en fut élu Archevêque dans un âge avancé, le jour de S. Brice, 13 Novembre 1508. Son gouvernement fut mêlé de douceur et de sévérité suivant que les circonstances et l'équité le demandoient. Les bons n'eurent qu'à s'en louer; mais les mal-intentionnés n'y trouverent pas leur avantage. Quelques Nobles du nombre de ces derniers ayant conspiré contre lui, leur complot vint à sa connoissance. Il les invite à un repas durant lequel il leur fait cette question : Combien J. C. a-t-il eu de traîtres? Un seul, répondirent-ils. Et moi, répliqua le Prélat, j'en ai autant que vous êtes d'hommes ici. Ce mot, prononcé d'un air menaçant, fut un coup de foudre pour eux et dissipa leur pernicieuse faction. L'an 1512, dans une Diète tenue à Cologne, l'Empereur Maximilien aux six Cercles de l'Empire en ajouta quatre nouveaux, et l'Archevêché de Cologne fut mis au Cercle du Bas-Rhin. (Gundling, p. 900.) Philippe mourut, au mois d'Août 1515, à Popelsdorf, et fut inhumé dans sa Cathédrale auprès de son prédécesseur. Entre ses vertus on loue sur-tout sa charité pour les pauvres et son zèle pour la décence du culte divin.

#### HERMAN V DE WEDA.

1515. HERMAN, fils de Guillaume, Comte de Weda, ou Wied, né l'an 1476, fut élu, l'an 1515, Archevêque de Cologne par le Chapitre métropolitain. La ville s'opposa à son entrée solennelle, et refusa l'hommage jusqu'à ce qu'on eût réglé le haut tribunal de justice. Mais l'Empereur Maximilien maintint l'Archevêque dans ses droits, comme fit depuis Charles-Quint qu'il couronna Roi des Romains à Aix-la-Chapelle le 23 Oct. 1520. Enfin, l'an 1521, il fut reçu dans la ville après qu'on eut réglé quelques articles. Il assista, la même année, à la Diète de Worms. Là, s'étant joint aux autres Princes catholiques, il engagea le Roi Charles à condamner la doctrine de Luther et proscrire sa personne par un Décret qu'il apporta avec lui à Cologne. Le zèle avec lequel il le fit valoir, obligea les Sectaires à fuir le pays. Ceux qui eurent la hardiesse de rester vident mis en prison, et

deux même d'entre eux furent livrés aux flammes en 1529. S'étant rendu, l'année suivante, à la Diète d'Ausbourg, il s'éleva avec force contre la confession de foi que les Princes luthériens y présentèrent. Il fit aussi, le 29 Juin, pour mettre à couvert ses droits comme Chancelier de l'Empire en Italie, une protestation en présence de l'Empereur Charles-Quint, qui, le 22 Février précédent, s'étoit fait couronner par le Pape à Boulogne, sans qu'aucun des Electeurs eût été présent. L'an 1531, de retour à Cologne avec Charles-Quint et l'Archiduc Ferdinand son frere, il concourut à l'élection qui s'y fit d'un nouveau Roi des Romains la veille de l'Epiphanie, en faveur de ce dernier. Il couronna ce Prince, le 11 du même mois, à Aix-la-Chapelle.

L'an 1532, ayant été postulé, le 13 Juin, pour l'Evêché de Paderborn, Herman fit son entrée dans cette ville le 9 Octobre suivant, escorté d'une troupe de soldats pour en chasser les Hérétiques, contre lesquels il publia, le 16 du même mois, un Edit portant défense à eux d'y rentrer sous des peines corporelles. L'Evêque de Munster reçut aussi de lui des secours en hommes et en argent pour se défendre contre les Anabaptistes. Non content de ce bon office, il vint lui-même, en 1534, au siège de Munster; et après que la place eut été forcée de se rendre l'année suivante, il fut un de ceux qui insistèrent le plus fortement pour la punition des coupables. L'an 1536, il tint à Cologne un Concile provincial dans lequel il fit plusieurs Réglemens utiles, sur quoi le Cardinal Sadolet lui écrivit une lettre de félicitation. (Voyez les *Conciles*.)

L'an 1540 fut le terme de la catholicité de ce Prélat, qui avoit montré jusqu'alors tant d'attachement à la foi de ses peres. Il s'étoit rendu à Haguenau pour travailler à la conversion de quelques Princes protestans de l'Empire, qu'il avoit invités à s'y trouver. Martin Bucer fut un des Théologiens qu'ils avoient amenés avec eux. Cet homme subtil étant entré en conférence avec le Prélat, s'empara tellement de son esprit, qu'il en fit en peu de tems un de ses plus ardens prosélytes. De retour en son diocèse, Herman se déclara le fauteur des Sectaires, leur permit le libre exercice de leur religion et leur attribua des temples pour s'assembler. Bucer étoit retourné à Strasbourg, où il exerçoit le ministère. L'Archevêque le fait venir à Bonn et le charge de prêcher la nouvelle doctrine dans cette ville et aux environs. Le Clergé et l'Université de Cologne s'opposant aux progrès de l'erreur, Bucer publie un livre pour la défendre. La Faculté de Théologie le réfute, l'an 1543, par une censure raisonnée. Nullement touché des remontrances de son Chapitre ni des lettres que le Pape Paul III lui écrivit pour l'engager à revenir de son égarement, Herman persiste à soutenir le parti qu'il a embrassé. Enfin, l'an 1546, le Souverain Pontife le voyant incorrigible, lança contre lui, le 16 Avril, une Sentence de déposition, et nomma, le 7 Juillet suivant, pour le remplacer Adolphe de Schawembourg, qu'il avoit obtenu lui-même, quelque tems auparavant, pour son Coadjuteur. L'Empereur, sollicité par le Pape de faire exécuter cette Sentence, envoya des Députés à Cologne pour enjoindre à tous les Ordres assemblés d'abandonner l'ancien Pasteur et de se soumettre au nouveau. Le Clergé ne fit aucune difficulté d'obéir à ce commandement. Mais la Noblesse et la Bourgeoisie furent plus tardives à se décider. Elles alléguoient le lien du serment qui les retenoit. Herman lui-même leva ce serment, Doux par caractère et plus effrayé du danger que courroit les siens que de la perte de sa fortune et de sa dignité, il les délia lui-même de leurs engagements envers lui en faisant son abdication le 25 Février 1547. Il étoit âgé pour lors de 75 ans. La petite ville de Bivern fut le lieu qu'il choisit pour sa retraite. Il y finit ses jours le 15 Août 1552, et y fut inhumé. » C'étoit cons-

» tamment, dit M. Bossuet (*Hist. des variat.* L. VIII, n. 2), le plus ignorant de tous les Prélats et un homme toujours entraîné où vouloient ses conducteurs. Tant qu'il écouta les conseils du docte Gropper, il tint de très saints Conciles pour la défense de l'ancienne foi et pour commencer une véritable réforme des mœurs. Dans la suite les Luthériens s'emparèrent de son esprit et le firent donner à l'aveugle dans leurs sentiments. Comme le Landgrave parloit une fois à l'Empereur de ce nouveau réformateur, *Qui réformera ce bon homme?* lui répondit-il, *à peine entend-il le latin. En toute sa vie il n'n jamais dit que trois fois la Messe. Je l'ai ouï deux fois; il n'en savoit pas le commencement.* »

## ADOLFE III DE SCHAUBENBOURG.

1547. ADOLFE, fils de Josse, Comte de Schaueubourg, et de Marie de Nassau, Chanoine des Eglises métropolitaines de Cologne et de Mayence et Prévôt de celle de Liège, choisi pour Coadjuteur, l'an 1535 ou 1536, par Hermau, fut proclamé Archevêque de Cologne le 24 Janvier 1547. Il fit son entrée solennelle dans cette ville le 28 Juillet 1550, à la tête de deux mille cavaliers. (Gundling, p. 944.) Dès lors il donna tous ses soins pour réparer le mal que son prédécesseur avoit fait. Il avoit assemblé, l'an 1549, dans le Carême, un Concile provincial, où l'on renouvela les Canons des Conciles précédens sur le dogme et la discipline. L'an 1552, il se rendit au Concile de Trente. Olaf Magnus, Archevêque d'Upsal, dans son histoire des nations septentrionales, qu'il lui dédia, parlant du personnage qu'il fit dans cette Assemblée, dit qu'il n'y avoit qu'une voix pour louer son zèle, sa prudence, son humanité; que, dans les cercles des Prélats et des hommes doctes qui s'assembloient en grand nombre pour l'entendre, il dissertoit avec tant de lumière et de gravité sur les matières les plus importantes, qu'on le regardoit comme un oracle terrestre de la sagesse divine. Son départ de Trente fut précipité par la nouvelle qu'il reçut de l'irruption que les François, alliés des Princes protestans d'Allemagne, étoient prêts de faire dans son Electorat. Il s'y rendit par des chemins détournés, et pourvut à la sûreté du pays en faisant venir du secours des Pays-Bas et de la Franche-Comté. Libre alors de tout autre soin, il s'appliqua à la réforme de son Clergé. Cette entreprise eût eu plus de succès si Dieu lui eût accordé de plus longs jours. Il mourut à Brühl le 20 Septembre 1556, et fut inhumé dans son Eglise métropolitaine, où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe.

## ANTOINE.

1556. ANTOINE DE SCHAUBENBOURG, Doyen de l'Eglise de Cologne et frere de l'Archevêque Adolfe, fut préféré à plusieurs compétiteurs pour lui succéder. Il traîna sur ce Siège une vie languissante, qu'il termina, le 18 Juin 1558, dans le château de Godesberg. Son corps, rapporté à Cologne, fut inhumé dans le tombeau de son frere.

## JEAN GEBHARD.

1558. JEAN GEBHARD, fils d'Ernest, Comte de Mansfeld, et de Dorothee de Solms, Prévôt de S. George de Cologne et de S. Servais de Maëstricht, fut élu, le 26 Juillet, fête de Sainte Anne, suivant D. Morkens, le 30 Novembre, fête de S. André, selon le nouveau *Gallia Christiana*, pour remplir le Siège de Cologne. Il mourut d'hydropisie, le 2 Novembre, à Brühl, d'où il fut porté dans sa Cathédrale pour y être inhumé dans le caveau des Schaueubourg, dont il étoit le plus proche agnat, et auxquels il avoit consacré des épitaphes.

## FRÉDÉRIC IV.

1562. FRÉDÉRIC, fils de Jean III, Comte de Wied,

Doyen de l'Eglise de Cologne et Prévôt de celle de Liège, réunit tous les suffrages, le 19 Novembre 1562, dix jours après l'enterrement de Jean Gebhard, pour monter sur le Siège de Cologne. Ce qui fit précipiter son élection, ce furent les approches de celle d'un Roi des Romains. Frédéric en effet, aussitôt après son intronisation, partit pour Francfort, où, le 24 Novembre, Maximilien d'Autriche fut élevé à cette dignité. De retour chez lui, s'étant fait rendre compte des revenus de son Electorat, il en trouva le tiers engagé par ses prédécesseurs. Il eut recours, mais en vain, aux Etats du pays pour en tirer des subsides. Le Clergé se montra plus généreux. Frédéric, pour reconnoître la bonne volonté de cet Ordre, lui accorda de grands privilèges que ses successeurs n'ont pas jugé à propos de confirmer. L'an 1566, au Printemps, sommé par l'Empereur, à la Diète d'Ausbourg, de fournir son contingent pour la guerre entreprise contre les Turcs, il irrita ce Prince en voulant s'excuser sur sa pauvreté et celle de son Electorat. Pour l'appaiser il convoqua les Etats du pays à son retour et rendit la demande que l'Empereur lui avoit faite. Mais, voyant qu'il ne pourroit en rien tirer à moins d'employer la violence, il aima mieux quitter la partie que d'en venir à cette extrémité. Son âge d'ailleurs et sa mauvaise santé l'avertissoient de sa fin prochaine. Il abdiqua le 23 Décembre 1567. C'étoit s'y prendre à tems; car il n'y eut que l'intervalle d'un an entre cette démarche et sa mort, qui arriva précisément le 23 Décembre de l'année suivante. Son corps fut inhumé dans sa Cathédrale. Mersœus loue son savoir et sa conduite exemplaire.

## S A L E N T I N.

1567. SALENTIN, fils de Henri le Vieux, Seigneur d'Isenbourg-Salentin, Chanoine des Cathédrales de Cologne et de Mayence, Doyen de S. Geron de Cologne et Trésorier de l'Eglise de Strasbourg, fut élu pour succéder à l'Archevêque Frédéric le même jour que ce dernier donna sa démission. Ses premiers soins eurent pour objet la réformation de son Clergé. Il tourna son attention ensuite sur le temporel de son Electorat, auquel il fit revenir plusieurs fonds aliénés. Il orna de somptueux édifices plusieurs de ses Domaines, tels que Bonn, Arnsberg, Brühl, etc. Si parmi les preuves historiques on pouvoit faire entrer une épitre dédicatoire, les louanges dont Gérard Jansen le comble dans celle qu'il lui adresse à la tête de ses Traités de l'Eglise, nous porteroient à croire qu'il n'avoit point son égal en tout genre de mérite; mais on sait combien la flatterie a de part ordinairement à ces sortes d'éloges. Il est cependant vrai, de l'aveu même de Gundling tout Protestant qu'il est, que Salentin gouverna très bien son Archevêché. L'an 1574, il fut nommé, le 21 Avril, Administrateur de l'Eglise de Paderborn, emploi dont il prit possession par une entrée solennelle le 29 Décembre suivant. Il concourut, le 27 Octobre 1575, à l'élection de l'Empereur Rodolphe. L'an 1576, étant à la Diète de Ratisbonne, il se joignit aux Princes catholiques pour s'opposer à la demande qu'y firent les Chêls des Protestans du libre et plein exercice de leur religion dans toute l'étendue de l'Empire. Salentin n'étoit point encore dans les Ordres sacrés. L'an 1577, voyant que toute l'espérance de sa Maison, par défaut de mâles, résidoit en lui, il assembla les Etats de Cologne à Brühl, et fit en leur présence et à leur grande surprise son abdication le 13 Septembre, après quoi il donna sa main à Antoinette, fille de Guillaume-Jean, Comte d'Arenberg.

## GEBHARD II.

1577. GEBHARD TRUCHSES, fils de Guillaume, Baron de Walbourg, et de Jeanne, fille de Frédéric, Comte de Furstenberg, Prévôt d'Ausbourg, Doyen de Strasbourg et Chanoine de Cologne, fut élevé, le

5 Déc. 1577, à l'Archevêché de Cologne par une faction qui prévalut sur Ernest de Bavière, Evêque de Frisingue, son compétiteur. Il étoit neveu d'Otton Truchés, Cardinal-Evêque d'Ausbourg. Les services que son oncle avoit rendus au S. Siège, lui tinrent lieu de recommandation auprès du Pape Grégoire XIII, et déterminèrent ce Pontife à confirmer son élection. Les commencemens de son Episcopat furent assez heureux. Né avec un esprit vif qu'il avoit cultivé par de bonnes études, il employa ses talens à l'édification de son diocèse. Il fut, l'an 1579, du nombre des quatre Commissaires que l'Empereur Rodolphe nomma pour assister en son nom au Congrès qui se tint à Cologne pour aviser aux moyens de pacifier les troubles des Pays-Bas. Il s'acquitta de sa commission avec autant de prudence que de capacité, et il ne tint pas à lui que les conférences, qui durèrent près de sept mois, n'eussent un meilleur succès. L'an 1580, il fit dresser par les Etats de son Duché de Westphalie un Règlement en vertu duquel les Magistrats devoient être tous choisis entre les Catholiques. Mais, l'an 1581, séduit par les charmes d'Agnes de Mansfeld, Chanoinesse de Gerisheim, suivant Adelzreiter, il se livra à l'amour de cette fille avec si peu de retenue, que, le scandale étant devenu public, les parens d'Agnes l'obligèrent, quoiqu'il eût reçu la Prétrise, de l'épouser au commencement de l'année suivante. Le mariage se fit à Bonn, mais en secret. La même année, s'étant rendu, sur la fin de Juin, à la Diète d'Ausbourg, il se joignit aux Princes protestans pour s'opposer à la réception du Calendrier grégorien. Il étoit dès lors Protestant dans le cœur; mais ayant peu de patrimoine, il n'osoit se déclarer de peur de perdre son Archevêché. Toutefois il n'en servit pas la secte avec moins de zèle, et il ne tint pas à lui que les Protestans n'obtussent le libre exercice de leur religion dans l'Electorat de Cologne. Les mouvemens qu'il se donna pour cet effet, soulevèrent contre lui le Chapitre et le Sénat de Cologne. Voyant qu'on se disposoit à le réprimer par la voie des armes, il prit les devans et se rendit à Bonn, le 4 Novembre, avec des troupes dans la résolution de s'y défendre. Alors se croyant assuré du secours des Princes protestans, il leva le masque, épousa publiquement, le 2 Février de l'an 1583, sa concubine à Bonn, et fit publier dans ses Etats de Westphalie son Edit, rendu le 31 Décembre précédent, qui accordoit la tolérance aux Protestans. La guerre civile éclata presque aussitôt à Cologne. L'Empereur, en craignant les suites, s'entremît inutilement pour engager les deux partis à mettre bas les armes. Le Chanoine Frédéric, Duc de Saxe-Lauenbourg, Choro-evêque de Cologne, qui aspirait à la place de Gebhard, écrivit au Pape Grégoire XIII pour lui dénoncer ce Prélat comme hérétique manifeste. Il assembla, peu de tems après, les Etats provinciaux pour le même sujet. Le Pape, par sa Bulle du 1 Avril 1583, excommunia l'Electeur et le déposa. Les Etats confirmèrent la Sentence du Pape, et l'Empereur y ajouta la proscription. Les Princes protestans firent à ce sujet des remontrances à l'Empereur, et c'est à quoi se bornèrent les secours qu'ils avoient promis au Prélat. Sur ces entrefaites arrive à Cologne Ernest de Bavière, Evêque de Liège, qui brûloit du désir d'obtenir cet Electorat. Les troupes qu'il amena lui font une puissante recommandation auprès du Chapitre. On s'assemble par ordre du Pape pour une nouvelle Election, et l'Evêque de Liège l'emporte sur le Grand-Prévôt. Depuis ce moment les affaires de Gebhard allerent toujours en décadence. Ses troupes, à la vérité, remportèrent l'avantage sur les Catholiques dans un combat livré près de Huls le 9 Nov.; mais ceux-ci reprirent amplement leur revanche dans la suite. Ils ren-

trèrent dans Bonn le 28 Janvier 1584, et recouvrèrent, peu de tems après, les autres places dont l'ennemi s'étoit emparé. Enfin Gebhard, abandonné des siens après la perte d'une bataille donnée près de Flockembourg le 31 Mars 1584, prit le parti de se réugier avec sa femme auprès du Prince d'Orange à Delft (1), dans la crainte de tomber entre les mains de son rival. Ce séjour l'ennuya bientôt. De là étant revenu à Strasbourg, il s'y fixa. Les Auteurs du nouveau *Gall. chr.* mettent sa mort en 1589; mais Gundling la recule jusqu'en 1601.

## ERNEST DE BAVIERE.

1583. ERNEST DE BAVIERE, né, le 17 Déc. 1554, d'Albert, Duc de Bavière, et d'Anne d'Autriche, Chanoine de Mayence et de Würtsbourg, Evêque de Frisingue avant l'âge de 12 ans, d'Hildesheim en 1573, puis Evêque de Liège en 1581, et peu après Abbé-Prince de Stavelo, fut élu Archevêque de Cologne, à la pluralité des voix, le 23 Mai 1583. Son élection fut confirmée, le 7 Oct. suivant, par le Pape, qui lui fit passer en même tems une somme de trente mille ducats pour le mettre en état de se maintenir contre Gebhard. (Gundling, p. 1026.) Avec ce secours, ayant mis Ferdinand son frere à la tête de ses troupes, il poussa vivement son rival et l'obligea, comme on l'a vu, d'abandonner le pays. Cinq mois environ après son élection, il publia le nouveau Calendrier, et, ayant retranché dix jours sur le mois de Novembre, il fit célébrer la S. Martin le 3 de ce mois, qu'on compta pour le 13. L'an 1584, par ordre de l'Empereur, il fut solennellement introduit, le 24 Août, dans le Collège electoral, du consentement des Electeurs. (Gundling, p. 1026.) Ce ne fut pas le comble de sa fortune. L'an 1585, il fut postulé, le 18 Mai, pour l'Evêché de Munster par la résignation de Jean-Guillaume de Cleves. Tant de Bénéfices accumulés sur sa tête excitèrent des murmures contre lui. On se plaignoit aussi des délais qu'il apportoit à sa consécration. Ces plaintes ayant été portées au Pape Sixte V, le Prélat fut cité à Rome. Il se disposoit à partir lorsqu'on vint lui annoncer que Scheuch, Chef d'un parti de Protestans, s'étoit emparé, le 22 Septembre 1586, de Bonn par stratagème. Ce contre-tems rompit le voyage. Ernest, pour recouvrer cette place importante, s'adressa au Duc de Parme, Gouverneur des Pays-Bas, qui lui envoya des troupes à l'aide desquelles il entra dans Bonn le 26 Septembre 1588. Scheuch, peu de tems après, se noya dans la Meuse, près de Nimegue; ce qui mit fin aux troubles dont l'Electorat avoit été agité. (Gundling, pp. 1041-1062.) Ce qu'il y avoit de pis alors pour les habitans du pays, c'est que les soldats d'Ernest, faute de paie, ne les vexoient pas moins que les ennemis. C'étoit à ses maîtresses et à ses favoris que passoit tout l'argent qu'il tiroit de ses Etats, comme le lui reprochoit son Chapitre. Deux étrangers sur-tout s'étoient emparés des affaires, l'un Bavaois, nommé Storius, l'autre d'Anvers, nommé Michel Jérôme. Celui-ci se comportoit en vrai tyran, et l'on compte dix-sept cens personnes qu'il avoit fait pendre sans cause. Ce barbare périt enfin par la main du bourreau. (*Annal. Novisiani*, Marten. *Ampl. collect.* T. 4, pp. 705-719.)

Cependant Ernest ne se mettoit pas en devoir de satisfaire aux plaintes qu'on avoit adressées contre lui au S. Siège. Le Pape Clément VIII renouvela, l'an 1593, selon Fisen, la citation qui lui avoit été faite par Sixte V. Ernest n'osant l'aller trouver, lui envoya un Député chargé de représenter à Sa Sainteté que les conjonctures lui rendoient nécessaire la multiplicité de ses Bénéfices, dont les revenus pourroient à peine suffire pour le défendre contre les Hérétiques, et à

(1) Les faits concernant Gebhard, jusqu'à sa retraite en Hollande, sont tirés principalement de Gérard de Kleinsorgen, dans son *Journal allemand*, publié, pour la première fois, à Munster en 1780.

l'égard de sa consécration, de demander encore un délai jusqu'à un tems plus convenable. L'an 1594, il se rendit, au mois de Juillet, à la Diète de Ratisbonne, où il recut de l'Empereur l'investiture de son Electorat. Le zèle qu'il fit paroître dans cette Assemblée pour les intérêts de la religion le réconcilia avec le Pape, qui lui écrivit des lettres de félicitation à ce sujet. L'an 1595, il fit élire pour son Coadjuteur par le Chapitre métropolitain, le 31 Mars, Ferdinand de Bavière son neveu; élection qui fut confirmée par le Pape, et ratifiée, l'année suivante, au mois de Mars, par les Etats provinciaux assemblés à Bonn. Il tint, l'an 1598, au commencement d'Octobre, un Synode diocésain sous la présidence de son Coadjuteur, dans lequel on fit des Statuts très salutaires pour la réformation du Clergé. Le Pape les ayant reçus, les munit du sceau de son approbation par un Bref du 6 Décembre de l'année suivante. Ernest, l'an 1606, fit à Coblenz avec les Electeurs de Treves et de Mayence un Traité d'alliance qui produisit, trois ans après, une ligue entre tous les Princes catholiques d'Allemagne pour la défense de la religion. Il travailla, cette même année, à la réforme des Monasteres de son diocèse, et publia sur ce sujet, le 11 Septembre, des Statuts qui furent approuvés du Pape Paul V par son Bref du 6 Juin de l'année suivante. L'an 1612, Ernest mourut, le 17 Février, à Arnsberg *fort dévotement*, dit Gundling, à l'âge de 58 ans suivant le *Gal. chr.* de 62 selon Fisen, et fut inhumé dans sa Cathédrale.

## FERDINAND.

1612. FERDINAND, né, le 7 Octobre 1577, de Guillaume V, Duc de Bavière, et de Renée de Lorraine, Prévôt de l'Eglise de Cologne, Chanoine de celles de Mayence et de Treves, Coadjuteur de l'Archevêque Ernest son oncle, lui succéda, l'an 1612, non seulement dans l'Archevêché de Cologne, mais aussi dans les Evêchés de Liège et de Munster. Il prit possession de Cologne le 12 Mars de la même année, quatre jours après de l'Evêché de Liège, et le 11 Avril suivant de celui de Munster. Au mois de Mai de la même année, s'étant rendu à Francfort pour l'élection d'un nouvel Empereur, il donna sa voix, le 13 Juin, comme les autres Electeurs, à Matthias d'Autriche, et fit avec l'Archevêque de Mayence, le 24 du même mois, la cérémonie de son couronnement. Ferdinand étoit frere de Maximilien, Electeur de Bavière, qui n'avoit point alors d'enfans. Que celui-ci vint à mourir sans postérité mâle, sa succession revenoit à notre Prêlat. Ce fut cette considération qui détermina Ferdinand à demander au Pape dispense de s'engager dans les Ordres sacrés; mais elle ne lui fut accordée que pour cinq ans. L'Empereur Matthias étant mort le 20 Mars de l'an 1619, il contribua, le 28 Août suivant, à l'élection de Ferdinand II son successeur. Il obtint, la même année, l'Evêché de Paderborn. Les Suédois étant entrés, l'an 1630, en Allemagne pour secourir les Protestans, Ferdinand, ainsi que le Duc son frere, demeura fermement attaché à l'Empereur. Il chassa, l'an 1637, les François de la citadelle d'Ehrenbreitstein avec le secours de Jean de Wert, Général des Impériaux. L'an 1641, il ouvrit un asyle dans sa ville capitale à Marie de Médicis, mere de Louis XIII, que la persécution du Cardinal de Richelieu avoit obligée de sortir de France. Le Comte de Guebriant ayant battu et fait prisonniers, l'an 1642, les Généraux Lamboi et de Mercî, les François s'emparerent de presque toutes les places de l'Electorat et y laisserent des garnisons hessoises qui causerent au pays des maux infinis. Pen s'en fallut, l'année suivante, que l'Electeur ne fût enlevé par les ennemis dans son château de Brühl. Flattés par l'espérance de procurer la paix à l'Empire, Ferdinand et son frere conclurent, l'an 1647, à Ulm, sur la fin de Mars, une treve avec les

François et les Suédois. Mais, s'étant aperçus ensuite que l'événement ne répondoit point à leur attente, ils reprirent les armes; ce qui accéléra la paix qui se fit, l'année suivante, à Munster. En vertu de cette paix Ferdinand recouvra les places de son Electorat tenues par les Hessois; mais il fut obligé, avec quelques autres Princes ecclésiastiques, de leur payer dans l'espace de neuf mois une somme de six cens mille écus d'Allemagne, ou rixdalers. (Gundling, p. 1095.) Ce Prêlat mourut, le 13 Septembre 1650, à Arnsberg, et fut inhumé, le 20 Novembre, dans son Eglise métropolitaine. On fait l'éloge de sa piété, de sa bienfaisance et de la régularité de ses mœurs. Il avoit fait lever de terre, le 7 Août 1612, le corps de S. Engilbert, et, le 17 Août 1643, celui de S. Piligrin, l'un et l'autre Archevêques de Cologne.

## MAXIMILIEN-HENRI.

1650. MAXIMILIEN-HENRI, fils d'Albert VI, Duc de Bavière, et de Mathilde de Leuchtenberg, né le 8 Octobre 1621, Coadjuteur de Cologne depuis le 21 Janvier 1643, et de Liège depuis le 19 Octobre 1649, succéda, l'an 1650, à Ferdinand son oncle dans l'un et l'autre Bénéfice et Principauté. Son inauguration se fit, le 26 Octobre de la même année, pour Cologne. Gundling met son ordination sacerdotale au 24 Septembre 1651. Le Nonce Fabio Chigi, depuis le Pape Alexandre VII, lui conféra, le 8 Octobre suivant, la consécration épiscopale. Peu de tems après il prend possession de l'Evêché d'Hildesheim, et donne asyle dans Cologne au Cardinal Mazarin, banni de France par le Parlement. (Gundling, p. 1101.) Au commencement de l'an 1652, il recut à Cologne le jour des Rois, dans sa Cathédrale, l'abjuration d'Ernest, Landgrave de Hesse-Rhinfels, et d'Elonore-Marie de Solms son épouse, qui communièrent l'un et l'autre de sa main. S'étant rendu, l'an 1653, à la Diète d'Ausbourg, il y contribua de son suffrage le 31 Mai à l'élection de Ferdinand IV, Roi des Romains. Le Prince de là fut conduit à Ratisbonne pour son sacre. A l'article de Jean-Philippe, Archevêque de Mayence, on a parlé de la dispute qu'occasionna entre lui et l'Archevêque de Cologne cette cérémonie, que l'un et l'autre prétendit faire, et de la préférence qu'obtint le premier sur le second pour la remplir, malgré sa réclamation. Quelque tems après, Maximilien-Henri fit une nouvelle conquête à l'Eglise dans la personne d'Isabelle-Amélie, femme de Philippe-Guillaume, Prince Palatin, laquelle abjura l'hérésie entre ses mains dans l'Eglise des Jésuites à Dusseldorp, et recut aussitôt la confirmation. Maximilien-Henri se réunit, le 18 Juillet 1658, au Collège électoral pour l'élection de l'Empereur Léopold, qui se fit à Francfort, et fit ensuite, le 1 Août, la cérémonie du sacre en présence et du consentement de l'Archevêque de Mayence. Il tint, le 20 Mars 1662, un Synode diocésain, dans lequel il fit plusieurs réglemens utiles pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique et la réformation des mœurs. L'an 1669, par le conseil de François Egon de Furstenberg, Evêque de Strasbourg et Grand-Prévôt de l'Eglise de Cologne, il conclut avec la France un Traité d'alliance, qui fut pour lui la source de bien des disgrâces. Avant qu'il éclatât, il fit, l'an 1670, un pèlerinage à Lorette. A son retour il vit les troupes des Impériaux et de leurs alliés fondre dans son pays qu'elles soumièrent presque entièrement. Réduit au point de ne savoir où se réfugier, il choisit enfin pour le lieu de sa retraite l'Abbaye de S. Pantaléon de Cologne, où il passa près de cinq années, vivant comme un membre de la communauté. La satisfaction qu'il goûta dans cette Maison, la lui rendit si chère, que, quelques années après qu'il l'eut quittée, il y revint, et y fit différens séjours assez longs. L'an 1674, pendant sa première retraite, on tint des con-

férences à Cologne pour l'établissement de la paix entre les Puissances belligérantes. Guillaume Egon de Furstenberg, frère du précédent, y assista en qualité de Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne. Mais, sans égard pour son caractère, l'Empereur le fit enlever et conduire en prison, d'abord à Vienne, puis à Neustadt. Les Impériaux, pour justifier ce procédé, prétendent que Furstenberg étant sujet de l'Empereur, il n'en avoit pas respecté les avocatoires, et continuoient de parler avec le mépris le plus marqué de la Cour de Vienne. D'ailleurs, il n'avoit point, ajoutent-ils, fait constater sa commission de la part du Roi de France, et ne pouvoit pas être Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne, qui se trouvoit lui-même en personne dans cette ville. (Gundling, pp. 1178-1185.) Foible défense! Le Roi de France, indigné d'un pareil attentat, rompit les conférences, et rappella de Cologne ses Plénipotentiaires. La même année 1674, l'Electeur de Cologne fit sa paix avec les Hollandois, se réservant la seule ville de Rhinberg dont ils s'étoient emparés dès l'an 1633. La paix de Nimegue, conclue, en 1679, entre l'Empereur et le Roi de France, rendit à Furstenberg sa liberté et à l'Electeur ses Etats. Mais l'un et l'autre conserverent toujours leur penchant pour la France. Ce fut à la recommandation de Louis XIV que le premier fut élu le 8 Janvier 1681 pour succéder à son frère dans l'Evêché de Strasbourg, et nommé, l'an 1686, au Cardinalat. L'Electeur Maximilien-Henri obtint, l'an 1683, l'Evêché de Munster qu'il joignit à ses trois autres Evêchés. Se voyant près de sa fin, il proposa, dans le mois de Janvier 1688, pour son Coadjuteur au Chapitre métropolitain de Cologne, le Cardinal de Furstenberg, qui eut 18 voix sur 24. Mais le Pape, malgré les instances de la Cour de France, refusa les Bulles de confirmation. L'Electeur mourut à Bonn le 3 Juin suivant à l'âge de 67 ans. (Voy. les *Evêques de Liège*.)

#### JOSEPH-CLÉMENT.

1688. JOSEPH-CLÉMENT, fils de Ferdinand-Marie-François, Electeur de Bavière, et d'Henriette-Adélaïde de Savoie, né le 5 Décembre 1671, Evêque de Ratisbonne et de Frisingue dès 1685, déclaré par un Bref d'Innocent XI, à l'âge de 11 ans, éligible pour les Evêchés de Cologne, d'Hildesheim et de Liège, à condition qu'au moment qu'il les accepteroit, ceux de Ratisbonne et de Frisingue seroient censés vacans, fut donné pour successeur à Maximilien-Henri dans l'Eglise de Cologne par une partie du Chapitre, tandis que l'autre, plus nombreuse, donnoit sa voix au Cardinal de Furstenberg. Il fallut alors recourir au Pape Innocent XI pour décider entre les deux élus. Le Pontife se déclara pour le premier par son Bref du 20 Septembre 1688, en lui permettant, jusqu'à ce qu'il fut en paisible possession de l'Eglise de Cologne, de garder les deux autres Evêchés, après quoi la vacance en seroit ouverte. Celui de Liège étant venu à vaquer l'an 1694, il l'obtint de la manière dont on l'a dit ci-dessus p. 162.

L'an 1701, sans égard pour les remontrances de l'Empereur, il s'allia, dans la guerre de la succession d'Espagne, avec la France, leva des troupes, fit fortifier ses places, et y mit des garnisons françaises et espagnoles, sous le nom de troupes du Cercle de Bourgogne, voulant persuader par là qu'il n'avoit aucune vue d'hostilité. Le Chapitre de Cologne, tout autrement disposé que lui, porta des plaintes, l'an 1703, de sa conduite à l'Empereur, qui prit cette Compagnie sous sa protection, et fit publier en même tems des lettres avocatoires qui eurent un grand effet. Pour les énerver, l'Electeur leur opposa un placard par lequel il prétendoit se justifier. Il demanda en même tems qu'il lui fut permis de rester neutre entre la Maison de Bourbon et celle d'Autriche; ce qui lui fut refusé, avec

menace de faire de son pays le théâtre de la guerre s'il ne se déclaroit pour la seconde. Des troupes hollandoises s'avancèrent presque aussitôt vers son pays et commencerent les hostilités, le 18 Avril 1702, par le siège de Kayserswerth, qui capitula le 15 Juin, et fut rasé. Cependant Joseph-Clément avoit formé devant Bonn un camp de cinq à six mille hommes qu'il commandoit lui-même; ce qui n'empêcha pas les alliés de s'emparer de Liège et de plusieurs petites places de l'Electorat de Cologne. Joseph-Clément prit alors le parti d'abandonner ses Etats et de se retirer dans les Pays-Bas. L'Empereur, apprenant son départ, donna l'administration de l'Electorat aux Grand-Prévôt et Doyen du Chapitre de Cologne; ce qui n'empêcha pas le Roi de Prusse et l'Electeur Palatin de mettre à l'environnement des garnisons dans toutes les places du pays de Cologne, à l'exception de Bonn.

L'an 1706, Joseph-Clément, et son frère l'Electeur de Bavière, furent mis au ban de l'Empire le 29 Avril par un Décret qui fut publié, le 11 Mai suivant, à Ratisbonne, avec le consentement du Collège électoral. Cette même année, Joseph-Clément fut ordonné Prêtre, le 25 Décembre, à Lille par l'Evêque de Tournai, et célébra, le 1 Janvier suivant, sa première Messe en grande pompe. Ayant obtenu, peu de tems après, du Pape Clément XI le *Pallium*, il fut sacré le 1 Mai par Fénelon, Archevêque de Cambrai.

L'an 1714, Joseph-Clément, rétabli dans ses Etats par le Traité de paix conclu à Bade le 7 de Septembre, fit son entrée à Liège le 13 Décembre de la même année, et, le 25 Février de l'année suivante, à Bonn, avec une satisfaction inexprimable de ses sujets. De là s'étant rendu à Munich pour conférer avec son frère, il y prêcha le jour de S. Michel; ce qui fut regardé comme un prodige dans un Electeur ecclésiastique. Les troupes hollandoises restoient toujours à Bonn, résolues de ne point désemparer que les fortifications de cette ville, conformément au Traité d'Utrecht, ne fussent démolies. Les troupes électORALES les ayant forcées de se retirer, les Etats Généraux s'offensèrent de cette violence, et menacèrent de s'en venger. Ce différend ne fut accommodé que le 28 Juin 1717, par une transaction en vertu de laquelle les fortifications de Bonn furent rasées pour n'être jamais réparées. Même convention pour la citadelle de Liège et pour le château de Hui.

L'an 1722, le 9 Mai, Joseph-Clément parvint, malgré l'opposition des Hollandois, à faire élire son neveu, Clément-Auguste, Evêque de Munster et Coadjuteur de Cologne, *cum spe succedendi*. Il mourut presque inopinément, le 12 Novembre de l'année suivante, à Bonn. Il fut inhumé, le 4 Janvier 1724, dans son Eglise métropolitaine. Heyndal, Abbé de Rolduc, son contemporain, dit qu'il étoit *scandalosissimæ incontinentiæ*; ce qui contraste parfaitement avec son oraison funèbre prononcée par le P. Averlausen, Jésuite, qui le représente comme un Saint.

#### CLÉMENT-AUGUSTE.

1723. CLÉMENT-AUGUSTE-MARIE-HYACINTHE, né, le 16 Août 1700, à Bruxelles, de Maximilien-Emanuel, Electeur de Bavière, et de Thérèse-Cunigonde Sobieski, fille de Jean, Roi de Pologne, fait prisonnier avec ses frères par les Impériaux à Munich, remis en liberté, l'an 1714, après la paix de Rastadt et de Bade, se rendit, l'année suivante, à Rome où il étudia le droit canon sous la direction du Pape Clément XI. Nommé, le 19 Décembre 1715, Coadjuteur de l'Evêque de Ratisbonne, il fut élu, le 26 Mars 1719, Evêque de Munster, et le jour suivant Evêque de Paderborn. Le Siège de Cologne étant devenu vacant en 1723, il en prit possession, et, le 8 Février de l'année suivante, il fut élu Evêque d'Hildesheim. Ordonné Prêtre le 4 Mars 1725, il fut sacré, le 10 Novembre

1727, par les mains du Pape à Viterbe. L'Evêché d'Osnabruck lui échut le 4 Novembre 1728, et, le 17 Juillet 1732, il fut élu Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique.

L'Empereur Charles VI étant mort l'an 1740, Clément-Auguste prit alliance avec la France pour appuyer les prétentions de son frere, l'Electeur de Baviere, sur la succession de la Maison d'Autriche. Le 24 Janvier 1742, il concourut à l'élection de ce Prince en qualité de Roi des Romains, et, le 12 Février suivant, il le couronna comme Empereur à Francfort, du consentement de l'Electeur de Mayence, qui voulut bien en cette occasion lui céder son droit, sans préjudice pour l'avenir. L'Impératrice fut de même couronnée de sa main le 8 Mars. Le Comte de Neuhaus ayant reçu, le 27 Avril, au nom du nouvel Empereur, l'hommage de la ville de Cologne, l'Electeur protesta contre cet acte. Les armes autrichiennes commencerent bientôt à prévaloir sur celles de la France. Alors Clément-Auguste, ne voyant point de sûreté chez lui, prit le parti, l'an 1744, de faire sa paix avec la Reine de Hongrie.

L'Empereur étant mort l'an 1745, Clément-Auguste vota par son Député en faveur de François de Lorraine, et se rendit, au mois d'Octobre, à Francfort pour assister à son couronnement. Etant parti de Bonn le 5 Février 1761 pour la Baviere, il se sentit attaqué le même jour d'une violente colique comme il étoit à table chez l'Electeur de Treves, au château d'Elhrenbreitstein, vis-à-vis de Coblenz, et mourut le lendemain à cinq heures du soir.

Ce Prince avoit pour devise, *Non mihi, sed populo*; devise qu'il vérifia par les grands biens qu'il fit à ses sujets.

#### MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC.

1761. MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC, fils d'Albert-Eusebe, Comte de Koenigsegg-Rottenfels, et de Claire, Comtesse de Blanckenheim, né, le 13 Mai 1708, à Cologne, on le 22 Avril 1756, fut élu Doyen de la Métropolitaine, et devint, le 6 Avril 1761, le successeur de l'Electeur Clément-Auguste. Dès qu'il fut en possession du Siège de Cologne, il adopta le Catéchisme ro-

main, et obligea ses coopérateurs à l'expliquer à leurs troupeaux. Il réforma aussi le Bréviaire en le purgeant des fausses légendes et des écrits supposés des Peres. Son goût s'étendoit aussi aux sciences humaines. Non content d'avoir formé une Bibliothèque et un Cabinet de curiosités dans son palais de Bonn, il établit dans cette ville, un an avant sa mort, une Académie où l'on enseigneroit, outre le Latin, le Grec et la Philosophie, les langues orientales. Tous les Monasteres de son Electorat furent taxés pour l'entretien des Professeurs, dont plusieurs furent tirés de ces mêmes Monasteres. Les Religieux furent chargés aussi de l'instruction publique dans les petites villes. La charité de ce Prélat le porta à fonder un Hôpital à Bonn. Son pays ayant beaucoup souffert de l'inondation du Rhin pendant l'hiver de 1784, il pourvut aux besoins des malheureux que ce désastre avoit ruinés. Ce digne Pasteur mourut à Bonn le 15 Avril 1784, et fut inhumé dans sa Cathédrale le 2 Mai suivant. Il fit plusieurs loix utiles et réforma divers abus. Mais on est peiné de voir que par une Ordonnance il permit la danse à certains jours.

#### MAXIMILIEN-FRANÇOIS.

1784. MAXIMILIEN-FRANÇOIS-XAVIER, Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur François, et de Marie-Thérese, Reine de Hongrie, né le 8 Décembre 1756, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique depuis 1780, nommé, le 7 Août de cette même année, Coadjuteur de l'Electeur Maximilien-Frédéric, et élu Evêque de Munster, ayant appris la mort de celui qu'il devoit remplacer sur le Siège de Cologne, se rendit promptement à Bonn pour prendre possession de l'Electorat. L'an 1785, après une retraite de trois semaines, faite au Séminaire, il reçut la consécration épiscopale le Dimanche avant la Pentecôte. L'an 1786, au mois de Mars, de concert avec les Etats du pays, il établit un Tribunal suprême de révision, qui avoit été projeté sous quatre regnes consécutifs, et dont le but est d'accélérer l'administration de la justice et d'empêcher l'exportation du numéraire.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

### DES

### ARCHEVÊQUES ET ÉLECTEURS DE TREVES.

*Article, ainsi que ceux des Archevêques de Mayence et de Cologne, revu et amplement corrigé par M. ERNST, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Bolduc au Duché de Limbourg (1).*

LA ville de Treves, *Augusta Trevirorum*, dont l'origine se perd dans la nuit des tems, antérieure à l'entrée des Romains dans les Gaules, est la capitale d'un pays qui autrefois avoit pour limites le Rhin à l'Orient, la Meuse au Couchant, le pays des Médiomatrices, ou des Messins, au Midi, et au Septentrion le pays des Pemans, Cereses, Segniens, Condrosiens, qui s'étendoit depuis la Meuse et le voisinage des Nervicus jusqu'au Rhin. Les Trévirois, Germains d'origine, étoient le peuple le plus célèbre de la Belgique. *Clarissimi Belgarum Treviri, urbesque in Treviris opulentissimæ Augusta*, etc. dit Pomponius Mela, L. III, c. 2. L'an 58 avant J. C., voyant César vainqueur des Helvétiens, ils recherchent son amitié, moins par inclination que par crainte, et l'avertissent que les Sueves, placés sur la rive gauche du Rhin, se disposent à passer ce fleuve pour envahir leur pays et ceux de leurs voisins : mais l'événement prouva bientôt le peu de solidité de cette alliance. L'année suivante, presque toutes les Gaules ayant conspiré contre le Général romain, il marche à l'ennemi, campé dans le Rémois, et, l'ayant battu sur les bords de l'Aîne, il le poursuit jusques dans les pays des Nerviens. L'ennemi se relève presque aussitôt de ce revers, et, fortifié par la jonction des Vermandois et des Atrébates, il livre une seconde bataille où César est obligé de prendre la fuite. A cette nouvelle les Trévirois, qui venoient au secours des Romains, rebroussement chemin et retournent dans leurs foyers. César, l'an 56 avant J. C., apprenant que les Belges excitent les Germains à venir se joindre à eux, envoie son Lieutenant T. Labienus à Treves, avec un corps de cavalerie pour les contenir dans le devoir. Il arrive lui-même deux ans après dans ce pays avec quatre légions et huit cens cavaliers, sur ce qu'il avoit appris que non seulement les Trévirois refusoient de se trouver aux Assemblées générales qu'il avoit convoquées, mais qu'ils pratiquoient des intelligences avec les Germains situés au-delà du Rhin, pour les engager à faire irruption dans les Gaules. Ce qui occasionnoit ces mouvemens, c'étoit la querelle d'Indutiomare et de Cingetorix son gendre, qui se disputoient la Principauté dans Treves, et dont le premier, ayant prévalu sur le second, avoit fait mettre ses biens à l'encan. Indutiomare, après s'être efforcé de mettre le Général romain dans ses intérêts par de feintes soumissions, voyant qu'il se défiloit de lui, leve le masque, et, à la tête d'un corps de troupes, il ne cesse de harceler le camp de Labienus. Mais, au milieu de ces hostilités, il fut tué, l'an 54 avant J. C. dans un gué de la Meuse. La perte de leur Chef ne rendit pas cependant les Trévirois plus soumis ; ils continuèrent la guerre qu'il avoit commencée, et ne mirent bas les armes qu'après avoir été terrassés par un stratagème de Labienus, qui, peu de jours après, étant entré dans Treves, en chassa les parens d'Indutiomare et rétablit Cingetorix dans sa Principauté sous la dépendance des Romains. (De Honthelm, *Prodrom. Hist. Trevir.* p. 38.)

En se soumettant à Rome, les Trévirois en adoptèrent la langue au lieu du Celte qu'ils avoient parlé jusqu'alors, suivant le témoignage de S. Jérôme. Auguste en établissant à Treves une colonie romaine, lui donna le titre d'*Augusta Trevirorum*. Plusieurs Empereurs y firent un séjour plus ou moins long, tels que Constance Chlore, Maximien Herculus, Constantin le Grand, ses fils Constance et Constant, Magnence, Décentius, Julien, les freres Valentinien et Valens, Gratien, Valentinien le Jeune, Maxime avec Victor son fils, Théodose le Grand et Avitus ; sans parler des tyrans plus anciens, Posthume sous Gallien, Victorin et deux Tétriques sous Aurélien, etc. Dès le tems de ce dernier Empereur, et même auparavant, il y avoit un Sénat illustre à Treves, un Ordre équestre, et des Pontifes sur le modele des Romains. Les sciences, les arts et le commerce fleurirent également dans Treves. L'Empereur Valentinien, qui aimoit les sciences et les protégeoit, accorda des salaires considérables aux Professeurs des écoles de Treves. Il fit venir de Bordeaux en cette ville le célèbre Ausone, qui ne l'illustra pas moins par son savoir que les deux Professeurs d'éloquence, Harmonius et Ursuleas, dont ce même Ausone fait un grand éloge. Enfin Treves, dans le 1<sup>er</sup> siècle, étoit regardée comme la Métropole des Gaules, tant à cause de la résidence qu'y faisoient ordinairement les Empereurs, que parcequ'elle devint le Siège des Préfets du Prétoire des Gaules.

(1) C'est par distraction qu'à la fin de l'article des Comtes de Loss ci-dessus (p. 150, col. 2), en faisant l'énumération des articles que nous avions imprimés jusqu'alors d'après les nombreuses corrections de M. ERNST, on a omis ceux des Rois et Ducs de la haute Lorraine pour les premiers tems, des Comtes de Louvain et de Hollande. Nous ajouterons qu'outre les Comtes et Ducs de Gueldre, nous avons rédigé presque entièrement sur ses Mémoires les articles de Chini, de Juliers, de Berg, de Cleves et de la Marck. Il nous

avoit de plus envoyé, dès 1781, une ample Dissertation sur les Comtes d'Ardenne, dont nous avons fait usage pour les Comtes de Verdun. En un mot, ce Savant ne cesse depuis dix ans de nous fournir des Mémoires sur les grands Féudataires des Pays-Bas et sur l'Allemagne. Nous prions le Lecteur de ne pas lui imputer quelques noms allemands que nous avons estropiés et qui seront corrigés dans l'errata.

Les irruptions des Barbares dans la Belgique changerent la face de Treves. Les Vandales s'en rendirent maîtres et la pillèrent au commencement de l'an 399. Ils y revinrent sur la fin de la même année, et y commirent de nouveaux dégâts. L'an 411 ou 412, les Francs, l'ayant trouvée encore assez forte pour soutenir un siège, l'emportèrent après de rudes efforts, et y exercèrent sans modération les droits de la victoire. Treves essuya encore deux nouveaux saccagemens, que M. de Tillemont place, l'un vers 420, et l'autre environ l'an 440. Les Romains, voyant que le Rhin, qui avoit servi jusqu'alors de barrière à leur Empire, ne pouvoit plus être défendu contre les Barbares, avoient pris le parti de transporter dans la ville d'Arles la Préfecture des Gaules, ce qui fut réglé par un Edit d'Honorius et de Théodose l'an 402 (et non 418).

Les Francs étant déjà établis dans une partie des Gaules, une de leurs hordes, après avoir mis en fuite le Général romain, Egidius, ou Gilon, s'empara de Treves et de Cologne vers l'an 464, fonda dans cette contrée un Royaume particulier et séparé de la domination du reste des Francs. On les nomma Ripuaires à cause de la rive du Rhin, qu'ils s'engagerent, en traitant avec les Romains, à défendre contre les Germains et les autres peuples situés à l'autre rive de ce fleuve. Bientôt ayant étendu leurs conquêtes jusqu'à l'Escaut à l'Occident, et jusqu'à Mayence à l'Orient, ils se donnerent un Roi et se firent, l'an 511, par ordre de Thierry, fils de Clovis, un code de loix où il est souvent fait mention des Romains; ce qui donne lieu de croire qu'il resta parmi les Ripuaires plus de Romains que parmi les autres Barbares, et que les mêmes loix furent communes à ces deux peuples. Mais Treves ne fut que la seconde ville de ce Royaume dont Cologne fut la capitale. Le Christianisme étoit établi dans ces contrées avant l'irruption des Barbares; mais on n'est pas d'accord sur l'époque de cet établissement. Des traditions populaires, qui remontent jusqu'au x<sup>e</sup> siècle, attribuent aux Disciples de S. Pierre la fondation des Eglises de Cologne, de Treves, de Tongres, de Spire et de Strasbourg. Mais, en remontant plus haut, elles manquent d'appui, et ne s'accordent avec les anciens monumens que sur les noms des trois premiers Evêques de Treves, EUCHAIRE, VALERE et MATERNE, sans nous garantir le tems où ils ont vécu. Elles mettent après eux 23 autres Evêques. Ce sont AUSPICE, CELSE, FÉLIX, MANSUETUS, CLÉMENT, MOYSE, MARTIN I, ANASTASE, ANDRÉ, RUSTIQUE, AVCTOR, MAURICE, FORTUNAT, CASSIEN, MARC, NAVIT, MARCEL, MÉTROPOL, SEVERIN, FLORENT, MARTIN II, MAXIMIN, VALENTIN.

#### AGRICIUS, ou AGROECIUS.

AGRICIUS, ou AGROECIUS, est le premier Evêque de Treves que des monumens authentiques nous présentent après S. Materne. Son nom se trouve parmi les souscripteurs du Concile d'Arles en 314. On prétend que ce fut lui qui convertit en une Eglise le palais qu'Helene, mere du grand Constantin, avoit à Treves, et le dédia sous l'invocation de S. Pierre. Sa mort est placée dans les Martyrologes au 13 Janvier; mais on ne sait point à quelle année elle se rapporte.

#### S. MAXIMIN.

MAXIMIN, né d'une famille sénatoriale à Poitiers, dont S. Maixent son frere étoit Evêque, fut le successeur immédiat de S. Agricius dans l'Evêché de Treves. Il étoit élève de ce Prélat dont la réputation l'avoit attiré à Treves, et avoit été initié de sa main dans les ordres sacrés. Quelques uns mettent son élection en 330. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne peut la mettre plus tard qu'en 335; car, au commencement de Février de l'année suivante, il reçut dans son Eglise le grand S. Athanase, que des ordres, surpris à la religion de Constantin le Grand par les Ariens, y avoient exilé. Pendant les deux ans et quelques mois que dura le séjour de S. Athanase à Treves, les deux Prélats vécutent ensemble dans la plus grande intimité. Maximin n'oublia rien pour adoucir à son hôte la disgrâce de son exil. Il est vrai, comme le remarque M. Fleuri, que Constantin le Jeune, fils de l'Empereur, qui commandoit dans les Gaules et résidoit à Treves, traitoit aussi S. Athanase avec beaucoup d'honneur, et lui fournissoit abondamment toutes les choses nécessaires à sa subsistance. Quatre ou cinq ans après le départ de l'Evêque d'Alexandrie, Maximin exerça la même hospitalité envers un autre Confesseur de la divinité du Verbe. C'étoit Paul, Evêque de Constantinople, que les Ariens avoient déposé dans un Concile, et à qui l'Empereur Constance, en le chassant, n'avoit point marqué le lieu de son exil.

Paul s'étant réfugié dans les Gaules, l'Evêque de Treves, après s'être assuré de la pureté de sa foi, lui ouvrit un asyle dans son Eglise, le traita avec honneur, et le laissa ensuite aller à Rome pour défendre sa cause devant le Pape Jules. Dans le même tems qu'on tenoit à Rome un Concile pour examiner l'affaire de S. Athanase et celle de Paul, les Evêques ariens, s'étant assemblés à Antioche, confirmèrent la condamnation du premier. Apprenant ensuite qu'il étoit retourné en Occident, ils députerent quatre d'entre eux à l'Empereur Constant, qui étoit à Treves, pour le prévenir contre l'illustre persécuté. Mais le zèle de Maximin rendit cette députation inutile. Instruit par ce Prélat de l'innocence de S. Athanase, il ne daigna pas même écouter ses accusateurs, et les renvoya couverts de confusion. L'an 345, Maximin se rendit au Concile de Milan, où il se signala de nouveau contre les Eusébiens en présence du même Empereur. Deux ans après, il assista au Concile de Sardique, dont il fut un des plus fermes appuis. Tant de courage contre des ennemis implacables de l'innocence et de la vérité ne pouvoit rester impuni. Les Ariens, s'étant retirés de Sardique après avoir inutilement tenté d'y faire condamner Athanase et sa doctrine, tinrent un Conciliabule à Philippopoli, dans lequel ils excommunièrent Maximin avec quelques autres de leurs adversaires les plus renommés. Maximin ne survécut pas long-tems à son injuste condamnation. De retour en son Eglise, il fit, à ce qu'on prétend, un voyage à Poitiers où quelques affaires l'appelloient, et y mourut l'an 348 ou 349. Son corps fut rapporté à Treves par son successeur, et enterré dans le lieu où l'on a fondé la célèbre Abbaye qui porte son nom.

#### S. PAULIN.

348 ou 349. PAULIN, Aquitain de nation, succéda dans le Siège de Treves à Maximin. A peine avoit-il commencé à prendre connoissance de son troupeau, qu'il se rendit à Rome pour travailler avec le Pape Jules au rétablissement de la paix de l'Eglise. S. Atha-

nase venoit d'être rappelé de son exil par l'Empereur Constance, et les Evêques qui l'avoient abandonné s'efforçoient de se réconcilier avec lui. Ursace et Valens, ses deux ennemis les plus déclarés, furent de ce nombre, et lui envoyèrent d'Aquilée leur rétractation qu'ils chargèrent Paulin de lui remettre. Athanase ayant perdu, peu de tems après, son protecteur dans la personne de l'Empereur Constant, tué par ordre de Magnence l'an 350, ses affaires changerent de face, et la haine de ses ennemis reprit une nouvelle vigueur. Constance fit assembler, l'an 353, un Concile à Arles, où presque tous les Prélats consentirent à la condamnation de ce Saint. Il n'y eut que Paulin qui refusa de signer le résultat de cette Assemblée, lorsqu'il lui fut présenté. Les Ariens se vengerent de sa résistance en le faisant exiler dans la Phrygie. Les souffrances qu'il endura dans son exil lui méritèrent le titre glorieux de Confesseur. Il y mourut l'an 358. L'Eglise honore sa mémoire le 31 Août.

## B O N O S E.

358. BONOSE, successeur de Paulin dans le Siège de Treves, ne nous est connu que par son nom et par le titre de Saint qui lui est donné dans les Martyrologes, où sa mort est placée au 17 Février.

## S. BRITTON.

BRITTON ou BRICTON, dit aussi BRITANNUS et VETTERANUS, fut Evêque de Treves après Bonose. Il assista, l'an 374, au premier Concile de Valence, et l'an 382 à celui de Rome. Il mourut l'an 384, le 5 Mai, jour consacré dans l'Eglise de Treves à sa mémoire.

## F É L I X.

384. FÉLIX, élevé dans le Clergé de Treves, et d'une vertu éprouvée, fut élu pour succéder à Britton par un Concile d'Evêques ithaciens, assemblé dans cette ville par l'Empereur Maxime. On sait qu'Ithace, Evêque de Sossube en Espagne, et Idace, Evêque de Mérida, son associé, par un zèle outré pour la loi catholique, poursuivoient à feu et à sang les Priscillianistes. Déjà, sur leur délation, le tyran Maxime avoit condamné à mort Priscillien avec quatre de ses disciples, deux Clercs et deux Laïques. Le Concile où fut élu Félix approuva la conduite de ces Prélats sanguinaires; et S. Martin, Evêque de Tours, étant survenu à Treves pendant que cette Assemblée se tenoit, fut obligé de lui donner des marques de communion pour sauver la vie à d'autres Priscillianistes qui sans cela n'auroient pu échapper au glaive de la justice séculière. Félix étoit dans les mêmes sentimens que S. Martin, et détestoit également la violence qu'on employoit contre les Priscillianistes. Cependant il passa pour Ithacien dans l'esprit d'un grand nombre de Prélats catholiques, qui se séparèrent en conséquence de sa communion. On prétend que S. Ambroise et le Pape Sirice furent de ce nombre. Nous avons à la vérité des lettres de l'un et de l'autre par lesquelles ils déclarent qu'ils regardent Félix comme excommunié. Mais le Félix dont il s'agit dans ces lettres, n'a rien de commun avec notre Prélat que le nom. C'étoit un compagnon de l'hérétique Jovinien, contre lequel Sirice écrivoit en ces termes vers l'an 389 : *Sachez que nous avons unanimement décidé que Jovinien.... Félix..... et Ingénieux.... demeureront pour toujours séparés de l'Eglise.* (Ep. 7, T. 1, *Decret.* p. 668.) C'est ce jugement qui fut adopté, l'an 390, par le Concile de Milan, auquel présidoit S. Ambroise, comme il paroît par la lettre de ce Pape, qui se trouve la 8<sup>e</sup> parmi celles de Sirice. Il faut encore reconnaître le même Félix Jovinianiste dans les actes du Concile de Turin de l'an 401, où

il est dit que ceux qui se séparèrent de la communion de Félix, seront reçus à celle de l'Eglise. Nous n'avons donc aucune preuve littéraire que S. Sirice et S. Ambroise se soient mêlés d'éteindre le schisme de Treves, occasionné par l'élection de Félix, quoique la chose soit très vraisemblable. Cependant il paroît certain que le calme n'étoit pas encore rendu à cette Eglise au commencement du v<sup>e</sup> siècle. Notre Prélat, voyant qu'il ne pourroit conjurer l'orage formé contre lui qu'en se retirant, donna sa démission vers l'an 398, et alla se confiner dans un Monastère de Treves, qui prit depuis le nom de S. Paulin. Il y mourut l'an 400, suivant l'opinion commune, et fut inhumé le 26 Mars. L'Eglise l'a mis au nombre des Saints, et honore sa mémoire le jour de son enterrement.

## M A U R I C E.

398. MAURICE vient à la suite de Félix dans le Catalogue des Evêques de Treves. On inet, avec beaucoup de fondement, sa mort en 407.

## L É O N C E.

407. LÉONCE, ou LÉONCE, successeur de Maurice, n'est pas plus connu que lui. Des Martyrologes postérieurs à celui d'Usuard le mettent au nombre des Saints, et assignent sa mémoire au 19 Fév. On ignore l'année de sa mort.

## A U T U R.

AUTUR, dont les Bollandistes (T. IV, pp. 39 et seq.) ont donné une vie apocryphe, monta sur le Siège de Treves après Léonce. Le culte qu'on lui rendit dans les siècles suivans est une preuve, plus que vraisemblable, qu'il gouverna saintement son Eglise. On rapporte sa mort à l'an 446 ou environ.

## S. S É V È R E.

446. SÉVÈRE, disciple de S. Loup, Evêque de Troyes, monta sur le Siège de Treves après Autur. Il accompagna S. Germain, Evêque d'Auxerre, dans le second voyage qu'il fit en Angleterre, comme S. Loup, son maître, avoit accompagné ce Saint dans le premier. Ce trait, le seul qui nous soit parvenu de l'Episcopat de Sévère, prouve qu'il n'avoit pas moins de zèle que son maître pour la propagation de la foi. On met la mort de Sévère en 455, et sa mémoire est honorée dans l'Eglise le 15 Octobre.

## S. C Y R I L L E.

455. CYRILLE, successeur de Sévère, mourut vers l'an 458 suivant les Bollandistes (T. IV, *Mai*, p. 331). Il est compté parmi les Saints, et une ancienne inscription lui attribue le rétablissement de l'Eglise de S. Euchaire.

## J A M B L I Q U E.

458 ou environ. JAMBlique, ou JAMNERIUS, appelé aussi JAMNECIUS, succéda, suivant les anciens Catalogues, à Cyrille. Ce Prélat siégeoit encore vers l'an 475, comme le prouve la lettre d'Auspice, Evêque de Toul, à Arbogaste, Comte de Treves, rapportée par M. de Hontheim (*Hist. dipl. Trevir.* T. 1, p. 19) : *Sanctum, lui dit-il, et primum omnibus nostrumque Papan Jamblicum honora.* Sur quoi Bucherius et Masenius observent que dès lors l'Evêque de Treves exerçoit l'autorité métropolitaine sur Metz, Toul et Verdun. Sidoine Apollinaire, écrivant au même Arbogaste, appelle Janblique *consummatissimum virum cunctarumque virtutum conscientia et jamdà juxta beatum.* On ignore la durée de son Episcopat.

EVEMERE, ou EMERE, MARUS, VOLUSIEN, MILET, MODESTE, MAXIMIEN, FIBICIUS ou FÉLIX, RUSTIQUE, APRUNCULE, tous successivement Evêques de Treves après Jamblique, n'ont laissé que leurs noms à la postérité. Les Bollandistes mettent la mort du dernier en 527.

## S. NICET.

527. NICET, ou NICECE, issu d'une famille noble du Limousin, étoit Abbé d'un Monastere dans le diocèse de Treves, lorsqu'Apruncule laissa le Siège de cette Eglise vacant par sa mort. Gal avoit été choisi par le Clergé pour lui succéder; mais Thierrî, Roi d'Austrasie, donna la préférence à Nicet, tant à cause de l'éminence de sa vertu, que par rapport à l'éclat de sa naissance. Nicet ne fut point un Prélat de Cour, occupé à flatter basement les passions du Prince: il reprenoit librement les vices de Thierrî et ceux de son fils Théodebert. Loin de s'offenser de cette liberté vraiment épiscopale, l'un et l'autre n'en conquirent que plus de respect pour le saint Prélat. Le Roi Clotaire I ne recut pas avec la même docilité les remontrances que Nicet lui fit sur un mariage incestueux qu'il avoit contracté. Son endurcissement ayant obligé l'Evêque à le séparer de la communion des fideles, ou, selon D. Ruinart, à le frapper seulement de l'excommunication mineure, il le chassa de son Siège, dont il fut absent pendant le reste du règne de ce Monarque. Après la mort de Clotaire il fut rappelé par le Roi Sigebert, son fils. Nicet, comblé de mérites, passa, vers l'an 566, selon M. de Hontheim, ou, suivant D. Calnet, en 569, à une meilleure vie, le 5 Décembre, jour auquel il est honoré dans l'Eglise. Grégoire de Tours fait l'éloge de son éloquence, de son zèle et de sa charité. Fortunat, Evêque de Poitiers, relève les mêmes qualités dans l'éloge versifié qu'il fait de ce Prélat, encore vivant alors. Son nom se trouve parmi les souscriptions du Concile de Clermont de l'an 535, de celui d'Orléans de l'an 549, et d'un autre de Clermont de la même année, de celui de Toul en 550, de celui de Paris en 551. On a de lui quelques lettres dont les principales sont celles qu'il écrivit à l'Empereur Justinien pour l'engager à révoquer son Edit en faveur des Incorruptibles, et celle qu'il adressa à Clodovinde, Reine des Lombards, pour l'exhorter à faire abjurer l'Arianisme à son époux Alboin. Dom Luc d'Acheri a de plus mis au jour (*Spicil. T. I, Nov. edit.*) deux opuscules de S. Nicet, l'un, *De vigiliis servorum Dei*; l'autre, *De Psalmody bono*. C'est une chose remarquable que Nicet avoit fait construire une forteresse considérable sur la Moselle pour la sûreté de son peuple. Fortunat, dans le troisième livre de ses poésies, en a fait la description.

## S. MAGNERIC, GUNDERIC, SEBAUDUS, SEVERIN.

566. MAGNERIC, disciple de S. Nicet, lui succéda dans le Siège de Treves. Il fut ami particulier de Grégoire de Tours, qui le dit issu de Tétradius, l'un des plus nobles Sénateurs des Gaules. Childebert, Roi d'Austrasie, l'honora d'une estime singulière, et le chargea de baptiser son fils Théodebert. La faveur dont il jouit à la Cour lui servit pour défendre les opprimés et procurer du soulagement au peuple. Fortunat, dans un de ses poèmes, fait l'éloge de son amour tendre pour ses ouailles, du soin qu'il avoit de les instruire, et de ses pieuses libéralités. Sa mort précéda celle de Childebert II, Roi d'Austrasie, arrivée l'an 596. L'Eglise honore sa mémoire le 25 Juillet.

GUNDERIC, ou GUNGERIC, différent de Gaugéric, Evêque de Cambrai, fut le successeur de Magneric dans l'Evêché de Treves. Il fut remplacé par SEBAUDUS,

auquel succéda SEVERIN, dont on place la mort vers l'an 622.

## S. MODOALDE.

622 ou environ. MODOALDE, frere d'Ilte, femme du Maire Pepin, et mere de Sainte Gertrude, Abbesse de Nivelles, assista, l'an 625, en qualité d'Evêque de Treves, au Concile de Reims. Le Roi Dagobert, qui l'honoroit de son estime et de sa bienveillance, lui céda, dit-on, son palais d'Hocren à Treves, pour en faire un Monastere de filles. Il fonda outre cela sur les bords de la Moselle une autre Maison de Vierges sous l'invocation de S. Symphorien, dont il confia le gouvernement à sa sœur nommée Sévere. Nous avons une lettre que S. Didier, Evêque de Cahors, écrivit à ce Prélat pour le remercier des secours qu'il avoit reçus de lui dans ses pressans besoins. Henschenius, suivi par M. de Hontheim, met la mort de S. Mododalde en 640. Le Monastere de S. Symphorien fut le lieu de sa sépulture. Il est placé entre les Saints, au 12 Mai, dans les Martyrologes publiés par le P. Sollier.

## S. NUMERIEN.

640. NUMERIEN, successeur de Mododalde dans le Siège de Treves, confirma, par un Diplôme adressé aux Evêques de Metz, Toul et Verdun, la fondation du Monastere de Jointures, que S. Déodat, vulgairement appelé S. Dié, avoit fondé dans les Vosges après avoir quitté son Evêché de Nevers. C'est le seul trait de sa vie qui soit parvenu jusqu'à nous. Les Bollandistes mettent sa mort en 666. L'Eglise de Treves célèbre sa fête le 5 Juillet. Il est le même qui est appelé Mémorien dans un Diplôme du Roi Childeric, donné le 6 Septembre de la 8<sup>e</sup> année de son règne (Martene, *Ampl. coll. T. II, p. 10.*)

## S. HIDULFE.

666. HIDULFE, Moine de S. Maximin de Treves, issu d'une Maison illustre de Baviere, et frere d'Erard, Evêque de Ratisbonne, succéda immédiatement à Numerien, quoi qu'en dise Brower, qui met entre l'un et l'autre un Evêque nommé Milon; sur quoi l'on peut voir la dissertation de Dom Belhomme, Abbé de Moyen-Moutier, au 3. tome de Juillet des Bollandistes, p. 210. Le même écrit sert aussi à détromper ceux qui, ne trouvant point Hidulfe dans certains Catalogues des Evêques de Treves, doutent s'il l'a réellement été. Après leur avoir fait voir qu'il est assez commun dans les anciens Catalogues d'Evêques de supprimer ceux qui n'étoient point morts dans leur Siège, on leur prouve, par trois vies de ce Saint, qu'il a véritablement occupé celui de Treves; à quoi il faut ajouter un Diplôme qu'il donna, à la tête de 12 Evêques, en faveur du Monastere de Moyen-Moutier; Diplôme qui n'existe plus à la vérité, mais dont l'abrégé, rapporté par l'Auteur de la vie de S. Dié (*Surius ad diem 19 Junii*), a été fait anciennement sur l'original. On croit communément qu'Hidulfe ne gouverna que cinq ans l'Eglise de Treves. Ne trouvant pas que le fruit de ses travaux répondit à l'ardeur de son zèle, il abdiqua vers l'an 671, et se retira dans les Vosges, où il fonda sur le confluent de deux ruisseaux, l'un nommé Rapide, l'autre Pierri, l'Abbaye de Moyen-Moutier, ainsi appelée parcequ'elle se trouve entre quatre Abbayes voisines, Senones, Estival, Jointures ou S. Dié, et S. Bodon. Hidulfe y mourut, le 11 Juillet de l'an 707, en odeur de sainteté.

## S. BASIN.

671. BASIN, Abbé, à ce qu'on croit, de S. Maximin de Treves, fut élu pour succéder à S. Hidulfe. Après avoir gouverné saintement l'Eglise de Treves l'espace de 24 ans, il abdiqua, l'an 695, pour retourner à son Monastere, où il mourut au plutôt l'an 704.

## LUITWIN.

695. LUITWIN, ou LÉOTWIN, neveu de Basin, lui succéda dans le Siège de Treves. Il étoit veuf alors, et avoit un fils dont il sera parlé dans la suite. Son Evêché fut d'environ 18 ans, suivant D. Mabillon, qui met sa mort en 713. Il est fondateur du Monastere de Merloc, en latin *Mediolacum*, sur la Saare, où il pratiqua lui-même quelque tems la vie monastique avant son Evêché.

## MILON.

713. MILON, fils de Luitwin, et simple Clerc tonsuré, s'empara du Siège de Treves après la mort de son pere, et s'y maintint jusqu'à sa venue arrivée l'an 753. Il usurpa de même le Siège de Reims, dont il fut dépouillé en 744 par le Concile de Soissons. On prétend qu'il fut tué à la chasse par un sanglier dans une forêt près de Treves, qui porte encore son nom.

## WIOMADE.

753. WIOMADE, ou VOEMADE, Abbé de Merloc, ou de S. Maximin selon l'Auteur des *Gesta Trevir. Episc.*, succéda dans le Siège de Treves à Milon. D. Mabillon met sa mort en 776; mais un manuscrit de S. Maximin, qui est du tems de Charlemagne, la place en 791. Sous l'Evêché de Wiomade l'Eglise de S. Pierre de Treves (la Cathédrale) fut affranchie de la juridiction de tout Juge séculier dans tous ses biens et dépendances par un Diplôme du Roi Pepin, donné le 17 Juin 761, et confirmé, l'an 773, par Charlemagne.

## RICHBOLD.

791. RICHBOLD, dit aussi RICHODON et RICHODE, disciple du célèbre Alcuin, fut élevé sur le Siège de Treves après Wiomade. Il releva les écoles de Treves qui étoient tombées dans le dépérissement. Nous avons une lettre qu'Alcuin lui écrivit, dans laquelle il le nomme Machaire; c'étoit le nom que Richbold avoit dans l'Académie de Charlemagne, dont tous les membres, à commencer par ce Monarque, qui s'appelloit David, avoient pris des noms différens de leurs noms de famille. M. de Hontheim met la mort de Richbold au premier Octobre 804.

## WAZON.

804. WAZON, Abbé de Merloc, monta sur le Siège de Treves après Richbold. Le *Gallia christ.* le fait assister, en 805, à l'Assemblée de Thionville, qu'il qualifie Concile, où Charlemagne donna un Capitulaire sur des matieres ecclésiastiques. Il mourut, l'an 809, dans la 5. année de son Evêché.

## AMALAIREFORTUNAT.

809. AMALAIREFORTUNAT, Moine de Merloc et disciple d'Alcuin, devint le successeur de Wazon dans le Siège de Treves. Peu d'Evêques de son tems dans les Gaules s'égalèrent en science et en vertu. L'Empereur Charlemagne, bon connoisseur en fait de mérite, l'honora d'une estime singuliere. L'an 811, ce Monarque l'envoya prêcher la foi chez les Saxons situés au-delà de l'Elbe. L'année suivante, au retour de cette mission, il composa un livre du Baptême pour répondre aux questions que Charlemagne lui avoit faites sur la maniere dont on instruisoit les peuples touchant la nature et les effets de ce Sacrement. Ce livre a été attribué à Alcuin par les premiers Bibliographes; mais les PP. Sirmond et le Coigne ont démontré qu'il étoit de l'Archevêque Amalaire. L'an 813, ce Prélat fut envoyé en ambassade par Charlemagne avec Pierre, Abbé de Nonantule, à l'Empereur Grec Michel Curopalate, pour traiter de la paix entre les deux Empires. D. Mabillon met sa mort en 814. Comme les fréquens voyages qu'il étoit obligé de faire par ordre

de la Cour, et les longs séjours qu'il faisoit auprès de l'Empereur, ne lui permettoient pas de vaquer, autant qu'il l'auroit voulu, au soin de son diocèse, il choisit, pour suppléer à ses absences, le célèbre Choroévêque Thegan et Adalmar. Outre le Traité du Baptême dont nous venons de parler, nous avons d'Amalaire quelques lettres imprimées dans le 7<sup>e</sup> tome du *Spicilege in-4<sup>o</sup>*. On y voit une grande littérature sacrée et profane, étalée peut-être avec un peu trop d'affectation.

## HETTI, ou HETTON.

814. HETTI ou HETTON, appelé aussi HETTING, Abbé d'Epternac suivant les uns, de Merloc selon les autres, et frere de Grimold, Abbé de S. Gal et Archichaplain de l'Empereur Louis le Débonnaire, fut élevé sur le Siège de Treves après la mort d'Amalaire. L'Empereur le mit au nombre des Commissaires Généraux, ou *Missi Domini*, établis pour veiller au maintien du bon ordre et à l'administration de la justice, chacun dans leur département. Ce fut en cette qualité qu'il manda, l'an 817, à Frothaire, Evêque de Toul, d'avertir ceux qui devoient le service militaire à l'Empereur Louis le Débonnaire de se tenir prêts pour l'expédition d'Italie qu'il méditoit contre le Roi Bernard, son neveu, qui s'étoit révolté. L'an 819, Hetti écrivit une 2<sup>e</sup> lettre à Frothaire pour le charger de veiller à l'exécution des Statuts que le Concile d'Aix-la-Chapelle avoit faits trois ans auparavant pour la réforme des Chanoines. L'an 821, Hetti se trouva au Concile de Thionville, et, l'an 829, à celui de Mayence. Il assista, l'an 840, Louis le Débonnaire dans ses derniers momens, et quelques mois après il fut de l'Assemblée d'Ingelheim, où il souscrivit le Décret rendu par l'Empereur Lothaire pour le rétablissement d'Ebbon sur le Siège de Reims. Hetti ne survécut que sept ans à l'Empereur Louis, et non pas onze, comme le marque Brover, étant mort, ainsi que le fait voir M. Eckard, l'an 847. Il fut inhumé dans l'Eglise de S. Euchaire à Treves.

## THEUTGAUD.

847. THEUTGAUD, neveu d'Hetti, et différent de Theutgaud, Abbé d'Epternac, quoi qu'en disent Brover et MM. de Sainte-Marthe, suivis par D. Mabillon, succéda, l'an 847, à son oncle dans le Siège de Treves. (De Hontheim.) Il assista, l'an 859, au Concile de Savonieres. On ignore le personnage qu'il fit dans la dispute qui s'y éleva sur les Canons du 3<sup>e</sup> Concile de Valence, touchant les matieres de la prédestination et de la grace; mais la conduite qu'il tint, l'an 862, au Concile d'Aix-la-Chapelle sur le divorce du Roi Lothaire et de Thietberge sa femme, ne fut nullement équivoque. Entraîné par Gonthier, Archevêque de Cologne, il détermina l'Assemblée à prononcer la nullité du mariage, et autorisa par ce jugement Lothaire à épouser Valdrade sa concubine. Il aggrava cette faute, l'année suivante, au Concile de Metz, en confirmant la décision d'Aix-la-Chapelle en présence et du consentement des Légats du Pape Nicolas I. Theutgaud et Gonthier, s'étant rendus à Rome pour faire approuver au Pape leurs opérations, furent trompés dans leur attente. Loin de ratifier ce qu'ils avoient fait, Nicolas cassa les actes du Concile de Metz dans celui qu'il tint à Latran, et prononça une sentence de déposition contre Theutgaud et Gonthier, ainsi que contre les autres Peres de l'Assemblée de Metz, sans espérance pour les deux premiers de pouvoir être jamais rétablis. On a parlé, sur Gonthier, de la protestation insolente qu'il fit avec Theutgaud contre la procédure du Pape. Moins emporté toutefois que son confrere, de retour en son Eglise, l'Archevêque de Treves s'abstint des fonctions épiscopales. Il fit dans la suite jusqu'à trois voyages à Rome pour obtenir son rétablissement sans pouvoir y réussir. Il ne revint pas

du dernier, et fut tué avec les siens, en passant de Rome dans la Sabine, vers la fin de l'an 868, sous le Pontificat d'Adrien II. C'est le genre de mort que lui attribue le Diacre Jean dans la vie de S. Grégoire. Mais l'Annaliste de S. Bertin dit qu'il mourut à Rome, sans marquer en quelle année, d'une maladie qui emporta la plupart de ses compagnons de voyage, mais qui épargna Gonthier son confrère, qui étoit du nombre. Des mémoires anciens, conservés dans l'Eglise de Cardon, mettent sa mort en 870, au rapport de Brower, (*Annal. Trevir.* T. 1, p. 423.) Ce qui est certain, c'est qu'on ne le voit point en 869 dans l'entrevue où le Roi Lothaire fut réconcilié avec le Pape Adrien, et Gonthier admis à la communion laïque.

## BERTULFE.

869 ou 870. BERTULFE, Abbé de Merloc, fut nommé par le Roi Charles le Chauve pour succéder à Theutgaud dans le Siège de Treves. Il fut principalement redevable de cette place à la recommandation d'Adventius, Evêque de Metz, son parent, lequel ayant couronné Charles, Roi de Lorraine après la mort de Lothaire son frere, avoit acquis par là un grand crédit auprès de ce Prince. Mais Louis, Roi de Germanie, regardant le Royaume de Lorraine entre les mains de Charles comme une usurpation faite à son préjudice, nomma de son côté le Moine Walton, ou Waldon, à l'Archevêché de Treves. Ces deux nominations causerent un schisme d'autant plus fâcheux, que l'Eglise de Treves, étant sans Pasteur, à proprement parler, depuis la déposition de Theutgaud, avoit déjà beaucoup souffert de cette longue privation. Cinq Evêques ordonnèrent Bertulfe, savoir, Adventius son parent, Arnoul, Evêque de Toul, Hincmar de Laon, Odon de Beauvais, et Jean de Cambrai, qu'Hincmar, Archevêque de Reims, avoit envoyé pour cette cérémonie. (Frodoard, *Hist.* L. 3, c. 21.) En conséquence six autres Prélats, tous Archevêques, Hincmar de Reims, Remi de Lyon, Arduin de Besançon, Erard de Tours, Odon de Vieune, Egilon de Sens, écrivirent en commun, l'an 870, à Louis de Germanie, pour l'engager à retirer sa protection à Walton. (De Hontheim, *Hist. Trevir.* T. 1, p. 212.) Louis se rendit à leur prière, et Walton abandonné laissa par sa retraite le champ libre à son compétiteur. Bertulfe assista aux Conciles d'Attigni et de Donzi, tenus en 870 et 871 au sujet d'Hincmar, Evêque de Laon, et en 873, le 26 Octobre, au Concile de Cologne, où l'on confirma les Statuts de l'Archevêque touchant les Monasteres des Chanoines, et fut présent le lendemain à la dédicace de l'Eglise cathédrale de cette Métropole. L'an 878, il fut invité au Concile de Troyes par le Pape Jean VIII; mais on ne voit pas qu'il s'y soit rendu, et son nom ne paroît pas dans les souscriptions des actes de cette Assemblée. Le Pape, ayant accordé, le 6 Septembre de la même année, le *Pallium* à Walon, Evêque de Metz, pour sa vie, sans consulter l'Archevêque de Treves, son Métropolitain, celui-ci s'en formalisa comme d'une entreprise faite sur ses droits. Il manda Walon, l'année suivante, à Treves, et lui défendit de faire usage de ce privilège. Walon eut beau lui objecter que quatre de ses prédécesseurs en avoient joui sans contradiction. C'étoient Urbique, Chrodegand, Angelram, et Drogou, fils de Charlemaigne. Le Métropolitain persista dans sa défense. Mais Walon se retira sans vouloir se soumettre. Hincmar trouva moyen de réconcilier les deux Prélats en persuadant à l'Evêque de Metz de renoncer, pour le bien de la paix, à la faveur qu'il avoit reçue du Pape. Les Normands, après la mort de Louis, Roi de Germanie, s'étant emparés de Treves l'an 882, le 5 Avril, jour du Jeudi-Saint, et l'ayant réduite en cendres, Bertulfe, obligé de prendre la fuite, revint contre eux accompagné de Walon, Evêque de Metz, et du Comte Adalard, à la

tête d'une armée. Mais les Barbares demeurèrent vainqueurs dans une bataille qu'il leur livra, et Walon y perdit la vie. Bertulfe survécut peu à ce revers, étant mort le 10 Février 883. (*Regino et Gall. chr.* T. XIII, col. 394.)

## RATBOD.

883. RATBOD, Abbé de Merloc selon les uns, d'Ep-temac suivant les autres, devint le successeur de Bertulfe dans le Siège de Treves. Il présida, l'an 888, au Concile de Metz, tenu le 1 Mai. L'an 895, Zuentibold, ayant été fait Roi de Lorraine, le nomma son Archichancelier. Ratbod assista, la même année, au Concile de Tribur, ou Teuver. L'an 898, par un Diplôme du 5 Février, Zuentibold érigea le pays de Treves en Comté particulier, soumis immédiatement à l'autorité royale, et le donna à l'Archevêque de Treves pour le gouverner par lui-même ou par son Avoué; ce qu'il confirma l'année suivante par un autre Diplôme: et telle est l'origine de la supériorité territoriale des Archevêques de Treves. (De Hontheim, *Hist. diplom. Trevir.* T. 1, pp. 236-239.) Quelque temps après, Ratbod encourut la disgrâce de Zuentibold, qui le frappa dans un accès de colere. Ce trait de brutalité fut sans doute un de ceux qui déterminèrent les Seigneurs lorrains à secouer le joug de ce Prince. L'an 902, Ratbod obtint de Louis, Roi de Germanie et de Lorraine, la ratification du privilège accordé à l'Archevêque Wionade par le Roi Pepin, d'être exempt de la juridiction de tout Juge séculier. L'an 913, le Roi Charles le Simple, devenu maître de la Lorraine après la mort de Louis, rendit un Diplôme le 13 Août, par lequel il statua que l'élection de l'Archevêque de Treves seroit faite par le clergé et le peuple. M. de Hontheim met la mort de Ratbod au 30 Mars de l'an 915.

## ROGER.

915. ROGER, ou RUOTGER, monta sur le Siège de Treves après la mort de Ratbod. L'an 921, il fut présent au Traité de paix que Charles le Simple et Henri I firent à Bonn, touchant la Lorraine. Albéric de Trois-Fontaines, parlant de ce Traité, dit que l'Eglise de Treves, laquelle avec ses Suffragans avoit été jusqu'alors sous la domination des Rois de France, fut cédée aux Rois de Germanie; ce que les faits rapportés ci-devant ne permettent pas, quant à la proposition incidente, d'admettre sans exception. L'an 927, Roger tint à Treves un Concile provincial dont les actes sont perdus. D. Mabillon met sa mort en l'année suivante, et D. Calmet au 27 Janvier 930. Un Diplôme publié par M. de Hontheim (T. 1, p. 273) prouve du moins qu'il vivoit encore l'an 929. Ce Prélat fut Archichancelier du Roi Charles le Simple en Lorraine.

## ROBERT.

929 ou 930. ROBERT, que Brower fait sans fondement fils de Rodolphe II, Roi d'Arles, et de Berthe, et qu'Albéric de Trois-Fontaines dit né de Thierri, Duc de Saxe, et frere de Mathilde, femme de Henri I, Roi de Germanie, fut le successeur de l'Archevêque Roger. On le voit présent à plusieurs Assemblées ecclésiastiques, dont les principales sont le Concile d'Erfort, tenu l'an 932, celui de Verdun, auquel il présida l'an 947, et celui d'Ingelheim, assemblé, dans le mois de Juin 948, par le Légat Marin, pour établir une paix solide entre le Roi Louis d'Outremer et Hugues le Grand, Duc de France. Il obtint, l'an 947, du Roi de Germanie, Otton I, la confirmation du privilège d'exemption accordé à son Eglise par les Rois Zuentibold et Louis son successeur. Il mourut de la peste, pendans une grande Assemblée de Seigneurs, à Cologne l'an 956. Son corps, rapporté à Treves, y fut

nhumé dans l'Eglise de S. Paulin. (*Gall. chr.* T. XIII, col. 397.) Ruotger, dans la vie de S. Brunon, Archevêque de Cologne, qualifie Robert de Prélat magnifique, *magnificus Præsul.*

## H E N R I I.

956. HENRI, frere de Poppon, Evêque de Würtsbourg et parent d'Otton I, Roi de Germanie, monta sur le Siège de Treves après la mort de Robert. Otton étant parti pour l'Italie l'an 961, Henri alla l'y joindre vers le milieu de l'an 963, et non plutôt; car on voit par un Diplôme et par les actes du Concile qu'Otton, alors Empereur, fit tenir cette année à Rome, qu'il arriva plus tard que lui dans cette ville. Ayant accompagné ce Prince à son retour, il mourut de la peste à Paris l'an 964, suivant le Continuateur de Reginon, et d'autres. Mais il est difficile de concilier ceci avec un acte que Henri signa de sa propre main, le 17 Septembre 964, à Treves. (De Honthheim, *Hist. diplom. Trevir.* T. I, p. 301.) Ce fut sous l'Episcopat de Henri que l'Empereur Otton accorda, l'an 962, le titre de Chapelain de l'Impératrice à l'Abbé de S. Maximin de Treves. (Voy. le *Diplôme de cette concession dans l'Hist. diplom. de Treves*, T. I, p. 292.)

## T H I E R R I I.

965. THIERRI, Prévôt de l'Eglise de Mayence et Archidiacre de celle de Treves, succéda dans ce dernier Siège, l'an 965, à l'Archevêque Henri, suivant le Continuateur de Reginon et l'Annaliste saxon. L'an 969, dans un pèlerinage qu'il fit à Rome, il obtint du Pape Jean XIII la primauté sur les Evêques de Gaule et de Germanie. Le Pape, dans sa Bulle, déclare même qu'il ne fait que confirmer l'ancien droit de l'Eglise de Treves. L'an 975, un nouveau voyage qu'il fit en cette ville lui valut auprès de Benoît VII une nouvelle Bulle, qui, en ratifiant celle de Jean XIII, y ajouta plusieurs prérogatives, comme de permettre à l'Archevêque de Treves de faire porter la croix devant lui, de même que l'on faisoit devant celui de Ravenne, d'accorder l'usage de la dalmatique aux Prêtres et aux Diacres qui le servoient à l'autel, etc. La Bulle est du 18 Janv. Thierrî, de retour en son diocèse, alla mourir à Mayence le 5 Juillet de la même année. Il y fut enterré dans l'Eglise de S. Gengoul, qu'il avoit fait construire, et où il avoit établi douze Chanoines. (De Honthheim, *Prodromi*, p. 746.) Sous son Episcopat, suivant Trithème et M. de Honthheim (*ibid.* p. 330), les Chanoines de la Cathédrale renoncèrent à la vie commune qu'ils avoient observée jusqu'alors.

## E G B E R T D E H O L L A N D E.

975. EGBERT, fils de Thierrî II, Comte de Hollande, fut le successeur de l'Archevêque Thierrî. Il fit briller les vertus pastorales sur le Siège de Treves. L'an 979, il assista au Concile d'Ingelheim. L'an 983 ou environ, le fameux Gerbert, enseignant les Lettres en Lombardie, lui écrivit pour l'exhorter à lui envoyer des élèves. Le zèle connu d'Egbert pour l'instruction de son Clergé ne permet pas de douter que cette lettre n'ait eu son effet. Otton III ayant succédé, la même année, à son pere Otton II dans le Royaume de Germanie, eut pour antagoniste Henri le Querelleur, Duc de Baviere, dans le parti duquel Egbert se laissa entraîner, ainsi que Warin, Archevêque de Cologne, et Poppon, Evêque d'Utrecht. Lothaire, Roi de France, profitant de ces troubles, avoit fait irruption dans la Lorraine, et s'étoit rendu maître de la ville de Verdun, dont il avoit fait prisonnier le Comte Godefroi, qui la défendoit avec son oncle Sigefroi, Comte de Luxembourg. Ce Monarque étant mort le 2 Mars 986, on traita de la paix, entre l'Empire et la France, sous

Louis V son successeur, et on indiqua pour ce sujet une conférence, entre les Grands des deux Monarchies, au 18 Mai de l'an 986. Gerbert, tenant pour lors l'Ecole de Reims, écrivit, de la part d'Adalbéron, à l'Archevêque de Treves pour l'inviter à s'y trouver. Ceci dément Guillaume de Nangis, qui veut que la paix ait été faite du vivant de Lothaire, et que ce Prince ait lui-même tiré les Comtes Godefroi et Sigefroi de la prison où il les avoit fait renfermer. MM. de Sainte-Marthe placent la mort d'Egbert en 989; mais M. de Honthheim la met au 9 Décembre 993, d'après le Nécrologe de Fulde.

## L U D O L F E.

994. LUDOLFE, Saxon de naissance, fut tiré de l'Eglise de Goslar pour être placé sur le Siège de Treves. Il assista, l'an 995, au Concile de Mouson, et l'an 1007 à celui de Francfort. Il mourut le 9 d'Avril de l'an 1008 suivant l'Annaliste saxon et la Chronique de Quedlinbourg. Herman le Contract l'appelle un savant Prélat.

## M E G I N G A U D.

1008. MEGINGAUD ou MEINGAUD, Prévôt, suivant Albéric, de l'Eglise de Mayence, fut nommé par Henri II, Roi de Germanie, dont il étoit Chancelier, *Primiscrinus*, Archevêque de Treves, sans égard pour l'élection mendrée que le Chapitre avoit faite d'Adalbéron son beau-frere, fils de Sigefroi, Comte de Luxembourg, jeune homme dont le plus grand mérite étoit d'être frere de la Reine, et que cette seule considération avoit fait élire. De là naquit un schisme qui eut des suites fâcheuses. Adalbéron, aussitôt après son élection, se fit prêter serment par la milice du pays, s'empara du palais qui étoit dans la ville, et fortifia de tours le pont de la Moselle. Megingaud par là trouva toutes les avenues fermées lorsqu'il se présenta pour prendre possession de l'Archevêché. Il assembla quelques troupes avec lesquelles il entreprit d'expulser son rival; mais ses efforts n'aboutirent qu'à faire beaucoup de mal sans aucun fruit. Le Roi, informé de la résistance d'Adalbéron, vint lui-même sur les lieux avec une armée, mit le siège devant le palais de Treves le second Dimanche après Pâque de l'an 1008, et le continua jusqu'au premier Septembre suivant. La vigoureuse défense des assiégés, malgré les grandes pertes qu'ils essayèrent, l'obligea de l'abandonner. Ceux-ci cependant, pressés par la famine et hors d'état, par les pertes qu'ils avoient essayées, de faire une plus longue défense, étoient disposés à se rendre; mais Henri, Duc de Baviere, les en détourna, suivant Dithmar, et engagea le Roi par ruse à lever le siège et à leur permettre de se retirer sans qu'on leur fit aucun mal. Toutefois, avant de partir, il fit abattre le pont qu'Adalbéron avoit fait fortifier, et ayant confirmé la nomination de Megingaud, il le plaça dans le château de Coblenz, d'où il gouverna son diocèse jusqu'à la fin de ses jours. Herman le Contract et Albéric mettent sa mort à l'an 1015, et Dithmar en fixe le jour au 24 Décembre. Mais le Biographe de S. Meinwerck atteste qu'à la fin du mois d'Avril 1016, il avoit commencé la neuvième année de son Episcopat. De Coblenz où il étoit décédé, il fut transféré à Treves pour y être inhumé dans le caveau de ses prédécesseurs.

## P O P P O N.

1016. POPPON, Prévôt de l'Eglise de Bamberg, né l'an 979, fils de Léopold, Margrave d'Autriche, fut nommé par l'Empereur Henri II pour remplacer Megingaud dans le Siège de Treves. Le mérite de Poppon détermina sa nomination, qui fut confirmée dans la suite par le consentement du Clergé et du peuple. Pour se mettre en possession de son Siège il fut obligé

de prendre les armes. Il le fit avec succès. Adalbéron, dans ces entrefaites, lui remit le palais avec tous les châteaux dépendans de l'Eglise de Trèves, et retourna dans le Monastere ou la Collégiale de S. Paulin de Trèves, dont il étoit Prévôt. Poppon, le 6 Janvier de l'an 1017, reçut la consécration épiscopale, et, le 8 Avril suivant, le Pape Benoît VIII lui envoya le *Pallium*. L'an 1018, l'Empereur lui donna son palais de Coblenz avec toutes ses dépendances, et vers le même tems il confirma les immunités de l'Eglise de Trèves par un Diplôme qui est sans date. Poppon, l'année suivante ou environ, s'appliqua à relever l'Eglise de S. Pierre qui tomboit en ruine, et lui donna une forme nouvelle. L'an 1028, il entreprit, suivant Albéric, le pèlerinage de la Terre-Sainte. Le B. H. Siméon, qui se fit depuis Reclus, l'accompagna dans ce voyage. Pendant son absence, Gilbert, Comte de Luxembourg, s'étant jeté sur les terres de l'Eglise de Trèves, y commit de grands dégâts. (Voy. les *Comtes de Luxembourg*.) L'an 1036, Thiéfrid, Avoué de l'Eglise de Trèves, ayant épousé, contre les Canons, sa parente au 5<sup>e</sup> degré, suivant le droit civil qui seroit alors de règle pour compter les degrés de consanguinité dans les mariages, et voulant la retenir, s'adressa à l'Archevêque Poppon pour obtenir dispense; sur quoi M. de Hontheim observe que la discipline moderne de s'adresser au Pape pour faire lever les empêchemens dirimans du mariage, n'étoit pas encore alors en usage, qu'elle ne s'établit même que long-tems après, puisque cette réserve n'est pas même énoncée dans les Décrétales de Grégoire IX. Poppon accorda la dispense, mais ce ne fut pas gratuitement; Thiéfrid, pour l'obtenir, fut obligé de donner douze manses (*duodecim mansos*) à l'Eglise de Trèves. On entend par manse la quantité de terres qu'une paire de bœufs peut labourer par an, ou qui suffit pour nourrir une famille de paysans; ce qui revient, au jugement des personnes versées dans l'agriculture, à 64 arpens. Selon cette estimation les 6650 manses que l'Abbé de S. Maximin céda, l'an 1023, à l'Empereur Henri II (de Hontheim, *Hist. diplom. Trevir.* T. I, p. 358), reviendroient à 425600 arpens, ce qui paroît incroyable.

L'an 1038, Poppon écrivit au Pape Benoît IX pour lui demander un Evêque suffragant, attendu la multitude des affaires dont il étoit chargé. Benoît lui envoya un homme qu'il donne dans sa réponse pour un personnage de mœurs très agréables, comme son nom, dit-il, l'exprime. Ce nom ne se rencontre nulle part : mais le P. Papebrock croit que ce fut l'Archevêque Gratien, le même qui, ayant depuis engagé Benoît et Sylvestre son concurrent à mettre fin au schisme par une démission, fut élu à leur place sous le nom de Grégoire VI. Par la même lettre où Poppon demandoit un Evêque suffragant, il prioit le Pape de canoniser le B. H. Siméon, Reclus, mort, l'an 1035, à Trèves. Benoît l'accorda par sa Bulle du 8 Septembre 1042. C'est le second exemple d'une canonisation faite d'un personnage étranger par le S. Siège. On sait que celle de S. Ulric, ou Udalric, d'Ausbourg, est le premier. Benoît dans sa Bulle dit qu'il a fait cette cérémonie dans une grande Assemblée du Clergé romain, *Collecta romani nostri Cleri splendida fraternitate*: ce qui doit s'entendre d'un Synode de tout le diocèse de Rome; car, suivant la remarque du P. Lupus, depuis que les Papes s'étoient réservé le droit de canoniser les Saints, ils n'en faisoient usage que dans un Synode jusqu'à Eugene III, qui se contenta d'assembler un simple Consistoire pour la canonisation de l'Empereur Henri II, fondé sur cette raison que *l'autorité de l'Eglise romaine est le fondement de tous les Conciles*. Poppon bâtit à Trèves, en l'honneur du nouveau Saint, une Eglise où il mit des Chanoines qu'il dota avantageusement. Ce Prélat, recommandable par sa vigueur, son savoir et sa vertu, termina sa carrière le 16 Juin 1047.

Il ne faut point confondre ce Prélat, comme ont fait les Auteurs anciens de ses deux vies manuscrites, avec Poppon, Evêque de Sleswick, qui fut envoyé par l'Empereur Otton I et Adalgale, Archevêque de Brême, pour convertir les Danois. (Boll. T. I, Jun. p. 107.)

## E B E R H A R D.

1047. EBERHARD, Prévôt de Worms, fils d'Ezelin, Comte en Suabe, fut élu par le Clergé et le peuple pour succéder à l'Archevêque Poppon. Sa dévotion envers le S. Siège le porta à faire de fréquens pèlerinages à Rome. Dans un des premiers qu'il fit, il obtint du Pape Léon IX la confirmation de la Primatie de l'Eglise de Trèves dans les Gaules et la Germanie. Elle fut accordée dans un Concile que le Pape tint à Rome dix-sept jours après Pâque de l'an 1049, comme porte sa Bulle, à laquelle souscrivit l'Archevêque de Lyon avec cette restriction, *Salvo Ecclesie Lugdunensis auctoritate*. Les conditions que le Pape attacha à cette faveur, furent que les Archevêques enverroient tous les ans des Députés au S. Siège, et qu'eux-mêmes s'y rendroient en personne tous les trois ans. Le Pape étant venu tenir un Concile à Reims au commencement d'Octobre de la même année, notre Prélat l'y accompagna, et prétendit, en vertu de sa primatie, occuper la première place après le souverain Pontife. Ses Clercs l'appuyèrent de toutes leurs forces; mais l'Archevêque de Reims, soutenu de son côté par les Prélats français, refusa de lui céder la préséance. Le Pape, ne voulant point décider alors de différend, fit disposer les sièges dans l'Assemblée de manière que tout le monde fut content. L'an 1060 ou environ, Conrad, Comte de Luxembourg, ayant fait revivre les querelles de ses prédécesseurs avec l'Eglise de Trèves, il en vint à cet excès, qu'ayant saisi l'Archevêque Eberhard, tandis qu'il faisoit la visite de son diocèse, il lui déchira ses habits pontificaux, répandit les saintes huiles, et emmena prisonnier le Prélat. (*Gesta Trevir. Archiep.* Martene, *Ampliss. coll.* T. IV, col. 172.) Cette nouvelle étant venue à Trèves, on y cessa la célébration du service divin jusqu'à ce qu'on eût reçu la décision du Pape sur cet attentat. C'étoit alors Alexandre II qui occupoit le S. Siège: ainsi cet événement doit être au plutôt de l'an 1059. Le Pontife ayant assemblé un Concile sur ce sujet, y excommunia le Comte, laissant néanmoins à l'Archevêque le pouvoir de l'absoudre. Conrad, sur ces entrelaites, rendit la liberté au Prélat après en avoir reçu des otages. La Sentence d'excommunication étant arrivée de Rome quelque tems après, fit rentrer le Comte en lui-même. Il s'humilia devant l'Archevêque, qui lui imposa pour pénitence de faire le pèlerinage de la Terre-Sainte. (Voy. Conrad, *Comte de Luxembourg*.) L'an 1065 ou environ, Eberhard eut avec Thiéri, Abbé de S. Maximin, un différend qu'il entreprit de vider par les armes: mais il paroît qu'après quelques hostilités l'Archevêque et l'Abbé se réconcilièrent; car on voit, dans le Nécrologe de S. Maximin, qu'Eberhard y avoit fondé son anniversaire. Il mourut, l'an 1066, le 15 Avril, veille de Pâque, après avoir célébré dans son Eglise l'office entier du Samedi-Saint. Berthold de Constance met sa mort en 1065, suivant le style de Trèves. L'Auteur du *Gesta Trevir. Archiep.* dit de ce Prélat, *quem magna morum probitas, consilium atque prudentia decorabat*.

## C O N O N I.

1066. CONON, ou CONRAD, Primitier de l'Eglise de Cologne, né, de parens nobles, à Pfulingen en Suabe, suivant l'Auteur contemporain de ses actes, nommé Prévôt de l'Eglise de Cologne par l'Archevêque Annon, fut élevé par ce Prélat, alors Régent du Royaume de Germanie, sur le Siège de Trèves, sans

avoir demandé le consentement du Clergé et du peuple. Annon, sachant qu'il trouveroit de l'opposition à Treves, lui donna une escorte pour se faire introniser de force. Les Trévirois, irrités de ce coup d'autorité, vinrent en armes au devant de Conon sous la conduite du Comte Thierrî, Vidame de Treves, jusqu'à Biedbourg, village à 16 milles de Treves, pour le repousser. Ils attaquent la maison où il étoit descendu, et, après avoir tué plusieurs de ses gens, forcent les portes, et se rendent maîtres de sa personne. Thierrî l'emmena lié et garrotté dans le château d'Urtzich, où, après l'avoir tourmenté pendant quatorze jours, il le fit mourir, en le précipitant d'un rocher, le 1 Juin 1066. Son corps fut inhumé à l'Abbaye de Tholey. Après sa mort on lui attribua des miracles qui l'ont fait mettre au nombre des Martyrs.

## UDON, ou EUDES.

1067. UDON, ou EUNES, fils d'Everhard, Comte de Nellenbourg en Suabe, et d'Ide, fondateurs de l'Abbaye de Schaffusen, fut élu, l'an 1067, Archevêque de Treves par le Clergé et le peuple, après qu'on eut appaisé la colere du Roi de Germanie, qui avoit juré de venger la mort de Conon par la ruine de cette ville. Brower met son Sacre en 1068. La grande Chronique belgeue fait l'éloge de sa bonne mine et de son éloquence. Il reçut, l'an 1074, commission du Pape Grégoire VII, par une lettre du 6 Mai, de terminer le différend de Thierrî, Evêque de Verdun, avec l'Abbaye de S. Mihel. Par un autre Bref du 16 Octobre suivant, ce Pontife le chargeoit d'examiner le démêlé qui étoit entre l'Evêque de Toul et un Clerc de son diocèse. Udon assista, l'an 1076, à l'Assemblée qui se tint à Worms, le 23 Janvier, pour la déposition du Pape Grégoire VII, à laquelle il souscrivit avec les autres Prélats. L'an 1078, Grégoire tint un Concile à Rome la première semaine de Carême, dans lequel il fut résolu d'envoyer en Allemagne des Légats pour y tenir une Assemblée qui pût juger lequel des deux partis, de l'Empereur ou du Roi Rodolphe, avoit le bon droit de son côté. En conséquence il écrivit, le 9 Mars de cette année, une lettre encyclique aux Evêques de Germanie, dans laquelle il leur conseilloit de prendre l'Archevêque de Treves, qui étoit favorable à l'Empereur, et un autre Evêque attaché à Rodolphe, pour décider du lieu et du tems où l'on assembleroit une nouvelle Diète. Le Pape écrivit le même jour à Udon lui-même pour l'exhorter de travailler à la paix et le mander à Rome. Mais Udon ne reçut peut-être point sa lettre, étant mort, vers le même tems, au siège de Tubinge, où il avoit accompagné l'Empereur. L'Annaliste saxon dit qu'il fut trouvé mort un matin dans son lit.

## ENGILBERT.

1079. ENGILBERT, ou EGILBERT, Bavaïois de naissance, Prévôt et Ecolâtre de la Cathédrale de Passau, fut élu le 6 Janvier 1079 (N. S.) pour succéder à l'Archevêque Udon. Son élection se fit d'une façon singulière et qu'il est à propos de rapporter d'après l'Auteur des Gestes des Archevêques de Treves, en remontant un peu plus haut avec lui. » Dans » le tems qu'Engilbert, dit-il, étoit à Passau, l'Evêque » du lieu, par ordre de Grégoire VII, fit publique- » ment lecture du Décret de ce Pape contre les Clercs » concubinaires et contre les investitures données par » les Laïques. Engilbert, s'étant levé, interrompit le » Prêlat dans l'Eglise, donnant à entendre qu'il étoit » du parti des Schismatiques. L'Evêque, le voyant » ainsi disposé, le sépara de la communion, jusqu'à » ce qu'il se fût présenté au Pape pour se faire absoudre. Après avoir hésité long-tems, Engilbert se » détermina enfin à faire le voyage de Rome. Mais ne » voulant rien faire en cela sans avoir consulté l'Em-

» pereur, il va trouver ce Prince qui lui donne des » ordres pour l'Antipape Clément. Engilbert les porte; » et après avoir rempli sa mission, sans avoir vu le » vrai Pape, il apprend, en s'en retournant, qu'Udon, » Archevêque de Treves, est mort, et que l'Empereur » est sur les lieux pour lui donner un successeur. A » cette nouvelle, il hâte son retour et s'achemine vers » Treves. Or, l'Empereur avoit donné ordre aux Elec- » teurs de choisir un sujet qu'ils sauroient lui être » agréable. On lui proposa, l'un après l'autre, les » membres du Chapitre qu'on jugeoit les plus dignes. » Mais le Prince les rejetta tous, disant qu'ils ne lui » plaisoient point, parce qu'aucun d'eux n'avoit au- » paravant acheté son agrément. Trois jours s'étant » déjà passés de la sorte, le quatrieme, comme on » s'assembloit de nouveau pour l'élection, survint » Engilbert, comme s'il eût été envoyé du Ciel; et » après qu'il eut rendu compte à l'Empereur de ce qu'il » avoit ordre de lui dire, le Prince adressant la pa- » role aux Electeurs: Puisque nous n'avons pu jus- » qu'ici, dit-il, nous accorder sur un sujet propre à » remplir le Siège vacant, accordons-nous au moins » sur celui-ci. De tous les Evêques de la province qui » étoient venus pour l'élection, il n'y eut que Thierrî, » Evêque de Verdun, dit le Grand, qui donna les » mains à cette proposition avec une partie du peuple. » L'Empereur, sans demander le consentement aux » autres, investit Engilbert par le bâton et l'anneau » le 6 Janvier 1079. Les Evêques, Hérian de Metz, » Pibon de Toul, et le reste du Clergé et du peuple » n'acquiescerent point à ce qui se passoit; mais ils n'o- » serent résister ouvertement à la volonté de l'Empe- » reur. Cependant le Clergé et le peuple, souffrant avec » peine la violence qui leur étoit faite, prièrent les » Evêques, en les menaçant même de l'autorité apos- » tolique, de ne point consacrer Engilbert, leur rap- » pellant le Décret qui défend d'ordonner un Evêque » qui n'aura pas été canoniquement élu. Ainsi les Pré- » lats étant retournés chacun chez eux, Engilbert » demeura sans bénédiction. Deux années se passe- » rent ainsi sans qu'il pût trouver de consacrateur. L'an 1080, l'Empereur ayant écrit à Thierrî, Evêque de Verdun, pour l'engager à faire cette fonction, celui-ci crut devoir en prévenir le Pape par une lettre où il lui représentoit combien il étoit important de donner un Pasteur à l'Eglise de Treves qui en étoit privée depuis plus de deux années, et combien il étoit peu raisonnable de refuser la consécration à celui qu'on avoit, selon lui, canoniquement élu. Quelque tems après (c'est-à-dire l'an 1084), l'Empereur ayant mandé les Suffragans de Treves à Mayence, où d'autres Evêques étoient venus trouver, il fit tant par ses instances, que l'Evêque de Verdun se laissa vaincre et consacra Engilbert en présence des autres Prélats. De retour à Treves, Engilbert retrouva la même opposition dans une partie de son Clergé, qui lui déclara qu'on ne pouvoit le regarder comme Evêque, attendu qu'il avoit reçu l'investiture d'une main laïque. Il lui manquoit encore le *Pallium*: il s'adressa, pour l'obtenir, à l'Antipape Clément qui l'accorda sans difficulté. L'acte le plus célèbre qu'Engilbert fit de son ordre épiscopal, fut le Sacre de Wratislas, Roi de Bohême. Il s'acquitta de cette fonction, par ordre de l'Empereur, dans l'Eglise métropolitaine de Prague, le 15 Juin 1086. L'an 1093, Poppon et Richer, nouveaux Evêques, le premier de Metz, le second de Verdun, ayant refusé de se faire sacrer par Engilbert pour avoir reçu le *Pallium* des mains de l'Antipape, furent excommuniés par ce Prêlat. Le Clergé de Metz et celui de Verdun prirent le parti de leurs Pasteurs, et déclarèrent au Métropolitain qu'ils ne vouloient plus communiquer avec lui. (Berthold de Constance.) Engilbert fut zélé pour le temporel de son Eglise. Après la mort de Waleran, Comte d'Arion, Adele sa veuve fit donation de certaines terres à l'Eglise de Treves. Mais Henri,

Comte de Limbourg, qui prétendoit qu'elles devoient lui revenir après la mort d'Adèle, s'opposa à cette donation, et prit les armes pour en empêcher l'effet. Le Prélat, après avoir employé la force pour repousser la force, eut recours aux armes spirituelles, et frappa le Comte d'excommunication. Il paroît que dans la suite il y eut un accommodement entre les parties. Engilbert finit ses jours le 5 Septembre 1101, et fut inhumé dans sa Cathédrale.

## BRUNON.

1101. BRUNON, fils d'Arnoul, Comte de Bredeheim, et d'Adelaïde, Prévôt des Eglises de Trèves, de Spire, et de S. Florent de Coblenz, fut nommé Archevêque de Trèves dans les fêtes de Noël 1101 à Mayence par l'Empereur Henri IV, à la demande du Clergé et du peuple qui lui avoient envoyé une députation à ce sujet. Comme il étoit présent à sa nomination, le Prince, après lui avoir donné l'investiture par l'anneau et le bâton pastoral, le fit ordonner dans la même ville le 13 Janvier 1102 par Adalbéron, Evêque de Metz, assisté de Jean, Evêque de Spire, et de Richer de Verdun, en présence des Archevêques de Cologne et de Mayence. Le 2 Février suivant, il fit son entrée à Trèves aux acclamations de tout le peuple. Il fit, l'an 1104, un voyage à Rome pour rendre visite au Pape Pascal, qui le reçut avec honneur, et l'admit dans un Concile qu'il tenoit alors. Mais ayant appris qu'il avoit été investi d'une main laïque par la croisée et l'anneau, et que, sans avoir reçu le *Pallium*, il s'étoit ingéré de dédier des Eglises et de conférer les Ordres, il le déposa de l'Episcopat; bientôt néanmoins, sur les marques de repentir qu'il donna, il le rétablit et lui accorda le *Pallium* après lui avoir imposé pour pénitence de s'abstenir de l'usage de la dalmatique pendant trois ans.

L'an 1106, après la mort de l'Empereur Henri IV, Brunon fut nommé, non par les Princes de l'Empire comme le marque l'Auteur du *Gesta Trevir. Episcop.*, mais par Henri V lui-même, âgé pour lors de 25 ans, pour faire sous lui les fonctions de Ministre et de Conseiller aulique. Mais les contradictions qui lui fit essayer le Chancelier Adalbert, depuis Archevêque de Mayence, le dégoutèrent de cet emploi et l'engagèrent à s'en démettre. L'an 1107, il fut de l'ambassade que l'Empereur Henri V envoya au Pape Pascal II à Châlons-sur-Marne, pour conférer avec lui touchant les investitures. Suger, dans la vie de Louis le Gros, nous représente tous ceux qui composoient cette ambassade comme des hommes durs et intraitables, à l'exception de l'Archevêque de Trèves, « Prélat, dit-il, agréable, poli, doué d'éloquence et de sagesse, lequel, étant accoutumé à chasser le cothurne françois, harangua le Pape et sa Cour d'une manière qui plut beaucoup ». Cet Historien rapporte la substance du discours de Brunon, qu'il est bon de remettre ici sous les yeux de nos Lecteurs. Après des offres de services, faites au Pape et à la Cour romaine de la part de Henri, sauf le droit de sa Couronne, il exposa en deux mots l'état de la question. Il dit donc que dès le tems de S. Grégoire le Grand et de plusieurs autres Papes, le droit de l'Empereur étoit qu'avant que l'élection d'un Evêque fût publiée, elle étoit portée à sa connoissance, et que si la personne dont on avoit fait choix lui convenoit, il y donnoit son consentement; qu'ensuite l'élu étant sacré librement et sans simonie, il revenoit à la Cour pour recevoir du Prince l'investiture par la croisée et l'anneau, et pour lui jurer foi et hommage. Il ajoutoit que si Sa Sainteté vouloit conserver cet usage si raisonnable et si ancien, la paix étoit faite, et que l'Eglise et l'Empire seroient désormais parfaitement d'accord. Ce discours aujourd'hui ne trouveroit point de contradicteurs; mais Pascal et sa Cour étoient trop prévenus pour s'y ren-

dre. L'Evêque de Plaisance, chargé de répondre, dit que l'Eglise, rachetée et mise en liberté par le sang de J. C., ne devoit plus rentrer dans l'esclavage, comme cela arriveroit si elle ne pouvoit choisir un Prélat sans consulter le Prince; que c'étoit un attentat contre Dieu, qu'un Laïque donnât l'investiture par la verge et l'anneau, qui appartiennent à l'autel; et que les Evêques et les Prêtres dérogeroient à leur onction, en mettant leurs mains consacrées par le corps de Notre Sauveur entre des mains séculières ensanglantées par l'épée. Les cris des Allemands ne lui permirent pas de s'étendre davantage. Les conférences furent rompues, mais Brunon remporta la gloire d'avoir fait tout ce qui avoit dépendu de lui pour les conduire à une heureuse fin. La même année, Pascal lui donna commission d'absoudre de l'excommunication Otbert, Evêque de Liège, partisan de l'Empereur Henri IV. Brunon fut joint, l'an 1109, à l'Archevêque de Cologne pour une nouvelle ambassade que l'Empereur envoyoit au Pape à Rome. Elle n'eut pas un meilleur succès que la première. (*Chron. Hildesh.*)

L'an 1113 ou environ, Brunon écrivit à Raoul le Verd, Archevêque de Reims, pour lui rappeler l'ancienne union de leurs Eglises, qui étoit telle, qu'elles se traitoient de sœurs, comme il paroît par divers témoignages des Anciens, et sur-tout du fameux Hincmar. En conséquence de cette union, il écrivit, l'an 1115, deux autres lettres au même Raoul, pour le prier d'employer son autorité et celle de ses Suffragans contre Nicolas de Rumigni et Gui de Guise, ses diocésains, qui pilloient les biens que l'Abbaye d'Hoëren de Trèves possédoit en France. Vers l'an 1119, Brunon, l'on ne sait à quelle occasion, écrivit à l'Empereur Henri V pour lui rappeler les services qu'il lui avoit rendus. On voit dans cette lettre, rapportée par Brower, qu'il avoit accompagné ce Prince dans son expédition d'Italie, et qu'il y avoit combattu plus d'une fois à la tête de ses gens. L'an 1120, le Pape Calliste II, qu'il étoit venu trouver à Cluni, lui accorda deux Brefs, datés l'un et l'autre du 3 Janvier. Par le premier, il le déclare exempt de la juridiction de tout Légat, excepté du Légat à latere, et cela pour arrêter les entreprises d'Adelbert, Archevêque de Mayence, qui fier de son titre de Légat s'en prévaloit pour inquisiteur l'Archevêque de Trèves; par le second, Calliste confirme à notre Prélat son droit de métropolitain sur les trois Evêchés de Metz, Toul et Verdun. Etienne, Evêque de Metz et neveu du Pape, avoit occasionné ce Bref, parce qu'ayant été décoré du *Pallium* par son oncle, honneur dont cinq de ses prédécesseurs avoient déjà joui, il se regardoit lui-même comme métropolitain et prétendoit ne point relever de l'Archevêque de Trèves. Calliste, étant rentré dans Rome le 3 Juin de la même année, écrivit à Brunon pour lui apprendre cette heureuse nouvelle; ce qui prouve la grande intimité qui régnoit entre eux. Guillaume, Comte de Luxembourg, ayant fait ravager, vers l'an 1120, par ses gens les terres de l'Eglise de Trèves, l'Archevêque lança contre eux et contre leur maître une Sentence d'excommunication. Elle fit son effet, et le Comte, effrayé, écrivit une lettre très soumise au Prélat pour lui demander l'absolution, promettant de réparer tout le mal qu'il avoit fait. Brunon, l'an 1123, à sa demande, ratifia par un Décret du 7 Octobre la confirmation qu'il avoit donnée de tous les droits et possessions de l'Abbaye de Munster, fondée, l'an 1083, par le Comte Conrad son pere. Ce Prélat mourut le 25 Avril de l'an 1124, et fut enterré dans sa Cathédrale auprès d'Engilbert, son prédécesseur.

## GODEFROI.

1124. GODEFROI, Liégeois de naissance et Doyen de l'Eglise de Trèves, fut élu, par les intrigues de

Frédéric, Comte de Toul, au mois de Juillet, après deux mois et huit jours de vacance du Siège, pour succéder à l'Archevêque Brunon. Au bout d'un an, plusieurs membres de son Clergé, mécontents de son gouvernement, s'élevèrent contre lui, prétendant que son entrée dans l'Épiscopat n'avoit point été régulière. Le tems, loin de calmer les esprits, ne fit que les aigrir. Enfin les choses en vinrent au point que, la troisième année de son Episcopat (l'an 1127), Godefroi, sentant le fardeau au-dessus de ses forces, fit son abdication après avoir occupé le Siège, disent les actes des Archevêques de Treves, deux ans dix mois et onze jours. M. Schannat, dans son Histoire de Worms (part. 3, p. 252), dit qu'il fut déposé dans le Concile tenu en cette ville par le Cardinal-Légit Pierre au mois de Mai, comme étant entré par une voie simoniaque dans l'Épiscopat. Quoiqu'il en soit, il survécut à sa destitution jusqu'au 14 Novembre 1128, époque de sa mort.

## MEGINHERE.

1127. MEGINHERE, d'une famille noble de Liège, élevé dès son enfance parmi le Clergé de Treves, fut élu, dans le mois de Juin 1127, pour remplir le Siège de cette Eglise. A peine fut-il installé, qu'il se vit obligé de prendre les armes pour repousser Guillaume, Comte de Luxembourg, lequel, oubliant les promesses qu'il avoit faites à l'Archevêque Brunon, étoit venu de nouveau faire des courses sur les terres de l'Eglise de Treves. Meginhere le mena si vigoureusement, qu'il le réduisit à demander la paix. L'année suivante, au Carême, il partit pour Rome, où il recut la consécration et le *Pallium* des mains du Pape Honorius. Ce Prélat étoit de mœurs sévères; il entreprit de réformer le Clergé de son diocèse, et sévit principalement contre les Clercs concubinaires. Mais son zèle, faute de discrétion, ne servit qu'à irriter les coupables et à lui faire beaucoup d'ennemis. L'an 1129, se voyant en butte à la plus grande partie de ses ouailles, il entreprit une seconde fois le voyage de Rome, dans le mois de Novembre, pour faire part de ses peines au Pape. Dans ce tems-là Conrad, Duc de Suabe, le compétiteur du Roi Lothaire, étoit en Italie avec son armée. Piqué contre Meginhere, qui l'avoit excommunié par ordre du Pape, il le fit arrêter par ses gens près de Parme, et le mit en prison dans cette ville. Il y mourut de chagrin le 1 Octobre de l'année suivante, après avoir perdu la vue quelque tems auparavant. L'Evêque de Parme le fit inhumer dans sa Cathédrale avec les habits qu'il s'étoit préparés à lui-même pour la cérémonie de ses funérailles. (*Gesta Trevir. Archiep.*)

## ALBERON.

1131. ALBERON, ou ADALBERON, de la Maison de Monsterol, ou de Montreuil, près de Bayon en Lorraine, Chanoine et Archidiacre de Toul et de Verdun, ensuite Prancier de l'Eglise de Metz, devint le successeur de Meginhere sur le Siège de Treves. Ce n'étoit pas sur lui qu'on avoit, premièrement, jeté les yeux. Brunon, Chanoine de Treves et neveu de l'Archevêque Brunon, avoit d'abord été demandé pour Archevêque par le Clergé et le peuple; mais il refusa cet honneur dans l'espérance, dit Balderic, d'obtenir un Bénéfice plus considérable du Pape Innocent II, son ami. Alors, en présence du Roi Lothaire, du Cardinal d'Albano et des Evêques de Metz et de Toul, qui étoient sur les lieux, les Chanoines proposèrent trois sujets. Mais les Barons et les autres laïques, excités par Louis, Vidame de Treves, les rejetterent tous trois, et demandèrent Gebehard, Evêque de Würzburg. Les Chanoines, ne pouvant se résoudre à l'accepter, consultèrent les Evêques de Metz et de Toul, qui leur conseillèrent d'élire Alberon. Les laïques, informés de cette disposition, firent tant de tumulte, qu'on remit

l'élection à un autre tems. Le Roi Lothaire en partant manda les Chanoines à Mayence pour procéder de nouveau à une élection. Onze des principaux et des plus hardis élurent pour Archevêque Alberon, les autres ayant refusé de voter par la crainte des laïques. Le peuple effectivement entra dans une grande fureur lorsqu'il apprit cette nomination, et ne menaçoit de rien moins que de mettre le feu aux maisons des Chanoines. Le Roi, dans la crainte d'augmenter la sédition, refusa de confirmer Alberon, quoiqu'on eût fait ce choix dans l'espérance qu'il lui seroit agréable, et renvoya l'affaire au S. Siège. Le Pape, instruit de ce qui s'étoit passé par une lettre de ceux qui avoient élu Alberon, confirma son élection; et comme il refusoit d'y acquiescer, il le priva de ses Bénéfices et l'interdit de ses fonctions pour le punir de sa résistance. Peu de tems après (au mois d'Oct. 1131), Innocent tint un Concile à Reims. Alberon, s'y étant rendu avec quelques uns de ses Chanoines, se soumit à la volonté du Pape, qui, l'ayant fait revêtir d'une chappe, le plaça parmi les Archevêques; puis, l'ayant emmené à Vienne après le Concile, il le sacra dans cette ville, et le renvoya dans son diocèse avec le titre de Légit pour lui attirer plus de respect. Il arriva dans la ville de Treves à la tête d'une troupe de cavalerie pour imposer à ses ennemis, et fut reçu du Clergé et du peuple avec acclamations. Mais le Roi Lothaire refusa de le mettre en possession des régales, parce que contre l'usage il s'étoit fait sacrer avant d'en avoir reçu l'investiture et d'avoir prêté le serment de fidélité. Alberon eut peine à faire revenir le Roi sur son compte; mais à la fin, avec les secours de ses amis, il recouvra ses bonnes grâces et les régales. Ce Prélat, suivant Balderic, son domestique et son historien, étoit d'un caractère singulier. Doué d'une sagacité merveilleuse, rien dans les affaires épineuses n'échappoit à sa prvoyance; il étoit d'ailleurs ferme dans ses résolutions, et ne se laissoit point ébranler par la crainte. Doux et humain, lorsqu'il ne rencontra point de contradicteurs, ce n'étoit plus le même homme lorsqu'on s'opposoit à ses volontés: semblable, dit Balderic, à un fleuve qui coule paisiblement tant qu'il est libre dans son cours, mais qui, barré par quelque obstacle, s'indigne, s'irrite, et rompt avec impétuosité la digue qu'on lui oppose. Voici quelques traits de sa fermeté. Les Archevêques de Treves avoient nommé un Vidame pour rendre en leur nom la justice et veiller sur le temporel de leur Eglise. Louis, revêtu de cet emploi depuis plusieurs années, lorsqu'Alberon monta sur le Siège, l'exerçoit avec une telle indépendance et un tel despotisme, qu'il avoit concentré dans sa personne toute l'autorité civile, et réduisit les Archevêques aux seules fonctions ecclésiastiques. Sous prétexte qu'il étoit chargé de l'entretien de leur maison, il s'étoit emparé de leurs revenus, et leur fournissoit à peine de quoi subsister. Il s'étoit même approprié leur palais, où il étoit le luxe et le faste d'un Prince, tandis que ses maîtres vivoient dans l'indigence et l'obscurité. C'est ainsi que le Vidame Louis s'étoit comporté sous les deux précédens Archevêques. Nullement disposé à se laisser ainsi maîtriser, Alberon ne fut pas plutôt installé, qu'il entreprit d'abattre la tyrannie de cet Officier et de rentrer dans ses droits. Il lui fallut du tems pour en venir à bout; mais par une vigueur soutenue, gagnant peu-à-peu du terrain, il amena le Vidame au point que, ne pouvant plus soutenir son ancienne dépense, il vint se jeter à ses pieds et lui remettre le palais qui ne convenoit point à son état présent.

Simon, Duc de Lorraine, faisoit des exactions injustes sur l'Abbaye de S. Dié, et continuoit de les percevoir malgré les remontrances de l'Archevêque. Ce Prélat, résolu d'employer la force pour les faire cesser, se liguait avec Etienne de Bar, Evêque de Metz, et Renaud de Bar son frere, pour faire la guerre au Duc.

Celui-ci, de son côté, fit alliance avec le Duc de Bavière et le Comte de Salm. Les deux armées s'étant rencontrées à Maxeren, il y eut un grand combat où Simon remporta la victoire. Il assiégea ensuite et prit quelques places sur l'Archevêque; mais, par la médiation de l'Empereur Lothaire, son beau-frère, il les lui rendit, et fit la paix avec lui. Elle dura peu. Les plaintes des Religieux de S. Dié contre le Duc s'étant renouvelées, l'Archevêque reprit les armes et mit à la tête de ses troupes le Comte de Fauquemont, qui battit le Duc dans un combat qu'il lui livra, et l'obligea de se renfermer dans Nancy; mais il échoua devant cette place dont il avoit tenté le siège. L'Empereur Lothaire, mécontent de la conduite de l'Archevêque, fournit des troupes au Duc, lequel étant entré sur les terres du Prélat, y fit de grands ravages. Albéron, voyant alors que la partie n'étoit pas égale, quitta les armes temporelles pour se servir du glaive spirituel. S'étant rendu à Aix-la-Chapelle, où l'Empereur étoit avec le Duc de Lorraine, il excommunia ce dernier, pendant les saints Mystères, le jour de Pâques, et l'obligea de sortir de l'Eglise. Brower met cet événement en 1132; c'est effectivement au plus tard qu'on puisse le placer. Quoi qu'il en soit, le Duc ne pouvant fléchir le Prélat, eut recours au Pape Innocent II qui étoit alors en France. Le Pontife, qu'il étoit venu trouver, le renvoya au Prélat avec des lettres de recommandation. On tint une grande Assemblée à Thionville, où Simon obtint de l'Archevêque son absolution sous la promesse qu'il fit de ne plus inquiéter sans raison l'Eglise de S. Dié.

L'an 1135, l'Abbé et les Religieux de Senones ayant porté leurs plaintes au Prélat sur de semblables vexations que Henri, Comte de Salm, commettoit à leur égard, Albéron le cita au Concile provincial qu'il tenoit à Metz, et lui fit promettre qu'il laisseroit cette Abbaye en paix. Albéron, l'an 1136, accompagna l'Empereur Lothaire dans son expédition d'Italie. Après que ce Prince eut triomphé, l'année suivante, de Roger, Roi de Sicile, et fait rendre à l'Eglise romaine les terres dont il l'avoit dépossédée, il vit le Pape en s'en retournant par le territoire de Rome. Ce fut là qu'Innocent nomma, le 2 Octobre, l'Archevêque de Treves son Légat dans les Archevêchés de Treves, de Mayence, de Cologne, de Saltzbouurg, de Brème et de Magdebourg. L'an 1138, Albéron écrivit à ce Pontife pour se plaindre de la facilité avec laquelle il recevoit les appellations. S. Bernard, son ami, qui lui servit de secrétaire en cette occasion, avoit déjà lui-même adressé deux lettres très fortes à Innocent sur ce sujet. Dans celle d'Albéron on voit qu'avant d'accepter l'Archevêché de Treves, il avoit déjà refusé plusieurs autres prélatures. Et en effet, Balderic nous apprend que le Siège de Magdebourg lui ayant été offert, il y avoit fait nommer S. Norbert; que, s'étant trouvé à Halberstadt dans le tems qu'on y délibéroit touchant l'élection d'un Evêque, il s'enfuit sur la nouvelle qu'on pensoit à lui, renonçant à un grand repas auquel il étoit invité ce jour-là. L'an 1139, le Roi Conrad III, pressé par ses instances, lui céda le patronage de l'Abbaye de S. Maximin, qui de tems immémorial relevoit immédiatement du Chef de l'Empire. Les Religieux se pourvurent en Cour de Rome contre cette concession, et obtinrent du Pape Innocent une Bulle du 6 Mai 1140, qui les rétablissoit dans leur première exemption. S. Bernard écrivit deux lettres au Pape pour l'engager à révoquer cette Bulle, et il y réussit, comme on le voit par une seconde Bulle d'Innocent, datée du 20 Décembre de la même année. Les Religieux de S. Maximin, toujours inquiétés dans leur exemption, appellèrent à leur secours Henri II, Comte de Namur, à qui le Roi Conrad avoit ci-devant conféré l'Avouerie de leur Monastere. Le Comte entra à main armée sur les terres de l'Archevêque, et y commit de grands dégâts. Albéron, à son

tour, se jeta dans le Comté de Namur, où il prit diverses places qu'il fit raser pour la plupart; et, ayant appris qu'il venoit à la tête de ses troupes, il le prévint, lui livra bataille, et le mit en fuite après lui avoir tué ou pris beaucoup de monde. Henri, tenassé par ces échecs multipliés, eut recours au Roi Conrad pour faire sa paix avec le Prélat. Conrad, sur la fin de l'an 1145, les ayant mandés l'un et l'autre à la Diète de Spire, termina leur différend par un Diplôme du 4 Janvier suivant, eu obligeant le Comte à se désister de ses prétentions et à renouveler à l'Archevêque son serment de fidélité pour les terres qu'il tenoit de l'Eglise de Treves. Ce fut S. Bernard, présent à cette Assemblée, qui fut le principal négociateur de l'accordement, comme le Roi le dit lui-même dans le Diplôme dont on vient de parler. (*Hist. dipl. Trevir.* T. I, p. 554.) L'an 1147, Albéron, étant venu trouver le Pape Eugene III à Paris, obtint de lui, le 7 Mai, une Bulle confirmative de cette transaction. Sur la fin de la même année, Albéron reçut le Pontife à Treves, où il tint un Concile dans lequel on examina les écrits de la célèbre Sainte Hildegarde, Abbessede S. Rupert, près de Bingham. (*Voy. les Conciles.*) Ce Prélat mourut à Coblenz le 15 Janvier 1152. Robert du Mont le qualifie *vir magnanimus et singularis cœsuræ*. Ses funérailles furent très solennelles. Après avoir embaumé son corps, on l'apporta, dit l'Auteur de sa vie, à Treves, accompagné un Clergé et du peuple, qui étoit venu au devant, et on le mit en dépôt pendant un jour entier dans chacun des Monasteres de Treves, jusqu'à ce qu'il les eût tous parcourus, après quoi on l'inhuma dans sa Cathédrale.

## H I L L I N.

1152. HILLIN, de la Maison de Falemagne, près de Diuant, succéda, le 27 Janvier 1152, dans le Siège de Treves, dont il étoit Doyen, à l'Archevêque Albéron. Peu de jours après son installation, il se rendit à Francfort, où il concourut à l'élection de Frédéric, Roi de Germanie. Ce Prince, après son couronnement, députa Hillin avec l'Evêque de Bamberg au Pape Eugene III pour lui faire part de son élévation. Eugene sacra de ses mains, à ce qu'il paroît, Hillin, et lui accorda le *Pallium* avec le titre de Légat. A son retour, il trouva les frontières de son diocèse ravagées pendant son absence par les Comtes de Namur et de Vianden. Mais au lieu de prendre les armes pour repousser la violence, il employa la voie de négociation, et réussit à conclure un Traité de paix avantageux avec ces deux Princes. Après avoir rendu la tranquillité à son diocèse, il s'entremet pour réconcilier les Messins avec quelques Seigneurs voisins qui leur faisoient la guerre, et dont le principal étoit Renaud II, Comte de Bar. Ayant échoué dans cette entreprise, il eut recours à S. Bernard, qu'il vint trouver à Clairvaux, et l'engagea de se rendre sur les lieux pour faire une nouvelle tentative sur ces cœurs obstinés. Il étoit donné à ce Saint de triompher des esprits les plus rebelles. Les deux armées, campées sur les bords de la Moselle, desiroient également d'en venir aux mains. Les Chefs rejettent d'abord les propositions de paix que l'Abbé de Clairvaux leur fait; mais le lendemain, effrayés par les miracles qu'il opere à la vue des deux armées, ils acceptent les conditions qu'il leur avoit offertes, et la paix est conclue avec une réconciliation parfaite des deux parties. (*Gaufrid. vit. S. Bern.* p. 1151.) C'est ici l'un des derniers événements de la vie de S. Bernard, qui mourut peu de tems après (le 20 Août 1153.) Hillin écrivit, l'an 1154, à Sainte Hildegarde pour la prier de lui faire part de ses lumières sur la vie intérieure. La Sainte, dans sa réponse, lui donna des avis salutaires, dont il profita, touchant la manière de conduire son troupeau. L'an 1157, l'Empereur Frédéric étant venu à Treves, confirma le patronage de l'Abbaye de S. Maximin à l'Archevêque de

Treves par son Diplôme daté du 6 Janvier. Le Pape Adrien IV, la même année, ou plutôt la précédente, à ce qu'il nous semble, par ses Lettres du 7 Octobre, le créa son Légat dans toute l'étendue du Royaume de Germanie. L'Empereur, choqué d'une lettre qu'il avoit reçue de ce Pape, dans laquelle il sembloit dire qu'il lui avoit conféré l'Empire à titre de Bénéfice, écrivit à Hillin pour lui faire part de son mécontentement. Frédéric, dans cette lettre, témoigne à notre Prélat une grande estime, et relève beaucoup sa dignité de Prinat. On voit qu'Hillin, peu de tems après, alla trouver ce Prince à Worms. (*Gall. chr. T. XIII, col. 430.*) L'Archevêque Albéron et Pierre son frere avoient fondé, l'an 1133, sur leurs terres patrimoniales l'Abbaye de Belcamp pour des Chanoines Réguliers. Hillin, l'an 1157, confirma cette fondation par une Charte donnée dans le *Synode d'automne*; car on observoit encore alors à Treves le cinquieme Canon du Concile de Nicée, qui ordonne de tenir tous les ans dans chaque province deux Synodes, l'un au Carême, l'autre en automne. Hillin acquit, l'an 1159 (N. S.), par échange avec l'Eglise de Worms le château de Nassau et ses dépendances. La Charte de cette acquisition est du 9 Mars. L'Empereur Lothaire II avoit remis l'Eglise de Worms en possession de cette place que les Comtes de Lurembourg lui avoient enlevée de force. Hillin la céda, le 1 Avril suivant, à titre de Fief aux descendans de cette Maison. Hillin s'étant mis en route, l'an 1160, pour aller joindre l'Empereur dans son expédition d'Italie, qui l'occupoit depuis deux ans, une maladie qui lui survint l'obligea de s'en revenir. L'Empereur cependant fit tenir, au mois de Février, un Concile à Pavie, où l'on reconnut l'Antipape Victor. Mais lorsqu'on apporta les actes de cette Assemblée en Allemagne, Hillin fut le seul des Evêques, suivant une lettre de l'Evêque de Bamberg à l'Archevêque de Salzbourg, qui refusa d'y souscrire. Cependant on voit sa souscription au bas de la lettre qui fut écrite aux Evêques absens du Concile de Pavie. (*Labbe, Concil. T. X, p. 1394.*) D. Calmet pense qu'il ne signa que par Procureur.

Depuis quelque tems la Bourgeoisie de Treves étoit partagée en tribus qui s'étoient attribué chacune des privilèges sous un Chef appelé Maître, et formoient entre elles une association semblable aux Communes. La licence qui naquit de cet établissement porta l'Empereur à l'abolir par ses Lettres du 1 Septembre 1161. (*Hist. diplom. Trevir. T. I, pp. 593-594.*) Ce Diplôme avoit encore un autre objet qui étoit de concilier l'Archevêque avec Conrad, Palatin du Rhin, touchant les droits qui appartenoient à celui-ci en sa qualité d'Avoué de l'Eglise de Treves. Conrad, après avoir fait son accommodement avec Hillin, écrivit aux Bourgeois de Treves pour les exhorter à s'abstenir de toute nouveauté. Ce Prélat termina sa carrière le 23 Octobre 1169.

#### ARNOUL I.

1169. ARNOUL, Doyen de S. André de Cologne, fut élu, par le Clergé et le peuple, Archevêque de Treves, après la mort d'Hillin, à la demande de l'Empereur Frédéric. L'an 1172, il se vit attaqué par Ferri de Bitche, fils de Matthieu, Duc de Lorraine, qui lui demandoit le château de Norberch les armes à la main. Après lui avoir fait d'inutiles remontrances, Arnoul, pour arrêter ses hostilités, appelle à son secours Thibaut, frere du Comte de Bar, lequel, ayant joint ses troupes à celles de l'Archevêque, livra bataille près de Sirsberg, ou Kirpich, à Ferri, qu'il fit prisonnier avec son fils. Ces deux Princes, pour recouvrer leur liberté, furent obligés d'abandonner au Prélat la place devant laquelle ils avoient été battus, avec leur droit prétendu sur celle de Norberch. (*Gesta Trevir. Episc.*) Arnoul depuis ce tems vécut en paix avec ses voisins.

Arnoul, l'an 1174, fut de l'expédition de l'Empereur en Lombardie, et se trouva au siège d'Alexandrie de la Paille, où ce Prince, après six mois d'efforts, échoua d'une maniere si honteuse. Arnoul termina ses jours le 25 Mai de l'an 1183, et fut inhumé dans sa Cathédrale. Sa mort fut suivie d'un long et funeste schisme. Avant son inhumation, les Chanoines de la Cathédrale, s'étant assemblés, projetterent d'élire pour Archevêque Rodolphe, Prévôt de l'Eglise de S. Pierre. Il n'y eut que l'Archidiacre Folmar, qui, ayant eu connoissance de ce dessein, s'y opposa de toutes ses forces, appuyé par Henri, Duc de Limbourg. Le lendemain, après les funérailles d'Arnoul, on tint une nouvelle Assemblée pour une élection en regle. Folmar et ses partisans y dominèrent, et Folmar, par les intrigues du Duc de Limbourg, fut proclamé tumultuairement Archevêque de Treves. L'Empereur, instruit de cette élection, manda les parties à Constance; et quoique l'usage l'autorisât à nommer d'office aux Prélatures, lorsque l'élection étoit caduque, voulant bien néanmoins se relâcher de son droit, il ordonna une nouvelle élection. Mais Folmar, n'espérant point qu'elle lui fut favorable, rejeta le jugement de l'Empereur et en appella au S. Siège; après quoi il sortit clandestinement de Constance. Sa fuite n'empêcha point de procéder à l'élection. Elle se fit en présence de l'Empereur par le petit nombre de ceux qui avoient accompagné Rodolphe, et ce Prélat ayant été élu de nouveau, l'Empereur aussitôt lui donna l'investiture, et l'envoya prendre possession de son Eglise. Mais Folmar avoit prévenu son arrivée, et s'étoit rendu maître de la Cathédrale. Rodolphe, ne pouvant s'y introduire, alla se faire installer dans l'Eglise de S. Siméon.

Folmar, voyant son parti décliner, partit pour aller poursuivre son appel à Rome. Pendant son absence, le Prince Henri, fils de l'Empereur, étant venu sur les lieux, s'appliqua à vexer en mille manieres les partisans de ce Prélat. Rodolphe s'y rendit ensuite sur la citation du Pape Lucius. Mais ce Pape mourut le 24 Novembre 1185, sans avoir jugé le procès. Urbain III son successeur, ennemi de Frédéric, parce que lors de la destruction de Milan, patrie de ce Pontife, il avoit maltraité quelques uns de ses parens, donna gain de cause à Folmar, et rejeta Rodolphe, alléguant pour cause l'investiture qu'il avoit reçue des mains de l'Empereur. Le Pape, après avoir créé Folmar Cardinal, le sacra le lendemain, jour de la Pentecôte 1186. Ce fut pour l'Empereur un affront qui causa une inimitié ouverte entre Urbain et lui. Folmar, après sa consécration, voulut se rendre à Treves, où étoient toujours les troupes impériales. Il part déguisé en laquais; et, après avoir surmonté dans la route une infinité d'obstacles, il arrive sur les terres de Thibaut, Comte de Briey, qui lui accorde un hospice dans le Monastere de S. Pierre-Mont. Il y fixa sa demeure, et exerça de là l'autorité pontificale sur le diocèse de Treves. Ses premiers actes furent des excommunications qu'il lança contre les partisans de Rodolphe. Loin d'en diminuer le nombre, elles ne firent que l'augmenter, et donnerent occasion à la Noblesse de faire main-basse sur les biens du Clergé. De retour d'Italie, l'Empereur assembla une Diète où les Députés de Treves, s'étant présentés, consentirent à reconnoître Rodolphe pour Archevêque, sans égard pour le jugement du Pape. Folmar étoit alors retiré dans le diocèse de Reims, où l'Archevêque Guillaume de Champagne lui avoit ouvert un asyle. Muni du titre de Légat qu'il avoit obtenu du Pape, il convoque à Mouson un Concile, où il cite tous les Suffragans et le Clergé de Treves. L'Assemblée se tint au Carême de l'an 1187. Mais des Evêques de cette province il n'y assista que celui de Metz avec quelques Prélats françois, auxquels se joignirent plusieurs du second ordre du Clergé de Treves. Fol-

mar, y déployant toute son autorité, prononça une Sentence d'excommunication contre l'Evêque de Toul, déposa celui de Verdun, et exerça une pareille rigueur contre la partie du Clergé de Trèves, rebelle à ses ordres. L'Empereur, irrité de cette conduite, résolut de pousser à bout ce Prélat. Ayant fait un Traité d'alliance avec le Roi Philippe-Auguste, il engagea ce Prince à retirer sa protection à Folmar, qui par là se vit obligé de sortir de France. Il passe en Angleterre, où le Roi Henri II le reçoit par respect pour le Pape, et lui assigne pour sa retraite la ville de Tours. Le Pape Urbain étant mort le 19 Octobre 1187, Grégoire VIII, qui lui succéda, soutint ce qu'il avoit fait en faveur de Folmar. Mais, instruit par l'Evêque de Toul de l'interdit que Folmar avoit prononcé contre lui sans l'avoir entendu, et des excommunications qu'il avoit lancées contre ses adversaires avec la même indiscretion qu'il restreignit ses pouvoirs, et lui défendit de porter désormais des censures contre qui que ce fût sans avoir consulté le S. Siège. Grégoire mourut, l'année suivante, dans le tems qu'il se préparoit à terminer le schisme de Trèves. Clément III, son successeur, reprit cette bonne œuvre, et y mit la dernière main. Folmar et Rodolphe furent destitués, l'un et l'autre, dans une Diète que Henri, Roi de Germanie, tint dans la ville de Trèves en présence du Cardinal-Légit Godefroi l'an 1189, après le départ de l'Empereur Frédéric son pere pour la Terre-Sainte. Folmar se retira en Angleterre où il mourut la même année, et fut enterré à Northampton, suivant Roger de Hoveden, qui l'appelle *Frotmar*. Raoul de Diceto met aussi sa mort en 1189.

## JEAN I.

1189. JEAN, dont on ignore l'origine, Chancelier du Roi Henri, fut élu d'une commune voix, à sa sollicitation, Archevêque de Trèves dans la même Diète où l'on destitua Folmar et Rodolphe. La conduite de Jean justifia son élection. Pacifique par caractère, il mit toute son application à réconcilier les esprits divisés, et il y réussit. Après avoir rétabli la paix dans son diocèse, il donna ses soins pour le mettre à l'abri des insultes de ses voisins. La ville de Trèves avoit été jusqu'alors sans murs et sans portes. Il la fit fermer par une bonne enceinte avec des tours de distance en distance à la manière des places fortes. Il releva les châteaux qui étoient tombés en ruine, et en construisit de nouveaux.

L'an 1193, suivant Brower, ce Prélat fut arrêté, pour un sujet qu'on ignore, par Frédéric, Comte de Vianden, qui le mit en prison. Mais le Comte Palatin étant accouru promptement à son secours, Frédéric aima mieux rendre par composition sa proie que de se la voir arracher par la force des armes. Le Comte de Vianden eut dans la suite avec le même Archevêque d'autres démêlés qui occasionnerent une guerre dont l'issue ne tourna pas à l'avantage du premier, quoique secondé par le Comte d'Isembourg.

L'an 1197 (et non l'an 1198, comme le marquent Kyriander et Brower), Henri III, Comte Palatin du Rhin, vendit son droit d'Avouerie de la ville et de l'Eglise de Trèves à l'Archevêque Jean par Traité passé le jour de Pâque. (De Hontheim, *Hist. dipl. Trevir.* T. I, p. 629.)

Dans le concours qui s'éleva, l'an 1198, pour la Couronne de Germanie entre Otton de Brunswick et Philippe de Suabe, l'Archevêque Jean ne fit preuve ni de fermeté ni de droiture. Après s'être déclaré pour le second, le 6 Mars 1198, dans la Diète de Mulhausen, à l'appât, dit l'Abbé d'Usperg, de deux mille marcs d'argent, il refusa de faire la cérémonie de son couronnement, comme il en étoit prié, au refus de l'Archevêque de Cologne. Ayant presque aussitôt abandonné Philippe, il partit, l'an 1200, pour Rome,

où il fut bien accueilli par le Pape Innocent III, qui favorisoit le parti d'Otton. Mais à son retour il se déclara de nouveau pour Philippe; ce qui lui attira une excommunication du Pape. Pour faire lever l'anathème il fallut qu'il se réconciliât avec Otton: ce qu'il ne tarda pas de faire.

L'an 1209, l'Archevêque accompagna le Roi Otton dans son expédition d'Italie. Ce Prince s'étant brouillé, l'année suivante, avec le Pape Innocent III, l'Archevêque de Trèves quitta encore son parti pour se tourner du côté de Frédéric son nouvel antagoniste; mais les Trévirois demeurèrent fideles à Otton. Ce Prélat, étant tombé depuis dans une maladie de langueur, mourut à Trèves le 19 Juillet de l'an 1212, et fut inhumé sans pompe, comme il l'avoit ordonné par son testament, dans le Chapitre de l'Abbaye d'Himmerode, dont il étoit l'un des plus insignes bienfaiteurs. Son épitaphe porte qu'il mourut l'an 1213; c'est une erreur démentie par de plus anciens monumens. De tous les Prélats qui avoient occupé le Siège de Trèves jusqu'alors, nul ne fit plus d'améliorations que lui dans le temporel de cette Eglise ni plus d'acquisitions. Il la rendit opulente de pauvre qu'elle étoit.

## THIERRI II.

1212. THIERRI, Comte de Weda, Archidiacre et Prévôt de l'Eglise de S. Paulin, fut élevé sur le Siège de Trèves après la mort de l'Archevêque Jean. S'étant déclaré pour Frédéric de Suabe contre Otton de Brunswick, rival de ce Prince pour l'Empire, il fut surpris dans une embuscade par un parti de ce dernier, et n'échappa à la mort que par la générosité d'Albert de Coblenz, homme de qualité, qui s'étant mis au devant du coup qu'on lui portoit, le reçut et en fut blessé à mort. L'an 1215, après avoir détaché, par ordre du Pape, les Coloniens du parti d'Otton, et les avoir réconciliés avec Frédéric, il se rendit au Concile général de Latran. De retour à Trèves, il lui prit envie d'entreprendre, à l'imitation d'un de ses freres, le pèlerinage de la Terre-Sainte. Brower prétend qu'il exécuta ce dessein l'an 1221, et cite pour son garant S. Antonin, qui n'est pas clair là-dessus. Trithème l'est davantage dans sa Chronique d'Hirsauge, où il atteste la même chose. L'an 1223, Thierry appelle les Dominicains à Trèves. L'an 1225, après l'assassinat d'Engilbert, Archevêque de Cologne, Thierry prend soin de cette Eglise pendant la courte vacance du Siège, et fait élire, au mois de Nov., Henri de Molénarcs pour le remplir. L'an 1227, il tint, le 1 Mars, un Concile à Trèves pour la réforme de divers abus. Ayant découvert, l'an 1231, trois écoles des Albigeois dans Trèves, il poursuivit ces hérétiques, dont quelques uns furent condamnés au feu. Le Dominicain Conrad de Marpourg, Inquisiteur en Allemagne, donnoit l'exemple de ces cruelles punitions, où des innocens étoient quelquefois enveloppés par la malice de leurs ennemis. L'an 1238, Thierry, excédé par les ravages que Waleran de Limbourg, Seigneur de Poilvache (et non pas Duc de Limbourg, comme le prétend M. de Hontheim, moins encore Comte de Luxembourg comme l'avance le P. Barne), et Rudolphe, Sire de Mailberg, commettoient sur les terres de son Eglise, assemble son Concile provincial, le 21 Septembre, pour aviser aux moyens de réprimer ces brigands. Le résultat de cette Assemblée fut de les soumettre à l'anathème. Mais, au mois de Novembre suivant, Waleran fit la paix avec le Prélat en se reconnoissant son vassal. La guerre cependant continuoit entre lui et le Sire de Mailberg. Pour réprimer ses violences, l'Archevêque fit bâtir, en 1239, le château de Kilbourg. Waleran, occupé ailleurs, ne put faire diversion en faveur de Rodolphe. Quelque tems après il se brouilla lui-même avec le Prélat; la paix se fit cependant entre eux l'an 1240. (*Gesta Trevir. Archiep.*) Le Roi

Conrad étant venu, l'an 1242, à Treves, l'Archevêque l'accompagna de là jusqu'à Coblentz, où ce Prélat mourut le 28 Mars de la même année. De là son corps fut rapporté à Treves pour être inhumé dans l'Eglise cathédrale, dédiée à Sainte Helene. Pendant sa prélature il avoit établi la réforme dans plusieurs Monasteres de son diocèse, en avoit fondé de nouveaux, et en avoit rétabli, d'autres qui étoient tombés en ruine.

#### ARNOUL II.

1242. ARNOUL, Prévôt de l'Eglise cathédrale de Treves, issu de la Maison d'Isenbourg, neveu de Thierrri par sa mere, soeur de ce Prélat, fut élu par la plus grande et plus saine partie du Clergé, sans la participation des laïques, pour remplir le Siège de Treves après la mort de son oncle. La Noblesse, irritée de n'avoir point été appelée, suivant l'usage, à cette élection, en fit une de son côté, qui tomba sur Rodolphe de Pont, Prévôt de l'Eglise de S. Paulin. Elle prit les armes pour soutenir ce choix; mais les garnisons des places de l'Archevêché n'ayant pas voulu seconder ses vues, elle fut obligée de rester dans l'inaction. Le Roi Conrad, fils de l'Empereur Frédéric II, qui étoit pour lors en Italie, se déclara pour son rival, et lui donna l'investiture à Coblentz, où il étoit venu le trouver. Le Duc de Lorraine et les Comtes de Luxembourg et de Sayn entrèrent aussi dans le parti de Rodolphe. Leurs troupes, introduites dans Treves, pillèrent les maisons des Chanoines qui tenoient pour Arnoul, firent de la Cathédrale une place d'armes, et assiègerent, mais sans succès, le palais de l'Archevêque, où les Chanoines s'étoient réfugiés. S'étant répandus ensuite dans la campagne, elles attaquèrent les différentes places du diocèse, et échouèrent devant toutes, à l'exception de Saarbourg, dont elles s'emparèrent moins par force que par adresse et par fraude. Touchées de l'état déplorable de l'Eglise de Treves, des personnes de bien et puissantes s'entremirent cependant pour éteindre le schisme. On tint sur cela des conférences à Nièvel. Rodolphe s'y montra plus facile qu'on n'avoit d'abord osé l'espérer. Il se désista de ses prétentions en faveur de son rival, ne demandant pour dédommagement que la ville de Saarbourg pour sa retraite; grace qui lui fut accordée, mais dont il jouit peu de tems, étant mort quelques jours après cet accommodement. L'an 1243, Arnoul, possesseur tranquille de son Archevêché, reçoit le *Pallium* qui lui est envoyé par le Pape Innocent IV. Il est ordonné, la même année, par les Archevêques de Mayence et de Cologne. L'an 1245, Arnoul se déclara contre l'Empereur Frédéric, excommunié et déposé au Concile de Lyon. Les trois Archevêques du Rhin s'étant rendus, au mois d'Août de l'année suivante, à Hochenheim pour l'élection d'un nouveau Chef de l'Empire, le jeune Roi Conrad vint les attaquer avec une armée de Suabes. Mais les Prélats, ayant à leur tête le Landgrave Henri qu'ils venoient d'élire Roi des Romains, marchent contre ce Prince, lui livrent bataille, et le mettent en déroute. L'an 1247, après la mort de Henri, l'Archevêque de Treves travaille avec le Légat Pierre Caputio pour l'élection d'un nouveau Roi des Romains. Ils assemblent à Woëringen, dans le pays de Cologne, les électeurs, et, le 3 Octobre (1), Guillaume, Comte de Hollande, réunit tous les suffrages.

L'an 1251, Arnoul accompagna ce Prince dans son voyage de Lyon, où le Pape Innocent IV l'avoit mandé pour traiter avec lui des affaires de l'Empire. Ils y arrivèrent peu avant la semaine sainte; et le Pape ayant prêché en sa langue le Vendredi-Saint, Arnoul, qui étoit à ses côtés, rendit le discours en Allemand au Roi et à tous ceux de son cortège. Guillaume périt,

comme l'on sait, au commencement de l'an 1256. Aucun Prince allemand n'étant disposé à le remplacer, deux étrangers, Alphonse, Roi de Castille, et Richard, Comte de Cornouaille, se mirent sur les rangs pour remplir le trône vacant. Les électeurs, bien plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui, se trouvoient partagés entre les deux compétiteurs. Richard en avoit gagné plusieurs par argent; mais l'Archevêque de Treves ne fut pas de ce nombre. Quinze mille marcs sterlings, que le Prince anglois lui fit offrir, ne purent le séduire ni l'empêcher de donner sa voix au Roi de Castille, qu'il jugeoit le plus digne. (De Honthheim, *Prodrom. Hist. Trevir.* pp. 474-475.) Ce choix, adopté par un grand nombre des électeurs, fut applaudi d'une partie de l'Allemagne et des Etats d'Italie; mais Alphonse ne soutint pas les belles espérances qu'on avoit conçues de lui. Content du titre d'Empereur qu'on lui avoit décerné, il ne daigna pas mettre les pieds en Allemagne; peut-être aussi ne le put-il pas, occupé comme il étoit à faire la guerre aux Maures. Quoi qu'il en soit, l'Archevêque de Treves, voyant qu'il se refusoit aux invitations qu'on lui faisoit de venir en Allemagne, l'abandonna, et fit sa paix avec le Roi Richard par la médiation de la France. Conrad, Archevêque de Cologne, ayant été, l'an 1257 ou environ, revêtu de la qualité de Légat, voulut en exercer les fonctions dans le diocèse de Treves. Mais il fut arrêté par l'opposition d'Arnoul, qui, ayant fait une députation à Rome, obtint qu'il ne reconnoitroit la juridiction d'autre Légat que d'un Légat à latere. Arnoul mourut, le 5 Novembre de la même année, dans la citadelle de Thabor, qu'il avoit fait construire, et fut rapporté à Treves pour y être inhumé dans la Cathédrale, vis-à-vis de Thierrri son oncle.

M. de Honthheim (*Hist. diplom. Trevir.* T. I, p. 737) a publié des remontrances du Clergé des Eglises de S. Paulin et de S. Siméon de Treves, datées du samedi après la Sainte Agathe 1256 (V. S.), à l'Archevêque Arnoul, par lesquelles on exhorte le Prélat à cesser d'opprimer différentes Eglises de son diocèse, en retenant des biens qu'il avoit usurpés sur elles dès le commencement de son Episcopat, à rétablir l'usage des Synodes diocésains qu'il avoit abolis, et à réparer plusieurs violences commises par ses Officiers envers plusieurs membres de son Clergé. Cet écrit, que personne n'eut la hardiesse de lui présenter, fut lu publiquement dans l'Eglise de Treves, le Prélat étant alors dans son château d'Ehrenbreitstein, son domicile ordinaire. On voit par là qu'il faut un peu rabattre de l'éloge que Brower (L. 16, n. 45) fait de l'Archevêque Arnoul, dont il représente le gouvernement comme exempt de blâme à tous égards.

#### HENRI.

1260. HENRI DE FISTING, ou WINSTINGEN, d'une famille noble de Lorraine, Doyen de l'Eglise de Metz, fut nommé Archevêque de Treves à Rome par le Pape Alexandre IV le 18 Novembre 1260, après que ce Pontife eut cassé la double élection que le Chapitre avoit faite de Henri de Bolland et d'Arnoul de Sléide, tous deux Archidiaques de Treves. On prétend que Henri de Winstingen s'étoit rendu à Rome dans le dessein de supplanter ces deux rivaux, et qu'ayant connu, par les questions insidieuses qu'il fit à chacun d'eux, les vices réciproques de leurs causes, il en fit part aux Cardinaux, et les détermina par là à déclarer l'une et l'autre élection nulle; qu'ayant promis en même tems de rembourser les frais de la procédure et de remplir les engagements pécuniaires que les deux élus avoient contractés envers le Sacré College, ce fut le motif qui

(1) On s'est trompé, T. II, p. 28, col. 2, en rapportant au 29 Septembre l'élection de Guillaume; erreur déjà corrigée à l'article de ce Prince parmi les Comtes de Hollande, d'après M. Ernst.

le fit proposer au S. Pere comme le plus capable d'occuper le Siège de Treves. (Brower.) Quoi qu'il en soit, Henri de Vinstingen, à son arrivée à Treves, fut reçu par son Clergé avec de grandes acclamations. Mais cette joie fut courte, et l'Eglise de Treves eut bientôt à se plaindre du Pasteur que le Pape lui avoit donné.

Henri étoit d'un caractere alier, emporté, violent, qui vouloit que tout pliat sous lui, et ne connoissoit point de bornes dans ses vengeances. S'étant laissé persuader que Thierrî, Abbé de S. Matthias, près de Treves, étoit mal disposé à son égard, il se mit à le persécuter à toute outrance, et d'autorité il lui donna un successeur. Thierrî ne manqua pas de se pourvoir contre cette violence en Cour de Rome. Urbain IV, qui occupoit alors le S. Siège, nomma, le 22 Novembre 1261, des Commissaires pour informer sur les lieux de la conduite de Henri, qui donnoit prise à la censure par d'autres endroits. Le Pape étoit choqué surtout de ce qu'il se portoit pour Archevêque et en faisoit les fonctions, n'ayant pas encore reçu le *Pallium*. On lui reprochoit encore d'avoir établi sur le Rhin un nouveau péage et de dissiper les biens de son Eglise. Les Commissaires, qui étoient les Evêques de Spire et de Worms avec l'Abbé de Rodenkirchen, remplirent négligemment leur commission. Urbain, les ayant révoqués, nomma, le 6 Avril 1262, des Freres Mineurs à leur place. Mais ces nouveaux Commissaires à peine furent arrivés, que, ne trouvant point de sûreté à Treves, ils prirent la fuite et se retirèrent à Metz. Ranimés toutefois par une lettre du Pape du 30 Novembre de la même année, ils revinrent à Treves au commencement de l'an 1263, et reprirent leurs informations contre l'Archevêque. Leur retour ne rendit pas le courage à l'Abbé Thierrî. Ennuyé de sa situation, il partit dans le mois de Mai 1263, et alla chercher une retraite en Lorraine. Les Religieux de S. Matthias, qui avoient appelé avec lui au S. Siège, voyant l'Archevêque maître du terrain, le prièrent de ne rien changer à l'état de leur maison avant la décision de Rome. Mais, sans égard à leur demande, il donna d'autorité un successeur à Thierrî ainsi qu'à Robert son frere, Abbé de Sainte Marie-aux-Martyrs à Treves, qu'il vexoit en même tems. Celui qu'il avoit substitué au premier fut mis en possession de S. Matthias le 2 Juillet suivant, malgré l'ordre du Pape, donné par lettre, du 23 Mai 1263, à Jean, Abbé de Glandie-res, ou Longeville, au diocèse de Metz, et à Jean, Chantre de la Cathédrale de Treves, d'empêcher le Prêlat de molester les deux Abbés qu'on vient de nommer, et de le déclarer suspens de toute jurisdiction épiscopale jusqu'à ce qu'il se fit purgé des crimes dont il étoit accusé. Au mois de Novembre suivant, les mêmes Commissaires, fortifiés par un nouveau Bref du 30 Août précédent, prononcèrent leur Sentence définitive, portant que les Abbés Thierrî et Robert seroient rétablis dans leur dignité. La force, qui vint à l'appui de ce jugement, fit rentrer l'Archevêque en lui-même et le détermina à se réconcilier avec les Religieux de S. Matthias, qui avoient aussi pris la fuite à l'arrivée de l'intrus. Ceux-ci, après le départ de ce dernier, rentrèrent dans leur Monastere le 24 Novembre 1263; mais l'Abbé Thierrî n'y reparut qu'après le 6 Décembre, jour auquel l'Archevêque se mit en route pour se rendre à Rome.

Urbain IV étant mort l'an 1264, Clément IV, son successeur, voulut terminer, par un jugement définitif, l'affaire que le premier avoit laissée indécidée. Mais les actes du procès s'étant trouvés égarés, il en fit demander un double à l'Abbé Thierrî, qui ne tarda pas à le lui faire parvenir. Un nouvel incident survint bientôt après. L'Abbé, dans un voyage qu'il faisoit vers le Rhin, se vit arrêté par deux Gentilshommes, Officiers du Prêlat, qui le mirent en prison au château de Thuron. Le Pape, informé de cette violence, or-

donne à l'Archevêque de faire relâcher le prisonnier. Le Prêlat le promet, et l'ordre toutefois n'est point exécuté. Pressé par le Pape, Henri lui demande la permission de retourner à Treves sous prétexte de se faire mieux obéir; mais Clément lui répond qu'il ne sortira point de Rome à moins qu'il ne lui ait représenté vifs l'Abbé et ses deux Chapelains qui avoient été pris avec lui. C'est par cette raison que Henri ne put quitter Rome pendant tout le Pontificat de Clément IV. Mais, après la mort de ce Pape, il profita de la vacance du S. Siège pour se rendre à son Eglise. N'osant cependant entrer à Treves, il s'arrêta dans le voisinage et tâcha de s'accorder avec l'Abbé Thierrî, après lui avoir fait acheter sa liberté. L'Archevêque, apprenant, l'an 1272, que Thierrî s'étoit mis en route pour se rendre aux pieds du nouveau Pape Grégoire X, qui résidoit pour lors à Orviete, ne tarde pas à le suivre. Mais, au lieu de recommencer les procédures, ils se réconcilient, le 21 Septembre, par la médiation de deux Cardinaux nommés par le Pape. Henri se rendit, au mois d'Octobre de l'année suivante, à Francfort pour l'élection d'un Roi des Romains, et contribua par son suffrage à celle de Rodolphe de Habsbourg. On remarque qu'il étoit venu à cette Assemblée avec un cortège de 1800 hommes.

Ce Prêlat, s'embarassant peu des affaires spirituelles de son diocèse, s'occupa le reste de ses jours, ou du moins la plus grande partie, à réparer ses places fortes ou en construire de nouvelles. La dernière année de sa vie furent très douloureuses par les maladies aiguës qui lui survinrent. Après avoir inutilement épaisé l'art de la médecine, il entreprit un pèlerinage au tombeau de S. Josse, en Picardie, et mourut sur la route à Boulogne le 26 Avril 1286. Son corps, rapporté à Treves, y fut inhumé dans la Cathédrale.

## BOEMOND I DE WARNESBERG.

1286. BOËMOND DE WARNESBERG, d'une famille illustre, Prévôt et Archidiacre de l'Eglise de Treves et Primicier de celle de Metz, fut élu Archevêque par la plus saine partie du Chapitre; les suffrages des autres, s'étant partagés, tomberent, les uns sur le Chantre Ebert, les autres sur l'Archidiacre Jean de Sirk. Celui-ci, craignant les suites d'un schisme, aima mieux renoncer à sa nomination que d'occasionner de nouveaux troubles. Mais Ebert voulut soutenir la sienne, et l'affaire fut portée au S. Siège. Un an se passe à plaider et à discuter; Ebert meurt à Rome dans cet intervalle, et Honorius IV le suit de près au tombeau. Les Cardinaux, pendant la vacance du S. Siège, renvoient au Chapitre de Treves le droit qui leur étoit dévolu de procéder à une nouvelle élection de leur Archevêque. Le parti de Boëmond, qui s'étoit fortifié, déclare qu'il ne peut varier; un autre parti oppose à Boëmond l'Archidiacre Gérard d'Eppeinstein, qui eut presque dans le même tems des voix pour l'Archevêché de Mayence. Le Pape Nicolas IV cassa les élections de Treves et de Mayence, se réservant le droit de nommer à ces deux Sièges. Enfin, après y avoir mûrement réfléchi, il contere, le 6 Mars 1289 (N. S.), celui de Mayence à Gérard, et celui de Treves à Boëmond; puis, les ayant sacrés l'un et l'autre dans le Carême, il leur donna solennellement le *Pallium* le jour des Rameaux de la même année. Boëmond, la même année, fit son entrée solennelle dans Treves le 8 Septembre, accompagné de Frédéric, Duc de Lorraine, et de Sigefroi, Archevêque de Cologne. La satisfaction que les premiers actes de son gouvernement occasionnerent, fut troublée par un de ces événements que la vanité des hommes enfante, et dont souvent les suites sont d'autant plus fâcheuses, que la cause en est plus frivole. Le Chapitre de Treves étoit dans l'usage de n'admettre que des Nobles. Le Pape Nicolas, que sa naissance eût exclu de cette

compagnie, s'avis de nommer deux roturiers aux places de Prévôt et de Chantre de l'Eglise de Treves. L'Archevêque et les plus sages d'entre les Chanoines ne firent aucune difficulté de recevoir ces nouveaux pourvus. Mais le plus grand nombre les rejeta, prétendant que la nomination de pareils sujets, quoique d'honnêtes familles et recommandables par leur mérite, donnoit atteinte aux prérogatives du Chapitre. Le Pape, instruit de leur résistance à ses ordres, les menace des censures s'ils n'obéissent. Ils demeurent inflexibles et attirèrent par leur opiniâtreté l'excommunication sur leurs personnes et l'interdit sur leur Eglise; ce qui dura tout le reste de l'Episcopat de Boérmond. (*Gesta Trevir. Archiep.*) Mais il arriva 15 ans après, à la honte des réfractaires, que Pierre Aichspalter, l'un des deux que le Pape avoit nommés, fut élevé sur le Siège de Mayence. Boérmond justifia le choix que le Pape avoit fait de sa personne pour l'Archevêché de Treves. Doux par caractère et ami de la paix, il fut toujours soigneux d'écarter ce qui pouvoit la troubler. Chéri de l'Empereur Rodolphe, il fut également d'Adolphe son successeur, et fut presque le seul des Princes d'Allemagne qui lui demeura fidèle jusqu'à la fin. Dans les besoins de ce Prince, il lui avança des sommes considérables à diverses reprises et reçut pour hypothèque le château de Cochem. Albert d'Autriche, qui remplaça sur le trône impérial Adolphe après l'avoir tué de sa main, eut les mêmes sentimens que lui pour l'Archevêque de Treves : tant la vertu a de pouvoir sur les esprits, malgré la diversité de leurs façons de penser ! Albert, loin de lui retirer le château de Cochem, lui en accorda la propriété par son Diplôme daté d'Aix-la-Chapelle le 25 Août 1298. (*De Hontheim, Hist. dipl. Trev. T. 1, p. 829.*) Ce digne Prévôt, qui fut l'édification de son diocèse par la pureté de ses mœurs et son attention à remplir tous les devoirs de son ministère, finit ses jours le 9 Décembre de l'an 1299, et fut enterré dans sa Cathédrale.

#### D Y T H E R D E N A S S A U.

1300. **DYTHÉR**, ou **DIÛTHER**, de l'Ordre de S. Dominique, Maître en Théologie, frère de l'Empereur, ou Roi des Romains, Adolphe de Nassau, fut nommé à l'Archevêché de Treves par le Pape Boniface VIII sans consulter le Chapitre, et sans égard pour l'élection que le plus grand nombre des Chanoines avoit déjà faite de Henri de Virnebourg, l'un d'entre eux. En faisant ce coup d'autorité, l'intention du Pape étoit d'opposer un nouvel ennemi à l'Empereur Albert d'Autriche. Les Trévirois étoient cependant en guerre avec le C<sup>e</sup> de Luxembourg au sujet d'un péage qu'il avoit établi sur la Moselle. La paix se fit après deux ans d'hostilités; et pour la cimenter, les Trévirois, au mois d'Avril 1302 (V. S.), accordèrent au C<sup>e</sup> de Luxembourg le droit de bourgeoisie, avec trois cens livres de pension et une maison sise à Treves, dite alors la maison à l'Aigle, aujourd'hui la maison du Roi. L'année suivante la bourgeoisie de Treves se souleva contre l'Archevêque, prétendant s'affranchir d'une capitation qu'il levait sur elle et de la juridiction des Magistrats nommés par le Prévôt. Dyther, voyant qu'elle étoit soutenue par des personnes puissantes, consentit qu'elle nommât des Conseillers tirés de son corps, pour rendre la justice avec le Prévôt et les Echevins de l'Archevêque. L'an 1305, les Trévirois, qui s'étoient mis en possession de donner le droit de bourgeoisie à des personnes distinguées, sans consulter l'Archevêque, admettent dans leur société le Comte de Sponheim, aux conditions qu'il prendroit sous sa protection leurs femmes et leurs enfans, qu'il leur permettroit le libre passage sur ses terres, et que dans le besoin il viendrait avec 24 de ses gens à leur secours contre tous leurs ennemis, excepté le Roi des Romains, l'Archevêque de Treves, et les Comtes de Luxembourg et de Veldenz. Ce Traité, par lequel on promit au Comte mille livres tréviroises, et cent livres par an, jusqu'au

paiement de cette somme, fut conclu l'an 1305, le jour de l'octave de S. Martin (*in octavis S. Martini*). Dyther ne dut pas voir d'un œil indifférent ces sortes d'associations, qui, en augmentant les forces de la bourgeoisie, diminuoient dans la même proportion sa propre autorité. Le Prévôt mourut le 23 Novembre de l'an 1307, et fut enterré à Treves dans l'Eglise de son Ordre. Trithème, ainsi que le Biographe de Baudouin, dit que ce fut un homme inquiet et trop adonné à l'exercice des armes. Mais l'histoire ne nous a point transmis le détail de ses exploits militaires; on sait seulement qu'en 1304 il entreprit le siège de Coblenz, dont les habitans vouloient se tirer de sa dépendance, et qu'il les contraignit à demander la paix, qui leur fut accordée le samedi avant la nativité de S. Jean. (*Hist. diplom. Trevir. T. II, p. 25.*) Dans un de ses Diplômes du 27 Décembre 1300, il se dit Archevêque *Dei et apostolice sedis gratia*. C'est le premier Archevêque de Treves qui ait employé cette formule. (*Hist. diplom. Trevir. T. I, p. 833.*)

#### BAUDOUIIN I DE LUXEMBOURG.

1307. **BAUDOUIIN**, Prévôt de l'Eglise de Treves, fils de Henri IV, Comte de Luxembourg, fut élu, le 7 Décembre 1307, à l'âge de 22 ans, par les soins du Comte Henri V son frère, pour succéder à Dyther dans le Siège de Treves. Il étoit absent et étudioit pour lors en droit canon dans l'Université de Paris. Les Députés qu'on lui envoya pour lui annoncer son élection vont de là trouver le Pape Clément V à Poitiers pour lui en demander la confirmation qu'ils obtiennent sans difficulté. Baudouin, après avoir reçu la consécration épiscopale des mains du Pape le 11 Mars 1308, part pour Treves, où il fait son entrée solennelle le jour de la Pentecôte. Son amour pour la paix se manifesta par une transaction qu'il fit avec la bourgeoisie de Treves au sujet des innovations qui s'étoient faites dans la ville sous l'Episcopat de Dyther. L'acte est daté du samedi avant le Dimanche *Oculi* 1308 (V. S.). Henri son frère ayant été élevé, l'année précédente, à l'empire, se servit utilement de ses conseils et l'associa en quelque sorte au gouvernement. Baudouin, l'an 1310, assembla, le 28 Avril, un Concile provincial à Treves, où l'on fit des réglemens compris en 122 chapitres. (*Voyez les Conciles.*) L'Empereur et lui concertèrent dès lors l'expédition d'Italie, aux préparatifs de laquelle Baudouin contribua plus que tout autre en hommes et en argent. Ils partirent ensemble de Colmar la même année et partagerent les bons et les mauvais succès de trois campagnes qu'ils firent au-delà des Alpes. Henri étant mort en Toscane le 24 Août de l'an 1313, tandis que le Prévôt étoit repassé en Allemagne pour faire de nouvelles troupes, Baudouin revient à Treves, où il s'applique pendant quelque temps aux affaires de son Eglise. Sur le bruit qui s'étoit répandu que l'Empereur avoit été empoisonné par Bernardin de Montepulciano son confesseur, il prit la défense de l'accusé dans un écrit qu'il publia. (*Gall. christ. T. XIII, col. 453.*) Il fut, l'an 1314, du nombre des cinq Electeurs qui donnerent leurs voix, le 20 Octobre, à Louis de Bavière pour l'Empire. Ce Prince, en reconnaissance, lui fit expédier, le 3 Décembre de la même année, un Diplôme par lequel il lui confirma le titre d'Archichancelier de l'Empire dans les Gaules, c'est à dire dans les provinces qui avoient fait autrefois partie du Royaume de Lorraine; sur quoi il est à observer que les Archevêques de Treves avoient exercé l'office d'Archichancelier de Lorraine jusqu'au tems de l'Empereur Otton I, et que cette dignité leur ayant été depuis soustraite, leur fut ensuite rendue par l'Empereur Rodolphe de Habsbourg avec extension au Royaume d'Arles. (*Hist. diplom. Trevir. T. I, pp. 632-633.*) Baudouin n'avoit pas attendu le Diplôme de Louis de Bavière pour prendre ce titre. On voit en effet que, dans

l'acte de l'élection de l'Empereur Henri VII, rapporté par Leibnitz (*Cod. dipl. Mantissa*, T. II, p. 252), Baudouin prend le titre d'Archichancelier de l'Empire au Royaume d'Arles. Ses successeurs furent maintenus dans la même dignité par d'autres Diplômes des Empereurs suivans, et spécialement par la Bulle d'or de Charles IV; dignité dont ils ont fait plusieurs fois l'exercice, comme le prouve M. de Houthheim, loin d'être un titre chimérique, ainsi que le prétendent quelques Modernes.

Baudouin, après l'élection de Louis de Bavière faite à Francfort, fut du nombre de ceux qui le conduisirent à Aix-la-Chapelle pour son couronnement, qu'il espérait de faire lui-même; mais l'Archevêque de Mayence l'emporta sur lui, prétendant que cette fonction lui appartenait par d'anciens titres. On le crut sur sa parole, en l'obligeant néanmoins de fournir ses preuves dans l'espace d'un mois. N'ayant pu le faire, il fut dans la suite débouté de sa prétention, et l'honneur de couronner le Roi des Romains fut attaché au Siège de Trèves. (*Gall. christ. ib.* col. 454.)

L'an 1315, Baudouin partit à la tête de la Noblesse de son diocèse pour aller au secours de Jean, Roi de Bohême, son neveu, contre les sujets révoltés de ce Prince. L'Archevêque de Mayence l'ayant joint sur la route avec ses troupes, ils formèrent une petite armée, qui, réunie à celle du Roi de Bohême, le rendit victorieux dans toutes les rencontres, et lui soumit toutes les places rebelles.

L'année suivante, Louis de Bavière et Frédéric son rival étant campés devant Eslingen en Suabe, Baudouin marcha au secours du premier, et fut témoin d'une bataille très sanglante qu'ils se livrèrent, dit Albert de Strasbourg, sur les bords du Neere. Baudouin, peu de tems après, tira Louis d'un mauvais pas, serré comme il étoit près de Spire par Léopold d'Autriche, frère de Frédéric, qui lui coupoit les vivres. L'an 1317, il mena du secours à Gérard VI, Comte de Juliers, contre l'Archevêque de Cologne, qui lui faisoit la guerre à cause de son attachement au parti de Louis. Ayant contribué avec d'autres Princes à le rendre victorieux, il contraignit le Prélat qui l'inquiétoit à cesser ses hostilités. Les Colonies étant dans le même tems en guerre avec leur Archevêque pour avoir violé la paix publique, assiégeoient son château de Bruhl. Après être restés trois mois devant la place, ils consentirent enfin à la remettre à l'Archevêque de Trèves sous la promesse qu'il fit de la leur livrer pour être détruite au cas que leur Archevêque donnât de nouvelles atteintes à la paix. Ceux-ci, ayant prouvé, l'année suivante, la récidive de leur Pasteur, sommerent Baudouin de leur abandonner le château de Bruhl. Mais il ménagea si bien les esprits, que la place fut rendue à l'Archevêque de Cologne sans opposition. (*Vita Balduini*, L. III, c. 3.)

L'an 1320, le Siège de Mayence étant venu à vaquer, les Chanoines jettent les yeux sur Baudouin pour le remplir. Le Pape, à qui Baudouin s'en étoit rapporté, n'approuve pas ce choix, et nomme Archevêque de Mayence Matthias, Religieux de l'Abbaye de Morbach. Baudouin, par une générosité rare, va lui-même installer Matthias à Mayence, et déterminer le Chapitre, peu content de cette nomination, à le recevoir. Baudouin eut dans la même année, avec différens Seigneurs de son voisinage, des démêlés qu'il fallut vider par le sort des armes, et dont il sortit avec avantage. L'an 1324, il porta la guerre, avec le Roi de Bohême son neveu, dans le pays de Metz, dont ils assiégèrent la capitale pour en contraindre les habitans à se soumettre à l'Empereur Louis de Bavière, contre lequel ils s'étoient révoltés. Baudouin, l'an 1328, entreprend d'élever un château à Birckenfeld sur le terrain du Comte de Starckenbourg, qui étoit pour lors à la Terre-Sainte. La femme du C<sup>e</sup>, nommée Lorette, ayant levé des troupes pour s'opposer à cette entreprise, le Prélat de son côté

rassemble une armée qu'il envoïe ravager le Comté de Starckenbourg. La Comtesse, ne se trouvant pas en état de lui faire tête, fait au Prélat une députation qui ne peut obtenir qu'une suspension des hostilités et de l'ouvrage commencé. Dans cet intervalle, Baudouin s'embarque sur la Moselle pour aller faire l'ordination à Coblenz. La Comtesse, en étant avertie, aposte ses gens sous les murs de Starckenbourg, où le Prélat devoit passer. Il est arrêté au passage, et emmené au château, où la Dame, l'ayant retenu prisonnier, ne le relâcha qu'après en avoir tiré une forte rançon, avec promesse d'abandonner l'entreprise qui avoit fait le sujet de la querelle. De l'argent que la Comtesse tira de Baudouin, elle fit relever un de ses châteaux ruinés, à qui elle donna le nom de Frauenbourg, c'est-à-dire le bourg ou château de la femme, pour perpétuer la mémoire de cet événement. (Trithème, *Chron. Hirsang*, T. II, p. 161.) L'an 1328, après la mort de Matthias, Archevêque de Mayence, Baudouin est élu de nouveau, par le Chapitre, pour occuper ce Siège. Il le refuse, et le Pape y nomme Henri de Virnebourg, contre le vœu des Chanoines. Les oppositions qu'ils firent à cette nomination durèrent près de trois ans, pendant lesquels Baudouin fut chargé de l'administration de l'Eglise de Mayence. Dans cet intervalle, l'administration des Evêchés de Spire et de Worms lui fut encore confiée. Il prit soin du temporel de Spire en 1331, et ne s'en démit qu'en 1336, après avoir fait élire Evêque de cette Eglise Gérard d'Erenberg. Il fonda, l'an 1330, la Chartreuse de Trèves. L'année suivante, quelques Nobles du pays de Trèves s'étant ligués contre l'Archevêque, l'obligerent à prendre les armes pour les réduire. Baudouin assésa leurs places, et les contraignit à lui demander grâce.

L'an 1338, les Electeurs s'étant assemblés à Rentz sur le Rhin dans le mois de Juillet, écrivirent au Pape Benoît XII une lettre très forte, pour défendre les libertés germaniques, et engager ce Pontife à casser tout ce que Jean XXII son prédécesseur avoit fait contre Louis de Bavière. La lettre avoit en tête les noms de notre Prélat et de celui de Mayence. Par une suite de son attachement pour Louis de Bavière, Baudouin s'engagea, par un Traité fait le 6 Septembre suivant, à fournir 500 chevaux à Edouard III, Roi d'Angleterre, allié de ce Prince, pour servir dans la guerre qu'il faisoit à la France, moyennant la somme de 50 mille florins d'or de Florence qu'Edouard promit de lui payer, et pour laquelle il lui engagea; le 27 l'évrier de l'année suivante, sa Couronne. Mais cette alliance, que M. Villaret place mal-à-propos en 1334, ne subsista pas, le Roi de France ayant regagné cette année l'Empire et les Princes d'Allemagne. Nous voyons même que Baudouin s'allia, l'an 1341, avec ce Monarque. La même année, le 24 Déc., Baudouin fait citer en forme, par deux de ses vassaux, Jean III, Duc de Brabant, à comparoître à sa Cour pour lui faire hommage du Marquisat d'Arion, qui relevoit, du moins en partie, de l'Eglise de Trèves. Sur son refus, Sentence des Pairs de la Cour féodale du 20 Mars 1342 (V. S.), qui prive le Duc de Brabant du droit de recevoir l'hommage du C<sup>e</sup> de Luxembourg pour le Marquisat d'Arion, et le transporte à l'Archevêque. L'an 1346, pressé par le Pape Clément VI de renoncer à l'attachement qu'il avoit témoigné jusqu'alors à Louis de Bavière, le Prélat écrit à ce Prince, le 24 Mai, pour lui faire part de la disposition où il est d'obéir au S. Pere. L'intérêt de sa famille entroit pour beaucoup dans cette soumission, et Baudouin voyoit avec satisfaction la Couronne impériale près de passer, par la déposition de Louis, sur la tête de Charles son petit-neveu. En effet, Baudouin fut du nombre des cinq Electeurs, qui, le 10 (et non le 11) Juillet de la même année, élurent à Rentz Charles de Luxembourg Roi des Romains. L'ayant ensuite conduit à Bonn, il assista à son couronnement dans le mois de Nov. suivant.

L'an 1350, Baudouin, qui jusqu'alors avoit eu presque toujours les armes à la main, songe à couler le reste de

ses jours en repos. Dans cette vue il fait la paix avec ses voisins et ses vassaux, et l'achète même en quelque sorte par les conditions favorables qu'il leur accorde : mais il n'en jouit pas long-tems. Jacques de Montclair fit, la même année, avec les Echevins, le Sénat et le peuple de Treves, une ligue contre lui, par laquelle il s'engageoit à les aider dans leur révolte, et à les recevoir dans ses châteaux de Montclair, de Rhingravenstein et d'Eildengen. Le Prélat, après lui avoir fait d'inutiles remontrances, va l'assiéger dans son château de Montclair, qu'il fait détruire, après s'en être rendu maître, le 22 Déc. 1351, et fait élever vis-à-vis, sur les bords de la Saare, le château de Sarenstein. Cet avantage, remporté par Baudouin, ne calma point les mouvemens des Trévirois. Ce ne fut qu'en 1353 qu'ils s'accorderent avec le Prélat par un Traité signé, pour six ans, le 5 Novembre. Baudouin y survécut peu de tems, étant mort le 21 Janvier de l'année suivante. Ses funérailles, honorées par la présence de l'Empereur Charles IV et d'un grand nombre de Princes et de Prélats, se firent dans l'Eglise cathédrale, où il fut inhumé. Brower ne tarit point sur ses louanges, et lui donne sans restriction toutes les vertus guerrières, politiques, civiles et morales. Cet éloge au reste n'est que le commentaire de l'épitaque qui fut gravée sur son tombeau.

#### BOÉMOND II D'ETENDORF.

1354. BOÉMOND, de l'illustre Maison des Seigneurs d'Etendorf, Archidiacre de Treves, en fut élu Archevêque, dans un âge avancé, le 23 Février 1354. A peine fut-il sur le Siège, que les Trévirois le contraignirent de confirmer leurs privilèges et de les augmenter. D'un autre côté, plusieurs Seigneurs, qui avoient vendu leurs terres à l'Archevêque Baudouin, prirent les armes pour les recouvrer. Le Prélat, malgré son caractère pacifique, se vit obligé d'opposer la force à la force, et il le fit avec succès. L'an 1356, il battit, près de Kirchberg, dans le Hundsruock, le Comte de Sponheim, l'un de ses voisins le plus nuisible à son Eglise, et le réduisit à demander la paix, qui se fit le 29 Juillet. L'an 1357, il reçoit dans Treves l'Empereur Charles IV avec l'Impératrice sa femme, et Wenceslas son frere. L'an 1358, Boémond entreprend de construire, près du Rhin, deux châteaux qu'il nomma, l'un Pétersberg, l'autre Péterseck, pour mettre à couvert Wesel et Boppard, que l'Eglise de Treves tenoit nouvellement de l'Empire par engagement. L'an 1360, la Noblesse tréviroise renouvelle ses mouvemens séditieux. Dans le même tems, Philippe d'Isenbourg, Seigneur de Grensau, fait bâtir, près de Vilmar, lieu de sa résidence, le château de Gretenstein, malgré Boémond, et y appelle des Nobles du Palatinat pour exercer de là impunément le brigandage sur les terres de l'Eglise de Treves. Le Prélat, dont les infirmités augmentoient avec l'âge, pense à se donner un Coadjuteur pour l'aider à soutenir le poids d'un gouvernement si orageux. Il jette les yeux sur Conon de Falkenstein, Chanoine de Mayence. C'étoit un jeune homme plus rempli de valeur que de l'esprit de son état, et qui avoit déjà rendu d'importans services à Gerlac, son Archevêque, contre les brigands qui dévastoient le diocèse de Mayence. Boémond, l'ayant fait venir, l'an 1361, à Treves, lui fait part de son dessein, et, du consentement du Chapitre, il l'associe à son autorité et à ses fonctions. Conon, dès qu'il est installé et confirmé par le Pape, va mettre le siège devant Gretenstein, et prend la place d'assaut avec Philippe d'Isenbourg qui la défendoit. Il recouvra sa liberté le 13 Février 1361 (V. S.), en se reconnoissant vassal de l'Eglise de Treves. Bientôt après, si l'on en croit Brower, il provoqua, par de nouvelles hostilités, Conon, qui le fit une seconde fois prisonnier. Mais il nous paroît que d'une seule guerre cet

Ecrivain en fait deux; car ce qu'il raconte de la seconde se trouve du 13 Février 1362 (N. S.), publié par M. de Hontheim (*Hist. dipl. Trevir.* T. II, pp. 217-218).

La même année, Boémond se démet de l'Episcopat entre les mains de Conon, après en avoir obtenu la permission du Pape Innocent VI, le fait sacrer et revêtir du *Pallium* en sa présence, puis se retire à Saarbourg, où il vécut dans la retraite jusqu'au 10 Février 1368 (N. S.), époque de sa mort.

#### CONON II DE FALKENSTEIN.

1362. CONON, ou CUNON DE FALKENSTEIN, né l'an 1320, de Coadjuteur de Boémond étant devenu son successeur, commença par ratifier la treve que son prédécesseur avoit faite avec la ville de Treves touchant les prétentions de la bourgeoisie.

Le Pape Urbain V ayant nommé à l'Archevêché de Cologne Adolphe de la Marck, comme il différoit de se faire ordonner, ce Pontife, par ses Lettres du 3 Septembre 1363, chargea Conon de l'administration de cette Eglise; emploi qu'il exerça même après l'abdication d'Adolphe, et pendant toute la durée de l'Episcopat d'Engilbert son successeur, mort le 3 Décembre 1368. Mais tandis qu'il veille aux affaires d'autrui, la ville de Treves fait revivre ses prétentions. S'imaginant avoir entièrement exclu l'Archevêque du gouvernement civil, elle veut encore lui enlever les péages de la Moselle et se les approprier. Après quelques hostilités réciproques, les parties s'en remirent à l'arbitrage de l'Empereur Charles IV. Le jugement de ce Prince, rendu le lundi avant Noël (23 Décembre) 1364, donna gain de cause à l'Archevêque, avec défense aux Trévirois de faire entre eux, ou avec l'étranger, aucun Traité sans la permission du Prélat. L'an 1371, Conon refuse l'Archevêché de Mayence, puis celui de Cologne qu'il administroit depuis sept ans, et fait élire pour ce Siège Frédéric de Saerwerden son neveu. L'an 1376, il obtint de l'Empereur Charles IV un Diplôme daté du 31 Mai, par lequel il renouveauit et confirma toutes les régales appartenantes à l'Eglise de Treves, et tous les privilèges et prérogatives dont elle jouissoit. La dignité d'Archichancelier de l'Empire au Royaume d'Arles n'y est point oubliée entre les titres qui décorent l'Archevêque de Treves. On y ajoute que dans l'élection du Roi des Romains, et dans les autres affaires de l'Empire qui se traiteront entre les Electeurs, ce sera celui de Treves qui donnera le premier sa voix. M. de Hontheim (*Hist. dipl. Trev. T. II, p. 265*) a mis en évidence l'authenticité de ce Diplôme, révoquée en doute par quelques Modernes. Un nouveau péage que Conon veut établir en 1377, excite un nouveau soulèvement à Treves. Le Duc de Lorraine et l'Evêque de Metz s'étant rendus arbitres de la querelle, engagent l'Archevêque à supprimer cet impôt, et la paix est conclue le 14 Juin. Conon, l'an 1388, averti, par ses infirmités jointes au poids des années, de penser à la retraite, abdique en faveur de son petit-neveu Werner de Falkenstein-Koenigstein, avec la permission du Pape Urbain VI, dont il suit l'obédience, et le consentement du Chapitre; après quoi s'étant retiré au château de Welmich sur le Rhin, édifice commencé par son prédécesseur et achevé par lui, il y meurt le 21 Mai de la même année. Son corps, porté à Coblenz, fut inhumé dans l'Eglise de S. Castor. A ne considérer Conon que comme un Prince temporel, on ne peut lui refuser de grands talens pour le gouvernement. Il sut domter l'indocilité de ses vassaux, réprimer les entreprises de ses voisins, retirer les biens aliénés de son Eglise, et augmenter ses Domaines par de nouvelles acquisitions. Nous ne voyons point sa conduite épiscopale marquée par des traits aussi bien caractérisés. Il paroît que le soin du spirituel ne tint que le second rang, et un rang bien inférieur dans ses occupations. Pour ne rien omettre d'essentiel sur ce qui le regarde, nous dirons qu'il est, à ce qu'on prétend, un

des continuateurs des Gestes des Archevêques de Treves.

## WERNIER DE FALKENSTEIN.

1388. WERNIER DE FALKENSTEIN, Archidiacre de Treves, Prévôt de S. Paulin dans cette ville, et de S. Florin à Coblenz, petit-fils, par Agnès sa mere, de Philippe de Falkenstein, frere de Conon, Archevêque de Treves, en succédant à son grand-oncle, trouva les coffres de l'Archevêché bien remplis par l'économie de ce Prélat. Mais ces trésors, après la mort de Conon, furent disputés à Wernier par ses parens qui prétendoient se les approprier. On ignore de quelle maniere la querelle se termina. L'an 1389, Wernier fut obligé d'aller mettre le siège devant la ville de Wesel qui s'étoit révoltée. La place ne se rendit qu'au bout d'un an. Wernier marcha ensuite au secours de Frédéric, Archevêque de Cologne, attaqué par Engilbert III, Comte de la Marck. L'an 1393, il se voit attaqué subitement par les Comtes d'Arenberg et de Solms, qui font, chacun de leur côté, des incursions dans le pays de Treves. Il employa trois années à se défendre contre le dernier. (De Hontheim, *Prodr.*, pp. 1108-1201.) L'Empire étoit alors dans une espede d'anarchie par la nonchalance de l'Empereur Wenceslas que ses débauches retenoient et absorboient entièrement à Prague. L'an 1400, les trois Electeurs ecclésiastiques et Robert, Electeur Palatin, s'étant assemblés à Oberlahnstein, prirent le parti de le déposer, et nommerent, le lendemain, Robert lui-même pour le remplacer. Robert étant venu, l'an 1403, à Treves après son expédition malheureuse d'Italie, confirma les privilèges de cette ville, qui devenoit plus florissante de jour en jour depuis l'alliance qu'elle avoit contractée avec les Ducs de Lorraine et de Luxembourg. Wernier, l'an 1414 (V. S.), fit, au nom de son Eglise, l'acquisition de la Seigneurie de Limbourg sur la Lhane par la vente que lui en fit, le 7 Janvier, Gerlac, Doyen de Treves et héritier de Jean de Limbourg, son frere, mort le 26 Février 1406. (M. Wenck, *Hist. de la Hesse*, en allemand, T. 1, p. 405.)

La ville de Cologne s'étant révoltée, l'an 1418, contre Thierr son Archevêque, Wernier leve des troupes et vole à la défense du Prélat. Mais peu de tems après son arrivée, il meurt dans le château de Burenberg, le 4 Octobre de la même année. Son corps fut inhumé à Coblenz, près de Conon son grand-oncle. Wernier, à sa mort, laissa ses coffres aussi vuides qu'il les avoit trouvés remplis à son avènement au Siège de Treves. Il faut dire à sa louange qu'il n'étoit nullement intéressé. De tems immémorial ses prédécesseurs, depuis l'Archevêque Hillin, en vertu d'un Indult accordé par le Pape Eugene à ce Prélat, étoient dans l'usage de s'emparer de la succession de tous les Ecclésiastiques de leur diocèse qui mourroient intestats. Wernier, l'an 1397, renonça, par un acte en forme, à ce droit. Il est vrai qu'il ne perdit rien, le Pape Boniface IX l'ayant dédommagé de ce sacrifice en lui accordant la premiere année du revenu de tous les Bénéfices.

Malgré ses bonnes qualités, ce Prélat n'avoit pu se faire aimer de son Chapitre. Dans une grande maladie qu'il eut, l'an 1398 ou 1399, son cerveau s'étant dérangé, les Chanoines prirent de là occasion de demander au Pape Boniface IX Frédéric de Blankenheim, Evêque d'Utrecht. Par la même supplique ils prioient le S. Pere de révoquer l'union qui avoit été faite de l'Abbaye de Prüm à la mense de l'Archevêque. Le Pape accorda l'un et l'autre. Mais Wernier, revenu en santé, rejeta le prétendu Coadjuteur. Il y eut à ce sujet entre eux une longue et vive querelle, qui se termina enfin par la retraite de l'Evêque d'Utrecht. (De Hontheim, *Hist. dipl. Trevir.* T. II, p. 344.)

## OTTON DE ZIEGENHAIN.

1418. OTTON, de l'illustre Maison des Comtes de

Ziegenhain, Prévôt de l'Eglise de Treves, en fut élu, malgré lui, Archevêque le 13 Octobre 1418. Son premier soin fut de travailler à réconcilier la ville de Cologne avec son Archevêque, en quoi il réussit. Il ne fut pas également heureux dans l'entreprise qu'il fit de réformer les mœurs de son Clergé. L'an 1420, ayant pris les armes contre les Hussites à la priere du Pape Martin V, il partit avec une armée considérable pour la Bohême, où il se joignit au Duc de Saxe qui commandoit ses troupes, et au Marquis de Brandebourg, ayant celles de Franconie sous ses ordres. Ces trois Princes marcherent de concert pour faire le siège de Meysseu; mais une irruption subite des ennemis jeta une telle épouvante dans leur camp, qu'ils prirent honteusement la fuite. Ayant rassemblé de nouvelles forces pour réparer cet échec, ils en essayerent un second non moins ignominieux dans le cours de la même année. L'an 1422, Otton voulant rétablir la discipline monastique dans l'ordre de S. Benoît, fit tenir un Chapitre général à S. Maximin, où 57 Abbés des provinces germaniques en-deçà du Rhin se trouverent. On y fit des réglemens qui servirent de fondement à la Congrégation de Bursfeld.

L'an 1423, Otton célébra, le 26 Avril, un Concile provincial, où l'on dressa six Statuts, dont le premier est contre les Hussites; les autres concernent la discipline: mais ils n'eurent pas grand effet. L'an 1426, au retour d'un pèlerinage à la Terre-Sainte, Otton, aidé par le Cardinal Henri de Vinton, Légat apostolique, fit de nouvelles tentatives, mais aussi infructueuses que les premieres, pour la réforme de son Clergé. L'an 1430 (N. S.), il mourut de la pierre à Coblenz, le 13 Février, dans un âge peu avancé. Son épitaphe, gravée sur son tombeau dans la Cathédrale de Treves, fait l'éloge de sa modestie, de sa charité, de son zele pour la vérité, la justice et la paix.

## RABAN DE HELMSTADT.

1430. RABAN, dit DE HELMSTADT, château de sa famille dans le Kreichgau, Evêque de Spire, fut nommé par le Pape Martin V à l'Archevêché de Treves, après que ce Pontife eut cassé les deux élections qui avoient été faites par le Chapitre divisé, l'une d'Udalric, Comte de Manderscheid, Doyen de Cologne, l'autre de Jacques de Sirck, Ecolâtre de Treves. Le jugement de Martin, quoique confirmé, l'année suivante, par Eugene IV son successeur, fut mal reçu à Treves, dont la plus grande partie du Clergé et de la Noblesse, appuyée par les Archevêques de Cologne et de Mayence, voulut maintenir l'élection d'Udalric. Eugene, voyant cette résistance, frappa d'excommunication Udalric et ses fauteurs. Ce foudre atterra les uns et irrita les autres. La ville de Coblenz se soumit aux volontés du Pape. Treves se trouvant partagée entre Udalric et Raban, le premier lui déclara la guerre le jour de l'Epiphanie 1433 (N. S.), ravagea son territoire, et fit prisonniers tous ceux de ses habitans qu'il put saisir. Le 18 Janvier de la même année, le Sénat de Treves députa au Concile de Bâle pour lui représenter les funestes effets du schisme, et le prier d'y apporter un prompt remede. Le Concile engage l'Empereur à interposer son autorité pour empêcher le siège dont la ville étoit menacée. Udalric parut d'abord disposé à se rendre aux ordres du Souverain; mais bientôt il reprit son premier dessein et vint se présenter devant Treves, dont il ouvrit le siège cinq jours avant les Rameaux (31 Mars 1433). Il avoit pour alliés dans cette guerre les Archevêques de Mayence et de Cologne avec les Ducs de Berg, de Juliers, de Baviere, et d'autres Princes. Mais la résistance des Assistés l'obligea de se retirer à la fête suivante de l'Ascension. Udalric ayant alors fait semblant de rechercher la paix, on tint là-dessus à Biviers, au-delà de la Moselle, un Congrès, que l'unanimité des parties fit rom-

pre. Raban, sur la fin de Juillet, fit son entrée à Treves, où il reçut les hommages des habitans après leur avoir assuré la conservation de leurs privilèges. De là s'étant rendu à Coblentz sur l'invitation des Magistrats, il y éprouva des oppositions de la part du peuple, qu'il vint à bout néanmoins de regagner sur la fin de l'an 1434. Touché des plaintes de la ville de Treves, le Concile de Bâle fit citer Udalric, qui, ayant comparu, ne tarda pas à prendre la fuite, voyant que l'Assemblée n'étoit pas pour lui. Son évasion fut suivie d'une Sentence du Concile, qui donna gain de cause à Raban. (Martene, *Ampl. coll.* T. VIII, col. 872.) Udalric comptant faire casser ce jugement par le Pape Eugene IV, se mit en route pour Rome : mais la mort le surprit, l'an 1436, à Turgau en Suisse.

L'an 1438, Raban, avec la permission du Pape, se donne pour Coadjuteur Jean de Heinsberg, Evêque de Liège. Ce furent les plaintes du Clergé de Treves, fondées sur les aliénations fréquentes qu'il faisoit des meilleurs fonds et des plus beaux droits de son Eglise, qui le déterminèrent à prendre ce parti. Dès l'an 1435, pour mettre dans ses intérêts le Comte de Virnebourg, grand partisan d'Udalric, il lui avoit vendu, pour 45 mille écus d'or, cinq des meilleures places de son Eglise. A l'arrivée de son Coadjuteur il quitta Treves pour aller faire sa résidence à Spire, dont il n'avoit pas abandonné le Siège en montant sur celui de Treves. L'année suivante 1439, il céda, pour environ cent mille florins d'or, l'Archevêché de Treves à Jacques de Sirck, et engagea l'Evêque de Liège à se démettre de sa Coadjutorerie pour 60 mille. Raban, quelques jours après, se voyant cassé de vieillesse, abdiqua de même son Evêché de Spire. Il survécut peu à ces actes, étant mort le 4 Novembre 1440, ou plutôt, suivant Trithème, dans sa Chronique de Sponheim, le 14 Novembre 1439.

#### JACQUES II, DE SIRCK.

1439. JACQUES DE SIRCK, après avoir fait approuver par le Pape Eugene la résignation que Raban lui avoit faite de l'Archevêché de Treves, reçut la consécration épiscopale dans le château de Mensburg le 11 Septembre 1439, et fit son entrée solennelle dans Treves le même jour. C'étoit un homme d'une grande capacité pour les affaires, et telle, qu'il dietoit en même tems à plusieurs Secrétaires sur différentes matieres. René d'Anjou, Duc de Lorraine et Roi de Naples, l'avoit fait son Chancelier, et par son habileté il avoit terminé les différends qui étoient entre ce Prince et le Pape Eugene. A son avènement au Siège de Treves, il déploya le même talent avec un égal succès. Le Clergé de sa Cathédrale avoit un démêlé avec la ville au sujet des impôts sur le vin, dont il se prétendoit exempt. Les choses avoient été au point que les Chanoines avoient abandonné Treves. Le Prélat trouva moyen de réconcilier les esprits en obtenant de son Chapitre qu'attendu la pauvreté de la ville, il paieroit l'impôt durant le cours de six ans. L'an 1440, après l'élection de Frédéric III, Roi des Romains, à laquelle il concourut, l'Assemblée le députa vers ce Prince pour lui faire part de cette nouvelle et l'amener avec lui pour se faire couronner à Aix-la-Chapelle. Frédéric reçut l'ambassade avec satisfaction ; mais certaines affaires l'obligèrent à différer son couronnement.

L'an 1442, la ville de Treves, toujours oppressée d'entendre sa liberté, supprime la charge de Maître des Echevins, qui subsistoit de tems immémorial, et substitue à ce Magistrat deux Bourgmeistres annuels : établissement qui s'est maintenu jusqu'à nos jours. L'Archevêque voulut d'abord s'opposer à ce changement, comme préjudiciable à son autorité ; mais le Sénat lui ayant représenté qu'en cela il n'avoit eu que le bien commun en vue, sans vouloir entreprendre sur son droit suprême, il se rendit. Non content d'adhérer au Concile de Bâle,

Jacques de Sirck reconnu, comme fit l'Archevêque de Cologne, l'obédience de l'Antipape Félix, qui récompensa son attachement par le don qu'il lui fit de dix mille florins d'or, à prendre sur les dixmes et les autres revenus du S. Siège en Saxe. Eugene, irrité de la conduite des deux Archevêques, fulmina contre eux, le 9 Février 1445, une Sentence de déposition, et nomma deux nouveaux sujets pour remplir leurs Sièges, savoir, Jean, Evêque de Cambrai, frere naturel du Duc de Bourgogne, pour Treves, et Adolphe de Cleves, neveu du même Duc, pour Cologne. Une entreprise aussi hardie choqua extrêmement les Princes de l'Empire. Le Collège électoral s'étant assemblé à Francfort, au Carême de 1446, fit une convention par laquelle il s'engageoit à se retirer de l'obédience d'Eugene, s'il ne remplissoit diverses conditions, dont les trois principales étoient, 1<sup>o</sup> de révoquer son Décret contre les deux Archevêques ; 2<sup>o</sup> de faire droit sur les griefs de la nation germanique ; 3<sup>o</sup> de reconnoître l'autorité des Conciles généraux telle qu'elle avoit été définie par le Concile de Constance. La Noblesse de Treves voulut cependant se prévaloir du Décret d'Eugene pour se soulever contre son Archevêque ; mais la diligence et l'activité du Prélat firent échouer ce dessein, et contraignirent les rebelles à rentrer dans le devoir. Les deux Archevêques firent ensuite leur paix avec Eugene, qui les rétablit par sa Bulle du 5 Février 1447. Nouveau soulèvement des Nobles de Treves en 1452. Le plus difficile à réduire fut Jean de Hurte, qui, de son château de Schoneck, faisoit des courses funestes sur les terres de l'Abbaye de Prüm. L'an 1450, à l'occasion du Jubilé publié par Nicolas V, successeur d'Eugene, l'Archevêque de Treves entreprit le voyage de Rome, où il obtint non seulement l'indulgence, mais les revenus de la Cure de Creutzenach, que Nicolas lui accorda avec l'expectative de l'Evêché de Metz, en cas qu'il vint à vaquer de son vivant. (*Hist. diplom. Trevir.* T. II, pp. 412-413.) Ces grâces n'asservirent pas néanmoins l'Archevêque de Treves à la Cour de Rome. Après la mort de Nicolas V et l'élection de Calliste III, il n'hésita point à se joindre aux Princes qui étoient d'avis de restreindre l'influence de la Cour romaine dans les matieres qui avoient fait l'objet du Concordat de la nation germanique avec Eugene. Mais l'avis échoua par des vues d'intérêt qu'Aénéas Sylvius fit valoir auprès de l'Empereur. Jacques de Sirck, étant allé à la Cour de ce Prince, fut attaqué, à son retour, vers la fin de Septembre 1455, d'une maladie de langueur qu'il attribua au poison. Quoiqu'il en soit, elle le conduisit à la mort le 28 Mai 1456. Ceux qui ont écrit sa vie le représentent comme un esprit tellement dissimulé, que ses domestiques même ne pouvoient deviner sa pensée. Ils lui reprochent en même tems d'avoir épuisé le trésor de son Eglise et amassé de l'argent par toutes sortes de voies pour enrichir ses parens. Il faut néanmoins convenir qu'il fit plusieurs choses louables pendant son gouvernement. Il rétablit la discipline dans plusieurs Monasteres, en répara d'autres qui étoient tombés en ruine ; il favorisa les gens de lettres, et obtint, l'an 1454 (V. S.), des Lettres du Pape Nicolas V, en date du 2 Février, pour fonder une Université à Treves. Mais elles n'eurent leur effet qu'après sa mort. On a vu plus haut l'attention qu'il eut à maintenir son autorité contre les atteintes qu'on vouloit y porter. Une chose remarquable que nous apprend l'Auteur de ses Gestes, et que nous montront les Diplômes, c'est qu'il fit, dans les premières années de l'Empereur Frédéric III (ou IV), les fonctions d'Archichancelier de l'Empire à la place et à la demande de l'Archevêque de Mayence ; sur quoi voyez *Guden Cod. diplomat.* T. IV, p. 275. Johanns dans ses notes sur Serrarius, p. 756, fournit des extraits des actes dressés à ce sujet pour éviter le préjudice qui auroit pu résulter de là contre le droit de l'Electeur de Mayence.

## JEAN II, DE BADE.

1456. JEAN, né le 9 Février 1434, de Jacques, Marquis de Bade, et de Catherine de Lorraine, Chanoine de Treves, de Strasbourg et de Mayence, fut élu par compromis, le 21 Juin 1456, à l'âge de 22 ans, pour remplir le Siège de Treves après la mort de Jacques de Sirck. Sa vertu lui mérita la préférence sur plusieurs Candidats qui s'étoient présentés avec de puissantes recommandations. Mais le Pape ne confirma son élection et ne lui accorda le *Pallium* que le 25 Octobre. Ce qui causa ce retardement, ce fut l'opposition formée par Diéther d'Isenbourg-Budingen, qu'une partie du Chapitre portoit. Pendant la dernière maladie de Jacques de Sirck (le 10 Mai 1456), les Nobles et les Bourgeois du Trévirois avoient fait une confédération entre eux pour empêcher les brigues et les factions qui avoient coutume de se former dans l'élection de l'Archevêque, ou du moins pour en prévenir les suites. L'Archevêque Jean, prévoyant les conséquences de cette association faite sans l'aveu du Souverain, la fit casser par un Décret de l'Empereur Frédéric le 18 Avril 1457, comme contraire au chapitre 15<sup>e</sup> de la Bulle d'or; ce qui n'empêcha pas les Nobles et les villes du Trévirois de la renouveler le 4 Mars 1502 (V. S.). Le 27 Mai suivant, Jean de Bade entre dans l'union formée entre les Electeurs pour mettre fin au schisme papal, pour arrêter que les affaires de l'Empire se décideroient par le consentement des Electeurs, pour empêcher les aliénations des Domaines de l'Empire, et pour terminer à l'amiable les différends qui s'éleveroient entre les Electeurs. C'est la cinquième des Confédérations electorales, suivant l'observation de Muller. Le 12 Janvier 1458, l'Archevêque de Treves et celui de Cologne firent entre eux une union particulière contre les Nobles de leurs diocèses, par où l'on voit que la Noblesse n'étoit plus sous leur juridiction ou plutôt sous celle des Tribunaux ordinaires.

L'Archevêque Jean fit, l'an 1459, son entrée solennelle à Treves, le Dimanche 10 Mai, à la tête de 2500 chevaux. Ce qui avoit fait différer cette cérémonie, c'étoient les contestations que le Prélat avoit avec les Bourgeois touchant la nomination des Magistrats. Après diverses conférences tenues sur ce sujet, il fut convenu qu'à la réserve des Echevins et des trois Maîtres des Tribus, la ville nommeroit les autres Chefs de la Magistrature. L'an 1464, Jean de Bade reçoit, par les mains de George son frere, Evêque de Metz, la consécration épiscopale à Sarbourg. Le 11 Août de la même année, Nicolas de Cusa, Cardinal-Evêque de Brixen, meurt à Todi. Ce Prélat, né au village de Cusa sur la Moselle, dans le diocèse de Treves, étoit fils d'un pêcheur, et ne devoit qu'à son mérite les dignités de Prévôt de S. Florin de Coblenz, d'Evêque et de Cardinal, auxquelles il avoit été successivement élevé. Les Archevêques de Treves et les Papes ensuite l'employèrent en différentes légations dont il s'acquitta toujours avec succès. Son cœur fut apporté dans sa patrie, et déposé dans l'Hôpital qu'il y avoit fondé. L'an 1465, le commerce entre les Trévirois et les Luxembourgeois, établi par d'anciens Traités et rompu ensuite par des mécontentemens réciproques, fut rétabli par la réconciliation des premiers avec Philippe le Bon, Duc de Bourgogne et de Luxembourg. L'an 1473 (N. S.), le 16 Mars, l'établissement de l'Université de Treves est consommé, et l'Archevêque en est déclaré Chancelier perpétuel, l'Abbé de S. Matthias et le Prieur des Chartreux, conservateurs de ses privilèges, et Nicolas Raemsdonk en est nommé Recteur. La même année, le 28 Septembre, entrevue de Charles, Duc de Bourgogne, et de l'Empereur Frédéric III, accompagné de Maximilien son fils, aux portes de Treves, avec un cortège nom-

breux et brillant de part et d'autre. L'Archevêque vient au devant d'eux, et les conduit à l'Abbaye de S. Maximin, où ils tiennent, durant plusieurs jours, des conférences dont l'objet étoit le mariage de la fille du Duc avec Maximilien, à condition que l'Empereur donneroit au premier le titre de Roi. Mais Louis XI, informé de cette négociation, la rompt par une lettre d'avis à l'Empereur. Charles s'en retourne fort courroucé et contre Frédéric, qui s'étoit déjà retiré le premier secrètement, et contre l'Archevêque, qu'il croit auteur du changement de ce Prince à son égard. L'an 1476, Jean de Bade obtient de Sixte IV une Bulle pour réunir à son Archevêché la mense abbatiale de Pruin, dont ce Pape, trois ans auparavant, lui avoit accordé l'usufruit pour sa vie. Mais, l'an 1477, le Pape révoqua sa Bulle. La même chose étoit déjà arrivée sous l'Episcopat de Wernier, à qui Boniface IX avoit accordé la même union par une Bulle qu'il révoqua la 10<sup>e</sup> année de son pontificat. (Knauf, *Defensio. Prum.* p. 68.) L'an 1477, au mois d'Août, il conduisit l'Archiduc Maximilien à Gand, où il assista aux noces de ce Prince avec l'héritière de Bourgogne. A son retour il trouve la ville de Treves engagée dans une guerre avec les Comtes de Manderscheid. Il réussit à éteindre cet incendie, et fait à cette occasion un nouveau Traité de confédération avec la bourgeoisie de Treves.

L'an 1489, Jean de Bade, par un acte du 29 Septembre, entre dans la fameuse ligue de Suabe, formée sous les auspices de l'Empereur Frédéric et de Maximilien son fils, entre les Princes d'Allemagne, les Comtes et les Prélats, pour réprimer tous ceux qui oseroient troubler la paix de l'Empire. Après avoir terminé quelques autres guerres, Jean de Bade s'applique, l'an 1491, à rétablir la discipline parmi le Clergé séculier et régulier de son Eglise. L'an 1495, la ville de Boppart sur le Rhin, à trois lieues de Coblenz, engagée aux Archevêques de Treves dès le tems de l'Empereur Charles IV, obtient de l'Empereur Frédéric IV, à la Diète de Worms, des privilèges qui la rendent presque indépendante. L'Archevêque Jean, à l'insu duquel ils avoient été accordés, les fait révoquer. Soulèvement des Bourgeois de Boppart à cette occasion. Ils chassent le Scultet, ou Lieutenant de l'Archevêque, et assiègent leur citadelle gardée par une assez faible garnison. Le Prélat ayant appelé à son secours l'Electeur Palatin, le Landgrave de Hesse, le Marquis de Bade, et d'autres Princes, vient mettre, avec une armée de 12 mille hommes, le siège devant Boppart, le 24 Juin, et l'oblige à se rendre le 3 Juillet suivant. (*Hist. diplom. Trevir.* T. II, p. 505.) Ce fut le Comte Palatin de la branche de Simmeren qui dicta les articles de la capitulation, dont le plus essentiel portoit que la ville rentrerait sous la juridiction de l'Archevêque comme elle y étoit auparavant. Pour subvenir aux frais de cette guerre finie en 1497, le Prélat fut obligé de faire des emprunts qui exciterent des plaintes parmi ses Chanoines. La même année, ou l'an 1498 (et non 1493, comme il est marqué dans l'Histoire diplomatique de Treves par une faute typographique), Jean de Bade, voulant conserver l'Archevêché de Treves dans sa Maison, obtient du Pape Alexandre VI pour Coadjuteur, à l'insu de son Chapitre, Jacques de Bade son neveu, fort connu à la Cour de ce Pontife. La Bulle expédiée à ce sujet étant venue à la connoissance du Chapitre, le Doyen et plusieurs Chanoines s'opposent à son exécution. Le Pape, l'an 1501, pour les contraindre à se désister de leur opposition, les menace d'excommunication. Les opposans ne tenant compte de ces menaces, Alexandre en vient, l'année suivante, à l'exécution.

L'an 1503, l'Archevêque Jean de Bade finit ses jours le 9 Février, dans le château d'Ehrenbreistein, à l'âge de 69 ans. Son corps fut inhumé à la Cathédrale.

Les Ecrivains de Treves font l'éloge de sa justice et

de sa libéralité; mais ils avouent que ses bienfaits ne firent que des ingrats parmi ceux qui les recevoient, et des mécontents entre ceux qui n'y avoient point de part. Trithème, qui vivoit familièrement avec lui, donne trois causes des grandes dettes qu'il laissa en mourant, sa bienfaisance naturelle, les grandes dépenses que lui causa la guerre contre la ville de Boppart, et son penchant pour l'Alchymie. Il prétend néanmoins qu'on lui en a trop imputé sur ce dernier article. On pourroit ajouter une quatrième cause de ses dettes, les réparations et reconstructions qu'il fit tant dans les Eglises que dans les palais et fortifications de son Electorat. Il est le premier qui ait pris le titre d'Electeur dans ses Lettres, quoique les Empereurs l'eussent donné avant lui aux Archevêques de Treves.

### JACQUES III, DE BADE.

1503. JACQUES DE BADE, né, le 6 Juin 1471, de Christophe, Marquis de Bade et d'Otilie, Coadjuteur de Jean de Bade son grand-oncle, fut élu pour lui succéder, le 5 Mars 1503, par une partie du Chapitre, tandis que l'autre, ayant le Doyen à sa tête, élut George, de la Maison des Comtes Palatin du Rhin, Prévôt de l'Eglise de Mayence. Le diocèse se partagea, comme le Chapitre, entre ces deux rivaux. Mais la Cour de Rome, à la prière de l'Empereur Maximilien I, s'étant déclarée pour Jacques de Bade, George donna sa démission volontairement, et éteignit par là le feu de la dissension. Jacques avoit fait ses études à Bologne sous le célèbre Béroalde. De là s'étant rendu à Rome, il y avoit fait un assez long séjour sous les Pontificats d'Innocent VIII et d'Alexandre VI, uniquement occupé des belles-lettres. Placé sur le Siège de Treves, il voulut révoquer certains privilèges que la ville avoit extorqués de son prédécesseur. Mais sur les remontrances de personnes sages, il laissa les choses dans l'état où elles étoient, pour ne point exciter de nouveaux troubles. Toute son application se tourna au bien spirituel et temporel de son Eglise. Il y avoit lieu d'espérer qu'il la rétablirait dans son ancienne splendeur, lorsqu'ayant été envoyé à Cologne par l'Empereur pour terminer un débat qui étoit entre la bourgeoisie et le Sénat, il y mourut le 27 Avril 1511. C'est ainsi que sa mort est rapportée par deux Auteurs contemporains, le Continuateur des Gestes des Archevêques de Treves et Jean Trithème. La Chronique de Hesse dit au contraire qu'il fut assassiné par un homme de la lie du peuple dans le bateau qui le conduisoit à Cologne; récit que M. de Hontheim n'hésite pas à mettre au rang des fables. Son corps fut rapporté à Coblenz, et inhumé dans l'Eglise de S. Florin. Ce Prélat avoit administré la Chancellerie de l'Empire. Nous en avons la preuve dans une lettre de l'an 1506, datée du jeudi après la S. Jean-Baptiste (25 Juin), par laquelle, avertissant l'Archevêque de Mayence qu'il va faire les fonctions de Chancelier à la Cour impériale, il lui recommande ses sujets pendant son absence, ainsi que les Gouverneurs et les Officiers qu'il avoit établis dans l'Electorat, lorsqu'ils auront recours à lui. L'Archevêque de Mayence consent, dans sa réponse du 10 Juillet, que Jacques de Bade exerce l'office dont il lui parle, aux conditions que Diéther, Archevêque de Mayence, l'avoit permis à Jacques de Sircx. (*Gudenus, Cod. diplom. T. IV, p. 555 et seq.*) Un acte, du 16 Octobre 1509, nous montre encore Jacques de Bade revêtu de la charge de Juge suprême, ou Président de la Chambre impériale, et fournit en même tems la preuve de son désintéressement par la renonciation qu'il y fait à 800 florins d'or qui lui revenoient d'arrérages sur ses honoraires, en faveur de la Chambre. (De Hontheim, *Hist. diplom. Trevir. T. II, p. 584.*)

### RICHARD DE GREIFFENCLAU.

1511. RICHARD DE GREIFFENCLAU DE VOLRATH, Chantre de l'Eglise de Treves, en fut élu Archevêque le 14 Mai 1511. L'année suivante, il reçut l'Empereur Maximilien, suivi d'un grand cortège de Princes, de Prélats et de Seigneurs. L'objet de l'Empereur dans ce voyage étoit de tenir une Diète à Treves sur les affaires de l'Empire. Une partie de ceux qui devoient la composer se fit long-tems attendre, et, pendant cet intervalle de loisir, Maximilien visita l'Abbaye d'Epternac et d'autres lieux voisins. Richard en son absence fut sacré le jour de la Pentecôte (30 Mai). L'affluence d'étrangers que la promesse faite par l'Archevêque de montrer à la Diète la robe sans couture de Notre-Seigneur, avoit attirés à Treves, y ayant occasionné la peste, l'Assemblée fut transférée, dans le mois d'Août, à Cologne. L'an 1519, à la Diète tenue, le 28 Juin, à Francfort pour l'élection d'un nouvel Empereur, Richard fit en faveur de François I, Roi de France, un discours qui, n'ayant pas été bien accueilli de la plupart des Electeurs, demeura sans effet. Ce Prélat se rendit, l'an 1521, à celle de Worms, indiquée au 6 Janvier, touchant les erreurs naissantes de Luther. Il avoit amené avec lui Eckins, ou Jean d'Eck, son Official, qui entra en dispute contre cet hérésiarque, et dissipa toutes ses subtilités sans pouvoir vaincre son opiniâtreté. L'an 1522, François de Sickingen, Gentilhomme du Palatinat, sectateur ardent de Luther, après avoir ravagé par le fer et par le feu différentes provinces de l'Empire, entre dans le pays de Treves, dévaste la campagne, prend quelques places, et vient mettre le siège devant la capitale. Richard lui oppose ses troupes commandées par Gerlac d'Isenbourg. Celles de Hesse et celles de l'Electeur Palatin, conduites par leurs Souverains, viennent à son secours. Sickingen, près de se voir forcé dans son camp, leve honteusement le siège, et se retire après avoir pillé et brûlé l'Abbaye de S. Maximin. Richard et ses alliés le poursuivent et l'attaquent dans tous les lieux qui peuvent lui servir de retraite. L'an 1523, ils l'assiègent dans sa principale forteresse nommée Landstuhl (aujourd'hui du Duché de Deux-Ponts); Sickingen, en défendant la place, reçoit une blessure dont il meurt quelques jours après, laissant ainsi la paix à ses voisins et ses places aux vainqueurs. Richard, à son retour, emploie les dépouilles qu'il avoit remportées de cette guerre à construire le château d'Hermanstein sur le Rhin, vis-à-vis de Coblenz. Richard, l'an 1525, envoie des troupes, qu'il suivit lui-même, au secours de l'Electeur Palatin et du Landgrave de Hesse contre les Anabaptistes qui ravageoient leurs Etats. Il assiste, l'an 1531, et contribue par son suffrage à l'élection de Ferdinand, Roi des Romains, faite à Cologne le jour des Rois. A son retour, il tombe malade à Wittlich, petite ville de son diocèse sur le Lezer, à sept lieues de Treves, et y meurt, le 13 Mars, à l'âge de 63 ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Son corps fut rapporté à Treves, et inhumé dans la Cathédrale. Ce Prélat joignit à une rare prudence, à une éloquence peu commune, un grand amour de la religion et de l'Etat. Il se distingua par ces belles qualités dans toutes les Diètes où il se trouva, et il n'en manqua aucune de son tems sans des raisons indispensables.

### JEAN III DE METZENHAUSEN.

1531. JEAN DE METZENHAUSEN, d'une famille ancienne, Prévôt de l'Eglise de Treves, fut élu à l'unanimité, le 27 Mars 1531, pour succéder à l'Archevêque Richard, et fut sacré le 26 Mars de l'année suivante. Son élévation étoit la récompense des services qu'il avoit rendus à l'Eglise de Treves, ayant

fait confirmer, en 1516, tous ses privilèges par le Pape Léon X dans une ambassade dont il avoit été chargé par l'Empereur Maximilien auprès de ce Pontife. Ce Prélat fit, le 8 Novembre 1532, une alliance pour 20 ans avec l'Electeur de Mayence, l'Electeur Palatin et le Landgrave de Hesse, et, le 30 du même mois, une semblable avec le Duc de Lorraine. (De Hontheim, *Hist. diplom. Trevir.* T. II, pp. 632-642.) L'an 1534, il envoya du secours à l'Evêque de Munster contre les Anabaptistes qui s'étoient emparés de cette ville sous la conduite de Jean de Leyde, tailleur d'habits, à qui ses fanatiques partisans avoient donné le titre de Roi. On tint à Coblentz, le 13 Décembre de la même année, une Diète pour augmenter les secours de l'Evêque de Munster. Ceux qu'elle lui fournit mirent en état de presser vivement le siège de sa capitale, qui fut prise enfin après un an et plus de résistance, le 24 Juin 1535. On sait la vengeance que les vainqueurs tirèrent de Jean de Leyde, qui fut mis en pièces avec des tenailles rougies au feu. L'an 1540, Jean, au retour de la Diète d'Hagenau, tenue par Ferdinand, Roi des Romains, sur les différends de religion, mourut au château de Daenstein le 22 Juillet.

## JEAN-LOUIS DE HAGEN.

1540. JEAN-LOUIS DE HAGEN, d'une famille noble du côté du Rhin, qui existe encore, Prévôt de l'Eglise de Treves, en devint Archevêque par une election canonique le 9 Août 1540. Il mourut au château d'Ehrenbreitstein, le 23 Mars 1547, vis-à-vis de Coblentz, à l'âge de 55 ans, sans avoir reçu même l'Ordre de la Prêtrise. Il montra néanmoins du zèle contre les nouveaux Sectaires, et fit venir de Paris Barthelemi Latomus, Professeur d'éloquence, pour les combattre: emploi dont celui-ci s'acquitta avec succès. L'an 1542, Jean-Louis publia, le 20 Mars, un Règlement pour la réformation des mœurs du Clergé. Attaché à l'Empereur Charles-Quint, il rendit, le 27 Oct. de la même année, un Décret de proscription contre tous ceux de ses sujets qui avoient pris parti dans les armées de France. Son gouvernement se ressentit de l'état d'infirmité dans laquelle il passa les dernières années de sa vie. La terre de Montréal, mouvante de l'Eglise de Treves, y fut réunie sous son Episcopat, après la mort de Canon, Comte de Virnenbourg, le dernier mâle de sa race.

## JEAN IV, D'ISENBOURG.

1547. JEAN D'ISENBOURG-GRENSAU, fils de Gerlac, Comte d'Isenbourg, et d'Anastasia de Saarwerden, d'Archidiacre de Treves, en fut élu Archevêque le 20 Avril 1547, n'étant que Diacre, et n'avança jamais davantage dans les Ordres. L'année suivante, il succéda, le 11 Juillet, à Jean des Celles, Abbé de S. Maximin, qui de son vivant l'avoit nommé son Coadjuteur, afin de procurer un protecteur à son Monastere contre l'avidité des nouveaux Sectaires toujours prêts à envahir les biens ecclésiastiques. L'Archevêque gouverna cette Abbaye avec un soin vraiment paternel, donnant au spirituel et au temporel une égale attention. Le 26 Novembre de la même année, il tint un Synode diocésain pour la réformation de son Clergé; et, le 13 Mai de l'année suivante, il assembla un Concile provincial, où il fit lire et approuver les Statuts du Synode précédent. Il assista, le 25 Juin 1550, à la Diète d'Ausbourg, où l'on traita des moyens de reprendre les sessions interrompues du Concile de Trente. Le Pape Jules III étant entré dans les vues de l'Assemblée, le Concile fut effectivement repris. L'Archevêque de Treves s'y rendit avec celui de Mayence l'année suivante, et l'un et l'autre y prirent séance le 1 Septembre. Le rang dans lequel ils se placèrent comme Electeurs fut immédiatement après le Légat et ses Collègues. L'Archevêque de Cologne, qui sur-

vint après, fut traité avec la même distinction. Mais, tandis qu'ils sont occupés des affaires de l'Eglise, l'Electeur de Saxe rallume le flambeau de la guerre en Allemagne. Les trois Archevêques, apprenant qu'il menace les provinces voisines du Rhin, pensent à s'en retourner pour veiller à la sûreté de leurs Etats. En vain l'Empereur les exhorte à rester. Jean d'Isenbourg, dont la santé se dérangeoit, fut le plus empressé de partir. Il prit congé du Concile et arriva à Trente le 14 Mars 1552. Arrivé dans son diocèse, il fut délivré, quelque tems après, de la crainte de l'Electeur de Saxe, ce Prince ayant fait sa paix avec l'Empereur. Mais un nouvel ennemi lui succéda dans la personne d'Albert, Marquis de Brandebourg. Ce Prince, appuyé des armes de France, se jeta d'abord sur les terres de Mayence. De là étant entré dans le pays de Treves, il vint se présenter, le 28 Août, devant la capitale, dont les portes lui sont ouvertes en l'absence de l'Archevêque, par l'impuissance où l'on est de lui résister. Il en fait sa place d'armes, d'où il étend ses contributions sur tous les lieux des environs. Mais, apprenant que l'armée impériale s'approche, il se dispose à la retraite; son dessein est d'abord de mettre le feu à la ville. L'Archevêque rachète ce fléau par une somme considérable. Mais, au mépris du Traité, le perfide Marquis brûle en partant l'Eglise de S. Paulin et l'Abbaye de S. Maximin.

Le départ des Brandebourgeois ne rendit pas le calme à l'Eglise de Treves. L'Empereur ne pouvoit pardonner aux Trévirois d'avoir ouvert leurs portes à son ennemi, sans égard pour les foibles secours qu'il leur avoit envoyés. Ses troupes le vengèrent de cet affront par la conduite qu'elles tinrent en passant par l'Etat de Treves pour aller faire le siège de Metz. Charles ayant échoué devant cette place avec une perte considérable, une partie des débris de son armée vint se refaire à Treves, où, fâché de paiement, elle se souleva contre ses Chefs et mit la ville en combustion. Les troupes du Comte de Nassau ayant relevé ces mutins, ne traitèrent pas la ville avec plus de ménagement. Ainsi se passa l'année 1553. L'Archevêque Jean cependant s'étoit rendu à Baccarath pour terminer avec l'Electeur Palatin un différend entre l'Electeur de Cologne et le Duc de Juliers. Au retour de ce voyage, il tomba dans une maladie de langueur, qui, ne faisant qu'empirer dans les deux années suivantes, le détermina, l'an 1555, à nommer pour son Coadjuteur Jean de la Pierre, Archidiacre de Treves. Il ne survécut guère à ce choix, étant mort, le 18 Février 1556, dans le château de Montabaur. Son corps, rapporté à Coblentz, fut inhumé dans l'Eglise de S. Florin.

## JEAN V, DE LA PIERRE.

1556. JEAN DE LA PIERRE, ou VON-DER-LEYEN, successeur de Jean d'Isenbourg, fut inauguré solennellement le 25 Avril 1556. L'Empereur Charles-Quint, depuis 1553, tenoit la ville de Treves sous sa main, et y avoit garnison. Le nouvel Archevêque obtint de ce Prince qu'il rappellât ses troupes et qu'il lui rendit les clefs de la ville. L'an 1558, le Prélat se rendit à Francfort, dans le mois de Février, pour approuver l'abdication faite par Charles-Quint en faveur de Ferdinand son frere. L'année suivante, il partit pour la Diète d'Ausbourg, qui fut terminée au mois d'Août. Pendant son absence, le Sénat, sans consulter le Recteur de l'Université, permit à un jeune Trévirois, nommé Gaspas Olevian, d'ouvrir une école de dialectique. Olevian avoit fait une partie de ses études à Paris, et l'autre à Geneve sous des Professeurs calvinistes. Imbu de leur doctrine, il la glissa dans ses leçons et la prêcha même hautement le jour de S. Laurent dans un discours académique, auquel il avoit invité toute la ville. Ce discours et d'autres que prononça le nou-

veau prêchant, firent un grand nombre de Proslé-lytes, à la tête desquels étoit Jean Steuss, l'un des Bourgmestres en charge. L'Archevêque, à son retour, trouve sa capitale divisée en deux partis fort échauffés l'un contre l'autre sur la religion. On avoit délibéré de ne point le recevoir qu'il n'accordât la liberté de religion. Il entra néanmoins dans Treves sans cette condition odieuse. Mais, bientôt après, l'insolence d'une partie des bourgeois l'obligea d'en sortir. Il ne fut pas oisif dans son exil. Résolu de réduire les rebelles, il s'empara de toutes les avenues de Treves par terre et par eau pour empêcher que les vivres n'y arrivassent. La disette ranime le courage des Catholiques, qui, se voyant en plus grand nombre, s'emparent de l'arsenal et des clefs de la ville; puis s'étant jetés sur les auteurs de la révolte, les enferment dans les prisons, où ils sont gardés par le corps des Tonneliers. Ils rappellent le Prélat, qui, étant rentré dans la ville, condamne au bannissement la populace rebelle. On instruit ensuite le procès des principaux séditieux; mais, par la médiation du Duc de Deux-Ponts qui leur avoit envoyé du secours au commencement de la révolte, de l'Electeur Palatin, du Landgrave de Hesse, et d'autres Princes protestans, on se contente de les chasser de la ville comme les autres, et la paix fut ainsi rétablie dans Treves vers la fin de l'an 1559. L'année suivante, le Prélat appelle les Jésuites dans sa capitale pour y rétablir les études et y affermir la saine doctrine. Sur la fin de cette même année, la ville de Coblentz, se prétendant ville impériale, refuse d'obéir au Prélat. Il est obligé, l'an 1561, d'en faire le siège. Les bourgeois, pressés et dépourvus de secours, se soumettent. L'Archevêque les traite avec douceur. L'an 1566, nouveaux efforts de la ville de Treves pour se soustraire à la domination du Prélat. Elle est réduite par les mêmes voies que la première fois, c'est-à-dire par la disette. L'an 1567, Jean de la Pierre meurt subitement, le 9 Février, à Coblentz. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de S. Florin.

#### JACQUES III, D'ELTZ.

1567. JACQUES, de l'ancienne et noble famille d'Eltz, à deux milles de Cochem, Doyen de l'Eglise de Treves, en fut élu Archevêque, le 7 Avril, dans le château de Willich, où les Chanoines, à l'occasion d'un nouveau soulèvement des Trévirois, s'étoient réfugiés. La ville de Treves ne veut recevoir le nouveau Prélat qu'à des conditions qui dérogent à son autorité temporelle. Il est obligé d'en faire le siège au printemps de l'an 1568; mais ne voulant point la prendre d'assaut, il se contente de lui intercepter les vivres. L'Empereur Maximilien II s'étant rendu médiateur, l'Archevêque et les Bourgeois conviennent, le 22 Juillet de la même année, de s'en rapporter au jugement du Conseil impérial sur leurs prétentions respectives. Le 15 Août suivant, Jacques d'Eltz fait son entrée solennelle dans Treves. L'an 1570, il obtient, à la Chambre impériale de Spire, le 27 Fév., un arrêt provisoire contre l'Abbaye de S. Maximin, qui prétendoit relever immédiatement de l'Empire: mais ce jugement ne termina point la contestation. Le 19 Avril suivant, il donna un Diplôme pour fonder un Collège des Jésuites à Treves. S'étant rendu à la Diète de Spire, où l'Empereur avoit amené ses deux filles, Anne, destinée à Philippe II, Roi d'Espagne, et Elisabeth, promise à Charles IX, Roi de France, il est chargé de conduire la seconde jusqu'à Mezieres, où il la remit entre les mains du Monarque français. L'an 1571, les Trévirois, se voyant sur le point d'être condamnés au Tribunal de l'Empereur sur leurs différends avec le Prélat, révoquent leur compromis, et demandent pour juge le Collège électoral, avec les autres Princes; mais cette demande, étant contraire au compromis, fut rejetée. Le Prélat, sur quelques actes de violence qu'ils font con-

tre ses partisans, retire de Treves, le 22 Décembre, les Chanoines de sa Cathédrale pour les mettre à l'abri des insultes des rebelles. L'an 1572, il donne l'investiture des régales à Matthias, nouvel Abbé de S. Maximin, et reçoit de lui le serment de fidélité. L'an 1575, il obtient de l'Empereur Maximilien II, le 28 Novembre, un Diplôme confirmatif de la réunion faite par le Pape, au mois de Décembre précédent, de l'Abbaye de Prüm à l'Archevêché de Treves à perpétuité; réunion qui fut confirmée par le Pape Grégoire XIII, suivant sa Bulle du 1 Sept. 1579. Il fut, la même année, un des quatre Commissaires nommés par l'Empereur pour assister de sa part au Congrès qui se tint à Cologne à l'effet de pacifier les troubles des Pays-Bas. L'Empereur termina enfin, l'année suivante, par son Décret du 18 Mars, les différends de l'Archevêque et des habitans de Treves à l'avantage du premier, à qui le Domaine utile & direct de Treves fut confirmé avec tous les droits appartenans à la souveraineté. Le Prélat, retiré à Willich, y reçoit une députation de sa capitale pour l'assurer de sa soumission et l'engager à revenir. Il part et fait, le 24 Mai, une entrée triomphante dans Treves. Il casse le Sénat, et au bout de huit jours, après s'être fait prêter serment de fidélité par tout le peuple au milieu de la place publique, il crée de nouveaux Magistrats. Ce retour de prospérité ne fut pas de longue durée. Jacques d'Eltz mourut, le 4 Juin de l'année suivante, à l'âge de 71 ans. On fait l'éloge de son zèle pour la réformation des mœurs, et de son attachement à tous ses devoirs. Il donna un nouveau rituel à son Clergé, sous le titre d'*Agenda*, avec un Martyrologe.

#### JEAN VI DE SCHOENENBERG,

#### ou SCHOENBERG.

1581. JEAN DE SCHOENENBERG, d'une ancienne Maison établie à Hartelstein dans le voisinage de Prüm, Prévôt de l'Eglise de Treves, Gouverneur de la ville et Recteur de l'Université, fut élu pour successeur de l'Archevêque Jacques d'Eltz le 31 Juillet 1581. Le 12 Août de l'année suivante, il fut sacré dans la Diète d'Ausbourg par le Cardinal-Légit Madrutio, qui lui remit en même tems le *Pallium*. Le 20 du même mois, il reçut les régales de l'Empereur, qui lui mit entre les mains une épée pour marque de son investiture. A son retour, il s'efforça, mais inutilement, de ramener Gebhard Truchses, Archevêque de Cologne, à la foi catholique, qu'il avoit abandonnée pour épouser une Religieuse de la Maison de Maustfeld. L'an 1583, après la Sentence de déposition prononcée à Rome contre cet apostat, Jean de Schoenenberg engagea le Chapitre de Cologne à lui substituer Ernest de Bavière, Evêque de Liège. Le 4 Septembre de la même année, il donna un Edit pour la réception du Calendrier grégorien. L'an 1584, il travailla avec le Duc de Saxe à étouffer dans Aix-la-Chapelle les troubles que l'amour des nouveautés y avoit excités. L'an 1591, il publia, le 18 Décembre, un Règlement sur la manière de procéder contre les magiciens et les sorciers. La stérilité qui affligoit, depuis plusieurs années, le pays de Treves, avoit fait croire au peuple qu'elle étoit l'effet de quelques sortilèges. Plein de ce préjugé, il demanda tumultuairement et à grands cris qu'on recherchât les magiciens et les sorciers, et qu'ils fussent livrés aux flammes. Loin d'apaiser ces mouvemens, les Officiers publics les animèrent à l'appât des confiscations qui devoient résulter de leurs recherches. On ne vit alors dans le diocèse de Treves qu'accusateurs, qu'inquisiteurs, qu'appariteurs, qu'acharés, que bourreaux qui traînoient devant les tribunaux des personnes de l'un et de l'autre sexe comme coupables de magie, et que hûchers allumés pour consumer ces malheureuses victimes de la haine, de l'avarice et de la superstition. Peu d'entre les accusés

échappèrent au supplice. On n'épargna pas même les personnes les plus qualifiées de Treves : le Préteur, deux Consuls, des Echevins et des Sénateurs furent enveloppés dans ce désastre, qui ne finit que lorsque le Prêlat eut mis un frein à la cupidité des Liguistes et prescrivit une forme gênante, à leurs recherches par le Règlement dont on vient de parler. L'an 1594, il donna un Edit pour encourager la fouille des métaux de toute espèce qui se rencontrent dans les montagnes du diocèse de Treves. L'an 1599, il mourut à Coblenz le 1 Mai, dans la 74<sup>e</sup> année de son âge. L'histoire manuscrite de Treves fait l'éloge de sa piété, de sa prudence, de sa douceur et de sa modestie.

#### LOTHAIRE DE METTERNICH.

1599. **LOTHAIRE DE METTERNICH**, neveu par sa mere de l'Archevêque Jean de la Pierre, Chanoine et Ecolâtre de Treves, monta sur le Siège de cette Eglise par une élection canonique le 7 Juin 1599. L'an 1609, les trois Electeurs ecclésiastiques s'étant assemblés à Coblenz, y forment une ligue contre les Protestans, à la tête de laquelle ils mettent le Duc de Baviere. Bientôt elle est fortifiée par l'approbation du Pape, de l'Empereur, et par l'accession de presque tous les Evêques de l'Empire. Le 5 Septembre 1610, Lothaire assiste, en qualité de Commissaire de l'Empereur, avec le Comte de Hohén-Zollern, à l'Assemblée de Cologne, composée des Electeurs de Mayence et de Cologne, des Archiducs Maximilien et Ferdinand, du Duc de Brunswick et du Landgrave de Hesse, pour terminer la contestation qui régnoit entre les divers prétendants à la succession de Jean-Guillaume, dernier Duc de Juliers et de Cleves. Mais les mouvemens que les deux Commissaires se donnerent pour engager les parties à s'en rapporter au jugement de l'Empereur, furent inutiles, et chacun resta en possession de ce qu'il tenoit. L'an 1612, Lothaire s'étant rendu à Francfort pour l'élection d'un nouvel Empereur, contribua à faire placer l'Archiduc Matthias sur le trône impérial, et le couronna avec l'Archevêque de Mayence. L'année suivante, au retour de la Diète de Ratisbonne, il établit les Capucins à Treves. Il concourut, l'an 1619, à l'élection de Ferdinand II, Empereur, qui se fit, le 28 Août, à Francfort. Il fit, l'an 1622, une levée considérable de troupes pour mettre son pays en défense contre la ligue des Protestans, qui vouloit s'emparer des bords de la Moselle et du Rhin. L'an 1623, l'Archevêque Lothaire meurt à Treves, le 7 de Septembre, à l'âge de 75 ans. Son corps fut inhumé à la Cathédrale, et son cœur aux Jésuites. Ce Prêlat avoit de l'érudition, savoit plusieurs langues et gouverna sagement son diocèse.

#### PHILIPPE-CHRISTOPHE DE SOTEREN, ou DE SOETTERN.

1623. **PHILIPPE-CHRISTOPHE DE SOTEREN**, Prévôt de l'Eglise de Treves, Evêque de Spire depuis 1611, Chanoine en d'autres Eglises, et Président de la Chambre impériale, fut élu Archevêque de Treves le 25 Septembre 1623, à l'âge de 55 ans. Il étoit d'une famille noble et ancienne du Trévirois. Suivant les Actes des Archevêques de Treves, publiés par M. de Hentheim (*Prodr.* p. 880), sa taille étoit au-dessus de la médiocre. Il avoit le corps mince, le visage maigre, la physionomie sombre et menaçante, les yeux enfoncés et étincelans. Masenius dit que lorsque le Député de Treves annonça son élection à l'Electeur de Cologne, celui-ci répondit : *Vous avez fait choix d'un homme dangereux et pour vous et pour l'Empire.* L'an 1624, il obtint du Pape Urbain VIII, par une Bulle du 4 Février, l'administration de l'Abbaye de S. Maximin au préjudice de D. Agricé Reckingen, que le Chapitre avoit élu sur la fin d'Octobre de l'année précédente. Mais l'Empereur Ferdinand et les Es-

pagnols ayant pris la défense d'Agrice, l'Archevêque fut obligé de renoncer à l'Abbaye par acte du 10 Novembre 1625. Cependant on voit, dit M. de Hontheim, par une Sentence du Consistoire de Treves du 19 Décembre 1633, que Philippe-Christophe, comptant pour rien cette renonciation forcée, se maintint dans le titre, les droits et la possession de la Commande de S. Maximin. Les Etats, au mois de Décembre 1623, lui avoient décerné une somme de cent mille florins d'or, payable dans le cours de six ans. Non content de ce don, il imposa, au mois de Février 1625, de nouveaux tributs pour être employés, 1<sup>o</sup> à construire un Fort à l'embouchure de la Moselle, au pied d'Ehrenbreitstein, ou Hermanstein ; 2<sup>o</sup> à finir le palais archiépiscopal de Treves, commencé par l'Archevêque Lothaire ; 3<sup>o</sup> à faire de nouvelles levées de troupes indépendamment de celles de la ligue catholique, pour mettre le pays à l'abri des incursions des François et des Suédois. Les Etats de Treves s'étant opposés à cette exaction, le Prêlat, après qu'ils furent séparés, en fit emprisonner les Chefs, les uns à Coblenz, les autres à Treves, et les contraignit, pour recouvrer leur liberté, à se désister de leur opposition. Le Chapitre métropolitain ne garda pas le silence en cette rencontre. Il réclama ses droits violés, en ce que l'Electeur faisoit de nouvelles impositions sans son consentement. Philippe-Christophe, pour faire diversion, accuse de péculat les deux freres Metternich, Charles, Archidiacre, et Emmeric, Ecolâtre, qui avoient régi les finances de l'Electorat sous le gouvernement de l'Archevêque Lothaire leur oncle. L'an 1627, les Etats de la province, assemblés à Coblenz, lui présentent le cahier de leurs griefs sur l'établissement et la répartition des impôts. Le Prêlat refusant d'y faire droit, ils appellent à l'Empereur. Mais après qu'ils sont séparés, il trouve moyen d'engager chacune des villes en particulier, à l'exception de Treves, à révoquer leur appel. L'an 1629, il fait venir des troupes de la ligue catholique pour soumettre les Trévirois à ses volontés. Mais ceux-ci ayant appelé à leur secours les Espagnols qui occupoient le Luxembourg, leur livrent la ville et chassent les troupes de la ligue. L'an 1630, Philippe-Christophe, le seul Prêtre des trois Electeurs ecclésiastiques, couronne l'Impératrice Eléonore Gonzague, femme de Ferdinand II. Toujours brouillé avec son Chapitre, il indique, au mois de Janvier 1631, une visite épiscopale afin de pouvoir le réduire par les voies canoniques. Les Metternich et leurs partisans appellent de ses procédures au Pape et à l'Empereur. Le Prêlat, au mépris de ce double appel, les excommunie. Cependant les Electeurs de Cologne et de Baviere, nommés depuis deux ans par l'Empereur pour arbitres des contestations de Philippe-Christophe avec ses sujets, cherchoient avec assiduité, mais sans fruit, des moyens de conciliation. A la fin ils rendirent leur jugement, par lequel ils déclaroient injuste et tortionnaire la manière dont l'Electeur de Treves avoit établi et levait les nouveaux impôts. Mais il n'en continua pas moins de les exiger avec la même rigueur. Il étoit pour lors en traité avec la France. Les progrès des Suédois, qui s'avançoient vers le Rhin, lui fournirent un prétexte d'implorer la protection de cette Puissance pour mettre son pays à l'abri de leurs incursions. Les troupes françoises étant arrivées, l'an 1632, dans l'Electorat de Treves, Philippe-Christophe leur livre le château d'Ehrenbreitstein. Le Chapitre métropolitain s'élève, à cette occasion, contre l'Electeur, qu'il accuse de trahison et de félonie envers l'Empire. Il adresse une supplique au Pape pour le prier de trouver bon qu'il ôte le gouvernement temporel à l'Electeur et administre l'Electorat par lui-même. Rome, loin d'acquiescer à cette demande, applaudit secrètement au parti que l'Electeur a pris. Les Suédois, vers le même tems, pénétrèrent dans le pays de Treves et viennent se joindre

aux François. Philippe-Christophe, levant alors entièrement le masque, remet aux uns et aux autres, le 2 Juillet, la ville de Coblenz. Il exige de nouveaux subsides pour l'entretien de ces troupes, et ne met à cet égard aucune différence entre le Clergé et les autres citoyens. La vexation des Collecteurs est telle, que plusieurs Eglises et plusieurs Monasteres sont désertés. Au mois d'Août, le Maréchal d'Estrées s'étant présenté devant Treves à la tête des troupes françaises, oblige la ville à se rendre par capitulation le 20 Août, et à congédier la garnison espagnole. L'an 1633, le Chapitre métropolitain prend le parti de se retirer à Luxembourg. L'Archevêque l'ayant sommé de revenir, plusieurs de ses membres obéissent. Il procède juridiquement contre les autres, à la tête desquels étoit le Prévôt, et les dépouille de leurs Bénéfices. Les armées de l'Empereur ayant repris le dessus, en 1634, après la bataille de Nordlingue, les Chanoines destitués se flattoient de l'espérance d'être rétablis; mais ils se tromperent. L'Electeur, loin d'être ébranlé par ce revers, assembla le Chapitre et le contraignit de remplir par de nouvelles élections les places vacantes, malgré la défense du Nonce Caraffa. Ce point obtenu, il entreprit de se donner pour Coadjuteur le Cardinal de Richelieu. Mais ces mêmes Chanoines qu'il avoit subjugués se récrièrent hautement contre la proposition qu'il leur en fit, et tous les Princes de l'Empire se joignirent à eux. Les Espagnols s'étant rendus maîtres de Treves par surprise le 26 Mars 1635, l'Archevêque est arrêté dans son lit, où il étoit détenu par la goutte, et fait prisonnier à Tervuren, près de Bruxelles, après avoir vu ses meubles les plus précieux devenir la proie du soldat. Le Chapitre, après son départ, nomma le Prévôt avec le Doyen et l'Archidiacre Charles de Metternich, qui avoit fait lui-même arrêter l'Archevêque, pour gouverner l'Electorat pendant sa captivité. D'Anvers où il avoit été conduit après être resté quelques jours captif à Tervuren, l'Empereur le fit transporter au château de Lintz dans la basse Autriche. Cependant on tenoit une Diète à Ratisbonne. L'Empereur, profitant de l'occasion, proposa aux Electeurs d'élire l'Archiduc Ferdinand son fils Roi des Romains. Le Chapitre de Treves, sur cette nouvelle, députa trois de ses membres pour représenter son Electeur. Mais ils furent rejetés sur ce que la chose étoit sans exemple. On procéda à l'élection malgré l'absence et la réclamation de l'Archevêque et de l'Electeur Palatin, et Ferdinand III fut élu par les cinq présens le 22 Décembre 1636. Le 27 Juin 1637, les Impériaux, après un long siège, forcent les François d'évacuer le château d'Ehrenbreitstein, la seule place qui leur restât dans l'Electorat de Treves. Le Pape Urbain VIII travailloit cependant à la délivrance de l'Archevêque. Sur les plaintes qu'il fit à l'Empereur Ferdinand III de ce qu'il retenoit en prison un Prélat qui relevoit immédiatement du S. Siège, ce Prince ordonna qu'il fût amené à Vienne pour y être retenu sous la garde du Légat. Ainsi Philippe-Christophe, étant à la fois, comme Prince ecclésiastique, prisonnier du Pape, et, comme Electeur, prisonnier du Chef de l'Empire. L'an 1641, après divers efforts inutiles pour obtenir sa délivrance, il s'en prend aux Chanoines administrateurs de l'Electorat, nommés par le Chapitre, et les frappe d'excommunication comme usurpateurs de son autorité et travaillant, pour la conserver, à prolonger sa captivité. Ils avoient néanmoins pour lui tous les égards qu'il pouvoit exiger, souffrant que de sa prison il disposât de toutes les charges et de tous les Bénéfices qui venoient à vaquer. Leur condition d'ailleurs n'étoit nullement digne d'ambition, mais, maltraités comme ils étoient par les Espagnols qui traitoient l'Electorat de Treves en pays ennemi. Le Clergé même s'éleva contre eux à l'occasion des tributs et des autres charges qu'ils étoient forcés de lui imposer; il les

somma de se démettre du gouvernement, et, de concert avec le peuple, il demanda ou le retour de son Archevêque ou bien un Coadjuteur. Enfin, l'an 1645, aux Conférences de Munster pour la paix, les Plénipotentiaires du Roi de France demanderent, avec tant d'instances et de fermeté, la liberté de l'Electeur de Treves, qu'on ne put la refuser. Elle lui fut donc rendue vers la fin d'Avril de la même année, aux conditions de la paix conclue, le 30 Mai 1635, à Prague avec l'Electeur de Saxe. Au lieu de se rendre directement à son Electorat, il alla de Vienne à la Diète assemblée à Francfort pour la réformation de l'ordre judiciaire dans l'Empire. Arrivé le 1 Septembre à Coblenz, il y séjourna deux mois, pendant lesquels il reçut diverses députations de la ville de Treves pour l'assurer de ses soumissions et l'inviter à revenir; mais il ne voulut y rentrer qu'en vainqueur, et ne devoit son rétablissement qu'aux François. Il y arriva donc à la tête des troupes que le Vicomte de Turenne lui avoit fournies, et leur en confia la garde après avoir congédié la garnison espagnole qui l'occupoit. Déterminé à se venger de ses ennemis, il fit élever trois Forts aux trois extrémités de la ville pour la tenir en respect et l'empêcher de croiser ses desseins. Bientôt après son ressentiment éclata contre ceux des Capitulaires qu'il regardoit comme les auteurs de ses disgrâces. Il les poursuivit par les voies de droit, et, dans un nouveau tribunal qu'il établit, où il étoit en même tems juge et partie, il les déclara, le 15 Juin 1646, excommuniés et privés de leurs Bénéfices. Ce jugement fut prononcé par défaut, les accusés s'étant retirés à Cologne.

L'an 1648, peu satisfait de ce qui avoit été réglé à son sujet aux Conférences de Munster, il accusa ses Plénipotentiaires d'avoir trahi leur devoir, et les punit par la privation de leurs emplois. Il traita de même son Official que la crainte de la prison même obligea de s'enfuir à Rome, et son Chancelier, parce que dans l'exercice de son ministère il n'étoit pas entré assez avant dans ses vues de vengeance. L'an 1649, voyant qu'il ne pouvoit réussir à se donner un François pour Coadjuteur, il jette les yeux sur Philippe-Louis, Baron de Reiffenberg, qu'il avoit fait successivement Capitulaire et Prévôt. L'élection se fit avec les deux seuls suffrages de Philippe-Louis et d'un autre Capitulaire, et le Prélat, sans hésiter, déclara solennellement, le 28 Avril, ce même Philippe-Louis pour son Coadjuteur. Les Capitulaires comprirent alors que c'en étoit fait et d'eux et de l'Etat s'ils ne s'assuroient promptement de la personne de l'Archevêque et ne lui enlevoient l'appui des François, avec lequel il se permettoit de tout oser. Deux d'entre eux, Charles Gaspar de la Pierre et Eyraud de Cratz, hommes de tête et de ressource, ayant fait soudainement des levées de troupes dans le bas Electorat, se conduisirent à Treves, où ils avoient pratiqué des sentinelles qui leur en firent ouvrir les portes. Mêmes à la ville, ils attaquent le principal Fort où la garnison française s'étoit retirée, et, ayant démonté le seul canon qu'elle avoit, ils l'obligent à évacuer la place le 10 Juin 1649. L'Archevêque, retranché dans son palais, fait venir de nouvelles troupes de France; les Capitulaires, de leur côté, obtiennent celles du Duc de Bavière. Treves et son territoire sont également en proie à l'avidité des uns et des autres. On propose à l'Archevêque des moyens de conciliation, qu'il rejette. A la fin les François, détestant son obstination, se retirent, laissant aux Princes de l'Empire le soin de terminer ses querelles avec son Chapitre. L'an 1651, Charles Gaspar de la Pierre, ayant été député, le 28 Février, par le Chapitre à la Diète de Nuremberg, revient avec un Décret qui commet les Electeurs de Cologne et de Mayence avec l'Evêque de Bamberg pour cette opération. Le 23 Avril, après un mûr examen, ils rendent leur jugement compris en treize articles qui rétablissent dans leurs emplois et Bénéfices les Chanoines et autres personnes

destitués par l'Electeur, moderent son autorité, et ne lui permettent pas d'établir de nouveaux impôts sans le consentement des Etats. Cette pacification publiée rétablit le calme dans l'Electorat de Trèves. On procéda, le 11 Juin suivant, à l'Élection d'un Coadjuteur. Les suffrages furent partagés entre Charles-Gaspar de Leyen, ou de la Pierre, qui eut neuf voix, et Evrard de Cratz qui en eut six. Le premier l'emporta malgré l'Archevêque qui protégeoit son rival, et fit confirmer son Élection par l'Empereur et le Pape. L'Electeur en conçut un tel dépit, qu'il forma le dessein de soustraire son Electorat à l'Empire et de le soumettre à la France. C'est ce qu'on découvrit par une de ses lettres qui fut interceptée et remise aux Chanoines capitulaires, qui l'envoyèrent à la Diète de Nuremberg, avec une requête tendante à demander la déposition de l'Electeur. Le vœu des trois Colleges étoit pour faire droit sur leur demande. Mais le Député de l'Electeur de Mayence s'y opposa sur ce que la déposition d'un Electeur n'appartenoit point à la Diète, mais au seul College Electoral. Enfin, l'an 1652, l'Electeur Philippe-Christophe rendit à Dieu son ame turbulente, le 7 Février, dans Trèves, à l'âge de 80 ans, après avoir été 42 ans Evêque de Spire, et 28 ans 4 mois et 13 jours Archevêque de Trèves; laissant une ample matière à la satire qui ne l'épargna pas. Outre le palais électoral de Trèves qu'il acheva, il avoit fait construire, vers 1628, le château de Philippeval à l'embouchure de la Moselle, au-dessous de Hermanstein; et afin que le souvenir du fondateur ne se perdit point, il eut soin de faire graver son nom sur toutes les fenêtres. Ce fut aussi par ses ordres que l'on bâtit la fameuse place de Philipsbourg au confluent du Rhin et de la Saltza, dans son Evêché de Spire. Il étoit premier Président de la Chambre impériale; mais les troubles qui agitent l'Allemagne de son tems, suspendirent les opérations de ce tribunal et lui ôtèrent son activité.

#### CHARLES-GASPAR DE LA PIERRE.

1652. CHARLES-GASPAR DE LEYEN, OU DE LA PIERRE, Archidiacre de Trèves, puis Coadjuteur de l'Archevêque Philippe-Christophe, fut inauguré, le 12 Mars 1652, dans un grand concours de Princes et de la Noblesse trévisoise, et reçut le lendemain les hommages de la ville. Peu de jours après, il donna un Edit pour rétablir et réparer les édifices de la ville, qui avoient été détruits ou endommagés pendant les derniers troubles. Quoique la tranquillité eût été rendue à l'Allemagne, après une guerre de 30 ans, par le Traité de paix de Munster, néanmoins comme les hostilités continuoient toujours entre la France et l'Espagne, les provinces situées en-deçà du Rhin souffroient beaucoup du passage des troupes de l'une et de l'autre Couronne, et des quartiers d'hiver qu'elles prenoient chez elles. Ce fut pour se mettre en défense contre ces vexations que l'Electeur de Trèves conclut, le 15 Décembre 1654, un Traité d'alliance défensive pour deux ans avec l'Electeur de Mayence, l'Evêque de Munster et le Comte Palatin de Neubourg: Traité qui, l'an 1658, donna lieu à une alliance plus étendue, celle du Rhin, qui fut appelée en allemand *Die reinische alliaatz*. L'an 1657, l'Archevêque de Trèves fait remettre, au mois de Septembre, à Francfort, un mémoire aux Ambassadeurs du Roi Très Chrétien, concernant l'exercice de son droit de Métropolitain sur les trois Evêchés de Metz, Toul et Verdun. C'étoit pour prévenir le dessein où l'on étoit à la Cour de France d'obliger l'Archevêque à nommer un juge métropolitain dans chacun de ces diocèses, attendu que la guerre de la France avec l'Espagne étoit aux sujets de la première la sûreté requise pour pouvoir se rendre à Trèves. Le mémoire fit son effet, et M. de Lyonne, l'un des Ambassadeurs, en l'absence du Maréchal Duc de Gramont, son collègue, donna, le 21 Décembre suivant,

une déclaration par laquelle il certifie que l'intention du Roi est que dorénavant les sujets de Sa Majesté desdits trois Evêchés soient tenus d'aller vider dans la ville de Trèves, au Tribunal métropolitain ecclésiastique, que Son Altesse Electorale aura établi, les appellations des procès dont la matière appartiendra à la juridiction ecclésiastique, pourvu que sadite A. E. se charge de leur obtenir les snuf-conduits nécessaires du côté de l'Espagne, en sorte que leurs personnes, leurs biens et leurs écritures, qu'ils seront obligés de porter, soient en toute sûreté tant pour leur passage que pour leur retour.

L'an 1661, Traité d'alliance entre Sa Majesté Très chrétienne et l'Electeur de Trèves, daté du 12 Octobre, en considération duquel S. M. permet à l'Electeur de faire démolir le château de Montclair dont elle avoit acquis du Duc de Lorraine la moitié par indivis; consent aussi que Son A. E. exerce sa juridiction diocésaine sur les terres de Luxembourg et autres voisines qui ont été nouvellement réunies au Domaine de la France. Charles-Gaspar rendit, le 1 Août 1665, un Edit pour fixer la manière, jusqu'alors fort incertaine, d'exercer la juridiction ecclésiastique dans les Comtés de Wirnembourg. (*Gall. chr.* T. XIII, col. 505.) L'an 1667, Ferdinand, Baron de Bucholtz, Doyen des Eglises cathédrales de Liège et de Munster, voyant la ligne masculine manquer dans sa Maison, donne, par acte du 6 Mars, sa Baronie d'Orey, avec toutes ses dépendances, pour fonder à Trèves, dans la place nommée *Dieterichs-gass*, un College d'Ecclésiastiques nobles, dont les preuves seront les mêmes que celles qu'on exige pour les Capitulaires de Trèves et de Mayence. L'an 1669, Charles-Gaspar obtint de l'Abbé et du Chapitre de S. Maximin une déclaration en date du 2 Mai, par laquelle ils se soumettoient aux Décrets et jugemens du Conseil aulique touchant leur dépendance de l'Electorat de Trèves dans le temporel. Depuis ce tems il n'y a plus à cet égard de contestation, dit M. de Honthelm, entre l'Electeur et l'Abbé de S. Maximin, lequel joint du privilège de présider en qualité de Primate aux Etats ecclésiastiques de l'Electorat.

L'an 1673, Charles-Gaspar fonda, par Lettres du 16 Juillet, douze places dans son Séminaire dirigé par les Jésuites. Au mois suivant, il vit avec étonnement sa capitale investie par les François sous la conduite du Comte de Rochefort. La France étoit alors en guerre avec la Hollande, et la liberté de traverser les terres de l'Electorat de Trèves lui étoit nécessaire pour entrer sur celles de la République. C'est aussi ce qu'elle avoit obtenu de l'Electeur, dès l'année précédente; mais comme l'armée d'observation, que l'Empereur avoit envoyée sur le Rhin, tendoit à s'emparer du passage de la Moselle, de même qu'elle venoit de s'emparer de celui du Rhin par la prise de Bonn, la France crut devoir prévenir ce dessein en s'assurant de Trèves. La ville, après avoir essuyé quelques attaques, prit le parti de capituler le 8 Septembre. Le Comte de Vignori, nommé Gouverneur de la place, lui donna bientôt une nouvelle face, par les travaux immenses qu'il y fit faire pour la mettre à l'abri des insultes de l'ennemi et de la trahison des citoyens; mais les moyens dont il se servit ont rendu sa mémoire à jamais odieuse dans le pays. Tous les habitans de la ville et de la campagne, sans égard pour la condition, furent contraints de contribuer, et de leurs bras et de leurs facultés, aux nouvelles fortifications. La rigueur avec laquelle on les traita en fit désertir une grande partie. Tous les édifices qui avoisinoient la ville, et qui en pouvoient faciliter les approches à l'ennemi, furent détruits sans distinction du profane et du sacré. La célèbre Abbaye de S. Maximin, respectée des Barbares, et même souvent des Huguenots, dans leurs incursions, la Collégiale de S. Paulin, et d'autres Eglises des fauxbourgs, furent

détruites, ainsi que plusieurs villages et maisons de campagne. Ces précautions dictées, à ce qu'on prétend, par le Maréchal de Turenne, n'empêchèrent pas néanmoins que Treves ne tombât deux ans après au pouvoir des Impériaux. Voici comme la chose arriva.

Le 4 Août 1675, les Princes de Lunebourg-Zell s'approchèrent de Treves avec 18 mille hommes, auxquels vinrent se joindre ensuite les Espagnols, commandés par Louvigni, et mille hommes de l'Electorat de Mayence. Le 8, Vignori, apprenant que les ennemis venoient de s'emparer de l'Abbaye de Sainte-Marie-aux-Martirs, à un quart de lieue de la ville, part de grand matin avec un corps de troupes pour aller reprendre poste; mais, au sortir de la ville, son cheval, effrayé d'un coup de canon, se jette dans le fossé, tombe sur le cavalier, et l'étouffe sans se faire de mal. Ce jour étoit la fête de S. Cyriaque dont Vignori avoit fait détruire le temple, et l'on ne manqua pas de dire que c'étoit une vengeance du S. Martyr. Le Maréchal de Créqui, cependant, s'avançoit à la tête de 8 mille hommes pour secourir Treves. Les Princes étant allés au-devant de lui, l'atteignirent, et lui livrèrent bataille le 11 du même mois, au pont de Consarbruck sur le confluent de la Moselle et de la Sare. Créqui, inférieur en forces de près de moitié, fut battu, moins par la supériorité du nombre que par la lâcheté de sa cavalerie, qui prit honteusement la fuite. Il perdit 2 mille hommes avec son artillerie et son bagage; et tout ce qu'il put faire dans sa déroute, fut d'aller se jeter dans Treves. Il s'y défendit pendant 24 jours, et sembloit résolu à s'ensevelir sous les ruines de la place; mais, le 6 Septembre, Bois-Jourdan, Capitaine de cavalerie, sort par la brèche, et va dresser, avec les assiégés, les articles de la capitulation. A son retour, ses compagnons (c'étoit la plus grande partie des Officiers) menacèrent le Maréchal de le tuer s'il ne la signe. Créqui demeure ferme dans son refus. Une porte ayant été ensuite ouverte aux ennemis, il est obligé de se rendre prisonnier de guerre avec l'Intendant de l'armée, les Trésoriers et les Officiers de l'artillerie. L'Archevêque de Treves y étant rentré peu de tems après le départ des François, ordonna une procession annuelle à l'Abbaye de S. Matthias, le jour de la Nativité de la Vierge, en action de grâces de cet événement. Il n'y survécut pas long-tems, étant mort le 1 Juin 1676.

#### JEAN-HUGUES D'ORSBECK.

1676. JEAN-HUGUES D'ORSBECK, d'une Maison illustre du pays de Juliers, neveu, par sa mere, de l'Archevêque Charles-Gaspar de la Pierre, et son Coadjuteur depuis le 7 Janvier 1672, lui succéda aussitôt après sa mort. Il étoit déjà en jouissance, depuis le 16 Juillet 1675, de l'Evêché de Spire, qu'il conserva avec celui de Treves. Inquiété, l'an 1680, par la Chambre des Réunions établie à Metz, il délentit le terrain qu'elle vouloit lui enlever, par des Mémoires sur lesquels on ne fit droit qu'à la paix de Riswick. Le Maréchal de Créqui, faisant le siège de Luxembourg en 1684, fit démanteler la ville de Treves qu'il avoit reprise en 1681, et rompre le pont de Consarbruck, où il avoit été battu l'an 1675, pour empêcher les Espagnols et les Hollandois d'apporter par là du secours à la place. L'an 1690, l'Archevêque donna, le 29 Avril, un Edit contre les Clercs concubinaires de sa domination, par lequel il leur enjoit, sous peine de privation de leurs Bénéfices, de garder la continence, suivant les Décrets du Concile de Trente, et d'éloigner les femmes suspectes de leurs maisons. Il se joignit, en 1692, aux Electeurs de Cologne et Palatin, pour s'opposer à l'Élection d'un neuvième Electorat, et écrivit, en conséquence, le 4 Août, à l'Empereur, pour lui marquer les motifs de son opposition. L'an

1702, il signe, le 8 Mai, un Traité d'alliance, avec la Reine d'Angleterre et les Etats-Généraux, contre la France. L'an 1711, il mourut, le 6 Janvier, à l'âge de 77 ans, étant né le 13 Janvier 1634.

#### CHARLES DE LORRAINE.

1711. CHARLES, fils de Charles V, Duc de Lorraine, et d'Éléonore d'Autriche, né, le 24 Novembre 1680, à Vienne, devint le successeur de l'Archevêque Jean-Hugues dont il avoit été fait Coadjuteur, le 24 Septembre 1710, par le Chapitre métropolitain, résidant à Coblenz depuis 1703, époque de la nouvelle invasion de Treves par les François. L'an 1714, il entra dans sa ville métropolitaine, qui lui fut rendue par la paix de Radstadt. Il mourut à Vienne en Autriche le 4 Décembre 1715.

#### FRANÇOIS-LOUIS DE NEUBOURG.

1716. FRANÇOIS-LOUIS, fils de Philippe-Guillaume de Neubourg, Electeur Palatin, et d'Elisabeth-Amélie de Blesse-Darmstadt, né le 24 Juillet 1664, Evêque de Breslaw le 30 Juin 1683, Prévôt d'Elwang en 1694, Evêque de Worms le 12 Juillet de la même année, et le lendemain nommé Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, Coadjuteur de l'Electeur de Mayence le 5 Novembre 1710, fut élu Archevêque de Treves le 20 Février 1716. Le Pape Clément XI confirma son élection, et lui accorda en même tems la dispense qu'il avoit demandée pour conserver ses autres Bénéfices. L'an 1721, il obtint de l'Empereur Charles VI le rétablissement du privilège illimité de *non appellando*, commun à tous les Electeurs, mais négligé par ses prédécesseurs, qui avoient consenti que ce privilège fût restreint à la somme de 500 florins. Un incendie ayant consumé, l'an 1717, une partie de l'Eglise métropolitaine, François-Louis donna ses soins pour la réparer. Il s'appliqua aussi à relever les murs et les fortifications de Treves, que les François avoient détruits pendant la dernière guerre. L'an 1729, François-Louis se démit de l'Archevêché de Treves, le 3 Mars, pour passer à celui de Mayence, vacant par la mort de Lothaire-François de Schoenborn, arrivée le 29 Janvier précédent. (Voy. les *Electeurs de Mayence*.)

#### FRANÇOIS-GEORGE DE SCHOENBORN.

1729. FRANÇOIS-GEORGE DE SCHOENBORN, fils de Melchior-Frédéric, Comte de Schoenborn, Prévôt de l'Eglise métropolitaine de Treves, Ecolâtre de celle de Cologne, Doyen de la Cathédrale de Spire, Chanoine de Munster, Prévôt de S. Maurice d'Ausbourg, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques en Espagne, Camérier de l'Empereur, Conseiller Aulique, et Conseiller intime de l'Electeur de Mayence, fut élu, le 2 Mai, pour remplacer François-Louis de Neubourg dans l'Archevêché de Treves. Après avoir obtenu la confirmation de son élection, il fut ordonné Prêtre le 28 Octobre de la même année par Frédéric-Charles son frere, Evêque de Bamberg et de Würzburg, et deux jours après il recut la consécration épiscopale. L'an 1732, il fut élu, le 17 Juin, Evêque de Worms. L'an 1733, le Roi de France, ayant déclaré la guerre à l'Empereur, une partie du poids de la guerre tomba sur l'Electorat de Treves, qui fut mis à contribution par les François, auxquels il fut obligé, pendant deux ans, de fournir chevaux, voitures, bois, fourrages, outre des taxes considérables en argent. L'an 1754, l'Electeur François-George fit élire pour son Coadjuteur, le 11 Juillet, Jean-Philippe, Baron de Walderdorff. Il mourut, l'an 1756, le 18 Janvier.

#### JEAN-PHILIPPE DE WALDERDORFF.

1756. JEAN-PHILIPPE DE WALDERDORFF, fils de

Charles Lothaire, Baron de Walderdorff, et d'Anne-Catherine Elisabeth de Kesselstat, né le 24 Mai 1701, succéda, le 18 Janvier 1756, à l'Electeur François-George, dont il étoit Coadjuteur, et fut inauguré le 27 Février suivant. L'an 1763, il fut élu, le 20 Juillet, Evêque de Worms. Il mourut d'apoplexie, le 11 Janvier 1768, à Coblentz.

CLEMENT-WENCESLAS DE SAXE.

1768. CLÉMENT-WENCESLAS, fils de Frédéric-Au-

guste II, Roi de Pologne et Electeur de Saxe, et de Marie-Josephe d'Autriche, né, le 28 Septembre 1739, Evêque de Fréisingue et de Ratisbonne en Avril 1763, fut élu, le 10 Février 1768, Archevêque de Treves. En montant sur ce Siège il se démit des deux Evêchés qu'il possédoit. L'an 1769, il fut élu le 26 Avril, Evêque d'Ausbourg, Prévôt et Prince d'Elwangen en 1781.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

DUCS DE LA FRANCE RHÉNANE

ET DE FRANCONIE.

*Article dressé sur les mémoires de M. ERNST, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Rodduc au Duché de Limbourg.*

DANS le partage que l'Empereur Louis le Débonnaire fit à ses enfans, le lot qui échut à Louis le Germanique se trouva composé de deux parties principales, la France teutonique et la Saxe. La première se subdivisoit en trois autres, la Franconie ou France orientale, la Hesse jusqu'à la forêt de Buchonie, et la France rhénane. Celle-ci s'étendoit des deux côtés du Rhin depuis Cologne jusqu'à Mayence, et comprenoit presque tout ce que nous appellons aujourd'hui le Palatinat avec les Evêchés de Spire, de Worms, et une partie deceux de Mayence et de Treves. Les habitans de cette contrée, comme issus des Francs saliens, qui, après s'être établis sur les bords du Rhin, le passerent pour faire la conquête des Gaules, avoient la prééminence sur tous les autres peuples du Royaume de Germanie, et les Nobles d'entre eux étoient considérés comme les premiers de la nation teutonique. Elle forma long-tems une province particulière, qui, après avoir été qualifiée tantôt de Comté, tantôt de Marquisat, porta enfin le titre de Duché. C'est depuis qu'elle eut acquis cette dernière dénomination que nous allons faire connoître ses Gouverneurs, tant ceux qui ne l'ont tenue qu'en bénéfice, que ceux qui l'ont possédée en propriété.

### CONRAD I.

CONRAD, depuis Roi de Germanie, est regardé par Vitriarius, Peflinger, M. Colini et M. Pfeffel, comme le premier Duc de la France rhénane, gouvernement auquel il joignoit, suivant ces mêmes Auteurs, les Comtés de Franconie et de Wétéravie. Il étoit fils d'un autre Conrad que nous appellerons l'ancien, auquel il avoit succédé dans tous ses honneurs. Conrad l'ancien s'étoit agrandi et fortifié à la faveur des troubles qui s'étoient élevés après la déposition de Charles le Gros. Il avoit trois freres, Eberhard, Gebehard et Rodulfe. Ce dernier, qualifié d'insensé par Reginon, s'empara, l'an 891, du Siège vacant de Würzburg, et n'abandonna pas pour cela la profession des armes, qu'il exerçoit auparavant avec ses freres. Ils entreprirent tous quatre de subjuguier le Comté de Bamberg qui étoit gouverné par trois freres, Adalbert, Adalhard et Henri, neveux du Duc de Saxe. Etant venus les assiéger dans le château de Bamberg l'an 902, ils éprouverent de leur part une vigoureuse résistance. Un jour, dit Reginon, Adalbert, ayant fait une sortie avec ses freres, tomba sur les quartiers des

assiégeans, qui les reçurent avec valeur. On se bat avec acharnement, et la victoire demeura aux derniers. Dans ce combat périt, du côté des vainqueurs, Eberhard, et, du côté des vaincus, Henri, dont le frere Adalhard, ayant été pris, fut décapité par ordre de Gebehard. Adalbert, resté seul de ses freres, ne perdit point courage. S'étant remis en campagne l'année suivante, il entra dans l'Evêché de Würzburg, dont il ravagea les terres, mit l'Evêque Rodulfe en fuite, et obligea ensuite les enfans d'Eberhard avec leur mere d'abandonner leurs propres héritages ainsi que les honneurs qu'ils tenoient de la libéralité du Roi, et de s'expatrier. L'histoire ne dit point quel personnage fit Conrad le Jeune dans ces guerres, où son âge et son intérêt ne lui permettoient pas d'être oisif ni indifférent. Mais Reginon nous apprend qu'en 905 son pere l'envoya avec un corps de troupes en Lorraine contre Gérard et Matfrid, deux Seigneurs puissans dans le pays, qui s'étoient emparés de ses honneurs et de ceux de Gebehard son frere, c'est-à-dire des Abbayes de S. Maximin et d'Hoeren, qu'il fut renforcé par une armée de Lorrains qui se joignit à lui, et qu'ayant pénétré jusqu'au pays de bleiss, sur la Sare, *in*

*pagum Mesiacum*, pillant et brûlant tout ce qui appartenait à ses ennemis sur la route, il vint assiéger les deux frères dans un château où ils s'étoient retranchés, et les contraignit de lui demander la paix aux conditions qu'il voudroit leur imposer. Durant cette expédition, Conrad le Vieux et son frère Gebhard, suivant le même Reginon, se tenoient en garde contre les incursions d'Adalbert. Le premier, qui fut quelque tems Duc de Thuringe, faisoit sa résidence ordinaire à Fritzlar dans la Hesse. Adalbert, dit notre Historien, étant informé qu'ils avoient divisé leurs troupes en trois corps éloignés les uns des autres, fait semblant de vouloir tomber sur Gebhard, et tout à coup, tournant contre Conrad qui ne l'attendoit pas, il vint se présenter, le 27 Février, devant Fritzlar. Conrad sort pour lui livrer bataille. Mais, abandonné des Saxons qui faisoient le gros de son armée, il périt en se défendant avec le peu de moude qui lui restoit. Ce ne fut plus après sa mort qu'une déroute des siens. Adalbert, vainqueur, resta trois jours dans le pays, occupé à le saccager, après quoi il s'en revint chargé de dépouilles à Bamberg. La veuve de Conrad, GLISMONDE, fille de l'Empereur Arnoul, et ses enfans, après l'avoir inhumé à Vinnebourg, demandèrent vengeance de sa mort au Roi de Germanie, Louis IV, dit l'Enfant. Ce Prince étant venu assiéger Adalbert dans Bamberg, Hatton, Archevêque de Mayence, persuada à celui-ci de venir se remettre à la clémence du Monarque. Mais au lieu d'obtenir son pardon, il fut arrêté et condamné dans une Diète à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 5 Septembre de la même année, suivant Reginon et Herman le Contract. Lambert d'Aschaffenbourg met cette exécution en 907, Marianus Scotus en 908, et Sigebert en 910. Cette dernière année Gebhard eut le même sort que Conrad son frère en combattant contre les Hongrois qui avoient fait une irruption dans la France orientale. Il laissa, suivant Reginon, deux fils, Udon et Hériman, qui devinrent illustres, dit-il, parmi les Francs. Conrad le Jeune, après la mort d'Adalbert, eut part à sa dépouille qui fut partagée entre les Nobles du pays. Le Roi Louis, étant mort l'an 911, Otton, Duc de Saxe, à qui la couronne fut offerte, la fit passer, après l'avoir refusée, sur la tête de Conrad, qui la porta jusqu'en 918, époque de sa mort. (*Voy. Conrad I parmi les Empereurs.*)

#### E B E R H A R D.

911. EBERHARD, frère de Conrad, lui succéda dans les Duchés de la France rhénane et de Franconie, lorsqu'il fut parvenu au trône de Germanie. Il fut en même tems Comte du Palais, c'est-à-dire Juge des causes de son district, qui ressortissoient au tribunal du Roi. Eberhard n'usa pas de son autorité avec la même modération que Conrad son frère avoit fait paroître dans son gouvernement. Ce fut la raison pour laquelle celui-ci en mourant (l'an 918) préféra Henri de Saxe, quoique son ennemi, pour le remplacer sur le trône; générosité qui a reçu des Ecrivains du tems les éloges qui lui étoient dus, et qu'un Moderne, accoutumé à régler l'histoire sur son imagination, ose révoquer en doute, parce quelle n'est pas, selon lui, dans les mœurs du tems. Eberhard, soumis aux dernières volontés de son frère, eut l'âme assez noble pour porter lui-même à Henri les ornemens royaux. Cette démarche lui concilia l'estime et la reconnaissance du nouveau Monarque. Non seulement son Duché lui fut confirmé, mais Henri, étant devenu maître de la Lorraine en 923, il la réunit au Duché de la France rhénane. Il paroît qu'Eberhard demeura toujours fidèle au Roi Henri. Mais il n'eut pas le même attachement pour Otton son fils et son successeur, avec lequel il se brouilla presque aussitôt qu'il fut monté sur le trône, c'est-à-dire l'an 936. Leur

rupture fut occasionnée par celle qu'excitèrent entre Eberhard et Henri, Duc de Bavière, frère d'Otton, les querelles de leurs vassaux respectifs, et dans laquelle ils prirent parti chacun pour les siens. Eberhard, l'an 937, fit prisonnier Henri, et l'enferma dans un château que Reginon appelle Badelik; mais ce fut pour peu de tems, et Henri recouvra bientôt sa liberté. Cependant Otton, voulant tirer vengeance de l'insulte faite à son frère, fit citer Eberhard à la Diète de Magdebourg, où il fut condamné à l'exil, outre une amende de cent talens qu'on lui imposa. On sévit aussi contre ses complices, dont les principaux furent condamnés à la peine du harnescar, c'est-à-dire à porter un chien sur leurs épaules l'espace de deux lieues. Rappelé de son exil l'an 938, Eberhard se concerta avec Gislebert, Duc de Lorraine, pour une nouvelle révolte dans laquelle il attira Tanemar, fils d'Otton. Mais la diligence du Roi, qui fut instruit du complot avant qu'il éclatât, l'étonna dans sa naissance. Eberhard et Gislebert ayant renoué leur partie l'année suivante, Otton envoya contre eux Herman, Duc de Suabe, avec Udon son frère et Conrad leur cousin, surnommé le Sage, qui mirent le siège devant Audernach, place appartenante à Eberhard et la plus forte de son Duché. Eberhard et Gislebert accoururent au secours des assiégés. Udon et Conrad viennent à leur rencontre, et leur livrent un combat qui mit fin à la révolte. Eberhard périt dans l'action, et Gislebert, ayant pris la fuite, se noya au passage du Rhin.

#### CONRAD II, DIT LE ROUX ET LE SAGE.

939. CONRAD, fils du Comte Werner et petit-fils d'un autre Werner qui avoit été Comte de Naven, de Worms et de Spire, héritages qui passeront à son petit-fils, fut établi Duc de la France rhénane par le Roi Otton après la mort d'Eberhard. Ce Prince lui donna de plus, l'an 944, le Duché de la haute Lorraine avec le Vicariat des villes royales de la France orientale, et, l'an 947, il lui fit épouser LUTGARDE sa fille. Conrad, l'an 952, accompagna le Roi son beau-père en Italie, où ce Monarque, pressé de retourner en Allemagne, le laissa pour achever de réduire le Roi Bérenger. La chose n'étoit point aisée. Conrad, préférant la voie de négociation à celle de la force, eut avec Bérenger une conférence dans laquelle il lui persuada de venir se remettre à la discrétion du Roi de Germanie. La Reine Adélaïde, se voyant frustrée par là du plaisir de la vengeance qu'elle comptoit tirer de Bérenger qui avoit été son persécuteur, trouva moyen d'indisposer son époux contre le Duc Conrad, ainsi qu'elle venoit de faire contre le Prince Ludolf son beau-fils. Conrad et Ludolf se liguent ensemble pour leur commune défense, et attirent dans leur parti les fils d'Arnoul le Mauvais, ci-devant Duc de Bavière, avec Frédéric, Archevêque de Mayence. Les Hongrois, qu'ils avoient appellés, se jetèrent avec eux sur la Bavière. Otton vole au secours de Henri son frère, qui possédoit alors ce Duché. Conrad, poursuivi, se sauve en Lorraine. Le Roi va mettre ensuite le siège devant Mayence, qui lui résiste l'espace de 18 mois, et ne se rend qu'après la mort de Frédéric, arrivée le 25 Octobre 954. Alors Conrad et Ludolf, à la persuasion des Evêques d'Ausbourg et de Coire, viennent implorer la clémence d'Otton. Le jugement de leur cause est renvoyé à deux Diètes, qui se tinrent, suivant M. Pfefel, l'une à Cinn aujourd'hui Langenzenn, en Franconie, l'autre à Fritzlar. Conrad, dans la dernière, est dépouillé du Duché de Lorraine, et conserve celui de la France rhénane. Otton, l'an 955, l'envoie en Bavière pour en chasser ces mêmes Hongrois qu'il y avoit fait venir. Il périt la même année dans une bataille qu'il leur livra près d'Ausbourg, et fut enterré à Worms, laissant un fils, qui suit. Sa femme, décédée en 953, avoit été in-

humée à Mayence. (Voy. Conrad, Duc de la haute Lorraine.)

OTTON.

955. OTTON, né sur la fin de l'an 947, suivant Reginon, succéda au Duc Conrad son pere sous la tutelle de Guillaume son oncle, fils naturel du Roi Otton et Archevêque de Mayence, qui l'éleva avec soin. Parvenu à l'âge de porter les armes, il se distingua par sa valeur, et mérita, l'an 978, le Duché de Carinthie et la Marche de Vérone, que l'Empereur Otton II lui conféra pour contenir l'Italie dans le devoir; ce qui l'obligea d'établir des Comtes-Vicaires dans ses Etats du Rhin. Mais, l'an 985, il se démit volontairement de la Carinthie en faveur de Henri II, Duc de Bavière. Cette même année, par le conseil de l'Empereur Otton III, de l'Impératrice Théophanie et de Willigise, Archevêque de Mayence, il céda une part dans les bans et le tonlieu de Worms à l'Eglise de Worms avec l'autorité comtale dans les Domaines qu'elle possédoit. Il fonda, l'an 987, de concert avec Judith sa femme, l'Abbaye de S. Lambert de Grevenhausen, près de Neustadt, sur la Harte. L'an 995, après la mort de Henri II, Duc de Bavière, il fut rétabli dans le Duché de Carinthie et le Marquisat de Vérone. Il s'attira par sa conduite une si haute estime, que, l'Empereur Otton III étant mort l'an 1002, la plupart des suffrages se réunirent en sa faveur pour l'élever au trône de Germanie. Mais le Duc Otton eut la générosité de refuser cet honneur, et de le faire adjuer à Henri III, Duc de Bavière, qu'il en jugeoit plus digne que lui. Henri avoit au-delà des monts un rival dangereux dans la personne d'Ardouin, qui s'étoit arrogé le titre de Roi d'Italie. Le Duc Otton fut chargé, l'an 1003, de marcher contre ce rebelle. Mais, n'ayant point reçu d'Allemagne des troupes égales en nombre à celles d'Ardouin, et les Italiens ne lui ayant point fourni les secours qu'ils lui avoient promis, il fut battu et obligé de prendre la fuite. Il paroit néanmoins que le succès de la campagne suivante répara cet échec. Le Duc Otton mourut le 4 Novembre 1004. De son mariage il avoit en trois fils, 1<sup>o</sup> HENRI, ou HEZELON, lequel, ayant été associé à son pere dans le Duché de la France rhénane, mourut l'an 989, laissant de sa femme APÉLAÏDE D'EGENHEIM, fille d'Eberhard IV, Comte de Nordgaw, un fils nommé Conrad, qui monta sur le trône d'Allemagne après la mort de l'Empereur Henri II; 2<sup>o</sup> Conrad, qui suit; 3<sup>o</sup> Brunon, qui monta sur le S. Siège, et prit le nom de Grégoire V.

CONRAD DE WORMS, DIT LE VIEUX,  
11<sup>e</sup> DE SON NOM.

1004. CONRAD, ou CUNON, 2<sup>e</sup> fils du Duc Otton, lui succéda aux Duchés de la France rhénane, de Franconie et de Carinthie, ainsi qu'au Marquisat de Vérone. Il avoit un neveu de même nom que lui, surnommé le Salique, depuis Roi de Germanie, fils d'Hezelon son frere, et que la plupart des Modernes ont confondu avec lui. Le Duc Conrad de Worms faisoit sa résidence à Bekelnheim, dans le pays de Naven, à quelque distance de Creutznac. Il avoit épousé en premières noces JUTTE, dont il eut une fille, nommée Ute, qui mourut avant sa mere. Celle-ci ayant suivi sa fille au tombeau, Conrad prit en secondes nocés MATHILDE, fille d'Herman II, Duc de Suabe, et de Gerberge de Bourgogne. Mais comme elle étoit sa parente, le Roi Henri II son cousin fit assembler, l'an 1005, à Dortmund un Concile national pour le dissoudre. Conrad, malgré l'autorité du Monarque, eut le crédit d'empêcher le Concile de prononcer le divorce, et garda sa femme. Henri, dans cette affaire, agissoit peut-être autant par ressentiment que par zèle pour l'observation des regles: car Dith-

mar nous apprend que Conrad s'étoit révolté contre lui avec Ernest, Duc de Suabe. Le cours des jours de Conrad ne fut pas long. Une mort prématurée l'enleva le 12 Décembre 1011. De son second mariage il laissa un fils, qui suit. Mathilde sa veuve épousa en troisiemes nocces Frédéric II, Duc de Lorraine. (Voy. les Ducs de Carinthie.)

CONRAD IV, DIT LE JEUNE.

1011. CONRAD LE JEUNE, fils de Conrad le Vieux et de Mathilde, succéda en bas âge à son pere dans la France rhénane et la Franconie, mais non pas dans la Carinthie, dont l'Empereur Henri II investit Adalbéron. Conrad souffrit cette privation tant que sa minorité dura; mais, devenu majeur, il entreprit, avec l'aide de Conrad le Salique son cousin, l'an 1019, d'arracher ce Marquisat à son rival. Ses efforts furent insuffisans pendant le règne de Henri. Mais Conrad le Salique, ayant remplacé ce Prince en 1024, remit Conrad le Jeune son cousin en possession de la Carinthie, après la déposition d'Adalbéron, que Henri avoit investi de ce Duché: ce qui n'arriva qu'en 1035. L'histoire ne nous apprend rien de son gouvernement. Il mourut sans lignée en 1039; année remarquable, dit Wippon, par la perte de plusieurs personnages distingués en Allemagne, du nombre desquels fut l'Empereur Conrad lui-même, qui survécut néanmoins au Duc Conrad, dont il recueillit la succession qu'il transmit à l'Empereur Henri III son fils. Ce dernier éteignit le titre ducal de la France rhénane; ce qui releva beaucoup l'autorité des Comtes Palatins du Rhin. Mais, l'an 1116, l'Empereur Henri V fit revivre ce titre dont il décora CONRAD (V) de Hohenstauffen son neveu, frere de Frédéric II, Duc de Suabe. Conrad, après la mort de Henri V, partit pour la Terre-Sainte. Pendant son absence, Lothaire, nouveau Roi des Romains, fit la recherche de plusieurs biens royaux que Conrad et son frere s'étoient appropriés par la connivence du défunt Empereur, et les réunis à sa Couronne. Frédéric employa la force pour s'opposer à cette réunion, et ne réussit qu'à se faire mettre au ban de l'Empire par la Diète de Strasbourg. Conrad, à son retour, l'an 1128, releva le parti de son frere en se joignant à lui. Ayant fait lever à Lothaire le siège de Nuremberg, ce premier succès enflamma leur courage. Conrad prend le titre de Roi des Romains, et passe en Italie pour s'y faire reconnoître en cette qualité. Il faut, dit Muratori, qu'il eût fait d'avance quelque Traité secret avec les Milanois; car à peine eut-il paru dans le pays, que la Noblesse et tout le peuple se déclarerent en sa faveur. Anselme, Archevêque de Milan, séjournoit alors dans ses châteaux hors de Milan. Sollicité par une partie du Clergé et par le peuple, il couronna Conrad, avec la couronne de fer, à Monza, le jour de S. Pierre, 29 Juin 1128; cérémonie qu'il répéta quelques jours après dans la Cathédrale de Milan. L'Historien Landolphe de S. Paul témoigne avoir assisté au premier couronnement; mais ses affaires ne lui permirent pas, dit-il, de se trouver au second. Conrad, sans perdre de tems, se mit en devoir de réduire les Seigneurs de Lombardie, qui refusoient de le reconnoître pour Roi. Il vint à bout de la plupart, dit le même Auteur, à la pointe de l'épée. Mais le Roi Lothaire ayant eu recours au Pape Honorius qui avoit approuvé son élection, obtint de lui une Sentence d'excommunication contre Conrad, qui sentit dès lors son crédit tomber en Italie. Il en conserva néanmoins encore assez pour s'y maintenir jusqu'au mois de Septembre 1132, époque de l'arrivée de Lothaire en ce pays. Conrad, alors, voyant son armée presque réduite à rien, prit le parti de repasser les monts, laissant dans le cœur des Italiens, dit Albéric de Trois-Fontaines, de vifs regrets de son éloignement. Lothaire dut s'en

apercevoir au mauvais accueil qu'ils lui firent et dont il lui fut impossible de se venger avec la faible armée qui marchoit à sa suite. Sa prudence néanmoins ramena les esprits, et fit évanouir la faction de son rival. Conrad, ayant rejoint son frere, continua la guerre en Allemagne avec lui contre l'Évêque de Strasbourg, que Lothaire, en partant pour l'Italie, avoit chargé de sa défense en Allemagne. Mais, l'an 1134, Henri le Superbe, Duc de Baviere, leur ayant enlevé, à son retour d'Italie, la ville d'Uhn, les mit par là hors de mesures. Frédéric fut le plus pressé à faire sa paix avec Lothaire. Conrad enfin se détermina, l'an 1135, à suivre son exemple, et commença par se faire absoudre de son excommunication par l'Archevêque de Magdebourg; après quoi, s'étant rendu dans le mois d'Octobre à la Diète que Lothaire tenoit à Mulhansen, il se jeta à ses genoux, et obtint par ses larmes le pardon qu'il étoit venu solliciter. Conrad accompagna ce Monarque, l'an 1136, dans sa nouvelle expédition d'Italie. Lothaire étant

mort le 3 ou le 4 Décembre de l'année suivante, Conrad fut élu, le 22 Février de l'an 1138, pour lui succéder. (1<sup>oy.</sup> Conrad III, *Empereur.*)

Après la mort de l'Empereur Conrad III, arrivée le 15 Février 1152, FRÉDÉRIC DE ROUENBOURG son fils lui fut substitué dans le Duché de la France rhénane par le nouveau Roi des Romains, Frédéric Barberousse son cousin.

Le Duc Frédéric termina ses jours l'an 1167. Comme il ne laissa point de postérité mâle, l'Empereur lui subrogea CONRAD son 3<sup>e</sup> fils, qui fut le VI<sup>e</sup> de son nom, Duc de la France rhénane. Henri son frere aîné, successeur de Frédéric au trône de Germanie, le fit encore, l'an 1191, Duc d'Alsace et de Suabe après la mort de Frédéric, leur second frere. Conrad étant décédé, comme ce dernier, sans lignée l'an 1197, le Duché de la France rhénane fut réuni, en grande partie, au Palatinat du Rhin. Mais la Franconie fut donnée par l'Empereur Henri VI à Philippe son frere, qui lui succéda au Royaume de Germanie.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

### COMTES PALATINS DU RHIN.

*Article dressé sur les mémoires de M. ERNST jusqu'en 1140.*

La juridiction des anciens Comtes Palatins du Rhin s'étendoit sur tout le pays des deux côtés du Rhin, appartenant à la France, et sur la partie du Royaume de Lothaire, située entre la Meuse, la Moselle et le Rhin, qui étoit l'ancien pays des Ripuaires. Cette province n'avoit point de Ducs sur la fin de la race carlovingienne; les Nonces de la Chambre (*Cameræ Nuncii*) gouvernoient la France orientale sous l'Empereur Arnoul et le Roi Louis son fils. Aux Nonces succéderent les Comtes Palatins; espece de Vicaires provinciaux, ou de Procureurs fiscaux, nommés par les Rois dans les différentes provinces, afin de brider le pouvoir des Ducs qui s'agrandissoient de jour en jour. » Ils rendirent la justice au nom du Roi ou de l'Empereur; ils avoient soin des terres appartenantes au Domaine; et en cas que les Ducs fussent absens ou » empêchés, ils étoient leurs substituts. Leur devoir étoit de veiller sans cesse à la bonne administration » de la justice. Ils succéderent dans cette vue à ces députations ou commissions nommées de tems en tems » par la Cour, dont les députés étoient appelés *Missi*, ou Commissaires royaux. Leur pouvoir contrebalança » donc dans les provinces celui des Ducs. Cette rivalité, ou ce conflit d'autorité, réveilla entre eux une jalou- » sie réciproque. Les uns chercherent des voies pour supplanter les autres ». (Colini.) Ces Comtes Palatins firent leur résidence dans un des palais royaux situés dans leur département, et prirent de ce chef-lieu la dénomination qui les distinguoit entre eux. Ainsi au lieu de se nommer Comtes Palatins de Baviere, ils se nommerent *Comtes Palatins de Scheyren*, ou de *Witelspach*; les Comtes Palatins de Suabe s'appellerent *Comtes Palatins de Tubingen* ou de *Calw*; ceux de Saxe *Comtes Palatins de Wettin*; ceux du Duché de haute Lorraine, résidant à Metz, palais principal de cette province, furent nommés *Comtes Palatins de Metz*; ceux du Duché des Ripuaires, ayant leur palais à Aix-la-Chapelle, s'appellerent *Comtes Palatins d'Aix-la-Chapelle*. Tous ces Palatinats s'éteignirent dans la suite par la supériorité que prirent les Ducs, à l'exception de celui du Rhin formé des deux derniers Palatinats, dont les propriétaires surent habilement profiter de la protection des Empereurs pour se maintenir et étendre leurs Domaines. Le premier, que la plus grande partie des Historiens met pour Comte Palatin du Rhin, est Eberhard de Franconie, frere de Conrad I, Roi de Germanie. Mais le savant M. Crollius, dans un ouvrage allemand, dont le titre, rendu en françois, porte, *Suite éclaircie des Comtes Palatins d'Aix-la-Chapelle, ou de la basse Lorraine, depuis leur institution jusqu'à Henri du Lac*; M. Crollius, dis-je, renverse tous les argumens que Tolner allegue pour attribuer à cet Eberhard le Palatinat du Rhin. Que les anciens l'aient appelé *Duc des Francs*, *Comte très puissant*, *Comte du Palais*, *Marquis Oriental*, toutes ces qualifications ne prouvent pas la these qu'on veut établir. On s'étoit aussi vainement d'un texte de Frodoard, où il dit qu'Eberhard fut envoyé sur le Rhin pour y exercer la justice: *Mittitur ab Henrico justitiam faciendi causâ*. Ces

paroles en effet ne désignent que ce qu'on appelloit *Missus Dominicus*, ou *Missus Regius*; de là M. Crollius infère qu'il faut rayer Eberhard du nombre des Comtes Palatins du Rhin, et commencer la suite chronologique de ces Comtes par

## HERMAN I, DIT LE PETIT.

966. HERMAN, Lieutenant du Roi en Lorraine dès l'an 948, fut créé Comte Palatin du Rhin, en 966, par l'Empereur Otton I. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de cet Herman. Quelques Bavaurois, et même la dernière déduction de la Maison de Bavière, lui donnent pour père Arnoul le Mauvais, Duc de Bavière; mais les autres prétendent, avec plus de fondement, qu'Otton le Grand n'aurait pas donné à son ennemi des Etats considérables, et qu'il faut qu'Herman fût plutôt de famille salique. Ce fut un Seigneur très puissant, et l'Empereur Otton I lui donna beaucoup de terres sur la Meuse, sur la Moselle, et des deux côtés du Rhin, dans les Duchés de Juliers et de Berg, destinés à appartenir un jour à la Maison Palatine. On regarde Herman comme celui qui jeta les fondemens de la grandeur future des Comtes Palatins du Rhin ses successeurs. Mais les terres qu'il posséda étoient alors entièrement différentes de celles qui composent aujourd'hui le Palatinat du Rhin. Herman fit sa résidence à Aix-la-Chapelle. Il se distingua, en 944, dans l'expédition contre les Lorrains rebelles, et, en 955, dans la bataille contre les Hongrois, en Bavière. La plupart des Historiens mettent la mort d'Herman en 959; cependant Schanuat (*Hist. Wormat.* n. 35) rapporte une Charte de l'Empereur Otton III, de 993, où il est parlé de lui comme vivant. M. Pfeffel recule sa mort, avec plus de vraisemblance, jusqu'en 996. Il avoit épousé HELEWIGE, ou HEDWIGE, dont il eut Ezon, ou Ehrenfroi, qui suit; et Hézelin, ou Hézélou, C<sup>e</sup> de Zulpic, et non du Lac, comme le prouve M. Crollius.

## EZON, ou EHRENFROI.

Ezon, Comte Palatin sur le bas Rhin et dans la Lorraine Mosellane, succéda au Comte Palatin Herman son père. Une Chronique anonyme de l'Abbaye de Brauweiler, près de Cologne, le dit parent de S. Udalric et du Pape Léon IX. Il devint fort puissant par son mariage contracté, l'an 991, avec MATHILDE, sœur de l'Empereur Otton III, qui prit soin de l'enrichir. Cette alliance, suivant l'Annaliste saxon, avoit d'abord souffert de la difficulté, parce qu'elle n'étoit point assortie, ni pour la naissance, ni pour la fortune, à la condition d'une fille de Roi: *Quia nec fortuna nec natales decebant regiam virginem*; preuve qu'Ezon ne descendoit point d'Arnoul, Duc de Bavière. L'Anonyme de Brauweiler (*apud Leibnit. in Scriptor. Brunswic.* T. I, p. 311) dit que ce mariage fut le prix d'une partie qu'Ehrenfroi gagna contre Otton au jeu des échecs. Mathilde, ajoute-t-il, étoit retirée auprès de sa tante, Abbesse de Quedlinbourg, à qui on l'enleva pour la marier. L'Empereur, son beau-frère, en mourant, confia les ornemens impériaux à l'Archevêque de Cologne pour les remettre à Ezon, dans la vue de lui assurer le trône de Germanie, dont ces ornemens étoient regardés comme les arthes. On a voulu inférer de là que dès lors les Comtes Palatins du Rhin étoient par leur dignité les dépositaires de cette dépouille et les Vicaires de l'Empire durant l'interregne. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Archevêque garda le dépôt qui lui étoit confié, et ne le remit au nouveau Roi de Germanie, Henri II, qu'après son élection. (*Voy. Héribert, Electeur de Cologne.*) Ezon, après avoir disputé la Couronne à Henri, se désista de ses prétentions et devint un de ses partisans. Ils vécutent toujours depuis en bonne intelligence. Le Domaine du Palatinat s'accrut par la libéralité du Monarque qui lui annexa plusieurs terres. Nous avons

parlé ci-dessus (p. 293) d'un Diplôme de Henri, donné à Mayence le 30 Novembre 1023, par lequel il détache des biens de l'Abbaye de S. Maximin de Treves, du consentement de l'Abbé Harric, six mille six cents cinquante-six manses, ou fermes, *sex millia sexcentos quinquaginta sex mansos*, pour les donner en Bénéfice à Ezon et au Comte Otton son fils, à condition de faire le service militaire auquel étoit tenu l'Abbé envers l'Empire, et que son grand âge ne lui permettoit pas de remplir en personne. (*Acta Acad. Palat.* T. III, p. 104.) Ezon mourut en 1035, et fut enterré à l'Abbaye de Brauweiler, qu'il avoit fondée en 1024, et dotée d'une vaste forêt, nommée Vela, près de Cologne, avec les villages qu'elle renfermoit. (*Ibid.* T. I, p. 109.) De MATHILDE, morte en 1025, il eut 1<sup>o</sup> Ludolphe, décédé avant son père, laissant deux fils, Henri, mort peu de tems après lui, et Conrad, ou Conon, qui devint Duc de Bavière; 2<sup>o</sup> Otton, qui suit; 3<sup>o</sup> Herman, qui fut Archevêque de Cologne: avec sept filles; Richense, mariée à Micslas, Roi de Pologne; les six autres furent Abbeses.

## O T T O N I.

1035. OTTON, second fils d'Ezon, gouverna le Palatinat du Rhin depuis 1035 jusqu'en 1045. L'Empereur Henri III alors lui conféra, dans la Diète de Goslar, tenue le jour de Pâques, le Duché de Suabe, et donna la dignité de Comte Palatin à Henri, fils d'Hézelin et petit-fils d'Herman. Otton mourut le 7 Septembre 1047, suivant l'Annaliste saxon. On ne peut douter qu'il n'ait été marié, puisqu'Albéric (*ad ann.* 1037) dit que l'Empereur Lothaire en descendoit: *Otonem Ducem Suevise, de cujus linea descendit ille Lotharius, Dux Saxonum, qui fuit Imperator*. Pour expliquer ceci, M. Koeller, cité par M. Crollius, a donné pour femme à Gérard, ou Gebhard, Comte de Supplembourg, père de Lothaire, une fille anonyme de notre Duc Otton, que nous avons nommée Isha. Mais M. Crollius observe que, suivant la Chronique de Lunebourg, la mère de Lothaire s'appelloit Hedwige, et étoit fille de Frédéric, Comte de Trombach en Bavière. Il faudroit donc dire, pour justifier le passage d'Albéric, que Gebhard étoit fils de notre Otton. Or, suivant l'Annaliste saxon (*ad an.* 1009 et 1106), Gebhard eut pour mère Ide, fille de Gebhard, Comte de Querfurt, qui fut par conséquent l'épouse d'Otton. C'est le sentiment de M. Busching cité par M. Crollius, qui ajoute que M. Scheid, Editeur des *Origines Guelfebitanæ*, a déjà développé et appuyé de preuves ce système. (*Voy. Otton II, Duc de Suabe.*)

## HENRI, DIT LE FURIEUX ET LE MOINE.

1045. HENRI, fils d'Hézelin, frère cadet d'Ezon, successeur d'Otton dans le Palatinat du Rhin, a été confondu tantôt avec Henri du Lac son fils, tantôt avec un autre Henri petit-fils d'Ezon par Ludolphe. L'Abbaye de Brauweiler l'ayant élu pour son Avoué, il eut en cette qualité de vifs démêlés avec le célèbre Annon, Archevêque de Cologne, pour un sujet qu'on ignore et que M. Crollius ne paroit pas avoir bien deviné. Le Comte, s'étant porté à divers actes de violence, s'attira une excommunication qu'il mérita peut-être d'ailleurs par sa conduite tyrannique envers ses sujets et ses voisins. Annon le rencontra quelque tems après, et, s'étant abouché avec lui, il lui parla si pathétiquement, que, non content de demander son absolution, il abandonna femme et enfans pour aller se faire Moine à l'Abbaye de Gorze (et non de Sieberg, comme le marque M. Baillet). Après avoir passé près de trois ans dans cette retraite, il en sort précipitamment l'an 1061; et comme s'il n'y eût été occupé

qu'à se venger de l'Archevêque, il va l'assiéger dans Cologne. Le peu de succès de cette levée de bouclier le jette dans un égarement total d'esprit. Il devient furieux, et dans un de ses accès, l'an 1061, il fend la tête d'un coup de hache à sa femme, **MATHILDE**, dite aussi **ADELAÏDE**, fille de Gothelon I, Duc de la basse Lorraine, qu'il aimoit beaucoup; puis il va se vanter en public de cette action horrible, en rit et s'en applaudit. On l'enferma après ce coup dans l'Abbaye d'Epternac, où il mourut la même année, laissant un fils en bas âge, de même nom que lui. Les Annalistes l'ont appelé *Comte Palatin des Lorrains*.

#### HERMAN II.

1061. **HERMAN II**, que nul Moderne avant M. Crollius n'avoit mis au nombre des Comtes Palatins du Rhin, succéda dans cette Principauté à Henri le Furioux dont il étoit proche parent, ou peut-être même frere, attendu le bas âge de Henri, fils du premier. M. Crollius produit plusieurs actes pour établir la qualité qu'il donne à Herman. Tels sont, 1<sup>o</sup> un Diplôme de l'Empereur Henri IV, du 16 Octobre 1065, par lequel il donne à Adelbert, Archevêque de Hambourg et de Brême, son favori, la ville de Duisbourg: *Curtem autem nostram Tusburch dictam in pago Ruriggowe, in Comitatu Herimanni Comitum Palatini sitam* (Lindenborg, *rerum septentrion. script. in auct. Diplom.* p. 180); 2<sup>o</sup> un autre Diplôme du même Empereur du 29 Décembre 1072, où sont nommés plusieurs endroits situés *in Comitatu Herimanni Comitum Palatini*, lesquels se trouvent entre Duisbourg et Keiserswerth (*ibid.* p. 114); 3<sup>o</sup> deux autres Diplômes du même Souverain, l'un de 1076, rapporté au tome V de l'histoire de la Maison de Bade par M. Schoepflin (p. 22), l'autre de 1085 dans l'*Alsatia Diplom.* p. 216. L'attachement d'Herman à l'Empereur Henri IV l'enveloppa dans l'excommunication dont ce Prince avoit été frappé. (*Berthold. Constant.* p. 258.) L'Annaliste saxon met sa mort en 1085. Quelques uns prétendent qu'il finit ses jours à l'Abbaye d'Epternac. Il ne paroît pas qu'il ait laissé de postérité mâle.

#### HENRI DU LAC.

1085. **HENRI DU LAC**, fils de Henri le Furioux, suivant l'opinion la plus probable, devint Comte Palatin du Rhin après la mort d'Herman II son parent. Il étoit déjà célèbre par sa valeur, et, dès l'an 1080, il avoit commandé les troupes de l'Empereur en Saxe à la bataille de l'Elster, donnée contre Rodolphe son compétiteur. Quelques uns prétendent que l'Empereur, allant en Italie l'an 1090, le nomma son Vicaire dans l'Empire; mais ce Vicariat ne doit s'entendre que de la haute Avouerie de l'Abbaye d'Epternac, que ce Prince lui confia dans son absence: car M. Crollius prouve que le Vicariat de l'Empire ne commença à être exercé de droit par les Comtes Palatins du Rhin qu'au x<sup>e</sup> siècle. Henri du Lac mourut, sans laisser de lignée, le 12 Avril 1095, suivant l'Annaliste saxon et d'autres, et fut enterré à l'Abbaye du Lac qu'il avoit fondée en 1093. **ADELAÏDE** sa femme, dont il étoit le troisième époux, étoit fille d'Otton d'Orlamunde, Marquis de Meissen. Elle avoit épousé en premières noces Adelbert III, Comte de Ballenstedt, décédé l'an 1076, dont elle eut deux fils, Otton le Riche, Comte de Ballenstedt, mort le 9 Février 1123, et Sigefroi, qui devint Comte Palatin et héritier de la plupart des biens patrimoniaux de Henri du Lac. Mais M. Crollius fait assez bien voir que l'Empereur Henri IV en eut aussi sa part. Il paroît qu'Adélaïde avoit épousé en secondes noces un Seigneur, nommé Hériman, pour le repos de l'ame duquel elle fit une donation, en 1097, à l'Eglise de S. George de Limbourg sur la Lahne; ce qui fut confirmé, l'an 1124, par Adelbert I, Archevêque de Mayence, dont les

Lettres, données à ce sujet, portent: *Pro remedio animæ conjugis sui Domni Herimanni, Comitum Palatini*. M. Crollius pense, avec assez peu de vraisemblance selon nous, que cet Hériman est le même que Henri du Lac, qui aura été binome selon lui. Nous sommes plus portés à croire que c'est Herman II, prédécesseur de Henri du Lac, dont celui-ci aura épousé la veuve.

#### IIENRI II ou III.

1095. **HENRI**, successeur de Henri du Lac, est encore une découverte de M. Crollius. Ce Critique l'a pour la première fois rencontré, avec le titre de Comte Palatin, parmi les témoins d'une Charte rapportée par M. de Hontheim (*Hist. Dipl. Trev.* T. I, p. 449), *Palatinus Comes Henricus*: c'est ainsi qu'il y est nommé. L'Empereur Henri IV, dans un Diplôme de 1102 (*ib.* p. 479), nomme aussi Henri Comte Palatin entre les Seigneurs qui avoient assisté à une Cour plénière qu'il avoit tenue au commencement de 1099, comme le prouve M. Crollius. Depuis ce tems, on n'aperçoit plus de traces du C<sup>e</sup> Palatin Henri. Notre Critique prétend qu'on le retrouve dans Henri de Limbourg, que l'Empereur, dit-il, aura dépourvu du Palatinat pour le punir des torts qu'il avoit faits à l'Abbaye de Prüm.

#### SIGEFROI DE BALLENSTEDT.

1099. **SIGEFROI DE BALLENSTEDT**, dit aussi d'ORLAMUNDE à raison de la portion qui lui étoit échuë dans le partage fait avec Otton, son frere, des biens maternels, fils d'Adelbert de Ballenstedt et d'Adélaïde d'Orlamunde-Weimar, étoit déjà C<sup>e</sup> Palatin le 9 Nov. 1099. Cela se prouve, dit M. Crollius, par une Charte de Jean, Evêque de Spire, donnée ce jour là, dans laquelle est nommé parmi les témoins *Palatinus Comes Sigefridus*. Il demeura constamment fidele à l'Empereur Henri IV dans la persécution que ce malheureux Prince essaya de la part de son fils. Mais sa fidélité, suivant l'Annaliste saxon et celui d'Hildesheim, fut l'effet de l'argent que l'Empereur lui avoit donné. Quoi qu'il en soit, il ne laissa pas d'être en faveur au commencement du règne suivant. Mais, l'an 1109, accusé par Henri de Limbourg, Duc de la basse Lorraine, d'avoir tramé de noirs projets contre la vie de l'Empereur Henri V, il fut arrêté par ordre de ce Prince, et mis sous la garde de l'Evêque de Würzburg. Il y resta jusqu'au 15 Août de l'an 1111, qu'il obtint son élargissement. L'année suivante, nouvelle brouillerie entre Sigefroi et l'Empereur. L'avarice du Monarque en fut l'occasion. Il s'étoit emparé de la succession d'Udalic, dernier Comte de Weimar de la Maison d'Orlamunde, au préjudice de Sigefroi, son plus proche parent. Pour le contraindre à la rendre, celui-ci se fit un parti dans lequel il attira les principaux Seigneurs saxons. Mais il eut le malheur d'être surpris, le 21 Février 1113, à Wahrenstedt, près de Quedlinbourg, par le Comte de Mansfeld, Général de l'Empereur, et de recevoir dans l'action une blessure dont il mourut le 9 Mars suivant. Il avoit épousé Gertrude, fille de Henri le Gras, Comte de Northem, Marquis de Misnie et Duc de Saxe sur le Weser, de laquelle il eut Guillaume, que nous verrons dans la suite. Comte Palatin, et un autre fils mort en bas âge. Gertrude se remarria à Otton de Rineck, qu'elle fit pere d'Otton II de Rineck, et de Sophie, mariée à Thierri VI, Comte de Hollande.

#### GODEFROI DE CALW.

1113. **GODEFROI**, Comte de Calw, château situé sur la Nagolde, et non de Tubinge, comme l'ont avancé quelques uns d'après Trithème, issu d'une des plus anciennes Maisons de la France rhénane, fut nommé Comte Palatin du Rhin par l'Empereur Henri V avant le 6 Avril, ou ce jour-là même de l'an

1113, comme on l'insère d'un Diplôme donné à ce sujet et rapporté dans l'histoire diplomatique de l'Eglise de Treves (T. I, n. 324, p. 498). Godefroi, l'année suivante, se montra fidèle et reconnaissant envers son Souverain et son bienfaiteur dans le soulèvement de la plupart des Seigneurs contre Henri. Il se joignit aux neveux de ce Prince, qu'il accompagna souvent depuis dans ses voyages et ses expéditions. L'an 1116, Godefroi se trouvant à Worms sur la fin de Juin, avec le Duc de Suabe, vit arriver devant la ville les Seigneurs ligués. Ils proposèrent aux partisans de l'Empereur de faire la paix. Mais une sortie inconsidérée des habitans rompit les conférences entamées à ce sujet. On voulut les reprendre ensuite; mais les parties ne pouvant s'accorder, convinrent de s'en remettre à la Diète prochaine de Francfort, où rien ne fut décidé. (*Annal. Saxo. ad hunc an.*) L'an 1118, au commencement de Juillet, ou, selon le P. Hartzheim, l'an 1119, le Légat du Pape enveloppa nommément le Comte Palatin dans l'excommunication qu'il prononça contre l'Empereur et ses partisans. (*Udalric, Cod. Epist. apud Eccard corp. hist. p. 294.*) Après la mort de Henri V, arrivée l'an 1125, Godefroi se vit attaqué par le fils de son prédécesseur, et ne put se maintenir que dans une partie du Palatinat. Il mourut paisiblement peu de tems après le 20 Janvier 1129, comme le prouve M. Crollius. Il avoit épousé LUITGARDE, fille de Berthold II, Duc de Zéringen, dont il ne laissa qu'une fille, nommée Utha, mariée à Welfe VI, Duc de Spolette, plus connue sous le titre de Duchesse de Schauenbourg, château dans le Schwartzwald, qu'elle avoit hérité de sa mere.

## GUILLAUME DE BALLESTEDT.

1129. GUILLAUME, fils de Sigefroi de Ballenstedt, Comte Palatin du Rhin, et de Gertrude de Northeim, étoit encore fort jeune lorsque son pere fut tué à la rencontre de Vahrenstedt. L'Empereur ne voulut point se désister en sa faveur de la succession pour laquelle son pere avoit combattu, et il en étoit toujours question dans les conférences de paix qui se tinrent entre ce Prince et les Légats du Pape. (*Albéric ad an. 1120; Martene, Ampliss. coll. T. I, p. 673.*) On ne sait pas précisément ce qui fut réglé à cet égard dans l'accordement fait, en 1122, entre le Pape et l'Empereur. M. Crollius prétend néanmoins que Guillaume y obtint la portion de ses biens patrimoniaux situés en Thuringe, et pour le prouver il allégué quelques donations qu'il fit, à diverses Eglises, de certains fonds qu'il possédoit en ce pays. Guillaume, l'an 1125, s'offre pour la premiere fois en qualité de Comte Palatin. Il avoit alors les armes à la main pour revendiquer ce qui lui appartenoit dans l'Archevêché de Treves comme héritier de son pere. Dans son mandat à l'Archevêque de Treves, l'Empereur dit avoir appris *W ilhelmum Palatinum, Sigefridi filium, armatorum globo septum, isthuc in vestratem agrum parare jam irruptionem*, etc.; sur quoi il ordonne de lui faire résistance. (*Brower, Hist. Trevir., T. II, p. 21.*) Henri V étant mort cette même année, et Lothaire II lui ayant succédé, Guillaume entra en possession libre du Palatinat des Ripuaires, ou d'Aix-la-Chapelle, ainsi que dans la haute Avouerie de Treves qui lui revenoit du chef de son pere. Mais Godefroi de Calv retint le haut Palatinat appelé le Palatinat du Rhin. On les voit en effet tous deux qualifiés *Comtes Palatins* dans un Diplôme de Lothaire, du 2 Janvier 1129. (*Schoepflin, Alsac. Diplom. part. I, p. 207.*)

L'an 1131, Guillaume se déclara pour Gérard de Henneberg, prétendant à l'Archevêché de Treves, et protesta contre l'élection d'Adalbéron son compétiteur. (*Brower, T. II, pp. 27-31.*) Guillaume finit ses jours l'an 1140 suivant le Chronographe saxon, le 13 Février selon le Ménologe de S. Maximin, et fut

enterré à l'Abbaye de Springiersbach, où l'on voit encore son épitaphe. Il est douteux qu'il ait été marié; du moins on ne connoît point sa femme; et il est sûr qu'il ne laissa point d'enfants. L'Empereur Conrad III, après sa mort, donna un Diplôme pour réunir ses alleux au fisc de l'Empire. Mais Adalbert, Marquis de Brandebourg, se fit adjuger comme plus proche agnat les Comtés d'Orlamunde et de Weimar en Thuringe. Il y eut aussi des querelles touchant les possessions que Guillaume avoit sur le Rhin et la Moselle, entre Otton, Comte de Rineck, et Herman de Stahleck.

## HENRI IVD'AUTRICHE, DIT JOCHSAMER-GOTT.

1140. HENRI, dit JOCHSAMER-GOTT à cause de son serment ordinaire, fils de Léopold le Pieux, Margrave d'Autriche, fut donné pour successeur à Guillaume de Ballenstedt dans le Palatinat du Rhin, comme on le voit par des Diplômes de l'an 1140, où il est nommé *Heinricus Comes Palatinus*. C'est M. Crollius qui, le premier, a découvert Henri d'Autriche revêtu de cette qualité. Tolner, qui produit ces Diplômes dans ses additions à l'histoire palatine, p. 22, n'a pas laissé de mettre Herman de Stahleck immédiatement à la suite de Guillaume. M. Crollius cite un autre Diplôme de l'Empereur Conrad III du 14 Septembre 1141, par lequel on voit que le Comte Palatin d'alors non seulement se nommoit Henri, mais encore qu'il étoit frere utérin de Conrad lui-même. *Quemadmodum igitur*, dit l'Empereur, *prædecessor noster pie memorie Lotharius Rex hoc eis (Brauweillarensibus Monachis) confirmavit, nos quoque assensu fratris nostri Heinrici... confirmamus.* (*Acta Acad. Palat. vol. 3; Hist. Acad. n. 51, p. 164.*) Après la mort de Léopold son frere, Margrave d'Autriche, arrivée le 18 Octobre 1141, Henri lui succéda, et, l'année suivante, il fut créé Duc de Baviere. Alors il se démit du Palatinat, dont l'Empereur gratifia Herman, qui suit.

## HERMAN III, DE STAHLECK.

1141. HERMAN, Comte de Stahleck, dont l'origine est contestée parmi les Historiens, fut nommé Comte Palatin du Rhin en 1141 par l'Empereur Conrad III. Il eut avec Arnoul, Archevêque de Mayence, de grandes brouilleries qui troublèrent l'Empire pendant que Frédéric I étoit en Italie. L'Empereur, à son retour, le condamna, en 1155, dans la Diète de Worms, à subir avec ses adhérens la peine du harnesac, c'est-à-dire, de porter un chien sur leurs épaules pendant deux lieues, comme perturbateurs de la paix publique. Herman en fut si touché, qu'il prit, la même année, l'habit monastique à l'Abbaye d'Eberach en Franconie, où il mourut peu de tems après. Il avoit épousé GERTRUDE, fille de Conrad le Grand, Marquis de Misnie, avec laquelle il fonda le Monastere de Bildhausen. (*Tolner, Diplom. Palat. n. 55, p. 49.*) M. Crollius met la mort de cette Comtesse en 1191. (*V. Arnoul, Archevêque de Mayence.*)

## CONRAD DE SUABE.

1156. CONRAD, de la Maison de Hohenstauffen, fut créé Comte Palatin du Rhin, en 1156, par l'Empereur Frédéric I, son frere consanguin, lequel affecta de nouvelles terres à son titre, savoir, en premier lieu, les vastes Domaines de la Maison de Wablingen, sur le haut Rhin. Il devint ensuite, avec l'agrément de Frédéric, Avoué des Eglises de Treves, de Worms, de Strasbourg, de Spire, de Würzburg, de Fulde, de Weissembourg, de Saltz, de Limbourg, de Ravengersbourg et de Lorch. L'Evêque de Worms l'investit de plus du château d'Heidelberg et du Comté de Stalbuchel, étendue de pays située dans le Creichgau, et Fief mouvant de cet Evêché. L'acquisition de ce Comté, dit M. Colini, est d'autant plus remar-

quable, que c'est un des premiers pas qui conduisit les Comtes Palatins du Rhin à d'autres acquisitions contiguës à Heidelberg, lesquelles formerent le nouveau Palatinat du Rhin, dont on parle, et le fixerent à la fin dans le territoire où on voit aujourd'hui renfermé. Conrad assista, l'an 1158, l'Empereur dans son expédition d'Italie. Il fit la guerre, en 1164, avec avantage à l'Archevêque de Cologne, et n'épargna point l'Evêque de Worms, son bienfaiteur insigne. Ce Prince mourut le 8 Novembre 1195, laissant de sa femme, IRMENGARDE, fille de Berthold, Comte de Henneberg, une fille, nommée Agnès, mariée, en 1194, à Henri de Saxe, fils de Henri le Lion, Duc de Saxe et de Bavière, qui lui succéda. Conrad est appelé quelquefois Duc de Suabe dans les anciens titres, parce qu'il administra quelque tems ce Duché comme tuteur de Frédéric de Rothenbourg, fils de l'Empereur Conrad III.

#### HENRI DE SAXE, DIT LE LONG ET LE BEAU.

1196. HENRI DE SAXE, fils aîné de Henri le Lion, Duc de Saxe, et de Mathilde d'Angleterre, né l'an 1170, fut investi, en 1196, du Palatinat du Rhin par l'Empereur Henri VI, qui deux ans auparavant lui en avoit donné l'expectative en considération de son mariage avec Agnès, fille unique de Conrad de Suabe. Cette alliance, contractée l'an 1193, avoit d'abord offensé le Monarque qui en avoit fait des reproches à Conrad, et celui-ci ne s'étoit excusé qu'en disant qu'elle avoit été faite contre son gré. Conrad, par son adresse à manier les esprits, réussit à réconcilier son gendre avec l'Empereur. Le jeune Henri acheva de gagner ses bonnes grâces par le zèle avec lequel il s'offrit à le suivre dans la guerre qu'il alloit faire en Italie. Bientôt la grace accordée au fils s'étendit jusques sur le pere, et une Assemblée des Princes, tenue, l'an 1194, à Saalfeld, mit le sceau à leur réconciliation avec l'Empereur. L'an 1197, le Palatin Henri partit avec le Duc de Brabant pour la Terre-Sainte, menant avec lui parmi ses soldats les mineurs qui exploitoient ses mines de Hartz. Leur adresse fut admirée sur-tout au siège de la forteresse de Chonit, qu'ils renverserent en minant le rocher sur lequel elle étoit bâtie. (*Arnold. Lubec.*) Henri, de retour, l'année suivante, reprit le gouvernement de ses Etats, qu'il avoit confiés pendant son absence à Guillaume son frere. Mais au titre de Comte Palatin il joignit celui de Duc de Saxe, qu'il prit dans tous ses actes, comme l'aîné de sa Maison, quoiqu'il n'ait jamais recouvré ce Duché. L'Empereur Henri VI étoit mort alors, et deux concurrens se disputoient le trône de Germanie, Philippe de Suabe et Otton de Brunswick, frere cadet du Palatin du Rhin. Otton ayant prévalu, Henri de Saxe assista, suivant Roger de Hoveden, à son couronnement. L'une des premières opérations du Roi Otton fut de conférer à Henri le Duché de la France rhénane, vacant par la mort de Conrad VI, et de le réunir au Palatinat. Cependant Henri abandonna depuis son frere pour s'attacher à Philippe son rival. Celui-ci ayant été assassiné l'an 1208, Henri se réconcilia avec Otton, dont il n'abandonna plus les intérêts malgré les efforts que Frédéric, son nouveau compétiteur, fit pour l'en détacher, et malgré l'ascendant que la femme de ce dernier avoit pris sur celle de Henri. Frédéric, ne pouvant l'attirer à lui, le fit proscrire par la Diète de Ratisbonne et déposséder de tous ses Fiefs et dignités, qu'il conféra, sans différer, à Louis de Bavière, le plus ancien et le plus zélé partisan de la Maison de Hohenstaufen. Cependant on trouva moyen, peu de tems après, de raccommoder Henri avec Frédéric. Le premier venoit de perdre son fils unique, mort, le 1 Mai 1214, dans le camp d'Otton son oncle, entre la Meuse et la Moselle. On négocia, et on conclut le mariage d'Agnès sa fille

ainée, qui n'étoit pas encore nubile, avec Otton, fils de Louis; et à la faveur de cette alliance, Henri ayant été rétabli, le Duc Louis et son fils se contenterent de la survivance qui leur fut assurée, et en vertu de laquelle ils prirent dès-lors, l'un et l'autre, le titre de Comtes Palatins du Rhin. C'est ce qu'on voit par l'acte de la donation que Louis fit en cette qualité, l'an 1214, d'un droit de pêche à l'Abbaye de Schouange, du consentement, y est il dit, d'Agnès, noble Demoiselle, fiancée de notre fils Otton, véritable héritière; et par un autre, de l'an 1216, où le même Louis dit que lui et son fils ont acquis en même tems la dignité Palatine: *Nos unâ cum precordiati unigenito nostro eandem Palatium adepti*. De là il s'ensuit que la Diète de Ratisbonne, où Henri fut mis au ban de l'Empire, est antérieure à l'an 1215, qu'on lui donne ordinairement pour époque, et date au plus tard du commencement de l'an 1214. (S. Marc, T. VI, pag. 87.)

Henri, quoique réconcilié avec Frédéric, continuant d'être fidele à son frere, se joignit à lui, l'an 1215, pour repousser Waldemar II, Roi de Danemarck, qui avoit entrepris le siège de Stade. Le Danois, ayant échoué devant cette place, perdit encore Haubourg, que les deux freres lui enleverent, et qu'il s'efforça inutilement de reprendre dans l'hiver suivant. L'an 1218, Otton, près de mourir, ordonna, par son testament, que son frere Henri garderoit les ornemens impériaux durant vingt semaines après son décès pour les remettre ensuite à l'Empereur qui seroit légitimement et solennellement élu. Nouveau sujet de brouillerie entre Frédéric et Henri. Le terme écoulé, Frédéric somma vainement Henri de lui remettre ce dépôt. Il fallut qu'il employât l'autorité du Pape Honorius III pour le contraindre à s'en dessaisir. Plus effrayé des menaces du Pontife que de celles de Frédéric, il se rendit, l'an 1219, à la Diète de Goslar, où il remit à ce Prince les ornemens qu'il réclamoit. Cette remise néanmoins ne fut pas gratuite: Henri, outre une somme d'argent, se fit donner le titre de Vicaire de l'Empire ou Saxe. Frédéric alors se disposoit à passer en Italie pour aller recevoir à Rome la Couronne impériale. Dans la même Diète, et non dans une autre tenue l'année suivante au même lieu, il nomma ses Vicaires en Germanie, le Palatin Henri pour l'inférieure, et Louis de Bavière pour la supérieure. Henri mourut l'an 1227, ne laissant que deux filles: Agnès, mariée à Otton l'illustre, Duc de Bavière et successeur de son beau-pere au Palatinat; et Hermengarde, femme d'Herman I, Marquis de Bade.

#### OTTOU II, DIT L'ILLUSTRE.

1227. OTTON II, dit l'ILLUSTRE, fils de Louis de Bavière, devint Comte Palatin du Rhin en 1227 par son mariage contracté, l'an 1225, avec AGNÈS DE SAXE, et Duc de Bavière en 1231 après la mort de son pere. L'an 1228, il rejette avec indignation l'offre que le Pape Grégoire IX lui fait de l'Empire, dont il vouloit déposséder Frédéric II. Otton finit ses jours en 1253, et fut la souche commune des Maisons Palatine et de Bavière. (*Voy. les Ducs de Bavière.*)

#### LOUIS II, DIT LE SÉVÈRE.

1253. LOUIS II, dit LE SÉVÈRE, fut Comte Palatin du Rhin et Duc de Bavière en 1253, après la mort d'Otton son pere. Il acquit, l'an 1267, de Conradin, fils de Conrad IV, Roi de Germanie, les terres qui composent aujourd'hui le haut Palatinat. L'an 1273, les Electeurs, assemblés à Francfort pour le choix d'un Roi des Romains, ne pouvant convenir du sujet, compromettent entre les mains de Louis le Sévère, qui nomme Rodolphe Comte de Habsbourg. Toute l'Assemblée, à l'exception du Roi de Bohême, ap-

plaudit à ce choix, qui eut son effet malgré cette opposition. Louis épousa, la même année, *MATHILDE*, fille de Rodolphe. L'an 1277, Rodolphe constitue Louis son Vicaire-Général et Lieutenant de l'Empire dans les Duchés d'Autriche et de Stirie, dont il paroît qu'il lui avoit promis précédemment l'investiture. Ces Lettres de Vicariat, dit M. Pfeffel, renferment un aveu bien précieux, que les Comtes Palatins comptoient parmi les prérogatives anciennement attachées à leur office, celle d'avoir, pendant les vacances du trône impérial, la gardienneté de toutes les terres, principautés et droits du S. Empire. Louis mourut le 1 Janvier 1294, laissant deux fils, Rodolphe, qui suit, et Louis, Duc de Bavière. (Voy. *les Ducs de Bavière*.)

On s'est trompé, T. II, p. 30, col. 2, fig. 5, art. d'Alfonse de Casulle, en distinguant le Duc de Bavière du Comte Palatin du Rhin.

#### RODOLPHE I, DIT LE BEGUE.

1294. *RODOLPHE I*, fils aîné de Louis le Sévère, eut pour son partage le Palatinat du Rhin, avec une partie de la Bavière, et forma la ligne *Rodolphine et Palatine*, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il soutint le parti de l'Empereur Adolphe de Nassau, dont il avoit épousé la fille, contre Albert, Duc d'Autriche. Il se réconcilia dans la suite avec Albert; mais, s'étant déclaré, en 1300, contre lui avec les Electeurs ecclésiastiques, il fut dépouillé d'une grande partie de ses Etats. L'an 1308, il fut le seul des Electeurs dans la Diète de Rents, ou de Rensce, qui donna son suffrage pour l'Empire à Henri VII, dont l'élection fut néanmoins confirmée dans une Diète suivante. Les malheurs que Rodolphe avoit attirés sur le Palatinat ne le rendirent pas plus circonspect à l'avenir. Il se bronilla avec Louis son frere; et, soit que le partage qu'ils avoient fait de leurs Etats patrimoniaux ne le contentât pas, soit que l'ambition de tous les deux leur inspirât une haine réciproque, ils se firent une guerre cruelle. Louis fonda sur le Palatinat, et y porta la désolation en 1313. Ils firent, cette même année, un Traité de réconciliation, par lequel ils convinrent de posséder leurs Etats en commun: mais rien ne pouvoit apaiser l'esprit remuant de Rodolphe. Après la mort de l'Empereur Henri VII, qu'il avoit accompagné en Italie, il voulut traverser le dessein que son frere avoit de parvenir à l'Empire. Louis avoit pour concurrent Frédéric le Bel, Duc d'Autriche. Rodolphe donna sa voix à celui-ci dans la Diète d'élection; mais Louis eut la pluralité des suffrages. Rodolphe, le voyant sur le trône impérial, fut obligé de se réconcilier avec lui. Une nouvelle discorde devint fatale à Rodolphe en 1314. Dans celle-ci Louis fut si courroucé contre son frere, qu'il le chassa de ses Etats. Rodolphe se sauva en Autriche, où il mourut le 11 Août 1319. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1294, *MATHILDE*, fille de l'Empereur Adolphe de Nassau, morte en 1315; 2<sup>o</sup> *MATHILDE*, fille d'Edouard I, Roi d'Angleterre, morte sans enfans. Il eut, du premier lit, Adolphe, qui suit; Rodolphe, Electeur après son frere; Robert, qui succéda à ce dernier; et Mathilde, mariée, en 1330, à Jean, Comte de Spanheim.

#### ADOLPHE, DIT LE SIMPLE.

1319. *ADOLPHE*, surnommé LE SIMPLE, né le 27 Septembre 1306, fut réconcilié, par sa mere, avec l'Empereur Louis, qui rendit à ses neveux tous leurs biens patrimoniaux, à condition que l'Electorat seroit alternatif entre le Palatinat et la Bavière. Il mourut le 17 Février 1327. C'est lui qui ceignit de murs le village d'Ogersheim, près de Manheim, et qui en fit une petite ville. Il avoit épousé *IMENGARDE*, fille de Louis, Comte d'Oettingen, dont il eut un fils unique, Robert, dit le Petit.

#### RODOLPHE II, DIT L'AVEUGLE.

1327. *RODOLPHE II*, surnommé L'AVEUGLE, né l'an 1309, succéda à l'Electorat au préjudice de Robert son neveu par droit de *Majorat*. Ce droit, reçu dans plusieurs Principautés d'Allemagne, consistoit en ce que l'oncle comme plus proche de la souche commune, plus mûr et plus expérimenté, étoit admis à la succession de son frere préférablement à son neveu, sur-tout lorsqu'il étoit mineur, n'avoit pour lui que le droit de succession linéale. L'an 1329, le 3 Août, Rodolphe fit, conjointement avec son frere, la convention de Pavie, par laquelle l'Empereur Louis de Bavière leur rendit le Palatinat du Rhin avec le haut Palatinat, district assez considérable dans le Nortgaw, appelé aujourd'hui le Palatinat de Bavière, situé entre la Franconie, la Bavière et la Bohême, et conserva pour lui la portion qui leur appartenoit dans la Bavière, à la charge que la dignité électorale seroit commune aux deux Maisons, mais que le droit de voter dans le Collège électoral leur compéteroit alternativement. L'ambition de la Maison Palatine ne lui permit point d'observer fidèlement ce Traité. Elle fit tant, que la Bulle d'or lui accorda privativement la dignité d'Electeur; après quoi elle s'arrogéa, sur le même pied, la charge d'Archevêque.

Rodolphe fonda, l'an 1346, l'Université d'Heidelberg sur le modele de celle de Paris. C'est la premiere de toute l'Allemagne: mais l'ouverture solennelle ne s'en fit qu'en 1386, époque de la création du premier Recteur. Rodolphe mourut au mois de Septembre de l'an 1353. Il fut le premier qui prit le titre de *Grand Sénéchal du S. Empire romain*. Rodolphe avoit épousé ANNE, fille d'Otton, Duc de Carinthie, dont il n'eut qu'une fille, Anne, qui fut, en 1349, la seconde femme de l'Empereur Charles IV.

#### ROBERT I, DIT LE ROUX.

1353. *ROBERT I*, OU RUPERT, surnommé LE ROUX, frere des deux précédens, se mit en possession de l'Electorat par le même droit que Rodolphe; à quoi son neveu ne consentit qu'à condition de lui succéder immédiatement après sa mort. Robert conserva la dignité électorale contre l'alternative demandée par la branche de Bavière. L'Empereur Charles IV confirma cette dignité à la Maison Palatine par sa Bulle d'or de l'an 1356; Bulle par laquelle il abolit en même tems le *Majorat* en établissant la succession linéale. L'an 1368, Traité de Robert avec son neveu pour eux et leurs descendans. On y dénomme les terres qui composeront dorénavant l'Electorat, et qu'il sera défendu d'hypothéquer ou d'aliéner. Ces terres sont Staleck, Baccarach, Stege, Stallberg, Caub, Pfalzgrivenstein, le château de Furstenberg, Diepach, Manbach, Altzei, Reuenstatt, Wollberg, Manheim, Weinheim, Lindensfels, Heidelberg et Dilsberg. Cette constitution servit de régle, dans les Traités postérieurs, lorsqu'on voulut déterminer les terres électorales.

L'an 1381, Robert, pour un sujet qu'on ignore, entre en guerre avec Adolphe de Nassau, Archevêque de Mayence. L'Empereur Wenceslas en prévint les suites par un accommodement qu'il ménagea. Robert augmenta considérablement les Domaines de sa Maison par la cession qu'Everhard, dernier Comte de Deux-Ponts, lui fit, en 1385, de ce Comté, moitié par contrat de vente, pour 25000 florins, moitié à titre de suzeraineté ou de propriété, ne s'en réservant la possession que comme d'un fief masculin, qui, s'il mourroit sans héritiers, tomberoit à cette Maison, ce qui arriva peu d'années après. (Busching.)

Les villes de la confédération de Suabe, formée contre les Princes, ayant fait, l'an 1388, des excursions

sions dans le Palatinat, Robert, après s'être confédéré de son côté avec les Princes et Prélats ses voisins, marche contre elles et les défait en deux batailles données, l'une près de Spire, l'autre près de Francfort. (*Voy. Bernhard I, Marquis de Bade.*) Mais il usa cruellement de la victoire en faisant jeter dans un four à chaux les prisonniers qu'il avoit faits. (Crusius, *Annal. Suv. L. 6, p. 308.*) Ce Prince n'observa pas soigneusement les Traités qu'il avoit faits, en 1386, avec son neveu Robert, et souffrit que l'Empereur Charles IV disposât à son profit de plusieurs portions de son Electorat. Il mourut le 16 Février 1390. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> ISABELLE, fille de Jean, Marquis de Namur, morte le 29 Mars 1382; 2<sup>o</sup>, en 1385, BÉATRIX, de la Maison, à ce qu'on prétend, de Berg, morte en 1395. Il ne laissa point d'enfans de ses deux femmes. C'est proprement à Robert I, suivant M. Kremer, qu'on doit rapporter l'établissement de l'Université d'Heidelberg, renouvelée en 1652, et composée aujourd'hui de seize Professeurs Catholiques et de quatre Réformés.

#### ROBERT II, DIT LE PETIT.

1390. ROBERT II, dit LE PETIT et LE TENACE, fils du Palatin Adolphe le Simple, parvint enfin à l'Electorat après la mort de ses deux oncles. Dès lors il passoit pour un des plus grands Capitaines de son tems. Il avoit soutenu la guerre, en 1388, contre l'Empereur Wenceslas et les villes impériales liguées pour le frustrer de la succession qui devoit lui revenir. Robert, l'ayant obtenue, lit quelque chose de plus; il réunit à ses Etats toutes les villes que l'Empereur Charles IV en avoit distraites. L'an 1395, il fit le pacte de famille, portant que les terres appartenantes au Palatinat du Rhin demeureroient réunies, sans pouvoir être partagées à l'avenir, sauf néanmoins les apanages des cadets. Mais on donna atteinte à ce pacte sous le règne suivant, et c'est ce qui a donné lieu à quelques Auteurs d'en révoquer en doute l'authenticité. Robert mourut le 14 Février 1398. Il avoit épousé BÉATRIX, fille de Pierre II d'Aragon, Roi de Sicile, morte en 1366, dont il eut Robert, qui suit; Anne, mariée, en 1363, à Guillaume II, Comte de Berg; et Elisabeth, femme de Procope, Marquis de Moravie.

#### ROBERT III, EMPEREUR.

1398. ROBERT III, dit aussi RUPERT, Electeur après son pere, fut élu Empereur, le 24 Août 1400, à Coblentz, par les trois Electeurs ecclésiastiques, après la déposition de Wenceslas. (*Voy. les Empereurs.*) Partant pour son expédition d'Italie en 1401, il constitua Vicaire de l'Empire Louis son fils. Il fonda à Heidelberg l'Eglise paroissiale du S. Esprit, qui fut ensuite choisie pour le lieu de la sépulture des Princes de sa Maison. Robert mourut le 18 Mai 1410. Il fut marié deux fois: le nom de sa première femme est inconnu. Il épousa en secondes noces, l'an 1374, ELISABETH, fille de Frédéric, Burgrave de Nuremberg, morte en 1411, dont il eut, entre autres enfans, Louis, qui suit; Jean, qui eut les terres du haut Palatinat, et forma la branche de Neumarck, lieu de sa résidence, et non la branche de Neubourg, comme plusieurs l'avançant (celui-ci fut pere de Christophe, qui fut élu Roi de Danemarck et de Suede en 1441); Etienne, Duc de Simmeren et de Deux-Ponts, auteur des branches de Simmeren, de Neubourg et de Deux-Ponts; Otton-Henri, dont il sera parlé ci-après; Marguerite, alliée, en 1393, à Charles le Hardi, Duc de Lorraine; Agnès, femme d'Adolfe II, Duc de Cleves; et Elisabeth, mariée, en 1406, à Frédéric IV d'Autriche, Comte du Tirol. (*Voy. Robert, Empereur, et Jean Galéas, Duc de Milan.*)

#### LOUIS III, DIT LE BARBU.

1410. LOUIS III, fils aîné de Robert III, succéda,

l'an 1410, à l'Electorat. La protection qu'il accorda aux Ecclésiastiques, dès sa jeunesse, le fit appeler quelquefois *la consolation des Prêtres*. Devenu Electeur, il entreprit le voyage de la Terre-Sainte, où il porta les armes contre les Infidèles. La longue barbe qu'il en rapporta, et qu'il garda toujours depuis, lui valut encore le surnom de *Barbu*. Il assista au Concile de Constance, où il présida, en 1415, à la condamnation de Jean Hus, et, en 1416, à celle de Jérôme de Prague, qu'il fit exécuter. L'Empereur Sigismond, ayant mis sous la garde de Louis le Pape Jean XXIII après sa déposition, ce Prince l'emmena d'abord à Heidelberg, ensuite le renferma dans le château d'Echelsheim, aujourd'hui détruit, près de Mannheim; mais, au bout d'environ quatre ans, Louis, moyennant une somme d'argent qui lui fut comptée, relâcha, l'an 1419, son prisonnier, qui alla de là trouver le Pape Martin V avec lequel il fit sa paix. (*Theodor. à Niem. Spondan. Schœpflin, Acta Acad. Palat. T. II, p. 215.*) Louis mourut à Heidelberg le 29 Décembre 1436, laissant la tutelle de ses enfans à Otton, le plus jeune de ses freres. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, en 1402, BLANCHE, fille de Henri IV, Roi d'Angleterre, morte en couches le 22 Mai 1406; 2<sup>o</sup>, en 1417, MATHILDE, fille d'Amédée de Savoie, morte en 1438, dont il eut Louis, qui suit; Frédéric, qui vintur ci-après; Robert, Archevêque et Electeur de Cologne en 1436, mort en 1480; Mathilde, mariée, 1<sup>o</sup>, en 1434, à Louis II, Comte de Wurtemberg, 2<sup>o</sup>, en 1452, à Albert VI, Duc d'Autriche; et deux filles, Religieuses.

#### LOUIS IV.

1436. LOUIS IV, surnommé LE BON, né l'an 1424, ayant succédé à son pere, en 1436, sous la tutelle d'Otton son oncle, reçut l'investiture de l'Empereur Frédéric III en 1442. Il aida, l'an 1444, à chasser de l'Alsace les troupes françaises que l'Empereur Frédéric III y avoit appelées pour l'aider à faire rentrer les Suisses sous le joug de la Maison d'Autriche. Louis mourut à Worms, pendant la Diete, le 13 Août 1449. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1445, MARGUERITE, fille d'Amédée VIII, Duc de Savoie, et veuve de Louis d'Anjou, Roi de Sicile. Il en eut un fils nommé Philippe. Marguerite se remaria à Ulric VII, Comte de Wurtemberg.

#### FREDERIC I, DIT LE VICTORIEUX.

1449. FRÉDÉRIC I, surnommé LE VICTORIEUX, né le 1<sup>er</sup> Août 1425, fut d'abord Administrateur de l'Electorat pendant la minorité de Philippe son neveu. Il convoqua, l'an 1450, les Etats du pays, et leur demanda de jouir de l'Electorat sa vie durant, à condition qu'il adopteroit son pupille Philippe pour son fils et son héritier universel. Sur leur consentement, il prit le gouvernement, quoique l'Empereur Frédéric III, l'Electeur de Mayence, et d'autres Princes, s'y fussent opposés. Les Comtes de Lutzelstein, dans le Westrich, entre l'Alsace et la Lorraine, feudataires en partie du Palatinat, ayant indisposé Frédéric, il assiégea leur château de Lutzelstein, l'an 1452, pendant deux mois et sept jours, les obligea de prendre la fuite, et, devenu maître de la place, il s'empara du reste du Comté, qui a toujours été possédé depuis par la Maison Palatine. L'an 1459, l'Empereur Frédéric III se met à la tête d'une ligue de dix-huit Princes contre l'Electeur Palatin. A la vue de cet orage, on crut que c'en étoit fait du Palatinat. L'Electeur trompa les espérances des Confédérés, dont il détruisit l'alliance après les avoir battus, l'an 1460, dans la plaine de Phedersheim. L'un de ses ennemis les plus opiniâtres fut Louis le Noir, Duc de Deux-Ponts, son cousin. Appuyé des Comtes de Linange, il ravagea le Palatinat à diverses reprises. Mais, repoussés plusieurs lois

avec perte, et poursuivis même jusques chez eux, lui et ses partisans, ils furent contraints à la fin de recevoir la loi de Frédéric. (Voy. Ulric VII.) Une nouvelle ligue, excitée par le Pape Pie II, s'éleva, l'an 1462, contre l'Electeur à l'occasion de son attachement pour Didier d'Isenbourg, Archevêque de Mayence, anathématisé par ce Pape. Attaqué, la même année, par cette ligue, il se couvrit de gloire par une victoire complète qu'il remporta, le 29 Juin, entre Manheim et Heidelberg. Trois Princes, outre une foule de Noblesse, furent faits prisonniers dans cette journée mémorable, Charles, Margrave de Bade, George son frere, Evêque de Metz, et Ulric, Comte de Wurtemberg. Les rives du Neckar, dit M. Colini, conservent encore le monument de cette victoire. Le repas que donna Frédéric à cette occasion, dans Heidelberg, à tous ces illustres prisonniers, est un trait qui lui fait honneur. Tout y étoit servi avec abondance : le pain seul y manquoit. Les convives en demandèrent. L'Electeur leur fit répondre *qu'il étoit juste de faire essayer ce que c'étoit que de manquer de pain à ceux qui venoient de ravager les campagnes, brûler les granges et les greniers, détruire les moulins et réduire les laboureurs à la mendicité.* Frédéric, pour dédommager ses sujets, qu'ils avoient vexés, ne rendit à ces prisonniers la liberté que moyennant de grosses sommes d'argent. L'Empereur voulut ensuite lui ôter l'Electorat et le rendre à Philippe, devenu majeur; mais Frédéric sut se maintenir glorieusement jusqu'à sa mort, arrivée le 12 Décembre 1476. » Ce grand Prince » qui avoit passé sa vie au milieu des armes et des batailles, fréquenta, sur la fin de ses jours, le Couvent des Récollets de Heidelberg, assista assidument à leur chœur, ordonna qu'on l'enterrât en habit de » l'Ordre, et mourut dans la retraite. (Colini.) » Il avoit épousé, l'an 1462, une bourgeoise de Suabe, appelée CLAIRE de TETTINGEN, dont il eut deux enfans, auxquels il acheta des terres considérables hors de l'Electorat. L'aîné fut ecclésiastique; et Louis, le cadet, est la tige des Comtes de Lowenstein et de Wortheim. Ce fut Frédéric le Victorieux, suivant la remarque de M. Colini, qui établit le premier en Allemagne la méthode de tenir continuellement des troupes sur pied et à sa solde. Avant lui on les fermoit à la hâte de paysans, et on les congédoit aussitôt qu'on n'en avoit plus besoin. Cette méthode fut depuis adoptée dans l'Empire par l'Empereur Maximilien.

#### PHILIPPE, DIT L'INGENU.

1476. PHILIPPE, né le 14 Juillet 1448, succéda, l'an 1476, à son oncle Frédéric, qui lui laissa le Palatinat dans un état florissant. L'an 1499, il augmenta cet héritage du Duché de Mosbach, qui lui échut par la mort du Duc Otton II, petit-fils, par Otton I son pere, de l'Empereur Robert. Philippe, la même année, maria Robert, son troisième fils, à Elisabeth, fille unique de George le Riche, Duc de Baviere-Landslut, qui leur fit une donation de tous ses biens. A la mort de George, en 1503, Albert, Duc de Baviere, prétendit que cette donation étoit contraire aux pactes de famille, qui déroient la succession aux seuls mâles, à l'exclusion des filles. L'Empereur Maximilien proposa un accommodement qui fut rejeté. On eut recours aux armes : Maximilien mit le pere et le fils au ban de l'Empire en 1504. Presque tout l'Empire se réunit contre eux. Quatre armées envahirent à la fois le Palatinat et y portèrent la désolation. On en vint aux mains; les Palatins perdirent la bataille de Ratisbonne et une partie de leurs provinces. Philippe fut réconcilié avec l'Empereur par la médiation de l'Electeur de Saxe, et obligé d'accepter la paix en 1505. Les enfans de Robert qui étoit mort, l'an 1504, de chagrin ou de poison, suivant M. Colini, n'eurent que le Duché de Neubourg, entre le Danube et le

Naub, provenant de leur mere. Sultzbach et Hippolsteim, avec leurs ressorts, étoient compris dans ce Duché. Philippe mourut à Gernersheim le 18 Février 1508. Il avoit épousé, le 11 Mars 1474, MARGUERITE, fille de Louis, dit le Riche, Duc de la basse Baviere, à Landslut, dont il eut Louis, qui suite Philippe, Evêque de Frisingue et de Naumbourg, mort en 1541; Robert, dont on vient de parler, pere d'Otton-Henri, depuis Electeur; Philippe-Frédéric, Electeur après Louis son frere; Elisabeth, femme de Guillaume III, Landgrave de Hesse; et six autres enfans. L'Electeur Philippe aima les sciences et protégea ceux qui les cultivoient.

#### LOUIS V,

#### DIT LE PACIFIQUE:

1508. LOUIS V, dit LE PACIFIQUE, né le 2 Juillet 1478, succéda, l'an 1508, à Philippe son pere. Il chercha à rétablir par une longue paix ses Etats qu'une guerre malheureuse avoit désolés. En 1519, il exerça avec beaucoup de prudence le Vicariat de l'Empire, et contribua beaucoup à l'Electio de Charles V. Il s'allia, l'an 1522, avec l'Electeur de Trèves et le Landgrave de Hesse pour réprimer la fureur de François Sickingen, Gentilhomme du Creichgau, qui, à la tête d'un parti considérable, ravageoit la Hesse, la Lorraine, le Trévirois, et faisoit main-basse principalement sur les biens ecclésiastiques. Sickingen assiégeoit pour lors la ville de Trèves. Après l'avoir obligé de lever le siège, les Confédérés vont l'attaquer dans son château de Landstoul entre Keiserslautern et Deux-Ponts: on en fait le siège, et il y meurt, les armes à la main, le 7 Mai 1523. Ses descendans, dit M. Colini, se sont distingués et se distinguent encore à la Cour Palatine. » Louis V, ajoute le même Ecrivain, s'occupa (l'an 1525) à empêcher que les divisions de religion ne missent le feu dans l'Empire, et à appaiser ce soulèvement violent et redoublé des paysans de la plus grande partie de l'Allemagne. De son tems la Maison d'Autriche, l'Empire, et toute la Chrétienté, durent leur salut à la Maison Palatine. Le Turc assiégeoit Vienne en 1529. Frédéric, frere de cet Electeur, l'attaqua au dehors à la tête d'une armée de l'Empire, tandis que Frédéric le Belliqueux, son neveu, commandoit dans la place. Ils délivrent cette capitale et mettent l'ennemi en fuite. » L'an 1532, Louis assista au Traité de pacification conclu, le 23 Juillet, à Nuremberg entre l'Empereur et les Princes Protestans. Le 26 Mars 1544 fut le terme de ses jours. Ce fut aussi, pour ainsi dire, le terme de la tranquillité publique de l'Allemagne. Il avoit épousé, en 1511, SIBILLE, fille d'Albert, Duc de Baviere, morte, le 18 Avril 1519, sans enfans. L'Electeur Louis vit naître en Allemagne et s'introduire presque aussitôt dans ses Etats la doctrine de Luther. Les theses que cet hérésiarque soutint à Heidelberg, l'an 1518, furent le germe de la prétendue réforme et l'époque du changement de religion dans le Palatinat, qui, depuis ce tems, a été presque sans interruption le théâtre des troubles de l'Eglise. L'Université d'Heidelberg, dont les membres les plus distingués étoient Oecolampade, Précepteur de Louis, Melancthon, Irenicus, Capnion, Bucer, Sturmius, adopta les erreurs de Luther et contribua beaucoup à les répandre dans le Palatinat. L'Electeur, sans abandonner la religion catholique, laissa un libre cours aux nouveautés par la modération qu'il affecta dans la chaleur des disputes qu'elles exciterent.

#### FREDERIC II, DIT LE SAGE.

1544. FREDERIC II, dit LE SAGE, né le 9 Décembre 1482, élevé à la Cour de Philippe, Archiduc d'Aut-

triche, fut Chef de l'ambassade envoyée pour annoncer à Charles d'Autriche son élection à l'Empire en 1519, commanda l'armée de l'Empereur, comme on l'a dit, en 1529, à la levée du siège de Vienne par les Turcs, et succéda, l'an 1544, à Louis son frere dans l'Electorat, à l'exclusion de ses neveux, fils de Robert. C'étoit le testament de son pere, ratifié par Charles-Quint, qui autorisoit cette exclusion. Ce testament néanmoins et la ratification étoient contraires à tout ce qui avoit été statué jusqu'alors sur la succession à l'Electorat, et sur-tout aux Bulles d'or de Charles IV et de Sigismund. » On ne sera pas surpris, » dit M. Colini, que Charles-Quint consentit à cet arrangement, lorsqu'on considéra que cet Empereur étoit alors en guerre contre les Turcs, contre la France, et qu'il avoit la ligue protestante de Smalkalde à craindre. Frédéric II, qui lui étoit dévoué, » professoit encore la religion catholique, et Otton-Henri, le légitime héritier de l'Electorat, avoit embrassé la réforme ». Mais bientôt après il changea de culte. L'an 1545, il embrassa la religion luthérienne après avoir consulté Melancthon, abolit la Messe dans tout son Electorat, et accéda à la ligue de Smalkalde. Il donna des secours à Ulric, Duc de Wurtemberg, en 1547, et souscrivit au Formulaire de l'interim en 1548.

Frédéric ayant quitté depuis la ligue de Smalkalde, se réconcilia avec Charles-Quint et mourut à Alzei le 26 Février 1556. Il avoit épousé, en 1532, Dorothee, fille de Christiern II, Roi de Danemarck, dont il n'eut point d'enfans. Ce Prince fit de grands et inutiles efforts, à différentes reprises, pour faire rétablir son beau-pere détroné, ou pour lui succéder lui-même.

#### OTTON-HENRI,

DIT LE MAGNANIME.

1556. OTTON-HENRI, surnommé LE MAGNANIME, né le 10 Avril 1502, fils aîné de Robert, Comte Palatin, et d'Elisabeth de Baviere, hérita de sa mere le Duché de Neubourg. Il embrassa la lutheranisme en 1442, et entra dans la ligue de Smalkalde. Il fut chassé de son Duché par les Impériaux, et y fut rétabli, en 1552, par le secours de Maurice, Electeur de Saxe. Il succéda, l'an 1556, à Frédéric son oncle dans l'Electorat. Ce Prince aime les Savans et posa les fondemens de la célèbre bibliothèque palatine à Heidelberg. Il céda le Duché de Neubourg à Wolfgang, Duc de Deux-Ponts, et appella à sa succession le Duc de Simmeren son cousin. Otton-Henri mourut le 12 Février 1559. Il fut le dernier Electeur de la branche aînée. Il avoit épousé, au mois d'Octobre 1529, SUSANNE DE BAVIERE, veuve de Casimir, Margrave de Brandebourg, et fille d'Albert, Duc de Baviere, morte, le 12 Avril 1543, sans enfans.

#### FRÉDÉRIC III, DIT LE PIEUX.

1559. FRÉDÉRIC III, nommé par ses sujets protestans LE PIEUX, né, le 14 Février 1515, de Jean II, Duc de Simmeren, et de Béatrix de Bade, descendoit au 4<sup>e</sup> degré d'Etienne, fils puîné de l'Empereur Robert; il succéda, l'an 1559, à Otton-Henri dans l'Electorat, comme étant de la ligne la plus proche des derniers Electeurs. A peine fut-il parvenu à cette dignité, qu'il donna la Principauté de Simmeren à George son frere, de sorte que d'une branche il s'en forma deux, dont l'une posséda l'Electorat et l'autre les terres de Simmeren. Frédéric embrassa le calvinisme, et fut le premier des Princes protestans qui introduisit cette secte en Allemagne. Il la protégea de tout son pouvoir, et plaida lui-même sa cause avec éloquence à la Diète d'Ausbourg, en 1556, contre les Luthériens qui demandoient qu'elle fût proscrite. Sollicité

par le Prince de Condé, il envoya du secours aux Huguenots en France sur la fin de 1567, par son fils Jean-Casimir, et l'année suivante par Wolfgang, Duc de Deux-Ponts. (Voy. les Rois de Fr.) Les François et les Flamands, qui s'expatrièrent pour la religion, trouverent un asyle dans ses Etats. L'an 1573, Henri, Duc d'Anjou, se préparant à partir pour aller prendre possession du trône de Pologne, Frédéric l'invita à passer par ses Etats. On ne s'attendoit guere à cette politesse de la part d'un Prince qui étoit si zélé Protestant; mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle n'avoit pour objet que de procurer à Frédéric l'occasion de mortifier le plus grand ennemi de sa secte. Henri étant arrivé à la porte du chateau d'Heidelberg, personne ne vint au-devant de lui pour le conduire. Il monta seul l'escalier, et rencontra en chemin un des fils de l'Electeur, qui lui fit des excuses frivoles au nom de son pere, alléguant une indisposition de ce Prince, qui n'étoit rien moins que réelle. Frédéric reçut le Roi de Pologne avec une froideur affectée. Il y avoit dans la salle un tableau qui représentoit le massacre de la S. Barthelemi. L'Electeur le fit remarquer au Roi, appuyant sur le mérite des principales victimes, et déclamant avec fureur contre les Auteurs de cette tragédie. A table, il eut soin de ne faire servir Henri que par des François réfugiés. Enfin, pour comble d'outrage, il fit après le repas des exercices qui demandoient de la force et de la santé, pour montrer que l'indisposition qu'il avoit prétextée n'étoit qu'une feinte et un jeu. Frédéric mourut le 26 Octobre 1576. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 12 Juin 1537, MARIE, fille de Casimir, Margrave de Brandebourg-Anspach, morte en 1567; 2<sup>o</sup>, le 25 Avril 1569, AMÉLIE, veuve de Henri de Bréderode, et fille d'Hubert, Comte de Nevenaer, morte en 1602 sans enfans. Du premier lit il eut Louis, qui suit; Jean Casimir, qui conduisit deux fois des troupes en France (l'an 1568 et l'an 1569) au secours des Protestans, et administra l'Electorat pendant la minorité de son neveu; Elisabeth, mariée à Jean-Frédéric II, Duc de Saxe, fils de Jean-Frédéric le Magnanime, Electeur de Saxe; Susanne-Dorothee, alliée, en 1560, à Guillaume, Duc de Saxe; Anne-Elisabeth, mariée, 1<sup>o</sup>, en 1567, à Philippe II, Landgrave de Hesse-Rhinfels, 2<sup>o</sup> à Jean-Auguste, Comte Palatin; Christophe, tué à la bataille de Nimegue en 1574; Albert, dont on a fait mal-à-propos un homme, morte, l'an 1553, dans sa 14<sup>e</sup> année; et deux autres filles. Frédéric III fit du Monastere de Frankendal une ville qu'il peupla de Flamands sortis de leur patrie pour cause de religion.

Vincent Carloix, dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville, rapporte que ce Seigneur, envoyé, l'an 1562, par la Cour de France en ambassade à Vienne, vit en passant à la Cour d'Heidelberg un gros et puissant lion qui étoit si privé, qu'il suivoit par-tout l'Electeur comme auroit pu faire un chien. Il se mêloit parmi les domestiques du palais, et se laissoit caresser par eux. Il montoit tous les jours dans la chambre de l'Electeur, et se couchoit à ses pieds, en attendant qu'on lui apportât son dîner, qui consistoit ordinairement dans un quartier de chien; c'étoit la viande qu'il aimoit le mieux. Quand il avoit mangé, il s'en retournoit dans sa loge avec une docilité merveilleuse. Le Comte Palatin du Rhin avoit élevé cet animal en si privée nourriture, à cause qu'il porte dans ses armes un lion.

#### LOUIS VI, DIT LE FACILE.

1576. LOUIS VI, surnommé LE FACILE, né le 4 Juillet 1539, succéda, l'an 1576, à Frédéric III, son pere. Il renonça à la religion réformée pour reprendre la luthérienne. En conséquence il congédia les Ministres et les Maîtres d'école Calvinistes, et leur substitua des Luthériens. Louis intercéda inutilement auprès de l'Empereur pour Gebhard Truchés, Archevêque de Cologne, déposé. Ce Prince mourut le 12 Octobre 1583. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 8 Juillet 1560, ELISABETH, fille de Philippe, Land-

grave de Hesse, morte en 1582, le 2 Juillet 1583, ANNE, fille d'Edzard, Comte d'Oost-Frise. Il eut du premier lit Marie, femme de Charles IX, Roi de Suede, morte en 1583; Christine, morte en 1619; et Frédéric, qui suit.

## FRÉDÉRIC IV.

1583. FRÉDÉRIC IV, né le 5 Mai 1574, succéda, l'an 1583, à Louis V son pere sous la tutelle de Jean Casimir son oncle, qui fit élever son pupille dans la religion calviniste qu'il rétablit dans le Palatinat. En 1606, il fonda, du village de Manheim, une ville de commerce, où il reçut nombre de Protestans qui s'étoient expatriés pour cause de religion. (Busching.) Frédéric fut nommé, en 1610, Directeur ou Chef de la célèbre Confédération conclue à Hall en Suabe par les Protestans et les Calvinistes, sous le nom d'*Union évangélique*. A cette ligue les Catholiques en opposerent une autre dont le Chef étoit le Duc de Baviere. Frédéric mourut le 9 Septembre de la même année à Heidelberg. Il avoit épousé, le 10 Juillet 1593, LOUISE-JULIENNE DE NASSAU, fille de Guillaume, Prince d'Orange, morte le 5 Mars 1644; Princesse, dit M. Pfeffel, également recommandable par ses vertus, par son esprit, et par une connoissance profonde des affaires. Frédéric eut d'elle un fils, qui suit; Louise-Julienne, mariée, le 3 Mai 1612, à Jean II, Duc de Deux-Ponts; Elisabeth-Charlotte, mariée, le 14 Juillet 1616, à Georges-Guillaume, Electeur de Brandebourg; et d'autres enfans.

## FRÉDÉRIC V.

1610. FRÉDÉRIC V, né le 16 Août 1596, succéda, l'an 1610, à Frédéric IV, son pere. Comme il étoit encore mineur, sa tutelle occasionna de grands démêlés entre Jean II, Duc de Deux-Ponts, à qui Frédéric IV l'avoit laissée par son testament, et le Duc de Neubourg qui revendiquoit ce droit en vertu de la Bulle d'or. Le premier prévalut en attendant que l'on convint d'une loi ou transaction qui autorisât uniquement la tutelle légitime. Le Duc de Deux-Ponts, ardent Calviniste, eut soin d'élever son pupille dans les principes de sa secte, et il réussit à en faire un de ses plus zélés partisans. Dès que Frédéric fut en état de régner, il déploya des talens qui releverent les espérances des Protestans d'Allemagne, et exciterent la jalousie de celle de Baviere. Pour le tenir en échec, Philippe de Soetteren, Evêque de Spire, fit réparer précipitamment, à l'instigation de l'Empereur, les fortifications de son château d'Udenheim, qu'il nomma de son nom Philipsbourg. L'Electeur, après lui avoir fait d'inutiles remontrances à ce sujet, surprit cette place en 1618, rasa les nouveaux ouvrages qu'on y avoit faits, et la remit en son premier état. En 1619, dans les troubles de la Bohême, les Etats lui offrirent la Couronne qu'ils avoient ôtée à Ferdinand d'Autriche. Il hésita long-tems s'il l'accepteroit; mais le Maréchal de Bouillon, le prédicateur de sa Cour, et principalement l'Electrice sa femme, l'y déterminèrent. Elle pressa son mari, et il signa, malgré les sages conseils de l'Electrice sa mere, le décret d'élection en répandant des larmes. Le Roi d'Angleterre, son beau-pere, les Electeurs protestans, et le Duc de Baviere, prévoyant les malheurs où il alloit se précipiter, s'efforcèrent en vain de lui faire abandonner cette résolution. Dès qu'il eut pris son parti, il n'écouta plus que sa femme et ses flatteurs. Il partit pour la Bohême, où il fut couronné le 25 Octobre de

la même année 1619. Son élévation, comme ses vrais amis l'avoient prévu, fut la cause de sa ruine. Le 8 Novembre 1620, son armée fut défaite par les Impériaux et les Bavaurois, et lui obligé de se sauver en Hollande (1). Frédéric en fuyant dit à un de ses confidens: « Je sais à présent ce que je suis; il est des vertus qui ne s'acquièrent que dans la disgrâce, et les Princes ne savent ce qu'ils sont qu'après l'avoir éprouvée ». L'an 1621, il fut mis au ban de l'Empire. Jacques, Roi d'Angleterre, son beau-pere, lui ayant envoyé 3000 hommes de troupes, les retira presque aussitôt dans la crainte de se brouiller avec la Maison d'Autriche. Celles que les Protestans lui fournirent, furent battues en différentes occasions; les Espagnols lui enleverent le bas Palatinat, et les Bavaurois le haut. Ce fut dans les ravages qui accompagnerent cette révolution que la Bibliothèque palatine, si riche en manuscrits, fut enlevée et transportée à Rome par ordre du Duc de Baviere, qui en fit présent au Pape Grégoire XV, après toutefois qu'il en eut, à ce qu'on prétend, tiré les ouvrages les plus rares et les plus précieux. (Busching.) En 1623, Frédéric vit transférer son Electorat à la Maison de Baviere; et cette translation eut son effet. En vain ses amis négocièrent en sa faveur aux Diètes de Mulhausen en 1627, et de Ratisbonne en 1630; l'Empereur fut inexorable. Gustave-Adolphe, Roi de Suede, le vengeur de la liberté de l'Empire, avoit repris une partie du Palatinat lorsque la mort l'enleva, le 16 Novembre 1632, à la bataille de Lutzen. Frédéric, qui étoit malade pour lors à Mayence, fut si affligé de cet événement, qu'il en mourut lui-même le 29 du même mois, à l'âge de 37 ans: son corps fut transporté et inhumé à Sedan. Il avoit épousé, le 14 Février 1613, ELISABETH, fille de Jacques I, Roi d'Angleterre, morte en 1662, dont il eut Charles-Louis, qui suit; Robert, qui devint Général au service d'Angleterre, et mourut, en 1632, sans alliance; Maurice, qui servit sous les Généraux suédois et en Angleterre; Edouard, qui se fit Catholique en France, & épousa, l'an 1645, Anne de Gonzague, fille de Charles, Duc de Nevers; Louise-Hollandine, qui, s'étant faite même Catholique à l'Abbaye de Mambuisson en France l'an 1664, mourut en odeur de sainteté l'an 1709; Henriette-Marie, femme de Sigismond Ragotski, ou Racoczi, Prince de Transylvanie; Sophie (2), mariée, en 1658, à Ernest-Auguste, Duc de Brunswick, depuis Electeur; et d'autres enfans.

## CHARLES-LOUIS.

1632. CHARLES-LOUIS, fils de Frédéric V, né le 20 Décembre 1617, chercha à recouvrer par les armes les Etats de son pere; mais ses troupes ayant été défaites en 1638 à Lemgow, il fut obligé d'attendre un meilleur sort jusqu'au Traité de Westphalie fait en 1648. Alors le bas Palatinat lui fut rendu, et un huitieme Electorat créé en sa faveur, avec l'attribution de la charge de Grand-Trésorier de l'Empire; il fut aussi stipulé qu'à l'extinction de la ligne Wilhelmine de Baviere, le haut Palatinat rentreroit à la Maison Palatine avec la dignité électorale, et qu'en ce cas le 8<sup>e</sup> Electorat seroit éteint.

L'an 1657, après la mort de l'Empereur Ferdinand III, Charles-Louis disputa le droit de Vicaire de l'Empire à l'Electeur de Baviere. Il voulut exercer, en 1663, sur les habitans situés le long du Rhin, le privilège de Wildfangiat; on appelle de ce nom, dit M. Colini, un droit régalien de l'Electeur Palatin, par lequel tous les vagabonds, bâtards et gens sans aveu, qui viennent s'établir dans une certaine étendue du

(1) On l'appella le Roi de Noige, parce que sa royauté ne dura qu'un an.

(2) On l'a dite par erreur (T. I, p. 835, col. 2, l. 7 du premier alinéa) fille de Casimir V.

Rhin, tombent sous sa juridiction et lui deviennent entièrement soumis si, au bout d'un an, aucun maître légitime ne les réclame. Dans cette étendue sont comprises non seulement les terres palatines, mais celles aussi de plusieurs autres Princes. Charles-Louis trouva de grands obstacles de la part de ses voisins pour l'exercice de ce droit. Les trois Electeurs ecclésiastiques et le Duc de Lorraine prirent les armes pour défendre leurs sujets d'une pareille servitude. Ce différend fut terminé, l'an 1667, à l'avantage de l'Electeur Palatin, sous l'autorité de l'Empereur, par la médiation de la France et de la Suede. Malgré les obligations qu'il avoit à Louis XIV, et malgré la promesse qu'il lui avoit faite de garder la neutralité dans les guerres qu'il avoit avec l'Empereur, il entra, l'an 1672, dans la ligue que ce dernier avoit formée contre la France. Les paysans du Palatinat exercèrent, l'an 1673, des cruautés horribles contre les soldats français égarés qui étoient tombés entre leurs mains. On les retrouva suspendus à des arbres ou mutilés. L'année suivante, le Maréchal de Turenne, en représailles de ce traitement, fait brûler cinq villes et vingt-cinq villages du Palatinat. On prétend que l'Electeur, témoin de cet incendie, envoya défilier le Général français à un combat singulier. Mais ce fait ne paroît à quelques uns ni bien avéré, ni même vraisemblable. La paix de Nimegue, signée en 1678 et 1679, mit fin à la guerre qui venoit de détruire le Palatinat : mais elle n'appaisa pas les mouvemens et le mécontentement que causoit la cession de l'Alsace et le souverain Domaine, dont le Roi de France prétendoit jouir dans cette province jusqu'à la Keich. Charles-Louis eut le chagrin de se voir enlever, l'an 1680, par le Tribunal de réunion, établi à Brisach, la souveraineté du grand Bailliage de Gemersheim et de celui d'Altenstat. Il mourut le 28 Août de la même année. Ce Prince avoit épousé, le 20 Février 1650, CHARLOTTE, fille de Guillaume V, Landgrave de Hesse-Cassel, morte le 16 Mars 1686, dont il eut Charles, qui suit; Elisabeth-Charlotte, qui embrassa la religion catholique, et fut mariée, en 1671, à Philippe, Duc d'Orléans, frere du Roi Louis XIV, morte le 8 Décembre 1722. Charles-Louis eut des dissensions avec l'Electrice, et contracta, le 14 Avril 1657, un mariage illégitime avec LOUISE, fille de Christophe-Martin, Baron de Degenfeld, morte en 1677, dont il eut 13 enfans, qui ont porté le titre de Raugraves.

#### CHARLES.

1680. CHARLES, né le 31 Mars 1651, succéda, l'an 1680, à Charles-Louis son pere. Il fut le dernier Electeur Palatin de la branche de Simmeren. L'an 1682, après bien des plaintes, il fit un accommodement provisionnel avec la France au sujet du Bailliage de Gemersheim. Il fut stipulé qu'en attendant la discussion et l'éclaircissement des prétentions réciproques des parties, le Roi de France feroit à l'Electeur une pension annuelle de 2000 francs, outre une somme de six cents mille livres, qui lui seroit une fois payée. Charles mourut le 18 Mai 1685. Ce fut un Prince foible, qui se laissa gouverner par les conseils de personnes méprisables, et fut plus sensible à ses plaisirs qu'à la désolation de ses Etats. Il avoit épousé, le 20 Septembre 1671, GUILLELMINE-ERNESTINE, fille de Frédéric III, Roi de Danemarck, dont il n'eut point d'enfans.

#### PHILIPPE-GUILLAUME DE NEUBOURG.

1685. PHILIPPE-GUILLAUME, né le 5 Novembre 1615, de Wolfgang-Guillaume, Duc de Neubourg, et de Madeleine de Baviere, descendoit, au 8<sup>e</sup> degré, d'Etienne, fils puîné de l'Empereur Robert. Wolfgang de Deux-Ponts, descendant, au 5<sup>e</sup> degré, d'Etienne, avoit obtenu Neubourg et Sultzbach, et laissé deux fils,

Philippe-Louis et Jean : de ce dernier sont issus les Ducs de Deux-Ponts. Philippe-Louis, son aîné, laissa Wolfgang, pere de Philippe-Guillaume, et Auguste, auteur de la branche de Sultzbach. Philippe-Guillaume, avant que de parvenir à l'Electorat, fit un Traité, l'an 1666, avec l'Electeur de Brandebourg pour la succession de Juliers et de Cleves; il eut pour sa part Juliers, Berg et Ravenstein; Cleves, la Marck et Ravensberg échurent à l'Electeur de Brandebourg. Philippe-Guillaume fut proposé deux fois pour la Couronne de Pologne après l'abdication de Jean-Casimir et la mort du Roi Michel.

L'an 1685, Philippe-Guillaume succéda à l'Electeur Charles, tant en vertu de la Bulle d'or, que des pactes de famille, ratifiés, en 1648, par tous les Comtes Palatins et confirmés depuis par l'art. 4 de la paix de Westphalie. Il reçut de l'Empereur l'investiture de ses nouveaux Etats, malgré les oppositions de Léopold-Louis, Duc de Veldentz, et d'Elisabeth-Charlotte, Duchesse d'Orléans. Le Duc de Veldentz, comme plus proche parent mâle du dernier Electeur en ligne collatérale, prétendoit lui succéder par droit de majorat, et la Duchesse, sœur de l'Electeur Charles, réclamoit les principautés de Simmeren et de Lauteren avec une partie du Comté de Sponheim, comme fiefs féminins, outre les biens allodiaux et le mobilier de la succession de son frere. Cette dernière prétention occasionna, l'an 1688, une guerre qui ruina le Palatinat. Philippe-Guillaume mourut à Vienne le 2 Septembre 1690. On ne peut se rappeler sans horreur la barbarie que les Français exercèrent dans ce beau et malheureux pays. Après avoir signifié ordre aux habitans de s'expatrier, on brûla les moissons, on arracha les vignes, on pilla, on massacra à son gré; on ruina des villes pour les faire sauter d'un seul coup; on mit le feu aux autres; on abattit les maisons de campagne: enfin tout fut détruit dans le Palatinat, et cette contrée fertile, couverte de villes et de villages, devint un désert. Philippe-Guillaume, en montant sur le trône, y fit reparoître la religion catholique qui en avoit été bannie depuis l'établissement de la prétendue réforme. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, dans le mois de Mars 1642, ANNE-CATHERINE-CONSTANCE, fille de Sigismond III, Roi de Pologne, morte, au mois d'Octobre 1651, sans enfans; 2<sup>o</sup>, le 24 Août 1652, ELISABETH-AMÉLIE, fille de George II, Landgrave de Hesse-Darmstadt, morte au mois d'Août 1709. Celle-ci fut mere de 14 enfans, dont les principaux sont Eléonore-Madeleine-Thérèse, troisième femme de l'Empereur Léopold, morte le 19 Janvier 1720; Jean-Guillaume, qui suit; Charles-Philippe, Electeur Palatin après son frere; François-Louis, Evêque de Bieslaw, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, Evêque de Worms, Archevêque et Electeur de Treves, puis en 1729 Archevêque et Electeur de Mayence, mort le 18 Avril 1732; Marie-Sophie-Elisabeth, mariée, en 1687, à Pierre, Roi de Portugal; Marie-Anne, alliée, en 1690, à Charles II, Roi d'Espagne; Dorothee-Sophie, mariée, 1<sup>o</sup>, en 1690, à Odoard Farnese, Prince de Parme, 2<sup>o</sup>, en 1695, à François Farnese, Duc de Parme. (Voy. Louis XIV, Roi de France.)

#### JEAN-GUILLAUME.

1690. JEAN-GUILLAUME, né le 19 Avril 1658, succéda, l'an 1690, à Philippe-Guillaume son pere. L'an 1693, il vit ses Etats, et sur-tout Heidelberg sa capitale, de nouveau ravagés par les Français. Il obtint, l'an 1694, après la mort de Léopold-Louis, la plus grande partie de la succession de Veldentz-Lautrec, et fut obligé de payer une grosse somme d'argent à la Duchesse d'Orléans pour ses prétentions. La paix de Riswick le rendit enfin, l'an 1697, possesseur tranquille de ses Etats. L'un des objets que l'on discuta dans le Congrès tenu pour cette paix, fut l'article des

réunions faites par Arrêts des Chambres de Metz, de Besançon et de Brisach. Il fut dit, par l'article VIII du Traité, que le grand Bailliage de Gemersheim seroit rendu à l'Electeur Palatin avec tous ses droits et dépendances. Un autre article du Traité portoit que, dans tous les lieux restitués à l'Empire, la religion catholique demeureroit dans le même état où elle étoit alors. L'Electeur Palatin, ainsi que quelques autres Princes, en prirent occasion de vouloir ôter aux Protestans le libre exercice de leur religion dans tous les endroits où les Catholiques avoient des Eglises : interprétation forcée qui excita de grandes plaintes et pensa faire perdre le fruit de la paix. Jean-Guillaume ne jouit pas long-tems de la tranquillité que cette paix avoit rétablie dans le Palatinat. La mort de Charles II, Roi d'Espagne, ayant renouvelé la guerre en 1700, il prit le parti de la Maison d'Autriche. L'an 1705, pour satisfaire aux plaintes que les Protestans ne cessoient de renouveler, il rétablit dans ses Etats, par une déclaration donnée à Dusseldorf, où il faisoit sa résidence, la liberté des trois religions autorisées dans l'Empire. Il exerça, l'an 1711, le Vicariat de l'Empire après la mort de l'Empereur Joseph, et contribua plus que tout autre à l'élection de Charles VI. Jean-Guillaume mourut à Dusseldorf le 8 Juin 1716. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 25 Octobre 1678, MARIE-ANNE-JOSEPH, fille de l'Empereur Ferdinand III, morte en 1689, mere de deux fils décédés avant elle; 2<sup>o</sup>, le 26 Avril 1691, MARIE-ANNE-LOUISE DE MÉDICIS, fille de Cosme III, Grand Duc de Toscane, dont il n'eut point d'enfans. (Voy. Louis XIV.)

## CHARLES-PHILIPPE.

1716. CHARLES-PHILIPPE, né le 4 Novembre 1661, fut d'abord Général de l'Empereur, servit en Hongrie contre les Turcs, et eut le gouvernement du Tirol jusqu'à la mort de son frere, à qui il succéda, l'an 1716, dans l'Electorat. Sur des contestations survenues avec les Luthériens à Heidelberg pour une Eglise, il transféra sa résidence à Manheim, dont il devint le second fondateur. Il embellit cette ville d'un beau palais et de bonnes fortifications. L'an 1724, Traité d'union qui réconcilia parfaitement les Maisons Palatine et de Baviere, divisées depuis quatre siècles. Dans la guerre de 1733, Charles-Philippe embrassa le parti de la neutralité avec les Electeurs de Cologne et de Baviere. L'an 1740, la Maison Palatine se déclara pour celle de Baviere dans la guerre qui s'éleva, après la mort de l'Empereur Charles VI, touchant la succession de la Maison d'Autriche. Charles-Philippe mourut le 31 Décembre 1742, et fut le dernier Electeur de la branche de Neubourg. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 24 Juillet 1688, LOUISE CHARLOTTE, fille de Bogislas, Prince de Radziwil, veuve de Louis, Margrave de Brandebourg, morte le 25 Mars 1695; 2<sup>o</sup>, le 15 Décembre 1701, THERÈSE-CATHERINE, fille de Joseph-Charles, Prince de Lubomirski, décédée le 17 Janvier 1712, dont il eut deux filles mortes en bas âge. Elisabeth-Auguste, née le 17 Mars 1693, mariée, le 2 Mai 1717, à Joseph-Charles-Emmanuel, Prince héréditaire de Sultzbach, mort en 1729, un an après sa femme, laissant d'elle Marie-Elisabeth, née le 17 Janvier 1721, à présent Electrice Palatine; Marie-Anne, née le 22 Juin 1722, mariée le 17 Janvier 1742, à Clément-François de Paule, Duc de Baviere; Marie-Françoise, née le 15 Juin 1724, mariée, le 6 Février 1746, à Frédéric-Michel, Prince Palatin de Deux-Ponts.

## CHARLES-THÉODORE DE SULTZBACH.

1743. CHARLES-THÉODORE, Prince Palatin de Sultzbach, né, le 11 Décembre 1724, de Jean-Christien-Joseph, Prince de Sultzbach, et de Marie-Anne de la Tour-d'Anvergne, Marquise de Berg-op-Zoom, descend au quatrième degré d'Auguste, auteur de la ligne de Sultzbach, fils puîné de Philippe-Louis, Duc de Neubourg. L'an 1733, il a succédé, le 20 Juillet, à son pere dans la Principauté de Sultzbach. Le 26 Octobre 1742, il a été investi des Duchés de Juliers et de Berg en vertu des Traités faits avec les Rois de Pologne et de Prusse. Il est parvenu, le 4 Janvier 1743, à l'Electorat par succession de branche aînée, et droit d'agnation. Charles-Théodore, obligé d'entrer dans la guerre pour la succession de la Maison d'Autriche, embrassa le parti de la Maison de Baviere, à laquelle il fournit un corps de troupes. Après la mort de l'Empereur Charles VII, il fit, l'an 1745, avec le nouvel Electeur de Baviere, un Traité par lequel ils convinrent d'établir l'alternative du Vicariat de l'Empire dans leurs Maisons. En vertu de cet accord, ratifié par tous les Princes de l'Empire, la Maison de Baviere exerça les fonctions du Vicariat jusqu'à l'élection de l'Empereur François de Lorraine, contre laquelle cette Maison fit d'inutiles protestations. La paix d'Aix-la-Chapelle rétablit, en 1748, la tranquillité dans le Palatinat. L'an 1772, le procès que le Comte Palatin avoit avec la ville d'Aix-la-Chapelle, comme Duc de Berg et de Juliers, pour l'exercice de la haute juridiction en cette ville, fut terminé, au mois d'Octobre, par un *Conclusum* du Conseil aulique. Charles-Théodore fait fleurir ses Etats, et protège les arts et les sciences. Il a fondé à Manheim, en 1757, une Académie de Dessin et de Sculpture, et en 1763 une Académie des Sciences avec un Cabinet d'antiquités. Le palais de Manheim lui doit son achèvement et la ville ses plus belles décorations. En 1751, il a renouvelé la fameuse cure d'Heidelberg, et l'a rendue plus forte de trente foudres que l'ancienne détruite en 1689 par les François. Maximilien-Joseph, Electeur de Baviere, étant mort le 30 Décembre 1777, sans postérité, cet événement, suivant la disposition de la paix de Westphalie, a fait passer sur la tête de Charles-Théodore la dignité électorale vacante, l'office d'Archisénéchal et le haut Palatinat, ainsi que tous les autres Etats soit propres, soit féodaux, du feu Prince, tant en vertu du droit féodal commun et de la Bulle d'or, comme au plus proche agnat, qu'en vertu des Traités de succession mutuelle et de confraternité, conclus au premier partage de Pavie et renouvelés plusieurs fois depuis. Charles-Théodore avoit déjà même acquis du vivant de Maximilien-Joseph, en conséquence du possesseur constitutif que celui-ci lui en avoit cédé par un Traité particulier conclu en 1774, la possession simultanée et civile de tous les Etats et Seigneuries compris dans le pacte de succession mutuelle. D'après ces arrangements, Charles-Théodore, le jour même de la mort de Maximilien-Joseph (30 Décembre 1777), fut proclamé Duc de Baviere dans Munich à cinq heures du soir, et dans le reste de la Baviere le jour suivant. Mais l'Empereur Joseph II l'a obligé de lui céder la basse Baviere, sur laquelle il avoit des prétentions, par Traité du 3 Janvier 1778. Charles-Théodore a épousé, le 17 Janvier 1742, MARIE-ELISABETH-ALOÏSE, sa cousine germaine, née le 17 Janvier 1721 de Joseph-Charles-Emmanuel, Prince héréditaire de Sultzbach, et d'Elisabeth-Auguste, Comtesse Palatine du Rhin, dont il est né un fils le 28 Juin 1761, mort le même jour.



# CHRONOLOGIE GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE

## DES DIVERSES BRANCHES SORTIES DE LA MAISON PALATINE DU RHIN.

**ETIENNE**, troisième fils de Robert III, Electeur Palatin du Rhin et depuis Empereur, né l'an 1385, hérita de son père, l'an 1410, les Duchés de Simmeren et de Deux-Ponts. Cet héritage, joint à ce qu'il possédoit déjà par le riche mariage qu'il avoit contracté, le 10 Juin 1409, avec ANNE, fille et héritière de Frédéric, dernier Comte de Veldentz et de Sponheim, pour moitié, le rendit un Prince fort puissant. Il mourut l'an 1459, laissant de sa femme, décédée, selon M. Schannat, en 1439, Frédéric, Chef de la branche de Simmeren; Robert, élu, l'an 1440, Evêque de Strasbourg, et décédé le 17 Octobre 1478; Etienne, mort Doyen de Cologne en 1481; Louis, Duc de Deux-Ponts; Jean, Evêque de Munster, puis Archevêque de Magdebourg, mort en 1475; Marguerite, mariée, en 1443, au jeune Emich, Comte de Linange; Anne, femme de Frédéric II, Comte de Sarwerden. De tous ces enfans d'Etienne, les seuls Frédéric et Louis emporteront les biens de la famille, suivant le partage qu'Etienne en fit l'an 1444.

### DUCS DE SIMMEREN.

**SIMMEREN**, ou **SEMNEREN**, ville forte du Palatinat du Rhin dans le Hundsruock, tire son nom de la riviere qui la traverse, et le donne à une Principauté qui comprend les Bailliages de Simmeren, de Kirckberg et de Stromberg.

1459. **FRÉDÉRIC I**, dit **LE HUNDSRUCKER**, fils aîné du Duc Etienne, lui succéda aux Duchés de Simmeren et à la moitié de celui de Sponheim. Il mourut le 28 Novembre 1480, laissant de **MARGUERITE** son épouse, fille d'Arnoul d'Egmond, Duc de Gueldre (décédée l'an 1485), Jean, qui suit; Robert, Evêque de Ratisbonne; et d'autres enfans.

1480. **JEAN I**, fils aîné de Frédéric et son successeur, gouverna le Duché de Simmeren avec beaucoup de douceur et d'équité. Sa mort, arrivée le 27 Janvier de l'an 1509, à l'âge de 50 ans, causa un grand deuil parmi ses sujets. De **JEANNE DE NASSAU-SAARBRUCK**, son épouse, morte le 7 Mai 1521, il laissa Jean, qui suit; et Frédéric, Grand-Prévôt de l'Eglise de Strasbourg.

1509. **JEAN II** succéda à Jean I son père, dont il imita les vertus et qu'il surpassa par ses talens. L'an 1551, les Princes d'Allemagne le mirent à la tête de la fameuse ambassade qu'ils envoyèrent, dans le mois de Septembre, au Roi de France, Henri II, pour se plaindre de la tyrannie de Charles-Quint, et prier le Roi de protéger l'Empire contre ses violences. Le Duc de Simmeren harangua le Roi en latin, et le Comte de Nassau son collègue

### D U C S D E D E U X - P O N T S .

**LE Duché**, autrefois **Comté**, de **DEUX-PONTS**, tire son nom de sa capitale nommée en latin *Bipontium*, et plus anciennement *Geminus Pons*, en Allemand Zueybruken; et s'étend dans la Westrie, le Wasgau, le Nahgau, le Spirgau, et a pour bornes le bas Palatinat, l'Alsace, la Lorraine et l'Archevêché de Treves. Son territoire n'est ni cohérent, ni contigu, entrecoupé par-tout des terres tant de la Maison électorale palatine, que de Hanau, Nassau, des Rhingraves, etc. (Busching.) On a vu, à l'article de Robert I, Comte Palatin du Rhin, comment le Comté, depuis Duché, de Deux-Ponts, tomba dans sa Maison.

1459. **LOUIS**, surnommé **LE NOIR**, second fils d'Etienne, lui succéda au Duché de Deux-Ponts, et reçut de son aïeul maternel le Comté de Veldentz. A peine eut-il pris possession de ces Domaines, qu'il s'engagea dans la ligue de l'Empereur Frédéric III et de plusieurs Princes d'Allemagne contre Frédéric, Electeur Palatin. Battu avec ses confédérés, dont le principal étoit l'Electeur de Mayence, dans la plaine de Pfedersheim, le 4 Juillet 1460, il vit la ligue se dissiper après cet échec, et n'en demeura pas moins obstiné à continuer la guerre. Il ravagea le Palatinat à diverses reprises. Louis et les Comtes de Linange ses alliés étoient, par la position de leurs terres, autant d'ennemis domestiques de l'Electeur. Mais Frédéric, après leur avoir fait sentir plusieurs fois la force de son bras, les contraignit à lui demander la paix. Louis mourut le 19 Juillet 1489, laissant de **JEANNE DE CROI**, fille d'Antoine de Croi, Comte de Porcéan, son épouse, Gaspar et Alexandre, qui suivent; Albert, qu'on fait mal-à-propos Evêque de Strasbourg, mort en 1523; Philippe et Jean, Chanoines de Strasbourg; Elisabeth, femme de Jean-Louis, Comte de Nassau-Saarbruck; et quatre filles Religieuses.

1489. **GASPAR**, né l'an 1458, et **ALEXANDRE**, né l'an 1462, succédèrent à Louis leur père dans le Duché de Deux-Ponts, qu'ils gouvernèrent par indivis, comme il l'avoit ordonné par son testament. On prétend que le motif de cette disposition fut le peu de sens ou le dérangement du cerveau de Gaspar. Celui-ci survécut peu de tems à son père, et mourut sans laisser d'enfans d'EMILIE son épouse, fille d'Albert III, Electeur de Brandebourg, mariée en 1478 et morte en 1481. Alexandre gouverna seul le Duché de Deux-Ponts et le Comté de Veldentz après la mort de son frere. Etant entré, l'an 1503, dans la ligue que l'Empereur Maximilien forma contre Philippe, Electeur Palatin, et Robert son fils, il contribua à la défaite qu'ils essayèrent près de Ratisbonne. Alexandre fit ensuite le voyage de la Terre-Sainte, mourut chez lui le 31 Octobre 1514, et fut inhumé dans la nouvelle Eglise qu'il avoit fait bâtir à Deux-Ponts. Il avoit épousé, l'an 1499, **MARGUERITE**, fille de Craton, Comte de Hohenlohé, dont il eut Louis, qui suit; George, Chanoine de Treves et de Cologne; Robert, dont le fils George-Jean fit

DUCS DE SIMMEREN.

exposa en français l'objet de leur mission. Les propositions des Ambassadeurs furent acceptées après une longue délibération, et le Traité avec les Princes d'Allemagne signé le 5 Octobre. (Mém. de Vieilleville.) Le Duc se réconcilia dans la suite avec Charles-Quint, qui, l'estimant singulièrement, le mit à la tête de la Chambre impériale. Il mourut le 18 Mai de l'an 1557, après avoir épousé, 1<sup>o</sup> BÉATRIX, fille de Christophe, Marquis de Bade, morte le 4 Avril 1535; 2<sup>o</sup> MARIE, née Comtesse d'Oettingen. Du premier lit sortirent quatre fils, Frédéric, George et Richard, qui suivent, et Guillaume, mort en bas âge; avec neuf filles, dont cinq Religieuses. Le second lit fut stérile.

1557. FRÉDÉRIC II, né l'an 1515, posséda le Duché de Simmeren après la mort de Jean II son pere. Ayant succédé, l'an 1559, à Otton-Henri dans le Palatinat du Rhin, il remit le Duché de Simmeren à son frere, qui suit. (1<sup>oy</sup>. Frédéric III, *Electeur Palatin du Rhin*.)

1559. GEORGE, second fils de Jean II, né l'an 1518, Chanoine

DUCS DE DEUX-PONTS.

la branche de Lutzelstein; Catherine, qui, s'étant faite Religieuse à Boppard en 1509, quitta le voile dans la suite et épousa, l'an 1540, dans un âge avancé, Otton, Comte de Tecklenbourg, âgé de 23 ans; et deux autres filles Religieuses. (Schannat, *Hist. de la M. Palat.*)

1514. LOUIS II, fils aîné d'Alexandre, et né l'an 1502, lui succéda au Duché de Deux-Ponts. L'inclination qu'il avoit pour les armes le porta à servir Charles V dans les guerres qu'il eut avec la France. Mais, après s'y être signalé de maniere à donner de grandes espérances, la mort l'enleva le 3 Décembre de l'an 1532, à l'âge de 30 ans. D'ELISABETH, fille de Guillaume le Vieux, Landgrave de Hesse, qu'il avoit épousée le 10 Décembre 1525 (morte le 4 Janvier 1563), il eut un fils, qui suit; et Christine, morte en bas âge.

1532. WOLFGANG, fils et successeur de Louis, né le 26 Septembre 1526, fut élevé pendant sa minorité sous la tutelle de sa mere et de Robert son oncle. Charmé des progrès qu'il faisoit sous les habiles instituteurs qu'on lui avoit donnés, Frédéric II son oncle lui confia la Régence du haut Palatinat. Wolfgang, devenu majeur, gouverna paisiblement ses Etats. Quoique Luthérien, il vit, sans y prendre part, les troubles que les disputes de religion avoient excités en Allemagne. Seulement il ne put s'empêcher, en 1559, d'envoyer quelques troupes à Treves pour soutenir une partie des habitants qui vouloient y établir les nouvelles opinions. Mais, l'année suivante, il fut un des médiateurs entre l'Archevêque de Treves et ses sujets rebelles. L'an 1568, les Huguenots de France, à force de promesses et de sollicitations, l'engagerent à venir à leur secours. Il partit à la tête de 7500 chevaux, traversa la Bourgogne malgré le Duc d'Anmale envoyé pour l'arrêter, prit la Charité-sur-Loire le 20 Mai par la lâcheté du Commandant de la place, passa la Loire pour se joindre à l'Amiral de Coligni, et s'avança jusqu'à la riviere de Vienne. Mais la mort le surprit à Escars, sur cette riviere, le 11 Juin de la même

DUCS DE NEUBOURG.	DUCS DE BIRKENFELDT.	DUCS DE BISCHWEILER.	COMTES DE LUTZELSTEIN.	DUCS DE SULTZBACH.	DUCS DE DEUX-PONTS-CLÉBOURG.
<p>LA ville de NEUBOURG, située sur le Danube, à deux lieues d'Ingolsbad, étonnée avec ses dépendances dans le partage de Jean, second fils de l'Empereur Robert, cet héritage fut en sa faveur érigé en Duché. Jean mourut le 13 Mars 1443, ne laissant qu'un fils nommé Christophe, qui, étant devenu Roi de Danemarck et de Suede en 1439, mourut, en 1448, sans postérité. Le Duché de Neubourg par là fut éteint et réuni au Palatinat. L'Electeur Palatin, Otton-Henri, le créa de nouveau vers l'an 1558, et en gratifia Wolfgang, Duc de Deux Ponts. Celui-ci le donna en partage en 1560, à son fils, qui suit.</p> <p>1560. PHILIPPE-LOUIS, fils aîné de Wolfgang, né l'an 1547, reçut de son pere le Duché de Neubourg, qu'il administra jusqu'au 12</p>	<p>BIRKENFELDT, ville située à 8 lieues de Treves, et à 19 de Mayence, est la capitale d'un Duché de ce nom, que Wolfgang, Duc de Deux-Ponts, détacha de ses Etats, l'an 1566, pour le donner à CHARLES, le plus jeune de ses fils. Charles mourut le 6 Décembre de l'an 1600, dans la 40<sup>e</sup> année de son âge, laissant de son épouse DOROTHÉE, fille de Guillaume, Duc de Brunswick, trois fils et une fille, savoir, George-Guillaume, qui suit; Frédéric, né le 19 Oct. 1594, mort en 1626; et Chrétien, Chef de la branche de Bischweiler.</p> <p>1600. GEORGE-GUILLEAUME, né le 6 Août 1591, succéda, dans le Duché de Birkenfeldt, à Charles son pere. L'Histoire fait l'éloge de son gouvernement. Il mourut le 25 Décembre 1669, emportant dans le</p>	<p>BISCHWEILER, petite ville en Alsace, à 4 lieues de Strasbourg, étant devenue, avec ses dépendances, le partage de Chrétien, fils de Charles, Duc de Birkenfeldt, fut érigée en capitale d'un Duché. Chrétien passa une grande partie de sa vie dans l'exercice des armes. Après la bataille de Wimpfen, donnée en 1622, où il combattit sous les ordres de Frédéric, Marquis de Dourlach, il passa au service de Chrétien IV, Roi de Danemarck, et, l'an 1631, à celui de Gustave-Adolphe, qui le fit Général de sa cavalerie. Mais la défaite des Suédois, près de Nordingue, l'ayant dégoûté du métier de la guerre, il fit sa paix avec l'Empereur l'an 1635, et se retira à Strasbourg, d'où étant revenu à son château de Bischweiler, il y mourut le 27 Août 1654.</p>	<p>LE château de LUTZELSTEIN, situé entre l'Alsace et la Lorraine, à 12 lieues de Strasbourg, avoit autrefois ses Comtes particuliers, qui relevoient de l'Electeur Palatin. S'étant engagés dans une guerre contre l'Electeur Frédéric, ce Prince, pour les punir de leur félonie, s'empara, l'an 1452, de tous leurs biens, qui, dans la suite, échurent à ROBERT, troisième fils d'Alexandre, Duc de Deux-Ponts. Robert mourut l'an 1544, laissant d'URSULE, Rhingravine, ou Comtesse sauvage, son épouse, un fils, qui suit; avec deux filles.</p> <p>1544. GEORGE-JEAN, fils de Robert, est celui qui a proprement commencé la lignée des nouveaux Comtes de Lutzelstein; car ce ne fut qu'en vertu d'un Traité conclu, l'an 1566, à Ausing, entre lui et Wolf</p>	<p>SULTZBACH, ville située sur les confins du haut Palatinat et de la Franconie, à 12 lieues de Nuremberg et 15 de Ratisbonne, est la capitale d'un Duché que Philippe-Louis, Duc de Neubourg, donna en apanage à son deuxième fils AUGUSTE. Après avoir vécu paisiblement dans ses terres l'espace de 16 ans, Auguste entra, l'an 1630, dans la ligue des Princes Protestants. L'an 1631, le Roi de Suede l'ayant chargé d'une commission auprès de l'Electeur de Saxe, il mourut à Windheim en revenant de la Cour de Dresde. Ce fut une perte pour son parti, qui comptoit beaucoup sur sa prudence et sa valeur. Il avoit épousé, l'an 1620, HEROWIG, fille de Jean-Adolphe, Duc de Holstein (morte en 1657), dont il laissa Chrétien-Auguste, qui</p>	<p>CLÉBOURG, ville du Duché de Deux-Ponts, échu en partage, avec ses dépendances, à JEAN-CASIMIR, cinquième fils de Jean I, Duc de Deux-Ponts, et devint alors un nouveau Duché. Jean Casimir augmenta le lustre de la branche qu'il forma par son mariage contracté, l'an 1615, avec CATHÉRIK, sœur de Gustave Adolphe, Roi de Suede. Cette alliance fut qu'il passa la plus grande partie de sa vie dans ce royaume, où, son épouse étant morte l'an 1638, il subit le même sort en 1652. Les enfants qu'ils laisserent sont Charles-Gustave, qui suit; Adolphe-Jean, né l'an 1629 (il prétendit succéder, en 1684, au Duché de Deux-Ponts, mais sa mort, survenue en 1689, l'empêcha de poursuivre ses droits); Christine-Madeleine, mariée, en 1642, à</p>

## DUCS DE SIMMEREN.

de Mayence en 1526, quitta l'état ecclésiastique en 1559, lorsque Frédéric son frere lui eut résigné le Duché de Simmeren. Il porta les armes sous Philippe II, Roi d'Espagne, et mourut, le 13 Mai 1569, sans laisser de postérité d'ELISABETH son épouse, fille de Guillaume le Sage, Landgrave de Hesse-Cassel.

1569. RICHARD, né le 25 Juillet 1521, étoit Chanoine de Mayence et alloit être élu Grand Prévôt de

## DUCS DE DEUX-PONTS.

année pour s'être enivré du vin d'Avalon, dont il avoit emporté 200 bouteilles après avoir brûlé les fauxbourgs de cette ville. Son corps, déposé d'abord à la Rochelle, fut porté, l'an 1571, à Meyseuheim dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit hérité, l'an 1559, d'OTTON-HENRI, Electeur Palatin, le Duché de Neubourg, que ce Prince lui avoit engagé, dès 1551, pour une somme de 100 mille florins, que Wolfgang lui avoit prêtée. D'ANNE, fille de Philippe le Magnanime, Landgrave de Hesse, qu'il avoit épousée l'an 1544 (morte en 1591), il laissa Philippe-Louis, Chef de la Maison de Neubourg; Jean, qui suit; OTTON-HENRI, Comte Palatin à Sultzbach, mort sans postérité l'an 1604; Frédéric, Comte de Veldentz en partie; Charles, qui a fait la branche de Birkenfeldt; et trois filles.

1571. JEAN I, second fils de Wolfgang, ne prit possession du Duché

DUCS DE NEUBOURG.	DUCS DE BIRKENFELDT.	DUCS DE BISCHWEILER.	COMTES DE LUTZELSTEIN.	DUCS DE SULTZBACH.	DUCS DE DEUX-PONTS-CLEBURG.
<p>AOÛT 1614, époque de sa mort. Ce Prince faisoit profession du Luthéranisme. Jean-Guillaume, Duc de Berg, Juliers et Cleves, étant mort sans enfans l'an 1609, le Duc de Neubourg prétendit à sa succession du chef de sa femme, et eut pour concurrent le Margrave de Brandebourg. Les deux Princes convinrent d'abord, pour éviter le sort incertain des armes, de gouverner en commun les Domaines de l'héritage contentieux. Mais comme l'exercice de la souveraineté n'admet guere de compagnon, ils ne tarderent pas à se brouter. Une autre affaire importante occupa, l'an 1610, le Duc Philippe-Louis. Ce fut la tutelle de Frédéric V, Electeur Palatin, qui lui étoit contestée par le Duc de Deux-Ponts. Mais le second l'emporta en vertu du testament de Frédéric IV, qui lui déferoit cet emploi. D'ANNE, fille de Guillaume le Riche, Duc de Juliers, que Philippe-Louis avoit épousée à Nuremberg le 27 Sept. 1574, il laissa Wolfgang-Guillaume, qui suit; Auguste, Chef de la branche de Sultzbach; Jean-Frédéric, Comte de Hipposlein; et Anne-Marie, femme de Frédéric-Guillaume, Duc de Saxe.</p> <p>1614. WOLFGANG-GUILAUME, né le 25 Octobre 1578, embrassa la religion catholique, l'an 1614, en succédant à son pere Phi-</p>	<p>tombeau les regrets de ses sujets. Il avoit épousé, le 10 Janv. 1616, DOROTHÉE, fille d'Otton, Comte de Solms; 20, le 30 Novembre 1641, JULIENNE, fille du Rulingrave, qu'il repudia; 30, le 4 Mars 1649, ANNE-ELISABETH, fille de Louis-Evrard, Comte d'Oettingen. Du premier lit il laissa Charles-Otton, qui suit; Anne-Sophie, Abbessse de Quedlinbourg, morte le 1 Décembre 1680; et Marie-Madeleine, mariée, en 1644, à Antoine Gunther, Comte de Schwartzbourg.</p> <p>1669. CHARLES-OTTON, successeur de Georges-Guillaume son pere, né le 26 Août 1625, mourut le 30 Mars 1671. Il avoit épousé, l'an 1658, MARGUERITE-ÉDOWIGE, fille de Craton, Comte de Hohenlohé, dont il laissa Charlotte-Sophie-Elisabeth, morte au mois d'Août 1708; et Hedwige-Éléonore-Marie, décédée le 12 Février 1721. Le Duché de Birkenfeldt, après la mort de Charles-Otton, passa à Chrétien II, Duc de Bischoewiler, comme le plus proche héritier mâle.</p> <p>10 Novembre 1752, et Jean, né le 9 Novembre 1764.</p> <p>1654. CHRÉTIEN II, né le 22 Juin 1637, succéda, dans le Duché de Bischoewiler, à Chrétien I son pere. Le sort de ce Prince fut le même, pendant quelque tems, que celui de Jean-Charles son frere. Car après avoir achevé de compagnie le cours de leurs différens voyages, ils s'engagerent au service de la Suede. Mais l'ayant ensuite quitté, ils prirent chacun leur parti. Chrétien, en retour des campagnes qu'il fit en Hongrie, s'attacha à la France, qui lui donna le régiment</p>	<p>Il avoit épousé, le 19 Janv. 1630, MARIEMELINE-CHRISTINE, fille de Jean II, Duc de Deux-Ponts, morte le 9 Janv. 1648; 20, le 28 Octobre de la même année, MARIE-JEANNE de HELPFENSTEIN, morte en 1665. Du premier lit il laissa Chrétien, qui suit; Jean-Charles, tige de la branche de Birkenfeldt-Gellulausen, mort le 21 Fév. 1704, après avoir long-tems servi dans les troupes des Etats-Généraux. Jean-Charles avoit épousé, le 19 Janv. 1685, SOPHIE-AMÉLIE, fille de Frédéric, Duc de Deux-Ponts, morte en Novembre 1695; 20, le 26 Juillet 1696, MARIE-ESTHER DE VIZLEBEN, morte en Avril 1725. Du premier lit vint Madeleine-Julienne, femme de Joachim-Frédéric, Duc de Holstein-Ploën; du second sortirent trois fils dont Jean, né le 24 Mai 1698, épousa, l'an 1744, Sophie de Daun, de laquelle il a trois fils, Jean-Charles, né le 18 Septembre 1745; Guillaume, né le 10 Novembre 1752; et Jean, né le 9 Novembre 1764.</p> <p>1654. CHRÉTIEN II, né le 22 Juin 1637, succéda, dans le Duché de Bischoewiler, à Chrétien I son pere. Le sort de ce Prince fut le même, pendant quelque tems, que celui de Jean-Charles son frere. Car après avoir achevé de compagnie le cours de leurs différens voyages, ils s'engagerent au service de la Suede. Mais l'ayant ensuite quitté, ils prirent chacun leur parti. Chrétien, en retour des campagnes qu'il fit en Hongrie, s'attacha à la France, qui lui donna le régiment</p>	<p>gang, Duc de Deux-Ponts, qu'il entra en jouissance du Comté de Lutzelstein et d'une partie de Spouneheim. George-Jean embellit Lutzelstein, où il fit sa résidence. Il battit aussi la ville de Phaltzbourg, et mourut l'an 1592, laissant de MARIE, son épouse, fille de Gustave, Roi de Suede (morte en 1610), George-Gustave, qui suit; Anne-Marguerite, née le 17 Janv. 1571, mariée, en 1589, à Richard, Duc de Simmeren, morte le 4 Novembre 1621; Ursule, née le 24 Février 1572, mariée, l'an 1585, à Louis, Duc de Wurtemberg, et morte l'an 1635; Jeanne, née l'an 1573, morte en 1599; Jean-Auguste, marié, l'an 1599, à Anne-Elisabeth, fille de Frédéric III, Electeur Palatin, et veuve de Philippe II, aussi Electeur Palatin; Louis-Philippe, tué dans un tournoi à Heidelberg en 1601; Catherine-Ursule, née le 3 Août 1582, morte en 1595; et George-Jean.</p> <p>1592. GEORGE-GUSTAVE, fils aîné de George-Jean, et son successeur, né le 6 Février 1564, mourut le 2 Juillet 1634. Il avoit épousé, le 10 Janv. 1587, ELISABETH, fille de Christophe, Duc de Wurtemberg, veuve pour lors de George-Ernest, Prince de Heuneberg; 20, l'an 1601, MARIE-ELISABETH, fille de Jean I, Duc de Deux-Ponts. Il eut de ces deux mariages onze enfans, dont les prin-</p>	<p>Frédéric II, Margrave de Dourlach, morte en 1662; Éléonore-Catherine, morte à Brême le 11 Mars 1692, veuve de Frédéric, Landgrave de Hesse, qu'elle avoit épousé en 1616; Marie Euphrasine, leanne du Comte de la Gardie, morte le 26 Avril 1686.</p> <p>1652. CHARLES-GUSTAVE fut le successeur de Jean-Casimir son pere dans le Duché de Clébourg. Il étoit dès lors célèbre par ses exploits Exeré dans le métier de la guerre sous le Général suédois Torstenius, il avoit été créé Gouverneur général des conquêtes faites par la Suede en Allemagne. L'an 1654, il parvint à la Couronne de Suede par l'abdication de la Reine Christine. Il mourut le 4 Février 1660. (F. Charles-Gustave, Roi de Suede.)</p> <p>1660. CHARLES-GUSTAVE, fils de Charles-Gustave, lui succéda au Royaume de Suede et au Duché de Clébourg. Le Duché de Deux-Ponts lui échut ensuite (l'an 1681) par la mort du Duc Frédéric-Louis. Mais cette succession lui fut disputée par Adolphe-Jean son oncle paternel. La mort de celui-ci, arrivée l'an 1689, laissa Charles paisible possesseur des Etats litigieux. Il mourut le 15 Avril 1697, laissant pour héritier son fils, le célèbre Charles XII, Roi de</p>	

DUCS DE SIMMEREN.

cette Eglise, en 1556, lorsqu'il lui prit envie tout-à-coup de changer de religion et de se faire Luthérien. George, son frere, étant mort l'an 1569, il lui succéda au Duché de Simmeren. Il finit, ainsi que lui, ses jours, sans laisser de lignée, le 13 Janvier 1598, dans la 77<sup>e</sup> année de son âge. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> JULIE, fille de Jean-George, Comte de Wied, morte en couches le 3 Avril de l'an 1575; 2<sup>o</sup> AMÉLIE, fille de Christophe, Duc de Wurtemberg, morte le 4 Juin 1589; 3<sup>o</sup> MARGUERITE, fille de Jean-George, Comte Palatin de la ligne de Lutzelstein. Après sa mort, le Duché de Simmeren fut réuni au Palatinat. Le Comte Richard est inhumé avec ses deux premieres femmes, auprès de ses ancêtres, dans l'Eglise paroissiale de Simmeren, sous un mausolée de marbre, dont l'inscription fait l'éloge de sa valeur, et lui attribue diverses campagnes, en France pour l'Empereur, et en Hongrie contre Soliman II.

NOUVELLE LIGNE DE SIMMEREN.

1610. LOUIS-PHILIPPE, dernier fils de Frédéric IV, Electeur Palatin, né le 26 Nov. 1602, eut pour sa part, dans la succession de son pere, le Duché de Simmeren. Il accompagna l'Electeur Frédéric V son frere, l'an 1619, en Bohême, et

DUCS DE DEUX-PONTS.

de Deux-Ponts qu'en 1575, à cause de certaines contestations qu'il eut avec Philippe-Louis son frere. Le gouvernement de ce Prince fut doux et tranquille. Il mourut à Gernersheim le 12 Août 1604, laissant de MADELEINE son épouse, fille de Guillaume le Riche, Duc de Cleves, Berg et Juliers; Jean, qui suit; Frédéric-Casimir, Chef de la branche palatine de Landsberg, qui finit à la 2<sup>e</sup> génération par la mort de Frédéric-Louis, arrivée l'an 1681; Jean Casimir, qui forma la branche palatine de Clébourg; et Marie-Elisabeth, femme de George-Gustave, Comte de Lutzelstein.

1604. JEAN II, ayant succédé au Duc Jean I son pere, fut encore chargé de l'administration du Palatinat par le testament de l'Electeur Frédéric IV, qui lui commit en même tems la tutèle de son fils. Philippe-Louis, Duc de Neubourg, lui contesta ces deux emplois, comme plus proche parent. La dispute s'échauffa vivement; mais l'Empereur, s'en étant rendu l'arbitre, maintint le Duc Jean dans ses fonctions qu'il exerça jusqu'à la majorité du jeune Electeur. Le Duc Jean s'étant engagé dans la ligue des Princes protestans, subit le même sort qu'eux. Peu même s'en fallut qu'il ne tombât, l'an 1635, entre les mains des Impériaux. Obligé par là de s'enfuir à Metz, à peine y fut-il arrivé, qu'il mourut le 30 Juillet de la même année. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1604, MADELEINE-CATHERINE, fille de René II, Duc de Rohan (c'est elle qui avant son mariage répondit au Roi de France Henri IV, qui lui avoit fait une déclaration d'amour, *Je suis trop pauvre pour être votre femme, et de trop bonne Maison pour être votre maîtresse*); 2<sup>o</sup>, le 3 Mai 1612, LOUISE JULIENNE, fille de Frédéric IV, Electeur Palatin, morte en 1640. Du 2<sup>e</sup> lit sortirent sept enfans, dont les principaux sont Frédéric, qui suit; Catherine-Charlotte, femme de Wolfgang-Guillaume, Duc de Neubourg; et Julienne-Madeleine, mariée, en 1645, à Frédéric-Louis, Duc de Deux-Ponts-Landsberg.

1635. FRÉDÉRIC, né le 3 Avril 1616, en succédant à son pere Jean II, entra dans les mêmes engagements que lui avec les ennemis de la Maison d'Autriche. Il essaya aussi les mêmes revers, et de plus grands encore; car les Impériaux ayant forcé le pont que ce Prince occupoit sur le Rhin avec 2000 Suédois, pénétrèrent jusqu'au Duché de Deux-Ponts, dont ils se rendirent maîtres sans peine, et qu'ils traitèrent en pays ennemi. Frédéric demeura privé de son Duché jusqu'à la paix de Westphalie. Rétabli alors dans son premier état, il demeura tranquille jusqu'à sa mort

DUCS DE NEUBOURG.

lippe-Louis. Son pere lui ayant transmis la querelle touchant la succession des Duchés de Berg, Juliers et Cleves, il alla trouver l'Electeur de Brandebourg, Jean Sigismond, son compétiteur, et lui demanda, pour terminer le différend à l'amiable, sa fille en mariage. Elle lui fut accordée; mais un discours imprudent qui lui échappa en dinant avec ce Prince, lui ayant attiré un soufflet de sa main, tout accord fut rompu. Des amis communs le réconcilièrent, en 1628, avec George-Guillaume, fils et successeur de Jean Sigismond. Ils firent, en 1628, une transaction, qui fut confirmée en 1630, mais qui, étant mal observée, ne termina pas les débats. L'an 1631, ils firent un nouvel accommodement, encore assez caduc, auquel le Duc de Neubourg ne survécut pas longtems, étant mort le 20 Mars 1653. Il avoit épou-

DUCS DE BISCHWEILER.

d'Alsace. Il mourut le 7 Avril 1717, après avoir vu croître considérablement ses Etats; car il devint héritier, en 1671, de Charles-Oton, Duc de Birkenfeld, décédé, cette année, sans postérité mâle; et, l'an 1673, il ajouta à cet héritage tous les biens de Jean Jacques, dernier Comte de Rappolstein, dont il avoit épousé, l'an 1667, la fille, CATHERINE-AGATHE, morte en 1683, après lui avoir donné, entre autres enfans, Chrétien, qui suit; et Louise, née le 18 Octobre 1668, mariée, en 1700, à Antoine-Ulric, Comte de Waldeck.

1717. CHRÉTIEN III, né le 9 Juillet 1674, successeur de Chrétien II son pere au Duché de Birkenfeld-Bischweiler, réuni dans la suite le Duché de Deux-Ponts à ses Etats. (V. Chrétien I, Duc de Deux-Ponts.)

COMTES DE LUTZELSTEIN.

cipaux sont Léopold-Louis, qui suit; Jean-Frédéric, né l'an 1604, mort au service de la Suede à Ausbourg le 30 Novembre 1632; Charles-Louis, tué, le 16 Juillet 1631, à Wolmerstadt, en combattant pour la Suede; et deux filles.

1634. LÉOPOLD-LOUIS, né le 1<sup>er</sup> Fevrier 1625, hérita le Comté de Lutzelstein de George-Gustave son pere. L'an 1648, il fut rétabli, dans les terres possédées par son pere, par la paix de Münster, dans les terres possédées par son pere, par la paix de Westphalie, que l'Empereur avoit saisies après la bataille de Nordlingen. L'an 1685, il prétendit à l'Electorat Palatin, et fit ses efforts pour y parvenir. Mais il eut pour rival le Duc de Neubourg, dont les droits prévalurent sur les siens. Léopold-Louis mourut le 19 Septembre 1694. Il avoit épousé, l'an 1648, AGATHE-CHRISTINE, Comtesse de Hanau, morte le 5 Décembre 1671, dont il eut Gustave-Philippe, né le 17 Juillet 1651 (Ce Prince

DUCS DE SULTZBACH.

1708. THÉODORE, né le 14 Fevrier 1659, successeur de Chrétien-Auguste son pere, passa une partie de sa jeunesse dans les voyages. Il épousa, le 9 Juin 1692, MARIE-ÉLÉONORE-AMÉLIE, fille de Guillaume, Landgrave de Hesse-Rhinfeld, et parvint, l'an 1708, à la régence après la mort de son pere. L'an 1731, l'Empereur lui conféra le collier de la toison d'or. Il ne survécut guere à cet honneur, étant mort le 11 Juillet 1732. De son épouse, morte le 27 Janvier 1720, il laissa Jean-Chrétien, qui suit; Christine-Françoise, née le 26 Mai 1696, Abbesse de Thorn et d'Essen; Ernestine-Elisabeth, née le 15 Mai 1697, morte, le 19 Septembre 1719, à Guillaume de Hesse-Rhinfeld; Anne-Christine-Louise, née le 3 Fevrier 1704, mariée, le 15 Mars 1722, à Charles-Emanuel-Victor de Savoie, Prince de Piémont, morte le 12 Mars 1723.

1732. JEAN-CHRÉTIEN, né le 23 Janvier 1700, succéda à Théodore son pere dans le Duché de Sultzbach. Il n'en jouit qu'un an et neuf jours, étant mort le 20 Juillet 1733. Il avoit épousé, le 15 Fevrier 1722, HENRIETTE DE LA TOUR, Marquise de Berg-op-Zoom, morte le 28 Juillet 1728; et, le 20 Décembre 1730, ELÉONORE-PHILIPPINE DE HESSE-RHINFELD. Du premier lit vint un fils, qui suit.

DUCS DE DEUX-PONTS-CLEBOURG.

Suede, après la mort duquel, arrivée le 11 Déc. 1718, Gustave-Samuel-Léopold se mit en possession du Duché de Clébourg comme de celui de Deux-Ponts. (V. Gustave-Samuel-Léop. D. de Deux-Ponts.)

1733. CHARLES-PHILIPPE-THÉODORE, né le 11

## DUCS DE SIMMEREN.

demeura inviolablement attaché à son sort, quelque malheureux qu'il fût. Les Espagnols cependant lui enlevèrent son Duché, qu'il recouvra, l'an 1632, à la faveur des armes victorieuses des Suédois. Mais ceux-ci ayant perdu la bataille de Nortlingue en 1634, Louis-Philippe se vit obligé de tout abandonner et de se retirer en France. C'est là que ce Prince chercha du remède à sa mauvaise fortune sans pouvoir en trouver. Ce ne fut que par la paix de Westphalie qu'il se vit rétabli dans son Duché; encore eut-il bien de la peine à s'y maintenir contre l'Electeur Palatin, Charles-Louis, qui forma de grands obstacles à son rétablissement. Mais enfin ce différend fut terminé à l'amiable en 1653. Louis-Philippe ayant fait un voyage en Silésie, y mourut en 1655. De MARIE-ELEONORE, fille de Joachim-Frédéric, Electeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée en 1630, il laissa un fils, qui suit.

1655. LOUIS-HENRI-MAURICE succéda en bas âge au Duc Louis-Philippe son pere, sous la tutelle de Charles-Louis, Electeur Palatin. Il épousa, l'an 1666, MARIE-ELEONORE, fille de Henri-Frédéric, Prince d'Orange. Mais, n'ayant point eu d'enfans de ce mariage, son Duché fut réuni au Palatinat électoral incontinent après sa mort, arrivée le 4 Janvier de l'an 1674. (Voy. Lothaire - Frédéric, *Electeur de Mayence.*)

## DUCS DE DEUX-PONTS.

arrivée le 9 Juillet 1661. Il avoit épousé, l'an 1640, ANNE-JULIENNE, fille de Guillaume-Louis, Comte de Nassau-Saarbruck, morte en 1667. Frédéric en décédant ne laissa de ce mariage que des filles, dont les principales sont Elisabeth, femme de Victor-Amédée, Prince d'Anhalt; Charlotte-Frédérique, mariée à Guillaume-Louis, fils de Frédéric-Louis, Duc de Landsberg; et Sophie-Amélie, femme de Jean-Charles, Comte Palatin de Birkenfeldt-Gelhansen.

1661. FRÉDÉRIC-LOUIS, fils de Frédéric-Casimir, Duc de Deux-Ponts-Landsberg, né l'an 1619, succéda, comme plus proche héritier mâle, à Frédéric dans le Duché de Deux-Ponts. Cet accroissement de puissance ne rendit pas son sort plus heureux. Il fut la victime de la guerre que se firent de son tems l'Empire et la France. Ses terres, exposées au cours des amis et des ennemis, ne furent épargnées ni des uns ni des autres. Au chagrin que ces ravages lui causèrent, se joignit celui de voir ses enfans exclus de son Duché. Il mourut le premier Avril 1681. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1645, JULIENNE-MADELEINE, fille de Jean II, Duc de Deux-Ponts, qui lui donna cinq fils, dont aucun ne survécut à leur pere; 2<sup>o</sup>, l'an 1672, ANNE-MARIE LEPPE DE MEYSENHEIM, dont il eut trois fils. Mais par le Traité de mariage ces enfans, réputés simples gentilshommes, furent déclarés incapables de succéder à l'héritage paternel.

1681. CHARLES I occupoit, sous le nom de Charles XI, le trône de Suede, que Charles-Gustave son pere lui avoit transmis avec le Duché de Clebourg, lorsque Frédéric-Louis, Duc de Deux-Ponts vint à mourir. Se trouvant le plus proche héritier de ce Prince dans l'ordre linéal, il voulut se mettre en possession de son Duché. Mais il eut pour compétiteur Adolphe-Jean, son oncle paternel, qui alléguoit le droit de Majorat en sa faveur. La contestation dura jusqu'à la mort de ce dernier, arrivée l'an 1689. Charles, devenu par là tranquille possesseur de ce Duché, voulut dans la suite y ajouter les terres qui avoient appartenu à Léopold-Louis, Comte de Veldentz, de la branche de Lutzelstein, décédé, l'an 1694, sans avoir laissé d'héritier mâle. Mais cette succession lui ayant été disputée tant de la part du Duc de Sultzbach, que de celle du Duc de Birkenfeldt, elle demeura en sequestre jusqu'à la paix de Ryswick. Charles ne parvint pas à ce terme, étant mort le 15 Avril 1697. (Voy. Charles XI, *Roi de Suede.*)

1697. CHARLES, successeur de Charles I son pere, fut le II<sup>e</sup> de son nom Duc de Deux-Ponts, et le XII<sup>e</sup> comme Roi de Suede. Il mourut

## DUCS

DE

## NEUBOURG.

sé, 1<sup>o</sup>, l'an 1613, MADELEINE, fille de Guillaume, Duc de Baviere, dont il eut un fils, qui suit, 2<sup>o</sup>, le 1<sup>er</sup> Novembre 1631, CATHERINE-CHARLOTTE, fille de Jean II, Duc de Deux-Ponts; 3<sup>o</sup>, le 6 Mai 1651, MARIE-FRANÇOIS, fille d'Egon de Furstenberg, laquelle se remaria, l'an 1666, à Léopold, Margrave de Bade.

1653. PHILIPPE-GUILLAUME, né le 25 Novembre 1615, successeur de Wolfgang-Guillaume son pere au Duché de Neubourg, termina, l'an 1666, par un nouveau Traité, l'ancien différend qui régnoit entre sa Maison et celle de Brandebourg. Par là il se vit paisible possesseur de Juliers et de Berg, la prétention sur Ravenstein ayant été mise en compromis de part et d'autre. L'état florissant où se trouvoit Philippe-Guillaume, lui fit naître l'ambition de parvenir au trône de Pologne après l'abdication du Roi Jean-Casimir. Mais, quoiqu'il n'eût épargné ni soins ni dépenses pour réussir dans cette entreprise, il y échoua. Nullement rebuté par ce mauvais succès, il recommença ses brigues après la mort du Roi Michel Wicnowicki, qui l'avoit supplanté, et ne fut pas plus heureux cette seconde fois. La Providence le dédommagea en quelque sorte de ce double échec par le Palatinat électoral qui lui échut, en 1685, à la mort de l'Electeur Charles, avec lequel s'éteignit la branche de Simmeren. (V. *les Electeurs Palatins.*)

## COMTES

DE

## LUTZELSTEIN.

s'étoit distingué dans les armées de l'Empereur; mais ayant tout-à-coup changé de conduite, il se dérocha au point que son pere fut contraint de le faire enfermer au château de Lautrecht, où l'on prétend qu'il mourut de mort violente en 1679; Charles-George, né le 27 Décembre 1660, tué au siège devant Bude le 3 Juillet 1686; Auguste-Léopold, né le 3 Décembre 1665, tué au siège de Mayence le 30 Août 1689; deux autres fils, morts enfans; Anne-Sophie, morte dans le célibat le 12 Juin 1706; Elisabeth-Jeanne, mariée au Rhingrave de Moiranges, morte le 5 Février 1718; Dorothee, née le 16 Janvier 1638, mariée, l'an 1707, à Gustave-Samuel, Duc de Deux-Ponts; et d'autres enfans morts avant leur pere. Comme aucun de ses fils ne lui survécut, en mourant il institua pour son héritier Charles XII, Roi de Suede, qui, en qualité de Duc de Deux-Ponts, s'empara d'abord de Veldentz et de Lautrecht; mais en ayant voulu faire autant de Lutzelstein, il trouva de l'opposition de la part des Ducs de Sultzbach et de Birkenfeldt, tandis que l'Electeur Palatin, en vertu de la constitution robertine et par le droit de primogéniture, recouvra Veldentz et Lautrecht.

## DUCS

DE

## SULTZBACH.

décembre 1714, succéda, l'an 1733, à Jean-Chretien son pere, et fut désigné, la même année, héritier présumé du Palatinat électoral par l'Electeur Charles-Philippe. Ce Prince lui destina aussi la succession des Duchés de Juliers et de Berg, du Comté de Ravensberg et de la Seigneurie de Ravensstein; mais le Roi de Prusse et le Roi de Pologne, comme Electeur de Saxe, s'opposèrent à cette disposition. La querelle dura jusqu'au commencement de 1742. Alors, par Traité conclu entre l'Electeur Charles-Philippe et Sa M<sup>te</sup> Prussienne, il a été arrêté « que ces Duchés, Comté et Seigneurie, apparteniront, en toute propriété et souveraineté, au Prince Charles-Théodore de Sultzbach et aux descendans mâles et femelles à naître de ce Prince et de son épouse, petite-fille de l'Electeur ». La même année, Charles-Théodore devient Electeur Palatin par la mort de Charles-Philippe. (Voy. *les Electeurs Palatins.*)

## DUCS DE DEUX-PONTS.

sans avoir été marié le 11 Décembre 1718. (*Voy. Charles XII, Roi de Suede.*)

1718. GUSTAVE-SAMUEL-LÉOPOLD, né, l'an 1670, d'Adolphe-Jean, fils de Jean-Casimir, Duc de Deux-Ponts-Clebourg, et d'Elisabeth Brahé, devint héritier du Duché de Deux-Ponts après la mort du Roi de Suede, et en jouit jusqu'à sa mort arrivée le 17 Septembre 1731. Il avoit épousé, l'an 1707, DOROTHÉE, la seule qui restoit de la Maison des anciens Comtes de Veldentz. Mais, à raison de la proximité du sang, ce mariage n'étant point conforme aux loix de l'Eglise romaine dont il avoit embrassé la communion, il le fit dissoudre en 1723, et prit pour femme LOUISE-DOROTHÉE HOFMAN. L'une et l'autre épouse ne lui ayant point donné d'héritier, sa succession devint la matiere d'une querelle entre Charles-Philippe, Electeur Palatin, et Chrétien III, Duc de Birkenfeldt. En attendant la décision de l'Empereur, au jugement duquel on s'en étoit remis, le Duché de Deux-Ponts demeura en séquestre.

L'an 1733. CHRÉTIEN I, Duc de Bischweiler (III, du nom) s'accorde avec l'Electeur Palatin, qui lui cede le Duché de Deux-Ponts, à la réserve du Bailliage de Stadelc, que Chrétien lui abandonne. En conséquence de cet accommodement, Chrétien prit possession du Duché de Deux-Ponts le 1 Avril 1734. Il fut le premier de son nom en qualité de Duc de Deux-Ponts. Mais il ne jouit pas long-tems de cet héritage, la mort l'ayant enlevé, le 3 Février 1735, à l'âge de 61 ans. Il avoit épousé, le 21 Septembre 1719, CHARLOTTE-LOUISE, fille unique de Louis Craton, Comte de Nassau-Saarbruck (morte le 25 Mars 1774, à Darms-

tadt, dans la 70<sup>e</sup> année de son âge), dont il laissa deux fils, Chrétien, qui suit; et Frédéric, né le 27 Février 1724: avec deux filles; Henriette-Charlotte-Christine-Louise, née le 9 Mai 1721, mariée le 11 Août 1741 à Louis VI, Landgrave de Hesse-Darmstadt; et Christine, née le 16 Novembre 1725, mariée, le 19 Août 1741, à Charles-Auguste-Frédéric, Prince de Waldeck, veuve le 29 Août 1763.

1735. CHRÉTIEN II (IV), né le 6 Sept. 1722, succéda à Chrétien I son pere dans le Duché de Deux-Ponts. L'an 1758, il embrassa la religion catholique le 11 Février. Ce Prince mourut sans alliance, dans son château de Pétersheim, le 5 Novembre 1775. Frédéric son frere, Feld-Maréchal de l'Empereur et de l'Empire, Chevalier de la Toison d'or, s'étoit fait aussi catholique le 8 Décembre 1746. Il commanda l'armée impériale en 1758, et mourut le 15 Août 1767, laissant de MARIE, fille de Joseph-Charles-Emanuel, Prince de Sultzbach, qu'il avoit épousée le 6 Février 1746, Charles-Auguste-Chrétien, qui suit; Maximilien-Joseph, né le 28 Mai 1756; Marie-Amélie, née le 11 Mai 1752, mariée, le 17 Janvier 1769, à Frédéric-Auguste, Electeur de Saxe; Marie-Anne, née le 18 Juillet 1753, Chanoinesse d'Esseau.

1775. CHARLES-AUGUSTE-CHRÉTIEN, né le 24 Octobre 1746, de Frédéric, frere du Duc Chrétien IV, a succédé à son oncle dans le Duché de Deux-Ponts. Il fut marié, le 13 Février 1774, à la Princesse AMÉLIE, fille de Frédéric-Chrétien, Electeur de Saxe, dont il a Charles-Auguste-Frédéric, né le 2 Mars 1776.

## CORRECTIONS POUR L'ARTICLE DES DUCS DE SIMMEREN.

Page 332, col. 1, lig. 8 et 9, fille de Guillaume le Sage, lisez, fille de Guillaume le Vieux. *Le pere d'Elisabeth de Hesse, dont il s'agit ici, n'a pu jamais être appelé le Sage que par antiphrase et par dérision, comme on le verra ci-après à son article. Elisabeth, sa fille, est la même qui avoit épousé en premières noces Louis II, Duc de Deux-Ponts.*



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

DUCS DE ZERINGEN (1)

ET DES MARGRAVES DE BADE.

On n'ignore pas qu'il n'y a que deux siècles que toutes les Maisons illustres d'Allemagne se piquoient d'une ancienneté qui remontoit à l'époque de la prise de Troie. Félix Faber, Moine d'Ulm, qui écrivoit au 15<sup>e</sup> siècle, assure que les Margraves de Bade servirent dans l'armée de l'Empereur Vespasien, et qu'il les fit venir d'Allemagne pour les envoyer combattre contre les Juifs qui s'étoient révoltés. La plupart cependant des Ecrivains du moyen âge les font descendre d'une famille d'Italie. Les uns remontent jusqu'aux Rois des Goths, qui y régnerent au 6<sup>e</sup> siècle; les autres, en plus grand nombre, ayant à leur tête le fameux Jurisconsulte Pierre d'Andelan, qui vivoit au 15<sup>e</sup> siècle, prétendent que la Maison de Bade doit son origine à un des petits-fils d'un Marquis de Vérone, de la famille des Ursins, que l'Empereur Frédéric I amena, en 1155, d'Italie en Allemagne.

Ces généalogies chimériques furent décriées par Guilliman, qui, reconnoissant la même origine dans la Maison de Habsbourg-Autriche et dans celles de Zeringen et de Bade, les fait descendre des anciens Comtes d'Altenbourg, en leur donnant pour auteur commun un certain Théodibald, inconnu chez tous nos anciens Historiens, dont il fait un Comte de Bourgogne sous le règne de Dagobert I. Cette opinion, moins ridicule que les premières, mais également dénuée de preuves, n'a pas laissé de trouver des partisans dans plusieurs Ecrivains du siècle dernier. Enfin parut le Pere Vignier, qui prouva le premier la descendance et l'origine de la Maison de Bade de celle des anciens Ducs d'Alsace, en la faisant remonter jusqu'au Duc Adalric, qui mourut sur la fin du 7<sup>e</sup> siècle. (Voy. la *Chronologie historique des Ducs d'Alsace.*) Ce système généalogique, qui est le seul qu'on puisse admettre historiquement, a été approfondi par plusieurs Savans, et plus ou moins adopté par Eccard, Dom Hergott, D. Calmet et M. Schoepflin. Ce dernier a publié, en 1763-1766, en sept volumes in 4<sup>e</sup>, l'Histoire généalogique et diplomatique de la Maison de Zeringen-Bade. Ces volumes écrits en latin ne laissent rien à désirer pour l'exactitude et les profondes recherches. Elles ont servi aux tablettes généalogiques des Maisons de Zeringen et de Bade, que feu M. l'Abbé Grandidier eut l'honneur de présenter en 1776 au Margrave de Bade régnant. C'est aussi d'après le même Abbé qu'on a rédigé cette Chronologie historique. Profitant avec reconnoissance du travail de M. Schoepflin, il y a joint ses propres découvertes, en rectifiant de tems en tems quelques incorrections qui se trouvent dans l'ouvrage de ce savant Historiographe de Bade.

## GONTRAN, DIT LE RICHE.

GONTRAN, dit LE RICHE, Comte du Sundgaw et du Brisgaw, dont on peut voir les ancêtres dans la Chronologie historique des Landgraves de la haute Alsace, remontant jusqu'à Adalric, Duc d'Alsace, laissa un fils nommé Kanzelin, ou Lantold, Comte d'Altenbourg, qui mourut le 25 Mai 990. Kanzelin eut six enfans de Lutgarde sa femme, parmi lesquels on distingue Werihaire I, Evêque de Strasbourg, Radeboton, dont descend la Maison de Habsbourg-Autriche; et Birchtilon, que nous allons faire connoître.

BIRCHTILON, COMTE DU BRISGAW  
ET DE L'ORTENAU.

1008. BIRCHTILON, ou BERTHOLD, fonda au commencement du onzième siècle le Monastere de Sultzberg, en faveur duquel il fit une donation en 1008, conjointement avec Gérard son dernier frere. Il passe aussi pour un des dotateurs de l'Abbaye de

Waldkirch. Il est nommé *Comes pagi Brisgowe* dans une Charte de l'an 1004, et *Comes pagi Mortenowa*, c'est-à-dire de l'Ortenau, dans deux Diplômes des Empereurs Henri II et Conrad II de 1016 et 1024, pour le Monastere de Schutteren. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut un fils, nommé aussi Berthold, qui suit, auteur des deux Maisons de Zeringen et de Bade. De là vient que le Comte Kanzelin, ou Lantold, pere de Birchtilon, est nommé *avus Bertholdi Comitum de Zeringen* dans le Nécrologe d'Ensidter. Le château de Zeringen, ou Zahringen, est situé dans le Brisgaw, à une lieue de Fribourg: on en voit encore les ruines au-dessus d'un village qui porte le même nom.

BERTHOLD I, COMTE DU BRISGAW  
ET DE L'ORTENAU, DUC DE CARINTHIE  
ET MARQUIS DE VÉRONE.

1052. BERTHOLD I, surnommé LE BARBU, petit-fils de Kanzelin et fils de Birchtilon, succéda à son pere

(1) Et non de Zeringhen, comme on l'a marqué ci-devant.

vers l'an 1030 dans les deux Comtés de Brisgaw et de l'Ortenau. Il est particulièrement nommé *Comes pagi Mortenower* dans trois Diplômes de Conrad II, de Henri III et de Henri IV, des années 1032, 1048 et 1057, en faveur de l'Abbaye de Schwartzach. Une Charte de Hunfrid de Willilingen, Chanoine de la Cathédrale de Strasbourg, de 1044, prouve qu'il possédoit dans le même tems le Comté de Turgaw. Ce ne fut qu'en 1052 que Berthold commença à prendre le titre de Duc, lorsque l'Empereur Henri III lui donna l'expectative du Duché de Suabe et d'Alsace, avec promesse de l'en investir à la mort du Duc Otton de Schweinfurt. Mais l'Empereur mourut en 1056, un an avant Otton. L'Impératrice Agnès, tutrice de Henri IV, conféra, en 1057, le Duché vacant à Rodolphe son gendre, Comte de Rhinfelden. Cette disposition excita les murmures de Berthold. Agnès, pour l'appaiser, lui donna, en 1060, le Duché de Carinthie, auquel étoit joint le Marquisat ou la Marche de Vérone, Fief vacant depuis deux ans par la mort de Conrad son dernier Duc. Le Marquisat de Vérone faisoit autrefois partie du Royaume d'Italie; mais l'Empereur Otton le Grand l'en sépara et le joignit à l'Allemagne pour lui servir de barrière; et, depuis ce tems, il continua d'être gouverné avec la Carinthie par des Ducs de nation allemande. Berthold conserva ce Duché pendant plusieurs années et en obtint même de l'Empereur Henri IV la survivance pour son fils: mais ce Prince, le croyant trop porté pour Grégoire VII et les partisans de ce Pape, lui reprit, en 1073, le Duché de Carinthie, qu'il conféra à Marquard d'Eppenstein son cousin. Berthold et son fils, malgré cette privation, ne laisserent pas de conserver le titre de Ducs. Le Pape Grégoire VII écrivit, en 1075, à Berthold, ainsiqu'à Rodolphe, Duc de Suabe, pour les exhorter à ne point communiquer avec les simoniaques. Les Saxons envoyèrent dans le même tems à l'un et à l'autre des députés pour les engager à les favoriser dans leur révolte contre l'Empereur. Mais ces deux Seigneurs, qui étoient alors réconciliés avec lui, joignirent leurs armes à celles de Henri contre ces rebelles, et contribuèrent même à la victoire qu'il remporta sur eux le 8 Juin de la même année. Devenus cependant bientôt après les médiateurs des Saxons, ils déterminèrent leurs Chefs à faire la paix avec l'Empereur. Le pere et le fils assisterent, en 1076, avec Guelphe, ou Welfe, Duc de Bavière, aux deux grandes Assemblées qui se tinrent à Tribur et à Ulm pour rétablir le calme et le bon ordre dans l'Empire. Leur conduite devint suspecte à Henri, qui chercha même des occasions pour

s'assurer de leurs personnes. La rupture éclata, l'année suivante, par le refus qu'ils lui firent de fournir les secours dont il avoit besoin pour l'expédition d'Italie. Bientôt après se tint l'Assemblée de Forcheim, du 15 Mars 1077, où Henri fut déposé, et où le Duc Rodolphe fut choisi pour Empereur. Berthold, promoteur de cette élection, en fut également le plus ardent défenseur. Henri, furieux contre lui, livra au pillage ses principales possessions: il lui ôta le Landgraviat, ou Comté provincial du Brisgaw, qu'il accorda à Wérinnaire II, Evêque de Strasbourg, pour récompenser ce Prélat de sa fidélité et du zèle qu'il avoit toujours marqué pour son parti. Le Diplôme de la concession de ce Landgraviat, faite à l'Eglise de Strasbourg, est daté de Mayence le 1 Juillet 1077. Le Duc Berthold, réduit par là à ses Domaines patrimoniaux, se renferma dans son château de Lyntberg, près de Weilheim, que sa situation rendoit très fort. Se voyant dans l'impuissance de résister à Henri, il succomba à la douleur de voir ses terres et ses sujets entièrement ruinés. Il mourut la même année 1077, ou la suivante 1078, et fut enterré dans l'Abbaye d'Hirsauge. Il avoit tiré des Religieux de cette maison pour établir en Suabe et dans le pays de Teck le Monastere de Weilheim, dont il fut le fondateur l'an 1073, et qui est depuis devenu un Prieuré dépendant de l'Abbaye de S. Pierre dans la Forêt noire. Il avoit fait, quelques années avant sa mort, la guerre à Ulric, Abbé de S. Gal, fils de ce Marquard auquel l'Empereur avoit donné le Duché de Carinthie, après en avoir dépouillé Berthold. Cette expédition fut heureuse pour ce dernier, qui s'empara d'une partie des Domaines que l'Abbaye de S. Gal avoit en Brisgaw et dans la Forêt noire. Berthold épousa en premières nocces RICHWAIRE, dont on ne connoit pas la famille. Après la mort de celle-ci il contracta un second mariage avec BÉATRICE, fille de Louis, Comte de Mousson, de Montbéliard et de Bar, et de Sophie de Lorraine. Béatrice mourut le 25 Octobre 1092, et fut enterrée dans la ville de Toul, où elle décéda. Berthold laissa d'elle trois enfans, savoir, Berthold II, Duc de Zeringen, qui suit; le bienheureux Herman, auteur de la Maison de Bade, mort avant son pere, dont nous allons également parler; et Gebhard, Moine de l'Abbaye d'Hirsauge, d'où il fut tiré, en 1084, pour être élevé sur le Siège épiscopal de Constance. Ce Prélat, renommé par ses vertus et ses lumières, mourut le 12 Novembre 1110, après avoir été chassé deux fois de Constance par les partisans de l'Empereur Henri IV, contre lequel il s'étoit déclaré.

## DUCS DE ZERINGEN, ou ZARINGEN.

## BERTHOLD II.

1078. BERTHOLD II, fils aîné de Berthold I, lui succéda dans le titre de Duc, dans la dignité de Landgrave du Brisgaw, ainsi que dans les Domaines patrimoniaux de sa Maison, situés dans la Suabe, le Brisgaw et l'Ortenau. Il ne faut pas le confondre, à l'exemple d'Otton de Frisingue et de plusieurs autres Historiens, avec Berthold, fils de l'Anticésar Rodolphe. Berthold de Zeringen avoit épousé, l'an 1077, AGNÈS, fille de ce dernier, qui lui apporta, dit-on, en dot le Comté de Rhinfelden. L'un et l'autre Berthold furent donnés pour otages au Pape Grégoire VII par Rodolphe, après son élection à l'Empire. Le second avoit obtenu de son pere, en 1077, le Duché de Suabe et d'Alsace: mais comme il étoit encore en bas âge, ce Prince le mit sous la tutelle de Berthold de Zeringen son gendre. Voilà ce qui a fait la méprise d'Otton de Frisingue, qui qualifie ce dernier Duc de la Suabe en titre. Rodolphe ayant été tué le 15 Octobre 1080, l'Empereur Henri IV conféra ce Duché à Frédéric de Hohenstauffen. Cependant Berthold, fils de Rodolphe, soutenu des Guelphes, se maintint dans cette province jusqu'à sa mort arrivée en 1090. Ce ne fut qu'alors que les Seigneurs et les peuples de Suabe, toujours attachés au sang de Rodolphe, et animés par les conseils de Gebhard, Evêque de Constance, lui donnerent pour successeur, en 1092, Berthold de Zeringen son beau-frere. Celui-ci disputa pendant

## MARGRAVES DE BADE.

## HERMAN I.

1052. HERMAN I, second fils de Berthold I, ancien Duc de Carinthie, et frere de Berthold II, Duc de Zeringen, est regardé comme le premier Marquis de Bade, non pas pour avoir joui des terres qui forment ce Marquisat, mais parce qu'il doit en être regardé comme la tige. Etant mort avant son pere, on ignore les biens dont il fut mis en possession. La premiere mention qu'on en trouve dans les Chartes est une fondation faite en 1052, *Coram Bertholdo Duce et Hermanno Marchione*. Berthold de Constance le nomme *Hermannus Marchio, filius Bertholdi Ducis*. L'Anonyme de Molck, Auteur qui écrivoit au commencement du xii<sup>e</sup> siecle, lui donne la qualité de Saint et de Mar-

## DUCS DE ZERINGEN.

quelque tems le Duché de Suabe et d'Alsace à Frédéric son compétiteur. Mais, obligé de faire la paix, il lui abandonna ce Duché en 1098, en se réservant l'Advocatie impériale de la ville et du district de Zuringen. Autant Berthold avoit été indisposé contre Henri IV, autant fut-il attaché à Henri V son fils et son successeur. Il accompagna ce dernier dans son expédition d'Italie, entreprise au mois d'Août 1110, d'où étant de retour au commencement de l'an 1111, il mourut le 12 Avril de la même année. Son corps fut inhumé dans l'Abbaye de S. Pierre en la Forêt noire, qu'il avoit fondée en 1093, et où il avoit transféré les Religieux du Monastere de Weilheim. Cette Abbaye, qui existe encore aujourd'hui, devint la sépulture des Ducs de Zeringen. C'est à Berthold II qu'on attribue communément la fondation du château de Zeringen. » Ce fut, dit Otton de Frisingue, un homme d'une habileté peu commune et d'un courage encore plus grand. Les Anciens racontent » de lui encore de nos jours, que lorsqu'un messager lui apportoit une » fâcheuse nouvelle, s'il le voyoit hésiter, comme il arrive d'ordinaire en » pareil cas, il l'encourageoit lui-même, en lui disant : Parle, ne crains » point ; car je sais que la vie est entremêlée de bons et de mauvais évé- » nemens ». Cet éloge, donné à un Guelfe par un Gibelin, ne doit point paroître suspect.

Berthold avoit épousé, comme on l'a dit, Agnès, fille de l'Anti-César Rodolphe. M. Schoepflin place la mort d'Agnès avant l'an 1109; mais il a contre lui le Nécrologe de l'Abbaye de S. Pierre, où elle fut enterrée à côté de son mari, et suivant lequel elle mourut le 19 Déc. 1111. De ce mariage sortirent sept enfans, quatre fils et trois filles. Les fils furent Berthold III, et Conrad, dont nous allons parler; un autre Berthold et Rodolphe, qui moururent en bas âge après l'année 1111. Ces deux derniers furent aussi enterrés dans l'Abbaye de S. Pierre. M. Schoepflin ne donne à Berthold II qu'une fille, nommée Agnès, laquelle fut mariée, non pas à Etienne, surnommé le Hardi, mais à Guillaume III, dit l'Enfant, Comte de Bourgogne, qui n'en eut qu'un fils, Guillaume III, dit l'Enfant, Comte de Mâcon et de Bourgogne, tué, l'an 1127, à Payerne, sans laisser de postérité. Nous avons découvert deux autres filles de Berthold II, dont l'une est Pétrissée, première femme de Frédéric I, C<sup>e</sup> de Ferrette, nommée *Domina Petrisa, filia Ducis Bertholdi et uxor Comitis Friderici de Phirrih*, dans les anciens actes de l'Abbaye de S. Pierre. L'autre est Luitgarde, épouse de Godefroi, Comte Palatin de Calb ou Calw: elle eut de ce mariage une fille nommée Utha, qui, mariée en premières noces à Berthold d'Eberstein, et en secondes à Welfon, Duc de Spolete, fonda, vers l'an 1193, le Monastere de la Toussaints, au diocèse de Strasbourg. La preuve que Luitgarde descendoit de Berthold se tire d'un passage de la Chronique contemporaine de Weingarten, où *Conradus Dux de Zaringen* est nommé *avunculus Uthæ*. (V. les Comtes de Bourgogne, T. II, p. 500.)

## BERTHOLD III.

1111. BERTHOLD III est le premier de sa Maison qui ait pris dans les monumens publics le titre de Duc de Zeringen. Il étoit, avec son pere, de l'expédition que l'Empereur Henri V fit, l'an 1110, en Italie. Il ménagea, souscrivit et garantit, le 9 Février 1111, le Traité de Sutri, par lequel l'Empereur reprenoit les Régales, en renonçant aux investitures. Il fut également, le 8 Septembre 1122, un des médiateurs de l'accommodement que Henri fit à Worms avec les Députés du Pape Calixte II, pour le même objet. Quatre ans auparavant, en 1118, Berthold avoit jeté les premiers fondemens de la ville de Fribourg en Brisgaw, sur un terrain qui lui appartenoit en propre. Il la déclara ville libre, comme l'indique son nom allemand, et lui donna, en 1120, un corps de loix municipales analogues à sa dénomination. Berthold alla, en 1123, au secours de Hugues, C<sup>e</sup> de Dagsbourg, contre ses sujets révoltés; mais, étant arrivé en Alsace, il fut tué à Molsheim le 19 Février de la même année. Plusieurs Historiens rendent Canon, Evêque de Strasbourg, complice de ce meurtre, et ajoutent que ce fut l'une des principales causes de la déposition de ce Prélat, arrivée dans le même tems. Le corps de Berthold fut porté de Molsheim à l'Abbaye de S. Pierre, dont il avoit été un des principaux bienfaiteurs. Il y fut enterré dans la salle capitulaire, où l'on voit encore la place de son ancienne sépulture. Il ne laissa point d'enfans de sa femme SOPHIE, fille de Henri le Noir, Duc de Baviere, qui se maria à Luitpold, Marquis de Stirie.

## CONRAD.

1123. CONRAD, frere de Berthold III, lui succéda dans le Duché de

## MARGRAVES DE BADE.

quis, en nommant le Duc Berthold pour son pere et Gebhard, Evêque de Constance, pour son frere. Le titre de Marquis, ou Comte de la Marche, qu'il portoit, provient de ce que son pere avoit été Duc de Carinthie et de ce que les anciens Ducs de cenom avoient coutume de donner à leurs enfans le titre de Marquis de Vérone, uni à leur Duché. Dégouté du monde par les troubles qui commencent à s'élever entre l'Empire et le Sacerdoce, Hennan quitta, en 1073, sa patrie, son pere, sa femme et son fils, et se retira dans la célèbre Abbaye de Cluni, où il demeura inconnu, sous l'habit d'un pèlerin, jusqu'à sa mort arrivée le 25 Avril de l'année suivante 1074. Quelques uns prétendent qu'il y porta l'humilité jusqu'à se charger du soin des bestiaux qu'on nourrissoit à Cluni. Ulric, Religieux de cette Abbaye, qui se trouvoit alors dans la même maison, écrivit la vie d'Hennan; mais elle n'existe plus. Ce Marquis mourut en odeur de sainteté; son nom est même inséré dans le Martyrologe gallican et le Ménologe bénédictin; mais on ne lui rend aucune part de culte public. Il ne laissa qu'un fils, savoir, Hennan II, qui suit, de JUBERT, ou УНЬ, sa femme, qui étoit fille d'Adelbert, Comte de Calb, et petite-niece du Pape S. Léon IX. Elle contribua, avec ses trois freres, au rétablissement des édifices de l'Abbaye d'Hirsauge, commencés en 1059 par Adelbert son pere. Après la mort d'Herman, elle se retira à Salerne, dans le Royaume de Naples, où elle mourut, sous l'obédience du Pape Urbain II, le 27 Septembre 1091.

Adelbert, Comte de Calb, ou Calw, pere de Judith, étoit possesseur du Comté de l'Uffgaw, pays qui forme aujourd'hui le territoire de Bade proprement dit. Le Diplôme par lequel l'Empereur Henri III confirma, en 1046, à l'Eglise de Spire quelques biens situés à Bade, porte que ce dernier endroit faisoit partie *Comitatibus Adelberti Comitibus in pago Uffgaw*. Il paroît donc vraisemblable que c'est par cette Judith que la terre de Bade parvint à Herman II son fils, dont nous allons parler, d'autant plus que ce même Herman II est nommé dans un autre Diplôme de Henri IV de 1102, pour la même Eglise de Spire, *Hermanus Comes pagi Uffgawi*. La ville de Bade, aujourd'hui capitale du haut Margraviat, et qui fut longtems la résidence des Margraves, auxquels elle donna le nom, est connue de toute ancienneté par ses eaux chaudes et par ses bains, dont elle porte le nom allemand. Elle

## DUCS DE ZERINGEN.

Zeringen, et en porta le titre dans les divers actes qui nous restent de lui. Nous avons même trouvé dans un Diplôme de l'Empereur Conrad III, pour l'Abbaye de Seltz, de l'an 1139, le nom de *Conradus Dux Carintia*; qualification qui tire peut-être son origine du Duché de Carinthie, possédé par Berthold I, son grand-père, si ce n'est pas dans cette pièce une faute de copiste au lieu de *Cerungia*. Quoi qu'il en soit, l'Abbaye de S. Blaise le choisit, en 1125, pour son Avoué, charge que les Ducs de Zeringen conservèrent jusqu'à leur extinction. L'an 1127, mourut Guillaume III, Comte de Bourgogne, sans laisser ni fils ni frère. Renaud III, Comte de Mâcon, son cousin, qui lui succéda, ayant refusé de rendre hommage pour ce Comté à l'Empereur Lothaire II, celui-ci le mit au ban de l'Empire dans la Diète de Spire, et conféra la partie du Comté de Bourgogne, possédée par Guillaume, au Duc Conrad, oncle maternel du défunt. Il y ajouta le Rectorat, ou la Lieutenance générale du Royaume de Bourgogne, dont le district s'étendoit depuis les Vosges jusqu'à la Méditerranée. Renaud défendit ses droits par les armes : fait prisonnier, il fut conduit à Strasbourg. La Diète qui s'y tint lui rendit sa liberté et lui permit de retourner dans son propre Comté. Conrad n'en resta pas moins en possession du Rectorat, ou Gouvernement de Bourgogne, qui fut même regardé dans la suite comme un bien héréditaire des Ducs de Zeringen; de là vient qu'ils se qualifient, ainsi que Conrad, tantôt Ducs, tantôt Recteurs, de la Bourgogne. L'Empereur Lothaire étant mort en 1137, Conrad de Hohenstaufen, Duc de Franconie, fut élu à sa place, en 1138, par la faction des Gibelins. Le Duc de Zeringen, l'un des Chefs de celle des Guelfes, s'opposa à cette élection, et, porté pour Henri, Duc de Saxe, gendre du défunt Empereur, il refusa de reconnaître le nouveau Roi des Romains. Frédéric, Duc de Suabe et d'Alsace, frère de ce dernier, assembla une armée pour l'y contraindre. Aidé du secours de Gebhard, Evêque de Strasbourg, Frédéric marcha contre le Duc de Zeringen et lui enleva toute la Préfecture de Zurich avec une partie de la Bourgogne-Transjurane. De là il passa dans le Brisgaw, où il se rendit maître du château de Zeringen. Ces victoires rapides obligèrent le Duc à se soumettre à la domination de l'Empereur Conrad, qui lui rendit, la même année 1138, toutes les terres qu'on lui avoit enlevées. Il fit même plus en sa faveur: Renaud, Comte de Bourgogne, lui refusant l'hommage, comme il l'avoit fait à Lothaire, le Roi Conrad confisqua également ce Comté, et l'adjugea une seconde fois au Duc de Zeringen. La guerre se renouvela alors entre ces deux rivaux, et ne finit qu'à la mort de Renaud, arrivée en 1148. Le Duc Conrad, qui n'avoit pu le déposséder, le suivit au tombeau le 8 Janvier 1152. Il fut enterré dans l'Abbaye de S. Pierre auprès de son père et de son frère. On lui attribue la fondation des villes ou bourgs de Morges, de Moudon et d'Yverdon. Ce fut lui qui fit bâtir la belle Eglise de Fribourg, où Rodolphe, ou Raoul, Evêque de Liège, son fils, fit transporter le chef de S. Lambert. Conrad avoit épousé Clémence, fille de Godefroi, Comte de Namur, et d'Ermenon de Luxembourg, morte le 28 Décembre 1159, et également enterrée dans l'Abbaye de S. Pierre. Elle fut mère de sept enfans, qui sont, 1° Berthold IV, qui suit; 2° Rodolphe, ou Raoul, qui fut élu, en 1160, Archevêque de Mayence, mais qui ne put se maintenir dans ce Siège (il obtint ensuite, en 1168, l'Evêché de Liège par la faveur de son oncle Henri, Comte de Namur: ce Prélat mourut le 5 Août 1189 au retour de la Terre-Sainte, et fut enterré avec ses ancêtres dans l'Abbaye de S. Pierre); 3° Adelbert, ou Albert, qui vivoit encore en 1215, et forma la branche des Ducs de Teck; 4° et 5° Conrad et Hugues, morts sans postérité, le premier après l'an 1152, et le second après l'an 1180 (Conrad fut aussi enterré dans l'Abbaye de S. Pierre); (Hugues est nommé Duc d'Ulmbourg dans les titres du Monastere de la Toussaints, dont il fut un des premiers bienfaiteurs); 6° Clémence, qui épousa à Francfort, en 1147, Henri, dit le Lion, Duc de Saxe et de Bavière, auquel elle apporta en dot le château de Badenviler en Brisgaw (Henri la répudia à Constance en 1162, sous prétexte de parenté, quoiqu'il en eût une fille nommée Gertrude); 7° Germaine, nommée aussi Aune, mariée à Humbert III, Comte de Savoie, morte en 1162. La plupart des Généalogistes disent que Germaine étoit fille de Berthold IV; mais l'ordre des tems s'y oppose.

## BERTHOLD IV.

1152. BERTHOLD IV, fils et successeur de Conrad, signa, dès l'an 1139, avec son père, le Diplôme de l'Empereur Conrad III pour l'Abbaye de Seltz. Il y est qualifié Comte, non pas tant en vertu de la coutume, qui donnoit ce titre à l'héritier présomptif d'un Duc que parce

## MARGRAVES DE BADE.

est appelée *Therma inferiores* pour la distinguer d'une autre ville du même nom, située en Suisse, *Therma superiores*, laquelle avoit aussi autrefois ses Comtes particuliers. La célébrité des eaux thermales de Bade, qui n'est pas déchuë, remonte jusqu'aux tems les plus reculés et jusqu'au-delà du 2<sup>e</sup> siècle, où les monuments romains nous la font connoître sous le titre de *Civitas*, ou *Respublica aquensis*. Détruite ensuite par les Allemands, elle se releva de ses ruines sous les Rois françois de la première race. Dagobert II accorda, en 675, les bains de Bade, *Balneas illas quas Antoninus et Adrianus quondam Imperatores suo opere edificaverunt*, à l'Abbaye alsatienne de Weissenbourg: donation confirmée, en 873, par Louis le Germanique. On ignore comment Bade passa de cette Abbaye aux Comtes de l'Uffigaw; mais on sait que, dès l'an 1130, cet endroit formoit le Domaine d'Herman II, qui en prit le nom, et qui le transmit à ses descendans. Ce ne fut que vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle que Bade fut changé en ville. On connoît aussi deux châteaux, qui portent le même nom. Le nouveau domine la ville. On ne voit plus que les ruines de l'ancien, qui en est éloigné d'une lieue, et dont on attribue la fondation à cet Herman que nous allons faire connoître.

## HERMAN II.

1073. HERMAN II, fils unique d'Herman I, qualifié comme lui Marquis, nommé neveu de Berthold II, Duc de Zeringen, dans les actes de la fondation de l'Abbaye de S. Pierre, succéda, en 1078, à Berthold I son grand-père dans une partie des terres de l'Ortenau et du Brisgaw, et notamment dans celles de Hacberg. Ce fut aussi probablement par Adelbert, son grand-père maternel, qu'il hérita d'une partie du pays de Bade. Son nom se trouve avec le simple surnom de Marquis dans plusieurs Diplômes des Empereurs Henri IV et Henri V, et il assista sous le même titre dans plusieurs Assemblées des Princes de l'Empire. Mais ce ne fut qu'à la Diète tenue à Bâle, au mois de Février 1130, qu'il commença à porter pour la première fois le nom de Margrave de Bade: *Hermannus Marchio de Baden*. Il signa, avec les autres Princes, les deux Diplômes que l'Empereur Lothaire II accorda, le 6 et le 8 du même mois, l'un à la Prévôté de Zurich, et l'autre à l'Abbaye de S. Blaise. Herman mourut la même année 1130, dans un âge très avancé. Il fut enterré dans l'Eglise de Backnaug, à côté

## DUCS DE ZERINGEN.

qu'il avoit été établi par Conrad son pere Comte provincial, ou Landgrave de Brigsaw, et Avoué de l'Abbaye de S. Pierre. Cette Advocatie, ainsi que celles de Zurich et de S. Blaise, étoit héréditaire dans la Maison de Zeringen. Berthold, après la mort de son pere, porte dans les actes publics les titres, tantôt de Duc de Zeringen, tantôt de Duc, ou Recteur, de Bourgogne. Il assista sous ces différens titres aux Diètes que l'Empereur Frédéric tint en 1153 tant à Colmar qu'à Worms. L'année suivante, il accompagna ce Prince dans son expédition d'Italie, et se distingua sur-tout au siège de Tortone, qui fut poussé jusqu'au mois d'Avril 1155. Il vint ensuite à Strasbourg, où *Bertolfus Dux Burgundia* souscrivit, le 26 Janvier 1156, le Diplôme de Frédéric en faveur des Eglises de cette ville. Berthold, en sa qualité de Recteur de Bourgogne, céda, en 1155, à Guignes V, Dauphin de Vienne, tous les droits qui lui appartenoient dans cette ville. L'acte de cette cession, dans lequel il prend la qualité de Duc de Bourgogne, fut passé à Rivarole en présence de l'Empereur Frédéric et d'un grand nombre de Seigneurs allemands. La guerre que son pere avoit eue avec Renaud, Comte de Bourgogne, au sujet de ce Comté, n'avoit point fini à la mort de l'un ni de l'autre. Berthold la continua contre Béatrix, fille et héritière de Renaud. Mais l'Empereur Frédéric, qui l'épousa à Würzburg en 1156, mit le Duc de Zeringen dans la nécessité de s'accorder avec lui. Par le Traité qu'ils passerent ensemble dans la même année, l'Empereur resta non seulement maître du Comté de Bourgogne, qu'on appella depuis Franche-Comté, mais aussi de l'ancien Royaume d'Arles, qu'il réunit à l'Empire. La portion de Berthold fut réduite à cette partie de l'ancienne Bourgogne, qu'on appella depuis la petite Bourgogne, ou la Bourgogne helvétique, ainsi qu'à la supériorité territoriale des trois villes de Geneve, Lausanne et Sion, que Frédéric voulut bien lui abandonner. Berthold n'en jouit pas même tranquillement. Les Evêques de ces trois villes, prétendant ne relever que de l'Empire, refuserent de recevoir l'investiture de la main d'un Seigneur particulier. L'Evêque de Geneve fut celui qui parla le plus haut, et qui en eut le plus de sujet, puisque Berthold avoit transporté ses droits sur Geneve à Amédée, Comte de cette ville, qui disputoit depuis plusieurs années la juridiction temporelle à ce Prélat. La Diète impériale, tenue, en 1162, à S. Jean de Laune, fit droit sur les plaintes de ce dernier, et l'Empereur déclara que l'Evêque de Geneve tenoit immédiatement de lui la Seigneurie de la ville et des fauxbourgs de ce nom : ce qui anéantit l'autorité territoriale que Berthold y prétendoit. Les Evêques de Lausanne et de Sion firent aussi leurs efforts pour s'affranchir de la dépendance des Ducs de Zeringen, et ne cessèrent leurs efforts pour s'y soustraire qu'à l'extinction de cette Maison. Alors, ne trouvant plus de contradictions, ils ne reconnoissent d'autre supérieur que le Chef de l'Empire. Berthold avoit accompagné, l'an 1158, l'Empereur dans son expédition d'Italie, où il réussit à procurer la paix aux Milanois. Mais cette paix fut de courte durée. L'année suivante, un nouveau soulèvement des Milanois obligea Frédéric à repasser en Italie. Berthold revint d'Allemagne, où il étoit retourné, et se trouva au siège de Cremonne, qui fut prise et livrée aux flammes le 28 Janvier 1160. Les Milanois, qui avoient vaincu ceux de Pavie dans une bataille, s'en retournoient triomphans : Berthold, avec l'Empereur, dont il portoit l'étendard, les surprit dans une embuscade, et en fit un grand carnage. Ce service n'éteignit point la jalousie que Frédéric avoit conçue contre la Maison de Zeringen. Rodolphe, ou Raoul, frere de Berthold, ayant été élu Archevêque de Mayence à la place d'Arnoul de Selehoven, qui avoit été tué en 1160, Frédéric lui refusa l'investiture sous le prétexte qu'il avoit été placé sur ce Siège par les auteurs du meurtre d'Arnoul, et y fit nommer Conrad, frere d'Otton, Comte de Wittelsbach. Berthold, pour maintenir l'élection de son frere, implora le secours de Louis le Jeune, Roi de France, alors brouillé avec l'Empereur au sujet de l'Anti-Pape Victor, que ce dernier avoit opposé au Pape Alexandre III. Mais la nomination de Conrad prévalut, et Rodolphe, qui devint ensuite Evêque de Liège, fut forcé de renoncer à ses prétentions. (Voy. *les Archev. de Mayence.*) Berthold, malgré cet affront, ne laissa pas de continuer ses services à l'Empereur. Il accompagna, l'an 1163, en Alsace, et signa, le 8 Juillet, le Diplôme de ce Prince en faveur de l'Abbaye de Marmoutier. On le voit aussi avec lui en Italie dans le cours des années 1167 et 1168, et il lui servit même d'escorte avec ses troupes, en 1177, après l'expédition qui avoit retenu Frédéric en Italie pendant l'espace de trois ans. Cependant l'attachement de Berthold pour l'Empereur ne le brouilla jamais avec le Pape Alexandre; du moins ne trouve-t-on pas son nom dans le nombre des Seigneurs excommuniés avec Frédéric. Berthold, afin d'affermir son Rectorat dans

## MARGRAVES DE BADE.

de Judith sa femme, morte le 7 Octobre 1121, et dont la famille est inconnue, quoique quelques uns prétendent qu'elle étoit fille de Berthold, Comte de Hohenbourg. Ces deux époux avoient fondé, en 1116, le Monastere de Backnang pour des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin. Ils eurent un fils nommé Herman III, qui suit, et deux filles connues, dont M. Schoepflin n'a pas fait mention. La première, appelée Judith comme sa mere et sa grand'mere, mourut en odeur de sainteté en 1162, et fut aussi enterrée à Backnang. La seconde, dont on ignore le vrai nom, fut mariée à Ulrich I, Duc de Carinthie. On donne encore à Herman II une troisième fille, mais moins certaine, qui fut Cunegonde, épouse de Burcard, Comte de Sultz.

## HERMAN III.

1130. HERNAN III, fils et successeur d'Herman II dans le Margraviat de Bade, décoré par quelques Modernes du titre de GRAND, est aussi nommé *Hermannus Marchio de Castro Hachberg* dans le titre de fondation de l'Abbaye de Tennebach de l'an 1158. Son nom se trouve fréquemment dans les Diplômes de l'Empereur Conrad III, et particulièrement dans ceux de 1139 et 1144 pour l'Abbaye de Seltz, où il est appelé *Hermannus Marchio Advocatus hujus loci*. Celui du même Empereur pour l'Abbaye de Pfellers, de 1139, le nomme *Marchio de Batha*.

Herman III est le premier Margrave de Bade qui se soit distingué dans la profession des armes. On le voit, en 1140, avec l'Empereur Conrad III au siège de Winsperg, où il signa, le 15 Novembre, une Charte avec Werinher, Comte de Bade en Suisse. Il prit la croix, en 1146, à la prédication de S. Bernard, et partit, l'année suivante, avec l'Empereur pour la Terre-Sainte. L'an 1158, il fut un des Conseillers de l'Empereur Frédéric I dans le jugement qu'il rendit à Ausbourg, le 15 Juin, entre Otton, Evêque de Frisingue, et Henri le Lion, Duc de Baviere. Dans le Diplôme qui renferme ce jugement, on donne à Herman le titre de Marquis de Vérone. M. Schoepflin pense qu'il avoit mérité la Préfecture de cette Marche, par les secours qu'il avoit donnés, en 1154, à l'Empereur dans son expédition d'Italie. Il le suivit dans la seconde, qui fut entreprise au mois de Juillet 1158. Mais la confédération que firent entre elles les villes voisines de Vérone, confédération connue sous le nom de *Société de Vérone*, et dans laquelle

## DUCS DE ZERINGEN.

cette partie du Royaume de Bourgogne qui lui étoit restée, fit construire, peu de tems avant l'année 1178, sur la rivière de Sane et dans un district nommé l'Uchtland, la ville de Fribourg, qui fut bientôt peuplée au moyen des immunités et des prérogatives qu'il lui accorda. Cette ville, qui portoit le même nom que celle que Berthold II avoit bâtie en Brigaw, est aujourd'hui située en Suisse et le chef-lieu d'un des treize Cantons. Elle existoit dès l'an 1178, qu'elle est rapellée dans une Charte de l'Abbaye de Payerne, où il est dit que *Dominus Bertolfus Dux villam quæ vocatur Friburg, edificavit*. On attribue aussi à Berthold IV la fondation de la ville de Villingen dans la forêt noire, qui n'étoit avant lui qu'un village. Il contribua beaucoup, l'an 1161, à l'établissement de l'Abbaye bénédictine de Tennebach, formée dès l'an 1158. Il mourut le 13 Septembre 1186, et fut inhumé à S. Pierre dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit eu de son mariage avec Heilwige, dont la famille nous est inconnue, un fils, nommé Berthold V, qui suit, et deux filles, Agnès et Anne. La première épousa Egenon IV, Comte d'Urach, dont descendent les Comtes de Fribourg et de Furstemberg. Anne fut mariée à Ulric, Comte de Kibourg. Hedwige leur fille épousa Albert IV, dit le Sage, Landgrave de la haute Alsace, et fut mère de l'Empereur Rodolphe. Berthold IV, après la mort d'Heilwige, épousa en secondes noces, vers l'an 1181, IRE, fille de Matthieu d'Alsace, Comte de Boulogne, déjà veuve de deux époux, dont il ne laissa point d'enfans.

## BERTHOLD V.

1186. BERTHOLD V, surnommé le Riche, fils de Berthold IV et son successeur, est rappellé, dès l'an 1178, dans la Charte de son pere concernant la construction de la ville de Fribourg. Au commencement de sa régence, il trouva de grandes oppositions à l'exercice de son Rectorat de Bourgogne dans la plupart des Seigneurs et des Nobles du pays. Divisés entre eux, ils ne vouloient point reconnoître de supérieur pour terminer leurs querelles. Berthold fut souvent obligé de prendre les armes pour les soumettre et d'établir plusieurs fortresses pour arrêter leurs incursions. Il rebâtit les villes de Mondon et d'Yverduin ; il fortifia celle de Berthou, ou Burdorf, sur la porte de laquelle on lisoit autrefois cette inscription : *Bertholdus Dux Zaringie, qui vicit Burgundiones, fecit hanc portam*. Pour établir une correspondance entre cette ville et Fribourg, qui n'en est éloigné que de six lieues, il fit bâtir, en 1191, sur la colline d'une péninsule formée par l'Aar, la ville de Berne, qui est aujourd'hui le chef-lieu du second Canton de la Suisse. On croit que son nom lui vint d'un ours que le fondateur prit en chassant dans la forêt voisine; et on ajoute que c'est en mémoire de cet événement, vrai ou faux, que Berne porte dans ses armoiries un ours, et qu'on entretient toujours un de ces animaux dans ses fossés. Le Duc de Zeringen avoit, près de cette ville, le château de Nideck, où résidoit son Landvogt, c'est-à-dire, celui qui administroit en son nom la justice dans la petite Bourgogne. Les Anciens ont marqué l'Auteur de la fondation de la ville de Berne dans ce vers acrostiche : *Et Dux Bertholdus Bernam struxisse notatur*. Berthold, qui chercha à faire valoir les anciens droits de sa Maison sur le Duché de Suabe, encourut la disgrâce de l'Empereur Henri VI, qui chargea Conrad son frere, Duc de Suabe et d'Alsace, de lui faire la guerre. Mais Conrad mourut, en 1196, à Dourlach, au commencement de cette expédition, et fut remplacé dans ce Duché par Philippe son frere. L'année suivante termina les jours de Henri lui-même. Le trône de la Germanie étant devenu alors vacant, Philippe, Duc de Suabe et d'Alsace, se saisit des ornemens impériaux, et déclara dans l'Assemblée de Haguenau, tenue aux fêtes de Noël 1197, le desir qu'il avoit de succéder à son frere. Son élection précipitée, faite le 9 Mars 1198, choqua plusieurs Princes de l'Empire assemblés à Andernach, puis à Cologne. Les Archevêques de Cologne et de Treves, Henri,

## MARGRAVES DE BADE.

entrèrent bientôt toutes les villes de Lombardie, suspendit l'exercice de ce Marquisat. L'an 1160, Herman termina ses jours, et fut enterré à S. Pancrace de Backnau, dont il fut un des bienfaiteurs, dans le tombeau de ses ancêtres. De BERTHE son épouse, il laissa un fils, qui suit.

## HERMAN IV.

1160. HERMAN IV, fils et successeur d'Herman III, prit le parti de Welphe, neveu, par Welphe son pere, de Henri le Superbe, Duc de Bavière, dans la guerre qui s'éleva, l'an 1164, entre lui et Hugues, Comte Palatin de Tubinge, appuyé par Frédéric, Duc de Suabe, et d'autres Princes. Elle fut sanglante; mais l'Empereur vint à bout d'accommoder les parties l'année suivante. L'an 1183, Herman fut un des souscripteurs du Traité de paix que l'Empereur fit à Constance avec les villes de Lombardie. L'an 1187, il assista, le 26 Juillet, à la consécration que le Pape Alexandre III fit du grand autel de l'Eglise de Vérone. Un ancien monument, rapporté par Onuphre dans ses antiquités de Vérone, en le nommant parmi les témoins de cette cérémonie, le qualifie *Marquis de toute la Marche de Vérone*; ce qui fait voir que la paix de Constance ne lui avoit pas ôté ce titre. L'an 1190, il accompagna l'Empereur à son expédition de la Terre-Sainte. Arrivée en Asie, l'armée impériale, comme elle dirigeoit sa route vers Cogni, vit fondre sur elle de toutes parts les Musulmans. Frédéric l'ayant mise en ordre de bataille, donna le commandement de l'arrière-garde au Duc de Méranie et au Marquis de Bade. Ce dernier, peu de tems après, mourut, ainsi que l'Empereur, en Cilicie, et l'un et l'autre furent inhumés dans la Cathédrale d'Antioche. Herman faisoit sa résidence tantôt au château d'Hocberg, tantôt à celui de Bade. Il avoit épousé BERTHE, que les modernes font sortir de la Maison des Comtes de Tubinge. De ce mariage naquirent au moins trois fils et une fille. Les deux premiers sont Herman et Henri, qui partagerent en deux branches la Maison de Bade. L'aîné établit sa demeure à Bade, et continua la ligne des Marquis de Bade. Le second se fixa au château d'Hacberg ou Hocberg, et fit la ligne d'Hocberg. Frédéric, le troisième fils d'Herman IV, prenoit aussi le titre de Marquis de Bade. Etant parti, en 1216, pour la Terre-Sainte, il donna, du consentement de son aîné, à l'Ordre Teutonique tout ce qui lui appartenoit dans la ville d'Ulm. Il ne revint point de ce voyage, et mourut en Palestine. Gertrude, fille d'Herman IV, devint femme d'Albert, dernier Comte de Dagsbourg, dont elle eut une fille nommée comme elle, qui ayant été mariée trois fois, sans avoir jamais eu d'enfans, laissa le Comté de Dagsbourg à Emicon, Comte de Leiningen, nu Linange, son dernier mari, qui le donna en fief à Berthold de Teck, Evêque de Strasbourg.

## DUCS DE ZERINGEN.

Comte Palatin du Rhin, et plusieurs autres Evêques et Seigneurs, défirent la Couronne au Duc de Zeringen. Berthold l'accepta; mais, réfléchissant bientôt après qu'il n'étoit pas assez puissant pour maintenir son élection contre Philippe, il y renonça en sa faveur, et transigea avec lui pour une somme de 12 mille marcs d'argent (641,500 livres tournois de notre monnaie actuelle). Si l'on veut s'en rapporter à la Chronique de Conrad, Abbé d'Usperg, ce ne fut point le mérite personnel du Duc de Zeringen, mais sa grande opulence qui fit jeter les yeux sur lui pour l'élever à l'Empire: il le représente comme un Seigneur livré à toutes sortes de vices, et dominé par une avarice extrême. Mais il faut observer que le récit d'un Gibelin contre un Guelfe est ici d'autant plus suspect, que les autres Historiens font le plus grand éloge de la valeur et de la justice de Berthold. Il signa avant tous les autres Ducs, et immédiatement après le Roi de Bohême, les lettres que les Princes de l'Empire écrivirent alors à Innocent III, pour lui annoncer l'élection de Philippe. Ce Pape, qui étoit alors porté pour Otton, fit des reproches à Berthold d'avoir embrassé le parti de Philippe. Le Duc de Zeringen, quoiqu'intérieurement porté pour Otton, persévéra néanmoins dans la fidélité pour son compétiteur, soit qu'il craignit sa puissance, soit qu'il ne voulût point manquer de parole. Mais après la mort de Philippe, arrivée en 1208, il suivit son penchant pour Otton, et il lui demeura aussi constamment attaché qu'au premier. Otton ayant depuis encouru la disgrâce de Rome, cet attachement devint un crime aux yeux de cette Cour, qui protégeoit alors Frédéric. Cependant ni les foudres qu'elle lanca contre Otton, ni les effets terribles qu'ils produisirent, ne purent ébranler la fidélité que Berthold avoit vouée à ce Prince. Après l'avoir vu détrôner, il mourut, selon les uns, le 14 Fév., et, selon les autres, le 1 Mai 1218, à Fribourg en Brisgaw. Il fut enterré dans la grande Eglise de cette ville, où l'on voit sa statue et son épitaphe conçue en ces termes: *Bertholdus V, ultimus Zaringæ Duc, XII Februarii, an. M. CC. XVIII, cujus ossa sub hac statua in crypta lapidea requiescunt*. Son corps y fut découvert encore entier lorsqu'on ouvrit son tombeau au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. On voit encore aujourd'hui dans l'Arsenal de Berne sa cuirasse et ses armes. Les Historiens ne sont pas d'accord sur le nom et la naissance des femmes de Berthold V, dernier Duc de Zeringen. La première, qu'on nomme MATHILDE, et qu'on croit avoir été une Comtesse de Vohbourg en Bavière, mourut à Soleure en 1210: il en eut, dans les deux dernières années de son mariage, deux fils nommés Berthold et Frédéric, morts en bas âge, et en-

terrés dans l'Eglise de S. Ours de Soleure: quelques Modernes écrivent qu'ils avoient été empoisonnés, en 1217, par leur belle-mère, et qu'on découvrit leur tombeau en 1544. Berthold se maria vers l'an 1212 avec CLÉMENTINE de Bourgogne, fille d'Etienne, Comte d'Auxonne, et de Béatrix de Châlon. Berthold assigna pour douaire à Clémentine le château de Berthou et quelques autres biens situés dans la petite Bourgogne. Mais Egenon d'Urach, son beau-frère, s'en empara au décès de Berthold, et emmena même Clémentine en captivité. Henri, Roi des Romains, prononça, en 1224, une Sentence qui accordoit à la veuve de Berthold tous les biens que ce Duc lui avoit donnés. Mais Egenon ne s'embarassa guère de ce jugement. Ce ne fut qu'en 1235 que l'Empereur Frédéric II, à la sollicitation du Comte Etienne, père de Clémentine, ordonna que son douaire lui seroit rendu avec la liberté. On ignore ce qu'elle devint depuis.

Les terres de la Maison de Zeringen passerent, après la mort du Duc Berthold V, à divers cohéritiers. Le Landgraviat du Brisgaw échut à Hernau V, Margrave de Bade. Les Ducs de Teck vendirent leurs droits à l'Empereur Frédéric II. Celui-ci s'empara de la ville de Fribourg en Brisgaw, de celles de Berne, Fribourg et Soleure, situées dans la Bourgogne helvétique, de Zurich et de l'Avouacie qui lui étoit attachée, ainsi que de la Seigneurie de Rhinfelden, dont il prit possession au nom de l'Empire. Les prétentions de Frédéric furent contestées par les maris des deux sœurs de Berthold, auxquelles devoient échoir les biens allodiaux de la Maison de Zeringen. Egenon, Comte d'Urach, mari d'Agnès, transigea avec l'Empereur, qui lui restitua Fribourg en Brisgaw, et la plupart des terres que ces Ducs avoient en Suabe et dans la forêt Noire. Anne, seconde sœur de Berthold, qui avoit épousé Ulric, Comte de Kibourg, obtint les terres allodiales de la Suisse, et sur-tout le Comté de Burgdorf, dont la Maison de Kibourg resta en possession jusqu'à son extinction. Le reste des biens de la Maison de Zeringen, situés dans la petite Bourgogne, ou la Bourgogne helvétique, fut partagé, de manière que le Comte de Savoie eut la plus grande partie du pays de Vaud, l'Evêque de Lausanne l'autre partie avec l'Uchtland, le Comte de Neufchâtel et le Seigneur de Granson les autres terres situées dans leur voisinage. Bientôt après, Berne, Zurich et Fribourg en Suisse, obtinrent des privilèges particuliers, qui les rendirent villes impériales et indépendantes de tout Seigneur particulier. Nous ne devons pas oublier que les Armoiries des derniers Ducs de Zeringen représentoient un lion d'or dans un champ de gueules.

## MARGRAVES DE BADE.

HERMAN V, DIT LE PIEUX ET LE BELLIQUEUX.

1190. HERMAN V, fils aîné d'Herman IV, lui succéda dans la portion de ses biens dont le château de Bade étoit proprement le chef-lieu. Il prit aussi le titre de Marquis de Vérone, qui n'avoit plus aucune réalité. On n'a rien de bien mémorable sur sa personne jusqu'à l'an 1226. Cette année, il transmit, de concert avec Henri son frère, à l'Evêque de Strasbourg tout le droit qu'ils avoient au Comté de Dagsbourg comme héritiers de Gertrude leur niece, fille unique d'Albert, dernier Comte de Dagsbourg. Mais le Duc de Brabant, Henri I, qui prétendoit aussi à la succession d'Albert, intenta procès aux deux frères pardevant l'Empereur Frédéric II, qui renvoya l'affaire à Sigebert, Landgrave de la basse Alsace, dans le district duquel le Comté de Dagsbourg étoit compris. Le jugement rendu par Sige-

## MARGRAVES D'HOCBERG.

HENRI I.

1190. HENRI, second fils d'Herman IV, eut pour sa part dans la succession de son père les terres de sa Maison situées dans le Brisgaw, et fit sa résidence au château d'Hocberg, placé sur une colline à cinq lieues de Brisach et trois de Fribourg. Hocberg en allemand signifie la montagne d'Hachon; et la tradition du pays, adoptée par Lazius et un grand nombre d'autres Ecrivains, porte que ce château fut bâti par un Capitaine de Charlemagne, nommé Hachon. Cependant on ne trouve, avant le XI<sup>e</sup> siècle, nulle mention du château d'Hocberg dans les anciens monuments. Son nom même a été altéré dans les siècles postérieurs, et l'usage a prévalu de l'appeller Hocberg, qui signifie haute montagne en allemand. Le Marquis Henri I paroît avoir été un

## MARGRAVES DE BADE.

bert et Henri son fils à Holzhern, fut favorable aux deux Marquis. Depuis ce tems le Comté de Dagsbourg est resté dans le Domaine direct de l'Evêque de Strasbourg. L'an 1227, Herman et Otton *l'Illustre*, depuis Comte Palatin du Rhin et Duc de Bavière, tous deux gendres de Henri de Brunswick, vendirent à l'Empereur la ville et le territoire de Brunswick comme un alevé de cette Maison, dévolut aux filles de Henri mort sans postérité mâle. Le prix du marché fut pour Herman la ville d'Ettlingen que l'Empereur lui donna en fief avec la propriété de celle de Dourlach. L'Empereur de plus lui céda par engagement les villes de Lauffeu, de Sunnesheim, et d'Eppingen, pour la somme de 2300 marcs d'argent. Mais Otton de Lunebourg, dit *l'Enfant*, neveu du Palatin Henri par Guillaume son pere, dit *Longue-épée*, apprenant ce qui se passoit, s'empara de Brunswick pour empêcher que le patrimoine d'une Maison guelphe ne passât à un Cibelin, tel qu'étoit l'Empereur Frédéric II. Henri, Roi des Romains, fils de ce dernier, étant donc venu pour prendre possession de Brunswick, trouva la place envahie par Otton; ce qui l'obligea de s'en retourner sans avoir rien fait. Le Marquis Herman ne laissa pas malgré cela de retenir ce qu'il avoit reçu pour sa moitié de Brunswick, ainsi que les villes qui lui avoient été données par engagement.

L'an 1234, pendant le long séjour que l'Empereur fit en Italie, Henri son fils ayant soulevé contre lui toutes les villes du Rhin, le Marquis Herman persévéra seul avec la ville de Worms dans la fidélité qu'il devoit à ce Prince. Il va le trouver en Sicile, lui découvre les desseins pernicieux de son fils, et revient par son ordre en Allemagne pour s'y opposer. Guerre entre Herman et le Roi des Romains. Elle est avantageuse au dernier jusqu'à l'arrivée de son pere, qui, vainqueur par sa seule présence, rend au Marquis de Bade les conquêtes que son fils avoit faites sur lui. Herman finit ses jours le 16 Janvier 1243, et fut inhumé à l'Abbaye cistercienne de Liechtenhal, près de Bade, fondée par sa femme ERMENGARDE, fille de Henri, Comte Palatin du Rhin. Il eut d'elle Herman, qui suit; Rodolphe, dont descendent les Marquis de nos jours; Ermengarde, femme d'Eberhard I, Comte de Wurtemberg; et Elisabeth, mariée à Louis II, Seigneur de Lichtenberg.

MARGRAVES  
DE BADE.  
HERMAN VI.

1243. HERMAN VI, successeur d'Herman V son pere, augmenta considérablement l'opulence et l'éclat de sa Maison par le mariage qu'Otton *l'Illustre*, Duc de Bavière, son oncle maternel, lui fit contracter, l'an 1248, avec GERTRUDE, fille de Henri *l'Impie*, héritière de Frédéric le Belliqueux, Duc d'Autriche, mort sans postérité l'an 1246, et veuve d'Uladislas, Marquis de Moravie, qu'elle avoit perdu, l'an 1247, sans en avoir eu d'enfants. Comme l'Empereur Frédéric II étoit alors sous l'anathème, Herman s'adressa au Pape Innocent IV pour être confirmé dans cette succession. Innocent lui accorda sa demande par lettres datées de Lyon le 16 Octobre 1248; et l'année

## MARGRAVES D'HOCBERG.

Seigneur tranquille; ou du moins, s'il fut remuant, ses exploits sont restés dans l'oubli. Il mourut l'an 1231, laissant d'AGNÈS sa femme, que Pistorius dit être de la Maison d'Autriche, deux fils, Henri, qui suit, et un autre dont on ignore le nom.

## HENRI II, DIT LE CHEVALIER.

1231. HENRI II, fils, et non petit-fils, comme plusieurs l'ont pensé, de Henri I, lui succéda en bas âge sous la tutelle de sa mere. L'an 1262, il prit parti dans les troubles civils de la ville de Bâle, et se déclara pour la faction qui se nommoit du *Perroquet*, contre celle qui s'appelloit de *l'Étoile*. L'Empereur Rodolphe, se disposant, l'an 1278, à faire une seconde expédition en Bohême pour réduire le Roi Ottocare, demanda du secours au Margrave d'Hocberg, et en obtint 800 chevaux que Henri lui amena lui-même, et à la tête desquels il combattit, ayant l'étendard impérial en main. Henri, oubliant les liens du sang, servit ce Prince avec le même zèle dans la persécution qu'il fit à Rodolphe, Marquis de Bade, cousin du premier. L'an 1289, l'Empereur le choisit, avec les Evêques de Bâle et de Strasbourg, pour terminer, par leur avis, la querelle qui s'étoit élevée entre Egenon de Fribourg et les Bourgeois de cette ville. Le Diplôme qui renferme l'accordement qu'ils conclurent, est daté de la S. Matthieu de cette année, et l'on y voit le sceau de Henri, Margrave de Hocberg, où il est représenté à cheval, armé de toutes pieces. Peu de tems après, il abdiqua pour entrer dans l'Ordre des Chevaliers teutoniques. Il vécut environ huit ans depuis, étant mort vers l'an 1297, suivant la conjecture de M. Schoepflin. D'ANNE D'ALTENA sa femme il laissa trois fils, Henri et Rodolphe, qui partagerent sa succession, et Herman, qui, étant entré dans l'Ordre des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, devint Grand-Prieur d'Allemagne, et mourut à Fribourg en Brisgau le 12 Avril 1321. Trois filles sortirent aussi de ce mariage, Agnès, femme de Walther de Richenberg; Cunegonde et Elisabeth, Religieuses.

## HENRI III.

1289. HENRI III, et RODOLPHE son frere, gouvernerent en commun la succession de leur pere jusques vers l'an 1300. Alors ils la partagerent entre eux, et de là vinrent deux nouvelles branches, dont l'aînée fut nommée Hocberg-Hocberg, et l'autre Hocberg-Sausenberg.

MARGRAVES  
D'HOCBERG-HOCBERG.  
LE MÊME HENRI III.

HENRI vécut dans des tems de trouble où il lui fut difficile de rester tranquille, tandis que trois compétiteurs, Philippe, Otton et Frédéric, se disputoient l'Empire. Mais on ignore le parti qu'il embrassa, et les exploits qu'il fit pour le soutenir. Il eut avec Bouchard de Keppenbach, son vassal, une guerre particulière, dans laquelle il le fit prisonnier. Bouchard, pour recouvrer sa liberté, promit, avec ses freres Rodolphe et Thiéri, au Marquis Henri, de garder une paix éternelle avec lui, et donna pour caution Gebhard, Comte

MARGRAVES  
D'HOCBERG-SAUSENBERG.  
RODOLPHE I.

1300. RODOLPHE I, fils puîné de Henri II, établit sa résidence au château de Sausenberg, qui est à l'entrée de la forêt Noire, à cinq lieues de Bâle. L'an 1311, après la mort de Wantier de Roenteln, il partagea ce Domaine avec Lutold de Roenteln, Prévôt du Chapitre de Bâle. Il finit ses jours l'an 1314, laissant de N. sa femme, qui paroitroit avoir été de la Maison de Roenteln, trois fils, Henri, Rodolphe, et Otton, avec une fille nommée Anne, mariée, en 1318, à Frédéric, Comte de Fribourg.

MARGRAVES  
DE BADE.

suivante, il écrivit, le 13 Février, à Guillaume, Roi des Romains, pour l'engager à donner l'investiture de l'Autriche à Gertrude et à son époux, attendu, disoit-il, que ce Fief admet les femmes à succéder au défaut des mâles. Herman ne jouit pas long-tems de sa bonne fortune, étant mort le 4 Octobre 1250. Il fut inhumé à Closter-Neubourg en Autriche. De son mariage il laissa un fils, qui suit, et une fille nommée Agnès, femme, 1<sup>o</sup> d'Ulric, Duc de Carinthie, 2<sup>o</sup> de Meinhart, Comte de Tirol. (Voy. les Ducs d'Autriche.)

## FRÉDÉRIC.

1250. FRÉDÉRIC, né l'an 1249, succéda, l'année suivante, à son pere Herman VI dans le Marquisat de Bade, sous la tutelle de Gertrude sa mere. L'Autriche, dont celle-ci se prétendoit héritière, lui étoit cependant contestée par Marguerite, sœur du dernier Duc Frédéric le Victorieux. Gertrude ne put se maintenir que dans la partie de ce Duché la plus voisine de Vienne: le reste fut enlevé par sa rivale. Mais les Etats d'Autriche, menacés par les Rois de Bohême et de Hongrie, se laisserent bientôt d'un gouvernement féminin, et, s'étant abouchés par leurs Députés avec Wenceslas III, Roi de Bohême, ils consentirent à se donner à son fils Ottocare, en lui faisant épouser Marguerite, leur Duchesse. Les noces furent célébrées à Vienne en 1253, peu de tems avant la mort de Wenceslas, dont Ottocare fut aussi le successeur en Bohême. Gertrude, ainsi dépouillée de son héritage, se retira en Misnie auprès de la Marquise Constance sa tante, où elle mourut, on ne sait en quelle année, après avoir épousé un Seigneur russe en troisiemes noces. Frédéric, toujours mineur, fut recueilli après la mort de sa mere par Louis le Sévere, Duc de Baviere, dont la mere étoit sœur d'Ermengarde, aïeule du premier. Louis donna retraite, vers le même tems, à Conradin, petit-fils, par Conrad son pere, de l'Empereur Frédéric II. Ces deux jeunes Princes, privés, l'un de l'Autriche et de la Stirie, l'autre de la Sicile, passerent ensemble plusieurs années à la Cour de Baviere, et y contracterent une amitié que tout contribuoit à cimenter, les liens du sang (ils étoient cousins), la presque égalité d'âge, la conformité des inclinations et l'adversité qui leur étoit commune. Conradin, excité, l'an 1266, par les Italiens à venir reprendre la Sicile sur Charles d'Anjou, partit avec son cousin Frédéric l'an 1267. Tous deux firent des merveilles à la bataille qu'ils livrerent sans succès à Charles le 23 Août de l'année suivante, et tous deux, ayant été pris quelques jours après, furent exécutés ensemble dans le marché de Naples sous les yeux du barbare vainqueur le 26 Octobre suivant. Ainsi le même jour

MARGRAVES  
D'HOCBERG-HOCBERG.

de Fribourg, le Prévôt de Strasbourg et d'autres Seigneurs. L'acte est daté de la veille de S. Pierre 1313. Henri finit ses jours vers l'an 1330, laissant d'AGNÈS son épouse, fille d'Ulric d'Hohenberg (morte en 1310, et inhumée à l'Abbaye de Tennebach), trois fils, Henri, qui suit, Rodolphe et Herman, qui entrent, l'un et l'autre, dans l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Rodolphe eut la Commanderie de Fribourg, puis celle d'Hohenrain, et mourut l'an 1343 à Fribourg, où il fut enterré. Herman, Prêtre et Maître de son Ordre dans la haute Germanie, finit ses jours au même lieu le 26 Avril 1357.

## HENRI IV.

1330, ou environ. HENRI IV, fils aîné de Henri III et son successeur, eut quelques démêlés avec la ville de Brisach, parce qu'elle avoit reçu et admis au nombre de ses citoyens quelques sujets du Marquis, qui s'y étoient retirés sans son consentement. Mais, l'an 1343, il fit avec elle un accommodement qui rétablit la paix. Il entra, l'an 1354, en guerre avec les villes de Rhinfeld et de Villingen. Rodolphe d'Autriche, s'étant porté pour médiateur, vint à bout de mettre les parties d'accord. Il prit aussi les armes contre les Chevaliers de Kippenbach, pour soutenir des droits qu'il prétendoit sur eux, et dans un combat il en fit prisonniers plusieurs qui emmena dans son château. Les autres actions de Henri IV sont peu mémorables. Il mourut vers l'an 1369. D'ANNE, fille de Bouchard d'Usemberg, sa femme, il laissa trois fils, Otton, Jean, et Hesson; avec une fille, Cunegonde, femme du Baron de Gliers.

## OTTO N I.

1369 ou environ. OTTON, fils et successeur du Marquis Henri IV, reçut de l'Empereur Charles IV, en 1372, l'Avouerie du Monastere de Tennebach, qu'il partagea avec son frere Htsson. L'an 1386, Léopold, Duc d'Autriche, l'ayant appelé à son secours, il combattit pour lui à la bataille de Sempach donnée le 9 Juillet contre les Suisses, et y périt avec ce Prince et un nombre considérable de Gentilshommes. Son corps fut porté à l'Abbaye de Tennebach pour y être inhumé. Il ne laissa qu'une fille,

MARGRAVES  
D'HOCBERG-SAUSENBERG.

## HENRI.

1314. HENRI, fils aîné de Rodolphe et son principal héritier, augmenta son Domaine par la donation que Lutolde, son parent, lui fit, en 1315, de sa terre de Réthelen, ou de Rothelin près de Bâle, pour en jouir après sa mort. Depuis ce tems Henri et ses successeurs joignirent au titre de Marquis d'Hocberg celui de Marquis de Rothelin. Henri mourut sans postérité l'an 1326.

## RODOLFE II ET OTTON.

1326. RODOLFE et OTTON, freres de Henri, lui succéderent au Margraviat d'Hocberg-Sausenberg et au Landgraviat de Brisgaw. Le premier finit ses jours en 1352, laissant de sa femme, CATHERINE, fille d'Ulric, Comte de Thierstein (morte le 21 Mars 1385), un fils, qui suit. Otton perdit la même année (1352) sa femme ELISABETH sans en avoir eu d'enfans. Il mourut lui-même fort âgé l'an 1384. C'en'étoitrien moins qu'un dévot: l'an 1376, étant à la Cour de Léopold, Duc d'Autriche, avec d'autres Seigneurs et des Nobles de Bâle, en Carême, il viola la sainteté de ce tems d'une maniere si scandaleuse, que pour appaiser une sédition du peuple, que cette profanation excita, l'on fut obligé de le mettre en prison, d'où il sortit peu de tems après. C'est tout ce qu'il y a de remarquable dans sa vie.

## RODOLFE III.

1384. RODOLFE III, fils de Rodolphe II, après avoir été sous la tutelle d'Otton son oncle jusqu'en 1358, passa sous celle de Walecran, Comte de Thierstein, et recueillit, en 1384, tous les biens de la Maison d'Hocberg-Sausenberg. L'an 1397, il obtint de Wenceslas, Roi des Romains, des Lettres qui commettoient ses causes au jugement de la Cour impériale, et l'établissoit juge unique et suprême de celles de ses officiers, vassaux et sujets. L'année suivante, Wenceslas accorda à Rodolphe et à tous les Marquis en général le privilège de recevoir les proscrits dans leurs terres et châteaux; ce qui fut confirmé par les Empereurs suivans, et spécialement par un Diplôme de Frédéric III, donné à Rome l'an 1452. Rodolphe eut, vers l'an 1398, un grand procès

MARGRAVES  
DE BADE.

vit périr sous le même glaive l'ancienne Maison d'Autriche et la branche aînée de la Maison de Bade.

RODOLFE I.

RODOLFE, second fils d'Herman V et d'Ermengarde, continua la ligne de Bade dans la Marche de ce nom. Il prit une route différente de Frédéric son neveu; et, déclaré contre la Maison d'Hohens-tauffen, il ne fit nulle difficulté de reconnaître pour légitimes Rois de Germanie Henri Raspon, Landgrave de Thuringe, et Richard de Courouaille, frere du Roi d'Angleterre. Rodolfe fut très libéral envers les Eglises, et sur-tout envers l'Abbaye des filles de Val-Luisant, Ordre de Cîteaux, où sa mere finit ses jours. Mais il n'en fut pas moins attentif aux intérêts de sa Maison, ni moins soigneux de profiter des occasions qui se présentent d'augmenter ses Domaines. Après la mort funeste de Conradin, il fit, dans la Suabe, des usurpations que l'histoire ne spécifie pas. Mais dans la suite l'Empereur Rodolphe lui déclara la guerre ainsi qu'à plusieurs Nobles de Suabe pour les contraindre à restituer à l'Empire ce qu'ils avoient envahi tant en Suabe qu'en Franconie. Les Comtes de Leiningen et de Deux-Ponts, les Seigneurs de Heckenstein et la ville de Strasbourg servirent l'Empereur dans cette guerre qui étoit finie en 1274, comme on le voit par les lettres du Marquis Rodolfe, datées du Dimanche après la S. Jacques (29 Juillet) de cette année, où il déclare avoir fait la paix avec ceux qui avoient détruit ses châteaux de Seltz et de Seldenowe en Alsace. Deux ans après, Rodolfe fut attaqué par Conrad de Lichtenberg, Evêque de Strasbourg, contre lequel il fut obligé de se défendre l'espace d'environ sept ans. Les Annales de Colmar rapportent, sur l'an 1279, que ce Prêlat pilla et brûla le château de Turlac appartenant au Marquis de Bade; et, sur l'an 1281, elles nous apprennent que tandis qu'il assiégeoit une ville du Marquisat de Bade, qu'elles ne nomment point, l'Evêque de Bâle lui envoya un corps de troupes qui fut enlevé par le Marquis sur la route. On ne voit pas quand ni comment cette guerre se termina. L'an 1287, Rodolfe en eut une autre avec Burchard, Comte de Hohenberg, près du Neckar en Suabe. Rodolfe, accompagné de ses fils, mena contre l'ennemi un corps de six mille hommes à la tête desquels il combattit près du château d'Altinziage, appartenant à Burchard. Il paroît que le succès de cette action fut douteux. Ce fut le dernier événement mémorable de la vie de Rodolfe. Elle finit le 19 Novembre de l'an 1288. L'Abbaye de Val-Luisant fut le lieu de sa sépulture. Il avoit épousé CUNÉONDE, fille d'Otton le Vieux, Baron d'Eberstein et son héritière en partie, dont il laissa quatre fils, Herman, qui suit; Rodolfe II; Hesson; Rodolfe III; avec deux filles, Adélaïde, Abbessse de Val-Luisant; et Ermengarde, femme d'Eberhard, Comte de Wurtemberg.

HERMAN VII.

1288. HERMAN, fils aîné de Rodolfe, prit à son exemple, outre le titre de Margrave de Bade, ceux de Marquis de Verone et de Seigneur d'Eberstein. Du vivant de son pere, l'an 1281, il entra

RODOLFE II,  
DIT LE JEUNE.

RODOLFE II, second fils de Rodolfe I, épousa, du vivant de son pere, Adélaïde, niece, par sa mere, de l'Empereur Rodolphe, et veuve du C<sup>e</sup>

MARGRAVES  
D'HOCBERG-HOCBERG.

nommée Emeline, qui fut mariée à Jean de Couci.

JEAN ET HESSON.

1386. JEAN et HESSON, freres d'Otton, lui succéderent, et partagerent entre eux sa succession de maniere que l'aîné eut le devant du château d'Hocberg et l'autre le derriere, avec la condition que les femmes ne pourroient rien prétendre dans leur héritage tant qu'il y auroit des mâles de l'un ou de l'autre. Le Margrave Jean mourut dans le célibat après l'an 1408. Hesson le suivit au tombeau l'an 1410, laissant de MARGUERITE sa seconde femme, fille de Conrad, Comte de Tubinge, un fils, qui suit, et une fille, Marguerite, femme de Frédéric, Comte de Leiningen. Hesson avoit épousé en premieres noces AGNÈS DE GEROLZECK.

O T T O N I I.

1410. OTTON II fut le dernier mâle de sa branche. Il mourut, l'an 1418, sans avoir été marié. Les biens qu'il laissa retournerent à la branche aînée de Bade.

de cette année, où il déclare avoir fait la paix avec ceux qui avoient détruit ses châteaux de Seltz et de Seldenowe en Alsace. Deux ans après, Rodolfe fut attaqué par Conrad de Lichtenberg, Evêque de Strasbourg, contre lequel il fut obligé de se défendre l'espace d'environ sept ans. Les Annales de Colmar rapportent, sur l'an 1279, que ce Prêlat pilla et brûla le château de Turlac appartenant au Marquis de Bade; et, sur l'an 1281, elles nous apprennent que tandis qu'il assiégeoit une ville du Marquisat de Bade, qu'elles ne nomment point, l'Evêque de Bâle lui envoya un corps de troupes qui fut enlevé par le Marquis sur la route. On ne voit pas quand ni comment cette guerre se termina. L'an 1287, Rodolfe en eut une autre avec Burchard, Comte de Hohenberg, près du Neckar en Suabe. Rodolfe, accompagné de ses fils, mena contre l'ennemi un corps de six mille hommes à la tête desquels il combattit près du château d'Altinziage, appartenant à Burchard. Il paroît que le succès de cette action fut douteux. Ce fut le dernier événement mémorable de la vie de Rodolfe. Elle finit le 19 Novembre de l'an 1288. L'Abbaye de Val-Luisant fut le lieu de sa sépulture. Il avoit épousé CUNÉONDE, fille d'Otton le Vieux, Baron d'Eberstein et son héritière en partie, dont il laissa quatre fils, Herman, qui suit; Rodolfe II; Hesson; Rodolfe III; avec deux filles, Adélaïde, Abbessse de Val-Luisant; et Ermengarde, femme d'Eberhard, Comte de Wurtemberg.

HESSON.

HESSON, troisieme fils de Rodolfe I, donna retraite dans son pays à Eberhard II, Comte de Wurtemberg, chassé du sien par Conrad de Weinsperg, Vicair de Suabe, pour le re-

RODOLFE III.

RODOLFE III, dernier fils de Rodolfe I, et surnommé le Vieux pour le distinguer de Rodolfe le Jeune, son frere, et de Rodolfe Hesson, son ne-

MARGRAVES  
D'HOCBERG-SAUSENBERG.

avec Henri, Comte de Furstemberg. Par jugement de la Cour impériale, rendu à Rothweil, le premier avoit été envoyé en possession des terres de Gursing, Loeffing et Nevenstadt, faisant partie des Domaines de la Maison du second. Celui-ci, refusant de déférer à cet arrêt, fut proscriit par Suantibor, Juge impérial et Duc de Poméranie. On intenta ensuite contre lui l'accusation d'hérésie devant l'Archevêque de Mayence, qui commit, pour en connoître, l'Abbé de Tennebach. Le procès instruit, Henri, convaincu, fut excommunié. Mais par la médiation de l'Evêque de Bâle, l'anatheme, quelque tems après, fut levé. Henri fit aussi la paix avec Rodolfe; et pour la cimenter, Verene, fille de celui-ci, fut donnée en mariage, vers l'an 1415, au fils de Henri, nommé comme son pere. Rodolfe termina ses jours à l'âge de 84 ans, le Dimanche après la Purification (9 Fév.) de l'an 1428. Ce fut un Seigneur plein de modération et d'équité. Il fit dans plusieurs querelles de ses voisins le personnage de pacificateur, et s'en acquitta avec succès. Dans la guerre sanglante que la Maison d'Autriche et la ville de Bâle se firent en 1410 et 1411, il fut choisi deux fois pour arbitre, et deux fois il accommoda les parties belligérentes. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> Adélaïde de Lichtenberg; 2<sup>o</sup> ANNE DE FRIEBURG, qui lui survécut. Il eut de celle-ci Otton, né l'an 1388, qui fut Evêque de Constance en 1411, mais qu'une maladie incurable obligea d'abdiquer; Rodolfe, mort en 1419; et Guillaume, qui suit; avec cinq filles, dont quatre Religieuses; et Verene, dont on a parlé.

G U I L L A U M E.

1428. GUILLAUME, fils de Rodolfe lui succéda, l'an 1428, à l'âge de 22 ans, et, l'année suivante, recut l'investiture de Sigismund, Roi des Romains, par Lettres de ce Prince, datées de Presbourg le 30 Avril. L'un de ses premiers soins fut de rétablir le château de Sausenberg, que ses prédécesseurs avoient abandonné depuis cent ans pour résider à Roetelen. Guillaume fut un des grands défenseurs du Concile de Bâle. Sa mauvaise économie le plongea dans une infinité de dettes qui l'obligèrent, en 1441, d'abandonner à ses

## MARGRAVES DE BADE.

## HERMAN VII.

en guerre avec les Comtes de Deux-Ponts, et fit ensuite avec eux une paix avantageuse. Il mourut l'an 1291, le jour de la division des Apôtres (15 Juillet), et fut enterré auprès de son pere. D'AGNÈS sa femme, sœur de Henri et de Conrad,

## RODOLFE V.

RODOLFE V, fils d'Herman VII, dans le partage qu'il fit des terres de sa Maison avec Frédéric II son frere, eut celle de Pforzheim pour sa part. Il avoit d'abord été Chanoine de Spire. Il se tourna, dans la suite, contre cette ville, et amena du secours, l'an 1323, à Léopold, Duc d'Autriche, qui en faisoit le siège. S'étant attaché à l'Empereur Louis de Baviere, il reçut de lui par engagement, l'an 1334, la Préfecture impériale d'Ortenau en Suabe, avec tous les châteaux, villes et villages qui en dépendoient, pour une somme considérable qu'il lui avoit avancée. De plus l'Empereur lui conféra Mulberg et les autres Fiefs qui étoient devenus vacans par la mort du Marquis Rodolfe-Hesson, cousin du nôtre. Le 24 Juin de l'an 1348 fut le terme des jours de Rodolfe IV. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1323, LUDGARDE, veuve d'Albert, C<sup>o</sup> de Loewenstein, 2<sup>e</sup> MARIE, sœur de Louis et Frédéric, Comtes d'Ettingen et Landgraves de l'Alsace inférieure, morte le 10 Juin 1360, dont il laissa

## RODOLFE II.

de Strasberg. L'an 1289, il donna des Lettres de protection et de sauf-conduit, par toutes les terres de son Marquisat, à l'Abbaye de Schwartzac. Il mourut, l'an 1295, sans lignée, et fut enterré à Val-Luisant.

## FREDERIC II.

FREDERIC II, dès l'an 1291, jouissoit d'une portion du Marquisat de Bade, et eut dans son lot la ville d'Eberstein. Il prit part à la guerre des Marquis de Bade contre la ville de Strasbourg au sujet des péages sur le Rhin. Il fut aussi partisan de l'Anti-César Frédéric d'Autriche. Mais lorsque celui-ci eut été fait prisonnier par Louis de Baviere, ce dernier, pour l'attirer dans son parti, lui donna en fief treize deniers, monnoie de Strasbourg, à prendre sur chaque char de vin, et quatre deniers sur chaque bateau de pareille marchandise, qui passeroient dans son district, à la charge de combattre pour ses intérêts sur le Rhin, dans la Suabe, la Franconie et la Baviere, et contre tous, à l'exception de Rodolfe, frere de Frédéric, de Rodolfe III, son oncle, et de Rodolfe Hesson, son cousin. Le Diplôme où ces conventions se trouvent, est daté de Munich le 19 Décembre 1322. Les villes de Mayence, de Strasbourg, de Worms, de Spire et d'Oppenheim, s'étant confédérées

## HESSON.

fus qu'il faisoit de reconnaître l'Empereur Henri VII. Eberhard demeura à Besigheim, que Hesson lui avoit assigné pour sa résidence, jusqu'à la mort de Henri, arrivée l'an 1313. De retour chez lui, il se souvint des bienfaits qu'il avoit reçus de Hesson, et, après le décès de celui-ci, il se chargea d'acquitter ses dettes. Hesson ne paroit pas avoir vécu au-delà de l'an 1317, parce que depuis ce tems il n'est plus fait mention de lui comme vivant. Les Modernes, dit M. Schoepflin, lui donnent pour femme Ermengarde, sœur d'Eberhard II, C<sup>o</sup> de Wurtemberg. Mais, ajoute-t-il, l'inscription de son tombeau, qu'on voit à Klingen, porte qu'elle s'appelloit CLAIRE, et qu'elle sortoit des Barons de Klingen. De son mariage Hesson laissa deux fils, dont Herman l'aîné embrassa l'état ecclésiastique, et Rodolfe le second lui succéda.

## RODOLFE-HESSON, ou RODOLFE IV.

1317 au plus tard. RODOLFE, fils et successeur d'Hesson dans la principale partie du Marquisat de Bade, ayant fait le voeu d'aller à la Terre-Sainte, demanda ensuite au Pape Jean XXII d'en être relevé. Le Pape donna pouvoir à l'Evêque de Spire, l'an 1322, d'accorder la dispense, s'il la jugeoit convenable. Rodolfe fut meilleur économe que son pere; car nous voyons qu'en

## RODOLFE III.

veu, approuva par une Charte de l'an 1296, la vente que Frédéric II, son neveu, avoit faite à l'Abbaye d'Albe du village de Laugens-teinbach. Il acquit, l'an 1300, la petite ville de Stollhöfen, célèbre depuis par la victoire que le Maréchal de Villars remporta, l'an 1707, sur les Impériaux, qu'il força dans leurs lignes près de cette ville. Rodolfe eut une guerre assez longue avec l'Evêque de Strasbourg, le Comte de Leiningen, ou Linange, et d'autres Seigneurs, pour des péages qu'il exigeoit sur le Rhin. On fit un Traité de paix le 24 Juillet 1313; mais cette paix fut peu durable. Les hostilités recommencerent et ne finirent qu'en 1318, au mois de Mai, par un Traité que ménagea l'Empereur, ou l'Anti-César Frédéric d'Autriche, dont les Marquis de Bade avoient embrassé le parti. L'an 1327, le Pape Jean XXII écrivit d'Avignon à Rodolfe III, qui lui avoit envoyé Frédéric de Zolte pour l'assurance de son obéissance. Dans cette lettre il est qualifié Marquis de Bade, et Frédéric est appelé *Nobilis vir nepos Marchionis*. Rodolfe termina ses jours le 2 Février 1332, et fut inhumé à Val-Luisant, auprès de sa femme, morte le 27 Mars 1327. Elle se nommoit GERTRUDE, ou GERTRAUDE, et étoit sœur de Berthold, Comte de Strasbourg, lequel étoit mort sans postérité l'an 1316. Gertrude revendiqua le tiers de sa

## MARGRAVES

## D'HOCBERG-SAUSENBERG.

deux fils, très jeunes alors, ou plutôt à leurs tuteurs, l'administration de tous les biens qu'il possédoit dans le Brisgaw et le Sundgaw, afin de pouvoir s'acquitter plus aisément envers ses créanciers. Depuis ce tems il se demoura le plus ordinaire à la Cour impériale. Il n'y fut point oisif. Ses talens politiques et militaires lui procurèrent des emplois importants qu'il remplit avec distinction. Il mourut au plutôt l'an 1473, laissant d'ELISABETH de Montfort sa femme deux fils, Rodolfe et Hugues; avec une fille, Ursule, femme de Jacques Truchès, Avoué Provincial de Suabe.

## RODOLFE IV ET HUGUES.

1441. RODOLFE et HUGUES son frere succéderent en bas âge à Guillaume leur pere, encore vivant, sous la tutelle de Jean, C<sup>o</sup> de Fribourg, et d'autres Seigneurs. L'an 1444, ce même Jean leur céda, par donation libre et gratuite, la terre de Badenweiler avec tous ses droits et dépendances. Non content de ce bienfait, Jean, par son testament, fait, l'an 1457, pendant de jours avant sa mort, institua Rodolfe son héritier au Comté de Neuchâtel. (V. Jean, *Comte de Fribourg*, pp. 94-95.) Hugues, frere de Rodolfe, n'étoit plus alors, et étoit mort sans alliance. Rodolfe épousa, vers le même tems, MARGUERITE, fille de Guillaume de Vienne, Seigneur de S. George. Guillaume n'avoit qu'elle et un fils nommé Jean, qui mourut quelque tems après le mariage de sa sœur sans laisser de postérité. Rodolfe alors prétendit avoir part à la succession de son beau-pere. Mais celui-ci avoit fait, en 1434, un testament par lequel il étoit dit que sa succession passeroit à ses héritiers de mâle en mâle jusqu'au dernier. Guillaume de Vienne, Seigneur de Montbis, se prévalant de cette clause.

## MARGRAVES DE BADE.

## RODOLFE V.

deux fils, Frédéric III et Rodolfe VI. Ce dernier, pour se distinguer de son pere qu'on surnommoit de Pforzheim, prit le surnom de Wecker. Il mourut le 28 Août 1361, laissant veuve sans enfans sa femme Adélaïde, fille de Rodolfe - Hesson, qui hérita d'une partie de la ville de Belfort par sa mere Jeanne, Comtesse de Montbéliard.

## FREDERIC III.

1348. **FREDERIC III**, frere de Rodolfe-Wecker dont nous venons de parler, établit sa résidence à Bade. Les habitans de Pforzheim prêterent serment de fidélité à l'un et à l'autre en 1348. Frédéric mourut l'an 1353, le 2 Septembre, et fut enterré à Val-Luisant. Il avoit épousé **MARGUERITE**, fille de son oncle Rodolfe-Hesson, qui hérita de sa mere les terres d'Héricourt et de Florimont, qu'elle donna par testament, l'an 1366, à Marguerite sa fille, mariée à Godefroi ou Schafroid de Linange. Frédéric eut aussi de son mariage un fils, qui suit.

## RODOLFE VII.

1353. **RODOLFE VII**, dit le Long à cause de sa stature, fils de Frédéric III, réunit dans sa main les différentes parties du Mar-

## FREDERIC II.

quisat de Bade, divisées depuis si long-tems. L'an 1356, le lundi après la S. Michel, il fit à Etlingen, avec Rodolfe Wecker, son oncle, un pacte de famille, dont les principaux articles portoient, 1<sup>o</sup> que l'un des deux venant à mourir sans postérité mâle, l'autre lui succéderoit dans tous ses biens; 2<sup>o</sup> que les filles, en se mariant, auroient pour dot, sans autre espérance, la somme de mille marcs d'argent; 3<sup>o</sup> qu'ils ne pourroient aliéner leurs terres ni leurs sujets, mais seulement les engager; 4<sup>o</sup> qu'ils s'aideroient mutuellement dans les affaires épineuses qui leur surviendroient; 5<sup>o</sup> que les contestations qu'ils pourroient avoir ensemble, seroient terminées à l'amiable par des Austregues ou Arbitres. Ce fut en vertu de ce pacte, qui est la base de tous ceux de la Maison de Bade, que Rodolfe, en 1361, devint l'héritier de son oncle. L'année suivante, il reçut à Nuremberg, des mains de l'Empereur, l'investiture de tout le Marquisat de Bade, dont les limites sont ainsi marquées dans l'acte de cette cérémonie, depuis Graben jusqu'à Albeck, et de là jusqu'à Schwartzac, avec la ville

HERMAN VIII  
ou IX.

1333. **HERMAN IX**, fils de Frédéric II, faisoit sa résidence ordinaire au château d'Eberstein. L'Empereur Louis de Baviere ajouta au pâge qu'il avoit accordé à son pere, un scheling, monnoie de Halle, à prendre sur chaque voiture de vin qui seroit conduite par le Rhin à Merseld. Ce privilège, donné à Stutgard au mois d'Oct. 1333, fut confirmé, l'an 1350, par l'Empereur Charles IV. Mais Louis de Baviere, après avoir été l'ami du Marquis Herman, devint son ennemi sur les plaintes que les Religieux de l'Abbaye d'Albe lui porterent des vexations qu'il exerceoit sur leurs terres. Louis n'ayant pu le vaincre par ses remontrances, le déclara ennemi de l'Empire; et, l'an 1338, il chargea Ulrich, Comte de Wirtemberg, de marcher contre lui pour le réprimer. Herman soutint la guerre pendant huit ans, jusqu'à ce qu'étant poussé à bout, il fut contraint, par jugement rendu à Heidelberg au mois de Fév. 1346, de renoncer à l'Avouerie d'Albe. Les Juges, qui rendirent cette sentence, furent les deux Robert pere et fils, Comtes Palatins du Rhin, et les Comtes Gerlac de Nassau et Eberhard de Werdenberg. L'an 1350, Charles IV ayant prévalu sur Louis de Baviere, non seulement rendit au Marquis Herman l'Avouerie dont il avoit été dépouillé, mais de plus il lui donna la ville et le château de Weinsberg, et confirma les pactes de la famille de Bade avec tous les privilèges dont elle jouissoit: tout cela par un Diplôme expédié à Nuremberg. L'année suivante, les atteintes qu'Herman donnoit à la paix publique, exciterent contre lui une confédération qui le força, les armes à la main, l'an 1353, de réparer les torts qu'il avoit faits à la ville de Spire. Cette année fut le terme de sa vie. Il mourut le 13 Avril, et fut enterré à Val-Luisant, sans laisser d'enfans de **MATILDE** sa femme, Comtesse de Vaiblingen.

## RODOLFE-HESSON.

1333 l'Empereur Louis de Baviere reconnut lui devoir la somme de trois mille cent livres, monnoie de Halle, qu'il s'engageoit à lui rembourser sur ses revenus d'Haugenau, et sur les impôts que les villes d'Alsace payoient à l'Empire. Rodolfe mourut, l'an 1335, dans l'octave de S. Laurent, et fut enterré à Val-Luisant, laissant de **JEANNE** son épouse, fille de Renaud, Comte de Montbéliard, et veuve d'Ulric, dernier Comte de Ferrette, mort en 1321, deux filles, Marguerite et Adélaïde, qui furent mariées, l'une et l'autre, avec des mâles de la Maison de Bade. Jeanne avoit eu de son premier mariage deux autres filles, Jeanne et Ursule, qui hériterent du Comté de Ferrette. Leur mere se remaria en troisiemes noces à Guillaume, Seigneur de Catzenellenbogen. Elle vivoit encore en 1347.

## RODOLFE III.

succession, qui lui fut adjugé. Trois ans après Rodolfe et sa femme vendirent cette portion, où se trouvoient le château de Strasbourg et la ville de Buren en Suisse, à l'Evêque de Bâle et à Ulrich, Comte de Ferrette.

## MARGRAVES

## D'HOCBERG-SAUSENBERG.

qui lui étoit favorable, revendiqua contre Rodolfe la succession toute entiere. Procès en conséquence au Parlement de Bourgogne. Mais avant qu'il fût jugé, les parties, l'an 1467, firent une transaction en vertu de laquelle Rodolfe eut les terres de S. George, de Seurre (aujourd'hui Bellegarde), de Louans et de Joux. Rodolfe mourut l'an 1487, laissant une succession opulente et bien liquidée à son fils unique, qui suit. Ce Prince, ainsi que Guillaume son pere, faisoit sa principale résidence à Dijon.

## PHILIPPE.

1487. **PHILIPPE**, du vivant de Rodolfe IV son pere, jouissoit de la Seigneurie de Badenweiler, depuis son mariage contracté, l'an 1476, avec **MARIE**, fille d'André IX, Duc de Savoie. Il fit ses premieres armes sous Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, qu'il vit périr, le 5 Janvier 1477 à la bataille de Nancy. Il passa depuis au service du Roi Louis XI et combattit plusieurs fois dans les guerres que ce Prince soutint pour réunir la Bourgogne à son Domaine. L'an 1490, il fit avec Christophe, Marquis de Bade, un pacte de succession réciproque, dont les conditions portoient que Christophe venant à mourir sans héritier mâle, le Marquis d'Hocberg-Sausenberg, ou ses héritiers mâles, auroient la Marche d'Hocberg, acquise, en 1415, par ceux de Bade, avec les châteaux d'Hocberg et d'Hochlingen, la ville de Sulzberg et leurs dépendances; que si Philippe de son côté ne laissoit point d'héritier mâle, Christophe et ses héritiers mâles auroient les terres de Roetheln, ou Rothelin, de Sausenberg, la ville de Schoplen et tous les autres biens propres ou fodoaux de sa Maison. Ce Traité fut juré par les Conseillers,

## MARGRAVES DE BADE.

de Etingen. Parmi les droits de la Maison de Bade, reconnus dans cette investiture, celui de battre monnaie est formellement énoncé. L'an 1363, Rodolphe fit avec Robert, Electeur Palatin, un pacte de succession, par lequel ce dernier lui promit les villes d'Heidelsheim et de Wildberg, s'il décédoit sans héritier mâle, et Rodolphe l'instituoit son héritier, au cas qu'il mourût de même. L'an 1366, Rodolphe donna du secours à Eginon, Comte de Fribourg, dans la guerre qu'il eut avec les villes de Brisach, de Neubourg et de Bâle. Rodolphe eut une personne, quelque tems après, avec Eberhard, Comte de Wurtemberg. Un accommodement inégué par l'Empereur Charles IV, la termina, l'an 1370. Rodolphe mourut le 19 Avril 1372, et fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres à Val-Luisant. Il avoit épousé, l'an 1346, MATHILDE, fille de Jean, Comte de Spanheim, qui survécut long-tems à son époux. De leur mariage sortirent Bernhard et Rodolphe, qui suivirent; et Mathilde, femme de Henri XIII, Comte d'Henneberg, morte en 1421.

## BERNHARD ET RODOLFE VIII.

1372. BERNHARD ET RODOLFE VIII, fils de Rodolphe VII, lui succéderent en bas âge sous la tutelle de Robert I, Comte Palatin du Rhin. L'an 1380, les deux freres partagerent entre eux le Marquisat, dont la partie inférieure, avec Pforzheim et Dourlack, échut à Bernhard, et Bade avec la partie supérieure à Rodolphe. Ce dernier étant mort l'an 1391 sans enfans, laissa toute sa succession à son frere. L'an 1388, on vit éclater en guerre ouverte la confédération formée contre les Princes entre les villes de Suabe, de Baviere, de Franconie et du Rhin. Ce fut l'Empereur Wenceslas qui alluma cet incendie pour rompre les mesures que les Princes avoient prises pour le déposer. Etienne, Duc de Baviere à Ingolstadt, et Frédéric, Duc de Baviere à Landshut, avoient, l'année précédente, fait prisonnier Pilegrin, Archevêque de Saltzbourg, pour être entré dans cette confédération. Les villes qui la composoient, excitées par Wenceslas, s'armerent pour la délivrance du Prélat, et sous ce prétexte firent des excursions sur les terres de tous les Princes de leur voisinage, parmi lesquels ils comprirent les Marquis de Bade, dont elles ravagerent le pays. Mais deux victoires que Robert I, Comte Palatin du Rhin, remporta sur leurs troupes, l'une près de Spire, l'autre près de Francfort, jointes à l'inconstance de Wenceslas qui les abandonna pour se tourner du côté des Princes, amenèrent la paix qui fut conclue à Egra dans le mois de Mai 1389, entre l'Empereur et les Princes, et suivie de la paix particulière que chacun de ceux-ci fit avec les villes qui lui avoient fait la guerre. Comme elles furent toutes obligées de réparer les dommages qu'elles avoient causés, le Marquis Bernhard eut pour son dédommagement 15 mille florins, monnaie de Spire. L'an 1392, il entra dans la confédération de plusieurs Princes des environs de Strasbourg contre cette ville, à l'occasion d'un pont de bois qu'elle avoit fait construire sur le Rhin pour se procurer, disoit-on, la faculté de faire impunément des courses sur les terres de ses voisins, situées au-delà de ce fleuve. Les Strasbourgeois soutinrent avec vigueur les attaques que les confédérés leur livrèrent, firent sur eux des sorties fréquentes et ruineuses, porterent la désolation sur leurs terres, et rendirent inutiles les efforts qu'ils firent pour brûler le pont au moyen des bateaux garnis de matieres enflammées, qu'ils firent descendre le long du fleuve. Enfin, l'an 1393, l'Empereur Wenceslas, ayant interposé son autorité, termina cette guerre par une espèce de jugement qui confirma aux Strasbourgeois le pont qu'ils avoient bâti avec les droits qu'ils y percevoient, et les condamna en 32000 florins envers les Princes pour les frais de la guerre.

L'an 1395, Bernhard conclut à Heidelberg un autre Traité de confédération avec l'Archevêque de Mayence et l'Electeur Palatin, contre une association de Nobles, appelée en Allemand *Schlegel*, dont le but étoit de réparer leurs affaires par le brigandage. Léopold, Duc d'Autriche, et Eberhard, Comte de Wurtemberg, ainsi que la plupart des villes de Suabe, étant entrés dans la confédération des Princes, formerent avec eux une armée qui anéantit, l'année suivante, la société des Nobles.

L'an 1401, après la déposition de Wenceslas, le Marquis Bernhard, au mois de Juillet, recut de l'Empereur Robert, son successeur, l'investiture de son Marquisat; mais il ne put en obtenir la confirmation des Lettres qu'il avoit obtenues de Wenceslas pour établir un péage sur le Rhin: Robert les déclara même nulles par un Diplôme particulier, ce qui fut une source de querelles entre eux pendant tout le regne de Robert. Ce dernier s'étant mis en marche, cette même année, pour aller chasser de Milan le Duc Galéas Visconti, Bernhard fit alliance contre lui avec le Duc d'Orléans, gendre de Galéas par Valentine sa femme. L'Empereur, de retour d'Italie, fit sommer Bernhard de

## MARGRAVES

D'HOCBERG - SAUSENBERG.

Officiers et sujets des deux Marquis, et consenti par l'Evêque de Bâle, à raison des Fiels qui étoient dans sa mouvance; et comme le Marquisat d'Hocberg étoit un Fief de l'Empire, que le château de Roetheln et la ville de Schopfen étoient censés relever de la Maison d'Autriche, les deux Marquis s'adresserent à l'Empereur Frédéric III, puis à Maximilien, son fils, pour avoir la confirmation de leur traité; ce que le dernier accorda et comme Empereur et comme Chef de la Maison d'Autriche, par Lettres données à Fribourg en Brisgau, le 13 Août 1499. Mais ce Prince ayant inséré dans ces Lettres que Roetheln et Schopfen étoient des Fiels de la Maison d'Autriche, le Marquis Christophe protesta contre cette assertion, et ne voulut jamais recevoir l'investiture de ces deux villes. L'an 1503 fut le terme de la vie de Philippe. Il mourut à Neufchâtel, laissant de sa femme, décédée à Dijon le 27 Novembre 1500, et enterrée aux Jacobins de cette ville, une fille unique, nommée Jeanne, à laquelle il avoit procuré, la même année, le droit de Bourgeoisie à Berne et à Lucerne, pour avoir l'appui de ces deux villes.

JEANNE épousa, l'an 1504, Louis, Duc de Longueville, petit-fils de Jean, fils naturel de Louis, Duc d'Orléans, frere de Charles VI, Roi de France. Mais elle ne lui porta de la succession de son pere que le Comté de Neufchâtel avec les terres de S. George et de Sainte-Croix. Les terres du Brisgau, en vertu du pacte de famille de 1490, passerent à Christophe, Marquis de Bade. (V. son art.) Le mari de Jeanne joignoit au titre de Duc de Longueville celui de Marquis de Roetheln, quoiqu'il ne possédât point cette Seigneurie. Il mourut l'an 1516, laissant de Jeanne, qui finit ses jours le 21 Sept. 1543 au château d'Epouisses en Bourgogne, François, qui continua la branche des Longueville, et prit le titre de Marquis de Roetheln. (Voyez les Comtes de Neufchâtel.)

rompre son Traité avec le Duc d'Orléans, et de renoncer aux péages qu'il levait sur le Rhin. Sur son refus, quoiqu'énoncé dans les termes le plus respectueux, il engage les Seigneurs et les villes de son voisinage à lui faire la guerre. Tandis que les uns font le siège de Mulberg, les autres ayant l'Evêque de Strasbourg et le Baron de Lichtenberg à leur tête, se jettent sur la partie supérieure du Marquisat; et dans le même tems les villes impériales d'Alsace, commandées par le Baron de Rapolstein, soumettent celle de Gemare. Le Comte de Wurtemberg, de son côté, ravage les terres du Marquisat, qui confinent aux siennes. Bernhard sembloit être perdu sans ressource; mais l'Archevêque de Cologne et l'Evêque d'Utrecht, Frédéric et Simon, Comtes de Spanheim, s'étant rendus médiateurs pour lui, vinrent à bout de le réconcilier avec l'Empereur, et de lui faire réparer ses pertes par un accommodement conclu à Worms le samedi après la Sainte Walburge, de l'an 1403. Bernhard ne resta pas long-tems sans donner à l'Empereur de nouveaux sujets de mécontentement. L'an 1405, il s'empresse d'entrer dans une confédération que l'Archevêque de Mayence avoit formée avec le Comte de Wurtemberg et la plupart des villes de Suabe, contre tous ceux qui entreprendroient de leur nuire, et même contre l'Empereur en cas de déni de justice. Ce fut à Marbach, dans le Wurtemberg, qu'elle fut signée. L'Empereur, après s'être inutilement efforcé de la dissoudre, en fit une autre, pour la contrebalancer, avec l'Electeur Palatin et les villes d'Alsace. Bernhard, avec le secours de ses alliés, attaque Frédéric, Duc d'Autriche, pour avoir raison de certains dommages qu'il lui avoit causés, et se rend maître de la plupart des places du Marquisat de Burgaw dans la Suabe. Mais tandis qu'il fait ces conquêtes, Amédée, Comte de Saarebourg et Damoiseau de Commerci, qui de son côté étoit en guerre avec le Comte de Saarwerden, fait prisonnier, entre plusieurs Nobles du parti de ce dernier, Ludeman, genre de Bernhard et Seigneur de Lichtenberg. L'intervention de Charles VI, Roi de France, procura la liberté à Ludeman, ainsi qu'aux compagnons de sa disgrâce. Le Comte de Wurtemberg, de son côté, l'an 1410, pacifia la querelle du Marquis de Bade avec le Duc d'Autriche, qui fut obligé de payer la somme de 18000 florins à Bernhard pour les frais de la guerre, au moyen de quoi les places qu'on lui avoit enlevées lui furent rendues. La mort de l'Empereur Robert, arrivée l'an 1410, mit fin à la confédération de Marbach.

Bernhard, l'an 1412, aida Charles, Duc de Lorraine, à repousser Edouard, Duc de Bar, qui avoit fait une invasion dans son pays. L'Empereur Sigismond ayant proscrit, l'an 1415, au mois d'Avril, Frédéric, Duc d'Autriche, pour avoir favorisé l'évasion du Pape Jean XXIII au Concile de Constance, nomma le Marquis de Bade Gouverneur des places autrichiennes du Brisgaw, dont il s'étoit emparé en vertu de cette proscription. Mais Frédéric ayant fait sa paix, l'an 1418, avec l'Empereur, ce dernier, par ses Lettres du 14 Juin de cette année, manda à Bernhard de lui rendre les villes qui voudroient retourner sous sa domination, sans toutefois leur faire violence, attendu que par le Traité de paix il leur étoit libre de rester sous la dépendance immédiate de l'Empire.

L'an 1421, Bernhard se brouilla avec les villes du Brisgaw à l'occasion de la liberté qu'elles se donnoient de recevoir ses sujets au nombre de leurs citoyens lorsqu'ils venoient chez elles établir leur domicile, et de les faire jouir de leur indépendance. Ces villes de leur côté se plaignoient des impôts que le Marquis, étant Gouverneur du Brisgaw, avoit établis de son autorité et à son profit dans la province. L'Empereur Sigismond tenta en vain d'amener les choses à un accommodement. Les villes, au mois d'Octobre 1422, firent une confédération entre elles pour cinq ans contre le Marquis

de Bade; et Lonis, Electeur Palatin, entra dans ce Traité, l'année suivante, avec les villes d'Alsace dont il étoit Gouverneur. L'an 1424, les Confédérés, auxquels s'étoient joints le Comte de Wurtemberg et l'Evêque de Spire, firent une irruption dans le Marquisat, où ils brûlerent Rastadt, avec plusieurs villages des environs, après quoi ils mirent le siège devant Mulberg. Il duroit depuis trois semaines, lorsque Diérick, Archevêque de Cologne, Jean, Evêque de Wurzburg, et Albert, Comte de Hohenlohé, s'y étant rendus comme médiateurs, vinrent à bout de faire agréer aux parties belligérantes un Traité compris en neuf articles, qui fut signé le lundi après la S. Pierre (3 Juillet). L'an 1425, Bernhard par une transaction faite avec Jean de Spanheim, Comte de Beinheim en Alsace, acquiert pour lui et ses descendans le droit de succéder au Comté de Spanheim, dont les possesseurs se partageoient en deux branches, celle de Creutznach et celle de Starckenbourg. Simon IV, le dernier de la branche aînée, n'avoit laissé qu'une fille, Elisabeth, qui donna d'abord à son beau-pere l'Empereur Robert, puis à Louis le Barbu, Electeur Palatin, la cinquième partie du Comté, laquelle depuis ce tems demeura annexée au Palatinat. Les quatre autres parties étant revenues à Jean l'Aveugle, le dernier, aussi de la branche cadette, celui-ci par son testament les transmit au Marquis de Bade et à Frédéric, Comte de Veldents, ses cousins, pour les posséder après sa mort par indivis. Jean termina ses jours en 1437. Le Marquis Bernhard l'avoit précédé au tombeau le 5 Mai 1431. La valeur, la justice, la prudence, l'économie, la libéralité, se réunirent en lui et en firent le Prince le plus accompli de son tems. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MARGUERITE, fille de Rodolphe, Comte de Hohenberg, dont il fut séparé par l'autorité du Pape Clément VII, après 18 ans de mariage, sous prétexte de parenté; mais dans le vrai pour cause de stérilité. Il prit en secondes noces, par dispense de Boniface IX, ANNE, fille de Louis, Comte d'Oettingen, sa parente au 4<sup>e</sup> degré, dont il eut trois fils et sept filles. Les fils sont Jacques, qui suit; Bernhard et Rodolphe, morts l'un et l'autre sans lignée avant leur pere: les filles, Anne, née le 15 Mars 1398, et mariée, l'an 1409, à Louis de Lichtenberg; Béatrix, Mathilde, Marguerite, Agnès, Ursule, et Brigitte, décédées sans avoir été mariées.

## J A C Q U E S.

1431. Jacques, fils aîné de Bernhard, né le 15 Mars de l'an 1407, avoit gouverné du vivant de son pere la Marche d'Hochberg. La sagesse qu'il fit paroître constamment dans sa conduite privée et publique, le soin qu'il eut de maintenir la paix dans son Marquisat au milieu des troubles qui agitoient ses voisins, sa libéralité envers les Eglises, sa charité pour les pauvres, son équité à l'égard de tous ses sujets, lui ont mérité le surnom de Salomon. AENEAS Sylvius, parlant de ce Prince, dit que lorsqu'on lui rapportoit qu'il s'étoit commis un vol sur ses terres, il faisoit venir ceux qui avoient été volés, et leur faisoit rembourser par le fisc tout ce qu'ils affirmoient avec serment leur avoir été pris; qu'ensuite se mettant à la poursuite des voleurs, s'il parvenoit à les arrêter, il les condamnoit sans miséricorde au supplice de la roue. Par là, continue cet Ecrivain, il vint à bout en peu de tems d'établir dans ses Domaines une parfaite tranquillité. Il ne lui manquoit, ajoute-t-il, que des Lettres pour être un Prince accompli; et ils sentoient vivement lui-même ce défaut; ce qui fit qu'il ne négligea rien pour l'éducation de ses enfans. Il épousa, l'an 1426, CATHERINE, seconde fille de Charles I, Duc de Lorraine, qui lui apporta en dot les villes de Bruyeres, de S. Diez, d'Arches et de Raon, avec l'espérance de succéder dans le Duché de Lorraine à sa sœur aînée, Isabelle, femme du Duc René,

au cas qu'elle mourût sans enfans. Le cas n'arriva point, et le Duc René, après la mort de Catherine, sa belle-sœur, racheta les villes qui avoient fait sa dot. Le Marquis Jacques finit ses jours au château vieux de Bade, l'an 1453, laissant de son mariage cinq fils et une fille. Les fils sont Charles, qui suit; Bernhard, mort en odeur de sainteté, le 15 juillet 1458, à Moutcalier en Piémont; Jean, Archevêque de Treves; George, Evêque de Metz; et Marc, Chanoine de Strasbourg. La fille, nommée Marguerite, devint femme d'Albert, Marquis de Brandebourg.

### CHARLES I.

1453. CHARLES I, fils aîné du Marquis Jacques et son successeur, avoit brillé, du vivant de son pere, dans les tournois, et principalement en celui qui se fit, l'an 1439, à Landslut, à l'occasion des noces de Louis, Duc de Baviere, et en celui qu'Ulric, Comte de Wurtemberg, donna pour son mariage, l'an 1445, à Stuttgart. Il avoit aussi pris part à des guerres sérieuses. On le vit, en 1446, combattre contre les Suisses, pour Frédéric IV, Roi des Romains, dont il avoit épousé la sœur, et trois ans après, pour le Comte de Wurtemberg, contre la ville d'Eslingen et d'autres confédérés avec elle. L'an 1452, de concert avec Thierr, Archevêque de Mayence, et Louis, Duc de Deux-Ponts, il excita les Comtes de Lutzenstein à faire la guerre au Palatin Frédéric, dont le frere Louis, Electeur, les avoit battus quelques années auparavant. Ce qui résulta de cette nouvelle levée de bouclier fut pour les agresseurs la perte du château de Lutzenstein, qui fut pris après deux mois de siège. Charles entra, l'an 1461, dans une confédération de plusieurs Princes, Seigneurs et Prélats, formée à la sollicitation du Pape Pie II et de l'Empereur contre ce même Frédéric. Il y eut, le 29 Juin de l'année suivante, entre Heidelberg et Mannheim, un grand combat, dans lequel Frédéric, victorieux, fit un grand nombre de prisonniers, du nombre desquels fut le Marquis de Bade. On le conduisit à Heidelberg, où Frédéric le retint enchaîné dans la citadelle l'espace de 13 mois. Charles recouvra sa liberté, l'an 1463, et travailla depuis à réconcilier l'Electeur Frédéric avec le Pape et l'Empereur. La peste enleva, l'an 1475, le Marquis Charles à Bade, où il fut inhumé. AEnéas Sylvius fait un grand éloge de sa valeur, et n'hésite pas à le comparer aux deux plus fameux capitaines de ce tems-là, Frédéric, Electeur Palatin, et Albert, Archiduc d'Autriche. Ses vertus politiques lui donnerent aussi un grand poids dans l'Empire. Il fut souvent choisi pour arbitre dans les querelles qui s'éleverent entre les Princes. Mais on le blâme de son dévouement trop marqué pour l'Empereur Frédéric IV, dont il préféra quelquefois les intérêts aux siens propres, et même à ceux de la justice. Il avoit épousé, l'an 1446, CATHERINE D'AUTRICHE, sœur de l'Empereur Frédéric IV (morte le 11 Décembre 1493), dont il laissa trois fils, Christophe, qui suit; Albert et Frédéric; avec une fille, nommée Zimburge, qui épousa, l'an 1468, Engelbert, Comte de Nassau, fils de Jean d'Ehrenbreitstein, dont elle n'eut point d'enfans.

### CHRISTOPHE.

1475. CHRISTOPHE, fils aîné du Marquis Charles, et son successeur, né le 13 Novembre 1453, demeuroit à la Cour de l'Empereur Frédéric IV, son oncle, lorsque son pere mourut. Dans l'investiture qu'il reçut de ce Prince, le Marquisat d'Hochberg est nommé pour la première fois avec celui de Bade: ses prédécesseurs n'avoient été investis que du premier. La même année, au commencement de Mai, l'Empereur

étant parti de Cologne à la tête de 80 mille hommes, pour contraindre Charles, Duc de Bourgogne, à lever le siège de Nuys, le Marquis de Bade vint le joindre avec un corps de troupes; il eut part à deux combats qui furent livrés aux assiégés, et dont le succès les obligea de consentir à un Traité de paix.

L'an 1477, Christophe accompagna l'Archiduc Maximilien dans le voyage qu'il fit en Flandre pour aller épouser l'héritière de Bourgogne. Il assista, l'an 1479, ce Prince dans la guerre qu'il eut avec la France, et prit, entre autres exploits, la ville de Luxembourg, défendue pour les François par le Chevalier de S. Demarien. La même année, il donna sa main à Otilie, petite-fille, par son pere, mort depuis vingt ans, de Philippe, dernier Comte de Katzenellenbogen. Ce mariage fut suivi d'une contestation entre Henri, Landgrave de Hesse, époux d'Anne, fille unique de Philippe, et Otilie, qui prétendoit par droit de représentation partager la succession de son aïeul. L'affaire évoquée au Tribunal de l'Empereur, y fut débattue l'espace de deux ans, et fut enfin terminée, au mois de Mai 1482, par un Traité qui laissa le Landgrave maître du Comté, au moyen d'une somme d'argent dont Otilie se contenta, se réservant seulement le droit de succession dans le cas d'extinction de la postérité de Henri. Christophe et ses deux freres, Albert et Frédéric, amenèrent l'an 1488, un corps de quatre mille hommes à l'Empereur Frédéric, dans l'expédition qu'il fit en Flandre pour aller délivrer Maximilien, son fils, détenu prisonnier par les habitans de Bruges. Informés de l'orage qui venoit fondre sur eux, les Brugeois relâcherent au bout de quatre mois de captivité leur prisonnier, après lui avoir prescrit un Traité de paix, qu'ils l'obligèrent à jurer. Frédéric, malgré les remontrances de son fils, ayant refusé de ratifier ce Traité, vint mettre le siège devant la ville de Gand. Les François, appelés par les Flamands, leur amenèrent des troupes, qui établirent leurs quartiers à Deinsur la Lys, pour couper les vivres à l'armée impériale. Mais le Marquis de Bade les ayant surpris de nuit avec quatre mille Allemands, leur tua quatre cents hommes, et s'empara de la ville. On fit ensuite un exemple des villes rebelles de Gand et de Bruges, après quoi l'Empereur reprit la route d'Allemagne, laissant à Maximilien son armée. On tint, l'année suivante, la Diète de Rancfort, où, par l'intercession des Princes, la paix fut accordée aux Flamands. Christophe, dans le cours de cette guerre, avoit perdu son frere Albert, décédé sans postérité. Albert, par le partage fait avec son aîné, avoit joui du Marquisat d'Hochberg. Par sa mort cet héritage revint à Christophe. L'an 1489, Maximilien, pour reconnoître les services de ce dernier, lui donna le Gouvernement du Luxembourg.

L'an 1490, le jeudi après la S. Barthelemi (26 Août), Philippe, Marquis de Sausenberg Roetheln, le dernier de sa branche, fait avec Christophe un pacte de succession réciproque, portant que si Christophe meurt sans postérité male, la Marche d'Hochberg reviendra à Philippe; de même que si celui-ci ne laisse point de fils, Christophe héritera de Roetheln, Sausenberg et Badenweiler. Christophe, l'an 1491, recut à Malines le collier de la Toison d'or des mains de l'Archiduc Philippe, héritier des Pays-Bas. L'année suivante, Maximilien enchaîna sur cette faveur, par le don qu'il lui fit de plusieurs terres du Duché de Luxembourg.

L'an 1503, Philippe, Marquis d'Hochberg-Sausenberg, ne laissoit, comme on l'a dit, en mourant qu'une fille, nommée Jeanne, qu'il avoit refusée à Philippe, fils de Christophe. Alors celui-ci, en vertu du pacte de famille, se met en possession des terres de Sausenberg, de Roetheln et de Badenweiler. Jeanne et le Duc de Longueville son époux revendiquerent néanmoins ces héritages, et interentent procès li-dessus au Marquis de Bade. L'affaire portée au Tribunal de l'Empereur, y demeura pendant l'espace de 78 ans; après quoi

elle fut terminée à l'amiable par un Traité qui maintint la Maison de Bade dans la jouissance des objets contestés. (Voyez les *Comtes de Neufchâtel*.) L'an 1504, Christophe, par la nécessité de ses affaires, se trouve obligé de vendre à l'Electeur Palatin, Philippe l'ingénu, sa terre et son château de Weingarten. Ce dernier, la même année, ayant été proscrit par l'Empereur Maximilien, le Marquis de Bade, dont le fils aîné avoit épousé la fille de Philippe, lui donna une marque bien éclatante d'attachement et de fidélité : car jamais l'Empereur ne put l'engager à prendre les armes contre ce Prince infortuné, ni à profiter de son malheur pour rentrer par force, soit dans le Domaine qu'il lui avoit aliéné, soit dans ceux que l'Electeur Frédéric le victorieux, oncle de Philippe, avoit enlevés, 42 ans auparavant, au Marquis Charles. Il en usa de même envers Bernhard III, Comte d'Eberstein, vassal et allié de Philippe, et enveloppé dans la même proscription. L'Empereur ayant donné la portion que Bernhard avoit dans ce Comté à Philippe, fils de Christophe, il ne permit pas que celui-ci jouît de ce bienfait, et l'obligea, l'an 1505, d'en faire à Bernhard la restitution.

L'an 1515, Christophe se sentant accablé par les infirmités, fit, le 25 Juillet, entre ses trois fils, Bernhard, Philippe et Ernest, le partage de ses terres, et six jours après (le 1 Août), il abdiqua le gouvernement entre leurs mains, à condition toutefois que de son vivant ils ne l'exerceroient qu'en son nom et comme ses Vicaires. Mais, peu de tems après, ce Prince ayant la tête affoiblie, l'Empereur, par un Diplôme du 15 Janvier 1516, les nomma pour un an Citrateurs de leur pere et ses Lieutenans, chacun dans leur portion. Mais, l'an 1518, Christophe étant tombé absolument en démence, ses enfans furent obligés de l'enfermer.

Il mourut le 19 Avril 1527. Nul de ses prédécesseurs n'avoit mis tant de biens que lui dans sa Maison. Ce fut lui qui construisit, l'an 1479, le nouveau château de Bade, laissant le vieux à sa mere pour sa demeure. Philippe Beroald de Bologne, son contemporain, parle ainsi de lui : » Le Marquis de Bade Christophe, neveu, par sa mere, de l'Empereur Frédéric IV, » passe tous les autres Princes par sa grandeur d'ame » et par ses autres belles qualités. L'illustre Maximilien ne fit aucun exploit mémorable sans qu'il y eût » part. Les Allemands s'accordent à le mettre à la tête » de tous les grands capitaines de son tems, et lui » défèrent unanimement le prix de la valeur. » OTILIE, sa femme, décédée le 15 Août 1517, lui donna Jacques, Archevêque de Treves; Bernhard, qui suit; Philippe, mort en 1533, laissant de sa femme Elisabeth, fille de Philippe, Electeur Palatin, et veuve de Guillaume le Jeune, Landgrave de Hesse, une fille, Marie-Jacqueline, mariée à Guillaume, Duc de Baviere; Charles, né le 21 Mai 1476, Custode de Strasbourg, Chanoine de Treves, mort le 7 Octobre 1510, et enterré dans la cathédrale de Strasbourg; Christophe, né le 21 Juillet 1477, Chanoine de Strasbourg et de Cologne, mort à Dourlach le 29 Mars 1508; Philippe-Rodolphe, né le 16 Juin 1481, Chanoine de Strasbourg, d'Ausbourg, de Mayence, de Cologne, et Prancier de Metz, mort le 22 Septembre 1533; Ernest, fils de la branche de Bade-Dourlach; quatre autres fils morts en bas âge; Marie, née le 2 Juillet 1473, Abbesse de Val-luisant, morte le 8 Juin 1519; Otilie, née le 6 Juin 1480, Abbesse à Pforzheim; Sibylle, née l'an 1503, fiancée à Philippe, Comte de Hanau, morte en 1527; Rosine, mariée, en 1493, à Wollgang, Comte de Zollern; Béatrix, fiancée, en 1510, à Jean, Comte Palatin de la branche de Simmeren.

## MARGRAVES

## DE BADE-BADEN.

## BERNHARD III.

1527. BERNHARD III, second fils de Christophe et son successeur, né le 7 Octobre 1474, fut élevé dans les Pays-Bas à la Cour de Maximilien, Roi des Romains, avec l'Archiduc Philippe, fils de ce dernier. Les deux jeunes Princes avoient pour bisaieul commun Ernest, dit de Fer, Duc d'Autriche. Cette consanguinité, jointe à la presque égalité d'âge (Bernhard n'avoit que quatre ans au-dessus de Philippe), et à la sympathie des caracteres, forma entre eux la plus étroite liaison. L'an 1501, Philippe, cinq ans après avoir épousé Jeanne, fille de Ferdinand, Roi d'Aragon, et d'Isabelle, Reine de Castille, s'étoit acheminé pour aller voir son beau-pere et sa belle-mere, Bernhard fut de son cortège avec Frédéric, qui fut depuis Electeur Palatin, Henri de Nassau, et d'autres Princes flamands. Il demeura auprès de Philippe en Espagne, d'où il le ramena dans les Pays-Bas au commencement de l'an 1503. Philippe étant mort l'an 1504, laissa son fils âgé de six ans, depuis l'Empereur Charles-Quint, qui hérita des sentimens de son pere envers le Marquis de Bade. L'affoiblissement de la tête du Margrave Christophe engagea

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

## ERNEST.

1527. ERNEST, septieme fils de Christophe et d'Otilie, né à Pforzheim le 8 Octobre 1482, eut pour son lot dans le partage que Christophe fit, en 1515, entre ses trois fils, la partie du Marquisat de Bade, dans laquelle se trouvoient comprises les villes d'Hochberg, de Sausenberg, d'Usenberg, de Roetheln, de Eadenweiler, de Schoptheim et de Sulzberg. Cette dernière ville fut le lieu où il fixa sa résidence. Ernest, l'an 1533, fit avec Bernhard le partage de la succession de Philippe leur frere, décédé sans lignée masculine, et eut pour sa part les villes et châteaux de Pforzheim, de Dourlach, d'Altensteig, avec un nombre de villages, ce qui composoit la partie inférieure du Marquisat de Bade. L'an 1537, à l'exemple de son pere, il fit à Pforzheim, le 27 Juin, le partage de ses Domaines entre ses fils, on plutôt un règlement suivant lequel ils devoient les partager après sa mort. Cet acte comprend dix-neuf articles dont le troisième défend les sous-partages à l'avenir, et le dernier ne permet ni de faire aucun changement dans l'ancienne religion sans l'ordre du Concile ou de la Diète de l'Empire, ni de transférer les biens ecclésiastiques aux séculiers. Cependant Ernest embrassa cette même année la prétendue réforme de Luther, et l'établit dans ses Etats. L'an 1542, au mois de l'évrier, il se rendit à la Diète de Spire, où l'on arrêta la guerre contre les Turcs et la convocation d'un Concile général.

L'an 1552, Ernest, voulant passer le reste de ses jours dans une vie privée, abandonna le gouvernement de son Marquisat aux deux fils qui lui restoient, Bernhard et Charles, en leur assignant à chacun la portion qui leur compétoit, et se réservant le droit de reprendre, quand bon lui sembleroit, ce même gouvernement; mais il ne survécut que cinq mois à son abdication, étant mort à Pforzheim le 6 Février 1553, à l'âge de 71 ans. Son corps fut inhumé sous un magnifique mausolée dans le chœur de la Collégiale de Pforzheim, qui subsiste encore, mais sans Chanoins pour la desservir. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 29 Septembre 1510, ELISABETH, fille de Frédéric de Brandebourg, et sœur d'Albert, premier Duc de Prusse, morte le 31 Mars 1518 à Stutgard; 2<sup>o</sup> URSULE DE ROSENFELD, d'une ancienne

## MARGRAVES

## DE BADE-BADEN.

ses enfans, l'an 1516, à prendre la Régence des terres qu'il leur avoit assignées par son testament; ce qui fut approuvé de l'Empereur Maximilien. Dans le lot de Bernhard se trouvoient une partie du Comté de Spanheim, et plusieurs Domaines du Luxembourg, savoir, les Seigneuries de Rodemacher, de Reichersperg, d'Herzprung, d'Uselding, de Putlingen et de Rulland. Bernhard, vers l'an 1519, on ne sait pour quel sujet, se vit dépouillé de tous ces Domaines par Philippe son frere, qui les garda jusqu'à l'an 1527, époque de la mort de leur pere. Alors George, Comte de Montbéliard, s'étant rendu médiateur entre les enfans de Christophe, confirma le partage qu'il leur avoit fait en 1515, et rétablit entre eux la concorde. Ce même Philippe, dont on vient de parler, étant mort, l'an 1533, sans lignée masculine, Bernhard et Ernest, ses deux freres, partagerent entre eux sa succession en vertu du testament qu'il avoit fait le 14 Mai de la même année à Mulberg. Mais l'inégalité de ce partage ayant occasionné quelques contestations, ils en firent un nouveau, l'an 1535, par la médiation de Jean, Comte Palatin de la branche de Simmeren, comme on le voit par sa Charte donnée, le 13 Août 1535, à Rodemacher, pour attester cet accommodement. Bernhard eut pour sa portion de l'hoirie de Philippe la ville de Bade, dont il fit sa capitale, avec celles de Rhinau, de Steinbach, de Rastadt, d'Erlingen, de Kuppenheim, de Bulh, et plusieurs Avoueries de Monasteres, dont la principale étoit celle de Schwarzach. Le lot d'Ernest fut composé des villes de Pforzheim, de Dourlach, de Mulberg avec leurs dépendances, des Préfectures de Stein et de Remchingen, des Seigneuries de Hochberg, de Badenweiler, et de Sausenberg. Cette part étoit plus avantageuse que celle de Bernhard. Mais celui-ci avoit fait les lots communs, et son frere, ayant fait le choix suivant l'usage établi en Allemagne, avoit trompé l'attente de Bernhard en prenant celui que ce dernier comptoit devoir lui revenir. Pour le dédommager, Ernest fut obligé de lui assurer, en forme de supplément, une pension annuelle et perpétuelle de 15 cens mille maltres de froment et de 52 chars (Fuder) de vin: ce qui s'est observé jusqu'à la paix de Westphalie.

Bernhard, élevé dans les Pays-Bas, passa la plus grande partie de sa vie à Rodemacher, ville voisine de la Cour de Bruxelles, à laquelle il fut toujours attaché, et dans le Luxembourg dont il avoit, comme on l'a dit, le gouvernement; ce qui fait qu'on le voit rarement paroître sur le théâtre des affaires d'Allemagne. Il établit dans ses Domaines la religion protestante, dans laquelle il mourut le 29 Juin 1536. FRANÇOISE DE

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

Maison de Suabe, décédée, le 26 Février 1548, à Pforzheim, et enterrée auprès de son époux; 3<sup>e</sup> ANNE DE BOMBAST DE HOHENHEIM, qui lui survécut 21 ans, et mourut le 6 Juin 1574. Du premier mariage sortirent Ernest, qui servit, l'an 1541, dans la guerre de Hongrie, et mourut le 12 Décembre de l'année suivante à Vassorbourg en Bavière; Bernhard, né l'an 1517, mort dans le célibat le 20 Janvier 1553, seize jours avant son pere. (Ce jeune prince avoit fait ses études à Paris et à Orléans. De retour, il donna du chagrin à son pere par l'indocilité de son caractere et la vic licencieuse qu'il mena). Du second lit vinrent Charles, qui suit; Anne, mariée, en 1537, à Charles, Comte de Hohenzollern; Marie-Jacobée, alliée à Wolfgang, Comte de Barby; Amélie, femme de Frédéric, Comte de Louvenstein; Marie-Cléopée, mariée à Guillaume, Comte de Sultz; Elisabeth, femme de Gabriel, Comte d'Osterbourg, puis de Conrad, Comte de Castel; Marguerite, femme de Wolfgang, Comte d'Oettingen; et Salomée, mariée à Ladislas, Comte de Hag.

## CHARLES.

1553. CHARLES, dernier fils d'Ernest, et le seul qui lui survécut, né le 24 Juillet 1529 à Sultzberg, recueillit la succession paternelle à l'âge de 24 ans. S'étant rendu, l'an 1555, à la Diète d'Ausbourg, il y déclara hautement son attachement pour la confession de foi qui porte le nom de cette ville, et à son retour il abolit l'ancien culte dans ses Domaines. L'an 1561, il fut du nombre des Princes protestans qui s'assemblerent à Naumbourg en l'honneur pour mettre la dernière main et le dernier sceau à la Confession d'Ausbourg, qui jusqu'alors avoit subi plusieurs changemens. C'est depuis ce tems qu'elle fut appelée l'*Invariable*. Dans la même Assemblée on agita la question si les Princes protestans députeroient au Concile de Trente, comme ils y étoient invités par le Cardinal Commendon et Zacharie Delfino, envoyés pour ce sujet par le Pape Pie IV en Allemagne; et la négative y fut arrêtée d'une voix unanime. L'an 1566, mécontent des habitans de Pforzheim, où il avoit fait jusqu'alors sa résidence, Charles se transporte à Dourlach, où en peu d'années il éleva un palais magnifique pour le tems, auquel il donna le nom de Carlsbourg. Ce fut alors que la branche cadette de la Maison de Bade quitta le nom distinctif de Pforzheim pour prendre celui de Dourlach. Le 23 Mars de l'an 1577, Charles finit ses jours au château de Carlsbourg. Il fut inhumé dans la chapelle castrale, et eut pour les regrets de ses sujets qu'il avoit gouvernés avec beaucoup de prudence et de douceur. Il avoit épousé, le 10 Mars 1551, CATHÉGORIE, fille de Casimir de Brandebourg, morte le 24 Février 1558; 2<sup>e</sup>, le 1<sup>er</sup> Août 1558, ANNE, fille de Robert, Comte Palatin de Veldentz, qui lui survécut jusqu'au 30 Mars 1586. Du second mariage il laissa, 1<sup>er</sup> Ernest-Frédéric, qui suit; 2<sup>e</sup> Jacques, Marquis d'Hochberg, né le 26 Mai 1562, élevé par Pistorius avec ses freres dans la religion protestante, et converti par les soins du même à la religion catholique, dont il fit profession solennelle, le 15 Juillet 1590, dans l'Eglise de l'Abbaye de Tennebach, mort enfin le 17 Août 1590; Prince doué, suivant M. Schoepflin, d'un esprit sublime qu'il cultiva par l'étude, et qu'il enrichit des plus rares connoissances, sur-tout de celles qui ont rapport à la religion; 3<sup>e</sup> George-Frédéric, qui vintra ci-après.

## ERNEST-FRÉDÉRIC.

1577. ERNEST-FRÉDÉRIC, fils aîné de Charles et d'Anne, né à Mulberg, le 17 Octobre 1560, demeura, ainsi que ses freres, après la mort de son pere, sous la tutelle de sa mere, de Louis, Electeur Palatin, et de Louis, Duc de Wurtemberg. Il fut élevé à la Cour de ce dernier. De retour à Dourlach, l'an 1581, il termina, par la médiation des citoyens de Berne, le procès qui duroit depuis 80 ans entre les Maisons de Longueville et de Bade, touchant la succession de Sausenberg. Il fut arrêté qu'on donneroit à Marie de Bourbon, veuve d'Eléonor de Longueville, et à ses deux fils, Henri et François, la somme de 225 mille florins, au moyen de quoi ils renoncèrent à toutes leurs prétentions sur Badenweiler, Sausenberg et Roetheln ou Rotheln. L'an 1584, les trois freres, qui jusqu'alors avoient possédé en commun la succession de leur pere, firent, le 4 Déc. un traité de partage, en vertu duquel Ernest-Frédéric l'aîné eut pour sa part la Marche inférieure, c'est-à-dire Pforzheim, avec les Préfectures de Besigheim, Mundelsheim et Altensteig; Jacques, le second, Hochberg,

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

LUXEMBOURG-LIGNI, fille de Charles de Luxembourg-Ligni, Gouverneur de Picardie, qu'il épousa, l'an 1535, à l'âge de 60 ans, lui donna deux fils, Philibert, et Christophe qui vint au monde après la mort de son pere. Elle se maria depuis avec Adolphe de Nassau-Wisbach, qu'elle perdit encore l'an 1556, après lui avoir donné une fille nommée Madeleine, qui fut mariée à Joachim, Comte de Manderscheid. François termina ses jours à Useldingue le 27 Juin 1566. Le Marquis Bernhard, avant son mariage, avoit eu six bârards, dont cinq furent légitimés, l'an 1550, par Lettres de l'Empereur Charles-Quint, vérifiées au Sénat de Bruxelles. Leurs noms sont Bernhard, Philippe, Georges, Gaspar, et Melchior. Jean, le sixieme, qui ne fut point légitimé, paroît être mort avant son pere.

## P H I L I B E R T.

1536. PHILIBERT, né le 22 Janvier 1536, succéda, la même année, à Bernhard son pere sous la tutelle de Guillaume I, Duc de Baviere, de Jean le Jeune, Comte Palatin de Simmeren, et de Guillaume, Comte d'Eberstein. Le premier de ces trois personages avoit épousé Marie Jacqueline, fille du Marquis Philippe, oncle paternel de Philibert, et le second étoit mari de Béatrix, fille du Marquis Christophe, aïeul du même. On parla, en 1556, de marier Philibert : mais auparavant ses tuteurs firent le partage de la succession paternelle entre lui et Christophe son frere. Philibert eut pour sa part le Marquisat de Bade-Baden avec la portion du Comté de Spanheim qui appartenoit à sa branche; et les terres situées dans le Luxembourg, avec la Préfecture d'Allembach, furent adjugées à Christophe. Philibert après cette opération épousa, sur la fin de la même année 1556, MATHILDE, fille du Duc de Baviere son tuteur. Philibert, quoique Protestant comme son pere, eut part, ainsi que lui, à l'amitié de l'Empereur Ferdinand I, et la mérita par son attachement et ses services. L'an 1559, le 6 Juin, il reçut de ce Prince à Ausbourg l'investiture de ses Fiefs. Chargé, l'an 1566, par la Diète d'Ausbourg, tenue au mois de Mai, d'aller rassembler des troupes en Hongrie pour faire la guerre au Turc, il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de célérité. L'an 1567, au mois de Novembre, il se joignit avec cent chevaux au Palatin Casimir pour aller au secours des Protestans de France. Mais changeant presque aussitôt d'avis, il quitta ce Prince, et s'en revint chez lui dans le mois suivant. Il paroît que la Reine Catherine de Médicis avoit dès lors su gagner par ses émissaires le Marquis de Bade. L'année suivante (1568), le Roi Charles IX lui ayant fait passer des fonds pour lever des troupes en Allemagne et les amener

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

Useuberg, Sulzberg, Hoehing et Landeck; et George-Frédéric, Sausenber, Rothelin, ou Roetheln, et Badenweiler. L'an 1590, la veuve de Jacques ayant mis au monde un fils posthume nommé Jacques-Ernest, l'aîné s'empara de la tutelle de cet enfant, et bannit de ses Domaines l'exercice de la religion catholique. Guillaume, Duc de Baviere, et Charles, Comte de Zollern, que le testament de Jacques désignoit pour tuteurs, s'éleverent contre l'entreprise d'Ernest-Frédéric, qui les dépouilloit de cette fonction, et se pourvurent au Tribunal du Conseil aulique. Le fils de Jacques mourut pendant le cours du procès; mais il laissoit deux sœurs, dont la tutelle fut adjugée, l'an 1592, par jugement du Conseil, au Duc de Baviere. Ernest-Frédéric appella de ce jugement à l'Empereur mieux informé. Mais, l'an 1594, il consentit à partager la tutelle avec le Duc. L'an 1592, après la mort de Jean de Mauderscheid, Evêque de Strasbourg, le Chapitre de cette Eglise, partagé en Catholiques et Protestans, fit une double élection. Jean-George, petit-fils de Jean-George, Electeur de Brandebourg, eut les voix des Protestans, et Charles, fils de Charles II, Duc de Lorraine, celles des Catholiques. Guerre à ce sujet. Le Duc de Lorraine prit le parti de son fils; les Strasbourgeois, appuyés des Zurichois, des Bernois, de ceux de Bâle et du Marquis Ernest-Frédéric, appuyerent l'autre élu. On exerça des pillages réciproques, dont l'Alsace fut le théâtre et la proie. Les troupes d'Ernest-Frédéric furent celles qui se distinguèrent le plus dans ce genre d'hostilités. Il y eut enfin une suspension d'armes, conclue, le 15 Février 1593, par la médiation des Commissaires de l'Empereur, en attendant le jugement des Princes de l'Empire, auquel on convint de part et d'autre de s'en rapporter.

L'an 1594, Ernest-Frédéric fut de l'Assemblée particulière que les Princes Protestans tinrent, dans le mois de Mars, à Heilbronn. Les atteintes que l'Empereur et les Princes catholiques donnoient, selon eux, à la transaction de Passau et à la paix religieuse, firent la matiere de leur délibération, et le résultat fut qu'à la prochaine Diète on demanderoit réparation de ces griefs à l'Empereur avant toute délibération sur les secours qu'exigeoit la guerre contre les Turcs. On se promit respectivement de demeurer étroitement unis et de se prêter un mutuel secours pour la cause commune. Tel fut le prélude de la fameuse Union évangélique qui fut conclue, au commencement de l'an 1610, à Halle en Suabe. La mauvaïse administration d'Edouard le Fortuné, Marquis de Bade-Baden, avoit, comme on l'a vu, bouleversé la Marche supérieure. Loin d'acquiescer sa portion des dettes dont le Marquisat entier s'étoit trouvé chargé lors de la division des terres, il les avoit augmentées à un point excessif; et comme les deux Marches étoient solidaires à cet égard, les créanciers se réunirent contre Ernest-Frédéric, quoiqu'il eût acquitté sa part. La Maison de Bade étoit en danger de perdre la haute Marche; dans cette extrémité, le Marquis Ernest-Frédéric, profitant de l'absence d'Edouard, fait irruption dans son Etat au mois de Novembre 1594, s'en rend le maître sans coup férir, et reçoit l'hommage des habitans sous le titre d'Administrateur. L'Empereur désapprouva cette invasion comme étant d'un exemple dangereux. Ernest-Frédéric écrivit pour justifier sa conduite. Edouard eut recours aux armes pour rentrer dans ses Domaines; mais ce fut en vain, malgré les secours que lui fournit le Duc de Lorraine. Son rival, appuyé des Princes protestans, se maintint dans son usurpation. Les choses resterent en cet état jusqu'à la mort d'Edouard, arrivée l'an 1600. Ernest-Frédéric prétendit alors recueillir par droit d'hérédité la succession d'Edouard, regardant comme inhabiles à succéder les enfans de ce Marquis, à cause du peu de naissance de leur mere, et ses freres comme incapables, par les vices de corps et d'esprit dont ils étoient infectés, de le remplacer. Mais les tuteurs des enfans d'Edouard s'étant pourvus devant l'Empereur, obtinrent de lui un rescrit par lequel il nommoit séquestres de la succession du défunt, Maximilien, Electeur de Baviere, et l'Archevêque de Treves. Ernest-Frédéric tâcha en vain d'intéresser dans sa cause les Princes protestans. Les plus sages d'entre eux lui conseillerent de se soumettre à la décision de l'Empereur. Il résista long-tems à cet avis, et ne s'y rendit que lorsqu'après avoir épuisé toutes les ressources de l'intrigue et tous les détours de la chicane, il se trouva dans l'impuissance de mettre le sien à exécution. Avant cette querelle il en avoit entamé une autre, qu'il soutint avec la même obstination, et dans laquelle il eut encore le désagrément de succomber. Jacques son frere, Prince catholique, mort, l'an 1590, sans enfans mâles, avoit,

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

à son service, il hésita quelque tems à se rendre aux desirs du Monarque, jusqu'à ce que, pressé par les sollicitations de S. Gélais et de Michel de Castelnau, qui lui furent envoyés de la Cour de France, il partit avec les troupes qu'il avoit rassemblées, et vint joindre le Duc d'Aumale à Metz, où arrivèrent presque en même tems deux fils du Landgrave de Hesse, les Rhingraves, le Comte de Linange-Westerbourg et le fameux Gaspar Schomberg, tous Protestans, qui venoient faire la guerre à ceux de France. Etant allés de là renforcer l'armée du Duc d'Anjou, ils combattirent sous ses ordres, contre leurs freres commandés par Coligni, à la bataille de Montcontour, donnée le 3 Octobre 1569: Philibert y périt au premier choc avec l'ainé des Rhingraves. Il avoit perdu sa femme le 2 Novembre 1565, après en avoir eu Philippe, qui suit; et trois filles, dont l'ainée, Jacqueline, épousa Jean-Guillaume, Duc de Juliers, de Cleves et de Berg; Anne-Marie, seconde fille de Philibert, épousa, le 27 Janvier 1578, Jean-Guillaume, Seigneur de Rosenberg, qui fut élevé à la dignité de Prince par l'Empereur Rodolphe II; Marie-Salomée, troisième fille de Philibert, fut mariée, l'an 1584, à George-Louis, Landgrave de Leuc-temberg.

## PHILIPPE II.

1569. PHILIPPE, né le 19 Février 1559, succéda au Marquis Philibert son pere sous la tutelle d'Albert III, Duc de Baviere. Charles, Marquis de Bade-Dourlach, prétendit, par droit d'agnation, partager cette fonction avec Albert, et lui intenta procès à ce sujet à la Diète de Spire de l'an 1570. Mais l'Empereur Maximilien II termina la querelle, en déclarant majeur Philippe, à l'âge de 13 ans, par ses Lettres du 29 août 1571. Elevé par son tuteur dans la religion catholique, Philippe travailla à la rétablir dans ses Etats, et y réussit. L'an 1573, il eut des démêlés avec Gaspar Brunner, Abbé de Schwarzach, au sujet de ses droits sur cette Abbaye. L'Abbé fut arrêté pour diverses causes et livré au Juge ecclésiastique. Condamné à l'officialité de Strasbourg, il appella au Métropolitain et de là au S. Siège. Philippe, durant le cours de ce procès, administra les droits temporels de l'Abbaye, et défendit, entre autres choses, à ceux qui en dépendoient de fréquenter le marché de Lichtenberg. Il y eut des oppositions à cette défense, qui furent portées à la Chambre impériale, où l'affaire fut vivement agitée, et demeura néanmoins indécidée. L'Abbé cependant, pour satisfaire ses ennemis, avoit pris le parti d'abdiquer sous la réserve d'une pension; mais il changea bientôt d'avis. Le Marquis Philippe, pour trancher toute difficulté, s'avisait d'un expédient: ce fut de supprimer

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

par son testament, nommé tuteurs de ses filles Elisabeth leur mere, le Marquis son frere, Guillaume, Duc de Baviere, et Charles, Comte de Zollern, leur recommandant sur-tout de conserver la religion catholique dans ses Domaines. Ernest-Frédéric, sans égard pour ce testament, dont il attaquoit la validité, s'attribua seul la tutelle de ses nieces, et commença par détruire la religion catholique dans les terres de son frere. Indigné de ce procédé, le Comte de Zollern en porta ses plaintes à l'Empereur, dont il obtint un rescrit, portant injonction au Marquis de réformer les innovations qu'il avoit faites, et de se présenter à son Tribunal, pour assister à l'ouverture du testament de son frere qui lui avoit été remis. Ernest-Frédéric voulut décliner la juridiction du Conseil aulique: mais il n'y réussit pas. Ce Tribunal, l'an 1592, rendit, le 12 Décembre, un jugement qui confirmoit le testament de Jacques de Bade, et nommoit tuteur de ses filles et son exécuteur testamentaire le Duc de Baviere. Le Marquis appella de l'Empereur mal informé à l'Empereur mieux informé. Cet appel illusoire étoit d'autant plus déplacé, qu'environ six mois auparavant (le 27 Juin) l'Empereur lui avoit accordé l'investiture des Fiefs d'Hochberg et d'Usenberg, à lui dévolus après la mort du fils posthume de ce même Jacques son frere. Le Duc de Wurtemberg, s'étant rendu médiateur, engagea les parties à faire, le 9 Novembre 1594, un Traité dont le Marquis éluda ensuite l'exécution. Enfin, l'an 1602, pressé de maniere à ne pouvoir échapper, il abandonna la tutelle de ses nieces au Duc de Baviere, suivant une de ses lettres à l'Empereur, datée du 3 Octobre de cette année. C'étoit le desir d'élever ses nieces dans les erreurs dont il étoit imbu, qui l'avoit rendu si obstiné à les retenir auprès de lui. Il n'eut pas au reste toujours les mêmes sentimens en matiere de religion. Le Duc de Wurtemberg, son tuteur, lui avoit d'abord inspiré le Luthéranisme. Mais Pistorius, mis auprès de lui, en 1577, lui avoit ensuite fait adopter le Calvinisme, dont il ne fit néanmoins profession ouverte qu'en 1599. Il l'établit la même année à Dourlach sans difficulté. Mais ayant voulu faire la même chose à Pforzheim, les habitans lui déclarerent qu'ils ne vouloient admettre aucune nouveauté en matiere de religion. C'est une tradition dans le pays qu'il mourut en menant un corps de troupes en cette ville pour y établir militairement sa religion. Quoiqu'il en soit, il finit ses jours à Remchingen, entre Dourlach et Pforzheim, le 14 Avril 1604, à l'âge de 40 ans, et fut enterré dans la Collégiale de Pforzheim. Depuis dix ans il étoit privé de l'usage de jambes par une contraction de nerfs qu'on attribuoit à des sortileges; mais il n'en eut pas moins d'ardeur et de vivacité dans le caractère. Prince inquiet, turbulent, entêté, qui entra dans toutes les confédérations formées de son tems par les Princes protestans, et prit parti dans toutes les querelles théologiques qui divisoient les différentes sectes. Il acquit peu de gloire dans les armes, et se couvrit de ridicule par un livre qu'il fit pour la défense des Sacramentaires. Les Théologiens de Saxe et de Wurtemberg, dont il heurtoit les opinions, lui firent des réponses qui dirent le faire repentir d'avoir voulu se mesurer avec eux. Il avoit épousé, le 21 Décembre 1585, ANNE, fille d'Edzar II, Comte de la Frise orientale, veuve de Louis VI, Electeur Palatin, dont il n'eut point d'enfans. Après la mort d'Ernest-Frédéric, elle se remarria à Jules-Henri, Duc de Saxe-Lawembourg, et mourut en 1621.

## GEORGE-FREDERIC.

1604. GEORGE-FRÉDÉRIC, né, le 30 Janvier 1573, de Charles, Marquis de Dourlach, et d'Anne de Weldentz, eut pour son lot, dans le partage qu'il fit avec ses freres en 1584, les Fiefs de Sausen-berg, de Rothelin et de Badenweiler, à qui, l'an 1595, il ajouta la Marche d'Hochberg, provenant de la succession de Jacques son frere. L'an 1604, il réunit dans sa main toute la succession de la branche de Bade-Dourlach par la mort d'Ernest-Frédéric son frere aîné. A l'exemple de ce dernier, et par le même principe que lui, il prétendit aussi succéder au Marquisat de Bade-Baden à l'exclusion des enfans d'Edouard le Fortuné. Ayant en conséquence demandé l'investiture des deux Marches à l'Empereur Rodolphe, il l'obtint provisionnellement par Lettres de ce Prince, données à Prague, le 26 Février 1605, mais à condition, 1<sup>o</sup>, de se soumettre au jugement impérial dans le cas où il ordonneroit la restitution de la Marche supérieure, 2<sup>o</sup> de ne point troubler la veuve et les enfans d'Edouard dans la jouissance des Domaines dont ils étoient en possession,

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

L'Abbaye, et d'en transporter les revenus aux Jésuites pour en faire un Séminaire, sauf tous les droits et prétentions qu'il s'arrogeoit. Dans ce dessein, il se rend à Rome. Le Pape Grégoire XIII, dont il avoit mérité la bienveillance en faisant publier, l'an 1583, le nouveau Calendrier dans ses Domaines, lui accorda sa demande par une Bulle de l'an 1585, laquelle fut ensuite confirmée par Sixte-Quint. Mais la Chambre impériale, par son Décret du 16 Octobre de la même année, empêcha qu'elle n'eût son exécution. Philippe mourut, le 17 Juin 1588, sans laisser d'enfans de Sibylle, fille de Guillaume, Duc de Juliers et de Cleves, qu'il avoit épousée l'an 1586. Ce Prince fut regretté de ses sujets qu'il traitoit avec beaucoup de douceur et d'équité. Il aimoit les arts et cultivoit les Lettres. Il avoit construit à Bade un très beau palais, à que les François réduisirent en cendres dans la guerre de 1689.

## E D O U A R D.

1588. EDOUARD, né à Londres, le 17 Septembre 1565, de Christophe, second fils du Marquis Bernhard, et de Cécile, fille de Gustave I, Roi de Suede, succéda à son cousin Philippe dans le Marquisat de Bade-Baden. Le nom d'Edouard lui fut donné au baptême par la Reine Elisabeth, qui fut sa marieine, et y ajouta celui de *Fortuné* pour lui faire en quelque sorte épouser la fortune en naissant. Mais le cours de sa vie ne répondit pas à de si favorables auspices. Les grandes espérances qu'ils avoient fait concevoir de lui, s'évanouirent dès sa première adolescence. La conduite qu'il tint dans sa jeunesse ne les rétablit point. Dissipé, inconsistant et capricieux, il porta ses défauts jusqu'au tombeau qui fut le terme des disgrâces qu'il s'étoit attirées, et où son étourderie le fit descendre avant que le poids des années ou des infirmités ne l'y précipitât.

D'Angleterre il avoit été transporté dans son enfance à Rodemacher, de là à Bade, et de cette ville il passa, l'an 1570, avec ses parens en Suede, à la Cour du Roi Jean, d'où son pere l'ayant ramené à Rodemacher, ce Prince y termina sa carrière le 2 Août 1575, accablé de dettes que le luxe de sa femme lui avoit fait contracter. Edouard n'avoit alors que dix ans. A l'âge de 22, l'an 1587, il fit un 2<sup>e</sup> voyage en Suede, où le Roi Jean son oncle lui fit un accueil distingué. Il accompagna, la même année, le Prince Sigismond, son cousin, en Pologne, où il étoit appelé pour remplir le trône vacant par la mort d'Etienne Batorri. De retour à Bade, l'an 1589, il fit avec ses freres le partage de la succession de leur pere. L'an 1594, étant passé dans les Pays-Bas, il vécut en Prince à la Cour de l'Archiduc Ernest sans songer à liquider les dettes que son pere lui avoit laissées, et qu'il avoit con-

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

3<sup>o</sup> de maintenir la religion catholique dans les lieux où elle étoit établie. George-Frédéric s'étant soumis à ces conditions, l'investiture lui fut conférée le 4 Avril suivant. Philippe, frere d'Edouard, n'osant s'y opposer ouvertement, travailla sourdement à s'emparer de la Marche supérieure : mais son dessein fut découvert. George-Frédéric l'ayant fait arrêter, l'enferma dans une prison, où il mourut après 15 ans de captivité. L'an 1607, George-Frédéric prit la défense de la ville de Donawert, que l'Empereur avoit mise au ban de l'Empire pour des violences exercées envers les Catholiques. (Voy. Frédéric, Duc de Wurtemberg.) Il entra, l'an 1609, dans la grande querelle qui s'éleva pour la succession de Jean-Guillaume, dernier Duc de Berg, Juliers et Cleves. La crainte que la Maison d'Autriche ne profitât de cette occasion pour augmenter sa puissance, fut le seul motif qui porta le Marquis de Bade-Dourlach à prendre couleur dans cette affaire, qui d'ailleurs lui étoit absolument étrangère, n'ayant aucun titre pour se mettre au rang des héritiers du feu Duc. Ces dispositions lui furent communes avec tous les Princes protestans d'Allemagne, et de là vint la fameuse Union évangélique qu'ils signerent à Halle en Suabe, le 3 Février 1610, à la sollicitation de Jean de Thumery, Seigneur de Boissise, Ministre de Henri IV, Roi de France. A cette ligue les Catholiques en opposèrent une autre qu'ils conclurent à Würtzbourg. On prend les armes de part et d'autre. L'Alsace devient le théâtre de la guerre; le Marquis de Dourlach, joint à l'Electeur Palatin, y fit plus de ravages que de conquêtes. La mort du dernier, arrivée le 9 Septembre 1610, suspendit les hostilités; mais elle ne relâcha point les liens de l'Union évangélique. Ils se resserrèrent au contraire par de nouveaux Traités que firent entre eux les Confédérés. L'an 1613, le Comte de Vaudemont étant venu rendre visite au Marquis George-Frédéric, l'engagea à faire tenir une Conférence en leur présence entre les Catholiques et les Protestans. Elle se tint au mois de Juin dans le palais de Carlsbourg à Dourlach. Le Jésuite Gonthier, et le Ministre Thomas Wégelin, furent les deux champions qui entrèrent en lice. Le résultat de cette dispute fut que chacun prétendit avoir remporté la victoire, et publia une relation à sa manière pour le faire croire au public.

L'an 1615, ou environ, Philippe-Christophe Soëteren, Evêque de Spire, voulant tenir en respect ses diocésains, portés par esprit de fanatisme à se révolter, entreprit de fortifier la ville d'Udenheim, dont à cette occasion il changea le nom en celui de Philipsbourg. Mais à peine ces ouvrages sont-ils achevés, que le Marquis de Bade-Dourlach se concerta avec l'Electeur Palatin Frédéric V pour les détruire. L'an 1618, s'étant mis en marche, le 13 Juin, à la tête de leurs troupes réunies, ils attaquent la place, et viennent à bout d'en renverser toutes les fortifications; mais, en 1623, après la déroute du Palatin, elles furent rétablies. La Bohême étoit cependant en feu par le soulèvement des Protestans contre les Catholiques. Les deux liguees s'ébranlent chacune pour ceux de son parti. La mort de l'Empereur Mathias, arrivée le 19 ou le 20 de Mars 1619, augmenta le trouble, et donna naissance à cette fameuse guerre qui désola pendant 30 ans l'Allemagne, et ne finit qu'à la paix de Westphalie. Il s'agissoit de donner à ce Prince un successeur en Bohême. Ferdinand d'Autriche fut élu par les Catholiques, et Frédéric V, Electeur Palatin, par les Protestans. Le Marquis de Dourlach, l'un des promoteurs de l'élection de ce dernier, devint un de ses plus ardens défenseurs et des plus persévérans; mais il ne fut pas le plus prudent. La liberté qu'il accorda à l'Archiduc Léopold de transporter en Bavière les troupes qu'il avoit ramassées en Alsace, tandis qu'il pouvoit leur fermer le passage, fut une des causes de la ruine de l'Electeur Palatin. Ces troupes aiderent Tilli, Général autrichien, à gagner, l'an 1620, la bataille de Prague : victoire qui réduisit l'Electeur à mener une vie errante, privé du Royaume de Bohême, et dépouillé de son Electorat. L'an 1622, le Marquis, déterminé à se sacrifier entièrement pour le service de ce Prince, prend le parti d'abdiquer, le 12 Avril (V. S.), en faveur de Frédéric V son fils, ne se réservant que le gouvernement militaire de ses troupes, que les uns font monter à quatre mille, les autres à vingt mille hommes. Le 26 du même mois, ayant voulu combattre contre Tilli, sans attendre le Comte de Mansfeld, il fut battu et mis en fuite par ce Général, entre Heilbroum et Wimpfen, après un combat qui dura depuis le matin jusqu'au soir. Cette bataille fut pour le Marquis de Dourlach ce qu'avoit été celle de Prague pour l'Electeur Palatin; elle ruina ses affaires sans ressource. Il est vrai qu'ayant rejoint le Comte de Mans-

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

sidérablement augmentées. Ses créanciers ayant porté leurs plaintes à l'Empereur, obtinrent permission de faire saisir le Marquisat de Bade-Baden. Il retourna ensuite en Pologne et en Suede, et enfin étant revenu en Allemagne, il mourut, le 8 Juin 1600, au château d'Hunds-Ruck, près de Simmeren, dans le Palatinat, d'une chute qu'il fit dans un escalier, étant pris de vin, et fut enterré à Engelfort, Abbaye de Prémotrés, dans le diocèse de Treves. De MARIE D'EICKEN sa femme, qu'il avoit épousée d'abord secrètement, ensuite publiquement (morte le 21 Avril 1636), il laissa trois fils, Guillaume, qui suit; Herman, qui, après avoir servi avec distinction dans les armées de l'Empereur, puis dans celles d'Espagne, mourut en 1664; et Albert, mort le 13 Mai 1625.

## GUILLAUME.

1600. GUILLAUME, né à Bade le 30 Juillet 1593, élevé avec ses freres à la Cour de Bruxelles, succéda à son pere Edouard sous la garde-noble d'Albert, Archiduc d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas et de Salentin, Comte d'Isenbourg. Ces tuteurs, l'an 1606, le 26 Avril, interent une action au Conseil Aulique contre George-Frédéric, Marquis de Bade-Dourlach, pour l'obliger à restituer ce qu'il avoit enlevé à la branche de Bade-Baden. On tint, pour terminer amiablement cette contestation, plusieurs conférences qui n'eurent aucun succès. Enfin, l'an 1622, pendant la guerre de 30 ans, les affaires de George-Frédéric, après la bataille de Wimpfen, ayant baissé, l'Empereur Ferdinand II le condamna, par jugement prononcé le 26 Avril, à restituer les meubles et immeubles qu'il retenant aux Princes de Bade-Baden avec les arrérages des fruits qu'il avoit perçus. Ce dernier article fut long à régler. Enfin les deux Marquis s'étant rendus à Vienne l'an 1627, l'Empereur nomma des arbitres qui, le 27 Mai de la même année, dicterent aux parties une convention sur ce point et sur plusieurs autres qui étoient controversés entre elles; convention qu'il ratifia le 9 Juin suivant, mais dont l'observation fut peu fidele jusqu'à la paix de Westphalie, où l'on y fit divers changemens. Vers le même tems fut terminée une autre querelle fort ancienne entre les Maisons de Bade et de Nassau, touchant la propriété des terres de Lhar et de Mulberg en Suabe. La premiere fut adjugée aux Nassau et la seconde aux Bade-Baden.

Guillaume, affermi dans son Marquisat, donna ses soins pour y rétablir l'exercice de la religion catholique. Ce zele lui mérita l'affection de l'Empereur, qui, reconnoissant d'ailleurs en lui de grandes qualités d'esprit et de coeur, l'admit dans ses conseils et l'éleva à divers grades militaires. Gustave-Adol-

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

feld, il passa tout le mois de Mai sous les armes; qu'ayant assiégé Ladebourg sur le Necre, il l'emporta d'assaut; qu'il obligea ensuite l'Archiduc à lever le siège d'Hagenau; que, s'étant rendu maître après cela de Drusenlein dans la basse Alsace, il ravagea ce pays, d'où, le 23 Mai, étant passé avec l'Electeur et le Comte de Mansfeld dans le Landgraviat de Darmstad, il prit d'emblée cette ville, et fit même le Landgrave prisonnier. Mais la victoire que remporta, le 9 Juin, à Hoeschst sur le Mein, le Général Tilli sur Chrétien, Evêque protestant d'Halberstad, mit hors de mesures le Palatin et dissipa toute sa ligue. Résolu après cet échec de se remettre à la discrétion de l'Empereur, il congédia le Comte et le Marquis. Ce dernier aussitôt licencia son armée, et se retira dans son Marquisat pour y passer sa vie dans la solitude. Mais ce pays dès le 5 Juillet se trouva inondé de Bavaois, de Polonois, de Hongrois et d'autres troupes impériales qui le remplirent de meurtres, de pillages et de toutes les horreurs que le soldat victorieux se permet sur les terres de l'ennemi. La détaite de Wimpfen attira un autre malheur au Marquis; ce fut la perte de la Marche supérieure, que Frédéric son fils fut condamné, par un jugement impérial du mois d'Août, à restituer à Guillaume, fils et successeur d'Edouard le Fortuné. George-Frédéric résidoit cependant à Hochberg, méditant de nouveaux desseins. Mais une nouvelle armée de Bavaois étant venue fondre au mois d'Août 1624 dans le Marquisat, il abandonna sa retraite au mois d'Octobre suivant, et en alla chercher une nouvelle à Geneve. Après un séjour d'environ 18 mois dans cette ville, il la quitta, en Fevrier 1626, pour se rendre à Thonon en Chablais. Là, continuant avec Charles I, Roi d'Angleterre, la correspondance qu'il avoit entamée avec son pere Jacques I, pour le rétablissement de la liberté germanique, il en obtint, le 10 Novembre de la même année, un pouvoir d'enrôler, aux dépens de ce Monarque, quatre mille hommes de pied et mille cavaliers. Avec ce corps il passe, l'an 1627, dans le Holstein, où le Roi de Danemarck, Christiern IV, Général de la Ligue protestante, lui accorda le brevet de Lieutenant-Général de ses troupes. Elles avoient été battues, l'année précédente, à Lutter par le Général Tilli, et obligées ensuite par Walstein d'abandonner le Brandebourg, la Silésie et le Mecklenbourg, pour se retirer dans le Holstein. Elles furent encore plus malheureuses cette année, sous la conduite du Marquis de Dourlach. Walstein, ayant trouvé moyen de les enfermer, leur livra une bataille où elles furent taillées en pieces pour la plus grande partie et le reste fait prisonnier. Le Général et quelques Officiers furent les seuls qui se sauverent par la fuite. Ce revers fit tomber les armes des mains du Marquis pour ne jamais les reprendre. Il renonça sincèrement à un métier où le succès avoit si rarement couronné sa valeur, et résolut de consacrer à l'étude le reste de ses jours. S'étant rendu à Strasbourg dans cette disposition, il s'y établit dans le palais qui appartenoit à sa Maison. Les seules courses qu'il se permit, furent des voyages qu'il fit de tems en tems dans son Marquisat, lorsque les armes suédoises avoient le dessus dans cette contrée. Il mourut dans sa retraite, le 24 Septembre 1638, à l'âge de 65 ans. On conserve de lui, dans la Bibliothèque du palais de Carlsbourg à Dourlach, trois gros volumes manuscrits de Commentaires sur l'art militaire, qu'il avoit commencés en 1614 et finis en 1617. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, en Juillet 1592, JULIENNE-URSULE, fille du Rhingrave, ou Comte Sauvage, Frédéric, morte le 23 Avril 1614; 2<sup>o</sup>, le 23 Octobre 1614, AGATHE, fille de George, C<sup>o</sup> d'Erbach, morte le 30 Avril 1621; 3<sup>o</sup>, le 29 Juillet 621, ELISABETH, fille de Thomas Stoz, Juge Souverain à Stauffenberg, morte le 14 Mai 1652. Du premier lit il eut Frédéric, qui suit; Catherine-Ursule, femme d'Otton, fils de Maurice, Landgrave de Hesse; Anne-Anuëlie, mariée à Guillaume-Louis, Comte de Nassau-Saarbruck; Charles, né le 22 Mai 1598, mort le 27 Juillet 1625, à Boulogne sur mer, en allant trouver le Roi d'Angleterre pour les affaires des Protestans (il avoit accompagné son pere dans les campagnes de 1619, 1620 et 1622, étoit passé ensuite au service de la France contre l'Espagne, et avoit eu de l'emploi dans la Valteline sous le Duc de Rohan); Christophe, né le 16 Mars 1603, tué, le 20 Avril 1632, au siège d'Hugolstadt, où il servoit dans l'armée de Gustave-Adolphe, Roi de Suede; Sibylle-Madeleine, femme de Jean, Comte de Nassau-Ildstein; et d'autres enfans morts en bas âge. Du 2<sup>e</sup> lit sortirent trois filles: Agathe, morte au berceau; Anne, née en 1617 et morte, en 1672, dans le célibat; Elisabeth, morte également sans alliance, l'an 1692, à l'âge de 72 ans. Le 3<sup>e</sup> lit fut stérile.

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

phe, Roi de Suede, après la bataille de Leipsick s'étant avancé vers le Danube, et voulant pénétrer jusqu'en Alsace, Guillaume fut chargé par l'Empereur de la défense du Cercle du Haut-Rhin. Benfeld, dans la basse Alsace, étant assiégé par le Général de Horn, il livra aux assiégeans jusqu'à trois combats, dont le dernier se donna le 10 Octobre 1632, mais sans succès. La place après sept semaines de siège fut obligée de se rendre à des conditions toutesfois honorables pour la garnison. Il en fut de même de Selestad, que les Suédois assiégèrent ensuite, et qui leur ouvrit ses portes le 2 Décembre de la même année. D'autres villes d'Alsace, devant lesquelles se présentèrent les vainqueurs, suivirent cet exemple. Enfin, étant entrés dans le haut Marquisat de Bade, ils forcerent Guillaume à se sauver à Inspruck. Il revint presque aussitôt, et, s'étant mis à la tête de la garnison de Brisach, il tenta de se rendre maître de Kenzingue dans le Brisgaw. Mais les Suédois ayant intercepté cette troupe, en tuèrent une partie, firent prisonniers presque tous les autres, et Guillaume lui-même, qui, ayant été arrêté par un soldat, trouva moyen toutefois ensuite de s'échapper par la fuite. Il eut les mêmes revers dans d'autres tentatives qu'il fit en Alsace. Mais la bataille de Nortlingue, gagnée, le 6 Septembre 1634, par les Impériaux, rétablit leurs affaires et celles du Margrave Guillaume. Non seulement il entra, l'année suivante, dans le Marquisat supérieur de Bade, mais il occupa même l'inférieur, d'où le Marquis Frédéric V fut chassé à son tour.

L'an 1640, à la Diète de Ratisbonne, convoquée pour aviser aux moyens de rétablir la paix dans l'Empire, Guillaume parut avec titre de Plénipotentiaire de l'Empereur, et ouvrit l'Assemblée par un discours pathétique sur l'objet qui la devoit occuper. L'an 1648, aux Conférences qui se tinrent à Osnabruck et à Munster pour la paix, le Margrave Guillaume termina les contestations qu'il avoit avec la branche de Bade-Dourlach, soit pour la préséance, soit pour la restitution de certains fonds que celle-ci répétoit. L'an 1652, après la mort de Philippe-Christophe de Sœtoren, Archevêque de Treves, le Margrave Guillaume lui fut substitué par l'Empereur dans la dignité de premier Président de la Chambre impériale, qu'il exerça l'espace de 35 ans avec beaucoup de lumière et d'intégrité.

Casimir, le dernier des Comtes d'Eberstein dans la Forêt noire, étant mort, l'an 1660, le Margrave Guillaume se trouva en compromis avec Lothaire, Evêque de Spire, pour recueillir cette succession. Pour entendre le sujet de la querelle, il faut remonter plus haut. Dès l'an 1589, Bernhard, Marquis de Bade, avoit acquis la moitié de ce Comté. Deux cens ans après (l'an 1589), Phi-

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

## FREDERIC V.

1622. FRÉDÉRIC, fils aîné du Marquis George-Frédéric et de Julienne-Ursule, né le 6 Juillet 1594, est compté pour le 5<sup>e</sup> de son nom, quoiqu'il ne soit que le 3<sup>e</sup> dans la suite des Marquis de Bade. La raison de cette singularité, c'est qu'on mettoit en ligne de compte dans cette Maison tous ceux qui avoient porté le même nom, soit qu'ils eussent ou n'eussent point régné. Ainsi Frédéric de Bade, Evêque d'Utrecht, et Frédéric, fils d'Herman IX, mort dans l'enfance, font suite avec les Frédéric qui ont joui du Marquisat de Bade. A l'âge de 26 ans, Frédéric V étoit parvenu à un degré de prudence et de maturité qui le fit juger par son pere capable de le remplacer dans le gouvernement. George-Frédéric voulant donc s'attacher à la fortune de l'Electeur Palatin, n'hésita point, le 12 Avril 1622, à se démettre du Marquisat en faveur de son fils. Le 26 du même mois se donna la bataille de Wimpfen, où George-Frédéric fut mis en déroute. Son successeur prévoyant tous les maux qui alloient tomber sur le Marquisat, se hâta d'écrire à l'Empereur, à l'Electeur de Bavière, et au Général Tilli, pour les fléchir. Dans ses lettres il blâmoit ouvertement la conduite de son pere, et déclaroit qu'il ne l'avoit jamais approuvée. Mais ces lettres furent sans effet. L'Empereur, feignant de méconnoître l'abdication de George-Frédéric, rendit contre lui, le 25 Août, son jugement définitif, par lequel il adjugeoit la haute Marche à Guillaume, fils d'Edouard le Fortuné, avec les fruits perçus et à percevoir.

L'an 1624, Frédéric se vit même dépouillé de la basse Marche, dont les troupes de la Ligue catholique s'emparèrent. L'Empereur avoit déjà mis sous sa main le Comté de Spanheim, et l'Electeur de Bavière étoit maître du Brisgaw. Frédéric, pour apaiser l'Empereur, se rendit à Vienne au mois d'Avril 1627, et fit en sa présence un accommodement avec Guillaume touchant la restitution des fruits de la haute Marche. Les honneurs qu'il reçut à la Cour de Vienne, furent un gage pour lui du retour de l'amitié de l'Empereur. Il revint chez lui dans la résolution de ne rien omettre pour la cultiver. Mais l'intérêt de la religion protestante ne lui permit pas de persévérer long-tems dans cette disposition. Le 6 Mars 1629, Ferdinand rendit un Edit pour la restitution des biens ecclésiastiques envahis par les Protestans. Ce coup d'autorité causa de l'étonnement dans toute l'Europe, et jeta l'alarme parmi ceux qu'il attaquoit. Les Catholiques eux-mêmes tremblèrent pour la liberté germanique que Ferdinand ne faisoit plus mystère de vouloir opprimer. Le Marquis de Dourlach se joignit aux Evangéliques pour demander la révocation de l'Edit. L'Empereur étant sourd à toutes les remontrances, le Roi de Suede entra dans l'Allemagne pour remettre, disoit-il, ce pays en liberté. Frédéric se mit sous la protection de ce Prince. Mais la supériorité des armes suédoises n'empêcha pas les Impériaux de s'emparer de Dourlach la veille de Pâque 1632. La mort de Gustave-Adolphe, tué la même année à la bataille de Lutzen, sembloit devoir être fatale au parti qu'il étoit veu défendre. L'événement en décida autrement. La prudence et l'habileté du Chancelier Oxenstiern prévinrent les malheurs que la Ligue protestante avoit lieu d'appréhender. Fidele à suivre le plan de vues et d'opérations de son maître, il maintint les choses dans l'état de prospérité où il les avoit laissées, et acheva de briser dans les mains de Ferdinand le joug qu'il vouloit imposer à l'Allemagne. Dans l'Assemblée qu'il tint, le 13 Avril 1633, à Heilbronn, pour renouveler l'alliance de la Reine de Suede avec les Cercles de l'Empire, il fit adjuger au Marquis de Dourlach non seulement la haute Marche dont l'Empereur l'avoit dépouillé, mais encore toutes les terres de la Maison d'Autriche situées entre le Rhin et la Forêt noire, avec le commandement des troupes de la Ligue, répandues dans cette contrée pour s'opposer aux Généraux Autrichiens, les Comtes de Montécuculi, de Solms et de Schawenbourg. Dans la même Assemblée, Frédéric fut chargé de traiter d'un emprunt avec le Marquis de Feuquieres, Ministre de France, qui s'y étoit rendu pour renouveler le Traité d'alliance de cette Couronne avec la Suede. Au mois de Juin suivant, Frédéric ayant réuni ses troupes à celles du Rhingrave Otton, remporta une victoire sur les Autrichiens, près de Brisach, dont il fit ensuite le siège. Mais le Duc de Féria, Général autrichien, étant survenu au bout de deux mois, l'obligea de le lever. Les affaires de la Ligue commencèrent alors à décliner dans la haute Allemagne. La bataille de Nortlingue, gagnée au mois de Septembre 1634, par Ferdinand, Roi de Hongrie, sur le Duc de

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

lippe, Comte d'Eberstein, n'ayant point laissé de postérité mâle en mourant, ses agnats, Philippe et Jean-Jacques d'Eberstein, s'emparèrent de sa succession au préjudice de ses trois filles, Jeanne, femme du Comte de Zollern en Thuringe, Sibylle, mariée au Comte de Cronsfeld, et Marie, femme de Christophe-François, Comte de Volkenstein. Cette usurpation ne se fit point sans contradiction. Les trois filles dépouillées se pourvurent à la Chambre impériale, où elles gagnèrent leur procès en 1620. Mais le tuteur de Jean-Philippe, qui avoit succédé à Philippe son père, ayant demandé une révision du procès, l'obtint le 5 Décembre 1621, par une Sentence qui suspendoit en même tems l'effet du premier jugement. Jean-Philippe, quelque tems après, prit un parti qui ruina ses affaires et lui coûta la vie. Il se joignit à Christiern de Brunswick, Administrateur d'Halberstad, que l'Empereur Ferdinand avoit proscrit, et se noya dans le Mein en conduisant ses troupes. L'Empereur le regardant comme un rebelle mort dans son crime, adjugea ses biens à ses parties, sans égard pour la Sentence de révision. L'Evêque de Strasbourg, chargé de faire exécuter le Décret de l'Empereur, ménagea une transaction entre les parties. Elle fut signée le 30 Mars 1624, et portoit que les biens allodiaux de la Maison d'Eberstein apartiendroient aux filles et les fiefs aux mâles. Casimir, le dernier mâle de la Maison d'Eberstein, étant mort, les Seigneurs directs du Comté prétendirent que les fiefs dont il étoit composé devoient leur revenir, et l'Evêque de Spire en conséquence se saisit de la moitié des bourgs et villages de Gernsbach, de Scheuen et de Stanffenberg, dont il se fit rendre hommage par les habitans de ces lieux. Il s'empara aussi du village de Neuenbourg malgré la réclamation de la veuve de Casimir, qu'il avoit laissée enceinte. Elle accoucha en effet, le 20 Mai 1661, d'une fille nommée Sophie-Albertine, qui, ayant épousé, l'an 1679, Frédéric-Auguste, Duc de Wurtemberg-Neustadt, répéta souvent, mais inutilement, le village de Neuenbourg, comme un alleu qui lui appartenoit. Le Margrave Guillaume fut un peu plus heureux. Le 10 Mars de l'an 1676, il fit, avec l'Evêque de Spire, une transaction qui l'autorisoit à racheter les biens allodiaux que le Prêlat avoit acquis de la Maison d'Eberstein.

L'an 1663, Guillaume obtient, à la Diète de Ratisbonne, le titre de Sérénissime pour lui et ses descendans. Il mourut le 22 Mai 1677, à l'âge de 80 ans, et fut enterré dans la Collégiale de Bade. Ce Prince, élevé à l'école de l'adversité, passa dans l'exil les trente premières années de sa vie. Rétabli dans son Marquisat, il y vécut l'espace de 26 ans entre la crainte et l'espérance, tantôt chassé par les Suédois et les François, leurs Confédérés,

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

Saxe-Weimar, rendit aux Autrichiens la supériorité dans la Suabe et les contrées voisines. Frédéric, chassé de son Marquisat dont ils s'emparèrent, alla chercher une retraite à Strasbourg où il fit sa résidence jusqu'en 1642, et de là étant passé à Bâle, il y demeura jusqu'à la paix de Westphalie, qui le rétablit dans tous ses Domaines. Il ne demeura pas néanmoins oisif dans l'un et l'autre séjour. S'étant dévoué entièrement à la France, il eut part à diverses expéditions du Duc de Weimar, et spécialement à la reprise de Brisach, qui se rendit à ce Général, l'an 1638, après 8 mois de siège. Ce succès valut au Marquis la restitution des terres qu'il avoit dans le Brisgaw. Enfin, l'an 1647, dans les Conférences tenues à Osnabruck pour la paix, il fut, après bien des contestations, pleinement rétabli dans son Marquisat et les autres Domaines que la guerre lui avoit fait perdre. Mais il fallut rendre les places autrichiennes dont les Suédois l'avoient gratifié. La jouissance que la paix lui rendit de lui-même et de ses Domaines, ne fut pas de longue durée : il mourut le 8 Septembre 1649, à l'âge de 65 ans. Le Marquis de Heuquieres parle ainsi de lui dans ses Mémoires pour l'histoire du Cardinal de Richelieu : « Pour la personne du Marquis de Bade, » il est Luthérien, d'esprit médiocre, d'assez bon cœur; attaché aux » Suédois tant parce qu'ils l'ont remis dans ses Etats dont il étoit » entièrement dépouillé, que par le don qu'ils lui ont fait des places » qu'ils tenoient dans l'Alsace, de-là le Rhin, dont il prêta le serment à ladite Couronne, entre les mains du Chancelier, pendant » l'Assemblée d'Heilbronn ». Il fut marié cinq fois : 1<sup>o</sup>, le 21 Décembre 1616, avec BARBE, fille de Frédéric, Duc de Wurtemberg, morte le 8 Mai 1627 ; 2<sup>o</sup>, le 8 Octobre de la même année, avec ELÉONORE, fille d'Albert Otton, Comte de Solms, décédée le 6 Juillet 1633 ; 3<sup>o</sup>, l'an 1633, au mois de Novembre, avec MARI-ELISABETH, fille de Wolrad, Comte de Waldeck, morte le 19 Février 1643 ; 4<sup>o</sup>, le 13 Février 1644, avec ANNE-MARIE, fille et héritière de Jacques, Seigneur de Gérolsec, veuve de Frédéric, Comte de Solms, décédée le 25 Mai 1649 ; 5<sup>o</sup> dans la même année avec ELISABETH-EUSEBIE, fille d'Albert, Comte de Furstenberg. Celle-ci survécut à son époux, et finit ses jours à Bâle le 8 Juin 1676. Du premier lit il eut huit enfans dont les principaux sont Frédéric, qui suit; Charlemagne, né le 27 Mars 1621, élevé dans l'art militaire par le Duc Bernard de Saxe-Weimar, après la mort duquel il servit dans l'armée de Suede, sous les Généraux Banner et Torstenson, jusqu'à la paix de Westphalie; puis appelé en Suede, l'an 1655, par le Roi Charles-Gustave, il fut créé Général-Feld-Maréchal-Lieutenant par ce Prince, qu'il suivit dans ses campagnes en Pologne, en Poméranie, en Danemarck, jusqu'en 1658. Obligé cette année, par le dérangement de sa santé, de retourner auprès de son père, il y mourut le 8 Novembre, peu de tems après son retour. Jeanne, sa sœur du même lit, née le 5 Décembre 1623, épousa, le 26 Septembre 1640, Jean Banner, Général suédois, qu'elle perdit l'an 1648; après quoi s'étant remariée à Henri, Comte de Thurru, autre Suédois, elle mourut au mois de Février 1661. Les autres enfans de Frédéric et de Barbe moururent jeunes. Du second lit sortirent deux filles mortes dans l'enfance, et un fils, né le 24 Déc. 1631, nommé au baptême Gustave-Adolphe par le Comte de Stolberg, qui le tint sur les fonts au nom de Gustave-Adolphe, Roi de Suede. Les premières inclinations de celui-ci furent pour la profession des armes. L'an 1655, il alla servir dans l'armée de Charles-Gustave, Roi de Suede, qui faisoit la guerre pour lors en Pologne. Après la mort de ce Prince, arrivée l'an 1660, il voyagea en Hollande et en Italie. Arrivé à Rome, l'an 1663, il y fit abjuration solennelle du Luthéranisme, et prit alors le nom de Bernard-Gustave. Les motifs de sa conversion furent rendus publics dans un ouvrage latin in 8<sup>o</sup>, où ils sont exposés au nombre de six. De retour en Allemagne, il passa l'année suivante en Hongrie, et eut part à la victoire gagnée le 1<sup>o</sup> Août de cette année sur les Turcs par le Général Montécuculi. La paix étant faite avec les Turcs, il reprit la route de sa patrie, d'où s'étant rendu à l'Abbaye bénédictine de Rhinai en Suisse, il embrassa la profession monastique, sans néanmoins se défaire des Canonicats qu'il possédoit à Strasbourg, à Cologne et à Liège. Ses vœux n'étoient pas de se borner à l'humble rang de simple Moine, et il n'y resta pas en effet; car étant passé à l'ulde, l'Abbé Joachim le nomma son successeur, le 19 Mars 1668, à la demande de l'Empereur Léopold et avec le consentement du Pape Clément IX. Dans le même tems il obtint la Coadjutorerie de l'Abbaye de Kempten. Ayant remplacé, le 4 Jan-

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

tantôt rétabli par les Impériaux , et ne commença qu'à la paix de Westphalie à jouir de la tranquillité qui avoit toujours fait l'objet de ses vœux. Son repos ne fut ni oisif ni voluptueux. Économe et frugal, avec ces deux vertus il répara les breches que le malheur des tems avoit faites à sa fortune, et remit sa Maison sur un pied florissant. Fidele à l'Empire, il fut cher à l'Empereur, et mérita l'estime de la France par sa droiture et sa modération. Attaché sincèrement à la religion catholique, il en rétablit, aussitôt qu'il le put, l'exercice dans son Marquisat. Il avoit épousé en premières noccs, l'an 1624, CATHERINE-URSULE, fille de Jean-George de Hohenzollern, morte en couches, l'an 1648, après lui avoir donné treize enfans, dont une seule fille, nommée Anne, lui survécut. Anne passa ses jours dans le célibat, et les finit le 31 Mars 1708. MARIE-MAGDELEINE, fille d'Ernest, Comte d'Oëtingen, seconde femme de Guillaume, qui l'épousa, l'an 1648, le fit pere de Charles-Bernhard, né le 14 Janvier 1657, qui périt, l'an 1678, au combat de Rühmels.

## LOUIS-GUILLAUME.

1677. LOUIS-GUILLAUME, fils de Ferdinand-Maximilien, et de Louise-Christine de Carignan, né à Paris le 8 Avril 1655, succéda à Guillaume, son aïeul paternel, dans le Marquisat de Bade. Il avoit perdu son pere par un événement bien tragique. Ferdinand-Maximilien étant allé voir l'Electeur Palatin à Heidelberg, fut blessé d'un coup de fusil qui partit par hasard dans la caleche où il étoit avec l'Electeur en allant à la chasse, et mourut de cet accident, le 4 Novembre 1669, à l'âge de 40 ans. C'étoit un malheur qui sembloit comme attaché à sa famille. Son frere Guillaume-Christophe et son oncle Albert-Charles avoient subi le même sort, l'un en 1626 et l'autre en 1652. La mere de Louis-Guillaume ayant refusé opiniâtement après son mariage de changer le domicile de Paris contre celui de Bade, vouloit garder son fils auprès d'elle pour le faire élever à la française. Mais le pere et le grand-pere de l'enfant trouverent moyen de le faire enlever furtivement à l'âge de trois mois, et de le faire venir auprès d'eux. Louis-Guillaume fut élevé dans les arts paisibles; mais la Providence le destinoit au tumulte des armes. Il en fit l'apprentissage sous Montécuculi, l'Émule de Turenne. Après la mort de ce dernier, arrivée l'an 1675, il harcela l'armée française et l'obligea de reculer jusqu'à l'arrivée du Grand Condé, qui vint en prendre le commandement. L'an 1676, il se distingua au siège de Philipsbourg, entrepris par Frédéric VI, Marquis de Bade-Dourlach. L'an 1677, il défendit

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

l'an 1671, l'Abbé de Fulde, il fut béni par l'Evêque de Spire le 12 Avril suivant. Créé Cardinal au commencement de 1672, il reçut la Barrette à Vienne, le 19 Avril, des mains de l'Empereur. L'année d'après il entra en jouissance de l'Abbaye de Kempten par la mort de l'Abbé Romain, et vers le même tems il fut élu Administrateur de l'Abbaye de Segeberg dans le Duché de Berg. L'an 1675, il se rendit à Liège avec un nombreux et superbe équipage dans la vue de se faire élire Coadjuteur de l'Evêque Maximilien-Henri de Baviere, Electeur de Cologne. Mais après avoir fait bien de la dépense à Liège pendant quelques mois de séjour, il eut le désagrément, bien mérité, d'échouer dans cette tentative. Ce ne fut pas la seule mortification qu'il essaya dans ce voyage. Ayant renvoyé devant lui ses équipages à Cologne, il apprit qu'ils avoient été pris par les François malgré le passeport qu'il avoit obtenu du Comte d'Estrade. Il s'en plaignit à Louis XIV. Mais ce Prince lui fit répondre qu'ayant abusé du passeport, il ne devoit point être surpris qu'on n'y eût eu aucun égard. En effet on avoit trouvé parmi ses équipages, outre des lettres qui marquoient ses intelligences avec les ennemis de la France, une grande quantité de fusils qu'il leur destinoit. Le chagrin que lui causa cette perte, dont le prix montoit, dit-on, à plus de trois cens mille florins, le jeta dans une maladie de langueur, qui ne l'empêcha pas néanmoins de se rendre à Rome, l'an 1676, pour l'élection d'Innocent XI. Il revint avec le titre de Prêtre-Cardinal que ce Pontife lui avoit conféré, et mourut en allant à Hamelbourg dans l'Etat de Fulde, le 26 Décembre 1677.

## FREDERIC VI.

1659. FRÉDÉRIC, né, le 16 Novembre 1617, au château de Carlsbourg, après avoir fait ses premières études à Strasbourg, fut envoyé, l'an 1634, à Paris pour les achever. Ses inclinations alors se développèrent et se tournerent du côté des armes. Le Duc de Saxe-Weimar étant venu, l'an 1637, à Paris pour conférer avec le Cardinal de Richelieu sur la continuation de la guerre contre la Maison d'Autriche, Frédéric s'attacha à ce Général, et le suivit à son retour en Allemagne. Il entra avec lui dans la Franche-Comté l'an 1639; et dans un combat qui se donna près de Pontallier, il tua ou blessa de sa main, tout jeune qu'il étoit, jusqu'à 22 hommes. Le Duc étant mort le 18 Juillet de la même année, Frédéric se rendit auprès du Landgrave de Hesse-Cassel, qui lui donna un régiment de cavalerie, à la tête duquel il continua de servir pour l'intérêt de la France et de la Suede. Après la paix de Westphalie, il demeura tranquille jusqu'à l'élévation de Charles-Gustave, son beau-frere, sur le trône de Suede. Ce Prince, l'an 1655, ayant débuté par déclarer la guerre à la Pologne, Frédéric vint lui offrir ses services. Ils furent acceptés avec reconnaissance. Le Roi le nomma Général de sa cavalerie, et l'eut presque toujours à ses côtés dans le cours de son expédition. Les preuves de valeur et d'habileté que Frédéric y donna dans toutes les occasions, lui méritèrent le grade de Grand Maréchal de Camp avec deux Starosties dont le Monarque le gratifia dans le pays qu'il l'avoit aidé à conquérir. Charles-Gustave ayant renoncé à sa conquête, l'an 1660, par la paix d'Oliva, Frédéric, privé par là du don qu'il lui avoit fait, reçut en dédommagement des brevets pour des sommes considérables d'argent, qui lui furent assignées sur les revenus de la Couronne de Suede, mais qui jamais ne lui furent payées. L'an 1664, Frédéric fut choisi par la Diète de Ratisbonne avec l'Evêque de Munster, Bernard Van-Galen, pour être à la tête du Conseil militaire établi pour la guerre de Hongrie contre les Turcs. Il se rendit en conséquence à la Cour de Vienne, où ce Conseil devoit tenir ses séances sous la direction de l'Empereur. Mais la victoire de S. Gothard, remportée le 1 Août de la même année par les Impériaux, ayant disposés les Turcs à demander la paix, la commission de Frédéric cessa presque aussitôt qu'il fut entré en exercice. L'an 1674, l'Empire ayant déclaré la guerre à la France, la Diète de Ratisbonne nomma Frédéric Maréchal Général des armées impériales. L'année suivante, après la mort de Turenne, il fit, avec le Général Montécuculi et le Marquis Herman de Bade, le siège d'Hagenau, que le Prince de Condé les obligea de lever le 22 Août. De là Frédéric alla se présenter devant Saverne, qu'il attaqua avec aussi peu de succès. Ses armes furent plus heureuses l'année suivante. Après quelques avantages remportés en Alsace, il se joignit au Marquis Herman de Bade pour faire le siège de Philipsbourg. Cette entreprise fut entamée le 30 Avril; et malgré

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

Fribourg, assiégé par les François. Mais le Commandant n'ayant point voulu suivre son avis, la place fut obligée de se rendre. La paix de Nimègue, conclue, l'an 1678, le rendit à son Marquisat. Il commençoit à y goûter les douceurs de la paix, lorsque la Chambre des Réunions, établie par Louis XIV à Brisach, éleva un orage contre lui et contre tous les autres Princes allemands, établis sur les bords du Rhin. Cette Chambre, instituée pour faire valoir les droits acquis au Roi par les Traités de Munster, des Pyrénées et de Nimègue, rendit un Edit qui déclaroit, entre autres choses, que toutes les terres du Marquisat de Bade, situées en-deçà du Rhin, étoient du Domaine de la Couronne de France. Le Marquis et les autres Princes intéressés se défendirent la plume à la main. La trêve de 20 ans, conclue en 1684, suspendit les opérations de la Chambre des Réunions. Louis-Guillaume n'étoit plus alors dans son Marquisat. Attaché à l'Empereur, il avoit été au secours de Vienne, assiégée, l'an 1683, par les Turcs, s'étoit enfermé dans la place, et lorsque le Roi de Pologne vint fondre sur les assiégés, il sortit de la ville avec la garnison, et acheva leur déroute. Cet événement est du 12 Septembre. Le 10 du mois suivant, le Marquis de Bade commanda la cavalerie au combat de Barcan, dont l'heureux succès fut suivi de la prise de cette ville et de celle de Gran. Il eut part, l'année suivante, à la prise de Vicegrade, au commencement de Juin, après une victoire remportée sur les Turcs. C'étoit un préliminaire du siège de Bude, qui fut entrepris dans le mois de Juillet par le Duc de Lorraine, Commandant en chef de l'armée impériale. Le Marquis de Bade se distingua dans cette expédition, mais surtout à la bataille que les Impériaux gagnèrent, le 22 Juillet, à la vue de la place, sur l'armée des Turcs, commandée par le Séraskier. Le Général victorieux, dans le compte qu'il rendit de cette journée à l'Empereur, donnoit les plus grands éloges à la valeur du Marquis de Bade. Le siège fut repris avec ardeur. Mais, le 1 Novembre, après trois mois de tranchée ouverte, les mauvais tems et les maladies qui emportèrent près de 20 mille hommes de l'armée impériale, obligèrent d'abandonner cette entreprise. L'année suivante, les armes de l'Empire eurent des succès plus brillans en Hongrie. Le Duc de Lorraine fit le siège de Neuhausel, les Turcs celui de Gran, pendant lequel ils se rendirent maîtres de Vicegrade: événement qui suivit de près la bataille de Gran, où les Turcs attaquèrent vainement l'aile droite, commandée par le Duc de Lorraine, et malheureusement l'aile gauche, à la tête de laquelle étoit le Duc de Bavière, qui les repoussa vigoureulement. Dans leur fuite ils furent reçus par le Marquis de Bade, qui les

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

les efforts du Maréchal de Luxembourg pour la traverser, malgré la brave défense des assiégés, Philipsbourg fut obligé de se rendre le 17 Septembre suivant. Frédéric, encouragé par ce succès, conçut le dessein d'assiéger Brisach. Mais, avant de l'exécuter, il crut devoir aller trouver l'Empereur à Vienne pour en conférer avec lui. Ce voyage lui causa une maladie dont il mourut au retour, dans son palais de Carlsbourg, le 31 Janvier 1677, à l'âge de 59 ans. A la valeur ce Prince réunissoit toutes les vertus sociales, et beaucoup de talent et de goût pour les Lettres. Au milieu du tumulte des armes il forma un riche cabinet d'antiquités, que ses successeurs ont augmenté. Le palais de Carlsbourg lui dut une nouvelle existence. Il n'étoit que de briques avant lui; il en fit un édifice de marbre, qui fait encore aujourd'hui l'admiration des étrangers. L'architecture militaire fut aussi de son goût. On compte jusqu'à huit places de son Marquisat, qu'il fit fortifier de manière à le mettre à l'abri de la surprise. L'Auteur de *L'Allemagne protestante* fait ainsi le portrait de Frédéric: » Ce Prince, dit-il, est de riche taille, et de grande mine » avec beaucoup d'embonpoint. Il est très affable et très civil, curieux » de belles choses, et tous les traits de son visage marquent en lui de » bonnes inclinations. Il mange délicatement. Sa table est des meilleures d'Allemagne et servie à la française. » Il avoit épousé en premières noces, le 30 Nov. 1642, à Stockholm, CHRISTINE-MADELEINE, fille de Jean Casimir, Duc de Deux-Ponts-Clebourg (1), et de Catherine, sœur de Charles IX, Roi de Suede, qu'il perdit, le 4 Août 1663, après avoir eu d'elle huit enfans, dont les cinq, qui survécurent à leur père, sont Frédéric, qui suit; Charles-Gustave, né le 27 Sept. 1648, mort à l'âge de 51 ans (Ce Prince accompagna son père dans la guerre de 1674, et au siège de Philipsbourg il fut le premier qui monta à l'assaut. Charles-Gustave, Roi de Suede, lui avoit fait don en 1656 de la Préfecture de Kusenhusen dans la basse Alsace. La Chambre souveraine, établie par Louis XIV à Brisach, l'obligea d'en faire hommage à la France. Mais quelques années après elle l'en dépouilla, parce qu'il avoit porté les armes contre cette Couronne en faveur de l'Empire; et ce ne fut qu'en 1697, à la paix de Riswick, qu'il fut remis en possession de cette Préfecture. En 1684, il alla combattre contre les Turcs en Hongrie, et se distingua l'année suivante au siège de Javarin. La paix étant faite avec les Turcs, il revint servir en Alsace sous le Prince Louis de Bade, qui l'employa avec succès en diverses opérations. Il mourut le 24 Octobre 1703); Christine, fille de Frédéric VI, née le 22 Avril 1645, épousa, 1<sup>o</sup>, l'an 1665, Albert de Brandebourg, 2<sup>o</sup>, le 14 Août 1681, Frédéric, Duc de Saxe-Gotha, et mourut l'an 1705; Catherine-Barbe, sœur de Christine, mourut Chanoinesse luthérienne d'Hervord, l'an 1734; Jeanne, troisième fille de Frédéric, née le 6 Novembre 1651, épousa Jean-Frédéric de Brandebourg, et mourut le 28 Septembre 1681. JEANNE DE MUNZESHEIM, seconde femme de Frédéric VI, le fit père de Frédéric et de Jean Bernard, d'où sortent les Barons de Munzesheim, qui subsistent encore de nos jours.

(1) A l'article de Jean-Casimir ci-dessus, p. 333, col. 6, on l'a dite mal-à-propos femme de Frédéric II.

## FREDERIC VII, DIT LE MAGNE OU LE GRAND.

1677. FRÉDÉRIC VII, né, le 23 Septembre 1647, à Uckermonde en Poméranie, élevé avec soin dans les Lettres, voyagea depuis 1664 jusqu'en 1669 dans les différens pays de l'Europe. De retour il épousa, l'an 1670, MARIE, fille de Frédéric, Duc de Holstein-Gottorp. Ayant succédé, l'an 1677, à son père, il vit pendant l'espace de 23 ans ses Domaines alternativement dévastés par les uns et par les autres. La paix de Nimègue, conclue l'an 1679, le remit en possession de la plus grande partie: mais ce fut pour bien peu de tems. D'abord par un des articles du Traité, les François retinrent Fribourg dont ils s'étoient emparés, tandis que le Marquis Frédéric se rendoit maître de Philipsbourg, et Brisach qui étoit entre leurs mains depuis 40 ans. Non contents de ces deux places, ils firent élever, l'année même que le Traité fut signé, le Fort d'Hunningue près de Bâle, et sept ans après le Fort Louis, dans une île du Rhin, vis-à-vis de Stollhoffen, afin de mettre, pour ainsi dire, un frein et des entraves à ce fleuve. Outre cela, deux ans après la conclusion de la paix, ils surprirent l'importante ville de Strasbourg; et pour s'en assurer la jouissance, ils construisirent le Fort de Kehl sur la droite du Rhin, à l'entrée de l'Ortenau, ce qui leur ouvrit toute cette province. Par là se trouvant

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

attendoit près du Danube, et acheva leur déroute. On fit état de sept mille hommes qu'ils perdirent en cette journée, avec 30 canons, 16 mortiers et 20 étendards. La prise de Neuhausel, emporté le 19 Août, fut le prix de la victoire de Gran.

L'an 1686, le Marquis de Bade, nommé Général de la cavalerie, se trouva au siège de Bude, commencé le 21 Juin, où il ramena plusieurs fois au combat les Impériaux dans les différentes attaques qui leur furent livrées par les Turcs. La ville ayant été emportée d'assaut le 2 Septembre, le Marquis de Bade réduisit, quelques jours après, la citadelle. Il se rendit maître ensuite de Simonthorn, de Caposwar, de Cinq-Eglises, de Funkskir, brûla le pont d'Esseck, et, la campagne finie, s'en retourna à Vienne, où, le 27 Novembre, il fut créé Général par l'Empereur. L'an 1687, il commanda l'aile gauche de l'armée impériale avec l'Electeur de Bavière à la bataille de Mohatz, donnée, le 14 Août, contre les Turcs, qui perdirent à cette journée 23 mille hommes sur 80 dont leur armée étoit composée. Nouvelle victoire du Marquis de Bade sur les Turcs, le 5 Septembre 1688, près de Tervanize en Bosnie. Elle fut suivie le lendemain de la prise de Belgrade, que le Duc de Lorraine et l'Electeur de Bavière tenoient assiégée depuis le 9 Août.

La guerre étant de nouveau déclarée, l'an 1689, entre la France et l'Empire, le Marquis de Bade se trouva chargé seul en chef du poids de la guerre contre les Turcs, le Duc de Lorraine et l'Electeur de Bavière étant allés commander sur le Rhin. Ce fut alors qu'il déploya toute son habileté dans l'art militaire. Après divers petits combats, où il eut toujours l'avantage, il remporta, le 24 Septembre, une victoire signalée à Nissa en Servie sur les Turcs, qui perdirent plus de 10 mille hommes en cette journée avec tout leur bagage, et par leur fuite laisserent la Servie à la discrétion du vainqueur qui en fit la conquête en peu de jours. Dans l'ardeur de la bataille de Nissa, le Marquis reçut des lettres qui lui annonçoient ledésastre de son Marquisat, envahi par les François. De la Servie étant entré dans la Bulgarie, il livra, le 6 Octobre, près de Widdin, une nouvelle bataille aux Turcs, et, l'ayant gagnée, il soumit par ce coup seul la Bulgarie, la Valachie et la Transylvanie à l'Empereur. Nouveaux triomphes du Marquis au commencement de la campagne suivante. Avec 12 mille hommes, il chassa de la Transylvanie, dans le cours d'un mois, Tekeli, qui avoit le double de forces. Mais, pendant qu'il séjourne en ce pays, le Visir Kuprili reprend Nissa, Widdin et Belgrade. L'an 1691, forcé de se faire jour à travers l'armée des Turcs, qui, placée entre la Saune et le Danube, lui coupoit les vivres, il en

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

en état de donner la loi au Brigsaw et à l'Ortenau, ils ne manquent pas de faire sentir leur supériorité aux terres du Marquisat de Bade, qui se trouvoient limitrophes des leurs. Des contestations qu'ils éleverent presque aussitôt sur les limites de leurs possessions, sur la propriété de la rive et des isles du Rhin, sur les ponts et la navigation de ce fleuve, rallumèrent le feu de la guerre, dont la première victime fut le Marquisat de Bade, que les deux Marquis furent contraints d'abandonner. L'année 1689 fut la plus funeste à toute la rive du haut Rhin. Le Dauphin, après avoir repris l'année précédente Philipsbourg, réduisit à la dernière désolation les terres du Palatinat, de l'Evêché de Spire, du Wurtemberg, de Wornis et de Bade. Tout devint la proie du fer ou de la flamme. Au mois de Mars 1689, Villeroy, Maréchal de Camp, reçut ordre de mettre le feu au palais de Carlsbourg, situé à Dourlach. Il fit des remontrances pour sauver cet édifice. Elles furent inutiles. Le Maréchal de Duras, à qui le Dauphin le renvoya, chargea de l'exécution Melac, qui ne s'acquitta que trop fidèlement de son odieuse commission. Prévenu de cet ordre, le Marquis Frédéric, qui s'étoit retiré à Bâle avec sa famille, sauva les tableaux et les antiques qu'il fit amener dans cette ville. Enfin la paix de Ryswick, l'an 1697, lui rendit son Marquisat, où il ne trouva que des ruines et à peine un endroit pour se loger. Ses châteaux de Pforzheim, de Dourlach, de Mulberg, de Stafford, d'Emmendingen, de Badenweiler, de Sulzbourg, de Rothelin, avoient été réduits en cendres. Pour comble de malheur le palais qu'il avoit à Bâle fut encore brûlé par cas fortuit dans une fête qu'il donna à l'occasion de la paix de Ryswick. Frédéric, ayant à peine échappé aux flammes, se retira dans la forteresse de Greclingen, près de Dourlach, la seule que les François eussent épargnée. L'an 1698, il entreprit de relever le château de Carlsbourg : mais il n'étoit pas au quart de l'ouvrage, que la guerre pour la succession d'Espagne l'obligea de l'interrompre. L'an 1702, après la bataille de Fredlingen, gagnée, le 14 Octobre, par le Marquis de Villars sur le Prince Louis de Bade, il se vit obligé de retourner à Bâle, où, pendant trois ans de séjour qu'il y fit, il s'occupa à relever son palais que les flammes avoient consumé. Il revint à Dourlach en 1705. Mais, l'an 1707, après que Villars eut forcé les lignes de Stolhofen, les François s'étant répandus dans la basse Marche, il fut obligé de reprendre la route de son asyle ordinaire. Il y mourut le 26 Juillet 1709, à l'âge de 62 ans, n'ayant presque éprouvé pendant son regne que des revers qu'il soutint avec beaucoup de fermeté. Il aimoit les lettres, et s'adonna principalement aux mathématiques. Ses sujets, admirateurs de ses grandes qualités, le regretterent sincèrement. Il avoit épousé, le 15 Mai 1670, AUGUSTE-MARIE, fille de Frédéric III, Duc d'Holstein-Gottorp, morte presque octogénaire en 1728. De onze enfans qu'elle lui donna, cinq lui survécurent, savoir, deux fils : Charles-Guillaume, qui suit ; et Christophe, né le 9 Octobre 1684, mort le 29 Mai 1723, à l'âge de 39 ans, laissant de Marie-Christine-Félicité, son épouse, fille d'Auguste, Comte de Leinengen, trois fils, Charles-Auguste-Jean Rheinhardt, Charles-Guillaume-Eugene, et Christophe. Les filles de Frédéric sont, Catherine, née le 10 Oct. 1677, mariée, le 19 Juin 1701, à Jean Frédéric, Comte de Leinengen-Hartenbourg, décédée le 11 Août 1746; Jeanne-Elisabeth, née le 3 Octobre 1680, mariée le 6 Mai 1697, à Eberhard-Louis, Duc de Wurtemberg, décédée le 2 Juillet 1757; Albertine-Frédérique, née le 3 Juillet 1682, mariée, le 2 Septembre 1704, à Chrétien-Auguste de Holstein-Gottorp, Evêque de Lubeck, morte le 22 Décembre 1755.

## CHARLES-GUILLAUME.

1709. CHARLES-GUILLAUME, successeur de Frédéric le Grand son pere, naquit le 28 Janvier 1679. La nature, dit M. Schoepflin, hésitant si elle en feroit un Hercule ou le fils de Vénus, fit l'un et l'autre. Après avoir fait ses premières études à Lausanne et à Geneve, il fut envoyé à Utrecht pour y apprendre le droit politique et public. On sait l'estime que les Princes allemands font de cette étude. Charles-Guillaume s'y livra avec toute l'ardeur d'un particulier, et fit des progrès qui étonnerent ses maîtres. On conserve encore dans les Archives de sa Maison les écrits qu'il composa sur cette matière. Ses études achevées, l'an 1693, il s'attacha au Prince Louis de Bade son parent, et l'ayant accompagné dans un voyage qu'il fit en Angleterre pour concerter avec le Roi Guillaume les opérations de la guerre, il le suivit à son retour en Allemagne, et fit son apprentissage de

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

gagne, le 19 Août, près de Salenkemen, l'une des plus sanglantes batailles dont on ait ouï parler. Le Visir et le Sérasquier y périrent avec environ neuf mille des leurs, sans compter un pareil nombre de blessés. La perte fut à-peu-près égale du côté des Impériaux. Dix mille tentes et 158 canons qu'ils enleverent aux Turcs, furent les gages les moins équivoques de la victoire qu'ils s'attribuerent.

L'an 1693, la valeur du Marquis de Bade change de théâtre. Transporté sur le Rhin, à la demande des Etats de Suabe, pour arrêter les progrès des François, il reprend Heidelberg et les autres places du Palatinat, que les François avoient prises au commencement de la campagne, empêche le Maréchal de Lorges de pénétrer dans la forêt Noire, et repousse Mazel, qui avoit été envoyé pour se rendre maître de Tubinge. Le Marquis de Bade continua de commander sur le Rhin dans les années suivantes, jusqu'à la paix de Ryswick, conclue en 1697. Ce qui le couvrit de gloire dans ses campagnes du Rhin, ce furent ces campemens, où il montra tant d'habileté, qu'il fut regardé comme le premier homme de son siècle dans cette partie de l'art militaire. Rétabli par le Traité de paix dans ses Domaines, il sollicita, mais en vain, auprès de l'Empereur, un dédommagement des pertes qu'il avoit essayées pour son service. La générosité n'étoit pas la vertu favorite de Léopold. Le Marquis de Bade fit preuve de la sienne dans la guerre qui s'éleva, l'an 1700, pour la succession d'Espagne. Sacrifiant son ressentiment personnel à la cause publique, il accepta le commandement que l'Empereur lui offrit. Dès le printemps de l'an 1701, et avant la déclaration de guerre, il passa le Rhin, s'empara de Lauterbourg, de Weissembourg et de Billigheim, pour se frayer la route de Landau, dont il commença le siège le 16 Juin 1702, et dont il emporta d'assaut le château, le 9 Septembre suivant, en présence du Roi des Romains, qui s'étoit rendu le 27 Juillet à ce siège. La ville se rendit au mois d'Octobre. Mais le Marquis fut battu, le 14 du même mois, à Fridlingue par Villars, qui, deux jours après, se rend maître de cette place. Les campagnes suivantes du Marquis de Bade furent peu brillantes, le petit nombre et le mauvais état des troupes qu'on lui fournisoit, ne lui ayant pas permis d'exécuter les grands projets qu'il avoit conçus. La jalousie de Marlborough, Général anglois, lui fit un crime de sa lenteur, comme s'il eût été en son pouvoir d'attaquer un ennemi qui lui étoit incomparablement supérieur en forces. Mais un ouvrage de son génie, qui vaut des victoires les plus éclatantes, et qui a été le salut de l'Empire, c'est ce fameux retranchement qu'il fit construire depuis Phillipsbourg jusqu'à Stolhofen,

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

l'art militaire à l'école de ce Héros. La campagne de 1694 étant finie, il se met en route pour l'Italie, qu'il parcourut d'un bout à l'autre. En revenant il se trouva au siège de Casal, qui fut pris, le 11 Juillet 1695, par le Duc de Savoie. L'année suivante il partit pour la Suede, où il arriva dans le mois de Mars. La Reine Mere, Hedwige-Eléonore, sa tante, veuve du Roi Gustave-Adolphe, lui destinoit en mariage la Princesse Hedwige-Sophie, fille aînée du Roi Charles XI son fils. Mais la vie licencieuse qu'il mena à la Cour de Stockholm pendant sept mois qu'il y resta, lui fit manquer ce parti qui lui eût dans la suite procuré la Couronne de Suede, comme l'événement le fit voir. La guerre entre l'Empire et la France s'étant renouvelée en 1702, Charles-Guillaume se rendit au siège de Landau, que le Prince Louis de Bade faisoit sous les ordres du Roi des Romains. Les assiégés, dans une sortie qu'ils firent le 14 Août, avoient chassé les Impériaux de la tranchée. Charles-Guillaume, s'étant mis à la tête de ces derniers, les ramena au combat, et pressa Pennerni si vivement, qu'il l'obligea à regagner la place en diligence. Dans l'action il reçut une blessure dangereuse qui le retint long-tems au lit; ce qui a fait dire à plusieurs Historiens qu'il avoit péri avec le Comte de Soissons et le Comte de Königsec à l'attaque du fossé de la place. Le Roi des Romains, dans le compte qu'il rendit à l'Empereur des opérations de ce siège, fit l'éloge de la bravoure du jeune Marquis de Dourlach. La réputation qu'il s'y étoit acquise, déterminâ les Ordres de Suabe à lui conférer le grade de Feld-Maréchal-Général de ce Cercle. L'an 1703, les François, après avoir emporté le Fort de Kehl, se disposoient à pénétrer dans l'Allemagne. Ce fut alors que le Prince Louis de Bade, pour les arrêter, fit construire ces fameuses lignes qui s'étendoient depuis la forêt Noire, par Buhl, jusqu'à Stolhofen et au Rhin, ouvrage où il eut pour coopérateur le Marquis Charles-Guillaume. Les ennemis, n'osant entreprendre de forcer ces retranchemens, prirent un détour pour entrer en Suabe. Une partie de l'armée impériale étoit à Kinsingen sous les ordres du Comte de Styrum. Ils l'attaquèrent, le 20 Septembre, avec des forces supérieures, et l'eussent entièrement défait sans l'habileté de Charles-Guillaume et du Prince d'Anhalt-Dessau, qui sauverent l'infanterie. Ce service important ne fut pas sans récompense. L'Empereur, en étant instruit, nomma le Marquis Charles-Guillaume, par Brevet du 20 Novembre, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant de l'Empire. Il combattit en cette qualité, le 13 Août 1704, à la fameuse journée de Hochstet, et eut grande part à la victoire que les Impériaux y remportèrent. La mort ayant enlevé, l'an 1707, le Prince Louis de Bade, les lignes de Stolhofen furent attaquées et forcées, le 22 Mai de la même année, par le Maréchal de Villars. Charles-Guillaume, chargé de les défendre, fut contraint de se retirer à Plozheim, faute de troupes suffisantes pour soutenir l'effort des François. L'an 1709, ayant succédé à son père, il quitta les occupations militaires pour se livrer aux affaires domestiques. Après la paix de Rastadt, l'entreprit, l'an 1715, de bâtir un palais et de fonder une nouvelle ville à Carlsruh, dans une forêt à une lieue de Dourlach. Ce fut lui qui en dressa le plan et qui en dirigea l'exécution. Au devant du palais, tiré sur une ligne courbe, s'éleve une tour à huit pans, d'où partent 32 routes qui percent la forêt. De vastes jardins d'une belle ordonnance séparent du palais la ville, divisée en douze rues, et ouverte aux trois religions admises dans l'Empire. L'an 1725, le Conseil aulique termina par son jugement, rendu en faveur de la Maison de Nassau-Sarrebruck, le procès qui duroit depuis plus de 60 ans entre elle et celle de Bade-Dourlach, touchant la propriété de la Seigneurie de Lahr en Suabe, à cinq lieues de Strasbourg, de laquelle celle-ci étoit en possession.

La guerre de 1733, occasionnée par la double élection de Stanislas et de l'Electeur de Saxe au trône de Pologne, obligea de nouveau Charles-Guillaume à se réfugier à Bâle, pour se mettre à couvert des insultes des François. Il obtint néanmoins pour son Marquisat une sauve-garde, moyennant une contribution qu'il s'engagea de payer durant le cours de la guerre. Le 11 Mai 1738 fut le terme de ses jours. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, et fut enterré à Carlsruh. Malgré l'épuisement où les guerres de l'Empire sembloient avoir réduit son Marquisat, il fut assez économe, sans diminuer l'éclat de sa Cour, pour acquitter la plus grande partie des dettes immenses que ses prédécesseurs lui avoient transmises, et laisser un trésor garni suffisamment pour satisfaire au reste. Il aima la justice et la fit rendre avec exactitude. Les grâces étoient répandues sur sa

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

et de là jusqu'à Bulh. Il est célèbre dans nos histoires sous le nom de lignes de Stolhofen, et suffit seul pour immortaliser le nom de son auteur. Ce Prince, dont les travaux avoient ruiné la santé, mourut à l'âge de 52 ans, dans son palais de Rastadt le 4 Janvier 1707, et fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres à la Collégiale de cette ville. Il avoit fait 26 campagnes, commandé à 25 sièges, et donné 13 batailles, dans la plupart desquelles il remporta la victoire. On le compare pour la castramétation à Pyrrhus et à César, et il n'eut point d'égal, comme on l'a déjà dit, en ce genre parmi ses contemporains. Il avoit épousé, le 27 Mars 1690, FRANÇOISE-SIBYLLE-AUGUSTE, fille de Jules-François, Duc de Saxe-Lawembourg, (morte à Etlingen le 10 Juillet 1733), dont il laissa Louis-George-Simpert, qui suit; Guillaume-George-Simpert, mort en 1709, à l'âge de six ans; Auguste-George-Simpert, qui viendra ensuite; et Auguste-Marie-Jeanne, mariée, en 1724, à Louis, Duc d'Orléans (morte le 8 Août 1726).

## LOUIS-GEORGE.

1707. Louis-George, né à Etlingen le 7 Juin 1702, succéda au Marquis Louis-Guillaume son père, sous la tutelle de Françoise Sibylle sa mère, de Jean-Guillaume, Electeur Palatin, et de Léopold, Duc de Lorraine, conformément au testament de son père. Depuis le xv<sup>e</sup> siècle, le Comté de Spanheim étoit possédé en commun par l'Electeur Palatin et le Marquis de Bade, ce qui donnoit occasion à de fréquens démêlés. On fit un partage, le 24 Août 1707, à Creutznach, par lequel on assigna trois parts du Comté à l'Electeur, et deux au Marquis, dans lesquelles Creutznach se trouva compris. La guerre pour la succession d'Espagne duroit toujours. Les François étant venus à bout de forcer les lignes de Stolhofen, se répandirent dans les provinces frontières d'Allemagne, et firent dans le Marquisat de Bade plusieurs dégâts, qui engagèrent la Diète de 1708 à l'exempter des contributions établies dans l'Empire sur les différens Cercles.

L'an 1713, la France ayant fait sa paix avec l'Angleterre, la Prusse, la Savoie, le Portugal et les Etats-Généraux, n'eut plus d'ennemis que l'Empire. La prise de Landau et de Fribourg, faite par les François, détermina l'Empereur à conclure son Traité avec cette Puissance. Le magnifique palais de Rastadt, élevé au milieu des fureurs de la guerre, et achevé par la Marquise Françoise-Sibylle, fut choisi pour le lieu des Conférences. Le Prince Eugene et le Maréchal de Villars, Plénipotentiaires des deux Puissances, s'y étant rendus le 26 Novembre 1713, arrêtèrent, le 7 Mars suivant, les préliminaires de la paix, à laquelle on donna la dernière main dans le mois de Septembre de la même année à Bade en Suisse. Par un des articles du Traité, la Seigneurie de Rodemacher avec ses dépendances est restituée au Marquis de Bade, à condition toutefois qu'en première instance elle ressortira au bailliage de Thionville, et en dernier au parlement de Metz. Un autre article portoit que tous les Forts élevés par les François dans l'Ortenau et les autres terres appartenantes à la Maison de Bade seroient détruits.

L'an 1733, la guerre déclarée à l'Empereur par la France attira les François dans le Marquisat de Bade, après la prise du fort de Kehl; ce qui obligea le Marquis Louis-George, partisan de l'Empereur, à se retirer en Bohême, où il attendit dans Schlackenwerth la fin de la guerre. De retour à Rastadt, l'an 1736, il y établit près de son palais un collège, dont il confia le soin aux Clercs des Ecoles pies. L'an 1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle, qui termina une guerre de sept ans, faite pour la succession de la Maison d'Autriche, le Marquis de Bade protesta contre le 20<sup>e</sup> article du Traité préliminaire qui assuroit à l'Electeur d'Hanovre la jouissance de ses Etats. Le motif de cette protestation fut la conservation des droits de la Maison de Bade sur le Duché de Lawembourg, dont celle d'Hanovre s'étoit emparée. L'an 1761, le Marquis Louis-George mourut d'hydropisie de poitrine le 22 Octobre, et fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 18 Avril 1721, MARIE-ANNE, fille d'Adam-Charles, Prince de Schwartzenberg, morte le 12 Janvier 1755; 2<sup>o</sup>, le 10 Juillet de cette dernière année, JOSEPHINE-ANNE DE BAVIERE, fille de l'Empereur Charles VII, morte le 7 Mai 1776. Du premier lit il ne laissa qu'Elisabeth-Auguste, à laquelle il assura la somme de deux cens mille florins pour la part qu'elle pou-

## MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

figure, et nul Prince ne fut d'un abord plus facile à toutes sortes de personnes. Il cultiva les sciences naturelles; mais il s'adonna sur-tout à la botanique, et enrichit ses jardins de toutes les plantes étrangères, qu'il fit venir à grands frais. A l'égard de ses mœurs, elles furent très libriques. A l'exemple des Musulmans il eut un sérail, chose inouïe jusqu'alors parmi les Princes chrétiens. Il avoit épousé, le 27 Juin 1697, MADELEINE-WILLELMINE, fille de Louis, Duc de Wurtemberg (morte le 30 Oct. 1742), dont il eut Charlemagne, mort l'an 1712, à l'âge de douze ans; et Frédéric, né le 7 Octobre 1703, à Stutgard, où sa mère pendant le feu de la guerre s'étoit retirée auprès du Duc Eberhard son frère. Ce jeune Prince élevé avec soin, après avoir parcouru la France, l'Angleterre, les Pays-Bas et différentes Cours de l'Allemagne, où il avoit fait admirer ses belles qualités, mourut à Dourlach le 26 Mars 1732, laissant d'Anne-Charlotte-Amélie, fille de Jean-Guillaume Frison, Prince de Nassau-Orange, sa femme (morte au mois de Sept. 1777), Charles-Frédéric, qui suit, et Guillaume-Louis, né le 14 Janvier 1732, lequel, s'étant attaché au service des Provinces-Unies, a été fait Colonel d'un régiment de cette République en 1747, Gouverneur d'Arnhem en 1753, et Général-Major l'année suivante.

## CHARLES-FRÉDÉRIC.

1738. CHARLES-FRÉDÉRIC, né, le 22 Novembre 1728, de Frédéric et d'Anne-Charlotte-Amélie, succéda, l'an 1738, à son aïeul Charles-Guillaume dans le Marquisat de Bade-Dourolach, à l'âge de dix ans, sous la tutelle de son aïeule Madeleine-Willelmine, et de Charles-Auguste, neveu de Charles-Guillaume, par Christophe son père. La mère du jeune Prince, à raison de sa mauvaise santé, n'eut point de part à cet emploi. Ses tuteurs, l'an 1741, vinrent à bout de terminer l'ancienne contestation qui régnoit entre la Maison d'Autriche et celle de Bade, touchant les Seigneuries de Sausenberg, de Rothelin ou Roetheln, et de Badenweiler, que la première prétendoit être dans sa mouvance. Marie-Thérèse, Reine d'Hongrie, et depuis Impératrice, au moyen de 230 mille florins qui lui furent délivrés, reconnut ces terres avec la ville de Schopfleim pour terres libres et allodiales de l'Empire. L'an 1745, le Marquis Charles-Frédéric, après avoir achevé ses études à Lausanne, se mit à voyager, et commença par la France. Après un séjour de plusieurs mois à Paris et à Versailles, il se rendit, l'an 1746, à la Haye, auprès de son aïeule maternelle, Marie-Louise, et de son fils Guillaume-Charles-Henri-Frison d'Orange-Nassau, nouvellement élu Stadhouder des Provinces-Unies. Etant revenu, l'année sui-

## MARGRAVES DE BADE-BADEN.

voit prétendre aux biens allodiaux de sa Maison. Le second lit a été stérile.

## AUGUSTE-GEORGE.

1761. AUGUSTE-GEORGE, le dernier des fils du Marquis Louis-Guillaume, né le 4 Janvier 1706, avoit été dès son enfance destiné à l'état ecclésiastique, et fut Chanoine de Cologne. L'an 1730, il changea d'état, et embrassa la profession des armes. Les Etats-Généraux, qui depuis long-tems entretenoient le régiment de Bade, non seulement l'en déclarèrent Colonel, mais ils l'élevèrent encore successivement aux grades de Maréchal de Camp et de Lieutenant-Général. Les Etats de Suabe lui conférèrent de même ce dernier emploi dans les troupes de leur Cercle. Nommé Colonel Général de la cavalerie impériale en 1757, il la commanda en effet dans la guerre qui s'éleva dans le même tems, et mérita, l'année suivante, la dignité de Lieutenant-Général, dont l'Impératrice-Reine l'honora. L'an 1765, le 28 Janvier, il fit avec Charles-Frédéric, Marquis de Bade-Dourlach, un Traité de succession mutuelle au cas que l'un ou l'autre vienne à mourir sans postérité. Ce Traité s'effectua, l'an 1771, par la mort du Marquis Auguste-George, arrivée le 21 Octobre, ce Prince ne laissant aucune lignée de MARIE-VICTOIRE, fille de Léopold-Philippe, Duc d'Aremberg, qu'il avoit épousée le 7 Décembre 1735.

maines liquidés de dettes, et presque entièrement affranchis de procès. L'an 1750, il entreprit le voyage d'Italie, et parcourut ce beau pays en politique, en historien, en naturaliste et en mathématicien. De retour chez lui, il donna son attention aux procès qui lui restoient à vider avec ses voisins. Des Traités avantageux et solides les ont terminés. Il a fallu songer ensuite à se loger. Il n'y avoit de réparé au palais de Carlsbourg que le quart des édifices. Celui de Carlsruh, quoique plus nouveau, tomboit déjà de caducité. Charles-Frédéric donna la préférence à celui-ci, et entreprit de le relever. Son aïeul ne l'avoit bâti que pour sa vie, il voulut en faire un ouvrage éternel. Il a réussi à en faire un palais qui dans une juste étendue réunit l'élégance à la solidité. La ville attenante a pris en même tems une nouvelle face. Elle n'étoit que de bois, elle a été rebâtie en pierres. Les grâces du Prince y ont attiré beaucoup d'étrangers. Les trois religions autorisées dans l'Empire y ont chacune leur temple. Le Prince y a de plus établi un college, une école de dessin, un amphithéâtre de chirurgie. L'an 1771, Charles-Frédéric a réuni dans sa main tous les Domaines de sa Maison par la mort d'Auguste-George, Marquis de Bade-Baden, arrivée le 21 Octobre de cette année. Il a épousé, le 28 Janvier 1751, CHARLOTTE-LOUISE, fille de Louis V, Landgrave de Hesse-Darmstadt, née le 11 Juillet 1723, dont il a quatre fils, Charles-Louis, né le 14 Février 1755; Frédéric, né le 29 Août 1756; Louis-Guillaume, né le 9 Février 1763; Guillaume Louis, né le 14 Février 1772.

MARGRAVES  
DE BADE-DOURLACH.

vante, en cette Cour, il passa de là en Angleterre. Dans l'intervalle de ces deux voyages, ayant reçu de l'Empereur des Lettres d'émancipation, il prit en main, le 22 Novembre 1746, le gouvernement de son Marquisat. Mais ce ne fut qu'au bout de 4 ans (le 14 Août 1750) qu'il en reçut l'investiture. Dans les Lettres féodales qui lui furent expédiées à ce sujet, les Marquisats d'Hochberg et de Bade sont distinctement énoncés avec la moitié du Comté d'Eberstein et les Seigneuries de Mulberg et d'Usenberg. L'autre partie du Comté d'Eberstein, possédée auparavant par les Maisons de Cronsfeld et de Wolckenstein, lui fut conférée le 3 Août 1756. Il est peu de tuteles qui aient été aussi sagement administrées que celle de ce Prince. Après tant de guerres qui avoient si cruellement désolé son pays, après tant de contestations que ses ancêtres avoient soutenues avec les Princes de leur voisinage, ses tuteurs lui remirent ses Do-



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## LANDGRAVES DE THURINGE ET DE HESSE.

LA THURINGE et la Hesse, anciennement habitées par les Cattes, ensuite envahies par d'autres peuples, formoient du tems de Clovis un Royaume du nom de la première, dont le Souverain, appelé Basin, mourut vers l'an 527. Ses trois fils, Bertaire, Balderic et Hermenfroï, partagerent après lui ses Etats. Mais, Amalberge, niece de Théodoric, Roi des Ostrogoths, et femme d'Hermenfroï, Princesse ambitieuse et cruelle, excita son époux à se défaire de ses freres, afin de posséder le Royaume en entier. Hermenfroï, docile à la voix de sa femme, commença par assassiner Bertaire, pere de trois enfans qu'il laissa en bas âge, deux fils et une fille. Balderic, craignant le même sort pour lui, se mit en état de défense. Son frere, pour l'attaquer avec succès, fit alliance avec Thiéri, Roi d'Austrasie, sous promesse de partager avec lui la portion de Balderic en cas de réussite. Thiéri, l'an 528, ayant amené avec lui Clotaire son frere, rend Hermenfroï victorieux dans une bataille où Balderic est pris en fuyant. Hermenfroï, maître de la personne de son frere, s'empare de ses Domaines sans vouloir en faire part à Thiéri. Les deux Princes françois, irrités de cette mauvaise foi, reviennent l'année suivante en Thuringe, et taillent en pieces les troupes d'Hermenfroï qui se sauve dans une forteresse. Parmi les prisonniers qu'ils firent se trouva la jeune Princesse Radegonde, fille de Bertaire, âgée pour lors de dix ans, dont la beauté les captiva l'un et l'autre. Chacun voulant l'avoir, ils la tirerent au sort pour s'accorder, dit Fortunat, et elle échut à Clotaire. Ce Prince en fit sa femme, et l'envoya dans une ville de Vermandois pour y être élevée selon sa condition. Thiéri, l'an 530, ayant achevé la conquête de la Thuringe, invita Hermenfroï à le venir trouver à Tolbiac. L'ayant en son pouvoir, il le précipita du haut des murs de la place, comme ils se promenoient ensemble sur les remparts. La Thuringe fut alors annexée à l'Austrasie. Les Rois de France qui suivirent ayant fait de nouvelles conquêtes en Allemagne, la Thuringe se trouva comprise dans le district qu'on nomma la Franconie, ou la France orientale. Lorsque le trône impérial eut été transféré de France en Allemagne, la Franconie tomba sous le titre de Duché dans une Maison puissante qui donna plusieurs Chefs à l'Empire. A la tête de ceux-ci fut l'Empereur Conrad II, sous le règne duquel vint s'établir en Thuringe, vers l'an 1025, Louis, dit LE BARBU, que plusieurs donnent pour l'un de ces deux fils que Charles de France, oncle du Roi Louis V, eut dans sa prison d'Orléans. Mais il est maintenant démontré dans une Dissertation du savant Crollius, lue en 1781 à l'Académie de Manheim, qu'il étoit né de Conrad, frere d'Herman II, Duc de Suabe, et que par conséquent il étoit cousin germain de l'Impératrice Cécile, femme de l'Empereur qu'on vient de nommer. Bientôt par la faveur de ce Prince il acquit de grands biens dans la Thuringe proprement dite, ainsi que dans la Hesse, sans néanmoins avoir, à ce qu'il paroît, aucune autorité sur ces deux provinces. » L'ancien Duché de Thuringe, dit M. Pfeffel, déchiré en quantité de lambeaux, étoit soumis à plusieurs Comtes qui dépendoient d'un Margrave, et celui-ci relevoit à son tour du Duc de Saxe. Louis batit le château de Schauenbourg, et épousa, l'an 1040, CÉCILE, unique héritière de la Maison de Sangershausen, l'une des plus puissantes de Thuringe, dont les vastes Domaines furent ainsi réunis à ceux qui appartenoient à Louis de son chef. Louis mourut à Mayence l'an 1056, laissant deux fils, Louis, dit *le Sauteur*, et Bérenger. Le premier eut en partage Schauenbourg, où il établit sa résidence, et le second Sangershausen. (De celui-ci descendent, suivant le Conseiller Scheid, les Comtes de Holmstein.) Cécile donna aussi trois filles à son époux; Udegarde, mariée à Poppon, Comte de Henneberg; Ute, femme d'un Comte de Linderbeck; et Adélaïde qui resta dans le célibat. Louis *le Sauteur* étant devenu amoureux d'Adélaïde, femme de Frédéric, Palatin de Saxe, conspira avec elle contre les jours de son époux; et voici comment l'intrigue fut conduite. Il alla chasser dans un bois à côté du château de Schylytz, où demouroit Frédéric. Excité par sa femme, celui-ci prend ses armes, et court au chasseur pour lui demander raison de cette insulte. Des raisons on en vint aux coups, et Frédéric resta sur la place le 2 Février 1065 (et non 1085, comme le prétend Eccard); après quoi l'assassin épousa la veuve de son ennemi. Cinq ans se passerent sans que les parens du mort pussent obtenir justice de ce meurtre. Enfin, l'an 1070, l'Archevêque de Brême, frere de Frédéric, obtint de l'Empereur Henri IV un ordre de faire arrêter Louis. Ayant été pris dans une embuscade, il fut enfermé dans le château de Giebichstein sur la Sala, d'où il se sauva deux ans après, en se jetant, dit-on, par une fenêtre dans la riviere; ce qui lui fit doaner, à ce qu'on prétend, le surnom de *Sauteur*. Henri IV et son fils Henri V eurent presque toujours

un ennemi déclaré dans la personne de Louis. Le premier s'étant mis à sa poursuite l'an 1093, le réduisit bientôt à la plus grande détresse. Louis, voyant qu'il ne pouvoit lui échapper, vint se livrer de lui-même et se constituer prisonnier au château de Dortmund, d'où il ne sortit qu'en donnant son château de Warbourg pour prix de sa liberté. M. Eccard, comme Pistorius le prouve, se trompe en confondant cette seconde captivité avec la première. Henri V, également mécontent de Louis, le fit enlever à Mayence, l'an 1114, au milieu de ses noces, où il étoit venu sans avoir obtenu son agrément. Sa liberté ne lui fut rendue qu'au bout de deux ans et neuf mois, en donnant huit étages. Depuis ce tems il vécut tranquille, et sur la fin de ses jours il se retira au Monastere de Renards-Brunn, qu'il avoit fondé pour expier son homicide. Il y mourut en 1123, à l'âge de 73 ans, dit l'Anonyme d'Erfort, auteur de l'histoire des Landgraves de Thuringe. (*Apud Pistorium*, T. I, p. 1309, c. 15-17.) Mais sur ce pied là il n'auroit eu que 15 ans lorsqu'il assassina le Palatin : ce qui n'est guere vraisemblable. Il paroît qu'on doit ou retarder la date de ce crime ou avancer celle de sa naissance. D'Adélaïde, morte en 1110 au Monastere d'Oderslaiben, qu'elle avoit pareillement fondé en esprit de pénitence, et où elle passa les dernières années de sa vie, il eut cinq fils et trois filles. Les fils sont Louis, qui suit; Henri, surnommé Raspon, qui périt dans une embuscade l'an 1131; Herman, décédé l'an 1114; Conrad dont on ne sait rien; et Udon, Evêque de Naumbourg en 1123, lequel périt en mer, l'an 1149, en revenant de la Croisade, où il avoit accompagné l'Empereur Conrad. Les filles sont Cunégonde, femme d'un Comte de Saxe; Adélaïde, mariée à Udalric, Comte de Weimar ou d'Orlamunde; et N., femme d'un Comte de Welden. Ce fut Louis le Sauteur qui bâtit en 1070 la ville d'Eisenach sur la riviere de Neisse.

LOUIS I, PREMIER LANDGRAVE DE THURINGE  
DE SA MAISON.

1130. Louis, fils de Louis le Sauteur, et le troisième du nom de sa Maison, fut nommé, l'an 1130, Landgrave, c'est-à-dire Comte Provincial de Thuringe, par l'Empereur Lothaire, dont il avoit favorisé l'élection. Cette dignité n'étoit pas nouvelle, et Louis y fut substitué à Herman de Wintzenbourg, ou Winzenbourg, que Lothaire avoit déposé dans la Diète de Quedlinbourg, pour avoir tué un Commissaire impérial; mais il releva ce titre, et le fixa dans sa Maison. Le Landgrave Louis I, ainsi que son pere, faisoit sa résidence ordinaire à Freybourg sur l'Unstrut en Thuringe, dans un château nommé Neuenbourg, qui subsiste encore de nos jours. (Busching.) Il mourut le 12 Janvier 1140, comme le prouve Struvius, et non pas en 1149, comme d'autres le marquent. D'Henwige son épouse, fille de Gison, Comte de Gudensberg et parente de l'Empereur Lothaire (morte suivant Pistorius en 1148), il laissa deux fils, Louis qui lui succéda au Landgraviat de Thuringe, et Henri surnommé Raspon, comme un de ses oncles, qui eut les biens allodiaux que son pere possédoit dans la Hesse, et mourut l'an 1130. (Falken, *Tradit. Corbeienses*, p. 371.)

LOUIS II.

1140. Louis II, surnommé de Fer, parce qu'il portoit toujours une cuirasse, successeur de Louis I son pere au Landgraviat de Thuringe, fut un Prince dur et inquiet, qui vexa beaucoup le peuple et la noblesse de ses Etats. L'historien anonyme des Landgraves de Thuringe, publié par Pistorius, raconte qu'ayant vaincu en bataille rangée les Nobles de son Landgraviat révoltés contre lui, il les attela quatre à quatre à une charrie, et les obligea de labourer un champ, pour les humilier. Etant à Naumbourg, et se voyant près de mourir, il les fit appeller, et leur commanda, sous peine de la corde, de porter sur leurs épaules son cadavre pendant plusieurs milles, jusqu'au lieu de sa sépulture; ce qu'ils exécuterent, tant étoit grande et profonde la crainte qu'il leur avoit imprimée de son vivant, et celle qu'ils avoient de ses enfants. L'historien cité met sa mort en 1173; le Moine Godefroi, la Chronique de Saxe, et deux autres Chroniques, ainsi que son épitaphe, la placent au 14 Octobre 1172. Malgré ces autorités, Tentzelius et Stru-

vius, suivis par M. Mallet, soutiennent que Louis de Fer étoit mort en 1168; ce qu'ils prouvent par un Diplôme de Louis son successeur, donné cette année, et par un manuscrit du tems, conservé dans la bibliothèque du Duc de Saxe-Gotha. Louis de Fer, dont la résidence étoit à Eisenach, avoit épousé, l'an 1150, Judith, fille de l'Empereur Conrad III. De ce mariage sortirent trois fils, Louis, qui suit, Herman, et Frédéric, Comte de Ziegenhain, dont la postérité a duré jusqu'en 1453; trois filles, dont l'aînée, Judith, ou Cécile, épousa Uladislav IV, Roi de Bohême; la seconde, nommée Jutte, fut mariée avec Herman III, Comte de Ravensberg (Gudenus, *Cod. Diplom.* T. II, p. 602); la troisième, nommée Sophie, devint la seconde femme de Bernard III d'Ascanie, Duc de Saxe.

LOUIS III, DIT LE DEBONNAIRE.

1168. Louis III, successeur de Louis II son pere, et Palatin de Saxe, eut au commencement de sa Régence des démêlés avec la ville d'Erfort, qui, à la sollicitation et avec l'appui des Comtes de Thuringe, vouloit se soustraire à son obéissance. L'Empereur Frédéric I ayant pris connoissance de cette querelle la fit cesser en obligeant la ville d'Erfort à rester soumise au Landgrave. Frédéric ayant fait mettre au ban de l'Empire, l'an 1180, Henri le Lion, Duc de Saxe, engagea le Landgrave Louis à lui faire la guerre pour s'approprier une partie de sa dépouille. Mais Henri, dit la Chronique de Stederberg, étant entré dans la Thuringe, y mit tout à feu et à sang, et fit prisonnier dans un combat le Landgrave avec Herman son frere, et un grand nombre de Gentilshommes. Leur captivité ne fut pas longue. L'Empereur en étant instruit se rendit promptement à Erfort, où il convoqua son armée pour les délivrer; ce qui effraya tellement Henri, qu'ayant rendu la liberté aux deux freres, il les députa à l'Empereur pour lui demander la paix. (*Anon. m. Hist. Landgr. apud Struc.* T. I, p. 1517.) Louis fut attaqué peu de tems après par Bernard, Comte d'Anhalt, qui étant entré dans la Thuringe, détruisit le château de Mellinow. (*Ibid.*) Mais à peine se fut-il retiré, que Louis, pour lui rendre la pareille, se jeta sur ses terres qu'il ravagea jusqu'à la Sala. Il exerça principalement sa vengeance sur la ville d'Athenleben, qu'il détruisit de fond en comble. (*Ibid.*) Louis eut, l'an 1186, une autre guerre qui fut moins sanglante avec Conrad, Archevêque de Mayence.

qui prétendoit, suivant M. Mallet, que la Maison de Franconie étant éteinte, les biens qu'elle avoit possédés en Thuringe devoient revenir à son Eglise. Dans le dessein de les reconvenir, il fit bâtir sur ses frontières, vis-à-vis de la Hesse, le château d'Heilgenberg, auquel le Landgrave opposa celui de Grüneberg. Mais l'Enri, Roi des Romains, ayant visité le Prélat et le Landgrave dans son voyage de Pologne, réussit à les réconcilier. Louis suivit l'Empereur dans son expédition de la Terre-Sainte, où il donna de grandes preuves de sa valeur, suivant l'Anonyme d'Erfort. L'opinion commune place sa mort en 1197; mais Tentzelius tâche de prouver par divers actes qu'elle arriva l'an 1190. Il paroît néanmoins un peu difficile d'accorder cette époque avec un trait de la vie de Louis, que nous avons déjà rapporté ailleurs, et qu'il est à propos de répéter ici, d'après Raoul de Diceto, Doyen de Londres, qui le tenoit de Guillaume, Chapelain de Louis, et l'un des Clercs qui accompagnèrent le Roi Richard à la Terre-Sainte. » Anseric de » Montréal, dit-il, étant à l'article de la mort (pen- » dant le siège d'Acce), révéla le complot qu'il avoit » formé avec l'Evêque de Beauvais, le Comte Robert » son frere, Gui de Dampierre, le Landgrave (Louis) » et le Comte de Gueldre, de trahir les Croisés, à l'ap- » pait de trente-deux mille besans, et de cent marcs » d'or, qu'ils reçurent de Saladin. Le Landgrave eut » de plus quatre chameaux, deux léopards et quatre » éperviers. Ces Princes ayant reçu encore d'autres » dons, empêchèrent un assaut qu'on vouloit donner » à la place, et souffrèrent que les ennemis brûlassent » les forts que les Croisés avoient élevés ». Ceci est raconté, il est vrai, par Raoul avant l'arrivée du Roi d'Angleterre au siège d'Acce. Louis avoit épousé 1<sup>o</sup> MARGUERITE D'AUTRICHE, 2<sup>o</sup> SOPHIE, veuve de Waldemar le Grand, Roi de Danemarck. Il les renvoya l'une et l'autre pour cause de mécontentement, sans en avoir eu d'enfants.

## HERMAN I.

1190. HERMAN I, créé Palatin de Saxe par l'Empereur Frédéric I son oncle, succéda dans le Landgraviat de Thuringe à Louis III son frere. Il eut comme lui des démêlés avec l'Archevêque de Mayence. L'an 1198, la double élection des deux Rois des Romains, Philippe de Suabe et Otton de Brunswick, ayant causé un schisme dans l'Empire, Herman se déclara pour le premier, auquel il prêta serment de fidélité. Pour récompense de son attachement, Philippe lui donna les villes de Mulhausen, de Nordhausen, de Saalfeldt, et quelques autres places. Mais, bientôt après, Herman s'étant brouillé avec lui, se tourna du côté d'Otton. Philippe se vengea de cette infidélité par une irruption qu'il fit en Thuringe. Le Landgrave ne se trouvant pas en forces pour lui résister, appella à son secours Przemislas Ottocare, Roi de Bohême, dont il étoit cousin germain par sa mere. Contraint de se retirer, Philippe reentra l'année suivante dans la Thuringe, et y fit de tels progrès, qu'il força le Landgrave à lui faire un nouveau serment de fidélité. (Pistor. T. I, pp. 1320-1321.) Herman flotta plusieurs années entre les deux compétiteurs. Enfin, l'an 1210, voyant Otton excommunié par le Pape Innocent III, il fait, au mois de Novembre, un traité d'alliance contre ce Prince avec Philippe-Auguste, Roi de France. (Nangis.) Otton, pour se venger, chargea Thierry de Billung d'aller, avec une armée qu'il lui donna, ravager la Thuringe. Mais Herman étant venu au devant de Thierry, l'obligea de s'en retourner. Otton y arriva lui-même quelque tems après, mit le pays à feu et à sang, et n'attendit pas l'arrivée du Landgrave qui rassemblait des troupes pour le chasser. (Anonym. Hist. Landgr. c. 34.) Herman

termina ses jours à Gotla le 26 Avril 1215, et non pas 1218, comme on le voit par une erreur de copiste dans la Chronique d'Alberic. Il avoit été marié deux fois, 1<sup>o</sup> avec SOPHIE, fille de Frédéric V, Comte Palatin de Saxe (morte en 1195); 2<sup>o</sup> avec une autre SOPHIE, fille d'Otton de Wittelsbach, Duc de Bavière, décédée, comme le prouve Tentzelius, l'an 1238. Du premier lit il n'eut que des filles, l'une desquelles, appelée Jutta ou Judith, épousa, 1<sup>o</sup> Diétrich ou Thierry, Margrave de Misnie, qu'elle lit pere de Henri, dit l'illustre, dont nous aurons occasion de parler dans la suite; 2<sup>o</sup> Poppon, Comte de Henneberg. Une autre fille du premier lit d'Herman, nommée Hermengarde, devint femme de Henri I, Comte d'Anhalt. Une troisième, nommée Agnès, épousa Henri d'Autriche, dont elle eut Gertrude, femme d'Herman VI, Marguis de Bade. Du second lit sortirent Louis, qui suit; Herman, mort jeune l'an 1216; Henri Raspon; et Conrad, Comte de Landsberg, lequel après la mort de sa femme Agnès, fille de l'Empereur Frédéric II, devint Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique en Prusse; et deux filles.

## LOUIS IV, DIT LE SAINT.

1215. LOUIS IV, dit LE SAINT, fils aîné d'Herman et son successeur au Landgraviat de Thuringe et au Palatinat de Saxe, fut inquiété comme ses prédécesseurs par les Archevêques de Mayence. Ayant entrepris le voyage de la Terre-Sainte avec l'Empereur Frédéric II, il mourut à Otrante le 11 Septembre 1227, entre les bras de Gerand, Patriarche de Jérusalem, étant sur le point de s'embarquer. Ses ossemens furent rapportés en Thuringe. Il avoit épousé, l'an 1221, suivant l'Anonyme d'Erfort, ELISABETH, fille d'André II, Roi de Hongrie; Princesse que ses vertus ont fait mettre au rang des Saints en 1235, et qui ayant survécu à son époux, fonda l'Hôpital de Marbourg, où elle mourut le 19 Novembre 1231, à l'âge de 24 ans. Louis laissa de son mariage trois enfans; Herman, qui suit; et deux filles, Sophie, qui épousa, l'an 1239, Henri II, Duc de Brabant, et Gertrude, Abbesse d'Aldeniberg, de l'Ordre de Prémontré, morte en 1297, le 13 Août, et canonisée par le Pape Clément VI.

## HERMAN II.

1227. HERMAN II, né l'an 1223, succéda à Louis son pere sous la tutelle de ses oncles, Henri Raspon et Conrad, qui s'approprièrent en quelque sorte son héritage, et ne lui laisserent à-peu-près que le nom de Landgrave. Il paroît que les deux freres firent entre eux un partage, et que le premier s'étant réservé la Thuringe, céda la Hesse au second. Ce qui est certain, c'est que Henri Raspon eut de très mauvais procédés envers Elisabeth sa belle-sœur, qu'il priva de son donaire, et qu'il obligea de s'enfuir chez l'Evêque de Bamberg son oncle. Ce Prélat touché de la situation de sa niece, s'intéressa pour elle, et vint à bout par ses remontrances de lui faire rendre justice. Conrad eut de son côté de vifs démêlés avec Sigefroi, Archevêque de Mayence, au sujet des limites de la Hesse, qu'il vouloit reculer sur les terres de cette Eglise. On en vint aux armes. Conrad s'étant présenté avec ses troupes devant Fritzlar, en brûla les faubourgs, après quoi il songeoit à se retirer. Mais les femmes l'ayant insulté du haut de leurs murs, il fit le siège de la place qu'il livra au pillage et aux flammes après l'avoir prise. L'Evêque de Worms, plusieurs Chanoines et environ deux cens Chevaliers y furent pris et enmenés en captivité. Une bataille que Conrad gagna ensuite sur l'Archevêque, obligea celui-ci à demander la paix. Il l'obtint, mais à des conditions onéreuses, dont la principale fut qu'il céderoit à

Conrad la ville de Wolfhagen. L'Evêque de Worms et les autres Seigneurs faits prisonniers à Fritzlâr furent relâchés. (*Petr. de Dusburg Chr. et Hist. Landgr. Thuring.*) Herman ayant atteint l'âge de 15 ans, ses tuteurs lui firent épouser, l'an 1238, HÉLENE, fille d'Othon I, dit l'Enfant, Duc de Brunswick. Ce mariage termina enfin les longues inimitiés des deux Maisons. En effet les Landgraves de Thuringe n'avoient pas été des derniers à s'enrichir des dépouilles de la Maison de Brunswick, lorsque la proscription de Henri le Lion les invita à se joindre à ses autres ennemis pour l'accabler; mais les fils et le petit-fils de ce prince avoient fait à leur tour les plus grands efforts pour le venger et reconquérir toutes les portions démembrées de sa succession. De là de longues guerres souvent suspendues, mais toujours prêtes à renaître jusqu'au moment de cette union d'Hélène de Brunswick avec le Landgrave de Thuringe. (Mallet.) Herman fut enlevé, l'an 1241, par une maladie, sans avoir eu d'enfants de son épouse, qui mourut, suivant Eccard, l'an 1270, après avoir épousé en secondes noces Albert I, Duc de Saxe.

## HENRI RASPON.

1241. HENRI RASPON, fils d'Herman I et oncle d'Herman II, recueillit la succession de ce dernier, et devint par là non seulement Landgrave de Thuringe, mais possesseur de la Seigneurie de Hesse et Palatin de Saxe. Le Pape Innocent IV ayant déposé, l'an 1245, l'Empereur Frédéric II au Concile de Lyon, jeta les yeux sur le Landgrave Henri pour le remplacer. Henri s'étant rendu aux sollicitations du

## LANDGRAVES DE THURINGE,

d'où descendent les Electeurs modernes de Saxe.

## HENRI I, DIT L'ILLUSTRE.

1247. HENRI, surnommé L'ILLUSTRE, fils et successeur de Thierry, dit l'Exilé, aux Marquisats de Misnie et de Lusace, et petit-fils, par Jutte sa mere, d'Herman I, Landgrave de Thuringe, Seigneur de Hesse et Palatin de Saxe, fut pourvu de ces Domaines après la mort de Henri Raspon, par l'Empereur Frédéric II, qui lui en avoit assuré l'expectative dès l'an 1242. Mais Sophie, Duchesse de Brabant et fille du Landgrave Louis le Saint, prétendit succéder à Raspon son oncle paternel, comme plus proche héritière, dans ses Fiels, de même que dans ses Domaines allodiaux. Henri l'ILLUSTRE, après l'avoir jouée quelque tems par un feint accommodement, leva le masque, et voulut s'approprier toute la succession de la Maison de Thuringe. Sophie eut aussi pour adversaire Gérard, Archevêque de Mayence, qui revendiquoit pour son Eglise les Fiels vacans en Thuringe par la mort de Raspon, et employa les censures pour se les faire adjuger. (*Voy. les Archevêques de Mayence.*) Sophie prit alors les armes pour faire valoir ses prétentions. Albert le Grand, depuis Duc de Brunswick, épousa ses intérêts et lui fournit du secours. Plusieurs Seigneurs voisins se firent aussi gloire de combattre pour elle. La guerre fut longue, et Henri se vit réduit à abandonner ses Etats et à se réfugier en Bohême, tant le sort des armes lui fut contraire. Mais ses fils ayant livré bataille, en 1263, au Duc de Brunswick, le firent prisonnier, et ne le relâcherent qu'au bout d'un an sous des conditions onéreuses. (*Voy. Henri l'Enfant.*) Depuis ce tems Henri l'ILLUSTRE resta possesseur tranquille de la Thuringe et du Palatinat de Saxe. Henri étoit un des Princes les plus opulents et les plus magnifiques de l'Empire. Il tira des richesses immenses des mines d'argent qu'il fit exploiter à Ireyberg. On parle de deux tournois qu'il donna à Meissen

Pontife, fut élu Roi des Romains, par ses intrigues, dans une Diète tenue, l'an 1246, à Hocheim, près de Würzburg; mais il n'y eut que des Evêques à cette Assemblée, ce qui fit donner à l'Anti-César le nom ridicule de *Roi des Prêtres*.

Henri soutint cependant sa nouvelle dignité par la force des armes. Il battit Conrad, Roi des Romains, fils de Frédéric, près de Francfort; et en fort peu de tems il se vit maître d'une grande partie de l'Empire. Mais ayant poursuivi Conrad en Suabe, il échoua devant les villes de Reutlingen et d'Ulm, dont la rigueur de la saison l'obligea de lever le siège. Contraint de se retirer dans ses Etats, il y mourut d'une maladie, causée par le froid et les fatigues, au Carême de l'an 1247, sans laisser de postérité de trois femmes qu'il eut, ELISABETH, GERTRUDE, fille de Leopold le Glorieux, Duc d'Autriche, et BÉATRIX, fille de Henri II, Duc de Brabant. Heiss et d'autres Ecrivains modernes disent qu'il fut blessé devant Ulm d'un coup de fleche dont il mourut au bout de quelques jours. Après la mort de Henri Raspon, le Landgraviat de Thuringe et le Palatinat de Saxe rentrèrent, comme Fiels de l'Empire vacans par défaut de mâles, dans les mains de l'Empereur. A l'égard des biens allodiaux de la Maison de Thuringe, qui consistoient dans la Seigneurie de Hesse, et plusieurs Domaines situés en Thuringe, ils passerent à Henri, fils de Sophie, Duchesse de Brabant, fille du Landgrave Louis IV et femme de Henri II, Duc de Brabant, comme au plus proche héritier de Henri Raspon. Béatrix, devenue veuve de ce dernier, se remaria à Guillaume de Dampierre, mort l'an 1251 sans enfans.

## LANDGRAVES DE HESSE.

## HENRI I, DIT L'ENFANT.

1247. HENRI, que sa longue minorité fit surnommer L'ENFANT, fils de Henri II, Duc de Brabant, et de Sophie de Thuringe, né l'an 1244, fut reconnu sans contradiction pour le seul et légitime héritier de la Hesse et des biens allodiaux que ses ancêtres du côté maternel avoient possédés en Thuringe. Sa mere l'ayant amené, l'an 1249, en Hesse, lui fit rendre hommage par ses nouveaux sujets. Henri l'ILLUSTRE, Margrave de Misnie et le plus proche héritier de la Maison de Thuringe après ce jeune Prince, parut d'abord entrer dans ses intérêts, content en apparence du Landgraviat de Thuringe et des Fiels qui en dépendoient. Séduite par ses protestations de zèle et d'attachement, Sophie, qui étoit veuve pour lors et obligée de retourner en Brabant, lui confia la tutelle de son fils pendant son absence; mais le tuteur ne résista pas long-tems à la tentation d'envalir les biens de son pupille. Sophie, de retour en Hesse, l'an 1254, lui redemanda les terres allodiales de la Thuringe. Sur son refus elle implora le secours d'Albert, Duc de Brunswick, en lui promettant Elisabeth sa fille en mariage. Henri l'ILLUSTRE, de son côté, fit alliance avec l'Archevêque de Mayence. L'an 1256, Albert porte le fer et le feu dans la Thuringe et ensuite dans la Misnie. Pendant son absence, l'Archevêque de Mayence (Gérard I) vient faire le dégât dans le Brunswick; mais il est surpris dans une rencontre par un Officier du Duc, qui l'amène prisonnier à Brunswick, et ne le relâche qu'au bout d'un an, après en avoir tiré une rançon considérable. La guerre continue pendant les quatre années suivantes à l'avantage du Duc; mais, l'an 1261, Henri l'ILLUSTRE, qui avoit été obligé d'abandonner ses Etats, y rentre avec des forces puissantes qu'il

## LANDGRAVES DE THURINGE.

et à Nordhausen. Ce dernier, où se trouverent beaucoup de Comtes, de Barons et de Chevaliers, est mémorable par la magnificence que le Landgrave y étala. On dit que dans une forêt voisine il avoit fait planter un arbre artificiel d'or et d'argent; que le vainqueur au combat de la lance recevoit une feuille d'argent, et qu'on en donnoit une d'or à celui qui sans être désarçonné avoit renversé son rival. (*Hist. de l'Acad. des Inscr.* T. XI, p. 169.) On peut juger par là de l'opulence du Landgrave Henri. Ce Prince fonda, l'an 1268, l'Abbaye Cistercienne de Neu-Zell, dans le Cercle de Guben en basse Lusace, dont l'Abbé précède les autres Prélats du Cercle. (Busching.) L'année de sa mort est marquée de deux manières. L'historien de Thuringe la met en 1287, d'autres au 25 Février 1288; ce qui vient apparemment de la différente maniere de commencer l'année. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1240, *Constance*, fille de Léopold, dit *le Glorieux*, Duc d'Autriche, morte le 7 Juillet 1262; 2<sup>o</sup> *Agnes*, fille de Wenceslas III, Roi de Bohême, décédée le 13 Septembre 1268; 3<sup>o</sup> *Hedwige*, fille de Henri III, Duc de Breslau. Du second lit vinrent, 1<sup>o</sup> Albert, qui suit; 2<sup>o</sup> *Thierry*, dit *le Sage*, Marquis de Misnie, de Lusace et de Landsberg, mort l'an 1282, et pere de Frédéric, surnommé *Tutta*, qui eut en partage le pays d'Osterland, et mourut sans postérité l'an 1291; 3<sup>o</sup> une fille, *Brigitte*, promise à Conradin, fils de l'Empereur Conrad IV, mariée ensuite à Conrad, Duc de Glogau, et non à Conrad, Margrave de Brandebourg. Du troisième lit sortit un autre Frédéric, dit *le Fort*, Marquis de Dresde, qui mourut en 1316. L'Empereur Rodolphe, après la mort du Landgrave Henri, ôta le Palatinat de Saxe à sa famille, pour le donner avec le Comté de Brene et le Margraviat de Magdebourg à son gendre, Albert II, Electeur de Saxe.

## ALBERT, DIT LE DÉNATURÉ.

1288. ALBERT, DIT LE DÉNATURÉ, Palatin de Saxe, succéda à Henri son pere dans le Landgraviat de Thuringe. Après avoir tenu dans sa jeunesse une conduite sage, il tomba dans le désordre, du vivant même de son pere. Sa passion pour Cunégonde d'Elzenberg, sa concubine, le porta à attenter aux jours de MARGUERITE, fille de l'Empereur Frédéric II, sa femme, qu'une protection divine sauva de ses embûches. Les ordres d'Albert pour la faire périr devoient s'exécuter dans le château de Wartebourg près d'Eysenach; mais ceux qui en étoient chargés eurent tant de respect pour la vertu de cette Princesse, qu'ils l'en avertirent. Le danger étoit si imminent, qu'elle n'eut que le tems de se faire descendre du haut du château, et de se sauver dans un Couvent à Fraucfort, où elle mourut le 8 Août 1270. Après la mort de celle-ci, Albert épousa, l'an 1271, sa concubine. Le petit Albert, ou Apicius, qu'il avoit eu d'elle, se cacha durant la cérémonie du mariage sous la mante de sa mere, pour être légitimé. Toute la vie du Landgrave Albert ne fut plus depuis qu'une chaîne d'égaremens; déployant sur ses enfans du premier lit toute la haine qu'il avoit conçue contre leur mere, il ne chercha qu'à les priver absolument de l'héritage de leurs ancêtres. Guerre à ce sujet entre le pere et les enfans. Le Margrave Frédéric, son fils aîné, le lit prisonnier en 1290; mais bientôt, à la requisition de l'Empereur, il le relâcha. On fit une espece de partage entre le pere et les enfans légitimes. Albert, se croyant propriétaire absolu de la Thuringe qui lui étoit demeurée, veut en disposer en faveur d'Apicius son fils naturel; mais les Etats de la province s'opposent à ce projet. L'an 1291, Albert succéda à Frédéric son cousin, fils de Thierry le Sage, Marquis de Misnie et de Lusace, mort, comme on l'a déjà dit, sans postérité. L'an 1294, Albert, furieux d'en avoir pu faire passer la Thuringe à son fils Apicius, veut au moins lui en donner le prix. Pour cet effet il vend à l'Empereur Adolphe cette province moyennant la somme de douze mille marcs d'argent qu'il destine à cet enfant chéri. Cette vente occasionna une nouvelle guerre entre lui et ses autres enfans, et mit en même tems ceux-ci aux prises avec l'Empereur, qui vint les attaquer avec des troupes nombreuses. Mais Frédéric, l'aîné des fils d'Albert, soutenu des Thuringiens, repoussa de toutes parts les Impériaux et triom-

## LANDGRAVES DE HESSE.

avoit obtenues de ses voisins, et recouvre la plupart des places de Thuringe. Ces succès ne furent pas de longue durée. Albert oblige de nouveau son ennemi à sortir du Landgraviat. Mais la dureté avec laquelle il traite les Thuringiens, les souleve contre lui. Un Gentilhomme d'entre eux s'étant joint au corps commandé par un des fils de Henri l'illustre, met en déroute les troupes du Duc de Brunswick, le blesse lui-même et le fait prisonnier le 28 Octobre 1263, entre Halle et Leipsick, avec les Princes d'Anhalt, de Schwerin, et un grand nombre d'Officiers de marque. Henri l'illustre, à cette nouvelle, revient de Bohême où il étoit reté, et rentre triomphant dans ses Etats. La Duchesse Sophie et le Landgrave son fils tournerent alors toutes leurs vues du côté de la paix. Des amis communs la négocierent, et les conditions en furent réglées l'an 1264. Elles portoient, 1<sup>o</sup> que le Duc Albert seroit remis en liberté moyennant la cession de huit châteaux et la somme de 8000 marcs d'argent; 2<sup>o</sup> que la Hesse resteroit au jeune Landgrave, et que la Thuringe, à l'exception de quelques fiefs cédés par l'Archevêque de Mayence à Sophie, appartien droit au Margrave de Misnie et à sa postérité. Henri de Brabant, possesseur tranquille de la Hesse, y rétablit le bon ordre, et l'y maintint au milieu des troubles qui agiterent l'Allemagne pendant la vacance de l'Empire. Il batit le château de Cassel, où il fit sa résidence, et celui de Ziérenberg. L'an 1265, il fit un pacte de confraternité et de succession réciproque entre lui et les Margraves de Misnie. C'est le premier Traité de cette nature, suivant M. Pfeffel, dont il soit fait mention dans le Droit public d'Allemagne. A l'article de ce Werner, Archevêque de Mayence (ci-dessus p. 241, col. 1), nous avons avancé qu'en 1273 il avoit eu des démêlés avec Henri de Brabant, Landgrave de Hesse, pour des ravages qu'il faisoit sur les terres de son Eglise. Mais après un nouvel examen, cette assertion ne nous a point paru assez bien fondée pour mériter notre créance. Nous ajouterons même qu'il y a tout lieu de croire au contraire que la bonne intelligence n'a jamais été interrompue entre ces deux personnages. L'an 1292, le Landgrave Henri obtint de l'Empereur Adolphe de Nassau le rang de Prince et le droit de suffrage à la Diète, par un Diplôme daté de Franclort, et dont l'original se conserve à Ziegenhayn. Cette faveur fut le prix de la cession qu'il avoit faite à Adolphe et à la Couronne impériale, de sa ville patrimoniale d'Eschwege, dont il fut ensuite investi comme d'un fief de l'Empire. (Pfeffel.) Quelque tems après il voulut partager, suivant la coutume du tems, ses Etats entre ses enfans. Le Prince Henri, son fils aîné, mécontent de la portion qu'on lui assignoit, se révolta contre son pere; mais l'Empereur Adolphe prévint les suites de cette rébellion. Le jeune Henri étant mort l'an 1296, son frere Otton, devenu l'aîné, jaloux du Prince Jean, son frere du second lit, qu'on avoit

## LANDGRAVES DE THURINGE.

pha pendant plus de cinq années de tous les efforts d'Adolphe. Ses armes ne furent pas moins heureuses contre les attaques de son pere, qu'il fit prisonnier une seconde fois, l'an 1306, après une guerre de douze ans. Albert ayant quelque tems après recouvré sa liberté, se retira à Erfort, où il mourut de misere en 1314. Outre les deux femmes qu'on vient de nommer, dont la seconde mourut en 1299, il avoit épousé en troisiemes noces AdÉLAÏDE, Comtesse de Castell, veuve du dernier Comte d'Arnsberg. Du premier lit il eut Frédéric, qui suit; Ditzman ou Thierry, Marquis de Landsberg, fameux Capitaine, dont on parlera ci-après; et Agnès, femme de Henri de Brunswick, dit *le Merveilleux*. On ignore les noms des enfans des autres lits, à l'exception d'Apicius, dont on a parlé. (Rittershusius.)

## FREDERIC I, DIT LE MORDU.

1306. FRÉDÉRIC, surnommé *le Mordu*, parce que Marguerite sa mere, en disant adieu à ses enfans, le mordit à la joue, et lui fit une grande plaie, fils aîné d'Albert, voyant la Thuringe vendue par son pere à l'Empereur Adolphe, prit les armes, comme on l'a dit, pour empêcher l'effet de cette aliénation. Après la mort d'Adolphe, il eut une autre guerre avec Albert d'Autriche, son successeur. Thierry, frere de Frédéric, vint à son secours, et le défendit avec valeur. Mais, l'an 1307 (d'autres disent mal 1309), Thierry fut assassiné pendant les Matines de Noël par des gens que Philippe, Comte de Nassau, avoit apostés. Frédéric courut un semblable risque en 1308. La même année, il soutint vigoureusement le siège que l'Empereur Albert avoit mis devant son château de Wartberg ou Wartebourg. Non content de se tenir sur la défensive, il attaqua ce Prince, et remporta sur lui et sur les troupes de Suabe une victoire signalée à Lucka près d'Altembourg. Le fruit qu'il en retira fut la conquête des villes d'Altembourg, de Zuickau, de Chemnitz, et de tout le pays contigu à la Pleisse. Le même succès ne couronna pas ses armes dans la guerre qu'il eut quelques années après avec Waldemar, Electeur de Brandebourg. Ce dernier l'ayant fait prisonnier, ne le relâcha qu'en 1317, moyennant une rançon de 30 mille marcs d'argent, et la cession de la basse Lusace. Il avoit hérité l'année précédente de tout ce Margraviat, ainsi que de celui de Misnie, par la mort de Frédéric le Fort, dont il étoit le plus proche parent. Frédéric le Mordu finit ses jours à l'âge de 50 ans, suivant l'historien des Landgraves de Thuringe, en 1325, d'autres disent en 1326, des suites d'une attaque d'apoplexie, qui le priva de la parole durant trois ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> Agnès, Duchesse de Carinthie, morte en 1293; 2<sup>o</sup> ELISABETH, fille d'Agnès, Comtesse d'Arnsberg, fille d'Adélaïde, belle-mere de ce Landgrave. Du premier lit il eut Frédéric *le Boiteux*, tué, l'an 1315, au siège de Zwenca; du second lit, Frédéric, qui suit, et Elisabeth, femme de Henri *de Fer*, Landgrave de Hesse.

## FREDERIC II, DIT LE SERIEUX.

L'an 1325 ou 1326, FRÉDÉRIC LE SÉRIEUX, né, l'an 1310, de Frédéric *le Mordu* et d'Elisabeth d'Arnsberg, succéda à son pere dans le Landgraviat de Thuringe et les Margraviats de Misnie et de Lusace (et non 1328, comme le marque Bertholet.) Jean de Luxembourg lui déclara la guerre pour se venger de l'affront qu'il lui avoit fait pour complaire à l'Empereur, en renvoyant sa fille, à laquelle il étoit fiancé. L'ayant surpris à Gortitz en Lusace, où il s'étoit renfermé, il prend la place avec le château, puis livre à Frédéric une bataille, où il le met en déroute. L'an 1344 (Busching), après une guerre de quatre ans avec les Comtes de Weimar, il se fit céder le château d'Orlamunde, et leur abandonna à vie le reste du Comté qui devoit lui revenir ou à ses successeurs après leur mort. (*Anonym. Erford, Hist. Landgr. Thurin. Cap. c.*) L'an 1348, les Electeurs opposés à l'Empereur Charles IV, ayant décerné la Couronne impériale à Frédéric, ses infirmités (il étoit sur-tout incommodé de la goutte, quoique dans la force de l'âge) lui firent refuser cet honneur. Mais il eut la bassesse d'exiger pour prix de son refus dix mille marcs d'argent que Charles lui fit compter. Il reçut ensuite de lui l'investiture de ses Fiefs, et lui prêta serment, avec cette

## LANDGRAVES DE HESSE.

à son gré trop favorisé dans le partage, renouvella les troubles à ce sujet. Les démêlés des deux freres furent poussés au point qu'Otton se vit contraint d'aller chercher un asyle à Mayence. Le bruit s'étant répandu, vers l'an 1297, que son pere étoit à l'extrémité, il passa dans la basse Hesse, où il se fit prêter serment de fidélité; mais la convalescence inopinée du Landgrave fit bientôt évanouir ses desseins. Il fut obligé non seulement de restituer ce qu'il avoit pris, mais encore, dit M. Mallet, de s'engager par serment à rester durant la vie de son pere dans les lieux qui lui furent assignés. Le Landgrave Henri prolongea sa carriere, dont la durée fut de 63 ans, jusqu'au 22 Décembre 1308. Il avoit épousé, l'an 1265, AdÉLAÏDE, fille d'Otton *l'Enfant*, Duc de Brunswick; 2<sup>o</sup> MATHILDE, fille de Thierry VI, Comte de Cleves, qui lui survécut, suivant M. Mallet. Mais Rittershusius, Tolner, Imhoff, et M. Colini, lui donnent une troisieme femme, ANNE, fille de Louis le Sévere, Duc de Baviere. Quoi qu'il en soit, il eut du premier lit Henri, mort, comme on l'a dit, en 1296, et Otton. Du second lit sortirent Jean, et Louis qui devint Evêque de Munster. Henri de Brabant eut aussi plusieurs filles, dont les principales sont Sophie, mariée à Otton I, Comte de Waldeck; Adélaïde, femme de Berthold, Comte de Henneberg; Mathilde, mariée à Godefroi, Comte de Ziegenhayn; et deux Elisabeth, dont l'une épousa Jean, Comte de Sahn, et l'autre un Seigneur d'Epstein.

## OTTON ET JEAN.

1308. OTTON ET JEAN, fils de Henri de Brabant, l'un du premier lit et l'autre du second, partagerent entre eux la Hesse, suivant les dispositions que leur pere avoit faites en mourant. Otton eut la haute Hesse, et établit sa résidence à Marbourg, Jean, à qui échut la basse Hesse, se fixa à Cassel. Ce dernier mourut de la peste l'an 1311, avec sa femme AdÉLAÏDE, sans laisser de postérité.

## OTTON I, SEUL.

1311. OTTON I resta seul maître de la Hesse par la mort de son frere. Henri, Comte de Waldeck, lui déclara la guerre au sujet du château de Burabourg, qu'il répétoit; et l'Abbé de Fulde, s'étant joint au Comte, vint faire le dégât dans la Hesse. Les Archevêques de Mayence, Pierre et Matthias, qui se succéderent, firent aussi revivre, les armes à la main, les prétentions de leur Eglise sur quelques Fiefs de la Hesse, qu'ils prétendoient lui appartenir. Le fils aîné d'Otton s'étant mis à la tête des troupes de son pere, fit face à ces différens ennemis. Otton, excommunié par l'Archevêque de Mayence, alla trouver le Pape Jean XXII à Avignon pour se faire relever. A son retour il trouva la guerre plus allumée qu'auparavant. Mais la mort ayant enlevé l'Archevêque Matthias l'an 1328, Bandouin, Archevêque de Treves et Administrateur de Mayence,

## LANDGRAVES DE THURINGE.

restriction néanmoins qu'il ne prendroit point les armes contre les fils du feu Empereur, qui étoit son beau-pere. Les Electeurs se repentirent de s'être adressés à un Prince si foible et si peu digne de leur choix. Frédéric mourut l'année suivante, à l'âge de 39 ans. **MATHILDE** son épouse, fille de l'Empereur Louis de Bavière, qu'il avoit épousée l'an 1329, morte en 1347, lui donna neuf enfans, dont les principaux sont Frédéric, dit *le Vaillant*; Balthasar; Guillaume, dit *le Borgne*; Sigismond, Evêque de Mersebourg; Louis, Electeur de Mayence; Elisabeth, femme de Frédéric III, Burgrave de Nuremberg; et Béatrix, Abbessede Senlitz.

## FRÉDÉRIC III, DIT LE VAILLANT.

1349. **FRÉDÉRIC LE VAILLANT**, fils aîné de Frédéric le Sérieux, lui succéda dans tous ses Domaines qu'il posséda par indivis avec Balthasar et Guillaume ses freres. Plusieurs portions de cette succession ayant été engagées par son pere, il donna ses soins pour les retirer, et, sur le refus que firent les détenteurs de les rendre, il prit les armes pour les y contraindre, et y réussit. Non content d'avoir recouvré son patrimoine, il travailla à l'augmenter. L'an 1357, il eut le Voigland, et l'an 1367, il acquit de Magnus de Brunswick la Seigneurie de Landsberg. L'an 1361, Albert, Duc (mais non pas Electeur) de Brunswick, fait irruption, sans avoir été provoqué, sur les terres de Misnie, dont il vexe les vassaux en mille manieres. Frédéric le fait sommer vainement de se retirer. *Je suis le maître du pays*, répondit-il, *et je m'y maintiendrai, quand même il pleuvroit des Marquis*. Frédéric, indigné de cette insolence, rassemble, avec le secours de ses freres et des villes d'Erfort, de Nordhausen et de Mulhausen, une armée, dit l'auteur ancien que nous suivons, telle qu'on n'en avoit pas vue depuis 60 ans, avec laquelle il se jeta sur les terres de Brunswick. Les ravages qu'il y fit obligèrent Albert à demander la paix. Mais, quelques années après, Albert ayant fait alliance avec la ville de Hohenstein, renouvelle ses hostilités. Frédéric et ses freres, avec leurs Confédérés, se mettent en campagne pour les repousser. Mais ils sont surpris, l'an 1371, dans une embuscade, où ils furent presque tous faits prisonniers. Leur rançon fut si forte, que des Bourgeois d'Erfort furent taxés pour eux jusqu'à 12 mille marcs d'argent. Frédéric ayant renouvelé le pacte de confraternité avec le Landgrave de Hesse, lui porte, l'an 1372, du secours contre ce même Albert, qui cherchoit à le dépoüiller. Frédéric fait, l'an 1376, avec ses freres, Balthasar et Guillaume, le partage de leurs terres, qu'il avoit jusqu'alors gouvernées lui seul. Il eut pour sa part la Misnie; la Thuringe échoit à Balthasar, et Guillaume eut l'Osterland, dans lequel étoient compris les Evêchés de Naumbourg et de Mersebourg. Frédéric mourut, suivant l'historien anonyme des Landgraves de Thuringe, en 1381, à l'âge de 51 ans, laissant de **CATHERINE**, fille de Henri, Comte de Henneberg, son épouse, qui lui apporta la terre de Cobourg, George, mort à Cobourg en 1401; Frédéric *le Belliqueux*, Marquis de Misnie, qui réunit ce Marquisat à l'Electorat de Saxe, dont il fut pourvu, l'an 1423, par l'Empereur Sigismond; et Guillaume, dit *le Riche*, mort en 1425; avec une fille, Elisabeth, qui devint femme de Henri de Fer, Landgrave de Hesse.

## BALTHASAR.

1376. **BALTHASAR**, second fils de Frédéric le Sérieux, avant d'entrer en partage avec ses freres, avoit long-tems signalé sa valeur en Angleterre, sous le Roi Edouard III. L'an 1379, il devint possesseur du château de Brandebourg, par l'engagement que Sigismond de Luxembourg, depuis Empereur, lui en fit. Le Comte de Kefernbourg étant mort, l'an 1385, à la Terre-Sainte, sans héritier, Balthasar lui succéda par la faveur de l'Empereur Charles IV. L'année suivante, le Landgrave de Thuringe et celui de Hesse s'étant brouillés, en vinrent à une rupture ouverte, et prirent les armes pour vider leurs différends. Le premier, ayant mis dans ses intérêts l'Electeur de Mayence, Louis son frere, et le Duc de Brunswick, entra dans la Hesse, où il se rendit maître de plusieurs places. Cette guerre dura près de

## LANDGRAVES DE HESSE.

consentit à un accommodement dont on ignore les conditions. Le Landgrave Otton mourut le 17 Janvier 1328, suivaut Estor (*Origin. Juris publ. Hassie*), laissant d'**ADÉLAÏDE** son épouse, fille du Comte de Ravensberg, quatre fils et deux filles. Les fils sont Henri, qui suit; Louis, Seigneur de Grebenstein, et pere d'Herman, qui viendra ci-après; Otton, qui devint Archevêque de Magdebourg en 1328; et Herman, Seigneur de Nordeck. Les deux filles sont Anne, femme d'Albert, Duc de Saxe; et Elisabeth, qui épousa un autre Duc de Saxe.

## HENRI II, DIT DE FER.

1328. **HENRI II, DIT DE FER**, fils aîné d'Otton I, lui succéda dans toute la Hesse, à l'exception de quelques terres qui furent données en apanage à ses freres. Il avoit fait ses preuves de valeur sous la Régence de son pere. Il eut depuis quelques démêlés avec les Archevêques de Mayence; et il s'en tira toujours avec avantage. L'an 1360, il associa à la Régence ses deux fils, Otton, dit *l'Archer*, et Henri qui vécut peu. Otton, ayant pris le parti de sa mere qui vivoit dans une grande désunion avec son époux, se retira auprès de Thierry VIII, Comte de Cleves, qui lui donna sa fille en mariage pour récompense des services qu'il lui avoit rendus dans les guerres que ses voisins lui suscitèrent. Cette femme est apparemment Marie, troisième fille de Thierry, dont on a dit ci-dessus (p. 174) qu'on ignoroit le sort. Otton étant revenu dans la Hesse avec son épouse, y mourut l'an 1366, sans laisser de postérité. Le Landgrave alors se voyait sans enfans et hors d'espérance d'en avoir, jeta les yeux sur Herman son neveu, fils de son frere Louis, mort depuis peu, pour le faire son héritier. Dans cette vue l'ayant fait venir de Magdebourg, où il avoit embrassé l'état ecclésiastique, il le maria avec Jeanne de Nassau, et l'associa, l'an 1367, à la Régence. Otton, Duc de Brunswick, petit-fils par sa mere du Landgrave, jaloux de cette préférence, forma une ligue contre la Hesse sous le nom de *Ligue de l'Étoile*, parce que tous ceux qui en étoient se distinguoient par une étoile d'or ou d'argent qu'ils portoient sur leurs habits. Le Landgrave Henri, pour arrêter les progrès de cet incendie, dont il vit les premières flammes, fit, en 1373, avec le Margrave de Misnie et le Landgrave de Thuringe un pacte de confraternité héréditaire et de succession réciproque, au défaut d'héritiers mâles de l'une ou de l'autre Maison; ce qui fut confirmé par l'Empereur Charles IV. L'an 1376, le Landgrave Henri de Fer termina ses jours, à l'âge, dit-on, de 104 ans. Sous son administration la Hesse reçut de grands accroissemens par les acquisitions qu'il fit. Il avoit épousé **ELISABETH**, fille de Frédéric *le Vaillant*, Landgrave de Thuringe, et en avoit eu les deux fils qui moururent avant lui; avec deux filles, Elisabeth, mariée, suivant M. Mallet, à Ernest, Duc

LANDGRAVES  
DE THURINGE.

trois ans, et finit par une suspension d'armes plutôt que par une paix. En effet Balthasar, l'an 1387, se joignit à l'Archevêque de Mayence, Adolphe de Nassau, pour faire une nouvelle irruption dans la Hesse, où ils obligèrent le Landgrave Herman à subir la loi qu'ils voulaient lui imposer. L'année suivante Balthasar prit parti dans la guerre qui s'éleva entre les villes impériales de Suabe, de Franconie et du Rhin, et les Princes et Seigneurs de ces contrées, contre lesquels elles s'étoient confédérées. Les secours qu'il fit passer à ceux-ci, contribuèrent à faire rentrer ces villes dans le devoir. L'an 1406, le Landgrave Balthasar termina ses jours, la veille de l'Ascension, au château de Warburg, et fut enterré à l'Abbaye de Rheinarbrunn. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MARGUERITE, fille de Jean, Burgrave de Nuremberg, 2<sup>o</sup> ANNE, fille de Weenceslas, Electeur de Saxe, et veuve de Frédéric de Brunswick. Du premier lit il laissa Frédéric, qui suit, et Anne, femme de Rodolphe III, Electeur de Saxe.

FRÉDÉRIC IV,  
DIT LE PACIFIQUE.

1406. FRÉDÉRIC, dit LE PACIFIQUE, né l'an 1385, succéda au Landgrave Balthasar son pere. Le surnom qui lui est resté désigne assez le genre de vie qu'il mena. Il assista, l'an 1415, au Concile de Constance, et y parut dans l'équipage le plus somptueux pour le tems. Il mourut l'an 1439, sans laisser d'enfans d'ANNE son épouse, fille de Gonthier, Comte de Schwartzbourg. La Thuringe après sa mort fut dévolue à Frédéric II, Electeur de Saxe, son plus proche parent. (V. l'article de ce dernier.)

femme de Jean, Comte de Nassau-Weilbourg. (Voyez Frédéric I, Electeur de Brandebourg.)

## LOUIS II, DIT LE COURAGEUX, ET HENRI III.

1458. Louis, fils aîné de Louis I, né le 7 Septembre 1438, succéda d'abord seul au Landgraviat; mais au bout de quelques années, pressé par son frere Henri, né l'an 1440, de partager la succession avec lui, il consentit à lui céder la haute Hesse avec le Comté de Nidda, et garda la basse Hesse, avec le Comté de Ziegenhayn. Louis fit sa résidence à Cassel, et Henri à Marbourg. Ce partage ne réconcilia point sincèrement les deux freres. Ils vécurent fort mal ensemble, et affecterent de prendre des partis opposés dans les guerres de leurs voisins. Ils en vinrent ensuite à des hostilités directes entre eux. Enfin, l'an 1471, on

## LANDGRAVES DE HESSE.

de Brunswick (c'est apparemment d'Ernest, Duc de Brunswick-Grubenhagen, mort l'an 1344, qu'il veut parler; car on n'en voit point d'autre de ce nom au xiv<sup>e</sup> siècle); et Adélaïde, femme de Casimir III, Roi de Pologne, qui la répudia.

## HERMAN I, DIT LE SAVANT.

1376. HERMAN, dit LE SAVANT, fils de Louis de Hesse, succéda à Henri de Fer son oncle, dont il étoit le collègue depuis 1367. La Ligue de l'Étoile, formée par Otton, Duc de Brunswick-Göttingen, se mit en mouvement, l'an 1372, pour lui enlever cette succession. Elle assiégea inutilement Cassel et Rottembourg; mais elle brûla Immenhausen, et désola la campagne, avec le secours du Landgrave de Thuringe. Herman triompha enfin des Confédérés à la bataille de Hesse. Une nouvelle ligue, composée principalement de la Noblesse hessoise, qui avoit déjà pris parti dans la première, s'éleva contre le Landgrave vers l'an 1381. Celle-ci avoit une corne pour symbole. Les villes de Hesse demeurèrent fideles à leur Prince; et ayant réuni leurs forces, elles opposerent confédération à confédération, et dissipèrent celle des Nobles révoltés. Adolphe, Archevêque de Mayence, renouvella quelque tems après les prétentions de son Eglise sur certains Fiefs de la Hesse; et étant entré à main armée dans le pays, il obligea Herman de recevoir de lui ces Fiefs, et d'acheter la paix au prix de 20000 florins. (Voy. les Archevêques de Mayence.) L'an 1391, la Noblesse de Hesse, toujours inquiète, reprit les armes contre le Landgrave. Ce Prince, qui n'aimoit guere plus le repos, s'engagea par la suite dans plusieurs démêlés de ses voisins, et attira par là les armes étrangères dans son pays. Il mourut, le 23 Mai 1413 (Mallet), sans avoir eu d'enfans de sa première femme JEANNE DE NASSAU-SAARBRUCK. Mais la seconde, nommée MARGUERITE, fille de Frédéric III, Burgrave de Nuremberg, lui donna Louis, qui suit; Agnès, femme d'Otton le Borgne, Duc de Brunswick-Göttingen; et Marguerite, mariée à Henri, Duc de Brunswick-Wolffenbuttel.

## LOUIS I, DIT LE PACIFIQUE.

1413. LOUIS I, dit LE PACIFIQUE, né l'an 1402 d'Herman I, lui succéda à l'âge de onze ans, sous la tutelle de Henri, Duc de Brunswick, qui avoit épousé la sœur de son pere. Louis, pendant un règne de 45 ans, ne fut occupé que de mesures utiles à ses peuples et à ses voisins. L'an 1426, il prit la défense de l'Abbé de Fulde, que son Coadjuteur avoit chassé, et le rétablit malgré les efforts d'une puissante ligue qui s'étoit déclarée pour l'usurpateur. L'an 1428, et l'an 1432, il pacifia les troubles et les dissensions qui s'étoient élevés parmi les Princes de la Maison de Brunswick.

C'étoit l'usage alors parmi les grandes Maisons d'Allemagne de s'identifier en quelque sorte les unes avec les autres pour se transmettre réciproquement leurs héritages en cas d'événement. L'an 1435, Louis admit la Maison de Brandebourg au pacte de succession réciproque de la Maison de Hesse et de celle de Misnie. Il donna, l'an 1439, une preuve éclatante de sa prudence et de son désintéressement, en refusant la Couronne impériale, qui lui étoit offerte par le plus grand nombre des Electeurs, après la mort de l'Empereur Albert II. Il unit, l'an 1453, à la Hesse les Etats de Ziegenhayn, et de Nidda, vacans par la mort du dernier Comte; ce qui étendit la Hesse jusqu'au près des bords du Mein. L'an 1457, il renouvela les pactes de confraternité entre sa Maison et celles de Saxe et de Brandebourg. Louis mourut le 17 Janvier de l'année suivante, laissant d'ANNE, fille de Frédéric I, Electeur de Saxe, son épouse, Louis et Henri, qui furent Landgraves après lui; Frédéric, mort en 1464; Herman, qui devint Electeur de Cologne en 1480; et Elisabeth,

parvint à les amener à un Traité de paix. Cette même année, le Landgrave Louis mourut le 6 Novembre, laissant de MATHILDE, fille de Louis II, Comte de Wurtemberg, qu'il avoit épousée en 1451 (morte en 1495), deux fils, qui furent tous deux nommés Guillaume, et que nous allons voir lui succéder.

GUILLAUME I, DIT LE VIEUX,  
ET GUILLAUME II, DIT LE NOIR ET LE PUNÉ,  
LANDGRAVES À CASSEL.

## HENRI III, LANDGRAVE À MARBOURG.

1471. GUILLAUME I, né le 14 Juillet 1466, et GUILLAUME II, né le 26 Août 1468, succèdent à

## SUITE DES LANDGRAVES DE HESSE.

Louis II leur pere, dans le Landgraviat de la haute Hesse, sous la tutelle de Mathilde leur mere. Mais bientôt le Landgrave Henri leur oncle s'empara de la tutelle et de la régence, qu'il conserva tant qu'il vécut. L'an 1473, Henri prit le parti d'Herman son frere, contre Robert, Archevêque de Cologne, qu'Herman avoit entrepris de supplanter, et le soutint contre tous les efforts de Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, qui étoit venu au secours de Robert. Henri fut arrêté ce dernier, l'an 1478, comme il traversoit la Hesse, et le retint prisonnier jusqu'à sa mort arrivée l'an 1480. Les Comtés de Katzenelenbogen et de Dietz étant venus à vaquer cette dernière année par la mort du Comte Philippe, dernier mâle de sa Maison, Henri son genre, par ANNE sa femme, recueillit cette succession qu'il réunit à sa couronne. Mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort le 12 Janvier 1483, à l'âge de 43 ans. De son mariage il laissa Guillaume, qui suit; avec deux filles, Mathilde, qui épousa Jean II, Duc de Cleves, et Elisabeth, femme de Jean, Comte de Nassau-Dillenburg. (Voyez ci-dessus, p. 350, col. 20, Christophe, *Marquis de Bade.*)

GUILLAUME I, DIT LE VIEUX, GUILLAUME II,  
DIT LE JEUNE, LANDGRAVES A CASSEL,  
ET GUILLAUME III, DIT LE PLUS JEUNE,  
LANDGRAVE A MARBOURG.

1483. GUILLAUME III, DIT LE PLUS JEUNE, né le 7 Septembre 1471, succéda à Henri III son pere dans la basse Hesse, sous la tutelle de sa mere. Guillaume II demanda à partager la haute Hesse avec son frere Guillaume I, qui veut le réduire à un apanage. Maximilien, Roi des Romains, prend le parti de Guillaume II, et oblige son frere à lui accorder le partage qu'il demande. L'an 1492, Guillaume I entreprend le pèlerinage de la Terre-Sainte. Il en revint, l'année suivante, avec l'esprit tellement affoibli, qu'on l'obligea de resigner ses Etats à son frere et de se contenter d'une pension pour son entretien et celui de sa famille. S'étant retiré, l'an 1499, dans le château de Spangenberg, il y mourut le 18 Février 1515. Si quelques uns ont qualifié de Sage le pere de ces enfans, ce ne peut être que par dérision. C'est ainsi que nous l'avons dénommé nous-mêmes, p. 332, à l'article de George, Duc de Simmeren, après l'avoir désigné sous le surnom de l'oeur, p. 331, à l'article de George, Duc de Deux-Ponts; ce qui donneroit lieu d'en faire mal à propos deux hommes différens, et de confondre encore ce Guillaume le Vieux avec le Landgrave Guillaume IV, qui viendra ci-après, et à qui le surnom de Sage fut donné à plus juste titre.

Guillaume III meurt, le 17 Fêv. 1500, d'une chute qu'il avoit faite à la chasse, sans laisser d'enfans de sa femme ELISABETH, fille de Philippe, Electeur Palatin, qu'il avoit épousée en 1498. Elle se remaria depuis à Philippe de Bade, troisième fils du Margrave Christophe.

GUILLAUME II; SEUL LANDGRAVE DE HESSE.

1500. GUILLAUME II se trouva seul possesseur de la Hesse par la mort de Guillaume III. Mais Jean, Duc de Cleves, et Jean, Comte de Nassau, beaux-freres de Guillaume III, lui disputèrent les Comtés de Katzenelenbogen et de Dietz; ce qui occasionna un procès qui dura 57 ans. L'an 1503, Guillaume III en-

tra dans la guerre d'Albert, Duc de Baviere-Munich, contre Robert, fils de l'Electeur Palatin, que George le Riche, Duc de Baviere, et le dernier de la branche de Landshut, avoit fait son héritier. Il s'empara de plusieurs places dans le Palatinat, dont quelques unes sont restées à la Hesse. Le 11 Juillet de l'an 1509 fut le terme de ses jours. Ce Prince aima les sciences, et son goût fut tourné principalement vers l'Astronomie. Il employa la plus grande partie de son loisir à la cultiver, et y fit d'assez grands progrès. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1496, YOLANDE, fille de Ferri II, Comte de Vaudemont, morte, l'an 1500, sans laisser d'enfans; 2<sup>o</sup>, l'an 1500, ANNE, fille de Magnus, Duc de Mecklenbourg, qui fut mere de Philippe, qui suit; d'Elisabeth, mariée, l'an 1525, à Jean-George, Duc de Saxe; et de Madeleine, morte sans alliance.

## PHILIPPE LE MAGNANIME.

1509. PHILIPPE LE MAGNANIME, fils de Guillaume II, né le 13 Novembre 1504, succéda à son pere sous la tutelle d'Anne de Mecklenbourg sa mere, à qui le testament de ce Prince avoit associé dans le titre de curateurs Philippe, Comte de Waldeck, Conrad de Mansbach et Roland, Docteur en droit. Anne de Brunswick, femme de Guillaume I, souffroit impatiemment que son époux fût exclus de l'administration de la Hesse. L'ayant tiré de sa retraite, elle le fit reparoître sur la scene. Mais une armée qu'on lui opposa l'obligea, au seul bruit de sa marche, de s'enfuir à Homberg, et d'aller de là se renfermer au lieu d'où il étoit parti. Il y mourut, comme on l'a dit, le 18 Février 1515, laissant de son épouse, fille de Guillaume, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, cinq filles; Elisabeth, mariée, 1<sup>o</sup>, le 1 Octobre 1525, à Louis, Duc de Deux-Ponts, 2<sup>o</sup> à George, Duc de Simmeren; Mathilde, femme de Conrad, Comte de Tecklenbourg; Catharine, mariée à Adam, Comte de Beiklingen; et deux mortes sans alliance. La mere de ces filles survécut à son époux.

La Régente, Anne de Mecklenbourg, après avoir triomphé de ses ennemis, faisoit jouir la Hesse d'un calme profond depuis six ans, lorsqu'en 1516 un nouvel ennemi vint le troubler. François de Sickingen, Gentilhomme du Palatinat du Rhin, dont on a déjà parlé plusieurs fois, étant entré dans ce pays sous prétexte de venger quelque injustice qu'on avoit faite à un de ses parens, pilla le Comté de Katzenelenbogen, où il prend le château de Nasteden avec quelques autres places, et met le siège devant Darmstadt. Philippe, Margrave de Bade, négocie un Traité de paix entre Sickingen et la Régente. Les conditions en sont dures pour la Hesse, qui est obligée de payer à Sickingen 35000 écus pour les frais de la guerre, outre un dédommagement pour les biens qu'il revendiquoit au nom de son parent. Ce furieux, malgré la satisfaction qu'il avoit obtenue, ne cessant d'insister les frontieres de la Hesse, le jeune Landgrave se mit à la tête de ses troupes pour le repousser, et l'empêcha de rentrer dans ce pays.

La Régence d'Anne expira l'an 1518. L'Empereur, considérant à la fois le mérite précoce de Philippe et le besoin que la Hesse avoit d'un Chef tel que lui, hâta l'époque de sa majorité et lui remit le gouvernement de ses Etats, quoiqu'il n'eût encore que 14 ans. Sickingen, écarté de la Hesse, continuoît ses ravages en différentes parties de l'Allemagne. Le Landgrave Philippe apprenant, l'an 1522, qu'après avoir dévasté la campagne du pays de Treves, il assiégeoit la capitale, marcha au secours de la place, et réussit à la délivrer avec le secours du Comte d'Isenbourg et de l'Electeur Palatin. Philippe s'arma de nouveau,

L'an 1525, pour repousser un corps d'Anabaptistes, composé en partie de ses vassaux, qui renouveauit en Hesse les fureurs de Sickingen. S'étant présenté devant Fulde, où les ennemis s'étoient retranchés au nombre de 6000, il les oblige à la première sommation de se rendre à discrétion. Peu de tems après il s'allie, pour exterminer cette secte, avec le Duc de Brunswick et les Electeurs de Mayence, de Saxe et de Brandebourg. Ces Princes, le 14 Mars de la même année, livrent bataille à Thomas Muncer, Chef de ces Fanatiques, près de Franckenhausen en Saxe. Muncer, défait, ramene ses troupes le lendemain au combat. Battu de nouveau, il est pris et conduit à Mulhausen, où sur la fin de l'année il eut la tête tranchée, avec Pfeiffer, son Lieutenant, non moins scélérat que lui. Philippe, l'an 1526, à la persuasion de l'Electeur de Saxe, embrasse le Luthéranisme, malgré les efforts que sa mere et George, Duc de Saxe, firent pour l'en détourner. S'étant rendu, la même année, à la Diète de Spire, il se joint à l'Electeur de Saxe pour demander la liberté de religion. La Diète les renvoie à l'Evêque du lieu, qui la refuse. Le dépit qu'en eurent les deux Princes, fut cause qu'ils firent faire publiquement le prêche à la luthérienne dans leur palais. L'Archiduc Ferdinand ayant ensuite proposé à la Diète de prendre des mesures pour s'opposer aux Turcs, qui menaçoient la Hongrie, le Landgrave, à la tête des Princes luthériens, déclare que le Christianisme étant une religion qui doit tout souffrir, ce seroit aller contre son esprit que d'employer la force pour arrêter les progrès des Turcs; discours qui choqua les Princes catholiques et ceux qui n'avoient pas changé de religion. L'an 1529, il tente inutilement de réunir Luther et Zuingle sur l'Eucharistie dans une Conférence qu'il fit tenir à Marbourg. Elle dura les trois premiers jours d'Octobre, et l'on n'y convint d'aucun article. (Raynaldi.) Philippe fut un des Princes qui signerent, l'an 1530, la Confession de foi, qui fut présentée, le 25 Juin, à l'Empereur dans la Diète d'Ansbourg, et à laquelle on a donné le nom de cette ville. L'an 1531, le 29 Mars, il signe avec les autres Princes protestans la fameuse Ligue de Smalkalde, pour la défense de la liberté germanique. Ses Ambassadeurs à la Diète de Nuremberg refusent, l'an 1532, de signer l'accord conclu, le 22 Août de cette année, entre les Catholiques et les Protestans. L'an 1534, après avoir inutilement sollicité la restitution du Duché de Wurtemberg, dont l'Empereur avoit dépouillé le Duc Ulric, pour le donner au Roi des Romains, le Landgrave passa secrètement en France, et obtint du Roi François I une somme de cent mille écus d'or, avec laquelle il leva des troupes à son retour pour la défense du Prince dépouillé. Le 15 Mai de la même année, il fond sur l'armée impériale, campée près de Lauffen, dans la Wurtemberg, et la met en déroute. Cette victoire procura le rétablissement du Duc de Wurtemberg.

Le Landgrave, dégoûté de sa femme, pense, du vivant de celle-ci, à en épouser une autre, et propose sérieusement le cas aux Théologiens de sa communion. Luther, Melancthon, et d'autres disciples les plus fameux de cet hérésiarque, s'étant assemblés au mois de décembre 1539, rendent une décision conforme au desir de ce Prince. Rien n'est plus ridicule que le discours qu'adresserent les nouveaux Docteurs au Landgrave en cette occasion. Après avoir avoué que Jésus-Christ a aboli la polygamie, ils disent que la loi qui permettoit aux Juifs la pluralité des femmes, à cause de la dureté de leur cœur, n'a pas été expressément révoquée. Ils se croient en conséquence autorisés à user de la même indulgence envers le Land-

grave, qui avoit besoin d'une femme de moindre qualité que sa première épouse, afin de la pouvoir mener avec lui aux Diètes de l'Empire, où la bonne chère lui rendoit la continence impossible. D'après cette étonnante décision, Philippe donne sa main, le 13 Mars 1540, à Marguerite de Saal, fille d'un pauvre Gentilhomme, qu'il entretenoit depuis long-tems à titre de concubine.

L'an 1546, Philippe et l'Electeur de Saxe se mettent en campagne pour prévenir la résolution que l'Empereur avoit prise de faire la guerre aux Protestans. Ils emportent Dillingen et Donavert. L'Empereur les met l'un et l'autre par Décret du 20 Juillet au ban de l'Empire. L'année suivante, après la bataille de Muhlberg, gagnée par l'Empereur le 24 Avril contre l'Electeur de Saxe, le Landgrave se soumet au vainqueur par l'entremise de l'Electeur de Brandebourg et de Maurice, Duc de Saxe, son gendre. Il fut convenu que le Landgrave, prosterné devant l'Empereur, demanderoit à genoux pardon du passé; qu'il paieroit 150 mille florins d'or; qu'il lui remettrait toute son artillerie avec toutes ses munitions de guerre; qu'il réformeroit ses troupes, et feroit raser ses forteresses, à l'exception d'une seule, à son choix. A ce prix Charles lui promit de ne pas le retenir en aucune prison. Le Landgrave accepta toutes ces conditions, et satisfait aux engagements qui par leur nature pouvoient être remplis dans le moment. Ce fut à Halle, dans la Saxe, le 18 Juin, qu'il vint se présenter à l'Empereur, qui parut satisfait de sa soumission. Mais quand il voulut se en retourner dans ses Etats, le Duc d'Albe et Granvelle, Evêque d'Arras, l'ayant invité à souper, l'arrêterent prisonnier de la part de ce Prince. Le Landgrave en appella à son saul-conduit; mais il se trouva que par un changement léger on y lisoit que l'Empereur ne le retiendroit pas dans une prison perpétuelle (1). Toute la Ligue de Smalkalde fut alors dissipée, et les Protestans furent chargés d'impôts et de contributions. (Pfeffel.) L'an 1552, le Landgrave est remis en liberté dans le mois d'Août; mais il est arrêté de nouveau près de Maëstricht par les ordres de la Gouvernante des Pays-Bas. Cette seconde détention fut très courte. Le 4 Sept. suivant, l'Empereur fit élargir le Landgrave qui retourna dans ses Etats.

Philippe, l'an 1557, termine, par l'arbitrage des Electeurs Palatin et de Saxe, la contestation qu'il avoit avec la Maison de Nassau touchant les Comtés de Catzenelenbogen et de Dietz, vacans depuis quelques années par défaut de ligne directe. Le premier de ces deux Comtés, dont la ville de Darmstadt est la capitale, devient le partage de la Maison de Hesse, et l'autre celui de la Maison de Nassau. Les Huguenots de France trouverent un défenseur zélé dans le Landgrave Philippe, auquel ils s'adresserent pour en obtenir du secours. L'an 1562, il met le Maréchal de ses troupes à la tête de celles que Dandelot, frere de l'Amiral de Coligni, avoit rassemblées en Allemagne pour le secours du Prince de Condé. Le 31 Mars 1567 fut le terme de ses jours. Il avoit épousé, l'an 1523, CHRISTINE, fille de George le Barbu, Duc de Saxe, morte le 15 Avril 1549, après lui avoir donné Guillaume, qui suit; Louis, Landgrave de Marbourg, mort le 9 Octobre 1604 sans lignée; Philippe, Landgrave de Rhinfels, mort le 20 Novembre 1583 sans postérité; George, tige des Landgraves de Hesse-Darmstadt; Philippe-Louis, mort au berceau; Agnès, femme de Maurice, Electeur de Saxe, puis de Frédéric, Duc de Saxe; Anne, mariée à Wolfgang, Comte Palatin de Deux-Ponts; Barhe, femme, 1<sup>o</sup> de George, Prince de Montbelliard, 2<sup>o</sup> de Daniel, Comte de Waldeck; Elisabeth, alliée à Louis VI, C<sup>o</sup> Palatin du Rhin;

(1) Cet acte portoit qu'il n'éprouveroit aucune détention; mais au mot *aucune* (en Allemand *einige*), Granvelle avoit substitué

*ewige* (perpétuelle), que le Landgrave avoit signé par inattention dans le double qui lui avoit été remis.

et Christine, femme d'Adolphe, Duc de Holstein-Gottorp. Marguerite Saal, que Philippe avoit épousée, comme on l'a dit, du vivant de sa première femme, le fit pere de six fils, qui moururent sans

alliance, et d'une fille, qui fut mariée deux fois. (Mallet.) Ce Prince avoit l'esprit grand et élevé; il aimoit les sciences, et fonda l'Université de Marbourg.

## LANDGRAVES DE HESSE-CASSEL.

## GUILLAUME IV.

1567. GUILLAUME IV, dit LE SACRÉ, fils aîné du Landgrave Philippe I, né le 14 Juin 1532, eut en partage la basse Hesse, dont Cassel étoit la capitale, avec le Comté de Ziegenhayn, et une partie de la Seigneurie d'Iter, suivant le testament de son pere. Peu de tems après la mort de ce dernier, Guillaume et ses freres envoyèrent en noms communs une députation à l'Empereur Maximilien, pour recevoir de lui l'investiture simultanée de tous les Fiefs qu'ils tenoient de l'Empire, avec la confirmation de tous leurs droits et privilèges. Cette investiture fut suivie du nouveau privilège accordé à leurs Tribunaux » de prononcer sans appel dans » tous les procès ou la chose contestée n'excéderoit pas la valeur de six cens florins » du Rhin; somme assez considérable alors pour que le plus grand nombre des » causes pût être terminée dans le pays même, sans recourir à la voie des appels » aux Tribunaux de l'Empire, voie toujours plus ou moins pénible, longue et » onéreuse aux parties ». (Mallet.) Guillaume se fit une grande réputation par sa prudence et son habileté dans les affaires. La plupart des Princes de l'Europe prirent ses avis, et se trouvant bien de les avoir suivis. A la politique il joignit l'étude des Mathématiques, où il fit de grands progrès. Ses Etats jouirent pendant sa Régence d'une parfaite tranquillité. Il les augmenta de plusieurs Domaines qui lui vinrent par succession. Le Pape Grégoire XIII ayant publié, l'an 1582, son nouveau Calendrier, avec ordre à tous les fideles de l'adopter, l'Electeur de Saxe écrivit au Landgrave Guillaume comme à un des plus habiles Astronomes de son tems, pour le consulter sur ce sujet. Guillaume, sans entrer dans l'examen de ce Calendrier, fut d'avis de ne le point adopter, à cause du ton impérieux que prenoit le Pape dans sa Bulle. Cet avis fut adopté par tous les Princes protestans à la Diète qui se tint sur la fin de Juin de la même année à Ausbourg. Guillaume mourut le 25 Août 1592, à l'âge de 60 ans, laissant de SABINE, fille de Christophe, Duc de Wurtemberg, qu'il avoit épousée l'an 1566 (morte le 17 Août 1582), Maurice, qui suit; et trois filles, savoir, Anne-Marie, née l'an 1567, mariée en 1589 à Louis, Comte de Nassau-Saarbruck; Hedwige, née en 1569, mariée en 1597 à Ernest, Comte de Schauenbourg; et Christine, née en 1578, alliée en 1593 à Jean-Ernest, Duc de Saxe-Eyzenach.

## MAURICE.

1592. MAURICE, né le 25 Mai 1572, succéda au Landgrave Guillaume son pere à l'âge de 20 ans. Dès lors il étoit en état de figurer parmi les Savans dans tous les genres, par la variété de ses connoissances; Poète, Helléniste, Hébraïsant, Géometre, Astronome, et même Théologien. Elevé dans la secte luthérienne, il la quitta pour embrasser le Calvinisme. Ce fut la source de tous les malheurs qu'il éprouva dans la suite. En 1604, il entra dans la ligue formée par les Princes protestans à Heidelberg, pour la défense de leurs droits qu'ils prétendoient violés par les jugemens de la Chambre impériale et du Conseil aulique, trop favorables aux Catholiques. La mort de Louis son oncle, Landgrave de Hesse-Marbourg, décéda cette même année sans laisser de postérité, causa dans la Hesse une révolution, où Maurice, comme Chef de la branche aînée, eut la plus grande part. Louis, prévoyant les troubles que sa succession pourroit occasionner, avoit taché de les prévenir par son testament, en instituant pour héritières par égales portions les deux branches de Cassel et de Darmstadt. Mais à cet acte il avoit apposé deux clauses dont il faisoit dépendre sa validité; l'une que ses successeurs ne feroient aucun changement à la religion établie dans ses Etats suivant la Confession d'Ausbourg; l'autre, que celui ou ceux de ses héritiers qui formeroient quelque difficulté ou quelque opposition contre ce testament, seroient exclus du bénéfice qu'il pourroit en espérer. Maurice représentoit seul la Maison de Cassel, et voulut s'attribuer en conséquence la moitié de l'héritage de son oncle; mais celle de Darmstadt avoit trois Princes, qui prétendirent que la succession devoit se partager par têtes. Après d'assez longues contestations, on convint de s'en rapporter au jugement d'une cour d'*Austregues* (c'est ainsi qu'on nomme les arbitres en Allemagne), qui partagea la succession litigieuse en deux portions égales, conformément aux prétentions de Maurice, et assigna à chaque partie les lieux les plus voisins de ses Etats. Ainsi Marbourg et son Université, qui étoient un objet d'une grande importance, échurent à Maurice, avec la partie septentrionale de la Principauté du même nom. Ce qui est au midi fut réuni aux Etats de Darmstadt. L'Université de Marbourg sembloit devoir prendre un nouveau lustre sous un Prince ami des sciences comme l'étoit Maurice; mais son entêtement pour le Calvinisme, qu'il voulut faire prévaloir dans cette Académie attachée à la lettre de la Confession d'Ausbourg, y occasionna de grands troubles. Maurice vint à bout de les assoupir par des actes de sévérité.

## LANDGRAVES

DE

## HESSE-DARMSTADT.

## GEORGE I,

## DIT LE PIEUX.

1567. GEORGE I, dit LE PIEUX, dernier des fils du Landgrave Philippe I, né le 10 Septembre 1547, eut pour sa part un quart de la succession de son pere, qui comprenoit le district de Darmstadt, et mourut le 7 Février 1596. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1572, MADELINE, fille de Bernard, Comte de Lippe, morte le 26 Février 1587; 2<sup>o</sup>, le 24 Mai 1589, LÉONORE, fille de Christophe, Duc de Wurtemberg, et veuve de Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, morte le 2 Janvier 1618. Du premier lit il laissa Louis, qui suit; Philippe de Hesse-Busbac, mort sans lignée le 28 Avril 1643; Frédéric, qui a fait la branche de Hesse-Hombourg; Christine, mariée, l'an 1594, à Frédéric Magnus, Comte d'Erbach, morte le 26 Mars 1596; Elisabeth, alliée à Jean Casimir, Comte de Nassau-Saarbruck, morte en 1625.

## LOUIS LE FIDELE,

## IER LANDGRAVE DE HESSE-DARMSTADT.

1596. LOUIS, fils aîné de George le Pieux, né le 24 Septembre 1577, fut le premier qui prit le titre de Landgrave de Hesse-Darmstadt. Son attachement inviolable à la Maison d'Autriche lui mérita le surnom de *Fidèle*. L'an 1622, le Marquis de Bade-Dourlach et le Comte de Mansfeld, Chefs du parti qui combattoit pour l'Electeur Palatin fugitif et proscrit, n'ayant pu mettre dans ses intérêts le Landgrave Louis, font une irruption subite dans ses terres qu'ils ravagent, et l'ayant pris dans sa fuite avec Jean son fils, ils les livrent au Palatin, qui les traîne

## LANDGRAVES DE HESSE-CASSEL.

Les Princes de la branche de Darmstadt ne virent pas sans dépit le calme rétabli dans Marbourg. Le jugement des Austregues, qui avoient adjugé la moitié de ce Landgraviat à Maurice, leur tenoit toujours au cœur, et ils ne cherchoient que l'occasion de s'en relever. Mais l'Empereur Rodolphe, qu'ils tenterent de faire entrer dans leurs vues, étoit trop indolent pour les seconder au préjudice de son repos. Il fallut attendre, pour agir, un nouveau règne; et Matthias, frere de Rodolphe, lui ayant succédé, l'an 1612, dans l'Empire, les Princes de la branche de Darmstadt, après l'avoir gagné par des marques d'attachement, intenterent devant lui un procès en regle à Maurice pour la succession de Marbourg. Une Sentence qu'ils obtinrent au Conseil aulique en 1613, enjoignit à Maurice de répondre dans l'espace de quatre mois aux plaintes et aux demandes de sa partie, faute de quoi il seroit censé l'avoir fait, et Pon devoit aller en avant. Maurice, dans la crainte de succomber, appella à son secours les Princes de Saxe et de Brandebourg, et les engagea à renouveler le pacte héréditaire de confraternité et de succession réciproque qui unissoit leurs Maisons à la sienne. Mais dans le même tems on suscita à Maurice un nouveau procès, où il ne trouva pas des Juges plus favorables que pour le premier. Les Comtes de Waldeck, qui jusq' alors s'étoient reconnus vassaux de la Maison de Hesse, secouerent tout-à-coup le joug de cette dépendance, et obtinrent un Décret qui les déclaroit en termes équivalens Feudataires inmédiats de l'Empire.

Le procès pour la succession de Marbourg ne fut pas si promptement jugé. Ce ne fut qu'en 1623, après la mort de Matthias, que Maurice, par Arrêt du 1 Avril, rendu par Ferdinand II, perdit non seulement les Etats que les Princes de Darmstadt lui contestoient, mais fut condamné à restituer les revenus qu'il en avoit retirés jusq' alors. Le fondement le plus plausible de ce jugement, étoit que Maurice, par son changement de religion, se trouvoit dans le cas exprimé dans la premiere clause du testament du Landgrave de Marbourg. Ce fut en vain que Maurice appella du Tribunal qui le condamnoit à l'Empereur mieux informé, et de l'Empereur aux Etats de l'Empire. Tilli, Général de Ferdinand, se rendit à la tête d'une armée nombreuse dans la Hesse, qu'il traita en pays ennemi. Le malheureux Landgrave, ne pouvant soutenir le spectacle de ses Etats ravagés, prit le parti, l'an 1624, de s'en éloigner, et d'aller chercher des amis en différentes Cours d'Allemagne. Son absence, pendant laquelle son fils Guillaume administra la Hesse, ni l'acte qu'il donna de sa soumission aux Arrêts qui le condamnoient, ne remédierent point aux malheurs de ses sujets. Enfin, perdant l'espérance de rétablir ses affaires, il abdiqua, au mois de Mars 1627, en faveur de ce même fils, et alla passer le reste de ses jours en divers châteaux de sa dépendance. Ce fut dans celui d'Eschwege, sur la Werra, qu'il termina sa vie, à l'âge de 60 ans, le 15 Mars 1632. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 24 Septembre 1593, AGENÈS, fille de Jean-George, Comte de Solms-Laubach (morte le 23 Septembre 1602), dont il eut Otton, mort, le 7 Août 1617, des suites d'une blessure qu'il se fit à lui-même en maniant imprudemment une arme à feu, et Guillaume, qui suit; 2<sup>o</sup>, le 23 Mai 1603, JULIENNE, fille de Jean, Comte de Nassau-Dillenburg (morte le 15 Février 1643), qui le fit pere de Philippe, tué le 27 Août 1626 à la bataille de Lutter; d'Herman, Seigneur de Rodenberg, au Comté de Schauenbourg; de Maurice, mort le 16 Février 1633; de Frédéric, Prince d'Eschwege, tué l'an 1655 en Pologne, où il accompagnoit le Roi de Suede, son beau-frere; d'Ernest, tige de la branche de Hesse-Rhinfels; de Christian, mort le 14 Décembre 1641; et d'Agnès, femme de Jean-Casimir, Prince d'Anhalt-Dessau; avec deux autres filles.

## GUILLAUME V, DIT LE CONSTANT.

1627. GUILLAUME V, dit LE CONSTANT, né le 14 Février 1602, succéda au Landgraviat de Hesse-Cassel, par la cession que Maurice son pere lui en avoit faite. La nécessité le contraignit de souscrire au jugement impérial, qui privoit sa branche de la succession de Marbourg, en attendant des conjonctures plus favorables pour s'en relever. Malgré son ressentiment contre la branche de Darmstadt, qui le privoit de ce riche Domaine, il vint à bout de se concerter avec le Landgrave George II pour abolir dans leur Maison le partage des biens héréditaires entre freres, et y établir le droit de primogéniture ou de Majorat; ce qui fut confirmé l'an 1628 par l'Empereur. (Mallet, *Hist. de Hesse*. T. III, p. 131.) Busching prétend néanmoins

## LANDGRAVES

DE

## HESSE-DARMSTADT.

prisonniers à sa suite, dans l'espérance qu'ils serviroient à lui faire obtenir des conditions de paix plus favorables de l'Empereur. Mais ce Prince ayant pris le parti, la même année, de mettre bas les armes et de s'abandonner à la discrétion de l'Empereur, relâcha en conséquence le Landgrave et son fils. Louis, de retour en ses terres, fut bien dédommagé par l'Empereur de la disgrâce qu'il avoit essuyée. Depuis 1604 il étoit en querelle avec Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, pour la succession du Landgrave de Marbourg, dont il demandoit les trois quarts pour lui et ses deux freres. L'Empereur, par Arrêt du 1 Avril 1623, lui adjugea la succession entiere avec tous les revenus perçus jusq' à ce jour par sa partie. (V. Maurice, Landgr. de Hesse-Cassel.) Louis, secondé par les troupes de Tilli, qui occupoient Marbourg, prit possession, le 18 Mars 1624, de toute la Principauté qui faisoit depuis long-tems l'objet de ses vœux et de ses regrets. Il alla lui-même à Marbourg recevoir les sermens de la Régence, de l'Université et de la bourgeoisie, et il signala dès le commencement son zele pour la religion luthérienne, à laquelle il devoit un si grand accroissement de puissance. Il régna ou destitua les Professeurs et Prédicateurs réformés que Maurice y avoit établis. Ce Prince termina ses jours le 27 Juillet de l'an 1626, laissant de MADELINE, fille de Jean-George,

LANDGRAVES DE HESSE-RHINFELS,  
ou DE ROTHENBOURG.

ERNEST.

1622. ERNEST, le plus jeune des enfans de Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, et de Julienne de Nassau, ne le 8 Décembre 1623, eut pour sa part dans la succession de son pere, 1<sup>o</sup> la plus grande partie du bas Comté de Catzenlobogen, comme Rhinfels, S. Goar, Gewershausen; 2<sup>o</sup> les Bailliages de

## LANDGRAVES DE HESSE-HOMBOURG.

FRÉDÉRIC I.

1596. FRÉDÉRIC I., le plus jeune des fils de George le Pieux, Landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 5 Mars 1583, eut pour son partage la ville de Hombourg, à trois lieues de Francfort, avec le Bailliage dont elle étoit le chef-lieu. Il mourut le 9 Mai 1638, laissant de MARGUERITE-ELISABETH, fille de Christophe, Comte de Leinengen, qu'il avoit épousée en 1622, Louis-Philippe, qui suit; Guillaume-Christophe,

## LANDGRAVES DE HESSE-CASSEL.

que ce droit étoit établi dans la branche de Darmstadt dès l'an 1606. L'Edit rendit le 6 Mars 1629, par l'Empereur, pour obliger les Protestans à restituer les biens ecclésiastiques qu'ils avoient usurpés depuis 1555, excita un soulèvement auquel Guillaume prit part comme tous les autres intéressés. Il entra dans la confédération de Léipsick, qu'ils formèrent l'année suivante pour leur commune défense. Gustave-Adolphe, Roi de Suede, étant venu à leur secours, le Landgrave Guillaume vint le trouver, l'an 1631, dans son camp de Werben, et augmenta le nombre de ses alliés par un Traité de ligue offensive et défensive qu'il conclut avec lui. L'an 1632, apprenant que ce Monarque, campé sous les murs de Nuremberg, courroit risque d'être allié par Walstein, Général des Impériaux, il se met en marche avec ses troupes pour aller le dégager, tandis que le Duc de Saxe-Weimar et Banner arrivent de différens quartiers pour le même objet. Il eut part, quelques jours après leur jonction, à la bataille terrible qui se donna entre les Impériaux et les Suédois, sans aucun succès décisif. La perte de celle de Nordlingue, où ces derniers furent défaits, l'an 1634, ne changea point ses dispositions à leur égard, bien différencé de plusieurs autres Princes que ce revers avoit détachés de leur parti. Tandis qu'ils reprenoient le dessus par de nouveaux succès, il continua de faire la guerre à l'Empereur, mais avec peu d'avantage; et sans la bataille de Witstock, gagnée par les Suédois le 14 Septembre 1636, il eût été obligé d'abandonner toutes les conquêtes qu'il avoit faites en Westphalie du vivant de Gustave-Adolphe. Cet événement ayant rétabli ses affaires, il se jeta sur le Comté d'Oost-Frise, où il leva de fortes contributions. Il comptoit poursuivre ses avantages lorsque la mort l'arrêta le 21 Septembre 1637. On prétend, mais sans fondement, qu'il avoit été empoisonné par son Général Mélander, qui, l'an 1640, mécontent de la Régente de Hesse, passa au service de la Maison d'Autriche. Guillaume avoit épousé, le 21 Septembre 1619, AMÉLIE-ELISABETH DE HANAU, dont il laissa Guillaume, qui suit; Philippe, mort en 1638; Charlotte, née l'an 1627, mariée, l'an 1650, à Charles-Louis, Electeur Palatin du Rhin; et deux autres filles mortes dans le célibat.

## GUILLAUME VI.

1637. GUILLAUME VI, né le 23 Mai 1629, succéda au Landgrave Guillaume V son pere, sous la tutelle d'Amélie-Elisabeth sa mere. Cette Princesse, vraie héroïne, continua la guerre que son époux avoit commencée contre l'Empereur et les Princes de son parti. La défection de son Général Mélander n'abattit point son courage. Elle ne fut pas plus ébranlée par les mouvemens que se donna George II, Landgrave de Hesse-Darmstadt, pour lui enlever la Régence pendant la minorité de son fils. En vain il la menaça d'exécuter lui-même contre elle et contre son fils l'Arrêt de proscription que Ferdinand II avoit prononcé contre le feu Landgrave, et que l'Empereur régnaient venoit de confirmer. En vain l'Electeur de Saxe, se portant pour médiateur, voulut-il profiter de la conjoncture pour la détacher de l'alliance de la France et de la Suede. La Princesse amusa l'Electeur et le Landgrave par une feinte négociation jusqu'à l'arrivée du secours qu'elle attendoit de la Suede; alors elle rompit les conférences, et renouvella son Traité avec les deux Couronnes. Ses troupes, réunies depuis à celles de France commandées par le Maréchal de Guébriant, battirent, en 1642, le Général Lamboi près de Kerpen. Après d'autres avantages remportés sur les Impériaux, elle reprit le château de Marbourg et le Comté de Catzenelbogen. L'an 1648, par le Traité de Westphalie, elle obtint pour le Landgrave son fils et ses successeurs, outre une somme de 600 mille écus en especes, la plus grande partie du Comté de Schauenbourg, et l'Abbaye de Hirschfeld déclarée Principauté séculière avec une voix à la Diète, et le droit de primogéniture dans les deux branches de Hesse-Cassel et de Hesse-

## LANDGRAVES

DE

## HESSE-DARMSTADT.

Electeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée, l'an 1597 (morte le 24 Mai 1616), George, qui suit; Jean, Landgrave de Hesse-Euzbac, célèbre Capitaine de son tems, mort le premier Avril 1631 sans lignée; Henri, mort à Siemie le 11 Octobre 1629; Frédéric, qui, s'étant fait Catholique, devint Chevalier de Malte, Grand-Prieur d'Allemagne, Evêque de Breslaw l'an 1670, et mourut le 25 Février 1682; Anne-Éléonore, femme de George, Duc de Brunswick-Lunebourg; et trois autres filles.

## GEORGE II.

1626. GEORGE II, né le 17 Mars 1605, succéda au Landgrave Louis son pere. Après la mort de Guillaume V, Landgrave de Hesse-Cassel, il disputa, l'an 1637, à sa veuve la Régence de ses terres pendant la minorité de son fils. Mais il eut affaire à une héroïne qui se joua de ses menaces et rompit toutes ses mesures. Ce Prince passa tranquillement le reste de ses jours sans prendre part aux affaires publiques, et mourut le 11 Juin 1661. Il avoit épousé, le premier Avril 1627, SOPHIE-ÉLÉONORE, fille de Jean-George I, Electeur de Saxe, morte le 2 Juin 1671, dont il laissa Louis, qui suit; George, dit de

## LANDGRAVES DE HESSE-RHINFELS.

Reichenberg et de Florstadt; 3<sup>e</sup> Rothenbourg et ses dépendances dans la basse Hesse. Ayant épousé, le premier Juillet 1647, MARIE-ÉLÉONORE, fille de Philippe Reinhard, Comte de Solms, il porta les armes contre l'Empereur, et fut fait prisonnier à la bataille de Gerssecke par le Général Lamboi. Ce malheur lui fut salutaire. Pendant sa détention il prit sur la religion des sentimens différens de ceux dans lesquels il avoit été élevé. Reins en liberté l'an 1652, il fit profession ouverte de la foi catholique avec sa femme, qu'il perdit au mois d'Avril 1689. Il se mézalla, l'année suivante, en épousant la fille d'un petit Officier d'armée, nommée ERNESTINE, dont il n'eut point d'enfans. Son attachement pour l'Empereur attira chez lui les armes des François, qui vinrent assiéger Rhinfels sur la fin de l'an 1692. Mais la place fut si bien défendue par la garnison que Charles, Landgrave de Hesse-Cassel, y avoit mise à la prière d'Ernest, que le siège fut levé le 8 Janvier de l'année suivante. Ernest mourut à Cologne le 12 Mai de la même année, laissant de son premier mariage Guillaume, qui suit, et Charles, aîné de la branche de Hesse-Wanfried, qui finit en la personne de Christian-Auguste, son second fils, mort, l'an 1755, sans postérité.

## LANDGRAVES DE HESSE-HOMBOURG.

qui vient après; George-Christophe, mort sans postérité le 11 Août 1677; Frédéric, qui a continué la branche; et Anne-Marguerite, mariée, l'an 1650, à Philippe-Louis, Duc de Holstein-Wisembourg.

## LOUIS-PHILIPPE.

1638. LOUIS-PHILIPPE, fils aîné de Frédéric II, né le 20 Août 1623, succéda, l'an 1638, à son pere dans le Landgraviat de Hesse-Hombourg, et mourut sans enfans le 16 Mars 1643.

## GUILLAUME-CHRISTOPHE.

1643. GUILLAUME-CHRISTOPHE, né le 16 Novembre 1625, fut le successeur de Louis-Philippe son frere dans le Landgraviat de Hesse-Hombourg, auquel il réunit la Seigneurie de Bingenheim dont il étoit déjà pourvu. Il épousa, le 21 Avril 1650, SOPHIE-ÉLÉONORE, fille de George II, Landgrave de Hesse-Darmstadt, morte le 7 Octobre 1663; 2<sup>e</sup>, l'an 1655, ANNE-ELISABETH, fille d'Auguste, Duc de Saxe-Lawenbourg, avec laquelle il eut de grandes brouilleries qui aboutirent à une séparation. Il avoit eu de son premier mariage plusieurs enfans auxquels il survécut, étant mort le 27 Août 1681, sept ans avant sa seconde épouse dont il n'eut point d'enfans.

## LANDGRAVES DE HESSE-CASSEL.

Darmstadt. Ce fut l'une des dernières opérations de sa Régence. L'an 1650, elle remit à son fils l'administration de son Etat. Elle ne survécut guère à sa démission, étant morte à Cassel le 8 Août 1651. Guillaume son fils, tandis qu'elle exerçoit la Régence, avoit fait ses preuves de valeur en 1644 dans un combat livré contre un corps de Lorrains, près de Nuys, où Rabenhaupt, qui commandoit pour elle dans cette place, fut fait prisonnier. Ce Prince, après la mort de sa mere, donna ses soins pour réparer les maux que la guerre de trente ans avoit faits à la Hesse. Il y avoit lieu d'espérer qu'il la remettrait dans un état florissant. Mais une apoplexie l'emporta le 26 Juillet 1663, à l'âge de 34 ans. Ce Prince avoit épousé, le 9 Juillet 1649, HEDWIGE-SOPHIE, fille de George-Guillaume, Electeur de Brandebourg, dont il laissa Guillaume, qui suit; Charles, qui vient après; Philippe, qui a commencé la branche encore subsistante de Hesse-Creuzberg, fondateur de la citadelle de Philippsthal, décédé le 8 Juin 1721; George, mort à Geneve le 4 Juillet 1674; Charlotte-Amélie, femme de Christian V, Roi de Danemarck; et Elisabeth-Henriette, mariée à Frédéric III, Electeur de Brandebourg et premier du nom, Roi de Prusse.

## GUILLAUME VII.

1663. GUILLAUME VII, né le 21 Juin 1651, successeur de Guillaume VI son pere sous la Régence d'Hedwige-Sophie sa mere, mourut à Paris le 21 Novembre 1670 dans sa vingtième année, sans avoir été marié. Son corps, transporté à Cassel, y fut inhumé l'année suivante avec les cérémonies d'usage. Ce Prince avoit relevé l'Université de Marbourg, qui avoit été presque anéantie pendant la guerre de trente ans. Il y harangua en latin, l'an 1668, lorsque, par un usage qui peut paroître aujourd'hui singulier, il en fut élu Recteur. (Mallet.)

## CHARLES.

1670. CHARLES, second fils de Guillaume VI, né le 3 Août 1654, succéda au Landgraviat de Hesse-Cassel après la mort de Guillaume VII son frere aîné. Sans aimer la guerre, il sut se faire respecter de ses voisins, et jouit d'une paix constante jusqu'à sa mort arrivée le 25 Mars 1730. Il avoit du goût pour les arts et la magnificence, et la ville de Cassel lui est redevable de ses embellissemens. Ce Prince avoit épousé, le 21 Mai 1673, MARIE-AMÉLIE, fille de Jacques, Duc de Curlande, morte le 16 Juin 1711, dont il laissa Frédéric, qui suit, Guillaume, et deux autres fils, avec deux filles, qui sont Sophie-Charlotte, femme de Frédéric-Guillaume, Duc de Mecklenbourg-Schwerin, et Marie-Louise, alliée à Jean-Guillaume, Prince de Nassau-Dietz.

## FRÉDÉRIC I.

1730. FRÉDÉRIC I, né le 28 Avril 1676, étoit déjà célèbre avant de succéder au Landgrave Charles son pere. Il s'étoit signalé à la tête des troupes de son pere et de celles des Cercles à la bataille de Spire en 1703, à celle d'Hochstet en 1704, au siège de Traerbach la même année, à celui de Toulon en 1707. Charles XII, Roi de Suede, l'avoit nommé Généralissime de ses armées de terre et de mer, et lui avoit confié la Régence de ses Etats pendant son absence. Veuf en 1705 de LOUISE-DOROTHÉE-SOPHIE, fille de Frédéric I, Roi de Prusse, il avoit épousé de secondes nocces, le 4 Avril 1715, ULRIQUE-ÉLÉONORE, fille de Charles XI, Roi de Suede; et cette Princesse étant montée sur le trône de Suede en 1719, avoit engagé les Etats de cette Couronne à élire pour leur Roi Frédéric son époux. De-

## LANDGRAVES

DE

## HESSE-DARMSTADT.

Lauterbach, mort le 19 Juillet 1676; Sophie-Éléonore, femme de Guillaume-Christophe, Landgrave de Hesse-Hombourg; Amélie-Madeleine, femme de Philippe-Guillaume de Neubourg, depuis Electeur Palatin; et quatre autres filles.

## LOUIS II.

1661. LOUIS II, fils et successeur de George II, né le 15 Janv. 1630, gouverna paisiblement son Etat jusqu'à sa mort arrivée le 4 Mai 1678. L'histoire fait l'éloge de sa probité, de sa modération et de son équité. Il avoit épousé, le 24 Novembre 1650, MARIE-ÉLISABETH, fille de Frédéric, Duc de Holstein-Gottorp, morte le 17 Juin 1665; 2<sup>e</sup>, le 15 Déc. 1666, ELISABETH-DOROTHÉE, fille d'Ernest, Duc de Saxe-Gotha, morte le 24 Août 1709. Du premier lit il laissa Louis, qui suit; Madeleine-Sibylle, femme de Guillaume-Louis, Duc de Wurtemberg-Stuttgart; et deux autres filles. Du second lit sortirent sept enfans, qui tous survécurent à leur pere. Les principaux sont Ernest-Louis, qui suit; George, Lieutenant-Général des armées de l'Empereur, Grand-Ecuyer de l'Archiduc Charles, prétendu Roi d'Espagne, et Gouverneur établi par lui en Catalogne, tué le 14

## LANDGRAVES DE HESSE-RHINFELS.

## GUILLAUME.

1693. GUILLAUME, fils aîné du Landgrave Ernest, eut, en lui succédant, un procès avec Charles, Landgrave de Hesse-Cassel, au sujet de la ville de Rhinfels, dont celui-ci refusoit de retirer ses troupes, quoique la cause qui avoit engagé Ernest à lui remettre cette place eût cessé. L'affaire fut portée à la Cour impériale, et y demeura indécidée durant plusieurs années. Par le Traité de paix conclu, l'an 1713, à Utrecht entre le Roi de France et les Provinces-Unies, le Monarque consentoit que dans le Traité à faire avec l'Empire, la forteresse de Rhinfels et la ville de S. Goar demeurassent avec leurs dépendances au Landgrave de Hesse-Cassel, moyennant un équivalent raisonnable au Prince de Hesse-Rhinfels, et à condition que la religion catholique, de la maniere qu'elle s'y trouvoit établie, seroit exercée sans aucune altération. Mais l'Empereur refusa de se conformer à cette disposition: il prétendit que Guillaume fût rétabli dans la possession de Rhinfels, et que Charles rappelât les troupes qu'il y entretenoit. Le Landgrave de Hesse-Cassel refusant d'obéir à l'Empereur, on fut contraint d'en venir contre lui à la voie de l'exécution. Il en prévint les derniers effets par un ac-

## LANDGRAVES DE HESSE-HOMBOURG.

## FRÉDÉRIC II.

1681. FRÉDÉRIC II, né le 30 Mai 1633, recueillit la succession du Landgrave Christophe son frere. Les inclinations martiales qu'il avoit apportées en naissant, ne lui avoient point permis de rester jusqu'alors dans l'oisiveté. Il s'étoit d'abord attaché au service de la Suede, et avoit eu, l'an 1659, une jambe emportée d'un coup de canon au siège de Copenhague, entrepris par le Roi Charles-Gustave-Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg, qui l'ayant depuis attiré auprès de lui, le fit Gouverneur de Poméranie. L'an 1675, il se couvrit de gloire à la bataille de Fehrbellin, où les Suédois furent battus par les troupes de l'Electeur. Après la mort de Guillaume-Christophe son frere, la Douairiere de Darmstadt lui contesta, au nom de ses enfans, l'hérédité de Bingenheim. Mais on accommoda cette querelle au moyen d'une somme de cent mille écus que donna Frederic à cette Princesse par forme de dédommagement. Il mourut le 14 Janv. 1708, après avoir été marié trois fois: 1<sup>re</sup>, le 12 Mai 1661, avec MARGUERITE DE WESPUNO, veuve de Jean C<sup>te</sup> d'Oxenstiern, Grand-Maréchal de Suede, morte sans enfans l'an 1669; 2<sup>e</sup>, l'an 1671, avec LOUISE-ÉLISABETH, fille de Jacques, Duc de Curlande, décedée le 26 Decembre 1690; 3<sup>e</sup>, le 17 Avril 1692, avec SOPHIE-SIBYLLE, Comtesse de Lei-

## LANDGRAVES DE HESSE-CASSEL.

venu Landgrave de Hesse-Cassel, il établit, pour gouverner cet État, une Régence à la tête de laquelle il mit Guillaume son frere. Celui-ci eut, en qualité de Comte de Hanau, quelques démêlés avec l'Electeur de Mayence qui voulut employer la violence contre lui. Guillaume s'adressa au Roi de Prusse et lui demanda sa protection. Le 29 Juin 1740, le Roi écrivit une lettre à l'Electeur pour l'avertir de cesser ses hostilités, et lui déclara qu'il étoit prêt à secourir Guillaume, qui étoit attaché à sa Maison par des pactes de confraternité. Cette lettre fit effet; l'Electeur de Mayence prit des sentimens plus doux et plus chrétiens, et tout s'arrangea à l'amiable. (*Vie de Frédéric II, Roi de Prusse*, I. 1, p. 281, note 21.) Frédéric mourut le 5 Avril 1751, sans laisser de postérité. (*Voy. Frédéric I, Roi de Suede.*)

## GUILLAUME VIII.

1751. GUILLAUME VIII, Comte de Hanau, succéda au Roi Frédéric son frere dans le Landgraviat de Hesse-Cassel. Il étoit né le 10 Mars 1682, et avoit épousé, le 27 Septembre 1717, DOROTHÉE-GUILLELMINE DE Saxe-Zéitz, dont il avoit en Frédéric, qui suit, et Marie-Amélie. Guillaume mourut au chateau de Rinteln la nuit du 28 au 29 Janvier 1760, à l'âge de 78 ans.

## FRÉDÉRIC II.

1760. FRÉDÉRIC II, né le 14 Août 1720, élevé par le Philosophe de Crouzas, marié, le 17 Mai 1740, avec MARIE, fille de George II, Roi de la Grande-Bretagne (morte le 14 Janvier 1772 à Hanau), succéda à Guillaume VIII son pere. Ses enfans sont, 1<sup>o</sup> George-Guillaume, Prince héréditaire, né le 3 Juin 1743, et marié, le premier Septembre 1764, à Wilhelmine, Princesse de Danemarck; 2<sup>o</sup> Charles, né le 19 Décembre 1744, allié, le 30 Août 1766, à Louise, Princesse de Danemarck; 3<sup>o</sup> Frédéric, né le 11 Septembre 1747. Le Landgrave Frédéric ayant embrassé la religion catholique, fut obligé, l'an 1754, d'émanciper ses trois fils, de céder à Guillaume l'aîné provisionnellement le Comté de Hanau, et de les laisser élever dans la reli-

## LANDGRAVES DE HESSE-DARMSTADT.

Septembre 1705, à la première attaque de Montjoui de Barcelone; Philippe, qui commanda dans Naples en 1708 les troupes de l'Empereur, et fut Gouverneur de Mantoue en 1714; Léopold-Frédéric, qui, ayant embrassé la religion catholique, comme George-Léopold et Frédéric ses freres, entra dans l'état ecclésiastique; puis l'ayant quitté, passa au service du Czar Pierre le Grand, et mourut le 13 Octobre 1708; Sophie-Louise, née le 6 Juillet 1670, mariée le 11 Octobre 1688 à Albert-Ernest II, Prince d'Oettingen; et Elisabeth Dorothee, née le 24 Avril 1676, mariée en Février 1700 à Frédéric-Jacques, Landgrave de Hesse-Hombourg.

## LOUIS III.

1678. LOUIS III, fils aîné de Louis II et de Marie-Elisabeth de Holstein, né le 22 Juin 1658, ne survécut que quatre mois à son pere, et mourut sans enfans le 31 Août 1678.

## LOUIS IV, ou ERNEST-LOUIS.

1678. LOUIS IV, ou ERNEST-LOUIS, fils de Louis II et d'Elisabeth-Dorothee de Saxe, né le 15 Décembre 1667, succéda au Landgrave Louis III son frere sous la Régence de sa mere, et mourut le 12 Septembre 1739, laissant de DOROTHÉE-CHARLOTTE, fille d'Albert, Margrave de Brandebourg-Anspach, qu'il avoit épousée, le 10 Décembre 1687 (morte le 15 Novembre 1705), Louis, qui suit.

## LOUIS V.

1739. LOUIS V, successeur de Louis IV son pere, né le 5 Avril 1691, avoit été déclaré, au mois de Juin 1722, Lieutenant-Feld-Maréchal des armées de l'Empereur. Il mourut le 17 Octobre 1768, laissant de CHARLOTTE-CHRISTINE, fille unique de Jean Reinhard, Comte de Hanau-Lichtenberg, le dernier de sa branche, qu'il avoit épousée le 5 Avril 1717 (morte le premier Juillet 1726), Louis, qui suit; George-Guillaume; Louise-Charlotte, femme de Charles-Frédéric, Margrave de Bade-Doullach.

## LOUIS VI.

1768. LOUIS VI, né le 15 Décembre 1719, succéda au Landgrave Louis son pere. Il étoit déjà

## LANDGRAVES DE HESSE-RHINFELS.

commoément. Guillaume, tranquille possesseur de Rhinfels, professa la religion catholique jusqu'à sa mort arrivée le 20 Nov. 1725. De son mariage, contracté, l'an 1669, avec MARIE-ANNE, fille de Ferdinand-Charles, Comte de Lawenstein Wertheim (morte le 16 Octobre 1688), il laissa un fils, qui suit, et deux filles.

## ERNEST-LÉOPOLD.

1725. ERNEST-LÉOPOLD, fils du Landgrave Guillaume, né le 25 Juin 1681, lui succéda l'an 1725, et mourut le 25 Septembre 1731, laissant d'ÉLÉONORE-MARIE-ANNE, fille de Maximilien-Charles, Prince de Lawenstein-Wertheim, qu'il avoit épousée le 12 Novembre 1704, deux fils qui lui succéderent l'un après l'autre; Polymnie-Christine-Jeanne, mariée à Charles-Emmanuel, Prince de Piémont, puis Roi de Sardaigne; Éléonore-Philippine, femme de Jean-Christien, Comte Palatin du Rhin, Prince de Sultzbach; Charlotte, mariée, le 23 Juin 1728, à Louis-Henri de Bourbon, Prince de Condé, morte le 14 Juin 1740; et d'autres enfans.

## JOSEPH.

1751. JOSEPH, né le 23 Septembre 1705, successeur du Landgrave Ernest-Léopold son pere, épousa, le 30 Décembre 1725, CHRISTINE-ANNE-LOUISE, fille de Louis Otton, Prince de Salms, et mourut sans enfans le 1750.

## CONSTANTIN.

1750. CONSTANTIN, fils du Landgrave Ernest-Léopold, né le 21 Mai 1716, épousa MARIE-EVE DE STAHRMBERG.

## LANDGRAVES DE HESSE-HOMBOURG.

ningen-Westerbourg, veuve de Jean-Louis de Leiningen-Heidesheim. Du second lit il laissa Frédéric Jacques, qui suit; Casimir-Guillaume, mort sans enfans le 9 Octobre 1726; et plusieurs filles.

## FRÉDÉRIC-JACQUES.

1708. FRÉDÉRIC-JACQUES, né le 19 Mai 1673, hérita du Landgraviat de Hesse-Hombourg par la mort de Frédéric son pere. Les États-Généraux, au service desquels il se mit, l'élevèrent au grade de Lieutenant-Général de cavalerie, dont il se montra digne par sa valeur et son habileté. Il mourut en 1746, ayant survécu aux huit enfans qu'il avoit eus de ses deux femmes, ELISABETH-DOROTHÉE, fille de Louis II, Landgrave de Hesse-Darmstadt, qu'il avoit épousée le 14 Avril 1700, morte le 9 Septembre 1721; et CHRISTINE, fille de Frédéric-Louis, Comte de Nassau-Oyweiler, à laquelle il avoit donné sa main le 7 Octobre 1728.

## FRÉDÉRIC-CHARLES-GUILLAUME.

1746. FRÉDÉRIC-CHARLES-GUILLAUME, né le 15 Avril 1724, de Casimir-Guillaume, fils du Landgrave Frédéric II, succéda au Landgrave Frédéric-Jacques son oncle. Il mourut en 1751, laissant de son épouse, LOUISE-ULRIQUE de Salms-Brownfels, un fils, qui suit.

## FRÉDÉRIC-LOUIS.

1751. FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 30 Janvier 1748, succéda, sous la tutelle de Louise-Ulrique sa mere, au Landgrave Frédéric-Charles-Guillaume son pere.

## LANDGRAVES DE HESSE-CASSEL.

gion calviniste. S'étant déclaré pour la France, il vit le Prince Ferdinand de Brunswick entrer subitement, le 13 Février 1761, dans la Hesse, et, après divers avantages remportés sur les François, mettre le siège devant Cassel dont il se rendit maître. Le Landgrave Frédéric II mourut le 31 Octobre 1785. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MARIE, fille, comme on l'a dit, de George II, Roi d'Angleterre, morte le 16 Janvier 1772; 2<sup>o</sup> PHILIPPINE-AUGUSTE-AMÉLIE DE BRANDEBOURG-SCHWEDT. Du premier lit est sorti, le 3 Juin 1743, George-Guillaume, aujourd'hui régnant, et les autres enfants nommés ci-dessus.

*Nota.* D'après M. Mallet (*Hist. de Hesse*, T. II, p. 355) nous avons dit ci-dessus, p. 374, col. 2, vers la fin, que Barbe, fille de Philippe, Landgrave de Hesse, épousa en secondes nocés Daniel, Comte de Waldeck. C'est une faute. Il n'y a point eu de Comte de Waldeck du nom de Daniel.

## LANDGRAVES DE HESSE-DARSMTADT.

Comte de Hanau-Lichtenberg par la mort de Jean Reinhard son aïeul maternel, arrivée le 27 Mars 1736, sans laisser de postérité mâle. Cette succession lui ayant été contestée par l'Electeur de Mayence et l'Electeur de Saxe, il y fut maintenu par Arrêt du Conseil souverain d'Alsace, rendu l'an 1750. Il épousa, le 12 Août 1741, CHRISTINE-CAROLINE, fille de Chrétien, Duc de Deux-Ponts (morte le 17 Février 1774), dont il a trois fils, Louis, né le 14 Juin 1753, marié le 16 Février 1777, à Louise-Henriette, fille du Prince George-Guillaume de Hesse-Darmstadt; Frédéric-Louis, né le 10 Juin 1759; et Christian-Louis, né le 25 Nov. 1763.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES COMTES DE WALDECK.

*Article rédigé sur les Mémoires de M. Ernst, Chanoine régulier de l'Abbaye de Rolduc.*

LE Comté de WALDECK, situé entre l'Evêché de Paderborn, la Hesse, l'Archevêché de Mayence et le Duché de Westphalie, s'étend sur six milles de longueur et cinq de largeur, et non pas sur seize lieues en tout sens, comme le marque le Dictionnaire géographique portatif. La ville qui lui donna son nom, et dont le château est presque entièrement ruiné, n'est pas regardée comme sa capitale, mais Corbach, dont l'étendue, la population et le commerce sont plus considérables. La Maison de Waldeck descend des Comtes de Swalenberg, et se divisoit autrefois en deux branches, celle de Wildungen et celle d'Eisenberg qui fut élevée, en 1682, au rang des Princes de l'Empire, au banc desquels elle prit séance en 1686. Mais cette dignité s'éteignit dans la personne même de Frédéric qui en avoit été revêtu et qui mourut sans postérité mâle en 1692. L'Empereur la transmit néanmoins à Frédéric-Antoine-Ulric, de la ligne de Wildungen, qui en jouit encore, quoique les collatéraux soient restés au rang des Comtes. Au Comté de Waldeck sont annexés la Seigneurie de Dedinghausen et le Comté de Pymont, à la réserve de la petite ville de Lugde, qui appartient à l'Evêché de Paderborn.

Sans remonter avec M. Falke (*Cod. tradit. Corbeiensium*) au-delà de Charlemagne pour trouver les premiers Comtes de Waldeck, nous n'en prendrons la liste qu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, où l'on commence à la vérifier.

## HENRI I.

HENRI, nommé fils d'Hériman, étoit encore enfant, *puer*, en 1043. Avec l'âge il accrut sa puissance; et on le voit qualifié Comte et Avoué de l'Eglise de Paderborn en 1102 et 1105. (Falke, *Cod. tradit. Corbeiens.* p. 125.)

## WIDEKIND I.

WIDEKIND, nommé fils de Henri dans un acte de l'an 1113, et Comte de Swalenberg dans un autre de l'an 1120, fonda, l'an 1128, le Monastere de Mariemunster avec le consentement de Bernard, Evêque de Paderborn, énoncé dans la Charte de ce Prélat, donnée à ce sujet le 25 Août de la même année. Bernard y reconnoît formellement Widekind pour son proche parent: *Vir nobilis*, dit-il, et *Catholicus nobis propinquus consanguinitate conjunctus*. De sa femme, nommée LUTRUDE, Widekind laissa deux fils, Wolcwin et Widekind, avec une fille, mariée,

1<sup>o</sup> à Adalbert, Comte d'Everstein, mort avant l'an 1147, 2<sup>o</sup> à Louis de Lare. (Schaten, *Annal. Paderborn. ad an.* 1128; Falke, *Cod. Trad. Corbeiens.* pp. 125-216.)

## WOLCWIN.

WOLCWIN, nommé Comte de Swalenberg et Avoué de Paderborn en divers Actes des années 1137, 1142 et 1153, mourut en 1178. De sa femme LUTRIGARDE, fille de Poffon, Comte de Richenbach, il laissa Widekind, qui suit, Hernan et Henri de Waldeck. (Falke, p. 221.)

## WIDEKIND II.

WIDEKIND, fils de Wolcwin, et son successeur au Comté de Waldeck, s'avisait, l'an 1188, avec son frere Hernan de porter le ravage dans l'Evêché de Paderborn. Mais ils furent repoussés et défaits par les soldats de l'Evêque, qui s'empara ensuite du château de

Brobeck, où plusieurs des fuyards s'étoient retirés. Widekind, l'année suivante, étant près de partir pour la Terre-Sainte, voulut réparer les torts qu'il avoit faits à l'Eglise de Paderborn; et dans ce dessein il lui engagea son Avouerie de Paderborn pour la somme de 300 marcs. Widekind mourut dans ce voyage sans laisser de postérité male.

## HERMAN.

HERMAN, frere de Widekind et son successeur, s'étant rendu, l'an 1193, à Francfort avec Bernard, Evêque de Paderborn, y renonça formellement à toute prétention sur l'Avouerie de cette Eglise: ce que l'Empereur Henri VI confirma par un Diplôme daté du 12 Décembre de la même année. (Schaten, *Annal. Paderborn.* p. 628.) Peu de tems après, Herman et Henri son frere reçurent de Gérard, Evêque d'Osnabruck, l'investiture d'un fief de sa mouvance par une Charte où ils sont nommés *Frater H et H de Waldecke*. (Jung, *Cod. Diplom. monum. pro Hist. Bentlemiensi*, n° 10, p. 27.) Herman, l'an 1198, fut présent au couronnement d'Otton IV, Roi des Romains, dont il obtint un Diplôme, où il porte simplement le nom d'Herman de Waldeck. M. Falke le regarde comme la souche des Comtes de Waldeck qui vinrent dans la suite. M. Hann (*Collect. monum. vet.* p. 811) dit au contraire que c'est Henri, frere d'Herman; mais il brouille tellement les choses, qu'il n'y a aucun fond à faire sur son récit. M. Falke, qui parle d'après les Chartes, donne à Herman trois fils, Wolwin, dont il ne présente que le nom, Adolphe, qui suit, et Henri, Prévôt de l'Eglise de Paderborn, vivant encore l'an 1275.

## ADOLPHE.

ADOLPHE, fils d'Herman, paroît en qualité de Comte de Waldeck en 1230, 1237 et 1254. (Falke.) Il avoit sur l'Avouerie du Monastere d'Olegorp des prétentions qui lui étoient contestées par Conrad de Hochstad, Archevêque de Cologne, et dont il fut obligé de se désister. (Kremer, *Acad. Beitrage*. T. II, p. 264.) Il fit la guerre ensuite avec Widekind son fils, Evêque d'Osnabruck, à l'Abbaye de Corvei. Mais Engilbert, Archevêque de Cologne, et l'Evêque de Paderborn, s'étant rendus médiateurs, la paix se fit par un Traité conclu le 21 Juillet 1267. (Schaten, *Annal. Paderborn. ad hunc an.*) Adolphe termina ses jours l'année 1271 au plus tard. De sa femme HELENE, que M. Falke dit avoir été fille du Comte d'Arnsberg, il laissa Adolphe, Evêque de Liege en 1301; Godehoi, Evêque de Minden; Otton, qui suit; et Widekind, dont on vient de parler.

## OTTON I.

OTTON, fils d'Adolphe, semble lui avoir succédé en 1271. Il entra, l'an 1277, dans la confédération de plusieurs Princes contre Sifroid de Westerbourg, Archevêque de Cologne. (Kremer, *Acad. Beitr.* T. III, p. 150.) Il termina sa carrière l'an 1305. (Wenck, *Hist. de Hesse*. T. I, p. 385.) De sa femme SOPHIE, fille de Henri l'Enfant, Landgrave de Hesse, vivante encore le 10 juillet 1306, il laissa Henri, qui suit; Godefroi, Chauvone de Mayence; Adelaïde, mariée, en 1314, à Guillaume I, Comte de Catzenelenbogen, morte en 1329, et d'autres enfans. (Wenck, *Hist. de Hesse*, pp. 385-413.)

## HENRI II.

1305. HENRI, successeur d'Otton son pere au Comté de Waldeck, combattit, l'an 1308, avec d'autres

Princes pour Conrad de Berg, Evêque intrus de Munster, contre Louis, Evêque d'Osnabruck, qui avoit pris le parti d'Otton, Evêque légitime de Munster, supplanté par Conrad. La bataille qui se donna sur le Hartfeld fut avantageuse à la bonne cause, et fit repentir Henri d'avoir embrassé la mauvaise. (Erdman, *Chron. Osnabr. apud Meibom.* T. II, p. 223.) Nous avons dit ci-dessus, p. 370, col. 3, d'après M. Mallet, que le Comte Henri déclara la guerre au Landgrave Otton pour le château de Brandebourg qu'il répétoit. (Mallet, *Hist. de Hesse*, T. I, p. 184.) Mais d'anciens monumens nous apprennent au contraire que, l'an 1312, Henri voyant Otton son oncle, Landgrave de Hesse, armé contre Albert II, Duc de Brunswick, s'engagea de fournir au premier des troupes, et de faire un château vis-à-vis de Gudenberg, petite ville de la Hesse, appartenante au Duc, pour l'empêcher de faire de là des courses en ce pays. (Kuchenbecker, *Analect. Hassiac.* p. 333.)

L'an 1322, une guerre qu'avoit le Comte Henri avec Henri de Wimboung, Archevêque de Cologne, fut terminée par la médiation de Louis, Evêque de Munster. (Schaten, *Annal. Paderborn.* p. 178.) Le Comte de Waldeck reconnut ce service, l'an 1324, en marchant au secours du Prélat contre le Duc de Gueldre. Mais les soins pacifiques de l'Evêque d'Utrecht réconcilièrent les deux partis au moment où ils étoient près d'en venir à une bataille. (*Ibid.*) Henri II cessa de vivre en 1334. Il avoit épousé, suivant M. Falke (p. 125), ADELAÏDE, de la Maison de Cleves, dont il laissa Otton, qui suit; Thierri, Prévôt de l'Eglise de Munster; et Henri, Prévôt de celle de Minden.

## OTTON II.

1334. OTTON, fils aîné de Henri II, et Comte de Waldeck après lui, entreprit contre l'Abbé de Corvei une guerre que des arbitres choisis de part et d'autre terminèrent au mois d'Avril 1349, par un jugement qui condamna Otton à payer à l'Abbé 300 marcs par forme de dédommagement. Otton s'étant attaché à l'Empereur Charles IV, lui rendit des services importants, qui ne furent pas sans récompense. Par une lettre datée de Cologne le 13 Février 1349, Charles lui assigna une somme de 1600 marcs d'argent, avec promesse de le protéger contre ses ennemis. (Lunig, *Spicil.* T. II, p. 1424.) On n'aperçoit plus de trace de son existence après l'an 1367. De MATHILDE, Comtesse de Brunswick sa femme, il laissa un fils, qui suit.

## HENRI III.

1367 au plutôt. HENRI, dit de Fer, à cause de son armure, fils d'Otton II, paroît avoir été associé au Gouvernement par son pere dès l'an 1360. Nous le voyons en effet cette année faire le siège de Corbach, aujourd'hui la capitale du Comté de Waldeck, et la contraindre de reconnoître sa juridiction. (Delderbeck, p. 1246.) L'an 1374, il mena ses troupes, accompagné de l'Evêque de Bamberg, au secours d'Adolphe de Nassau, Evêque de Spire et compétiteur de l'Archevêché de Mayence. Mais il échoua dans cette entreprise. (*Hist. Landgr. Thuring. apud Pistor.* T. I, p. 352.) M. Falke (p. 126) le montre encore vivant en 1393. Il avoit épousé, suivant Moréri, l'an 1370, ELISABETH DE BERG, dont il eut Henri, qui suit; Adolphe, tige de la ligne des Comtes de Waldeck-Landau, qui finit dans son petit-fils; Otton, mort l'an 1495; et Gutte, mariée en 1393 à Bernard, Comte de Lippe.

## HENRI IV.

HENRI IV, successeur après l'an 1393 du Comte Henri III son pere, forma des prétentions sur le Duché

de Lunebourg, contre Frédéric, Duc de Brunswick. Le voyant déterminé à lui résister, il le fit arrêter, le 5 Juin 1400, avec Rodolphe, Duc de Saxe, et d'autres Princes, comme ils revenoient de la Diète de Francfort, où le premier avoit été désigné pour remplacer l'Empereur Wenceslas, qu'on avoit résolu de déposer. Dans cette surprise, qui eut lieu à Fritlar en Hesse, Frédéric fut tué en se défendant, et le Duc de Saxe avec d'autres fait prisonnier. (Meibom. *Dissert. de Frederico Duce de Brunswic. et Luneb. inter script. rer. German.* T. III, p. 422.) Mais Henri eut la prudence de rendre la liberté à ses captifs, et de leur restituer ce qui leur avoit été pris. Il se réconcilia par ce moyen avec le Duc de Saxe et les Princes des Maisons de Thuringe et d'Anhalt. Mais il ne put échapper au ressentiment de ceux de Brunswick, qui, pour venger la mort de leur frere, lui firent la guerre ainsi qu'à l'Archevêque de Mayence, Jean de Nassau son protecteur, qu'ils soupçonnoient de complicité avec lui. Les hostilités finirent sans succès de part et d'autre lorsque Robert, Roi des Romains, eut rendu, le samedi après la Purification 1403, son Arrêt par lequel il condamnoit à l'exil les Chevaliers Frédéric d'Hertingshausen et Cunzman de Falkenberg, qui, après le Comte de Waldeck, avoient eu le plus de part à la mort du Duc de Brunswick. (Meibom. *ibid.* p. 424.) Le Comte Henri, l'an 1420, le vendredi après la S. Denis (11 Octobre), fit une alliance défensive avec Louis, Landgrave de Hesse (Lunig, *Spielleig.* T. II, p. 1427) ; et pour l'attacher plus étroitement à ses intérêts, il lui engagea son Comté vers le carnaval de l'an 1426. Sa femme et son fils, à l'insu desquels cette convention avoit été faite, en furent très mécontents, ainsi que l'Archevêque de Mayence avec lequel Henri étoit en traité pour le même objet. Le Prélat ayant en vain offert au Landgrave le remboursement de la somme qu'il avoit délivrée au Comte, prit les armes avec le fils de celui-ci et l'Archevêque de Cologne, dont les forces réunies les rendirent maîtres du Comté de Waldeck. De là ils entrèrent, vers la S. Michel 1426, dans la Hesse où ils trouverent plus de résistance. Quelques Princes tentèrent sans succès de réconcilier les parties belligérentes. Mais une victoire remportée sur l'Archevêque de Mayence fit ce que les négociations n'avoient pu opérer. Le Comte de Waldeck consentit à rendre au Prélat et au Landgrave l'argent qu'il avoit reçu d'eux; après quoi il demeura maître de disposer à son gré de son Comté. (Windeck, *Hist. Sigismundi Imper. apud Menken inter. script. rer. Germ.* T. I, pp. 1190, 1200 et 1202.) Le Landgrave après cela remit, par acte du 27 Janvier 1428, aux habitants de Waldeck l'hommage qu'ils lui avoient prêté comme à leur Seigneur engagiste. (Lunig, *ibid.* pag. 1428.) Mais, l'an 1431, le besoin d'argent le déterminant, du consentement d'Otton son neveu, Comte de Waldeck-Landau, à mettre son Comté dans la mouvance du Landgrave de Hesse. (Imhoff et Lunig.) Le Comte Henri n'existoit plus au mois d'Oct. 1438. C'est tout ce qu'on peut dire de plus précis sur le tems de sa mort. Il avoit épousé, l'an 1398, MARGUERITE, fille de Waleran (et non pas de Jean) C<sup>o</sup> de Nassau-Wisbaden, vivante encore l'an 1426, dont il eut Volrath, qui suit; Henri, dont le fils, nommé comme lui, devint le mari d'Anastasia d'Isembourg, ou plutôt de Wied et de Runkel (ainsi Moréri se trompe en la disant femme de Henri IV.) Mathilde, Abbessse d'Herford en 1407, étoit aussi fille de Henri IV et de Marguerite.

## VOLRATH I.

VOLRATH, nommé par M. Falke WALRAVE, né le 8 Mars 1509, avoit succédé, l'an 1438, à son pere Henri IV, comme le prouvent des actes de 1444 et de 1473. Les villes de Waldeck ayant, par son ordre et

celui de son frere, prêté hommage au Landgrave, il leur assura sa protection et la conservation de leurs privilèges. (Rousset, *Supplém. au corps diplóm.* T. I, part. II, p. 385.) Cette inféodation fut par la suite une source de contestations entre les Comtes de Waldeck et les Landgraves de Hesse, qui par là se prétendoient fondés à regarder ces Comtes comme dépendans absolument d'eux. Un Jugement du Conseil aulique, rendu, l'an 1549, pour assurer à la Maison de Waldeck les privilèges des Comtes d'Empire, ne mit pas fin à la querelle. Elle continua jusqu'au 3 Avril 1647, qu'elle fut terminée par une transaction projetée dès le 2 Avril 1635, et ratifiée ensuite, l'an 1648, par le Traité de Westphalie. L'état de Comtes d'Empire par cet accord fut assuré aux Comtes de Waldeck, contre la sujétion féodale envers la Hesse demeurant restreinte à quelques terrains. La mort de Volrath I est rapportée à l'an 1474. De BARBE son épouse, Comtesse de Wertheim, il laissa Philippe, qui suit, et Elisabeth, femme d'Albert II, Duc de Brunswick-Grubenhagen. A ces enfans Moréri ajoute Frédéric, Evêque de Munster, qui nous paroît un être chimérique.

## PHILIPPE I.

1474. PHILIPPE I, fils aîné du Comte Volrath et son successeur, fut attaché à l'Archiduc Maximilien, qu'il servit avec zèle et succès dans la guerre qu'il eut avec le Duc de Cleves. Ce Prince, pour récompense de ses services, lui assigna, le 16 Octobre 1483, une rente annuelle de cent florins du Rhin. (Lunig, *Spielleig. sec.* T. II, p. 1429.) La reconnaissance de Maximilien ne se borna point à ce don. Parvenu au trône impérial, il accorda en fief à Philippe toutes les mines et salines du Comté de Waldeck. (*Ibid.* p. 1429.) Philippe mourut au plus tard en 1514. Il avoit épousé CATHERINE, fille de Conon, Comte de Solms-Laubach, dont il eut Philippe, qui suit; François, Chanoine de Cologne, puis en 1530 Evêque de Minden, ensuite, au mois de Juin, Evêque de Munster, et enfin Evêque d'Osnabruck; et George, mort à Paris, on ne dit pas en quelle année.

## PHILIPPE II.

PHILIPPE II, né l'an 1487, est nommé comme nouveau Comte de Waldeck dans le Traité d'alliance conclu le 23 Août 1514 entre Richard, Archevêque de Treves, et le Landgrave de Hesse. Il y est dit que dans le cas où il s'éleveroit quelques difficultés entre les parties contractantes, il seroit choisi pour un des arbitres. (De Hontheim, *Hist. diplom. Trevir.* T. II, p. 597.) Le Comte Philippe disparoit en 1538. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> ADÉLAÏDE, fille d'Otton, Comte de Hoia et non de Hoyon; 2<sup>o</sup> ANNE, fille de Jean III, Duc de Cleves. Du premier lit il eut Volrath, Otton, Bailli de Steinfurt, et Elisabeth, mariée en 1525 à Jean de Melun, Vicomte de Gand. Du second sortirent Philippe, Chanoine de Mayence; François, mort en 1580; Jean, surnommé Pic, dont la postérité finit en 1597; et trois filles.

## VOLRATH II, OTTON, PHILIPPE III, FRANÇOIS ET JEAN.

Ces cinq freres, par l'intervention de François leur oncle, Evêque de Munster, de Minden et d'Osnabruck, et de Philippe, Landgrave de Hesse, firent, le 19 Novembre 1538, un pacte de succession en vertu duquel le Comté de Waldeck fut divisé en deux portions, dont la première fut le partage des deux aînés, Volrath et Otton; et le second devint le lot des trois autres issus du second lit, auxquels les deux premiers furent de plus obligés de faire une pension de

500 florins, à raison du douaire d'Anne leur mere, qui leur étoit affecté. (Dumont, *Corps diplom.* T. IV, part. 2, pag. 183.) Volrath fut un des Présidens du Colloque (et non de la Diète) de Ratisbonne, en 1546 et non 1547. L'intérêt du Luthéranisme qu'il avoit embrassé le fit entrer dans la ligue de Smalkalde; mais bientôt il s'en retira, et, le 18 Juillet 1547, il fit sa paix avec l'Empereur, auquel, par un Réversal du 21 Juin de l'année suivante, il promit de se comporter en tout dans la suite envers lui comme le doit un fidele vassal. (Lunig, *Spicil. sæcul.* T. II, p. 1430.) Les Comtes Philippe III et Jean son frere eurent depuis querelle ensemble au sujet des successions paternelle et maternelle. Le Landgrave de Hesse s'étant rendu médiateur entre eux, Philippe renonça, le 6 Décembre 1557, à toutes ses prétentions, moyennant une somme de 12 mille écus. (Dumont, *Corps diplom.* T. V, part. I, p. 166.) Le Comte Jean étant mort sans enfans l'an 1568, François son frere, par les soins du Landgrave de Hesse et du Duc de Cleves, prit des arrangemens, le 29 Juin, avec sa veuve pour une somme d'argent qu'il répétoit. (Dumont, *ibid.* p. 168.) Les Etats de Waldeck prêterent serment, la même année, au Landgrave Maurice comme à leur Suzerain. (Lunig, *part. Special. continut.* T. III, pag. 376.) Le Comte Volrath II mourut le 15 Avril 1578, laissant de sa femme ANASTASIE, fille de Henri, Comte de Schwarzenbourg, Josias, qui suit; Volrath, né l'an 1562, mort en 1587; Catherine, femme de Frédéric, Comte de Hoya; Gutte, femme de Henri, Seigneur de Plauen; et Anastasie-Catherine, mariée, en 1586, à Wolfgang, Comte de Loëwenstein-Wertheim, morte en 1620.

## J O S I A S.

1578. JOSIAS, né le 8 Mars 1554, succéda au Comte Volrath II son pere, et mourut l'an 1588, laissant de MARIE son épouse, fille d'Albert, Comte de Barby, Christian, qui suit, et Volrath, tige de la branche de Waldeck-Wildungen, qui finit le 9 Novembre 1692 dans la personne de son fils puiné; George-Frédéric, célèbre par ses belles actions, qui lui méritèrent, en 1682, le titre de Prince de l'Empire. Les Etats-Généraux, au service desquels il étoit entré dès l'an 1665, l'avoient nommé Lieutenant-Général de leurs armées, et lui avoient donné le Gouvernement d'Ulrecht. Il avoit ensuite commandé les armées de l'Empereur Léopold, qui, l'an 1686, le créa Grand-Maitre de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem en Poméranie.

## C H R I S T I A N.

1588. CHRISTIAN, né le 27 Décembre 1585, successeur de Josias son pere au Comté de Waldeck, mourut en 1638, laissant de sa femme ELISABETH, fille de Jean, Comte de Nassau-Dillenburg, Philippe, qui suit; Jean, mort sans enfans l'an 1668; Sophie-Julienne, alliée en 1634 à Herman, Landgrave de Hesse; et cinq autres filles.

## P H I L I P P E I V.

1638. PHILIPPE, fils du Comte Christian, et son successeur, né l'an 1613, fut tué l'an 1645 au combat de Tabor. D'ANNE-CATHERINE DE SAYN sa femme, il laissa Christian-Louis, qui suit; Josias, qui, après plusieurs belles actions, conduisit les troupes auxiliaires des Ducs de Brunswick-Lunebourg en Candie, où il mourut, le 8 Août 1669, d'une blessure qu'il avoit reçue le 16 Juillet précédent; et d'autres enfans.

## C H R I S T I A N - L O U I S.

1645. CHRISTIAN-LOUIS, né le 29 Juin 1635, ter-

mina l'an 1647, par une transaction passée avec le Landgrave de Hesse, la contestation qui régnoit depuis long-tems entre les deux Maisons touchant la mouvance de Waldeck. (*Foy. ci-dessus Volrath I.*) L'année suivante, Christian-Louis réunit à son Comté celui de Pyrmont en vertu de la disposition testamentaire de Jean-Louis, dernier Comte de Gleichen, faite en faveur des Comtes Christian et Volrath de Waldeck. Ferdinand, Evêque de Paderborn, Prélat célèbre par ses talens et ses vertus, réclama cette succession comme un Fief ouvert à son Eglise; et, ayant pris les armes, il se rendit maître de Pyrmont après un siège vigoureusement poussé. Mais les Suédois remirent les Comtes de Waldeck en jouissance de ce Comté, qui leur fut assuré par la paix de Westphalie. Les Evêques de Paderborn persisterent néanmoins dans leur opposition, qui fut enfin levée, l'an 1668, par un Traité qui assuroit à leur Eglise le Comté litigieux à l'extinction des mâles de Waldeck. (Inhoff, *alique.*) Christian-Louis introduisit dans sa Maison, l'an 1695, le droit de primogéniture; ce qui fut confirmé par un Décret impérial du 22 Août 1697. (Lunig, *Spicil. sæcul.* T. II, p. 1893.) Ses talens militaires lui méritèrent dans les armées de l'Empereur le grade de Général-Feld-Maréchal. Il mourut le 21 Décembre 1706, après avoir épousé, 1<sup>o</sup> ANNE-ELISABETH DE HARPOLSTEIN, morte en 1676, 2<sup>o</sup> JEANNE DE NASSAU-LOSTEIN. L'aîné des enfans sortis de ces deux mariages, au nombre de 25, fut le Comte, qui suit.

## F R E D E R I C - A U G U S T E - U L R I C.

1706. FRÉDÉRIC-AUGUSTE-ULRIC, né le 27 Novembre 1676, fut le successeur du Comte Christian-Louis son pere. S'étant attaché à l'Empereur Charles VI, il fut élevé par un Rescrit de ce Prince, du 6 Janvier 1712, à la dignité de Prince de l'Empire. Mais il ne publia cette promotion qu'an mois de Décembre 1717, et ce ne fut que le 19 Septembre 1719 qu'il fut introduit dans le Collège des Princes séculiers du Cercle du haut Rhin. Nous voyons même qu'à la Diète de l'Empire les Princes de Waldeck ne siégerent que parmi les Comtes. Frédéric-Auguste-Ulric mourut le 1 Janvier 1728, laissant de LOUISE son épouse, fille de Chrétien, Duc de Birkenfeld, un grand nombre d'enfans, dont les principaux sont Chrétien-Philippe, et Charles-Auguste, qui suivent, et Louise, mariée à Frédéric-Bernard, Comte de Deux-Ponts-Birkenfeld.

## C H R É T I E N - P H I L I P P E.

1728. CHRÉTIEN-PHILIPPE, né le 13 Octobre 1701, succéda, dans le mois de Janvier 1728, à Frédéric-Auguste-Ulric son pere, et le suivit quatre mois après au tombeau sans laisser de postérité.

## C H A R L E S - A U G U S T E - F R E D E R I C.

1728. CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, né le 24 Septembre 1704, fut le successeur de Chrétien-Philippe son frere, après avoir été Capitaine au service du Roi de Prusse. Etant passé depuis à celui de l'Empereur, il devint Feld-Maréchal de ses armées et propriétaire d'un régiment d'infanterie. En 1747, il commanda aux Pays-Bas en qualité de Général des Hollandais. S'étant retiré depuis en son Comté, il y mourut le 29 Août 1763. CHRISTINE ou CHRÉTIENNE, fille de Chrétien III, Duc de Deux-Ponts, qu'il avoit épousée l'an 1741, le fit pere de Frédéric, qui suit; et d'autres enfans.

## F R E D E R I C.

1763. FRÉDÉRIC, fils et successeur de Charles-Auguste-Frédéric, né le 25 Octobre 1743, prit les rênes du Gouvernement en 1766.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### COMTES, PUIS DUCS, DE WURTEMBERG,

*Revue et corrigée par son Altesse Sérénissime le Duc régnant.*

Le Duché de WURTEMBERG, compris au Duché de Suabe, est un composé de plusieurs Comtés et Seigneuries acquis ou par mariages, ou par achat, ou par droit de conquête. Ses bornes sont, au Nord, l'Evêché de Spire, le Palatinat du Rhin, le Comté de Hohenlohe, les territoires des villes impériales de Halle et d'Heilbron, l'Archevêché de Mayence et quelques Domaines du territoire de l'Ordre Teutonique; au Levant, les Comtés de Limbourg et d'Hohenlohe, les territoires des villes impériales de Cömmund, Halle et Ulm, les Seigneuries de Rechberg et Wiesensteig, la Prévôté d'Elwangen et le Comté d'Oeting; au Sud-Est, les Domaines de la Maison d'Autriche; au Midi, les mêmes, avec les terres de Furstenberg, le Zollern et le Brigaw; au Couchant, la Principauté de Furstenberg, celle de Strasbourg, le Margraviat de Bade, dont il est séparé par la forêt Noire. La rivière la plus considérable est le Neckar (*Nicer, Nicrus*), qui du Midi au Septentrion traverse presque le milieu du Duché, et reçoit la plus grande partie des petites rivières du pays, dont les plus remarquables sont le Rems, l'Enz, le Nagold et le Kocher. Son étendue du Midi au Nord et de l'Orient au Couchant, est d'environ seize milles, non compris les parties détachées de sa pointe méridionale, ni la Seigneurie de Heindenheim, qui est pareillement séparée du reste. Ce Duché comprend soixante et dix villes, tant grandes que petites, et environ douze cens, tant bourgs que bourgades, villages et hameaux. C'est sans contredit l'une des plus fertiles et des plus agréables contrées de l'Allemagne. Il abonde en bled, vin, fruits et bestiaux, et enfin en tout ce qui est indispensable pour les premiers besoins ou qui sert aux agrémens et aux commodités de la vie. Les habitans s'attachent beaucoup à l'agriculture, et l'industrie, encouragée par la sagesse des Souverains, va chaque année en augmentant; et de là vient que la population est très considérable à proportion de l'étendue du pays. Réunie à celle de Montbéliard et des Seigneuries qui y sont attachées, elle va au-delà de six cens mille ames.

Le Duc de Wurtemberg exerce la justice sans appel en matière criminelle; et pour le civil il est en possession du privilège de *non appellando*. Son Duché est un fief masculin de l'Empire. A la Diète de Ratisbonne il a deux voix dans le Collège des Princes, l'une comme Duc de Wurtemberg, l'autre en qualité de Comte-Princier de Montbéliard. Dans sa qualité de Duc de Wurtemberg il doit être compté parmi les anciennes augustes Maisons, dont le droit d'alternative a été fixé par des Traités de 1640 et de 1740. Dans le Cercle de Suabe il exerce en commun avec l'Evêque de Constance le droit de convoquer les membres du Cercle; et en particulier il est revêtu de la dignité de Directeur du Cercle, dans les Diètes duquel il a deux voix, l'une comme Duc de Wurtemberg, l'autre comme Seigneur de Füssingue. Sa part au Comté de Limbourg, nouvellement acquise, lui vaut le titre de membre du Cercle de Franconie.

Son autorité est restreinte par celle des Etats du pays, sans le consentement desquels il ne peut faire aucune loi ni établir de nouvelles impositions. Ces Etats, depuis la séparation de la Noblesse, consistent en quatorze Prélats ou Abbés et en soixante et dix villes et bailliages.

Tous les ans un nombre fixe des Députés des Etats du pays s'assemble deux fois, avec le consentement du Duc, pour régler les affaires ordinaires et les tailles du pays. Mais, dans les affaires d'une plus grande importance, le Duc convoque extraordinairement une Assemblée générale de tous les Députés des Etats du pays, et ne les congédie qu'après avoir tout arrangé par une délibération commune.

La religion dominante du pays est celle de la Confession d'Ausbourg; et quoique le Duc Charles-Alexandre ait embrassé la religion catholique, il a garanti aux Etats, par des Déclarations solennelles des années 1729, 1732 et 1733, qu'aucun changement ne seroit fait dans la constitution religieuse de tout le Duché; que, dans toutes les Eglises et Ecoles de sa dépendance, on n'enseigneroit que la religion luthérienne, et qu'il n'exerceroit ni feroit exercer dans tout le pays aucun acte du culte catholique, excepté dans la Chapelle de la Cour. Le Duc Charles, Prince régnant, renouvela et confirma cette déclaration en 1744 et 1759. Pour l'avancement des sciences, il y a deux Universités dans le Duché, l'une à Tubingue, fondée en 1477, et l'autre à Stutgard. Celle-ci dans ses commencemens avoit la forme d'un institut d'éducation militaire, établi en 1770 par le Duc actuellement régnant. Cinq ans après cet institut fut transféré (l'an 1775)

d'un château isolé, solitude où il avoit reçu sa première éducation, à Stutgard, et y acquit par degrés en peu de tems, par des succès brillans et la culture des sciences et des arts la plus étendue, une si grande réputation et une telle consistance, que l'Empereur Joseph II, qui l'honora de sa présence, lui accorda en 1781 le titre et tous les droits d'une Université d'Allemagne. Outre cela il y a un grand Gymnase à Stutgard, et cinquante-deux Ecoles répandues dans les différentes villes du pays, où l'on enseigne différentes langues. Parmi les établissemens qui ont pour objet l'éducation particulière, on doit remarquer les quatre Monasteres protestans et le Séminaire théologique attaché à l'Université de Tubingue. C'est dans ces quatre Séminaires, subordonnés tous à celui de Tubingue, que l'on forme par degrés depuis l'âge de 15 ans jusqu'à l'âge de 24 les jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. Leur nombre monte à 250; c'est aux frais du pays qu'ils sont élevés; et après avoir acquis les qualités relatives à leur état, ils sont appelés successivement à remplir les différentes charges ecclésiastiques. (Breyer, *Jus public. Wirtemb.*)

Le Duché tire son nom de l'ancien château de Würtemberg, situé en Suabe, dans le Bailliage de Canstadt, entre les villes de Canstadt et d'Eslingen. Ce château a été la résidence des Comtes de Würtemberg jusqu'en 1320 que le Comte Eberhard l'établit à Stutgard; et quoique le Duc Eberhard-Louis l'ait transférée en 1727 à Louisbourg, son successeur Charles-Alexandre la rétablit de nouveau, l'an 1733, à Stutgard, qui est aujourd'hui l'une des plus belles villes de l'Allemagne par son château que le Duc régnant a commencé l'an 1746, et par les embellissemens que ce Prince ajoute chaque année à la ville. L'origine des Comtes de Würtemberg se perd dans l'obscurité des tems. Quelques Modernes prétendent la faire descendre des anciens Rois de France, et soutiennent que le Roi Clovis, époux de Clotilde, conféra, vers l'an 500, à un certain Eméric son parent; à titre de Dynastie ou de Baronie, les châteaux de Würtemberg et de Beutelspach, avec les terres voisines; que cet Eméric eut un fils, nommé comme lui, possesseur du château de Würtemberg, et Maire du palais sous le Roi Dagobert, etc. Ces prétendus Emérics, ainsi que la postérité qu'on leur donne, sont autant d'êtres fabuleux qui n'ont de fondement que dans l'imagination extravagante de quelques Chroniqueurs. D'autres, aussi mal fondés, font descendre les Comtes de Würtemberg d'un prétendu Albert, qui vivoit, disent-ils, en 752, et avoit épousé une Comtesse de Ferrette.

Dépourvus totalement de témoignages authentiques de l'Histoire pour éclaircir la naissance de la Maison de Würtemberg, nous sommes obligés de descendre au XIII<sup>e</sup> siècle pour avoir une suite non interrompue de ses Comtes, et de commencer par

## ULRIC I.

ULRIC et son frere Hartman étoient neveux, par leur mere, du Comte Hartman de Grœningen, qui, l'an 1243, vendit à l'Empereur Frédéric II un Comté dans l'Albégau pour le prix de 3200 marcs d'argent, sous la condition que, sa mort arrivant avant l'échéance du paiement, l'argent seroit remis à ses neveux, les Comtes de Würtemberg. Ceux-ci étoient donc les héritiers du Comte Hartman de Grœningue, qui par conséquent n'avoit point d'enfans. Ils devinrent les Chefs de deux branches différentes de la Maison de Würtemberg; et dans le partage qu'ils firent de leurs Domaines, Ulric eut le château de Würtemberg dont il se disoit Comte dans sa signature, et Hartman eut le château de Grœningen, dont il se qualifioit aussi Comte en signant, *Comes Hartmannus Senior de Grœningen*. Peut-être n'emploie-t-il ici le terme de *Senior* que pour se distinguer d'un fils de même nom que lui. Quoi qu'il en soit, il conserva les armes de la famille de Würtemberg, qui étoient trois bois de cerf. Il mourut dans la prison d'Asperg, où, vaincu dans un combat, il avoit été renfermé. Ses descendans ne furent guere plus que lui favorisés du sort. Obligés de vendre leur terre de Grœningen, ils se retirèrent dans la haute Suabe, à Landau dont ils se qualifierent *Comtes*; titre que l'extrême pauvreté où ils se trouverent réduits, les obligea ensuite de quitter pour se contenter de celui de *Seigneurs*. Cette branche, sans avoir pu se relever, s'éteignit au xviii<sup>e</sup> siècle.

Il n'en fut pas de même de celle d'Ulric. Ce fut un grand guerrier qui eut continuellement les armes à la main; ce qui le rendit formidable non seulement aux villes et aux Seigneurs de son voisinage, mais à l'Empire même. Sa vie, selon Trithème, fut un enchaînement de succès et de triomphes. Les villes et les bailliages de Stutgard, de Canstadt, de Waiblingen, de Lemberg, une partie des bailliages de Schomdorf et

Goeppingen, constituerent le gros de son Comté tel qu'il étoit alors, et dont le château de Würtemberg, où il résidoit et qu'il prit soin d'agrandir, seroit comme le centre. Attaché d'abord à l'Empereur Frédéric II, il prit ensuite le parti de Henri Raspon, qui lui promit de nouveaux Fiefs. Richard de Cornouailles, qui prit ensuite le titre de Roi des Romains, travailla de même à mettre Ulric dans ses intérêts, et lui confirma, l'an 1260, la possession des Fiefs que les Rois Guillaume de Hollande et Raspon lui avoient accordés. Ulric avoit acquis, en 1251, de l'Evêque de Constance la ville de Wittingen pour onze cens marcs d'argent. Il ne la garda pas long-tems et l'échangea, l'an 1255, avec Henri de Hum et de Furstenberg pour la moitié du Comté d'Urach. Henri, devenu, l'an 1260, par la mort de Berthold son frere, possesseur de l'autre moitié, la vendit, en 1265, pour 3100 marcs d'argent à Ulric II et à Eberhard son frere.

La mort d'Albert, Comte de Dillingen, ayant fait vaquer la charge de Grand-Maréchal du Duché de Suabe, l'Advocatie de la ville d'Ulm et l'Advogtie de Püers, Conradin, fils du Roi Conrad, transporta ces titres, l'an 1259, à Ulric I; ce qui n'empêcha pas celui-ci de reconnoître pour Empereur Richard de Cornouailles, qu'il vint saluer à Worms au mois d'Août 1260. Non content de lui confirmer les Fiefs de l'Empire qu'il possédoit, Richard lui promit une somme de mille marcs d'argent, pour sûreté de laquelle il lui engagea la ville impériale d'Eslingen. Le 20 Février 1265 fut le terme de ses jours. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MATHILDE D'OECHSTENSTEIN, morte en couches l'an 1253, 2<sup>o</sup> AGNÈS, fille de Boleslas, Duc de Liguiz en Silésie, décédée le 13 Mars 1265. Ulric fut surnommé *au gros pouce*, parce qu'il avoit ce doigt de la main plus gros qu'il n'est d'ordinaire. Il fut enterré, ainsi que sa seconde femme, dans l'Eglise collégiale de Stutgard. De sa première femme il eut Ulric et Eberhard, qui suivent. La seconde le fit pere de Luit-

garde, femme d'Albert de Loewenstin, rappelée avec son mari dans des actes de 1288 et de 1302; de Mathilde, alliée à Frédéric, Comte de Treshdingen; et d'Agnès, femme de Louis, Comte d'Oetingen.

## ULRIC II

## ET EBERHARD I.

1265. ULRIC II et EBERHARD I son frere furent les successeurs d'Ulric leur pere au Comté de Wurtemberg. Le premier n'est connu que par quelques Chartes. Il est rappelé avec son frere dans des actes de 1270 et 1273, donnés par Egolf de Stenstingen : *Ulricus et Eberhardus fratres Comites de Wurtemberg*. Ils donnerent ensemble, en 1278, une Charte à l'Evêque de Constance pour certains droits qu'il répétoit sur eux. (*Archiv. de l'Evêché de Constance.*) Depuis ce tems Ulric disparoit dans l'histoire. Mais les actions éclatantes d'Eberhard, dont nous allons raconter les principales, lui valurent le surnom d'*Illustre*, ce qui dans le style du tems se prenoit également en bonne et mauvaise part. S'étant joint aux Margraves de Bade, il avoit profité de la longue vacance de l'Empire pour envahir dans la Suabe, l'Alsace, la Franconie et le Palatinat du Rhin, les terres impériales et celles dont les Seigneurs étoient morts sans laisser d'héritiers capables de défendre ce qu'ils leur avoient transmis. Mais l'Empereur Rodolphe se voyant affermi sur le trône, prit les armes en 1276 pour les contraindre de rendre ce qu'ils avoient usurpé tant sur l'Empire que sur les Princes leurs voisins, et en vint à bout avec l'aide du Comte Palatin son gendre. (*Struv. Corp. Hist. Germ. p. 610.*) Ennemé du repos, il s'engagea dans de nouvelles querelles avec les villes de Suabe. L'Empereur, sur les plaintes qu'elles lui portèrent, déclara la guerre, en 1284, au Comte de Wurtemberg, et vint avec une puissante armée ravager son pays. Eberhard n'osant se mesurer avec lui dans une bataille rangée, alla se renfermer dans sa ville de Stuttgart, où Rodolphe ne tarda pas à venir l'assiéger. Craignant d'être forcé dans cette place, Eberhard en sortit pour venir se jeter aux pieds de l'Empereur, et obtint grace en se remettant à sa discrétion. Le Traité par lequel ils se réconcilièrent fut conclu le jour de S. Martin 1286, et confirmé l'année suivante par un autre plus détaillé. Ce fut l'Archevêque de Mayence qui négocia la paix entre eux; en quoi il réussit d'autant plus facilement, que l'Empereur et le Comte étoient pareus comme le prouve un Diplôme du premier, daté de l'an 1284, où le second est appelé *Nobilis Eberhardus Comes, avunculus noster dilectus*. La parenté, ou plutôt l'affinité de Rodolphe et d'Eberhard, consistoit en ce que Cunegonde de Habsbourg, sœur de Rodolphe, avoit épousé Otton d'Ochstenstein, frere de Mathilde, mere d'Eberhard.

Eberhard, *Dei gratiâ Comes de Wurtemberg*, fut choisi pour Avoué, l'an 1291, par les Religieux de l'Abbaye de Melck, et la même année par ceux de Madelberg. Après la mort de Rodolphe il se déclara pour Albert, fils de ce Prince, qui prétendoit lui succéder à l'Empire; et lorsqu'Adolphe de Nassau, compétiteur d'Albert, vint, l'an 1293, à Eslingen, tous les Comtes et Seigneurs de Suabe, à l'exception d'Eberhard, se présentèrent pour lui rendre hommage. Mais on voit que, peu de tems après, ce Comte reconnut Adolphe, comme le prouvent, 1<sup>o</sup> sa signature apposée à un Diplôme de ce Prince, donné en faveur de l'Abbaye d'Hirsauge au mois de Mars 1293 (V. S.), 2<sup>o</sup> l'honneur que fit l'épouse d'Adolphe à la Comtesse Adélaïde de WERDENBERG, femme d'Eberhard, de tenir un de ses enfans sur les fonts de baptême.

Eberhard, devenu veuf, épousa en secondes noces ERMENGARDE, fille de Rodolphe I, Marquis de Bade;

témoin un acte de l'an 1297, où ils passerent accord avec les héritiers d'Hesson, Marquis de Bade, touchant la succession et la dot d'Ermenгарde: *Eberhardus Comes de Wurtemberg et Ermenгарdis ejus Comitiss collectanea quondam illustriâ Rudolphi filia*.

La soumission d'Eberhard envers l'Empereur Adolphe n'étoit pas assez sincere pour être à l'épreuve des revers que ce Prince essaya. L'an 1298, il l'abandonna pour se tourner du côté d'Albert son rival, auquel il vint offrir ses services à Strasbourg avec les Comtes de Fribourg, de Deux-Ponts et d'Hohenlohe, et les Seigneurs de Lichtemberg et d'Ochstenstein. Pour récompense de son zèle, Albert, après qu'Adolphe eut été tué, l'an 1308, dans une bataille, lui céda, par son Diplôme du 19 Novembre de la même année, le bourg de Rems et la ville de Neu-Waiblingen, qui, depuis l'accommodement fait avec Rodolphe, étoient entre les mains du Chef de l'Empire comme des gages des sentimens pacifiques du Comte. Eberhard, la même année, ou la suivante, fut de plus gratifié par Albert de la charge de Landvogt, sur une partie considérable des villes impériales de Suabe. Il acquit, l'an 1308, le Comté d'Asperg d'Ulric qui en étoit possesseur, et non des Comtes Palatins de Tubingue, avec la moitié de Calw, des Comtes de Schelklingen.

L'Empereur Albert étant mort, l'an 1308, on fit quelque mouvement çà et là pour mettre Eberhard au rang de ceux qui briguoient la Couronne impériale. Mais Henri de Luxembourg ayant prévalu, le fit citer à la Diète de Spire, pour répondre aux plaintes formées contre lui par les villes de Suabe. Eberhard, s'y étant rendu bien escorté, refusa fièrement de satisfaire aux griefs allégués contre lui, et quitta ensuite l'Assemblée, se moquant des prières et des menaces de l'Empereur. Choqué de cette bravade ainsi que toute l'Assemblée, Henri prit la résolution de lui faire la guerre, et mit Conrad de Weinsberg à la tête de l'armée impériale, à laquelle se joignirent les villes de Suabe, couléderées contre Eberhard. Etant entrée l'an 1311 dans le Wurtemberg, cette armée y met tout à feu et à sang. Eberhard, n'osant commettre sa fortune au risque d'une bataille, fait fortifier ses places, dont les Historiens comptent jusqu'à 80. Elles ne mirent pas le pays à l'abri des incursions ennemies, et Conrad de Weinsberg, aidé par les habitans d'Eslingen, en détruisit la plupart. De ce nombre fut le château de Wurtemberg, qui fut pris et rasé. On brisa même et on dispersa les tombeaux des anciens Comtes de Wurtemberg dans la Collégiale de Beutelspach. Tout le pays fut bientôt au pouvoir de l'ennemi, à l'exception des villes et forteresses d'Urach, de Neiffra, de Séebourg et de Würtlingen, qui se défendirent. Eberhard se tenoit cependant renfermé dans son château d'Asperg, près du Neckre ou Neckar, que sa situation rendoit presque imprenable; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il se rendit auprès de son beau-frere le Marquis de Bade à Besigheim, où l'on dit qu'il resta caché dans une tour jusqu'au 24 Août 1313, époque de la mort de l'Empereur Henri VII. Cet événement rétablit les affaires du Comte de Wurtemberg. Les places qu'il avoit perdues revinrent bientôt à son obéissance, tant par la force de ses armes que par l'affection de ses sujets, qui à son approche lui ouvrirent, pour la plupart, les portes de leurs villes.

Après la double élection, qui suivit la mort de Henri VII, Eberhard embrassa le parti de Frédéric d'Autriche. Il fit, l'an 1315, une perte qui lui fut très sensible: ce fut celle du Prince Ulric son fils, qui de son mariage avec Ermenгарde, Comtesse de Hohenberg, laissa un fils de même nom que lui, avec une fille, Agnès, née en 1294, et mariée en premières noces, vers l'an 1318, à Ulric, Comte de Helfenstein, puis, étant devenue veuve, remariée, en 1326, à Conrad de Schlusselfberg, après la mort duquel elle se retira auprès de son fils unique, le Comte de Helfens-

tein, où elle mourut dans un âge très avancé. Elle a sa sépulture à Blaubeuren. Ulric, frère d'Agnès, et petit-fils d'Eberhard, ayant embrassé l'état ecclésiastique, devint Chanoine, puis Prévôt de S. Gui de Spire, de Sindelfingen et de Halle. Ce fut à lui que Guillaume et Jean d'Asperg vendirent, en 1340, leur ville et château de Beilstein. Il mourut le 23 Août 1348.

Le Comte Eberhard acquit, l'an 1317, de Conrad et Louis, Ducs de Teck, la ville de Rosenfeld avec les châteaux et villages qui en dépendoient. L'an 1321, du consentement du Pape Jean XXII, auprès duquel il se rendit à Avignon, et de Rodolphe, Evêque de Constance, il transféra l'Eglise collégiale de Beutelspach à Stutgard, et y ajouta six Chanoines avec autant de Vicaires.

L'anti-César Frédéric ayant été fait prisonnier, le 28 Septembre 1322, à la bataille de Muldorf, le Comte Eberhard, qui jusqu'alors avoit été du nombre de ses partisans, l'abandonna et reconnut son antagoniste Louis de Bavière. Il n'y perdit rien. Louis par reconnaissance confirma tous les engagements que Frédéric et Léopold son frère avoient pris avec le Comte de Wurtemberg au nom de l'Empire. D'anciennes querelles, au sujet de la dot qui fut assignée à sa femme sur le château de Reichenberg et jamais payée, le portèrent, l'an 1325, à faire le siège de cette place qui appartenoit au Margrave de Bade. Mais ayant échoué dans cette entreprise, le chagrin qu'il en conçut lui causa une maladie dont il mourut à Stutgard le 5 Juin de la même année.

Les filles d'Eberhard et d'Ermenegarde sont Agnès, mariée, en 1317, à Henri, Comte de Werdenberg; Adélaïde, dite aussi Mathilde, alliée à Craffon, Comte de Hohenlohe; Irmengarde, mariée, en 1319, à Rodolphe, Comte de Hohenberg; et Marguerite, femme d'Eitel-Frédéric, Comte de Zollern. (Sattler, *Hist. des Comtes de Wurtemb.* T. I.)

## ULRIC III.

1325. ULRIC III, petit-fils d'Eberhard, fut son successeur au Comté de Wurtemberg. Il avoit acquis, l'an 1324, des deux frères, Walter et Burchard de Horbourg, la terre et Seigneurie de ce nom, avec le château de Billein, la ville de Reichenwager, les châteaux et ville de Zellenberg avec leurs appartenances en Alsace pour 4400 marcs d'argent, l'usufruit réservé aux vendeurs pendant leur vie. Ulric ne prit possession de cette acquisition qu'en 1328, après un nouvel acte de vente auquel s'opposa l'Evêque de Strasbourg, parce qu'une partie de la Seigneurie relevoit de son Eglise. Un accommodement termina, l'année suivante, la contestation.

Ulric fut en faveur auprès de l'Empereur Louis de Bavière, qui lui confirma, l'an 1330, toutes les concessions qu'il avoit faites à son père, et le nomma en même tems Landvogt d'Alsace. Mais, l'année suivante, il lui retira cette Advogtie pour la donner à Rodolphe, Comte de Hohenberg. Il n'en fut pas de même de l'Advogtie de Suabe, dont on voit qu'Ulric prenoit encore le titre en 1336. Conrad de Schluselbourg, époux d'Agnès de Wurtemberg, se voyant sans enfans, vendit, cette même année, à Ulric la ville et le château de Groeningen avec leurs dépendances; et l'Empereur, en confirmant cette vente, décora Ulric de la dignité de Porte-étendard ou Guidon de l'Empire, qu'il avoit attachée, l'an 1322, à la Seigneurie de Groeningen, lorsqu'il en avoit investi Conrad de Schluselbourg.

Louis de Bavière s'étant pourvu par un Décret contre l'interdit dont le Pape Jean XXII avoit frappé ses terres, Ulric fit publier ce Décret à Reutlingen et dans toutes les autres villes impériales de Suabe; ce

qui irrita le Pontife au point qu'il fulmina, l'an 1341, des censures contre Ulric. Celui-ci avoit assisté, l'an 1339, à une Assemblée que les Seigneurs de Lorraine tinrent à Metz. Il y donna dans un Tournoi plusieurs marques de son adresse et de sa valeur. Mais en s'en retournant il fut arrêté sur la route, près de Benfeld, par un Seigneur de Vinstingen, qui, l'ayant fait prisonnier, ne le relâcha, dit-on, qu'après avoir tiré de lui une rançon de cent mille marcs d'argent. Ulric à ses Domaines ajouta, l'an 1342, la ville et le château de Tubingue, que les Comtes Golzon et Guillaume, qui en étoient propriétaires, lui vendirent avec l'Advogtie du Monastere de Bebenhausen. (Senckerb. *Select.* T. II, pag. 235.) Il acquit outre cela l'Advogtie des Monasteres de Herrenalb et de Denkendorf. Il acheta de plus les Comtés d'Aichelberg et de Vaingen et les villes de Winnenden, de Gulgingen et de Beilstein.

Ulric termina ses jours, le 11 Juillet 1344, d'une manière funeste, ayant été tué en Alsace par un Gentilhomme du pays, qui l'avoit surpris avec sa femme. De son épouse, Comtesse de Pfirrh, il laissa deux fils, qui suivent, et une fille, Catherine, qui épousa Ulric, Comte de Helfenstein. (Sattler, *Hist. des Comtes de Wurtemb.* T. I.)

## E B E R H A R D I I

## E T U L R I C I V.

1344. EBERHARD et ULRIC son frère, attachés à l'usage ancien de leur Maison, gouvernerent en commun le Comté de Wurtemberg après la mort d'Ulric III leur père. Le caractère des deux frères formoit un parfait contraste. L'aîné, ne respirant que la guerre, s'attira le surnom de *Querelleur*, ou de *Contentieux*, par les combats qu'il livra souvent sans cause à ses voisins. Ulric, ami de la paix, évita tout ce qui pouvoit la troubler, et abandonna la partie principale du Gouvernement à son frère. Mais à la fin, entraîné par les conseils de sa femme CATHERINE DE HELFENBERG, il demanda le partage du pays. Cependant Eberhard, soutenu par l'Empereur Charles IV, l'obligea de se désister de sa demande. L'Empereur Louis de Bavière étant mort l'an 1347, Charles IV, son successeur, confirma les deux frères dans les fiefs et dignités dont ils étoient revêtus, et les gratifia de 70000 florins, pour avoir été des premiers à le reconnoître. Eberhard, à la faveur de son titre de Landvogt, se regardant comme Souverain de la Suabe, voulut exiger des villes impériales de ce Duché des sommes considérables, et, sur leur refus, il prit les armes pour emporter de force ce qu'il ne pouvoit obtenir de gré. S'étant toutes réunies, après un échec que celle d'Ulm essaya, elles portèrent leurs plaintes de cette tyrannie à Charles IV, et ne le firent pas en vain. Ce Prince alors affermi sur le trône impérial, parla en maître, et somma Eberhard de se démettre de son Advogtie, qu'il transféra à Robin, Comte Palatin du Rhin. Le Comte de Wurtemberg, loin d'obéir, fit un Traité secret avec la Maison d'Autriche pour se maintenir. Mais après diverses hostilités exercées entre lui et les villes de Suabe, il fut contraint de leur accorder la paix, et de se réconcilier avec l'Empereur, en renouant à l'Advogtie, et en cédant à l'Empire la ville d'Alen, qui lui avoit été engagée par les Comtes d'Oettingen. Ce fut en 1360 que cette réconciliation se fit. Elle fut sincère de part et d'autre. L'Empereur rendit au Comte son Advogtie, et le soumit de toute son autorité dans une querelle qu'il eut avec la Noblesse du pays, qui vouloit se soustraire à sa domination. Eberhard obtint de plus deux prérogatives singulieres : la premiere fut que ses causes, celles de ses Officiers et de ses sujets, ne pourroient

être évoquées devant des Jurisdictions étrangères; la seconde, que la fille unique d'Eberhard serait habile à succéder dans tous les Fiefs à l'extinction des descendants mâles. En échange, Eberhard abandonna à l'Empereur, comme Roi de Bohême, toute suzeraineté sur les villes et bourgs de Nuremberg, de Beilstein, de Botwar et d'Eversberg.

L'Empereur ayant mis la ville d'Eslingen au ban de l'Empire pour quelque sujet de mécontentement qu'elle lui avait donné, chargea le Comte de Wurtemberg de l'exécution de cet arrêt. Eberhard assiégea la place, dont il se rendit maître, condamna les habitants à une forte amende envers l'Empereur, et tira d'eux outre cela une somme considérable pour les frais de son expédition. Ce succès l'enhardit à étendre ses contributions sur d'autres villes, même impériales, du Cercle de Suabe, qu'il fit plier à ses volontés sous le poids de ses armes victorieuses. L'Empereur, avec lequel il partageoit le produit de ces exactions, l'appuyoit de son autorité. Mais ce qui mit le comble à l'indignation publique, ce fut la licence que prenoit le Chef de l'Empire d'aliéner à prix d'argent les villes qui relevoient immédiatement de sa Couronne. Celles de Suabe, indignées de voir qu'on les vendoit comme du bétail sans leur consentement, formèrent entre elles, l'an 1376, au nombre de seize, pour la défense de leur liberté, une ligue à laquelle accédèrent bientôt quatorze autres villes. (Crantz. *Saxon.* l. 10, c. 3; Struv. *Corp. Hist. German.* p. 745.) L'Empereur s'étant mis en marche pour les réduire, échoua devant la ville d'Ulm dont il entreprit le siège. (*Chron. Elwang, ad an. 1376.*) Les armes du Comte Eberhard, qui vint les attaquer après la retraite de l'Empereur, n'eurent pas un meilleur succès. Leur ayant livré bataille, le 14 Mai 1377, près de Reutlingue, il fut mis en déroute avec perte de plusieurs Seigneurs de son parti; et son fils Ulric, qui l'accompagnait, ne put éviter le même sort que par la fuite. (*Chron. Elwang, ibid.*) Wenceslas ayant succédé, l'an 1378, à Charles IV son père dans l'Empire, prit le parti des villes pour avoir leur appui contre les Princes qui lui étoient opposés. Celles qu'Eberhard avoit opprimées étoient toujours en état de guerre avec lui, et faisoient de tems en tems des excursions dans le Wurtemberg. Mais Eberhard s'en vengea par une victoire signalée qu'il remporta sur elles, le 23 Août 1388, près de Weil; victoire néanmoins qui lui coûta des larmes par la perte qu'il fit de son fils Ulric dans l'action. C'étoit le seul enfant mâle qu'il eut de sa femme ELISABETH DE HENNEBERG. Ulric étoit marié avec Elisabeth, fille de l'Empereur Louis de Bavière, dont il laissa un fils, qui viendra ci-après, et une fille, Sophie, sur laquelle Marie, Duchesse-Douairière de Lorraine, jeta les yeux pour la faire épouser au Duc Jean I son fils. (Le mariage fut contracté par les Députés de Marie, l'an 1353 à Bade; mais il ne s'accomplit qu'en 1361, attendu le bas âge du Duc.) Le Comte Eberhard termina ses jours le 16 Mars 1392, après avoir augmenté les Domaines de sa Maison d'un grand nombre de terres, dont les principales sont Gundelfingue, que le mariage d'Elisabeth de Bavière avoit apporté à son fils Ulric; Hohenstauffen, qu'il racheta des Seigneurs de Riethein, à qui la Maison d'Autriche l'avoit engagé; les Comtés d'Achalm et de Pfuldingen; les villes de Boltringen, de Sindelfingen et la forêt de Schoenberg. (Sattler. T. I.)

## E B E R H A R D I I I.

1392. EBERHARD III, petit-fils d'Eberhard II par Ulric son père, fut surnommé LE PACIFIQUE ou LE DOUX (*Mitis*), pour le distinguer de son aïeul, et LE VIEUX, pour ne pas le confondre avec son fils. La Noblesse de Wurtemberg prit pour foiblesse les actes de désintéressement et d'équité par où il débuta. Dans

ce préjugé, elle renouva les efforts qu'elle avoit faits sous Eberhard le Querelleur, pour se soustraire à la domination du Comte, et se rendre immédiate envers l'Empire. Le Comte, indigné de ce soulèvement, ne tarda pas à la déromper sur le jugement qu'elle portoit de lui. Ayant pris les armes pour se faire obéir, il marcha vers le château de Heimsheim, où les principaux des rebelles s'étoient retranchés, emporta la place, et fit prisonniers tous ceux qui la défendoient. Cet acte de vigueur apprit aux mutins à le respecter, et assura la tranquillité de ses Etats pour la suite de son règne. Eberhard fut un des Comtes les plus puissans de la haute Allemagne. Sa Cour, l'une des plus brillantes, étoit fréquentée par les Evêques de Constance et d'Ausbourg, le Prévôt d'Elwang, les Ducs de Teck et d'Urslingen, le Margrave de Hochberg, huit Comtes, cinq Barons et près de soixante et dix Gentilshommes, et peuplée d'un grand nombre d'Officiers et de Conseillers. Après la déposition de Wenceslas, Roi des Romains, il fut un des concurrents pour la dignité impériale en 1400, et l'un des principaux membres de la ligue formée contre Robert, successeur de Wenceslas. Il assista, l'an 1414, au Concile de Constance. Mais, dans les principes d'économie, il s'éloigna du système de ses prédécesseurs. Il fit peu d'acquisitions, et hypothéqua plusieurs de ses terres. Ce Comte mourut, l'an 1417, pleuré de ses sujets, qu'il gouvernoit en père, et regretté de ses voisins, dont il étoit le conciliateur dans les difficultés qui s'élevoient entre eux. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1380, ANTOINETTE, fille de Bernabo Visconti, Seigneur de Milan, morte en 1405; 2<sup>o</sup> ELISABETH, fille de Jean II, Burgrave de Nuremberg, décédée en 1430. Du premier lit sortit Eberhard, qui suit, et du second vint Elisabeth, alliée, en 1430, à Jean, Comte de Werdenberg, puis à Albert le Pieux, Duc de Bavière. (Sattler, T. II.)

## E B E R H A R D I V.

1417. EBERHARD IV, dit LE JEUNE, né le 28 Août 1388, le même jour qu'Ulric son aïeul fut tué au combat de Weil (Imhoff, p. 231), succéda au Comte Eberhard son père dans le Wurtemberg. Il y joignit le Comté de Montbéliard qu'il avoit déjà par son mariage avec HENRIETTE, petite-fille, par Henri son père, d'Etienne, Comte de Montbéliard et de Montfaucon. (Voy. les Comtes de Montbéliard, T. II, p. 553.) De cette alliance sortirent deux fils, Louis et Ulric, qui suivent, avec une fille, Anne, mariée, l'an 1420, à Philippe de Catzenellenbogen, morte le 16 Avril 1471. Eberhard, père de ces enfans, ne régna que deux ans, et mourut en 1419.

## L O U I S I

## E T U L R I C V.

1419. LOUIS I et ULRIC V, fils d'Eberhard IV, lui succédèrent en bas âge sous la tutelle de Henriette leur mère, qui s'acquitta avec une estime universelle par la prudence et la sagesse qu'elle fit paroître dans l'exercice de cet emploi. Parvenus à l'âge de majorité, les deux frères, pour la première fois, contre l'usage dominant jusqu'alors dans la famille, partagèrent entre eux, le 23 Janvier 1442, les Etats de leurs père et mère. La portion qui échut à Louis fut la plus grande partie du haut Wurtemberg avec le Comté de Montbéliard. Louis, né l'an 1409, avoit hérité du caractère pacifique de son aïeul avec un grand fonds de religion. Le lieu de sa résidence fut le château d'Aurach. Il augmenta ses Domaines par l'acquisition de la ville de Blaubeuren, qui lui fut vendue par Conrad de Holfenstein avec les châteaux de Gernhausen, Ruck

et Blauenstein, l'Advocq sur le Monastere de Blauen et treize villages, pour la somme de 40 mille florins. Il ne prit aucune part à la guerre des villes impériales où fut enveloppé son frere. La Chartreuse de Güterstein fut son ouvrage ainsi que la Collégiale de Herrenberg. Sa mort arriva le 23 Septembre 1450. De MATHILDE, fille de Louis le Barbu, Electeur Palatin, qu'il avoit épousée en 1434, il laissa deux fils, Louis (II) et Eberhard (V), qui suivent; avec deux filles, Mathilde, alliée, en 1451, à Louis II, Landgrave de Hesse, et Elisabeth, qui épousa, 1<sup>o</sup>, l'an 1453, Jean, Comte de Nassau-Saarbruck, 2<sup>o</sup> Henri, Comte de Stolberg. Les fils du Comte Louis, étant encore mineurs à la mort de leur pere, demeurèrent sous la tutelle de leur oncle paternel le Comte Ulrich V. Mais, excités par leur oncle maternel Frédéric, Electeur Palatin, ils eurent beaucoup de querelles avec Ulrich; et de là vint que dans une Diete tenue à Leuberg en 1457, on appella pour la premiere fois, outre les Prélats et la Noblesse, les Députés des villes et de l'état de la bourgeoisie, pour prendre part au Gouvernement. C'est ainsi qu'on posa les fondemens des prérogatives du Tiers Etat. Louis II mourut sans héritiers en 1457, et son frere Eberhard eut dans la suite le bonheur, comme on le verra bientôt, de réunir dans sa main tout le Wurtemberg et d'en devenir le premier Duc. (Sattler, *Hist. de Wurtemberg*. T. II.) Mais reprenons d'abord ce qui concerne Ulrich V, frere de Louis I.

ULRIC V, né l'an 1410, après avoir partagé le Wurtemberg avec Louis son frere, choisit le château de Stutgard pour le lieu de sa résidence. Il captiva tellement les cœurs de ses sujets, qu'ils le surnommerent unanimement LE BIEN-AMÉ. Wantant augmenter, d'après l'exemple de son frere et de ses ancêtres, la portion de son héritage par des acquisitions, il acheta la Seigneurie de Heidenheim avec d'autres bourgs et villages. Mais le défaut d'économie et les dépenses que lui occasionnerent différentes guerres qu'il eut à soutenir, l'obligerent à revendre le tout. Il n'avoit pas les mêmes sentimens pacifiques que son frere; car il se laissa engager, l'an 1449, par son ami le Margrave Albert de Brandebourg, dans une guerre funeste avec les villes impériales. Mais la guerre qui lui fit le plus de tort, fut celle qu'il entreprit, de concert avec ce Margrave et d'autres Princes, à l'instigation de l'Empereur Frédéric III contre les Princes qu'il avoit mis au ban de l'Empire, savoir, Frédéric le Victorieux, Electeur Palatin, et Louis, Duc de Baviere-Landshut. Dans celle-ci, l'an 1462, il fut défait et pris par l'Electeur Palatin près de Seckenheim avec Charles, Margrave de Bade, et George de Bade, Evêque de Metz. Sa prison fut d'une année, et pour en sortir il fut contraint de payer cent mille florins, et de céder la ville de Marbourg à l'Electeur Palatin comme à son nouveau Suzerain, sans parler d'autres concessions onéreuses. Ce fut alors qu'il commença à tourner ses dispositions vers la paix et à suivre de meilleurs principes d'économie. Mais la prodigalité de ses fils répandit de l'anéantissement sur les dernières années de sa vie qu'il termina l'an 1482. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1440, MARGUERITE, fille d'Adolphe II, Duc de Cleves et veuve de Guillaume, Duc de Baviere, morte en 1443; 2<sup>o</sup>, l'an 1445, ELISABETH, fille de Henri le Riche, Duc de Baviere-Landshut, décédée en 1451; 3<sup>o</sup> MARGUERITE, fille d'Amédée VII, Duc de Savoie, et veuve de Louis IV, Electeur Palatin, morte en 1480. Outre plusieurs filles qu'il eut de ces trois mariages, le second lui donna deux fils, Eberhard, qui viendra ci-après, et Henri, qui, destiné par ses parens à l'état ecclésiastique pour éviter un partage, obtint la Coadjutorerie de l'Archevêché de Mayence. Mais, la conduite imprudente qu'il tint dans cette place l'en ayant fait déchoir, il quitta le Clergé pour rentrer dans l'état politique, et de-

manda partage dans les Domaines de sa Maison. Eberhard le Barbu son cousin lui reunit, par accommodement fait à Urach l'an 1473, le Comté de Montbéliard avec les Seigneuries de Franche-Comté et d'Alsace. Ses Domaines étant devenus l'objet de la cupidité de Charles, Duc de Bourgogne, ce Prince, après l'avoir fait prisonnier, en 1475, vint se présenter devant Montbéliard, dont il fit le siège. La résistance qu'il éprouva dans cette expédition, le détermina à faire amener Henri sur une montagne vis-à-vis du château. L'ayant fait concher sur un tapis de velours noir, il annonçoit par-là aux assiégés qu'il alloit le faire décapiter s'ils ne se rendoient. Cet appareil, qui fut répété plusieurs fois, n'ébranla point la fidélité du Commandant de la place. Le Duc, voyant que ce stratagème ne lui réussissoit point, leva le siège. Mais la posture où il avoit mis le Comte Henri fit une telle impression sur l'esprit de celui-ci, qu'il eut l'esprit affoibli le reste de ses jours. Ayant recouvré sa liberté, il céda la Souveraineté de Montbéliard à son frere, et ne se réserva que les Seigneuries d'Alsace, avec une pension. Mais de nouveaux écarts de sa raison déterminèrent Eberhard le Barbu à le renfermer, en 1490, au château d'Urach, où il mourut en 1519. Heureusement la tige de la famille de Wurtemberg fut conservée par ses fils; car les deux Eberhard, dont l'un étoit son cousin, l'autre son frere, moururent, comme on le verra, sans héritiers. ELISABETH, sa premiere épouse, fille de Simon, Comte de Battel, lui donna Ulrich, qui viendra ci-après; et d'ÈVE, fille de Jean, Comte de Salm, sa seconde femme, il eut George, qui fut Comte de Montbéliard, avec une fille, Marie, femme, dit-on, de Henri le Jeune, Duc de Brunswick-Lunebourg. (Sattler, *Hist. de Wurtemberg*. T. II et III.)

N. B. A la page ci-dessus, 324, col. 2, art. de Louis IV, au lieu d'Ulric VII, lisez, Ulric V.

## LOUIS II.

1450. LOUIS II, né, l'an 1439, de Louis I et de Mathilde, succéda, l'an 1450, dans le Wurtemberg à son pere, et mourut, l'an 1457, sans avoir été marié.

### EBERHARD V, DIT LE BARBU, PREMIER DUC DE WURTEMBERG.

1457. EBERHARD V, second fils de Louis I, né le 2 Décembre 1445, succéda au Comte Louis II son frere, à l'âge de 12 ans, sous la tutelle d'Ulric le Bien-aimé son oncle, et la surveillance de Jean Naucleus son précepteur, l'un des plus savans hommes de la Suabe. Mais ses Officiers nobles lui ayant corrompu le cœur, il secca par force le joug de la tutelle, l'an 1459, sans avoir fait aucun progrès dans les Lettres, et passa les premieres années de sa jeunesse dans toutes sortes d'extravagances. Des réflexions néanmoins, occasionnées par les infirmités où ses excès l'avoient jeté, le ramenerent de bonne heure à des sentimens plus raisonnables. Il entreprit, l'an 1468, un pèlerinage en Palestine, et fit deux voyages en Italie, où il lia connoissance avec les hommes les plus estimés de ce pays, et principalement avec Laurent de Médicis. BARBU, fille de Louis de Gonzague, Marquis de Mantoue, qu'il épousa, femme aussi prudente que vertueuse, contribua beaucoup à la réforme de sa conduite. Elle le rendit le protecteur des Lettres qu'elle cultivoit elle-même avec un grand succès, et l'engagea à prendre sous sa sauvegarde le célèbre Renclin, persécuté par les Théologiens de Cologne. Ce fut par les avis de cette respectable épouse qu'il fonda, l'an 1477 (et non 1482) l'Université de Tubingue. Il avoit pris quelques années auparavant, de concert avec elle, les intérêts d'Ulric son oncle contre les prétentions injustes de Henri son fils, et prêté les mains, en 1473, à la convention d'Urach, en vertu de laquelle le Comté de Montbéliard, appar-

tenant à Eberhard, fut cédé à Henri. Après la mort d'Ulric, Eberhard le Jeune, autre cousin de notre Comte, lui abandonna tout ce qui lui appartenait dans le Wurtemberg par le Traité de Minzingen, fait en 1482, avec le consentement de l'Empereur et des Etats du pays. C'est dans cet acte que l'indivisibilité du pays et le droit de primogéniture furent établis pour la première fois, comme des loix fondamentales de la famille et du Wurtemberg.

La prudence du Comte Eberhard, sa puissance et sa fidélité constante à ses engagements, lui valurent l'amitié des Empereurs Frédéric III et Maximilien I, aussi bien que l'estime de ses co-Etats. Il fut l'un des principaux membres de la Ligue de Suabe, formée en 1483. L'Empereur Maximilien tenant sa première Diète, en 1495, à Worms, l'éleva, sans qu'il en eût fait la demande, à la dignité ducale, et en même tems confirma toutes les conventions et prérogatives de sa Maison, ajoutant néanmoins qu'en cas d'extinction de la postérité mâle, le Duché seroit dévolu à l'Empire. Mais Eberhard ne jouit pas long-tems du nouveau titre qu'il avoit acquis, étant mort le 25 Février de l'année suivante 1496, à Tubingue, pleuré de ses sujets qui l'aimoient comme leur pere, et regretté de l'Empereur lui-même. Les deux enfans qu'il avoit eus de son mariage étant morts au berceau, la branche d'Urach finit en lui. (Sattler, T. III et IV.)

#### EBERHARD VI, DIT LE JEUNE.

1496. EBERHARD, fils aîné du Comte Ulric V, né l'an 1447, remplaça le Comte Eberhard le Barbu son cousin dans le Duché de Wurtemberg. Ayant passé sa jeunesse à la Cour magnifique de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, il en rapporta un vif penchant pour la prodigalité avec un grand dégoût pour toutes les occupations sérieuses; ce qui empoisonna, comme on l'a dit, les dernières années de son pere. Lorsqu'après la mort de ce Prince il lui eut succédé dans ses Domaines, il prit un tel éloignement pour les affaires du Gouvernement, qu'il fit, en 1482, une convention à Minzingen, par laquelle il fit cession à son cousin Eberhard le Barbu de sa portion entière, en se contentant d'une pension, et se réservant le droit d'obtenir le Gouvernement après la mort de ce même Eberhard. Les choses restèrent en cet état, quelques peines qu'Eberhard le Jeune se fût données pour annuler un Traité dont il n'avoit pas tardé à se repentir. Les Traités suivans, conclus à Stutgard en 1485, à Francfort en 1489 et à Eslingen en 1492, sans toucher au fond essentiel de la convention de Minzingen, ne faisoient que modifier certains points accessoires. Enfin la mort d'Eberhard le Barbu, qui ne laissoit point d'héritier, le fit entrer, comme son légitime successeur, dans la pleine jouissance du Duché de Wurtemberg. Mais l'imprudence de son gouvernement contrainoit tellement toutes les conventions, la constitution et les vrais intérêts du pays, que ses Officiers eux-mêmes, encouragés par tous ses autres sujets, lui refuserent, en 1498, l'obéissance, et portèrent leurs griefs à l'Empereur Maximilien I. Ce Prince, les trouvant bien fondés, obligea le Duc, par le Traité de Horb en 1498, à se démettre du Gouvernement et à le céder à son neveu, qui suit, quoiqu'encore mineur. Eberhard voulut ensuite revenir contre ce Traité, mais ce fut en vain. S'étant retiré chez Philippe, Electeur Palatin, il mourut dans le mépris, l'an 1504, au château de Lindenfels, sans laisser aucun fruit de son mariage avec ELISABETH, fille d'Albert, Electeur de Brandebourg, dont il vécut presque toujours éloigné.

#### ULRIC VI.

1498. ULRIC, fils aîné du Comte Henri, que son

imbécillité avoit fait renfermer à Urach, succéda au Duc Eberhard le Jeune après sa déposition. Né le 8 Février 1487, il n'avoit que douze ans lorsqu'il parvint au Duché. Pour le conduire dans son adolescence on lui forma un Conseil composé de douze personnes tirées des trois Etats du pays, dont le Gouverneur étoit à leur tête. A peine eut-il atteint l'âge de 16 ans, que l'Empereur Maximilien le déclara majeur, en 1503, contre l'usage et les conventions, qui demandoient un âge plus avancé pour la majorité. Il avoit tellement captivé la bienveillance de l'Empereur par la vivacité de son esprit et ses autres belles qualités, qu'il lui fit épouser sa niece SAPHIE, fille d'Albert le Sage, Duc de Bavière. L'an 1504, il se vit enveloppé dans la guerre que Maximilien venoit de déclarer à l'Electeur Palatin et à son fils Robert, pour soutenir les droits du Duc Albert son beau-pere sur l'héritage de la ligne bavaroise de Landshut. Ulric remplit les intentions de l'Empereur si parfaitement, que dans une seule campagne il emporta le riche Couvent de Maulbronn, les villes de Neustadt sur le Kocher, de Weinsberg, de Grolsheim et le Comté de Loewenstein. Ces conquêtes lui restèrent par le Traité de paix conclu l'année suivante, à l'exception du Comté de Loewenstein qu'il rendit aux Comtes de ce nom. Outre cela il déclara la petite ville de Marbach feudataire de l'Electeur Palatin; et son beau-pere, Albert le Sage, pour le dédommager des frais de la guerre, lui donna la Seigneurie considérable de Heidenheim, avec l'Advogtie sur les trois Couvens d'Anhausen, de Koenigsbronn et de Herbrechtingen. Mais ce bonheur extraordinaire gâta le caractère du jeune Duc, qui n'étoit pas encore formé: il prit du goût pour le faste et la dépense, et abusa, pour le satisfaire, de son autorité. Mais il ne le fit pas impunément: ses sujets, irrités des impôts dont il les surchargeoit, commencèrent à murmurer, et les paysans, qui en supportoient le plus grand poids, excitèrent une révolte. On tint à Tubingue une Assemblée des Etats, où, le 8 Juillet 1516, on obligea le Duc de souscrire à une convention dont l'Empereur lui-même se rendit garant, et en vertu de laquelle ses sujets se chargerent du paiement de ses dettes en échange des privilèges importants qu'ils obtinrent. C'est ce Traité qui a été pris pour base de toutes les conventions suivantes entre les Ducs et leurs sujets. Ulric se brouilla vers le même tems avec son épouse, et il y eut du tort, à ce qu'on prétend, de part et d'autre. La Duchesse s'étant retirée dans sa famille en Bavière, inspira à cette Maison puissante et à l'Empereur la plus grande animosité contre son époux. Ulric se fit une autre affaire qui eut de fâcheuses suites. Ayant soupçonné d'un commerce illégitime avec sa femme un de ses courtisans, nommé Jean de Hutten, il le tua de sa propre main. Cette violence ne manqua pas d'exciter contre lui le ressentiment de toute la famille de Hutten. Elle porta son accusation devant l'Empereur, qui mit de la partialité dans son jugement. L'interdit qu'il prononça contre le Duc fut différé de quelque tems par l'entremise du Cardinal de Gurk, qui ménagea, en 1516, un accommodement à Blaubeuren. Mais les parties n'en ayant point rempli les conditions, et quelques sujets du Duc agissant eux-mêmes contre leur Souverain, on le menaca pendant trois ans de renouveler l'interdit, de le dépouiller de son Gouvernement et de l'attaquer à main armée. Ulric voulut se mettre en état de défense contre ses ennemis, et ne fit que multiplier ses dettes et les griefs de ses sujets. C'est dans cette situation critique qu'il fit, après la mort de Maximilien, une nouvelle démarche imprudente qui acheva d'irriter contre lui la Ligue de Suabe, qu'il avoit déjà indisposée pour s'être séparé d'elle. Un de ses Officiers ayant été mis à mort dans une rixe, les auteurs du meurtre se réfugièrent à Reutlingen, ville impériale et membre de la Ligue.

Ulric demande aux Magistrats de Reutlingue les coupables pour les punir. On lui allégué, pour se dispenser de les livrer, le droit d'asyle attaché à la ville. Furieux de ce refus, il va faire le siège de Reutlingue; et après s'être rendu maître de la place, il l'incorpore à ses Etats. La Ligue de Suabe à ce coup se réveille. Toutes ses forces, soutenues par celles de Guillaume de Baviere et de la famille de Hutten, vont fondre sur le Würtemberg, qu'elles dévastent d'un bout à l'autre. Ulric, abandonné de seize mille Suisses qui faisoient le gros de son armée, perd en six semaines tous ses Etats. Mais la Ligue victorieuse trouvant cette conquête trop difficile à conserver, vend le Duché de Würtemberg; l'an 1520, à Charles-Quint, nouvel Empereur, pour la modique somme de 220000 florins. Ce Prince le céda, l'an 1530, à Ferdinand son frere dans le partage qu'il fit avec lui des Domaines de leur Maison. Le Duc déposé sentit vivement sa disgrâce. Mais tous les efforts qu'il fit pour rentrer dans ses Etats, soit par la voie des armes, soit par celle des négociations, échouèrent pour lors. Il passa le tems de son exil tantôt à Hohentwiel, qu'il venoit d'acheter, tantôt en Suisse, tantôt à Montbéliard, et enfin au bout de quelques années il se retira chez son fidele ami, Philippe, Landgrave de Hesse. C'est pendant le séjour qu'il fit auprès de lui, qu'à sa persuasion il embrassa la doctrine de Luther. Il attendoit cependant toujours le retour de la bonne fortune. Son espérance ne fut point trompée, et après quatorze ans d'humiliation il vit les tentatives qu'il ne cessoit de faire pour son rétablissement, couronnées de tout le succès qu'il pouvoit desirer. La Ligue de Suabe fut rompue; et le Roi de France, François I, fournit à Ulric de l'argent pour lever des troupes, à la tête desquelles se mit le Landgrave, son ami loyal. Ulric, après avoir défait, le 13 Mai 1534, l'armée de Ferdinand près de Lauffen sur le Neckar, eut le bonheur de reconquérir son Duché plus rapidement qu'il ne l'avoit perdu, et d'y rentrer triomphant aux acclamations de ses sujets dégoutés d'une domination qui leur étoit devenue odieuse. La situation critique où se trouvoit alors la Maison d'Autriche, et principalement Ferdinand, qui bien qu'élü Roi des Romains dès l'an 1531, n'étoit pas encore reconnu dans cette qualité par les Protestans, amena la convention de Cadan, qui fut signée, le 19 Juin 1534, par la médiation de l'Electeur de Saxe. C'est en vertu de ce Traité que Ferdinand reconnut Ulric possesseur légitime de Würtemberg, mais à cette condition onéreuse que ce Duché, sans perdre les privilèges attachés à un Etat d'Empire, seroit considéré comme un arriere-Fief de la Maison d'Autriche, pour lui être dévolu à l'extinction des mâles légitimes de la Maison de Würtemberg. Ulric, étant entré peu de tems après dans la Ligue de Smalkalde, introduisit, l'an 1535, la religion de Luther dans ses Etats sans éprouver aucune résistance de la part des habitans. Ayant fait main-basse sur les biens des Collégiales et des Monasteres, il les employa à fonder des écoles et à payer les gages des Ministres de son Eglise.

Lorsque l'union de Smalkalde eut éclaté, l'an 1546, par une guerre ouverte, le Duc de Würtemberg fut un des plus empressés à renforcer par la jonction de ses troupes l'armée des Confédérés; mais, après avoir serré de près celle de l'Empereur pendant plusieurs mois sur les bords du Danube, ils se séparèrent par la mésintelligence des Chefs. La victoire, remportée, le 24 Avril de l'année suivante, à Mühlberg par le Duc d'Albe, Général de l'Empereur, ruina entièrement les affaires de la Ligue. Le vainqueur étant entré dans le Würtemberg, envahit la plupart des places de ce Duché, tandis qu'Ulric, ayant pris la fuite à son approche, se tenoit renfermé dans Hohentwiel. Il se crut trop heureux de trouver dans l'Electeur Palatin un négociateur habile et zélé, qui prévint sa

ruine entiere par le Traité d'Ileilbroun, conclu le 8 Janvier 1548. Il n'en fut pas quitte à bon marché: outre la somme de 300 mille florins qu'il fut obligé de payer, il souscrivit à plusieurs conditions humiliantes, telles que la reddition de ses meilleures forteresses, la promesse de renoncer à l'union de Smalkalde, et l'engagement d'aller se présenter en personne à l'Empereur dans l'espace de six semaines pour lui faire des excuses à genoux et se soumettre à sa décision en tout ce qui concernoit la religion et l'état de l'Empire. Ce n'est qu'à des conditions si dures qu'il entra en possession de son Duché. Cependant il ne put empêcher l'introduction de l'Interim dans ses Etats. Mais un nouvel orage s'éleva presque aussitôt contre le Duc Ferdinand, roi des Romains, s'opposa à son rétablissement, prétendant que le Duché de Würtemberg étoit un Fief fortaït pour cause de félonie, parce que les troupes du Duc avoient fait une invasion hostile dans les pays héréditaires de la Maison d'Autriche. On nomma des Commissaires pour juger ce procès. Mais la mort d'Ulric, arrivée le 6 Nov. 1550, prévint la sentence funeste qui alloit être portée contre lui. De son mariage il laissa un fils, qui suit, et une fille morte sans alliance.

## CHRISTOPHE, DIT LE PACIFIQUE.

1550. CHRISTOPHE, fils unique du Duc Ulric, né le 12 Mai 1515, n'avoit que quatre ans lorsque son pere se vit obligé par Guillaume, Duc de Baviere, son beau-frere, et par la Ligue de Suabe, d'abandonner ses Etats. Après qu'on eut vendu le Duché de Würtemberg à la Maison d'Autriche, Guillaume, sans appuyer les justes prétentions de son neveu, le remit aux Princes de cette Maison, qui le firent élever à Inspruck, puis à Vienne, par un Instituteur nommé Michel Tifferti, qui devint son ami fidele. L'Empereur Charles-Quint l'ayant emmené avec lui dans un voyage qu'il fit en Espagne, il se déroba dans la route, craignant, avec quelque fondement, qu'on ne le jetât dans un Couvent, et se rendit en Baviere, d'où il passa chez les Grisons pour y être plus en sûreté. Le Traité de Cadan ayant rétabli son pere, l'an 1534, dans ses Etats, il se rendit auprès de lui après l'avoir perdu de vue depuis seize ans. Mais son attachement pour sa mere et la Maison de Baviere, ainsi que la profession qu'il faisoit encore de la religion catholique, prévinrent tellement Ulric contre ce fils, qu'il lui accorda sans peine la permission qu'il demanda de s'éloigner de lui et de passer en France. Le Roi François I, dont il gagna l'estime et la confiance, le chargea, l'an 1536, de lever dix mille Laisquenets pour son service, dans la guerre qu'il avoit avec l'Empereur. Après avoir passé huit ans en France, il retourna auprès de son pere, dont il regagna les bonnes graces en abjurant la religion catholique pour embrasser le Luthéranisme. Ulric lui fit épouser, en 1544, ANNE, Princesse de Brandebourg-Anspach, et lui confia le gouvernement de Montbéliard, où il alla résider.

Après la mort de son pere, étant revenu dans le Würtemberg, il en prit possession, et, l'an 1552, par le Traité de Passan, il parvint à terminer le procès intenté au Duc Ulric, accusé de félonie, à éloigner de ses forteresses les troupes espagnoles et à faire abolir l'Interim. Dégagé de toutes les entraves qui l'avoient empêché de suivre ses vues, il s'occupa principalement à donner de la consistance à la nouvelle religion adoptée dans son pays, et aux établissemens qui en étoient des suites. Il ne négligea pas cependant les autres parties de l'administration. A des coutumes bizarres et souvent contradictoires il substitua un Code de loix raisonnées, qu'il fit publier en 1555, après avoir consulté les Etats du pays. Ce Code et quantité d'Ordonnances qu'il rendit pour la réformation de la police,

l'eménagement des forêts, l'égalité des poids et mesures, la suppression de la mendicité, l'encouragement de l'industrie, lui méritèrent le surnom de Législateur du Wurtemberg. Les Ambassadeurs qu'il envoya, l'an 1552, au Concile de Trente, suivirent exactement ses intentions, en prenant hautement, dans cette Assemblée, la défense de la Confession d'Ausbourg. Ses conseils eurent une grande influence dans la convention de Passau, faite la même année, dans la paix religieuse arrêtée, l'an 1556, à Ausbourg; dans les Assemblées des Princes protestans, tenues, l'an 1557, à Francfort, et, l'an 1561, à Naumbourg. Les efforts qu'il fit, soit par argent, soit par ses conseils, pour étendre sa religion, ne se bornèrent point à l'Allemagne. Ils se firent sentir en France, chez les Grisons et jusqu'en Pologne; heureux s'il eût fait pour l'amour de la vérité ce qu'un zèle aveugle lui fit entreprendre pour les progrès de l'erreur. Son économie le mit en état de faire des acquisitions et d'embellir son pays de plusieurs châteaux. Bon époux, bon père, bon parent, il fut adoré de son épouse, chéri de ses enfans; il donna de son propre mouvement le Comté de Montbéliard, avec les Seigneuries d'Alsace et de Franche-Comté, au Comte George son oncle, qu'Ulric avoit réduit à se contenter de la Seigneurie de Reichenweiller. Ce fut lui-même qui l'excita à se marier dans un âge avancé; et par cet acte généreux la succession mâle de Wurtemberg s'est conservée, comme on le verra, jusqu'à nos jours.

Christophe mourut le 28 Décembre 1568, laissant de son épouse, morte le 20 Mars 1589, un fils, qui suit; et six filles, dont les principales sont Sabine, femme de Guillaume IV, Landgrave de Hesse-Cassel, et Léonore, alliée à George I, Landgrave de Hesse-Darmstadt.

#### LOUIS III.

1568. Louis, successeur de Christophe son père au Duché de Wurtemberg, à l'âge de 15 ans, resta jusqu'à celui de 20 ans sous la tutelle de sa mère, des trois Princes d'Empire ses voisins, amis intimes de sa Maison, et des principaux Conseillers d'Etat. Elevé dans la religion protestante, il en devint un des principaux appuis. Dans la vue de former une union de l'Eglise grecque et de l'Eglise luthérienne, il ménagea une correspondance entre les Théologiens de Tubingue et Jérémie II, Patriarche de Constantinople. Mais elle n'eut pas le succès qu'il s'en étoit promis. (Voy. *les Patriarches de CP.*, T. 1, p. 333-334.) Le Collège fondé par lui à Tubingue pour de jeunes Princes et Gentilshommes, et une maison de plaisance bâtie à Stutgard, perpétueront la mémoire de son nom. Il mourut dans sa 40<sup>e</sup> année à Stutgard le 8 Août 1593, sans avoir eu d'enfans de ses deux femmes, Dorothee-Ursule, de la Maison de Bade, et Ursule, fille de George-Jean, Comte Palatin de Lutzelstein.

#### FREDERIC.

1593. Frédéric, né, l'an 1557, de George, Comte de Montbéliard, et de Barbe, fille de Philippe, Landgrave de Hesse, succéda, en 1558, à son père dans le Comté de Montbéliard, et au Duc Louis son cousin dans le Wurtemberg en 1593, après avoir été sous la tutelle de celui-ci jusqu'en 1581, époque où il prit possession du Comté de Montbéliard. Sa grande passion fut d'agrandir ses Etats, de les améliorer et de les embellir. Il ouvrit solennellement à Tubingue le Collège fondé par le Duc Louis, et dota celui de Montbéliard. Il retira des mains de la Maison de Bade les terres de Besigheim, de Mandelsheim, d'Altensteig, de Liebenzell. Il acquit le château de Falkenstein et jout pendant quelque tems du Duché d'Alençon, qui lui fut cédé par le Roi Henri IV à titre d'hypothèque pour les sommes que Frédéric et ses prédéces-

seurs avoient avancés aux Protestans de France. Il donna un nouvel essor au commerce en rendant navigable le Neckar; il perfectionna les manufactures de toile, il simplifia les opérations des forges de fer à Königsbronn et dans le Val S. Christophe. Mais son plus grand soin fut de délivrer son Duché de la sujétion féodale à laquelle il étoit tenu envers la Maison d'Autriche par le Traité de Cadan. Il en vint à bout au moyen de 400 mille florins qu'il paya; et par transaction faite le 24 Janvier 1599, l'Empereur Rodolphe II reconnut que le Duché de Wurtemberg n'étoit pas un arrière-Fief de l'Autriche, mais un Etat immédiat, comme il l'avoit été avant le Traité de Cadan. On conserva néanmoins à la Maison d'Autriche le droit de dévolution dans le cas d'extinction des descendans mâles de celle de Wurtemberg. (Puffendorf, Imhoff.) Frédéric termina ses jours le 29 Janvier 1608, décoré des Ordres de S. Michel en France et de la Jarretière en Angleterre. Il avoit épousé, le 22 Mai 1581, SIBYLLE, fille de Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, morte en 1614. Les principaux enfans nés de ce mariage sont Jean-Frédéric, qui suit; Louis-Frédéric, souche de la ligne de Montbéliard; Jule-Frédéric, tige de la ligne de Weitingen; Frédéric-Achille, mort en 1631 sans lignée; Magnus, tige, l'an 1622, au combat de Wimpfen; Sibylle-Elisabeth, femme de Jean-George I, Electeur de Saxe; Eve-Christine, mariée à Jean-George, Marquis de Brandebourg-Jagerndorf; et Barbe, alliée à Frédéric V, Marquis de Bade-Doullach.

#### JEAN-FREDERIC.

1608. JEAN-FRÉDÉRIC, dit LE PACIFIQUE, né le 5 Mai 1582, ayant succédé au Duc Frédéric son père, se fit un devoir d'adhérer à l'union que les Princes protestans, excités par l'Electeur Palatin Frédéric IV, formèrent pour le maintien de leur religion et des droits qu'ils prétendoient en résulter. Par une suite de cet engagement il prit part aux affaires qui s'agitoient alors sur la succession de Juliers et de Berg, aux différends des Chanoines catholiques et protestans de Strasbourg, et aux efforts que firent plusieurs Princes à l'instigation de Frédéric V, nouvel Electeur Palatin, pour empêcher Philippe de Soetern, Evêque de Spire, de relever les fortifications de son château d'Udenheim, qu'Emicon, l'un de ses prédécesseurs, avoit acquis en 1316. Par délibération prise entre eux, l'an 1618, à Heilbronn, les Confédérés firent marcher vers Udenheim, qu'on nomma depuis Philipsbourg, un corps de quatre mille hommes, qui, accompagnés de 1200 pionniers et munis d'une bonne artillerie, s'emparèrent de la place le 18 Juin de la même année, et en démolirent tous les nouveaux ouvrages. Le ban prononcé, l'an 1621, contre l'Electeur Palatin, fournit à l'Evêque de Spire, en 1623, la facilité de rétablir ces ouvrages qui furent beaucoup augmentés par la suite et ont rendu Philipsbourg une des plus fortes places de l'Europe. Spinola, Général espagnol, ayant dissipé la Ligue des partisans de l'Electeur Frédéric par la conquête qu'il fit de ses places, le Duc de Wurtemberg ne travailla plus qu'à maintenir la paix dans ses Etats ainsi que dans le Cercle de Suabe dont il étoit Colonel. Mais sa patience fut souvent excitée par les violences des Généraux de l'Empire et les vues despotiques de Ferdinand II. Ulric mourut le 18 Juillet 1628, laissant de BARBE-SOPHIE son épouse, fille de Joachim-Frédéric, Electeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée l'an 1609 (morte le 24 Février 1636), Eberhard, qui suit; et Frédéric, tige du rameau de Neustadt, qui s'éteignit dans la personne de Frédéric-Auguste son fils, mort sans lignée en 1716.

Le Duc Jean-Frédéric avoit fait avec ses frères sur la succession dans les Etats de leur père une convention mémorable, par laquelle il établissoit de nouveaux principes par rapport aux fils apanagés.

## EBERHARD III ou VII.

1628. EBERHARD, né le 16 Septembre 1614, succéda au Duc Jean-Frédéric son père sous les tutelle et régence de Louis-Frédéric, Comte de Montbéliard, second fils du Duc Frédéric. Les conjonctures critiques où les Protestans se trouvoient alors en Allemagne, rendirent fort difficile au Régent l'exercice de son emploi. L'Empereur Ferdinand II ayant publié, le 6 Mars 1629, son fameux Edit pour la restitution des biens ecclésiastiques, les revenus du Duc de Wurtemberg se trouvoient fort diminués par cette loi. Le Régent fit en vain des représentations tendantes à prouver que l'Edit ne pouvoit s'appliquer aux Couvens et autres biens du Wurtemberg : on n'en poursuivait point l'exécution avec moins de rigueur et de célérité. Louis-Frédéric étant mort dans ces entrefaites le 25 Juin 1631, Jules-Frédéric son frère, qui le remplaça, ne vit point d'autre parti à prendre pour la défense du jeune Duc que d'entrer dans la considération qui se formoit alors entre les Princes protestans assemblés à Leipsick : mais ce parti lui réussit mal. Les Impériaux, étant entrés dans le Wurtemberg, se rendirent maîtres du pays, et obligèrent l'Administrateur et son pupille de renoncer à la Ligue de Leipsick et de se soumettre aux ordres de l'Empereur. Mais, bientôt après, les armes de Gustave-Adolphe, Roi de Suede, reprirent le dessus, et les Impériaux furent chassés du Wurtemberg. Jules-Frédéric s'étant démis de l'administration en 1632, Eberhard s'en chargea lui-même, et n'eut rien de plus à cœur, même après la mort de Gustave-Adolphe, arrivée le 16 Novembre de cette année, que d'entretenir une alliance étroite avec la Suede. Il n'en tira pas cependant l'avantage qu'il espéroit. La dé faite totale que les Suédois essayèrent, en 1634, à Nordlingue, entraîna les suites les plus funestes pour Eberhard. Tout son Duché fut inondé des troupes victorieuses de l'Empereur, et le Duc lui-même se vit forcé de s'exiler avec toute sa famille à Strasbourg. Les revenus des Monasteres furent de nouveau rendus aux Moines; mais on en détacha des portions considérables pour les Généraux et les Courtisans de l'Empereur. Quelques villes du Wurtemberg avec leurs Bailliages furent aussi adjudgées sous le titre d'hypothèque à la Maison d'Autriche. Après des tentatives souvent répétées, mais toujours sans fruit, soit par la voie des armes, soit par l'intercession de ses amis, pour se faire rétablir dans son Duché, Eberhard fut obligé, l'an 1638, de faire à Prague avec l'Empereur Ferdinand III un Traité de paix dont les principales conditions furent qu'il se conformeroit à l'Edit de restitution; qu'il laisseroit subsister les aliénations et donations faites par la Cour impériale de plusieurs terres de son Duché, et qu'il abandonneroit à la Maison d'Autriche les Seigneuries d'Achalm et de Hohentwiel. Cet accommodement, en remettant Eberhard en possession d'une partie de ses Etats, n'y rétablit point la tranquillité. Tant que la guerre dura en Allemagne, c'est-à-dire dans le cours des dix années suivantes, ils demeurèrent exposés aux excursions des Puissances belligérentes. Les ravages y furent si grands, qu'à la fin de la guerre il s'y trouva un vuide de cinquante mille familles. La paix de Westphalie ayant remis Eberhard, l'an 1648, dans la pleine jouissance de ses Etats, il donna ses soins pour réparer les maux dont une longue guerre avoit affligé ses sujets. On vit alors se repeupler et se relever de leurs ruines les lieux que les troubles avoient détruits et rendus déserts. Le Wurtemberg reprit une nouvelle face et redevint une des plus florissantes portions de l'Allemagne. En faisant le bien de ses sujets, Eberhard n'oublia pas ses intérêts personnels. Ayant fait par son économie plusieurs acquisitions considérables, il les mit sous une

administration particuliere en leur donnant le nom de bien domanial, et il y attacha un fidei-commis perpétuel. Sa mort arriva le 12 Juillet 1674 à Stuttgart. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1637, ANNE-DOROTHÉE, fille du Rhingrave Jean Casimir, morte le 27 Juillet 1655; 2<sup>o</sup>, le 26 Juin 1656, MARIE-DOROTHÉE-SOPHIE, fille de Joachim-Ernest, Comte d'Oettingen, décédée le 29 Juin 1698. Les enfans du premier lit qui lui survécurent sont Guillaume-Louis, qui suit; Frédéric-Charles, tige d'un rameau particulier; Charles-Maximilien; et Sophie-Louise, femme de Christian-Ernest, Margrave de Brandebourg-Bareith. Du second lit sortirent George-Frédéric, Louis et Jean-Frédéric, qui se distinguèrent dans le service, et moururent sans lignée; Sophie-Charlotte, mariée, le 20 Septembre 1688, à Jean-George, Duc de Saxe-Eisenac; et d'autres enfans.

## GUILLAUME-LOUIS.

1674. GUILLAUME-LOUIS, né le 7 Janvier 1647, successeur d'Eberhard son père, ne jouit du Wurtemberg que l'espace d'environ trois ans, étant mort le 23 Juin 1677. De MADELEINE-SIBYLLE, fille de Louis II, Landgrave de Hesse-Darmstadt, qu'il avoit épousée le 6 Novembre 1673, il laissa un fils, qui suit, et trois filles, dont la dernière, Madeleine-Willhelmine, fut mariée à Charles-Guillaume, Margrave de Bade-Dourlach.

## LOUIS, ou EBERHARD-LOUIS.

1677. EBERHARD-LOUIS, né le 18 Septembre 1676, succéda au Duc Guillaume-Louis son père, l'an 1677, sous l'administration de Frédéric-Charles son oncle, qui exerça cet emploi jusqu'en 1693, et mourut le 20 Novembre 1698. Frédéric-Charles avoit servi avec gloire dans la guerre de 1688, et en 1697 dans les armées de l'Empereur Léopold, qui l'avoit nommé Feld-Maréchal de l'Empire. Le Duc Eberhard-Louis son neveu, aussi sincèrement attaché que lui aux intérêts de l'Empire, donna des preuves de son zèle par des actes de valeur qui lui méritèrent le grade de Feld-Maréchal de l'Empereur, de l'Empire et du Cercle de Suabe, et dans les années 1711 et 1712 le commandement de l'armée impériale. Sous son gouvernement s'éteignirent les lignes de Weitingen et de Montbéliard, celle-là en 1707 et celle-ci en 1723. Eberhard-Louis prit possession des terres de l'une et de l'autre, et s'arrangea à ce sujet avec la branche d'Oels en Silésie, de la ligne de Weitingen. Mais il fut enveloppé dans un procès très fâcheux dont il ne vit point la fin et qu'il transmit à ses successeurs. Ses parties étoient les descendans illégitimes du dernier Duc de Wurtemberg-Montbéliard, Léopold-Eberhard. Le Roi de France, en qualité de Seigneur Suzerain de quelques terres de cette succession, situées en Franche-Comté, prit les intérêts des demandeurs, quoique le Conseil aulique de Vienne eût prononcé en faveur du Duc Eberhard-Louis. Il mit en séquestre ces Seigneuries et ne les rendit à la Maison de Wurtemberg qu'en 1748, en vertu d'un Traité par lequel elle reconnut les droits de Suzeraineté du Roi de France, disputés jusqu'alors sur les Seigneuries de Blamont, de Clermont, d'Héricourt et de Chatelot. Le Duc Eberhard-Louis mourut le 31 Octobre 1733, après avoir perdu, le 25 Novembre 1731, Frédéric-Louis, son fils unique, qu'il avoit eu, le 14 Décembre 1698, de JEANNE-ELISABETH son épouse, fille de Frédéric le Grand, Margrave de Bade-Dourlach. Frédéric-Louis ne laissa de son mariage, contracté le 8 Déc. 1716, avec Henriette-Marie, fille de Philippe-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Schwedt, qu'une fille, Louise-Frédérique, née le 31 év. 1723, mariée, l'an 1746, à Frédéric, Duc de Mecklenbourg-Schwerin, et veuve en 1785.

## CHARLES-ALEXANDRE.

1733. CHARLES-ALEXANDRE, fils aîné de Frédéric-Charles, second fils d'Eberhard III ou VII, Duc de Wurtemberg, né le 24 Janvier 1684, devint le successeur d'Eberhard-Louis au Duché de Wurtemberg. S'étant dévoué au service de l'Empereur, il eut part aux actions les plus importantes dans la guerre de la succession d'Espagne. Il se signala principalement aux batailles de Cassano en 1705 et de Turin en 1706. Il défendit avec gloire, en 1713, Landau contre le Maréchal de Villars, et mit le comble à sa gloire dans la guerre contre les Turcs, depuis 1716 jusqu'en 1718. Il étoit dès lors Chevalier de la Toison d'or, Général-Feld-Maréchal des armées de l'Empereur, son Conseiller aulique, Gouverneur de Belgrade et Commandant-Général du Royaume de Servie. Il mourut, le 12 Mars 1737, à l'âge de 53 ans, dans le sein de l'Eglise catholique, où Dieu lui avoit fait la grace d'entrer dès l'an 1712. De son mariage, contracté le 1 Mai 1727, avec MARIE-AUGUSTE, fille d'Anselme-Frédéric, Prince de la Tour-Taxis, morte le 1 Février 1756, il a laissé Charles-Eugene, qui suit; Louis-Eugene, né le 6 Janvier 1731, Lieutenant-Général en France, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit et du grand Ordre de Wurtemberg, marié, l'an 1762, à Sophie-Albertine, Comtesse de Beichlingen; Frédéric-Eugene, né le 21 Janvier 1732, Lieutenant-Général au service du Roi de Prusse, d'où étant sorti en 1769, il est actuellement Général de la cavalerie du Cercle de Suabe et Gouverneur de Montbéliard. Depuis le 29 Novembre 1753 il est marié à Frédérique-Dorothee-Sophie, fille de Frédéric, Margrave de Brandebourg-Schwedt, qui l'a fait père d'une nombreuse famille, composée, en 1785, de huit fils et de trois filles. Les fils sont Frédéric-Guillaume-Charles, né le 6 Nov. 1754, Lieutenant-Général au service de Russie; Louis-Frédéric-Alexandre, Major-Général au service de Prusse; Eugene-Frédéric-Henri, Major-Général au service de Prusse; Guillaume-Frédéric-Philippe, Major-Général au service de Danemarck; Ferdinand-Frédéric-Auguste, Major-Général au service de l'Empereur; Charles-Frédéric-Henri, Major-Général au service de Russie; Alexandre-Frédéric-Charles, Colonel au service de Wurtemberg; Henri-Frédéric-Charles, Lieutenant-Colonel au service de Wurtemberg. Les filles de Frédéric-Eugene sont Sophie-Dorothee, aujourd'hui Marie-Fédérone, mariée, le 7 Octobre 1776, à Paul Pétrowitz, Grand-Duc de Russie; Elisabeth-Willemine-Louise, mariée, le 6 Janvier 1788, à François-Joseph-Charles, Grand Prince de Toscane; et Frédérique-Elisabeth, femme de Pierre-Frédéric-Louis, Duc de Holstein-Oldenbourg, morte le 28 Novembre 1785.

## CHARLES, ou CHARLES-EUGENE.

1737. CHARLES, ou CHARLES-EUGENE, fils aîné de Charles-Alexandre, né le 11 Février 1728, entra, le 12 Mars 1737, en possession du Wurtemberg, n'étant âgé que de neuf ans. Conformément à l'observance légale de sa Maison, il demeura sous la tutelle de sa mère, à laquelle fut associé Charles-Rodolphe, Duc de Wurtemberg-Neustadt, le plus proche Agnat de sa Maison. Cet adjoint, à raison de son âge avancé, s'étant déchargé de son emploi, l'an 1738, fut remplacé par Charles Frédéric, Duc de Wurtemberg Oels. Le Duc mineur ayant été conduit à la Cour de Frédéric II, Roi de Prusse, y passa deux ans, pendant lesquels il développa des talens et une maturité de jugement qui firent abrégier la durée de sa minorité. Il n'avoit pas encore atteint sa 16<sup>e</sup> année, lorsque l'Empereur Charles VII le déclara majeur par son rescrit du 7 Janvier 1744. Depuis cette époque le Wurtemberg ne cesse de ressentir les heureuses influences

du gouvernement de son Chef. L'agriculture y a fait des progrès considérables par le défrichement des terres incultes; les campagnes y ont reçu de nouveaux trésors par les arbres étrangers qu'on y a transplantés, et la Botanique s'y est perfectionnée par les plantes qu'on y a transportées de différentes contrées de l'ancien et du nouveau monde. L'entretien des bestiaux, et surtout des bêtes à laine, y a porté cette branche de l'économie rurale à un très grand degré d'amélioration et de finesse. L'achat des brebis espagnoles y a produit les toisons les plus estimées de l'Allemagne. Les haras s'y sont multipliés et fournissent des chevaux en grand nombre et de très bonne espèce. Les métiers et les manufactures de draps et de toiles damassées se soutiennent, encouragés par ses regards bienfaisans. On fabrique à Louisbourg de la porcelaine qui acquiert de jour en jour de la célébrité. De nouveaux chemins, qui croisent en tous sens le Duché, y facilitent et étendent le commerce. Jamais la guerre n'a troublé le repos du Wurtemberg sous le gouvernement actuel. Dans celle qu'occasionna la succession de la Maison d'Autriche, des armées nombreuses, en traversant le Wurtemberg, respectèrent la neutralité que le Souverain avoit embrassée. Quoique, dans les années 1756 et 1763, le Duc ait cru devoir se déclarer pour le maintien de la constitution de l'Empire, ses frontières ne furent point entamées par les Puissances belligérantes. Il entretenoit cependant un corps de troupes qui surpasse les forces militaires de ses ancêtres, et que les connoisseurs admirent pour la justesse et la promptitude des évolutions. Une caisse d'assurance tranquillise les citoyens contre les désastres que les incendies peuvent occasionner. Une compagnie, chargée du soin des pauvres veuves, pourvoit à leur soulagement. Des maisons établies pour l'entretien des orphelins et des enfans des soldats, méritent à Charles le glorieux nom de *Pere du peuple*.

Il a suppléé aux loix du pays, suivant les besoins du tems, par des additions ou des changemens convenables. L'administration de la justice, aussi prompte qu'impartiale, fixe principalement son attention. Un zèle éclairé pour le progrès des Lettres lui rend chers les intérêts de l'Université de Tubingue et de celle de Stutgard, appelée de son nom, comme étant son ouvrage, *La Caroline*. Celle-ci, embrassant plus de branches des sciences qu'on n'a coutume d'en cultiver dans les Universités, attire un nombre considérable de jeunes gens des pays les plus éloignés. Il manquoit une Bibliothèque publique dans le Wurtemberg: Charles en a fondé une à Stutgard, déjà très considérable par le nombre, le prix, la variété et la rareté des monumens d'érudition, et qu'il ne cesse d'enrichir par de nouvelles acquisitions. (On y compte, nous le tenons de source, jusqu'à huit mille éditions de la Bible en différentes langues.) A l'Université de Stutgard ce Prince a joint une Académie des Arts qui dispense du besoin qu'on avoit auparavant d'appeler des étrangers pour en donner des leçons.

Les Etats de Charles ont été agrandis par des achats nombreux et importants, dont nous nous contenterons d'indiquer les principaux, savoir, la petite ville de Boenigheim, avec quelques villages, dont l'Electeur de Mayence étoit auparavant propriétaire, la Seigneurie de Justingen et une partie considérable du Duché de Limbourg.

L'éclat de la Maison de Wurtemberg s'est répandu sous le gouvernement de Charles, par le mariage de ses deux nièces, filles de Frédéric son frere, dont les noms vont briller sur les deux principaux trônes de l'Europe, celui d'Autriche et celui de Russie. Cette illustration, et la gloire personnelle qui lui revient des grandes choses qu'il a faites en tout genre dans ses Etats, n'ont point corrompu le cœur de Charles, ni ne lui ont inspiré cet orgueil qui séduit les ames vulgaires avec des avantages incomparablement moins

éblouissans. En voici la preuve. » En 1778, ce digne Prince, dit le Baron de Risbeck (*Œy. d'Allem. T. I.*, pp. 16-17), choisit le jour de sa naissance pour publier un manifeste dont voici la substance: Je suis homme, et par conséquent fort éloigné de la perfection: je n'espère pas même l'acquérir; la foiblesse qui accompagne la nature humaine m'empêche d'y prétendre. Si je suis parvenu au rang où vous me voyez, c'est moins par ma capacité que par un effet de la bonté divine, qui règle toutes nos destinées. Je fais librement cet aveu, comme doit le faire tout homme qui pense bien; et cette considération me rappelle mes obligations envers tous les hommes, et encore davantage mes devoirs envers le souverain Seigneur de l'univers. Je considère ce jour, qui commence ma cinquantième année, comme le commencement de la seconde période de mon existence. J'assure mes très chers sujets, que toutes les années qu'il plaira à la divine Providence de m'accorder, seront consacrées à leur bonheur.

» On verra dans la suite que la prospérité de Wir-

temberg sera un effet de l'amour du Souverain pour son peuple, et de la confiance du peuple envers son Souverain. Un sujet qui a de bons sentimens, sait qu'en plusieurs circonstances le bien public doit être préféré à l'avantage particulier, et il ne murmure point si tout ne réussit pas selon ses vœux et sa fantaisie. Nous espérons que chacun de nos sujets vivra désormais dans l'espérance de trouver en son Prince un père soigneux et tendre. Plaise à Dieu que l'on ne se dispute plus entre nous que l'honneur de rendre service à son pays!»

Le Duc Charles s'est marié deux fois. Sa première femme a été ELISABETH-FRÉDÉRIQUE-SOPHIE, fille unique de Frédéric, Margrave de Brandebourg-Bareith. Ce mariage accompli le 26 Septembre 1748, fut rompu par la mort de la Duchesse le 6 Avril 1780. Le Duc s'est remarié, le 2 Février 1786, à FRANÇOISE, Comtesse de Hohenheim, qui mérite l'attachement que lui a voué son auguste époux, autant par les qualités éminentes du cœur que par celles de l'esprit. Ce double mariage n'a produit encore aucune lignée.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

### DUCS DE BAVIERE.

LA BAVIERE, en latin *Bojaria* ou *Bajoaria*, en Allemand *Boyer* ou *Boyerland*, d'où vint ensuite le terme corrompu de *Bavaria*, doit sa première dénomination aux Boiens, ancien peuple de la Gaule Celtique, qui, l'an 589 avant J. C., ayant quitté leur demeure pour passer le Rhin, vinrent s'établir en Bohême, d'où ayant été chassés par les Marcomans sous le règne d'Auguste, ils se retirèrent dans le Norique, qui prit alors le nom de pays des Boiens. Les quatre fils de Clovis ayant fait, au VI<sup>e</sup> siècle de l'Eglise, le partage du vaste royaume des Francs, la Bavière passa sous la domination des Rois d'Austrasie, et fut gouvernée par des Ducs. Le premier d'entre eux dont les Auteurs parlent avec certitude, est GERBAUD I, qui vécut sous Clotaire I, Roi d'Austrasie, et eut pour successeurs TASSILLON I, GERBAUD II, THÉODON I et THÉODON II. Ce dernier divisa la Bavière en quatre parties, se réservant Ratisbonne, la capitale, et le pays qui s'étendait vers le Levant. Avec le Norique proprement dit, il donna à son fils aîné THÉODEBERT la partie qui comprenait la Rhétie, dont le chef-lieu fut Bozen (*Bauzanum*). GRIMOALD, second fils de Théodon II, obtint le Sundgau ou la partie méridionale de la Bavière avec la ville de Frisingue. Le Nordgau ou la partie septentrionale de la Bavière, qui renfermait ci-devant la ville de Nuremberg, et dont le haut Palatinat fait aujourd'hui partie, échut à THIBAUT, ou THÉODEBALD, son troisième fils. Après la mort de Théodon le père et de son fils, Thibaut, la province de Bavière demeura aux deux frères survivans. Théodebert en gouverna la partie septentrionale avec le Norique, et Grimoald la partie méridionale et la Rhétie. Théodebert eut pour successeur son fils HUGBERT, suivi d'ORTILON, ou ODILON, que remplaça TASSILLON II, dernier Duc de Bavière, de l'ancienne famille des Agilolfingiens. Celui-ci, l'an 788, convaincu de rébellion dans la Diète d'Ingelheim, fut relégué par Charlemagne dans le Monastère de S. Gower ou Goar, où il fut tondu, et de là transféré au Monastère de Lorch, tandis que Théodon son fils étoit pour le même crime enfermé à S. Maximin de Treves. L'un et l'autre finirent leurs jours dans l'état monastique après le Concile de Francfort tenu l'an 794.

#### DUCS DE BAVIERE DEPUIS LE RÉTABLISSEMENT DES DUCHÉS.

Après la déposition et l'abdication de Tassillon II, la Bavière, comme les autres provinces frontières de l'Empire français, fut gouvernée par des Légats qui étoient à la fois Commandans des frontières et Chefs de la justice, de la police et des finances, conjointement avec des Archevêques, Evêques ou Abbés. On nomma aussi ces Légats *Comtes Terminaux*, Marquis et Ducs, et ils gouvernerent si bien avec un pouvoir qui ne fut pas celui des autres Comtes, que, vers le déclin de la seconde race, le titre de Marquis fut donné à des Comtes majeurs, dont les provinces n'étoient rien moins que des provinces frontières. La Bavière eut plu-

sieurs Légats à la fois. Gérold, beau-frere de Charlemagne, fut un des premiers. On sait que ce ne fut qu'en 802 que Charlemagne institua les grandes Légations permanentes, qui par la suite donnerent naissance aux nouveaux Duchés. Ce fut sans doute alors qu'AUDULFE fut envoyé en Baviere pour régir et gouverner ce Duché et commander en même tems sur la Marche septentrionale appelée Nordgaw. Dans le même tems WÉRINAIRE commanda sur la Marche orientale. Nous connoissons ces deux Légats par un règlement fait sur le commerce étranger en 805, et suivant lequel Forcheim, Bamberg et Ratisbonne devoient être des villes d'étape dans le département d'Audulfe, et Lorch dans celui de Wérinaire ou Wernier. Mais outre ces deux légations, il y en eut encore plusieurs autres, parce que les Marches orientale et septentrionale se subdivisoient. Elles finirent néanmoins par se réduire à deux, dont l'une s'éteignit et l'autre est devenue le Duché d'Autriche.

## L É O P O L D.

LÉOPOLD, ou LIUTPOLD, pere du Duc Arnoul, ne fut d'abord qu'un des Marquis de Baviere, et remplacea, en 895, le Comte Engildéon, qui lui-même avoit remplacé Engilséalque en 893. Engildéon étoit mari d'HILDEGARDE, fille de Louis III, Roi de Saxe et ensuite de la France orientale. Léopold dut lui-même être le gendre ou le mari d'une autre HILDEGARDE, fille de Louis II ou le Germanique, et sœur de Berthe, qu'on peut croire avoir été la mere d'Erkanger et de Berthold, Nonces de la Chambre en Suabe, et d'où vient qu'Arnoul fut appelé *neveu*, c'est-à-dire proche parent d'Erkanger et de Berthold. Léopold est lui-même dit neveu de l'Empereur Arnoul; mais la preuve que ce ne fut que par sa femme et non par sa mere, c'est que ni lui ni son frere Aribon ne porterent des noms carlovingiens, au lieu que le fils de Léopold se nomma Arnoul, et qu'Arnoul eut un fils de même nom que lui, avec un autre qu'il nomma Louis, et une fille qui s'appella Judith. Or l'on sait que c'étoit par les noms des enfans qu'on perpétuoit le souvenir d'une alliance illustre. Les noms de Léopold et d'Aribon n'indiquoient qu'une origine hosiennienne, comme l'auteur de l'ouvrage qui a pour titre *Origines Boicæ* (le Comte du Buat) prétend l'avoir démontré. Mais il a reconnu depuis que cette origine pouvoit n'être celle de Léopold que par sa mere, fille ou sœur du Duc Ratold, pere d'Engilbert, et que son système a le défaut de ne pas expliquer comment le Duc Arnoul descendoit des *anciens Rois* aussi bien que des *anciens Empereurs*; et s'il a prouvé que la Maison de Léopold et d'Arnoul dut être la même que celle de Henri et d'Adalbert, auteurs de la Maison des Marquis septentrionaux, c'est, selon lui, une objection de plus contre l'origine hosiennienne masculine de Léopold et d'Arnoul, puisque Henri, Duc de France, et le fameux Adalbert de Bamberg son fils furent certainement Francs et d'une des Maisons les plus illustres de la France proprement dite. Tout au contraire s'explique, dit-il, en faisant descendre Léopold des *Albéric*, l'un desquels fut envoyé dans le Frioul et la Marche orientale de Baviere en 817. Cet Albéric ou Albiger, qui eut une des Marches de Baviere, étoit neveu d'Unroch et cousin germain d'Adelhard, fils d'Unroch, principal Ministre de Louis le Débonnaire et oncle de la Reine Hermentrude, femme de Charles le Chauve. De cette même Maison furent encore Ernuste, Duc et premier Ministre de Louis le Germanique, et ses neveux, Uton, Bérenger et Waldon, cousins de Charles le Chauve. De la même Maison étoient encore Eberhard, Duc de Frioul et pere d'Unroch et de Bérenger. Ce dernier est le même qui fut rival de Gui et devint Roi d'Italie. On compte entre ses alliés, Germains ou Bavaois, un *Albéric* qui dut être frere de Léopold et d'Aribon, pere d'un autre Albéric, *cousin germain du Duc Arnoul* et pere d'Hérold qui fut Archevêque de Salzbourg, mais déposé ensuite pour avoir pris part à la révolte des fils du Duc Arnoul. Toute cette Maison descendoit d'Alberic, fils d'Adele, qui elle-

même étoit, suivant Henschenius, fille de Dagobert II, et fonda le Monastere de Pfalz, près de Treves. Le Comté de Treves resta dans la Maison des Adelhard dont étoit la mere de la Reine Hermentrude, et ce fut une autre branche de la même Maison qui produisit Henri, Duc de Thuringe et de Saxe, tué, l'an 886, par les Normands sous les murs de Paris, où l'Empereur Charles le Gros l'avoit envoyé pour défendre cette ville. Ce Duc Henri laissa de BARBE son épouse, fille d'OTTON I, Duc de Saxe, trois fils, savoir, ADALBERT, à qui on a donné pour surnom le nom de son château de Bamberg, ADHELHARD et HENRI. Ces deux derniers périrent dans la guerre qu'ils eurent avec la Maison de Worms; Adalbert ne leur survécut que pour mourir sur un échafaud en 906 ou plutôt en 908, suivant Marianus Scotus. (*Voy. ci-dessus* Hatton, *Archevêque de Mayence*, p. 230.) De BRUNHILDE son épouse, Adalbert laissa un fils âgé de cinq ans et nommé comme lui, qui fut pere de LÉOPOLD, souche des Marquis d'Autriche, et de BERTHOLD, Marquis de la France orientale et souche des Marquis septentrionaux de Baviere. Il paroît que Léopold, neveu de l'Empereur Arnoul, s'éleva au-dessus du rang de Marquis qu'avoit en Engildéon. Regnon lui donne le titre de Duc lorsqu'il parle de sa mort, et dans l'armée qu'il commandoit lorsqu'il fut tué par les Hongrois, en 907, le 6 ou le 30 de Juin, étoit Uton, Evêque de Frisingue, qui fut aussi tué, par où il paroît que Léopold avoit le commandement des armées dans toute la Baviere. (*Le Comte du Buat, Origin. Boicæ.*) (Voyez ci-après les *Margraves et Ducs d'Autriche.*)

## ARNOUL, DIT LE MAUVAIS.

907. ARNOUL, fils de Léopold, lui succéda, du consentement de Louis IV, Roi de Germanie, au Duché de Baviere. En 913, ayant joint ses troupes à celles d'Erkanger et de Berthold de Suabe ses oncles, il défit entièrement l'armée combinée des Hongrois et des Bohémiens au passage de l'Inn. Enlé de ce succès, il voulut se rendre indépendant et prétendit traiter d'égal avec le Roi Conrad, en quoi il se croyoit d'autant mieux fondé, qu'il jouissoit de plusieurs droits régaliens qui ne lui étoient communs avec aucun autre Duc, tels que celui de nommer aux Evêchés de son Duché, qu'il appelloit même son royaume. Un grand nombre de Seigneurs fomentoient son orgueil par leurs adulations, ne reconnoissant d'autre Chef que lui dans l'Empire. Conrad, irrité de plusieurs bravades d'Arnoul et de ses partisans, se mit en marche pour les réduire. Tous se soulevèrent, à l'exception d'Arnoul, d'Erkanger et de Berthold. Cités à la Diète d'Altheim l'an 916, le premier y fut proscrit, et les deux autres, quoique Conrad eût épousé leur sœur, furent condamnés à perdre la tête: ce qui fut exécuté. Arnoul, toujours obstiné dans sa révolte, fut vaincu dans une bataille et obligé de se retirer avec sa femme et ses enfans chez les Hongrois. Dans son désespoir il amena ces Barbares en Allemagne,

et livra, l'an 919, à leur tête, une bataille à Conrad, qui mourut quelque tems après d'une blessure qu'il y avoit reçue. Arnoul, aspirant à la Couronne de Germanie, voulut s'opposer à Henri de Saxe, élu pour successeur de Conrad. Henri, étant venu l'assiéger dans Ratisbonne, l'engagea à se soumettre en lui confirmant le Duché de Bavière. Le Traité qu'ils firent ensemble prouve bien que Henri sentoit la difficulté de réduire Arnoul par la force. » Non seulement, lui dit-il dans cet acte, je vous laisse en possession du » Domaine de Bavière et de tout le Norique, mais je » consens encore que les Evêques, les Prêtres, les » Moines, et tous les Ecclesiastiques de vos Etats, vous » soient soumis, que vous ayez sur eux une entière » juridiction, et que vous soyez le maître de conférer les biens et les dignités de l'Eglise à qui bon vous » semblera, pourvu que vous abdiquiez le vain nom » de Roi, *modo Regis nomine inutili abdicato*. Je » vous abandonne tout le reste. Que demandez-vous » davantage, et que pouvez-vous désirer de plus ? » (Aventin.) Arnoul, content de ces conditions, mit bas les armes, et continua de gouverner ses Etats avec une autorité absolue, plus jaloux d'une puissance effective que d'un titre qui n'eût rien ajouté à son pouvoir. Appelé en Italie, l'an 934, contre le Roi Hugues, il fut vaincu près de Vérone et contraint de retourner en Bavière. Il y mourut le 11 Juillet 937, et fut inhumé à S. Emmeran de Ratisbonne. De GERLROE son épouse, fille de Rodolphe, Comte d'Altoif, il eut trois fils et une fille. Les fils sont Eberhard, dont il sera parlé dans la suite; Arnoul, auteur des Comtes de Scheiren et de Wittelsbach, dont descendent les Ducs de Bavière d'aujourd'hui, nommé Comte Palatin de Bavière par le Roi Otton I après la mort de son pere; Louis, mort sans lignée; et Judith, femme de Henri de Saxe, Duc de Bavière. Nous avons suivi la foule des Historiens en flétrissant Arnoul du surnom de *Mauvais*: mais il paroît qu'on doit plutôt s'en rapporter à Hépidan qui le qualifie de très bon Duc des Bavares (*ad an. 913*), et à Dithnar qui le représente (L. 1) comme un Prince recommandable par ses qualités de corps et d'esprit. Le seul défaut qu'on ait à lui reprocher, c'est son ambition qui lui fit voir d'un œil jaloux Conrad et Henri, successivement élevés, par préférence sur lui, au trône de Germanie.

## E B E R H A R D.

Eberhard, fils aîné d'Arnoul, et les autres fils de celui-ci, prétendirent être Ducs patrimoniaux de Bavière, et refusèrent d'aller à la Cour d'Otton pour prendre de lui leur Duché. Otton entra aussitôt en Bavière; mais cette expédition ne fut pas heureuse. Eberhard fut reconnu Duc de Bavière par le Pape Léon VII. Otton ne tarda pas cependant de rentrer en Bavière en 939. Eberhard alors se soumit avec ses freres, à l'exception de celui d'entre eux qui se nommoit Arnoul. Eberhard, réduit à la condition de Comte, mourut en 966.

## B E R T H O L D.

Berthold, devenu seul Duc de Bavière en 939, eut un règne très agité par les mêmes révoltes qui troublèrent aussi celui d'Otton I; sans doute parce que ses neveux (ou du moins Arnoul, l'un d'entre eux) eurent pour alliés Giselbert, Duc de Lorraine, et Eberhard ou Eberhald, Marquis de la France orientale, dont le nom, donné au fils aîné d'Arnoul, paroît indiquer que ce Prince s'étoit marié dans la Maison d'Eberhald. Quoi qu'il en soit, la qualité de gendre de Giselbert par WILTRUDE sa femme n'engagea point Berthold à suivre son beau-pere dans sa révolte et celle d'Eberhard contre Otton I, Roi de Germanie. Ces deux rebelles, poursuivis par Otton, ayant péri, le se-

cond dans un combat près d'Andernach, le premier, en se noyant dans sa fuite, Berthold les suivit de près au tombeau, ou peut-être les y devança-t-il, étant mort, selon Witikind, l'an 942.

## H E N R I I, DIT LE QUERELLEUR.

HENRI, second fils de Henri L'OISELEUR, Roi de Germanie, né à Nordhausen, son pere étant déjà sur le trône, c'est-à-dire l'an 918 au plutôt, mérita le surnom de QUERELLEUR par son caractère inquiet et turbulent. Après la mort de l'auteur de ses jours, il disputa le trône de Germanie à son frere Otton qui étoit l'aîné, et eut plusieurs partisans qui se faisoient, pour l'appuyer, sur ce qu'il étoit venu au monde pendant la royauté de son pere, et par conséquent l'an 918 au plutôt. Mais le parti d'Otton ayant prévalu, Henri fut contraint de se soumettre à lui comme à son Souverain. Tancmar, fils naturel d'Otton, s'étant révolté contre lui pour la seconde fois, l'an 937, avec Eberhald ou Eberhard, Comte Palatin, vint assiéger le château de Badelick, aujourd'hui Bellick, sur le Roer, dans le Comté de la Marck, où il fit prisonnier Henri son oncle, qu'il remit entre les mains d'Eberhald qui l'emmena prisonnier. Mais sur la nouvelle de la mort de Tancmar, massacré peu de tems après, Eberhald se jetant aux pieds de son captif, lui demanda pardon, et obtint son absolution en promettant de seconder le desir que Henri avoit toujours de régner. La promesse d'Eberhald n'étoit pas sincère; car lui-même et Giselbert, Duc de Lorraine, aspirèrent à la royauté. Henri, l'an 939, entraîné par ses amis, étant venu de Saxe en Lorraine, s'unit avec Giselbert pour lever l'étendard de la révolte. Mais Otton, étant survenu en diligence, les obligea de prendre la fuite après un rude combat qu'il leur livra. Henri, l'année suivante, fut réconcilié, par les soins de Mathilde sa mere, avec Otton, qui lui donna, en signe du retour de son amitié, le Duché de Lorraine. Otton eut bientôt lieu de se repentir de ce bienfait. Henri mécontenta les Lorrains au point qu'ils le chasserent honteusement l'année suivante. Le Roi de Germanie, ne jugeant pas à propos de travailler à son rétablissement, lui substitua le Comte Otton. Henri ne put pardonner au Roi son frere de l'avoir abandonné dans cette occasion, et chercha celle de se venger. Voyant son armée irritée des fréquentes expéditions auxquelles Otton l'employoit, il conspira, avec plusieurs Seigneurs, pour le faire assassiner à Quedlinbourg, où il devoit célébrer, l'an 942, les fêtes de Pâques. Mais Otton ayant découvert la conjuration peu de tems avant qu'elle éclatât, fit arrêter les complices, et les condamna, pour la plupart, à perdre la tête; ce qui fut exécuté. Du nombre de ceux auxquels il fit grâce, fut Henri, qu'il envoya prisonnier au château d'Ingelheim. Henri, la même année, s'étant échappé de sa prison, vint se présenter dans l'état le plus lugubre au Roi son frere dans la Diète de Francfort. Ce fut alors qu'Otton, non content de lui pardonner, lui conféra le Duché de Bavière, vacant par la mort de Berthold. Henri depuis ce tems étant demeuré fidèle à son frere, reçut de lui, en 952, la Marche de Vérone et d'Aquilée. Il prouva depuis la sincérité de son attachement envers Otton, en marchant contre Ludolphe son fils rebelle, qui enleva à son oncle la Bavière, où bientôt après il fut rétabli. Mais Henri ne survécut pas long-tems à ce recouvrement, étant mort l'an 955. Il avoit épousé JUDITH, fille du Duc Arnoul (Oefel, *Script. Boici*, T. 1, p. 462), dont il eut un fils, qui suit, et peut-être d'autres enfans. (Struv. *Corp. Hist. German.* T. 1, pp. 275-277-280.)

## H E N R I I I.

955. HENRI II, dit HEZILON ou LE JEUNE, que la plu-

part des modernes confondent avec son pere, devint son successeur au Duché de Baviere. On ne sait presque aucun événement de sa Régence, qui finit avec sa vie en 995. Ce fut lui, et non son pere, qui épousa Gisèle, fille de Conrad le Pacifique, Roi de Bourgogne, dont il eut Henri, qui suit.

#### HENRI III, DIT LE BOITEUX ET LE SAINT.

995. HENRI, dit LE BOITEUX ET LE SAINT, né l'an 972, après avoir succédé au Duc Henri le Jeune son pere au Duché de Baviere, mérita autant par ses vertus que par sa naissance d'être élevé sur le trône de Germanie, l'an 1002, après la mort de l'Empereur Otton III. Dithmar, dans le prologue de son cinquieme livre, trace ainsi la descendance de Henri le Boiteux :

Henricus scandit, postquam puerilia vicit,  
Ardua virtutum, natus de stemmate Regum.  
Hinc pater Henricus Dux, et genitrix erat ejus  
Gisla, suis meritis aequans vestigia Regis  
Conradi patris, Burgundia regna tenentis.

(Voy. Henri II parmi les Empereurs.)

#### HENRI IV.

HENRI IV, fils de Sigefroi, Comte de Luxembourg, et frere de Cunegonde, femme de l'Empereur Henri II, obtint le Duché de Baviere du Roi son beau-frere l'an 1004. Ce don lui fut fait dans un Plaid royal tenu à Ratisbonne, le 21 Mars de cette année, avec le consentement de tous ceux qui étoient présents, et le symbole de ce don fut une lance à laquelle étoit pendue une banniere. Henri IV manqua de reconnaissance envers son bienfaiteur. S'étant révolté contre lui, il entraîna dans son parti les Bavaurois, après avoir tiré d'eux une promesse de ne point élire ni accepter, du moins avant trois ans, d'autre Duc que lui. Mais la diligence de l'Empereur arrêta ses desseins. L'ayant chassé de la Baviere, il convoqua, l'an 1009, une Diète à Ratisbonne, où il engagea les Seigneurs bavaurois, autant par menaces que par caresses, à renoncer, malgré leur serment, à l'obéissance de leur Duc, et déclara qu'il retenoit la Baviere pour lui-même. Henri IV et son frere Thierry, Evêque de Metz, ne laisserent pas de donner beaucoup d'embarras au Roi, qui fut obligé de faire le siège de Metz en 1012. On fit alors une espece d'accord ; mais Henri ne lut rétabli qu'après avoir été privé de son Duché pendant huit ans et presque autant de mois, et ce fut l'Impératrice sa sœur qui l'intronisa de nouveau à Ratisbonne en 1018. Ce Prince vécut et garda son Duché jusqu'au premier Septembre de l'an 1025. (Voy. les Comtes de Luxembourg.)

#### HENRI V.

1025. HENRI V, fils de Frédéric, Comte de Luxembourg et neveu du Duc Henri IV, ayant été pourvu de la Baviere par le Roi de Germanie Henri III, se montra reconnaissant par une fidélité constante envers son bienfaiteur, qu'il suivit dans quelques unes de ses expéditions. Mais il ne paroit pas qu'il ait été de celle d'Italie, entreprise en 1046. S'étant transporté l'année suivante dans le Royaume de Lorraine, il mourut, le 13 Octobre, à Treves sans lignée, et fut enteré à l'Abbaye de S. Maximin.

#### CONRAD I.

1047. CONRAD I, fils de Ludolf et petit-fils d'Ezon, Comte Palatin de la France orientale, parvint au Duché de Baviere en 1047 : mais, ayant excité des troubles dans l'Empire, il fut déposé, l'an 1053, dans la Diète de Mersebourg, et alla mourir l'année suivante en Hongrie sans laisser de postérité.

#### HENRI VI.

HENRI, fils aîné de l'Empereur Henri III et d'Agnès d'Aquitaine, né le 11 Novembre 1050, fut nommé Duc de Baviere, l'an 1052, par son pere, qui t'apporta ce titre, l'année suivante, à son autre fils, qui suit.

#### CONRAD II.

CONRAD II, fils puîné de l'Empereur Henri III et d'Agnès d'Aquitaine, né l'an 1052, devint Duc de Baviere, en 1054, après l'espece de démission donnée au nom de son frere aîné qui n'avoit que quatre ans. Conrad mourut en 1056.

*N.B.* C'est par transposition qu'à la page 16, col. 2 du second volume, Conrad se trouve nommé avant Henri son frere dans la liste des enfans de l'Empereur Henri III.

#### AGNÈS, IMPÉRATRICE.

L'Empereur Henri III étant mort, et son fils Henri IV, qui étoit en bas âge, lui ayant succédé, AGNÈS, mere de ce dernier, qui étoit alors sa tutrice, se fit donner le Duché de Baviere dans une Assemblée qui fut tenue à Ratisbonne, en présence du Pape Victor II, pendant les fêtes de Noël de l'an 1056. Elle le garda jusqu'en 1069, tems auquel elle abdiqua volontairement pour se retirer à Rome. Nous suivons l'Annaliste Saxon. D'autres prétendent qu'Agnès se démit du Duché en 1061, et que ce fut alors qu'il fut donné à Otton, qui suit.

#### OTTO II.

OTTO II, fils de Sigefroi, Comte de Nordheim, fut en butte à la jalousie des Grands, parce qu'il les éclipsoit par son mérite et son crédit. On l'accusa d'avoir voulu suborner Eginon pour tuer l'Empereur. Ajourné pour ce sujet à la Diète de Mayence, tenue dans le mois d'Août 1070, il demanda un saul-conduit qui lui fut refusé. L'Empereur assembla une nouvelle Diète à Goslar, dans laquelle Otton absent fut privé de ses honneurs et condamné à mort. Otton prit les armes pour se défendre ; mais à la fin il fit la paix avec l'Empereur, sans pouvoir néanmoins recouvrer son Duché, dont on avoit déjà disposé en faveur d'un autre : on lui rendit seulement une partie de ses autres biens. Otton, mécontent, se jeta dans le parti de Rodolphe, puis dans celui d'Herman, tous deux compétiteurs de Henri IV. Il commanda lens armées jusqu'en 1083, époque de sa mort, laissant une grande réputation de valeur. Il avoit épousé RICHENSE, Comte d'Herman de Werle, dont il eut Henri le Gras, Comte de Nordheim, décédé l'an 1101 ; Sigefroi, Comte de Bonnebourg ; Conrad ou Canon, Comte de Bickling ou Billing ; et Ethelinde, premiere femme de Welfe, qui suit.

#### WELPHE, ou GUELFE I.

1071. WELPHE I (IV<sup>e</sup> dans la ligne d'Est), fils d'Albert-Azzon II, Marquis d'Est, et de Cunegonde, sœur de Welfe III, Duc de Carinthie et Marquis de Vérone, fut nommé Duc de Baviere par l'Empereur Henri IV après la déposition d'Otton de Nordheim son beau-pere, dont il avoit d'abord pris la défense et qu'il abandonna ensuite pour obtenir sa place. C'est à lui qu'on rapporte comme à sa souche la branche de la Maison d'Est, établie en Allemagne. Il étoit dès lors et depuis long-tems très puissant en Suabe par le soin qu'Erntrude, son aieule maternelle, avoit pris, en 1055, de l'appeller d'Italie pour le mettre en possession des terres de ce Duché, que Welfe son fils, par son testament, qu'elle fit casser, avoit légués à l'Abbaye de Weingart. Il servit avec autant de succès que de zele pendant plusieurs années l'Empereur Henri IV.

Mais comme ce Prince ne tenoit compte des sages conseils que Welfe lui donnoit, celui-ci se déclara contre lui dans la Diète de Tribur, tenue à la mi-  
Octobre 1076, où ses ennemis, supérieurs en forces, le déposèrent, et élevèrent à sa place Rodolphe de Suabe. Henri, déterminé à se venger de Welfe et de Berthold, Duc de Carinthie, ses deux adversaires les plus puissans et les plus animés, entra, vers la Toussaints 1078, sur leurs terres, où il fit le dégât. (*Bertholdi Constant. Chron.*) L'anti-César Rodolphe ayant été tué l'an 1080, Welfe fut du nombre des Seigneurs qui, l'année suivante, lui donnerent pour successeur, dans une Diète, l'herman de Luxembourg. Il accompagna ce nouveau Roi de Germanie, la même année, dans son expédition contre l'armée de Henri, qu'ils défèrent au mois d'Août dans la plaine d'Hochstet, après quoi ils allèrent faire le siège d'Ausbourg, qu'ils furent contraints de lever. (*Murat. ad an. 1081.*) Mais Welfe, étant revenu devant Ausbourg l'an 1084, vint à bout de s'en rendre maître, et en chassa l'Evêque Sigefroi, partisan de Henri IV. Ce triomphe néanmoins fut de courte durée; car Henri, qui étoit alors en Italie, étant repassé, vers le commencement d'Août, en Allemagne, reprit Ausbourg avec la même facilité que cette ville s'étoit rendue à ses ennemis. (*Murat. ad an. 1084.*) Ce coup changea les dispositions des Bavaois envers leur Duc, contre lequel ils se déclarèrent pour suivre le parti de l'Empereur. Mais s'étant réconciliés avec Welfe à Pâque de l'an 1086, ils s'allièrent aux Saxons et marchèrent avec eux à Würzbourg pour en faire le siège. L'Empereur étant accouru avec une armée de vingt mille hommes au secours de la place, livra aux assiégés, le 11 Août, une bataille où il fut défait avec perte de quatre mille hommes. Les vainqueurs après cela étant entrés dans Würzbourg, rétablirent l'Evêque Albréron que l'Empereur avoit chassé. (*Annal. Saxo et alii.*) Mais ce Prince étant revenu peu de temps après avec de nouvelles forces, reprit la place et y rappella l'Evêque schismatique que les Confédérés en avoient fait sortir. (*Chron. Usperg.*)

Welfe avoit deux freres consanguins, Hugues et Foulques, nés du second mariage d'Azzon II avec Gersende, fille d'Herbert *Eveille-chien*, Comte du Maine. On a parlé ci-devant (T. II, col. 3, pp. 838-846) des aventures d'Azzon et de Hugues son fils dans le Maine, et des efforts que firent les Manseaux en divers tems pour mettre le second en possession de ce Comté. Azzon, l'an 1097, arrivé à l'âge de plus de cent ans, partagea, aux approches de la mort, ses Etats d'Italie, qui comprenoient une grande partie de la Ligurie, entre Hugues et Foulques, sans faire mention de Welfe, qu'il croyoit suffisamment doté par le Duché de Bavière qu'il lui avoit procuré. Welfe, irrité de cette disposition, ne tarda pas, après la mort de son pere, à tenter une descente en Italie pour revendiquer la portion de ses Etats qu'il prétendoit devoir lui revenir. Mais il trouva les avenues de la Lombardie fermées par ses deux freres; ce qui montre, dit Muratori, quelle étoit leur puissance en ce pays-là. Loin d'être découragé par cet obstacle, Welfe, pour le franchir, fait alliance avec Henri, Duc de Carinthie, et vient à bout, avec son secours, de forcer le passage. Le succès de ses armes fut tel, dit Berthold de Constance, qu'il reconvra une grande partie de l'héritage paternel. Mais, après son départ, le Marquis Foulques son frere, à qui Hugues, son autre frere, avoit vendu sa part, se remit en possession de ce que Welfe lui avoit enlevé. Il faut néanmoins, dit Muratori, qu'il y ait eu depuis entre les enfans de Welfe IV et Foulques quelque convention au moyen de laquelle la branche d'Est établie en Allemagne ait obtenu quelque portion de ce qu'elle répétoit en Ligurie; car nous voyons qu'elle jouissoit du tiers de la ville de Rovigo et qu'elle exerçoit la puissance sei-

gneuriale dans celle d'Est. (*Annal. d'Ital. T. VI, p. 325.*)

L'an 1101, Welfe alla se joindre, vers le commencement d'Avril, avec ses troupes, à la grande armée des Croisés, qui traversoit l'Allemagne sous la conduite de Guillaume le Jeune, Duc d'Aquitaine, pour aller à la conquête de la Terre-Sainte. Il eut part à la déroute qu'essuya cette armée en traversant l'Asie, et parvint, non sans de grandes peines, à Jérusalem, d'où, après avoir satisfait sa dévotion, il reprit la route de l'Europe. Mais une maladie l'ayant obligé de s'arrêter en Chypre, il y mourut cette même année 1101, ou la suivante: Prince illustre, dit Muratori, par ses exploits militaires et par l'avantage qu'il eut d'avoir établi en Germanie une branche de la Maison d'Est, d'où sortent celles de Brunswick, de Wollfbuttel et de Lunebourg. Il avoit épousé en premières noces *ETHELINDE*, fille du Duc Otton II, son prédécesseur, qu'il répudia sans en avoir eu d'enfans. De *JUDITH*, sa seconde femme, veuve de Toston, frere d'Harald II, Roi d'Angleterre, et fille de Baudouin V, Comte de Flandre, morte en 1091, il laissa deux fils, Welfe, qui suit; et Henri, dit le Noir; avec une fille, Ita, ou Judith, que plusieurs Historiens disent fille de l'Empereur Henri III, mariée à Léopold le Beau, Duc d'Autriche, suivant la conjecture de Dom Jérôme Pèz.

## WELPHE II.

1101 ou 1102. WELPHE II (V<sup>e</sup> dans la ligne d'Est), successeur de Welfe I son pere au Duché de Bavière, avoit été marié par ce Prince et par son aïeul, le Marquis Albert-Azzon II, dès l'an 1089, à la célèbre Comtesse *MATHILDE*, la plus riche héritière de l'Europe, et veuve, depuis l'an 1076, de Godefroi le Bossu, Duc de Lorraine. Par le contrat de mariage il étoit dit qu'après la mort de Mathilde tous ses Etats reviendroient à Welfe son époux: mais c'étoit un jeu de la part de la Princesse; car dès l'an 1077 elle avoit fait secrètement donation de tout son patrimoine à l'Eglise de Rome. La découverte de ce mystère, jointe aux dégoûts que Mathilde donnoit à Welfe, déterminèrent celui-ci à se séparer d'elle en 1095, et à retourner en Bavière. (*Muratori, Ann. d'Ital. T. VI, pp. 296-317.*) Pour se venger de l'Empereur Henri IV, qui, l'an 1091, lui avoit enlevé Mantone et d'autres places, Welfe, l'an 1105, prit le parti du jeune Roi Henri V, révolté contre son pere. Après la mort de ce dernier, Henri V mit le Duc de Bavière à la tête de la grande Ambassade qu'il envoya, l'an 1107, au Pape Pascal II en France, pour traiter avec lui de l'affaire des investitures. C'étoit, suivant le portrait qu'en fait l'Abbé Suger dans la vie de Louis le Gros, un homme d'une copulence extraordinaire et d'une voix de tonnerre, qui faisoit porter une épée nue devant lui comme pour intimider le Pape et l'obliger de force à laisser Henri V jouir des investitures de même que son pere avoit fait. Mais tout se passa en menaces, et rien ne fut conclu.

L'an 1111, Welfe accompagna l'Empereur à Rome, où il fut témoin de la capture du Pape, sans néanmoins s'en rendre complice; car il fit dans cette occasion la fonction de médiateur, suivant le témoignage de l'Historien anonyme des Guelfes. L'année suivante, Welfe servit avantageusement l'Empereur contre les Saxons, qu'il avoit irrités, en faisant mettre leur Duc, Lothaire, au ban de l'Empire; service dont ce Prince le remercia par une lettre où l'on voit que Henri, frere de Welfe, avoit pris le parti des Saxons, et leur avoit amené des troupes. (*Origiu. Guelf. T. II, l. VI, p. 311.*) L'Empereur, en 1115, joignit Welfe à l'Evêque de Würzbourg pour aller traiter de la paix avec les Saxons. (*Annal. Saxon.*)

Les Historiens ne sont pas d'accord sur l'année de

la mort de Welfe II, décédé sans laisser de postérité. Mais M. Scheid prouve par un ancien écrit qu'il finit ses jours, l'an 1120, à Kaufingen sur le Lech, d'où il fut porté à l'Abbaye de Weingart en Suabe, pour y être inhumé auprès de son père qu'on y avoit transporté de Chypre.

#### HENRI VII, DIT LE NOIR.

1120. HENRI, dit LE NOIR, de la couleur de ses cheveux, fut le successeur de Welfe son frere au Duché de Baviere. Il avoit épousé, du vivant de son père, WULFHILDE, fille aînée de Magnus, Duc de Saxe, et avoit presque toujours habité la Lombardie tant que vécut son frere, au nom duquel, comme au sien, il gouverna les Domaines qu'ils possédoient en ce pays. Par une de ses Chartes, datée de l'Indiction VII, on voit qu'il possédoit le château d'Est, et qu'il suivoit, quoique Bavaois de naissance, la loi des Lombards. (*Origin. Guelf. T. II, p. 315 et 473.*) Ce Prince eut part aux grands événements arrivés de son tems, et fut un des médiateurs de la pacification faite, en 1122, entre le Pape Calixte II et l'Empereur Henri V, par rapport aux Investitures. Dans la Diète qui se tint, l'an 1125, après la mort de ce Prince, pour lui donner un successeur, il porta Frédéric de Hohenstauffen, et se retira de l'Assemblée en voyant la pluralité des voix pour Lothaire de Supplenberg; mais il revint ensuite, sur les remontrances de l'Evêque de Ratisbonne, à l'avis du plus grand nombre, et approuva le choix de Lothaire. Sa mort arriva, l'an 1126, au château de Ravenspourg (et non pas à l'Abbaye de Weingart, comme le marque M. Mallet), 16 jours avant celle de WULFHILDE sa femme, décédée au château d'Altorf. (*Origin. Guelf. L. VI, p. 325.*) Tous deux furent inhumés à l'Abbaye de Weingart, que le premier avoit rétablie, après un incendie qui l'avoit consumée. M. Mallet (*Hist. de la Maison de Brunswick, p. 49*) dit que l'un et l'autre prirent l'habit monastique sur la fin de leurs jours. Cela n'est certain que de Henri, qui, étant à l'extrémité, se fit revêtir de cet habit, et devint par là ce qui s'appelloit alors *Monachus ad succurrendum*: mais on ne voit pas que sa femme l'ait imité en ce point. De leur mariage ils laisserent trois fils et quatre filles. Les fils sont Conrad, qui, s'étant fait Moine à Clairvaux, mourut à Bari en revenant de la Terre-Sainte; Henri, qui suit; et Welfe, qui eut pour sa part les biens paternels situés en Italie. (*Origin. Guelf. L. VI, p. 360.*) Les filles sont Judith, mariée à Frédéric le Borgne, Duc de Suabe; Sophie, femme, 1<sup>o</sup> de Berthold III, Duc de Zeringen, 2<sup>o</sup> de Luitpold ou Léopold, Marquis de Stirie; Mathilde, qui eut pour premier époux Léopold, Marquis de Vohobruck, et pour second Gebhard de Sulzbach; Wulphilde, la quatrième fille de Henri le Noir, fut mariée à Rudolphe de Phulendorff, Comte de Bregentz en Suabe.

#### HENRI VIII, DIT LE SUPERBE.

1126. HENRI, dit LE SUPERBE et LE MAGNANIME, en succédant à Henri le Noir son père au Duché de Baviere, reçut de l'Empereur Lothaire un précieux gage d'estime et d'affection, par le don qu'il lui fit de la main de GERTRUDE sa fille, âgée pour lors de 12 ans. Les noces furent célébrées avec une magnificence extraordinaire aux fêtes de la Pentecôte 1127, dans un lieu de la Baviere nommé Gunzinslech, par Otton de S. Blaise. Henri, outre ce Duché, possédoit du chef de sa mere les biens allodiaux de la Maison de Billung en Saxe, du nombre desquels étoit la ville de Lunebourg. Sa femme de plus lui apporta en dot Brunswick et la contrée du Weser, dont Nordheim étoit le chef-lieu. » Dès que son père eut cessé de vivre, » dit l'historien anonyme des Guelfes, il convoqua

» une Assemblée générale à Ratisbonne, où, s'étant rendu avec un corps de troupes, il examina juridiquement tous les désordres qu'il apprit s'être commis, soit dans la ville, soit au dehors, termina les guerres que les grands du pays se faisoient depuis long-tems, et, leur ayant intimé les conditions d'une paix solide qu'il vouloit établir, il leur fit promettre de s'y conformer avec la plus grande exactitude, après quoi, s'étant fait payer le tribut que les Bourgeois lui devoient, il sortit de la ville, laissant tous les esprits saisis de terreur, et alla détruire les forts des brigands et des proscrits dans toute l'étendue de la province. »

Henri, la même année (*Chron. Saxon.*), alla joindre son beau-père devant la ville de Nuremberg qu'il assiégeoit, et que Frédéric de Hohenstauffen, avec Conrad son frere, sostenoit dans sa révolte. Cette expédition ne réussit point d'abord; mais Lothaire étant revenu devant la place avec son genre, vint à bout de la réduire. La querelle duroit toujours entre la Maison d'Est et le S. Siège, touchant le patrimoine de la Comtesse Mathilde. Le Pape Innocent II, vaincu par les instances de Lothaire, consentit enfin, par sa Bulle du 8 Juin de l'an 1135, à le céder au Duc Henri pour sa vie et celle de sa femme, sous la condition d'un cens annuel de cent livres, et à la charge d'en faire hommage au S. Siège. (*Baron. ad an. 1133, n. 5.*) C'est ainsi que la Marche de Toscane et le Duché de Spolète, avec une portion de ce qui constitue aujourd'hui le royaume de Naples, revinrent à la Maison d'Est. Lothaire se disposant, l'an 1136, à faire une seconde expédition en Italie, se démit du Duché de Saxe en faveur de Henri pour l'engager à le suivre. (*Helmsold. L. I, n. 543, et Albert. Stad. ad hunc an.*) Henri, par ses exploits, seconda parfaitement les armes de son beau-père en cette contrée; mais il eut le malheur de le perdre, l'an 1130, en retournant avec lui en Allemagne. Cet événement fut le terme de sa prospérité. Son ambition l'ayant porté à briguer le trône vacant de Germanie, il fut supplanté par Conrad de Hohenstauffen. Sur le refus que Henri fit de lui remettre les ornemens impériaux qu'il avoit emportés après avoir reçu les derniers soupirs de Lothaire, Conrad travailla à le dépouiller avec autant d'ardeur que son beau-père en avoit mis à l'enrichir. L'ayant fait mettre au ban de l'Empire dans la Diète tenue, l'an 1138, à Würzburg, il donna dans celle de Goslar, qui suivit de près, la partie à Léopold, Marquis d'Autriche, et la Saxe à Albert, dit l'Ours, Comte d'Ascanie, qui avoit des prétentions sur ce Duché du chef de sa mere, fille de Magnus, Duc de Saxe. Dès lors Henri, dont le cortège étoit le plus nombreux et le plus brillant, se trouva plongé dans une extrême solitude. » Chose étonnante! dit » Otton de Frisingue, ce Prince, dont l'autorité s'éteignoit des frontières du Danemarck jusqu'à celles du royaume de Sicile, tomba en peu de jours dans un si grand abyme de misere, que presque tous ses vassaux et ses amis l'ayant abandonné, il se vit réduit à retourner d'Ansbourg en Saxe, n'ayant plus que quatre personnes pour l'accompagner. » (*Chron. L. VII, c. 23.*) Mais avec les secours que l'Impératrice Richense lui fournit, il se soutint dans la Saxe, ayant une armée supérieure à celle de l'empereur et d'Albert. Résolu de leur livrer bataille, il vint les attaquer sur les confins de la Saxe et de la Marche de Brandebourg. Déjà ses armées étoient en présence, lorsqu'Albert, Archevêque de Trèves, qui étoit dans l'armée impériale, fit proposer un accommodement, dont les conditions furent, 1<sup>o</sup> que Henri demeureroit possesseur de la Saxe; 2<sup>o</sup> que l'Empereur investiroit Albert l'Ours de la Marche de Brandebourg; 3<sup>o</sup> qu'on oublieroit les dommages soufferts de part et d'autre. Quelque déterminé qu'on fut à se battre du côté de Henri, l'amitié de ses troupes le put

tenir contre les foudres du vin de la Moselle que le Prêlat médiateur fit offrir à leurs Chefs. (Brower, *Hist. Trevir.* T. II, p. 37.) Le Traité conclu, les deux armées se séparèrent. Henri, regrettant toujours la Bavière, se préparoit néanmoins à y rentrer lorsque la mort l'enleva dans l'Abbaye de Quedlimbourg le 19 Septembre 1139: « Prince recommandable à tous égards, dit Otton de Frisingue, et aussi distingué par la noblesse de son ame que par celle de sa naissance ». Il fut inhumé au Monastere de Lautern ou Kayserslautern, en Suabe, auprès de Lothaire son beau-pere. Sa mort ne passa point pour naturelle dans l'esprit de plusieurs, et fut attribuée au poison, suivant l'Annaliste Saxon et la Chronique de Mont-Serain. De Gertrude sa femme, morte en 1143, il laissa un fils, qui vint ci-après.

## LEOPOLD D'AUTRICHE.

1138. LÉOPOLD, dit LE LIBÉRAL, fils de Léopold, dit LE Pieu, Marquis d'Autriche, et d'Agnes de Franconie, fut investi de la Bavière, dans la Diète de Goslar, en 1138, après le ban de Henri le Superbe, par l'Empereur Conrad, dont il étoit frere utérin. Welfe, frere de Henri le Superbe, lui contesta ce don, et prit les armes pour l'empêcher d'en jouir. L'Empereur vint au secours de Léopold, et poussa si vivement son rival qu'il l'obligea de se renfermer dans le château de Weinsberg en Suabe, dont il fit aussitôt le siège. Les habitans, affectionnés à Welfe, firent une vigoureuse résistance. Dans une sortie qu'il voulut faire à leur tête, il leur donna, dit-on, pour mot de ralliement *Heiwe!f*. Frédéric, Duc de Suabe, frere de l'Empereur, qui commandoit à ce siège, ayant découvert ce mot, ajoute-t-on, donna aux siens celui de *Weibelingen* ou *Greibelingen*, du nom d'un village de Suabe où il avoit été élevé. Ces noms depuis ont été fameux en Italie. On entendoit par Wells, qu'on appelloit *Guelphes*, les Antagonistes de l'Empereur, et par *Gibelins* ses partisans. (*Dodechin et Andr. Presbyt.*) La sortie que fit Welfe sur ceux qui assiégeroient le château de Weinsberg ne fut point heureuse. Il fut repoussé avec perte. La place étant réduite aux abois, les habitans furent contraints de se rendre à discrétion. On ne permit qu'aux femmes de sortir librement avec ce qu'elles pourroient emporter de plus précieux. Satisfaites de cette grace, elles abandonnèrent leurs richesses, chargent leurs maris sur leurs épaulés, et sortent ainsi de la place. L'Empereur fut si touché de cette action, qu'il pardonna aux habitans, et leur permit de retourner chez eux en liberté. (*Chron. S. Pantaleon. ad an. 1140.*) Welfe, depuis la sortie malheureuse qu'il fit sur ceux qui l'assiégeoient dans Weinsberg, n'y étoit point rentré. Ainsi l'on se trompe en le mettant du nombre de ceux que leurs femmes emportèrent en sortant de la place. Il continua la guerre, soutenu par Roger, Roi de Sicile, qui, pour se maintenir sur son trône, cherchoit à occuper l'Empereur en Allemagne. Léopold, toujours harcelé, quoique presque toujours vainqueur, par son rival, ne jouissoit pas tranquillement de la Bavière, dont les peuples, toujours attachés au sang de leurs anciens maîtres, ne lui rendoient qu'une obéissance forcée. Il pensa même périr dans une sédition que les partisans de Welfe excitèrent à Ratisbonne. L'ayant étonnée, non sans peine, il en punit les auteurs, et réduisit la ville au parti de la soumission. Ce fut l'un de ses derniers exploits. Il mourut à Altaich, le 18 Octobre 1142, sans enfans de MARIE son épouse, fille de Sobieslas I, Duc de Bohême. (Voy. Léopold IV, *Margrave d'Autriche.*)

## HENRI IX, D'AUTRICHE, DIT JOCHSAMERGOTT.

1142. La mort de Léopold donna de nouvelles

espérances à Welfe de recouvrer la Bavière pour son neveu : mais l'Empereur Conrad, dans une Diète de Francfort, tenue à la Pentecôte en 1142, déclara Duc de Bavière HENRI, frere de Léopold; et, pour le mieux affermir dans cette possession, il lui fit épouser GERTRUDE, veuve de Henri le Superbe. Elle persuada à son fils du premier lit, Henri le Lion, de renoncer à sa prétention sur la Bavière, par l'espérance qu'elle lui donna d'être bientôt maître de la Saxe; ce qu'elle fit effectivement. Mais le fils, croyant avoir également droit à l'un et l'autre Duché, réclama dans la suite contre cette convention. Welfe, son oncle, reprit les armes pour sa défense, l'an 1149, au retour de la Terre-Sainte, où il avoit accompagné Conrad, et ravagea la Bavière; mais ayant été battu, le 8 Février 1150, par Henri d'Autriche et par le fils de l'Empereur, il fut obligé de se retirer. (Martenne, *Ampliss. coll.* T. II, *pref.*) Henri le Lion revendiquant toujours la Bavière, l'Empereur Frédéric I, successeur de Conrad, pour terminer ces contestations, cita les compétiteurs aux Diètes de Würzburg et de Worms. Henri d'Autriche n'ayant point comparu, l'Empereur jugea le procès à la Diète de Goslar en 1154: il rendit à Henri le Lion le Duché de Bavière; mais il en détacha le pays situé entre Jes rivières d'Inn et d'Ens, qui fut incorporé à l'Autriche, érigée depuis en Duché en faveur de Henri IX, sans relever de la Bavière comme auparavant, et rendue héréditaire dans sa Maison, en faveur tant des filles que des mâles: ce jugement fut confirmé à la Diète de Ratisbonne, où Henri d'Autriche mourut le 13 Janvier 1177. Après la mort de Gertrude sa première femme, arrivée en 1143, il avoit épousé, en 1149, THÉODORE, niece de Manuel, Empereur des Grecs, dont il eut deux fils, Léopold et Henri. (Voy. les *Margraves d'Autriche* et les *Comtes Palatins du Rhin.*)

## HENRI X, DIT LE LION, DUC DE BAVIERE.

1154. HENRI X, dit LE LION, fils de Henri le Superbe, né l'an 1129, ayant été rétabli dans le Duché de Bavière par l'Empereur Frédéric I, suivit ce Prince, l'an 1154, dans sa première expédition d'Italie. Ce fut alors qu'il lia connoissance avec ses parens de la branche cadette, composée de quatre têtes, qu'on nommoit les Marquis d'Est, et qui, étant toujours restée en Italie, avoit profité de l'éloignement de l'ainé pour s'agrandir à ses dépens. Henri, trop généreux pour employer sa puissance à dépouiller, même légitimement, des Princes de son sang, leur abandonna, pour la somme de quatre cents mares une fois payée, toute sa portion des biens de la famille, ne s'en réservant que la mouvance. L'acte original de cette cession existe encore aujourd'hui dans les archives de Modene. (Muratori, *Antichità estensi*, Part. I, c. 34.) De retour en Allemagne, il fit alliance avec Waldeuar I, Roi de Danemarck, pour domter les Slaves ou Vandales occidentaux qui infestoient les côtes du Danemarck et de l'Allemagne. Une nouvelle révolte des Lombards ayant obligé l'Empereur, en 1158, de repasser au-delà des Mouts, Henri fut encore de la partie, et ne contribua pas médiocrement à la réduction des rebelles. Rendu à ses Etats, Henri renoua son alliance avec le Roi de Danemarck. Tandis que celui-ci fait une descente dans l'Isle de Rugen, il porte la guerre chez les Obodrites, peuple vandale qui occupoit une partie du Holstein et du Mecklenbourg. Niclot leur Chef périt dans une rencontre par l'épée des Saxons; et ses fils réduits à demander la paix, ne l'obtiennent qu'à des conditions assez dures. Henri, se portant dès lors pour maître, ou du moins pour Suzerain de ce pays, commence à y bâtir la ville et le château de Schwerin, et à y fonder les Evêchés de Ratzebourg et de Mecklenbourg, qu'il pouvoit de Pasteurs choisis de sa main. L'an 1163, les Vandales,

impatiens du joug qu'on leur avoit imposé, se révoltent, ayant à leur tête Wortizlas, l'aîné des fils de Niclot. Il est fait prisonnier par les Saxons dans un combat, et conduit à Brunswick, où, quelque tems après, il est mis à mort pour avoir excité un nouveau soulèvement. Furieux de cette exécution, Prebislas, frere de Wortizlas, ne garde plus de ménagement. La guerre se rallume avec une extrême vivacité. Tous les Vandales, depuis l'Elbe jusqu'à la Peine, y prirent part. Le Roi de Danemarck et le Duc ayant renouvelé leur alliance, y firent entrer Albert l'Ours, Margrave de Brandebourg. Henri et Albert ayant en peu de tems pénétré dans l'intérieur du pays ennemi, en brûlerent les villes, raserent les Forts et ravagerent les campagnes. Waldemar de son côté, avec une flotte nombreuse, désoloit les côtes des Vandales et détruisoit leurs vaisseaux dans l'embouchure des grandes rivières. Prebislas, poussé à bout, prit le parti de la soumission. Il obtint grace en promettant de se faire Chrétien, et de se reconnoître vassal du Duc de Saxe. C'est de lui que descendent les Ducs de Mecklenbourg. L'an 1169, Welphe, mécontent de Henri son neveu, le prive de sa succession qu'il assure à l'Empereur. Dans le même tems Henri le Lion se voit déchu d'une espérance encore plus flatteuse que l'Empereur lui avoit donnée; c'étoit celle de lui succéder dans l'Empire. Mais ce Prince se dédit en faisant élire Roi des Romains Henri son fils par la Diète de Bamberg, tenue au commencement de Juin 1169. L'amitié commença dès lors à se refroidir entre l'Empereur et le Duc. Celui-ci ne tarda pas à donner une preuve de son ressentiment par le refus qu'il fit à l'Empereur, la même année, de marcher en Lombardie pour combattre les rebelles. (*Origin. Guelf. T. III, præf. p. 22.*)

L'an 1172, vers la Chandeleur, suivant la Chronique de Weingart, le Duc Henri part avec un cortège magnifique pour la Terre-Sainte, où il ne fit rien de mémorable que des présens au saint Sépulcre et aux deux Ordres des Chevaliers du Temple et de l'Hôpital. En allant et en revenant il fut reçu avec de grands honneurs à Constantinople par l'Empereur Manuel. On conserve encore dans la citadelle de Hanovre plusieurs reliques qu'il rapporta, l'an 1173, de son voyage. (*Origin. Guelf. T. III, pp. 80-82.*)

L'an 1174, le Duc Henri accompagne avec ses troupes l'Empereur dans son cinquième voyage au-delà des Monts. Mais, l'année suivante, après la levée du siège d'Alexandrie de la Paille, voyant que l'armée impériale s'affoiblissoit de jour en jour, il s'en sépara avec ses gens pour retourner dans ses Etats. L'Empereur, informé de sa retraite, court après lui, et, l'ayant joint près du Lac de Côme, il le conjure à genoux de revenir, sans pouvoir rien obtenir; sur quoi l'Impératrice, qui étoit présente, dit à son époux que Henri ne daignoit pas même relever: *Levez-vous, Monseigneur, souvenez-vous de ceci, et que Dieu s'en souvienné aussi.* Tel est le récit du P. Barre, d'après la Chronique de Schaumbourg. Mais Otton de S. Blaise (*Chron. c. 23*) dit au contraire que Henri, invité par l'Empereur, étant en Allemagne, à se joindre à lui pour son expédition de Lombardie, n'y consentit point, sur le refus que Frédéric fit de lui céder la ville de Goslar pour les frais de son voyage. La Chronique du Mont-Seraïn (*ad an. 1180*), différemment de ces deux récits, porte que Henri, ligué secrètement avec les rebelles de Lombardie, refusa de prendre part à cette expédition, alléguant l'excommunication dont étoit frappé l'Empereur pour son attachement à l'Antipape Victor. L'Abbé d'Usperg, avouant le voyage de Henri au-delà des Monts, lui fait abandonner le camp de l'Empereur pendant le siège d'Alexandrie, et prête à Frédéric les mêmes soumissions pour l'engager à revenir. Mais ce qui est certain, c'est que dès lors l'amitié fut entièrement rompue en-

tre ces deux Princes. Les voisins de Henri, jaloux de sa puissance, excités par Frédéric, ne se firent pas prier pour se jeter sur ceux de ses Domaines qui étoient le plus à leur bienséance. Henri, non content de les repousser, va faire le dégât sur leurs terres. Ceux-ci, hors d'état de lui résister, portent leurs plaintes à l'Empereur, insistant principalement sur les ravages que les troupes saxonnnes ont exercés dans les lieux consacrés à la religion. Frédéric, ravi de trouver l'occasion de dépouiller Henri, mais voulant le faire en règle, le fait citer à trois Diètes consécutives, où il refuse de comparoitre. On en tient une quatrième, l'an 1180, à Würzburg, où, ayant pareillement fait défaut, il est déclaré, par délibération unanime de l'Assemblée, déchu de tous les Fiefs qu'il tenoit de l'Empire, et réndit à ses biens allodiaux. En conséquence de ce jugement, le Duché de Bavière fut donné à Otton, Comte Palatin de Wittelsbach; Bernard d'Ascanie, fils puiné d'Albert l'Ours, obtint le Duché de Saxe; l'Archevêque de Cologne eut le Duché de Westphalie et d'Autriche; ses autres vassaux furent déclarés immédiats, et recouvrèrent ainsi leur liberté. C'est de cette époque que la plupart des Etats dont l'Allemagne est composée, peuvent dater, ou les commencemens, ou les grands accroissemens de leur fortune. On voit alors un Ottocare, Marquis de Stirie, quitter son ancien titre pour prendre celui de Duc; un Berthold, Comte d'Andechs et Marquis d'Istrie, qui avoit tenu jusqu'alors le Comté de Tirol comme vassal de la Bavière, s'arroger le titre de Duc de Méranie, et exercer chez lui les droits de la Souveraineté. Les Prélats ne s'oublirent point en cette occasion: on vit les Evêques de Saltzbourg, de Passau, d'Ansbourg, de Ratisbonne, donner dans leurs diocèses, pour le temporel, la loi qu'ils recevoient auparavant des Ducs de Bavière.

Henri le Lion, abandonné de tout le monde, se retira d'abord en Angleterre auprès du Roi son beau-pere. Mais ce Monarque, obligé par des raisons politiques de vivre en paix avec l'Empereur, se contenta de négocier en faveur de son genre, et, par la médiation du Pape Luce III, il lui obtint la permission de retourner dans sa patrie, c'est-à-dire, dans ses Etats de Brunswick. En 1188, dit M. de S. Marc, Frédéric voulant passer à la Terre-Sainte, tint à Goslar une Diète à laquelle il invita le Duc Henri, qui, de retour chez lui, n'avoit rien eu de plus pressé que de reprendre les armes pour reconquérir la Saxe sur le Duc Bernard. L'Empereur craignant pour cette raison de le laisser en Germanie durant son absence, lui donna l'option ou de se contenter de la restitution d'une partie des Etats qu'il avoit perdus, en renonçant à toute autre prétention, ou de les recouvrer tous à condition de le suivre en Asie, ou enfin de s'exiler encore de Germanie l'espace de trois ans, avec Henri son fils aîné. *Le Duc aime mieux*, dit Arnoul de Lubeck (*l. b. 3, c. 78*), *sortir du pays, que d'aller où son inclination ne le portoit pas, et de souffrir aucune diminution dans ses anciens honneurs.* L'Empereur s'étant mis en route pour la Terre-Sainte en 1189, Henri ne tarda pas plus d'un an après son départ à retourner en Allemagne, après avoir fait prendre les devants à son fils de même nom que lui, et cela sur ce qu'il apprit que ses ennemis profitoient de son absence pour mettre ses terres au pillage. Il s'empara pour lors de Lubeck et de quelques autres places; et il eût poussé plus loin ses conquêtes, si le Roi Henri, fils de l'Empereur, ne fût pas venu avec une bonne armée s'opposer à ses progrès. Il fallut alors accepter la paix qui lui fut offerte, et il le fit aux conditions les moins désavantageuses qu'il lui fut possible. Ce Prince mourut le 6 Août 1195, et fut inhumé à Brunswick. Il fut surnommé le Lion, comme on l'a dit ailleurs, parce qu'il portoit la figure de cet animal sur son buclier. Mais il ne méritoit pas moins ce surnom pour sa va-

leur et sa générosité, qu'il fit également briller dans la bonne et la mauvaise fortune. Entre les ouvrages qui rendirent son gouvernement mémorable, on remarque la ville de Munich qu'il fonda en 1175, et deux points qu'il fit construire sur le Danube, l'un à Ratisbonne, l'autre à Lawembourg, ville de basse Saxe, qu'il avoit fondée, ou du moins amplifiée en 1157. Il avoit épousé en premières noces, l'an 1147, CLÉMENTE, fille de Conrad, Duc de Zeringen, dont il fut séparé sous prétexte de parenté, l'an 1162 (*Chron Weingart.*), après en avoir eu deux filles, N. morte en bas âge, et Richense (1), mariée, 1<sup>o</sup> à Frédéric, Duc de Suabe; 2<sup>o</sup> à Canut VII, Roi de Danemarck. Henri donna sa main ensuite (l'an 1168) à MATHILDE, fille de Henri II, Roi d'Angleterre (morte en 1189), dont il eut Henri le Jeune, qui conserva le titre de Duc de Saxe, et fut Comte Palatin du Rhin; de Ludere, mort en 1190 à Ausbourg; d'Otton, qui fut Empereur; de Guillaume, surnommé le Gros, qui a continué la Maison; de Mathilde, femme, 1<sup>o</sup> de Godefroi III, Comte du Perche, 2<sup>o</sup> d'Enguerrand III, Sire de Couci. Scheid (*Origin. Guelf.* L. VII, p. 179) ajoute à ces enfans une fille naturelle nommée Mathilde, que Henri eut d'Ide, fille de Godefroi, Comte de Castrois, de Hombourg, etc. laquelle épousa Burwin, Prince des Obodrites, dont elle eut entre autres enfans Henri, Prince de Mecklenbourg. (Voyez Henri le Lion, Duc de Saxe, et le même Henri, Duc de Brunswick.)

OTTON DE WITTELSBACH,  
DIT LE GRAND.

1180. OTTON, fils d'Otton, Comte Palatin de Wittelsbach, et d'Hélida, Comtesse de Lengenfeld, fut pourvu du Duché de Bavière, par l'Empereur Frédéric I, après la destitution de Henri le Lion. Il entra par là dans un ancien Domaine de sa Maison, étant issu au huitième degré d'Arnoul, Comte de Scheiren, second fils d'Arnoul le Manvais, Duc de Bavière. Otton s'étoit attaché à Frédéric, dans le palais duquel il avoit exercé la charge de Grand-Maître. Il suivit ce Prince dans ses expéditions d'Italie, força le passage des Alpes avec lui, et contribua singulièrement à la prise de Milan, de Ferrare et d'autres villes. Il s'acquitta aussi avec beaucoup de distinction de plusieurs ambassades à Rome et à Constantinople. L'Empereur, en reconnaissance de tant de services, lui conféra le Duché de Bavière après la proscription de Henri le Lion. Otton en prit possession le 29 Juin 1180, et remit ce Duché dans sa Maison. Frédéric en avoit démembré l'Autriche; il en détacha encore le Tirol, dont le Comte prit alors le titre de Duc de Méranie; les Comtés de Stirie et de Carinthie, dont les Margraves s'élevèrent pareillement en Ducs; et la ville de Ratisbonne qui fut déclarée libre et impériale, sans parler de la ville d'Ausbourg, de l'Archevêché de Saltzbourg, des Evêchés de Frisingue et de Passau, dont les possesseurs profiterent de la circonstance pour s'étendre et se rendre plus indépendans. Otton fut reçu sans contradiction des Bavarois, qui retrouvoient en lui le sang de leurs anciens Ducs. Il étoit d'ailleurs né dans leur pays, et y possédoit des terres et des dignités. Toutes ces considérations attachèrent si étroitement ces peuples à leur nouveau Duc, qu'il eût été bien difficile à Henri, même dans des conjonctures plus favorables, de faire revivre ses droits sur eux. Il ne voulut pas même le tenter, et la postérité d'Otton a joui depuis de cette belle partie de ses dépoüilles jusqu'à nos jours. Otton mourut le 11 Juillet 1183, et fut inhumé dans l'Eglise de Scheiren. Il avoit épousé ACNÈS, fille de Thierry, Comte

de Wasserbourg, dont il eut Louis, son successeur au Duché; Sophie, mariée à Herman I, Landgrave de Thuringe; et Mathilde, mariée à Rapoton, Seigneur de Craibourg.

LOUIS I.

1183. LOUIS I succéda en bas âge, l'an 1183, à Otton le Grand son pere dans le Duché de Bavière, sous la tutele de Conrad de Wittelsbach, Archevêque de Mayence, son oncle. L'an 1192, il appaisa les troubles excités par quelques Seigneurs dans la basse Bavière. Il eut guerre, l'an 1202, avec l'Archevêque de Saltzbourg et l'Evêque de Ratisbonne. L'an 1210, il fut du nombre des Princes qui se déclarerent contre l'Empereur Otton IV, après que le Pape Innocent III l'eut excommunié. (Nangis.) L'Empereur Frédéric II ayant mis au ban de l'Empire Henri de Saxe, Comte Palatin du Rhin, en 1214, donna le Palatinat à Louis, Duc de Bavière; et pour mieux lui en assurer la possession, il maria la fille aînée du Comte Palatin à Otton, fils du Duc de Bavière. (Voy. les Comtes Palatins du Rhin.) En 1217, Louis partit pour la Croisade avec André, Roi de Hongrie, Léopold, Duc d'Autriche, et d'autres Princes. Ils eurent d'abord quelques succès en Syrie et en Egypte; mais la fin de cette expédition fut malheureuse. Louis, chargé, l'an 1225, par l'Empereur de la conduite de son fils Henri, Roi des Romains, avec défense à ce jeune Prince de rien faire que par son conseil, s'acquitta sagement de cette commission. Frédéric crut néanmoins dans la suite qu'il avoit voulu soulever ce jeune Prince contre lui. Le 15 Novembre 1231, Louis fut assassiné sur le pont de Kelheim par un inconnu qui fut mis en pieces par les Officiers du Prince. On prétend que cet homme étoit un assassin d'Egypte, envoyé par le Vieux de la Montagne, avec qui Frédéric avoit fait alliance. Louis avoit épousé, en 1204, LUDOMILLE, veuve d'Albert, Comte de Bogen, et fille de Przemislas, Duc de Bohême, dont il eut Otton qui succéda au Duché.

OTTON II, L'ILLUSTRE.

1231. OTTON II, surnommé L'ILLUSTRE, Palatin du Rhin en 1227, parvint au Duché de Bavière en 1231, après la mort de Louis I son pere. On le voit qualifié Duc de Bavière, dès l'an 1226, dans une lettre pleine de fiel que l'Empereur Frédéric II lui écrivit, et dont, à raison de sa singularité et de sa brièveté, nous donnons ici la traduction. » J'ai appris, dit Frédéric, par » des lettres d'Eberhard, Archevêque de Saltzbourg, » et de Frédéric, Duc d'Autriche, qu'un prestole (*Sacerdotulum*), nommé Albert, autorisé par Grégoire » qu'on nomme Pape (c'est Grégoire IX), ose lancer » contre nous des propos injurieux, et que cet homme » réside impunément dans les villes, bourgs et chà- » teaux de votre dépendance. Je vous laisse à juger » combien est impie une pareille insolence. Qu'on » punisse de mort, dit l'écriture, celui qui maudira » son Prince. Avez-vous donc oublié que mon aïeul » et moi vous avons tiré, vous et votre grand-pere, » de la poussière pour vous élever au faite de la gran- » deur? Payer d'ingratitude un si grand service, c'est se » rendre coupable du crime de leze-majesté. Donné au » camp devant Faenza le 4 des Nones d'Octobre». (Tolner, *Cod. dipl.* p. 64.) On voit qu'un accès de colere avoit dicté cette lettre, et que Frédéric en écrivant ne se ressouvenoit point que les ancêtres d'Otton possédoient en Allemagne un grand Duché, tandis que ceux de Frédéric, les Hohenstauffen, étoient réduits à se contenter d'un médiocre patrimoine. Il paroit au reste qu'Otton ne tarda pas à faire revenir l'Empereur

(1) M. Mallet confond cette seconde fille avec la première.

de ses préventions, et qu'il continua de le servir avec la même fidélité qu'auparavant. Après avoir hérité de la Bavière, il soutint le parti de Frédéric contre son fils révolté. Attaqué par ses voisins, il se défendit avec valeur. Son attachement pour Frédéric lui mérita d'être enveloppé dans l'anathème du Pape Innocent IV contre ce Prince et ses partisans. Il n'en demeura pas moins dévoué aux intérêts de Frédéric ainsi qu'à ceux de Conrad son fils et son successeur. Il défendit vigoureusement ce dernier en Allemagne contre l'anti-César Guillaume, tandis que Conrad étoit occupé à repousser les troupes papales qui étoient entrées dans le Royaume de Naples. Mais pour le malheur de celui-ci, Otton mourut subitement le 29 Novembre 1253, et fut inhumé au Monastere de Scheiren. Trithème se trompe en rapportant la mort de ce Prince à l'an 1245. Il avoit épousé, vers l'an 1225, Agnès, fille de Henri de Saxe, Comte Palatin du Rhin, dont il eut Louis, qui suit; Henri, Duc de la basse Bavière, qui fit une branche éteinte en 1340; Gébehard, Comte de Hirschberg; et Elisabeth, mariée, 1<sup>o</sup>, en 1246, à Conrad IV, Roi des Romains, pere du jeune Conradin, 2<sup>o</sup>, en 1259, à Mainard, Comte de Tirol.

#### LOUIS II, DIT LE SEVERE.

1253. Louis II, surnommé LE SEVERE, et Henri son frere, gouvernerent d'abord en commun les Etats de leur pere Otton II. Mais, en 1255, ils en vinrent à un partage. Louis eut le Palatinat du Rhin avec la haute Bavière, et Henri la basse avec titre de Duché. Ce dernier reçut du secours de son aîné dans la guerre qu'il eut contre Ottocare II, Roi de Bohême. L'an 1256, une jalousie mal fondée le porta à faire mourir, le 18 Janvier, MARIE, fille de Henri II, Duc de Brabant, sa premiere femme, par la main du bourreau (c'est ce qui lui mérita le surnom, trop doux, de Sévere). Pour expier ce forfait, il fit bâtir, par le conseil du Pape, l'an 1266, l'Abbaye Cistercienne de Furstenfeld, sur la riviere d'Ammer en Bavière. On voit encore sur les murs du cloître, au rapport de Butkens, le distique suivant, qui atteste sa fondation :

Conjugis innocuæ fusi monumenta cruoris  
Pro culpa pretium claustra sacra vides.

L'Empire, depuis long-tems privé d'un Chef légitime, souffroit de cette anarchie au point de se voir à la veille de sa ruine entière. Touchés de cette situation déplorable, les principaux Etats de l'Allemagne tinent, l'an 1273, un Congrès à Francfort pour procéder à l'élection d'un Empereur; mais il y eut tant de difficultés et de dissensions parmi ceux qui exerçoient la voix active, qu'il ne fut jamais possible de convenir d'un Chef agréable à la pluralité. Pour mettre fin à ces débats funestes, on eut recours à un expédient; ce fut de remettre l'élection à l'arbitrage du Duc de Bavière, et de s'engager à reconnoître pour Empereur celui qu'il nommeroit. Louis, en vertu de ce compromis, dont il ne s'étoit chargé qu'avec répugnance, se détermina en faveur de Rodolphe de Habsbourg, auquel il donna la préférence sur un grand nombre d'autres compétiteurs. En conséquence toute l'Assemblée, à l'exception d'Ottocare, Roi de Bohême, proclama Empereur ou Roi des Romains, le 29 Septembre 1273, Rodolphe, qui fut couronné le 24 Octobre suivant à Aix-la-Chapelle. (Adzreitter, T. I, p. 649.) C'est ainsi que la Maison de Bavière posa les premiers fondemens de l'élevation et de la puissance de celle de Habsbourg. Rodolphe ne se montra point ingrat envers Louis. Celui-ci vivoit mal avec Henri son frere, Duc de la basse Bavière, qui par une guerre obstinée dévastoit ses Etats pour avoir une plus ample part dans l'héritage paternel. Nous avons deux lettres que

Rodolphe lui écrivit pour l'engager à mettre fin à ses hostilités. Par la premiere, datée de l'an 1275, il lui représente combien il est de son intérêt de se reconcilier avec son frere, et combien est vaine l'espérance dont on le flatte de l'appui du Roi de Castille (Alphonse le Sage), qui déjà, dit-il, a renoncé simplement entre les mains du Souverain Pontife à tout droit, action et demande, par rapport à la dignité impériale qu'il s'attribuoit jusqu'alors injustement : *Dictus Rex omni juri et actioni et questioni, quam sibi in Imperio competere asserebat, in manibus summi Pontificis simpliciter renunciavit, et ex toto imperiali dignitati, quam huc usque sibi illicite ascribebat, nomine ac re cessit.* (La renonciation d'Alphonse s'étoit effectivement faite sur la fin de l'an 1274, dans une entrevue que Grégoire X eut avec lui au retour du Concile de Lyon.) Cette lettre ayant fait impression sur le cœur de Henri, le Roi des Romains lui en écrivit, l'an 1276, une seconde qui acheva de le désarmer et de le faire consentir à un Traité de paix dont les arbitres furent Léon, Evêque de Ratisbonne, et Frédéric, Burgrave de Nuremberg. (Hergott, *Geneal. Habsburg.* T. III, pp. 457-458.) Louis, reconcilié avec son frere, joignit ses armes à celles du Roi des Romains contre Ottocare, Roi de Bohême, qu'ils poursuivoient avec la plus grande vivacité. Il se voyoit près d'être accablé sans l'intervention des Princes de l'Empire, qui contraignirent Rodolphe de lui accorder une suspension d'armes pour travailler à un accommodement. Ce fut principalement le Duc Louis qui négocia la paix qu'Ottocare obtint en renonçant à l'Autriche, à la Stirie, à la Carinthie, à la Carniole et à la Goritie, dont il s'étoit emparé. (Leibnitz, *Cod. Juris gent.* part. 2, p. 100.) Louis, après avoir si bien servi le Roi des Romains, attendoit pour sa récompense l'Autriche, avec d'autant plus de fondement, qu'elle avoit autrefois appartenu, du moins en partie, à la Bavière. Mais Rodolphe trompa ses espérances en donnant ce Duché à son propre fils Albert. (Voy. les *Ducs d'Autriche.*)

Louis mourut à Hadelberg le 1 Janvier 1294, à 65 ans. Après la mort de MARIE DE BRABANT, sa premiere femme, il avoit épousé en secondes noces, l'an 1260, ANNE, fille de Conrad, Duc de Glogau, morte le 27 Avril 1273; il prit une troisieme alliance, la même année, avec MATHILDE, fille de l'Empereur Rodolphe, morte, comme le prouve M. Crollins, le 19 Juin 1323. Mathilde fut la mere de toute la Maison Palatine et de Bavière. Elle eut deux fils, Rodolphe, Comte Palatin du Rhin, et Louis, qui suit; avec une fille, Anne, suivant Rittershusius, Tolner, Imhoff, et M. Colini, femme de Henri, dit l'Enfant, Landgrave de Hesse. De son second mariage le Duc Louis avoit eu un fils, nommé comme lui, et tué, l'an 1289, dans un tournoi par Graton, Comte de Hohenlohe. (Voy. les *Comtes Palatins du Rhin.*)

#### LOUIS III, DUC DE BAVIERE, PUIS EMPEREUR.

1294. Louis III, second fils de Louis le Sévere, et son successeur, fut d'abord sous la tutelle de sa mere Mathilde, n'étant âgé que de huit ans à la mort de son pere. On fit un partage provisionnel entre les deux freres: Rodolphe eut le Palatinat du Rhin et une portion de la haute Bavière; le reste échut à Louis; l'Electorat demeura en commun, et l'Empereur Adolphe décida (comme son prédécesseur avoit déjà fait en 1290, pour Louis le Sévere et Henri son frere) que la voix des deux freres ne seroit comptée que pour une dans les elections. Louis dans la suite s'étant plaint de ce partage, il y eut, en 1313, une transaction entre les deux freres: Rodolphe devoit gouverner en nom commun le Palatinat, et Louis la haute Bavière; Rodolphe outre cela devoit jouir de l'Electorat sa vie durant, et Louis après lui; ensuite cette di-

gnité devoit échoir à l'aîné des enfans des deux lignes. Louis ayant été élu Empereur en 1314, Rodolphe se déclara contre son frere, et fut depouillé de ses Etats: on ne rendit aux enfans de Rodolphe, après sa mort, que le Palatinat du Rhin, avec le haut Palatinat, qui servit de compensation pour la basse Baviere; dont Louis, s'étant mis en possession à l'extinction du dernier de ses Princes, réunit ainsi dans sa main toute la Baviere. Louis mit aussi dans sa Maison l'Electorat de Brandebourg, les Comtés de Hollande, de Zéelande, du Hainaut et de Tirol. Ce fut en 1340 que s'éteignit dans la personne de Jean, cousin de Louis III, la race des Ducs de la basse Baviere.

L'an 1341, Louis de Baviere en qualité d'Empereur ayant assemblé une Diète à Francfort, y publia un Code de loix pour la haute Baviere. Ce Code fut successivement adopté par les Etats de la basse Baviere, et devint enfin la loi universelle de cette province. Louis finit ses jours le 21 Octobre 1347, à l'âge de 61 ans. (Voy. Louis VI aux Empereurs.) Il épousa, 1<sup>o</sup> BÉATRIX, fille de Henri, Duc de Clogau, morte en 1322; 2<sup>o</sup>, en 1324, MARGUERITE, fille de Guillaume, Comte de Hollande, morte en 1356. Il eut du premier lit Louis, qui obtint l'Electorat de Brandebourg; Etienne, qui a continué les Ducs de Baviere; Anne, mariée à Mastin de l'Escale, Seigneur de Vérone; Mathilde, femme de Frédéric le Sévere, Landgrave de Thuringe. Du second lit sortirent Elisabeth, femme, 1<sup>o</sup> de Jean, dernier Duc de la basse Baviere, 2<sup>o</sup> d'Ulric IV, fils unique d'Eberhard II, Comte de Wurtemberg; Guillaume, Comte de Hollande et de Zéelande, du chef de sa mere; Louis le Romain, Electeur de Brandebourg après son frere aîné; Albert, Comte de Hollande et de Zéelande après Guillaume; Agnès, Religieuse; Anne, femme de Gunther, Comte de Schwarzbourg.

## ETIENNE, surnommé L'AGRAFFE.

1347. ETIENNE, Duc de Baviere en 1347, après la mort de Louis son pere eut, en 1362, la guerre avec les Etats du Tirol et d'autres Princes, pour la tutelle de Mainard, Comte de Tirol, son neveu. Ce jeune Prince fut élevé à Munich; mais étant retourné en Tirol, il y périt de poison en 1363, à l'âge de 14 ans. Sa succession fut long-tems disputée par les armes entre les Ducs de Baviere et les Ducs d'Autriche; mais l'Empereur Charles IV, par un Traité fait en 1369, fit céder le Tirol, par les Ducs de Baviere, aux Ducs d'Autriche, moyennant une somme d'argent et la réserve de trois villes de ce Comté. Le même Empereur, par la Bulle d'Or, avoit détruit la convention faite entre Rodolphe et Louis pour exercer conjointement l'Electorat, qui fut attribué au Comte Palatin seul. Etienne mourut le 10 Mai 1375, suivant Aventin, et, suivant Adelsreiter, le 10 Mai 1377. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> ELISABETH, fille, selon Adelsreiter, de Frédéric II, Roi de Sicile; 2<sup>o</sup> MARGUERITE, fille de Jean, Burgrave de Nuremberg, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa du premier lit Etienne, Duc de Baviere à Ingolstadt, pere de Louis le Barbu son successeur, et de la fameuse Isabeau, femme de Charles VI, Roi de France (ce Louis le Barbu fut l'aïeul de Louis le Bossu, mort le 7 Avril 1445 sans lignée); Frédéric, Duc à Landshut, dont les descendans n'ont été qu'à la troisieme génération; Jean, Duc à Munich, qui a continué la Maison jusqu'à présent; Elisabeth, mariée à Otton, dit le Joyeux et le Hardi, Duc d'Autriche; et Agnès, femme de Jacques I, Roi de Chypre. (Voyez Rodolphe II et Robert I, Comtes Palatins du Rhin.)

## JEAN, DIT LE PACIFIQUE.

1375. Les trois freres, enfans d'Etienne l'Agraffé,

posséderent la Baviere en commun pendant plusieurs années: ils firent ensuite un partage en 1392, mais avec un pacte de famille où il étoit dit qu'aucune portion du Duché ne pourroit être portée par les filles dans une Maison étrangere, et que la succession seroit toujours recueillie par les mâles des autres branches. La ville de Munich, avec une grande partie de la haute Baviere, échut à JEAN, qui mourut le 8 Août 1397, et fut inhumé dans le tombeau de son pere au Monastere d'Andechs. Il avoit épousé CATHERINE, fille de Mainard, Comte de Coritie et de Tirol, dont il eut Ernest, qui suit; Guillaume, qui fut le protecteur du Concile de Bâle; et Sophie, mariée à l'Empereur Wenceslas, Roi de Bohême.

## ERNEST.

1397. ERNEST, Duc de Baviere, gouverna son Duché par indivis avec GUILLAUME son frere. Louis le Barbu, Duc d'Ingolstadt, fit révolter les habitans de Munich, qui chasserent les deux freres de leur ville; mais les rebelles furent soumis en 1404. Ernest, avec son fils, remporta une victoire complete sur le même Duc Louis en 1422. Ernest bâtit plusieurs Eglises, aima les gens de Lettres, et mourut le 1 Juillet 1438. Il avoit épousé, en 1393, ELISABETH, fille de Bernabo Visconti, Seigneur de Milan, morte en 1432, dont il eut Albert, qui suit; Béatrix, mariée, 1<sup>o</sup> à Herman, Comte de Gilley, 2<sup>o</sup> à Jean, Comte Palatin de Neumarck, fils de l'Empereur Robert; et Elisabeth, mariée, 1<sup>o</sup> à Adolphe, Duc de Berg, 2<sup>o</sup> à Hesson, Comte de Linanges.

## ALBERT I, DIT LE PIEUX.

1438. ALBERT I, surnommé LE PIEUX, sans qu'on apperçoive le fondement de ce titre, Duc de Baviere et Comte de Vohbourg, avoit donné, du vivant d'Ernest son pere, des preuves de sa valeur en divers combats. Elevé en Bohême près du Roi Wenceslas, les Etats, après la mort de l'Empereur Albert II, lui offriront, par une ambassade solennelle en 1440, le trône de Bohême, que celui-ci laissoit vacant ainsi que l'Empire. Mais le Duc de Baviere, apprenant que la veuve de ce Prince venoit d'accoucher d'un fils posthume, refusa généreusement l'offre, disant qu'il ne lui convenoit pas d'accepter un diadème étranger au détriment du véritable héritier. Il gouverna ses Etats en paix, favorisa les Lettres, et fut l'amour de ses sujets. Il mourut le 1 Mars 1460, et fut inhumé dans l'Eglise d'Andechs. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup> ELISABETH, fille d'Eberhard III, Comte de Wurtemberg, dont il n'eut point d'enfans, et qui le méprisait pour ses amours illicites; 2<sup>o</sup>, le Duc son pere étant encore vivant, AGNÈS BERNAWERIN, fille d'un Baigneur d'Ansbourg, le charma tellement par son esprit et sa beauté, que ne pouvant l'avoir pour maîtresse, il la prit pour son épouse. Le Duc Ernest, indigné de cette mésalliance, donna ordre d'arrêter Agnès, et, l'ayant en son pouvoir, la fit jeter dans le Danube, près de Straubing, le 12 Octobre 1456, pendant l'absence de son fils. (Oefel. Script. Boici, T. II, p. 513.) Albert, à son retour, se voyant privé de l'objet qu'il chérissoit le plus, tomba dans un chagrin inexplicable. Mais cédant ensuite à la raison d'Etat, il épousa, la même année, la Princesse ANNE, fille d'Eric, Duc de Brunswick-Grubenhagen, qui lui donna cinq fils et trois filles. Les fils sont Jean, Sigismond et Albert, qui suivent; Christophe, né l'an 1449, célèbre par sa force prodigieuse, mort sans alliance, en 1493, à Rhodes, en revenant de la Palestine; et Wolfgang, décédé pareillement sans avoir été marié l'an 1514. Les filles d'Albert le Pieux sont Elisabeth, femme d'Ernest, Electeur de Saxe; Marguerite, alliée, en 1465, à Frédéric de Conzague,

Marquis de Mantoue; et Barbe, Religieuse à Munich. La Chronique bavaroise dit que le Duc Albert étoit d'une taille avantageuse, d'un caractère enjoué, et qu'il aimoit fort la musique et la chasse.

#### JEAN ET SIGISMOND.

1460. JEAN, né l'an 1437, et SIGISMOND son frere, né l'an 1439, fils d'Albert le Pieux, administrerent en commun l'Electorat de Baviere après sa mort. Mais Jean étant décédé trois ans après sans enfans, Sigismond remit le gouvernement, en 1465, à son frere Albert, et se retira.

#### ALBERT II.

1465. ALBERT II, surnommé LE SAGE, né l'an 1447, eut le Duché de la haute et basse Baviere, par la cession de Sigismond son frere en 1465. Les dissensions des habitans de Ratisbonne lui donnerent occasion, en 1486, de s'emparer de cette ville, qui avoit fait autrefois partie de la Baviere : mais il ne la garda que six ans. Albert vit, l'an 1487, à Inspruck CUNEGONDE d'Autriche, fille de l'Empereur Frédéric III, qui y étoit élevée sous la tutelle de Sigismond, Comte de Tirol. Epris des graces de cette Princesse, il l'épousa sans l'aveu de l'Empereur, mais du consentement de Sigismond, qui lui assura la succession du Tirol. L'Empereur, irrité, menaça de porter la guerre en Baviere. Albert renouça, pour l'apaiser, à la cession du Tirol, rendit Ratisbonne à l'Empire, et fut par là réconcilié avec son beau-pere. Il fit, vers le même tems, un accord avec George de Baviere, Duc de Landshut, pour la réunion de la basse Baviere avec la haute en cas de décès de George sans hoirs mâles : mais ce dernier ayant marié sa fille à Philippe, Comte Palatin, donna, par testament, tous ses Etats en dot à sa fille; ce qui ayant occasionné une guerre intestine, l'Empereur les adjugea en pleine Diète au Duc Albert. Le Comte Palatin prit les armes contre l'exécution de ce jugement; mais ses troupes furent défaites, et il fallut en venir à un accommodement. L'Assemblée des Princes de l'Empire, tenue en 1505, accorda la basse Baviere au Duc Albert, le haut Palatinat aux enfans du Comte Palatin, et à l'Empereur, pour les frais de la guerre, les trois villes du Tirol qui avoient été auparavant réunies à la Baviere. Albert, considérant que le partage des biens étoit la ruine des grandes Maisons, introduisit, avec le consentement de son frere et des Etats du pays, le droit de primogéniture en faveur des seuls aînés de la Maison, ne laissant aux puînés qu'un apanage convenable. Ce Prince mourut le 18 Mars 1508. Il eut de son épouse Guillaume, qui lui succéda; Louis, mort sans alliance en 1545; Ernest, Evêque de Passau, puis Archevêque de Salzbourg; Sibylle, mariée à Louis, Electeur Palatin; Sabine, femme d'Ulric VI, Duc de Wurtemberg; et Susanne, alliée, 1<sup>o</sup> à Casimir, Marquis de Brandebourg, 2<sup>o</sup> à Otton-Henri, Electeur Palatin, morte le 12 Avril 1543. Ce fut l'Electeur Albert qui fonda, en 1472, l'Université d'Ingolstadt.

#### GUILLAUME I, DIT LE CONSTANT.

1508. GUILLAUME I, fils aîné d'Albert, né le 13 Novembre 1493, Duc de la haute et basse Baviere, se concilia pour le gouvernement avec Louis son frere, après la mort duquel le droit de primogéniture resta dans toute sa vigueur. Guillaume, l'an 1519, s'étant mis à la tête de la Ligue de Suabe, fit la guerre avec succès à Ulric VI, Duc de Wurtemberg. Bon Catholique, il sut préserver la Baviere contre les nouveaux réformateurs, qui ne purent jamais y pénétrer. L'an 1526, il envoya des troupes au secours de Louis, Roi de Bohême et de Hongrie, contre les

Turcs. Ce Prince étant mort l'an 1526, les Etats de Bohême offrirent leur Couronne à Guillaume; mais Ferdinand d'Autriche lui fut préféré, comme ayant épousé Anne, sœur et unique héritière de Louis. Guillaume entra dans la Ligue catholique faite à Nuremberg, en 1538, contre la Ligue de Smalkalde, formée par les Protestans. Il mourut le 6 Mars 1550, et fut inhumé dans l'Eglise collégiale de Munich. Il avoit épousé, selon Moréri, en 1522, MARIE-JACQUELINE, fille de Philippe, Marquis de Bade, morte, ajoutet-il, en 1580; mais ce Philippe, Marquis de Bade, ne vint au monde, suivant M. Schoepflin et Moréri lui-même, qu'en 1559. Il y a donc erreur manifeste sur l'origine de la femme de Guillaume I. Mais de quelque Maison qu'elle ait été, il est certain qu'elle fit son époux pere d'Albert son successeur; de Mathilde, mariée à Philibert, Marquis de Bade; et d'autres enfans.

#### ALBERT III, DIT LE MAGNANIME.

1550. ALBERT III, surnommé LE MAGNANIME, né le 1 Mars 1528, reçut de l'Empereur, en 1550, après la mort de Guillaume son pere, l'investiture de la Baviere. L'irruption que fit dans ses Etats Maurice, Electeur de Saxe, à la tête de l'armée protestante, en 1552, causa la ruine de plusieurs Monasteres en Franconie et en Baviere. L'Empereur, surpris, fut obligé de faire la pacification de Passau. Albert présida, l'an 1556, à la Diète de Ratisbonne, où l'on accorda aux Bavaurois, pour un tems, la communion sous les deux especes; mais cette permission fut révoquée aussitôt qu'il eut appris qu'elle avoit été refusée par le Concile de Trente. Albert, après s'être acquis la réputation d'un Prince magnanime et d'un zélé défenseur de la religion catholique, mourut le 24 Octobre 1579. Il avoit épousé, en 1546, ANNE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur Ferdinand I, dont il eut Guillaume, son successeur; Marie, femme de Charles, Archiduc d'Autriche, morte en 1608; Ferdinand, qui, par un mariage inégal, a fait la branche des Comtes de Wartenberg; Ernest, Evêque de Frisingue, de Liège, Archevêque de Cologne, Evêque de Munster et de Hildesheim, mort le 7 Février 1612; et d'autres enfans.

#### GUILLAUME II, DIT LE RELIGIEUX.

1579. GUILLAUME II, surnommé LE RELIGIEUX, fils et successeur d'Albert le Magnanime, né le 29 Septembre 1548, fut un Prince aussi zélé que son pere et son aïeul pour le maintien de la religion catholique dans ses Etats contre les Luthériens. Il bâtit et dota beaucoup d'Eglises; il soutint, par ses armes, Ernest, son frere, dans l'Archevêché de Cologne, auquel il avoit été nommé, l'an 1583, au lieu de Gebhard Truchsess, dernier Archevêque, qui avoit embrassé le Luthéranisme, et s'étoit marié. En 1596, Guillaume remit le gouvernement de ses Etats à son fils Maximilien, pour se consacrer à la retraite, où il passa 29 ans dans les œuvres de piété. Il mourut, le 7 Janvier 1626, à l'âge de 78 ans, et fut inhumé dans l'Eglise des Jésuites de Munich, qu'il avoit fait bâtir. Guillaume fut un Prince économe sans être avare. En mourant il laissa le plus riche mobilier qui fut en Europe, et entre autres effets un service en or, estimé, dit-on, plus de trente millions : ce qui est difficile à croire. Il avoit épousé, le 22 Février 1568, RENÉE, fille de François, Duc de Lorraine, et de Christine de Danemarck, dont il eut Maximilien, qui suit; Philippe, Evêque de Ratisbonne, Cardinal en 1596, mort le 21 Mai 1598; Ferdinand, Archevêque de Cologne en 1612, Evêque de Liège, Munster et Paderborn, mort en 1650; Albert, qui eut, par la mort de son beau-frere, le Landgraviat de Leuchtenberg et le Comté de Halle qu'il échangea contre d'autres biens avec la

Maison régnante de Bavière, et ne laissa que deux fils, l'un Electeur de Cologne, et l'autre Evêque de Erisingue et de Ratisbonne; Marie-Anne, mariée, en Avril 1600, à Ferdinand, Archiduc d'Autriche, depuis Empereur; Madeleine, alliée, en 1613, à Wolfgang-Guillaume, Comte Palatin de Neubourg; les autres enfans moururent jeunes.

#### MAXIMILIEN, PREMIER ELECTEUR.

1596. MAXIMILIEN, né le 17 Avril 1573, devenu Electeur de Bavière en 1596, par l'abdication de son pere, a été l'un des plus grands Princes qui aient gouverné la Bavière. Il conserva la paix et l'abondance dans ses Etats pendant les dix premières années de sa régence. Les troubles arrivés en 1607 à Donawert, ville alors impériale, la firent mettre au ban de l'Empire: le Duc de Bavière, chargé de l'exécution de cet arrêt, prit la ville qui lui resta pour les frais de la guerre. Mais trois ans après elle fut rétablie dans son ancienne liberté. Ces troubles dans la suite occasionnerent la guerre de trente ans, qui désola l'Allemagne. Les Protestans ayant élu, l'an 1609, pour Chef de l'union qu'ils appelloient *Evangelique*, Frédéric IV, Electeur Palatin, les Catholiques, de leur côté, mirent à la tête de leur ligue le Duc Maximilien. Ce Prince, l'an 1610, obtint de la Chancellerie impériale le titre de *Sérenissime*, qui appartenait alors aux seuls Electeurs. Il a depuis été vendu, sous l'Empereur Léopold, par la Chancellerie, à tous les Princes qui ont bien voulu le payer. En 1619, les Etats de Bohême ne voulant plus reconnoître pour leur Roi l'Archiduc Ferdinand, offrirent la Couronne à l'Electeur Palatin, Frédéric V. Maximilien marcha, avec son armée, au secours de Ferdinand; ayant d'abord soumis les révoltés de la haute Autriche, il marcha ensuite en Bohême, où il remporta, le 8 Novembre 1620, une victoire complete sur l'armée de Frédéric, sous les murs de Prague, s'empara de la ville, et réduisit en peu de jours la Bohême sous l'obéissance de l'Empereur. Frédéric, mis au ban de l'Empire, se vit enlever ses Etats, le haut Palatinat par Maximilien, et le bas Palatinat par les Espagnols. Tilli, Général des Bavares, battit le Marquis de Bade-Dourlach, le Comte de Mansfeld et le Duc de Brunswick, en différens combats. Le 25 Février 1623, l'Empereur conféra, dans la Diète de Ratisbonne, la dignité Electorale à Maximilien, qui fut reçu le 7 Mars, et obtint le haut Palatinat en dédommagement de la haute Autriche, que l'Empereur lui avait engagée. Tilli vainquit, en 1626, le Roi de Danemarck, et le contraignit, en 1629, de faire la paix. Cette continuité de prospérité fut interrompue par la fortune de Gustave-Adolphe, Roi de Suède, appelé au secours des Protestans d'Allemagne en 1630. Vainqueur à Leipsick, au passage du Lech, où Tilli fut blessé à mort, Gustave pénétra dans la Bavière, prit Munich et d'autres villes; mais il fut obligé de lever le siège d'Ingolstadt. Ayant été tué à Lutzen, dans les bras de la victoire, en 1632, ses armées conservèrent la supériorité sur les Catholiques jusqu'à la bataille de Nordlingen en 1634, où les Suédois succomberent. Ils se releverent de ce revers par l'alliance que Christine leur Reine fit, en 1635, avec la France. Les succès de cette guerre varient néanmoins beaucoup dans la suite. Les troupes de Maximilien se trouverent à toutes les actions et à tous les sièges. Son Général Merci, heureux à Duitlinge ou Tuiclingen le 24 Novembre 1643, et à Mariendal le 5 Mai 1645, fut battu, le 3 Août de cette dernière année, à Nordlingen par les François. Maximilien, forcé de faire une trêve à Ulm, en Mars 1647, avec les Suédois, reprit, peu de tems après, l'alliance des Catholiques. Les Suédois et les François s'étant répandus dans la Bavière, ce Prince fut obligé de se retirer, avec toute sa Maison, à Saltzbourg. Enfin la paix, conclue à Muns-

ter, le 24 Octobre 1648, après trente années d'hostilités, remit la tranquillité dans l'Empire. L'Electorat resta à Maximilien avec le haut Palatinat, nommé depuis le Palatinat de Bavière; le bas Palatinat fut rendu à Charles-Louis, Comte Palatin, et un huitième Electorat créé en sa faveur. Maximilien avoit réuni à ses Etats le Landgraviat de Leuchtenberg, le Comté de Cham et la Seigneurie de Mindelheim: il bâtit un magnifique palais à Munich, fortifia ses places, construisit plusieurs Eglises, fit beaucoup de bien aux Maisons religieuses, et mérita les noms de Grand et de Salomon d'Allemagne, qu'on lui donna. Il mourut à Ingolstadt le 27 Septembre 1651, âgé de 78 ans, après avoir gouverné près de 56 ans, et fut inhumé dans l'Eglise de S. Michel des Jésuites à Munich, auprès du Duc Guillaume son pere. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 5 Février 1595, ELISABETH, fille de Charles, Duc de Lorraine, et de Claude de France, morte sans enfans le 4 Janvier 1635; 2<sup>o</sup>, le 15 Juillet de cette année, MARIE-ANNE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur Ferdinand II et de Marie-Anne de Bavière, dont il eut Ferdinand-Marie, qui suit; Maximilien-Philippe, Landgrave de Leuchtenberg, Administrateur de l'Electorat pendant la minorité de Maximilien-Emmanuel, son neveu, et mort le 20 Mars 1705, sans laisser d'enfans de Maurice-Fébronie de la Tour d'Auvergne, fille de Frédéric-Maurice, Duc de Bouillon. L'Electrice Marie-Anne mourut le 28 Septembre 1665. (*Voy. les Rois de France.*)

#### FERDINAND-MARIE.

1651. FERDINAND-MARIE, né le 31 Octobre 1636, succéda, l'an 1651, à Maximilien I, son pere, dans l'Electorat, sous la tutelle d'Albert son oncle. Après la mort de l'Empereur Ferdinand III, arrivée en 1658, le Comte de Furstenberg, son député à la Diète Electorale, brigua pour lui le trône impérial à l'instigation de l'Electrice sa femme. Maximilien, l'ayant su, désavoua le Comte, et fait dire à la Diète que si elle se reconnoissoit pour lui imposer la couronne impériale, il severoit la tête pour la faire tomber. Sa mere lui ayant fait des reproches à ce sujet, « Madame, dit-il, j'aime mieux être un riche Electeur qu'un pauvre Empereur ». Il eut, dans le même tems, une contestation avec l'Electeur Palatin, pour le Vicariat de l'Empire; contestation qui n'a été terminée qu'en 1724, par une transaction. Il conserva pendant toute sa vie la tranquillité dans ses Etats, et observa, en se tenant toujours sous les armes, une exacte neutralité dans les guerres de Hollande et d'Allemagne, terminées par la paix de Nimègue en 1678. Il mourut à Schleisheim, le 26 Mai 1679. Ce Prince avoit été fiancé, du vivant de son pere, avec HENRIETTE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, fille du Duc Victor-Amédée et de Christine de France; le mariage se fit le 22 Juin 1652. La Duchesse mourut le 18 Mars 1676, laissant vivans, Marie-Anne-Christine-Victoire, mariée, le 7 Mars 1680, à Louis, Dauphin de France; Maximilien-Emmanuel, qui suit; Joseph-Clément, Electeur de Cologne, Evêque de Liège, de Ratisbonne et d'Hildesheim, mort le 12 Novembre 1723; Violante-Béatrix, mariée en 1689, à Ferdinand III, Grand Duc de Toscane.

#### MAXIMILIEN-EMMANUEL.

1679. MAXIMILIEN-EMMANUEL, né le 11 Juillet 1662, succéda, l'an 1679, à Ferdinand-Marie son pere. Les Turcs ayant assiégé Vienne en 1683, Maximilien fut un des premiers Princes qui amenèrent du secours à cette place. Il commanda ses troupes à tous les sièges et actions des années suivantes, en Hongrie, à Gran, Esseck, Bude, et emporta d'assaut la ville de Belgrade en 1688. La guerre ayant été portée sur le Rhin et dans les Pays-Bas, Maximilien se trouva,

l'an 1689, avec ses troupes, au siège de Mayence. Nommé Gouverneur général des Pays-Bas espagnols, il commanda, avec le Prince d'Orange, en 1692, au combat de Steinkerque, et, en 1693, à la bataille de Nerwinde, où les Français eurent tout l'avantage, et au siège de Namur, qui fut pris par les alliés en 1695. La paix de Rîswick, en 1697, remit le calme dans l'Europe; mais la mort de Charles II, Roi d'Espagne, arrivée le 1 Novembre 1700, occasionna une nouvelle guerre. Maximilien avoit perdu, le 6 Février 1699, Joseph Ferdinand, etc. (il avoit douze noms de baptême), son fils du premier lit, mort à Bruxelles âgé de 6 ans: c'étoit celui à qui, par le Traité signé à la Haye, le 6 Octobre 1698, entre la France, l'Angleterre et les Etats-Généraux, on avoit destiné la Couronne d'Espagne. Maximilien s'étoit ensuite déclaré pour Philippe de France, lorsqu'il eut appris que Charles II l'avoit déclaré son héritier universel par son testament du 2 Octobre 1700, et il persévéra dans ce parti, auquel il rendit d'importans services. L'an 1702, au mois de Septembre, il s'empara sur les Impériaux d'Ulm et de Memmingen; le 11 Mars de l'année suivante, il défit les Impériaux près de Passau; le 8 Avril il prit Ratisbonne. Le 20 Septembre de la même année, secondé par le Maréchal de Villars, il remporta une nouvelle victoire à Hochstet, près de Donawert, sur l'armée impériale, commandée par le Comte de Styrum. Passau qu'il conquit le 9 Janvier 1704, ajouta un nouveau degré de gloire à ses armes. Mais la 2<sup>e</sup> bataille d'Hochstet, gagnée le 13 Août suivant par les Impériaux, l'obligea d'abandonner ses Etats et de se retirer en France, tandis que Marlborough embrasoit la Bavière jusqu'à Munich, en représailles de l'incendie du Palatinat. Maximilien fut mis en même tems au ban de l'Empire, avec son frere, l'Electeur de Cologne; la tête du premier fut de plus mise à prix, et l'un et l'autre furent dépoüillés de leurs Electorats. Maximilien se trouva, l'an 1706, à la bataille de Ramillies et en d'autres occasions, où il montra toujours une grande valeur, quoique rarement couronnée par le succès. La paix d'Utrecht, suivie du Traité de Bade en 1714, rétablit les deux Electeurs dans leurs Etats. Celui de Bavière voyant le flambeau de la guerre rallumé en Hongrie contre les Turcs, envoya au secours de l'Empereur six mille hommes de ses troupes, qui contribuèrent beaucoup au gain de la bataille de Belgrade, donnée le 16 Août 1717. Ce Prince, grand dans l'adversité comme dans la bonne fortune, mourut le 26 Fév. 1726, âgé de 64 ans. On lui reproche un trait de cruauté, qui fut l'effiet, dit-on, de la soif de l'or dont il étoit altéré. Un Gentilhomme vénitien, nommé Antoine Bragardin, étant à Munich, fut accusé de posséder le secret de faire de l'or. Sur le refus qu'il fit de le communiquer au Duc, il fut arrêté comme magicien et brûlé, l'an 1691, avec deux chiens qu'on disoit ses démons familiers. (*Gal. Philos.*) Maximilien-Emmanuel avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 15 Juillet 1689, MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur Léopold et de Marguerite-Thérèse d'Espagne, morte le 24 Décembre 1692, dont il eut Joseph-Ferdinand-Léopold, né le 27 Octobre 1692, destiné à la Couronne d'Espagne, mort à Bruxelles le 6 Février 1699 (ce fut une des victimes de la médecine: attaqué d'une indisposition légère, on lui fit faire une diète outrée, qui le fit mourir d'inanition au sein de l'abondance); 2<sup>o</sup> le 2 Janv. 1695, THÉRÈSE-CUNÉONDE-SOBIESKA, morte le 11 Mars 1730. (Elle étoit fille de Jean Sobieski, Roi de Pologne, et de Marie-Casimire-Louise de la Grange d'Arquien.) Un incident pensa rompre cette alliance. L'Envoyé de l'Electeur exigeoit en dot une somme de 500 mille livres impériales. Un Financier les auroit comptées sur le champ; un Roi de Pologne ne put le faire. La Reine, à son insu, s'engagea de payer une partie de cette dot: pour cela elle fit charger dix vaisseaux suédois de bled

de Pologne pour la France, où la famine faisoit des ravages, et, par un commerce lucratif, elle trouva le moyen d'acquitter sa parole. Maximilien-Emmanuel eut de ce second mariage Charles-Albert, son successeur, puis Empereur; Clément-Auguste, né le 16 Août 1700, Evêque de Munster, de Paderborn, d'Hildesheim et d'Osnabruck, Archevêque et Lecteur de Cologne, mort le 6 Février 1761; Jean-Théodore, né le 3 Septembre 1703, Evêque de Ratisbonne, de Frisingue et de Liège, Cardinal, mort le 27 Janvier 1763; et d'autres enfans.

#### CHARLES-ALBERT, ELECTEUR, PUIS EMPEREUR.

1726. CHARLES-ALBERT, né le 6 Août 1697, succéda, le 26 Février 1726, dans l'Electorat de Bavière, à Maximilien-Emmanuel son pere. Il avoit fait, en 1717, la campagne en Hongrie contre les Turcs. En 1731, il protesta, avec l'Electeur de Saxe, contre la garantie proposée de la Pragmatique Sanction, établie par l'Empereur Charles VI, pour la succession de la Maison d'Autriche, quoique par son contrat de mariage avec Marie-Amélie, seconde fille de l'Empereur Joseph, on l'eût fait consentir à toutes les renonciations demandées. L'an 1732, il fit alliance, le 4 Juillet, avec l'Electeur de Saxe, pour le maintien de leurs droits. Après la mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 Octobre 1740, l'Electeur de Bavière fut un des prétendans à la succession autrichienne, se fondant sur le testament de Ferdinand I, fait en 1543. (*Voy. les Rois de Bohême.*) Soutenu par les armées françaises, il s'empara, l'an 1741, de la haute Autriche, et détacha des partis pour aller jusqu'aux portes de Vienne. C'étoit là qu'il devoit marcher lui-même avec toutes ses forces, pour contraindre Marie-Thérèse, par la prise de sa capitale, à subir la loi qu'il vouloit lui imposer. Mais, impatient de se faire couronner Roi de Bohême, il tourne vers Prague, qu'il prend par escalade le 26 Novembre. Les Etats du pays le reconnoissent pour Roi le 19 du mois suivant. Le Maréchal Comte de Saxe lui ayant fait compliment sur sa royauté, « Oui, dit-il, je suis Roi de Bohême » comme vous êtes Duc de Carlande : et l'événement a prouvé qu'il disoit vrai. Terring, son Maréchal, étant retourné en Bavière pour défendre ce pays contre les Autrichiens, est battu, le 17 Janv. 1742, devant Scharching par le Général Bérénsklau, qui s'en étoit emparé. Cet échec fut la source de tous les malheurs de la Bavière. Charles-Albert l'apprend à Mannheim presque en même tems que son élection à l'Empire, faite le 24 Janvier. Il reçoit la couronne impériale à Francfort le 12 Février suivant; mais le retour en Bavière lui est fermé par l'invasion des Autrichiens. Ayant recouvré, l'an 1743, une partie de son Electorat par la valeur du Comte de Seckendorf, il rentre dans Munich le 19 Avril. Il n'y resta que deux mois. Le 18 Juin, voyant la Bavière sur le point d'être envahie pour la troisième fois, il se retire à Ausbourg, et de là se rend, le 28, à Francfort. Le Roi de Prusse, après une nouvelle rupture avec la Reine de Hongrie, étant entré, l'an 1744, dans la Bohême, l'Empereur profite de cette diversion pour retourner à Munich. Arrivé le 22 Novembre, il y meurt le 20 Janvier 1745, consumé par le chagrin et les maladies. Ce Prince avoit épousé, le 5 Octobre 1722, MARIE-AMÉLIE D'AUTRICHE, seconde fille de l'Empereur Joseph I, morte le 11 Décembre 1756, dont il eut Maximilien-Joseph, qui suit; Marie-Antoinette, née le 18 Juillet 1724, mariée, le 13 Juin 1747, à Frédéric-Christian-Léopold, Prince Electoral, puis Electeur de Saxe; Joséphine-Anne, née le 7 Août 1734, mariée, le 10 Juillet 1755, à Louis-George, Margrave de Bade; Joséphine-Marie-Antoinette, née le 30 Mars 1739, mariée, le 23 Janv. 1765, à Joseph II, Roi des Romains, puis Empereur, dont elle étoit la seconde femme. (*Voy.*

Charles VII, *Empereur*, Louis XV, *Roi de France*, et Marie-Thérèse, *Reine de Bohême*.)

## MAXIMILIEN-JOSEPH.

1745. MAXIMILIEN-JOSEPH, né le 28 Mars 1727, succéda, le 20 Janvier 1745, dans l'Electorat de Bavière, à Charles-Albert son pere; mais il n'en devint paisible possesseur que par le Traité de Fuessen, signé le 18 Avril de la même année, par lequel il renonça à ses prétentions sur la succession autrichienne. Depuis ce tems il ne s'occupa qu'à réparer les malheurs que la funeste élection de son pere avoit attirés sur la Bavière. Il vit, sans y prendre part, les querelles qui agiterent l'Allemagne de son tems. Tandis que le feu de la guerre dévorait les Etats de ses voisins, il fit régler la paix dans les siens avec tous les avantages qui en sont la suite. Ce Prince mourut, sans lignée, de la petite vérole, à Munich le 30 Décembre 1777, universellement regretté de ses sujets. Après sa mort le Conseil de Conférence s'étant assemblé, fit lecture d'un acte en vertu duquel la co-possession de tous les Etats dont jouissoit le feu Electeur avoit été par lui cédée à son plus proche agnat, Charles-Théodore,

Electeur Palatin. Maximilien-Joseph avoit épousé, le 8 Juillet 1747, MARIE-ANNE DE SAXE, née le 29 Août 1728, fille de Frédéric-Auguste, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, et de Marie-Joseph d'Autriche. Par sa mort l'Electorat de Bavière fut éteint conformément à une des clauses du Traité de la paix de Westphalie.

1778. CHARLES-THÉODORE, à la nouvelle de la mort de l'Electeur Maximilien-Joseph, s'étant rendu en diligence à Munich, y prit possession de la Bavière à son arrivée le 2 Janvier 1778, et le lendemain ses Plénipotentiaires signerent à Vienne une convention par laquelle il abandonnoit à l'Empereur Joseph II la basse Bavière, dont il le laissa prendre possession avec l'Impératrice sa mere en qualité de Reine de Hongrie. Mais le Duc de Deux-Ponts, agnat le plus proche de l'Electeur Palatin, l'Electeur de Saxe et le Duc de Mecklenbourg formerent des prétentions à divers titres sur cette succession; et pour les faire valoir, ces trois Puissances remirent leurs intérêts entre les mains du Roi de Prusse. (*Voy. Frédéric II, Roi de Prusse.*)

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## DUCS DE SAXE.

LA SAXE comprenoit autrefois presque toute la partie septentrionale de l'Allemagne; entre l'Oder, la Sala, l'Issel et la Mer Germanique. Les Saxons, sortis du Holstein et du Jutland, occuperent ce pays: ceux qui passerent le Wésér vers le Couchant furent appellés Westphales; ceux d'entre l'Elbe et l'Oder furent nommés Ostphales. Les bas Saxons habiterent entre le Wésér et l'Elbe jusqu'à la forêt de Hartz ou Harz; les hauts Saxons étoient placés entre cette forêt et celle de Bohême. Ces peuples eurent anciennement leurs Chefs, qui portoient le titre de Rois, puis de Ducs. Jaloux de leur liberté, ils la défendirent long-tems contre les Rois de France de la première race, contre Charles-Martel, Pepin et Charlemagne. Ce dernier fut 30 ans à les subjuguier, et il y réussit, après avoir vaincu Witikind, le plus fameux de leurs Chefs, à qui il laissa le Duché d'Angrie. La Saxe resta soumise aux descendans de Charlemagne, qui y envoyerent des Ducs pour les gouverner.

LUDOLPHE, un des descendans de Witikind, fut Comte en Saxe, puis Duc. Il mourut le 6 Sept. 864, laissant d'HATWIGE son épouse, fille d'Eberhard, Duc de Frioul, deux fils, Brunon et Otton. Brunon fut tué le 2 Février 880, dans une bataille contre les Normands; il eut pour successeur son frere, Otton, qui suit.

## OTTON I.

880. OTTON, fils puiné de Ludolphe, fut le premier qui posséda le Duché de Saxe héréditairement. Il rendit de grands services à l'Empereur Arnoul dans les guerres d'Italie, et fut tuteur du jeune Roi Louis IV, son beau-frere. Après la mort de ce Prince on lui offrit la Couronne: mais il la refusa pour raison de son grand âge, et proposa Conrad, Comte de Franconie, qui fut reconnu de tous les peuples. Otton mourut le 13 Novembre 912. Il avoit épousé HEDWIGE, sortie du second mariage de l'Empereur Arnoul, dont il eut Henri, qui suit; Adélaïde, Abbesse de Quedlimbourg; et Barbe, femme du Comte Henri, tige des anciens Margraves d'Autriche.

## HENRI I.

912. HENRI, surnommé L'OISELEUR, né l'an 876, succéda à son pere Otton dans ses biens héréditaires, qui consistoient principalement dans les terres de Brunswick et de Zelle. Mais Conrad, Roi de Germanie, craignant qu'en lui confiant tous les Fiefs d'Otton, il ne le rendit trop puissant, se contenta de l'investir du Duché de Saxe, et donna celui de Thuringe à un Seigneur nommé Burkard. Henri, excité par les Etats de Saxe, prend les armes pour venger cette injure, et étant entré dans la Thuringe, il en chasse le nouveau Duc. Conrad envoie contre Henri son frere Eberhard, qui, lui ayant livré bataille près d'Eresbourg, y reçut l'un des plus terribles échecs. Le car-

nage y fut si grand, que les Saxons mirent en question par raillerie, si l'enfer étoit assez grand pour contenir cette multitude presque infinie qu'ils y avoient envoyée en un jour. Conrad voulut prendre sa revanche en personne, et n'y réussit pas. La Saxe fut non seulement victorieuse sous le gouvernement de Henri, mais elle devint florissante par le soin qu'il prit de la policer et de l'embellir. Avant lui elle n'avoit point de villes; il en fit bâtir plusieurs, dont Goslar, dans la basse Saxe, est la principale, avec des fortifications pour les mettre en sûreté; il tira des campagnes la neuvième partie des habitans libres, et les transporta dans ces villes pour les civiliser et les exercer dans les arts. Enfin il changea presque entièrement la face et les mœurs de ce Duché. Conrad étant mort l'an 919, Henri fut élu pour lui succéder. (*Voy. Henri l'Oiseleur, Roi de Germanie.*)

#### OTTON II, Duc de Saxe, PREMIER EMPEREUR.

936. OTTON, dit le Grand, fils de Henri I, et de Mathilde, sa seconde femme, fut Duc de Saxe et Roi de Germanie en 936, puis Empereur. Otton, à son premier voyage d'Italie en 951, donna le gouvernement de la Saxe septentrionale, sur l'Elbe, à Herman, fils de Billung, Comte de Stubenskorn; et, en 960 ou 961, suivant M. Lorenz, il le fit Duc héréditaire du même pays, réservant seulement à sa Maison les Domaines qu'elle avoit possédés à titre d'hérédité. (*Voy. Otton I parmi les Empereurs, T. II, p. 10.*)

#### HERMAN BILLING, ou BILLUNG.

960 ou 961. HERMAN, fils de Billung, Seigneur de Stubenskorn, servit le Roi Otton dans toutes ses guerres avec zèle et distinction; il étoit déjà Gouverneur ou Duc militaire de la Saxe, lorsqu'Otton fit le siège de Mayence en 953: quelques années après il obtint en propriété ce Duché pour lui et ses hoirs mâles. Herman bâtit la ville de Lunebourg, et défendit ses frontières contre les courses des Danois et des Slaves. En 965, après la mort de Géron, il fut fait Burgrave de Magdebourg. Herman finit ses jours à Quedlinbourg le 1 Avril 973. Il avoit épousé Hildegarde de Westerbourg, dont il eut Bennon, qui suit; Luidger; Mathilde, mariée, 1<sup>o</sup> à Baudouin III, Comte de Flandre, 2<sup>o</sup> à Godefroi le Vieux, Comte de Verdun (la Généalogie de S. Arnoul fait cette Mathilde fille de Conrad, Roi de Bourgogne, mais d'autres Ecrivains la donnent au Duc Herman); Suanechilde, femme de Thetmar, frère de Géron, Archevêque de Cologne, puis d'Eckart, Marquis de Misnie.

#### BENNON, ou BERNARD I.

973. BENNON succéda, l'an 973, à son père Herman dans le Duché de Saxe. Il se distingua par sa valeur et par son zèle pour la défense des Eglises. Bennon tint les Slaves, mais il chargea ses peuples d'impôts. De son tems les Saxons furent vaincus dans une bataille par les Danois, près de Stade. Bennon mourut le 9 Février 1010. Il avoit épousé Geyla, fille d'un Prince de Poméranie, dont il eut Bernard, qui suit, et Dietmar.

#### BERNARD II.

1010. BERNARD II succéda, l'an 1010, à Bennon son père dans la Saxe. Son gouvernement fut rempli de troubles; il se souleva contre l'Empereur Henri II, et entraîna dans sa révolte presque toute la Saxe. Il maltraita les Eglises de Brême et de Hambourg, et opprima les Slaves. Il assista, l'an 1024, à l'élection de l'Empereur Conrad II. L'Empereur Henri III tira de grands secours de lui dans la guerre qu'il eut contre

les Bohémiens en 1039 et 1041. Bernard mourut en 1062. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> BERTRADE, fille de Harald VI, Roi de Norwege; 2<sup>o</sup> EILIKE, fille de Henri, Marquis de Schweinfurt, dont il eut Ordulphe, qui suit; Herman, qui eut pour partage la province de Nordalbing, aujourd'hui le Holstein; et Ide ou Raëlinde, femme, 1<sup>o</sup> de Frédéric, Duc de Lothier, 2<sup>o</sup> d'Albert, Comte de Namur.

#### ORDULPHE, ou OTTON.

1062. ORDULPHE, fils de Bernard II, lui succéda au Duché de Saxe en 1062. Les Slaves se révoltèrent contre lui, et retournèrent au paganisme: Ordulphe leur fit pendant plusieurs années une guerre dans laquelle il fut toujours malheureux. Ce Duc mourut en 1073. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> GISELE, fille d'Olaüs, Roi de Norwege; 2<sup>o</sup> GERTRUDE, fille de Conrad, second fils de Bernard II, Margrave de Brandebourg. Il eut du premier lit Magnus, qui lui succéda.

#### MAGNUS.

1073. MAGNUS, fils d'Ordulphe, fut à peine investi du Duché de Saxe après la mort de son père, qu'il se mit à la tête des Seigneurs saxons avec Otton de Saxe, Duc de Bavière, contre l'Empereur Henri IV. Les Saxons, l'an 1075, ayant été obligés de se soumettre à l'Empereur, ce Prince s'assura de Magnus et des autres Chefs qu'il envoya en différentes villes de l'Empire pour y être gardés à vue. Le Duc de Saxe, remis en liberté l'année suivante, soutint toujours les droits des Saxons. L'an 1093, il subjuga les Slaves rebelles, après leur avoir pris quatorze villes. Il mourut en 1106. Magnus avoit épousé, en 1070, SOPHIE, fille de Bela I, Roi de Hongrie, qui lui donna deux filles, Wulshilde, mariée à Henri le Noir, Duc de Bavière, à qui elle apporta en dot les biens allodiaux de sa Maison; dont faisoit partie la Principauté de Lunebourg; et Eilike, laquelle, ayant eu pour sa part les Margraves de Saltwedel et de Brandebourg qui dépendoient alors de la Saxe, épousa Otton de Ballenstedt, souche de la Maison d'Ascanie ou d'Anhalt, qu'elle fit père d'Albert l'Ours (morte en 1140); Richarde, troisième fille de Magnus, épousa Eckart, Comte de Scheyren. (*Orig. Bowca.*) Magnus fut le dernier Duc de Saxe de la Maison de Billung.

#### LOTHAIRE DE SUPPLINBOURG,

#### DEPUIS EMPEREUR.

1106. LOTHAIRE DE SUPPLINBOURG, fils de Gebhard, Comte de Querfurt et de Supplinbourg, avoit donné dans sa jeunesse des marques de sa valeur en différentes guerres. L'Empereur Henri V, à la mort du Duc Magnus, décédé sans enfans mâles, lui donna le Duché de Saxe en 1106. Il gouverna les Saxons et les Slaves avec beaucoup de prudence. Cependant quelques sujets de mécontentement qu'il eut de l'Empereur en 1113, le détachèrent de son service, et le portèrent même à former contre lui une ligue, dans laquelle entra Sigefroi, Comte Palatin du Rhin. Henri proscrivit les rebelles dans une Diète tenue pour cet effet à Erfort. Lothaire, poursuivi par Hogier, Comte de Mansfeld, Lieutenant-Général de l'Empereur, se trouva réduit au point d'être obligé de venir nu-pieds et en chemise demander pardon à ce Monarque le jour de ses noces, célébrées le 7 Janvier 1114, dans la Diète de Mayence. (Alberic.) Mais à peine eût-il été absous, qu'il trama dans la Diète même une nouvelle conspiration avec plusieurs des Princes et des Seigneurs qui s'y trouvoient. Celle-ci fut plus dangereuse. Il est vrai que le Comte de Mansfeld ravagea la Saxe et la Westphalie; mais il fut battu par les rebelles près de

la forêt de Welfenshelts dans son propre Comté. Cet échec des troupes impériales fut suivi d'une défection presque générale. L'an 1119, les Princes assemblés à Fritzlar, sommèrent l'Empereur de leur rendre justice sur leurs griefs, et menacèrent, s'il balance à les satisfaire, de le déposer. Henri, pour les apaiser, tint à Tribur une Diète, où il publia une paix générale, et restitua aux mécontents les Fiefs et les terres qu'il avoit appropriés au Domaine de l'Empire, sans égard pour leur ancienne possession. Les Princes de Saxe alors se réconcilièrent avec lui. L'an 1125, Lothaire fut élu Empereur après la mort de Henri V. (Voy. *les Empereurs*.) Il avoit épousé en 1113, RICHENSE, fille et héritière de Henri le Gras, Duc de Saxe sur le Weser, dont le père, Otton de Nordheim, Duc de Bavière et de Saxe sur le Weser, descendoit de Henri de Saxe, frère cadet de l'Empereur Otton le Grand : elle réunissoit dans sa main les biens allodiaux de cette partie de la Saxe et de Brunswick. Gertrude, sa fille unique, porta cette riche succession à Henri le Superbe, Duc de Bavière, qui fut investi en 1136, par l'Empereur Lothaire, son beau-père, du Comté de Nordheim sur le Weser, et de la Seigneurie de Brunswick. Lothaire à ces honneurs ajouta, la même année, le Duché de Saxe.

## HENRI LE SUPERBE,

DUC DE BAVIERE ET DE SAXE.

1136. HENRI LE SUPERBE, fils de Henri le Noir, Duc de Bavière, et de Wulfhilde de Saxe, ayant été pourvu du Duché de Saxe par l'Empereur Lothaire son beau-père, s'attira l'indignation de Conrad, Roi des Romains, successeur de Lothaire, en refusant de le reconnaître. Conrad l'ayant mis, l'an 1138, au ban de l'Empire, donna la Saxe à Albert l'Ours, Margrave de Brandebourg. Les Etats de Saxe, qui avoient paru d'abord approuver la proscription de Henri, revinrent de leur première impression, et se joignirent à Henri pour chasser son compétiteur, déjà maître en partie de ce Duché. Henri, vainqueur d'Albert, conclut, en 1139, une trêve d'un an avec le Roi des Romains, et mourut le 19 Septembre de la même année, laissant un fils à peine âgé de dix ans, qu'il recommanda en mourant à l'Archevêque de Magdebourg et aux autres Princes Saxons. (Voy. *les Ducs de Bavière*.)

## HENRI, DIT LE LION.

1139. HENRI, dit LE LION, né l'an 1129, élevé sous la tutelle de Welfe son oncle, depuis Marquis de Toscane, prétendit au Duché de Saxe, par l'organe de son tuteur, aussitôt après la mort de Henri le Superbe son père. Mais il ne fut confirmé qu'en 1142 à la Diète de Francfort. On vit dès lors briller en lui d'éminentes qualités avec une grande ardeur pour recouvrer l'héritage entier de ses ancêtres. L'an 1147, accompagné de son tuteur, il porta la guerre dans le pays des Dithmarses, qui fait aujourd'hui partie du Holstein, sous prétexte de venger la mort de Rodolphe, Comte de Stade, qu'ils avoient tué cinq ans auparavant, et dont le Comté lui étoit dévolu faute de postérité. Il donna la férocité de ce peuple barbare et le contraignit de subir le joug de sa domination. Il lui restoit à recouvrer la Bavière, usurpée sur sa Maison par celle d'Autriche. Mais il ne put y réussir tant que l'Empereur Conrad vécut, malgré les grands mouvemens qu'il se donna pour cela, de concert avec son oncle. C'étoit à Frédéric I, successeur de Conrad, et cousin de Henri le Lion par sa mère, qu'étoit réservé le mérite de son rétablissement dans ce Duché. Frédéric n'obligea pas un ingrat. Henri signala sa reconnaissance envers lui dans plusieurs occasions importantes. Mais des intérêts opposés les ayant brouillés

dans la suite, les choses en vinrent au point que Henri se vit dépouillé, banni, proscrit, et obligé de mener une vie errante pendant plusieurs années. Les ennemis que l'Empereur lui avoit suscités, partagèrent entre eux les Etats qu'il tenoit de l'Empire. On a parlé ci-devant, à l'article des Ducs de Bavière, de la désertion que Henri éprouva dans sa disgrâce en ce Duché. Il subit le même sort en Saxe, où les Comtes de Schauenbourg (aujourd'hui de Holstein), de Ratzebourg, d'Oldenbourg, de Schwerin, de Luchow, de Diépholtz, de Hoya, et d'autres grands vassaux de la Saxe, secoururent le joug de Henri et s'élevèrent dans leurs terres en Souverains indépendans. Les Evêques relevant de la Saxe ne furent pas les moins empressés à profiter du malheur de Henri pour se retirer de sa mouvance et se mettre en pleine liberté. On vit alors les Archevêques de Brême ou de Hambourg et ceux de Magdebourg, les Evêques d'Osnabruck, de Paderborn, de Verden, de Munster, d'Halberstadt, usurper les droits régaliens, et réunir en leurs personnes l'autorité temporelle à la puissance spirituelle sur leurs diocésains. Le Duché de Saxe ainsi dégradé fut adjugé par l'Empereur, l'an 1180, au Prince, qui suit. (Voy. *les Ducs de Bavière*.)

## BERNARD III D'ASCANIE.

1180. BERNARD III D'ASCANIE, fils d'Albert l'Ours, Comte d'Anhalt ou d'Ascanie et de Ballenstedt, Margrave de Brandebourg, et petit-fils d'Otton d'Ascanie, et d'Elrike de Saxe, fille du Duc Magnus, fut investi, en 1180, par l'Empereur Frédéric I, du Duché de la Saxe orientale et du Cercle de Wittemberg, où il fit sa demeure. Le Duché d'Angrie et de Westphalie échut à l'Archevêque de Cologne. Henri le Lion ne laissa pas ceux qui l'avoient dépouillé tranquilles possesseurs de leur proie. Les plus fideles de ses vassaux, Bernard de Welfe, Adolphe, Comte de Holstein, Bernard, Comte de Ratzebourg, et Gunzelin, Comte de Schwerin, ayant réuni les forces que Henri leur avoit confiées à celles qu'ils avoient rassemblées par ses ordres, attaquèrent ses ennemis près d'Osnabruck, et remportèrent sur eux une victoire complète. Leur principal Chef, Simon, Comte de Tecklenbourg, vassal de la Saxe, ayant été fait prisonnier, fut conduit, chargé de fers, au Duc, et n'obtint sa liberté qu'en faisant un nouveau serment de fidélité, qu'il ne viola plus depuis. Mais ce succès fut bien contrebalancé par une division fatale qui en fut la suite. Le Duc de Holstein, s'attribuant tout l'honneur de cette journée, prétendoit que les prisonniers devoient lui appartenir. Henri les lui disputa, et, par cette contestation déplacée, occasionna la désertion de ce puissant allié. Cependant ayant marché quelque tems après avec un corps d'armée en Thuringe, il en défit le Landgrave avec son frère, le Comte Palatin de Saxe, et plus de 400 Gentilshommes. Le nouveau Duc de Saxe, Bernard, n'échappa que par la fuite, et les débris de son armée furent dispersés et poursuivis jusqu'à Mulhausen. L'Empereur, informé par celui-ci de son désastre, vint en Saxe, où la terreur qu'inspira sa présence, détacha des intérêts de Henri presque tous ses officiers et ses vassaux. L'an 1182, tandis que l'Archevêque de Cologne fait le siège de Brunswick, l'Empereur, accompagné de Bernard d'Ascanie, entreprend celui de Lünebourg, et ces deux villes font une égale résistance qui oblige à convertir l'un et l'autre siège en blocus. Mais la ville de Ratzebourg, quoique située au milieu d'un lac, ouvre volontairement ses portes à Frédéric. Henri, retiré à Stade, se voit en peu de tems abandonné de la plupart de ses troupes, que l'Empereur, par ses émissaires, avoit trouvés moyen de débaucher. Réduit alors à prendre le parti de la soumission, il consent que la Diète d'Erfurt décide de son sort. L'Arrêt que rendit cette Assemblée, le

condamna, l'an 1186, à trois ans d'exil, en lui conservant néanmoins ses biens patrimoniaux, en quelque endroit qu'ils fussent situés. Henri partit pour l'Angleterre, où il fut honorablement accueilli par le Roi Henri II son beau-père. Bernard d'Ascanie demeura par sa retraite en paisible jouissance du Duché de Saxe jusqu'à la mort de l'Empereur Frédéric. Mais, après cet événement, Henri le Lion étant revenu, l'an 1191, en Allemagne, reprit en peu de tems la Saxe sur le Duc Bernard. Cette hardiesse heureuse réveilla l'animosité des Etats de l'Empire contre le Duc Henri. Ils le déclarent ennemi public dans les Diètes de Mersbourg et de Goslar, et le Roi des Romains, Henri VI, se dispose à le dépouiller de ses terres allodiales de Brunswick et de Lunebourg, qui seules avoient échappé au naufrage de son ancienne puissance. Henri le Lion prévint ce coup funeste par une prompte soumission, appuyée de la médiation du Comte Palatin du Rhin, oncle du Roi des Romains. La Saxe par là fut rendue à Bernard, qui vécut dans la suite en paix avec Henri le Lion. Celui-ci toutefois ne renonça pas absolument à ses droits sur ce Duché. Quelque redevable que fût Bernard à Henri VI, sa reconnaissance néanmoins ne le rendit pas aveuglément dévoué à toutes ses volontés. Ce Prince ayant formé le dessein de rendre l'Empire héréditaire dans sa Maison, le Duc de Saxe fut des premiers à s'y opposer. L'estime que Bernard s'attira par cette conduite généreuse, engagea les Archevêques de Trèves et de Cologne, et plusieurs autres membres de la Diète d'Andernac, assemblée l'an 1198, à lui offrir l'Empire vacant par la mort de Henri VI. Bernard eut la modération feinte ou réelle de le refuser. Arnold de Lubeck fait un portrait assez désavantageux du Duc Bernard : « Ce nouveau Duc de Saxe, » dit-il, que l'Empereur Frédéric avoit substitué à » Henri le Lion, et qui devoit tenir serrées les rênes » du Gouvernement, n'agissoit qu'avec lenteur et non » chalance. Ce n'étoit plus alors ce même Bernard qui » s'étoit montré si vaillant pendant qu'il n'étoit que » Comte; dès qu'il fut Duc, il parut au-dessous de sa » dignité, et ne montra plus qu'un homme timide, » incertain, négligent; loin de soutenir son nom de » Prince, il ne put ni se faire honneur dans l'Empire » comme son prédécesseur, ni s'attirer le respect des

» autres Princes, ou même de la simple Noblesse. » Bernard termina ses jours en 1212. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> JUTTE, Princesse danoise, à ce qu'on prétend, morte en 1191; 2<sup>o</sup> SOPHIE, fille de Louis, dit de Fer, Landgrave de Thuringe. Du premier lit vinrent Albert, qui suit; Henri, dit le *Gras* et le *Vieux*, fait Prince d'Anhalt par l'Empereur Frédéric II en 1218. (C'est de lui que descend toute la Maison d'Anhalt d'aujourd'hui.) Du second lit sortit Henri le Jeune, Comte d'Ascanie, mort en 1243.

## A L B E R T I.

1212. ALBERT I succéda, l'an 1212, au Duc Bernard son père dans le Duché de Saxe. L'an 1227, il joignit ses troupes aux confédérés contre Waldemar II, Roi de Danemarck, s'empara de plusieurs villes, et remporta une grande victoire, le 22 Juillet, à Bornhoevet. (Mallet.) Il accompagna, l'an 1228, l'Empereur Frédéric II en Orient, et combattit vaillamment contre les Sarasins en Egypte. Albert mourut en 1260. Il avoit épousé HÉLENE, fille d'Otton, surnommé *l'Enfant*, Duc de Brunswick, et de Mathilde de Brandebourg, dont il eut Albert II, qui suit; Jean, qui eut en partage une partie de la basse Saxe, et fut la tige des Ducs de Saxe-Lawembourg, éteints en 1689; Rodolphe, marié à Anne, fille de Louis, Comte Palatin du Rhin; Frédéric, Evêque de Mersbourg; Judith, femme d'Eric IV, Roi de Danemarck, puis d'un Burgrave de Rothenbourg; Mathilde, mariée à Jean, Comte de Holstein-Wagrie; Agnès, femme de Henri III, Duc de Breslaw; Marie, femme de Barnime, Duc de Poméranie; Elisabeth, alliée à Conrad, Comte de Brene; et Sophie, qu'on fait mal-à-propos, suivant M. Pauli, femme de Jean I, Margrave de Brandebourg. Matthieu Paris rapporte que le Duc Albert étoit d'une stature si démesurée, qu'étant venu à Londres en 1230, chacun accouroit pour le voir et l'admirer.

## A L B E R T II.

1260. ALBERT II, fils et successeur d'Albert I, eut dans son partage la haute Saxe, et fit sa résidence à Wittemberg. L'an 1288, après la mort de Henri VII-

## D U C S D E S A X E - L A W E N B O U R G.

Le Duché de Saxe-Lawembourg, ou de la basse Saxe, est situé sur les deux bords de l'Elbe, depuis Domnitz dans le Mecklenbourg, jusqu'à trois lieues près de Hambourg. Les Ducs ont pris leur titre de la ville de Lawembourg, qui forme avec ses deux châteaux, sur les deux bords de la rivière, un passage de grande importance sur l'Elbe.

Albert l'Ours, fils d'Otton, Comte d'Ascanie, obtint de l'Empereur Conrad III, l'an 1152, la Marche et l'Electorat de Brandebourg, qu'il transmit à Otton son fils aîné. Bernard, son second fils, obtint, l'an 1180, de l'Empereur Frédéric I, le Duché de Saxe, avec une grande partie de la dépouille du Duc Henri le Lion. Il laissa deux fils, Albert I, Electeur de Saxe; et Henri, estimé la tige de la Maison d'Anhalt. Albert I fut père d'Albert II, et de Jean, qui a fait la branche de Saxe-Lawembourg. Les descendants d'Albert II se trouvent parmi les Ducs et Electeurs de Saxe.

1260. JEAN I, second fils d'Albert I, eut en partage la basse Saxe, et fit sa résidence à Lawembourg. La haute Saxe échut à son frère aîné Albert. L'an 1261, Jean fit donation du pays de Triëbs à l'Evêché de Schwerin. Il mourut, l'an 1273, à l'élection de l'Empereur Rodolphe I, et mourut le 20 Juillet de l'an 1285. Il avoit épousé, suivant les uns, INGELBERGE, fille d'Eric, Roi de Suede, ou, selon d'autres, HÉLENE, fille de Herman, Duc de Sleswick, dont il laissa Jean, qui suit; Albert; Eric, qui viendra ci-après; et Helene, mariée, le 14 Février 1297, à Adolphe, Comte de Schaumbourg, morte en 1315. Albert, second fils de Jean I, mourut en 1314, ayant eu pour épouse Marguerite, dont on ignore l'origine, qui lui donna Albert, mort, en 1344, sans en-

fans de Sophie, Comtesse de Ziegenhain, et Eric, qui s'empara par surprise des villes de Bergedorf et de Mollen, que les habitans de Lubeck recouvrèrent ensuite avec le secours de ceux de Hambourg. Il mourut sans postérité.

1285. JEAN II, successeur de son père Jean I, mourut, l'an 1308, à l'élection de l'Empereur Henri VII, et, l'an 1314, à celle de Louis de Bavière. Il fit des protestations contre la branche albertine, qui s'attribuoit tous les droits de l'Electorat de Saxe; mais il s'accorda avec elle, l'an 1308, à condition que ces dignités et droits reviendroient à la partie qui survivroit à l'autre. Il mourut, l'an 1315, sans hoirs. On lui donna pour épouse ELISABETH, dont on ne con-

*lustre*, Marquis de Misnie, il obtint l'investiture du Palatinat de Saxe, avec le Vicariat de l'Empire. Albert assista à trois élections d'Empereurs, celle de Rodolphe I, celle d'Adolphe et celle d'Albert I, d'où ses successeurs prétendirent être seuls de leur Maison en possession du droit d'élire les Empereurs. L'an 1288, après la mort de Henri l'illustre, il fut investi par l'Empereur Rodolphe son beau-pere du Palatinat de Saxe, qui est resté dans sa Maison. (*Struvius, Corp. Hist. Germ. p. 620.*) Albert mourut, suivant plusieurs Historiens, le 25 Août 1298, à Aix-la-Chapelle, étouffé par la foule au couronnement de l'Empereur Albert I, son beau-frere; d'autres mettent sa mort en 1302 et 1308. Il avoit épousé, l'an 1273, Agnès, fille de l'Empereur Rodolphe I (morte en 1322), dont il eut Rodolphe I, qui suit; Albert, Evêque de Passau, mort en 1342; Wenceslas, mort en 1327; et Otton, mort en 1349. (*Voy. Henri l'illustre, Landgrave de Thuringe.*)

## RODOLFE I.

RODOLFE I succéda, l'an 1298 ou 1308, à son pere dans le Duché de Saxe: il obtint ensuite le Burgraviat de Magdebourg. Mais, dès l'an 1290, l'Empereur Rodolphe I l'avoit investi du Comté de Brén et de Wettin, vacant par la mort du Comte Otton III, son proche parent, décédé sans enfans. (*Struv. Corp. Hist. German. p. 620.*) Il assista, l'an 1308, à l'élection de l'Empereur Henri VII. L'an 1314, étant à la Diète d'élection à Francfort, il se déclara pour Frédéric d'Antriche, et s'attira l'inimitié de Louis de Baviere, qui resta Empereur. L'an 1322, il fit une irruption dans le Brandebourg, et assiéga inutilement Francfort sur l'Oder. Il donna sa voix, l'an 1346, pour l'élection de Charles IV, Roi des Romains. Ce Prince le favorisa contre la prétention des Ducs de Saxe-Lawenbourg, qui vouloient jouir du droit d'élire l'Empereur, conjointement avec les Ducs de la haute Saxe. Rodolphe mourut fort âgé, l'an 1356. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> JUDITH DE BRANDEBOURG, fille du Margrave Otton le Long, morte en 1326; 2<sup>o</sup> CUNÉGONDE, Princesse de Pologne, morte en 1333; 3<sup>o</sup> AGNÈS, Comtesse de Lindau, décédée en 1343. Il eut du premier lit Rodolphe II, qui suit, et Otton: du second lit Wenceslas, Electeur après son frere; Béatrix, femme d'Albert le Jeune, Prince d'Anhalt-Dessau; Elisabeth, femme de Woldemar II, Prince d'Anhalt-Dessau; et Agnès, mariée à Bernard III, Prince d'Anhalt-Bernbourg.

## RODOLEE II.

1356. RODOLFE II succéda, l'an 1356, à Rodolphe I, son pere. Eric, Duc de Saxe-Lawenbourg, renouvela le procès pour le droit d'élection, qui leur fut accordé à l'alternative, par provision seulement; mais l'Empereur Charles IV termina définitivement la querelle

par une Bulle datée de Francfort, au mois de Juin 1376, en faveur de Wenceslas, frere et successeur de Rodolfe. Après la mort de Guillaume, Duc de Lunebourg, Rodolfe fit la guerre, pour revendiquer ce Duché, à son neveu, Albert de Saxe, fils d'Agnès de Lunebourg. Rodolfe mourut le 6 Décembre 1370. Il avoit épousé ELISABETH, Comtesse de Ruppin et de Lindau, morte en 1373 sans enfans.

## WENCESLAS.

1370. WENCESLAS, frere de Rodolfe II, lui succéda préférentiellement à Albert, fils d'Otton, qui étoit l'aîné de Wenceslas. Une Bulle de l'Empereur Charles IV, datée de Metz, lui accorda cette préférence. Wenceslas entra dans la guerre entre Albert son neveu et les Ducs de Brunswick; mais ayant assiégé la ville de Zelle, il y fut tué en 1388. Il avoit épousé CÉCILE DE CARRARA, fille de François, Seigneur de Padoue, morte en 1429, après lui avoir donné Rodolfe III, qui suit; Albert III, Duc après son frere; Wenceslas, désigné Archevêque de Magdebourg, mort en 1402; Marguerite, mariée, en 1386, à Bernard, Duc de Brunswick-Lunebourg; Anne, mariée à Frédéric de Brunswick, frere du précédent, puis à Balthasar, Landgrave de Thuringe.

## RODOLFE III.

1388. RODOLFE III succéda, l'an 1388, à Wenceslas son pere, dans l'Electorat de Saxe. C'étoit un Prince sage et magnanime: mais il fut malheureux dans la guerre qu'il fit à l'Electeur de Mayence en 1393. L'an 1400, il accompagna Frédéric, Duc de Brunswick, qu'on venoit d'élire Empereur au lieu de Wenceslas. Frédéric, le 2 Août, fut attaqué et tué en chemin, et Rodolfe blessé. L'Empereur Sigismond l'envoya en Bohême pour traiter avec les Hussites; mais il y périt par le poison en 1418. Rodolfe avoit épousé, 1<sup>o</sup> ANNE, fille de Balthasar, Marquis de Misnie, morte en 1395, dont il eut deux fils, Wenceslas et Sigismond, qui furent écrasés, l'an 1406, à Wittenberg, avec d'autres personnes, par la chute d'une tour; 2<sup>o</sup>, le 6 Mars 1396, BARBE, fille de Rupert, Duc de Lignitz, morte en 1435. Il ne laissa qu'une fille, nommée Barbe, mariée, en 1412, à Jean, Margrave de Brandebourg.

## ALBERT III.

1418. ALBERT III succéda, l'an 1418, dans l'Electorat, à Rodolfe son frere, et y fut confirmé, l'an 1422, par l'Empereur Sigismond à Breslaw. Il mourut, la même année, de la frayeur qu'un incendie imprévu lui causa, sans laisser d'enfans d'OFFÉCA, sa femme, fille de Conrad II, Duc d'Oclen en Silésie. Il fut le dernier Electeur de Saxe, de la Maison d'Ascanie. Après sa mort, Eric IV, Duc de Saxe-Lawenbourg, pré-

## DUCS DE SAXE-LAWENBOURG.

noît pas l'origine.

1315. Eric I, successeur de Jean II son frere, soutint, l'an 1346, le parti de Gunther de Schwartzbourg, élu Empereur contre Charles IV; mais, l'an 1356, il s'accorda enfin avec ce dernier, à condition qu'on ne lui feroit point préjudice dans son droit prétendu à l'Electorat. Il mourut l'an 1360, laissant d'ELISABETH, fille de Bogislas III, Duc de Poméranie, Eric, qui suit, et Judith, mariée à Magnus, 2<sup>e</sup> fils d'Albert I, Duc de Mecklenbourg.

1360. Eric II, après avoir remplacé son pere Eric I, eut de nouvelles contestations pour le droit à l'Electorat avec Rodolfe II, Electeur de Saxe, mais sans aucune réussite. Ayant pris sous sa protection les brigands de son pays, il se compromit par là avec les villes de Lubeck, de Hambourg et de Lunebourg, et le Duc Albert III son cousin, qui lui firent la guerre et le réduisirent. Il mourut l'an 1376, laissant d'AGNÈS son épouse, fille de Henri I, Comte de Holstein, un fils, qui suit.

1376. Eric III, successeur d'Eric II son pere, renouvela pour lui et ses hoirs avec Wenceslas et Rodolfe III, Ducs de Saxe, le pacte de succession éventuelle, fait l'an 1308, de tous leurs états, dignités et droits, et en obtint la confirmation de l'Empereur Charles IV. Il mourut l'an 1411, laissant de SORME sa femme, fille de Magnus Torquatus, Duc de Brunswick, Eric, qui suit; Jean, tué à Ratzebourg en 1414; Magnus, Evêque de Cammin et de Hildesheim, mort l'an 1452; Albert, Chanoine de la Cathédrale d'Hildesheim, mort l'an 1422; Bernard, qui succéda à son frere Eric IV; Catherine, mariée à Jean III, Duc de Mecklenbourg; Scholastique, femme de Jean, Duc de Sagan, morte l'an 1463; Marguerite, épouse de Wolrad l'Ancien, Comte de Mansfeld; et Agnès, femme de Vratisslas VII, Duc de Poméranie, morte l'an 1415.

1411. Eric IV, fils aîné d'Eric III auquel il succéda, fut un Prince turbulent. Il surprit la ville de Mollen, qui avoit été donnée en ransissement aux habitans de Lubeck, et y mit le feu. Après la

tendit à l'Electorat comme étant de la même Maison, et descendant d'Albert I, Electeur de Saxe, et parce que ses ancêtres avoient toujours reçu l'investiture simultanée des Etats qu'il réclamoit. L'Empereur Sigismond n'eut aucun égard à ses prétentions, et se crut en droit de disposer de l'Electorat. Comme l'Empereur n'avoit ni argent ni troupes pour continuer la guerre contre les Hussites, Frédéric le *Belliqueux*, Marquis de Misnie, lui fournit l'un et l'autre, et battit les Hussites à Brixen en 1421. Sigismond, pour le récompenser, lui accorda l'Electorat, le 6 Juin de l'an 1423, par préférence à ses compétiteurs, Eric, dont nous parlons, Louis, Comte Palatin du Rhin, et Frédéric, Electeur de Brandebourg; ce dernier s'étant emparé de Wittemberg et de ses environs, le Marquis de Misnie fut obligé de les racheter, moyennant 28000 marcs d'argent, outre cent mille florins d'or qu'il paya comptant à Sigismond. Il transmit l'Electorat de Saxe à ses descendans qui le possèdent encore aujourd'hui.

## FRÉDÉRIC I DE MISNIE, DIT LE BELLIQUEUX.

1423. FRÉDÉRIC LE BELLIQUEUX, 2<sup>e</sup> fils de Frédéric le *Vaillant*, Landgrave de Thuringe et Marquis de Misnie, ayant obtenu de l'Empereur l'Electorat de Saxe le jour de l'Ascension 1423, en reçut l'investiture, en 1425, à Bude en Hongrie, du consentement des Electeurs. L'an 1426, il marche avec les Electeurs de Treves et de Brandebourg en Bohême, contre les Hussites, et fait, avec la colonne qu'il commandoit, le siège de Mies ou de Misa. Procope le Rasé vole au secours de la place. A son arrivée une terreur panique s'empara de toute l'armée saxone; elle se débanda, et Procope fit un affreux carnage de la première colonne le 15 Juillet. Les deux autres colonnes n'attendirent pas qu'il vint à elles pour prendre la fuite. Les Hussites pénétrèrent ensuite dans la Misnie et la Lusace, qu'ils ravagèrent. Frédéric ne survécut guère à ce désastre, étant mort le 4 Janvier 1428. Ce Prince avoit épousé CATHERINE, fille de Henri I, Duc de Brunswick, morte le 28 Décembre 1422, dont il eut Frédéric II, qui suit; Sigismond, Evêque de Würzbourg en 1440; Guillaume, dont il sera parlé ci-après; Anne, mariée à Louis, Landgrave

de Hesse, morte en 1463; et Catherine, mariée, en 1441, à Frédéric II, Electeur de Brandebourg.

## FRÉDÉRIC II.

1428. FRÉDÉRIC II, dit LE BON, né le 24 Août 1411, Electeur de Saxe après la mort de son pere en 1428, souffrit beaucoup des ravages des Hussites, contre lesquels il ne put avoir aucun succès. Frédéric le Pacifique, Landgrave de Thuringe, étant mort, l'an 1439, sans postérité, l'Electeur de Saxe se mit en possession de ce pays comme plus proche héritier. Mais Guillaume son frere prétendit avoir sa part de cette succession; ce qui occasionna une guerre longue et sanglante entre les deux partis. Elle fut enfin terminée, l'an 1451, par un accommodement qui assura la Thuringe à Guillaume, au moyen de la cession qu'il fit de la Misnie à l'Electeur. Celui-ci mourut le 7 Février 1464. Il avoit épousé, le 23 Juin 1432, MARGUERITE D'AUTRICHE, fille d'Ernest, Duc de Carinthie, morte le 12 Février 1486, dont il eut Ernest, qui suit; Albert, dit le *Courageux*, Chef de la branche albertine (1); Amélie, femme de Louis le Riche, Duc de Bavière; Anne, femme d'Albert, surnommé l'ACHILLE, Electeur de brandebourg; Hedwige, Abbesse de Quedlimbourg; et Marguerite, Abbesse de Seuzelitz.

## ERNEST.

1464. ERNEST, souche de la branche ernestine, l'aînée de toutes celles de la Maison de Saxe, né le 25 Mars 1441, Electeur de Saxe en 1464, fut médiateur, en 1474, des différends entre les Rois Matthias, de Hongrie; Casimir, de Pologne; et Uladislas, de Bohême. L'an 1476, il réduisit la ville de Quedlimbourg, révoltée contre l'Abbesse. Il obligea, l'an 1478, la ville de Hall à se soumettre à l'Archevêque de Magdebourg. Ce Prince fit plusieurs loix sur les monnoies et la police. L'an 1482, il défendit à sa Noblesse d'exercer le commerce. Cette même année Guillaume, Landgrave de Thuringe et frere de l'Electeur Frédéric II, mourut le 27 Septembre, ne laissant de sa femme, Anne d'Autriche, fille de l'Empereur Albert II, que deux filles. Ernest et Albert ses neveux lui succéderent en vertu de son testament dans la

## DUCS DE SAXE-LAWENBOURG.

mort du dernier Electeur de Saxe de la Maison d'Ascanie, il demanda sa succession en vertu du pacte de famille, comme en étant le plus proche agnat; mais l'Empereur Sigismond donna cet Electorat, l'an 1423, à Frédéric le *Victorieux*, Marquis de Misnie. Eric, pour conserver son droit, avoit pris de l'Evêque de Bamberg l'investiture de la charge de Grand-Maréchal de l'Empire. L'an 1433, il porta ses contestations au Concile de Bâle, mais inutilement. Il mourut, l'an 1435, sans laisser d'enfans d'ELISABETH son épouse, fille de Conrad, Comte de Weinsberg.

1435. BERNARD fut le successeur de son frere Eric IV dans le Duché de Saxe-Lawenbourg. Il étoit déjà entré en guerre avec Frédéric I, Electeur de Brandebourg, et avoit fait une irruption dans le pays de Prignitz; mais il en fut chassé par l'Electeur l'an 1433. Depuis il vit son propre pays ravagé par les troupes de Brandebourg, et sa forteresse d'Ertenbourg rasée l'an 1437. Bernard

mourut de la peste l'an 1463. Il avoit épousé ANELAÏS, fille de Vratislav IX, de Poméranie, dont il eut Jean, qui suit, et Sophie, mariée à Gérard VII, Duc de Juliers, morte en 1473.

1463. JEAN III, fils du Duc Bernard, après lui avoir succédé, prétendit au titre d'Electeur, et refusa d'accepter de l'Empereur l'investiture de son Duché sans cette qualité. Il s'attribua de plus, en 1465, les titres de Grand-Maréchal de l'Empire et de Palatin de Saxe. Cette conduite lui attira une défense absolue de la part de l'Empereur Frédéric III d'usurper ces honneurs. La même année il entra en querelle avec les habitants de Lubek au sujet de la ville de Mollen, mais sans aucun succès. Il mourut le 15 Mars 1507, laissant de DOMINIQUE son épouse, fille de Frédéric II, Electeur de Brandebourg, Eric, Chanoine de Cologne, élu, l'an 1503, Evêque de Hildesheim; Evêché qu'il résigna, l'an 1504, à Jean son frere. Eric, devenu, l'an 1508, Evêque de Munster, fit de belles Ordon-

(1) C'EST ALBERT, né le 27 Juillet 1443, et mort le 13 Septembre 1500, laissa de sa femme SIDONIE ou ZEDENE, fille de George Podiébrad, trois fils et une fille. Les fils sont George, qui suit; Henri, qui vient ensuite; Frédéric, Chevalier Teutonique; la fille, Catherine, femme, 10 de Sigismond, Landgrave d'Alsace, 20 d'Eric, Duc de Brunswick.

GEORGE, surnommé le *Riche* et le *Barbu*, né le 27 Août 1471, mourut Catholique le 17 Avril 1539, après avoir eu de BARBE son épouse, fille de Casimir IV, roi de Pologne, Jean, mort, l'an 1537, sans enfans d'Elisabeth son épouse, fille de Guillaume II, Landgrave de Hesse; Frédéric, aussi mort, l'an 1539, sans laisser de postérité d'Elisabeth, fille d'Ernest, Comte de Mansfeld; Christine, mariée à Philippe, Landgrave de Hesse; et Madeleine, femme de Joachim II, Electeur de Brandebourg.

HENRI, dit le *Pieux*, second-fils d'Albert le *Courageux*, introduisit le Luthéranisme en son pays au retour d'un voyage qu'il avoit fait à S. Jacques de Compostelle et à la Terre-Sainte. Il étoit né le 16 Mars 1475, et mourut le 19 Août 1541, laissant de CATHERINE, fille de Magnus, Duc de Mecklenbourg, Maurice, qui suit; Auguste, qui devint Electeur après son frere; Sidonie, première femme d'Eric le *Jeune*, Duc de Brunswick-Gottengen; Emilie, maîtresse de George, Marquis de Brandebourg; et Sibylle, alliée à François I, Duc de Saxe-Lawenbourg.

MAURICE, successeur de Henri le *Pieux* son pere, obtint, l'an 1547, de l'Empereur Charles-Quint l'Electorat de Saxe, après que Jean-Frédéric en eut été dépossédé. (Voy. Maurice dans la suite des Electeurs.)

Thuringe, qu'ils partagerent entre eux, mais de manière que la meilleure partie échoit à l'aîné. Le 26 Août 1486 fut le terme de ses jours. Il avoit épousé, en 1462, ELISABETH, fille d'Albert III, Duc de Bavière, morte le 23 Février 1484, dont il eut Frédéric III, qui suit; Albert, Archevêque et Electeur de Mayence en 1482; Ernest, Archevêque de Magdebourg en 1476; Jean, Electeur après son frere; Christine, mariée à Jean, depuis Roi de Danemarck; et Marguerite, femme de Henri, Duc de Brunswick-Zelle.

## FREDERIC III, DIT LE SAGE.

1486. FRÉDÉRIC III, surnommé LE SAGE, né le 17 Janvier 1463, Electeur après la mort d'Ernest son pere en 1486, Chef du Conseil et Gouverneur Général de l'Empire sous l'Empereur Maximilien I, fonda l'Université de Wittemberg en 1502. Du nombre des Professeurs qu'il y établit, fut Martin Luther, Religieux Augustin, né d'un pere Forgeron, l'an 1483, à Islebe, dans le Comté de Mansfeld. Luther donna successivement dans cette Académie des leçons de Philosophie et de Théologie avec beaucoup de succès. On remarqua seulement en lui un grand penchant pour les nouveautés. La lecture des ouvrages de Jean Hus lui avoit inspiré une haine violente contre les pratiques de l'Eglise, et sur-tout contre les Théologiens scholastiques. Il confondit les abus, qui n'étoient que trop fréquens alors, avec les regles, et les opinions de l'Ecole avec les dogmes consacrés par les décisions de l'Eglise universelle; attaqua les uns et les autres, et voulut tout réduire à l'autorité de l'Ecriture interpretée à sa manière, indépendamment de la Tradition. C'est ce qu'on apperçut sensiblement dans les theses qu'il publia en 1516. L'année suivante il s'éleva en chaire contre le trafic honteux que faisoient des Indulgences ceux que le Pape Léon X avoit chargés de les publier, et bientôt après il attaqua les Indulgences mêmes et le pouvoir de celui qui les accordoit. De là il passa à d'autres matieres de doctrine, sur lesquelles il débita des nouveautés scandaleuses. (Voy. le Pape Léon X.) Poursuivi par ses adversaires et menacé par le S. Siège, il trouva un asyle dans la protection de l'Electeur, son Souverain. Ce n'étoit pas, de l'aveu de

M. Robertson, pour des considérations théologiques, que Erédéric soutenoit Luther. » Il paroît, dit cet Historien, que ce Prince fut toujours étranger à ces sortes de disputes, et qu'il y prenoit très peu d'intérêt. Mais il avoit fait de grandes dépenses pour la fondation de sa nouvelle Université, et il pressentoit que l'éloignement de Luther, qu'on demandoit à Rome pour le juger, porteroit un coup funeste à cet établissement. Voilà ce qui détermina Erédéric le Sage à protéger constamment cet hérésiarque, qui, fier d'un tel appui, ne garda plus aucune modération ni dans sa doctrine, ni dans sa conduite, ni dans ses discours. Frédéric refusa, en 1519, la Couronne impériale, et donna sa voix à l'Archiduc Charles, qui fut Empereur. Ce Prince mourut le 5 Mai 1525, sans avoir pris d'alliance.

## JEAN, DIT LE CONSTANT.

1525. JEAN, dit LE CONSTANT, né le 30 Juin 1467, succéda, l'an 1525, à Frédéric son frere dans l'Electorat. S'étant rendu, l'an 1530, à la Diète d'Ausbourg, il y présenta, tant en son nom qu'en ceux de plusieurs Princes de l'Empire, à Charles-Quint, la Confession de foi, qu'ils nommoient évangélique, et qui fut depuis appelée la Confession d'Ausbourg. Il mourut le 16 Août 1532, après avoir épousé, 1<sup>o</sup>, en 1499, SOPHIE, fille de Magnus, Duc de Mecklenbourg, morte le 12 Juillet 1503; 2<sup>o</sup>, en 1513, MARGUERITE, fille de Woldémar, Prince d'Anhalt-Coethen, morte le 9 Oct. 1521. Il eut du premier lit Jean-Frédéric, qui suit; et du second Jean-Ernest, Duc de Cobourg, et Marie, femme, en 1536, de Philippe, Duc de Poméranie.

## JEAN-FREDERIC, DIT LE MAGNANIME.

1532. JEAN-FRÉDÉRIC, dit LE MAGNANIME, fils de Jean le Constant, né le 30 Juin 1503, Electeur en 1532, reunit dans sa Maison le Burgravat de Magdebourg, chassa de la Saxe Henri III, Duc de Brunswick, et s'empara de Wolfenbuttel en 1542. Etant à la Diète de Spire en 1544, il y obtint l'expectative du Duché de Juliers. Mais bientôt après, ayant été déclaré Chef de la Ligue de Smalkalde, formée par les

## DUCS DE SAXE-LAWENBOURG.

nances et rendit la sûreté aux grands chemins. Ce Prélat mourut en 1522. Les autres enfans de Jean III sont Magnus, qui suit; Bernard, Chanoine et Grand-Prévôt du Chapitre de Cologne, mort l'an 1524; Jean, à qui Eric son frere aîné résigna l'Evêché d'Hildesheim. Ce Prélat retira, l'an 1518, de Burchard de Saldern le château et le domaine de Lavenstein, qui avoit été engagé par ses prédécesseurs; mais voulant s'emparer ensuite des biens propres de Saldern, qui s'étoit réfugié près d'Eric, Duc de Brunswick, la guerre commença, l'an 1519, entre ces deux Princes. L'Evêque remporta la victoire à Soltan sur le Duc, et le fit prisonnier avec son frere François, Evêque de Minden, et s'empara non seulement de cette ville, mais de tout l'Evêché. S'étant opposé, l'an 1522, à la décision de l'Empereur sur leur différend, il fut mis au ban de l'Empire, et la Maison de Brunswick le réduisit dans l'espace de deux ans au même état où il avoit réduit l'Evêque de Minden. L'an 1523, il fut réconcilié avec l'Empereur, et il obtint la paix à Leudlinbourg, moyennant la cession d'une grande partie de son Domaine. Il résigna son Evêché l'an 1527, et mourut à Ratzebourg l'an 1547.

Le Duc Jean III, outre les quatre fils dont nous venons de parler, laissa quatre filles; Anne, mariée, l'an 1490, à Jean, Comte de Ruppin et de Lindau, 2<sup>o</sup> à Frédéric, Comte de Spiegelberg; Sophie, femme d'Antoine, Comte de Schaumbourg; Hélène, mariée à N. aussi Comte de Schaumbourg; et d'autres enfans morts en bas âge, ou Religieuses.

1507. MAGNUS, second fils et successeur de Jean III, fut un Prince magnanime et d'une grande pénétration. Il fut le premier de sa Maison qui s'abstint des qualités et armes électORALES, et reçut de nouvelles Lettres d'investiture, dans lesquelles on fit la réserve qu'elles ne pourroient nuire à l'avenir ni à lui ni aux droits de ses héritiers: cette clause a été répétée dans les Investitures suivantes.

Magnus reprit, l'an 1517, Hadelen et le pays de Wursten sur l'Archevêque de Brême. Il eut avec Henri, Evêque de Ratzebourg, de grands différends, qui portèrent préjudice à cet Evêché. Ayant encouru pour ce sujet l'excommunication du Pape, cette punition n'arrêta pas ses ravages. Il répara dans la suite les dommages qu'il avoit causés, et l'excommunication fut levée par la médiation de Jean, Evêque de Lubecq. Magnus mourut l'an 1543, laissant de CATHERINE, que Moréri dit fille de Henri l'Ancien, Duc de Brunswick-Lunebourg (ce que nous ne garantissons pas), morte le 20 Juin 1563; Dorothee, mariée, l'an 1552, à Christian III, Roi de Danemarck, morte le 7 Octobre 1571; Catherine, mariée à Gustave I, Roi de Suede, morte en 1535; François, qui suit; Sophie, épouse d'Antoine, Comte d'Oldenbourg, morte le 1 Juin 1571; et Ursule, qui épousa, l'an 1551, Henri VI, Duc de Mecklenbourg, morte l'an 1552.

1543. FRANÇOIS I succéda au Duc Magnus son pere. Il s'étoit opposé, l'an 1537, avec beaucoup de zèle aux Anabaptistes de Munster. Il renouvella ses prétentions au sujet de l'Electorat, et obtint de l'Empereur Maximilien II des Commissaires pour les examiner. Il les renouvella encore sous l'Empereur Rodolphe II l'an 1577, mais inutilement. Enfin il s'accorda avec Auguste, Electeur de Saxe, à ce sujet, et renonça à porter les armes électORALES. Son grand âge l'engagea, l'an 1581, à se démettre du Gouvernement, et à le céder à son fils aîné; ce qui causa un si grand mécontentement parmi les autres fils, qu'ils fermenterent les portes de la ville de Lawenbourg à leur pere, qui en fut affligé au point qu'il en mourut dans un village le 19 Mars de la même année, à l'âge de 83 ans. Ce Prince avoit épousé, l'an 1540, STAVLE, fille de Henri le Pieux, Duc de Saxe, dont il eut cinq fils et trois filles. L'aîné des fils (Magnus) fut un Prince ennemi du repos et déréglé dans ses mœurs. Il demeura longtemps en Suede, où il épou-

Protestans, il fut mis au ban de l'Empire. Nullement ébranlé par cette Sentence, il fit la guerre avec le Landgrave de Hesse à l'Empereur Charles-Quint, perdit contre lui la bataille de Mühlberg le 24 Avril 1547, et y demeura prisonnier. Sa captivité fut de cinq ans. Pour en sortir il fut obligé, l'an 1552, de renoncer à l'Electorat et à tous ses États sans exception. Tout ce que l'Empereur daigna lui laisser et à ses enfans, se réduisit à 50000 florins, pour lesquels on lui céda des Domaines jusqu'à la concurrence de cette somme. L'Electeur Maurice, son successeur, étant mort, comme on le verra ci-après, le 11 Juillet 1553, il ne négligea rien pour se faire rendre ce qu'il avoit perdu; mais ce fut en vain. Tout ce que les négociations du Roi de Danemarck et d'autres Princes purent obtenir en sa faveur, fut qu'en lui laissant pour sa vie le titre d'Electeur né, Auguste, successeur de Maurice son frere, lui abandonneroit les Comtés d'Altenbourg, de Sachsenbourg, d'Isenbourg, etc. et que la ligne d'Auguste venant à manquer, tout ce qui avoit appartenu à Jean-Frédéric lui reviendrait. Cette transaction fut signée par Jean-Frédéric, quelques heures avant sa mort, arrivée le 3 Mars 1554, au château de Weimar, et par ses fils, qui, l'année suivante, ratifierent le tout dans une Assemblée tenue à Naumbourg. Ce fut là aussi qu'on renouvela, dans le même tems, l'ancien pacte de confraternité héréditaire de succession et de défense réciproque, souvent violé jusqu'alors par le malheur des conjonctures, entre les Maisons de Saxe, de Brandebourg et de Hesse. (Imhoff.) M. de Thou fait de l'Electeur Jean-Frédéric l'éloge suivant: « C'étoit, dit-il, un grand homme, et qui, de l'aveu même de ses ennemis, étoit par la douceur de son caractère, par sa prudence, par sa grandeur d'ame, les plus excellens Princes; supérieur même à plusieurs d'entre eux par la constance avec laquelle il triompha de la mauvaise fortune ». Il avoit épousé, l'an 1527, SIBYLLE, fille de Jean le Pacifique, Duc de Cleves, de Berg et de Juliers, dont il laissa trois fils, Jean-Frédéric II, Jean-Guillaume et Jean-Frédéric III. Ce dernier mourut sans alliance, le 31 Octobre 1565, à l'âge de 27 ans. Nous faisons connoître ci-dessous les deux autres (1).

## BRANCHE CADETTE ELECTORALE DE SAXE, DITE ALBERTINE.

## MAURICE.

1548. MAURICE, né, le 21 Mars 1521, de Henri, Duc de Saxe, dit le Pieux, et de Catherine, fille de Magnus, Duc de Mecklenbourg, petit-fils, par son pere, d'Albert dit le Courageux, fils puîné de l'Electeur Frédéric II, se distingua dans sa jeunesse en différentes guerres. Il servit l'Empereur Charles-Quint, en 1544, contre la France, et, en 1546, contre la Ligue de Smalkalde, à laquelle, quoique Protestant, il ne voulut jamais s'unir. L'an 1548, le 24 Février, l'Empereur l'investit, à la Diete de Ratisbonne, de l'Electorat de Saxe au lieu de son cousin, Jean-Frédéric, mis au ban de l'Empire, et dépourvu de ses États. Charles ne trouva pas néanmoins dans le nouvel Electeur un partisan aussi dévoué qu'il l'espéroit à ses volontés. Irrité du refus que faisoit l'Empereur de rendre la liberté au Landgrave de Hesse, Maurice, gendre du prisonnier, trama sourdement, l'an 1550, une Ligue avec le Roi de France et plusieurs Princes d'Allemagne, et, pour mieux la couvrir, il consent de faire le siège de la ville de Magdebourg, que l'Empereur avoit mise au ban de l'Empire. Mais il fit volontairement traîner ce siège afin d'avoir le tems de rassembler plus de forces, et de s'assurer un plus grand nombre d'alliés. Enfin, après avoir pris la place au bout de treize mois, il leva le masque, et la Ligue éclata. L'Electeur de Saxe marcha avec une forte armée à Huspruck, dans le dessein d'y surprendre l'Empereur; mais ce Prince lui échappa, et se sauva de nuit, malade, ayant la goutte, et par un tems affreux, avec ses Officiers et les troupes de sa Maison. Il se retira à Wilch, place forte de Carinthie. Les Confédérés reprocherent très vivement à Maurice d'avoir favorisé l'évasion de l'Empereur. Il se contenta de répondre qu'il n'avoit pas de cage pour un si bel oiseau. En sortant d'Huspruck, l'Empereur avoit rendu la liberté au ci-devant Electeur, Jean-Frédéric. Celui-ci, malgré les mauvais traitemens qu'il avoit recus de ce Prince, aima mieux l'accompagner dans sa fuite que de suivre Maurice triomphant et maître de son Du-

## DUCS DE SAXE-LAWENBOURG.

sa, l'an 1568, Sophie, fille de Gustave I, Roi de Suede. Jean, successeur de Gustave I, et beau-frere de Magnus, indigné de sa conduite si andalouse, l'obligea de quitter la Suede. Il y laissa sa femme, et emmena sa concubine en Allemagne, où il fut mal reçu par ses freres. Magnus, ayant pris les armes en 1571, s'empara de Ratzebourg, pillâ la ville, et traita cruellement les Ecclesiastiques ainsi que les Laïques. Le Pape l'excommunia, et les Princes de la basse Saxe ayant assemblé une puissante armée contre lui, le contraigni-

rent de retourner en Suede, d'où il revint troubler de nouveau ses freres, mais le Duc François II se saisit de sa personne par adresse l'an 1588, et le tint enfermé dans le château de Ratzebourg jusqu'à sa mort arrivée l'an 1603. Sophie sa femme mourut en Suede l'an 1591. Ce Prince laissa un fils, Gustave, né l'an 1574, qui fut élevé en Suede, où il mourut le 11 Novembre 1592, après s'être inutilement efforcé de faire valoir ses droits sur le Duché de Lawenbourg. Les autres fils de François I sont François, qui suit;

(1) JEAN-FRÉDÉRIC II, né le 8 Janvier 1529, se rendit encore plus odieux que son pere à l'Empereur, pour avoir donné retraite à Guillaume de Grumbach et à ses complices, proscrits pour avoir assassiné l'Evêque de Wurzburg. Lui-même ayant été mis au ban de l'Empire par l'Empereur Maximilien II, l'exécution de ce Décret fut confiée à l'Electeur Auguste, qui, l'ayant assiégé dans le château de Grimmenstein, l'obligea, par famine, de se rendre le 13 Avril 1567. Conduit alors prisonnier à Vicenne, et de là à Neustad en Autriche, il y mourut, après 28 ans de captivité, le 9 Mai 1595. Ses biens avoient été confisqués en vertu de son ban et adjugés, dans la Diète provinciale de Saalfeld, tenue le 8 Janvier 1567, à Jean-Guillaume son frere, que l'Empereur avoit chargé d'exécuter ce jugement. Mais, à la priere des Electeurs Palatin et de Saxe, ils furent rendus dans la Diète de Spire, l'an 1570, à ses enfans, qui firent ensuite (le 6 Novembre 1572) avec leur oncle un nouveau partage en vertu duquel ils recouvrerent les Principautés d'Eisenach et de Cobourg avec les Préfectures de Gotha, de Tenneberg et de Volkerode. Jean-Frédéric II avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 26 Mai 1555, ACRIS, fille de Philippe I, Landgrave de Hesse, morte le 24 Novembre suivant 1570, le 12 Juin 1558, ELISABETH, fille de Frédéric II, Electeur Palatin, morte le 8 Février 1594. Les enfans qu'il laissa sont Jean-Casimir, qui suit, et Jean-Ernest, Duc de Saxe-Eisenach. JEAN-CASIMIR, Duc de Saxe-Cobourg, né le 12 Juin 1564, épousa, 1<sup>o</sup>, l'an 1586, ANNE sa cousine, fille d'Auguste, Electeur de Saxe, décédée le 7 Août 1613; 2<sup>o</sup> MARGUERITE, fille de Guil-

laume, Duc de Brunswick Lunebourg, morte le 7 Août 1643. Il précéda celle-ci au tombeau, et mourut sans enfans le 16 Juillet 1633.

JEAN-ERNEST, frere de Jean-Casimir, recueillit sa succession, et mourut comme lui sans postérité le 13 Octobre 1638. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> ELISABETH, fille de Jean, Comte de Mansfeld; 2<sup>o</sup> CHRISTINE, fille de Guillaume IV, Landgrave de Hesse. Sa succession revint à ses deux cousins dont on va parler.

JEAN-GUILLAUME, deuxième fils de l'Electeur de Saxe Jean-Frédéric I, en mourant le 2 Mars 1573, avoit laissé de sa femme SUSANNE, fille de Frédéric III, Electeur Palatin, deux fils, Frédéric-Guillaume, Duc de Saxe-Altenbourg, dont la branche finit, l'an 1672, dans la personne de Frédéric-Guillaume III son petit-fils, et Jean, Duc de Saxe-Weimar. Celui-ci, étant mort le 31 Octobre 1603, laissa de sa femme DONOTRIE-MARIE, fille de Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, un grand nombre d'enfans, dont les deux principaux sont,

1<sup>o</sup> GUILLAUME, Duc de Saxe-Weimar, qui mourut le 17 Mai 1662, laissant d'ELDONORIS-DONOTRIE, fille de Jean-George II, Prince d'Anhalt, une nombreuse lignée dans laquelle il faut distinguer les deux fils dont la postérité subsiste jusqu'à nos jours, savoir, Jean-Ernest, Duc de Saxe-Weimar, et Jean-George, tige de la branche de Saxe-Eisenach.

2<sup>o</sup> ERNEST, tige de la branche de Gotha, qui fleurit encore de nos jours.

ché. Ferdinand, Roi des Romains, muni des pleins pouvoirs de l'Empereur, traite avec les Chefs de la Ligue, et les engage à signer, le 2 Août 1552, la Pacification de Passau. Albert, Margrave de Brandebourg-Bareith, est le seul qui refuse d'y souscrire. L'Empereur se sert de lui pour se venger de Maurice. Albert, avec ses troupes, ravage impitoyablement les provinces de la haute Allemagne. La Chambre impériale le met au ban de l'Empire, et commet l'Electeur de Saxe pour exécuter cette Sentence. L'an 1553, l'Electeur gagne contre le Margrave, le 9 Juillet, la bataille de Sivershusen près de Peine; mais il y reçoit des blessures dont il meurt deux jours après. Il avoit épousé, le 9 Janvier 1541, AGNÈS, fille de Philippe, Landgrave de Hesse, dont il eut Anne, deuxième femme de Guillaume, Prince d'Orange.

## AUGUSTE, DIT LE PIEUX.

1553. AUGUSTE, surnommé LE PIEUX, né le 31 Juillet 1526, deuxième fils de Henri le Pieux, Duc de Saxe, et de Catherine de Mecklenbourg, fut Administrateur de l'Evêché de Mersbourg en 1544; succéda, en 1553, à son frere Maurice dans l'Electorat de Saxe; fit, en 1554, la convention de Naumbourg avec l'ancien Electeur Jean-Frédéric et ses enfans; renouvela, en 1555, le pacte de confraternité avec les Maisons de Brandebourg et de Hesse; sécularisa, l'an 1561, tous les Evêchés de sa dépendance, et reçut, en 1566, de l'Empereur Maximilien II, l'investiture de ses Etats avec dix étendards: solennité qui fut la dernière de cette espece en Allemagne, les investitures d'apparat ayant été depuis abolies par désuétude.

Jean-Frédéric, Duc de Saxe, fils de l'Electeur déposé, sentoît vivement la perte que son pere et lui avoient faite, et desiroit ardemment de recouvrer l'héritage dont il étoit privé. Un Gentilhomme de Saxe, nommé Groumbach, s'offrit de satisfaire ce desir. Classé de son pays pour crimes, en 1563, il s'étoit retiré avec ses complices à Gotha, résola de se venger de l'Electeur Auguste, que l'Empereur Ferdinand avoit chargé de faire exécuter l'arrêt de sa proscription. Il trama d'abord contre lui un assassinat. Le complot ayant été découvert, l'Electeur Auguste, muni d'une Commission impériale, marche à Gotha, où Groumbach, soutenu par le Duc, s'étoit renfermé avec une troupe de soldats attachés à sa fortune. La place, après une vigoureuse résistance, est obligée de se rendre. Le Duc Jean-Frédéric, aussi malheureux que son pere, est arrêté et conduit à Vienne dans une charrette avec un bonnet de paille sur la tête, et ses Etats sont donnés à Guillaume son frere. Groumbach et ses complices expient leurs crimes dans les supplices en 1567.

Les Réformés ayant voulu s'introduire dans les Etats

d'Auguste, ce Prince les en écarta, et fit dresser le fameux corps de doctrine, connu sous le nom de *Formule de Concorde*, pour réunir les Luthériens qui commencent à se diviser. Auguste céda, l'an 1579, à Joachim II, Electeur de Brandebourg, le Burgravat de Magdebourg, en se réservant le titre avec quelques Bailliages, et obtint, en 1583, une partie du Comté vacant de Henneberg pour les frais de la guerre de Gotha. Il s'opposa, l'an 1582, dans la Diète d'Ausbourg, à la réception du Calendrier grégorien, parla long-tems pour montrer qu'on ne pouvoit l'admettre sans donner atteinte à la liberté germanique, attendu le ton impérieux que le Pape y prenoit pour le faire adopter; et son avis fut suivi par tout le parti protestant. Auguste mourut le 11 Février 1586, laissant ses finances en très bon ordre. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 7 Octobre 1548, ANNE, fille de Christian III, Roi de Danemarck, morte le 1 Oct. 1585, dont il eut Christian, qui suit; Elisabeth, mariée, en 1568, à Jean-Casimir, Comte Palatin (puîné) du Rhin; Dorothee, alliée, en 1585, à Henri-Jules, Duc de Brunswick; Anne, mariée, en 1585, à Jean-Casimir, Duc de Saxe-Cobourg; et treize autres enfans morts en bas âge. Un second mariage qu'il fit, le 3 Janvier 1586, avec AGNÈS-HEDWIGE, fille de Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, ne lui donna point d'enfans: sa veuve se maria à Jean, Duc de Holstein. Auguste embellit la Saxe de plusieurs édifices publics, et dépensa des sommes considérables à faire bâtir le château d'Augustebourg; ce qui n'empêcha pas qu'après sa mort on ne trouvât 17 millions d'écus dans son trésor. (De Grace, *Hist. de l'univers*, T. V, part. 2, p. 49.)

## CHRISTIAN I.

1586. CHRISTIAN I, fils d'Auguste et son successeur, né le 29 Octobre 1560, quitta la religion Luthérienne pour embrasser la Réformée. Il envoya, l'an 1591, du secours à Henri IV, Roi de France, contre la Ligue. Sa mort arriva le 25 Sept. de la même année. Ce Prince avoit épousé, l'an 1582, SOPHIE, fille de Jean-George, Electeur de Brandebourg, morte le 7 Décembre 1622, dont il eut Christian II, qui suit; Jean-George, Electeur après son frere; Auguste, Administrateur de l'Evêché de Naumbourg; Sophie, mariée, en 1610, à François, Duc de Poméranie; et Dorothee, Abbesse de Quedlinbourg.

## CHRISTIAN II.

1591. CHRISTIAN II, fils de Christian I, né le 23 Septembre 1583, succéda, l'an 1591, à son pere, sous la tutelle de Frédéric-Guillaume, Duc de Saxe-Altenbourg, qui lui fit reprendre la religion Luthérienne au lieu du Calvinisme introduit par son pere.

## DUCS DE SAXE-LAWENBOURG.

Henri, né l'an 1550, qui, ayant embrassé la religion luthérienne, fut Archevêque de Brême l'an 1567, Evêque d'Osabruck l'an 1574, Administrateur de Paderborn en 1577, donna du secours, l'an 1583, mais sans succès, à Gebhard Truchsess, Electeur de Cologne, déposé pour cause d'hérésie, et mourut le 23 Avril 1585; Maurice, qui servit, l'an 1579, dans l'armée des Provinces-Unies contre les Espagnols, et mourut l'an 1616; Frédéric, né en 1554, Evêque suffragant de Cologne, Prévôt du Chapitre de Brême, et Chanoine de Strasbourg, lequel signala son zèle pour les Catholiques contre les Protestans, et mourut le 8 Décembre 1586. Le Duc François I eut aussi trois filles; Dorothee, mariée, le 10 Décembre 1570, à Wolfgang, Duc de Brunswick-Grubenhagen, morte l'an 1586; Ursule, mariée, l'an 1569, à Henri, Duc de Brunswick; et Sidonie-Catherine, mariée, le 10 Janvier 1567, à Wenceslas-Adam, Duc de Teschen, 2<sup>e</sup>, le 16 Février 1586, à Emeric Fozgat, Comte de Treuschin, morte au mois de Juin de l'an 1594.

1586. FRANÇOIS II, né l'an 1517, second fils du Duc François I, lui succéda au Duché de Saxe-Lawenbourg. Il servit d'abord dans les troupes de Philippe II, Roi d'Espagne, sous le commandement

d'Alexandre, Prince de Parme. Ayant pris le gouvernement de ses Etats, il fit publier, l'an 1585, une Ordonnance concernant la religion luthérienne. L'an 1588, il fit enfermer son frere aîné, Magnus, qui excitoit de nouveaux troubles dans la basse Saxe. François II mourut l'an 1610. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1574, MARCUEIRE, fille de Philippe, Duc de Poméranie, morte le 8 Septembre 1581; 2<sup>o</sup>, l'an 1582, MARIE, fille de Jules, Duc de Brunswick-Wolfenbittel, morte le 13 Août 1626. De ces deux mariages sortirent dix-neuf enfans, dont les principaux sont Auguste, qui suit; Jules-Henri, qui vint ensuite; François-Charles, qui, s'étant mis au service de la Suede, fut fait prisonnier, l'an 1630, par le Comte de Pappenheim, après quoi, s'étant fait Catholique, il voyagea plusieurs fois en Italie, et mourut sans enfans le 2 Mai 1669; Rodolphe Maximilien, qui, ayant embrassé la religion catholique en Italie, servit ensuite l'Empereur contre les Suédois, commanda en qualité de Général d'Artillerie, l'an 1631, à la bataille de Leipzig, et sauva le Général Tilli des mains des ennemis qui l'emmenèrent prisonnier (il mourut le 1 Octobre 1647); et François-Henri, Colonel dans l'armée suédoise, qui eut en partage Frauzhagen au pays de Lawenbourg, mort le 26 Novembre 1658.

L'an 1610, il obtint de l'Empereur Rodolphe II, le 27 Juin, l'investiture des Etats vacans de Juliers; mais elle n'eut point d'effet. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 23 Juin 1611, sans enfans. Ce Prince avoit épousé, dans le mois de Septembre 1602, HEDWIGE, fille de Frédéric II, Roi de Danemarck.

### JEAN-GEORGE I.

1611. JEAN-GEORGE I, né le 5 Mars 1585, Administrateur de l'Evêché de Mersbourg en 1603, Electeur, après Christian II son frere, en 1611, prit le parti de l'Empereur contre les Bohémiens, et s'empara, l'an 1620, de Bautzen en Lusace. L'Edit de Ferdinand II, de 1629, pour la restitution des biens ecclésiastiques, le fit entrer dans l'alliance de la Suede. Ses troupes, jointes à celles de cette Couronne, contribuèrent à la victoire qu'elles remportèrent à Leipsick le 7 Septembre 1631. Le 13 du même mois il reprit Leipsick et reconquit ensuite toute la Misnie que les Impériaux lui avoient enlevée. De là étant entré dans la Bohême, il se saisit de Leutmeritz le 28 Octobre, conduisit ensuite son armée devant Prague qui lui ouvrit ses portes le 11 Novembre, et se logea dans le palais du Général de Walstein, qui en étoit sorti quelques jours auparavant. Tout le reste de la Bohême suivit l'exemple de la capitale, excepté Pilsen, Ludweis et Tabor. Les bannis de Bohême revinrent alors prendre possession de leurs biens; les paysans soulevés pillèrent ceux des Ecclésiastiques qui s'étoient absentes, et assommerent les soldats de l'Empereur. Mais Prague fut reprise, le 15 Mai 1632, par Walstein, qui acheva dans le cours du même mois la conquête de ce Royaume. L'Electeur Jean-George continua néanmoins la guerre dans les trois années suivantes, sans se laisser ébranler ni par les revers ni par les sollicitations qu'on lui fit pour le détacher du parti de la Suede. Mais, l'an 1635, irrité de voir le Général Oxenstiern déclaré à Heilbronn Chef de la Ligue protestante, il fit sa paix, le 10 Mai, dans Prague avec l'Empereur à des conditions très avantageuses, dont les principales furent que l'exercice de la religion protestante seroit libre dans l'Empire, à l'exception des pays héréditaires de la Maison d'Autriche; que l'Electeur de Saxe jouiroit pendant cinquante ans des revenus ecclésiastiques; qu'il disposeroit de trois places dans l'Archevêché de Magdebourg, et que son fils en seroit Administrateur. Plusieurs Princes et villes impériales accédèrent à ce Traité. Jean-George obtint de plus pour les frais de la guerre la haute et la basse Lusace. Cet accommodement ne lui procura pas toutefois la tranquillité qui en étoit l'objet. Il fut obligé, pour défendre ses Etats, de prendre les armes contre les Suédois, qui le battirent, le 23 Octobre de la

même année, à Dommitz, et, le 4 Octobre 1636, à Wistock. Il fut plus heureux, le 24 Sept. 1643, au combat de Dutilingue, où il aida les Impériaux à battre les François. Il fit ensuite avec les Suédois une treve qui dura jusqu'au Traité de Westphalie. Ce Prince mourut le 8 Octobre 1656. » Jean-George, dit un habile » homme, joignoit à peu de talens une ame merce- » naire. L'intérêt momentané qui le régloit, le ren- » doit incertain dans ses démarches; il en faisoit trop » ou pas assez. Moins fait pour fortifier le parti qu'il » embrassoit que pour affoiblir le parti contraire, il » n'étoit propre qu'à faire durer les troubles. » (Condillac.) Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 16 Septembre 1604, SIBYLLE-ELISABETH, fille de Frédéric, Duc de Wurtemberg, morte, le 20 Janvier 1606, sans enfans; 2<sup>o</sup>, le 19 Juillet 1607, MADELEINE-SIBYLLE, fille d'Albert-Frédéric de Brandebourg, Duc de Prusse, morte le 12 Février 1659, dont il eut Jean-George, qui suit; Auguste, auteur de la branche de Weissenfels; Christian, tige de la branche de Mersbourg; Maurice, auteur de la branche de Zeitz (ces trois branches sont à présent éteintes); Sophie-Eléonore, mariée, en 1627, à George II, Landgrave de Hesse-Darmstadt; Marie-Elisabeth, mariée, en 1630, à Frédéric, Duc de Holstein-Gottorp; Madeleine-Sibylle, aliée, en 1634, à Christian, Prince royal de Danemarck, 2<sup>o</sup>, en 1652, à Frédéric-Guillaume II, Duc de Saxe-Altenbourg.

### JEAN-GEORGE II.

1656. JEAN-GEORGE II, né le 31 Mai 1613, Electeur en 1656, exerça le Vicariat de l'Empire en 1657 et 1658. Il assista, cette dernière année, à l'élection de l'Empereur Léopold. En 1664, il contribua dans la Diète de Ratisbonne à la déclaration de la guerre contre les Turcs. En 1672, il fit alliance avec l'Electeur de Brandebourg. Il envoya, l'an 1674, du secours à l'Empereur dans la guerre sur le Rhin. Sa mort arriva le 22 Août 1680. Ce Prince avoit épousé, le 11 Novembre 1638, MADELEINE-SIBYLLE, fille de Christian, Margrave de Brandebourg-Bareith, morte le 20 Mars 1687, après lui avoir donné Jean-George, qui suit; et Erdmuth-Sophie, mariée, en 1662, à Christian-Ernest, Margrave de Brandebourg-Bareith.

### JEAN-GEORGE III.

1680. JEAN-GEORGE III, fils et successeur de Jean-George II, né le 20 Juin 1647, commanda, en 1673, les troupes de son pere sur le Rhin, et devint Electeur en 1680. Il contribua, l'an 1683, à la levée du siège de Vienne, formé par les Turcs. Il entra, l'an 1686, dans l'alliance conclue à Ausbourg entre l'Empereur, l'Espagne, la Suede, et autres Princes, fit les

### DUCS DE SAXE-LAWENBOURG.

1619. AUGUSTE, né le 17 Février 1576, après avoir succédé au Duc François II son pere, se conduisit si sagement dans les guerres qui désoloient l'Allemagne, qu'il empêcha les irruptions des ennemis dans son Duché, et secourut de ses propres biens, comme un bon pere, ses sujets qui étoient dans la nécessité. Il mourut le 18 Janvier 1656, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1621, ELISABETH-SOPHIE, fille de Jean-Adolphe, Duc de Sleswick, morte l'an 1627; 2<sup>o</sup>, l'an 1633, CATHERINE, fille de Jean XVI, Comte d'Oldenbourg, morte le 29 Février 1644. Du premier lit il laissa Anne-Elisabeth, née le 23 Août 1624, mariée, l'an 1669, à Guillaume-Christophe, Landgrave de Hesse-Hombourg, qui s'en fit séparer après avoir dépensé sa dot, décédé l'an 1688; et Sibylle-Hedwige, née le 30 Juillet 1625, mariée, l'an 1654, à son cousin François-Erdman, Duc de Saxe-Lawenbourg, morte le 1<sup>o</sup> Août 1703.

1656. JULES-HENRI se mit en possession du Duché de Saxe-Lawenbourg après la mort d'Auguste son frere. Ayant embrassé la religion catholique, il servit l'Empereur, en 1618, contre les Bohémiens. Il assista, l'an 1653, au nom de sa Maison, à la Diète de Ratisbonne. Ce Prince mourut le 20 Novembre 1665. Il avoit

épousé en premières nocces ANNE, fille d'Edzard II, Comte d'Oldenbourg, et veuve, 1<sup>o</sup> de Frédéric IV, Electeur Palatin, 2<sup>o</sup> d'Ernest-Frédéric, Margrave de Bade, morte sans enfans l'an 1621. Il contracta, le 27 Février 1628, un second mariage avec ELISABETH-SOPHIE, fille de Jean-George, Electeur de Brandebourg, et veuve de Janus, Prince de Radcevil, morte le 24 Décembre 1629. Il contracta une troisième alliance avec ANNE-MADELEINE POPPEL DE LOKKOWITZ, veuve de Zbiako, Comte de Colowrat, qui lui apporta plusieurs terres en Bohême, morte le 7 Septembre 1668. Du second lit est venu François-Erdman, qui suit; et du troisième Marie-Benigne-Françoise, née le 19 Juillet 1635, mariée, l'an 1651, à Octave Piccolomini, Duc d'Amalfi, morte en 1690; et Jules-François, qui viendra après son frere.

1665. FRANÇOIS-ERDMAN, né le 25 Février 1629, avoit servi, l'an 1656, dans l'armée des Suédois du vivant de Jules-Henri son pere auquel il succéda. Sa Régence ne fut que d'environ neuf mois. Il mourut, le 31 Juillet 1666, sans enfans de SIBYLLE-HENWIGE, fille d'Auguste, Duc de Saxe-Lawenbourg, qu'il avoit épousée l'an 1634.

campagnes suivantes, et assista au siège de Mayence en 1689. Il commanda l'armée de l'Empire sur le Rhin en 1691. Ce Prince mourut le 22 Septembre de la même année à Tubingue, âgé de 44 ans. Il avoit épousé, le 9 Octobre 1666, ANNE-SOPHIE, fille de Frédéric III, Roi de Danemarck, morte le 1 Juillet 1717, après lui avoir donné Jean-George, qui suit, et Frédéric-Auguste, Electeur après son frere.

## JEAN-GEORGE IV.

1691, JEAN-GEORGE IV, né, le 18 Octobre 1668, de Jean-George III et d'Anne-Sophie, Electeur en 1691, mourut, le 27 Avril 1694, sans enfans. Il avoit épousé, le 17 Avril 1692, ELISABETH-ERDMUTH-LOUISE DE SAXE-EISENACH, et veuve de Jean-Frédéric, Margrave de Brandebourg-Anspach, morte le 9 Septembre 1696.

## FRÉDÉRIC-AUGUSTE I.

1694, FRÉDÉRIC-AUGUSTE I, né le 12 Mai 1670, succéda, l'an 1694, à son frere, Jean-George IV, dans l'Electorat. Ce Prince fit, en 1695, une campagne en Hongrie contre les Turcs, avec huit mille hommes de ses troupes, força le Sultan de se retirer de Lippa le 17 Août 1696, et livra, près de Pesth, une sanglante bataille aux Turcs, dont le succès, quoique non décisif, conserva néanmoins la Transylvanie. Le 27 Juin 1697, Frédéric-Auguste fut élu Roi de Pologne par une partie de la nation, et se maintint contre le Prince de Conti, élu par une autre partie des Polonois. Il fut couronné le 15 Septembre suivant. (Voy. *les Rois de Pologne.*) Sa mort arriva le 1 Février 1733. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1693, CHRISTINE-EBERHARDINE, fille de Christian-Ernest, Margrave de Brandebourg-Bareith, dont il eut Frédéric-Auguste, qui suit.

## FRÉDÉRIC-AUGUSTE II.

1733, FRÉDÉRIC-AUGUSTE II, né le 7 Octobre 1696, devint Electeur de Saxe le 1 Février 1733, fut élu Roi de Pologne, par une partie des Polonois, le 5 Octobre suivant, et couronné le 17 Janvier 1734. (Voy. *les Rois de Pologne.*) L'an 1740, après la mort de l'Empereur Charles VI, il se réunit aux prétendants à la succession de la Maison d'Autriche, comme ayant épousé la fille aînée de l'Empereur Joseph; mais il renouça dans la suite à ses prétentions par les Traités

faits avec la Reine de Hongrie les 20 Décembre 1743 et 8 Janvier 1745. Piqué de ces Traités, le Roi de Prusse déclare la guerre à l'Electeur de Saxe dans le mois d'Août 1745. » Tous ceux qui se liguent, dit-il, » avec les Puissances que je combats, sont mes ennemis. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, a conclu » un Traité défensif avec Marie-Thérèse, il est mon » ennemi, et je lui déclare que je marche contre lui. » Telle est la substance du Mémoire que le Roi de Prusse publia avant d'entrer en Saxe. La même année 1745, le Prince d'Anhalt ayant battu, le 15 Décembre, à la vue de Dresde, l'armée de l'Electeur, commandée par le Général Renard, s'empare de Leipsick, dont il tire une contribution de deux millions d'écus. A cette nouvelle le Roi de Prusse accourt avec toute son armée, fait investir Dresde, d'où l'Electeur s'étoit sauvé, entre dans la ville, désarme deux régimens de milice qui en faisoient la garnison, se rend au palais, traite les deux Princes et les trois Princesses de Saxe avec tous les honneurs dus à leur rang, et donne des fêtes brillantes. Le 25 Décembre suivant, Traités conclus à Dresde, l'un entre le Roi de Prusse et l'Electeur de Saxe, l'autre entre le Roi de Prusse et la Reine de Hongrie. Par le premier, l'Electeur de Saxe cede au Roi de Prusse ce qui est en contestation entre eux, et s'oblige à lui payer à la foire de Leipsick proclaine un million d'écus d'Allemagne. L'an 1756, l'Europe étonnée fut témoin d'un acte d'hostilité dont elle n'avoit point vu d'exemple depuis long-tems. Sans déclaration de guerre, et au milieu d'une profonde paix entre la Saxe et la Prusse, le Prince Ferdinand de Brunswick entre en Saxe, le 29 Août, à la tête de 60 mille Prussiens, et s'empare de Leipsick. Cette invasion est accompagnée d'un manifeste où le Roi de Prusse déclare qu'il est forcé à cette entreprise par les projets hostiles de la Reine de Hongrie, que sa prudence l'oblige à prévenir, en attaquant cette Princesse dans ses Etats de Bohême. L'Electeur essaie en vain de détourner l'orage qui le menace, en faisant faire au Roi de Prusse des propositions de neutralité. Pour réponse il ne reçoit que ces mots accablans : *Tout ce que vous me proposez ne me convient pas; je n'ai point de proposition à faire.* Celui qui parloit ainsi entroit en même tems à la tête d'une armée en Saxe. L'Electeur sort de Dresde, le 10 Septembre, et se rend au camp de Pirna, où 17 mille Saxons étoient campés. Le même jour le Roi de Prusse arrive à Dresde, entre dans le palais où la Reine-Électrice étoit restée, et exige d'elle la clef des archives. Sur son refus on enfonce les

## DUCS DE SAXE-LAWENBOURG.

1666, JULES-FRANÇOIS, né à Prague le 16 Septembre 1641, successeur du Duc François-Erldman son frere, servit l'Empereur en qualité de Feld-Maréchal. L'an 1670, il chercha à concilier ses prétentions à l'Electorat avec Jean-George II, Electeur de Saxe, et l'on projeta là-dessus un pacte de famille et de succession mutuelle, qui n'eut point d'exécution. Il obtint seulement, en 1671, de l'Electeur de Saxe de pouvoir porter dans ses armes les épées de Grand Maréchal de l'Empire les pointes reversées. Il dégagea, l'an 1683, la ville de Mollen et ses dépendances, que tenoient les habitans de Lubec, et s'en remit en possession. Il mourut le dernier mâle de sa Maison le 29 Septembre 1689. Il avoit épousé, le 9 Avril 1668, HANOVRE-AUGUSTE, fille du Comte Palatin Chrétien-Auguste de Sultzbach, morte le 29 Octobre 1681. Il eut de ce mariage Anne-Marie-Françoise, née le 13 Janvier 1672, mariée, le 20 Octobre 1690, à Philippe-Guillaume, Comte Palatin du Rhin de Neubourg, dont elle eut une fille, mariée à Ferdinand, Duc de Bavière; le 2 Juillet 1697, à Jean-Gaston, Grand Duc de Toscane, morte le 15 Octobre 1741; et Françoise-Sibylle-Auguste, née le 21 Janvier 1675, mariée, le 28 Mars 1690, à Louis-Guillaume, Margrave de Bade-Baden, décédée le 11 Juillet 1733.

La succession de Saxe-Lawenbourg a été beaucoup contestée, par l'Electeur de Saxe, qui se foudoit sur le Traité de confraternité du mois de Septembre 1670 et de 1671, et sur l'expectative accordée à la Maison électorale de Saxe, en 1507, par l'Empereur Maximilien I, confirmée depuis par l'Empereur Charles V à l'Electeur Maurice de Saxe. Ce droit fut confirmé de nouveau à la branche électorale de Saxe par l'Empereur Léopold en 1666 et en 1687;

mais, en 1697, l'Electeur de Saxe vendit ses droits à l'Electeur de Brunswick-Lunebourg, à condition qu'il en prendroit également l'investiture, et que l'Electeur de Saxe succéderoit dans le Duché de Lunebourg au défaut des Electeurs de Brunswick-Lunebourg. Les Ducs de Saxe de la branche Ernestine s'opposèrent à la transaction de 1697, fondés sur l'expectative de 1507, accordée à la branche Ernestine comme l'aînée de sa Maison. Les Princes d'Anhalt fonderoient leur opposition sur les droits du sang, étant descendus, comme les derniers Ducs, de Bernard, Comte d'Ascanie, à qui le pays de Lawenbourg fut donné. Les Ducs de Mecklenbourg alleguoient des Traités de successions mutuelles faites, en 1421 et 1538, entre les Ducs de Mecklenbourg et de Saxe-Lawenbourg. Les Ducs de Holstein-Gottorp réclamoient des dépendances du Bailliage de Rheinbeck, dont le Duc François s'étoit emparé dans le siècle précédent. Les Couronnes de Suede feroient des prétentions sur le pays de Hadeln comme dépendant du Duché de Bremen, dont elle étoit en possession. Les deux filles du Duc Jules-François prétendoient à des terres dont les filles pouvoient hériter; mais elles furent déboutées de leurs demandes, et n'eurent en de la succession que les terres situées en Bohême. Les Ducs de Brunswick-Lunebourg s'appuyoient sur ce que les Etats de Lawenbourg avoient appartenu autrefois à Henri le Superbe et à Henri le Lion leurs ancêtres, et qu'à l'extinction de cette Maison de Saxe ils devoient être réunis à la Maison dont ils avoient été distraits. La Maison de Brunswick-Lunebourg est restée jusqu'à présent en possession du tout par forme de séquestre, et le sultrage à la Diète a été suspendu.

portes; et le Roi de Prusse, après avoir examiné tous les papiers, est surpris de n'y trouver aucune trace de l'alliance offensive qu'il supposoit conclue entre la Saxe, la Russie et l'Autriche, contre lui. Il fait investir le camp des Saxons à Pirna, et de celui qu'il occupe à Zedlitz il commande dans la Saxe en conquérant. Bataille de Welmina, ou de Lowositz, sur les frontières de Bohême, le 1 Octobre, entre le Roi de Prusse et le Comte de Brown, Général des Autrichiens, envoyés pour dégager le camp de Pirna. Elle ne fut point décisive; mais l'armée saxonne fut obligée, le 15 du même mois, de se rendre par capitulation. Le même jour l'Electeur de Saxe se retire au château de Königstein, et de là, douze jours après, à Varsovie. La Saxe reste à la discrétion du Roi de Prusse jusqu'à la paix conclue à Hubertsbourg en Saxe le 15 Février 1763. Durant tout cet intervalle il y exerça le droit de conquête avec la plus grande rigueur. Dès qu'il se vit maître de Leipsick et de Dresde, il établit un Bureau militaire à Torgau pour la perception des revenus de l'Electorat, fit ouvrir les arsenaux, s'empara des armes et des munitions, vida les caisses du Souverain, établit les plus fortes contributions qu'il renouvella selon ses besoins, et enrôla les Saxons par force pour recruter ses troupes. Si les loix de la guerre peuvent autoriser cette conduite, il en faut d'autres pour justifier les excès auxquels les Officiers de ce Monarque se portèrent contre des particuliers attachés à la Cour de Saxe, et sur-tout contre le Comte de Brühl, Ministre de Son Altesse Electorale. Non contents de piller la superbe maison de campagne de ce Ministre, les Prussiens brûlerent les magnifiques tableaux qu'il y avoit rassemblés, et couperent à trois pieds de terre tous les arbres du parc. Il seroit à souhaiter pour la gloire du Roi de Prusse qu'il eût désavoué publiquement des procédés si peu conformes à la dignité de son caractère, à l'élevation de son ame, et à la générosité de son cœur. Frédéric-Auguste rapporta dans son Electorat des infirmités qui le conduisirent au tombeau le 5 Octobre 1763. Ce Prince avoit épousé, le 20 Août 1719, MARIE-JOSEPH D'AUTRICHE, fille aînée de l'Empereur Joseph I, morte à Dresde, où elle étoit restée après la retraite de son époux, le 17 Novembre 1757. Elle lui donna Frédéric-Christian, qui suit; François-Xavier-

Auguste, né le 25 Août 1730, qui fut Administrateur de l'Electorat pendant la minorité de son neveu; Charles-Christian, né le 13 Juillet 1733, nommé Duc de Curlande; Albert-Casimir, Duc de Teschen, né le 11 Juillet 1738, Lieutenant-Gouverneur-Général du Royaume de Hongrie, marié, le 8 Avril 1766, à Marie-Christine, Archiduchesse d'Autriche, fille de l'Empereur François et de Marie-Thérèse, Impératrice Reine; Clément-Wenceslas, né le 28 Sept. 1739, Evêque de Frisingue et de Ratisbonne, Electeur de Treves; Marie-Amélie, mariée, le 9 Mai 1738, à Don Carlos, Roi de Naples, aujourd'hui Roi d'Espagne; Marie-Anne, alliée, le 13 Juin 1747, à Maximilien-Joseph, Electeur de Bavière; Marie-Joséphine, mariée, le 9 l'év. 1747, à Louis, Dauphin de France; Marie-Elisabeth; Marie-Christine; et Marie Cunégonde. (Voy. *les Rois de Pologne*.) Frédéric-Auguste eu montant sur le trône de Pologne avoit embrassé, comme son pere, la religion catholique, dans laquelle ses descendants ont persévéré, quoique la Confession d'Ausbourg soit la seule regle du culte public en Saxe.

## FREDERIC-CHRISTIAN.

1763. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN-LÉOPOLD, né le 5 Septembre 1722, devint Electeur de Saxe après Frédéric-Auguste II, son pere, le 5 Octobre 1763. Il mourut le 17 Déc. suivant. Il avoit épousé, le 13 Juin 1747, MARIE-ANTOINETTE DE BAVIERE, fille de l'Empereur Charles VII, dont il eut Frédéric-Auguste, qui suit; Charles-Maximilien, né le 24 Septembre 1752; Antoine-Clément, né le 27 Décembre 1755; Maximilien-Marie, né le 13 Avril 1759; Marie-Amélie, alliée à Charles-Auguste, Duc de Deux-Ponts; et Thérèse-Marie, née le 27 l'évrier 1761.

## FREDERIC-AUGUSTE III.

1763. FRÉDÉRIC-AUGUSTE III, né le 23 Décembre 1750, fils aîné de Frédéric-Christian, est Electeur de Saxe depuis le 17 Décembre 1763, a épousé, le 17 Janvier 1769, MARIE-AMÉLIE, fille de Frédéric, Prince Palatin de Deux-Ponts, dont il a Marie-Auguste-Antoinette, née le 21 Juin 1782.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## MARGRAVES DE MISNIE.

LA MISNIE, érigée en Margraviat au <sup>x</sup> siècle, ainsi que la Lusace, pour arrêter les courses des Normands et des Slaves, n'a pas toujours eu la même étendue. Bornée aujourd'hui par le Duché de Saxe, la Principauté d'Anhalt, la Lusace, la Bohême, la Thuringe et la Franconie, elle forme à-peu-près un carré de 40 lieues de longueur sur autant de largeur. Son nom lui vient de sa capitale, nommée en Allemand Meissen, dont originairement elle n'excédoit guere le territoire.

Nul Ecrivain n'a traité des premiers Margraves de Misnie avec plus d'exactitude que le célèbre George Eckard dans ses *Origines saxonnes*. C'est le guide que nous suivrons, aussi loin qu'il pourra nous conduire, dans la Chronologie historique que nous allons tracer de ces Princes.

## GONTHIER ET RICDAG.

GONTHIER, fils d'Eckard ou d'Eggihard, issu d'une ancienne et noble famille de Thuringe, mais non pas du fameux Witikinde, Duc de Saxe, comme plusieurs

modernes le supposent, jouissoit du Margraviat de Misnie sous l'Empereur ou Roi de Germanie, Otton I. Etant entré, l'an 953, dans la conspiration de Ludolphe, fils de ce Prince, contre son pere, il fut condamné avec lui et privé de son honneur, dit l'histo-

rien Witikinde, c'est-à-dire de son Margraviat, qui fut donné à RĪCĪDAG ou RĪCĪDAW, premier Comte de Mansfeld, dont il avoit épousé la sœur. Gonthier reentra néanmoins en grace auprès d'Otton, qui, l'an 968, l'envoya devant lui en Calabre avec Sigefroi, pour venger la perfidie que les Grecs lui avoient faite lorsqu'ils lui amenerent Théopanie pour épouser son fils. Gonthier, après la mort d'Otton I, continua de servir l'Etat sous Otton II, qu'il paroît avoir suivi dans toutes ses expéditions. Il périt à la dernière, où ce Monarque, surpris dans une embuscade par les Grecs le 13 Juillet 982, vit toute son armée taillée en pièces, et n'échappa lui-même que par la fuite. Gonthier laissa de son mariage Eckard, Gunzelin et Brunon. Sa veuve, dont on ignore le nom et la naissance, épousa en secondes noces Miclas I, Duc de Pologne. Ricdag survécut à Gonthier, et continua de gouverner la Misnie dont les limites étoient déjà fort reculées. Mais, l'an 984, Boleslas II, Duc de Bohême, lui envela par surprise la ville de Mersbourg avec la meilleure partie du Margraviat. Ricdag étant mort l'année suivante, la Misnie, qu'il n'avoit pas su défendre, fut refusée à Charles son fils, qui par là se vit réduit à son Comté de Mansfeld et aux biens allodiaux de sa Maison. Gerburge, sœur de Charles, se fit Religieuse à Quedlimbourg, où elle mourut en 1022; et N., son autre sœur, épousa Boleslas Chrobri, Duc de Pologne. Ricdag avoit fondé lui-même l'Abbaye de Gerbstad dont Elsvit sa sœur fut Abbesse. (Eckard, *Hist. geneal. princip. saxon.* pp. 158-167.)

## E C K A R D I.

985. ECKARD, fils de Gonthier, fut pourvu par l'Empereur Otton III du Margraviat de Misnie après la mort de Ricdag. Il attaqua aussitôt le Duc de Bohême pour le contraindre à rendre les conquêtes qu'il avoit faites dans ce pays, et il y réussit. Il se fit même dans la suite un ami de ce Prince et un allié. Eckard accompagna l'Empereur Otton III dans sa première expédition d'Italie, et le reçut ensuite dans sa capitale lorsqu'il se disposoit à porter la guerre en Pologne. L'an 1002, après la mort de ce Prince, il prétendit lui succéder, et prit même d'avance les ornemens impériaux. Mais il échoua dans cette entreprise, ayant été tué en trahison, le 30 Avril de la même année, par les enfans du Comte Sigefroi. SWANZILDE son épouse, fille d'Herman Billing, Duc de Saxe, et veuve de Ditmar, Marquis de Lusace, le fit enterrer à Jena, d'où il fut ensuite transféré à Naumbourg, dont il avoit fondé l'Evêché. Il laissa de son mariage quatre fils et trois filles. Les fils sont Herman, Eckard, Gonthier, et Godelsalc, mari de Gertrude, fille du Comte Ecbert III, de laquelle il se sépara, l'an 1018, suivant les Annales d'Hildesheim. Leutgarde, l'aînée des filles du Margrave Eckard, fut enlevée du Monastere de Quedlimbourg, où elle étoit élevée, par Werinhair, ou Werner, fils de Lothaire, Margrave de Brandebourg, qui l'épousa, l'an 998; Mathilde, la seconde, fut mariée à Dideric ou Thierry, Comte de Wettin, de qui descend la branche électoral de Saxe; Odda, la troisième, devint la femme de Boleslas Chrobri, Duc de Pologne. (Voy. *les Ducs de Pologne*, T. II, p. 68.)

## G U N Z E L I N.

1002. GUNZELIN, après la mort d'Eckard son frere, se porta pour Margrave de Misnie au préjudice de ses neveux. Pour réussir dans son dessein, il mit dans ses intérêts Boleslas Chrobri, Duc de Pologne, qui lui amena des troupes avec lesquelles il fit des conquêtes, mais non pas aussi rapidement qu'il s'en étoit flatté. Herman, fils aîné d'Eckard, lui opposa une vigoureuse défense. Gunzelin, ayant inutilement assiégé la ville de Strelen sur l'Elbe, se vengea sur

celle de Rochlits sur la Muldre, qu'il prit et livra aux flammes. Herman et son frere Eckard se dédommagerent de cette perte par la prise d'un château sur la Saala que Gunzelin avoit fait fortifier avec soin, et où il avoit déposé ses trésors. L'Empereur Henri II ne vit pas d'un oeil indifférent ces hostilités. Mais, détourné par d'autres occupations, il laissa plusieurs années s'écouler avant de les faire cesser. Enfin, l'an 1011, s'étant rendu en Misnie avec un nombreux cortège de Seigneurs, il examina la cause des contendans, et condamna Gunzelin à céder le Margraviat à Herman son neveu, ce qui fut exécuté.

## H E R M A N.

1011. HERMAN, fils aîné du Margrave Eckard, ayant été mis en possession de la Misnie par l'Empereur, eut presque aussitôt un nouveau concurrent dans la personne d'Eckard son frere. Celui-ci ayant été trouver Boleslas, Duc de Pologne, son beau-frere, concerta avec lui les moyens de supplanter Herman. L'Empereur, informé de cette intrigue, fait citer Eckard, et, sur son refus de comparoître, saisit tous ses Domaines. Eckard prit enfin le parti de la soumission. Mais le Duc de Pologne s'étant ouvertement révolté, Henri fit marcher contre lui le Marquis Geron, qui périt dans un combat qu'ils se livrèrent. Herman vivoit alors en bonne intelligence avec Eckard, puisqu'ils assisterent l'un et l'autre aux funérailles de Geron, qui se firent au Monastere de Nenbourg, entre la Bode et la Saala. Les deux freres prouverent encore mieux leur union en concourant, l'an 1029, à la translation de l'Evêché de Zeitz à Naumbourg, et à la construction de la nouvelle Cathédrale, ce qui leur mérita à chacun une statue dans ce temple, où elles subsistent encore de nos jours. M. George Eckard met la mort d'Herman en 1032, et lui donne pour femme REGCHINDE, dont il ne laissa point d'enfans mâles; mais elle ne fut pas la seule, suivant M. Pauli qui lui fait épouser, en 1001, GODILE, veuve de Lothaire, Margrave de Brandebourg.

## E C K A R D I I.

1032. ECKARD II fut le successeur d'Herman son frere. Il se rendit agréable par son attachement et ses services à l'Empereur Henri III, qui le qualifia dans un de ses Diplômes de très fidele vassal, *fidelissimus fidelis*. Les Historiens, Herman le Contract et Lambert d'Aschaffembourg, placent sa mort, qu'ils disent avoir été subite, en 1046. Eckard n'ayant laissé d'Ure sa femme qu'une fille, nommée Lutgarde, mariée à Werner, Margrave de Brandebourg, la Misnie reutra par le droit féodal dans la main de l'Empereur.

## G U I L L A U M E D E W E I M A R.

1046. GUILLAUME, Comte d'Orlamunde en Thuringe, fut pourvu du Margraviat de Misnie par l'Empereur Henri III après la mort d'Eckard II. Son nom étoit celui de son pere, mort en 1003, et de son aïeul, décédé l'an 963. Ce dernier étoit petit-fils, par Poppon son pere, dont on place la mort en 945, d'un autre Poppon, Duc de Thuringe et Marquis de la frontiere des Sorabes, qui fut déposé par l'Empereur Arnoul en 892. Le Margrave Guillaume avoit deux freres, Otton et Poppon, suivant l'Annaliste saxon. L'an 1061, l'Empereur ou Roi des Romains, Henri IV, le mit avec le Duc de Bohême et l'Evêque de Naumbourg à la tête d'une armée bavaoise qu'il envoyoit au secours d'André I, Roi de Hongrie, contre Bela son frere qui lui disputoit sa Couronne. Bela fut victorieux dans une bataille où il fit prisonnier son frere et le Margrave de Misnie. Mais Joas, 4<sup>e</sup> fils de Bela, dit Lambert d'Aschaffem-

bourg, fut si charmé du mérite de Guillaume, qu'il engagea son pere non seulement à lui rendre la liberté, mais encore à lui donner SONNIE sa fille en mariage. L'an 1062, dit l'Annaliste Saxon, Guillaume étant parti pour aller revoir son beau-pere et sa femme qui étoit restée chez lui, fut arrêté à la seconde journée par une maladie qui l'emporta. Udalric, Marquis (mais non Duc) de Carinthie, ajoute-t-il, devint le second époux de sa veuve, dont il n'avoit point laissé de lignée; et Magnus, Duc de Saxe, fut le troisième.

#### OTTON, DIT LE VIEUX OU D'ORLAMUNDE.

1062. OTTON fut le successeur de Guillaume son frere au Margraviat de Misnie ainsi qu'au Comté d'Orlamunde. Il obtint de plus de l'Archevêque de Mayence divers Fiefs en Thuringe à condition qu'il en paieroit la dime et engageroit par son exemple les Thuringiens à subir la même loi, contre laquelle ils étoient jusqu'alors soulevés. Cet engagement, au rapport de Lambert d'Aschaffembourg, le rendit fort odieux aux peuples. Il mourut l'an 1067, laissant d'ADELAÏDE son épouse, fille de Lambert II, Comte de Louvain, trois filles, Ode, Cunegonde et Adele. Ecbert II, Comte de Brunswick, qui viendra ci-après, épousa la première dont il n'eut point d'enfants. Cunegonde fut mariée à un Prince de Russie, qu'elle fit pere d'une fille qui épousa, 1<sup>e</sup> Gonthier, Seigneur en Thuringe, dont elle eut un fils nommé Sizon, 2<sup>e</sup> Conon, Comte de Billung, fils d'Otton, Duc de Nordheim, à qui elle donna quatre filles. Adele, troisième fille d'Otton et d'Adelaïde, fut alliée avec Adalbert, Comte de Balenstedt, qui fut tué par Eginon le Jeune de Conradesbourg, laissant d'elle Otton, dit le Riche, qui fut pere d'Albert l'Ours, Marquis de Brandebourg, et Sigefroi, Comte Palatin du Rhin. (*Annalista saxo. apud Eccard. Corp. hist. med. ævi, T. I, p. 495.*) Adelaïde, aïeule de ces enfans, après la mort d'Otton son mari épousa en secondes noces Dedon III, Marquis de Lusace, suivant Lambert d'Aschaffembourg. (*Ad an. 1070.*)

#### ECBERT I.

1067. ECBERT I, fils de Ludolphe, Comte de Brunswick, et de Gertrude, fille d'Arnoul de Gand, Comte de Frise, après avoir succédé, l'an 1057, à Brunon son frere dans le Comté de Brunswick, fut substitué, l'an 1067, par le Roi Henri IV, au Margrave Otton dans la Misnie. Il avoit épousé à Tribur ERMENGARDE, veuve d'Otton, Duc de Schweinfurt, dont il voulut ensuite se séparer, après avoir eu d'elle un fils, qui suit, et Gertrude, femme de Henri le Gras, qui viendra ci-après. Mais la mort, dit Lambert d'Aschaffembourg, le surprit, l'an 1068, avant qu'il pût exécuter ce dessein. La femme qu'il vouloit substituer à Hermengarde étoit Adelaïde, fille de Lambert II, Comte de Louvain, et veuve d'Otton, son prédécesseur. (*Eccard, Hist. geneal. Marchion. Misnens. p. 284.*)

#### ECBERT II.

1068. ECBERT II fut le successeur d'Ecbert I son pere au Margraviat de Misnie comme au Comté de Brunswick. Il fut tué, l'an 1090, en faisant la guerre à l'Empereur Henri IV, sans laisser de postérité d'Ode sa femme, fille d'Otton le Vieux, son prédécesseur en Misnie. (*Voy. les Comtes et Ducs de Brunswick.*)

#### GERTRUDE, HENRI LE GRAS, ET HENRI LE VIEUX.

1090. GERTRUDE, sœur d'Ecbert II, à qui elle succéda au Marquisat de Misnie et au Comté de Brunswick, eut consécutivement trois maris, THIERRI DE CATLENBOURG, HENRI LE GRAS, Comte de Nordheim, qu'elle fit pere de Richense, femme de Lothaire de

Supplinbourg, qui devint Empereur, et de Gertrude, mariée à Sigefroi, Comte Palatin du Rhin; et HENRI LE VIEUX, Marquis d'Illebourg, que l'Annaliste saxon donne pour un des plus puissans Seigneurs de Saxe. Ce fut aussi l'un des plus grands adversaires de l'Empereur Henri IV. Ayant été pris dans une bataille contre ce Prince, il fut mis dans une prison d'où il eut le bonheur de s'échapper. Il mourut, suivant le même Auteur, en 1103, laissant sa femme enceinte.

#### HENRI LE JEUNE.

1103. Après la mort de Henri le Vieux, Gertrude sa veuve ayant déclaré qu'elle étoit enceinte, ceux qui avoient intérêt de n'en rien croire, prétendirent qu'elle ne l'étoit pas réellement, et qu'elle employoit l'artifice pour le paroitre. Gertrude ayant fourni des preuves indubitables de sa grossesse, et étant effectivement accouchée quelque tems après, ils changerent de batteries, et répandirent le bruit, qu'à une fille qu'elle avoit mise au monde, elle avoit substitué le fils d'une cuisiniere, qui étoit né dans le même tems. C'étoit Conrad, Comte de Wettin, neveu de Henri le Vieux, qui étoit le plus ardent à faire passer le fils de Gertrude pour supposé, dans la vue de se faire adjuuger la Misnie. Il falloit par conséquent que le Lief de Misnie eût changé de nature depuis dix ans, et que de féminin il eût été déclaré masculin, puisque le sexe de Gertrude ne l'avoit pas empêchée de succéder à son frere. Quoi qu'il en soit, Gertrude triompha de ces discours, et continua de gouverner le Margraviat, comme tutrice de son fils, jusqu'à sa majorité. HENRI LE JEUNE, c'est ainsi qu'on le nomma, n'oublia pas, lorsqu'il fut en état de porter les armes, l'injure que Conrad et ses gens lui avoient faite en calomniant sa naissance. Il pria ses vassaux de l'aider à se venger, et il fut servi comme il le souhaitoit. Helldolle, Officier de Conrad, qui avoit le plus appuyé les discours de son maître, étant tombé entre leurs mains, ils lui couperent le nez et la langue, après lui avoir arraché les yeux. Conrad eut ensuite son tour. Le jeune Henri lui ayant déclaré la guerre, le fit prisonnier, et l'enferma, dit la Chronique du Montselein, ou de Pétersberg, dans un Lit (apparemment une cage) de fer où il le tint et l'accabla de maux. La même Chronique ajoute que le Margrave Henri le Jeune finit ses jours en 1127. Mais elle se trompe sur ce point, et confond Henri de Misnie avec Henri de Stade, dont l'Annaliste Saxon met en effet la mort en 1127. Mais pour l'autre il atteste qu'il mourut de poison en 1123. Il avoit épousé, suivant Albert de Stade, la fille d'Udon II, Marquis de Stade, dont il ne laissa point d'enfants.

#### CONRAD LE PIEUX.

1123. CONRAD, Comte de Wettin, étant sorti de prison après la mort de Henri le Jeune, réclama le Margraviat de Misnie comme petit-fils de Mathilde, fille du Margrave Eckard. Telle étoit en effet sa descendance: fils de Thiémon et d'Ide, fille d'Otton, Comte de Nordheim, il avoit pour aïeul paternel Thiéri, mari de Mathilde, fille d'Eckard I. Mais l'Empereur Henri V avoit disposé de la Misnie, comme d'un fief vacant, en faveur de Wibert le Riche et d'Herman de Winecebourg. Lothaire, Duc de Saxe, et le Comte Albert se déclarerent pour Conrad, qu'ils aiderent à chasser ses deux compétiteurs. Conrad avoit un frere nommé Dedon, qui fonda, l'an 1124, près de Halle, l'Abbaye du Montselein ou de Pétersberg, et partit, avant de l'avoir achevée, pour la Croisade, laissant à Conrad le soin d'y mettre la dernière main. Le Duc Lothaire, parvenu, l'an 1125, à l'Empire, continua sa protection à Conrad. Le Marquisat de Lusace étant venu à vaquer, l'an 1136, par la mort

du Margrave Henri, décédé sans lignée, ce Prince l'en gratifia préférentiellement à d'autres compétiteurs. L'Empereur Conrad le Salique, successeur de Lothaire, ajouta à ce bienfait le Comté de Rochlitz, qui prend son nom du chef-lieu situé sur la Molda, à sept lieues de Leipsick. (*Chron. Montis Sereni.*) Le Margrave Conrad accompagna ce Monarque, l'an 1147, dans son expédition de la Croisade. Il fit, l'an 1156, à la Terre-Sainte un second voyage, au retour duquel il se retira, le 29 Novembre, au Monastere de Pétersberg, où il mourut le 5 Février 1157. Wichman, Archevêque de Magdebourg, fils de Mathilde sa sœur, fit la cérémonie de ses funérailles avec Bocon, Evêque d'Havelberg, en présence de ses enfans et de ses officiers. Il avoit épousé LUCCARDE ou LUITGARDE, que les uns font sœur de l'Empereur Conrad, d'autres fille d'Albert, Comte en Suabe, et qui paroît à M. Eccard plutôt fille d'Albert II, Comte de Habsbourg. Elle étoit morte le 19 Juin 1146, et fut inhumée auprès de son époux, qu'elle fit pere de Henri, mort dans l'enfance; d'Otton, qui suit; de Thiéri, Marquis de Lusace; de Dedon, Comte de Rochlitz; de Henri, Comte de Wettin; de Frédéric, Comte de Brene; et de six filles, dont trois se firent Religieuses au Monastere de Gerbestad; Ode; Berthe, qui en devint Abbesse; et Agnès qui fut Abbesse de Quedlimbourg. Gertrude, la quatrième fille de Conrad, épousa Herman III, Comte Palatin du Rhin, et fonda, étant veuve, le Monastere de S. Théodore de Bamberg, où elle mourut; Adele ou Adélaïde, la cinquième, épousa, 1<sup>o</sup> Suenon III, Roi de Danemarck, 2<sup>o</sup> un Comte Albert, fils d'un Marquis de même nom; Sophie, la dernière, fut mariée à Gebbehart, fils d'une sœur de l'Empereur Lothaire, et Comte de Baviere.

#### OTTON LE RICHE.

1157. OTTON, fils de Conrad, lui succéda au Margraviat de Misnie. Le profit considérable qu'il tira des mines d'argent de Freyberg, dont il avoit fait la découverte, lui fit donner le surnom de RICHE. Son opulence lui enfla le cœur et étendit son ambition. Se trouvant trop resserré dans la Misnie, il voulut envahir la Thuringe. Ce fut dans ce dessein qu'il y acquit plusieurs Domaines dans lesquels il fit bâtir des forteresses, d'où il faisoit des excursions dans tout le pays. Louis III, Landgrave de Thuringe, ne vit pas ces entreprises d'un œil indifférent. Après avoir sommé vainement Otton de mettre fin à ses brigandages, il envoya pour user de représailles un corps de troupes en Misnie, où elles firent le dégât. Otton étant accouru pour les repousser, fut pris dans un combat, et amené au château de Wartburg, près d'Isenach, où il resta prisonnier. L'abandon des forteresses qu'il avoit élevées, fut le prix de sa liberté, qu'il recouvra, l'an 1183, par la médiation de l'Empereur Frédéric I. (*Christop. Cellar. de Orig. Comit. Wettin. §. 16.*) Ce ne fut pas la seule disgrâce qu'éprouva le Margrave Otton. Il avoit épousé, l'an 1147, HEDWIG, fille d'Albert l'Ours, Margrave de Brandebourg, dont il eut deux fils, Albert et Thiéri, avec deux filles, Adele ou Adélaïde, femme d'Ottocare I, Roi de Bohême, et Sophie, mariée à Ulric, de la race aussi des Ducs de Bohême. Ayant fait un testament par lequel il donnoit la Misnie à son fils aîné, et une certaine quantité de Fiefs à son cadet, avec le titre de Comte de Weissenfels, il changea ensuite ces dispositions, à la sollicitation de sa femme, et mit le cadet à la place de l'aîné. Celui-ci, informé du passe-droit qu'on lui faisoit, se souleva par le conseil, dit-on, de Bernard, Duc de Saxe, son parent; et s'étant rendu maître de la personne de son pere, il l'enferma dans un château sous bonne garde, exigeant de lui pour sa délivrance la confirmation du premier testament. L'Empereur Frédéric fut très irrité de cet attentat,

qu'il auroit vengé lui-même d'une manière exemplaire sans la nécessité où il se trouvoit de partir pour la Croisade. Mais à son départ il chargea son fils Henri de suppléer pour lui à cet égard. Albert, sur les menaces de ce jeune Prince, consentit à relâcher son pere, après avoir fait un accommodement avec lui. Mais à son retour, se trouvant trop gêné par les conditions de son élargissement, Otton déclara la guerre à son fils. Elle se fit de part et d'autre avec acharnement. Mais le Roi Henri ayant fait venir le pere et le fils à Würzburg, réussit à les réconcilier. Otton mourut, au retour de cette Assemblée, le 18 Janvier 1189, suivant la Chronique de Pétersberg, et fut inhumé dans l'Eglise Cistercienne de Celle, qu'il avoit fondée, et où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau ainsi que celui de sa femme.

*N. B.* A l'article de Louis III, Landgrave de Thuringe, p. 366 de ce volume, on n'a point parlé de ses diables avec Otton le Riche, parcequ'on s'en étoit tenu au récit de l'Anonyme d'Erfort, qui n'en fait point mention. C'est Christophe Cellarius, *de Orig. Comitum Wettin.*, qui nous apprend ce que nous rapportons ici de ces démêlés.

#### ALBERT, DIT LE SUPERBE.

1189. ALBERT, fils aîné d'Otton, se mit en possession de la Misnie aussitôt après la mort de son pere. Il ne paroît pas qu'il ait assisté à ses funérailles. Mais ayant appris qu'il avoit laissé en dépôt 300 mille marcs d'argent à l'Abbaye de Celle, il s'y rendit en diligence, et se fit remettre ce trésor, dont il se servit ensuite pour faire la guerre à Thiéri son frere, dans la vue de lui enlever son héritage. Thiéri ayant imploré le secours du Landgrave de Thuringe, ne put l'obtenir qu'à condition d'épouser sa fille. Mais Albert, malgré cette assistance, le poussa si vivement, que se trouvant hors de mesures, il prit le parti d'abandonner le pays et de passer en Palestine, d'où il ne revint qu'après la mort de son frere. Elle ne se fit pas long-temps attendre. Albert finit ses jours le 24 Juin de l'an 1195, empoisonné, dit-on, par un de ses Officiers nommé Hugold, ainsi que Sophie son épouse, fille de Frédéric, Duc de Bohême, dont il ne laissa point d'enfans. L'un et l'autre furent inhumés dans l'Eglise de Celle, où l'on voit encore de nos jours leur tombeau.

#### THIÉRI, DIT L'EXILÉ.

1195. THIÉRI, ou DIÉTRICHT, Comte de Weissenfels, fils puîné d'Otton le Riche, ayant appris en Palestine la mort d'Albert son frere, prit aussitôt le titre de Marquis de Misnie, et fit ses dispositions pour retourner en Allemagne. Mais l'Empereur Henri VI, qui vouloit envahir cette succession, avoit envoyé des ordres pour l'arrêter. Thiéri, pour se dérober à ceux qui en étoient chargés, fut obligé de se faire porter dans une malle au vaisseau où il devoit s'embarquer. Mais à son arrivée il trouva que la Misnie étoit sous la main de l'Empereur qui la garda jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'au 28 Septembre 1197. Alors Thiéri se mit en possession de ce Margraviat sans contradiction. L'an 1210, il y ajouta celui de Lusace, qu'il prétendoit lui appartenir par la mort de Conrad son cousin, décédé sans lignée masculine. Mais il eut pour concurrent Albert, Margrave de Brandebourg, qui avoit épousé la fille de Conrad. Après bien des contestations la Lusace inférieure lui fut adjugée; mais pour cela il fallut qu'il prouvât à l'Empereur Otton IV 4 mille marcs d'argent, dont ce Prince lui remit ensuite le tiers. Une chose remarquable, c'est qu'il prenoit le titre de Marquis de Lusace dès l'an 1200, comme le prouve M. Eccard par des Chartes émancées de lui. L'an 1212, ce même Empereur Otton, pour fortifier son parti contre le Pape Innocent III, devenu son ennemi, fit avec Thiéri une convention, dont l'original existe encore dans les archives de la Maison de Brunswick. Thiéri étoit entreprenant, et vouloit

étendre ses droits au-delà de leurs bornes. La Noblesse de Misnie ne souffrit pas qu'il donnât impunément atteinte à ses privilèges. S'étant armée pour les défendre, elle s'assura de la ville de Leipsick. Thiéri, peu de tems après, la reprit, et y exerça cruellement sa vengeance. Les Nobles ne pouvant résister à ses armes, eurent recours à son Médecin, qui, s'étant laissé corrompre, l'empoisonna, suivant l'ancienne Chronique de Misnie. Il mourut le 17 Février 1220, laissant de sa femme JUTTE ou JUDITHA, fille d'Herman I, Landgrave de Thuringe, un fils, qui suit. Jutte survécut à son époux, et, s'étant remariée l'an 1223, à Poppon, Comte de Henneberg, elle finit ses jours en 1235.

#### HENRI L'ILLUSTRE, ou LE CLÉMENT.

1220. HENRI, surnommé L'ILLUSTRE et LE CLÉMENT, fils de Thiéri, né l'an 1218, lui succéda aux

Margraviats de Misnie et de Lusace. Né avec l'ame guerrière, il n'eut pas néanmoins la férocité des militaires de son tems. La douceur de ses mœurs et son humanité lui firent autant de réputation que sa valeur. L'an 1237, il combattit, au nom de l'Empire, contre les Prussiens encore idolâtres, et remporta sur eux de grands avantages. Les Etats d'Autriche, après la mort de leur Duc, Frédéric le Belliqueux, arrivée le 15 Juin 1246, l'appellerent pour prendre possession de ce Duché. Mais les Bohémiens rendirent inutile ce choix par leur opposition. Il eut guerre, l'année suivante, avec les Margraves de Brandebourg, Otton III et Jean I. (Voy. *l'art. de ceux-ci.*) L'an 1247, Henri-Raspon, Landgrave de Thuringe et Palatin de Saxe, son oncle maternel, étant décédé sans laisser de postérité, l'Empereur Frédéric II lui conféra ces deux Principautés comme Fiefs vacans qui étoient rentrés dans sa main. (*Pour la suite voyez la Thuringe.*)

Quoique Dresde soit renfermée dans la Misnie, c'est proprement la ville de Meissen qui doit en être regardée comme la capitale, parceque l'autre l'est de toute la Saxe électorale.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

### COMTES, PUIS DUCS, DE BRUNSWICK.

LES Duchés de Brunswick, de Wolfenbuttel, de Lunebourg et d'Hanovre, font partie de la basse Saxe, entre l'Elbe et le Wésér. Ce pays, soumis par Charlemagne, eut ensuite des Ducs particuliers, descendans de Witikind. Henri l'Oiseleur, Roi de Germanie, posséda toute la Saxe de même qu'Otton le Grand, son fils. Ce Prince, à son voyage d'Italie, donna la Saxe à gouverner à Herman Billung, qui bâtit la ville de Lunebourg, et y posséda, avec ce Duché, celui de Lawembourg, qui a été long-tems distrait, comme on l'a vu ci-dessus, de celui de Brunswick, et s'y trouve aujourd'hui réuni. Les descendans de Billung y ont été les maîtres pendant 150 ans, comme il est rapporté à l'article de l'Electorat de Saxe. Il y avoit dans le même tems en Saxe des Margraves dans le pays de Brunswick, et des Ducs sur la Werra; ils descendoient de Henri de Saxe, frere puîné de l'Empereur Otton le Grand, qui lui conféra le Duché de Baviere. Henri laissa deux fils, Henri-Hézelon, Duc de Baviere, et Brunon, qui suit.

#### BRUNON I.

955. BRUNON I, fils puîné de Henri de Saxe, Duc de Baviere, et petit-fils de Henri I, Roi de Germanie, fut Margrave en Saxe l'an 955. Il mourut en 972, laissant d'HILDESWINDE de Croatie, sa femme, un fils qui suit.

#### BRUNON II.

972. BRUNON II, Margrave en Saxe et Seigneur de Brunswick (en latin *Brunonis Ficus*), sur l'Ocker, en basse Saxe, fils de Brunon I, devint si puissant qu'il ambitionna la Couronne impériale; mais il n'eut pas assez de crédit pour y parvenir. Il mourut en 1006. Sa femme, GISELLE, fille d'Herman II, Duc de Suabe, le fit pere de Ludolphe, qui suit. Elle épousa en secondes noces (et non en premières) Ernest I, Duc de Suabe, et en troisiemes, l'an 1016, Conrad, dit le *Sa-ligue*, qui devint Empereur, II<sup>e</sup> du nom.

#### LUDOLPHE.

1006. LUDOLPHE devint Margrave en Saxe et Seigneur de Brunswick après la mort de Brunon son pere. Il augmenta la ville de Brunswick, et l'orna de plusieurs Eglises. Sa mort arriva le 23 Avril 1038. Il avoit épousé (suivant l'Annaliste Saxon, p. 469) la

Comtesse GERTRUDE, fille d'Arnoul de Gand, Comte de Frise, dont il eut Brunon III, qui suit, et Ecbert, qui vient après son frere. Ludolphe est le premier qui se soit qualifié Comte de Brunswick. C'est ainsi qu'il souscrivit, l'an 1028, un Diplôme de l'Empereur Conrad II, en faveur de l'Abbaye de Corwei: *Liudulfus Comes et privignus Imperatoris.*

#### BRUNON III.

1038. BRUNON III, Margrave en Saxe, succéda, l'an 1038, à Ludolphe son pere dans le Comté de Brunswick. L'an 1057, Brunon allant avec son frere Ecbert à la Cour de l'Empereur, à Mersbourg, où tous les Princes saxons étoient mandés, rencontra à Niendorf, près de la Saale, Otton, Margrave en Thuringe. Brunon et Otton étoient depuis long-tems ennemis: mais ce qui achevoit d'irriter le premier contre le second, c'étoit la découverte qu'on venoit de faire d'une conspiration tramée par celui-ci contre les jours du jeune Roi Henri IV, dont Brunon étoit cousin german. Dès qu'ils s'appercurent, ils coururent l'un sur l'autre, se percerent de leurs armes, et tomberent morts de leurs chevaux. Ecbert, quoique blessé, mit ses ennemis en fuite. (*Lambert. Schufnab. ad an. 1057.*)

## ECBERT I.

1057. ECBERT I fut le successeur de Brunon son frere. Otton, Marquis de Misnie, étant décédé l'an 1067, l'Empereur Henri IV conféra cet Etat à Ecbert son cousin. Celui-ci bâtit le château de Wolfenbuttel, et mourut après les fêtes de Noël 1068, en revenant de Goslar, où il avoit célébré cette solennité avec l'Empereur. (*Lambert. Schafn.*) Ecbert avoit épousé HERMENGARDE, veuve d'Otton, Duc de Schweinfurt, fille de Magnifroi, Comte de Suze, et de Berthe, fille d'Arduin, Roi d'Italie, dont il eut Ecbert II, qui suit, et Gertrude, mariée à Henri le Gras, Duc de Saxe sur la Werra. (*Voy. les Marquis de Misnie.*)

## ECBERT II.

1068. ECBERT II, Margrave en Saxe et en Thuringe, eut la Seigneurie de Brunswick avec le Margraviat de Misnie en 1068, après la mort d'Ecbert I, son pere. L'Empereur Henri IV chercha, l'an 1075, à le dépouiller de ses Etats. Ecbert fut depuis un des plus grands adversaires de ce Prince, dont il défit l'armée en 1089, devant le château de Gleichen, qu'il assiégeoit, et que sa victoire délivra; mais, l'année suivante, 1090, Ecbert fut surpris dans un moulin, près de Brunswick, par des soldats de l'Empereur, qui le tuaient: Il laissa sa succession à Gertrude sa sœur, n'ayant point eu d'enfant d'Osé, son épouse, fille d'Otton le Vieux, Marquis de Misnie. (*Voy. Ecbert II, Marquis de Misnie.*)

## GERTRUDE ET HENRI LE GRAS.

1090. GERTRUDE, fille d'Ecbert I, succéda, l'an 1090, à Ecbert II son frere dans le Comté de Brunswick et le Marquisat de Misnie. Elle étoit veuve pour lors de Thierré de Catlenbourg, et remariée à HENRI LE GRAS, fils et successeur d'Otton II, Duc de Saxe sur la Werra, et Comte de Nordheim. Henri obtint ensuite de l'Empereur Henri IV la Frise; mais comme il voulut, en 1101, prendre possession des Comtés qui en dépendoient, l'Evêque d'Utrecht et les Frisons lui tendirent une embuscade dans laquelle il perdit la vie le 10 Avril. Henri fut enterré à l'Abbaye de Bursfeld, qu'il avoit fondée. De son mariage il laissa deux filles, Richense, qui suit, et Gertrude, femme, 1<sup>o</sup> de Sigefroi, Comte Palatin du Rhin, 2<sup>o</sup> d'Otton I, Comte de Rinecx. La veuve de Henri le Gras épousa en troisiemes noces Henri le Vieux, Marquis d'Illbourg, qu'elle perdit en 1103, étant enceinte de lui, et auquel elle survécut jusqu'en 1117. (*Voy. les Marquis de Misnie.*)

## RICHENSE ET LOTHAIRE,

## COMTE DE SUPPLENBURG, DEPUIS EMPEREUR.

1113. RICHENSE, fille aînée de Henri le Gras et de Gertrude, fut mariée, l'an 1113, à Lothaire, Comte de Supplenbourg ou Supplingbourg. Elle porta en dot à son époux la Saxe sur la Werra et le Brunswick. Lothaire étoit déjà en possession du Duché de Saxe dont l'Empereur Henri V l'avoit pourvu, l'an 1106, après la mort de Magnus, dernier de la Maison de Billung. L'an 1125, Lothaire fut élu Roi de Germanie. Deux ans après (l'an 1127) il maria Gertrude, sa fille unique, qu'il avoit eue de Richense, à Henri le Superbe, Duc de Baviere. Lothaire mourut l'an 1137, et Richense l'an 1141. (*Voy. Lothaire, Duc de Saxe, et Lothaire, Empereur.*)

## HENRI LE SUPERBE,

## DUC DE BAVIERE ET DE SAXE.

1136. HENRI, dit LE SUPERBE, Duc de Baviere, étoit fils de Henri le Noir et petit-fils de Welphe, Duc de Baviere, dont le pere, Albert-Azzon II d'Est, avoit épousé Canize ou Cunégonde, héritiere de l'ancienne Maison des Welfes, Comtes d'Altorffen Suabe. Henri fut investi, en 1136 (suivant Albert de Stade), par l'Empereur Lothaire II, dont il devint le gendre, des Duchés de Saxe sur l'Elbe et sur la Werra, et des Comtés de Nordheim, ou Northeim, et de Brunswick. (*Voy. les Ducs de Baviere.*) Il eut pour fils Henri, qui suit.

## - HENRI LE LION.

1139. HENRI LE LION, Duc de Saxe et de Baviere, succéda, l'an 1139, à son pere. Réduit par le jugement de la Diète de Würzburg, rendu l'an 1180, à ses biens allodiaux, il se cantonna dans l'Ostphalie, ou la partie du Duché de Saxe qui s'étendoit du Wésér à l'Elbe, et s'y maintint de manière que l'Empereur ne put la lui ôter ni par ses arrêts ni par ses armes. Presque toute cette vaste étendue de terrain étoit le patrimoine du Duc; il la tenoit de ses ancêtres à ce titre, et non de l'Empire, qui ne pouvoit lui ôter que les Fiefs qu'il lui avoit donnés. On l'attaqua bien, à la vérité, dans ces provinces comme ailleurs, mais c'étoit moins pour les lui enlever que pour l'y vaincre. Obligé de s'expatrier, l'an 1183, par jugement de la Diète d'Erfort, son éloignement donna lieu à de grands désordres. » Pendant l'absence du Duc, » dit Arnoul de Lubeck, il n'y avoit point de Roi en » Israël. Chacun faisoit dans nos provinces ce que » bon lui sembloit. On avoit réussi à exiler le seul » Prince qui eût pu exercer quelque empire sur le » pays; car Henri y avoit établi le bon ordre et la » plus parfaite tranquillité. Non seulement il avoit » soumis ses propres Etats, mais il avoit su mettre » un frein aux peuples étrangers et barbares, en sorte » que chacun vivant en paix et en sûreté, tout le pays » avoit prospéré et s'étoit enrichi de toute sorte de » biens. Mais depuis qu'on l'eût exilé, chaque Seigneur, devenu le tyran de son canton, exerçoit et » souffroit tour à tour mille violences ». De retour l'an 1185, Henri s'établit à Brunswick, dont il fit la capitale des Etats qui lui étoient restés. Sa présence fit recueillir ses peuples, calma les dissensions, et réprima la tyrannie des Nobles. Les efforts néanmoins qu'il fit pour recouvrer ses autres Fiefs furent inutiles. L'an 1188, l'Empereur se disposant à partir pour la Croisade, et ne pouvant le déterminer à le suivre, l'obligea de retourner en Angleterre, lieu de son premier exil, de peur qu'il ne se prévalût de son absence pour rentrer dans les Domaines dont on l'avoit dépouillé. Henri, apprenant de-là que ses voisins, profitant eux-mêmes de son éloignement, commençoient à entamer son patrimoine, revint l'année suivante, et prit aussitôt les armes pour recouvrer ce qu'on lui avoit enlevé. Après d'heureux succès il eut quelques revers qui l'engagerent à demander la paix au Roi des Romains, Henri, depuis Empereur, auquel il donna ses deux fils en otage. Ce Prince lui promit souvent de le rétablir dans ses honneurs, et ne lui tint jamais parole. Affoibli par l'âge, le Duc Henri ne s'occupa plus qu'à policer les Etats qu'on lui avoit laissés. Il mourut le 6 Août 1195, après avoir fait le partage de ses biens entre ses trois fils. Henri, le premier, eut Brunswick; Otton, le second, eut Halderscheu; Guillaume, le troisieme, eut Lünebourg. (*Voy. les Ducs de Baviere.*)

## HENRI, COMTE PALATIN ET DUC DE SAXE,

SURNOMMÉ LE LONG ET LE BEAU.

1195. HENRI, l'aîné des fils de Henri le Lion, prit le titre de Duc de Saxe et de Comte de Brunswick après la mort de son pere. Pour gagner la faveur du Roi des Romains, qui fut depuis l'Empereur Henri VI, et obtenir le rétablissement de son pere, il l'avoit suivi, l'an 1190, jusqu'au fond de l'Italie; et lorsqu'on y eut appris la mort de l'Empereur Frédéric, il avoit employé son crédit auprès du Pape Célestin III, son parent, pour faire avancer le couronnement impérial du Roi des Romains. Mais, voyant que ses services étoient méconnus de ce dernier, il s'étoit évadé de son armée, et, par sa fuite, l'avoit mis dans la nécessité de faire une retraite honteuse. Ce ne fut, suivant Albert de Stade, qu'à travers mille dangers qu'avoit fait semer sur sa route la vengeance de l'Empereur, que le Prince saxon, par de longs circuits et à la faveur d'un déguisement, revint dans les Etats de son pere. Le ressentiment de l'Empereur s'accrut encore depuis par le mariage que le jeune Henri contracta, l'an 1194, avec AGNÈS, fille de Conrad de Suabe, Comte Palatin du Rhin, et cousine germaine du premier. Mais Conrad, après avoir protesté que cette alliance s'étoit faite contre son gré, réussit à réconcilier son genre avec l'Empereur, qui voulut bien que celui-ci l'accompagnât encore dans sa nouvelle expédition d'Italie (1). Conrad étant mort l'an 1196, l'Empereur ne fit nulle difficulté d'investir Henri de Saxe du Palatinat qu'il laissoit vacant. Ce dernier assista, l'an 1198, au couronnement d'Otton son frere, élu par une faction Roi de Germanie. Henri lui demanda, en 1200, l'investiture du Comté de Brunswick; mais Otton rejeta cette demande, prétendant posséder ce Duché par indivis avec son frere. L'an 1203, les trois freres, Henri, Otton et Guillaume, firent entre eux le partage des biens patrimoniaux. Hanovre fut le chef-lieu de la portion de Henri, Brunswick de celle d'Otton, et Lunebourg de celle de Guillaume. Mais Henri s'étant brouillé peu de tems après avec Otton, passa dans le parti de Philippe de Suabe, qui lui disputoit le trône. Ces deux freres, après la mort de Philippe, se réconcilièrent. Frédéric II, nouveau concurrent d'Otton, n'ayant pu s'attacher Henri, le mit au ban de l'Empire en 1214, et donna le Palatinat du Rhin à Louis, Duc de Baviere. Mais les fiançailles du fils de Louis avec une fille de Henri, conclues peu de tems après, firent lever la proscription et rétablir Henri dans le Palatinat. Henri se brouilla de nouveau, l'an 1218, avec Frédéric, en retenant les ornemens impériaux qu'Otton son frere lui avoit confiés en mourant pour les remettre à l'Empereur qui seroit légitimement élu. Il fallut que l'autorité du Pape intervint pour obliger Henri, dans la Diète de Goslar, à se dessaisir de ce dépôt entre les mains de Frédéric. Henri avoit dans son lot de la succession de son pere le Comté de Stade avec l'Avouerie de l'Eglise de Brême. S'étant laissé gagner par l'Archevêque Gérard, il en fit donation, l'an 1223, à cette Eglise, ne s'en réservant que l'usufruit pour sa vie. Ce Prince mourut en 1227, ne laissant que deux filles, Agnès, mariée à Otton II, fils de Louis II, Duc de Baviere, et Gertrude, mariée à Herman VI, Margrave de Bade. (*Voy. Henri de Saxe, Comte Palatin du Rhin.*) Quelques uns ont donné, l'on ne sait pourquoi, le surnom d'Impté à cet Henri.

captivité plusieurs de ses vassaux, excités par les Evêques de Magdebourg et d'Halberstadt, entreprirent de se rendre maîtres de Brunswick. Mais les Margraves de Brandebourg, beaux-freres d'Otton, étant accourus à la défense de la place, rendirent inutiles les efforts des rebelles.

Otton, depuis qu'il eut recouvré Brunswick, avoit pris le titre de Seigneur de cette ville au lieu de celui de Seigneur de Lunebourg qu'il portoit auparavant. C'étoit un nouveau grief de l'Empereur contre lui. Mais Otton le désarma dans la suite par les soumissions qu'il lui fit, et les services importants qu'il lui rendit. Le pape Grégoire IX étoit alors brouillé avec l'Empereur au point de vouloir le déposer, après l'avoir excommunié et fait mettre à sa place Henri son fils, déjà Roi des Romains. Otton, sollicité par ce dernier d'enruler dans son parti, lui résista généreusement. Cette

## GUILLAUME DE LUNEBOURG.

1195. GUILLAUME, fils de Henri le Lion et de Mathilde d'Angleterre sa seconde femme, né l'an 1184, gouverna le Duché de Brunswick conjointement avec ses freres, Henri et Otton, jusqu'en 1203. Alors il se fit entre eux un partage dans lequel entra le pays dont Lunebourg est le chef-lieu, pays qui, s'étendant au Nord de l'Elbe jusqu'à la mer Baltique et aux frontieres des Slaves, devint le lot de Guillaume. Attaché à l'Empereur Otton IV son frere, il contint par les armes les Seigneurs saxons dans le parti de ce Prince. Guillaume mourut jeune en 1213. Il avoit épousé, en 1202, HÉLENE, fille de Waldemar I, Roi de Danemarck, dont il eut Otton, surnommé l'Enfant, qui suit.

OTTON I, DIT L'ENFANT,  
DUC DE BRUNSWICK ET DE LUNEBOURG.

1213. OTTON I, né l'an 1204, et dit l'ENFANT à cause de sa longue minorité, recueillit en 1213 la succession de Guillaume son pere, et dans la suite celle de ses oncles. L'an 1227, l'Empereur Frédéric II, après la mort de Henri, oncle d'Otton, acheta de ses deux filles leurs prétentions sur les biens allodiaux de Brunswick, et s'empara de cette ville. Mais Otton, jugeant indigne de son sang et de lui-même de souffrir qu'un héritage qui lui étoit dévolu de plein droit, tombât en des mains étrangères, rassembla sourdement, de concert et avec l'aide de ses parens, un corps de troupes qu'il amena pendant la nuit au pied des murs de Brunswick. Les ayant escaladés, tandis que les habitans, d'intelligence avec lui, demouroient en repos, il égorgea une partie de la garnison impériale, met l'autre en fuite, et soumet la place avec le château de Tanquardero et tout son territoire à sa domination. Cet événement, qui est de la même année 1227, valut à la ville de Brunswick plusieurs beaux privilèges dont Otton la gratifia. On ne doit pas néanmoins y comprendre l'affranchissement qu'elle n'obtint, comme on le verra ci-après, que l'an 1314. (*Meibom. Apol. pro Ottone IV Rer. German. T. III, p. 154.*) Henri, fils de l'Empereur Frédéric et Roi des Romains, ne laissa pas Otton en paisible jouissance du Domaine qu'il avoit si heureusement recouvré. Otton, qui l'avoit prévu, fit alliance avec Waldemar II, Roi de Danemarck, qui lui amena un prompt secours. Mais les deux Princes, attaqués près de Bornhowede par l'armée impériale, perdirent la bataille, et Otton fut prisonnier par Henri, Comte de Schwerin, ne se racheta qu'en cédant au Duc de Saxe l'un des Généraux ennemis, la ville d'Hidsackar pour sa rançon. (Mallet.) Pendant sa

(1) M. Mallet (*Hist. de Brunswick*, T. II, p. 6) suppose vers ce tems un voyage de Henri de Saxe en Orient, et cite en preuve Arnold de Lubeck, qui n'en parle nullement.

marque de fidélité envers son légitime Souverain commença à rapprocher Otton de Frédéric. Ce Prince s'étant laissé fléchir par les amis d'Otton, lui permit, l'an 1255 (et non pas 1259, comme le marque Imhoff), de se rendre à ses pieds dans la Diète de Mayence. Là, prosterné devant lui et témoignant un grand regret d'avoir encouru son indignation, il lui remit, comme au Chef de l'Empire, tous ses Domaines, ne demandant qu'à rentrer dans ses bonnes grâces. Frédéric l'ayant relevé, non seulement lui rendit à titre de Fief tout ce qu'il avoit résigné entre ses mains, mais l'érigea en Duché, et fit asseoir Otton sur le banc des Princes, après avoir reçu son serment de fidélité envers sa personne et envers l'Empire: en foi de quoi il lui fit expédier des lettres féodales, rapportées par Meibomius, d'où nous avons tiré tout ce qui vient d'être dit. (*Meibom. Hist. Erect. Ducat. Brunsv. p. 508.*) » Ce Diplôme, dit M. Mallet, dont le récit » diffère en quelques points du nôtre, passé au grand » sceau, nommé *Bulle d'or*, est encore subsistant, » et il est produit à la Cour impériale toutes les fois » que les Princes de la Maison de Brunswick reçoivent » l'investiture de leurs Etats ». Frédéric acquit par ses faveurs un ami sincère et constant dans la personne d'Otton, et termina les querelles qui subsistoient depuis plus d'un siècle entre les Maisons de Wiblingen et des Welfes. Les partis qui en portèrent les noms s'éteignirent par-tout en Allemagne. Mais les noms trop fameux de Gibelins et de Guelfes demeurèrent en Italie aux Impérialistes et aux Anti-Impérialistes, et ils y acquirent sous ce régime une nouvelle et funeste célébrité.

De retour chez lui, Otton réclama contre la donation que son oncle Henri avoit faite du Comté de Stade à l'Eglise de Brême. Voyant ses raisons méprisées, il vint avec une armée se présenter devant Brême, dont il entreprit le siège. On fit alors un Traité au moyen duquel l'Archevêque Gérard II, en cédant quelques Fiefs au Duc, conserva le Comté litigieux à son Eglise. (Imhoff.) Otton finit ses jours le 9 Juin de l'an 1252. Il avoit épousé MATHILDE ou MARIE, fille d'Albert, Margrave de Brandebourg, dont il eut Albert, qui suit; Jean, qui fit la première branche de Lunebourg, laquelle s'éteignit dans les petits-fils de Jean, nommés Otton et Guillaume, dont le premier mourut en 1354 et le second en 1368 ou 1369; Conrad, Evêque de Verden; Otton, Evêque d'Hildesheim; Mathilde, alliée à Henri le Gras, Comte d'Anhalt; Hélène, femme, 1<sup>o</sup> d'Herman II, Duc de Thuringe, 2<sup>o</sup> d'Albert I, Duc de Saxe; Adélaïde, mariée, en 1265, à Henri I, Landgrave de Hesse; Elisabeth, alliée, en 1251, à Guillaume II, Comte de Hollande, depuis Roi des Romains. La mère de ces enfans, après la mort de son époux, fixa son séjour dans la ville de Lunebourg, qui paroit lui avoir été assignée pour son douaire.

#### ALBERT I, SURNOMMÉ LE GRAND ET DE SALTZA.

1252. ALBERT I, dit LE GRAND, posséda en commun avec ses frères la succession d'Otton leur père. Mais les deux derniers ayant embrassé l'état ecclésiastique, Albert et Jean partagerent entre eux cet héritage de manière que les pays voisins de Brunswick, de Wolfenbittel, de Calenberg, de Gottingen, avec une partie des villes et châteaux de même nom, échurent à l'aîné, et que les provinces de Lunebourg et de Zelle furent le partage du second, outre la jouissance par indivis avec Albert de la ville de Brunswick et de quelques autres districts. Albert prit le nom de Duc de Brunswick, et Jean celui de Duc de Lunebourg, dénominations qui furent dès lors affectées aux deux branches dont ils sont les auteurs; car ces provinces ainsi partagées sont restées telles jusqu'à nos jours, quoiqu'il y ait eu plusieurs variations dans leurs li-

mites et leurs dépendances respectives. Albert s'étoit déjà signalé par sa valeur du vivant de son père. En 1252, il avoit mené du secours à Ottocare, Roi de Bohême, contre Bela IV, Roi de Hongrie, qu'il fit prisonnier. A la valeur Albert joignoit un grand fonds de douceur. Cette dernière qualité le rendit méprisable aux yeux de certains de ses Ministériaux qui tiroient leur nom du château d'Assebourg. Ils lui firent diverses insultes, dont la plus sanglante fut la suivante. Les Ducs de Brunswick portoient dans leurs armoiries deux lions (passans) depuis le Duc Henri le Lion qui les tenoit des Rois d'Angleterre ses ancêtres. Ces Ministériaux, pour insulter le Duc Albert, mirent sur leurs boucliers un loup acharné sur le dos d'un lion. » Comme cet emblème n'étoit nullement équivoque, » dit Albert Krantz, que nous copions, il émut la bile » du tranquille Duc, qui ne put souffrir qu'au mépris » de sa personne on ajoutât l'outrage. Le lion tiré par » les oreilles s'éveille; il prend les armes contre ces » insolens, et, après les avoir tenus long-tems assiégés » dans le château d'Assebourg, il les y force, et, les » ayant chassés de la place impitoyablement, il se » l'approprie et y établit sa demeure. Tout ce que les » bannis purent obtenir par le moyen de leurs amis, » à force de prières, ce fut de pouvoir se retirer au » château de Braxel. Mais tandis que le Duc étoit occupé à ce siège, il arriva que Frédéric (*lisez Conrad*), Comte d'Eberstein, s'étant ligué avec l'Archevêque de Mavence (Gérard I), fit une invasion » dans la terre de Gottingen sans aucune déclaration » préalable de guerre, comme les loix militaires l'exigent. Le Duc avoit laissé à Gottingen un Commandant avec un corps de troupes suffisant pour défendre le pays, trop faible néanmoins pour combattre de front une armée si puissante. Mais ayant » rassemblé à la hâte, comme le tems le lui permit, » un certain nombre de chevaux et une assez grande » multitude de paysans, cet Officier se mit à suivre » l'ennemi à petit bruit, pour observer où il assiégeroit » son camp. Or, il arriva qu'un soir l'Archevêque et » le Comte étant tombés à la ferme d'un Monastère, » firent camper leurs troupes à l'entour, et y entre- » rent eux-mêmes pour y prendre du repos. Le Com- » mandant du Duc, après avoir tout observé, voyant » que le silence et la sécurité régnoient par-tout, fit » subitement irruption au milieu de la nuit dans la mé- » tairie, où il saisit le Prélat et le Comte qu'il emmena » au camp du Duc, après avoir repoussé ceux qui » étoient accourus à leurs secours. L'Archevêque est » envoyé prisonnier à Brunswick où il resta l'espace » d'un an. A l'égard du Comte, pour le punir de sa » félonie, le Duc le fit pendre par les pieds à une po- » tence, où il termina sa vie ». La Chronique d'Erfort (p. 266) raconte ceci un peu différemment. (Krantzius, *Saxoniæ*, L. VIII, capp. 21-22.)

L'an 1259, Albert secourut la ville de Lubecx contre Jean, Comte de Holstein, prit sous sa protection la ville de Hamelen, et lui confirma ses privilèges en 1261. Dans la guerre qu'Albert eut avec Henri l'Enfant, Landgrave de Thuringe, pour la défense de Henri l'Enfant, après avoir remporté divers avantages, il fut blessé et pris dans un combat donné, le 28 Octobre 1263, entre Halle et Leipsick. Pour se racheter, l'année suivante, il lui en coûta huit mille marcs d'argent et la cession de quelques villes et châteaux. (*Voy. Henri l'Enfant, Landgrave de Hesse.*) Durant le cours de cette guerre, qui eut des interruptions, Albert fut appelé en Danemarck pour délivrer la Reine Douaïrière et son fils, le jeune Roi Eric, de la captivité où ils étoient retenus dans le Holstein. Il réussit très bien dans cette entreprise glorieuse, et il en fut récompensé par la dignité de Gouverneur ou de Viceroi de Danemarck que la Reine lui fit donner, et par le choix qu'elle se proposoit de faire de lui pour son époux. Mais les Danois ne purent s'accorder

à son joug, ni supporter les réformes qu'il voulait faire dans l'Etat. S'étant soulevés, ils l'obligèrent d'abandonner le pays avec les établissemens qu'il y avait faits, et les grandes espérances dont il s'y étoit flatté. Albert eut avec les Evêques de Minden et de Hildesheim de petites guerres qui ne produisirent aucun événement mémorable. Ce Prince mourut le 15 Août 1278. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> ELISABETH, fille de Henri, Duc de Brabant, morte sans enfans, 2<sup>o</sup> (suivant Meibom, Imhoff et Pfeflinger) ADÉLAÏDE, fille de Boniface le Grand, Marquis de Montferrat, dont il eut Henri, dit *le Merveilleux*, qui eut en partage Grubenhagen, et dont les descendans ont fini en 1596; Albert le Gras, qui suit; Guillaume, qui eut Wollenbuttel en partage, et mourut sans lignée en 1292; Ludere et Conrad, Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; Otton, Chevalier du Temple; et Mathilde, mariée à Henri III, Duc de Glogau.

#### ALBERT II, DIT LE GRAS ET LE JEUNE.

1278. ALBERT II, dit LE GRAS et LE JEUNE, second fils d'Albert le Grand, eut dans le partage fait avec ses freres de la succession paternelle la ville de Gottingen avec les pays situés dans le voisinage du Werderen et de la Leine, l'Oberwald, le pays de Calenberg, Nordheim et Hanovre; à quoi il ajouta, après la mort de Guillaume son frere, Brunswick et les terres qui en dépendoient. Sa régence fut sage et douce. Il veilla sur tout ce qui pouvoit contribuer à la prospérité de ses Etats. Il accorda divers privilèges aux villes de Brunswick et de Gottingen; et ceux que la premiere obtint de lui furent si étendus, que la Souveraineté de ses successeurs sur cette ville fut extrêmement restreinte et incertaine dès ce tems-là. Il mourut, l'an 1318, après avoir eu de sa femme RICHISA, Princesse de Mecklenbourg, un grand nombre d'enfans, dont les principaux sont Otton, Magnus et Ernest, qui lui succéderent; Ludere ou Lothaire, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique; Albert, Evêque d'Halberstadt; et Henri, Evêque d'Hildesheim.

#### OTTON, MAGNUS I, ET ERNEST.

OTTON, dit le Libéral, MAGNUS, dit le Débonnaire, et ERNEST, tous trois fils d'Albert le Gras, lui succéderent dans ses Etats, qu'ils posséderent par indivis, mais de maniere qu'Otton y eut la principale autorité. Ce même Otton ayant épousé AGNÈS, veuve de Woldemar, Margrave de Brandebourg, jouit pendant quelque tems de cette Marche, et fut contraint ensuite de la céder au fils de l'Empereur Louis de Baviere. Ce Duc étant mort l'an 1334, ses freres,

Magnus et Ernest, partagerent leurs Etats. Le premier eut Brunswick dont sa postérité prit le nom, et le second Gottingen. Magnus I, l'an 1339, fit alliance avec les Princes ses voisins et les villes de Hambourg et de Lubeck, pour le maintien de la paix publique. Il mourut en 1368, laissant de SOPHIE, fille de Conrad, Margrave de Brandebourg, Magnus Torquatus, qui suit; Albert, Archevêque de Brème, mort en 1395; et d'autres enfans. (Voy. les Ducs de Brunswick-Gottingen.)

#### MAGNUS II, TORQUATUS.

1368. MAGNUS II, surnommé TORQUATUS à cause du collier d'argent qu'il portoit, succéda à Magnus I son pere en 1368. Il avoit eu avec la Maison de Saxe, pour le Duché de Lunebourg, de grandes contestations, qui furent terminées par les mariages des fils de Magnus avec les filles de Wenceslas, Electeur de Saxe. Magnus fait prisonnier du vivant de son pere dans une guerre avec l'Evêque de Hildesheim, qu'il avoit injustement provoqué, s'étoit racheté, en 1367, par la cession des deux Seigneuries de Sangelhausen et de Landsberg; ce qui avoit tellement affecté le pere, alors malade, qu'il en étoit mort de chagrin. (Krantz, *Saxon.* L. 9, c. 30.) Magnus, oubliant le revers que sa témérité lui avoit attiré, s'engagea dans une nouvelle guerre avec Albert, Duc de Saxe-Lauenbourg, qui du chef d'Elisabeth sa mere, fille de Guillaume de Lunebourg, se portoit pour héritier de ce Prince, et avoit été investi de sa succession par l'Empereur Charles IV. Magnus avoit encore les armes à la main contre Albert lorsqu'il fut tué, l'an 1373, par Otton, Comte de Schauenbourg, dans un combat particulier. De sa femme, qui mourut nommée CATHERINE, et fait sans fondement fille de Woldemar, Electeur de Brandebourg, il eut Frédéric, Duc à Einbeck, élu Empereur en 1400, après la déposition de Wenceslas à Francfort, et assassiné près de Fritzlal le 22 Août de la même année; Bernard, qui suit; Henri, Duc de Brunswick, mort en 1416, lequel épousa Sophie de Poméranie, dont le fils, Guillaume, a continué l'ancienne ligne de Brunswick, éteinte en 1634 dans Frédéric-Ulric, Evêque de Werden, et Otton, Evêque de Werden et Archevêque de Brème; Hélène, mariée à Albert de Mecklenbourg, Roi de Suede; Agnès, alliée à Bogislas VI, Duc de Poméranie; et Sophie, femme d'Eric III, Duc de Saxe-Lauenbourg. Les trois fils laïques de Magnus soutinrent vaillamment la guerre qu'il leur avoit laissée à soutenir contre les Ducs de Saxe. Enfin, l'an 1388, ils remporterent sur eux à Winsen une victoire complete qui termina ce long et sanglant démêlé en faisant retourner le pays de

#### DUCS DE BRUNSWICK-GRUBENHAGEN.

1278. HENRI, surnommé LE MERVEILLEUX, fils aîné d'Albert le Grand, eut dans le partage que son pere fit de sa succession entre ses enfans, quelque tems avant sa mort, Grubenhagen, avec ses dependances, qui comprenoit Einbeck, Lutterberg, et d'autres lieux situés dans la Hartz, ou l'ancienne Forêt Hercynie. Nullement satisfait des limites étroites de ses Etats, il voulut les étendre aux dépens de ses voisins. Le château d'Herlinsberg se trouvant à sa bienséance, il s'en rendit maître, et de là il fit des excursions fréquentes dans les environs. L'Evêque d'Hildesheim, à qui la place appartenoit, forma une ligue avec plusieurs Seigneurs pour la reprendre. On en vint, l'an 1284, à une bataille où le Duc Henri fut vainqueur. Cet événement fut célébré par un Poëte du tems, dont l'ouvrage a été mis au jour par Henri Meibomius, avec un ample Commentaire. (*Res. Germ.* T. I, p. 784.) La paix se fit alors et dura quelques années; mais les hostilités recommencerent l'an 1291. Une nouvelle bataille rendit le Prélat victorieux à son tour, et la place, qui faisoit le sujet de la guerre, fut rasée par ses ordres. Guillaume, Duc de Wollenbuttel, étant mort sans postérité l'an 1292, le Duc Henri son frere prit aussitôt les armes, et commença par se rendre maître de Brunswick. Mais il en fut chassé par Albert son frere. (Imhoff.) Nous ignorons les autres exploits de Henri, dont la mort appartient à l'an 1332. De sa femme AGNÈS, fille d'Albert le Débonnaire, Landgrave de Thuringe, il laissa trois fils, Henri, dit le Jeune et de Grece, à cause de ses fréquens voyages en Orient, dont le fils Otton, quatrième époux de Jeanne 1<sup>re</sup>, Reine de Naples, mourut sans postérité l'an 1393 (voy. les Rois de Naples); Ernest, qui suit; et Jean, Evêque d'Einbeck; avec trois filles; Aïsine, femme de Frédéric, Comte de Beichlingen; Irene, qui épousa l'Empereur Andronic II; et Agnès, femme de Henri, Duc de Carinthie.

#### DUCS DE BRUNSWICK-GÖTTINGEN.

1334. Dans le partage que MAGNUS et ERNEST, fils d'Albert le Gras, firent de la succession paternelle, en 1334, après la mort d'Otton leur frere aîné, le dernier eut Gottingen, et continua la ligne de ce nom. Celui-ci, s'étant avisé, l'an 1373, de faire une irruption sur les terres de l'Eglise de Magdebourg, fut battu et fait prisonnier par Busondus, Chef de la milice archiepiscopale, avec 60 Chevaliers et un grand nombre de Gottingois. Mais il ne parut pas que leur captivité ait été de longue durée. (Pauli, *Hist. de Brandeb.* T. V.) Ernest mourut l'an 1379, laissant de sa femme ELISABETH, fille de Henri II, Landgrave de Hesse, un fils, qui suit.

Lunebourg sous la domination de ses maîtres légitimes. Les trois frères alors firent entre eux un pacte solennel par lequel ils établirent le droit de primogéniture.

## F R E D E R I C .

1388. **F R É D É R I C**, l'aîné des fils de Torquatus, réunit toute la succession paternelle dans sa main. (Imhoff.) La réputation de valeur et de sagesse qu'il se fit, engagea les Electeurs à jeter les yeux sur lui, le 26 Mai de l'an 1400, dans la Diète de Rensée, pour le substituer à l'Empereur Wenceslas, qu'ils avoient déposé. Frédéric, ayant promis d'accepter la couronne impériale lorsqu'elle lui seroit décernée, se hâta d'aller dans ses États rassembler des forces pour subjuguier ceux qui refuseroient d'adhérer à son élection. Mais sur la route le futur Empereur fut arrêté, le 5 Juin

1400, près de Fritzlar, dans la Hesse, par Henri IV, Comte de Waldeck, qui, ne voulant que l'arrêter, le tua dans la chaleur d'un combat qu'il eut à essayer pour vaincre sa résistance. De sa femme **A N N E**, fille de Wenceslas, Electeur de Saxe, il ne laissa que deux filles, dont l'aînée, Catherine, devint femme de Henri, Comte de Schwarztenbourg, et Anne, la seconde, épousa Frédéric, Archiduc d'Autriche. Après la mort de Frédéric, ses deux frères, Bernard et Henri, convinrent d'abolir le droit de primogéniture, qu'ils avoient établi, et partagerent entre eux, l'an 1409, ses États, de manière que le premier eut pour son lot le Duché de Brunswick, et le second celui de Lunebourg avec le pays voisin de Calenberg (Imhoff), à condition néanmoins que les deux villes de ce nom resteroient en communauté. (Mallet.)

## D U C S

## DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

## H E N R I I.

1409. **H E N R I I**, que les uns disent fils aîné, les autres second fils de Magnus Torquatus, gouverna le Duché de Brunswick en Prince sage et zélé pour le maintien de la justice et de la tranquillité publique, alors sans cesse troublée par l'esprit turbulent de la Noblesse et des Grands. (Mallet.) Il mourut, l'an 1416, après avoir épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1386, **S O P H I E**, fille de Wratislas, Duc de Poméranie; 2<sup>o</sup> **M A R G U E R I T E**, fille d'Herman, Landgrave de Hesse. Du premier lit il laissa Guillaume, qui suit, avec une fille, Catherine, mariée à Frédéric I, Electeur de Saxe; et du second Henri, qui viendra ci-après.

## G U I L L A U M E I E T H E N R I I I.

1416. **G U I L L A U M E I**, fils aîné de Henri I, s'unit avec **H E N R I I I** son frere, contre leur oncle Bernard, Duc de Lunebourg, alléguant que leur pere avoit été lésé dans le partage fait en 1409. Après douze ans de contestations on fit un accommodement qui ajouta le pays de Calenberg aux États des deux Ducs de Brunswick. Ceux-ci se brouillèrent à leur tour au sujet du partage de leurs Domaines qu'ils paroissent avoir possédés d'abord en commun. Louis de Hesse fut encore le médiateur dans cette querelle comme il l'avoit été dans la précédente, et la termina en adjugeant à Guillaume le pays de Calenberg et à Henri celui de Wolfenbuttel. Ces derniers partages, dit M. Mallet, ont donné lieu aux distinctions constamment usitées dès lors des provinces connues sous le nom de Zelle, de Wolfenbuttel et de Calenberg. Ainsi séparées, elles ont eu chacune leur régence et leur forme propre d'administration. Depuis ce partage Guillaume eut encore d'autres différends avec Henri son frere et les Ducs de Lunebourg ses cousins. Les ayant accommodés après quelques hostilités, il tourna ses armes contre les étrangers, et fit la guerre avec tant de succès aux Danois et à la plupart de ses voisins, qu'il en mérita les surnoms de *Belliqueux* et de *Victorieux*. Otton le *Borgne*, Duc de Gottingen, cousin des Ducs Guillaume et Henri, étant mort, l'an 1463, sans postérité, sa succession leur revint; mais on ignore de quelle manière ils la partagerent. Après la mort de Henri, décédé pareillement sans lignée le 6 Décembre 1473, Guillaume son frere ne trouva point d'opposition pour réunir à son Duché de Calenberg ceux de Wolfenbuttel et de Gottingen, dont il jouit jusqu'à sa mort arrivée le 25 Juillet

## D U C S

## DE BRUNSWICK-LUNEBOURG.

## B E R N A R D I.

1409. **B E R N A R D I**, 2<sup>e</sup> fils de Magnus Torquatus, eut en partage le Duché de Lunebourg, qu'il transmit à ses descendants. La même année, il réunit à sa Maison le Comté de Hombourg. L'an 1416, après la mort de Henri son frere, les deux fils de ce Prince, Guillaume et Henri, s'unirent contre Bernard leur oncle, alléguant que leur pere avoit été lésé dans le partage qu'il avoit fait avec lui. Ce démêlé finit, l'an 1428, par un accommodement dans lequel Louis, Landgrave de Hesse, fit les fonctions de médiateur. On y convint principalement d'un nouveau partage, par lequel Zelle et ses dépendances furent annexées à la portion de Bernard, et le pays de Calenberg à celle de ses neveux. Bernard depuis ce tems vécut en paix jusqu'à sa mort arrivée l'an 1434. Il avoit épousé, en 1386, **M A R G U E R I T E**, fille de Wenceslas, Electeur de Saxe, dont il eut Otton et Frédéric, qui suivent, et

## D U C S DE BRUNSWICK-GRUBENHAGEN.

1332. **E R N E S T**, fils de Henri le *Merveilleux* et son successeur dans une partie de ses États, les réunit ensuite tout entiers dans sa main, l'an 1361, suivant M. Mallet, après l'extinction de la branche de Henri de Grece. Mais s'il est vrai, comme le marquent les Tables généalogiques, 1<sup>o</sup> qu'Ernest termina sa vie l'an 1344, 2<sup>o</sup> qu'Otton, fils de Henri de Grece, prolongea la sienne jusqu'en 1393, c'est à la régence du successeur d'Ernest qu'appartient cette réunion. Il avoit épousé, suivant M. Mallet, **E L I S A B E T H**, fille de Henri de Fer, Landgrave de Thuringe, et selon d'autres Auteurs, fille de Henri, Comte d'Eberstein; de l'un ou de l'autre de ces deux mariages, en les supposant également réels, il laissa trois enfans, dont l'aîné,

**A L B E R T I I** ajouta à la succession de son pere la forteresse de Salz, qu'il acquit près d'Embeck. Sa vie, qu'il passa dans l'étude continuelle de l'histoire, ne fut ni heureuse ni utile à sa Maison. Il

## D U C S DE BRUNSWICK-GOTTINGEN.

1379. **O T T O N I**, fils, collègue, puis successeur d'Ernest, fut surnommé par les uns le *Mauvais*, et par les autres le *Guerrier*, tant ces deux qualités, dit M. Mallet, se rapprochent aux yeux des peuples, qui ont souvent autant à souffrir de l'une que de l'autre. La Hesse eut en effet un dangereux voisin dans ce Prince belliqueux.

Henri II, dit de Fer, Landgrave de Hesse, n'ayant point d'enfans mâles, Otton, son petit-fils par sa mere, prétendit être son héritier, et dans cette vue déclara la guerre, du vivant de son pere, à Herman, que Henri s'étoit associé, pour lui assurer sa succession. Ligué avec plusieurs Seigneurs voisins, et même des vassaux de la Hesse, il porta ses armes jusques dans le cœur de ce pays et de la Thuringe, et y fit de longs et cruels ravages, qui n'aboutirent cependant à aucun avantage considérable. Le Landgrave conclut pour sa défense ce *Pacte de confraternité héréditaire* avec les Princes de Misnie et de Thuringe, qui subsiste encore aujourd'hui; et, puissamment

## DUCS DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

1482. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1423, CÉCILE, fille de Frédéric I, Electeur de Brandebourg; 2<sup>o</sup>, l'an 1459, MATHILDE, fille d'Otton, Comte de Holstein-Schauenbourg, dont il laissa, suivant Imhoff, trois fils, Frédéric, Guillaume et Otton. M. Mallet n'admet que les deux premiers. Quoi qu'il en soit, le troisième, s'il exista, ne laissa point de postérité. Ce fut à celui-ci, suivant ceux qui soutiennent son existence, qu'échut en partage la succession d'Otton le Borgne, Duc de Gottingen.

## FRÉDÉRIC ET GUILLAUME II.

1482. FRÉDÉRIC, dit *l'Inquiet*, et GUILLAUME II, dit *le Jeune*, succédèrent à Guillaume I leur père, et vécurent dans une mésintelligence presque continuelle. Frédéric, qui ne se plaisoit que dans les querelles et les combats, porta les armes hors du pays et dans le pays jusqu'à ce que, fait prisonnier par son frère, il perdit pour toujours la liberté dont il faisoit un si mauvais usage. Il mourut l'an 1494, sans laisser de postérité d'Anne son épouse, fille d'Eric, Duc de Grubenhagen. Guillaume son frère recueillit sa succession et le suivit au tombeau l'an 1495, laissant de sa femme ELISABETH, fille d'Otton, Comte de Stolberg, morte en 1499, deux fils, qui suivent, avec une fille, Anne, mariée à Guillaume I, Landgrave de Hesse.

## HENRI III ET ERIC I.

1495. HENRI III, dit par quelques uns *l'Ancien*, et par d'autres *le Mauvais*, et ERIC, dit *le Vieux*, succédèrent à Guillaume I leur père, dont ils possédèrent pendant quelques années les Etats en commun, apparemment parce qu'ils étoient alors mineurs. Le partage en ayant été fait en 1498, selon M. Busching, ou l'an 1503, suivant M. Mallet, les pays de Brunswick et de Wollenbuttel échurent à Henri, et ceux de Gottingen, d'Hanovre et de Calenberg, à Eric. Le premier étant allé au secours du Comte d'Oldembourg qui vouloit réduire sous ses loix un canton de l'Ostfrise, voisin de ses Etats, fut tué, le 23 Juin 1514, en donnant l'assaut au château de Léer-Ort, laissant de CATHERINE DE POMÉRANIE sa femme un fils, HENRI IV, dit *le Jeune*, qui lui succéda, et quatre autres qui, ayant embrassé l'état ecclésiastique, obtinrent les Evêchés de Brême, de Werden, de Minden, etc.

Eric survécut un grand nombre d'années au Duc Henri son frère, n'étant mort qu'en 1540. De son tems, Jean, Evêque d'Hildesheim, frère du Duc de Saxe-Lawembourg, Prêlat économe, ayant entrepris de retirer des terres de son Eglise, que ses prédécesseurs avoient engagées à divers Seigneurs, ceux-ci, résolus de se défendre, vinrent trouver, l'an 1516, le Duc Eric et le Duc Henri *le Jeune* son neveu, avec lesquels ils firent une

## DUCS DE BRUNSWICK-GRUBENHAGEN.

mourut l'an 1397, laissant de SOPHIE son épouse, fille d'Albert, Duc de Saxe-Lawembourg, un fils, qui suit.

ERIC, successeur d'Albert II, mourut l'an 1429, après avoir eu de sa femme ELISABETH, fille d'Otton le Mauvais, Duc, suivant Moreri, de Brunswick-Lunebourg (il falloit dire de Brunswick-Gottingen), un grand nombre d'enfants, dont les principaux sont Albert, qui suit, et Anne, femme d'Albert le Pieux, Duc de Bavière, puis de Frédéric, Duc d'Hanover, mort, en 1494, sans enfans.

ALBERT III eut de sa femme ELISABETH, fille de Volrath, Comte de Waldeck, qu'il avoit épousée en 1471, trois fils avec une fille, et mourut en 1490.

PHILIPPE I, l'aîné des enfans d'Albert III, fut le seul qui continua sa lignée. Ayant épousé CATHERINE, fille d'Ernest, Comte de Mansfeld, il eut de cette alliance les trois fils suivans, et mourut le 4 Septembre 1551, à l'âge de 66 ans.

ERNEST II, fils aîné du Duc Philippe I et son successeur, né

## DUCS DE BRUNSWICK-LUNEBOURG.

Catherine, femme de Casimir VI, Duc de Poméranie. Le Duc Bernard est le fondateur de la seconde Maison de Lunebourg.

## OTTON II, DIT LE BOITEUX, ET FRÉDÉRIC I, DIT LE DÉBONNAIRE.

1434. OTTON et FRÉDÉRIC succédèrent à Bernard leur père dans le Duché de Lunebourg qu'ils gouvernèrent en commun. Otton y ajouta le Comté d'Eberstein par son mariage avec ELISABETH, fille du Comte Herman. Ce Prince, secondé par son frère, eut soin d'assurer le cours de la justice et de maintenir la tranquillité dans ses Etats. Il mourut, l'an 1445, sans laisser de postérité.

Frédéric, étant resté seul Duc de Lunebourg à la mort d'Otton, continua de marcher sur ses traces. Son amour pour la paix enchaîna sa valeur, mais il ne l'éteignit pas. Appelé par l'Evêque de Munster qui étoit en guerre avec l'Archevêque de Cologne, il vint à son secours l'an 1454, et fut pris dans un combat qu'il livra aux Coloniens. De retour à Lunebourg après s'être racheté, il trouva cette ville agitée par des troubles qu'il tâcha en vain de terminer. Il conçut de là un tel dégoût pour le monde, qu'il le quitta pour aller s'enfermer dans un cloître de Franciscains qu'il avoit fait bâtir à Zelle, laissant la régence à ses deux fils, Otton et Bernard. Mais il fut bientôt obligé de la reprendre après la mort de ces enfans, dont l'aîné, dit *le Victorieux*, à cause d'une victoire qu'il avoit remportée sur les rebelles de ses Etats, ne laissoit qu'un fils en bas âge, le second étant mort sans lignée. » Frédéric, dit M. Mallet, régna encore » sept ans; et lorsque la mort vint lui assurer » (en 1478) ce repos qu'il avoit tant désiré, ce petit-fils n'avoit pas encore atteint l'âge de majorité ». Frédéric avoit épousé, l'an 1430, MADELEINE, fille de Frédéric I, Electeur de Brandebourg, morte en 1480.

## HENRI.

1478. HENRI, né, l'an 1468, d'Otton le Victorieux, succéda, l'an 1478, à Frédéric son aïeul dans le Duché de Lunebourg. Comme il étoit mineur, il resta sous la tutelle des Conseillers de Régence et des Magistrats de Lunebourg jusqu'à l'âge de 18 ans, ainsi que l'avoit réglé son aïeul. L'an 1514, il secourut Henri, Duc de Wollenbuttel, dans la guerre qu'il eut avec les Frisons. Mais quelques années après il prit la défense de Jean, Evêque d'Hildesheim, attaqué par ce même Henri, ligué avec Eric son oncle, Duc de Calenberg, et François son frère, Evêque de Minden. Après des ravages et des cruautés réciproques, on en vint,

## DUCS DE BRUNSWICK-GOTTINGEN.

» secondé par eux, il obligea le Duc de Brunswick-Gottingen à se » désister de ses prétentions, et à laisser à la Hesse la paix et son » légitime Souverain ». (Voy. Herman le Savant, Landgrave de Hesse.) Otton eut ensuite avec la ville de Gottingen des démêlés dont l'issue lui fut si désavantageuse, que par un Traité de paix fait avec les Bourgeois de cette ville, quoiqu'alors peu considérable, il fut contraint de s'engager à n'y plus faire sa résidence, et n'avoir point de château ni dans ses murs ni aux environs. Otton le Mauvais termina ses jours l'an 1394, laissant un fils, qui suit, et Elisabeth, femme d'Eric, Duc de Brunswick-Grubenhagen.

1394. OTTON, dit le Borgne, fils d'Otton le Mauvais et son successeur, fut d'un caractère doux et pacifique, qui lui concilia les cœurs de ses sujets, que la conduite de son père avoit aliénés. Sa régence fut sans éclat et n'en fut pas moins louable par le soin qu'il prit d'acquiescer les dettes considérables dont il trouva son Etat chargé, et par son attention à ne jamais s'écarter des loix de la justice et de la modération. Malgré la foiblesse de son tempérament il prolongea ses jours jusqu'en 1463, et les termina sans lais-

## DUCS DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

confédération dans laquelle entrèrent un grand nombre de Seigneurs d'Hildesheim. L'Evêque, de son côté, fit alliance avec les Princes de Lunebourg. On en vint à une bataille sanglante et décisive dans la bruyère de Soltan, près de Werden, où le Prélat et le Duc de Lunebourg remportèrent une victoire complète le 28 Juin 1519, qui étoit le jour même de l'élection de l'Empereur Charles-Quint. Le Duc Eric y ayant été fait prisonnier avec un grand nombre d'officiers et de soldats, se racheta par une convention particulière. A peine eut-il été remis en liberté, que, s'étant rendu auprès du nouvel Empereur, il réussit à lui persuader que l'Evêque d'Hildesheim étoit l'auteur des troubles et le premier agresseur. Avant de juger le fond de l'affaire, Charles-Quint ordonna préalablement que toutes les hostilités cessassent, que les conquêtes faites de part et d'autre fussent mises en sequestre entre ses mains, et que les prisonniers fussent mis en liberté. L'Evêque et le Duc son allié n'ayant tenu compte de ce Décret, l'Empereur prononça contre eux, l'an 1521, l'Arrêt du ban et de l'arrière-ban dont il les avoit menacés, et en commit l'exécution au Duc Henri de Brunswick-Wolfenbuttel, qui, avec l'aide du Duc Eric son oncle, se mit en possession de toutes les places de l'Evêché d'Hildesheim, à la réserve de la capitale et de trois autres places. L'Evêque ayant fait de vains efforts pour reconquer ce qu'on lui avoit pris, on fit, l'an 1523, par la médiation des Electeurs de Mayence, de Saxe et de Brandebourg, une convention portant que les Ducs de Brunswick garderoient leurs conquêtes, consistant en sept villes, seize châteaux, dix-neuf Bailliages, etc. et que les prisonniers seroient délivrés sans rançon. L'Evêque d'Hildesheim se voyant exclus de ce Traité, et n'osant même rentrer dans son Evêché, le résigna l'an 1527, et se retira chez le Duc de Saxe-Lauenbourg son frere, auprès duquel il mourut l'an 1547.

Le Duc Eric I étant mort, comme on l'a dit, en 1540, laissa de sa femme CATHERINE, fille d'Albert *le Courageux*, Duc de Saxe, et veuve de Sigismond, Landgrave d'Alsace, un fils de même nom que lui, et dont le partage fut la Principauté de Calenberg avec celle de Göttingen. (Voy. les Ducs de Brunswick-Göttingen.)

## HENRI IV, DIT LE JEUNE.

1514. HENRI IV, né le 10 Novembre 1489, remplaça le Duc Henri III son pere dans ses Etats de Brunswick-Wolfenbuttel. Ce fut un Prince fougueux, ennemi de son repos et de celui de l'Allemagne, qu'il désola plus d'une fois par le fer et le feu. Après avoir fait ses premières armes dans les troupes de Saxe en France, il alla servir l'Empereur Charles-Quint en Italie. De là étant revenu avec peu de gloire en Allemagne, il se joignit à George, Duc de Saxe, et à Philippe,

## DUCS DE BRUNSWICK-LUNEBOURG.

l'an 1519, à une bataille décisive dans la bruyère de Soltan, près de Werden, où l'Evêque d'Hildesheim remporta une victoire complète. Du nombre des prisonniers fut le Duc Eric avec un de ses neveux, Guillaume de Wolfenbuttel. On remarque comme une chose singulière que cette bataille se donna le jour même de l'élection de l'Empereur Charles-Quint (28 Juin), et ceux qui aimoient à former des présages en conclurent que le règne de ce Prince seroit accompagné de troubles et de guerres. L'an 1521, Charles tint une Diète à Worms, où le Duc Eric et l'Evêque d'Hildesheim comparurent sur la citation qui leur fut faite. Mais le Prélat n'ayant point voulu souscrire au jugement de l'Assemblée, qui lui étoit contraire, fut mis au ban de l'Empire avec le Duc de Lunebourg. Celui-ci, pour se mettre à l'abri des effets de la proscription, résigna ses Etats à ses fils et passe en France, où il resta jusqu'en 1527, époque de la révocation de l'Arrêt prononcé contre lui. Etant revenu alors dans son pays, il y mourut l'an 1532. Il avoit épousé, le 27 Février 1487, MARGUERITE, fille d'Ernest, Electeur de Saxe, morte en 1529, dont il eut Elisabeth, mariée, en 1518, à Charles, Duc de Gueldre, morte en 1572; Otton de Harbourg, qui a fait une branche, finie en 1642; Ernest de Zelle, qui suit, auteur de toutes les branches qui subsistent aujourd'hui; Isabelle, femme de Charles d'Egmond, Duc de Gueldre; et d'autres enfans. Henri épousa, dit-on, en secondes nocces Marie, fille de Henri, 2<sup>e</sup> fils d'Ulric V, Duc de Wurtemberg.

## ERNEST I.

1532. ERNEST I, né le 26 Juin 1497, second fils de Henri, administra depuis la retraite de son pere le Duché de Lunebourg avec Otton son frere, et eut dans la suite, par le partage fait avec ce dernier, le Duché de Zelle. Il avoit fait ses études dans l'Université de Wittemberg en Saxe, et les finissoit lorsque Luther commença à débiter ses erreurs dans cette école. Ernest fut un de ses premiers et de ses plus ardens prosélytes. De retour en son pays, il communiqua la nouvelle doctrine à son frere. Bientôt, à l'aide des Docteurs luthériens qu'il fit venir, il vint à bout d'abolir l'exercice de la religion catholique à Zelle et à Lunebourg, malgré la réclamation du Clergé. Mais, pour assurer la durée de cet ouvrage, il s'étoit auparavant allié avec l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, les Princes d'Anhalt et de Mansfeld. Henri son pere tenta vainement à son retour de reprendre l'administration de ses Etats et d'y détruire le nouveau culte. Ernest et son frere s'opposant à son ré-

## DUCS DE BRUNSWICK-GRUBENHAGEN.

le 2 Avril 1518, mourut le jour anniversaire de sa naissance de l'an 1567, ne laissant de MARGUERITE de Poméranie sa femme qu'une fille nommée Elisabeth, mariée, en 1568, à Jean *le Jeune*, Duc de Holstein-Sunderbourg.

1567. WOLFGANG, second fils de Philippe, Duc de Brunswick-Grubenhagen, et successeur d'Ernest son frere, épousa DOROTHÉE, fille de François, Duc de Saxe-Lauenbourg, qu'il perdit, en 1585, sans en avoir eu de postérité. Lui-même finit ses jours le 14 Mars 1595, à l'âge de 64 ans.

PHILIPPE II, troisième fils du Duc Philippe I, ne survécut qu'un peu plus d'un an à Wolfgang son frere, qu'il avoit remplacé, étant mort le 4 Avril 1596, à l'âge de 63 ans, sans enfans de CLAIRE, fille de Henri III, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel. Ses Etats, après sa mort, furent envahis par Henri-Jules, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, neveu de sa femme, quoique la Maison de Lunebourg y eût plus de droit.

## DUCS DE BRUNSWICK-GÖTTINGEN.

ser de postérité d'Alexis son épouse, fille d'Herman *le Savant*, Landgrave de Hesse. En lui finit la première branche de Brunswick-Göttingen. Le Duché de Göttingen passa ensuite à la branche de Wolfenbuttel, dont il fut détaché en quelque sorte au bout de 77 ans, pour faire le lot d'un cadet, qui suit.

1540. ERIC, dit LE JEUNE, fils d'Eric I, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, fut le successeur de son pere dans les Principautés de Göttingen et de Calenberg. Elevé dans la religion luthérienne par Elisabeth sa mere, fille de Joachim I, Electeur de Brandebourg, il embrassa depuis la religion catholique. Son inquiétude naturelle lui fit prendre différens partis où il ne fut pas heureux. Après la mort de Charles-Quint, auquel il s'étoit attaché, il passa au service d'Espagne et combattit à la bataille de St. Quentin. Il fut ensuite employé dans les Pays-Bas, puis en Portugal; et de là, étant passé en Italie, il mourut à Pavie, l'an 1584, sans enfans de DOROTHÉE de LORRAINE sa seconde femme. Il avoit épousé en premières nocces SIDONIE, fille de Henri *le Pieux*, Duc de Saxe de la branche albertine: mariage également stérile. Ses Etats après sa mort passerent à Jules son cousin, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel.

## DUCS DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

Landgrave de Hesse, contre les paysans révoltés qu'ils défirent. L'Electeur de Saxe, Jean-Frédéric, et le Landgrave de Hesse ayant pris les armes contre lui, le dépouillèrent de ses Etats en 1542. Ayant tenté d'y rentrer, il fut pris dans un combat et enfermé à Ziegenhayn, d'où il sortit après la victoire remportée sur les confédérés par l'Empereur, le 24 Avril 1547, à Mühlberg. Attaqué ensuite par Albert, Margrave de Brandebourg, il fut vainqueur, avec le secours de Maurice de Saxe, le 9 Juillet 1553, à Sivershuse, dans un combat où il perdit deux de ses fils du premier lit, Charles-Victor et Philippe-Magnus, avec son cousin Frédéric de Lunebourg. Son inconstance ou quelque secret motif d'intérêt lui fit ensuite abandonner la foi de ses peres pour embrasser le Luthéranisme dont il avoit été l'ennemi le plus déclaré. Il mourut dans cette secte le 12 Juin 1568, à l'âge de 79 ans. De MARIE, fille de Henri, Duc de Wurtemberg, qu'il avoit épousée en 1515, morte en 1542, il ne laissa point d'enfants. SOPHIE, fille de Sigismond, Roi de Pologne, sa seconde épouse, dont il avoit obtenu la main en 1556, mourut le 28 Mai 1575. Parmi les nombreux fruits de ce mariage, les principaux sont Jules, qui suit, et Claire, mariée à Philippe II, Duc de Brunswick-Grubenhagen.

## JULES.

1568. JULES, fils et successeur de Henri IV, né le 10 Juillet 1558, abandonna la religion catholique dans le temps que son pere la professoit encore, et s'attira par là son indignation. Parvenu à la Régence, il dressa un corps de doctrine qu'il voulut être observé dans ses Etats. La ville de Brunswick se maintenoit depuis long-temps dans une sorte d'indépendance envers ses Ducs, auxquels elle ne rendoit qu'un hommage très limité. Jules, pour couper la racine des fréquentes querelles qu'ils avoient eues jusqu'alors avec elle, la fit consentir à un accord qui, bien qu'avantageux pour elle, n'opéra point, comme on va le voir, une paix durable et solide. Jules hérita, l'an 1584, du Duché de Gottingen par la mort du Duc Eric son cousin. Il termina lui-même ses jours le 3 Mai 1589, ayant eu d'HEDWIGE, fille de Joachim II, Electeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée le 25 Février 1560 (morte le 22 Octobre 1602), sept filles et quatre fils, dont l'aîné, qui suit. Le Duc Jules est le fondateur de l'Université d'Helmstadt, qui fut inaugurée, dit Buschling, le 15 Octobre 1576.

## HENRI-JULES.

1589. HENRI-JULES, né le 15 Octobre 1564, ayant succédé au Duc Jules son pere, débuta par demander l'hommage à la ville de Brunswick. Mais elle ne voulut le rendre qu'avec une clause qui en énueroit le sens et la réduisoit presque à rien. Vainement il la fit mettre au ban de l'Empire pour l'obtenir tel qu'il le desiroit; vainement, assisté du Roi de Danemarck son beau-frere et de quelques autres Princes, l'assiégea-t-il à plusieurs reprises : cette ville, secourue par la Ligue anséatique dont elle faisoit partie, se défendit toujours avec succès et obligea le Duc enfin à la laisser jouir de ses franchises qui approchoient de l'indépendance. L'acquisition qu'il fit en 1596 du Duché de Grubenhagen par la mort du Duc Philippe II, époux de Claire sa tante, décédé sans postérité, le consola de pertes et des humiliations que les Brunswickois lui avoient fait essayer. Il est vrai que cette succession, à ne consulter que le degré de parenté, devoit plutôt revenir à la branche de Lunebourg; mais la diligence de Henri-Jules prévalut sur le bon droit des légitimes héritiers. Henri-Jules mourut le 20 Juillet 1613, après avoir épousé, 1<sup>o</sup>, le 26 Septembre 1585,

## DUCS DE BRUNSWICK-LUNEBOURG.

tablissement, ainsi qu'à celui de l'ancien culte, obligèrent ce Prince à mener une vie privée le reste de ses jours. L'an 1529, les deux freres signèrent avec l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, et quelques autres Etats, cette fameuse protestation contre le Décret de la Diète de Spire, qui leur fit donner le nom de *Protestans*, qui est toujours demeuré à leur parti. A la Diète d'Ausbourg, qui se tint l'année suivante, Ernest fut aussi de ceux qui présentèrent à l'Empereur ce symbole de la nouvelle communion, si connu sous le nom de *Confession d'Ausbourg*, et, l'année suivante, il entra dans la Ligue de Smalkalde. L'an 1535, il contribua à doter les Anabaptistes en Westphalie. Il marcha, l'an 1541, avec l'Electeur de Saxe et le Landgrave de Hesse, contre Henri III, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, zélé Catholique, qui faisoit la guerre alors aux villes de Brunswick et de Goslar. En peu de temps tout le Duché de Henri fut soumis, et la forteresse même de Wolfenbuttel, sur laquelle il avoit le plus compté, se rendit comme ses autres places. Tandis qu'il étoit en Baviere et en France, Ernest établissoit le Luthéranisme dans le Duché conquis. L'an 1545, le Duc de Wolfenbuttel étant rentré dans son pays avec des troupes que la France lui avoit fournies, y recouvre quelques places. Mais bientôt, accablé par la Ligue ennemie, il se trouve réduit à se remettre, lui et Charles-Victor son fils, entre les mains du Landgrave de Hesse, qui les envoya prisonniers dans sa forteresse de Ziegenhayn. La bataille de Mühlberg, où le Landgrave fut fait prisonnier le 24 Avril 1547, procura la délivrance du Duc et de son fils qu'il fut obligé d'amener à l'Empereur dans la ville de Halle pour être témoins de son humiliation. Le Duc Ernest ne vivoit plus alors, étant décédé le 11 Janvier 1546. Il avoit épousé, l'an 1528, SOPHIE, fille de Henri, Duc de Mecklenbourg, qu'il perdit en 1541, après en avoir eu quatre fils, François-Otton, décédé sans enfans l'an 1559; Frédéric, mort de même sans postérité, le 9 Juillet 1553, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Sivershuse, ou Sir; Henri, tige de la branche de Danneberg, maintenant Wolfenbuttel; et Guillaume, tige de la branche de Zelle, depuis de Lunebourg. Trois filles sortirent aussi du mariage d'Ernest.

## HENRI ET GUILLAUME.

1546. HENRI, fils aîné du Duc Ernest, lui succéda avec GUILLAUME son frere puîné, âgé seulement de onze ans à la mort de son pere, étant né le 4 Juillet 1535. Après qu'ils eurent gouverné le Lunebourg en commun l'espace de dix ans (Linhoff), Henri céda la régence à son frere, en se réservant le Comté de Danneberg avec quelques autres terres et ses droits héréditaires. (Mallet.) Il étoit alors décidé à vivre dans le célibat; mais ayant depuis changé de résolution, il épousa URSULE DE SAXE-LAWENBOURG, dont il eut Jules-Ernest, mort sans postérité mâle l'an 1636; François, noyé près de Strasbourg en 1601; à l'âge de 29 ans; Auguste, qui continua la branche de Wolfenbuttel après la mort du Duc Frédéric-Uric; Sibylle-Elisabeth, mariée à Antoine, Comte de Delmenhorst; et Sidonie, morte fille le 4 Septembre 1645. Le Duc Henri mourut le 17 Janvier 1598, âgé de 65 ans.

Guillaume fut un Prince très zélé pour le protestantisme. L'an 1576, suivant M. Mallet, il fit publier un corps de loix et d'ordonnances sur tout ce qui est relatif à cette secte, sous le titre de *Corpus Doc-*

## DUCS DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

DOROTHÉE, fille d'Auguste, Electeur de Saxe, morte le 13 Février 1587, dont il n'eut qu'une fille, Dorothée-Hedwige, femme de Rodolphe, Prince d'Anhalt-Zerbst; 2<sup>e</sup>, le 19 Avril 1590, ELISABETH, fille de Frédéric II, Roi de Danemarck, décédée le 19 Juillet 1626. Des six fils qu'il eut de ce second mariage, les deux plus célèbres sont Frédéric-Ulric, qui suit, et Christian, Evêque protestant d'Halberstadt. Après deux de ses freres, morts en bas âge avec le même titre, ce Christian, cousin germain, suivant le P. Barre, d'Elisabeth, femme de Frédéric V, Electeur Palatin du Rhin, prit les armes pour la défense de ce Prince, élu Roi de Bohême. Dans la guerre où ce parti l'engagea, il assouvit par toutes sortes de barbaries la haine qu'il portoit aux Catholiques, et sur-tout aux Prêtres. Sa mort arrivée le 6 Juin 1626, devant Goslar qu'il assiégeoit, à l'âge de 27 ans, les délivra d'un ennemi si cruel, qu'ils doutèrent s'il n'étoit pas l'anté-Christ.

Les filles que Henri-Jules eut de son second mariage sont Sophie-Hedwige, mariée à Ernest-Casimir, Comte de Nassau-Dillembourg; Elisabeth, femme, 1<sup>o</sup> d'Auguste, Duc de Saxe, 2<sup>e</sup> de Jean-Philippe, Duc de Saxe-Altembourg; Hedwige, alliée, en 1619, à Ulric, Duc de Poméranie; Dorothée, qui épousa Christian-Guillaume, Administrateur de l'Archevêché de Magdebourg; et Anne-Auguste, femme de George-Louis, Comte de Nassau-Dillembourg.

## F R E D E R I C - U L R I C .

1613. FRÉDÉRIC-ULRIC, né le 5 Avril 1591, songea, dès qu'il eut succédé au Duc Henri-Jules son pere, à terminer d'une maniere glorieuse les longs démêlés de sa Maison avec la ville de Brunswick. L'ayant investie avec toutes ses troupes, il en pressa si vivement et si constamment le siège, qu'après une longue et vigoureuse résistance les habitans se soumirent, l'an 1617, aux conditions que ce Prince leur imposa. Elles ne furent point dures; en recevant leur foi et hommage, Frédéric-Ulric leur assura, comme il avoit été stipulé, la conservation de leurs anciens privilèges. Durant le cours de cette guerre, Frédéric-Ulric soutenoit un procès à la Chambre impériale contre les Ducs de Lunebourg, qui lui redemandoient le Duché de Grubenhagen dont Henri-Jules s'étoit emparé. Condamné à le restituer, il se soumit sans peine à ce jugement dont il sentoit lui-même l'équité. Son caractère pacifique ne put cependant garantir ses Etats des fureurs de la fameuse guerre de trente ans. Il fut contraint, l'an 1625, d'aller se joindre à Christiern IV, Roi de Danemarck, son oncle, élu par les Etats de la basse Saxe pour Chef de leurs troupes contre les Impériaux. Mais Walsein, Général de l'Empereur, étant entré dans le Duché de Brunswick, leva par-tout d'immenses contributions, et établit ses quartiers dans les deux Evêchés de Göttingen et d'Einbeck. Touché de la désolation de son pays, Frédéric fut le premier à renoncer à la Ligue protestante et à demander grace à l'Empereur. Mais l'Edit rendu par ce Prince, l'an 1629, pour la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par les Protestans, fit rentrer Frédéric dans le parti de la Ligue. Après avoir vu ses Etats ravagés par Walsein et Papenheim, Généraux de l'Empereur, il recouvra Hildesheim avec l'aide de George, Duc de Lunebourg, et commençoit à faire le siège de Wolfenbuttel lorsqu'étant tombé de cheval il se cassa la cuisse. Il mourut de cet accident le 11 Août 1634, sans avoir eu d'enfans d'ANNE-SOPHIE, fille de Jean-Sigismond, Electeur de Brandebourg. En lui finit la branche de Brunswick-Wolfenbuttel, dont les Etats tomberent dans celle de Lunebourg.

## DUCS DE BRUNSWICK-LUNEBOURG.

*trinae Wilhelminum.* Le Comté de Hoya, dans la Westphalie, étant venu à vaquer, l'an 1582, par la mort d'Otton, décédé sans enfans, Guillaume le partagea avec les Ducs Eric de Calenberg et Jules de Wolfenbuttel. Trois ans après, le Comté de Diepholz, situé pareillement en Westphalie, lui échut aussi en vertu d'une expectative qui avoit été accordée à son aïeul par l'Empereur Maximilien I. Guillaume, outre ces Domaines, jouissoit du Duché de Zelle, qui servit dans la suite à distinguer sa branche. Ce Prince, après une régence tranquille, finit ses jours le 20 Août 1592, ayant eu de DOROTHÉE, fille de Christiern III, Roi de Danemarck, mariée en 1561, décédée le 6 Janvier 1617, Ernest, qui suit; Christian, qui vient ensuite; Auguste, successeur de celui-ci; Frédéric-Ulric, Duc de Calenberg, mort en 1634 sans postérité légitime; Frédéric, qui remplaça son frere Auguste; George, qui, sans avoir succédé à Frédéric, ne joua pas un rôle moins brillant que ses freres; et Jean, Chanoine de Minden. Guillaume eut aussi huit filles, dont l'une, nommée Marguerite, épousa Jean-Casimir, Duc de Saxe-Cobourg. Par un pacte que firent ensemble les fils de Guillaume, il fut convenu que l'aîné de ces Princes exerceroit seul la régence, et qu'après lui ce seroit celui qui le suivroit dans l'ordre de la naissance. La liberté de se marier étoit réservée à un seul d'entre eux, qui seroit nommé par le sort, et ce fut George sur qui le sort tomba. (Mallet.)

## E R N E S T I I .

1592. ERNEST II, né le 31 Décembre 1564, succéda immédiatement à Guillaume son pere. Ce fut un Prince versé dans l'histoire et la jurisprudence. Il fit alliance, en 1606, avec la Ligue anséatique, et lui fournit des secours contre son parent, le Duc Henri de Brunswick-Wolfenbuttel, qui vouloit assujettir la ville de Brunswick à son joug qu'elle avoit presque entièrement secoué. Ernest mourut sans alliance le 2 Mars 1611.

## C H R I S T I A N .

1611. CHRISTIAN, né le 19 Novembre 1566, Administrateur de l'Evêché de Minden, succéda à son frere Ernest dans le Duché de Brunswick-Zelle en 1611. Il obtint la succession de Grubenhagen en vertu d'un Décret impérial en 1617. S'étant brouillé depuis avec l'Empereur, il prit le parti de Frédéric V, Electeur Palatin, ravagea la Westphalie avec une petite armée, et accabla le peuple de contributions. Les gens de la campagne ayant osé murmurer, il les menaça de leur couper une main et un pied, disant qu'un seul de chacun de ces membres suffisoit pour des hommes de leur condition. C'est ce Duc qui, s'étant enrichi des dépouilles des Eglises, fit battre une monnoie représentant d'un côté une main armée d'une épée, et sur l'exergue ces paroles: *Ami de Dieu, ennemi des Prêtres.* Il auroit pu ajouter, et le fléau des peuples. Ses efforts néanmoins devinrent inutiles à celui qui'il prétendit venger. Il mourut sans alliance le 17 Novembre 1633.

## A U G U S T E .

1633. AUGUSTE, né le 19 Novembre 1568, Administrateur de l'Evêché de Ratzebourg, succéda à son frere Christian en 1633. Il hérita de la Principauté de Calenberg après la mort de Frédéric-Ulric son frere, en 1634, et mourut, le 10 Octobre 1636, sans alliance.

## DUCS DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

II<sup>e</sup> BRANCHE DE WOLFENBUTTEL.

## AUGUSTE.

1634. AUGUSTE, fils de Henri, Duc de Lunebourg, né le 10 Avril 1579, forma la branche de Danneberg, et fit sa résidence d'abord à Hitzger. Ce fut à lui qu'échut, l'an 1634, la succession de Frédéric-Ulric. Malgré la valeur et les efforts du Prince George son parent il ne put réussir à reprendre Wolfenbuttel. L'an 1642, dans une conférence tenue à Goslar, il fit sa paix avec l'Empereur, et consentit que Hildesheim seroit remis à l'Electeur de Cologne comme à son légitime maître. L'Empereur, de son côté, lui remit Wolfenbuttel, Einbeck, et les autres places fortes que ses troupes occupoient dans le Brunswick. Mais les Suédois qu'Auguste avoit abandonnés, refusèrent d'évacuer celles qu'ils occupoient dans ses Etats. Ce ne fut qu'à la paix de Westphalie, en 1648, qu'ils consentirent à se retirer. Auguste mourut, le 27 Septembre 1666, avec la réputation d'un Prince des plus savans et des plus sages de l'Europe. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1607, CLAIRE-MARIE, fille de Bogislas XIII, Duc de Poméranie, décédée en 1623; 2<sup>o</sup>, la même année, DOROTHÉE, fille de Rodolphe d'Anhalt-Zerbst, qu'il perdit en 1634; 3<sup>o</sup>, l'année suivante, SOPHIE-ELISABETH, fille de Jean-Albert, Duc de Mecklenbourg, morte en 1676. Du second lit il eut, entre autres enfans, Rodolphe-Auguste et Antoine-Ulric, qui viendront ci-après; et du troisième lit Ferdinand-Albert, auteur de la branche de Bevern.

## RODOLFE-AUGUSTE.

1666. RODOLFE-AUGUSTE, né le 16 Mai 1627, et successeur d'Auguste son pere, se rendit maître, le 20 Juin 1670, de la ville de Brunswick à la faveur de la discorde qui régnoit entre les Bourgeois et les Magistrats. Il prit, en 1674, le parti de la Hollande, avec le Duc de Lunebourg, dans la guerre qu'elle soutenoit contre la France. Ce Prince mourut, le 26 Janvier 1704, sans laisser de postérité mâle de ses deux femmes, CHRISTINE-ELISABETH DE MULINGEN, qu'il avoit épousée en 1650, morte en 1681, et de ROSINE-ELISABETH, décédée en 1701.

## ANTOINE-ULRIC.

1704. ANTOINE-ULRIC, né le 4 Octobre 1633, fut l'héritier de Rodolphe-Auguste son frere, après avoir été long-tems comme son collègue. Passionné

## DUCS DE BRUNSWICK-LUNEBOURG.

## FREDERIC II.

1636. FRÉDÉRIC II, né le 24 Août 1574, succéda, en 1636, à son frere Auguste dans le Duché de Zelle. Il recueillit, en 1642, la succession de la branche de Harbourg et Mosbourg, et mourut le 10 Décembre 1648, sans alliance.

## GEORGE.

GEORGE, frere de Frédéric II, mais décédé avant lui, a continué la ligne de Lunebourg dans la personne de son fils, qui viendra ci-après. Il étoit né le 27 Février 1582. Ses talens militaires se perfectionnerent dans plusieurs services. Après avoir fait ses premieres armes sous le celebre Maurice de Nassau, il fut appelé par Christiern IV, Roi de Danemarck, et se distingua sur-tout, l'an 1611, au siège de Calmar, qui fut pris d'assaut. Christiern ayant pris la défense de Frédéric, Electeur Palatin, contre l'Empereur Ferdinand II qui l'avoit proscrit, le Prince de Harbourg (c'est ainsi que George se qualifioit alors) servit encore quelque tems sous ses drapeaux. Mais, voyant que le sort des armes lui étoit contraire, il l'abandonna pour aller se jeter dans l'armée impériale, où le Général Tilly lui donna un commandement. Il se distingua principalement à la bataille de Lutter, gagnée par les Impériaux le 27 Août 1626, sur le Roi de Danemarck. Ce fut lui qui, avec un corps de cavalerie, soutenu, sans s'ébranler, tout le choc de celle de Tilly. Mais l'Edit que donna l'Empereur, en 1629, pour la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par les Protestans, fit encore changer au Duc George de parti. L'intérêt de sa Maison, qui avoit dévouillé tant d'Eglises, l'engagea à s'opposer à cette loi. Devenu l'ennemi de l'Empereur, il alla se ranger sous les enseignes de Gustave-Adolphe, Roi de Suede, que les Princes protestans d'Allemagne avoient appelé à leur secours. Il joignit au corps de troupes, que ce Prince lui confia, quelques régimens des siennes, et sa bravoure, guidée par son habileté, lui valut des succès très éclatans. Il forma le siège de Calenberg, poste de la plus grande importance, et le Blocus de Wolfenbuttel que le Duc Frédéric-Ulric son frere desiroit de recouvrer sans s'exposer au péril d'un siège en forme. Mais ses entreprises n'eurent point cette fois de succès. Papehheim secourut ces deux places, et réussit à les mettre en bon état de défense. La mort de Gustave, qui périt dans ces circonstances à la bataille de Lutzen, fit perdre d'abord aux Protestans tout le fruit de leurs efforts et des victoires de ce grand Prince. Mais les Généraux qu'il laissa et les Régens qui furent donnés à la Suede pendant la minorité de sa fille, rétablirent bientôt les affaires du parti. Le Prince George, agissant toujours de concert avec eux, remporta de grands avantages sur les Impériaux. En 1633, il les battit à Renteh, à Oldendorff, à Minden, et leur enleva la ville d'Hildesheim, qu'il remit à son parent, le Duc de Wolfenbuttel. Mais la victoire reportée, l'année suivante, par les Impériaux, à Nordlingue, le rapprocha d'eux, et lui fit prêter l'oreille aux promesses de la Cour de Vienne. Il parut disposé à quitter le service des Suédois. Bientôt après néanmoins il reprit ses premiers sentimens, voyant qu'on exigeoit de sa Maison la cession de l'Evêché d'Hildesheim. Il bloquoit la ville de Wolfenbuttel et comptoit s'en rendre maître, lorsqu'il la mort l'enleva subitement le 11 Avril 1641. Il avoit, comme on l'a dit, tiré au sort avec ses freres lequel d'entre eux se marieroit, les autres devant rester dans le célibat, et le sort lui étoit tombé. En conséquence il épousa, le 14 Septembre de l'an 1617, ANNE-ÉLÉONORE, fille de Louis I, Landgrave de Hesse-Darmstadt, morte en 1649, dont il eut Christian-Louis, qui suit; George-Guillaume, Duc après son frere; Jean-Frédéric, Duc de Calenberg, né le 25 Avril 1625, lequel se fit Catholique en 1651, et mourut en Décembre 1699 (Jean-Frédéric épousa Bénédicte-Henriette, fille d'Edouard, Comte Palatin, dont il eut deux filles, l'aînée mariée au Duc de Modene, et la seconde à l'Empereur Joseph; Sophie-Amélie, mariée, en 1643, à Frédéric III, Roi de Danemarck; Ernest-Auguste, qui viendra après ses freres.)

## BRANCHE DE BRUNSWICK-BEVERN.

1666. FERDINAND-ALBERT I, fils d'Auguste, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, et d'Elisabeth, fille de Jean-Albert, Duc de Mecklenbourg, né le 22 Mai 1636, fut admis dès son enfance parmi les Chanoines protestans de Strasbourg. Ses études achevées, il fit divers voyages dont il donna la relation au public. Il composa d'autres ouvrages dans le cours desquels ayant perdu son pere, il eut dans la succession que cette mort lui ouvrit, les Bailliages de Bevern, dont le chef-lieu est situé près d'Holzmünden sur le Wésér, dont le chef-lieu est situé près d'CHRISTINA, fille de Frédéric, Landgrave de Hesse-Escweggen, qu'il avoit épousée le 25 Novembre 1667; Auguste-Ferdinand, né, le 2 Juillet 1704, au combat de Schellenberg; Ferdinand-Albert, qui suit; Ferdinand-Christian, Chanoine à Brunswick, mort en 1706; Ernest-Ferdinand, frere jumeau, qui viendra ci-après; Henri-Ferdinand, mort au siège de Turin en 1706; et Sophie-Éléonore, Abbessse de Gundersheim, morte en 1710.

1687. FERDINAND-ALBERT II, deuxième fils de Ferdinand Albert I, né le 19 Mai 1680, lui succéda, l'an 1687, au Duché de

Bevern, et, l'an 1735, à Louis-Rodolphe, son beau-pere, au Duché de Brunswick-Wolfenbuttel. Il mourut le 3 Septembre de cette dernière année, laissant trois fils et une fille. (Voy. les Ducs de Brunswick-Wolfenbuttel.)

1735. ERNEST-FERDINAND, né le 4 Mars 1682, successeur de Ferdinand-Albert son frere au Duché de Bevern, étoit Chanoine luthérien à Brunswick depuis 1706, époque de la mort de Ferdinand-Christian, son frere jumeau. Il avoit de plus succédé, en 1727, dans la charge de Grand-Maître de l'artillerie de l'Empereur, au Margrave de Brandebourg-Bareith. Il mourut le 14 Avril 1746. Il avoit épousé, le 5 Août 1714, ÉLÉONORE-CHARLOTTE, fille de Frédéric-Casimir, Duc de Curlande, morte le 28 Juillet 1748, qui lui donna onze enfans, dont les principaux sont Auguste-Guillaume, né le 10 Octobre 1715, mort le 2 Août 1781; Frédéric-Charles, né le 5 Avril 1729, actuellement régnant, marié, le 27 Octobre 1782, avec Anne-Charlotte, fille de Guillaume-Henri, Prince de Nassau-Saarbrück, veuve de Frédéric-Henri-Guillaume, Duc de Holstein-Glücksbourg.

## DUCS DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

comme son pere pour les belles-lettres, il leur consacra tout le tems qu'il pouvoit dérober aux affaires. Ce Prince embrassa, l'an 1710, la religion catholique, et mourut le 27 Mars 1714. De JULIENNE, fille, suivant Moréri que nous ne garantissons pas, de Frédéric, Duc de Holstein-Norbourg, qu'il avoit épousée l'an 1656, il eut, outre plusieurs filles, trois fils, Auguste-Frédéric, Prince de grande espérance, mort à l'âge de 19 ans des blessures qu'il avoit reçues, le 19 Août 1676, au siège de Philisbourg; Auguste-Guillaume, qui suit; et Louis-Rodolphe, qui viendra ci-après.

## AUGUSTE-GUILLAUME.

1714. AUGUSTE-GUILLAUME, second fils d'Antoine-Ulric et son successeur, né le 8 Mars 1662, fut adopté par le Duc Rodolphe-Auguste son oncle, qui lui donna en mariage, l'an 1681, sa seconde fille, CHRISTINE-SOPHIE, morte le 5 Février 1695. Il épousa en secondes nocces, la même année, SOPHIE-AMÉLIE, fille de Christian-Albert, Duc de Holstein-Gottorp, décédée le 27 Février 1710, et, le 12 Septembre suivant, il donna sa main à ELISABETH-SOPHIE, veuve d'Adolphe-Auguste, de Holstein-Plöen. Ce Prince mourut, sans laisser de postérité, le 23 Mars 1731.

## LOUIS-RODOLPHE.

1731. LOUIS-RODOLPHE, dit DE BLANKENBERG, troisieme fils du Duc Antoine-Ulric, né le 22 Juillet 1671, devint l'héritier d'Auguste-Guillaume son frere. Il épousa, le 12 Avril 1690, CHRISTINE-LOUISE, fille d'Albert-Ernest, Prince d'Oettingen, dont il eut Elisabeth-Christine, mariée, en 1708, à Charles VI, Empereur; Antoinette-Amélie, femme de Ferdinand-Albert, qui suit; et Charlotte-Louise, alliée au Prince Alexis, fils du Czar Pierre le Grand. Louis-Rodolphe mourut à Brunswick le 1 Mars 1735.

## FERDINAND-ALBERT.

1735. FERDINAND-ALBERT, né, le 19 Mai 1680, de Ferdinand-Albert I, Duc de Brunswick-Bevern, et de Christine, fille de Frédéric de Hesse, Prince d'Eschwege, fils puiné de Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, hérita des Etats de Brunswick-Wolfenbuttel après la mort de Louis-Rodolphe son beau-pere; mais il n'en jouit que six mois, étant mort le 2 Septembre 1735. Il avoit servi avec gloire dans les armées de l'Empereur, qui l'avoit nommé Major-Général, et l'avoit pourvu, en 1715, du Gouvernement de Comore. D'ANTOINETTE-AMÉLIE, fille de Louis-Rodolphe, qu'il avoit épousée le 5 Octobre 1712, il laissa Charles, qui suit; Antoine-Ulric, pere d'Ivan, proclamé Empereur de Russie, l'an 1740, à l'âge de deux mois (Voy. les Empereurs de Russie, T. II, pp. 131-133); Albert, tué, à l'âge de 20 ans, à la bataille de Praumitz, gagnée sur les Autrichiens, le 20 Septembre 1745, par les Prussiens; Elisabeth-Christine, mariée, l'an 1732, à Charles-Frédéric, Prince Electoral de Brandebourg, depuis Roi de Prusse sous le nom de Frédéric II.

## CHARLES.

1735. CHARLES, né le 1 Août 1713, marié, le 2 Juillet 1733, à PHILIPPINE-CHARLOTTE, sœur de Frédéric II, Roi de Prusse, succéda au Duc

## DUCS DE BRUNSWICK-LUNEBOURG,

## ELECTEURS D'HANOVRE.

## CHRISTIAN-LOUIS.

1648. CHRISTIAN-LOUIS, fils aîné du Duc George, né le 25 Février 1622, succéda, en 1648, à son oncle Frédéric II dans les Principautés de Lunebourg et de Grubenhagen, ainsi que dans les Comtés de Hoya et de Diepholtz, laissant à George-Guillaume son frere, par le partage fait entre eux, la Principauté de Gottingue. Les deux autres fils de George, en vertu d'une convention faite avec leurs aînés, n'eurent aucune part dans les Etats de Lunebourg. Christian-Louis termina ses jours le 15 Mars 1665, sans laisser de postérité. Il avoit épousé, le 9 Octobre 1653, DOROTHÉE, fille de Philippe, Duc de Holstein-Glucksbourg, remariée à Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg.

## GEORGE-GUILLAUME.

1665. GEORGE-GUILLAUME, né le 16 Janvier 1624, recueillit, en 1665, la succession de Christian-Louis son frere. En 1668, il envoya du secours aux Vénitiens en Candie, sous les ordres de Josias, Comte de Waldeck. Il se trouva à la bataille d'Ensheim le 4 Octobre 1674, assiégea Treves, gagna la bataille de Consarbruck, sur le Maréchal de Créqui, le 1 Août 1675, et prit le Maréchal après s'être rendu maître de Treves, où il s'étoit enfermé. Il commanda ensuite l'armée contre les Suédois dans le Duché de Brême, et prit Stade en 1676; il envoya des troupes aux sièges de Mayence et de Bonn en 1689; et consentit, en 1692, que le neuvieme Electorat, créé par l'Empereur en faveur de sa Maison, fût coulé à Ernest-Auguste, son frere puiné. Il mourut le 28 Août 1705, laissant d'ELÉONORE DESMIER, fille d'Alexandre Desmier, Seigneur d'Olbreuse en Poitou, Sophie-Dorothee, mariée, en 1682, à George-Louis, Prince héréditaire d'Hanovre, depuis Roi d'Angleterre.

## ERNEST-AUGUSTE.

ERNEST-AUGUSTE, dernier fils du Duc George, né le 20 Novembre 1629, Evêque d'Osnabruck en 1662, s'étoit accordé, l'an 1665, avec ses freres, pour la succession de leur pere, et fit la branche d'Hanovre qui subsiste encore. Il envoya, avec son frere George-Guillaume, des troupes au secours des Vénitiens en Candie l'an 1663; contribua beaucoup au gain de la bataille de Consarbruck en 1675; fit prisonnier ensuite dans Treves le Maréchal de Créqui; prit possession, en 1680, de la Principauté de Calenberg, après la mort de Jean-Frédéric son frere; envoya ses troupes sur le Rhin en 1689, et en Brabant en 1690; et obtint de l'Empereur, le 19 Décembre 1692, l'investiture de la dignité électoral. Le Collège des Electeurs et plusieurs autres Princes de l'Empire protesterent contre cette innovation, et firent une Ligue appelée celle des Princes Correspondans, contre l'établissement d'un neuvieme Electorat. L'an 1693, l'Empereur prévint l'orage qui se formoit à cette occasion, en suspendant les effets de l'investiture qu'il avoit donnée au duc d'Hanovre, jusqu'à ce qu'elle fût approuvée du Collège des Princes.

Ernest-Auguste mourut le 28 Janvier 1698. Il avoit épousé, le 17 Octobre 1658, SOPHIE, fille de Frédéric V, Electeur Palatin, déclarée la premiere dans la succession à la Couronne d'Angleterre après la mort du Roi Guillaume III, de la reine Anne et de leurs descendans, le 23 Mars 1701, dans la premiere séance du Parlement (morte le 8 Juin 1714). De cette Princesse Ernest-Auguste eut George-Louis, qui suit; Frédéric-Auguste, né le 3 Octobre 1661, Général de l'Empereur, tué en Transylvanie en 1690; Maximilien-Guillaume, né le 14 Décembre 1666, Général des Vénitiens contre les Turcs, puis Général de l'Empereur, mort le 27 Juillet 1726 sans alliance; Charles-Philippe, mort prisonnier chez les Turcs, le 1 Janvier 1690, des blessures reçues dans une rencontre avec les Tartares; Christian, qui se noya, le 31 Juillet 1703, après la défaite des Impériaux par les François à Munderkingen; Ernest, élu Evêque d'Osnabruck le 2 Mars 1716; et Sophie Charlotte, mariée, en 1684, à Frédéric III, Electeur de Brandebourg.

## GEORGE-LOUIS.

1698. GEORGE-LOUIS, fils d'Ernest-Auguste, né le 28 Mai 1660, servit avec gloire, en 1675, à Treves; en

## DUCS DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

Ferdinand-Albert son pere le 2 Septembre 1735. Le Duc Charles mourut le 26 Mars 1780, laissant de son mariage Charles-Guillaume, Prince héréditaire, né le 10 Octobre 1735; Frédéric-Auguste, né le 29 Octobre 1740; et Maximilien-Jules-Léopold, né le 10 Octobre 1752, qui eut le malheur de se noyer, le 27 Avril 1785, dans l'Oder, près de Francfort, en voulant secourir lui-même plusieurs personnes que le débordement de cette riviere avoit mises dans le plus grand danger de périr.

## CHARLES-GUILLAUME.

1780. CHARLES-GUILLAUME, né le 10 Octobre 1735, succéda au Duc Charles son pere le 26 Mars 1780. Il épousa, le 16 Janvier 1764, AUGUSTINE, sœur du Roi d'Angleterre, née le 11 Août 1737. De ce mariage est sorti Charles-George-Auguste, Prince héréditaire, né à Londres le 8 Février 1766; George-Guillaume, né le 27 Juin 1769; Auguste, né le 18 Août 1770; Guillaume-Frédéric, né le 9 Octobre 1771; Auguste-Caroline-Frédérique-Louise, née le 13 Décembre 1764; et Caroline-Amélie-Elisabeth, née le 17 Mai 1768.

DUCS DE BRUNSWICK-LUNEBOURG,  
ELECTEURS D'HANOVRE.

1684, en Hongrie contre les Turcs; et, en 1689, sur le Rhin. Il succéda, l'an 1698, à son pere dans l'Electorat, dont il fut investi par l'Empereur le 9 Janvier 1699. Il hérita, l'an 1705, du Duché de Zelle par la mort de George-Guillaume, Duc de Zelle, son beau-pere. L'an 1708, il est admis dans le Collège electoral par Décret des Etats de l'Empire, donné, le 30 Juin, à la Diète de Ratisbonne. Son Ambassadeur en conséquence prit séance dans l'Assemblée, le 12 Septembre suivant, au rang des Electeurs. Il alla joindre, en 1709, l'Archiduc Charles en Espagne, et eut part aux victoires que les Généraux de ce Prince remportèrent, l'année suivante, à Almanza et à Saragocce. Mais la bataille de Villaviciosa, gagnée la même année par le Duc de Vendôme, et les succès consécutifs de ce Général depuis cette époque, firent dire à l'Electeur que » l'union des Espagnols » avec la France étoit un nœud gordien qui seroit » indissoluble ».

George-Louis, appelé à la Couronne d'Angleterre du chef de son aïeule, succéda à la Reine Anne le 12 Août 1714. L'an 1715, il acquiert, pour la somme de six cens mille dalers, les Duchés de Brême et de Ferden, que les Danois avoient enlevés, l'an 1712, aux Suédois.

Il régnoit de tems immémorial dans le Duché d'Hanovre une coutume aussi barbare que singuliere. Lorsqu'on étoit menacé d'un orage, le peuple s'assembloit dans les Eglises pour demander à Dieu que les vaisseaux qui devoient faire naufrage dans l'Océan germanique, vinsent se briser vers les côtes du pays, afin que les habitans pussent en recueillir les effets, sur lesquels ils prétendirent, comme bien d'autres peuples, avoir un droit légitime. L'Electeur d'Hanovre, l'an 1724, rendit une Ordonnance par laquelle il défendit, sous les plus rigoureuses peines, de continuer ces prières, et prononça la peine de mort contre ceux qui oseroient se saisir des effets que le malheur des naufrages jeteroit sur les côtes de son Electorat. Ce Prince mourut le 22 Juin 1727. (*Voy. les Rois d'Angleterre.*)



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## COMTES ET PRINCES D'ANHALT.

Le Comté d'Anhalt, érigé depuis en Principauté, traversé par l'Elbe et situé dans la haute Saxe, entre le Duché de Saxe, la Marche de Brandebourg, le Duché de Brunswick et le Comté de Mansfeld, contient environ, dans l'état où il est réduit présentement, 18 lieues de longueur sur 4 à 5 de largeur. » Une chose remarquable, dit M. Busching, T. X, p. 154, est que dans le canton nommé Haderholz, près de Heidelbergl, à peu de distance de Gunsterberg, le pays de Brunswick, celui d'Anhalt et celui de Stolberg, s'y terminent tellement en pointe l'un vers l'autre, que chacun des Seigneurs Souverains peut être assis à la même table et néanmoins se trouver sur son territoire ». Ce pays, qui comprend 20 villes et 2 bourgs sans les villages, fut anciennement possédé par la Maison d'Ascanie, qui jouissoit outre cela du Comté de Ballenstedt et du Margraviat de Saltzwedel ou de Soltzwedel. Otton le Riche, fils d'Esicon V, Comte d'Ascanie, mort en 1123, laissa d'Elixa, fille de Magnus, dernier Duc de Saxe de la Maison de Billung, Albert, surnommé l'Ours, qui devint Marquis de Brandebourg en 1142, et mourut en 1169. BERNARD, fils puîné de ce dernier, eut dans son partage le Comté d'Anhalt, auquel il joignit, l'an 1180, par la nomination de l'Empereur Frédéric I, le Duché de Saxe, après la proscription de Henri le Lion. Etant mort l'an 1212, il laissa de son premier mariage deux fils, Albert, son successeur en Saxe, et Henri, qui suit.

HENRI, dit LE VIEUX ET LE GRAS, second fils de Bernard et de Jutte de Danemarck, fut déclaré, vers l'an 1218, Prince d'Anhalt et Comte d'Ascanie par l'Empereur Frédéric II, dont il avoit embrassé le parti après avoir quitté celui d'Otton IV, son compéiteur, qu'il avoit d'abord suivi ». Jusqu'alors, dit M. Pfefsel, il n'y avoit point eu d'exemple que le titre de Prince eût servi à désigner une dignité particulière, distincte et personnelle ». L'an 1238, il prit la défense de Ludolfe, Evêque d'Halberstadt, contre les Margraves de Brandebourg, Jean et Otton, auxquels il enleva la ville d'Hammersleben. L'histoire ne nous a point conservé d'autre trait mémorable de sa régence, qui finit par sa mort, arrivée, suivant Imhoff, l'an 1252. En mourant, il laissa cinq fils, Henri, Sigefroi, Bernard, Herman et Magnus, dont les deux derniers, ayant embrassé l'état ecclésiastique, devinrent Prévôts, celui-là d'Halberstadt, celui-ci de Lebus. Les trois autres partagerent entre eux la Principauté d'Anhalt et ses dépendances, de manière que l'aîné eut le Comté d'Ascanie, la ville d'Aschersleben et le Vogtei, avec tous les châteaux nobles de sa Maison; le second, la Principauté de Bernbourg avec le Comté de Ballenstedt; le troisième, les Principautés de Dessau, de Zerbst et de Koethen. Dans ce partage il fut convenu que non seulement les titres et marques d'honneur, mais le droit d'investiture simulannée, demeureroient communs entre les trois branches.

1252. HENRI, dit LE JEUNE, fils aîné de Henri le Vieux, gouverna paisiblement, à ce qu'il paroît, les Domaines qui lui étoient échus, jusqu'à sa mort arrivée l'an 1267. De MATHILDE son épouse, fille d'Otton l'Enfant, Duc de Brunswick, il laissa deux fils, Henri et Otton, dont le premier, étant entré dans le Clergé, devint Archevêque de Magdebourg, et le second recueillit toute l'hérédité paternelle; mais il ne la transmit point à ses descendants. Il n'avoit qu'un fils, nommé comme lui, que la mort enleva l'an 1305. Etant décédé lui-même en 1315, il eut pour héritier ALBERT I, dit l'Ancien, son cousin, fils de Sigefroi, lequel ayant peu survécu à son père sans laisser d'autre enfant qu'un fils en bas âge, toute la succession d'Otton fut dévolue à Bernard II, fils de

Bernard I, comme à l'Administrateur naturel des Fiefs communs à toute sa Maison en qualité de plus proche agnat. Bernard, en vertu de ce droit, se mit en possession de la ville d'Aschersleben et de toute la Principauté d'Anhalt, dont il obtint l'investiture de l'Empereur Louis de Bavière pour lui-même et pour son pupille. Mais Otton ayant donné le château d'Aschersleben avec les autres Domaines de l'Ascanie à sa femme Elisabeth pour lui tenir lieu de douaire, Bernard lui permit de jouir de ses droits. Albert, frère de ce dernier, élevé, l'an 1304, à l'Evêché d'Halberstadt, n'imita point cette générosité: il prétendit avoir droit au Comté d'Ascanie, et en vint au point d'obliger la veuve d'Otton à concourir avec lui pour faire réunir son douaire à l'Eglise d'Halberstadt. Mais ce projet ayant échoué par l'opposition de Bernard, il prit les armes pour le faire réussir de force. Bernard se mit en état de défense, et, après des hostilités réciproques, on tint à Quedlimbourg, l'an 1316, des Conférences, où l'Evêque d'Halberstadt offrit de rendre ce qu'il avoit usurpé, à condition que Bernard reconnoîtroit le tenir en mouvance de son Eglise. Mais celui-ci protestant qu'il ne seroit jamais rien qui fût contraire aux droits de l'Empire, dont l'Ascanie étoit un Fief de bannière, ou préjudiciable aux intérêts de ses pupilles (son propre fils et celui d'Albert l'Ancien), on se sépara sans rien conclure. Bernard ayant par-là gagné l'estime de l'Empereur, reçut de sa main, l'an 1318, l'investiture de l'Ascanie. Mais la mort l'emporta, la même année. Son fils, BERNARD III, héritier de ses dispositions, ne tarda guère à se brouiller avec l'Evêque Albert son oncle. La guerre se renouvella pour la succession litigieuse; et ce fut la veuve d'Otton, remariée à Frédéric, Comte d'Orlamunde, qui en ralluma le flambeau par la nouvelle cession qu'elle fit, en 1322, de son douaire à l'Evêque et au Chapitre d'Halberstadt. Bernard, ayant assigné l'Evêque en expoliation d'hoirie au Tribunal de l'Empereur, se fit investir, l'an 1323, à Nuremberg, des Domaines qu'il revendiquoit et de tout le Comté d'Ascanie. Il obtint de plus un Edit impérial par lequel il étoit enjoint à tous les vassaux du Comté d'Anhalt de s'adresser au seul Bernard pour avoir l'investiture de leurs Fiefs, avec défense de la recevoir de l'Evêque

ou de son Chapitre. Les choses restèrent en cet état jusqu'à la mort de l'Evêque Albert, arrivée l'an 1326. Le Chapitre alors faisant revivre ses prétentions, se remit en possession de ce qu'il avoit été contraint de restituer, et, pour avoir un Evêque vigoureux et capable par ses alliances de maintenir ce qui venoit d'être fait, il fixa son choix sur Albert, fils d'Albert le Jeune, auteur de la branche de Brunswick-Göttingen (et non de Brunswick-Lunebourg). Le nouveau Prélat remplit les vues de ceux qui l'avoient élu. Fier de sa naissance et de l'appui de sa Maison, il compta pour rien les décrets *inhibitoires, révocatoires et restitutoires*, que Bernard III obtint contre lui au Conseil aulique, et refusa de rendre les Domaines dont son Chapitre l'avoit rendu maître. Mais enfin, au bout de quelques années, soit crainte, soit remords de conscience, il consentit à mettre l'affaire en compromis, et, du consentement des parties, Otton, Archevêque de Magdebourg, fut choisi pour arbitre. Celui-ci, par son laud ou jugement, déclara injuste l'usurpation de l'Evêque et du Chapitre d'Halberstadt, et décida en conséquence que Bernard seroit rétabli dans le Comté d'Ascanie; ce qui fut ratifié, l'an 1340, par l'Empereur Louis de Bavière, qui nomma pour exécuteur de ce jugement Ulric de Brandebourg. Mais l'Evêque d'Halberstadt, qui s'attendoit à une décision plus favorable, loin de se rendre, prit les armes pour empêcher Ulric d'exécuter sa commission, et y réussit. Ce

fut en vain que Bernard III obtint de nouvelles lettres impériales qui l'envoyoient en possession du Comté qu'il réclamoit; et depuis ce temps le surnom de *Dépouillé* lui demeura. (Sagittarius, *Hist. Anhalt.*)

La Maison d'Anhalt fit dans la suite de fréquens, mais impuissans, efforts pour rentrer dans le Comté qu'elle avoit perdu. L'Evêché d'Halberstadt, au siècle dernier, ayant été sécularisé par la paix de Westphalie et réuni à l'Electorat de Brandebourg, les Princes d'Anhalt, dans les conférences qui suivirent cette paix, renouvelèrent par différens Mémoires leur demande pour la restitution de l'Ascanie, ou du moins pour une compensation équivalente. Tout ce que leur accorderent au bout de 35 ans de procédures les Commissaires nommés à cet effet par jugement du 24 Mai 1683, que l'Empereur approuva, ce fut une investiture simultanée de l'Ascanie avec la Maison de Brandebourg, et l'exemption de toute charge envers l'Empire pour tous leurs Domaines pendant l'espace de vingt-quatre ans. (Imhoff, L. IV, c. 10, pp. 369-371.)

Après avoir exposé les prétentions de la Maison d'Anhalt sur l'Ascanie, et l'état présent de ce Comté, il est temps de revenir au point d'où nous sommes partis.

Nous avons assez parlé de la descendance de Henri le Jeune. Ses deux freres, Bernard et Sigefroi, fondèrent deux branches que nous allons parcourir, celle de Bernbourg et celle de Zerbst-Dessau.

## BRANCHE DE BERNBOURG.

1252. BERNARD I eut dans la succession de Henri le Vieux son pere les Domaines et Seigneuries de Bernbourg et de Ballenstedt. Ses exploits nous sont inconnus, et l'année de sa mort est incertaine. Il avoit épousé N., fille d'Abel, Roi de Danemarck, dont il eut Bernard, qui suit; Jean, mort sans alliance l'an 1292; Albert, Evêque d'Halberstadt; Rodolphe, décédé sans lignée en 1336; et Sophie, mariée à Théodore, Comte de Honstein.

BERNARD II, fils aîné de Bernard I et son successeur, reçut, en 1314, de l'Abbesse de Quedlinbourg l'investiture de plusieurs Fiels sur l'Elbe. Se voyant à la tête de la succession d'Otton son cousin, il se fit un devoir de ne pas souffrir qu'on l'entamât impunément. Mais le succès, ainsi qu'on l'a déjà vu, ne couronna pas cette résolution. Elisabeth, veuve d'Otton, réclama le Comté d'Ascanie, dont son époux l'avoit gratifiée par forme de douaire. Bernard, par esprit d'équité, lui en ayant accordé la jouissance, elle eut la foiblesse de le transporter, après la mort de son fils, à l'Eglise d'Halberstadt. Ce fut la matiere d'un grand et long procès entre cette Eglise et la Maison d'Anhalt, procès qui, bien que souvent jugé à l'avantage de celle-ci, ne la fit jamais rentrer en possession de ce qu'elle avoit perdu, comme nous l'avons expliqué ci-dessus. Bernard II termina ses jours vers la fin de l'an 1318, laissant de sa femme HELENE, fille de Bogislas IV, Duc de Wolfgast, un fils, qui suit.

1318. BERNARD III, fils de Bernard II et son successeur, étant parvenu à l'âge de majorité, fit des tentatives aussi impuissantes que celles de son pere pour recouvrer le Comté d'Ascanie. Il fit encore une autre perte. Pressé par le besoin d'argent, il engagea la ville d'Acken à l'Archevêque de Magdebourg, qui en resta maître faute de remboursement. Les pertes que Bernard avoit faites lui valurent le surnom de *Dépouillé*. Sa mort arriva l'an 1348. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1328, Aenès, fille de Rodolphe I, Electeur de Saxe; 2<sup>o</sup> N., fille de Jean,

## BRANCHE DE ZERBST-DESSAU.

1252. SIGEFROI, second fils de Henri le Vieux, eut dans son partage de la succession paternelle Zerbst, Dessau et Koëthen. S'étant mal trouvé, dit-on, de différentes guerres qu'il eut avec ses voisins, il se retira, l'an 1309, dans un Monastere où il mourut l'année suivante. Les enfans qu'il eut de CATHERINE, Comtesse de Gleichen, sa femme, suivant Ritterhusius et Spener, sont Albert, qui suit; Henri, Prévôt de l'Eglise d'Halberstadt; Sigefroi, Chanoine de Magdebourg; et cinq filles Religieuses.

1309. ALBERT I, dit l'ancien, fils aîné de Sigefroi, s'étoit distingué par sa valeur long-temps avant de lui succéder. En 1288, s'étant mis à la tête de plusieurs Princes, il donna la chasse aux brigands qui infestoient la Saxe, et en purgea le pays. Il engagea son pere, l'an 1292, à défendre dans les tribunaux de justice l'usage de la langue vandale, qui étoit un dialecte de l'esclavone, et à n'y permettre que celui de la langue allemande. Après la retraite de son pere, étant déjà veuf, il rechercha une Princesse de la Maison de Misnie, qui lui fut refusée; ce qui occasionna, dit-on, une guerre dont il se trouva mal. Sagittarius (*Hist. Princip. Anhalt.* p. 77) place en 1316 la mort d'Albert l'ancien, et sa sépulture à Coswick; mais il se trompe sûrement en lui donnant pour femme ELISABETH, fille de Conrad, Margrave de Brandebourg. Les enfans qu'Albert eut d'elle, suivant le même Auteur, sont Albert, qui suit, Woldemar, Sigefroi, et Henri, dont les deux derniers embrasserent l'état ecclésiastique. Dans le partage que firent entre eux de la succession paternelle les deux autres, Albert eut Zerbst, comme la ville la plus considérable, et Dessau échut à Woldemar.

1316. ALBERT II, dit le Jeune, et WOLDEMAR I, fils et successeurs d'Albert I, vécurent dans une telle concorde, qu'on ne s'aperçut presque pas que leurs portions fussent divisées. Nous voyons

## BRANCHE DE BERNBOURG.

Roi de Bohême; 3<sup>e</sup> MATHILDE, fille de Magnus, Duc de Brunswick. De ces trois mariages sortirent Bernard, qui suit; Henri, qui vient ensuite; et Otton, qui mourut en 1400, laissant d'Hélène sa femme deux fils, Bernard, qui reparôtra ci-après, et Otton, mort, en 1415, sans lignée.

1348. BERNARD IV, fils aîné de Bernard III et son successeur, reçut l'investiture, en 1348, de l'Empereur. Sa régence fut paisible et n'en fit peut-être que plus sage pour n'avoir fourni aucun événement mémorable. Il mourut, en 1354, sans laisser d'enfants de sa femme, que Spener nomme ELISABETH, et dit fille de Frédéric le Sévère, Margrave de Misnie et Landgrave de Thuringe. Si cela est, elle eut deux maris; ce Frédéric, Burgrave de Nuremberg, l'eut aussi pour épouse.

1354. HENRI III, successeur de Bernard son frere, selon Sagittarius, fit sa résidence tantôt à Bernbourg, tantôt à Koëthen. Il mourut, suivant Ritterhusius et Spener, l'an 1374, laissant de sa femme SOPHIE, que les uns disent fille du Comte de Gleichen, les autres fille de Henri, Comte de Stolberg, deux fils, Rodolphe, qui devint Evêque d'Halberstadt, et Bernard, qui suit; avec une fille, Adélaïde, Abbesse de Gernrod.

1374. BERNARD V, second fils de Henri III, lui succéda. Etant entré en guerre, on ne sait en quelle année, avec Gunther de Schwartzbourg, il le défait dans une bataille et le fit prisonnier. Mais l'Archevêque de Magdebourg, fils de Gunther et nommé comme lui, vengea son pere dans la suite avec le secours du Comte de Mansfeld, qui fit prisonnier à son tour Bernard et l'enferma dans son château, où il mourut, l'an 1411, après un an de captivité, sans laisser d'enfants d'ELISABETH sa femme, qui vivoit encore l'an 1426. (Sagitt. pp. 63-64.)

1411. BERNARD VI, petit-fils de Bernard III par Otton son pere mort en 1400, recueillit, en 1411, la succession de Bernard V. L'opinion qu'on avoit de sa prudence et de son équité, le fit choisir pour arbitre des différends qui étoient entre Gunther II, Archevêque de Magdebourg, et la ville de Halle. Cette affaire lui causa bien des peines, et il ne vint à bout d'accorder les parties qu'en 1435. (Sagittarius, pag. 65.) Ce ne fut qu'en 1454 qu'il reçut de l'Empereur Frédéric III l'investiture de ses Fiefs. (Ibid.) Vers le même tems il fit construire un pont sur la Wipper, à Cornitz, près de Bernbourg. L'histoire se tait sur les autres traits de sa vie, dont le terme arriva l'an 1468. Il fut le dernier de sa branche, n'ayant laissé de sa femme HEDWIGE, fille de Henri VIII, dit le Passereau, Duc de Sagan en Silésie (morte en 1498), qu'une fille, nommée Mathilde, qui fut mariée à Sigismond, quatrième fils de Sigismond, Prince d'Anhalt-Zerbst. Par son testament il institua le Prince George d'Anhalt-Zerbst, qui suit, pour son héritier, après avoir mis sa Principauté sous la suzeraineté de l'Eglise de Magdebourg.

1468. GEORGE, fils de George I, Prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, succéda dans la Principauté d'Anhalt-Bernbourg, à Bernard VI en vertu de son testament. Quoique né jumeau, c'étoit un autre Polydamas pour la force. Elle étoit si grande, qu'avec ses mains il réduisoit et enlevait un ours, ce que huit personnes ensemble ne pouvoient faire. En 1489, il fut nommé par Joachim I, Electeur de Brandebourg, Gouverneur de Crossen et Commandant des châteaux de Solbourg et de Leitz. Il mourut le 20 Avril 1509, sans laisser d'enfants de sa femme AGNÈS, fille de Barnime, Duc de Poméranie.

## BRANCHE DE ZERBST-DESSAU.

en effet qu'ils concoururent ensemble, l'an 1320, pour obtenir de l'Empereur, Louis de Bavière, l'expectative de quelques terres dépendantes du Palatinat de Saxe et de la Marche de Landsberg; que, l'an 1333, ils se joignirent à Bernard le Dépouillé, Prince d'Anhalt-Bernbourg, pour demander au même Empereur l'investiture du Comté d'Ascanie, que l'Eglise d'Halberstadt avoit usurpé sur leur Maison; et qu'en 1341 ils contribuèrent à frais communs pour la construction de la citadelle de Dessau, qui étoit dans le lot de Woldemar. (Sagittar.) Albert, l'an 1353, eut avec l'Evêque de Brandebourg une guerre qui fut assoupie par l'Archevêque de Magdebourg. L'an 1357, les deux freres, Albert et Woldemar, acquirent d'Albert et de Gonthier, Comtes de Lindau, le château de Roslau. Le Prince Albert II mourut, l'an 1362, et fut inhumé au Monastere de Coswick. Il avoit épousé, 1<sup>e</sup> AGNÈS, fille de Wratislas, Duc de Wolf-gast; 2<sup>e</sup> BÉATRIX, fille de Rodolphe I, Duc de Saxe. Du premier lit il eut un fils, qui suit; et du second, Rodolphe, Evêque de Schwerin, avec une fille qui eut pour époux Albert, Comte de Barby.

Woldemar survécut à son frere Albert. L'an 1263, selon Sagittarius, ou plutôt 1367, suivant M. Pauli, étant allé au secours de Magnus Torquatus, Duc de Brunswick, contre Gérard, Evêque d'Hildesheim, il fut écrasé sous les chevaux dans un combat livré, le 3 Septembre, à ce Prêlat. Il avoit épousé, 1<sup>e</sup>, l'an 1343, BÉATRIX D'EST, fille d'Obizon, Prince de Ferrare; 2<sup>e</sup>, l'an 1345, ELISABETH, fille de Rodolphe I, Electeur de Saxe, dont il eut un fils de même nom que lui, mort sans enfans l'an 1379.

1362. JEAN, fils d'Albert le Jeune et son successeur, acheta, l'an 1369, le château d'Albrechtshain des Landgraves de Thuringe. (Sagittar. Hist. Anhalt. pag. 90.) L'an 1378, il eut guerre avec Wratislas, Duc de Poméranie, qu'il vainquit dans une bataille, où il fit plusieurs prisonniers de marque, dont il tira de fortes rançons. (Ibid. p. 92.) Il finit ses jours, en 1382, à Coswick, petite ville sur l'Elbe. Sa femme ELISABETH, que son pere l'avoit contraint d'épouser, étoit fille de Jean, Comte de Henneberg. Ne pouvant vivre avec elle, il la quitta pour voyager, et ne revint au pays que lorsque la mort de son pere l'y eut rappelé pour en prendre le gouvernement. Il laissa de son mariage trois fils, savoir Albert, Sigismond et Woldemar. Ce dernier mourut sans lignée.

## ANHALT-KOETHEN.

1382. ALBERT, dit le Boiteux, fils aîné de Jean, eut Koëthen dans le partage de la succession de son pere. Sigismond, frere d'Albert, ayant enlevé, dans une course aux Magdebourgeois, une grande quantité de bétail, Gunther, leur Archevêque, prit leur défense et déclara la guerre aux deux freres pour les contraindre à restituer ce qu'ils avoient pris. Les hostilités réciproques, après avoir duré l'espace

## ANHALT-ZERBST-DESSAU.

1382. SIGISMOND, second fils de Jean, eut Zerbst et ses dépendances en partage. L'an 1392, il conclut les différends qui étoient entre sa Maison et celle de Misnie. Il fit alliance, en 1394, avec Albert, Archevêque de Magdebourg, et, en 1399, avec Jean et Ulric, Ducs de Mecklenbourg.

L'an 1400, attaché à Frédéric de Brunswick, élu nouvellement Empe-

## ANHALT-KOETHEN.

de trois ans, furent terminées le jour de la *Fête de Dieu* 1407, par un Traité conclu à Calbe, dont le Duc de Brunswick fut le médiateur. (Sagittarius, pp. 93-94.) L'an 1413, Albert reçut, par engagement de Robert de Schierstedt, le château de Dornebourg sur la Saale, près de Zerbst. Celui de Roslau sur l'Ilm relevoit de lui comme Suzerain, et étoit possédé par l'Abbesse de Quedlimbourg qui lui en rendit hommage en 1415. Albert et Sigismond son frere avoient des prétentions sur l'Electorat de Brandebourg. Ils y renoncèrent, l'an 1417, moyennant une somme de 60 mille florins que leur donna le nouvel Electeur, Frédéric, Burgrave de Nuremberg. Albert finit ses jours l'an 1424. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> ELISABETH, fille de Gunther II, Comte de Mansfeld; 2<sup>o</sup> ELISABETH, Comtesse de Hohenstein, veuve de Brunon, Seigneur de Querfurt. Du premier lit il laissa Adolphe, qui suit; Woldemar, mort en 1436; Luitgarde, femme de Jean III, Duc de Mecklenbourg-Stargard; et trois autres filles. Du second lit vint Albert, mort en 1487, laissant une nombreuse postérité.

1424. ADOLPHÉ successeur d'Albert le *Boiteux*, son pere, conclut, en 1432, une alliance avec la ville de Magdebourg contre les Seigneurs de Veltheim, de Schulenburg et d'Avensleben. L'an 1457, il obtint de l'Empereur Frédéric III l'investiture du Comté d'Ascanie sans pouvoir néanmoins s'en mettre en possession. Il mourut en 1473. ANNE, fille de Brunon, Seigneur de Querfurt, sa premiere femme, ne lui donna point d'enfants. De CORDULA, fille d'Albert, Comte de Ruppin, sa seconde femme, il eut, entre autres enfans, Guillaume, qui se fit Cordelier; Magnus, nommé, l'an 1496, Grand-Juge de la Chambre impériale, député, l'an 1512, par l'Archevêque de Magdebourg à la Diète de Cologne, élu Grand-Prévôt de Magdebourg en 1516, et mort en 1524; et Adolphe, Prévôt de Magdebourg avant son frere, puis élu, en 1514, Evêque de Mersebourg, d'où il chassa les Juifs. Ce Prelat, après avoir fait brûler, en 1519, les livres de Luther, embrassa dans la suite sa religion, et mourut le 24 Mars 1526. Il fut le dernier de la premiere branche d'Anhalt-Koethen. La succession de ce Prince Adolphe passa à George I, Prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau.

1<sup>re</sup> BRANCHE  
DES PRINCES D'ANHALT-KOETHEN.

1474. WOLDEMAR eut pour sa part dans la succession de George I son pere les Bailliages de Koethen et de Ballenstedt. L'Empereur Frédéric III ou IV étant en guerre avec Charles, Duc de Bourgogne, il lui mena 500 chevaux en 1474. Il rendit aussi des services importants à Maximilien, fils de Frédéric, qui ne les oublia pas lorsqu'il fut parvenu à l'Empire. Il avoit toujours à cœur le recouvrement du Comté d'Ascanie, enlevé à sa Maison par l'Evêque d'Halberstadt. Frédéric lui en accorda l'investiture par un Diplôme impérial de 1495. Mais il ne put venir à bout de s'en mettre en possession, par la résistance que l'Eglise d'Halberstadt lui opposa. Ce Prince termina sa vie en 1508. De MARGUERITE, fille de Gunther, Comte de Schwartzbourg, qu'il avoit épousée en 1491 (morte en 1539), il eut Wolfgang, qui suit; Barbe, femme de Henri de Reuss, Comte de Plauen, morte en 1572; et Marguerite, mariée, en 1513, à Jean, Electeur de Saxe, morte le 9 Octobre 1521.

1508. WOLFGANG, né l'an 1492 de Woldemar,

## ANHALT-ZERBST-DESSAU.

leur, il fit ses efforts pour lui sauver la vie, lorsque des assassins tombèrent sur lui près du village de Klein-Englis, et courut risque lui-même de périr en le défendant. Il mourut en 1405, laissant de JUTTE son épouse, fille de Gebhard, Seigneur de Querfurt; George, qui suit; Sigismond, époux de Mathilde, fille de Bernard VI, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg, mort sans enfans; Albert VI, décédé sans lignée en 1469; Elisabeth, femme d'Albert, Comte de Mansfeld; et d'autres filles.

1405. GEORGE I, fils de Sigismond I et son successeur, obtint, en 1449, l'expectative de la succession de Wenceslas, Seigneur de Libenstein. En 1467, la ville et le château de Dessau furent consumés par un incendie où il perdit une grande partie de ses archives. Il répara, autant qu'il lui fut possible, ce désastre par son économie, sans en prendre occasion de grever ses vassaux. George mourut, plus que centenaire, en 1474. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MATHILDE, dont nous ne connoissons point la Maison; 2<sup>o</sup>, l'an 1445, OFFECA, fille de Conrad II, Duc de Silésie-Oels, et veuve d'Albert III, Electeur de Saxe; 3<sup>o</sup> SOPHIE, fille de Sigismond, Comte de Hohenstein; 4<sup>o</sup> ANNE, fille d'Albert, Comte de Ruppin. Du troisieme lit il laissa Woldemar, qui lit la seconde branche d'Anhalt-Koethen, et du quatrieme, Ernest, qui viendra ci-après; George, qui succéda à Bernard VI dans la Principauté d'Anhalt-Bernbourg; Sigismond, frere jumeau de George, lequel, après s'être signalé par divers exploits militaires, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Albert, Duc de Saxe, et mourut sur la route en revenant; Rodolphe, l'un des plus grands guerriers de son tems, très attaché à Maximilien I, Roi des Romains, pour lequel il se mit en otage entre les mains des Bruges révoltés. (L'Empereur Frédéric III reconnut cette générosité par la charge de Grand-Ecuyer qu'il lui confia.) En 1507, il fut nommé Général dans la guerre de Guedre contre Charles, Comte d'Uguond, et, l'année suivante, il servit l'Empereur dans la guerre contre les Vénitiens, où il défit quatre mille paysans sur la Brente. Il prit la ville de Vicence; mais les habitans la livrent aux ennemis en 1510. Il défendit Vérone, attaquée par les Vénitiens, et battit leur armée, en 1513, sur la riviere de Bachelion. Mais, la même année, il fut empoisonné, le 7 Septembre, par les Vénitien. (L'Empereur Maximilien pleura sa perte.) George eut aussi de ses alliances Anne, mariée, en 1498, à Jean, Comte d'Altenbourg, morte en 1531; Anne ou Agnès, femme de Jean, Comte de Hohenstein, et trois Religieuses.

## PRINCES D'ANHALT-ZERBST-DESSAU.

1474. ERNEST, Prince d'Anhalt-Zerbst, par le partage qu'il fit, avec Woldemar son frere, de la succession de George I leur pere, ne se distingua par aucun trait dont le souvenir ait passé à la postérité. Il mourut le 15 Juin 1516. MARGUERITE, fille de Henri, Duc de Munsterberg, petite-fille de George Podiébrad, qu'il avoit épousée le 21 Janvier 1494 (morte le 28 Juin 1530), le fit pere de trois fils, savoir Jean, qui suit; George, né le 15 Août 1507, lequel, ayant embrassé la religion luthérienne, contribua beaucoup à l'étendre dans la Principauté d'Anhalt (savant dans les langues orientales et la controverse, il composa plusieurs ouvrages dogmatiques; il fut Coadjuteur de l'Evêché de Mersebourg, et mourut le 17 Octobre 1553); Joachim, né le 8 Août 1509, Luthérien comme George son frere, mort sans alliance le 16 Décembre 1561.

1516. JEAN, fils aîné d'Ernest, né le 5 Septembre 1504, vécut paisiblement au milieu des troubles qui agitoient l'Allemagne de son tems. Il embrassa néanmoins la religion luthérienne, et contribua même à l'étendre; mais il s'abstint de prendre part aux guerres qu'elle oc-

## PRINCES D' ANHALT-KOETHEN.

lui succéda dans la Principauté d'Anhalt-Koëthen. Il embrassa le Luthéranisme, et signa la Confession d'Ausbourg en 1530. S'étant allié, l'an 1532, à l'Electeur de Saxe, il eut part à ses disgrâces, et fut privé comme lui de sa Principauté, dans laquelle il rentra néanmoins, l'an 1552, par le Traité de Passau. Il mourut sans alliance le 23 Mars 1566.

Poméranie, sa femme, laquelle s'étant remariée, l'an 1567, avec Henri, Comte de Plauen, puis avec Josse, Comte de Barby, finit ses jours en 1592.

1561. JOACHIM-ERNEST, né le 20 Octobre 1536, succéda, l'an 1561, à Charles son frere, et, l'an 1566, à Wolfgang son cousin, mort sans postérité. Maître par-là de toute la Principauté d'Anhalt, il prétendit encore rentrer dans le Comté d'Ascanie, et protesta contre la foi et hommage que Sigismond, Evêque d'Halberstadt, s'étoit fait rendre par les habitans de ce pays; mais il paroît qu'il en demeura là. En 1582, il fonda le Collège de Zerbst. L'année suivante, il fit construire un pont de pierre sur la Mulde, qui passe à Dessau, et va près de là se jeter dans l'Elbe. Il mourut le 6 Décembre 1586. AGNÈS, fille de Wolfgang, Comte de Barby, qu'il avoit épousée l'an 1560 (morte le 17 Novembre 1569), le fit pere de Jean-George, qui suit; de Christian, qui a fait la nouvelle branche de Bernbourg; d'Anne-Marie, née le 13 Juin 1561, mariée, le 19 Mai 1577, à Joachim-Frédéric, Duc de Lignitz, morte le 14 Novembre 1665; de Sibylle, née le 28 Septembre 1564, mariée, le 22 Mai 1581, à Frédéric, Duc de Wurtemberg, morte le 16 Novembre 1614. LÉONORE, fille de Christophe, Duc de Wurtemberg, à laquelle Joachim-Ernest se remaria l'an 1571, lui donna seize enfans, dont les principaux sont Bernard, né le 25 Septembre 1572, et mort, l'an 1596, au service de l'Empereur à Tirnau, dans la Hongrie, où il commandoit mille chevaux pour le Cercle de Saxe (le zèle de la religion protestante l'avoit amené, l'an 1590, en France, où il servit le Roi Henri IV); Auguste, qui viendra ci-après, et fit la branche de Plotzgau, puis de Koëthen; Rodolfe, qui fit celle de Zerbst; Jean-Ernest, né le 1 Mai 1578, employé d'abord au service des Provinces-Unies contre l'Espagne, puis en Hongrie, où il se distingua beaucoup à la tête d'un régiment d'infanterie saxonne, à la prise d'Albe royale en 1601, mort le 12 Décembre de l'année suivante, en retournant à Vienne; Louis, né le 17 Juin 1579, Prince d'Anhalt-Koëthen, établi Gouverneur des pays de Magdebourg et d'Halberstadt, en 1631, par le grand Gustave, mort le 7 Janvier 1650, laissant de Sophie, fille de Simon, Comte de la Lippe, qu'il avoit épousée en secondes noces le 12 Septembre 1626, Guillaume-Louis, décédé sans lignée, le 13 Avril 1665, à l'âge de 27 ans, et Anne-Sophie, mariée à Gunther, Comte de Schwartzbourg. Agnès-Hedwige, l'aînée des filles de Joachim-Ernest, née le 12 Mars 1575, fut mariée, 1<sup>o</sup>, le 3 Janvier 1586, à Auguste, Electeur de Saxe, 2<sup>o</sup>, le 14 Février 1588, à Jean, Duc de Holstein-Sunderbourg, morte le 3 Novembre 1616; Dorothee-Marie, née le 2 Juillet 1574, mariée, en 1593, à Jean, Duc de Saxe-Weimar, morte le 18 Juillet 1617. Léonore, mere de ces enfans, se remaria, l'an 1589, à George, Landgrave de Hesse-Darmstadt.

1586. JEAN-GEORGE, né le 9 Mai 1567, suivant Imhoff, gouverna seul, comme fils aîné de Joachim-Ernest, tous les Domaines de sa Maison, après la mort de son pere, durant l'espace de 20 ans. Non content de les bonifier, il voulut les augmenter par le recouvrement du Comté d'Ascanie, pour lequel il obtint, en 1589, une commission impériale; mais cette entreprise, déjà tentée sans succès par son pere et par Wolde-mar, Prince d'Anhalt-Koëthen, n'eut point encore cette fois de réussite. Il eut aussi avec Christian II, Electeur de Saxe, une grande discussion, dont voici le sujet. On accusoit à Dresde le Chancelier d'Anhalt, nommé Blédermann, d'avoir tramé une conspiration contre la vie de l'Electeur, et l'on y soutenoit que le prétendu coupable, emprisonné sur cette accusation par son maître, devoit être remis, comme coupable de *lese-Majesté Electorale*, entre les mains de ce Prince, ou livré au pouvoir de l'Empereur pour être procédé contre lui suivant la rigueur des loix. Mais le Prince d'Anhalt étoit bien éloigné de se prêter à cette alternative. Il persista invariablement dans le principe, qu'il appartenoit à lui seul de faire le procès à ses Officiers et à ses sujets. L'Empereur donna plusieurs rescrits qui lui enjoignoient sévèrement l'extradition du prisonnier. Les Rois de France, d'Angleterre, de Danemarck, les Electeurs Palatin et de Brandebourg, et plusieurs Princes, s'intéresserent, dans cette occasion bruyante, en faveur du Prince d'Anhalt. La contestation dura trois ans, au bout desquels elle fut accommodée par la médiation de Frédéric-Joachim, Electeur de Brandebourg. Blédermann étoit mort alors, après avoir protesté de son innocence jusqu'au dernier soupir.

## BRANCHE D' ANHALT-DESSAU.

L'an 1606, Jean-George fit un partage avec ses freres, et retint pour lui le pays de Dessau, dont il choisit le chef-lieu pour sa résidence. Cette ville ne s'étoit pas encore relevée de l'incendie qui en avoit consumé la plus grande partie en 1467. Il travailloit

## BRANCHE D' ANHALT-BERNBOURG.

1606. CHRISTIAN I, ou CHRISTIERN, frere de Jean-George, né le 9 Mai 1568, eut pour son lot, dans le partage des biens patrimoniaux, les Seigneuries de Bernbourg et les Bailliages de Ballenstedt et d'Hartzgerod, avec l'Abbaye sécularisée de Gem-

## BRANCHE D' ANHALT-PLOTZGAU.

1606. AUGUSTE, né le 14 Juillet 1575, eut, par le partage fait avec ses freres, Plotzgau sur la Saale. Ce fut un Prince pacifique, qui fut témoin des agitations de l'Europe sans y prendre part. La chimie fut son principal amusement. L'Empereur,

## BRANCHE D' ANHALT-ZERBST.

1606. RODOLFE, né le 18 Octobre 1576, eut le pays de Zerbst avec les Bailliages de Lindau, de Coswick et de Roszlau dans le partage de la succession de Joachim-Ernest son pere. L'histoire ne dit point à quels exercices il s'adonna: elle se contente

## BRANCHE D'ANHALT-DESSAU.

à la réparer lorsque la mort le surprit à Dessau, le 13 Mai 1618. DOROTHÉE, fille d'Albert, C<sup>te</sup> de Mansfeld, sa première femme, qu'il avoit épousée, le 22 Février 1588 (morte en 1594), le fit père de deux fils morts jeunes, et de trois filles, Sophie-Elisabeth, née le 1<sup>er</sup> Février 1589, mariée, le 25 Octobre 1614, à George-Rodolphe, Duc de Lignitz, morte le 9 Février 1622; Agnès-Madeleine, née le 29 Mars 1590, mariée, l'an 1617, à Otton, fils aîné de Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, morte en 1626, neuf ans après son époux, décédée le 7 Août 1617; Anne-Marie, née le 5 Mars 1591, morte sans alliance en 1637. D'une autre DOROTHÉE, fille de Jean-Casimir, Comte Palatin, fils de l'Electeur Frédéric III, qu'il avoit épousée en 1595 (morte le 18 Sept. 1618), il eut Jean-Casimir, qui suit; George-Aribert, Seigneur de Worlik et de Radegast, né le 3 Juin 1606, mort le 14 Novembre 1634, laissant d'Elisabeth son épouse, fille de Christophe de Croseck, Maréchal de la Cour d'Anhalt, Christian-Aribert, mort sans alliance, le 14 Juillet 1677, au service de l'Empereur, près de Coblentz; Anne-Elisabeth, née en Avril 1598, mariée, en 1617, à Guillaume-Henri, Comte de Bentheim, morte en 1621; Eléonore-Dorothée, née le 6 Février 1602, mariée, en 1625, à Guillaume, Duc de Saxe-Weymar, morte le 26 Déc. 1664; Sibylle-Christine, née le 10 Janvier 1603, mariée, 1<sup>o</sup>, en 1627, à Philippe-Maurice, Comte de Hanau-Munsterberg, 2<sup>o</sup> à Frédéric-Casimir, Comte de Hanau-Lichtenberg, morte le 11 Fév. 1686; Cunegonde-Julienne, née l'an 1608, mariée, en 1642, à Herman, Prince de Hesse-Cassel, morte en 1656; Susanne-Marguerite, née en 1610, femme de Jean-Philippe, Comte de Hanau-Lichtenberg, en 1663; Jeanne-

## BRANCHE D'ANHALT-BERNBOURG.

rod. Il passa une grande partie de sa vie à voyager et à faire la guerre, et fut employé dans plusieurs négociations. En 1591, il mena en France une armée considérable, formée par Christian I, Electeur de Saxe, et d'autres Princes allemands, au secours de Henri IV contre les Espagnols joints aux Ligueurs. Mais, arrivé dans ce royaume, il céda le commandement de ces troupes au Vicomte de Turenne; et, s'étant mis à la tête de celles de Strasbourg, il marcha contre les Lorrains, sur lesquels il remporta deux avantages le 8 Septembre et le 1<sup>er</sup> Novembre 1592. Les villes confédérées d'Allemagne le députerent vers l'Empereur Rodolphe II, en 1609, pour lui exposer leurs griefs. En 1619, il aida le Prince Maurice d'Orange à s'emparer de Juliers. L'Electeur Palatin Frédéric V, élu Roi de Bohême, l'ayant fait son Général, il battit cette même année les Comtes de Dampierre et de Bucquoi. L'année suivante (1620), il fut à son tour défait à la bataille de Prague, donnée le 8 Avril. L'an 1621, il fut mis au ban de l'Empire par l'Empereur Ferdinand II, avec lequel il ne tarda pas à se réconcilier. Le terme de ses jours arriva le 20 Avril 1630, dans la 63<sup>e</sup> année de son âge. D'ANNE son épouse, fille d'Arnoït, Comte de Bentheim et de Texlenbourg (morte le 9 Décembre 1624), il laissa Christian, qui suit; Ernest, né le 19 Mai 1608, mort à Naumbourg, le 3 Décembre 1632, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Lutten; Frédéric, né le 16 Novembre 1613, Seigneur de Hartzgerod et de Gernrod, Colonel d'un régiment de Hesse, et grand Chimiste, mort le 30 Juin 1670. (Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1642, Jeanne-Elisabeth, fille de Jean-Louis, Comte de Nassau, morte le 2 Mars 1647; 2<sup>o</sup>, l'an 1657, Anne-Catherine, fille de

## BRANCHE D'ANHALT-PLOTZGAU.

en 1651, le nomma arbitre des différends qui restoient à terminer entre l'Electeur de Brandebourg et l'Electeur Palatin, touchant la succession de Juliers. Le 22 Août 1653 fut le terme de ses jours. SIBYLLE, fille de Jean-George, Comte de Solms, qu'il avoit épousée le 25 Janvier 1618, lui donna sept enfans, dont les principaux sont Lebrecht, qui suit, et Emmanuel, qui viendra ensuite.

1653. LEBRECHT, né le 5 Avril 1622, fils aîné d'Auguste, joignit, en 1665, à la succession paternelle celle de Guillaume-Louis, Prince d'Anhalt-Koëthen, petit-fils de Joachim Ernest par Louis son père, laquelle vint à vaquer cette année par faute de lignée. Lebrecht fut le contraste de son père. Autant passionné pour le tumulte des armes qu'Auguste l'étoit pour la vie paisible, il se mit successivement au service des Suédois et des Vénitiens. Son inclination prouve sa valeur, mais l'histoire n'a point détaillé ses exploits militaires. Il mourut le 7 Novembre 1669, sans laisser d'enfans de SOPHIE-ELÉONORE, fille de Henri Volrath, C<sup>te</sup> de Stolberg, qu'il avoit épousée en 1655, morte le 13 Sept. 1675.

1669. EMMANUEL, né le 16 Octobre 1631, servit, en 1665, dans l'armée de Suede contre le Danemarck. Etant passé ensuite au service des Vénitiens, il alla combattre pour eux en l'isle de Candie, l'an 1669, contre les Turcs. Il succéda, la même année, à Lebrecht son frère, et mourut le 8 Novembre de l'année suivante, laissant un fils, qui suit, d'ANNE-ELÉONORE son épouse, fille de Henri, Comte de Stolberg, morte le 27 Janvier 1690.

1671. EMMANUEL LEBRECHT, né posthume le 20 Mai 1671, prit la Régence en main le 22 Mai 1692. Il bâtit à Koëthen,

## BRANCHE D'ANHALT-ZERBST.

de marquer sa mort au 20 Août 1622. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> DOROTHÉE-HERWIGE, fille de Henri-Jules, Duc de Brunswick, morte en 1608; 2<sup>o</sup>, en 1612, MADELEINE, fille de Jean, Comte d'Oldenbourg, décédée en 1657. Du premier lit il laissa Dorothée, mariée, le 26 Oct. 1623, à Auguste, Duc de Brunswick, morte le 26 Septembre 1634, et Eléonore, laquelle épousa, le 5 Février 1632, Frédéric, Duc de Holstein-Norbourg, morte le 2 Nov. 1681; du second lit Jean, qui suit, et Elisabeth, morte, en 1639, sans alliance.

1622. JEAN, né, le 24 Mars 1621, de Rodolphe et de Madeleine, succéda, l'année suivante, à son père, sous la tutelle de Gunther son oncle, zélé Luthérien, qui l'éleva dans sa religion et lui laissa par son testament la ville de Jever avec ses dépendances en Westphalie. Cette Seigneurie, nommée le Jeverland, a huit lieues de longueur sur quatre environ de largeur. Jean termina ses jours, sans avoir rien fait de mémorable, le 14 Juillet 1667. Il avoit épousé, le 19 Septembre 1649, SOPHIE-AUGUSTE, fille de Frédéric, Duc de Holstein-Gottorp (morte le 12 Janvier 1681), qui le fit père de quatorze enfans, dont les principaux sont Charles-Guillaume, qui suit; Antoine Gunther, né le 11 Novembre 1653, qui fit sa demeure à Muhlengen, et se mit au service de la Prusse, où il obtint le grade de Major-Général (s'étant marié, le 1 Janvier 1705, avec Auguste-Antoinette, fille de George-Job de Marschall-Biberstein, il n'en laissa qu'une fille, nommée Antoinette, et mourut le 10 Octobre 1714, deux mois précisément avant sa femme); Jean-Louis, né le 4 Mai 1656, Seigneur de Dornbourg, près de Zerbst, mort le 1 Novembre, après avoir eu de Christine-Eléonore de Zeitsch, sept enfans,

## BRANCHE D'ANHALT-DESSAU.

Dorothee, née en 1612, mariée, en 1635, à Maurice, Comte de Bentheim-Tecklenbourg, morte le 16 Avril 1695; et d'autres enfans.

1618. JEAN-CASIMIR, né le 7 Décembre 1596, fut le successeur de son pere dans la Régence de Dessau. La crainte de voir ses Domaines envahis par les Suédois, le porta, l'an 1631, à se mettre sous leur protection. Il mourut le 15 Septembre 1660, laissant d'AGNÈS, sa premiere femme, fille de Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, qu'il avoit épousée le 23 Février 1623, morte le 28 Mai 1650, un fils, qui suit, et Louise, née le 3 Février 1631, mariée, le 4 Novembre 1648, à Christian, Duc de Lignitz, morte le 25 Avril 1680. SOPHIE-MARGUERITE, fille de Christian, Prince d'Anhalt-Bernbourg, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 28 Mai 1651, morte le 28 Déc. 1673, ne lui donna point d'enfans.

1660. JEAN-GEORGE II, né le 6 Nov. 1627, successeur de Jean-Casimir son pere, s'étant attaché à l'Electeur de Brandebourg, fut nommé par ce Prince Général Feldt-Maréchal de ses troupes, et, en 1689, Gouverneur de la ville et de la Marche de Berlin. Il mourut le 17 Août 1693, et fut inhumé à Dessau. HENRIETTE-CATHERINE DE NASSAU, fille de Henri, Prince d'Orange, qu'il avoit épousée en 1658, morte le 3 Novembre 1708, le fit pere de dix enfans, dont les principaux sont Léopold, qui suit; Elisabeth-Alberte, née le 1 Mai 1665, Abbesse protestante de Herwarden, puis mariée, le 30 Mars 1686, à Henri, Duc de Saxe-Barby, morte le 5 Octobre 1706; Henriette-Amélie, née le 16 Août 1666, mariée, le 26 Novembre 1684, à Henri-Casimir, Prince de Nassau-Dietz, morte le 18 Avril 1726; Marie-Eléonore, née le 14 Mars 1671, et mariée, le 3 Sept.

## BRANCHE D'ANHALT-BERNBOURG.

Simon, Comte de la Lippe, morte, en 1659, sans enfans. Mais il eut du premier lit Guillaume, né le 18 Août 1643, et mort sans lignée le 15 Décembre 1709; avec deux filles.) Les autres enfans que laissa Christian I sont Eléonore-Marie, femme d'Albert, Duc de Mecklenbourg-Gustrow; et Sophie-Marguerite, femme de Jean-Casimir, Prince de Dessau.

1630. CHRISTIAN II, dit le Jeune, né le 9 Août 1599, fit ses premieres campagnes sous Charles-Emmanuel de Savoie contre les Espagnols. Etant passé ensuite au service de l'Electeur Palatin Frédéric, élu Roi de Bohême, il combattit vaillamment pour lui, en 1620, à la bataille de Prague, où il fut fait prisonnier. L'Empereur Ferdinand, au pouvoit duquel il étoit tombé, le traita avec distinction, et lui rendit, peu detemps après, la liberté. Il succéda, l'an 1630, au Prince Christian I son pere. Il voyageoit alors en divers pays. Etant revenu pour prendre possession de cet héritage, il recommença de nouveaux voyages, au bout desquels il vint mourir chez lui le 22 Septembre 1656. Il avoit épousé, le 27 Février 1625, ELÉONORE-SOPHIE, fille de Jean, Duc de Holstein-Sunderbourg, morte le 5 Janvier 1675, qui lui donna dix-sept enfans, dont les principaux sont Victor-Amédée, qui suit; Anne-Sophie, née le 13 Septembre 1640, mariée, en 1664, à George-Frédéric, Comte de Solms, morte veuve le 25 Avril 1704; et Anne-Elisabeth, née le 19 Mars 1647, mariée, le 3 Septembre 1672, à Christian-Ulric, Duc de Wurtemberg-Brentz, morte le 3 Septembre 1680.

1656. VICTOR-AMÉDÉE, né le 6 Octobre 1634, successeur de Christian II son pere, quitta la religion luthérienne pour embrasser celle de Calvin. Il introduisit dans sa Mai-

## BRANCHE D'ANHALT-PLOTZGAU, AUJOURD'HUI KOETHEN.

en 1694, une Eglise pour les Luthériens, et mourut le 30 Mai 1704, laissant de GISELE-AGNÈS son épouse, fille de Balthasar-Guillaume de Rathen, un fils, qui suit; Auguste-Louis, qui viendra ensuite; et Eléonore-Wilhelmine, mariée, le 5 Mars 1714, à Frédéric-Erdman, Duc de Saxe-Mersebourg, 2<sup>e</sup>, le 24 Janv. 1716, à Ernest-Auguste, Prince héréditaire de Saxe-Weymar, morte le 30 Août 1726.

1704. LÉOPOLD, né le 29 Novembre 1694, successeur d'Emmanuel-Lébrecht son pere, fut député, l'an 1711, par les Princes de sa Maison pour complimenter Charles VI sur son avènement à la Couronne impériale. Il s'acquitta de la même fonction, en 1714, auprès de George I, nouvellement élevé sur le trône de la Grande-Bretagne. Le 19 Novembre 1728 fut le terme de ses jours. Il avoit épousé, le 10 Décembre 1721, HENRIETTE-FRÉDÉRIQUE, fille de Charles-Frédéric, Prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 4 Avril 1723; 2<sup>e</sup>, le 21 Juillet 1723, CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE, fille de Frédéric-Guillaume-Adolphe, Prince de Nassau-Siegen, remariée, le 8 Mai 1730, avec Albert-Wolfgang, Comte de la Lippe-Schaumbourg-Buckbourg, morte le 24 Septembre 1748. Du premier lit Léopold laissa Gisele-Agnès, née le 21 Septembre 1722, mariée, le 25 Mai 1737, à Léopold-Maximilien, Prince d'Anhalt-Dessau, morte le 20 Avril 1751.

1728. AUGUSTE-LOUIS, né le 9 Juin 1697, succéda, l'an 1728, à Léopold son frere. Le Roi de Prusse lui ayant donné de l'emploi dans ses troupes, il mérita par sa valeur d'être élevé au grade de Lieutenant-Général. Il mourut le 6 Août 1755. GUILLELMINE-AGNÈS, fille de Louis-Christian de Westhenau, sa premiere femme, qu'il avoit épou-

## BRANCHE D'ANHALT-ZÉRBST.

dont l'aîné, Jean-Louis, mourut le 5 Novembre 1746, à l'âge de 56 ans; le second, nommé Jean-Auguste, né le 31 Décembre 1689, Colonel dans les troupes de Saxe-Gotha, mourut le 22 Août 1709, à Exiles en Dauphiné; le troisieme, Christian-Auguste, viendra ci-après; et le septieme, Jean-Frédéric, né le 14 Juillet 1695, Général-Major des troupes de l'Empereur en 1733, mourut le 11 Mai 1742.

1667. CHARLES-GUILLEAUME, né le 26 Octobre 1652, succéda, l'an 1667, au Prince Jean son pere. L'Empereur Joseph, dont il avoit mérité l'estime, lui accorda, l'an 1708, le titre de *Sérénissime*, qu'il étoit d'usage de ne donner qu'au Sûigneur de la Maison. Il mourut le 13 Novembre 1718, laissant de SOPHIE, fille d'Auguste, Duc de Saxe-Hall, qu'il avoit épousée le 28 Juin 1676, morte le 31 Mars 1724, un fils, qui suit; et Madeleine-Auguste, née le 12 Octobre 1679, mariée, le 7 Juin 1696, à Frédéric, Duc de Saxe-Gotha, morte le 11 Octobre 1740.

1718. JEAN-AUGUSTE, né le 29 Juillet 1677, succéda, l'an 1718, à Charles-Guillaume son pere. Il mourut le 7 Novembre 1742, et fut le dernier de sa branche, n'ayant point eu d'enfans des deux femmes qu'il avoit épousées. FRÉDÉRIQUE, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Gotha, morte le 28 Mai 1709, à l'âge de 24 ans, fut la premiere, et HENRIETTE-FRÉDÉRIQUE, fille de Frédéric-Ferdinand, Duc de Wurtemberg-Weiltingen, morte le 14 Août 1752, la seconde.

1742. CHRISTIAN-AUGUSTE, né le 29 Novembre 1690, troisieme fils de Jean-Louis d'Anhalt-Dornbourg, succéda, l'an 1742, à Jean-Auguste son cousin germain. Il avoit été Général-Major des troupes de Prusse, et étoit

## BRANCHE D'ANHALT-DESSAU.

1687, à George Radzivil, Duc d'Olika, morte le 18 Mai 1756; Eléonore-Dorothee, femme de Guillaume, Duc de Saxe-Weimar; et Jeanne-Charlotte, née le 6 Avril 1682, mariée, le 15 Janvier 1699, à Philippe-Guillaume, Margrave de Brandebourg en 1711, morte le 31 Mars 1750.

1693. LÉOPOLD, né le 3 Juillet 1676, succéda, l'an 1693, au Prince Jean-George son pere. Ce fut un des plus habiles Capitaines de son tems. Le Roi de Prusse, auquel il s'attacha, le fit Général-Major au mois de Mars 1699, Chevalier de l'Aigle noir le 19 Janvier 1703, Général Feld-Maréchal en 1715, et quelque tems après Gouverneur de Magdebourg. Au mois de Novembre 1727, il introduisit le droit de primogéniture dans sa Maison. Il étoit le plus ancien Général-Feld-Maréchal de l'Empire et de la Prusse, lorsque la mort l'enleva le 9 Avril 1747. Il avoit épousé, en Septembre 1698, ANNE-LOUISE FORSSÉN, fille d'un Bourgeois de Dessau, à laquelle l'Empereur, par un Diplôme du 9 Décembre 1701, donna la qualité de Princesse avec celle de Prince pour les enfans nés ou à naître de son mariage. Elle mourut le 5 Février 1745, après avoir donné à son époux, Guillaume-Gustave, né le 20 Juin 1699, Lieutenant-Général des troupes de Prusse, mort le 16 Déc. 1737, laissant six fils, qui embrasserent tous le parti des armes (l'aîné, Guillaume, né le 15 Mars 1727, fut tué, le 3 Novembre 1760, au service de la Prusse, à la bataille de Torgau; Léopold-Louis, le second, né le 28 Février 1729, employé au service de la même Puissance, épousa, le 1 Novembre 1763, Charlotte-Antoinette de Prinzen; le troisieme, Gustave, né le 26 Mai 1730, fut tué, le 22 Novembre 1757, à la bataille de Bres-

## BRANCHE D'ANHALT-BERNBOURG.

son le droit de primogéniture, et le fit confirmer par l'Empereur en 1678. La ville de Bernbourg lui a l'obligation d'un pont, presque entier de pierre, qu'il fit construire, en 1706, sur la Saale, pour joindre la ville au faubourg. La même année, il fonda une maison pour douze orphelins. Il mourut le doyen, par l'âge, de tous les Princes de l'Empire le 12 Février 1718. D'ELISABETH, fille de Frédéric, Comte Palatin de Deux-Ponts, qu'il avoit épousée le 16 Oct. 1667 (morte le 17 Avril 1677), il laissa Charles-Frédéric, qui suit, et Lebrecht, qui a fait la branche d'Heym-Schaumbourg, ou de Bernbourg-Schaumbourg, qu'on verra ci-dessous.

1718. CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 13 Juillet 1668, héritier de Guillaume, Seigneur de Hartzgerod et de Gernrod, mort sans lignée le 15 Décembre 1709, succéda, l'an 1718, à Victor-Amédée son pere. Il mourut, le 21 Avril 1721, au château de Ballenstedt, dans la 53<sup>e</sup> année de son âge, après avoir été marié deux fois, 1<sup>o</sup>, le 25 Juillet 1692, à SOPHIE-ALBERTINE, fille de George-Frédéric, Comte de Solms-Sonneveld, morte le 12 Juin 1708; 2<sup>o</sup>, le 1 Mars 1712, à WILLELMINE-CHARLOTTE, fille de Godelroi-Christian Nusler, Conseiller en Chancellerie, élevée, le 19 Décembre 1719, par l'Empereur à la dignité de Comtesse de Ballenstedt, et morte le 30 Mai 1740. Du premier lit il laissa Victor-Frédéric, qui suit; Elisabeth-Albertine, née le 31 Mars 1693, mariée, le 2 Oct. 1710, à Gunther, Prince de Schwartzbourg-Sundershausen; Charlotte-Sophie, née le 21 Mai 1696, mariée à Auguste, Prince de Schwartzbourg-Sundershausen, morte au mois d'Août 1762; et Henriette-Frédérique, née le 24 Janvier 1702, mariée, le 10 Déc. 1721, à Léopold, Prince d'An-

## BRANCHE D'ANHALT-PLOTZGAU, AUJOURD'HUI KOETHEN.

sée le 23 Janvier 1722, créée Comtesse de l'Empire la même année, morte le 15 Janv. 1725, ne lui donna que deux filles, décédées avant lui. S'étant remarié, le 14 Janvier 1726, à CHRISTINE-JEANNE-EMÉLIE, fille d'Erdman, C<sup>e</sup> de Promnitz, il laissa d'elle Charles-George-Lebrecht, qui suit; Frédéric-Erdman, né le 26 Octobre 1731, employé d'abord au service de Prusse, puis Colonel du régiment de Benheim en France, et Maréchal de Camp, marié, le 13 Juin 1766, à Louise-Ferdinande, fille de Henri-Ernest, Comte de Stolberg; et Jeanne-Guillotine, née le 4 Novembre 1738, mariée, le 17 Décembre 1749, à Frédéric-Jean-Charles, Prince de Schoeneich-Carslath. Devenu veuf une seconde fois le 20 Février 1732, Auguste-Louis contracta une troisieme alliance avec ANNE-FRÉDÉRIQUE DE PROMNITZ, sœur de sa précédente femme, morte le 31 Mars 1750, dont il laissa Charlotte-Sophie-Gisele-Frédérique, née le 25 Août 1733, et Marie-Madeleine-Bénédicte, née le 21 Mars 1739, Chanoinesse de Gandersheim.

1733. CHARLES-GEORGE-LEBRECHT, fils aîné d'Auguste-Louis et son successeur, né le 15 Août 1730, s'est retiré du service de la Prusse, après y avoir mérité le grade de Colonel. Il a épousé, le 26 Juillet 1763, LOUISE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE de Holstein-Glücksbourg, dont est né, le 18 Nov. 1709, Auguste-Christian, Prince héréditaire. (*M. r.*)

## BRANCHE DE BERNBOURG-SCHAUMBURG.

1718. LEBRECHT, 2<sup>e</sup> fils de Victor-Amédée, Prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 18 Juillet 1669, Colonel d'un régiment de Hesse-Cassel, fit sa résidence à Hoym, dans le pays d'Anhalt, depuis 1718 jusqu'à sa mort arrivée le 17 Mai 1727. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 12 Avril 1692, CHAR-

décort du collier de l'Aigle noir. Le 8 Nov. 1727, il avoit épousé JEANNE-ELISABETH, fille d'Auguste, Duc de Sleswick-Holstein, et Evêque de Lubec, nommée Dame de l'Ordre de St<sup>e</sup> Catherine, en Russie, l'an 1744, qu'il laissa veuve par sa mort arrivée le 16 Mars 1747. Elle passa depuis en France, où elle eut son séjour, et mourut à Paris, le 30 Mai 1760, à l'âge de 48 ans. Christian-Auguste laissa d'elle un fils, qui suit, et Sophie-Auguste-Frédérique, née le 2 Mai 1729, laquelle ayant embrassé la religion grecque, le 9 Juillet 1744, et pris le nom de Catherine-Alexiowna, fut mariée, le premier Septembre 1745, à Pierre-Frédérovitz, Grand Duc de Russie, nommé auparavant Charles-Pierre-Ulric, Duc de Holstein-Gottorp. Ce Prince monta, le 5 Janvier 1760, sur le trône de Russie avec sa femme, qui l'en fit descendre le 9 Juillet 1762, et fut déclarée le même jour Impératrice de Russie. Son époux mourut le 17 du même mois.

1747. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, fils de Christian-Auguste, né le 8 Août 1734, nommé Chevalier des Ordres russes de Sainte Anne en 1743, et de S. André en 1744, obtint, au mois de Juillet 1751, une dispense d'âge, pour prendre en main la Régence de son Etat. Dès qu'il fut capable de porter les armes, il se dévoua au service de l'Empereur, qui le fit Général de sa cavalerie. Il a épousé, 1<sup>o</sup>, le 17 Novembre 1753, CHARLOTTE-WILLELMINE-SOPHIE, de la Maison de Hesse-Cassel (*Gazette de France*), qu'il perdit le 23 Mai 1759; 2<sup>o</sup>, le 27 Mai 1764, FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-SOPHIE, fille de Victor-Frédéric, Prince d'Anhalt-Bernbourg, nommée Dame de l'Ordre russe de Sainte Catherine.

## BRANCHE D'ANHALT-DESSAU.

law; le quatrième, Frédéric, né le 21 Mai 1732, est Colonel d'un régiment de Prusse; le cinquième, Albert, né le 24 Juin 1735, épousa, le 24 Juin 1764, Sophie-Louise de Wedel; le sixième, Henri, né le 4 Septembre 1736, mourut à Dresde le 14 Septembre 1758). Léopold-Maximilien, qui suit, fut le second fils de Léopold; le troisième, Thierry, né le 2 Août 1702, Chevalier de l'Aigle noir et Général Feld-Maréchal du Roi de Prusse, quitta le service en 1751, et mourut le 2 Déc. 1769. Le quatrième, Eugene-Frédéric-Henri, né le 27 Décembre 1705, Général-Major du Roi de Prusse, se retira ensuite du service de ce Prince, en 1743, pour passer à celui de la Maison d'Autriche, et fit la campagne remarquable du Prince Charles de Lorraine. Il entra ensuite au service de l'Electeur de Saxe, qui le fit Général de sa cavalerie, Gouverneur de Wittenberg et Chevalier de l'Aigle blanc. Le cinquième, Maurice, né le 31 Oct. 1712, Général-Feld-Maréchal des troupes de Prusse, mourut, le 12 Avril 1760, après avoir servi avec gloire dans les trois guerres de Silésie. Louise, l'une des filles de Léopold, née le 21 Août 1709, épousa, le 15 Novembre 1724, Victor-Frédéric, Prince d'Anhalt-Bernbourg, et mourut le 29 Juillet 1732; Léopoldine-Marguerite, sœur de Louise, née le 8 Déc. 1716, fut mariée, le 13 Février 1739, à Henri-Frédéric, Prince de Prusse, Margrave de Brandebourg-Schwetz. Elle étoit prisonnière pour affaires d'Etat, depuis 14 ans, à Colberg, lorsque les Russes prirent cette ville le 27 Décembre 1761.

1747. LÉOPOLD-MAXIMILIEN, 2<sup>e</sup> fils de Léopold et son successeur dans la Principauté d'Anhalt-Dessau, né le 25 Septembre 1700, fut présent aux derniers exploits du Prince Eugene de Savoie sur le Rhin. Il se fit un nom dans les deux premières guerres de Silésie, sur-tout aux batailles de Molvits, Czaslau, Hohen-Friedberg et Soer. En 1741, il s'empara habilement de la forteresse de Glogau à-peu-près de la même manière que Laudohn s'empara de Schweidnitz. Au milieu du tumulte de la bataille de Czaslau le Roi de Prusse le nomma Feld-Maréchal de ses armées. Ce Prince mourut le . . . . . 1751. Il avoit épousé, le 25 Mai 1737, GISELE-AGNÈS, fille unique de Léopold, Prince d'Anhalt-Köthen, dont il laissa Léopold-Frédéric-François, qui suit; Jean-George, né le 28 Janv. 1748; et Albert-Frédéric, né le 22 Août 1750.

1751. LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, fils aîné de Léopold-Maximilien, né le 10 Août 1740, lui succéda en 1751. Il épousa, le 25 Juillet 1767, LOUISE-HENRIETTE-GUILLELMINE DE SCHWEDT, dont il eut Frédéric, né le 27 Décembre 1769.

1763, LOUISE-ALBERTINE, fille de Frédéric-Charles, morte le 9 Avril 1769, laissant Albert-Frédéric, son

## BRANCHE D'ANHALT-BERNBOURG.

halt-Plötzgau, morte le 4 Avril 1723. Du second lit il eut Frédéric, né le 14 Mars 1713, mort en 1758, et Charles-Léopold, né le 1 Juillet 1717, Chevalier de l'Ordre de S. Hubert, Lieutenant-Général des troupes de Hesse, créé, l'an 1723, avec son frere, par l'Empereur, Comte de Bachfeld, sans pouvoir succéder aux biens de la Maison d'Anhalt.

1721. VICTOR-FRÉDÉRIC, fils aîné de Charles-Frédéric, et son successeur, né le 20 Sept. 1700, épousa, 1<sup>o</sup>, le 15 Nov. 1724, LOUISE, fille de Léopold, Prince d'Anhalt-Dessau, morte le 29 Juillet 1732; 2<sup>o</sup>, le 23 Mai 1733, SOPHIE-FRÉDÉRIQUE-ALBERTINE, fille d'Albert-Frédéric, Margrave de Brandebourg, morte le 7 Sept. 1750. Il finit ses jours le 18 Mai 1765, laissant de son premier mariage Sophie-Louise, née le 29 Juillet 1732, mariée, le 20 Mai 1753, à Frédéric-Gottlieb-Henri, Comte de Solms-Baruth, et du second lit Frédéric-Albert, qui suit; Frédéric-Auguste, née le 28 Avril 1744, mariée, le 27 Mai 1764, à Frédéric-Auguste, Prince d'Anhalt-Zerbst; et Christine-Elisabeth-Albertine, née le 14 Nov. 1746, mariée, le 6 Juin 1762, à Auguste, Prince de Schwartzbourg-Sundershausen.

1765. FRÉDÉRIC-ALBERT, né le 15 Août 1735, succéda, l'an 1765, à Victor-Frédéric son pere. Il avoit épousé, le 4 Juin Duc de Holstein-Ploen, fils, né le 12 Juin 1767.

## BRANCHE DE BERNBOURG-SCHAUMBURG.

LOTTE, fille d'Adolphe, Prince de Nassau-Schaumbourg, morte le 31 Janvier 1700; 2<sup>o</sup>, le 27 Juin 1702, EBERHARDINE-JACOBINE-WILHELMINE, fille de Jean-George, Baron de Wirdens, Général-Major des troupes hollandaises, élevée au rang de Princesse, le 1 Août 1705, par l'Empereur, morte le 13 Fév. 1724; 3<sup>o</sup>, le 14 Sept. 1725, SOPHIE, fille de Juste-Adam d'Ingersleben, morte le 31 Mars 1726. Du premier lit il laissa Victor-Amédée-Adolphe, qui suit, et une fille décédée sans alliance. Du 2<sup>e</sup> lit, Willelmine-Charlotte, née le 24 Nov. 1704, mariée, le 31 Oct. 1724, à Guillaume, Landgrave de Hesse-Philippsthal; Sophie-Christine-Antoinette, née le 6 Fév. 1710, mariée, le 10 Nov. 1728, à Christian, Prince de Schwartzbourg-Sundershausen.

1727. VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, né le 7 Septembre 1693, eut, en 1707, du chef de son aïeule, le Comté de Holtz-Apfel, avec les Seigneuries de Schaumbourg et de Lavenbourg, dont il prit la Régence en 1714. L'an 1727, après la mort de Lebrecht son pere, il quitta Schaumbourg, où il résidoit, et fixa son séjour à Hoyer. Il épousa, 1<sup>o</sup>, le 22 Nov. 1714, CHARLOTTE-LOUISE, fille de Guillaume-Maurice, Comte d'Isenbourg-Birstein, morte le 2 Janv. 1739; 2<sup>o</sup>, le 14 Fév. 1740, HEDWIGE-SOPHIE, fille de Wenceslas-Louis, Comte de Renkel-Oderberg. Les enfans du premier lit, vivans en 1778, sont Charles-Louis, né le 16 Mai 1723, Général-Major des troupes hollandaises, marié, le 26 Déc. 1765, avec Amélie-

Eléonore, Princesse de Solms; François-Adolphe, né le 7 Juillet 1724, Général-Major en Prusse, allié, le 19 Oct. 1762, à Marie-Joséphé, fille du Seigneur d'Hasslingen, déclarée dans le même tems Comtesse d'Empire; Victoire-Charlotte, née le 25 Sept. 1715, mariée, le 26 Avril 1732, à Frédéric-Christian, Margrave de Brandebourg-Bareith, dont elle fut séparée en 1739. Du 2<sup>e</sup> lit sont sortis Frédéric-Louis-Adolphe, né le 29 Nov. 1741, Lieutenant-Colonel au régiment hollandais de Nassau; Victor-Amédée, né le 21 Mai 1744, employé au service de la Russie; George-Auguste-Louis, né le 6 Nov. 1751, mort le 29 Oct. 1754.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## DUCS, PUIS ROIS, DE BOHÈME.

LA BOHÈME (en Allemand *Boheim*), anciennement la Forêt Hercinie ou Orcinie, si célèbre dans les Auteurs grecs et latins, eut pour premiers habitans connus les Boïens. Sortis des Gaules, sous la conduite de Sigovese, vers l'an 164 de la fondation de Rome, ils s'emparèrent de ce pays et lui donnerent leur nom. Les Boïens en furent chassés par les Marcomans sous le règne de l'Empereur Auguste, et se retirèrent dans le Norique, auquel ils donnerent le nom de Bavière (*pays des Boïens*). La Bohême conserva néanmoins le nom qu'ils lui avoient donné. Dans la suite (au VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle) les Slaves, ou Sclaves, sous la conduite de Tschecus, ou Czechus, vinrent en Bohême et en chassèrent les Marcomans. » Selon l'opinion la plus probable, dit M. Busching, les Sclaves Bohémiens descendent de cette partie de la nation des Sclaves, qui portoit le nom de Tschétiens, et qui habitoient autrefois les côtes du Palus Méotide et de la Mer Noire. Il y eut d'abord, ajoute-t-il, plusieurs républiques de Sclaves sous diverses dénominations: de là vient qu'on trouve souvent le nom du pays exprimé au pluriel ». La plus puissante de ces petites républiques fut celle qui s'établit aux environs de Prague. Elle parvint successivement à soumettre les autres, ou par alliance avec leurs Chefs, ou par le sort de la guerre. La terreur que répandoient par-tout les armes victorieuses des Francs, inspira aux Sclaves bohémiens, de même qu'aux autres peuples voisins, la résolution de changer le Gouvernement démocratique et aristocratique en monarchique. Leur premier Duc bien reconnu est Prémislas, ou Przemislas, qui fit passer l'administration de la Bohême à sa postérité. Charlemagne rendit à la vérité les Bohémiens tributaires de l'Empire: mais leur dépendance dura peu, et ils eurent constamment des démêlés avec les Allemands. Les Historiens les plus exacts, même nationaux, ne s'accordent point sur le tems précis et la durée des régnes des successeurs de Przemislas, jusqu'à Borzivoi, premier Duc chrétien du tems de l'Empereur Arnoul. Ainsi nous les supprimerons pour commencer par ce dernier.

## BORZIVOI.

890. BORZIVOI ou BORZIVOF, dit aussi BORIVAI, succéda, l'an 890, à son pere Hostivitus, du tems de l'Empereur Arnoul, qui céda à Zuentipold, Roi de Moravie, le tribut que la Bohême lui payoit; mais Zuentipold s'étant révolté depuis, Arnoul le réduisit par ses armes. Borzivoi, l'an 894, embrassa le Christianisme, et fut baptisé par Méthodius, Evêque de Moravie, avec sa femme et ses enfans, au mois de Juin de la même année. Quelque tems après, les Bohémiens, en haine de son changement de religion, chassèrent leur Duc, et mirent en sa place Stoymir, Duc de Bilin, descendant, par femmes, des anciens Ducs; mais au bout de dix mois Borzivoi fut rétabli, et plusieurs Bohémiens reçurent le baptême. Borzivoi construisit des Eglises à Prague et en plusieurs autres lieux, et établit des Ecoles pour instruire les peuples. Mais les Grands de Bohême, toujours attachés à leurs superstitions, prirent prétexte des soins qu'il donnoit aux affaires de la religion, pour l'accuser de négliger celles de l'Etat. Leurs clameurs augmentant de jour en jour, Borzivoi, dans la crainte d'une seconde expulsion, prit le parti d'abdiquer. Ayant donc convoqué, l'an 902 (et non pas 905, comme le disent des Modernes), une Assemblée générale, il y fit élire, pour lui succéder, son fils aîné, la 7<sup>e</sup> année depuis son rétablissement; après quoi il se retira au château de Teschen, où il mourut l'an 910. Il avoit épousé LUDOMILLE, fille de Slavibor, Comte de Mielnick, dont il eut Spitignée, qui suit; Vratisslas; et Boleslas, mort jeune.

## SPITIGNÉE I.

902. SPITIGNÉE I, fils aîné de Borzivoi, eut le Du-

ché de Bohême par la démission de son pere en 902, sous la tutelle de deux Comtes; mais bientôt il méprisa leurs conseils, et se livra à toutes ses passions. Il mourut jeune en 907, sans laisser d'enfans.

## VRATISSLAS I.

907. Borzivoi, rappelé au gouvernement après la mort de son fils aîné, ne voulut quitter sa retraite que pour faire proclamer Duc VRATISSLAS, son second fils, encore mineur, promettant de l'aider de ses conseils. Il lui donna un Gouverneur sage et fidele. Vratisslas, au commencement de son règne, épousa ДРАГОМИРА, de Lutitz, *Lucensis*, sous la promesse qu'elle fit d'embrasser le Christianisme. Mais, après la mort de Borzivoi, cette Princesse fut l'ennemie déclarée des Chrétiens, tandis que son époux cherchoit à étendre la religion. Il s'étoit d'abord allié avec les Hongrois contre la Bavière, où il avoit renporté avec eux des avantages, dont une bataille perdue en 913 fit évanouir le fruit. Mais l'assistance qu'il crut devoir au Roi de Moravie, attaqué par ces barbares, lui fit ensuite tourner ses armes contre eux pour la défense de son voisin. Les ayant battus en diverses rencontres, il les obligea de rentrer dans leur pays, et revint dans le sien couvert de gloire. Ce Prince mourut le 13 Février 916, laissant de son mariage deux fils, Wenceslas, qui suit, et Boleslas, avec une fille. Vratisslas fut enterré dans l'Eglise de S. George de Prague, où l'on voit encore son tombeau avec une inscription qui le qualifie de Bienheureux.

## WENCESLAS I.

916. WENCESLAS I, né l'an 908, élevé par Ludomille

son aïeule, succéda, l'an 916, à son pere. Pour ôter tout sujet de discorde entre lui et Boleslas son frere, on assigna au plus jeune le district de Boleslavie au Nord de l'Elbe. Drahomire, après la mort de son mari, s'étant enparée du gouvernement pendant la minorité de ses fils, persécuta les Chrétiens, fit fermer leurs Eglises, et fit étrangler Ludonille, sa belle-mere, en 922. Ces troubles cesserent lorsque Wenceslas prit en main les rênes de l'Etat. Elevé dans l'école de Budin par un vertueux Prêtre que Ludonille lui avoit donné pour instituteur, il en avoit parfaitement retenu les leçons, dont il faisoit la règle de sa conduite. Henri l'Oiseleur, Roi de Germanie, porta plusieurs fois la guerre en Bohême depuis 920, dans la vue de rendre ce pays tributaire de son Royaume. Il assiégea enfin Prague en 930, la prit avec le Duc Wenceslas, et soumit la Bohême à la loi qu'il vouloit lui imposer. C'est en précis ce que raconte Bohuslatis Balbinus. D'autres Historiens disent au contraire que Wenceslas, dès qu'il vit entrer le Roi de Germanie en Bohême, vint au devant de lui, se reconnut son vassal, et que jamais depuis il ne se départit de cette soumission. Ce qui est certain, c'est qu'en 931 il vivoit en très bonne intelligence avec Henri. Nous voyons en effet que Wenceslas, avec le secours du même Roi, reprima la révolte de Radislas, Duc de Gurim. La Bohême pendant son règne eut beaucoup à souffrir des incursions des Hongrois. Son zele pour la réforme des abus lui attira d'autres ennemis; Boleslas son frere fut de ce nombre. Celui-ci ayant eu un fils, invita son frere Wenceslas à venir à Boleslavie ou Buntzlau, assister aux fêtes qu'il faisoit pour cette naissance. Wenceslas y fut assassiné dans l'Eglise, de la propre main de Boleslas, par les conseils de Drahomire, leur mere commune, le 28 Septembre 936, âgé de 30 ans. Il n'étoit point marié; on l'a depuis canonisé comme martyr. L'affreuse Drahomire eut la fin qu'elle méritoit: elle tomba près de Prague, l'an 958, dans un précipice, où la terre, dit Dubravius, sembloit s'être entr'ouverte pour l'engloutir.

## BOLESLAS I.

936. BOLESLAS I, fils de Vratilas I, né l'an 909, s'empara de toute l'autorité dans la Bohême après son fratriicide, et commença par y rétablir l'idolâtrie, où sa cruelle mere l'avoit élevé. Otton I, Roi de Germanie, pour venger la mort de Wenceslas, déclara la guerre au Duc de Bohême; mais ses Généraux furent plusieurs fois défaits par Boleslas. Otton s'étant enfin mis lui-même à la tête de son armée, obligea Boleslas à laisser le libre exercice de la religion chrétienne en Bohême, et à se rendre tributaire de l'Empire. Mais cette soumission ne fut pas de durée. Boleslas s'étant de nouveau soulevé, Otton l'assiégea, l'an 950, dans Boleslavie, et le força d'accepter les conditions qui lui furent imposées. Le Duc de Bohême, corrigé par ses défaites, rétablit la religion chrétienne, bâtit de nouvelles Eglises, et resta depuis fidele à l'Empereur, qu'il suivit dans ses guerres contre les Hongrois. Il mourut le 15 Juillet 967, laissant de BOLZENE de Stochon sa femme, Boleslas, qui suit; Dambroucka, mariée à Micislas, Prince de Pologne; et quatre autres enfans.

BOLESLAS II, DIT LE DEBONNAIRE  
ET LE CHASTE.

967. BOLESLAS II succéda, l'an 967, à Boleslas I, son pere. Il fonda l'Evêché de Prague, fit bâtir vingt nouvelles Eglises, qu'il dota de revenus, fit fleurir la religion chrétienne, et appella de Saxe à Prague Thiédagus, qui fut le premier Evêque des Bohémiens. En 973, il remporta une victoire sur les païens de Bohême, qui s'étoient soulevés. Après la mort de l'Empereur

Otton I, Boleslas prit le parti de Henri, Duc de Baviere, qui aspiroit à l'Empire. Mais Otton II, ayant fait déclarer Boleslas rebelle, entra, l'an 976, avec une armée en Bohême, où fut surpris un corps de ses troupes près de Pilsen. Le Duc de Bohême, se trouvant encore attaqué de nouveau, l'année suivante, fit sa paix avec l'Empereur, et se soumit dans la Diète de Quedlimbourg, où il obtint le rétablissement de l'Evêché de Prague, du consentement de l'Evêque de Ratisbonne, qui étoit l'ordinaire de la Bohême. Cette Eglise fut remise sous la Métropole de Mayence, et lui demeura soumise jusqu'au règne de l'Empereur Charles IV, qui fit ériger Prague en Archevêché. L'an 984, Boleslas envahit, sur le Margrave Ricdag, la Misnie, qu'Eckard, successeur de Ricdag, Poblgea ensuite de restituer. Boleslas, Duc de Pologne, étant venu, l'an 994, faire une irruption dans la Bohême, fut repoussé avec une perte considérable. Le Duc victorieux le poursuivit jusques dans le cœur de ses Etats, dont il conquit la capitale (Cracovie) et d'autres places qu'il retint, après l'avoir obligé à lui demander la paix. L'an 995, nouvelle révolte des païens en Bohême. Le Duc, les ayant réduits, leur propose l'alternative du baptême ou de la mort. Ils feignent de se convertir et reçoivent le sacrement. Mais comme il s'en retournoit plein de sécurité, laissant ses troupes errer çà et là dans la campagne, ils courent après lui dans le dessein de l'enlever. Déjà ils commençoient à l'entourer lorsque son armée, avertie du danger où il étoit, se réunit et vole à son secours. Les traites sont taillés en pieces, et Boleslas revient triomphant dans sa capitale. Ce fut sa dernière expédition. Il passa tranquillement le reste de ses jours, occupé à faire fleurir la religion dans la Bohême. Ce Prince mourut, plein de jours et de bonnes œuvres, le 7 Février 999, après 32 ans de règne. EMME DE SAXE son épouse, morte en 1006, lui donna Boleslas, qui suit, Jaromir, Udalric, qui viendra ci-après, Mésico, Mistivoi, et Wladiboi.

Les Bohémiens, dont la langue est un dialecte de l'esclavon, se servoient autrefois des mêmes lettres que les Russes. Mais, sous le règne de Boleslas II, ils adopterent les lettres latines ainsi que la liturgie latine.

## BOLESLAS III.

999. BOLESLAS III, surnommé L'AVEUGLE, fils de Boleslas II, lui succéda l'an 999; mais il n'eut ni le courage ni l'habileté de ce Prince. Par son avarice et sa lâcheté, il perdit, en l'année 1000, Cracovie, et les autres conquêtes de son pere. Boleslas I, Duc de Pologne, sous prétexte de terminer leurs différends dans une entrevue, l'engagea, l'an 1002, à venir à Cracovie, lui promettant toute sûreté. Le Duc de Bohême se confia aux insinuations de son cousin: mais, par la trahison la plus marquée, on priva de la vue Boleslas après le repas, en lui appliquant sur les yeux une plaque ardente de cuivre: et toute sa suite fut massacrée. Boleslas, renvoyé aveugle, résigna le Duché à son frere Jaromir, et mena une vie privée avec EZMISLAVE sa femme. Il mourut en 1037, âgé de plus de 80 ans.

## JAROMIR.

1002. JAROMIR, frere de Boleslas III et son successeur, eut d'abord à soutenir l'irruption de Boleslas, Duc de Pologne, qui prit plusieurs places en Bohême, s'empara de Prague par trahison, excepté le château, et resta maître du pays pendant deux ans. Jaromir se retira en Saxe auprès de l'Empereur Henri II, dont il implora le secours. L'Empereur pénétra en Bohême avec son armée en 1005, prit plusieurs villes, et envoya Jaromir, avec un corps de troupes, pour recouvrer celle de Prague. Boleslas, ne pouvant résister, prit la fuite. Jaromir fut reçu dans Prague, comme légi-

time Souverain, l'an 1006, et confirmé par l'Empereur. Il gouverna tranquillement jusqu'en 1012, qu'Udalric son frere vint de Baviere avec une armée, gagna les Seigneurs de Bohême, et envahit le Duché. L'Empereur abandonna Jaromir, sur les plaintes des vexations qu'il exerçoit contre ses sujets et contre les étrangers. Jaromir, d'abord enfermé à Utrecht, fut ensuite livré à Udalric, qui le priva de la vue, et le garda dans le château de Lissa. Les deux freres se reconcilierent dans la suite. Jaromir mourut de mort violente, par les intrigues d'un Polonois nommé Cochlan, de Varsovie, vers le mois de Novembre 1037, sans alliance.

## UDALRIC.

1012. UDALRIC, frere de Jaromir, ayant été confirmé par l'Empereur dans le Duché de Bohême, eut dans la suite beaucoup de peine à éviter les embûches de plusieurs Seigneurs bohémienus qui aspireroient à sa place. En 1015, il prit Micislas, fils de Boleslas Chrobri, Roi de Pologne, devant Meissen, qu'il assiégeoit, et le renvoya ensuite. Il soutint avec avantage la guerre, en 1026, contre les Polonois, dans la Moravie et la Lusace, et contre l'Empereur Conrad II en 1031. Udalric mourut le 9 Novembre 1037, après avoir gouverné la Bohême 25 ans. Bozéma ou Béatrix, fille de Domarade, Laboureur, sa concubine et non sa femme, suivant l'Annaliste Saxon, le fit pere de Brétislas, qui suit. Bozéma mourut en 1052.

## BRETISLAS I.

1037. BRÉTISLAS, ou BAZETISLAS, surnommé LE GUERRIER et L'ACHILLE, succéda, l'an 1037, à son pere Udalric, du consentement de Jaromir son oncle. A l'âge de 18 ans, Brétislas avoit enlevé d'un Couvent, près de Ratisbonne, l'an 1021, JUDITH, sœur d'Albert-Otton, Comte de Schweinfurt, et l'avoit épousée à Prague. L'Empereur Conrad II, sur les plaintes du pere de Judith, porta la guerre en Bohême. Les deux armées étant prêtes à combattre, Judith s'avance au milieu des troupes, et demande à grands cris la paix. L'Empereur se laisse fléchir par ses prieres, et consent à se retirer moyennant certaine satisfaction que Brétislas promet de faire à son beau-pere. Ceci arriva du vivant d'Udalric, l'an 1028. (*Bohusl. Halbin. p. 161.*)

En 1038, Brétislas, voyant la Pologne sans Roi, porta la guerre dans ce pays, prit Breslaw, Posnanie, Gnesne et d'autres villes, enleva un butin considérable, et transporta en Bohême un grand nombre de peuple à qui il donna des terres à cultiver. L'Empereur Henri III, sollicité par Casimir, Roi de Pologne, tombe sur la Bohême en 1041. Son armée est défaite en traversant des forêts sans précaution. Il revient, l'année suivante, avec de nouvelles forces, ravage le pays et assiège Prague, où Brétislas s'étoit renfermé. Le Duc de Bohême, hors d'état de résister, se soumet aux conditions que l'Empereur veut lui imposer; elles furent douces, parceque l'Empereur craignoit sa valeur et les ressources de son génie. La paix s'étant faite, Brétislas attaque ensuite la Silésie, qu'il rend tributaire de la Bohême. L'an 1049, nouvelle irruption de Brétislas en Pologne, où il prend Gnesne, Cracovie, Posnanie et Vratislavie, après quoi il s'en retourne, chargé de grandes richesses qu'il avoit tirées sur-tout de la premiere de ces quatre places. L'Empereur Henri III, à qui les Polonois ont encore recours, ordonne à Brétislas de rendre l'or et l'argent dont il s'est emparé. Le Prince le refuse; on lui déclare la guerre. Prague est assiégée par l'Empereur l'an 1052. L'Evêque Sévere étant sorti de la place pour venir trouver Henri dans son camp, lui peint si vivement la difficulté de la prendre, qu'il le détermine à consentir à un accommodement qui sauva l'honneur de la Majesté impériale. De retour à Prague, le

Prélat engage Brétislas à promettre à l'Empereur 1500 marcs d'argent avec l'hommage, au moyen de quoi la paix se fait. (*Dubrav. L. VII, p. 53.*) Brétislas se préparoit à une nouvelle expédition contre les Hongrois, lorsqu'il tomba malade à Chrudim. Voyant la mort approcher, il déclara Spitignée, son fils aîné, Prince de toute la Bohême, partagea la Moravie, à titre d'apanage, entre ses fils, Vratislas, Conrad et Otton, et destina l'Evêché de Prague à Jaromir, le dernier de ses enfans. JUDITH leur mere finit ses jours le 2 Août 1058. Brétislas est un des plus grands Princes qui aient régné dans la Bohême. Il mourut le 10 Janvier 1055.

## SPITIGNÉE II.

1055. SPITIGNÉE II, fils aîné de Brétislas et son successeur en Bohême, fut un Prince inquiet et turbulent. Le premier usage qu'il fit de la Souveraineté, fut de chasser tous les Allemands, sans excepter sa propre mere. Il est vrai qu'ils vivoient dans la Bohême comme dans un pays de conquête. Spignée attaqua ensuite ses freres en Moravie. Après avoir obligé Vratislas à se sauver chez André, Roi de Hongrie, il retint sa femme en prison. Il obligea ses deux autres freres, Conrad et Otton, à se rendre, et en fit les principaux Officiers de sa maison; mais ensuite il les rétablit dans leurs biens. Etant revenu des égaremens de sa jeunesse par les exhortations de l'Evêque Sévere, Spignée mourut, sans avoir été marié, le 28 Janv. 1061, à 31 ans. Il avoit commencé le nouveau bâtiment de la Cathédrale de Prague. On remarque que le Pape Nicolas II lui avoit accordé la permission de porter la mitre à la charge d'un cens annuel de cent livres d'argent envers l'Eglise de Rome; ce qui n'avoit jamais été accordé à aucun laïque.

WRATISLAS, ou VRATISLAS II,  
PREMIER ROI DE BOHÈME.

1061. WRATISLAS, Prince d'Olmütz, se mit en possession du Duché de Bohême, après la mort de Spignée son frere, par droit de Majorat, comme l'aîné des fils restans de Brétislas. Il partagea la Moravie entre ses freres, Conrad et Otton. Jaromir, le dernier, qui avoit embrassé l'état ecclésiastique, se plaignit vivement d'être frustré de la succession paternelle. Pour l'appaiser on lui donna une ville en Moravie. Il n'en lut pas content, et, s'étant retiré en Pologne, il en amena des troupes pour faire la guerre à son frere. L'Evêché de Prague étant venu ensuite à vaquer, on le lui donna par forme d'indemnité. L'an 1068, le Pape Alexandre II permit à Vratislas l'usage de la mitre, comme Nicolas II l'avoit accordé à Spignée. Il avoit mérité cette faveur aux yeux du Pontife par le zèle ardent avec lequel il s'étoit élevé contre les superstitions de son tems. Rien n'étoit si commun sous le régime de Vratislas que les devins et les magiciens. Pour détruire ces imposteurs, il établit une espece d'inquisition qui les poursuivit à feu et à sang. Voyant que les Juifs s'étoient excessivement multipliés en Bohême, et que, par leurs usures, ils engloutissoient toutes les richesses de l'Etat, il en chassa les deux tiers, et contint le reste par de séveres loix. (*Dubrav. L. VIII, p. 63.*)

Attaché à l'Empereur Henri IV, Wratislas lui mena du secours contre les Princes révoltés de l'Empire, et en reçut, pour récompense, la haute Lusace en 1075. Henri, l'an 1086, lui donna, le 16 Juin, dans la Diète de Mayence, le titre de Roi de Bohême, et l'investit en même tems de la Lusace, de la Moravie et de la Silésie. Wratislas fut couronné le 3 Juillet suivant, avec sa femme, par l'Archevêque de Treves et l'Evêque de Misnie. (*Dubravius.*) Léopold, Marquis d'Autriche, ayant fait des courses dans la Mora-

vie, Wratislas vole au secours de ses freres, et oblige le Marquis à se retirer. Peu de tems après, Otton, l'un de ces deux freres, étant mort, le Roi de Bohême veut s'emparer de sa succession au préjudice de ses enfans. Conrad prend la défense de ses neveux. Wratislas envoie dans la Moravie son fils aîné, Brétislas, qui se déclare contre son pere. La paix se fait. Brétislas, oubliant son pardon, abandonne la Cour pour aller s'établir en Hongrie. Wratislas en fut si indigné, qu'étant au lit de la mort, il appella Conrad son frere, et le déclara son successeur, lui recommandant ses autres fils. Wratislas mourut le 14 Janvier 1092. Il avoit épousé, 1° ARABONA, qui mourut en allant rejoindre son mari en Hongrie, après être sortie de la prison où Spitiagné l'avoit mise; 2° ADÉLAÏDE, fille d'André, Roi de Hongrie; 3° ZUATAVA, fille de Casimir I, Roi de Pologne. Du second lit il eut Judith, femme d'Uladislas, ou Wradislas, Duc de Pologne; Ludomille, mariée au Comte Vigbert de Lusace; et Brétislas. Du troisieme lit sortirent Boleslas, Borzivoi, Wladislas et Sobieslas, dont trois parvinrent au Duché de Bohême. Wratislas avoit demandé, l'an 1080, au Pape Grégoire VII, la permission de faire célébrer dans ses Etats l'office divin en langue slave; ce qui lui fut refusé, quoique le Pape Jean VIII eût accordé cette permission aux Moraves et à quelques autres des peuples que S. Cyrille et S. Méthode avoient convertis.

#### CONRAD I, DUC DE BOHÈME.

1092. CONRAD I, appelé par son frere Wratislas à la succession de Bohême, fut reconnu par les Seigneurs du pays en qualité de Duc, le titre de Roi ayant été, comme on l'a dit, personnel à Wratislas. Il ne gouverna que huit mois, et appella ses neveux, fils de Wratislas, à sa succession. Conrad mourut le 6 Septembre 1093. Il avoit épousé WALPURGE, qui le fit pere, d'Udalric et de Léopold, qui eurent Brin et Znaym en partage.

#### BRETISLAS II, DUC DE BOHÈME.

1093. BRÉTISLAS II, fils aîné de Wratislas II, vint, à la tête d'un corps de Hongrois, prendre possession de la Bohême en vertu du testament de Conrad son oncle. Il gouverna d'abord fort paisiblement. Une grande partie du peuple voulant reprendre le culte des pateris, ce Prince donna un édit sévère contre l'idolâtrie. Il leva une puissante armée contre les Polonois, qui refusoient depuis deux ans le tribut que Brétislas I leur avoit imposé, ravagea la Silésie, qui leur étoit soumise, et en amena un grand butin; Brétislas n'accorda la paix à la Pologne qu'après le paiement des arrérages du tribut qui avoit occasionné la guerre. Ce Prince eut des discussions avec les fils de Conrad, et les chassa de la Moravie. Étant allé à la Diète de Ratisbonne en 1099, il y recut de l'Empereur l'investiture de ses Etats. Il y fit approuver en même tems l'accord qu'il avoit fait avec Borzivoi. Brétislas étant à la chasse fut tué, en Décembre 1100, d'un coup de fleche par Lorec, de Varsovie, son ennemi. Il avoit épousé LUCRÈCE, fille d'un Prince sur le Rhin, dont il eut Uladislas, qui conduisit un corps de troupes en Italie.

#### BORZIVOI II, DUC DE BOHÈME.

1100. BORZIVOI II, fils de Wratislas II, prit possession du Duché de Bohême le 25 Décembre 1100. Son règne et les suivans furent remplis de troubles et de divisions entre les freres et les consins des Ducs. On avoit introduit le droit de Majorat, et le plus âgé des Princes devoit succéder. Udalric, fils aîné de Conrad, se trouvoit avoir la prérogative de l'âge: il eut

recours à l'Empereur pour avoir le Duché. Ce Prince reconnut le droit d'Udalric; mais il laissa aux Bohémiens le choix entre Udalric et Borzivoi. Le premier, faute de secours, fut obligé de se désister. L'an 1103, Borzivoi et Suatopluc son cousin germain, fils d'Otton de Moravie, entrèrent avec des troupes en Pologne. Le Duc Boleslas III donna des sommes d'argent pour les faire retirer; Borzivoi prit tout l'argent, et refusa d'en faire part à son frere. Suatopluc, irrité, mena des troupes devant Prague, et aspira au Duché; mais, n'ayant pu réussir par la force, il forma, avec les Versovices et d'autres Seigneurs de Bohême, une conspiration contre Borzivoi, peu aimé des peuples. Ce Prince se sauva avec Sobieslas, le plus jeune de ses freres, chez Boleslas en Pologne, ensuite chez l'Empereur en Saxe; Suatopluc s'empara du Duché. Borzivoi y entra deux fois; mais il fut toujours obligé de céder, comme on le verra ci-après. Ce Prince mourut en Hongrie le 2 Février 1124. Il avoit épousé HILBENGE, fille de Léopold le Beau, Marquis d'Autriche, dont il eut un fils nommé Jaromir.

#### SUATOPLUC.

1107. SUATOPLUC, après la fuite de Borzivoi son cousin, occupa le Duché vacant de Bohême, et fut reconnu par les Etats. L'Empereur Henri V le cita pour rendre compte de sa conduite: Suatopluc fut mis en prison et Borzivoi renvoyé en Bohême avec quelques troupes; mais il n'y fut pas paisible. Otton, frere de Suatopluc, vint assiéger Borzivoi dans le château de Donin, d'où il se sauva avec les siens en Pologne. Suatopluc promit à l'Empereur une grosse somme d'argent, s'il lui rendoit la liberté avec le Duché, et en même tems un corps de troupes pour le servir contre Coloman, Roi de Hongrie. Suatopluc servit l'Empereur en Hongrie et en Silésie au siège de Glogau, contre la Pologne. Un Seigneur de la Maison de Versovice le fit assassiner au sortir de la tente de l'Empereur, le 12 Septembre 1109. Il avoit eu d'un premier mariage Wenceslas, nommé par quelques uns Henri, mort en 1130; Sobieslas, décédé, l'an 1136, en Italie; Brétislas, Seigneur de Leutmérits, fondateur d'une Abbaye de Prémontrés au même lieu. HILBE, sa seconde femme, fille d'un Comte Thieri, lui donna Gonthier, Patriarche d'Aquilée, et une fille dont on ignore le nom. (Eccard.)

#### WLADISLAS III.

1109. Après la mort de Suatopluc, l'Empereur Henri V, sur la demande des Moraves, accorda le Duché de Bohême à Otton de Moravie, frere du dernier Duc; mais les Bohémiens avoient fait serment de ne reconnaître, après le décès de Suatopluc, que Wladislas, frere de Borzivoi, dont le droit n'avoit pu lui être ôté par l'Empereur. Wladislas ayant été mandé à la Diète de Ratisbonne, Borzivoi, pendant son absence, entra dans Prague avec un corps de troupes. Henri cita les deux freres à Rokitschany en 1110; Borzivoi fut gardé à vue, et Wladislas envoyé à Prague pour prendre en main le Gouvernement. Sobieslas, le plus jeune des freres, soutenu par les Polonois, troubla la tranquillité de la Bohême en 1110 et 1114; mais les Bohémiens furent victorieux et les repoussèrent. Zuatava, mere commune des deux freres, les réconcilia, et fit donner au plus jeune le district de Luckau. Wladislas, touché du malheureux sort de Borzivoi son frere, errant, le rappella, en 1117, à Prague, et partagea le Gouvernement avec lui. Borzivoi s'étant encore attiré la haine des Bohémiens, se retira, l'an 1120, en Baviere, puis en Hongrie. Wladislas mourut le 12 Avril 1125, après avoir nommé Sobieslas son frere pour successeur au préjudice d'Otton de Moravie son cousin, qui avoit pour lui la prérogative de l'âge. Il

eut de GERTRUDE, fille de Léopold le Pieux, Margrave d'Autriche, morte en 1174, trois fils, Wladislas, depuis Roi de Bohême; Henri-Brétslas, Evêque de Prague; Thibaut, mort en Italie; et une fille mariée à Frédéric, Duc de Bavière.

## SOBIESLAS I.

1125. SOBIESLAS I succéda, l'an 1125, à son frere Wladislas, et fut reconnu par tous les Bohémiens. Otton de Moravie, qui vouloit lui contester le Duché, implora le secours de l'Empereur Lothaire II; mais Sobieslas alla avec une armée au devant de l'Empereur, et gagna contre lui, le 18 Février 1126, la bataille de Chlumetz, dans laquelle Otton fut tué. Lothaire fit la paix, et donna l'investiture de la Bohême à Sobieslas, qui le suivit avec ses troupes contre les Ducs Conrad et Frédéric de Suabe. Sobieslas ravagea la Silésie et la Pologne pour les arrérages du tribut qui lui étoit dû. Il bâtit plusieurs villes, et donna de nouvelles loix à la Bohême. Après la mort de Lothaire II, Sobieslas reconnut l'Empereur Conrad III, et lui envoya une armée contre Henri, Duc de Saxe. S'étant rendu, l'an 1139, à la Diète de Bamberg, il demanda, pour récompense de ses services, à l'Empereur, de déclarer Wladislas, fils de son frere, successeur au Duché de Bohême. Conrad lui accorda sa demande, et donna en même tems Gertrude, sa sœur, en ma-

riage à Wladislas. Sobieslas mourut le 13 Mars 1140. Il avoit épousé Adélaïde, fille de Coloman, Roi de Hongrie, dont il eut Sobieslas, Udalric, Wenceslas, et Marie, femme de Léopold IV, Marquis d'Autriche.

## WLADISLAS IV, SECOND ROI.

1140. WLADISLAS IV, fils d'Wladislas III, succéda, l'an 1140, à son oncle Sobieslas. Les commencemens de son règne furent troublés par Conrad, Marquis de Moravie, petit-fils de Conrad, frere puîné de Wratislas, premier Roi de Bohême. Conrad prétendit que le Duché devoit lui être accordé par la prérogative de l'âge. Il attira dans son parti un grand nombre de Seigneurs de Bohême, et soutenu d'un corps de troupes de Béla II, Roi de Hongrie, il gagna, l'an 1142, une bataille sur Wladislas, qui fut obligé de se renfermer dans Prague. L'Empereur Conrad III marcha avec une armée en Bohême, rétablit Wladislas, et obligea le Marquis de Moravie à se soumettre.

L'Empereur s'étant mis en route, l'an 1147, pour la Croisade, Wladislas se fit un devoir de l'accompagner dans cette expédition. Mais une maladie, ou quelque autre inconvénient, l'obligea de revenir sur ses pas; ce qui lui causa un grand regret. C'est ce qu'il témoigne dans une Charte de l'an 1149, par laquelle il assigne plusieurs fonds en Bohême aux Hos-

## DUCS DE SILÉSIE.

Article tiré presque entièrement du grand Recueil des Historiens de Silésie, trois volumes in-fol., imprimés à Leipsick en 1730.

LA SILÉSIE est bornée à l'Orient par la Pologne, au Midi par la Hongrie, au Couchant par la Moravie, la Bohême et la Lusace, au Nord par la Marche de Brandebourg et la Pologne. Cette province faisoit autrefois partie du pays des Ligiens et des Quades. Les Slaves et Sarmates-Léchides s'en emparèrent vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle. Une partie de ce pays fut réunie à la Pologne, et eut ensuite le nom de Silésie, en latin *Silesia* ou *Zlesia*. Les Ducs, puis Rois, de Pologne, la possédèrent sous le titre de Duché. Mais ils la divisèrent successivement en différentes Principautés, dont le nombre monta jusqu'à dix-sept ou dix-huit sans les Baronies. Boleslas III, Duc de Pologne, ayant partagé, l'an 1138, ses Etats entre ses fils, l'aîné, nommé Wladislas II, eut, outre les terres de Cracovie, de Siradie et de Poméranie, la Silésie avec la principale part au gouvernement. Boleslas mourut en 1139.

Une observation importante à faire, d'après M. Busching, avant que d'aller plus loin, c'est que le Duché de Silésie ne fut jamais dans une liaison immédiate avec l'Empire, puisqu'il n'en fut jamais l'ief, et ne fut jamais soumis à la juridiction des tribunaux suprêmes de l'Empire. Aussi les loix de l'Empire n'y sont-elles en aucune vigueur.

1139. WLADISLAS, né l'an 1104, ayant eu, dans le partage que Boleslas III son pere avoit fait de ses Etats entre ses enfans, la Silésie, avec d'autres provinces de Pologne, savoir celles de Cracovie, de Siradie et de Lencici, voulut abuser du droit d'inspection que sa qualité d'aîné lui donnoit sur ses freres, pour envahir leurs possessions. La guerre commença entre eux l'an 1142, et dura jusqu'en 1149, que Wladislas fut obligé d'abandonner le pays. Alors Boleslas, dit le *Frisé*, son frere, s'empara de ses terres et de sa dignité. Wladislas employa vainement l'autorité du Pape Eugene III et des Empereurs Conrad III et Frédéric I, pour obtenir son rétablissement. Il mourut, le 2 Juin 1159, dans la ville d'Oldenbourg en Franconie, où il avoit passé la plus grande partie de son exil avec sa femme et ses enfans. Il avoit épousé CHRISTINE, fille de Frédéric II, Duc de Suabe, dont il eut trois fils, Boleslas le Grand, Miclas, et Conrad. (Voy. les Ducs et Rois de Pologne.)

1163. BOLESLAS, à qui la hauteur de sa taille fit donner le surnom de GRAND (*Altus*), fils aîné de Wladislas et de Christine, né l'an 1127, obtint de Boleslas le *Frisé*, son oncle, par traité fait l'an 1163, une partie des Etats dont avoit été dépouillé son pere, c'est-à-dire la Silésie qu'il partagea avec ses freres. Son lot, dit Hélius, fut le pays de Breslaw; Miclas eut le pays d'Oppelen, de Ratibor, d'Opau et de Tschchen; et ceux de Glogau, de Grosseu et de Sagan, furent la part de Conrad. Telle fut, suivant l'Auteur cité, la premiere division de la Silésie. Conrad étant décédé sans posterité l'an 1178, sa succession retourna au Duc Boleslas, sans opposition de Miclas son

frere, qui s'empara de Breslaw. Mais Casimir, Roi de Pologne, rétablit la paix entre les deux freres, en cédant à Miclas quelques portions des territoires de Cracovie, pour le dédommager de ce qu'il réprouvoit contre Boleslas. Celui-ci, l'an 1192, accompagna Casimir dans son expédition contre la Prusse. Après la mort de Casimir, il y eut division en Pologne, l'an 1194, entre Miclas son frere et Lesko le Blanc, par la succession. Boleslas envoya au secours du premier des troupes commandées par son fils Jaroslas, qui battit, l'an 1196, les ennemis sur les bords de la Margaw et fit leur Général prisonnier; ce qui ne décida pas néanmoins la querelle des deux rivaux. (Voy. les Ducs et Rois de Pologne.) Boleslas, après avoir acquis beaucoup de gloire par ses exploits, mourut le 6 Décembre 1200, et fut inhumé au Monastere de Luben. Il avoit épousé, WENCESLAVE, fille d'un Prince russe; 2<sup>e</sup>, en 1167, Adélaïde, fille de Brénger, Comte de Sulzbach. Du premier lit il eut Jaroslas, Duc d'Oppelen, puis Evêque de Breslaw, mort le 22 Janvier 1201; et une fille, nommée Alga. Du second lit sortirent Henri, qui suit; Conrad, Evêque de Bamberg, mort le 11 Mars 1203; Jean, décédé le 10 Mars 1201; et Adélaïde, mariée à Thibaut, Margrave de Moravie. (Heubl. *Annal. Siles.*)

1201. HENRI, dit le BARBU, 2<sup>e</sup> fils de Boleslas le Grand, né l'an 1168, lui succéda l'an 1201. A la sollicitation de sa femme, il fonda, l'an 1208, le Monastere de Trebnitz, pour des filles, et, l'an 1223, celui de Henrichow, pour le même sexe, dans le Duché de Monstberg. Lesko le Blanc, prétendant que la Souveraineté de toute la Pologne et le Duché de Cracovie lui appartenoient comme à l'aîné

pitaliers en reconnaissance de ce qu'instruits de l'impossibilité où il s'étoit trouvé de les aller joindre, ils lui avoient envoyé les clefs du château de Crac. L'Empereur étoit peut-être alors de retour en Allemagne. Ce qui est certain, c'est que Wladislas, sur la fin de l'an 1149, lui amena des troupes pour faire la guerre aux Polonois. Erédéric Barberousse ayant succédé, l'an 1152, à l'Empereur Conrad, reçut de Wladislas des marques d'attachement, dont il le récompensa en lui conférant le titre de Roi, le 13 Janvier 1158, à la Diète de Ratisbonne. Décoré de ce titre, qui n'étoit en Bohême, comme on l'a déjà dit, que personnel, Wladislas retourna en Bohême pour se préparer à l'expédition d'Italie, projetée par l'Empereur. Wladislas lut chargé du siège de Brescia, qu'il força de se rendre; il passa ensuite avec ses troupes la rivière d'Adda à la vue des ennemis, et se distingua beaucoup dans cette guerre jusqu'à la soumission des Milanois. Sobieslas, fils du dernier Duc de Bohême, causa, pendant l'absence du Roi, des troubles dans la Moravie. Bientôt réduit, on le prit, et on le retint prisonnier dans un château pendant plusieurs années. Wladislas marcha au secours du Roi de Hongrie, contre Manuel, Empereur des Grecs; mais ce fut moins en guerrier qu'en pacificateur. Il accommoda leurs différends, et fit une alliance avec le second, par le mariage de sa petite-fille avec le petit-fils de l'Empereur des Grecs en 1162. Le Roi de Bohême étant avancé en âge, associa, l'an 1173, Frédéric, son fils aîné, au gouvernement. L'Empereur regardant cette démarche, faite sans son agrément, comme contraire aux droits de l'Empire sur la Bohême, ne voulut point confirmer à Frédéric cette dignité; il ordonna que Wladislas continueroit de gouverner, et qu'après sa mort les Bohémiens choisiroient entre Sobieslas le jeune et Udalric, fils du précédent Duc Sobieslas. Wladislas se retira avec sa femme et ses enfans en Lusace, et Frédéric, son fils aîné, en Hongrie, auprès du Roi Béla. Le premier ne survécut à sa retraite que quatre mois, étant mort le 17 Janvier 1174. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup> GERTRUDE, fille de Léopold le Pieux, Duc d'Autriche, sœur utérine de l'Empereur Conrad III, morte le 25 Juin 1151; 2<sup>o</sup> JURITH, ou CÉCILE, fille de Louis II, Landgrave de Thuringe. Il laissa cinq fils; Frédéric, qui vintra ci-après; Albert, Archevêque de Salzbourg; Suatopluc; Frémislas-Ottocare, qui fut depuis Roi de Bohême; et Uladislas, Marquis de Moravie.

## SOBIESLAS II, DUC DE BOHÈME.

1174. SOBIESLAS II, fils de Sobieslas I, fut Duc de Bohême, du consentement d'Udalric, son frere puîné, et prit le gouvernement en main. Il donna du secours à Conrad, Marquis de Moravie, contre Henri I, Duc d'Autriche. Il livra à Béla, Roi de Hongrie, Emeric, frere de ce Prince, qui s'étoit réfugié chez lui. Ayant accompagné, l'an 1175, l'Empereur Frédéric au siège d'Alexandrie de la Paille dans le Milanais, il s'en re-

tira subitement avec ses troupes, et fit manquer par là cette expédition. Frédéric, irrité de cette défection, prit prétexte des plaintes que les Bohémiens, à son retour, lui adresserent contre Sobieslas, pour le citer à la Diète de l'Empire. Sur son refus de comparoître, l'Empereur le déclara déchu du Duché, et en investit Frédéric, fils aîné de Wladislas. Le nouveau Duc s'empara de Prague, et obligea Sobieslas de fuir en Lusace l'an 1178, après un règne de quatre ans. Sobieslas perdit une bataille contre Erédéric, et mourut en exil. Il avoit épousé ELISABETH, fille de Micislas III, Duc de Pologne, dont il ne laissa point d'enfans mâles.

## FREDERIC, DUC DE BOHÈME.

1178. FRÉDÉRIC, nommé Duc de Bohême par l'Empereur, n'eut pas un règne paisible. Tandis qu'il étoit à la Diète de Ratisbonne, Sobieslas occupa les défilés pour empêcher son retour, et surprit son armée, qui fut délaite. Frédéric, secouru par Conrad, Marquis de Moravie, et par les habitans de Prague, livra, sous les murs de cette ville, une nouvelle bataille à Sobieslas, le blessa de sa main, et remporta une victoire complete. Obligé, à cause des frais de la guerre, à mettre de nouveaux impôts sur ses sujets, Frédéric mécontenta les Bohémiens. Le voyant parti pour la Diète de l'Empire, ils appellerent Conrad, Marquis de Moravie, qui s'empara de Prague. L'Empereur mit Conrad au ban de l'Empire, et rétablit Frédéric. Ce Prince se maintint dans sa dignité malgré les troubles causés par Conrad et par les fils de Sobieslas I. Il mourut en 1190. Frédéric avoit épousé ELISABETH, fille de Geysa II, Roi de Hongrie, dont il eut une fille nommée Sophie, femme d'Albert, Marquis de Misnie.

## CONRAD II, DUC DE BOHÈME.

1190. CONRAD II, Marquis de Moravie, fils de Léopold et petit-fils de Conrad I, Duc de Bohême, avoit été, comme on l'a vu, le compétiteur du Duc Erédéric. De retour de l'expédition en la Terre-Sainte, Conrad fut appelé au Duché de Bohême après la mort de Frédéric, par droit d'agnation et de majorat. L'Empereur Henri VI l'engagea à l'aider de ses troupes dans la guerre de Naples contre Tancrede. Conrad accompagna ce Prince au siège de Naples, et y mourut de la peste en 1191. Sa mort causa de nouveaux troubles en Bohême pour la succession. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> une fille de Béla l'Aveugle, Roi de Hongrie; 2<sup>o</sup> MARIE, dont l'origine est incertaine.

## WENCESLAS II, DUC DE BOHÈME.

1191. WENCESLAS II, le plus jeune des fils de Sobieslas I, prétendit au Duché de Bohême après la mort de Conrad. Henri, Evêque de Prague, le fit reconnoître et recevoir dans la ville; mais il ne régna

## DUCS DE SILESIE.

des Ducs de Pologne, Henri le Barbu lui déclara la guerre en 1225; mais l'Evêque de Cracovie et les Seigneurs de Pologne les reconcilient la même année, et Henri céda tous ses droits à Lesko, qui en demeura paisible possesseur. En 1229 Lesko, qui avoit appelé à son secours Henri le Barbu, contre Suatopluc de Poméranie, fut surpris et tué par ce dernier dans un combat où Henri le Barbu reçut plusieurs blessures. Celui-ci, l'année suivante, prétendit à la succession de Pologne; mais Conrad, frere de Lesko, s'y opposa, entra avec des troupes dans Cracovie, et fit prisonnier son compétiteur. Le fils de Henri accourut au secours de son pere; et la guerre avoit été longue sans Hedwige, femme du Duc de Silésie, qui reconcilia les parties. Henri se désista de ses prétentions, reconnut Conrad et retourna en Silésie. En 1235, Henri s'empara de plusieurs terres en Pologne contre les Ducs de Mazovie, et autres. Il en resta possesseur jusqu'en 1237. La paix étant rétablie en Pologne, Henri revint,

l'an 1238, en Silésie; il tomba malade à Crossen, où il mourut le 19 Mars de la même année, suivant Hénélius, et fut inhumé dans le Couvent de Trebnitz. Il avoit épousé, l'an 1186, HEDWIGE, fille de Berthold III, Duc de Méranie, dont il eut quelques enfans. Cette Princesse vécut ensuite dans la continence du consentement de son mari, mourut le 9 Octobre 1243, et fut inhumée au Couvent des Cisterciennes de Trebnitz. Elle fut canonisée par le Pape Clément IV en 1267. Ses enfans furent Henri II, qui suit; Conrad, dit le Crépu, né en 1192, mort, l'an 1213, sans hoirs; Boleslas, mort en 1213; Gertrude, Abbesse de Trebnitz, morte le 30 Décembre 1262; Sophie et Agnès, Religieuses.

1238. HENRI II, dit le Pieux, Duc de Silésie, de Pologne et de Cracovie, né l'an 1191, eut, après la mort de son pere, non seulement la basse Silésie, mais aussi la grande Pologne. Il gouverna ses

que trois mois. Prémislás, fils du Roi Wladislás, fut son compétiteur, et vint avec un corps de troupes devant Prague. Wenceslas alors se réfugia à Bamberg chez l'Empereur. Prémislás entra dans Prague, et se mit en possession du Duché; mais l'Empereur le menaça du ban de l'Empire s'il ne sortoit de la Bohême. Wenceslas, renvoyé dans le Duché, fut arrêté par Albert, Marquis de Lusace, et mourut de chagrin dans sa prison l'an 1193, laissant un fils, nommé Spitigné, qui fut dans la suite privé de la vue par ordre de Prémislás.

#### HENRI-BRÉTISLAS, Duc de Bohême.

1193. Après la mort de Wenceslas, l'Empereur, toujours irrité contre Prémislás, qui avoit fait une incursion dans l'Empire et ravagé la Bavière, ne voulut point le confirmer dans sa dignité. Sur ce refus, les Bohémiens offrirent le Duché à HENRI-BRÉTISLAS, Evêque de Prague, dernier fils du Duc Wladislás III; mais l'Empereur ne lui en accorda l'investiture qu'à condition qu'il lui paieroit les sommes d'argent auxquelles Wenceslas s'étoit engagé. Henri rétablit la paix et chassa les vagabonds qui ravageoient la Bohême. Il fit heureusement la guerre en Moravie et en Lusace par ses Généraux, qui repoussèrent les troupes de Prémislás et de Wladislás son frere, dont le dernier fut fait prisonnier. Ce Prince se fit aimer de ses peuples, et mourut à Egra, l'an 1196, sans laisser de postérité.

#### WLADISLAS V, DERNIER Duc de Bohême.

1196. WLADISLAS V, cinquième fils du Roi Wladislás, fut tiré de prison et reconnu pour Duc, parceque Prémislás son frere étoit encore retenu à Ratisbonne, et avoit été privé du Duché. L'Empereur Henri VI étant mort à Messine en 1197, Prémislás se rendit aussitôt en Bohême. Wladislás lui remit le Duché, comme à son aîné, après l'avoir gouverné pendant quinze mois. Il se contenta de la Moravie, où il mourut le 12 Août 1218, laissant un fils, nommé Wladislás, qui eut la Moravie après son pere; et une fille, Richsa, femme de Henri, fils de Léopold V, Marquis de la Bavière orientale.

#### PREMISLAS II, SURNOMMÉ OTTOCARE I ET LE VICTORIEUX, TROISIÈME Roi.

1197. PREMISLAS II profita des troubles, causés par la double élection de deux Empereurs, pour s'affermir dans le Duché de Bohême. L'Empereur Philippe réussit à l'attirer à son parti. Prémislás fit une irruption dans la Saxe pour se venger des ravages faits par Otton dans la Lusace; il se rendit ensuite à la Diète de Mayence, où Philippe, du consentement des Princes, le déclara Roi de Bohême l'an 1198,

et le fit ensuite couronner en sa présence à Boppard, suivant Godéfrói de S. Pantaléon. Dubravius dit que Philippe lui-même mit une couronne d'or sur la tête de Prémislás. Quoi qu'il en soit, la dignité royale depuis ce temps n'a pas été interrompue en Bohême. Mais la bonne intelligence ne fut pas constante entre les deux Rois. Le Marquis de Misnie brouilla Philippe avec Prémislás, qui avoit fait divorce avec sa femme, sœur du Marquis; l'Empereur lui ôta la qualité de Roi, et lui enleva plusieurs villes en 1204. Le Roi de Bohême se jeta avec tant de chaleur dans le parti d'Otton, qu'il en fut surnommé Ottozare, et fit une guerre très vive à Philippe. Ce dernier eut à la fin l'avantage; on se réconcilia en 1205, et Philippe promit sa fille, Cunégonde, en mariage à Wenceslas, fils du Roi de Bohême. Après la mort de Philippe, Prémislás envoya des troupes à l'Empereur Otton pour son voyage d'Italie, où il rompit avec le Pape et lui fit la guerre. Otton fut déposé: on indiqua une Assemblée à Coblenz en 1210, où Prémislás et les autres Princes élurent pour Empereur le jeune Frédéric, fils de l'Empereur Henri VI. Frédéric, en reconnaissance, accorda au Roi de Bohême et à ses héritiers plusieurs privilèges, les exempta de toutes redevances, à la charge néanmoins de prendre l'investiture de l'Empire, et confirma, en 1216, à Wenceslas, fils de Prémislás, la succession éventuelle au Royaume. L'an 1228, Prémislás fit couronner Wenceslas son fils avec Cunégonde sa femme, par Sigefroi, Archevêque de Mayence, et attacha aux Prélats de cette Eglise le droit de couronner désormais les Rois de Bohême. Prémislás mourut à Prague le 15 Décembre 1230, âgé de plus de 80 ans. Il avoit épousé, 1° ADÉLAÏDE, fille d'Otton, Marquis de Misnie, qu'il répudia en 1199; 2° CONSTANCE, fille, à ce qu'on prétend, de Béla III, Roi de Hongrie, morte en 1240, dont il eut Wenceslas, qui suit; Prémislás, Prince d'Olmutz; et trois filles, dont l'une, nommée Agnès, embrassa la règle de S. François, le 18 Mai 1236, dans le Monastère de S. Janvier qu'elle avoit fondé à Prague; une autre, nommée Béatrix, devint femme d'Otton le Pieux, Margrave (et non Electeur) de Brandebourg, à qui elle apporta en dot les villes de Budissin, de Goerlitz, de Lauban et de Lœben avec leurs districts; la troisième, nommée Ludomille, épousa Louis I, Duc de Bavière.

#### WENCESLAS III, SURNOMMÉ OTTOCARE ET LE BORGNE.

1230. WENCESLAS III, dit LE BORGNE, couronné Roi du vivant de son pere en 1228, lui succéda en 1230. S'étant brouillé avec Frédéric II, Duc d'Autriche, il entra, l'an 1232, sur ses terres, où il le battit deux fois dans la même année. Mais, la suivante, Frédéric cut sa revanche, et fit le dégât en Moravie. Pour garantir ce pays des nouvelles courses dont les Autrichiens le menaçoient, Wenceslas y envoya rési-

#### DUCS DE SILESIE.

provinces aussi glorieusement que son pere; mais l'irruption subite d'une armée formidable de Tartares arrêta le cours de sa prospérité. Ces barbares brûlèrent la ville de Breslaw avec le pays des environs. Le Duc Henri, à la tête d'une armée polonoise et prussienne, partit de Lignitz pour aller au secours de ce Duché. Il s'y donna, le 9 Avril 1241, une sanglante bataille, où le Duc Henri, après une longue résistance, fut tué, avec une grande partie de la Noblesse, qui furent tous inhumés dans l'Eglise de S. Jacques de Breslaw. Il avoit épousé ANNE, qu'on fait mal-à-propos fille de Prémislás II, Roi de Bohême, dont il eut quatre fils et cinq filles. Les fils sont Buleslas II, qui vint à la suite de son pere; Henri III, qui suit, et que nous donnons le premier, parceque sa ligne finit à la seconde génération; Conrad, d'abord nommé à l'Evêché de Passau, fut ensuite Duc de Glogau (voyez la ligne des Ducs de Glogau); Wladislás, né l'an 1227, Archevêque de Salzbourg, mort le 24 Avril 1270. Les filles sont Hedwige, Abbessse de S<sup>t</sup> Claire à Breslaw,

morte le 5 Avril 1288; Agnès, Abbessse de Trebnitz; Constance, mariée, en 1239, à Casimir, Duc de Cujavie; Elisabeth, aliée, en 1245, à Prémislás, Duc de Posnanie, morte le 9 Janvier 1265; et Gertrude, mariée, en 1237, à Boleslas, Duc de Mazovie.

1241. HENRI III, né l'an 1221, deuxième fils de Henri II, eut, par le partage fait après la mort de son pere, le Duché de Lignitz, et Boleslas le Chauve le Duché de Breslaw. Comme les deux derniers fils étoient destinés à l'état ecclésiastique, on assigna à Conrad sa part sur le lot de Boleslas et à Wladislás la sienne sur le lot de Henri, en cas qu'ils quittassent leur premier état. A peine ce partage fut-il exécuté, que Boleslas s'imaginant que le lot du pays de Lignitz étoit plus considérable, crut être en droit, comme l'aîné, de le demander. Henri y consentit, et eut pour sa part le Duché de Breslaw, qui comprenoit en même temps le pays de Monsterep. Ce changement occasionna beaucoup de divisions, et ensuite la guerre avec Conrad,

der son fils, Przemisl-Ottocare, sous la dépendance de la Reine Constance, aïeule du jeune Prince. L'an 1237, Wenceslas joignit ses armes à celles de l'Empereur pour faire exécuter le Décret de proscription rendu, l'année précédente, à la Diète d'Ausbourg contre le Duc d'Autriche. Il prit Vienne, que le Duc d'Autriche racheta depuis moyennant 20000 pièces d'or, dont Wenceslas fit des largesses à ses troupes. L'an 1242, les Tartares, après avoir ravagé la Pologne et la Silésie, tombent sur la Moravie, et font le siège d'Olmultz. Jaroslav de Sternberg, Commandant de la place, fait pendant la nuit une sortie sur les ennemis qu'il trouve plongés dans le sommeil, tue leur Général, et remplit le camp de carnage. Ce qui put échapper à ce massacre se sauva en diligence vers la Hongrie. Les Autrichiens, après la mort de Frédéric II, leur Duc, tué dans une bataille contre les Hongrois en 1246, se voyant environnés d'ennemis, voulurent se soumettre à Wenceslas. Ce Prince leur offrit son fils Przemisl pour Duc, en lui faisant épouser Marguerite, sœur de Frédéric. (Voy. les Ducs d'Autriche.) En 1248, Przemisl, appuyé du Marquis de Misnie, se révolta contre son pere; mais Wenceslas l'ayant réduit, le tint quelque tems en prison, et à la fin lui pardonna. Wenceslas, cette même année, s'étant rendu à Aix-la-Chapelle, assista, le 11 Novembre, au couronnement de l'Anté-César, Guillaume de Hollande, après l'avoir armé Chevalier. L'an 1252, Béla IV, Roi de Hongrie, qui vouloit avoir l'Autriche par conquête, la ravagea avec la Moravie; mais il fut battu, fait prisonnier et obligé d'accepter la paix, avec perte d'une partie de ses frontieres. Wenceslas mourut le 22 Septembre 1253, à l'âge de 48 ans. Il avoit épousé CUMÉONDE, fille de l'Empereur Philippe, dont il eut Przemisl-Ottocare, qui suit; Wladislas, Marquis de Moravie, décédé sans lignée en 1247; Agnès, femme de Henri l'Illustre, Landgrave de Thuringe; et Catherine, mariée à Otton le Long, Margrave de Brandebourg. Wenceslas III joignoit à la valeur la libéralité. Il avoit coutume de dire qu'un Prince bienfaisant ne manquoit jamais de rien.

PRZEMISLAS-OTTOCARE II,  
DIT LE VICTORIEUX.

1253. PRZEMISLAS-OTTOCARE II, fils aîné de Wenceslas-Ottocare, Roi de Bohême et son successeur, surpassa tous les Ducs et Rois de Bohême en valeur, en richesses et en puissance. Il obtint l'Autriche et la Stirie par son mariage contracté, le 11 Fev. 1252, avec Marguerite, sœur du dernier Duc, Frédéric le Belliqueux, et veuve de Henri, fils de l'Empereur Frédéric II, et s'y maintint au préjudice et à l'exclusion de Frédéric de Bade, fils de Gertrude et petit-fils par elle de Henri d'Autriche, l'aîné de sa Maison. Il eut vers le même tems la guerre avec Henri, Duc de la basse Baviere, pour un sujet que l'histoire ne développe point. Ottocare répudia Marguerite l'an 1261, et, malgré ce divorce, il garda la dot de sa femme, dont il prit l'investiture, en 1262, de Richard d'Angleterre, l'un des compétiteurs à l'Empire. Ottocare acquit de plus, à prix d'argent, la Carinthie, la Carniole et l'Istrie, du Duc Ulric d'Autriche, qui n'avoit point d'enfans. Il avoit porté, l'an 1255, la guerre en Prusse, défait les Chefs des ennemis, qui se firent Chrétiens, et bâti la ville de Konigsberg. Béla IV, Roi de Hongrie, voulant, en 1260, s'emparer de la Stirie, Ottocare marcha contre lui, gagna, le 15 Juillet, une bataille sur les Hongrois, et resta en possession tranquille de la province. Etienne, fils de Béla, renouva la guerre pour le même sujet en 1270, et s'en trouva mal. Ottocare assiégea et prit Presbourg, poussa jusqu'à Raab, où il perdit quelques troupes par la chute d'un pont, et retourna avec son butin à Prague. Ottocare, l'année suivante, reçut la députation des Princes d'Allemagne, qui, après un long interregne rempli de troubles, lui offrirent la Couronne de l'Empire; mais ce Prince la refusa avec une sorte de dédain. Rodolphe de Habsbourg l'ayant acceptée, Ottocare fut le seul des Princes de l'Empire qui se dispensa de le féliciter sur son élévation. Ce manquement fut sensible au nouvel Empereur. Mais la pru-

DUCS DE SILESIE.

qui, ayant quitté l'état ecclésiastique, demanda sa part dans la succession, et Boleslas fut obligé de lui abandonner le Duché de Glogau. Boleslas, ayant fait, l'an 1247, une irruption dans la grande Pologne, d'où il fut repoussé, attaqua, l'année suivante, son frere Henri dans le Duché de Breslaw. Il assiégea trois fois cette ville, qui fut défendue avec valeur par le Duc Henri, et où Boleslas même fut fait prisonnier. Mais Henri lui rendit la liberté, et tous les différends entre les trois freres finirent par une transaction en 1256. Henri s'occupa ensuite à embellir et à fortifier la ville de Breslaw, où il attira beaucoup d'Allemands, et y établit le droit saxon. Henri avoit abandonné une partie de son Duché à Wladislas son frere cadet, Archevêque de Saltzbourg. Se voyant attaqué d'une fièvre maligne, il pria Wladislas de se charger de ses deux enfans et d'administrer le Duché pendant leur minorité. Ce Prince mourut le 29 Novembre 1266. Юдита, fille de Conrad, Duc de Mazovie, sa premiere femme, qui étoit veuve de Micislas, Duc de Silésie, étoit morte en 1247, après avoir donné à son second époux Henri, qui suit, et Hedwige, mariée, 10, à Henri, dit l'Illustre, Landgrave de Thuringe, 20, à Otton, Comte d'Ascanie. Le Duc Henri III épousa en secondes noces Agnès, fille d'Albert, Electeur de Saxe, dont il n'eut point d'enfans. Elle fut enterrée à Sainte Claire.

1266. HENRI IV, surnommé LE BON et LE JUSTE, succéda au Duc Henri III son pere dans le Duché de Breslaw, sous la tutelle de Wladislas, Archevêque de Saltzbourg, son oncle, qui mourut en 1270. Henri, encore mineur alors, passa sous la tutelle des principaux habitans de Breslaw. Ils exercent si bien leur emploi, qu'ils lui procurerent de grandes sommes d'argent sans trop charger ses sujets. Henri, ayant pris ensuite le gouvernement en main, acheva les murs de la ville de Breslaw, et lui accorda tant de privilèges, qu'elle fut les délices de ses habitans. En 1277, Boleslas, Duc de Lignitz, jaloux des succès de ce Prince, le surprit, au mois de Février, pendant la nuit, dans son château de Seltz, où il le tint dans une rude captivité pendant laquelle il ravagea le Duché par le fer et le feu. Ottocare, Roi de Bohême, sollicita son élargissement qu'il n'obtint qu'en cédant à Boleslas quelques villes et châteaux. Le Roi de Bohême ayant été tué, l'année suivante, dans une bataille contre

l'Empereur Rodolphe, Henri se remit en possession de la ville de Klodsko, qu'il avoit été obligé de céder au Roi de Bohême. Boleslas, Duc de Lignitz, étant mort la même année 1278, Henri chercha à rétablir ses Etats, et ensuite à se venger de sa captivité sur ses cousins. Il indiqua, l'an 1281, une Assemblée des Princes à Barisch, pour le Dimanche de la Septuagésime. Prémislas, Duc de la grande Pologne, Henri, Duc de Lignitz, et Conrad, Duc de Glogau, furent pris à leur arrivée et menés à Breslaw. Henri ne rendit la liberté à ces Princes qu'en obtenant d'eux quelques cessions et d'autres conditions avantageuses, qui occasionnerent dans la suite de nouveaux troubles. En 1288, Henri, qui avoit eu plusieurs disputes avec l'Evêque et le Clergé de Breslaw, rendit tous les biens ecclésiastiques dont il s'étoit emparé, fonda l'Eglise collégiale de Sainte Croix, et lui donna un revenu considérable. Lesko le Noir, Duc de Pologne, étant mort en 1289, Henri aspira à cette Principauté, et eut d'abord quelque avantage sur Boleslas, Duc de Mazovie, qui pareillement y prétendoit; mais Wladislas, Duc de Cujavie, ayant assemblé, au printems de l'an 1290, une armée, battit les troupes de Henri, et s'empara de Cracovie. Henri, malade à Breslaw, envoya une nouvelle armée, qui reprit Cracovie avec le Duché de ce nom; mais, sentant approcher sa fin, il assembla l'Evêque de Breslaw et les principaux Seigneurs, auxquels il déclara que, n'ayant point d'enfans, il laissoit le Duché de Breslaw à son oncle, Conrad, Duc de Glogau, et les Duchés de Cracovie et de Sandomir à Premislas, Duc de la grande Pologne. Il mourut d'un poison lent, suivant les Auteurs polonois, la veille de S. Jean-Baptiste 1290, et fut inhumé dans l'Eglise de Sainte Croix, qu'il venoit de fonder. Il avoit épousé, en 1278, MATRUDE, fille d'Otton le Long, Margrave de Brandebourg, dont il n'eut point d'enfans. (Henselius, *Annal. Silesie*, p. 264.)

C'est un préjugé de plusieurs Historiens modernes de prétendre que la Silésie ne relevoit pas anciennement de l'Empire. Nous avons la preuve du contraire dans trois Diplômes de l'Empereur Rodolphe I, donnés, l'an 1290, dans la Diète d'Erfort, après la mort du Duc Henri IV, où il confère à Wenceslas, Roi de Bohême, à titre de Fief, la Principauté de Breslaw, vacante par la mort du Duc Henri. (*Res. Silesie. Script.* T. III, p. 892.)

dence l'obligea de suspendre les effets de son ressentiment. Uniquement occupé à réparer les maux qu'une longue anarchie avoit causés dans l'Empire, deux ans se passèrent sans qu'il parût songer au Roi de Bohême. Enfin, l'an 1275, il le fit tout-à-coup sommer de venir lui rendre hommage, et de se dessaisir des pays usurpés sur les héritiers du dernier Duc d'Autriche, comme étant des Fiefs de l'Empire. Ottocare, dont Rodolphe avoit été Maréchal dans sa jeunesse, méprisa cette sommation, disant qu'ayant payé les gages à Rodolphe, il ne lui devoit rien. Sur son refus, la Diète d'Ausbourg prononça contre lui un arrêt de proscription. Alors la guerre lui est déclarée par Rodolphe du consentement des Etats qui lui fournirent des subsides considérables. Elle fut très désavantageuse au Roi de Bohême, qui, malgré le secours que lui donna Henri, Duc de la basse Bavière, se vit enlever, dans une campagne, toutes les villes des trois provinces qu'on vient de nommer, et courut risque de perdre encore ses autres Etats. La paix se fit en 1277 (*Struvius*) par le double mariage arrêté de Wenceslas, fils du Roi de Bohême, avec la fille de l'Empereur, et de Rodolphe le fils, avec la fille du Roi de Bohême. Ottocare après cela reçut de l'Empereur, le 19 Novembre 1277, dans l'isle de Camberg, près de Vienne (*Struvius*), l'investiture de la Bohême et de la Moravie, en renonçant à l'Autriche, à la Stirie et à la Carniole. On prétend qu'il avoit été convenu que cette cérémonie se feroit en secret dans la tente de l'Empereur, mais qu'au moment qu'elle s'exécutoit, la tente, par une ruse préparée, s'abattit et laissa voir, au milieu des deux armées, le Roi de Bohême aux genoux de l'Empereur : anecdote regardée comme une fable par le P. Frœlich. (*Archontol. Carinth.* p. 83.) Quoi qu'il en soit, Ottocare, excité par sa femme, ne tarda pas à reprendre les armes. On en vint aux mains. La bataille se donna, le 26 Août 1278, à Laa, dans le quartier de Marxfeld, près de Vienne. Ottocare, abandonné par les Moraves, la perdit avec la vie, après 25 ans de règne. C'est ainsi que les Annales de Colmar racontent sa mort : » Le Roi de

» Bohême, voyant venir à lui le Roi des Romains à la » tête de 300 chevaux, fit tête lui seul à cette multi- » tude, frappant à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'é- » puisé de fatigue, il fut pris par un soldat qui, l'ayant » dépoillé de ses armes, l'emmena prisonnier. Mais » un autre soldat, courant à sa poursuite, s'écria en » le voyant : Voilà ce Roi qui a vilainement tué mon » frere ; et aussitôt, tirant son sabre, lui fait au visage » une blessure dont il mourut le même jour. Son corps » fut porté dans le Monastere des Freres Mineurs ; et » comme il étoit mort dans l'excommunication, on » n'osa lui donner la sépulture ecclésiastique. » (*Apud Urst. T. II, p. 46.*) Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, en 1252, MARGUERITE D'AUTRICHE, veuve de Henri, Roi des Romains, fils de l'Empereur Frédéric II, qu'il répudia, en 1261, pour cause de stérilité (morte en 1267) ; 2<sup>o</sup> CUNÉGOUDE, niece de Béla IV, Roi de Hongrie (*Bohusl. Balbin.*), dont il eut Wenceslas, qui suit; Agnès, mariée à Rodolphe, Landgrave de la haute Alsace, fils de l'Empereur, morte le 17 Mai 1296, six ans après son époux ; et Cunégoude, mariée au Duc de Mazovie. Après la mort d'Ottocare, l'Empereur Rodolphe voulut s'emparer de la Bohême ; mais les Electeurs s'étant opposés à cette usurpation, celui de Brandebourg ménagea un Traité de conciliation, qui fut conclu, l'an 1278, à Iglau, entre Rodolphe et Wenceslas IV, fils du feu Roi. Par cet accommodement la possession de la Bohême fut assurée à ce jeune Prince, déjà fiancé à Judith, fide de Rodolphe. On arrêta de plus le mariage de Rodolphe, second fils de l'Empereur, avec Agnès, dont on vient de parler ; et l'on stipula que si Wenceslas venoit à mourir sans hoirs mâles, la Bohême passeroit à Rodolphe son beau-frere, et à sa femme Agnès. (Pfeffel.) Sur les démêlés d'Ottocare avec l'Empereur pour l'Autriche, la Carinthie et la Stirie, voyez Philippe, Duc de Carint. (*Dubrav. et Balbin.*)

WENCESLAS IV, ROI DE BOHÈME ET DE POLOGNE.

1278. WENCESLAS IV, fils de Przemislas-Ottocare II, lui succéda, l'an 1278, par la concession forcée de

#### DUCS DE SILESIE-LIGNITZ.

1241. BOLESLAS II, dit le CHAUVÉ, second fils aîné de Henri le Vieux, eut après la mort de son pere le Duché de Breslaw ; mais croyant que celui de Lignitz étoit plus considérable, il l'obtint par échange de Henri son frere. Boleslas, d'un caractère turbulent et ennemi de la paix, fit une irruption, en 1247, dans la grande Pologne, d'où ayant été repoussé, il attaqua, l'année suivante, son frere Henri dans Breslaw, dont il fut obligé de lever le siège. Dans les années suivantes il ravagea encore les Etats de son frere, dont les troupes le firent prisonnier ; mais Henri le remit en liberté. Boleslas continua d'inquiéter ses voisins et ses parents, qui ne furent tranquilles que par sa mort, arrivée, le 17 Janvier 1278, à Lignitz, où il fut inhumé chez les Dominicains, qu'il y avoit fondés. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, en 1243, HENWICE, fille de Henri le Vieux, Prince d'Anhalt, morte le 21 Déc. 1259 ; 2<sup>o</sup> ADÉLAÏDE, fille de Sambor, Duc de Poméranie ; 3<sup>o</sup> SOPHIE DE DOREN, Boleslas eut d'une concubine un fils nommé Jaroslas. Il eut de sa premiere femme quatre fils et cinq filles. Les fils sont Henri le Gras, qui suit ; Bernard, surnommé le Sautere, né en 1249, mort en 1286 ; Conrad mort jeune ; et Bolcon, ou Boleslas, Duc de Schweidnitz, né en 1253. Les filles sont Hedwige, née en 1244, mariée à Conrad, Duc de Mazovie ; Agnès, née en 1245, mariée à Henri VI, Comte de Wurtemberg, morte le 14 Mars 1265 ; N., mariée à Louis de Hackenborn ; Anne, Abbesse de Trebrautz ; et Catherine, morte jeune.

1278. HENRI V, surnommé le GRAS, né l'an 1248, succéda à Boleslas son pere dans le Duché de Lignitz en 1278. Henri IV, Duc de Breslaw, se voyant prêt à mourir en 1290, légua son Duché à Conrad, Duc de Glogau, son oncle ; mais le peuple de Breslaw lui préféra Henri de Lignitz, qui fut proclamé Duc, et gouverna ce Duché avec beaucoup de justice et de sagesse. Conrad, obligé de sortir de la ville, se légua ensuite avec Bolcon, Duc de Schweidnitz, jaloux de l'agrandissement de son frere, et ils parvièrent à gagner par argent un officier de Henri, qui le surprit, le 7 Octobre 1293, dans le bain, et le livra au Duc Conrad. Henri, enfermé pendant six mois dans une prison horrible, où il dépérissoit, se vit obligé, pour avoir sa liberté, de céder à Conrad huit villes avec

leurs districts, et de lui payer trente mille marcs d'argent ; ce qui fut une grande perte pour le Duché de Breslaw. (*Hendelins, p. 265.*) Depuis ce tems Henri ne fit plus que languir, et, voyant sa fin approcher, il engagea Bolcon son frere à se charger de la tutelle de ses enfans mineurs. Bolcon ne l'accepta qu'à condition qu'on lui remettroit le château de Sobotha. Henri, trois jours après, mourut le 22 Février 1296, et fut enterré au Couvent des Religieuses de Sainte Claire. (*Ibid.*) Il avoit épousé ELISABETH, fille de Boleslas, Duc de Kalisch, morte le 28 Septembre 1304, dont il eut trois fils et cinq filles. Les fils sont Boleslas, Duc de Brieg et de Lignitz, qui viendra ci-après ; Henri, qui suit ; Wladislas, Duc de Lignitz par le partage fait avec ses freres, et qui, l'an 1323, céda ses droits à Jean, Roi de Bohême. Les filles sont Agnès, femme d'Ulric I, Comte de Wurtemberg ; Anne, Abbesse de Sainte Claire ; Hedwige, femme d'Otton IV, Margrave de Brandebourg ; Euphémie, épouse d'Otton, Marquis de Carinthie ; Helene, Religieuse ; et Elisabeth, Abbesse de Sainte Claire.

1296. HENRI VI, deuxième fils de Henri le Gras, né le 16 Mars 1294, fut d'abord avec ses freres, Boleslas et Wladislas, sous la tutelle de son oncle Bolcon ; et après la mort de celui-ci, Henri, Evêque de Breslaw, prit soin de leur éducation. Par le partage fait avec ses freres, Boleslas eut Brieg, Wladislas eut Lignitz, et Henri eut Breslaw. Le jeune Duc, ayant pris le gouvernement en main, eut grand soin d'embellir et d'agrandir la ville de Breslaw, de sorte qu'en 1311 elle devint la capitale de toute la Silésie. Boleslas son frere, Prince ambitieux, fit souvent la guerre à Henri, qui malgré les secours qu'il avoit reçus des Princes de Pologne, ne pouvant plus lui résister, offrit le Duché de Breslaw à Jean, Roi de Bohême, en 1327, sous la condition néanmoins que le Roi Jean laisseroit jouir Henri du Comté de Glatz pendant sa vie. Cet acte fut passé entre les deux Princes le lendemain du Dimanche des Rameaux 1327. Henri VI mourut le 24 Novembre 1335, le dernier Duc de Breslaw des Plastes, et fut inhumé au Monastere des Religieuses de Sainte Claire. Il avoit épousé, en 1310, ANNE, fille de l'Empereur Albert I, et veuve d'Herman, Margrave de Brandebourg, morte en 1326, dont il eut cinq filles : Elisabeth, femme de Con-

L'Empereur, qui s'étoit voulu enparer, comme on l'a dit, de la Bohême après la bataille de Marckfeld. Le nouveau Roi n'ayant alors que douze ans (et non pas seulement huit), on lui donna pour tuteur *Otton le Long*, Margrave de Brandebourg, son oncle, qui Pemmena chez lui, et gouverna tyranniquement la Bohême; ce qui excita des mécontentemens. Après avoir accablé ce Royaume d'impositions pendant cinq ans, comme les Etats lui redemandoient son pupille, il exigea pour le rendre 25 mille marcs d'argent, à quoi il faisoit monter les frais de régence et de tutele. Dans l'état d'épuisement où il avoit réduit la Bohême, cette somme ne pouvant lui être fournie, il se fit adjuuger, par forme d'engagement, un certain nombre de villes et de châteaux. Mais l'Empereur Rodolphe, instruit de ces aliénations extorquées, les déclara nulles et la Bohême quitta envers le Marquis, par son Diplôme donné à Fribourg le 23 Août 1283. (*Balbin. Epit. rerum Bohem. L. 3, c. 15 et 16.*) Le mariage de Wenceslas avec Judith, fille de l'Empereur Rodolphe, à laquelle il étoit fiancé depuis l'an 1278 au plus tard, n'étoit pas encore accompli. Enfin il l'épousa solennellement l'an 1289, après avoir renoncé à ses prétentions sur l'Autriche et la Stirie. La même année, il réunit à la Bohême une partie de la Silésie, auparavant feudataire de la Pologne. Non content de ratifier cette réunion, l'Empereur lui confirma, le 26 Septembre 1290, tous les privilèges des Rois de Bohême, et spécialement les titres de Recteur et de Grand Echanton de l'Empire, dont avoient joui ses pere, aïeul et trisaïeul. L'an 1297, il est sacré le jour de la Pentecôte avec sa femme à Prague par l'Archevêque de Mayence, encore alors Métropolitain de la Bohême, en présence des Electeurs de Saxe et de Brandebourg, et d'Albert, Duc d'Autriche, son beau-frere. *Aénéas Sylvius* dit qu'au festin qui suivit cette cérémonie, on régala deux cens mille cavaliers (peut-être a-t-il voulu dire vingt mille) et un nombre encore plus grand de gens de pied. Les réjouissances durèrent plusieurs jours. Ce fut à l'ombre de ces fêtes que les Princes qu'on vient de nommer et d'autres, tous en-

nemis de l'Empereur Adolphe, tramerent une ligue contre lui avec l'Archevêque de Mayence son parent, et résolurent de le déposer pour mettre Albert, Duc d'Autriche, en sa place. Albert promit à Wenceslas 16 mille marcs d'argent pour prix de cette trahison. Les conjurés s'étant ensuite transportés à Chadan, petite ville de Bohême, mirent la dernière main à leur complot. L'année suivante, nouvelle entrevue de ces Princes à Vienne, où ils ratifièrent les engagements qu'ils avoient pris avec le Duc d'Autriche. Albert leur assure d'avance le prix de la complaisance qu'il attendoit d'eux. Il promet en particulier au Roi de Bohême de le dispenser de l'obligation onéreuse d'assister aux Diètes, et de lui confirmer tous les privilèges de sa Couronne. Ces promesses furent accompagnées d'un billet de 50 mille marcs d'argent, pour lesquels il lui engagea le pays de la Pleisse avec les villes impériales d'Allenbourg, de Zuickan et de Clemnitz. Le complot réussit. Cependant Albert, dans une Cour plénière qu'il tint à Nuremberg cette même année après le couronnement de sa femme, obligea le Roi de Bohême à faire en personne à sa table l'office de Grand-Echanton, la couronne en tête, sans vouloir lui permettre de se faire remplacer, comme il le demandoit, par son fils dans cette fonction. (*Pfessiel.*)

L'an 1300, Wenceslas fut appelé à la Couronne de Pologne, après la déposition de *Wladislas Loketec*. Celle de Hongrie lui ayant été offerte, l'an 1301, il la céda, du consentement des Seigneurs hongrois de son parti, à Wenceslas son fils, âgé de 12 à 13 ans. L'Empereur Albert, excité par le Pape Boniface VIII, partisan de Charobert, compétiteur du jeune Wenceslas, porta la guerre dans la Bohême qu'il ravagea; mais il fut obligé de se retirer, après avoir perdu la plus grande partie de ses troupes par les eaux que les Bohémiens avoient, dit-on, empoisonnées. Wenceslas voyant le parti de son fils affoibli en Hongrie, va le tirer de Bude, l'an 1304, avec une forte armée, et le ramene en Bohême, emportant avec lui la couronne de S. Etienne. Une hevre violente emporte le Roi pere l'année suivante, le 21 Juin, à l'âge de 35 ans. Il avoit

## DUCS DE SILESIE.

rad I, Duc d'Oels, morte le 22 Février 1328; Hedwige, femme de Bolcon, Duc de Flackberg; Marguerite, Abbesse de Sainte Claire, morte le 15 Mars 1378; et Hedwige, Religieuse à Konigsfeld en Suisse.

## DUCS DE SILESIE-GLOGAU.

1242. *CONRAD*, troisième fils de Henri II, dit le Pieux, Duc de Breslaw, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; et dans le partage fait entre ses freres, après la mort de Henri III leur pere, on lui assigna sa part sur le lot de Boleslas. Il fut élu Evêque de Passau, l'an 1250, et ne posséda ce Siège qu'un an sans se faire sacrer. En 1251, ayant pris le parti des armes, il demanda son partage à ses freres, et leur déclara la guerre. Il prit sur son frere Boleslas la ville de Crossen et tout ce qui en dépendoit. Conrad reçut des secours des Ducs de Pologne, et il eut tant d'avantages en 1255, que Boleslas et Henri furent obligés de convoquer à Glogau l'Evêque de Breslaw et les Barons de Silésie. Dans cette Assemblée, Boleslas fut forcé de céder Glogau à Conrad, et de se contenter de Lignitz. Henri, ayant eu l'expectative de Wladislas, garda son lot en entier. Conrad, étant ainsi devenu Duc de Glogau et de Crossen, voulut, en 1257, rendre visite à son frere Boleslas à Lignitz; mais ayant été instruit qu'il seroit arrêté pour être obligé de rendre Glogau, il y alla avec des gens bien armés, et enleva lui-même Boleslas dans Lignitz. Pour recouvrer sa liberté, Boleslas fut obligé de rendre l'argent qu'il avoit enlevé à l'Evêque de Breslaw. Il fut compris, en 1271, par *Ottocare*, Roi de Bohême, dans le Traité de paix fait avec Etienne, Roi de Hongrie. L'an 1281, Henri le Bon, Duc de Breslaw, ayant invité Conrad de Glogau, et quelques autres Princes ses parens, à Barisch, les arrêta prisonniers par une perfidie qui démentoit bien ses titres de JUSTE et de BON, et en tira une forte rançon. (*Hœnelius, Annal. Silesia, p. 261.*) Ce Prince mourut à Breslaw en 1290. Il avoit institué Conrad pour son héritier; mais les habitans de Breslaw lui ayant préféré Henri le Gras, Duc de Lignitz, Conrad en fut tellement outré, qu'en 1293 il gagna un des Officiers de Henri, qui enleva, le 9 Octobre, son maître lorsqu'il étoit au bain, et le remit entre les mains de Conrad. Celui-ci le força

de lui payer 30 mille marcs d'argent et de lui céder plusieurs villes, qui furent démembrées de son Duché et réunies à celui de Glogau. Conrad avoit déjà partagé, l'an 1280, ses Domaines entre ses trois fils, Bolcon, ou Boleslas, Duc de Schweidnitz, nommé tuteur des enfans de Henri le Gras, voulut, en 1297, contraindre par les armes Conrad à remettre les villes qu'il leur avoit enlevées. Conrad mourut en 1298, et fut inhumé dans l'Eglise collégiale de Glogau, qu'il avoit fondée avec Thomas, Evêque de Breslaw. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup>, en 1252, *SALOMÉ*, fille de Wladislas, Duc de la grande Pologne, morte en 1271; 2<sup>o</sup>, il épousa, la même année 1271, *BATIGITTE*, fille de Thierri, Margrave de Misnie, qui mourut, en 1272, sans avoir eu d'enfans. Du premier lit sortirent Conrad, surnommé *le Bossu*, Seigneur de Sagan, qui eut des démêlés continuels avec son frere Henri. Celui-ci le fit enlever dans un voyage à Salzbouurg; mais il fut contraint ensuite de lui rendre la liberté. Conrad mourut peu de temps après, étant Prévôt de l'Eglise de Breslaw. Premislas, second fils de Conrad, eut en partage Sprottau du vivant de son pere, et fut envoyé par Henri, Duc de Breslaw, au secours de la ville de Cracovie, assiégée par le Duc de Cujavie. Cette expédition devint funeste à Premislas: il fut tué, le 27 Février 1290, dans un combat livré devant la place. Son corps fut inhumé dans le Monastere de Lébus. Henri VII, qui suit, fut le troisieme fils de Conrad; ses filles sont Euphémie, alliée à N., Comte de Goritz, et Hedwige, troisieme Abbesse de Sainte Claire, morte le 9 Juin 1317.

1298. *HENRI VII*, surnommé *le FIDÈLE*, succéda à Conrad son pere dans le Duché entier de Glogau. En 1306, il prit la qualité d'héritier du Royaume de Pologne, ayant été élu par les Seigneurs de la grande Pologne comme fils de Salomé, seur du Roi Premislas; ce qui occasionna une guerre considérable entre lui et Wladislas Loketec. Henri d'abord s'empara de Gnesne, de Poshanie et de Kalisch; mais il fut presque toujours vaincu dans la suite par son adversaire, et son Duché de Glogau fut exposé à de grands ravages. Le Général de ses troupes ayant été obligé de lever le siège de Kletzko après beaucoup de perte, Henri, touché de chagrin, tomba dans une grande maladie, qui l'enleva le 9 Décembre 1309. Il fut

épousé, 1<sup>o</sup>, comme on l'a dit, en 1289, **JUDITH**, fille de l'Empereur Rodolphe, morte au mois de Juin 1297; 2<sup>o</sup>, en 1300, **RICNSA**, ou **ELISABETH**, fille de Prémislas, Roi de Pologne. Il eut du premier lit Wenceslas, qui suit; avec trois filles; Judith, morte jeune; Anne, ou Agnès, mariée à Henri, Duc de Carinthie; et Elisabeth, femme de Jean, Comte de Luxembourg et Roi de Bohême. Du second lit sortirent deux Princesses: Agnès, femme de Henri, Duc de Jauer en Silésie; et Marguerite, mariée à Boleslas III, Duc de Lignitz. Les auteurs polonois ne s'accordent nullement avec ceux de Bohême touchant le caractère de Wenceslas IV. Ceux-là le taxent d'esprit foible, indolent et facile à gouverner; ceux-ci le peignent comme un Prince vigilant, actif et bienfaisant, toujours en garde contre la séduction. (Voy. les Rois de Pologne.)

#### WENCESLAS V.

1305. **WENCESLAS V**, fils de Wenceslas IV, lui succéda, l'an 1305, au Royaume de Bohême, à l'âge d'environ dix-huit ans. Il avoit mené une vie dissolue en Hongrie; il continua de la mener en Bohême. Pour fournir à ses folles dépenses, il vendit une partie de ce qu'il possédoit en Misnie à Herman le Long, Margrave de Brandebourg. L'an 1306, il se mit en marche avec son armée pour aller chasser de Pologne Wladislas Loketec, qui étoit remonté sur le trône. Mais étant à Olmutz, qui fut attaqué dans sa chambre par un assassin, qui lui porta trois coups de poignard, dont il mourut le 4 Août 1306. Il avoit épousé, le 4 Octobre 1305, **VIOLÉ**, fille de Miescon, Duc d'Opélen, dont il n'eut point d'enfants. Violé épousa en secondes nocces Pierre, Baron de Rosenberg, et mourut le 21 Septembre 1317. Wenceslas fut le dernier mâle de la Maison de Prémislas, qui avoit régné dans la Bohême près de six siècles sans interruption.

#### HENRI DE CARINTHIE ET RODOLFE DE HABSBOURG.

1306. **HENRI**, Duc de Carinthie et Comte de Tirol, époux d'ANNE, sœur aînée de Wenceslas, fut reconnu Roi de Bohême par les Etats, après la mort du Roi, son beau-frère. Son règne ne fut pas long-tems paisible. Wenceslas IV avoit fait, comme on l'a dit, en 1278, avec l'Empereur Rodolphe, un Traité pour la succession à la Couronne de Bohême en faveur des

Princes d'Autriche, en cas de défaut d'héritier mâle dans sa Maison. L'Empereur Albert, voulant faire valoir cette convention, mena, l'an 1307, son fils **RODOLFE** à la tête d'une armée en Bohême, après lui avoir fait épouser la veuve de Wenceslas IV, et le fit proclamer Roi; ce qui soufrit peu de contradiction. Mais Rodolfe étant mort sans postérité le 4 Juillet de la même année, Henri reprit le gouvernement de la Bohême, malgré les efforts des partisans de la Maison d'Autriche, qui vouloient appeler à ce trône Frédéric, second fils d'Albert. On lit main-basse sur eux, et il en périt un grand nombre dans ce soulèvement. Albert attaque de toutes parts les anciens et les nouveaux Etats du Roi Henri. Il est repoussé avec perte de ses meilleures troupes, et Henri s'affermist sur le trône par le secours d'Otton, Duc de la basse Bavière, et d'Eberhard, Comte de Wurtemberg. Le gouvernement de Henri ne répondit pas à l'attente des Bohémiens. Il se comporta si mal, qu'ils témoignèrent hautement leur repentir de l'avoir élu. Craignant que les Etats ne fissent épouser à la Princesse Elisabeth, sa belle sœur, un Prince capable de le supplanter, il voulut la forcer à un mariage inégal, et, sur son refus, il l'enferma dans le château de Vischrad. La Princesse s'étant échappée, se réfugia auprès de l'Empereur Henri VII à Spire. Les Etats de Bohême demandèrent alors à ce Prince, par une députa-tion qu'ils lui firent, Jean de Luxembourg, son fils, pour leur Souverain, à condition qu'il épouserait Elisabeth. L'Empereur, sous prétexte de l'indue occupation de la Bohême par Henri, comme ayant été faite sans en avoir demandé l'investiture à l'Empire, déclara le trône vacant. Ayant fait ensuite épouser la Princesse à son fils, il l'envoya, l'an 1310, en Bohême, avec une armée, pour en chasser Henri. Celui-ci fit peu de résistance, et retourna en Carinthie, où il mourut le 4 Août 1335, ne laissant qu'une fille, Marguerite, héritière du Tirol, surnommée *Maultasch*, c'est-à-dire *Gueule de Sac*, femme, 1<sup>o</sup> de Jean-Henri, Duc de Moravie, frere de l'Empereur Charles IV; 2<sup>o</sup> de Louis I, Electeur de Brandebourg, après avoir été séparée de son premier mari.

#### JEAN DE LUXEMBOURG.

1310. **JEAN DE LUXEMBOURG** étant parvenu à la

#### DUCS DE SILESIE.

inhumé dans le Monastere de Luben. Il avoit épousé **MATHILDE**, fille d'Albert, Duc de Brunswick, et veuve d'Éric V, Roi de Danemarck, dont il eut cinq fils et quatre filles. Les fils sont, 1<sup>o</sup> Henri VIII, qui suit; 2<sup>o</sup> Jean, qui eut dans le partage fait, en 1312, avec ses freres, le Duché de Steinau et Conrad ses freres, et céda, le premier Octobre 1331, à Jean, Roi de Bohême, pour deux mille marcs d'argent, les droits qu'il pouvoit avoir encore sur le Duché de Glogau. Le Duc Jean vivoit encore en 1344; 3<sup>o</sup> Przimko, ou Prémislas, Seigneur de Posnanie et de Sagan, mort en 1331 (il épousa Constance, fille de Bernard, Duc de Schweidnitz, dont il eut point d'enfants; elle fut ensuite Abbessse de Trantz, Ordre de Sainte Claire); 4<sup>o</sup> Conrad, Duc d'Oelsnitz; 5<sup>o</sup> Bolcon, Seigneur d'Oelsnitz, né en 1291, vivant encore en 1319. Les filles de Henri VII sont Béatrix, mariée à l'Empereur Louis de Bavière, morte le 24 Août 1323; Agnès, mariée à Otton de Bavière, Roi de Hongrie, en 1305; Salomé et Hedwige, mortes jeunes; et Hedwige, septieme Abbessse de Trebnitz, morte le 28 Mai 1348.

1309. **HENRI VIII**, dit l'HEUREUX, qui porta le titre d'héritier du Royaume de Pologne, Duc de Posnanie, eut d'abord en partage le Duché de Sagan avec une partie du Duché de Glogau. Après la mort de son frere Prémislas, décédé sans enfans, il eut le reste de Glogau. En 1311, Jean, Roi de Bohême, acheta, moyennant deux mille marcs d'argent, de Jean, Duc de Steinau, frere de Henri, une portion de la ville de Glogau, que le Roi céda aussitôt à titre de Fief à Casimir, Duc de Teschen. Henri voulant s'y opposer, le Roi de Bohême s'empara de la ville de Glogau par trahison. Henri, chassé de son pays, mourut de chagrin en exil en 1334, et fut inhumé dans le Monastere des Chanoines réguliers de Sagan. Il avoit épousé **MATHILDE**, fille d'Herman le Long, Margrave de Brandebourg, dont

il eut Henri IX, qui suit; Agnès, mariée, en 1343, à Louis I, Duc de Brieg, morte en 1396; Catherine, fiancée à Jean, Margrave de Brandebourg.

1334. **HENRI IX**, surnommé LE FERRÉ, Duc en partie de Glogau et de Sagan, chercha, après la mort de Henri son pere, à recouvrer la moitié du pays de Glogau, dont Jean, Roi de Bohême, s'étoit emparé. Il en vint à bout après plusieurs guerres et beaucoup de peines, tant contre le Roi Jean que contre l'Empereur Charles IV son fils, et soutint même si vaillamment un siège, qu'il en eut le surnom de *Ferré*. La paix étant faite en 1344, il fit, avec le Roi de Bohême à Prague, un Traité par lequel il prit, de la Coutonne de Bohême à titre de fief, la moitié de la ville de Glogau et le pays de Sagan. L'an 1355, il accompagna l'Empereur Charles IV à son couronnement à Rome. Il fut, la même année, un des témoins qui signèrent la Constitution de l'Empereur, portant la réunion des Duchés de Silésie et du Marquisat de Lusace, et de deux districts de la Pologne, avec le Royaume de Bohême. Henri IX mourut en 1369, et fut inhumé aux Chanoines réguliers de Sagan. Il avoit épousé ANNE, fille de Wankou, Duc de Mazovie et de Plesko, morte avant 1357, dont il eut trois fils et deux filles: Henri X, qui suit; Henri XI, après son frere; Henri XIII, surnommé le *Passeurau*, qui viendra ensuite; Hedwige, mariée, 1<sup>o</sup>, en 1357, à Casimir III, Roi de Pologne, 2<sup>o</sup>, en 1371, à Rupert, Duc de Lignitz, morte le 26 Mars 1390; Anne, mariée en 1361 à Jean I, Duc d'Opau.

1369. **HENRI X**, surnommé L'ANCIEN, fils aîné de Henri le Ferré, eut après la mort de son pere dans le partage fait avec ses freres les terres de Sagan, de Crossen, de Schwibus et de Naumbourg. Il mourut en 1387. Il avoit épousé Hedwige, fille de Wenceslas, Duc de Lignitz, dont il ne laissa point d'enfants.

Couronne par son mariage avec ÉLISABETH, la plus proche héritière de la Bohême, après l'exclusion d'Anne, sa sœur aînée, en reçut l'investiture de l'Empereur, et se fit couronner, avec sa femme, le 5 Février 1311, par l'Archevêque de Mayence. L'Empereur Henri VII, partant pour l'Italie, le nomma Vicaire de l'Empire en son absence. Le commencement de son règne ne fut pas tranquille. Henri de Carinthie fit quelques efforts, mais inutiles, pour recouvrer le trône de Bohême. Jean combattit, le 28 Septembre 1322, à la bataille de Muxldorff, ou de Whewis, pour l'Empereur Louis de Bavière, contre Frédéric d'Autriche son compétiteur. Il y fit prisonnier Frédéric, dont il tira, l'an 1325, une grosse rançon. Louis de Bavière récompensa le Roi de Bohême en lui donnant la haute Lusace. La Bohême étoit cependant troublée depuis plusieurs années par les factions des Seigneurs qui se prévalaient de la faiblesse du Monarque pour méconnoître son autorité. La jalousie des deux Reines, l'une douairière, l'autre régente, entretenoit ces divisions. Le Roi Jean acheva d'aliéner les cœurs de ses sujets par le parti qu'il prit d'échanger avec l'Empereur le Royaume de Bohême contre le Palatinat du Rhin, à cause de son voisinage avec le Duché de Luxembourg. Les Seigneurs de Bohême, informés de ce Traité, le déclarent nul dans une grande Assemblée, et pensent même à se donner un nouveau Souverain. L'Empereur arrive à Prague, et réconcilie en quelque sorte le Monarque avec ses sujets. Mais en faisant au Roi Jean un nouveau serment de fidélité, les Bohémiens ne regagnèrent point son affection. C'étoit dans le Luxembourg qu'étoit son cœur; aussi y faisoit-il sa résidence la plus ordinaire.

L'an 1327 (et non l'an 1337, comme le marquent les auteurs de l'Histoire universelle), le Roi Jean ajoute à ses Etats la Silésie par la cession que lui en fit Henri, Duc de Breslaw, capitale de toute cette Principauté. (Hénélius, *Annal. Siles.* pp. 275-276.) Cet exemple fut suivi, la même année, par tous les autres Ducs de Silésie, lesquels, à l'exception de deux (Jauer et Schweidnitz), offrirent au Roi de Bohême la directe de leurs terres, en se réservant néanmoins les principaux droits régaliens. (Busching.) Attaché à Philippe de Valois, nouveau Roi de France,

le Roi de Bohême marche, l'an 1328, à son secours contre les Flamands rebelles, et partage avec lui la gloire de la journée de Cassel, où ce Monarque fut pleinement victorieux, non sans avoir couru de grands risques. De là il vole à la défense des Chevaliers Teutoniques qui étoient en guerre avec Gedimn, Grand Duc de Lithuanie. Ce fut dans cette expédition qu'une fluxion lui fit perdre un œil; ce qui ne l'empêcha pas de retourner en France, où le Roi le déclara son Lieutenant au pays de Gascogne. (Voy. Bernard Ezi, II, *Sire d'Albret*, T. II, p. 262.) Nommé, l'an 1330, par l'Empereur Louis de Bavière, Vicaire de l'Empire en Italie, il passe les Alpes et soumet plusieurs villes de Lombardie, que le Pape Jean XXII avoit soulevées contre l'Empereur, dont il étoit l'ennemi capital. Mais l'adroît Pontife trouva moyen de le détacher des intérêts de l'Empereur en le flattant de l'espoir de la Couronne de Lombardie. Rainaldi (*ad an.* 1331) rapporte le Traité qu'il fit avec Bertrand de Poyet, Légat du Pape, pour détruire les faibles restes de l'autorité impériale en Italie. Mais ce Traité, malgré le voile dont on le couvrit, étant venu à la connoissance du public, réunit contre le Roi de Bohême les factions des Guelfes et des Gibelins, qui craignoient également pour leur liberté. L'Empereur en étant instruit, d'annonça comme un traître le Roi de Bohême à la Diète de Nuremberg. Celui-ci, laissant son fils Charles en Italie, se hâta de retourner en Allemagne pour appaiser l'Empereur. Mais, sans attendre la réponse à la lettre qu'il lui avoit écrite de Prague pour se justifier, il se jette avec une armée sur les terres de Frédéric, Duc de Thuringe et Marquis de Misnie, partisan de l'Empereur. (Voy. *les Ducs de Thuringe*.) Il tourna ensuite ses armes contre les Ducs d'Autriche, Albert et Otton, dont il ravagea le pays jusqu'à Vienne. Ayant après cela repris la route d'Italie, où son fils avoit gagné une bataille, il rétablit le bon ordre en Lombardie, et revint, avec son fils, triomphant à Prague. Le Roi Jean fit une nouvelle expédition, l'an 1333, en Italie; mais elle n'eut pas le même succès que la précédente, malgré les secours que lui donna le Roi de France qu'il étoit venu trouver en personne pour les obtenir. La fleur de la Noblesse française, qu'il avoit emmenée

## DUCS DE SILESIE.

## DUCS DE SAGAN.

1369. HENRI XI, surnommé RAPOLD, deuxième fils de Henri le Ferré, eut, dans le partage fait avec ses frères, la moitié de Glogau, de Gora et de Steinau. L'an 1388, la Pologne étant divisée par les guerres civiles, Henri voulut en profiter, et, avec le secours de Conrad, Duc de Steinau et de Gora, il chercha à recouvrer le pays de Fraunstad, qui leur avoit été enlevé depuis 40 ans; mais la fortune lui fut contraire. Quoique la ville fût écartée à moitié, les habitants se défendirent si bien, que les Polonois eurent le tems d'y envoyer une armée. Henri fut obligé de reculer, et son pays de Glogau fut ravagé par ses ennemis; mais, ayant eu le tems de rassembler ses troupes, il attaqua les Polonois près de Veschitz sur l'Oder, les défit et une grande partie périt dans la rivière. Des débris de ses ennemis, Henri fit bâtir dans le fauxbourg de Glogau une Eglise sous le nom de S. George. Ce Prince mourut le 12 Déc. 1398, sans avoir pris d'alliance. (Hénélius, *Annal. Siles.*)

1399. JEAN I, fils aîné de Henri XII, eut dans la succession de son père le Duché de Sagan. Ce Prince a laissé après lui une mauvaaise réputation. Il signala sa dureté et sa cruauté vis-à-vis de sa femme, qu'il chassa avec ses enfans; il fit crever les yeux à Henri, Abbé de Sagan, et maltraita tous ses sujets. Jean mourut en 1439. Il avoit épousé SCHOENASTROT, fille de Rodolphe III, Electeur de Saxe, morte à Naumbourg en 1463. Il eut d'elle quatre fils et deux filles. Les fils sont Jean II, qui suit; Wenceslas, qui mena une vie privée à Breslaw, et y mourut le 23 Avril 1488; Rodolphe, qui conduisit un corps de troupes au secours des Chevaliers teutoniques en Prusse, et combattit à la bataille de Conitz, où il fut tué le 18 Septembre 1454; Balhasar, qui se trouva à la même bataille et contribua le plus à la victoire remportée sur l'armée polonoise. (Voy. *l'art. suivant*.) Les filles sont Marguerite, mariée, en 1468, à Henri II, Duc de Brunswick-Vollenbuttel; et Anne, mariée à Albert, Comte de Ruppin.

## DUCS DE GLOGAU.

1369. HENRI XII, surnommé LE PASSEREAU, troisième fils de Henri le Ferré, eut, dans le partage avec ses frères, Freissard, Sprottau, et les lieux voisins. Après la mort de ses deux frères, il réunit dans sa main Glogau, Sagan et tous les pays que son père avoit possédés. L'an 1397, Henri se trouvant à Lignitz à un jeu de laices, y fut si grièvement blessé, qu'il en mourut le 28 Fév., et fut inhumé au Monastere de Luben. Il avoit épousé ANNE, Princesse de Silésie, dont il eut quatre fils et deux filles. Les fils sont Jean, qui fut Duc de Sagan; Wenceslas, qui eut en partage Crossen, et se tua fort jeune en voulant manier une machine de guerre; Henri XIII, Duc de Glogau, qui vint après; Henri XIV, Duc de Glogau après son frère. Les filles sont Hedwige, mariée à Bernard VI, Prince d'Anhalt; et Marguerite, mariée à Wolrad II, Comte de Mansfeld, morte en 1450.

1397. HENRI XIII, troisième fils de Henri XII, fut envoyé par l'Empereur Sigismond en Danemarck pour traiter de la paix entre le Roi de Danemarck et les Ducs de Holstein. Le Roi Eric donna en mariage à Henri XIII, N., fille du Duc de Poméranie, avec beaucoup de bijoux et une grosse somme d'argent. Mais à peine Henri eut-il conclu cette paix, qu'il fut frappé de la maladie épidémique dont il mourut l'an 1423, après avoir exhorté le Roi d'entretenir la bonne intelligence avec ses sujets. Il fut inhumé à Hadersleve avec beaucoup de solennité.

1423. HENRI XIV, dernier fils de Henri XII, successeur de son frère au Duché de Glogau, se trouva, le 21 Sept. 1435, au Traité de confédération fait à Breslaw, entre les Ducs de Silésie, pour repousser les attaques de leurs ennemis. L'an 1463, il accompagna George, Roi de Bohême, lorsqu'il reçut l'investiture de l'Empereur, et qu'il fit un Traité d'alliance avec Casimir, Roi de Po-

sous la conduite des Comtes d'Armagnac et de Forés et du Maréchal de Mirepoix, fut battue à plate couture sur les bords du Pô, dans les eaux duquel une partie se noya : presque tous ceux qui échappèrent à la mort, demeurèrent prisonniers avec le Comte d'Armagnac. Tel fut le fruit de la valeur inconsidérée des François dans cette expédition. Jean forma, l'an 1335, du chef de sa femme, des prétentions sur la Pologne, et entra dans ce pays à main armée pour les faire valoir. Le Roi Casimir, pour éviter la guerre, lui céda ses prétentions sur la Silésie : cession qui fut confirmée en Février 1339. Les Polonois lui promirent de plus une somme de 40 mille écus d'or. Suivant le P. Bertholet, cette somme n'ayant pas été entièrement payée, le Roi de Hongrie, qui appréhendoit également le Roi de Bohême, y suppléa en lui donnant 500 livres d'or avec une vaisselle de même métal, plusieurs chevaux de Hongrie superbement enharnachés, un baudrier et une écharpe d'or avec plusieurs meubles de grand prix. Le Roi Jean étoit alors en France, où il fit un séjour au moins de deux ans. » C'est ce qu'on voit par des lettres que donna le Roi » Philippe de Valois à Estrepilli, vers Mantes, le dernier de Novembre 1338, pour établir son très cher » cousin et féal, Jean, Roi de Bohême, Capitaine- » Général et son Lieutenant sur tous autres en tout » le Languedoc, avec pouvoir de prendre, recevoir, » retenir, faire garnir, garder et établir, comme bon » lui semblera, les châteaux, ville et appartenances » de Penne en Agenois, et de faire en ce cas et en » tout ce qui en dépend, et en tous autres qui le » touchent, et en toute ladite Languedoc. . . . tout » ce qu'il pourroit y faire lui-même s'il y étoit présent. » On voit par ces lettres, dit D. Vaissette (*Hist. de Lang. T. IV, p. 228*), quelle étoit l'étendue de l'autorité du Roi de Bohême dans la province. Nous » trouvons en effet, ajoute-t-il, qu'il accorda par lui-

» même divers embellissements dans le pays, et on » voit des rémissions et des grâces données par Guil- » laume de Villars. . . en qualité de Commissaire dé- » puté par ce Prince dans les parties de la Langue- » doc ».

L'an 1340, le Roi de Bohême, attaqué de la même fluxion qui lui avoit fait perdre un œil, se remet entre les mains d'un Médecin juif de Montpellier, qui ne peut le guérir. La fluxion même augmenta et lui fit perdre entièrement la vue : c'est depuis ce tems qu'il lut appelé *Jean l'Aveugle*. (Dubrav. *Hist. Bohém. L. 21.*) En retournant dans ses Etats la même année, il s'arrêta au pont de Bouvines, entre Tournai et Lille, où il fit, le 9 Septembre, son testament. Dans la suite le Roi de Bohême, gagné par le Pape, engagea plusieurs Princes de l'Empire à déposer l'Empereur Louis de Bavière, et à élire à sa place Charles de Bohême, son fils, le 24 Juillet 1346. La même année, Jean, quoiqu'aveugle, et Charles son fils, marchèrent au secours de Philippe de Valois, Roi de France, contre les Anglois. Ils se trouverent à la bataille de Créci le 26 Août 1346. Le Roi de Bohême, qui s'étoit tenu d'abord à l'écart, apprenant que la victoire penchoit du côté des ennemis, dit aux Chevaliers qui étoient auprès de lui de le mener à l'endroit où combattoit son fils Charles. On lui représente qu'étant privé de la vue, c'est se précipiter inutilement dans le danger. *N'importe*, dit-il, *je veux faire un coup d'épée; et il ne sera pas dit que je suis venu ici pour rien.* — *Sire*, reprit les Chevaliers, *nous vous accompagnerons par-tout.* Alors pour ne point le perdre dans la mêlée, ils attachèrent la bride de son cheval aux brides des leurs, et entrèrent avec lui au milieu de la bataille. Tous ceux qui étoient avec lui furent tués, et il y trouva aussi la mort, digne fruit de son extravagante témérité (1). Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup>, en 1310, ELISABETH, fille de Wenceslas IV, Roi

## DUCS DE SILESIE.

## DUCS DE SAGAN.

1439. JEAN II, Duc de Sagan, fils aîné de Jean I, fut un Prince cruel et haï dans toute la Silésie. Il enleva à Balthasar son frere tout ce qui pouvoit lui appartenir dans la ville de Sagan. Balthasar, aidé des troupes de Breslaw, attaqua son frere; mais il fut vaincu dans une bataille en 1467, et obligé d'implorer le secours de son oncle Henri XIV, Duc de Glogau, qui lui fit rendre Sagan, et rétablit la paix. Elle fut de courte durée. Jean II, comptant sur les promesses de Mathias, Roi de Hongrie, assiégea, l'an 1472, la ville de Sagan, avec le château où demouroit Balthasar. Il les prit le 16 Mai, et, malgré la promesse faite par Jean à son frere, il le mena enchaîné à Priebus, et le fit enfermer dans un cachot d'une tour, où il mourut le 15 Juillet de la même année. Jean II vendit, au mois de Décembre 1472, son Duché de Sagan à Ernest et Albert, Ducs de Saxe, moyennant 55 mille ducats d'or, dont il s'empara pour la plus grande partie, et n'en donna qu'une très petite somme à son frere et à ses sœurs. Henri XV, Duc de Glogau, étant mort en 1476, Barbe de Brandebourg, sa veuve, voulut garder le Duché comme lui ayant été légué par le testament de son époux; mais le Duc Jean, sur les conseils du Roi Matthias, la chassa de Glogau, et l'obligea de rester dans Crossen, dont il ravagea les faubourgs. Il en demeura là, ayant été obligé, par la garnison des troupes de Brandebourg, de se retirer. Mais, au mois d'Octobre de l'année suivante, étant entré avec une armée dans la Marche, et remporta de cette ville un butin considérable, de même que du Duché de Glogau, qu'il ruina par ses exactions. Le Roi Matthias, ayant fini la guerre d'Autriche, demanda à Jean le Duché de Glogau pour le donner à Jean Corvin, son fils naturel. Sur le refus du Duc de Sagan, Matthias assiégea Glogau, qui, après avoir soutenu un siège de six mois, fut pris, et en grande partie brûlé. Jean vécut depuis en exil; et ses gendres, Ducs de Munsterberg, ne pouvant le faire rétablir après la mort du Roi Matthias, obtinrent du Roi Wladislas son successeur qu'il demeurât dans la ville de Wohlau, où il mourut, dans la pauvreté et le mépris, le 22 Septembre 1504, dans la 70<sup>e</sup> année de son âge. Il avoit épousé, CATHERINE, fille de Guillaume, Duc de Tropolau et de Steinau, dont il eut cinq filles, Sa-

## DUCS DE GLOGAU.

logne. Dans la suite il secourut Balthasar contre son frere Jean II, Duc de Sagan, qu'il obligea de lui rendre ce qu'il lui avoit enlevé, et à conclure la paix. Henri mourut, le 11 Novembre 1467, à Freystad, où il fut inhumé dans l'Eglise paroissiale. Il avoit épousé ANNE, fille de Conrad, Duc d'Osès, dont il eut deux fils et deux filles. Les fils sont Sigismond, mort, le 24 Décembre 1458, à Freystad, âgé de 28 ans; et Henri, qui suit. L'aînée des filles, Anne, mariée, en 1454, à Jean, Baron de Rosenberg, mourut le 17 Décembre 1483, laissant quatre fils: Elisabeth fut la deuxième fille du Duc Henri XIV.

1467. HENRI XV, Duc de Glogau après la mort de son pere, se trouva dans une Assemblée des Princes de Silésie, qui vouloient abandonner le parti de George, Roi de de Bohême. Henri leva une armée qu'il envoya dans la haute Lusace pour contraindre ce pays à rester sous l'autorité du Roi, mais il fut vaincu et mis en fuite. L'an 1469, Henri, Duc de Munsterberg, fils du Roi George, menaçant de surprendre Glogau, Henri XV, à la tête d'une armée, s'avança si promptement à Luben, que son ennemi épouvanté se retira après avoir manqué son entreprise. En 1474, le Roi Matthias ayant envoyé Frédéric, Duc de Lignitz, avec des troupes en Pologne, Henri joignit les siennes, et dans cette expédition la ville de Mescritz fut prise. Le 21 Février 1476 fut le terme des jours du Duc de Glogau. Il mourut à Freystad avec la réputation d'un Prince sage et équitable. Il avoit épousé depuis environ un an BARBE, âgée de 12 ans, fille d'Albert III, Margrave de Brandebourg. Henri XV, craignant que la firocité de Jean II, Duc de Sagan, son plus proche parent, avoit laissé par testament toute sa succession à Barbe sa femme; mais Matthias, Roi de Hongrie, engagea Jean, Duc de Sagan, à s'emparer de Glogau sous la promesse de la lui laisser sa vie durant; promesse qui fut mal exécutée. Le Duché de Glogau resta à la veuve de Henri, et parvint ensuite à la Maison de Brandebourg.

(1) Tous les Historiens de Bohême s'accordent à dire que le corps du Roi Jean de Luxembourg fut transporté à Luxembourg et y fut inhumé. Mais, en 1748, en réparant l'Eglise des Dominicaines de Montargis, on y trouva son tombeau. Voici tout ce qu'on a pu lire de son épitaphe à moitié détruite par le tems : *qui trépassa à la tête de ses gens ensemblement, les recommandant à Dieu le pere*

*le jour de . . . . la glorieuse Vierge Marie. Priez Dieu pour l'ame de ce bon Roy.* 1346. Jean avoit dans ce Couvent deux tantes Religieuses, dont une en fut Prieure. Il y a lieu de croire qu'elles auront demandé le corps de ce Prince, et que les Historiens, ignorant cette circonstance, auront écrit sans preuve qu'il fut transporté à Luxembourg. (De Grace, *Hist. de l'Univers*, T. IV, p. 432, n.)

de Bohême, morte le 28 Septembre 1330; 2<sup>o</sup>, l'an 1334, **BÉATRIX**, fille de Louis I, Duc de Bourbon, morte le 23 Décembre 1373, après s'être remariée à Eudes II, Seigneur de Grancei en Bourgogne. Il eut du premier lit, entre autres enfans, Wenceslas, puis nommé Charles, qui suit; Jean, Marquis de Moravie; Gutte, ou Bonne, mariée à Jean, Roi de France; Anne, femme d'Otton, Duc d'Autriche; et du second lit Wenceslas, Duc de Luxembourg. Guillaume Machaut, Poète contemporain, fait un portrait magnifique de Jean, Roi de Bohême, dans son *Confort d'Amis*, adressé à Charles V, Roi de France.

Pren garde, lui dit-il, au bon Roi de Bohéme,  
Qu'en France et en Allemagne,  
En Savoie et en Lombardie,  
En Dannemarche et en Hongrie.....  
Et là pris et honneur conquerra.  
Il donnoit fiés, joyaux et terres,  
Or, argent; rien ne retenoit  
Fors l'honneur, ad ce se tenoit,  
Et il en avoit plus que nus:  
Des bous fu li mieudres tenus;  
De son bien tout li cœur me rit,  
Et pour ce aussi qu'il me nourrit.....  
Mais je te jure et te promet  
Qu'il estoit en si haut sommet  
D'honneur, qu'il n'avoit si haut homme  
Voisin, ne l'Empereur de Rome,  
Que si li voisist mouvoir guerre  
Ou faire, qu'il ne l'allast rendre  
Tout en milieu de son pays.  
N'estoit pas de ses gens haïs;  
Car chaxun l'aimoit et servoit  
Pour ce que bien le desservoit.

Malgré ce pompeux éloge, la vie du Roi Jean fut plutôt celle d'un Chevalier errant que d'un grand Monarque. Il entra dans presque toutes les guerres de son tems pour faire montre de sa valeur. Il n'eut rien de fixe dans le caractère: tantôt prodigue, tantôt avare; tantôt équitable, tantôt injuste; plein d'amour quelquefois pour ses sujets, et souvent leur oppresseur; alternativement religieux et libertin: bref, un composé bizarre de vices et de vertus qu'il quittoit et reprenoit tour à tour. (Voy. *les Comtes de Luxembourg*.) Il avoit augmenté ses Domaines des Duchés de Lignitz et de Breslaw, dont le premier lui fut cédé

par le Duc Wladislas en 1323, et le second par Henri, fils de Henri *le Gras*, en 1327.

#### CHARLES I, ROI DE BOHÈME, IV<sup>e</sup> DU NOM, EMPEREUR.

1346. **CHARLES I**, né à Prague le 16 Mai 1316, élu Roi des Romains au mois de Juillet 1346, succéda, vers la fin du mois suivant, à Jean son pere, dans le Royaume de Bohême. On voit, à l'article des Empereurs, ce qu'il a fait comme Chef de l'Empire, auquel il parvint en 1347. Cette même année 1347, et non 1361, il établit une Université à Prague, ville érigée en Archevêché quatre ans auparavant. Il visitoit souvent cette Académie, et prenoit tant de plaisir à entendre les leçons des Professeurs et les disputes des Ecoliers, qu'il y faisoit quelquefois des séances de quatre heures entières; et lorsque ses courtisans, qui n'avoient pas le même goût que lui, l'avertissoient qu'il étoit l'heure de souper, » C'est ici mon souper, » répondoit-il, je n'ai pas le loisir d'en faire d'autres ». (Hénelius, *Annal. Siles.*, p. 288.) Il divisa la Bohême en cercles, orna les principales villes, et fit construire à Prague un pont de pierre sur la Moldau, qui surpasse en longueur et en largeur ceux de Dresde et de Ratisbonne. Dans son Ordonnance, donnée à Prague, le 7 Avril 1348, sur la supplication des Etats de Bohême, il confirma et expliqua les privilèges des Bohémiens, contenus dans les Lettres de l'Empereur Frédéric II. Charles y décida que l'élection du Roi n'appartient aux Etats que dans le cas où il n'y auroit plus ni fils ni filles de la famille royale. L'an 1351, Charles acquiert, à deniers comptans, de l'Electeur Palatin, son beau-pere, une grande partie du haut Palatinat; et telle est l'origine de la Suzeraineté que les Rois de Bohême ont toujours exercée sur ces terres depuis la rétrocession qu'ils en ont faite aux Ducs de Bavière » Ce fut le premier pas, dit M. Pfeffel, que Charles fit dans la route qu'il s'étoit tracé pour asservir à sa Maison l'Allemagne en la soumettant à la Cour féodale de Bohême. Nous sa- » vous, ajoute-t-il, que le ressort de cette Cour s'a- » tend d'une part jusqu'aux portes de Francfort, et de » l'autre jusqu'au centre de la Thuringe et de la Mis- » nie, qu'il pousse des rayons jusqu'en Suabe, et que » ses dépendances embrassent la Franconie ». Charles, vers le même tems, incorpora à la Bohême la ville et le Cercle d'Egra, de l'aveu et du consentement des Electeurs. Il confirma, par sa Bulle d'Or de 1356,

#### DUCS DE SILESIE.

lomé, mariée, 1<sup>o</sup>, le 6 Janvier 1488, à Albert, Duc de Munsterberg, 2<sup>o</sup> à Jean, Baron de Kurtzboch, morte en 1513; Hedwige, mariée le même jour (6 Janvier 1488) à George, Duc de Munsterberg, frere du précédent, morte le 19 Février 1524; Anne, alliée, le 6 Janvier 1488, à Charles I, Duc de Munsterberg, morte le 27 Octobre 1541; Marguerite, alliée à Nicolas Banfy, Baron de Hongrie; et Barbe, Abbesse de Strehlen.

#### DUCS D'OELS.

1309. **CONRAD I**, quatrième fils de Henri VII, Duc de Glogau, porta le titre d'héritier du Royaume de Pologne avec celui de Duc de Silesie-Olesnitz ou d'Oels, qu'il eut dans le partage fait en 1312 avec ses freres. Après avoir eu pendant dix ans la jouissance tranquille des terres qui lui étoient échues dans ce partage, il y fut troublé par Boleslas, Duc de Lignitz, qui lui fit la guerre et lui enleva son Duché. Conrad, vaincu, fut obligé de se contenter de la ville de Wohlau. Il invoqua ensuite le secours de Jean, Roi de Bohême, dont il se déclara le vassal par acte du 10 Mai 1329, et le Duc de Lignitz fut obligé de lui rendre son Duché. Conrad en fut si reconnaissant, qu'en 1345 il suivit le Roi Jean avec une armée en Pologne. Son frere Jean étant mort sans héritiers, il obtint la ville de Steinau, dont il vendit la moitié avec Gora, Luben et Frauenstat, au Roi de Bohême, moyennant 5000 marcs d'argent, afin de pouvoir racheter les prisonniers faits sur lui par les Polonois. Il se trouve comme témoin dans la plupart des actes publics sous les Rois de Bohême, Jean et Charles. Conrad parvint à une grande vieillesse. Il mourut en 1366, et fut inhumé dans le Monas-

tere de Trebnitz. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> **ELISABETH**, fille de Henri VI, Duc de Breslaw, morte en 1328, dont il eut une fille Hedwige; 2<sup>o</sup> **EUPHÉMIE**, fille et héritière de Wladislas, Duc de Kosel, qui lui donna un fils nommé Conrad, qui suit.

1366. **CONRAD II** succéda au Duc Conrad son pere, et reçut à Prague, le 24 Février 1367, de Wenceslas, Roi de Bohême, l'investiture d'Oels, Kosel et Bentheim, à titre de fiefs. L'an 1385, il fit la guerre en Pologne, assiégea la ville de Kalisch et s'empara du château de Touyecz. La paix s'étant faite peu de tems après, Conrad accompagna, l'an 1387, Wladislas, Roi de Pologne, à son expédition en Lithuanie, pour soumettre le peuple païen à la religion catholique. A son retour, ayant trouvé, l'an 1390, la ville d'Oels envahie par deux Gentils-hommes, il lui rendit la liberté et fit punir ces deux usurpateurs. Au mois de Juillet 1402, il accéda à la confédération faite par les Princes de Silesie pour conserver la paix dans leur patrie contre leurs ennemis. Conrad II mourut le 10 Juin 1403, et fut inhumé au Monastere de Trebnitz. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> **AGNÈS**, fille de Casimir III, Duc de Teschen, morte le 15 Aout 1371; 2<sup>o</sup> **BEATE**, fille de Bernard, Duc de Schweidnitz, morte en 1395. Conrad II laissa quatre fils et deux filles. Les fils sont Conrad III, qui suit; Conrad IV, Duc de Wohlau et de Steinau, mort en 1431, laissant un fils, Wenceslas, Duc de Steinau et de Wohlau, détédé sans enfans le 1<sup>er</sup> Février 1474; Conrad V, dit le Noir, Duc de Kautz, lequel assista, en 1414, à l'expédition de Wladislas, Roi de Pologne, contre la Prusse, et mourut, en 1452 (il avoit épousé, 1<sup>o</sup> N. DE RINCKENBERG, seigneur de Conrad de Rinckenberg; 2<sup>o</sup> **MARGUERITE**, fille de Zienovit, Duc de Ma-

le droit d'Electorat aux Rois de Bohême. L'an 1357, se voyant Suzerain de toute la Silésie, il la réunit à la Couronne de Bohême sans éprouver d'opposition. (Busching.) Charles fit, le 10 Février 1364, un pacte de confraternité avec les Ducs d'Autriche pour leurs successions mutuelles. L'an 1370, il annexa la Lusace au Royaume de Bohême. Il acquit d'Otton de Baviere, en 1373, le Margraviat de Brandebourg. Le 29 Novembre 1378 fut le terme de ses jours.

Charles étoit fort attentif à faire rendre la justice à ses peuples, et la leur rendoit lui-même en personne. On remarque qu'il se tenoit assis deux ou trois heures par jour devant la grande porte du château de Prague pour écouter les plaintes de ses sujets sans distinction. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1335, **BLANCHE**, fille de Charles de Valois et sœur de Philippe VI, morte en 1348; 2<sup>o</sup>, l'an 1349, **ANNE**, fille de Rodolphe, Electeur Palatin, morte l'an 1352; 3<sup>o</sup>, l'an 1353, **ANNE**, fille de Henri II, Duc de Schweidnitz, morte en 1364 (mariage qui lui apporta les Principautés de Jauer et de Schweidnitz); 4<sup>o</sup>, l'an 1365, **ÉLISABETH**, fille de Bogislas V, Duc de Poméranie, morte en 1393. Du premier lit sortirent Marguerite, femme de Louis le Grand, Roi de Hongrie; Catherine, femme de Rodolphe IV, Duc d'Autriche; Elisabeth, mariée à Jean Galéas Visconti, Duc de Milan; et Marguerite, femme de Jean, Burgrave de Nuremberg; du second, Wenceslas, mort enfant; du troisieme, Wenceslas, qui suit; du quatrième, Sigismund, Empereur; Jean, Duc de Luxembourg; Anne, femme d'Otton de Baviere, Electeur de Brandebourg; et Anne, deuxième femme de Richard II, Roi d'Angleterre. (*Voyez* Charles IV, *Empereur.*)

#### WENCESLAS VI, ROI DE BOHÈME ET EMPEREUR.

1378. **WENCESLAS VI**, couronné Roi de Bohême, l'an 1363, à l'âge de deux ans, et Roi des Romains en 1376, succéda, l'an 1378, à l'Empereur Charles son pere. Ce Prince, livré à toutes sortes de vices, dissipa en débauches, à Aix-la-Chapelle et à Francfort, les trésors que son pere lui avoit laissés. La peste cependant désoloit la Bohême. Mais au lieu de faire passer des secours à ses malheureux sujets, il ne fit sentir son pouvoir dans ce Royaume que par des ordres fulminans qu'il y envoyoit contre ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire. La Noblesse bohémienne, irritée de sa tyrannie, ne tarda pas à se ré-

volter. Pour la contenir, il fit venir ces restes de brigands, qu'on nommoit *grandes compagnies*, qui couroient toute l'Europe, cherchant des Princes qui voulesseut les employer. Le ravage de la Bohême leur tint lieu de solde. L'arrivée de Wenceslas, après leur départ, fut un autre fléau pour ce pays. Il ne s'y distingua que par des extravagances et des atrocités. Sa conduite ne se démentit point dans le gouvernement de l'Empire. Elle le fit mépriser et détester, au point que quatre Electeurs, auxquels se joignirent plusieurs Princes, le déposèrent juridiquement le 20 Août de l'an 1400. (*Voy. l'Empereur Wenceslas.*) Les Bohémiens n'avoient pas attendu ce terme pour en venir à un nouveau soulèvement. L'an 1394, ayant surpris Wenceslas, le 4 Octobre, dans le Monastere de Bebraun, ils l'enfermerent à Prague, où il fut gardé près de quatre mois. S'étant échappé par l'adresse d'une servante, il se vengea cruellement de ses ennemis. Wenceslas continuant ses fureurs, les Bohémiens appelèrent, en 1402, son frere Sigismund, Roi de Hongrie. On le renferma de nouveau dans le château de Prague, puis on le transporta dans une forteresse sur le Danube, et Sigismund fut déclaré Régent du Royaume. Un Pêcheur fournit le moyen à Wenceslas de se sauver. Il revint à Prague, fait main-basse sur une partie des Hongrois, et taxa la ville à des sommes considérables. Sigismund, trop occupé pour lois en Hongrie, ne peut songer aux affaires de Bohême. Vers le même tems, les livres de Jean Wiclef, Anglois, furent apportés en Bohême. Jean Hus, Bohémien de naissance, qui avoit étudié à Oxford et étoit devenu Confesseur de la Reine, adopta la doctrine de Wiclef, et la prêcha publiquement à Prague. Il le fit encore plus hardiment lorsque l'Université de Prague l'eut élu pour Recteur. Ce fut alors qu'il attaqua, sans ménagement, le Clergé, le Pape, les Indulgences, et la Communion sous une seule espece. Le Roi et la Reine inclinèrent pour Jean Hus. L'Université fut partagée à son occasion. Plus de 40 mille Ecoliers, allemands et polonois, en sortirent pour ne pas prendre part aux nouveautés. Le Pape frappa d'excommunication Jean Hus, et d'interdit la ville de Prague. Wenceslas, intimidé par le Pape, veut réprimer les Hussites. Il n'en étoit plus tems. La Noblesse s'étant déclarée pour les sectaires, l'autorité du Roi et du Sénat fut entièrement anéantie. L'an 1415 se tint le Concile général de Constance. Jean Hus et Jérôme de Prague, son disciple, mandés à cette Assemblée, y

#### DUCS DE SILESE.

zovie, dont il eut une fille, Anne, mariée à Wladislas, Duc de Mazovie; Conrad VI, Seigneur d'Oels, Wartenberg et Bernst, 30<sup>e</sup> Evêque de Breslaw en 1417, mort le 9 Août 1447, à Breslaw, où il fut inhumé dans la Cathédrale. Les filles sont Euphémie ou Offega, mariée, 10, en 1420, à Albert III, Electeur de Saxe, mort en 1422, 20, en 1445, à George I, Prince d'Anhalt; et Anne, mariée à Henri X, Duc de Clouga.

1403. **CONRAD III**, surnommé *le Blanc*, Duc de Kosel et d'Oëls, succéda au Duc Conrad son pere. Dans la guerre qui s'éleva entre les Polonois et les Prussiens, l'an 1410, il suivit le parti des Chevaliers teutoniques, qui perdirent une grande bataille contre Jagellon, Roi de Pologne, le 15 Juillet, ou Conrad III et Casimir, Duc de Stetin, furent faits prisonniers; mais le roi de Pologne leur rendit bientôt la liberté. L'an 1414, il suivit le Roi de Pologne, dont il avoit pris le parti, avec son frere de Kauth, à son expédition contre la Prusse. En 1424, les deux freres assisterent à Cracovie au mariage de Wladislas, Roi de Pologne, avec la Princesse Sophie. Conrad s'opposa vivement dans son Duché aux entreprises des Hussites. Il causa dans la suite des troubles dans la Silésie, brûla les Moines de Breslaw, et engagea les Polonois à ravager le pays. Son frere, l'Evêque de Breslaw, voulut remettre la tranquillité dans le pays; mais ne pouvant y réussir, il fit prendre le Duc prisonnier le 14 Février 1444, et l'enferma dans la ville de Nisse. On lui rendit la liberté sous la promesse de ne plus causer de troubles; mais ce fut inutilement. Conrad le Blanc, surnommé *le Jeune*, son fils, le fit arrêter en 1450, et l'obligea de céder le Duché. Il vécut ensuite comme un simple particulier à Breslaw, où il mourut en 1451. (*Hénelius, Annal.*

*Siles. p. 329.*) Il avoit épousé Dorothee, fille de Jean, Duc de Mazovie, morte le 6 Janvier 1471, dont il eut deux fils, qui suivent, et une fille, Agnès, mariée, en 1437, à Caspar, Comte de Schlick, morte au mois de Septembre 1448.

1450. **CONRAD**, dit *le Noir*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, et **CONRAD** dit *le Blanc*, tous deux fils de Conrad III, gouvernerent en commun les Duchés d'Oëls, de Kosel, de Wohlau et de Wartenberg. L'an 1466, ils firent un Traité de paix avec la ville de Breslaw. Conrad VII mourut le 15 Août 1471. Son frere Conrad le Blanc suivit le parti de George, Roi de Bohême, ce qui lui attira l'indignation du Roi Matthias. Conrad voulut vendre aux Ducs de Saxe ses Duchés, mais inutilement. Le Roi Matthias étant mort l'an 1490, Wladislas, son successeur, rendit le Duché d'Oëls à Conrad, qui en jouit encore jusqu'à sa mort arrivée le 21 Sep. 1492. Il fut le dernier de sa branche, n'ayant point laissé de postérité.

#### DUCS DE SCHWEIDNITZ.

1288. **BOLCON I**, ou **BOLSLAS**, Duc de Silésie, Seigneur de Furstenberg et de Schweidnitz, né l'an 1253, quatrième fils de Boleslas II, dit le Chauve, Duc de Lignitz, eut d'abord en partage la Seigneurie de Lewenberg. Il eut ensuite le Duché de Schweidnitz et de Furstenberg. Wenceslas IV, Roi de Bohême, lui donna Schoneberg, avec ses dépendances, dans le Comté de Glatz en 1289. Bolcon fonda le Couvent de Griessace en 1292. Henri le Pieux, Duc de Breslaw, étant mort, en 1290, sans enfans, la division se mit entre ses neveux pour sa succession. Bol-

furent arrêtés, condamnés et brûlés vifs. (Voy. le Concile de Constance.) Le prétendu martyr de Jean Hus augmenta le zèle de ses disciples. » Les Bohémiens, » qui étoient trop grossiers pour entrer dans les dis- » putes subtiles des Théologiens, n'embrassèrent cette » nouvelle secte que par esprit d'indépendance et de mu- » tinerie, qui est assez le caractère de cette nation. Ces » nouveaux convertis secoururent le joug du Pape, et se » servirent des libertés de leur conscience pour couvrir » le crime de leur révolte ». (*Mémoires de Brandeb.*) Ayant choisi pour leurs Chefs Jean de Toveznou, dit Zischka, ou Ziska, c'est-à-dire le *Borgne*, parcequ'il avoit perdu un œil dans un combat, ils s'assemblerent au nombre de 40 mille sur une montagne située dans le Cercle de Bechin, pour y célébrer le service divin et tenir leurs Assenblées. Le camp qu'ils y établirent fut bientôt transformé en une ville, dont les habitans furent appelés *Taborites*; car Tabor, en langue bohémienne, veut dire *Camp*. L'an 1419, au mois d'Août, Ziska, jouissant de toute la confiance du peuple, marche à Prague avec une armée. Il entre dans l'hôtel de ville, et fait jeter par les fenêtres les Sénateurs, qui sont reçus du peuple sur leurs lances et leurs fourches. A la nouvelle de ce massacre, Wenceslas est frappé d'une attaque d'apoplexie, dont il meurt le 16 Août 1419, à l'âge de 58 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1377, JEANNE, fille d'Albert, Duc de Bavière-Straubing et Comte de Hollande, morte en 1388; 2<sup>o</sup>, en 1389, SOPHIE, fille de Jean, Electeur de Bavière, décédée en 1428: ces deux mariages furent stériles.

Jamais la Bohême n'eut de Souverain plus cruel ni plus infâme que Wenceslas. L'ivrognerie, qui étoit sa passion dominante, le plongea dans toutes sortes de crimes. L'an 1383, le 16 Mai, il fit précipiter dans la Moldau le Prêtre Jean Népomucène, pour n'avoir pas voulu lui révéler la confession de la Reine. On raconte qu'un jour son cuisinier n'ayant pas apprêté les mets à son goût, il le fit embrocher et rôtir vif. Il menoit ordinairement à ses côtés le bourreau, qu'il appelloit son compere et qui l'étoit en effet; et lorsque son humeur sanguinaire l'agitoit, il faisoit pendre à ses yeux le premier qu'il rencontroit, sans autre forme de justice. Il avoit pratiqué dans une des salles basses de son château de Wischeradt, sur la Moldau, un pavé ferme en apparence, mais qui d'un coup de pied se renversoit et précipitoit dans le fleuve ceux qui étoient dessus. Ce monstre faisoit gloire de prendre pour mo-

dele le plus affreux des Empereurs Romains. On écrivit un jour sur le mur de sa chambre, *Wenceslaus alter Nero*. Loin de s'offenser de ce trait, il ajouta avec de la craie: *Si non fui adhuc, ero*. Telle est l'idée que nous donnent de Wenceslas la plupart des Historiens tant anciens que modernes. Ce qui pourroit néanmoins faire soupçonner de l'exagération dans ce portrait, c'est le silence que garde, en parlant de ce Prince, Aencas Sylvius (qui devint le Pape Pie II) sur les énormités dont on charge sa mémoire.

## SIGISMOND.

1419. SIGISMOND, Empereur et frere de Wenceslas, lui succéda au Royaume de Bohême en 1419. Ayant assemblé les Etats le 15 Décembre de la même année à Béraun, il y reçut les soumissions de la ville de Prague. La Bohême cependant continuoit d'être un théâtre de troubles et de discordes. Les succès de Ziska contre les Catholiques l'avoient rendu le maître de tout. On fut obligé de publier une Croisade contre les révoltés. La ville de Prague, oubliant la fidélité qu'elle avoit promise au Roi, se joignit à eux. Sigismond en fit le siège; mais Ziska ayant défait son armée le 11 Juillet 1420, Sigismond fut obligé d'accorder une trêve pendant laquelle il se fit couronner à Prague le 27 ou le 28 du même mois, suivant Byznius. Ziska, la même année, assiégeant la forteresse de Rabi, perd, d'un éclat de bombe, le bon œil qui lui restoit, et n'en devient pas moins redoutable aux Catholiques. L'an 1421, nouveaux progrès des Hussites. Ziska, tout aveugle qu'il est, bat à leur tête toutes les armées qu'on envoie contre lui. Les Hussites offrent la Couronne à Jagellon, Roi de Pologne, qui la refuse; puis, en 1422, à Sigismond Koributh, neveu du Duc de Lithuanie. Koributh fit un troisième parti dans la Bohême, et augmenta le trouble jusqu'en 1427, époque de sa retraite forcée. Ziska meurt de la peste le 18 Octobre 1424. En mourant il ordonna, suivant plusieurs Ecrivains, qu'après son trépas on écorchât son corps, et qu'on fit un tambour de sa peau. *Le bruit qu'elle fera*, disoit-il, *suffira pour effrayer nos ennemis et les mettre en fuite*. C'est un conte que cet ordre. Le corps de Ziska fut porté à Czaslau, ville épiscopale de Bohême, et inhumé dans la Cathédrale, avec une épitaphe magnifique qu'on lisoit encore sur son tombeau du tems de Théobalde, qui la rapporte. La mort de Ziska ne rétablit pas les

## DUCS DE SILESIE.

con obtint les villes de Jauer, Franckenstein et Reichenbac. Henri le Gras, Duc de Breslaw, laissa en mourant, l'an 1296, à Bolcon son frere la tutelle de ses enfans mineurs, et lui donna pour récompense le château de Subotha. Bolcon devint si puissant, qu'il fut obligé de déclarer la guerre, Bolcon marcha avec une forte armée jusqu'à Landsbut contre lui, et l'obligea de retourner dans son pays. La ville de Breslaw ne voulant plus le reconnaître comme tuteur, il l'assiégea et l'obligea de diminuer ses murs jusqu'à la hauteur de quatre coudées. Bolcon mourut le 30 Janvier 1301, et fut inhumé dans l'Eglise de Grissau. Il avoit épousé BÉATRIX, fille d'Otton le Long, Margrave de Brandebourg, qui lui donna trois fils et deux filles. Les fils sont Bernard, Henri, et Bolcon, Duc de Munsterberg, dont nous donnerons les articles l'un après l'autre. Les filles sont Judith, mariée, à ce qu'on dit fausement, en 1299, à Etienne, Duc de Bavière, et Béatrix, Abbesse de Strehlen.

1301. BERNARD succéda, l'an 1301, à Bolcon son pere dans les Duchés de Schweidnitz et de Furstenberg, sous la tutelle de son oncle maternel, Herman le Long, Margrave de Brandebourg. Ayant atteint, l'an 1308, sa majorité, il prit en main le gouvernement, et débuta par accorder plusieurs privilèges aux habitans de Franckenstein. Il se trouva, l'an 1322, à la bataille de Muhlberg, où il avoit mené du secours à l'Empereur Louis de Bavière, contre Frédéric d'Autriche. L'année suivante, il fit la guerre, avec les Chevaliers Teutoniques, contre la Lithuanie et la Samogitie, encore païennes. Les trois freres avoient déjà partagé les Etats de leur pere. Bernard eut le pays de Schweidnitz, Henri eut le pays de

Jauer, et Bolcon, le troisieme, eut Munsterberg et Strehlen, et porta le premier le titre de Duc de Munsterberg. Bernard mourut le 6 Mai 1326, et fut inhumé dans l'Eglise de Grissau. C'est Bernard, et non pas Conrad, Duc de Schweidnitz, comme on l'a dit T. II, p. 71, col. 2, d'après M. de Solignac, qui avoit épousé Constance, fille de Wladislas Lokotek, Roi de Pologne, dont il eut deux fils et trois filles. Les fils sont Bolcon II, qui suit, et Henri, Duc de Furstenberg et de Schweidnitz, qui eut en partage le Duché de Jauer, et mourut en 1345, laissant d'Elisabeth, sa femme, une fille, Anne, mariée à l'Empereur Charles IV. Les filles de Bernard sont Constance, Abbesse de Tranitz; Elisabeth, femme de Boleslas II, Duc d'Opelen; et Béate, mariée à Conrad II, Duc d'Oelsnitz.

1326. BOLCON ou BOLESLAS III, Duc de Schweidnitz et de Furstenberg, successeur de Bernard son pere en 1326, accorda plusieurs privilèges aux villes et aux monasteres de ses Duchés. L'an 1346, Jean, Roi de Bohême, qui avoit réduit la plupart des Ducs de Silésie à le reconnaître pour leur Seigneur Suzerain, et reçu leur foi et hommage, voyant que le Duc de Schweidnitz lui refusoit l'obéissance, et se tenoit toujours attaché à la Couronne de Pologne, assembla une puissante armée, et assiégea Schweidnitz. Bolcon se préparant à faire lever le siège, le Roi se retira en Bohême, après avoir surpris Landsbut, qui entra promptement sous l'obéissance de Bolcon. L'an 1363, il fut nommé à Cracovie arbitre pour régler les différends entre les Rois de Bohême, de Hongrie, et les Ducs d'Autriche. On trouve, en 1367, un Diplôme par lequel il convient avoir vendu une partie de la Lusace à Wenceslas, Roi de Bohême, et l'autre partie à Otton, Margrave de Brandebourg. Bolcon II mou-

affaires de Sigismond. Deux autres Généraux hussites, Procope le Rasé et Procope le Petit, eurent le même succès que Ziska, et détruisirent, en 1431, une nouvelle armée de Croisés, formée contre eux. Sigismond, toujours malheureux à la guerre, fut obligé de composer avec les rebelles. Il fit avec eux divers Traités dont il tira plus d'avantages que des batailles qu'il leur livra. L'an 1433, la division se mit parmi les différents partis des Bohémiens. Le Décret du Concile de Bâle, qui leur accordoit la communion sous les deux espèces, en fut l'occasion. Les Etats de Bohême, acceptant le Formulaire d'union que le Concile leur avoit envoyé, se séparèrent des Hussites, qui le rejetèrent, et furent appelés Calixtins, à cause du calice dont ils demandoient l'usage dans la communion.

L'an 1434, bataille gagnée, le 30 Mai, par Meinard de Néhauss, Général des Etats, sur les Hussites, dont un grand nombre furent tués avec Procope le Rasé: le reste des Hussites fut réduit. Sigismond, rappelé à Prague, y fit son entrée le 23 Août 1436, et fut de nouveau reconnu Souverain du Royaume. Ce Prince mourut, le 9 Décembre 1437, à Znaym en Moravie, et fut inhumé à Waradin en Hongrie. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1386, MARIE, fille et héritière de Louis le Grand, Roi de Hongrie, morte sans enfans l'an 1392; 2<sup>o</sup>, l'an 1408, BARBE, fille d'Herman, Comte de Cillei, décédée le 11 Juillet 1451, dont il eut Elisabeth, femme d'Albert, qui suit. Barbe fut la plus méchante Princesse de son siècle, et mérita, par ses débauches et ses autres vices, l'affreux nom de *Messaline de l'Allemagne*. (Voy. Sigismond, Empereur, Roi de Hongrie, Margrave de Brandebourg.)

#### ALBERT D'AUTRICHE.

1438. ALBERT, fils d'Albert IV, Duc d'Autriche, et de Jeanne de Bavière, succéda au Royaume de Bohême à Sigismond, en vertu de son mariage avec ELISABETH, fille et unique héritière de ce Prince, et conformément aux conventions faites entre les Rois de Bohême et les Ducs d'Autriche pour la succession de la Bohême. Sigismond, dès l'an 1423, lui avoit conféré la Moravie, qu'il défendit avec valeur contre les Hussites. Albert n'alla prendre possession de la Bohême qu'après avoir reçu la Couronne de Hongrie le 1 Janvier 1438, et s'être fait élire Empereur le 20 Mars suivant. Arrivé en Bohême, il y éprouva de la con-

tradition de la part des Hussites, qui avoient appelé au trône Casimir, Prince de Pologne, âgé de 13 ans. Albert avoit pour lui tous les Catholiques. Les Etats le proclamèrent Roi de Bohême le 6 Mai 1438, et, le 29 Juin suivant, il fut couronné à Prague. La guerre continua vivement entre les deux compétiteurs. Les Polonois, ayant enfin succombé, furent obligés d'évacuer le pays. Albert, après avoir rétabli le calme en Bohême, se mit en marche pour aller au secours de George, Despote de Servie, contre les Turcs. Il tomba malade à Bude, et mourut au village de Niesmiel, près de Gran ou Strigonie, en retournant à Vienne, le 27 Octobre 1439, dans la 45<sup>e</sup> année de son âge. Sa femme, ELISABETH, qu'il avoit laissée enceinte, accoucha, le 22 Février 1440, d'un fils nommé Ladislas, qui suit. Elle lui avoit donné auparavant deux filles: Anne, mariée à Guillaume III, Duc de Saxe; et Elisabeth, femme de Casimir IV, Roi de Pologne. La mere de ces enfans, qu'Albert avoit épousée l'an 1422, mourut l'an 1447. (Voy. les Empereurs et les Rois de Hongrie.)

#### LADISLAS LE POSTHUME.

1440. LADISLAS, né, comme on l'a dit, le 22 Février 1440, d'Albert et d'Elisabeth, éprouva de grandes contradictions, même avant sa naissance, en Bohême et en Hongrie, pour succéder à ces deux Couronnes. Les Etats de Bohême, divisés entre les Catholiques et les Hussites, voulurent d'abord, après la mort d'Albert, pourvoir à la Régence. La Reine obtint d'eux qu'ils attendroient ses couches. Lorsque Ladislas fut né, les Etats, et sur-tout les Hussites, déclarèrent qu'ils ne vouloient point d'un enfant pour Roi. Ils offrirent la Couronne à Albert, Duc de Bavière, qui la refusa. L'Empereur Frédéric, à qui ils firent ensuite la même offre, répondit qu'il vouloit conserver à Ladislas les Royaumes de ses peres. Les Etats nommerent deux Administrateurs pendant la minorité. Ptacecz fut choisi par les Hussites, et Meinard de Néhauss par les Catholiques. George de Podiebrad, étant parvenu, l'an 1444, à l'une de ces deux places, s'empara de toute l'autorité pendant la minorité de Ladislas, et par là se fraya la route du trône après la mort de ce Prince. L'an 1453, Ladislas arrive de Hongrie en Bohême, où il est couronné le 28 Octobre, après avoir juré une capitulation favo-

#### DUCS DE SILESIE.

1301. HILBERT I, deuxième fils de Bolcon I et frere du Duc Bernard, étant Seigneur de Jauer et de Fustenberg, fonda vers l'an 1320, à Lauben, dans la haute Lusace, un Couvent de Religieuses avec un revenu considérable. Il vendit, l'an 1329, la ville de Gorlitz à Jean, Roi de Bohême. En 1337, il offrit au même Roi Luben, Frideberg, Sorau et Puez, dans la Lusace, pour les réunir à la Bohême, en cas qu'il décédât sans enfans mâles; ce qui arriva l'an 1346. Sa Principauté retourna à son frere Bolcon II.

#### DUCS DE MUNSTERBERG.

1301. BOLCON, ou BOLESAS II, troisième fils de Bolcon I, Duc de Schweidnitz, et de Béatrix de Brandebourg, eut en partage le Duché de Munsterberg. Au mois de Mai 1334, il accorda à la ville de Munsterberg plusieurs privilèges. L'année précédente, Jean, Roi de Bohême, avoit envoyé son fils Charles avec une armée contre Bolcon, pour l'obliger à se reconnoître vassal de la Couronne de Bohême. Depuis que le Roi Jean eut acquis la ville de Breslaw du Duc Henri X, qui décéda sans enfans mâles, presque tous les

Ducs de Silesie se mirent sous la protection des Rois de Bohême, qui devoient les défendre contre leurs ennemis. L'armée du Prince Charles ayant entièrement dévasté les terres du Duc Bolcon II, celui-ci fut obligé de se soumettre et de se reconnoître, au mois d'Août 1336, vassal de la Couronne de Bohême. Au mois de Janvier de l'an 1337, il vendit au Roi de Bohême la ville de Franckenstein, et la même année il lui promit qu'en cas de mort de sa femme il n'en épouserait point d'autre que celle que le Roi lui permettroit. Bolcon II mourut le 11 Juin 1341, et fut inhumé dans le Couvent de Henrichow. Il avoit épousé JUSTINE, morte le 2 Mai 1342, dont il eut Nicolas, qui suit.

1341. NICOLAS, dit LE PETIT, successeur de Bolcon son pere au Duché de Munsterberg, fit hommage au Roi de Bohême le 24 Août 1341. Il confirma plusieurs privilèges accordés à différentes villes de son Duché. En 1355, il se trouva à Pise avec l'Empereur Charles IV, qui en cette ville reçut l'hommage pour Forcalquier et le Piémont, et ensuite à Prague lorsque le même Empereur rendit son jugement sur les différends entre les Ducs d'Oelsnitz et de Teschen. Il fit un voyage à la Terre-Sainte; et passant à son retour par la Hongrie, il y mourut l'an 1369. Son corps fut porté au Monastere de Henrichow, où il fut inhumé. Il avoit épousé AGNÈS, dont il eut deux fils, Bolcon, qui suit, et Henri, Commandeur de l'Ordre Teutonique en Prusse.

1369. BOLCON, ou BOLESAS IV, fils aîné de Nicolas, Duc de Munsterberg et son successeur, fit, l'an 1379, une transaction avec l'Empereur Charles IV, par laquelle il renonça à tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur les Duchés de Schweidnitz et de Jauer. Il

nable aux Hussites. Podiébrad se fit confirmer par ce Prince dans la dignité de Gouverneur du Royaume. Le nouveau Roi s'étant rendu, l'année suivante, en Silésie, fait son entrée dans Breslaw avec une pompe extraordinaire, et y reçoit, le 11 Décembre, l'hommage des Silésiens : sur quoi il est à remarquer qu'alors un Roi de Bohême ne pouvoit pas exiger en Silésie le serment de fidélité qu'il n'y fût présent en personne. L'an 1457, Ladislav envoie des Ambassadeurs à Charles VII, Roi de France, pour lui demander Madeleine sa fille en mariage. Mais avant que la Princesse se mit en route pour la Bohême, Ladislav mourut à Prague, le 23 Novembre 1457, à l'âge de 18 ans. Sa mort fut mise sur le compte de Podiébrad et de Rockisane, deux Chefs des Hussites. Jean Cochlée, dans son Histoire des Hussites, L. XI, l'attribue à un excès de raves qu'il avoit mangées à son souper. (*Voy. Ladislav V, Roi de Hongrie.*)

## GEORGE PODIEBRAD.

1458. GEORGE DE CUNSTAT, né le 23 Avril 1420, de Victorin de Cunstat, Seigneur de Podiébrad, et d'Anne de Wartemberg, Comte de Glatz, ayant toute la puissance en main après la mort de Ladislav, déclara que ce Prince lui avoit laissé l'administration du Royaume jusqu'à la Pentecôte de l'année suivante. Personne n'osa le contredire; ainsi il resta le maître de tout. Cependant plusieurs compétiteurs se présentèrent pour la Couronne; les Ducs d'Autriche, en vertu des pactes de famille; Guillaume, Duc de Saxe, et Casimir, Roi de Pologne, du chef de leurs femmes, sœurs de Ladislav; le Roi de France, Charles VII, offroit un de ses fils, avec de magnifiques promesses. L'Empereur, de son côté, vouloit disposer de la Bohême comme d'un fief vacant, attendu que Ladislav dans le tems ne lui avoit pas demandé l'investiture. Podiébrad, par la faveur des Hussites qu'il protégeoit, et l'adresse de Rockisane, triompha de tous ces partis, et fut élu Roi de Bohême par acclamation le 2 Mars 1458, puis couronné le 7 Mai suivant. Pour se maintenir sur le trône, il s'étudia à gagner tous ceux qui pouvoient le traverser. Après avoir rendu la liberté à Matthias Corvin, que les Hongrois venoient d'élire pour leur Roi pendant qu'il étoit en prison sous sa garde, il lui donna Catherine sa fille en mariage: il maria Sidonie, son autre fille, avec Albert, fils du Duc de Saxe: il délivra l'Empereur Frédéric III, as-

siégé dans son palais à Vienne par ses sujets rebelles, et obtint par là d'être reconnu Roi de Bohême par un Diplôme impérial du 31 Juillet 1459. Podiébrad ne réussit pas également auprès du S. Siège. Il envoya, l'an 1462, des Ambassadeurs au Pape Pie II pour lui demander la confirmation de son élection, et du compacte fait avec la Bohême au Concile de Bâle pour la liberté de communier sous les deux especes. Le Pape éluda le premier point, et refusa net le second. Podiébrad s'obstinant, par le conseil de Rockisane, fait Archevêque de Prague, à soutenir la légitimité du compacte, le Pape le frappa d'anathème le 29 Mars 1463, comme fauteur d'hérétiques, et le cita à Rome. Podiébrad, excité par Rockisane, commença dès lors à persécuter les Catholiques; il s'attira par-là un nouvel anathème, qui fut lancé par Paul II. Ce Pape le déclara même, l'an 1465, privé du Royaume, et pressa Matthias, Roi de Hongrie, d'accepter la Couronne de Bohême. Matthias entra, l'an 1468, dans la Moravie, et fut proclamé Roi de Bohême le 3 Mai 1469. Podiébrad, pour lui opposer un adversaire puissant, fit reconnoître pour son successeur, le 19 Juillet de la même année, Wladislav, fils de Casimir, Roi de Pologne. Cette double élection continua la guerre en Moravie et en Silésie. George Podiébrad mourut au milieu de ces troubles, le 22 Mai 1471, à l'âge de 51 ans. » C'étoit un Prince loible, » dit le nouvel Historien de Hongrie, dont le caractère étoit peu décidé, supportant les malheurs avec » assez de courage, mais ignorant l'art de les réparer, » trop incertain pour rien entreprendre de grand, trop » peu ferme pour achever ce qu'il avoit entrepris ». Il avoit épousé, 1° CUNÉONDE, fille de Smilon, Baron de Rosnberg, morte en 1449; 2° JEANNE, Baronne de Rosmithel, morte en 1475. Du premier lit il eut cinq enfans, du nombre desquels sont Henri, qu'il fit Duc de Munsterberg en Silésie, après Victorin son frere, que le Roi Matthias avoit emmené prisonnier à Bude; Catherine et Sidonie, mentionnées ci-dessus. Du second sortirent un fils et une fille, Ludomille, mariée à Frédéric I, Duc de Lignitz et de Brieg.

## WLADISLAV, ou LADISLAV II.

1471. WLADISLAV, fils aîné de Casimir IV, Roi de Pologne, et d'Elisabeth, reconnu pour successeur de Podiébrad, le 19 Juillet 1469, fut proclamé Roi

## DUCS DE SILESIE.

confirma, l'an 1380, tous les privilèges et immunités de l'Abbaye de Henrichow. Bolcon mourut le 12 Juin 1410. Il avoit épousé Euphémie, fille de Bolcon, Duc de Kosel, et de Marguerite de Sternberg, dont il laissa deux fils et cinq filles. Les fils sont Jean, qui suit, et Henri, Duc de Munsterberg avec son frere. On trouve plusieurs Diplômes au nom des deux freres jusqu'en 1422, époque de la mort de Henri. Les filles de Bolcon III sont Euphémie, mariée à Frédéric IV, Comte d'Oettingen, morte au mois de Novembre 1447; Olska, ou Euphémie, mariée à Pnotherm de Czastulowitz, Capitaine de Franckenstein; Agnès, Catherine, allée à Premislas, Duc d'Opau; et Jutte, Religieuse de Sainte Claire à Breslaw en 1391, et depuis Abbesse du même Monastere, morte en 1413.

1410. JEAN, succéda à son pere Bolcon III au Duché de Munsterberg en 1410. Il le gouverna conjointement avec son frere Henri. L'an 1416, ils accorderent plusieurs privilèges à la ville de Munsterberg. Après la mort de Henri, Jean continua de gouverner seul. L'an 1428, les Hussites étant entrés en Silésie, qu'ils ravagèrent, y reçurent depuis un échec considérable; mais étant revenus avec une plus forte armée, ils s'emparèrent de la ville de Munsterberg, et livrèrent bataille aux Silésiens à Wieheladorff, près de Glatz, le 27 Décembre 1429, où le Duc Jean fut tué, et son armée mise en fuite. (*Script. Res. Silesiae, T. I, p. 319.*) Il fut le dernier Duc Piaste. Il avoit épousé ELISABETH, fille de Spikton de Melstein, Palatin de Cracovie. Après la mort du Duc Jean, le Duché de Munsterberg parvint, à titre de fief, à l'Empereur Sigismond, Roi de Bohême, qui en laissa la jouissance à Euphémie, sœur des deux derniers Ducs, pendant sa vie.

En 1443, le Roi Ladislav investit du Duché de Munsterberg Guillaume, Duc de Troppau, suivant Busching, ou d'Opau, suivant Hénélius. Guillaume étant mort sans postérité mâle en 1454, la Principauté de Munsterberg, dit Busching, retourna pour la seconde fois à la Couronne de Bohême, et le Roi George Podiébrad la donna à ses fils. Ceux-ci, ajoute le même Ecrivain, ayant fait un partage, l'aîné, nommé Henri, eut Munsterberg, Glatz, et quelques terres de Bohême. Les descendans de ce dernier engagement, en 1542, la Principauté de Munsterberg à Frédéric II, Duc de Lignitz. Mais les Etats du pays ayant dans la suite acquis les biens domaniaux, se soulevèrent à l'Empereur Maximilien II, Roi de Bohême, et, l'an 1653, l'Empereur Ferdinand II investit Jean Weichard d'Aversberg de la Principauté d'Aversberg et du district de Franckenstein, que ses descendans possèdent encore de nos jours. (*Busching, Géogr. T. VI, p. 345.*)

## DUCS DE LIGNITZ ET DE BRIEG.

1296. BOLESLAS III, fils de Henri V, dit le Gras, Duc de Breslaw et de Lignitz, naquit le 21 Septembre 1291. Il eut, après la mort de son pere, en partage les Duchés de Lignitz et de Brieg. L'an 1310, il obtint avec ses freres le Duché d'Opau à titre d'engagement, et confirma avec eux les privilèges des villes de Breslaw et de Lignitz. La même année il fit la guerre à Henri, Duc de Glogau, qui fut défait dans une bataille et en mourut de chagrin. L'an 1315, Wladislav, frere cadet de Boleslas, se trouvant lésé par le partage fait avec ses freres, redemanda Lignitz les armes à la main. Boleslas le fit prisonnier et le retint dans le château de Lignitz pendant six mois. Les

de Bohême, le 27 Mai 1471, à Kuttemberg, et couronné, le 16 Août suivant, à Prague, par des Evêques polonois. Matthias, Roi de Hongrie, son compétiteur, se fit, de son côté, proclamer à Iglau en Moravie, par le Nonce, de l'autorité du Pape; et les Silésiens tinrent son parti. Il obtint de l'Empereur par force l'investiture de la Bohême, que ce Prince avoit déjà accordée à Wladislas. Enfin, le 12 Fév. 1475, les deux contendans firent une convention qui fut confirmée, le 7 Décembre 1478, à Olmutz, par laquelle il fut réglé que chacun d'eux jouiroit du titre de Roi de Bohême; que le Royaume appartiendroit à Wladislas, avec les droits d'Electeur; que Matthias auroit les trois provinces incorporées à la Bohême, savoir, la Lusace, la Moravie et la Silésie, lesquelles reviendroient à Wladislas au cas que Matthias décédât le premier. Wladislas avoit des droits bien fondés sur le Duché de Luxembourg. Pour les faire valoir, il fit, l'an 1480, une ligue offensive avec Louis XI, Roi de France, contre l'Archiduc Maximilien et Marie de Bourgogne sa femme. Mais cette ligue n'eut point de suite. L'an 1490, Matthias étant mort, le 4 Avril, sans enfans légitimes, Wladislas se mit en possession des trois provinces dont le premier avoit joui. Il marcha ensuite à la tête d'une armée en Hongrie, et emporta cette Couronne sur ses concurrens le 15 Juillet de la même année.

Wladislas établit, en 1498, une Cour souveraine des Ducs et des Etats de Silésie, et forma par-là une liaison plus étroite entre les Duchés particuliers de cette province. » Cependant le pouvoir de ces Ducs » diminua de jour en jour à proportion que l'autorité » des Suzerains augmentoit. Insensiblement les Ducs » de la famille de Piaste s'éteignirent, et leurs Etats » tombèrent en partie sous la puissance immédiate » des Rois de Bohême; les autres, à la vérité, furent » conférés à d'autres Ducs et Princes, mais sous des » conditions beaucoup plus onéreuses que celles sous » lesquelles les Princes Piastes avoient tenu leurs Fiefs. » Peu après, toute l'administration de la Silésie fut » mise sur le pied allemand, et nombre de familles » de cette nation furent attirées dans ce pays, où elles » perfectionnerent l'économie rurale, établirent des » manufactures, et firent fleurir le commerce. » (Busching.)

L'an 1509, pour assurer la succession de la Bohême à sa Maison, Wladislas fit couronner Louis son fils, le 11 Mars, à Prague. L'an 1516, Wladislas mourut

à Bude, le 13 Mars, à l'âge de 60 ans, emportant au tombeau le surnom de la *Vache*, qu'on lui avoit donné à cause de sa lenteur. Il avoit régné 45 ans en Bohême. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup> BEATRICE, fille de Ferdinand, Roi de Naples, et veuve de Matthias, Roi de Hongrie, morte en 1491; 2<sup>o</sup>, l'an 1502, ANNE DE FOIX, fille de Gaston de Candale, morte en 1506. Il eut du second lit Anne, mariée à Ferdinand, Archiduc d'Autriche; et Louis, qui suit. (Voy. Ladislas VI, *Roi de Hongrie.*)

## LOUIS.

1516. LOUIS, né le 11 Juillet 1506, de Wladislas et d'Anne, couronné Roi de Bohême le 11 Mars 1509, succéda, l'an 1516, à son père dans les Royaumes de Bohême et de Hongrie, sous la tutelle de l'Empereur Maximilien et de Sigismund, Roi de Pologne. L'an 1526, il périt, le 29 Août, à la bataille de Mohatz, sans laisser d'enfans de Marie son épouse, fille de Philippe le Beau, Archiduc d'Autriche et Roi d'Espagne. Cette Princesse devint Gouvernante des Pays-Bas en 1530, et mourut à Cicalas en Espagne, le 18 Octobre 1558, âgée de 53 ans. (Voy. Louis II, *Roi de Hongrie.*)

## FERDINAND I.

1526. FERDINAND I, fils de Philippe d'Autriche et de Jeanne de Castille, aussitôt après la mort de Louis, envoya des Ambassadeurs aux Etats de Bohême pour demander la Couronne, tant du chef d'Anne, sa femme, que du sien, en vertu des pactes de succession faits entre les Rois de Bohême et la Maison d'Autriche. Les Etats déclarèrent que, sans s'arrêter à la discussion de ces droits, ils procéderaient à une élection libre. En conséquence, ils proclamèrent, en Décembre 1526, Ferdinand Roi de Bohême, et, le 13 du même mois, ils l'obligèrent à leur donner des reversaux pour reconnoître qu'il avoit été par eux volontairement élu. Cet acte fut depuis anéanti par les Etats de 1545 et de 1548. L'une et l'autre Assemblée donnerent des Lettres reversales, où elles se réfèrent à la Bulle d'or, et à celle de 1348 pour la succession héréditaire, sans préjudice de leurs autres privilèges. L'an 1527, Ferdinand fut couronné, le 24 Février, à Prague. Les Catholiques de Bohême se distinguèrent, l'an 1546, sous les ordres de leur Roi, dans la

## DUCS DE SILESIE.

deux freres s'étant réconciliés en 1318, Boleslas conserva Lignitz, et donna à son frere cadet une pension annuelle de 800 marcs d'argent. L'an 1319, Boleslas fit la guerre à Conrad I, Duc d'Olmutz, et se fit rendre plusieurs villes dont le père de Conrad s'étoit emparé. Il fut nommé, l'an 1321, Capitaine de la Bohême par le Roi Jean. L'an 1329, Boleslas se déclara vassal, pour le Duché de Lignitz, de la Couronne de Bohême. (Hénél. *Annal. Siles.* p. 277.) Il fonda, l'an 1325, à Brieg, un Couvent de Freres Mineurs. L'an 1337, il fit la guerre à l'Evêque de Breslaw dont il ravagea les terres, et s'attira par là une excommunication dont il ne put être relevé que vers le tems de sa mort. Ce Prince, après un gouvernement plein de troubles, de guerres et de divisions, mourut, suivant Jean Schram, le 22 Avril 1353, et fut inhumé dans une Chapelle qu'il avoit fait bâtir dans le Couvent de Leubus. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MARGUERITE, fille de Wenceslas IV, Roi de Bohême, morte le 8 Avril 1352; 2<sup>o</sup>, l'an 1355, CATHERINE, née en Croatie, morte en 1356. Il eut du premier lit Wenceslas, qui suit; Louis I, Duc de Brieg, qui viendra après son frere; et Nicolas, né et mort en 1322. Du second lit il eut Catherine, mariée à Prémislas, Duc de Teschen.

1353. WENCESLAS, né l'an 1306, succéda dans le Duché de Lignitz à Boleslas son père, laissant à Louis son frere puîné le Duché de Brieg. Il s'étoit reconnu vassal de la Couronne de Bohême du vivant de son père. Se voyant sans enfans, il avoit promis, vers le même tems, à son frere Louis, par un pacte de famille, une grande partie de ses Domaines; mais après dix-huit ans de stérilité, sa femme eut successivement quatre fils et une fille. Wenceslas vout alors rompre l'accord qu'il avoit fait avec son frere. Leur division

les porta à des voies d'hostilités. Mais l'Empereur Charles IV fut leur médiateur; et par un Diplôme donné à Carlsruhe au mois de Juillet 1359, le partage fut arrêté. Louis eut tout le Duché de Brieg, avec la faculté de racheter après la mort de Boleslas, Duc de Schweidnitz, ce qui en avoit été démembré par Wenceslas. Celui-ci eut pour sa part les Duchés de Lignitz et de Hayn. Il mourut le 2 Juin 1364, et fut inhumé dans l'Eglise de S. Jean. Il avoit épousé, l'an 1334, Anne, fille de Casimir III, Duc de Teschen, morte en 1367, dont il eut Rupert, qui suit; Wenceslas, Evêque de Luben, puis, en 1362, de Breslaw, qu'il abdiqua en 1417, mort en 1420; Boleslas, mort, en 1394, des blessures reçues à une course; Henri, Doyen de Breslaw, puis Evêque d'Uladislavie en Pologne, mort le 12 Décembre 1398; et Hedwige, mariée à Henri, Duc de Glogau.

1364. RUPERT, Duc de Lignitz, né l'an 1352, fut le successeur de Wenceslas son père au Duché de Lignitz. Pendant sa minorité, Louis, Duc de Brieg, son oncle, administra les Domaines de Rupert et de ses freres avec la plus grande fidélité, améliora les biens, racheta les villes qui avoient été engagées, paya les dettes, et remit dans un état florissant, au bout de six ans de tutelle, le Duché à Rupert, qui suivit exactement la bonne conduite de son oncle dans son gouvernement. L'an 1379, il reçut l'investiture de son Duché de Wenceslas, Empereur et Roi de Bohême. Rupert mourut, selon les uns en 1390, et selon d'autres en 1400, et fut inhumé dans la Chapelle du S. Sépulcre, qu'il avoit dotée. Il avoit épousé, en 1371, HELENE, fille de Henri le Ferré, Duc de Glogau, et veuve de Casimir III, Roi de Pologne, morte le 26 Mars 1390, dont il eut Barbe, née l'an

guerre de Smalkalde: ils furent victorieux à Elsnick, et défirent, en 1554, à Swarznach, Albert, Margrave de Brandebourg, mis au ban de l'Empire. Ferdinand parvint, l'an 1553, à l'Empire, après la mort de Charles V son frere. Il mourut à Vienne le 25 Juillet 1564, et fut inhumé, le 20 Août, à Prague. Ce Prince avoit fait, l'an 1543, un testament, auquel il ne dérogea point par ses dernières volontés, portant que la postérité mâle venant à s'éteindre dans sa Maison, les Etats autrichiens seroient dévolus à l'Archiduchesse Anne, sa seconde fille, femme d'Albert III (ou V), Duc de Baviere, et à ses enfans. Le cas prévu est arrivé deux siècles après. (Voy. ci-dessus Charles-Albert, Duc de Baviere.) ANNE, son épouse, fille de Ladislas, Roi de Hongrie et de Bohême, à laquelle il avoit donné sa main l'an 1521, morte en 1547, le fit pere de Maximilien, qui suit; de Ferdinand, Comte de Tirol, décédée en 1595, à l'âge de 66 ans; de Jean, mort en bas âge; de Charles, Archiduc de Gratz; d'Elisabeth, femme de Sigismond-Auguste, Roi de Pologne; d'Anne, mariée à Albert, Duc de Baviere; de Marie, femme de Guillaume, Duc de Juliers; de Catherine, alliée à Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, veuf de sa sœur; de Barbe, femme d'Alfouse d'Est II, Duc de Ferrare; de Jeanne, alliée à François de Médicis, Grand Duc de Toscane; et de deux filles Religieuses.

## MAXIMILIEN.

1564. MAXIMILIEN, fils de Ferdinand et d'Anne de Hongrie, couronné Roi de Bohême le 20 Septembre 1562, succéda, l'an 1564, à son pere dans l'Empire et dans ses autres Etats: il travailla, mais sans succès, à pacifier les troubles de la religion. L'an 1567, on abrogea, dans les Etats de Prague, les compactes observés jusqu'alors sur la religion; ce qui causa dans la suite beaucoup de désordres. Maximilien mourut le 12 Octobre 1576. (Voy. Maximilien II, Empereur, et Maximilien, Roi de Hongrie.)

## RODOLPHE.

1575. RODOLPHE, fils de Maximilien et de Marie d'Autriche, couronné Roi de Bohême le 22 Septembre 1575, du vivant de son pere, lui succéda, l'an 1576, dans l'Empire, comme dans ses autres Domaines. L'an 1587, après la mort d'Etienne Bathori, Roi de Pologne, il envoya solliciter cette Couronne pour l'Archiduc Maximilien son frere. L'Archiduc est élu, par une partie des Polonois, au mois d'Août de la même année. Mais, peu de jours après, vaincu et pris dans une bataille par Sigismond, son compétiteur, il n'obtint sa liberté qu'en renonçant à la Couronne qui lui

## DUCS DE SILESIE.

1372, mariée, le 6 Mars 1396, à Rodolfe III, Electeur de Saxe, morte en 1435.

1352. LOUIS I, né l'an 1316, second fils de Boleslas III, eut en partage le Duché de Brieg. L'an 1369, et dans les années suivantes, il fut nommé arbitre pour régler les différentes contestations qui s'étoient élevées entre les Ducs de Silésie. L'empereur Charles IV voyant la discorde entre les deux freres, Wenceslas et Louis, les reconcilia par un nouveau partage de leurs Duchés. Les Ducs d'Oppelen ayant fait une invasion dans le Duché de Brieg, Louis remporta sur eux, à Creutzbourg, une victoire considérable, qui les obligea à demander la paix. Il fonda ensuite, avec son frere, une Collégiale à Brieg, à l'honneur de S. Jean-Baptiste et de Sainte Hedwige. Louis mourut en 1396, à l'âge de 82 ans (Hénelius, p. 304.) Il avoit épousé, en 1343, AGNÈS, fille de Henri VIII, Duc de Glogau, dont il eut deux fils et trois filles, savoir Henri, qui suit; Wenceslas, mort jeune; Marguerite, mariée à Albert, Duc de Baviere et Comte de Hollande, morte en 1385; Hedwige, alliée à Prémislas, Duc d'Oswieczim; et Catherine, Abbesse de Trébinz.

1396. HENRI VII, Duc de Brieg après la mort de Louis son pere, se trouve comme témoin dans plusieurs actes de 1373 et 1381, passés du tems de l'empereur Charles IV et de son fils Wenceslas. Il ne gouverna son Duché que deux ans, étant mort au commencement de l'an 1400. Il avoit épousé, 10 SALOMÉ, fille de Zienowit, Duc de Mazovie, et veuve de Casimir, Duc de Stetin; 20 MARGUERITE, fille de Casimir III, Duc de Teschen, dont il eut Louis II, qui suit; et Henri IX, qui eut la Seigneurie de Lubea, et continua la branche de Brieg.

1400. LOUIS II, né l'an 1374, fut Duc de Brieg en 1400, et Duc de Lignitz en 1402, deux ans après la mort de Rupert son cousin. Au mois de Juillet 1402, il signa la confédération faite entre les Ducs de Silésie pour conserver la paix dans leurs Etats. Le Duc Louis étoit singulièrement aimé et estimé de l'empereur Sigismond. S'étant rendu, l'an 1414, à la Cour plénière que Sigismond tenoit à Mayence, il voulut y signaler sa magnificence par un grand repas, où il invita avec les Electeurs et les Princes qui l'accompagnoient. L'empereur, voyant qu'il s'engageoit par là dans une dépense qui étoit au-dessus de ses facultés, voulut l'arrêter, après lui avoir fait d'inutiles remontrances là-dessus, en défendant qu'on lui fournit du bois pour ses cuisines. Le Duc persistant dans son dessein, fit acheter toutes les moites qui se vendent à Mayence et dans les environs, et en alluma des braiseurs qui suffirent pour la cuisson des mets qu'il avoit préparés. L'année suivante, il partit pour la Terre-Sainte; mais à son retour il tomba entre les mains des ennemis (on ne dit pas quels ils étoient), qui le retinrent dans une dure captivité. Ses sujets, dont il étoit chéri, se cottisèrent pour sa délivrance. L'ayant obtenue, il reconnut ce service par diverses grâces qu'il leur accorda. Son pays, l'an 1426, fut cruellement dévasté par une irruption subite des Hussites qui s'y étoient jetés sous la conduite d'un Prêtre de Moravie, nommé Bodric. Ils y revirent les années suivantes; et quoique mis en fuite, l'an 1428, devant Neisse, ils ne laisserent pas de continuer leurs ravages. Le Duc Louis finit ses jours le 30 Avril, ou le 1 Mai 1436, et fut inhu-

mé à la Chartreuse qu'il avoit fondée, l'an 1423, près de Lignitz. Il avoit épousé, 10, l'an 1412, HENWIGE, fille de Jean Zanol, Comte de Scepus, morte sans enfans en 1414; 20, le 29 Mai 1418, ELISABETH, fille de Frédéric I, Electeur de Brandebourg, morte le 31 Octobre 1449, dont il laissa Madeleine, mariée à Nicolas I, Duc d'Oppelen; et Hedwige, alliée, en 1445, à Jean, Duc de Brieg et de Lubea, morte le 20 Octobre 1471. La mere de ces deux filles se remarria à Wenceslas, Duc de Teschen (Rever. Siles. Script. T. I, pp. 310-319; *ibid.* T. III, pp. 660-661.)

1400. HENRI VIII, ou IX, 2<sup>e</sup> fils de Henri VII, eut dans son partage la Seigneurie de Lubea. Il accéda, en 1402, dans Breslaw, à la confédération faite entre les Princes de Silésie pour conserver la paix dans leurs Etats. Il eut avec Louis II son frere des démêlés au sujet du Duché de Lignitz, pour lequel il reçut une somme d'argent, avec promesse qu'en cas du décès de Louis II sans hoirs mâles, le Duché reviendrait à Henri ou à ses enfans mâles. Henri IX mourut au commencement de l'an 1421. Il avoit épousé, en 1396, ANNE, fille de Prémislas, Duc de Teschen et de Glogau, dont il eut deux fils, Louis, qui suit; et Rupert, né en 1399, Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, mort en 1432.

1421. LOUIS III, né l'an 1397, Duc de Lubea et de Haynau, fut le successeur de Henri son pere. Il accorda, l'an 1423, avec son frere Rupert à la ville de Lubea le droit de battre monnaie. L'an 1435, il accéda au Traité fait à Breslaw entre les Ducs de Silésie pour la conservation de leurs pays, contre leurs ennemis, et sur-tout contre les Hussites. Ces derniers s'étant emparés du château de Haynau, brûlerent la ville et en massacrerent les habitans. Louis défendit avec ses troupes la ville de Lubea, força les ennemis d'en lever le siège, et les chassa ensuite du château de Haynau. Louis III hérita, en 1436, du Duché de Brieg, après la mort de Louis II, et mourut à Lubea en 1441. Il avoit épousé, en 1418, MARGUERITE, fille de Boleslas V, Duc d'Oppelen, dont il eut deux fils, Jean, qui suit, et Henri, Duc de Goldberg, né l'an 1420, mort, en 1452, sans alliance. Marguerite survécut à ses deux fils et laissa à sa mort les villes d'Oslau et de Nimptsch, avec ses biens dotaux, au Duc Frédéric, son petit-fils.

1441. JEAN, né l'an 1418, Duc de Brieg et de Lubea, se joignit, l'an 1450, au Duc Henri son frere pour faire valoir leurs droits sur Lignitz et Goldberg à cause de la mort d'Elisabeth, veuve du Duc Louis II de Lignitz, qui les avoit possédés comme biens dotaux; mais par les ordres de l'empereur Frédéric III, Tuteur de Ladislas, Roi de Bohême, la ville de Lignitz fut obligée de rendre hommage, le 14 Mai 1451, au jeune Ladislas. Le Duc Jean en fut si offensé, qu'en 1452 il voulut surprendre la ville à main armée; mais ses troupes furent défaites, et obligées de se retirer. Il mourut au mois de Novembre 1453. Il avoit épousé, l'an 1425, HANWIGE, fille de Louis II, Duc de Lignitz; elle mourut le 20 Novembre 1471, laissant un fils, Frédéric, qui suit.

1453. FRÉDÉRIC I, né l'an 1446, Duc de Lignitz et de Brieg, fut élevé par sa grand'mere, Elisabeth de Brandebourg, comme le plus proche héritier du Duché de Lignitz. Après la mort d'Elisabeth, les

étoit contestée. L'an 1609, le 10 Juillet, Rodolphe, sur les fortes instances des Protestans de Bohême, est obligé de leur accorder le libre exercice de leur religion. L'ambition de Matthias son frere étoit ce qui troublait le plus sa tranquillité. L'an 1611, après lui avoir enlevé la Hongrie, Matthias le força à lui céder la Bohême par Traité du 22 Mai. Rodolphe mourut le 20 Janvier 1612. (Voy. Rodolphe II, Empereur, et Rodolphe, Roi de Hongrie.)

## M A T T H I A S.

1611. MATTHIAS, successeur de Rodolphe son frere dans tous ses Etats héréditaires, fut couronné

Roi de Bohême à Prague le 23 Mai 1611. Le Cardinal Diétrichstein, avant la cérémonie, tenant ce Prince d'une main et le Burgrave de l'autre, dit à l'Assemblée: « Voici Matthias, Roi de Hongrie: vous lez-vous l'avoir et le reconnoître pour votre Roi? » Tout le monde y ayant consenti par des cris de joie, le Prêlat mit la couronne sur la tête du Prince, et prononça plusieurs oraisons; après quoi les Seigneurs lui prêtèrent serment en touchant sa couronne avec deux doigts. Lui-même, huit jours après, en fit à son tour un par lequel il s'engageoit à maintenir les privilèges et statuts du Royaume, et ratifia les accords faits entre les Catholiques et les Protestans. Mais ces sermens n'assurèrent point une paix durable au Royaume.

## D U C S D E S I L E S I E.

Etats de ce Duché suscitèrent des troubles pour la mouvance et la féodalité, et chassèrent Frédéric avec sa mere, qui furent obligés de se retirer chez l'Electeur de Brandebourg leur parent; mais les différends s'étant apaisés, les Etats de Lignitz rappellerent, le 4 Juillet 1454, le Duc et sa mere dans leur ville, et lui promirent obéissance. Au mois de Juin 1469, Frédéric reçut à Breslaw de Matthias, Roi de Bohême, l'investiture du Duché avec tout le pouvoir qu'avoient eu ses prédécesseurs; et ses sujets de Lignitz lui prêtèrent serment de fidélité. L'an 1474, Frédéric, pour témoigner sa reconnaissance au Roi Matthias, attaqué par Casimir IV, Roi de Pologne, et son fils Wladislas, Roi de Bohême, lui mena des troupes, qui prirent la ville de Meseritz en Pologne le 28 Octobre de cette année. L'an 1481, il recouvra les villes de Brieg et Pitschen, qui avoient été engagées, rétablit les châteaux de Lignitz et de Grosberg, et fortifia Nimpsch. Frédéric I mourut le 9 Mai 1488, pendant les troubles de la guerre excitée par le Duc de Glogau, et lui inhumé aux Chartreux de Lignitz. Il avoit épousé, en 1479, LUDOMILLE, fille de George Podiebrad, Roi de Bohême, morte le 30 Janvier 1503, dont il eut Jean, qui suit; Frédéric II, successeur de son frere aîné; George I, Duc de Brieg, né l'an 1483, mort le 31 Mai 1521.

1488. JEAN II, né l'an 1477, fut Duc de Lignitz après la mort de Frédéric son pere sous l'administration de sa mere Ludomille. Ce jeune Prince, après avoir demeuré deux ans chez le Margrave Frédéric de Brandebourg son cousin, revint malade, et mourut à Brieg au mois de Février de l'an 1495, à l'âge de 18 ans, sans avoir pris d'alliance.

1495. FRÉDÉRIC II, né le 12 Février 1480, succéda à son frere Jean à Lignitz, et fut Duc de Brieg après la mort de son frere puîné George. Ce fut un Prince de beaucoup d'esprit, et qui gouverna ses Etats avec sagesse. L'an 1504, il fonda à Goldberg un Collège, qu'il plaça dans le Couvent des Cordeliers, et ensuite une Académie à Lignitz. L'an 1509, Frédéric fit la guerre aux habitans de Breslaw, et leur livra un combat où il périt beaucoup de troupes de part et d'autre. Les deux partis firent la paix au mois de Juillet de la même année. L'an 1516, Frédéric obtint la dignité de Capitaine-Général de la basse Silésie. Il établit, en 1522, le Luthéranisme dans son Duché, d'où il se répandit assez promptement dans toute la Silésie. En 1524, il acheta le Duché de Wohlau. Au mois d'Octobre de l'an 1537, Frédéric et ses deux fils firent à Lignitz un pacte de famille avec Joachim, Electeur de Brandebourg, pour la succession de Frédéric, Margrave de Brandebourg-Anspach, morte le 14 Mai 1537, dont il eut Frédéric III, qui suit; George II, Duc de Brieg, qui vintra ci-après; et Sophie, mariée, en 1543, à Jean, Margrave de Brandebourg, morte le 25 Janvier 1546.

1547. FRÉDÉRIC III, fils de Frédéric II, né le 20 Février 1520, eut en partage le Duché de Lignitz. Ce Prince dans sa jeunesse fut adonné aux sciences; mais la suite ne répondit pas aux commencemens. L'an 1549, vers la Toussaint, Frédéric donna à Prague des Lettres réversales, par lesquelles il annullait le pacte de famille fait avec le Brandebourg, et déclara qu'en cas de son décès et du Duc de Brieg son frere sans héritiers mâles, le Roi de Bohême hériteroit des deux Duchés. Le 2 Novembre 1550, Ferdinand, Roi de Bohême, attaqua ce même pacte de famille par une autre raison, et reçut des sujets de Lignitz et de Brieg leur soumission, portant qu'au défaut d'hoirs légitimes des Ducs, leurs Duchés tomberoient à la Couronne de Bohême. L'an 1551, Frédéric, abyme de dettes, abandonna sa Principauté, vint en France joindre nos armées, et parcourut plusieurs pays. Ferdinand, Roi de Bohême,

commit George, Duc de Brieg, pour administrer le Duché de Lignitz jusqu'à ce que Henri, fils de Frédéric, eût atteint l'âge de puberté. Frédéric, au retour de ses courses, fut envoyé, par ordre du Roi Ferdinand, au château de Breslaw, et ensuite remis entre les mains de son fils Henri, qui le garda jusqu'à sa mort arrivée à Lignitz le 15 Décembre 1570. Il avoit épousé, le 5 Mars 1538, CATHERINE, fille de Henri, Duc de Mecklenbourg, morte le 17 Novembre 1581, dont il eut Henri, qui suit; Frédéric IV, qui vintra ensuite; Sophie, née en 1540, morte en 1542; Casimir, Duc en 1542, mariée, le 28 Décembre 1563, à Frédéric-Cathir, Duc de Teschen, morte en 1566; et Hélène, née en 1544, mariée, en 1568, à Sigismond, Baron de Kurtzbach, morte en 1583.

1559. HENRI XI, Duc de Lignitz, né le 23 Février 1539, fut, pendant l'absence de son pere, sous la tutelle de George II, Duc de Brieg, jusqu'en 1559, qu'il prit en main le gouvernement du Duché de Lignitz. L'an 1563, il en rendit hommage à Breslaw, dans le mois de Décembre, au Roi Ferdinand I. Henri, à l'exemple de son pere, abandonna son pays pour courir dans les pays étrangers. Le 17 Avril 1576, les Commissaires de l'Empereur chargerent du gouvernement de Lignitz Frédéric IV, frere de Henri, jusqu'à nouvel ordre. Au mois de Juin 1581, Henri fut, par ordre de l'Empereur, assigné dans la ville de Lignitz par ses propres sujets; après une légère défense, il se rendit à Prague, où l'Empereur le fit arrêter et transférer à Breslaw. Henri se sauva de sa prison le 30 Septembre 1585, et se retira en Pologne auprès de la Reine Douairière, où il resta jusqu'à la fin de ses jours. Il mourut à Cracovie le 3 Mars 1588, et fut inhumé dans l'Eglise cathédrale. Il avoit épousé, le 20 Novembre 1560, SOPHIE, fille de George, Margrave de Brandebourg-Anspach, morte le 22 Février 1587, dont il laissa Catherine-Sophie, née en 1561, mariée, le 6 Février 1587, à Frédéric, Comte de Weldenstein en partie, Palatin de Deux-Ponts, morte le 10 Mai 1608; et Anne-Marie, née l'an 1563, décédée le 28 Février 1630.

1576. FRÉDÉRIC IV, Duc de Lignitz, second fils de Frédéric III, né le 20 Avril 1552, fut chargé, par les Commissaires de l'Empereur, le 17 Avril 1576, de l'administration du Duché de Lignitz à la place du Duc Henri son frere, qui étoit absent. Ce Prince trouva la Principauté entièrement épuisée par les dettes immenses qu'avoient laissées Frédéric III son pere et Henri son frere, qui amblienoit la Couronne de Pologne. Frédéric IV mourut, le 6 Avril 1596, sans laisser d'héritiers. Le Duché de Lignitz retourna à son cousin Joachim-Frédéric de Brieg, qui réunit les deux Principautés. Frédéric IV fut marié trois fois, 1<sup>o</sup>, le 20 Janvier 1587, à SIDONIE-MARIE, fille de Wenceslas-Adam, Duc de Teschen, morte le 3 Octobre de la même année; 2<sup>o</sup>, le 3 Décembre 1589, à DONORINE, fille de Jean, Duc de Holstein, morte le 5 Juillet 1593; 3<sup>o</sup>, le 24 Octobre 1594, à ANNE, fille de Christophe, Duc de Wurtemberg, et veuve de Jean-George, Duc de Wohlau, morte le 7 Juillet 1616.

1547. GEORGE II, Duc de Brieg, né le 18 Juillet 1523, second fils du Duc Frédéric II, eut en partage, après la mort de son pere, le Duché de Brieg. Il fut un des Princes de Silésie, qui gouvernerent leurs Etats avec le plus de grandeur et de dignité. Il conduisit en Hongrie les troupes de Silésie et de Lusace au secours de l'Empereur Maximilien II, en 1566, et s'y comporta comme un des meilleurs Généraux et des plus expérimentés. L'amour des belles-lettres lui fit construire à Brieg un édifice magnifique pour une Académie, qu'il fonda et dota richement en 1564. George II mourut le 7 Avril 1586. Il avoit épousé, le 15 Février 1545, BARBE, fille de Joachim II, Electeur de Brandebourg, morte le 2 Janvier 1595, dont il laissa Joachim-Frédéric, qui suit; Jean-George, Duc de Wohlau, né le 17 Juin 1552, mort le 6 Juillet 1592 (il avoit épousé, le 16 Septembre 1583, Anne, fille de Christophe, Duc de Wurtemberg, dont il eut un fils et une fille, morts en bas âge; Anne se remaria à Duc de Lignitz); Sophie, née le 19 Novembre 1556, morte le 24 Août 1594; et Elisabeth-Madeleine, née le 17 Novembre 1562, mariée, le 30 Septembre 1585, à Charles II, Duc de Munsterberg, morte le 1 Février 1630.

L'an 1618, recommencèrent les troubles de la Bohême, qui enfanterent la guerre qu'on nomma de trente ans. Les Etats ecclésiastiques du pays y donnèrent occasion, en faisant abattre les temples des Protestans. Ceux-ci ne laisserent pas cette entreprise impunie. Le 23 Mai de la même année, ils s'assemblèrent en grand nombre; et, sous prétexte d'une infraction faite aux Lettres-Patentes de 1609 pour le libre exercice de leur religion, ils montent au château, et jettent par les fenêtres, d'une hauteur prodigieuse, deux des principaux Seigneurs catholiques, avec le Secrétaire d'Etat. Leur chute ne fut point funeste, parceque l'eau du fossé les soutint, et le Secrétaire conserva même assez de présence d'esprit pour demander par-

don à l'un des deux Seigneurs d'être tombé sur lui. Ils eurent de plus le bonheur de n'être atteints d'aucun des coups de mousquet qu'on tira sur eux. Les séditieux ayant pour Chef le Comte de Thurn, ou de la Tour, se saisissent ensuite du Gouvernement, levèrent des troupes et font une confédération de diverses provinces. Les Princes protestans s'unirent aux Bohémiens, et leur envoyèrent du secours. On leur opposa la ligue catholique pour le maintien de la religion. L'an 1619 se tint l'Assemblée d'Egra pour apaiser ces troubles; elle fut inutile. Matthias mourut de chagrin à Vienne le 20 (et non le 10) Mars de la même année. (Voy. Matthias, Empereur, et Matthias, Roi de Hongrie.)

## DUCS DE SILESE.

1586. JOACHIM-FRÉDÉRIC, né le 29 Septembre 1550, passa quelques années chez l'Electeur de Brandebourg son oncle, qui l'envoya, en 1574, à Cracovie, pour assister en son nom au couronnement de Henri, Duc d'Anjou, Roi de Pologne; et, l'année suivante, il assista, avec son oncle, à la Diète de Ratisbonne pour l'élection d'un Roi des Romains. L'an 1585, il fut nommé Prévôt de la Cathédrale de Magdebourg. Après la mort de son père il fut Duc de Brieg, et en 1596, après le décès de Frédéric IV, le Duché de Lignitz lui échut; il chercha à le remettre dans un meilleur état, qu'il n'avait été sous les derniers Ducs. Il assista, avec ses troupes, l'Empereur dans la guerre contre les Turcs, et eut le commandement de celles de la haute et basse Silésie. Joachim-Frédéric mourut le 25 Mars 1602, laissant ses enfans mineurs sous la tutelle de Charles, Duc d'Osels et de Munsterberg. Il avait épousé, le 19 Mai 1577, ANNE-MARIE, fille de Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, morte le 14 Novembre 1605, dont il laissa Jean-Christian, qui suit; George-Rodolphe, né le 22 Janvier 1595, nommé, le 27 Avril 1621, Capitaine Général de la haute et basse Silésie, par l'Empereur Ferdinand II, et mort le 14 Janvier 1653, sans laisser d'enfans de ses deux femmes, savoir, 10, Sophie-Elisabeth, fille de Jean-George, Prince d'Anhalt, qui l'avait épousée le 22 Octobre 1614, morte le 9 Février 1622; 20 Elisabeth-Madeleine, fille de Charles III, Duc de Munsterberg, qui l'avait épousée le 25 Novembre 1624, décédée le 3 Novembre 1631. Les fils de Joachim-Frédéric sont, Barbe-Agnès, née le 24 Février 1563, mariée, en 1620, à Jean-Ulric, Baron de Schaffgotsch; Anne-Marie, née le 26 Avril 1610; et Marie-Sophie, morte en 1654.

1602. JEAN-CHRISTIAN, né le 18 Août 1591, évêque Duc de Lignitz et de Brieg après la mort de son père Joachim-Frédéric, sous la tutelle de Charles, Duc d'Osels, son oncle. Il se trouva à Breslaw à la tête d'un cortège de 700 chevaux l'an 1611, à l'arrivée de l'Empereur Matthias, dont il gagna les bonnes grâces, et fut nommé Capitaine Général de la Silésie. Le 10 Mai 1615 on exécuta la transaction sur le partage des deux freres. Jean-Christian eut le Duché de Brieg, et George-Rodolphe le Duché de Lignitz. Ce Prince gouverna son Duché avec beaucoup de sagesse. Pendant la guerre de trente ans en Allemagne, la Silésie fut aussi exposée à tous ses malheurs. L'an 1633, l'armée saxonne ravagea la Principauté de Brieg; ce qui engagea le Duc Jean-Christian à quitter le pays avec toute sa famille, et à se retirer d'abord en Poméranie, ensuite en Prusse, où il mourut le 25 Décembre 1639. Son corps fut reporté dans le tombeau de ses ancêtres. Il avait épousé, le 12 Décembre 1610, Dorothee-Sibylle, fille de Jean-George, Electeur de Brandebourg, morte le 19 Mars 1625; 20, le 13 Septembre 1626, ANNE-HEDWIGE, fille de Frédéric, Baron de Sitsch. Il laissa du premier lit George III, Duc de Brieg, qui suit; Joachim; Henri; et Louis IV, Duc de Lignitz, né le 19 Avril 1616, qui reporta, en 1640, le corps de son père à Brieg, et conserva cette ville contre les attaques des Suédois, mort à Lignitz en 1649; Christian, qui vint après son frere; Sibylle-Marguerite, née le 20 Juin 1620, mariée, le 23 Décembre 1637, à Gérard, Comte de Donhoff, mort le 26 Juin 1657; Sophie-Madeleine, née en 1624, mariée, le 2 Décembre 1643, à Charles-Frédéric, Duc de Munsterberg, mort le 8 Avril 1660. Du second lit, Jean-Christian laissa Auguste, Comte de Lignitz, Seigneur de Friborn, Capitaine du Duché de Brieg, né le 21 Août 1627, mort en 1672; et Sigismond, Baron du petit Lignitz, mort en 1664.

1639. GEORGE III, Duc de Brieg, né le 4 Septembre 1611, défendit, en 1644, la ville de Brieg, avec ses freres, contre les Suédois qui en levèrent le siège. Il assista à Prague au couronnement du Roi Ferdinand II, et fut nommé Capitaine de la Silésie. George mourut le 14 Juillet 1664. Il avait épousé, le 22 Février 1638, SOPHIE-CATHERINE, fille de Charles III, Duc de Munsterberg, morte le 21 Mars 1659; 20, le 19 Octobre 1660, EMILIE-MARIE, fille de Louis, Comte Palatin de Simmeren, morte le 20 Mai 1664. Il eut du premier lit Dorothee-Elisabeth, née le 17 Décembre 1646, mariée, en 1663, à Henri, Prince de Nassau-Dillenburg, morte le 9 Juin 1691.

1664. CHRISTIAN, né le 9 Avril 1618, de Jean-Christian, Duc de Lignitz, de Brieg et de Woblaw, défendit, avec ses freres, la ville de Brieg contre les Suédois. Lors du partage des biens paternels le Duché de Woblaw lui échut par le sort, et après la mort de ses deux freres sans enfans mâles, il réunit en sa personne les deux autres Duchés de Lignitz et de Brieg, et releva l'ancien lustre des Princes Piastes. Après l'abdication du Roi de Pologne, Jean-Casimir, en 1668, Christian eut des voix pour lui succéder; mais Michel Wiscnovieski l'emporta. Christian mourut à Lignitz le 28 Février 1672. Il avait épousé, le 14 Novembre 1648, LOUISE, fille de Jean-Casimir, Prince d'Anhalt, morte le 25 Avril 1680, dont il laissa George-Guillaume, qui suit, et Charlotte, née le 2 Décembre 1652, mariée, en 1673, à Frédéric, Duc de Holstein-Suenderbourg, morte à Breslaw le 24 Décembre 1707.

1672. GEORGE-GUILAUME, dernier Duc de Lignitz, de Brieg et de Woblaw, né le 29 Septembre 1660, succéda à son père sous la régence de sa mere. A l'âge de quatorze ans il prit en main le gouvernement et donna les plus grandes espérances; mais, le 5 Novembre 1675, il mourut à Brieg âgé de quinze ans. Il fut le dernier Prince de la Maison des Piastes en Silésie. (Voy. Frédéric III, premier Roi de Prusse.)

## DUCS DE RATIBOR, DE TESCHEN ET D'OPPELEN.

1159. MIESCO, ou MICISLAS I, second fils de Wladislas II, Duc de Pologne, fut Duc de Ratibor, de Teschen et d'Oppelen. En 1194, après la mort de Casimir, Duc de Pologne, il fut proposé pour lui succéder; mais Lesco le Blanc l'ayant emporté, les deux Micislas, cousins, firent la guerre aux habitans de Cracovie, qui les défirent dans une bataille. Miesco I mourut le 13 Mai 1211. De LUODMILLE sa femme, décédée le 19 Septembre 1211, il laissa Casimir, qui suit; et une fille Religieuse.

1211. CASIMIR I, né l'an 1179, et successeur de Miesco, son père, en 1211, mourut à Oppelen le 6 Mai 1236. Il avait épousé VIOLÉ, Princesse de Bulgarie, morte en 1251, dont il eut deux fils, Micislas, qui suit, et Wladislas, qui viendra après son frere.

1236. MICISLAS II, Duc d'Oppelen, de Ratibor et de Teschen, fils de Casimir I, fit donation, en Octobre 1239, conjointement avec sa mere et son frere, du village de Wigandorf à l'Hôpital de Breslaw. L'an 1124, à l'irruption des Tartares en Silésie, il attaqua, au passage de l'Oder, un corps de leurs troupes, qu'il mit en fuite; mais toute l'armée tartare étant survenue, il fut obligé de se retirer vers Lignitz, à l'armée du Duc Henri de Breslaw, qui y fut entièrement défaite. Micislas, effrayé, prit la fuite le premier. En 1243, Conrad, Duc de Mazovie, alla avec Micislas son gendre attaquer Boleslas, Duc de Cracovie; mais ils perdirent la bataille. Micislas mourut en 1246. Il avait épousé JUDITH, fille de Conrad, Duc de Mazovie, dont il ne laissa point d'enfans. Judith se remaria à Henri III, Duc de Breslaw.

1246. WLADISLAS, second fils de Casimir I, fut Duc d'Oppelen, de Ratibor, de Teschen et de Beuthen après son frere. L'an 1251, Boleslas, Duc de Cracovie, et Wladislas, ne pouvant souffrir que le Roi de Bohême se fût emparé de la ville d'Opau et de son district, ravagèrent avec une armée tout ce pays, d'où ils emmenèrent un riche butin avec beaucoup de prisonniers. L'an 1260, Wladislas prit le parti de Premislas, Roi de Bohême, dans la guerre qu'il eut avec Béla, Roi de Hongrie. En 1273, Wladislas soutint les rebelles de Cracovie contre Boleslas, leur Duc, et se signala, le 10 Juin, dans une sanglante bataille, où Boleslas fut victorieux. Celui-ci étant ensuite entré dans le Duché d'Oppelen, y mit tout à feu et à sang. Wladislas se tint enfermé dans sa ville, ne pouvant résister à trois ennemis ligés contre lui. Ratibor, Cosel et toutes ses terres furent entièrement dévastées; ce qui l'obligea, en 1274, à demander la paix. L'an 1277,

## FERDINAND II.

1619. FERDINAND II, fils de Charles d'Autriche, Duc de Stirie, et de Marie-Anne de Bavière, fut couronné Roi de Bohême le 29 Juin 1617, Roi de Hongrie le 1 Juillet 1618, et Empereur le 6 Septembre 1619; mais il éprouva de grandes contradictions, pour les Couronnes de Bohême et de Hongrie, après la mort de Matthias. Les Protestans de l'Autriche et de la Hongrie se joignirent à ceux de Bohême pour le rejeter malgré l'élection qu'ils avoient précédemment faite de lui pour leur Roi. Leur armée, commandée par le Comte de la Tour, fit irruption dans la Moravie

et la basse Autriche pour contraindre ces provinces à se joindre à eux. Les Etats de Bohême s'étant assemblés à Prague, déposent l'erdinand le 19 Août 1619, et élisent à sa place, le 5 Septembre, Frédéric V, Electeur Palatin, Chef de la ligue protestante. Sa mere n'oublia rien pour engager celui-ci à refuser cette Couronne qu'elle prévoyoit devoir lui être funeste. Mais sa femme, Princesse ambitieuse, fit tant par ses importunités, qu'il consentit à son election. Il en signa le Décret en pleurant, et fut couronné Roi de Bohême à Prague le 25 Octobre suivant selon M. Pfeffel, le 4 Novembre selon Sponde et d'Avrigni. Les Princes protestans et les Catholiques arment respectivement pour la défense de Frédéric et pour celle de l'erdinand.

## DUCS DE SILESE.

il envoya des troupes aux habitans de Breslaw contre Boleslas, Duc de Lignitz, qui avoit fait prisonnier Henri le Pieux, Duc de Breslaw; mais Boleslas demeura victorieux. Thomas, Evêque de Breslaw, ayant été chassé, l'an 1289, de sa ville par Henri, Duc de Breslaw, se réfugia à Ratibor. Henri l'y poursuivit, et assiégea la ville: mais Thomas sortit avec son Clergé de la ville pour aller à Ratibor, et se reconcilia avec lui. L'Evêque, en reconnoissance de l'hospitalité et de la protection du Duc Wladislas, fonda à Ratibor l'Eglise collégiale de S. Thomas de Cantorbery, et la dota des décimes de l'Eglise de Breslaw. Wladislas mourut en 1288. Il avoit épousé Susanne, comme il paroît par un Diplôme de 1258, qui fait mention de trois de ses fils, Miescon, Casimir et Boleslas. Il eut un quatrième fils, nommé Prémislas, qualifié dans les Tables généalogiques Duc d'Oppelen et Seigneur de Ratibor. Il mourut en 1295, laissant un fils et deux filles, savoir Lesko, Duc de Ratibor, qui paroît dans des transactions de 1335 et 1339; Anne, mariée à Nicolas II, Duc d'Opau, et Olfka, Religieuse à Ratibor.

1288. MIESCON fut Duc d'Oppelen après la mort de Wladislas son pere. L'an 1294, il fit un Traité avec Henri, Duc de Breslaw. Il se trouva, l'an 1299, avec son frere Casimir, à Ratibor à l'inhumation de leur frere Prémislas. On ne sait le temps de la mort de Miescon, ni le nom de sa femme. Viole sa fille fut mariée, le 4 Octobre 1305, à Wenceslas V, Roi de Bohême, et après la mort de ce Prince elle épousa Pierre, Baron de Rosenberg, et mourut le 21 Septembre 1317.

1288. CASIMIR II, frere de Miescon, fut Duc d'Oppelen et Seigneur de Beuthen du vivant de son pere. Il assista, l'an 1258, comme témoin avec ses freres, à la donation du Monastere de Rauden. L'an 1289, il se déclara vassal du Roi de Bohême pour son Duché d'Oppelen, qui avoit relevé auparavant de la Pologne. Casimir II mourut en 1306. Le nom de sa femme est ignoré, quoique quelques Auteurs lui donnent, sans preuves, pour épouse Béatrix, fille d'Otton, Marquis de Brandebourg. Dans un Diplôme du mois de Janvier 1289, où il se reconnoît vassal de la Couronne de Bohême, il nomme deux de ses fils, Boleslas et Wladislas. Ce Boleslas, dont on ignore l'année mortuaire ainsi que le nom de sa femme, a eu pour fils Jean, Duc d'Oswieczim, qui se reconnoît vassal du Roi de Bohême en 1327. Wladislas, Duc de Teschen, l'autre de ses fils, se trouve comme témoin dans la transaction de Cracovie faite en 1339, et dans la constitution de Bohême faite par l'Empereur Charles IV en 1354. Il suivit cet Empereur à Pise en Février 1355, et y mourut. Les autres enfans de Casimir II sont, Casimir, qui suit; Mezchou, Chevalier Teutonique; Marie, femme, en 1306, de Charles-Robert, Roi de Hongrie, morte le 15 Décembre 1317. Wladislas, Duc de Cosel et de Beuthen, étoit aussi, suivant plusieurs Historiens de Silésie, fils de Casimir. Il est fait mention de lui dans plusieurs Diplômes. En 1327, il reçut à foi et hommage la terre de Cosel de Jean, Roi de Bohême. En 1342, à l'octave de S. Jean-Baptiste, il se déclara à Breslaw vassal de la Couronne de Bohême. Il traîta, en 1347, du mariage de son fils Bolcon avec Marguerite de Sternberg. On ignore le tems de sa mort et le nom de sa femme. Il laissa deux fils et quatre filles, Casimir, Duc de Beuthen; Bolcon, Duc de Cosel, mort en 1355, qui épousa Marguerite de Sternberg, dont il eut Euphémie, mariée, vers 1410, à Bolcon III, Duc de Munsterberg; Elisabeth, Bolcne, Abbessse de Trebnitz, morte le 20 Mai 1429, furent ses autres filles. La premiere des filles de Wladislas, Duc de Cosel, fut Euphémie, mariée à Conrad I, Duc d'Oels; la seconde, Agnès, Abbessse de Trebnitz, morte en 1362; la troisième, Catherine, aussi Abbessse de Trebnitz, morte en 1382; et la quatrième, Béatrix, mariée à Berthold, Burgrave de Magdebourg.

## DUCS DE TESCHEN.

1306. CASIMIR III, Duc de Teschen, succéda, l'an 1306, à son pere Casimir II. Il se reconnoît, en 1327, à Oppau vassal du Roi de Bohême. Il signa, l'an 1347, à Prague, comme témoin, l'Ordonnance de l'Empereur Charles IV, qui confère à l'Archevêque de

Prague le droit de sacrer et couronner les Rois de Bohême; droit qui appartenoit auparavant à l'Archevêque de Mayence. Casimir III mourut en 1358. On ignore le nom de sa femme, dont il laissa deux fils et trois filles; savoir Prémislas, qui suit; Ziemovít, Grand-Prieur de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem en Bohême, vivant encore en 1390; Anne, marie, en 1334, à Wenceslas, Duc de Lignitz, morte en 1367; Marguerite, alliée à Henri VII, Duc de Brieg; et Agnès, alliée à Conrad II, Duc d'Oels, morte le 15 Août 1371.

1358. PRÉMISLAS, succéda, l'an 1358, à Casimir son pere dans le Duché de Teschen. Dès l'année 1355, il signa comme témoin le Traité fait entre l'Empereur Charles IV, Roi de Bohême, et Jean, Roi de France. Il est encore fait mention de lui comme témoin dans plusieurs Edits du même Empereur en 1359, 1360, et 1364. Par ce dernier, l'Empereur consentit à la cession faite par Marguerite, veuve de Louis, Margrave de Brandebourg, du Comté de Tirol aux Archiducs d'Autriche. L'an 1373, les différends entre Prémislas et Conrad II, Duc d'Oels, furent accommodés par les Ducs de Brieg et de Munsterberg, choisis pour arbitres. Prémislas fut engagé, l'an 1381, par l'Empereur Wenceslas à Richard II, Roi d'Angleterre, pour une alliance entre ces deux Princes. Le 25 Février 1383, la ville du grand Glogau lui rendit hommage et à ses enfans. Il signa, l'an 1402, à Breslaw, le Traité fait entre les Princes de Silésie pour la paix publique. Prémislas, accablé de maladie, revenant de la Prusse, où il étoit allé pour reconvoquer les Chevaliers Teutoniques avec Wladislas, Roi de Pologne, mourut à Teschen le 23 Mai 1410, et fut inhumé chez les Dominicains. Il avoit épousé Catherine, fille de Boleslas III, Duc de Lignitz, dont il laissa deux fils et une fille. Boleslas, l'aîné, qui suit, eut en partage Teschen, le grand Glogau, et la moitié de Beuthen; Prémislas, le cadet, eut Oswieczim avec d'autres lieux, et fit une branche séparée, qui viendra ci-après. La fille de Prémislas fut Anne, mariée, en 1396, à Henri IX, Duc de Silésie à Luben.

1410. BOLESLAS, Duc de Teschen et du grand Glogau, succéda, l'an 1410, à son pere. Il assista, au mois de Février 1424, à Cracovie au couronnement de la Reine Sophie, femme de Wladislas V, Roi de Pologne. Boleslas mourut, le 6 Mai 1426, à Teschen, et fut inhumé aux Dominicains de cette ville. Il avoit épousé, MARGUERITE, fille de JADIS, ou Jean, Duc de Ratibor, dont il n'eut point d'enfans; 2<sup>e</sup> OFRA, fille d'Oligard, Duc de Lithuanie, dont il eut quatre fils et trois filles. Les fils sont Wenceslas, qui suit; Boleslas, Duc de Teschen et du grand Glogau, qui travailla à réunir la Silésie à la Pologne en 1447, et mourut le 8 Octobre 1466 (il avoit épousé, en 1418, ANNE de Russie, fille de Jean, Duc de Byelsko, dont il eut Casimir, qui viendra après Wenceslas son oncle, et trois filles); Wladislas, Duc de Teschen et de Gor, mort en 1463, sans enfans de Marguerite, Comtesse de Ciliei en Autriche; Prémislas, Duc de Teschen et du grand Glogau, mort le 11 Mars 1477 (il avoit épousé Anne, fille de Boleslas, Duc de Warsovie, dont une fille, Hedwige, mariée à Etienne, Comte de Loepus, Palatin de Hongrie, morte en 1515). Les filles du Duc Boleslas sont Vronique, mariée à Frédéric, Comte de Ciliei, morte en 1454; Madeleine, alliée à Janus, Duc de Ratibor; Alexandrine, épouse de Ladislas de Gora, Palatin de Hongrie.

1426. WENCESLAS, Duc de Teschen et du grand Glogau, succéda en 1426, à son pere, conjointement avec ses freres. Ils firent, en Septembre 1435, à Breslaw, un Traité avec les autres Princes de Silésie pour conserver la paix et la tranquillité dans leurs pays. En 1417, ils signerent à Cracovie, avec le Roi et la République de Pologne, un Traité de paix perpétuelle. Wenceslas, le 30 Novembre 1442, partagea, avec ses freres, les terres de la succession de leur pere; et, en 1447, les biens maternels. Wenceslas fut un Prince religieux: il étoit fort attaché à Casimir, Roi de Pologne, et à Wladislas, Roi de Bohême, ses proches parents; et voyant qu'il ne pouvoit détourner Prémislas son frere de prendre le parti du Roi Matthias contre ces deux Princes, il en mourut de chagrin à Biesko en

Bataille de Prague gagnée par les derniers le 8 Novembre 1620. Frédéric se réfugia dans Prague, d'où il sort la nuit suivante pour se retirer en Silésie avec sa femme et ses enfans. Mais l'Empereur l'ayant mis au ban de l'Empire avec tous ses alliés, les Silésiens effrayés l'obligent à quitter leur pays. Il passe en Danemarck, et de là en Hollande. Cependant le Comte de Mansfeld, le plus zélé de ses Généraux, travailloit à relever son parti. Le Duc de Brunswick et le Marquis de Bade-Dourlach entrent dans ses vues et leverent des troupes à la hâte. Frédéric vint les joindre avec ce qu'il avoit pu ramasser de soldats et d'argent. Mais le génie qui présidoit à leur entreprise ne fut ni plus heureux ni plus sage qu'auparavant. Tandis que Tilli, Général des troupes impériales, talloit en pièces l'armée du Comte de Mansfeld dans le Palatinat, le Comte d'Anhalt, Commandant des troupes de Cologne, chassoit de la Westphalie celles du Duc de Brunswick. La Bohême ne prenoit aucune part à ces mouvemens. Entièrement soumise à Ferdinand depuis l'exécution qu'il avoit fait faire, en 1621, de 43 Chefs de la dernière révolte, elle ferma l'oreille à toutes les sollicitations qu'on lui fit pour remuer de nouveau. Ferdinand mourut à Vienne le 13 Février 1637. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1600, MARIE-ANNE, fille de Guillaume, Duc de Bavière, morte le 8 Mars 1616; 2<sup>o</sup>, l'an 1622, ELÉONORE, fille de Vincent I, Duc de Mantoue, morte le 17 Juin 1635. Il laissa du

second lit Ferdinand, qui suit; Marie-Anne, mariée à Maximilien, Electeur de Bavière; Cécile-Renée, femme de Wladislas VII, Roi de Pologne; et Léopold, Evêque de Strasbourg. (Voy. Ferdinand II, Roi de Hongrie, Ferdinand II, Empereur, et Jean-George I, Electeur de Saxe.)

## FERDINAND III.

1637. FERDINAND III, Roi de Hongrie en 1625, reconnu Roi de Bohême le 25 Novembre 1627, élu Roi des Romains en 1636, succéda, l'an 1637, à l'Empereur Ferdinand II son pere. Le 5 Août 1646, il fit couronner Roi de Bohême FERDINAND IV, son fils, que la mort lui ravit le 9 Juillet 1654. L'Empereur Ferdinand termina ses jours le 1 Avril 1657. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1631, MARIE-ANNE, fille de Philippe III, Roi d'Espagne, morte en 1646; 2<sup>o</sup>, l'an 1648, MARIE-LÉOPOLDINE, fille de Léopold V, Archiduc de Tirol, morte en 1649; 3<sup>o</sup>, l'an 1651, ELÉONORE, fille de Charles II, Duc de Mantoue, morte le 5 Décembre 1686. Du premier lit il eut, entre autres enfans, Ferdinand IV, dont on vient de parler; Léopold, qui suit; et Marie-Anne, femme de Philippe IV, Roi d'Espagne. Du second lit vint Charles-Joseph I, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique. Du troisième sortirent Eléonore-Marie, femme de Michel, Roi de Pologne, puis de Charles-Léopold, Duc de Lorraine;

## DUCS DE SILESIE.

1474. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, en 1426, OLFKA, fille de Semovît, Duc de Mazovie; 2<sup>o</sup>, en 1439, ELISABETH, fille de Frédéric I, Electeur de Brandebourg, et veuve de Louis II, Duc de Lignitz, morte le 31 Octobre 1449. Il eut du premier lit Wenceslas, mort en 1462, et Prémislas, Chanoine de Glogau, mort en 1477.

1474. CASIMIR IV, Duc de Teschen et du grand Glogau, réunit, après la mort de Wenceslas son oncle, toutes les portions des Duchés de Teschen et du grand Glogau, qui avoient été divisées entre les quatre freres. L'an 1479, il fit, en Octobre, un Traité avec le Roi Mathias, par lequel il lui céda la ville de Tarnowitz et la moitié du grand Glogau, avec leurs dépendances; et le Roi lui remit la Principauté de Cosel et ses dépendances, avec une somme d'argent. Il avoit vendu en 1473 une portion considérable de la terre de Beuthen à l'Evêché de Cracovie; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui le Duché de Séverie. L'an 1491, Casimir, comme Capitaine de la haute et basse Silésie, confirma les privilèges du Duché de Glogau. Il souscrivit, en Janvier 1497, à Breslaw, les Lettres par lesquelles les Princes de Silésie promirent de rendre hommage à Wladislas, Roi de Bohême. Le même Roi, l'an 1515, abandonna à Casimir l'usufruit du Duché d'Oppau; ce qui fut encore confirmé par le Roi Louis en 1523. Casimir mourut le 13 Décembre 1528. Il avoit épousé JEANNE, fille de Victorin, Duc de Munsterberg, qui lui donna deux fils, dont l'aîné, Wenceslas, mourut, en 1526, avant son pere. Celui-ci avoit épousé, en 1518, ANNE, fille de Frédéric, Margrave de Brandebourg-Anspach, qui lui donna un fils posthume, nommé Wenceslas-Adam, qui suit. Frédéric, second fils du Duc Casimir, fut Doyen de l'Eglise cathédrale de Breslaw, mort au mois de Juin 1507, à Sienna en Italie.

1528. WENCESLAS-ADAM, né posthume l'an 1526, succéda, dans les Duchés de Teschen et de Glogau, à Casimir, son grand-pere, en 1528. L'accompagna, l'an 1546, le Roi Ferdinand I à son entrée dans la ville de Breslaw. Il assista, l'an 1563, le 8 Septembre, à Presbourg au couronnement de Maximilien II, comme Roi de Hongrie, et, en 1565, aux obseques de l'Empereur Ferdinand II à Vienne. Wenceslas-Adam fut un Prince généreux et charitable, et fut envoyé plusieurs fois par l'Empereur en ambassade au Roi de Pologne. Il mourut, le 4 Novembre 1579, d'une attaque d'apoplexie. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, en 1540, MARIE DE BERNSTEIN, fille de Jean, Comte de Berstein; 2<sup>o</sup>, le 25 Nov. 1567, SIDONIE-CATHERINE, fille de François, Duc de Saxe-Lauenbourg, remariée, le 16 Février 1586, à Emeric de Forgatsch, Comte de Trentschin, morte au mois de Juin 1594. Wenceslas-Adam eut du premier lit Frédéric-Casimir, mort le 4 Mai 1571, Anne et Sophie. Du second lit il eut Christian-Auguste, né l'an 1579, mort en bas âge; Adam-Wenceslas, qui suit; Jean-Albert; et Sidonie-Marie, née le 10 Mai 1572, mariée, en 1586, à Frédéric IV, Duc de Lignitz, morte en couches la même année.

l'an 1579, à Wenceslas-Adam son pere dans les Duchés de Teschen et du grand Glogau. Il commanda la cavalerie silésienne à la bataille gagnée, le 28 Juin 1602, par le Général Basta, en Transylvanie, contre les Sicules, Turcs et Tartares, qui perdirent en cette affaire plus de trois mille hommes. Le 18 Septembre 1611, il accompagna Mathias II, Roi de Hongrie et de Bohême, à son entrée à Breslaw, et, le 6 Février 1617, il fut nommé par l'Empereur Administrateur du gouvernement de la haute et basse Silésie. Adam Wenceslas mourut le 13 Juillet 1617. Il avoit épousé, le 17 Septembre 1595, ELISABETH, fille de Gothard, Duc de Carlande, morte le 19 Novembre 1601, dont il laissa Christian-Adam, né l'an 1600, mort le 11 Mai 1601; Frédéric-Guillaume, qui suit; Anne-Sidonie, née le 2 Mars 1598, mariée, le premier Novembre 1616, à Jacques-Anibal, Comte de Holtzenheim; Elisabeth-Lucrece, née le premier Juin 1599, mariée à Guillaume, Prince de Lichtenstein, morte le 19 Mai 1633. Celle-ci, ayant perdu son frere, obtint de l'Empereur l'usufruit du Duché sa vie durant; après quoi l'Empereur Ferdinand III le réunit dans sa main comme un fief vacant.

1617. FREDERIC-GUILLEUME, né le 9 Novembre 1601, successeur d'Adam-Wenceslas son pere aux Duchés de Teschen et du grand Glogau, fut le dernier Duc de cette branche, et mourut en 1625.

## DUCS DE TESCHEN - OSSWIECZIM.

1401. PRÉMISLAS, second fils de Prémislas, Duc de Teschen, eut, dans le partage fait avec Boleslas son frere aîné, la terre d'Osswieczim, et autres. Il fut assassiné, le premier Janv. 1401, sur le chemin de Teschen, par Martin Chyran et ses complices, que le Duc Prémislas son pere fit punir par des supplices affreux. Prémislas avoit épousé Hedwige, fille de Louis I, Duc de Brieg, dont il eut Casimir, qui suit; et Jean, mort jeune.

1401. CASIMIR, Duc d'Osswieczim, assista, au mois de Février 1424, dans Cracovie au couronnement de Sophie, Reine de Pologne. En 1427, il vendit sa terre de Strahlen à Louis II, Duc de Brieg. Casimir mourut le 7 Avril 1433, et fut inhumé aux Dominicains d'Osswieczim. Il avoit épousé ANNE, fille de Henri VIII ou XII, Duc de Glogau, dont il laissa trois fils et une fille. Wenceslas, qui suit, fut l'aîné des fils de Casimir; Prémislas, Duc de Zesclaw, mort en 1484, fut le second; Janus, ou Jean II, Duc d'Osswieczim, fut le troisième; Sophie, mariée à Victorin, Duc de Munsterberg.

1433. WENCESLAS, successeur de son pere Casimir en 1433, eut en partage le Duché de Toscheck. Il assista, l'an 1435, dans Breslaw à l'Assemblée des Princes de Silésie pour la conservation de la paix publique dans leur patrie. On ignore le tems de sa mort. Il avoit épousé MARGUERITE DE NOWINA, dont il eut plusieurs enfans, qui n'ont pas laissé de postérité.

JANUS, ou JEAN II, frere de Wenceslas, vendit, l'an 1467, le Duché d'Osswieczim, pour la somme de cinquante mille marcs, à

et Marie-Anne, mariée à Jean-Guillaume, Electeur Palatin. (Voy. Ferdinand III, Empereur, et Ferdinand IV, Roi de Hongrie.)

## LÉOPOLD.

1657. LÉOPOLD, second fils de Ferdinand III, fut proclamé Roi de Bohême le 14 Septembre 1656. Il étoit déjà Roi de Hongrie dès l'année précédente, et il parvint à l'Empire, en 1657, après la mort de son pere. La Bohême fut paisible sous son règne. Léopold mourut à Vienne le 5 Mai 1705. (Voy. Léopold, Roi de Hongrie, et Léopold, Empereur.)

## JOSEPH I.

1705. JOSEPH I, Roi de Hongrie en 1687, succéda, le 5 Mai 1705, à Léopold son pere dans le Royaume de Bohême ainsi que dans l'Empire. L'an 1708, les Etats de l'Empire consentirent, le 30 Juin, au rétablissement de la Couronne de Bohême dans tous les droits aux Diètes, dont les anciens Rois avoient joui, et dont ils avoient laissé perdre une partie. Joseph mourut le 17 Avril 1711. (Voy. les Empereurs et les Rois de Hongrie.)

## CHARLES.

1711. CHARLES, fils puîné de l'Empereur Léopold, succéda, l'an 1711, à Joseph son frere dans la Bohême ainsi que dans la Hongrie et dans l'Empire. Il mourut le 20 Octobre 1740. (Voy. Charles, Roi de Hongrie, et Charles VI, Empereur.)

## MARIE-THÉRESE.

1740. MARIE-THÉRESE, fille aînée de l'Empereur Charles VI, fut reconnue, aussitôt après la mort de ce Prince, par tous les Grands qui l'environnoient, et par tous les Officiers des Tribunaux, héritière et souveraine de tous les Etats qui composent les Principautés héréditaires de son pere. Mais plusieurs Princes lui disputèrent cet immense patrimoine. L'Electeur de Bavière fut le premier qui se mit sur les rangs. Le 3 Novembre 1740, il fit faire à Vienne, par son Ministre, une protestation contre la prise de possession de Marie-Thérese. On pouvoit lui objecter la renonciation de l'Archiduchesse sa femme; mais il soutenoit qu'elle ne pouvoit préjudicier aux droits qu'il avoit de son chef à la succession des Etats de la Mai-

## DUCS DE SILESIE.

Casimir, Roi de Pologne. Corner assigne cette vente à l'an 1453; mais Facte qui en est rapporté par Prilusius, dans son Traité des provinces de Pologne, porte la date que nous lui donnons.

## SUITE DES DUCS D'OPPELEN.

1288. BOLESLAS I, troisième fils de Wladislas, Duc d'Oppelen, et de Suzanne, succéda, l'an 1288, à son pere. L'an 1290, il mena des troupes à Henri IV, Duc de Breslaw, qui vouloit s'emparer du Duché de Cracovie. Mais ils perdirent là une bataille, où Boleslas fut blessé et fut prisonnier. En 1312, Boleslas surprit, par intelligence avec les habitans, la ville de Cracovie; mais le Duc Wladislas Loketec s'étant avancé avec une forte armée pour l'assiéger, Boleslas fut obligé de l'abandonner. Il mourut le 12 Mai 1313, et fut inhumé aux Freres mineurs d'Oppelen. On ignore le nom de sa femme, dont il laissa trois fils, Bolkon II, Duc de Falkenberg, qui suit; Bolkon III, Duc d'Oppelen, qui viendra après son frere; et Albert, Duc de Strehlitz, mort en 1361.

1313. BOLKON II, Duc de Falkenberg, fut à Breslaw, l'an 1319, un des témoins de la vente faite par Henri, Duc de Jauer, de la ville de Gorlitz à Jean, Roi de Bohême. Il fut nommé, l'an 1329, avec le Duc de Glogau, arbitre des différends qui s'étoient élevés entre Conrad I, Duc d'Oëls, et Henri VI, Duc de Breslaw. En 1342, il se reconnut, avec les autres Ducs de Silésie, vassal du Roi de Bohême. En 1354, il souscrivit à Vienne la constitution féodale de l'Empereur Charles IV pour la Bohême, et en 1355 la confirmation générale de tous les privilèges du Royaume de Bohême. L'an 1360, il signa le Traité de paix fait entre l'Empereur Charles IV, Jean, Marquis de Moravie, et Rodolphe, Duc d'Autriche. On ignore la date de sa mort et le nom de sa femme. Il a laissé deux fils et une fille; Henri, Duc de Falkenberg, mort le 14 Septembre 1382; Bernard, mort en 1396; et Marguerite, mariée à Ulrich, Landgrave de Leuchtenberg, morte en 1378.

BOLKON III, second fils de Boleslas I, et Duc d'Oppelen après la mort de son pere, assista, comme témoin, aux différens actes mentionnés dans l'article précédent avec son frere. En 1355, il demanda avec ses freres, Bolkon de Falkenberg, et Albert de Strehlitz, la succession de Bolkon, Duc de Cosel, à l'Empereur Charles IV, qui la refusa, et qui elle appartenoit. Il mourut le 31 Décembre 1368, ayant épousé ELISABETH, fille de Bernard, Duc de Schweidnitz, dont il eut deux fils, Wladislas, qui suit, et Boleslas III, Duc d'Oppelen et de Falkenberg, mort le 21 Septembre 1382.

1368. WLADISLAS, successeur de Bolkon son pere, en 1368, au Duché d'Oppelen, fit, en 1369, avec son frere Boleslas, la guerre à Louis, Duc de Brieg; mais ils furent défaits dans une sanglante bataille à Crutzbourg. L'an 1370, il alla à Cracovie, où il assista à la mort de Casimir III, Roi de Pologne, et au couronnement de Louis, Roi de Hongrie et de Pologne, qui le fit Palatin de Hongrie, et lui fit donation de plusieurs Duchés et Seigneuries en Pologne. En 1377, étant Gouverneur pour le Roi de Pologne, il y fonda le Monastere

de Zenstochau, et le dota richement. Sigismond, Margrave de Brandebourg, ayant dévasté la Mazovie et la Cujavie en 1383, Wladislas l'attaqua dans son retour en Hongrie et défit son armée. L'an 1390, sa faveur commença à diminuer. Hedwige, Reine de Pologne, pendant l'expédition de son mari Jagellon, dans la Lithuanie, marcha avec une autre armée dans la Russie, d'où elle chassa les troupes du Duc d'Oppelen. En 1395, il refusa de rendre au Roi de Pologne l'hommage pour les trois Duchés qu'il possédoit en Pologne. Le Roi, l'ayant attaqué, lui enleva deux de ces Duchés, et porta la guerre jusques dans le Duché d'Oppelen en 1396. Les Ducs d'Oëls et de Falkenberg calmerent le Roi et procurerent la paix. Wladislas, après avoir éprouvé les vicissitudes de la fortune, mourut à Oppelen le 8 Mai 1401, et y fut inhumé dans l'Eglise des Freres Mineurs. Il avoit épousé OPPEA, fille de Ziemovit, Duc de Mazovie, dont il laissa Hedwige, mariée à Alexandre, Duc de Lithuanie.

1401. BOLESLAS IV, fils de Boleslas III, ayant succédé à son oncle Wladislas en 1401, fit, au mois de Juillet 1402, un Traité d'union avec les autres Ducs de Silésie pour la conservation de la paix de cette province. En 1433, il fit la guerre à Nicolas, Duc de Ratibor, dont il ravagea le pays; mais Nicolas le vainquit à la bataille de Rybniki, et s'empara de la ville de Beuthen. L'an 1435, il accéda au Traité fait à Breslaw par les Ducs de Silésie pour se défendre contre les incursions des Hussites. Boleslas mourut à Oppelen le 6 Mai 1437. Il avoit épousé MARGUERITE, Comtesse de Gorice, morte le 6 Décembre 1437, dont il eut Jean, qui épousa Barbe, fille de Frédéric I, Electeur de Brandebourg; Boleslas V, qui suit; Henri, mort en 1436; Nicolas I, qui viendra après son frere; Anne, Abbesse de Trebnitz, morte en 1456; Marguerite, mariée, en 1418, à Louis III, Duc de Silésie, à Luben; et Elisabeth, mariée à Léopold, Margrave de Leuchtenberg.

1437. BOLESLAS V, Duc d'Oppelen, fils de Boleslas IV, fit la guerre, en 1452, à Casimir, Roi de Pologne, et ravagea plusieurs de ses provinces. Casimir, empêché par les divisions intestines et par les invasions des Tartares, fit, en 1453, une trêve de deux ans avec Boleslas. Le Duc d'Oppelen traita fort durement ses sujets, et s'empara des biens ecclésiastiques. Il mourut, peu regretté, le 20 Mai 1460, au petit Glogau, où il fut inhumé dans l'Eglise collégiale, dont il avoit chassé les Chanoines. Il avoit épousé ELISABETH DE PRITZA, dont il eut un fils, Wenceslas, mort jeune, et une fille, Marguerite, femme de Louis III, Duc de Brieg.

1460. NICOLAS I, Duc d'Oppelen, succéda, en 1460, à son frere Boleslas V; mais cette succession lui fut contestée par Janus, Duc d'Osswiecim, qui lui fit la guerre, et brûla un grand nombre de ses villages. Nicolas l'appaisa moyennant une somme d'argent. George Podicobard, Roi de Bohême, prétendit aussi que le Duché d'Oppelen lui étoit dû par vacance de Fief; mais il se contenta de la cession que Nicolas lui fit de la moitié de la ville d'Opau et de plusieurs villages, avec une somme d'argent. En 1465, il se joignit à plusieurs Princes en faveur du Roi George pour son accommodement avec le Pape. Il reçut, en 1469, à Breslaw, Matthias, Roi de Hongrie et de Bohême, avec les autres Princes de Silésie. Nicolas I

son d'Autriche, en vertu du testament de Ferdinand I, dont Albert V, Duc de Bavière, avoit épousé la fille aînée; testament qui substituait cette Princesse pour succéder aux Royaumes de Bohême et de Hongrie, selon lui, *au défaut d'hoirs mâles*, et, selon le système de la Cour de Vienne, *au défaut d'hoirs légitimes*. Au mois de Décembre suivant, les Princes de l'Europe refusent de reconnoître le suffrage électoral de Bohême entre les mains d'une Princesse. Marie-Thérèse veut transmettre ce droit au Grand-Duc son époux, qu'elle avoit associé au gouvernement de ses États; mais on lui soutient qu'il n'est point cessible, et ne peut être exercé que par le possesseur du titre qui le donne. Au mois de Septembre 1741, l'Electeur de Bavière entre, avec une armée de Bavaurois et de François, en Autriche, se replie ensuite sur la Bohême, prend d'assaut Prague, et s'y fait couronner Roi le 19 Décembre. Ce triomphe ne fut pas de longue durée. Charles sembloit l'avoir prévu; car lorsque le Maréchal de Saxe le félicita sur son couronnement à Prague, *Où certes, lui répondit-il, me voilà Roi de Bohême comme vous Duc de Curlande*. Le Maréchal de Belle-Isle, bloqué dans Prague par l'armée autrichienne aux ordres du Prince Lobkowitz, trouve moyen d'en sortir, le 16 Décembre 1742, avec la

sienne, sans que les Bourgeois eussent pu deviner quel étoit son but. La garnison qu'il y avoit laissée évacua la place, après avoir fait une capitulation honorable, le 2 Janvier suivant. Il ne reste en Bohême de troupes des alliés que la garnison française qui occupoit Egra. Bloquée pendant trois mois, elle se rend enfin prisonnière le 7 Décembre 1743. Marie-Thérèse n'avoit pas attendu jusqu'alors à se faire couronner Reine de Bohême: cette cérémonie s'étoit faite dès le 11 et non le 12 Mai précédent. L'Autriche étoit aussi rentrée sous la domination de cette Princesse. Enfin après avoir obligé l'Empereur à se sauver à Francfort, et s'être emparée pour la troisième fois de la Bavière, elle se fait prêter serment, le 16 Septembre 1743, par les États de cet Electorat. L'an 1745, après la mort de Charles VII, elle donne son suffrage à l'élection du Grand-Duc, son mari, pour Empereur, malgré la réclamation du Roi de Prusse et de l'Electeur Palatin contre l'activité rendue à la voix électoral de Bohême. Le 30 Septembre de la même année, victoire du Roi de Prusse sur les Autrichiens, commandés par le Prince Charles de Lorraine, à Prausnitz en Bohême, sur les frontières de la Silésie. Malgré l'ardeur que les Prussiens mirent dans cette affaire, Charles eût remporté la victoire si ses ordres eussent été pon-

## DUCS DE SILESIE.

mourut en 1486. Il avoit épousé MADELEINE, fille de Louis II, Duc de Brieg et de Lignitz, dont il laissa cinq fils et cinq filles. Les principaux sont Jean, ou Janus, qui suit; Nicolas II, Duc d'Oppeln et de Glogau le haut, qui eut des querelles avec Henri, Duc de Glogau; Jean, Evêque de Breslaw; et Casimir, Duc de Teschen, qui voulut poignarder ses freres, et, ayant été désarmé, se sauva dans l'Eglise, d'où ayant été retiré, il fut jugé, de l'ordre de l'Evêque de Breslaw, par les Consuls de Neiss, et eut la tête tranchée le 26 Juin 1497.

1486. JEAN, ou JANUS, Duc d'Oppeln et de Ratibor, succéda au Duc Nicolas son pere en 1486. L'année suivante, Janus ayant suivi avec son frere Nicolas le parti du Roi de Pologne, ils furent arrêtés à Cosel, et ils nobrèrent leur liberté qu'en payant 50 mille florins au Roi Mathias. En 1504, au mois de Février, il signa à Breslaw la convention qui fut faite entre l'Ordre ecclésiastique, les Princes et États de Silésie. En 1527, il prêta à Breslaw foi et hommage à Ferdinand I, Roi de Hongrie et de Bohême. Jean, Duc d'Oppeln et de Ratibor, mourut le 25 Mai 1532, le dernier Prince de sa branche, et son Duché, devenu Fief vacant, fut réuni à la Couronne de Bohême.

## DUCS DE LA HAUTE SILESIE, D'OPAU, DE RATIBOR ET DE MUNSTERBERG, SORTIS DU SANG DES ROIS DE BOHÈME.

1252. NICOLAS I, fils naturel de Prémislas-Ottocare, Roi de Bohême, reçut de son pere en partage le Duché d'Opau dans la haute Silésie, dont Ottocare s'étoit emparé après la mort de Miérislas, Duc d'Oppeln et de Ratibor, décedé sans enfans. En 1281, Nicolas fit don à l'Evêque de Breslaw du château d'Eldstein. Wenceslas, Roi de Pologne et de Bohême, nomma, l'an 1300, Nicolas, son frere naturel, Capitaine du Royaume de Pologne, dans le Duché de Cracovie; mais, sur les plaintes des Polonois, il le rappela en 1303. Nicolas entreprit, l'an 1308, pour les Bohémiens, une expédition contre la ville de Cracovie; mais il fut repoussé par les Polonois. Depuis l'année 1309 jusqu'en 1315, le Duché d'Opau fut possédé à titre d'engagement par les Ducs de Breslaw. Jean, Roi de Bohême, le retira, et Nicolas I en fut privé jusqu'à sa mort arrivée à Brinn en Moravie l'an 1318. Il fut inhumé dans l'Eglise des Freres Mineurs de cette ville. On ignore le nom de sa femme, dont il laissa un fils, qui suit.

1318. NICOLAS II obtint, au mois de Juillet de l'an 1318, de Jean, Roi de Bohême, le Duché d'Opau à titre de Fief, et le servit, l'année suivante, lorsqu'il assiégea la ville de Prague. Dans la suite, Nicolas s'attira l'indignation de ce Prince qui voulut emmener le d'entre; mais Charles, fils du Roi de Bohême, le réconcilia avec son pere, moyennant une somme d'argent, vers l'année 1334. Nicolas fut témoin à Prague, en 1341, au traité conclu entre Casimir, Roi de Pologne, et Jean, Roi de Bohême. L'an 1342, il reconnut à Breslaw tenir à titre de Fiefs les Duchés d'Opau et de Ratibor du Royaume de Bohême. Il se trouva, l'an 1355, à Pise lorsque Louis et Jeanne, Rois de Jerusalem et de Sicile, y firent rendre hommage des Comtes de Forcalquier et de Piémont à l'Empereur Charles IV.

Il signa, la même année, à Rome, comme témoin, la confirmation générale de tous les privilèges accordés par l'Empereur Charles IV au Royaume de Bohême. Il vivoit encore en 1361, lors du mariage de son fils aîné. On ignore le tems de sa mort. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> ANNE, fille de Prémislas, Duc de Ratibor; 2<sup>o</sup> GUTTA. Il eut du premier lit Jean, qui suit, et du second Nicolas, Duc d'Opau, Wenceslas et Prémislas.

1361. JEAN I, dit aussi JANUS, Duc d'Opau, portoit déjà ce titre du vivant de Nicolas son pere, comme il paroît par le titre de la réunion faite de la Silésie à la Bohême en 1355, et par les Chartes de privilèges accordés à différens Monasteres en 1358 et 1359, qu'il signa comme témoin avec la qualité de Duc d'Opau. L'an 1367, l'Empereur Charles IV et les Ducs de Brieg et de Teschen terminèrent à Prague, comme arbitres, les différends survenus entre le Duc Jean et Nicolas son frere sur la division du Duché d'Opau. En 1371, le Duc Jean I prit la tutelle de ses deux freres mineurs, Wenceslas et Prémislas, et leur assigna pour patrimoine les villes d'Opau et de Freudenthal. L'an 1396, étant Capitaine de la citadelle de Calstein en Bohême, il invita à un festin plusieurs Seigneurs qui faisoient ombre au Roi Wenceslas, et, les ayant en son pouvoir, il les fit cruellement massacrer. (Hénelius, p. 308.) Dubravius, L. 23, fait entendre que cela se fit de concert avec le Roi. On voit un titre de 1397, où le Duc Jean prend la qualité de Capitaine pour la Couronne de Bohême à Glatz. L'année de sa mort n'est pas bien certaine. Dlugloss, Historien de Pologne, assure que, le 12 Août 1419, Jean, Duc de Ratibor, étant tombé en démence, mourut dans sa capitale. Il avoit épousé ANNE, fille de Henri V ou IX, Duc de Glogau, dont il eut deux fils et une fille; savoir Jean, qui suit; Nicolas, Duc de Karnow, mort en 1424; et Marguerite, mariée à Boleslas, Duc de Teschen.

JEAN II, Duc d'Opau et de Ratibor, reçut, conjointement avec son frere Nicolas, en 1404, de Wenceslas, Roi des Romains et de Bohême, l'investiture du Duché d'Opau. La même année, il fut envoyé comme Ambassadeur en Pologne pour concilier le Roi de Bohême avec Wladislas, Roi de Pologne, qui revenoit du réunion de la Silésie à son Royaume; mais cette réunion n'eut point lieu. En 1414, il suivit l'armée polonoise dans la guerre contre les Chevaliers Teutoniques. Il fonda, l'an 1416, l'Eglise collégiale de Ratibor. Il assista, l'an 1424, à Cracovie au couronnement de Sophie, Reine de Pologne. On ignore l'année de sa mort. Il avoit épousé, en 1406, HELENE, fille de Coributh, Duc de Lithuanie, dont il eut deux fils, Nicolas, qui suit, et Wenceslas, qui vient après son frere.

NICOLAS III, Duc d'Opau et de Ratibor, se trouva au Traité de Breslaw, en 1455, pour conserver la paix en Silésie, et s'unir contre ceux qui la troubloient. L'an 1443, il eut guerre avec Boleslas, Duc d'Oppeln, qui ravagea tout le pays de Ratibor; mais Nicolas le mit en fuite à la bataille de Ribnik, et prit la ville de Beuthen. Nicolas mourut le 13 Septembre 1452, et fut inhumé aux Dominicains de Ratibor. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MARGUERITE, veuve de Cleme, un de ses vassaux; 2<sup>o</sup> BARBE DE ROXEMBERG. Du premier lit il eut Jean, Duc de Karnow, que le Roi Mathias dépouilla de ses biens pour avoir suivi le parti des Polonois; et Wenceslas, Duc de Ratibor.

tuellement exécutés. Mais un corps de 12 mille Hongrois, chargé de prendre les Prussiens en queue, tandis que les Autrichiens les combattoient de front, s'amuserent à piller le camp de l'ennemi au lieu de pousser jusqu'à lui. On vint avertir le Roi qu'ils en étoient à son bagage au moment qu'il étoit occupé à faire marcher son infanterie. *Il faut, répondit froidement Frédéric, que chacun fasse son métier. Celui des Pandours est de piller, le nôtre de combattre : remportons la victoire, nous gagnerons le tout.* Cette journée coûta autant de monde aux Autrichiens que celle de Friedberg en Silésie, gagnée, le 4 Juin précédent, par le même Monarque. L'an 1756, une révolution à laquelle on n'avoit pas lieu de s'attendre, frappa le public d'un étonnement subit et change entièrement le système politique de l'Europe. Le 2 Mai, l'Impératrice-Reine et Louis XV, oubliant l'animosité qui régnoit depuis plus de deux siècles entre la

Maison d'Autriche et la France, conclurent à Versailles un Traité d'amitié perpétuelle et d'alliance défensive pour tous les Etats qu'ils possèdent en Europe. Le Roi de Prusse, loin d'être abattu par cette union, fait une irruption, l'année suivante, en Bohême par quatre endroits différens. Le Prince Charles de Lorraine et le Maréchal Brown lui ayant livré bataille le 6 Mai, sont battus, et se retirent dans Prague, que le Roi fait aussitôt investir, et dont il forme le siège. Mais il éprouve un revers à son tour. Le 18 Juin suivant, il est défait à Chotzomits par le Maréchal Daun. Deux jours après il leve le siège de Prague, et au bout de deux mois il est obligé d'évacuer la Bohême. L'an 1765, Joseph II ayant succédé à François son père dans l'Empire, est déclaré co-Régent des Etats autrichiens par l'Impératrice-Reine sa mere. (Foy. Marie-Thérèse, Reine de Hongrie, et Louis XV, Roi de France.)

## DUCS DE SILESIE.

bor, que Mathias, pour la même cause, punit par une longue captivité. Barbe, fille de Nicolas III, épousa, 1<sup>o</sup> Jean, Duc d'Osswiecim, 2<sup>o</sup> George, Baron de Schellenberg.

1424. WENCESLAS, Duc d'Opau et de Ratibor, frere de Nicolas III, se trouva à Cracovie, en 1447, au couronnement de Casimir IV, Roi de Pologne. Il assista aussi au Traité de paix fait entre le Pape et les Ducs de Silésie. Il mourut à Ratibor le 31 Octobre 1457, laissant de sa femme MARGUERITE, veuve de Casimir, Duc de Mazovie, un fils, qui suit, et deux filles.

1457. JEAN, Duc de Ratibor, succéda, l'an 1457, au Duc Wenceslas son pere. Au mois de Juillet 1471, il accompagna Wladislas, fils de Casimir, Roi de Pologne, lorsqu'il vint prendre possession du Royaume de Bohême, auquel il avoit été appelé. Jean fut occupé, pendant deux ans, à lever des troupes et à s'opposer aux incursions et ravages de Wenceslas, Duc de Ribnitz. Dès l'année 1469, étant à Olmutz, il s'étoit soumis avec les autres Ducs de la haute Silésie à Mathias, Roi de Hongrie et de Bohême. Jean mourut en 1489. Il avoit épousé MADREINE, fille d'un Duc de Teschen, dont il eut Nicolas, qui suit; Jean, Duc de Ratibor, mort en 1506; et Valentin, successeur de son frere.

1489. NICOLAS, Duc de Ratibor, succéda au Duc Jean son pere en 1489. Il assista, avec ses deux freres, au règlement que les Princes des deux Silésies firent à Breslaw, l'an 1505, au sujet des monnoies. Nicolas mourut, le 3 Novembre 1506, à Cracovie, et fut inhumé à Ratibor. Il avoit épousé la fille de Sbignée de Thanzin, dont il ne laissa point d'enfans. Jean son frere lui succéda au Duché de Ratibor, et mourut peu après.

1506. VALENTIN, le troisième fils du Duc Jean, recueillit la succession de sa Maison. Quoique contrefait de corps et infortuné, il avoit beaucoup d'esprit et de prudence. Il assista avec ses freres aux Assemblées des Princes à Breslaw en 1505, et ensuite à celle de 1511, pour le règlement des monnoies en Silésie. Il mourut le 13 Novembre 1521, et fut le dernier Duc de Ratibor.

Nous terminerons ici la Chronologie historique des Ducs de Silésie, parce que la suite n'offre guere que des noms sans aucun événement remarquable. Tout ce qui concerne l'histoire de ce pays se confondoit, depuis environ deux siècles, avec celle de la Bohême, lorsque la mort enleva, l'an 1740, l'Empereur Charles VI, et éteignit dans sa personne toute la race masculine de la Maison d'Autriche. Le Roi de Prusse alors forma des prétentions sur plusieurs terres de ce Duché; 1<sup>o</sup> sur la Principauté de Jagerndorf, achetée, en 1524, par le Margrave George de Brandebourg, de la Maison de Schellenberg, avec l'agrément de Louis, Roi de Bohême et de Hongrie (le Margrave l'avoit laissée à son fils George-Frédéric, qui la céda, par un Traité, à Joachim-Frédéric, Electeur de Brandebourg. Celui-ci la donna à son second fils, Jean-

George, qui, ayant été mis au ban de l'Empire par Ferdinand II, perdit, en 1625, cette Principauté, dont l'Empereur infusa la famille des Princes de Lichtenstein, malgré les protestations de toute la Maison electorale et des différentes branches des Margraves de Brandebourg. En 1686, l'Electeur (de Brandebourg) Frédéric-Guillaume renouça, à la vérité, à ses prétentions moyennant la cession qui lui fut faite du Cercle de Schwiebus, que l'Electeur Frédéric son fils rendit à la Maison d'Autriche, en 1695, pour la somme de 250,000 florins. Mais le Roi Frédéric II alléguant différents raisons pour prouver l'invalidité de ces cessions et des Traités sur lesquels on les avoit fondés; 2<sup>o</sup> sur les Principautés de Brieg, de Lignitz et de Wahlau. Ses motifs étoient un pacte de succession, fait, en 1537, entre Frédéric, Duc de Lignitz et de Brieg, et Joachim II, Electeur de Brandebourg, disposition à laquelle Frédéric étoit pleinement autorisé par les privilèges accordés par les Rois de Bohême à lui-même et à ses ancêtres dans les années 1329, 1505, 1511, 1522, 1524 et 1529, malgré la cassation de ce pacte en 1546 par l'Empereur Ferdinand I. En conséquence le Roi de Prusse soutint qu'après la mort des Ducs de Lignitz ces Principautés avoient été évacuées sur la Maison electorale de Brandebourg. Ces prétentions furent si bien appuyées par une armée que ce Prince conduisit en Silésie, que Marie-Thérèse, Reine de Hongrie et de Bohême, fille aînée et héritière de l'Empereur Charles VI, pour elle et ses successeurs de l'un et de l'autre sexe, céda au Roi de Prusse, à ses héritiers unies et familles, à perpétuité et en toute souveraineté et indépendance de la Couronne de Bohême, la basse et haute Silésie, avec le district de Kutscher, autrefois annexé à la Moravie, ainsi que le Comté de Glatz, en se réservant néanmoins quelques portions de la haute Silésie, contenant environ 90 ou 100 lieues géographiques carrées. Ce sont la Principauté de Teschen, avec les Seigneuries qui en dépendent; la partie des Principautés de Troppau et de Jagerndorf située au-delà de la riviere d'Oppa; celle de la Principauté de Neiss, limitrophe de la Moravie; enfin un district enclavé dans la Silésie, mais dépendant de la Moravie.... Cette importante cession fut d'abord arrêtée à Breslaw en vertu des préliminaires de la paix de 1742, et, peu après, confirmée par le Traité définitif de Berlin.... Dans la même année les limites de la Silésie prussienne et autrichienne furent marquées et fixées par des poteaux munis de plaques portant les armes de ces deux Puissances. Cette paix ne dura pas longtems; elle fut interrompue, en 1744, par une nouvelle guerre qui fut terminée à son tour par le Traité de paix, de réconciliation et d'amitié, conclu à Dresde le 25 Décembre 1745. Ce Traité renouvela et confirma les préliminaires de Breslaw, le Traité définitif de Berlin, ainsi que le règlement des limites de 1742. Une guerre éclata, en 1756, au sujet de la Silésie. Elle fut beaucoup plus ruineuse pour cette province, et terminée enfin par la paix de Hubertsborg le 15 Février 1763, sans porter aucun changement aux limites respectives, ni à la constitution politique du pays. (Busching.)



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## COMTES ET DUCS DE HOLSTEIN.

LE HOLSTEIN (en latin *Holsatia*), anciennement appelé la Chersonese cimbrique, parcequ'il étoit la patrie des Cimbres, depuis nommés Nordalbingiens, à cause de la position du Holstein au nord de l'Elbe, comprend dans sa plus grande étendue, du Levant au Couchant, 17 à 19 milles géographiques, et, du Nord au Midi, 12 à 13 milles. (Busching.) Ce pays est aujourd'hui divisé en quatre cantons, qui sont le Holstein propre au Nord, le Dithmarse à l'Occident, la Stormarie au Sud, et la Wagrie à l'Orient. Ses limites sont à l'Orient la mer Baltique, à l'Occident la mer du Nord, le Sleswick au Nord, le Lawenbourg, le Mecklenbourg et l'Elbe au Midi. Charlemagne ayant subjugué les Nordalbingiens, en transporta plus de dix mille familles en-deçà du Rhin, en Flandre, en Brabant et en Hollande. Dans le Traité de paix qu'il fit en 811 avec le Roi de Danemarck, il fut convenu que la rivière d'Eyder feroit la séparation entre ce Royaume et l'Empire. Depuis cette époque, la contrée qui borde cette rivière du côté de l'Allemagne est appelée la Marche, et fut gouvernée par un Margrave chargé d'en défendre les limites. Les Ducs de Saxe, de la Maison de Billingen, ou de Billung, posséderent ce pays aux x et xi<sup>e</sup> siècles, et, à l'extinction de cette Maison, les Empereurs le conférèrent, par inféodation, à divers Seigneurs. Adolphe de Salingsleben, premier Comte de Schauenbourg, en fut investi, l'an 1030, par l'Empereur Conrad II. Etant mort en 1055, il le laissa à son fils, de même nom que lui, et de celui-ci il passa à son fils, qui suit.

## A D O L P H E I.

ADOLPHE DE SALINGSLEBEN, Comte de Schauenbourg en Westphalie, sur les bords du Wésér, obtint, l'an 1106, ou, selon d'autres, l'an 1110, de Lothaire, Comte de Supplenberg et Duc de Saxe, le Holstein, qui dépendoit alors de ce Duché. Il fut aussi pourvu de la Stormarie, vacante par la mort du Comte Goderoi; et le tout fut érigé en Comté. Adolphe pour repeupler le Holstein y appella des Flamands, des Frisons, des Westphaliens, des Venedes, tous peuples très laborieux, qui mirent en valeur ce pays naturellement fertile. Adolphe mourut en 1133, laissant de N. son épouse un fils, qui suit.

## A D O L P H E II.

1133. ADOLPHE II, successeur d'Adolphe I son pere dans les Comtés de Holstein et de Schauenbourg, fut chassé du premier de ces deux héritages, l'an 1139, par Alherl l'Ours, Margrave de Brandebourg; mais il fut presque aussitôt rétabli par Henri le Superbe, Duc de Saxe. Il obtint ensuite la Wagrie, qu'il réunit au Holstein. L'an 1140, ou 1144, suivant M. Busching, il bâtit la ville de Lubeck dans la Wagrie, sur les ruines de celle de Buen, près du confluent de la Trave, de la Wackenitz et de la Steckenitz, dans le voisinage de la mer Baltique. Cette ville devint florissante. Les Marchands de Bardewick, attirés par Adolphe, s'empreserent de venir la peupler. Mais sa prospérité excita la jalousie du Suzerain, Henri le Lion, Duc de Saxe, au point qu'il défendit d'y vendre autre chose que des comestibles. (*Helmold. Chr. Slav. c. 76.*) Un incendie ayant consumé Lubeck en 1156, le Duc profita de cet événement, l'an 1158, pour engager Adolphe à lui en faire cession sous la promesse de la rebâtir. Henri tint parole; et ayant fait de Lubeck une nouvelle ville, il y appella des peuples du Nord, en leur promettant toute liberté de commerce. (*Helmold. c. 86.*) Ce fut alors qu'il y établit ces fameux statuts qui eurent pour base ceux de la ville de Soest en Westphalie; statuts qui, confirmés par les Empereurs Frédéric I, l'édicte II, et

leurs successeurs, furent adoptés, avec leur permission, par un grand nombre des villes voisines de la mer Baltique.

Les Slaves, ou Vandales, ayant secoué le joug que Henri le Lion leur avoit imposé, Adolphe joignit ses armes, l'an 1163, à celles de ce Prince pour les faire rentrer dans le devoir. Cette expédition lui devint funeste. L'an 1164, il fut tué, près de Demmin en Poméranie, dans un combat contre les Slaves. (*Helmold. Chr. Slav., L. 2, c. 4.*) Il avoit épousé MATHILDE, Comtesse de Querfurt, dont il laissa un fils, de même nom que lui, en bas âge. Mathilde s'étant remariée à Henri, Comte d'Orlamunde, ils gouvernerent ensemble le Holstein à titre de tuteurs du jeune Adolphe.

## A D O L P H E III.

1164. ADOLPHE III, fils d'Adolphe II, lui succéda en bas âge dans les Comtés de Holstein et de Schauenbourg sous la tutelle de Mathilde sa mere et de Henri son beau-pere. Etant devenu majeur, il prit le parti de l'Empereur Frédéric I contre Henri le Lion, Duc de Saxe, et contribua à chasser ce dernier de ses Etats. L'Empereur en reconnaissance déclara Fief immédiat de l'Empire le Holstein, qui jusqu'alors avoit relevé du Duché de Saxe. Adolphe, l'an 1192, s'étant déclaré pour Waldemar, Evêque de Sleswick, révolta contre Canut VI, Roi de Danemarck, lui mena des secours que la prudence du Monarque rendit inutiles. Canut étant revenu l'année suivante dans le Holstein avec des forces considérables, obligea le Comte d'acheter la paix aux conditions qu'il voulut y mettre, c'est-à-dire par une grande somme d'argent. Résolu de se venger du Roi de Danemarck, Adolphe, l'an 1195, se ligue contre lui avec Otton, Margrave de Brandebourg, et l'Archevêque de Brême. Canut envoie une flotte commandée par Pierre, Evêque de Roschild, et Thorbern son frere, pour faire tête aux Confédérés. Bataille entre les deux armées. Thorbern est tué dans l'action et l'Evêque fait prisonnier. Mais celui-ci trompe la vigilance de ses gardes, et s'échappe. Canut, dans les années sui-

vantes, s'étant mis à la tête de ses troupes, remporta de si grands avantages sur les Confédérés, qu'Adolphe, abandonné du Margrave, fut obligé de rechercher une seconde fois la paix. Il l'obtint, l'an 1200, en cédant le Ditmarsh et l'importante place de Rendsbourg, sur les confins du Sleswick. Adolphe, s'étant brouillé, la même année, avec Bernard, Duc de Saxe, vient mettre le siège devant Lawenbourg, appartenant à ce dernier. Les assiégés implorèrent le secours du Roi de Danemarck en lui promettant de se donner à lui. Canut se prête à leur demande; mais avant que le secours arrive, la place est réduite. Cette conquête fut le signal d'une nouvelle rupture entre Canut et Adolphe. Les Ducs de Mecklenbourg, Burwin et Niclot, entrent, l'an 1201, dans le Holstein, et y commirent d'affreux ravages. Mais Adolphe étant tombé sur eux, leur livra un combat dans lequel Niclot périt. Cette perte ne servit qu'à irriter les Vandales. Le Prince Waldemar, frere de Canut, étant survenu à la tête des troupes danoises, défit le Comte à Stilnow, l'obligea d'aller chercher une retraite à Hambourg, et lui enleva ensuite ses plus fortes places, dont la principale étoit Lubeck. De Hambourg Adolphe s'étoit sauvé à Stade. Dès que les Danois eurent repassé la mer, il revint à Hambourg, d'où il chercha de tous côtés à soulever ses sujets contre leur nouveau maître. Ces mouvemens rappellent Waldemar dans le Holstein, où il arrive si précipitamment, qu'Adolphe le croyoit encore en Danemarck lorsqu'il parut aux portes de Hambourg. Ne pouvant lui résister ni s'échapper, Adolphe fut contraint de se rendre à lui. Le Prince l'ayant fait garrotter, l'envoya prisonnier en Danemarck. Le Roi Waldemar II, successeur de Canut, remit, l'an 1203, Adolphe en liberté, après l'avoir fait renoncer à ses prétentions sur le Holstein et avoir reçu deux de ses neveux en otage. Adolphe s'étant retiré dans son Comté de Schauenbourg, y finit ses jours, l'an 1232, sans avoir pu rien faire pour sa vengeance et son rétablissement. Il avoit épousé, par les soins de Philippe, Archevêque de Cologne, N., fille d'Otton, Comte de Dassel, dont il laissa un fils, qui suit. (*Arnold. Lubeck. Chron. Slav.*, c. 1.)

## A D O L P H E I V.

L'an 1224, ADOLPHE IV, fils d'Adolphe III, profita de la prison de Waldemar II, Roi de Danemarck, détenu par le Comte de Schwerin, pour rentrer dans le Holstein. Rendu à ses Etats, Waldemar, l'an 1226, prend sur Adolphe la ville de Rendsbourg. Adolphe, l'année suivante, fut du nombre des Princes confédérés qui gagnèrent, le 22 Juillet, la bataille de Bornhoevede, où Bornhoevet, contre le Monarque danois, après quoi il se remit en possession des pays dont son pere avoit été dépossédé. L'an 1229, Waldemar et Adolphe font à Ripen un Traité portant que le Comte gardera les Etats que son pere a possédés au Nord de l'Elbe, et qu'il a reconquis, savoir le Holstein, la Stormarie et la Wagrie. La ville de Lubeck, qu'il avoit aidée à secouer le joug du Danemarck, refusant de lui payer un tribut annuel qu'il exige, il s'unit, l'an 1234, pour la réduire, à ce même Waldemar contre lequel il l'avoit soulevée. Mais les efforts des deux Princes furent impuissans malgré les armemens considérables qu'ils avoient faits, l'un par mer, l'autre par terre. Adolphe, tranquille possesseur de ses Etats, les abandonna, l'an 1240, pour se faire Cordelier. Il mourut l'an 1260, laissant de HEILWIGE son épouse, fille de Herman, Comte de la Lippe, et sœur de Gerhard, Archevêque de Brême, deux fils, Jean et Gerhard, avec une fille, Mathilde, femme, 1<sup>o</sup> d'Abel, Duc de Sleswick, puis Roi de Danemarck, 2<sup>o</sup> d'Eric, Roi de Suede. Les deux freres ayant partagé la succession paternelle, Jean eut la Wagrie, fit sa résidence à Kiel,

et fut chef de la branche de Holstein-Wagrie. Il mourut en 1266, laissant un fils, Jean II, qui finit ses jours en 1291. Adolphe V, successeur de Jean II son pere, fut tué l'an 1315, et remplacé par Jean III son frere, mort en 1350. Adolphe VI, fils et successeur de ce dernier, mourut sans postérité l'an 1390, et sa branche s'éteignit avec lui. (*Leibnitz, Script. Brunswic. T. III, pag. 360-361.*)

## GERHARD I.

1240. GERHARD, second fils d'Adolphe IV, lui succéda en bas âge dans le Holstein proprement dit, la Stormarie et le Comté de Schauenbourg, sous la tutelle d'Abel son beau-frere, Duc de Sleswick, qui le fit élever avec Jean son frere à Rendsbourg. Eric IV, Roi de Danemarck, voulant reconquérir le Holstein, Abel prit la défense de ses pupilles, et fit alliance avec l'Archevêque de Brême, oncle maternel des deux jeunes Comtes, et avec la ville de Lubeck, alors entièrement libre, pour s'opposer au dessein du Roi son frere. Mais sur le point d'en venir à une bataille avec lui, il se laissa persuader, par des amis communs, de renoncer à la Régence et de céder à l'Archevêque de Brême. Le Comte Gerhard et son frere, devenus majeurs, embrassèrent, l'an 1246, le parti d'Abel, qui avoit renouvelé la guerre contre Eric au sujet de l'hommage que ce Monarque exigeoit de lui. Gunzelin, allié du Roi de Danemarck, entra, l'an 1247, dans le Holstein, prit la ville d'Oldeslo, et battit les troupes du Comte Jean. L'an 1249, les deux Comtes lurent compris dans le Traité de paix qu'Abel avoit fait avec le Roi; mais, bientôt après, la guerre se renouvela: elle subsistoit lorsqu'Eric fut mis à mort, par ordre d'Abel, au mois d'Août 1250. Le parricide étant monté sur le trône, se hâta de transiger avec les deux Comtes ses beaux-freres autant par crainte que par affection pour eux. La ville de Rendsbourg, que ceux-ci répétèrent (elle leur avoit été enlevée par les troupes danoises dans le tems qu'Eric fut mis à mort), faisoit le principal sujet de la querelle. En attendant qu'elle fût décidée à l'amiable, Abel leur céda l'isle de Femeren. Les arbitres furent nommés de part et d'autre pour décider à qui Rendsbourg devoit appartenir. Leur jugement fut favorable aux Comtes de Holstein; mais la mort d'Abel, arrivée peu de tems après, en suspendit l'exécution.

L'an 1253, les Comtes de Holstein prennent le parti des enfans d'Abel contre Christophe son frere et son successeur. Etant entrés dans le Duché de Sleswick, ils y font des conquêtes qu'ils rendirent à la paix qui se fit l'année suivante. Le Comte Jean s'étant brouillé, l'an 1259, avec la ville de Lubeck, fait une tentative pour s'en rendre maître. Mais ayant été secourue à propos par Albert le Grand, Duc de Brunswick, elle l'obligea de se retirer. Gerhard et son frere, l'an 1261, s'allient avec Eric, Duc de Sleswick, contre la Reine Mathilde, Régente de Danemarck, et font prisonniere cette Princesse dans une bataille donnée le 28 Juillet de cette année. Mais le Duc de Brunswick s'étant déclaré pour Mathilde, les oblige à la remettre en liberté. Gerhard étant allé voir, l'an 1279, sa fille, Reine de Suede, fut arrêté par les Folkungers révoltés contre le Roi, et jeté dans la prison du château de Jernsbourg. Le Roi, quelque tems après, le fit remettre en liberté.

L'an 1281, le Comte Gerhard meurt, laissant d'ADELAÏDE son épouse, fille de Jean, Prince de Mecklenbourg, deux fils, Gerhard et Henri, avec une fille, Hedwige, femme de Magnus, Roi de Suede. Le premier des deux fils eut, dans le partage qu'il fit avec son frere, le Comté de Schauenbourg et la ville de Pinneberg dans la Stormarie. Il continua la branche de Schauenbourg, qui s'éteignit par la mort du Comte Otton en 1640.

## HENRI I.

1281. HENRI I, fils puîné de Gerhard I, lui succéda dans l'ancien Holstein et la Stormarie. Il engagea, l'an 1285, le Roi de Danemarck, Eric V, à relâcher Waldemar, Duc de Sleswick, qu'il avoit fait prisonnier. Henri eut contre les Dithmarses une longue guerre, dont les événemens tournerent à son avantage. Il mourut l'an 1310, laissant de N. son épouse, fille de Florent, Comte de Bronchorst, un fils, qui suit, et une fille, Agnés, mariée à Eric II, Duc de Saxe-Lawenbourg.

## GERHARD II, DIT LE GRAND.

1310. GERHARD, fils de Henri et son successeur au Comté de Holstein, avoit été destiné à l'état ecclésiastique du vivant d'un frere aîné qu'il avoit, dans l'espérance qu'il succéderoit à Giselbert son oncle, Archevêque de Brême. Mais à l'âge de 24 ans, se trouvant le seul héritier de sa Maison, il avoit pris le parti des armes et le titre de Comte de Rendsbourg, qu'il porta jusqu'à la mort de son pere. Eric VI, dit *Menvad*, Roi de Danemarck, qu'il défendit contre le Margrave de Brandebourg, lui donna pour sa récompense la jouissance de la Fionie pendant trois ans. Il conquit Segeberg en Wagrie, et ajouta une bonne partie de la Wagrie à son Domaine. L'an 1325, il disputa la tutelle du jeune Waldemar son neveu, fils d'Eric, Duc de Sleswick, à Christophe, Roi de Danemarck, et l'obtint concurremment avec lui. Ces deux Princes voulant également dépouiller leur pupille, ne tarderent pas à se brouiller. Gerhard battit Christophe, qui assiégeoit Gottorp, et l'obligea de lever le siège. Le fruit de cette victoire fut la conquête d'une grande partie du Sleswick. L'an 1326, Gerhard prend la défense des Danois révoltés contre ce même Roi. Christophe, qu'ils avoient déposé, l'assiége dans Wordinbourg, et l'oblige, par composition, à se retirer dans le Mecklenbourg. Les Danois, par reconnaissance, déclarent Gerhard Gouverneur du Royaume pendant la minorité qui dureroit encore de Waldemar, Duc de Sleswick, qu'ils avoient élu Roi à la place de Christophe. Ce dernier ayant fait, peu de tems après, une descente dans l'Isle de Falster, Gerhard le force encore d'en sortir. Tandis que Gerhard et Waldemar font le siège de Gottorp, Christophe, l'an 1329, rentre dans le Danemarck, et vient les attaquer avec une armée que ses partisans lui avoient fournie. Il perd la bataille; mais ce revers n'empêche pas que la Scanie et d'autres provinces ne reviennent à son obéissance. Gerhard voyant son parti s'affoiblir de jour en jour, s'abouche à Ripen, le 25 Février 1330, avec Christophe et le Duc de Sleswick. Là, ils font un Traité, dont les principaux articles sont que Waldemar quittera le titre de Roi, qu'il se retirera dans son Duché de Sleswick, dont la succession, au cas qu'il meure sans enfans mâles et légitimes, sera dévolue à Gerhard et à ses héritiers, et que jusqu'à l'échéance de ce cas Gerhard jouira de la Fionie, à la charge de l'hommage envers le Roi.

L'an 1331, nouvelle rupture entre le Roi et le Comte Gerhard, et nouvelle victoire remportée par celui-ci sur Christophe, le 30 Nov. dans la plaine de Lohoeed, non loin de Sleswick. L'infortuné Monarque se voyant alors sans ressources, prend le parti de se mettre à la discrétion de son rival. Gerhard lui rend la paix, et reçoit de lui l'investiture de la Scanie, du Juthland et d'autres portions du Danemarck, pour les tenir, par forme d'engagement, jusqu'au remboursement de la somme de 40000 marcs d'argent, à laquelle étoient évalués les frais de la guerre. Mais, l'année suivante, les Scaniens, opprimés par les Holstenois, secouent le joug et se donnent à Magnus, Roi de Suede. Gerhard fit de vains

efforts pour recouvrer cette province; elle fut perdue pour lui sans retour. Le Roi Christophe étant mort le 15 Juillet 1334, Gerhard fait ses efforts pour empêcher que l'un de ses deux fils, Otton et Waldemar, ne lui succède. Otton, secondé par le Margrave de Brandebourg, son beau-frere, leve des troupes, va chercher ce rival en Juthland, et lui livre bataille près de Wibourg. Il est battu, fait prisonnier et transféré au château de Segeberg, d'où il ne sortit que longtemps après. (Mallet, *Hist. de Danemarck*, L. IV, p. 192.) Waldemar, Duc de Sleswick, entreprend alors de faire revivre son titre de Roi. Gerhard lui cede le Juthland pour une partie du Sleswick. Mais les Juthlandois, indignés de ce trafic, prennent les armes pour se remettre en liberté. Tandis que le Comte est occupé à les réduire, il se forme un parti puissant en Danemarck pour rappeler le Prince Waldemar, second fils du Roi Christophe, et le placer sur le trône. Enfin, l'an 1340, une mort tragique et imprévue met un terme aux succès de Gerhard et aux calamités du Danemarck. Il est poignardé, la nuit du 1 Avril, dans son lit avec son Chambellan et son Annônier, par un Gentilhomme juthlandois, qui joignoit au désir de venger sa patrie un mécontentement personnel contre Gerhard. Ce Prince avoit épousé HÉLENE, fille de Jean III, Duc de Saxe-Lawenbourg, dont il laissa trois fils, Henri, Nicolas et Adolphe; avec une fille, Elisabeth, dont il sera parlé ci-après. (Voy. Christophe et Waldemar III, *Rois de Danemarck*.)

## HENRI II, DIT DE FER.

1340. HENRI II, dit DE FER, à cause de sa fermeté dans les combats, successeur de Gerhard son pere, prit, l'an 1352, le parti de la Noblesse de Juthland, qui s'étoit jetée entre ses bras pour se mettre à l'abri de la sévérité de Waldemar III, Roi de Danemarck. Cette protection balança l'autorité du Monarque dans le Juthland. On tint, l'an 1356, à Lubeck, une Conférence, où se trouverent le Roi Waldemar, le Comte de Holstein et plusieurs autres Princes, pour accorder leurs différends. Mais les hostilités ne tarderent pas à recommencer entre le Danemarck et le Holstein. Tous les Princes de Holstein s'étant réunis à la Noblesse de Juthland, battirent, l'an 1357, à Randers, le Roi Waldemar, et le poursuivirent jusqu'en Fionie, où il fut vainqueur à son tour. Le dernier combat fut fatal au Prince Adolphe de Holstein, qui resta sur la place, et valut au Roi la Fionie. Tandis que Waldemar est occupé à la conquête de la Scanie, les Princes de Holstein ayant renoué leur ligue avec les Juthlandois et le Duc de Sleswick, font irruption en Danemarck. Mais le prompt retour de Waldemar les détermine à faire, l'an 1359, un Traité de paix avec ce Prince par la médiation de Barnime, Duc de Poinéranie. (Mallet, *Hist. de Danemarck*, L. IV, pag. 234.) La paix est presque aussitôt rompue que jurée. Le Duc Henri et ses freres, aidés par les Ducs de Mecklenbourg et de Sleswick, et secondés par la Noblesse de Juthland, profitent de l'absence de Waldemar pour reprendre l'Isle de l'Emeren qu'ils lui avoient cédée. Il fallut néanmoins, après diverses hostilités qui ne décidèrent rien, renouveler, l'an 1360, dans une Diète tenue à Callundbourg, le Traité qu'on venoit de violer. (Mallet, *ibid.*)

L'an 1362, à la demande des Etats de Suede, Henri envoie Elisabeth, sa sœur, pour épouser Haquin, Roi de Norwege, fils de leur Roi Magnus et déjà couronné Roi de Norwege. La Princesse ayant été jetée par la tempête sur les côtes de Danemarck, est arrêtée et conduite au Roi Waldemar, qui la retint dans son palais avec les honneurs dus à sa naissance. Le mariage est manqué par-là, et Waldemar fait épouser, l'année suivante, Marguerite sa fille au Roi de Norwege. Elisabeth, renvoyée à son pere, va se confiner

dans un cloître pour y finir ses jours. L'enlèvement d'Elisabeth avoit été précédé d'une nouvelle rupture entre le Danemarck et le Holstein. Le Comte Henri, ligné avec la Suede et les villes anséatiques contre le Danemarck, s'étoit mis à la tête de leurs escadres, avec lesquelles il s'étoit rendu maître de Copenhague, que la Suede conserva l'espace d'un siècle. Les Suédois ayant déposé, l'an 1363, leur Roi Magnus, offrirent à Henri la Couronne de Suede. Il la refusa, alléguant son âge et ses infirmités. Il n'avoit cependant encore que 50 ans, et depuis il eut plusieurs enfans. Henri conseille aux Suédois de prendre leur Souverain parmi les enfans d'Albert, Duc de Mecklenbourg, et ce conseil est suivi. Henri n'en est pas moins disposé à soutenir la ligue des Suédois et des villes anséatiques contre le Roi de Danemarck. L'an 1375, aussitôt après la mort de Waldemar III, Roi de Danemarck, il se met en possession du Sleswick vacant par la mort du Duc Henri, mort sans enfans peu de tems avant le Roi. Marguerite, Régente du Danemarck, craignant de compromettre le salut de l'Etat en contestant cette possession par la voie des armes, n'y forme aucune opposition. Henri meurt, l'an 1381, ayant eu d'ANNE son épouse, fille de Henri le Lion, Duc de Mecklenbourg; Gerhard, qui suit; Albert, tué en 1403; Henri, Evêque d'Osnabruck; et Hedwige, mariée, 1<sup>o</sup> à Balthasar, de la Maison de Mecklenbourg; 2<sup>o</sup> à Thierrî, Comte d'Oldenbourg, dont le fils, Christiern, monta sur le trône de Danemarck, et fonda l'auguste famille, aujourd'hui régnaute.

## GERHARD III ou VI.

1381. GERHARD, successeur de Henri son pere aux Comtés de Holstein et de Stormarie, reçut d'Olaüs, Roi de Danemarck, l'investiture du Duché de Sleswick dans l'Assemblée des Etats, tenue à Nybourg l'an 1386. Mais quand il fallut rédiger les Lettres d'inféodation. Gerhard prétendit, à l'exemple de Gerhard le Grand, l'un de ses aïeux, que cette investiture ne l'obligeoit ni lui ni ses descendans à aucun service. Sur le refus que fit la Régente Marguerite de souscrire à cette clause, les Lettres furent remises à un autre tems, et ce tems ne vint point, parceque l'affaire parut toujours de plus en plus épineuse. Gerhard hérita, l'an 1390, de la Wagrie, de l'Isle de Femeren et de la ville de Kiel, par la mort d'Adolphe, dernier mâle de la branche d'Holstein-Plöen. La même année, Traité ou pacte de famille entre les Comtes de Holstein et ceux de Schauenbourg, en vertu duquel ces deux Maisons doivent hériter l'une de l'autre en cas d'extinction de l'une des deux. Par un nouveau Traité conclû, l'an 1392, avec la Reine Marguerite, Gerhard se fait céder la ville de Wordinbourg, sous la promesse de ne point entrer dans ses démêlés avec le Roi de Suede. Peu de tems après, Eric, Roi de Danemarck, l'ayant fait citer à Alsen en Fionie pour recevoir l'investiture du Duché de Sleswick, il s'y présente; mais il refuse de prêter un nouvel hommage et de se reconnoître tenu à aucun service pour ce Duché. La Reine Marguerite conseille à son petit neveu de ne pas insister sur ce point. Gerhard et Albert son frere entreprennent, l'an 1403, de subjuguier les Dithmarses qui vivoient dans une sorte d'indépendance; ces peuples, jaloux de leur liberté, la défendent avec valeur. Albert est tué dans un combat qu'il leur livre. Gerhard à le même sort, l'année suivante, dans une autre bataille contre ces mêmes peuples. Avec lui 12 Chevaliers, 300 Gentilshommes et ses meilleures troupes, restent sur la place. Il avoit épousé CATHERINE, que l'on fait mal-à-propos fille de Magnus Torquatus, Duc de Brunswick, de laquelle il laissa Henri, qui suit; Adolphe, qui viendra ensuite; Gerhard, marié, en 1433, avec Anne, fille de Bernard,

Margrave de Bade; Hedwige; et N., Religieuse au célèbre Monastere de Vadstena en Suede.

## HENRI III ou VI.

1404. HENRI, fils aîné de Gerhard, lui succede en bas âge sous la tutele de sa mere et de trois Gentilshommes désignés par le testament de son pere. Henri son oncle, Evêque d'Osnabruck, quitte son Evêché pour venir disputer cette tutele à sa belle-sœur. Il obtient en peu de tems ce qu'il desire; mais la Comtesse s'étant adressée à la Reine Marguerite et au Roi Eric, les prie de prendre, comme Suzerains, ses enfans sous leur protection. Marguerite fournit à la Comtesse de tems en tems des sommes d'argent pour subsister et se maintenir; mais, n'oubliant pas ses propres intérêts, elle se fait donner l'une après l'autre, pour sûreté de ses avances, les meilleures places du Sleswick, par forme d'engagement. Elle assure en même tems la tutele à la Comtesse et aux trois Gentilshommes nommés par le feu C<sup>o</sup> Gerhard. Cependant, pour donner quelque satisfaction à l'Evêque Henri, elle consent qu'il prenne la qualité de co-tuteur de ses neveux, sans lui attribuer dans le fond aucune autorité réelle. Il ne manquoit plus à Marguerite, pour avoir tout le Sleswick, que la capitale de ce Duché et Gottorp. Déjà elle étoit en marché pour ces deux objets, lorsqu'elle et la Comtesse en vinrent à une rupture éclatante, s'accusant réciproquement de trahison. La Comtesse, soutenue d'Adolphe, Comte de Schauenbourg, reprit, l'an 1409, Hensbourg, dont elle obligea le Magistrat et les Chêls de la bourgeoisie à lui prêter serment. Le Roi Eric, l'année suivante, pour venger cette injure, fait une descente dans l'Isle d'Alsen dont il s'empare. Mais un gros détachement de ses troupes, qu'il avoit envoyé dans le Tonderen, est surpris à Soldorp et mis en déroute par le Comte de Schauenbourg, qui fait prisonnier le Général avec grand nombre d'Officiers, dont il tire d'excorbitantes rançons. Le fruit de cette victoire fut le recouvrement d'une partie des places aliénées du Sleswick. Eric, l'an 1411, pour réparer cet échec, va faire le siège de Hensbourg, dont il se rend maître à peu de frais. Mais il ternit la gloire de ce succès en faisant exécuter le Magistrat de la ville et les principaux Bourgeois, pour avoir prêté serment à la Comtesse. Treuve de cinq ans conclue entre Eric et les Princes de Holstein. Il étoit convenu que le sujet de la querelle seroit remis à l'arbitrage du Duc de Brunswick. Mais Eric, après la mort de Marguerite, rejetant cette voie, veut faire juger l'affaire par le Sénat de Danemarck. Les Princes cités à ce Tribunal ayant refusé de comparoître, y sont déclarés déchus de tout droit au Duché de Sleswick. Eric, l'an 1415, fait confirmer ce jugement par l'Empereur Sigismond son parent. Mais les Princes de Holstein en appellent à leurs épées, et la guerre recommence. L'an 1416, Eric échoue devant Gottorp qu'il assiégeoit; mais il se dédommage de cet échec par la prise de Sleswick. Le Comte Henri ne vit pas la fin de cette guerre, où ses armes eurent presque toujours l'avantage. Il mourut au commencement du Carême de l'an 1421, suivant Herman Corner, sans laisser de postérité. (Voy. Eric, Roi de Danemarck, de Suede et de Norwege.)

## ADOLPHE VII.

1421. ADOLPHE, frere et successeur de Henri, continua la guerre pour la défense du Duché de Sleswick. Il la fit heureusement avec le secours des villes anséatiques de Vandalie et à la faveur des troubles qui s'étoient élevés en Danemarck. Le Roi Eric, las des pertes qu'Adolphe lui faisoit essayer, et occupé d'ailleurs à réduire ses sujets révoltés, conclut, en

1435, un Traité de paix avec le premier à Wordinbourg, Traité par lequel il fut convenu que le Duché de Sleswick avec l'Isle de Femeren demeureroit provisionnellement au Comte Adolphe, et passeroit ensuite à ses héritiers pour en jouir les deux premières années qui suiviroient sa mort; après quoi le Roi de Danemarck et les Comtes de Holstein discuteroient de nouveau leurs droits et prétentions à ce sujet. L'an 1441, Christophe III, récemment élevé sur le trône de Danemarck, craignant d'avoir Adolphe pour ennemi, se montre plus facile encore à son égard. Non seulement il confirma le Traité de Wordinbourg, mais il accorda au Comte l'investiture du Sleswick, pour lui et ses descendans, à perpétuité. (Mallet.) Les Etats de Danemarck ayant élu, l'an 1448, Adolphe pour succéder à ce même Roi Christophe, il refusa cet honneur pour le procurer à Christiern son neveu, Comte d'Oldenbourg. (Voy. Christiern I, Roi de Danemarck.) Adolphe termina ses jours, le 4 Décembre 1459, sans laisser d'enfans de DONATHE DE MANSFELD, qu'il avoit épousée l'an 1435, morte en 1496.

## DUCS DE HOLSTEIN.

## CHRISTIERN I.

1459. CHRISTIERN, ou CHRÉTIEN, né, l'an 1426, de Thierr, Comte d'Oldenbourg, et d'Hedwige, sœur d'Adolphe, élu Roi de Danemarck l'an 1448, Roi de Norvège en 1450, Roi de Suede en 1458, succéda, l'an 1459, à son oncle Adolphe dans le Comté de Holstein et le Duché de Sleswick. Otton, Comte de Schauenbourg, descendant, par les mâles, des premiers Comtes de Holstein, avoit disputé, d'abord après la mort d'Adolphe, ce Comté à Christiern, sur ce qu'étoit un Fief masculin il y avoit plus de droit que ce Monarque qui n'appartenoit à la Maison de Holstein que par une femme. Il alléguoit de plus le pacte de famille conclu, l'an 1390, entre les deux Maisons de Holstein et de Schauenbourg, en vertu duquel l'une des deux venant à s'éteindre, l'autre devoit lui succéder. Mais les Etats de Sleswick et de Holstein s'étant réunis, donnerent la préférence à Christiern, moins par conviction de la justice de sa prétention que par la crainte de ses armes. Cependant Christiern, sentant bien qu'on ne sauroit jouir avec une juste tranquillité que de ce qu'on possède légitimement, crut devoir accorder un dédommagement au Comte de Schauenbourg. On tint pour cet effet une conférence à Oldeslo dans la Wagrie. Les Ministres du Roi y convinrent avec ceux du Comte que ce dernier feroit à Christiern une cession générale et irrévocable de tous les droits qu'il pouvoit avoir sur le Holstein, en reconnaissance de quoi le Roi lui promettoit une somme de 43 mille florins, et lui assurait la possession tranquille de trois Bailliages du Holstein; c'étoient ceux qui composent le Comté de Pinneberg d'aujourd'hui, Comté qui, bien qu'enclavé dans le Holstein, en est une partie distincte. Christiern voulant aussi satisfaire Gerhard et Maurice ses freres, qui revendiquoient leur part dans le Holstein et le Sleswick, leur céda le fiers qui lui appartenoit dans le Comté d'Oldenbourg. Cela fait, il recut l'investiture du Holstein des mains de l'Evêque de Lubeck, à qui l'Empereur avoit accordé le privilège de la conférer en son nom. Christiern, ayant rempli de la sorte ce qu'il devoit à ses concurrens et à son Suzerain, se rendit à Hambourg pour y recevoir à son tour l'hommage de cette ville, comme d'un Fief moyvant du Holstein; ce qui ne souffrit point de difficulté.

L'an 1474, Christiern, dans une entrevue qu'il eut avec l'Empereur Frédéric III en allant à Rome, obtint de lui, par Lettres du 14 Février, l'érection du Holstein en Duché, avec les honneurs et les droits

attachés à la qualité de Duc ou de Prince de l'Empire. Dans ce Duché l'Empereur comprenoit le pays des Dithmarses, qui jusqu'alors avoient vécu dans l'indépendance, et dont il laissoit la conquête à faire au nouveau Duc. Christiern n'osa la tenter, parceque l'accès de ce pays étoit difficile, et que d'autres soins le détournoient de cette entreprise. Il se contenta de sommer, mais en pure perte, les Dithmarses de lui rendre hommage. Christiern mourut le 22 Mai 1481. (Voy. les Rois de Danemarck.)

## JEAN ET FREDERIC I.

1481. Après la mort de Christiern I, ses deux fils, JEAN, Roi de Danemarck, et FRÉDÉRIC, prétendirent, à l'envi l'un de l'autre, lui succéder aux Duchés de Sleswick et de Holstein. Les Etats du pays étoient pour Frédéric, appuyé d'ailleurs par la Reine sa mere. On tint plusieurs Diètes sur ce sujet sans pouvoir rien conclure. Enfin, l'an 1484, Jean, possesseur des trois Couronnes du Nord, étant entré à main armée dans le Sleswick, on convint, sur la fin de l'année, dans l'Assemblée de Levensaw, que les deux freres jouiroient ensemble de l'un et l'autre Duché. Mais il ne s'en fit alors aucun partage. L'an 1489, ils reçurent l'hommage des Hambourgeois sur le même pied qu'il avoit été prêté à leur pere. S'étant assemblés, l'an 1490, à Gottorp avec la Reine leur mere et leurs principaux Conseillers, ils partagerent entre eux, le 10 Août, le Holstein-Sleswick, mais de maniere que les possessions des deux Princes restèrent fort entremêlées les unes avec les autres, que les Prélats et la Noblesse furent exceptés du partage, et qu'enfin les deux freres conservèrent encore en commun leurs prétentions sur la Dithmarsie et leurs droits sur Hambourg. L'an 1499, se trouvant en forces à-peu-près égales, Jean et Frédéric se concertent pour faire la conquête de la Dithmarsie. Ce pays, de 20 milles d'Allemagne au plus en surface, situé entre l'Elbe et l'Eyder, excitoit la cupidité de ces Princes par son extrême fertilité. Mais, environné de dignes et entrecoupé de canaux pour le débander des inondations, il étoit presque impraticable pour la cavalerie, et même difficile à tenir pour l'infanterie étrangere. Malgré ces obstacles les deux Princes entreurent avec une bonne armée, vers la mi-Février de l'an 1500, dans la Dithmarsie. Meldorp, la seule ville qu'il y eût dans cette contrée, céda en peu de jours aux attaques qu'ils lui livrerent. Mais, ayant voulu ensuite avancer dans le pays, ils se trouverent tout-à-coup investis par les eaux dont les Dithmarses avoient inondé la plaine en lâchant leurs écluses. Alors ces peuples, tombant sur eux, leur livrerent un combat si funeste, que plus de dix mille Danois et Holsteinois furent taillés en pieces ou se noyèrent. Le Roi et son frere échapperent avec peine, et reprit en diligence la route du Holstein avec les débris de leur armée. Ils ne laisserent pas néanmoins, après une retraite si honteuse, de menacer d'une nouvelle expédition leurs vainqueurs. Mais les villes anséatiques s'étant rendues médiatrices, on fit à Hambourg une convention par laquelle les Princes conservoient leurs prétentions et les Dithmarses leur indépendance, les uns et les autres d'ailleurs se promettant de vivre en paix.

Le Roi Jean étant mort le 21 Février 1513, Christiern II, son fils et son successeur, se rend, la même année, à Flensburg, après y avoir convoqué les Etats de Sleswick et de Holstein, pour prendre possession de la partie de ces Duchés qui lui étoit échue. » Les » grandes sommes avancées au Roi défunt par le Duc » Frédéric, oncle du nouveau Roi, et le droit de libre » élection que s'attribuerent les Etats des Duchés, » donnerent d'abord lieu à quelques contestations, » qui n'eurent cependant aucune suite. Christiern » sentoit la nécessité de plier sa hauteur naturelle à

» ce que demandoient les conjonctures toujours critiqués d'un commencement de règne : il sut payer le Duc Frédéric son oncle de belles paroles, et ne s'obstina point à contester un droit d'élection qu'on n'exerçoit point au fond, quoiqu'on ne cessât de le réclamer. (Mallet.) La paix depuis ce tems régna plusieurs années entre Christiern et le Duc son oncle. Mais le premier ne perdoit point de vue le projet de s'assujettir le second. Dans un voyage qu'il fit, en 1521, à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, son beau-pere, en Flandre, ayant obtenu de ce Prince le droit d'investir les Ducs de Holstein, il voulut en faire usage à son retour. Frédéric par lui sommé, l'an 1522, de venir lui rendre hommage, éprouva un refus. Christiern use de dissimulation, et ayant attiré son oncle à Colding dans le Juthland, il vent en porter de force ce qu'il ne peut obtenir de gré. Frédéric, toujours ferme dans son refus, fait de son côté diverses demandes à son neveu. Les choses en demeurèrent là pour lors. Mais l'occasion se présenta bientôt à Frédéric de faire oublier à Christiern ses prétentions. L'an 1523, la Couronne de Danemarck lui est déferée par les Etats de Juthland, et ensuite par toutes les Provinces de ce Royaume, où la tyrannie de Christiern avoit excité un soulèvement universel. Frédéric accepte l'offre, et par sa valeur demeure possesseur du Danemarck jusqu'à sa mort arrivée le 3 Avril 1533. Il continua cependant de faire sa demeure à Gottorp, capitale de son Duché, où il établit le Protestantisme. D'ANNE DE BRANDEBOURG, sa premiere femme, il laissa un fils, qui suit, avec une fille. SOPHIE DE POMÉRANIE, sa seconde femme, lui donna trois fils, Jean, né en 1521, mort sans alliance le 2 Octobre 1580; Adolphe, tige de la branche de Holstein-Gottorp, qui viendra ci-après; et Frédéric, né en 1529, Evêque d'Oldesheim et de Sleswick, mort le 27 Octobre 1556; avec deux filles. (Voy. Frédéric, Roi de Danemarck.)

## CHRISTIERN I I.

1533. CHRISTIERN, né le 13 Août 1503, succede à Frédéric son pere dans les Duchés de Holstein et de Sleswick, soit comme héritier, soit comme tuteur de ses freres qui étoient en bas âge. On jeta les yeux sur lui dès lors pour le placer sur le trône de Danemarck. Mais la mésintelligence des Electeurs occasionna un interrègne de près de quinze mois. Christiern, pendant cet intervalle, fait un Traité d'alliance (an mois d'Octobre 1533) avec le Danemarck. Les Lubeckois, trouvant l'occasion favorable pour se rendre maîtres du commerce de la mer Baltique, déclarent en même tems la guerre au Danemarck et au Holstein, sous prétexte de vouloir rétablir le Roi Christiern, déposé l'an 1523. Christophe d'Oldenbourg, leur Général, entre rapidement dans le Holstein, et, ne rencontrant d'abord aucune opposition, il s'empare sans peine d'Entin, de Trittow et de

Ploën. De là, se répandant aux environs, il ravage la campagne et jette la terreur dans toute la province. Pendant que le siège de Segeberg l'arrête, le Duc Christiern, surpris d'abord par une si prompte invasion, assemble à la hâte ce qui peut se trouver de troupes dans le pays, et sollicite les secours du Danemarck, stipulés par un Traité d'union qu'il avoit conclu nouvellement avec le Sénat de ce Royaume, assemblé à Rendsbourg. Ayant obtenu les troupes qu'il demandoit, il détache Jean Rantzow, l'un de ses Généraux, à la poursuite de Christophe, qui, content de son expédition, s'en retournoit à Lubeck chargé de butin. Entin, Ploën, Trittow et Segeberg, se rendent à Rantzow. Le Duc, l'ayant joint ensuite, va se poster à l'embouchure de la Trave, où est le port de Lubeck, et s'empare de Travemunde, située près de ce port. Devenu maître par là de la navigation de Lubeck, il n'y laisse entrer aucun vaisseau. Il s'avance, et va mettre le siège devant cette ville. Elu Roi de Danemarck le 4 Juillet 1534, il se vit obligé de conquérir la plus grande partie du Royaume qui lui étoit délégué, et n'en continua pas avec moins d'ardeur son entreprise sur Lubeck. Mais Henri, Duc de Mecklenbourg, Philippe, Landgrave de Hesse, et les députés de Hambourg et de Lunembourg, s'étant rendus médiateurs, engagerent Christiern à lever le siège, sous la promesse que la Régence de Lubeck fit de garder la neutralité à l'égard du Holstein. Ce Traité est du 18 Novembre 1534. L'an 1544, Christiern, qui avoit gouverné jusqu'alors les Duchés de Sleswick et de Holstein en commun avec ses freres, fit avec eux un partage dans lequel il eut pour son lot Hensbourg, Sunderbourg, Alsen, Arroë, Sunderwith, Segeberg, Oldeslo, Ploën et d'autres lieux; Jean eut Hattersleben, Rendsbourg, Klein-Tundern, etc.; et Adolphe eut Gottorp, la Maison et le Bailliage de Hutten, Husum, Appenrade, etc. Frédéric, le quatrieme frere, ne fut point compris dans ce partage, parcequ'il se trouvoit pourvu des Evêchés de Sleswick et de Milledesheim. (Lusching.) Les Etats de Danemarck protestèrent contre ce partage comme contraire à l'acte que le Roi Frédéric I avoit signé à son avènement au trône, et comme préjudiciable aux intérêts du Royaume. Le Roi crut obvier à tous les inconveniens que sa générosité pouvoit occasionner, en soutenant qu'il y auroit une union perpétuelle des Duchés de Sleswick et de Holstein avec le Danemarck, et que le premier de ces Duchés demeureroit en fief à la Couronne. Christiern mourut à Colding le 1 Janvier 1559, laissant de Donornée son épouse, fille de Magnus, Duc de Saxe-Lawembourg, Magnus, Evêque de Derpt en Livonie, Gouverneur d'Oesel, nommé Roi de Livonie en 1570 par le Czar Ivan IV Basilovitch, et mort en 1580; Anne, premiere femme d'Auguste, Electeur de Saxe; et Dorothee, femme de Guillaume, Duc de Brunswick et de Lunembourg. (Voy. Christiern III, Roi de Danemarck.)

## ADOLPHE I X.

1544. ADOLPHE, né le 25 Janvier 1526, de Frédéric I et de Sophie de Poméranie, se rendit, l'an 1548, à Bruxelles, auprès de l'Empereur Charles-Quint avec ses freres, pour recevoir l'investiture de leurs portions des Duchés de Sleswick et de Holstein. Il accompagna, l'an 1551, ce Prince au siège de Metz. Frédéric son frere étant mort, comme on l'a dit, le 27 Octobre 1556, il lui succéda dans l'Evêché de Sleswick qu'il laissoit vacant. L'an 1559, il aida le Roi de Danemarck, Frédéric II son neveu, à soumettre les Dithmarses, et fut blessé à la bataille de Heide, où ce peuple fut entièrement subjugué. L'an 1560, il fit un voyage en Angleterre pour voir la Reine Elisabeth, dont il reçut une pension avec l'Ordre de la Jarretiere. Il obtint, l'an 1571, de l'Empereur Maximilien II, le 4 Novembre, à la Diète de Spire, l'expectative des Comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. L'année suivante, il donna des secours à Philippe II, Roi d'Espagne, contre les Hollandois. En 1479, sur quelques démêlés qu'il avoit avec le Roi de Danemarck, il se rendit à Odensée en Fionie, et fit un accord avec ce Monarque, après quoi il lui rendit hommage. Le Duc

## DUCS DE HOLSTEIN-SUNDERBOURG.

## JEAN, DIT LE JEUNE.

1564. JEAN, dit LE JEUNE, troisieme fils de Christiern III, Roi de Danemarck, et II<sup>e</sup> du nom, Duc de Holstein, né à Colding le 25 Mars 1545, obtint de

## DUCS

## DE HOLSTEIN-GOTTORP.

Jean son frere étant mort, l'an 1580, comme on l'a dit, sans alliance, il disputa la succession de ce Prince à Frédéric, Roi de Danemarck son neveu. L'affaire se trouvant embrouillée, on s'en remit à l'arbitrage de l'Electeur de Saxe, du Duc de Mecklenbourg et du Landgrave de Hesse. Leur décision rendue l'an 1581 fut que le Duc Adolphe auroit seul les biens meubles de son frere, et que les immenbles et les Fiefs seroient partagés par égales portions entre le Roi et le Duc. Ce dernier termina sa carrière le 1 Octobre 1586. Il avoit épousé, le 17 Décembre 1564, CHRISTINE, fille de Philippe, Landgrave de Hesse (morte en 1604), dont il laissa Frédéric, qui suit; Philippe, qui vient après lui; Jean-Adolphe, successeur de ce dernier; Jean-Frédéric, Archevêque de Brême et Evêque de Lubeck. (Celui-ci eut beaucoup à souffrir dans la guerre de l'Empereur et du Roi de Danemarck au sujet du rétablissement de l'Electeur Palatin, et mourut le 3 Septembre 1634.) Les filles du Duc Adolphe, qui lui survécurent, sont Sophie, femme de Jean V, Duc de Mecklenbourg; Christine, mariée à Charles IX, Roi de Suede; Anne, femme d'Ennon III, Comte d'Oost-Frise; et deux autres filles.

## FRÉDÉRIC.

1586. FRÉDÉRIC, né le 21 Août 1568, Evêque de Sleswick, succéda au Duc Adolphe son pere, au mois d'Octobre 1586, dans le Duché de Gottorp. Mais il n'en jouit que très peu de tems, étant mort, le 15 Juin 1587, sans lignée.

## PHILIPPE.

1587. PHILIPPE, né le 10 Août 1570, succéda à Frédéric son frere dans l'Evêché de Sleswick et le Duché de Gottorp. Il mourut sans alliance le 18 Octobre 1590.

## JEAN-ADOLPHE.

1590. JEAN-ADOLPHE, né le 28 Février 1575, Archevêque de Brême en 1585 et Evêque de Lu-

## DUCS DE HOLSTEIN-SUNDERBOURG.

Frédéric II son frere, Roi de Danemarck, par le Traité de Flensburg fait en 1564, les Isles d'Alsen et d'Arroë, le Bailliage de Ploën avec Rhinfels et Arensborg dans le Holstein, et, après la mort de Jean l'ainé, son oncle, Rucheloster et la moitié de l'Isle de Sunderwith, où il fit bâtir le château de Glucksbourg en 1582. Il y mourut le 9 Octobre 1622. Mais la résidence qu'il faisoit, avant de l'avoir bâti, à Sunderbourg dans l'Isle d'Alsen, donna le nom de cette ville à sa branche. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 19 Août 1568, ELISABETH, fille d'Ernest II, Duc de Brunswick-Grubenhagen, morte le 12 Février (V. S.) 1586; 2<sup>o</sup>, le 14 Février (V. S.) 1588, AGNÈS-HEDWIGE, veuve d'Auguste, Electeur de Saxe, et fille de Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, morte le 3 Novembre 1616. Du premier lit il laissa Alexandre, qui suit; Jean-Adolphe, mort sans alliance le 21 Février 1624; Frédéric, qui fit la branche de Nordbourg, laquelle s'éteignit le 7 Août 1727 dans la personne d'Ernest-Léopold, petit-fils de Frédéric; Philippe, auteur de la branche de Glucksbourg; Elisabeth, femme de Bogislas XIV, Duc de Poméranie; Dorothee, seconde femme de Frédéric IV, Duc de Lignitz; et une autre fille. Du second lit il laissa Joachim-Ernest, qui a fait la branche de Holstein-Ploën; Anne-Sabine, mariée à Jules-Frédéric, Duc de Wurtemberg; et Eléonore, femme de Christian II, Prince d'Anhalt.

## DUCS DE HOLSTEIN-SUNDERBOURG.

## ALEXANDRE.

1622. ALEXANDRE, né le 20 Janv. 1573, de Jean le Jeune et d'Elisabeth de Brunswick, succéda, l'an 1622, à son pere dans le Duché de Sunderbourg, et mourut le 13 Mars de l'an 1627. De sa femme Dorothee de Schwartzbourg, qu'il avoit épousée le 26 Novembre 1604, morte le 5 Juin 1639, il laissa Jean-Christiern, qui suit; Alexandre-Henri, qui, s'étant fait Catholique, mourut en Silésie l'an 1667; Ernest-Gunther, qui a fait la branche d'Augustbourg; George-Frédéric, mort sans alliance le 23 Août 1676; Auguste-Philippe, qui a fait la branche de Beck; Philippe-Louis, auteur de la branche de Wiesenbourg, éteinte, le 4 Mars 1744, par la mort du Duc Léopold, son petit-fils; et Sophie-Catherine, femme d'Antoine Gunther, Comte d'Oldenbourg.

## JEAN-CHRISTIERN.

1627. JEAN-CHRIS-

## DUCS DE HOLSTEIN-PI.OEN.

## JOACHIM-ERNEST.

1622. JOACHIM-ERNEST, né, le 29 Août 1595, du Duc Jean le Jeune et d'Agnes-Hedwige d'Anhalt, a fait la branche d'Amberg ou de Ploën. Après l'extinction de celle d'Oldenbourg, il prétendit à sa succession comme plus proche héritier. Mais le Roi de Danemarck et le Duc de Gottorp le prévirent. Il y eut à ce sujet un procès qui ne fut terminé qu'après la mort de Joachim-Ernest, arrivée le 5 Octobre 1671. Il avoit épousé, le 12 Mai 1633, Dorothee, fille de Jean-Adolphe, Duc de Holstein-Gottorp, morte le 31 Mars 1682, dont il laissa Jean-Adolphe, qui suit; Auguste, qui fit la branche encore subsistante de Nordbourg, et fut pere de Joachim-Frédéric, qui viendra ci-après; Joachim-Ernest, lequel, ayant embrassé la religion catholique en 1674, se mit au service de l'Espagne, et mourut à Madrid le 4 Juillet 1700; Bernard, mort le 3 Janvier 1676; Agnes-Hedwige, femme

## DUCS DE HOLSTEIN-GLUCKSBOURG.

## PHILIPPE.

1622. PHILIPPE, né, le 15 Mars 1584, de Jean le Jeune, Duc de Holstein-Sunderbourg et d'Elisabeth de Brunswick, eut, dans le partage de la succession de son pere, le château et le Bailliage de Glucksbourg, au Duché de Sleswick, à trois lieues de Flensburg, avec une grande partie du Sandewith et quelques Seigneuries. Il mourut le 27 Septembre 1663. De SOPHIE-HEDWIGE, fille de François II, Duc de Saxe-Lauenbourg, qu'il avoit épousée le 23 Mai 1624 (morte en Février 1660), il laissa Christiern, qui suit; Marie-Elisabeth, femme de George-Albert, Margrave de Brandebourg; Auguste, femme d'Ernest-Gunther, Duc de Holstein-Sunderbourg; Christine, mariée à Christian I, Duc de Saxe-Mersbourg; Dorothee, femme, 1<sup>o</sup> de Christian-Louis, de Brunswick-Lunebourg, 2<sup>o</sup> de Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg; et une autre fille.

## DUCS DE HOLSTEIN-AUGUSTBOURG.

1627. ERNEST-GUNTHER, né, le 14 Octobre 1609, d'Alexandre, Duc de Sunderbourg, bâtit le château d'Augustbourg, dans l'Isle d'Alsen, qui lui échut en partage dans la succession de son pere. Cette place a donné le nom à sa lignée. Il mourut le 18 Janvier 1689. Il avoit épousé,

## DUCS DE HOLSTEIN-BECK

1627. AUGUSTE-PHILIPPE, né le 11 Novembre 1612, d'Alexandre, Duc de Sunderbourg, eut en partage, ou, selon d'autres, acheta la terre de Beck, située dans la Westphalie, où il mourut en 1675. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 15 Janvier 1642, CLAUDE,

D U C S DE HOLSTEIN-GOTTORP.	DUCS DE HOLSTEIN- SUNDERBOURG.	DUCS DE HOLSTEIN- PLOEN.	DUCS DE HOLSTEIN- GLUCKSBOURG.
<p>beck en 1586, Bénéfices qu'il céda depuis à Jean-Frédéric son frere, succéda, l'an 1590, au Duc Philippe, son autre frere, dans le Duché de Gottorp. Le 30 Octobre 1603, il reçut, comme Duc de Holstein, avec le Roi Christiern IV, la foi et l'hommage de la ville de Hambourg. Il fonda, l'an 1606, une Bibliothèque considérable à Gottorp. En 1609, il obtint du Roi Christiern, comme Seigneur direct, pour soi et pour sa postérité ducale, le droit de primogéniture. Sa mort arriva le 31 Mars 1616. Il avoit épousé, le 30 Août 1597, <b>AUGUSTE</b>, fille de Frédéric II, Roi de Danemarck, morte le 5 Février 1639, dont il laissa Frédéric, qui suit; Adolphe, mort, le 9 Septembre 1631, des blessures qu'il avoit reçues deux jours auparavant à la bataille de Léipsick; Jean, qui a fait la premiere branche de Holstein-Eutin, éteinte en la personne de Jean-Auguste son fils, décédé le 29 Janvier 1686; Hedwige, femme d'Auguste, Comte Palatin du Rhin à Sultzbach; et Dorothee, mariée à Joachim-Ernest, Duc de Holstein-Ploën.</p>	<p>TIERN, né le 26 Avril 1607, successeur d'Alexandre son pere au Duché de Sunderbourg, mourut le 30 Juin 1653. Il avoit épousé, le 4 Novembre 1634, ANNE, fille d'Antoine II, Comte d'Oldenbourg, morte le 12 Décembre 1688, dont il laissa Christiern-Adolphe, qui suit; Dorothee-Auguste, mariée à George, Landgrave de Hesse-Lauterbach; et Christine-Elisabeth, femme de Jean-Ernest, Duc de Saxe-Weimar.</p>	<p>de Christiern, Duc de Holstein-Glucksbourg; et deux autres filles.</p>	<p>CHRISTIERN.</p>
<p><b>FREDERIC.</b></p>	<p><b>CHRISTIERN-ADOLPHE.</b></p>	<p><b>JEAN-ADOLPHE.</b></p>	<p>1663. <b>CHRISTIERN</b>, né le 19 Juin 1627, successeur de Philippe son pere, mourut le 17 Novembre 1698, après avoir épousé, 1<sup>o</sup>, le 13 Septembre 1663, <b>STEBYLLE-URSULE</b>, fille d'Auguste, Duc de Brunswick, morte le 12 Décembre 1671; 2<sup>o</sup>, le 10 Mai 1672, <b>AGNÉS-HEDWIGE</b>, fille de Joachim-Ernest, Duc de Brunswick-Ploën, morte le 20 Novembre 1698. Du second lit il laissa Philippe-Ernest, qui suit; Christian-Auguste, Colonel au service de Danemarck; et Sophie-Auguste, morte le 10 Juin 1712.</p>
<p>1616. <b>FREDERIC</b>, né le 22 Décembre 1597, succéda, l'an 1616, au Duché de Gottorp. Il accueillit, en 1621, les Remontrants de Hollande, poursuivis par les Gomaristes, leur accorda de grands privilèges, et fit bâtir pour eux la ville de Frédéricstadt. Ce Prince envoya, l'an 1638, une Ambassade vers le Roi de Perse pour lui faire des propositions de commerce qui furent très bien reçues. Il fit aussi offrir au Souverain de Russie deux tonnes d'or (240 mille livres, monnoie de Tours) par an pour la liberté du passage dans ses Etats, et quatre tonnes d'or aux Suédois, parcequ'il falloit traverser la Livonie. Mais les choses en demeurèrent là, et de nouvelles conjonctures obligèrent le Duc d'abandonner son projet de commerce. Frédéric, après la mort</p>	<p>1653. <b>CHRISTIERN-ADOLPHE</b>, né le 3 Juin 1641, successeur de Jean-Christiern son pere, fut obligé de céder Sunderbourg au Roi de Danemarck. Ayant acquis ensuite Franzhagen, dans le Duché de Saxe-Lawenbourg, il y établit sa demeure, et en porta le nom, qu'il transmit à ses descendants. Ce Prince finit ses jours le 2 Janv. 1702. Il avoit épousé, le 1 Novembre 1676, <b>ELFONORE-CHARLOTTE</b>, fille de François-Henri, Duc de Saxe-Lawenbourg, morte le 25 Janvier 1709, dont il laissa Léopold-Christiern, qui suit; et Louis-Charles, Duc après son frere.</p>	<p>1671. <b>JEAN-ADOLPHE</b>, né le 8 Avril 1634, fils aîné de Joachim-Ernest, lui succéda au Duché de Ploën. Ce Prince eut des talents militaires qu'il n'ensevelit point dans l'oisiveté. Il fut Major-Général de la cavalerie impériale, en 1664, contre les Turcs. En 1674 et 1675, il commanda les troupes de Brunswick-Lunebourg en Alsace, et contribua beaucoup au gain de la bataille de Consrabrück contre le Maréchal de Créqui, ainsi qu'à la prise de Treves, qui suivit cette victoire. L'an 1676, il emporta, contre le Duc de Gottorp au Conseil Aulique de l'Empereur, la succession d'Oldenbourg, c'est-à-dire les Comtés d'Oldenbourg et Delmenhorst, qu'il céda ensuite au Roi de Danemarck en échange de Segeberg, de Nordbourg, et d'autres lieux. Ce Monarque le nomma quelque tems après Feld-Maréchal de ses troupes. Il passa ensuite au service des Etats-Généraux, qui le nommerent Gouverneur de Maëstricht, puis, en 1693, Maréchal-Général de leurs armées. Ce Prince mourut le 2 Juillet 1704. Il avoit épousé, le 2 Avril (et non pas Août) 1673, <b>DOROTHÉE-SOPHIE</b>, fille de Rodolphe-Auguste, Duc de Brunswick-Wolfenbittel, morte le 21 Mars 1722, dont il laissa Léopold-Auguste, qui suit;</p>	<p><b>PHILIPPE-ERNEST.</b></p>
<p>1616. <b>FREDERIC</b>, né le 22 Décembre 1597, succéda, l'an 1616, au Duché de Gottorp. Il accueillit, en 1621, les Remontrants de Hollande, poursuivis par les Gomaristes, leur accorda de grands privilèges, et fit bâtir pour eux la ville de Frédéricstadt. Ce Prince envoya, l'an 1638, une Ambassade vers le Roi de Perse pour lui faire des propositions de commerce qui furent très bien reçues. Il fit aussi offrir au Souverain de Russie deux tonnes d'or (240 mille livres, monnoie de Tours) par an pour la liberté du passage dans ses Etats, et quatre tonnes d'or aux Suédois, parcequ'il falloit traverser la Livonie. Mais les choses en demeurèrent là, et de nouvelles conjonctures obligèrent le Duc d'abandonner son projet de commerce. Frédéric, après la mort</p>	<p><b>LÉOPOLD-CHRISTIERN.</b></p>	<p>1671. <b>JEAN-ADOLPHE</b>, né le 8 Avril 1634, fils aîné de Joachim-Ernest, lui succéda au Duché de Ploën. Ce Prince eut des talents militaires qu'il n'ensevelit point dans l'oisiveté. Il fut Major-Général de la cavalerie impériale, en 1664, contre les Turcs. En 1674 et 1675, il commanda les troupes de Brunswick-Lunebourg en Alsace, et contribua beaucoup au gain de la bataille de Consrabrück contre le Maréchal de Créqui, ainsi qu'à la prise de Treves, qui suivit cette victoire. L'an 1676, il emporta, contre le Duc de Gottorp au Conseil Aulique de l'Empereur, la succession d'Oldenbourg, c'est-à-dire les Comtés d'Oldenbourg et Delmenhorst, qu'il céda ensuite au Roi de Danemarck en échange de Segeberg, de Nordbourg, et d'autres lieux. Ce Monarque le nomma quelque tems après Feld-Maréchal de ses troupes. Il passa ensuite au service des Etats-Généraux, qui le nommerent Gouverneur de Maëstricht, puis, en 1693, Maréchal-Général de leurs armées. Ce Prince mourut le 2 Juillet 1704. Il avoit épousé, le 2 Avril (et non pas Août) 1673, <b>DOROTHÉE-SOPHIE</b>, fille de Rodolphe-Auguste, Duc de Brunswick-Wolfenbittel, morte le 21 Mars 1722, dont il laissa Léopold-Auguste, qui suit;</p>	<p>1698. <b>PHILIPPE-ERNEST</b>, né le 5 Mai 1673, successeur du Duc Christiern son pere en 1698, mourut le 12 Novembre 1729. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 15 Février 1699, <b>CHRISTINE</b>, fille de Christian, Duc de Saxe-Eisenberg, morte le 24 Mai 1722; 2<sup>o</sup>, le 2 Septembre 1722, <b>CATHERINE-CHRISTINE</b>, Comtesse d'Alfeld, morte le 8 Mai 1726; 3<sup>o</sup>, le 11 Octobre 1726, <b>CHARLOTTE-MARIE</b>, fille de Frédéric-Guillaume, Duc de Holstein-Augustbourg, morte le 30 Avril 1760. Du premier lit il laissa Frédéric, qui suit; Charles-Ernest, Général-Major au service de Danemarck, mort en 1761; et deux filles.</p>
<p>1689. <b>FREDERIC</b>, né le 27 Décembre 1652, fut tué, le 3 Août 1692,</p>	<p>1702. <b>LÉOPOLD-CHRISTIERN</b>, né le 25 Août 1678, Duc de Holstein-Franzhagen après la mort de Christiern-Adolphe son pere, servit dans les troupes du Roi de Danemarck, qui le fit Colonel d'un régiment de cavalerie.</p>	<p>1729. <b>FREDERIC</b>, né le 1 Avril 1701, Lieutenant-Général au ser-</p>	<p><b>FREDERIC.</b></p>
<p><b>DUCS DE HOLSTEIN-AUGUSTBOURG.</b></p> <p>le 15 Juin 1651, <b>AUGUSTE</b>, fille de Philippe, Duc de Sunderbourg-Wiesenburg, morte le 26 Mai 1701, dont il laissa Frédéric, qui suit; Ernest-Auguste, qui vient après; Frédéric-Guillaume, Prévôt du Chapitre de Hambourg, mort en 1742; et Louise-Charlotte, femme de Frédéric-Louis, Duc de Holstein-Beck.</p>	<p><b>DUCS DE HOLSTEIN-BECK.</b></p> <p>fille d'Antoine, Comte d'Oldenbourg-Delmenhorst, morte le 19 Janvier 1647; 2<sup>o</sup>, en Juin 1649, <b>SMONIE</b>, sœur de sa premiere femme, morte en couches l'an 1650; 3<sup>o</sup>, en 1650, <b>MARIE-DEBILLE</b>, fille de Guillaume-Louis, Comte de Nassau-Sarbruck, mort en 1675. Du second lit il laissa Sophie-Louise, femme de Frédéric, Comte de la Lippe-Bracke, et du troisieme lit Auguste, qui suit; Frédéric-Louis, qui vient après; Dorothee-</p>		

D U C S DE HOLSTEIN-GOTTORP.	DUCS DE HOLSTEIN. SUNDERBOURG.	DUCS DE HOLSTEIN. PLOËN.	DUCS DE HOLSTEIN. GLUCKSBOURG.
<p>d'Otton, dernier C<sup>e</sup> de Schanenbourg, obtint, l'an 1640, une grande partie de la Seigneurie de Pinneberg, dans la Stormarie. Obligé de recevoir les troupes de l'Empereur et de l'Electeur de Brandebourg dans la guerre de Suede, il abandonne sa résidence de Gottorp sous la condition d'une exacte neutralité. Le Roi de Suede, par le Traité qu'il conclut, l'an 1638, à Roschild, avec le Roi de Danemarck, obligea ce dernier à céder au Duc de Gottorp, son beau-frere, les droits de suzeraineté qu'il avoit sur le Duché de Sleswick : cession qui fut confirmée, l'an 1660, par le Traité de Copenhague. On y confirma de plus la communauté de gouvernement, qui donne aux deux contractans un égal pouvoir sur le Duché de Holstein, l'un et l'autre recevant également l'hommage et le serment de fidélité des sujets, et ceux-ci ne devant obéir qu'aux ordres émanés de la Régence commune des deux Souverains. » On ne peut guere » imaginer, dit M. de Mably, un gouvernement plus vicieux ; et il semble qu'on auroit dû établir un partage » dans le Domaine, mais non pas dans l'autorité, si l'on » eût voulu que la paix subsistât entre les Rois de Danemarck et les Ducs de Holstein ». Le 10 Août 1659 fut le terme des jours du Duc Frédéric. Ce fut ce Prince, et non pas son pere, qui introduisit le droit d'aînesse ou de majorat dans sa Maison. Il avoit épousé, le 21 Février 1630, MARIE-ELISABETH, fille de Jean-George, Electeur de Saxe, morte le 24 Février 1684, dont il laissa Christiern-Albert, qui suit ; Anguste-Frédéric, Evêque de Lubeck en 1666, mort, le 5 Octobre 1705, sans lignée ; Sophie-Auguste, femme de Jean, Prince d'Anhalt-Zerbst ; Marie-Elisabeth, mariée à Louis II, Landgrave de Hesse-Darmstadt ; Hedwige-Eléonore, femme de Charles-Gustave, Roi de Suede ; et Anguste-Marie, femme de Frédéric le Magne, Margrave de Bade-Dourlach.</p>	<p>Il mourut de la petite vérole, le 13 Juillet 1707, sans avoir été marié, laissant d'une maîtresse trois fils qui n'ont point été reconnus.</p> <p>LOUIS-CHARLES.</p> <p>1707. LOUIS-CHARLES, né le 4 Juin 1684, succéda, l'an 1707, à Léopold-Christiern son frere. Il mourut le 11 Octobre de l'année suivante, laissant d'ANNE-DOROTHÉE DE WESTERFELD, qu'il avoit épousée le 30 Déc. 1705, CHRISTIERN-ADOLPHE, né le 16 Septembre, mort le 2 Avril 1709, le dernier de sa branche.</p>	<p>Christiern-Charles, mort à 14 ans le 28 Octobre 1704 ; Dorothee, femme d'Adolphe - Frédéric, Duc de Mecklenbourg-Strelitz.</p> <p>LÉOPOLD-AUGUSTE.</p> <p>1704. LÉOPOLD-AUGUSTE, petit-fils de Jean-Adolphe par Adolphe-Auguste son pere, mort le 29 Juin 1704, succéda en bas âge à son aïeul dans le Duché de Ploën, et mourut le 4 Novembre 1706.</p> <p>JOACHIM-FRÉDÉRIC.</p> <p>1706. JOACHIM-FRÉDÉRIC, né, le 9 Mai 1666, d'Auguste, fils du Duc Joachim-Ernest, prit possession de Holstein-Ploën comme plus proche agnat du jeune Duc Léopold-Auguste, malgré l'opposition de Jean-Ernest-Ferdinand, Duc de Rhetwick, son cousin. Il servoit pour lors en qualité de Brigadier dans les troupes hollandaises. L'an 1710, il obtint de l'Empereur l'investiture de son Duché. Il mourut le 25 Janvier 1722. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 26 Novembre 1704, MADELEINE-JULIENNE, fille de Jean-Charles, Comte Palatin de Birckenfeld-Gelnansen, morte le 5 Novembre 1720 ; 2<sup>o</sup>, le 17 Février 1721, JULIENNE-LOUISE, fille de Christiern-Eberhard, Prince d'Oost-Frisse, morte le 6 Février 1740. Du premier lit il laissa trois filles, dont la dernière, Christine-Louise, épousa, 1<sup>o</sup>, le 18 Août 1735, Albert-Louis-Frédéric, Comte de Hohenlohe-Weicked ; 2<sup>o</sup>, le 4 Mai 1749, Louis-Frédéric, Prince de Saxe-Hildbourghausen.</p>	<p>vice du Danemarck, succéda, l'an 1729, au Duc Philippe-Ernest son pere, et mourut le 10 Novembre 1766. Il avoit épousé, le 19 Juin 1745, HENRIETTE-AUGUSTE, fille de Simon-Adolphe, Comte de la Lippe-Deimold, dont il laissa un fils, qui suit, et quatre filles.</p> <p>FRÉDÉRIC-HENRI.</p> <p>1766. FRÉDÉRIC-HENRI, né le 15 Mars 1747, successeur de Frédéric son pere en 1766, a épousé ANNE-CAROLINE, fille de Guillaume-Henri, Prince de Nassau-Saarbruck.</p>
CHRISTIERN-ALBERT.		JEAN-ADOLPHE.	
<p>1659. CHRISTIERN-ALBERT, né le 3 Février 1641, Evêque de Lubeck depuis 1655, succéda, l'an 1659, au Duc Frédéric son pere. L'an 1661, il fait alliance avec le Roi de Suede, et veut le rendre maître, par une trahison insigne, de Rendsbourg et de Sleswick ; mais ses Officiers ne trouverent pas dans les Gouverneurs de ces places les facilités qu'ils s'étoient promises.</p> <p>La succession d'Oldenbourg devint, l'an 1671, un sujet de querelle entre Christiern V, nouveau Roi de Danemarck, le Duc de Holstein-Gottorp et le Duc de Holstein-Ploën. Le second, fier de son alliance avec la Suede, ne veut entendre à aucun accommodement ; le Roi de Danemarck se déclare alors pour le Duc de Holstein-Ploën. Christiern-Albert s'étant fait comprendre dans le Traité fait, l'année</p>		<p>1722. JEAN-ADOLPHE-ERNEST-FERDINAND, né le 4 Décembre 1684, de Joachim-Ernest de Holstein, Duc de Rhetwick, s'empara du Duché de Ploën après la mort de Joachim-Frédéric, comme son plus proche parent. L'Empereur le maintint dans cette possession par un mandement du 15 Juin 1723. Il mourut, le 21 Mai 1729, sans laisser d'enfans de MARIE-CELESTINE son épouse, fille de Claude-François de Mérode, Marquis de Trelong.</p> <p>FRÉDÉRIC-CHARLES.</p> <p>1729. FRÉDÉRIC-CHARLES, né posthume, le</p>	
DUCS DE HOLSTEIN-AUGUSTBOURG.		DUCS DE HOLSTEIN-BECK.	
<p>dans un combat contre les François, près d'Englien en Flandre, sans avoir pris d'alliance.</p> <p>1692. ERNEST-AUGUSTE, né le 30 Octobre 1660, hérita, par la mort de Frédéric son frere, du Duché d'Augustbourg. Il avoit été Chanoine</p>		<p>Amélie, femme de Philippe-Ernest, Comte de la Lippe-Alverdissen ; Maximilien-Guillaume, mort en 1692 ; Antoine-Gantner, Général des troupes hollandaises, Gouverneur de Lille, puis d'Ipres, mort le 1 Septembre 1744 ; Ernest-Casimir, mort en Mars 1693 ; et Sophie-Eléonore, morte en 1724.</p>	

## DUCS DE HOLSTEIN-GOTTORP.

sui vante , entre la France , la Suede et l'Angleterre , le Roi de Danemarck en prend de l'ombrage , sans cependant rompre avec lui. Mais , l'an 1675 , voyant Christiern-Albert prêt à joindre ses armes à celles des Suédois , il l'invite à venir le trouver à Rendsbourg pour terminer leurs différends à l'amiable. Le Duc s'y étant rendu le 25 Juin , et le lendemain la nouvelle étant venue de la défaite des Suédois par l'Electeur de Brandebourg , le Roi profita de l'occasion pour obliger le Duc , qu'il retenoit comme prisonnier , à consentir qu'il mit garnison dans ses places. Tonningen en conséquence est livré aux troupes danoises. Le 10 Juillet , Traité signé entre le Roi et le Duc , par lequel ce dernier renonce à la souveraineté et à l'indépendance qui lui étoit accordée par le Traité de Roschild. Le Roi , l'année suivante , fait démolir les fortifications de Tonningen , quoiqu'il n'eût cette place qu'en séquestre. Quelque tems après il fait arrêter le Baron de Kielman , premier Ministre du Duc , avec ses trois fils. Christiern-Albert , à cette nouvelle , se sauve à Hambourg. La France le prend sous sa protection. L'an 1679 , par le Traité conclu , le 2 Septembre , à S. Germain-en-Laye , le Roi de Danemarck s'engage à restituer au Duc la possession de ses terres , provinces et villes , aussi bien que la Souveraineté qui lui a été accordée par les Traités de Roschild et de Copenhague. Il s'éleve une nouvelle rupture , l'an 1684 , Christiern-Albert tendoit à rompre l'ancienne union de sa Maison avec celle de Danemarck , pour se rendre entièrement indépendant. Le Roi , s'en étant aperçu , s'empare de ses places et les met en séquestre. Mais elles lui furent rendues , et la querelle fut terminée , le 20 Juin 1689 , à Altona , par la médiation et sous la garantie de l'Empereur et des Electeurs de Saxe et de Brandebourg. Depuis ce tems le Duc Christiern-Albert vécut en paix jusqu'à sa mort arrivée à Kiel le 27 Décembre 1694 , ou le 6 Janvier 1695. ( N. S. ) Il avoit épousé , le 14 Octobre 1667 , FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE , fille de Frédéric III , Roi de Danemarck. A ses noces on fit un Wirtschaf , espece de mascarade qui se fait en Allemagne et en Danemarck. Elle consiste à tirer au sort les billets changea le Roi de Danemarck en Seigneur polonois , la Reine en coupese de bourses. Le sort des billets changea le Roi de Danemarck en garçon barbier , le Duc de Holstein en marchand de toile , et ainsi des autres. De son épouse , morte le 30 Mars 1704 , Christiern-Albert laissa Frédéric , qui suit ; Christiern-Auguste , chef de la seconde branche de Holstein-Eutin ; Sophie-Amélie , femme , 1<sup>o</sup> d'Adolphe-Auguste , Duc de Holstein-Ploën , 2<sup>o</sup> d'Auguste-Guillaume , Duc de Brunswick-Wolfenbuttel ; et Marie-Elisabeth , Abbesse de Quedlinbourg. La ville de Kiel est redevable à Christiern-Albert de son Université , qu'il fonda en 1665.

## DUCS DE HOLSTEIN-GOTTORP.

## FRÉDÉRIC IV.

1695. FRÉDÉRIC , né le 18 Octobre 1671 , succéda , l'an 1695 , au Duc Christiern-Albert son pere dans les Duchés de Gottorp et de Sleswick. Dès qu'il fut en possession , il commença à donner de l'inquiétude au Roi de Danemarck par diverses entreprises tendantes à lui assurer une entiere indépendance. On étoit près d'en venir à une rupture ouverte ; mais elle fut prévenue par l'interposition des Puissances garantes du Traité d'Altona. On établit , l'an 1697 , des conférences à Pimnberg pour examiner les prétentions respectives des deux Maisons rivales. Le Duc cependant travailloit à de nouvelles fortifications , et recevoit des troupes étrangères dans ses Etats. Le Roi , comprenant par-là qu'il étoit cloigné de traiter à l'amiable , entre avec une armée dans le Holstein , et fait raser deux des Forts que le Duc avoit élevés. Frédéric alors resserre les nœuds de son union

## DUCS DE HOLSTEIN-AUGUSTBOURG.

de Strasbourg , s'étoit fait Catholique , puis étoit retourné au Luthéranisme. Il mourut , le 12 Mars 1731 , sans laisser d'enfans de MARIE-THÉRÈSE , sa femme , Baronne de Weilbourg , qu'il avoit épousée en 1695.

1731. CHRISTIERN-AUGUSTE , né le 4 Août 1696 , fils de Frédéric-Guillaume , Prévôt du Chapitre de Hambourg , succéda , l'an 1731 , au Duc Ernest-Auguste son oncle. Ayant été fait Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant en 1721 , il devint ensuite Gouverneur de l'Isle d'Alsen , Général d'infanterie et Colonel des Gardes du Roi de Danemarck. Il mourut le 20 Janvier 1754. De FRÉDÉRIQUE-LOUISE , fille de Christian ,

## DUCS DE HOLSTEIN-PLOËN.

4 Août 1706 , de Christiern-Charles , fils d'Auguste , et petit-fils , par son pere , du Duc Joachim-Lines , aîné de sa branche , et d'abord nommé Sieur de Caëstelein , obtint Nordbourg , en 1722 , après la mort de Joachim-Frédéric , et parvint au Duché de Ploën , le 21 Mai 1729 , avec l'appui du Roi de Danemarck , auquel il céda Nordbourg. Il fut le dernier de sa branche , étant mort , le 10 Octobre 1761 , sans laisser d'hoirs males de sa femme CHRISTINE-IRMENGARDE , fille de Christian Deller , Comte de Reventlan , qu'il avoit épousée le 18 Juillet 1730. Les filles qu'il laissa sont Frédérique-Sophie-Charlotte , femme de George-Louis , Comte d'Erbach-Schonberg , morte le 4 Janvier 1769 ; Charlotte-Amélie-Wilhelmine , mariée , en Février 1762 , à Frédéric-Christiern , Duc de Holstein-Augustbourg ; et Louise-Albertine , alliée , le 4 Juin 1763 , à Frédéric-Albert , Prince d'Anhalt-Bernbourg , morte le 9 Mars 1769.

à restituer au Duc la possession de ses terres , provinces et villes , aussi bien que la Souveraineté qui lui a été accordée par les Traités de Roschild et de Copenhague. Il s'éleve une nouvelle rupture , l'an 1684 , Christiern-Albert tendoit à rompre l'ancienne union de sa Maison avec celle de Danemarck , pour se rendre entièrement indépendant. Le Roi , s'en étant aperçu , s'empare de ses places et les met en séquestre. Mais elles lui furent rendues , et la querelle fut terminée , le 20 Juin 1689 , à Altona , par la médiation et sous la garantie de l'Empereur et des Electeurs de Saxe et de Brandebourg. Depuis ce tems le Duc Christiern-Albert vécut en paix jusqu'à sa mort arrivée à Kiel le 27 Décembre 1694 , ou le 6 Janvier 1695. ( N. S. ) Il avoit épousé , le 14 Octobre 1667 , FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE , fille de Frédéric III , Roi de Danemarck. A ses noces on fit un Wirtschaf , espece de mascarade qui se fait en Allemagne et en Danemarck. Elle consiste à tirer au sort les billets changea le Roi de Danemarck en Seigneur polonois , la Reine en coupese de bourses. Le sort des billets changea le Roi de Danemarck en garçon barbier , le Duc de Holstein en marchand de toile , et ainsi des autres. De son épouse , morte le 30 Mars 1704 , Christiern-Albert laissa Frédéric , qui suit ; Christiern-Auguste , chef de la seconde branche de Holstein-Eutin ; Sophie-Amélie , femme , 1<sup>o</sup> d'Adolphe-Auguste , Duc de Holstein-Ploën , 2<sup>o</sup> d'Auguste-Guillaume , Duc de Brunswick-Wolfenbuttel ; et Marie-Elisabeth , Abbesse de Quedlinbourg. La ville de Kiel est redevable à Christiern-Albert de son Université , qu'il fonda en 1665.

## DUCS DE HOLSTEIN-EUTIN.

## CHRISTIERN-AUGUSTE.

1695. CHRISTIERN-AUGUSTE ( ou CHRISTIAN ) , né , le 11 Janvier 1673 , de Christiern-Albert , Duc de Holstein-Gottorp , eut en partage dans la succession de son pere la portion du Holstein dont la belle ville d'Eutin est le chef-lieu. Il avoit d'abord été Chanoine de Lubeck. Ayant ensuite embrassé le parti des armes , il obtint de Charles XII , Roi de Suede , un régiment de cavalerie. L'an 1702 , il fut chargé de l'administration des Etats de Charles-Frédéric son neveu , Duc de Gottorp. L'an 1705 , l'Evêché de Lubeck étant venu à vaquer , il disputa ce Bénéfice contre le Prince Charles de Danemarck , qui en avoit déjà la Coadjutorerie. Christiern-Auguste se foudoit sur un accord passé , l'an 1667 , à Gluckstadt entre le Roi de Danemarck et le Duc de Holstein-Gottorp , par lequel la Maison de Danemarck re-

## DUCS DE HOLSTEIN-BECK.

1675. AUGUSTE , né , en 1652 , du Duc Auguste-Philippe et de Marie-Sibylle , succéda , l'an 1675 , à son pere. Il fut Général-Major des troupes de Brandebourg , et fut tué , le 26 Septembre 1689 , au siège de Bonn , laissant un fils , qui suit , de PHILIPP-LOUISE , fille de Philippe , Comte de la Eippe Backbourg , qu'il avoit épousée en 1676 , morte en 1731.

1689. FRÉDÉRIC-GUILAUME , né , le 2 Mai 1682 , d'Auguste , auquel il succéda , se fit Catholique , et fut Major-Général des armées de l'Empereur. Il mourut , le 26 Janvier 1759 , en Sicile , des blessures qu'il avoit reçues De MARIE-ANTOINETTE , fille

## DUCS DE HOLSTEIN-GOTTORP.

avec la Couronne de Suede, en épousant la Princesse, fille du Roi Charles XI. Fier de cette alliance et du titre qu'il avoit obtenu de Généralissime des troupes suédoises en Allemagne, il rejeta hautement les propositions qui lui étoient faites par le Roi de Danemarck. L'an 1699, Frédéric IV, nouveau Roi de Danemarck, déclare la guerre au Duc de Holstein-Gottorp, et met le Duc de Wurtemberg à la tête de ses troupes. Le Duc de Holstein ne put faire qu'une foible résistance contre les forces danoises. La plupart de ses places tombent rapidement au pouvoir de l'ennemi. Le Roi de Suede, Charles XII, son beau-frere, lui envoie huit mille hommes, et fait en même tems une descente en Danemarck. Mais, au milieu de ces feux de la guerre, le Comte de Chamilli, Ministre de France en Danemarck, rétablit la paix entre ces Princes par le Traité signé, le 18 Août de la même année, à Travendhal, dans la Principauté de Ploën. On y renouvella les anciennes unions entre les Maisons de Danemarck et de Holstein, et la Souveraineté de Sleswick y fut conservée au Duc suivant les Traités de Roschild et de Copenhague, avec assurance de 260 mille rixdalls pour l'indemniser des frais de la guerre. Le Duc Frédéric ne survécut pas long-tems à cette pacification. L'an 1702, étant allé joindre en Pologne le Roi de Suede, il reçut, à la bataille de Clissox, le 19 Juillet, un coup de boulet, dont il mourut deux heures après, laissant un fils, qui suit, d'Hedwige-Sophie, fille de Charles XI, Roi de Suede, qu'il avoit épousée le 12 Juin 1698, morte le 2 Décembre 1708.

## CHARLES-FRÉDÉRIC.

1702. CHARLES-FRÉDÉRIC, né à Stockholm le 19 Avril 1700, succéda au Duc Frédéric IV son pere, sous l'administration de Christiern-Auguste son oncle, Duc de Holstein-Eutin. Les Danois s'étant emparés, l'an 1715, de la forteresse de Tonningue, la ruinerent de fond en comble. Le dessein du Roi de Danemarck étoit de s'approprier les Etats du Duc de Holstein-Gottorp et de lui donner en échange les Comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. L'an 1718, après la mort de Charles XII, le Duc Charles-Frédéric fut déclaré Prince héréditaire de Suede. L'an 1720 et non 1721, par le Traité de paix conclu, le 14 Juin, à Stockholm, entre la Suede, le Danemarck et la Russie, le Roi de France, comme médiateur, abandonne à la seconde de ces trois Puissances, la propriété du Duché de Sleswick, que le Roi d'Angleterre lui avoit déjà garantie par un Traité particulier. Charles-Frédéric souffrit impatiemment qu'on sacrifiait ainsi les intérêts de sa Maison. Le Czar, Pierre le Grand, qui lui destinoit sa fille aînée, ne cessa point d'appuyer les plaintes, les demandes et les remontrances de ce Prince. Pierre, le 22 l'évrier 1724, conclut avec le Roi de Suede un Traité, dont le second article portoit qu'ils emploieroient leurs bons offices pour faire restituer le Sleswick au Duc de Holstein. Le premier étant mort le 28 Janvier de l'année suivante, l'Impératrice Catherine sa veuve, qui lui succéda, prit avec encore plus de chaleur les intérêts du Duc de Holstein, à qui elle fit épouser, le 1 Juin 1725, ANNE, sa fille aînée. S'étant alliée, par Traité du

## DUCS DE HOLSTEIN-EUTIN.

nonçoit au droit qu'elle prétendoit avoir de posséder alternativement l'Evêché de Lubeck avec la Maison de Holstein. Malgré cela le Roi de Danemarck, déterminé à soutenir la prétention de son frere, s'empara, l'an 1706, du château d'Eutin. Mais le Roi de Suede s'étant déclaré pour Christiern-Auguste, les troupes danoises se retirèrent du château d'Eutin, et le confierent aux Résidens d'Angleterre et de Hollande, pour le tenir en séquestre. Cependant ceux-ci remirent le Duc en possession de la place, sans préjudice toutefois des droits du Prince Charles. L'an 1713, le Roi de Danemarck laisse à Christiern-Auguste les dépendances de l'Evêché de Lubeck. Mais, l'année suivante, il fait occuper par ses troupes la Principauté d'Eutin, parce que Christiern-Auguste avoit fourni des secours au Roi de Suede, ennemi du Danemarck. Elle ne lui fut rendue qu'à la paix de 1720. Christiern-Auguste finit ses jours le 25 Avril 1726. Il avoit épousé, le 2 Septembre 1704, ALBERTINE-FRÉDÉRIQUE, fille de Frédéric-Magnus, Margrave de Bade-Dourlach, morte le 22 Décembre 1755, dont il laissa Charles-Auguste, Evêque de Lubeck après la mort de son pere, mort, le 1 Juin 1727, à Pétersbourg, où il devoit épouser Elisabeth, seconde fille du Czar, depuis Impératrice; Adolphe-Frédéric, qui suit; Frédéric-Auguste, Lieutenant-Général des troupes de Hollande en 1748, fait Evêque de Lubeck le 15 Décembre 1750, Gouverneur du Holstein depuis 1745 jusqu'en 1751; George-Louis, Major-Général des troupes de Prusse, Général au service de la Russie, nommé, l'an 1762, Administrateur du Duché de Holstein-Gottorp, pendant la minorité du Grand-Duc de Russie, par l'Impératrice Catherine II, mort le 7 Septembre 1763; Anne, femme de Guillaume, Prince de Saxe-Gotha, morte le 2 Février 1758; et Hedwige-Sophie, Abbessé d'Herford, au Comté de Ravensberg en Westphalie.

## ADOLPHE-FRÉDÉRIC.

1726. ADOLPHE-FRÉDÉRIC, né le 14 Mai 1710, successeur de Christiern-Auguste son pere en la Principauté d'Eutin, devient Evêque de Lubeck, en la place de son frere, le 16 Septembre 1727, Administrateur de Gottorp en 1739, et fut déclaré Prince héréditaire de Suede le 23 Juin (et non pas le 3 Juillet) 1743. Il céda, l'an 1750, l'Evêché de Lubeck à Frédéric-Auguste son frere, et succéda, le 6 Août de l'année suivante, à la Couronne de Suede après la mort du Roi Frédéric. Il mourut le 12 Février 1771.

## GUSTAVE.

1771. GUSTAVE, fils aîné d'Adolphe-Frédéric, né le 24 Janvier 1746, Prince Royal de Suede, Grand-Maitre de l'Ordre des Séraphins, succéda, l'an 1771, à son pere dans le Royaume de Suede et la Principauté d'Eutin.

## DUCS DE HOLSTEIN-AUGUSTBOURG.

Comte de Sansø, dans le Danemarck, morte le 2 Décembre 1744, il laissa Frédéric-Christiern, qui suit; Emile-Auguste, Lieutenant-Général dans les troupes du Danemarck; Sophie-Charlotte, morte le 7 Octobre 1752; Christine Ulrique-Sophie-Madeleine; et Charlotte-Amélie.

1754. FRÉDÉRIC-CHRISTIERN, né le 6 Août 1721, successeur de Christiern-Auguste son pere, et Lieutenant Général au service de Danemarck, épousa, le 26 Mai 1752, CHARLOTTE-AMÉLIE WILHELMINE, fille de Frédéric-Charles, Duc de Holstein-Ploën, dont il a Frédéric-Christiern, né le 28 Septembre 1765; Frédéric-Charles, né le 8 Mars 1767; et Christiern-Auguste, né le 9 Juillet 1768.

## DUCS DE HOLSTEIN-BECK.

d'Antoine-Emmanuel, Comte de Saafé, qu'il avoit épousée le 6 Février 1708, morte le 18 Février 1762, il ne laissa que deux filles.

1719. FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 6 Avril 1653, du Duc Auguste-Philippe, Chevalier de l'Aigle noir et de l'Éléphant, Feld-Maréchal des troupes du Roi de Prusse, succéda, l'an 1719, à son neveu dans le Duché de Beck. Il mourut le 7 Mars 1728. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1685, LOUISE-CHARLOTTE, fille d'Ernest-Gunther, Duc d'Augustbourg, morte le 2 Mai 1740, dont il eut huit enfans. Ceux qui lui survécurent sont Frédéric-Guil-

## DUCS DE HOLSTEIN-GOTTORP.

6 Août 1726 avec l'Empereur Charles VI comme garant du Traité de Travendal, et quatre jours après avec le Roi de Prusse, elle se disposoit à faire valoir par la voie des armes la réclamation du Duc son gendre. Mais les choses changerent de face à la Cour de Pétersbourg par la mort de Catherine, arrivée le 17 Mai 1727. Cette Princesse ayant eu pour successeur un enfant dans la personne de Pierre II, à qui d'ailleurs les intérêts de la Maison de Holstein étoient étrangers, les projets de Catherine en faveur du Duc Charles-Frédéric furent abandonnés. Cependant, par le Traité d'alliance et de garantie, conclu, le 26 Mai 1732, à Copenhague, entre les Ministres de l'Impératrice, Anne Ivanova, qui remplaça Pierre II en 1730, et ceux de l'Empereur et du Danemarck, il fut réglé que Sa Majesté danoise paieroit la somme d'un million de rixdals au Duc de Holstein, dès que celui-ci lui auroit délivré une renonciation à toutes ses prétentions sur le Duché de Sleswick. La Maison de Holstein rejeta les offres du Danemarck; » per- » suadée avec raison, dit M. de Mably, qu'on n'a- » voit pu la dépouiller sans son consentement, elle » ne voulut point faire un trafic mercenaire de ses » droits. Instruite par les caprices d'une fortune qui » avoit tour à tour favorisé et détruit ses espérances, » elle se flatta que des Cours qui avoient si souvent » changé d'intérêts, de vues et d'engagemens, en » changeroient encore; et elle prit le parti d'attendre » de nouvelles conjonctures pour demander la resti- » tution du Sleswick ». Charles-Frédéric mourut dans cette attente le 18 Juin 1739. D'ANNE PÉTROVNA sa femme, décédée le 15 Mai 1728, il laissa un fils, qui suit.

## CHARLES-PIERRE-ULRIC.

1739. CHARLES-PIERRE-ULRIC, né le 21 Février 1728, succéda, l'an 1739, au Duc Charles-Frédéric son père sous la Régence d'Adolphe-Frédéric, Roi de Suède. La Suède lui déféra, l'an 1741, le titre d'Altesse royale. Etant passé, l'an 1742, en Russie, l'Impératrice Elisabeth sa tante, sœur cadette d'Anne Pétrowna sa mère, le décora du collier de l'Ordre de S. André. Le 5 Nov. de la même année, il fut nommé successeur au Royaume de Suède, et 13 jours après il fut déclaré par sa tante Grand-Duc de Russie et héritier présomptif de cet Empire, sous le nom de Pierre I<sup>er</sup>.

déowitz, après avoir embrassé publiquement la religion grecque. Il obtint, l'an 1745, d'Auguste, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, et Vicair de l'Empire, des Lettres de Majorat pour le Holstein. En 1752, la Diète de Stockholm arrêta, le 4 Juin, que si la branche aînée de Holstein venoit à s'éteindre, on seroit avec le Danemarck un échange de ce Duché contre les Comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Enfin l'Impératrice Elisabeth étant morte le 5 Janvier 1762, il fut proclamé aussitôt Empereur de Russie sous le nom de Pierre III. Elevé au faite de la grandeur, sa mauvaise conduite l'en fit descendre presque aussitôt par la plus étouffante révolution. Il mourut, le 17 Juillet de la même année 1762, dans le château de Czarko-Zelo, où l'Impératrice sa femme l'avoit fait renfermer. Il avoit épousé, le 1 Septembre 1745, cette Princesse, dont il a laissé un fils, qui suit. (Voy. Pierre III, Empereur de Russie.)

## PAUL-PETROWITZ.

1762. PAUL-PETROWITZ, né à Pétersbourg le 1 Octobre 1754, a été reconnu Duc de Holstein-Gottorp après la mort de Charles-Pierre-Ulric son père, sous la Régence de l'Impératrice Catherine sa mère. Il fut en même tems déclaré Grand-Duc de Russie et héritier présomptif de cette Couronne. Sa mère, après la mort de son époux, rappella les troupes qui se préparoient à porter la guerre dans le Holstein, mais sans rien régler au sujet des droits de son fils sur le Duché de Sleswick. L'an 1769, il y eut un Traité conclu par les soins du Comte de Bernstorff, Ministre de Danemarck, entre cette Couronne et celle de Russie, relativement au Holstein ducal. Par cette convention le Grand-Duc doit renoncer pour lui et ses successeurs à la portion du Duché de Sleswick qui appartenoit à sa branche avant le Traité de 1720, et consentir à l'échange de sa portion du Duché de Holstein contre les Comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Pour obtenir l'accession du Prince Evêque de Lubec et de sa branche, il fut stipulé que le Danemarck lui céderoit le Bailliage de Rheinfels et de Rhetwick, et consentiroit à un nouvel arrangement relatif à l'Evêché de Lubec. Mais ces conventions n'ont en leur effet que le 16 Novembre 1773, époque de la remise solennelle du Duché de Holstein au Grand-Duc de Russie.

## DUCS DE HOLSTEIN BECK.

laume, qui suit; Charles-Louis; Philippe-Guillaume, Major-Général des troupes de Prusse; Pierre-Auguste, Lieutenant-Général en Russie et Gouverneur de Revel; Louise-Albertine; et Sophie-Henriette.

1728. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 18 Juin 1687, Feld-Maréchal des troupes de Prusse, Gouverneur de Berlin, et successeur de Frédéric-Louis son père, mourut le 11 Novembre 1749. Il avoit épousé, 10 KILFOXER, fille d'Uladislas de Los, Palatin de Marienbourg, et veuve du Prince de Czartorinski; 20, le 5 Novembre 1721, URSULE-ANNE, fille de Christophe, Burgrave de Dohna, morte le 17 Mars 1761. Du second lit il laissa Frédéric-Guillaume, qui suit, et Sophie-Charlotte, femme, 10 d'Alexandre Emile, Burgrave de Dohna-Wartenberg; 20 de George-Louis, Prince de Holstein-Gottorp.

1749. FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né le 4 Novembre 1723, Colonel au service du Roi de Prusse, et successeur de Frédéric-Guillaume II son père, fut tué devant Prague, le 6 Mai 1757, sans avoir pris d'alliance.

1757. CHARLES-LOUIS, né le 18 Septembre 1699, succéda, l'an 1757, à son neveu dans le Duché de Beck. Il avoit embrassé la religion Catholique en 1723. Le Roi de Pologne le fit Lieutenant-Général de ses troupes et Chevalier de ses Ordres. Il épousa, le 10 Août 1730, ANNE-CHARLOTTE, fille naturelle de ce Prince, dont il se sépara en 1733 (morte à Avignon le 27 Septembre 1769), après en avoir eu Charles-Frédéric, né le 5 Janvier 1752, Colonel d'un Régiment en France, et Maréchal de Camp en 1761; et Auguste, employé dans le commandement des armées de Russie.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## DUCS DE MECKLENBOURG.

*Article revu et aplement corrigé par M. Ernst.*

LE DUCHÉ DE MECKLENBOURG, ou MECKELBOURG, situé entre la mer baltique, la Poméranie, la Marche de Brandebourg, le pays de Saxe-Lawenbourg et le Holstein, tire son nom de son ancienne capitale nommée en latin *Megalopolis*, laquelle, ayant été détruite au XII<sup>e</sup> siècle, n'est plus aujourd'hui qu'un village à deux lieues de Wismar. Ce Duché, suivant Buchholz, dans la description qu'il en a publiée en 1751 à Rostock, a de longueur 30 milles d'Allemagne sur environ 20 milles de largeur. Il se divise en sept provinces. On le nommoit anciennement Vandalie, parcequ'il fut la patrie des Vandales, ou Slaves orientaux, ces fameux pirates qui désolèrent si long-tems les côtes de la mer du nord. Le Souverain qui les commandoit ne portoit point le titre de Roi, quoiqu'il en eût l'autorité, mais se nommoit *Kisal*, ou *Korol*, c'est-à-dire *Seigneur*, ou *Knécs Weliké*, qui veut dire Grand Prince. Henri le Lion, Duc de Saxe, voulant réprimer les excursions qu'ils faisoient sur ses terres, livra bataille, vers l'an 1159, à Niclot leur Chef, qui périt dans l'action. Le nom de ce barbare, le même que celui de Nicolas, donne lieu de penser qu'il étoit Chrétien. Mais il laissoit un fils, nommé Pribislas, qui persista dans le paganisme. Obligé de prendre la fuite après la mort de son pere, il laissa le champ libre à son vainqueur pour s'emparer de l'héritage qui devoit lui revenir. Il attendoit depuis quatre ans l'occasion d'y rentrer, lorsque l'éloignement du Duc de Saxe vint la lui offrir. Ce Prince ayant accompagné, l'an 1164, l'Empereur Frédéric I dans son expédition d'Italie, Pribislas profita de son absence pour faire irruption dans le Mecklenbourg, et réussit à s'y établir. Mais Henri, de retour, ne tarda pas à le chasser après l'avoir mis en déroute dans une bataille donnée près de Demmin, l'an 1164, suivant l'opinion commune; mais plus vraisemblablement, selon M. Buchholz, l'an 1167. Ce revers lui fut salutaire en lui inspirant la pensée d'embrasser le Christianisme. Instruit de ses dispositions, le Duc Henri lui rendit ses Etats après qu'il eut reçu le baptême des mains de Berthold, Abbé de S. Michel sur le Mont, près de Lunebourg. La générosité toutefois paroît avoir eu moins de part à ce bienfait que la crainte, menacé, comme Henri se voyoit, par plusieurs Princes voisins qui s'étoient confédérés pour mettre des bornes à sa puissance. Quoi qu'il en soit, Henri excepta du don qu'il faisoit à Pribislas, Schwerin et Ratzebourg, qui furent donnés à des Comtes particuliers, Stargard, qui fut remis au Margrave de Brandebourg, et la Wagrie qui fut réunie au Holstein.

Pribislas, après sa conversion, pour en prouver la sincérité, fit construire l'Abbaye Cistercienne de Dobbran l'an 1171, époque attestée par ces deux vers Léonins :

Annus millenus centenus septuagenus  
Et primus colitur, cum Dobbran struitur. (Beehr, *Res. Mecklenb.* pag. 158.)

On lui fait honneur aussi de la fondation de la ville de Rostock, sur la riviere de Varne, à une lieue de la mer baltique. Mais il ne fit, selon M. Buchholz, qu'agrandir cet ouvrage, commencé par Godescalc, l'un de ses prédécesseurs, qui fut tué l'an 1066. Le Duc Henri son Suzerain, ayant entrepris, l'an 1172, le voyage de la Terre-Sainte, il l'accompagna dans cette expédition. Il mourut l'an 1178, suivant les Généalogistes. Ce Prince fut marié trois fois: 1<sup>o</sup> avec PÉTRONILLE, fille de Knut, Duc de Sleswick, dont il avoit eu, selon M. Buchholz, un fils, nommé aussi Knut, mort, l'an 1183, sans lignée; 2<sup>o</sup> avec PRISLAVE, Princesse de Norwege, mere de Henri Burwin, qui suit; 3<sup>o</sup> avec MATHILDE, fille de Boleslas IV, dit *le Frisé*, Duc de Pologne, dont il n'eut point d'enfans.

## HENRI-BURWIN I, DIT L'ANCIEN, ET NICLOT.

1178. HENRI BURWIN, fils de Pribislas, et NICLOT son cousin, fils de Wartislas, frere de Pribislas, se disputèrent, les armes à la main, le Mecklenbourg après la mort de ce dernier. Dans le feu de leurs dissensions, tous deux furent faits prisonniers l'an 1182, le premier par le Prince de Rugen, le second par le Duc de Poméranie. Remis en liberté l'an 1183, ils s'en rapportèrent pour leur partage au Roi de Dane-

marck, Canut VI, qui les avoit délivrés, en exigeant d'eux qu'ils secouassent la mouvance de la Saxe pour se mettre dans la sienne, et donnassent les otages qu'il leur avoit demandés. Ce Prince après cela fit de l'héritage contesté deux lots qui furent tirés au sort. Ilow avec Mecklenbourg échut à Henri-Burwin, et Rostock à Niclot, qui en avoit déjà joui du tems de Pribislas, suivant M. Buchholz, mais à titre d'usufruitier. L'an 1201, les deux cousins, s'étant ligués avec le Roi de Danemarck contre Adolphe III,

Comte de Holstein, entrèrent à main armée dans son pays, où ils répandirent la désolation. Mais Adolphe, étant tombé sur eux, leur livra une bataille dans laquelle périt Niclot sans laisser de postérité de sa femme, ANNE, fille d'Albert l'Ours, Margrave de Brandebourg, Burwin, ayant recueilli sa succession, fit la paix et donna ses soins pour rétablir ses Etats délabrés, les policer et en extirper les restes du paganisme. Il fonda l'Abbaye de Sonneucamp et la transporta ensuite dans le lieu nommé depuis Nieucloster. Ce Prince mourut, suivant Ludewig, l'an 1228, laissant, selon Buchholz, de MATHILDE, fille de Henri de Saxe, sa première femme, deux fils, qui suivent, avec une fille nommée Catherine. ADÉLAÏDE, fille de Lesko le Blanc, Roi de Pologne, sa seconde femme, ne lui donna point d'enfants. Il avoit fondé, l'an 1220, la ville de Gustrow, sur la rivière de Nebel, et, l'an 1226, il avoit posé la première pierre de la Cathédrale. (Beehr, *Her. Mecklenb.* pag. 759.)

#### HENRI-BURWIN II, DIT LE JEUNE.

1228. HENRI-BURWIN II, et NICLOT son frere, associés par Henri leur pere au gouvernement du Mecklenbourg dès l'an 1219 au plus tard, comme il paroît par une de leurs Chartes, partagerent ses Etats après sa mort, de maniere que l'aîné eut Rostock, et l'autre Mecklenbourg. Mais celui-ci ayant été tué, la même année, à Gadebusch par la chute d'une maison, Henri-Burwin recueillit toute la succession. (Beehr.) M. Buchholz met en 1236 la mort de ce dernier, dont la postérité fut nombreuse et florissante. Des quatre fils que lui donna sa femme, SOPHIE, fille de Charles VII, Roi de Suede (morte en 1252), l'aîné, qui suit, fut son successeur; Niclot, le second, fut le Chef de la ligne de Werle, qui s'éteignit en 1436. (Celui-ci fut un Prince zélé pour la religion dont il remplit exactement les devoirs, et favorisa les Ministres par ses libéralités. Il eut avec le Margrave de Brandebourg une guerre dont il sortit avec avantage, et mourut, l'an 1277, après avoir gouverné 49 ans la portion de l'héritage paternel qui lui étoit échue.) Henri-Burwin, troisième fils de Henri-Burwin II, donna naissance à la ligne de Rostock dont il étoit Seigneur. (Il fonda, l'an 1244, la ville de Calau, et rétablit, en 1252, celle de Rostock, que le feu avoit réduite en cendres. On prétend qu'il fut aveuglé, l'an 1266, par deux de ses fils. Il mourut l'an 1277, et sa branche finit en 1314.) Pribislas, le quatrième fils de Henri-Burwin II, obtint, par un premier partage qu'il fit avec Jean son frere, le territoire de Mecklenbourg, qu'il échangea ensuite contre le canton de Rietzenberg. Il mourut en 1262, laissant une lignée qui cessa d'exister en 1315. Sophie, l'aînée des trois filles du Duc Henri-Burwin II, épousa, suivant Ludewig, Hugues de Linsignan I, Roi de Chypre; ce qui est faux (voy. *les Rois de Chypre*); Madeleine, la seconde, s'allia, dit le même Auteur avec aussi peu de fondement, à un Prince de Marseille; et Marguerite, la troisième, fut mariée à Gunzelin, Comte de Schwerin.

#### JEAN, DIT LE THÉOLOGIEEN.

1236. JEAN, fils aîné de Henri-Burwin II, et son successeur au Duché de Mecklenbourg, avoit étudié 10 (et non 20) ans dans l'Université de Paris, d'où il revint, après la mort de son pere, avec le bonnet de Docteur; ce qui lui attira les railleries de ses freres, qui l'appellerent par dérision le *Théologieen*. Pour être habile dans les Lettres, il n'en fut pas moins propre au métier des armes. Au commencement de sa Régence il partit avec la Duchesse LUITGARDE, fille de Poppon, Comte de Henneberg, son épouse, pour un tournoi indiqué à Würzburg. De là il alla

trouver à Hagenau l'Empereur Frédéric II, qui par un Diplôme lui confirma tout ce qu'il possédoit sur terre et sur mer. Ludolphe I, Evêque de Ratzebourg, ayant été chassé par Albert I, Duc de Saxe, pour le refus qu'il lui faisoit, ainsi que d'autres Prélats, de reconnoître sa juridiction, trouva un asyle à la Cour du Duc Jean. Ce fut par son conseil que ce Prince fonda l'Abbaye de Rhene pour élever de jeunes demoiselles dans les sciences et les bonnes mœurs. (Beehr. *Her. Mecklenb.* pag. 188.) Zélé pour le bon ordre, il extermina de ses Etats les brigands, et pourvut à la sûreté des chemins. L'an 1238, voyant que de jour en jour la ville de Mecklenbourg se dégarnissoit d'habitans, il fonda dans son voisinage, sur un golfe de la mer baltique, la ville de Wismar, dont la population répondit promptement à ses vœux. (Beehr. *ibid.* p. 188.) D'autres prétendent néanmoins qu'il ne fit que l'agrandir et lui accorder de nouveaux privilèges. (Elle obtint, l'an 1266, les mêmes statuts que la ville de Lubeck, et entra bientôt après dans la confédération des villes anséatiques.) L'attachement du Duc Jean pour l'Ordre Teutonique lui fit prendre part à la guerre qu'il eut avec Svantopek III, Duc de Poméranie. Apprenant que les Chevaliers étoient inférieurs en forces à l'ennemi, il contraignit Poppon, son troisième fils, d'entrer dans l'Ordre et de marcher contre le Duc sous les enseignes du Grand-Maitre Henri de Hohenlohe (et non pas Henri de Weida, comme le marque Beehr.) Poppon perdit la vie dans cette expédition. Le Duc Jean marcha lui-même en personne, l'an 1253, au secours des Chevaliers occupés en Livonie contre les Idolâtres du pays pour les contraindre à renoncer à leurs superstitions. (Beehr, p. 196.) Sa mort est rapportée à l'an 1264 par Buchholz, dont nous préférons l'autorité à celle de Beehr, qui place cet événement en l'année suivante. En mourant il laissa cinq fils; Henri, qui suit; Jean; Niclot et Herman, qui embrasserent l'état ecclésiastique, mais que Jean quitta ensuite pour épouser une Comtesse de Ravensberg; Albert, mari de Judith, Princesse de Werle, mort sans lignée le 18 Mai 1265; et une fille, nommée Luitgarde, femme de Gérard, Comte de Schauenbourg, décédée en 1285.

#### HENRI III, DIT LE JÉROSOLYMITAIN.

1264. HENRI, fils aîné de Jean le *Théologieen*, nommé Prince des Obodrites du vivant de son pere, étoit occupé à la guerre de Livonie lorsqu'il apprit sa mort. A cette nouvelle étant revenu promptement dans le Mecklenbourg, il s'empara de toute la succession paternelle; ce qui lui attira une guerre sanglante avec Jean son frere, qui avoit déjà quitté l'état ecclésiastique. Henri s'accommoda enfin avec lui par la cession qu'il lui fit de la ville de Gadebusch. L'an 1272 (et non 1273), il se mit en route pour la Terre-Sainte avec une nombreuse Noblesse, après avoir nommé Thierry d'Oertz et Henri de Stralendorf, pour aider son épouse dans le gouvernement de son Duché. Jean son frere, piqué de n'être point à la tête de ces coopérateurs, excita des troubles qui obligèrent la Princesse de l'associer à la Régence.

L'expédition du Duc Henri fut des plus malheureuses. Arrivé en Palestine, il tomba entre les mains des Musulmans, qui le conduisirent à Damas, d'où il fut ensuite transporté au Caire. Il y resta l'espace de 26 ans, pendant lesquels il ne subsista que par le secours qu'il tiroit du travail d'un de ses domestiques, nommé Martin Bleyer, Tisserand de son métier. L'an 1296, Ladgin, Chrétien renégat, étant monté sur le trône d'Egypte, se ressouvint d'avoir servi sous les Chevaliers Teutoniques en Livonie dans le tems que le Duc Henri faisoit la guerre avec eux contre les Infidèles du pays. En considération de cette connoissance il rendit à ce Prince la liberté sans rançon. Mais

à peine Henri avoit-il fait quelques lieues pour s'en retourner, qu'il fut pris par un parti de Musulmans et ranné au Caire. Le Soudan le délivra une seconde fois, et, lui ayant fait quelques présens, il lui donna une escorte pour le reconduire avec plus de sûreté. Henri, par ce moyen, arriva enfin dans ses États, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Voilà ce que nous avons extrait de plus vraisemblable du récit que font divers Historiens de la captivité du Duc Henri et de sa délivrance. Il vécut encore quatre ans après son retour, et mourut au mois de Janvier 1302. Il avoit épousé, l'an 1260, ANASTASIE, fille de Barnime I, Duc de Poméranie, morte en 1315. Cette Princesse, durant l'absence de son époux, fut successivement la dupe de deux faux Hémis, qui, sur quelques traits de ressemblance, se donnerent, l'un après l'autre, pour le Duc de Mecklenbourg. Mais leur imposture ayant été découverte, ils subirent le supplice qu'ils méritoient. Anastasie eut de son mariage Henri, qui suit, et Jean, mort l'an 1289, avec une fille nommée Luccartis, ou Luitgarde, mariée à Przemislas II, Roi de Pologne. (Bechr, p. 214.)

## HENRI IV, DIT LE LION CHAUVÉ.

1302. HENRI, né à Riga l'an 1262, mérita par son grand courage le surnom de LION, et par sa chevelure celui de CHAUVÉ. L'an 1283, désespérant de revoir Henri III son pere, il prit en main les rênes du Gouvernement, qu'il lui remit à son retour. Ayant épousé, l'an 1292, DÉATRIB, qu'on dit fille d'Albert de Brandebourg, il eut par ce mariage la Seigneurie de Stargard qu'elle lui apporta en dot. Mais, l'an 1303, le Margrave Woldemar lui disputa ce Domaine. Henri prit les armes pour sa défense, et força Woldemar à se désister de ses prétentions. Il eut une autre guerre, dont nous ignorons le sujet, avec l'Empereur Albert d'Autriche, dans laquelle il fit, dit-on, des prodiges de valeur, jusques là que, dans une bataille donnée en Bohême, se voyant abandonné des siens, il soutint lui seul dans un bois tous les efforts de l'armée ennemie. Il acquit à perpétuité, l'an 1323, de Christophe II, Roi de Danemarck, la ville de Rostock, qu'Eric, prédécesseur de Christophe, après s'en être emparé, lui avoit engagée pour six ans. Les habitans de cette ville s'étant révoltés peu de tems après, il les soumit et les punit par une forte amende. L'an 1326, il donna Rostock pour asyle à ce même Christophe déposé par ses sujets. Il fit plus, il entreprit de rétablir ce Prince, et fit avec lui une descente en Danemarck. Mais enfermés l'un et l'autre par Gerhard II, Comte de Holstein, ils furent obligés de composer avec lui et de s'en retourner. Christophe, peu de tems après, accorda, comme Suzerain, au Duc Henri l'investiture de la Principauté de Rugen, vacante par la mort de Witislas, décédé sans enfans mâles, quoiqu'il eût fait le même don à Wratisslas, Duc de Wolgast. Ce dernier étant mort la même année, Henri voulut se mettre en possession de l'Isle de Rugen et même de la Poméranie-Wolgast; mais il en fut empêché par Barnime III, Duc de Stettin et tuteur des enfans de Wratisslas. Les Poméranien, fideles à leurs Princes légitimes, connoissant la valeur de Henri, députerent à Waldemar, qui se donnoit alors pour Roi de Danemarck, pour implorer son secours. Waldemar chargea Gerhard III, Comte de Holstein, de les secourir. Henri laisoit alors le siège du château de Loitz. Gerhard l'ayant obligé de le lever, fit une treve d'un an avec lui, après quoi il retourna en Danemarck. Mais la garnison de la place, loin d'observer la treve, ne cessa de faire des courses dans le Mecklenbourg. Henri se vengea par un stratagème qui le rendit maître du château. Les Poméranien, n'espérant plus de secours du Danemarck ni

des autres Princes voisins, mirent à leur tête un brave Chevalier, nommé Henri de Moltzahn, qui les conduisit à la place qu'ils venoient de perdre. Les Mecklenbourgeois refusant de les recevoir, ils leur livrerent un grand combat, dont l'issue fut le recouvrement de la ville de Loitz, mais non pas du château. Tout ce que put faire Henri de Moltzahn fut d'empêcher les sorties de la garnison. Le Duc Henri fit ensuite, mais sans succès, le siège de Demmin avec le secours des Princes Herules ses parens. Mais il fit de là des excursions jusqu'à Gripswald, semant la désolation dans le pays qu'il parcourait. Les Poméranien cependant étant venus à bout de lui débaucher Jean, Comte de Gutzkow, l'un de ses partisans le plus redoutables, l'obligerent par-là d'entendre à une nouvelle treve qui lui fut proposée. Elle n'étoit pas encore expirée, lorsqu'une fièvre quarte le conduisit au tombeau le 21 Janvier 1329. Il eut sa sépulture au Monastere de Dobbran. Après le décès de sa premiere femme, arrivé l'an 1310, selon M. Buchholz, il épousa, l'an 1317, ANNE DE SAXE, morte l'an 1325 au plus tard; car cette même année il étoit remarié avec Agnis, Comtesse de Lindau et de Ruppin, veuve de Witislas, dernier Prince de Rugen. On voit en effet dans le Diplomataire de la vieille Marche de M. Gercken, T. I, p. 602, une convention entre Louis, Margrave de Brandebourg, et Hemi, Prince de Mecklenbourg, de Stargard et de Rostock, datée du vendredi avant la Pentecôte 1325, dans laquelle il nomme Gunther aussi Comte de Lindau son beau-frere. Du premier lit Henri laissa Mathilde, qu'on dit avoir été mariée dans la Maison de Brunswick. Du second vinrent Albert, qui suit; Jean, Duc de Stargard; Béatrix, Abbessé de Libnitz; et d'autres enfans morts en bas âge. Le troisieme lit fut stérile.

## ALBERT I ET JEAN II.

1329. ALBERT et JEAN son frere succederent en bas âge au Duc Henri leur pere sous la tutelle de deux Chevaliers qu'il avoit désignés avec les Magistrats de Wismar et de Rostock. Jean le Vieux, Prince de Werle, jaloux de n'être pas du nombre de ces tuteurs, leur suscita une querelle qui finit bientôt, l'aîné des deux Princes étant parvenu à l'âge de majorité. Albert et Jean possederent en commun l'héritage qui leur étoit échu, l'espace d'environ 25 ans. Pendant la minorité de Jean, qui fut longue, Albert exerça toute l'autorité dans le Duché. Son principal soin fut de purger le pays de brigands, et il y réussit. Ayant été député, l'an 1341, par Magnus, Roi de Suede, à l'Empereur Louis de Baviere, pour conclure avec lui un Traité d'alliance, il fut arrêté sur la route avec toute sa suite par Gonthier, Comte de Schaenbourg, son ennemi, qui le mit en prison; mais bientôt après il fut délivré sur les menaces que fit l'Empereur de venger cet outrage fait à sa dignité. (Bechr, p. 259.) L'an 1347, les deux freres, Albert et Jean, dont le second étoit nouvellement revenu de France, où il avoit combattu l'année précédente à la bataille de Créci, reconnurent solennellement la mouvance de leur Duché de Stargard envers l'Empire. Les Margraves de Brandebourg, Louis et Otton, se formaliserent de cette investiture comme donnant atteinte au droit de Suzeraineté qu'ils prétendoient avoir sur Stargard. Waldemar III, Roi de Danemarck, parent des Margraves, se disposoit à soutenir leur prétention les armes à la main. Mais le mariage convenu d'Ingeburge, fille du Monarque danois, avec Henri, fils du Duc Albert, termina la contestation. Ce ne fut qu'en 1352 qu'Albert et Jean son frere partagerent entre eux leurs États. Le premier eut pour son lot le Duché de Mecklenbourg, et le second celui de Stargard. Mais cet arrangement ne fut consommé qu'en 1355. (Buchholz, p. 311.)

Le Duc Albert s'étant brouillé, l'an 1350, avec Otton, Comte de Schwerin, l'avoit fait prisonnier, l'année suivante, dans un combat. Pour sortir de captivité, il fallut qu'Otton donnât Richarde sa fille et son unique héritière au jeune Albert, fils aîné de son vainqueur ; ce qui étoit tout ce que celui-ci ambitionnoit dans la guerre qu'il lui fit. Mais, l'an 1357, selon Bechr, on 1360, suivant Busching, Otton étant mort, Albert son gendre se mit en possession du Comté de Schwerin, sans éprouver de contradiction, et depuis ce tems les Ducs de Mecklenbourg ont ajouté à leurs titres celui de ce Comté.

Nous n'entrerons point dans un plus grand détail des actions d'Albert I et de Jean son frere. Celui-ci, que nous nommons le premier de son nom comme Duc de Stargard, précéda l'autre au tombeau. On n'est pas cependant assuré de l'année précise de sa mort. Buchholz prétend qu'il vivoit encore en 1377, et apporte en preuve l'acte par lequel l'Empereur Charles IV confirma l'érection du Mecklenbourg en Duché de l'Empire ; acte où le Duc Jean est nommé comme vivant, et que cet Historien date de l'an 1377. Mais Gerdes prétend qu'il est de 1375. Jean I fut marié

deux fois. On ignore le nom de sa première femme ; dont il laissa Anne, femme de Wartislas, Duc de Poméranie. AGNÈS, fille du Comte de Ruppin, sa seconde femme, lui donna Jean et Ulric, qui suivent ; Rodolle, Evêque de Schwerin, mort en 1415 ; Albert, Evêque de Derpt ; et trois filles ; Constance, Abbessede Ribnitz ; Agnès, femme d'Otton, Duc de Poméranie ; et Euphémie, alliée à Jean, Prince de Wolz-Wredenlagen.

La mort du Duc Albert n'a pas une époque plus certaine que celle de Jean son frere, auquel il survécut, de l'aveu de Bechr et de Buchholz. Ce dernier montre, par un Diplôme de 1379, qu'il n'existoit plus cette année. Il avoit épousé, l'an 1336, EUGÈNIE, sœur de Magnus, Roi de Suede, et fille du Duc Eric, dont il laissa Albert, qui suit ; Magnus, pere de Jean, qui viendra ci-après ; Henri, époux, comme on l'a dit, d'Ingeburge de Danemarck, qui le fit pere d'Albert III, que nous verrons aussi Duc de Mecklenbourg ; Hedwige, femme d'Otton III, Duc de Poméranie-Stettin ; et Anne, femme d'Adolphe XII, Comte de Holstein.

## DUCS DE MECKLENBOURG.

## ALBERT II.

1379. ALBERT II, l'aîné des enfans d'Albert I, étoit Roi de Suede depuis 1363, époque de son couronnement, suivant Buchholz (1) (et non depuis 1365, comme on l'a dit ci-devant à son article, T. II, p. 90, col. 2), commença, l'an 1379 au plus tard, à gouverner le Mecklenbourg par indivis avec ses freres, Henri et Magnus. Pendant son absence ce fut principalement sur Henri que reposa le gouvernement. La sévérité de ce Régent le fit qualifier *le Pendeur* (*Suspensor*), parce qu'il laisoit pendre sans quartier les brigands qu'il pouvoit saisir. Par-là il vint à bout de rétablir la tranquillité et la sûreté dans le Mecklenbourg. Mais la mort ravit au Duché ce zélé restaurateur du bon ordre en 1383. Il s'en falloit bien qu'Albert son frere pourvût avec le même soin au repos de la Suede. Les mécontentemens qu'il occasionna par son inconduite aboutirent à des soulèvemens, dont Marguerite, Reine de Danemarck, sut se prévaloir pour lui ravir la Couronne. Battu et fait prisonnier par l'armée de cette Princesse dans la plaine de Falkoping, le 21 Septembre 1388 (et non le 24 Février 1389), il lut enfermé avec son fils dans la citadelle de Lindholm, d'où ils ne sortirent que le 17 Juin 1395. Leur rançon fut taxée à soixante mille marcs d'argent, faute du paiement de laquelle Albert devoit retourner en prison. L'épuisement des finances d'Albert ne lui permettant pas de rassembler cette somme, les Dames du Mecklenbourg vendirent, dit-on, leurs pierres pour contribuer à l'acquitter envers Marguerite. En reconnaissance de ce bienfait, Albert, ajouta-t-on, leur accorda le droit de retenir, leur vie durant, les Liefs ouverts par l'extinction des mâles, avant de passer aux mâles collatéraux ; c'est ce qu'on nomme en allemand au Mecklenbourg *l'Erbjungeferrecht*. L'opinion commune est qu'Albert, par une des conditions de son engagement, avoit abdiqué la Couronne. Buchholz néanmoins (p. 336) prétend montrer par un privilège qu'il accorda, l'an 1398, à la ville de Grösnuchen, qu'il en renonçant aux Royaumes de Suede et de Gothie, il en conserva néanmoins le titre qu'il prend dans cet acte. Mais pourquoi, malgré le parti qu'il avoit pris de descendre du trône, payait-il encore une rançon à Marguerite ? c'est ce que M. Buchholz ne comprend pas. M. Bechr (page 324) soutient même, d'après Frédéric Chemnitz,

## DUCS DE STARGARD.

## JEAN II ET ULRIC.

1379. JEAN II et ULRIC son frere, fils de Jean I, lui succédèrent dans le Duché de Stargard, qu'ils gouvernerent par indivis. (Buchholz, p. 273.) Attaché à son cousin Albert, Roi de Suede, le Duc Jean vola à son secours lorsqu'il vit ses sujets révoltés contre lui se donner à Marguerite, Reine de Danemarck. Il combattit avec lui, en 1388, à la fautive journée de Falkoping, d'où il s'échappa après qu'Albert y eut été fait prisonnier. Etant allé de là se renfermer dans Stockholm, il défendit pendant six ans cette ville avec quelques autres places que Marguerite attaqu sans succès. L'an 1394, il conclut avec cette Princesse une trêve de trois ans. Mais voyant, l'année suivante, Albert disposé à céder le trône à sa rivale, il cessa de prendre ses intérêts et retourna dans son Duché. Il eut ensuite avec Josse, Margrave de Brandebourg, une courte guerre qui finit, l'an 1407, par un Traité de paix. Ayant après cela voulu se rendre à Berlin pour s'aboucher avec le Margrave, il fut enlevé sur la route par Jean et Thierry son frere, Seigneurs de Gutzkow, et conduit au château de Plauen, sur la Havel, dans la moyenne Marche de Brandebourg. Sa captivité fut de deux ans, et finit, l'an 1409, par un échange de sa personne contre Jean de Gutzkow, que le Duc Ulric, frere de Jean II, avoit fait prisonnier. M. Buchholz (p. 275) met la mort de Jean II en 1418, et la fait précéder, ainsi que Bechr, d'un an tout au plus par celle d'Ulric. Le même Ecrivain donne pour femme à Jean II VEGETULA, qu'il fait Princesse de Poméranie, avertissant que d'autres la nomment GULHEIDE, et la disent sœur de Jagellon, sur quoi il ne veut rien prononcer. Il laissa de son mariage un fils, qui suit, et une fille, nommée Hedwige, Abbessede Ribnitz. A l'égard d'Ulric il eut, suivant le même Auteur, de MARGUERITE, fille de Suantibor, Duc de Poméranie, Jean, qui suit ; Anne, Abbessede Wantzke ; et Henri, mort en 1466, laissant un fils, Ulric, qui viendra ci-après.

## JEAN III ET HENRI.

1417. JEAN, fils de Jean II, et HENRI son cou-

(1) Cet Auteur, p. 321, met l'élection d'Albert, dans sa qualité de Roi de Suede, en 1361, et son couronnement en 1363.

## DUCS DE MECKLENBOURG.

que ce ne fut qu'en 1404, par acte passé à Fleusbourg le jour de Sainte Catherine, 25 Novembre, qu'Albert fit sa renonciation authentique à tous les droits qu'il pouvoit avoir aux Royaumes de Suede, de Norwege et de Danemarck. L'année de sa mort est encore un point sur lequel on ne s'accorde pas. Pontanus, par une faute visible d'impression, la rapporte à l'an 1394. Herman Korner et Krantzius la placent en 1407. Mais Chemnitz et Frédéric Thomas, tous deux Mecklenbourgeois, l'assignent à l'an 1414. Il nous paroît toutefois qu'on doit l'avancer au moins d'un an. De RICHARDE, fille d'Ottou, dernier Comte de Schwerin, sa première femme, morte à Stockholm l'an 1380, Albert eut un fils, Eric, mort avant lui, et une fille, Richarde, mariée à Jean, Marquis de Moravie, fils de l'Empereur Charles IV. Acès, sa seconde épouse, de la Maison, à ce qu'on prétend, de Brunswick, le fit père d'Albert, qui suit. (Voy. Albert, Roi de Suede, et corrigez cet article sur celui-ci, ainsi que l'article de Marguerite, Reine de Danemarck.)

## ALBERT III ET JEAN III.

1413 au plus tard. ALBERT, fils d'Albert II, lui succéda en bas âge sous la tutelle de JEAN son cousin, né de Magnus, troisième fils d'Albert I, qui avoit déjà été quelque tems co-Régent. Ces deux Princes, après avoir gouverné conjointement, firent un partage dont on excepta Wismar et Rostock qu'ils continuèrent de posséder par indivis. L'an 1414, ils se rendirent au Concile de Constance, d'où ils furent rappelés, l'an 1415, par une irruption que Balthasar et Christophe, Princes de Werle au Cercle des Venedes, alliés au Margrave de Brandebourg, firent dans leur pays. Albert et Jean, aidés par le Duc de Stargard, leur parent, vinrent à bout de donner la chasse aux troupes des deux Princes après avoir fait prisonnier Christophe. La ville de Wismar étoit depuis huit ans soulevée contre ses Magistrats qu'elle avoit chassés à l'exemple de Lubeck qui avoit fait pareil traitement aux siens. Mais celle-ci les ayant rappelés, les habitans de Wismar prirent le parti de s'accommoder avec les Ducs de Mecklenbourg prêts à marcher contre eux avec des forces considérables pour les réduire. Etant venus leur demander pardon à genoux, ils l'obtinrent en leur offrant dix mille marcs d'argent au poids de Lubeck. La ville de Rostock avoit également chassé ses Magistrats, et s'étoit même engagée par serment à ne jamais consentir à leur rappel. Il fallut, pour l'amener à résipiscence, que les villes anseatiques joignissent leurs remontrances aux menaces des Ducs Albert et Jean. Rostock enfin reprit ses Magistrats. (Behr, p. 332.) Les Ducs de Holstein étoient alors en guerre avec Eric, Roi de Danemarck et de Suede. Albert, appelé à leur secours par Catherine leur mere et leur tutrice (car ils étoient encore en bas âge), se rendit d'autant plus volontiers à cette invitation, qu'elle lui fournissoit l'occasion de venger Albert I son aïeul, à qui le même Eric avoit enlevé la Couronne de Suede. Etant entré dans le Sleswick, où étoit le théâtre de la guerre, avec deux cens chevaux, il prit hardiment le titre de Roi de Suede, comme si avec une si faible cohorte il eût été assuré de vaincre Eric, qui venoit assiéger avec une armée innombrable la capitale de ce pays. Mais bientôt, se voyant près d'être enveloppé par l'ennemi, il se trouva trop heureux d'obtenir la permission de se retirer, en promettant par un acte authentique de ne plus revenir et d'entretenir une sincère amitié avec le Roi de Danemarck et de Suede. Ceci fut arrêté l'an 1417, le 15 Juillet, jour de la *Division des Apôtres*, dit Behr, pp. 332-333.

L'an 1421, Albert et Jean son cousin, voyant les Princes des Hérules, ou des Venedes, Balthasar, Guillaume et Christophe, leurs agnats, sans héritiers mâles, firent avec eux, le 10 Février, un Traité pour leur succéder. Le Duc Albert partit, l'année suivante, pour aller épouser à Tangermunde MARGUERITE, fille de Frédéric, Electeur de Brandebourg. Mais à peine les noces furent-elles célébrées, que la mort le ravit à son

## DUCS DE STARGARD.

sin, fils d'Ulric, s'associèrent pour gouverner le Duché de Stargard. Jean paroît avoir été, du vivant de son pere, Gouverneur de la Marche de Brandebourg. Mais ce point, comme on voit par ce qu'en rapporte M. Buchholz, est si embrouillé qu'on ne sauroit prendre là-dessus un sentiment fixe. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1418, ou 1419, Jean III fut fait prisonnier par le Comte de Ruppin, qui, d'accord avec Frédéric I, Electeur de Brandebourg, le retint en captivité à Tangermunde l'espace de dix ans. (Buchholz, p. 282.) Mais, l'an 1427, il obtint son élargissement au moyen d'une forte rançon. (*Idem*, p. 346.) Nous ne trouvons point de trace de son existence après l'an 1436. Sa femme, LUITGARDE, fille d'Albert, Prince d'Anhalt-Köthen, lui avoit donné un fils, nommé Jean, mort avant lui en 1435.

Henri gouverna seul, après la mort de Jean son cousin, le Duché de Stargard. Ce fut un Prince querelleur et guerrier, qui eut presque toujours les armes à la main, soit contre les Ducs de Poméranie, soit contre les Margraves de Brandebourg, soit contre les Princes de sa Maison. Il mourut en 1466, après avoir été marié deux fois, 1<sup>o</sup> avec INGEBURGE, Princesse de Poméranie, 2<sup>o</sup> avec MARGUERITE, fille, dit-on, de Frédéric, Duc de Brunswick-Lunebourg. De l'une de ces deux femmes il eut un fils, qui suit, et deux filles; Madeleine, mariée à Wartslas, Duc de Poméranie, puis à Bernard, Comte de Barb; et Marguerite, fiancée à Eric, Duc de Poméranie, mais morte, suivant Beehr, avant d'avoir été mariée. Albert Krantzius (*Wandal*. L. XII, p. 279) fait un grand éloge de la valeur de ce Prince et de son habileté dans l'Astronomie; ce qui est confirmé par l'éloge versifié que lui consacra Jean Bocer.

## ULRIC II.

1466. ULRIC succéda au Duc Henri son pere qu'il avoit servi dans ses guerres contre différens Princes voisins. Il déclara la guerre lui-même en 1467 (on ne dit point pour quel sujet) au Duc de Mecklenbourg, Henri le Gras, et à l'Evêque de Schwerin, ravagea leurs terres et fit un grand nombre de prisonniers qu'il emmena à Stargard. Mais craignant que ses ennemis n'usassent de représailles, il fit la paix avec eux, et leur rendit les prisonniers qu'il avoit faits. S'étant allié, l'année suivante, avec Frédéric, Electeur de Brandebourg, il lui fournit du secours contre Eric et Wartslas, Duc de Poméranie. S'étant concerté avec Magnus, depuis Duc de Mecklenbourg, il fit avec lui, en 1470, le voyage de la Terre-Sainte, d'où il revint en bonne santé l'année suivante. Mais une mort prématurée l'attendoit chez lui. Ayant imprudemment bu d'un poison qu'il avoit préparé pour un de ses gens dont il vouloit se défaire, il en mourut vers la S. Martin 1471. De CATHERINE, fille de Guillaume, dernier Prince des Venedes, ou Hérules, il laissa deux filles: Ingeburge, femme d'Eberwin, Comte de Bentheim; Elisabeth, Religieuse; et, suivant Jean Minkenius, une troisième fille, nommée Madeleine, femme de Wartslas, Duc de Poméranie. Les Etats d'Ulric II passerent après sa mort à Henri le Gras, Duc de Mecklenbourg.

## DUCS DE MECKLENBOURG.

épouse. Le Duc Jean son cousin l'avoit précédé la même année au tombeau. Celui-ci avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1398, JUTTE, ou JUDITH, fille d'Otton, Comte de Hoya, décédée en 1415; 2<sup>o</sup>, l'an 1417, CATHERINE, fille d'Eric III, Duc de Saxe-Lawembourg, et veuve de Jean, Comte de Werle; mariage pour lequel, à raison de parenté, il fut excommunié par le Légat du Pape Martin V, qui le réhabilita ensuite. Catherine donna au Duc Jean deux fils, Henri et Jean, qui suivent, outre un troisième, mort en bas âge. Ce fut le Duc Jean qui fonda, l'an 1415, au nom d'Erfort son pupille et au sien, l'Université de Rostock, où il plaça, l'an 1419, des Professeurs tirés de celle d'Erfort.

## HENRI V, DIT LE GRAS, ET JEAN IV.

1423. HENRI, né l'an 1418, et JEAN, fils du Duc Jean III, succédèrent au Duc Albert leur cousin, et à leur père, sous la tutelle de Catherine leur mère, d'où ils ne sortirent que vers l'an 1439. La Régente eut, en 1426, avec Frédéric I, Electeur de Brandebourg, une guerre qui finit, l'année suivante, par un Traité de paix et d'alliance pour dix ans. (Buchholz, pag. 349.) L'an 1427, nouveau soulèvement des Bourgeois de Wismar contre leurs Magistrats. La ville fut mise au ban de l'Empire, et l'exécution de ce ban fut commise aux Ducs de Mecklenbourg et à la ville de Lubeck. Mais ces Commissaires ménagerent, en 1430, un accommodement. Il y eut à Rostock, vers le même tems, une semblable sédition, qui dura plus long-tems. L'Empereur frappa du ban la ville, et le Concile de Bâle y ajouta l'excommunication. L'une et l'autre Sentence ne fut levée qu'en 1440, et l'Académie ne reprit ses fonctions qu'en 1443. (*Idem*, pp. 353-355.)

La Duchesse Catherine, mère de Henri et de Jean, se démit, en 1436, de leur tutelle; et le Duc Jean, dans la même année, donna sa main à la Princesse ANNE, fille de Casimir, Duc de Poméranie. Ces événements concoururent avec la mort de Guillaume, dernier Prince des Hérules, ou des Venedes, à Gustrow, qui ne laissoit qu'une fille, Catherine, femme d'Ulric II, Duc de Stargard. Les Ducs de Mecklenbourg et de Stargard convinrent alors par un Traité, signé le jour de Sainte Cécile (22 Novembre), de posséder par indivis la province qui leur étoit dévolue. Mais Frédéric I, Electeur de Brandebourg, qui avoit des prétentions sur cette succession, se pourvut devant l'Empereur Sigismond pour se la faire adjuger. Le procès demeura suspendu par la mort de Sigismond, arrivée le 9 Décembre 1437. Il resta dans le même état sous le règne d'Albert II, successeur de Sigismond. Chacune des parties voulut cependant soutenir, par la force des armes, le droit qu'elle s'attribuoit. Enfin, l'an 1442, s'étant assemblées à Wistock, elles y conclurent, le jeudi après Quasimodo (12 Avril), un Traité portant que la Principauté des Venedes resteroit aux Ducs de Mecklenbourg et de Stargard pour retourner, au défaut d'héritiers mâles, à la Maison de Brandebourg. (Bechr, pp. 360-362.) Le Duc Jean mourut la même année, ne laissant d'ANNE de POMÉRANIE sa femme qu'une fille, de même nom que sa mère.

Le Duc Henri eut avec les Princes de Poméranie différentes guerres dont il sortit avec avantage. Mais il eut soin de maintenir la tranquillité dans ses Etats, en donnant la chasse aux pirates et aux autres brigands qui venoient les infester. L'an 1471, la mort d'Ulric, dernier Duc de Stargard, réunit, dans la main de Henri, tous les Domaines de sa Maison. Il termina lui-même ses jours le 19 Mars de l'an 1477, et fut inhumé à Dobbran: Prince recommandable par de grandes qualités de cœur et d'esprit, mais dont l'éclat fut terni par une passion excessive pour les tournois, les plaisirs de la table, et d'autres amusemens ruineux qui le jetterent dans des dépenses extraordinaires auxquelles il ne put suffire qu'en aliénant plusieurs de ses Domaines, et cela au grand regret de ses enfans, qui prirent différentes mesures pour mettre obstacle à sa prodigalité. (Bechr, p. 384.) Il avoit épousé, l'an 1436, DOROTHÉE, dont il eut quatre fils et trois filles; Albert, qui suit; Jean, mort avant son père après avoir été marié avec Sophie, renouée ensuite à Magnus, qui suit; Balthasar, né l'an 1442, Evêque de Schwerin en 1473, puis, après avoir abdicqué l'épiscopat en 1479, Co-Régent de ses frères. Aucune des trois filles de Henri ne fut mariée; Elisabeth, la dernière, mourut Abbesse de Ribnitz en 1496.

## ALBERT IV, MAGNUS ET BALTHASAR.

1477. ALBERT, MAGNUS et BALTHASAR, fils du Duc Henri V, convinrent, après la mort de leur père, de gouverner en commun, l'espace de deux ans, les Etats qu'il leur avoit transmis. Mais le plus capable et le plus expérimenté des trois étoit Magnus. Divers voyages qu'il avoit faits pour s'instruire, lui avoient acquis une grande connoissance des affaires politiques; et à son retour d'un pèlerinage fait à la Terre-Sainte, il enchantait le Pape Sixte IV et le Sacré Collège en passant à Rome, par le compte qu'il leur rendit de l'état des lieux qu'il avoit parcourus. Ses frères lui décernèrent le gouvernement avec pouvoir de l'exercer en leur nom. (Bechr, L. 5, p. 671.) Le Duc Albert, leur aîné, mourut, l'an 1483, à l'âge de 45 ans, sans laisser d'enfans de sa femme, CATHERINE, fille de Wichman, dernier Comte de Ruppin et de Lüdan. (Bechr, p. 682.) Busching fait mourir ce Wichman en 1524, et ne reconnoît point sa fille pour femme d'Albert. Ses deux frères, après sa mort, réunirent sa succession à leurs Etats. Mais Balthasar laissa le soin des affaires à son frère pour se livrer entièrement à l'exercice de la chasse. Du vivant du Duc Albert IV, il s'étoit élevé une querelle entre lui et ses frères, d'une part, et les habitans de Rostock, de l'autre, à l'occasion d'une Eglise de cette ville, que le Duc Magnus vouloit ériger en Collégiale pour en conférer les prébendes aux Professeurs de l'Université, et par là suppléer à la modicité de leurs appointemens. Les habitans s'opposèrent à cette entreprise dans la crainte que les Ducs un jour ne changeassent la Collégiale en forteresse pour les tenir en respect. L'Evêque de Schwerin, approuvant le dessein de Magnus, frappa d'excommunication la ville, après quoi le Duc, accompagné de l'Evêque de Ratzebourg, se rendit à Rome, où il obtint du Pape Innocent VIII une Bulle telle qu'il la desiroit, et dont l'exécution fut commise au Prélat. La ville de Rostock, persistant dans son opposition, chassa les deux Ducs, qui revinrent bientôt après pour en former le siège. On fit un traité qui fut appaisé, l'an 1491, par la médiation du Roi de Danemarck et de l'Electeur de Brandebourg. On fit à Wisnar une transaction en vertu de laquelle la Collégiale devoit subsister, et la ville se soumettoit à payer une amende de 21 mille florins, et à rappeler les Consuls et Conseillers qu'elle avoit chassés pour avoir été dans les intérêts des Ducs. Mais le Duc Magnus s'étant voulu rendre ensuite à Rostock pour arranger avec

le Magistrat les points qui restoient à régler, en trouva les portes fermées. Irrité de cet outrage, il voulut en recommencer le siège. Les Duchesses, sa femme et sa belle-sœur, calmèrent son ressentiment. On fit, après bien des pourparlers, en 1498, un nouvel accommodement qui procura l'entière réconciliation de la ville avec ses maîtres. (Buchholz, p. 375 et suiv.) Le Duc Magnus finit ses jours le 22 Novembre 1503, et fut inhumé à Dobbran. Il avoit épousé, l'an 1476, SOPHIE sa belle-sœur, fille d'Éric II, Duc de Poméranie, et veuve de Jean, frere de Magnus, après la mort duquel elle avoit fait vœu de ne point se remarier. Ayant violé cet engagement, elle fut condamnée par le Pape à vêtir tous les ans trois pauvres pour expier sa faute. Magnus laissa de cette Princesse (morte en 1505) trois fils, Henri, Éric et Albert : avec quatre filles ; Dorothee, Abbesse de Ribnitz ; Catherine, femme de Henri le Pieux, Duc de Saxe, de la branche albertine, et mere des Electeurs Maurice et Auguste ; Sophie, mariée à Jean le Constant, Electeur de Saxe ; et Anne, épouse de Guillaume, Landgrave de Hesse.

## HENRI VI, DIT LE PACIFIQUE, ERIC, ET ALBERT, DIT LE BEL.

1503. HENRI VI, ERIC, et ALBERT, tous trois fils de Magnus, posséderent en commun le Mecklenbourg avec Balthasar leur oncle, mais de maniere que Henri fut chargé seul avec Balthasar du soin des affaires. Ce dernier étant mort l'an 1507 sans enfans, et Éric l'ayant suivi au tombeau l'an 1508, sans avoir été marié, les deux freres, Henri et Albert, demeurèrent seuls Souverains du Mecklenbourg. (Buchholz, p. 383.)

Henri, l'an 1513, fit avec Albert son frere une convention par laquelle il fut dit qu'après avoir déterminé leurs revenus respectifs, Henri continueroit pendant cinq ans de gouverner le pays au nom commun de l'un et de l'autre. Le terme expiré, Henri voulut garder le gouvernement par indivis, tandis qu'Albert demandoit à le partager. Bogislas, Duc de Poméranie, s'étant rendu l'arbitre de ce différend, fit convenir les deux freres, l'an 1520, de diviser le pays en deux portions qu'ils gouverneraient alternativement de deux ans en deux ans, c'est-à-dire que chacune de ces provinces changeroit de maître tous les deux ans, à l'exception de la Noblesse et des seize plus grandes villes qui resteroient sous la Régence commune des deux freres. Mais Albert, voulant revenir contre cet arrangement, obtint, l'an 1523, de l'Empereur Charles-Quint un Décret qui ordonnoit le partage entier, perpétuel et sans réserve du Mecklenbourg. Ce décret, expédié à Madrid, n'étoit pas encore arrivé, que les villes du Mecklenbourg, à l'instigation de Henri, qui en étoit prévenu, s'unirent pour en empêcher l'exécution. Leurs remontrances l'arrêtèrent en effet. Albert poursuivit sa demande au Conseil Impérial. Le procès traîna en longueur, les deux Princes firent par *interim* à Wismar, l'an 1534, un accord pour maintenir pendant vingt ans le gouvernement indivis sur le pied du Traité de 1520. Mais les revenus furent partagés. Albert devoit avoir ceux de Venden et des Seigneuries de Rostock et de Stargard. Henri conserva le surplus. Il établit sa résidence à Schwerin, et Albert la sienne à Gustrow. (Buchholz, p. 394.) Nous donnerons séparément la suite de la Régence des deux freres.

## DUCS DE SCHWERIN.

Le Duc Henri, fils aîné du Duc Magnus, né l'an 1479, ébranlé par les prédications des disciples de Luther, commença, vers l'an 1530, à former des doutes sur l'ancienne religion qu'ils attaquoient. Cependant, de l'aveu de M. Buchholz, il ne souscrivit point la Confession d'Ausbourg, et ne fit pas cause commune avec les Confessionnistes. Magnus son fils, Evêque de Schwerin depuis 1516, l'avoit accompagné à l'Assemblée où cette Confession fut rédigée. On rapporte que ce Prélat, avant la lecture des articles qu'elle contenoit, s'étant jeté à genoux devant l'Empereur, harangua long-tems en latin et en allemand sur ces articles. Il fut le premier Evêque qui se maria ; et sa femme, Elisabeth, fille de Frédéric I, Roi de Danemarck, qu'il épousa l'an 1543, étant devenue veuve de lui en 1550, épousa, en secondes noces, le Duc Ulric, et mourut le 5 Octobre 1586. (Ludewig.) Le Duc Henri, pere de Magnus, quoique Luthérien décidé au retour d'Ausbourg, ne voulut point entrer dans la ligne de Smalkalde. Il refusa aussi, l'an 1549, de même que la plupart des Protestans, de souscrire le fameux *Interim*. L'an 1551, il termina, par son arbitrage, les contestations qui régnoient entre le Magistrat et l'Université de Rostock. Cette école dépérissoit par une maladie épidémique qui en obligea la plupart des élèves à se transporter ailleurs. Henri termina sa carrière à Schwerin le 6 Février 1552. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1506, URSOLE, fille de Jean le Cicéron, Electeur de Brandebourg, morte en 1511 ; 2<sup>o</sup>, l'an 1513, HÉLENE, fille de Philippe, Electeur Palatin, décédée en 1521 ; 3<sup>o</sup>, l'an 1550 au plutôt (Buchholz), URSOLE, fille de Magnus, Duc de Saxe-Lauenbourg, morte sans enfans l'an 1569, suivant Ludewig. Du premier lit il eut Magnus, dont il a été parlé ; Sophie, mariée, en 1528, à Ernest, Duc de Brunswick-Lünebourg ; et Ursule, Abbesse de Ribnitz. Du second lit sortirent Philippe, qui suit ; Marguerite, femme de Henri, Duc de Munsterberg en Silésie ; et Catherine, femme de Frédéric, Duc de Lignitz en Silésie.

## DUCS DE GUSTROW.

Albert, dit le Bel, second fils du Duc Magnus, né l'an 1486, ne vit point la fin du procès qu'il avoit intenté à Henri son frere pour le partage de leurs Etats. Le desir de plaire à l'Empereur Charles-Quint, auquel il resta constamment attaché, fut un des motifs qui le fixerent dans la religion catholique. L'an 1535, il entreprit de rétablir sur le trône de Danemarck le Roi Christiern II, chassé par ses sujets, et passa dans l'Isle de Séeelande avec une armée, pour se joindre au Comte d'Oldenbourg, qui travailloit dans les mêmes vues à la tête des troupes fournies par la République de Lubeck. Le Comte prit ombrage de l'arrivée du Duc, et leur mésintelligence nuisit beaucoup à la cause qu'ils s'étoient proposé, l'un et l'autre, de défendre. Des amis communs vinrent à bout de les réconcilier ; mais les deux Princes n'en furent pas moins obligés d'abandonner la partie, l'année suivante, avec une sorte d'ignominie. Le Duc Albert fit dans la suite, à la sollicitation de l'Empereur, de nouvelles tentatives en faveur de ce même Christiern, qui n'eurent pas un meilleur succès. Accablé de dettes qu'il avoit contractées pour ces malheureuses entreprises, il en mourut de chagrin, le 10 Janvier 1547, à Gustrow. Il avoit épousé, le 17 Janvier 1524, ANNE, fille de Joachim I, Electeur de Brandebourg (morte le 19 Juin 1567), dont il laissa Jean-Albert, qui suit ; Ulric, Evêque de Schwerin après avoir été marié deux fois ; George, tué, au siège de Francfort sur le Mein, le 13 Juillet 1552 ; Christophe, Evêque de Ratzebourg en 1554, par achat de Christophe de Schulenbourg, qui lui vendit cet Evêché, où il introduisit le Luthéranisme (il devint ensuite, l'an 1562, Archevêque de Riga ; mais Gothard Kettler, Duc de Curlande, Payant arrêté, l'année suivante, par ordre du Roi de Pologne, il fut enfermé dans une prison d'où il ne sortit qu'en 1569 pour retourner à son Evêché de Ratzebourg, où il mourut

## DUCS DE SCHWERIN.

## PHILIPPE.

1552. PHILIPPE, né le 12 Septembre 1514, fut le successeur du Duc Henri son pere, et établit, comme lui, sa résidence à Schwerin. Mais comme il étoit foible d'esprit, son cousin, Jean-Albert, se chargea du gouvernement, qu'il exerça en son nom. Il mourut sans alliance en 1557. (Hubner.)

## DUCS DE GUSTROW.

l'an 1592, après avoir été marié deux fois); Charles, successeur de Christophe son frere dans l'Évêché de Schwerin en 1592, puis Evêque de Ratzebourg, le même que nous verrons ci-après Duc de Mecklenbourg à Gustrow; et Anne, mariée à Gothard Kettler, Duc de Curlande, dont on vient de parler. Le Duc Albert réunissoit à beaucoup de valeur une taille presque gigantesque, une force d'athlete, et une beauté ravissante qui lui mérita le surnom de *Bel*. (Behr, p. 745.)

## JEAN-ALBERT ET ULRIC.

1547. JEAN-ALBERT et ULRIC, les deux seuls fils majeurs du Duc Albert le *Bel*, lui succéderent à sa mort, et abandonnerent en même tems la principale administration de leurs Etats au Duc Henri leur oncle. Ce Prince ménagea une convention entre les deux freres, par laquelle il fut dit que Jean-Albert gouverneroit le lot de son pere pendant six ans au nom de tous ses freres. Utric, étant devenu, l'an 1550, Evêque de Schwerin, consentit, par un nouvel accord, que Jean-Albert continuât de gouverner encore l'espace de dix ans. Mais le Duc Henri leur oncle étant mort l'an 1552, Jean-Albert se fit reconnoître curateur de sa succession à raison de l'imbécillité de Philippe son fils: ce qui déplut à Utric. Par un accommodement fait à Wismar l'an 1555, ils partagerent les Etats qu'ils tenoient de leur pere, en deux Régences, dont l'une fut à Schwerin et l'autre à Gustrow, l'Ordre équestre et les villes de Rostock et de Wismar exceptés pour être régis en commun. Il y eut dans la suite de nouvelles difficultés entre eux, qui furent terminées en 1564.

## DUCS DE SCHWERIN.

Jean-Albert, né le 22 Décembre 1525, fut surnommé par les siens *le Salomon du Mecklenbourg*. Il avoit fait ses études à l'Académie de Francfort sur l'Oder. Après la mort de son pere il se déclara pour le Luthéranisme. L'an 1560, il se joignit à Utric son frere pour terminer un différend qui s'étoit élevé, entre les Bourgeois et le Magistrat, à Rostock. Les deux freres n'ayant pu y réussir, l'affaire fut portée au tribunal de l'Empereur, et n'eut pas un meilleur succès. Jean-Albert, chargé d'exécuter le Décret impérial, épuisa en vain les voies de douceur pour réconcilier les esprits. Alors il prit le parti de les subjuguier par la force. L'an 1564, il vint mettre le siège devant Rostock, et, s'en étant rendu maître par capitulation, il punit les habitans de leur désobéissance par une forte amende. Utric se formalisa de cette entreprise. Mais ensuite, regagné par son frere, il fit entrer ses troupes, l'an 1566, dans la ville dont il exigea pour ses frais une somme égale à celle que Jean-Albert en avoit tirée. Les deux freres alors firent abattre les murs de la ville et élever une citadelle pour tenir en bride les Bourgeois. Il n'en fallut pas davantage pour les émuouvoir de nouveau. On fut obligé, pour les calmer, de consentir à la démolition du Fort. Jean-Albert mourut à Schwerin le 12 Février 1576. Zélé Protestant, il avoit fait imprimer, en 1557, pour ses Etats, une Constitution ecclésiastique, dressée par Philippe Melancthon; et, vers le même tems, il avoit supprimé les Monasteres de Dobbran, de Mariensée et de Sonnencamp, pour en réunir les revenus à l'Université de Rostock. On a vu comment les habitans de cette ville reconnurent ce bienfait. Jean-Albert avoit épousé, l'an 1555, ANNE-SOPHIE, fille d'Albert, Duc de Prusse (morte le 6 Février 1591), dont il laissa Jean, qui suit, et Sigismond, mort sans hoirs en 1603. (Behr, L. V, cap. 4; Buchholz, pp. 422-428-436.)

## DUCS DE GUSTROW.

Utric, frere de Jean-Albert, s'étant établi à Gustrow, s'occupa du bonheur de ses sujets par de sages arrangemens, suivant M. Buchholz. C'est tout ce qu'il nous apprend de son administration particuliere, sans entrer dans aucun détail. Nous ne répéterons point ici ce que nous disons d'Utric à l'article de Jean-Albert. Il mourut, l'an 1603, après avoir été marié deux fois. Sa premiere femme, ELISABETH, fille de Frédéric I. Roi de Danemarck, qu'il avoit épousée l'an 1556, mourut, en 1586, sans lui avoir donné d'enfans. Il s'étoit remarié, l'an 1588, avec ANNE, fille de Philippe, Duc de Poméranie, dont il ne laissa qu'une fille, Sophie, qu'on dit sans fondement alliée à Frédéric II, Roi de Danemarck.

## CHARLES.

1603. CHARLES, frere d'Utric et Evêque de Ratzebourg, lui succéda au Duché de Gustrow suivant l'usage de sa Maison, quoique cette succession fût contraire aux dispositions testamentaires de Jean-Albert. Mais ceci ne causa aucun préjudice aux descendans de ce dernier, Charles n'ayant point été marié. Il gouverna en qualité de tuteur, avec beaucoup d'équité et d'habileté, les pays et les Etats de ses petits-neveux, Adolphe-Frédéric et Jean-Albert, et leur remit le gouvernement en 1608. Mais il concerta entre eux une convention par laquelle, sa vie durant, le Duc Adolphe-Frédéric devoit gouverner seul le Duché de Mecklenbourg-Schwerin, et Jean-Albert celui de Gustave. Charles finit ses jours en 1610.

## JEAN V.

1576. JEAN, né le 7 Mars 1558, succéda au Duc Jean-Albert son pere sous la tutelle d'Utric son oncle, auquel furent adjoints les Electeurs de Saxe et de Brandebourg. L'École de Lépsick fut celle où il fut envoyé pour y faire le cours de ses études. Elles ne furent point brillantes. Son esprit, naturellement foible par le vice des organes, dégénéra par degrés en imbécillité. Il mourut à Stargard le 22 Mars 1592, laissant de SOPHIE, fille d'Adolphe IX, Duc de Holstein, qu'il avoit épousée le 13 Mai 1585 (morte en 1634), deux fils, qui suivent, et une fille, Anne-Sophie, Abbesse de Rhunnen, morte le 22 Février 1648.

## DUCS DE SCHWERIN.

1592. ADOLPHE-FRÉDÉRIC, né le 15 Décembre 1588,

## DUCS DE GUSTROW.

1592. JEAN-ALBERT, second fils du Duc Jean,

## DUCS DE SCHWERIN.

succéda au Duc Jean son pere dans le Duché de Schwerin, sous la tutelle d'Ulric son grand-oncle, et de Sigismund-Auguste son oncle, après la mort desquels il passa sous celle de Charles son grand-oncle, Evêque luthérien de Ratzebourg. (Buchholz, pp. 443-446.) Ce dernier étant mort l'an 1610, Adolphe-Frédéric et Jean-Albert son frere recueillirent sa succession. Après avoir gouverné quelque tems le pays en commun, ils firent, l'an 1611, à Falrenolz un partage provisionnel qui produisit un double gouvernement. Pour sa part, Adolphe-Frédéric eut le Duché de Mecklenbourg avec la plus grande partie du Comté de Schwerin, et environ la moitié de la Principauté de Wenden ou de Vandalie. Mais l'Ordre équestre, la ville et l'Université de Rostock, la ville de Wisnar, les Diètes et la Caisse provinciales, le Consistoire et le Tribunal provincial et aulique de Justice, avec quelques autres objets, resterent soumis à l'autorité commune des deux freres.

Adolphe-Frédéric fut un des Princes qui s'intéresserent le plus vivement au rétablissement de Frédéric V, Electeur Palatin, dépouillé par l'Empereur Ferdinand II de son Electorat. S'étant ligués, lui et Jean-Albert son frere, l'an 1623, avec Christian IV, Roi de Danemarck, pour la même cause, ils entamerent, l'an 1625, une guerre qui fut poussée avec la plus grande vigueur, mais dont l'issue fut très malheureuse pour eux. L'Empereur, pour se venger des deux freres, les mit au ban de l'Empire le 4 Mars 1628, et donna leurs Etats au Général Walstein, leur vainqueur, qui ne tarda pas d'en prendre possession. Obligé de fuir, Adolphe-Frédéric se retira en Saxe, et de là vint, l'année suivante, à Lubeck, d'où s'étant rendu secrètement à Schwerin, il y eut une entrevue avec le Roi de Suede, qui l'assura de sa protection. Ce Prince en effet rétablit les deux freres dans leurs Duchés en 1631; mais ils n'y furent tranquilles qu'en 1635 par le Traité de Prague, qui les reconcilia avec l'Empereur. Adolphe-Frédéric, l'année précédente, avoit obtenu du Chancelier Oxenstiern, agissant au nom de la Reine de Suede, l'Evêché de Schwerin. Alors il rendit au Chapitre ses biens, et cette compagnie s'obligea, par reconnaissance, à postuler désormais pour Administrateur le Duc régnant de Mecklenbourg-Schwerin, et, après l'extinction de cette ligne, le Duc de Gustrow. (Buchholz, p. 495.) La paix de Westphalie lui confirma, l'an 1648, la possession de cet Evêché et de celui de Ratzebourg pour en jouir comme de Principautés héréditaires et séculières avec le droit de suffrage à la Diète de l'Empire. Par le même Traité de paix il fut autorisé à réunir à ses Domaines les Prébendes des Chanoines après leur mort. On lui abandonna de plus les Commanderies de Mirow et de Némecrow, de l'Ordre de Malte. Son neveu, Gustave-Adolphe, eut ensuite la dernière avec une Prébende dans chacune des Cathédrales de Magdebourg, d'Halberstadt et de Strasbourg, pour avoir cédé à son oncle l'Evêché de Ratzebourg. Wisnar restea au pouvoir des Suédois avec le Fort de Walfisch, le Bailliage de Niencloster, la péninsule de Poël, et le Port de Warnemunde. (Buchholz, pp. 519-524.) Le Duc Adolphe-Frédéric finit ses jours le 24 Février 1658, après avoir épousé, 10, l'an 1622, ANNE-MARIE, fille d'Emmon, Comte d'Oost-Frise, morte le 5 Sept. 1634; 2<sup>e</sup>, le 15 Fév. 1635, MARIE-CATHERINE, fille de Jules-Ernest, Duc de Brunswick-Danneberg, morte le 1 Juillet 1665. Du premier lit il laissa Christian, qui suit; Charles, qui fut Colonel au service des Suisses, mort sans alliance le 19 Août 1670; Jean-George, décédé le 9 Juillet 1675, après avoir épousé, le 2 Février précédent, Elisabeth, fille d'Antoine-Ulric, Duc de Brunswick; Gustave-Adolphe, Chanoine de Strasbourg, mort le 14 Mai 1670; et deux filles, dont l'une, ANNE-MARIE, épousa, l'an 1647, Auguste, Administrateur de l'Archevêché de Magdebourg. Du second lit Adolphe-Frédéric laissa deux fils, dont l'aîné, Frédéric, Duc de

## DUCS DE GUSTROW.

né le 6 Mai 1590, fut élevé sous les mêmes tuteurs qu'Adolphe-Frédéric son frere. Il fit avec lui ses premières études à Léipsick, et alla les achever à Strasbourg, tandis que l'autre se rendoit pour le même objet à Paris. Dans le partage qu'ils firent ensemble du Mecklenbourg en 1611, il eut pour sa part le pays dont Gustrow est le chef-lieu. Les deux freres ayant été proscrits par Jugement impérial, pour avoir pris la défense de Frédéric V, Electeur Palatin, furent rétablis par les Suédois victorieux au mois de Juin 1631. Jean-Albert fonda, l'an 1633, une école à Gustrow pour instruire la jeunesse dans la religion réformée, qu'il avoit embrassée en 1617. Le Traité de Prague le reconcilia en 1635, ainsi que son frere, avec l'Empereur. Mais ayant voulu observer, comme ils l'avoient promis, la neutralité dans la guerre des Suédois contre l'Empereur et l'Electeur de Saxe, leurs Etats souffrirent beaucoup de la part des deux parties belligérentes. Jean-Albert se donna beaucoup de mouvemens, mais en pure perte, pour rapprocher l'Electeur de Saxe avec les Suédois. (Buchholz, pag. 568.) Jean-Albert termina sa carrière, le 23 Avril 1636, à l'âge de 46 ans, et fut inhumé à Gustrow; Prince, dit Beehr, d'un caractère doux et bienfaisant, qui, dans des tems moins orageux que ceux où il vécut, auroit fait le bonheur de ses sujets. En voyant les fréquentes irruptions des ennemis dans le Mecklenbourg, il disoit à son Prédicateur: « Ce n'est point pour moi ni pour mes » proches que j'appréhende les suites de ceci. Je » sais fort bien que nous ne manquerons pas des » alimens et des vêtemens nécessaires; mais que » deviendront mes pauvres sujets? je les vois périr » de misere sans que je sois en état de subvenir à » leurs besoins ». Cependant il ne cessoit point de répandre des aumônes sur les indigens. (Beehr, p. 1322.) Il avoit été marié trois fois: 1<sup>o</sup>, l'an 1608, avec MARGUERITE-ELISABETH, fille de Christophe de Mecklenbourg, Evêque de Ratzebourg, morte le 16 Décembre 1616; 2<sup>o</sup>, le 25 Mars 1618, avec ERISABETH, fille de Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, morte sans enfans le 16 Décembre 1625; 3<sup>o</sup>, l'an 1626, avec ELÉONORE-MARIE, fille de Christian I, Prince d'Anhalt-Bernbourg, décédée à Strelitz l'an 1657. Du premier lit il laissa Sophie-Elisabeth, femme d'Auguste de Brunswick-Wolfenbuttel, et Christine-Marguerite, mariée à François-Albert, Duc de Saxe-Lauenbourg, puis à Christian-Louis, Duc de Mecklenbourg-Schwerin. Du troisième lit sortirent Gustave-Adolphe, qui suit, et trois filles.

## GUSTAVE-ADOLPHE.

1636. GUSTAVE-ADOLPHE, né le 26 Fév. 1633, et successeur du Duc Jean-Albert son pere, fut en même tems du Administrateur de l'Evêché de Ratzebourg. Il eut pour tuteur, malgré sa mere qui prétendoit à cette fonction, Adolphe-Frédéric son oncle, Duc de Mecklenbourg-Schwerin, qui l'ayant emmené à Schwerin, l'y fit élever dans le Luthéranisme. Ayant obtenu *veniam etatis*, il fut inauguré, l'an 1654, à Gustrow. Sa mort arriva le 26 Octobre 1695. De MADELEINE-SIBYLLE, fille de Frédéric, Duc de Holstein-Gottorp, qu'il avoit épousée en 1654 (morte le 20 Septembre 1719), il ne laissa que des filles, dont les principales sont Sophie, femme de Chrétien-Ulric, Duc de Wurtemberg; Marie-Emilie, mariée à Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg; Louise, femme de Frédéric II, Roi de Danemarck; et Marie, femme d'Adolphe-Frédéric, qui suit.

## DUCS DE SCHWERIN.

Crabow, eut de WilleImine son épouse, fille de Guillaume-Christophe, Landgrave de Hesse-Hombourg, trois fils, Frédéric-Guillaume, Charles-Léopold, et Chrétien-Louis, avec une fille, Sophie-Louise, troisième femme de Frédéric I, Roi de Prusse. Adolphe-Frédéric, le deuxième fils du second lit du Duc Adolphe-Frédéric, vint au monde après la mort de son père, et fit la branche de Mecklenbourg-Strelitz.

## CHRISTIERN-LOUIS I.

1658. CHRISTIERN-LOUIS, fils aîné du Duc Adolphe-Frédéric, s'empara de toute sa succession dès qu'il eut fermé les yeux, sans égard pour son testament fait en 1654, par lequel il donnoit à Charles, son second fils, la Principauté de Ratzebourg, et à Jean-George, le troisième, celle de Schwerin. Les deux Princes lésés lui intenterent à ce sujet, au Conseil aulique, un procès dont ils ne virent pas la fin. Mais, après leur mort, Christiern-Louis fut obligé, l'an 1681, de s'accorder avec ses autres frères.

Christiern avoit épousé, l'an 1650, MARGUERITE, fille de Jean-Albert, Duc de Gustrow, dont il se fit séparer, l'an 1663, par Sentence d'une Commission qu'il avoit établie, pour s'être clandestinement retirée chez sa sœur Sophie-Elisabeth, femme d'Auguste, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel. S'étant rendu la même année à Paris, il y embrassa la religion catholique. A la Confirmation où il eut pour parrain Louis XIV, il prit le nom de ce Monarque. Son mariage ayant ensuite été déclaré nul pour cause de parenté, il en contracta un second en 1665 avec ISABELLE-ANGÉLIQUE DE MONTMORENCY-BOUDEVILLE, sœur du Maréchal de Luxembourg. Après avoir fait un Traité d'alliance perpétuelle avec la France, il conduisit son épouse dans le Mecklenbourg. Mais ne pouvant se plaire en ce pays, elle l'obligea, l'an 1671, de la ramener en France, où il passa la plus grande partie du reste de ses jours, après avoir établi des Gouverneurs dans ses Etats.

Christiern-Louis étoit si dévoué à la France, qu'en 1665 et 1666 il étoit résolu d'échanger le Mecklenbourg avec l'Electeur de Brandebourg pour le Duché de Cleves. Mais l'Electeur, quoique sollicité par Louis XIV, ne voulut point entendre à la proposition qui lui en fut faite. Christiern-Louis se brouilla depuis avec le Monarque françois, qui le fit enfermer, l'an 1684, au château de Vincennes. Le vrai motif de cet emprisonnement, qu'on eut soin de déguiser, étoit le refus obstiné que le Duc faisoit au Roi de se réconcilier avec sa femme.

Christiern-Louis eut, ainsi que son cousin Gustave-Adolphe, Duc de Gustrow, des difficultés avec les Etats pour des impositions qu'il prétendoit établir sans leur consentement. L'Empereur interposa vainement son autorité pour les faire cesser. Le préjudice que causoit au Mecklenbourg la longue absence de Christiern-Louis, ne dispoisoit nullement les Etats à seconder ses vues. L'an 1689, à l'occasion de la guerre qui s'éleva entre la France et l'Empire, il quitta Paris pour se retirer à la Haye, où il mourut, sans hoirs, le 21 Juin 1692. Sa femme le suivit au tombeau l'an 1695.

## FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

1692. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né, le 28 Mars 1675, de Frédéric, Duc de Grabow, et de WilleImine de Hesse, s'étant mis en possession des Etats de Christiern-Louis son oncle, eut pour compétiteur Adolphe-Frédéric, frère de celui-ci, avec lequel il s'accorda l'an 1694. Mais les contestations s'étant renouvelées, l'année suivante, après la mort de Gustave-Adolphe, Duc de Gustrow, ils firent ensemble, par la médiation des Commissaires impériaux, le 8 Mars 1701, une convention qui rendit Adolphe-Frédéric possesseur de la Principauté de Ratzebourg, de la Seigneurie de Stargard, et des

## DUCS DE STRELITZ.

## ADOLPHE-FRÉDÉRIC I.

1658. ADOLPHE-FRÉDÉRIC, né posthume d'Adolphe-Frédéric, Duc de Schwerin, et de Marie-Catherine de Brunswick-Danneberg, le 19 Oct. 1658, eut pour sa part, de l'héritage paternel, Strelitz avec ses dépendances. Le Duc Christiern-Louis son frère ne lui avoit d'abord assigné qu'un modique apanage en pension viagère. Ce fut le Duc Gustave-Adolphe de Gustrow qui lui donna Feldsbourg et Strelitz avec sa fille. (Buchholz, p. 535.) Adolphe-Frédéric mourut le 12 Mai 1708. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 24 Septembre 1684, MARIE, fille de Gustave-Adolphe, Duc de Schwerin, et de Marie-Catherine de Brunswick-Danneberg, qui mourut le 14 Janvier 1701, dont il laissa Adolphe-Frédéric, qui suit; Gustave-Caroline, femme de Christiern-Louis, Duc de Mecklenbourg-Schwerin; 2<sup>o</sup>, le 20 Juin 1702, JEANNE, fille de Frédéric I, Duc de Saxe-Gotha, morte, le 29 Juillet 1704, sans enfans; 3<sup>o</sup> CATHERINE-EMILIE-ANTOINETTE, fille de Chrétien-Cuillaume, Prince de Schwartzbourg-Sondershausen, morte le 1 Novembre 1751, dont il eut Charles-Louis-Frédéric, qui viendra ci-après.

## ADOLPHE-FRÉDÉRIC II.

1708. ADOLPHE-FRÉDÉRIC II, né le 7 Juin 1686, succéda au Duc Adolphe-Frédéric I son père sous le titre de Charles XII, Roi de Suede, et de George-Louis, Electeur d'Hanovre, depuis Roi d'Angleterre. Il mourut en 1749. DOROTHÉE-SOPHIE DE HOLSTEIN, qu'il avoit épousée le 11 Avril 1709, le fit père de Marie-Sophie, morte, à l'âge de 18 ans, en 1728, et d'une autre fille morte en bas âge.

## CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC III.

1749. CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC III, né le 23 Février 1708, successeur d'Adolphe-Frédéric son frère, mourut le 11 Décembre 1752. Ce Prince avoit épousé, l'an 1735, ELISABETH-ABBERTINE, fille d'Ernest-Frédéric, Duc de Saxe-Hildburghausen, dont il eut quatre fils et deux filles, savoir, Adolphe-Frédéric, qui suit, né le 5 Mai 1738; Charles-Louis-Frédéric, né le 10 Octobre 1741; Ernest-Gottlieb-Albert, né le 27 Août 1742; et George-Auguste, né le 16 Août 1748. L'aînée des filles, Sophie-Charlotte, née le 16 Mai 1744, épousa, le 8 Septembre 1761, George III, Roi d'Angleterre.

## ADOLPHE-FRÉDÉRIC IV.

1752. ADOLPHE-FRÉDÉRIC IV, né le 5 Mai 1738, succéda à son père, Charles-Louis-Frédéric III. Il n'a point d'enfans. L'an 1768, le 18 Septembre, Charles-Louis-Frédéric, frère puîné du Duc Adolphe-Frédéric II ou IV, épousa en premières noces Frédérique-Caroline de Hesse-Darmstadt, née le 20 Août 1752, morte le 22 Mai 1782, laissant de son mariage George-Charles, né le 12 Août 1779, et Frédéric-Charles, né le 7 Janvier 1781; et en secondes noces, le 28 Septembre 1784, Charlotte-Guillimine de Hesse-Darmstadt, née le 5 Novembre 1755, morte le 12 Décembre 1785, laissant un fils, N., né le 30 Novembre de la même année.

## DUCS DE SCHWERIN.

pension annuelle de neuf mille écus à percevoir sur les péages de Boitzenbourg. Le droit de primogéniture fut alors établi de nouveau pour les deux lignes avec le droit de succession réciproque à l'extinction de l'une des deux. Frédéric-Guillaume mourut, le 3 Juillet 1713, sans laisser d'enfans de SOPHIE-CHARLOTTE, fille de Charles, Landgrave de Hesse-Cassel, qu'il avoit épousée le 2 Juin 1704, morte le 30 Mai 1749.

## CHARLES-LÉOPOLD.

1713. CHARLES-LÉOPOLD, né le 26 Novembre 1679, ayant succédé au Duc Frédéric-Guillaume son frere, eut, avec les États du pays, des querelles qui durèrent pendant la plus grande partie de sa Régence, par rapport aux impositions. Un subside de 120 mille florins, qu'il vouloit faire supporter également aux nobles et aux roturiers, fut la principale cause de la discorde. Les premiers, s'étant pourvus au Conseil aulique contre cette exaction, obtinrent un Rescrit de l'Empereur, dont le Duc ne tint compte. Il se tenoit fort alors de l'appui du Czar Pierre le Grand, qui lui fournit deux régimens pour contraindre les rebelles. L'Empereur, de son côté, nomma une Commission militaire, composée d'Hanovriens et de Brunswickois, pour faire exécuter son Rescrit. Ces troupes, étant entrées au nombre de 13 mille dans le Mecklenbourg, forcerent à la retraite le Général Schwerin, qui s'étoit mis en devoir de leur résister; après quoi elles s'emparèrent de presque toutes les places du pays. Le Duc, pour se ménager une réconciliation avec l'Empereur, licencia une partie des troupes qui étoient à sa solde. Celles qui restèrent faisoient la garnison de Schwerin et de Doémitz. Ce fut dans cette dernière place qu'il transporta sa résidence. En 1720, il fit un voyage à Vienne, où il obtint l'évacuation de la ville de Schwerin, la diminution des troupes d'exécution, et un délai du paiement des frais de la Commission établie contre lui. A son retour ayant découvert, en 1722, une conspiration formée pour le faire périr avec sa famille, il se retira à Dantzick avec sa femme et sa fille, qui de là se rendirent à Pétersbourg pour ne plus le revoir. Le décès de sa mere, arrivé en 1722, fit renaitre des contestations entre lui et Christiern-Louis son frere, qui fut soutenu par la Cour impériale. La Cour de Russie continua sa protection à Charles-Léopold, même après la mort de Pierre le Grand. L'an 1728, le Conseil aulique, par Décret du 11 Mai, dépouilla Charles-Léopold de ses États, dont il donna l'administration à Christiern-Louis son frere. Les Ministres de France, de Suede et de Danemarck, à la Cour de Vienne, firent leurs représentations à cette même Cour contre cet acte d'autorité; mais elle ne changea rien à ses dispositions. Le Décret du Conseil aulique fut confirmé le 25 Mars 1733, et le Mandat de l'Empereur fut affiché dans le Mecklenbourg. Le Duc Christiern-Louis ayant pris les rênes du gouvernement, Charles-Léopold publia contre lui, le 5 Août, un Edit avec ordre à tous les paysans de la Vandalie de s'armer pour sa défense. Il fut obéi. Les paysans, au nombre de 18 mille hommes, causèrent un tel désordre dans le pays, que Christiern-Louis fut obligé d'en sortir. Mais ayant succombé dans quelques escarmouches avec les troupes d'exécution du Cercle, ils se disperserent. Schwerin et Doémitz tenoient toujours pour Charles-Léopold. Des troupes de Schwartzbourg et de Holstein, étant entrées dans le Mecklenbourg, viennent se présenter, le 2 Février 1735, devant la premiere de ces deux villes, qu'elles emportent, ainsi que le château, le 9 du même mois. Etant allées ensuite sommer le Commandant de Doémitz d'ouvrir ses portes à l'Administrateur, elles essuient un refus et une résistance qui conservèrent à Charles-Léopold cette place importante. Il étoit retiré alors à Wismar, qu'il quitta, l'an 1741, pour se rendre à Doémitz, dans l'espérance que la mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 Octobre 1740, lui rouvrirait l'entrée de ses États, en faisant cesser le Conseil aulique. Mais, à la demande de la Noblesse Mecklenbourgeoise, le Conseil-Vicaire, établi à Dresde, confirma la commission et l'administration données ci-devant à Christiern-Louis. L'espoir que Charles-Léopold fondeoit sur les secours d'Anne sa fille, élevée à la dignité de Régente de Russie, fut encore frustré cette année par la révolution arrivée dans cet Empire. Enfin, las d'être le jouet de la fortune, il alla passer le reste de ses jours à Doémitz, où il mourut le 28 Novembre 1747. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 27 Mai 1708, SOPHIE-HEDWIGE, fille de Henri-Casimir, Prince de Nassau-Dietz, dont il se fit séparer le 2 Juin 1710, morte le 1 Mars 1734; 2<sup>o</sup>, le 19 Avril 1716, CATHERINE-IVANOWNA, fille de Jean-Alexiowitch, Czar de Russie, morte à Pétersbourg le 25 Juin 1733. Du second lit il eut Elisabeth-Catherine-Christine, née le 18 Décembre 1718, élevée en Russie, où la Czarine Anne lui fit prendre son nom l'an 1732, mariée, le 14 Juillet 1738, avec Antoine-Ulric, Prince de Brunswick-Bevern, nommée Régente après la mort de la Czarine Anne, déposée la même année, et transférée avec son époux, d'abord à Riga, ensuite dix-huit mois, ou plutôt deux ans et demi après, à Kolmogori, où elle mourut le 18 Mars 1746. (Voyez *la Russie*.)

## CHRISTIERN-LOUIS.

1747. CHRISTIERN-LOUIS, Duc de Gustrow, né le 15 Mars 1688, nommé Administrateur du Duché de Mecklenbourg-Schwerin par Décret du Conseil aulique en 1728, n'exerça paisiblement cet emploi que depuis 1741. Il succéda, l'an 1747, dans le Duché à Charles-Léopold son frere, et mourut le 30 Mars 1756. Il avoit épousé, le 13 Novembre 1714, GUSTAVE-CAROLINE, fille d'Adolphe-Frédéric I, Duc de Mecklenbourg-Strelitz, morte le 13 Avril 1748, dont il laissa Frédéric, qui suit; Louis, Chevalier de l'Aigle Blanc, né le 6 Août 1725, mort le 12 Septembre 1778, qui épousa Charlotte-Sophie de Saxe-Cobourg, née le 24 Septembre 1731; et deux filles.

## FREDERIC.

1756. FRÉDÉRIC, né le 19 Novembre 1717, successeur de Christiern-Louis son pere dans les Duchés de Schwerin et de Gustrow, épousa, le 2 Mars 1746, LOUISE-FRÉDÉRIQUE, fille de Frédéric-Louis, Prince de Wurtemberg-Stuttgart. Il mourut le 14 Avril 1785.

## FREDERIC-FRANÇOIS.

1785. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né le 10 Décembre 1756, de Louis, frere puîné du Duc Frédéric, et de Charlotte-Sophie de Saxe-Cobourg, succéda à son oncle le 14 Avril 1785. Il a épousé, le 1 Juin 1775, LOUISE DE SAXE-GOTHA, née le 9 Mars 1756, dont il a Frédéric-Louis, né le 13 Juin 1778; Gustave-Guillaume, né le 31 Janvier 1781; Charles-Auguste, né le 3 Juillet 1782; Adolphe-Frédéric, né le 18 Décembre 1785; et Louise-Charlotte, né le 19 Novembre 1779.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### DUCS DE POMÉRANIE.

LA POMÉRANIE, dont le nom vient du Sclavon Po-mor, *ad mare*, s'étend, dans le sens le plus général, le long de la mer baltique, depuis le Mecklenbourg jusqu'à la Vistule, qui la sépare de la Prusse, et étoit autrefois bornée par la Marche de Brandebourg et la Pologne. Lorsque les Goths, les Vandales, les Francs, les Angles, les Longobards, ou Lombards, et tant d'autres nations germaniques qui ont détruit l'Empire romain et fondé presque toutes les Monarchies de l'Europe, eurent quitté les bords de la mer baltique, de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe, leur ancienne patrie, la nation sarmatique des Sclaves, ou Venedes, occupa ces régions abandonnées, et établit entre l'Elbe et la Vistule un puissant Empire divisé en plusieurs Etats, dont le principal fut celui qui depuis a été nommé Poméranie. Les noms de Slaves, ou Sclaves, et de Venedes, sont synonymes; car les Souverains de Poméranie, qui prennent dans leurs Chartes latines le titre de *Duces Slavorum*, ou *Slavia*, y substituent toujours celui de Ducs des Venedes dans leurs Chartes allemandes, *Hertzogevon Wenden*. Dans le partage que Mistivoi, Roi des Slaves, ou Venedes, fit de ses Etats, il laissa la partie occidentale à Udon son fils aîné, et la Poméranie à ses deux autres fils, Ratibor et Bogislas. Ratibor eut plusieurs enfans qui moururent avant lui sans postérité. Bogislas eut un fils, nommé Suantibor, qui soutint une longue guerre contre le Danemarck et la Pologne; c'est à ces derniers que remonte la généalogie certaine et non interrompue des Ducs de Slavie et de Poméranie. Suantibor, qui mourut en 1107, laissa quatre fils, Wartislas, Ratibor, Bogislas et Suantopelk. Ces Princes, ou du moins les deux aînés, embrassèrent le Christianisme. Au partage que Suantibor fit de ses Etats, les deux aînés eurent pour leur part le pays qui s'étend depuis le Mecklenbourg jusqu'à la petite rivière de Grabo, qui coule près de la ville de Slave, dans la région appelée alors la Slavie et la Cassubie; c'est ce qu'on peut appeler la Poméranie citérieure, qui appartient à la branche aînée; et toute la partie depuis la rivière de Grabo jusqu'à la Vistule, qui est la Poméranie proprement dite, échurent en partage aux deux puînés, Bogislas et Suantopelk, qui forment la branche de la Poméranie de Dantzick. (Voy. celle-ci plus bas.) Les Princes de la branche aînée, descendans de Wartislas, furent établis tantôt à Stettin, tantôt à Wolgast, à Demmin, et autre part. Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIII<sup>e</sup>, ces Princes portèrent dans leurs Chartes tantôt le titre de Ducs de Slavie, tantôt celui de Ducs de Poméranie; et quelquefois ils réunissoient tous les deux (1). Après le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin, ils prenoient rarement le titre de Ducs de Poméranie, et se nommoient ordinairement Ducs de Slavie et de Poméranie, à quoi ils ajoutoient souvent le nom de l'endroit où ils faisoient leur résidence, comme Ducs de Stettin et Ducs de Demmin, mais rarement celui de Wolgast. Quelque tems après l'extinction de la branche de Dantzick, qui portoit uniquement le titre de Duc de Poméranie, les Princes de la branche aînée l'ajoutèrent constamment à ceux de Slavie et de Cassubie, de sorte qu'il est devenu dans la suite le titre principal et celui de tout le Duché. Il faut encore observer que les Ducs de Slavie s'étant mis en possession, quelque tems après l'extinction de la branche de Dantzick, qui finit vers l'an 1295, de la partie de ses Domaines qui est entre le Grabo et la Leba, dont Stolpe est la principale ville, ces Princes se trouvent plusieurs fois qualifiés Ducs de Stolpe tant dans les Chartes que dans l'histoire.

#### WARTISLAS, OU WITZLAS, ET RATIBOR.

1107. WARTISLAS et RATIBOR, fils de Suantibor et ses successeurs dans la Poméranie citérieure, reçurent le baptême en 1124. Ratibor, après avoir partagé l'héritage paternel avec son frere, passa en Pologne, où il épousa la fille du Duc Boleslas III. Wartislas

fonda l'Evêché de Julin, transféré depuis à Camin, et lui donna pour Evêque Adelbert, Missionnaire du pays. Cette ville, bâtie dans une Isle formée par les rivières de Swine et de Liewenow, étoit dès lors considérable, et, à la faveur de son commerce, elle s'accrut tellement, qu'au rapport d'Adam de Brême, elle devint la plus grande et la plus opulente de l'Europe.

(1) Bogislas I prend, dans un Diplôme de l'an 1186 ou environ, le titre de *Leutitic Dux*. L'Editeur de cet acte, M. de Dreger, remarque, p. 37 du Code diplomatique de Poméranie, que ce titre ne s'offre point dans les Chartes des autres Ducs de Poméranie ni dans d'autres de Bogislas même; mais il se trompe, car M. Gerken a publié, au Code diplomatique de Brandebourg, T. III, p. 37 et suiv. un Diplôme de Casimir, date de l'an 1170, et muni du sceau de Bogislas I, dont l'inscription porte: *Bogislaus Dei gratia Princeps*

*Leuticiorum*. Suivant une note de l'Editeur, p. 77, c'étoit le titre général que les anciens Saxons donnoient aux différentes peuplades de Slaves qui habitoient ces contrées. Il comprend les *Wredori*, les *Hevellé*, les *Brizani*, les *Stoderanti*, les *Circiparti*, etc. Par la suite le nom de *Leutici* a été donné tantôt à un peuple à part, tantôt à tous les habitans de ces contrées, comme on le voit dans Lambert d'Aschaffembourg sur l'an 1073. Helmold ne l'emploie au contraire que pour désigner les Venedes de Poméranie.

Wartislas étendit son Domaine par la force de ses armes. Il se rendit maître de la nouvelle Marche de Brandebourg, conquit une partie de l'Uckermark, et fut tué dans son lit à Stolpe, par un scélérat, l'an 1136. Ayant épousé JEANNE, ou LDK, fille de Canut IV, Roi de Danemarck, morte en 1136, il eut d'elle Bogislas et Casimir, qui suivent.

## BOGISLAS I ET CASIMIR.

1136. BOGISLAS et CASIMIR succédèrent en bas âge au Duc Wartislas leur pere sous la tutelle de Ratibor leur oncle, qui, à la nouvelle de l'assassinat de son frere, revint en Poméranie de Pologne où il résidoit depuis son mariage, pour venger sa mort et prendre soin de ses neveux. L'une de ses premières opérations fut la fondation d'un Evêché à Julin; ce qui fut confirmé, l'an 1140, par le Pape Innocent II, comme on le voit par sa lettre à l'Evêque Adelbert, publiée par Dreger. (*Cod. Diplom. Pomeran. T. I, p. 1.*) C'est là que l'on aperçoit mieux qu'ailleurs ce qui faisoit alors partie de la Poméranie, savoir Wollin, Demmin, Tribsees, Gutzkow, Wolgast, Usedom, Groswin, Pyritz, Stargard, Stettin, Camin, Colberg, Zithin, et le district de leurs territoires jusqu'à la riviere de Leba. Ratibor fit la guerre aux Luticiens dont on a parlé ci-dessus, peuple idolâtre et ennemi juré du non chrétien: il les battit en différentes occasions; et s'il ne les terrassa pas entièrement, il les mit du moins hors d'état de nuire aux progrès de la vraie religion. C'étoit, dit Valentin d'Aichstet, Protestant, un Prince d'une piété sincere. Ayant appris, ajouta-t-il, que les Moines de Citeaux travailloient avec l'Evêque Adelbert à la propagation de la foi, il leur fit bâtir à grands frais un Monastere à Stolpe, et, de peur que l'indigence ne les détournât de leurs travaux apostoliques, il les dota richement l'an 1150. Il fonda encore, la même année, suivant cet Historien, le Monastere de Grobe dans un fauxbourg d'Usedom, et y fut inhumé l'année suivante, époque de sa mort. Il laissa deux fils, Wartislas et Suantopelk; celui-ci mourut sans postérité. Wartislas, décédé l'an 1186, laissa un fils nommé Barthelemi, mort après le 1 Aout 1254, laissant deux fils, Wartislas et Suantibor, nommés dans une Charte sans date, mais donnée après la mort de leur pere.

Henri le Lion, Duc de Saxe, retenoit prisonnier, vers l'an 1160, à Brunswick, Wirtzlas, Prince des Obodrites. Pribislas, frere du captif, ne pouvant obtenir, par prieres, sa délivrance, rassembla des forces de toutes parts, et vint fondre dans le pays des Obodrites, qui obéissoit alors au Duc Henri. S'étant rendu maître de Mecklenbourg, il en fit massacrer tous les habitans, et prit ensuite par composition Maklow et Custrin. Henri, pour arrêter ses progrès, se fortifia de l'alliance du Roi de Danemarck, Waldemar le Grand, et de celle d'Albert, Marquis de

Brandebourg, rassembla tous ses vassaux, et ayant amené son armée à Maklow, qui lui ouvrit ses portes sans résistance, il y fit pendre en public Wirtzlas; après quoi il amena, l'an 1164, les Comtes de Holstein, de Dithmarsie, d'Oldenbourg et de Schwerin, ses vassaux (1), avec un corps de troupes pour faire le siège de Demmin, où les Ducs de Poméranie, Bogislas et Casimir, avoient ouvert un asyle à Pribislas. Les Poméranien, pour connoître les forces de l'ennemi, envoyèrent au devant de lui des Ambassadeurs qui offriront trois mille mares pour avoir la paix. Cette ambassade ayant été mal accueillie, ils en envoyèrent une seconde qui n'en offrit que deux mille. Les Saxons, se voyant joués par-là, commencerent le siège. Mais les Poméranien étant tombés la nuit sur les quartiers des Holstenois et des Dithmarses, les taillerent en pieces sans qu'il en restât un seul. Henri marcha en diligence pour venger cet affront; mais, à son arrivée, les Poméranien mirent le feu à la place, et se sauverent du côté de Stolpe où il les poursuivit. Il n'étoit pas loin de les atteindre, lorsqu'il se vit obligé de retourner à Brunswick, où il étoit attendu par les Ambassadeurs de l'Empereur d'Orient. En partant il laissa le soin à ses Confédérés de traiter avec les Poméranien; et la paix s'étant faite à des conditions tolérables, les Princes Bogislas et Casimir accorderent la ville de Demmin pour sa demeure à Pribislas, exclus par le Traité de la succession de son frere. Les Poméranien, au préjudice de cette paix, ne laisserent pas d'exercer leurs pirateries sur les côtes de Danemarck; à quoi ils furent excités par les Rugien, qui ne connoissoient guere d'autre métier ni d'autre moyen de subsister. Ceux-ci même les surpasserent dans ce genre de brigandage. Waldemar le Grand, Roi de Danemarck, ne pouvant attaquer à la fois ces deux sortes d'ennemis, prit le parti de s'accommoder avec les Ducs de Poméranie, et les engagea même à s'allier avec lui pour faire la conquête de l'Isle de Rugen, sous la promesse de la leur céder à titre de Fief de son Royaume. L'expédition réussit au gré de ses desirs. Mais au lieu de remettre l'Isle aux deux Princes, il la donna à Jaromar son parent, en lui imposant un tribut et les devoirs de vassal envers lui. Ce manque de parole fut l'occasion d'une guerre que Bogislas et Casimir déclarerent à Waldemar. La mer baltique fut aussitôt couverte de vaisseaux poméranien, qui allerent infester les côtes du Danemarck. Waldemar, de son côté, fit une descente en Poméranie, où il commit de grands ravages. Henri le Lion étant venu à son secours, ils assiegerent ensemble la ville de Julin, la prirent, en brûlerent une partie et détruiserent ses murs. Depuis cette catastrophe elle n'a plus été nommée que Wollin, ville pauvre et obscure qui n'occupe plus qu'une petite partie de l'ancienne Julin. Les deux Princes alliés tenterent ensuite le siège de Wolgast. Mais la place leur opposa une si vigoureuse résistance, qu'ils furent contraints de se retirer. Jusqu'alors la Poméranie n'avoit relevé d'aucune autre Puissance.

## PRINCES DE RUGEN.

RUGEN, *Rugia*, nommée anciennement *Royen*, *Roya*, est une Isle de la mer baltique dans la Poméranie suédoise, vis-à-vis de Stralsund. Elle a environ sept milles de longueur sur autant de largeur. L'art et la nature l'ont rendue très forte. La mer y pénètre de côté et d'autre, et en fait des Isles et des presque Isles.

CRITON, Prince de Rugen, épousa SLAVINE, fille de Suantibor I, auteur de tous les Princes de Poméranie. Il mourut l'an 1107. Criton avoit commencé à bâtir la ville et le château de Lubeck; mais Henri, Prince des Vandales et de Mecklenbourg, s'empara de tous les pays que Criton possédoit, et de Slavine sa veuve, après avoir battu leur armée.

1107. RATZE, cousin de Criton, lui ayant succédé, vengea sa dé-

faite par une victoire qu'il remporta sur les fils du Prince Henri, qui fut tué dans l'action. Henri appella à son secours le Roi de Danemarck, les Saxons, les Slaves et les Poméranien. Ratze promit une grosse somme d'argent pour faire retirer de si grandes forces. Comme il ne tint point parole, ses ennemis l'attaquerent de nouveau pendant l'hiver; mais les glaces étoient venues à fondre, toute leur armée pensa périr, et fut obligée de se retirer avec perte. L'an 1126, Ratze attaqua de nouveau Lubeck sur la Schwartau, détruisit la ville et le château, et en fit bâtir un avec le nom de Ratzenbourg,

(1) On s'est trompé ci-devant, tome II, page 83, col. 1, à l'article de Waldemar le Grand, en mettant plusieurs Princes de Poméranie au nombre des alliés de Waldemar dans cette guerre.

Mais, l'an 1181, au camp devant Lubeck, les Ducs s'étant laissés gagner par les caresses et les promesses de l'Empereur Frédéric I, eurent la foiblesse de consentir à se reconnoître vassaux de l'Empire, dont ils furent déclarés Princes. Casimir finit ses jours, l'année suivante, sans laisser de postérité. L'an 1184, Bogislas, excité par l'Empereur et par son propre ressentiment, équipe une flotte pour envahir l'Isle de Rugen. Absalon, Archevêque de Lunden et Ministre du Royaume du Danemarck, instruit de son dessein, prévient la descente, et, ayant rassemblé toute la marine danoise, vole au devant de la flotte ennemie, lui livre le combat, et la défait totalement. Encouragé par ce premier succès, il fait un nouvel armement avec lequel il va descendre en Poméranie, ravage les environs de Wolgast, et assiège, mais inutilement, Wolgast, tandis qu'Esbern son frere s'empare de deux châteaux qui défendent l'embouchure de la Swine. Bogislas, si l'on en croit les Historiens danois, poussé à bout, passe en Danemarck pour implorer la clémence du Roi Canut VI, son beau-frere, et n'obtient grace qu'en soumettant sa Principauté à la Couronne de Danemarck. Si cela est, il faut donc regarder comme supposé l'hommage qu'il rendit à l'Empereur, suivant les Historiens de Poméranie. Quoi qu'il en soit, la paix se fit, l'an 1187, après trois ans d'hostilités. La même année, Bogislas entra dans le Mecklenbourg avec ses troupes pour favoriser l'invasion que Canut vouloit faire dans ce pays. Il mourut au plus tard en 1187, et fut inhumé dans le Monastere d'Usedom. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup> WALBURGE, fille de Waldemar le Grand, Roi de Danemarck; 2<sup>o</sup> MIROSLAVA, fille de Mestwin, Duc de la Poméranie de Dantzick, dont il eut trois fils, Barnime, Bogislas et Wartislas, avec une fille. Le second et le troisième des fils disparaissent dans l'histoire après la mort de leur pere. On va faire connoître le premier.

## BARNIME I, DIT LE BON.

1186. BARNIME succéda en bas âge à Bogislas son pere sous la tutelle de sa mere, qui s'étoit associé des parens de son époux dans cet emploi. Parvenu à l'âge de majorité, Barnime ne tarda point à faire éclater son ambition. Se trouvant trop resserré dans les Domaines que son pere lui avoit laissés et qu'il auroit dû partager avec ses freres s'ils eussent vécu, il porta ses armes dans la Poméranie ultérieure, qu'il envahit sur ses cousins, à l'exception de la ville de Stolpe. (Busching.) Ce Prince au reste gouverna ses Etats avec une prudence et une douceur qui lui méritèrent le surnom de Bon. Son économie et les richesses qu'il attira dans son pays par le soin qu'il eut d'y faire fleurir le commerce et l'agriculture, le mirent en état de fonder plusieurs villes, dont la principale est Prentzlau, dans la Marche Uckeraine. L'an 1223, Waldemar II,

Roi de Danemarck, ayant été fait prisonnier par le Comte de Schwerin, les Ducs de Poméranie profiterent de la conjoncture pour secourir entièrement le joug des Danois, dit M. Pauli (T. VI, p. 200), et, depuis ce tems, ils paroissent, ajoute-t-il, avoir reconnu la Souveraineté des Margraves de Brandebourg. L'Empereur Frédéric II donna, entre autres faveurs, aux Margraves Jean et Otton, l'investiture du Duché de Poméranie de la même maniere qu'Albert leur frere et leurs prédécesseurs l'avoient eue. *Confirmantes eisdem Ducatus Pomeranie prout predictus Albertus quondam et predecessores eorum noscuntur a nostris predecessoribus tenuisse.* (Cod. Diplom. Pomeran. T. I, p. 150, et Ludewig. Reliq. manuscript. T. XII, p. 628.) M. Pauli, p. 202, venge ce Diplôme des attaques qu'on a livrées à son authenticité, et fait voir qu'il ne doit pas s'entendre de la seule Poméranie, ou Poméranie de Dantzick, mais de la Poméranie entiere, c'est-à-dire ultérieure et citérieure. A l'appui de ceci vient une Charte de l'an 1250, donnée par Barnime, où il reconnoit que le pays de Wolgast est dévolu héréditairement aux enfants de Jean, Margrave de Brandebourg, du chef de leur mere, Sophie de Danemarck, décédée le 3 Novembre 1248, à laquelle son pere Waldemar II, au pouvoir duquel il étoit, l'avoit donné en dot, ce qui cependant n'est pas prouvé. Barnime ajoute que s'étant rendu auprès d'eux avec ses vassaux, *cum fidelibus*, il étoit convenu avec eux de leur céder par échange pour la terre de Wolgast, qu'il garderoit, celle d'Ucker, ou la Marche Uckeraine, reconnoissant de plus qu'il tenoit tous ses biens en Fief des Margraves de Brandebourg: *Nos autem recognoscentes nos omnia nostra bona a dictis Marchionibus feodaliter tenere, castrum et terram Wolgast, et ius super omnia bona nostra unum cum consanguineo nostro Warslao (Wartislas, fils de Casimir) manu conjuncti recepimus ab eisdem.* Cette cession est attestée par un Diplôme de Jean, Margrave de Brandebourg, où il appelle Barnime son vassal. (*Ibid.* p. 335.)

Barnime céda, l'an 1240, à Conrad, Evêque de Camin, le pays de Stargard pour la somme de 1800 marcs, avec le consentement de Wartislas son parent (Cod. Diplom. Pomeran. p. 205), sur quoi l'Éditeur observe que les Princes de deux branches n'avoient pas encore partagé leurs Etats, ou que chacune des branches avoit sa part dans chaque canton ou district. Barnime, en 1271, remit aux Margraves de Brandebourg le château de Dantzick. Mais, l'année suivante, il leur déclara la guerre pour le retirer de leurs mains; appuyé des troupes de Mestwin et de celles de Pologne, il entra dans la nouvelle Marche, et s'empara, l'an 1273, des châteaux de Strhele, ainsi que de la ville de Driesen, et dévasta toute cette province. Pour affermir son alliance avec la Pologne, il maria dans Stettin Lucartis, fille de Henri, Prince des Obodrites, avec Przemislas. L'an 1274, les Brandebourgeois firent une excursion jusqu'à Camin, qui ne réussit pas. Il y eut ensuite une trêve, pendant la-

## PRINCES DE RUGEN.

qu'il espéroit garder avec tout le pays voisin; mais il en fut chassé par Canut, Roi de Danemarck.

Vers l'an 1140, Ratze attaqua, pour la troisième fois, Lubeck, qu'on avoit rebâti, et ruina entièrement le château. Alors les habitants de Lubeck bâterent leur ville au confluent de la Walkenitz et de la Trave. Ratze, après plusieurs guerres, mourut vers l'an 1141. Il laissa trois fils, Tetzlaff, qui suit; Jaromar, qui viendra après son frere; et Stoislaff, mort en 1207, auteur de la Maison de Putbus.

1141. TETZLAFF, fils aîné de Ratze, fut élu, après la mort de son pere, par les Rugiens pour leur Roi, ou Prince. Comme il étoit encore fort jeune, de même que ses freres, Jaromar et Stoislaff, ils ne purent empêcher les Rugiens de faire de fréquentes irruptions en Danemarck; mais le Roi Eric, les ayant repoussés, s'empara de

leur ville, dite Arcona, et obligea les Rugiens de lui payer tribut et d'embrasser le Christianisme. Quelque tems après, ayant refusé le tribut, ils entrèrent avec de grandes forces en Danemarck, et assiégèrent le Roi Suédon dans Rothchild; mais celui-ci ayant demandé du secours à Henri le Lion, Duc de Saxe, les Rugiens se jetèrent dans la Fionie, et la devastèrent. Vers l'an 1158, les Rugiens se soulevèrent au Roi Waldemar; mais, s'étant soulevés de nouveau, Waldemar, soutenu par les Princes de Poméranie, attaqua les Rugiens, et força Tetzlaff et son frere dans Arcona. Tetzlaff fut déposé. Ce Prince eut des guerres continuelles avec les Danois, et mourut, l'an 1210, sans alliance.

1210 au plus tard. JAROMAR I fut substitué à Tetzlaff par Waldemar dans la Principauté de Rugen. Absalon, Evêque de Rothchild, envoya, vers ce tems, prêcher chez les Rugiens la religion chrétienne.

quelle Barnime mourut à Demmin l'an 1278. (Pauli, §. 206, pag. 294.) Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MARIE, fille d'Albert, Electeur de Saxe; 2<sup>o</sup> MARGUERITE DE BRUNSWICK, déjà morte le 19 Mars 1263, comme le prouve une Charte de Barnime (*Cod. Diplom. Pomeran.* T. I, p. 463); 3<sup>o</sup> MATHILDE, fille d'Otton III, Margrave de Brandebourg, décédée le 20 Déc. 1316, suivant son épitaphe. Du premier lit il eut Bogislas, Duc de Wolgast; Hedwige, seconde femme de Jean I, Margrave de Brandebourg; et Anastasie, femme de Henri le *Jérosolymitain*, Prince de Mecklenbourg. Du second lit il eut Elisabeth, mariée, dit-on, à Jean, Duc de Saxe-Lawenbourg. Du troisième vinrent Otton I; Barnime II; Hildegarde, femme d'Otton d'Anhalt, suivant M. Pauli, inconnue aux Historiens d'Anhalt; et Miroszlava, mariée à Jean, Prince de Werle.

## BOGISLAS IV, BARNIME II ET OTTON I.

1278. BOGISLAS, BARNIME et OTTON, tous trois fils de Barnime I, gouvernerent d'abord par indivis les Etats qu'il leur laissa. Mais Bogislas étant seul en âge de majorité, toute l'autorité se trouva concentrée en lui. Dehnert, cité par M. Pauli, a mis au jour, dans sa *Bibliothèque de Poméranie*, un acte du mois de Déc. 1278, par lequel Bogislas, pour lui et pour ses freres, confirme les privilèges des villes de Poméranie. Ce fut, suivant M. Pauli, l'an 1295, que les trois freres partagerent entre eux la succession paternelle. Le Comte Jatzko de Gutzkow fut l'arbitre qu'ils choisirent pour cette opération. Il adjugea le district de Wolgast à Bogislas, et le district de Stettin aux deux autres.

## DUCS DE WOLGAST.

## BOGISLAS II ou IV.

1295. Bogislas, fils aîné de Barnime I, après le partage fait avec ses freres, établit sa résidence à Wolgast, d'où il étendit sa domination sur le pays situé entre celui de Rügen et la Pène, sur les Isles de Wollin, ainsi que sur le pays de Stargard jusqu'au Gallenberg. (Pauli, T. VI, p. 313.) La même année, après la mort de Mestwin II, son parent, Duc de la Poméranie ultérieure, décédé sans enfans, il voulut se mettre en possession de ses Etats. Mais les Polonois et le Margrave de Brandebourg s'opposèrent à cette entreprise. On en vint à une guerre qui fut longue et sans succès pour Bogislas. Il eût peut-être conservé la ville de Dantziak, dont il s'étoit rendu maître, sans les Chevaliers Teutoniques qui l'obligèrent de l'abandonner. Bogislas mourut, le 24 Février 1309, avec la réputation de n'avoir jamais dit ni fait aucune chose inconsidérée. Il fut enterré à Camin. Quelques uns mettent la mort de ce Prince en 1319. Mais les vers suivans, rapportés par Valentin d'Aichstet, attestent l'époque que nous donnons à cet événement.

Anno millesimo trecentenoque noveno,  
Sacra festa die populo celebrante Mathias  
Slavorum Slavus obiit Dux Bogislawus.

Ce Prince tenoit sa Cour à Anclam, dont il donna la grande Eglise aux Hermites de S. Augustin. Il ferma de murailles le bourg de Stargard en 1280. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> MATHILDE, fille de Jean I, Margrave de Brandebourg; 2<sup>o</sup> MARGUERITE, fille de Witzlaff II, Prince de Rügen, décédée en 1318, dont il eut un fils, qui suit; et deux filles; Marguerite, femme de Nicolas, Seigneur de Rostock; et Hélène, mariée à Bernard II, Prince d'Anhalt.

## DUCS DE STETTIN.

## BARNIME II ET OTTON I.

1295. Barnime II et Otton I son frere, après le partage fait avec Bogislas leur aîné, allèrent s'établir à Stettin, la principale et la plus ancienne ville de la Poméranie, située sur un côteau près de l'Oder. Les Ecrivains poméranien ont calomnié Barnime II, ou du moins sont tombés dans une grande erreur de date, en disant qu'il fut assassiné, l'an 1295, par un Gentilhomme dont il avoit déshonoré la femme. M. Dehnert, dans sa *Bibliothèque de Poméranie*, produit des Chartes qui montrent Barnime vivant depuis 1319 jusqu'en 1330. Après la mort de Voldemar, Margrave de Brandebourg, arrivée vers la fin d'Août 1319, les trois Princes de Poméranie eurent part à la tutele du jeune Henri son fils, mort l'année suivante. Tourment alors leurs vœux sur la Marche Uckeraine, ils empêchèrent Henri, Duc de Mecklenbourg, de s'emparer de ce pays, l'obligèrent d'en sortir, et se rendirent maîtres de Prentzlau et de Passewak. (Pauli, §. 209.) Après l'extinction de la Maison de Brandebourg, les Princes de Poméranie cherchèrent à se soustraire à la mouvance du Brandebourg, à laquelle ils étoient sujets. S'étant présentés, l'an 1323, à l'Empereur Louis de Baviere pour lui rendre hommage, ce Prince les renvoya à Louis le *Vieux* son fils, qu'il avoit établi Margrave. Le refus qu'ils firent de se conformer à cet ordre occasionna une guerre entre eux et le nouveau Margrave. Celui-ci ayant fait alliance avec les Ducs de Mecklenbourg et les Princes de Werle, entra, l'an 1329, en Poméranie, tandis que ses Confédérés y faisoient irruption d'un autre côté. Mais le Margrave fut battu par Barnime près de Prentzlau, et ses alliés le furent par

## PRINCES DE RUGEN.

Casimir I et Bogislas, Princes de Poméranie, piqués contre le Roi de Danemarck d'avoir été frustrés du butin en l'aidant à soumettre les Rugiens, lui déclarèrent la guerre, et s'emparèrent d'Arcona et de Garitz. Ils assiégèrent ensuite Jaromar dans Rügen, et l'obligèrent de leur demander la paix ou une suspension d'armes pour un certain tems. La trêve étant finie, il s'empara du pays de Barli jusqu'à Loitz. Depuis ce tems, les Rois de Danemarck attaquèrent les Princes de Poméranie, qui furent obligés de céder à la supériorité de leurs ennemis. Jaromar fut aussi compris dans leur accommodement. Jaromar fonda, l'an 1193, un Couvent pour des Religieuses à Bergen, dans l'Isle de Rügen. L'an 1199, il bâtit la ville d'Eldena avec le consentement des Ducs de Poméranie. Il bâtit aussi, l'an 1209, la ville de Stralsund avec le secours de son beau-frere Waldemar, Roi de Danemarck, et la peupla de SAXONS. Il mourut l'an 1212. Il avoit épousé HILDEGARDE DE DANEMARCK, fille du Roi Cabut, dont il eut Witzlaff, qui suit; Irmingarde, femme de Casimir II, Duc de Poméranie; Bernute, mort en 1241, laissant de Dubslavia de Gutzkow trois fils, emportés par

la peste, et Suantipolk, mort en 1217.

1212. WITZLAFF I prit en main le gouvernement suivant l'ordonnance de Jaromar son pere. L'an 1219, il joignit ses troupes à l'armée de Waldemar, Roi de Danemarck, pour attaquer la Livonie et l'Esthonie; ils s'emparèrent de la forteresse de Lindanherus, qui fut entièrement détruite. Le Roi s'étant depuis laissé surprendre par les Esthoniens et les Harions, fus mis en fuite; mais Witzlaff, avec onze cens hommes de ses propres troupes, tomba sur les ennemis, dégagea le Roi et les Danois, et tua plus de mille Esthoniens. Le Roi, étant retourné en Danemarck, laissa le commandement de ses troupes à Witzlaff, qui défait plusieurs fois les Esthoniens, et les obligea d'embrasser le Christianisme. L'an 1231, il bâtit le Couvent de Neucampe avec Bernute son frere. Il mourut l'an 1241, et fut inhumé à Camp. Sa premiere femme, SALOMÉ DE POMERANIE, mourut l'an 1219. Sa seconde femme fut MARGUERITE DE BRUNSWICK; elle se remaria à Barnime I, Duc de Stettin. Les enfans qu'il laissa sont Jaromar, qui suit; Jarslaff, mort en 1247; Bo-

## DUCS DE WOLGAST.

## WARTISLAS II, ou IV.

1309. WARTISLAS, fils et successeur de Bogislas IV au Duché de Wolgast, fut élu, l'an 1325, par les Etats de l'Isle de Rugen pour remplacer Witzlaff leur Prince, son beau-frere, mort sans laisser de postérité mâle. Comme cette Isle relevoit du Danemarck, il en demanda l'investiture au Roi Christophe, retiré pour lors à Bart, après avoir été déposé et chassé par ses sujets. Christophe la lui accorda, l'an 1326, dans l'espérance d'obtenir de lui des secours pour se rétablir. Mais Wartislas mourut le 1<sup>er</sup> Août de la même année, et fut enterré à Camin, laissant d'ELISABETH son épouse, de la Maison, dit-on, des Ducs de Lignitz (ce qui n'est point sûr), Bogislas et Barnime, qui viendront ci-après; Wartislas, né posthume, et dit le *Moine*, à cause des grandes libéralités qu'il fit aux Monasteres (celui-ci se voyant sans enfans, céda son patrimoine à ses freres pour une pension viagere, et mourut en 1369); et Elisabeth, femme d'Eric, Duc de la basse Saxe. Le Duc Wartislas, outre l'Isle de Rugen, avoit réuni à son Domaine le district qui s'étend depuis Gallenberg jusqu'à Stolpe. (Pauli.)

## BOGISLAS IV ou V, et BARNIME III.

1326. BOGISLAS succéda en bas âge, avec BARNIME son frere puîné, au Duc Wartislas son pere, sous la tutelle de Barnime le Grand, depuis Duc de Stettin. Henri, Duc de Mecklenbourg, voulut profiter de sa minorité pour lui enlever l'Isle de Rugen, dont il se fit donner l'investiture par le même Roi Christophe de qui le pere de Bogislas l'avoit reçue. Mais Barnime défendit les intérêts de ses pupilles les armes à la main, et obligea le Duc de Mecklenbourg de renoncer à ses prétentions. L'an 1348, il obtint de l'Empereur Charles IV l'investiture de la charge de Grand-Veneur de l'Empire, attachée au titre de Prince de Rugen. L'an 1365, Charles lui fit l'honneur d'épouser Elisabeth sa fille. Trois ans après, Bogislas fit, avec les enfans de son frere, le partage de ses Etats, et conserva la Poméranie depuis Stolpe jusqu'à Wollin. Ce Prince mourut à Bolbuck en

## BOGISLAS V ou VI.

1366. BOGISLAS, fils aîné de Barnime III, mort en 1365, fit, l'année suivante, le partage du Duché de Wolgast et de ses dépendances avec Bogislas V son oncle. La sévérité de son gouvernement excita une sédition, dont

1374, laissant d'ELISABETH sa premiere épouse, fille de Casimir III, Roi de Pologne, morte en 1326 et enterrée à Marienthron, Casimir, qui suit; Elisabeth, dont on vient de parler; Marguerite, femme d'Ernest le Ferré, Duc d'Autriche; et Bogislas, qui viendra ci-après. ADELAÏDE, sa seconde femme, fille de Henri

## DUCS DE STETTIN.

une autre armée commandée par Jean, Comte de Gutzkow. Christophe II, Roi de Danemarck, beau-pere du Margrave, ayant triomphé, l'an 1330, de Waldemar, Duc de Sleswick, son rival, imposa par là aux Ducs de Poméranie. Voyant alors le Monarque victorieux prêt à prendre la défense de son genre, ils penserent à s'accommoder avec ce dernier. Mais les négociations entamées à ce sujet ayant été sans succès, les Ducs mirent leurs Etats dans la mouvance du Pape Jean XXII, ennemi déclaré de la Maison de Baviere. Le Pontife ne manqua pas d'exhorter Barnime et Otton à continuer la guerre. Mais la crainte du Roi Christophe les retint dans l'inaction tant que ce Prince vécut. Christophe étant mort l'an 1334, Barnime porta la guerre dans le Brandebourg, où il gagna la bataille de Kremmer-Damm sur le Margrave. L'Evêque de Camin s'étant ensuite rendu auprès du Margrave à Templin, lui persuada enfin de se désister de la Suzeraineté sur la Poméranie, en retour de quoi les Ducs lui rendirent Passewalk avec l'Uckeraine, et lui assurerent la succession éventuelle de leurs Etats. Ces conventions furent confirmées, l'an 1338, à la Diete de Francfort. Voilà ce que rapportent M. Pauli, d'après la *Bibliothèque de Poméranie* de M. Dehner, et Sommersberg, dans son *Recueil des Ecrivains de Silésie*, T. II, p. 77. Mais Gersen (*Cod. Diplom. Brandeb.* T. I, p. 166) remarque beaucoup d'incertitude dans ces dates des batailles dont on vient de parler. Il produit aussi, T. III, p. 104, une Charte, où l'on voit un fait important, dont aucun Historien n'a parlé. C'est que Barnime avoit fait prisonnier Waldemar, depuis Roi de Danemarck, III<sup>e</sup> du nom, et ne l'avoit relâché que le 14 Août 1338. Le Duc Otton finit ses jours le 17 Janv. 1345, et fut inhumé au Monastere de Colbatz, où l'on prétend sans preuve qu'il s'étoit retiré long-tems auparavant. En mourant, il laissa un fils, qui suit; et une fille, nommée Mathilde, femme de Jean, Seigneur de Werle.

## BARNIME IV, dit LE GRAND.

1345. BARNIME IV ayant succédé au Duc Otton son pere dans le Duché de Stettin, se joignit, l'an 1348, aux Ducs de Wolgast, Bogislas, Barnime et Wartislas, dit le *Moine*, pour aller trouver à Znaym l'Empereur Charles IV, qui leur accorda l'investiture de leurs Duchés. L'an 1357, Barnime prit possession du Comté de Gutzkow, vacant par la mort du Comte Jean, décédé sans enfans. Il fonda, l'an 1360, près de Stettin, une Chartreuse appelée aujourd'hui le château d'Oderbourg. L'an 1361, Louis le Romain, Electeur de Brandebourg, ayant voulu revenir contre le Traité de 1338, fait entre sa Maison

## PRINCES DE RUGEN.

Witzlaff, mort en 1250; et Witzlaff, décédé l'an 1280.

1241. JAROMAR II, fils aîné de Witzlaff, lui succéda. L'an 1258, il bâti le château et bourg de Damgard pour défendre ses frontieres du côté du Mecklenbourg. Il refusa, l'an 1259, de prêter l'hommage et l'obéissance à Christophe, Roi de Danemarck. Christophe fit une descente dans l'Isle de Rugen, et y causa beaucoup de dommage: mais Jaromar se mit en défense, attaqua l'Isle de Selande, y fit un grand butin; et après avoir battu les Danois devant Nestvede, il en égorga la garnison; ce qui le rendit redoutable et odieux aux Danois. Il mourut l'an 1283. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> SUTZISLAVA, fille de Conrad, Duc de Mazowie; 2<sup>o</sup> ELISABETH, fille de Suanopolk, Duc de la Poméranie ulérieure; 3<sup>o</sup> EUPHÉMIE de Mecklenbourg, morte en 1261. Il laissa deux fils, Witzlaff, qui suit, et Jaromar, Coadjuteur de l'Evêché de Camin, mort en 1299.

1282. WITZLAFF II, ayant succédé à son pere Jaromar II, 64-

para ses intérêts de ceux du Danemarck, se mit sous la protection et l'obéissance de l'Empire, et reçut l'investiture de l'Empereur Rodolphe à Lubeck. Il mena mille hommes en Livonie au secours des Chevaliers occupés à faire la guerre aux païens qui avoient causé beaucoup de dommage à l'Ordre. L'an 1292, ou environ, il fonda, avec l'Abbé de Camp, le Couvent de Hiddensee à Rugen. Il fit beaucoup d'alliances en mariant ses cinq filles. Il mourut en Norwege le jour de S. Thomas (21 Décembre) 1303, chez Haquin son genre, et fut enterré à Aeslo. Il avoit épousé AGRÈS, fille de Wichman, Comte de Ruppin, dont il eut Witzlaff, qui suit; Sambor, marié à Sophie, morte, en 1305, sans enfans; Marguerite, femme de Bogislas II ou IV, Duc de Poméranie; Euphémie, mariée à Haquin, Roi de Norwege; Helene, épouse de Jean, Duc de Mecklenbourg; et Sophie, femme de Haquin, Duc de Langeland en Norwege.

1303. WITZLAFF III, fils aîné et successeur de Witzlaff II son pere, se brouilla avec ses sujets de Stralsund à cause des grands privilèges

## DUCS DE WOLGAST.

il punit de mort les auteurs. Il donna la chasse aux brigands qui infestoient son pays, rasa les châteaux qui leur servoient de retraite, et rétablit la sûreté des grands chemins. Ce Prince mourut, en 1393, sans laisser d'héritier de ses deux femmes, JUDITH, fille d'Eric, Duc de la basse Saxe, et AGNÈS, de la Maison, à ce qu'on prétend, de Magnus Torquatus, Duc de Brunswick.

## WARTISLAS III, ou V.

1393. WARTISLAS, second fils de Barnime III, avoit eu dans le partage fait, en 1366, avec Bogislas son oncle, l'Isle de Rugen et celle d'Usedom. Albert, Duc de Mecklenbourg, lui ayant déclaré la guerre, le fit prisonnier, en 1369, à la bataille de Damgarten, et exigea de lui une forte rançon. L'an 1378, il eut guerre avec Jean, Prince d'Anhalt-Zerbst, qu'il défit, la même année, dans une bataille. L'an 1393, il obtint la plus grande partie de la succession de Bogislas VI son frere. Il n'en jouit pas long-tems, étant mort l'année suivante. D'ANNE, son épouse, fille de Jean, Duc de Mecklenbourg, lui laissa Barnime, qui suit; Sophie, femme de Henri I, Duc de Brunswick; et Wartislas, lequel, après avoir passé la plus grande partie de ses jours à la Terre-Sainte, mourut à Wolgast le 23 Août 1415, laissant d'Agnes de Saxe son épouse, morte en 1435, deux fils, dont l'aîné, Suantibor, Prince de Rugen, mourut, en 1446, sans avoir pris d'alliance; Barnime, le second, fut Seigneur de Barthe, et mourut de la peste, au retour d'un voyage de Rome, en 1451, et fut enterré à Camp, sans laisser d'enfans de son mariage avec Anne, Comtesse de Windsor.

## BARNIME VI.

1394. BARNIME VI, fils aîné de Wartislas V, eut de grandes guerres avec la ville de Lubeck, qui le

de Brunswick-Grubenhagen, le fit pere de Barnime V, mort sans enfans l'an 1401, et de Wartislas VI, mort, l'an 1392, à Zendrew, dans la Servie, en allant à la Terre-Sainte. Celui-ci ayant épousé Marie, fille de Henri, Duc de Mecklenbourg, fut pere d'Eric, qui, du chef de son aieule maternelle et par les soins de la célèbre Marguerite sa grand'tante, réunit sur sa tête, en 1396, les trois Couronnes du Nord. (Voy. les Rois de Danemarck.) Sophie et Agnès furent aussi deux filles de ce même Wartislas. La première ayant épousé Jean, Comte Palatin, fut mere de Christophe, Roi de Danemarck, et mourut en 1426. La seconde eut pour époux Otton, Prince d'Anhalt.

## CASIMIR IV.

1374. CASIMIR, fils aîné de Bogislas V et son successeur, avoit été élevé à la Cour du Roi de Pologne, Casimir, son aïeul maternel, qui lui avoit donné plusieurs provinces, *Ducatus*, dans ce Royaume. L'an 1376, étant au siège du château de Sclottere, il y fut blessé d'un coup de pierre, dont il mourut vers le 2 Janvier 1377, sans laisser de postérité de ses deux femmes, dont la première étoit fille de Keistus, Duc de Lithuanie, et la seconde, fille de Sernovit, Duc de Mazovie.

## BOGISLAS VII, ou VIII.

1377. BOGISLAS succéda au Duc Casimir son frere. Il fut chargé, l'an 1389 au plutôt, de l'administration de l'Evêché de Camin, dont il se démit, en 1392, pour se renfermer dans la Régence de son Duché. Nicolas de Buck, l'un de ses successeurs dans cet Evêché, lui suscita un procès dans les regles, parce qu'il prétendoit s'approprier les biens aliénés de son Eglise qu'il avoit rachetés de ses deniers. Bogislas se vengea par des actes d'hostilité. Le Prélat lui repartit par une excommunication; mais craignant ensuite que Bogislas n'en vint à son égard aux dernieres extrémi-

## DUCS DE STETTIN.

et celle de Barnime, ce dernier l'obligea de renoncer à ce dessein. Barnime mourut à Stettin le 24 Août 1365, laissant d'Agnes son épouse, fille d'Otton le Libéral, Duc de Brunswick, morte en 1371, Casimir, Bogislas et Suantibor, qui suivent.

## CASIMIR V, BOGISLAS VII

## ET SUANTIBOR.

1368. CASIMIR fut le successeur de Barnime son pere, avec BOGISLAS et SUANTIBOR ses freres, par indivis. Il déclara la guerre, en 1370, à Otton, Margrave de Brandebourg, et fit prisonnier, dans une bataille, Guntlier, C<sup>te</sup> de Lindow et de Ruppun, son vassal et son allié, avec lequel il étoit en guerre. Il fut tué, en 1373, d'un coup de fleche au siège de Koenigsberg, dans la nouvelle Marche, sans laisser d'enfans mâles de sa femme, dont on ignore le nom. Bogislas son frere mourut de même, en 1404, sans lignée masculine de sa femme ELISABETH, fille d'Eric, Duc de Brunswick-Grubenhagen. Suantibor, qui leur survécut, ayant épousé ANNE, fille d'Albert, Burgrave de Nuremberg, suivant M. Pauli, laissa d'elle en mourant l'an 1413, Casimir, qui suit, et Otton, qui, ayant été fait Coadjuteur de l'Archevêque de Riga, quitta l'habit ecclésiastique pour prendre le parti des armes, épousa Hedwige de Mecklenbourg, et mourut le 28 Mars 1427. Marguerite, femme d'Ulric, Duc de Mecklenbourg-Stargard, fut aussi la fille de Suantibor. (Pauli.)

Nous remarquerons ici que les troubles qui agiterent le Brandebourg sur la fin du XIV<sup>e</sup> siècle fournirent aux Princes de Poméranie l'occasion, dont ils profitèrent, de faire de fréquentes et funestes incursions dans ce pays. En 1402, s'étant alliés avec les Comtes Guntlier et Ulric de Lindaw, et Thierri, Seigneur de Quitzow, ils s'avancèrent jusqu'aux portes de Berlin. Mais, l'an 1404, leurs alliés s'étant réconciliés avec le Margrave, ils tournerent leurs armes contre ces Princes,

## PRINCES DE RUGEN.

qu'il avoit été forcé de leur accorder. Les habitans de Stralsund se mirent sous la protection du Duc Wartislas IV de Poméranie et du Margrave Woldemar; ce qui obligea Witzlaff de se prêter à un accommodement qui ne dura que deux ans. La guerre commença l'an 1316. La ville fut protégée par plusieurs Princes et villes. Witzlaff fut secouru par les Rois de Danemarck et de Suede, et plusieurs Princes d'Allemagne, qui se laisserent surprendre dans leur camp par les habitans. Eric, Duc de basse Saxe, fut fait prisonnier, et les autres mis en fuite. Les vainqueurs se jetèrent sur Rugen et Barthe, et ruinèrent les fortifications. Le Prince Witzlaff fit un Traité avec Wartislas IV, Duc de Poméranie et de Wolgast, par lequel ils convin-

rent de ne point prendre la défense ou protection de leurs sujets de part et d'autre, et que si l'un des deux Princes venoit à mourir sans enfans, le survivant hériteroit des Etats du défunt. Witzlaff mourut, le 8 Novembre 1325, sans héritiers mâles; et en lui s'éteignit la Maison des Princes de Rugen venant de Ratze.

Wartislas IV, Duc de Poméranie et de Wolgast, lui succéda tant en vertu dudit Traité que comme neveu de Witzlaff, étant fils de Marguerite sa soeur. Witzlaff III avoit épousé MARGUERITE, fille du Duc de la Poméranie ultérieure, dont il eut Jaromar, mort avant son pere. Depuis ce tems la Principauté de Rugen est restée réunie à la Poméranie.

## DUCS DE WOLGAST.

battu en diverses occasions. Il mourut de la peste en 1405, laissant de VÉRONIQUE son épouse, fille de Frédéric, Burgrave de Nuremberg, Wartislas, qui suit; Barnime VII, mort en 1449; et Elisabeth, Abbessé de Grimmen.

## WARTISLAS VII.

1405. WARTISLAS, fils aîné et successeur de Barnime VI, fut un Prince doué de courage et de vertu. Il hérita, après la mort de ses cousins, du reste du pays de Wolgast, de l'Isle de Rugen, et, en 1451, de toute la Poméranie. Il fonda, en 1456, l'Université de Gripswald, et mourut à Wolhost en 1457. Ce Prince avoit épousé, en 1446, SOPHIE DE SAXE (morte en 1462), dont il laissa Wartislas et Eric, qui suivent; Agnès, femme de Frédéric le Gros, Margrave de Brandebourg, puis de George, Prince d'Anhalt; et Adélaïde, femme de Bernard, Duc de Saxe-Lawenbourg.

## WARTISLAS VIII.

1457. WARTISLAS VIII, fils aîné de Wartislas VII, eut Rugen et Barth pour sa part dans la succession de son père. L'an 1459, il partagea avec Eric son frère la succession d'Eric, Roi de Danemarck, pour ce qu'il possédoit en Poméranie. L'an 1464, il résista vigoureusement au Margrave de Brandebourg, qui formoit des prétentions sur le pays de Stettin. Il mourut à Barth le 24 Décembre 1478, et fut inhumé à Camp. BARBE, fille de Jean, Margrave de Brandebourg, sa première femme, ne lui donna point d'enfants. De MADELEINE, fille d'Ulric, Duc de Mecklenbourg, la seconde, il eut deux fils, Erichman et Suantibor, morts jeunes avant lui. Le Duc Wartislas étoit un Prince fort zélé pour la justice. Il purgea son pays des brigands qui l'infectoient, et y rétablit l'ordre et la tranquillité. Il disoit à ses paysans: *Mes enfans, gardez vos vaches du loup; j'aurai soin de les garder des voleurs.* Un Capitaine de vaisseau, nommé Eysenborn, ayant enlevé beaucoup de bétail et de viande fumée à des paysans pour ravitailler son vaisseau, fut rencontré au bout de sept ans par Wartislas, qui étoit à la chasse, et qui lui dit: *Pourquoi dans un tel tems, et dans un tel endroit, as-tu enlevé à mes paysans leurs vaches et leur lord? Le Capitaine eut beau faire des représentations, Wartislas fut inflexible; et, sur ce qu'Eysenborn lui dit*

tés, il se démit de son Evêché et alla finir ses jours en Prusse. (Pauli.) Mais Magnus de Saxe-Lawenbourg, successeur de Nicolas, renouva les mêmes poursuites. Bogislas en ayant appelé au Concile de Constance en 1417, mourut, la même année, avant la décision du procès, et fut enterré à Camin. Il avoit épousé SOPHIE, fille de Procope, Margrave de Moravie, dont il laissa un fils, qui suit; et deux filles, Adélaïde, mariée à Bernard, Duc de basse Saxe; et Ingelburge, femme de Henri de Mecklenbourg.

## BOGISLAS VIII ou IX.

1417. BOGISLAS, continuant de retenir les biens de l'Eglise de Camin, fut condamné, l'an 1417, par le Concile de Constance, et ensuite mis au ban de l'Empire par l'Empereur Sigismond. Cette contestation ne fut apaisée qu'en 1436, par la médiation du Roi de Danemarck, à Colberg. Bogislas mourut en 1448, et non 1440 comme le marque un Moderne, sans hoirs mâles, et fut enterré dans la Chartreuse de Rugenwald. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup> MARIE, fille de Conrad, Duc de Mazovie, 2<sup>o</sup> AGNÈS, fille de Jean I, Margrave de Brandebourg, dont il eut Sophie, mariée à Eric II, qui suit. Klemptzen dit que Sophie étoit née du premier lit, et qu'elle mourut, en 1497, à Stolpe.

## ERIC II.

1448. ERIC II, second fils de Wartislas VII, s'empara, l'an 1448, de la succession de Bogislas IX son beau-père, au préjudice des autres Ducs de Poméranie. En 1459, après la mort d'Eric, Roi de Suede, de Danemarck et de Norwege, il prétendit, au nom de Sophie sa femme, recueillir seul la succession de ce Prince en ce qui concernoit son mobilier qui étoit d'un prix immense, et ses biens héréditaires, qui étoient en partie situés dans la Poméranie ultérieure. Wartislas son frère, et Otton III, Duc de Stettin, voulant avoir leur part dans cet héritage, une guerre civile alloit s'allumer entre eux sans l'intervention de l'Electeur de Brandebourg et du Duc de Mecklenbourg, qui, l'an 1460, ménagerent un accommodement, en vertu duquel Otton III devoit avoir le pays situé entre Colberg et la Swine; Eric et Wartislas le reste de la Poméranie ultérieure; et la femme d'Eric II les biens allodiaux situés dans cette province. En 1464, Eric II voulut encore se mettre en possession du

## DUCS DE STETTIN.

auxquels Thierry de Quitzow enleva la ville de Strausberg. (Pauli.)

## CASIMIR VI ET OTTON II.

1413. CASIMIR fut le successeur de Suantibor son père avec OTTON II son frère. Frédéric, Burgrave de Nuremberg, ayant acquis, l'an 1415, l'Electorat de Brandebourg, les Ducs de Poméranie ne virent pas de bon œil cette acquisition. Pour traverser le nouvel Electeur, ils prirent sous leur protection le turbulent Thierry, Seigneur de Quitzow; ce qui les fit mettre au ban de l'Empire par l'Empereur, avec les villes de Stettin et de Gerzen et tous leurs habitans mâles au-dessus de quatorze ans. Nullement effrayés de ce foudre impérial, ils s'allierent aux Ducs de Mecklenbourg et à ceux de Saxe-Lawenbourg avec lesquels ils entrèrent, l'an 1418, dans le Brandebourg où ils assiégèrent, mais sans succès, la ville de Strausberg, après avoir fait beaucoup de dégât dans le pays. Frédéric, de son côté, fit alliance avec les villes de Hambourg et de Lubeck, l'Electeur de Saxe et les Marquis de Misnie. Alors il redemanda la Marche ukeraïne, comptant aussi pour cette conquête sur la parole de l'Empereur. Ayant dirigé sa marche vers Angermunde, il s'en rendit maître, tandis que Casimir accouroit pour la secourir. Celui-ci ayant trouvé moyen d'y pénétrer par une porte qui étoit restée au pouvoir des Poméranien, attaque sur le marché les Brandebourgeois qui le mirent en fuite. La suite de cette victoire fut la prise de plusieurs autres places que Frédéric réduisit sous ses loix. (Pauli, T. VI, p. 306.) Le Duc de Brunswick-Lunebourg s'entremit ensuite pour amener les parties belligérantes à un Traité de paix. Il y eut un compromis fait entre ses mains, qui suspendit, pour quelque tems, les hostilités. Mais elles recommencèrent en 1425. Les Ducs alors s'emparèrent de Preslaw, qu'ils furent bientôt après forcés d'abandonner. L'an 1427, Traité conclu à Templin le lundi après la Trinité, qui fut une espèce de pacification. Vers ce tems-ci, dit M. Pauli, mourut le Duc Otton II. Casimir son frère, renonçant à ses prétentions sur l'Ukeraïne, tourna ses armes contre les Hussites, et fournit de grands secours à l'Empereur Sigismond dans la guerre qu'il avoit avec eux. Mais ceux-ci par représailles firent une irruption dans la Poméranie, où ils causèrent de grands dommages. Casimir finit ses jours en 1434, laissant de sa femme CATHERINE, fille de Bernard, Duc de Brunswick, morte en 1429, un fils, qui suit,

## DUCS DE WOLGAST.

que, si on lui faisoit quelque violence, il avoit assez d'amis pour venger sa mort, le Duc tira de sa poche une corde dont il se servoit pour arrêter ses chiens, lui répondit: *Voilà une cravate pour toi, je m'accommoderai avec tes amis comme je pourrai.* A ces mots, il ordonna qu'on mit la corde au cou du criminel, le fit attacher à un arbre, et fouetta lui-même le cheval sur lequel Eysborn étoit monté.

BOGJSLAS IX ou X,  
SURNOMMÉ LE GRAND.

1474. BOGJSLAS, né à Stolpe en Poméranie le 29 Mai 1454, d'Eric II et de Sophie, fut le successeur de son pere dans la partie du Duché de Wolgast qui lui appartenoit. Wartislas VIII, Duc de l'autre partie de Wolgast, étant mort, l'an 1478, sans enfans, Bogjclas devint son héritier, et, par ce moyen, toute la Poméranie intérieure fut réunie dans la main de Bogjclas.

Paisible possesseur d'un Etat considérable, Bogjclas donna tous ses soins pour y rétablir le bon ordre, affermir son autorité, augmenter ses finances, et procurer la sûreté et l'aisance de ses sujets. Il abolit, sur les côtes de son Duché, le droit de Varech, et ordonna que tous les effets naufragés fussent rendus aux propriétaires en payant néanmoins une rétribution pour le repêchement des marchandises. Bogjclas fut le fléau des brigands, qu'il vint à bout d'exterminer en les poursuivant à outrance et les punissant avec sévérité. L'an 1488, il secourut Magnus, Duc de Mecklenbourg, son beau-frere, contre la ville de Rostock. L'an 1496, il partit à la tête de 41 Gentilshommes et de trois cens cavaliers pour la Terre-Sainte. Etant arrivé à Inspruck, il y salua l'Empereur Maximilien, et, ayant pris congé de lui au bout de huit jours, il renvoya ses escadrons, prit l'habit de pèlerin et le bourdon, ainsi que sa suite, se rendit, le 24 Mai, à Venise, et s'y embarqua pour continuer son voyage. Dans la course le vaisseau sur lequel il étoit monté ayant été attaqué par des Corsaires turcs, il se défendit contre eux avec avantage, quoiqu'il fût presque sans armes ainsi que tout son équipage. Ayant débarqué à Jaffa, il se rendit de là, au bout de quinze jours, à Jérusalem, où il satisfit sa dévotion. De retour à Venise, il y apprit la mort de la Duchesse sa mere, à laquelle il fit faire de magnifiques obsèques dans cette ville. Il alla de là à Rome, où il arriva le 14 Décembre 1497. Il y fut traité splendidement par le Pape Alexandre VI; et, ayant pris congé de lui le 19 Janvier 1498, il reprit la route de Stettin, dont le peuple le reçut avec acclamation le jour du Jeudi-Saint. Etant avancé en âge, il se livra à la débauche de la table, et négligea l'exercice de la justice dans ses Etats. Bogjclas fut témoin des troubles que la naissance du Luthéranisme occasionna dans l'Allemagne. Il fut curieux de voir l'auteur de cette hérésie; et, l'étant venu trouver au retour de la Diète de Nuremberg, *Mon révérend Pere*, lui dit-il, *je voudrois bien me confesser. Vous en avez grand besoin*, lui répondit Luther, *car vous êtes un grand Prince et par conséquent un grand pécheur.* Le Duc, en jurant, suivant sa coutume, l'assura qu'il avoit dit vrai. C'est à quoi se réduisit sa confession. Il ne paroît pas que Luther ait fait changer de religion. On sait même qu'il trouva fort mauvais qu'on eût abattu les images dans les Eglises de Poméranie. Il mourut le 30 Septembre 1523 à Stettin, et y

## DUCS DE STETTIN.

et Anne, femme de Jean, Duc de Mecklenbourg.

## JOACHIM.

1434. JOACHIM, fils de Casimir VI et son successeur, passa les six premières années de sa Régence dans une parfaite tranquillité. Mais, l'an 1440, le lundi après le Dimanche *Misericordia Domini* (11 Avril), s'étant allié avec Frédéric II, Electeur de Brandebourg, il entra en guerre avec Henri IV, Duc de Mecklenbourg, auquel il enleva quelques places. Mais la paix se fit en 1442. (Pauli, p. 310.) Joachim termina sa carrière en 1451, laissant d'ELISABETH son épouse, fille de Jean l'Alchimiste, Electeur de Brandebourg, un fils, qui suit.

## OTTO III.

1451. OTTON, fils de Joachim, lui succéda en bas âge sous la tutelle de Frédéric II, Electeur de Brandebourg, à la Cour duquel il fut élevé. L'an 1461, il prit en main la Régence de son Duché, où il ne fit rien de mémorable. Il mourut à l'âge de 22 ans sans alliance, l'an 1464, de la peste qui désoloit la Poméranie. Après sa mort, l'Electeur Frédéric II prétendit à sa succession en vertu de la convention faite, en 1338, entre le Margrave Louis I et le Duc Barnime II. Mais le Duc de Wolgast s'y opposa avec force. Enfin les Ducs de Mecklenbourg les accorderent en 1476. Il fut arrêté et convenu que Stettin, avec ses dépendances, resteroit aux Ducs de Wolgast; mais que les Electeurs de Brandebourg pourroient dès lors porter le titre de Ducs de Poméranie avec l'assurance de la succession éventuelle de toute cette province à l'extinction de la Maison de Wolgast.

et qu'il en aura la succession en cas d'extinction de la famille régnante. (Gerken, *Cod. Diplom. Brandeb.* T. VIII, pp. 495-500.) Le Duc Eric mourut à Wolgast le 6 Juillet 1474, et fut enterré à Eldenaw. De son mariage il laissa trois fils, Wartislas ou Wartislas, qui ne lui survécut que de quelques jours; Casimir, mort subitement vers le même tems (on prétendit qu'ils avoient été empoisonnés l'un et l'autre par leur mere); Bogjclas, qui suit; et quatre filles, Sophie, mariée à Magnus, Duc de Mecklenbourg; Marguerite, femme de Balthasar, autre Duc de Mecklenbourg; Catherine, mariée à Henri III, Duc de Brunswick-Volfenbuttel; et Marie, Abbesse de Wollin.

fut inhumé dans l'Eglise de S. Otton. Klemptzen place sa mort au mardi après la S. Denis de cette même année. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1476, MARGUERITE, fille de Frédéric II, Electeur de Brandebourg, morte en 1489 et enterrée à Wolgast; 2<sup>o</sup>, en 1490, ANNE, fille de Casimir IV, Roi de Pologne, née le 12 Mars 1476, et morte le 23 Août 1503, inhumée à Eldenaw. Du second lit il laissa George et Barnime, qui suivirent; Anne, mariée, en Février 1515, à George I, Duc de Brieg, veuve en 1521, et recherchée ensuite par Gustave, Roi de Suede, dont elle refusa la main, et morte le 10 Mai 1550; et Sophie, mariée, en 1518, à Frédéric I, Roi de Danemarck.

## DUCS DE WOLGAST.

## GEORGE I.

1523. GEORGE, né le 11 Avril 1493, eut en partage le Duché de Wolgast avec la Poméranie supérieure. Il montra d'abord, dit-on, un grand éloignement pour l'hérésie de Luther, mais dans la suite il l'embrassa et devint un de ses plus zélés défenseurs. Après avoir traité inutilement avec l'Electeur de Brandebourg à Iüterbock, à Ratisbonne et à Prague, il convint enfin, l'an 1528, à Grimm, que la Poméranie ne seroit plus, comme elle l'étoit depuis le Traité de 1338, un Fief mouvant du Brandebourg, mais une Principauté immédiate de l'Empire; et qu'à chaque investiture donnée par l'Empereur, la Maison de Brandebourg, pour la conservation de son droit éventuel, mettroit la main à l'étendard avec celle de Poméranie, et pourroit en porter le titre. Ce Prince appaisa, par sa prudence et par son autorité, des troubles qui s'étoient élevés à Dantzick. Il mourut à Stettin, au mois de Mars de l'an 1531, après avoir été marié deux fois, 1<sup>o</sup>, l'an 1513, à EMILIE, fille de Philippe, Electeur Palatin, morte à Stettin le 6 Janvier 1525; 2<sup>o</sup>, en 1530, à MARGUERITE, fille de Joachim I, Electeur de Brandebourg, remariée à Jean, Prince d'Anhalt. Du premier lit il laissa un fils, qui suit; et du second, deux filles, Marguerite, mariée, en 1548, à Ernest de Brunswick, Duc de Zelle, morte en 1569, et Georgette, femme de Stanislas, Palatin de Lubesclidz en Pologne.

## DUCS DE STETTIN.

## BARNIME IX.

1523. BARNIME IX, second fils de Bogislas X, né le 2 Décembre 1501, eut, dans le partage de la succession de son pere, fait en 1532 avec Philippe son neveu, le pays de Stettin avec la Poméranie ultérieure. Philippe eut pour la sienne Wolgast avec l'Isle de Rugen. (Dehner, *Bibl. Pomeran.* T. III, p. 143.) Ce fut un Prince réglé dans sa conduite et adonné aux Lettres. L'an 1534, au mois de Décembre, il introduisit dans ses Etats la Confession d'Ausbourg. L'an 1541, il fonda un Collège à Stettin, et fit dresser un corps de doctrine pour les Eglises de son pays.

L'an 1569, après avoir gouverné ses Etats pendant près de 50 ans, il les céda à ses petits-neveux, fils de Philippe, Duc de Wolgast. Il vécut encore quatre ans depuis cette abdication, et mourut au château d'Odernbourg, près de Stettin, le 2 Novembre 1573. Il avoit épousé, l'an 1523, ANNE, fille de Henri, Duc de Brunswick, morte en 1560, dont il laissa Marie, femme d'Otton, Duc de Holstein; Sophie, mariée à Frédéric I, Roi de Danemarck; et deux autres filles.

## PHILIPPE I.

1531. PHILIPPE, né à Stettin l'an 1515, la veille de la *Division des Apôtres* (14 Juillet), succéda, l'an 1531, au Duc George son pere, qui l'avoit fait élever avec soin. Philippe, de concert avec Barnime son oncle, établit dans ses Etats, en 1534, la Confession d'Ausbourg. L'an 1537, ils entrèrent dans la ligue de Smalkalde; mais ils s'en retirèrent en 1542, voyant que les Confédérés alloient trop loin. Ils n'en demeurèrent cependant pas moins attachés l'un et l'autre à la religion protestante. L'an 1548, ils envoyèrent des Ambassadeurs à la Diète d'Ausbourg pour se purger sur plusieurs chefs d'accusations allégués contre eux par l'Empereur Charles-Quint. Mais les conditions qu'on leur imposa, pour leur réconciliation avec ce Prince, leur ayant paru trop dures, ils refuserent d'y souscrire, et les choses en restèrent là. Le Duc Philippe étoit fort adonné au vin. Son ivrognerie lui causa une maladie de langueur, dont il mourut le 14 Février 1560. Il avoit épousé, le 27 Février 1536, MARIE, fille de Jean, Electeur de Saxe, née le 6 Décembre 1515, et morte le 7 Janvier 1583, dont il laissa Jean-Frédéric, surnommé *le Fort*, Duc de Stettin et Evêque luthérien de Cammin, mort sans enfans le 9 Février (V. S.) de l'an 1600; Bogislas, qui suit; Ernest-Louis, dit *le Beau*, Duc de Wolgast, mort le 17 Juin 1592, et pere de Philippe-Jules, décédé le 6 Février 1625, sans enfans de sa femme, Anne-Marie, fille de Jean-George, Electeur de Brandebourg; Casimir, dit *l'Affable*, successeur de Jean-Frédéric à l'Evêché de Cammin, mort sans alliance le 10 Mars (V. S.) 1605; Anne, femme d'Ulric, Duc de Mecklenbourg; et deux autres filles.

## BOGISLAS XI, DIT LE BON.

1560. BOGISLAS, second fils de Philippe I, né le 9 Août 1554, Duc de Barth du vivant de son pere, lui succéda l'an 1560. Son équité, sa douceur, son amour tendre et compatissant pour ses sujets, lui méritèrent le surnom de *Bon*. S'étant rendu médiateur entre les Ducs de Mecklenbourg, il vint à bout d'accorder leurs différends. Après un règne paisible de 46 ans, il mourut, le 7 Mai 1606, au grand regret de son peuple, qui versa des larmes sur son tombeau. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1572, CLAIRE, fille de François Duc de Lunebourg, morte en 1590; 2<sup>o</sup> ANNE, fille de Jean *le Jeune*, Duc de Holstein-Sunderbourg, morte, en 1616, sans enfans. Du premier lit il laissa Philippe, qui suit; François, qui vint après son frere; Bogislas, successeur de ce dernier; George, mort sans alliance le 27 Mars 1617; Ulric, Evêque de Cammin en 1618, mort sans hoirs le 31 Décembre 1622; et Anne, mariée à Ernest, Duc de Croi, morte en 1660.

## PHILIPPE II.

1606. PHILIPPE, né le 28 Juillet 1573, et successeur de Bogislas son pere, aima les sciences et cultiva sur-tout la Théologie. La Politique entra aussi dans le plan de ses études. Ses lumières et sa droiture lui acquirent une grande considération auprès de l'Empereur et de plusieurs Rois. Dès 1603 il gouvernoit le

Duché de Stettin avec son pere. En 1613, il publia une Ordonnance pour le réglemeut de sa Cour. En 1617, il fit célébrer en grande solennité l'année centenaire de la prétendue reformation. Ce Prince mourut, le 3 Février (V. S.) de l'an 1618, sans postérité. Il avoit épousé, l'an 1607, *SOPHIE*, fille de *Jean le Jeune*, Duc de Holstein-Sunderbourg, morte le 8 Mars 1618.

## FRANÇOIS.

1618. *FRANÇOIS*, Duc de Stettin, né le 24 Mars 1577, Evêque de Camin, succéda au Duc Philippe II son frere, et céda en même tems son Evêché au Duc Ulric son plus jeune frere. Il mourut le 17 Novembre 1620, sans laisser d'enfans de sa femme *SOPHIE*, fille de Christian I, Electeur de Saxe, qu'il avoit épousée en 1619, morte en 1635.

## BOGISLAS XII, ou XIV.

1620. *BOGISLAS*, né le 31 Mars 1580, successeur de François son frere, réunit sous ses loix la Poméranie entiere. Les quartiers d'hiver que les Impériaux prirent dans son Duché, l'an 1627, lui furent très onéreux, et les domages qu'ils y causèrent jusqu'en 1630 furent évalués à plus de six millions. En vain il demanda par ses Envoyés, l'an 1628, quelque soulagement. Le refus qu'on lui en fit l'obligea, en 1630, à se mettre avec ses Etats sous la protection de Gustave, Roi de Suede, par un Traité conclu, le 21 Juillet, à Stettin. Gustave en conséquence mit garnison dans Stettin, Stargard et Wolgast. Bogislas mourut le 10 Mars 1637, et fut le dernier mâle de sa Maison, n'ayant point eu d'enfans d'*ELISABETH*, fille de *Jean le Jeune*, Duc de Holstein-Sunderbourg, qu'il avoit épousée le 19 Février (V. S.) 1615, morte le 21 Décembre 1653. Sa succession appartenoit de droit à l'Electeur de Brandebourg en vertu des anciens Pactes de famille et des Investitures impériales : mais les Suédois, qui s'étoient établis dans la Poméranie, en conserverent la possession en vertu du Traité de Stettin ; ce qui fut confirmé, l'an 1648, par la paix de Westphalie, dont le Traité, en ce qui le concerne, semble même aller au-delà de leurs prétentions ; car » non seulement la Poméranie antérieure et la Principauté de Rugen, mais aussi les villes de Stettin, de » Garz, de Damm, de Golnan, dépendantes de la Poméranie ultérieure, et l'Isle de Wollin, furent cédées » à la Couronne de Suede, ainsi que l'Oder et le Lac nommé *Frische-haff* avec ses trois embouchures. » L'Electeur de Brandebourg par là fut obligé de se contenter du surplus de la Poméranie ultérieure, à » laquelle on ajouta l'Evêché de Camin, que l'on convertit en Principauté séculiere. Le Traité de paix » conclu à Stockholm à la suite de la guerre du Nord, enleva depuis à la Couronne de Suede la plus grande » partie de la Poméranie antérieure ; elle s'en démit en faveur de Frédéric-Guillaume, Roi de Prusse, de sa » Maison et de ses descendans. Elle se démit aussi à son profit de la ville de Stettin et de toute cette contrée située entre l'Oder et la Péenne, de l'Isle de Wollin et de celle d'Usedom, des embouchures de la » Swine et de Diveno, du Lac appelé *Frische-haff*, et de l'Oder jusqu'à l'endroit où il se jette dans la » Péenne..... Ce qui est encore digne de remarque, est que la Couronne de Suede n'a pu parvenir qu'en » 1754 à obtenir l'investiture impériale pour raison de la Poméranie. (Busching.)

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

## DUCS DE LA POMÉRANIE ULTÉRIEURE

## OU DE LA POMÉRELIE,

Extraite de l'Histoire de l'Ordre Teutonique de M. le Baron de Vhal, depuis la p. 387  
du T. II jusqu'à la fin.

**SUANTIBOR**, fils de Bogislas et petit-fils de Mistivoi, Roi des Slâves, ou Venedes, ayant eu quatre fils, avoit laissé, comme on l'a dit ci-devant, la partie occidentale de ses Etats, qui s'étendoit depuis le Mecklenbourg jusqu'à la petite riviere de Grabo, à Wartislas et Ratibor, ses deux aînés ; la partie orientale, comprise entre le Grabo et la Vistule, aux deux cadets, Bogislas et Suantopexk. La part de ces derniers étoit la Poméranie proprement dite, n'étant jamais désignée par un autre nom dans les Chartes ni dans l'Histoire. Ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle qu'on a commencé à donner communément le nom de Pomérelie, ou de petite Poméranie, à la partie de cet Etat qui est le long de la Vistule. Il paroît que Bogislas et Suantopexk vécutent toujours en bonne intelligence. Le dernier laissa un fils dont le sort est ignoré. Voici la suite de la descendance de l'autre.

## BOGISLAS.

1107. **BOGISLAS** fonda une petite ville sur la côte occidentale du Golfe de Dantzick, qu'on nomma en latin *Bugustia*, du nom du fondateur, et en langage du pays Putzig, ensuite Bantzig. Mais Boleslas III, Duc de Pologne, remporta plusieurs avantages sur lui en 1117 et 1119. Bogislas mourut en 1150, suivant Schutz, Secrétaire de la ville de Dantzick au XVI<sup>e</sup> siècle,

cle, dans son histoire de Prusse, et laissa un fils, qui suit.

## SUBISLAS I, DIT L'ANCIEN.

1150. **SUBISLAS**, successeur de Bogislas son pere au Duché de Poméranie, soutint une guerre malheureuse, en 1165, contre Waldemar I, Roi de Danemarck, qui ravagea son pays. Après la retraite des Danois, Subislas, pour mettre ses sujets à l'abri de pareilles in-

cursions, augmenta et fortifia le bourg de Dantzick ou Dantzic, près du Golfe d'Angil, sur la mer baltique, qui est devenu l'une des villes les plus considérables de l'Europe. A un mille au-delà il fonda, l'an 1170, l'Abbaye d'Oliva, où il fut inhumé l'an 1178, et qui devint la sépulture de ses successeurs. En mourant il laissa deux fils, Sambor, qui suit, et Mestwin, qui viendra ci-après.

## S A M B O R.

1178. SAMBOR, fils aîné de Subislas et son successeur, fit à l'Abbaye d'Oliva de grandes libéralités. C'est tout ce que l'on sait de sa Régence, dont les uns étendent la durée à 20 ans, et que d'autres bornent à un espace beaucoup plus court. En mourant il laissa un fils, qui suit.

## S U B I S L A S I I.

SUBISLAS, fils de Sambor et son successeur, n'est connu que par les dons qu'il fit à l'Abbaye d'Oliva. On ne peut dire en quelle année il mourut, ni s'il laissa de la postérité.

## M E S T W I N I.

MESTWIN, second fils de Subislas I, succéda, l'an 1209 au plus tard, à son neveu Subislas II. Cette année est la date d'une donation qu'il fit aux Religieuses de Suckow. Dans la Charte donnée à ce sujet, il prend le titre de Prince de Gdansk; c'est Dantzic. L'an 1210, il fut attaqué par Waldemar II, Roi de Danemarck, qui vint ravager la Poméranie et le força de lui prêter serment de fidélité. Mais lorsque le vainqueur se fut retiré, les Poméranien se hâterent de secourir ce joug étranger. Mestwin termina ses jours avant l'an 1215. Il avoit épousé N., fille de Micislas III, Duc de Pologne, dont il eut quatre fils et deux filles. Les fils sont Suantopelk, qui suit; Wartislas, Chevalier de l'Ordre Teutonique; Ratibor, Duc de Belgard, puis engagé dans la même milice; et Sambor. Miroslava, l'aînée des filles, épousa Bogislas I, Duc de la Poméranie citerieure. L'autre, nommée Helinga, ou Hélène, donna sa main à Uladislas, surnommé *le Cracheur*, Duc de Posnanie. Cromer prétend que Helinga étoit fille de Suantopelk, et non de Mestwin. Sambor, quatrième fils de Mestwin, prenoit, dans ses Chartes, le titre de Duc de Poméranie. Ce Prince étoit marié, et fut, selon toute apparence, le pere de Vesimir, dont nous parlerons plus bas.

## S U A N T O P E L K, O U S U A N T O P U L K.

SUANTOPELK, fils aîné de Mestwin et son successeur, prit les armes plusieurs fois contre les Polonois, et tua, l'an 1227, leur Duc Lesco *le Blanc* dans un combat, ou le fit périr par un assassinat, si l'on s'en rapporte aux Ecrivains polonois. Les Ducs de Mazovie, de la grande Pologne et de Silésie, s'étant joints à Suantopelk pour seconder les Chevaliers Teutoniques dans la conquête qu'ils avoient entreprise de la Prusse, eurent part à la célèbre victoire que ceux-ci remportèrent en 1233, et dont la gloire rejallit principalement sur le Duc de Poméranie, à qui l'on avoit délégué le commandement. Mais, l'an 1242, Suantopelk, jaloux des progrès des Chevaliers, se liguait contre eux avec les Prussiens, et exerça de grandes cruautés sur les sujets de l'Ordre. Les Chevaliers, courant aux armes, surprisrent la forteresse de Sartowitz, et battirent le Duc devant la même place qu'il vouloit reprendre. Ayant pris ensuite la forteresse de Nakel avec le secours de leurs alliés, ils désolèrent la Poméranie, au point que Suantopelk fut réduit à leur demander la

paix et à donner son fils Mestwin en otage. Malgré ce gage il reprit les armes presque aussitôt, et défit les Chevaliers au combat de Rensen. Ils eurent bientôt leur revanche, et forcèrent le Duc à renouveler la paix. Ce fut encore pour la rompre peu de tems après. Deux victoires remportées sur lui amenèrent, l'an 1246, une troisième paix ménagée par le Duc d'Autriche. Toujours infidèle à sa parole, le Duc Suantopelk fit avec les Prussiens une nouvelle ligue dont les Chevaliers triomphèrent dans des combats où ils battirent séparément les alliés. Jacques Pantaléon, Légat du S. Siège, s'étant entremis pour la paix, elle se fit au mois de Novembre 1248. Tant de coups redoublés ne purent néanmoins contenir l'humeur inquiète de Suantopelk. On le vit, quatre ans après, rentrer en campagne; mais ce fut pour éprouver de nouveaux revers. Les Chevaliers, dans une bataille qu'ils lui livrèrent le 25 Janvier 1252, firent une grande boucherie des Poméranien, et poussèrent leurs ravages jusqu'aux portes de Dantzic. Ce fut encore à Suantopelk une nécessité de redemander la paix. Il l'obtint, le 30 Juillet 1253, mais à des conditions bien humiliantes pour lui; car, outre la somme de 2000 marcs d'argent qu'on exigea de lui pour chaque contravention, il fut stipulé dans le Traité que la ville de Dantzic avec son territoire seroit dévolue à l'Ordre dès le premier acte d'hostilité qu'il commettrait. Abattu par une guerre de onze ans, presque toujours malheureuse, il se montra fidele enfin à ses sermens. Après avoir comblé de biens l'Abbaye d'Oliva, et d'autres Monasteres, il mourut le 11 Janvier 1266, laissant d'ERMENGARDE sa femme deux fils, qui suivent, et deux filles, Salomé, mariée à Zemomysl, Duc de Vladislaw, frere de Vladislas Loketek, Roi de Pologne, et Elisabeth, femme de Jaromar II, Prince de Rugen.

## M E S T W I N I I, W A R T I S L A S E T V E S I M I R.

1266. MESTWIN et WARTISLAS, fils de Suantopelk, firent un partage de sa succession, dont l'aîné recueillit la plus grande part; mais le cadet eut dans son lot la ville de Dantzic. Mestwin, l'an 1268, voyant les Chevaliers aux prises avec les Prussiens, s'unit à ceux-ci, et fit avec eux le ravage dans les domaines de l'Ordre; mais on ne tarda pas à lui rendre la pareille. Le Maître Provincial des Chevaliers de Prusse, ayant passé la Vistule, fit un tel dégât dans la Poméranie, que le Duc, effrayé, fut contraint de faire la paix.

La jalousie et l'envie de dominer ayant brouillé Mestwin et Wartislas, leur querelle éclata vers l'an 1270. Le premier s'étant emparé de Dantzic, le second trouva moyen de surprendre et d'arrêter son frere. Pour recouvrer sa liberté, Mestwin fut obligé de rendre Dantzic. Les hostilités continuèrent néanmoins entre les deux freres. Wartislas, pour se mettre en possession de la Régence, eut recours au Margrave de Brandebourg son beau-pere, et lui hypothéqua la ville et le château de Dantzic pour les frais de la guerre qu'il entreprendroit pour son service. Mestwin, de son côté, appella Boleslas, Duc de Posnanie, à son secours. Les Brandebourgeois, alarmés, presserent Wartislas de fournir l'argent qu'il avoit promis. Se trouvant hors d'état de les satisfaire, et les voyant déterminés au pillage de Dantzic pour leur tenir lieu de solde, il se sauva en Prusse dans la vue d'obtenir le secours des Chevaliers dont il avoit embrassé la regle, suivant quelques Ecrivains. Mais, alors occupés à pacifier les troubles de la Prusse, ils refuserent d'entrer dans les démêlés des deux freres. L'opinion commune est que Wartislas mourut à Elbing vers l'an 1275.

Après la retraite de Wartislas, Mestwin, avec le secours du Duc de Posnanie, chassa les Brandebour-

geois de Dantzick : mais il ne garda pas cette ville, qui passa entre les mains de Vesimir. Ce Prince est connu par une Charte de Prémislas, Duc de la grande Pologne, de l'an 1293, datée de Dantzick. Quoiqu'on n'ait pas de preuve littérale de son origine, il y a des faits dont le rapprochement semble attester qu'il étoit fils de Sambor, frere de Suantopek, et par conséquent cousin germain de Mestwin et de Wartislas. Sambor s'étant retiré à Elbing sous la protection des Chevaliers Teutoniques, et Wartislas ayant ensuite choisi la même retraite, il est vraisemblable que celui-ci, voulant priver de sa succession Mestwin son frere, légua sa ville de Dantzick et ses autres possessions à Vesimir son cousin, puisque celui-ci trouva moyen de se mettre en possession de Dantzick sans que Mestwin se soit mis en devoir de l'en chasser. Vesimir termina ses jours, on ne peut dire en quelle année, sans laisser de postérité mâle.

La foiblesse de Mestwin fut une source de malheurs pour lui durant tout le cours de sa vie. Après avoir été brouillé avec les Chevaliers Teutoniques, il s'étoit réconcilié avec eux et leur avoit donné de grandes terres en Poméranie. Mais il se repentit ensuite de ces libéralités, et voulut non seulement reprendre ce qu'il avoit donné aux Chevaliers, mais encore leur enlever les terres qu'ils avoient reçues de Wartislas et de Ratibor ses oncles. Nouveaux débats que le Pape termina, l'an 1282, en adjugeant par sa décision la terre de Mewe, qui faisoit partie de la donation, aux Chevaliers, et laissant à Mestwin ses autres Domaines. La dernière Charte que l'on connoît de ce Prince est du 18 Janvier 1294. Il mourut quelque tems après sans laisser de postérité légitime, et peut-être même sans avoir été marié. M. Pauli prétend que d'une Re-

ligieuse de Stolpe, dont il avoit fait sa concubine, après l'avoir enlevée, il eut trois filles, dont l'aînée, nommée Fulcka, fut mariée à Pribislas, Seigneur de Belgard, la seconde, appelée Anne, devint femme d'un Comte de Holstein, et la troisième, Marguerite, épousa Witzlaff III, Prince de Rugen.

La branche des Ducs de la Poméranie orientale étant finie par la mort de Mestwin et de Vesimir, plusieurs prétendans se présentèrent pour recueillir leur succession. Mais les seuls dont les droits paroisoient incontestablement fondés, étoient les Margraves de Brandebourg. Etablis depuis long-tems Suzerains de la Poméranie par les Empereurs, ils revendiquèrent ce Duché comme un Fief qui leur étoit dévolu. Mais, sans égard pour la justice de leur cause, les Polonois s'emparèrent sous différens prétextes de la Poméranie. Le Margrave Woldemar, se trouvant hors d'état de leur faire face, prit le parti de vendre à l'Ordre Teutonique la partie des États de Mestwin et de Vesimir qui touche à la Vistule (c'est la Poméranie d'aujourd'hui). Le Traité se fit en 1310; mais il ne fut consommé que l'année suivante, après que l'Empereur eut consenti à l'aliénation de ce Fief de l'Empire. Les Polonois n'ayant pas voulu se dessaisir de cette partie de la succession des Ducs de Poméranie, les Chevaliers firent, la même année, le siège de Dantzick et des autres forteresses de la Poméranie. Bientôt ils eurent achevé la conquête du pays qu'ils venoient d'acheter. D'un autre côté Wartislas, Duc de Slavie, conquit ou acquit, vers les années 1313 et 1317, le pays de Stolpe qui avoit appartenu à Mestwin et à ses ancêtres, d'où il arriva que les Margraves de Brandebourg ne conserverent rien de la succession des Ducs de Poméranie. (Voy. Bogislas, Duc de Wolgast.)

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

D E S

### BURGRAVES DE NUREMBERG,

*Dressée avec le secours de M. Ernst.*

LE BURGRAVIAT DE NUREMBERG en Franconie tire son nom de sa capitale, appelée originairement *Castrum noricum*, aujourd'hui l'une des plus belles villes de l'Allemagne sur la Pegnitz, qui la divise en deux parties, dont la jonction se fait par un pont magnifique. Il est composé de la Principauté de Culmbach et de Bayreuth, qui forme le haut Burgraviat, et du Marquisat d'Onolzbach, ou d'Anspach, qui constitue le bas Burgraviat, ou le Burgraviat de deçà les Monts. Plusieurs Seigneurs de différentes Maisons, et entre autres les Comtes de Hohenzollern, furent pourvus, au XII<sup>e</sup> siècle, par les Empereurs, du Gouvernement de Nuremberg, qui devint héréditaire entre leurs mains au siècle suivant.

#### CONRAD I.

CONRAD, fils de Rudolphe, Comte de Hohenzollern, se montre en qualité de Burgrave de Nuremberg dans une Charte d'Eberhard, Evêque de Bamberg, de l'an 1164. (*Monum. Boic. T. V, pag. 160.*) Ce fut à titre de Fief masculin héréditaire qu'il reçut ce Gouvernement. Mais on voit que, dès l'an 1273, la succession en fut éventuellement accordée aux filles de Conrad. On prétend, que dans les dissensions des Maisons de Guelfe et de Hohenstauffen, qui agiterent presque toute l'Allemagne, il se déclara hautement pour la dernière. Il vivoit encore en l'an 1200, s'il est le même dont la Chronique des Evêques de Spire,

écrite au XVI<sup>e</sup> siècle, dit: *Anno 1200 Conradus Comes de Zolre et Burgravius in Nuremberg constituti in presentia Ottonis IV Imperatoris Romanorum castrum Rietpurg, quod ab Ecclesia Spirensi in feudum tenuit, in manu Conradi Episcopi liberè resignavit, et illud Ecclesie Spirensi in perpetuum dimisit absolutum.* (Eccard, *Corp. Histor. T. II, p. 2267*). Ceci semble d'abord faire deux personnages de Conrad et du Burgrave. Mais Jean de Mutterstatt, dans son *Chronicon Spirensis*, publié par Senexenberg (*Selecta Juris et Hist. T. VI, p. 180*), répétant la même chose et presque dans les mêmes termes, ne fait qu'un même personnage de Conrad, Comte de Zolre, et du Burgrave. Quoiqu'il en soit, il est certain

que Conrad I étoit remplacé dans le Burgraviat, soit par mort, soit par résignation, en 1191. On lui donne pour femme **MARGUERITE DE VOUBOURG**, sœur de l'Impératrice Adélaïde; c'est la raison pour laquelle, selon M. Oetter, l'Empereur Frédéric avoit donné le Burgraviat en fief héréditaire à Conrad son beau-frère.

### F R E D E R I C I.

1191. **F R É D É R I C** se trouve qualifié Burgrave de Nuremberg dans un acte de l'an 1191, donné à la Diète de Saalfeld. (Oetter, T. I, p. 270.) On dispute s'il fut le frère ou le fils du précédent; on se partage également sur la Maison dont il étoit issu. M. Oetter, dans son *Essai de l'Histoire des Burgraves de Nuremberg* (p. 262), cite un Diplôme de l'Empereur Henri IV (VI) de l'an 1193, et un autre de l'an 1199, dans lesquels Frédéric est expressément nommé Comte de Zollern. On le rencontre aux Diètes de l'Empire tenues en 1208 et 1214. Il mourut, suivant les archives de l'Abbaye d'Heilbronn, l'an 1218. De sa femme, nommée **SOPHIE**, veuve d'un Prince de Bohême, nommé **Udalric**, il laissa Conrad et Frédéric, qui suivent, et d'autres enfans.

### C O N R A D I I E T F R E D E R I C I I.

1218. **C O N R A D I I** et **F R É D É R I C I I** gouvernerent en commun les Etats de Frédéric I leur pere. Dans l'inscription du sceau attaché à la Charte de quelques privilèges qu'ils accorderent, l'an 1246, à l'Abbaye d'Heilbronn, ils sont qualifiés Burgraves. Mais, outre cela, Conrad y est nommé Comte de Zollern, et Frédéric y porte le titre de Comte d'Abenberg. L'an 1259, Conrad II, avec un autre Conrad, dit le *Jeune*, qui sans doute étoit son fils, acheta d'Albert et Louis d'Uffenheim la part qu'ils avoient au château de Viernsberg, dont la Seigneurie avoit été acquise par Conrad, l'an 1235, de Godefroi, Comte de Hohenlohe. C'est pour la dernière fois qu'on rencontre dans les Chartes le Burgrave Frédéric. Conrad son frère fut le Conseiller de l'Empereur Frédéric II, qui lui confia l'éducation de ses deux fils, Henri et Conrad, et lui donna ensuite le gouvernement de l'Autriche, après avoir pris possession de ce Duché. Ce Seigneur se produisit pour la dernière fois, l'an 1260, dans une Charte, où, du consentement de Conrad son fils, il fait quelques donations à l'Abbaye d'Heilbronn. Il doit être mort peu de temps après. Sa femme, qu'on fait sœur de l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, lui donna Conrad, mort sans postérité; Frédéric, qui suit; Adélaïde, mariée à Rapoton, Comte Palatin de Bavière, de la Maison d'Ortenberg; et une autre fille, alliée à un Seigneur de Heideck, à moins, dit M. Oetter (p. 313), que ce ne soit la même Adélaïde, remariée à ce Seigneur.

### F R E D E R I C I I I.

**F R É D É R I C**, fils de Conrad II, suivant l'opinion la plus commune, ou, selon M. Oetter, de Frédéric I (ce qui ne paroît pas le plus vraisemblable), devint Burgrave de Nuremberg l'an 1261 au plus tard. Il souscrivit un Diplôme en cette qualité le 15 Décembre 1262. (*Oeffelii Script. Rer. boic. T. I, p. 716.*) Il étoit alors marié depuis long-tems et avoit épousé, l'an 1246, **ELISABETH**, fille d'Otton le Grand, Duc de Méranie, sœur du dernier Duc de cette Maison, veuve, selon les uns, de Herdge de Grundlach, et, selon les autres, d'un Comte de Truhendingen. Après le meurtre d'Otton son beau-frère, dernier Duc de Méranie, il eut pour sa succession des démêlés avec l'E-

vêque de Bamberg, frère du défunt, et de part et d'autre on se tint prêt à vider la querelle par la voie des armes. L'Evêque de Würzburg s'entremît pour accommoder les parties; mais on ignore quelle fut précisément l'issue de sa négociation. On voit néanmoins que Frédéric recueillit l'héritage litigieux des Seigneuries de Bayreuth, de Cadolzburg et de Langenzenn, outre quelques biens situés au Comté de Bourgogne, qu'il vendit, en 1256, à Ilugues, qui possédoit ce Comté, ne se réservant que l'Avouerie de Besaçon.

Frédéric, autant par ses qualités personnelles que par son opulence, devint un personnage important dans l'Empire. Conrad de Hohenstauffen et Guillaume de Hollande, qui se disputoient le trône impérial, rechercherent avec un égal empressement son amitié. Après la mort du premier, il devint le Conseiller de Conradin son fils, dont il reçut une visite en 1267.

Dans la Diète qui se tint, en 1273, pour l'élection d'un nouveau Roi des Romains, Frédéric fut un des premiers qui se déclarerent pour Rodolphe, Comte de Habsbourg. Député par cette Assemblée pour lui porter la nouvelle de son élection, il assista ensuite à son couronnement, et reçut de lui en cette occasion l'investiture du Burgraviat de Nuremberg, *Comiciam Burgraviæ in Nuremberg*; ce qui, selon M. Pauli, prouve la possession du territoire. Mais un autre Savant d'Allemagne, M. Drenker, dans une Dissertation latine, publiée, l'an 1784, à Erlang en Franco-nie, prétend que la dignité de Prince et la Souveraineté territoriale ont appartenu, long-tems avant cette investiture, aux Burgraves de Nuremberg. Frédéric, à l'époque dont nous parlons, n'avoit que des filles, dont l'aînée, Marie, avoit le Comté d'Oettingen. Il obtint non seulement pour lui-même, mais encore pour cette fille et les enfans des deux sexes qui naîtroient d'elle, et, à leur défaut, pour ses autres filles, le droit de succéder à tous ses frères; ce qui lui fut accordé *ex liberalitate et gratia speciali*, et fut confirmé, l'an 1281, par un autre Diplôme de Rodolphe, où Frédéric est qualifié son parent (*consanguineus*).

Frédéric avoit été choisi par Rodolphe, en 1274, pour porter au Pape, présent au Concile de Eyon, la nouvelle de son élection, qu'il défendit malgré l'opposition d'Alfonse, Roi de Castille. Il accompagna Rodolphe, l'an 1276 et l'an 1278, dans ses expéditions contre Ottocare, Roi de Bohême, qui refusoit de le reconnaître. Il augmenta ses Etats, l'an 1277, de plusieurs fiefs qu'il recut de l'Evêque de Frisingue. Dans la suite il y en ajouta d'autres qui lui furent conférés par l'Evêque de Bamberg.

Après la mort de Rodolphe, Frédéric trouva dans Adolphe, son successeur à l'Empire, la même faveur dont il avoit joui sous le règne précédent. Aussi, lorsqu'Albert d'Autriche commença, l'an 1297, à s'élever contre Adolphe pour lui ravir la Couronne impériale, Frédéric donna-t-il à ce dernier des preuves éclatantes de sa fidélité. Mais la mort l'enleva, cette même année, dans les premiers mouvemens de son zèle. Il fut inhumé au Monastere d'Heilbronn. C'est de lui que descend la Maison royale et princière de Brandebourg, aujourd'hui subsistante. De sa première femme, nommée ci-dessus, et morte en 1272, il eut, 1<sup>o</sup> deux fils, Jean et Sigismond, tués par les Maréchaux de Nuremberg le 1<sup>er</sup> Septembre 1261, parcequ'étant à la chasse, leurs chiens, lâchés par l'inattention de leurs valets, avoient mis en pièces l'enfant de l'un de ces Maréchaux; 2<sup>o</sup> Marie, épouse de Louis, Comte d'Oettingen; 3<sup>o</sup> Adélaïde, mariée avec Henri, Comte du Chatel; 4<sup>o</sup> Elisabeth, femme de Godefroi, Comte de Hohenlohe; 5<sup>o</sup> Anne, Abbessse de Schluselau. Sa seconde femme, **HÉLÈNE**, qu'il prit en 1275, étoit de la Maison de Saxe. Ce fut avec elle qu'il fonda le Couvent de Birkenfeld, près de Neustadt, sur

l'Aich. Leurs enfans furent Jean et Frédéric, qui suivent; Anne, mariée à Emicon, Comte de Nassau, avant 1297; Hélène, femme de Gérard, Comte d'Hirschberg, et fondatrice du Couvent de Rebdorf, proche Aichstedt.

## JEAN I ET FRÉDÉRIC IV.

1297. JEAN et FRÉDÉRIC, fils de Frédéric III, gouvernerent en commun les Etats de leur pere après sa mort. Mais Jean le suivit de près au tombeau, si l'on s'en rapporte à l'épithaphe gravée sur sa tombe sépulcrale à Heilbronn. Cette inscription porte: *Anno Domini 1298 Cal. Sept. obiit Dom. Johannes filius senior Friderici Burgravii de Nuremberg.* (Menken, *Script. Rer. Germ.* T. III, p. 660.) La Chronique de Hoff, qui l'a transcrit, nomme, sur l'an 1307, p. 663, Frédéric et Conrad son frere Burgraves de Nuremberg, comme ayant acquis plusieurs fiefs du Comte d'Orlamunde; ce qui porte à croire que ces deux freres étoient fils et successeurs du Burgrave Jean I. A l'égard de Frédéric, frere de ce dernier, après la mort d'Adolphe de Nassau, il reconnut pour Roi des Romains Albert d'Autriche, dont il reçut l'investiture en 1300. Henri de Luxembourg étant parvenu, en 1308, au trône impérial, eut un zélé partisan dans le Burgrave Frédéric, qui aida, l'an 1309, Jean, fils de ce Prince, à se mettre en possession du Royaume de Bohême. Frédéric, l'année suivante, accompagna le même Empereur dans son expédition d'Italie. La mort de Henri ayant encore fait vaquer l'Empire en 1313, mit aux prises deux concurrents pour le remplir, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche. Le Burgrave Frédéric se déclara pour le premier, dont il fit prisonnier le rival, en 1322, à la bataille de Muldorf. L'usage étoit alors établi dans l'Empire que lorsqu'une tête couronnée étoit prise à la guerre, elle fut remise entre les mains de l'Empereur, ou de celui qui en exerçoit les droits. En conséquence le Burgrave fit conduire le Duc d'Autriche à Louis de Bavière. Celui-ci, par reconnaissance, lui abandonna tous les prisonniers faits sur les Autrichiens. Mais, par une générosité peu commune, le Burgrave les mit tous en liberté sans exiger de rançon, à condition néanmoins qu'ils mettroient tous leurs biens nobles dans sa mouvance. Telle est, suivant M. Pauli, l'origine de la Cour Rodale des Burgraves de Nuremberg en Autriche, dont relevent jusqu'à trente-deux tant Comtés que simples Seigneuries et autres biens considérables. La possession de ce droit ayant été troublée par les Impériaux, les Burgraves en firent leurs plaintes en différentes occasions, et sur-tout au Congrès tenu, l'an 1648, pour la paix de Westphalie. Enfin, le droit qu'ils réclamoient leur fut assuré, l'an 1654, par le Traité de Nuremberg, fait en conséquence de la paix dont on vient de parler.

Le Burgrave Frédéric suivit, l'an 1327, le Roi des Romains en Italie, et continua de le servir jusqu'à sa mort arrivée le 20 Mai 1332. L'Eglise d'Heilbronn fut le lieu de sa sépulture comme elle l'étoit de ses ancêtres. De MARGUERITE son épouse, qui lui survécut long-tems, il doit avoir laissé les enfans qui suivent, savoir Jean et Albert dont il sera parlé ci-après; Conrad, mort sans lignée en 1334, ou le 3 Avril 1335, suivant la Chronique de Regnitzhof; Frédéric, Chanoine d'Aichstedt, puis Evêque de Ratisbonne, mais déposé de cette dignité, en 1341, par son Chapitre, pour avoir vendu à son insu Donnusauf à Charles IV, Roi des Romains; Berthold, Chevalier Teutonique, Commandeur de l'Ordre à Vurnsberg, puis Chancelier de l'Empereur Louis de Bavière, nommé par le Pape, en 1351, à l'Evêché d'Aichstedt, dont il ne prit possession qu'en 1355; Catherine, femme d'Eberhard, Comte de Wertheim; Agnès,

femme de Berthold, Comte de Greisbach; Marguerite, épouse d'Adolphe, Comte de Nassau; et Anne mariée, dit-on, à un Landgrave de Hesse, dont on ne marque point le nom.

## JEAN II ET ALBERT.

1332. JEAN et ALBERT son frere, surnommé LE BEAU, succéderent à Frédéric sous la tutelle de Marguerite leur mere; et, devenus majeurs, ils convinrent de gouverner ensemble le Burgraviat pendant six ans. L'harmonie qui régna entre eux fut si grande, qu'elle fit prolonger ensuite ce gouvernement indivis jusqu'à la mort de Jean. Celui-ci, l'an 1338, fit un Pacte de succession éventuelle avec Otton, Comte d'Orlamunde, pour la ville de Culmbach et d'autres places appartenantes à ce dernier. (Dumont, *Corpus Diplom.* T. I, pp. 11-166, Rousset, *Supplém.* T. I, pp. 11-136.) L'Empereur Louis de Bavière n'eut point de partisans plus zélés que Jean II et Albert son frere. Ce fut en vain que le Pape Jean XXII, ennemi capital de ce Prince, s'efforça de les soulever contre lui. Lorsque la Cour de Rome eut donné à Louis un rival dans la personne de Charles IV en 1346, ils promirent au premier de le servir avec 200 hommes armés. Louis en retour nomma Jean Gouverneur de la Marche de Brandebourg, et rendit aux deux freres de fréquentes visites. Après sa mort, arrivée l'an 1347, le Burgrave Jean donna ses soins pour accorder les fils de ce Prince sur le partage de la succession paternelle. On voit par un acte daté du jour de S. Erasme (3 Juin) de l'an 1353, qu'il y avoit réussi et qu'il s'étoit engagé à maintenir l'arrangement auquel il les avoit amenés. Les Burgraves cependant, voyant la ville de Nuremberg menacée par le nouvel Empereur, prirent le parti de céder à la force et de lui faire leurs soumissions. L'Electeur de Brandebourg, fils de Louis de Bavière, les avoit prévus, et avoit su mettre Charles IV dans ses intérêts par une alliance faite avec lui dès l'an 1350. Charles desiroit de joindre à ses Domaines les châteaux de Flozz et de Parchstein. Les Burgraves, pour cimenter la paix avec lui, se déterminèrent à les lui vendre; ce qui fut suivi d'une alliance offensive et défensive, conclue avec ce Prince le 15 Juillet 1353. Le Burgrave Jean termina ses jours le 7 Octobre de l'an 1357, ou 1358, et fut inhumé dans le caveau de ses ancêtres à Heilbronn. D'ELISABETH son épouse, fille de Berthold, premier Prince de Henneberg, il eut cinq enfans: Frédéric, qui suit; Marguerite, femme d'Etienne, Duc de Bavière; Elisabeth, mariée 1<sup>o</sup> à Ulric, Comte de Schauenbourg, 2<sup>o</sup> à Albert, Landgrave de Leuchtenberg; Anne, Abbessse de Birkenfeld; et Adélaïde, Abbessse de Birkenfeld après sa sœur, transférée, en 1370, à l'Abbaye de Himmelskron.

## ALBERT ET FREDERIC V.

1357 ou 1358. Albert continua de gouverner le Burgraviat avec FRÉDÉRIC son neveu, fils de Jean II. L'un et l'autre vendirent, l'an 1360, à l'Empereur Charles IV, la forteresse de Rotenberg, ou plutôt le droit de relief sur cette place, par acte du Dimanche avant la Conversion de S. Paul (19 Janvier); mais ils acquirent en compensation plusieurs terres considérables. (Luiig, *Cod. Diplom. Germ.* T. I, p. 1215.) Albert mourut le 5 Avril 1361, suivant son épithaphe. (Menken, T. XI, p. 677.) Sa femme, SOPHIE, fille de Henri, Comte de Henneberg, ne lui donna point d'enfans mâles. Leurs filles, Marguerite et Anne, épousèrent, la première, qu'on a dite ci-devant, p. 372, col. 1, fille du Burgrave Jean II, Balthasar, Landgrave de Thuringe; la seconde, Suantibor, Duc de Poméranie.

## FRÉDÉRIC V, SEUL.

1361. FRÉDÉRIC, après la mort d'Albert son oncle, se trouva chargé seul du Burgraviat de Nuremberg. Du vivant de son pere il avoit été gratifié de plusieurs Fiefs importants par l'Empereur Charles IV, dont il avoit acquis la faveur. Ce Prince ajouta, l'an 1362, à ces dons une imposition à percevoir sur les Monasteres des Evêchés de Bamberg, de Würzburg et d'Aichstet. Frédéric n'étoit pas un favori sans mérite. Charles, connoissant sa valeur et son expérience, le déclara Général des troupes impériales en Bohême pendant son absence. Quelques Ecrivains ont avancé que Charles IV fut le premier qui décora du titre de Prince les Burgraves de Nuremberg. C'est une erreur que Charles réfute lui-même dans un Diplôme donné, l'an 1362, avec l'intervention des Electeurs, et rapporté par M. Pauli (T. VI, pp. 46-48.) On y voit que cette qualité compétoit anciennement, *ab antiquo tempore*, aux Burgraves, mais que plusieurs des prédécesseurs de Frédéric l'avoient négligée à certains égards. C'est pourquoi Charles réhabilita Frédéric dans cette dignité, en vertu de laquelle il souscrivit, l'an 1376, un Diplôme impérial immédiatement après les Ducs et avant les Comtes. (Oeffel, *Script. Rer. boic.* T. I, p. 717.) Cette même année les habitans de Nuremberg, pendant l'absence de Frédéric, porterent l'audace jusqu'à élever un mur autour de son château pour le séparer entièrement de la ville. Le Burgrave voulut se venger de cet outrage par la voie des armes. Mais comptant sur la protection de l'Empereur et l'équité des Princes, il aima mieux en porter ses plaintes à la premiere Diète prochaine. Le procès ne fut néanmoins terminé que dans une seconde, où l'Empereur condamna la ville de Nuremberg à payer une somme de cinq mille florins à Frédéric, avec défense d'élever la muraille plus haut qu'elle n'étoit, et ordre de laisser toujours une porte ouverte tant que la ville ne seroit pas en guerre avec le Burgrave. L'ancienne Chronique de Nuremberg, publiée par Oeffel (*Script. Rer. boic.* T. I, p. 325), place ceci en 1367 par une faute visible.

Après la mort de Charles IV la querelle se ralluma entre le Burgrave et la ville de Nuremberg. Dans la guerre qu'elle occasionna l'an 1388, Frédéric eut pour alliés deux Comtes de Schwarzbourg, le Comte de Reineck, le Prince de Henneberg, et d'autres

puissans Seigneurs. Les Norimbergeois, de leur côté, s'étayerent de l'alliance de plusieurs villes. Mais l'Empereur Wenceslas, qui s'étoit d'abord déclaré pour la ville de Nuremberg, arrêta toutes les hostilités par son Edit de pacification générale, publié le 5 Mai 1389. Frédéric abdiqua sur la fin de ses jours, ne se réservant que la forteresse de Plessenbourg, où il termina ses jours au mois de Janvier 1397. De sa femme ELISABETH, de la Maison de Misnie, morte le 20 Août 1370, il laissa deux fils, qui suivent; et neuf filles, qui sont, Elisabeth, mariée à Rupert, Comte Palatin, puis Roi des Romains; Béatrix, femme d'Albert, Duc d'Autriche; Marguerite, épouse d'Herman, Landgrave de Hesse; Catherine, fiancée à Sigismond, Prince royal de Bohême, puis Empereur, qui lui préféra par intérêt Marie, Princesse royale de Hongrie (Catherine, après cet affront, se fit Religieuse, et devint Abbesse de Regnitzhof, où elle mourut l'an 1409); Véronique, femme de Barthelemi VI, Duc de Wolgast; et quatre autres, Religieuses.

## JEAN III ET FRÉDÉRIC VI.

1397. En quittant le gouvernement de ses Etats, le Burgrave Frédéric V les partagea entre ses deux fils, JEAN III et FRÉDÉRIC VI. Le premier eut les terres qui forment le haut Burgraviat, et le second recut pour son lot le bas Burgraviat. Jean fixa sa résidence à Plessenbourg. Dans les dissensions qui troublaient la Maison de Luxembourg, il prit la défense de Sigismond, Roi de Hongrie, contre les rebelles de ses Etats ainsi que contre les Turcs. Ce fut lui qui lui sauva la vie dans la fameuse bataille donnée contre ces derniers, l'an 1396, à Nicopoli. L'ayant soustrait aux poursuites des ennemis, il l'emmena sur un bateau par le Danube jusqu'à Constantinople. De retour en ses Etats, l'an 1403, il y maintint la paix et y rendit le commerce florissant. Etant parti, l'an 1415, pour le Concile de Constance avec une suite de 120 chevaux, il eut la satisfaction d'y voir investir son frere de l'Electorat de Brandebourg. Il mourut le 11 Juin 1420, sans avoir eu d'enfans mâles de sa femme, MARGUERITE, fille de l'Empereur Charles IV, morte en 1410, après lui avoir donné Elisabeth, mariée en 1406 à Everhard le Bon, Comte de Wurtemberg. Après la mort de Jean III, tout le Burgraviat fut réuni dans la main de l'Electeur Frédéric son frere.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## MARGRAVES DE BRANDEBOURG, PUIS ROIS DE PRUSSE.

*Article dressé sur les Mémoires de M. Ernst, tirés en grande partie de l'Histoire générale, civile et politique de la Prusse et des pays qui en dépendent, etc., par M. Charles-Frédéric Pauli, Professeur de Droit public et d'Histoire, Membre de l'Académie royale allemande de Königsberg, T. I, à Halle, 1760.*

LA MARCHE DE BRANDEBOURG faisoit partie de l'ancienne Saxe; elle est située entre la basse Saxe et les frontières de Pologne, ayant au Nord le Meckelbourg et la Poméranie, au Midi le Duché de Saxe, la Lusace et la Silésie. On la divise en vieille Marche, moyenne Marche et nouvelle Marche, dite aussi l'Uckermark. Henri I, Roi de Germanie, après avoir vaincu, en 926, les Henetes, les Vandales, et les autres Sclaves du Nord, nomma des Gouverneurs pour défendre ses frontières contre les incursions des Barbares. Ils furent d'abord amovibles, puis héréditaires sous le titre de Margraves. Les Auteurs varient sur la suite chronologique de ces premiers Margraves. On suit ici l'Annaliste saxon, l'Historien contemporain le plus exact et le plus instruit pour la Saxe.

## SIGEFROI.

SIGEFROI, fils de Thierry, Comte de Ringelheim et frère de Mathilde, seconde femme de Henri I, Roi de Germanie, dont il devint gendre en épousant sa fille du premier lit, obtint, dit-on, de ce Prince le gouvernement de la vieille Marche; les autres Marches n'y furent jointes que successivement, par conquêtes sur les Sclaves, ou par acquisitions. Sigefroi avoit sous ses ordres Bernard, Gouverneur particulier des Rhétariens, qui défit les Barbares en 930. Sigefroi mourut, en 937, sans laisser d'enfants de sa femme, dont on ignore le nom. Voilà ce que nous apprend la foule des Modernes touchant Sigefroi. Mais en lui donnant le titre de Marquis de Brandebourg, ils sont contredits par Witteskinde, lequel assure formellement que Henri I, Roi de Germanie, après avoir vaincu les Hevelles, laissa à ces peuples leur Roi Tugumir, qui l'étoit par droit héréditaire. *Fuit quidam Stavus*, dit-il, *à Rege Henrico relictus, qui jure gentis paternâ successionem dominus esset eorum qui dicuntur Heveldi, dictus Tugumir.*

## GÉRON, COMTE DE STADE.

937. GÉRON, fils de Géron, Comte de Stade et de Hartzfeld, créé Margrave de Lusace par le Roi Henri I, le fut aussi, suivant l'opinion commune, de la Marche de Brandebourg par le Roi Otton en 937. Cependant M. Pauli (§. 143, p. 138) conteste à Géron le titre de Marquis de Brandebourg, avouant néanmoins qu'il avoit reçu en fief d'Otton le Grand le Royaume brandebourgeois des Hevelins, qui lui fut conféré à titre de Duc ou de Gouverneur impérial des pays situés au-delà de l'Elbe. Quoi qu'il en soit, Géron se conduisit par-tout avec prudence et valeur; il évita les embûches des Barbares, qui vouloient le faire périr; et trente de leurs principaux Chefs, dans un assaut qu'ils lui livrèrent, furent massacrés. Il vainquit, en 954, les Sclaves Vehres, et rapporta de cette expédition un butin considérable. En 955, il contribua plus que tout autre, par une habile manœuvre de guerre, à faire remporter à Otton I, Roi de Germanie, une victoire complète sur

les Barbares, dans une bataille où leur Roi fut tué. Géron fonda, l'an 961, l'Abbaye de Gernode. Il réduisit, en 963, le Duc Missecon et ses sujets sous l'obéissance de l'Empire. Ce Prince mourut fort âgé, le 20 Mai 965, après avoir donné des preuves de sa grande expérience dans les guerres contre les Vandales, les Lorrains, les Danois et les Sclaves, et en Italie où il suivit trois fois l'Empereur Otton. Il avoit épousé MADELEINE, de la Maison, à ce qu'on prétend, d'Anhalt, dont il eut deux fils, Géron, mort enfant, et Sigefroi, tué à l'âge de vingt ans, en 959, dans une bataille contre les Sclaves.

## THÉODORIC, ou THIERRI.

965. THÉODORIC, fils du Comte Bennon, obtint la Marche de Brandebourg en 965, après la mort de Géron. Il étoit déjà recommandable par plusieurs belles actions. Les Sclaves, devenus Chrétiens et tributaires des Empereurs, se voyant traités avec beaucoup de hauteur et de dureté par Théodoric, prirent tous les armes sous les ordres de Mistivoi leur Prince, s'emparèrent de Hambourg, de Havelberg et de Brandebourg, dont ils brûlèrent les Eglises, et retournerent au paganisme. L'Empereur Otton II gagna sur eux une grande bataille; mais Théodoric, qui devoit mieux défendre la province, fut destitué en 983. Il mourut en 985 à Magdebourg, où il avoit une Prébende, laissant un fils, nommé Bernard, qui dans la suite fut pourvu du Margraviat, et quatre filles, savoir Oda, d'abord Religieuse, ensuite mariée à Micislas, Duc de Pologne; Teutberge, femme de Dedon, Seigneur en Misnie; Mathilde, tirée de l'état religieux pour épouser Prébislas, Prince des Sclaves; Otenhulde, morte Religieuse à Quedlimbourg.

## LOTHAIRE, COMTE DE WALBECK.

983. LOTHAIRE, Comte de Walbeck; obtint de l'Empereur Otton II la Marche à la place de Théodoric en 983. Il combattit, en 992, sous l'Empereur Otton III contre les Luticiens. L'an 998, un incendie qui consuma la ville de Brandebourg, obligea Lothaire de l'abandonner aux Sclaves. Après la mort

d'Otton III, il contribua, l'an 1002, à l'élection de Henri II. Lothaire mourut à Cologne le 25 Janvier 1003. Il avoit épousé, vers l'an 979, **GODILE**, dont il eut Werner, qui suit. Sa veuve se remarria, l'an 1007, à Herman, Marquis de Misnie.

## WERNER.

1003. **WERNER**, fils du Margrave Lothaire, lui succéda l'an 1003. Accusé par le Comte Dedon, auprès de l'Empereur Henri II, de mauvaise administration dans son gouvernement, Werner, pour s'en venger, attaqua, les armes à la main, son accusateur, qui fut tué dans le combat. Werner fut déposé, l'an 1009, pour cette action. Il vouloit causer de nouveaux troubles en 1013 : Henri lui pardonna. Mais, l'année suivante, au mois de Novembre, Werner mourut à Ellerstat d'une blessure qu'il recut en voulant enlever Reinilde, Dame de Bichling. Il avoit épousé, l'an 999, après l'avoir tirée du Couvent de Quedlinbourg, **LUITGARDE**, fille d'Eckart, Margrave de Misnie, et de Sunchilde, ou de Swanchilde, fille d'Herman Billung, Duc de Saxe, morte, d'une manière fort édifiante, à Wolmirstat le 13 Novembre 1012, et enterrée à Walbeck.

## BERNARD I.

1010. **BERNARD I**, fils de Théodoric, Duc et Mar-

quis, dont il est parlé ci-dessus, obtint la Marche de l'Empereur en 1010, après la déposition de Werner. Il fit la guerre à Géron, Archevêque de Magdebourg, et ravagea ses terres. L'Empereur Henri II les reconcilia, en 1018, à Wanzeleben, et condamna Bernard à payer une somme d'argent, dont le dédommagement de l'Archevêque. Bernard mourut peu après, laissant un fils, de même nom, qui suit, et Thutburge, morte Religieuse à Quedlinbourg en 1018.

## BERNARD II.

1018. **BERNARD II**, fils du précédent (suivant la Chronique de Lunebourg), lui succéda. On met sa mort après 1044. Il laissa d'un premier lit Guillaume, qui suit, Conrad, mort avant 1056, et une fille, nommée Ola. Un troisième fils de Bernard, nommé Otton, lui fut donné par une femme Russe.

## GUILLAUME.

1046 ou environ. **GUILLAUME**, fils de Bernard II, est le premier Seigneur de Brandebourg que les anciens Ecrivains aient qualifié *Marquis Septentrional*. M. Pauli est d'opinion que cette qualification vient de ce qu'après la cession du Marquisat de Sleswick, faite aux Danois, en 1036, par l'Empereur Conrad, le Brandebourg commença d'être proprement le Marquisat septentrional du Duché de Saxe. Guillaume périt

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

*Dressée, en grande partie, à l'aide des Mémoires de M. Ernst, extraits du cinquième volume de l'Histoire de Brandebourg, de M. Pauli.*

**CETTE** contrée, qui comprend le Duché, auparavant Archevêché, de Magdebourg, anciennement habitée par les Lombards, fit partie ensuite du Royaume de Thuringe, après la destruction duquel, opérée par les Francs et les Saxons, elle devint le partage de ces derniers, et fut une portion de l'Ostphalie. Sous le règne de Charlemagne, qui fit la conquête de cette province, on y vit une ville, nommée *Magadbourg*, qui resta au-dessous de la médiocrité jusqu'au règne d'Otton I, Roi de Germanie. Edith, première femme de ce Prince, l'ayant obtenue pour son douaire, s'occupa de son agrandissement, et la fit entourer de murailles. A sa demande, Otton accorda le droit d'étape à cette ville, et y bâtit, en 937, un Monastere, qu'il transféra depuis hors des murs, et dont une partie des revenus fut employée, l'an 968, à l'érection d'un Siège archiepiscopal après la mort de Bernard, Evêque d'Halberstadt, qui s'y étoit constamment opposé. Hideward, successeur de ce Prélat, s'étant montré plus accommodant, consentit, dans un Concile tenu à Ravenne, à céder une partie de son diocèse pour former celui de Magdebourg, auquel on assigna pour suffragans les Evêques de Posen, de Brandebourg, d'Havelberg, de Mersebourg, de Zeitz et de Misnie. Le Pape Jean XIII confirma cet établissement, et accorda aux Archevêques de Magdebourg de grands privilèges, dont le plus remarquable est la Primatie dans toute l'Allemagne proprement dite. Les successeurs d'Otton comblèrent ce nouveau Siège de tant de bienfaits, qu'il devint l'un des plus importants de la Chrétienté. Aussi ceux qui l'occupent eurent-ils toujours une grande influence dans les affaires de l'Empire. (Pauli, p. 225.)

**ALBERT I**, Moine de Corbie, puis de S. Maximin de Trèves, envoyé, l'an 961, par l'Empereur Otton I pour prêcher l'Evangile aux Russes, fut Abbé de Weissenbourg en 966, nommé deux ans après par ce Prince Archevêque de Magdebourg, et sacré, le 1 Octobre 968, par le Pape Jean XIII à Rome. Arrivé le 21 Décembre suivant à Magdebourg, il y sacra les Evêques de Mersebourg, de Zeitz et de Misnie. La réception trop pompeuse qu'il fit, l'an 972, à Herman, Comte de Billung, Gouverneur, ou Burgrave de Magdebourg, déplut à l'Empereur, qui le condamna à donner au fisc autant de chevaux qu'il avoit fait sonner de cloches et allumer de cierges à l'arrivée de ce Comte. Il sut mieux se maintenir à la Cour d'Otton II, qui, l'an 978, lui accorda la Jurisdiction royale sur tous les habitants de la ville, avec le droit d'en nommer le Burgrave. Il fit plus; il céda, l'année suivante, aux Chanoines le droit d'élire leur Archevêque. Albert mérita la considération dont il jouissoit par son exactitude à remplir ses devoirs. S'étant mis en route, l'an 981, pour aller visiter le diocèse de Mersebourg pendant l'absence de l'Evêque, il tomba de cheval en pleine campagne, et mourut de cet accident le 20 Juin de la même année. Son corps fut transporté à Magdebourg et inhumé dans la Cathédrale. (Pauli, p. 227.)

981. **GISELER**, Evêque de Mersebourg, et Chapelain de la Cour impériale, parvint au Siège de Magdebourg par la plus noire ingratitude et la fourberie la plus insigne. C'étoit sur Othric, Evêque de cette Eglise, qu'étoit tombée l'élection des Chanoines. Pour en obtenir la confirmation de l'Empereur alors occupé en Italie, Othric s'adressa à Giseleur, qui avoit été son disciple. Mais celui-ci par ses intrigues réussit à le supplanter et à se faire nommer à sa place. Ce fut un coup fatal pour Othric, qui, ne pouvant y survivre, laissa par sa mort le champ libre à son indigne rival. Mais si l'ambition de Giseleur fut satisfaitte, son avarice ne le fut pas encore. En montant sur le Siège de Magdebourg, il voulut retenir celui de Mersebourg, et il y réussit en faisant supprimer cet Evêché et convertir sa Cathédrale en Abbaye. C'est ce qu'il obtint du Pape Benoit VII à force de présents.

Les Vénètes, peuple idolâtre du Mecklenbourg, désoloient alors par leurs courses les pays qui les avoisinoient. Giseleur, s'étant joint à divers Seigneurs et Prélats également intéressés à les réprimer, leur livra, l'an 982, une bataille dont le succès répondit à ses vœux. Etant allé en faisant rendre compte de cette expedition à l'Empereur Otton II, il reçut de lui pour sa récompense la ville

dans une irruption des Luticiens, près du château de Pritzlau sur l'Elbe, en 1056. Après sa mort, Otton, son frere consanguin, voulut se mettre en possession du Margraviat de Brandebourg, et mit dans ses intérêts la plupart des Seigneurs saxons; mais la Cour impériale ne voulut pas le reconnoître. Il fut tué, l'an 1057, par Brunon, jeune Comte de Brunswick, qui tomba mort en même tems d'un coup de lance dont Otton le perça.

UDON I, COMTE DE STADE.

1057. UDON I, fils de Ludger-Udon, Comte de Stade, et d'Adélaïde de Suabe, obtint la Marche en 1056, après la mort de Guillaume, ou plutôt après celle de son pere, que l'Empereur, dont il étoit parent, avoit nommé à cette Principauté; mais qui mourut, en 1057, avant que d'en avoir pris possession. Udon, l'an 1058, fut mis à la tête de la ligue que Guillaume, Evêque d'Utrecht, forma contre Florent, Comte de Hollande. Il remporta peu de gloire de cette expédition. (Voy. Florent I, Comte de Hollande.) En 1075, à la bataille gagnée le 8 Juin, près de la riviere d'Unstruth, par Henri IV, sur les Saxons, Udon, combattant avec ceux-ci, blessa grièvement Rodolfe, Duc de Suabe, son cousin germain, qui étoit alors dans l'armée de l'Empereur. Udon se réconcilia depuis avec l'Empereur, et lui donna son fils pour otage. Ce Prince lui accorda son agrément pour l'échange qu'il fit, avec le Comte Wipert, du Comté de Groisch contre le pays des Balsamiens, qu'il réunit à son Margraviat. Udon mourut le 4 Mai 1082. Il avoit épousé

ODA, fille d'Herman, Comte de Werle, et de Richense, morte en 1110. Il en eut quatre fils; Henri, qui suit; Udon, qui vient après son frere; Sigefroi, Chanoine de la grande Eglise de Magdebourg; Rodolfe, qui fut le successeur de ses deux freres; et trois filles; Gertrude, femme du Palatin de Reineck; Adélaïde, mariée, à Frédéric, Comte Palatin de Puthelenthorp; et N., Abbessé d'Asleben.

HENRI I, DIT LE LONG.

1082. HENRI succéda, en 1082, à Udon I son pere, et mourut, en 1087, sans enfans. Il suivit tantôt le parti de l'Empereur Henri IV, tantôt celui de l'Anti-César Herman. Mais, l'an 1087, après la mort de ce dernier, il fit la paix avec Henri, et mourut la même année. Il avoit épousé EUPRAXIA, ou PRAXEDE, dite aussi Adélaïde, fille de Vsevolod, Prince de Prévost en Russie, qui se remaria, l'an 1089, à l'Empereur Henri IV.

UDON II, COMTE DE STADE.

1087. UDON II, devint, en 1087, le successeur de son frere, Henri, et donna son Comté de Stade à Frédéric, son *fidèle serf*. Mais celui-ci s'émancipa, et s'appropriea ce Comté qu'il n'avoit qu'à titre précaire. Cette usurpation fut appuyée par l'Empereur, qu'il avoit su gagner à l'appât de 40 marcs d'argent. L'an 1100, il convertit en Abbaye la Prévôté de Kersevelt. La même année, il attaqua les Luticiens, et leur prit la ville de Brandebourg, après un siège de quatre

ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

de Coren. Il sut également plaire à l'Empereur Otton III. Mais, ayant laissé prendre la ville de Brandebourg en 998, ce revers diminua beaucoup de son crédit à la Cour de ce Prince. Alors ceux qu'il avoit mécontentés commencèrent à porter contre lui des plaintes au Pape Grégoire V. Sommé par ce Pontife de venir lui rendre compte des moyens qu'il avoit employés pour parvenir à son Siège et faire supprimer celui de Mersebourg, il éluda la citation. Il sut également se lier d'intrigue au Concile que l'Empereur fit tenir, l'an 1000, à Magdebourg sur le même sujet. Mais l'Empereur Henri II, de concert avec le Pape Jean XVII, ayant renouvelé cette affaire, on voutut le contraindre à retourner à son premier Siège en abdiquant l'Archevêché de Magdebourg. On attendit là-dessus sa dernière déclaration, lorsqu'en 1004 on apprit qu'il étoit mort d'apoplexie, à la campagne, le 23 Février de cette année. Tel est le récit de Dithmar, un peu différent de celui d'Adelbold dans la vie de S. Henri. Le corps de Giseler fut transporté dans sa Cathédrale.

1004. TAGANUS, ou DAGANUS, dit aussi Dedon, Bavaurois de naissance et Chapelain de la Cour, fut mis à la place de Giseler, par ordre de l'Empereur, contre le vœu du Chapitre de Magdebourg, qui avoit élu pour Archevêque son Prévôt Walthard. Cet acte d'autorité dans un Prince aussi religieux que Henri II, n'étoit point inséré par des motifs humains. C'étoit S. Wolfgang, Evêque de Ratibonne, qui lui avoit recommandé Taganus comme un homme digne de toutes les qualités convenables à l'Épiscopat. Henri le combla des faveurs. En 1005, il lui fit donation de la ville d'Arnebourg. En 1012, à sa demande, il confirma toutes les Chartes et tous les privilèges accordés à l'Eglise de Magdebourg, et à cette grace il ajouta le don de la ville de Frosse et de ses dépendances. Mais Taganus mourut le 9 Juin de la même année à Rottenbourg sur la Saale, d'où son corps fut rapporté dans sa Cathédrale.

1012. WALTHARD, que les Chanoines avoient voulu substituer à Giseler, fut élu de nouveau, le 15 Juin 1012, pour succéder à Taganus. Sa jouissance fut tranquille, mais très courte; car s'étant rendu à la Diète de Tribur, tenue le 24 Juillet suivant, il y tomba malade et alla mourir, le 12 ou le 19 Août de la même année, à Giebichenstein.

1012. GÉRON, Chapelain de la Cour impériale, et fils de Dedon, Seigneur de Wondeswege, fut préféré pour le Siège de Magdebourg, par l'Empereur, à Thierré, Comte d'Are, que le Chapitre avoit élu le 11 Novembre. Mais celui-ci fut ensuite dédoinné par l'Evêché de Munster, que Henri II lui procura. Géron accompagna, l'an 1015, ce Prince dans son expédition contre Bolclav, Duc de Pologne. Mais ayant donné dans une embuscade, il y perdit plu-

sieurs milliers des soldats qu'il avoit à sa suite, et eut peine lui-même à se sauver après avoir été blessé. Ce revers ne l'empêcha pas de marcher de nouveau, l'année suivante, avec l'Empereur contre les Polonois; mais la valeur avec laquelle ils se défendirent, obligea Henri de leur faire des propositions de paix, dont le Prêlat fut chargé. Il ne put cependant les faire accepter que l'année suivante. Géron tenoit alors dans les liens de l'excommunication Bernard, Comte de Ballenstedt, pour des torts considérables qu'il avoit faits à son Eglise. Pour le délier, il fut obligé de réparer le mal qu'il avoit causé. La ville de Magdebourg n'étoit pas encore entièrement fermée de murs; Géron acheva cet ouvrage l'an 1022. Il mourut, l'année suivante, le 23 Octobre, à Fadderode, avec la réputation d'un Prêlat vertueux et éclairé. Son corps fut rapporté dans son Eglise.

1023. HUMFRIDE, d'abord Moine, ensuite Prévôt de l'Eglise de Würzburg, et Chapelain de la Cour impériale, fut choisi par l'Empereur Henri II pour remplir le Siège vacant de Magdebourg. Son prédécesseur avoit eu des démêlés qui n'étoient pas encore terminés avec l'Evêque d'Halberstadt, touchant les limites de leurs diocèses. Ce ne fut qu'après l'an 1038, qu'Humfride s'accorda avec l'Evêque d'Halberstadt, en lui cédant vingt-deux paroisses avec leurs dixmes. Il mourut en 1051, après avoir fait confirmer les privilèges de son Eglise par les Empereurs Conrad III et Henri III.

1051. ENGELHARD, tiré d'un Monastere de Würzburg, pour être fait Prévôt de Goslar, Chapelain ensuite de l'Empereur, fut substitué, l'an 1051, à l'Archevêque Humfride, avec l'agrément du Pape Léon IX, dont il reçut la même année le *Pallium*. M. Pauli le fait encore assister cette année au Concile de Mayence, où le mariage des Prêtres, dit-il, fut condamné. Mais il n'y eut point de Concile à Mayence en 1051, et c'est apparemment de celui qui s'y tint en 1049 que M. Pauli veut parler, et alors Engelhard n'y put assister qu'en qualité de Prêtre. Ce Prêlat mourut le 31 Août 1063.

1063. WERNER ou WÛZELIN, Chapelain de l'Empereur Henri IV, fut placé sur le Siège de Magdebourg après la mort d'Engelhard, par une election forcée des Chanoines. C'étoit Frédéric de Landsberg, qu'ils avoient d'abord élu. Mais Annon, Archevêque de Cologne, qui avoit alors tout pouvoir dans l'Empire, les obligea de revenir sur leurs pas, et de donner leurs voix à Werner, qui étoit son frere. L'Empereur n'acquiesça pas un partisan fidèle et constant dans ce nouveau choix. Werner entra, l'an 1073, dans la confédération des Princes saxons contre Henri, qui le fit prisonnier en 1075, et le remit presque aussitôt en liberté. Cette grace ne le rendit pas plus soumis. L'an 1077, il concourut au couronnement de l'Anti-César Rodolfe. L'année suivante, à la bataille livrée, le 7 Août, aux

mois, en 1101; mais il l'abandonna peu de temps après, soit de gré, soit de force. Son attachement pour l'Empereur lui mit à dos les Saxons. L'an 1103, ils se ligèrent contre Udon, et assiégèrent Acherleben: le pays fut ravagé par les deux armées. Udon mourut à Rosenfeld le 2 Juin 1106, et fut inhumé à l'Abbaye d'Hirschfeld, dans le pays de Bremen. Il avoit épousé **IRMENGARDE**, fille de Théodoric, Comte de Plocecke, et de Mathilde (morte en 1154), dont il eut un fils, Henri; et deux filles, N., femme de Henri le Jeune, Margrave de Misnie, et Hermengarde, mariée à Poppon, Comte de Henneberg, morte en 1178.

#### RODOLFE I.

1106. **RODOLFE**, frere des deux Margraves précédens, reçut de l'Empereur Henri V l'administration de la Marche pour huit ans seulement, à condition d'élever et entretenir son neveu Henri. En 1112, l'Empereur, fâché contre Lothaire, Duc de Saxe, et contre le Margrave Rodolfe, de ce qu'ils retenoient dans les chaînes Frédéric, Comte de Stade, les déposa à la Diète de Goslar. Otton, Comte de Ballenstedt, fut pourvu du Duché, et Héléric, Comte de Prosecke, eut le Margraviat. Mais la réconciliation s'étant faite peu après, leurs États leur furent rendus. Rodolfe remit, en 1115, le Margraviat à Henri, fils d'Udon son frere, et mourut en 1124. Il avoit épousé **RICHARDE**, fille d'Herman, Burgrave de Magdebourg (morte en 1152, suivant l'Annaliste Saxon), dont il eut Udon, qui viendra ci-après; Rodolfe, Comte de Dithmarsen, de Franckleben et de Stade après la mort

du Comte Frédéric (nous en parlerons encore plus bas); Hartwick, Archevêque de Brême depuis 1148 jusqu'au 6 Octobre 1168, qui, n'étant que Prévôt de cette Eglise, lui donna le Comté de Stade, que Henri le Lion, Duc de Saxe, reprit ensuite; Luitgarde, femme, 1. de Frédéric, Comte Palatin de Saxe, 2. d'Eric III, Roi de Danemarck, 3. d'Herman, Comte de Winzenbourg, avec lequel elle fut assassinée dans sa maison par ses propres sujets le 29 Janvier 1152.

#### HENRI II.

1115. **HENRI II**, fils d'Udon II, fut investi du Margraviat en vertu de la démission que Rodolfe son oncle en avoit faite. Le détail de ses actions n'est pas venu jusqu'à nous. Nous savons seulement qu'en 1123 il marcha contre le Duc de Saxe, mais que la paix se fit avant qu'on eu vint aux mains. Il mourut en 1128, sans laisser d'enfans. Il avoit épousé **ADÉLAÏDE**, sœur d'Albert l'Ours, Comte d'Ascanie. Elle lui survécut, et épousa en secondes nocces Werner de Weltheim, Comte d'Osterbourg.

#### UDON III.

1128. **UDON III**, Comte de Franckleben, fils de Rodolfe I, fut mis en possession de la Marche en 1128. Ayant pris part aux querelles du Comte de Winzenbourg avec l'Empereur, il fut tué le 13 Mars 1130, près d'Acherleben, par les gens d'Albert l'Ours, alors Marquis de Lusace, sans laisser d'enfans.

### ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

Saxons par l'Empereur, il fut des premiers à fuir; mais ayant été pris dans une forêt par des soldats impériaux, il fut massacré ou peut-être perdu.

1078. **HARDWIG**, Prévôt des Eglises de Mayence et de Goslar, fut placé par le même Rodolfe, l'an 1078, sur le Siège vacant de Magdebourg, dont il ne prit néanmoins possession qu'au mois d'Août de l'année suivante. Attaché par reconnaissance à son promoteur, il adhéra pareillement à l'Anti-César Herman, qui lui succéda. Le parti de Henri IV ayant prévalu, Sigewin, Archevêque de Cologne, déposa, l'an 1085, l'Archevêque de Magdebourg comme un intrus, et l'Empereur lui substitua Hardwig, Abbé d'Hirschfeld. Le premier Hardwig, contraînt, l'année suivante, après la bataille de Würzburg, où il se trouva, de prendre la fuite, se retira en Danemarck. Mais las de cet exil, il vint s'humilier devant l'Empereur, qui le rétablit dans sa dignité l'an 1089, sous la promesse qu'il fit de travailler avec zèle à ramener les rebelles à son obéissance. L'Empereur, pour l'attacher encore plus étroitement à ses intérêts, voulut qu'il fit à Cologne la cérémonie du couronnement de l'Impératrice son épouse. Mais ces faveurs ne purent triompher de l'aversion secrète que le Prêlat avoit pour sa personne. Il y persista jusqu'à sa mort arrivée subitement à Fadderode le 17 Juin de l'an 1102. On le dépeint comme un homme peu éclairé, qui, par son iniquité funeste, causa de grands dommages à son Eglise. (Pauli, p. 235.)

1102. **HENRI**, Comte d'Aslau et non de Dassel, issu des Comtes de Winzenbourg, Chanoine d'Hildesheim et de Paderborn, nommé, l'an 1084, Evêque de cette dernière Eglise par l'Anti-César Herman, et chassé, peu de temps après, par l'Empereur Henri IV, fut élevé sur le Siège de Magdebourg après la mort d'Hardwig, supré dans lequel il s'étoit réfugié. L'Empereur n'ayant point voulu le reconnoître, il resta dans un état incertain jusqu'à la déposition de ce Prince, après laquelle Henri V son fils se déclara pour ce Prêlat, et le fit sacrer par Ruthard, Archevêque de Mayence. Envoyé de la Diète, tenue, l'an 1106, en cette ville, au Pape Pascal, il fut arrêté sur la route par un Officier de Henri IV. Sa mort, arrivée le 15 Avril 1107, suivit d'assez près son élargissement. C'est tout ce que nous apprennent de lui les anciens monumens.

1107. **ADELGOTE**, fils de Werner, Comte de Veltheim, Prévôt d'Halberstadt, devint le successeur de l'Archevêque Henri par l'élection du Chapitre, que l'Empereur ratifia. Les Veneds ayant fait irruption, l'an 1110, dans la haute Saxe, Adélote se joignit aux Evêques ses voisins pour repousser ces ennemis. Mais ces Prelats, en lui accordant leur secours, l'obligèrent d'entrer dans la confédération formée par les Saxons contre l'Empereur. Ce Prince, pour se venger d'Adélote, prononça contre lui une Sentence de

déposition, qui n'eut point d'effet. Le Prêlat par représailles excommunia, l'an 1115, l'Empereur à cause de ses démêlés avec le Pape. Quelques uns placent la mort d'Adélote au 18 Janvier 1118. Mais puisqu'il assista, l'an 1119, au Concile de Cologne, c'est une conséquence qu'il dut vivre jusqu'en 1120. Il avoit fondé, l'an 1116, l'Abbaye des Chanoines réguliers, près de Halle, où son corps fut inhumé. On loue, dit M. Pauli, sa piété, sa charité et sa libéralité envers les Eglises.

1120. **ROBERT**, Chanoine de Magdebourg, fils d'un pere de même nom, Comte de Veltheim, fut élu par son Chapitre pour succéder à l'Archevêque Adélote dont il étoit parent. Il eut couru la disgrâce de l'Empereur, pour avoir promis au Pape, avec serment, de n'adhérer ni à ce Prince ni à l'Anti-Pape Bourdin. Mais, l'an 1122, il trouva sa paix dans celle que l'Empereur fit avec le Pontife Romain. Une fièvre lente le fit descendre au tombeau vers la fin de l'an 1125.

1126. **NORBERT**, né à Xanten, au pays de Cleves, fondateur, en 1120, de l'Ordre des Chanoines réguliers de Prémontré, fut nommé, l'an 1125, par l'Empereur Lothaire, à l'Archevêché de Magdebourg. Cette nomination avoit été précédée de trois élections irrégulières, dans l'une desquelles Arnold, l'un des élus, devint l'objet d'une sédition où il périt. Norbert arriva nu-pieds à Magdebourg, et fut sacré par Udon, Evêque de Zeitz. Le Clergé, qu'il entreprit de réformer, souleva le peuple contre ce Prêlat, qui, pour se soustraire à la mort, fut obligé de se sauver dans la tour de son Eglise. Les embûches que l'on continuoît de lui tendre, le déterminèrent à se retirer à Halle. Mais son éloignement causa bientôt des regrets à ses diocésains. Sollicité, pressé par eux, de revenir, il rentra dans Magdebourg aux acclamations du peuple. L'an 1129, il changea la Collégiale de Notre-Dame à Magdebourg en Abbaye de Prémontrés. L'Empereur Lothaire, en 1132, voulut que Norbert l'accompagnât dans l'expédition qu'il fit en Italie pour mettre le Pape Innocent II, chassé par l'Anti-Pape, Pierre de Léon, en possession de l'Eglise de Latran. Au retour de cette entreprise, qui fut heureuse, Norbert tomba dans une maladie de langueur, qui l'enleva, après quatre mois de souffrances, le 6 Juin 1134. Ses vertus éminentes lui ont mérité une place dans le Calendrier des Saints.

1134. **CONRAD**, fils de Gebhard, Comte de Querfurt, Chanoine de Magdebourg et de Goslar, fut donné, par une élection unanime, pour successeur à S. Norbert dans le Siège de Magdebourg. L'Empereur, auquel il se rendit agréable, l'étant venu voir en 1136, l'exempta du droit de douane par un privilège qui devint commun aux Archevêques de Magdebourg, qui suivirent. Henri, Burgrave de Magdebourg, étant mort vers ce tems, Conrad donna cet office

## CONRAD DE PROSECKE.

1130. CONRAD, fils d'Helpéric, Comte de Prosecke, succéda immédiatement (suivant l'Annaliste Saxon) à Henri, fils d'Udon II, en 1130. Conrad accompagna l'Empereur Lothaire, l'an 1133, en Lombardie. Il fut tué d'un coup de fleche auprès de Monza, dans le tems qu'il devoit épouser la fille du Duc de Pologne, à laquelle il étoit fiancé. La bonne conduite qu'il avoit tenue dès sa jeunesse le fit appeler *la Fleur de la Saxe*. Après sa mort, l'Empereur Lothaire II conféra la Marche, en 1134, à Albert, Comte d'Ascanie, pour les fideles services qu'il en avoit reçus dans l'expédition de Rome. Quelques Historiens mettent, à l'année 1140, Rodolphe II, fils de Rodolphe I, en possession du Margraviat jusqu'en 1142, qu'Albert fut rétabli. Rodolphe fut tué dans un combat par les Dithmarses le 13 Mars 1145.

## ALBERT I, L'OURS.

1134-1142. ALBERT I, surnommé L'OURS et LE BEL, fils d'Otton le Riche, Comte de Ballenstedt, mort en 1123, et d'Élike, ou Elisabeth, fille de Magnus, Duc de Saxe, décédée en 1142, étoit Marquis de Lusace dès l'an 1121, comme le prouve un Diplôme de cette date, où il est ainsi qualifié. Dans la guerre que l'Empereur Lothaire eut, en 1126, avec les Bohémiens, il servit ce Prince avec valeur. Mais cinq ans après, Lothaire, pour quelque mécontentement, lui retira la Lusace. Ayant recouru depuis ses bonnes grâces, il reçut de lui, en 1134, le Margraviat de Brandebourg. Les Vénèdes étoient pour Albert des voisins incommodes qui l'inquiétoient par leurs courses. Il entra dans leur pays à main armée, l'an 1136, et leur causa de grands dommages. Une seconde irruption qu'il y fit, l'année suivante, les obligea de rester en repos. L'Empereur Conrad lui ayant conféré, l'an 1138, le Duché de Saxe, après en avoir dépouillé Henri le Superbe, il battit les confédérés de ce dernier près de Mimirberg, et lui enleva plusieurs places. Mais Henri, avec le secours de Rodolphe II, Comte de Stade, les reprit, et le chassa même de ses propres possessions, et s'empara du Margraviat de Brandebourg. Un armistice ménagé, peu de tems après, par des Ecclésiastiques, fit rentrer Albert dans son patrimoine. Henri étant mort le 19 Octobre 1139, Albert reprit le titre de Duc de Saxe. Il irrita par-là de nouveau ses ennemis, à la tête desquels étoient l'Impératrice Douairière, Richilde de Saxe, veuve de l'Empereur Lothaire, et les Archevêques de Mayence

et de Magdebourg. La guerre qu'ils lui firent, malgré la protection dont l'Empereur Conrad l'honoroit, le réduisit bientôt à l'extrémité. Heureusement pour lui la mort le délivra des trois têtes qu'on vient de nommer; ce qui contribua beaucoup à lui procurer une paix avantageuse qui fut conclue aux fêtes de la Pentecôte, de l'an 1142, à Francfort. Le Margraviat de Brandebourg fut alors érigé en Principauté mouvante immédiatement de l'Empire, et rendu à Albert avec ses biens patrimoniaux; mais Henri le Lion resta maître de la Saxe. Ce qui servit le plus à lui procurer cet avantage, fut la succession du pays situé entre l'Elbe et l'Oder, que Przibislas, Roi des Slaves et des Vandales, nommé Henri depuis son baptême, lui transmit par son testament, suivi de sa mort arrivée dans ces conjonctures. Albert, pour faire échouer les prétentions que l'envie pourroit former sur cette succession, prit le parti de la soumettre à l'Empire, afin d'en être, en cas de besoin, promptement secouru. Jusqu'alors il avoit fait sa résidence à Salswedel. Il la transporta depuis à Brandebourg. M. Pauli croit que l'Empereur lui donna, vers le même tems, l'office d'Archicamerier. L'an 1146, de concert avec Conrad, Marquis de Misnie, il réussit à faire la paix entre Boleslas IV, Roi de Pologne, et l'Empereur qui avoit fait marcher des troupes pour rétablir Uladislas sur le trône de Pologne. Il conduisit, l'an 1148, une armée dans la Poméranie ultérieure, sous prétexte d'une Croisade, mais dans la vue de faire valoir ses prétentions sur les districts de ce pays qui avoient appartenu à l'Etat des Vénèdes et des Obodrites. Il mit le siège devant Demmin, et fut obligé de le lever par la désunion de ses alliés qui cherchoient chacun leur avantage particulier. L'année suivante, le Duc de Poméranie, craignant une nouvelle visite d'Albert, s'engagea à conserver le Christianisme dans ses Etats. La propriété des Comtés de Ploecse et de Winzenbourg occasionna, l'an 1152, entre Albert et Henri le Lion un différend que l'Empereur Frédéric I termina en adjugeant le premier de ces Domaines à Albert et le second à Henri. Albert, brave comme il étoit, ne pouvoit manquer d'aller signaler sa valeur à la Terre-Sainte. Il partit en effet, au mois de Février 1158, pour cette expédition, d'où il revint l'année suivante. Le Duc Henri le Lion ayant déclaré la guerre, en 1164, aux Poméranien, Albert lui prêta main-forte. Mais bientôt la jalousie les divisa. Ils tourmentèrent leurs armes l'un contre l'autre, et ne les mirent bas qu'en 1168, lorsque l'Empereur fut de retour de son expédition d'Italie. Ce Prince les ayant fait venir à la Diète de Bamberg, mit fin à leur querelle par une décision qui fut à l'avantage du Duc.

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

en titre de Fief à Burchard son frere, dont les descendants l'ont tenu long-tems. Ce Prélat accompagna, l'an 1137, l'Empereur Lothaire dans sa seconde expédition d'Italie. Après la mort de ce Prince il se déclara pour la Maison des Welfes, ou Guelfes, contre celle de Hohenstaufen, et rendit à la premiere de grands services. Sa mort arriva le 12 Mai de l'an 1142, pendant que les dîmes de ces deux Maisons durèrent encore. (V. Albert l'Ours, Marg. de Brand.)

1142. FRÉDÉRIC, fils, à ce que prétendent plusieurs sans le prouver, de Thiéri, Comte de Wétlin, fut élu pour succéder à l'Archevêque Conrad. La paix s'étant faite quelque tems après entre les Maisons des Guelfes et de Hohenstaufen, l'Empereur Conrad ratifia l'élection de Frédéric, et le Pape lui envoya le *Pallium*. Frédéric, l'an 1147, fit alliance avec les Polonois, et marcha en personne avec les Croisés contre les Vénèdes situés au-delà de l'Elbe. Ce Prélat termina ses jours au commencement de l'an 1152.

1152. WICHMAN, Evêque de Zeltz depuis 1148, fut nommé, l'an 1152, à l'Archevêché vacant de Magdebourg par l'Empereur Frédéric I, pour terminer la discorde qui s'étoit élevée entre les Capitulaus, dont les uns portoiént le Prévôt Gérard, les autres le Doyen Hazon. Mais le Pape Eugene III, regardant comme une entreprise faite sur ses droits le procédé de l'Empereur, soutint l'élection de Gérard, et prétendit, mais en vain, qu'elle prévalût.

De là le refus qu'il fit du *Pallium* à Wichman, qui ne le reçut que de son successeur. Ce Prélat, qu'on accuse d'avoir acquis sa place à prix d'argent, étoit originaire de Séebourg, au Comté de Mansfeld, fils de Gérôn, Comte en Bavière, et de Mathilde, fille d'Otton, Comte de Nordheim. Après avoir suivi la profession des armes dans sa jeunesse, il étoit entré dans le Clergé sans se dépouiller entièrement de ses inclinations martiales. Il les unit en action, l'an 1157, par la prise de Brandebourg qu'il enleva aux Vénèdes. Attaché constamment à l'Empereur Frédéric, il eut part, en 1160, à l'élection de l'Anti-Pape Victor, et adhéra depuis à Pascal III, qui lui fut substitué l'an 1164. Étant parti cette même année pour la Palestine, il tomba entre les mains des Sarasins. De retour à Magdebourg après sa délivrance, il s'allia aux ennemis de Henri le Lion, Duc de Bavière et de Saxe, avec lequel il fut en état de guerre jusqu'en 1168, époque du retour de Frédéric d'Italie en Allemagne. Leur réconciliation, qui se fit alors, fut telle, que Henri, partant pour la Terre-Sainte en 1171, commit à Wichman la garde de ses Etats. Ce Prélat accompagna l'Empereur au-delà des monts et fut un des médiateurs de sa paix avec le S. Siège, après s'être fait lui-même souborder par le Pape pour avoir suivi le parti de ce Prince. La race des Comtes de Sommerschenbourg s'étant éteinte en 1179, Wichman acheta ce Comté d'Adélaïde, Abbessse de Quedlinbourg, sœur du dernier Comte. Ce fut l'occasion d'une nouvelle rupture entre lui et le Duc Henri. Le Prélat étant entre

L'an 1169 ou environ, Albert remit le gouvernement de ses Etats à son fils aîné. Ce Prince finit ses jours le 18 Novembre de l'an 1170, suivant les Chroniques de Leutersberg et de Lunebourg, et fut inhumé, suivant M. Pauli, appuyé de quelques Anciens, dans l'Eglise de S. Pancrace à Ballenstedt. D'autres mettent sa sépulture à la Cathédrale de Brandebourg. Les Slaves, lorsqu'il fut devenu maître de cette ville, s'étoient retirés en grande partie du pays. Albert le repeupla d'habitans tirés de Hollande et de Zéelande; c'étoient les plus habiles cultivateurs qu'il y eût alors en Europe. Albert établit aussi dans ses Etats de nouvelles Eglises, des Ecoles et des Juridictions. Le Margraviat en un mot lui doit son premier lustre. Il avoit épousé *Сорья*, fille d'Otton, Comte de Reinesck, suivant l'opinion commune, mais plutôt, selon la conjecture de M. Groll, fille de Frédéric de Hohenstauffen, et par conséquent sœur de l'Empereur Conrad III (morte en Juillet 1160). Il eut de ce mariage six fils et trois filles. Les fils sont Otton, qui suit; Sigefroi, qui devint Evêque de Brandebourg en 1173, Archevêque de Brême en 1180, et mourut en 1184; Henri, Chanoine de S. Maurice de Brandebourg; Herman, Comte d'Orlamunde, qu'il transmit à sa postérité; Albert, Comte de Ballenstedt; Thierr, Comte ou Marquis de Werben; Bernard, Duc de Saxe, III<sup>e</sup> du nom. Les filles sont N., femme de Thibaut, Prince de Bohême; Hedwige, mariée, en 1147, avec Otton le Riche, Marquis de Misnie; et Anne, femme de Niclot, Duc de Mecklenbourg.

#### OTTON I.

1170. OTTON, fils aîné d'Albert l'Ours et son successeur au Margraviat de Brandebourg, mena, l'an 1175, des troupes à l'Empereur Frédéric I, occupé à réduire les villes soulevées de Lombardie. De retour en ses Etats, l'an 1177, il se joignit au Duc Henri le Lion pour aller faire la guerre aux Poméraniens, qui les avoient provoqués par des excursions faites sur leurs terres. Ils assiégèrent Demmin; mais le Duc n'ayant point voulu consentir à l'incendie de la place lorsqu'elle étoit sur le point d'être forcée, le siège fut levé sous la promesse que firent les ennemis de respecter dans la suite les terres de leurs voisins. En 1178, Otton, brouillé avec le Duc Henri, prit parti contre lui dans la guerre qu'il eut avec Ulric, Evêque d'Halberstadt. Bernard son frere ayant été pourvu, l'an 1180, à la Diète de Gelnhausen, du Duché de Saxe, dont Henri le Lion venoit d'être dépouillé, Otton l'aïda de toutes ses forces pour le mettre en possession

de cette Principauté. Il fonda, la même année, le Monastere de Lehmin, et non Lérain, Ordre de Cîteaux. L'an 1181, il porta la guerre en Poméranie, et gagna une bataille sur le Duc Bogislas I. Il se joignit, l'an 1183, à Bernard son frere pour défendre Niclot, Duc de Mecklenbourg, attaqué par Burwin son cousin. On n'est point sûr de l'année de sa mort. M. Pauli adopte l'année 1184, marquée pour l'époque de cet événement dans l'ancien Nécrologe de l'Eglise d'Havelsberg. Mais il est certain qu'il fut inhumé à l'Abbaye de Lehmin. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1149, à Crosswick, *Юдитка*, fille d'un Prince polonois, vivante encore l'an 1170, et qualifiée *la Perle de la Pologne* dans son épitaphe qu'on voit à la Cathédrale de Brandebourg; 2<sup>o</sup> *Авеляйде*, dont on ignore la naissance. Du premier lit il laissa Otton, qui suit; Henri, Comte de Gardersleben, dont il n'est plus fait mention depuis l'an 1196; et Albert, qui viendra après son frere. M. Pauli ne connoît point d'autres enfans d'Otton I.

#### OTTON II.

1184. OTTON II succéda, l'an 1184, à Otton I son pere. L'an 1188, il fit à l'Eglise de Stendal une donation, et se nomme, dans la Charte qui la renferme, Otton second; ce qui déroute ceux qui mettent en 1198 la mort d'Otton I. Il joignit ses armes, l'an 1190, à celles de Henri, Roi des Romains, et de Bernard son oncle, pour arrêter les efforts que Henri le Lion faisoit pour recouvrer la Saxe. L'an 1192, Otton associa ses armes à celles d'Adolphe III, Comte de Holstein, pour la défense de Waldemar, Evêque de Sleswick, ce fils naturel de Canut V, Roi de Danemarck, qui disputoit ce trône à Canut VI. La prudence et la valeur du Monarque qu'ils vouloient déposséder, rendit leurs efforts impuissans. (V. *les Rois de Danemarck*.) Otton prit la croix, en 1195, pour la Terre-Sainte; mais les affaires du Margraviat ne lui permettant pas une longue absence, il se fit dispenser de son vœu par le Pape. Après la mort de l'Empereur Henri VI, arrivée l'an 1198, il garda la foi qu'il avoit donnée au jeune Roi Frédéric, et consentit que Philippe, Duc de Suabe, eût la tutelle de ce Prince jusqu'à sa majorité. Mais la guerre qu'il eut, la même année, avec le Danemarck, l'empêcha de rien faire de plus en sa faveur. Il la fit avec succès, et défit les Danois, en bataille rangée, l'hiver suivant. Ayant fait ensuite irruption dans une partie du Mecklenbourg et dans la Poméranie antérieure, il mit le pays du Prince Jaromar à contribution. Otton mourut le 5 Juillet 1206, sans avoir, à ce qu'il paroît, été marié.

#### ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

dans la grande confédération formée contre ce Prince, s'empara sur lui, en 1181, du chateau de Haldensleben, qu'il fit raser et dont il réunit le territoire à son Eglise. Il mourut, l'an 1192, dans son chateau de Couze, près de Choren, avec la réputation d'un Prélat habile dans les affaires politiques, ferme dans ses projets et magnifique dans sa dépense. Son gouvernement ajouta un degré considérable de puissance au siège de Magdebourg. L'année qui suivit sa mort, l'Empereur, en mémoire des services qu'il avoit reçus de lui, enrichit son Eglise de plusieurs territoires dont il avoit dépouillé le Duc Henri le Lion. (Pauli, p. 241.)

1192. LUDOLPHE, né d'un paysan de Kroppenstedt, dans l'Evêché d'Halberstadt, élevé dans l'école de Paris où il fut reçu Docteur, nommé à son retour en Allemagne par l'Archevêque Wichman, Ecolatre, puis Doyen de l'Eglise de Magdebourg, devint enfin le successeur de ce Prélat, à l'exemple duquel il procura de grands avantages à son Eglise. Les Margraves de Brandebourg, auxquels il se rendit agréable, lui donnerent, en 1196, une grande partie de la vieille Marche pour la tenir d'eux en fief. Après la mort de l'Empereur Henri VI, il prit le parti de Philippe de Suabe contre Otton, son compétiteur à l'Empire, et, ayant joint ses troupes à celles du premier, il fit le dégât sur les terres du second, qui, bientôt après, lui rendit la pareille. Le Pape Innocent III étant alors déclaré pour Otton, sut néanmoins gré à Ludolphe de

n'être pas entré dans ses vues. Mais le Prélat fit la paix avec le Pontife avant sa mort arrivée le 16 Avril 1205. Il étoit si replet, que sa grosseur l'obligea d'aller toujours en voiture contre l'usage du tems. (Pauli, p. 242.)

1205. ALBERT II, Comte de Hallermonde, entre Hanovre et Hameln, Prévôt du Chapitre de Magdebourg, en fut élu pour Archevêque par l'Evêque d'Halberstadt et trois autres commissaires, nommés pour départager entre un grand nombre de prétendans qui avoient chacun des voix. Ce ne fut qu'au bout d'un an, qu'étant allé à Rome, il fut confirmé par le Pape, qui le sacra et l'éleva au Cardinalat. Engagé dans le parti du Roi Philippe de Suabe, il réconcilia ce Prince avec Innocent III, et Philippe étant mort en 1208, il fit sa paix avec Otton IV, qu'il accompagna, l'an 1210, à Rome, où il fut couronné. Mais la bonne intelligence ne régna pas long-tems entre eux. Dès l'année suivante, en qualité de Légat du S. Siège en Allemagne, Albert promulgua la Sentence de déposition, prononcée par le Pape contre Otton, et l'an 1212, à la Diète de Mayence, il concourut à l'extinction de Frédéric II. Ces démarches attirèrent les armes d'Otton dans le diocèse de Magdebourg, où il fit le dégât dans les années 1212 et 1215.

Deux fois le Prélat fut fait prisonnier dans le cours de ces hostilités, et deux fois promptement délivré par la valeur de ses troupes qui forcerent les places où il étoit renfermé. L'an 1216, il soumit

## ALBERT II.

1206. ALBERT II succéda, l'an 1206, à son frere Otton II. Ils avoient eu, si l'on en croit Brotuse, de grands démêlés ensemble pour la succession paternelle. Mais les Anciens gardent là-dessus un silence profond. Albert fut attaché au parti de Philippe de Suabe tant qu'il vécut. Mais, après la mort de ce Prince, il concourut à l'élection d'Otton IV pour le Royaume de Germanie, et fit la paix avec la Maison des Guelphes. L'an 1209, il aida le Marquis de Lusace, Conrad, son beau-pere, à faire le siège de Lébus, dont la garnison avoit souvent fait des courses sur ses terres. Uladislas, Duc de Pologne, étant venu au secours de la place, en précipita la reddition par sa défaite. Conrad étant mort, l'an 1210, sans enfant mâle, Albert, du chef de sa femme, forma des prétentions sur tout le Marquisat de Lusace. Mais Thierry, Marquis de Misnie, obtint, à force d'argent, la Lusace inférieure, et ne laissa que la supérieure aux enfans d'Albert. Ce fut l'Empereur Otton IV qui régla ce partage. Loin de lui en savoir mauvais gré, le Margrave Albert n'en parut que plus attaché à ses intérêts. Le Pape Innocent III ayant excommunié, l'année suivante, Otton et ses partisans, Albert encouragea ce Prince à braver les foudres de Rome, et fit une ligue offensive et défensive avec lui contre tous ses ennemis. Le plus animé d'entre eux étoit l'Archevêque de Magdebourg. Albert lui fit la guerre durant plusieurs années, et dévasta ses terres à diverses reprises. Albert cependant, en défendant les intérêts d'autrui, ne négligeoit pas les siens propres. Vers le même tems, il acquit de Boleslas, Duc de la basse Silésie et neveu de Boleslas le Grand, Duc de Breslaw, la ville de Lébus avec une partie du pays qui compose ce qu'on nomme aujourd'hui la nouvelle Marche; mais cette acquisition ne fut point solide. Il entama, l'an 1214, une guerre qui dura trois ans avec le Danemarck et les Princes de Poméranie. L'an 1215, l'Empereur Otton n'étant plus en état de se relever, Albert se tourna du côté de Frédéric II, et fit sa paix avec lui. Ce Prince lui confirma ses droits sur la Poméranie. Albert mourut le 23 Février de l'an 1221, et fut inhumé à l'Abbaye de Lehmin. De MATHILDE son épouse, fille de Conrad III, Marquis de Lusace (morte l'an 1252 ou 1255), il eut Jean et Otton, qui suivent; Mathilde, femme d'Otton l'Enfant, Duc de Brunswick; Anne, mariée à Niclot, fils de Henri-Burwin, Duc de Mecklenbourg.

## JEAN I ET OTTON III, DIT LE PIÉUX.

1221. JEAN ET OTTON son frere succéderent en bas âge au Margrave Albert leur pere sous la tutelle et la régence de leur mere, qui s'acquitta de cet emploi sagement, de concert avec Henri, Prince d'Anhalt, qu'on lui avoit donné pour adjoint. L'un de ses premiers soins fut de racheter de l'Archevêque de Magdebourg l'Advocatie que l'Empereur lui avoit conférée des

Fiefs de cette succession, mouvans immédiatement de l'Empire; ce qu'elle ne put obtenir qu'en payant 19 cens marcs au Prêlat. L'an 1226, les deux jeunes Princes, après avoir reçu de l'Empereur l'investiture de leurs Etats, commencerent à les gouverner en commun et sans partage. Ils eurent, l'an 1238, une guerre, dont on n'explique pas le sujet, avec Henri, Marquis de Misnie, et l'Evêque d'Halberstadt. Ce dernier fit le Margrave Otton prisonnier, et ne le relâcha, au bout de six mois, qu'après avoir tiré de lui une forte rançon. Les hostilités continuerent, l'année suivante, et devinrent plus animées par la jonction de l'Archevêque de Magdebourg aux ennemis des Margraves. Ce qui avoit fait entrer le Prêlat dans cette considération, c'étoit le refus que faisoient les deux Princes de ratifier les donations faites à son Eglise par Otton II leur prédécesseur. On en vint, l'an 1240, à une nouvelle bataille, où l'Archevêque fut blessé et l'Evêque d'Halberstadt fait prisonnier avec 60 Chevaliers. Pour recouvrer sa liberté, l'Evêque, après un an de captivité, fut obligé de rendre la rançon qu'il avoit exigée d'Otton en 1238, et de restituer à la Maison de Brandebourg tout ce qu'il lui avoit enlevé. L'Archevêque fut encore battu l'an 1243, et n'obtint la paix qu'en 1244. Ce furent les Margraves qui en dicterent les conditions, dont la principale fut que la vieille Marche seroit entièrement affranchie de la mouvance de l'Eglise de Magdebourg. Dans le même tems que les Margraves faisoient tête à cette ligue, ils avoient à repousser les Ducs de Poméranie, qui vouloient profiter des conjonctures pour s'agrandir à leurs dépens. La paix ne se fit avec ceux-ci qu'en 1250. Ce fut Barnime, tige des Ducs suivans de Poméranie, qui la traita, en cédant aux Margraves l'Uckermark (sauf les droits que l'Evêque de Camin y avoit) en échange des châteaux et pays de Wolgast qu'il avoit envahis sur eux et qu'il mit sous leur mouvance ainsi que tout le reste de ses Etats. C'est ce que l'on voit par l'acte du Traité, publié par M. Dreyer dans son Code Diplomatique de Poméranie. L'an 1248, les Margraves cimentèrent l'acquisition qu'Albert leur pere avoit faite de la ville de Lébus par la nouvelle vente que leur en fit Boleslas le Chauve, Duc de Lignitz. Guillaume, Roi de Germanie, auquel ils s'étoient attachés depuis la mort de l'Empereur Frédéric II, leur accorda, l'an 1252, l'expectative sur le Duché de Saxe. Ils obtinrent encore de lui, l'année suivante, le pays de Zerbst en fief. Le Comte de Holstein étant en guerre avec Christophe, Roi de Danemarck, les deux freres se joignirent au premier, qui battit le Monarque, l'an 1254, avec leur secours, et leur engagea, pour les dédommager des frais de la guerre, la ville de Rendsbourg. L'année suivante, Otton se mit à la tête des troupes qu'Ottocare, Roi de Bohême, envoya dans la Prusse, où il avoit déjà fait une expédition, en 1251; avec les Chevaliers Teutoniques. Après la mort du Roi Guillaume, arrivée au mois de Janvier 1256, plusieurs Princes jetèrent les yeux sur Otton pour le remplacer. Mais les trésors de Richard de Cornouailles les éblouirent.

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

à sa juridiction métropolitaine l'Evêché de Camin. L'Archevêque Albert n'eut proprement de repos qu'après la mort d'Otton, arrivée l'an 1218. L'Empereur Frédéric, partant, en 1223, pour l'Italie, le nomma son Vicaire en Saxe, et l'année suivante il voulut l'avoir en sa compagnie pour répéter ce voyage. Il assista, l'an 1225, à la Diète d'Aix-la-Chapelle, où l'on résolut une nouvelle Croisade pour la Terre-Sainte; mais il eut la prudence de ne pas s'enrôler dans cette expédition. L'an 1229, il s'éleva une guerre entre le Prêlat et les Margraves de Brandebourg, Otton et Jean, au sujet du château de Walbeck, que ceux-ci avoient fait construire. Mais l'engagement qu'ils prirent de le faire raser mit fin à la querelle. L'année de la mort d'Albert n'est point certaine. Quelques Ecrivains placent en 1234 cet événement; d'autres le reculent en 1232, après quoi l'on n'apperoit plus de traces de son existence.

Quoi qu'il en soit, ce Prêlat emporta dans le tombeau la réputation de l'un des plus importants personnages de son tems. Il avoit commencé, l'an 1207, suivant M. Pauli, ou 1211 selon M. Busching, à reconstruire son Eglise cathédrale, qu'un incendie avoit consumée. C'est la même qu'on voit aujourd'hui, et dont le patron est S. Maurice.

BURCHARD (I), Chanoine de Magdebourg et Prévôt d'Hildesheim, fut élu pour successeur de l'Archevêque Albert dont il étoit parent. Son Episcopat fut court; s'étant mis en route pour Jerusalem, il mourut à Constantinople au mois d'Avril 1235.

1236. WILLEBRAND, frere d'Albert II et Prévôt de la Collégiale de S. Nicolas, se rencontra, au mois de Mars 1236, avec le titre

Otton, de son côté, donna son suffrage au Roi de Castille, qu'il abandonna dans la suite pour se donner à Richard.

L'an 1262, les deux Margraves ménagerent un accord entre Eric V, Roi de Danemarck, et Eric, Duc de Juthland. Le premier de ceux-ci ayant été fait prisonnier par le second, fut livré au Margrave Jean, qui rendit au Comte de Holstein, allié du Duc, la ville de Rendsbourg, se réservant d'exiger du Roi la somme de six mille marcs, pour laquelle cette place avoit été engagée. Jean mit le Roi, l'an 1264, en liberté, sous la condition qu'il épouserait une Princesse de Brandebourg, sur la dot de laquelle seroit déduite la somme dont on vient de parler. Vers la fin de leur vie, les deux Margraves partagerent leurs Etats entre eux; mais on ne sait ni l'époque ni les conditions de ce partage. Le Margrave Jean mourut le 4 Avril 1266, et fut inhumé à l'Abbaye de Chorin qu'il avoit fondée. Il avoit épousé SOPHIE, fille de Waldemar II, Roi de Danemarck, morte en couches à Flensburg le 3 Novembre 1248, dans un voyage qu'elle avoit entrepris en Danemarck pour réconcilier ses freres. M. Pauli rejette ce Margrave, savoir Sophie, fille d'Albert I, Duc de Saxe, et Hedwige, fille de Barnime II, Duc de Poméranie. Quoi qu'il en soit, il eut pour enfans légitimes Jean, qui suit; Otton, dit à la *Fleche*, qui viendra ci-après; Conrad, dont il sera également parlé; Eric, qui entra dans le Clergé; Herman, Evêque de Havelberg; Jean, successeur de ce dernier; Henri, dit *Sans-Terre*, parcequ'il n'eut

point de part avec ses freres à la co-Régence du Brandebourg; Hélène, femme de Thiéri de Misnie; Euphémie, mariée à Christophe II, Roi de Danemarck; Mathilde, femme de Bogislas II, Duc de Poméranie; et Agnès, femme d'Eric V, Roi de Danemarck.

Le Margrave Otton ne survécut à son frere que jusqu'au 9 Oct. 1267, et fut enterré dans le Couvent des Franciscains, qu'il avoit fondé en 1254 à Strasbourg, dans la Marche Uckeraine. Ce Prince se distingua autant par les austerités qu'il pratiquoit, que par sa bravoure qu'il portoit quelquefois jusqu'à la témérité. Il avoit épousé BÉATRIX, fille de Prémislas II, Roi de Bohême, dont il eut Jean III et Otton; Albert, Prince vaillant, marié, en 1272, à Mathilde, fille de Christophe, Roi de Danemarck, dont il eut, entre autres enfans, Marguerite, femme de Prémislas, Roi de Pologne; Otton, que M. Pauli donne pour époux à Hedwige, fille de l'Empereur Rodolphe (ce qui n'est pas sûr); Cunégonde, mariée à Béla, Prince de Hongrie; et Mathilde, femme de Bogislas, Duc de Poméranie.

Après la mort de ces deux freres, l'histoire de Brandebourg devient fort difficile à éclaircir, parcequ'on ne sait point quel fut le partage de chaque ligne: l'aînée descendoit de Jean, et la cadette étoit issue d'Otton. M. Pauli a pris le parti de confondre ces deux branches, ou lignes, suivant l'ordre chronologique. Nous avons cru plus à propos de les placer sur deux colonnes parallèles, en évitant toutefois de répéter dans l'une ce qui aura été dit dans l'autre.

## BRANCHE OU LIGNE AINÉE.

## JEAN II, OTTON ET CONRAD II.

1266. JEAN II, OTTON IV et CONRAD, tous trois fils du Margrave Jean I, lui succéderent et partagerent entre eux ses Etats. Leurs possessions s'accrurent peu de tems après par le transport que le Roi de Bohême leur fit de quelques territoires de la Lusace qu'il avoit retirés à l'Evêque de Misnie son vassal, pour le punir de lui avoir refusé son secours dans la guerre qu'il avoit avec le Roi de Hongrie. La paix s'étant faite entre les deux Monarques, le Prêlat redemanda aux Margraves ce qu'ils retenoient de ses Domaines. Un arbitrage, dont les parties convinrent, satisfit l'Evêque, l'an 1272, en lui adjugeant ce qu'il réclamoit. Wartislas et Mestwin son frere, Ducs de la Poméranie orientale, étoient alors en guerre pour la ville de Dantzick, que le second disputoit au premier. Celui-ci, pour mettre les Margraves dans ses intérêts, leur engagea Dantzick jusqu'au remboursement des frais qu'ils auroient faits pour sa défense. Wartislas étant mort l'an 1274, Mestwin somma les Margraves de lui rendre la ville de Dantzick, et, sur leur refus, il la reprit de force avec le secours des Polonois. (Pauli, T. V, p. 261.)

L'an 1277, le Pape écrivit au Margrave Jean II pour le prier de ratifier les promesses faites au S. Siège par

## BRANCHE OU LIGNE CADETTE.

## JEAN III, DIT DE PRAGUE.

1266. JEAN III, surnommé DE PRAGUE, pour avoir été élevé dans cette ville, fils du Margrave Otton III, fut une des victimes de la passion des Tournois, aussi justement condamnée par la religion que par la raison. Ayant été grièvement blessé, le 19 Avril 1268, dans un de ces jeux militaires à Mersebourg, il mourut de cet accident la nuit suivante. De son mariage il laissa trois fils: Otton, dit le Long; Albert; et Otton, dit le Petit.

## OTTON V, DIT LE LONG.

1268. OTTON, que sa taille fit surnommer LE LONG, l'aîné, de plusieurs années, de ses freres, gouverna seul les Etats de sa branche pendant leur minorité. Pour mettre à couvert ses frontieres, il fit bâtir le château de Dilenzick. Boleslas, Duc de Pologne, lui en opposa un autre, nommé Mesericz, et de-là une guerre avec la Pologne, qui dura quelques années. L'an 1272, il fit avec ses freres, Albert et Otton le Petit, le partage de la succession paternelle. Choisi, l'an 1276, avec d'autres Seigneurs, pour arbitre de la querelle qui s'étoit élevée

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

d'Élu de Magdebourg. L'an 1239, s'étant joint aux Margraves de Brandebourg, il fit avec eux la conquête de Lébuz sur l'Oder. Mais bientôt après il eut avec eux une guerre qui ne finit qu'en 1244. Ce Prêlat finit ses jours en 1252.

1252. RUDOLPHE DE DINGELSTADT, successeur de Willebrand, paroit avoit reçu du Pape Alexandre IV, à Rome, l'Archevêché de Magdebourg. Les Margraves de Brandebourg ayant acquis, l'an 1254, de Ludolphe II, Evêque d'Halberstadt, la ville d'Aschersleben sur l'Élbe, avec la Cense de Séeleben, le Chapitre d'Halberstadt, contre le gré duquel cette acquisition s'étoit faite, vendit, en 1257, les mêmes objets à l'Archevêque de Magdebourg; ce qui ayant été ratifié par le Pape, les Margraves furent obligés d'entrer en accommodement avec l'Archevêque. Ce Prêlat mourut subite-

ment à table le 29 Avril 1260.

1260. RUPERT, fils de Burchard II, ou d'Herman I, Comte de Mansfeld et Seigneur de Querfurt, Doyen de Magdebourg, élu Archevêque de la même Eglise en 1260, se rendit, l'année suivante, à Rome pour s'y faire sacrer et recevoir le *Pallium*. A son retour, il pilla les Juifs de son diocèse et les taxa a cent mille marcs d'argent pour le remboursement des frais de son voyage. Le Magistrat de Halle ayant pris la défense de ces malheureux, le Prêlat vint assiéger la ville, et l'ayant prise, il la punit par une forte amende. Il eut ensuite d'autres contestations avec elle pour les salines et les fortifications du château de Giebichenstein. Par l'accordement qui fut fait en 1263, il fut convenu qu'il n'élèveroit point de forteresse à un mille aux environs de Halle. Il mit à Magdebourg,

## BRANCHE AINÉE.

l'Empereur Rodolphe; ce qui prouve que le caractère de Margrave de Brandebourg n'appartenait proprement qu'à Jean. Celui-ci, la même année, eut la guerre avec Gunther de Schwalenberg, élu Archevêque de Magdebourg, après qu'Eric de Brandebourg et Busson de Querfurt, tous deux aspirant à ce Siège, y eurent renoncé. Otton, frère de Jean II, l'ayant accompagné, fut pris, le 15 Janvier 1279, dans une bataille, et ne recouvra sa liberté qu'au moyen d'une rançon de quatre mille marcs. (*Ibid.* p. 262.)

Gunther de Schwalenberg s'étant démis de l'Archevêché, les Princes de Brandebourg, soutenus par Albert, Duc de Brunswick, et Thierry de Misnie, briguerent de nouveau ce Siège pour Eric leur frère. Mais la pluralité des voix ayant été pour Bernard de Woelpke, ils voulurent emporter par la force ce qu'ils n'avoient pu obtenir par leurs recommandations. On en vint aux armes, et les partisans d'Eric entreprirent le siège de Stafurt, où Otton IV fut étonné d'une fleche à la tête, d'où la dénomination d'Otton à la Fleche lui resta. Mais la place ne fut pas emportée. Cette guerre duroit encore en 1281, et telle en fut l'issue que ni Eric ni Bernard n'eurent l'Archevêché. Jean II mourut l'an 1282, non dans le mois de Septembre, comme quelques uns le disent, mais plusieurs mois auparavant. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> HEDWIGE, fille de Niclot de Mecklenbourg, morte le 8 Septembre 1277; 2<sup>o</sup> HÉLENE, fille de Thierry de Misnie. Il ne paroît pas que les enfans qu'il eut de ces deux mariages lui aient survécu.

## OTTON V.

1282. OTTON V, dit à LA FLECHE, frère de Jean II, lui succéda dans le Margraviat électoral de sa Maison. Ce Prince et Conrad son frère conclurent, le 25 Mai 1282, un Traité fort important avec la ville de Stendal. (Pauli, *ibid.* p. 264.) Eric étant devenu enfin Archevêque de Magdebourg, se joignit, l'an 1291, à ses neveux, Otton et Albert, pour faire le siège du château d'Herrlingsberg, dont la garnison avoit fait des excursions sur leurs terres. Cette place appartenoit au Duc de Brunswick, Henri le Merveilleux, qui pourvut si bien à sa défense, qu'il rendit inutiles les efforts des assiégeans et fit prisonnier l'Archevêque Eric. (*Ibid.* p. 265.) Remis en liberté, le Prêlat entreprit, avec aussi peu

## BRANCHE CADETTE.

entre l'Empereur Rodolphe et Ottocare, Roi de Bohême, il vint à bout de les accommoder. Mais, l'an 1278, Ottocare, se repentant du Traité qu'il avoit fait avec l'Empereur, reprit les armes. Ce fut la cause de sa perte. Il fut tué, la même année, dans une bataille. Mais Rodolphe ayant voulu se rendre maître de la Bohême, Otton s'y opposa, et prit la tutelle des enfans du feu Roi. La Reine sa veuve fit de vains efforts pour l'en empêcher. Rodolphe lui-même prit sa défense et le maintint dans un emploi dont il ne s'étoit chargé, à ce qu'il paroît, que par des motifs de générosité. Les Historiens bohémien l'accusent, il est vrai, de tyrannie et d'avarice; mais les Allemands rejettent sur la Reine et ses partisans tous les troubles excités pendant sa Régence. M. Pauli rapporte onze griefs à sa charge, et cherche à le justifier, avouant toutefois qu'il peut avoir passé les bornes de la modération. Il mourut à Bêrwald le 24 Juillet 1298, et fut enterré à l'Abbaye de Lehmin. On lui donne deux femmes: 1<sup>o</sup> CATHERINE, fille, non de Przemislus I, Duc de Calisch en Pologne, mais de Wenceslas III Roi de Bohême; 2<sup>o</sup> JUDITH, fille d'Herman II, Comte d'Henneberg, et de Marguerite de Hollande, mariée en 1268, morte vers 1317. Les enfans d'Otton sont, 1<sup>o</sup> Mathilde, femme de Henri IV, Duc de Breslaw, devenue veuve en 1290 (d'autres la nomment Agnès); 2<sup>o</sup> Judith, mariée, en 1298, à Rodolfe, Duc de Saxe, inhumé, suivant son épitaphe, dans l'Eglise des Franciscains de Wittenberg en 1328; 3<sup>o</sup> Cunégonde, Religieuse; 4<sup>o</sup> Béatrix, femme de Boleslas, Duc de Schweidnitz. On donne aussi au Margrave Otton V quatre fils; mais il n'y en a de certain qu'Herman, qui suit.

## HERMAN, DIT LE LONG.

1298. HERMAN, que la grandeur de sa taille fit surnommer LE LONG, successeur d'Otton V son père, commença son gouvernement par un acte de justice et de valeur. Un Chevalier, nommé Herman Riben, ayant rassemblé des brigands dans son château de Glassin, au Mecklenbourg, faisoit de là des courses funestes sur les lieux circonvoisins. Le

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

en 1266, un Synode dont Lunig a publié les actes, et mourut à la fin de la même année.

1266. CONRAD, Baron de Sternberg en Westphalie, Chanoine et Chancelier de Magdebourg, succéda, le 26 Décembre 1266, à Rupert. Le Burgraviat de Magdebourg, possédé par la Maison de Saxe, lui parut une usurpation qu'il entreprit de réprimer. Par convention faite, le 15 Septembre 1269, avec Jean et Albert, Ducs, le premier de la basse, le second de la haute Saxe, il les obligea d'acheter de lui cette dignité, et d'en recevoir de ses mains l'investiture comme d'un Fief de son Eglise. Il régna, l'an 1276, avec les Margraves de Brandebourg, les limites de sa dépendance du côté de la Havel. Sa mort arriva l'an 1278.

1278. GUNTHER (I), Comte de Schwalenberg, fut élevé sur le Siège de Magdebourg par une élection canonique, après qu'à force d'argent on eut obtenu le désistement de deux contendans, le Prévôt Eric de Brandebourg, et Busson de Querfurt, entre lesquels le Chapitre avoit partagé ses voix. Mais les frères d'Eric étant reueus contre la cession qu'il avoit faite, s'allierent aux Ducs Albert de Saxe et Albert de Brunswick, ainsi qu'à plusieurs Comtes, avec lesquels il s'empara du château d'Acken. Gunther, secouru par Otton, Comte d'Anhalt, recouvra la place le 15 Janvier 1279, et fit même prisonnier Otton IV, Margrave de Brandebourg, que sa femme racheta ensuite pour quatre mille marcs d'argent. Cependant Gunther, malgré cet avantage, prit le parti d'abdiquer et de retourner dans son Comté de Schwalenberg.

1279. BERNARD, Doyen de Magdebourg, et Comte de Woelpke,

fut donné pour successeur à l'Archevêque Gunther par le plus grand nombre des Capitulans. Mais Eric de Brandebourg avoit toujours pour lui un parti que ses frères animoient et travailloient à renforcer. Bernard eut pour lui l'Archevêque de Brême, l'Evêque d'Hildesheim, Albert de Brandebourg de la ligne cadette, et Otton, Comte d'Anhalt. On en vint aux armes, et la guerre se fit avec un succès presque égal. L'Evêque de Mersebourg et le Comte de Querfurt s'étoient rendus médiateurs, on fit un Traité de paix, après quoi Bernard disparoit dans l'histoire, soit que sa mort ait suivi de près ce Traité, soit qu'il ait jugé à propos de renoncer à son élection que le Pape n'avoit pas voulu confirmer. Quoi qu'il en soit, l'Archevêché resta vacant jusqu'en 1283.

1283. ERIC DE BRANDEBOURG, s'étant mis pour la troisième fois sur les rangs pour l'Archevêché de Magdebourg, obtint pour lors la pluralité des voix parmi les Capitulans; mais il n'eut pas celle des suffrages du peuple, qui ne pouvoit oublier les dégâts que sa Maison lui avoit fait essayer. Effrayé des murmures qui retentissoient à ses oreilles, il alla consulter le Margrave Otton IV, dont l'avis fut qu'il falloit gagner les esprits par la douceur. Ce parti réussit; et les esprits s'étant calmés, Eric prit successivement possession des terres de l'Archevêché. Il eut cependant querelle, en 1285, avec quelques uns de ses vassaux, sur-tout avec ceux de Roëder. Ayant entrepris alors sans succès le siège de Neugattersleben, il demeura quelque tems en repos, et tint, l'année suivante, à Magdebourg un Synode dont ses Suffragans promirent d'observer les statuts. L'an 1290, après la mort d'Otton de Bren, il se mit en possession de la ville de Wartin, dont ce Comte avoit fait donation, l'an 1288, à son Eglise. Ayant été fait prisonnier en 1291 au siège d'Her-

## BRANCHE AINÉE.

de succès, le siège du château de Neugatersleben (p. 289.) Dans la suite, on voit la Maison de Brandebourg maîtresse de plusieurs lieux en Saxe, dont le principal étoit Landsberg, ancienne résidence des Marquis de Misnie, qui en portèrent souvent le nom. Les Princes de Brandebourg cédèrent ces terres à Henri *Sans-Terre* leur frere, pour le débouter de ses prétentions sur la Régence des Etats de son pere, qu'il soutenoit devoir lui être commune avec eux. Mais ils réserverent à toute leur Maison le retour de ces cantons, et en retinrent, sans doute par cette raison, le titre, se qualifiant souvent Marquis de Brandebourg et de Landsberg. (*Ibid.* p. 269.)

L'an 1292, à la Diète de Francfort, le Margrave Otton IV fut traversé par son cousin Otton le Long, qui lui contesta le droit de donner le suffrage de la Maison de Brandebourg dans l'élection du Roi des Romains; ce qui fit qu'à l'insu l'un de l'autre ils remirent ce droit à l'Archevêque de Mayence. (*Ibid.* n.º 271.) Adolphe de Nassau, que cette élection plaça sur le trône, ami d'Otton V, lui céda, l'an 1295, tous les droits qu'il avoit comme Chef de l'Empire sur la ville de Lubeck. (*Ibid.*)

Mestwin, Duc de la Poméranie orientale, étant mort sans enfans le 25 Décembre 1295, Przemilas, Roi de Pologne, qu'il avoit institué son héritier, se mit en possession de ce Duché. Mais il eut pour adversaires les Princes de Brandebourg, qui prirent les armes pour faire valoir les prétentions qu'ils avoient sur cette succession. Otton trancha la querelle par un assassinat, en faisant poignarder Przemilas à Rozogno, le jour des Cendres 1296, à table (et non dans son lit, comme on l'a dit T. II, p. 70, col. 2.) Otton, après ce coup, se rendit maître, selon Garzéus, de tous les lieux contentieux.

L'an 1298, Otton et ses freres, oubliant ce qu'ils de-

## BRANCHE CADETTE.

Margrave Herman s'étant allié avec ses parens et Henri de Mecklenbourg, vint attaquer ce repaire; qu'il prit et détruisit. Il se qualifia Comte d'Henneberg, parceque sa mere avoit eu pour sa dot une partie de ce Comté. (Pauli, *ibid.* p. 274.) Sur la fin de l'an 1303, il ajouta à ses Etats la basse Lusace, que le Marquis Tieman lui vendit. (*Ibid.* p. 277.) Un des principaux soins d'Herman fut de faire fleurir le commerce dans ses Etats. Ami de la concorde, il travailla, de concert avec Otton IV son cousin, à la réconciliation d'Eric, Roi de Danemarck, avec Christiern son frere; et les deux médiateurs se rendirent garans de leurs conventions. Ce même Otton ayant pris les armes, en 1308, contre la Maison de Mecklenbourg, Herman crut devoir ma cher à son secours. Mais il mourut le 24 Octobre de la même année, et fut enterré à l'Abbaye de Lelimin. D'ANNE son épouse, fille de l'Empereur Albert I, remariée, en 1318, avec Henri VI, Duc de Breslaw, Herman eut Jean, qui suit; Judith, mariée, en 1318, à Henri XII, Comte de Henneberg; Mathilde, femme, selon les Historiens de Silésie, de Henri IV, Duc de Sagan; Agnès, mariée à Woldemar, Electeur de Brandebourg, puis à Otton de Brunswick. (*Ibid.* p. 282.)

## JEAN L'ILLUSTRE.

1308. JEAN, surnommé L'ILLUSTRE, fils d'Herman le Long et son successeur, né l'an 1302, demeura, jusqu'à l'an 1314, sous la tutelle du Margrave Woldemar, qui le déclara majeur à l'âge de douze ans. Ce jeune Prince étant mort, au mois de Novembre 1317, sans avoir été marié, toute sa succession revint à Woldemar.

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

linsberg, où il avoit accompagné ses parens, sa rançon, au refus du Chapitre et des Etats du pays, fut payée par les Bourgeois de Magdebourg. Ce fut avec le secours de ces mêmes Bourgeois qu'il acheta d'Albert de Saxe, en 1294, le Burgravat et la lieutenance de Magdebourg, mais sous la condition qu'ils seroient exercés par ceux que la ville nommeroit indépendamment du Prêlat. La mort d'Eric suivit de près cette acquisition. Une maladie l'emporta l'an 1295.

1295. BURCHARD (II), fils puîné de Sigefroi, Comte de Blankenbourg, Chanoine de Magdebourg et d'Halberstadt, devint le successeur de l'Archevêque Eric par une élection que le Pape Boniface VIII confirma. Ce Pontife, l'an 1296, à la demande de Burchard, chargea l'Evêque de Naumbourg de travailler avec lui à faire rentrer à la mense archiepiscopale les biens qui en avoient été aliénés. Ce ne fut pas le seul bien temporel que Burchard fit à son Eglise. Il engagea, l'an 1298, Burchard, Comte de Mansfeld, à lui céder à titre de fief ses terres de Waldetode. En 1301, il acheta du Margrave Thierry le Jeune pour six mille marcs d'argent la fodalité de la Lusace. Par une confédération faite, l'an 1303, avec les Collégiales et les Monasteres de son diocèse, il prit des mesures pour empêcher ses successeurs d'aliéner en aucune maniere les terres ou les droits de son Eglise. Il ne veilla pas seulement à ses intérêts temporels; il l'édifia constamment par sa piété, qu'il fit éclater principalement par sa charité envers les pauvres. Son grand soin fut d'entretenir l'harmonie parmi les Bourgeois. Il eut parmi ses vassaux des ennemis qui, l'ayant attaqué de nuit dans l'Eglise, l'avoient enlevé sans le prompt secours que ses fidèles ouailles lui apportèrent. Le terme de ses jours arriva l'an 1305.

1305. HENRI, fils puîné de Henri II, Comte d'Anhalt-Aschersleben, après avoir gouverné en commun avec son frere Otton ses Etats héréditaires, entra dans le Clergé, devint Chanoine de l'Eglise de Magdebourg, et fut ensuite élu pour succéder à l'Archevêque Burchard. Etant allé prendre le Pallium à Rome, on l'y retint pendant environ deux ans pour lui faire appendre le latin qu'il ne savoit pas, et il obtint enfin ce qu'il étoit venu chercher, au moyen de mille marcs d'argent. A son retour il s'empara par ruse, le 6 Août 1307, de la ville de Schoenebeck, dans la Basse Saxe, et de là étant revenu à Magdebourg, il voulut, par un autre stratagème, se

rendre maître de l'une des portes dont la bourgeoise étoit appropriée la garde; mais il excita par là une révolte dont il faillit être la victime. Il mourut le 10 Novembre de la même année.

1307. BURCHARD III, fils de Burchard IX, Seigneur de Schraplau, fut élu, le 25 Novembre 1307, pour succéder à l'Archevêque Henri. Il assista, l'an 1311, au Concile général de Vienne, et consentit d'y recevoir de la main du Pape un Vicaire au grand déplaisir de son Chapitre. Il en revint chez lui plein de préjugés aigreux contre l'Ordre des Templiers, dont il fit brûler les membres qui étoient dans les quatre Cours ou Maisons de ses Etats, après s'être saisi de leurs biens. Ce Prêlat s'attira des querelles continuelles avec les villes de Magdebourg et de Halle par les nouveaux impôts dont il les chargea et par les Forts qu'il fit élever dans leur voisinage. Après avoir secouru par une rancion formelle, le 3 Février 1322, le joug de son obéissance, elles lui déclarèrent la guerre. Des arbitres, convenus de part et d'autre, firent cesser, le 15 Octobre suivant, les hostilités par leur jugement auquel les parties se soumirent. Il portoit en substance que l'Archevêque ne leveroit plus d'impositions sans le consentement des intéressés. Mais le Prêlat viola bientôt ses engagements. Son Chapitre, indigné de sa mauvaise foi, donna, le 26 Juillet 1325, aux villes qui s'étoient jointes aux deux, qu'on vient de nommer, un Reversal par lequel il promettoit de ne fournir aucun secours à l'Archevêque contre elles. Le 29 Août suivant, Burchard, arrêté dans son propre palais, fut jeté dans une prison où la même nuit on lui ôta secrètement la vie. Son corps, ayant été enfin découvert, fut inhumé, le 18 Novembre 1326, dans la Chapelle de S. Genoul. Il porta l'économie jusqu'à ne point quitter ses habits qu'ils ne fussent entièrement usés, ce qui le fit appeler *l'Evêque déguenillé*. Quelques Erivains lui attribuent de grandes vertus, et excusent ses défauts le mieux qu'ils peuvent. Deux de ses successeurs, Otton et Thierry, ont même sollicité, mais sans succès, sa canonisation.

1326. HERPKE DE ERFA, Doyen de Magdebourg, fut donné pour successeur à l'Archevêque Burchard. S'étant aussi acheminé pour aller recevoir des mains du Pape le Pallium, il fut arrêté sur la route par Wenceslas de Buchenau, qui le retint en prison l'espace d'un an à Brandenfels. Mais à peine fut-il élargi, qu'il mourut à Eisenach, où il fut inhumé dans l'Eglise des Franciscains.

voient à l'Empereur Adolphe, consentirent à sa déposition et au choix que l'on fit d'Albert d'Autriche pour le remplacer. Otton, l'an 1300, eut la guerre avec Niclot, Duc de Rostock et de Werle, dans le Mecklenbourg, pour avoir refusé, contre sa parole, d'épouser Marguerite, fille du Margrave Albert sa parente. Les frais qu'occasionna cette affaire ayant obligé Otton et ses frères de mettre une imposition sur le Clergé, ce corps, alors si redoutable, les frappa, l'an 1302, d'excommunication et mit leurs terres en interdit. Les Margraves, de leur côté, sévirent contre les Ecclésiastiques pour les contraindre à faire leurs fonctions. Le Pape Boniface VIII, instruit de ce démêlé, envoya sur les lieux un Légat qui excommunia de nouveau les Margraves, ce qui fut confirmé par le Pontife. Raynaldi ne dit point quelle fut l'issue de cette querelle. Otton et son cousin Herman aidèrent, l'an 1305, le Roi de Bohême dans la guerre qu'il avoit avec l'Empereur Albert. La paix s'étant faite l'année suivante, les Margraves y furent compris.

Les limites du Brandebourg et du Mecklenbourg furent, l'an 1308, le sujet d'une contestation entre les propriétaires de ces deux Etats. Les Margraves prétendant que le château d'Udenbourg sur l'Elbe, possédé par le Duc de Mecklenbourg, devoit leur revenir, Otton et son cousin Herman se jetèrent à la tête de 4000 cavaliers et d'un plus grand nombre de fantassins, dans le Mecklenbourg, où ils font le dégât. La mort de l'Empereur Albert, arrivée le 1 Mai de cette année, fit cesser les hostilités. A la Diète qui se tint pour donner un nouveau Chef à l'Empire, tous les Princes régnans de Brandebourg, ainsi que ceux de Saxe, exercèrent en commun le droit de suffrage (p. 285). Otton vivoit encore le 27 Novembre 1308, jour de l'élection de l'Empereur Henri, quoiqu'il n'y fût pas présent; mais il mourut peu de tems après. Ce fut un des Princes les plus renommés de sa Maison. Il étoit savant pour le tems. M. Pauli rapporte une chanson de sa composition. HEDWIGE, fille de l'empereur V, Duc de Lignitz, fut sa femme, dont on ne voit pas qu'il ait laissé de postérité. (*Ibid.*)

## W O L D E M A R.

1309. WOLDEMAR, ou WALDEMAR, fils de Conrad, frère d'Otton IV, fut le successeur de son oncle, et eut en même tems la tutelle de Jean l'illustre son cousin. Dans une Lettre d'investiture qu'il donna le 3 Mai 1309, il se qualifie Margrave de Brandebourg, de Landsberg et de Lusace, ce qui prouve qu'il avoit dès lors succédé à Otton IV. M. Pauli s'est donc mépris en mettant la mort de celui-ci au 10 Septembre 1309. Woldemar, le 31 Mai 1310, vendit à l'Ordre Teutonique les villes et châteaux de Dantzick, de Dirschau, et plusieurs cantons de la Poméranie orientale qui lui appartenoient, pour la somme de dix mille marcs d'argent, avec promesse de faire ratifier cette vente par un Diplôme impérial. Piqué de quelque manquement de la ville de Rostock à son égard, le Margrave, pour se venger, l'an 1312, vint

l'assiéger, accompagné de ses alliés, et ne consentit à se retirer qu'au moyen de quatorze mille marcs d'argent, payables partie en monnaie, partie en marchandises. (Pauli, T. V, p. 288.) De retour chez lui, il chassa de ses Etats Frédéric le Mordu, Landgrave de Thuringe et Marquis de Misnie, qui avoit profité de son absence pour y faire irruption dans le dessein de recouvrer la basse Lusace, que Tieman son frère avoit cédée, comme on l'a dit, au Margrave. Woldemar le poursuivit jusqu'en Misnie, où, l'ayant fait prisonnier dans un combat, il l'obligea de renoncer à la Lusace, et de lui abandonner même quelques unes de ses places. Mais Frédéric ne remplissant point les clauses de son Traité, les hostilités recommencèrent sous la conduite de Jean l'illustre, beau-frère de Woldemar, jeune Prince, né l'an 1202, mais dont la valeur, suivant M. Pauli, devauoit les années. La paix se fit enfin l'an 1317. Mais tandis que Woldemar étoit aux prises avec le Landgrave de Thuringe, il avoit fait alliance, dès l'an 1314, avec Wartislas, Duc de Poméranie, pour défendre la ville de Stralsund contre Witslas, ou Witzlaff, Prince de Rugen, qui avoit entrepris de la subjuguier. Presque tous les Princes du Nord prirent couleur dans cette affaire, la plupart en faveur de Witslas, tels qu'Eric VI, Roi de Danemarck; Henri, Duc de Mecklenbourg; les Rois de Norwege, de Suede, de Pologne et de Hongrie, et le Duc de Lusace; Eric, Duc de Saxe-Lawembourg; Gérard et Jean, Comtes de Holstein; Nicolas et Henri, Comtes de Schverin. Woldemar eut pour alliés, outre le Duc de Poméranie, Niclot et Werner de Mecklenbourg et la ville de Gripswald. Une bataille qu'il perdit, l'an 1316, près de Granzow, ne le déconcerta point. Il profita de la mésintelligence qui régnoit entre Eric VI, Roi de Danemarck, et Christophe son frère, pour attirer celui-ci dans son parti. Christophe ayant pratiqué des intelligences avec une partie de la flotte qui étoit devant Stralsund, va faire une descente dans l'Isle de Fuhnen. Cette diversion jointe à la brave défense que Stralsund faisoit, et la diversité des intérêts des Confédérés, les fit penser à lever le siège et à faire la paix, qui fut conclue, après bien des difficultés, le 13 Décembre 1317, à Wordimbourg. Elle fut honorable à Woldemar. Amis dès-lors, Witslas et lui, ils firent alliance ensemble pour la sûreté de leurs Etats respectifs et le maintien de la ville de Stralsund dans ses privilèges. Christophe ne voulut point être compris dans cette paix, et le Margrave donna sa parole de garder entre ce Prince et le Roi son frère une exacte neutralité. La Principauté d'Anhalt étoit reversible à Woldemar au défaut de la ligne directe. L'expectative lui en fut accordée, l'an 1318, par Lettres de l'Empereur Louis de Baviere. Woldemar termina sa carrière l'année suivante à Bcerwald, dans la nouvelle Marche, entre le 19 Juin et le mois de Septembre, et fut inhumé à l'Abbaye de Chorin. M. Pauli réfute amplement la fable qui le fait partir secrètement pour la Terre-Sainte, après avoir fait répandre le bruit de sa mort, suivi de son retour supposé qui dissipa ce bruit.

## A R C H E V Ê Q U E S D E M A G D E B O U R G.

1327. OTTON, fils puiné d'Otton I, Landgrave de Hesse, fut nommé à l'Archevêché de Magdebourg par le Pape Jean XXII à la place du Prévôt Henri, Comte de Stolberg, ce qui Chapitre avoit élu pour succéder à l'Archevêque Heideck de Efa. Son premier soin fut de travailler à retablir la paix dans le pays. Des le premier Septembre 1327, il déclara, par un acte public, les Bourgeois de Halle de l'accusation du meurtre de son prédécesseur, qu'on leur imputoit, et confirma leurs privilèges. Il usa de la même modération à l'égard de la ville de Magdebourg, et lit lever l'interdit dont le Pape Jean XXII l'avoit frappée à ce sujet, ainsi que celle de Halle. Ce Prélat finit ses jours, l'an 1361, à la suite d'une longue maladie, et fut inhumé dans sa Cathédrale. Otton est le premier Archevêque de Magdebourg qui se soit dit Evêque par la grace du Saint-Siège dans ses actes publics.

1361. THIERRI, Evêque de Minden, fut nommé, le 20 Juin 1361, par le Pape Innocent VI pour remplir le siège vacant de Magdebourg, et rendit par là nulle l'élection que le Chapitre avoit faite de Louis, Evêque d'Halberstadt. Thierrî étoit le favori de l'Empereur Charles IV, et c'étoit à la recommandation de ce Prince que le Pape l'avoit choisi. Son père étoit un Marchand drapier de Siendal, dans la Marche de Brandebourg, nommé Kogelwit. S'étant fait Moine cistercien à Lehmin, il avoit été envoyé à Rome par l'Evêque de Brandebourg. De retour en sa patrie, il se mit au service de l'Empereur Charles IV, qui, trouvant en lui des talens distingués, le fit Gouverneur de Bohême, et, l'an 1353, lui procura l'Evêché de Minden, où il fit peu de résidence, parce que bientôt après il fut nommé Vicaire de l'Empereur en Allemagne. Enfin l'Archevêché de Magdebourg, auquel il fut élevé, ouvrit une nou-

(*Ibid.* p. 309 et seq.) Il ne laissa, suivant Albert de Strasbourg et le Continuateur d'Albert de Stade, aucun enfant d'AGNÈS son épouse, fille du Margrave Herman le Long, à laquelle il s'étoit allié vers l'an 1310. Elle se remaria, l'an 1319, avec Otton le Libéral, Duc de Brunswick, et mourut le 27 Novembre 1334.

## HENRI LE JEUNE.

1319. HENRI, fils de Henri, Marquis de Landsberg, dit *Sans-Terre*, mort vers l'an 1317, et petit-fils du Margrave Jean 1, succéda en bas âge à Woldemar, suivant le Continuateur d'Albert de Stade et quelques Chartes. On a déjà dit plus haut que Henri *Sans-Terre* fut exclus de la co-Régence du Brandebourg par ses frères, sans que l'on sache pourquoi; mais ce qui est certain, c'est qu'à force de clameurs, Henri obtint le droit de succession pour sa postérité au défaut d'héritiers directs de ses frères. L'Empereur Louis de Bavière, oncle maternel du jeune Henri, donna ses soins pour le mettre en possession du Margraviat. Mais comme il étoit en bas âge, les Ducs de Poméranie lui furent donnés pour tuteurs avec sa mère. Il ne paroît pas néanmoins que Henri ait été reconnu pour héritier légitime dans tout le Margraviat. Rodolphe, Duc de Saxe, prit d'abord, au mois d'Oct. 1319, la qualité de tuteur de la Douairière de Woldemar; on le voit ensuite se qualifier *pupillorum Marchionum tutorem*, et plusieurs villes lui déférèrent ce titre. M. Pauli, persuadé que Rodolphe ne prétendoit pas être le tuteur du jeune Henri, tant à raison de sa haine contre la Maison de Bavière, dont étoit la mère de ce Prince, que parceque Henri *Sans-Terre* n'eut que ce fils, pense que Rodolphe entendoit être le tuteur d'Albert et de Woldemar, jeunes Comtes d'Anhalt-Koëthen, fils d'une sœur du feu Margrave Woldemar. Mais il est difficile de combiner cette assertion avec ce que dit plus haut le même Historien, savoir, que cette Dame étoit déjà veuve en 1290. Quoi qu'il en soit, l'Empereur Louis, pour maintenir son neveu, le déclara majeur avant qu'il eût atteint l'âge de douze ans. (*Ibid.* p. 311.) Mais les vues de l'Empereur furent anéanties par la mort du jeune Prince, arrivée au mois de Septembre 1320. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs monumens donnent Woldemar pour le dernier de sa Maison.

Henri le Jeune eut une sœur, nommée Sophie, mariée à Magnus le Pieux, Duc de Brunswick, auquel l'Empereur donna, l'an 1333, l'investiture de Landsberg et de ses dépendances, qui avoient été assignés en douaire à la femme de Henri *Sans-Terre*. Après la mort de Henri le Jeune, on plut après celle de Woldemar, plusieurs Princes voisins tâchèrent de mettre à profit la conjoncture pour recouvrer ou ravir différentes places ou portions de terre sur lesquelles ils avoient des prétentions. Mais les descendans d'Albert l'Ours, Margrave de Brandebourg, tels que ceux de Saxe-Witttemberg et d'Anhalt, se portèrent pour seuls

héritiers de cette succession. On ne vit pas néanmoins les Princes de Saxe-Lawenbourg se mettre au rang des prétendans, quoiqu'également issus du même Albert, sans doute parceque Bernard, son second fils, dont ils descendoient, ayant renoncé pour lui et sa postérité au Margraviat, ils jugèrent sensément n'y avoir aucun droit. Aussi l'Empereur, déclarant le Brandebourg et les Fiefs qui en dépendoient ouverts par la mort des Margraves, le conlra de plein droit à son fils aîné, qui suit.

## LOUIS I DE BAVIERE, DIT LE VIEUX.

L'an 1323, Louis, fils aîné de l'Empereur Louis de Bavière, fut pourvu du Margraviat de Brandebourg par son père, à l'âge de douze ans, dans la Diète de Nuremberg, tenue au Printemps. Pendant son adolescence, l'Empereur se déclara son tuteur, et, en cette qualité, se fit investir par l'Evêque d'Halberstadt de tous les Fiefs de la Marche, mouvans de cette Eglise: le père de son côté, dans la Diète de Nuremberg, donna, le 24 Juin 1324, à son fils, l'investiture du Margraviat avec l'expectative du Duché d'Anhalt; ce qu'il renouvella depuis à Rome, l'an 1328, après avoir reçu la Couronne impériale. (*Ibid.* p. 319.)

Le Pape Jean XXII étoit brouillé, dès l'an 1323, avec Louis de Bavière le père, qu'il refusoit de reconnaître pour Empereur. Leur querelle s'envenimant de plus en plus, le Pontife, l'an 1326, devint l'instigateur d'une irruption subite que fit dans la nouvelle Marche une armée nombreuse, composée de Russes, de Lithuaniens, de Valaques et de Polonois, sous la conduite de Uladislas Loketex. Encouragée par les horreurs qu'elle avoit commises impunément dans ce pays, elle y revint l'année suivante. Mais Jean, Roi de Bohême, étant venu au secours de l'Empereur, elle fut repoussée avec perte. (*Ibid.* pp. 320-323.) Rodolphe, Duc de Saxe, n'étoit pas du nombre des partisans de l'Empereur. Celui-ci n'ayant pu le mettre dans ses intérêts, donna, l'an 1329, pour se venger, au Margrave Louis son fils, l'expectative de Landsberg et de Sangershausen, dont le Duc prétendoit devoir hériter, quoiqu'ils relevassent du Margraviat. L'Empereur s'étant allié, la même année, avec les Ducs de Mecklenbourg et de Werle, ils entrèrent, de concert, par deux endroits, dans la Poméranie, pour contraindre le Duc Barnime à se reconnaître vassal du Brandebourg. Cette expédition leur réussit mal. La guerre cependant continua par les intrigues du Pape. Une bataille gagnée, l'an 1331, par Barnime et ses neveux, sur Louis, le détermina enfin à faire une paix désavantageuse en renonçant au vasselage que ces Ducs lui devoient. (*Ibid.* p. 325.) On murmura de cette paix dans l'Empire, dont elle diminuoit les droits; aussi ne fut-elle point durable. Il s'en fit une plus solide, l'an 1338, à la Diète de Francfort, où les Ducs de Poméranie se reconnurent vassaux de l'Empire et consentirent à la succession éventuelle de leurs

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

velle carrière à ses talens. Il paya de ses propres épargnes les frais du Pallium, et racheta plusieurs terres de son Eglise, engagées par ses prédécesseurs. Ayant assemblé, l'an 1363, son Chapitre, les Etats et les villes de ses Domaines, il prit des mesures avec eux pour établir une paix solide, et paya de fermeté pour la maintenir. La peste, s'étant fait sentir dans son diocèse vers la fin de la même année, donna de l'exercice à sa charité.

L'an 1367, il se trouva engagé dans une guerre contre Gérard, Evêque d'Hildesheim, dans laquelle il eut pour alliés Magnus Torquatus, Evêque d'Halberstadt, depuis Duc de Brunswick, Woldemar, Prince d'Anhalt, et plusieurs autres Comtes et Seigneurs, à l'aide desquels il engagea, le 3 Septembre, une bataille dans laquelle périt le Prince d'Anhalt, trépassé sous les pieds des chevaux, outre 1500 hommes qui restèrent sur la place, et l'Evêque d'Hal-

berstadt fut fait prisonnier avec le Duc de Brunswick et plusieurs autres, dont l'Evêque d'Hildesheim tira treize mille marcs pour leur rançon. Du nombre de ceux qui perdirent la vie à cette journée, fut encore le Seigneur d'Hamsleben, fondateur de l'Eglise de Magdebourg, dont le Fief, par défaut d'héritiers mâles, fut dévolu à l'Archevêque. A peine eut-il recueilli cette succession, que la mort l'enleva le 21 Décembre de la même année. Son gouvernement fut utile à son Eglise, qui lui fut redevable de plusieurs avantages considérables. La Communauté des Drapiers de Siedal conserve encore son auel et son armure militaire.

1368 ALBERT III de STERNBERG, Evêque de Leutnritz, fut nommé, par le Pape Urbain V, Archevêque de Magdebourg à la demande de l'Empereur Charles IV, dont il étoit alors Chancelier,

Etats, en faveur de l'Electeur de Brandebourg. (*Ibid.* p. 358.)

Le Brandebourg, l'an 1348, fut troublé par un faux Woldemar II, qui, avec l'appui et le secours de l'Empereur Charles IV et d'autres Princes, s'empara de plusieurs villes. C'étoit un Meunier, nommé Jacques Rebock. Il avoit été quelque tems attaché au service du Prince pour lequel il se donnoit, et lui ressembloit parfaitement. Pour soutenir son imposture, il disoit que le Pape lui ayant imposé une pénitence pour avoir épousé sa proche parente, il s'étoit retiré dans une solitude, et avoit fait enterrer un cadavre étranger sous son nom, afin de se dérober à toutes les recherches; mais qu'ayant accompli sa pénitence, il devoit rentrer dans ses droits. M. Pauli traite fort au long de cet imposteur, et prétend montrer que ce furent Rodolphe, Duc de Saxe, les Princes d'Anhalt et l'Archevêque de Magdebourg, qui lui firent jouer ce rôle pour leurs propres intérêts. (*Ibid.* pp. 339-348.) Quoi qu'il en soit, le Margrave Louis se défendit avec valeur, malgré quelques échecs qu'il reçut, contre le prétendu Woldemar et ses partisans. L'an 1351, le 24 Décembre, il cède à ses freres, Louis et Otton, pour eux et pour leurs enfans à perpétuité, le Margraviat de Brandebourg, ne se réservant que le droit de suffrage appartenant au Brandebourg dans l'Élection du Roi des Romains; après quoi il partit du Brandebourg au commencement de l'an 1352 pour aller gouverner son Duché de la haute Baviere et le Comté de Tirol. Il mourut, au mois d'Oct. 1361, à Munich, où ses cendres reposent encore. Il avoit épousé, en 1322, MARGUERITE, fille de Christophe II, Roi de Danemarck, morte sans enfans l'an 1341; 2<sup>e</sup> MARGUERITE, surnommée *Maulstasch* en Allemand, à cause de la difformité de sa bouche, fille et héritière de Henri, Duc de Carinthie et Comte de Tirol, dont il eut, en 1344, un fils, nommé Mainard, marié avec une Princesse d'Autriche et mort sans enfans en 1363, ce qui fit que sa mere céda, l'année suivante, le Tirol à la Maison d'Autriche. (Pauli, *ibid.* p. 369.)

#### LOUIS II, DIT LE ROMAIN.

1352. LOUIS, dit LE ROMAIN, à cause de sa naissance qu'il avoit prise, le 17 Janvier 1328, à Rome, reçut, le 2 Janvier 1352, l'hommage de ses sujets pour lui, son frere Otton, et, leur lignée cessant, les descendans de Louis le Vieux. La Chartre où ceci est énoncé fut expédiée à Saltzwedel. (*Ibid.* p. 359.) Louis, dans une grande partie de la même année, eut les armes à la main contre les partisans du faux Woldemar, dont l'Archevêque de Magdebourg étoit le plus obstiné. L'Empereur Charles IV, auquel, à l'exception du Pèlât, tous les autres étoient convenus de s'en rapporter, défendit, par un Edit daté du mardi après la Nativité de la Vierge, aux Brandebourgeois, de reconnoître d'autres Margraves que Louis et son frere. Il travailla même, pour assurer l'effet de

son Edit, à leur réconciliation avec le S. Siège, sous l'anathème duquel étoit la Maison de Laviere depuis la déposition de l'Empereur Louis V. Pour la procurer, le Margrave Louis fit publier, en 1353, un pardon général pour tous ceux qui auroient suivi le faux Woldemar. Il fit plus; le Pape refusant de lever l'excommunication et l'interdit dont la Marche étoit frappée, à moins qu'on ne fit satisfaction à l'Evêque de Lébus, il conclut un Traité de paix avec ce Pèlât. Enfin les troubles dont le Brandebourg avoit été si long-tems agité, cessèrent entièrement, l'an 1355, par la paix que ménagea l'Empereur entre les Margraves et les Maisons d'Anhalt et de Saxe-Wittemberg, comme aussi l'Archevêque de Magdebourg, et par la retraite du faux Woldemar. Ce dernier, pour sauver l'honneur de ceux qui l'avoient employé, renonça pleinement à ses prétentions sur le Brandebourg et délia les Brandebourgeois de l'hommage qu'ils lui avoient fait. L'acte de cette renonciation fut expédié, l'an 1355, à Dessau, dans la Principauté d'Anhalt, où vraisemblablement ce fourbe mourut l'année suivante. (*Ibid.* p. 362.)

Louis concourut, l'an 1356, à la rédaction de la fameuse Bulle d'or, par laquelle fut introduit le droit de primogéniture dans les Etats électoraux, avec le suffrage attaché aux possesseurs du Brandebourg. La huitième voix y fut accordée à Louis. (*Ibid.* p. 365.) Il fit encore, l'année suivante, avec les Ducs de Mecklenbourg et ceux de Poméranie, une convention à laquelle plusieurs Princes accédèrent. L'an 1360, Otton, dont le Margrave Louis avoit été jusqu'alors le tuteur, devint son co-Régent. Libre par-là de s'éloigner de ses Etats, Louis alla se joindre aux Chevaliers Teutoniques pour faire la guerre aux Lithuaniens, dont ils firent le Duc prisonnier.

Le Margrave Louis le Romain termina ses jours, l'an 1365, sans laisser d'enfans de ses deux femmes, dont la première, nommée, à ce qu'il paroît, CUNÉGONDE, étoit fille de Casimir le Grand, Roi de Pologne; la seconde, dite INGERBURGE, de la Maison de Mecklenbourg, étoit déjà mariée en 1352.

#### OTTON V, DIT LE EAINEANT.

1365. OTTON, après la mort de Louis le Romain son frere, gouverna seul le Margraviat de Brandebourg. Les deux freres, l'an 1364, avoient donné leur consentement au Traité que l'Empereur fit avec le Marquis de Misnie, pour retirer de ses mains la Lusace moyennant une somme d'argent déterminée, dont mille marcs furent d'abord comptés à Louis. Ils avoient de plus consenti que la Lusace fût donnée à titre de Fief mouvant de la Bohême par l'Empereur à Boleslas, Duc de Schweidnitz et de Jauer, se réservant le droit d'y rentrer après la mort de celui-ci en remboursant la même somme. Otton ne se trouvant point en état de faire ce retrait, donna, l'an 1368, au Roi de Bohême un Reversal par lequel il déclaroit avoir à perpétuité vendu à lui et à ses héritiers

#### ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

par préférence à Frédéric de Hoym, Evêque de Mersebourg, que le Chapitre avoit élu. Albert, après son installation, confirma les privilèges des Etats et des villes de son Archevêché. Ce Pèlât fut un très mauvais économe. Il acheta plusieurs villes et villages dépendans de son Eglise, et se laissa engager par l'Empereur Charles IV à lui céder la basse Lusace, que Burchard III, son prédécesseur, avoit acquise du dernier Landgrave Theseman. S'étant attiré par-là le mépris et l'aversion de ses sujets, il prit son trésor avec plusieurs choses précieuses et des reliques des Saints, et s'en alla en Bohême, où il permuta, l'an 1371, son Archevêché contre son ancien Evêché de Leutmriz, possédé alors par Pierre de Bruma.

1371. PIERRE DE BRUMA, ou DE BRUNN, devenu, l'an 1371, Archevêque de Magdebourg, ne reçut que l'année suivante l'hom-

mage des habitans de la capitale et de ceux de Halle. Les Receveurs des dixmes papales exerçoient alors leurs fonctions avec une violence qui révoltoit les peuples. Pierre assembla, l'an 1373, un Synode, où l'on prit des mesures pour contenir ces exactions dans de justes bornes. Les Brunsvirois ayant fait irruption, la même année, dans l'Archevêché, Bussouduss, Chef de la milice archiépiscope, leur rendit la pareille en faisant le dégât dans leur pays, où il fit prisonnier, dans une bataille, Ernest, Duc de Göttingen, avec 60 Chevaliers et un grand nombre de leurs soldats. Pierre fit alliance, en 1374, avec la Maison de Luxembourg, alors régnante dans le Brandebourg, pour le maintien du repos des deux Etats, qui ne laissa pas néanmoins d'être troublé quelquefois par les pillages de certains Nobles de Magdebourg. Le Pèlât eut aussi des querelles avec la ville de Halle pour des intérêts temporels,

la basse Lusace, et promettoit de lui livrer tous les titres concernant cette province; après quoi l'Empereur permit au Roi Wenceslas d'en prendre possession.

L'an 1370, les Ducs de Poméranie voulant profiter de la foiblesse du gouvernement d'Otton, entrèrent à main armée dans ses Etats. La guerre qu'ils lui firent dura deux ans et fut terminée, l'an 1372, par la médiation du Roi de Danemarck et de Frédéric, Duc de Bavière-Landshut. Otton, piqué de n'avoir point été secouru par l'Empereur, pensoit à rompre le pacte de confraternité fait entre sa Maison et celle de Luxembourg, et à transmettre ses Etats à son neveu Frédéric, Duc de Bavière. L'Empereur, instruit de ce dessein, fondit tout-à-coup, l'an 1373, avec une armée, dans la nouvelle Marche. Otton, sans défense, accepta, sans hésiter, une Conférence qui lui fut proposée, et dans laquelle il fut convenu qu'on lui laisseroit pour sa vie quelques places avec le titre d'Archicamerier, et cent mille florins une fois payés. En conséquence de cet arrangement, Otton, le 23 Août 1373, donna sa démission du Margraviat en faveur de Wenceslas, fils, encore en bas âge, de l'Empereur. Otton alla ensuite s'établir à Wollstein, sur l'Isar, près de Landshut, et passa dans la débauche le reste de ses jours, qu'il finit, l'an 1376, à Seclenthal, sans laisser de postérité légitime. Il avoit épousé, l'an 1364, ANNE dite aussi ELISABETH, fille de l'Empereur Charles IV.

#### WENCESLAS DE LUXEMBOURG.

1373. WENCESLAS, fils de l'Empereur Charles de Luxembourg, né le 26 Février 1361, succéda, l'an 1373, au Margrave Otton V, sous la Régence de son pere. Charles, après avoir reçu l'hommage des Brandebourgeois, projeta d'unir, à perpétuité, le Margraviat au Royaume de Bohême; ce qui fut agréé dans une Diète, tenue, le jour de la Trinité 1374, à Graben. (*Ibid.* p. 374.) En conséquence, Charles ordonna de dresser un Cadastre du Brandebourg; et cet ouvrage, quoique fait à la hâte, le mit en état de se procurer des sommes considérables pour l'exécution de ses projets. Wenceslas étant devenu, l'an 1376, Roi des Romains, son pere continua de gouverner le Brandebourg, non plus, comme auparavant, au nom de son fils, mais en son propre nom. Sentant approcher le terme de sa carrière, il fit le partage de ses Etats entre ses enfans, laissant à Wenceslas, qui étoit l'aîné, la Bohême, dont il avoit déjà le titre; au second, nommé Sigismond, le Brandebourg; et à Jean, le troisième, la basse Lusace, qu'il avoit détachée du Royaume de Bohême, avec la Marche au-delà de l'Oder, c'est la nouvelle Marche d'aujourd'hui. (*Voy.* Wenceslas, *Roi de Bohême.*)

#### SIGISMOND DE LUXEMBOURG.

1378. SIGISMOND obtint le Margraviat de Brande-

bourg du vivant de l'Empereur Charles IV son pere, par la démission qu'en fit en sa faveur Wenceslas son frere, par acte donné à Prague le vendredi après la Pentecôte (11 Juin 1378), réservant néanmoins le retour de cette Principauté à lui et ses héritiers, Rois de Bohême, au défaut d'hoirs mâles de Jean, Duc de Gorlitz, son autre frere. Sigismond employa le reste de cette année et les trois suivantes à parcourir ses nouveaux Etats pour recevoir les hommages des villes et de la Noblesse. Le Brandebourg, sous le gouvernement de Sigismond, souffrit beaucoup des irruptions qu'y firent les Polonois et les Poméranien, ainsi que les Ducs de Mecklenbourg qui s'emparèrent de quelques villes dans la Prignitz, sur lesquelles ils formoient des prétentions. La Hongrie, dont la Reine Marie avoit donné sa main, l'an 1386, à Sigismond, étoit dans le même tems agitée par des troubles encore plus grands. Sigismond, tout occupé à s'y maintenir, donna, par engagement, le Margraviat de Brandebourg, l'an 1388, à ses deux neveux, Josse et Procope, fils de Jean de Gorlitz, avec le consentement de leur pere et du Roi Wenceslas, comme ayant le droit de succession éventuelle. Mais M. Pauli prouve que ce fut proprement à Josse que fut engagé le Margraviat, et qu'on ne fit hommage à Procope qu'éventuellement et pour le cas où Josse viendroit à décéder sans héritiers.

#### JOSSE, DIT LE BARBU, PAR ENGAGEMENT.

1388. JOSSE, fils aîné de Jean de Gorlitz, dixième Margrave de Brandebourg, se fit une occupation sérieuse de recouvrer les provinces de cette Principauté qu'on lui avoit arrachées. Il en attaqua, l'an 1389, les détenteurs, aidé par Bernard et Henri, fils de Magnus Torquatus, Duc de Brunswick, et leur enleva quelques châteaux. Mais le peu de succès de ses armes ralentit son ardeur. Ayant établi, l'an 1391, Gouverneurs de la Marche de Brandebourg Léopold de Bredow et Huiner de Konigsmarck, il s'en absentait et n'y revint que rarement pour lever les sommes qui lui étoient dues. Son éloignement enhardit la Noblesse à faire ce qu'elle jugeoit à propos, et l'Archevêque de Magdebourg en profita pour déclarer la guerre au Brandebourg. Josse, l'an 1394, fit une alliance défensive avec la Noblesse et la ville de Lünebourg. Mais elle ne le préserva pas de la prison où il fut mis par l'Empereur Wenceslas. Délivré l'an 1395, le besoin d'argent lui fit prendre le parti d'engager le Margraviat à Guillaume, Marquis de la haute Misnie, son beau-frere, pour une somme de 40 mille *schock* de deniers de Pologne. Guillaume rétablit le repos dans le pays en détruisant, à l'aide de quelques Seigneurs voisins, les repaires des brigands qui l'infestoient. M. Pauli croit que Sigismond ayant hérité par la mort de son frere, Jean de Gorlitz, arrivé en 1393, de la Marche située au-delà de l'Oder, avoit alors vendu à Josse le Margraviat, en se réservant le pouvoir de le racheter, et que Josse le céda,

#### ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

qui ne furent assoupies qu'en 1380. Celles qu'il eut dans le même tems avec son Chapitre et d'autres Ecclésiastiques mécontents aboutirent à lui faire abandonner son Siège pour se retirer secrètement avec un riche trésor en Bohême, d'où il envoya, l'an 1381, sa démission. Il mourut à Olmutz en 1387.

1381. Louis, fils de Frédéric le Sévère, Marquis de Misnie et de Thuringe, né l'an 1340, Evêque d'Halberstadt en 1397, de Bamberg, en 1366, Archevêque de Mayence en 1374, fut transféré, l'an 1381, sur le Siège de Magdebourg, par le Pape Urbain VI, après la démission de Pierre de Bruma. La capitale de cette Eglise fut la dernière à le reconnaître. L'avant eûnt gardée en confirmant ses privilèges, le 15 Mars 1381, il y fit son entrée à la tête de mille chevaux. De là il alla détruire des repaires de brigands qui désoloient

le pays. L'année suivante (1382), il donna une grande fête à Calbe dans les jours de Carnaval, où il dansa au bal dans l'Hôtel-de-Ville. Mais le feu ayant pris dans la maison contigue, chacun chercha à gagner la porte. L'escalier, surchargé, se rompit, et plus de cent personnes furent blessées. Louis seul fut érasé. On l'enterra sans solennité. Il n'avoit pris que le titre d'Administrateur de l'Eglise de Magdebourg, parce qu'il avoit déjà un Evêché.

1382. Frédéric II de HORN, Evêque de Mersebourg depuis 1356, élu, dès l'an 1368, par le Chapitre de Magdebourg pour remplir ce Siège, mais exclus alors par le Pape Urbain V, comme on l'a dit ci-devant, pour favoriser Albert de Sternberg, porté par l'Empereur Charles IV, fut enfin donné sans opposition, l'an 1382, pour successeur de la même Eglise à l'Archevêque Louis. Son gou-

par engagement, à Guillaume. Quoiqu'il en soit, Josse reprit le gouvernement du Brandebourg, l'an 1398, entre les mois de Juillet et d'Octobre. Mais sa présence n'y fut guère moins rare qu'auparavant. Les villes de Brandebourg se voyant comme abandonnées, parceque leurs Gouverneurs n'étoient pas en état de les défendre, firent entre elles, le 9 Juin 1399, une Confédération pour leur sûreté commune; moyen insuffisant contre les perturbateurs du repos public, comme le prouvent les horreurs qu'ils commirent dans le Margraviat, et dont M. Pauli fait le détail affligeant. (*Ibid.* p. 417.) Josse, élu Roi des Romains, le 1 Octobre 1410, mourut à Brûnn, le 8 Janvier suivant, à l'âge d'environ 61 ans, laissant le Brandebourg dans le plus déplorable état. On ignore le nom de sa femme. Mais il est hors de doute qu'il ne laissa point de postérité.

## SIGISMOND, DE NOUVEAU.

1411. SIGISMOND, devenu Roi des Romains, se remit en possession du Brandebourg après la mort de Josse, à l'exception de la partie située au-delà de l'Oder, qu'il avoit vendue, l'an 1402, à l'Ordre Teutonique, en réservant pour lui-même et les héritiers de Josse la faculté du rachat. S'étant rendu sur les lieux, il y publia une paix publique, et nomma Gouverneur Frédéric, Burgrave de Nuremberg. C'étoit un de ses créanciers, qui lui avoit prêté des sommes considérables, pour la sûreté desquelles ce gouvernement devoit lui rester jusqu'au remboursement. C'étoit donc une espèce d'aliénation dont Sigismond n'excepta que la dignité électorale et ses fonctions. Frédéric étant allé prendre possession du Margraviat en 1412, éprouva des oppositions de la part de plusieurs Nobles, qui, ayant par engagement ou par usurpation des fonds ou droits appartenans au fisc, craignoient qu'il ne les retirât ou ne les rachetât. S'étant alliés avec les Ducs de Stettin, ils gagnèrent sur lui une bataille le 24 Octobre. Mais Frédéric parvint, l'an 1414, à les faire rentrer dans le devoir. L'année suivante, Sigismond lui vendit le Margraviat pour la somme de 400 mille ducats, dont il avoit déjà reçu, long-tems auparavant, une grande partie; mais Sigismond se réserva la faculté du retrait à perpétuité pour ses hoirs mâles et ceux de Wenceslas, Roi de Bohême, son frere. (*Voy.* Sigismond, *Empereur.*)

## FREDERIC I.

1415. FRÉDÉRIC I, tige de la Maison régnante de Brandebourg, fils de Frédéric, Burgrave de Nuremberg, et d'Elisabeth de Misnie, descendant de Conrad I, Burgrave de Nuremberg, vivant environ l'an 1200, fils puiné de Rodolphe, Comte de Hohenzollern, obtint, par la vente que lui en fit Sigismond, le Margraviat de Brandebourg, dont ce Prince lui donna l'investiture au Concile de Constance, le 18 Avril 1417, du consentement des Electeurs et des Princes de l'Em-

pire qui assisterent en grand nombre à cette cérémonie. Les Princes de la Maison d'Anhalt avoient des prétentions sur le Brandebourg. Frédéric, pour les engager à s'en désister, leur donna une somme d'argent, dont ils se contenterent. Les Ducs de Mecklenbourg, qui se prétendoient indépendans du Margraviat, ne furent pas d'aussi bonne composition. Frédéric se vit obligé, l'année 1418 et la suivante, de marcher contre eux à la tête de son armée. Dans la première de ces deux campagnes, l'Empereur Sigismond, appelé en Hongrie par les troubles qui continuoient d'y régner, nomma Frédéric Vicair de l'Empire, titre dont il remplit glorieusement les fonctions par le soin qu'il eut d'affermir en Allemagne la paix jusqu'alors mal observée. Le Duc de Poméranie s'étant emparé de l'Uckermark, ou de la Marche Uckeraine, Frédéric, l'an 1420, porta la guerre dans ce pays, qu'il vint à bout de faire rentrer sous ses loix par Traitè conclu, la même année, à Perleberg. Frédéric, après cette expédition, marcha au secours de l'Empereur contre les rebelles de Bohême, commandés par Jean Ziska. Le peu de succès qu'il eut en ce pays refroidit Sigismond à son égard. Cependant la haute idée que ce Prince avoit toujours de sa valeur, le porta, l'an 1422, à le mettre à la tête de l'armée que l'Empire-envoya dans la Bohême. La même année, après la mort d'Albert III, Duc de Saxe, le dernier de la Maison d'Ascanie, l'Electeur Frédéric se mit sur les rangs pour lui succéder, et fit des conquêtes en ce pays. Mais l'Empereur ayant conféré la Saxe, l'année suivante, à Frédéric de Misnie, l'Electeur de Brandebourg fut obligé de la céder à ce rival moyennant une somme d'argent qu'il en reçut. Ayant recommencé la guerre, en 1425, contre la Poméranie et le Mecklenbourg, il la termina, la même année, par la captivité de Jean III, Duc de Mecklenbourg-Stargard. Ce prisonnier ne recouvra sa liberté qu'en 1427, après avoir reconnu sa mouvance féodale envers le Brandebourg, qu'il avoit contestée jusqu'alors. Pressé pour le remboursement complet de l'acquisition qu'il avoit faite de son Electorat, Frédéric vendit, en 1427, son Burgraviat à la ville de Nuremberg avec le château impérial dont il étoit Gouverneur perpétuel, et tous les droits qui lui appartenoient dans l'intérieur de ses murs, quelques uns aussi hors de la ville. » Cette clause, dit M. Pfeffel, énoncée en » termes trop vagues, a causé des procès et des discussions innombrables entre la ville de Nuremberg et » les Margraves de Brandebourg des rameaux d'Anspach et de Bareith, qui possèdent les terres burgraviales ».

L'Electeur de Brandebourg, réconcilié avec l'Empereur, retourna, l'an 1430, en Bohême, où il commanda de nouveau, mais sans succès, l'armée de l'Empire. Il se vit attaqué, l'an 1432, par les Bohémiens dans ses propres Etats, où ils firent différentes excursions. Il eut à se défendre, en 1434, contre Bernard, Duc de Saxe-Lawenbourg, qui s'étoit jeté subitement sur ses terres sans qu'on nous apprenne

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

vernement ne fut que d'environ neuf mois, pendant lesquels il ne cessa de faire du bien à son Eglise. Sa tête n'étoit pas néanmoins des plus solides, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'ayant voulu chanter à Mersebourg une Messe de *congè* (que veut dire ce mot?), et ne pouvant la trouver dans le Missel, il en conçut un effroi qui lui causa la mort le 9 Novembre 1388. On voit encore son tombeau dans la Cathédrale de Mersebourg.

1382. ALBERT IV, fils aîné de Gebbehart XVIII, Seigneur de Querfurt, Chanoine de Mersebourg et de Magdebourg, eût à Rome pour solliciter le Siège de la première de ces deux Eglises, vacant par la translation de Frédéric, lorsqu'il apprit la mort de ce Prélat, et le choix libre et unanime que l'Assemblée de Magdebourg avoit fait de sa personne pour le remplacer. On le repré-

sente comme un Prélat avare, inquiet et impudique. L'an 1390, il prêta du secours au Duc de Brunswick contre les Brandebourgeois; et, l'an 1394, ayant eu guerre avec ces derniers, il surprit par trahison, le 4 Décembre, à l'aide du Prince d'Anhalt et du Seigneur de Querfurt, la ville de Rathenow, que ses troupes pillèrent inhumainement; après quoi s'étant jetées sur le Haveland, elles y mirent tout à feu et à saug. Ceux de Brandebourg ne tarderent guère à se venger de ces cruautés. La ville de Rathenow fut rendue par le Prélat, en 1396, aux Brandebourgeois. Mais la Noblesse de Magdebourg en vint aux mains plusieurs fois avec eux dans les années suivantes, et reçut divers échecs qu'elle ne trouva pas moyen de réparer. L'altération des monnoies compromit, l'an 1401, l'Archevêque et son Chapitre avec la ville capitale, qu'ils prétendirent, mais vainement, réduire par la voie de l'in-

le motif de cette irruption. L'Empereur interposa son autorité pour arrêter ces hostilités, qui se terminèrent, l'année suivante, par un Traité de paix. Pour mettre en sûreté les Domaines qu'il avoit en Franconie, il fit alliance avec l'Archevêque de Mayence, l'Evêque de Würzburg et quelques autres Seigneurs voisins. Il envoya, l'an 1438, en Bohême, son fils Albert au secours de l'Empereur Albert II, qui lui donna le commandement de son armée. Frédéric mourut à l'âge de 63 ans, en 1440, le 20 ou le 21 Septembre. Il avoit épousé, l'an 1400, ELISABETH, fille de Frédéric, Duc de Bavière-Landshut, morte le 13 Novembre 1443. Les enfans qu'il laissa de ce mariage sont Jean, surnommé *l'Alchimiste*, lequel, par déférence pour son pere, ayant cédé son droit d'aînesse à son frere puîné, passa tranquillement ses jours, occupé de l'Alchimie, à Plassembourg, dans le Voigtland, où il mourut le 1 Décembre (et non le 16 Novembre) 1464; Frédéric, qui suit; Albert, Electeur après son frere; un autre Frédéric, dit *le Gros*, qui eut en partage Tangermunde dans la vieille Marche; Elisabeth, mariée, en 1418, à Louis II, Duc de Lignitz, mort le 30 Avril 1436, puis remariée à Wenceslas, Duc de Teschen, décédée le 31 Octobre 1440; Cécile, alliée, le 30 Mai 1423, à Guillaume *le Belliqueux*, Duc de Brunswick, qui la chassa, l'an 1431, avec ses enfans; Marguerite, qui épousa, 1<sup>o</sup>, l'an 1423, Albert V, Duc de Mecklenbourg, mort avant la consommation du mariage; 2<sup>o</sup>, l'an 1431, Louis....., mort en 1445; 3<sup>o</sup> Martin de Waldenfels, Grand-Maitre de sa Cour (elle finit ses jours à Landshut le 20 Juillet 1463); Dorothee, morte le 19 Mars 1477; Madeleine, mariée, en 1430, à Frédéric, dit *le Debonnaire*, Duc de Lunebourg; Barbe, nommée par d'autres Catherine.

#### FREDERIC II, DIT DENT DE FER.

1440. FRÉDÉRIC II, que sa force extraordinaire fit surnommer *Dent de Fer*, second fils de l'Electeur

Frédéric I, né le 19 Novembre 1413, obtint l'Electorat par la disposition de son pere et la cession de son frere aîné, Jean l'Alchimiste. Il avoit été fiancé, l'an 1421, par Hedwige, fille de Jagellon, Roi de Pologne, née l'an 1408. Mais cette Princesse mourut avant l'accomplissement de son mariage, empoisonnée, suivant le bruit commun, par la Reine Sophie sa belle-mere. Les dissensions de Sigismound de Saxe, Evêque de Würzburg, avec son Chapitre, l'ayant fait déposer, Frédéric prit sa défense contre le Duc de Saxe, frere du Prélat, qui appuyoit sa destitution, et, après quelques hostilités réciproques, il fit la paix entre eux, l'an 1441, en épousant CATHERINE leur sœur. Le caractere de Frédéric, loin de le porter à la guerre, lui faisoit rechercher au contraire tous les moyens de l'éviter. Ce fut dans cet esprit qu'il s'accommoda, pour la succession des Ducs de Werden et de Werle, avec ceux de Mecklenbourg, qui accorderent à la Maison de Brandebourg le droit de leur succéder éventuellement dans leurs Etats; ce qui fut confirmé par l'Empereur le lundi avant la fête de Sainte Marguerite (16 Juillet) 1442, et muni ensuite du consentement qu'il donnerent les Electeurs l'un après l'autre.

Frédéric fit preuve de désintéressement, l'an 1446, en refusant, pour la seconde fois, la Couronne de Pologne, qui lui étoit offerte après le refus de Casimir, Duc de Lithuanie. Il est vrai que, connoissant le caractere de Casimir, il craignoit de se compromettre avec lui en acceptant une Couronne que ce Prince n'auroit pas soufferte sur la tête d'un étranger. Casimir en eût, par cette considération, revint sur ses pas et accepta enfin la Couronne qui lui avoit été déclinée. Le Margrave le fit complimenter à ce sujet, et dès lors il s'établit entre eux une étroite amitié. Frédéric fit un autre acte de générosité, le 1 Novembre 1447, en partageant le Margraviat avec Albert son frere puîné. Plusieurs Seigneurs et places de la basse Lusace, frappés de la sagesse du gouvernement de Frédéric, se rangerent, l'an 1448, sous ses loix et le re-

#### ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

terdit. La menace que le Prélat fit aux Bourgeois de les citer devant le redoutable tribunal de Westphalie, fut plus efficace. On fit, le 26 Février 1403, un accord au moyen duquel tout restait dans l'ordre. L'Archevêque, peu de tems après, étant tombé malade, choisit pour son Coadjuteur, dans la vue d'assurer le repos du pays, Gunther, fils puîné du Comte de Schwartzbourg. Ce fut un des derniers actes d'Albert. Il mourut de la peste à Giebichenstein le 11 Juin 1403, et fut inhumé dans sa Cathédrale.

1403. GUNTHER (II) DE SCHWARTZBOURG devint le successeur de l'Archevêque Albert peu de tems après avoir été nommé son Coadjuteur. Il étoit savant et versé dans les affaires, mais d'un caractere prompt et facile à irriter; ce qui l'engagea dans plusieurs guerres. Ce fut contre Albert *le Boiteux*, Prince d'Anhalt-Koethen, qu'il entreprit la premiere qui dura l'espace de trois ans au grand detrimen des deux parties, et fut terminée, l'an 1407, par la médiation de Bernard, Duc de Brunswick. L'Archevêque, en 1410, déclara la guerre à Bernard V, Prince d'Anhalt-Bernbourg, pour venger la captivité qu'il avoit fait subir à son pere; et, l'ayant fait prisonnier avec le secours du Comte de Mansfeld, il l'emmena dans un château où il mourut l'an 1411. (*Sagittarius, Hist. Anhalt. pp. 63-64.*)

Les murmures que l'abréviation des monnoies avoit excités sous le gouvernement d'Albert IV se renouvelèrent sous celui de Gunther. Les Bourgeois de Halle ne pouvant obtenir justice de lui, se la firent eux-mêmes en brûlant l'officier préposé à la fabrication de ces especes. Gunther, jugeant l'accusation fautive, déclara, l'an 1413, la ville de Halle à l'Empereur, qu'il engagea à la mettre au ban de l'Empire. Il obtint du Pape, dans le même tems, une Sentence d'excommunication et d'interdit contre elle. L'Archevêque, assisté du Gouverneur de Brandebourg et de l'Electeur de Saxe, ses allies, marcha ensuite contre cette ville dont il fit le siège, l'an 1414, pendant la moisson. Elle ne fut point prise à la vérité, mais les pertes qu'elle essaya furent estimées à plus de 30 mille florins, outre treize mille qu'elle fut obligée de payer pour rentrer en grace avec son Souverain.

Les Hussites faisoient alors en Allemagne tous les ravages que le fanatisme le plus outré peut inspirer. Etant entrés, l'an 1423, dans

l'Archevêché, ils y signalerent, cette année et la suivante, leur fureur. Les Bourgeois de Magdebourg, dans la crainte d'une surprise, firent alors bâtir une tour sur le fonds de l'exemption du Chapitre, pour garantir la ville, qui de ce côté-là manquoit de fortifications. L'Archevêque et les Chanoines s'opposèrent à cette entreprise; et, soutenus par la Noblesse, les villes de Calbe et de Salze, et les Margraves de Brandebourg, ils firent mettre la ville de Magdebourg au ban de l'Empire. Mais les villes de Halle et de Brunswick se déclarerent hautement pour elle; et, ayant pris les armes pour sa défense, elles s'emparerent, en 1433, de plusieurs places de l'Archevêché. Le Concile de Bâle se tenoit alors. Le Prélat, s'y étant transporté, fit donner par l'Assemblée un ordre aux Magdebourgeois, sous peine d'excommunication, de détruire leurs fortifications, de réparer tous les dommages qu'ils avoient causés, et de rendre à l'Archevêque l'obéissance que des ovaillies et des sujets doivent à leur Pasteur et à leur Souverain. Commandement inefficace. Les deux villes soulevées continuent de faire des conquêtes sur l'Archevêque. L'Electeur de Saxe, son partisan, vient assiéger Halle, et, n'ayant pu s'en rendre maître, il met à Geln une garnison qui incommoda beaucoup Halle et Magdebourg. Enfin, l'an 1435, l'Evêque de Mersebourg et Bernard VI, Prince d'Anhalt-Beinbourg, s'étant rendus médiateurs, viurent à bout, non sans de grandes peines, de concilier les parties par un Traité conclu, le 4 Mai, au Monastere de Neuvarc, près de Halle, et confirmé par l'Empereur le 29 Juin suivant. L'Archevêque, après avoir abusé, au nom du Concile de Bâle, la ville de Magdebourg des censures qu'elle avoit encourues, y fit une entrée triomphante. Il eut, en 1437, une guerre qu'il fit avec succès contre le Seigneur de Steinfurt. Sa mort arriva, le 23 Mars 1445, à Giebichenstein, d'où il fut transporté dans sa Cathédrale le lundi de Pâque, pour y être inhumé.

1445. FRÉDÉRIC (III), Comte de Beichlingen, Conseiller et Grand-Maréchal de la Coor impériale, fut élu pour succéder à l'Archevêque Gunther, qui l'avoit recommandé à l'article de la mort. Il étoit encore jeune alors, purement laïque et presque sans Lettres. Mais il avoit des mœurs pures et méritoit une vie mortifiée dont il ne se départit pas dans l'Episcopat. Le Cardinal Cusa lui rendit, en 1451, le témoignage, au retour de l'Allemagne, qu'il

concurrent pour leur Souverain, après la promesse qu'il leur fit de confirmer leurs privilèges. Il employa les années suivantes à visiter ses nouveaux sujets, dont sa présence augmenta le nombre. Albert son frere s'étant brouillé avec la ville de Nuremberg, il entra, l'an 1449, dans la confédération que firent en faveur de celui-ci quinze Evêques, seize Princes séculiers et un plus grand nombre d'autres Seigneurs. La guerre qu'enlanta cette formidable alliance, l'année suivante, par un Traité. Frédéric, dans le même tems, fournit du secours à Guillaume, Duc de Saxe, contre l'Electeur de Saxe son frere, qui d'ailleurs répétoit la portion de la Lusace qui s'étoit donnée au Margrave. Toutes ces querelles furent pacifiées en 1450, et la dernière par l'entremise de l'Archevêque de Magdebourg.

La nouvelle Marche s'étant mise, l'an 1454, sous la protection de l'Electeur de Brandebourg, il Pacha des Chevaliers Teutoniques, l'année suivante, pour la somme de cent mille florins, par acte du vendredi avant la S. Matthieu, et conclut en même tems une alliance défensive avec eux. Albert son frere, et Louis le Riche, Duc de Baviere, se portoient une haine réciproque qui alluma, l'an 1462, une guerre presque générale en Allemagne. L'Electeur de Brandebourg prit le parti du premier, qui étoit celui de l'Empereur. Mais George Podiebrad, Roi de Bohême, s'allia au second par ressentiment contre l'Electeur, qui, l'année précédente, lui avoit refusé son suffrage pour le trône impérial, dont on vouloit faire descendre Frédéric III. George, pour se venger, donna des troupes au Seigneur de Sternberg, qui formoit des prétentions sur Cobus dans la basse Lusace. Les Bohémiens se disposoient aussi à faire irruption dans la nouvelle Marche. L'Electeur, ne se trouvant point en force pour réprimer ces hostilités, prit le parti de s'accommoder avec le Roi de Bohême, en cédant, par Traité du samedi avant la Pentecôte 1462, la basse Lusace, à l'exception du Cercle de Cobus.

Otton III, dernier Duc de Stettin, étant venu à

mourir sans enfans l'an 1464, l'Electeur de Brandebourg voulut se mettre en possession de ce Duché, fondé sur un Traité fait, en 1338, par Louis de Baviere, l'un de ses prédécesseurs, avec les Ducs de Poméranie, qui portoit que, leur ligne venant à manquer, la Poméranie seroit réunie à l'Electorat de Brandebourg. Mais les Ducs de Wolgast s'opposèrent à cette réunion. Après de longues contestations, il fut enfin convenu à Soldin, le 25 Janvier 1466, que le Duché de Stettin demeureroit au pouvoir des Ducs de Wolgast, mais à condition que ceux-ci demeureroient feudataires de l'Electeur de Brandebourg pour toute la Poméranie et l'Isle de Rugen. Mais les conditions de ce Traité étant mal observées par les Ducs, l'Electeur prit les armes, l'année suivante, pour les contraindre à les remplir. Le Roi de Pologne s'étant rendu médiateur dans cette guerre, l'an 1469, obtint un armistice sous la clause que celle des parties belligérantes, qui voudroit recommencer les hostilités, en prévien droit un mois auparavant son ennemi. Frédéric II, vers le même tems, réunit, comme vacant, le Comté de Wernigerode à la Marche.

Le même esprit de désintéressement, qui avoit engagé ce Prince à refuser deux Couronnes, lui fit abdiquer, l'an 1470 (et non 1469), l'Electorat en faveur d'Albert son frere, après quoi il alla s'établir à Plassembourg, en Franconie, où il mourut le 10 Février 1471. Il avoit épousé, en 1441, CATHERINE, fille de Frédéric le Belliqueux, Electeur de Saxe, dont il eut deux fils, Jean et Erasme, morts avant lui; et deux filles, Marguerite, mariée, selon les Historiens de Brandebourg, à Bogislas, Duc de Poméranie, morte en 1489, et Dorothee, alliée à Jean III, Duc de Saxe-Lawembourg.

## ALBERT III.

1470. ALBERT, surnommé L'ACHILLE et L'ULYSSE, à cause de sa valeur et de sa prudence, né le 24 Novembre 1414, succéda, l'an 1470, dans l'Electorat à

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

étoit le seul véritable Evêque qu'il y eût rencontré. Peu de tems après son élection, l'Electeur de Saxe ayant muqué de la guerre, il ne s'en mit pas en peine, disant que Dieu, l'ayant appelé aux fonctions paisibles de l'Episcopat, sauroit bien le défendre sans qu'il prit les armes lui-même pour sa défense. L'Electeur, surpris de cette réponse, termina le différend à l'amiable. Il employa même, en 1446, son pouvoir avec l'Evêque de Mersebourg pour obliger la ville de Halle à prêter à l'Archevêque l'hommage qu'elle lui tenoit. Ennemis de la superstition, il mit ce interdit, l'an 1452, la ville de Wilsnac pour le culte qu'elle s'obstinoit de rendre à certaines hosties prétendues miraculeuses, contre la défense du Cardinal Cusa. L'Evêque d'Havelberg, à qui ce culte produisoit un revenu, s'offensa de l'interdit, et mit dans ses excommunications, et on en vit même aux armes. Le Pape Nicolas V, instruit de ce scandale, y mit fin en contraignant l'Evêque d'Havelberg, par le ministère de ceux de Mersebourg et de Misnie, ses Commissaires, de faire satisfaction à l'Archevêque Frédéric mourut à Giebichenstein d'une lievre maligne le 10 Novembre 1464. C'est le premier Archevêque de Magdebourg qui dans ses Lettres ait pris le titre de Primate d'Allemagne, quoique ses prédécesseurs en eussent joui long-tems auparavant.

1465. JEAN, cinquième fils d'Etienne, troisième fils de l'Electeur Palatin Albert III, fut transféré de l'Evêché de Munster sur le Siège de Magdebourg par une élection libre, où sa naissance avoit moins influé que son mérite personnel. C'étoit un Seigneur vertueux, savant et pacifique. Il avoit pris le degré de licence en droit dans l'Université de Bologne, et depuis ce tems il avoit mené une vie retirée jusqu'en 1458, époque de son Episcopat de Munster. Ce fut l'an 1465 qu'il fit son entrée à Magdebourg à la tête de deux mille chevaux. L'année suivante, Bernard VI, dernier Prince de la branche aînée d'Anhalt-Bernbourg, soumit ses Etats à l'Eglise de Magdebourg pour les reprendre d'elle en Fief; ce qui fut confirmé, le 6 Janvier 1470, par l'Empereur et par le Pape Sixte IV, en 1475. L'Archevêque Jean mourut le 13 Décembre de la même année.

1476. ERNEST, troisième fils de l'Electeur de Saxe du même

nom, fut présenté par son pere à l'âge de 11 ans, et recommandé par le Landgrave de Thuringe son parent pour occuper le Siège de Magdebourg, élu par le Chapitre le 19 Janvier 1476, et confirmé par le Pape après bien des difficultés. Ce fut Adolphe, fils d'Adolphe, Prince d'Anhalt, qui gouverna pendant la minorité d'Ernest l'Eglise de Magdebourg. Plusieurs des habitans de Halle refusant l'obéissance au jeune Prêlat, Adolphe vint sur les lieux en 1479, et soumit les rebelles. Ceux d'Halberstadt, mécontents de Gebhard de Hoym, leur Evêque, l'ayant obligé d'abdiquer, choisirent, l'an 1480, Adolphe pour Administrateur. Il vécut assez bien avec eux pendant quelques années. Mais ayant ensuite usurpé sur le Chapitre d'Halberstadt les biens d'Abelben, ils s'attirèrent l'animadversion d'Adolphe, qui, l'an 1486, vint assiéger leur ville devant laquelle il resta l'espace de cinq semaines; après quoi l'on fit une composition amiable. Ernest, agissant par lui-même, entra en contestation, l'an 1488, avec la ville de Magdebourg, qui vint à bout de le calmer au moyen d'une certaine quantité de florins qu'elle lui paya. Il reçut la consécration épiscopale, l'année suivante, des mains de l'Evêque de Mersebourg, et, l'an 1490, il consacra l'Eglise cathédrale d'Halberstadt. Elle depuis deux siècles, et y célébra la grand messe, ce qu'aucun Evêque n'avoit fait depuis cent ans. La Seigneurie de Querfurt étant devenue, l'an 1496, un Fief ouvert à l'Eglise de Magdebourg, dont elle relevoit, par la mort de Brunon, dernier mile de cette Maison, l'Archevêque Ernest s'en mit en possession en donnant aux filles de Brunon une somme de 40 mille florins qu'elles agréèrent. Le Prévôt Adolphe lit pour lui, en 1505, la visite du diocèse de Magdebourg, dans la vue de proctrer la réformation des mœurs dont le Clergé de cette Eglise avoit grand besoin. Ernest, l'an 1509, et non 1498, se fit donner pour Coadjuteur Frédéric de Saxe son cousin, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, fils d'Albert le Courageux, que la mort enleva le 14 Décembre 1510. Lui-même cessa de vivre le 3 Août 1513, suivant son épitaphe gravée sur une tombe d'airain, sous laquelle il fut inhumé dans sa Cathédrale.

1513. ALBERT (V), né de Jean, Electeur de Brandebourg, le 28 Juin 1490, Chanoine de Magdebourg, de Mayence et de Trèves, devint Archevêque de la premiere de ces trois Eglises le 13 Août 1513, par une élection libre du Chapitre, et, peu de tems après,

Frédéric son frere. Il étoit auparavant Burgrave de Nuremberg et Margrave de Bareith, et dès lors il étoit célèbre par ses exploits. Il avoit fait la guerre, comme Général de la ville de Breslaw, contre les Polonois; il avoit gagné huit batailles contre les habitans de Nuremberg, qui lui contestoient les droits que son pere s'étoit réservés en vendant le Burgraviat à la ville; il avoit fait prisonnier, en 1444, suivant les Mémoires pour l'Histoire de Brandebourg, Louis le Barbu, Duc de Baviere à Ingolstadt; événement dont ne parle point M. Pauli. Mais dans une neuvieme bataille, donnée contre les Nurembergeois, il avoit été fait prisonnier, après s'être défendu comme un lion; il avoit enfin remporté le prix en dix-sept tournois. Il continua la guerre au sujet du Duché de Poméranie-Stettin jusqu'en 1476 que la paix se fit aux conditions du Traité de 1467. (Voy. Bogislas X, Duc de Poméranie.) Après l'abdication de Frédéric son frere, il ne s'empressa pas de prendre les rênes du gouvernement de l'Electorat; mais il les confia à Jean son fils, et n'arriva que l'an 1471, vers la S. Michel, dans le Brandebourg, ayant reçu l'hommage de ses sujets avant de s'y rendre. L'an 1471, il commanda, suivant les Mémoires pour l'Histoire de Brandebourg, les armées de l'Empereur, dont il eut toute la confiance, contre le Duc de Baviere et contre le Duc de Bourgogne. Aussi habile négociateur que grand Capitaine, il disposa ce dernier à la paix, et ce fut le succès de cette tentative qui lui mérita le surnom d'*Ulysse*. Il ne réussit pas aussi facilement à terminer les contestations qu'il avoit avec les Ducs de Poméranie pour la succession du dernier Duc de Stettin. Les conférences que l'Empereur, à leur demande, avoit fait tenir, en 1471, sur ce sujet, ayant échoué, Albert prit les armes et s'empara de plusieurs places de l'héritage contesté. Elles lui furent laissées dans le Traité de paix, conclu, le 3 Juin de l'année suivante, à Prenzlau. Il fit, l'an 1473, un pacte de confraternité avec les Maisons de Saxe et de Hesse pour la succession réciproque, à l'extinction d'une de leurs lignes. La même année, il partagea ses Etats entre ses fils, laissant à l'aîné le Margraviat, au second Anspach en Franconie, et au troisième Bareith. Enfin, las du gouvernement, il le remit, le 25 Juin 1476, à son fils aîné, se réservant la dignité électorale. Albert mourut, le 11 Mars 1486, à Francfort sur le Mein, pendant l'élection de Maximilien I, Roi des Romains. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1445, MARGUERITE, fille de Jacques de Bade, morte en 1457; 2<sup>o</sup>, en 1458, ANNE, fille de Frédéric II, Electeur de Saxe, morte en 1512. Du premier lit sortirent, entre autres enfans, Jean, Electeur; Ursule, mariée, en 1467, à Henri, Duc de Munsterberg; et Elisabeth, femme d'Eberhard, Duc de Wurtemberg. Du second lit Albert eut Frédéric, mort en 1536, tige des anciens Margraves de Brandebourg en Franconie et des Ducs de Prusse; Emilie, femme de Gaspar, Duc de Deux-Ponts; Barbe, qui, ayant épousé, l'an 1472, Henri XI, Duc de Glogau et de Crossen, fit passer et revenir ce Duché à la Maison de Brandebourg; Sigismond, qui eut pour partage Bareith avec le Voigtland; et cinq autres enfans.

## JEAN, surnommé CICÉRON.

1476. JEAN, à qui son éloquence naturelle acquit le surnom de Cicéron, né le 2 Août 1455, fut le successeur d'Albert son pere dans l'Electorat, qu'il administroit avec lui depuis plusieurs années. Nous voyons en effet qu'en 1474 il s'unit avec Ernest, Electeur de Saxe, pour concilier les Rois Casimir de Pologne, Wladislas de Bohême, et Matthias de Hongrie, sur leurs différends pour la Silésie. Jean le Cicéron et l'Electeur de Saxe entrèrent en Silésie à la tête de six mille chevaux, et se déclarerent ennemis de celui des Rois qui refuseroit de prêter l'oreille aux paroles de paix qu'ils leur porteroient. Son éloquence, à ce que disent les Annales, procura l'accord de ces Princes, et les fit consentir à partager la Silésie et la Lusace entre la Hongrie et la Bohême. » Je voudrois, » dit le plus illustre de ses successeurs, que l'on eût » rapporté d'autres exemples de l'éloquence de ce » Prince; car dans celui-ci les 6000 chevaux paroissent le plus fort argument. Un Prince, ajoute-t-il, » qui peut décider les querelles par la force des armes, » est toujours un grand Dialecticien. C'est un Hercule qui persuade à coups de massue ». Le Margrave Jean fit la guerre, pendant six ans, à Jean II, Duc de Sagan, pour conserver à Barbe sa sœur le Duché de Crossen, qui lui revint après la mort de cette Princesse. En 1484, il prit la ville de Lunebourg sous sa protection, et lui procura la paix avec le Duc de Brunswick. Les secours que l'Electeur Jean fournit à l'Empereur contre le Roi de Hongrie, lui attirerent les ellets de la vengeance de ce dernier, dont les Hussards, envoyés, l'an 1488, dans ses Etats, ainsi que dans ceux de l'Electeur de Saxe, les ravagerent l'espace d'environ trois mois. Les deux Princes attaqués s'étant mis en devoir de chasser ces troupes, furent prévenus par leur retraite qui fut suivie d'un accommodement. Jean le Cicéron ne cultiva pas seulement les Lettres, il les protégea: il travailla à ériger une Université à Francfort sur l'Oder, lorsque la mort le surprit à Amebourg le 9 Janvier 1499. Il avoit épousé, le 24 Avril 1476, à Berlin, MARGUERITE, fille de Guillaume III, Duc de Saxe, morte en 1511, dont il eut, outre deux enfans morts en bas âge, Joachim, qui suit; Albert, Archevêque de Magdebourg et Evêque d'Halberstadt en 1513, Electeur de Mayence en 1514, Cardinal en 1518, mort le 24 Septembre 1545; Annie, mariée à Frédéric I, Duc de Holstein, puis Roi de Danemarck; et Ursule, femme de Henri VI, Duc de Mecklenbourg. Jean le Cicéron fut extrêmement replet malgré les remèdes qu'il employoit pour diminuer son embonpoint.

## JOACHIM I.

1499. JOACHIM I, surnommé NESTOR, à cause, dit M. Pauli, de ses bons conseils, né le 21 Février 1484, succéda, l'an 1499, à Jean son pere. L'an 1502, il confirma le pacte de succession éventuelle de la Poméranie. Il fournit des troupes, en 1504, à l'Empereur Maximilien contre l'Electeur Palatin.

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

celui d'Halberstadt le choisit pour Administrateur de cette Eglise; double élection qui fut confirmée par le Pape Léon X le 7 Décembre suivant. L'Archevêché de Mayence étant venu à vaquer dans le mois de Février 1514, Ernest fut encore postulé le 9 Mars suivant pour remplir ce Siège, qu'il accepta sans quitter les deux dont il étoit déjà pourvu. Il en prit possession par dispense du Pape Léon X, qui taxa les frais du *Pallium* à 30 mille ducats, somme exorbitante alors. Mais, pour soulager le Prélat, il lui permit d'en prendre la moitié sur le produit des Indulgences qu'il faisoit publier alors en Allemagne. Albert, fait Cardinal en 1518, fit tomber la Couronne impériale, l'année suivante, sur Charles, Roi d'Espagne, qu'il cou-

ronna, le 23 Octobre 1520, à Aix-la-Chapelle. Ce fut lui qui contribua principalement à faire mettre, le 8 Mai 1521, dans la Dite de Worms, l'hérésarque Luther au ban de l'Empire. Il ne put cependant empêcher ses erreurs de pénétrer dans les diocèses de Magdebourg et d'Halberstadt. Les affaires de l'Empire ne lui permettant pas d'être présent dans ces Eglises, il crut devoir suppléer à son absence en se donnant, l'an 1523, pour Coadjuteur Jean-Albert son cousin, de la ligne de Brandebourg en Franconie. Cette précaution n'arrêta pas les progrès du Luthéranisme; et si nous en croyons M. Pauli, le Cardinal Albert chancela lui-même, lorsqu'il vit, en 1525, Albert, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, embrasser

L'Université de Francfort sur l'Oder lui doit son établissement, dont l'époque précise est marquée au 1 Mai 1506. Les Juifs, par ses ordres, furent chassés de son Electorat, l'an 1510, sur l'avenue que plusieurs d'entre eux firent qu'en un certain pays ils achetoient des enfans chrétiens pour les égorger. Il termina, l'an 1511, par une paix solide, la guerre qui duroit depuis trois ans entre le Roi de Danemarck et la ville de Lubeck. Etant à Halle, en 1514, il pensa y périr, avec l'Archevêque de Magdebourg son frere, par les intrigues des Juifs, qui, pour se venger de leur expulsion du Brandebourg, avoient aposté quelqu'un pour les empoisonner. Il obtint de l'Empereur, en 1517, l'expectative sur le Duché de Holstein. Ce fut auprès de lui que Christiern II, Roi de Danemarck et de Suede, son beau-frere, trouva, l'an 1523, un asyle, après avoir été chassé par ses sujets. L'an 1524, il réunit à ses Etats le Comté de Ruppin par vacance de Fief. Il s'accorda enfin, le 14 Août 1529, avec le Duc de Poméranie sur les différends qu'ils avoient ensemble. Depuis le Traité qu'ils firent alors, les droits de la Maison de Brandebourg sur toute la Poméranie ne souffrirent plus de contradiction. Joachim I termina ses jours à Stendal le 11 Juillet 1535, et non 1532, comme portent les Mémoires pour l'Histoire de Brandebourg, après avoir exhorté ses fils à demeurer fermement attachés à la foi catholique, qu'il avoit constamment défendue, jusqu'à protester, en 1532, dans la Diète de Ratisbonne, qu'il aimoit mieux perdre ses Etats, et même la vie, que de consentir à aucun accommodement avec les Protestans en matière de religion. Ce Prince étoit savant et excelloit sur-tout dans la connoissance des Langues, des Mathématiques, de l'Astronomie et de l'Histoire. Il avoit épousé, l'an 1502, ELISABETH, fille de Jean, Roi de Danemarck et de Suede. Cette Princesse, ayant embrassé le luthéranisme, irrita par-là tellement son époux, que, ne se croyant pas en sûreté à sa Cour, elle prit la fuite en 1528, et se retira en Saxe, où l'Electeur lui assigna pour sa demeure le château de Lichtenberg. Elle y appella souvent Luther, qui la confirma dans ses erreurs, où elle persévéra jusqu'à sa mort arrivée le 9 Juin 1555. De son mariage elle eut Joachim, qui suit; Anne, mariée, en 1524, avec Albert, Duc de Mecklenbourg, morte en 1567; Elisabeth, alliée, 1<sup>o</sup>, l'an 1537, à Eric, Duc de Brunswick, 2<sup>o</sup>, l'an 1546, à Poppon, Comte de Heineberg, morte en 1558; Marguerite, alliée, 1<sup>o</sup>, en 1530, à George, Duc de Poméranie, 2<sup>o</sup>, en 1532, à Jean, Prince d'Anhalt, morte en 1543; et Jean, dit le *Prudent*, Duc de Crossen et Margrave de la nouvelle Marche. Celui-ci, connu sous le nom de Margrave de Custrin, lieu de sa résidence, mourut le 13 Janvier 1571, ne laissant que deux filles, dont l'aînée, Catherine, épousa Joachim-Frédéric, Electeur de Brandebourg, l'autre, nommée Elisabeth, fut mariée à George-Frédéric, Margrave de Brandebourg en Franconie. Joachim n'eut encore un fils naturel, nommé Acladius de Brandebourg, né en 1516, Ecolâtre de la Collégiale de S. Victor de Mayence jusqu'en 1550, puis Luthérien, vivant encore en 1579.

## JOACHIM II.

1535. JOACHIM II, successeur de Joachim I son pere, né le 9 Janvier 1505, fit, avant d'être Electeur, une campagne en Hongrie contre les Turcs, qu'il battit à Léopoldsdorf en 1532. Parvenu à l'Electorat, il procura la paix, en 1536, entre Albert, Duc de Mecklenbourg, son beau-frere, et le Roi de Suede. L'année suivante, il renouvella le pacte de succession mutuelle avec les Maisons de Saxe et de Hesse, et fit une pareille convention avec Frédéric II, Duc de Lignitz. Il introduisit dans ses Etats, l'an 1539, la religion luthérienne, que son pere en avoit écartée par des Edits sévères, et, par ce moyen, il acquit les Evêchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lébus, qu'il incorpora à la nouvelle Marche; ce qui ne fut néanmoins consommé que sous le gouvernement de son fils. Cependant il n'entra point dans la ligue de Satakalle, et demeura attaché au parti de l'Empereur pendant la guerre de 1546. L'Evêché d'Havelberg étant venu à vaquer en 1553, il en donna l'administration à George de Blanckenberg, l'un de ses Officiers, pour récompense de ses services. L'an 1561, à l'exemple de l'Electeur de Saxe et de concert avec lui, il sécularisa tous les autres Evêchés de ses Etats. En 1569, il obtint de son beau-frere, Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, le droit de succéder à Albert-Frédéric, dans le Duché de Prusse, au cas qu'il mourût sans enfans. Joachim termina ses jours le 3 Janvier 1571. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 7 Novembre 1524, MADELEINE, fille de George, Duc de Saxe, morte le 29 Décembre 1534; 2<sup>o</sup>, le 1 Septembre 1535, HELENE, fille de Sigismond, Roi de Pologne, morte le 7 Février 1573. Il eut du premier lit Jean-George, qui suit; Frédéric (IV), Archevêque de Magdebourg, mort le 3 Octobre 1552; Barbe, mariée en 1545, à George II, Duc de Brieg en Silésie, morte le 2 Janvier 1595; et d'autres enfans morts en bas âge. Du second lit il eut Sigismond, Archevêque de Magdebourg, mort le 14 Septembre 1566, avec trois filles: Elisabeth-Madeleine, alliée, dans le carnaval 1559, à François-Otton, Duc de Brunswick-Lunebourg, qu'elle perdit le 29 Avril suivant, morte le 22 Août 1595; Hedwige, mariée, le 25 Février 1560, à Jules, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, morte le 21 Octobre 1602; et Sophie, qui, ayant épousé, le 24 Décembre suivant, Guillaume, Baron de Rosenberg, mourut en 1564. Joachim II étoit éloquent, amateur des Lettres et fort versé dans les affaires politiques de l'Allemagne. Il cultiva aussi la peinture, et l'on conserve des tableaux de sa main. Pacifique par caractère, il fut bon voisin et détestoit la persécution en matière de religion. Il fut rigide observateur de la justice, fit des loix somptuaires et agrandit le commerce. Le crédit qu'il avoit en Europe lui procura le surnom de *Hector allemand*. Dans ses dernières années, il devint l'esclave de ses favoris, et sur-tout de sa maîtresse Anne Sidow. Il mourut fort endetté par les libéralités qu'il lui arracherent et les dépenses que lui occasionna son goût pour les bâtimens.

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

cette secte. Nous le voyons cependant la même année faire alliance avec l'Electeur de Brandebourg et les Ducs de Brunswick, Eric et Henri, pour s'opposer aux progrès de l'hérésie. Il fit éclairer son chagrin, l'année suivante, en apprenant que la ville de Magdebourg s'étoit alliée aux protecteurs de Luther, l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, les Ducs de Lünebourg, de Mecklenbourg, le Prince d'Anhalt, et le Comte de Mansfeld.

La ligue formée par les Protestans à Smalkalde menaçant les Eglises catholiques, le Cardinal Albert, après diverses conférences avec leurs Chefs, conclut avec eux à Nuremberg, en 1532, un Traité qui fut la première paix de religion. Ce Prélat, à mesure qu'il

avancoit en âge, manifestoit son aversion pour les Luthériens. L'an 1531, il en fit chasser de Halle un grand nombre, même du corps des Magistrats, avec femmes et enfans. Le Duc de Saxe, en qualité de Burgrave de cette ville, voulut intervenir en leur faveur, et ne fut point écouté; ce qui occasionna une querelle qui dura quelques années, sans qu'on en vint néanmoins aux armes. Luther cependant déclamoit publiquement dans ses écrits et ses sermons contre le Cardinal, qu'il représentoit comme le plus grand persécuteur de l'Évangile, exhortant ses auditeurs à demander à Dieu sa mort. Albert accéda, l'an 1538, à la ligue formée par les Catholiques à Nuremberg. Mais, l'année suivante, toute la Marche de Brandebourg

## JEAN-GEORGE.

1571. JEAN-GEORGE, né le 11 Septembre 1525, de Joachim II, et son successeur, réunit à l'Electorat, en 1571, la nouvelle Marche, par la mort de Jean le Prudent, son oncle, décédé sans hoirs mâles. Son gouvernement fut tranquille. L'an 1577, de concert avec l'Electeur de Saxe, il pacifia les troubles qui s'élevoient élevés entre Etienne Batori, Roi de Pologne, et la ville de Dantzick. L'an 1587, il renouvella les Traités de succession avec les Maisons de Saxe et de Hesse. Ami de notre Roi Henri IV, il lui envoya, l'an 1591, du secours contre la ligue. Il en fournit, trois ans après, à l'Empereur contre les Turcs. Ce Prince mourut le 8 Janvier 1598. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1545, SOPHIE, fille de Frédéric II, Duc de Lignitz, morte le 25 Janvier 1546; 2<sup>o</sup>, en 1548, SARINE, fille de George, Margrave de Brandebourg, morte le 2 Novembre 1575; 3<sup>o</sup>, l'an 1577, ELISABETH, fille de Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, morte en 1607. Il eut du premier lit Joachim-Frédéric, qui suit; du second, onze enfans, dont huit morts en bas âge. Parmi les trois autres on compte Sophie, qui épousa, le 20 Avril de l'an 1582, Christian I, depuis Electeur de Saxe, morte le 7 Décembre 1622. Nous n'avons point de lumieres sur le sort des deux autres. Du troisieme lit sortirent dix-huit enfans, dont sept morts en bas âge. Du nombre des autres sont, Christian, auteur de la nouvelle tige de Bareith, mort à Bareith le 30 Mai 1655; Joachim-Ernest, décédé le 25 Février 1625; Frédéric, mort le 19 Mai 1611; et George-Albert, mort le 19 Novembre 1616. L'Electeur Jean George fut un Prince ami et protecteur des sciences. Pour les encourager, il se déclara lui-même Recteur de l'Université de Francfort sur l'Oder. Il haïssoit le luxe, et bannit l'ivrognerie de sa Cour. Quoique pacifique par inclination, il eut toujours une armée prête à faire face aux événemens.

## JOACHIM-FRÉDÉRIC.

1598. JOACHIM-FRÉDÉRIC, né le 27 Janvier 1546, fut pourvu, du vivant de l'Electeur Jean-George, son pere, en 1553, de l'Evêché de Havelberg, et, en 1566, de l'Archevêché de Magdebourg. En parvenant à l'Electorat, il se démit de ce dernier Bénéfice en faveur d'un de ses fils. L'an 1603, George-Frédéric, Margrave de Bareith et d'Anspach, étant mort sans enfans, Joachim partagea sa succession, garda

le Duché de Jaegerndorff en Silésie, et donna Bareith et Anspach à ses deux freres cadets. En 1605, il administra la Prusse pendant la démeuce du Duc Albert-Frédéric, et reçut le serment de fidélité des habitans. Ce Prince mourut d'apoplexie le 18 Juillet 1608. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 8 Janvier 1570, CATHERINE, fille de Jean, Margrave de Brandebourg-Custrin, morte le 30 Septembre 1602; 2<sup>o</sup>, le 23 Octobre 1603, ELIXONORE, fille d'Albert-Frédéric, Duc de Prusse, décédée le 31 Mars 1607. Il eut du premier lit, Jean-Sigismond, qui suit; Jean-George, d'Evêque de Strasbourg, en concurrence avec le Cardinal de Lorraine (Jean-George donna sa démission en 1604, et reçut de son pere le Duché de Jaegerndorff, dont il fut ensuite dépourvu pour avoir suivi le parti de l'Electeur Palatin); Christian-Guillaume, Archevêque de Magdebourg; Barbe-Sophie, mariée à Jean-Frédéric, Duc de Wurtemberg; et Anne-Catherine, femme de Christian IV, Roi de Danemarck. Du second lit Joachim n'eut qu'une fille, Marie-Léonore, mariée, en 1630, à Louis-Philippe, Duc de Simmern. L'Electeur Joachim-Frédéric fut le premier Prince qui établit un Conseil d'Etat. Il fonda le Collège de Joachimsthal, où 120 personnes sont gratuitement élevées, nourries, et instruites dans les Belles-Lettres.

## JEAN-SIGISMOND.

1608. JEAN-SIGISMOND, né le 8 Sept. 1572, succéda, l'an 1608, à Joachim-Frédéric son pere. L'an 1609, après la mort de Jean-Guillaume, dernier Duc de Juliers et de Cleves, il fit valoir ses droits à cette succession du chef de sa femme, petite-fille du Duc, contre Wolfgang-Guillaume, C<sup>o</sup> Palatin, qui en avoit épousé la sœur cadette. Les deux prétendans firent ensuite une convention provisionnelle au sujet de ces Duchés. Elle ne fut pas de longue durée. Dans une entrevue qu'eurent l'Electeur et le Duc, le premier, dans la chaleur de la dispute, donna un soufflet à l'autre; ce qui les brouilla sans retour, et alluma la guerre entre eux. L'Empereur, profitant de cette division, voulut s'emparer des Duchés contentieux, sous prétexte de les mettre en séquestre; mais les Princes protestans s'y opposerent, et formerent cette célèbre alliance qu'on nomma l'Union, et dans laquelle Jean-Sigismond entra des premiers. L'an 1614, il embrassa la religion protestante, pour complaire, dit un de ses descendans, aux peuples de Cleves, qui devoient devenir ses sujets. L'an 1618, après la mort d'Albert-Frédéric, son beau-pere, il se mit en posses-

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

ayant embrassé le Luthéranisme, il fut obligé d'accorder aux villes de Magdebourg et d'Halberstadt l'exercice de cette religion, avec la clause néanmoins que les Eglises et les Monasteres resteroient dans le même état. La ville de Halle, en l'absence du Cardinal, extorqua du Coadjuteur la même indulgence en 1541. Albert termina ses jours, le 24 Septembre 1545, dans le château d'Aschaffembourg. (Voy. les Archevêques de Mayence.) Il fut le protecteur des Savans, dont plusieurs fréquenterent sa Cour. Erasme et Ulric Hutten ont fait son éloge, et l'ont vengé par là des déclamations de Luther, que M. Pauli juge lui-même excessives.

1545. JEAN-ALBERT, né le 20 Septembre 1499, Coadjuteur d'Albert V dans l'Archevêché de Magdebourg et l'Evêché d'Halberstadt, fut son successeur dans ces Eglises. Les villes de Magdebourg et d'Halberstadt hésiterent quelque tems à le reconnoître, et la seconde ne consentit à lui rendre hommage qu'après s'être accommodée pour son Burgavain avec lui par l'entremise de l'Electeur de Saxe. Mais l'Archevêque, pour se débarrasser des entraves que l'Electeur lui avoit données, engagea Maurice, Duc de Saxe, parent, mais ennemi, de l'Electeur, à prendre ses deux Evêchés sous sa protection; après quoi Maurice vint surprendre la ville de Halle, où il donna la loi. L'Electeur, instruit de ce qui venoit de se passer, déclara la guerre à l'Archevêque; et la ville de Halle lui ayant ouvert ses portes, il força Jean-Albert, le 1 Janvier 1547, de renoncer à

ses Evêchés en sa faveur et de s'éloigner de Halle. Mais l'Empereur ayant battu les troupes de l'Electeur le 24 Avril suivant, et fait prisonnier ce Prince lui-même à Muhlberg, fit prendre possession de Halle en son nom, et s'y rendit en personne le 10 Juin, après avoir rendu la veille au Prélat ses Evêchés. Cependant la ville de Magdebourg, engagée dans la ligue de Smalkalde, refusa obstinément l'obéissance à ce dernier. Les Chanoines de la Métropole prirent alors le parti de la retraite, emportant avec eux le trésor de leur Eglise.

La ville, triomphante de leur départ, s'empara de leurs biens et secoua leur juridiction, à quoi elle ajouta une déclaration de guerre par une lettre qu'elle leur écrivit. Elle voulut en même tems établir de force le culte luthérien dans la Cathédrale. L'Empereur, informé de ces violences, mit la ville au ban de l'Empire. Le Chapitre essaya vainement de la ramener à son devoir en nommant, pour Coadjuteur de l'Archevêque, Frédéric, Prince de Brandebourg. Charles Quint, devenu supérieur à son ennemi, rétablit, l'an 1548, l'Archevêque dans ses Evêchés par un Diplôme donné, le 12 Juillet, à la Diète d'Ausbourg. Le Prélat, s'étant rendu en conséquence dans la ville de Halle, établit sa résidence au Fort de S. Maurice. Les Etats de sa dépendance vinrent alors lui renouveler leur serment de fidélité; mais il leur déclara que l'Empereur l'avoit chargé de leur faire accepter l'Union, sur quoi ils demandèrent du tems pour en délibérer. L'Archevêque, leur ayant accordé six semaines, remit cependant les Récollets en possession de leur Couvent, d'où ils

sion du Duché de Prusse, dont il avoit obtenu, dès 1611, l'investiture du Roi de Pologne. Jean-Sigismund finit ses jours le 23 Décembre 1619. Il avoit épousé, le 30 Octobre 1594, ANNE, fille d'Albert-Frédéric, Duc de Prusse, et de Marie-Eléonore, Princesse de Juliers et de Cleves, dont il eut George-Guillaume, qui suit; Joachim-Sigismund, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean; Anne-Sophie, mariée à Frédéric-Ulric de Brunswick; Marie-Eléonore, femme de Gustave-Adolphe, Roi de Suede; et Catherine, mariée, 1<sup>o</sup> à Bethlen-Gabor, Prince de Transylvanie, 2<sup>o</sup> à François-Charles, fils de François II, Duc de Saxe-Lawembourg.

### GEORGE-GUILLAUME.

1619. GEORGE-GUILLAUME, fils et successeur de Jean-Sigismund, né le 3 Novembre 1595, se trouva impliqué, malgré lui, dans la guerre de trente ans, commencée, en 1618, à l'occasion de la révolte des Bohémiens. Il ne fit aucune alliance solide, parce que sa foiblesse l'obligea toujours de subir la loi du plus fort. Il ne fut favorisé d'aucun parti, et vit ses Etats, pendant tout le cours de sa Régence, dévastés par les troupes amies et ennemies. L'an 1621, il reçut du Roi de Pologne l'investiture de la Prusse. L'an 1628, il fit à Dusseldorp une nouvelle convention provisionnelle avec le Duc de Neubourg: elle fut renouvelée en 1630, et l'Electeur eut le Duché de Cleves avec le Comté de la Marck. L'an 1631, Papenheim et Tilli, Généraux Impériaux, emportèrent, après quatre assauts, le 21 Mai, la ville de Magdebourg. Le Roi de Suede s'en prend aux Electeurs de Saxe et de Brandebourg de la perte de cette place. George-Guillaume se rend au camp de Gustave, et lui accorde tout ce qu'il veut lui demander. Il s'excuse à son retour, auprès de l'Empereur, sur la nécessité des conjonctures. L'an 1635, Traité de paix conclu, le 30 Mai, et non le 21 Mars, à Prague entre l'Empereur, l'Electeur de Saxe et celui de Brandebourg. La condition de ce dernier n'en devint pas meilleure: ses Etats continuerent d'être foulés tout-à-tour par les Impériaux et les Suédois. Bogislas, dernier Duc de Poméranie, étant mort, l'an 1637, sans enfans, sa succession fut réclamée par l'Electeur de Brandebourg. Mais les Suédois l'empêchèrent de faire valoir ses droits sur ce Duché, dont ils étoient maîtres en partie et qu'ils vouloient retenir pour eux. L'an 1640, George-Guillaume mourut à Königsberg, le 1 et non le 5 Décembre, laissant les affaires de son Electorat dans la plus grande confusion. Il avoit

épousé, le 14 Janvier 1616, ELISABETH-CHARLOTTE, fille de Frédéric IV, Electeur Palatin, morte le 16 Avril 1660, dont il eut Frédéric-Guillaume, qui suit; Louise-Charlotte, mariée à Jacques, Duc de Curlande; et Hedwige-Sophie, femme de Guillaume, Landgrave de Hesse.

### FREDERIC-GUILLAUME I, DIT LE GRAND, ELECTEUR.

1640. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, surnommé LE GRAND, né le 6 Février 1620, succéda, l'an 1640, à son pere, George-Guillaume, dans ses Etats délabrés par une longue guerre. L'an 1641, il reçut du Roi de Pologne, le 17 Octobre, l'investiture de la Prusse, sous une redevance annuelle. L'an 1643, il retira, par une treve de vingt ans, conclue avec les Suédois, la plus grande partie de ses Etats qu'ils occupoient. Il céda, l'an 1648, par le Traité de Westphalie, à la Suede, la Poméranie citérieure, avec Steltin et l'Isle de Rugen; ce ne fut qu'un échange: on lui donna pour équivalent les Evêchés de Halberstadt, de Minden et de Camin, qui furent sécularisés, avec l'expectative sur l'Archevêché de Magdebourg. L'an 1656, Frédéric-Guillaume fit, le 21 Janvier, un Traité avec Charles-Gustave, Roi de Suede, contre la Pologne, et contribua beaucoup au gain des trois combats de Warsovie, donnés les 28, 29 et 30 Juillet. Il conclut, l'année suivante, à Vehlau, le 19 Septembre, un autre Traité avec le Roi de Pologne, qui reconnut la Souveraineté de la Prusse, et la succession à ce Duché fut étendue aux Margraves de la Franconie. Ainsi la Prusse ducal cessa dès lors d'être un Fief mouvant de la Pologne. Par le même Traité, la ville d'Elbing fut cédée à l'Electeur jusqu'au paiement d'une somme de 400 mille écus. Peu de tems après, il fit alliance avec le Danemarck, qu'il secourut contre la Suede. Cette guerre fut terminée par le Traité d'Oliva, signé le 23 Mai 1660. Frédéric-Guillaume ayant assemblé, l'an 1663, les Etats à Königsberg, s'y fit solennellement reconnoître Souverain de la Prusse. La succession de Juliers étoit toujours en souffrance entre lui et le Duc de Neubourg. Ce ne fut qu'en 1666 qu'elle fut entièrement décidée par un accommodement irrévocable. Le Duché de Cleves; avec les Comtés de la Marck et de Ravensberg, devint la part de l'Electeur; le Duc eut pour la sienne Juliers et Berg. Frédéric-Guillaume entra, l'an 1672, dans l'alliance de l'Empereur avec la Hollande, contre la France; mais les Francois ayant fait une irruption dans ses Etats de Westphalie, il fut obligé d'embras-

### ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

avoient été chassés, et s'étant fait remettre la clef de l'une des portes de Halle, nommée la porte *Ulric*, obligea les habitans d'admettre deux Sénateurs fort catholiques, choisis de sa main. Ce fut une de ses dernières opérations. Il mourut de paralysie au château de S. Maurice de Halle le 17 Mai 1550, et fut enterré dans la Chapelle de sa Cour. Le zèle de ce Prêlat pour le maintien de la religion catholique éclata dans toutes les occasions. Il n'omit rien pour établir l'exercice dans la ville de Halle; mais ce fut sans succès. Il avoit une telle aversion pour le Luthéranisme, qu'étant perclus, il se faisoit porter les Dimanches dans un fauteuil à la porte du château pour observer ceux qui venoient des temples luthériens, et il accueilloit ceux qu'il rencontroit de reproches et de coups de bâton. La ville de Magdebourg persévéra toujours dans sa révolte. Maurice, devenu Electeur de Saxe, chargé par l'Empereur d'exécuter le ban prononcé contre elle, vint, le 4 Octobre 1550, pour commencer le siège, qui dura jusqu'au mois de Novembre de l'année suivante, et finit par une capitulation.

1551. FRÉDÉRIC (IV), fils de Joachim II, Electeur de Brandebourg, et de Magdeleine de Saxe, né le 12 Décembre 1530, élu Evêque de Naumbourg en 1548, Evêque d'Havelberg après avoir été, l'année précédente, nommé Coadjuteur de l'Archevêque de Magdebourg, en obtint le Siège, par election capitulante, après la mort de Jean-Albert; mais le Pape Jules III lui refusa ses Lettres

de confirmation, parce qu'il étoit fils d'un Prince qui avoit introduit le Luthéranisme dans ses Etats. Frédéric eut recours au Concile de Trente pour vaincre par son moyen l'opposition du Pape. La confirmation fut enfin accordée l'an 1551, et l'an 1552 Frédéric devint encore Evêque d'Halberstadt. Mais la mort le ravit à ses Evêchés le 3 Octobre de cette dernière année.

1552. SIGISMOND, fils de l'Electeur Joachim II et d'Hedwige sa seconde femme, fut élu, à l'âge de 14 ans, par le Chapitre de Magdebourg pour succéder à Frédéric son frere. L'Electeur, à raison de la jeunesse de son fils, engagea le Chapitre à nommer Gouverneur des Etats de l'Archevêché George, Comte de Mansfeld. La confirmation du Pape étant arrivée, il fit son entrée, le 21 Janvier 1554, dans la ville de Halle, dont il reçut deux jours après le serment de fidélité. L'année suivante, on fit un Règlement en son nom sur la procédure; et, par la médiation de l'Electeur son pere, il conclut, avec la ville de Magdebourg, un accord en vertu duquel le Chapitre fut remis en possession de tous ses droits. Ce fut aussi par les soins du même Electeur que Sigismond entra, l'an 1557, en paisible jouissance de l'Evêché d'Halberstadt, qui lui étoit contesté par un rival puissant. Il ménagea, l'année suivante, avec la ville de Magdebourg, le Traité de Wolinirstedt, qui remit le Chapitre dans l'état où il étoit avant 1547. Cependant le culte catholique ne fut point rétabli publiquement à Magdebourg. Le Magistrat demouroit

ser la neutralité. Etant rentré ensuite dans la même alliance, il reçut plusieurs échecs en Alsace par la faute des Généraux de l'Empire, et n'eut pas le tems de les réparer. Une diversion que les Suédois firent dans le Brandebourg, le rappella des bords du Rhin. Sa marche fut si précipitée et si secrète, qu'il surprit les Suédois à Rathenau, tandis qu'ils le croyoient encore en Alsace. Il fit prisonniers tous ceux qui se trouverent dans la place; puis, s'étant mis à la poursuite des autres corps suédois répandus dans ses Etats, il les attaqua, le 18 Juin, à Ferhbellin, les défit entièrement, et les chassa ensuite de la Prusse, après leur avoir enlevé plusieurs villes de Poméranie. Les François firent, pour le Roi de Suede, la même diversion qu'il avoit faite en leur faveur. Ils entrèrent en forces dans le pays de Cleves. Alors Frédéric-Guillaume se vit contraint d'accéder au Traité de Nimegue de 1678, et de rendre aux Suédois toutes les villes de Poméranie, dont il s'étoit emparé. Mais, l'an 1680, il fut indemnisé de cette perte par l'Archevêché sécularisé de Magdebourg, dont il fut mis en possession pour être à jamais incorporé à son Electorat. Frédéric-Guillaume ouvrit, l'an 1685, un asyle aux Protestans de France, que la révocation de l'Edit de Nantes avoit engagés à sortir du Royaume. Vingt mille François vinrent s'établir dans ses Etats, et leur nombre répara en partie le dépeuplement causé par la guerre de trente ans. L'an 1686, il envoya du secours en Hongrie contre les Turcs. Il fit, la même année, une convention avec l'Empereur au sujet du Duché de Jaegendorff, et obtint, en dédommagement, le Cercle de Schwibus. Ce Prince mourut d'hydropisie, le 29 Avril 1688, à l'âge de 68 ans. » Frédéric-Guillaume, dit l'illustre auteur des Mémoires de Brandebourg, » avoit toutes les qualités qui font les grands hommes; » magnanime, débonnaire, généreux, humain..... » Il devint le restaurateur et le défenseur de la patrie, » le fondateur de la puissance de Brandebourg, l'arbitre de ses égaux..... Avec peu de moyens, il fit » de grandes choses, se tint lui seul lieu de Ministre » et de Général, et rendit florissant un Etat qu'il » avoit trouvé enseveli sous ses ruines ». Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 7 Décembre 1646, LOUISE-HENRIETTE, fille de Frédéric-Henri, Prince d'Orange, morte le 6 Juin 1667; 2<sup>o</sup>, le 13 Juin 1668, DOROTHÉE, fille de Philippe, Duc de Holstein-Glucksbourg, morte le 6 Août 1689. Il laissa du premier lit Frédéric, qui suit, et Hedwige-Sophie, mariée à Guillaume VI, Landgrave de Hesse-Cassel; et du second, deux fils et deux filles. Ce fut vers la fin du règne de ce Prince que les postes furent établies dans le Brandebourg.

FREDERIC III, ELECTEUR,  
PREMIER ROI DE PRUSSE.

1688. FREDERIC III, né à Königsberg le 1, et non le 22 Juillet, 1657, succéda, l'an 1688, à l'Electorat de Brandebourg, que Frédéric-Guillaume son pere lui laissa dans l'état le plus florissant. Etant entré, l'an 1689, dans l'alliance formée contre la France, il s'empara de Bonn, le 12 Octobre, malgré la brave résistance du Baron d'Asfeld qui en étoit Gouverneur. Rimbergue et Kaiserswerth s'étoient déjà rendus aux troupes brandebourgeoises. Frédéric envoya, l'an 1691, du secours à l'Empereur contre les Turcs, qui furent battus à Salenkemen. Il continua les années suivantes à fournir des troupes aux alliés, en Flandre, sur le Rhin et en Hongrie. Zélé pour le progrès des Lettres dans ses Etats, il érigea, l'an 1693, l'Université de Halle.

Les Principautés de Lignitz, de Brieg et de Wohlau étant devenues vacantes, l'an 1675, par la mort de George-Guillaume de Lignitz, dernier mâle de sa Maison, l'Empereur Léopold se crut en droit de les réunir à son Domaine. Mais le grand Electeur prétendit qu'elles devoient lui revenir en vertu d'un ancien pacte de confraternité fait entre sa Maison et celle de Lignitz. La contestation fut terminée à l'amiable, l'an 1686, par la cession que le premier fit au second du Cercle de Schwibus en échange des Principautés qu'il réclamoit. Le grand Electeur étant mort deux ans après, l'Empereur voulut revenir contre le Traité qu'il avoit fait avec lui, sur ce que le nouvel Electeur Frédéric III, n'étant encore que Prince Electoral en 1686, s'étoit engagé par un Réversal à lui restituer le Cercle dont il s'étoit dessaisi. On disputa de nouveau là-dessus l'espace d'environ sept ans. Enfin l'Electeur ayant besoin de l'Empereur pour un dessein que son ambition lui avoit suggéré, remit à ce Prince le Cercle contesté moyennant une somme de 250 mille florins, à quoi Léopold ajouta l'expectative sur le Comté de Lîmbourg en Franconie et sur la Principauté d'Oost-Frise.

L'envie de captiver les bonnes grâces de l'Empereur fut aussi le principal motif qui détermina Frédéric III à se déclarer pour lui dans la guerre qui s'éleva, l'an 1700, entre la Maison d'Autriche et celle de Bourbon, après la mort de Charles II, Roi d'Espagne. Ce fut alors que se manifesta le desir que Frédéric III avoit depuis long-tems d'obtenir le titre de Roi. Ses vœux furent enfin accomplis. Par le Traité de Vienne, au moyen d'un secours de dix

ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

toujours attaché au Luthéranisme, et son exemple faisoit des progrès journaliers et rapides. Les Etats du pays s'étant assembles le Dimanche *Judica* (27 Mars) 1547, la Noblesse et les villes représentèrent à l'Archevêque que le Chapitre voulant faire revivre l'exercice public de la religion catholique dans son diocèse, ils ne pourroient se joindre à lui pour surmonter les difficultés qui s'opposeroient à l'exécution de ce dessein. Le Pêl et le Chapitre entreprirent enfin dans leurs vœux, et, le 6 Déc. 1561, le service luthérien commença à se faire dans l'Eglise métropolitaine, où depuis vingt ans tout culte public avoit cessé. On fit ensuite la visite du diocèse pour y abolir tous les restes de la catholicité. Ordonnance de Sigismond, donnée, l'an 1564, pour enjoindre à tous les hommes, excepté les Eclésiastiques, de se faire couper la barbe, dont on ne leur permit de conserver qu'une moustache. L'Archevêque Sigismond termina ses jours, à la fleur de son âge, le 14 Septembre 1566, après une maladie de 19 semaines. Il laissa d'une concubine deux enfans.

1566. JOACHIM-FRÉDÉRIC, fils de Jean-George, Prince Electoral, puis Electeur de Brandebourg, né le 27 Janvier 1546, fait Evêque d'Havelberg, l'an 1553, à l'âge de sept ans, et de Lebus en 1555, succéda, l'an 1566, par election capitulaire, à Sigismond dans l'Archevêché de Magdebourg. La ville de Halle, à son entrée, qu'il y fit le 8 Janvier 1567, l'obligea de promettre, avant de lui faire hommage, qu'il renonceroit à l'Archevêché dans le cas où il parviendroit à l'Electorat. Les Etats s'étant assembles le 26 Juin 1570,

il y fut résolu, de concert avec l'Administrateur (c'est ainsi que M. Pauli nomme toujours lui-même Joachim-Frédéric), qu'on achèveroit d'effacer toutes les traces de catholicisme dans l'Archevêché. Joachim-Frédéric fit la même année ce que nul des Prélats immédiats n'avoit encore osé faire: il épousa publiquement CATHERINE, fille du Margrave Jean de Custrin, issu des Margraves de Brandebourg. Le Pape Pie V tonna contre cette nouveauté scandaleuse, et pressa l'Empereur Maximilien II de se joindre à lui pour rendre inutiles les efforts du Pontife. Mais les Prélats ne voulurent point cependant l'admettre parmi eux dans les Diocèses de l'Empire.

L'Electeur d'un Evêque de Strassbourg ayant occasionné, l'an 1593, une scission parmi les Chanoines, Joachim-Frédéric se déclara pour les derniers, et voulut faire valoir par les armes le choix qui étoit avoient fait de Jean-George son fils. Les Catholiques, de leur côté, portèrent le Cardinal Charles de Lorraine, l'Empereur Rodolphe II ordonna aux deux partis de cesser les hostilités en attendant son jugement qui ne vint point. Mais chaque partie occupa, l'année suivante, une portion de la ville.

Joachim-Frédéric étoit lié d'inclination avec le Roi de Navarre, depuis notre Roi Henri IV, et lui avoit fourni, dès l'an 1587, des troupes qu'il avoit obtenues des Princes protestans assembles à Lutnebourg. Il le servit plus efficacement, en 1591, en lui faisant passer des sommes considerables d'argent avec ses propres troupes. Il

mille hommes qu'il promet de fournir aux alliés. L'Empereur consentit à reconnaître pour Royaume la Prusse, qu'il avoit refusé cinq ans auparavant de reconnaître pour Duché séculier. Le Prince Eugene, apprenant cette nouvelle, dit tout haut : « Il faudroit » pendre les Ministres qui ont donné à l'Empereur » un conseil aussi perfide ». Le 18 Janvier 1701, Frédéric fut proclamé Roi à Königsberg, et se mit lui-même la couronne sur la tête. L'Électrice sa femme, Princesse de beaucoup d'esprit, fut couronnée en même tems que lui. En partant pour cette cérémonie, il lui échappa de dire à quelques unes de ses femmes : « Je suis au désespoir d'aller jouer en Prusse » la Reine de théâtre auprès de mon Esopo ». (Frédéric étoit contrefait.) Ce Prince établit, pour consacrer les prémices de sa royauté, l'Ordre de l'Aigle noir, et fonda une Académie des Sciences à Berlin, dont le célèbre Leibnitz fut nommé Directeur. « On » lui avoit persuadé, dit un de ses descendants, qu'il » convenoit à la royauté d'avoir une Académie, » comme on fait accroître à un nouveau Noble qu'il » est sçant d'entretenir une meute » (1). Guillaume, Roi d'Angleterre, étant décédé l'an 1702, Frédéric prétendit, du chef de sa mere, à la succession de la Maison d'Orange; mais il ne put en avoir qu'une partie. L'an 1707, en qualité d'héritier de cette Maison, il acquit le Comté de Tecklenbourg, et obtint la Principauté de Neuchâtel après la mort de la Duchesse de Nemours. Frédéric mourut à Berlin le 25 Février 1713, à l'âge de 56 ans. Ce Prince ruina ses peuples en voulant étaler un faste et une magnificence qui étoient au-dessus de ses forces. Il méconnut la véritable grandeur des Souverains, qui consiste à faire le bonheur de leurs sujets, et à proportionner le luxe de leur Cour aux facultés de l'Etat. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 23 Août 1679, ELISABETH-HENRIETTE, fille de Guillaume VI, Landgrave de Hesse-Cassel, morte le 27 Juin 1683; 2<sup>o</sup>, le 28 Septembre 1684, SOPHIE-CHARLOTTE, fille d'Ernest-Auguste, Duc de Hanovre, décédée le 1<sup>er</sup> Février 1705, à Hanovre, dans le

sein de sa famille (comme elle approchoit du dernier moment, on voulut introduire au chevet de son lit un Ministre réformé; « Laissez-moi mourir, lui dit-elle, sans disputer »); 3<sup>o</sup>, le 19 Novembre 1708, SOPHIE-LOUISE, fille de Frédéric, Duc de Mecklenbourg, morte le 29 Juillet 1735, après avoir été répudiée. Il eut du premier lit Louise-Dorothee, première femme de Frédéric, Prince héréditaire de Hesse-Cassel, depuis Roi de Suede, morte le 23 Décembre 1705; du second lit, Frédéric-Auguste, mort en bas âge, et Frédéric-Guillaume, qui suit.

## FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, ROI DE PRUSSE.

1713. FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, né le 15 Août 1688 à Berlin, fils de Frédéric, premier Roi de Prusse, parvint au trône sous les heureux auspices de la paix. Il obtint, par le Traité d'Utrecht, le pays de Gueldre, avec la confirmation de la Principauté de Neuchâtel et de sa qualité de Roi, qui fut reconnue par toutes les Puissances. La guerre continua dans le Nord entre Charles XII, Roi de Suede, et ses ennemis. Ceux-ci ayant assiégé Stettin, capitale de la Poméranie, la ville fut remise en séquestre entre les mains du Roi de Prusse, qui gardoit alors la neutralité. Sur la réclamation de Charles XII contre ce séquestre, Frédéric-Guillaume joignit ses troupes, en 1714, à celles des Russes, des Danois et des Saxons. Ses armes, qu'il avoit prises malgré lui contre un héros qu'il estimoit, eurent un heureux succès. Il chassa les Suédois de Stralsund en 1715, et retourna vainqueur à Berlin. L'an 1720, la paix se fit à Stockholm, et, par ce Traité, le Roi de Prusse fut maintenu dans la portion de la Poméranie comprise entre l'Oder et la Pécue, qui faisoit partie des conquêtes des alliés. Ennemi du droit féodal, il l'abolit, en 1717, dans ses Etats, et convertit tous les Fiefs en biens allodiaux.

L'an 1724, il fonda de nouveau l'ancienne ville de Potsdam, dans une Isle de quatre milles de tour, formée

## ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

cherchoit avec d'autant plus d'ardeur l'amitié de ce Monarque, qu'elle pouvoit lui être utile pour assurer à sa Maison la succession de celle de Juliers, prête à s'éteindre dans le Duc régnant. L'an 1598 la mort de son pere, arrivée le 8 Janvier, lui ouvrit le trône électoral de Brandebourg.

1598. CHRISTIAN-GUILLAUME, fils de Joachim-Frédéric, né le 28 Août 1587, fut élevé par élection du Chapitre sur le Siège de Magdebourg, après que son pere fut parvenu à l'Electoral de Brandebourg, et cela conformément à deux capitulations faites avec ce dernier; la première, que l'Archevêché seroit censé vacant dès qu'il seroit devenu Electeur; la seconde, que la compagnie choisiroit parmi ses fils celui qu'elle jugeroit à propos pour lui succéder, se réservant toutefois, s'il étoit mineur, l'administration jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de 21 ans, fixé pour la majorité. L'Empereur ayant approuvé ce choix, le Chapitre commença l'exercice de sa Régence en convoquant, pour le mois de Mars 1599, une Assemblée des Etats à Halle. Ce fut là que l'élu fut proclamé solennellement Archevêque. On y convint aussi de lever et de soudoyer des troupes pour chasser les Espagnols de Westphalie. Christian-Guillaume étant devenu majeur en 1608, le Chapitre lui remit le gouvernement. Il se maria, l'an 1614, à la fille de Henri-Jules, Duc de Brunswick, et mourut en même tems à l'Archevêché, dont le Chapitre se remit en possession le 28 Novembre, et publia un inter-règne. Mais Christian-Guillaume ayant fait une nouvelle capitulation avec cette compagnie le 14 Décembre suivant, elle le postula de nouveau pour Administrateur de l'Archevêché, dont les vassaux lui renouvelèrent l'hommage. L'an 1617, il fit célébrer, le 31 Octobre et les deux jours suivans, l'année centenaire, ou le Jubilé du Luthéranisme. Il entra, l'an 1625, malgré le Chapitre et les Etats,

dans la ligue des Princes de la basse Saxe contre l'Empereur. Ce parti ayant attiré sur l'Archevêché toutes les forces de l'Empereur, le Chapitre, après avoir souffert les ravages qu'elles commirent pendant trois ans, s'étant assemblé à Egeln, déclara Christian-Guillaume déchu de son administration, et postula, le 25 Janvier 1628, pour le remplacer, Auguste, fils de Jean-George I. Electeur de Saxe. L'Empereur, dont l'intention étoit de procurer ce Siège à Léopold-Guillaume, son fils cadet, qu'il y avoit fait nommer par le Pape, témoigna par un rescrit au Chapitre son mécontentement de cette élection. S'étant transporté, l'an 1630, à Halle, il y déposa, le 7 Avril, les Chanoines Luthériens de Magdebourg, en mit d'autres en leur place, et y fit prêter serment de fidélité à son fils comme Archevêque de Magdebourg. Cependant Christian-Guillaume n'avoit pas abandonné la partie. Assuré du secours de Gustave, Roi de Suede, il entra, le 1<sup>er</sup> Août, dans Magdebourg, où il reprit le titre d'Administrateur. Il y fut assiégé, le 30 Mars 1631, par les Impériaux, qui s'étant rendus maîtres de la place le 10 Mai suivant, le firent prisonnier. Le Roi de Suede, au mois de Juin de la même année, étant arrivé dans l'Archevêché, s'empara de Halle, et fit bloquer, l'an 1632, Magdebourg, que les impériaux abandonnerent.

Le 30 Mai 1635, Traité conclu entre l'Empereur et l'Electeur de Saxe, par lequel il fut convenu qu'Auguste resteroit en possession de l'Archevêché, à la réserve de quatre Bailliages qui seroient adjugés à Christian-Guillaume, avec une pension de 12 mille écus. Ce dernier alla depuis s'établir à Quinna, où il mourut le 1<sup>er</sup> Janvier 1665. Il avoit embrassé, le 20 Mars 1632, la religion catholique à Neustadt en Autriche, et il y persévéra jusqu'à la mort. On voulut dans sa dernière maladie, lorsqu'il avoit déjà perdu la parole, l'engager à retourner au Luthéranisme; mais il ne répondit que par des

(1) « Ce nouveau Roi, sans génie, sans puissance et presque » sans revenu, s'étoit mis dans la tête qu'on ne pouvoit porter dignement une couronne sans être environné de tout l'appareil du » luxe et de la magnificence; et il prit pour modèle la Cour de » Louis XIV, qui étoit alors la plus brillante de l'Europe. Il voulut » être sacré par un Evêque, et il donna ce titre à un de ses Chape-

» lains. Il fit faire une Ampoule sur le modèle de celle de France, et » alla se faire oindre à Königsberg en Prusse, parce que les Rois » de France vont se faire sacrer à Reims. Il porta les grandes per- » riques espagnoles, et donna des fêtes. Il avoit un premier Ministre, un Grand-Maître des cérémonies, cinquante cuisiniers et » une Académie des Sciences ». (Vie de Frédéric II, pp. 3-4.)

par la Havel, y fixa sa résidence et y fit des établissements avantageux, tels que deux grands Hôpitaux, l'un pour les enfans mâles des soldats, l'autre pour les filles, une Manufacture pour les velours, etc. En 1725, il accéda au Traité d'Ilanovie contre l'Empereur et le Roi d'Espagne; mais, deux ans après, il fit à Wusterhausen un nouveau Traité d'alliance avec l'Empereur. L'an 1730, le Roi de Prusse, instruit que le Prince héréditaire, Charles-Frédéric son fils aîné, las de la sévérité de ses traitemens, avoit concerté, avec ses confidens, de se dérober de la Cour et de passer en pays étranger, le fait arrêter, sur la fin d'Août, avec son complice, le Lieutenant Kat, jeune homme de 22 ans, et l'envoie prisonnier au château de Custrin sur l'Oder. On instruit le procès du Prince, on consulta les Universités et les Juges de Berlin, que le Roi savoit punir en leur distribuant des coups de canne depuis le Président jusqu'aux Secrétaires, quand ils ne jugeoient pas à sa fantaisie. C'en étoit fait du Prince Royal sans l'Empereur Charles VI, qui, par le moyen du Comte de Seckendorf, obtint à grand-peine qu'on ne le feroit point périr. Le Roi dit après avoir accordé la grâce : *L'Autriche verra un jour quel serpent elle réchauffe dans son sein.* Mais il fut inexorable envers le jeune Kat. En vain la Reine, les Princes, et les parens de l'infortuné, se jetèrent à ses pieds pour faire révoquer l'arrêt de mort qu'il avoit lui-même prononcé le 2 Novembre 1730: Kat fut exécuté le 7 du même mois à Custrin, dans la cour du Gouvernement, en présence du Roi, et sous les yeux du Prince Royal, à qui quatre grenadiers tenoient la tête pour l'empêcher de détourner la vue de cet affreux spectacle. Charles-Frédéric, reconduit en sa prison, adoucit son infortune par l'étude qui lui étoit défendue, mais à laquelle il trouvoit moyen de se livrer en trompant ses surveillans ou en les gagnant. Enfin, après une absence de la Cour d'environ 15 mois, il y parut pour la première fois le 22 Novembre 1731, pendant les noces de la Princesse de Bareith sa sœur, où il n'étoit point attendu, le Roi son pere l'ayant fait venir de Custrin sans en rien communiquer à personne.

La même année, le Roi Frédéric-Guillaume termina le grand procès qui duroit depuis trente ans sur la successiou de la Maison d'Orange et du Roi Guillaume III: comme héritier des droits de son aïeule, Louise-Henriette, et fondé sur le testament de son

bisaïeul Henri-Frédéric, il obtint la Principauté de Meurs, le Comté de Lingen, les Seigneuries de Tournebut et d'Héristal, et toutes les autres terres situées dans le Brabant autrichien. Le Prince de Nassau-Dietz-Orange, fondé sur le testament du Roi Guillaume III et sur les prétentions de sa bisaïeule, Albertine-Agnès, fille cadette du Prince Henri-Frédéric, reçut le Marquisat de Ulissingen et de Véere, la Baronie de Bréda, et les terres situées dans la Souveraineté de Hollande. (Péffel.)

Peu de tems après le retour du Prince Royal à la Cour, le Roi son pere avoit pensé à lui donner une épouse et avoit jeté les yeux sur Elisabeth-Christine, fille de Ferdinand-Albert II, Duc de Brunswick-Wolfenbützel, née le 8 Novembre 1715, et niece de l'Impératrice régente. Frédéric témoignant de la répugnance pour ce parti, le Roi, toujours absolu dans ses volontés, obtint son consentement à coups de canne et de pied au derrière, et le mariage s'accomplit, le 12 Juin 1732, au château de Salzdahlen. La Princesse étoit certainement digne de la main de Frédéric par ses qualités de corps et d'esprit: mais des raisons politiques et physiques éloignoient le Prince de cette alliance. Pour récompense de son obéissance forcée, le Roi lui ayant donné le Comté de Ruppin, Frédéric alla s'établir à Rheinsberg, maison de plaisance de ce Comté, fort délabrée alors et à laquelle il donna une nouvelle face. De là son pere l'emmena, l'année suivante, sur le hant Rhin avec un corps de dix mille hommes, pour secourir l'Empereur dans la guerre qu'il avoit avec la France pour la succession au trône de Pologne. Les opérations du Prince Eugene, Général de l'armée autrichienne, dont il fut témoin, ne remplirent pas l'idée qu'il s'étoit faite de ce héros: il avoua depuis qu'il n'avoit vu que l'ombre du grand Eugene. Aussi, la campagne finie, ramena-t-il son armée en Prusse, où son pere, contraint par le dérangement de sa santé, l'avoit précédé.

Frédéric-Guillaume mourut d'hydropisie le 31 Mai 1740, laissant dans un état florissant ses provinces, ses finances et ses troupes. » Il avoit dépensé près de » 25 millions de notre monnoie à faire défricher des » terres, à bâtir des villes et à les peupler. Il y attira » plus de seize mille hommes de Salzbourg, leur four- » nissant à tous de quoi s'établir et de quoi travailler. » En se formant ainsi un nouvel Etat, il créoit, » par une économie singulière, une puissance d'une

#### ARCHEVÊQUES DE MAGDEBOURG.

signes de croix à chaque semonce qu'on lui faisoit. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> l'an 1615, DONOUE, fille de Henri-Jules, Duc de Brunswick, morte en 1649; 2<sup>o</sup> BARBE-ELISABETH, Comtesse de Wurben, décédée en 1656; 3<sup>o</sup> MAXIMILIANE, Comtesse de Waldstein. Du premier mariage il eut Sophie-Elisabeth, mariée, en 1638, à Frédéric-Guillaume, Duc de Saxe-Altenbourg.

1638. AUGUSTE, second fils de Jean-George I, Electeur de Saxe, élu Coadjuteur de Christian-Guillaume en 1627, et reconnu, l'an 1635, par le Traité de Prague, comme on l'a dit, pour Archevêque de Magdebourg, fit son entrée dans cette ville après la retraite des Suédois le 18 Octobre 1638, et y reçut le serment de fidélité. Ses troupes, le 27 du même mois, le rendirent maître de Halle en chassant du Fort S. Maurice les Suédois; mais ceux-ci étant bientôt après rentrés dans Halle, Auguste quitta cette ville, le 9 Février 1639, pour retourner à Dresde. Les Impériaux ayant perdu, l'an 1642, la bataille de Léipsick contre les Suédois, Auguste fit avec ces derniers un Traité par lequel il s'obligea de garder la neutralité pour l'Archevêché de Magdebourg, après quoi il revint, le 31 Décembre, à Halle. L'an 1647, étant sur le point de se marier avec ANNE-MARIE, fille d'Adolfe-Frédéric, Duc de Mecklenbourg-Schwerin, il donna sa renonciation à l'Archevêché: mais tout ce suite il fut élu de nouveau par le Chapitre.

L'an 1648, par la paix de Westphalie, l'Archevêché de Magdebourg fut laissé, par forme d'indemnité, à la Maison Electorale de Brandebourg, pour en jouir à perpétuité après la mort d'Auguste, ou après qu'il l'auroit volontairement quitté. Le Chapitre avoit cherché vainement à prévenir ce coup en nommant un Coadjuteur

à Auguste dans la personne d'Ernest-Auguste, Prince de Brunswick. L'an 1650, les Etats magdebourgeois firent hommage à Grossensalza, le 4 Avril, à l'Electeur de Brandebourg, et le Chapitre le presta le jour suivant.

L'Administrateur Auguste s'appliqua, depuis la paix de Westphalie, à faire oublier à ses sujets, autant qu'il étoit possible, les maux passés. Sa mort arriva, le 4 Juin 1680, dans son château de Halle, d'où son corps fut transféré, le 22 Juillet suivant, au château de Weissenfels, dans les caveaux qu'il y avoit fait faire dans la Chapelle castrale. Sa première femme étant morte le 11 Décembre 1669, il se remaria, le 29 Janvier 1672, à JEANNE-WALBURGE, fille de George-Guillaume, Comte de Linauge Westerbourg, décédée le 4 Novembre 1687. Du premier lit il eut Jean-Adolfe, mort, le 24 Mai 1697, dans ses pays héréditaires de Weissenfels et de Querfurt, et d'autres enfans. Du second lit vinrent deux fils. Après la mort d'Auguste, l'Electeur de Brandebourg se hâta de prendre possession de l'Archevêché de Magdebourg à titre de Duc de Saxe séculier. S'étant transporté, le même année, à la Diete de Hanisbonne, il prit place et y vota parmi les Princes à la suite de ceux de Bavière.

La Cathédrale de Magdebourg, dédiée à S. Maurice, l'une des plus vastes et des plus belles d'Allemagne, est la même qui fut construite sous le règne de l'Empereur Otton IV; et son haut Chapitre, composé de seize Chanoines avec un Prévôt, subsiste encore de nos jours. Le Roi de Prusse, Frédéric II, le décora, en 1763, d'une croix d'or émaillée de blanc, dont le milieu représente, d'un côté, l'Aigle noir de Prusse couronné, et de l'autre l'Église de S. Maurice. Cet ornement se porte attaché à un ruban ondé, couleur d'orange, et noué à une boutonnière.

» autre espece. Il mettoit tous les mois environ  
 » 60 mille écus d'Allemagne en réserve; ce qui lui  
 » composa un trésor immense en 28 ans de règne.  
 » Ce qu'il ne mettoit pas dans ses coffres, il l'em-  
 » ploya à former une armée de quatre-vingt mille hom-  
 » mes choisis, qu'il disciplina lui-même d'une ma-  
 » niere nouvelle, sans néanmoins en faire usage ».  
 (*Vocab. Fr.*) Ce Prince, austere dans ses mœurs,  
 exigeoit dans ses sujets la même régularité de con-  
 duite dont il leur offroit le modele. Il ne pouvoit voir  
 les Ecclesiastiques dans les parades, et les renvoyoit  
 étudier chez eux la Bible: les femmes, lorsqu'il mar-  
 choit dans les rues, s'enluyoient pour n'être pas apos-  
 trophées de paroles dures, et même de coups de  
 canne, comme si elles eussent manqué à leur devoir  
 étant hors de leur ménage. Les soldats étoient com-  
 mandés pour aller au sermon et pour commuer, et  
 on mettoit des sentinelles à la porte de l'Eglise pour  
 arrêter ceux qui auroient été tentés de sortir. Frédéric-  
 Guillaume observa scrupuleusement les loix de la  
 fidélité conjugale. Il avoit épousé, le 28 Novembre  
 1706, Sophie-Dorothee, fille de George-Louis,  
 Electeur d'Hanovre, et Roi d'Angleterre, morte le  
 28 Juin 1757. Il eut de ce mariage onze enfans, dont  
 les principaux sont, Frédéric, qui suit; Auguste-Guil-  
 laume, l'Prince de Prusse, mort le 14 Juin 1758; Frédéric-  
 Henri-Louis; Auguste-Ferdinand, Grand-Maître  
 de l'Ordre de S. Jean à Sonnenbourg; Louise-Ul-  
 rique, femme d'Adolphe Frédéric, Roi de Suede.

## FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

1740. CHARLES-FRÉDÉRIC II, né le 24 Janvier 1712,  
 succéda, le 31 Mai 1740, au Roi Frédéric-Guil-  
 laume son père. L'éducation qu'il avoit reçue étoit  
 plus propre à former un grand Capitaine qu'un grand  
 Roi; mais le génie, dit un homme d'esprit, force  
 tous les obstacles qui s'opposent à son développement.  
 Le jeune Frédéric, condamné par son père à ne savoir  
 que l'art militaire et son catéchisme, cultiva lui-  
 même son esprit par la lecture et la réflexion. Il  
 s'appliqua sur-tout à la politique et à la poésie; deux  
 genres d'étude qui vont rarement ensemble. La cam-  
 pagne du Rhin de 1734 fut un des premiers objets  
 qui excitèrent sa verve: il la célébra par des vers fran-  
 çois qui ont depuis vu le jour dans le recueil de ses  
 poésies. Lié de la plus étroite amitié avec le fameux  
 Jordan, il se Passocia pour la composition de son  
 Antimachiavel, qu'il publia dès qu'il fut monté sur  
 le trône. Dans le même tems il reprit son ancien  
 projet de voyager dans les principales contrées de  
 l'Europe. Mais, étant arrivé à Strasbourg, et y ayant  
 été reconnu par un soldat qui en donna avis au Ma-  
 réchal du Bourg, il vit qu'il lui seroit impossible de  
 garder l'*incognito*. Ce contre-tems, qui devoit le  
 priver du fruit qu'il espéroit tirer de ses voyages,  
 lui fit reprendre brusquement la route de Berlin. Il  
 y avoit à peine un mois qu'il étoit de retour, lors-  
 que la mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le  
 20 Octobre 1740, lui donna lieu de faire valoir ses  
 prétentions sur la Silésie. Le secret de cette entre-  
 prise fut tel, même à la Cour de Berlin, que le  
 Marquis de Beauvau, envoyé par le Roi Louis XV  
 pour complimenter ce Prince sur son avènement au  
 trône, voyant les troupes prussiennes se rendre de  
 tous côtés aux environs de la capitale, ne put de-  
 viner où elles devoient se porter. Il ne le sut qu'au  
 départ de l'armée, lorsque le Roi lui dit: *Je vais,*  
*je crois, jouer votre jeu; si les as me viennent,*  
*nous partagerons.* (*Annales de Marie-Thérèse.*) Ce  
 Prince, interpellé sur le motif de son invasion, *Je*  
*viens reprendre par la voie des armes,* répondit-il,  
*ce que la force m'a enlevé.* La Silésie plioit sous  
 lui, tandis que l'héritière de Charles VI se trouvoit  
 dans le plus grand embarras pour défendre la suc-

cession autrichienne contre les différentes Puissances  
 qui la revendiquoient. L'an 1741, après avoir ga-  
 gné, le 4 Avril, sur les troupes de cette Princesse,  
 la bataille de Molwitz, Frédéric entra, le 15 Mai sui-  
 vant, dans le Traité d'alliance fait avec ces mêmes  
 Puissances. L'an 1742, il s'empara du Comté de  
 Glatz au mois de Janvier. Vainqueur à Czaslan, le  
 17 Mai de la même année, il lit, avec la Reine de  
 Hongrie, le 28 Juillet suivant, un Traité de  
 paix qui lui assura presque toute la Silésie avec le  
 Comté de Glatz. L'an 1744, ayant accédé à un  
 nouveau Traité d'union, conclu, le 22 Mai, à Franc-  
 fort, entre les alliés, il lit irruption dans la Bohême,  
 s'empara de Prague le 16 Septembre, et soumit plu-  
 sieurs autres villes. Cette diversion rappella de l'Al-  
 sace le Prince Charles de Lorraine. A son approche,  
 les Prussiens évacuent la Bohême. La guerre fut  
 portée en Silésie; Frédéric y gagna, le 4 Juin 1745,  
 la bataille de Striegau, ou de Friedberg, contre les  
 Autrichiens et les Saxons. Un Aide-Major, député  
 du Roi de France pour annoncer au Roi de Prusse  
 le succès de la bataille de Fontenoi, fut témoin de  
 l'action. *Tous dîtes à votre maître,* lui dit le vain-  
 queur, *que j'ai acquitté à Friedberg la lettre de*  
*change qu'il a tirée sur moi à Fontenoi.* Le fruit de  
 cette victoire, et de trois autres qui la suivirent  
 de près, fut la conquête de la Saxe. L'année pré-  
 cédente (1744), le Prince d'Oost-Frise étant mort sans  
 enfans, Frédéric s'étoit mis en possession de ses Etats  
 en vertu de l'expectative accordée à sa Maison en  
 1695. L'an 1745, pendant qu'on fait à Francfort les  
 préparatifs pour le couronnement de l'Empereur Fran-  
 çois, il gagna une bataille, le 20 Septembre, sur les  
 Autrichiens, aux environs de Prausnitz, ville de Bo-  
 hême sur les confins de la Silésie. Le 25 Décembre  
 de la même année, Traité de Dresde, par lequel  
 Marie-Thérèse cede de nouveau la Silésie et le Comté  
 de Glatz au Roi de Prusse, qui lui garantit récipro-  
 quement ses Etats d'Allemagne, et reconnoît pour  
 Empereur son époux.

L'an 1756, à l'occasion de la guerre qui s'étoit al-  
 lumée entre la France et l'Angleterre, Frédéric signe,  
 le 16 Janvier, un Traité d'alliance offensive avec le  
 Roi d'Angleterre. Il entre en Saxe au mois de Sep-  
 tembre suivant, et s'en empare sans déclaration de  
 guerre. De là, il apprend dans ses manifestes à l'Eu-  
 rope étonnée, qu'il commence les hostilités sans être  
 agresseur, et que son invasion dans les Etats de l'un  
 des principaux membres de l'Empire n'a pour but  
 que la conservation des libertés du corps germanique.  
 Le 6 Mai 1757, bataille de Prague entre les Prussiens  
 et les Autrichiens. Ceux-ci, battus après avoir été vic-  
 torieux, se retirent, au nombre de 35 mille hommes,  
 dans la ville, dont les premiers forment aussitôt le  
 siège. Le Général autrichien Brown, que son mérite  
 avoit élevé du rang de simple soldat à la dignité de  
 Feld-Maréchal, y meurt de ses blessures quelques  
 jours après la bataille. La mort de ce grand homme  
 compensa la perte que les Prussiens avoient faite, dans  
 l'action, du Général Schwerin, l'un des créateurs de  
 leur discipline militaire, et le premier guide de Frédéric  
 dans la carrière des armes. Le Comte de Daun,  
 autre Général des Autrichiens, marche au secours de  
 Prague, défait, le 18 Juin, les Prussiens à Chotzé-  
 mitz, les oblige de lever le siège et les chasse entiè-  
 rement de la Bohême. Au mois de Novembre, bat-  
 taille de Rosbach, sur la Sala, près de Mersebourg,  
 gagnée par le Roi de Prusse sur les armées impériale  
 et française, commandées, l'une par le Prince de Saxe-  
 Hildburghausen, l'autre par le Prince de Soubise. Elle  
 fut engagée contre l'avis du Général français, qui,  
 n'étant qu'auxiliaire, ne pouvoit que proposer. Le 4  
 Décembre, nouvelle victoire du Roi de Prusse sur le  
 Prince Charles près de Lissa. L'an 1758, se voyant  
 pressé par les Russes en Poméranie et par les Autri-

chiens du côté de la Bohême, menacé d'ailleurs d'un troisième ennemi prêt à fondre sur lui, Frédéric engage les Anglois à rompre le Traité honteux de Closter-Seven, afin de former une barrière entre l'armée de France et la sienne. Délivré par-là de sa plus grande inquiétude, il va faire le siège de Schweidnitz, la seule place de Silésie qui fût restée aux Autrichiens, dont il se rend maître le 16 Mars. De là il arrive, par des marches et des contre-marches, devant Olmutz, capitale de la Moravie. Tandis qu'il est occupé au siège de cette place, Laudon, Commandant des troupes légères autrichiennes, lui enlève, vers la mi-Juin, un convoi très considérable, escorté par 14 mille hommes. Cette perte l'oblige à lever le siège; mais il fait sa retraite avec tant de précaution, qu'il met le Maréchal Daun, qui l'observoit, dans l'impuissance de l'inquiéter. Le 11 Octobre, bataille d'Iloikirken en Lusace, gagnée par les Autrichiens, aux ordres du même Général, sur le Roi de Prusse, dont le camp fut forcé après un combat de quelques heures. Dix mille hommes étendus sur le champ de bataille, du nombre desquels furent le Maréchal Keith, le Prince François de Brunswick et le Général Kleist, 114 canons enlevés, avec 29 drapeaux ou étendards, toutes les tentes et les bagages; telle fut la perte que ce Monarque fit dans cette journée. Ce désastre, le plus grand que le Roi de Prusse eût essuyé jusqu'alors, servit à faire connoître les ressources de son génie. Il perdit si peu de terrain, qu'il alla prendre tranquillement un autre camp à une demi-lieue de l'armée victorieuse. Au commencement du mois de Novembre, Daun étant arrivé devant Dresde pour délivrer cette ville, Frédéric fait marcher ses troupes, sous la conduite des Généraux Dhona et Wedel, au secours de la place. Daun, obligé de lever le siège, se retire, le 16 du même mois, en Bohême.

L'an 1759, nouveau revers pour Frédéric; Wedel, Général prussien, est battu, le 23 Juillet, à Crossen, par les Russes; et le Roi de Prusse, les ayant attaqués lui-même, à Francfort sur l'Oder, le 12 Août suivant, essuie une nouvelle défaite, après être revenu sept fois à la charge. Le 5 Septembre, le Comte de Schmnettau rend la ville de Dresde au Prince de Deux-Ponts, et obtient les honneurs de la guerre, avec la permission de se retirer à Magdebourg. Le 20 Novembre, le Général Fink, envoyé par le Roi de Prusse, avec dix-huit mille hommes, pour couper la communication des Autrichiens avec la Bohême, est forcé, par le Maréchal Daun, dans le village de Maxen, près du fameux camp de Pyra, où il s'étoit retranché. Il gagne une hauteur où il recommence le combat, et où il est encore vaincu. Le lendemain, sommé de se rendre, à peine d'être culbuté dans l'Elbe ayant la fin du jour, il se rend prisonnier avec quatorze mille hommes qui lui restoient, livre 66 pieces de canons, tous les drapeaux, les tympales, les trompettes, les chevaux, les chariots et tout le bagage. Cette journée, si glorieuse pour les Autrichiens, ne leur coûta pas deux mille hommes; mais elle n'eut aucune suite décisive.

L'an 1760, le Général Laudon s'étant mis en marche pour faire le siège de Glatz, est arrêté par le Général Fouquet, qui s'étoit posté sur les montagnes de Buchberg et de Doctorsberg. Il attaque les Prussiens, le 23 Mai, dans leurs retranchemens, et, après un combat de quatre heures, il fait prisonnier le Général prussien avec neuf mille hommes, continue sa route et se rend maître de Glatz. Le 2 Novembre, bataille de Torgau entre le Roi de Prusse et le Maréchal Daun; ce dernier eut, dans l'action, qui fut très vive et très meurtrière, la cuisse fracassée d'un coup de feu. Odonelb, qui prit la place du Maréchal en son absence, remporta une victoire qui lui mérita les plus grands éloges. L'an 1761, l'armée des Russes et celle des Autrichiens s'étant réunies dans la Silésie,

Frédéric campe près de Schweidnitz pour se mettre à l'abri de toute insulte. Voyant, quelque tems après, que la disette des fourrages les a séparés, il sort de son camp pour se rapprocher de Neiss. Laudon, qui l'observe, saisit ce moment, et se présente devant Schweidnitz. L'attaque est si brusque, qu'il se trouve au milieu de la place sans donner au Commandant le tems de proposer une capitulation. L'an 1762, le 9 Octobre, Frédéric, malgré Daun, qui tâche en vain de le forcer dans son camp, travaille à prendre Schweidnitz, et triomphe de la belle résistance du Comte de Guasco, Commandant de la place, que l'incendie d'un magasin de poudre oblige à se rendre prisonnier de guerre avec toute la garnison, après une défense de deux mois et demi. Lorsque le Comte, avec ses Officiers, alla saluer le Roi, *Messieurs*, leur dit Frédéric, *vous avez donné un bel exemple à imiter à ceux qui auront à défendre des places; votre défense me coûte plus de huit mille hommes.* Cette guerre, plus destructive dans l'espace de sept ans que ne l'avoit été celle qui avoit désolé l'Allemagne pendant trente ans dans le siècle précédent, fut terminée par le Traité d'Hubertsbourg, près de Dresde, signé le 15 Février 1763. La Silésie, à quelques réserves près, y fut abandonnée pour la troisième fois au Roi de Prusse. Une chose bien remarquable, c'est que, pendant toute cette guerre, il n'avoit mis aucun nouvel impôt, n'avoit exigé aucune avance de ses sujets, fait aucun emprunt chez l'étranger, et jamais le paiement de son armée n'avoit été différé d'un moment. » Cependant, aussitôt » après la paix, il remit à la Silésie un impôt de six » mois, distribua dans les campagnes 17 mille chevaux » pour l'agriculture, et ouvrit ses magasins et ceux » des Russes en Pologne, qu'il avoit achetés pour » fournir à l'agriculteur du pain et de la semence. En » même tems il fit travailler au projet de rebâtir les » villes et les villages, et sougea aux moyens d'augmenter la population et l'industrie. La guerre avoit » diminué de plus de 150 mille âmes la population » de la Silésie. En 1776, elle étoit de 72754 mille » âmes de plus qu'avant la guerre. » (*Vie de Frédéric II*, T. III, pp. 2-3.)

L'administration de la justice avoit grand besoin de réforme en Prusse; et Frédéric, en étant convaincu, fit travailler, l'an 1746, à un Code nouveau, qui, en retranchant un grand nombre de formalités, simplifioit tellement la jurisprudence, que tout procès devoit être terminé dans l'espace d'un an: c'est ce qu'on appelle le *Code Frédéric*; ouvrage qui mérita, en 1748, une médaille au Chancelier Coccei, qui en étoit l'auteur. Mais l'expérience ne tarda pas d'apprendre à Frédéric que son Code, malgré les éloges qu'on lui donnoit, étoit encore loin du but qu'il s'étoit proposé. Un second Code, qu'il fit composer en 1780, ne remplit pas mieux ses vœux; et l'on peut dire, avec un de ses Biographes, que, malgré l'habileté du nouveau rédacteur, *la confusion la plus grande régna toujours dans les Tribunaux prussiens.*

L'ambition de Frédéric, après la guerre de sept ans, parut satisfaite, et comme rassasiée de ses conquêtes; mais, l'an 1772, les troubles qui s'éleverent en Pologne réveillèrent en lui cette passion, par la facilité qu'ils lui présentèrent d'agrandir considérablement ses Etats sans verser de sang. Par un Traité secret que le Prince fit avec la Reine de Hongrie et l'Impératrice de Russie, ces trois Puissances convinrent d'envahir et de partager entre elles les portions de cette République divisée qui se trouvoient à leur bienséance. » La Russie prit pour sa partation de ses limites la rivière de Wella, depuis » sa source jusqu'à l'endroit où elle se décharge dans » le Niémen, et depuis la source du fleuve Dnié- » sina jusqu'à Rzecezyca, où il tombe dans le Dnié-

» per. La Prusse s'appropriâ la Prusse polonoise, et  
 » cette partie de la grande Pologne qui est située  
 » au-delà de la Netze. La Maison d'Autriche se mit  
 » en possession de toute la rive gauche de la Vis-  
 » tule, depuis les salines jusqu'à l'endroit où le Wi-  
 » roz se jette dans cette rivière, de même que de  
 » tout le Palatinat de Belz, de la Russie rouge et de  
 » la plus grande partie de la Wolhinie ». (*Vie de*  
*Frédéric.*) Que ce partage ait été légitime ou non, c'est  
 ce qu'il ne nous appartient pas de décider. La Polo-  
 gne fit de vains efforts pour s'y opposer. Enfin, l'an  
 1774, il prévalut par l'acquiescement forcé de la Ré-  
 publique, et les trois Puissances alliées restèrent paisi-  
 bles maîtresses des possessions qu'elles s'étoient  
 appropriées.

Frédéric vît avec joie, l'an 1778, sa protection  
 recherchée par le Duc de Deux-Ponts, l'Electeur de  
 Saxe, et le Duc de Mecklenbourg, qui disputoient  
 à la Maison d'Autriche une partie de la succession  
 du dernier Duc de Bavière, décédé sans enfans le  
 30 Décembre 1777. Il prit hautement les intérêts  
 de ces trois Puissances, et mit sur pied une armée  
 formidable pour les faire valoir. L'Empereur lui op-  
 posa des forces égales. La Silésie et la Bohême fu-  
 rent les principaux théâtres de cette guerre, où le  
 Prince Henri, frere du Roi, et Laudon, Général  
 de l'Empereur, déployerent toutes les ressources de  
 l'art militaire sans en venir à une action décisive.  
 Enfin, les Cours de France et de Russie ayant été  
 choisies pour médiatrices, la paix fut signée à Tes-  
 chen le 13 Mai 1779. Le principal article porte que  
 la Maison d'Autriche aura un morceau de la Bavière,  
 savoir la partie située entre le Danube, l'Inn et la  
 Saltz. Tout le reste demeure à la Bavière comme au-  
 paravant.

Concentré désormais dans le gouvernement de ses  
 Etats, Frédéric leur consacra tous ses soins, et aucune  
 de leurs parties n'échappa à ses regards bienfaisans.  
 Telle est la description que faisoit un de ses Ministres  
 de la situation florissante où ils étoient en 1785: » En  
 » peu d'années, dit-il, Frédéric a fait bâtir en plu-  
 » sieurs endroits de sa domination 539 villages, qu'il  
 » a peuplés de 42609 familles, la plupart attirées de  
 » la Pologne et d'autres pays. Les bords de la Netze  
 » et de la Warta étoient incultes et noyés; il a ren-  
 » du à la fertilité cent vingt mille acres de terres,  
 » dont le dessèchement est dû aux travaux qu'il a fait  
 » faire pour contenir les eaux de ces rivières dans  
 » leurs lits. . . Frédéric a formé dans ses propres  
 » Domaines près de trois cens fermes, données en  
 » baux héréditaires à des cultivateurs. Ce Prince a  
 » consacré, l'année dernière, à favoriser la population,  
 » toutes sortes de cultures et les manufactures, deux

» millions deux cens trente-six écus. A son avènement  
 » au trône, en 1740, la population étoit de deux millions  
 » deux cens trente-six mille ames; elle est augmentée  
 » aujourd'hui d'un million sept cens soixante et dix  
 » mille; et, si l'on ajoute à ce calcul les nouvelles  
 » acquisitions en Pologne, en Silésie, etc., on ne  
 » portera pas trop haut l'évaluation du nombre des  
 » sujets de sa Majesté prussienne à six millions  
 » d'ames ». (*Le Baron de Herberg, Dissert. sur la*  
*popul. du Royaume de Prusse.*) Il s'en falloit bien  
 que les affaires de l'Etat absorbassent entièrement  
 l'attention de ce Monarque. Aux fonctions de la  
 royauté, il savoit allier la culture des Lettres, dont  
 aucune partie ne lui étoit étrangère. Il excelloit sur-  
 tout dans la poésie française; et son poëme de *l'Art*  
*de la guerre*, quand il seroit le seul fruit de sa  
 verve, suffiroit pour l'égalier à nos plus grands Poëtes.  
 Sa prose ne le cédoit guere à ses vers; son *Antima-  
 chavel*, par où il débuta dans la carrière des Lettres,  
 et ses *Mémoires historiques du Brandebourg*, en  
 sont la preuve. Ce grand Prince termina ses jours  
 par une hydropisie qui l'enleva, le 17 Août 1786,  
 à Potsdam, dans la 74<sup>e</sup> année de son âge, et la 46<sup>e</sup>  
 de son règne. Il avoit épousé, le 12 Juin 1732, ELI-  
 SABELH-CHRISTINE, fille de Ferdinand-Albert II, Duc  
 de Brunswick-Wolfenbützel, dont il n'eut point  
 d'enfans.

FREDERIC-GUILLAUME, III<sup>e</sup> ELECTEUR  
 DE BRANDEBOURG, II<sup>e</sup> ROI DE PRUSSE.

1786. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né, le 25 Septembre  
 1744, d'Auguste-Guillaume, Prince de Prusse, et  
 de Louise-Amélie de Brunswick-Wolfenbützel, suc-  
 cède au Roi Frédéric son oncle le 17 Août 1786. Il  
 a épousé, 1<sup>o</sup>, le 21 Juillet 1765, ELISABETH-CHRIS-  
 TINE DE BRUNSWICK-WOLFENBÜTTEL, qui lui a donné  
 une fille; 2<sup>o</sup>, le 15 Juillet 1769, FRÉDÉRIQUE-LOUISE  
 DE HESSE DARMSTADT, dont il a, en 1789, sept en-  
 fans, savoir, Frédéric-Guillaume, né le 3 Août 1770;  
 Frédéric-Henri, né le 4 Nov. 1773; Frédéric-Charles-  
 Henri, né le 30 Déc. 1781; Frédéric-Louis-Charles,  
 né le 3 Juillet 1783; Frédérique-Charlotte, née le 7 Mai  
 1767; Frédérique-Louise, née le 18 Novembre 1774;  
 Frédérique-Christine, née le 2 Mai 1780.

N. B. On ne doit pas finir cet article sans recon-  
 noître que, pour le rédiger, ainsi que celui des  
 Archevêques de Magdebourg, on a tiré de très grands  
 secours des Mémoires fournis par M. Ernst, Cha-  
 noine Régulier de l'Abbaye de Rolduc, au Duché  
 de Limbourg.



# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### GRANDS-MAÎTRES DE L'ORDRE TEUTONIQUE,

*Extrait de l'Histoire de cet Ordre, composée par M. le Baron de Wal, l'un de ses membres.*

L'ORDRE des Chevaliers Teutoniques doit son origine aux Croisades, de même que ceux des Hospitaliers de S. Jean et des Templiers. Vers l'an 1128, un riche particulier allemand, qui avoit fixé sa demeure à Jérusalem, commença à retirer dans sa maison les pauvres Pèlerins de sa nation. (Jacob. de Vitriaco, *Hist. Hierosol. ap. Dongars*, p. 1084 et seq. Sanut, *Secreta Fidelium*. L. III, part. 7, cap. 3.) Ipérius, dans la Chronique de S. Bertin, ajoute de plus que la femme de ce charitable Allemand, dont on n'a pas conservé le nom, établit un second Hôpital, à côté du premier, pour y recevoir les pauvres femmes de sa nation. Des bornes si étroites ne pouvant suffire à son zèle, il fit construire un Hôpital à ses frais, et obtint du Patriarche la permission d'y joindre une Chapelle qui fut dédiée à la Sainte Vierge. Plusieurs Gentilshommes allemands et beaucoup de particuliers de la même nation s'empresserent d'augmenter cette fondation, et se vouèrent au service des pauvres et des malades. Comme l'objet de leur pèlerinage étoit de combattre les Infidèles, ils s'y obligèrent par un second vœu, en prenant pour modèle la règle des Templiers. L'Hôpital allemand de Jérusalem ne fut pas détruit non plus que celui de S. Jean, lorsque Saladin prit cette ville après la bataille de Tibériade; mais le vainqueur n'y souffrit que le nombre de personnes absolument nécessaires pour les desservir. Cet établissement peut être regardé comme la source éloignée de l'Ordre Teutonique. Les Chrétiens ayant entrepris le siège de Ptolémaïs, ou S. Jean d'Acce, en 1189, on vit bientôt se renouveler le même acte de charité dans leur camp. Quelques citoyens des villes de Brème et de Lubecx, touchés de compassion pour le grand nombre des malades et blessés Allemands, qui se trouvoient dans l'armée des Croisés, firent une tente avec les voiles d'un de ces vaisseaux de transport, qu'on nommoit Coquets, et en latin *Cogo*, ou *Coca* (Ducange, *Gloss.*), et reçurent dans cet Hôpital tous les infirmes et les blessés de leur nation, qu'ils traitèrent avec le soin qu'inspire la plus tendre charité. On conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que les frères de l'Hôpital allemand de Jérusalem, qui avoient pu éviter les fers de Saladin, partagerent cette bonne œuvre. Les choses étoient dans cet état, lorsque Frédéric, Duc de Suabe, arriva, au commencement de l'Automne de l'an 1190, avec les débris de l'armée de l'Empereur Frédéric *Barberousse* son père, qui venoit de mourir en Cilicie. Le Duc de Suabe, jugeant, par les services que ces Hospitaliers rendoient à l'armée, combien cet établissement seroit utile si on lui donnoit une forme stable, imagina d'en faire un Ordre de Chevalerie à l'imitation de ceux de S. Jean et des Templiers. Le Patriarche et tous les Chefs de l'armée applaudissant à ce projet, les Evêques furent chargés de rédiger une règle, tirée de celle des Hospitaliers, pour ce qui regardoit le soin des malades, et de celle des Templiers pour ce qui avoit rapport à la milice et à la discipline particulière. Après quoi, le Duc de Suabe érigea solennellement le nouvel Ordre, à qui on donna, pour titre de fondation, l'Hôpital allemand, ou teutonique, de la Sainte Vierge de Jérusalem. Le Duc de Suabe, voulant donner toute la consistance possible à cet établissement, envoya des Ambassadeurs à Henri VI son frère, alors Roi des Romains, pour lui demander la confirmation du nouvel Ordre, et l'engager à joindre ses sollicitations aux siennes pour obtenir également celle de Clément III, qui occupoit alors la Chaire de S. Pierre. Mais Clément mourut au Printemps de l'an 1191, avant d'avoir pu satisfaire leurs desirs; de sorte que l'Ordre Teutonique fut confirmé par Célestin III, qui le mit sous la règle de S. Augustin, et lui donna les mêmes privilèges que l'Eglise avoit accordés aux Hospitaliers de S. Jean et aux Templiers. L'habit des Chevaliers Teutoniques est le manteau blanc avec la croix noire, liscée d'argent. Cet Ordre, composé de trois classes, fut renfermé uniquement dans la nation germanique. Les seuls Gentilshommes pouvoient être admis dans la classe des Chevaliers: les Prêtres ne furent jamais astreints à aucune preuve, et les frères servants furent composés de gens de tout état, et si nombreux, dans le tems de la grande splendeur de l'Ordre, qu'on en comptoit plus de six mille dans la Prusse seule. Cette dernière classe est abolie depuis long-tems.

#### I. HENRI DE WALPOT.

1190. HENRI DE WALPOT, d'une Maison illustre du Rhin, fut élu premier Maître de l'Ordre Teutonique lors de son institution au camp d'Acce. Les Chrétiens

ayant pris cette ville au mois de Juillet de l'année suivante, Walpot y bâtit un Hôpital avec une Eglise, où Frédéric, Duc de Suabe, voulut avoir sa sépulture. Henri combattit, avec ses Chevaliers, contre les Sarrasins, qui ravageoient la Syrie, jusqu'à sa mort.

arrivée le 24 Octobre de l'an 1200.

#### II. OTTON DE KERPEN.

1200. OTTON DE KERPEN, Gentilhomme, natif de Brême, étant âgé de 80 ans, succéda à Walpot. Il se distingua particulièrement par sa charité, et gouverna l'Ordre avec sagesse pendant six ans, étant mort le 2 Juin de l'an 1206.

#### III. HERMAN DE BART.

1206. HERMAN DE BART fut élu Maître de l'Ordre après la mort d'Otton de Kerpen. Il finit ses jours à Acre le 20 Mars 1210, et fut inhumé dans l'Eglise de la Maison Chef d'Ordre, auprès de ses prédécesseurs. Selon toute apparence, Bart mourut des blessures qu'il avoit reçues en combattant avec Livon, Roi d'Arménie, et les Hospitaliers de S. Jean, contre le Sultan de Cogni.

#### IV. HERMAN DE SALZA.

1210. HERMAN DE SALZA, successeur de Bart, trouva l'Ordre fort affoibli par les pertes qu'il venoit d'essuyer; mais il prit en peu de tems un accroissement si prodigieux sous son Magistère, et reçut tant de privilèges et de bienfaits des Papes, des Empereurs et de différens Princes, qu'il se vit bientôt en état de faire les plus grandes entreprises. L'an 1217, Salza combattit les Infidèles en différentes occasions avec les Rois de Hongrie et de Jérusalem; il se signala sur-tout, l'an 1219, au siège de Damiette, où les Chevaliers Teutoniques et les Templiers eurent la gloire de sauver l'armée chrétienne par leur courage. Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, témoin des grandes actions des Teutoniques, les récompensa en permettant à leur Chef d'ajouter la croix d'or du Royaume de Jérusalem à la croix noire de l'Ordre. Cette distinction, réservée au Grand-Maître, est encore usitée aujourd'hui. Après la fin malheureuse de l'expédition des Croisés en Egypte, Salza passa en Italie et gagna la confiance et les bonnes grâces de l'Empereur Frédéric II, qu'il détermina à épouser Yolande de Brienne, héritière du Royaume de Jérusalem, dans la vue d'engager ce Monarque à secourir plus efficacement la Terre-Sainte. Frédéric employa le Maître des Teutoniques dans toutes les négociations les plus épineuses, et particulièrement dans ses démêlés avec le Pape Honorius III, qui consentit de prendre Salza pour arbitre de ses différends avec l'Empereur. Le Maître des Teutoniques montra tant de droiture et de dextérité dans cette circonstance délicate, qu'ils le comblèrent l'un et l'autre de bienfaits. Le Pape lui donna une bague de grand prix, qu'il transmit à ses successeurs pour conserver le souvenir de cet événement; et Frédéric l'éleva au rang des Princes de l'Empire, de même que les Grands-Maîtres qui lui succédoient, avec permission de joindre l'aigle impériale à leurs croix, comme ils le pratiquent encore aujourd'hui. Salza fut encore un de ceux qui contribuèrent le plus à réconcilier l'Empereur avec le Pape Grégoire IX.

Le Maître des Teutoniques fut sollicité par le Duc de Masovie de venir avec ses Chevaliers au secours de la Pologne, que les Prussiens, peuple barbare et idolâtre, mettoient à feu et à sang; mais il ne se détermina qu'après avoir consulté le Pape et l'Empereur, qui l'encouragerent à tenter l'entreprise en lui promettant de grands secours. Le Duc de Masovie fit donation à l'Ordre de la province de Culm, envahie par les Prussiens, et lui donna surabondamment tout ce que les Chevaliers pourroient conquérir de la Prusse, qui ne lui appartenoit nullement. L'Empereur donna en toute souveraineté à l'Ordre non seulement ce

qu'il tiendroit du Duc de Masovie, mais encore la Prusse entière, s'il pouvoit la conquérir sur les païens. Pour secourir les Chevaliers, le Pape Grégoire IX confirma les donations du Duc, et fit prêcher la Croisade contre les Prussiens. Salza, voyant son Ordre assez nombreux pour attaquer la Prusse sans abandonner la défense de la Terre-Sainte, nomma l'ere Herman de Balck, Chef de l'entreprise, avec le titre de Proviseur, ou Précepteur de Prusse.

Balck, ayant assemblé une petite armée, passa la Vistule, l'an 1231, et campa sur la rive opposée. Après avoir remporté plusieurs avantages sur les Prussiens, il fit agrandir et fortifier son camp qu'il convertit en ville, sous le nom de Thorn. Ayant eu pendant les deux années suivantes de nouveaux succès, il fonda les villes de Culm et de Marienwerder. L'an 1233, le Grand-Maître vint reconnoître l'état de la Prusse, à qui, le 28 Décembre, il donna ses premières loix. Il ordonna aussi d'y frapper les premières monnoies. Les Chevaliers, secourus par Henri, Marquis de Misnie, conquièrent la province de Pomésanie, et, l'an 1237, le Maître Provincial fit jeter les premiers fondemens de la ville d'Elbing. Les Teutoniques soumettent ensuite les provinces de Pogésanie, de Warmie, de Nattangie et de Barthonie, avec les secours d'Otton I, Duc de Brunswick, de sorte que, dans un espace d'environ neuf ans, près de la moitié de la Prusse fut éclairée des lumières de la foi, et reconnut la souveraineté de l'Ordre Teutonique. L'Ordre de Christ, ou des Chevaliers Porte-Glaives de Livonie, fondé l'an 1201, avoit acquis de vastes Domaines par ses conquêtes; mais comme il s'affoiblissoit presque autant par ses victoires que par les revers, les Chevaliers de Livonie demandèrent d'être incorporés dans l'Ordre Teutonique, ce que le Pape et le Grand-Maître leur accordèrent en 1237. Salza nomma le même Balck, qui avoit commencé la conquête de la Prusse, pour gouverner la Livonie en qualité de Précepteur, ou Proviseur. L'an 1238, Balck fit un Traité d'alliance avec Waldemar II, Roi de Danemarck, auquel il rendit la ville de Revel, ainsi qu'une partie de l'Estonie, que les Chevaliers Porte-Glaives avoient conquise sur les Danois. C'est vers cette époque que le Chef de l'Ordre fut nommé Grand-Maître, ou Maître-Général, pour marquer sa supériorité sur les Précepteurs de Prusse, de Livonie et d'Allemagne, qui commencèrent à prendre le titre de Maître, en ajoutant le nom de la province soumise à leurs soins. Herman de Salza, qui fut un des plus grands hommes de son siècle, mourut, le 24 Juillet de l'an 1239, à la Commanderie de Barlette, dans la Pouille, où il fut inhumé.

#### V. CONRAD DE THURINGE.

1239. CONRAD, fils d'Herman I, Landgrave de Thuringe, fut nommé Grand-Maître après la mort de Salza. Avant que d'entrer dans l'Ordre, il avoit épousé ACRÈS, fille de l'Empereur Frédéric II, dont il devint veuf en 1218, suivant Falken. (*Trad. Corbeien.*) Vers le tems de son élection, Suantopelck, Duc de la Poméranie de Dantzick, que l'on nomme aujourd'hui Pomérelie, jaloux des progrès des Chevaliers Teutoniques, fit soulever les Néoplytes de la Pogésanie, de la Warmie, de la Nattangie, et de la Barthonie. Ces Prussiens, abjurant le même jour la religion du vrai Dieu, se jettent, conduits par le Duc, sur la partie basse de la Prusse, et de là sur la Pomésanie et le pays de Culm, massacrant tous les Chrétiens qu'ils rencontrent, et rasant plusieurs châteaux. Les seules forteresses d'Elbing, de Balga, de Keden, de Culm et de Thorn, résistent à ces furiens. Le Maréchal de l'Ordre, voulant avoir sa revanche, surprend Sartowitz, châteaueu du Duc sur la rive gauche de la Vistule. Suant-

topelck, outré de cette perte, assemble une armée nombreuse pour la réparer; et comme il avoit plus de monde qu'il ne falloit pour pousser les travaux du siège, il passe la Vistule, sur la glace, avec la plus grande partie de ses troupes pour ravager de nouveau le pays de Culm. Le Maréchal attaque les Poméraniens, qu'il met en fuite après leur avoir tué neuf cens hommes, et, passant lui-même la Vistule, il oblige le Duc de lever le siège. Les Chevaliers Teutoniques, alliés au Duc de Cujavie, de Kalisch et de la grande Pologne, prennent l'importante place de Nackel, et ravagent la Poméranie. Le Duc, inquiet pour Dantzick sa capitale, demande la paix en 1242, et l'obtient; mais il est obligé de laisser le Prince Mestwin, son fils aîné, en otage entre les mains des Teutons, pour répondre de l'exécution de ses promesses. Quoique la plus grande partie de la Prusse fût encore plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie, le Pape ordonne, en 1243, de la partager en quatre diocèses, qui sont ceux de Culm, de Pomésanie, de Warmie et de Sambie, et veut que les terres conquises, ou à conquérir, soient divisées en trois parts, deux pour les Teutoniques et la troisième pour les Evêques et leurs Chapitres. La même année, Innocent IV prend la Prusse aux droits et propriété de S. Pierre, et la donne aux Chevaliers pour la posséder librement. Il se sert de cette formule pour en investir le Grand-Maître: *Annulo nostro investimus*. Conrad mourut le 24 Juillet 1244, et fut inhumé dans l'Eglise de l'Hôpital teutonique à Marbourg.

#### VI. HENRI DE HOHENLOHE.

1244. Le Grand Chapitre, assemblé à Venise, ne put s'accorder sur le choix d'un Grand-Maître, de sorte que les suffrages furent partagés entre HENRI DE HOHENLOHE et LOUIS DE QUEDE. Ce dernier étant mort quelques mois après, les Chevaliers de la basse Allemagne donnerent un autre compétiteur à Hohenlohe, dans la personne de Guillaume d'Urenbach. Mais cet Anti-Grand-Maître, à peine connu de nom, n'empêcha pas Hohenlohe d'être reconnu en Prusse, en Livonie, en Allemagne, enfin par l'Ordre entier, et même par l'Empereur, pour seul et légitime Grand-Maître. Les anciens Ecrivains de l'Ordre, voulant dérober le souvenir de ce schisme à la postérité, n'ont pas fait mention de Hohenlohe, ce qui a jeté une confusion étonnante dans l'Histoire. Hartnoch, qui l'a placé mal-à-propos entre Salza et Conrad, est le premier qui ait reconnu son existence avec quelque certitude; mais elle est démontrée aujourd'hui par tant de monumens authentiques que cet Auteur ne connoissoit pas, qu'elle ne souffre plus d'objection, non plus que le rang que ce Grand-Maître doit occuper dans l'Histoire. Le Duc de Poméranie, qui n'avoit juré la paix que pour avoir le tems de se préparer à la rompre avec fruit, fait soulever de nouveau les apostats de la Prusse, et taille en pieces un détachement de quatre cens chevaux des Teutoniques, près du lac Rensen. Les Chevaliers, réduits aux plus grandes extrémités dans la ville de Culm, en sortent avec une poignée de monde pour attaquer l'armée du Duc, tuent quinze cens Poméraniens, et poursuivent les vaincus si chaudement, que la plupart se noient en voulant passer la Vistule à la nage. Cette perte oblige Suantopelck de renouveler la dernière paix; mais ce fut pour la rompre une seconde fois. Le Légat du S. Siège fait prêcher la Croisade contre le Duc de Poméranie et les Prussiens; les Teutoniques battent Suantopelck sous les murs de Schwetz, et une autre fois en rase campagne. Ces deux victoires coûtent trois mille hommes aux ennemis. Nouvelle paix en 1246, par l'entremise du Duc d'Autriche. Les Teutoniques bâtissent la forteresse

de Christbourg. Le Duc de Poméranie, rompant encore la paix, se ligue avec les Prussiens pour en faire le siège. Les Chevaliers battent l'avant-garde des Prussiens, dont l'armée se disperse, et mettent en déroute celle de Poméranie. Le Duc, qui avoit failli d'être pris, demande encore la paix, qui fut faite au mois de Novembre de l'an 1248, par la médiation de Jacques Pantaléon, Légat du S. Siège. Le 7 de Février de l'année suivante, le Légat ménage un accord entre les Chevaliers et les Prussiens, que ces derniers rompent aussitôt. Les Teutoniques, secourus par plusieurs Princes de l'Empire, les forcent à la fin à rentrer dans l'obéissance; et Suantopelck, qui avoit encore essuyé une sanglante défaite, fut obligé de renouveler la paix, en 1253, avec des conditions très humiliantes pour lui; c'étoit la première fois qu'il la signoit avec intention de la garder: elle fut le terme d'une guerre cruelle qui duroit depuis treize ans. Les armes des Chevaliers Teutoniques de Livonie avoient encore des succès plus brillans. Le Maître Provincial, André de Stuckland, oblige, par ses victoires, Mendog, Grand Duc de Lithuanie, à demander la paix, et lui persuade d'embrasser le Christianisme, promettant de lui faire accorder le titre de Roi par le Pape. Innocent IV, déférant aux instances du Maître Provincial et de Mendog, prend la Lithuanie aux droits et propriété de S. Pierre, l'érige en Royaume, et ordonne aux Evêques de Prusse et de Livonie de sacrer Mendog, qui fut couronné, avec sa femme, l'an 1251. En Palestine les Chevaliers Teutoniques combattent vaillamment sous les yeux de S. Louis, pendant la malheureuse expédition qu'il fit en Egypte. Ce grand Prince, les honorant d'une affection particulière, leur fit plusieurs dons, et ajouta quatre fleurs de lis à la croix du Grand-Maître, comme une marque perpétuelle de ses bontés. Cette concession est du 20 Août de l'an 1250. Il n'y a rien de certain sur l'époque de la mort du Grand-Maître Hohenlohe, qui, selon Pauli, arriva en 1253. Ce Prince fut inhumé dans l'Eglise du château de Mergentheim, qu'il avoit donné à l'Ordre.

#### VII. POPON D'OSTERNA.

1253. POPON D'OSTERNA fut choisi pour être le successeur de Hohenlohe. L'an 1254, Ottocare, Roi de Bohême, vint en Prusse, à la tête de quarante mille hommes, et battit les Sambiens, qu'il obligea de se soumettre à l'Ordre. L'année suivante, les Teutons bâtirent Königsberg pour tenir les Sambiens dans la sujétion. Les Chevaliers de Prusse et de Livonie, s'étant réunis en 1259, furent battus à Durben par les Lithuaniens, révoltés contre leur Souverain. Cet événement fit naître l'idée aux Prussiens de secouer le joug. Mendog, que les Teutoniques avoient converti au Christianisme, et qu'ils avoient fait reconnoître pour Roi de Lithuanie par le Pape, pensoit, de son côté, à reprendre le culte des idoles, et fomentoit sous main la révolte des Prussiens, qui éclata l'année suivante. Les Prussiens, soutenus par Mendog, qui étoit à la tête de trente mille hommes, leverent l'étendard de la révolte, et massacrèrent tous les Chrétiens qu'ils rencontrèrent; il n'y eut que les provinces de Culm et de Pomésanie qui restèrent fideles. L'an 1261, les Teutoniques furent battus à Pokarwis. Les Comtes de Juliers et de la Marck étant venus à leur secours l'année suivante, ils prirent leur revanche contre les Sambiens, auxquels ils tuèrent trois mille hommes. Pendant le siège de Königsberg, qui dura très long-tems, les Teutoniques firent des actions de valeur à jamais mémorables. Le Grand-Maître ne vit pas la fin de tant de maux, ayant abdicqué en 1262, à cause de son grand

âge, qui ne lui permettoit plus de porter le poids d'un gouvernement si difficile.

## VIII. ANNON DE SANGERSHAUSEN.

1262. ANNON DE SANGERSHAUSEN fut élu pour succéder à Osterna. Les Chevaliers de Königsberg défèrent trois fois les Sambiens, qu'ils forcèrent de rentrer sous le joug. Il n'en fut pas de même du reste de la Prusse. L'an 1263, les Teutoniques furent battus à Lobau, et obligés d'abandonner plusieurs forteresses qu'ils défendoient depuis trois ans. De nombreuses armées de Lithuaniens et de Samogites se joignirent aux rebelles pour ravager la Prusse; ce qui rendit ce malheureux pays, pendant long-tems, le théâtre de l'horreur et du carnage. Les Chevaliers, tantôt vainqueurs et tantôt vaincus, montrèrent toujours la même intrépidité, et finirent par remporter trois victoires si sanglantes sur les Prussiens, qu'ils furent obligés, l'an 1273, de rentrer dans l'obéissance. Annon de Sangershausen, Prince d'un grand mérite, mourut le 8 Juillet de l'an 1274, et fut inhumé à Marbourg.

## IX. HARTMAN DE HELDRUNGEN.

1274. HARTMAN DE HELDRUNGEN fut le successeur d'Annon. Au commencement de son Magistère il restoit encore trois provinces de la Prusse, dans lesquelles les Chevaliers n'avoient pas encore porté leurs armes. La Scavie et la Nadruvie furent soumises en moins de trois ans, et, l'an 1278, les Chevaliers attaquèrent la Sudavie; c'étoit la province la plus peuplée et la plus puissante de la Prusse. Cette guerre fut poussée avec beaucoup d'activité; mais le Grand-Maitre n'en vit pas la fin, étant mort le 19 Août de l'an 1283. Il fut inhumé dans l'Eglise de l'Ordre à Mergentheim. Helderungen avoit fait commencer, en 1280, la célèbre forteresse de Marienbourg.

## X. BURCHARD DE SCHWENDEN.

1283. BURCHARD DE SCHWENDEN succéda à Helderungen. Peu de tems après son élection, les Chevaliers acheverent la conquête de la Prusse en soumettant la Sudavie; ainsi ce ne fut qu'après 52 ans de travaux et de combats que la Prusse, éclairée des lumières de la foi, fut entièrement soumise à la souveraineté de l'Ordre Teutonique. La même année, les Teutoniques tournerent leurs armes contre les Lithuaniens, qui n'avoient cessé de secourir les apôtats de la Prusse, et faisoient depuis long-tems une guerre cruelle à l'Ordre. Cette guerre contre la Lithuanie dura plus d'un siècle sans interruption, et recommença ensuite à diverses reprises. L'an 1289, nouvelle conspiration des Prussiens qui fut étouffée au berceau. Le Grand-Maitre, l'an 1290, fut au secours de la ville d'Acre, menacée d'un siège par les Sarrasins: il fut battu par les Infidèles et mourut de ses blessures dans l'Isle de Rhodes.

## XI. CONRAD DE FEUCHTWANGEN.

1290. CONRAD DE FEUCHTWANGEN fut le successeur de Burchard de Schwenden. Il joua un rôle très distingué avec ses Chevaliers au dernier siège d'Acre; et lorsque cette place fut prise, l'an 1291, il établit le siège de l'Ordre dans la Commanderie de Venise, pour être à portée de prendre part aux nouvelles entreprises qu'on pourroit faire pour recouvrer la Terre-Sainte. L'an 1295, nouvelle conspiration des Prussiens qui fut étouffée par la punition des Chefs. Ce furent les derniers efforts de ce peuple pour retourner à l'idolâtrie. Le Grand-Maitre, qui s'étoit rendu en Prusse, partit

pour la Bohême, et mourut à Prague l'an 1297; il fut inhumé dans l'Eglise du château de Dragowitz.

## XII. GODEFROI DE HOHENLOHE.

1297. GODEFROI, petit-neveu de l'ancien Grand-Maitre, Henri de Hohenlohe, fut élu pour successeur de Conrad de Feuchtwangen par le Chapitre assemblé à Venise le 14 Septembre. La guerre civile entre les Chevaliers de Livonie et l'Archevêque de Riga éclata pour lors avec une fureur sans exemple; car on se battit neuf fois en dix-huit mois. Cette funeste querelle dura long-tems, et eut les suites les plus fâcheuses. L'an 1303, il y eut un schisme dans l'Ordre; mais il fut promptement éteint par la sagesse du compétiteur qu'une partie des Chevaliers avoit donné à Hohenlohe, dont la mort arriva l'an 1309, et dont l'inhumation se fit à Marbourg.

## XIII. SIGEFROI DE FEUCHTWANGEN.

1309. SIGEFROI DE FEUCHTWANGEN, élu du vivant de Hohenlohe par une partie des Chevaliers, avoit regardé cette élection comme nulle, et ne prit les rênes du gouvernement qu'après avoir été élu de nouveau à l'unanimité. Il abolit la Maîtrise provinciale de Prusse, et transféra le siège de l'Ordre et sa résidence de Venise à Marienbourg, qui devint la capitale de la Prusse. Mestwin, dernier Duc de la Poméranie de Dantzick, étant mort sans laisser d'enfans légitimes, les Polonois s'emparèrent de sa succession sous divers prétextes. Les Margraves de Brandebourg, établis depuis long-tems par les Empereurs pour Seigneurs suzerains des Ducs de Poméranie, revendiquèrent cette succession comme un Fief dévolu, et vendirent une grande partie de la Poméranie à l'Ordre Teutonique, avec l'agrément de l'Empereur Henri VII. Les voies de conciliation ayant été inutiles, les Teutoniques prirent les armes et firent la conquête de la Poméranie qu'ils venoient d'acheter. Cet événement fut la source des longues guerres qu'il y eut entre l'Ordre et la Pologne. Après avoir fait bâtir une ville neuve à Dantzick, le Grand-Maitre mourut dans sa résidence de Marienbourg le 5 Mars de l'an 1312, et fut inhumé à Culmsée dans l'Eglise cathédrale de l'Évêché de Culm.

## XIV. CHARLES DE BEFFART.

1312. CHARLES DE BEFFART, natif de Treves, fut élu pour succéder à Feuchtwangen, et poussa vivement la guerre contre la Lithuanie. Uladislas Loketek, Roi de Pologne, intenta un procès à l'Ordre au sujet de la Poméranie. Le Pape, à qui il s'étoit adressé, nomma trois Polonois, dont deux formoient des prétentions contre les Chevaliers, pour juges de cette querelle. Les protestations des Teutoniques n'empêchèrent pas que les Nonces ne portassent une Sentence en 1322, par laquelle ils condamnoient l'Ordre à rendre la Poméranie au Roi avec les dommages et intérêts. Si cette Sentence ne fut pas cassée en forme, ce qu'on ignore, elle fut au moins regardée comme nulle et resta sans effet. Le Grand-Maitre s'étant rendu à Avignon, y gagna plusieurs procès importants; mais il y contracta une maladie qui altéra fort sa santé, ce qui le détermina à se rendre à Treves, où il mourut au sein de sa famille l'an 1324. Il est probable qu'il fut inhumé dans la grande Commanderie que l'Ordre a dans cette ville.

## XV. WERNER D'ORSELEN.

1324. WERNER D'ORSELEN fut nommé, le 6 de Juillet, pour succéder à Beffart. Le Roi de Pologne ayant attaqué l'Ordre Teutonique, les hostilités furent suspendues par une trêve qui devoit durer jusqu'à

Noël de l'an 1326. Le Roi profita de cet intervalle pour affaiblir les alliés de l'Ordre, et fit, en 1326, un horrible ravage dans le Brandebourg. L'année suivante, les Chevaliers prirent plusieurs places de Pologne, et, l'an 1328, le Roi se jeta sur la Prusse avec une puissante armée; mais il s'en retourna sans succès. Le Roi de Bohême étant venu au secours de l'Ordre, on fit une guerre sanglante, qui fut suspendue, l'an 1330, par une trêve, pendant laquelle on devoit remettre à l'arbitrage des Rois de Hongrie et de Bohême la décision de tous les différends qui existoient entre l'Ordre et la Pologne. La même année, le Grand-Maître fut assassiné à Marienbourg le 18 de Novembre, et fut inhumé à Marienwerder dans l'Eglise Cathédrale de l'Evêché de Pomésanie.

#### XVI. LUTHER DE BRUNSWICK.

1331. LUTHER, ou LUDERE, fils d'Albert le Gras, Duc de Brunswick, fut élu Grand-Maître le 11 de Février. L'arbitrage n'ayant pas eu lieu, et la trêve étant expirée, on se prépara de nouveau à la guerre. La même année, une armée formidable de Teutoniques fit le ravage dans la Pologne. Bataille de Plowcze, remarquable en ce qu'on combattit deux fois le même jour: les Teutoniques furent défaits la première fois par la trahison du Palatin de Posnanie, qui étoit dans leur armée; mais à la seconde ils battirent si complètement l'armée royale, qu'ils firent la conquête d'une partie de la grande Pologne, sans que le Roi fût en état de secourir aucune des places qu'on lui enlevoit successivement. L'an 1332, le Roi ayant reçu un puissant secours de Hongrois, voulut rendre la pareille aux Teutons, et marcha vers la Prusse, sans entreprendre de recouvrer ce qu'on lui avoit enlevé. Le Grand-Maître fut au devant de lui sur la frontière; et les deux armées étant déjà en présence, on convint d'une trêve jusqu'à la Sainte Trinité de l'année suivante. Brunswick, après avoir fait jeter les fondemens d'une nouvelle Eglise cathédrale à Königsberg, en reconnaissance du succès que le Ciel avoit accordé à ses armes, mourut dans cette ville vers la fin de l'an 1333.

#### XVII. THÉODORIC D'ALTENBOURG.

1334. THÉODORIC, Burgrave d'Altenbourg, âgé de près de 80 ans, fut élu, au commencement de l'année, pour être le successeur de Luther de Brunswick. Les Rois de Hongrie et de Bohême, qui avoient été pris d'arbitres pour arbitres, prononcèrent, en 1335, une Sentence par laquelle ils adjugeoient la Poméranie aux Teutons; mais elle étoit conçue de manière que le Roi de Pologne devoit donner une renonciation en forme sur ce Duché. Le Roi Casimir, ne voulant pas remplir cette condition, recommença les hostilités pendant que le Grand-Maître faisoit une expédition en Lithuanie; mais les Rois de Hongrie et de Bohême, en leur qualité d'arbitres, ordonnèrent une nouvelle trêve jusqu'à la S. Jean de l'an 1337. L'année suivante, le Grand-Maître, malgré son grand âge, se mit à la tête de l'armée teutonique, battit les Lithuaniens, et les obligea de lever le siège de Bayern. Cette victoire fut suivie d'une seconde remportée par le Maréchal de l'Ordre. Le Roi Casimir, ne voulant pas se soumettre à la Sentence des arbitres, s'adressa au Pape, qui délégua des Nonces pour juger de cette querelle. Les Teutons, ayant cause gagnée, refusèrent de courir le risque d'une nouvelle Sentence, protestèrent et appelèrent au Pape même; cela n'empêcha pas les Nonces d'excommunier l'Ordre, en le condamnant à rendre la Poméranie, avec quelques autres provinces sur lesquelles la Pologne avoit formé des prétentions: mais le Pape, ayant fait examiner la Sentence par

les Cardinaux, déclara qu'elle étoit injuste, et conseilla au Roi de s'accommoder. Les Rois de Hongrie et de Bohême, après avoir été Juges, firent les fonctions de médiateurs; et l'on étoit au moment de commencer les Conférences, lorsque le Grand-Maître mourut à Marienbourg le 14 Juin de l'an 1341. Ce Prince fut inhumé dans l'Eglise souterraine de cette ville, qu'il avoit fait construire pour la sépulture des Grands-Maîtres.

#### XVIII. LUDOLPH KONIG DE WEITZAU.

1342. LUDOLPH KONIG fut élu Grand-Maître de l'Ordre après un interrègne de plus de six mois. L'an 1343, paix entre l'Ordre et la Pologne. Les Teutoniques rendirent les conquêtes qu'ils avoient faites dans la grande Pologne pendant le Magistère de Brunswick, et le Roi Casimir renonça solennellement à toutes prétentions sur les possessions de l'Ordre, et particulièrement sur le Duché de Poméranie, dont il s'obligea de faire effacer le titre, gravé sur le grand sceau de la Pologne, s'engageant pour lui et ses successeurs de ne jamais reprendre ce titre ni dans leurs actes ni dans leurs sceaux. Ce Traité, conclu à Kalisch le 8 de Juillet, fut ratifié à Jungenslaue, par la Diète du Royaume, le 23 du même mois. Le Grand-Maître méditant une expédition contre la Lithuanie, les Rois de Hongrie et de Bohême, le Marquis de Moravie, le Comte de Hollande et d'autres Princes, vinrent en Prusse pour y prendre part; mais l'hiver de 1344 à 1345 fut si doux, que les glaces ne portèrent pas, et qu'il fut impossible de traverser les rivières ni les marais, de sorte que ces Princes en furent pour les peines de leur voyage, et que l'Ordre ne tira aucun fruit d'un si grand armement. Le Grand-Maître eut une fièvre violente qui ne fut pas sans quelques mélanges de frénésie: il se rétablit et continua de gouverner l'Ordre; mais sa santé se trouvant fort affoiblie, il abdiqua en 1345, et mourut trois ans après. Il fut inhumé à Marienwerder.

#### XIX. HENRI DUSENER D'ARBERG.

1345. HENRI DUSENER, élu le 13 Décembre, signala son Magistère par deux victoires mémorables qu'il remporta sur les Lithuaniens. L'an 1347, le Grand-Maître acheta le Duché d'Estonie de Waldemar III, Roi de Danemarck, pour la somme de 19 mille marcs d'argent, et abdiqua l'an 1351. L'opinion commune est qu'il mourut la même année. Il fut inhumé à Marienwerder.

#### XX. WINRICH DE KNIPRODE.

1351. WINRICH DE KNIPRODE fut donné pour successeur à Duserer. L'an 1356, Casimir, Roi de Pologne, oubliant les sermens qu'il avoit faits à Kalisch, reprit le titre de Seigneur et d'héritier de la Poméranie, dans un Traité qu'il fit avec l'Empereur Charles IV, contre l'Ordre Teutonique et la Maison de Bavière, dont l'objet ne tendoit à rien moins qu'à leur ruine; mais cette ligue étant restée sans effet, l'Ordre demeura en paix avec la Pologne. Le Grand-Maître ne cessa de faire une guerre terrible aux Lithuaniens, dont les principaux événemens furent le siège et la prise de Kowno en 1362, et la bataille de Rudau en 1370. Dans cette bataille, le Grand-Maître défit, avec 40 mille hommes, 70 mille Lithuaniens, Russes et Tartares, qui laisserent 11 mille des leurs sur le carreau, et perdirent encore plus de monde dans la fuite. Ce Prince, l'un des plus grands hommes qui aient gouverné l'Ordre Teutonique, mourut le 24 Juin de l'an 1382, et fut inhumé à Marienbourg.

## XXI. CONRAD ZOLNER DE ROTENSTEIN.

1382. CONRAD ZOLNER DE ROTENSTEIN fut élevé à la Grande-Maîtrise le 2 ou le 5 d'Octobre. Jagellon, Grand Duc de Lithuanie, ayant embrassé le Christianisme pour épouser Hedwige, Reine de Pologne, les Polonois firent jurer à ce Prince, avant de le reconnoître pour Roi, qu'il seroit la conquête de la Poméranie et de la Prusse entière. Comme la Lithuanie fut unie à la Pologne par ce mariage, les Teutoniques se trouverent dans une situation singuliere; car ils éviterent de rompre avec les Polonois, malgré l'injustice des sermens qu'ils avoient exigés du nouveau Roi. Ainsi ils vécurent dans une sorte de paix avec Jagellon comme Roi de Pologne, tandis qu'ils continuèrent à lui faire une sanglante guerre en Lithuanie. Guillaume, Duc de Gueldre, se mit en route, sur la fin de l'an 1388, pour venir à leur secours. Mais en passant par les Etats de Poméranie, il fut arrêté, par ordre du Duc Wartislas, sous prétexte qu'il n'avoit pas de sauf-conduit, et ne recouvra sa liberté qu'en promettant de ne jamais porter les armes contre la Pologne et la Poméranie. (*Pontan. Hist. Geln. L. 8, pag. 331.*) Le Grand-Maître fonda, vers le même tems, à Culm une Université, que les troubles, survenus depuis, n'ont jamais permis de perfectionner. Conrad Zolner mourut à Christbourg, le 20 Août de l'an 1390, dans la neuvième année de son Magistère, et fut inhumé à Marienburg.

## XXII. CONRAD DE WALLENROD.

1391. CONRAD DE WALLENROD fut élu, le 12 Mars, pour succéder à Zolner, et continua la guerre contre la Lithuanie. L'an 1393, il assembla une armée formidable dans laquelle il comptoit jusqu'à 40 mille hommes de troupes auxiliaires, et termina la campagne sans succès marqué et sans avoir essuyé d'échec considérable. Un certain Léandre, qui avoit d'abord suivi la secte des Albigeois et qui avoit adopté ensuite les erreurs de Wiclef, fit des prosélytes en Prusse par la connivence du Grand-Maître. Cet hérétique périt misérablement; et la fin de Wallenrod ne fut guère plus heureuse, car il mourut dans un accès de frénésie le 24 Juillet de l'an 1394.

## XXIII. CONRAD DE JUNGINGEN.

1394. CONRAD DE JUNGINGEN, élu Gr. M. le 30 Nov., refusa de se charger de ce fardeau jusqu'à l'année suivante, qu'il prit les rênes du gouvernement. L'an 1396, il acquit la province de Dobrzin du Duc d'Opelen, ce qui déplut beaucoup aux Polonois. Les pirates Vitaliens, qui s'étoient emparés de l'Isle de Gothland, faisant un grand tort au commerce de la Prusse, le Grand-Maître fit armer une flotte, et en chassa les pirates. La Reine Marguerite, maîtresse des trois Royaumes du Nord, envoya une flotte pour réunir Gothland à la Suede. Les Teutoniques soutinrent un siège dans Wisby, et firent lâcher prise aux Suédois et aux Danois. L'Empereur Wenceslas offrit sa médiation, et l'on assembla un Congrès à Helsingbourg en 1398, où on régla que les Teutons rendroient Gothland à la Suede, et que la Reine paieroit les frais de la guerre. Les Ambassadeurs du Grand-Maître se rendirent de Helsingbourg à Copenhague, où l'on conclut un Traité d'union entre les trois Couronnes du Nord et l'Ordre Teutonique. L'an 1402, le Grand-Maître acheta la nouvelle Marche de Brandebourg de Sigismond, Margrave de Brandebourg et Roi de Hongrie. Cette acquisition lui assuroit une communication avec l'Allemagne indépendamment de la Pologne. L'an 1404, Congrès de Raciensz, où le Roi de Pologne céda le Duché de Samogitie à l'Ordre, qui lui

rendit en échange la province de Novogrodeck qu'il avoit conquise. Par un second acte fait dans le même tems, l'Ordre consentit au retrait de Dobrzin, qui ne devoit s'effectuer que l'année suivante; et Jagellon, par un troisieme acte, renouvela nument et simplement la paix faite en 1343 entre le Roi Casimir et le Grand-Maître Ludolph Konig. L'année suivante, le Grand-Maître reçut le Roi dans sa ville de Thorn, où l'on termina l'affaire de Dobrzin, et, peu de tems après, il fut mis en possession de la Samogitie. Au moyen de cette acquisition et de celle de la nouvelle Marche, la souveraineté de l'Ordre s'étendit depuis l'Oder jusqu'au golfe de Finlande. Jungingen eut quelques démêlés avec l'Angleterre au sujet du commerce de ses Etats, qui étoit si florissant, que plusieurs villes de la Prusse alloient de pair avec les principales villes commerçantes des côtes de la Baltique. Ce sage Grand-Maître, qui avoit élevé l'Ordre à son plus haut degré de puissance et de grandeur, décéda pieusement le 30 Mars 1407, et fut inhumé à Marienburg.

## XXIV. ULRIC DE JUNGINGEN.

1407. ULRIC DE JUNGINGEN, frere du précédent, fut élu le 26 de Juin. Il s'éleva une difficulté avec les Polonois au sujet de Santock et de Driesen, villes de la nouvelle Marche. Le Roi se foudoit principalement sur un hommage extorqué à un mineur à l'insu de sa famille, mais qui fut désavoué, peu de tems après, de la maniere la plus solennelle; les Teutoniques s'appuyoient sur les Chartes qui prouvoient la longue possession des Margraves de Brandebourg, qu'ils représentoient. Vitold, à qui Jagellon avoit donné en Fief le grand Duché de Lithuanie, enleva la Samogitie aux Teutons, d'accord avec le Roi, et ce dernier reprit le titre de Seigneur de la Poméranie dans un manifeste. Les démarches pour obtenir justice ayant été inutiles, le Grand-Maître entra en Pologne à main armée et prit quelques places. Le Roi de Bohême ayant offert sa médiation, on le prit pour arbitre, et il prononça sur tous les points en faveur des Teutons. Le Roi de Pologne refusa de se soumettre à l'arbitrage, quoiqu'il s'y fut obligé par le compromis le plus solennel, et dédaigna de se prêter aux démarches ultérieures du Roi de Bohême et du Grand-Maître. Jagellon, qui n'avoit accepté cet arbitrage que pour avoir le tems de se préparer, entra en Prusse à la tête d'une armée formidable, composée de Polonois, de Lithuaniens, de Samogites, de Russes et de Tartares. Le Grand-Maître, trahi par les Ambassadeurs du Roi de Hongrie avec lequel il avoit fait un Traité, fut au devant de Jagellon avec 83 mille hommes, et le rencontra dans les plaines de Tannenbergl le 15 Juillet de l'an 1410. Après avoir taillé en pieces la droite des ennemis, le Grand-Maître fut au moment de saisir la victoire; mais il la perdit avec la vie en faisant un dernier effort pour la fixer. Cette chute fut le signal de la déroute des Teutoniques qui fut complete: mais ils ne succomberent pas sans gloire; car l'opinion commune fait monter la perte de cette journée à 100 mille hommes, entre lesquels on compta 60 mille Polonois, ou alliés de cette Couronne. Plusieurs places de la Prusse ouvrirent leurs portes aux vainqueurs, et le Roi entreprit le siège de Marienburg, qu'il fut obligé de lever au bout de 57 jours pour retourner en Pologne, où il fut à peine arrivé, qu'il se vit sans armée.

## XXV. HENRI DE PLAUVEN.

1410. HENRI, Comte de PLAUVEN, qui avoit défendu si courageusement Marienburg, fut élu Gr. M. dans le courant de Nov. Les Teutoniques avoient déjà repris à-peu-près tout ce qu'ils avoient perdu, lorsqu'on fit la paix à Thorn le premier Février de l'an 1411.

Par ce Traité, le Roi de Pologne renonçoit encore à la Poméranie, en reconnoissant qu'elle devoit continuer d'appartenir à l'Ordre, de même que les autres provinces qui avoient été contestées autrefois, et s'obligeoit outre cela de relâcher les prisonniers sans rançon; par-là tout fut remis sur le même pied où il étoit avant la guerre, à l'exception de la Samogitie, dont le Roi et Vitolde devoient jouir leur vie durant, en donnant un acte de retour aux Teutoniques après cette époque. Le Roi eut à peine conclu ce Traité, qu'il refusa d'en accomplir les principales conditions, et le rompit même quelques mois après, tant en reprenant le titre de Seigneur de la Poméranie, qu'en travaillant à une ligue avec l'Empereur Sigismond pour la destruction de l'Ordre. Celui-ci ayant changé d'avis, on le prit pour arbitre. Ce Prince ordonna, par différentes Sentences, que Jagellon relâcherait les prisonniers, qu'il délivrerait un acte de retour de la Samogitie aux Teutons, ainsi qu'il avoit été stipulé à Thorn, et renonceroit à la Poméranie; mais Jagellon employa des subterfuges pour éluder le retour de la Samogitie après sa mort, et ne tarda pas d'afficher de nouveaux ses prétentions sur la Poméranie. L'Evêque d'Wladislaw ayant été compris dans le Traité de Thorn, l'Ordre fut aussi condamné à lui rendre certaines dixmes qui appartenoient à son Eglise. Le Grand-Maitre, qui avoit si bien mérité de l'Ordre, tant par la belle défense qu'il avoit faite à Mariembourg que par la manière dont il avoit terminé cette guerre, se rendit odieux par sa mauvaise conduite, et plus encore en favorisant l'hérésie de Wiclef, dont il ne fut pas lui-même exempt. Le mécontentement alla si loin, qu'il fut déposé dans un grand Chapitre tenu le 11 Octobre de l'an 1413.

## XXVI. MICHEL KUCHMEISTER DE STERNBERG.

1414. MICHEL KUCHMEISTER fut élu le 9 Janvier pour succéder à Plauen. Dans le courant de Mai de la même année, l'Archevêque de Strigonie, Commissaire de l'Empereur, prononça à Bude une nouvelle Sentence arbitrale en faveur des Chevaliers. Les Polonois, répétant toujours la Poméranie, le pays de Culm et Michalou, malgré le nombre de Traités et de Sentences qui les avoient adjugés à l'Ordre, coururent aux armes. Le Roi, à la tête de l'armée la plus formidable que la Pologne eût encore mise sur pied, dévasta le pays de Culm et les provinces les plus voisines; mais bientôt le Grand-Maitre, qui se tenoit sur la défensive, eut l'adresse, à l'aide d'un stratagème, d'attirer toutes les forces des ennemis devant la forteresse de Strasbourg, ou Brodnitz. Pendant que le Roi faisoit tous ses efforts pour se rendre maître de cette place importante, Kuchmeister ne cessoit de harceler les ennemis, et s'attacha avec tant de succès à leur couper les vivres, que cette armée si florissante fut au moment d'être détruite par la famine et la dysenterie. L'Evêque de Lausanne, Légat du Pape Jean XXIII, étant arrivé sur ces entrefaites, n'eut pas de peine à engager le Roi et le Grand-Maitre à faire une trêve de deux ans, et à remettre la décision de leurs difficultés au Concile de Constance. Le Roi leva le siège de Strasbourg, le 6 Octobre, pour retourner en Pologne, et le Grand-Maitre eut la gloire d'avoir ruiné, sans coup férir, la plus puissante armée que les ennemis eussent jamais employée contre l'Ordre. Les Polonois attaquèrent vivement les Teutoniques devant le Concile de Constance; mais toutes les procédures cessèrent quand les Chevaliers, las de se disputer, eurent entrepris de faire lire leurs titres en pleine session. Les intrigues des Polonois empêchèrent les Teutoniques d'achever cette lecture: ainsi le Concile ne décida rien. L'an 1419, le Pape Martin V délégua des Nonces pour tâcher de terminer les diffé-

rends de l'Ordre avec la Pologne. On s'assembla inutilement à Gnievskow, parceque les Polonois ne voulurent se prêter à aucune proposition. Les Nonces ayant vu les titres des Chevaliers, ne purent leur refuser une attestation qui mettoit la justice de leur cause en évidence; mais le Pape, sollicité vivement par le Roi de Pologne, déclara que cet acte ne pourroit lui préjudicier, parceque ses Nonces n'avoient pas vu les titres sur lesquels il foudoit ses prétentions. L'Empereur Sigismond, choisi pour arbitre par les deux parties, donna complètement gain de cause aux Teutoniques par une Sentence du mois de Janvier 1420. Le Roi de Pologne, qui s'étoit soumis à cet arbitrage par le compromis le plus solemnel, tâcha d'éluder l'effet de cette Sentence, en recourant de nouveau au Pape; mais les Chevaliers, ne voulant pas être traînés de Tribunal en Tribunal au gré de leurs adversaires, protestèrent, avec d'autant plus de raison, que l'Empereur avoit ordonné, du consentement des parties, qu'elles paieront une amende de 10 mille marcs d'argent pour chaque contravention à la paix, ainsi que pour chaque dénarche qu'elles pourroient faire pour obtenir quelque modification de sa Sentence. Des ennemis plus redoutables encore que les Polonois menaçoient l'Ordre de nouveaux maux; c'étoient la division qui s'étoit mise parmi les Chevaliers, et l'esprit d'indépendance qu'on peut regarder comme le germe de la révolte qui commençoit à faire des progrès dans la Prusse. Le Grand-Maitre en eut tant de chagrin, qu'il abdiqua pendant le Carême de l'an 1422.

## XXVII. PAUL BELLISER DE RUSDORF.

1422. PAUL BELLISER DE RUSDORF fut élu, le 10 de Mars, pour remplacer Kuchmeister. La même année, le Roi de Pologne assembla une armée de 100 mille hommes; et sans autre motif que celui d'accomplir le projet qu'il avoit formé depuis long-tems d'exterminer l'Ordre, il se jeta, vers la fin de Juillet, sur la Prusse, où il fit un ravage effroyable sans qu'il y ait eu d'autre événement que quelques sièges, des massacres et des incendies. Comme les Prussiens supportoient impatiemment ces maux qui se renouvelloient si souvent, le Grand-Maitre fut obligé de conclure un Traité, le 27 Septembre, par lequel il renonçoit au Duché de Samogitie et au Suderland, et abandonnoit à la Pologne la forteresse de Nessaw avec toutes les autres terres situées dans la Cujavie, que les Ducs de Masovie avoient données anciennement aux Chevaliers; en revanche, la Pologne assuroit encore à l'Ordre le Duché de Poméranie ainsi que les pays de Culm et de Michalou, auxquels elle n'avoit cessé de renoncer et de prétendre alternativement. C'est la première paix où l'Ordre fut obligé d'abandonner quelque partie de ses Domaines. L'armée polonoise avoit commis tant d'excès pendant cette expédition, que le Roi, qui les avoit probablement ordonnés, fut contraint de demander au Pape l'absolution de l'excommunication que ses soldats avoient encourue par leurs sacrilèges et leurs autres forfaits. La guerre ayant recommencé en 1431, les Chevaliers firent une incursion dans le Royaume; vingt-quatre villes furent contraintes d'ouvrir leurs portes, et ils se vengèrent sur le plat pays d'une partie des maux que les Polonois avoient fait souffrir à la Prusse. Le Roi ayant appelé les Hussites à son secours, ils dévastèrent misérablement la nouvelle Marche de Brandebourg et la Poméranie; ces hostilités furent terminées par une trêve de douze ans faite au mois de Décembre de la même année; elle fut convertie en une paix perpétuelle conclue à Erzesco le 31 Décembre de l'an 1436. La division croissant en Prusse et les désordres avec elle, le Grand-Maitre établit un nouveau Conseil provincial auquel il donna beaucoup d'autorité; mais cette condescendance ne

ramena pas la tranquillité. La Noblesse et quelques villes ayant fait une confédération pour le maintien de leurs privilèges, le sage Grand-Maitre trouva qu'une partie de leurs plaintes étoit fondée, et vouloit y remédier : mais une faction puissante s'éleva contre lui ; ce qui lui donna tant de chagrin, qu'il prit le parti d'abdiquer le 6 Décembre de l'an 1440. Rnsdorf mourut à Elbing le 29 du même mois, étant en chemin pour se rendre à Königsberg. Il fut inhumé à Marienbourg.

## XXVIII. CONRAD D'ERLICHSHAUSEN.

1441. CONRAD D'ERLICHSHAUSEN fut élu le 19 Avril. C'étoit un homme sage et prudent, qui maintint la paix avec ses voisins, mais qui ne put la rétablir dans la Prusse ni dans l'Ordre même. Il paroit que le chagrin contribua beaucoup à accourcir sa carrière, qu'il termina le 6 Novembre de l'an 1449. Il fut le dernier Grand-Maitre inhumé à Marienbourg.

## XXIX. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN.

1450. LOUIS D'ERLICHSHAUSEN remplaça son oncle dans les premiers mois de cette année. Les Prussiens, après s'être assurés des secours de la Pologne, se révolterent en 1454 ; et le Roi Casimir, qui avoit renouvelé plusieurs fois le serment de maintenir la dernière paix avec l'Ordre, recut l'hommage des rebelles, qu'il soutint avec toutes les forces du Royaume. Les Teutoniques, à qui il ne restoit que quelques places après la révolution, ne se décongrerent pas, et remportèrent, la même année, une victoire signalée à Comitz, où Casimir faillit de perdre la vie ou la liberté. Pendant une longue suite d'années, ce fut un mélange de revers et de succès de part et d'autre. Cette guerre coûta la vie à 300 mille hommes, et l'on compta près de 18 mille villages qui furent la proie des flammes. Pour comble de maux la peste joignit ses ravages aux fureurs de la guerre. Malgré cela le Grand-Maitre se soutint douze ans contre toutes les forces de la Pologne et des Prussiens révoltés : mais à la fin il fallut céder et conclure un Traité ruineux en 1466. La Prusse fut alors divisée en deux parties : l'occidentale, qui comprenoit la Poméranie nommée aujourd'hui Poméranie, passa sous la domination du Roi, et l'orientale demeura au Grand-Maitre avec l'obligation d'en faire hommage à la Couronne de Pologne. Comme Marienbourg tomboit dans le lot des Polonois, le Grand-Maitre transféra le siège de l'Ordre à Königsberg, où il mourut le 4 Avril 1467. Il fut inhumé dans l'Eglise cathédrale de cette ville.

## XXX. HENRI REUSS DE PLAUEN.

1469. HENRI, Comte de Reuss Plauen, nommé Vice-Grand-Maitre à la mort d'Erlischhausen, gouverna l'Ordre en cette qualité jusqu'au 20 Octobre de l'an 1469, qu'il fut élevé à la Grande-Maitrise. Il ne jouit pas long-tems de cette dignité ; car, en revenant de rendre hommage au Roi de Pologne, il fut frappé d'apoplexie à Thorn, et mourut le 2 Janvier 1470 à Morungen, où on l'avoit transporté. Il fut inhumé à Königsberg.

## XXXI. HENRI REFFLE DE RICHTENBERG.

1470. HENRI DE RICHTENBERG fut élu pour être le successeur de Plauen dans le courant de l'année, et mourut en 1477. Il se conduisit avec beaucoup de prudence ; mais on l'accuse d'avoir poussé la sévérité trop loin à l'égard de l'Evêque de Sambie, qui mourut en prison.

## XXXII. MARTIN TRUCHSÈS DE WETZHAUSEN.

1477. MARTIN TRUCHSÈS, élu le 4 Août, chercha à secouer le joug de la Pologne. Il fit une alliance avec le Roi de Hongrie, et prit parti contre les Polonois en faveur de Nicolas de Tungen, qui prétendoit à l'Evêché de Warmie ; mais le Roi de Hongrie n'ayant pas envoyé les secours qu'il avoit promis, le Grand-Maitre fut obligé, en 1480, de renouveler la paix avec la Pologne, et de rendre hommage au Roi pour la Prusse. Truchsès mourut le 5 Janvier 1489, et fut inhumé à Königsberg comme son prédécesseur.

## XXXIII. JEAN DE TIEFEN.

1489. JEAN DE TIEFEN gouverna l'Ordre avec beaucoup de sagesse et de modération. Ce Prince ayant voulu mener lui-même du secours au Roi de Pologne, qui vouloit faire une expédition contre le Hospodar de Walachie, mourut de la dysenterie à Lemberg l'an 1497. Son corps fut transporté à Königsberg, et inhumé dans la Cathédrale. De son tems l'Ordre perdit le Bailliage de Sicile malgré tous les soins qu'il prit pour le conserver.

## XXXIV. FREDERIC DE SAXE.

1498. FRÉDÉRIC, Duc de Saxe, ayant été postulé pour Grand-Maitre, vint prendre possession de sa dignité le 29 de Sept. Ce Prince refusa constamment de rendre hommage à la Pologne, et ne négligea rien pour s'assurer des secours de l'Empire si on vouloit l'y contraindre. Frédéric mourut à Rochlitz le 14 Décembre de l'an 1510, et fut inhumé à Meissen, dans le tombeau de sa Maison. Du tems de ce Grand-Maitre, Ivan III, Grand Duc de Russie, voulut envahir la Livonie ; mais Walter de Plettenberg, Maitre-Provincial des Chevaliers Teutoniques, après avoir défait deux fois les Russes, remporta, l'an 1501, une troisième victoire si complète, près de Pleskow, que le Grand Duc jugea à propos de faire une trêve de 50 ans.

## XXXV. ALBERT DE BRANDEBOURG.

1511. ALBERT, Margrave de Brandebourg, ayant été postulé, fit ses vœux à Mergentheim, où on lui remit l'acte de sa nomination, et il fit son entrée à Königsberg le 22 Novembre de l'an 1512. Albert ayant refusé de rendre hommage à la Pologne, le Roi Sigismond lui déclara la guerre le 28 Décembre de l'an 1519. Elle dura jusqu'en 1521, que l'Empereur et le Roi de Hongrie, s'étant portés pour médiateurs, les engagèrent à faire une trêve de quatre ans. Albert, qui avoit reçu diverses sommes de Walthar de Plettenberg, Maitre-Provincial des Chevaliers Teutoniques en Livonie, lui accorda l'indépendance, l'an 1521, c'est-à-dire le droit d'exercer la Souveraineté en son propre nom. Albert, l'an 1524, prêta serment de fidélité à l'Empire dans la Diète de Nuremberg, et prit séance au banc des Princes ecclésiastiques après les Archevêques et avant tous les Princes Evêques de l'Empire. L'an 1525, la trêve avec la Pologne étant au moment d'expirer, on voulut entamer des Conférences à Presbourg : mais elles furent inutiles. Le Grand-Maitre, déjà prévenu de la doctrine de Luther, envoya négocier à Cracovie ; où il se rendit ensuite, et conclut, le 9 Avril, avec le Roi son oncle, un Traité par lequel il fut reconnu Duc héréditaire de tout ce que l'Ordre possédoit en Prusse, tant pour lui que pour ses freres et leurs successeurs, à condition d'en recevoir l'investiture du Roi ; ce qui fut exécuté immédiatement après. Albert, fortifié par un grand nombre de Polonois, prit possession du Duché, quitta

l'habit de l'Ordre, et chassa les Catholiques. Ainsi l'Ordre perdit entièrement la Prusse par l'apostasie de son Grand-Maître. Albert épousa, le 24 Juin de l'an 1526, ANNE-DOROTHÉE, fille de Frédéric I, Roi de Danemarck, et, en secondes noces, ANNE, fille d'Eric I, ou le *Vieux*, Duc de Brunswick-Lunebourg. Il eut des enfans de toutes les deux. Albert-Frédéric, qui lui succéda au Duché de Prusse, étoit né de la seconde de ses femmes.

## XXXVI. WALTHER DE CRONBERG.

1526. WALTHER DE CRONBERG ne fut élu Grand-Maître que vers la fin d'Août 1526. Mais, après la défection d'Albert de Brandebourg, les Chevaliers, qui se trouvoient en Allemagne, songerent à se donner un Chef. Thierry de Clén, Maître des Chevaliers Teutoniques en Allemagne et en Italie, et, en cette qualité, Prince de l'Empire, vit bien qu'on ne pourroit faire un sort convenable au nouveau Grand-Maître sans joindre à cette dignité celle dont il jouissoit, et, se sentant trop âgé pour se charger d'un pareil fardeau, il se démit de la Maîtrise d'Allemagne et d'Italie, qui fut réunie à la Grande-Maîtrise; en conséquence Walther de Cronberg, qui remplaça Albert de Brandebourg, prit le titre d'Administrateur de la Grande-Maîtrise de Prusse, et de Maître de l'Ordre Teutonique en Allemagne et en Italie.

L'Empereur Charles-Quint confirma Cronberg dans sa dignité, et lui donna l'investiture solennelle dans la Diète d'Ausbourg l'an 1530. Deux ans après, Albert de Brandebourg fut proscrit par la Chambre impériale, établie à Spire, comme injuste détenteur de la Prusse; mais les troubles de l'Empire ne permirent pas de mettre cette Sentence à exécution. Cronberg, après s'être donné des mouvemens incroyables pour réparer les pertes de son Ordre, termina sa carrière le 4 Avril 1543. Il fut inhumé à Mergentheim en Franconie, où il avoit fixé le siège de la Grande-Maîtrise.

XXXVII. WOLFGANG SCHUZBAR,  
DIT MILCHLING.

1543. WOLFGANG SCHUZBAR, qui remplaça Cronberg quelques mois après sa mort, reçut, l'année suivante, l'investiture de l'Empereur dans la Diète de Spire. Ce Grand-Maître aida de ses troupes Charles-Quint pendant tout le cours de la guerre qu'il fit aux Protestans qui ravageoient les possessions des Chevaliers Teutoniques en Allemagne. Ce Prince montra autant de zèle que son prédécesseur pour le rétablissement de l'Ordre en Prusse, et avec aussi peu de succès. La trêve de cinquante ans, que Ivan III, Grand Duc de Russie, avoit faite avec Walther de Plettenberg, étant expirée, Ivan IV reprit les projets de son aïeul sur la Livonie, où des armées innombrables de Russes et de Tartares arrivèrent successivement. Le courage des Chevaliers Teutoniques ne put suffire pour résister à un pareil torrent; pour comble de malheur, Gothard Kettler, Maître des Chevaliers Teutoniques, embrassa le Luthéranisme à l'imitation d'Albert de Brandebourg, et abandonna, l'an 1561, à la Pologne ce qui restoit à l'Ordre en Livonie, à la réserve des provinces de Curlande et de Sémigalle, qu'il retint pour lui avec le titre de Duché, et pour lesquelles il fit hommage à la Couronne de Pologne. Ainsi l'Ordre se vit encore dépouillé des Domaines immenses qu'il avoit en Livonie, et fut réduit à ceux qu'il possédoit dans l'Empire. Wolfgang mourut le 11 Février 1566, et fut inhumé à Mergentheim.

## XXXVIII. GEORGE HUND DE WENCKHEIM.

1566. GEORGE HUND DE WENCKHEIM reçut l'investi-

ture de l'Empereur Maximilien II, dans la Diète d'Ausbourg, l'année même de son élection. Ce Grand-Maître, qui n'avoit cessé de solliciter du secours pour recouvrer la Prusse et la Livonie, mourut à Mergentheim le 17 Juin de l'an 1572.

## XXXIX. HENRI DE BOBENHAUSEN.

1572. HENRI DE BOBENHAUSEN fut élu Grand-Maître le 6 Août. La Diète de Ratisbonne ayant proposé de transférer l'Ordre sur les frontières de la Hongrie pour l'opposer aux progrès des Turcs, le Grand-Maître assembla le Chapitre, en 1577, pour délibérer sur cette proposition, et envoya, l'année suivante, une liste à l'Empereur, non seulement des pertes qu'il avoit essayées en Prusse et en Livonie, mais encore en Allemagne par l'établissement du Luthéranisme. L'Empereur, voyant que ce projet pourroit conduire l'Ordre à sa ruine, cessa de l'inquiéter sur cet objet. L'an 1584, Bobenhausen fit l'Archiduc Maximilien son Coadjuteur, et laissa sans partie des soins de l'administration à ce Prince, sans cependant renoncer à la Grande-Maîtrise. Bathori, Roi de Pologne, étant mort à la fin de l'an 1586, l'Ordre vit renaitre ses espérances de recouvrer la Prusse; car une partie des Polonois élut le Prince Coadjuteur, tandis que l'autre donna ses suffrages à Sigismund, Prince de Suède. Mais ces espérances s'évanouirent bientôt: car Maximilien fut battu deux fois, et fait prisonnier; ce qui l'obligea de renoncer à ses prétentions sur la Couronne de Pologne. Henri de Bobenhausen mourut, le 15 Mars 1595, à Cronweissenbourg, où il s'étoit retiré, et fut inhumé dans l'Eglise que l'Ordre a dans cette ville.

## XL. MAXIMILIEN D'AUTRICHE.

1595. MAXIMILIEN, Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur Maximilien II, se trouva en possession de la Grande-Maîtrise par la mort de Bobenhausen. Il fut nommé Général en chef de l'Empereur, et combattit avec moins de fortune que de talens; car il fut défait par les Turcs à Kereste l'an 1596: cent Chevaliers et quatre cens cavaliers entretenus par l'Ordre combattoient avec lui dans l'armée impériale. Les changemens que l'Ordre avoit éprouvés exigeoient qu'on en fit dans son régime, parce que les Chevaliers n'étoient plus assez nombreux pour mener la vie conventuelle comme ils avoient fait auparavant; ce qui engagea Maximilien, en 1606, à renouveler les statuts avec quelques modifications que les circonstances rendoient nécessaires: ce sont ceux qu'on suit encore aujourd'hui. L'Ordre perdit entièrement le Bailliage d'Utrecht pendant le Magistère de ce Prince, qui fut un modele de vertus, et mourut à Vienne le 2 Novembre de l'an 1618. Il est inhumé dans le tombeau de la Maison impériale.

## XLI. CHARLES D'AUTRICHE.

1618. CHARLES D'AUTRICHE, frere de l'Archiduc Maximilien, lui succéda, ayant été désigné par son Coadjuteur dès le mois de Septembre précédent. Ce Prince possédoit les deux Evêchés de Breslaw et de Brixen; le Pape lui accorda les dispenses nécessaires pour les tenir avec la Grande-Maîtrise. Philippe IV, Roi d'Espagne, ayant appelé le Grand-Maître pour aller gouverner en son nom le Royaume de Portugal, ce Prince se rendit à Madrid. Il y mourut assez subitement le 28 Décembre 1624, et fut inhumé à l'Escorial.

## XLII. JEAN-EUSTACHE DE WESTERNACH.

1625. JEAN-EUSTACHE DE WESTERNACH, Grand-Commandeur du Bailliage de Franconie, fut élu Gr. M.

le 19 Mars. Ce Prince, qui avoit été employé toute sa vie au service de la Maison d'Autriche, tant à la guerre que dans les négociations les plus épineuses, s'étoit acquis une grande considération. Il mourut à l'âge de 82 ans, le 28 Octobre 1627, emportant les regrets de l'Empereur et de son Ordre. Il est inhumé à Mergentheim.

## XLIII. JEAN-GASPARD DE STADION.

1627. JEAN-GASPARD DE STADION, Grand-Com-maudeur du Bailliage d'Alsace, ressembloit assez à son prédécesseur par ses vertus et ses talens. L'an 1629, le Grand-Maitre et le Chapitre nommerent l'Archiduc Léopold-Guillaume Coadjuteur. L'Empereur ayant mis ce jeune Prince à la tête d'une armée contre les Suédois, le fit accompagner par Stadion, dont les talens militaires étoient connus; mais le Grand-Maitre mourut d'un coup d'apoplexie dans le village d'Ammeren, situé entre Brunswick et Erfort, le 21 Novembre 1641. Le corps de ce Prince fut transporté à Mergentheim pour être inhumé dans l'Eglise du Cou-vent des Capucins, qu'il avoit fait bâtir.

## XLIV. LEOPOLD-GUILLAUME D'AUTRICHE.

1641. LEOPOLD-GUILLAUME, fils de l'Empereur Fer-dinand II, ayant quitté le parti des armes, réunit, avec la Grande Maîtrise, les Evêchés de Passaw, de Stras-bourg, d'Halberstadt, d'Olmutz et de Breslaw, et gouverna les Pays-Bas depuis 1647 jusqu'en 1656. Le Grand-Maitre tint un Chapitre, le 17 Avril 1662, dans lequel l'Archiduc Charles-Joseph son neveu fut nommé son Coadjuteur. Il mourut à Vienne le 20 No-vembre suivant.

## XLV. CHARLES-JOSEPH D'AUTRICHE.

1662. CHARLES-JOSEPH, fils de l'Empereur Ferdi-nand III, se trouva encore mineur à la mort de son oncle; ce qui engagea l'Ordre à nommer Jean-Gas-pard d'Ampringen Administrateur de la Grande Maî-trise jusqu'à sa majorité. Il falloit également pour-voir à l'administration de l'Evêché de Passaw, auquel il avoit été élu. Mais ce Prince ne parvint pas à l'âge de pouvoir gouverner lui-même, étant mort à Vienne le 27 Janvier de l'an 1664.

## XLVI. JEAN-GASPARD D'AMPRINGEN.

1664. JEAN-GASPARD D'AMPRINGEN, Grand-Com-maudeur du Bailliage d'Autriche et Administrateur de la Grande Maîtrise du vivant de l'Archiduc Charles, fut élevé, le 20 Mars de la même année, à la dignité de Grand-Maitre. Ce Prince envoya du secours aux Véné-tiens, assiégés depuis long-tems par les Turcs dans la ville de Candie. Ampringen fut fait Vice-Roi de Hongrie en 1673, et ensuite Gouverneur de la Silésie. L'an 1679, il nomma Coadjuteur Louis-Antoine, Comte Palatin, et mourut à Breslaw le 9 Septembre 1684. Il fut inhumé dans l'Eglise de la Maison de l'Ordre à Freudenthal en Silésie.

## XLVII. LOUIS-ANTOINE, COMTE PALATIN.

1684. LOUIS-ANTOINE, fils de Philippe-Guillaume, Duc de Neubourg, étant Coadjuteur d'Ampringen, s'é-toit distingué plusieurs fois à la tête des Chevaliers Teu-toniques, et principalement au siège de Vienne, que les Turcs furent contraints de lever le 12 Septembre de l'an 1683. Ce Prince, ayant embrassé l'état ecclésias-tique, fut Abbé Commandataire de Fécamp en Nor-mandie, Chanoine de Cologne, de Liège, de Muns-ter, Prévôt d'Elwangen, Evêque de Worms en 1691, Coadjuteur de l'Electeur de Mayence au commence-

ment de l'année 1694. Il eut aussi quelques voix pour l'Evêché de Liège; mais il mourut peu de jours après, le 4 Mai de cette même année 1694, et fut inhumé à Dusseldorf.

## XLVIII. FRANÇOIS-LOUIS,

## COMTE PALATIN.

1694. FRANÇOIS-LOUIS, frere du précédent Grand-Maitre, étoit déjà Evêque de Breslaw quand il fut élu Grand-Maitre le 15 de Juillet; il remplaça de même son frere dans le Siège de Worms et dans la Prévôté d'Elwangen. Frédéric III, Electeur de Bran-debourg, ayant été proclamé Roi de Prusse à Königs-berg, le 18 Janvier de l'an 1701, le Grand-Maitre protesta contre cette proclamation, et réclama les droits de son Ordre sur cet Etat. Il fut secondé par le Pape Clément XI, qui écrivit aux principales Puissances de la Chrétienté, pour les engager à refu-ser le titre de Roi à Frédéric. Mais ses sollicitations furent aussi inutiles que celles du Grand-Maitre. François-Louis fut fait Coadjuteur de Mayence le 5 Novembre 1710. Il devint Electeur de Treves, le 20 Février 1716, et se démit alors de la charge de Gouverneur de la Silésie, qu'il avoit exercée depuis la mort du Grand-Maitre Ampringen. Enfin, le 29 Jan-vier 1729, il fut élu Archevêque de Mayence, et mou-rut à Breslaw au mois de Mars ou d'Avril de l'an 1732.

## XLIX. CLÉMENT-AUGUSTE DE BAVIERE.

1732. CLÉMENT-AUGUSTE DE BAVIERE fut élu Grand-Maitre le 12 Juillet. Ce Prince étoit en même tems Electeur de Cologne, Evêque de Munster, de Paderborn, de Hildesheim et d'Osnabruck. Ce Grand-Maitre réclama les droits de l'Ordre sur la Curlande à la mort de Ferdinand, dernier descendant de Got-thard Kettler, et lorsque Charles Christiern, Duc de Saxe, fut investi de ce Duché. Il mourut, le 4 Février de l'an 1761, au château d'Ehrenbreitstein, rési-dence de l'Electeur de Treves. Il est inhumé dans l'Eglise métropolitaine de Cologne.

L. CHARLES-ALEXANDRE  
DE LORRAINE.

1761. CHARLES-ALEXANDRE DE LORRAINE, frere de l'Empereur François I, Feld-Maréchal des armées de l'Empereur et de l'Empire, et Gouverneur-Général des Pays-Bas autrichiens, fait Chevalier de l'Ordre Teutonique, le 3 Mai 1761, à Mergentheim, fut élu Grand-Maitre de l'Ordre le lendemain. Son Altesse Royale ayant assemblé un grand Chapitre de l'Ordre à Bruxelles, on élit unanimement, le 3 Octobre 1769, l'Archiduc Maximilien son neveu pour Coad-juteur. Le 17 Avril 1774, accord entre le Roi de France et le Grand-Maitre, par lequel Sa Majesté Très Chrétienne abolissoit en France, et le Grand-Maitre dans les Etats de l'Ordre relevait immédiate-ment de l'Empire, le droit d'aubaine en faveur des sujets respectifs. Ce Traité fut ratifié à Bruxelles, par Son Altesse Royale, le 28 du même mois. Ce Prince mourut au château de Terwuren, le 4 Juillet 1780, et fut inhumé dans l'Eglise de Sainte Gu-dule à Bruxelles.

LI. MAXIMILIEN-FRANÇOIS  
D'AUTRICHE.

1780. MAXIMILIEN-FRANÇOIS D'AUTRICHE, né à Vienne le 8 Décembre 1756, frere de l'Empereur Joseph II, prit possession, le 25 Octobre 1780, de la Grande Maîtrise de l'Ordre Teutonique à Mer-

gentheim. Le 29 Décembre de l'année suivante, le Comte de Kaunitz Rittberg, Chevalier de l'Ordre et Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Royale, comme Grand-Maitre, reçut en son nom, de Sa Majesté Impériale, l'investiture des Fiefs qui relevent

immédiatement de l'Empire. Maximilien ayant été élu Coadjuteur de l'Electeur de Cologne et de l'Evêque de Munster au mois d'Août 1780, est en possession de ces deux dignités depuis le 15 Avril 1784.

## ÉTAT PRÉSENT DE L'ORDRE TEUTONIQUE.

L'Ordre Teutonique est divisé en onze Bailliages, qui sont, 1<sup>o</sup> le Bailliage d'Alsace et de Bourgogne, 2<sup>o</sup> le Bailliage d'Autriche, 3<sup>o</sup> le Bailliage de Coblentz, 4<sup>o</sup> le Bailliage d'Etsch ou de Tyrol, 5<sup>o</sup> le Bailliage de Francoie, 6<sup>o</sup> le Bailliage de Hesse, 7<sup>o</sup> le Bailliage des Pays-Bas, nommé communément du *vieux junc*, 8<sup>o</sup> le Bailliage de Westphalie, 9<sup>o</sup> le Bailliage

de Thuringe, 10<sup>o</sup> le Bailliage de Lorraine, 11<sup>o</sup> le Bailliage de Saxe. Il y a long-tems que le Bailliage d'Utrecht est entièrement séparé de l'Ordre, quoiqu'il en ait retenu jusqu'aujourd'hui le nom et la forme. Les Protestans sont admis dans les Bailliages de Hesse, de Thuringe et de Saxe; dans tous les autres il faut faire profession de la religion catholique.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

MAÎTRES DE L'ORDRE DE CHRIST,

ET ENSUITE

DES MAÎTRES DES CHEVALIERS TEUTONIQUES

EN LIVONIE,

*Extraite de l'Histoire de l'Ordre Teutonique de M. le Baron de Wal.*

L'ORDRE DES CHEVALIERS DE CHRIST, fondé vers la fin de l'an 1201, ou au commencement de 1202, par Albert, troisième Evêque de Livonie, fut confirmé, l'an 1205, par le Pape Innocent III, qui donna aux nouveaux Chevaliers la règle des Templiers, et leur ordonna de porter une croix rouge avec une épée de même couleur sur un manteau blanc. C'est de là qu'est venue la dénomination de Chevaliers-Porte-Glaive de Livonie, que beaucoup d'Ecrivains ont donnée, mal-à-propos, aux Chevaliers Teutoniques qui leur ont succédé. Cet Ordre, qui n'a eu que deux Maîtres, n'a existé qu'environ 36 ans, les Chevaliers de Christ ayant été incorporés, l'an 1237, dans l'Ordre Teutonique, par le Pape Grégoire IX. A cette époque, le Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique envoya des Proviseurs, ou Précepteurs, pour commander les Chevaliers et gouverner les nouveaux Etats que l'Ordre venoit d'acquérir en Livonie. Les Précepteurs, nommés par le Grand-Maitre et son Chapitre, étoient amovibles; mais ensuite ils furent élus par le Chapitre de Livonie, et confirmés par le Grand-Maitre; et enfin les Maîtres de Livonie finirent par acquérir l'indépendance du Grand-Maitre quant à l'exercice de la Souveraineté. Ils furent alors élevés à la dignité de Prince, et eurent séance à la Diète avec les Princes ecclésiastiques de l'Empire. Comme les Proviseurs, ou Précepteurs, de Livonie, sont communément qualifiés de Maîtres Provinciaux, dès l'origine, par les Historiens, et qu'ils finirent par prendre le titre de Maître dans leurs Chartes, nous ne leur donnerons pas d'autre nom pour éviter toute confusion. Quand les Chevaliers Teutoniques eurent acquis le Duché d'Estonie du Roi de Danemarck, la Livonie se trouva partagée entre eux, l'Archevêque de Riga, et les Evêques de Derpt, d'Oesel et de Curlande. Tous ces Prélats eurent aussi séance à la Diète de l'Empire, de même que l'Evêque de Revel. Ces différens Domaines étoient pays d'Etat, et la réunion de tous les Chefs formoit les Etats généraux, qui s'assembloient quelquefois avec les Députés des grandes villes pour délibérer sur les objets importans qui regardoient la Livonie en général. Outre que les Chevaliers Teutoniques devinrent bientôt les plus puissans par leurs conquêtes, ils avoient encore l'avantage que les vassaux de l'Archevêque de Riga, et les Evêques de Derpt, d'Oesel et de Curlande étoient obligés de marcher à la guerre sous les ordres des Maîtres Provinciaux; ainsi ils dispoient en quelque sorte de toutes les forces de la Livonie. On ne sait pas la date de cet ancien privilège, qui fut confirmé ou renouvelé en 1397; mais il est vraisemblable qu'il eut lieu dès les tems des Chevaliers de Christ, ou tout au moins lorsque les Chevaliers

Teutoniques leur succéderent. L'autorité des Maîtres Teutoniques de Livonie étoit si grande, dès le commencement, qu'ils faisoient la guerre et la paix, des Traités d'alliance avec les Souverains, donnoient des privilèges et faisoient des loix sans l'intervention des Grands-Maîtres; ce qui nous a engagés à leur donner place dans cet ouvrage.

## I. VINNON.

1201 ou 1202. VINNON, que quelques uns nomment VINNON DE ROHRBACH, fut le premier Maître des Chevaliers de Christ. Il obtint, en 1206, de l'Evêque Albert le tiers des terres qu'on pouvoit conquérir sur les idolâtres; ce qui fut confirmé par le Souverain Pontife. Vinnon, homme très pieux, et qui combattoit en toute occasion avec beaucoup de courage, fut assassiné, l'an 1208, par un de ses Chevaliers. On lui attribue la fondation des villes de Windau et de Wenden. Cette dernière a été la résidence la plus ordinaire des Maîtres des Chevaliers Teutoniques, successeurs des Porte-Claives.

## II. VOLQUIN.

1208. VOLQUIN, nommé par quelques Ecrivains SCHENCK DE WINTERSTADEN, succéda à Vinnon. Il fit de grandes conquêtes sur les Païens de la Livonie, et différens partages avec l'Evêque de Riga. Pendant la captivité de Woldemar II, Roi de Danemarck, les Estoniens se rendirent maîtres de la ville de Revel, qui appartenoit aux Danois. Volquin, à son tour, s'empara de l'Estonie, reprit Revel aux rebelles, et fit environner cette ville d'un mur à la place des fortifications de bois que Woldemar y avoit faites. Volquin, toujours les armes à la main contre les Russes et les Païens de la Livonie, faisoit des progrès surprenans; mais le zèle des Croisés se refroidissoit, et il voyoit son Ordre s'affoiblir presque autant par ses victoires que par les revers qu'il essayoit; ce qui lui fit demander avec instance d'être incorporé avec ses Chevaliers dans l'Ordre Teutonique. Les Evêques de Livonie joignirent leurs prières aux siennes; mais Herman de Salza, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, résista pendant plusieurs années à leurs sollicitations. Volquin ayant été tué avec 50 Chevaliers de son Ordre dans une bataille contre les Lettiens, le peu de Chevaliers qui restoit envoya de nouveaux Députés pour représenter le triste état de la Livonie et pour solliciter plus vivement l'incorporation. Cet événement décida le Pape et le Grand-Maître à satisfaire leurs desirs. Grégoire IX fit à Viterbe, le 14 Mai 1237, la cérémonie de relever les Députés des Chevaliers de Christ de leur premier vœu, et de leur en faire prononcer un nouveau en les revêtant de l'habit de l'Ordre Teutonique; il ordonna à tous les Chevaliers de Christ, qui existoient encore, de faire la même chose, et donna deux Bulles, le même jour, qui attestent cette incorporation. Le Grand-Maître se hâta d'envoyer des Chevaliers Teutoniques en Livonie sous la conduite d'Herman de Balke, qui s'étoit déjà acquis beaucoup de gloire en commençant la conquête de la Prusse. Celui-ci fut le premier Précepteur, ou Maître Provincial, de l'Ordre Teutonique en Livonie.

MAITRES PROVINCIAUX  
DE L'ORDRE TEUTONIQUE EN LIVONIE.

## I. HERMAN DE BALKE.

1237. Guillaume, Légat du S. Siège, ménagea un accord entre le Roi de Danemarck et HERMAN DE BALKE au sujet de l'Estonie. Par ce Traité, fait à Stenby le 7 Juin de l'an 1238, Balke rendit Revel et l'Estonie au Roi, qui fit don de la province de Jervie à l'Ordre, et l'on se promit des secours réciproques

contre les Païens de la Livonie. Balke, qu'on prétend avoir été secondé par les Danois, voulut se venger des Russes de Pleskow, qui avoient fait diverses incursions en Livonie, et les battit près d'Issebourg de manière à leur ôter l'envie de reprendre la ville de Derpt qu'on leur avoit enlevée autrefois. Le Maître Provincial, ayant reçu un nouveau secours de l'Evêque de Derpt, fut mettre le siège devant Pleskow. Il prit cette ville importante par capitulation, et y laissa une garnison teutonique. Balke gouverna les Etats de l'Ordre en Livonie pendant six ans avec autant de gloire que de sagesse, et se retira ensuite en Allemagne à cause de son grand âge.

## II. HENRI DE HEIMBOURG.

1243. Du tems de HENRI DE HEIMBOURG, successeur d'Herman de Balke, Alexandre, surnommé Newski, Prince de Novogorod, marcha à la sourdine sur Pleskow, qu'il reprit. Soixante-dix Chevaliers Teutoniques furent passés au fil de l'épée avec la garnison, et six autres Chevaliers de l'Ordre périrent dans les supplices les plus cruels. Les Russes se jetèrent ensuite sur la Livonie et firent un grand ravage. Pendant l'hiver Heimbourg leur rendit la pareille, fit une irruption dans le Luché de Novogorod, tua deux Généraux ennemis, et tailla leurs troupes en pièces. Après cet événement, Heimbourg, dont la santé étoit tort dérangée, quitta la Maîtrise de Livonie.

## III. THÉODORIC DE GRUNINGEN.

1245. GRUNINGEN est déjà nommé dans un acte de la Cour de Rome du 3 Mars 1245, par lequel on attribuoit un tiers de la Semigalle et deux tiers de la Courlande aux Chevaliers Teutoniques, et le reste aux Evêques. Alexandre Newski, voulant avoir sa revanche, vint de nouveau pour attaquer la Livonie. On combattit, le 5 Avril, sur la glace du lac Peïpus; les Teutoniques, vaincus après un combat opiniâtre, laissèrent 500 hommes sur le champ de bataille, et en perdirent davantage par la rupture de la glace. Le Maître Provincial envoya des Députés à Alexandre qui s'étoit retiré à Pleskow après sa victoire, et fit la paix en rendant aux Russes plusieurs places qu'on leur avoit prises. La même année, l'Empereur Frédéric II donna la Livonie, la Courlande et la Samogitie à l'Ordre, par un Diplôme daté de Vérone. Comme on prétendoit qu'Albert, troisième Evêque de Riga, avoit reçu la Livonie de Philippe de Suabe, Roi des Romains, et qu'on voit encore la copie d'une prétendue investiture donnée au même Albert, en 1224, par Henri, aussi Roi des Romains, cette concession ne pouvoit pas manquer de faire naître des difficultés entre l'Ordre Teutonique et les Archevêques de Riga. Après cet événement, Gruningen battit les Courlandois, et les obligea de se soumettre à payer un tribut. Pour les tenir en bride, le Maître Provincial fit bâtir les châteaux de Curen, d'Ambote et de Goldingen, où il mit de bonnes garnisons. Les Courlandois, impatiens du joug, proposèrent à Mendog, Grand-Duc de Lithuanie, de le reconnoître pour maître s'il vouloit les délivrer de la domination des Teutons. L'an 1247, Mendog vint avec 30 mille hommes mettre le siège devant le château d'Ambote. Gruningen, qui s'étoit approché à la faveur des bois, le surprit pendant qu'il feroit un assaut à la place, le mit en fuite après lui avoir tué 16 cens hommes et fit un grand

nombre de prisonniers. Après cet exploit, il augmenta les fortifications des trois nouvelles forteresses, et fit ensuite une course en Lithuanie, où il mit tout à feu et à sang pour se venger du Grand Duc. Théodoric de Gruningen fut rappelé par le Grand-Maître en 1250, et envoyé auprès du Pape qui étoit alors à Lyon.

#### IV. ANDRÉ DE STUCKLAND.

1250. A peine STUCKLAND avoit pris possession de sa dignité, qu'une armée composée de Lithuaniens, de Samogites et de Sémigalliens, vint fondre sur la Livonie. Le Maître Provincial la défit complètement, et suivit les Samogites dans leur pays, où rien ne put lui résister. De là il revint dans la Sémigalle, qu'il assujettit à payer un tribut, et fonda ensuite sur la Lithuanie, où il terrassa tout ce qui osa se présenter devant lui. Le Grand Duc Mendog, craignant de se voir dépeuplé de ses Etats, demanda une entrevue au Maître Provincial, et fit des propositions de paix. Stuckland lui répondit qu'il ne pouvoit traiter avec un Prince idolâtre, mais que s'il vouloit embrasser le Christianisme, il feroit volontiers la paix; et, pour tenter son ambition, il promit que, s'il se convertissoit, il feroit ériger la Lithuanie en Royaume par le Pape. Mendog, ayant accepté la proposition, fut instruit par un Prêtre de l'Ordre Teutonique, et ensuite baptisé avec toute sa famille. Les succès de Stuckland avoient été bien rapides; car on voit une Bulle d'Innocent IV, du 16 Juillet 1251, par laquelle il prenoit la Lithuanie aux droits et propriétés de S. Pierre, et reconnoissoit Mendog pour Roi de Lithuanie. Ce Prince fut sacré peu de tems après par l'Evêque de Culm, en vertu du pouvoir que le Pape lui avoit donné par une autre Bulle de la même date. L'an 1252, Stuckland bâtit le château de Memel aux confins de la Prusse, après quoi il força les habitans de l'Isle d'Oesel de renoncer à la pluralité des femmes, et renonça lui-même à sa dignité pour se retirer en Allemagne.

#### V. EBERHART DE SEYNE.

EBERHART, Comte de Seyne, qui avoit commandé les Chevaliers Teutoniques pendant la malheureuse expédition de S. Louis en Egypte, combattit avec avantage les Samogites et les Idolâtres de la Curlande. On ne sait pas précisément les époques de son Magistère qui fut fort court. Il se retira en Allemagne à cause de son grand âge.

#### VI. ANNON DE SANGERSHAUSEN.

Les époques du Magistère d'ANNON DE SANGERSHAUSEN ne sont pas mieux connues que celles de son prédécesseur. On sait qu'il combattit avec succès les Samogites, les Curlandois et les Lithuaniens, et qu'il défit deux fois les Sémigalliens; mais à la fin il fut battu par les Païens, et laissa beaucoup de monde sur le champ de bataille. Sangershausen bâtit la forteresse d'Annebourg en Sémigalle, pendant qu'il commandoit en Livonie, et parvint, en 1262, à la Grande Maîtrise de l'Ordre Teutonique.

#### VII. BURCHARD DE HORNHAUSEN.

BURCHARD DE HORNHAUSEN paroît déjà dans une Charte du 14 Mai 1257 avec la qualité de Maître Provincial de Livonie. Pendant qu'il étoit aux prises avec les Russes et les Lithuaniens révoltés contre leur Roi, les Samogites se jetèrent sur la Curlande et battirent le Commandeur de Goldingen, qui laissa 33 Chevaliers de l'Ordre sur le champ de bataille, avec un grand nombre de soldats. Le Maître Provin-

cial revint à cette nouvelle; et, comme les Samogites étoient retirés, il emporta d'emblée une forteresse des Sémigalliens, et bâtit le château de Doblen. Hornhausen s'étant joint avec ses Livoniens aux Chevaliers de Prusse, ils furent battus à Durben, par les Païens de la Lithuanie, au mois de Juillet 1259. Les Teutoniques perdirent beaucoup de monde dans cette affaire, entre autres le Maître de Livonie, le Maréchal de Prusse et 150 Chevaliers de l'Ordre.

#### VIII. ANDRÉ.

ANDRÉ, dont on ignore le nom de famille, n'est connu que par une Charte de Mendog du mois de Juin de l'an 1260, par laquelle il donnoit le Royaume de Lithuanie aux Chevaliers Teutoniques, s'il venoit à mourir sans enfans. Cette donation n'étoit qu'une feinte pour fermer les yeux aux Chevaliers sur ses liaisons avec les Prussiens. Trois mois après, Mendog abjura le Christianisme, en abandonnant le titre de Roi qu'il tenoit du Pape, pour reprendre celui de Grand Duc, et engagea par-là tous ses sujets révoltés à se ranger sous ses étendards; après quoi il fit un horrible massacre des Chrétiens tant de Pologne que de la Prusse, et fit périr dans les supplices les Chevaliers de Livonie qui se trouvoient à sa Cour et qu'il avoit mis en possession éventuelle de ses Etats. Il est assez vraisemblable qu'André fut du nombre de ces malheureux.

#### IX. GEORGE D'EICHSTET.

GEORGE D'EICHSTET fut battu par les Lithuaniens et les Samogites, qui consentirent néanmoins à faire une trêve. Les habitans de l'Isle d'Oesel ayant pris les armes, Eichstet le défit près de Karmel, et rétablit dans l'Isle le culte de la religion chrétienne qu'ils avoient abandonnée.

#### X. WERNER DE BREITHAUSEN.

Mendog s'étoit ligué avec les Russes et son neveu Stroynat, Duc de Samogitie, pour exterminer les Chevaliers de Livonie. Les Russes n'étant pas arrivés à tems, le Grand Duc, qui s'étoit avancé jusqu'à Wenden, fut obligé de se retirer. Les Russes, voyant le coup manqué par leur faute, voulurent se dédommager par la prise de Derpt, qu'ils brûlèrent et dont ils ennuèrent les dépouilles; mais le Maître Provincial les poursuivit si chaudement, qu'il leur reprit le butin, et fit un grand ravage en Russie. Les Samogites, profitant de son absence, pénétrèrent fort avant en Livonie; le Maître Provincial envoya ordre aux Chevaliers, restés à la garde de la Livonie, d'assembler ce qu'ils pourroient de monde pour leur couper la retraite: ce qu'ils firent avec succès; car ayant attaqué l'armée samogite auprès de Dunamunde, ils en firent un grand carnage. Cette bataille meurtrière se donna au clair de la lune. Le Maître Provincial étant tombé malade fut obligé d'abandonner les Russes pour revenir en Livonie. Lorsqu'il fut rétabli, il prit trois forteresses, aux Païens de la Curlande, et les rasa de fond en comble. Plusieurs Princes russes s'étant réunis, fondirent sur l'Estonie et livrèrent une sanglante bataille, le 18 Février 1268, aux Teutoniques, qui s'étoient vraisemblablement joints aux Danois. Les Chevaliers furent vaincus; et, pour prendre leur revanche, ils lurent au Printems dévaster les environs de Pleskow, dont ils brûlèrent les faubourgs. Comme ils faisoient mine d'attaquer cette place, le Prince George Andréwitch arriva au secours avec une armée de Novogordiens. Les Teutoniques se retirèrent sans être inquiétés, et cette guerre fut terminée par un Traité. Il y a tant d'incertitude dans les dates des événemens de ce tems là, qu'on ne sait à quel Magistère on doit attribuer celui-ci.

## XI. OTTON DE LUTTERBERG.

Deux Chartes de l'an 1268 (*Cod. Dipl. Polon.* T. V, p. 21), l'une sans date de mois, et la seconde datée du mois de Décembre, nous apprennent qu'OTTON DE LUTTERBERG étoit alors Maître Provincial de Livonie. Ce sont deux accords, l'un avec le Prévôt et Chapitre cathédral de Riga, et l'autre avec l'Archevêque et le même Chapitre. Lutterberg a été inconnu à tous les anciens Ecrivains, et l'on ne sait si on doit le placer avant ou après Conrad de Mandern; car Gadebusch (*Annal. Livon.* pag. 281) fait mention d'un privilège que ce dernier doit avoir donné à la ville de Pernau en 1265, quoiqu'il marque seulement le commencement de son Magistère en 1269.

## XII. CONRAD DE MANDERN.

MANDERN perdit une bataille contre les Russes de Novogorod, les Lithuaniens et les Samogites (c'est peut-être celle de 1268 dont on a parlé plus haut). Dans un second combat il courut le plus grand danger; cependant il parvint à arrêter les courses que les Sémigalliens faisoient au-delà de la Dwine, en fortifiant les frontières. Ce Maître Provincial, à qui la ville de Mittaw, résidence actuelle du Duc de Courlande, et la forteresse de Wittenstein doivent leur origine, demanda son rappel à cause de son grand âge et de ses infirmités.

## XIII. OTTON DE RODENSTEIN.

1272. La même année que RODENSTEIN fut envoyé en Livonie par le Grand-Maître, il battit les Russes de Pleskow, perdit 1350 hommes dans le combat, et en tua 5 mille aux ennemis. L'année suivante, le Maître Provincial prit Isebourg, et fut, avec 18 mille hommes, mettre le siège devant Pleskow, où il fut joint par 9 mille hommes qu'il avoit fait embarquer sur le lac l'ëipus. Pendant qu'on pousoit les travaux du siège, Wassilli, Grand Duc de Vladinir et Prince de Novogorod, se porta pour médiateur et parvint à ménager un accommodement. Les Lithuaniens et les Samogites, après avoir fait une entreprise sur l'Isle d'Oësel, ravageoient le centre de la Livonie. Les Evêques de Derpt et d'Oësel, et le Commandant des Danois à Revel, s'étant joints au Maître Provincial, celui-ci attaqua les ennemis en 1274. On combattit sur la glace d'un lac près de Karkus, et les Chrétiens eurent le dessous. Rodenstein, et douze, ou, selon d'autres, cinquante-deux Chevaliers de l'Ordre restèrent sur la place, avec six cens Allemands, sans compter les Livoniens, et Herman, Evêque d'Oësel, qui fut blessé grièvement. C'est à ce Maître Provincial que la forteresse d'Oberpalen doit sa construction.

## XIV. ANDRÉ DE WESTPHALEN.

1274. Comme les ennemis continuoient leurs ravages, les Chevaliers de Livonie, sans attendre les ordres du Grand-Maître, reconquirent pour Maître Provincial ANDRÉ DE WESTPHALEN, qui avoit mérité leur confiance par la manière distinguée avec laquelle il avoit rempli la charge de Maréchal de Prusse. Westphalen assembla une nouvelle armée et attaqua les Lithuaniens; mais il perdit la victoire avec la vie, et laissa la Livonie dans l'état le plus déplorable.

## XV. WALTHER DE NORDECK.

1275. WALTHER DE NORDECK, envoyé par le Grand-Maître Hartman de Heldrungen, rétablit les affaires de la province par ses talens et son bonheur. Il battit

plusieurs fois les Samogites et les Sémigalliens, détruisit les forteresses de Tarweyte et de Mésothen, qui appartenoient à ces derniers, et céda une partie des conquêtes qu'il avoit faites dans la Sémigalle à l'Eglise de Riga. Les succès de Nordeck furent si multipliés et si complets, qu'ils lui méritèrent le surnom de *Victorieux*. Ce Maître Provincial environna de murs de pierres plusieurs forteresses qui n'étoient fortifiées auparavant qu'en terre et en bois, et jeta, en 1277, les fondemens des châteaux de Neuhausen en Courlande, et de Nitau en Livonie; après quoi il se retira en Prusse.

## XVI. ERNEST DE RASBOURG.

1278. ERNEST DE RASBOURG, ayant entrepris de bâtir la forteresse de Dunabourg sur la rive droite de la Dwine, apprit que les Lithuaniens et les Samogites faisoient un grand armement pour interrompre l'ouvrage. Il résolut de les prévenir, et fit une irruption en Lithuanie avec le plus grand succès. Les ennemis ne tarderent pas de venir en Livonie pour prendre leur revanche. On se battit près d'Ascherade, le 9 Mars 1279, avec beaucoup d'acharnement. Long-tems la fortune parut égale; mais le grand étendard de la Livonie étant tombé au pouvoir des Lithuaniens, les soldats commencèrent à lâcher le pied, et Rasbourg resta sur le champ de bataille avec 71 Chevaliers de l'Ordre et un nombre de soldats proportionné. Le Gouverneur de l'Estonie, qui étoit venu au secours des Teutoniques, fut couvert de blessures, et eut peine à se sauver avec le reste de ses Danois.

## XVII. CONRAD DE FEUCHTWANGEN.

1279. CONRAD DE FEUCHTWANGEN, nommé en même tems Maître Provincial de Prusse et de Livonie, trouva cette dernière province dans la consternation. Les Lithuaniens, occupés de brouilleries intestines, ne cherchoient pas à profiter de leur victoire; mais les Sémigalliens se souleverent, et détruisirent de fond en comble le château de Festen, dont ils passèrent la garnison au fil de l'épée, avec quinze Chevaliers qui s'y trouvoient. L'Archevêque de Riga et le Maître Provincial, qui étoient également intéressés à étouffer la révolte, se réunirent, et parvinrent à faire rentrer les Sémigalliens sous l'obéissance. Feuchtwangen eut une maladie qui l'obligea de demander son rappel. Il devint Grand-Maître de l'Ordre en 1290, et se distingua beaucoup au dernier siège d'Acre.

## XVIII. MANGOLD DE STERNBERG.

Une Charte du 18 Mai de l'an 1282 (*Acta Borussiae*, T. III, p. 274) nous apprend que Sternberg étoit en même tems Maître Provincial de Prusse et de Livonie. On ignore ce qui se passa dans cette dernière province pendant son Magistère, qui dut être fort court.

## XIX. GUILLAUME DE SCHURBOURG.

GUILLAUME DE SCHURBOURG, Commandeur de Fellin, fut élevé à la dignité de Maître Provincial par les Chevaliers de Livonie, sans que les Historiens nous apprennent si le choix fut approuvé par le Grand-Maître. Schurbourg, tranquille du côté des Lithuaniens, n'oublia rien pour réparer les maux que la Livonie avoit soufferts par leurs dernières incursions, et pour la mettre en état de résister aux nouvelles entreprises qu'ils pouvoient tenter. A cet effet, il fit bâtir les châteaux de Wolmar, de Burneck, de Frikaten et de Rositten. Le Maître Provincial fut obligé de prendre souvent les armes contre les habitans de la Livonie, dont la plupart n'étoient Chrétiens

que de nom. L'an 1287, les Sémigalliens se révoltèrent et reçurent un puissant secours des Lithuaniens. Schurboirg assembla son armée et combattit avec tant de malheur, qu'il resta sur le champ de bataille avec trente-trois Chevaliers de l'Ordre et un grand nombre de soldats. Seize Chevaliers, pris par les ennemis, furent encore plus malheureux; car les uns furent assommés à coups de bâton, et les autres rôtis vivants sur des grils de bois.

#### XX. CONRAD DE HERZOGENSTEIN.

1287. La même année que HERZOGENSTEIN fut nommé par le Grand-Maître à la Maîtrise de Livonie, Witzlas III, Prince de Rugen, vint au secours de l'Ordre avec mille chevaux. Herzogenstein battit et soumit entièrement les Sémigalliens, prit la forteresse de Dobleu, et détruisit les châteaux de Ratten et de Sydron, qui avoient été bâtis par les rebelles. Ce Maître Provincial mourut la seconde année de son Magistère, au grand regret des Livoniens.

#### XXI. BODO DE HOHENBACH, nommé par d'autres OTTON.

1289. Pendant le Magistère de BODO, que d'autres nomment OTTON, la Livonie ne fut pas inquiétée par les ennemis du dehors. Mais il paroît que c'est de son temps que la division entre l'Ordre et les Evêques commença à se manifester. On ne peut pas dire au juste quelle fut la cause de ces querelles funestes à la Livonie; mais on peut assurer que l'envie de dominer les uns sur les autres en fut le vrai motif. Le défaut de titres rend cette partie de l'histoire de la Livonie fort obscure.

#### XXII. BALTHASAR.

Une Charte du 5 Mars 1292 (*Cod. Dipl. Polon. T. V, p. 21*) nous fait connoître Balthasar Maître de Livonie, qui fit un accord avec Jean, Archevêque de Riga. Arnêt fait mention, dans la seconde partie de sa Chronique de Livonie, d'un Maître Provincial nommé Calt, qui paroît être le nom de Balthasar en abrégé; la première lettre de ce dernier nom ayant pu être changée en G par la faute de quelque copiste.

#### XXIII. HENRI DE DUMPESHAGEN.

HENRI DE DUMPESHAGEN, qui étoit Maître de la Livonie en 1294, fit un Traité avec Bernard, Evêque de Derpt. Comme l'Archevêque Jean II s'étoit persuadé qu'il vouloit par-là lui ôter l'appui des Evêques, il obligea Bernard à le rompre. Dumpeshagen voulut se mêler de l'élection d'un nouvel Archevêque après la mort de Jean II, et ne fit qu'augmenter la division qui se manifestoit déjà hautement entre l'Ordre et le Clergé. Ce Maître de la Livonie mourut en 1295.

#### XXIV. BRUNO.

1296. La même année que BRUNO, dont aucun Ecrivain ne nous a transmis le nom de famille, fut élevé à la dignité de Maître Provincial, le Grand Duc de Lithuanie voulut faire une entreprise sur les terres de l'Ordre; mais les Livoniens étoient sur leurs gardes, et la renommée grossit tellement leurs forces, que les Lithuaniens, effrayés, prirent le parti de la retraite sans coup férir. L'an 1297, la division entre l'Ordre et l'Archevêque éclata d'une manière terrible: le Prélat, secondé de son Chapitre et des habitans de Riga, fit un Traité contre l'Ordre avec le Grand Duc de Lithuanie, ou plutôt renouvella celui que son prédécesseur avoit fait. L'animosité fut telle, qu'on se battit

neuf fois en dix-huit mois. Les Chevaliers Teutoniques furent victorieux: mais les grands coups ne se happèrent que l'année suivante avec des succès différens. L'an 1298, Vithenès, Grand Duc de Lithuanie, qui étoit resté jusques là spectateur tranquille, malgré le Traité qu'il avoit fait avec l'Archevêque, vint à son secours avec une armée de Lithuaniens, et pénétra fort avant dans la Livonie. Le premier Juin, on combattit près de Freyden, où le Maître Provincial perdit la victoire avec la vie; 23 Chevaliers de l'Ordre et 1500 hommes restèrent sur le champ de bataille du côté des Teutoniques.

#### XXV. GODEFROI DE ROGGE.

1298. En nommant GODEFROI DE ROGGE Maître Provincial de Livonie, le Grand-Maître y envoya des secours de la Prusse, sous les ordres de Bertold de Bruhane, Commandeur de Königsberg. Bruhane fit une si grande diligence, qu'il se trouva à portée de venger la mort de Bruno quatre semaines après l'événement. Comme ceux de Riga et les Lithuaniens étoient occupés à faire le siège de Neumuhl, le Commandeur, joint aux Livoniens, les attaqua le 29 Juin, les contraignit de lever le siège, et leur tua plus de 4000 hommes. Après ce succès, les Chevaliers firent un grand ravage en Lithuanie. L'an 1299, le Maître Provincial donna de grands privilèges à la ville de Lubeck pour favoriser son commerce en Livonie et en Russie. L'an 1302, le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique vint en Livonie pour tâcher d'y ramener la paix, mais inutilement. Il y laissa en partant un renfort de cinquante Chevaliers. Le château de S. George, situé dans la ville de Riga, et qui servoit d'habitation au Maître de Livonie, ayant été détruit par les habitans, ces derniers s'accorderent avec l'Ordre en 1306, et comptèrent une somme de 800 marcs par forme de dédommagement. On ignore si Godefroi mourut en Livonie, ou s'il fut rappelé par le Grand-Maître.

#### XXVI. GERARD DE JOCKE.

1307. GÉRARD, nommé Conrad par quelques Ecrivains, reçut du secours de la Prusse l'année même de sa nomination, et en profita pour prendre la ville de Pleskow, dont il ramena un grand butin. Cet événement obligea les Russes de faire la paix, ou plutôt une trêve. Le défunt Archevêque Jean de Schwerin, la ville de Riga et l'Evêque d'Oësel, avoient adressé au Pape une longue liste de leurs griefs contre les Chevaliers Teutoniques, peu de temps après que la guerre civile étoit commencée. Entre plusieurs plaintes très fondées, il y avoit beaucoup de calomnies absurdes. On ne voit pas que ce Mémoire ait rien produit jusques en 1308, que l'Archevêque Frédéric, qui se tenoit à Avignon, renouvella les mêmes plaintes, auxquelles il en ajouta de nouvelles. C'étoit dans la chaleur du grand procès des Templiers, et il espéroit apparemment de faire envelopper les Chevaliers Teutoniques dans la même proscription. Malgré toutes ses sollicitations il ne put obtenir qu'une Bulle de Clément V, donnée à Avignon le 19 Juin 1309, pour ordonner d'informer; ce qui ne produisit aucun effet. Le 15 Juin 1314, accord entre le Roi de Danemarck, comme Duc d'Estonie, et le Maître Provincial au sujet des limites. Le 23 Avril 1316, le Chapitre de Riga et les vassaux de cette Eglise firent un accord avec le Maître Provincial, dont l'objet principal étoit de s'unir pour résister aux Russes et aux Lithuaniens; mais le Pape l'annulla, avec clause d'excommunication, le 21 Décembre de l'année suivante.

L'an 1320, les querelles recommencerent avec les Evêques. Les Lithuaniens firent de grands ravages en Livonie en 1322 et 1323. Les Livoniens, partisans

de l'Archevêque, ayant persuadé au Pape que les Chevaliers Teutoniques étoient les seuls qui empêchoient Gedimin, Grand Duc de Lithuanie, d'embrasser le Christianisme, Jean XXII envoya, en 1324, des Nonces à Riga pour s'en éclaircir. Le Grand Duc non seulement justifia l'Ordre par un désaveu formel des Lettres qu'on avoit supposées, mais il donna encore des marques terribles de son aversion pour le Christianisme, en faisant ravager cruellement les frontières de la Livonie et de la Pologne. Gérard mourut en 1327.

## XXVII. EBERHARD DE MONHEIM.

1327. EBERHARD DE MONHEIM, Commandeur de Goldingen, fut nommé à la Maîtrise de Livonie par le Grand-Maitre Werner d'Orselon. Les habitans de Riga ayant attaqué Dunamunde, forteresse de l'Ordre, et s'étant ligés avec le Grand Duc de Lithuanie pour exterminer les Chevaliers, Monheim bloqua la ville de Riga et obligea les habitans, abandonnés par le Chapitre, de se rendre à discrétion le 17 Mars 1330. Alors il exigea qu'ils lui rapportassent tous leurs privilèges, et leur en donna un nouveau le 16 Août suivant. La même année, les Lithuaniens ravagèrent la Curlande. Pendant la suivante, le Maître de Livonie fit construire un château en forme de citadelle pour contenir la ville de Riga sous son obéissance. L'an 1334, Monheim fit la guerre aux Russes avec succès, et prend encore une fois la ville de Pleskow. Le Comte d'Arensbourg l'ayant secondé dans cette expédition, il donna le nom et les armes de ce Seigneur allemand à un château de l'île d'Oësel, en reconnaissance des services qu'il lui avoit rendus. Pendant que le Maître Provincial se signaloit contre les Russes, l'Archevêque Frédéric l'attaquoit vivement à la Cour du Pape, à cause de la prise de Riga et des autres biens de l'Archevêché; mais cette affaire étoit de nature à ne pas être terminée pendant le Magistère de Monheim, qui renonça à sa dignité en 1340 à cause de son grand âge. Il eut la grande Commanderie de Cologne pour sa retraite.

## XXVIII. BURCHARD DE DREYLEWEN.

1341. Les Russes étant venus pour interrompre les travaux que DREYLEWEN faisoit faire à Marienbourg, il les défit; et, les ayant poursuivis jusqu'en Russie, il les força de demander la paix. L'an 1343, les paysans de l'Estonie, s'étant révoltés, firent un horrible massacre de la Noblesse; exemple qui fut suivi par les habitans de l'île d'Oësel. Les Danois qui se trouvoient en Estonie, étant réduits aux plus fâcheuses extrémités, appellèrent Dreylen à leur secours, et firent un accord avec lui, par lequel ils le chargèrent de la défense et de la conservation des villes de Revel et de Wesenberg. Le Maître Provincial vola au secours des Danois, tua 10 mille hommes aux rebelles dans une bataille, et fit mettre les armes bas aux Estoniens. De là, il se rendit dans l'île d'Oësel, où il tua 9 mille de ces insulaires qui avoient commis les plus grandes cruautés contre les Chevaliers de l'Ordre, et obligea les autres de travailler à la construction de la forteresse de Sonnenbourg, qu'il fit bâtir pour les tenir en bride. Les Estoniens et ceux de l'Evêché de Derpt ayant appelé les Russes à leur secours, il fallut encore une victoire pour appaiser cette terrible révolte. Pendant que Dreylen étoit occupé à cette guerre, les Lithuaniens profitèrent de l'occasion pour ravager la partie méridionale de la Livonie. L'an 1346, le Grand-Maitre, Henri Dusener, ayant rassemblé toutes ses forces pour combattre les Lithuaniens et leurs alliés, le Maître Provincial le joignit avec les troupes de la Livonie. On se battit dans la plaine d'Onkaym le jour de la Purification,

et la victoire des Chevaliers fut des plus complètes; car, selon l'opinion la plus générale, les ennemis perdirent 18 ou 20 mille hommes, et même le double suivant les Annales des Russes. Burchard de Dreylen mourut en 1346, ou 1347, après avoir bâti le château de Frauenbourg, construit, ou achevé, celui de Marienbourg, et fortifié plusieurs autres places.

## XXIX. GOSWIN D'ERECK, ou DE HERIKE.

1347. Le Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique ayant acheté le Duché d'Estonie de Waldemar III, Roi de Danemarck, l'année même de la nomination de Goswin, il réunit cette belle province avec les Etats que l'Ordre possédoit déjà en Livonie; mais il chargea les Chevaliers d'une redevance annuelle au trésor général de l'Ordre. Le Pape ayant ordonné à l'Ordre de rendre la ville de Riga à l'Archevêque, Goswin ne jugea pas à propos d'obéir, parceque les habitans de Riga avoient commencé la guerre en faisant de grands ravages sur les terres de l'Ordre, et qu'il prétendoit pouvoir la retenir à titre de conquête. L'an 1354, l'Evêque de Westeras, Commissaire du Pape, déclara le Maître, le Maréchal et les Commandeurs de la Livonie, excommuniés. En 1360, nouvelle Sentence qui ordonne de rendre Riga à l'Archevêque. Ce Maître Provincial mourut, ou fut rappelé par le Grand-Maitre, en 1361, après avoir fait environner Karkus d'un mur de pierres.

## XXX. ARNOLD DE VIETINGHOF.

1361. Aussitôt que VIETINGHOF, ci-devant Commandeur de Marienbourg, fut nommé à la Maîtrise de Livonie, il commença à faire bâtir la forteresse de Kawelecht. L'an 1363, accord fait à Dantzick, en vertu duquel on devoit rendre la ville de Riga à l'Archevêque, qui affranchissoit les Maîtres de Livonie du serment qu'ils devoient lui prêter à leur avènement. Vietinghof assista puissamment le Grand-Maitre Winrich de Kniprode dans la guerre qu'il fit aux Lithuaniens. Il fut prisonnier dans une bataille Keistut, Duc de Samogitie, et assista à la prise de Kowno, que quelques Ecrivains lui attribuent mal-à-propos. On dit que Vietinghof fut tué, en 1363, dans un combat contre les Lithuaniens, tandis qu'Arndt prétend avoir vu une Charte de ce Maître Provincial du 23 Avril 1365. Comme il y a beaucoup d'incertitude sur les époques du Magistère de Vietinghof, ainsi que sur celles de ses deux successeurs, nous les marquons selon ce qui paroît le plus probable, sans prétendre les garantir.

## XXXI. GUILLAUME DE FREYMERSEN.

1365. GUILLAUME, qui ne paroît nommé Emmerheim dans une Charte que par une faute de copiste ou d'imprimerie (*Cod. Polonic. T. V, pag. 78*), fut le successeur de Vietinghof. En 1366, accord avec l'Archevêque de Riga, par lequel on acheva ce qui n'avoit été qu'ébauché en 1363. Le Maître de Livonie abandonna la juridiction de Riga en se réservant le commandement des armées, et l'Archevêque renonça au serment qu'il prétendoit lui être dû par les Maîtres de Livonie; malheureusement cet accord fut mal observé. L'an 1367, Freymersen commença à faire bâtir la forteresse de Sumitten, qui ne fut achevée que trois ans après. La même année, il fit un Traité avec Olgerde, Grand Duc de Lithuanie, et son frere Keistut. Cet Acte singulier, intitulé *Pax Latrunculorum*, étoit une trêve qui n'avoit lieu que pour les partisans, ou troupes légères, des deux côtés, qui ne devoient exercer aucune hostilité sur les frontières désignées; mais il étoit stipulé que les parties contractantes auroient la liberté de traverser quand elles voudroient

ces mêmes pays avec des troupes réglées, pour continuer la guerre qui duroit depuis long-tems entre les Lithuaniens et la Livonie. L'an 1371, nouvelle querelle avec l'Archevêque de Riga, parceque le Maître Provincial prétendoit que le Clergé de la Livonie devoit porter l'habit de l'Ordre Teutonique. Elle fut poussée si loin, que Freymersen s'empara d'une partie des biens de l'Archevêché. On croit que ce Maître Provincial mourut en 1374, après avoir été continuellement aux prises avec les Lithuaniens, de même que son prédécesseur.

## XXXII. ROBIN D'ELTZEN.

1374. ROBIN D'ELTZEN (nommé Job d'Ulsen par Schurtzleisch) succéda à Freymersen. Pendant le Carême de l'an 1380, il fit une trêve jusqu'à la Pentecôte avec Jagellon, Grand Duc de Lithuanie, dont il exclut positivement le Duc Keistut et les Samogites. L'année suivante, il attaqua la Samogitie, tua beaucoup de monde, et ramena 700 prisonniers et 1400 chevaux de la cavalerie des ennemis. Les Chanoines de Derpt ayant élu, en 1378, Jean Damerow pour leur Evêque, le Maître Provincial protégea Jean Hebet son compétiteur, et l'installa de force, en 1382, en réduisant Damerow à la qualité de simple Chanoine. Les accords faits précédemment avec l'Archevêque n'ayant pas eu d'effet, le Cardinal Barthelemi, juge délégué du Pape, renouvela, en 1390, l'excommunication qui avoit été prononcée contre les Maîtres de Livonie, pour n'avoir pas rendu la ville de Riga. On ne sait rien de certain sur la fin de ce Maître Provincial, qui ne cessa de secourir le Grand-Maître dans ses expéditions en Lithuanie, et à qui on peut reprocher trop d'animosité contre les Evêques. Il paroît que ce fut de son tems que le Pape Boniface IX soumit l'Eglise de Riga à la règle de l'Ordre Teutonique.

## XXXIII. WENNE MAR DE BRUGGENNE.

1393. WENNEMAR, nommé par d'autres Waldemar de Bruggency, regardant le Siège de Riga comme vacant par la fuite de Jean de Sinten, avoit pris l'administration des biens et forteresses de l'Archevêché. Le 10 Mars et le 24 de Septembre, le Pape Boniface approuva non seulement que le Maître eût pris sous sa sauve-garde les biens de l'Archevêché, pour les mettre à l'abri des entreprises des Russes et des autres ennemis du voisinage; mais il fit plus, car il le releva de l'excommunication qui avoit été fulminée précédemment contre le Maître et les Commandeurs de la Livonie. L'an 1396, le Maître Provincial demanda aux Evêques de Livonie un cens annuel, apparemment pour contribuer à la défense du pays. Diétrich, ou Théodoric II, Evêque de Derpt, s'y opposa, et appella en Livonie les Russes de Pleskow, les Lithuaniens et les Samogites. On en vint à une bataille, où le Maître Provincial remporta la victoire; mais elle coûta si cher, qu'elle lui fit désirer de voir bientôt la fin de cette guerre. L'an 1397, Bruggenne fit reconnoître Jean de Wallenrod pour Archevêque de Riga, en obligeant les Chanoines d'abandonner le parti d'Oton, qu'ils lui avoient donné pour compétiteur. La même année on accommoda à Dantzick l'affaire du Maître de Livonie avec l'Evêque de Derpt et les autres Evêques. Dans cet Acte, du 15 Juillet, on maintint dans toute sa force l'ancien accord qui obligeoit les vassaux de l'Eglise de Riga, d'Oësel, de Derpt et de Curlande, de marcher à la guerre sous les Ordres des Maîtres Provinciaux de l'Ordre Teutonique; ce qui les rendoit maîtres de toutes les forces de la Livonie. Suivant quelques Ecrivains, Bruggenne attaqua les Samogites avec 15 mille hommes, l'an 1399, tandis que les Chevaliers de Prusse en faisoient autant de leur côté: on tua 4 mille

hommes aux ennemis, et on leur enleva grand nombre de prisonniers. Ce fut la dernière expédition du Maître Provincial, qui mourut cette même année.

## XXXIV. CONRAD DE VIETINGHOF.

1400. Après que VIETINGHOF, auparavant Commandeur de Fellin, eut fait diverses expéditions en Lithuanie avec les Chevaliers de Prusse, il se brouilla avec les Russes de Pleskow, qu'il défit complètement près de la riviere de Muddaw en 1403. Cette journée fut très fatale aux ennemis, qui laisserent sept mille hommes sur le champ de bataille, et dont un grand nombre se noya en voulant passer la riviere. Les Chevaliers de Prusse ayant été battus à Tannenbergh, le 15 Juillet 1410, par l'armée de Pologne et de Lithuanie, Vietinghof vola au secours de Marienbourg, assiégée par Jagellon, et eut l'adresse de détacher Vitolde, Grand Duc de Lithuanie, du parti du Roi. Après la levée du siège de Marienbourg, Vietinghof revint en Prusse avec une armée plus considérable que la première, et fut compris dans le Traité de paix que le Grand-Maître, Henri de Plauen, fit à Thorn, le 1 Février 1411, avec le Roi de Pologne. Ce Maître Provincial mourut en 1413.

## XXXV. THÉODORIC TORCK.

1413. TORCK, né l'an 1344, étoit entré dans l'Ordre en 1383, ainsi il avoit 69 ans lorsqu'il fut élevé à la dignité de Maître de Livonie. Cette province fut assez tranquille pendant son Magistère, par l'attention qu'il eut de se tenir toujours en situation de se faire respecter de ses voisins. On ne sait si Torck mourut en 1415 ou en 1416.

## XXXVI. SIGEFROI LANDERN DE SPANHEIM.

L'an 1416, SIGEFROI DE SPANHEIM assembla les vassaux de l'Eglise de Riga au château de Ronnebourg, qui appartenoit à l'Archevêque; et, dans un acte qu'il y fit, il prit le titre de Vicair de la Chapitre de Riga, et le scella du sceau de son Vicariat. Comme il y avoit douze ans que les Maîtres de Livonie étoient Vicaires de l'Archevêque, Spanheim se fit donner une quittance en 1417. L'année suivante, ce Maître Provincial fit un Traité de limites et de commerce avec le Grand Prince Wasili et les Russes de Novogorod. L'an 1424, l'Empereur Sigismond accorda un privilège à l'Ordre, par lequel il déclaroit que ses sujets ne pouvoient être cités devant les Tribunaux de l'Empire. Cette année fut aussi l'époque de la mort de Spanheim.

## XXXVII. CYSSE DE RUTENBERG.

1424. CYSSE DE RUTENBERG remplaça Spanheim dans la Maîtrise de Livonie. L'an 1426, il donna un privilège à la ville de Narva, avec des armoiries et un sceau. Henning de Scharfenberg, s'étant brouillé avec les Chevaliers, parcequ'il ne vouloit plus porter l'habit de l'Ordre, quoiqu'il en fût membre avant son élévation à l'Archevêché de Riga, tint un Concile provincial en 1426, ou, selon d'autres, en 1428, et envoya des Députés pour faire des plaintes au Pape. Goswin d'Aschenberg, Commandeur de Grubin, arrêta les Députés sur la frontière, et les fit jeter dans un lac. Ce forcené, loin de cacher son crime, écrivit aux Evêques, que, sans avoir reçu l'ordre de personne, il avoit puni leurs Députés comme des traîtres à la patrie, et se sauva. Le Pape Martin V ayant ordonné provisionnellement que tous les Ecclésiastiques de la Livonie porteroient l'habit de l'Ordre, on convint, le 15 Août 1428, que l'Archevêque demanderoit pardon au Maître Provincial pour avoir changé de vêtement; qu'en

réparation des désordres que cela avoit occasionnés, le Chapitre de Riga célébreroit annuellement un anniversaire pour les Maîtres et Chevaliers de Livonie : on ajouta que le Grand-Maître, ni celui de Livonie, ne pourroient être recherchés à cause de la mort des Députés du Concile, parcequ'ils avoient prouvé qu'ils n'y avoient aucune part; mais que si on pouvoit se saisir du coupable, on le puniroit comme il le méritoit; et l'on finit par convenir qu'on continueroit le procès commencé au sujet de l'habillement du Clergé, et que de part et d'autre on pourroit faire valoir les Bulles qu'on avoit obtenues de Rome dans la poursuite de cette affaire. Le Grand Duc Suintrigelon ayant été chassé de la Lithuanie par son cousin Sigismond, que le Roi de Pologne protégeoit quoique Suintrigelon fût son frere, ce dernier essaya de rétablir sa fortune, et demanda du secours aux Chevaliers de Livonie, qui partagerent la perte que ce Prince fit à la bataille d'Osmiani le 8 Décembre 1432. Les vaincus laisserent 10 mille hommes sur le champ de bataille, et les Lithuaniens, aidés des Polonois, firent 4 mille prisonniers. Les Ecrivains livoniens ne font pas mention de cet événement, rapporté par les Polonois et les Lithuaniens, non plus que de diverses entreprises que les Chevaliers doivent avoir faites, l'an 1434, en faveur de Suintrigelon. Pendant que le Maître Provincial ravageoit la Lithuanie, il fut attaqué de la dysenterie, qui s'étoit mise dans son armée, et en mourut à son retour. Plusieurs Ecrivains prolongent de beaucoup son Magistere, mais il paroît que c'est mal-à-propos.

## XXXVIII. FRANK DE KERSDORF.

1434. FRANK DE KERSDORF fut nommé à la Maltrise de Livonie par le Grand-Maître Paul de Rusdorf son parent. Comme les difficultés avec l'Archevêque de Riga subsistoient toujours, le Maître de Livonie fut cité par le Concile de Bâle à comparoitre en 90 jours après l'insinuation. On ignore l'effet qu'eut cette citation. Le Duc Suintrigelon, ayant assemblé une armée nombreuse, entreprit le siège de Wilkomiers, et fut entièrement défait devant cette place par l'armée de Lithuanie. Les Chevaliers de Livonie partagerent cette perte. L'opinion commune est que Kersdorf y fut tué; mais elle est fautive, si les Ecrivains polonois ne se sont pas trompés en marquant la bataille de Wilkomiers au 1 Septembre de l'an 1435, puisqu'on connoît des accords qu'il a faits postérieurement. Le plus mémorable est celui qu'il fit à Walk le 4 Décembre de la même année, par lequel il rendoit à l'Archevêque de Riga les biens que ses prédécesseurs avoient arrêtés; et l'Archevêque en revanche lui céda un certain terrain au-delà de la Dwine, pour la somme de 20 mille marcs, monnoie de Riga. Il paroît que Kersdorf mourut peu de tems après.

XXXIX. HENRI DE BUCKENBORDE,  
DIT SCHUNGEL.

Les Chevaliers de Livonie choisirent pour leur Maître Provincial HENRI DE BUCKENBORDE, dit SCHUNGEL (nommé par d'autres Schungel de Buckenborde). Cela déplut au Grand-Maître, qui avoit le droit de nommer les Maîtres de Livonie avec le concours de son Chapitre; mais on y avoit déjà dérogé autrefois, et les Chevaliers firent des représentations si pressantes pour prouver que Buckenborde étoit l'homme le plus propre à réparer les malheurs que la Livonie venoit d'essuyer, que le Grand-Maître confirma le choix qu'ils avoient fait. Comme on n'a rien de certain sur la mort de Kersdorf, on ne peut rien assurer sur l'époque de l'élection de Buckenborde; mais il y a de l'apparence qu'elle eut lieu en 1436, et qu'il mourut en 1437, ou 1438.

## XL. HENRI VINKE D'OBBERBERGEN.

1438. Les Chevaliers de Livonie, profitant des troubles de la Prusse, élurent pour leur Chef HENRI VINKE (nommé par quelques Ecrivains Finck d'Auerberg), et lui promirent fidélité sans attendre la confirmation du Grand-Maître. L'an 1444, les Russes de Novogorod vinrent, pendant l'hiver, ravager les environs de Narva jusqu'au lac Peipus. L'année suivante, pendant l'été, le Maître Provincial prit sa revanche, et fit, en 1447, une ligne pour deux ans, contre les Russes de Novogorod, avec Christophe, Roi de Danemarck et de Suede. Le Maître Provincial fit une irruption en Russie à la S. Jean; mais il ne paroît pas qu'il fut secondé par Christophe, comme ils en étoient convenus; ainsi cette entreprise se réduisit à des ravages, parceque les ennemis étoient sur leurs gardes. L'an 1449, Silvestre Stobwasser, nouvellement élu Archevêque de Riga, s'engagea à porter et à faire porter par son Clergé l'habit de l'Ordre Teutonique, et promit d'être fidele au Grand-Maître, à celui de Livonie et à tout l'Ordre. On ne sait pas précisément l'époque de la mort de ce Maître Provincial, à qui la forteresse de Bauske en Sémigalle dut sa fondation.

## XLI. JEAN DE MENGDEN, DIT OSTHOF.

1451. L'année de la nomination de ce Maître Provincial, nommé MENGDEN, dit OSTHOF, dans une Charte (*Cod. Polonic. T. V, p. 136*), l'Ordre fit un accord à Wolmar, le 6 Juillet, avec l'Archevêque et le Clergé de Livonie, qui s'obligerent, entre autres points, à porter l'habit et à suivre la regle de l'Ordre Teutonique; mais les Chevaliers renoncèrent au droit de visiter les Eglises. Le 30 Novembre 1452, Traité de Kirchhohn, entre le Maître de Livonie et l'Archevêque, par lequel ils convinrent qu'ayant un droit égal sur la ville de Riga, ils la posséderoient et gouverneroient en commun. Le Pape Nicolas V confirma cet accord en ordonnant aux Evêques de Pomésanie, de Curlande et de Sambie, de veiller à son exécution, et d'employer les censures ecclésiastiques contre la partie qui voudroit y contrevenir. Les Prussiens s'étant révoltés, en 1454, contre le Grand-Maître, l'Archevêque voulut profiter de l'embaras où l'Ordre se trouvoit pour annuler le Traité de Kirchhohn. Le Maître de Livonie proposa une Assemblée des Etats à Walk, où l'Archevêque promit de se rendre; mais au lieu de cela il fut à main armée à Riga, et voulut engager les habitans à chasser les Chevaliers et à détruire leur château. Pendant ce tems, l'Archevêque avoit négocié avec la Suede, à qui il promettoit d'abandonner une partie de la Livonie, et en obtint un secours de 4 mille hommes. Quoique le Maître de Livonie fût en état de punir la perdie de l'Archevêque malgré ces secours, il préféra un accommodement qui eut lieu, le 23 Septembre, dans Wolmar, où l'on renouvella le Traité de Kirchhohn, et où l'on transigea de part et d'autre sur toutes les difficultés. Le 12 Février 1457, tous les Etats de la Livonie s'unirent pour dix ans contre les ennemis du dehors. Le 13 Décembre suivant, le Maître de Livonie fit un Traité avec Christiern, Roi de Danemarck, pour quinze ans, par lequel il s'obligeoit de payer annuellement mille florins d'or du Rhin pour avoir un secours de quatre à cinq cents hommes. Le Grand-Maître céda la Souveraineté de l'Estonie à celui de Livonie, par un Acte du 24 Avril 1459, à cause des secours d'hommes et d'argent qu'il lui avoit donnés. L'an 1463, une escadre livonienne, qu'il envoyoit au secours du Grand-Maître, fut battue par les rebelles de la Prusse. L'an 1466, une autre flotte de 40 navires, chargés de soldats, de vivres et de munitions, fut battue par la tempête et périt pres-

que entièrement dans les écueils; et 700 Chevaliers livoniens, qui avoient pris la route de terre, furent totalement détruits par les Samogites. La même année, le Grand-Maitre fut contraint de faire une paix ruineuse avec la Pologne. Le Maître Provincial mourut en 1469. Il avoit donné un village et 2000 marks pour avoir sa sépulture dans le chœur de la Cathédrale de Riga; l'Archevêque Silvestre s'y opposa inutilement, et se vengea en défendant de lui dresser une épitaphe.

#### XLII. JEAN WOLTHUSEN, DIT FERSEN.

1470. JEAN WOLTHUSEN fut élevé à la Maîtrise de Livonie dans le courant de Janvier. Pendant le Carême de 1471, ce Maître Provincial fut déposé, arrêté à Helmet, et enfermé dans une tour à Wenden, où il finit ses jours. Quelques uns prétendent qu'il avoit mérité ce traitement par quelque intelligence secrète avec les Russes; et d'autres, qui le croient innocent, veulent que ce soit l'effet d'une faction puissante qui s'étoit élevée contre lui.

#### XLIII. BERNARD DE BORCH.

1471. BERNARD DE BORCH fut élevé à la Maîtrise de Livonie pendant le Carême de cette année. L'an 1473, accord de Berkenbomen entre l'Archevêque Silvestre, qui insistoit toujours pour rompre le Traité de Kirchholm, et le Maître de Livonie, par lequel ils s'engagerent respectivement à rester tranquilles pendant 60 ans. Silvestre ne l'eut pas plutôt signé, que le Maître de Livonie apprit qu'il venoit de faire un Traité contre l'Ordre avec l'Evêque de Derpt, et qu'il n'oublioit rien pour lui susciter des ennemis en Danemarck, en Pologne, en Lithuanie, en Suede, à Lubek et dans les autres villes anséatiques; malgré cela il patienta dans l'espérance de ramener l'Archevêque à des sentimens plus équitables. L'an 1467, les villes anséatiques s'entremettent pour pacifier les troubles de la Livonie. Les Etats assemblés l'an 1477, à Wolmar, ayant vu les Traités sur lesquels le Maître de Livonie fondeoit ses droits, envoient députation sur députation à l'Archevêque, qui s'obstina à ne vouloir tenir aucun accord. Peu de tems après, le Maître de Livonie intercepta des lettres des Députés que l'Archevêque avoit envoyés en Danemarck, en Suede, en Pologne et en Lithuanie, pour engager les Souverains de ces Etats à venir fonder sur la Livonie. Après avoir fait de nouveaux efforts pour animer les Suédois, les Danois et les Lithuaniens, contre les Chevaliers Teutoniques, l'Archevêque fit, en 1479, un Traité contre l'Ordre avec l'Administrateur de Suede et quelques Archevêques du Royaume. Borch, qui avoit patienté jusques là, s'abandonna à une colere d'autant plus terrible qu'elle avoit été plus long-tems retenue. Il s'empara des forteresses de l'Archevêché, prit et brûla le château de Kokenhansen, où Silvestre s'étoit enfermé, le mit dans une étroite prison, et donna l'administration des biens de l'Archevêché à Simon de Borch son frere, Evêque de Revel. Le Pape donna une Bulle fulminante contre le Maître de Livonie le 19 Août de la même année; il l'excommuniait, et lui ordonnoit de relâcher l'Archevêque et de le remettre en possession des biens de son Eglise, ignorant que Silvestre étoit mort le 12 du mois précédent. Le Pape ayant nommé Etienne, ci-devant Avocat du défunt Archevêque, pour le remplacer, ce choix ne fit que perpétuer les difficultés. L'Empereur Frédéric III, qui soutenoit le Maître de Livonie contre le Pape, écrivit, l'an 1481, en sa faveur aux Rois de Pologne et de Danemarck, et ordonna aux Princes de l'Empire de le maintenir dans la possession des biens de l'Archevêché, prétendant qu'étant un fief de l'Empire, c'étoit à lui à y remettre l'ordre troublé par les Archevêques.

Le 22 Avril, Frédéric donna l'investiture des biens de l'Archevêché au Maître de Livonie, ordonnant à la ville de Riga de lui obéir; ce qui ne fut publié que le 13 Novembre suivant. La même année, les Russes attaquent la Livonie et la Lithuanie. L'an 1482, Borch fait une treve pour deux ans avec la ville de Riga, à commencer à la S. Jean, et l'on convint que dans cet intervalle il pourroit rebâtir son château, et la ville garder les troupes étrangères. L'an 1484, les habitans de Riga démolirent le nouveau château des Teutoniques, et prirent Dunamunde qu'ils raserent; ces excès furent suivis d'un accord. L'année suivante, la guerre recommença avec les sujets de l'Archevêché, et les Suédois envoyèrent du secours à la ville de Riga; ce qui donna occasion aux Russes de ravager la Finlande et la Livonie. L'an 1486, les villes anséatiques de la Vandalie se liguerent avec les Suédois contre les Chevaliers de Livonie. La même année, les Chevaliers, dégoûtés de leur Maître, le déposèrent, et lui accorderent la forteresse de Marienbourg pour sa retraite. D'autres disent qu'il fut déposé parce qu'il étoit excommunié.

#### XLIV. JEAN FREYTAG DE LORINGHOF.

1486. FREYTAG prend possession de la Maîtrise de Livonie le jour de la déposition de son devancier. Un accommodement projeté manqua, parce que la ville de Riga s'obstina à ne pas renvoyer les troupes suédoises. L'an 1487, ceux de Riga battirent le Maître de Livonie à Treyden; ce qui n'empêcha pas l'Archevêque et la Noblesse d'abandonner leur parti. Freytag prit sa revanche la même année, et les battit à Neumuhl. L'année suivante, le Maître de Livonie s'accorda avec Stein-Sture, Administrateur de Suede, avec lequel il fit une alliance contre les Russes. L'an 1491, accommodement du Maître de Livonie avec la ville de Riga. Jean Freytag mourut le 3 Juin 1493.

#### XLV. WALTHER DE PLETTENBERG.

1493. Quoiqu'on ne sache pas l'époque précise de l'élevation de PLETTENBERG, il n'est pas douteux qu'elle eut lieu peu de tems après la mort de son prédécesseur. L'année suivante, il termina les difficultés avec la ville de Riga, rebâtit Dunamunde et fortifia Wenden. Le 21 Juin 1501, Plettenberg fit un Traité avec Alexandre, Grand Duc de Lithuanie, contre Ivan III, Grand Duc de Moscow; mais il fut inutile, car le Grand Duc ne donna aucun secours aux Livoniens. Les Russes étant venus, la même année, ravager la Livonie avec 40 mille hommes, Plettenberg les défit complètement, le 7 de Septembre, près de Mahelm. Le 13 Septembre 1502, bataille de Pleskow, où Plettenberg défit l'armée moscovite, forte de 90 mille Russes et de 30 mille Tartares. Il tua 40 mille hommes aux ennemis, selon les calculs les plus modérés. Au mois de Septembre 1503, Traité de Pleskow, où l'on fit une treve de 50 ans entre la Russie et la Livonie. L'an 1520 ou 1521, car on ignore l'époque précise, mais celles-ci sont les plus probables, Plettenberg et ses successeurs furent affranchis de la dépendance du Grand-Maitre pour l'exercice de la souveraineté sur les Domaines de l'Ordre en Livonie. Pour obtenir cette indépendance et la liberté d'élection, Plettenberg compra une grosse somme d'argent au Grand-Maitre; Albert de Brandebourg. Plettenberg fit, l'an 1522, un arrangement avec le Grand Duc de Russie; dans ce Traité il est qualifié Prince de Livonie. L'an 1525, la même année que l'Ordre Teutonique perdit la Prusse par l'apostasie du Grand-Maitre, Albert de Brandebourg, Plettenberg et ses successeurs furent élevés à la dignité de Princes de l'Empire. On voit par un Recès de la Diète tenue à Spire par Ferdinand, Roi des Romains, en 1529 (*Ap. Goldast*,

*Constitut. Imper. T. III, p. 494 et seq.*), que le Député du Maître de Livonie suivoit immédiatement ceux des Archevêques de Bremen, de Bésançon et de Riga, et qu'il précédoit ceux des quatre Evêques de la Livonie, de même que ceux de l'Evêque d'Aïchset, et d'autres Princes-Evêques de l'Empire. Ainsi il est probable que le Maître de Livonie avoit la séance immédiatement après le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, qui suivoit les Archevêques et qui précédoit tous les Evêques Princes de l'Empire. Ferdinand, Roi des Romains, confirma, le 8 Juillet 1533, au nom de l'Empereur absent, Herman de Bruggeney comme Coadjuteur du Maître de Livonie. Plettenberg l'avoit demandé avec le consentement du Grand-Maître Walther de Cronberg. Ainsi, quoiqu'indépendant quant à la Souveraineté et à la liberté de l'élection, il regardoit toujours le Grand-Maître de l'Ordre comme son Supérieur en sa qualité de Religieux. Le Maître de Livonie étant allé à l'Eglise, le 28 Février 1535, y mourut assis devant l'autel, sans maladie, mais uniquement de vieillesse. Il fut inhumé dans l'Eglise de S. Jean, à Weiden sa résidence, où il étoit mort. Plettenberg fut un des plus grands hommes de son siècle; mais on peut lui reprocher d'avoir favorisé le Luthéranisme. Il paroît, à la vérité, que ce fut par politique et pour étendre son autorité en Livonie; mais cela ne l'excuse pas. Cependant on ne voit pas qu'il ait embrassé ouvertement cette hérésie; et, à la manière dont Vénator parle de sa mort (pag. 208.), il paroît qu'il mourut fidèle à la religion catholique.

XLVI. HERMAN DE BRUGGENEY,  
DIT HASENKAMP.

1535. BRUGGENEY, ci-devant Maréchal de Livonie et Coadjuteur, prit possession de la Maîtrise aussitôt après la mort de Plettenberg. L'an 1537, accord fait à Wolmar avec l'Archevêque et les autres Prelats de la Livonie, où l'on confirma le Traité de Kirchholm de 1452 au sujet de la ville de Riga, et où le Clergé s'engagea à suivre la Bulle qui le soumettoit à la règle, et à porter l'habit de l'Ordre. Charles-Quint permit, le 11 Février 1538, aux Maîtres de Livonie de ne recevoir l'investiture de leur Principauté que quatre ans après avoir pris possession de leur dignité. L'an 1545, Jean de Recke fut fait Coadjuteur du Maître de Livonie. Bruggeney nomma, la même année, des Commissaires pour jurer et confirmer la paix perpétuelle avec la Pologne, et pour terminer quelques difficultés de limites; mais on ne finit rien sur ce dernier article. Le 28 Juillet 1546, le Maître de Livonie, l'Archevêque et les Evêques s'engagèrent de ne prendre aucun étranger pour Coadjuteur, et sur-tout parmi des Princes ou personnes d'un grand état. Au mois de Février 1547, le Maître de Livonie, son Coadjuteur, et l'Archevêque firent ensemble leur entrée solennelle à Riga, avec une suite magnifique de deux mille deux cents chevaux. Comme la ville avoit déjà fait hommage au Maître de Livonie, elle le rendit dans cette occasion au Coadjuteur et à l'Archevêque, en conséquence du Traité de Kirchholm, où l'on avoit réglé qu'elle appartiendroit en commun au Prélat et à l'Ordre. Avant cette cérémonie, le Coadjuteur et l'Archevêque avoient promis de maintenir les habitans de Riga dans l'exercice du Luthéranisme. Le Czar Ivan IV ayant demandé, cette même année, à l'Empereur de laisser passer en Russie des ingénieurs et des ouvriers allemands de toute espèce au nombre de trois cents, Bruggeney, qui jouoit bien que cette émigration ne pouvoit qu'être funeste à la Livonie, fit si bien qu'il l'empêcha: refus dont le Czar fut fort piqué. Une peste horrible, qui faisoit de grands ravages en Livonie et en Russie, emporta Herman de Bruggeney le 4 Février 1549.

XLVII. JEAN DE RECKE.

1549. Le 13 Août de cette année, la Diète de Ratisbonne exempta le Maître de Livonie du paiement ordinaire des taxes de l'Empire, à la réserve de 50 florins pour l'entretien de la Chambre de justice, et cela à cause du danger dont il étoit menacé par les Russes. Jean de Recke mourut à Fellin dans le courant de l'année 1551.

XLVIII. HENRI DE GALEN.

1552. L'Empereur donna, le 22 Janvier 1552, l'investiture de la Livonie, de l'Estonie et de la Courlande au Député de Galen. L'an 1554, le Czar exige un tribut de l'Evêché de Derpt; quoique cette demande fut aussi injuste que nouvelle, on promit de le payer, et les Députés de tous les Etats de la Livonie firent une trêve de 15 ans avec les Russes. L'an 1556, Galen et les Evêques, mécontents de ce que l'Archevêque avoit choisi Christophe, Duc de Mecklenbourg, pour Coadjuteur, sans égard pour l'accord qu'il avoit signé lui-même en 1546, ne négligèrent rien pour empêcher l'effet de cette nomination. L'Archevêque, ayant demandé des troupes à son frere Albert, Duc de Prusse, fut déclaré ennemi de la patrie par les Etats. Galen, déjà fort âgé, voyant que cette querelle l'entraîneroit dans une guerre, nomma son Coadjuteur, avec le concours de son Chapitre; Guillaume de Furstenberg, Commandeur de Fellin. Les troupes de l'Ordre prirent plusieurs forteresses de l'Archevêché, et Furstenberg ayant assiégé l'Archevêque et le Coadjuteur dans Kokenhausen, les obligea de se rendre prisonniers le 30 Juin 1556. Le Roi de Pologne voulut faire rendre la liberté aux Princes, dont le premier étoit son cousin germain. Ferdinand, Roi des Romains, la Diète de l'Empire, le Roi de Danemarck, le Duc de Poméranie, et d'autres, s'entremirent pour accommoder cette affaire, mais inutilement. Henri de Galen, homme naturellement assez doux, mais qui avoit laissé prendre trop d'autorité à son Coadjuteur, beaucoup plus vif que lui, ne vit pas la fin de ces difficultés, étant mort le 3 Mai 1557.

XLIX. GUILLAUME DE FURSTENBERG.

1557. Le Roi de Pologne, qui avoit pris utilement le parti de l'Archevêque et du Coadjuteur, vint camper avec 100 mille hommes à Poswal, près des frontieres de la Livonie. Furstenberg, campé à Bauske, à sept milles de là, avec des forces bien inférieures, fut obligé de faire un Traité de paix daté de Poswal le 5 Septembre, par lequel on remettoit Guillaume de Furstenberg en possession de l'Archevêché, et l'on reconnoissoit le Duc de Mecklenbourg pour son Coadjuteur. Le 14 du même mois, Furstenberg et les Etats de la Livonie firent à Poswal un Traité d'alliance contre le Czar avec le Roi de Pologne. Au mois de Novembre de la même année, le Czar Ivan IV déclare la guerre à la Livonie. Le 25 Janvier 1558, 40 mille Russes entrent en Livonie, et font un ravage horrible dans l'Evêché de Derpt, ainsi que dans la Wirie et les environs de Narva qui appartenoient à l'Ordre; après quoi ils se retirent. Les ennemis, étant revenus en plus grand nombre, prirent Narva aux Teutoniques, et vinrent de-là mettre le siège devant Neuhausen, place de l'Evêché de Derpt. Furstenberg, étant campé à Walk, tint un Chapitre, le 9 Juillet 1558, dans lequel il fit reconnoître Gothard Kettler, Commandeur de Fellin, pour son Coadjuteur. Les Teutoniques abandonnent alors les forteresses de Wesenberg, de Neulschols et de Tolsbourg. Cent mille Russes entreprirent le siège de Derpt, qui se rendit à compo-

sition le 18 Juillet. Cette perte fut suivie de celle de plusieurs places que les Teutoniques abandonnerent. En Automne, le Coadjuteur reprend Ringen et bat un corps de Russes à Terrater, à trois milles de Derpt. Le 1 Février 1559, 130 mille Russes passerent près de Riga pour aller ravager la Curlande. Christophe de Mecklenbourg étant dans cette province avec un petit corps d'Allemands, que la renommée faisoit passer pour une armée considérable, les ennemis prirent le parti de se retirer. Dans les premiers mois de l'année 1559, Guillaume de Fursenberg se démit entièrement de sa dignité en faveur de son Coadjuteur, et choisit pour sa retraite la forteresse de Fellin, qu'on regardoit comme inexpugnable.

#### L. GOTHARD KETTLER.

1559. Le 31 Août, Traité de Wilna avec le Roi de Pologne, par lequel KETTLER se mit sous sa protection, sauf les droits de l'Empire, et lui engagea un district considérable avec plusieurs places pour répondre des frais de la guerre. Le Roi s'obligea de le défendre contre les Russes, et de partager les conquêtes qu'on pourroit faire sur les ennemis; mais ce Prince, qui ne songeoit qu'à profiter des malheurs de la Livonie, ne lui donna aucun secours. Le 11 Novembre, le Maître de Livonie attaqua les Russes dans leur camp, près de Derpt, et remporta un avantage considérable; mais il fut obligé de renoncer à ses projets sur cette place, dans la crainte d'être enveloppé. Après cela Kettler fit une entreprise inutile sur Lays, dont les Russes s'étoient emparés. Au mois de Janvier 1560, les Russes prennent Marienbourg par capitulation. Le 5 Avril, Kettler, qui vouloit s'emparer d'une partie des dépouilles de son Ordre, fit un pacte avec quelques uns des principaux Commandeurs, par lequel il s'obligeoit d'employer tous ses efforts en faveur

de l'Ordre et du pays; et si on ne réussissoit pas, il devoit lui être libre de se marier et de se former une Principauté héréditaire. Le 2 Août, bataille d'Ernès, où les Chevaliers furent entièrement défaits. L'Ordre y perdit la fleur de ses Chevaliers, et ceux qui tombèrent vivans entre les mains des ennemis, furent conduits à Moskow, où on les fit périr dans les supplices les plus cruels. Les vainqueurs marcherent de là sur Fellin, où s'étoit retranché l'ancien Maître de Livonie; ils prirent cette place inexpugnable par trahison, et enfermerent Furstenberg à Lublin après l'avoir fait servir de spectacle à la populace de Moskow. Kettler ayant envoyé des Députés à Gustave, Roi de Suede, qui avoit donné quelques espérances de secours, ils le trouverent au lit de la mort, et son successeur avec une façon de penser toute différente. Le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, qui se donnoit tous les mouvemens possibles pour engager les Princes de l'Empire à secourir la Livonie, n'avoit pas plus de succès en Allemagne. Au commencement de Juin 1561, la ville de Revel et la Noblesse du Duché d'Estonie renoncèrent formellement à l'obéissance qu'elles avoient jurée au Maître de Livonie, et se donnerent à la Suede. Le jour de la S. Jean, le Commandeur de la citadelle de Revel fut obligé de la rendre aux Suédois après l'avoir vaillamment défendue. Kettler, désespérant de sauver la Livonie, ne perdit pas de vue ses intérêts; il embrassa ouvertement le Luthéranisme, et, le 28 Novembre 1561, il abandonna à la Pologne toutes les possessions de l'Ordre, à la réserve de la Curlande et de la Sémigalle, dont il fit hommage au Roi Sigismund-Auguste, qui les érigea en sa faveur en Duchés héréditaires. Ainsi l'Ordre Teutonique perdit ce qui lui restoit en Livonie, comme il avoit perdu la Prusse, c'est-à-dire par l'apostasie et la défection de Gothard Kettler, dernier Maître de Livonie, et premier Duc de Curlande.

*Les grands rapports qu'il y eut entre les Chevaliers Teutoniques et les Archevêques de Riga, nous engageant à mettre la Chronologie historique de ces Prélats à la suite de celle de cet Ordre.*

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ÉVÊQUES ET ARCHEVÊQUES DE RIGA,

*D'après les Mémoires de M. le Baron de Wal.*

DES Marchands du Nord de l'Allemagne (les uns disent de Brême, et d'autres de Lubeck) aborderent, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, en Livonie, à l'embouchure de la Dwine, et firent un commerce avantageux avec les habitans du pays; ce qui les engagea à revenir souvent dans ces contrées, où ils se formerent un établissement. Quelque tems après, Meinard, Moine de Segeberg (Maison de l'Ordre de S. Augustin dans le Holstein), accompagna les Marchands allemands dans le dessein de porter la foi aux Livoniens. Comme les habitans des rives de la Dwine étoient tributaires de Woldemar, ou Wladimir, Roi ou Prince de Plosceke (aujourd'hui Polozk), il en obtint la permission de bâtir une Eglise sur la rive droite de la Dwine. L'endroit fut nommé Ykeskole, aujourd'hui Uxkul. Après avoir converti un grand nombre de Païens des environs, Meinard retourna en Allemagne et fut sacré Evêque de Livonie par Hartwic, Archevêque de Brême.

#### I. MEINARD.

MEINARD, premier Evêque de Livonie, qu'on trouve aussi nommé Evêque d'Ykeskole, travailla avec zèle à la conversion des Païens. Outre Ykeskole qu'il fit fortifier, Holm, aujourd'hui Kirchholm, et Dalen, lui doivent leur fondation. Les sentimens sont si partagés sur la date de l'érection de cet Evêché, qu'il est impossible de la déterminer. On n'est pas plus instruit

de l'époque de la mort de Meinard, qui paroît cependant être arrivée en 1196. Il fut inhumé à Ykeskole; mais ses os furent dans la suite transportés à Riga et enterrés dans l'Eglise cathédrale, où on lui érigea un mausolée.

#### II. BERTHOLD.

BERTHOLD, Abbé de Luc, ou Lockum, Monastere de l'Ordre de Cîteaux, à cinq milles de Hanovre, fut

sacré Evêque de Livonie par l'Archevêque de Brême; mais à peine fut-il arrivé à Ykeskole, que les Livoniens projetèrent de le tuer. Berthold, s'étant sauvé en Allemagne, porta ses plaintes à l'Archevêque de Brême ainsi qu'au Pape, et ce dernier accorda une Indulgence plénière en faveur de ceux qui prendroient la croix pour défendre la nouvelle Eglise. L'Evêque étant retourné en Livonie avec quelques troupes de la Saxe, on combattit le 24 Juillet 1198, et les Chrétiens remportèrent une victoire complète; mais l'Evêque, emporté par son cheval au milieu des fuyards, fut tué d'un coup de lance dans les reins, et inhumé à Ykeskole.

## III. ALBERT I.

1198. ALBERT, Chanoine de l'Eglise de Brême, succéda à Berthold, et se rendit en Livonie avec une flotte de vingt-trois voiles et quelques troupes. Il eut de la peine à gagner Ykeskole, et, peu de temps après, il se vit assiégé dans le château de Holm par les Livoniens. L'an 1200, ou au plus tard l'an 1201, Albert fonda la ville de Riga, qui ne fut entourée de murs qu'en 1206: il y fixa son Siège et y transporta le Chapitre, qui étoit un Convent de Chanoines Réguliers de S. Augustin, établi à Ykeskole. Vers la fin de 1201, Albert fonda l'Ordre des Chevaliers de Christ, plus connu sous le nom de Chevaliers Porte-Glaives de Livonie, et leur céda, en 1206, la troisième partie de la Livonie avec les mêmes droits qu'il prétendoit avoir reçus de l'Empire. On fit, dans la suite, de nouveaux partages des terres, et celui de l'autorité entre les Evêques et les Maîtres des Chevaliers occasionna de grands maux à cette province. Albert, les Chevaliers de Christ, et les Croisés, firent de grands progrès en Livonie, où ceux de la religion furent proportionnés à l'étendue des conquêtes. Le Pape Innocent III déclara, par une Bulle de l'an 1213, que l'Eglise de Riga n'étoit soumise à aucun Métropolitain. Honorius III donna, l'an 1217, à Albert le pouvoir d'établir de nouvelles Eglises et de sacrer des Evêques; et comme l'Archevêque de Brême prétendoit soumettre à sa juridiction l'Eglise de Riga, le même Pape lui défendit sérieusement d'inquiéter l'Evêque sur cet objet. Albert mourut en 1229, et fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale qu'il avoit bâtie à Riga. L'Auteur de l'ancienne Chronique de Livonie rapporte que Philippe de Suabie, Roi des Romains, avoit donné la Livonie à Albert en 1205; mais il n'existe aucun monument de cette donation. On voit encore la copie de l'investiture de la Livonie, donnée à Albert, en 1224, par Henri, Roi des Romains; mais cet Acte porte tant de caracteres de fausseté, qu'on ne peut pas douter qu'il ne soit contourné, quoiqu'il ait été confirmé par l'Empereur Charles IV en 1356.

## IV. NICOLAS.

1229. A la mort d'Albert, le Chapitre de Riga élut un Chanoine de cette Eglise, nommé NICOLAS de Magdebourg. Mais Gérard II, Archevêque de Brême, qui prétendoit avoir le droit de donner un Evêque à Riga, parce que son prédécesseur avoit effectivement nommé les trois premiers, choisit, pour remplir cette dignité, Albert Suerbéer, Ecolâtre de l'Eglise de Brême. Grégoire IX chargea le Cardinal Otton, Légat en Danemarck, de connoître de cette affaire; celui-ci nomma Baudouin de Laune pour administrer l'Evêché de Riga en attendant une décision, qui fut favorable à Nicolas. Le Pape confirma le jugement d'Otton, et imposa silence à l'Archevêque de Brême sur cette affaire. Grégoire mit le Chapitre de Riga sous la règle des Prémontrés: quoique la copie de cette Bulle soit sans date, il est vraisemblable qu'elle

fut donnée du tems de l'Evêque Nicolas. Innocent IV réunit, en 1251, l'Evêché de Sémigalle à celui de Riga, et Henri de Lucelbourg, Evêque de Sémigalle, fut transféré à l'Evêché de Curlande. On ne sait pas l'époque précise de la fin de Nicolas de Magdebourg. Ce fut en 1253, ou dans les trois premiers mois de l'année 1254, qu'il mourut.

## V. ALBERT II, PREMIER ARCHEVÊQUE DE RIGA.

Quand le Légat Otton eut adjudgé l'Evêché de Riga à Nicolas de Magdebourg, Albert Suerbéer, son compétiteur, fut fait Archevêque d'Arnach et Primat d'Irlande. Le 28 Novembre 1245, Innocent IV tira d'Irlande Albert pour le faire Légat du S. Siège en Prusse et en Livonie, et, peu de tems après, il le fit Métropolitain des Eglises de ces deux provinces, avec ordre à tous les Evêques de le reconnoître en cette qualité. Le Pape lui accorda en même tems le droit de choisir celui des Evêchés de la Prusse ou de la Livonie qu'il voudroit, lorsqu'il viendrait à vaquer, pour y établir son Siège Archiepiscopal. Albert, ne trouvant pas l'occasion de faire son choix, s'établit à Lubeck, dont il administra l'Evêché, comme on le voit par deux Chartes des années 1247 et 1252, parce que les Chanoines désunis n'avoient pu s'accorder sur le choix d'un Evêque. Nicolas, Evêque de Riga, étant mort, Albert abandonna Lubeck pour prendre possession de Riga, en vertu de la concession du Pape, et cette Eglise devint la Métropole de toutes celles de la Livonie et de la Prusse. On ne sait pas précisément l'époque de la mort de Nicolas, ni par conséquent du choix que fit Albert; mais on voit par une Charte, où il se qualifie Archevêque de Livonie, d'Estonie, de Prusse et de l'Eglise de Riga, qu'il étoit en possession de ce Siège au Printems de l'an 1254, puisqu'elle est datée du mois d'Avril de cette même année, et qu'il ajoute que c'est la première de son Pontificat. Alexandre IV confirma, le 20 Janvier 1255, le choix d'Albert et l'érection qu'Innocent IV avoit faite de l'Eglise de Riga en Archevêché. La même année, le Pape, par une Bulle du 31 Mars, accorda le *Pallium* à Albert et lui confirma le droit de Métropolitain sur les Evêchés d'Oesel, de Derpt, de Curlande et de Wirie en Livonie, sur ceux de Culm, de Warmie, de Pomésanie et de Sambie en Prusse, sur celui de Russie, de même que sur celui de Verfane, situé probablement aussi en Russie. Il paroît que ces deux derniers n'existerent pas long-tems, non plus que celui de Wirie; et l'Evêché de Warmie fut soustrait dans la suite à la juridiction de Riga pour être soumis immédiatement au S. Siège. L'opinion la plus commune est qu'Albert mourut en 1272. Il fut inhumé sous le maître autel de l'Eglise de Riga.

## VI. JEAN I.

JEAN DE LUNEN fut le successeur d'Albert; mais on ignore l'époque précise de son élévation. Ce Prélat, qui n'est guere connu dans l'Histoire que par quelques privilèges qu'il accorda aux Lubeckois et à la ville de Riga, mourut en 1286, et fut inhumé devant l'autel de Sainte Catherine dans son Eglise cathédrale.

## VII. JEAN II.

1286. JEAN DE FECHTEN fut le successeur de Lunen. L'an 1289, la Noblesse de l'Archevêché ayant conçu quelque soupçon contre ce Prélat, le retint prisonnier jusqu'à ce qu'il se fût justifié. Les divisions entre les Chevaliers Teutoniques et le Clergé de la Livonie commencèrent à se manifester du tems de cet Archevêque, qui obligea Bernard, Evêque de Derpt, de rompre un accord qu'il avoit fait avec le Maître Provincial, et fit un Traité d'alliance avec les Païens de

la Lithuanie contre l'Ordre Teutonique. Jean II mourut en 1294, et fut inhumé devant le maître autel de l'Eglise de Riga. Ce Prélat avoit fait commencer, en 1293, la forteresse de Marienhausen.

## VIII. JEAN III.

1294. JEAN, fils de Gunzelin III, Comte de Schwerin, et de Marguerite, Princesse de Mecklenbourg, fut le successeur de Jean de Fechten. Le Maître Provincial de Livonie ayant voulu se mêler mal-à-propos de cette élection, ne fit que hâter la nomination de Jean de Schwerin, et augmenter l'animosité qui existoit déjà entre l'Ordre et le Clergé. L'an 1297, la guerre civile éclata avec une fureur sans exemple. Le Maître Provincial de Livonie se saisit de la personne de l'Archevêque, et celui-ci fit un Traité contre l'Ordre avec le Grand Duc de Lithuanie. On se battit neuf fois en dix-huit mois. Les habitans de Riga, qui soutenoient le parti de l'Archevêque, eurent le dessous dans les sept premiers combats; mais ceux-ci ayant été secondés puissamment par Vithens, Grand Duc de Lithuanie, les Teutoniques furent battus le 1<sup>er</sup> Juin de l'an 1298, et perdirent 1500 hommes avec leur Maître Provincial et beaucoup de Chevaliers. Le 12 du même mois, le Chapitre de Riga conclut un Traité avec Eric, Roi de Danemarck, et lui abandonna, pour en obtenir du secours, ce qu'il possédoit dans la Sémigalle et d'autres districts considérables. Le 29 du même mois, les habitans de Riga et les Lithuaniens, occupés à faire le siège de Neumuhl, furent défaits complètement par les Chevaliers Teutoniques, et perdirent plus de 4000 hommes. Aussitôt que l'Archevêque Jean fut sorti de prison, il se rendit à Rome, où il parolt qu'il étoit mandé par le Pape. Il y mourut, suivant quelques Ecrivains, en 1299, et, selon d'autres, en 1300, opinion qui est bien plus probable que la première.

## IX. ISARN.

1300. Le Pape Boniface VIII nomma à l'Archevêché de Riga ISARN, son Chapelain, et Légat du S. Siège en Danemarck, et le confirma en cette qualité le 19 Décembre de l'an 1300. Vers la fin de 1302, ou au commencement de l'an 1303, le Pape ayant entrepris de faire un échange, transféra Isarn sur le Siège de Lunden en Danemarck, et nomma Jean Grand à l'Archevêché de Riga. Grand, Archevêque de Lunden, qui avoit eu de fâcheuses affaires en Danemarck, ne voulut pas de l'Archevêché de Riga, et fut par la suite pourvu de celui de Bremen. Les Ecrivains sont peu d'accord sur les époques du Pontificat d'Isarn; mais voilà celles qui paroissent les plus certaines. (Gadebusch, *Ann. Livonie.*)

## X. FRÉDÉRIC.

1304. Le 19 Mars, le Pape Benoît XI nomma FRÉDÉRIC, fils d'un Chevalier Banneret de la Bohême, et Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, à l'Archevêché de Riga. Frédéric, qui se tenoit presque toujours à la Cour du Pape, ne cessa d'y travailler contre l'Ordre Teutonique, en quoi il fut secondé par les Polonois, qui avoient aussi intenté divers procès à l'Ordre. Les Livoniens, partisans de l'Archevêque, ayant persuadé à Jean XXII que les Chevaliers Teutoniques étoient les seuls qui empêchassent Gédimin, Grand Duc de Lithuanie, d'embrasser le Christianisme, le Pape envoya des Nonces, en 1324, pour vérifier cette accusation; mais la manière dont Gédimin désavoua les lettres qu'on prétendoit qu'il avoit écrites, et les sanglantes expéditions qu'il fit contre les Chrétiens de la Livonie et de la Pologne, dévoilerent la calomnie, en couvrant de honte ses auteurs. L'an 1329, les Chevaliers Teutoniques entreprirent

le siège de Riga, dont les habitans avoient recommencé les hostilités. Ils prirent cette ville le 17 Mars de l'année suivante, ce qui donna l'occasion à l'Archevêque de former de nouvelles plaintes. Frédéric, ayant passé presque tout le tems de son Episcopat à la Cour du Pape pour solliciter ses procès contre l'Ordre Teutonique, mourut à Avignon l'an 1340.

## XI. ENGELBERT.

1340. ENGELBERT DE DAHLEN fut nommé Archevêque de Riga par le Pape, et abandonna l'Evêché de Derpt, dont il jouissoit depuis 14 ans. Ce Prélat ayant sollicité en vain le Maître de Livonie d'abandonner la ville de Riga, prit le parti d'aller solliciter ce procès à Avignon, où il mourut en 1348.

## XII. VROMOLD.

1348. VROMOLD DE VYFHUSEN rendit aux Chanoines de Riga quelques biens que l'Evêque Nicolas et l'Archevêque Jean leur avoient donnés, et dont Engelbert son prédécesseur les avoit privés. L'an 1352, Vromold prit le parti d'aller à Avignon solliciter ses procès contre l'Ordre Teutonique. Le 12 Août de l'année suivante, le Pape Innocent VI chargea plusieurs Evêques de faire rendre Riga à Vromold. L'Evêque de Westeras, Commissaire du Pape, se rendit en Livonie l'an 1354, d'où il ordonna à tous les Archevêques et Evêques de la Chrétienté de dénoncer le Maître, le Maréchal et les Commandeurs de Livonie pour excommuniés, parce qu'ils ne vouloient pas rendre les biens de l'Archevêché de Riga. On ne peut pas douter que les Archevêques de Riga n'aient été très anciennement au nombre des vassaux de l'Empire. Mais nous avons observé plus haut qu'on ne pouvoit pas se fonder sur la copie d'une prétendue investiture de l'an 1224, donnée par Henri, Roi des Romains. Malgré cela l'Empereur Charles IV renouvela et confirma cette investiture à la demande de Vromold, qu'il qualifie de Prince de l'Empire par un Diplôme du 1<sup>er</sup> Septembre 1356. L'an 1360, nouvelle Sentence qui ordonne de rendre Riga à l'Archevêque. L'an 1363, Vromold et le Maître de Livonie firent un accord à Dantzick, par lequel Riga devoit retourner sous la juridiction de l'Archevêque, qui affranchissoit, en revanche, les Maîtres de Livonie du serment qu'ils devoient lui prêter à leur avènement. L'an 1366, nouvel accord qui achevoit ce qui n'avoit été qu'ébauché à Dantzick. Le Maître de Livonie remettoit aux habitans de Riga le serment qu'ils lui avoient prêté, et abandonnoit la juridiction de cette ville à l'Archevêque, en se réservant le commandement des armées, mais avec le consentement de l'Archevêque. D'un autre côté, le Prélat renonçoit à toute prétention sur les forteresses que l'Ordre possédoit, et déliroit les Maîtres de Livonie du serment qu'ils devoient prêter à leur avènement pour les Domaines qu'ils tenoient de l'Eglise de Riga. La même année, l'Empereur chargea les Rois de Danemarck et de Suede, de Norwege et de Pologne, ainsi que les Ducs de Stettin et de Mecklenbourg, de prendre en son nom la défense de l'Eglise de Riga. Vromold mourut à Rome en 1369, et fut inhumé dans l'Eglise de la Sainte Vierge, au-delà du Tibre.

## XIII. SIGEFROI.

1369. SIGEFROI DE BLOMBERG, Gentilhomme livonien et Chanoine de l'Eglise de Riga, succéda à Vromold. Quoique le Pape Grégoire IX eût déjà soumis les Chanoines de Riga à la règle des Prémontrés, cette Ordonnance n'avoit probablement pas eu d'effet, puisque Grégoire XI la renouvela, en 1371, à la prière de l'Archevêque. Cette Ordonnance fut un nou-

veau sujet de difficultés, parce que les Chevaliers prétendoient que les Evêques de Livonie devoient porter l'habit de leur Ordre; et comme on étoit fort animé de part et d'autre, ils s'emparèrent d'une partie des biens de l'Archevêché. Blombreg, voyant cela, prit le parti d'aller à Avignon, où il mourut en 1373. Il y fut inhumé dans l'Eglise des Dominicains.

## XIV. JEAN IV.

1374. JEAN DE SINTEN, qui avoit fait les fonctions d'Administrateur, ou de Grand-Vicaire, pendant l'absence de Blombreg, lui fut donné pour successeur, et ne cessa d'avoir des difficultés pendant son Episcopat avec le Maître de Livonie. On voit, par une Bulle de Martin V (*Cod. Polon. T. V, pag. 113*), que Boniface IX soumit l'Eglise de Riga à la règle de l'Ordre Teutonique, de sorte que les Chanoines et autres personnes de cette Eglise devoient en porter l'habit; que personne ne pouvoit être pourvu d'une Prébende ni d'aucune dignité sans l'approbation du Maître de Livonie, comme cela se pratiquoit dans les diocèses de Culm, de Poméranie et de Sambia, qui étoient soumis au Grand-Maître, et que les Chevaliers Teutoniques avoient le droit de visiter l'Eglise de Riga. Le Pape Martin V ne marque pas la date de la Bulle de Boniface IX. Krantz (*Wandal. lib. IX, cap. 28*) rapporte que l'Archevêque, pressé par les Chevaliers d'embrasser leur règle, se sauva de la Livonie, et que ce ne fut qu'après sa fuite que le Pape soumit à l'Ordre l'Eglise de Riga; mais il est plus vraisemblable que cette Bulle, émanée auparavant, occasionna la fuite de l'Archevêque qui ne voulut pas s'y soumettre. Jean de Sinten se retira, l'an 1391, à Lubeck, où il demeura au moins pendant un an. L'an 1392, il alla trouver à Prague l'Empereur Wenceslas, et l'engagea d'écrire au Pape en sa faveur. Wenceslas, l'année suivante, prit l'Archevêque et l'Eglise de Riga sous sa protection: mais cela ne leur servit de rien; car le Pape nomma, en 1394, Jean de Sinten, Patriarche Titulaire d'Antioche, et donna un autre Chef à l'Eglise de Riga. On croit que Jean de Sinten mourut à Stettin la même année, ou la suivante.

## XV. JEAN V.

1394. JEAN DE WALLENROD, Religieux de l'Ordre Teutonique et frere du Grand-Maître, Conrad de Wallenrod, fut nommé par le Pape à l'Archevêché de Riga. Les Chanoines, mécontents d'être obligés d'embrasser la règle de l'Ordre, et se doutant bien que Wallenrod ne leur feroit pas grâce sur ce point, postulerent le Prince Otton pour leur Archevêque, avec le consentement de Jean de Sinten, qui ne se regardoit pas pour dépossédé. Gadebusch (*Ann. Livoniae*) donne Otton pour un bâtard de l'Empereur Wenceslas; d'autres Ecrivains en font un Duc de Stettin; et si l'on étoit certain qu'il n'y a pas de fautes dans les copies de deux Chartes du Code Diplomatique de Pologne (*T. V, p. 108, n° 68 et 69*), où Wenceslas le nomme *illustrem Ottonem seniorem, natum nostrum*, on ne pourroit se dispenser de reconnoître Otton pour un fils légitime de l'Empereur, quoique les Ecrivains assurent que ses deux mariages furent stériles, parce que cette expression n'annonce pas une naissance illégitime; mais il est plus vraisemblable que les copistes, ou l'imprimeur, auront substitué le mot de *natum* à celui de *cognatum*, que l'Empereur pouvoit donner à Otton de Stettin, qui étoit effectivement son cousin. Comme le Maître de Livonie tenoit le Siège de Riga pour vacant par la fuite de Jean de Sinten, il s'étoit emparé de l'Administration des biens de l'Archevêché; mais l'Empereur Wenceslas, qui protégeoit Otton, manda, le 9 Novembre 1394, à Swantibor, Duc de Stettin, de mettre ce Prince en possession des

biens de l'Archevêché, requérant toutes les Puissances, et ordonnant aux sujets de l'Empire de lui donner main-forte à cet effet. Le 28 Mars 1396, l'Empereur renouvela la même commission au Duc Swantibor et dans les mêmes termes, mais avec aussi peu de succès. Ce ne fut qu'en 1397 que Wallenrod fut paisible possesseur de l'Archevêché, parce que le Maître de Livonie menaça d'employer ses forces contre le Chapitre de Riga; ce qui détermina enfin les Chanoines à reconnoître le Chef que le Pape leur avoit donné. Wallenrod rendit d'abord de grands services à l'Ordre Teutonique, et fut nommé dans le Traité de paix que le Grand-Maître, Henri de Plauen, fit à Thorn, le 1 de Février 1411, avec Jagellon, Roi de Pologne. L'Archevêque assista au Concile de Constance, où il jouit d'une grande considération; mais il se brouilla avec l'Ordre Teutonique, dont il avoit quitté l'habit. Wallenrod, et Jean Habundi, Evêque de Coire, avoient un grand crédit parmi les Prélats de leur nation, et beaucoup d'ascendant sur l'esprit de l'Empereur Sigismond. Les Cardinaux, qui vouloient élire un Pape avant de travailler à la réformation de l'Eglise, cherchèrent à les détacher du parti de l'Empereur, qui vouloit faire précéder la réformation. Ils y réussirent en promettant l'Evêché de Liège à Wallenrod, qui craignoit de retourner à Riga à cause des difficultés qu'il avoit avec les Chevaliers Teutoniques; et comme l'Evêque de Coire étoit très mal avec Frédéric, Duc d'Autriche, ils lui promirent l'Archevêché de Riga. Ces deux Prélats ainsi gagnés, le reste de la nation allemande suivit; et l'Empereur, abandonné de tout le monde, consentit à l'élection d'un Pape. Wallenrod fut un des Prélats qui, par l'ordre et le choix du Concile, avoient été joints aux Cardinaux pour l'élection; ainsi il contribua à l'élevation de Martin V. Jean de Bavière, élu Evêque de Liège, ayant obtenu dispense pour épouser une parente de l'Empereur, on tint parole à Wallenrod, qui prit possession de cet Evêché au mois de Juillet ou d'Août 1418. Ainsi c'est de cette époque qu'on peut dater l'abandon qu'il fit de l'Archevêché de Riga.

## XVI. JEAN VI.

1418. JEAN HABUNDI, Evêque de Coire, fut placé sur le Siège de Riga, comme on le lui avoit promis à Constance. L'an 1421, il confirma tous les privilèges de la ville de Riga. Le 22 Déc. 1423, le Pape Martin V annulla, à sa demande, la Bulle de Boniface IX, qui avoit soumis l'Archevêque et l'Eglise de Riga à la règle et à la juridiction de l'Ordre Teutonique. Jean Habundi mourut dans son château de Ronnebourg l'an 1424, et fut inhumé dans l'Eglise de Riga. Le 17 Mai de la même année, l'Empereur Sigismond adressa un Rescrit fulminant à l'Archevêque et aux Evêques tant de la Livonie que de la Prusse, pour leur défendre de troubler l'Ordre Teutonique dans ses droits et privilèges, sous peine de son indignation, ajoutant que si le contraire arrivoit, il sauroit bien trouver le moyen de mettre le Clergé hors d'état de nuire à l'Ordre. Quoiqu'on ne sache pas l'époque précise de la mort d'Habundi, on ne peut pas douter que ce fut à lui que l'Empereur adressa ce Rescrit.

## XVII. HENNING.

1424. HENNING, ou HENRI DE SCHARFENBERG, Prévôt de l'Eglise de Riga, quoiqu'il ne fût encore que Sous-Diacre, fut élu par le Chapitre, et confirmé par le Pape le 15 Octobre de cette même année. On voit, par cette Bulle de confirmation, que Martin V s'étoit réservé, pour cette fois seulement, la nomination de l'Archevêque de Riga, et que par conséquent cette élection lui déplut; cependant Henning étoit un homme de mérite, et il confirma l'élection, ou plutôt

il nomma le même Henning de son autorité; ce qui prouve qu'il n'y avoit encore rien de stable sur la nomination des Archevêques, dont plusieurs ont été élus par le Chapitre, et les autres nommés par le Pape. Henning, qui étoit de l'Ordre Teutonique, en ayant quitté l'habit lorsqu'il devint Archevêque, s'embarqua dans de nouvelles difficultés avec l'Ordre. L'an 1426, ou selon d'autres en 1428, ce Prélat assembla les Evêques de la Livonie, et envoya des Députés au Pape pour faire ses plaintes; mais ces Députés furent arrêtés sur la frontière par le Commandeur de la forteresse de Grubin, et noyés dans un lac. Sur ces entrefaites, Martin V donna une Bulle toute opposée à celle de l'an 1423; car il ordonnoit que tous les Ecclésiastiques de la Livonie porteroient à l'avenir l'habit de l'Ordre Teutonique. En conséquence on s'assembla à Walk, le 15 d'Août 1428, où l'on régla que l'Archevêque et son Clergé demanderoient pardon à l'Ordre d'avoir changé d'habit. Le Chapitre de Riga s'obligeoit de célébrer tous les ans un service solennel avec vigiles pour le repos des âmes des Maîtres de Livonie et des Chevaliers, en réparation des désordres qu'ils avoient occasionnés en changeant de vêtement. Quant aux Députés noyés, on ne devoit s'en prendre ni au Grand-Maitre ni à celui de Livonie, parce qu'ils avoient prouvé qu'ils n'avoient aucune part à ce forfait; et, si l'on pouvoit se saisir du Commandeur fugitif, les Chevaliers promettoient de le laisser juger comme il le méritoit. On ajouta dans cet accord que le procès pour l'habillement du Clergé de la Livonie seroit continué à Rome, où chacune des parties pouvoit faire valoir les Bulles ou Réglemens qu'elle avoit obtenus; ce qui prouve que la Bulle de Martin V n'étoit qu'un Décret provisionnel. Les difficultés au sujet de l'habit de l'Ordre ne furent pas terminées par-là, et de plus les Chevaliers retenoient quelques biens de l'Archevêque dont ils s'étoient saisis: le Concile de Bâle écrivit, le 24 Avril 1435, à l'Archevêque, pour l'exhorter à s'accommoder; ce qui eut effectivement lieu pour quelques points à Walk le 4 Décembre suivant. Par cet accord, l'Ordre rendit les biens saisis de l'Archevêché, et compta 20 mille marcs monnoie de Riga, pour un certain canton que l'Archevêque lui céda sur la rive gauche de la Dwine. Henning de Scharfenberg mourut en 1448.

## XVIII. SILVESTRE.

1448. Le 24 Juin, le Chapitre élut SILVESTRE STOBWASSER, natif de Thorn; il étoit Membre de l'Ordre Teutonique et Chancelier du Grand-Maitre. Le Pape, qui avoit le projet de nommer d'autorité un Archevêque, ne voulut pas d'abord confirmer cette élection; mais enfin il se rendit aux pressantes sollicitations du Grand-Maitre, Conrad d'Erlichshausen, qui craignoit que ce refus n'occasionnât de nouvelles difficultés. L'an 1449, le nouvel Archevêque s'engagea par un Acte à porter toujours l'habit de l'Ordre Teutonique et à le faire porter par son Clergé. Il promit en outre d'être fidele au Grand-Maitre, à celui de Livonie et à l'Ordre entier, et de faire son possible pour accommoder toutes les difficultés qui existoient entre les Chevaliers et le Chapitre de Riga. D'après le plan que l'Archevêque avoit proposé lui-même, on fit un accord à Wolmar, le 6 Juillet 1451, par lequel l'Ordre et l'Archevêque renonçoient aux Bulles qu'ils avoient obtenues respectivement des Papes Boniface IX et Martin V. On abolissoit toute procédure en Cour de Rome. L'accord fait à Walk en 1435 étoit confirmé; l'Ordre renonçoit au droit de visite sur les Ecclésiastiques, et promettoit de ne pas empêcher l'élection des Archevêques. Le Prévôt Adrien de Riga étoit nommé Conseiller intime du Maitre de Livonie, et le Clergé s'obligea de porter l'habit et de reprendre la règle de l'Ordre Teuto-

nique; ce qui fut confirmé, en 1452, par le Pape. Le 30 Novembre de la même année, Traité solennel à Kirchholm entre l'Archevêque et le Maitre de Livonie, qui reconnoissent enfin qu'ils ont un droit égal sur la ville de Riga, et qui conviennent qu'elle leur appartiendra en commun à l'avenir. Ce Traité fut confirmé par le Pape Nicolas V le 18 Mars 1453. L'Archevêque fit un Acte avec son Chapitre, par lequel il prétendoit casser le Traité de Kirchholm, et ne négligea rien pour persuader au Maitre qu'il doit être annullé.

L'an 1454, pendant que les Etats de la Livonie étoient assemblés à Walk pour tâcher de mettre fin à toutes les difficultés, l'Archevêque, qui avoit promis de s'y rendre, profita de l'occasion pour entrer à Riga à main armée, et travailla à détruire le château des Teutoniques; après quoi il demanda et obtint le secours de Charles Canut-son, Roi de Suede, et voulut engager les habitans de Riga à chasser les Chevaliers Teutoniques. Malgré ces excès on s'accommoda, le 23 Septembre de la même année, à Wolmar, où l'on renouvella le Traité de Kirchholm. L'Archevêque ayant encore travaillé depuis à le rompre, on fit une espece de treve, ou d'accord, à Berkenboinen en 1473, par lequel on s'engagea de part et d'autre à rester tranquille pendant 60 ans; ce qui n'empêcha pas que le Prélat ne fit, la même année, un Traité contre l'Ordre Teutonique avec l'Evêque de Derpt. L'an 1474, il fit confirmer par le Pape Sixte IV le Décret d'Innocent VI et de Martin V, qui avoient attribué la ville de Riga à l'Archevêque, en excluant les Chevaliers Teutoniques. Après avoir envoyé des Députés pour engager les Danois, les Suédois, les Polonois, les Lithuaniens et les Samogites à venir ravager la Livonie, l'Archevêque jeta un interdit sur la ville de Riga le Mercredi-Saint 1477. Ce turbulent Prélat fit, l'an 1479, un Traité contre l'Ordre avec Steen-Sture, Administrateur de Suede, et quelques Evêques du Royaume; ce qui détermina le Maitre de Livonie à le jeter dans une prison, où il mourut de chagrin le 12 Juillet de la même année.

## XIX. ETIENNE.

1479. ETIENNE DE GRUBEN, né à Léipsick, Evêque de Troja, dans le Royaume de Naples, et Procureur du défunt Archevêque à la Cour de Rome, fut nommé par le Pape pour le remplacer sur le Siège de Riga. Comme le choix ne pouvoit manquer de déplaire aux Chevaliers Teutoniques, le Pape ordonna, en 1480, aux Evêques de Wladislau, de Derpt et d'Oesel, de mettre Etienne en possession des biens de l'Archevêché. L'Empereur ayant pris vivement le parti du Maitre de Livonie, le Pape ne négligea rien pour soutenir celui d'Etienne, et ordonna, le 17 Septembre 1487, à la ville de Riga de le reconnoître pour seul Maitre. L'Archevêque, de son côté, défendit sous peine d'excommunication à tous les Livoniens de secourir le Maitre des Teutoniques; ce qui détermina la ville de Riga à se ranger de son côté. L'an 1482, le Pape nomma Etienne Légat à Latere et Commissaire-Général pour la levée des deniers qu'on devoit payer à l'Eglise dans les diocèses de Riga et de Revel. L'Archevêque étant allé à Riga malgré la défense du Maitre de Livonie, la garnison du château l'en chassa, même ignominieusement, suivant quelques Ecrivains. Etienne eut tant de chagrin du mauvais état de ses affaires, qu'il en mourut le 22 Septembre 1483.

## XX. MICHEL.

1484. Les Chanoines de Riga postulèrent Henri, Comte de Schwartzbourg, et lui envoyèrent une députation pour le prier d'accepter l'Archevêché; mais le Comte, qui connoissoit les difficultés qui agitoient

la Livonie depuis long-tems, demanda du tems pour délibérer. Les Chevaliers Teutoniques, de leur côté, jetèrent les yeux sur MICHEL HILDEBRAND, Chanoine de l'Eglise de Revel et natif de la même ville, et l'envoyèrent à Rome. Le Pape, ayant égard aux recommandations de l'Ordre et de plusieurs Princes qui lui avoient écrit, nomma Michel Archevêque de Riga le 4 Juin, et le manda au Chapitre. Dans ce Bref, le Pape Sixte IV dit, en termes exprès, que le Chapitre de Riga étoit de l'Ordre Teutonique; ainsi tous les efforts, que le défunt Archevêque et les Chanoines avoient faits pour s'en soustraire avoient été inutiles. Le nouvel Archevêque, ayant fait son entrée à Riga en habit de l'Ordre, se rendit suspect aux habitans qui s'étoient brouillés avec les Chevaliers. L'an 1492, l'Archevêque fit un accommodement avec la ville de Riga. Michel se trouva à l'armée, le 7 Septembre 1501, et suivit par-tout le Maître de Livonie, qui défit complètement une armée de 40 mille Russes. Le 5 Avril 1508, le Pape Jules II assura le droit d'élection au Chapitre de Riga, conformément aux Concordats germaniques, à condition que l'Elu se fassent confirmer à Rome. L'Archevêque Michel mourut le 5 Février 1509 et fut inhumé à Riga. Jusqu'au tems de cet Archevêque, les Chanoines de Riga avoient toujours vécu en commun; ce fut lui qui divisa les biens du Chapitre, mais on n'en sait pas l'époque précise.

## XXI. JASPAR, ou GASPARD.

1509. Les Chanoines de Riga élurent, le 18 Février, JASPAR ou GASPARD LINDE, leur Doyen : il étoit né en Westphalie de parens de basse extraction; mais c'étoit un homme vertueux et pacifique, qui vécut dans la meilleure intelligence avec le Maître de Livonie. Jaspas se rendit à Rome aussitôt après son élection pour en demander la confirmation, qu'il obtint le 23 Mai. Le Pape confirma, le 9 Juin suivant, à la demande de l'Archevêque et du Chapitre, le partage que Michel Hildebrand avoit fait des biens de l'Eglise de Riga. Jaspas fit quelques changemens à ce partage le 6 Octobre 1522; et l'on voit par cet Acte que le Chapitre de Riga étoit composé d'un Prévôt, d'un Doyen et de sept Chanoines, dont deux étoient Curés, l'un de l'Eglise de S. Pierre, et l'autre de celle de S. Jacques. La même année, Knopken, chassé de la Poméranie par l'Evêque Camin, vint se réfugier à Riga, où il avoit un frere Chanoine de la Cathédrale, et y apporta les premières semences du Luthéranisme. Le 29 Juin 1524, mourut Jaspas Linde, qui n'avoit rien négligé pour confirmer les Livoniens dans la foi catholique. Cet Archevêque avoit rebâti de fond en comble le château de Marienhäusen qui avoit été ruiné, et fortifia les autres places de l'Archevêché; il avoit aussi fait fonder beaucoup de pièces d'artillerie.

## XXII. JEAN VII.

1524. Les Chanoines de Riga élurent JEAN BLANKENFELD, Evêque de Derpt et de Revel; il quitta ce dernier Siége et conserva celui de Derpt avec l'Archevêché. La ville de Riga n'ayant pas voulu ouvrir ses portes à l'Archevêque, il se rendit à Kopenhäusen, d'où il chassa plusieurs Luthériens qui dogmatisoient. L'an 1525, les Luthériens dévastèrent les Eglises de Riga; mêmes désordres à Derpt et à Revel, où l'on dévasta les Eglises grecques aussi-bien que celles des Catholiques, comme on avoit fait à Riga. Albert de Brandebourg, qui venoit récemment d'abandonner la religion catholique et la Grande Maîtrise de l'Ordre Teutonique pour devenir Duc héréditaire de Prusse, sollicita en vain la Coadjutorerie de l'Archevêché de Riga pour son frere, Guillaume de Bran-

debourg, Chanoine de Mayence et de Cologne. L'Archevêque ayant été accusé d'entretenir des intelligences avec les Russes pour les armer contre les Luthériens, la Noblesse de l'Evêché de Derpt s'empara de ses châteaux, et celle de l'Archevêché de Riga se saisit de sa personne le 22 Décembre 1525. Guillaume de Brandebourg, qui étoit en Livonie, commença à vouloir se mêler des affaires de l'Archevêché, quoiqu'il ne fût pas encore Coadjuteur. Le 22 Juin 1526, on tira l'Archevêque du château de Ronnebourg; il se rendit à l'Assemblée des Etats à Wolmar, où il tâcha de s'excuser, et se soumit avec tous ses Evêques au Maître de Livonie. L'Archevêque, qui avoit déjà eu recours à la protection de la Pologne, partit aussitôt, selon les uns pour aller trouver l'Empereur à Madrid, et selon d'autres pour aller à Rome, ce qui est plus vraisemblable; mais il mourut en chemin. Le zèle de cet Archevêque pour le maintien de la religion catholique fait son éloge, et lui attira la haine des Luthériens. Avant de quitter la Livonie, Jean de Blankenfeld avoit conseillé aux Chanoines de Riga de lui donner pour successeur George de Brunswick, Grand Prévôt de Cologne, s'il venoit à mourir pendant son voyage.

## XXIII. THOMAS.

1527. Les Chanoines postulerent effectivement George de Brunswick; mais le Maître de Livonie s'y opposa, prétendant que le choix d'un étranger étoit directement contraire aux loix ou aux réglemens qui avoient été faits; ce qui les détermina à élire THOMAS SCHONING, leur Doyen et fils d'un Bourgmestre de Riga. L'an 1530, l'Archevêque alla trouver le Duc de Prusse, et se laissa persuader de prendre son frere Guillaume pour Coadjuteur, dans l'espérance d'être protégé par la Maison de Brandebourg. Le Maître de Livonie, ayant appris cette nouvelle, ains que l'arrivée d'un Rescrit de l'Empereur, qui ordonnoit à la ville de Riga de reconnoître l'Archevêque pour son Seigneur, et d'abandonner le Luthéranisme, renonça volontairement à l'obéissance que le défunt Archevêque lui avoit promise dans l'Assemblée de Wolmar de 1526, et travailla à rompre la Coadjutorerie du Margrave de Brandebourg. La même année, Assemblée de Dalen, où la ville de Riga reconnut la supériorité de l'Archevêque pour le temporel, mais où elle déclara en même tems qu'elle n'abandonneroit pas le Luthéranisme. On y convint aussi d'une espèce de treve ou de délai pour deux ans, après lesquels on devoit reprendre les négociations. Le Maître de Livonie et les Evêques cherchèrent, en 1531, les moyens d'annuler la Coadjutorerie de Guillaume, qui prit possession, cette année, de plusieurs places de l'Archevêché. Le 4 Mai 1532, l'Archevêque exige l'hommage de la ville de Riga, qui le refuse jusqu'à ce qu'on lui ait donné des sûretés pour le libre exercice du Luthéranisme. Les habitans de Riga, la même année, s'emparèrent de la partie de la ville qui appartenoit à l'Archevêque et au Chapitre, et travaillèrent à se fortifier. Plaintes portées à la Chambre impériale, où ceux de Riga s'appuient sur la paix de religion faite à Nuremberg. Le 29 Septembre 1537, l'Archevêque, le Coadjuteur et les Evêques assemblés avec le Maître de Livonie, firent un Recès, où l'on régla, entre autres articles, de garder la paix entre soi, et de laisser à chaque corps le choix de son Chef; de maintenir en vigueur la *Kleider-Bulle*, c'est-à-dire la Bulle qui soumettoit tous les Ecclésiastiques de la Livonie à la regle et à porter l'habit de l'Ordre Teutonique. On confirma encore le Traité fait à Kirchholm en 1452, qui régloit que l'Archevêque et le Maître de Livonie gouverneroient en commun la ville de Riga, chacun y ayant un droit égal. Le 10 Août 1539, l'Archevê-

que mourut dans son château de Kokenhausen, et fut inhumé dans l'Eglise paroissiale.

#### X XIV. GUILLAUME.

1539. GUILLAUME, Margrave de Brandebourg, né au mois de Juin 1498, et Coadjuteur depuis 1530, prit possession de l'Archevêché à la mort de Thomas. Quoique le Chapitre cathédral fût inquiet de la façon de penser de Guillaume sur la religion, il ne laissa pas de le reconnoître pour son Chef l'année suivante. Le 28 Juillet 1546, Assemblée de Wolmar, où l'Archevêque, le Maître de Livonie et les Evêques s'engagent à ne pas prendre d'étrangers pour Coadjuteurs, et sur-tout des Princes. Guillaume, l'année suivante, assure à Riga la liberté de religion, y fait son entrée avec le Maître de Livonie, et reçoit l'hommage des habitans. Cette ville, puissante par son commerce, étoit entrée dans la ligue de Smalkalde. L'Archevêque voulut prendre, en 1553, pour Coadjuteur Christophe, Duc de Mecklenbourg, jeune Prince âgé de 16 ans, et Administrateur de l'Evêché de Ratzebourg; ce qui étoit contraire à l'accord de Wolmar, et alarma la Livonie. Christophe de Mecklenbourg arrive, l'an 1556, en Livonie, et fait son entrée à Kokenhausen le 25 Novembre. L'an 1556, guerre civile à l'occasion du Coadjuteur, protégé par le Roi de Pologne, le Duc de Prusse et toute la Maison de Brandebourg. Les Chevaliers de Livonie, avec qui les Evêques faisoient cause commune, prirent plusieurs places de l'Archevêché, et mirent le siège devant Kokenhausen le 28 Juin. Le 30, l'Archevêque est obligé de se rendre prisonnier avec son Coadjuteur; le premier fut conduit à Adzel, et le second dans le château de Treyden. Le 5 Septembre 1557, Traité de Poswal entre le Roi de Pologne, qui étoit venu au secours des Princes avec 100 mille hommes, et le Maître de Livonie, par lequel ce dernier s'engageoit de leur rendre la liberté, de remettre Guillaume en possession de l'Archevêché, et de reconnoître Christophe pour son Coadjuteur. Le 5 Octobre suivant, l'Archevêque et le Duc de Mecklenbourg furent remis en liberté. Le Czar Ivan IV commença, le 25 Janvier 1558, à attaquer la Livonie, et ne cessa d'envoyer de nouvelles armées pour ravager ce malheureux pays. Le 15 Septembre 1559, l'Archevêque se mit sous la protection du Roi de Pologne, qui s'obligea de le défendre, et qui n'en fit rien. Guillaume lui cédoit plusieurs places pour les frais de la guerre, en se réservant le pouvoir de les retirer à la paix. L'Archevêque, en 1560, se trouva tellement ruiné par les ravages des Russes, que le Roi de Pologne lui accorda, sa vie durant, la jouissance de la forteresse de Léonward, que Guillaume lui avoit engagée l'année précédente. L'an 1561, le 28 Novembre, le Maître de

Livonie trahit son Ordre en livrant à la Pologne le reste de ses Domaines, et fut fait Duc de Curlande. Guillaume fit aussi un serment de fidélité personnel au Roi; mais il demanda un délai pour le faire au nom de l'Archevêché, s'excusant de ce qu'il n'étoit pas autorisé par les vassaux. La sujétion de l'Archevêché n'en fut pas moins réelle. Le Roi ayant nommé Administrateur de la Livonie le Duc de Radziwil, ce dernier fit un Acte, le 17 Mars 1562, à la demande de la Noblesse de l'Archevêché, par lequel il promettoit, entre autres articles, de maintenir le Chapitre et la Noblesse de Riga dans l'exercice du Luthéranisme. Guillaume de Braudebourg, dernier Archevêque de Riga, y mourut le 4 Février 1563. S'il n'est pas mort Luthérien, il avoit au moins du penchant pour cette secte, puisqu'on voit par une Charte (*Cod. Polonic. T. V, p. 266*) qu'il avoit plusieurs fois demandé, avec son Chapitre, au Roi de Pologne la sécularisation de l'Archevêché.

Christophe, Duc de Mecklenbourg, Coadjuteur de Guillaume, s'étoit opposé à la soumission de l'Archevêché à la Pologne, et s'étoit jeté dans le parti d'Eric XIV, Roi de Suede. A la mort de Guillaume, il s'empara de quelques places de l'Archevêché; mais il fut assiégé et pris à Dalen par le Duc de Curlande, et conduit en prison à Rawa dans la grande Pologne. Jean Albert, Duc de Mecklenbourg, et frère de Christophe, demanda l'Archevêché au Roi de Pologne pour Sigismond-Auguste son fils, encore enfant, le jeune Prince étant né en 1560. Le Roi promit au Duc, en 1564, l'administration de l'Archevêché jusqu'à ce que son fils eût atteint l'âge de quinze ans, en réservant à la Pologne la forteresse de Kokenhausen et la ville de Riga, sous prétexte d'éviter des difficultés. Deux ans après, le Roi nomma Jean Chodkiewicz, Seigneur polonois, Administrateur de l'Archevêché de Riga; et enfin, le 26 Décembre 1566, il donna trois Diplômes relatifs à la Livonie. Par le premier il sécularisoit l'Archevêché de Riga; par le second il unissoit héréditairement la Livonie au-delà de la Dwine à la Lithuanie, promettant d'y maintenir la Confession d'Ausbourg; et, par le troisième, il érigea la Livonie, au-delà de la Dwine, en Duché.

Christophe de Mecklenbourg, qui avoit été en prison six ans, en sortit en 1569, après avoir renoncé à toutes prétentions sur l'Archevêché de Riga. Le Roi de Pologne lui donna une pension de mille écus, à condition qu'il serviroit dans ses armées quand il en seroit requis. Ce Prince garda toute sa vie l'administration de l'Evêché de Ratzebourg, et fut marié d'abord avec DOBORNÉE, fille de Frédéric I, Roi de Danemarck; et, l'an 1581, avec ELISABETH de Suede, qui lui donna une fille du même nom, mariée à Jean-Albert II, Duc de Mecklenbourg. Christophe mourut à Schwerin le 4 Mars 1592.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## MARGRAVES, DUCS ET ARCHIDUCS D'AUTRICHE.

L'AUTRICHE, anciennement comprise dans le Norique, faisoit partie de la Pannonie, lorsqu'elle devint la proie des Huns et des Abares. Son nom particulier fut en latin *Austria*, et plus anciennement *Osterocha* et *Osterlandia*, qui signifie *pays du midi*. La riviere d'Ens la divise en deux parties. Celle qui est en-deçà dépendoit autrefois des Ducs de Baviere, et celle qui est au-delà étoit comprise dans la Pannonie. Charlemagne, après avoir déposé Tassillon, Duc de Baviere, subjuga la partie de la Pannonie qui s'étend depuis la riviere de Raab jusqu'à l'Ens; et, l'ayant jointe à la Baviere, il y établit Margraves consécutivement Gontran, Werinhaire, Albéric, Godefroi, et Gérold, qui prenoient le titre de Marquis de la Baviere orientale. Louis le Germanique, troisieme fils de Louis le Débonnaire, eut en partage, l'an 817, la France orientale avec le titre de Roi. Il régna en Baviere, et Ratbod, Margrave d'Autriche, lui fut soumis, de même que les Margraves qui lui succéderent. En 883, les fils des Margraves d'Autriche excitèrent une guerre civile en Baviere contre l'Empereur Charles le Gros, qui les avoit privés de la dignité de leurs peres. Ils s'y maintinrent à la faveur des troubles, et leurs successeurs, après avoir été confirmés dans cette dignité, furent déclarés Princes immédiats de l'Empire.

## LÉOPOLD, DIT L'ILLUSTRE.

LÉOPOLD, surnommé L'ILLUSTRE, que D. Jérôme Pez donne pour la tige des Margraves héréditaires d'Autriche, fut revêtu de cette dignité, l'an 928, suivant l'Anonyme de Zwettl, par Henri l'Oiseleur, Roi de Germanie. Léopold descendoit d'un Comte Poppon, qui fut pere de Henri, Duc de Thuringe et de Saxe, mort l'an 886, en défendant Paris contre les Normands, et de Poppon, successeur de son frere en Thuringe, puis déposé l'an 892. Ce Duc Henri eut de BRUNHILDE, son épouse, trois fils; Adelbert, Comte de Bamberg, qui fut décapité, l'an 908, pour crime de rebellion; Adhébald, qui périt, en 902, dans la guerre contre la Maison de Worms; et Henri, tué dans la même guerre, laissant de Barbe, son épouse, fille d'Otton, Duc de Saxe, deux fils, le Comte Berthold et le Comte Otton, dont l'aîné fut pere d'Adalbert, Comte de Merial, mort en 954, de Poppon, Evêque de Würzburg, décédé l'an 961, et de Henri, Archevêque de Treves, mort en 964. D'Adalbert sortirent trois fils; Léopold l'Illustre, dont il s'agit ici; Berthold, établi Margrave de Franconie contre les Bohémiens; et Poppon II, Evêque de Würzburg. Telle est, suivant M. Eccard (*Origin. Saxon. prof.*), la descendance des premiers Margraves d'Autriche; système avec lequel ne s'accorde pas entièrement celui de M. le Comte du Buat, que nous avons rapporté ci-dessus (p. 396). Léopold défendit la Marche qui lui étoit confiée, et ne souffrit pas qu'on l'attaquât impunément. Geiza, Roi de Hongrie, s'étant emparé de la forteresse de Melck, Léopold se mit en marche contre lui avec une puissante armée, le battit sur les bords du Danube, et reprit la place. Il remporta d'autres avantages sur les Hongrois, aux dépens desquels il recula les limites de l'Autriche vers l'Orient. Sa piété ne le cédoit point à sa valeur. Il fonda, au château de Melck, un Chapitre de douze Chanoines, où il fut dans la suite inhumé avec sa femme. Sa mort fut l'effet d'un accident tragique. Ayant été invité par l'Evêque de Würzburg à la fête de S. Kilien, Patron de cette ville, il s'y rendit avec Henri son fils. Mais tandis qu'il regardoit d'une fenêtre

les exercices militaires de ses soldats qui l'avoient accompagné, il fut frappé mortellement d'une fleche tirée au hasard, et n'eut que le tems de recevoir les derniers secours de l'Eglise. Sa mort est rapportée au 10 Juillet 994 par Ditmar, Evêque de Mersebourg, et le Chronographe Saxon, tous deux Auteurs contemporains, qu'il faut suivre préférentiellement à d'autres Ecrivains postérieurs, qui ont placé cet événement, les uns en 983, et les autres en 988. On n'est pas d'accord touchant l'origine de la femme de Léopold. Sur le tombeau des Margraves d'Autriche, tous enterrés à Melck, elle est simplement nommée KIHART sans aucun nom de famille. Les tables du Monaster de Closter-Neubourg, et une ancienne Chronique d'Autriche, l'appellent REICHART, ou RICHULNE, et quelques Auteurs prétendent qu'elle étoit fille d'Otton, Duc de Saxe, et sœur de Henri l'Oiseleur. Mais les contemporains, ainsi que Witikinde et Otton de Frisingue, ne donnent à Henri que deux sœurs sans les nommer. De son mariage Léopold eut Henri, qui suit; Ernest, Duc de Suabe; et Poppon, Archevêque de Treves. (Hieron. Pez, *Rerum Austriac.* T. I, *prof.* p. cvij.)

## HENRI I.

994. HENRI, successeur de Léopold au Margraviat d'Autriche, étoit son fils. Ce point est constaté par un Diplôme de l'Empereur Otton III de l'an 996, où il est nommé *fils du Margrave Léopold*. Quelques Historiens le surnomment *le Querelleur*, en le confondant avec un autre Henri, son contemporain, dit aussi Hézelon, Duc de Baviere. Le Margrave d'Autriche n'eut de commun avec lui que le nom. Il faisoit sa demeure au château de Melck. Ce fut là qu'il fit transporter le corps de S. Coloman, Martyr, pour être déposé dans l'Eglise de S. Pierre, où il lui fit construire, l'an 1016, un magnifique tombeau. Henri étant mort le 23 Juin de l'an 1018, fut enterré au même lieu que SWANILDE sa femme, dont il laissa un fils, qui suit; et une fille, N., mariée, suivant Otton de Frisingue, à Pierre, dit l'Allemand, Roi de Hongrie.

## ALBERT I, DIT LE VICTORIEUX.

1018. ALBERT, surnommé LE VICTORIEUX, avoit déjà mérité ce titre par divers exploits avant de succéder à Henri son pere dans le Margraviat d'Autriche. Les Hongrois, sous leur Roi Aba, ou Owon, s'étant emparés, dans la suite, de la haute Pannonie, Albert, à la tête d'une forte armée et soutenu de Léopold son fils aîné, surnommé *le fort Guerrier*, compté pour le II<sup>e</sup> de son nom, reprit tout le pays qu'ils avoient enlevé, après les avoir battus l'an 1042. Pour sa récompense, l'Empereur Henri III déclara cette conquête héréditaire dans la Maison d'Albert. Le Roi André, successeur d'Aba, s'étant avisé de renouveler la guerre, s'en trouva aussi mal que son prédécesseur. Albert remporta sur lui divers avantages qui l'obligèrent à demander la paix. Albert mourut, le 24 Juin 1056, à Melck, où il fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé ADELAIËDE, sœur de Pierre, dit *l'Allemand*, Roi de Hongrie, qui lui survécut jusqu'au 26 Janvier 1071, et fut enterrée auprès de lui. De ce mariage Albert eut deux fils, Léopold, dont on vient de parler, mort le 10 Décembre 1043, et Ernest, qui suit.

## ERNEST LE VAILLANT.

1056. ERNEST, à qui ses beaux faits d'armes méritent le surnom de VAILLANT, succéda au Margraviat d'Autriche après la mort d'Albert son pere. Les guerres où il se distingua le plus furent celles qu'il soutint contre les Hongrois pour les empêcher de pénétrer dans l'Empire, dont l'Autriche étoit le boulevard du côté de la Hongrie. L'Empereur Henri IV, ou plutôt Agnès sa mere, lui donna, l'an 1058, l'Avouerie de l'Archevêché de Saltzbourg et celle de l'Evêché de Passau. Mais il ne demeura pas fidèle à ce Prince. Il se déclara pour les Saxons rebelles, et eut le sort que méritoit une pareille cause. Il périt à la bataille qu'ils livrerent à l'Empereur, le 9 Juin 1075, sur les bords de la riviere d'Unstrut. Il avoit épousé ADELAIËDE (et non pas Mathilde), fille de Dédon, Marquis de Lusace, qui fut inhumée à Melck auprès de son époux, après lui avoir donné Léopold, qui suit; Albert *le Léger*; et Judith, morte dans le célibat. (Ecard, *Orig. Saxon.* p. 64.)

## LÉOPOLD II, DIT LE BEAU.

1075. LÉOPOLD, à qui sa bonne mine fit donner le surnom de BEAU, fut le successeur d'Ernest son pere au Margraviat d'Autriche, dont il partagea le gouvernement avec ALBERT son frere. Un Historien du XIII<sup>e</sup> siècle rapporte qu'il viola la femme de Léopold, qui s'en vengea, dit-il, sur la Princesse de Pologne qu'Albert avoit fiancée. Les derniers Historiens ont entièrement détruit la fable de ce double inceste. Léopold fut attaché, comme son pere, au parti des Saxons. L'Empereur Henri IV, pour le punir, lui ôta le Margraviat d'Autriche, et le donna à Wartislav II, Roi de Bohême. Léopold prit les armes pour se défendre. On en vint à une bataille qui se donna près d'un lieu nommé Moriberch, dans la vie de S. Altmann, le 12 Mai 1082. La partie n'étoit pas égale. Wartislav avoit avec lui son frere, Marquis de Moravie, et les troupes du Duc de Baviere. La supériorité du nombre le rendit vainqueur. Mais Léopold, malgré cet échec, ne laissa pas de se maintenir. Il parût même qu'il força le Roi de Bohême à renoncer au don que l'Empereur lui avoit fait. Les Hongrois, toujours avides d'empêcher sur l'Autriche, vinrent aussi l'inquiéter. Léopold repoussa leurs incursions et ne laissa point

entamer son pays. L'an 1089, les moeurs déréglées des Chanoines de Melck le déterminèrent à les supprimer et à mettre des Moines en leur place. Il mourut dans cette ville le 12 Octobre 1096, et y fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. ITHA son épouse, fille, suivant plusieurs Historiens, de l'Empereur Henri III, mais plus vraisemblablement, selon la conjecture de D. Jérôme Pez, de Welfe I, Duc de Baviere, lui donna Léopold, qui suit, et Albert, avec six filles, dont les principales sont Elisabeth, femme d'Ottocare III, Margrave de Stirie; Hilberge, ou Helberge, femme de Borzivoi II, Roi de Bohême; et N., femme de Leutolde, Marquis de Moravie. Itha, mere de ces enfans, survécut à son époux, et suivit à la Terre-Sainte le Duc de Baviere et l'Archevêque de Saltzbourg avec d'autres Princes, dont la plupart périrent dans cette expédition. Itha fut prise par un Prince sarasin, et l'on ignore ce qu'elle devint par la suite.

## LÉOPOLD III, DIT LE PIEUX.

1096. LÉOPOLD III (1), successeur de Léopold II son pere, mérita le surnom de *Pieux* par ses vertus. Entre les bonnes œuvres qu'elles produisirent, on remarque ses libéralités envers les Eglises. Il augmenta les biens de celle de Melck, et obtint, l'an 1113, de Rome une Bulle qui exemptoit ce Monastere de la juridiction de l'Evêque de Passau, et le soumettoit immédiatement au S. Siège. L'année suivante, il fonda une Eglise à Neubourg, où il établit d'abord des Chanoines séculiers, puis, en 1133, des réguliers de l'Ordre de S. Augustin. L'an 1136, autre fondation de Léopold; ce fut celle de Sainte-Croix pour l'Ordre de Cîteaux. Loin de prendre sur ses sujets de quoi fournir à ces établissemens, il diminua les impôts, et versa d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres. Il mérita la reconnaissance de tous les gens de bien par son exactitude à rendre la justice, et la sévérité avec laquelle il punissoit le crime, lorsque la prudence et l'intérêt public ne permettoient pas de le pardonner. Il adoucit les moeurs féroces des Autrichiens par de sages réglemens, et épura leur religion en abolissant plusieurs superstitions auxquelles ils étoient livrés. Nous ne dissimulerons pas néanmoins une tache de sa vie, qu'il effaça ensuite par la pénitence: ce fut d'avoir embrassé le parti du jeune Henri révolté contre l'Empereur Henri IV son pere. Après la mort de ce fils dénaturé, qui régna depuis sous le nom de Henri V, il eut des voix pour l'Empire; mais voyant que le plus grand nombre étoit pour Lothaire, il se fit un devoir de lui céder. Le caractere pacifique de ce Margrave n'excluoit point la valeur. Il en avoit fait preuve, l'an 1114, contre Etienne, Roi de Hongrie, dont il repoussa les attaques avec le secours du Duc de Bohême, et ravagea ensuite les Etats par représailles; après quoi il revint triomphant chez lui. (*Chron. Mellic.*) On parle encore d'une autre victoire qu'il remporta sur le même. Léopold mourut, comme le prouve Lambécus, le 15 Nov. de l'an 1136, et fut inhumé au Monastere de Neubourg, qu'il avoit fondé, à deux lieues de Vienne, pour des Chanoines réguliers. Le Pape Innocent VIII le mit au nombre des Saints par sa Bulle du 6 Juin 1485. Léopold avoit épousé, l'an 1106, AGNÈS, fille de l'Empereur Henri IV, et veuve de Frédéric I, Duc de Suabe, qu'elle avoit fait pere d'un fils de même nom que lui, et de Conrad, Duc de Franconie, depuis Empereur, III<sup>e</sup> du nom. Léopold eut d'elle dix-huit enfans, dont sept moururent en bas âge. Les onze restans sont Albert, qui suit; Henri, dit *Jochsamergott*, Duc de Baviere; Léopold, dit *le Libéral*, dont nous parlerons avant Henri; Ernest, dit *le Jeune*, mort à 18 ans; Otton, Moine de Morimond,

(1) On s'est trompé, T. II, p. 19, col. 1, en l'appellant Léopold II.

puis Evêque de Frisingue en 1138, mort le 22 Septembre 1158 (ce Prélat suivit, en 1147, l'Empereur Conrad à la Terre-Sainte, fonda, dans son diocèse, deux Abbayes de Prémontrés; et se rendit célèbre par sa Chronique et son Histoire de l'Empereur Frédéric I); Conrad, Evêque de Passau en 1148, puis Archevêque de Saltzbourg en 1164, mort en 1168; Berthe, femme de Henri, Burgrave de Ratisbonne; Agnès, femme, suivant l'histoire de la fondation de l'Abbaye de Melck, de Boleslas, Duc de Pologne, dit *le Prisé*, qui, par conséquent, a dû être marié deux fois; Gertrude, femme de Wladislas III, Roi de Bohême; Elisabeth, mariée à Herman, Landgrave de Thuringe; et Judith, femme de Rainier, Marquis de Monferrat. (Hieronym. Pez, *Rerum Austriac.* T. I, pp. 299 et seq.) La mere de ces enfans termina ses jours en 1143.

## ALBERT II, SURNOMMÉ LE DÉVOT.

1136. ALBERT, fils aîné de Léopold, étoit, avant de lui succéder, Avoué de l'Eglise de Neubourg et de toutes celles de sa Marche; emploi dont il s'acquitta si bien, qu'il lui valut le surnom de *Dévoit*. Ayant épousé N., sœur de Bela II, Roi de Hongrie, il défendit son beau-frere contre le Prince Borich, fils du Roi Coloman, qui lui disputoit le trône, et le fit triompher de ce rival. Il survécut très peu de tems à son pere, étant mort sans postérité le 10 Novembre 1136. Il fut inhumé dans l'Eglise de Neubourg.

On a mal-à-propos confondu cet Albert ci devant (T. II, p. 50, col. 1) avec Albert le *Victorieux*, en le disant beau-frere de Pierre, Roi de Hongrie.

## LÉOPOLD IV, DIT LE LIBERAL.

1136. LÉOPOLD IV, troisieme fils de Léopold le *Pieux*, succéda au Margraviat d'Autriche après la mort d'Albert, son frere, par préférence à son autre frere, Henri, plus âgé que lui. L'Empereur Conrad, son frere utérin, ayant privé de la Baviere le Duc Henri le *Superbe*, en 1138, donna ce gouvernement à Léopold, qui en jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 18 Octobre 1142. Il ne laissa point d'enfans de MARIE son épouse, fille de Sobieslas I, Duc de Bohême, et fut inhumé à l'Abbaye de Sainte-Croix en Autriche. (Voy. *les Ducs de Baviere.*)

HENRI II, SURNOMMÉ DE JOCHSAMERGOTT,  
PREMIER DUC D'AUTRICHE.

1142. HENRI, surnommé DE JOCHSAMERGOTT, frere aîné de Léopold, le remplaça dans le Margraviat d'Autriche et dans le Duché de Baviere. L'Empereur Conrad, son frere utérin, avant de lui donner ce Duché lui avoit déjà fait épouser GERTRUDE, veuve de Henri le *Superbe*. Mais il la perdit l'an 1143, la seconde année de son mariage, sans en avoir eu d'enfans. L'an 1147, il accompagna l'Empereur à la Croisade. A son retour il contracta, en repassant par Constantinople, une seconde alliance avec THÉODORA, niece de l'Empereur Manuel. Les différends subsistant toujours pour la Baviere entre lui et Henri le *Lion*, fils de Henri le *Superbe*, il abandonna ce Duché, l'an 1154, voyant l'Empereur Frédéric I disposé à l'adjudger à son antagoniste. Mais, pour l'indemniser, Frédéric obligea Henri le *Lion*, l'an 1156, de lui céder la haute Autriche en-deçà de l'Enns, qui jusqu'alors avoit relevé de la Baviere; après quoi il érigea ce Margraviat en Duché héréditaire par Lettres données, le 17 Septembre 1156, à Ratisbonne, en présence des principaux Seigneurs de l'Empire, qu'il nomme dans sa Bulle *Principes Electores*. (Du Mont, *Corps Diplom.* T. I, part. 1, p. 81.) Le nouveau

Duc d'Autriche accompagna, l'an 1158, l'Empereur dans son expédition d'Italie. Il revint avec lui dans ce pays en 1162, et eut part à la prise de Milan. Henri fixa sa demeure à Vienne, dont il fit la capitale de l'Autriche. C'étoit peu de chose avant lui; mais le soin qu'il prit d'étendre et de décorer cette ville, en fit une des principales villes d'Allemagne. Il eut différentes guerres, dont on ignore le détail, avec Geisa, Roi de Hongrie; avec Welphe, Duc de Baviere; avec Conrad, Marquis de Moravie; et le jeune Ottocare, Margrave de Stirie. Tout ce que nous en savons, c'est que son pays souffrit beaucoup des incursions de ses voisins. Il mourut d'une chute de cheval le 13 Janvier 1177, et fut inhumé à l'Abbaye des Bénédictins écossois de Vienne, qu'il avoit fondée. Théodora sa veuve lui survécut jusqu'en 1184, suivant la Chronique de Neubourg, ou 1185 selon celle de Melck. Elle fut inhumée auprès de son époux, qu'elle avoit fait pere de Léopold, qui suit; de Henri, dit *l'Ancien*, Duc de Medling, mort en 1223; d'Agnès, femme d'Étienne III, Roi de Hongrie.

## LÉOPOLD V.

1177. LÉOPOLD V, fils aîné de Henri II et son successeur, fut attaché à l'Empereur Frédéric I, et le suivit dans toutes ses expéditions. Il fut présent, l'an 1178, à la réconciliation de ce Prince avec le Pape Alexandre III, qui se fit à Venise le 24 Juillet. L'an 1182, il fit un voyage à la Terre-Sainte, d'où il rapporta un morceau de la vraie Croix, qu'il déposa dans l'Abbaye de Sainte-Croix, près de Vienne. Léopold étoit lié d'amitié avec Ottocare I, Duc de Stirie. Celui-ci n'ayant point d'enfans, lui assura la Stirie, l'an 1286, par son testament, auquel il survécut encore six ans.

L'an 1189, Léopold accompagna l'Empereur à la Croisade, où il se distingua dans toutes les occasions. A la prise de Ptolémaïde, ou de S. Jean d'Acre, il eut son habit tellement couvert de sang, qu'il ne resta de blanc que ce qui étoit couvert par son baudrier. Le Duc de Suabe, qui remplaçoit l'Empereur son pere, mort dans la route, changea, par cette considération, les armes d'Autriche, et lui donna un écu de gueule à la fasce d'argent. La mort ayant aussi enlevé dans cette expédition le Duc de Suabe, les troupes allemandes refusèrent de continuer le service, et reprirent la route de leur patrie. Léopold, ne pouvant les retenir, demeura au siège avec une partie des siennes. L'arrivée successive des armées de France et d'Angleterre, sous la conduite de leurs Rois, Philippe-Auguste et Richard I, ranima le courage des assiégés, qui se rendirent enfin maîtres de la place. Dans un des assauts qui furent donnés, Léopold s'étant rendu maître d'une tour, y fit planter sa banniere. Le Monarque anglois, piqué de cet acte d'autorité, fait arracher et fouler aux pieds le drapeau par ses gens. Léopold sentit vivement cet affront et résolut de s'en venger un jour s'il en trouvoit l'occasion. Elle se présenta, contre son attente, lorsqu'il étoit déjà de retour en son pays. Richard, en voulant regagner le sien, prit sa route par l'Isle de Corfou, et essuya sur la route une violente tempête qui le jeta sur les côtes de l'Istrie, où son bâtiment échoua. Obligé de continuer son voyage par terre et de traverser l'Allemagne en passant par l'Autriche, il prit le parti de se déguiser en Templier pour n'être point reconnu. Mais il le fut près de Vienne, le 20 Décembre, et aussitôt arrêté par ordre de Léopold. L'Empereur Henri VI, instruit de cette prise, acheta du Duc d'Autriche, pour une grosse somme d'argent, son prisonnier, qu'il retint en captivité l'espace de onze mois. Le Pape, la Reine, mere du Monarque anglois, et d'autres Princes, sollicitèrent si vivement sa délivrance, qu'à la fin elle fut accordée, au commencement de Février 1194, dans la Diète de

Hagenau, moyennant une rançon de 15 mille marcs d'argent, dont un tiers pour Léopold. Ce Duc ne jouit pas long-tems du fruit de sa vengeance. Sur la fin de la même année, étant monté à cheval dans le dessein de retourner pour la troisième fois en Palestine, il fit, près du château de Gratz, une chute si violente, qu'il en mourut le 21 Décembre. Ce Prince, dans ses derniers momens, témoigna un grand regret, suivant le P. Barre, de la conduite qu'il avoit tenue envers le Roi Richard. Il fut inhumé à Sainte-Croix. Léopold avoit épousé, le 12 Mai 1174, HELENE, fille de Geisa II, Roi de Hongrie, morte en 1199, dont il eut Frédéric, qui suit; Léopold, qui viendra ensuite; et Cunégonde, femme d'Ottocare, Margrave de Stirie.

#### FREDERIC I, DIT LE CATHOLIQUE.

1194. FRÉDÉRIC, fils aîné de Léopold VI, partagea la succession paternelle avec Léopold son frere, auquel il laissa la Stirie en retenant l'Autriche. L'an 1195, il partit, avec plusieurs Princes allemands, pour aller faire la guerre aux Sarasins d'Espagne. Cette expédition ne fut pas heureuse, et quantité de Chrétiens y périrent. Ce mauvais succès ne l'empêcha pas de partir, l'an 1197, pour la Terre-Sainte. Il y mourut, le 11 Août de l'année suivante, sans avoir pris d'aliance. Son corps, rapporté en Autriche, fut inhumé à Sainte-Croix de Vienne.

#### LÉOPOLD VI, DIT LE GLORIEUX, DUC D'AUTRICHE ET DE STIRIE.

1198. LÉOPOLD VI, dit LE GLORIEUX et LE PEUX DES CLERCS, joignit au Duché de Stirie, dont il étoit pourvu, celui d'Autriche, après la mort de Frédéric son frere. L'an 1199, il fut attaqué par Eméric, Roi de Hongrie, qui porta le fer et le feu dans l'Autriche. Ces hostilités finirent, l'année suivante, par un Traité de paix conclu le jour de la Pentecôte. L'an 1208, il prit la croix pour la Terre-Sainte, d'où il paroit qu'il revint, l'année suivante, sans y avoir rien fait de mémorable. Il partit, l'an 1211, avec le Comte de Juliers, et d'autres Seigneurs allemands, pour la Croisade contre les Albigeois. L'an 1213, il conduisit des troupes en Espagne pour faire la guerre aux Sarasins d'Afrique, qui avoient fait une descente en ce pays. Il eut part à une grande victoire remportée par les Chrétiens, sur ces Infidèles, le 28 Juin de la même année. C'est ce qu'assurent les chroniques d'Autriche; mais les Historiens espagnols gardent le silence sur cet événement. L'an 1217, il se remit en route avec André II, Roi de Hongrie pour la Palestine, d'où, s'étant rendus avec les autres Croisés en Egypte, ils attaquèrent, au mois d'Août 1218, la tour du Phare qui défendoit le port de la ville de Damiette. Le Duc d'Autriche eut dans cette expédition le commandement de l'armée après le Comte de Berg, que la mort enleva, et réussit, le 25 du même mois, à se rendre maître de la tour, malgré la brave résistance de la garnison. Encouragé par ce succès, il entreprit, au mois d'Octobre suivant, le siège de Damiette; mais il n'eut pas la patience d'en attendre la fin. L'an 1219, après une victoire remportée sur les Infidèles, le jour des Rameaux, il se rembarqua, avec une partie des Teutons et des Frisons, pour l'Allemagne. Olivier, qui étoit alors sur les lieux, dit que, pendant 18 mois qu'il resta parmi les Croisés, il se distingua constamment par sa piété, par sa modestie, par les dépenses qu'il fit pour les expéditions militaires, et par ses aumônes. Il donna, ajoutet-il, à la milice des Chevaliers Teutoniques, cinq mille marcs d'argent pour être employés à l'acquisition d'une terre, et cinquante marcs d'or aux Templiers, que le Comte de Chester gratifia en même tems de

cinq cens marcs d'argent. (*Apud Eckard, Corp. Hist. med. ævi. T. II, pp. 1410-1411.*) L'an 1226, Henri, dit l'Impie, fils de Léopold, se révolta contre son pere, qui l'avoit fait Duc de Medling, chassa sa mere du château de Haimbourg, et ne craignit pas même d'attenter à la vie de l'un et de l'autre. Mais, l'année suivante, ce fils dénaturé mourut, laissant, de sa femme Richende, sœur de Louis, Landgrave de Thuringe, une fille nommée Gertrude, dont il sera parlé ci-après. L'an 1230, Henri, Roi des Romains, fils aîné de l'Empereur Frédéric II, et gendre de Léopold, confirma les privilèges du Duché d'Autriche, avec le consentement des Princes à qui appartenoit l'élection du Roi des Romains: *Beneplacitum Principum quorum juris quemque Romanorum Regem eligere* (Piefel). Léopold, cette même année, s'étant mis en route pour l'Italie, avec plusieurs Princes et Prélats, dans le dessein de travailler à la réconciliation de l'Empereur avec le Pape Grégoire IX, meurt à San-Germano le 26 Juillet. Ses entrailles furent inhumées au Mont-Cassin, et son corps rapporté à l'Abbaye cistercienne de Lilienfeld, qu'il avoit fondée. Il avoit épousé, l'an 1203, THÉODORA, de la Maison des Commenes, morte en 1246, et enterrée à l'Abbaye de Neubourg. De ce mariage, Léopold eut un fils, de même nom que lui, mort en 1216, à l'âge de 10 ans, d'une chute; Henri, dont on vient de parler; Frédéric, qui suit; Marguerite, femme, 1<sup>e</sup> de Henri, Roi des Romains, fils aîné de l'Empereur Frédéric II, dont elle eut deux fils jumeaux, qui furent, dit-on, empoisonnés, dans un âge tendre, par Mainfroi leur oncle, dans la Pouille où ils étoient élevés, 2<sup>e</sup> d'Ottocare, ou Prémislav-Ottocare II, Roi de Bohême; Constance, femme de Henri l'Illustre, Marquis de Missie, qu'elle épousa l'an 1234; et Gertrude, mariée, en 1241, à Henri Raspon, Landgrave de Thuringe.

#### FRÉDÉRIC II, DIT LE BELLIQUEUX.

1230. FRÉDÉRIC, à qui ses exploits méritèrent le surnom de *Belliqueux*, succéda, l'an 1230, à Léopold son pere dans les Duchés d'Autriche et de Stirie, et fut le dernier de sa Maison. Léopold, en mourant, avoit laissé un trésor considérable: ses Officiers, s'en étant saisis, refusèrent de le rendre sur la sommation que l'héritier leur en fit. Poursuivis pour ce sujet, ils prirent les armes pour défendre leur proie, et mirent tout à feu et à sang; mais Frédéric vint à bout de les dompter. L'an 1232, il étendit ses possessions en Carniole, dont il se qualifia Seigneur (*Busching*); mais, la même année, il eut guerre avec Wenceslas III, Roi de Bohême, qui le battit deux fois dans le cours de cette année, et fit de grands ravages dans l'Autriche. La campagne suivante fut plus heureuse pour Frédéric. Il entra dans la Moravie, où il prit diverses places sans que Wenceslas pût s'y opposer. André II, Roi de Hongrie, excité par ce dernier, entra dans l'Autriche pour obliger Frédéric à quitter la Moravie. Il y réussit; mais les forces que Frédéric lui opposa ne lui permirent pas de continuer la guerre. Il se hâta de faire la paix, et se retira. Frédéric, invité par ce Prince, vint quelque tems après en Hongrie, où il fut magnifiquement reçu. Mais la réconciliation de ces deux Princes ne fut pas durable. Comme le Duc d'Autriche continuoit de faire la guerre en Moravie, André, toujours attaché au Roi de Bohême, fit en sa faveur, l'an 1235, une diversion dans la Stirie, tandis que Wenceslas attaquoit l'Autriche. Frédéric, pressé de deux côtés, n'eut pas de meilleur parti à prendre que de demander la paix. Elle lui fut accordée à des conditions qu'on ignore. Frédéric n'étoit nullement réglé dans ses mœurs: ayant

fait violence à plusieurs femmes de Vienne, il souleva contre lui les habitans de cette ville, qui le contraignirent d'en sortir et de se retirer parmi ses troupes, campées à quelque distance de là. Cet affront ne le rendit pas plus sage. Au libertinage il joignit l'avarice, et pillâ les Monasteres de ses États pour avoir de quoi fournir à ses plaisirs. Sur les plaintes qui furent portées contre lui à l'Empereur Frédéric II, il fut cité, l'an 1236, à la Diète d'Ausbourg, où il refusa de comparoître. La Diète procéda contre lui, et le déclara déchu de ses Duchés par contumace. Ce jugement fut applaudi par les principales villes d'Autriche et de Stirie, qui seconterent le joug de leur Duc. L'Empereur, étant venu avec une armée, l'an 1237, en Autriche, accompagné du Roi des Romains, du Roi de Bohême, du Duc de Baviere, et d'autres Princes, entra sans résistance dans Vienne, où il resta l'espace de trois mois. Pendant le séjour qu'il y fit, il mit cette ville au rang des villes impériales, y fonda une Université, et, en partant, il y laissa un Gouverneur pour la défendre. Réduit à l'état d'un particulier et d'un proscrit, Frédéric se retira à Neustadt. Il y passa environ quatre ans; après quoi, profitant de l'absence de l'Empereur, qui étoit en Pouille, il leva des troupes, livra bataille aux Impériaux qui étoient dans Vienne, et remporta la victoire. Il fit ensuite le siège de cette ville, qu'il contraignit à lui ouvrir ses portes. D'autres succès firent rentrer sous sa puissance la Stirie et la Carniole. Pour demeurer paisible possesseur, il ne lui restoit, à ce qu'il sembloit, qu'à faire sa paix avec l'Empereur. Il alla dans ce dessein le trouver à Vérone, et vint à bout de le fléchir par ses soumissions. Mais, pendant son absence, le Roi de Bohême, par les intelligences qu'il avoit dans Vienne, trouva moyen de s'y introduire et de s'en rendre maître. Le Duc Frédéric, à son retour, plutôt que de hasarder un siège, aima mieux composer avec son ennemi, en lui offrant une somme d'argent, moyennant laquelle il se retira. Pour cimenter la paix qu'il venoit de conclure, Frédéric mena sa niece Gertrude en Bohême au jeune Uladislav, fils de Wenceslas et Marquis de Moravie, qui l'avoit demandée en mariage.

L'an 1243, la guerre s'alluma entre l'Autriche et la Hongrie. Ce fut le Roi Béla IV qui la déclara pour venger l'affront que Frédéric avoit fait à sa seconde femme, cousine du Roi de Hongrie, en la répudiant. Elle dura trois campagnes, à la dernière desquelles le Duc Frédéric étant sorti de Neustadt à la tête de son armée, combattit victorieusement contre les Hongrois. Mais, dans l'action, il fut blessé d'un coup de fleche à l'œil, et tomba sous son cheval qui l'étouffa le 15 Juin 1246. Ce malheur jeta la consternation dans son armée, dont le Roi de Hongrie emmena plusieurs milliers de prisonniers en son pays. Quelque tems avant sa mort, il avoit fait ériger sa province de Carniole en Duché, et l'Autriche en Royaume; mais cette dernière faveur n'eut point d'effet. Frédéric, le dernier mâle de l'ancienne Maison de Bamberg, fut inhumé à l'Abbaye de Sainte-Croix, sans laisser d'enfans de ses deux femmes, GERTRUDE, de la Maison de Brunswick, suivant Arpech (*Chron. Austr.*), qu'il avoit épousée en 1226, et AGNÈS, fille d'Otton, Duc de Méranie, dont il se fit séparer en 1243. Théodora, mere de Frédéric, ne lui survécut que huit jours, le chagrin de la mort de son fils ayant causé la sienne.

1246. GERTRUDE, fille de Henri, dit l'Impie, Duc de Medling, niece de Frédéric par son pere, et femme de ULADISLAV, Marquis de Moravie, fils de Wenceslas III, Roi de Bohême, prétendit aux Duchés d'Autriche et de Stirie, comme héritière, après la mort de son oncle, attendu que ces Fiels étoient muement féminins. Ses tantes, sœurs de Frédéric, desquelles on a parlé

ci-dessus, voulurent lui disputer cet héritage; mais l'Empereur Frédéric, jaloux de s'approprier une si riche succession, la mit en sequestre, et en confia le gouvernement, au nom de l'Empire, à Otton, Comte d'Eberstein. Uladislav n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur les droits de sa femme. Les conjonctures étoient favorables. Le Comte d'Eberstein, abandonné en quelque sorte par l'Empereur, que les troubles de l'Italie avoient obligé d'y transporter toutes ses forces, ne put empêcher Uladislav de subjuguier l'Autriche. Mais celui-ci mourut sans enfans l'an 1247. Alors HERMAN VI, Margrave de Bade, neveu, par sa mere, de la Duchesse de Baviere, engagea sa tante à demander pour lui Gertrude en mariage, et l'obtint sans difficulté. À la faveur de cette alliance, il se mit en possession de l'Autriche, dont il reçut l'investiture de l'Anti-César Guillaume, Roi des Romains, à la recommandation du Pape Innocent IV. Les partisans que l'Empereur Frédéric avoit en Autriche refusèrent au nouveau Duc l'obéissance, et furent appuyés par les Princes voisins. Herman prouva qu'il étoit capable de faire tête à ses ennemis. Mais la mort l'enleva le 4 Octobre 1250. De son mariage il laissa un fils d'un an, nommé Frédéric, qui périt avec l'infortuné Conradin, sur un échafaud à Naples l'an 1268; et une fille, nommée Agnès, qui devint femme de Meinhard, ou Mainard, Comte de Tirol.

Otton, Duc de Baviere, ayant appris la mort d'Herman, envoya son fils, Louis, avec une armée en Autriche, dont il conquit rapidement la meilleure partie. Les Etats de la province s'assemblerent à Crems, où l'on prit la résolution d'envoyer une députation à Meissen, pour offrir le Duché au Margrave de Misnie, ou à l'un de ses fils. Mais les Députés s'étant arrêtés sur leur route à Prague, le Roi Wenceslas, dont ils furent magnifiquement reçus, les empêcha d'aller plus loin, et les pressa d'accepter pour Duc son fils Ottocare, ou Przemislav-Ottocare, Marquis de Moravie.

Cependant Gertrude avoit contracté une troisième alliance avec Romain, fils d'un Prince de Russie; mais incapable de défendre l'héritage de sa femme, il la laissa enceinte d'une fille, et retourna dans son pays pour ne plus revenir en Autriche. Le Marquis de Moravie, arrivé dans ce Duché, chassa Gertrude, qui se retira à Meissen chez Constance sa tante, d'où elle alla ensuite fuir ses jours dans un cloître. OTTOCARE, après l'expulsion de Gertrude, chercha, pour colorer son usurpation, à s'allier avec Marguerite, fille de Léopold, Duc d'Autriche, veuve, pour lors, de Henri, Roi des Romains. Elle y consentit quoique fort âgée, et le mariage se fit à Hainbourg l'an 1254. Ce ne fut néanmoins qu'avec peine qu'il obtint le Duché d'Autriche, que Béla, Roi de Hongrie, dévastoit depuis deux ans. La Stirie, qui étoit pareillement en proie aux ravages de ce dernier, demandoit pour son Souverain le Duc de Baviere; mais le Hongrois s'opposoit à ce vœu. On en vint à un Traité, par lequel Béla eut la Stirie, et Ottocare fut maintenu dans le Duché d'Autriche.

L'an 1257, Przemislav-Ottocare, sans déclaration de guerre, fit une irruption subite dans la basse Baviere. Surpris de cet acte d'hostilité, le Duc Henri fit venir à son secours Louis, son frere, Comte Palatin. Leurs forces réunies, obligent l'ennemi à se retirer avec une perte considérable.

Ottocare avoit toujours à cœur la cession qu'il avoit faite de la Stirie. L'an 1260, il fit éclater son regret en conduisant une armée de cent mille hommes en Hongrie. Béla, qui avoit prévu son dessein, lui en opposa une plus forte. Les Hongrois furent néanmoins battus au mois de Juillet, et le prix de la victoire fut la Stirie, qu'ils furent obligés de rendre.

L'an 1261, dégoûté de Marguerite sa femme, et ne pouvant plus la souffrir, Ottocare demanda au

Pape la permission de s'en séparer et de contracter un autre mariage. Malgré le refus qu'il essuie, il relégué Marguerite à Crems, et épouse Cunegonde, niece de Béla IV, Roi de Hongrie.

Le Roi de Bohême hérita, l'an 1269, de la Carinthie par le testament du dernier Duc, Ulric III, qui, n'ayant point d'enfans, lui fit ce legs, en 1268, au préjudice de Philippe son frere. Celui-ci, après quelques efforts impuissans pour empêcher l'effet du testament, est forcé de se contenter d'une pension viagère. (*Voy. Philippe, Duc de Carinthie.*)

Ottocare, l'an 1271, porte la guerre en Hongrie, où il fait la conquête de plusieurs places. Etienne, Roi de Hongrie, lui rend la pareille dans les incurieux qu'il fait en Autriche et en Moravie. Les hostilités réciproques cessent, au bout de deux années, sans aucun avantage pour l'une ni pour l'autre des parties. L'Empire cependant étoit sans Chef depuis environ deux ans. Les Grands de la nation germanique, touchés des maux qu'entraînoit cette vacance du trône impérial, jettent les yeux sur Ottocare pour le remplir. Il rejette avec dédain l'offre qui lui en est faite, satisfait de ses vastes Domaines, qui s'étendoient depuis la Mer Baltique jusqu'à la Mer Adriatique. Enfin RODOLPHE, ou Rodolfe (1<sup>r</sup> du nom dans la Généalogie de sa Maison), Landgrave d'Alsace, Comte de Habsbourg, et de Kibourg en Suisse, avec leurs dépendances, qui faisoient une grande partie de cette contrée (1), est élu Roi des Romains, le 29 Septembre 1273, par Louis le Sévère, Electeur Palatin, entre les mains duquel tous les autres Electeurs et Princes, qui étoient présens, avoient compromis. Rodolphe faisoit le siège de la ville de Bâle révoltée, lorsqu'il apprit son élection. A cette nouvelle il part et se rend en diligence à Francfort, où il est reçu avec applaudissement de toute l'Assemblée. Ottocare, dont il avoit été Maréchal, c'est-à-dire Préfet de ses écuries, fut le seul des Princes qui refusa de rendre hommage à sa nouvelle dignité. Rodolphe lui avoit rendu néanmoins des services importants dans la guerre qu'il avoit eue avec la Hongrie. Le nouveau César ayant convoqué une Diète à Ausbourg, y fit citer Ottocare sur les plaintes que les Etats d'Autriche lui avoient portées de la tyrannie qu'il exerçoit en ce pays. Le Roi de Bohême, dédaignant d'assister à cette Assemblée, y envoya ses Ambassadeurs, qui, non contents de protester en son nom contre l'élection de Rodolphe, se répandirent en propos outrageans contre sa personne. La Diète indignée les chasse ignominieusement, déclare Ottocare rebelle à l'Empire, et autorise Rodol-

phe à lever des troupes pour le poursuivre comme usurpateur de l'Autriche.

L'an 1274, le nouveau César marche à la tête d'une armée contre Ottocare après l'avoir inutilement sommé de se dessaisir de l'Autriche, de la Carinthie et de la Stirie. La fierté du Roi de Bohême tombe à la vue des forces de l'Empire prêtes à l'écraser. Dans la crainte de perdre son patrimoine, il consent de rendre les provinces qu'il y a réunies. La paix qui suit cet accommodement est cimentée par un double mariage entre les enfans d'Ottocare et ceux de Rodolphe; mais elle n'en fut pas plus durable. Le Roi de Bohême, à l'instigation de sa femme, recommence la guerre en 1278. Bataille donnée entre lui et Rodolphe, le 26 Août de cette année, près de Marchfeld sur la riviere de March au-delà du Danube. Ottocare y périt. Wenceslas, son fils aîné, travaille en diligence à s'accommoder avec l'Empereur. Le vainqueur se met incontinent en route pour aller mettre la main sur les trésors d'Ottocare, renfermés dans le château de Prague, et s'emparer même de ses Etats; mais il est arrêté par l'opposition d'Otton, Marquis de Brandebourg, nommé tuteur, par le feu Roi, de Wenceslas son fils aîné. Par le Traité d'Iglau, qu'ils firent ensemble, Wenceslas obtint l'investiture de la Bohême et de la Moravie en renonçant aux prétentions de son pere. Rodolphe avoit encore à satisfaire deux compétiteurs pour l'Autriche, savoir Mainard, Comte de Tirol, époux d'Agnès, sœur de Frédéric de Bade, Duc d'Autriche, décapité, en 1268, avec Conradin, dernier rejetton de la Maison de Suabe, et Henri l'Illustre, Margrave de Misnie, qui avoit épousé la Princesse Constance, sœur de Frédéric le Belliqueux, dernier Duc d'Autriche de la Maison de Bamberg. Le premier obtint, pour compensation de ses droits, le Duché de Carinthie avec la Marche de Tarvis, et stipula en même tems le mariage de sa fille Elisabeth avec Albert, à qui Rodolphe son pere destinoit l'Autriche. L'Empereur s'accommoda avec le second en lui engageant la ville impériale de Mulhausen en Thuringe, et lui confirmant la possession de la province domaniale, appelée le pays de la Pleisse, qui comprenoit la plus grande partie de la Principauté d'Altenbourg. Ces arrangemens faits, l'Empereur demande à la Diète d'Ausbourg son agrément pour conférer à ses deux fils, Albert et Rodolphe, les Duchés d'Autriche, de Stirie, et la Seigneurie de Camiole; ce qui lui fut accordé par acclamation. (*Voy. ci-dessus les Landgraves de la haute Alsace, p. 78.*)

L'Empereur Rodolphe termina ses jours, comme

(1) La Maison de Rodolphe tiroit son origine d'ADALRIC, ou ATHIC, plus connu sous le nom tudesque d'ETHICON, Duc d'Alsace, mort vers l'an 690. (*Voy. ci-dessus, p. 63, les Ducs d'Alsace.*)

ADALBERT, fils aîné d'Ethicon, et son successeur au Duché d'Alsace, mourut l'an 722. Il avoit un frere puîné, nommé comme son pere, d'où l'on fait descendre la Maison de Lorraine. (*Ibid.*)

LUITFRID I, fils aîné d'Adalbert, lui ayant succédé au Duché d'Alsace, mourut avant l'an 769.

LUITFRID II, fils puîné de Luitfrid I, mourut, vers l'an 800, avec le titre de Comte de Sundgaw. (*V. ci-dessus, p. 63, col. 2, Luitfrid, Duc d'Alsace; et, p. 73, col. 1, Luitfrid I, Comte de Sundgaw.*)

HUGUES, fils puîné du Duc Luitfrid II, et son successeur au Comté de Sundgaw, mourut l'an 837.

LUITFRID III, fils puîné de Hugues, lui ayant succédé au Comté de Sundgaw, mourut en 864.

LUITFRID IV, second fils de Luitfrid III, et Comte après lui de Sundgaw, mourut vers l'an 910.

LUITFRID V, second fils de Luitfrid IV, étoit Comte de Sundgaw en 912 et 925. Il eut deux fils, Luitfrid VI, son successeur en Sundgaw, et GONTRAN, qui suit.

GONTRAN, dit le Riche, deuxième fils de Luitfrid V, étoit Comte en Aigou dans la Suisse, et possesseur de terres considérables en Alsace et en Brisgaw. Il laissa un fils, qui suit.

KANZELIN, ou LANTOLD, fils de Gontran le Riche, et Comte d'Altenbourg, mourut le 25 Mai 990.

RAEFOTON, second fils de Kanzelin, mourut le 30 Juin de l'année 1027.

WERNER I, dit le Pieux, troisième fils de Raefoton, fut le premier Comte de Habsbourg en Argou, dont le château avoit été fondé par Werner son oncle, Evêque de Strasbourg. Il mourut le 11 Novembre 1096.

OTTON, successeur de Werner I son pere au Comté de Habsbourg, et Landgrave d'Alsace, fut tué le 8 Novembre 1111.

WERNER II, fils aîné d'Otton, et son successeur au Comté de Habsbourg et au Landgraviat d'Alsace, vivoit encore le 23 Avril 1167.

ADALBERT, ou ALBERT, dit le Riche, successeur de Werner son pere au Comté de Habsbourg et au Landgraviat d'Alsace, mourut le 25 Novembre 1199.

RODOLPHE I, dit l'Ancien et le Paisible, fils aîné d'Adalbert, ou d'Albert I, et son successeur au Comté de Habsbourg, comme au Landgraviat d'Alsace, mourut en 1232.

ALBERT II, dit le Sage, fils aîné de Rodolphe I, et son successeur, mourut en Syrie vers l'an 1240. De son mariage avec Hedwige, fille d'Ulric, Comte de Kibourg, il eut trois fils et trois filles. Les fils sont Rodolphe, qui devint Empereur, 1<sup>r</sup> du nom; Albert, Chanoine de Bâle et de Strasbourg, mort le 1 Janvier 1256; et Hartman; les filles, Elisabeth, femme de Frédéric, Comte de Zollern et Burgrave de Nuremberg; Cunegonde; et N., qui fut Dominicaine.

on l'a dit ci-devant (T. II, p. 31, col. 1), en 1291. On a donné (*ibid.*) les noms de ses deux femmes, les dates de leurs mariages et celles de leurs morts, sur quoi nous n'avons rien à corriger; mais ce qu'on a dit sur le nombre de ses enfans et sur celle de ses deux femmes à laquelle chacun d'eux appartient, a besoin de quelque correctif. M. Pfeffel en compte quatorze, et M. le Baron de Zurlauben seulement dix, qu'il fait tous sortir du premier lit. Ce sont, 1° Albert, qui suit; 2° Hartman, Comte de Habsbourg et de Kibourg, Landgrave d'Alsace, qui se noya le 20 Décembre 1282 (voy. son article ci-dessus, p. 79, col. 1); 3° Rodolphe, Duc d'Autriche et de Stirie, Comte de Habsbourg, Landgrave d'Alsace, mort l'an 1290 (voy. son art. *ibid.* p. 80, col. 1); 4° Charles, mort enfant; 5° Mathilde, femme de Louis le Sévere, Comte Palatin du Rhin et Duc de Baviere, morte en 1303; 6° Catherine, mariée, en 1276, à Otton, quatrième fils d'Albert II, Duc de Saxe, morte en 1285; 7° Agnès, mariée, en 1273, à Albert II, Duc de Saxe, dont on vient de parler, morte en 1322; 8° Hedwige, femme, 1° de Henri, Duc de Breslaw, 2° d'Otton, Marquis de Brandebourg, morte en 1303; 9° Judith, femme de Wenceslas IV, Roi de Bohême, décédée en 1297; 10° Clémence, mariée à Charles Martel, Roi de Hongrie.

DUCS D'AUTRICHE ET DE STIRIE  
DE LA MAISON DE HABSBOURG.

ALBERT I.

1282. ALBERT I (III<sup>e</sup> du nom dans la Généalogie de sa Maison), fils aîné de l'Empereur Rodolphe, fut investi, avec Rodolphe son frere des Duchés d'Autriche, de Stirie, de Carinthie et de la Carniole, le 27 Décembre 1282, à la Diète d'Ausbourg; après quoi il se rendit, au commencement de l'année suivante, en Autriche, où il fut reçu avec de grandes acclamations. L'un de ses premiers soins fut de recouvrer les portions de l'Autriche qui en avoient été distraites. Albert, Duc de Saxe, avoit obtenu par engagement la haute Autriche, et Otton son fils avoit reçu quelques villes situées sur les bords de l'Inn, pour la dot de Catherine sa femme, sœur d'Albert d'Autriche. Mais l'Empereur Rodolphe, pour punir le Duc de Saxe d'avoir eu part aux troubles excités par Ottocare, l'avoit condamné à rendre les terres de son engagement, avec perte de la somme qui en étoit le prix; et Catherine étant morte, l'an 1285 ou 1286 (N. S.), sans enfans, sa dot, suivant son contrat de mariage, devoit retourner à sa Maison. Le Duc d'Autriche somma vainement le pere et le fils de lui faire droit sur ces deux objets. La guerre en conséquence leur fut déclarée. L'Archevêque de Saltzbourg et le Duc d'Autriche s'étant confédérés, rassemblerent leurs troupes auprès de Wels en haute Autriche. Le Duc de Saxe, de son côté, divisa les siennes en deux corps, dont il donna l'un à son fils Otton, pour entrer dans l'Autriche, et conduisit l'autre à la rencontre de l'ennemi. Mais ce grand appareil du Saxon ne fut qu'une bravade, que la vue du danger auquel il s'exposoit ne tarda pas à réprimer. Ce fut Mainart, Comte de Tirol, qui le lui fit appercevoir; et par sa médiation, Albert de Saxe consentit à rendre la dot de sa bru avec cent marcs d'argent pour les frais de la guerre, en attendant que l'Electeur Palatin, choisi pour arbitre de la question de droit sur la restitution de la haute Autriche, eût rendu son jugement. L'Electeur prononça en faveur d'Albert d'Autriche, qui par-là devint pleinement possesseur de son Duché. L'an 1289, il entra dans la Hongrie, à main armée, pour se venger des incursions qu'un Comte, nommé Ivan, avoit faites dans l'Autriche. Il y prit quelques places, et échoua devant d'autres qu'il assiégeoit. De retour de

cette expédition la même année, il fut attaqué par Rodolphe, Archevêque de Saltzbourg, qui revendiquoit, comme appartenantes à son Eglise, quelques terres de l'Autriche, qu'Albert s'étoit appropriées à titre de Fiefs vacans. La mort du Prélat, arrivée l'année suivante, mit fin aux hostilités. (*Vest. Campilienses*, pp. 1180-1182.)

L'an 1291, après la mort de l'Empereur Rodolphe, la ville de Vienne se révolta contre Albert et lui ferma ses portes. Le Duc la réduit, au bout de quelques mois, en lui coupant les vivres. Albert, l'an 1292, concourt, avec Adolphe de Nassau, pour l'Empire, et n'épargne ni sollicitations ni argent pour acquérir les suffrages des Electeurs. Mais sa hauteur, sa puissance qui donnoit de l'ombrage aux Electeurs, et son empressement, trop marqué, de monter sur le trône, l'en firent exclure. Peu de tems après, il reçoit d'Adolphe, à Oppenheim, une nouvelle investiture de l'Autriche, avec la confirmation de tous les privilèges que les Empereurs précédens avoient accumulés sur ce Duché. Albert, la même année, conduisit une armée contre l'Evêque de Constance, qui avoit fait, de concert avec les Zuricois, des usurpations dans les terres d'Alsace et de Suabe. Les premières hostilités furent suivies d'un Traité de paix, qui fit rentrer dans la main d'Albert ce qui lui avoit été enlevé. L'an 1294, des salines qu'il avoit établies dans la vallée de Rucheln, près de celles de l'Archevêque de Saltzbourg, occasionnent des plaintes et des menaces de la part de ce Prélat. Albert n'en tient compte. L'Empereur Adolphe, prenant le parti de l'Archevêque, ordonne au Duc de détruire ses salines, et n'est pas plus écouté. Albert, pour se maintenir dans son refus, fait alliance avec Philippe le Bel, Roi de France, ennemi déclaré d'Adolphe. L'Archevêque, de son côté, travaille à soulever les Autrichiens et les Stiriens contre leur Duc. En 1295, au commencement de Novembre, Albert, au retour des noces d'Anne sa fille avec Herman le Long, Marquis de Brandebourg, est empoisonné dans un repas à Vienne. Il s'en tire avec la perte d'un œil. Cependant, au bruit qui se répandit de sa mort, l'Archevêque de Saltzbourg ayant assemblé des troupes, détruit les salines d'Albert avec la petite ville de Tronau, qui rendoit à ce Duc trois mille marcs par an. Albert, après le rétablissement de sa santé, ne tarda pas à se venger de cette levée de bouclier. La paix se fit enfin, l'an 1297, entre lui et le Prélat. Albert revenoit alors de Prague, où il avoit assisté le jour de la Pentecôte, avec les Electeurs de Saxe et de Brandebourg, au couronnement de Gutte, ou Judith, sa sœur, et de Wenceslas IV, Roi de Bohême, son époux. Ce fut, comme on l'a déjà dit ailleurs, aux fêtes qui suivirent cette cérémonie, dont Gérard d'Eppestein, Archevêque de Mayence, avoit été le Ministre, que fut concertée la déposition de l'Empereur Adolphe entre ces Princes et le Prélat. Le Roi de Bohême se déclara Chef de ce noir complot, et l'on y mit la dernière main dans une Assemblée secrette des Ligués, qui se tint à Chadam. L'an 1298, nouvelle Assemblée à Vienne des Electeurs et des Princes ligués contre Adolphe. Ils arrêtent définitivement le projet de déposer ce Prince et de porter le Duc d'Autriche sur le trône. Ce dernier leur assure d'avance le prix de la lâche complaisance qu'il attendoit d'eux. La révolte éclate. Les Electeurs de Mayence, de Saxe et de Brandebourg, avec les Ambassadeurs du Roi de Bohême et de l'Electeur de Cologne, s'assemblent à Mayence. Adolphe y est solennellement déposé le 13 Juin, et le Duc d'Autriche élu en sa place. Bataille entre ces deux rivaux, donnée, le 2 Juillet suivant, à Gelheim, près de Worms. Adolphe y perd la vie, et laisse Albert en pleine jouissance du trône impérial. Albert, durant son règne, ne fut occupé que de projets d'agrandissement pour sa Maison. Il voulut, mais en vain, réunir la Hollande,

l'an 1299, à ses Etats patrimoniaux, après la mort du Comte Jean I, décédé sans laisser de lignée. L'an 1308, il échoua pareillement dans le dessein qu'il avoit d'envahir la Thuringe et la Misnie. Le projet qu'il se mit en tête d'asservir une partie des Helvétiens lui fut encore plus funeste. Il trouva la mort dans cette expédition, ayant été assassiné le 1 Mai 1308, à l'âge de 60 ans, en passant la Reuss dans un bateau près de Windisch, par Jean d'Autriche son neveu, fils de Rodolphe son frere, Landgrave d'Alsace, et quelques Gentilshommes qui s'étoient joints à lui. Ce fut l'avarice d'Albert qui occasionna cet attentat. Jean son neveu, dont il étoit devenu tuteur après la mort de Rodolphe son frere, arrivée le 27 Avril 1290, étant parvenu à l'âge de majorité, ne cessoit de lui redemander son patrimoine. Ne pouvant obtenir cette justice, le désespoir où le jeta ce refus persévérant, en fit un parricide. Jean d'Autriche et ses complices (à l'exception d'un seul qui fut roué vif) échappèrent par la fuite à la vengeance d'Agnès, fille d'Albert et Reine de Hongrie, qui se dédommagea cruellement sur les familles innocentes de ces assassins. (Jean d'Autriche finit ses jours à Pise le 13 Avril 1313, dans un Monastere où l'Empereur Henri VII l'avoit fait enfermer; et Walther d'Eschenbach, l'un de ses complices, passa 35 ans à garder les bœufs pour n'être point reconnu.) Albert avoit épousé, l'an 1282, ELISABETH, fille de Mainart III, Duc de Carinthie et Comte de Tirol, décédée le 28 Octobre 1313, dont il eut vingt et un enfans, parmi lesquels on distingue six fils et cinq filles. Ceux-là sont, 1° Rodolphe, né l'an 1284, Roi de Bohême en 1306, mort de la dysenterie le 4 Juillet 1307, sans laisser de postérité de ses deux femmes, Blanche, fille de Philippe le Hardi, Roi de France, mariée l'an 1300, morte en 1306, et Elisabeth de Pologne, veuve de Wenceslas IV, Roi de Bohême; 2° Frédéric I, qui suit; 3° Léopold, dit *le Glorieux*, mort à Strasbourg le 28 Février 1326, à 39 ans, laissant de sa femme, Catherine, fille d'Amédée V, Comte de Savoie, qu'il avoit épousée en 1305, deux filles, Catherine, femme d'Enguerrand de Couci, puis de Conrad de Magdebourg en Autriche, et Agnès, mariée, en 1338, à Boleslas IV, Duc de Schweidnitz en Silésie, morte le 1 Février 1392; 4° Albert, qui viendra ci-après; 5. Henri, dit *le Paisible*, mort, le 3 Février 1327, sans lignée de sa femme, Elisabeth, fille de Rupert, Comte de Würzburg, morte en 1343; 6° Otton, dit *le Hardi*, ou *le Joyeux*, mort le 17 Février 1339, sans laisser d'enfans de ses deux femmes, Elisabeth, fille d'Etienne, Duc de la basse Baviere, qu'il avoit épousée l'an 1312, morte le 31 Mars 1331, et Anne, fille de Jean, Roi de Bohême, qui lui avoit donné sa main en 1335, morte le 3 Septembre 1338. Les filles d'Albert sont, 1° Agnès, mariée, en 1296, avec André III, Roi de Hongrie; 2° Elisabeth, femme de Ferri IV, Duc de Lorraine; 3° Anne, mariée, 1° à Herman, Margrave de Brandebourg, mort en 1308, 2°, en 1318, à Henri IV, Duc de Breslaw, mort en 1335; 4° Gutta, ou Judith, mariée, en 1315, à Louis, Comte d'Oettingen, morte le 19 Mars 1329; 5° Catherine, laquelle épousa, l'an 1313, Charles, Duc de Calabre, fils de Robert, Roi de Naples, décédée le 15 Janvier 1323. (Voy. l'Empereur Albert I.)

#### FREDERIC I, DIT LE BEAU.

1308. FRÉDÉRIC, second fils d'Albert I, né l'an 1290, lui succéda au Duché d'Autriche, ainsi qu'au Comté de Habsbourg et au Duché de Stirie. Il se mit aussi sur les rangs pour lui succéder à l'Empire; mais le souvenir des mauvaises qualités du pere, et le ressentiment des maux que son avarice avoit causés à l'Allemagne, l'emporterent dans l'esprit des Electeurs sur les espérances que donnoit le caractère aimable et

généreux du fils; et Henri de Luxembourg lui fut préféré. Ce même Henri, ayant investi, l'an 1310, Jean son fils du Royaume de Bohême, fait sommer le Duc d'Autriche de restituer son Duché à ce nouveau Roi, qui le réclamait en vertu de l'investiture que le Roi Richard en avoit donnée au Roi Ottocare, aïeul de sa femme. Mais Frédéric répond fièrement que le Duché d'Autriche avoit coûté depuis 50 ans la vie à cinq Princes souverains, et que Henri pourroit bien être le sixième s'il osoit l'inquiéter. Une transaction termina ce différend. Frédéric et ses freres promirent au Roi des Romains de l'assister dans ses entreprises contre le Duc de Carinthie et contre le Margrave de Misnie, comme aussi de le suivre dans l'expédition d'Italie qu'il méditoit. A ces conditions, Frédéric et ses freres reçurent, du consentement de la Diète, où cet Acte fut passé, l'investiture de leurs biens patrimoniaux. (Pfeffel.) L'an 1313, après la mort de l'Empereur Henri, Frédéric brigua de nouveau l'Empire, et eut pour concurrent Louis, Duc de Baviere. Rodolphe, Electeur Palatin, frere de Louis, et son ennemi déclaré, se mit à la tête de la faction autrichienne; et, ayant assemblé à Sachsenhausen, près de Francfort, l'Electeur de Saxe, Henri, Duc de Carinthie, ancien Roi de Bohême, et Henri, Margrave de Brandebourg, frere de l'Electeur, il fait élire le Duc d'Autriche Roi des Romains le 19 Octobre. Mais le lendemain Louis de Baviere est élevé, dans Francfort, à la même dignité par les autres Princes qui avoient droit de suffrage. (V. *les Empereurs*.) L'an 1315, Frédéric est mis au ban de l'Empire, avec ses freres, dans la Diète de Nuremberg. La guerre commença alors entre les deux rivaux. Frédéric et ses freres ayant mis le siège devant la ville impériale d'Esslingen en Suabe, pour s'assurer d'un poste sur le Necke, Louis de Baviere vole au secours de la place, et les force, après les avoir battus, de lever le siège. L'an 1322, les mêmes compétiteurs se livrent, le 28 Septembre, une nouvelle bataille en Baviere, près d'Amplingen, à quelques lieues de Muldorff sur l'Inn. Frédéric, l'ayant perdue, y est fait prisonnier avec Henri son frere. Le premier est conduit au château de Trausnitz, dans le haut Palatinat, et le second remis entre les mains de Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, qui avoit combattu pour Louis à cette journée. Frédéric, l'an 1325, est remis en liberté à deux conditions signées de sa main; 1° qu'il renoncera à la dignité de Roi des Romains; 2° que lui et ses freres restitueront à l'Empire tous les pays, villes et territoires immédiats qu'ils possédoient sans en être formellement investis. Léopold et les autres freres de Frédéric s'opposent à l'article de cette convention, qui les concerne, et obtiennent du Pape Jean XXII la cassation du Traité de Frédéric avec Louis, comme ayant été extorqué par la crainte et la force. Frédéric, ne pouvant s'acquitter de sa parole, se constitue lui-même de nouveau prisonnier de son rival. Louis, désarmé par cette générosité, fait à Munich, le 5 Septembre, avec le Duc d'Autriche, un autre Traité moins onéreux que le premier. Par celui-ci, ils conviennent de gouverner ensemble l'Empire; mais les Electeurs et les Etats trouverent tant de difficultés dans l'exécution de cet accommodement, qui leur donnoit deux Chefs, qu'on fut obligé de l'abandonner. Frédéric, les ayant senties lui-même, se contenta, pour le bien de la paix, du titre de Roi des Romains, dont il ne fit usage qu'en quelques occasions rares et de peu d'importance, et de quelques droits honorifiques, desquels il jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 13 Janvier 1330, au château de Guttenstein, dans le territoire de Vienne. Quelques Ecrivains prétendent qu'il mourut de poison. Quoi qu'il en soit, la Chartrreuse de Maurbach, dont il étoit le fondateur, fut le lieu de sa sépulture. Il avoit épousé, l'an 1315, ISABELLE, fille de Jacques, Roi d'Aragon, morte le

DES MARGRAVES, DUCS ET ARCHIDUCS D'AUTRICHE. 373

20 Juillet 1330. Cette Princesse, vrai modele d'amour conjugal, vécut dans le plus grand deuil pendant la prison de son époux, et, après sa mort, elle le pleura tant qu'elle en perdit la vue. De leur mariage, ils eurent deux fils morts en bas âge; et deux filles, Anne, mariée, à Louis, dit *le Romain*, Electeur de Brandebourg, fils de l'Empereur Louis de Baviere, et Elisabeth, morte le 23 Octobre 1336. (Voy. T. II, à l'art. de l'Empereur Frédéric III, pp. 31-34, col. 2.)

ALBERT II, DIT LE SAGE ET LE CONTRACT,  
ET OTTON,

DUCS D'AUTRICHE, DE CARINTHIE, etc.

1330. ALBERT II, quatrième fils d'Albert I et d'Elisabeth de Tirol, né au château de Habsbourg, destiné à l'état ecclésiastique par son pere, fut d'abord pourvu d'un Canonat à Passau, et ensuite ordonné Sous-Diacre. Mais ses freres aînés étant morts sans postérité mâle, il leur succéda, avec OTTON son frere, dit *le Joyeux* et *le Hardi*, l'an 1330, aux Duchés d'Autriche et de Stirie, et obtint, peu de tems après, dispense pour se marier. Albert étoit contrefait, et avoit tous les membres retrécis, ce qu'on attribuoit à du poison qu'on prétendoit lui avoir été donné au sortir de l'enfance; mais cet accident n'altéra point les facultés de son ame. Malgré ses infirmités, il montra tant d'habileté, de prudence et d'équité dans toute sa conduite, qu'il en mérita le surnom de *Sage*. L'attachement d'Albert et d'Otton son frere pour l'Empereur Louis de Baviere les avoit rendus ennemis de Jean de Luxembourg, Roi de Bohême. Ce Prince, après avoir battu Frédéric, Duc de Thuringe et Marquis de Misnie, tourna ses armes, l'an 1331, contre les Ducs d'Autriche. Otton, le seul capable d'agir en campagne, étoit préparé à le recevoir. Il avoit reçu de l'Empereur un corps de troupes hongroises et polonoises qu'il envoya dans la Bohême pour faire diversion. Mais l'irruption du Roi Jean dans l'Autriche l'obligea bientôt de les rappeler. Il n'en tira aucun avantage, parceque, s'étant soulevées, elles reprirent la route de leur pays. Otton, forcé par cette retraite d'aller se retrancher sous Vienne, sa capitale, laissa au Roi de Bohême la liberté de ravager le pays, où il prit environ 40 châteaux, dont il donna le pillage à ses soldats. (Dubrav. L. 21.)

L'an 1336, après la mort de Henri, Duc de Carinthie, Albert et Otton son frere se font adjuer la Carinthie par l'Empereur Louis de Baviere contre Marguerite Maultasch, fille de Henri. Otton étant mort le 16 Fév. 1339, Albert prit soin de ses deux fils, Frédéric et Léopold, qu'il laissoit en bas âge, et les associa à ses Duchés. Mais ils suivirent d'assez près leur pere au tombeau. (Leur mere Elisabeth, de la Maison de Baviere, y avoit précédé son époux le 31 Mars 1331; Anne, fille de Jean, Roi de Bohême, seconde femme d'Otton, finit ses jours, sans lui avoir donné d'enfans, le 3 Septembre 1338.) L'an 1348, Albert obtint, le 28 Mai, de Charles IV, nouvel Empereur, des Lettres par lesquelles ce Prince lui confirmoit et à ses fils les droits qu'ils avoient à leurs Duchés. Albert finit ses jours à Vienne le 20 Juillet 1358, à l'âge de 70 ans, et fut inhumé à la Chartreuse de Gemnitz en Autriche, qu'il avoit fondée avec JEANNE, fille et héritière d'Ulric IV, Comte de Ferrette. Cette Princesse, qu'il avoit épousée l'an 1324, mourut le 15 Novembre 1351, et fut enterrée dans la même Eglise. De ce mariage il laissa quatre fils et deux filles. Les fils sont Rodolphe, qui suit, Frédéric, Albert, et Léopold; les filles, Marguerite, alliée, 1<sup>o</sup>, l'an 1363, à Mainard, Comte de Tirol, mort la même année, 2<sup>o</sup> à Jean-Henri, Marquis de Moravie, frere de l'Empereur Charles IV, morte le 14 Janvier 1366, et inhumée à Brinn dans

l'Eglise des Augustins; et Catherine, Abbesse de Sainte-Claire de Vienne, décédée le 10 Janvier 1381.

L'Auteur de *l'état et des délices de la Suisse* atteste qu'on conserve au trésor de l'Abbaye de Muri le cor de chasse d'Albert *le Sage*, qu'on croit être une dent d'éléphant. L'inscription latine dont cet instrument est chargé, annonce le Prince auquel il avoit appartenu.

RODOLFE IV, DIT L'INGÉNIEUX,  
DUC D'AUTRICHE ET DE CARINTHIE.

1358. RODOLFE, fils aîné d'Albert *le Sage*, lui succéda aux Duchés d'Autriche et de Carinthie conjointement avec ses trois freres, FRÉDÉRIC, ALBERT et LÉOPOLD. Ces Princes furent les premiers qui portèrent le titre d'Archiducs, sans que néanmoins aucun de leurs Etats eût le titre d'Archiduché. L'an 1359, Rodolphe transigea, le 18 Août, avec Louis de Baviere, mari de Marguerite Maultasch, Comtesse de Tirol; et pour affermir entre eux la concorde, il traita du mariage de Marguerite sa sœur avec Mainard, fils de Louis. Dans l'Acte qui en fut dressé, l'un et l'autre prirent le titre de Duc de Carinthie. Louis de Baviere mourut le 13 Septembre 1361, et son fils Mainard le suivit au tombeau le 13 Janvier 1363, à l'âge de 14 ans. Alors Marguerite de Tirol sa mere, par Acte passé le 26 Janvier à Botzen, fit cession de ses droits sur le Tirol et le Comté de Goritz aux Ducs Rodolphe, Albert et Léopold, dont le frere, Frédéric, avoit été tué à la chasse par le Baron de Potendorf le 10 Décembre 1362. Albert IV, Comte de Goetz, ayant légué, l'an 1364, aux Ducs d'Autriche ses Etats, parmi lesquels se trouvoient quelques portions de la Carniole, ils furent totalement unis à l'Autriche de même que l'Istrie et Moëttling, qui furent incorporés à la Carniole. (Busching.) Rodolphe ayant suivi l'Empereur son beau-pere en Italie, finit lui-même ses jours à Milan le 27 Juillet 1365, à l'âge de 22 ans, sans laisser de postérité de sa femme CATHERINE, fille de l'Empereur Charles IV, et fut inhumé à S. Etienne de Vienne. Catherine lui survécut jusqu'en 1373.

ALBERT III, DIT LA TRESSE,  
ET LÉOPOLD II OU III, DIT LE PREUX.

1365. ALBERT III, dit LA TRESSE, et LÉOPOLD II ou III, son frere, dit LE PREUX, continuerent, après la mort de Rodolphe leur aîné, de gouverner en commun leurs Etats, dont la possession leur fut confirmée par l'Empereur. L'an 1375, ils eurent une guerre très vive à soutenir contre Enguerand VII, Sire de Couci en Picardie, lequel, au nom de Catherine sa mere, petite-fille, par Léopold son pere, de l'Empereur Albert I, et tante par conséquent d'Albert III et de Léopold III, répétoient des aieux répandus en Alsace, dans le Brisgau et dans l'Argen, qui faisoient la dot de cette Princesse, et dont ni elle ni son époux, non plus que ses enfans, n'avoient jamais joui. Enguerand, avec une armée de 40 mille hommes, entra, au mois d'Octobre, dans l'Alsace, d'où, après y avoir fait le ravage, il tourna vers la Suisse, dont l'entrée lui fut ouverte avec plus de facilité que la nature du terrain ne permettoit de l'espérer. Mais Léopold, ayant fait alliance avec plusieurs Cantons suisses, lui fit essayer divers échecs qui amenèrent la paix, dont le Traité fut signé le 13 Janvier 1376. Les villes et seigneuries de Buren et de Nidan, que les deux freres avoient acquises, lui furent cédées pour la dot qu'il réclamoit, mais à condition qu'ils pourroient y entretenir garnison; au moyen de quoi, Enguerand se désista de toutes ses prétentions. (Voy. *les Stras de Couci*.) Marguerite Maultasch étant morte le 25 Sep-

tembre 1379, Albert et Léopold en vinrent à un partage. Le premier eut l'Autriche entière avec quelques villes dans la Stirie, dont le surplus échet au second avec la Carinthie et tous les Domaines de sa Maison situés en Alsace, en Suabe et dans la Suisse. Nous n'avons rien de particulier sur Albert III, qui revindra ci-après, jusqu'à la mort de son frère.

LE MÊME LÉOPOLD, seul en Carinthie.

1380. Léopold fit, le 20 Septembre de cette année, un Traité de défense mutuelle, pour la Carinthie et la Stirie, avec Lambert, Evêque de Bamberg, qui possédoit de grandes terres dans ces deux provinces. Léopold se brouilla, l'an 1383, avec les Suisses, pour avoir secouru, contre sa parole, le Landgrave de Bourgogne dans la guerre qu'il avoit avec eux. Les Cantons de Zurich, de Berne et de Zug, s'allierent contre lui, en 1384, avec les villes impériales qui avoient aussi leurs griefs contre ce Prince. Un péage qu'il établit, l'année suivante, à Rothenbourg, augmenta le nombre de ses ennemis. Les habitans, excités par ceux de Lucerne, auxquels cette nouveauté portoit préjudice, se soulèvent, et, dans leur première fureur, démolissent les murs de leur ville et rasent le château. Léopold étoit pour lors en Carinthie. Ses Lieutenants, pour venger cet affront, se jettent sur la ville de Richensée, qu'ils prennent d'assaut et renversent de fond en comble, après en avoir égorgé une partie des habitans et jeté l'autre dans le lac. Cette atrocité cause une indignation générale dans la Suisse. Sept Cantons prennent les armes contre la Maison d'Autriche. Léopold accourt à la défense de ses gens, que les Suisses harcellent de toutes parts. Le 9 Juillet 1386 (et non 1396, comme le marquent la Martinière et nos abrégiateurs), bataille de Sempach, au Canton de Lucerne, où 13 cens Suisses défont une armée de 4 mille Autrichiens (1). Léopold y perd la vie avec un grand nombre de Gentilshommes des premières Maisons de l'Allemagne et de l'Argen. Son corps fut inhumé à Königsfeld. De VIRIDE, fille de Bernabo Visconti, Seigneur de Milan, qu'il avoit épousée en Octobre 1364 (morte en 1424), il laissa quatre fils, qui suivent; avec trois filles, dont la seconde, Marguerite, fut mariée à Jean de Luxembourg, fils de l'Empereur Charles IV, et Marquis de Moravie. (Voy. Léopold II, Landgrave de la haute Alsace.)

GUILLAUME, LÉOPOLD, ERNEST,  
ET FREDERIC IV.

1386. GUILLAUME, dit l'AFFABLE, LÉOPOLD III, ou IV, dit LE SUPERBE, ERNEST, dit DE FER, et FRÉDÉRIC IV, dit LE VIEUX, succédèrent à Léopold le Preux leur père dans ses Etats qu'ils posséderent par indivis, en laissant néanmoins à l'aîné la prééminence, que l'ordre de la naissance et l'âge de majorité, auquel il étoit déjà parvenu, lui assuroient. Guillaume, la même année, voulant se marier, porta ses vœux sur Hedwige, héritière de la Couronne de Pologne, qu'il alla trouver dans ce dessein. Au retour de ce voyage, qui n'eut pas le succès qu'il s'en étoit promis (2), il transporta par un Traité fait à Vienne le 8 Octobre 1386, à son oncle Albert III, Duc d'Autriche, du consentement de ses frères, le Gouvernement de tous les Domaines de la Maison d'Autriche pour sa vie, à condition, 1° qu'Albert pourvoiroit au mariage de ses neveux; 2° qu'après sa mort le Gouvernement de toutes les terres autrichiennes reviendrait à Guillaume, ou au plus ancien des agnats de la Maison; 3° que si Albert IV, fils

ainé d'Albert III, vouloit par force en venir à un partage, alors il n'auroit que l'héritage de son père. Le caractère hautain, jusqu'à la férocité, de Léopold lui avoit mérité le surnom de *Superbe*. Bonincontro lui impute, non sans fondement, le mauvais succès de l'expédition de l'Empereur Robert en Italie, où il l'avoit accompagné. Il avoit été fait prisonnier, le 17 Octobre 1401, dans un combat, par Charles Malatesta, Seigneur de Rimini, qui l'avoit emmené à Brescia. Trois jours après, l'Empereur, avec un étonnement mêlé de joie, le vit reparoître sain et libre; mais bientôt après il apprit qu'il n'avoit été relâché que sous la promesse de trahir les Allemands. Léopold voulut en effet tenir sa parole; mais n'y ayant point réussi, de honte et de dépit il s'en retourna en Autriche avec ses gens. Il y mourut sans enfans l'an 1411.

ALBERT III.

1387. ALBERT III, suivant l'arrangement fait avec ses neveux, prit en main l'administration de la Carinthie, ainsi que de tous les autres Domaines de sa Maison. L'un des premiers Actes qu'il fit en qualité de Gouverneur universel des terres autrichiennes, est la confirmation du Traité de défense mutuelle passé, l'an 1386, entre Léopold le Preux et Lambert, Evêque de Bamberg. Elle est datée du samedi après la fête de Sainte Dorothee (9 Février) 1387, et Albert s'y nomme Duc d'Autriche, de Stirie, de Carinthie et de Carniole, Comte de Tirol, etc. La guerre duroit cependant toujours entre sa Maison et les Suisses. Quelques trêves mal observées l'avoient suspendue pendant quelque tems. Mais les hostilités recommencèrent avec fureur au commencement de l'année 1388. Les Autrichiens, dans le mois de Fêv. de cette année, s'étant emparés de Wesen par surprise, égorgèrent, avec sa garnison, le Bailli de l'un des Cantons, qui commandoit dans la place. Mais, le 9 Avril suivant, ayant attaqué avec une armée de quinze mille hommes, près de Nefels, trois cens quatre-vingts habitans de Glaris, ils furent défaits avec perte de deux mille six cens des leurs. D'autres échecs que les Cantons leur firent essuyer, déterminèrent l'Archiduc Albert à conclure avec eux une nouvelle trêve pour 7 ans, commencée au 1 Avril 1389. Celle-ci, plus religieusement observée, fut, à son expiration, prolongée pour 12 ans et ensuite pour 50. Le Duc Albert mourut à Laxembourg le 29 Août 1395, et non pas l'année suivante comme le prouve le P. Frolich. (*Archontol. Carinth.*, pag. 116.) Il avoit épousé, 1°, l'an 1366, ELISABETH, fille de l'Empereur Charles IV, mort en 1373; 2°, l'an 1375, BÉATRIX, fille de Frédéric IV, Burgrave de Nuremberg, morte vers l'an 1404, dont il eut Albert IV, qui suit.

LES MÊMES GUILLAUME, LÉOPOLD IV, ERNEST,  
DIT DE FER, FREDERIC IV, DIT LE VIEUX,  
AVEC ALBERT IV.

1395. GUILLAUME, fils de Léopold le Preux, succéda, comme le plus ancien agnat de sa Maison, au Duc Albert III, suivant les conventions faites entre eux, dans le gouvernement de tous les Etats de sa Maison. Il eut aussi la tutelle d'ALBERT IV son cousin, qui n'avoit pas encore atteint l'âge de majorité. Ce jeune Prince, né l'an 1377, étoit doué des plus rares qualités, qui le firent surnommer *la Merveille du monde*. Guillaume, lorsqu'Albert fut majeur, l'admit au gouvernement ainsi que ses frères. Car je trouve, dit le

(1) On voit leurs noms et leurs armes dans une Eglise qui a été bâtie au-dessus de la ville, sur le champ de bataille, et à l'endroit où l'Archiduc fut trouvé mort. Tous les ans, le 9 Juillet, on fait en cet endroit des processions et des réjouissances en mémoire de cet évé-

nement, qui assura la liberté des Suisses.

(2) Voyez là-dessus le Tome IV de l'*Histoire de l'Ordre Teutonique*, par M. le Baron de Wail, pp. 14 et suiv.

P. Frolich, des Actes rendus tantôt au nom d'Albert seul, tantôt en celui de Léopold, tantôt en celui d'Ernest. Nous remarquerons seulement une Charte du 11 Juin 1399, par laquelle Guillaume et Albert IV renouvelèrent le pacte de défense mutuelle pour la Carinthie avec l'Évêque de Bamberg. (Lunig, *Spicil. Eccles.*, T. II, p. 54.) L'an 1400, Albert entreprit le voyage de la Terre-Sainte malgré les représentations de sa mère et de son cousin. Ayant pris sa route par Venise, il s'y embarqua, et parvint heureusement en Palestine, où il se fit armer Chevalier dans l'Église du S. Sépulcre par le Patriarche de Jérusalem. De retour en Autriche, il prit parti pour Josse, Marquis de Moravie, dans la guerre que lui faisoit Procope, son frère puîné, pour avoir sa part dans le Marquisat. Sigismond, Roi de Hongrie, ayant embrassé les mêmes intérêts, ils vinrent ensemble faire le siège de Znaïm, dont Procope s'étoit emparé. Albert y fut attaqué de la dysenterie, qui l'obligea de se faire porter à Closter-Neubourg, où il mourut, le 27 Août 1402, suivant Thomas Ébendorfer de Hasselbach, dans sa Chronique d'Autriche. Son corps fut inhumé à S. Etienne de Vienne, dans le tombeau de ses ancêtres, qui se rouvrit, deux ans après, pour recevoir Béatrix sa mère, décédée à Berchtoldsdorf. Il avoit épousé JEANNE, fille d'Albert, Duc de Bavière et Comte de Hollande (morte vers l'an 1404), qui le fit père d'Albert V, qui

viendra ci-après, et de Marguerite, femme de Henri le Riche, Duc de Bavière.

1402. GUILLAUME, après la mort d'Albert IV, prit la tutelle d'Albert V, fils de ce dernier, et continua de gouverner les pays autrichiens comme il avoit fait jusqu'alors. Mais ce ne fut pas pour long-tems. Il mourut à Vienne, le 15 Juillet (fête de la Division des Apôtres) 1406, sans laisser de postérité de JEANNE, fille de Charles le Petit, Roi de Naples, qu'il avoit épousée en 1389, laquelle parvint l'an 1419 à cette même Couronne.

1406. LÉOPOLD IV, et son frère ERNEST, dit de Fer, à cause de sa force d'esprit et de corps, continuèrent, après la mort de Guillaume leur aîné, la tutelle d'ALBERT V, qui n'étoit encore que dans sa 10<sup>e</sup> année. Mais bientôt la mésintelligence se mit entre ces deux frères. Elle produisit une guerre civile qui dura l'espace d'environ trois ans. La Chronique de Vite d'Arnepech dit que dans une occasion Léopold fit trancher la tête à 36 Bourgeois de Vienne, qui avoient pris les armes contre lui. Ce Prince mourut subitement à Vienne le 3 Mai 1411, à l'âge de 40 ans, sans laisser de lignée de sa femme CATHERINE, fille de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, morte à Grai-sur-Saône, le 26 Janvier 1425 (V. S.), et inhumée à la Chartreuse de Dijon.

## DUCS D'AUTRICHE.

## ALBERT V.

1411. ALBERT V, après la mort de Léopold IV, fut reconnu seul Duc d'Autriche par les Seigneurs du pays, le 6 Juin 1411; ce qui mortifia ses cousins Ernest et Frédéric. Ce jeune Prince monta, dès le commencement de son règne, un grand zèle pour la justice. Thomas de Haselbach raconte, sous l'an 1413, qu'un Chevalier, fort chéri de ce Prince, ayant falsifié un Acte dans un procès qu'il avoit, il le condamna, sans miséricorde, à la peine du feu. Il fit subir le même supplice, l'année suivante, à un de ses Ecuyers pour un pareil crime. L'an 1422, il épousa, dans l'octave de Pâque, à Vienne, la Princesse ELISABETH, fille de l'Empereur Sigismond, qui lui apporta en dot cinq villes de Moravie, pour lesquelles il avoit néanmoins payé 100 mille florins à son beau-père. Les incursions des Hussites lui donnerent de l'exercice durant plusieurs années. Mais il veilla si bien à la défense de son pays, qu'ils ne purent jamais l'entamer. Sigismond, son beau-père, étant mort le 9 Décembre 1437, il lui succéda au Royaume de Bohême, et le 19 du même mois, il fut élu Roi de Hongrie. Le 20 Mars suivant, il parvint au trône impérial. Mais ce triple Monarque ne jouit pas long-tems de sa bonne fortune, étant décédé le 27 Octobre 1439. En mourant, il laissa son épouse enceinte d'un fils, qui suit. (Voy. Albert II, Empereur.)

## DUCS

## DE CARINTHIE.

ERNEST, DIT DE FER  
ET LE CUIRASSÉ.

1411. ERNEST, privé de l'administration de l'Autriche proprement dite, par la résolution que prirent les Etats du pays de n'obéir qu'au jeune Albert, fit, l'an 1411, avec son frère Frédéric, suivant Arnepech, un partage des autres biens de leur Maison, en vertu duquel Ernest eut la Carinthie, la Stirie et la Carniole, et Frédéric le Tirol avec le Comté de Habsbourg, le Landgraviat d'Alsace et tout ce qu'on nomme l'Autriche supérieure. Cette même année, ou la suivante, Ernest fit le pèlerinage de la Terre-Sainte, au retour duquel, s'étant rendu en Pologne, il y épousa CIMBURGE, fille de Ziemovit, Duc de Mazovie. Etant passé, l'an 1414, en Stirie, il y assembla les Etats, dont il confirma les privilèges par des Lettres données le 18 Janvier de la même année. De là, il alla se faire inaugurer en Carinthie. Ce fut un paysan qui fit la cérémonie, suivant l'usage; et la confirmation des privilèges de la province en fut la conclusion. Dans le Diplôme donné à ce sujet et daté du 25 Mars 1414, Ernest prend les qualités d'Archiduc d'Autriche, de Stirie, de Carinthie, de Seigneur de Carniole, de Marquis des Venedes et de Portenaw, de Comte de Habsbourg, de Tirol, de Ferrette et de Kibourg, de Marquis de Burgaw, de Landgrave d'Alsace, etc., par où l'on voit que les titres patrimoniaux étoient communs entre les Princes de

## COMTES DE TIROL.

FRÉDÉRIC II OU IV,  
DIT LE VIEUX.

1411. FRÉDÉRIC, après le partage fait avec Ernest son frère, alla s'établir à Inspruck, capitale du Tirol. Son caractère entreprenant le compromit avec les Evêques de Coire et de Trente et avec quelques Abbés de ses terres, qu'il maltraita. Ces Prélats l'ayant traduit, l'an 1415, au Concile de Constance, il se lia, pour mettre en défaut cette Assemblée, avec le Pape Jean XXIII, qu'elle vouloit déposer; et, l'ayant aidé à s'élever la nuit du 20 Mars, il le conduisit à Schaffouse, d'où ils se retirèrent ensuite à Neubourg sur le Rhin. L'Empereur Sigismond et les Peres de Constance parurent également irrités de cette démarche de Frédéric. Le premier le mit au ban de l'Empire, et le Concile l'excommunia. D'après cette proscription, l'Empereur s'empara de la Turgovie. La ville impériale de Schaffouse, qui avoit été engagée à la Maison d'Autriche, se racheta au moyen d'une grosse somme: presque tous les vassaux du Duc l'abandonnerent. Les Suisses, pressés par Sigismond et le Concile, prirent les armes pour déposséder Frédéric, auquel ils enleverent, dans l'espace de six semaines, l'Argen, les Comtés de Habsbourg, de Lenzbourg, le Bailliage de Diétikon, la ville de Mellingen et le Comté de Bade. Frédéric, effrayé par ces pertes, et en craignant encore de plus grandes, se hâta de faire sa paix avec l'Empereur. Le Duc de Bavière son parent, et le Burgrave de Nurem-

## DUCS D'AUTRICHE.

## LADISLAS.

1440. LADISLAS, né posthume le 21 Février 1440, héritier, par la mort d'Albert son pere, du Duché d'Autriche, fut proclamé Roi de Hongrie en naissant, et parvint, en 1454, à la Couronne de Bohême. Ce Prince mourut à Prague, le 23 Novembre 1457, sans avoir été marié. En lui finit la première branche des Ducs d'Autriche de la Maison de Habsbourg. (Voy. *les Rois de Bohême et ceux de Hongrie.*)

de 46 ans, et fut enterré à l'Abbaye de Runa, ou de Rain. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, MARGUERITE, fille de Bogislas V, Duc de Poméranie, morte en 1408; 2<sup>o</sup>, l'an 1412, CIMBURGE, comme on l'a dit, fille de Ziémovit, Duc de Mazovie, morte en 1429, et inhumée à l'Abbaye de Lilienfeld, dont il laissa Frédéric, et Albert, qui suivent; Marguerite, femme de Frédéric II, Electeur de Saxe; et Catherine, mariée à Charles le Guerrier, Margrave de Bade. Spener dit que Cimurge étoit d'une force extraordinaire pour son sexe.

## FRÉDÉRIC III ou V ET ALBERT VI, DIT LE PRODIGEUX.

1424. Frédéric, né le 21 Septembre 1415, suivant le P. Froëlich, ou, selon d'autres, le 23 Décembre de la même année, succéda au Duc Ernest son pere en Carinthie, et demeura sous la tutelle de Frédéric, Comte de Tirol, son oncle, avec ALBERT VI son frere, jusqu'en 1435, qu'il prit le gouvernement de son Duché. Il fit, en 1436, le pèlerinage de la Terre-Sainte, et, à son retour, il se joignit à son frere et à son cousin Albert V, pour protester contre le titre de Princes d'Empire, accordé, le 30 Novembre de cette année, aux Comtes de Cillei. De là une guerre qui s'éleva entre ces Comtes et la Maison d'Autriche. L'an 1438, les parties, par un compromis daté du 1<sup>er</sup> Mai, convinrent de s'en rapporter à la décision d'Albert d'Autriche, Roi de Bohême et de Hongrie, qui, sur la fin du même mois, devint Empereur, II<sup>e</sup> de son nom. Ce Monarque, à ce qu'il paroît (car on n'a pas son jugement), décida en faveur des Comtes de Cillei. Frédéric, l'an 1440, devint Roi des Romains, III<sup>e</sup> ou IV de son nom, et ne négligea pas les intérêts de sa Maison. L'an 1442, par Traité du 17 Juin, il s'allia, comme Chef de la Maison d'Autriche, avec la ville de Zurich contre les sept autres Cantons helvétiques, avec lesquels elle étoit en guerre depuis six ans. (Voy. *la Chronol. Hist. de la Suisse.*) L'an 1453, le jour des Rois, en qualité de Chef de l'Empire, il donna des Lettres-Patentes portant érection du Duché d'Autriche en Archiduché. (Hergott, *Général. Habsburg.*, T. 1, p. 226.) Il accorda en même tems aux Archiducs le droit de créer des Comtes, des Nobles, d'établir des péages, d'imposer des tailles, etc. Depuis ce tems, l'Archiduc d'Autriche est devenu la première personne de l'Empire après l'Empereur, auquel il ne se croit pas inférieur; quoique, comme membre de l'Empire, il reçoive de lui l'investiture. L'Empereur est même obligé de venir faire cette cérémonie sur les limites de l'Autriche, et l'Archiduc le reçoit à cheval, vêtu à la royale, le bâton de commandement à la main, et sur la tête une couronne ducale rehaussée de fleurons, fermée d'un bonnet à deux pointes affrontées, et surmontée d'une croix semblable à celle de la couronne impériale. L'an 1457, après la mort de Ladislas le Posthume, Frédéric veut s'emparer seul de l'Autriche. Son frere Albert, et Sigismond son cousin, Comte de Tirol, s'opposent à cette usurpation, et l'obligent à partager avec eux la succession de leur parent. Mais Albert, aussi avide qu'il étoit prodigue, veut à son tour avoir tout l'Archiduché, et prend les armes pour dépouiller l'Empereur de la part qui lui étoit échue. La guerre entre les deux freres dura l'espace de six ans, et presque toujours à l'avantage d'Albert, lequel, en 1463, vint mettre le siège devant Vienne pour achever la conquête de toute l'Autriche inférieure. Mais George Podiébrad, Roi de Bohême, étant venu au secours de l'Empereur, délivra la place, après avoir obligé, par sa seule présence, les assiégeans à se retirer. Albert s'étant réconcilié avec son frere, mourut d'apoplexie en cette ville, le 3 Décembre de la même année, sans laisser d'enfans de MATHILDE, fille de Louis III, Electeur Palatin, qu'il avoit épousée en 1445, après la

## DUCS DE CARINTHIE.

la Maison d'Autriche, même depuis la séparation de leurs différentes portions. Frédéric son frere ayant été mis, l'an 1415, au ban de l'Empire, Ernest se rend à Inspruck, et se met en possession du Tirol pour empêcher qu'il ne tombe en main étrangère. Mais Frédéric ayant fait sa paix, l'année suivante, avec l'Empereur, il est obligé de le rendre. L'an 1423, il renouvelle, par Lettres du 18 Septembre, données à Neustadt, l'ancien pacte de défense mutuelle, conclu par ses ancêtres avec les Evêques de Bamberg. Ce Prince mourut à Grestz en Stirie, le 10 Juin, un samedi avant la fête de S. Vite (9 Juin) de l'an 1424, à l'âge

## COMTES DE TIROL.

de 30 ans, et fut enterré à l'Abbaye de Stams. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1406, ELISABETH DE BAVIERE, fille de l'Empereur Robert, morte en couches le 31 Déc. 1409; 2<sup>o</sup> ANNE, fille de Frédéric, Duc de Brunswick, qui avoit été élu Roi des Romains, morte le 11 Août 1432. Du second lit il laissa Sigismond, qui suit. (Watteville, *Hist. des Suisses*, p. 173.)

## SIGISMOND.

1439. SIGISMOND, né l'an 1427, succéda en bas âge à Frédéric le Pieux son pere, sous la tutelle de l'Empereur Frédéric III. L'an 1442, Sigismond étant venu en Suisse, met pour préalable à la confirmation des privilèges de la nation, que ses Députés lui demandent, la restitution de l'Argen. Sur leur refus, il fait alliance avec la République de Zurich contre les autres Cantons. Les hostilités réciproques commencent en 1443. En vain le Concile de Basle s'entremet pour les faire cesser. L'an 1444, l'Empereur demande du secours à la France; et, pour l'obtenir, il propose le mariage de Sigismond avec la fille du Roi Charles VII. La proposition étant agréée, le Monarque François donne ordre au Dauphin, Louis son fils, qui ravageoit alors l'Alsace à la tête des grandes Compagnies, de passer en Suisse. Louis rassemble son armée, composée de 60 mille hommes, autour de Basle. Le 26 Août, combat de S. Jacques près de Basle, où 1200 Suisses osent se battre contre 18 mille François, commandés par le Comte de Dammartin, et périssent tous, à l'exception de

ARCHIDUCS D'AUTRICHE  
ET DUCS DE CARINTHIE.

mort, dit-on, d'un premier mari dont nous ne trouvons ni le nom ni le titre. Cette Princesse étant retournée dans le Palatinat, mourut à Heidelberg, l'an 1482, et fut enterrée à Tubingen dans l'Eglise de S. George. L'Archiduc Albert le fut à S. Etienne de Vienne.

Frédéric, l'an 1477, se vit encore sur le point de perdre l'Autriche, que Matthias, Roi de Hongrie, avec lequel il s'étoit brouillé, parcourut en conquérant jusqu'aux confins de la Bavière, et que Frédéric ne sauva que par un Traité de paix ignominieux. Il la perdit effectivement, en 1485, par la nouvelle conquête qu'en fit le même Souverain, qui la conserva jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1490. Alors Frédéric, qu'il avoit obligé de mener une vie errante pendant cinq ans, revint dans Vienne, où son vainqueur avoit terminé ses jours, et fit rentrer l'Autriche sous son obéissance, avec d'autant plus de facilité, qu'il n'avoit plus d'ennemi qui lui en disputât la propriété. (*Voy. Matthias, Roi de Hongrie.*)

Frédéric enfin termina sa longue et peu glorieuse carrière à Lintz en Autriche le 19 Août 1493, à l'âge de 78 ans, et fut enterré à Vienne dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, le 18 Mars 1452, ELÉONORE, fille d'Edouard, Roi de Portugal (morte le 1 Septembre 1467, et enterrée à Neustadt), dont il laissa un fils, qui suit; et Cunégonde, mariée, en 1488, avec Albert le Sage, Duc de Bavière. (*Voy. Frédéric III, Empereur.*)

## MAXIMILIEN I.

1493. MAXIMILIEN I, né le 22 Mars 1459, de l'Empereur Frédéric III, et d'Eléonore de Portugal, est le premier de sa Maison qui ait été qualifié Archiduc en Chancellerie. Fils d'un pere sordidement avare, il n'eut ni une éducation ni un entretien convenables à sa naissance. Son bonheur fut néanmoins tel, que, sans argent, et manquant même du nécessaire, il obtint la main de la plus riche héritière de l'Europe après les têtes couronnées. Nous voulons parler de MARIE, fille unique de Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, tué, le 5 Janvier 1477, à la bataille de Nancy. La mauvaise politique de Louis XI, Roi de France, occasionna cette alliance. Marie lui avoit été offerte pour le Dauphin son fils. Non seulement il rejeta l'offre; il ne permit pas même au Comte d'Angoulême de porter ses vœux sur la Princesse, tant il se défioit des Princes de sa Maison. Il s'imaginait pouvoir enlever de force à Marie son patrimoine, et satisfaire, en la dépouillant, sa haine contre la Maison de Bourgogne. Mais apprenant ensuite que les Gantois, maîtres de la personne de Marie, songeoient à lui donner, dans la personne de Maximilien, un mari capable de la défendre, il voulut revenir sur ses pas. Il n'en étoit plus tems. Olivier le Daim, son Barbier, qu'il envoya à Gand avec le titre d'Ambassadeur, y fut reçu avec le mépris que méritoit sa personne. On ne lui permit pas même de voir la Princesse. Tout le fruit qu'il rapporta de son Ambassade, fut la révolte de Cambrai, qu'il excita en s'en revenant. Robert Gaguin, Général des Mathurins, que Louis envoya dans le même tems à l'Empereur et à son fils pour les détourner de l'alliance qu'ils projettoient, ne réussit pas mieux dans sa négociation. L'Electeur de Trèves et le Duc de Bavière arrivèrent à Gand, peu de tems après, pour faire la demande de la Princesse au nom de l'Archiduc. Marie accepta sa main par le conseil de la Dame d'Halluin sa confidente et sa dame d'honneur; et son consentement fut ratifié par les Etats du pays, assemblés à Louvain. Le Duc de Bavière aussitôt l'épousa, par procurator de Maximilien, avec tout l'ap-

## COMTES DE TIROL.

double, après avoir fait des prodiges de valeur. (*Voy. les Suisses.*) Le Dauphin, après cette mémorable journée, repasse en Alsace, et, le 28 Octobre suivant, il fait sa paix à Ensisheim avec les Suisses. Les Autrichiens, abandonnés de cet allié, ne laisserent pas de continuer la guerre jusqu'en 1446, qu'elle fut terminée par la médiation de l'Electeur Palatin, assisté des Electeurs de Mayence, de Trèves, et de l'Evêque de Bâle. L'an 1457, après la mort de Ladislas le Posthume, Roi de Bohême et de Hongrie, et Duc d'Autriche, Sigismond partage avec ses cousins, l'Empereur Frédéric III et Albert le Prodiges, la succession de ce Prince dans les provinces d'Allemagne.

Sigismond eut, en 1460, avec le Cardinal Nicolas de Cusa, Evêque de Brixen, un démêlé qui fut poussé vivement de part et d'autre. Ce Prélat, en vertu d'une Bulle de Pie II, vouloit posséder en comende son Evêché sans y résider. Sigismond ne voulut jamais le souffrir, et s'opposa fortement à l'établissement des commendes, qui n'étoient point d'usage en Allemagne, quoique très communes alors en Italie, en France, en Espagne et en Angleterre. Cusa se défendoit par un moyen qui acheva d'irriter Sigismond contre lui, en prétendant que son Eglise ne relevoit point du Comté de Tirol. Sigismond l'ayant poursuivi les armes à la main, le fit prisonnier, le jour de Pâques, dans le château de Prauneeck, où il s'étoit retiré, et ne le relâcha qu'à des conditions que le Cardinal jugea très onéreuses, savoir, de lui payer une somme considérable, de lui livrer un de ses châteaux, de renoncer à toutes ses prétentions d'indépendance, et enfin de promettre qu'il ne chercheroit jamais à tirer vengeance de ce traitement. Mais ce dernier article fut le plus mal exécuté. Le Cardinal ayant porté ses plaintes contre le Comte de Tirol à Pie II, ce Pontife cita Sigismond à Rome, et, sur le refus qu'il fit de comparoître, il déclara par sa Bulle, donnée le 8 Août 1460, à Sienne, qu'il avoit encouru les peines de droit portées contre les réfractaires et les sacrilèges. Le Jurisconsulte, Grégoire Heimberg, dressa un appel au futur Concile pour le Prince, qui le fit attacher aux portes de l'Eglise de Florence. C'étoit piquer au vif Pie II, qui, par sa Bulle du 18 Janvier de cette année, avoit condamné les appels du S. Siège au futur Concile, comme erronés, détestables et contraires aux SS. Canons. Heimberg publia un autre écrit pour la défense de Sigismond. Théodore Lelio, Evêque de Feltri, prit la plume pour lui répondre. Heimberg répliqua. Les écrits se multiplièrent de part et d'autre. Sigismond persistant dans son opposition, Pie II publia, le Jeudi-Saint 1462, une nouvelle Bulle par laquelle il confirmoit les censures portées contre Sigismond, et proscrivoit son apologiste comme un hérétique. (*Anonym. Mellic. Chron. Austr. Naucier. Genebrar. Sponde.*) Les Suisses, excités par le Pontife, profiterent de la proscription de Sigismond pour achever d'envahir les Etats qui restoient à sa Maison dans l'étendue de leur République. Rapperschweil, qui en faisoit partie, se donna volontairement à eux. Ils conquièrent successivement toute la Turgovie. L'Empereur Frédéric III, touché des malheurs de son cousin, qui retomboient sur toute sa Maison, travailla à sa réconciliation avec le S. Siège. Le Pape se montra inflexible. Frédéric insista auprès du Légat, et s'abaissa jusqu'à se jeter à ses genoux. Il parvint enfin à faire révoquer l'anathème dont Sigismond avoit été frappé. Mais les Suisses n'en conserverent pas moins ce qu'ils avoient conquis sur lui. Sigismond n'ayant plus en Suisse que Winterthur, qu'il lui étoit impossible de conserver, l'engagea l'an 1467, puis le céda entièrement, l'an 1477, à la ville de Zurich. Cependant il n'en étoit pas moins disposé à se venger des Suisses.

## ARCHIDUCS D'AUTRICHE.

pareil de l'étiquette grossière du tems. On rapporte en effet qu'étant entré dans le lit nuptial, il se coucha auprès de Marie, armé de toutes pièces au bras et à la cuisse droite, après avoir placé une épée nue entre lui et la Princesse. Maximilien parut enfin à Gand, le 18 Août 1477, pour consommer son mariage. Mais il y étoit venu dans un équipage si mesquin, que son épouse fut obligée de lui fournir jusqu'aux vêtemens les plus nécessaires. Ce n'est pas ici le lieu de parler des guerres que cette alliance occasionna. (Voy. Louis XI, Marie, Princesse des Pays-Bas, et l'Empereur Maximilien I.) Marie finit ses jours le 27 Mars 1482, à l'âge de 25 ans, par un événement tragique, laissant de son mariage deux enfans, Philippe, dit le Beau, et Marguerite. A la tutele de ces enfans, Maximilien voulut joindre la régence de leurs Etats. Les Flamands s'opposèrent à cette prétention, et forcèrent le Prince à conclure la paix d'Arras avec le Roi Louis XI. Par ce Traité, l'Archiduchesse Marguerite fut fiancée au Dauphin, depuis le Roi Charles VIII, avec les Comtés d'Artois et de Bourgogne pour sa dot, et l'assurance de la succession éventuelle dans tout l'héritage de sa mere, au défaut de Philippe son frere et de ses descendans; mais ce mariage n'eut point lieu. L'an 1486, Maximilien est élu Roi des Romains, et, l'an 1493, il succede à l'Empire. (Voy. les Empereurs, Marie, Souveraine des Pays-Bas, et Philippe le Beau son fils.)

## COMTES DE TIROL.

Ce fut dans ce dessein qu'il vint, l'an 1469, à la Cour de France, pour engager le Roi Louis XI à faire avec lui une ligue contre cette nation. Mais, n'ayant pu faire entrer ce Prince dans ses vues, il se tourna du côté de Charles, Duc de Bourgogne, auquel il engagea le Comté de Ferrette, le Sundgau, l'Alsace, le Brsgaw et les quatre villes forestieres, à fin d'attirer aux Suisses un puissant ennemi. Mais la conduite atroce des Officiers bourguignons dans ces Domaines, ne tarda pas à faire repentir Sigismond de son aliénation. L'an 1474, le 11 Juin, il fit la paix avec les Suisses par l'entremise du Roi de France, et s'allia avec eux contre le Duc de Bourgogne. La mort de ce dernier, arrivée en 1477, fit rentrer Sigismond en possession de ce qu'il lui avoit engagé. (Voy. les Comtes de Ferrette.) Sigismond se voyant sans enfans, transporta, l'an 1492, ses Etats héréditaires à l'Archiduc Maximilien son cousin. Il vécut encore quatre ans depuis, et mourut à Inspruck le 4 Mars 1496. L'Abbaye de Stams fut le lieu de sa sépulture.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

### DES

## COMTES DE GORITZ.

GORITZ ou GOERZ, petite, mais forte ville d'Allemagne sur le Lisonzo (*Sonius* en latin), érigée en Archevêché, l'an 1751, pour les terres autrichiennes qui relevoient auparavant du Patriarche d'Aquilée, est la capitale d'un Comté que les Géographes comprennent mal-à-propos dans la Carniole, dont il n'a jamais fait partie. Ses bornes sont au Nord la Sénéchaussée de Tulumino; au Levant le Ban d'Idria et la Carniole; au Sud le même Duché et le territoire vénitien de Mofacolner; et au Couchant le Judri, qui le sépare du Frioul vénitien.

L'origine des Comtes de Goritz n'est pas encore trouvée. Celui qui a fait le plus de découvertes sur cette matiere est le Pere Jean-Fr.-Bernard-Marie de Rubeis, Dominicain, dans son ouvrage intitulé *Momenta Ecclesie Aquileiensis*. Les deux premiers Comtes que les Chartes lui ont fournis sont

## ENGELBERT I ET MAINHART I.

ENGELBERT I et MAINHART I étoient freres. Il n'est plus fait mention du premier après la mort d'Ulric, Patriarche d'Aquilée, décédé en 1112; et l'on ne voit point qu'il ait laissé de postérité. Mainhart lui survécut long-tems. Outre le Comté de Goritz, il jouissoit, avec HENRI I son fils, de l'Avouerie de l'Eglise de S. Etienne d'Aquilée, à laquelle il renouca, l'an 1130, par le conseil du Patriarche Pérégrin. Le pere et le fils étoient morts en 1150. (*Rubeis*, col. 578.)

## ENGELBERT II.

1150 au plus tard. ENGELBERT II, second fils de Mainhart I, fut son successeur au Comté de Goritz. Il reprit le titre d'Avoné de S. Etienne d'Aquilée, dont son pere s'étoit démis, et en exerça les droits. Il cessa de vivre au plutôt en 1186. Nous avons en effet un acte, du 5 Septembre de cette année, par lequel il donne à Witemare, Abbé de Bolinio, une certaine

montagne en dédommagement des torts qu'il lui avoit faits. De MATHILDE D'ANDECHS, sa femme, il laissa deux fils, qui suivent. (*Ibid*, col. 553.)

## MAINHART II, DIT LE VIEUX, ET ENGELBERT III.

1186 au plutôt. MAINHART II et ENGELBERT III son frere succéderent à Engelbert II leur pere au Comté de Goritz. Leur règne fut long. Nous les voyons dénommés tous les deux comme témoins, le 9 Juillet de l'an 1217, dans une transaction passée entre Wolchen, Patriarche d'Aquilée, et Léopold, Duc d'Autriche. (*Ibid*. col. 675.) Engelbert III mourut l'an 1223, avant le mois de Septembre, laissant deux fils; Mainhart III, dit le Jeune, qui lui succéda au Comté de Goritz, et Albert, ou Adelpret, qui fut Comte de Tirol. Engelbert III et son frere s'étoient emparés de force de l'Avouerie de l'Eglise de Ciudad di Iriuli, qu'on nommoit alors *Civitas Austriæ*. Mainhart le Jeune et Mainhart le Jeune, son neveu, s'en désistèrent par une

Charte datée du 22 Sept. 1223. (*Ibid.* col. 695.) On ignore combien de tems le premier vécut depuis.

**MAINHART III, DIT LE JEUNE, ET ALBERT I.**

1223 au plus tard. **MAINHART III** et **ALBERT I** son frere avoient succédé à leur pere Engelbert III. Ils régnerent conjointement avec **Mainhart II** leur oncle jusqu'à la mort de celui-ci. L'an 1252, **Mainhart le Jeune** et **Albert** son frere étant venus assiéger le château de **Greifenberg**, **Philippe**, Archevêque de **Salzbourg**, auquel il appartenoit, vint les surprendre, et, leur ayant livré bataille, il les défit, et fit prisonnier **Albert**. Les fils de **Mainhart le Jeune** s'offrirent pour tenir prison à la place de leur oncle, lequel, étant mort le 22 Juillet de l'année suivante, ils recouvrerent leur liberté. **Albert** n'ayant point laissé de lignée, **Mainhart** son frere lui succéda au **Tirol** et dans ses autres Domaines; mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort, suivant le *P. de Rubéis*, l'an 1255. De **MATHILDE** d'**ANDECHS**, son épouse, il laissa deux fils, qui suivent, avec une fille, nommée **Adelais**, mariée à **Frédéric** d'**Ortenbourg**.

**MAINHART IV ET ALBERT II.**

1255. **MAINHART IV** et **ALBERT II**, fils de **Mainhart III**, hériterent, par sa mort, des Comtés de **Goritz** et de **Tirol**, qu'ils posséderent par indivis. L'an 1259, le 19 Février, les deux freres recurent d'**Egenon**, Evêque de **Trente**, l'investiture de l'Avouerie de cette Eglise. Ils avoient déjà celles de **Brixen** et d'**Aquilée**. **Mainhart** eut dans la suite avec l'Evêque **Henri**, successeur d'**Egenon**, de grands démêlés qui furent terminés, l'an 1276, par l'Empereur **Rodolphe**. L'an 1271, **Mainhart** et **Albert** firent un partage en vertu duquel le premier eut pour lui et sa postérité le **Tirol**, et l'autre le Comté de **Goritz**. L'an 1284, **Mainhart** fit dédier, le 5 Septembre, le Monastere cistercien de **Stams** qu'il avoit fondé. L'an 1286, à **Noël**, il fut créé Duc de **Carinthie**, par l'Empereur **Rodolphe**, dans la Diète d'**Ausbourg**. L'année suivante, **Mainhart** ayant convoqué une Assemblée pour distribuer les Fiefs qui relevoient de lui, **Albert** son frere y comparut avec deux étendards, dont l'un marquoit sa qualité de Comte de **Tirol**, et l'autre celle de **Palatin** de **Carinthie**, dont l'Empereur l'avoit revêtu en même tems qu'il avoit conféré le Duché à **Mainhart**. Mais, se jugeant égal à son frere, il fit difficulté de reprendre de lui les Fiefs qu'il avoit dans sa mouvance, pour n'être pas obligé de réclamer le genou devant lui. Cette délicatesse lui fit demander qu'ils fussent conférés à son fils **Henri**. **Mainhart**, choqué de la fierté d'**Albert**, vouloit l'en punir en donnant ces mêmes Fiefs à son propre fils. Les amis d'**Albert** prévinrent le coup. S'étant approchés de lui, ils vinrent à bout, par leurs remontrances, de l'engager à rendre par lui-même à son frere l'hommage qu'il exigeoit. La Chronique de **Stams** met la mort de **Mainhart** au 31 Octobre 1295, et sa sépulture dans ce Monastere. (*Voy.* **Mainhart**, *Duc de Carinthie*.) **Albert**, Comte de **Goritz**, lui survécut neuf années, et termina ses jours en 1304. Il avoit épousé, 1° **EUPHÉMIE** DE **GLOGAU**, dont il ne laissa point d'enfans; 2° **EUPHÉMIE**, fille d'**Herman**, Comte d'**Ortenbourg**, dont il eut deux fils, **Henri**, qui suit, et **Jean** **Albert**, ou **Albert III**, mort en 1327, qui fut pere d'**Albert IV**, de **Mainhart V**, qui vint droit ci-après, et de **Henri III**, mort, en 1363, sans postérité.

**HENRI I I.**

1304. **HENRI II** fut le successeur d'**Albert II** son pere au Comté de **Goritz** et dans le Palatinat de **Carinthie**. Aucun trait de son gouvernement n'a échappé à **Poubl.** Il mourut à **Trévise** le 24 Avril de l'an 1323, laissant un fils, qui suit, de **BÉATRIX** DE **BAVIÈRE** sa seconde femme. **BÉATRIX** DE **CAMIN**, la pre-

miere, lui avoit donné **Mainhart**, mort sans lignée en 1319.

**J E A N - H E N R I.**

1323. **J E A N H E N R I**, successeur de **Henri II** son pere, épousa, 1° **BÉATRIX**, fille de **Pierre**, Roi de **Sicile**, 2° **ANNE**, fille de **Frédéric le Beau**, Duc d'**Autriche**, et mourut, en 1338, sans laisser de postérité.

**A L B E R T I V.**

1339. **ALBERT IV**, fils d'**Albert III**, ou **Jean** **Albert**, et petit-fils d'**Albert II**, succéda à son pere dans le Comté de **Goritz**. L'an 1342, dans un partage qu'il fit avec ses freres **Mainhart** et **Henri**, il fut réglé que l'aîné seul porteroit le titre de **Palatin** de **Carinthie**. Il termina ses jours, vers l'an 1374, sans laisser de postérité de ses deux femmes, **HÉLÈNE**, qu'il avoit épousée en 1342, et **CATHERINE**, fille de **Frédéric**, Comte de **Cillei**.

**M A I N H A R T V.**

1374. **MAINHART V**, frere d'**Albert IV**, et son successeur, fut marié deux fois, 1° avec **CATHERINE** DE **FLANSBERG**, 2° avec **UTEHILDE**, fille d'**Ulric** de **Matsch**. Du second lit, il eut deux fils et cinq filles. Les fils sont **Henri**, qui suit, et **Jean** **Mainhart**, mort sans lignée en 1430, après avoir eu consécutivement deux femmes, **Madeleine**, fille de **Frédéric**, Duc de **Bavière**, et **Agnes** de **Pétowe**. Le Comte **Mainhart** finit ses jours en 1385.

**H E N R I I V.**

1385. **HENRI IV**, né l'an 1376, succéda, sous la tutelle d'**Utehilde**, sa mere, au Comte **Mainhart** son pere. Devenu majeur, il épousa, 1° **ELISABETH**, fille de **Léopold le Praux**, Duc d'**Autriche**, 2° une autre **ELISABETH**, fille d'**Hotman**, Comte de **Cillei**, 3° **CATHERINE** DE **POLOGNE** ou DE **HONGRIE**, qui le fit pere de **Jean**, qui suit; de **Louis**, mort en 1457; de **Léonard**, qui viendra ci-après; et de **Marguerite**, femme de **Jean**, Comte d'**Oettingen**. Le Comte **Henri** se livra tellement à l'oisiveté, qu'il négligea entièrement l'administration de son Comté, et même l'éducation de ses enfans, qu'on fut obligé de lui enlever pour les mettre sous la tutelle d'**Ulric**, Comte de **Cillei**. Lorsque l'aîné eut atteint l'âge de majorité, les vassaux du Comté de **Goritz** lui défererent le gouvernement après en avoir dépuillé son pere, dont la mort arriva l'an 1454.

**J E A N.**

1454. **J E A N**, fils aîné du Comte **Henri IV**, lui succéda au Comté de **Goritz**, après l'avoir administré plusieurs années de son vivant. **Ulric**, Comte de **Cillei**, son tuteur, lui avoit fait épouser sa fille **ELISABETH**, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1462, fort regretté de ses sujets qu'il avoit gouvernés avec beaucoup de sagesse.

**L E O N A R D.**

1462. **LÉONARD**, frere du Comte **Jean** et son successeur, épousa, 1° **N.**, fille de **Nicolas**, Roi de **Bosnie**; 2° **PAULE**, fille de **Louis III**, Marquis de **Mantoue**. Ces deux mariages furent stériles. La Régence de **Léonard** fut d'environ 38 ans, ce Comte n'étant mort que le 12 Avril de l'an 1500. En lui finirent les Comtes de **Goritz**. Après sa mort, l'Empereur **Maximilien I** se mit en possession du Comté de **Goritz**, tant en vertu des anciens pactes de famille, que par la prérogative de sa dignité impériale. Depuis ce tems cette terre a toujours été affectée à la Maison d'**Autriche**. Elle passe pour un Comté princier; aussi les Empereurs autrichiens, depuis **Maximilien I**, ont pris la qualité de Comtes-Princes de **Goritz**.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## DUCS DE CARINTHIE.

LA CARINTHIE faisoit autrefois partie du Norique et de l'ancienne Carnie. Ses bornes sont au Levant la Stirie, au Nord ce même pays et l'Archevêché de Salzbourg, au Couchant le Tirol, et au Midi la Carinthie et le Frioul. Ce Duché, dont la capitale est Clagenfurt (en latin *Claudia* ou *Clagenfurtum*), renferme onze villes et vingt-un bourgs. La Carinthie fit partie du Duché de Bavière jusqu'au règne de l'Empereur Otton II. Ce Prince, l'an 976, en fit deux Duchés séparés, et donna la Carinthie à

## HENRI I, DIT LE JEUNE.

976. HENRI I étoit fils de Berthold, Comte de Schyren en Bavière. Otton II lui donna non seulement la Carinthie, mais aussi la Marche d'Istrie et peut-être aussi le Frioul. Il reconnut mal ce bienfait; et, deux ans après l'avoir reçu, il fut assez ingrat pour se liguier avec le Duc Hézelon, rebelle envers l'Empereur. Cette perfidie lui valut le châtement qu'elle méritoit. Il fut défait, l'an 978, en bataille, pris et dépouillé de ses honneurs, qui furent donnés à Otton, fils et successeur de Conrad, Duc de la France rhénane. Otton fut aussi pourvu de l'administration de la Marche d'Aquilée, qui fut jointe à la Carinthie, comme le prouvent des Diplômes de l'an 983 et des années suivantes, cités par le P. Froëlich. (*Archontol. Carint.*) L'an 982, l'Empereur Otton II substitua le Duc Henri dans le Duché de Bavière à Hézelon, qu'il en avoit dépouillé; mais, l'an 984, après la mort de ce Prince, Hézelon reentra dans ce pays, d'où il chassa son rival. Pour le dédommager, l'Empereur Otton III, ou plutôt sa mere en son nom, lui rendit, l'an 985, la Carinthie, qu'il continua de posséder jusqu'à sa mort arrivée l'an 996. En mourant, il laissa une fille qu'il avoit mariée, en 992, à Sigefroi, Comte de Spanheim, avec le Comté de Lavant pour sa dot. La ville de S. André, capitale de ce Comté, qui fait partie de la Carinthie, fut érigée en Evêché, l'an 1226 ou 1228, par Eberhard, Archevêque de Salzbourg. (*Voy. Henri le Jeune, Duc de Bavière*)

## OTTON DE FRANCONIE.

996. OTTON, Duc de la France rhénane, ou de Franconie, à qui l'Empereur Otton III avoit retiré la Carinthie que son pere lui avoit donnée, y fut rétabli après la mort du Duc Henri. Il mourut le 4 Novembre 1004, laissant de JUNIUS sa femme, fille de l'Empereur Otton I, trois fils: Henri, Duc de Franconie; Conrad, qui suit; et Brunon, qui fut Pape sous le nom de Grégoire V. (*Voy. les Ducs de la France rhénane.*)

## CONRAD I.

1005. CONRAD, dit le VIEUX, successeur d'Otton son pere au Duché de Carinthie, ainsi qu'à celui de la France rhénane, n'en jouit que l'espace d'environ six ans, étant mort le 11 ou le 12 Décembre de l'an 1011. De MATHILDE son épouse, fille de Herman II, Duc de Suabe et d'Alsace (mariage condamné, l'an 1003, au Concile de Thionville, pour cause de parenté, et qui subsista néanmoins), il laissa Conrad, ou Chunon, qui viendra ci-après, et Brunon qui fut Evêque de Würzburg. Mathilde survécut à Conrad, et épousa, en secondes noces, Frédéric II, Duc de Lorraine. (*Voy. Conrad de Worms, Duc de la France rhénane.*)

## ADALBERON.

1011. ADALBERON D'EFFENSTEIN, de la Maison des Comtes de Muertzhthal, fils de Marquard, qu'on voit décoré du titre de Marquis, fut substitué, par l'Empereur Henri II, à Conrad I, dans le Duché de Carinthie, au préjudice du fils aîné de celui-ci, qui étoit encore en bas âge. L'an 1019, le jeune Conrad, devenu majeur, combattit sous les enseignes du Roi de Germanie, de même nom, contre Adalberon, qui s'étoit révolté, et eut part à la victoire que ce Prince remporta sur lui près d'Ulm. Le rebelle, s'étant soumis, obtint grâce, et son Duché lui fut conservé. L'an 1027, le Roi Conrad, étant à Vérone, termina par son jugement un procès qui étoit entre Adalberon et Popon, Patriarche d'Aquilée, touchant leur juridiction respective dans l'Istrie. L'année suivante, Adalberon consentit à la concession que le Roi Conrad fit du droit de battre monnaie à ce même Patriarche, par son Diplôme du 11 Septembre. L'an 1029, nouvelle rupture entre le Roi Conrad et Adalberon. Ce dernier soutint, pendant six ans, la guerre que le premier lui fit. A la fin, battu sans ressource l'an 1035, il fut dépouillé de son Duché, comme coupable de lese-Majesté, et condamné à l'exil avec ses fils. Il mourut dans cet état de proscription l'an 1039, laissant de BRIGITE, son épouse, Marquard qui viendra ci-après; Adalberon, Evêque de Bamberg, mort en 1060; et Richense, femme de Berthold I, Duc de Zéringen.

## CONRAD II.

1035. CONRAD II, dit le JEUNE, fils du Duc Conrad I, fut nommé Duc de Carinthie, par l'Empereur Conrad, après la déposition d'Adalberon. Il étoit déjà pourvu du Duché de la France rhénane depuis la mort de son pere. L'Empereur Henri III le confirma dans ses honneurs; mais la mort l'en dépouilla le 20 Juillet de l'an 1039. On ignore s'il fut marié. Ce qui est certain, c'est qu'il ne laissa point de postérité. Depuis son décès, on ne voit point que le Duché de Carinthie ait été rempli jusqu'en 1047; on trouve seulement, en 1042, un Godefroi qui administroit une partie de la province avec le titre de Margrave.

## WELPHE.

1047. WELPHE, ou GUELPHÉ, III<sup>e</sup> du nom de sa Maison, Comte d'Altorff en Suabe, fils de Welphe II, Comte du même lieu, fut nommé Duc de Carinthie, dans la Diète de Spire, par l'Empereur Henri III. Cette promotion fut le prix de la valeur qu'il avoit fait paroître dans la guerre de l'Empereur contre Aba, Roi de Hongrie. A son Duché fut jointe la Marche de Vérone. Il gouverna l'un et l'autre avec modération et sagesse. Il transféra le Monastere d'Altorff dans son

propre palais, situé sur une montagne voisine appelée Weingarten, ou des Vignes, à une lieue de Rasenberg. L'Empereur Henri III, dans un Diplôme donné, au mois de Novembre 1055, en faveur de l'Eglise de S. Zénon de Vérone, parle du Duc Welfe avec éloge. Il ne paroît pas qu'il ait prolongé ses jours au-delà de l'année suivante. On doute s'il fut marié. Ce qui est certain, c'est qu'il mourut saus postérité. Par son testament, il avoit légué ses vastes Domaines à différentes Eglises; mais Imitza, sa mere, qui vivoit encore, empêcha l'effet de cette disposition indiscrete. Elle avoit une fille nommée Cuniza, ou Cunégonde, femme d'Azon d'Est, Marquis de Ligurie, et deux petits-fils nés de ce mariage, Welfe et Foulques. Ayant fait venir l'ainé auprès d'elle, Imitza le mit en possession de tous les biens de ses ancêtres maternels en Allemagne. C'est l'auteur de la Maison, actuellement subsistante, de Brunswick. Il devint par la suite Duc de Baviere. Le second hérita des biens de son pere, et fonda la Maison d'Est ou de Modene. (Voy. Welfe I, Duc de Baviere.)

## CONRAD III.

1057 au plus tard. CONRAD, ou CONON, parent de l'Empereur, est qualifié Duc de Carinthie, l'an 1057, par Lambert d'Aschaffembourg. *Cuono*, dit-il, *cognatus Regis Duci factus est Carentenorum*. Le même Ecrivain dit qu'il mourut l'année suivante, 1058, comme il étoit sur le point d'entrer dans la Carinthie, qu'il n'avoit pas encore vue. C'est tout ce que nous savons de lui.

## BERTHOLD DE ZERINGEN,

DIT LE BARBU, ET MARQUARD.

1060. BERTHOLD, dit LE BARBU, Duc de Zéringen, 1<sup>er</sup> de son nom, ayant perdu l'espérance d'obtenir le Duché de Suabe, que l'Empereur Henri III lui avoit promis, reçut, de l'Impératrice Agnès, en dédommagement, l'an 1060, le Duché de Carinthie avec la Marche de Vérone. L'Empereur Henri IV, à sa demande, lui associa, depuis, son fils de même nom que lui. Mais, l'an 1073, Henri, le voyant lié avec les Saxons rebelles, donna la Carinthie avec ses annexes à Marquard, fils d'Adalbéron d'Eppestein, qui avoit autrefois possédé ce Duché. Pour ne pas, toutefois, jeter Berthold dans le désespoir, il lui fit entendre qu'il ne lui avoit donné Marquard que pour collègue. Celui-ci finit ses jours au mois de Mai 1077, laissant de LIUTOLD son épouse, Liutold, qui suit; Henri, qui viendra ensuite; Ulric, qui devint Patriarche d'Aquilée en 1086, mort en 1121; et Herman, fait Evêque de Padoue en 1085, mort en 1087. Berthold n'avoit point pardonné au Roi Henri sa déposition. Il lui rendit la pareille, le 13 Mars 1077, à la Diète de Forcheim, où il donna son suffrage pour l'élection de l'Anti-César Rodolphe de Suabe (*Lambert. Schafnab.*) Mais il ne jouit pas long-tems du plaisir de la vengeance: il suivit Marquard, son rival, au tombeau dans le mois de Juillet 1077 ou 1078. (Voy. les Ducs de Zéringen.)

## LIUTOLD.

1077. LIUTOLD, fils aîné de Marquard d'Eppestein, lui succéda au Duché de Carinthie et dans la Marche de Vérone. Il étoit alors à la suite de l'Empereur dans son expédition d'Italie. Il servit ce Prince avec zèle pendant plusieurs années; mais il ne persévéra pas dans la fidélité qu'il lui devoit. L'ambition, à la fin, en fit un ingrat. L'an 1090, il se joignit aux ennemis de Henri, dans l'espérance de parvenir, par sa déposition, à l'Empire. Mais la mort, qui le surprit cette même année, fit évanouir ce dessein perfide.

## HENRI II.

1090. HENRI, que l'Empereur avoit fait Marquis d'Istrie, succéda, l'an 1090, à Liutold son frere, mort sans lignée, au Duché de Carinthie. L'an 1096, il acheva l'Abbaye de S. Lambert, commencée par son pere dans la haute Stirie. Il eut, comme son frere, un compétiteur de la Maison de Zéringen; c'étoit Berthold III, qui prenoit aussi le titre de Duc de Carinthie. L'an 1114, l'Empereur Henri V confirma la fondation du Monastere de S. Lambert par ses Lettres datées du 16 Janvier, dans lesquelles il appelle le Duc Henri son neveu: *Petitione Henrici Ducis Carinthie nepotis nostri*. (Frölich, *Archont. Carinth.* p. 36.) Ce terme, *nepotis*, ne peut être pris ici dans le sens propre, attendu que le Duc Henri étoit beaucoup plus âgé que cet Empereur. Lazius et Mégiser placent sa mort au 25 Mars 1127, d'après d'anciens monumens. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> LIUTGARDE, 2<sup>o</sup> BÉATRIX, 3<sup>o</sup> SOPHIE, fille de Léopold le Beau, Marquis d'Autriche, dont il eut une fille, mariée à Engelbert d'Ortenbourg, Comte de Lavant. Par la mort de Henri II, le Duché de Carinthie, au défaut d'hoirs mâles, sortit de la Maison d'Eppestein pour passer dans celle de Lavant, appelée depuis de Sponheim.

## HENRI III, DIT LE JEUNE.

1127. HENRI, fils d'Engelbert, Comte de Lavant, Marquis d'Istrie, et d'Hedwige de Carinthie, succéda, l'an 1127, à son aïeul maternel, Henri II, dans le Duché de Carinthie. Mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort, au mois de Février 1130, sans laisser de postérité. Pendant ce court intervalle, il eut de grands démêlés avec Conrad I, Archevêque de Salzbourg. Ce Prélat, excédé par les violences qu'il exerçoit à son égard, prit le parti de l'excommunier. Le remede produisit son effet. Henri s'humilia, et étant venu demander pardon, nu-pieds, à l'Archevêque, il obtint son absolution. (Pez, *Anecd. T. III*, part. II, p. 242.)

## ENGELBERT, OU ENGILBERT.

1130. ENGELBERT, frere de Henri III, lui succéda au Duché de Carinthie, qu'il joignit au Marquisat d'Istrie, dont il étoit pourvu dès 1128. Des réflexions qu'il fit ensuite sur la vanité des choses d'ici-bas, le déterminèrent, l'an 1135, à quitter le monde et à se retirer dans un Monastere, où il finit ses jours le 28 Avril 1142. УГНА, son épouse, fille de Gebbhard, Comte de Sultzbach, le fit pere d'Ulric, qui suit; d'Engelbert, Marquis d'Istrie en 1138, vivant encore en 1164; de Rapothon, Comte d'Ortenbourg; et de Mathilde, femme de Thibaut le Grand, Comte de Champagne.

## ULRIC I.

1135. ULRIC, fils aîné d'Engelbert, devint son successeur au Duché de Carinthie après son abdication. L'an 1137, il fut de l'expédition de l'Empereur Lothaire en Italie. On le voit, l'année suivante, parmi les souscripteurs d'un Diplôme que l'Empereur Conrad donna, à Bamberg, en faveur de l'Abbaye de S. Blaise, dans la Forêt noire. (Hergott, *Geneal. Domus Austr.* T. II, p. 158.) Le P. Frölich rapporte sa mort à l'an 1143, ou à l'année suivante. De sa femme, dont on ignore le nom, il laissa quatre fils, Henri, qui suit; Udalric; Bernard; et Herman.

## HENRI IV.

1144 au plus tard. HENRI, fils aîné du Duc Ulric, et son successeur, se trouve qualifié Duc de Carinthie dans un Diplôme de Courad I, Archevêque de Saltz-

bourg, en faveur de l'Abbaye de Reichenberg, daté du 22 Octobre 1144. (Froëlich, p. 41.) Conrad de Zéringen prenoit aussi le même titre, comme on le voit dans un Diplôme de l'Empereur Conrad III, du 18 Octobre 1145, qu'il souscrivit comme témoin. (Froëlich.) L'an 1148, il perdit Bernard, son frere, qui périt dans la déroute qu'essuya, dans l'Asie mineure, l'Empereur Conrad, qu'il avoit accompagné à la Croisade. L'an 1158, Henri servit de sa personne l'Empereur Frédéric I dans son expédition d'Italie. L'an 1161, chargé par ce Prince d'une Ambassade à la Cour de l'Empereur Manuel, le vaisseau sur lequel il s'étoit embarqué fit naufrage, et lui-même périt dans cet accident. (*Chron. Augustense, apud Frœher. T. I, p. 511.*) Radevic le qualifie d'homme plein de valeur, et fort expérimenté au métier des armes. Nous ignorons le nom de sa femme, dont il ne laissa point d'enfans.

## HERMAN.

1161. HERMAN, frere de Henri IV, lui succéda au Duché de Carinthie, qu'il posséda l'espace d'environ vingt ans, étant mort le 5 Oct. de l'an 1181. De son mariage avec une femme dont le nom est resté dans l'oubli, il laissa deux fils, Ulric, qui suit, et Bernard, qui viendra ensuite.

## ULRIC II.

1181. ULRIC, fils aîné d'Herman, lui succéda fort jeune au Duché de Carinthie, dont il fut solennellement investi, par l'Empereur Frédéric I, à la Diète d'Erford. On le voit aussi, l'an 1192, à celle de Ratisbonne, tenue, au mois de Janvier, par l'Empereur Henri VI. L'an 1201, se voyant attaqué de la lepre, il remit son Duché à Bernard son frere. Il approchoit alors de sa fin, qui arriva l'année suivante. (Froëlich.)

## BERNARD.

1201. BERNARD, successeur d'Ulric son frere au Duché de Carinthie, paroît, avec cette qualité, dans un Acte du 27 Janvier 1202, par lequel les Ducs d'Autriche et de Carinthie accommodent les différends qui s'étoient élevés entre Pélegrin, Patriarche d'Aquilée, et les Comtes de Goritz. Bernard fut attaché successivement aux Empereurs Philippe, Otton IV, et Frédéric II. Ce dernier ayant prévalu sur les deux autres, Bernard suivit le cours de la fortune et se montra l'un des plus zélés partisans de ce Prince, qu'il accompagna dans la plupart de ses expéditions. C'est ce qui paroît par sa signature, qui se rencontre dans un grand nombre de Diplômes que ce Prince fit expédier en divers tems et en divers lieux. L'an 1234, il fonda l'Abbaye de Landestrost, dans la vallée de Toplitz, pour des Cisterciens. (Froëlich.) L'an 1242, il s'entremît, avec succès, pour la délivrance de Frédéric Gosse de Griven, que Henri, Comte d'Ortenbourg, retenoit en prison, comme le prouve la Charte qu'il fit expédier à ce sujet le 9 Septembre de cette année. (*Ibid.*) L'an 1246, après la mort de Frédéric le *Belliqueux*, Duc d'Autriche, il prétendit à la Seigneurie de Carniole, dont il prit le titre; mais c'est tout ce qu'il en eut. L'an 1252, les usurpations qu'il fit sur les terres de l'Evêché de Frisingue, ayant été déferées au Pape Innocent IV, lui attirèrent une excommunication, dont il fut frappé le 14 Août de cette année. (Froëlich.) Il mourut au mois de Février 1256, et fut enterré au Monastere de Landestrost. (Rubeis.) De JUTTE son épouse, de la Maison royale de Bohême, il eut Ulric, qui suit; Bernard, mort avant son pere, et enterré auprès de lui; Philippe, qui viendra ci-après; et Marguerite.

## ULRIC III.

1256. ULRIC, fils aîné de Bernard, et son successeur au Duché de Carinthie, et dans le titre de Seigneur de Carniole, avoit été envoyé, dès l'an 1245, avec 200 chevaux, au secours de Wenceslas III, Roi de Bohême, contre Frédéric le *Belliqueux*, Duc d'Autriche. Mais, ayant été battu et fait prisonnier, il n'avoit recouvré sa liberté que l'année suivante. Son mariage avec AGNÈS DE MÉRANIE, que le Duc d'Autriche avoit répudiée du consentement des Evêques, fut une des conditions de son élargissement. L'an 1260, il fonda la Chartreuse de Fronitz, ou Fraudenthal (en latin *Jucunda Vallis*), dont son pere avoit conçu le projet, que le tems et les conjonctures ne lui avoient pas permis d'exécuter. L'an 1262, il confirma et dota l'Hôpital de S. Antoine de Poksrucc, fondé par Otton I, Duc de Méranie, son beau-pere. Devenu veuf, il épousa, en secondes noces, l'an 1263, AGNÈS, fille d'Herman VI, Marquis de Bade, et de Gertrude d'Autriche. L'an 1268, il fit cette fameuse Charte par laquelle, au cas qu'il mourût sans enfans, il instituoit son héritier universel Przemislas-Ottocare II, Roi de Bohême, son cousin, sans faire mention de Philippe son frere, qui avoit été élu Archevêque de Salzbourg en 1266, et n'étoit pas encore sacré. Les Etats de Carinthie ne furent pas consultés pour ce Testament. Dans la crainte que Philippe ne les fit intervenir un jour pour annuler cet Acte, Ulric et Ottocare s'employèrent pour le faire substituer à Grégoire de Montelongo, Patriarche d'Aquilée, mort le 8 Octobre 1269; et ils y réussirent. Philippe fut élu Patriarche le 24 du même mois. Ulric mourut trois jours après sans laisser de postérité.

## PHILIPPE.

1269. PHILIPPE, Patriarche élu d'Aquilée, trompa les précautions qu'Ulric son frere avoit prises pour l'exclure de sa succession. Appuyé des Etats de Carinthie, il se mit en possession de ce Duché, et prit en même tems le titre de Capitaine de Frioul, que son frere avoit porté sur la fin de ses jours. Cependant Przemislas-Ottocare envoya Conrad, Prévôt de Brian, pour demander l'exécution du Traité fait entre Ulric et lui. Mais Philippe eut l'adresse de gagner Conrad, et de le mettre dans son parti. Le Roi de Bohême, indigné de l'infidélité de son Ministre, se hâta de terminer, par un accommodement, la guerre qu'il avoit alors avec Etienne, Roi de Hongrie; après quoi il fit passer une armée en Carinthie, sous la conduite d'Ulric de Lichtenberg. Il y vint lui-même bientôt après, et répandit la terreur dans le pays. Les Seigneurs de Carinthie et de Carniole le prièrent de suspendre les hostilités. On choisit des arbitres pour décider la querelle. Leur décision fut en faveur du Roi de Bohême. Philippe, obligé de lui remettre toutes les places dont il s'étoit rendu maître, et de lui céder toutes ses prétentions sur la Carinthie et la Carniole, se retira dans l'Autriche avec un modique revenu qui lui fut assigné. Mais, l'an 1274, s'étant assuré de la protection de l'Empereur Rodolphe, il reprit le titre de Duc de Carinthie. Rodolphe, dans le même tems, fit sommer Ottocare de se démettre de l'Autriche, de la Carinthie, de la Carniole et de la Stirie, pour s'en être emparé sans le consentement des Etats de l'Empire. Le Roi de Bohême envoya, l'an 1275, à la Diète de Würtzbourg, Bernard, Evêque de Seckan, et Henri, Prévôt d'Ettingen, pour y défendre sa cause. Mais ses moyens ayant été rejetés, on en vint aux armes l'année suivante. Rodolphe, après avoir remporté quelques avantages sur Ottocare, s'avança vers Vienne, dont il forma le siège. Ottocare alors proposa de mettre l'affaire en arbitrage. Berthold, Evêque de Würtzbourg,

Brunon, Evêque d'Olmutz, et Otton, Marquis de Brandebourg, choisis pour arbitres par les parties, prononcèrent leur jugement, le 10 Décembre 1276, dans le camp devant Vienne, en ces termes : » Nous décidons que le Seigneur Ottocare, Roi de Bohême, » renoncera, simplement et sans restriction, à tout » le droit qu'il avoit, ou sembloit avoir, sur les terres » et habitans, de quelque condition qu'ils soient, de » l'Autriche, de la Carinthie, de la Carniole, de la » Stirie, de la Marche, d'Egra et de Naon ». (Steyrer, *Vita Alberti II*, p. 147.) Ottocare, s'étant soumis à ce jugement, recut à Vienne, ou plutôt dans l'Isle de Camberg, l'investiture de la Bohême et de la Moravie; les autres provinces qu'il avoit envahies, réservées à l'Empire. (Froelich.) Rodolphe, presque aussitôt, fit partir le Comte Mainard avec un corps de troupes pour aller prendre possession, en son nom, de la Stirie, de la Carinthie et des autres provinces abandonnées par Ottocare, d'où étant revenu à Vienne, il y trouva les Députés de ces provinces, qui apportoient leurs hommages à l'Empereur. Vers le commencement de l'an 1277, Rodolphe parcourut en personne l'Autriche, la Stirie et la Carinthie, pour s'assurer par lui-même de leur fidélité. Le 12 Septembre de la même année, le Roi de Bohême donna de nouvelles preuves à Rodolphe de sa fidélité par des Lettres, datées de Prague, où il confirma les renonciations qu'il avoit faites. Cependant la Reine son épouse souffroit impatiemment sa conduite méticuleuse envers l'Empereur. Elle fit tant par ses reproches, qu'enfin elle détermina Ottocare à revenir contre ce qu'il avoit fait. On a des Lettres de ce Prince à Rodolphe, datées du 11 Novembre 1277, par lesquelles il se plaint d'avoir été grevé par le Traité qu'il avoit conclu avec lui. La guerre, en conséquence, est déclarée entre ces deux Princes. L'an 1278, Ottocare ayant pénétré, avec son armée, jusqu'aux portes de Vienne, Rodolphe vient à sa rencontre, et lui livre bataille, le 26 Août, à Marschfeld, où la mort du Roi de Bohême lui assure la victoire qu'il avoit long-tems disputée. Philippe crut, sans doute, que cet événement le rétablirait dans le Duché de Carinthie; mais Rodolphe ne tarda pas à le déromper en donnant le gouvernement de cette province, et des autres, dont il avoit dépouillé le Roi de Bohême, à Mainard, Comte de Tirol. Philippe mourut, l'année suivante, dans l'état de simple particulier, à Krems, dans la basse Autriche, et fut inhumé aux Dominicains de cette ville, où l'on grava qu'il avoit été Evêque, Patriarche et Duc.

## M A I N A R D.

N. B. On l'a mal-à-propos dit l'Isle du nom ci-devant, pag. 572, col. 1.

1282. MAINARD, ou MAINHART, Comte de Tirol, après avoir administré, pendant huit ans, la Carinthie, en fut nommé Duc en titre, et Marquis de Tarvis, par l'Empereur Rodolphe, le jour de Noël, dans la Diète d'Ausbourg. Ce fut la récompense de la cession qu'il avoit faite, en 1283, à l'Empereur de ses droits sur l'Autriche; droits qui lui appartenoient du chef de sa femme, sœur du malheureux Frédéric de Bade, Duc d'Autriche, décapité, l'an 1268, avec Conradin. On arrêta en même tems le mariage de sa fille, Elisabeth, avec le futur Duc d'Autriche, Albert de Habsbourg, fils aîné du Roi des Romains; et l'on stipula qu'à l'extinction de la postérité masculine du Duc Mainard, le Duché de Carinthie et ses dépendances retourneroient à la nouvelle Maison d'Autriche. (Pfeffel.) Le premier Septembre suivant, Mainard fut installé à Karnbourg, selon une ancienne coutume, par un paysan qui, l'ayant fait monter sur une table de pierre, le salua Duc de Carinthie au nom des Etats du pays. De là, le nouveau Duc s'étant transporté dans la plaine de Zollfeld (*campus Solien-*

*sis*), près de Clagenfurt, il y fit, étant assis sur une chaise de pierre, la distribution de ses Fiefs, et donna, entre autres largesses, le Comté Palatin de Carinthie à son frère Albert, Comte de Goritz. L'an 1292, Mainard choisit pour sa capitale la ville de S. Veit sur le Glan, après y avoir fait bâtir un château. Il y mourut le 31 Octobre 1295, et fut inhumé à l'Abbaye de Stams. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, l'an 1259, à Munich, ELISABETH, fille d'Otton l'Illustre, Duc de Bavière, et veuve de Conrad, Roi des Romains, morte le 6 Octobre 1273, 2<sup>o</sup> AGNÈS, fille d'Herman VI, Margrave de Bade. De ce dernier mariage il eut, 1<sup>o</sup> Louis, qui suit; 2<sup>o</sup> Albert, mort le jour de S. George 1292, et mari d'Agnès, fille du Comte d'Hajerloch et de Hochenberg, qui le fit pere de Marguerite, femme de Frédéric IV, Burgrave de Nuremberg; 3<sup>o</sup> Otton, qui viendra ci-après; 4<sup>o</sup> Henri, qui fut collègue de Louis et d'Otton; 5<sup>o</sup> Elisabeth, femme d'Albert I, Duc d'Autriche, puis Empereur; 6<sup>o</sup> Agnès, mariée à Frédéric I, Landgrave de Thuringe et Marquis de Misnie, morte en 1293.

## LOUIS, OTTON ET HENRI.

1295. LOUIS, OTTON ET HENRI, tous trois fils de Mainard, furent nommés par l'Empereur Albert pour succéder à leur pere dans le Duché de Carinthie et le Comté de Tirol. Louis mourut, le 22 Sept. 1305, sans avoir pris d'alliance. Otton finit ses jours à Inspruck le 25 Mai suivant, l'Isle de S. Urbain, après avoir eu quatre filles d'EUPHÉMIE son épouse, fille de Henri, Duc de Breslaw. Henri, le dernier des trois freres, resta seul Duc de Carinthie. Il avoit épousé, l'an 1306, AGNÈS, fille de Wenceslas IV, Roi de Bohême et de Pologne; mariage qui, après l'assassinat de Wenceslas V, arrivé au mois d'Août de la même année, donna occasion à plusieurs Seigneurs de Bohême d'appeller Henri, son beau-frere, à la Couronne; mais Rodolphe, fils de l'Empereur Albert, l'emporta sur Henri, qui fut chassé de Bohême. Rodolphe étant mort au mois de Juillet 1307, Henri fut rappelé en Bohême; mais il eut un nouveau concurrent dans la personne de Philippe le Beau, Duc d'Autriche, qui se désista néanmoins en 1308. On rendit aussi à Henri la Carinthie dont on l'avoit dépouillé. L'an 1309, l'Empereur Henri VII, voulant faire tomber ce Duché, ainsi que le Royaume de Bohême, à son fils Jean, fit déclarer, à la Diète de Francfort, Henri, fils de Mainard, déchu de l'un et de l'autre, sur une accusation de tyrannie, et lâcha en conséquence un Décret de proscription contre lui. Chassé de la Bohême, Henri se retira dans la Carinthie, où il se maintint et continua de porter le titre de Roi de Bohême. Il fonda l'Hôpital d'Inspruck et la Chartreuse de Schnals. Une maladie prompte l'enleva, le 4 Avril 1335, au château de Tirol, après avoir été marié trois fois, 1<sup>o</sup>, l'an 1306, comme on l'a dit, avec ANNE, fille de Wenceslas IV, Roi de Bohême, morte le 3 Septembre 1313; 2<sup>o</sup>, l'an 1315, en Automne, avec ADÉLAÏDE, fille de Henri, Duc de Brunswick-Grubenhagen, morte le 18 Août 1320; 3<sup>o</sup>, l'an 1327, avec BÉATRIX, fille d'Amédée V, Comte de Savoie, morte le 20 Décembre 1331. Du second mariage il eut Marguerite surnommée *Maultasch*, qui viendra ci-après, et Adélaïde, née en 1317, dont il sera encore fait mention par la suite.

MARGUERITE, DITE MAULTASCH,  
ET JEAN-HENRI DE BOHÈME,  
ALBERT ET OTTON, DUCS D'AUTRICHE.

1336. MARGUERITE, dite *Maultasch* à cause de la difformité de sa bouche, fille aînée du Duc Henri, mariée au Prince Jean ou Jean-Henri, fils de Jean, Roi de Bohême, se mit en devoir, après la mort de son pere, de prendre possession de la Carinthie. Mais elle fut traversée par l'Empereur Louis de Bavière, qui ac-

corda ce Duché, par Lettres du 2 Mai 1336, aux deux freres, Albert et Otton, Ducs d'Autriche et de Stirie, à qui le droit sur la Carinthie avoit été réservé dès les années 1280 et 1286. Marguerite et son époux, soutenu de Jean, Roi de Bohême, prirent les armes pour soutenir leurs prétentions. Mais, n'ayant osé commettre aucune hostilité dans la Carinthie, dont le peuple n'étoit nullement disposé en leur faveur, ils porterent la guerre dans le Tirol, où ils firent des progrès assez rapides. Cependant le Roi de Bohême étant en voie d'attaquer la Prusse, fit, le 10 Octobre 1336, avec les Ducs d'Autriche un Traité de paix par lequel Marguerite eut le Tirol avec quelques châteaux en Carinthie; et le reste de cette province fut adjugé aux Ducs d'Autriche, à condition de rembourser les frais de la guerre au Roi de Bohême, qui promit de faire ratifier ce Traité à son fils et à sa bru. L'an 1337, nouveau prétendant au Duché de Carinthie. Ce fut Jean, fils de Frédéric IV, Burgrave de Nuremberg, et de Marguerite, fille d'Albert de Carinthie, et arriero-petit-fils, par sa mere, de Mainard, Duc de Carinthie. Mais il s'en tint à des menaces de guerre, et, mieux conseillé, il se désista de sa demande. L'année suivante, les Etats assemblés à Graetz, députerent, le 12 Septembre, au Duc Albert, pour lui demander de nouvelles loix. Albert leur ayant laissé le choix de celles qui existoient parmi leurs voisins, ils adopterent celles de la Stirie, dont on fit une nouvelle constitution, qui fut disposée au château d'Otter-

visch. L'an 1339, mort du Duc Otton, arrivée le 16 Fév. Il laissa deux fils, Frédéric et Léopold, qu'il avoit recommandés par son testament à son frere Albert. Fidele à la mémoire d'Otton, Albert associa ses neveux au gouvernement de la Carinthie. L'an 1341, au mois de Novembre, Marguerite, mécontente de son époux, sous prétexte d'impuissance, le chasse de son lit et du Tirol. L'auteur et l'instigateur de ce divorce étoit l'Empereur Louis de Baviere, qui, dans l'espérance de procurer à sa Maison le Tirol et la Carinthie, avoit insinué à Marguerite de quitter le Prince Jean-Henri pour épouser son fils, Louis, Margrave de Brandebourg. Cette nouvelle alliance se fit à Méranie, le 10 Février 1342, avec dispense non du Pape, mais de l'Empereur, lequel, en faveur de son fils et de sa bru, non seulement confirma les droits et privilèges du Tirol, mais leur conféra de plus le Duché de Carinthie, malgré la pleine et paisible possession d'Albert d'Autriche. JEANNE, femme d'Albert, trouva moyen, l'année suivante, de gagner l'Empereur et de le réconcilier avec son époux, qu'il laissa en jouissance de la Carinthie. L'an 1348, Charles IV, nouvel Empereur, frere de Jean ou Jean-Henri, Marquis de Moravie, confirma, le 28 Mai, au Duc Albert et à ses fils, Rodolphe et Frédéric, les droits qu'ils avoient à leurs Duchés. Albert mourut le 20 Juillet 1358 à Vienne, avec le surnom de *Sage*, que sa conduite lui avoit mérité. (Voy. les *Ducs d'Autriche pour la suite des Ducs de Carinthie.*)

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

### COMTES D'ANDECHS ET DUCS DE MÉRANIE.

*Article dressé en partie sur les Mémoires de M. ERNST.*

ANDECHS, nommé aujourd'hui le *Mons-Saint*, Abbaye de Bénédictins, près de l'Ammersée, dans la Seigneurie de Weilheim, du district de Munich, au diocèse d'Ausbourg, étoit autrefois le chef-lieu d'un Comté dont les Seigneurs furent très célèbres dans la Baviere. Leur origine est néanmoins fort obscure, et a beaucoup exercé la critique. Lazius (*De Rep. Rom.* L. 12, p. 1213), suivi par Mégiserus, les faisoit descendre de Godefroi, tué l'an 956, par les Hongrois, et issu, selon cet Ecrivain, d'un certain Verlin, Chancelier de Charlemagne. Cette opinion, destituée de preuves, a été réfutée par David Koëler, Professeur de l'Université d'Altorf, dans une dissertation latine, publiée en 1729. Mais, après avoir détruit le système de Lazius, il lui en oppose un autre qui n'est pas mieux établi, en donnant pour tige de la Maison d'Andechs un Rapold, ou Rathold, qu'il suppose fils naturel de l'Empereur Arnoul. M. le Comte du Buat, dans ses *Origines Boicæ*, fait disparaître ce Rathold, avec les descendans les plus voisins qu'on lui donne, et trace des Comtes d'Andechs une nouvelle généalogie, bien mieux prouvée, que nous adoptons en la remettant sous les yeux de nos lecteurs.

Arnoul, dit le *Mauvais*, Duc de Baviere, mort le 11 Juillet 937, laissa au moins trois fils, dont le second, nommé comme lui, fut Comte Palatin en Germanie, sans limitation de territoire, et fut tué en 953. Celui-ci eut un fils nommé Berthold, qui périt, en 955, dans une bataille contre les Hongrois.

Berthold I fut peré d'Arnoul, qui est le troisieme de son nom parmi les descendans du Duc Arnoul. Il fut Comte en Sundgau, et mourut vers l'an 1010, laissant d'Adélaïde, sa femme, Berthold, qui suit; Frédéric, dit Roch, ou Hock, c'est-à-dire le *Rude*; et Arnoul, qui viendra ci-après.

#### BERTHOLD II.

1010 ou environ. BERTHOLD II, fils d'Arnoul III, fut le premier Comte d'Andechs. On ignore le tems de sa mort, ainsi que le nom de sa femme, dont il ne laissa point de postérité.

#### ARNOUL IV.

ARNOUL IV, frere de Berthold, lui succéda au Comté d'Andechs. Il fonda, l'an 1073, au diocèse de Frisingue, le Monastere d'Atila ou d'Atel, que Frédéric Hock détruisit quelque tems après, et qui fut relevé

en 1087, mais qui depuis long-tems ne subsiste plus. Aventin croit que c'est Altenbourg, et Velzer le prend pour Azelbourg, village près du Danube. Il mourut, vers l'an 1080, après avoir eu de GISELE, sa femme, Arnoul, qui suit; Conrad, Chanoine; et Ennme, mariée à Wautier, Avoué de l'Abbaye d'Ehesberg.

## ARNOUL V.

1080 ou environ. ARNOUL V, fils aîné d'Arnoul IV, lui succéda en bas âge dans le Comté d'Andechs, auquel il joignit, l'an 1100, celui de Diessen, et la Préfecture de Halle, par son mariage contracté avec AGNES DE FORNBACH, fille et héritière de Henri, qui jouissoit de ces deux dignités. Arnoul mourut vers l'an 1120, laissant de son mariage un fils, qui suit.

## BERTHOLD III.

1120 ou environ. BERTHOLD III, successeur d'Arnoul son pere, fonda le Monastere de Diessen dans le Bailliage de Friedberg, et augmenta les revenus de celui d'Andechs. Il en fonda un autre, l'an 1132, pour des femmes, nommé Otilstesten, ou Edelstetin, près du lac d'Ambré, en Suabe, entre Ausbourg et Ulm, auquel S. Otton, Evêque de Bamberg, donna des biens considérables. La regle de S. Benoît y fut d'abord suivie, et ensuite celle de S. Augustin par des Chanoines Régulieres. Berthold mourut l'an 1160. SOPHIE, sa femme, qu'il perdit en 1156, dame, à ce qu'on prétend, d'Ammerstal, lui donna trois fils, Poppon, qui suit; Berthold, qui viendra après; et Otton; avec une fille, nommée Mathilde, qui fut Abbessé, et mourut en 1160. Otton, que quelques uns font l'aîné des trois freres, prit le parti de l'Eglise, et devint Evêque de Bamberg, II<sup>e</sup> de son nom, l'an 1177.

## POPPON.

1160. POPPON, successeur de Berthold son pere, joignit au Comté d'Andechs, dont il hérita de lui, l'Avouerie de Buren. Il mourut sans enfans, on ne sait en quelle année, après avoir répudié, l'an 1142, CHUNISSE, ou CUNEGONDE, son épouse, fille de Regimboldon, Comte de Truendingen.

## BERTHOLD IV.

BERTHOLD IV, frere de Poppon, et Comte d'Andechs après lui, accompagna, l'an 1157, l'Empereur Frédéric dans son expédition de Lombardie. (*Chron. Reichersperg.*) L'an 1173, il fut pourvu, par ce Prince, du Marquisat d'Istrie. Il eut de plus le Duché de Dalmatie, par son mariage avec HEDWIG DE DACHAU, qui le tenoit, par héritage, de Conrad son pere. La mort l'enleva l'an 1183, laissant un fils, qui suit, et Mathilde, femme d'Engelbert II, Comte de Goritz.

## BERTHOLD V.

1188. BERTHOLD V n'attendit pas la mort de son pere, auquel il succéda, pour faire preuve de son attachement à l'Empereur Frédéric. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il se dévoua à son service, et se signala pour lui dans toutes les occasions. Ce Prince, après avoir dépouillé avec son aide le Duc Henri le Lion, lui marqua sa reconnaissance en le créant Duc de Méranie, dont le chef-lieu, Méran, est situé près du château de Tirol. C'est en 1180 qu'il paroit pour la premiere fois revêtu de ce Duché, composé de plusieurs terres dans le Tirol, possédées jusqu'alors, sous la mouvance du Duché de Baviere, par la Maison d'Andechs. Frédéric, en créant ce titre, rendit immédiates les terres qui y participoient, et étendit la juridiction qu'il donnoit, sur une partie considérable du Tirol,

mais non pas sur la province entiere, comme quelques uns le prétendent. D'autres pensent, avec plus de vraisemblance, qu'avant l'érection de ce Duché les Empereurs avoient établi les Comtes d'Andechs Gouverneurs du Tirol sous le titre d'Avoués; emploi qui leur donna occasion de s'y rendre maîtres de plusieurs villes, châteaux et domaines. Ils prirent tant de goût et d'affection pour ce pays, qu'ils y menerent comme une nouvelle colonie de leurs sujets, et y bâtirent une nouvelle ville, sous le nom de Méranie, avec un château qui subsiste encore. Le Duc Berthold ayant perdu son pere, l'an 1188, lui succéda au Comté d'Andechs, au Marquisat d'Istrie et au Duché de Dalmatie. Il partit, l'année suivante, après Pâque, avec l'Empereur, à la tête de l'une des divisions de son armée, pour la Terre-Sainte. Un accident funeste ayant emporté ce Prince avant d'arriver au terme, Berthold eut encore la douleur de voir, six mois après, Frédéric son fils périr au siège d'Acra. De retour en Allemagne, il obtint du nouvel Empereur, Henri VI, l'Avouerie du Monastere de Tegernsee. Dans les troubles qui suivirent la mort de Henri, Berthold demeura fidele au parti du jeune Frédéric son fils, et de Philippe de Suabe, tuteur de ce jeune Prince. Il mourut l'an 1204, suivant la Chronique d'Ausbourg, laissant d'AGNES son épouse, fille de Dédon, Comte, à ce que l'on croit, de Rochlitz en Misnie, quatre fils et autant de filles. Egbert, ou Erxempert, l'aîné des fils, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut élu pour Evêque, avant l'âge compétent, le 13 Janvier 1203, par le Chapitre de Bamberg. Cette élection prématurée fut rejetée par le Pape Innocent III, qui refusa ses Bulles de confirmation. Mais Egbert, qui refusa ses Bulles de confirmation. Mais Egbert, ayant été trouver le Pontife à Rome, sut si bien le gagner par ses caresses, qu'il s'en revint pleinement satisfait. Innocent eut beaucoup mieux fait de persister dans son refus; car Egbert avoit plus les qualités d'un guerrier que les vertus d'un Evêque. Le Roi Philippe de Suabe ayant été mis à mort, l'an 1208, par Otton de Wittelsbach, l'Evêque de Bamberg fut violemment soupçonné d'avoir été prévenu sur cet assassinat. L'Empereur Otton en conséquence, quoique rival de Philippe, prononça contre Egbert la peine du bannissement, et le Pape Innocent y ajouta celle de la déposition. Mais Egbert, dans un nouveau voyage qu'il fit à Rome, désarma le saint Pere et obtint son absolution. (*Alberici. Chron.*) Il fit également sa paix, quelque tems après, avec l'Empereur Frédéric II, qui, l'ayant rappelé, lui donna le gouvernement de l'Autriche en considération de ses talens militaires. La mort de ce Prêlat est marquée à l'an 1237 dans les Chroniques de Saltzbourg et de Diessen. Berthold, le second fils de Berthold V, étant entré pareillement dans le Clergé, fut promu à l'Archevêché de Colocza par la faveur d'André II, Roi de Hongrie, dont il étoit parent ou allié. Mais le Pape Innocent III lui refusa sa confirmation sur son dévouement connu pour l'Empereur Frédéric II. Elle lui fut enfin accordée par Honorius III, successeur d'Innocent, qui confirma même, en 1218, sa promotion faite au Patriarcat d'Aquilée. Berthold transféra son Siège à Udine. Ce fut un grand avantage pour cette ville, dont il releva les ruines, et qu'il décora d'aqueducs, de temples et d'autres edifices publics. Nous parlerons ci-après d'Otton, troisieme fils du Duc Berthold. Henri, le quatrieme, eut le Marquisat d'Istrie et de Carniole, avec l'Avouerie de Tegernsee, qu'il défendit contre les entreprises injustes d'Otton, Comte de Walad. Henri n'hérita point de l'attachement de son pere à la Maison de Suabe. Au lieu de se déclarer, à son exemple, pour Philippe, Roi des Romains, il se tourna, de même que l'Evêque Egbert son frere, du côté d'Otton de Brunswick, son antagoniste. Philippe, étant devenu le maître de l'Empire, le punit en le privant du Marquisat d'Istrie. Henri, pour se venger, eut la lâcheté d'engager Otton de Wit-

telsbach à se défaire de Philippe par un assassinat. (*Otto à S. Blasio. c. 50.*) Ce crime, tout favorable qu'il étoit à Otton de Brunswick, auquel il procuroit l'Empire, excita son indignation. Il en poursuivit la vengeance avec vigueur, et fit mettre au ban de l'Empire l'assassin avec ses complices. Le château d'Andechs, où résidoit Henri, lut même rasé, suivant Aventin, et Henri n'évita le supplice qu'il méritoit que par la fuite. Il passa en Palestine, d'où il ne revint qu'au bout de 20 ans, après avoir obtenu sa grace de l'Empereur Frédéric II. Mais l'année même de son retour, 1228, il mourut à Gratz, sans laisser d'enfans de Sophie sa femme, qui lui survécut. Des quatre filles du Duc Berthold, Hedwige, l'aînée, épousa, l'an 1186, Henri *le Barbu*, Duc de Pologne, de Wratislau et de Silésie, après la mort duquel, arrivée l'an 1238, elle vécut, dans les exercices de la plus haute piété, jusqu'au 9 Octobre 1243, qui fut le terme de ses jours. Gertrude, seconde fille de Berthold, épousa André II, Roi de Hongrie, et périt, en 1213, de la manière que nous le disons à l'article de son époux; Agnès, sœur de Gertrude, devint fameuse par son mariage avec Philippe-Auguste, Roi de France; Mathilde, quatrième fille de Berthold, fut Abbesse de Lutzigen en Franconie pendant vingt-trois ans.

#### OTTON, DIT LE GRAND.

1204. OTTON, dit LE GRAND, troisième fils du Duc Berthold V, lui succéda au Comté d'Andechs et au Duché de Méranie. Non moins attaché que son père à la Maison de Suabe, il signala sa valeur pour la défense de Philippe, Roi des Romains, contre Otton de Brunswick son compétiteur. Philippe récompensa son zèle en lui faisant épouser, le 22 Juin 1208, *BÉATRIX DE SUABE*, sa niece, héritière du Comté de Bourgogne, dont il joignit le titre à ceux de Duc de Méranie, de Dalmatie et de Prince de Voigtländ. Mais la possession de ce Comté lui fut disputée par Etienne de Bourgogne, Vicomte d'Auxonne, qui s'en prétendoit le légitime héritier comme le plus proche en ligne masculine. La querelle ne fut entièrement terminée qu'en 1230, par le mariage d'Adélaïde, fille d'Otton, avec Hugues, petit-fils d'Etienne. (*Voy. les Comtes de Bourgogne.*)

L'an 1234, Otton tint à Inspruck, qu'il avoit érigé en ville de simple marché qu'il étoit, les Etats de Tirol, auxquels assistèrent les Evêques de Brixen et de Trente et toute la Noblesse du pays. (*Hundt. T. I, p. 447.*) Mais ce fut au nom de l'Empereur qu'il présida à cette Assemblée, dont tous les membres ne relevoient pas de lui. Hoffman, dans ses Annales de Bamberg (L. 4, §. 30), met en la même année la mort du Duc Otton. De son mariage il laissa deux fils et quatre filles. Les fils sont Otton, qui suit; et Poppo, qui fut, en 1238, le quatrième de sa Maison Evêque de Bamberg; mais, dépourvu des vertus épiscopales, sa mauvaise administration le fit chasser la même année qu'il fut élu. Etant venu à bout de remonter sur son Siège, après le court épiscopat de Sigefroi d'Oetingen son successeur, il mérita par ses déportemens une seconde expulsion, qui fut suivie de l'exil, où il finit ses jours en 1245. Béatrix, l'aînée des quatre filles d'Otton, et non la troisième, comme on le suppose communément, fut alliée avec Otton, Comte d'Orlamunde en Thuringe; Alix, la seconde, donna sa main à Hugues, fils de Jean *le Sage*, Comte de Châlon, qui, par elle, fit rentrer, comme on le verra plus bas, le Comté de Bourgogne dans sa Mai-

son; Agnès, qui suivoit Alix, épousa, 1<sup>o</sup>, l'an 1230, Frédéric *le Bellicieux*, Duc d'Autriche, 2<sup>o</sup>, l'an 1244, Ulrich, Duc de Carinthie. Elisabeth, la dernière des filles d'Otton, fut mariée, l'an 1246, à Frédéric III, Burgrave de Nuremberg.

#### OTTON II.

1234. OTTON II, fils aîné du Duc Otton *le Grand*, et de Béatrix, hérita seul du Duché de Méranie, du Comté de Bourgogne et des autres biens de sa Maison, situés en Allemagne. Dès qu'il fut en possession de ces Domaines, il fit citer ses vassaux, par son Diplôme du mois de Septembre 1234, pour venir lui rendre hommage. (Koettler, de *Duc. Meran. p. 52.*) Il ajouta, l'an 1247, à ses Domaines la ville de Halle en Tirol, fameuse par ses Salines, dont il se mit en possession après que l'Empereur Frédéric II eut proscrit Conrad de Vasserbourg qui en étoit Seigneur. Otton reconnut mal cette faveur du Prince, et se rangea du côté du Pape Innocent IV, son ennemi déclaré. Frédéric, pour le punir, lui ôta, l'an 1247, les Seigneuries de Scharding et de Neubourg, dont il disposa en faveur du Duc de Bavière, par ses Lettres datées du camp de Parme, au mois de Janvier 1248. (Koettler, *ibid.*, pag. 53.) M. Chasot (Tome III, pag. 156), par une distraction singulière, dit précisément le contraire, et fait faire au Pape le personnage que nous attribuons à l'Empereur. La mort d'Otton avoit précédé la donation que l'Empereur fit des deux Seigneuries dont on vient de parler, étant arrivée au commencement de l'an 1248, comme on le conclut d'une Charte de Henri, Evêque de Bamberg, datée du mois de Février 1248, où il est fait mention de la mort de ce Duc, son frere, comme récemment arrivée. (Koettler, pag. 78.) Cet événement fut tragique; mais on ne convient ni du lieu de la scène ni de ses circonstances. Les uns disent qu'il fut assassiné à Plassenbourg, par un certain Hager, dont il avoit violé la femme; d'autres prétendent, d'après la Chronique de Diessen, qu'il fut empoisonné par ses gens dans le château de Langkheim; la Chronique de Melk raconte qu'il fut poignardé dans le château de Niststrangen, et enterré à Langkheim. Il fut le dernier de sa Maison, n'ayant point été marié, quoi qu'en dise Koettler, qui lui fait épouser Blanche, fille de Thibaut *le Posthume*, Comte de Champagne. Il est vrai qu'elle fut accordée avec Otton; mais le mariage n'eut point lieu, puisque Blanche épousa, l'an 1236, Jean *le Roux*, Duc de Bretagne. La succession d'Otton fut partagée entre plusieurs co-héritiers. Mainard II, Comte de Goritz, dans la haute Lusace, se mit en possession du Duché de Méranie, du chef de Mathilde sa mere, fille du Duc Berthold III. Henri, Evêque de Bamberg, s'attribua quelques châteaux et domaines qu'il réunit à son Eglise par la Charte du mois de Février 1248, dont on a parlé plus haut. Béatrix, sœur aînée d'Otton, et son mari Otton d'Orlamunde, n'eurent pas une moindre part dans la succession de ce Prince. Ils se saisirent, entre autres Domaines, du Voigtländ, du château de Plassenbourg, de la ville de Culmbach, de Prutzendorff, de Goldernac, de Mengau et de Wertzberg. Alix, sœur puînée de Béatrix, et Hugues de Châlon son époux, eurent, par une disposition particulière du Duc Otton, le Comté de Bourgogne. La ville de Baruth en Saxe, et le château de Cadolbourg, furent le partage d'Elisabeth de Méranie et de son mari, Frédéric, Burgrave de Nuremberg.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## SUISSES ET DE LEURS ALLIÉS.

UNE nation sans Chef, composée de treize corps politiques différens entre eux par la forme du Gouvernement, démocratique chez les uns, aristocratique chez les autres, également divisés par le culte religieux, ici Catholiques, là Zuingliens ou Calvinistes, mais réunis par un amour égal de la liberté, telle est en précis la République des Suisses. Celtes, ou Gaulois d'origine, ils avoient souffert que des Colonies de Cimbres et de Sueves vîssent s'établir parmi eux, et leur avoient abandonné la partie septentrionale de l'Helvétie. C'est par là qu'on peut expliquer ce qui a donné naissance à la diversité de langage qui subsiste encore entre cette partie et le reste de la Suisse. Le nom d'Helvétiens fut commun à tous jusqu'à la grande confédération qu'ils firent au XIV<sup>e</sup> siècle, et depuis laquelle ils ne sont plus connus que sous le nom de Suisses. Lorsque Jules-César entra dans les Gaules, ils étoient partagés en quatre Cantons dont la position et l'étendue ne sont pas faciles à déterminer. La population de ce pays étoit telle alors, qu'on y comptoit douze villes et quatre cens villages; mais le produit du sol foiblement cultivé, ne fournissoit que difficilement à la subsistance de ses nombreux habitans (1). Orgetorix, le plus opulent et le plus accrédité d'entre eux, les voyant murmurer de leur sort, proposa une invasion dans les Gaules pour se faire donner le commandement. Ses desseins ambitieux furent découverts. La mort qu'il se donna prévint la vengeance que ses compatriotes se proposoient d'exercer sur lui. Cependant les esprits conservèrent l'impulsion qu'il leur avoit donnée, et l'entreprise fut également résolue. Pour rendre irrévocable le parti qu'ils avoient pris, ils commencerent à mettre le feu à leurs habitations; après quoi, le 26 Mars de l'an 695 de Rome, ils s'acheminèrent au nombre de 92 mille hommes, sans compter les femmes, les enfans et les vieillards, vers le Rhône, où étoit marqué le rendez-vous général de la nation. César, alors Proconsul des Gaules, apprenant leur émigration, vole à leur rencontre pour les empêcher de pénétrer sur les terres des Romains. Ils étoient près alors d'entrer dans les gorges qui séparent le lac Lemman du Mont-Jura. Le Général romain leur barre le chemin par un retranchement qu'il fait élever à l'ouverture de ce défilé, après avoir fait rompre le pout de Geneve qui communiqueoit avec leur pays. Obligés par-là de revenir sur leurs pas, les Helvétiens s'adressent aux Séquanais, qui leur accordent le passage sur leurs terres, d'où ils arrivent sur les bords de la Saône dans le pays des Eduens. Les deux tiers de leur armée avoient déjà traversé la riviere sur des traîneaux et des outres, lorsque César atteignit leur arriere-garde, composée de Tigurins, qu'il défit. Ayant fait ensuite construire un pont sur la Saône, il livre aux Helvétiens divers petits combats qui aboutirent à une affaire générale, où il remporta une victoire complete près d'Autun, nommé alors Bibracte. Ceux qui échapperent au carnage éant retournés dans leur patrie, s'occupèrent à y réparer leurs foyers.

L'Helvétie, depuis ce teins, demeura soumise aux Romains l'espace d'environ quatre siècles. Les Bourguignons l'ayant conquise l'an 407, elle resta sous leur domination jusqu'à la destruction de leur Royaume, opérée par les armes des enfans de Clovis en 532 ou 534. Dans les divers partages que les successeurs de ces Princes firent entre eux de la Monarchie françoise, l'Helvétie tomba tantôt dans le lot des Rois de Bourgogne, tantôt dans celui des Rois d'Austrasie. Sur le déclin de la race carlovingienne, Rodolphe, fils de Conrad et Comte d'Auxerre, ayant assemblé, l'an 888, les Evêques et les Grands de la Bourgogne, dont il étoit Gouverneur, les engagea à lui déferer le titre de Roi. Son petit-fils, Rodolphe III, n'ayant point d'enfans, transmit ses Etats par son testament, l'an 1032, à l'Empereur Conrad *le Salique*. Ce fut alors que les Prélats et les Seigneurs du pays profiterent de l'éloignement de ce nouveau maître pour s'approprier et ériger en souverainetés les terres dont ils avoient le commandement. Une partie de l'Helvétie demeura néanmoins sous l'autorité immédiate de l'Empereur; mais ce ne fut pas la plus heureuse. Des étrangers envoyés pour la gouverner la traiterent en pays de conquête, et ne travaillèrent qu'à s'enrichir de ses dépouilles. Le mal fut porté à son comble pendant l'espece d'anarchie qui régna dans l'Empire depuis la déposition de Frédéric II, prononcée, en 1245, au Concile de Lyon, jusqu'à l'élection, faite en 1273, de Rodolphe de Habsbourg, pour remplir le trône impérial. Dans cet intervalle de 28 ans, la loi du plus fort fut presque la seule qu'on respectât dans l'Empire. Les villes helvétiques, pour se mettre à l'abri de l'oppression, commencerent à faire entre elles des confédérations; mais, voyant que cet expédient ne suffisoit pas pour défendre

(1) Voici quelles étoient alors l'étendue et les bornes de l'Helvétie. César, dans ses Commentaires, sépare les Helvétiens des Germains par le Rhin, des Séquanais par le Mont-Jura, et des Allobroges par le lac Lemman et le Rhône, par où il paroît que ces

peuples occupoient, outre ce qu'on appelle aujourd'hui la Suisse allemande, tout le pays de Waud, le Valais et le pays de Gex, le long du lac Lemman & du Rhône d'un côté, et du Mont-Jura de l'autre.

leur liberté, elles se choisirent des protecteurs parmi les Seigneurs voisins les plus puissans et les plus estimés. Celui qui l'emportoit sur les autres par l'étendue de ses Domaines et par sa manière de les régir, étoit sans contredit Rodolphe de Habsbourg, dont on vient de parler. La plupart de ces villes, s'étant mises, l'an 1257, sous la sauve-garde de ce Prince, consentirent à recevoir de sa main des Capitaines, ou Gouverneurs, et lui assignèrent des rentes pour le prix de sa protection. Rodolphe répondit à leur confiance, et ne servit pas des ingrats. Ce furent elles qui contribuèrent le plus efficacement à lui faire obtenir la dignité impériale. La conduite d'Albert, fils et successeur de Rodolphe, à l'égard des Helvétiens, fut le contraste de celle de son pere. Voulant convertir en servitude l'obéissance libre qu'ils lui rendoient, il leur envoya des Officiers qui s'appliquèrent à remplir ses vues par des vexations de tous les genres. Pour ne citer qu'un exemple de leur insolence et de leur barbarie, on se contentera de rapporter le trait suivant. Geisler, Bailli d'Uri, s'avisa de placer au bout d'une perche son chapeau dans le marché public d'Altorf, avec ordre à tous les passans de le saluer sous peine de la vie. Guillaume Tell, fameux arbalétrier, ayant méprisé cet ordre, fut obligé, pour expier sa désobéissance, d'abattre d'assez loin d'un coup de fleche une pomme sur la tête de son fils; à quoi il réussit sans blesser l'enfant. Ce trait, vainement contesté, quant à la substance, par quelques modernes, est du 18 Novembre 1307, et fut le signal d'une révolution préparée dans les trois Cantons d'URI, de SCHWITZ et d'UNDERWALD, le 17 Octobre précédent, par trois hommes déterminés à tout oser pour le salut de la patrie, Walther Furst, Werner de Stanfach, et Arnold de Melcthal. Les tyrans furent ignominieusement chassés; et l'Empereur Albert, qui se disposoit à les venger, périt le premier Mai 1308, par la main de son neveu. Léopold, troisieme fils d'Albert, héritier du ressentiment de son pere, s'étant mis en devoir de réduire les rebelles, fut mis en déroute, le 15 Novembre 1315, avec une armée de neuf mille hommes, près de Morgarten, montagne de Schwitz, par un corps de treize cens hommes des trois Cantons qu'on vient de nommer. Ce fut après cet événement que les vainqueurs, qui ne s'étoient unis que pour dix ans, rendirent leur confédération perpétuelle. » Elle étoit absolument défensive contre » ceux qui entreprendroient de dépouiller ces peuples de leurs privilèges, sans qu'il y soit fait mention » du projet de l'Empereur Albert I, de réunir ces pays, avec une grande partie de l'Helvétie, aux Fiefs » et Domaines de sa Maison. Comme l'objet de leur confédération étoit de se maintenir dans la prérogative » de relever directement de l'Empire, l'obéissance envers l'Empire et son Chef fut expressément réservée » et spécialement encore tous les droits que des Seigneurs particuliers possédoient à titres légitimes dans » l'enceinte des trois pays, sauf le cas où ces Seigneurs se trouveroient en guerre avec les Communautés » générales de ces pays. Pour prévenir leur désunion, ils se lierent à n'entrer ni en engagement par serment » ni même en négociation avec d'autres que d'un consentement général, et à ne reconnoître aucun maître, » c'est-à-dire aucun Chef de l'Empire, que d'un accord unanime..... ». Cette premiere ligue est appelée *l'alliance des trois Waldstett*, ou Cantons frontieres. (Tschamer, *Diction. de la Suisse, disc. prélim.* pp. 3-4.)

L'exemple et les premiers succès des confédérés éveilla parmi leurs voisins l'amour si naturel de l'indépendance. Ceux de LUZERNE souffroient impatiemment le joug des Autrichiens qui leur avoit été imposé contre leur gré. Soumis auparavant, pour la juridiction et la haute police, à l'Abbaye de Murbach en Alsace, et relevant d'ailleurs nuement de l'Empire, ils comptoient sur la foi d'un Traité fait avec l'Abbé, qu'il n'aliéneroit jamais ses droits sur eux sans leur consentement. Mais le Prélat avoit ensuite eu la foiblesse de traiter à leur insu de ces mêmes droits avec l'Empereur Rodolphe, qui cherchoit à faire à ses fils un patrimoine digne du rang où il se voyoit élevé. Après la mort de ce Prince, las des hostilités auxquelles les exposoit la rupture ouverte entre les pays ligués et le parti autrichien, ils conclurent avec les premiers une trêve au grand déplaisir de leurs maîtres. Ceux-ci crurent devoir prévenir les suites de cette association. Mais les mesures qu'ils prirent sourdement pour y réussir ayant été découvertes, les Lucernois, après s'être saisis des portes, congédièrent le Gouverneur, obligèrent ses partisans à vider le pays, et entrèrent dans la ligue perpétuelle des trois Cantons, ce qui arriva l'an 1332. Mais au lieu d'adopter le gouvernement démocratique, établi chez leurs confédérés, ils préférèrent l'aristocratie avec quelques modifications. Ce furent les Lucernois qui, s'étant emparés, l'an 1352, du château de Habsbourg, le détruisirent presque entièrement, et réunirent le Comté auquel il donnoit le nom à leur Canton.

ZURIC, après l'extinction de la Maison de Zéringen, à qui cette ville avoit appartenu depuis l'an 1097 jusqu'en 1218, avoit fait de grands pas vers l'indépendance. L'Empereur Frédéric II lui assura, par un acte exprès, le droit de n'être jamais ni aliénée ni hypothéquée. Son Conseil aristo-démocratique étoit composé de quatre Nobles et de huit principaux Bourgeois, qui alternoient avec d'autres. » En 1336, cette » forme fut changée, et on y substitua celle qui existe

» encore aujourd'hui. Il résulta de grands troubles de » ce changement. En 1350, on découvrit une conjuration, formée contre ce gouvernement, qui alluma » une guerre contre la Maison d'Autriche et les Comtes » de Rapperschweil, et engagea Zurich à entrer, en » 1351, dans la confédération helvétique. Les trois » anciens Cantons lui cédèrent le premier rang. » (Tschamer.) Le pays de Zurich est le *pagus Tigurinus* dont il est fait mention dans les Historiens romains.

ZUG (en latin *Tugium*), que M. Tscharnier donne pour une des anciennes villes de Suisse, et dont La Martinière dit néanmoins qu'elle ne se trouve marquée en aucun lieu avant 500 ans, est la capitale d'un Canton d'environ quatre lieues en longueur sur autant en largeur, borné à l'Est et au Nord par celui de Zurich, au Midi par celui de Schwitz, et à l'Ouest par le Canton de Lucerne et par les Bailliages qu'on nomme libres. Après avoir fait partie, avec ses environs, du Duché d'Allemagne, elle tomba, dans le XI<sup>e</sup> siècle, sous la puissance des Comtes de Lentzbourg, à l'extinction desquels elle passa aux Comtes de Habsbourg, qui la transmirent à la Maison d'Autriche, dont elle réserva les droits, lorsqu'en 1352, subjuguée par les Suisses, elle entra, avec ses dépendances, dans leur grande confédération. Quoiqu'un peu moins ancienne dans le corps que Glaris, on lui a néanmoins adjugé le pas sur ce Canton, en comptant celui de Zug pour le septième. Le Gouvernement de Zug est démocratique et la religion catholique. Le lac près duquel Zug est bâtie, long de trois lieues sur une de large, abonde en poissons. Cette ville est proprement bâtie, et son territoire fertile et agréable.

GLARIS, ou GLARUS (en latin *Glarona*), après avoir été long-tems, avec son Canton, du Domaine de l'Abbaye des filles de Seckingen, étoit tombé sous la puissance de la Maison d'Autriche, dont les Ducs, nommés Capitaines de ce pays par l'Abbesse, avoient converti le titre qu'ils avoient reçu d'elle en Fief héréditaire, et en exerçoient les droits avec la plus grande rigueur. Les Glaronois, voyant alors foulés aux pieds les privilèges qu'ils avoient obtenus sous la première domination, eurent recours aux Cantons Suisses, déjà confédérés, pour se tirer de l'oppression. Celui de Schwitz se montra le plus empressé à les secourir. Etant entré à main armée dans leur pays, l'an 1351, il y rétablit l'ancienne forme de l'administration publique ainsi que les droits du peuple, et se fit de ses voisins affranchis des alliés reconnoissans et utiles. » Cette première alliance des Glaronois avec » les Cantons renfermoit des conditions inégales; ils » ne pouvoient ni s'allier ni entrer en guerre sans » l'aveu des confédérés. Par les services rendus à la » ligue, ils méritèrent qu'en 1450 cette inégalité » fut levée: pour en effacer même la trace, et pour » donner à la prérogative naturelle une force rétroac- » tive, le second Traité fut mis sous la date du pre- » mier. » (Tscharnier.)

BERNE, capitale d'un pays qui tient le second rang parmi les treize Cantons helvétiques, et qui en égale à-peu-près le tiers par son étendue et ses richesses, doit sa fondation, dont la date est de 1191, à Berthold V, Duc de Zéringen et Recteur de la Bourgogne transjurane. Ce fut dans une péninsule, formée par la rivière d'Aar, qu'il la bâtit presque au milieu du Canton, à vingt lieues Sud de Bâle, autant S. O. de Zurich et trente N. E. de Genève. Berthold V, après avoir donné à sa ville naissante des loix et des libertés qu'il fit confirmer par l'Empereur Henri VI, mourut, l'an 1218, sans postérité mâle, les fils qu'il avoit eus ayant été empoisonnés, si l'on en croit Josias Simler, par la Noblesse du pays, dont il avoit encouru la haine. Berne alors étant rentré sous la dépendance immédiate de l'Empire, Frédéric II y établit Préfet Otton de Ravensberg, qu'il révoqua, quelques années après, pour laisser les Bernois en pleine jouissance de leur liberté. Le désir d'étendre leur territoire ne tarda pas à les compromettre avec leurs voisins. Hartman, Comte de Kibourg, s'offensa d'un pont qu'ils avoient construit sur l'Aar, pour passer de là sur un terrain qu'ils

avoient acquis près de Burgdorff, dont il étoit Seigneur. Ayant fait une ligue avec la ville de Fribourg, il entreprit de détruire cet ouvrage. Les Fribourgeois étoient d'autant plus blâmables de s'être alliés contre Berne avec ce Comte, que Berthold, leur fondateur, avoit recommandé à l'une et l'autre ville de vivre toujours en bonne intelligence pour assurer leur tranquillité. Les Bernois trouverent un défenseur dans le Comte de Savoie, dont ils se reconurent vassaux. Sa protection ayant imposé à leurs ennemis, ils étendirent sans obstacle l'enceinte de leur ville qu'ils fortifièrent par de nouveaux murs. Dans la guerre qui s'éleva depuis entre la Bourgogne et la Savoie, le Comte ayant besoin, à son tour, du secours des Bernois, leur promit tout ce qu'ils lui demanderoient s'ils le servoient avec le zèle qu'il attendoit de leur fidélité. L'ayant rendu victorieux, ils le prièrent de les rétablir dans leur première liberté; ce qu'il accorda sans peine. Mais la jalousie ne permit pas à leurs voisins de les laisser en paix. Pour se maintenir dans l'indépendance, et s'assurer la possession des terres qu'ils acquéroient successivement, ils eurent presque continuellement les armes à la main. Godefroi de Habsbourg, les ayant attaqués, l'an 1241, avec des forces supérieures, remporta sur eux une victoire qui fut suivie du siège de Berne, où il échoua jusqu'à deux fois. Albert, fils de Rodolphe, et depuis Empereur comme son pere, étant venu sur les terres des Bernois, on ne dit pas en quelle année, leur fit essayer un autre échec dans un combat qu'il leur livra sous les murs de leur ville. Une ligue plus formidable, composée des Comtes de Savoie, de Neubourg, de Gruyères, de l'Evêque de Lausanne, du Seigneur de Tarre et de la Noblesse de plusieurs Cantons, se forma, l'an 1291, contre Berne. Mais, s'étant munis de l'alliance des Comtes de Kibourg et d'Arberg et de la ville de Soleure, les Bernois, sous la conduite d'Ulric, Seigneur d'Erlac, battirent les confédérés, qui se retirèrent avec une perte considérable. Ce succès ayant relevé leur ardeur, ils entreprirent, dans les années suivantes, diverses conquêtes qui reculèrent à une longue distance les bornes de leur pays. Pour arrêter les progrès de leurs armes, plusieurs Comtes, avec grand nombre de Nobles, rassemblèrent une armée, qu'on fit monter, pour le moins, à seize mille hommes de pied, et à trois mille cinq cens cavaliers, avec laquelle ils vinrent assiéger la petite ville de Laupen, appartenante aux Bernois. Ceux-ci, renforcés par les troupes que les Cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, leur fournirent, ayant mis à leur tête Rodolphe d'Erlac, engagèrent, devant la place, le 21 Juin 1339, une bataille, où le plus grand nombre des ennemis perdirent la vie. On compte parmi ceux-ci les Comtes de Nidau, d'Arberg et de Wallensted, quatre-vingts Gentilshommes des meilleures Maisons, quinze cens cavaliers et plus de trois mille hommes de pied. Les vainqueurs marchèrent de là contre les Fribourgeois, qui s'étoient rendus vassaux du Duc d'Autriche, et les ayant défaits près de Schoneuberg, ils s'approchèrent de Fribourg, dont ils brûlèrent les fauxbourgs; après quoi ils ravagèrent Signau, Lagnau, Arberg, Nidau, Burgdorff et d'autres lieux, dont une partie fut réunie à leur Domaine. Les progrès de leurs armes furent arrêtés, l'an 1343, par une treve qu'Agnès d'Autriche, veuve d'André III, Roi de Hongrie, avoit eu l'adresse de ménager. (Josias Simler, *de Rep. helver.* L. I.) Mais l'antipathie des Bernois et des partisans de la Maison d'Autriche fit bientôt revivre les hostilités. Elles tournerent presque toujours à l'avantage des premiers, qui, l'an 1353, prirent le parti d'accéder à la confédération helvétique, dont ils firent le huitième Canton, qui est en même tems le second dans le rang d'honneur (1). » On distingue encore de nos

(1) La République de Berne, dit M. le Comte d'Albon, a de grandes possessions, des revenus considérables, et un trésor dont

les épargnes de chaque année augmentent les fonds. Elle a placé en Angleterre et en Hollande plus de huit millions; et l'on assure

» jours, dit M. de Watteville, les huit anciens Cantons, comme on les appelle, des Suisses en général, » parceque, pendant 125 ans (M. Tschamer dit 130), » ils composoient seuls le corps helvétique » (1). Dans cet intervalle de tems, il se passa bien des événemens relatifs à la Suisse, dont il est important de toucher, au moins rapidement, les plus remarquables.

Albert, Duc d'Autriche, après avoir mis, le 15 Juillet 1352, le siège devant Zurich, désespérant du succès de son entreprise, s'étoit prêt à un accommodement ménagé par le Margrave de Brandebourg. Le Traité portoit que le Duc reconnoitroit l'alliance de Glaris et de Zug avec les Suisses; que cependant il seroit maintenu dans la jouissance des rentes et des *droitures* qu'il y possédoit; et enfin que les Zurichois remettroient en liberté le Comte de Habsbourg, qu'ils avoient fait prisonnier, la veille de S. Matthias 1350 (V. S.), dans une expédition nocturne, où il étoit sur le point d'escalader leur ville à la tête de plusieurs autres Comtes et d'autres Nobles. (Simler, *Chronol. Helvet.*) Mais on s'aperçut bientôt que cette paix n'étoit que simulée de la part des Autrichiens. Albert, ayant mis dans ses intérêts l'Empereur Charles IV et plusieurs villes impériales, recommença les hostilités le 18 Juillet 1354, et dix jours après il vint mettre de nouveau le siège devant Zurich. L'Empereur le joignit, le 20 Août suivant, avec les troupes de plusieurs villes de l'Empire. Mais fléchi par les remontrances des Zurichois, et voyant d'ailleurs ceux qui l'avoient suivi prêts à se débander, il prit le parti de la retraite. Albert, peu de tems après, fit de même sur la nouvelle qu'il reçut d'un gros parti des confédérés, qui venoit au secours de la place. (Suicer, Watteville, p. 158.)

BIENNE (en latin *Bienna*, *Biellum*, *Bipennis*), ville située à l'extrémité d'un lac auquel elle donne son nom, s'étoit presque entièrement tirée de la dépendance de l'Evêque de Bâle, qui en avoit fait l'acquisition, lorsqu'en 1352 elle fit une alliance perpétuelle avec la ville de Berne, dont elle est éloignée de sept lieues N. O. En 1367, Jean III, Evêque de Bâle, s'en étant rendu maître par surprise, fit main-basse sur une partie des habitans, et livra aux flammes les maisons. Les troupes de Berne et de Soleure, également alliées à Bienne, accoururent assez tôt pour dégager les principaux Bourgeois détenus dans le château, qu'elles détruisirent à leur tour par le feu; après quoi elles allèrent faire le ravage sur les terres de l'Evêché. Bienne, en 1498, fit alliance avec le corps helvétique, et, depuis ce tems, elle envoie un Député aux Diètes de la nation. (Tschamer, Suicer.)

L'ARGEU, ou L'ARGOVIE (*Argovie Pagus*), est une petite province, dont la République de Berne est redevable à l'excommunication prononcée par le Concile de Constance contre Frédéric, Duc d'Autriche, protecteur du Pape Jean XXIII. » On le partage en haut et » bas Argeu, dont la petite ville d'Arbourg fait à-peu- » près le point de séparation. On y compte dix bail- » liages et quatre villes principales, Zofingen, Arati, » Lentzbourg et Brouck ». (Tschamer.) C'est un pays fertile en grains, en vins et en fourrages.

Le pays de VAUD (*Vaudum*), qui s'étend depuis le

lac de Geneve jusqu'à ceux de Morat et d'Yverdun, sur un espace carré d'environ 20 lieues, est encore une possession de la République de Berne. On le croit le même à-peu-près que le *Pagus Urbigenus*, dont parle César, et dont la ville d'Orbe (*Urba*), à deux lieues du Mont-Jura, étoit la capitale. Il faisoit partie du Royaume de Bourgogne, après l'extinction duquel il tomba sous la puissance des Empereurs d'Allemagne, qui l'inféodèrent aux Ducs de Zéringen. Cette Maison ayant cessé d'exister en 1218, les Comtes de Savoie profitèrent des troubles de l'Empire pour s'en emparer; et Amédée V, l'un de ces Comtes, donna, l'an 1285, le pays de Vaud à Louis, son frere puîné, dont la postérité l'a conservé jusqu'en 1359, époque de son extinction. L'Evêque de Lausanne étoit Seigneur de sa capitale, ainsi que des paroisses de la Vaux, d'Avanche (l'ancien *Aventicum*) et de Vevey. Les Cantons de Berne et de Fribourg y possédoient en commun plusieurs Bailliages; le reste appartenoit au Comte de Savoie. C'est à Moudon que s'assembloient les Etats du pays. Ils contenoient quatorze villes, ou bourgs, dont les principaux étoient Moudon, Yverdun, Morges, Nyon, Payerne et Romont. Les Bernois n'ayant pu engager par leurs remontrances le Duc de Savoie à laisser à la ville de Geneve le libre exercice de la nouvelle religion qu'elle avoit embrassée, entreten en armes, l'an 1536, dans le pays de Vaud, dont ils sont restés maîtres jusqu'à nos jours. C'est la contrée la plus fertile, la plus riante et la plus riche de cette République.

GRUYERES, petite ville à six lieues O. de Fribourg, étoit autrefois la capitale d'un Comté qui s'étendoit des frontieres du Valais et de la source de la Sane, jusqu'à deux lieues ou environ de Fribourg. Michel, son dernier Comte, se voyant accablé de dettes, abandonna tous ses biens, qui furent discutés par l'arbitrage des Cantons d'Uri, de Schwitz, de Glaris, de Soleure et de Schaffouse. Les villes de Berne et de Fribourg s'emparèrent de ses terres en 1554, seize ans avant sa mort, arrivée l'an 1576, et cela pour la somme de 81 mille richdalles, à quoi se montoient tant leurs prétentions que celles des villes de Bâle et de Strasbourg, qu'elles avoient achetées, et d'autres paiemens faits à divers créanciers. En conséquence, ces deux villes firent, en 1555, le partage du Comté de Gruyeres. Berne eut deux des quatre barrieres, en quoi il étoit partagé, savoir, Gessenay et Château-d'Oeux, ou la province au-dessus de la Bocke, et Fribourg eut les deux autres, c'est-à-dire Gruyeres et Montsalven, ou la province au-dessous de la Bocke. On sait la réputation qu'ont en France les fromages de Gruyeres, qui font la principale richesse du pays.

Il nous reste encore à parler de l'une des possessions les plus importantes du Canton de Berne, que nous aurions peut-être dû nommer avant l'acquisition de Gruyeres. C'est la ville de LAUSANNE, la plus grande du pays de Vaud, nommée, dans l'Itinéraire d'Antonin, *Lousanna*. Quoique sujette en partie à son Evêque, elle jouissoit cependant de privilèges considérables que les Empereurs lui avoient accordés. Ses loix furent rédigées en Code, l'an 1268, sous le nom de *Placitum generale*. Elle conclut, en 1315, une alliance avec Berne et Fribourg; et, l'an 1536,

» que ce n'est là tout au plus que la sixième partie de la somme totale qu'elle tient en réserve. Tous les autres Cantons, sans en excepter même les Protestans, craignent cette République, ou la jaloussent, et croient de leur intérêt de la voir moins riche, moins puissante, se rapprocher de leur médiocrité, et perdre cette » énorme disproportion qui se trouve entre elle et les autres membres du corps helvétique ».

(1) L'an 1415, dans le tems que les huit anciens Cantons s'emparèrent du Comté de Bade, dont nous parlerons ci-après, sept de ces mêmes Cantons se rendirent maîtres de la Turgovie, province

d'une assez grande étendue, des Frey-Ambter, ou Franch-Bailliages qui n'ont qu'un petit territoire, pays peu considérable, et de Rhinthal, qui s'étend le long du Rhin, depuis le Comté de Werdenberg jusqu'au lac de Constance. Ces conquêtes furent toutes des demembrements des Etats possédés par la Maison d'Autriche. Sargans, Comté d'un revenu médiocre, fut acquis, peu de tems après, à prix d'argent, par ces mêmes Cantons. La ville de Rapperschweil, sur le lac de Zurich, fut prise en 1458, par les Cantons d'Uri, de Schwitz, d'Underwald et de Glaris.

elle se soumit au Canton de Berne, qui, non content de lui confirmer ses anciens privilèges, lui céda plusieurs biens ecclésiastiques considérables qu'il avoit confisqués après l'introduction de la prétendue réforme. L'Évêque de Lausanne réside aujourd'hui à Fribourg. Son premier Siège étoit Avenche, *Aventicum*, l'unc, à ce qu'il paroît, des douze villes que les Helvétiens ruinèrent lorsqu'ils entreprirent leur malheureuse expédition dans les Gaules. Ce fut de cette ville que l'Évêque Marius transporta son Siège, l'an 602, à Lausanne.

Un nouveau péage que le Duc Léopold d'Autriche établit, en 1335, à Rothenbourg, souleva les Lucernois, auxquels il étoit fort onéreux. Le peuple en fureur s'étant attroupé à l'insu du Magistrat, marcha contre Rothenbourg, démolit le château et abattit les murs de la ville sans toucher ni aux biens ni à la vie des particuliers. (Watteville, p. 180.) Ce fut le signal d'une nouvelle rupture avec la Maison d'Autriche. Les Lucernois s'étant présentés successivement devant les villes de Sempach et de Richensée, les recurent à composition avec le pays d'Entlebuch, qui, las de la domination tyrannique de Pierre de Thorberg son Seigneur, les prévint en se mettant sous leur protection. Les Autrichiens ayant pris d'assaut, l'an 1386, Richensée sur le lac de Baldeck, dont la garnison étoit trop foible pour leur résister, y exercèrent la plus cruelle vengeance en égorgéant une partie des habitants, précipitant les autres dans le lac, et détruisant jusqu'aux fondemens tous les édifices de la place. Après avoir menacé plusieurs autres villes, ils arrivent, le 9 Juillet 1386 (Suicer), devant Sempach, sur le lac de Sursée, où le Duc Léopold d'Autriche vient se mettre à leur tête le même jour. Ce fut aussi celui de l'arrivée des troupes envoyées au secours de la place par tous les confédérés, à l'exception des Bernois qui s'excusèrent, sous différens prétextes, de prendre part à cette expédition. L'armée autrichienne étoit forte de quatre mille hommes, suivant M. de Watteville, et celle des Suisses n'étoit que de treize cens. Dès qu'on fut en présence, le combat s'engagea. Le Duc ayant été tué des premiers dans la mêlée, la déroute de son armée devint générale. Deux mille Autrichiens restèrent morts sur le champ de bataille. La perte que firent les Suisses n'alla guère au-delà de deux cens hommes. La ville qui étoit assiégée, fut sauvée par cette victoire et prise sous la protection de Lucerne, dont elle n'est éloignée que de trois lieues N. O. Les Suisses ont depuis consacré cet événement par la fondation d'une chapelle, où ils se rendent annuellement, le jour qu'il est arrivé, pour en rendre grâce à Dieu. C'est ainsi qu'ils ont érigé dans la suite d'autres monumens semblables sur les champs de bataille de Morgarten, de Nœfels, de Morat, d'Ornach, etc.

Les Autrichiens, après la bataille de Sempach, n'étoient pas d'humeur à rester sur leurs pertes. Léopold et Guillaume, fils du Duc qui venoit d'être tué, et Albert son frère, s'étant rendus en Suisse, firent de grands préparatifs pour continuer la guerre. Berne alors croyant devoir se réunir aux sept autres Cantons, leur fournit des troupes avec lesquelles ils réprimèrent les différentes courses des ennemis, et leur rendirent la pareille sur leurs terres. Nœfels, bourg considérable du Canton de Glaris, étoit gardé par quatre cens hommes, sous les ordres de Mathys de Bublén. Les Autrichiens s'en étant approchés, le 9 Avril 1388, au nombre de quinze mille hommes, suivant M. Tscharnier, s'en rendirent les maîtres aisément par la retraite de la garnison; après quoi ils y mirent le feu. Mais, étant ensuite tombés sur les Glaronois qui s'étoient rassemblés dans la vallée de Lintal au nombre de sept cens, ils furent si vigoureusement reçus, qu'obligés de prendre la fuite, après un combat de trois heures, une partie d'entre eux alla se précipiter dans

la rivière de Linmat. On fait monter à deux mille cinq cens hommes la perte qu'ils firent à cette journée, et on réduit à cinquante-cinq celle des Suisses.

Les garnisons de Nidau, bourg situé sur le lac de Biene, et de Buren sur l'Aar, désolèrent le voisinage par leurs brigandages. Les villes de Berne et de Soleure, ayant réuni leurs forces, mirent le siège devant ces deux places, qu'elles emportèrent le 12 Avril et le 7 Mai de l'an 1388. Berne en son particulier s'empara, dans le mois de Juillet, d'Unterséen et du haut Simmenthal, vallée fort étroite, mais longue de douze lieues dans toute son étendue. (Watteville.) M. Busching met en 1387 la conquête d'Unterséen. Les autres Cantons étoient alors occupés au siège de Raperschweil. Cette expédition ne fut point heureuse. Un assaut général, qu'ils livrèrent à la place le 1 Mai, fut repoussé avec une perte considérable pour les assiégeans, qui le lendemain prirent le parti de la retraite. Mais la Maison d'Autriche, vers le même tems, eut le désagrément de voir les Comtes de Toggenbourg se détacher de son alliance, et faire la paix avec les Suisses. Plusieurs villes impériales s'entretenirent, l'année suivante, pour faire cesser les hostilités entre cette nation et les Ducs ses ennemis naturels. Elles obtinrent enfin, malgré l'opposition de Berne, une trêve qui, deux fois renouvelée, fut prolongée jusqu'à soixante-quatorze ans, et fidèlement observée de part et d'autre. Les Suisses profitèrent du repos qu'elle leur procura pour perfectionner leur discipline militaire; et ils y réussirent de manière, qu'au jugement de Machiavel, ils ne furent surpassés en ce point que par les Romains.

On a parlé ci-devant (T. II, p. 721) de l'expédition qu'Enguérand VII, Sire de Coucy fit, l'an 1375, en Alsace et dans le Sundgau, puis dans l'Argen, à la tête de quarante mille Anglois, pour revendiquer les Domaines qu'il prétendoit devoir lui revenir du chef de Catherine sa mere, fille de Léopold, Duc d'Autriche, et petite-fille, par son pere, de l'Empereur Albert I. Léopold II ou son cousin, contre lequel il faisoit cette répétition, s'étant muni de l'alliance des Suisses, rassembla des forces pour les opposer à celles des ennemis. Les Lucernois, les Zurichois et les Bernois se mirent en campagne pour leur fermer le passage sur leurs terres. Mais, voyant que les Autrichiens ne faisoient pas même garder leurs frontières, ils se retirèrent pour la plupart dans leurs villes. On voit seulement que la nuit du 26 au 27 Décembre 1375, un corps de Bernois ayant surpris les Anglois dans le Couvent de Fraubrunnen, entre Berne et Soleure, leur livra un combat, où il tua près de huit cens hommes, tandis qu'il n'en perdit que vingt-cinq, y compris ceux qui étoient restés en arrière pour piller. (Watteville.) M. Tscharnier dit « qu'on érigea une » colonne à l'honneur de cette victoire avec des inscriptions, en latin et en allemand, qui existent » encore ». On a parlé de même, à l'article de Charles, dernier Duc de Bourgogne (*ibid.*, p. 523), des victoires que les Suisses remportèrent à Granson et à Morat, en 1476, sur ce Prince. Mais on doit regarder comme supposé l'humble discours que plusieurs Ecrivains mettent dans la bouche des Députés de cette nation avant la première de ces deux batailles, pour détourner le Duc de leur faire la guerre. Nous ajouterons encore que les Suisses eurent beaucoup de part au gain de la bataille de Nancé, où Charles périt le 5 Janvier 1477.

Le corps helvétique ne fut pas borné pour toujours aux huit Cantons dont on a parlé jusqu'ici. Cinq autres Cantons y ont été ajoutés dans les quinzième et seizième siècles, et voici l'ordre chronologique dans lequel on doit les placer.

La ville de BADE, ou BADEN, à quatre lieues de Zurich et douze de Bâle, fameuse par ses bains, qui lui

donnent son nom, est la capitale d'un Comté plus étendu que la plupart des petits Cantons, et plus fertile, qui fut enlevé, l'an 1415, à la Maison d'Autriche, par les Cantons confédérés, en vertu du ban prononcé, par le Concile de Constance et l'Empereur, contre l'Archevêque Frédéric, pour avoir favorisé l'évasion du Pape Jean XXIII. L'Empereur Sigismond l'hypothéqua, la même année, à la ville de Zurich pour la somme de 4500 florins. Cette ville, en faveur de la République helvétique, permit aux Cantons de Schwitz, de Lucerne, d'Underwald, de Zug, et de Glaris, de prendre part à cette hypothèque: la ville de Berne y fut admise en 1426, et le pays d'Uri en 1445.

» Ces huit anciennes villes et Cantons possédoient ce  
 » Comté, et y établirent successivement des Baillis  
 » tous les deux ans jusqu'à l'année 1712; mais les  
 » Cantons souverains de la religion catholique, c'est-à-dire  
 » Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald, et Zug,  
 » ayant occupé exclusivement la ville de Bâle avec  
 » leurs troupes dans la guerre de Toggenbourg, les villes  
 » de Zurich et de Berne s'en emparèrent, et les cinq  
 » Cantons catholiques leur céderent leurs prétentions  
 » sur ce Comté à la paix d'Aarau; mais Glaris conserva  
 » ses droits ». (Busching.)

FRIBOURG, ville bâtie sur la Sane, dans l'Uchtland, vers l'an 1177, par Berthold IV, Duc de Zéringen, différente de Fribourg en Brigaw, fondée par Berthold III, père du précédent, au lieu de retourner, à l'extinction de la Maison de Zéringen, sous la domination immédiate de l'Empire, tomba sous celle d'Ulric, Comte de Kibourg, qui lui conserva ses immunités. Rodolphe, Comte de Habsbourg, qui devint Empereur, 1<sup>er</sup> du nom, ayant acquis Fribourg d'Eberhard son cousin, mari d'Anne, héritière de la Maison de Kibourg-Berthou, cette ville se trouva liée au parti des Princes et de la Noblesse contre ces Communautés naissantes qui combattoient pour la liberté. C'est ce qui l'engagea dans plusieurs guerres avec elles, et sur-tout avec celle de Berne. Mais, après de fréquentes hostilités réciproques, les Fribourgeois firent une paix solide avec les Bernois, en se réunissant à eux par un Traité de commerce perpétuelle. Les premiers conserverent néanmoins leur attachement pour leurs anciens maîtres; mais l'exemple des succès des Suisses ligués pour la défense de la liberté, l'amour de l'indépendance encouragé par l'épuisement des forces et du crédit de la Maison d'Autriche dans la Suisse, l'intérêt de la paix avec les voisins, tous ces motifs agirent puissamment sur une partie des Fribourgeois dont ils ébranlerent la fidélité. La conduite indiscrete de l'Archevêque Albert, surnommé *le Prodigue*, acheva d'indisposer les esprits. Informés qu'Albert songeoit à vendre au Duc de Savoie les droits qu'il leur avoit cédés, ils résolurent de se mettre sous la sauve-garde de ce dernier. Les Fribourgeois par-là recouvrèrent leur tranquillité intérieure. On les vit depuis entretenir des liaisons plus étroites avec les huit Cantons confédérés, en leur fournissant des troupes auxiliaires dans leurs diverses expéditions contre la Maison d'Autriche. Les Fribourgeois partagerent aussi avec eux les risques et la gloire des trois victoires remportées par les alliés sur Charles *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, à Granson, à Morat et à Nanci, dans les années 1476 et 1477. La Duchesse de Savoie, Yolande, sœur du Roi Louis XI et tutrice du Duc Philibert son fils, avoit favorisé secrètement les entreprises du Duc de Bourgogne. Se voyant menacée de la vengeance des Suisses, elle demanda un Congrès à Fribourg, où elle obtint, à prix d'argent, de cette ville et de celle de Berne, qu'elle avoit le plus à craindre, la paix pour ses fils, Philibert et Charles, la sûreté pour Geneve et la restitution du

pays de Vaud, dont les Suisses s'étoient saisis. Mais une des conditions de l'accordement fut que Fribourg seroit déclarée absolument libre de toute obéissance envers la Savoie.

Des désordres occasionnés par les suites de la dernière guerre dans les communes de divers états libres de la Suisse, engagerent, en 1478, les Magistrats de Fribourg à former avec ceux de Zurich, de Berne, de Lucerne et de Soleure, une confédération particulière pour leur sûreté commune; mais les Cantons démocratiques s'en étant plaints, comme d'une infraction faite à la ligue, cette discorde fut étouffée, l'an 1481 (1), par une nouvelle convention faite à Stanz dans le Canton d'Underwald. Ce fut alors que Fribourg avec Soleure fut admis dans la confédération helvétique. Il occupoit alors le neuvième rang; mais Bâle étant depuis entrée dans cette union, Fribourg occupe la dixième place dans l'ordre politique. (Busching). Fribourg a l'avantage, ainsi que toute la province, d'avoir conservé la religion catholique jusqu'à nos jours. Cette ville est depuis l'an 1536 la résidence de l'Evêque de Lausanne.

SOLEURE (*Solodurum*), ville ancienne sur l'Aar, au pied du Mont-Jura, munie, par Dioclétien, d'une forteresse dont on voit encore les ruines, ayant été détruite par les invasions des Allemands, des Huns, et d'autres barbares, dut son rétablissement, ou du moins son accroissement, à la fondation d'un Monastere, faite vers l'an 930, sous l'invocation de S. Ours, par Berthe, femme de Rodolphe II, Roi de la Bourgogne transjurane. Après l'extinction de ce Royaume, Soleure étant tombé sous la domination des Empereurs, Lothaire II y établit Gouverneur du pays Conrad, Duc de Zéringen, qui le transmit à ses descendants. La Maison de Zéringen ayant fini, l'an 1218, le pays revint à la disposition des Empereurs, dont la ville de Soleure obtint divers privilèges, entre autres celui d'élire un Conseil pour l'exercice de la police municipale. L'Avoyer, ou premier Magistrat, y présidoit à la justice criminelle au nom du Chef de l'Empire; mais, avant le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, la ville de Soleure racheta, des Comtes de Bucheg, ou Bucheck, le droit de Glaive, que les Empereurs leur avoit inféodé. Soleure avoit dès lors acquis un territoire et plusieurs nouveaux droits, tels que celui de battre monnaie, celui de péage, et d'autres de juridiction et de police.

En 1318, Léopold, Duc d'Autriche, trois ans après sa défaite à Morgarten, pour réparer ce revers, vint faire le siège de Soleure. La riviere étant alors grossie considérablement par les pluies, entraîna le pont qui la traversoit avec les soldats dont le Duc avoit eu l'imprudence de le charger. Les assiégés en sauverent un grand nombre par une générosité dont le Duc leur tint compte en levant le siège. En 1382, la ville de Soleure, trahie par un Chanoine, courut risque d'être surprise par les Comtes de Kibourg. Le complot fut heureusement découvert au moment de l'exécution. Depuis ce tems elle entretint de fréquentes correspondances avec les Cantons ligués. Les services qu'elle leur rendit dans les différentes guerres qu'ils eurent à soutenir, lui méritèrent l'avantage de leur être associée, l'an 1481, en même tems que Fribourg, sous le titre d'onzième Canton, quoique dans l'ordre chronologique elle ne forme que le dixième avec son district qu'elle a fort étendu par diverses acquisitions successives.

C'est à Soleure que réside l'Ambassadeur de France auprès du corps helvétique. Le Gouvernement de Soleure est démocratique, et les nouveautés en matière de religion en ont toujours été bannies. Ce Canton, pour le spirituel, relève de trois Evêchés. La ville et deux bailliages sont du diocèse de Lausanne. Les faux-

(1) Et non en 1488, comme porte, par une faute typographique, le texte de M. Tschärner.

bourgs de Soleure et quelques districts sont de celui de Constance. La plus grande partie du Canton est du diocèse de Bâle.

**BASLE** ou **BÂLE** (en latin *Basilea* ou *Basilica*), ville fameuse du pays des Rauragues, située sur les deux bords du Rhin, près des frontières de l'Allemagne et de la France, est la capitale d'un Canton de la Suisse que l'on compte dans l'ordre politique pour le neuvième, et pour l'onzième dans l'ordre chronologique. Elle étoit peu considérable, malgré l'avantage de sa situation, avant que celle d'Augst (*Augusta Rauracorum*), située à une lieue plus haut, eût été renversée par Attila pour se venger de la défaite qu'il venoit d'essuyer dans les champs catalauniques. Bâle profita de la ruine de cette ville, en donnant retraite à ses habitans fugitifs. Augst depuis ce tems n'est plus qu'un petit village, dont quantité de médailles et d'autres antiquités que l'on y découvre attestent la grandeur primitive. Bâle faisoit partie du Royaume d'Allemagne, conquis par les enfans de Clovis. Valanus, Evêque d'Augst, y transféra son Siège vers l'an 748. M. de Watteville pense néanmoins que Charlemagne dut avoir transféré le temporel de la ville de Bâle à l'Evêché avant l'an 813. Mais il avoue que les Rois de Bourgogne, qui vinrent ensuite, le reprirent et se l'approprièrent. Bâle devint une ville impériale lorsque l'Empire fut transporté en Allemagne, et ses Evêques s'érigèrent depuis en Souverains à la faveur des troubles qui agiterent l'Allemagne au XIII<sup>e</sup> siècle. Les Bâlois obtinrent de ces nouveaux Seigneurs divers privilèges qui firent de leur ville et de ses dépendances une espèce de République. Les Empereurs néanmoins avoient conservé sur l'Eglise de Bâle le droit d'Avouerie. Mais, en 1348, Charles IV en fit cession aux Bâlois, qui par-là devinrent en quelque sorte les protecteurs de l'Evêque et ses maîtres. Leur pouvoir s'accrut, en 1373, par le droit de battre monnaie, qu'ils obtinrent de Jean de Vienne leur Evêque. On voit qu'en 1377 ils formèrent un Tribunal composé de dix Nobles et de dix Bourgeois pour veiller à la conservation de la paix publique et de la liberté. Mais ils ne jouissoient point encore de la juridiction civile. Elle étoit possédée en Fief par le Prévôt du Monastere de S. Alban. Les Bâlois en firent l'acquisition en 1388. Enfin, en 1396, l'Evêque Humbert de Naumbourg leur vendit les Bailliages de Liestal, de Wallenbourg et de Ilomborg. Ce fut à Bâle que s'assembla, en 1431, le dix-septième Concile général, dont nous avons rendu un compte succinct, pp. 210-211 de notre premier volume. Aeneas Sylvius, qui avoit été Secrétaire de cette Assemblée étant devenu Pape sous le nom de Pie II, fonda une Université à Bâle en 1459. Zurich ayant voulu s'emparer du Toggenbourg en 1436 après la mort de son dernier Comte, les autres Cantons, qui lui disputoient cette succession, vinrent l'assiéger en 1438. Bâle se déclara pour eux, et leur fournit des troupes pour cette expédition. Elle eut aussi part, en 1444, aux exploits des Suisses contre le Dauphin Louis, envoyé par le Roi Charles VII au secours du Duc d'Autriche, et pour disperser le Concile qui continuoit à se tenir dans cette ville contre le gré du Pape Eugene IV. Dans la guerre des Suisses contre le dernier Duc de Bourgogne, les troupes de Bâle partagerent avec eux la gloire des journées de Granson, de Morat et de Nancy, qui furent si fatales à ce Prince. Unis toujours d'intérêts aux Suisses, il ne manquoit aux Bâlois que de leur être incorporés. C'est ce qu'ils obtinrent en 1501. La ville de Bâle persévéra dans l'ancienne religion jusqu'en 1529. Cette année, le 1<sup>er</sup> Avril, d'après les prédications de Jean Ocolampade, disciple de Zuingle, le Sénat ou le grand Conseil abolit la Messe, fit brûler les images et interdit tout exercice de la religion catholique. Le Chapitre de la Cathédrale chassé, ainsi qu'il tous les

autres Prêtres et les Religieux de l'un et de l'autre sexe, alla s'établir à Fribourg en Brisgau, dans le diocèse de Constance, où il continue de faire sa résidence. L'Evêque faisoit dès lors la sienne à Porentru, ville à neuf lieues de Bâle. On ne doit pas confondre son Evêché, où il est comme Souverain, avec le Canton de Bâle, dont les terres sont entièrement indépendantes de lui tant au temporel qu'au spirituel, la religion prétendue réformée y étant la dominante. Le gouvernement de Bâle est aristo-démocratique; mais la Noblesse n'y a aucune part, à moins qu'elle ne soit agrégée à quelque corps de la ville. Du reste elle y est en très petit nombre depuis qu'elle en a été chassée pour s'être opposée à la prétendue réforme. L'autorité souveraine réside dans le grand et le petit Conseil réunis, qui forment ensemble un nombre de deux cens quatre-vingts personnes.

Bâle est la plus grande ville de toute la Suisse. Le Rhin la divise en grande et petite ville, qui sont jointes par un pont de six cens pieds de long.

**SCHAFFOUSE** (en allemand *Schaffhausen*), ville située à une lieue au-dessus de la grande cataracte du Rhin, sur la rive droite de ce fleuve, entra, le 10 Août de la même année que Bâle dans la confédération helvétique. La nécessité de débarquer, à l'endroit où cette ville existe, les marchandises qui descendoient le Rhin, et le transit de la Suisse en Allemagne, ont sans doute occasionné, dit M. Tschamer, les premiers établissemens dans ce lieu. Le bourg nommé *Scaffusium* dans un Acte du règne de Charlemagne, paroît être le même que Schaffouse. Un Monastere qu'Eberhard, Comte de Nellenbourg, à qui ce terrain appartenoit, y fonda l'an 1052, et où il finit ses jours après lui avoir cédé tous ses droits seigneuriaux, contribua beaucoup à l'agrandissement de Schaffouse, par le grand nombre d'artisans qu'il y attira. Schaffouse, dans la suite, devint ville impériale, et son administration prit alors la forme d'une aristocratie bourgeoise. Mais l'Empereur Louis de Baviere restreignit sa liberté naissante, en l'engageant aux Ducs d'Autriche qui en restèrent maîtres jusqu'en 1415. Six mille florins, payés alors à l'Empereur Sigismond, remirent de nouveau Schaffouse dans son premier droit de ne relever que de l'Empire. Ce fut en vain que la Maison d'Autriche employa la voie des négociations et celle des hostilités pour ramener Schaffouse sous son joug. Les diverses alliances qu'elle contracta avec d'autres villes impériales, la maintinrent dans son indépendance jusqu'en 1501, époque, ainsi qu'on l'a dit, de sa réception dans la ligue helvétique, dont elle fait le douzième Canton.

**APPENZEL** (*Abbatia Cella*), gros bourg de la Suisse, à quatre lieues S. E. de S. Gal, rapporte son origine à un Domaine dont le Roi Pepin fit donation à l'Abbaye de ce nom. L'établissement qu'elle y forma, s'étant accru par différentes acquisitions dans le cours de plusieurs siècles, devint le chef-lieu d'un pays de dix lieues en longueur sur sept de largeur. Huit, tant bourgs que villages, avec un grand nombre d'habitations isolées répandues dans la plaine et sur les montagnes, composent ce pays distribué en vingt-trois rhodes ou compagnies, dont les Chefs portent encore aujourd'hui le nom de Capitaines. De ces rhodes, quatre forment les rhodes intérieurs, et les dix-neuf autres les rhodes extérieurs. Les Appenzellois, après avoir été soumis pendant plusieurs siècles à la loi de la servitude féodale envers l'Abbé de S. Gal, obtinrent de lui, en 1277, la permission de se donner un Chef, ou Magistrat, sous le nom de Landamman. Ce premier pas vers l'indépendance n'eut pas de suite jusqu'en 1360. Les Appenzellois, s'étant alors

alliés avec le consentement de l'Abbé, Herman de Bonstetten aux Cantons de Schwitz et de Glaris, commencèrent à vouloir s'émanciper à l'exemple de leurs voisins. Mais le défaut de concert entre eux tint en suspens cette disposition l'espace de quarante ans. Les esprits s'étant à la fin réunis, la révolution éclata subitement l'an 1400. Quatre paroisses chasserent les Officiers de l'Abbé, et bientôt après tout le peuple s'engagea par serment à maintenir sa liberté aux dépens de son sang. Les troupes envoyées par l'Abbé pour les réduire, furent repoussées ainsi que celles qu'il obtint des villes et de la Noblesse de Suabe.

Frédéric, Duc d'Autriche, étant venu ensuite à son secours, n'eut pas un meilleur succès. Ayant mis le siège devant la ville de S. Gal, également soulevée contre l'Abbé, il fut obligé de se retirer avec perte. Pour se venger de ce Prince, les San-Gallois, faisant désormais cause commune avec les Appenzellois, marchèrent vers le Tirol, saccageant et rasant sur leur route tous les châteaux de leurs ennemis. Mais ils essayèrent dans le Tirol un revers considérable devant la ville de Bregentz, dont ils avoient imprudemment entrepris le siège au milieu de l'hiver avec des forces insuffisantes. Contraints de revenir sur leurs pas dans un état délabré, ils subirent après cela d'autres échecs qui les menaçoient de plus grands malheurs, dont heureusement l'Empereur Robert les préserva en leur faisant souscrire une trêve l'an 1408. Tranquilles dès lors pendant quelques années, mais toujours en garde et contre l'Abbaye et contre la Maison d'Autriche, ils se lièrent, en 1411, par un Traité de combourgeoisie perpétuelle, avec les sept Cantons les plus à portée de les secourir. L'entremise de ces alliés procura bientôt un Traité définitif, par lequel il fut réglé que les Appenzellois seroient reconnus un peuple libre et indépendant, sauf néanmoins les censures et rentes de l'Abbé qui lui furent conservées avec les autres contributions qu'on eut soin de fixer, au lieu qu'elles étoient auparavant indéterminées, et sous la réserve pour ce peuple de se racheter de tous les impôts et redevances. Mais cette paix ayant déplu aux esprits les plus échauffés, leur mutinerie leur attira un interdit de l'Evêque de Constance. C'étoit le second dont ce Prélat les frappoit. Le Comte de Toggenbourg s'étant déclaré pour l'Abbé, ses troupes furent défaites dans un combat. Mais il se releva de ce revers par une victoire qu'il remporta sur eux à son tour, et dont l'effet fut tel, qu'obligés de demander la paix, ils se soumièrent à une amende de deux mille florins envers l'Abbé pour obtenir la ratification du dernier Traité. Ils demeurèrent tranquilles après cela l'espace d'environ 80 ans, pendant lequel ils achetèrent des Nobles de Hagenwil le Bailliage de Rinthal. Mais une violence exercée trente ans après envers l'Abbé de S. Gal, leur fit perdre cette acquisition. Ce Prélat ayant besoin d'une place pour étendre ses bâtimens, en fit la demande à la ville de S. Gal. Sur le refus qu'il essaya, il voulut faire construire un second Monastere à Rosbach pour s'y retirer en cas de besoin. L'ouvrage étant déjà commencé, les San-Gallois craignirent que la concurrence de ce nouvel établissement ne préjudiciât à leur commerce. Dans cette appréhension, s'étant associés aux Appenzellois, ils en rasèrent les édifices. Ce fut l'occasion d'une nouvelle guerre. Les quatre Cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz et de Glaris, sous la protection desquels étoit l'Abbaye, offrirent en vain leur médiation pour terminer les hostilités. Leurs bons offices ayant été rejetés, les Cantons les forcèrent par les armes de se soumettre à leur jugement. Il fut sévère. Les coupables furent condamnés à des dédommagemens considérables envers l'Abbé et aux frais de la guerre. Mais, pour tenir lieu de ce dernier article, les Cantons se saisirent du Rhinthal, à la co-régence duquel ils voulurent bien néanmoins dans la suite admettre ceux qu'ils en avoient dépouillés, et cela en

récompense des secours que ceux-ci leur avoient prêtés dans la guerre contre la ligue de Suabe.

En 1452, les Appenzellois resserrèrent les nœuds qui les unissoient aux cinq Cantons de Lucerne, de Schwitz, d'Underwald, de Zurich, et de Glaris. Le Traité de combourgeoisie qu'ils avoient auparavant fait avec eux fut converti en une alliance perpétuelle. C'étoit un acheminement pour entrer dans la grande confédération helvétique. Le pays d'Appenzel n'y fut cependant admis qu'en 1513, sous le nom de treizième et dernier. Son gouvernement est purement démocratique. Tout homme au-dessus de seize ans a droit de suffrage dans les Assemblées du peuple, où l'on délibère sur les affaires de l'Etat. La religion est mixte dans ce Canton; les rhodes intérieurs sont Catholiques, et les rhodes extérieurs professent le Calvinisme.

Quoique l'esprit de la nation suisse ne soit point et n'ait jamais été d'étendre ses possessions au-delà des bornes que la nature semble lui avoir prescrites; cependant le prix des services qu'elle a rendus aux Ducs de Milan, dans le xv<sup>e</sup> siècle, lui a valu sept Bailliages du Milanais, situés au pied des Alpes. Ce sont ceux de Mendrisio, Lugano, Locarno, Valmadia, Bellinzone, Riviera, et Val-Brenna. De ces Bailliages, les quatre premiers, par donation de Maximilien Sforce, faite en 1512, et confirmée, en 1515, par le Roi François I, appartiennent aux douze anciens Cantons, et les trois autres aux seuls Cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, qui les avoient achetés du Duc de Milan au commencement du xv<sup>e</sup> siècle.

La grande confédération des treize Cantons ne les empêcha pas, soit tous en général, soit chacun en particulier, de faire d'autres alliances, et des Traités de combourgeoisie, avec les villes et les Etats de leur voisinage, pourvu que ces Traités ne préjudiciassent point à leurs premiers engagements. Elle ne les empêcha pas non plus de faire des conquêtes à leurs risques et pour leur propre compte sur les Etats qui les environnoient. De cette liberté résulta pour ceux qui se croyoient en force le désir non seulement de s'agrandir, mais l'émulation de se prévenir, en s'attribuant le droit de propriété sur les pays qui touchoient à leur territoire. Le Canton de Zurich avoit des vues sur le Comté de Toggenbourg, ou de Tockenbourg, dont le dernier propriétaire, Frédéric III, avoit permis à ses sujets de prendre successivement des liaisons avec les Cantons de Zurich, de Schwitz et de Glaris. Les Ducs d'Autriche formoient les mêmes projets. Les Zurichois, plus avides, les devancèrent, et, sans attendre la mort du Comte, ils prirent les armes pour envahir sa succession; mais les Cantons neutres les arrêterent en les obligeant de respecter les droits des deux autres Cantons intéressés. Les esprits sembloient se calmer, lorsque deux hommes d'un caractère altier et opiniâtre, l'un de Zurich, l'autre de Schwitz, firent revivre les hostilités. Les Zurichois alors prirent le parti de se liguier avec l'Empereur Frédéric III et les autres Princes de la Maison d'Autriche dont ils reçurent garnison dans leurs murs. Bloqués, après un combat où ils furent défaits, ils virent, pendant deux campagnes, sans oser tenter de sorties, leur territoire cruellement saccagé. Les Ducs d'Autriche, trop foibles pour protéger leurs sujets et leurs alliés, appellent à leur secours, en 1444, le Dauphin Louis, envoyé par le Roi Charles VII son pere, à la sollicitation du Pape Eugene IV, pour disperser le Concile de Bâle, qui avoit déposé ce Pontife en 1439. Ce jeune Prince, qui régna depuis sous le nom de Louis XI, arrive de l'Alsace, qu'il dévastoit alors avec les grandes compagnies, et dirige sa route droit à Bâle. Cette ville, étant sans garnison, fait avertir du danger qu'elle court l'armée des Suisses, occupée à faire le siège du château de Farnsberg. Douze cens hommes, qui en sont détachés le 26 Août de la même année, viennent se présenter, à un quart de lieue de Bâle, devant l'avant-garde du Dau-

phin, composée de huit mille hommes, sous les ordres du Comte de Dammartin, qu'ils repoussent jusqu'au gros de l'armée, qu'on fait monter à trente mille hommes. Emportés par leur courage, ces douze cens soldats n'écourent plus la voix de leurs Officiers, qui faisoient inutilement leurs efforts pour les arrêter; ils se précipitent sur le pont de S. Jacques gardé par huit mille hommes. N'ayant pu forcer ce passage, ils vont prendre poste dans une île au-dessous du pont, où, étant attaqués, ils périssent tous glorieusement. Leurs canarades, n'ayant pu se faire jour à l'armée ennemie, se jettent dans l'Hôpital de S. Jacques. Cette maison avoit des jardins enfermés par de hautes murailles. C'est là que soutint, pendant dix heures, les assauts d'une armée entière cette poignée de Suisses dont il ne resta que douze hommes qui furent notés d'inflamie par leurs compatriotes. On fait état de huit mille François qui périrent à cette journée. (Watteville, Tscharnier.) Cette victoire, si chèrement achetée, apprit au Dauphin à respecter une nation dont il n'avoit pas jusqu'alors une idée fort avantageuse. Le Roi son pere entra dans les mêmes sentimens, et, l'an 1453, il conclut, au mois de Novembre, par ses Ambassadeurs, avec les huit Cantons et la ville de Soleure, un Traité d'alliance dont les conditions furent que ni lui ni ses successeurs ne prêteront secours à leurs ennemis; qu'ils auroient l'entière liberté de passer sur les terres de France, de s'en retourner avec tous leurs biens, armes et bagages, et d'y faire le commerce en observant les loix du Royaume pour les marchandises prohibées. Louis XI renouvela le même Traité à Abbeville le 27 Novembre 1463.

Il ne restoit plus à la Maison d'Autriche, dans la Suisse, en 1460, que le Bailliage de Thurgovie et Winterthur. Le Bailliage de Thurgovie ou de Thourgau, traversé par la riviere de Thour, et le plus étendu de la Suisse, fut conquis cette année par les anciens Cantons, celui de Berne non compris. Le gouvernement civil de ce pays est sous la souveraineté des huit anciens Cantons, qui, tour à tour, y envoient pour deux ans un Bailli, dont la résidence est à Frauenfeld, la principale ville de la Thurgovie. Winterthur, ville municipale, ayant été hypothéquée, en 1467, par le Duc Sigismond, au Canton de Zurich, lui fut entièrement cédée par les Traités qui ont suivi.

Sigismond, Duc d'Autriche, ayant engagé, dans le mois de Mars 1469, le Comté de Ferrette, le Sundgau, l'Alsace et les quatre villes forestières, à Charles, Duc de Bourgogne; ce Prince leur donna pour Bailli Pierre de Hagenbach, ennemi déclaré des Suisses leurs alliés. Ce Gentilhomme ne tarda pas à faire éprouver les effets de sa haine à cette nation. Les Suisses, après avoir supporté pendant environ quatre ans ses procédés violens, chargerent la République de Berne de faire parvenir leurs plaintes à Charles. L'Ambassade qu'elle lui envoya ayant été mal accueillie, le Roi Louis XI profita de leur mécontentement pour conclure avec eux un nouveau Traité d'alliance, dont il fit dresser l'Acte, le 11 Juin 1474, à Senlis. Ce Traité, qu'on a nommé *l'Union héréditaire*, assurant aux Suisses la protection de la France, les enhardit à déclarer la guerre au Duc de Bourgogne le 9 Octobre de la même année. On a parlé ci-devant (T. II, p. 523) des suites de cette guerre qui fut si fatale à ce Prince.

Les Suisses avoient trop bien servi contre le Duc de Bourgogne la haine de Louis XI pour ne pas mériter une récompense. Elle leur fut accordée, au mois de Septembre 1481, par des Lettres-Patentes qui renferment tout le fondement des privilèges dont les Militaires suisses sont en droit de jouir dans le Royaume. En voici la substance: » Tous les Suisses qui sont ou

» seront au service de Sa Majesté, à ses gages et à sa  
» solde, mariés ou habités dans le Royaume, pour-  
» ront y acquérir tous biens meubles et immeubles,  
» les posséder et en disposer par testament, ainsi que  
» leurs femmes, enfans et héritiers, lesquels pourront  
» les posséder et leur succéder comme s'ils étoient nés  
» dans le Royaume, sans être obligés, à raison de cette  
» faveur, de payer aucune finance ou indemnité. Et  
» afin que les gens de guerre de la même nation qui  
» demeurent ou viendront demeurer en France et qui  
» seront à ses gages et solde, puissent mieux vivre  
» et s'entretenir honnêtement sans être inquiétés eux  
» et leurs veuves durant leur viduité, ils seront, leur  
» vie durant, exempts de toutes tailles, impôts, aides  
» et subvention; seront aussi exempts du guet et garde  
» de porte en quelque lieu du Royaume qu'ils s'éta-  
» blissent ». (Watteville.) La nation est demeurée en  
jouissance de ce privilège jusqu'à nos jours.

Les Suisses ne persévérèrent pas néanmoins invariablement dans leur fidélité envers la France. Séduits par le Cardinal de Sion, Matthieu Schiner, ils embrassèrent, l'an 1510, par un Traité d'alliance, le parti du Pape Jules II, déterminé à chasser d'Italie les François. S'étant acheminés au nombre de douze mille vers le Milanéz, le Maréchal de Chaumont les obligea de retourner sur leurs pas. Rappelés en Italie, l'an 1512, par le Pape et ses confédérés, ils font une irruption subite dans le Milanéz, et rétablissent dans ce Duché Maximilien Sforce, dont le pere étoit mort prisonnier en France. L'année suivante, ils gagnent, le 6 Juin, sur les François, la célèbre bataille de Novare. Conduits ensuite par Jacques de Watteville en Bourgogne, ils mettent le siège, au mois de Septembre, devant Dijon, ville presque sans défense, qu'ils auroient infailliblement emportée sans l'argent que le Commandant la Trémouille leur promit pour les engager à s'en retourner.

Jules II étoit mort alors. Son successeur, Léon X, renouvela l'alliance du S. Siège avec les Suisses, sans néanmoins rompre ouvertement avec la France. François I, qui remplaça, le 2 Janvier 1515, Louis XII sur le trône de France, tenta vainement de regagner cette nation. Le relus qu'elle fit d'admettre les offres qu'il lui faisoit, ne détourna pas ce Prince du dessein où il étoit de reconquérir le Milanéz. Les Suisses, avertis de sa marche par Maximilien Sforce, font passer au secours de ce Duc un corps de douze mille hommes qu'ils renforcèrent bientôt par de nouvelles troupes. Fier de quelques avantages qu'il remporta d'abord, le Roi de France engage la célèbre bataille de Marignan, qui dura le 13 et le 14 Septembre. Parant de cet événement, le Maréchal Trivulce, qui s'étoit trouvé à dix-huit batailles, disoit que toutes les autres n'étoient que des jeux d'enfans, mais que celle-ci étoit un combat de géans. La victoire, après avoir si long-tems chancelé, se décida enfin pour les François, et les suites en furent des plus avantageuses. Les Suisses reprirent le chemin de leur pays, et le Duché de Milan passa entièrement sous l'obéissance du Roi. Cependant le Monarque victorieux ne perdit pas de vue sa paix avec les Suisses. L'ayant fait proposer, il trouva les esprits fort partagés. Huit Cantons néanmoins voulurent bien y acquiescer à certaines conditions. Mais les cinq autres persistèrent dans leur éloignement pour la France. Néanmoins aucun des partis ne prit directement part à la guerre qui se renouvela, l'année suivante, dans le Milanéz. Le sacrifice que le Roi fit à la nation de quelques Bailliages du Milanéz qu'elle avoit obtenus de Maximilien Sforce pour récompense de ses services, et l'assurance qu'il lui donna de la rembourser de quatre cens mille écus au soleil (1) pour les frais de la guerre de Dijon,

(1) La première année du règne de François I, les écus au soleil étoient à 23 carats et  $\frac{1}{2}$  de loi, et de la taille de 70 au marc, par conséquent 400 mille écus pesoient 5714 marcs et  $\frac{1}{2}$ , lesquels, à raison

de 798 liv. 7 s. 9 d.  $\frac{1}{2}$ , le marc, suivant la Déclaration de 1785, produiroient de notre monnoie actuelle 4,562,232 liv. 2 sous 10 den. 7.

avec trente mille (1) autres pour les campagnes des Suisses en Italie, deux mille livres (2) de pension annuelle pour chacun des treize Cantons, et la confirmation des franchises qu'ils avoient obtenues de Louis XI et de Charles VIII, firent revenir les esprits prévenus, et disposèrent tout le corps helvétique à signer unanimement, le 25 Octobre 1515, un Traité de paix perpétuelle avec le Roi; Traité qui a servi de base à toutes les alliances qui ont été faites depuis avec la France.

Outre la grande confédération des treize Cantons qui forment proprement le Corps helvétique, chacun d'eux en particulier, ou tous en commun, ont contracté, comme on l'a déjà remarqué, différentes associations, selon qu'il convenoit à leurs intérêts, avec divers Etats voisins. Nous mettons à la tête de ces associés l'Abbé de S. GAL. On sait que son Monastere fut fondé par le Saint dont il porte le nom vers le commencement du VII<sup>e</sup> siècle. En 1204, l'Abbé de S. Gal fut élevé à la dignité de Prince de l'Empire. Ses possessions étoient dès lors fort étendues, et le mettoient en état de soutenir le rang auquel il étoit parvenu; mais elles exciterent la jalousie de plusieurs de ses voisins, contre lesquels il se mit en garde pour assurer sa tranquillité. En vertu d'une alliance défensive, qu'il fit, en 1351, avec les Cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz et de Glaris, il est regardé comme le premier associé de la République helvétique, aux Diètes de laquelle son Député a voix et séance après ceux du Canton d'Appenzel. Les Etats de l'Abbé de S. Gal étoient autrefois beaucoup plus étendus qu'ils ne le sont aujourd'hui, y compris le Comté de Toggenbourg, qu'il acquit en 1469; le nombre de ses sujets monte encore à 92 mille ames. (Busching.) Les Toggenbourgeois ne furent pas les plus soumis de ses peuples. Les nouvelles opinions, au XVI<sup>e</sup> siècle, s'étant introduites parmi eux, ils se mirent sous la sauve-garde des Cantons de Berne et de Zurich, qui prirent leur défense contre les efforts que fit l'Abbé pour les ramener à la foi de leurs peres, et faire valoir plusieurs droits qu'ils prétendoient être abolis. Les querelles qu'ils eurent avec lui se prolongerent jusqu'en 1712. Ce fut alors qu'on vit à leur occasion éclater une guerre entre Zurich et Berne d'une part, et les Cantons de Zug, Uri, Schwitz et Underwald de l'autre. L'Abbaye fut pillée par les premiers; mais, à la paix qui se fit dans la ville d'Arar, l'an 1719, on convint que les effets enlevés seroient restitués, et sur-tout la bibliothèque qui est d'un grand prix pour les manuscrits, dont on fait monter encore à présent le nombre à 1032.

Une chose qui avoit le plus contribué à l'agrandissement de l'Abbaye de S. Gal étoit que, dès les premiers siècles de sa fondation, elle s'étoit rendu célèbre par la science et l'habileté de plusieurs de ses membres. On y avoit établi, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, une Académie qui produisit un grand nombre de savans hommes et de bons Ecrivains pour le tems, tandis que le reste de la Suisse, dit la Martinière, étoit plongé dans les ténèbres de la barbarie et d'une crasse ignorance. La Noblesse du voisinage y mettoit ses enfans pour les faire instruire, et ceux-ci, par reconnaissance, ne manquèrent pas de faire du bien à leurs maîtres quand ils en trouverent l'occasion. L'amour des Lettres et le zèle pour l'éducation de la jeunesse subsistent encore dans cette Maison, où il y a deux écoles, l'une intérieure pour les jeunes Religieux, l'autre extérieure pour la jeunesse du dehors. Plusieurs Religieux sont employés à prêcher et à catéchiser dans l'Eglise abbatiale. La régularité d'ailleurs est en vi-

gneur dans le Monastere. Nous ne parlons point des bâtimens, dont la beauté répond à son opulence. On y peut remarquer trois parties considérables: l'Eglise, nommée en allemand *Munster*, qui est riche et magnifiquement ornée, le palais de l'Abbé, qu'on appelle en allemand *Pfalez*, et le corps de logis où demeurent environ cent Religieux.

La ville de S. Gal doit son existence à l'Abbaye. Dans le X<sup>e</sup> siècle, elle n'étoit encore qu'un bourg; mais les Hongrois ayant pénétré, l'an 954, en Suisse, on commença à fermer S. Gal de murailles, pour la mettre à l'abri des ravages de ces barbares, et à la fortifier en y construisant des tours et en bordant son enceinte de larges fossés: ce qui fut achevé en 980. (*Délices de la Suisse*, T. III.) Divers privilèges qu'elle obtint des Abbés et des Empereurs servirent à augmenter la population, par le grand nombre d'étrangers qu'ils y attirèrent. Cependant son terroir est très ingrat. On n'y voit ni labourers, ni pâtres, ni vigneron. C'est au commerce et à l'industrie que S. Gal doit son opulence. La ville de S. Gal fit, en 1387, avec celle de Nuremberg, un Traité d'alliance, en vertu duquel elles sont respectivement exemptes du droit de péage. La première, à la faveur des différentes immunités qu'elle acquit successivement des Abbés, est parvenue à se tirer entièrement de leur dépendance, et à devenir une République. Elle l'étoit déjà, lorsqu'en 1454, elle fit alliance avec les Cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz, de Zug, et de Glaris. (*Délices de la Suisse*, *ibid.*) Avant 1712, la communication étoit parfaitement libre entre la ville et l'Abbaye; mais, par l'accordement d'Arar, il fut réglé qu'il y auroit entre l'une et l'autre une double porte qui s'ouvreroit et se fermeroit des deux côtés.

MULHAUSEN, ville agréable et bien peuplée du Sundgau, située sur la rivière d'Il, devenue ville impériale après avoir fait partie du Domaine de l'Evêque de Strasbourg, s'érigea en République à la faveur d'une alliance qu'elle contracta d'abord avec les Cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure, puis, en 1464, avec les sept plus anciens Cantons, et enfin, l'an 1514, avec tout le corps de la République helvétique. Mais, ayant adopté, l'an 1523, les nouvelles opinions, elle mécontenta par-là les Cantons catholiques qui, l'an 1536, renoncèrent à son alliance. Le gouvernement de Mulhausen est démocratique, et les Bourgeois qui le composent sont partagés en six tribus, d'où l'on tire le Grand-Conseil composé de vingt-quatre Conseillers, et le petit composé de dix-huit, présidés l'un et l'autre par des Bourguemestres.

Une alliance plus importante et plus utile des Suisses fut celle qu'ils firent avec les Grisons, dont le pays, situé à l'Orient de l'Helvétie, s'appelloit anciennement la Rhétie. Il a pour bornes au Nord le Comté de Tirol et le Comté de Sargans, à l'Occident les Cantons de Glaris et d'Uri, au Midi les Bailliages communs que les Cantons possèdent en Italie, le Comté de Chiavenna et la Valtelline, et à l'Orient le Tirol encore et le Comté de Bormio. Il se partage aujourd'hui en trois grandes parties qu'on nomme Lignes, savoir, la Ligne haute ou grise, 2<sup>e</sup> la Ligne caddée ou de la Maison-Dieu (*Casa Dei*), ainsi nommée parce que c'est dans ce pays que se trouve l'Evêché de Coire, et la Ligne des dix droitures ou des dix communités. Le nom de Rhétie comprenoit aussi une partie de la Suabe, et on distinguoit la haute et la basse Rhétie. A l'époque de la décadence de l'Empire, les

(1) 342,167 liv. 8 s. 2 d.  $\frac{1}{2}$  monnaie ayant cours en cette année 1789.

(2) L'argent monnoyé, en 1515, s'appelloit testons; ils étoient à 11 deniers 18 grains de loi et de 25 et 7 au marc, ayant cours pour 10 s. pièce. Ainsi 2000 liv. font 156 marcs 6 onces 7 gro-

1 denier; et puisque, suivant la Déclaration déjà citée, l'argent au titre susdit vaut 52 liv. 6 s. 10 d.  $\frac{1}{2}$  le marc, il s'ensuit que la somme en question, pour chaque Canton, vaudroit aujourd'hui 8210 liv. 19 s. 2 d.  $\frac{1}{2}$ , et pour les treize 106,737 liv. 10 s. 1 d.  $\frac{1}{2}$ .

Allemands conquièrent celle-ci; la haute fut le partage des Ostrogots qui la réunirent à leur Royaume d'Italie. Les enfans de Clovis l'ayant conquise au vi<sup>e</sup> siècle, elle fut unie par la suite au Royaume de la Bourgogne transjurane d'où elle passa sous la domination des Empereurs d'Allemagne. On vit alors des Comtes, dans la haute Rhétie, qui étendirent insensiblement leur domination féodale. Les guerres fréquentes qu'ils eurent entre eux sont attestées par le grand nombre de masures qu'on aperçoit encore sur les pointes les plus basses des rochers qui bordent les vallons. Ce sont des restes des citadelles qu'ils avoient élevées les uns contre les autres et contre leurs vassaux que l'oppression portoit souvent à se révolter. A la fin ceux-ci, à l'imitation des Suisses, reprirent le dessus et secouèrent le joug de la tyrannie. S'étant rendus libres, les Grisons formèrent insensiblement entre eux les trois Liges dont on vient de parler. La Lige grise et la Lige caddée s'unirent par une alliance en 1424. Celle des dix droitures ou juridictionnaires, après avoir été soumise aux Comtes de Toggenbourg jusqu'en 1436, époque de leur extinction, s'étant mise en liberté à la faveur des querelles qui s'élevèrent entre leurs héritiers, se forma en corps de République et subsista par elle-même jusqu'en 1471. Ce fut alors qu'elle fit alliance avec la Lige grise et avec la caddée. Cette confédération générale fut renouvelée en 1544. Par Traité confirmé l'an 1712, les trois Liges s'engagerent réciproquement à ne faire aucune alliance, aucune guerre, ni Traité de paix, que d'un commun accord; elles convinrent de se secourir à leurs propres frais les uns les autres, et de posséder en commun les conquêtes qu'elles seroient sur l'ennemi. On y régla la manière de terminer leurs différends entre des Communes particulières, ou entre les diverses Liges. Le gouvernement des trois Liges est démocratique et la religion mixte.

COIRE, ville épiscopale dont on prétend qu'Antonin fait mention dans son Itinéraire sous le nom de *Curia*, est la capitale des Grisons. Elle est divisée en deux parties inégales, dont la plus haute et la plus petite, entourée de murailles et de tours, ne renferme que le palais de l'Evêque, les maisons des Chanoines qui sont au nombre de vingt-quatre, mais dont il n'y a que dix qui jouissent de quelque revenu, et un hospice de Capucins. L'autre partie, beaucoup plus étendue, a d'assez belles maisons, et fait un certain commerce. La religion prétendue réformée est la seule dont on y exerce publiquement le culte. L'Evêque de Coire est Prince de l'Empire, et, en cette qualité, il a un représentant à la Diète de Ratisbonne.

Le pays des Grisons comprend divers vallons séparés par des gorges et des hauteurs dont quelques unes sont fermées par des neiges pendant une grande partie de l'année. Plus on s'avance au Midi, plus ces vallons s'enfoncent dans les hautes Alpes, qui se terminent enfin, comme dans plusieurs endroits de la Suisse, à des glaciers inaccessibles, ou à des rochers si élevés, que toute végétation y cesse absolument. C'est dans ces glaciers que le Rhin, l'Inn et l'Adda, les principales rivières du pays, prennent leur source. La Lige caddée et la Lige grise sont alliées dès l'an 1497 aux six Cantons suisses, de Zurich, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald et Glaris. » Celle des dix droitures sollicita d'y pouvoir accéder en 1567; les Cantons se contentèrent de lui donner des assurances d'amitié et de la comprendre dès lors sous le titre général de *bons voisins* et *alliés*, dans leurs adresses aux trois Liges. Ces Liges réunies ont fait diverses alliances, dès le commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, avec les Papes, avec la France, avec la République de Venise, et un *Capitulat*, ou Traité, souvent renouvelé, avec les Ducs de Milan. Elles sont particulièrement unies par des Traités d'alliance perpétuelle avec la République du Valais depuis 1600, avec celle de Berne depuis

» 1602, et avec celle de Zurich depuis 1707. Vers le commencement de ce siècle les trois Liges ont fait encore une démarche inutile auprès des Cantons pour être incorporés à la confédération helvétique. Leur indépendance de l'Empire d'Allemagne est reconnue et garantie par le Traité de Westphalie de 1648. Elles sont toujours sous-entendues sous la dénomination générale des *alliés de Suisse*, et en jouissent tant en vertu de ce titre qu'en conséquence de leur alliance particulière, par les privilèges accordés par la France à toute la nation suisse. » (Tschanner).

L'intérêt que les Grisons prirent aux querelles des différens Princes, qui se disputoient le Duché de Milan, leur a procuré trois provinces situées au-delà des Alpes du côté de l'Italie, ce sont le Comté de Bormio, la Valtelline et le Comté de Chiavenna.

BORMIO, Comté situé sur les confins du Tirol et des Grisons, environné de tous côtés des Alpes, qui ne lui laissent qu'une ouverture par laquelle l'Adda s'écoule, forme une contrée longue de dix lieues, mais étroite, fertile en grains et en bétail. Les Grisons en firent la conquête en 1512. La religion catholique s'y est maintenue jusqu'à nos jours. Sa capitale, qui n'est qu'un gros bourg, renferme un Chapitre composé d'un Archevêque et de dix Chanoines. Ses bains chauds, qui en sont distans de demi-lieue, lui ont donné de la célébrité.

LA VALTELINE (*Fallis Tellina*), dont les habitans sont nommés par d'anciens Ecrivains *Volluveni*, est une vallée étroite, longue de seize lieues, traversée par l'Adda qui la divise en deux parties. Ses confins sont les terres de la Lige caddée, le territoire de Venise, le Duché de Milan et le Comté de Chiavenna. Les Empereurs la donnerent aux Evêques de Coire, à qui elle fut ensuite disputée tour-à-tour par l'Evêque de Coire et les Ducs de Milan. Chacun des contendants en retint ce qu'il put s'approprier par la voie des armes. En 1487, le Duc de Milan, Jean Calcas Visconti, céda une partie de la Valtelline aux Grisons, qui, de concert avec l'Evêque de Coire, en prirent possession l'an 1512, ainsi que des Comtés de Bormio et de Chiavenna; mais, en 1530, les Grisons acquirent à prix d'argent la part de l'Evêque. Les nouvelles opinions s'étant introduites au siècle suivant dans cette vallée, les Catholiques, sourdement excités par les émissaires de la Maison d'Autriche, formèrent le complot, en 1620, d'exterminer tous les sectaires en même tems. C'est ce qu'ils exécutèrent, en égorgant ces malheureux au nombre d'environ cinq cens; ceux qui échappèrent à leur fureur prirent la fuite, ou changèrent de religion pour garantir leur vie. Les Grisons se mirent en devoir de faire des rebelles une punition exemplaire; mais, tandis qu'ils y travailloient, les Espagnols se jetèrent sur la Valtelline, dont ils s'emparèrent. Rodolphe Planta, traître à sa patrie, vint, avec des troupes que l'Archiduc Léopold lui avoit fournies, dans la vallée de Munster. Mais les Grisons ayant reçu du secours de la France, de Zurich, de Berne et du Valais, reprirent ce que les Autrichiens leur avoient enlevé. Ils ne restèrent pas néanmoins paisibles possesseurs de la Valtelline. Les Espagnols renouvellèrent leurs efforts pour y rentrer, dans la vue de s'en faire une voie de communication avec les Impériaux. D'un autre côté, le Pape Urbain VIII obtint qu'on la sequestrât entre ses mains, et ne désespéroit pas de la garder. La France, également jalouse de ce pays, vouloit l'affranchir de la domination autrichienne. Le Duc de Rohan, arrivé de Venise, lieu de sa retraite, à Coire, au mois de Décembre 1631, pour passer de là dans la Valtelline, fut occupé pendant long-tems à réconcilier entre eux divers Cantons de la Suisse, et surtout les Bernois et les Soleurois, différens de religion, dont les uns étoient pour les Autrichiens et les autres

pour la France. Etant venu à bout de les réunir, il entra dans la Valteline, l'an 1635, avec les troupes que la France lui avoit fournies et celles qu'il avoit reçues des Grisons. Les Impériaux et les Espagnols se préparèrent alors à venir de deux côtés fondre sur lui, ceux-ci par le Fort de Fuentes, ceux-là par le Tirol. Le Duc de Rohan, auquel chacune de ces deux années étoit supérieure en forces, » fit mine d'abandonner la Valteline, passa dans le Comté de Chiavenna, et par le » val Prégeli il pénétra dans la haute Engadine. Il » tint conseil de guerre, et résolut d'aller attaquer les » ennemis qui se tranquilloient dans le val Luvinio ». (M. le Baron de Zurlauben, *Hist. milit. des Suisses*, T. VI.) Ayant mis ses troupes en bataille, il étonna par sa diligence les Impériaux que les Espagnols n'avoient pas encore rejoints, et les obligea de s'éloigner. Le lendemain, 28 Juin, il livra bataille aux Impériaux qu'il mit en fuite. Une seconde bataille, où il les défit complètement le 3 Juillet, et une autre qu'il gagna, le 28 Octobre suivant, sur les Espagnols, le rendit maître du pays. (*Ibid.*) Mais la mésintelligence qui se mit ensuite entre lui et l'Intendant de notre armée, la hauteur de ce dernier envers les Grisons et les délais affectés que la France mit à rappeler ses troupes, joints au retardement des sommes considérables qu'elle devoit à ces peuples, commença à les dégouter de notre alliance, et à leur faire prêter l'oreille aux offres avantageuses que leur firent les Impériaux et les Espagnols. Sous la promesse que ces deux Puissances leur firent de les mettre en possession de la Valteline et de leur rembourser tout ce qui étoit dû à leurs troupes, ils se soulevèrent ouvertement contre le Duc de Rohan. Le Héros, mécontent du Cardinal de Richelieu, fit un Traité particulier, en 1637, avec les Grisons; après quoi il se retira à Geneve, où il mourut le 28 février 1638. Son départ fut suivi de celui de nos troupes, que le Comte de Guébriant ramena en France.

LE VALAIS (*Vallesia*), pays allié du corps helvétique, long de quarante lieues, mais beaucoup plus étroit, s'étend depuis la montagne de la Fourche, où le Rhône qui le traverse prend sa source sous un glacier jusqu'au lac de Geneve. Ses limites sont au Levant la vallée de Livinen, au Midi le Piémont et le Milanez, au Couchant la Savoie, au Nord le Canton de Berne et le lac de Geneve. Il n'y a point de contrée dans la Suisse plus remarquable par la diversité des sites, des climats, ou de température locale et de productions naturelles que le Valais. » Il » présente aux regards d'un voyageur une succession » aussi rapide que variée de tableaux et de points de » vues; tantôt les sommets glacés des hautes Alpes » l'étonnent par leur élévation, en se montrant derrière des rochers d'une hauteur effrayante, et couronnés de pointes bizarres; tantôt cette décoration » magique disparoit derrière un bois touffu ou un côteau agréable; aux ombres d'une forêt humide succède un tapis d'une verdure riche et agréable; un petit contour de chemin découvre tout-à-coup une colonie isolée, entourée de terres cultivées, ou les » sombres horreurs d'un désert sauvage; au-dessus » d'un vignoble on voit, à quelque distance, s'élever, comme du sein des nues, un torrent indomtable, se briser sur les écueils qui s'opposent à sa chute, » et reprendre au pied des précipices un cours tranquille au travers du vallon; des pâturages couverts » de troupeaux, et éclairés par un beau soleil, s'offrent » à l'opposite d'un glacier ombragé par des vapeurs froides. .... La direction de cette vallée, de l'Est à l'Ouest, procure à un des côtés la jouissance libre du soleil, tandis que le côté opposé éprouve tous les » désavantages d'un climat contraire ». (Tscharnier.)

Les *Nantuates*, les *Veragri* et les *Seduni*, étoient les anciens habitans du Valais. Les premiers occupoient les bords du lac Lemane, ou de Geneve, du côté de l'Orient. Ils étoient contigus aux *Veragri*, qui habitoient le bas Valais, et ceux-ci avoisinoient les *Seduni*, qui occupoient la haute vallée, qui s'étendoit jusqu'à la source du Rhône. Ce fut Sergius Galba, Lieutenant de Jules César, qui soumit ces peuples, non sans de grandes difficultés. Ils eurent ensuite la destinée de l'Helvétie méridionale, en passant de la domination des Romains sous celle des Bourguignons et des Francs. Ces derniers eurent souvent la guerre avec les Lombards pour la possession de ce pays, qui fut, depuis ce tems, nommé *Valesia*. Sion, dont le territoire est appelé *Sionensis ager* par Frédégaire, est la capitale des *Seduni*, et même de tout le Valais. Quoique son Evêque porte les titres de Prince de l'Empire, de Comte et de Préfet du Valais, que les Actes s'y passent en son nom, et que la monnoie s'y batte à son coin, il n'est pas cependant Seigneur absolu chez lui; c'est l'Assemblée générale du pays qui exerce l'autorité souveraine.

L'Abbaye d'Agaune, bâtie au pied d'une montagne, sur le Rhône, dans l'endroit où l'on place le martyre de S. Maurice et de ses compagnons, est un lieu célèbre du Valais. Le voisinage de Tarnate, ville ancienne, bien marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, mais depuis long-tems détruite, lui a fait donner aussi le même nom, et la règle qu'on observoit dans ce Monastere est appelée pour cela *Regula Tarnatensis* dans la *Concorde des règles* dressées par S. Benoît d'Aniane.

CONSTANCE (*Constantia*), ville de Suabe, bâtie sur le lac auquel elle donne son nom, doit être aussi comptée parmi les villes de la Suisse. On la croit fondée, ou du moins fortifiée, par Constantin le Grand, pour servir de barrière contre les nations germaniques. Le Siège épiscopal de Windisch (*Vindonissa*) y fut transféré lorsque Théodebert, Roi d'Austrasie, eut détruit celle-ci, l'an 611, par haine pour Thierry son frere, Roi de Bourgogne, dont elle faisoit partie. M. Tscharnier attribue sa ruine aux ravages des Huns. Mais nous voyons encore un Gramatius, Evêque de *Vindonissa*, qui souscrivit au cinquième Concile d'Orléans, tenu l'an 549, tems auquel les Huns avoient disparu des Gaules.

Constance, après s'être liée par des alliances avec Strasbourg, Bâle, Zurich, S. Gal, etc., fit des démarches, vers 1510, pour être admise dans le corps helvétique. Mais la proposition imprudente qu'elle fit aux Suisses de lui céder la Thurgovie, souleva les Cantons démocratiques, et lui attira un refus. La prétendue réforme s'étant introduite à Constance l'an 1526, le corps municipal l'adopta; et, deux ans après, ayant chassé le Clergé catholique, il abolit la Messe. Mais, sur le refus que fit la ville de se soumettre, en 1548, au fameux *Interim*, elle fut mise au ban de l'Empire par Charles-Quint, et, dix ans après, l'Empereur Ferdinand Payant prise, l'unit à son Domaine, rappella les Ecclésiastiques, et y rétablit l'ancien culte. Depuis ce tems elle est soumise à la Maison d'Autriche. Affoiblie par la retraite d'un grand nombre de ses habitans, et négligée par des maîtres éloignés, Constance, au milieu d'un pays fertile et agréable et avec les plus grandes commodités pour le commerce, est tombée dans un presque entier anéantissement. On a parlé ci-devant du Concile général qui s'y ouvrit en 1414. Son diocèse, le plus étendu de l'Allemagne, comprend une grande partie de la Suabe et de la Suisse. La résidence de son Evêque est à Mersebourg.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### ÉVÊQUES ET PRINCES DE GENEVE,

### ET DES COMTES DE GÉNEVOIS.

GENEVE (en latin *Geneva, Genava, Janoba, Gennæ, et Gebenna*), ville ancienne du pays des Allobroges (1), située sur le Rhône, à l'endroit où il sort du lac Lemman, ou de Geneve. Deux parties inégales la divisent, dont la moindre, assise sur une montagne, et nommée la vieille ville, renferme l'ancienne cathédrale, dédiée à S. Pierre; l'autre, plus nouvelle, s'étend dans la plaine des deux côtés du fleuve. Après avoir été soumise, pendant environ cinq siècles, aux Romains, Geneve, avec son territoire, tomba, vers l'an 413, sous la puissance des Bourguignons. Chilpéric, leur troisième Roi, fils de Gondioc, y établit sa demeure. Il paroît que Geneve reçut la lumière de l'Evangile vers la fin du II<sup>e</sup> siècle de l'Eglise, et que dans le V<sup>e</sup>, au plus tard, elle devint un Siège épiscopal: mais de donner une suite chronologique de ses Evêques jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, c'est ce que le défaut de monuments authentiques ne permet pas. Son Eglise, étant devenue la proie des flammes, fut rebâtie au commencement du VI<sup>e</sup> siècle, et consacrée, par S. Avit, Evêque de Vienne, son Métropolitain, qui, dans cette occasion, prononça une homélie, où, parlant aux Génevois, il appelle S. Pierre leur patron, *patrono vestro*. C'est sur l'emplacement de cet édifice, et sous le même titre, que fut élevée, dans le XI<sup>e</sup> siècle, la nouvelle cathédrale telle qu'on la voit aujourd'hui. Clotilde, fille de Chilpéric, étoit à Geneve lorsqu'Aurélien, Ambassadeur de Clovis, vint, au nom de son maître, en faire la demande au Roi Gondebald, oncle de la Princesse et meurtrier de son père. Sédéleube, dite aussi Chroné, sœur de Clotilde, avoit fait bâtir, vers l'an 502, avant de prendre le voile, une Eglise, au fauxbourg de Geneve, en l'honneur de S. Victor, l'un des martyrs de la légion thébéenne, dont elle fit apporter le corps de Soleure, compris en ce tems-là dans le diocèse de Geneve. L'Evêque, qui siegeoit alors dans cette ville, est appelé DONATIEN par MM. de S<sup>e</sup> Marthe, et par d'autres DOMITIEN. Geneve suivit le sort du Royaume de Bourgogne, lorsqu'en 534, il eut été conquis par les enfans de Clovis.

APPELLIN gouvernoit l'Eglise de Geneve en 622, ou 624 au plus tard, et fit, cette dernière année, un mauvais personnage au troisième Concile de Maçon, en prenant contre S. Eustase, Abbé de Luxeu, le parti du Moine Agrestin, qui osoit décrier la Règle de S. Colomban.

Eginhard, dans ses annales, nous apprend que, l'an 773, Charlemagne, allant combattre Didier, Roi des Lombards, pour venger l'Eglise romaine qu'il opprimoit, s'arrêta à Geneve, et que là, dans un Conseil qu'il y tint, il partagea son année en deux divisions, dont il confia la première à Bernard son oncle, pour la conduire en Italie par le Mont-Jura, et se mit à la tête de la seconde, pour la mener par le Mont-Cenis.

Rodolphe, fils de Conrad, ayant fondé, l'an 838, le nouveau Royaume de Bourgogne, y comprit la ville de Geneve et son territoire. Il y avoit alors, sous la dépendance, à ce qu'il paroît, de l'Evêque de Geneve, un Comté de Génevois, dans lequel étoit renfermé le Prieuré (depuis Abbaye) de Talloire, près du lac d'Annecy, où la crainte des barbares avoit fait transporter de Tournus le corps de S. Philibert. C'est ce que déclaroit Boson, Roi de Provence, dans un Diplôme de l'an 879, par lequel il donnoit, en l'hon-

neur de ce Saint, plusieurs terres, dans lesquelles étoit compris Talloire, à l'Abbaye de Tournus. (Chifflet, *Hist. de Tournus*, pr. p. 232.)

L'an 881, l'Eglise de Geneve étant dépourvue de Pasteur, le Clergé fit choix d'un Clerc, nommé OPTANDUS, pour remplir le Siège vacant. Otran, Archevêque de Vienne, de concert avec Boson, Roi de Provence, s'opposa à cette élection, et nomma d'autorité, comme Métropolitain, un autre Evêque de Geneve, qu'il consacra. Optandus, s'étant rendu à Rome, fit confirmer son élection par le Pape Jean VIII, qui le renvoya après l'avoir de même consacré. Mais Otran le fit enfermer, à son retour, dans une étroite prison, après l'avoir dépouillé de tout. Le Pape, informé de cet excès de violence, écrivit à l'Archevêque une lettre pleine de menaces, dans laquelle il le somme de remettre en liberté son prisonnier dans huitaine, sous peine d'excommunication. Otran, pour se justifier, répondit au Pape qu'Optandus étoit un étranger et un intrus, qui s'étoit emparé du Siège de Geneve sans avoir reçu dans cette Eglise ni le baptême, ni l'ordination cléricale, ni son éducation. Le Pape, dans sa réplique, témoigne son étonnement de ce que l'Archevêque feint d'ignorer ce qui est connu de tout l'Oc-

(1) Le pays des Allobroges s'étendoit depuis l'Isère, du côté du Midi, jusqu'à Geneve. Le Rhône le bornoit du côté du Couchant: il comprenoit la partie du Dauphiné qui est entre ce fleuve et l'Isère, la Savoie proprement dite, le Génevois, Geneve et ses environs, qui sont à l'Orient du lac Lemman, et au Midi de cette ville. Le

Rhône séparoit les Allobroges des Sébusiens et des Séquanois. Ce même fleuve, depuis Geneve jusqu'au pays de la Cluse, les séparoit des Hérvéens. Ils avoient au Levant les Nantuates, qui occupoient une partie du Chablais, et les Centrons, qui tenoient la Tarentaise. Vienne en Dauphiné étoit la capitale des Allobroges.

cident : *Admiramur quod illa vos nescire dicitis, quæ totus Occidens non ignorat.* (Joan. Ep. p. 93 et 95.) Rien ne nous apprend la suite de cette affaire.

L'an 999, l'Impératrice Adélaïde, veuve de l'Empereur Othon I, apprenant que le trouble régnoit dans les Etats de son petit-fils, Rodolphe III, Roi de Bourgogne, se mit en route, malgré son grand âge, pour y rétablir le calme. Dans ce voyage, elle arriva, dit S. Odilon dans sa vie, à Genève pour y honorer les reliques du Martyr S. Victor.

CONRAD I jouissoit du Comté de Gênois sur la fin du x<sup>e</sup> siècle. Il eut pour successeur ROBERT I son fils, qui, l'an 1020, suivant Guichenon, fit donation de plusieurs dixmes et terres allodiales à l'Eglise de Pellionex. Robert fut remplacé par son fils CONRAD II, sur le gouvernement duquel, non plus que sur l'année de sa mort, nous n'avons aucune lumière. (*Bibl. Sebus. c. XL.*)

GEROLD, petit-neveu, par Berte sa mere, de Rodolphe, Roi d'Arles, étoit Comte de Gênois en 1034. L'Empereur Conrad le Salique étant venu cette année à Genève, y reçut, dit Herman le Contract (*in Chron. ad hunc an.*), les soumissions du Comte Gérold, de l'Archevêque Burghard, Prélat de haute naissance et de grand courage, mais scélérat en tout point et sacrilège, *Archiepiscopum Burghardum, genere nobilem et strenuum, sed per omnia scelestum et sacrilegum*, et celle de plusieurs autres Princes du pays, partisans jusqu'alors d'Endes, Comte de Champagne, qui disputoit le Royaume de Bourgogne à Conrad. C'étoit la nécessité qui les avoit amenés aux pieds de l'Empereur, après avoir été vaincus par Upert, Comte de Bourgogne et Général de l'armée impériale. (*Wippo, vit. Chunradi, Salic. apud Pistor. T. III, p. 478.*) Du reste, le portrait que fait Herman de Burghard, (le même sans doute que Burchard II (1), Archevêque de Lyon), est bien différent de celui que tracent du même Prélat les autres historiens.

FRÉDÉRIC étoit Evêque de Genève en 1020. (*Mabill. Annal. T. IV, p. 271.*) En 1049, comme le prouve Guichenon (*Bibl. Sebus. p. 318.*), et non en 1050, comme d'autres le marquent, il assista, avec Hallinard, Archevêque de Lyon, Hugues de Besançon, et Aimon, Evêque de Sion, à la consécration faite, par le Pape Léon IX, de l'Eglise de S. Etienne de Besançon. Frédéric s'étant rendu, l'année suivante, à Rome, fut un des Prélats qui composèrent le Concile que le même Pape y tint pour la condamnation de l'hérésiarque Bérenger, et la canonisation de S. Gérard, Evêque de Toul. (*Mabill. ibid. p. 739.*) La grande Bible latine, que l'on conserve manuscrite à la bibliothèque publique de Genève, et dont les caracteres appartiennent au dixième siècle, est regardée comme un présent fait par ce Prélat à son Eglise. MM. de S<sup>e</sup> Marthe lui donnent 37 ans d'Episcopat, sans en dater ni le commencement ni la fin.

ROBERT II, fils de Gérold, suivant les modernes, lui succéda (l'on ne peut dire en quelle année) au Comté de Gênois. Dans les notes sur l'Histoire de Genève de M. Spon (pp. 36-37) on prétend qu'à l'exemple de son pere il eut de grands démêlés avec l'Evêque de Genève, sur leurs droits respectifs, que le Prélat, voyant Robert en état de lui faire la loi, maître comme il étoit des châteaux qui avoisinoient Genève, prit le parti de s'accorder avec lui, en lui inféodant le pays gênois : mais il y a bien de l'apparence, comme on l'a déjà remarqué, que cette inféodation est antérieure au Comte Robert II. Quoi qu'il

en soit, Robert fut remplacé dans le Comté de Gênois par AIMON, dont le frere, GUI, ou WINDO, étoit dans le même tems Evêque de Genève. Pierre le Vénérable (L. I, *De Mirac. c. 24.*), parlant de ce Prélat, dit qu'il étoit d'une haute noblesse, mais de mœurs peu assorties à la sainteté de son caractere. » Car, ébloui comme il l'étoit, ajoute-t-il, par l'éclat » de sa naissance, et nageant dans l'abondance des » richesses, il s'acquittoit négligemment des fonctions » de l'Episcopat. Cependant né avec un cœur bon et » compatissant, il faisoit d'abondantes aumônes aux » pauvres et aux Eglises, ce qui lui mérita la grace de » terminer le cours de sa vie par un bonne confession, avec un repentir sincere de ses fautes ». On verra ci-après quelques preuves de sa libéralité, qu'on qualifiera, si l'on veut, de charité. Le Comte Aimon, du consentement de Gérold son fils, donna, vers l'an 1090, au Monastere de Cluse en Piémont, la terre de Chamounix, *Campum munium*, située dans les Alpes, au pays de Faucigni. (*Bibl. Sebus. p. 105.*) Ce même Aimon, conjointement avec l'Épouse son épouse, fille de Louis, Seigneur de Faucigni et de Tetberge, ratifia, vers l'an 1090, l'acquisition que l'Abbaye de S. Oyen ou de S. Claude, dite aussi de Condat, avoit faite de plusieurs alleux situés dans la terre de Seissi, qui lui avoient été vendus par des hommes ingénus, et lui permit d'en acquérir d'autres de pareille nature : Nous réservant, ajoute-t-il, les corvées de bœufs, que peuvent nous devoir les paysans qui cultiveront ces terres, et le droit de les obliger à comparoître à notre plaïd général : *Retinemus autem in hac concessione, ut si in terra quam hujusmodi acquisitione prefati Monachi obtinuerint, rusticianus aliquis habitat, boves suos in corvata mea exhibeat, et in placito generali vicinorum suorum more semetipsum presentet.* (*Bibl. Sebus. p. 325.*) L'année suivante, Aimon souscrivit à la donation que l'Evêque son frere fit à la même Abbaye de l'Eglise de S<sup>e</sup> Marie de Seissi, avec les offrandes et les dixmes, sans retenir autre chose que le droit qu'il appelle *parocia*, terme cité par du Cange sans l'expliquer, et les services dus tant à lui qu'à son Archiprêtre. (*Bibl. Sebus. p. 229.*) Gui ne borna point là ses libéralités envers l'Abbaye de S. Claude. Nous avons de lui une autre Charte, souscrite encore par Aimon, et datée de l'an 1110, par laquelle il donne à ce Monastere plusieurs Eglises situées dans le Bugei, le pays de Gex et le Valrouci. (*Bibl. Sebus. p. 182.*) Ce Prélat assista, l'an 1117, suivant MM. de S<sup>e</sup> Marthe, ou plutôt l'an 1119, à un Concile tenu à Tournus, et qu'on ne connoît guere d'ailleurs. La même année, 1119, Gui fit don à l'Abbaye de Cluni, entre les mains de l'Abbé Ponce, de la terre de Condamine dans le Faucigni. La Charte qu'il fit expédier à ce sujet énonce les noms de plusieurs de ses parents; savoir Louis son pere, Ermerard son aïeul, Guillaume son frere; et, des fils de celui-ci, Rodulphe, Louis, Raymond, Gérard, Evêque de Lausanne, et Amédée, Evêque de S. Jean de Maurienne, de leur mere Utilie, et de leur aïeule Tetberge. (*Bibl. Sebus. pp. 15-17.*) Le Nécrologe de Genève, disent les mêmes Auteurs, lui donne cinquante ans d'Episcopat, et met le jour de sa mort à la veille de la Toussaints.

HUMBERT de GRAMMONT, d'une ancienne Maison du Bugei, fut le successeur de Gui dans l'Évêché de Genève. Le Comte Aimon, par la condescendance de Gui son frere, avoit empiété sur les droits de l'Evêque. Sommé, par Humbert, de restituer à son Eglise ce qu'il avoit usurpé sur elle, et sur-tout les dixmes avec les droits seigneuriaux, il consentit à la fin de s'en rapporter au jugement du Pape Calliste II, qu'il

(1) Ce Prélat mourut en 1041, et non pas en 1031, comme on l'a dit ci-devant, T. II, p. 431, col 2, d'après D. Plancher.

avoit connu particulièrement lorsqu'il étoit Archevêque de Vienne. Calliste renvoya l'affaire à Pierre, son successeur à Vienne et son Légat. Le Prêlat et le Comte s'étant présentés, l'an 1124, devant ce Légat, à Sissel, firent, dans une Assemblée nombreuse, par le jugement d'arbitres choisis, le Traité suivant, qui doit être regardé comme le Code des loix fondamentales de l'ancien gouvernement de Geneve en ce qui concerne les droits de l'Evêque et du Comte. Aimon fit au Prêlat remise du tiers des dixmes qui restoient en nature entre ses mains, et déchargea ses vassaux du tiers des redevances dont ils étoient tenus envers lui, pour raison des portions de la même dixme, qu'il leur avoit sous-inféodées, afin qu'à son exemple ils les restituassent avec les Eglises dont ils jouissoient. Remarquons avec M. Lévrier (*Chronol. hist. des Evêques et Comtes de Geneve*) que le Comte ne fait que permettre cette restitution à ceux de ses vassaux qui seroient de bonne volonté, sans leur en faire une loi, consentant néanmoins d'y satisfaire pour le tiers seulement des dixmes, sans qu'ils puissent y être contraints par les voies canoniques. A l'égard des deux autres tiers, l'Evêque permet que le Comte en reste possesseur. Par une ancienne loi constamment observée chez tous les peuples, les serfs ne pouvoient être promus aux Ordres sacrés, ni même entrer dans le Clergé sans une permission expresse de leur Seigneur, permission qui tenoit lieu d'affranchissement. Le Comte dispense de cette loi ses sujets mainmortables, qui seroient désormais promus aux Ordres sacrés, et permet à tous ceux qui sont libres de leur personne de posséder des fonds main-mortables, avec promesse de ne pas saisir leurs biens sans y être autorisé par sentence légale des Tribunaux ecclésiastiques. Il reconnoît de plus que la justice sur tout habitant de Geneve, de quelque maître qu'il dépende, *en jussumque sit homo*, n'appartient qu'à l'Evêque, qui seul pareillement a le droit d'aubaine sur ceux qui ont habité pendant un an et jour dans la ville. En confirmant au Comte le droit de résider à Geneve avec sa famille, on ne lui en accorde aucun sur les citoyens, ni sur aucun des objets qui ressortissent à la Jurisdiction épiscopale. C'est à l'Evêque seul que sont attribués les droits de gîte, de forage sur les vins, de rivièrre, les péages, les pâturages, les corvées, les échanges de maisons, les foires, les marchés, et la jouissance des biens de tout censitaire, ou vassal qui meurt, jusqu'à ce que le successeur ait reconnu le Prêlat pour son Seigneur. D'après au Comte d'attenter à la liberté d'aucun citoyen, soit ecclésiastique, soit laïc, et même de faire arrêter ses propres sujets dans la ville. Enfin l'Evêque a le droit exclusif de faire battre monnoie non seulement dans la ville, mais dans toute l'étendue de son diocèse. D'après ces arrangemens, l'Evêque permet au Comte de garder l'ancien fief et patrimoine de S. Pierre en ce qui concerne les biens séculiers, et même les deux tiers des dixmes, à la charge de tenir le tout en fief de l'Eglise de Geneve, et de lui prêter, en qualité de son Avoué, serment de fidélité. (Spon, *Hist. de Geneve*, T. II, n° 1. M. Lévrier, *Chiron. hist. de Geneve*, T. I, pp. 82 et seq.) L'Evêque Humbert mourut la veille de la Toussaints 1134. Le Comte Aimon lui survécut, et fut remplacé, l'an 1152, au plus tard, par Amédée, qui, dans la Charte d'une donation qu'il fit, en 1153, au Monastere d'Abondance en Chablais, nomme le Comte Aimon son pere, l'ite sa mere, Guillaume son frere, Mathilde sa femme, et Guillaume et Amédée ses fils. (*Bibl. Sebus*, p. 342).

ARDUCIUS, ou ARDUTION DE FAUCIGNI, fils de Raoul, Seigneur du lieu, fut le successeur de l'Evêque Humbert. S. Bernard, dont il étoit connu, lui écrivit deux lettres sur son élection, non pour l'en féliciter, mais pour l'exhorter à la justifier par une conduite vraiment épiscopale. » Le Siège, lui dit-il dans la

» seconde, que vous avez obtenu depuis peu, de-  
 » mande de grands mérites dont nous avons le regret  
 » de vous voir privé, ou du moins regrettons-nous  
 » qu'ils n'aient pas précédé votre élection autant qu'il  
 » eût été nécessaire. En effet, vos actions et vos étu-  
 » des n'ont semblé en aucune manière être des pré-  
 » parations au Ministère épiscopal. Mais quoi! Dieu  
 » ne peut-il pas des pierres susciter des enfans à  
 » Abraham? Dieu ne peut-il pas faire que les actions  
 » vertueuses qui devoient précéder, viennent du moins  
 » à la suite? C'est ce que j'apprendrai avec joie, s'il  
 » en arrive ainsi à votre égard ». (S. Bernard, opp.  
 37-38.) Arducius s'étant rendu, l'an 1153, à la  
 Diète de Spire, y fit confirmer, par un Diplôme de  
 l'Empereur Frédéric, tous les droits et possessions de  
 son Eglise, sans néanmoins entrer dans aucun dé-  
 tail. C'est là qu'on voit pour la première fois l'E-  
 vêque de Geneve décoré du titre de Prince. (Spon,  
*Hist. de Geneve*, T. II, n° xi.)

Le Traité que le Comte Aimon avoit fait avec l'Evêque Humbert n'empêcha pas le Comte Amédée de faire de nouvelles usurpations, même avec violence, sur l'Eglise de Geneve. Pour les faire cesser, les Archevêques de Lyon et de Vienne, de Tarentaise, et les Eglises de Grenoble et de Bellai s'étant rendus médiateurs, engagerent les parties à conclure, le 22 Février 1155, une nouvelle transaction, où d'abord sont répétés mot-à-mot tous les articles du Traité de 1124; après quoi l'on ajoute que le Comte sera tenu de faire raser tous les Forts qu'il a fait élever sur les terres de l'Evêché, et même d'abattre sur ses propres terres ceux qui pouvoient nuire aux intérêts de l'Evêque; que les Prêtres et les Diacres reconnoîtront tenir du Comte les terres et fiefs qu'ils ont dans sa mouvance; que l'Evêque ne pourra conférer sans l'aveu du Comte les Ordres aux sujets qui lui sont tailliables; que le Comte, pour les pertes qu'il a causées au Prêlat par la guerre injuste qu'il lui a faite, paiera la somme de soixante livres, et aux Chanoines ce qu'il conviendra pour les ravages qu'il a faits sur leurs terres; que le Comte fera justice des faux-monnayeurs, d'après l'ordre qu'il en recevra de l'Evêque; et enfin, pour comprendre en peu de mots quels étoient les devoirs du Comte envers l'Evêque, il est dit expressément que le Comte doit être un fidele Avoué sous l'Evêque: *Comes fidelis Advocatus sub Episcopo esse debet*. (Spon, *Hist. de Geneve*, T. II, n° iii.)

Cet accord fut confirmé, le 21 Mai 1157, par le Pape Adrien IV, à la prière d'Arducius, et souscrit par douze Cardinaux, et Roland, Chancelier de l'Eglise romaine. Pour donner plus de force à son Bref, Adrien en fit expédier le même jour un autre par lequel il prend sous la protection du S. Siège l'Eglise de Geneve, et confirme le Diplôme qu'elle avoit obtenu, l'an 1153, de l'Empereur Frédéric. (Spon, *Hist. de Geneve*, T. II, n° iv, v.) Amédée refusant de se rendre à ces articles, l'Archevêque de Vienne, soit en cette qualité, soit comme Légat apostolique, jeta l'interdit sur sa terre, avec menace d'en venir à l'excommunication. Le Prêlat, quelque tems après, ayant appelé les parties à Aix en Savoie, fit consentir le Comte à reconnoître l'Evêque pour Seigneur unique de Geneve et de son territoire. Cet aveu ne rétablit pas néanmoins la paix entre le Comte et le Prêlat. Amédée, pour l'é luder, prétendit qu'il n'y avoit pas compris les droits régaliens, et voulut en conséquence exercer l'autorité suprême à Geneve. L'Evêque, pour détruire cette chicane, eut recours à l'Anti-Pape Victor, qu'on reconnoissoit alors pour légitime Pape dans l'Empire, et obtint de lui un Bref du 1 Avril 1160, par lequel il déclaroit que les Régales, ainsi que la Seigneurie, appartenoient à l'Evêque seul de Geneve, et ordonnoit qu'Amédée restât sous l'interdit prononcé contre lui par l'Arche-

vêque de Vienne, jusqu'à ce qu'il eût renoncé à sa prétention. (Spon. T. II, n° vi.) Ce Bref, loin de vaincre l'obstination d'Amédée, ne servit qu'à le rendre plus ingénieux pour venir à bout de son dessein. Ami de Berthold IV, Duc de Zéringen, il l'engage à demander à l'Empereur Frédéric, comme Suzerain du Royaume de Bourgogne, le Vicariat sur les Evêchés de Geneve, de Lausanne et de Lyon. Berthold l'ayant obtenu, le rétrocéda au Comte de Gênois. L'Evêque Arduinus apprenant cette manœuvre, alla trouver l'Empereur à S. Jean de Laone, où il tenoit sa Cour plénière, et réussit à le faire revenir de la surprise qui lui avoit été faite. Frédéric, en conséquence, par sa Bulle du 8 Septembre 1162, adressée *clero, casatis, militibus, burgensibus et habitatoribus* de Geneve, révoqua la grace qu'il avoit accordée au Duc Berthold, déclarant qu'il n'y a dans Geneve et son territoire, ni ne doit y avoir après lui d'autre Souverain que l'Evêque. (Spon, *ibid*, n° vii, viii, ix.) Amédée et le Duc, qui étoient présents à ce jugement, témoignèrent qu'ils s'y soumettoient, et firent leurs excuses à l'Evêque. Mais Amédée n'étoit nullement converti, comme il le prouva depuis par de nouvelles tracasseries qui obligèrent l'Evêque à le frapper d'excommunication. Le Comte parut averti de ce coup, et, dans une grande Assemblée à laquelle présidoit l'Archevêque de Tarentaise, il reconnut, ainsi que ses deux fils, Guillaume et Amédée, qui l'accompagnoient, qu'injustement il avoit tenté d'usurper les droits régaliens sur l'Evêque de Geneve, à qui seul ils appartinrent. On fit depuis, en présence de l'Archevêque de Tarentaise, de quatre autres Prélats et de plusieurs autres personnes distinguées, une Charte mi-partie, par laquelle Amédée et Guillaume son fils se départirent avec serment de toute prétention aux Régales. (Spon, *ibid*, n° x.) Il paroît que la paix fut alors parfaitement rétablie entre le Prêlat et le Comte. Nous voyons Amédée présent comme témoin, en 1178, à l'acte par lequel Henri de Faucigny, neveu de l'Evêque, fit constater par son oncle, après une enquête juridique, les droits qu'il avoit sur le Monastere de Condaminé. C'est le dernier monument de l'existence du Comte Amédée. En mourant il laissa de Mathildé son épouse, fille de Pons, Seigneur de Cuseau, deux fils, Guillaume, qui suit, et Amédée, Seigneur de Gex, du chef de sa mere. ●

**GUILLAUME**, en succédant à son pere Amédée, dans le Comté de Gênois, se vit attaqué par des voisins puissans, qui lui disputoient une partie de son héritage. Obligé de prendre les armes pour sa défense, il obtint un succès dont il se crut redevable aux prières et aux secours pécuniaires des Chartreux de Pomiers, à deux lieues de Geneve. C'est ce qu'il énonce dans une Charte de l'an 1179, par laquelle il leur abandonne tout ce qu'il possédoit à Pomiers, moyennant la somme de 500 sous pour le donateur, 100 pour sa femme, qu'il ne nomme point, autant pour Humbert, son fils aîné, et sous la réserve du droit de tennerance ou de cens. L'acte passé sous les yeux de Robert, Archevêque de Vienne, fait aussi mention d'Aimon, âgé pour lors de cinq ans, second fils de Guillaume. (*Bibl. Seb. p. 252.*) Mais à peine le Comte se vit-il délivré de ses ennemis qu'il le devint lui même de son Evêque, en renouvellant les querelles que son pere avoit suscitées à ce Prêlat. Après de longs débats, on convint de s'en rapporter au jugement de l'Archevêque de Vienne et de l'Abbé de Bonneval. La décision de ces arbitres, rendue en Aix en Savoie, l'an 1184, donne pleinement gain de cause à l'Evêque, et fut confirmée la même année, ou la suivante, par le Pape Lucius III. (Spon, T. II, n° x, xi.)

L'Evêque Arduinus ayant cessé de vivre, en 1185,

fut remplacé par NANTELME, ou NANTELIN, Prieur de la Chartreuse d'Aillon. L'un de ses premiers soins fut de faire confirmer les droits de son Eglise par l'Empereur Frédéric et le Pape Urbain III. La Bulle du premier, donnée à Pavie, est du 19 Novembre 1185, et celle du second du 31 Décembre suivant. (Spon, *ibid*, n° xii, xiv.) Mais elles ne firent pas revenir le Comte Guillaume de ses premiers errements. Ce qui paroît lui avoir tenu le plus à cœur, c'étoit l'obligation que la sentence arbitrale de l'Archevêque de Vienne et de l'Abbé de Bonneval lui avoit imposée, d'abattre le nouveau mur qu'il avoit fait construire pour agrandir son château de Geneve, et par lequel il avoit empiété sur les remparts de la ville. Nantelme crut le réduire en le citant au tribunal de l'Empereur, qui séjournoit pour lors à Casal. Il y comparut, fit ses submissions, et promit de se conformer au jugement que rendroit le Conseil impérial; mais, prévoyant qu'il alloit être condamné, il s'échappa furtivement de la Cour, et ne reparut plus. Le Conseil alors, par jugement du 1 Mars 1186, ayant prononcé la Contumace contre lui, le déclara coupable de félonie envers l'Empereur et l'Evêque, et déchû, en conséquence, des Fiefs et Bénéfices qu'il tenoit de l'Eglise de Geneve, à laquelle ils étoient dévolus par la sentence de confiscation. Ses vassaux et tenanciers furent, par le même jugement, déliés à son égard du serment de fidélité, remis sous la main immédiate de l'Evêque, et lui-même proscrit de l'Empire, avec pouvoir à tout homme de courir sur sa personne et ses biens. Comme ce jugement n'étoit point contradictoire, l'Evêque ne passa point à l'exécution, et laissa encore le tems au Comte de recourir à la médiation de l'Archevêque de Vienne pour obtenir un nouvel accommodement. Il y réussit; et le Prêlat, en confirmant dans tous ses points la sentence arbitrale d'Aix, qu'il avoit rendue deux ans auparavant, voulut bien laisser en souffrance l'article de la suppression des nouvelles constructions que le Comte avoit ajoutées à son château de Geneve. Guillaume se joua de cet accord, qu'il n'avoit demandé, comme les précédens, que pour gagner du tems. Connoissant le peu d'autorité qu'avoit l'Empereur dans la haute Bourgogne, et se croyant d'ailleurs assez fort pour faire tête à l'Evêque, il se maintint dans la possession, non seulement de son titre, mais des droits qu'il avoit usurpés; ce qui lui fut d'autant plus facile qu'on étoit alors tout occupé dans l'Europe des préparatifs d'une nouvelle Croisade. L'Empereur Frédéric I étant mort, l'an 1190, dans cette expédition, Henri VI, son fils et son successeur, perdit de vue les affaires de Geneve, trop peu considérables à ses yeux en comparaison de celles qui semblerent exiger toute son attention. Les troubles qui suivirent la mort de Henri VI, arrivée l'an 1197, furent un nouvel encouragement pour le Comte Guillaume, et servirent à l'affermir dans son obstination. L'Evêque Nantelme mourut dans la peine vis-à-vis de lui, le 13 Février 1205, sans en avoir pu obtenir aucune satisfaction.

**BERNARD CHABERT**, Chancelier de l'Eglise de Paris, suivant le Nécrologe de S. Victor, fut élu, vers l'an 1206, pour succéder à l'Evêque Nantelme. Plus vigoureux que son prédécesseur, il travailla sérieusement à poursuivre l'exécution des jugemens qu'il avoit obtenus contre le Comte Guillaume. Pour y réussir, il eut recours à Thomas, Comte de Savoie, Prince déjà connu par la protection qu'il avoit accordée à d'autres Eglises. Thomas, quoique gendre du Comte Guillaume, répondit aux desirs du Prêlat d'autant plus volontiers, qu'en faisant la guerre à son beau-pere, dont il étoit mécontent, il auroit occasion par-là de reculer les limites de ses Domaines. Ses espérances ne furent point vaines. Le progrès de ses armes fut tel qu'il donna de l'alarme à l'Evêque, qui, le voyant

approcher de Geneve, craignit qu'il ne fit revivre les prétentions de Guillaume. Mais le Comte de Savoie dissipa ses appréhensions par une déclaration qu'il lui donna, le 14 Octobre (fête de S. Calliste) de l'an 1211, à Liégrins, en présence de deux Abbés de Cîteaux, et d'autres personnes distinguées; déclaration qui porte qu'étant devenu vassal de l'Evêque par les conquêtes qu'il avoit faites dans le Génevois, non seulement il ne lui disputeroit pas les droits régaliens sur Geneve, mais qu'il s'opposeroit à tous ceux qui oseroient y donner atteinte, attendu qu'ils appartenoient exclusivement à l'Eglise de Geneve. (Spon, *ibid.*, n° xix.) L'Evêque Bernard eut sa part aussi dans la dépouille du Comte Guillaume, qui perdit alors son titre de Comte de Génevois. M. Lévrier compte, parmi les droits que le Prêlat recouvra sur lui, le forage, le vidomat ou vidamat, et la pêche. Son Eglise le perdit en 1213, par la translation qui fut faite de sa personne sur le Siège métropolitain d'Embrun.

PIERRE DE SESSONS ayant succédé à Bernard Chabert, employa ses soins à perfectionner le bien que son prédécesseur avoit commencé. C'est lui qui fit bâtir le château de l'Isle du Rhône dans Geneve. On lui doit aussi la reconstruction de celui de Marval. Ce ne fut point là où se borna, suivant M. Lévrier, le bien qu'il fit à son Eglise. » Il établit à Geneve, dit-il, » des manufactures, lia un commerce avec Lyon, » améliora les revenus, acquitta d'anciennes dettes, » établit le premier un Officiel pour l'administration » de la juridiction ecclésiastique contentieuse, un » Docteur en Théologie pour l'instruction de la jeunesse ecclésiastique, etc. ». Cependant il eut avec son Chapitre des contestations qui éclatèrent, et occasionnerent une information qui fut ordonnée par le Pape Innocent III; mais il ne paroit pas qu'elle ait eu de suite, parce que la plupart des griefs allégués contre le Prêlat étoient frivoles et inspirés par la passion. Les catalogues des Evêques de Geneve placent sa mort en 1219.

AIMON DE GRANSON fut le successeur de Pierre de Sessons. On est étonné de le voir, au commencement de son Episcopat, tellement réconcilié avec le cidavant Comte de Génevois, Guillaume, que sans qu'il paroisse aucune opposition de la part du Comte de Savoie, gendre de celui-ci, il consentit à lui rendre son Comté, suivant les conditions qui furent réglées par l'Archevêque de Vienne, et dont voici la substance: Tous les anciens droits de Seigneurie, de Régales et de Souveraineté, appartenans à l'Eglise de Geneve, y furent confirmés tels qu'ils étoient détaillés dans les transactions précédentes; ce qu'on y ajouta de plus, concerne les quatre principaux Officiers du Comte, savoir le Sénéchal, le Maréchal, le Pannetier et le Boutellier, dont il est dit qu'ils jouiront des mêmes privilèges que ceux de l'Evêque. A l'égard du nouveau mur que le Comte avoit été condamné par le jugement de l'Archevêque Robert à détruire, et des otages qu'il devoit donner pour sûreté de ses engagements, ces articles devoient rester en souffrance tant qu'il plairoit à l'Archevêque et à ses successeurs. Cependant, au lieu de trente otages, que le Comte étoit tenu, par les précédens Traités, de fournir, il fut convenu d'une somme de douze mille sous Génevois, qu'il paieroit en cas d'infraction; et, pour caution de cette somme, il présenta dix-sept Gentils hommes de pays, possesseurs de fonds sulinsans, qui s'obligèrent à fournir chacun pour sa part les douze mille sous, au cas que le Comte donnât atteinte à aucun des articles convenus. Ils firent plus; ils promirent avec serment de se rendre solidairement otages les uns pour les autres, jusqu'au parfait remboursement de la somme totale. Guillaume après cela fit hommage-lige à l'Evêque, qui l'investit de nouveau du Comté de Génevois avec l'anneau; et

par-là finirent les querelles qui avoient duré si longtemps entre l'Eglise de Geneve et les Comtes de Génevois. L'acte, muni des sceaux de l'Archevêque de Vienne, de l'Evêque de Geneve, et du Comte Guillaume, fut passé à Disingien, près de Seissel. (Spon, T. II, n° xx.) Guillaume, depuis ce tems, devint un nouvel homme, aussi paisible, aussi religieux, aussi équitable qu'il avoit été fourbe, impétueux et querelleur. Il mourut l'an 1226, au plus tard, suivant Guichenon, et fut inhumé devant la porte de l'Eglise de S<sup>te</sup> Catherine sur Anneci, qui devint un Monastère cistercien, fondé par sa femme Béatrix, fille de Gui de Valpergue et de Béatrix Visconti. De son mariage il eut Humbert, mort, non du vivant de son pere, comme le marque Guichenon, mais peu de tems après; Guillaume, qui suit; Aimon, Seigneur d'Anneci, puis Evêque de S. Jean de Maurienne; et Béatrix, femme de Thomas, Comte de Savoie. (*Bibl. Sebuis*, p. 254, et M. Lévrier, *Chronol. hist.* T. I, p. 13.)

HUMBERT et GUILLAUME II, tous deux fils du C<sup>te</sup> Guillaume I, lui succéderent au Comté de Génevois. Le premier mourut, comme on l'a dit, peu de tems après son pere, laissant un fils, nommé Ebles, de sa femme Aonis, fille d'Amédée III, Comte de Savoie. Guillaume, après la mort d'Humbert, s'attribua le Comté de Génevois à lui seul, sans en faire part à son neveu. Ebles se voyant frustré de la succession de son pere, fit de vains efforts pour la recouvrer. Persécuté à ce sujet par le Comte son oncle, il se retira en Angleterre auprès du Roi Henri III. Il y mourut, l'an 1259, sans enfans, après avoir institué son héritier Pierre, depuis Comte de Savoie, par son testament daté du 12 Mai de la même année. (Guichenon, *H. de Sav.*, T. I, p. 283.) En 1252, Guillaume, de concert avec sa femme *Aliz de la Tour du Pin*, et son fils aîné, confirma les donations faites, par son pere et ses ancêtres, à la Chartreuse de Pomiers. (*Bibl. Sebuis*, p. 254.) Dans cet acte, il nomme ses enfans, vivans alors, savoir Rodolfe, qui suit; Amédée, Evêque de Die; Aimon, Prévôt de l'Eglise de Lausanne; Henri-Robert, Chanoine de Vienne, et depuis Evêque de Geneve; Guillaume; et Gui, qui devint Evêque de Langres en 1266. A ces enfans, MM. de S<sup>te</sup> Marthe ajoutent Jean, Evêque de Valence; et M. Lévrier, Béatrix, femme, dit-il, de Ronsolin, Seigneur de Lunel en Languedoc. Depuis cette année, on ne trouve plus de traces de Guillaume II, qui fut remplacé par son fils aîné qui suit.

RODOLFE, fils aîné du Comte Guillaume II, lui succéda au Comté de Génevois. Pierre, Comte de Savoie, étant revenu d'Angleterre dans ses Etats, se mit en état de faire valoir les droits qu'Ebles, fils d'Humbert, lui avoit cédés par son testament sur le Génevois. Ayant défait Rodolfe dans un combat, il lui reprit les châteaux de la Roue et des Clés, dont il s'étoit emparé, et l'obligea, en les lui rendant, de lui en faire hommage. (Guichenon). On ignore l'année de la mort du Comte Rodolfe; mais il étoit remplacé, l'an 1268, par Aimon III, son fils aîné, qu'il avoit eu de MARIE DE COLIGNY, sa femme, Dame de Varej, dans le Bugei, qui vivoit encore en 1285. Les autres enfans qu'il laissa d'elle, sont Amédée, dont on parlera ci-après; Gui, Chanoine de Senlis, mais non pas, comme on le dit, Abbé de S. Seine; Jeanne, mariée à Guichard VI, Sire de Beaujolois; et Marguerite, épouse d'Aimar IV, Comte de Valentinois.

L'Evêque Aimon de Granson finit ses jours l'an 1260, après environ 40 ans d'Episcopat. ULRIC, ou HERRI, Prieur de la Chartreuse de Portes, lui succéda la même année. Ce Prêlat termina, l'année suivante, le 3 Mai (Mardi après la *Quasimodo*), par la médiation d'Agnès, Comtesse de Savoie, les différends

qu'il avoit avec Simon de Joinville, Seigneur de Gex, touchant divers droits qui étoient en litige entre eux. (Spon, T. II, n° xxii.) Le regret de sa solitude le déterminâ, l'an 1268, au plus tard, à quitter l'Épiscopat pour y retourner. Il y mourut, l'an 1275, suivant MM. de S<sup>te</sup> Marthe.

AIMON DE MENTHONAI fut le successeur d'Ulric, ou Henri, sur le Siège de Geneve. Pierre, Comte de Savoie, lui donna une marque singulière de sa confiance, en le nommant exécuteur de son testament, daté du 6 Mai 1268. Agnès de Faucigni, veuve de ce Comte, chargea pareillement ce Prélat de l'exécution d'un codicille qu'elle ajouta, le 9 Août de la même année, à son testament. On le voit présent au mariage du Prince Amédée de Savoie (depuis Comte, V<sup>e</sup> de son nom,) avec Sibylle de Bauge, célébré, le 5 Juillet 1272, au château de Chillon dans le pays de Vaud. La mort de ce Prélat arriva l'an 1281 au plus tard.

AIMON III, fils aîné de Rodolphe, Comte de Gênois, étoit pourvu de ce Comté, soit par résignation, soit par la mort de son pere, l'an 1268, comme le prouve une Charte de la veille de Noël de cette année, par laquelle il reconnoit avoir reçu du Prieur de la Chartreuse de Mairia la somme de trente-six livres viennoises, pour la concession qu'il lui avoit faite des pâturages de Vareil. (*Bibl. Sebuss. p. 247.*)

ROBERT DE GÊNOIS, oncle du Comte Aimon III, et fils du Comte Guillaume II, étant monté sur le Siège de Geneve, l'an 1282, oublia les intérêts de son Eglise pour favoriser les vues ambitieuses de son neveu. Lui ayant cédé la garde de tous les châteaux de l'Évêché, il souleva, par cette conduite perfide, toute la ville de Geneve, qui, depuis long-tems, vivoit dans une parfaite intelligence avec ses Evêques. Se voyant à la veille d'être asservie par la Maison de Gênois, elle ne vit pas d'autre parti à prendre, pour se préserver du joug dont elle étoit menacée, que de se jeter entre les bras du Comte de Savoie, dont l'intérêt s'opposoit à l'agrandissement de cette Maison, de tout tems rivale de la sienne. Amédée V, qui régnoit alors en Savoie, reçut avec joie la députation de Geneve; et, l'an 1285, par Traité fait le Lundi après la S. Michel (1 Octobre), il s'engagea, pour lui et ses successeurs, à prendre sous sa sauve-garde tous les habitans de cette ville, clercs ou laïcs, et à défendre leurs droits, leurs franchises et leur liberté envers et contre tous leurs ennemis, de la même maniere que s'ils étoient ses propres sujets, ajoutant que si leur Evêque, ou tout autre en son nom, s'avisait de les inquiéter, pour raison de ce Traité, ou pour toute autre cause, et entreprenoit de les traduire à la Cour de Rome, ou ailleurs, ou d'exercer contre eux quelque violence, il leur prêteroit secours et main-forte à ses propres dépens aussitôt qu'ils l'en requerroient, soit par lui-même, soit par le Châtelain qu'il auroit à Geneve, soit par tous ses Officiers des environs; promettant en outre de ne faire ni paix ni trêve sans leur consentement. Enfin il ordonne à tous ses Officiers de prêter entre les mains des Citoyens serment de garder et observer les articles de ce Traité, qui fut dressé dans Geneve même, où le Comte Amédée s'étoit rendu. (Spon, T. II, n° xxxii.) Ce Prince, dans le même tems, s'étant euparé du château de l'Isle, s'y fortifia, et, profitant de la bonne volonté des habitans, il commença d'exercer la juridiction du Vidomnat, tant en dedans qu'au dehors de la ville. (M. Lévrier, p. 153.) Il faut nécessairement supposer que le Comte de Gênois étoit alors absent de Geneve, puisqu'on n'aperçoit ici aucune résistance de sa part contre les entreprises du Comte de Savoie. Outre de la démarche de cette ville, et étant hors d'état dans le moment de s'en

venger, il avoit sans doute été trouver le Dauphin Humbert I, avec lequel on voit qu'en effet il fit une ligue pour recouvrer les concessions que l'Evêque son oncle lui avoit faites. Muni du secours de cet allié, il se jeta sur les pays de Bugei, de Valromei, de Vaud et de Chablais, et même sur la Savoie, où il sema le carnage et la désolation. Amédée ne manqua pas d'user de représailles. Enfin, après deux ans d'hostilités, on en vint, l'an 1287, à un accommodement, où l'on se rendit ce qu'on s'étoit pris de part et d'autre, après quoi le Comte de Gênois fit hommage au Comte de Savoie des Fiefs qu'il tenoit de lui, soit près de Geneve, soit en Savoie. (*Ibid.*)

Robert, Evêque de Geneve, qui, par son aveugle dévouement pour sa Maison, avoit occasionné les troubles dont on vient de parler, mourut avant qu'ils fussent calmés. Il eut pour successeur, selon MM. de S<sup>te</sup> Marthe, suivis par M. Lévrier, GUILLAUME DE CONFLANS, Chanoine de Lyon, élu en 1288.

Le Comte Aimon termina sa carrière en 1290, après avoir épousé, 1<sup>o</sup>, dans le mois de Septembre 1271, Agnès de Montfaucon, Dame d'Aurose, fille d'Aimon de Montbéliard, morte en 1277; 2<sup>o</sup>, au mois de Juillet 1279, Constance de Béarn, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit, il laissa deux filles; Jeanne, Dame du Wache en Gênois, mariée, en 1286, à Philippe de Vienne, Seigneur de Poigni, et Comtesse, qui épousa, l'an 1301, Jean de Vienne, Seigneur de Mirebel.

AMÉDÉE II, frere puîné d'Aimon, fut son successeur dans le Comté de Gênois, au défaut d'enfans mâles de ce dernier.

Le Comte de Savoie n'avoit point perdu de vue ses intérêts dans les services qu'il avoit rendus à l'Eglise de Geneve. Il le prouva bien pendant la vacance qui suivit la mort de l'Evêque Robert. Dès que ce Prélat eut les yeux fermés, il s'empara du château de l'Isle. Il n'en demeura point là; regardant comme ses propriétés les objets qui ne lui avoient été cédés qu'à titre précaire, dans l'Eglise de Geneve, il en exerça les droits en maître incommutable. Le nouvel Evêque, Guillaume, ne souffrit pas tranquillement cette usurpation. Il réclama le château de l'Isle du Rhône, le vidomnat, la pêche, les péages par terre et par eau, avec tous les droits domaniaux et seigneuriaux, comme le patrimoine inaliénable de son Eglise. Le Comte de Savoie offrit de les restituer, mais à condition qu'on lui paieroit la somme de 40000 mille marcs d'argent, qu'il prétendoit lui être dûs pour dédommagement des frais de la guerre qu'il avoit soutenue en qualité de vassal de l'Eglise de Geneve, contre ceux qui avoient fait des usurpations sur elle. En conséquence, il déclara qu'il garderoit, par forme de nantissement, et pour sûreté de ses avances, jusqu'à son remboursement, tout ce qu'il avoit reconquis. Après diverses monitions, qui n'eurent aucun effet, l'Evêque en vint jusqu'à l'excommunication, qui fut prononcée le 10 Janvier 1290. Le Comte ayant appelé de cette sentence à Rome, les parties commencèrent à se rapprocher, et, le 19 Septembre de la même année, elles s'accorderent de la maniere suivante. Le Comte remit à l'Evêque la pêche, les péages, les moulins, *casalia molendinorum*, ainsi que la Seigneurie et autres droits; et, de son côté, l'Evêque lui laissa en Fief, pour la vie de l'un et de l'autre, *toto tempore vite nostrae et Comitum*, le Vidomnat, dont le Comte lui fit hommage, consentant que celui qui exerceroit cet office en son nom, prêtât serment de fidélité au Prélat et à ses Officiers, et leur rendit compte des émolumens dont l'Evêque conservoit une portion.

A l'égard du château de l'Isle, pour la restitution duquel le Comte demandoit des sommes exorbitantes, il fut convenu que cet article seroit mis en arbitrage, et que, pendant qu'il resteroit en souffrance, le

Châtelain que le Comte mettroit dans la place, obéiroit à l'Évêque et aux mandemens qui lui seroient adressés de sa part pour garder ou relâcher les prisonniers qui y seroient détenus; car ce Fort étoit la prison publique. (Spon, n° xxi, et M. Lévrier, T. I, pp. 157-161.)

Le bon Prélat s'imaginait avoir, par cet accord, assuré sa tranquillité; mais le Comte de Savoie ne tarda pas à le désabuser. A la faveur du Vidomnat qui lui étoit confirmé, il prétendit que toute juridiction lui appartenait dans Genève, quoique ce titre ne lui donnât que la basse justice, avec la police en première instance, et l'exercice d'une manière militaire et despotique. Les Officiers de l'Évêque ayant voulu s'opposer à ses entreprises, il les chassa, et ne connut plus d'autre loi que sa volonté. Le Prélat, ainsi restreint à son autorité spirituelle, crut devoir employer les voies canoniques contre son oppresseur, et montra, dans l'usage qu'il en fit, la prudence et la modération qui convenoient à son caractère. Ayant convoqué, dans l'Eglise de S. Pierre, son Chapitre, son Clergé et son Peuple, le jour de la Purification, 1291, il fit dresser par un Notaire impérial, nommé Jean de Russins, une monition canonique, adressée au Comte, qui fut répétée, le 13 de Mai suivant, sans qu'on voie l'effet qu'elle produisit. L'Évêque, dans sa détresse, se tourna du côté du Comte de Savoie; et, pour le mettre dans ses intérêts, il lui accorda, en accroissement de Fief, tout le cours du Rhône, depuis le ruisseau nommé Arunda jusqu'à la Cluse. C'étoit alors AMÉDÉE II, fils d'Aimon, qui occupoit ce Comté. Aussi intéressé que tout autre à s'opposer aux excès du C<sup>e</sup> de Savoie, il entra dans la ligue que formèrent dans le même tems le Dauphin et les Seigneurs de Faucigny et de Gex contre ce Prince. Les confédérés, s'étant présentés au mois d'Août devant Genève, firent des efforts impuissans pour s'en rendre maîtres. Obligés de se retirer, ils mirent le feu, dans leur désespoir, aux fauxbourgs. Le Dauphin fit encore pis; il pilla, en s'en retournant, les terres de l'Évêque et du Chapitre.

Délibéré de ces ennemis, le Comte de Savoie reprit ses premiers éremens vis-à-vis de l'Évêque de Genève. Les Officiers qu'il nomma, pour faire en son nom les fonctions du Vidomnat, ne daignèrent pas même prendre l'attache du Prélat avant d'entrer en exercice. Ne connoissant plus de limites dans leur juridiction, ni de règle dans leurs jugemens, ils entreprenoient sur les matières ecclésiastiques, et s'arrogeoient le droit d'accorder des dispenses, telles que la permission de se marier en secondes noces. Les Officiers de l'Évêque ayant voulu s'opposer à leurs violences, ils en firent arrêter plusieurs, même dans le palais épiscopal, et les jetèrent dans des cachots. Leur audace alla même jusqu'à porter leurs mains sur la personne du Prélat, qui fut obligé d'aller chercher dans son Eglise un asyle contre la mort. Revenu de sa frayeur, il tint, le 14 Février 1293, dans le jardin des Freres prêcheurs, une grande Assemblée d'Abbés, de Chanoines, de Curés, de Religieux, et de Nobles, à laquelle se trouva le Comte de Savoie lui-même. Là, il prononça tout haut, en présence de l'Assemblée, fit rédiger ensuite par écrit, et remit au Comte, en mains propres, un acte solennel, contenant des protestations sur tout ce qui s'étoit passé, avec des monitions et sommations d'y faire droit. « On y voit que l'Eglise de Genève est seule et unique Seigneur, et qu'elle a la Principauté dans la ville, ses fauxbourgs, châteaux et dépendances; que la juridiction, de pur et mixte Empire, s'y exerce, sous son autorité, par ses Vidammes, Juges et autres Officiers et Ministres de toute espece, et qu'elle tient ce droit immédiatement de l'Empire.... On y rappelle au Comte de Savoie qu'il n'est que le vassal de cette même Eglise... que, si dans le principe il a profité de la vacance de la chaire pour usurper le Vidomnat et le château, sa possession n'est devenue légitime que par la concession de l'É-

» vêque, faite sous certaines conditions; mais qu'elle » cessera d'être légitime s'il n'exécute pas ces mêmes » conditions.... On lui observe qu'en aucun cas on » ne peut supposer que l'Eglise ait voulu se dépouiller » de sa juridiction pour en attribuer au Comte une » exclusive, ni qu'elle ait entendu renoncer à sa su- » périorité et au droit de ressort souverain; enfin, » après avoir rapporté toutes les clauses de l'accord » de 1290, et les avoir rapprochées des actes de vio- » lence et des infractions dont il se plaint, l'Évêque » finit par déclarer au Comte qu'il n'est pas dans l'in- » tention de revenir sur ce qu'il a fait, parcequ'il es- » pere que le Comte lui rendra justice et rangera ses » gens dans le devoir; mais il l'avertit en même tems » que s'il n'y met ordre, il lui retirera le Vidomnat, » et agira vis-à-vis de lui comme l'exige son minis- » tère, pour la conservation des droits de l'Eglise qui » lui est confiée, et pour le maintien du bon ordre et » de la paix ». (Spon, T. II, pp. 68-78, et M. Lévrier, T. I, pp. 168-171.) Le Comte de Savoie, frappé des moyens allégués dans cet acte, et des menaces qui les accompagnoient, donna des ordres pour arrêter l'impétuosité de ses Officiers, et les contenir dans les bornes de la modération et du respect envers l'Évêque de Genève. Le 10 Décembre de la même année, par la médiation de l'Évêque de Lausanne et d'Amédée, Grand-Chantre de Lyon et depuis Evêque, il accommoda les différends qu'il avoit avec le Comte de Savoie. Il fut convenu entre eux que le château de l'Isle resteroit entre les mains du Comte de Savoie, jusqu'au remboursement de la somme de 15000 marcs qu'il répétoit sur l'Eglise de Genève. Le Comte de Savoie lui fit ensuite, le 25 Janvier 1294, hommage, non pour son Comté, mais pour les Fiefs qu'il possédoit dans celui de Savoie. (M. Lévrier, *ibid.*)

L'Évêque Guillaume de Conflans ne survécut pas long-tems à cet arrangement. On ignore le tems précis de sa mort; mais il étoit remplacé, l'an 1295, par

MARTIN, sur la naissance et la patrie duquel on n'a aucune lumière. A son avènement il trouva la fabrique de sa Cathédrale chargée de dettes et obligée de faire des dépenses considérables pour continuer la construction de ce grand édifice qui n'étoit point encore achevé. Les châteaux de l'Evêché avoient aussi besoin de grandes réparations. Le Prélat jugea de plus qu'il étoit indispensable pour la sûreté du commerce de faire battre à Genève de la nouvelle monnaie à son coin, suivant le droit qu'il en avoit comme Prince souverain, afin d'arrêter dans son diocèse le cours des mauvaises monnoies que les Princes voisins y faisoient répandre. Mais comme cette entreprise, jointe à la nécessité des réparations à faire, demandoit de grandes dépenses, il assembla sur cela son Chapitre le 11 Juin 1300; d'un avis commun il fut réglé que pendant trois ans les fruits et les revenus de la première année des Bénéfices qui viendroient à vaquer, seroient retenus pour en appliquer la moitié à la dépense dont on vient de parler, et l'autre moitié à la fabrique de l'Eglise de S. Pierre. Il fut encore résolu que, si par quelque contre-tems, la nouvelle monnaie projetée ne se fabriquoit pas, l'argent qui seroit destiné pour en soutenir la dépense, seroit employé à la réparation des châteaux et de l'Eglise. Un Lombard d'Asti, nommé Benjamin-Thomas, s'étant présenté pour la fabrication des nouvelles monnoies, l'Évêque lui en accorda le privilège pour six ans, aux conditions marquées dans l'acte de cette concession. (Spon, T. I, pp. 57-58.)

L'Évêque Martin termina sa carrière en 1304, et eut pour successeur AMÉDÉE DU QUART, le même qui, étant Chantre de l'Eglise de Lyon, fut un des entremetteurs, comme on l'a dit, de la paix conclue, en 1293, entre les Comtes de Savoie et de Savoie. L'un de ses premiers soins fut de se faire rendre hommage par les vassaux de son Eglise. Etant venu trou-

ver le Comte de Gênois dans son château de Saccoumai, il y reçut de lui cette marque de soumission, le 29 Avril 1305, en présence d'environ quinze témoins, et en fit dresser l'acte, dans lequel ce Seigneur avoue tenir de l'Eglise de Geneve en fief-lige tout ce qu'il possède ou doit posséder dans la banlieue de cette ville, divers châteaux qui sont détaillés, et le cours du Rhône, tant pour le domaine que pour la pêche dans un espace déterminé. Guillaume de Joinville, Seigneur de Gex, s'acquitta du même devoir envers le Prélat, à Seissel, le Dimanche après la S. Jean-Baptiste (27 Juin de la même année.) (Spon, T. II, n°. xxix, xxx.) Le Prélat, gagné par les déférences du Comte de Gênois, souffrit qu'il bâtit près de Geneve le château Gaillard. Il permit dans le même tems, à Hugues, Dauphin, Seigneur de Faucigni, d'élever ce-luide Lullin. Le Comte de Savoie, regardant ces places comme de nouvelles barrières qu'on lui opposoit, en prit occasion de recommencer la guerre contre l'Eglise de Geneve. Le Pape Clément V, apprenant à Lyon les premières hostilités du Comte, interposa son autorité, dans le mois de Mars 1306, pour les arrêter, en ordonnant une trêve jusqu'à ce qu'il eût connu des motifs qui les avoient occasionnés. Cet ordre n'empêcha pas le Comte de Savoie d'aller faire le siège du château de Marval, dont il s'empara, et qu'il rasa dans le mois de Juin de la même année. L'Archevêque de Tarentaise réussit néanmoins, le 20 de ce mois, à faire signer aux parties un nouvel accord, par lequel le Comte obtint la juridiction pleine et illimitée dans le Vidomnat, à l'exception des causes que l'Evêque voudroit se réserver. Mais le Prélat, voyant qu'il alloit toujours au-delà des bornes qui lui étoient prescrites, prit la précaution de s'allier avec le Comte de Gênois et le Dauphin de Viennois, et s'assura en même tems de la bonne volonté de la Communauté de Geneve pour réprimer ses entreprises. Les deux Seigneurs, par serment du 5 Mai 1307, s'engagerent à ne jamais rien entreprendre sur la juridiction de l'Evêque, et à maintenir les citoyens de Geneve dans leurs privilèges et franchises.

Le Comte de Gênois regrettoit toujours la perte du château de l'Isle du Rhône. Pour en déloger le Comte de Savoie, en l'occupant ailleurs il va lui enlever le château d'Entremont, bien assuré qu'il rassembleroit ses forces pour le reprendre. Tandis qu'il le voit devant cette place, il se rend aux portes de Geneve, où il demande à parlementer avec les habitans. Mêlant dans son discours les menaces aux promesses, il leur fait entendre qu'il ne tient qu'à lui d'emporter de vive force la ville; mais que par affection pour eux et par respect pour l'Eglise de Geneve, il aime mieux tenir de leur bonne volonté le recouvrement d'une place qu'un ennemi, dont ils ont eux-mêmes tout sujet de se défier, lui a injustement ravi; que n'ayant jamais attenté à leurs droits et libertés, il n'y a nulle apparence qu'il entreprenne de les violer à l'avenir. Choisissez donc, leur dit-il en finissant, ou de me recevoir comme ami, ou de m'obliger, contre mon inclination, à vous traiter en rebelles. Ce discours, rapporté à l'Assemblée générale, partagea les esprits. Le château de l'Isle se déclara pour le Savoyard, et celui du Bourg-du-Four pour le Comte de Gênois, auquel il appartenoit. On en vint aux armes; et ce dernier, après avoir perdu cent trente-deux hommes, fut réduit à prendre la fuite. L'Evêque, outragé par les vainqueurs, sortit lui-même de la ville, ne s'y croyant plus en sûreté, et alla se réfugier auprès du

Comte de Gênois dans son château du Wache. Dans sa retraite il ne s'oublia pas néanmoins, ni les droits de son Eglise. Le 3 Septembre 1307, il fit, avec le Comte de Gênois et le Barou de Faucigni, un Traité portant que ces deux Seigneurs ne feroient aucune paix ni trêve, jusqu'à ce que l'Evêque eût recouvré sa ville de Geneve avec les droits et la juridiction qu'il y avoit; que s'il arrivoit que les châteaux de l'Eglise, savoir ceux de Justé, de Penei et de Salas fussent assiégés par qui que ce soit, ils viendroient au secours du Prélat avec un nombre suffisant de troupes; que l'Evêque pourroit tenir sa Cour et établir son Officiel en quelque lieu de son diocèse qu'il jugeroit à propos, et que lesdits Seigneurs de Gênois et de Faucigni, bien loin de s'y opposer, protégeroient et défendroient la Cour épiscopale; enfin qu'ils feroient en sorte que Jean, Dauphin de Viennois, Jean de Châlon, Seigneur d'Arlai, et Guillaume, fils du Comte de Gênois, entrassent dans ce Traité; ce qu'ils exécuterent sur le champ même. (Spon, T. I, p. 60.) Apprenant que Louis, frere du Comte de Savoie, se dispoisoit à faire battre monnaie dans Nyon, ville enclavée dans le pays de Vaud (1), dont il étoit Seigneur, et faisant partie du diocèse de Geneve, il prit des mesures pour arrêter cette entreprise, attendu qu'à lui seul appartenoit exclusivement dans tout le district de son Eglise le droit que s'arrogeoit ce Prince. Mais Louis alléguoit, pour le faire valoir, des concessions impériales accordées tant à lui qu'à son pere, qui vraisemblablement avoient été surprises. On disputa beaucoup, et enfin il fallut en venir à une composition, qui fut réglée, le 2 Avril 1308, par des arbitres choisis de part et d'autre. Le Prélat consentit que Louis fit frapper à Nyon des especes monnoyées, sous les clauses suivantes; savoir qu'il emploieroit dans la fabrique des siennes un coin différent de celui de l'Evêque; qu'il tiendrait ce droit en fief de lui, et lui en feroit hommage; qu'il défendrait l'Eglise en bon et fidele vassal; que l'Evêque auroit le quart du bénéfice de la fabrication, et seroit en droit d'en faire faire l'essai; que le monnoyeur prêteroit entre ses mains le serment de fidélité; enfin que cette nouvelle monnaie n'empêcheroit pas le cours de celle de l'Evêque dans toute l'étendue de son diocèse. (Spon, T. II, n. xxx.)

**AMÉDÉE II**, Comte de Gênois, après avoir fait son testament au mois d'Octobre 1306, mourut le 22 Mai 1308, et fut inhumé à Montagni. **AGNÈS DE CHALON** sa femme, lui survécut au moins jusqu'au 18 Octobre 1350, date de son testament. De leur mariage sortirent trois enfans, Guillaume, qui vintra ci-après; Amédée, Evêque de Toul; et Hugues, Seigneur d'Anton, par son premier mariage avec Isabelle, dont il eut Aimon, décédé sans postérité, et Béatrix, mariée à Frédéric, Marquis de Saluces.

**GUILLEAUME III**, fils aîné d'Amédée II et son successeur au Comté de Gênois, étoit marié, dès le mois de Septembre 1297, avec **AGNÈS**, fille d'Amédée V, Comte de Savoie. Préférant son pere, par un mouvement naturel, à son beau-pere, il avoit épousé les querelles du premier avec le second. Après l'avoir perdu, il travailla à se réconcilier avec le Comte de Savoie, auquel il commença à rendre hommage; après quoi il fit avec lui un Traité daté du château de l'Espérance en Dauphiné, le 10 Novembre 1308, à la suite duquel il écrivit à tous les Seigneurs de sa mouvance pour les inviter à lui refu-

(1) Nyon fait aujourd'hui partie du Canton de Berne, avec son Bailliage, qui est fort étendu. Cette ville est, suivant M. Tscherner, la *Colonia equestris Noviodunum* de Plin, de Ptolémée, et d'autres anciens Auteurs. Aussi y a-t-on trouvé, dit-il, plusieurs inscriptions curieuses, et des antiquités assez remarquables. Le Canton des environs se nommoit encore, dans le onzième siècle, *Pagus equestris-cus*. Sous les Comtes de Savoie, elle étoit une des quatorze villes qui

formoient les États du pays de Vaud, et on la compte encore au nombre de ce qu'on nomme les quatre bonnes villes de ce pays-là. La ville de Nyon, dit le même Auteur, est dans une situation fort agréable; elle a de jolies promenades, et tout d'une très belle vue sur le lac. Elle est en général très bien bâtie. Le Bailli fait, résidence dans un château ancien, mais vaste, sur une éminence qui domine le grand chemin et le lac.

ser le service qu'ils lui devoient, et même à se déclarer contre lui au cas qu'il viendrait à violer les articles dont il étoit convenu avec ce Comte. Rien ne sembloit mieux prouver la sincérité de cet hommage, et rien dans la suite ne le démentit.

L'Evêque de Geneve, s'ennuyant de son exil, cherchoit les moyens de rentrer avec honneur chez lui. Mais la faction savoyarde dominant toujours à Geneve, s'opposoit à son retour. Ayant en vain employé les moyens de conciliation pour l'obtenir, il eut enfin recours aux voies juridiques, et fit citer les rebelles devant l'Archevêque de Vienne. Il alla plus loin, il fulmina contre eux une Sentence d'excommunication; et par ce moyen, dit M. Spon, il les fit descendre à ses volontés. Le peuple fut assemblé au son de la trompette et de la grosse cloche avec le Clergé dans l'Eglise de S. Gervais; l'Evêque y fut reconnu Prince et Seigneur avec toute juridiction et mixte empire; et (il fut arrêté) que les syndics ne se mêleroit d'aucune affaire qui préjudicieroit à son autorité; étant de plus condamnés à réparer les dommages avenus par les agressions des citoyens depuis la guerre avec le Comte de Gênois; que de plus ils bâtiroient pour amende des halles au Mollard, desquelles l'Evêque recevrait les deux tiers, et les citoyens l'autre, pour réparation des portes de la ville. (Spon, T. I, pp. 61-62). Ce fut à cette époque seulement, dit M. Lévrier, que l'Evêque, qui étoit sorti depuis 1307, reentra dans Geneve, et reprit possession de son Siège. Il fut reçu, ajoute-t-il, avec beaucoup de pompe et de cérémonie. (T. I, p. 194). Le Roi des Romains, Henri VII, allant en Italie, l'an 1310, pour y recevoir la couronne impériale, fut amené par le Comte de Savoie à Geneve, où il fit une entrée solennelle le mardi après la S. Michel (6 Octobre). L'Evêque l'accompagna ensuite dans la Lombardie, et obtint de lui, par un Diplôme donné au camp devant Brescia, le droit de lever un denier sur chaque coupe de bled et deux sur chaque sommée de vin qui sortiroit de la ville. Il ne jouit pas long-tems de cette concession, étant mort sur la fin de l'an 1311. (Spon, *ibid.*)

PIERRE DE FAUCIGNI, Prévôt de la Cathédrale de Geneve, fut élu, non pas le Jeudi après Pâque (19 Avril) de l'an 1313, comme Spon le marque, mais au commencement de cette année, pour remplir le Siège de cette Eglise. Ce qui le prouve, c'est que le jour des Nones, ou le 7 de Mars, Guillaume, Comte de Geneve, lui fit hommage de son Comté avec tous les châteaux et droits qui en dépendoient, tant ceux dont il étoit en jouissance que ceux dont il étoit privé par des usurpations. (Spon, T. II, n. xxxiii). Le Comte de Savoie ne fut pas si prompt à s'acquitter du même devoir envers le Prêlat. Il se tint à ce sujet plusieurs conférences entre les députés de l'Evêque et ceux du Comte, qui à la fin, par acte du 2 Décembre 1319, promit de lui faire hommage, et serment de fidélité quand il en seroit requis. (Spon, *ibid.* n.° xxxiii).

Le Comte de Gênois, dans un besoin d'argent, fut obligé d'emprunter de l'Evêque une somme de cinq cens livres, pour laquelle il lui engagea le château du Bourg-du-Four, situé au-dessus de Geneve. La prudence demandoit que le Prêlat ne confiât la garde de cette place qu'à une personne dont l'attachement et la fidélité lui fussent assurés. Il fit le contraire, et en nomma Châtelain Gui de Fillins, homme dévoué au Comte de Savoie. Edouard et Aimon, tous deux fils de ce Prince, Guichard, Sire de Beaujolois, et Hugues de Fillins, d'intelligence avec le Châtelain et quelques habitans de la ville, s'étant introduits, le 10 Août 1320, dans le château, le raserent après avoir pillé ce qui appartenoit à l'Evêque et au Comte de Gênois. La faction savoyarde se trouvant par-là maîtresse de la ville, s'empara du commandement civil et militaire, et mal-

traita les partisans de l'Evêque, qui, ne se croyant pas lui-même en sûreté dans la ville, se sauva dans son château de Thiez. Il envoya de-là des députés pour négocier avec les rebelles; les trouvant sourds à ses mandemens et sommations, il jeta l'interdit sur la ville. Les factieux s'en moquerent, et contraignirent les Ecclésiastiques de continuer la célébration du service divin. Enfin le lundi après la décollation de S. Jean-Baptiste (1 Sept.) il en vint jusqu'à déclarer nommément excommuniés quatre des chefs de la révolte. Guillaume II, Comte de Gênois, mourut dans ces entrefaites, laissant de son mariage avec Agnès de Savoie un fils, qui suit.

AMÉDÉE III, fils de Guillaume III et son successeur, eut également comme lui à se défendre contre la Maison de Savoie. Un incendie qui, le 19 Mars 1321, consuma une partie de Geneve, le priva des ressources qu'il pouvoit espérer de cette ville, où il avoit beaucoup de partisans. La mort d'Amédée V, Comte de Savoie, arrivée le 16 Octobre 1323, en le délivrant d'un Prince redoutable à sa Maison, n'améliora guère son sort. Edouard, fils de ce dernier, et héritier de son ambition comme de ses Etats, n'étoit nullement disposé à rendre au Comte de Gênois ce que son pere avoit usurpé sur lui. Il paroit néanmoins qu'il se montra plus équitable envers l'Evêque Pierre de Faucigni, puisqu'au commencement de son regne on voit ce Prêlat de retour à Geneve.

Le Comte de Gênois s'étant ligué avec le Baron de Faucigni et d'autres Seigneurs contre Edouard, on en vint, l'an 1324, à un combat livré au pied du Mont-du-Mortier, où, suivant Guichenon, les confédérés furent entièrement défaits. M. Lévrier n'en convient pas, et regarde comme douteuse l'issue de cette journée; mais ce qui n'est pas, c'est la victoire que remporta sur Edouard, l'année suivante, dans la plaine de S. Jean-le-Vieux, le Dauphin de Viennois, avec le secours de ses alliés, du nombre desquels étoit le Comte de Gênois.

Edouard étant mort le 4 Novembre 1329, Aimon son frere, qui le remplaça, se montra plus équitable que lui envers le Comte de Gênois. On ne voit en effet aucune querelle survenue entre ces deux voisins, ce qui fait également l'éloge de l'un et de l'autre. Amédée assista, le 1 Mai de l'an 1330, au mariage d'Aimon avec Yolande de Montferrat, célébré dans le château de Casselle. L'an 1334, il tint sur les fonts de baptême le fils aîné de ce Comte, et lui donna son nom. Il épousa, la même année, MATHILDE, fille de Robert VII, dit le Grand, Comte d'Auvergne et de Boulogne.

Le Comte Aimon étant à l'extrémité, donna, par son testament, dressé le 11 Juin 1343, au Comte de Gênois une dernière preuve de son affection, de son estime et de sa confiance, en le nommant tuteur de ses enfans conjointement avec Louis de Savoie, après quoi il mourut le 24 du même mois.

L'Evêque Pierre de Faucigni étoit descendu, l'année précédente, au tombeau, et ALAMAND DE S. JOIRE lui avoit été donné pour successeur.

Amédée VI, C<sup>o</sup> de Savoie, ayant institué, l'an 1362, l'Ordre militaire du Collier pour quinze Chevaliers, dont il se déclara le chef, fit l'honneur au Comte de Gênois de le mettre après lui en tête de ceux qui devoient composer cette compagnie tirée des Maisons les plus distinguées de la Savoie. Le Comte de Savoie ayant obtenu, l'an 1365, de l'Empereur Charles IV, des Lettres-Patentes qui l'établissoient Vicaire de l'Empire dans l'ancien Royaume de Bourgogne, vint à Geneve pour faire valoir l'autorité qu'elles lui attribuoient sur cette ville comme sur plusieurs autres. Pour les faire agréer plus facilement aux Gênois, il y avoit fait joindre une autre Balle de l'Empereur, en date du 3 Juin, par laquelle il érigeoit dans Geneve

une Université, dont il avoit eu soin de se faire nommer Conservateur, afin d'augmenter le nombre de ses créatures par la distribution des places dont il pourroit disposer. Mais ses artifices ne furent pas assez subtils pour en imposer aux Gênois. Dès que les Lettres du Vicariat furent publiées à Genève, on vit éclater une réclamation universelle; et l'Empereur, passant par Genève, à son retour d'Avignon, d'où ces Lettres avoient été expédiées, déclara, sur le vu des Chartres et Privilèges qui lui furent présentés, que son intention n'avoit pas été d'y donner atteinte. L'Evêque Alamand étoit alors infirme, et mourut la même année 1366.

GUILLAUME DE MARCOSSAI, successeur d'Alamand dans le Siège de Genève, voyant que le Comte de Savoie insistoit auprès de l'Empereur pour faire valoir à Genève ses Lettres de Vicariat impérial, travailla de son côté avec ardeur pour les faire révoquer. Mais l'Empereur, par ses Lettres du 30 Décembre 1367, datées d'Hertingfelt, s'étant référé à la réponse verbale qu'il avoit faite aux Gênois, le Prélat eut recours au Pape Urbain V, et à Grégoire XI, son successeur, pour contraindre le Comte de Savoie à renoncer formellement au bénéfice des Lettres impériales qu'il avoit obtenues. Ce dernier Pontife annonça d'une manière si positive au Comte la résolution où il étoit de soutenir l'Evêque, que ce Seigneur, jugeant que l'affaire alloit devenir plus sérieuse qu'il n'avoit compté, promit au Pape de s'en rapporter à sa décision. Grégoire, par sa Bulle du 23 Mai 1371, datée d'Avignon, ordonna au Comte de remettre entre ses mains, ou en celles de l'Evêque, les Patentes du Vicariat, qu'il avoit surprises, et dont il abusoit, quoiqu'elles eussent été révoquées, pour inquiéter l'Eglise de Genève, et qu'il se dessaisiroit de tous les droits qu'il avoit usurpés dans cette ville. Le Comte se soumit, et, par une déclaration solennelle, donnée à Thonon le 25 Juin 1371, il remit et restitua à l'Evêque et à son Eglise tous les droits de *pur et mixte empire*, qu'il avoit envahis et qu'il laissoit exercer depuis 1367. (Spon, T. II, nos XL, XLI, XLII; et M. Lévrier, T. I, pp. 240-241.)

Amédée III, Comte de Gênois, n'avoit point pris de part à cette querelle. Il étoit mort également ami du Comte de Savoie et de l'Evêque de Genève, l'an 1367, laissant de son mariage cinq fils qui lui succéderent l'un après l'autre, Aïmon, Amédée, Jean, Pierre, et Robert. Ces cinq enfans mâles, qui sembloient devoir prolonger au loin la suite des descendans d'Amédée III, furent, par une fatalité singulière, comme on le verra, les derniers de leur Maison. Amédée III eut de plus quatre filles, Marie, alliée, 1<sup>o</sup> à Jean de Châlon, Seigneur d'Arlai, 2<sup>o</sup> à Humbert, Sire de Thoire; Jeanno, mariée à Raymond IV, Comte d'Orange; Blanche, alliée à Hugues de Châlon; Catherine, femme d'Arné de Savoie, Prince d'Achaïe; et Yolande, femme d'Aymeri IX, Vicomte de Narbonne.

*AIMON IV*, fils aîné d'Amédée III, et son successeur au Comté de Gênois, fut de la compagnie d'Amédée VI, Comte de Savoie, dit le *Comte Vert*, dans le voyage qu'il fit en Grèce. Il n'en revint point, et mourut sans laisser d'enfans, et peut-être même sans avoir été marié.

*AMÉDÉE IV*, Comte de Gênois, après Aïmon son frere, épousa *Jeanne de Frolois*, dont il n'eut point d'enfans, et mourut le 14 Janvier 1368.

*JEAN*, qui succéda à son frere Amédée, ne lui survécut que jusqu'à l'an 1370, et mourut sans avoir été marié.

*PIERRE*, qui remplaça Jean son frere dans le Comté de Gênois, suivit ses traces et celles de ses deux autres freres et prédécesseurs, en se ménageant également entre le Comte de Savoie et l'Evêque de Genève. Témoin de leurs querelles par rapport à l'autorité presque absolue que le premier vouloit exercer dans cette ville, il prit le parti, dans l'impuissance où il étoit de les accorder, de les laisser agir sans prêter à l'un ni à l'autre le secours de ses armes. L'Evêque à la fin l'emporta, comme on l'a dit, par l'autorité du Pape Grégoire XI.

L'Evêque Guillaume, après avoir rétabli son autorité dans Genève, pourvut à la sûreté de cette ville en réparant ses murs et ses remparts, qu'il munit de vingt-deux tours. Il étoit occupé de ces travaux lorsque la mort l'enleva, le premier Janvier 1377.

*PIERRE FABRI*, suivant un ancien manuscrit cité par Spon, fut donné pour successeur, dans le Siège de Genève, à Guillaume de Marcoesai. Mais son Episcopat fut très court; car, en 1378, on le voit remplacé par

*JEAN DE MUROL*, ou de MORELLIS, que le Pape Clément VII appella auprès de lui, en 1385, après l'avoir fait Cardinal.

ADÉMAR FABRI, Religieux dominicain, d'une famille distinguée à Genève, fut nommé, vraisemblablement, par Clément VII, pour succéder à Jean de Murol; car les Papes alors se croyoient en droit de disposer de l'Evêché de celui qu'ils élevoient au Cardinalat. Le Pape Clément VII (Robert de Gênois) étoit le cinquième fils du Comte Amédée III. On préjuge facilement que le Comte Pierre son frere ne fut pas des derniers à se déclarer pour lui contre Urbain VI, qui lui disputoit la thière.

L'Evêque Adémar se concilia l'estime et l'attachement des Gênois par un Acte qu'il fit dresser, en 1387, pour confirmer leurs franchises et libertés. Ce ne sont point ici de nouvelles concessions de sa part, mais ce sont, comme porte la préface de cet Acte, *certaines coutumes par lesquelles nos fieux citoyens, bourgeois, habitans et jurez de ladite cité usent et jurent d'usage et de coutume de user par l'espace de si long-tems qu'il n'est mémoire du contraire*. Les principaux articles de cet écrit, qui est sorti de la presse dès 1507, sont, que les procès qui seront intentés devant le Vidonne, ne seront point traités par écrit ni en latin, mais verbalement, et en langage maternel, qui, dans l'Acte, est le nom de *roman*, ou *romain*; que les procès criminels ne seront jugés que par les Syndics élus par les bourgeois; que personne ne sera appliqué à la question que par ses Juges; que personne ne pourra vendre du vin s'il n'est citoyen, bourgeois ou Chanoine; que la garde de la ville, depuis le soleil couché jusqu'au soleil levé, sera entièrement aux citoyens (1), et que l'Evêque, ni autre en son nom, ne pourra exercer aucune juridiction à ces heures, mais seulement les citoyens qui auront alors toute juridiction, *pur et mixte empire*; que les citoyens, bourgeois, et jurés de la ville, pourront créer toutes les années quatre Syndics ou Procureurs de la ville, à qui seront donnés pleins pouvoirs pour les affaires de la Communauté.

(1) « Il nous paroît assez vraisemblable, dit M. Lévrier, que c'est à ce partage alternatif de juridiction entre la nuit et le jour qu'il faut rapporter l'origine et l'allusion de la devise *Post tenebras lux*, qui accompagne les armes de la ville de Genève. On en a donné, ajoute-t-il, diverses interprétations plus ou moins forcées, et la plupart inintelligibles. Quelques Protestans, amateurs

« du merveilleux, disent que jadis elle portoit ces mots : *Post tenebras spero lucem*; et que, depuis la réformation, on l'a changée en ceux-ci : *Post tenebras lux*. Des sceaux authentiques détruisent cette fautive vision, en prouvant que, long-tems avant la réformation, la devise étoit la même qu'elle est aujourd'hui ». (T. I, p. 259.)

(Spon, T. I, pp. 70-71). » Cependant les Comtes de Savoie, pour captiver la bienveillance du peuple et prendre pied insensiblement dans la ville, s'adressoient tantôt à l'Evêque, tantôt aux Syndics, et quelquefois à tous les deux ensemble pour demander permission de séjourner dans Geneve, avec leur Conseil, un certain nombre de jours limités, et au bout de ce tems-là, ils demandoient prolongation pour quelques autres jours, et en donnoient ordinairement des déclarations (portant) qu'ils ne prétendoient pas tirer ces permissions à aucune conséquence, ni préjudicier en rien à la juridiction et liberté de la ville. Quelquefois aussi ils demandoient territoire dans la ville pour rendre justice à leurs sujets qui s'y rencontroient pendant leur séjour. On voit dans les Archives une douzaine de tels Actes depuis l'an 1390 jusqu'à l'an 1513. Le Comte (Amédée VII) fit de plus un Acte authentique, daté du 26 Avril 1391, par lequel il déclare que pour l'exercice de juridiction qu'ont fait et feront Louis de Cossouai et son Conseil résidant à Geneve, jusqu'au 1 Septembre suivant, par la libérale concession de l'Evêque et de la ville, il n'entend, ni ne peut déroger aucunement à leur juridiction, ni que pour cet exercice il lui soit acquis aucun droit ». (*Ibid.* pp. 71-72.)

GUILLAUME DE LORNAI remplaça l'Evêque Ademar Fabri, mort cette année, ou sur la fin de la précédente. Pendant son épiscopat mourut, sans laisser aucun enfant, Pierre, Comte de Gênois, peu de jours après son testament fait le 24 Mars 1394. Par cet Acte il institua pour son héritier Humbert de Villars son neveu, fils de Marie de Gênois, sa sœur aînée, à la charge par celui-ci d'instituer à son tour, en cas de prédécès, Odon de Villars son oncle. Marguerite de Joinville, veuve du Comte Pierre, épousa en secondes noces Ferrit de Lorraine, à qui elle apporta le Comté de Vaudemont. Robert de Gênois, placé alors sur le S. Siège sous le nom, comme on l'a dit, de Clément VII, ne se vit pas impunément privé de la succession de Pierre son frere. Il voulut se mettre en possession du Gênois. L'Evêque de Geneve et le Comte de Savoie formoient sur cette succession, chacun de son côté, des prétentions que le respect pour le Chef de l'Eglise universelle suspendit jusqu'à sa mort arrivée le 16 Septembre 1394. Mais après cet événement le Prélat voulut se mettre en possession du Comté de Gênois par droit de confiscation, attendu que ni Pierre ni son frere qui l'avoient précédé, n'avoient rempli le premier devoir de la vassalité envers l'Eglise de Geneve en lui faisant hommage et le serment de fidélité pour ce Fief qu'il tenoit d'elle. Le Comte de Savoie, d'autre part, soutenoit que le Comté de Gênois, dont il tenoit déjà une partie entre ses mains, devoit lui revenir en entier comme descendant de ceux qui l'avoient anciennement possédé. Dans le cours de cette contestation mourut, en 1400, Humbert de Villars sans laisser d'enfant mâle. Odon de Villars son oncle, qu'il avoit nommé son héritier par son testament, et que le Comte avoit de plus substitué à Humbert en cas que celui-ci le précédât au tombeau, et qu'il mourût, comme il arriva, sans postérité masculine, voulut d'abord se mettre en devoir de lui succéder. Mais, après de plus mûres réflexions, la crainte de se compromettre avec le Comte de Savoie fit qu'il prit le parti de traiter amiablement avec ce Prince. En conséquence, par Acte passé entre eux, le 5 Août 1401, à Paris, en présence du Prince Jean, fils du Roi Charles VI, Odon céda tous ses droits sur le Comté de Gênois au Comte de Savoie, qui lui transporta en échange

Château-Neuf avec toutes ses dépendances situées dans le Val-Romei, et de plus lui paya en deniers comptans la somme de 45000 francs d'or (1). Restoit à satisfaire l'Eglise de Geneve par rapport au même objet. Le Comte Amédée en vint à bout au moyen d'une transaction qu'il fit, le 1 Octobre 1405, avec l'Evêque et son Chapitre, par laquelle il reconnut tenir d'eux en mouvance le Comté de Gênois, et promit de s'acquitter fidèlement des devoirs de vassal à leur égard. (Spon, T. II, n°. XLVII.) C'est ainsi que ce Fief tomba dans la Maison de Savoie pour n'en plus sortir.

L'Evêque Guillaume de Lornai étant mort l'an 1408, le Chapitre de la Cathédrale lui donna pour successeur JEAN BERTRANDI, l'un de ses membres et des plus savans hommes de son siècle. Le nouveau Prélat, à son installation, qui se fit le 10 Janvier 1409, jura sur l'autel de S. Pierre, à l'exemple de ses prédécesseurs, de maintenir et observer les anciennes libertés et coutumes de l'Eglise et de la Cité. (Spon, T. II, n°. XLVIII.) Le Comte de Savoie, se fondant sur sa qualité de Vicair de l'Empire, voulut exiger de lui un pareil serment pour le temporel de l'Evêché. Mais l'Empereur Sigismond, instruit de cette exaction, déclara, par un Rescrit du 20 Novembre 1412, adressé au Comte lui-même, qu'à lui seul, comme Chef de l'Empire, appartenoit le droit d'investir l'Evêque de Geneve des Régales de son Eglise. (Spon, *ibid.* n°. XLIX.) Le Comte Amédée se soumit, et, par une déclaration du 29 Août 1414, il reconnut qu'il tenoit de l'Evêque la permission de résider à Geneve avec son Conseil, et d'y exercer la juridiction sur ses propres sujets (et non sur d'autres) qui se rencontroient en cette ville. Le Prélat, s'étant rendu à Aix-la-Chapelle, y assista, le 8 Novembre suivant, au couronnement de l'Empereur, qu'il accompagna ensuite au Concile de Constance, et de là en Espagne.

Martin V, nouveau Pape, revenant de Constance, où son élection s'étoit faite le 22 Novembre 1417, arriva, le 11 Juin 1418, à Geneve, accompagné de quinze Cardinaux et d'Amédée, créé Duc de Savoie par l'Empereur le 16 Février 1417. Pendant le séjour qu'il fit en cette ville, il transféra l'Evêque Bertrandi à l'Archevêché de Tarentaise, et nomma en Consistoire JEAN DE PIERRE-CISE, ou DE ROCHE-TAILLÉE, pour remplir le Siège de Geneve. Le nouveau Prélat eut à se défendre contre les artifices du Duc de Savoie, qui, dans un mémoire présenté au Pape, demandoit la moitié du Domaine par indivis de Geneve en échange des droits qu'il avoit en cette ville et de quelques places qu'il possédoit aux environs. L'affaire, poussée vivement par les instances du Duc, échoua par la prudence et la fermeté de Jean de Pierre-Cise, appuyé de tous les Ordres de la ville qu'il avoit assemblés plusieurs fois à ce sujet. Ce vigoureux Pasteur fut enlevé à l'Eglise de Geneve, le 3 Février 1422, par les Anglois qui dominoient alors en France, pour être placé sur le Siège de Rouen; il passa ensuite à Besançon, et parvint au Cardinalat. JEAN DE COURTE-CUISSÉ, Confesseur du Roi Charles VI, dépouillé de l'Evêché de Paris par les Anglois, devint Evêque de Geneve par élection le 22 Octobre 1422. Mais au bout d'un an il fut remplacé par

JEAN DE BROGNIER, Chanoine de Geneve, à qui son mérite avoit déjà procuré successivement l'Evêché de Viviers, l'Archevêché d'Arles, la place de Chancelier de l'Eglise romaine, et le Cardinalat. C'étoit lui aussi qui, l'an 1417, avoit présidé au Concile de Constance pendant la vacance du S. Siège. Il ne parut point de son vivant à Geneve; mais après sa mort, arrivée le 16 Février 1426, il y fut transporté de Rome, et inhumé dans la chapelle des Machabées, où il

(1) Ils étoient d'or fin, et chacun du poids de 73 grains  $\frac{2}{3}$ ; ainsi 45,000 pesoient 714 marcs 2 onces 2 gros et 20 grains; et, à raison

de 828 liv. 12 s. le marc, produisent de notre monnoie actuelle 591,838 liv. 8 s. 9 d.  $\frac{2}{3}$ .

avoit fondé une Communauté de treize Prêtres. FRANÇOIS DE MIES, neveu de Jean de Brognier, fut son successeur à l'Evêché de Geneve, et devint ensuite Cardinal. L'an 1428, le 23 Juin, à l'exemple de ses prédécesseurs, il fit le serment solennel de maintenir les libertés, franchises et coutumes de sa Cité. Pendant son épiscopat il fut témoin de quelques événemens singuliers qui l'affecterent diversement. L'an 1430, le feu consuma sa cathédrale, au rétablissement de laquelle le Duc de Savoie contribua par une générosité dont il n'est pas facile d'expliquer le motif. Ce Prince n'en demeura point là. Pour donner un nouveau lustre au Chapitre de cette Eglise, il obtint du Pape Martin V que nul ne pourroit y être admis qu'il ne fût Noble d'extraction ou Docteur en Théologie.

L'an 1434, ce Prélat vit le Duc Amédée se métamorphoser en Hermite pour en mener la vie avec six compagnons dans le Priuré de Ripaille, près de Thonon, sans abdiquer ses Etats. Il vit ce même Duc, en 1440, élevé au souverain Pontificat, et en reçut diverses marques de bienveillance pour lui et pour son Eglise. (Voy. Amédée VIII, Duc de Savoie.) Le Duc Louis, fils de ce Pontife, loin d'attenter aux droits de l'Eglise de Geneve, eut la déférence pour le même Prélat de lui écrire pour avoir la permission de s'établir en cette ville pour quelque tems avec sa Cour et son Conseil. François de Mies finit ses jours au mois de Mars 1444. Après sa mort, le Pape Félix V, ce même Amédée VIII, ci-devant Duc de Savoie, retint pour lui l'Evêché de Geneve, qu'il fit administrer avec le soin qu'on pouvoit attendre de lui. Sa résidence étoit à Lausanne. Il écrivit de là aux Syndics et habitans de Geneve pour leur demander du secours contre les Fribourgeois qui inquiétoient cette ville par leurs incursions. On lui fit passer, au commencement de l'an 1448, un corps de troupes dont il remercia les Gênois comme d'une assistance volontaire, par son Rescrit du 16 Février de la même année.

Félix n'étoit point reconnu pour légitime Pape en plusieurs Etats catholiques, et sur-tout en France où l'on tenoit pour Nicolas V. On assembla, l'an 1449, un Concile à Lausanne pour terminer ce schisme. Félix y ayant donné son abdication le 9 Avril, la paix fut par-là rendue à l'Eglise. Il paroît qu'il retourna ensuite à Ripaille où il mourut le 1 Janvier 1451. (M. Lévrier, T. II, p. 34.)

PIERRE DE SAVOIE, petit-fils du Duc Amédée VIII (Félix V), fut élu, à l'âge de huit ans, pour lui succéder dans l'Evêché de Geneve, et eut pour Vicaire-Général, au temporel et au spirituel, Thomas de Sur, Archevêque de Tarentaise. De son tems le nombre des Conseillers qui composoient le Sénat avec les Syndics, fut porté de douze à vingt-cinq, tel qu'il est encore aujourd'hui. L'Evêque Pierre de Savoie mourut le 21 Octobre 1458, à l'âge de 18 ans.

JEAN-LOUIS DE SAVOIE, frere puîné de Pierre de Savoie, fut son successeur dans l'Evêché de Geneve. Il étoit déjà pourvu de l'Evêché de Maurienne et de l'Archevêché de Tarentaise, outre quatre à cinq Abbayes qu'on avoit accumulées sur sa tête. C'étoit son pere qui avoit décidé de sa vocation qui n'étoit nullement conforme à son caractère. Il n'avoit que des inclinations martiales et nulle des vertus ecclésiastiques. On lui donna pour Administrateur-Général Philippe de Compois, et ensuite Antoine de Malvenda. Guidé par leurs conseils, il soutint avec fermeté les droits de son Eglise, et ne souffrit pas que ceux même de sa Maison y donnassent atteinte. Janus son frere ayant voulu prendre le titre de Comte de Geneve, il l'obligea de le quitter et de s'en tenir à celui de Gênois, que son pere lui avoit donné. On ne peut

néanmoins l'excuser de s'être concerté avec Charles, Duc de Bourgogne, et le Comte de Romont, pour faire enlever Philibert son neveu, Duc de Savoie, avec Yolande sa mere, afin de rendre Charles maître du pays. Il est vrai que le coup n'ayant réussi qu'en partie par l'évasion de Philibert, ce Prélat se hâta de faire sa paix avec le Roi Louis XI, frere d'Yolande, en lui remettant les châteaux de Chambéri et de Montcailan, dont il s'étoit emparé. (Voyez Philibert, Duc de Savoie.) MM. de S<sup>te</sup> Marthe placent sa mort au 11 Juillet 1482.

Le Chapitre et les citoyens de Geneve ne pouvant s'accorder pour l'élection d'un nouvel Evêque, le Pape Sixte IV nomma d'autorité le Cardinal Dominique de la Rovere son parent; mais celui-ci, rencontrant de l'opposition dans les deux partis, céda sa nomination à Jean de Compois, Chancelier de Savoie. Celui-ci eut pour concurrent Urbain de Chivron; et tous deux, par arrangement fait entre eux, après avoir disputé quelque tems le terrain, se dédirent, l'an 1484, en faveur de FRANÇOIS DE SAVOIE, frere des deux Evêques précédens, Pierre et Jean-Louis de Savoie; ce qui fut agréé du Chapitre et de la ville de Geneve. Ce Prélat, de mœurs très peu réglées, fut néanmoins jaloux du maintien des droits et libertés de son Eglise et de la ville. Le Sénat de Chambéri y ayant donné atteinte par un de ses arrêts, il le fit casser et révoquer par le Duc Charles le 14 Décembre 1480. (Citadin, p. 277.) François de Savoie termina ses jours le 3 Septembre 1490, et selon d'autres au mois de Mai de l'année suivante. En mourant il laissa un fils naturel, Jean-François, que nous verrons au nombre de ses successeurs.

Le Chapitre de la cathédrale de Geneve ayant donné à François de Savoie pour successeur Charles de Seissel, le Pape refusa des provisions, et, à la recommandation de la Duchesse régente, nomma pour remplir le Siège de Geneve ANTOINE DE CHAMPION, Evêque de Mondovi et Chancelier de Savoie. Les deux compétiteurs ayant pris les armes avec leurs partisans pour se mettre en possession, il y eut entre eux, au pont de Chaudi, un combat où Champion vainqueur obligea Seissel de lui céder la crosse, après quoi il entra triomphant à Geneve, comme dans une ville qu'il auroit prise d'assaut. La conduite qu'il tint dans l'épiscopat couvrit l'irrégularité de son entrée. Frappé des désordres qui régnoient dans le Clergé de son diocèse, il tint, l'an 1493, un Synode pour le réformer. Il résulta des opérations de cette Assemblée un recueil des ordonnances des Evêques précédens de Geneve, revues et corrigées, qui fut imprimé la même année. (Spon, T. I, p. 100.) Ce Prélat mourut le 19 Juillet 1495.

PHILIPPE DE SAVOIE, fils de Philippe, Comte de Bresse, fut donné, dans le mois de Juillet 1495, par le crédit de son pere, à l'âge de cinq à six ans, pour successeur à l'Evêque Antoine de Champion. Le Pape Alexandre VI, en confirmant son élection, lui donna pour Administrateur Amé de Montfaucon, Evêque de Lausanne. Le jeune Philippe ne persévéra pas dans l'état ecclésiastique. Ayant quitté cette profession pour embrasser celle des armes, il fut pourvu du Comté de Gênois, après quoi il suivit le Roi Louis XII en Italie, et combattit pour lui, en 1509, à la journée d'Agnadel. Lorsque Charles-Quint fut élevé à l'Empire, il passa au service de ce Prince. Mais le Roi François I payant attiré en France, lui donna, le 22 Novembre 1528, le Duché de Nemours dont il prit le titre. Il fut du nombre des Grands qui accompagnèrent ce Monarque dans l'entrevue qu'il eut avec le Pape Clément VII à Marseille. Mais il y mourut avant qu'elle fût terminée, le 25 Novembre 1533. Son corps fut porté dans l'Eglise d'Anneci, pour y être inhumé. Il avoit épousé, le 22 Novembre 1528,

CHARLOTTE, fille de Louis d'Orléans, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de Longueville (morte à Dijon le 8 Septembre 1549), dont il eut Jacques, son successeur au Duché de Nemours, et Jeanne, mariée, en 1555, à Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudemont; alliance dont sortit Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, Gouverneur de Bretagne, mort en 1602. (Anselme, T. III, p. 512.) La branche de Savoie-Nemours finit dans la personne de Charles-Amédée, tué en duel, le 30 Juillet 1652, à Paris. Il étoit le petit-fils du Duc Philippe.

CHARLES DE SEISSEL, dont nous avons vu la nomination faite, en 1490, par le Chapitre de Geneve, rejeté par le Pape Innocent VIII, succéda, le 22 Février 1510, par la résignation de Philippe de Savoie, dans l'Evêché de Geneve, que ce Prince avoit en quelque sorte abandonné depuis plusieurs années sans cesser d'en percevoir les revenus. Mais avant d'aller plus loin il est à propos de rapporter certains faits antérieurs à cette époque.

Le Duc Philibert avoit un frere, nommé René, qui avoit acquis un grand empire sur son esprit. Philibert ayant obtenu d'Aimon de Montfaucon, Administrateur de l'Evêché de Geneve, la permission d'y venir séjourner avec son Conseil, y arriva pour la première fois, le 5 Mars 1498, accompagné de René. Celui-ci ayant demandé aux Chefs du Sénat de Geneve communication de leurs archives, essaya un refus dont il fut extrêmement piqué. Il s'en prit à Pierre Lévrier, citoyen noble, Seigneur de Florinoud, Sénateur et Conseiller d'Etat, qu'il fit emprisonner, par un ordre surpris au Duc, dans le château de l'Isle du Rhône. Le Duc, sur les plaintes que les Syndics lui portèrent de cet attentat inouï, fit relâcher le prisonnier. Mais le Sénat ayant fait punir de mort un Savoyard, faux-monnaieur, irrita de nouveau René par cette exécution, qui se fit sous ses yeux. Celui-ci, pour se venger, accusa un Gentilhomme genevois, nommé d'Yria, d'avoir corrompu le Médecin du Duc pour l'empoisonner. Le Médecin, appliqué à la torture, ayant avoué, quoiqu'innocent, le crime qu'on lui imputoit, fut mis à mort. Le même sort menaçoit d'Yria qu'on venoit d'arrêter, s'il n'eût pas eu l'adresse de s'évader. Philibert, instruit par la Duchesse et par d'autres personnes, ouvrit enfin les yeux sur cette atrocité. Il chassa René de ses Etats, et fit confisquer ses terres par Arrêt du Sénat de Chambéri. La Cour de France, où il se retira, le dédommagea, par diverses faveurs, des disgrâces que ses pertides lui avoient attirées. Charles III ayant succédé, l'an 1504, au Duc Philibert, ne tarda point à se brouiller avec Geneve. Ayant à se venger des incursions faites par les Valesans sur ses terres, il demanda du secours aux Genevois. On lui envoya deux mille hommes. Mais il lui falloit encore du canon. Sur la nouvelle demande qu'il en fit, la ville, qui n'en avoit que six pieces, les refusa, disant qu'elle en avoit besoin pour sa propre sûreté. Ce refus dont Pierre Lévrier, Chef alors de la République, étoit l'auteur, irrita le Duc, qui chercha dès lors à perdre ce Magistrat. A son instigation, les Grands-Vicaires font mettre en prison Lévrier. Mais sur les représentations des Fribourgeois, avec lesquels Geneve étoit en alliance, il est délivré.

L'Evêque Charles de Seissel étant mort le 13 Avril 1513, le Chapitre lui donna pour successeur Amé de Gingin, l'un de ses membres. Mais le courier de cette compagnie envoyé à Rome pour demander la confirmation de l'élection, ayant été prévenu par celui du Duc de Savoie, le Pape Léon X nomma JEAN-FRANÇOIS DE SAVOIE, fils naturel de l'Evêque François, dont on a parlé ci-dessus, et cette nomination prévalut. Peu de tems après le Président de Ville-neuve, Ambassadeur de France auprès de la Diète

des Liges suisses, passant par Geneve, y fut arrêté et enlevé de force, le 29 Novembre, à la demande des Cantons de Berne et de Fribourg, mécontents de ce Ministre. Conduit en Suisse, il y subit la question; après quoi il fut relâché par accommodement.

Les Genevois, se voyant trahis par leur Evêque et menacés par le Duc, prennent le parti de s'allier par un Traité de combourgeoisie avec le Canton de Fribourg. L'alliance est conclue au commencement de l'an 1519. Le Duc cependant rassembloit des troupes pour se rendre maître par force de Geneve. Il y arrive le 15 Avril 1519, suivi d'une armée de dix mille hommes de pied sans compter la cavalerie. fait occuper par ses troupes tous les postes de la ville, et s'établit lui-même à l'Hôtel-de-Ville. Fribourg députa à ce Prince pour lui notifier son alliance avec Geneve. Il reçoit avec hauteur le député. Mais, apprenant qu'un corps d'environ sept mille Fribourgeois est entré dans le pays de Vaud, il commence à négocier. Le résultat des pour parlers fut que Geneve renonceroit à l'alliance de Fribourg, et que le Duc retireroit ses troupes. Ce Prince ne renouça cependant pas à ses desseins sur Geneve, et attendoit une occasion plus favorable pour les mettre à exécution.

L'Evêque de Geneve, entièrement livré au Duc de Savoie, s'étoit laissé engager par ce Prince à lui céder tous ses droits sur la ville de Geneve. Mais le Pape, sur les représentations du Conclave, avoit refusé de ratifier le Traité. Le peuple de Geneve, excité par un Clerc nommé Pécolat, n'y étoit pas moins opposé. L'Evêque, pour se venger, accuse Pécolat d'avoir voulu l'empoisonner. Celui-ci, mis en prison et appliqué plusieurs fois à la question, se coupe la langue pour n'être point forcé par les tourmens de se déclarer coupable. Le Clergé et le peuple prennent hautement sa défense, et forcent l'Evêque de lui rendre sa liberté. Berthelier, autre Genevois, non moins zélé patriote que Pécolat, et plus ferme encore, devint un nouvel objet de la haine de l'Evêque et du Duc. Arrêté comme séditieux par ordre de l'Evêque, il fut décapité par jugement du Prévôt épiscopal, après avoir montré dans sa prison et devant son Juge la plus grande magnanimité. Ce fut vers ce tems qu'il se forma dans Geneve deux partis, dont l'un, favorable au Duc, fut nommé *les Mamelucs*, et l'autre, défenseur de la liberté, s'appella *les Eidgnos*, d'où l'on fait dériver le nom de *Huguenot*, donné depuis à tous les Protestans de France. Après la faction des Mamelucs, il s'en éleva une autre hors des murs, qui fit bien du mal aux Bourgeois : on la nomma la Confrérie des Gentilshommes de *la Cuiller*.

La mort, en 1522, délivra Geneve de son Evêque Jean-François de Savoie, que les débauches avoient presque entièrement consumé. Ce fut dans son Abbaye de Pignerol qu'elle l'enleva. PIERRE DE LA BAUME, de la Maison des Comtes de Montreuil, qu'il avoit nommé son Coadjuteur l'année précédente, lui succéda. Il ne manquoit au nouveau Prélat que de la vigueur pour réparer le mal que son prédécesseur avoit fait; car il étoit bien intentionné. Le Duc ayant nommé, l'an 1523, un Vidomme, nommé Rougemont, à la place de celui qui venoit de mourir, le Conseil épiscopal cita cet Officier pour venir prêter le serment accoutumé entre les mains de l'Evêque. Le Duc s'y opposa, disant que c'étoit à lui à le recevoir. Le Prélat se défendit avec peu de chaleur. Mais Lévrier s'éleva fortement contre cette innovation, et releva le courage de l'Evêque en lui remontrant la honte qu'il y auroit pour lui de sacrifier les droits de son Eglise en pareille occasion. Le Duc fut obligé de céder. Mais la mort de Lévrier fut dès lors résolue. Le 12 Mars 1524, ce Magistrat, en l'absence de l'Evêque, est enlevé par ordre du Duc et conduit au château de Bonne dans le Faucigni, où, le lendemain, Di-

manche de la Passion, le Grand-Prévôt de l'Hôtel du Duc lui fait trancher la tête. Il subit ce supplice avec une grandeur d'ame qui fera éternellement l'admiration de la postérité. Le Duc, n'ayant plus un adversaire si redoutable à Geneve, crut pouvoir y exercer désormais impunément sa tyrannie. Elle fut telle que plusieurs citoyens, ayant pris la fuite, se rendirent en Suisse, où, de l'aveu de leurs compatriotes, ils conclurent, le 20 Février 1526, un Traité de combourgeoisie entre les villes de Berne, de Fribourg et de Geneve. Ce fut alors qu'à l'imitation des deux premiers on établit dans la dernière deux nouveaux Conseils, celui des Soixante et celui des Deux cens, en laissant subsister celui des Vingt-cinq; et par là il y eut à Geneve trois Conseils, dont le dernier, supérieur en autorité comme en nombre, s'appella le Grand-Conseil.

L'Evêque, voyant les troubles qui agitoient Geneve, s'étoit retiré dans son Abbaye de S. Claude en Franche-Comté, d'où il entretenoit des correspondances secretes avec le Duc de Savoie. Pendant son absence les nouvelles opinions s'introduisirent sans obstacle à Geneve et y firent de grands progrès. Le Prêlat y étant revenu le 1 Juillet 1533, fut reçu avec les honneurs dus à son rang. Après une Messe du S. Esprit et une procession solennelle, il assista à un Conseil général, où il exhorta le peuple à la paix,

à l'union et à la persévérance dans la religion de ses peres, sans se laisser séduire par la doctrine des novateurs. Mais, au grand étonnement et au grand regret de ses ouailles, et malgré leurs représentations, on le vit partir, le 14 du même mois, pour ne plus revenir. Dès lors le parti des prétendus réformateurs ayant le champ libre, prit un ascendant si considérable, qu'il entraîna tous ceux qui composoient le Grand-Conseil. Ce tribunal, par un jugement du 27 Août 1535, proscrivit la religion catholique dans la ville, avec ordre à tous les citoyens de professer la nouvelle religion, qu'on appella réformée ou protestante. Le Chapitre de la Cathédrale se retira alors à Annecy, où il réside encore actuellement. A l'égard de Pierre de la Baume, après avoir été nommé Cardinal en 1539, il fut élevé, l'an 1542, sur le Siège de Besançon, après la mort de l'Archevêque Antoine de Vergi, dont il étoit Coadjuteur depuis 1529. Le Siège épiscopal de Geneve n'a point été supprimé, mais seulement transféré à Annecy, où il subsiste jusqu'à nos jours.

*N. B.* Parmi les Evêques de Geneve on n'a point mis Diogene, qui assista, l'an 381, au Concile d'Aquilée, parcequ'il est docteur s'il fut Evêque de Geneve ou de Gènes. On en a supprimé plusieurs autres mentionnés dans les anciens Catalogues, par la raison que ces Catalogues n'ont point paru munis d'une assez grande authenticité.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

COMTES DE MAURIENNE,

ENSUITE COMTES, PUIS DUCS, DE SAVOIE,

ET ENFIN ROIS DE SARDAIGNE.

LA SAVOIE, pays aujourd'hui renfermé entre le Piémont, le Valais, la Suisse, le Rhône, le Dauphiné et la Provence, mais autrefois beaucoup plus étendu, étoit anciennement habitée par les Centrons, les Branovices, les Antuates ou Nantuates, les Latobriges et les Allobroges, tous peuples subjugués par Jules-César. Elle est aujourd'hui divisée en six parties, qui sont la Savoie propre, le Génevois, la Maurienne, la Tarentaise, le Faucigni et le Chablais. Le nom de Savoie (en latin *Sapaudia*, et depuis *Sabaudia*) n'est point connu avant le IV<sup>e</sup> siècle. Ammien Marcellin est le premier auteur où il se rencontre. La Savoie passa de la domination des Romains sous celle des Bourguignons en 413; et après l'extinction du Royaume de ces derniers, elle devint, en 561, une Province de la France, jusqu'à l'érection du nouveau Royaume de la Bourgogne supérieure, en 888, dans lequel elle se trouva comprise. Ce Royaume ayant été réuni à celui de Germanie dans le X<sup>e</sup> siècle, la Savoie devint une portion de l'Empire, et ses différentes parties furent gouvernées par différens Comtes, que les Empereurs y nommerent. Les Comtes de Maurienne, ancienne patrie des Branovices, sont connus avant ceux de la Savoie proprement dite; et ces derniers ne se montrent dans l'Histoire que lorsque ces deux cantons furent réunis.

L'origine de l'auguste Maison de Savoie est depuis long-tems une matiere de contestation parmi les Généalogistes. Les uns la font sortir de celle de Habsbourg. C'est l'opinion du P.<sup>e</sup> Vignier, de D. Hergott, de M. Schœpflin, et eu dernier lieu de feu M. Rivaz, Ecrivain suisse, qui a tâché de l'établir dans une Dissertation qui n'a pas encore vu le jour, et dont un Littérateur des plus respectables à tous égards a bien voulu nous donner le précis (1). Les autres font descendre cette Maison de celle de Saxe. C'est le sentiment

(1) Tel est ce précis: D'Albert, Duc d'Alsace, fondateur de l'Abbaye de S. Etienne de Strasbourg, qui mourut vers l'an 723, et qui étoit fils aîné du Duc Ethico, descendoit au huitieme degré Contran, dit le Riche, Comte en Argeu vers l'an 950, possesseur de terres considérables en Alsace et en Brisgaw. Radeboton, son petit-fils, Comte d'Altembourg en Argeu, mort le 30 Juin 1027, avoit pour freres Werner, Evêque de Strasbourg et fondateur de l'Abbaye de Muri et du château de Habsbourg en

Argeu, mort en 1028, et Bertilon, ou Berthold, Comte de Brisgaw, qui fonda, en 1008, le Monastere de Salzbarg, et de qui dérivent les Ducs de Zéringen, auteurs de la Maison des Margraves de Bade-Baden et de Bade-Dourlach. Werner, dit le Peux, premier Comte de Habsbourg en Argeu, Avoue de l'Abbaye de Muri, mort le 11 Novembre 1096, fils du même Radeboton, Comte d'Altembourg, et d'Ida, sœur de Thierrî, Duc de Lorraine, eut pour fils Othon, Comte de Habsbourg, Landgrave de la

adopté par la plupart des Généalogistes, et d'autant plus respectable, qu'il est conforme à un Acte authentique du corps des Electeurs, en date du 23 Août 1582, et imprimé dans Guichenon parmi les preuves de l'Histoire généalogique de la Maison de Savoie (p. 537). Dans cet Acte il est expressément dit *quod Dux Sabaudiae sit Princeps sacri Imperii ex sanguine Germano Ducum Saxoniae oriundus*. Cette Maison elle-même n'a jamais pensé autrement. Louis, Duc de Savoie, mariant la Princesse Charlotte sa fille, en 1443, avec le Prince Frédéric, fils aîné du Duc de Saxe, reconnut cette parenté dans la procuration qu'il donna au Chancelier son Ambassadeur, pour conclure ce mariage : *nosque et nostras qui ab inclita Domo Saxoniae ortum traximus, renovare, et ea qua longevae aetatis progressus distinxit, auctore Deo, reunire confidentes, etc.* C'est dans cette persuasion qu'aux Diètes impériales elle a toujours siégé sur le même banc que les Princes de la Maison de Saxe, et immédiatement après eux. Il faut néanmoins avouer que les preuves de cette descendance, données par les Généalogistes, n'emportent pas une pleine conviction. C'est à M. le Chevalier de Rangone, Conseiller d'Etat du Roi de Sardaigne, qu'il étoit réservé de lever tous les doutes à cet égard dans une Dissertation qui n'a point encore été publiée et dont il nous a permis la lecture. Guidés par cet écrit lumineux, nous allons faire connoître le véritable auteur de la Maison de Savoie.

BERALD, ou BEROLD, COMTE DE MAURIENNE.

BÉRALD, ou BÉROLD, que d'autres appellent aussi BERTHOLD, Saxon de naissance, nommé Vice-Roi du Royaume d'Arles par le Roi Rodolphe III, et créé Vicaire de l'Empire par l'Empereur Henri II, doit être regardé comme la souche de la Maison de Savoie. L'origine et les qualités que nous lui donnons sont attestées par lui-même dans la Charte, par laquelle il prend sous sa garde et protection le Monastere de Taloire près d'Anneci. C'est ainsi que débute cet Acte daté du mois de Juillet 1020, et imprimé par D. Martene dans le premier tome de ses *Anecdotes* (p. 140). *Beraldus de Saxonia Pro-Rex Arelatensis pro Rege potentissimo Radulfo et ab augusta majestate Imperii creatus Vicarius*. En admettant la sincérité de cette piece que l'Editeur donne pour authentique et contre laquelle on n'a point encore élevé de doute bien fondé, toutes les difficultés, formées jusqu'à présent sur l'origine de la Maison de Savoie, deviennent faciles à résoudre. Bérold, ou Berthold, étoit le second fils de Lothaire III, Margrave de la Marche septentrionale de la Saxe ou de l'Ostphalie, et de Gudile, issue de l'illustre Maison conradine, alliée à celles de Baviere et des derniers Rois de Bourgogne. (*Dismarus restitutus*, p. 413; *Annal. saxon.*, p. 446.) Il avoit pour frere aîné Wérinliaire et pour frere cadet Brunon, qui, ayant succédé à Ditar son parent dans l'Evêché de Mersebourg, finit ses jours en 1036. Cela est certifié par la Chronique allemande de Walbeck, dont étoit aussi Comte Lothaire, pere de ces enfans. (Voyez les pp. 96, 100 et 101 de cette Chronique imprimée à Helmstadt avec les notes de M. Dingelstadt et les additions de M. Abel.) Wérinliaire s'étant fait une affaire très fâcheuse pour avoir enlevé Re gnilde, Dame de Bichlingen, à dessein de l'épouser, fut

poursuivi juridiquement par l'Empereur Henri II, qui vouloit le condamner à perdre la vie, parceque ce rapt étoit le second dont il étoit coupable. Mais sa mort, arrivée l'an 1017, arrêta la procédure. (*Ditmar. Chron.* p. 401; *Annal. saxon.*, pp. 431-432.) Berthold ne paroît point dans les affaires de Wérinliaire, quoique ses autres parens y aient figuré, parcequ'il étoit alors et depuis long-tems dans les Gaules; car la vice-royauté du Royaume d'Arles lui avoit été conférée par Lettres de Rodolphe III, données à Aix en Provence dès le 5 des Ides de Mai de l'an 1000. On le voit présent, sous le nom de Bérald, avec la qualité de Comte, à une donation que ce Roi fit à l'Abbaye de S. Maurice la 24<sup>e</sup> année de son regne, ce qui revient à l'an 1017. Il porte le même titre dans l'Acte d'une autre donation faite par le même Rodolphe, la 26<sup>e</sup> année de son regne, à un Seigneur de ses Etats, nommé Amison. (*Pingon, Guichenon.*) C'est par une erreur manifeste que des modernes voudroient l'identifier avec Gérold, Comte de Gênois, dont Wippon, dans la vie de Conrad le Salique, dit que ce Prince, étant venu en Bourgogne, le subjuga ainsi que l'Archevêque de Lyon. (*Wippo in vita Conradi*, p. 478.) Bérald, sur la fin de ses jours, s'étant retiré à l'Abbaye de S. Victor de Marseille, y mourut l'an 1027, laissant un fils, qui suit. (*Albert. Fabric. Origin. saxon. et Stemma Wütkindi*, p. 126.)

HUMBERTI, DIT AUX BLANCHES MAINS.

1027. HUMBERT, ou UPERT, comme il est nommé dans quelques Actes, souscrivit avec Bérald son pere la Charte donnée par celui-ci en faveur de l'Abbaye de Taloire (2). Les signatures portent *Beroldus, Humbertus filius*. Dans quelques Actes qu'on a de Humbert, il se qualifie simplement Comte, sans dé-

haute Alsace, Avoué du Monastere de Muri, dont le petit-fils, Adalbert, ou Albert I, dit le Riche, mort le 25 Novembre 1199, Comte de Hapsbourg, Landgrave de la haute Alsace, Avoué des Abbayes de Murbach et de Muri, fut le bisaïeul de l'Empereur Rodolphe I, de qui descend l'auguste Maison d'Autriche-Habsbourg.

Ethico, 11<sup>e</sup> du nom, qualifié Duc, fils d'Ethico, premier Duc d'Alsace, qui mourut vers 690, et frere puîné d'Adelberg, Duc d'Alsace, de qui dérive la Maison d'Autriche, étoit le cinquieme aïeul d'Eberard, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de Norgau, qui vivoit en 959, et qui, entre autres enfans, eut Adalbert, Duc et Marquis de Lorraine, en 979, de qui descend l'auguste Maison de Lorraine, et Hugues, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de Nordgau, fondateur de l'Abbaye d'Altorf en 966, tige des Comtes d'Egisheim en Alsace, et aïeul paternel du Pape S. Léon IX (mort en 1055). La Maison des Comtes d'Egisheim fut divisée en deux branches, celle qui avoit pour auteur Gérard, frere aîné du Pape S. Léon, s'éteignit en 1223, suivant M. Schœpflin, avec Gertrude Comtesse, héritière des Comtes de Dagsbourg, ou Dabo, de Metz et de Moha, mariée en premieres noces à Thibaut, Duc de Lorraine, en secondes à Thibaut, Comte de Champagne, et en troisiemes à Simon, Comte de Leiningen, ou Linange. La se-

conde branche qui déroit de Hugues, Comte d'Egisheim, et de Dagsbourg, frere puîné du Pape S. Léon, finit, en 1101, avec le Comte Henri, fils d'Albert, Comte de Dagsbourg et de Mucha ou de Moha, et d'Ermesinde, Comtesse de Luxembourg; mais jusqu'à présent on n'avoit pas osé dire que l'auguste Maison de Savoie avoit pour auteur le même Gérard, Comte d'Alsace, frere aîné du Pape S. Léon IX. Ce Comte a été le même, suivant notre auteur, que Bérard, ou Bérold, que tous les modernes disent avoir été la tige des Comtes de Maurienne, dits depuis Comtes de Savoie.

(2) Eccart et Muratori prétendent que le Monastere de Taloire ne fut fondé qu'au XI<sup>e</sup> siècle, par Ermengarde, femme de Rodolphe III, d'où ils arguent de faux la Charte de ce Prince. Mais nous avons la preuve que Taloire existoit, sous le titre de Prieuré, l'an 879, puisque cette année il fut uni à l'Abbaye de Tournus par le Roi Bosson, suivant son Diplôme publié par Chifflet dans son Histoire de Tournus (p. 252).

On veut encore inférer de la Charte que nous défendons, une preuve de supposition, en ce que Bérold y est qualifié *pro-rex*, terme inconnu, dit-on, alors, comme s'il n'appartenoit pas à la bonne latinité.

signer son département. Mais son tombeau, qu'on voit devant le portail de l'Eglise de S. Jean de Maurienne, peut servir à prouver qu'il étoit Comte de ce pays. (S. Marc, *Abr. chron.* T. II.) C'est le même que Wippon qualifié Comte en Bourgogne, et qui amena du Milanés, l'an 1034, suivant cet Historien, des troupes à l'Empereur Conrad le Salique contre le Comte de Champagne. Conrad, devenu victorieux, reconnut les services de Humbert par le don qu'il lui fit du Chablais, du Valais, et de la terre de S. Maurice. (Pignon, Guichenon.) Il mourut, selon ce dernier, suivi par S. Marc, l'an 1048. On lui donne pour femme AMCILLE, ou HANCHILLE, dont il eut quatre fils, Amédée son successeur, Burchard, Aimon et Odon. D. Hergott le fait aussi pere d'une fille qui épousa, selon lui, Kanzelin, Comte de Zéringen, le même qui est appelé Cantold par M. Schœpflin. (S. Marc.)

#### AMÉDÉE, OU AMÉI, DIT LA QUEUE.

1048. AMÉDÉE I, fils et successeur de Humbert, se dit quelquefois dans ses Diplômes Comte de Maurienne, mais jamais Comte de Savoie. La raison du surnom de LA QUEUE, qui lui fut donné, n'est point connue, et celle qu'en apportent les Modernes n'est appuyée que sur une fable. Amédée finit ses jours, suivant l'opinion la plus probable, vers l'an 1072, et fut inhumé, comme il l'avoit ordonné, dans le tombeau de son pere. D'ADÉLAÏDE, son épouse, qu'on a mal-à-propos confondue avec Adélaïde, dernière Marquise de Suze (comme le prouve M. de S. Marc, T. III, depuis la p. 621 jusqu'à 639,) il laissa Humbert, qui suit, et N., femme d'Ulric I, Sire de Bauge. La veuve d'Amédée se remarria avec l'Anticésar Rodolfe. (Voy. *les Ducs d'Alsace et de Suabe.*)

Guichenon donne ici pour successeur d'Amédée dans le Comté Otton ou Odon, quatrième fils, à ce qu'il prétend, d'Humbert I, qu'il fait mourir vers 1060. Il fut après lui Amédée II, fils du même Otton et Adélaïde, dernière marquise de Suze. Mais M. de S. Marc combat ce sentiment par de si bonnes raisons, que nous avons cru devoir le retrancher, l'un et l'autre, de la liste des Comtes de Savoie.

#### HUMBERT II, DIT LE RENFORCÉ.

1072, ou environ. HUMBERT II succéda à son pere Amédée. La grandeur et l'épaisseur de sa taille lui firent donner le surnom de RENFORCÉ. Aimeric, Seigneur de Briançon et Gouverneur de la Tarentaise, vexant en toutes manieres ses sujets, Humbert, par ordre de l'Empereur Henri IV, marcha contre lui et le dépouilla de son gouvernement, qu'il unit au sien. L'an 1077, ce même Empereur étant obligé de prendre sa route par la Savoie pour se rendre en Italie, Humbert ne consentit à lui accorder le passage qu'au moyen de la cession que Henri lui fit de cinq Evêchés voisins de ses terres. (*Lambert Schafnab.*) Si l'on en croit Paradin, Pignon et Guichenon, le Comte de Savoie fut du nombre des Seigneurs qui partirent, l'an 1096, pour la Croisade avec le Prince Hugues le Grand, frere du Roi Philippe I. Il est vrai qu'il avoit formé le dessein d'aller à cette expédition; mais ce qui prouve qu'il ne l'exécuta pas, c'est qu'en 1097, il donna une Charte datée d'Ienne en Turinge; et qu'en 1098, il étoit occupé en Piémont à recevoir la succession d'Adélaïde, sa parente, Marquise de Suze. L'Empereur Henri IV seconda ses prétentions contre ceux qui lui disputoient cet héritage, en l'investissant de la plus grande partie des marches de Suze et de Turin; et ce fut alors qu'il prit le titre de Marquis en Italie. C'est ainsi que dès son origine la Maison de Savoie a toujours su mettre à profit les occasions de s'agrandir.

Humbert mourut, selon le Nécrologe de S. Jean de Maurienne, le 19 Octobre 1108. De son mariage avec GUISELE, ou GISELE, fille de Guillaume le Grand, C<sup>e</sup> de Bourgogne, il laissa Amédée, qui suit; Humbert, mort sans enfants; Renaud, Moine et Prévôt de S. Maurice en Valais; et deux filles, dont l'aînée, Adélaïde, épousa le Roi Louis le Gros, puis Bouchard de Montmorenci; et Agnès, la seconde, fut mariée à Archambaud VI, Sire de Bourbon. Guisle, après la mort d'Humbert, épousa, en secondes nocces, suivant Guichenon, Rainier, Marquis de Monferrat.

#### AMÉDÉE II, PREMIER COMTE DE SAVOIE.

1108. AMÉDÉE II, fils d'Humbert II, devient son successeur. Il fut attaché à l'Empereur Henri V, qu'il accompagna, l'an 1111, dans son voyage d'Italie. Ce Monarque, avant de repasser les Alpes, l'éleva à la dignité de Comte de l'Empire; et de là vient, disent quelques uns, le droit de suffrage que les Ducs de Savoie exercent à la Diète d'Allemagne. Amédée paroît être le même, que le Marquis Hamadan, qui, suivant l'Annaliste saxon, prit les armes en faveur des Princes de la Maison de Franconie contre l'Empereur Lothaire, qu'ils refusoient de reconnoître. Lothaire étant venu, l'an 1132, en Italie, mit en fuite Conrad de Franconie, son compétiteur, qui s'étoit fait couronner à Monza, et ravagea les Etats des Princes italiens du même parti. Amédée fonda, l'an 1125, l'Abbaye cistercienne de Haute-Combe, où sont inhumées plusieurs personnes de la Maison de Savoie. Vers l'an 1136, la Reine Adélaïde, voyant le Comte Amédée, son frere, sans enfants, engagea le Roi Louis le Gros, son époux, à faire marcher des troupes dans les Etats de ce Prince pour s'assurer au moins une grande partie de sa succession. Mais la naissance d'un fils que MATILDE d'ARBOIS, femme d'Amédée, mit au monde, et la mort de Louis le Gros, qui suivit de près, firent évanouir les projets d'Adélaïde. Le Comte Amédée eut bientôt repris les places dont les François s'étoient emparés; et comme il paroisoit disposé à se venger en continuant la guerre, on eut recours, pour l'appaiser, à Pierre le Vénéral, Abbé de Cluni, son ami particulier. Amédée se rendit aux sollicitations de Pierre. Il fit la paix, et prit sincèrement les intérêts de son neveu Louis le Jeune. Amédée eut aussi différentes guerres avec Guignos IV, Dauphin de Viennois, qui ne finirent qu'à la mort de ce dernier, qui périt, l'an 1142, dans une bataille qu'ils se livrerent près de Montmélan. L'an 1146, Amédée prit la croix dans un voyage qu'il fit à Metz, et, l'an 1147, il partit avec le Roi de France pour la Terre-Sainte. Odon de Denil dit qu'en Asie, le Roi l'ayant envoyé devant lui avec Geoffroi de Rançon; ces deux braves attirerent, par leur témérité, sur l'armée françoise un si grand désastre, que sans la pioche parenté du Monarque et du Comte on les eût condamnés à la corde. (Chifflet, *S. Bernard. Gen. illust.* pp. 63-66.) Ce fut vraisemblablement la honte de cet événement qui fut cause du retour précipité d'Amédée en Europe. Mais ayant abordé à Nicosie en Chypre, il y mourut le 1 Avril 1148, laissant de son mariage Humbert, qui suit; et au moins deux filles, dont l'une, appelée Mafalde, ou Mathilde, devint femme d'Alphonse Henriquez, premier Roi de Portugal; et l'autre, nommée Alix, épousa Humbert II, Sire de Beaujolois. Quoique Amédée II ne prenne le titre de Comte de Savoie dans aucune de ses Chartes, mais seulement celui de Comte de Maurienne, il paroît certain qu'il possédoit l'un et l'autre pays. (Voy. Guignes IV, *Comte de Viennois.*)

#### HUMBERT III, DIT LE SAINT.

1148. HUMBERT III, né à Veillane le 1 Août 1136,

fut tiré de l'Abbaye d'Aulps, Ordre de Cîteaux, où il avoit pris l'habit, pour succéder au Comte Amédée son pere, sous la tutelle d'Amédée, Evêque de Lausanne. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il donna des preuves de sa valeur. L'an 1153, il marcha contre Guignes V, Comte d'Albon, qui faisoit le siège de Montmélian, et l'obligea de se retirer. L'an 1158, invité par l'Empereur Frédéric Barberousse à la Diète de Roncaille, il se contenta d'y envoyer trois Prélats pour le représenter et veiller à ses intérêts. Mais, l'an 1162, il ne put se dispenser d'accompagner l'Empereur au siège de Milan, où il se distingua. Frédéric ne lui tint pas grand compte de ce service, parcequ'il étoit déclaré pour le Pape Alexandre III contre l'Antipape Octavien. Pour le punir d'avoir embrassé cette obédience, il accorda aux Evêques de Turin, de Maurienne et de Tarentaise, la plus grande partie de leurs diocèses en fief, en les déclarant Princes de l'Empire; ce qui fit un tort considérable à la Maison de Savoie. L'Empereur ne borna point là sa vengeance. L'an 1174, étant repassé en Italie, il ravagea le Piémont, brûla Suze avec ses archives, et n'épargna que Turin, dont l'Evêque étoit dans ses intérêts. Humbert mourut à Chambéri le 4 Mars 1188, à l'âge de 52 ans. Sa piété constante et sincère lui a mérité le surnom de SAINT. La Chartreuse d'Aillon en Savoie, fondée l'an 1184, est son ouvrage. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, FAÛSTE, fille d'Alfonse I, Comte de Toulouse; 2<sup>o</sup>, GERMAINE, fille de Berthold III, Duc de Zéringen, et femme répudiée de Henri-le-Lion, Duc de Bavière et de Saxe; 3<sup>o</sup>, BÉATRIX, fille de Gérard, Comte de Vienne et de Mâcon; 4<sup>o</sup>, GERTRUDE, fille de Thierry d'Alsace, Comte de Flandre, laquelle ayant survécu à Humbert, épousa, en secondes noces, suivant Gilbert de Mons, Hugues (IV), Sire d'Oisi, après la mort duquel elle se fit Religieuse à l'Abbaye de Messines. (Bouquet, T. XIII, p. 567.) Les trois premiers mariages ont été connus de Guichenon. Le quatrième est certain par l'autorité de Gilbert de Mons, que nous venons de citer. Ce fut de Gertrude qu'Humbert laissa Thomas, qui suit. De Béatrix il eut Léonore, femme de Gui de Vintimille, puis de Boniface II, Marquis de Montferrat. Germaine donna au Comte Humbert Agnès, ou Adelaïde, fiancée, en 1173, au Prince Jean d'Angleterre, fils du Roi Henri II, et morte fiancée suivante. L'attachement de Humbert pour les Cisterciens et ses libéralités à leur égard, l'ont fait placer parmi les Saints de cet Ordre.

## T H O M A S.

1188. THOMAS, né, le 20 Mars 1177, au château de Charbonnières en Savoie, d'Humbert III et de Gertrude de Flandre, succéda à son pere, sous la tutelle de Boniface II, Marquis de Montferrat, son beau-frere. L'an 1201, il se joignit aux Croisés qui passaient par ses Etats, et alla faire avec eux le siège de Zara et ensuite celui de Constantinople. C'est ce qu'assurent plusieurs Historiens. Mais il est difficile, comme l'observe Guichenon, que Thomas ait fait ce voyage, et beaucoup plus encore qu'il se soit trouvé à la prise de Constantinople; puisqu'il est prouvé par des Chartres que lors de ce dernier événement et du couronnement de l'Empereur Baudouin, Thomas étoit dans ses Etats. (Guichenon, *Hist. de Savoie*, T. I, p. 246.) Le parti qu'il prit dans les troubles de l'Empire en se déclarant pour Philippe, Roi de Germanie, lui fut avantageux. Ce Prince lui donna, par lettres datées de Basle l'an 1207, Quiers, Testone en Piémont et Modon au pays de Vaud. (*Archives de Turin*.) Ayant témoigné depuis le même attachement pour Frédéric II, il reçut de ce Prince, en 1026, le titre de Vicair de l'Empire en Lombardie. Le Pape Honoré III, voyant arriver, l'an 1231, dans l'Italie l'Empereur Frédéric II, son ennemi, souleva les Milanois et les Ver-

ceillois contre lui. Frédéric, de son côté, mit dans ses intérêts le Comte de Savoie, les Marquis de Montferrat et de Saluces, les Astesans et ceux du Quierasque. Cette ligue, plus formidable et plus heureuse que celle du Pontife, eut des succès rapides dont un des principaux fut la conquête de la ville de Testone, qu'elle démolit, et avec les débris de laquelle on bâtit celle de Moncalier. De leur côté, les Milanois s'emparèrent de Coni, de la Veldesture et de S. Dalmace. Ils comptoient porter leurs conquêtes plus loin, lorsqu'ils furent rencontrés par le Comte de Savoie, qui leur livra une bataille où ils furent complètement défaits. Leur Général, Humbert Osimo, périt dans l'action. (*Sigon. de regno Ital. L. 17.*) Mais l'intérêt détacha ensuite de l'alliance du Comte de Savoie le Marquis de Montferrat, qui, voyant la ville de Turin disposée à se soulever, profita de l'occasion pour s'y établir. Le Comte Thomas étant accouru pour recouvrer cette capitale, défit sur sa route un corps d'Astesans qui venoient au secours des rebelles; après quoi il forma le blocus de Turin. Mais, n'étant pas en force pour assiéger la place, il retourna en Savoie pour y lever de nouvelles troupes. Déjà il commençoit à rentrer en Piémont, lorsqu'une maladie l'obligea de s'arrêter aux environs d'Aouste. S'étant fait transporter en cette ville, il y mourut le 20 Janvier 1233, suivant Guichenon. D'Albane dit en 1232, parcequ'il commence l'année à Paque. Thomas, non moins recommandable par sa piété que par sa valeur et sa rare prudence, fut le pere de ses sujets, le protecteur de ses voisins, et la terreur de ses ennemis. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> BÉATRIX, fille de Guillaume I, Comte de Gênois, dont il n'eut point d'enfans, suivant Guichenon, et qui le fit pere, selon Muratori, de Léonore, femme d'Azzon VI, Marquis d'Est et premier Seigneur perpétuel de Ferrare; 2<sup>o</sup> MARGUERITE DE FAUCIGNI, héritière de sa Maison (morte en 1233), qui lui donna neuf fils et six filles, dont les principaux sont, Amédée, qui suit; Thomas, époux de Jeanne, Comtesse de Flandre, et tige des Comtes de Piémont; Pierre et Philippe, tous deux successivement Comtes de Savoie; Boniface, qui, après s'être consacré à Dieu dans la grande Chartreuse, devint Archevêque de Cantorbéri; Marguerite, laquelle épousa, par contrat du 1 Juin 1218, Hartman, fils d'Ulric, Comte de Kibourg; Béatrix, mariée, en 1220, à Raymond Béranger IV, Comte de Provence; Alix, Abbessse de S. Pierre de Lyon; Agathe, Abbessse du même lieu après sa sœur; Léonore, femme d'Azzon VI, Marquis d'Est; et Avoie, femme de Baudouin de Riviere, Comte de Devonshire.

## A M É D É E I I I.

1233. AMÉDÉE III, né à Montmélian, en 1197, succéda au Comte Thomas son pere, et témoigna le même zèle que lui pour les intérêts de l'Empereur Frédéric II. La ville de Turin avoit tout sujet de redouter la vengeance d'Amédée. Mais Hugues, son Evêque, en prévint les effets en persuadant aux rebelles de lui faire leurs soumissions et de lui prêter serment de fidélité. Amédée, bientôt après, se vit attaqué par les Valaisans, que l'Evêque de Sion avoit excités à faire irruption dans le Val d'Aouste. Les dégâts qu'ils y firent ne restèrent pas impunis. Le Comte de Savoie, soutenu par ses gendres, les Marquis de Saluces et de Montferrat, passa rapidement les monts, fondit impétueusement sur les Valaisans, qu'il mit en fuite après les avoir battus, et, les poursuivant avec célérité, pénétra dans le Valais dont il se rendit maître; ce qui ajouta une nouvelle province à ses Etats. Ce fut à-peu-près dans le même tems que le Roi d'Angleterre, Henri III, son neveu, lui accorda, pour lui et ses descendans, une pension de

deux cens mares d'argent à prendre sur les revenus de la Couronne.

L'Empereur Frédéric II étant parti du fond de l'Allemagne pour se venger d'une révolte des Milanois, arriva, l'an 1238, à Turin, où le Comte Amédée lui fit une des plus magnifiques réceptions. L'Empereur en fut si flatté, que par reconnaissance, il érigea le pays de Chablais et d'Aouste en Duché. Frédéric ne se borna point à cette faveur. L'an 1241, il nomma le Comte de Savoie Vicaire de l'Empire en Lombardie et en Piémont. Amédée voyoit avec une douleur sincère la rupture scandaleuse qui avoit éclaté entre l'Empereur et le S. Siège. Dans le dessein de réconcilier ces deux premières Puissances de l'Univers, il va d'abord, l'an 1245, trouver le Pape innocent IV à Cluni, et tâche, dans plusieurs conférences qu'ils ont ensemble, de l'amener à des voies d'accommodement. Mais l'invincible aversion d'Innocent pour Frédéric rend ce voyage inutile. Le Comte, sans se rebuter, se rend à Crémone auprès de l'Empereur, espérant le trouver moins intraitable : peine également infructueuse. Innocent faisoit cependant lever des troupes en France pour les faire passer en Italie, sous la conduite du Cardinal Ubaldini, au secours de Milan et d'autres villes révoltées contre l'Empereur. Mais Amédée, à qui le Pape fit demander le passage de ces troupes par ses Etats, usa d'abord de tergiversations, pour ne pas se compromettre avec Frédéric ; et ensuite, pressé par le Pape, il le refusa nettement, dans la crainte que l'arrivée de cette milice n'empêchât l'Empereur de se rendre au Concile de Lyon, où l'on devoit s'occuper des moyens de rendre la paix à l'Eglise. (Math. Paris, in *Henric. III et Apol. Petri de Franceis*, L. 2.)

Tranquille dans ses Etats, Amédée ne s'occupait plus que de ce qui les concernoit et de fondations pieuses. Ce Prince finit ses jours, le 24 Juin 1253, au château de Montmélian, à l'âge de 56 ans. Il avoit épousé, du vivant de son pere, en premières noces, MARGUERITE (et non Anne), fille de Béatrix, Dauphine de Viennois, et de Hugues de Coligni, dont il eut deux filles, Béatrix, mariée, 1<sup>o</sup> à Mainfroi III, Marquis de Saluces, 2<sup>o</sup> à Mainfroi, Roi de Naples et de Sicile ; et Marguerite, épouse de Boniface III, Marquis de Montferrat. Amédée épousa en secondes noces, l'an 1244, CÉCILE DE BAUX, qui le fit pere de Boniface, qui suit ; de Béatrix, appelée Comtesse dans son enfance, alliée à Pierre de Châlon ; d'Agnès, femme d'Humbert, Comte de Gênois, fils de Guillaume I, et d'une autre fille.

#### BONIFACE, DIT ROLLAND.

1253. BONIFACE, né le 1 Décembre 1244, devint le successeur de son pere Amédée, sous la tutelle de sa mere, et la Régence de Thomas, Comte de Maurienne, son oncle. Peu de tems après, Thomas le conduisit en Flandre au secours de la Comtesse Marguerite II, sa belle-sœur. Boniface s'étant déclaré pour Mainfroi, son beau-frere, contre Charles d'Anjou, qui lui disputoit le Royaume de Sicile, attira les armes de ce dernier en son pays. Charles, assisté de Guillaume V, Marquis de Montferrat, se rendit maître de Turin en 1262, et de plusieurs autres places. Mais Boniface étant venu à sa rencontre, le défit près de Rivoli, la même année, et mit ensuite le siège devant Turin. Cette entreprise lui réussit mal : les habitans d'Asti vinrent au secours des assiégés, battirent le Comte de Savoie, et le firent prisonnier. Ce fut à Turin, chez ses propres sujets, auxquels il avoit droit de commander, que cet infortuné Prince fut enfermé sans recevoir d'eux aucune marque de commisération. Il n'eût même tenu qu'à eux de lui rendre la liberté. Mais le desir de se rendre indépendans et de s'ériger en République, rendit les habitans sourds à toutes

les sollicitations qui leur furent faites pour leur inspirer des sentimens plus équitables. Le chagrin que causa au Comte Boniface sa déplorable situation, abrégéa considérablement ses jours, qu'il termina l'an 1265, sans avoir pris d'alliance. Sa force prodigieuse et sa valeur lui firent donner le surnom de *Roland*.

#### PIERRE, DIT LE PETIT CHARLEMAGNE.

1263. PIERRE, Comte de Romont, septième fils du Comte Thomas, né, l'an 1263, au château de Suze en Piémont, succéda, malgré les oppositions des enfans de Thomas, son frere aîné, à son neveu Boniface, parce que la représentation n'avoit point encore lieu alors en Savoie. Il étoit déjà célèbre par ses exploits. Henri III, Roi d'Angleterre, ayant épousé Léonore de Provence, Pierre, oncle de cette Princesse, fit le voyage d'Angleterre, où il fut accueilli avec distinction par le Monarque, dont il reçut peu de tems après les Seigneuries de Richemont, d'Essex et d'autres terres, outre un hôtel qu'il lui fit bâtir à Westminster. Henri III ne borna point là ses faveurs. Il nomma Pierre son premier Ministre, le créa Chevalier, et lui confia la garde des places les plus importantes du Royaume. (Pignon, *Hist. Sabaud.* L. 9.) Pierre s'apercevant que le haut degré de fortune où il étoit parvenu dans un pays étranger, y faisoit des jaloux, pour éviter exciter du trouble, demanda prudemment son congé, et l'obtint à force de sollicitations. Mais au moment où il alloit s'embarquer, le Roi le fit rappeler, et le contraignit d'accepter le gouvernement de Douvres. (Math. Paris, *ibid.*)

Henri III, quelque tems après, ayant formé le projet d'envahir le Poitou, envoya Pierre de Savoie pour se concerter avec les partisans qu'il s'y étoit faits, et hâter cette révolution. Mais ayant été découvert, il se trouva trop heureux de pouvoir s'évader. Etant retourné en Angleterre, il assista au Parlement qui se tint à Londres en 1248. L'amour de la patrie le rappella, en 1255, après une longue absence, en Savoie. Pendant le séjour qu'il y fit, il visita l'Abbaye de S. Maurice en Chablais, dont l'Abbé, nommé Rodolphe, lui fit présent de l'anneau de S. Maurice, précieuse relique avec laquelle tous les Souverains de Savoie, depuis cette époque, ont toujours pris possession de leurs Etats. Pendant le séjour que Pierre fit en sa patrie, il entra en guerre (on ne sait pour quel sujet) avec Albert de la Tour du Pin, en Dauphiné. Mais des amis communs s'étant rendus médiateurs, terminèrent la querelle à l'avantage de Pierre, qui reçut en dédommagement le château de Falaviers au diocèse de Vienne. La trêve conclue entre la France et l'Angleterre étant près d'expirer, Pierre fut rappelé, l'an 1257, par Henri III à Londres, d'où il fut envoyé l'année suivante à Paris pour être un des Plénipotentiaires dans le Traité de paix qui se négocioit entre les deux Couronnes. Les articles préliminaires ayant été arrêtés au mois de Juin, Pierre revint en rendre compte à Henri III. Ce fut l'année qui suivit son retour qu'Ebles, fils unique d'Humbert, Comte de Gênois, s'étant retiré à Londres pour se soustraire aux persécutions de Guillaume, son oncle, qui lui avoit ravi son héritage, transmit ses droits à Pierre par son testament du 12 Mai 1259. Pierre fit bien valoir cette donation lorsqu'il eut succédé au Comte Boniface. A peine fut-il en possession de la Savoie, qu'il se mit en devoir de punir la ville de Turin des outrages qu'elle avoit faits à son prédécesseur. Etant venu l'assiéger, il s'en rendit maître sans beaucoup de difficulté. Les rebelles avoient lieu de s'attendre à un traitement rigoureux ; mais Pierre eut la générosité de leur pardonner. Un nouveau voyage qu'il fit en Angleterre, lui valut la succession vacante d'Herman, Comte de Kibourg, que son neveu Richard de Cornouaille lui donna en qualité d'Empe-

neur, pour tout ce qui relevoit de l'Empire. Eberhard de Habsbourg, Comte de Laufenbourg, qui se qualifioit aussi Comte de Kibourg, disputa au Comte Pierre le don que l'Empereur lui avoit fait. La guerre s'étant élevée entre eux, Pierre remporta sur lui deux victoires éclatantes, qui déterminèrent, en 1266, la ville de Berne, qu'Eberhard iniquitoit, à se mettre sous sa protection. Pierre l'ayant en son pouvoir, la fit agrandir considérablement, et par les bienfaits qu'il répandit sur elle, il mérita le titre de *pere et de second fondateur de Berne*. (Simler, *de Rep. helvet.* L. 1; Guillin, *de Reb. helvet.* L. 3, cap. 8.) Cette ville ne le posséda pas long tems. Epuisé de fatigues, il mourut à Chillon, dans le pays de Vaud, le 9 Juin 1268. Ce Prince fut généralement estimé pour sa valeur, sa prudence, sa douceur et sa générosité, vertus qui lui méritèrent le surnom de *petit Charlemagne*. D'Agwis son épouse, fille d'Aimon, Seigneur de Faucigni, et son héritière, à laquelle il avoit donné sa main en 1253, il ne laissa qu'une fille, Béatrix, mariée, 1<sup>o</sup>, à Guignes VII (et non VIII), Dauphin de Viennois; 2<sup>o</sup>, à Gaston VII, Vicomte de Béarn, morte en 1310. Jacques I, Roi d'Aragon, avoit d'abord jeté les yeux sur cette Princesse pour l'épouser, et il avoit consulté là-dessus le Pape Clément IV, qui lui répondit, le 11 Août 1266, par une lettre où il disoit : « A l'égard du mariage que vous vous proposez de contracter avec Béatrix, fille du Comte de Savoie, Prince de bonne renommée, et sur quoi vous nous demandez notre avis, nous ne pouvons vous répondre autre chose, sinon que si l'on considère la condition de la personne, la noble et ancienne Maison de Savoie a produit d'excellentes femmes, qui ont été recherchées par des Rois; et que de ce côté-là, pourvu que la Princesse vous plaise, rien ne doit vous empêcher de lui donner votre main; car cette race a aussi eu, et a même encore à présent, des hommes distingués par leur valeur; et sa fécondité est telle, que ses branches s'étendent au près et au loin dans les provinces voisines et chez les peuples reculés. Mais si vous nous consultez sur cette question, la Princesse a-t-elle droit au Comté, ou non? nous ne savons ni ne pouvons rien dire là-dessus de précis, attendu qu'en plusieurs pays, la Jurisprudence, tant en vertu des loix impériales que conformément à la coutume des lieux, donne l'exclusion aux femmes pour les Fiefs. Et, quant au fait dont il s'agit, nous pouvons vous assurer que quand même le droit de la Princesse seroit bien fondé, à moins qu'on ne consentit volontairement à vous laisser prendre possession de la chose, vous vous trouveriez impliqué dans un labyrinthe de contestations dont il vous seroit difficile de vous tirer. Que si vous vouliez poursuivre votre droit l'Épée à la main, je vous avertis que vous dépensez deux Comtés avant que de parvenir à l'accomplissement de vos desirs ». (*Spé il.* T. VII, p. 29.) Le Roi d'Aragon eut égard à ces observations, et n'épousa point Béatrix.

## PHILIPPE I.

1268. PHILIPPE I, huitième fils de Thomas, Comte de Savoie, né l'an 1207, succéda au Comte Pierre, son frère, à l'exclusion de Béatrix, sa niece. Dévoué dans sa jeunesse par ses parens à l'état ecclésiastique, il avoit été pourvu de l'évêché de Valence, puis de l'Archevêché de Lyon, et d'autres Bénéfices, sans avoir pris les Ordres sacrés. Mais voyant Pierre, son frère, sans enfans mâles, il abandonna son premier état, et se maria, l'an 1267, avec ALIX DE MÉRANIE, Comtesse de Bourgogne. Pierre étant mort, il fut reconnu Comte de Savoie, suivant la loi salique observée dans le pays. Il eut quelques différends avec Guignes VII, Dauphin de Viennois, et Hugues IV,

Duc de Bourgogne, pour le Faucigni; mais les choses s'accommodèrent, après quelques hostilités. Les dé mêlés qu'il eut avec Rodolphe, Comte de Habsbourg ensuite Empereur, furent plus longs et plus difficile à terminer. Mais le Pape Martin IV s'étant rendu médiateur entre les parties, les engagea à conclure un Traité qui fut signé le 24 Juin 1253. Philippe, après avoir rétabli la paix dans ses Etats, mourut au château de Roussillon en Bugei, sans enfans, le 17 Novembre 1285, et fut enterré à l'Abbaye de Haute-Combe, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Ce Prince, l'an 1280, abandonna Chambéri, et choisit pour sa résidence Turin, qui est devenu celle de ses successeurs.

## AMÉDÉE IV ou V, DIT LE GRAND.

1285. (et non 1287.) AMÉDÉE VI, né au château de Bourget, le 4 Septembre 1249, de Thomas, Comte de Maurienne et de Flandre, et de Béatrix de Lieszue, succéda au Comté de Savoie en vertu du testament de Philippe son oncle. Il étoit déjà célèbre par plusieurs expéditions contre les ennemis de sa Maison. A peine étoit-il en jouissance du Comté de Savoie, qu'Aimon III, Comte de Gênois, entra dans les pays de Vaud et de Bugei pour s'en emparer. Dans le même tems il se vit attaqué par Humbert I, Dauphin de Viennois. Il obligea, sans beaucoup de peine, le Comte de Gênois à se retirer: ses querelles, avec le Dauphin, furent plus durables, et, malgré divers Traités, qui suspendirent les hostilités de tems en tems, il n'y eut de paix solide entre ces deux Princes qu'en 1314. (Ce n'étoit plus alors Humbert I (mort en 1307), mais Jean II, qui gouvernoit le Dauphiné.) L'an 1300, étant en Flandre au service de la France, pendant que Charles de Valois faisoit la conquête de ce pays pour le Roi Philippe-le-Bel son frere, il détermina le Comte Gui de Dampierre à se remettre entre les mains du vainqueur, les accompagna l'un et l'autre à Paris, et présenta lui-même le Comte de Flandre au Roi, sur la générosité duquel il avoit trop compté. Ce Monarque en effet, loin de ratifier le Traité d'accommodement qui s'étoit fait par la médiation d'Amédée entre Charles et Gui, envoya celui-ci avec ses deux fils en prison, ce qui convrit de confusion le médiateur. Il ne laissa pas néanmoins de continuer ses services à la France. L'an 1305, par Lettres du 25 Mars, le Roi promit de lui donner dix livres tournois par jour tant qu'il seroit à son service (somme qui montoit à 96 livres, 13 sous, 4 deniers de notre monnaie actuelle, et produisoit 2900 livres par mois, et 34800 livres par an. (Ce Monarque, le même jour, lui assura 2500 livres de pension viagère, à la charge de l'hommage lige. (*Rec. de Colbert* V. 4, fol. 193.) Amédée, à l'exemple du Comte Philippe son oncle, étoit dans le parti des Gibelins, et par là, très opposé à la Maison d'Anjou, protectrice des Guelfes. Jaloux de l'autorité qu'elle exerceoit dans le Piémont et le Montferrat à l'aide de ses partisans, il invite le Roi des Romains, Henri VII, à passer en Italie pour y raffermir son autorité chancelante, et n'eut pas de peine à l'y déterminer. Il alla au devant de Henri jusqu'à Berne, et l'amena, par le pays de Vaud, à Genève, d'où ce Prince étant venu à Chambéri, y fut reçu par le Comte avec une magnificence incroyable. Il l'accompagna dans la suite de son voyage, et fut un des principaux Seigneurs qui lui firent cortège à son entrée dans Turin. Arrivé à Asti, Henri lui donna l'investiture du Comté de Savoie, des Duchés de Chablais et d'Aoste, du Marquisat d'Italie, des Seigneuries de Bargé et de Coligni, et le crut, lui et ses successeurs au Comté de Savoie, Prince d'Empire, en présence du Cardinal Ainald, Légat du Pape en Italie, et d'un grand nombre de Prélats et de Seigneurs. Henri étant à Milan, y fut couronné Roi d'Italie, par l'Archevêque Cassoni, le 6 Janvier 1311, dans l'Eglise

de S. Ambroise ; et dans le mois suivant, Amédée, qui avoit assisté à cette cérémonie, fut envoyé avec l'Evêque de Liège à Brescia pour maintenir cette place dans l'obéissance envers l'Empire. En quittant Milan, Henri laissa au Comte de Savoie le gouvernement de cette ville, ainsi que de celles de Plaisance, d'Asti, de Vérone, de Crémone et de Gènes, avec titre de Vicaire-Général de l'Empire. Ce fut à Rome que se fit, le 1<sup>er</sup> Août de l'an 1312, le couronnement impérial de Henri, dont Amédée fut un des plus illustres témoins.

De retour chez lui, après la mort de l'Empereur, arrivée le 24 Août 1313, le Comte de Savoie eut guerre avec le Dauphin de Viennois pour quelques terres qu'ils répétoient l'un sur l'autre. Mais cette querelle fut appaisée par des arbitres, le 3 Juin 1314. (Guichenon, pp. 359-361.)

L'an 1315 (et non 1311), Amédée apprenant que Rhodés étoit sur le point d'être enlevée aux Chevaliers de S. Jean de Jérusalem par l'Empereur Ottoman, il vole au secours de cette Isle, et force les Turcs à se retirer. Ce fut, dit-on, en mémoire de cette expédition, qu'aux aigles que ses prédécesseurs avoient toujours portées dans leurs armoiries, Amédée substitua la croix d'argent avec cette devise en quatre lettres : F. E. R. T., qu'on explique ainsi : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*. Mais on voit et la croix et la devise sur des tombeaux des Princes de Savoie plus anciens qu'Amédée-le-Grand. Favin dit que ces quatre lettres sont la devise d'un ancien Ordre du *lacs d'amour*, et signifient, *frappez, entrez, rompez tout*. Cette explication paroît plus conforme à l'esprit de l'ancienne Chevalerie. Le Roi de France, Louis X, n'ayant point laissé d'enfans en mourant, mais seulement la Reine enceinte, le Comte de Savoie, l'an 1316, rendit à Philippe-le-Long, frere du Monarque, un service essentiel que l'histoire a consacré dans ses fastes. *Ce Heros, que sa sagesse fit régner dans toutes les Cours de l'Europe*, dit Mézerai en parlant d'Amédée V, *conseilla au jeune Prince (Philippe-le-Long) de s'emparer de la souveraine puissance par le droit de sa naissance, en attendant les couches de la Reine, qui devoient lui assurer la Couronne ou l'en exclure selon qu'elle mettroit au monde une Princesse ou un Prince*. Ce conseil salutaire fut suivi, et contribua au maintien de l'article de la loi salique concernant la succession des seuls mâles à la Couronne de France. Philippe-le-Long donna au Comte de Savoie, pour récompense de son bon conseil la terre de Maulévrier en Normandie, dont la Maison de Savoie a joui long-tems. On voit encore aujourd'hui les hommages qu'en rendirent au Roi Charles VI, les Comtes Amédée VII et Amédée VIII. Celui qui nous occupe, travailloit à préparer du secours pour Andronic-le-Vieux, Empereur de Constantinople, attaqué par les Turcs, lorsque la mort le surprit, le 16 Octobre (Dimanche avant la S. Luc) 1323, dans la ville d'Avignon, où il s'étoit rendu pour engager le Pape à seconder son dessein par la publication d'une Croisade. Quelques Ecrivains ont avancé que ce Prince fit trente-deux sièges et qu'il fut toujours vainqueur. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 5 Juillet 1272, SYBILLE DE BAUGÉ, fille de Gui, Sire de Baugé, qui lui apporta en dot la Basse Bresse (morte le 28 Mai 1294, et inhumée à Haute-Combe) ; 2<sup>o</sup>, l'an 1304, MARIE, fille de Jean I, Duc de Brabant, Chorier, du Chêne et d'autres Modernes se trompent en donnant pour troisième femme, au Comte Amédée V, Alix, fille d'Humbert I, Dauphin de Viennois. Elle lui avoit été promise avant son premier mariage ; mais elle fut donnée ensuite à Jean I, Comte de Forez, qui lui survécut. (Valbonnais, T. 1, p. 170.) Amédée eut de sa première femme sept enfans, dont les principaux sont Edouard, qui suit ; Aimon, qui vient après ; Bonne, femme de Jean I, Dauphin de Viennois ; Eléonore, femme de Guil-

laume de Châlon, Comte d'Auxerre, et Marguerite, qui épousa, l'an 1296, Jean, Marquis de Montferrat. Du second lit naquirent Marie, femme de Hugues de la Tour, Baron de Faucigni ; Catherine, mariée à Léopold, Duc d'Autriche et de Stirie ; Jeanne, ou Anne, femme d'Andronic-le-jeune, et morte en 1345 ; et Agnès, mariée à Guillaume III, Comte de Gênes. Guichenon lui donne pour dernière fille Béatrix, femme, selon lui, de Henri de Carinthie, Roi de Bohême ; ce qui ne nous paroît nullement prouvé. (Voy. les *Evêques de Geneve*.)

## E D O U A R D.

1323. EDOUARD, fils aîné d'Amédée V et de Sibylle de Baugé, né le 8, et non le 12, Février 1284, à Baugé, capitale de la Bresse, lui succéda, l'an 1323, au Comté de Savoie. Quoique fils de l'Edouard I, Roi d'Angleterre, il fut toujours attaché fermement à la France. Son pere l'avoit formé lui-même dans l'art militaire, et dès l'âge de vingt ans il l'avoit mené au service du Roi Philippe-le-Bel, dans la guerre de Flandre. Edouard, après la mort de son pere, fut attaqué par Guignes VIII, Dauphin de Viennois, Amédée, Comte de Gênes, le Baron de Faucigni, et Hugues de Gênes, Seigneur d'Anthon, ligués contre lui, et les défit, suivant Guichenon, en bataille rangée, au pied du Mont-du-Mortier. Moins heureux, il en perdit une l'an 1325, dans la plaine de S. Jean-le-Vieux, qui ne l'empêcha pas néanmoins d'aller au secours de Philippe de Valois contre les Flamands. Après la bataille de Montcassel, où il combattit, l'an 1328, étant revenu à Paris, il se réconcilia, par l'entremise de la Reine Clémence, avec le Dauphin. L'année suivante il mourut, le 4 Novembre au château de Gentilli, ne laissant de BLANCHE, fille de Robert II, Duc de Bourgogne, qu'il avoit épousé l'an 1307 (décédée le 18 Juillet 1348), qu'une fille nommée Jeanne, mariée, l'an 1329, à Jean III, Duc de Bretagne, et morte, le 29 Juin 1344, à Vincennes.

## A I M O N.

1329. AIMON, second fils d'Amédée V et de Sibylle de Baugé, né le 15 Décembre 1294, succéda, l'an 1329, suivant les loix du pays, à Edouard, son frere, dans le Comté de Savoie. Jeanne de Savoie, fille du Comte Edouard et femme de Jean III, Duc de Bretagne, prétendit vainement avoir droit de succéder à son pere. Les Etats de Savoie, auxquels elle s'adressa pour soutenir sa prétention, répondirent à ses députés par l'organe de l'Archevêque de Tarentaise, que l'usage constamment observé parmi eux excluait de la Souveraineté les filles, tant qu'il subsistoit des mâles de la Maison régnante. Jeanne n'insista point, et le Duc son époux garda là-dessus un profond silence. Aimon, paisible possesseur de ses Etats, ne tarda pas à déclarer la guerre au Dauphin de Viennois, Guignes VIII, sur lequel il faisoit plusieurs réquisitions. Celui-ci en faisoit sur lui de son côté qui ne paroissent pas moins fondées, et leurs prétentions respectives étoient si embrouillées, que le Roi de France, après avoir tenu en treuve ces deux Princes pendant deux ans, désespéra de pouvoir les accommoder, et ne voulut plus se mêler de leurs querelles. Chacun intéressa ses parens et ses amis pour sa défense ; on se prit des places de part et d'autre. Mais Guignes assiégeant le fort de la Perrière, fut frappé d'un coup d'arbalète, dont il mourut le lendemain, 28 Juillet 1333. Les Dauphinois, dont Guignes étoit chéri, furieux de sa mort, forcèrent la place et la raserent après avoir égorgé une partie de la garnison. Humbert, frere de Guignes, auquel il devoit succéder, étoit à la Cour de Naples

lorsqu'il apprit sa mort. Aimon ne profita point de cet éloignement pour continuer les hostilités. Il fit plus; le nouveau Dauphin, à son retour, lui ayant fait proposer une suspension d'armes, il y consentit. Le Roi Philippe de Valois, durant cette trêve, amena les deux Princes à un Traité de paix, par lequel ils se cédèrent réciproquement plusieurs terres et châteaux qui avoient occasionné leurs contestations. Il y eut cependant encore entre eux quelques différends que des médiateurs puissans trouverent moyen de terminer à l'amiable. Pour couper la source de toutes les querelles, le Dauphin et le Comte, de concert, nommèrent des arbitres à l'effet de limiter les terres de Bugei et de Dauphiné du côté du lion dit Roussillon. (Guichenon, *Hist. gén. de la M. de Savoie*, T. I, p. 360.)

A la suite de cette importante opération, le Comte de Savoie termina aussi tous les démêlés qu'il avoit avec le Sire de Beaujolois, en lui cédant les villes, châteaux et terres de Toissei, Leut, et Colligni, à la charge de l'hommage.

Le Comte de Savoie, après avoir assuré le repos de ses Etats, crut pouvoir suivre le désir qu'il avoit d'acquiescer au loin de la célébrité par sa valeur et ses armes. Deux Puissances prêtes d'entrer en guerre, Edouard, Roi d'Angleterre, et Philippe, Roi de France, travailloient chacune de son côté pour l'attirer dans son parti. Aimon étoit proche parent du Monarque anglais. Mais, attaché comme ses prédécesseurs à la France, son inclination l'emporta sur les liens du sang, et il se déclara pour Philippe, auquel il envoya, l'an 1337, des troupes sous les ordres du Comte de Gênois, de Louis de Savoie, Baron de Vaud, et du Sire de Villars. Lui-même, quelque tems après, à la tête d'un nouveau corps de troupes, se rendit au camp de Philippe devant Tournai, dont Edouard faisoit le siège. Secouru par le Roi de Navarre et le Duc de Bourgogne, il fatigua tellement l'armée anglaise, qu'il obligea Edouard d'abandonner son entreprise. La trêve qui fut conclue, l'an 1340, entre les deux Couronnes, permit au Comte de Savoie de retourner dans ses Etats. Une longue maladie, à laquelle ni l'art des Médecins, ni les vœux et les pèlerinages ne purent apporter de remède, le fit descendre au tombeau, le 24 Juin 1343. Ce Prince, durant son règne, n'avoit levé sur ses sujets qu'un seul subside de six gros par feu; et cependant il en témoigna un grand regret dans son testament fait trois jours avant sa mort. (Guichenon, *Hist. de Bresse*.)

On remarque aussi qu'il fut le premier Comte de Savoie qui eut un Chancelier résidant à sa Cour pour rendre la justice et veiller sur la conduite des autres Juges. Il avoit épousé, le 1 Mai 1330, dans le château de Caselle, YOLANDE, fille de Théodore I, Marquis de Montferrat; et par le contrat de mariage, il étoit dit qu'au défaut des enfans mâles de la Maison des Paléologues, l'aîné de la Maison de Savoie, provenant de ce mariage, succéderoit au Montferrat. Yolande mourut le 24 Décembre 1342, après avoir fait Aimon pere de quatre enfans, dont les deux principaux sont Amédée, qui suit; et Blanche, femme de Galéas Visconti II, Seigneur de Milan.

#### AMÉDÉE VI, DIT LE COMTE VERD.

1343. AMÉDÉE VI, fils d'Aimon, né à Chambéi le 4 Janvier 1334, succéda, l'an 1343, à son pere, sous la tutelle de Louis de Savoie, Seigneur de Vaud, et d'Amédée, Comte de Gênois. Il avoit un rival dans la personne de Philippe, Duc d'Orléans, fils du Roi Philippe de Valois, à qui Jeanne de Savoie, Duchesse de Bretagne et fille du Comte Edouard, avoit légué par son testament, fait l'an 1334, ses droits ou ses prétentions sur le Comté de Savoie et la Seigneurie de Baugé. Le pere du Légataire ne négligea point le bénéfice de ce testament. Après en avoir long-

tems sollicité vainement l'exécution, il étoit résolu de la poursuivre par la voie des armes. Les Inteurs d'Amédée, effrayés de ses menaces, firent avec les Commissaires du Roi un Traité, par lequel ils cédèrent au Duc d'Orléans une rente de deux mille livres sur le trésor royal à Paris, avec le château de Winchestre au-dessus de Gentilli et le château de Milli en Auxois; au moyen de quoi le Comte Amédée resta possesseur tranquille de l'héritage qui lui étoit contesté. Les Lettres par lesquelles il ratifia ce Traité sont du mois de Février 1346. (*Mss. du Roi*, n° 9420, fol. 4.) L'an 1347, il profite de la négligence de Jeanne I, Comtesse de Provence et Reine de Naples, pour s'emparer de plusieurs places que cette Princesse avoit dans le Piémont. Mais Luchin Visconti, Seigneur de Milan, non moins avide que lui de faire des conquêtes en ce pays, le croisoit et envoloit à sa vue les places les plus importantes. Amédée, pour l'arrêter, fit une ligue avec le Prince de Piémont et de Morée, le Comte de Gênois et le Duc de Bourgogne. Luchin, de son côté, s'allia avec le Marquis de Montferrat, qui cherchoit aussi à s'étendre dans le Piémont. Les deux partis ayant rassemblé leurs forces, en vinrent à une bataille, dans le mois de Juillet 1347. Elle fut sanglante, et la victoire, long-tems disputée, se déclara enfin pour le Comte de Savoie. (*Murat. Ann. T. VIII*, p. 255.) Amédée aimoit fort les jeux militaires. Ce fut ce goût qui le porta, l'an 1348, à célébrer pendant trois jours des joutes et des tournois, où il parut avec des armes et un habillement de couleur verte, monté sur un cheval caparaçonné de même; ce qui lui fit donner le surnom de COMTE VERD. Son amour pour les amusemens convenables à son rang ne préjudicoit point à ses devoirs. Jacques de Savoie, Prince de Piémont, son parent, se comportoit tyranniquement envers ses sujets. Amédée, sur les plaintes qu'ils lui portèrent, envoya, l'an 1349, sur les lieux, en qualité de Suzerain, des Commissaires pour prendre connoissance de l'état des choses. Le Prince fit massacrer les Officiers du Comte, et donna, par cette atrocité, le signal d'une guerre qu'il n'étoit pas en état de soutenir. Amédée étant entré dans le Piémont avec une armée nombreuse et aguerrie, se rend maître en peu de tems de toutes les places, bat les troupes du Prince à Ivivoli et le fait lui-même prisonnier. Mais non moins généreux que brave, il lui rend presque aussitôt la liberté avec ses Etats, après lui avoir fait prêter un nouveau serment de fidélité. La France étant devenue maîtresse du Dauphiné, par la donation que le Dauphin Humbert II lui en fit, le Comte de Savoie entra, l'an 1353, en guerre avec elle touchant quelques places qu'il revendiquoit en cette province. La victoire se rangea plusieurs fois sous ses drapeaux. L'an 1354, il défit si complètement Hugues de Gênois, qui avoit pris le parti de la France, à la célèbre bataille des Abrès, que du côté des vaincus, dit Guichenon, il ne resta personne pour en porter la nouvelle. Il acquit la même année, de Catherine de Savoie, veuve de Guillaume I, Marquis de Namur, la Baronnie de Vaud et les terres que cette Princesse possédoit dans le Bugei et le Valromei. (Guichenon, *Hist. Gén. de la M. de Savoie*, T. I, p. 412.) Le 5 Janvier 1356 (N. S.) fut un jour mémorable par divers échanges qui se firent à Paris entre le Roi de France et le Comte de Savoie. Ce dernier gagna les Seigneuries de Faussigni et de Cex. (Guichenon, *ibid.* p. 409.) Ainsi Busching se trompe en disant que la première, en 1233, fut réunie au Domaine des Comtes de Savoie. Le mariage d'Amédée avec BONNE DE BOURBON, sœur de Jeanne, femme du Dauphin Charles, depuis Roi de France, suivit de près ce Traité. Cette alliance l'attacha aux intérêts de la France, qu'il servit utilement contre les Anglois.

L'an 1361, le Comte Amédée étant venu dans une

de ses terres du Piémont, la Compagnie Blanche, l'une de ces grandes Compagnies, qui, après avoir désolé la France, étoient passées les unes en Espagne, les autres en Italie, instruite de son arrivée, fit une marche forcée pour le surprendre avec sa suite. A la vue de cette troupe, il se réfugia dans le château. Mais y ayant été aussitôt assiégé, il fut obligé d'en venir à un accommodement qui fut de payer à ces brigands 180 mille florins d'or, dont partie fut comptée sur le champ, et le reste promis avec caution. Cette aventure ignorée de Guichenon, est rapportée dans la Chronique de Pierre Azario, qui ne nomme point la place où elle arriva. (Murat. *Rerum Ital. Script.* T. XVI, p. 370.) Le Comte Amédée, et Rodolphe de Loupy, Gouverneur du Dauphiné, pour mettre ce pays et la Savoie à couvert des incursions des grandes Compagnies, firent, le 13 Mai 1362, à S.-Genez, un Traité de confédération, par lequel ils s'obligeoient de s'entraider mutuellement contre elles. (Recueil de Fontanieu, vol. 86.) C'est encore à l'an 1362 qu'on doit rapporter l'institution faite par Amédée de l'Ordre des Chevaliers du *Collier*, dont on ne sait pas bien précisément quelle fut l'occasion. Les uns prétendent que ce fut un bracelet qui fut donné au Comte par une dame qui l'avoit tissé de ses cheveux; d'autres l'attribuent à la dévotion d'Amédée envers la Sainte Vierge. Dans cette création, le nombre des Chevaliers, lui compris, fut fixé à quinze, tirés des Maisons les plus distinguées.

L'Empereur Charles IV, dans le voyage qu'il entreprit, l'an 1365, pour aller voir le Pape Urbain V à Avignon, dirigea sa marche par la Savoie, et fut magnifiquement accueilli à Chambéry par le Comte Amédée qui l'accompagna jusqu'au terme de son voyage. Pour reconnoître cette bonne réception, Charles, au mois de Mai de la même année, fit expédier d'Avignon au Comte des Lettres-Patentes qui l'établissoient son Vicaire sur un grand nombre de villes autrefois soumises à l'Empire, et dont la plupart étoient alors libres et indépendantes. Mais le Comte ayant voulu faire usage de ces Lettres, éprouva, partout où il les fit publier, des réclamations qui obligèrent l'Empereur à les révoquer. (Spon, *Hist. de Geneve*, T. II, nn. xxxvi et xxxvii.)

Pendant le séjour du Comte de Savoie à la Cour d'Avignon, le Pape l'avoit fortement sollicité d'aller au secours de Jean Paléologue, Empereur de Constantinople, attaqué vivement par le Sultan Amurat I et le Roi de Bulgarie, qui dévastoiient ses Etats. Amédée, parent de l'Empereur grec, se prêta d'autant plus volontiers à cette expédition, qu'elle le mettoit en état de rendre un service important à la chrétienté. Plusieurs autres Souverains s'étant ligués avec lui pour la même cause, il partit, après avoir laissé le gouvernement de ses Etats à Bonne, son épouse, et alla s'embarquer à Venise, où il fut joint par ses troupes et l'élite de sa Noblesse. De là il fit voile vers Gallipoli, dont les Turcs s'étoient rendus maîtres, et forma le siège de cette place où il éprouva la plus vigoureuse résistance. Les Turcs, dans une sortie générale qu'ils firent, espéroient le plus grand succès. Mais Amédée les ayant battus, s'empara de Gallipoli, et y établit des Gouverneurs. Tournant ensuite ses armes contre les Bulgares, il parvint, après leur avoir enlevé plusieurs places, jusqu'à Varné, leur capitale, dont il entreprit le siège. Etonné de la rapidité de ces conquêtes, le Roi de Bulgarie fit proposer au Comte, par le Patriarche de Constantinople, des moyens d'accommodement qui furent acceptés. Mais il n'est pas vrai qu'une des conditions de la paix fut, comme l'avance Guichenon, la délivrance de Jean Paléologue que le Bulgare retenoit dans les fers. C'est une fiction que cette captivité. De retour en ses Etats, l'an 1367, Amédée fut l'arbitre des différends qui divisoiient l'Italie, et réussit à les terminer, soit par sa

médiation, soit par la force de ses armes. Un orage violent, concerté par le Pape Grégoire XI et l'Empereur Charles IV, se formoit contre Galéas et Bernabé Visconti, Seigneurs de Milan. La ligue du Chef de l'Eglise et du Chef de l'Empire, formée pour les atterrir, fut conclue le 7 Juillet 1372. Le Comte Amédée y étant entré avec Louis, Roi de Hongrie, et Jeanne, Reine de Naples, promit de fournir pour sa part deux mille lances. Il étoit convenu, par le Traité, que le Comte de Savoie, dans les conquêtes qu'il feroit sur les Visconti, rendroit à l'Eglise romaine les terres qu'ils lui avoient enlevées, et garderoit les autres pour lui. Amédée, en deux campagnes, fatigua tellement les Visconti, que déterminés à demander la paix, ils firent les plus grands sacrifices pour l'obtenir. (Guichenon, T. I, p. 422.)

L'an 1382, par Traité fait avec Louis d'Anjou, Amédée obtint de lui le Piémont, et lui mena des troupes pour l'aider à se mettre en possession du Royaume de Naples. Il fut attaqué de la peste dans ce pays, et mourut près de San-Stefano dans la Pouille, le 2 Mars 1383, universellement regretté. Amédée fut, sans contredit, l'un des plus illustres Souverains de son siècle. Nul de ses prédécesseurs n'avoit acquis autant de gloire que lui. Il mérita d'être appelé le protecteur du S. Siège, l'appui le plus ferme de la puissance impériale, l'ami et le vengeur des Princes malheureux. Il recula considérablement les frontières de ses Etats; car il y unit les Baronnies de Vaud, de Gex, de Valromey, les Seigneuries de Quiers, de Bielle, de Coni et de Verme. Il eut toujours les armes à la main, et cependant ses sujets vécurent toujours en paix, parcequ'il éloigna toujours la guerre de ses Etats. De son mariage il ne laissa qu'un fils, qui suit.

#### AMÉDÉE VII, DIT LE ROUGE.

1383. AMÉDÉE VII, DIT LE ROUGE OU LE ROUX, de la couleur de ses cheveux, fils d'Amédée VI, né le 24 Février 1360, à Veillane en Piémont, Seigneur de Bresse, du vivant de son pere, lui succéda au Comté de Savoie. Divers exploits l'avoient déjà rendu célèbre. Il avoit forcé, l'an 1380, le Sire de Beaujolois, après l'avoir battu, à lui rendre hommage. (V. Edouard II, *Sire de Beaujolois*.) L'an 1382, il s'étoit distingué à la bataille de Rosebecque, en combattant pour la France. Lorsqu'il eut pris possession de ses Etats, il marcha, contre les habitants du Valais, qui, après avoir chassé l'Evêque de Sion, avoient fait une irruption dans le Chablais, et les contraignit d'implorer sa clémence.

Amédée eut avec Théodore, Marquis de Montferrat, et Frédéric, Marquis de Saluces, des démêlés qui tournerent à son avantage. Dans la querelle qui s'éleva pour le Royaume de Naples entre la Maison de Durastelle et celle d'Anjou, les villes de Barcelonnette, de Vintimille et de Nice, qui, à raison du Comté de Provence, appartenoient à la seconde de ces deux Maisons, voyant qu'elles n'en étoient point secourues, s'en détachèrent, l'an 1388, pour se donner au Comte de Savoie. Ce Prince, qui étoit alors auprès du Roi Charles V, occupé à faire rentrer sous son obéissance le Duc de Bretagne, se hâta de retourner dans ses Etats pour prendre possession de ces villes et de leurs dépendances. Amédée mourut à Ripaille, le 1 Novembre 1391, d'un accident qui lui étoit arrivé à la chasse. Des Historiens graves racontent que plusieurs personnes furent soupçonnées d'avoir avancé ses jours par le poison, et notamment, entre autres, Amédée, Prince de la Morce, et Otton, Seigneur de Granson. Le premier, disent-ils, se justifia; mais le second, ajoutent-ils, ne pouvant dissiper les soupçons formés contre lui, se vit contraint d'abandonner la Savoie, où il ne revint qu'au bout de six ans. (Guichenon, *Hist. Général. de la M. de Sav.* T. I,

p. 438.) De BONNE DE BERRI, fille de Jean, Duc de Berri, qu'Amédée VII avoit épousée à Paris, au mois de Décembre 1376, il laissa un fils, qui suit; Bonne, mariée à Louis de Savoie, Prince d'Achaïe; et Jeanne, femme de Jacques, Marquis de Montferrat. La veuve d'Amédée VII se remarria, l'an 1393, à Bernard VII, Comte d'Armagnac.

AMÉDÉE VIII, DIT LE PACIFIQUE,  
PREMIER DUC DE SAVOIE.

1391. Amédée VIII, né, le 4 Septembre 1383, à Chambéri, devint, à l'âge de huit ans, le successeur d'Amédée VII son père, sous la Régence de Bonne de Bourbon, son aïeule, qui pour cet emploi fut préférée, après quelques contestations, à Bonne de Berri, mere du jeune Prince; mais on lui nomma un Conseil qui gêna beaucoup son autorité.

Amédée n'avoit encore que quatorze ans, lorsqu'en 1397 il s'éleva une grande querelle entre deux Gentilshommes du pays de Vaud, Girard, Baron d'Estavayé (1), et Otton, Seigneur de Granson, dont on a déjà parlé. Le premier accusoit le second d'avoir violé sa femme, et renouvelloit en même tems l'accusation formée contre lui d'avoir trempé dans la mort du Comte Amédée VII. Les parens et les amis de ces deux Seigneurs prirent couleur respectivement dans cette querelle. Ceux du parti d'Estavayé, pour se distinguer, portoient la figure d'un râteau, et les partisans de Granson une aiguillette à leurs souliers. Cette affaire ayant été portée devant Louis de Joinville, Bailli de Vaud, le Conseil du Comte, pour en arrêter les suites, voulut en prendre connoissance. Les parties s'étant représentées devant le Comte à Bourg-en-Bresse, Gérard d'Estavayé soutint que Granson étoit coupable de la mort d'Amédée VII. Granson nia le crime, et dit qu'il s'en étoit déjà justifié. Son adversaire lui ayant offert le duel, le Comte, de l'avis de son Conseil, permit ce combat par son Ordonnance du 15 Novembre 1397, et en assigna le jour au 15 Janvier de l'année suivante. Le jour marqué les deux champions se présenterent à Bourg, dans le champ clos, armés de toutes pieces, à cheval, à la vue de la Cour et de la principale Noblesse. Le combat fut cruel; ils combattirent à la lance; et Granson, qui jusqu'alors avoit toujours été vainqueur en pareille occasion, reçut de son adversaire une si grande blessure, qu'il expira sur le champ à ses pieds. (Guichenon, *Hist. général. de Savoie*, T. I, p. 447.) Amédée ayant été déclaré majeur la même année, son aïeule lui remit les rênes du gouvernement qu'elle avoit maniées avec beaucoup de prudence et de sagesse. Cependant lorsqu'elle voulut se mettre en possession du douaire que son époux lui avoit assigné, le Conseil du Comte lui fit des difficultés sur ce que les objets de ce douaire étoient des fonds inaliénables. Mais le Duc de Bourbon, son frere, s'étant mis en marche avec une armée pour lui faire rendre justice, le Comte n'attendit pas son arrivée pour s'exécuter. Il remit à son aïeule ce qu'elle avoit droit de répéter. Mais il laissa dans le cœur de la Princesse une plaie qu'il ne put fermer. Ce fut ce qui engagea Bonne à quitter la Savoie pour se retirer à Mâcon, où elle mourut, le 19 Janvier 1402, dans de grands sentimens de piété. (*Hist. de la Maison de Bourbon*.)

L'an 1401, le Comte Amédée fit l'acquisition du Comté de Gênois qu'Odou, ou Otton, Sire de Villars, lui céda par Traité du 5 Août. (Voyez *les Comtes de Gênois*.) Ce Prince fonda, l'an 1405, l'Université de Turin, et, l'an 1407, le Monastere des Célestins de Lyon. (Guichenon, *ibid.* p. 451.) Thomas, Marquis de Saluces, refusant de lui rendre hommage, il le contraignit, l'an 1413, par la voie des armes, de s'acquitter de ce devoir.

Edouard II, Sire de Beaujolois, ayant cédé, l'an 1400, cette Principauté avec celle de Dombes à Louis II, Duc de Bourbon, et le même Duc ayant complété cette acquisition, l'an 1402, par celle d'Arbérieux, de Châtelar et de Trevoux, Amédée lui demanda l'hommage d'une partie de ces Domains, dont il se prétendoit Suzerain. Sur son refus, long et persévérant, il rappela le Capitaine Viri qu'il avoit envoyé au secours du Duc de Bourgogne contre les Liégeois, et le chargea d'aller s'emparer des Fiets dont il réclamoit la mouvance. Viri, à la tête de mille chevaux, s'acquitta rapidement et avec succès de sa commission. Mais son expédition ne fut qu'un éclair passager. Chateau-Morand, dépêché par le Duc de Bourbon, reprit avec la même rapidité ce que Viri avoit conquis.

Sigismond, Roi des Romains, revenant, l'an 1414, de l'Italie, Amédée le reçut à Rivoli dans le Piémont, et l'accompagna de là jusque sur les frontieres d'Allemagne. L'an 1417 ce même Sigismond, pour lors Empereur, étant à Lyon, à son retour de Paris, veut ériger en Duché la Savoie, à la demande d'Amédée qui l'étoit venu trouver en cette ville. Mais les Gens du Roi, dit un manuscrit du tems, prévenus de son dessein, allerent lui remontrer que *tel acte d'érection étoit acte de souveraineté, et que le Roi ne vouloit et ne devoit reconnoître autre supérieur que Dieu: quoi voyant l'Empereur, reparti de Lyon grandement indigné; et passant en la ville de Montmel, y fit l'érection Ducale*. De Montmel Sigismond se rendit à Chambéri où il investit solennellement le nouveau Duc, le 19 Février de la même année. (2) (Spond, *Hist. de Geneve*, T. II, N. L.) Afin de rendre la cérémonie plus mémorable, Sigismond fit dresser un théâtre richement paré, où avant de proclamer Amédée Duc souverain de Savoie et de Piémont, il créa des Chevaliers, fit des présens considérables, et ordonna des joutes et des tournois pour plusieurs jours. De son côté le nouveau Duc signala son élévation par un acte de bienfaisance plus solide, qui lui attira de grands applaudissemens. La ville de Morat, dans le pays de Vaud, venoit d'être réduite en cendres par un violent incendie. Amédée, touché du malheur des habitans et voulant les exciter à rebâtir une nouvelle ville, leur accorda l'exemption de cens pour quinze ans, l'affranchissement des droits de péage pour dix années, la jouissance libre et gratuite du lac pour cinq ans, et enfin la perception de douze deniers sur chaque chariot de vin qui passeroit par Morat à perpétuité.

De tous les peuples soumis à la souveraineté de Savoie, ceux du Valais étoient les plus indociles et les plus turbulens. Dès l'an 1402, ils s'étoient révoltés contre l'Evêque de Sion, Guillaume, de l'ancienne Maison de Rarogue. Amédée VIII, à qui ce Prélat, dans la persécution qu'ils lui faisoient, s'étoit adressé, prit

(1) La Maison d'Estavayé, remontant jusqu'au Xe siècle, ne subsiste plus que dans la personne du Baron Jean-Louis d'Estavayé, de la branche des Seigneurs de Beauvillét et de Molinoux, établie au xiv<sup>e</sup> siècle en Picardie et en Champagne, et transplantée, en 1702, dans la Guienne, où Louis d'Estavayé, Seigneur de Molinoux, Lieutenant des Gardes du Corps, Brigadier des armées et Chevalier de S. Louis, fut relégué par ordre du Roi. C'est l'aïeul de Jean-Louis, qu'on vient de nommer.

(2) Guichenon prétend que ce fut en allant à Paris, et non pas en revenant de cette ville, que Sigismond érigea la Savoie en Duché. La preuve qu'il en donne, c'est que d'une part le Diplôme

de cette érection est daté du 19 Février 1416, et que de l'autre il est certain, par le témoignage des Historiens du tems, que Sigismond étoit à Paris au mois d'Avril de cette même année 1416. « Comment » donc se pourroit il faire, dit-il, qu'il eût érigé la Savoie en Duché » au mois de Février de la même année, à son retour de Paris? Mais cet Historien n'a pas fait attention que la date de ce Diplôme est conforme au style gallican qui avoit cours alors en Savoie. Or, suivant ce style, l'année ne commençant qu'à Pâque, le mois de Février 1416 appartenoit à l'an 1417, commencé au 1 Janvier comme nous comptons aujourd'hui.

les armes pour sa défense. La ville de Berne se déclara aussi pour lui. Mais l'obstination des Valesans fut telle que les hostilités réciproques ne cessèrent qu'au bout de quinze ans.

L'an 1418, Amédée succéda à Louis de Savoie, Comte de Piémont, décédé sans enfans, le 11 Décembre de cette année. Yolande d'Aragon, mere et tutrice de Louis III d'Anjou, Roi de Naples, abandonna, l'an 1419, au Duc de Savoie, par Traité fait à Chambéri le 5 Octobre, Nice, Villefranche et toute cette côte de la mer.

La puissance de Philippe-Marie, Duc de Milan, et le succès de ses armes, donnoient de l'alarme à ses voisins, et sur-tout aux Vénitiens et aux Florentins. Amédée, que son intérêt sollicitoit de se joindre à eux, envoya ses Ambassadeurs à Venise, qui signèrent, le 11 Juillet 1426, une ligne avec cette République et celle de Florence, pour réprimer les entreprises du Duc de Milan. Mais la plus grande partie de ses forces étant alors employée en Chypre pour la défense du Roi Janus, occupé à se défendre contre le Soudan d'Egypte, il eut recours à Philippe le Bon, son neveu, Duc de Bourgogne, qui lui envoya cinq cents hommes d'armes. Ce secours, joint aux troupes qui lui restoient, forma une armée de quatorze mille hommes, avec laquelle il entra dans le Milanès, où il pénétra fort avant. Mais la médiation du Pape Martin V termina cette guerre par un Traité qui ajouta aux possessions du Duc de Savoie la ville et le Comté de Verceil. (Poggio, *Hist. Florent.* 1, 5.)

Veuf depuis l'an 1428 et dégoûté du monde, Amédée, l'an 1434, se retira au Prieuré de Ripaille, qu'il avoit fondé près de Thonon, quatre ans auparavant, séjour qu'il rendit fameux par la vie paisible et agréable qu'il y mena. Il y tint, le 7 Novembre de la même année, une Assemblée des Grands de ses Etats, dans laquelle il institua l'Ordre de Chevalerie séculière, non de *S. Maurice*, comme l'avancent des modernes, mais de *l'Annonciade*, qui n'étoit qu'une réforme de celui du *Collier*, établi, en 1362, par le Comte Amédée VI, dit le *Vert*. Cet Ordre conserve encore aujourd'hui tout son éclat; il est le premier en Piémont, et c'est celui dont le Roi porte le cordon composé d'une chaîne d'or qui fait le tour du cou et tombe sur la poitrine. Cette chaîne est de la largeur d'environ un pouce, et sur chacun de ses chaînons sont gravées, dans l'or travaillé à jour, les quatre lettres F. E. R. T. qu'on a expliquées sur Amédée le Grand. Au bas de la chaîne est attachée l'image de l'Annonciation de la Sainte Vierge, travaillée à jour. Le Duc Amédée créa, dans la même Assemblée, Prince de Piémont et Lieutenant-Général de ses Etats, Louis, son fils aîné, et donna à Philippe, son autre fils, le Comté de Gênois. Le lendemain il prend l'habit d'hermite avec ses nouveaux Chevaliers, au nombre de six, et se rend dans un hermitage qu'il avoit fait bâtir pour lui et pour eux, près de celui des Hermites de S. Augustin, qui devoient être leurs directeurs. L'habit de ces nouveaux Solitaires étoit d'un drap gris fort fin, un bonnet d'écarlate, une ceinture d'or et une croix au cou de la même matière. Ils portoient la barbe, et menaient une vie commode, et même, selon quelques uns, voluptueuse; d'où est venu le proverbe *faire ripaille*, pour dire faire bonne chère, et quelque chose de plus. Amédée passoit tranquillement sa vie dans cette retraite lorsque le Concile de Bâle jeta la vue sur lui pour le faire Pape à la place d'Eugene IV, qu'il avoit déposé. Ce fut le Cardinal d'Arles qui fut député pour lui annoncer son élection. Amédée, après avoir beaucoup hésité, accepta cette dignité, et prit le nom de Félix V, à son couronnement, qui se fit le 24 Juillet 1440, à Bâle. Il avoit fait, le 6 Janvier précédent, la démission de ses Etats en faveur de son fils aîné. Son élévation au Pontificat ne fut pas généralement approuvée, et plusieurs Princes chrétiens re-

fuserent de le reconnoître. Amédée lutta contre Eugene et contre son successeur pendant l'espace de près de dix ans. Mais enfin, craignant les suites de ce schisme, il déposa la tiare, le 9 Avril 1449, et retourna dans sa solitude; il mourut à Geneve le 7 Janvier 1451. (Voyez le *Concile de Bâle, celui de Lausanne, les Papes Eugene IV et Nicolas V.*) De MARIE, fille de Philippe le *Hardi*, Duc de Bourgogne, qu'il avoit épousée, non dans le mois de Mai 1401, comme le dit Guichenon, mais le 30 Octobre 1393, il laissa Louis, qui suit; Marie, femme de Philippe-Marie Visconti, Duc de Milan; et Marguerite, qui épousa, 1<sup>o</sup> Louis III, Duc d'Anjou; 2<sup>o</sup> Louis IV, Electeur Palatin; 3<sup>o</sup> Ulrich V, Comte de Wurtemberg. Ses autres enfans moururent avant lui ainsi que leur mere.

#### LOUIS.

1451. Louis, fils d'Amédée VIII et de Marie de Bourgogne, né, le 24 Février 1402, à Geneve, succéda aux Etats de son pere, qu'il gouvernoit depuis 1434, en qualité de Lieutenant-Général. L'insolence de Compeis, son favori, causa des troubles au commencement de son regne. Les mécontents furent appuyés par Charles VII, Roi de France, mécontent lui-même du Duc de Savoie, pour avoir marié Charlotte, sa fille, au Dauphin sans son consentement. Le Monarque s'avança jusqu'à Tours avec une armée, à dessein de pénétrer en Savoie. Mais les excuses et les soumissions du Duc l'engagerent à s'en retourner.

La foiblesse du Duc Louis occasionna de grands troubles à sa Cour. Philippe son fils, voyant le peu de faveur qu'il avoit auprès de lui, s'en prit à la Duchesse Anne de Chypre sa mere, persuadé qu'elle maltraitoit son époux et lui inspiroit des sentimens d'aversion pour son fils. Il reprochoit à cette Princesse, même en face, de préférer dans la distribution des grâces les Chyprîots, qui l'avoient suivie, aux Savoyards et aux Piémontois. Il se forma bientôt par là un parti considérable. Les choses en vinrent au point, que Philippe, encouragé par les mécontents, poignarda de sa propre main le Commandeur de Varax; peu s'en fallut même qu'il ne fit jeter dans la lac le Chancelier de Savoie. Le Duc, après cela, ne se croyant plus en sûreté chez lui, se transporta, l'an 1462, au mois de Juillet, avec sa Cour à Geneve. Philippe, après le départ de son pere, continua ses incartades. Ayant surpris un jour des mulets chargés d'or, que sa mere envoyoit en Chypre, il se saisit du bagage, et vint ensuite conter l'aventure à son pere, qui le reçut fort mal. Cependant Philippe, pour braver son pere, vouloit rester à Geneve, après en avoir obtenu la permission des Magistrats. Le Duc alors, quoique tourmenté de la goutte, prit le parti de se faire transporter à Paris pour se plaindre des déportemens de son fils au Roi Louis XI son genre, et concerter avec lui les moyens de le réprimer. Le Monarque étoit alors en Flandre. De retour en sa Capitale, où son beau-pere l'attendoit, il convient avec lui qu'il falloit s'assurer de la personne de Philippe, et s'engage à prendre les mesures convenables pour y réussir. Philippe, sur une lettre du Roi qui l'invitoit à le venir trouver, se rendit, sans défiance, l'an 1463, à Paris. Dès qu'il parut, il fut arrêté et conduit au château de Loches, où il resta l'espace de deux ans. (Monstrelet, vol. 3, ch. 111 et 112.) Le Duc étant rentré dans ses Etats après treize mois d'absence, se vit sollicité par les Princes mécontents de Louis XI, de se joindre à eux dans la ligue *du bien public*. Loin de se rendre à leurs sermons, il se fit porter à Lyon, malgré le redoublement de sa goutte, pour informer le Roi son genre de l'orage dont il étoit menacé. De là il devoit se rendre à Moulins en Bourbonnois, où le Roi étoit attendu. Mais sa maladie

augmentant, il y succomba, le 29 Janvier 1465, à l'âge de 63 ans, dans la 21<sup>e</sup> année de son regne. Tous les Historiens qui ont parlé de ce Prince, font l'éloge de sa valeur, de sa justice et de sa bienfaisance. Il avoit épousé, l'an 1432, ANNE DE LUSIGNAN, fille de Janus, ou Jean II, Roi de Chypre, qu'il perdit le 11 Novembre 1462, après en avoir eu huit fils et sept filles. Les principaux de ces enfans sont Amédée, qui suit; Louis, qui, ayant épousé, l'an 1458, Charlotte, Reine de Chypre, fut couronné Roi de cette Isle, et dépossédé avec son épouse par Jacques II, frere naturel de Charlotte (*Voyez les Rois de Chypre*); Janus, Comte de Gênois; Jacques, Comte de Romont; Philippe, Comte de Bresse, depuis Duc de Savoie; Marguerite, mariée, 1<sup>o</sup> à Jean, Marquis de Montferrat, 2<sup>o</sup> à Pierre de Luxembourg, Comte de S.-Pol; Charlotte, femme de Louis XI, Roi de France; Bonne, mariée à Galéas-Marie Sforce, Duc de Milan; Marie, femme de Louis de Luxembourg, Comte de S.-Pol et Connétable de France. Le Duc Louis établit, le 15 Mars 1459, le Sénat de Turin, qui n'est que pour le Piémont.

## AMÉDÉE IX, DIT LE BIENHEUREUX.

1465. AMÉDÉE IX, fils aîné du Duc Louis et son successeur, né, le 1<sup>er</sup> Février 1435, à Thonon, eut, au commencement de son regne, avec Guillaume de Montferrat, des démêlés, qui furent terminés, sur la fin de 1467, par la médiation du Roi Louis XI. Amédée étant d'une complexion foible, et sujet à l'épilepsie, remit, du consentement de la noblesse et du peuple, la régence de ses Etats à la Duchesse YOLANDE, son épouse, fille du Roi Charles VII. Les Comtes de Gênois, de Romont et de Bresse, freres d'Amédée, en conçurent de la jalousie, et prétendirent que le gouvernement leur appartenoit. Avant levé des troupes pour faire valoir leurs prétentions, ils vinrent assiéger le Duc et la Régente dans Montnélion dont ils se rendirent maîtres. De là ils emmenèrent Amédée à Chambéri. Mais la Duchesse eut le bonheur d'échapper à leur vigilance, et alla se renfermer dans le château d'Apreniout, d'où elle dépêcha au Roi Louis XI son frere, le Seigneur de Flaxieu, pour lui demander un prompt secours. Ce Prince ayant chargé le Comte de Comminge, Gouverneur du Dauphiné, de marcher au secours de sa sœur avec le plus de troupes qu'il pourroit rassembler, fut obéi sans délai. Le Comte alla faire le siège d'Apreniout, où les partisans des Princes tenoient la Duchesse, en quelque façon, prisonnière, et la mettoient dans le plus grand danger. La place fut prise à minuit du même jour qu'elle fut attaquée, et la Duchesse fut emmenée à Grenoble pour y être en sûreté. Le ressentiment de Louis XI contre les Princes de Savoie eut été poussé plus loin, si les cantons de Berne et de Fribourg ne se fussent entremis pour les réconcilier avec le Monarque. Les parties elles-mêmes le choisirent pour arbitre de leurs différends, et l'administration des affaires fut laissée, par provision, à la Duchesse. Amédée mourut avant la décision de Louis, le 28 Mars 1472, à Verceil, où il fut inhumé. Les vertus de ce Prince, et sur-tout sa grande charité envers les pauvres, qu'il appelloit le rempart de ses Etats, lui ont mérité le titre de BIENHEUREUX. On lui dit un jour que ses aumônes épuisoient ses finances, *Hé bien, dit-il, voici le collier de mon Ordre, qu'on le vende, et qu'on soulage mon peuple.*

Il laissa de son mariage, qu'il avoit contracté l'an 1452, trois fils, Philibert et Charles, ses successeurs, Jacques-Louis, Marquis de Gex; avec trois filles, dont l'aînée, Anne, épousa Frédéric d'Aragon, Prince de Tarente, et ensuite Roi de Naples; Marie, la seconde, fut alliée à Philippe, Comte de Neuchâtel en Suisse; et Louise, la troisième, donna sa main, l'an 1479, à Hugues de Chalon, après la mort duquel elle

se fit Religieuse au Monastere d'Orbe, où elle mourut en 1503.

## PHILIBERT I, DIT LE CHASSEUR.

1472. PHILIBERT I, né, le 7 Août 1465, à Chambéri, succéda, sous la tutelle et la régence de sa mere Yolande, au Duc Amédée, son pere. Les Princes de Savoie, appuyés par le Duc de Bourgogne, continuerent de contester la régence à la Duchesse. Elle fut assiégée dans Montnélion par ses beaux-freres, et obligée de se rendre. Mais s'étant évadée, elle obtint du secours des Puissances voisines, qui obligerent les Princes de Savoie à lui laisser l'autorité qu'ils lui disputoient. L'an 1476, le Duc de Bourgogne, après sa défaite de Morat, passant par la Bresse, fait enlever, par Olivier de la Marche, la Duchesse Yolande, avec Charles son second fils, et deux de ses filles, dans la crainte qu'elle ne favorisât le Roi Louis XI, son frere. Conduite au château de Rouvre en Bourgogne, Charles d'Amboise la délivra, la même année, par ordre du Monarque, et l'amena à Tours, d'où elle est reconduite en Savoie par Philippe de Commine. Le Duc de Milan vient à son appui, et la fait rentrer dans l'exercice de la régence. Mais elle n'en jouit pas long-tems, étant morte le 29 Août 1478, au château de Montcaprel, peu après avoir marié sa fille aînée au Prince de Tarente. Cette Princesse emporta dans le tombeau les regrets de ses sujets, qu'elle avoit mérités par la sagesse de son gouvernement et par son caractère affable et bienfaisant. Le Comte de la Chambre, nommé par Louis XI pour la remplacer dans le Gouvernement de la Savoie, eut pour concurrents l'Evêque de Geneve et Philippe, Comte de Bresse, oncle du Duc. Il succomba par sa mauvaise conduite, et fut arrêté par ordre de Louis XI, qui le fit renfermer au château de Veilane. L'an 1482, le Duc Philibert étant venu voir ce monarque à Lyon, au commencement de Mars, s'y épuisa à la chasse, aux tournois, aux courses de bagues, et meurt de ces excès le 22 Avril suivant, sans laisser d'enfans de BLANCHE-MARIE, son épouse, fille de Galéas-Marie Sforce, Duc de Milan. Sa veuve se remaria depuis à l'Empereur Maximilien I.

## CHARLES I, DIT LE GUERRIER.

1482. Charles I, né à Carignan, le 29 Mars 1468, fut le successeur du Duc Philibert, son frere. Il avoit été élevé en France par le Comte de Dunois, à qui Louis XI l'avoit confié. Comme il n'avoit que quatorze ans à la mort de son frere, ce Monarque se déclara son tuteur, pour ôter aux Princes, ses oncles, tout prétexte de brouiller l'Etat. Il ne laissa pas néanmoins d'avoir beaucoup de traverses à essayer au commencement de son regne. Ce fut pour y faire allusion qu'il prit pour sa devise un soleil naissant sur une tempête avec ces mots : *non tamen inde miris*. L'an 1485, le 25 Février, Charlotte, Reine de Chypre, et veuve de Louis de Savoie, mort au mois d'Août 1482, confirme, dans l'Eglise de S. Pierre de Rome, la donation qu'elle avoit faite de son Royaume, en 1482, au Duc de Savoie. (*Voyez Charlotte à l'art. de Jacques III, Roi de Chypre.*) C'est sur ce fondement que les Ducs de Savoie ont pris le titre de Rois de Chypre, quoique la donation de Charlotte n'ait jamais eu son effet. L'an 1487, le Duc Charles, après avoir réduit le Comte de Bresse, son oncle, qui vouloit se rendre le maître en Piémont, tombe sur le Marquis de Saluces, qui l'avoit attaqué, et lui enleve ses Etats avec une rapidité surprenante. Dans sa détresse, le Marquis de Saluces ayant été trouver le Roi Charles VIII, lui demande comme vassal, sa protection pour son pays, qu'il qualifie de fief mouvant du Dauphiné.

Par la médiation du Monarque il obtint une trêve d'un an, pendant laquelle des Commissaires, nommés par le Roi et par le Duc, s'assemblent à Pont-Beau-Voisin pour discuter la mouvance de Saluces. Tandis que les conférences se tiennent, le Roi s'avance jusqu'à Lyon, pour être à portée de seconder les vues de ses députés. Le Duc s'empresse d'aller le saluer, et au premier abord le Roi lui dit : *Mon Cousin, mon ami, je suis enchanté de vous voir à Lyon: car si vous eussiez tardé de venir, je m'étois proposé d'aller vous voir moi-même, en très nombreuse compagnie, dans vos Etats, où il est vraisemblable qu'une telle visite n'eût pu que vous causer du dommage.* A quoi le Duc répondit, sans se déconcerter : *Monseigneur, tout mon regret à votre arrivée dans mes Etats, seroit de ne pouvoir vous y faire l'accueil que mérite un aussi grand Prince que vous.... Du reste, soit ici, soit ailleurs, je serai toujours prêt à vous prier de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient comme de tout ce qui peut dépendre de vos sujets.* (Guichenon, *Hist. de la M. de Sav.* T. 1, p. 579.)

La trêve accordée au Marquis de Saluces étant expirée, le Duc Charles emporta la capitale; ce qui mortifia le Roi de France. Préférant néanmoins aux actes d'hostilités les voies pacifiques, le Monarque invita le Duc à venir en France pour terminer amiablement leurs contestations. Le Duc se rendit à Tours où l'affaire de l'hommage de Saluces fut long-tems agitée et discutée; mais elle se trouva si obscure qu'on en remit la décision à l'année suivante. Le Duc Charles mourut avant ce terme à Pignerol, le 13 Mars 1489, dans la 21<sup>e</sup> année de son âge. Il avoit épousé, l'an 1485, BLANCHE, fille de Guillaume, Marquis de Montferrat, (morte le 31 Mars 1509), dont il eut Charles, qui suit; et Yolande-Louise, femme de Philibert de Savoie. Charles I joignit à la valeur la bonne mine, la prudence, la sagesse, l'affabilité et l'amour des Lettres.

#### CHARLES II.

1489. CHARLES-JEAN-AMÉDÉE, né le 24 Juin 1488, succéda au Duc Charles I son pere, sous la Régence de Blanche sa mere, à qui cet emploi fut vivement disputé par les Comtes de Gênois et de Bresse. Le Marquis de Saluces, qui s'étoit retiré en France, profita de cette minorité pour rentrer dans ses Etats. Le Roi Charles VIII, ayant formé le plan de la conquête du Royaume de Naples, fit demander à la Duchesse de Savoie le passage libre de l'armée françoise sur ses terres. Blanche ne se contenta point de l'accorder; elle donna ordre à tous les Gouverneurs de ses places de recevoir ce Monarque avec tous les honneurs dus à la sublimité de son rang. Elle fit plus; lorsqu'il fut arrivé à Turin, elle lui mena le jeune Duc, à peine âgé de six ans; et pour lui prouver combien elle étoit dans ses intérêts, elle lui prêta des sommes considérables avec tous ses joyaux, et lui fit présent d'un cheval que Commine appelle *le meilleur du monde*, sur lequel il combattit avec tant d'avantage et de valeur à la célèbre bataille de Fornoue. Charles, à son retour de Naples, fut encore reçu en Piémont par la Régente, qui alla, suivie des principaux Seigneurs de sa Cour, au devant de lui à quelques lieues de Turin. Blanche, après le départ de ce Prince, continua de rester à Turin où elle passa l'hiver. Au printems suivant, s'étant transportée à Moncalier avec son fils, elle eut le malheur de le perdre par un accident funeste; l'enfant tomba de son lit et mourut sur la place, le 16 Avril 1496, dans la huitième année de son âge.

#### PHILIPPE II, DIT SANS TERRE.

1496. PHILIPPE II, Comte de Bresse, cinquième fils de Louis, Duc de Savoie, et d'Anne de Chypre,

né à Chambéri, le 5 Février 1438, succéda, comme plus proche héritier, au Duc Charles II, son petit-neveu. Ce fut lui-même qui se donna le surnom de *Sans Terre*, parcequ'il fut plusieurs années sans avoir d'apanage; et lorsqu'il eût obtenu le Comté de Bresse, il conserva le même surnom, après que les Suisses lui eurent enlevé ce Comté. Il avoit donné, sous les regnes précédens, comme on l'a vu, des preuves de son caractère inquiet et violent. L'âge et l'expérience l'ayant réformé, il devint un nouvel homme et mit dans sa conduite autant de modération et de sagesse qu'il avoit fait paroître auparavant de fougue et d'impétuosité. Il servit utilement le Roi Charles VIII dans ses guerres d'Italie. Ce Prince l'honora des charges de Grand-Chambellan et de Grand-Maitre de sa Maison. Philippe ne jouit que 18 mois de son Duché, étant mort le 7 Novembre 1497. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>, le 6 Janvier 1472 (N. S.), MARGUERITE, fille de Charles de Bourbon, Duc d'Anvergne, morte en 1483, après avoir donné à son époux Philibert, qui suit; et Louise, femme de Charles de Valois, Comte d'Angoulême, pere du Roi François I; 2<sup>o</sup>, l'an 1485, CLAUDINE DE BROUSSE DE BRETAGNE (morte le 13 Octobre 1513), dont il eut six enfans. Les principaux sont, Charles, depuis Duc de Savoie; Philippe, Evêque de Geneve, puis Duc de Nemours, Chef de la branche de Savoie-Nemours; et Philiberte, femme de Julien de Médicis, frere du Pape Léon X. Il eut aussi un fils naturel, René, Comte de Villars, qui fut légitimé, et mourut en 1525, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Pavie, en défendant la liberté et la vie de François I.

#### PHILIBERT II, DIT LE BEAU.

1497. PHILIBERT II, né au Pont d'Ain, le 10 Avril 1480, succéda au Duc Philippe son pere. Il avoit été élevé à la Cour de France, et avoit accompagné, de même que le Duc son pere, Charles VIII, à la conquête de Naples. Il fut employé, l'an 1497, par l'Empereur Maximilien, son beau-pere, dans la guerre contre les Florentins, où il acquit la réputation d'un excellent Capitaine. L'année suivante il reçut à Turin des Lettres du Roi Louis XII, qui, dans le dessein de recouvrer le Duché de Milan, lui demanda son secours et le passage sur ses terres. Philibert, attaché sincèrement à la France, acquiesça facilement à la demande du Monarque, sous la promesse qu'il lui fit de payer les vivres qu'il fourniroit à l'armée françoise. C'est ce qui fut traité entre le Comte de la Chambre, agissant au nom du Duc, et le Cardinal d'Amboise, Ministre de France. Il fut de plus convenu que Louis feroit à Philibert une pension de vingt-deux mille livres, et une de dix mille à René, son frere naturel; que si le Roi passoit en personne les Alpes, le Duc accorderoit retraite aux François dans ses places, avec permission à ses sujets de le suivre dans cette expédition; que dans le cas où Philibert accompagneroit le Monarque, il recevroit de lui trente mille écus par mois, à la charge de fournir six cens combattans à cheval; que le Duché de Milan conquis, le Roi y donneroit à Philibert des terres à la concurrence de vingt mille ducats de revenu, et au bâtard René de Savoie d'autres terres produisant quatre mille ducats de rente. Ces conditions acceptées et ratifiées, Louis se mit en marche à la tête d'une formidable armée. A son arrivée à Turin, il y fut splendidement reçu par le Duc, qui l'accompagna dans son expédition, où la compagnie commandée par Philibert se signala par des actions de valeur qui étonnerent même les ennemis. Maître du Milanès, Louis assigna, sur ce Duché, à Philibert une pension de vingt mille cens, à laquelle il ne manquoit, pour être stable, que d'être assise sur une possession plus assurée. De retour dans ses Etats, il y maintint la paix malgré les troubles qui agitoient ses voisins. Son régime ne fut que de sept ans. Une pleu-

résie le conduisit au tombeau le 10 Septembre 1504, dans la même chambre où il étoit né. Le surnom de *Beau* qu'on lui donna parle assez en faveur de sa figure. On eût pu également lui donner ceux de *Libéral* et de *Courageux*. Son zèle pour la religion fut sincère et vif sans être outré. Il fit tous ses efforts pour ramener les Vaudois au sein de l'Eglise; mais il n'employa contre eux ni la violence ni la persécution. Ce Prince avoit épousé 1<sup>o</sup>, le 12 Mai 1496, YOLANDE-LOUISE DE SAVOIE, sa cousine, fille du Duc Charles I, morte la même année; 2<sup>o</sup>, le 26 Septemb. 1501, MARGUERITE D'AVTRICHE, fille de l'Empereur Maximilien I, et veuve de Jean, fils de Ferdinand le *Catholique*, Roi d'Espagne. Ces deux mariages furent stériles. Ce fut la Duchesse Marguerite qui fit construire, après la mort de Philibert, son époux, la belle Eglise de Brou, près de Bourg-en-Bresse, où reposent, sous de magnifiques mausolées, le corps de Marguerite de Bourbon, femme de Philippe II, celui du Duc Philibert II, et enfin celui de Marguerite sa femme, qu'on y transporta de Malines, où elle étoit morte, Gouvernante des Pays-Bas, le 30 Novembre 1530, âgée de 50 ans. Cette Princesse avoit composé divers ouvrages en vers et en prose. On sait l'épithaphe badine qu'elle s'étoit faite, en 1497, lors qu'allant épouser en Espagne l'Infant Jean, fils de Ferdinand et d'Isabelle, (mariage manqué) le vaisseau sur lequel elle étoit montée, étoit près de faire naufrage.

Ci git Margot la gente demoiselle,  
Qu'eut deux maris, et si mourut pucelle.

## CHARLES III, DIT LE BON.

1504. CHARLES III, né le 10 Octobre 1486, succéda au Duc Philibert son frere. Jusqu'en 1516 il fut attaché sincèrement à la France, et rendit en Italie d'importans services aux Rois Louis XII et François I, neveu du Duc. Mais ayant fait ériger par le Pape Léon X deux Evêchés, l'un à Chambéri, l'autre à Bourg-en-Bresse; comme cela se faisoit au préjudice des diocèses de Lyon, de Grenoble et de Mâcon, François I s'opposa aux Bulles d'érection, et obligea le Pape à les révoquer. Charles flotta depuis ce tems entre la France et l'Espagne, et favorisa, suivant que ses intérêts l'exigeoient, tantôt l'une, tantôt l'autre Puissance. L'an 1531, obligé par le Traité de Querassque de renoncer à ses prétentions sur le Montserrat, en faveur du Duc de Mantoue, il reçoit 75 lieux de cette souveraineté pour le rachat d'une somme annuelle de 150 mille écus dont ce Duc lui étoit redevable. (*Voyez les Ducs de Mantoue*.) L'an 1534, il entreprend de faire abolir par les Lignes Suisses, assemblées à Soleure, le droit de Bourgeoisie que les Gênois avoient obtenu de Fribourg. Ceux-ci, informés de ce dessein, se révoltent, chassent Pierre de la Baume, leur Evêque, et embrassent, pour la plupart, le Luthéranisme. Le Roi de France les appuie, et met le Duc hors d'état de les réduire. L'année suivante, sur le refus que le Duc fait de livrer le passage par ses Etats aux troupes de France pour entrer en Italie, l'Amiral Chabot se rend maître de la Bresse, de la Savoie, et de presque tout le Piémont. Mais, dans la même année, sur la nouvelle que l'Empereur venoit au secours du Duc de Savoie, le Roi de France abandonne ses conquêtes en Piémont, regardant que Turin, Fossano et Coni. Les Gênois, enhardis par les pertes du Duc de Savoie, achevent de détruire parmi eux la religion catholique, renversent les croix et les images, chassent les Prêtres et les Religieux, et s'érigent en République. L'an 1536, les Bernois, à l'exemple de la France, déclarent la guerre au Duc de Savoie dans le mois de Janvier, entrent dans le pays de Vaud, chassent l'Evêque de Lausanne, se rendent maîtres de tout ce pays, du Gex, du Gênois, du Chablais jusqu'à la riviere de Branse, et établissent par tout les nouvelles

opinions. Le 13 Avril de la même année, un Hérant du Roi de France somme la ville de Turin, que le Duc avoit recouvrée depuis peu, de se rendre, et sur le champ il est obéi. Ce fut alors que les quatre faux-bourgs de Turin furent détruits, et en même tems les restes d'un amphithéâtre qui duroit depuis le siècle d'Auguste. Le Duc, retiré à Verceil, implore le secours de l'Empereur Charles-Quint, qui lui envoie des troupes sous les ordres d'Antoine de Leves. Mais l'arrivée des Impériaux dans le Piémont ne servit qu'à augmenter la désolation dans ce pays. L'Empereur s'étant rendu en personne auprès du Duc, ils concertent ensemble une descente en Provence. Ils passent le Var en triomphe le 25 Juillet, et le repassent dans le plus grand désordre vers la mi-Septembre suivante, après avoir perdu sans fruit la meilleure partie de leurs troupes dans cette expédition. On dit alors que le Duc de Savoie mangeoit des faisans à son entrée en Provence, et qu'à peine trouvoit-il des raves et des choux en s'en retournant. Ce Prince, durant le reste de son règne, eut la douleur de voir ses Etats également en proie à ses alliés et à ses ennemis. Enfin il mourut accablé de chagrin, le 16 Septembre 1553, à Verceil. Il avoit épousé, l'an 1521, BÉATRIX, fille d'Emmanuel, Roi de Portugal, et belle-sœur de Charles-Quint, morte le 8 Janvier 1538, dont il ne laissa qu'Emmanuel-Philibert, qui suit, de neuf enfans qu'elle lui avoit donnés.

## EMMANUEL-PHILIBERT,

## DIT TÊTE DE FER.

1553. EMMANUEL-PHILIBERT, né à Chambéri le 8 Juillet 1528, apprit en Flandre, où il faisoit la guerre pour l'Empereur, la mort de Charles III, son pere. Comme les Etats que ce Prince lui avoit laissés, étoient entre les mains des François, il continua de servir dans les Pays-Bas. L'an 1555 il passe au printems en Piémont, d'où, après un mois de séjour, il revient en Flandre. L'an 1557, il se couvrit de gloire à la bataille de S. Quentin en Picardie, qu'il gagna, le 10 Août, à la tête des Espagnols contre les François. Philippe II, Roi d'Espagne, étant venu quelques tems après au camp des vainqueurs, le Duc de Savoie voulut lui baiser la main. Le Monarque la retira en disant : *C'est à moi plutôt à baiser la vôtre qui m'a procuré une si belle victoire*. Le Duc se proposoit d'aller se présenter devant Paris qui étoit dans la plus grande consternation. Mais Philippe, Prince timide, l'arrêta en lui disant : *Non, il ne faut pas réduire son ennemi au désespoir*. Le Duc se contenta donc de forcer le Câtelet, Ham et Noyon, et ayant établi de bonnes garnisons dans toutes ces places, il mit ses troupes en quartier d'hiver. Une nouvelle défaite que nous essayâmes en 1558, amena la paix, qui fut conclue, en 1559, à Câteau-Cambresis, entre la France et l'Espagne. Par le Traité, signé le 3 Avril, il fut convenu que le Roi Philippe II épouserait Elisabeth de France, fille du Roi Henri II, et le Duc Emmanuel-Philibert, Marguerite, sœur du même Roi Henri II, qui rendroit au Duc tout ce que le Roi François I avoit pris au Duc Charles III, à l'exception de Turin, Pignerol, Quiers, Chivas et Ville-Neuve d'Asti, qui resteroient entre les mains de Henri II, jusqu'à ce que les droits de Louise de Savoie, son aïeule, fussent réglés; que de son côté le Roi Philippe pourroit garder Verceil et Asti, et que le Duc de Savoie demeureroit neutre entre les deux Rois. Quoique ce Traité ne rendit à Philibert-Emmanuel qu'une partie de ses Etats, il ne fut pas moins empressé d'en remplir les conditions qui les concernoient. Il se rendit en diligence à Paris, où les Ambassadeurs du Roi d'Espagne arriverent de leur côté, pour épouser la Princesse Elisabeth au nom de leur maître. Ce mariage se fit avec beaucoup de magnificence. Mais on sait quelle fut la funeste catastrophe

qui termina les fêtes qui la suivirent. Celui de Philibert-Emmanuel n'étoit pas encore accompli, lorsque le Roi Henri II fut blessé mortellement d'un coup de lance dans un tournoi. On se hâta d'unir les deux époux le 9 Juillet, dans la chambre du Monarque, avant qu'il expirât. Après sa mort, les places que la France retenoit au Duc lui furent rendues, partie en 1562, par le Roi Charles IX, partie en 1574, par le Roi Henri III. On prétendit que le Connétable de Montmorenci, auteur de cette restitution, s'acquitta par là d'une dette de 12 cens mille livres qu'il devoit au Duc de Savoie pour sa rançon, ayant été fait prisonnier par ce Prince, en 1557, à la bataille de S. Quentin. Les Bernois usèrent aussi de générosité à son égard en lui restituant, par Traité du mois d'Octobre 1564, le pays de Gex; mais ils retinrent celui de Vaud. Ceux du Valais rendirent aussi ce qu'ils avoient usurpé sur lui. Ce Prince, au mois de Juillet 1572, institua l'Ordre de la Chevalerie séculière de S. Maurice, que le Pape Grégoire XIII confirma par sa Bulle du 16 Septembre de la même année. (Helyot, T. VII, ch. II.) C'est donc à tort que plusieurs Modernes rapportent l'institution de cet Ordre au Duc Amédée VIII. Le cordon de cet Ordre est vert, et la croix d'or émaillée de blanc. L'an 1579, au mois d'Octobre, Emmanuel échange avec Henriette de Savoie, Marquise de Villars, le Comté de Tende, contre la Seigneurie de Mirebel en Bresse, qui lui fut érigée en Marquisat. Ce Prince, après avoir rendu à ses Etats leur ancienne splendeur, mourut le 30 Août 1580, laissant un fils unique de MARGUERITE, sœur de Henri II, Roi de France, qu'il avoit épousée, comme on l'a dit, le 9 Juillet 1559, et qui mourut le 14 Septembre 1474. Le Duc Emmanuel-Philibert fut surnommé *Tête de Fer*, à cause de la fermeté qu'il fit paroître dans toutes ses résolutions. Ce fut lui qui commença les citadelles de Suze et de Turin. Il s'étoit mis sur les rangs, en 1579, pour succéder à D. Henri Roi de Portugal, comme étant petit-fils, par sa mere, du Roi Emmanuel *la Fortuné*; mais Philippe II, Roi d'Espagne, qui avoit les mêmes prétentions, l'emporta sur tous ses concurrents. Ce Duc, quoiqu'il n'eût pas fait la guerre depuis 1559, alloit toujours vêtu militairement, tenant sous son bras une grande épée. Il s'amusoit dans sa vieillesse à forger des armes et à les damasquiner. Il portoit celles qu'il avoit lui-même fabriquées.

CHARLES-EMMANUEL I,  
DIT LE GRAND.

1580. CHARLES-EMMANUEL I, né, le 12 Janvier 1562, à Rivoli, succéda au Duc Philibert-Emmanuel, son pere. L'an 1585, il se rend en Espagne pour y épouser l'Infante Catherine d'Autriche, fille du Roi Philippe II. Le Monarque étant venu au-devant de lui avec sa Cour à un mille de Saragosse, descend, comme lui, de cheval pour l'embrasser. Etant ensuite remontés à cheval, ils entrent dans la ville, le Duc tenant la droite malgré la résistance qu'il avoit faite. Comme dans la marche le cheval du Duc s'agitoit extraordinairement et avec grand bruit, « Eh! qu'a donc votre cheval! lui dit le Roi? — Sire, répondit-il, c'est qu'il sent bien qu'il n'est pas à sa place ». Les noces se célébrèrent le même jour (11 Mars) avec la plus grande magnificence. Les présens que le Duc fit à son épouse et aux Dames de sa suite surpassèrent le prix de sa dot, qui étoit de plus de 120 mille écus.

L'an 1588, Charles-Emmanuel voulant profiter des troubles de la France pour s'agrandir, surprit le Château-Dauphin, place frontière de la Savoie, sous prétexte d'empêcher Lesdiguières, chef du parti huguenot en Dauphiné, de s'en emparer; mais il le garda peu, Lesdiguières et la Valette ayant, quelques jours après, défait cinq cens hommes qu'il y avoit jetés. Le Duc de Savoie, la même année, s'introduisit subitement avec ses troupes dans Carma-

gnole, la nuit de la veille de S. Michel, et non le 1 Octobre, comme le marque du Londel. Cette conquête fut bientôt suivie de celle de tout le Marquisat de Saluces. Il prend de nouveau, le 20 Novembre suivant, Château-Dauphin, après un assez long siège. Henri III, pour arrêter ses progrès, engage les Suisses et les Gênois à lui déclarer la guerre. Le Duc fait sa paix, l'année suivante, avec les premiers qui lui avoient enlevé le Faucigny, et pousse vivement les seconds. L'an 1589, après la mort du Roi Henri III, il se met sur les rangs pour lui succéder, comme fils de Marguerite, sœur du Roi Henri II. Mais comptant peu sur ses prétendus droits à la Couronne de France, il intrigue dans le Dauphiné et dans la Provence pour s'y faire désérer la principale autorité. Le Parlement de Grenoble clude adroitement ses sollicitations. Mais les Ligueries de Provence jettent les yeux sur lui, en 1590, pour en faire leur Gouverneur, et lui envoient une députation pour le prier d'accepter ce titre. Il abandonne alors les Gênois pour aller prendre possession de sa nouvelle dignité. S'étant rendu à Aix le 17 Novembre, il y est reçu comme le libérateur de la patrie. Ce triomphe fut de courte durée. Lesdiguières et la Valette s'étant mis à la tête des Provençaux fideles, battent les troupes du Duc à Sparrou, à Pontcharra, le 16 Septembre 1591, à Vinon, au mois d'Octobre, et le contraignent d'évacuer la Provence l'année suivante. Lesdiguières l'ayant suivi en Piémont, lui enlève plusieurs places. L'an 1597, il fait construire le Fort Barraux à la vue de Lesdiguières et de son armée, qui murmure de son inaction de son Général. Les plaintes en sont portées au Roi qui lui en fait des reproches par lettres: « Votre Majesté, lui répond Lesdiguières, a besoin d'un bon Fort à Barraux pour tenir en bride la garnison de Montmélan. Puisque le Duc de Savoie veut bien en faire la dépense, il faut le laisser faire. Dès qu'il sera en état de défense, je vous propose mets de le prendre sans qu'il en coûte rien à votre épargne ». Il tint parole l'année suivante, et prit le Fort Barraux par escalade. D'autres échecs, qu'il fit encore essuyer au Duc, l'obligèrent à demander la paix en 1599. Il ne l'obtint qu'en 1601, par le Traité conclu le 17 Janvier à Lyon avec les Plénipotentiaires du Roi Henri IV; Traité par lequel il céda le Gex, le Bugei et le Val-Romei à la France, et retint le Marquisat de Saluces, qui faisoit l'objet de la guerre. On dit à ce sujet que *le Roi avoit fait une paix de Duc, et le Duc une paix de Roi*. Depuis long-tems, comme on l'a vu, Charles-Emmanuel épouvoit l'occasion d'envahir Geneve. L'an 1602, le 22 Décembre, d'Albigni, Gouverneur de Savoie, s'étant approché secrettement de cette ville avec 1200 hommes, la surprend en pleine paix par escalade, à la faveur de la nuit; mais les Gênois éveillés à propos, courent aux armes, font main-basse sur les ennemis, en tuent une partie, et font pendre les autres comme des voleurs de nuit. L'an 1609, nouvelle tentative de ce Prince sur Geneve, aussi infructueuse que la première. L'an 1610, le 25 Avril, le Duc de Savoie conclut à Brussol un Traité d'alliance avec le Roi Henri IV, contre l'Espagne. Mais le Monarque étant mort le 14 Mai suivant, la Régente sa veuve renonce aux engagements que son époux avoit pris avec le Duc de Savoie, et cherche à s'allier avec l'Espagne, ce qui souffrit peu de difficulté. Le Duc abandonné fut obligé d'envoyer son fils en Espagne pour s'humilier aux pieds de Philippe III. Une nouvelle occasion sembla se présenter, en 1612, à Charles-Emmanuel d'agrandir ses Etats; ce fut la mort de François, Duc de Mantoue, son gendre. Dès qu'il l'eut apprise, il se mit en devoir de faire valoir ses prétentions sur le Montferrat. Il fait des conquêtes en ce pays; l'Espagne l'arrête; il se brouille avec elle en 1614, et, appuyé de la France, il soutient contre cette Puissance une guerre de quatre ans, qui finit par un Traité signé, le 9 Octobre 1617, à Pavie. Mais

se défilant de Toledé, Gouverneur de Milan, il ne désarma et ne rendit les places qu'il avoit prises, que vers la fin d'Avril de l'année suivante.

Nouveau projet du Duc de Savoie. L'an 1619, après la mort de l'Empereur Matthias, il se mit sur les rangs pour lui succéder. Mais Ferdinand d'Autriche s'étant rendu à la Diète de Francfort, prévalut sur ce rival qui étoit absent. L'an 1623, au commencement de Février, l'Ambassadeur du Duc de Savoie et celui de Venise conclurent à Paris une ligue avec la France contre l'Espagne, au sujet de la Valteline. A cette ligue en succéda, l'an 1624, une autre des mêmes Puissances contre les Génois. Le but de la France étoit d'occuper les forces espagnoles en Italie, afin qu'elles ne pussent fournir que de foibles secours dans l'affaire de la Valteline. Le Duc réclamoit le Marquisat de Zuccarello, vendu par Ferdinand II au plus offrant, et dont les Génois s'étoient rendus adjudicataires. L'an 1625, le Duc de Savoie et le Comté de Lesdiguières entrent dans l'Etat de Gènes, dont ils soumettent plusieurs places. Mais la discorde s'étant mise entre eux, en 1626, devient funeste à leurs opérations. Ils font leur retraite, et les Génois en profitent pour se remettre en possession des places qu'ils avoient perdues. Charles-Emmanuel conserve néanmoins toujours un œil attentif sur cette République. L'an 1627, il favorise la conjuration de Vaclero contre les Nobles de Gènes. Elle est découverte, et le Duc, apprenant qu'on travaille au procès de Vaclero et de ses complices qu'on avoit arrêtés, fait enfermer tous les prisonniers Génois qui étoient entre ses mains, en assurant que leurs vies répondoient de celles des conjurés. Mais il n'eut pas la barbarie, après le supplice de ceux-ci, d'en venir à l'exécution. La même année, après la mort de Vincent II, Duc de Mantoue, Charles-Emmanuel se déclara pour la Maison d'Autriche, dans la guerre que la succession de ce Prince occasionna. Il comptoit avoir pour sa part le Montferrat, qu'il avoit manqué après la mort du Duc François. Cette fois ses espérances furent encore trompées.

Les incertitudes de Charles-Emmanuel flottant entre la Maison d'Autriche et la France, déterminent Louis XIII à lui déclarer la guerre. La Savoie avec une partie du Piémont lui est enlevée rapidement par le Duc de Montmorenci et le Marquis d'Effiat. Très de se voir entièrement dépourvu, il meurt de chagrin, le 26 Juillet 1630, à Savillan, où il s'étoit rendu pour faire travailler à quelques fortifications : Prince trop inquiet, dit un Moderne, pour être pleuré de ses sujets; trop infidèle pour être regretté de ses alliés. Il étoit si dissimulé qu'on disoit que son cœur étoit inaccessible comme son pays. Il reste de ce Prince quatre momens de son goût pour les lettres et de ses connaissances, la Bibliothèque de Turin, le livre des *Parallèles*, le *grand Héraut*, et l'*Iconosomie*. Il avoit épousé, le 11 Mars 1585, CATHERINE, fille de Philippe II, Roi d'Espagne, morte le 6 Novembre 1597, après lui avoir donné, entre autres enfans, Victor-Amédée, qui suit; Emmanuel-Philibert, Prince d'Orneille et Grand-Amiral d'Espagne; Maurice, Cardinal, puis marié à Louise-Marie de Savoie, sa niece; Thomas-François, qui fit la branche de Carignan, et mourut en 1656; Marguerite, femme de François III, Duc de Mantoue, (qui devint, en 1637, Gouvernante ou Vice-Reine de Portugal); et Isabelle, mariée à Alphonse III d'Est, Duc de Modène. (Voyez Louis XIII, Roi de France.

## VICTOR-AMÉDÉE I.

1630. VICTOR-AMÉDÉE I, fils et successeur de Charles-Emmanuel, étoit né à Turin le 8 Mars 1587. Elevé à la Cour d'Espagne, il en fut rappelé, l'an 1614, par son pere, auprès duquel il se forma dans le métier des armes. Il commença son règne par procurer la paix

à son Duché : elle fut conclue à Ratisbonne le 13 Octobre 1630, et ratifiée, avec quelques changemens, par le Traité de Quérasque, du 6 Avril de l'année suivante, par lequel il recouvra tous ses Etats, et obtint, dans le Montferrat, Trin, Albe, et quelques autres places que la France lui avoit assurées par un Traité secret du 31 Mars précédent, en échange de Pignerol, la Pérouse, Angrone et Luzerne, qui restèrent à cette Couronne. A peine Victor-Amédée fut-il paisible sur le trône, qu'il donna ses soins pour rétablir l'Université de Turin, et la tirer de l'obscurité où elle avoit été jusqu'alors. Il y appella des maîtres habiles de divers pays, et y fit construire un magnifique bâtiment. La guerre s'étant renouvelée, en 1635, entre la France et l'Espagne, le Duc forcé, par la crainte du Cardinal de Richelieu, se déclara pour la première, et joignit ses troupes à celles du Maréchal de Créqui. Il gagna deux batailles contre les Espagnols, l'une à Tornavento, le 22 Juin 1636, l'autre à Montbaldo, près de Spigno, le 8 Septembre 1637. Victor-Amédée mourut le 7 (et non le 27) Octobre suivant, à Verceil. CHRISTINE (et non Catherine), fille du Roi Henri IV, qu'il avoit épousée, le 11 Février 1619, à Paris, et qui mourut le 27 Décembre 1663, lui donna François-Hyacinthe, qui suit; Charles-Emmanuel, qui vient après; Louise, femme du Prince Maurice, son oncle; Marguerite-Yolande, mariée à Raimonce-Farnese II, Duc de Parme; et Henriette-Adélaïde, femme de Ferdinand-Marie, Electeur de Bavière. Le Duc Victor-Amédée prit le titre d'*Autusse Royale*, que l'Empereur refusa de lui confirmer. Ce Prince étoit brave jusqu'à l'héroïsme, mais aussi modéré au sein de la victoire que redoutable dans le feu des combats.

## FRANÇOIS-HYACINTHE.

1637. FRANÇOIS HYACINTHE, né le 14 Septembre 1632, succéda au Duc Victor-Amédée, son pere, sous la tutelle de sa mere. La Régente étoit disposée à garder la neutralité entre la France et l'Espagne. Mais d'Emmeric, Ambassadeur de France en Savoie, craignant qu'elle ne se laissât entraîner dans le parti de l'Espagne, forma l'odieux projet de la faire enlever. Prévenue de son dessein, elle se met en état de défense. Ses beaux-freres, le Cardinal Maurice de Savoie et le Prince Thomas, dont le premier résidoit à Rome, et le second commandoit en Flandre pour l'Espagne, n'étoient pas moins redoutables pour elle. Disposés l'un et l'autre à lui disputer la Régence, ils s'étoient concertés ensemble, quoique séparés par un grand intervalle, pour la supplanter. Christine apprenant que le Cardinal est en route pour se rendre en Savoie, lui écrit à Savoie, où il s'étoit arrêté, pour lui exposer le danger auquel sa présence en Savoie exposerait sa personne et l'Etat dans les conjonctures actuelles. Frappé de ses raisons, il prend le parti de retourner à Rome. Le Marquis de Pallavicin, envoyé par le Prince Thomas, arriva peu de tems après en Piémont. Par ses intrigues il prépara bien des traverses à la Régente, qui ne les éprouva qu'après son départ. D'un autre côté le Cardinal de Richelieu pressoit Christine d'entrer dans la ligue qu'il venoit de conclure avec la Suede, contre la Maison d'Autriche. Ses sollicitations, appuyées d'une armée considérable qu'il fit avancer sous les ordres du Cardinal de la Valette, contraignirent la Régente de signer à Turin, le 3 Juin 1638, un Traité d'alliance offensive et défensive avec la France. Mais à peine s'étoit-elle mise en devoir de l'exécuter, qu'une fièvre violente enleva le jeune Duc le 4 Octobre suivant.

## CHARLES-EMMANUEL II.

1638. CHARLES-EMMANUEL II, né le 20 Juin 1635, est reconnu Duc de Savoie après la mort de François-Hyacinthe, son frere. Les Princes Maurice et Tho-

mas, ses oncles, continuent de disputer la Régence à la Duchesse Christine. L'Espagne les appuie; la France prend le parti de la Duchesse. Après diverses hostilités, les Princes s'accrochent avec Christine, par traité du 14 Juin 1642. Ils entrent dans l'alliance de la France, et ne s'occupent, avec son secours, qu'à recouvrer les places que les Espagnols avoient envahies dans le Piémont (Voyez Louis XIII, *Roi de France*). La paix des Pyrénées, conclue en 1659, rétablit la tranquillité dans les Etats de Charles-Emmanuel. Ce Prince mit tous ses soins dans la suite à réparer les désastres que la guerre y avoit causés, à y répandre l'abondance, et à y faire fleurir les arts et le commerce. La ville neuve de Turin est son ouvrage, ainsi que le Palais Royal. Mais ce qui a immortalisé sa mémoire, c'est un très beau chemin qu'il fit pratiquer, en 1670, sur la montagne des Echelles, à deux lieues de la grande Chartreuse, pour transporter les marchandises de France en Italie. On l'appelle le *chemin de la Grotte*. On traversoit autrefois cette montagne en passant sous une caverne, longue de 500 pas géométriques, au travers du rocher. L'an 1672 il lamente la conjuration de Raphael della Torre contre Gènes sa patrie (Voyez Gènes). Ce Prince mourut le 12 Juin 1675, universellement regretté. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 4 Mars 1663, FRANÇOISE DE FRANCE, fille de Gaston, Duc d'Orléans, morte le 14 Janvier 1664; 2<sup>o</sup> le 11 Mai 1665, MARIE-JEANNE DE SAVOIE, fille de Charles-Amédée, Duc de Nemours et d'Aumale, (morte le 15 Mars 1724), dont il eut Victor-Amédée, qui suit.

VICTOR-AMÉDÉE II.  
ROI DE SARDAIGNE.

1675. VICTOR-AMÉDÉE II, né le 14 Mai 1666, succède, sous la Régence de sa mère, au Duc Charles-Emmanuel, son père. L'an 1686, à la sollicitation de Louis XIV, il entreprend de chasser des vallées de Luzerne, Angrone, etc. les Vaudois, communément appelés *Barbets*; entreprise qui ne s'exécuta qu'avec beaucoup de peines et qu'après bien du sang répandu. L'an 1690, le Duc traite à Milan contre la France avec l'Espagne, le 3 Juin, et le lendemain avec l'Empereur. La France n'apprend pas plutôt qu'il s'est ligué contre elle, que la Savoie lui est enlevée par le Général Saint Ruth. Le 18 Août de la même année, il est battu à Staffarde par M. de Catinat, qui, le lendemain, se rend maître de Saluces, et ensuite de plusieurs places de Piémont. Le 20 Octobre, Traité signé à la Haye par les Plénipotentiaires du Duc avec les Provinces-Unies, en vertu duquel il rétablit les Vaudois dans tous leurs biens, et leur accorde le libre exercice de leur culte, de même qu'à tout autre de ses sujets qui voudra se retirer et s'établir dans les vallées des Vaudois. L'an 1692, le Duc de Savoie entre dans le Dauphiné, prend Gap et Embrun, et se retire presque aussitôt, emportant pour toute dépouille les cloches de ces deux villes. L'année suivante, le 4 Octobre, il perd la bataille de la Marsaille contre M. de Catinat, qui lui tue 8000 hommes, enlève toute son artillerie et 106 drapeaux ou étendards. L'an 1696, il fait sa paix particulière, le 29 Août, avec la France, qui lui rend toutes ses places, et même Pignerol, qu'elle gardoit depuis 68 ans. Marie-Adélaïde, sa fille aînée, épouse, le 7 Décembre 1697, Louis Duc de Bourgogne. (C'étoit la quinzième alliance directe que la Maison de Savoie contractoit avec celle de France). L'an 1701 il reconnoît le Duc d'Anjou pour Roi d'Espagne, et conclut le mariage de Louise-Gabrielle, sa seconde fille, avec ce Prince, qui l'épousa par procureur le 11 Septembre de la même année. Nommé Généralissime des deux Couronnes, de France et d'Espagne, en Italie, il prend des engagements secrets dans le même tems avec la Maison

d'Autriche, et n'en combat pas avec moins de valeur contre les Impériaux en différentes rencontres. Ce manège dure l'espace d'environ trois ans. Le Duc à la fin se déclare ouvertement contre le Roi d'Espagne, son gendre, en 1703, et fait, le 25 Octobre, son Traité avec la Cour de Vienne, qui lui assure le Montferrat Mantouan. La Savoie lui est enlevée, l'année suivante, par le Duc de la Feuillade. Cette perte est suivie de celle de presque tout le Piémont. L'an 1706, le 4 Juin, Turin est assiégé par le Duc de la Feuillade. Mais, le 7 Septembre, l'armée d'observation, commandée par le Duc d'Orléans et le Maréchal de Marsin, est battue par le Duc de Savoie et le Prince Eugene. Cette victoire non seulement délivra Turin, mais rendit au Duc toutes ses places de Piémont (*Voy. Louis XIV, depuis 1701 jusqu'en 1710*). L'an 1708, l'Empereur Joseph donne à Victor-Amédée le Duché de Montferrat au préjudice des droits qu'y avoient le Duc de Lorraine, du chef de son aïeule Eléonore de Gonzague, et Henriette, Princesse de Condé, du chef de sa mère Anne de Gonzague, femme d'Edouard, Prince Palatin du Rhin. L'an 1713, à la paix d'Utrecht, Victor-Amédée obtient la restitution de la Savoie avec le Comté de Nice, en cédant à la France la vallée de Barcelonnette. La France et l'Espagne lui assurent, par le même Traité, la jouissance de tout ce que l'Empereur lui avoit cédé par le Traité de 1703. La France le reconnoît de plus lui et ses descendants, pour légitimes héritiers de la Couronne d'Espagne, au défaut de postérité du Roi Philippe V. L'Espagne enfin lui cède le Royaume de Sicile avec ses dépendances. Le 24 Déc. de la même année, le Duc et son épouse sont sacrés et couronnés Rois et Reines de Sicile dans Palerme, par l'Archevêque de cette ville. Ils ne jouirent pas long-tems de cette Couronne. L'an 1718, une flotte espagnole, partie de l'île de Sardaigne, arrive, le 30 Juin, devant Palerme, dont elle s'empare le même jour, et y fait proclamer Roi Philippe V. (Muratori.) Toute l'Europe fut étonnée de cette invasion, faite en tems de paix; et le Duc de Savoie plus que tout autre, vu qu'il étoit en négociation avec l'Espagne, pour l'aider à faire la conquête du Milanès, qu'Albéroni, premier Ministre de cette Couronne, oiroit de lui céder en échange de la Sicile. L'an 1720, en conséquence de l'accession du Roi d'Espagne et du Duc de Savoie au Traité de la quadruple alliance, conclu le 2 Août 1718, le 18 du même mois les Impériaux remettent l'île et le Royaume de la Sardaigne au Duc de Savoie, pour le dédommager de la perte de la Sicile. L'an 1730, le 2 Septembre, Victor-Amédée abdique la Couronne en faveur de Charles-Emmanuel, son fils. Il prend le nom de Comte de Tende, se retire, le 4, au château de Moncalier, et épouse peu après la Comtesse douairière de S.-Sébastien, qu'il aimoit depuis long-tems, et qui prit alors le nom de Comtesse de Somerive. L'année suivante, sollicité, à ce qu'on prétend, par son épouse, qui vouloit gouverner son nom, il tente de remonter sur le trône. Le Roi de Sardaigne, son fils, par l'avis de son Conseil, et contre son inclination, le fait arrêter, la nuit du 28 au 29 Septembre, au château de Moncalier, d'où il fut conduit à celui de Rivoli, puis au Fort de la Brunete, et enfin ramené à Moncalier, où il mourut, le 31 Octobre 1732, comblé de tous les éloges qui sont dûs à la valeur et à l'art de gouverner. (Chazot, Muratori.) Son corps fut inhumé à la Superga, église bâtie par lui-même, sur la colline de Turin, à une lieue et demie de la ville, pour la sépulture de sa famille. Il avoit épousé, en premières noces, le 10 Avril 1684, ANNE-MARIE d'Orléans, morte à Turin le 26 Août 1728, après lui avoir donné, outre les deux filles dont on a parlé ci-dessus, Victor-Amédée-Joseph-Philippe, mort à 16 ans, le 22 Mars 1715; et Charles-Emmanuel, qui suit. (*Voy. le Pape Clément XI, sur les démêlés de Victor-Amédée avec la Cour de Rome, touchant la Monarchie de Sicile.*)

## CHARLES-EMMANUEL III.

1730. CHARLES-EMMANUEL III, né à Turin le 27 Avril 1701, nommé Prince de Piémont depuis la mort de Philippe, son frere aîné, fut reconnu Roi de Sardaigne, et Duc de Savoie, le 3 Septembre 1730, après l'abdication de son pere. L'un des premiers actes d'autorité que fit ce Prince, fut de défendre d'ordonner des prêtres dans ses Etats sans sa permission. Le Pape Clément XII, ayant supprimé, l'an 1731, quelques privilèges accordés par Benoit XIII, aux sujets du Roi de Sardaigne, ce Monarque fait arrêter tous les revenus du Pape en Piémont, et défend à ses sujets de reconnoître, en aucune maniere, la Jurisdiction (temporelle) du S. Siège, et d'obéir aux ordres du Pape. Cette affaire occasiona un démêlé avec la Cour de Rome, que la fermeté du Roi de Sardaigne contraignit à la fin de plier. La mort d'Auguste, Roi de Pologne, arrivée l'an 1733, ayant occasionné, pour l'élection de son successeur, une guerre entre les Maisons d'Autriche et de Bourbon, Charles-Emmanuel se déclare pour la seconde. Au mois d'Octobre de la même année, il joint ses troupes dans le Vigevanasc, à l'armée françoise, commandée par le Maréchal de Villars, marché lui-même à leur tête, et entre le 13 Octobre dans le Milanéz. Son premier exploit fut la prise de Pavie, dont il se rendit maître le 4 Novembre. Nous ne suivrons point ce Prince dans le cours de cette guerre, où il donna dans toutes les occasions des preuves éclatantes de sa valeur, et de son habileté dans l'art militaire. On peut voir ce qui en a été dit à l'article de Louis XV. Il suffira de dire ici, que par la paix, ou les préliminaires de la paix, signés le 3 Octobre 1735, à Vienne, le Tortonez, le Novarez et le fief des Langhes, furent adjugés au Roi de Sardaigne. Après la mort de l'Empereur Charles VI, le Roi de Sardaigne forme des prétentions sur le Milanéz, publie un manifeste, dans lequel il expose ses droits, met des troupes sur pied pour les faire valoir, et accède au Traité d'alliance du Roi de France et de l'Electeur de Baviere, pour être soutenu. Mais voyant les Espagnols, avec les mêmes vues que lui, faire passer des troupes en Italie, et craignant plus de voir ce Duché entre leurs mains qu'en celles de la Reine de Hongrie, il change tout à coup de parti, et conclut avec cette Princesse, au mois de Déc. 1741, une convention, par laquelle, sans déroger à ses droits et prétentions, il s'engage à lui conserver le Milanéz, et à en défendre, conjointement avec elle, l'entrée aux Espagnols. Aussitôt il joint ses troupes à celles de la Reine, et s'assure du Duché de Milan. Cette défection du Roi de Sardaigne, qui ouvre et ferme à son gré les portes de l'Italie du côté des Alpes, a couservé le Milanéz à la Reine de Hongrie, et lui a encore rendu le service d'occuper 40 mille François et autant d'Espagnols, à faire dans ce pays-là de vains efforts, qu'ils eussent employés ailleurs bien plus utilement. (Journal de Louis XV). L'an 1742, le Roi de Sardaigne joint aux Autrichiens, entre, au mois de Mai, dans le Duché de Modene, prend possession de Reggio sans éprouver de résistance, met le siège devant la citadelle de Modene le 12 juin, et le 27 l'oblige à ca-

pituler. Les Espagnols cependant s'avançoient par la France vers la Savoie, où, étant entrés le 8 Septembre, ils s'emparerent, sous les ordres de D. Philippe, de Chambéri et des principales places. Mais le Roi de Sardaigne ayant ramassé un corps de 20 mille hommes, y court, et les oblige à repasser en Dauphiné. L'an 1743, ce Monarque quitte son camp de Mountélian au commencement de Janvier, et reprend la route de Piémont, abandonnant la Savoie aux Espagnols. L'an 1744, les armées combinées de France et d'Espagne ayant passé le Var, le 1 Avril, font diverses conquêtes en Piémont, battent l'armée du Roi de Sardaigne, le 30 Septembre, sous les murs de Coni, assiègent ensuite cette place, et se retirent au bout de trois semaines, les mauvais tems ne leur permettant point de continuer ce siège. On peut voir les suites de cette guerre à l'article de Louis XV, et à celui de Philippe V, Roi d'Espagne. Enfin, par la paix conclue en 1748 à Aix-la-Chapelle, le Roi de Sardaigne a été confirmé dans la possession du Vigevanasc, qu'il avoit acquise en 1743, d'une partie du Pavesau et du Comté d'Anghiera. Depuis ce tems, les Etats de Savoie jouirent d'une paix profonde, et Charles-Emmanuel ne s'occupa qu'à travailler au bonheur de ses sujets. L'an 1762, par Edit du 20 Janvier, il affranchit tous les serfs du Duché de Savoie. Ce Prince mourut le 20 Janvier 1773, âgé de près de 72 ans, et fut enterré le 25 du même mois, dans l'Eglise de la Superga. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 16 Février 1722, ANNE-CRISTINE DE NEUBOURG, morte le 12 Mars 1723; 2<sup>o</sup> le 2 Juillet 1724, CHRISTINE-JEANNE DE HESSE-RHINFELS-ROTHEMBOURG, décédée le 13 Janvier 1735; 3<sup>o</sup> le 1 Avril 1737, ELISABETH-THÉRÈSE, fille de Léopold, Duc de Lorraine, morte le 3 Juillet 1741, dans sa 30<sup>e</sup> année. Les enfans vivans qui restent de ces trois mariages, sont; 1<sup>o</sup> Victor-Amédée-Marie, Duc de Savoie, qui suit; 2<sup>o</sup> Eléonore-Marie-Thérèse, née le 28 Février 1728; 3<sup>o</sup> Marie-Félicité, née le 20 Mars 1730; 4<sup>o</sup> Benoit-Marie-Maurice, Duc de Chablais, né le 21 Juin 1741.

## VICTOR-AMÉDÉE III.

1773. VICTOR-AMÉDÉE III, né le 26 Juin 1726, marié, le 31 Mars 1750, à MARIE-ANTOINETTE-FERDINANDE, fille de Philippe V, Roi d'Espagne (morte le 19 Septembre 1785), succede à Charles-Emmanuel son pere, le 20 Janvier 1773. Les enfans qu'il a de son mariage sont Ferdinand-Marie, Prince de Piémont, né le 24 Mai 1751, marié, le 27 Août 1775, à Marie-Clotilde de France; Victor-Emmanuel, Duc d'Aoust, né le 24 Juillet 1759; Maurice-Joseph-Marie, Duc de Montferrat, né le 13 Septembre 1762; Charles-Félix-Joseph-Marie, Duc de Gênois, né le 6 Avril 1765; Joseph-Benoît, Comte de Maurienne, né le 6 Octobre 1766; Marie-Josephine, née le 2 Septembre 1753, mariée, le 14 Mai 1771, à Louis-Stanislas, Monsieur, frere de notre Roi Louis XVI; Marie-Thérèse, née le 31 Janvier 1756, mariée, le 16 Novembre 1773, à Charles-Philippe de France, Comte d'Artois; 2<sup>e</sup> frere de Louis XVI; et Marie-Anne-Charlotte, née le 17 Décembre 1757, mariée, le 19 Mars 1775, au Duc de Chablais, son oncle.



# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### MARQUIS, PUIS DUCS, DE MONTFERRAT.

LE MONTFERRAT, borné à l'Occident et au Nord par le Piémont, à l'Orient par le Milanez, et au Midi par l'Etat de Gênes, n'est pas, quoique montueux, une des moins fertiles contrées de la Lombardie. Il abonde en productions de toute espèce, sur-tout en bled et en vins qui sont excellens. Casal est sa capitale, et son étendue, qui renferme plus de 200 villes, bourgs et châteaux, est partagée en quatre districts. Ce pays, après avoir été enlevé par les Goths aux Romains, passa sous la domination des Lombards, à l'extinction de laquelle il entra dans la composition du nouvel Empire d'Occident, fondé par Charlemagne. Ce Prince fit du Montferrat le département d'un Comte bénéficiaire et amovible. On l'érigea depuis en Marquisat, et c'est alors qu'il devint un Fief héréditaire.

#### A L E D R A N.

**ALEDRAN**, ou **ALERAN**, fut le premier Marquis de Montferrat. Il étoit fils du Comte Guillaume, et François d'origine, puisqu'il vivoit selon la Loi Salique, comme le prouve une Charte citée par Benvenuto di San-Giorgio. L'an 938, il obtint de Hugues, Roi d'Italie, et de Lothaire son fils, un Diplôme par lequel ils lui cédoient en toute propriété, pour lui et ses héritiers, une certaine cour appelée Foro, dans le Comté d'Acqui, sur le Tanaro, avec toutes ses dépendances; à quoi ils ajoutoient le droit d'exercer toute justice sur la terre de Roncho et sur tous les Arimanes qui demeuroient en cette terre, et toute fonction publique, avec le droit de recevoir toute plainte ou tout appel, comme faisoit auparavant la commission, sans être sujet à la révision du Comte du Palais. Par cette concession, Aledran se vit revêtu de la puissance souveraine sur la terre de Roncho, et élevé au-dessus des autres Marquis. Tous en effet, excepté lui, étoient soumis à l'inspection des Commissaires qui venoient de tems en tems tenir les plaids dans leurs départemens, et à la révision du Comte du Palais, qui avoit droit de réformer leurs Jugemens. L'an 961, Aledran et GERBERGE son épouse, fille de Bérenger, Roi d'Italie, fondèrent le Monastere de Granzano, au diocèse de Verceil. Dans l'acte de cette fondation, passé au mois d'Août, Aledran est qualifié Marquis, et le Comte Guillaume son pere, y est nommé comme encore vivant. L'an 967, l'Empereur Otton, par un Diplôme du X des Calendes d'Avril (23 Mars), confirme au Marquis Aledran tout ce que ses ancêtres avoient possédé dans les Comtés d'Acqui, de Savone, de Montferrat, de Verceil, de Parme, de Cremona, et de Plaisance. A cette faveur il ajouta dans le même acte le don de seize cours, avec tout ce qui, dans ces cantons déserts, avoit dépendu du Royaume d'Italie; ce qui s'étendoit depuis le Tanaro jusqu'à l'Orba, et jusqu'à la mer. Voilà donc, dit M. de Saint-Marc, en y comprenant les possessions des ancêtres d'Aledran, ce qui, par la donation d'Otton, composa la Marche de Montferrat; laquelle jusqu'alors vraisemblablement avoit été renfermée dans le seul Comté de ce nom, que ce Diplôme fait connoître. Aledran, suivant l'opinion commune, mourut l'an 995, et fut enterré au Monastere de Granzano. Il avoit eu d'une première femme dont on ne sait pas le nom (car Gerberge ne fut que la seconde), trois fils, Guillaume, Anselme, et Oddon,

qui tous trois moururent avant leur pere, mais les deux derniers beaucoup plus tard que le premier. De Gerberge, il laissa un autre Guillaume, qui suit. (Saint-Marc, T. II, pp. 1039-1042.)

#### G U I L L A U M E I.

995. **GUILLAUME**, le seul des fils d'Aledran qui lui survécut, le remplaça dans le Marquisat de Montferrat. Il falloit qu'il fût bien jeune alors, s'il est vrai, comme l'assure Benvenuto di San-Giorgio, qu'il ne mourut qu'en 1060. Le même Auteur lui donne pour femme, **HÉLENE**, fille, dit-il, du Duc de Glocestre. Mais il n'y avoit point encore alors de Duc en Angleterre. De son mariage, quel qu'il fut, il laissa un fils, qui suit.

#### B O N I F A C E I.

1060. **BONIFACE**, fils et successeur de Guillaume, épousa, 1<sup>o</sup> **MARIE**, dont on ignore la naissance, 2<sup>o</sup> **ADÉLAÏDE**, fille ou petite-fille d'Adélaïde, Marquise de Suze, et d'Otton son époux, laquelle apporta en dot à Boniface la terre de Saluces, et d'autres domaines. Il eut de la première trois fils, Guillaume qui suit; Ardicion et Henri; et de la seconde, Magnifrede ou Manfrede, premier Marquis de Saluces; et Adélaïde, ou Adelicie, dite aussi Adele, mariée, 1<sup>o</sup> à Roger I, Comte de Sicile, qui la répudia; 2<sup>o</sup>, à Baudouin I, Roi de Jérusalem. On ne peut marquer précisément l'année de la mort de Boniface. Mais cet événement a dû être très voisin de la fin du onzième siècle. (Ludov. Chiezza, *Istor. di Piemonte*, p. 625.)

#### G U I L L A U M E II.

1100 ou environ. **GUILLAUME**, fils aîné du Marquis Boniface, hérita de sa dignité. On n'a aucunes lumières sur son gouvernement. Guillaume mourut vers 1126, dans un âge peu avancé, laissant de son épouse dont le nom et la naissance sont inconnus, un fils, qui suit.

#### R E I N I E R. o u R A I N I E R.

1126. au plus tard. **REINIER** avoit succédé, l'an 1126, à Guillaume son pere, comme le prouve un Diplôme du 4 Janvier de cette année, rapporté par Benvenuto di San-Giorgio. C'est une donation de deux

pièces de terre, faite au Monastere de Locedio par Reinier et ses deux cousins, Ardicion fils d'Ardicion et Bernard, fils de Henri, tous trois qualifiés Marquis. Reinier mourut vers l'an 1140, laissant de GISELLE, ou GUISLE, son épouse, fille de Guillaume le Grand, Comte de Bourgogne, et veuve en premières noces de Humbert II, Comte de Maurienne, un fils, qui suit; et une fille mariée au Comte de Blandrate. (Benvenuto di San-Giorgio, Guichenon.) Le P. Sébast. Paoli, (*Codice diplom.*) donne pour mere à ces enfans, BONNE DE SUABE.

### GUILLAUME III, DIT LE VIEUX.

Vers 1140. GUILLAUME, fils de Reinier et son successeur, fut surnommé le VIEUX dès sa jeunesse, parce qu'il montrait à cet âge, dit un Auteur du tems, la maturité d'un vieillard. Les Empereurs Conrad III et Frédéric I eurent peu de partisans plus zélés et plus constans que lui. Guillaume, l'an 1147, accompagna le premier dans son expédition de la Croisade. L'an 1152, les Lodigians persécutés par les Milanois, eurent recours à Guillaume, pour se procurer par son moyen le secours de l'Empereur, auquel ils envoyèrent une clef d'or, que ce Marquis lui présenta. Dans la Diète que Frédéric tint à Roncaglia, Guillaume et l'Evêque d'Asti lui porteront des plaintes, le premier contre les habitans de Cairo, qui lui refusoient l'obéissance; l'autre contre ceux d'Asti qui l'avoient chassé de leur ville. Frédéric, ayant mis tous ces rebelles au ban de l'Empire, marcha d'abord avec une armée contre ceux de Cairo, qui s'enfuirent à son approche sur les montagnes voisines. Ce Prince, en entrant dans la ville, fut surpris de la trouver déserte; mais les maisons étoient remplies de vivres, dont ses troupes firent provision, après quoi ils la livrèrent aux flammes. Les Astigiens, qui avoient imité leurs voisins dans leur fuite comme dans leur rebellion, éprouverent le même châtement. L'an 1157, Guillaume secourut les Pavésans contre les Milanois, avec lesquels ils étoient en guerre, et conjointement avec le Marquis Obizzon Malaspina, il défendit contre ceux de Milan l'importante place de Vigevano. Frédéric, à la demande de l'Impératrice Béatrix, accorda, l'an 1164, au Marquis de Montferrat, par un Diplôme donné le 5 Octobre au château de Bellforte, l'investiture d'un grand fief avec tous les droits régaliens sur environ quarante terres dont il étoit composé. Par un autre Diplôme du même jour, il prend sous sa protection impériale le Marquis Guillaume et ses fils, avec tous leurs meubles et immeubles présents et à venir, et confirme toutes leurs possessions, qui se montoient, par l'énumération qu'il en fait, à 86 terres. Guillaume avec le Comte de Blandrate son beau-frere, et le Marquis Obizzon Malaspina, prêta la main en 1167, à l'Empereur dans le ravage qu'il fit du territoire de Milan. Un revers de fortune ayant obligé ce Prince, l'année suivante, à se soustraire à la poursuite de ses ennemis, le Marquis de Montferrat engagea le Comte de Maurienne à lui accorder le passage par ses Etats.

Guillaume dit *Longue-épée*, fils du Marquis, part, en 1175, avec Reinier son frere, pour la Terre-Sainte, où ils se distinguèrent par leurs exploits. L'an 1178, Baudouin IV, Roi de Jérusalem, fit épouser Sibylle sa sœur au jeune Guillaume, qu'il nomma en même tems Comte de Joppé et d'Ascalon. Baudouin se voyant ensuite sans enfans, et attaqué de la lepre, voulut se démettre en sa faveur de la royauté. Mais Guillaume refusa cet honneur, et se contenta de gouverner ce Royaume comme Lieutenant du Roi son beau-frere. Il étoit regardé comme devant lui succéder; mais il le devança lui-même au tombeau, l'an 1177, suivant la Chronique d'Anchin, qui le dit empoisonné par des Chevaliers d'Outremer, et sans nous apprendre s'il laissa des enfans, de Sibylle son épouse,

fille d'Amauri, Roi de Jérusalem. Guillaume de Tyr, dans le portrait qu'il trace de Guillaume *Longue-épée*, (p. 1004) dit qu'il étoit d'une taille avantageuse, qu'il avoit les traits du visage agréables, l'œil vif, la chevelure blonde, qu'il se livroit facilement à la colere; qu'il étoit libéral jusqu'à la prodigalité, indiscret dans ses discours, fort adonné aux plaisirs de la table, d'ailleurs d'une valeur à toute épreuve et exercée dès les premières années de sa jeunesse. L'an 1179, la Marquise femme de Guillaume le Vieux, se met en route pour visiter les saints lieux; et ayant pris sa route pour s'en revenir par Constantinople, elle y assiste aux noces de Reinier, son second fils, et de Marie, fille de l'Empereur Manuel, qui déclara son grand César, et Roi de Salonich ou Thessalonique.

Guillaume le Vieux, en 1185, fait à son tour le voyage de la Terre-Sainte, pour secourir Baudouin V, Roi de Jérusalem, son petit-fils, qu'il eut la douleur de voir expirer à ses yeux, l'année suivante. S'étant trouvé, l'an 1187, à la funeste journée de Tibériade, il y perdit la liberté. Conrad son second fils, étoit alors en route pour venir le joindre. Ayant appris à Constantinople, la captivité de son pere, et les progrès de Saladin, qui déjà maître de presque toutes les places du Royaume de Jérusalem, menaçoit la ville de Tyr, il fait voile de ce côté-là, débarque au port de Tyr, lorsque l'armée de Saladin approchoit de la ville pour en faire le siège, et y est reçu comme un ange de Dieu, par les habitans, qui l'élisent aussitôt pour leur Seigneur. Conrad répondit parfaitement à l'attente des Tyriens. Saladin étonné de sa brave défense, fait amener Guillaume le Vieux sous les murs de la place, offrant de le remettre en liberté si Conrad veut lui remettre Tyr, et menaçant de le faire mourir en cas de refus. Conrad, sans être ému ni de l'offre ni de la menace, répond qu'il sera le premier à tirer sur son pere, si Saladin ne le présente là que pour mettre un obstacle à la défense de la ville: réponse fondée sans doute sur l'humanité connue du Prince Musulman. Saladin effectivement ne fit aucun mal au vieux Marquis; mais ne voulant point consumer inutilement ses forces devant Tyr, et perdre ainsi le fruit de la victoire de Tibériade, il tourne ses armes vers les places voisines de Jérusalem. Elles firent moins de résistance, et la ville Sainte elle-même tomba, le 2 Octobre, au pouvoir des Musulmans. Conrad cependant, avec le secours des Pisans, ayant équipé une flotte considérable, faisoit des courses sur les vaisseaux des infideles. Furieux de deux victoires qu'il avoit remportées sur sa flotte, Saladin revient devant Tyr, et se voit encore obligé de se retirer, le 31 Décembre 1187, après avoir mis le feu lui-même à ses machines de guerre. Ce fut alors que pour exprimer sa douleur, et pour exciter les siens à la vengeance, il fit couper la queue à son cheval; et c'est de là probablement, dit M. de S.-Marc, que prit naissance la coutume que les Turcs ont d'attacher, en signe de guerre, une queue de cheval à leur étendard. Les Tyriens, l'année suivante, vont, par ordre de Conrad, avec leurs forces navales, attaquer Azot, où ils prennent l'Amiral par qui le Roi Gui de Lusignan avoit été fait prisonnier. Ce fut alors que Conrad recouvra son pere en échange de cet Officier. Guillaume le Vieux touchoit alors au terme de ses jours, qu'il ne paroit pas avoir prolongés au-delà de l'an 1188 (S.-Marc, T. VI, p. 34, col. 2). Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> SOPHIE, nommée OTTENA par le P. Sébast. Paoli, fille de l'Empereur Frédéric *Barbe-rousse*, 2<sup>o</sup> JULIE, dite aussi GUTTA, JULITE et JUDITH, de la maison des Marquis d'Autriche, dont il eut cinq fils et deux filles. Les fils sont Guillaume; Conrad qui suit; Reinier que nous avons vu créé César et Roi de Thessalonique; Boniface, qui succéda à Conrad; et Frédéric, qui fut Evêque d'Albe. Reinier n'alla point résider en son Royaume, et resta à la cour de Constantinople où il eut part, après la mort de Manuel,

son beau-père, au soulèvement qu'excitèrent la conduite de l'Impératrice Marie d'Antioche et celle de son ministre le Sebastocrator Alexis. Il y mourut au commencement du règne d'Andronic Comnène. Jourdain, fille aînée de Guillaume le Vieux, épousa le Comte de Blandrate, et non le jeune Empereur Alexis, fils de Manuel, comme quelques uns le prétendent. Béatrix la seconde, fut mariée à Guignes V, premier Comte de Viennois. Agnès la dernière, épousa, 1<sup>o</sup> Gerra, Comte de la Romandiole; 2<sup>o</sup> Albert, Marquis de Malaspina.

## C O N R A D.

1188. CONRAD, second fils de Guillaume le Vieux, joignit à la Seigneurie de Tyr, qui lui avoit été déléguée en 1187, le Marquisat de Montferrat, après la mort de son père. Il étoit dès lors célèbre, comme on l'a vu, par de grands exploits, que nous ne répéterons pas. Nous ajouterons seulement, que sa première expédition fut contre Chrétien, Archevêque de Mayence, que l'Empereur Frédéric, après avoir fait sa paix, en 1177, avec le Pape Alexandre III, avoit laissé en Italie avec une armée. Ce Prélat étant venu, l'an 1178, assiéger Viterbe, où l'Anti-Pape Calliste s'étoit réfugié, Conrad marcha au secours de la place, appelé par les nobles, et fit prisonnier l'Archevêque, qu'il retint deux ans dans les prisons d'Aquapendente, jusqu'à ce qu'il eût payé sa rançon. Ce fut en 1186 que Conrad partit pour l'Orient. Son dessein étoit d'aller droit à Jérusalem; mais les vents le poussèrent à Constantinople. Il y arriva dans le tems que l'Empereur Isaac étoit sur le point d'être détrôné par Théodore Branas, qu'un parti considérable de rebelles avoit proclamé Empereur. Déjà celui-ci, maître de la campagne, s'avançoit vers Constantinople, dans le dessein de l'assiéger. Ravi de l'arrivée du Marquis, Isaac le retint, et pour se l'attacher, il lui donna en mariage Théodora sa sœur, avec le titre de César, et le commandement de ses troupes. Conrad les ayant formées en ordre de bataille, se place au centre, et marche à l'ennemi. Dès qu'on fut à la portée du trait, les escarmouches commencèrent. Mais vers le midi, Conrad ayant donné le signal de la bataille, enfonce l'armée des rebelles au premier choc, et la met en déroute. Branas fait d'inutiles efforts pour arrêter les fuyards. Ni sa voix ni son exemple ne peuvent les rassurer. Désespéré de leur lâcheté, il court lui-même à Conrad. La mort de ce brave guerrier eût décidé la victoire. Il lui lance son javalot qui ne fait que lui effleurer l'épaule. Conrad empoignant sa pique à deux mains, la lui porte au visage, et le renverse à bas de son cheval. Comme Branas demandoit quartier, *ne crains rien*, lui dit Conrad, *il ne t'en coûtera que la tête*, et aussitôt il le fait expédier par ses gardes. L'Empereur, qui avoit assisté à la bataille, rentre triomphant dans Constantinople, faisant porter devant lui au bout de deux lances, la tête et le pied de Branas. L'an 1187, tandis qu'Isaac est en marche pour aller combattre les Bulgares, Conrad s'embarque et fait route pour la Syrie, où il aborde le jour même que se donna la bataille de Tibériade. Saladin, après avoir échoué deux fois, comme on l'a dit, devant Tyr, défendu par Conrad, alla faire, au mois de Janvier 1188, le siège de Tripoli. Une flotte de Siciliens étant arrivée dans ces entrefaites, Conrad l'envoie, sous les ordres d'un brave Espagnol, nommé le Chevalier Verd, de la couleur de ses armes, au secours de la place, dont il oblige Saladin d'abandonner le siège. Conrad, de son côté, court la mer de Syrie avec les Pisans, et remporta sur la flotte de Saladin les victoires dont on a parlé. Les affaires des Chrétiens, par la valeur du Marquis, commencent à se rétablir en Palestine. Gui de Lusignan, Roi de Jérusalem, fait prisonnier à la bataille de Tibériade, fut remis en liberté au mois de Mars 1188. Il voulut se retirer à Tyr; mais Conrad, appréhendant

qu'il ne s'en rendit maître, lui en ferma les portes, et l'obligea d'aller s'établir à Tripoli. Il n'y resta pas oisif. Assuré d'un secours prodigieux, qui devoit lui venir de toutes les parties de l'Europe, l'assemble, en l'attendant, une flotte qu'il mène devant Acre, dont il entama le siège, au mois d'Août 1189. Conrad ne tarda pas à s'y rendre, et se vit chargé, dès qu'il parut, de la conduite de cette entreprise. Lusignan, dans ces entrefaites, perdit son titre de Roi, par la mort de Sibylle sa femme, du chef de la quelle il le tenoit. Les droits de cette Princesse au Royaume de Jérusalem, passerent à sa sœur Isabelle, mariée pour lors au Connétable Humphroi de Thoron. Conrad, veuf pour lors de Théodora l'Ange, ambitionnant cette foible royauté, fait casser le mariage d'Isabelle, et l'épouse. L'Empereur Frédéric I s'avançoit cependant par terre avec une armée considérable vers la Palestine. Mais ce Prince, arrivé en Cilicie, eut le malheur d'être noyé, le 10 Juin 1190. Frédéric son fils, Duc de Suabe, qui l'accompagnoit, ayant pris le commandement de ses troupes, les conduisit à Antioche, d'où il manda à Conrad de venir le joindre pour l'amener au siège d'Acre. Conrad défera à cette invitation, et sur sa route il reçut à Tyr le Comte de Champagne, qui vint y débarquer. Mais son retour d'Antioche, avec le Duc de Suabe, ne fut point sans danger. Saladin instruit de ce qui se passoit, dit la Chronique de Sicard, avoit envoyé l'armée que Rachardin son frère, et Marabalin son fils commandoient, occuper le district de Baruth. Le Duc et le Marquis, pour éviter leur rencontre, se rendirent à Tripoli, continuellement harcelés de différentes manières par les Sarrasins. Ils s'y embarquèrent, et firent voile vers Tyr, d'où ils arrivèrent au siège d'Acre, dans le mois de Novembre 1190. Le Marquis, à la prière du Duc, reprit le commandement de l'armée, qu'il garda jusqu'à l'arrivée de Philippe-Auguste, Roi de France, c'est-à-dire jusqu'au 20 Avril 1191. Mais quoique subordonné à ce Monarque, il n'en dirigea pas moins les opérations du siège. Son influence diminua lorsque le Roi d'Angleterre eut paru. Fatigué des mauvais procédés de ce Prince, il quitta le camp avec ses troupes pour s'en retourner à Tyr. Mais le besoin qu'on eut de lui, le fit presque aussitôt rappeler; nous voyons en effet, que la place ayant offert, le 12 Juillet 1191, de se rendre, ce fut Conrad qui régla les articles de la capitulation. Le Roi de France, qui relevoit d'une grande maladie, songeoit dès lors à reprendre la route de ses Etats. Le jour de son départ étant fixé, le Marquis se chargea de l'accompagner jusqu'à Tyr, où il s'embarqua le 3 Août 1191. La contestation entre Conrad et Gui de Lusignan, pour le Royaume de Jérusalem, n'étoit pas encore décidée. Le Roi d'Angleterre favorisoit hautement le dernier. N'osant néanmoins trancher l'affaire d'autorité, il assembla, dans le mois d'Avril 1192, les Barons, pour procéder à l'élection d'un Roi. La pluralité, contre son attente, fut pour Conrad, à qui Richard manda lui-même cette nouvelle à Tyr. Mais le jour même qu'il la reçut (29 Avril), il fut assassiné par deux émissaires du Vieux de la Montagne. Tous deux ayant été arrêtés, l'un, suivant la Chronique de Sicard, fut brûlé vif sans rien avouer; l'autre, pendant qu'on l'écorchoit, confessa qu'il avoit été envoyé par le Vieux son Seigneur, il avoit agi par ordre du Roi d'Angleterre. Trois jours après, la veuve de Conrad, dont il laissa Marie, femme de Jean de Brienne, fut remariée malgré elle, à Henri, Comte de Champagne, après la mort duquel elle épousa en quatrièmees noces, Amauri de Lusignan (Voy. les Rois de Jérusalem).

## B O N I F A C E I I.

1192. BONIFACE, frère puîné de Conrad, et non pas son aîné, comme le prétend Sébast. Paoli, lui

succéda au Marquisat de Montferrat, qu'il gouvernoit pendant son absence, et à la Seigneurie de Tyr. Il étoit alors en guerre depuis un an avec les Astesans qu'il avoit défaits le 19 Juin 1191, dans une bataille donnée près de Montiglio. Les prisonniers qu'il fit, au nombre de 2000 en cette occasion, languirent dans les fers pendant trois ans, et n'en sortirent qu'en payant une forte rançon. Cette guerre interrompue par des trêves ou des paix mal observées, ne fut totalement terminée qu'en 1206. Boniface fut un des Seigneurs d'Italie, qui témoignèrent le plus d'attachement à l'Empereur Henri VI. Il ne servit pas un ingrat. Ce Prince, l'an 1193, par son Diplôme du 4 Décembre, lui fit don de la ville d'Alexandrie de la Paille, qui est nommée dans cet acte Césarée, pour effacer, s'il étoit possible, le souvenir de l'échec que l'Empereur Frédéric son pere avoit reçu devant cette place, avant qu'elle fût achevée de bâtir. (Benvenuto di San-Giorgio, p. 360.) L'an 1201, après la mort de Thibaut III, Comte de Champagne, ayant été choisi pour chef d'une nouvelle Croisade, il se rendit avec le Comte de Flandre, et quatre autres Seigneurs à Venise, pour demander à la République qu'elle les aidât de sa marine à conduire les armées chrétiennes en Syrie, parce que les mouvemens qui se faisoient à Constantinople et dans l'Asie, ne leur permettoient pas de prendre une autre route que celle de la mer adriatique. Le Doge Henri Dandolo, avec lequel ils traitèrent, s'engagea de leur fournir des vaisseaux pour le transport de quatre à cinq mille hommes d'armes et de vingt mille fantassins, avec des vivres pour neuf mois, moyennant un prix convenu. Boniface, après la conclusion du Traité, passa en France pour se concerter avec les principaux Seigneurs croisés. Il les trouva rassemblés à Soissons, où il reçut la croix des mains de l'Évêque diocésain et de Foulque de Neuilly, Prédicateur de cette expédition. De là étant allé à la Cour de Philippe de Suabe Roi de Germanie, il revint en Italie pour mettre ordre aux affaires de son Etat. L'an 1202, il vint joindre à Venise l'armée qu'il devoit commander. Mais le Doge ayant engagé les autres Chefs à faire le siège de Zara en Dalmatie, il s'opposa à leur délibération, et refusa de prendre part à cette expédition. Le scrupule d'employer contre des Chrétiens des forces destinées à combattre les Infidèles, fortifié par la défense du Pape, fut ce qui le retint. Mais lorsqu'il vit les Croisés revenir triomphans, il changea de façon de penser, et ne fit pas difficulté de les mener à Constantinople pour rétablir l'Empereur Isaac, détroné par Alexis son frere. Ce n'est pas ici le lieu de faire le détail de cette seconde expédition. Il doit nous suffire de toucher les principaux événemens auxquels eut part le Marquis de Montferrat. La prise de Corfou fut la première conquête que firent les Croisés en sortant de la mer adriatique. Mais pendant le séjour qu'ils firent en cette Isle, la division se mit parmi eux. Plusieurs refusoient d'aller à Constantinople par le même motif qui avoit empêché le Marquis d'aller devant Zara. Mais Boniface délivré de ses scrupules, travailla à en guérir les autres, et y réussit de manière qu'à un petit nombre près, qui fut voile pour la Palestine, ils ne firent plus difficulté de le suivre. Les Croisés menoièrent avec eux le jeune Alexis, fils de l'Empereur Isaac, qui étoit venu implorer leur assistance à Venise. Boniface, allié de ce Prince par le mariage que Conrad son frere, avoit contracté avec Théodora, fille d'Isaac, lui tenoit lieu de Mentor. Son oncle, le Tyran Alexis, ayant pris la fuite le 18 Juillet 1203, comme les Croisés se disposoient à donner l'assaut à Constantinople, le Marquis eut la satisfaction de voir ce même jour Isaac et son fils rétablis sur le trône. Mais les querelles qui s'éleverent bientôt après entre les Croisés et les Grecs, replongerent cette ville dans la confusion, et précipiterent la perte de ces deux Princes. Un nouveau tyran s'étant élevé à la faveur des troubles, étran-

gla le fils, tandis que le pere expiroit dans son lit. Constantinople, assiégée de nouveau par les Croisés, est prise d'assaut le 13 Avril 1204. Le Marquis s'étant emparé du palais de Bucoléon, y trouva deux grandes Princesses, Agnès, sœur du Roi Philippe-Auguste, et l'Impératrice Marguerite, sœur de Béla IV, Roi de Hongrie et veuve d'Isaac, qu'il traita, l'une et l'autre, avec les honneurs dus à leur rang, et dont il épousa la seconde. Son humanité et sa religion purent aussi dans la défense qu'il fit au soldat, en lui permettant le pillage, d'attenter à la vie des citoyens, à l'honneur des femmes, et aux trésors des Eglises: défense à la vérité qui fut mal observée, comme le témoigne la lettre du Pape, écrite au Marquis pour se plaindre du pillage des Eglises, et des violences faites aux femmes par les Croisés. Il fit aussi preuve d'équité en ordonnant que tout le butin seroit apporté dans trois Eglises, pour être partagé entre les Vénitiens et les François. Douze Electeurs tirés par moitié de ces deux nations, s'étant ensuite mis en devoir de procéder à l'élection d'un Empereur latin, le plus grand nombre penchoit pour le Marquis de Montferrat; mais le Doge Dandolo, craignant pour sa République l'agrandissement d'un Prince dont les Etats avoisinoient les siens, fit donner la préférence au Comte de Flandre. Le Marquis, après le couronnement du nouvel Empereur, fut investi par lui du domaine de l'Isle de Crete ou Candie, et de tous les pays situés au-delà du Bosphore, comme on en étoit convenu avant l'élection. Mais, peu content de ce lot, il obtint en échange des terres d'Asie le district de Thessalonique, qui fut érigé en Royaume. Les Vénitiens lui payerent de plus mille marcs d'argent pour l'Isle de Candie, qu'il leur céda. Mais à peine fut-il en possession de son Royaume, qu'il se le vit enlever par l'Empereur Baudouin avec lequel il s'étoit brouillé. Irrité de cette perte, il alla, par représailles, faire le dégât jusqu'aux portes de Constantinople. Il eût poussé sa vengeance plus loin, sans l'intervention du Doge de Venise et des Comtes de S.-Paul et de Blois, qui ménagerent sa réconciliation avec l'Empereur. Son Royaume lui ayant été rendu, il employa ses soins à l'affermir et à l'étendre par ses conquêtes. Il assiégea Corinthe, où régnoit le ci-devant Empereur Alexis, et s'en étant rendu maître, il envoya ce Prince et son fils sur un vaisseau de Porto-Vénéré à Gènes, où Guillaume son fils vint prendre ces deux illustres prisonniers pour les amener à Montferrat. Mais pendant son absence, la ville de Thessalonique s'étant révoltée, l'an 1205, contre la Reine sa femme, recéut un Seigneur bulgare, nommé Exismeno, à qui elle défera la Souveraineté. L'Impératrice-Reine assiégée dans le château où elle s'étoit retirée, s'y défend en héroïne. Son époux s'étant mis en marche pour venir à son secours, apprend sur la route qu'elle a forcé l'ennemi à lever le siège. L'an 1207, Agnès sa fille épouse, le 4 Février, dans St Sophie, l'Empereur Henri, frere et successeur de Baudouin. Boniface termina ses jours la même année. Sa mort est racontée diversement. Benvenuto dit qu'elle fut occasionnée par une fleche empoisonnée, dont il fut blessé au siège de Satalie, ville de l'Asie mineure, que le Sultan d'Iconium avoit enlevée aux Grecs. Du Cange dit au contraire que, revenant de Constantinople avec peu de gens, il tomba dans un parti de Bulgares, qui lui couperent la tête, et l'envoyèrent au Roi leur maître. Il avoit été marié deux fois. De sa première épouse, ELÉONORE, fille d'Hubert III, Comte de Savoie, il laissa Guillaume, qui lui succéda au Marquisat de Montferrat, et Agnès dont on vient de marquer le sort. L'Impératrice MARGUERITE, sa seconde femme, se fit pere de Démétrius, qui eut en partage le Royaume de Thessalonique.

## G U I L L A U M E I V.

1207. GUILLAUME, fils aîné de Boniface et son suc-

cesseur au Marquisat de Montferrat, épousa, l'an 1211, **BERTHE**, fille de Boniface, Marquis de Gravesane, qui lui apporta en dot le lieu dit Montebarcherio, et une partie de Cortemiglia. Guillaume n'attendit pas la mort de son père pour se distinguer par ses exploits militaires. Dès l'an 1191, il avoit accompagné l'Empereur Henri VI dans son expédition de Sicile. L'an 1194, il fit le siège de Gaëte avec Marquard, Sénéchal de l'Empereur, et Albert d'Olevano, Podestat de Gènes. La place ne fit pas une longue résistance. Il eut aussi part au siège de Naples, qui suivit et fut commencé le 23 Août de la même année. Après la prise de cette ville, qui ne tarda pas à se rendre, il fut envoyé par l'Empereur contre Salerne, celle de toutes les villes rebelles qui avoit le plus irrité ce Monarque pour avoir livré sa femme à l'ancrede. Le siège fut poussé si vivement et avec tant d'habileté, que la place fut réduite en peu de tems. Raoul de Diceto, qui écrivit en Angleterre, fait une peinture horrible du traitement que Guillaume fit subir à cette malheureuse ville après s'en être rendu maître. La plupart des habitans, selon lui, furent massacrés, d'autres mis à la question, d'autres bannis, sans parler des femmes qui furent violées impunément. Toutes les fortifications, ajoute-t-il, furent détruites; en un mot Salerne, cette ville si belle et si opulente, perdit alors sa splendeur, qu'elle n'a jamais pu recouvrer. Mais il est bon de remarquer que les Ecrivains d'Italie gardent un profond silence sur ces horreurs, qu'ils n'auroient pas oubliées, s'il n'y avoit pas d'exagération dans le récit de l'Historien anglois.

L'an 1207, après la mort de son père, Guillaume passe en Thessalie avec un corps de troupes, pour affermir Démétrius, son frère, dans ce Royaume, et assiste à son couronnement. Après avoir mis les affaires de ce Prince en bon état, il revint dans son Marquisat pour mettre ordre aux siennes. Les villes d'Italie, jalouses les unes des autres, se faisoient alors la guerre entre elles. Les Milanois s'étant ligués avec Thomas, Comte de Savoie, contre les Pavésans, le Marquis de Montferrat prit parti pour ces derniers. Il s'en trouva mal; les Milanois, supérieurs en forces, détruisirent, l'an 1215, son château de Casal-Saint-Euvaïse, à la prière des Verceillois, que cette place incommodoit. L'an 1217, Pierre de Courtenai passant par l'Italie pour aller recevoir la couronne de l'Empire grec à Rome, Guillaume l'accompagna, et fut présent à la cérémonie qui se fit, le 9 Avril, dans l'Eglise de S. Laurent, hors des murs. Avant que de prendre congé de ce Prince, il en obtint la confirmation du Royaume de Thessalonique pour Démétrius son frère, avec la succession éventuelle pour lui-même. Cette faveur, depuis ratifiée par Robert de Courtenai, successeur de Pierre à l'Empire, n'empêcha pas Théodore l'Ange, Prince d'Epire, d'enlever, l'an 1222, et non 1219, ce Royaume à Démétrius, tandis qu'il étoit à Rome. L'an 1224, le Marquis, avec le secours du Pape, leva une armée pour rétablir son frère. Mais l'argent lui manquant, il va trouver en Sicile l'Empereur Frédéric II, dont il obtint sept mille marcs d'argent, pour lesquels il lui engage, par acte passé, le 24 Mars, à Catane, la moitié de ses terres. Avec cette somme il fait ses préparatifs; mais comme il est prêt à se mettre en route, il est retenu par une maladie pendant laquelle ses troupes se dissipèrent. Obligé, après son rétablissement, de faire de nouvelles levées, il se rendit, après les avoir complétées, à Brindes, où les approches de l'hiver lui firent suspendre son embarquement jusqu'au mois de Mars de l'année suivante. Ce fut alors qu'ayant enfin mis à la voile avec Démétrius son frère, et son fils Boniface, il fit route vers le pays qu'il vouloit reconquérir. A ses troupes l'Empereur Robert et plusieurs Princes latins d'Orient, sollicités par le Pape, joignirent, lorsqu'il fut arrivé en Thessalie, des secours assez

considérables. Les avantages qu'il remporta d'abord étonnerent l'usurpateur. Mais sa mort, survenue au mois de Septembre de la même année, fit évanouir cette expédition. Benvenuto prétend qu'il fut empoisonné. De son mariage il laissa le fils dont on vient de parler; Alix, première femme de Henri I, Roi de Chypre, morte en 1233; et Béatrix, femme d'André, Dauphin de Viennois. **BERTHE**, femme de Guillaume, et fille de Boniface, Marquis de Gravesane, lui survécut au moins jusqu'à l'an 1233, comme on le voit par la donation qu'elle fit cette année, le 23 Mars, de l'Hôpital de S. Jacques, à l'Eglise de Sainte Marie de Montcenis. (Benvenuto di S. Giorgio, col. 382.)

#### BONIFACE III, DIT LE GÉANT.

1225. **BONIFACE**, fils et successeur de Guillaume, étoit d'une si haute taille, qu'il passoit du cou et de la tête les hommes les plus grands; c'est la raison du surnom de *Géant* qui lui fut donné. Après la mort de son père, qu'il avoit accompagné, comme on l'a dit, en Thessalie, il ramena en Italie son armée que la dysenterie avoit diminuée de plus de moitié. Les Officiers de l'Empereur Frédéric II, qui avoient régi le Montferrat durant son absence et celle de son père, lui remirent le gouvernement à son retour, et se retirèrent. Démétrius son oncle étoit cependant resté en Thessalie; mais Théodore l'Ange le contraignit bientôt de vider le pays et d'aller rejoindre son neveu. Ces revers ne lui firent pas néanmoins perdre l'envie ni l'espérance de reconquerir son Royaume. L'an 1227, l'Empereur Frédéric II, tenant sa Cour à Pavie, Démétrius vint le trouver pour le prier de l'aider dans la nouvelle expédition qu'il projetoit de faire en Grece. Frédéric lui promit des troupes. Mais comme il faisoit ses préparatifs, la mort le surprit l'an 1227, ne lui ayant laissé que le tems de faire son testament, par lequel il instituoit l'Empereur son héritier. Boniface s'étant brouillé, l'an 1231, avec Thomas, Comte de Savoie, lui déclara la guerre, et se rendit maître de Turin, qui fut repris, l'an 1234, par Amédée, fils et successeur de Thomas. L'an 1239, le 4 Sept. Guillaume Isambart, et Maître Guillaume des Vignes, Juges de la Cour Impériale, tous deux Nonces de l'Empereur, remirent au Marquis Boniface dans son château de Clavasio, lieu de sa résidence, les Lettres de ce Prince, par lesquelles il renonçoit tant à la succession de Démétrius qu'aux droits que pouvoit exercer Conrad son fils sur le Marquisat de Montferrat, du chef d'Yolande son aïeule maternelle, fille de Conrad, Roi de Jérusalem. Ces Lettres, scellées en or et rapportées par Benvenuto (col. 385, 386), sont datées de Pizzighitone, le 31 Août de cette année. Frédéric étant mort l'an 1250, le Marquis Boniface fut un de ceux qui se déclarèrent le plus hautement en faveur du Roi Conrad son fils, que plusieurs villes de Lombardie refusèrent de reconnaître pour leur Souverain. Les Alexandrius, profitant des troubles, se jetèrent sur le Montferrat, dont ils enlevèrent plusieurs châteaux et ravagèrent les campagnes. Boniface, pour les réprimer, fit alliance, au mois de Décembre 1252, avec les Pavésans, et remporta sur eux divers avantages. Dans le même tems ils furent mis au ban de l'Empire avec le Marquis de Lanza, qu'ils avoient choisi pour leur Capitaine. Menacés de voir fondre sur eux toutes les forces de l'Allemagne, ils consentirent à rendre au Marquis de Montferrat les places qu'ils lui avoient prises. Boniface, au mois de Mai de l'année suivante, reçut de Conrad une nouvelle investiture de ses Etats. Il n'en jouit pas long-tems depuis, étant mort l'an 1254. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de S<sup>te</sup> Marie de Loccedio. De **MARGUERITE** son épouse, fille d'Amédée III, Comte de Savoie, il laissa un fils, qui

suit, et Adélaïde, femme d'Albert le Grand, Duc de Brunswick.

GUILLAUME V, DIT LE GRAND  
ET LONGUE-ÉPÉE.

1254. GUILLAUME, à qui sa valeur et ses exploits firent donner le surnom de *Grand*, succéda au Marquis Boniface son père dans le Montferrat, qu'il étendit par l'acquisition de Verceil et d'autres terres. L'an 1264, le 14 Mai, il fit avec les agens de Charles d'Anjou, Comte de Provence, et Roi de Sicile, un Traité d'alliance, portant que les ennemis de l'un en Lombardie seroient réputés les ennemis de l'autre, et qu'ils se prêteroiient un secours mutuel pour défendre leurs domaines en ce pays-là. Il faut remarquer que Charles possédoit en Piémont les villes d'Albe et de Quiérasque avec les terres de Cuneo, de Savillan et de Montevico, et que de plus il s'étoit rendu maître de Turin, en 1262, avec le secours de Guillaume. (Voy. Boniface, *Comte de Savoie*.) Guillaume avoit épousé, par contrat du 28 Mars 1257, ISABELLE, fille de Richard, Comte de Glocester, frère du Roi d'Angleterre, Devenu veuf au mois d'Août 1271, il se rendit en Espagne, où il reçut la main de BÉATRIX, fille d'Alfonse l'Astrologue, Roi de Castille. Il conclut dans le même tems, par Traité du 18 Octobre, le mariage de Marguerite, qu'il avoit eue d'Isabelle, avec l'Infant Don Juan, fils de ce même Alfonso. Ce Monarque prenoit alors le titre d'Empereur, et en cette qualité il établit son *Vicaire* en Italie par Lettres du 20 Novembre suivant, le Marquis son gendre avec les pouvoirs les plus étendus. Mais ce titre s'évanouit, l'an 1273, par l'élection de Rodolphe de Habsbourg, Roi des Romains. Cette année, le Marquis de Montferrat conclut une ligue avec les Génois, les Astesans et les Pavésans, pour arrêter les progrès du Roi de Sicile, qui leur faisoit la guerre dans la vue de subjuguier toute la Lombardie. Le Pape Grégoire X, instruit de cette confédération, fulmina, à la sollicitation de Charles, une sentence d'excommunication contre le Marquis et ses alliés; comme si c'eût été un crime à des Princes et à des villes libres de se ligner ensemble pour s'opposer aux projets ambitieux d'un Monarque étranger, qui cherchoit à les opprimer. Cet abus visible de la puissance spirituelle ne produisit aucun effet. Le Marquis ayant reçu des troupes du Roi de Castille son beau-père, vint assiéger, avec ses confédérés, la ville d'Alexandrie, qui s'étoit donnée au Roi de Sicile, et la contraignit, par capitulation, de secouer le joug de ce Prince pour se jonder à lui. Il attaqua, avec le même succès, la plupart des autres villes du Piémont qui appartenoient à Charles, et leur imposa la même condition. L'an 1278, les Milanois, battus par Cassoné della Torrè, Chef des Torriani, qu'ils avoient chassés de leur ville, élisent, le 16 Août, pour leur Capitaine le Marquis de Montferrat, auquel ils décernent dix mille livres d'appointemens pour chacune des cinq années que devoit durer son commandement. Le Marquis, au commencement de Septembre suivant, les mene dans le Lodigian, dont la capitale servoit de retraite aux Torriani, fait le dégât dans le pays, et s'empare sans peine de quelques châteaux mal fortifiés. Mais, apprenant que les Crémonois, les Parmesans, les Modenois, et ceux de Reggio, venoient au secours des Torriani, il prit le parti de s'en retourner à Milan. En rentrant dans cette ville, il la trouva divisée en deux partis, dont l'un vouloit que l'on continuât la guerre, et l'autre desiroit la paix. Le premier ayant prévalu, Guillaume refusa de ramener les Milanois en campagne, à moins qu'on ne lui donnât pouvoir de faire la paix comme la guerre, suivant qu'il le jugeroit convenable. Ayant gagné ce point, il part, et va faire de nouvelles incursions dans le Lodigian. Cassoné et Raymond della Torrè, Archevêque d'Aquilée, rendirent la pareille aux Mila-

nois, et prirent sureux différentes places. Le Marquis, en vieux renard, dit Muratori, ne se trouvant pas en forces vis-à-vis de ces deux Chefs, eut recours à la ruse. Il s'aboucha secrètement avec eux, et vint à bout de les amener à un Traité de paix, dont les conditions, arrêtées au mois de Mars 1279, portoient que les prisonniers seroient rendus de part et d'autre, que les places enlevées aux Milanois seroient mises entre les mains de personnes neutres, et que les Torriani rentreroient en possession de leurs biens allodiaux. Crovant qu'on agissoit avec eux de bonne foi, ceux-ci se hâtèrent de remplir leurs engagements. Mais le Marquis ayant obtenu ce qu'il souhaitoit, et sur-tout la délivrance des prisonniers milanois, se moqua des Torriani, et ne tint compte des promesses qu'il leur avoit faites. Ils se plaignirent hautement de cette perfidie dans un manifeste qu'ils envoyèrent au Pape Nicolas III, au Roi de France, et à d'autres Princes. Ils adressèrent leurs plaintes au Marquis lui-même, dont la réponse fut qu'il avoit bien le pouvoir de donner des paroles, mais que c'étoit aux Milanois à les exécuter. La guerre recommença, et Godefroi della Torrè la fit avec succès. L'an 1281, le Marquis s'étant acheminé avec sa femme Béatrix, pour aller voir le Roi de Castille son beau-père, est arrêté et fait prisonnier en Savoie par le Comte Philippe I, son oncle maternel. Les conditions que ce Prince lui imposa pour sa délivrance, furent de renoncer à ses prétentions sur Turin et les autres places du Piémont, et de s'obliger, en donnant des otages, à lui payer six mille besans. Remis en liberté, il continue sa route. Ayant perdu sa femme en Espagne, il revient en Italie sur deux galères génoises, amenant avec lui cinq cens cavaliers espagnols et cent arbalétriers qu'il avoit obtenus de son beau-père avec une bonne somme d'argent. C'étoit avec ces secours qu'il se flattoit de réduire toute l'Italie sous ses loix. Le 25 Mai de la même année, bataille sanglante des Milanois contre les Torriani sur les bords de l'Adda. Le brave Cassoné y périt avec un grand nombre des siens, sans parler de huit cens prisonniers que les Milanois firent sur leurs ennemis. L'Archevêque Raymond della Torrè, consterné de cet échec, prit le parti de s'en retourner dans son Eglise d'Aquilée. Les Lodigians, craignant alors d'être écrasés par les Milanois, demandèrent la paix à l'Archevêque Atton, qui l'accorda sans peine, à condition qu'ils renonceroient à la défense des Torriani. Le Marquis s'enorgueillit de ces succès, et de Capitaine qu'il étoit, il voulut trancher du Souverain à Milan. Ayant gagné les principaux citoyens, il obtint la permission de s'y donner un Vicaire et d'y nommer un Podestat. Le Prélat dissimula cette entreprisa; mais il travailla sous main à la faire échouer. Sa partie fut si bien formée, que, le 27 Décembre 1282, profitant de l'absence du Marquis que ses affaires avoient appelé à Verceil, il se rendit maître du Palais public, d'où il chassa le Vicaire du Marquis; après quoi il fit signifier à celui-ci qu'il n'eût plus à remettre les pieds à Milan. Ayant ainsi recouvré son autorité dans cette ville, il n'oublia rien pour s'y maintenir. Il conclut des ligues avec ses voisins; il écrivit même à l'Empereur pour lui demander du secours contre le Marquis; il s'accorda avec les Torriani, auxquels il rendit leurs biens allodiaux, à condition qu'ils se retireroient à Ravenne pour y fixer leur séjour: condition qu'ils remplirent mal, étant sortis de Ravenne, après y être restés quelques tems, pour aller s'établir à Aquilée.

L'an 1284, le Marquis donne en mariage sa fille Yolande à l'Empereur grec Andronic Paléologue, avec son Royaume de Thessalonique pour dot, ce qui prouve que jusqu'alors les Marquis de Montferrat avoient conservé quelques domaines en ce pays-là. Le gendre en retour donna plusieurs milliers de florins à son beau-père, et s'obligea de lui entretenir par an cinq cens cavaliers en Lombardie. Les Grecs, suivant leur usage,

changerent le nom de la nouvelle Impératrice en celui d'Irene. Le Marquis, avec l'argent qu'il avoit recu d'Andronic, ourdit de nouvelles trames pour son agrandissement. S'étant fait, par ce moyen, un parti dans Tortone, il y entre un jour inopinément au lever de l'aurore, fait main-basse sur ceux des citoyens qui veulent le repousser, tue les uns, dépouille les autres, et les emmene prisonniers. Du nombre de ceux-ci fut l'Evêque Melchior, qui s'étoit toujours opposé aux tentatives du Marquis sur cette ville qui étoit sa patrie. On lui mit pour condition de sa délivrance qu'il iroit sous bonne garde inviter les Châtélains des différentes places du Tortonez à se rendre. Mais n'ayant pu y réussir, il fut massacré comme il s'en retournoit; attentat que le Marquis désavoua comme ayant été commis à son insu. Mais peu de personnes ajoutèrent foi à ses protestations.

L'an 1289, la guerre éclate entre le Marquis et la ville de Pavie, l'une de celles qui s'étoient liguées contre lui avec Milan. Mais étant venu à bout d'attirer à lui la plupart des Nobles pavesans au moment de livrer bataille, il change les dispositions de la ville à son égard, de manière qu'y étant entré pacifiquement, il en est élu Capitaine pour dix ans. L'an 1290, pour se venger d'une incursion que les Milanois avoient faite dans le Novarez, il entre sur leur territoire par représailles, et y fait le dégât. Toutes les villes liguées contre lui se mettent alors en mouvement. Obligé de se retirer, il tourne ses armes contre la ville d'Asti, qui lui avoit donné des sujets de mécontentement. Les Astesans, pour n'être point écrasés, eurent recours à la ligue des Milanois; ils s'adresserent aussi à Amédée, Comte de Savoie, et reçurent des secours avec lesquels ils se mirent en état de se défendre et même d'attaquer. Ayant pris par trahison la place de Vignal au Montferrat, ils y firent un butin considérable, dont la principale piece étoit le pavillon du Marquis. C'étoit une machine si grande, qu'à peine dix paires de bœufs suffirent pour l'emporter. Maîtres de cette place, au moyen de l'or avec lequel ils avoient corrompu la fidélité des habitants, ils employèrent le même expédient pour s'assurer de la personne même du Marquis. Les Alexandrins furent ceux qui leur parurent les plus propres à faire ce coup. Ils traitèrent secrètement avec eux, et à l'appât de trente-cinq mille florins d'or qu'ils leur promirent, ceux-ci s'engagerent à leur livrer le Marquis. Mais ils avoient affaire à un homme qui ne s'endormoit pas. Le secret ayant transpiré, il vole sur les lieux avec un corps de troupes, à dessein de punir les conjurés. Sa diligence ne servit néanmoins qu'à accélérer l'effet du complot. Le 8 Septembre 1290, comme il étoit occupé à faire ses recherches, il s'élève tout-à-coup une sédition dans la ville. Les bourgeois, supérieurs en forces, se saisissent du Marquis et de ses gens, qu'ils laisserent aller ensuite, après l'avoir enfermé sous bonne garde dans une cage de fer. Ce fut dans cette affreuse prison, où il avoit passé quinze mois, qu'il termina ses jours le 6 Février, selon Muratori; le 13, suivant Benvenuto di S. Giorgio, de l'an 1292. Telle fut la catastrophe de la tragédie que joua sur le théâtre d'Italie Guillaume V, Marquis de Montferrat. S'il eut de grandes qualités, on ne peut nier, dit Muratori, qu'il eut encore de plus grands vices: heureux, ajoute-t-il, s'il sut employer le tems que Dieu lui laissa pour faire une sincère pénitence. Les Alexandrins, craignant que sa mort ne fût une feinte, lui verserent sur le dos, pour s'en assurer, du lard et du plomb fondus, après quoi ils rendirent le corps qui fut inhumé à l'Abbaye de Loccedio. Outre les enfans que nous avons nommés, Guillaume laissa de BÉATRICE, sa seconde femme, un fils, qui suit, et d'Alasie, femme de Poncello, fils d'Orso-Ursino, Patrice romain.

## JEAN I, DIT LE JUSTE.

1292. JEAN, né l'an 1276, successeur de Guillaume son pere, apprit sa mort à la Cour de Charles II, Roi de Naples, où il s'étoit retiré. Matthieu Visconti, Seigneur de Milan, profitant de son éloignement, entre avec une puissante armée dans le Montferrat, où il prend diverses places, et répand une si grande terreur, que le peuple de ce Marquisat l'élit pour Capitaine avec les appointemens de trois mille livres par an. Le nouveau Marquis, à son arrivée, est obligé de confiner cette élection en donnant à Matthieu des Lettres par lesquelles il l'instituoit son Lieutenant. La ville d'Asti, comme la plupart de celles de Lombardie, étoit alors partagée entre les deux factions des Gibelins et des Guelfes. Les premiers, ayant appelé à leur secours les Marquis de Montferrat et de Saluces, chassent les seconds qui avoient à leur tête la Maison des Solari. Le Marquis Jean en cette occasion recouvre le grand pavillon que les Astesans avoient enlevé à son pere, et bientôt après se remet en possession de la terre de Vignal. Benvenuto met cette expédition en 1294, et Muratori deux ans plus tard. L'an 1299, ayant fait une nouvelle ligue avec le Marquis de Saluces, auquel se joignirent Philippon, Comte de Langusco et Mainfroi de Beccaria, il se rend maître, le 18 Mars, des villes de Verceil et de Novarre avec leurs forteresses. Galéas Visconti, fils aîné de Matthieu, n'eut que le tems de s'échapper de Novarre dont il étoit Podestat. Les Milanois, alarmés de cette double conquête, prennent les armes pour arrêter les progrès du Marquis Jean. Celui-ci leur fait accepter une conférence qui se tient le 1 Mai suivant. On y discute, en présence du Marquis de Ferrare, et avec le secours de plusieurs docteurs es loix, les prétentions du Marquis sur les deux villes qu'il avoit prises; et son droit ayant été reconnu, la paix se fit le 4 Septembre de la même année; mais elle ne fut pas durable. L'an 1301, le Marquis Jean ayant chassé de Verceil la faction des Titioni, et de Novarre celle des Tomielli, les Milanois prennent parti pour ces bannis qui s'étoient réfugiés chez eux, et se mettent en devoir de les rétablir les armes à la main. Mais, apprenant que les Crémasques, les Lodigians, les Plaisantins, les Crémonois, les Verceillois, et les Novarros, ont fait alliance avec le Marquis pour ranier à Milan les Torriani, ils changent de dessein, et restent dans leurs murs de peur d'une invasion. Le Marquis Jean réussit néanmoins, l'an 1302, à faire rappeler les Torriani à Milan après en avoir fait bannir les Visconti. Depuis l'expulsion des Solari rien ne lui résistoit dans Asti qu'il gouvernoit, suivant l'expression de Muratori, la bague à la main. Ces bannis, l'an 1304, au moyen des intelligences qu'ils y entretenoient, vinrent à bout d'y rentrer le jour même de l'Ascension, et d'en chasser à leur tour les Gottianni leurs ennemis, dont ils pillerent et briderent les maisons. Le Marquis Jean, par la chute de cette dernière faction, perdit toute son autorité dans Asti. Il ne survécut pas long-tems à cette disgrâce, étant mort au mois de Janvier 1305, sans laisser d'enfans de MARGUERITE, fille d'Amédée V, Comte de Savoie, qu'il avoit épousée l'an 1296, après avoir été accordé, l'année précédente, avec Marie, fille de Robert de France, Sire de Bourbon. Par son testament il institua son héritière Yolande sa sœur, femme de l'Empereur Andronic Paléologue, ou celui de ses fils qu'elle choisiroit. Mais à peine eut-il les yeux fermés, que Mainfroi, Marquis de Saluces, issu d'Anselme, second fils d'Aledran, prétendit, comme plus proche agnat, au Marquisat de Montferrat. Cependant il ne prit d'abord, comme le prouve Benvenuto par de bons documens, que le titre de Gouverneur de cet état, titre qu'il partagea même avec le Comte de Langusco, Seigneur

de Pavie. Il fit plus ; il consentit à une députation qui fut faite à l'Impératrice de Constantinople, pour la presser de venir elle-même, ou d'envoyer un de ses fils prendre possession du Montferrat. Mais, sur le bruit qui se répandit que la veuve du feu Marquis étoit enceinte, elle jugea à propos d'attendre l'événement de cette grossesse. Le bruit étoit faux, et lorsqu'il fut pleinement dissipé, l'Impératrice, du consentement de son époux, transporta ses droits sur la succession qui lui étoit échue, à son fils, qui suit.

## THÉODORE PALÉOLOGUE.

1306. THÉODORE, second fils de l'Empereur Andronic Paléologue, et d'Yolande de Montferrat, nommée par les Grecs Irene, arrive en grand cortège, le 16 Septembre 1306, à Casal, dans le Montferrat, dont sa mere lui avoit cédé la propriété. Il amenoit avec lui sa femme ARGENTINE, fille d'Opicin Spinola, l'un des Capitaines de Gènes, qu'il avoit épousée en passant par cette ville, où il avoit débarqué à son arrivée en Italie. En examinant l'état de son Marquisat, il ne tarda pas à s'apercevoir que le Marquis de Saluces, pendant son administration, en avoit cédé frauduleusement quelques places à Charles II, Roi de Naples, et en retenoit d'autres pour lui. Résolu de les reprendre, il s'aboucha le jour de S. Michel à Ponte della Rutta, près de Garzano avec les Astesans, ennemis du Marquis de Saluces, et fit alliance avec eux malgré l'opposition de leur Capitaine Philippe de Savoie, Prince de Morée, qui le trahissoit en se donnant pour son ami. Assuré de leur secours, ou du moins de n'être point traversé par eux, il se met en campagne à la tête des troupes qu'il avoit rassemblées, et recouvre, en peu de jours, Montebello dont les habitants lui firent serment de fidélité. Cet exemple fut suivi de la plupart des autres villes et bourgs du Montferrat. L'an 1307, il vint mettre le siège devant Montecalvo, l'une des places du Montferrat que le Marquis de Saluces avoit cédées au Roi de Naples. Mais, apprenant que les alliés de ce Prince venoient au secours des assiégés avec des forces supérieures, il abandonna son entreprise, et alla se placer avec son armée entre Vignal et Lu, deux places voisines l'une de l'autre, dans le dessein de les assiéger toutes deux à la fois. Les habitants de l'une et de l'autre consentirent à se donner à lui, si dans l'espace de dix jours le Marquis de Saluces ne venoit point à leur secours. Celui-ci ayant paru dans cet intervalle avec les troupes qu'il avoit reçues du Roi de Naples, Théodore jugea à propos de se retirer à Russignano, laissant la conduite de son armée à Philippon, Comte de Langusco, son beau-frere. Philippon, au mois d'Août, en vint à une bataille qu'il perdit avec la liberté. Le Roi de Naples, à qui il fut envoyé à Marseille où il résidoit, le fit enfermer dans un château de Provence. Sa captivité fut de six mois, au bout desquels Opicin Spinola, son beau-pere, étant venu trouver le Roi de Naples, obtint sa délivrance sous la promesse qu'il lui fit d'une flotte pour recouvrer la Sicile. Spinola se fit de plus céder par ce Prince toutes ses prétentions sur le Montferrat, avec la restitution des terres de Montecalvo et de Vignal, qu'il retint pour lui-même au lieu de les rendre au Marquis Théodore, à qui elles devoient revenir. Théodore, étant venu trouver, en 1310, l'Empereur Henri VII dans la ville d'Asti, recut de lui, le 26 Novembre, l'investiture du Montferrat. L'an 1316, la ville de Casal-S.-Euvaise, par délibération du 23 Mars, se soumit au Marquis Théodore, et le reconnut pour son Seigneur, avec tous ses descendants mâles et femelles, à perpétuité. Opicin Spinola, son beau-pere, étant mort, l'année suivante, à Sarra- valle, il hérita, en vertu de son testament, de tous

les droits qu'il avoit en cette ville. L'an 1338 (et non 1348, comme le marque Chazot), Théodore étant tombé malade à Trin, y termina ses jours le 21 Avril. (Benvenuto, Muratori.) De son mariage il laissa un fils, qui suit, avec une fille, Yolande, mariée, au mois de Mai 1330, avec Aimon, Comte de Savoie. Le Marquis Théodore emporta, dans le tombeau les regrets de ses sujets, qu'il avoit gouvernés, pendant l'espace d'environ trente-deux ans, avec beaucoup de douceur et d'équité. Ce Prince aimoit les lettres et les cultivoit. Dans un voyage qu'il fit à Constantinople, en 1326, il composa en grec un Traité de la discipline militaire, qu'il traduisit, l'an 1330, en latin.

## JEAN II, PALÉOLOGUE.

1338. JEAN, fils du Marquis Théodore et son successeur, homme de cœur et prudent, comme le qualifie Benvenuto, ne négligea rien pour recouvrer les terres que ses voisins avoient usurpées sur le Montferrat pendant la vacance qui suivit la mort du Marquis Guillaume V. S'étant allié dans ce dessein à la faction des Gibelins, il enleva, l'an 1339, aux Princes de Piémont et d'Achaïe, la terre de Calusco, et les autres, qu'ils s'étoient appropriées aux dépens de son Marquisat. Les divisions qui régnoient dans la ville d'Asti lui servirent aussi de prétexte pour en disputer la Seigneurie à Robert, Roi de Sicile, qui en étoit revêtu. S'étant présenté devant cette place à la tête de ses troupes le 26 Septembre de la même année, il y entra sans résistance, parceque la garnison, faute de paie, avoit mis en gage ses armes et ses chevaux. Les Goituari, les Rotari, et les autres Gibelins qui avoient été chassés, furent aussitôt rappelés, et prirent la place des Solari et de toute la faction guelfe, qui furent obligés de déguerpir à leur tour. Le Marquis tira de l'oppression les Gibelins en d'autres villes, et rendit cette faction supérieure dans toute la Lombardie. Les Guelfes, pour reprendre le dessus, eurent recours, l'an 1345, à Jeanne, Reine de Naples, qui leur envoya un corps de troupes commandé par Renforzo Dago, son Sénéchal. Le siège d'Albe sur le Tanaro fut sa première expédition en Lombardie. S'étant rendu maître de la place, il alla se présenter devant le château de Gamenaro, occupé par les gens du Marquis. Il poussa si vivement le siège, que la garnison promit de se rendre si, dans la S. George prochaine, elle ne recevoit point de secours. Le Marquis arrive dans ce terme avec une armée composée de ses sujets et de ses alliés. Il envoya porter le gage de bataille au Sénéchal qui l'accepte. On en vint aux mains : et après un sanglant combat où 30 mille hommes, du nombre desquels fut le Sénéchal, resterent sur la place : le Marquis victorieux délivra son château et s'en retourna dans le Montferrat. L'an 1347, le 19 Juin, la ville de Valence, pour mettre fin aux divisions qui la déchiroient, reconnut, par un acte authentique, le Marquis Jean pour son Seigneur. Le mois suivant, ligué avec Luchin Visconti, Duc de Milan, il combattit pour lui à la sanglante bataille que lui livrerent le Comte de Savoie, celui de Gênois et le Prince de Morée, fortifiés des secours que le Duc de Bourgogne leur avoit fait passer. La victoire, après un grand carnage, se déclara pour ces derniers. Mais la perte que firent en cette occasion le Duc de Milan et le Marquis, ne les empêcha pas de faire de nouveaux progrès. Le Marquis acheva de recouvrer les places que la négligence de son pere avoit laissé démembrer du Montferrat, et rendit son allié maître d'Albe, de Novarre, et d'autres lieux. Luchin reconnut mal ces services ; l'agrandissement du Marquis lui donna de la jalousie, et le rendit ingrat. Celui-ci se trouvant, en 1348, à Milan, fut sur le point d'y être arrêté par ses ordres ; mais s'étant aperçu de son dessein à

l'air froid et dissimulé qu'il lui montrait, il prit secrètement la fuite, et ne reparut plus dans cette ville. Le Marquis n'eut plus dès lors de commerce avec le Duc. Il n'en eut pas davantage avec ses successeurs, et ne travailla que pour son compte dans l'usage qu'il fit de ses armes. Par un stratagème ingénieux, il leur enleva, l'an 1356, la ville d'Asti, malgré les efforts qu'ils firent pour la secourir. Il fut également heureux à l'attaque de la ville d'Albe, et vint à bout de faire révolter toutes les autres places du Piémont qui leur obéissoient. Pour se maintenir contre les Visconti, il fit alliance avec le Comte de Savoie et avec la ville de Pavie, qu'ils tenoient bloquée pour lors. Après avoir délivré les Pavésans, il prit à son service un corps des grandes compagnies de France, commandé par le Comte de Lando, dont le secours lui servit à s'emparer de Novarre. Mais, l'an 1358, il fut obligé de rendre et cette place et celle d'Albe dans une Assemblée qui se tint, le 8 Juin, à Milan, pour la pacification de la Lombardie, en présence des Ambassadeurs de l'Empereur Charles IV. La guerre se ralluma, l'an 1369, entre Galéas Visconti et le Marquis de Montferrat, à l'occasion suivante : Galéas, en mariant sa fille à Lionel, fils du Roi d'Angleterre, lui avoit donné en dot la ville d'Albe et d'autres places en Piémont. Lionel étant mort, Edouard Spenser, qu'il avoit établi Gouverneur de ces places, refusa de les rendre, et défit même une armée que le Duc de Milan avoit envoyée contre lui. Mais comme Spenser manquoit d'argent, le Marquis étant venu le trouver avec une bourse de 26 mille florins d'or, obtint, en lui prêtant cette somme, qu'il lui engageât les places qu'il retenoit. Le Duc de Milan, instruit de ce Traité, conclut le 27 Octobre 1369, fait aussitôt passer des troupes dans le Montferrat pour le ravager. Le Marquis, de son côté, ayant pris à sa solde Spenser et ses Anglois, va faire le dégât dans le Novarrois. Mais se trouvant, malgré ce renfort, inférieur au Duc, il augmenta de nouveau ses forces d'un corps de brigands commandé par le Comte Lucio, qu'il prit encore à ses gages. Les hostilités entre ces deux Princes ne cessèrent qu'à la mort du Marquis, arrivée, comme le prouve Muratori, entre le 14 et le 20 Mars 1372. Il avoit épousé, 1°. Cécile, veuve, suivant Oienhart, d'Amarnieu, Comte d'Astarac, et fille de Bernard VII, Comte de Comings, dont il n'eut point d'enfants; 2°. ESCARMONDE, ou ELISABETH, fille de Jacques II, Roi de Majorque, qui le fit pere d'Otton, de Jean, de Théodore, qui se succéderent dans le Marquisat; de Guillaume, mort au mois de Juillet 1400, et de Marguerite, femme de Pierre, Comte d'Urgel. Par son testament, le Marquis Jean, attendu que tous ses enfans étoient mineurs, leur donna pour tuteurs Amédée, Comte de Savoie, et Otton de Brunswick, son parent, qui avoit toujours été son principal conseiller, et qui possédoit plusieurs châteaux dans le Montferrat, où il avoit établi son domicile avant son mariage avec Jeanne, Reine de Naples. Elisabeth survécut plusieurs années au Marquis Jean II, son époux. Ce fut elle à qui Jacques III, fils de Jacques II, Roi de Majorque et son héritier dépourvu, transporta par son testament, l'an 1375, ses droits sur le Royaume de Majorque. Elisabeth, se trouvant hors d'état de les faire valoir par elle-même, les transmit à Louis II, Duc d'Anjou, frere de Charles V, Roi de France, entre les mains duquel ils s'évanouirent ainsi que ses autres prétentions. (Voy. Jeanne premiere, Reine de Naples.)

## O T T O N.

1372. OTTON, dit aussi SECONDOTTO, fils aîné du Marquis Jean II, lui succéda seul au Marquisat de Montferrat; mais il posséda, par indivis avec ses freres, la Ville d'Asti, comme son pere l'avoit ordonné. Les Visconti convoitoient toujours cette place

avec ardeur. La voyant possédée par des mineurs, ils crurent l'occasion favorable pour s'en rendre maîtres. Galéas, peu de mois après la mort du Marquis Jean, vint en faire le siège. Otton de Brunswick essaya vainement de conclure avec lui un Traité de paix. Voyant qu'il ne vouloit rien relâcher de ses prétentions excessives, il implora le secours d'Amédée VI, Comte de Savoie pour la défense de ses pupilles. Le Comte se trouva dans un grand embarras; il étoit à la fois parent des jeunes Princes et des Visconti. Mais lorsqu'il vit le Marquis de Saluces entrer dans l'alliance de ces derniers, la crainte que leur agrandissement ne tournât à son propre désavantage, lui fit prendre le parti de la Maison de Montferrat. Il forma lui-même une ligue contre les Visconti, dans laquelle il fit entrer le Pape, le Marquis d'Est, François de Carrara, et les Florentins. Cependant Galéas continuoit le siège d'Asti. Amédée envoya aux assiégés des troupes qui en vinrent souvent aux mains avec les assiégeans. Enfin Otton de Brunswick pourvut si bien à la défense de la ville, que Galéas échoua dans son entreprise, et fut obligé de se retirer. L'an 1377, le jeune Marquis, autorisé de son tuteur, termina, le 15 Juin, ses différends avec Jean-Galéas Visconti, Comte de Vertus, par un Traité portant qu'il épouserait YOLANDE, soeur de ce dernier et veuve de Lionel, Duc de Clarence, et que Jean-Galéas, en considération de cette alliance, lui céderoit, après la mort de Galéas son pere, les villes de Casal et d'Asti. Le mariage s'accomplit effectivement à Pavie le 2 du mois d'Août suivant. Mais Jean-Galéas, comptant pour rien ses sermens, retint Casal, et faisant semblant de rendre Asti, il obtint artificieusement de son beau-frere qu'il le garderoit à titre de Gouverneur. Le Marquis ne tarda pas à s'apercevoir qu'il étoit joué. En vain il voulut se rendre maître d'Asti; Jean-Galéas refusa constamment de désemparer. La guerre étoit prête à se renouveler entre les deux beaux-freres, lorsqu'un accident imprévu la prévint. Le Marquis Otton étoit d'un caractère féroce et sujet à des accès de frénésie dans lesquels il comptoit pour rien la vie de ceux qui étoient auprès de lui. L'an 1378, étant à Langirano, dans le Parmesan, au mois de Décembre, un léger manquement d'un valet le met tout-à-coup en fureur, il se jette sur lui et veut l'étrangler. Un Allemand, compatriote de ce malheureux, pour lui sauver la vie, tire son sabre, et en décharge sur la tête du Marquis un coup dont il mourut quatre jours après, sans laisser de postérité. Sa veuve se remaria à Louis Visconti, Seigneur de Lodi, et mourut en 1382.

## J E A N III.

1378. JEAN fut le successeur d'Otton son frere au Marquisat de Montferrat. Comme il n'avoit pas encore l'âge de 25 ans, marqué par son pere pour la majorité de ses enfans, Otton de Brunswick, étant revenu de Naples, reprit le gouvernement de ses Etats. Loin d'y former opposition, Jean lui-même le chargea de la Régence par un acte passé publiquement à Moncalvi, ou Montecalvo, le 5 Janvier 1379. Le recouvrement d'Asti fut le premier objet des soins du Régent. Jean-Galéas, pour amuser Otton et son neveu, consentit à prendre pour arbitres de la querelle le Pape Clément VII et Amédée VI, Comte de Savoie. L'acte de compromis fut dressé, le 22 Janvier 1379, dans la place publique de St-Agnès, au diocèse de Verceil, et signé par les Procureurs des parties, qui conclurent en même tems une treve de deux ans et deux mois en attendant le jugement des arbitres. (Benvenuto, p. 600.) Chazot dit que le jeune Marquis, voyant qu'il ne pourroit recouvrer Asti par la force, s'accommoda avec Jean-Galéas, et en reçut par dédommagement quatre mille florins d'or. Nous ne

## DES MARQUIS, PUIS DUCS, DE MONTFERRAT

voyons pas où il a puisé cette anecdote inconnue à Benvenuto di San-Giorgio, ainsi qu'à Muratori : la suite même en fait voir la fausseté. L'an 1381, le Marquis Jean étant allé avec Otton au secours de la Reine de Naples, fut tué, le 25 Août, dans une bataille livrée contre Charles de la Paix, compéteur de cette Princesse.

### THÉODORE II.

1381. THÉODORE, né l'an 1364, successeur de Jean son frere dans le Marquisat de Montferrat, avoit été confié dès son enfance par son pere à Jean-Galéas Visconti, Comte de Vertus, pour être élevé auprès de lui avec son fils. Dans la treve dont nous avons parlé, conclue, l'an 1379, entre Jean-Galéas et Otton de Brunswick, comme Tuteur et Gouverneur du Marquis Jean III et de ses freres, il y avoit un article portant que le jeune Théodore ne pourroit faire avec Jean-Galéas aucun accord capable de lui porter préjudice ou à ses freres. Mais après la mort de Jean III le Marquisat étant dévolu à Théodore, Jean-Galéas obligea celui-ci, qu'il tenoit toujours en son pouvoir, de faire avec lui un Traité de paix, dont un des articles portoit que chacun d'eux retiendroit les lieux dont il étoit en possession. Par là Jean-Galéas demeura maître d'Asi et de son territoire. Cette Ville dans la suite fit partie de la dot de Valentine sa fille, lorsqu'elle épousa Louis, Duc de Touraine. Théodore, l'an 1385, eut avec le Comte de Savoie une guerre qui dura cinq mois, et fut terminée par la médiation de Jean-Galéas, alors Seigneur de Milan. Il épousa, l'an 1394, à Chivas JEANNE, fille de Robert, Duc de Bar, qui lui apporta 32 mille livres en dot. Nouvelle guerre, en 1396, entre le Marquis de Montferrat et Amédée VIII, Comte de Savoie, au sujet de leurs limites respectives. Louis, Prince d'Achaïe, frere du Comte, ayant soudoyé des troupes licenciées de France, s'empare de Montevico et d'autres lieux. Le Duc de Milan, choisi pour arbitre l'année suivante, ne vint à bout d'établir entre les parties qu'une treve qui fut prolongée à diverses fois. Mais le Marquis ne put recouvrer Montevico, dont la perte fut sans retour pour lui. Malgré le regret qu'elle lui causoit, devenu veuf, le 15 Janvier 1402, par la mort de Jeanne de Bar son épouse, il ne laissa pas de s'allier, l'année suivante, à MARGUERITE DE SAVOIE, fille de ce même Louis, Prince d'Achaïe. L'an 1409, les Génois, pendant l'absence de Boucicaud leur Gouverneur, ayant secoué le joug des François, se donnent au Marquis de Montferrat, qui fait son entrée à Gênes le 5 du mois de Septembre. Boucicaud apprend cette nouvelle à Milan, et se met en mouvement pour aller soumettre les rebelles ; mais le Marquis, étant venu au devant de lui dans l'Alexandrie, lui livre une bataille où il le met en déroute. Les François sont obligés de repasser les Alpes, et le gouvernement de Gênes demeure entre les mains du Marquis.

L'an 1414, l'Empereur Sigismond, par ses lettres données à Heidelberg le 20 Septembre, établit Théodore et ses successeurs au Marquisat de Montferrat, Vicaires perpétuels de l'Empire en Lombardie, privilège qui leur fut confirmé dans la suite par les Empereurs Frédéric III et Maximilien son fils. L'an 1418, le Marquis Théodore finit ses jours, et fut inhumé aux 17eres mines de Moncalvi. Marguerite de Savoie sa seconde femme, après l'avoir perdu, se fit Religieuse au Monastere de la Madeleine d'Albe, où elle finit saintement ses jours au mois de Novembre 1464. De son premier mariage il laissa un fils qui suit, et Sophie, alliée, 1<sup>o</sup>. à Philippe-Marie Sforce, Comte de Pavie, 2<sup>o</sup>. à Jean II Paléologue, Empereur grec.

### JEAN-JACQUES.

1418. JEAN-JACQUES, qualifié Marquis d'Aqua du vivant de Théodore II son pere, lui succéda Marquisat de Montferrat avec JEANNE, fille d'Amédée VII, Duc de Savoie, qu'il avoit épousée en 1411. L'an 1425, après avoir vécu jusqu'alors en bonne intelligence avec Philippe-Marie, Duc de Milan, il entra dans la confédération que firent contre lui les Florentins avec Alfonso, Roi de Naples, le Duc de Savoie et la République de Venise. Mais Philippe-Marie trouva le moyen d'en détacher l'année suivante le Duc de Savoie, en promettant d'épouser Marie sa fille avec le Verceillois pour sa dot. Cette défection affoiblit le parti des confédérés, et donna ouverture à des négociations pour la paix.

Le Marquis Jean-Jacques s'étant liguré de nouveau avec les Vénitiens et les Florentins contre le Duc de Milan, celui-ci envoya, l'an 1431, dans le Montferrat, son Général François Sforce, ou, selon d'autres, Piccinino, qui fit de si grandes conquêtes dans le Montferrat, qu'il mit le Marquis presque en chemise, suivant l'expression de Muratori, ne lui ayant laissé que Casal et quelques autres lieux aux environs, qu'on l'obligea même, pour obtenir la paix, de remettre entre les mains du Duc de Savoie. Dans cette extrémité, Jean-Jacques prit le parti de se retirer à Venise pour y vivre aux dépens de la Seigneurie. Il y resta jusqu'à la paix que le Duc de Milan fit avec Venise et ses Confédérés, par la médiation du Marquis d'Est et du Marquis de Saluces. Mais il eut bien de la peine à se faire comprendre dans le Traité du 26 Avril 1433, portant que les parties belligérantes se restitueroient toutes les terres qu'elles s'étoient prises respectivement dans le cours de la guerre. Le Duc de Savoie ne se pressa pas néanmoins de se dessaisir de celles du Montferrat, qu'il avoit en dépôt. Avant de les rendre, il exigeoit que le Marquis lui fit cession de tout ce qu'il avoit au-delà du Pô et de la Doria, c'est-à-dire de Chivas, Settimo, Aréglio et Brandis, sous la promesse que le Duc faisoit de les redonner en fief au fils aîné du Marquis. Il fallut enfin en venir là ; et ce qu'il y a de singulier, ce fut ce même Duc de Milan, Philippe-Marie, contre lequel il s'étoit confédéré, qui fut le médiateur de l'accommodement, dont le Traité fut signé, au mois de Janvier 1435, par les Plénipotentiaires des parties à Turin. L'an 1445, le Marquis Jean-Jacques finit ses jours, le 12 Mars, à Casal, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa résidence, et fut enterré aux Cordeliers de cette ville. Sa femme lui survécut jusqu'en 1460. Il laissa d'elle quatre fils et deux filles. Les fils sont Jean, qui suit ; Guillaume, qui viendra ensuite ; Boniface, successeur de Guillaume ; et Théodore, Cardinal en 1464, mort le 21 Janvier 1481. Les filles, Aimée, femme de Jean III, Roi de Chypre ; et Isabelle, mariée à Louis, Marquis de Saluces.

### JEAN I V.

1445. JEAN, fils aîné du Marquis Jean-Jacques et son successeur, vit fondre inopinément dans le Montferrat, le 6 Septembre 1446, Charles de Gonzague à la tête d'un corps de troupes avec lequel il saccagea trois villages de ce pays. Voici quel fut le sujet de cette irruption. Guillaume, frere du Marquis, après s'être mis au service de Philippe-Marie, Duc de Milan, s'en étoit retiré par jalousie contre Charles de Gonzague, à qui le Duc témoignoit plus de confiance, et avoit passé au service des Vénitiens avec lesquels les Bolonois étoient ligurés contre le Duc. Or, Charles se trouvant au château de S. Jean du Bolonois, dont la citadelle étoit gardée par les soldats de Guillaume, ceux-ci, ayant Tibert Brandolin à leur tête, tombèrent subitement sur les gens de Charles, qu'ils massacrerent,

ne lui laissant à lui-même que le tems de se sauver en diligence, avec ceux qui purent échapper, à Modene. C'étoit donc pour venger ce massacre que Gonzague se jeta sur le Montferrat. Le Duc Philippe-Marie étant mort le 13 Août de l'année suivante, le Marquis Jean et Guillaume son frere prirent deux partis opposés à l'égard de François Sforce, qui travailloit à lui succéder. Le premier conclut, le 15 Décembre 1447, une ligue avec Charles Duc d'Orléans, contre Sforce. Guillaume au contraire épousa les intérêts de cet usurpateur qui lui donna le commandement de ses troupes, et s'engagea ensuite, par Traité du 1 Novembre 1448, à lui donner en hief la ville et le diocèse d'Alexandrie. Mais Sforce, l'année suivante, s'apercevant qu'il étoit amoureux de sa femme, le fit arrêter, le 1 Mai, dans Pavie, où il étoit allé pour la voir. Enfermé dans la citadelle, il y resta prisonnier un an et dix jours. Pour recouvrer sa liberté, il fallut que, par Traité du 9 Mars 1450, il remit l'Alexandrin à Sforce, qui lui assura en échange deux mille livres de pension sur les entrées de Milau et de Pavie. Mais Guillaume protesta, le 7 Juin suivant, par-devant des Notaires à Trin, contre ce Traité forcé; après quoi il passa au service d'Alfonse, Roi de Naples et des Vénitiens. Ayant reçu d'eux quatre mille cavaliers et 2 mille hommes de pied, il les amena, l'an 1452, dans l'Alexandrin, dont il prit la plupart des châteaux; mais il échoua devant la capitale défendue par Conrad Sforce. Bientôt après Sagamore de Parme, envoyé contre lui avec deux mille chevaux et de l'infanterie, étant tombé sur ses quartiers, le mit en déroute, après lui avoir fait beaucoup de prisonniers et enlevé son bagage. Guillaume, après cet échec, dit Muratori, fut long-tems à refaire ses plumes. Les Vénitiens cependant firent la paix avec le Duc de Milan en 1454. Dans le Traité, signé le 8 Avril à Lodi, furent compris le Marquis Jean et Guillaume son frere. Le Duc reprit ce dernier à son service avec les appointemens de huit mille ducats par an, et la cession des places de Felizano et de Cassino avec leurs territoires. Le Marquis Jean vécut paisible depuis ce tems, et finit ses jours à Casal, le 19 Janvier 1464, sans laisser d'enfans de MARGUERITE, fille de Louis, Duc de Savoie, qu'il avoit épousée à Chambéri, le 2 juillet 1458. Sa veuve épousa, en secondes noces, Pierre II de Luxembourg, Comte de Saint-Paul.

#### G U I L L A U M E V I.

1464. G U I L L A U M E, frere de Jean IV et son successeur, fit, le 25 Février 1467, un Traité de confédération avec le Duc de Milan contre Amédée, Duc de Savoie, et Philippe son frere. Il y eut, de part et d'autre, des hostilités qui cessèrent la même année, ou dans le commencement de la suivante, par la médiation de Louis XI, Roi de France. L'an 1475, le Duc de Milan, Galéas-Marie Sforce, institua solennellement dans le Duomo ou l'Eglise cathédrale de Milan, le Marquis Guillaume, Capitaine Général de ses troupes. Pendant les huit années qu'il joit de ce titre, on ne voit point d'occasion éclatante où il en ait fait usage. Il mourut, le 28 Février 1483, à Casal, où il fut enterré auprès de ses ancêtres dans l'Eglise des Franciscains. Benvenuto dit qu'il laissa après lui une *mémoire d'or*. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. M A R I E, fille de Gaston IV, Comte de Poix, 2<sup>o</sup>. E L I S A B E T H, fille de François Sforce, Duc de Milan, 3<sup>o</sup>. B E R N A R D I N E, fille de Jean I de Brosse, et de Nicole de Blois, dite de Bretagne, Comtesse de Penthièvre. Du premier mariage il laissa Jeanne, mariée à Louis II, Marquis de Saluces, et du second Blanche, femme de Charles I, Duc de Savoie. Le troisième mariage fut stérile.

#### B O N I F A C E I V.

1483. B O N I F A C E, frere et successeur de Guillaume,

étoit au service d'Hercule d'Est, Duc de Ferrare, lorsque le Marquisat du Montferrat lui échut. Il entra, peu de tems après, dans la ligue que le Pape et le Duc de Milan formèrent avec plusieurs autres Princes d'Italie contre les Vénitiens. Jusqu'alors, quoique avancé en âge, il n'étoit point marié. Il épousa par procureur, au mois d'Août 1483, H E L E N E de Brosse, sœur de Bernardine, femme de Guillaume son frere, et la perdit, l'année suivante, sans en avoir eu d'enfans. L'an 1485, il prit en secondes noces M A R I E, fille, selon Campana et Sansovin, de George Scanderberg, Despote d'Épire, et selon d'autres, d'Etienne, Despote de Servie, dont il eut Guillaume qui suit, et Jean-George, qui viendra ensuite. Le Marquis Boniface termina ses jours l'an 1493. Il étoit d'une taille avantageuse et d'une force extraordinaire.

#### G U I L L A U M E V I I.

1493. G U I L L A U M E, fils aîné de Boniface, lui succéda en bas âge, sous la tutelle de Marie sa mere, qu'il perdit en 1495. L'an 1508, il épousa, le 31 Août ANNE, fille de René, Duc d'Alençon, dont il eut Boniface, qui suit, Marie et Marguerite, desquelles il sera parlé ci-après. Guillaume mourut en 1518, âgé de 30 ans.

#### B O N I F A C E V.

1518. B O N I F A C E, fils et successeur de Guillaume VI, n'étoit âgé que d'un an à la mort de son pere. Anne sa mere prit soin de sa tutelle et de celle de ses deux sœurs. Il étoit dans sa treizieme année, lorsqu'une chute de cheval, qu'il fit à la chasse, lui causa la mort en 1530.

#### J E A N - G E O R G E.

1530. J E A N - G E O R G E P A L É O L O G U E, fils du Marquis Boniface IV, étoit Evêque de Casal et Abbé de Loccedio à la mort de son neveu Boniface V. Étant le seul mâle qui restât de sa Maison, la succession de ce jeune Prince lui étoit dévolue, et personne ne la lui contesta. Pour continuer sa race, il quitta ses bénéfices, et rechercha en mariage la Princesse Julie, fille de Frédéric d'Aragon, Roi de Naples. Mais la mort l'enleva, le 30 Avril 1533, avant la consommation de cette alliance.

Boniface V avoit deux sœurs, comme on l'a dit, Marie et Marguerite, qui lui survécurent, ainsi qu'à leur oncle. La premiere ayant été mariée à Frédéric II de Gonzague, Duc de Mantoue, et ensuite répudiée, se retira dans un cloître. La deuxième, après la retraite de Marie, donna sa main, dans le mois de Septembre 1532, au même Frédéric, et prétendit avec lui succéder, après la mort de Jean-George son oncle, au Marquisat de Montferrat. Mais elle eut deux concurrents, Louis II, Marquis de Saluces, qui avoit épousé Jeanne, fille du Marquis Guillaume V, et Charles III, Duc de Savoie, qui revendiquoit cette succession, et comme Suzerain du Montferrat, en vertu des hommages que les Marquis lui avoient prêtés, et comme descendant d'Yolande de Montferrat, fille de Théodore I et femme d'Aimon, Comte de Savoie. L'Empereur Charles V, ayant évoqué la cause à son Conseil, décida, par son jugement rendu à Gènes, le 5 Janvier 1536, en faveur des Ducs de Mantone, qui s'étoient déjà mis en possession de l'héritage contesté. L'an 1574, Guillaume, fils du Duc Frédéric II et son successeur, obtint de l'Empereur Maximilien II l'érection du Montferrat en Duché. Cependant les Ducs de Savoie n'avoient pas renoncé à leurs prétentions sur ce Domaine. Le Duc Charles-Emmanuel ayant trouvé l'occasion de les renouveler et de les faire valoir, entra, l'an 1613, dans le Montferrat, et le conquit sans le secours d'aucun allié. Mais il fut

bientôt obligé de les rendre. Son fils, Victor-Amédée, en reconvra une partie, l'an 1631, comme on l'a dit ailleurs, par le traité de Quieras. Charles IV, Duc de Mantoue, étant mort dans le ban de l'Empire, en 1708, pour avoir suivi le parti de la France, l'Empereur Joseph I adjugea au Duc de Savoie le reste du Montferrat, dont la possession lui fut confirmée à la paix d'Utrecht.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

### SEIGNEURS, PUIS DUCS; DE MILAN.

MILAN, ville de l'Insubrie, fondée par les Gaulois, qui, sous Bellose, s'établirent en Italie vers l'an de Rome 170 (584 avant J. C.), devint la capitale d'un Royaume, dont Viridomare fut le dernier Roi (222 avant J. C.). Milan alors, avec toute l'Insubrie, passa sous la domination des Romains. Les Huns, les Goths, les Lombards, conquièrent successivement cette ville avec son territoire, dans les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles de l'Eglise. Après la ruine du Royaume de ces derniers, elle tomba sous la puissance de Charlemagne, et fut comme incorporée dans la suite au nouvel Empire d'Occident. Mais depuis que cet Empire eut été transporté en Allemagne, la ville de Milan ne pouvant s'accoutumer à la dureté du gouvernement germanique, travailla à se mettre en liberté, toutes les fois que la foiblesse, ou les embarras des Empereurs lui en fournirent l'occasion. Elle ne le fit pas toujours impunément. On a vu, à l'article de l'Empereur Frédéric I, le traitement affreux qu'elle s'attira, l'an 1162, par sa révolte. S'étant rétablie peu de tems après, le souvenir de ses malheurs ne la rendit que plus disposée à secouer le joug des Allemands : elle s'en affranchit insensiblement, à la faveur des troubles qui s'élevèrent entre le Sacerdoce et l'Empire. Mais incapable de se former en République, par la division de ses habitans, elle eut pour maîtres les Chefs des factions qui se forment dans son sein. Trois familles dominèrent l'une après l'autre à Milan, les Torziani, ou della Torre (de la Tour), les Visconti et les Sforces. Nous trancherons court sur la première, parcequ'elle n'eut qu'une autorité chancelante à Milan, et qu'elle n'y établit point un gouvernement fixe.

L'an 1257, MARTIN DELLA TORRE, s'étant mis à la tête d'une sédition qui s'étoit élevée dans Milan, chasse de la ville l'Archevêque Léon Pérégó, avec tous les Nobles, et prend en main le gouvernement. Le 4 Avril de l'année suivante, l'Archevêque et les Nobles rentrent à Milan, en vertu d'un accommodement conclu par le Légat Philippe de Fontana ; mais cette paix, nommée *la paix de S. Ambroise*, fut de courte durée. Le 29 Juin de la même année, l'Archevêque et les Nobles sont de nouveau chassés. Martin et les Milanois accèdent, l'an 1259, à la ligue formée le 11 Juin entre le Marquis Obert Pallavicini, le Marquis d'Est, les Ferrarois, les Mantouans et les Padouans, contre Eccelin, tyran chassé de Padoue, qui désoloit la Lombardie par ses brigandages et ses cruautés. S'étant mis en campagne pour aller joindre les Confédérés, Martin apprit par ses espions, le 17 Septembre, qu'Eccelin venoit de passer l'Adda, et dirigeoit sa route vers Milan. A cette nouvelle il se hâta d'y retourner. Eccelin voyant par là son coup manqué, se venge sur Monza, dont il brûle les faubourgs. Vers la fin de la même année, Martin s'empare de Lodi, où s'étoient réfugiés les Nobles bannis de Milan. Mais considérant la forte haine de ses ennemis, et craignant d'en être la victime tôt ou tard, il persuade au peuple de Milan de conférer pour cinq ans seulement la Seigneurie de leur ville au Marquis Obert, espérant de conserver son autorité à l'ombre de celle du Marquis. Obert accepta l'offre ; mais loin de remplir les vues de la famille della Torre, son principal soin fut de l'abaisser. Cependant il ne put ruiner le crédit de Martin, qui posséda toujours la confiance du peuple. L'an 1260, les bannis de Milan s'étant emparés du château de Zubiago, Martin court aussitôt l'assiéger, force les défenseurs à se rendre, et les emmène tous enchaînés à Milan. Le peuple veut les faire mourir ; Martin s'y oppose : *Je n'ai jamais su faire un homme*, dit-il, *ni me donner un fils ; et par cette raison je ne veux défaire aucun homme*. Ils sont exilés en divers endroits. L'an 1263, le Marquis Obert et Martin della Torre vont assiéger, au mois d'Avril, dans Arona, Otton, Visconti, nouvel Archevêque de Milan, sacré malgré eux par le Pape, prennent la place, et obligent le Prélat de retourner à Rome. Martin, la même année, finit ses jours le 18 Décembre. Otton Visconti, suivant les Annales du Milanez, fut nommé cette année Archevêque de cette ville par le Pape Clément IV, contre le gré du peuple qui connoissoit son attachement pour la Noblesse. Le Pape, apprenant qu'on refusoit de le reconnoître, et qu'on lui enlevoit ses domaines, frappa la ville d'interdit, espece de châtement qui dura l'espace de quatre ans. Elle n'empêcha pas PHILIPPE DE LA TORRE, frere de Martin et son successeur, d'ajouter à son domaine les villes de Côme, de Novarre, de Verceil et

de Lodi. Il étoit sur le point de passer à Brescia pour soutenir la révolte de cette ville contre le Marquis Obert Pallavicini, son Seigneur, lorsque la mort l'enleva, dans le mois d'Août 1265, au grand regret de son peuple, si l'on en croit Paul Jove; ce qui ne s'accorde guere avec les actes de violences et de tyrannie que d'autres lui imputent.

1265. NAPOLÉON DELLA TORRE se fit proclamer Seigneur de Milan aussitôt après la mort de Philippe, son parent. Il commença son gouvernement par se déclarer contre les Nobles, dont plusieurs furent emprisonnés, et quelques uns mis à mort par ses ordres. L'interdit jeté sur la ville de Milan duroit toujours, au grand regret des citoyens et de Napoléon lui-même. S'étant concertés ensemble, ils députèrent à la Cour pontificale pour le faire lever. L'audience ayant été refusée à leurs Ambassadeurs, ceux-ci eurent recours à Charles, Roi de Sicile, qui, voulant attirer dans son parti les Milanois, joignit à leurs Ambassadeurs les siens propres, qu'il chargea d'une lettre très pressante et très ferme pour le Pape qui étoit alors à Viterbe. L'audience alors leur ayant été accordée, ils exposèrent au S. Pere leurs moyens de défense en rejetant sur l'Archevêque et sur les Nobles qu'ils avoient bannis, tous les désordres passés. Le Prêlat qui étoit présent, s'étant alors levé, plaïda sa cause avec tant d'énergie, et dépeignit si vivement l'atrocité de la conduite des Torriani envers les Nobles, qu'il émut à compassion toute l'Assemblée. Les Députés de Milan voyant qu'ils ne pourroient y faire rétablir le service divin qu'en recevant l'Archevêque dans leur ville, promirent de se conformer à la volonté du Pape. Mais, pour s'assurer de la sincérité de leur promesse, on envoya sur les lieux un Légat qui, étant arrivé dans le mois de Novembre 1268, exigea des Milanois, pour les réconcilier avec le S. Siège, qu'ils reconnussent Otton pour leur pasteur légitime; qu'ils lui accordassent l'entrée et la résidence dans leur ville; qu'ils lui restituassent les domaines qu'ils lui avoient ravés, et qu'ils ne missent plus à contribution le Clergé. Tout cela ayant été consenti, le Légat retourne à Rome pour ramener Otton à Milan, et le rétablir sur son Siège. Mais Clément IV étant mort dans ces entrefaites, les Torriani ne tinrent compte de leurs engagements. Grégoire X, successeur de Clément IV, étant venu vers la mi-Novembre à Milan, les Torriani lui firent tant d'honneurs et de caresses qu'ils le détachèrent des intérêts d'Otton, qui, se voyant abandonné par le Pape, se retira à Biella dans le Piémont. Les Bannis de Milan l'étant venu joindre, l'aiderent à former une armée avec laquelle il livra bataille, le 21 Janvier 1276, aux Torriani qu'il mit en déroute, et fit prisonnier Napoléon avec Mosca son fils, et plusieurs de ses parens. Après cette victoire éclatante, Otton Visconti fait son entrée à Milan, où il prend possession de son Siège, et en même tems il est proclamé Seigneur temporel de la ville par le Peuple et les Nobles. Les Torriani, chassés de Milan, vont chercher une retraite dans le Frioul, où ils sont favorablement accueillis par Raymond, Patriarche d'Aquilée, leur parent. (*Chron. Placentin.*) Ils n'y resterent pas oisifs. Le plus brave d'entre eux, Casson della Torre, fils de Napoléon, s'étant mis à leur tête, en 1278, va, dans le mois de Mai, s'emparer de Lodi. A cette nouvelle, les Milanois et les Pavésans accourent chacun avec leur Caroccio pour faire le siège de Lodi. Mais Raymond della Torre, Patriarche d'Aquilée, étant venu au secours de la place avec un corps de Cavalerie et d'Arbalétriers, auxquels se joignirent les Parmesans, les Crémonois, les Modénois, et ceux de Reggio, cette armée nombreuse obligea les Milanois à lever le siège. Ce fut alors que ceux-ci, pour réparer cet échec, élurent, pour leur Capitaine, Guillaume, Marquis de Montferrat. Guillaume, les ayant ramenés avec leurs alliés au mois d'Août suivant devant Lodi, fit le dégât aux environs. Mais apprenant que les Parmesans, les Crémonois et les autres partisans des Torriani venoient à lui avec des forces supérieures, il prit le parti honteux de retourner à Milan. (*Galv. Flam. Manip. flor.*) La voie de négociation qu'il employa l'année suivante, eut un meilleur succès. Ayant fait proposer aux Torriani de leur restituer tous leurs biens allodiaux et tous les prisonniers qu'on avoit faits sur eux, à condition de rendre aux Milanois ce qu'ils leur avoient enlevé; il les engagea par là à conclure au mois de Mars un traité de paix. Mais après qu'ils eurent exécuté leurs engagements, il refusa de tenir les siens. La guerre recommença, et se fit avec des succès variés. Cependant Napoléon étoit toujours en prison. Il y mourut, l'an 1283, au plus tard. Cette même année, l'Archevêque Otton trouva moyen de se défaire du Marquis de Montferrat, qui travailloit, à la faveur de son titre de Capitaine de Milan, à s'y rendre Souverain. Ayant saisi l'occasion où des affaires l'avoient attiré à Verceil, il chassa de la ville son Vicaire, et lui en substitua un de sa façon, ce qui ferma le retour au Marquis. (*V. Guillaume, Marquis de Montferrat.*) L'an 1286, l'Archevêque Otton fit la paix avec les Torriani, et leur rendit leurs biens, à condition qu'ils s'éloigneroient de Milan. Ce Prêlat finit ses jours, à l'âge de 97 ans, le 8 Août 1295. (*Muratorî, Ann. d'Ital. T. VII, pp. 367, 373, 378, 387, 397, 399, 403, 407, 411, 418, 456.*)

MATTHIEU VISCONTI, DIT LE GRAND.

1295. MATTHIEU VISCONTI, neveu de l'Archevêque Otton, et descendant d'Eliprand, que l'Empereur Charles-le-Gros avoit nommé Vicomte de Milan, fut reconnu Seigneur de cette ville après la mort de son

oncle, qui, l'an 1282, l'avoit nommé son Vicaire temporel, et l'an 1294, l'avoit fait nommer par l'Empereur, Vicaire de l'Empire en Lombardie. Les principaux Nobles de Milan, jaloux de son élévation, pensèrent à vouloir faire revenir les Torriani pour contre-balancer son autorité. Mais ce rappel n'eut lieu

qu'en 1302, suivant la chronique de Plaisance. Plusieurs villes de Lombardie s'étant liguées, en 1299, avec Azzon, Marquis d'Est, déclarent la guerre à Matthieu. Sa bonne contenance les intimida : la paix se fit la même année ; mais elle ne fut point durable. Les amis ne lui manquoient pas. Il étoit lié sur-tout avec les Parmesans et avec Azzon, Marquis d'Est, Seigneur de Ferrare, de Modene, de Reggio, de Rovigo, etc. dont la fille étoit devenue sa bru. Mais son alliance avec Azzon étoit ce qui anéantit le plus ses ennemis, dans la crainte que ces deux Seigneurs ne réunissent leurs forces pour envahir toute la Lombardie. Le plus envenimé de tous ceux qui avoient conjuré sa ruine, étoit Albert Scotto, Seigneur de Plaisance, parceque Béatrix, sœur d'Azzon, lui ayant été destinée, Matthieu l'avoit obtenue pour Galéas son fils. Scotto fut proprement l'âme de la conjuration dans laquelle il fit entrer Philippe, Comte de Langusco et Seigneur de Pavie, Antoine de Fisiraga, Seigneur de Lodi, les Avocats de Verceil, les Brusati de Novarre, le Marquis de Montferrat, les Alexandrins, les Comasques, les Crémonois, et d'autres peuples de Lombardie. Les Torriani entrèrent aussi dans la ligue. Mais ce qu'il y eut de pire fut que les Nobles de Milan, l'oncle même de Matthieu, et d'autres de ses parens, se joignirent aux Conjurés. Scotto qui, jusqu'alors, avoit feint d'être l'intime ami de Matthieu, ayant formé une armée formidable, vint, au mois de Juin 1302, assiéger son camp dans la terre de S.-Martin, au Comté de Lodi. Matthieu, avec les forces qu'il avoit pu rassembler, vint à sa rencontre. Mais tandis qu'il attendoit l'occasion de livrer bataille, il apprit qu'à Milan il venoit d'éclater une sédition du peuple qui avoit chassé Galéas son fils, qu'il y avoit laissé avec une garnison parmésane. Il vit de plus Conrad son gendre, Seigneur de Côme, sur le secours duquel il comptoit, se déclarer hautement contre lui. Alors se trouvant hors d'état de faire face à tant d'ennemis, il prit le parti d'aller se remettre, le 13 Juin, ou le lendemain, 1302, entre les mains d'Albert Scotto, qui, faisant semblant d'être toujours son ami, se portoit pour médiateur entre lui et les Conjurés. Matthieu, en lui remettant le bâton de la Seigneurie de Milan, lui demanda la conservation de ses biens propres ; ce qui lui fut promis. Mais au lieu de lui tenir parole, on le conduisit comme prisonnier à Plaisance, d'où il ne fut relâché qu'après avoir consigné, entre les mains de son vainqueur, le château de S.-Columban. S'étant après cela retiré à Borgo san-Donnino, il y attendit le retour de la bonne fortune. Les Torriani étoient déjà rentrés à Milan, où ils s'étoient remis en possession de leur ancien patrimoine. Mais voulant encore recouvrer la Seigneurie de cette Ville, ils éprouverent de grandes oppositions de la part des Nobles, qui vouloient s'ériger en République. Albert Scotto tint, à cette occasion, dans Plaisance un Parlement où se trouverent les Députés de la plupart des villes de Lombardie ; mais il ne parut pas que rien y ait été conclu pour le gouvernement de Milan. Matthieu Visconti faisoit cependant des tentatives pour retourner en cette ville ; et Scotto, mécontent des Torriani, favorisoit son dessein. S'étant détaché de la ligue, il entra en campagne avec une armée considérable pour reconduire Matthieu Visconti à Milan. Mais les Torriani, appuyés par le Marquis de Montferrat et plusieurs villes de Lombardie, rendirent ses efforts inutiles ; ce qui obligea Matthieu de se retirer à Plaisance. (*Chron. parm.* Tom. IX. *Rer. ital. Corio, Istor. di Milano.*)

L'Empereur Henri VII étant arrivé, l'an 1310, en Lombardie, Matthieu vient se présenter à lui au mois de Novembre, dans la Ville d'Asti. Il en eut favorablement reçu, et l'accompagne à Milan, où ce Prince fait son entrée, le 23 Décembre. Matthieu se réconcilie en apparence avec les Torriani, et leur dresse

en secret des embûches. Ils deviennent suspects aux Allemands par ses artifices ; et le 10 Février, ceux-ci ayant fait irruption dans leurs hôtels, pillent leurs meubles et les chassent de la Ville. Matthieu néanmoins est exilé lui-même à la prière de quelques Nobles qui craignoient de le revoir à leur tête ; mais, le 7 Avril suivant, il obtient son rappel, et se fait confirmer le titre de Vicair de l'Empire. Il se rend maître par force, ou par adresse, l'an 1315, de Pavie, de Plaisance, et de quelques autres villes. L'an 1317, le Pape Jean XXII ayant fait défense que personne prit le titre de Vicair de l'Empire, et en exerçât les fonctions sans la permission du S. Siège, Matthieu quitte ce titre, qu'il avoit porté jusqu'alors, et se fait proclamer *Seigneur général de Milan*. Son attachement à l'Empereur Louis de Bavière, irrita contre lui Jean XXII, qui le frappa, l'an 1318, d'excommunication. Le Pape, l'an 1321, voyant que depuis trois ans Matthieu ne tenoit compte de ses censures, et faisoit toujours de nouveaux progrès, le fait citer à son tribunal pour répondre sur les crimes d'hérésie et de magie dont il est accusé. (C'étoit Jean XXII lui-même qui étoit l'accusateur.) Sur son refus de comparoitre, il le déclare convaincu, confisque ses biens, et le prive de ses dignités. L'interdit est en même tems jeté sur Milan et sur les autres villes soumises à Matthieu. L'an 1322, voyant la plupart des nobles Milanois disposés par les sermons et les promesses du Légat à se retirer de son obéissance, il abdique en faveur de son fils aîné, va se confiner au Monastere de Cresconzago, y tombe malade de chagrin, et y meurt, le 27 Juin, dans sa soixante-douzième année, étant né le 13 Décembre 1250. Il étoit Seigneur, non seulement de Milan, mais de Pavie, de Plaisance, de Novarre, de Côme, de Tortone, d'Alexandrie, de Bergame, et d'autres villes. Sa valeur et la force de son génie lui ont mérité le surnom de *Grand*. Mais on ne voit pas, dit Muratori, que personne l'ait regretté, parcequ'il avoit fort grevé le peuple, et qu'il n'étoit pas exempt de vices. Sa mort fut tenue secrète pendant quatorze jours, et on l'inhuma dans un lieu inconnu, parcequ'il étoit mort dans l'interdit et sous l'excommunication. Il laissa cinq fils, Galéas, Marc, Lacliu, Etienne et Jean. (*Murat. Annali d'Ital.* Tom. VII, pp. 491, 499, 504, 527, Tom. VIII, pp. 13, 43, 74, 96, 127.)

## GALÉAS VISCONTI.

1322. GALÉAS VISCONTI, célèbre par divers exploits, du vivant de Matthieu son pere, éprouva de grandes difficultés pour lui succéder. Il eut des adversaires, non seulement parmi les Guelfes, mais aussi parmi les Gibelins, dont son pere avoit été comme le chef en Italie, et jusque dans sa propre famille. Après avoir soutenu les efforts de ses ennemis avec beaucoup de valeur, en diverses batailles, il fut obligé de sortir de Milan au mois de Novembre 1322, et se retira à Lodi : mais la confusion qui s'éleva dans Milan après son départ, engagea la garnison allemande, qui avoit elle-même contribué à son expulsion, à demander son rappel. Le 9 Décembre, il reentra dans Milan, où il fut proclamé Capitaine et Seigneur de la Ville : mais il avoit au dehors un ennemi redoutable dans la personne du Légat Bertrand du Pouget, qui, pendant les derniers troubles, lui avoit enlevé Plaisance, le 9 Octobre, en persuadant aux principaux de cette ville de se donner au Pape. Fier de cet avantage, ce Prélat envoya, l'an 1323, une armée formidable dans le Milanais, sous la conduite de Raymond de Cardonne, qui, le 13 Juin, mit le siège devant Milan : mais, sur la fin du mois suivant, il fut obligé de se retirer. L'année d'après, Galéas assiégé à son tour Monza, dont il se rend maître, le 10 Décembre.

L'an 1327, Galéas reçoit, le 16 Mai, l'Empereur

Louis de Bavière à Milan. Malgré les déclamations que firent devant ce Prince, contre la conduite de Galéas, Marc son frère et Lodrisio son oncle, l'Empereur lui confirma le Vicariat ou la Seigneurie de Milan, de Lodi, de Pavie, et de Verceil. Louis ayant indiqué le jour de la Pentecôte pour son couronnement à Milan, Cane de l'Escalé s'y rendit à la tête de cinq cens cavaliers pour honorer la cérémonie, dans l'espérance, dit-on, d'en obtenir la Seigneurie de cette ville; mais le coup, si telle étoit son intention, fut manqué. Le couronnement de Louis et de son épouse se fit dans l'Eglise de S. Ambroise, hors des murs; et comme l'Archevêque Ricard étoit du nombre des bannis, trois Evêques excommuniés par le Pape, Frédéric de Brescia, Gui d'Arezzo, et Henri de Trente, le remplacèrent dans cette fonction. Mais bientôt, par la jalousie de Marc son frère, Galéas se brouilla avec l'Empereur, qui le fait arrêter, le 20 Juillet, avec deux autres de ses frères, Luchin et Jean, qui étoient clercs, et les envoie prisonniers à Monza. Le même jour, Etienne leur frère et son fils Azzon moururent subitement, empoisonnés, suivant le bruit public. Louis fait signifier ensuite à Galéas que si, dans trois jours, il ne lui remet pas le château qu'il avoit fait bâtir sur la terre de Monza, sa tête en répondra. Galéas envioit l'ordre qu'on lui demande; mais il n'est point obéi, parce que le Châtelain avoit auparavant reçu défense de livrer à qui que ce fût la place, sans un commandement personnel de Galéas lui-même. La femme de ce Seigneur, Béatrix d'Est, et Richarde sa fille, viennent supplier, les mains jointes, le Châtelain, de céder à la volonté de l'Empereur. N'ayant pu rien obtenir, elles s'en retournent accablées d'affliction à Milan. Mais enfin, le Châtelain, bien assuré que la vie de son Seigneur étoit en péril, remit aux gens de l'Evêque d'Arezzo la place où Galéas fut renfermé avec ses deux frères et son fils. Les Nobles de Milan et les villes du parti Guelfe témoignèrent une grande joie de cet événement, qui couvrit d'infamie l'Empereur, pour avoir montré tant d'ingratitude envers les Visconti. On pourvut, après cela, au gouvernement de Milan, où l'on établit quatre Nobles pour régir la Commune; et à leur tête, l'Empereur nomma un Vicaire, qui fut Guillaume de Monfort. Ce Prince étant parti de Milan, le 12 Août, à la sourdine, dit Muratori, s'achemine vers Rome, où il n'arriva néanmoins que le premier Janvier 1328. Le fameux Castruccio Castracani, qui l'accompagna depuis son entrée dans la Toscane jusqu'en cette Ville, ne cessoit de lui demander la liberté de Galéas, de ses deux frères et de son fils. Marc, frère de Galéas, et le principal auteur de leur ruine, se joignit à Castruccio pour solliciter la même grace. Les Seigneurs Gibelins firent de même; et aux prières ayant ajouté les menaces d'abandonner l'Empereur, ils triomphèrent enfin de sa résistance, et obtinrent un ordre de relâcher les Visconti. Délivrés le 25 Mars, ils vinrent trouver Castruccio qui faisoit alors le siège de Pistoie. Dès qu'il aperçut Galéas, il l'embrassa tendrement, et lui donna le commandement de l'expédition qu'il avoit entreprise. Mais les fatigues que Galéas y essuya, jointes aux chagrins qu'il avoit éprouvés dans sa prison, lui causèrent une maladie qui engagea Castruccio, avant que la place se rendit, à le faire porter à Brescia. Il y mourut, dans le mois d'Août 1328, à l'âge de cinquante-un ans, laissant un grand exemple, dit Muratori, de l'inconstance des fortunes de ce monde. Son généreux ami le suivit au tombeau, le 3 Septembre suivant, à l'âge de quarante-sept ans. De BÉATRIX son épouse, fille d'Obizon II, Marquis d'Est, veuve de RENO SCOTTO, Juge ou Seigneur de Galluve en Sardaigne, qu'il avoit épousée le 24 Juin 1300, Galéas ne laissa qu'un fils qui suit. (Mur. *Annali d'Ital.* Tom. VIII. pag. 150, 152, et seqq.)

## AZZON, ou ATTON VISCONTI.

1328. AZZON VISCONTI, fils de Galéas, reçut de l'Empereur, au mois de Janvier 1329, à Pise, moyennant une somme de 25,000 florins d'or, le titre de Vicaire de l'Empire à Milan. Au mois d'Août suivant, Marc Visconti, son oncle, étant venu à Milan, y fut honorablement reçu par Azzon et ses deux oncles, Luchin et Jean, frères de Marc; mais ceux-ci s'étant aperçus qu'il vouloit se rendre maître de la ville, ils le firent étrangler secrètement, le 8 Septembre de la même année, et non 1331, comme le marque Chazot. Cette dernière année, Azzon reçoit des Ambassadeurs de Pavie, de Verceil et de Novarre, que lui déferé la Seigneurie de ces villes. S'étant rendu, le 2 Mars suivant, à Parme, il y est de même proclamé Seigneur, trois jours après, dans un conseil public; ce qui procura le rappel des Correges et des autres exilés qu'il rétablit. De là il arriva le 15 Avril à Reggio, dont le peuple lui fit le même honneur, avec des transports extraordinaires de joie, demandant en même tems qu'il déposât les Manfredi et les Fogliari qui en avoient usurpé les Domaines. D'autres villes, où il vint ensuite, l'acceptèrent de même pour Seigneur en des assemblées générales. C'étoit une espèce d'enchantement, dit Paul Jove, que ce changement; ce qui ne doit pas néanmoins, ajoute-t-il, paroître étrange, parceque, dans toute l'Italie, on ne cherchoit, sans autre examen, qu'un maître étranger, capable d'éteindre l'esprit de faction, et de faire jouir les peuples des douceurs de la paix. Azzon se ligue, le 8 Août de la même année, avec les Marquis d'Est, Mastin de l'Escalé, Seigneur de Vérone, et les Gonzagues, Seigneurs de Mantoue, contre Jean, Roi de Bohême, qui étoit entré avec une puissante armée en Italie. Il perd, l'an 1335, Béatrix sa mère, décédée le premier Septemb. L'année suivante, désirant ajouter à ses États la ville de Plaisance, possédée par François Scotto, il en forma le siège, qui dura huit mois, et finit le 15 Décembre par la reddition de la Place, où il rétablit la paix en rappelant les exilés. Jaloux de ses succès, Lodrisio Visconti, son parent, leve une armée qui lui est fournie par les Seigneurs de Vérone, et passe dans le Milanais pour le dépouiller. Luchin Visconti marche à la rencontre de Lodrisio, et le 21 Fév. 1339, lui livre une sanglante bataille, dans laquelle il le fait prisonnier, avec un grand nombre des siens.

On fit courir le bruit que S. Ambroise avoit apparu dans cette bataille, un fouet à la main, dont il irapport les ennemis, et on ne se contenta pas de peindre ce conte sur la toile, on le fit graver sur les monnoies. Mais le peuple, dans la suite, expliqua cela fausement d'une victoire remportée sur les François. Azzon ne survécut pas long-tems à cet événement. La mort le ravit à ses peuples qui le chérissoient, le 14 ou le 16 Mai suivant, à l'âge de trente-sept ans. Muratori le représente comme un héros accompli; piété, valeur, prudence, générosité, douceur, affabilité, toutes les vertus sembloient se réunir en lui. Exempt de partialité, il traitoit avec la même équité les Guelfes et les Gibelins. Il avoit épousé, l'an 1333, CATHERINE, fille de Louis II de Savoie, Seigneur du Bugey, dont il ne laissa point de postérité. Sa veuve se remarria à Raoul III, Comte de Guines, puis à Guillaume I de Flandre, Comte de Namur.

## LUCHIN VISCONTI.

1339. LUCHIN VISCONTI, oncle d'Azzon, lui succéda dans la Seigneurie de Milan. La dureté de son gouvernement fut le contraste de celui de son neveu. Elle excita, l'an 1340, une conjuration tramée par François de Posterla, qui, ayant été découverte, avant qu'elle éclatât, n'eut que le tems de s'enfuir avec sa

famille à Avignon. Mais Luchin ayant réussi à le tirer de là au moyen d'une lettre supposée de Mastin de l'Escale qui l'invitoit, sous les plus belles promesses, à venir le trouver à Véronne, il le fit arrêter sur la route et amener à Milan, où il eut la tête tranchée avec ses fils et d'autres complices. Cet acte de sévérité répandit, parmi les Milanois, une si grande terreur, qu'ils n'osèrent plus désormais se révolter. Luchin, depuis ce tems, faisoit garder la porte de la chambre où il couchoit, par deux énormes chiens qui l'accompagnoient aussi par-tout où il alloit; et malheur à celui, dit Muratori, qui, le rencontrant, laissoit échapper quelque geste indiscret: les chiens se lançoient aussitôt sur lui, et l'étrédoient par terre. La maison des Visconti et les Milanois étoient toujours brouillés avec le S. Siège. Luchin vint à bout, l'an 1341, de faire sa paix avec le Pape Benoît XII, qui, regardant l'Empire comme vacant, lui accorda l'investiture du Vicariat impérial de Milan, et des autres villes dont il avoit la possession, sous la promesse que fit Luchin de lui payer cinquante mille florins d'or. Tranquille alors, et voulant maintenir la paix dans ses Etats, il publia des loix fort sages, pour abolir quantité d'abus qui s'y étoient introduits à la faveur des troubles.

L'an 1346, Obizon III, Marquis d'Est, voyant la ville de Parme, dont il étoit Seigneur, menacée par les Gonzagues et d'autres Seigneurs voisins qui l'environnoient, se détermina d'autant plus volontiers à la céder à Luchin, qu'elle étoit séparée de ses autres Etats. Luchin; qui jalousoit fort cette place, et s'étoit uni pour la conquérir aux ennemis d'Obizon, accepta l'offre du Marquis, en s'obligeant de lui rembourser ce qu'il avoit payé à Azzone de Corrégio, pour l'acquérir. Le Traité qu'ils firent entre eux fut passé dans le mois de Novembre 1346. (Villani, *Chron. l. 12, ch. 73.*) Luchin fit, vers le même tems, l'acquisition de la ville d'Asti, dans le territoire de laquelle les Solari, famille puissante, possédoient vingt-quatre châteaux auxquels ils auroient bien voulu joindre cette place. Luchin, instruit de leurs vues, s'appliqua à détruire cette famille, et réussit à ne lui laisser pas un seul pied de terrain dans l'Astesan. La fortune et l'industrie de Luchin ne se bornèrent point là. Il acquit encore les villes de Bobbio, Tortone et Alexandrie; il enleva, l'an 1348, à Jeanne, Reine de Naples, les villes d'Albe, de Quiers, et d'autres terres, jusqu'à Vinaglio et aux Alpes. Son ambition, excitée par les troubles qui régnoient dans la ville de Gènes, lui inspira le desir d'en profiter, pour joindre cette ville à ses domaines. S'étant concerté avec ceux qu'elle avoit bannis, c'est-à-dire les Doria, les Spinola, les Fiesques, les Grimaldi, il leva une grosse armée qu'il fit partir sous la conduite de Bruzio, son fils naturel, pour en faire le siège. Il fut long; mais la vie de Luchin ne le fut pas assez pour lui en faire voir l'issue, qui eût tourné vraisemblablement à son avantage.

Dans toutes les ligués où Luchin entroit, son intention étoit de faire servir ses confédérés à son propre agrandissement. S'étant brouillé (on ne sait pour quel sujet) avec les Gonzagues qui lui avoient procuré l'acquisition de Parme, il se joignit aux Communes de Brescia et de Crémone, pour leur demander plusieurs places et châteaux qui leur appartenoient auparavant. Sur le refus qu'ils firent de les rendre, il prit les armes, et leur enleva Casal maggior, Sabionete, Piadone, Azolo, Montecchiario, et d'autres forteresses.

Luchin, qui jusqu'alors avoit été vaillamment secouru par Guido I Torelli, parent de sa femme, perdit cet excellent appui; Guido ayant passé, en 1348, dans le parti de Philippe de Gonzague, qui, pour l'y attirer, lui avoit promis sa fille Eléonore en mariage. Philippe de Gonzague et Guido Torelli différent, le 30 Septembre de la même année, l'armée de

Luchin sous les murs de Borgoforte. Ce Prince ne survécut pas long-tems à ce revers. Il mourut, le 24 Janvier 1349, empoisonné, suivant quelques uns, par sa propre femme ISABELLE DE FIESQUE. Elle étoit bien capable d'un pareil forfait. D'une même couche, elle eut deux fils qu'elle déclara n'être point de son époux, mais de Galéas son neveu; ce qui lui qu'ils ne lui succéderent pas. L'un d'eux mourut en prison, et l'autre en exil. Elle fut aussi mere de Catherine, femme de François d'Est. Luchin étoit d'une humeur si sombre qu'on ne le vit jamais rire.

## JEAN VISCONTI.

1349. JEAN VISCONTI, frere de Luchin, créé Cardinal, en 1328, par l'anti-Pape Nicolas de Corbario, confirmé, l'année suivante, par le Pape Jean XXII, Evêque, en 1330, de Navarre, dont il usurpa la Seigneurie en 1333, après en avoir chassé les Tornielli à qui elle appartenoit, pourvu l'année suivante de l'administration de l'Archevêché de Milan, et laïc Archevêque en titre de cette Eglise en 1342, prit les rênes du gouvernement civil du Milanais vers la fin d'Avril 1349, à la satisfaction des peuples, et à l'avantage de sa famille. Plusieurs villes gagnées par ses insinuations, ou forcées par ses armes, se soumettent à lui. L'an 1350, il devint maître de la ville de Bologne par la vente que lui en fit Jean de Pèpoli, qui en avoit hérité de l'adde son pere. Le Pape Clément VI l'ayant inutilement sommé de rendre cette ville, le frappe d'excommunication, et jette l'interdit sur Milan. Le Prélat demeure inébranlable. Las de fulminer en vain, Clément lui envoie un Légat pour l'obliger à se dessaisir de Bologne, et à se démettre, ou de l'Archevêché de Milan, ou de son domaine temporel. L'Archevêque renvoie le Légat au dimanche suivant pour recevoir sa réponse dans son Eglise cathédrale. Il officie ce jour-là, et à l'issue de la messe, tenant d'une main sa croix, et de l'autre une épée nue: *Voilà, dit-il, au Légat, en montrant la croix, la preuve de mon pouvoir spirituel; et voici l'épée avec laquelle je défendrai les Etats que je possède.* Le Pape, ayant appris cette réponse, entre en colere, et cite Visconti à comparoître devant lui. Il promet d'obéir, et fait partir son Secrétaire pour Avignon, afin qu'il lui prépare des logemens convenables. Arrivé dans cette ville, le Secrétaire arrête d'abord toutes les hôtelleries et toutes les maisons qui se trouvent à louer. Les étrangers se plaignent qu'ils ne trouvent point où loger. Le Pape fait venir le Secrétaire pour savoir la cause de ce dérangement. Celui-ci répond que l'intention de son maître est d'arriver à Avignon avec douze mille hommes de Cavalerie et six mille d'Infanterie. Clément, effrayé de cette annonce, dispensa le Prélat de se rendre auprès de lui. Visconti fit d'autres bravades au Pape et aux Cardinaux. Cependant il vint à bout, l'an 1352, de faire sa paix avec le Pape, qui leva l'interdit de la ville de Milan, lui en renouvela l'investiture, et lui accorda encore celle de Bologne pour douze années, à la charge de douze mille florins d'or par an. La même année qu'il s'empara de Bologne, il déclara la guerre aux Florentins, et envoya des troupes en Toscane sous les ordres de Jean Visconti d'Olegio, son parent. Les hostilités durèrent trois ans, sans aucun succès marqué de part ni d'autre. L'an 1353, la ville de Gènes, pressée par l'Archevêque, consent à recevoir un Gouverneur de sa main. Ce Prélat guerrier mourut le 5 Octobre 1354, laissant trois enfans naturels.

## MATTHIEU II, BERNABO ET GALÉAS II.

1354. MATTHIEU II, BERNABO ET GALÉAS II, tous trois fils d'Etienne Visconti, frere de Jean, succé-

derent à leur oncle dans l'Etat de Milan, qu'ils partagerent par égales portions, à l'exception de Milan et de Gènes, qu'ils posséderent par indivis. Matthieu, ami de l'oisiveté, quoique sensible aux offenses, ne ressembloit à Matthieu le Grand, son aïeul, que de nom. Né avec un esprit et des goûts peu militaires, adonné aux femmes, il perdit avec elles les forces de son corps et de son esprit. Il usoit alors, dit Paolo Giovio (*Vite de Dodeci Visconti*, l. 7, p. 127), de remèdes étranges pour s'exciter à de nouvelles débâches. Une fièvre lente, occasionnée par ses excès, le conduisit au tombeau le 26 Septembre 1355. Valentine, sa mere, accusa Galéas et Bernabo, ses freres, de l'avoir empoisonné dans du porc frais qu'il aimoit beaucoup. Il avoit épousé EGIDIOLE DE GONZAGUE, sœur d'Isabelle, mariée à Rodolphe de Habsbourg, Comte d'Inspruck, et d'Eléonore, mariée à Guido Torelli, descendant des anciens Souverains de Ferrare. Matthieu, de ce mariage, eut deux filles, Orsina, mariée à Hugolin de Gonzague, et Catherine, alliée à Baldazar Pusterla, Seigneur fort riche pour ce tems-là. Il fut inhumé à S. Eustorge de Milan; et comme il ne laissoit aucun enfant mâle, ses deux freres héritèrent de sa part, à l'exception de Bologne, qu'il s'étoit laissé enlever par Visconti d'Olégio. Ils obtinrent, la même année, de l'Empereur Charles IV, le Vicariat de Lombardie. Leur union les défendit contre une ligue puissante formée par les Florentins et les Marquis d'Est, de Mantoue et de Montferat. Mais elle ne put les maintenir dans la possession de l'Etat de Gènes. Les Génois, las d'une domination étrangère, se souleverent, en 1356, contre les Officiers milanois qui commandoient à Gènes, les chasserent, et rétablirent le Dogat.

Bernabo Visconti, l'an 1357, voulant occuper ses troupes, les fit passer, au commencement de Juin, sous le commandement de Galasso Pio, dans le Modénois, où elles firent de grands dégâts. De là, étant entrées, au mois de Juillet, dans le Bolois, elles furent rencontrées par les milices des Gonzagues, des Marquis d'Est, et des Olégio, qui les pousserent si vigoureusement, qu'elles furent contraintes de reprendre en diligence la route de leur pays. (Johan. de Bazano *Chron. apud Murat. Rer. ital.* Tom. XV). Les Visconti se dédommagerent de ce revers au mois d'Août, par la prise de Borgoforte; après quoi, étant passés dans le Mantouan, ils en assiègerent la capitale. Hugolin de Gonzague, et le Comte de Lando, Capitaine allemand, pour faire diversion, se jeterent dans le Milanais, où ils mirent tout à feu et à sang; ce qui obligea Jean Bizozero, Général de Bernabo, de lever le siège de Mantoue pour marcher contre eux. Les deux armées s'étant rencontrées au passage de l'Oglio, celle de Bernabo fut mise en déroute, et son Général, avec beaucoup d'autres, fait prisonnier. (Villani, l. 8, c. 18). Mais telle étoit son habileté, qu'il sçavoit toujours se relever de ses pertes de manière à se rendre plus redoutable qu'auparavant. Les Gonzagues, les Marquis d'Est, et leurs alliés, las d'une guerre ruineuse, commencerent les premiers à demander la paix. Leurs plénipotentiaires s'étant rendus à Milan, elle fut conclue, le 8 Juin 1358, en présence des Ambassadeurs de l'Empereur Charles IV. Mais, en la signant, les Visconti n'avoient point renoncé à leurs vues de conquêtes. Contens d'avoir rompu la ligue formée contre eux, Bernabo et Galéas son frere, reprirent, en 1359, le siège de Pavie, qu'ils avoient commencé dès l'an 1356, et forcerent la place à se rendre, après lui avoir fait éprouver les horreurs de la famine et de la peste. Pour la tenir en bride, Galéas, à qui elle demeura, y fit construire un château, parcequ'il connoissoit la haine des Pavésans contre les Milanois. Mais, pour repeupler cette ville, et lui rendre son premier lustre, il y fonda une Université.

Bernabo avoit toujours en tête le recouvrement de Bologne qui, ayant été vendue, comme on l'a dit, l'an 1350, par Jean de Pépoli, à Jean Visconti, Archevêque de Milan, avoit été ensuite usurpée, l'an 1355, par Jean d'Olégio. L'armée qu'il envoya, l'an 1359, contre cette ville, dont le territoire, par son étendue, valoit une province, ne remporta pas les avantages qu'il en espéroit. Jean d'Olégio prévoyant néanmoins qu'il succumbéroit tôt ou tard aux efforts de Bernabo, cede Bologne, l'an 1360, au Cardinal Gille Albornois, qui lui donne en échange la ville de Fermo. (*Chron. Bonon. Rer. ital.* Tom. XVIII). Le Cardinal, avec le secours des troupes qu'il obtint du Roi de Hongrie, força celles de Bernabo d'évacuer le Bolois. La ligue s'étant renouvelée contre ce dernier en 1362, mit dans ses intérêts le Pape Urbain V, qui, l'année suivante, au mois de Mars, fulmina une sentence d'excommunication contre lui. Bernabo n'en tint compte, et n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur l'exécution de ses projets. Une grande victoire que remporta sur lui, la même année, Feltrin de Gonzague, ne le déconcerta pas. (*Corio istor. di Milano*). L'Empereur Charles IV étant arrivé, l'an 1368, en Italie, pour appuyer le Pape et les Confédérés, Bernabo s'allia avec Cane de l'Escale, Seigneur de Vérone, pour lui résister. Voyant l'inutilité de ses efforts contre les Visconti, l'Empereur convint avec eux d'une trêve qui, l'année suivante, au mois de Février, est convertie en un traité de paix où sont compris d'une part, les Visconti et le Seigneur de Vérone, de l'autre, le Pape, l'Empereur, la Reine de Naples, le Marquis d'Est, les Gonzagues, les Malatesta, et les Commaces de Siemie et de Pérouze. (Muratori). L'an 1371, Bernabo acquit de Feltrin de Gonzague la ville de Reggio. Nouvelle ligue formée, l'an 1372, contre les Visconti, à l'occasion de la ville d'Asti, qu'ils vouloient enlever au Marquis de Montferat. Le Pape Grégoire XI, le Comte de Savoie, le Marquis d'Est, François Carrare et les Florentins, envoient des troupes au secours de la place assiégée par Galéas, qui, à la fin, est obligé de se retirer les mains vides. D'un autre côté, Bernabo, son frere, étant entré dans le Modénois, où il faisoit le dégât, est attaqué le 2 Juin par l'armée des mêmes confédérés, qu'il met en déroute après un sanglant combat. Le gain de cette bataille lui facilite la conquête de Corrégio. Les confédérés envoient des nouvelles forces contre les deux freres. On se harcèle de part et d'autre, et la campagne se termine par une trêve que le Roi de France, Charles V, avoit ménagée. La guerre recommence le 5 Janvier de l'année suivante. Les troupes de Bernabo sont battues sur le Panaro, dans le Bolois, par Jean Aucud, fameux partisan anglois, qui, s'étant donné d'abord aux Visconti, les avoit ensuite abandonnés pour passer au service de la ligue. Le 8 Mai de la même année, Aucud remporte une seconde victoire au pont de Chiesi sur les Visconti. Le Marquis de Montferat, Hugolin et Galéas, sont du nombre des prisonniers faits à cette journée. Le Bergamasco s'étant révolté peu de tems après, Bernabo envoya son bâtard Ambroise pour réduire ce pays. Ambroise est pris dans une embuscade et mis à mort par les paysans, le 17 Août.

L'an 1375, les affaires d'Italie changent de face. Ce n'est plus la Lombardie qui est le théâtre de la guerre, ni l'ambition des Visconti, qu'il s'agit de réprimer. La tyrannie des Officiers du Pape Grégoire XI attire toute l'attention des puissances italiennes, en même tems qu'elle fait soulever les villes de l'Etat ecclésiastique. Il se forme, pour appuyer ces Villes, une confédération dans laquelle entrent la Reine de Naples, Bernabo, les Florentins, les Pisans et les Siennois. Plus de quatre-vingts places secouent le joug du Pape, et se maintiennent dans leur révolte, malgré les efforts du partisan Aucud et de ses Anglois, pour

les faire rentrer dans le devoir. (Muratori). Galéas mourut le 4 Août 1378, à l'âge de cinquante-neuf ans. Dans ses dernières années, il avoit pris peu de part aux affaires qui ne concernoient pas ses Etats. C'étoit dans la compagnie des gens de lettres, dont Pétrarque étoit le plus distingué, qu'il passoit une partie de son tems. Ce fut, à la persuasion de cet homme célèbre qu'il fonda une grande bibliothèque, et établit l'Université de Pavie. Son goût pour l'architecture se manifesta par plusieurs beaux édifices qu'il fit construire. Ce fut lui qui bâtit la superbe citadelle de Milan. Le pont qu'il éleva sur le Tesin, est regardé comme un chef-d'œuvre de l'art. Pétrarque, si avare de louanges, même pour les grands hommes de son siècle, ne peut contenir son admiration, ni supprimer ses éloges en parlant du palais que ce Prince avoit construit dans la partie septentrionale de la ville de Pavie. *Galéas, s'écrie-t-il, a surpassé, dans ses autres ouvrages, les Princes les plus puissans de l'Europe; mais ici il s'est surpassé lui-même.* A ce palais, où il avoit rassemblé les plus belles peintures, étoit joint un parc qui avoit quinze milles de circonférence. Pour lui donner cette étendue, il fallut

empiéter sur les propriétés de plusieurs familles, qui furent très peu satisfaites des indemnités qu'on leur accorda. Un particulier, nommé Bartole Sista, qu'on força de renoncer aux champs qu'il tenoit de ses pères, fut si désespéré de cette violence, qu'il frappa Galéas d'un coup de poignard qui ne fit que l'esloucher, parcequ'il avoit, ce jour-là, sous ses habits une partie de son armure. Galéas, dit Muratori, fut peu regretté, parcequ'il avoit foulé ses peuples pour subvenir aux dépenses que ses guerres et son luxe occasionnoient. Il avoit de plus, dans ses dernières années, ajouté-t-il, la maladie des vieillards, qui est l'avarice; et comme il ne payoit pas ses soldats, il s'ensuivit de là des vols et des brigandages continuels. Bref, ce fut un méchant homme, qu'on doit regarder plutôt comme un tyran que comme un bon Seigneur. Galéas avoit épousé, l'an 1350, *BLANCHE*, fille d'Aimon, Comte de Savoie, dont il eut Jean-Galéas, qui lui succéda, et Yolande, mariée, 1°. l'an 1368, à Lyonnel d'Angleterre, Duc de Clarence, à qui elle apporta en dot 200 mille livres sterlings, somme exorbitante pour ce tems-là; 2°. à Otton, Marquis de Montferrat; 3°. à Louis Visconti, Seigneur de Lodi.

## JEAN-GALÉAS,

PREMIER DUC DE MILAN.

1378. JEAN-GALÉAS, fils et successeur de Galéas Visconti, étoit marié, depuis 1360, avec *ISABELLE*, fille de Jean II, Roi de France, qu'il avoit achetée, disent les historiens du tems, moyennant 600 mille florins, dont le Monarque françois avoit besoin pour payer sa rançon. Du vivant de son père, il s'appelloit Comte de Vertus, Comté de Champagne qu'Isabelle sa femme lui avoit apporté en dot. Ayant perdu cette Princesse, le 11 Septembre 1372, il se remaria, le 15 Novembre 1380, à *CATHERINE VISCONTI*, sa cousine, fille de Bernabo, son oncle.

L'intérêt attacha Jean-Galéas à l'Empereur Wenceslas, qui le déclara, l'an 1382, Vicaire général de l'Empire en Lombardie. L'an 1384, Bernabo et ses fils, à qui il avoit partagé les villes de son obéissance en 1379, voyant Jean-Galéas sans enfans mâles, forment le dessein de le faire périr, pour avoir ses Etats; mais celui-ci qui vivoit dans la défiance, et sous les dehors d'une piété stupide, les prévint. Bernabo étant venu le saluer avec deux de ses fils, le 6 Mai 1385, comme il passoit près de Milan, Jean-Galéas le fit arrêter et conduire dans un château, où Bernabo mourut le 18 Décembre de la même année. Jean-Galéas, après s'être rendu maître de la personne de son oncle et de celles de ses deux cousins, n'eut pas de peine à s'emparer de leurs terres. Charles Visconti, Seigneur de Parme et de Cremonne, troisième fils de Bernabo, lorsqu'il eut appris la détention de son père, se sauva en Bavière: Mastin, son frère, âgé de dix ans, se défendit quelque tems dans Brescia, avec le secours des Gonzagues; mais il rendit à la fin la place, moyennant une pension qui lui fut assurée. C'est ainsi que Jean-Galéas devint Seigneur universel de Milan. Son ambition n'étant point encore satisfaite, il se liga, l'an 1387, avec François-Carrara, Seigneur de Padoue, contre Antoine de l'Escale, Seigneur de Vérone et de Vicence, prétendant que ces villes appartenoient à Catherine, son épouse, fille de Reine de l'Escale, seule héritière légitime, selon lui, de sa maison. Antoine se mit en état de défense; mais, l'année suivante, il mourut des fatigues de la guerre au mois d'Août, et toute sa succession fut envahie par Jean-Galéas, quoiqu'il eût laissé un fils et trois filles. Jean-Galéas conclut une nouvelle ligue, le 10 Mai 1388, avec les Gonzagues, le Marquis d'Est, et la République de Venise, pour déposséder de Padoue et de ses autres domaines françois Carrara, ci-devant son allié. Il y réussit, autant par

## BERNABO VISCONTI.

Bernabo continua de régir sa part du Milanais après la mort de son frère, dont il tâcha, mais en vain, d'envahir la succession. Son ambition ne se borna point là. Ayant épousé *REINE DE L'ESCALE*, il préteudit que Vérone et Vicence appartenoient à sa femme, parcequ'elle étoit née d'un mariage légitime, au lieu que ses deux frères, Barthélemi et Antoine, qui possédoient le Véronois, étoient bâtards. Le jour de Pâque (18 Avril) 1378, Bernabo fait une irruption dans ce pays: mais il trouve des gens préparés à le recevoir; et au mois de Septembre suivant, il est obligé de faire une trêve, qui, l'an 1379, se convertit en paix. L'an 1385, Jean-Galéas, son neveu et son gendre, s'étant aperçu qu'il lui tendoit des embûches, l'attira près de Milan, où il le fit arrêter avec ses deux fils, Louis et Raoul, et conduire au château de Trezzo, où il mourut de poison, à ce qu'on prétend, avec ses deux fils, le 18 Décembre de la même année, à l'âge de soixante-six ans. A sa mort, on trouva dans son palais 700 mille écus d'or, et la charge de sept charriots en vaisselle d'argent et en meubles précieux. C'étoit le fruit de ses rapines et de son insatiable avarice. La soif de l'argent étoit si grande en lui, que tout moyen lui étoit bon pour la satisfaire. Entre ceux qu'elle lui suggéra, celui-ci est le plus remarquable. Ce fut de créer une Chambre de Justice pour faire la recherche de tous ceux qui, cinq ans auparavant, avoient tué des sangliers, ou qui, seulement, en avoient mangé à la table d'un autre. Malheur à qui ne pouvoit se racheter par des sommes payées en argent comptant; il étoit livré au bourreau pour être étranglé. On vit avec horreur plus d'une centaine de ces malheureux périr par cet infâme genre de mort. Sa femme lui donna cinq fils et dix filles, qu'il eut la satisfaction de marier tous dans les meilleures maisons de l'Europe. Marc, l'aîné de ses fils, épousa Elisabeth de Bavière, et mourut sans lignée en 1382. Louis, le deuxième, fut marié, comme on l'a déjà dit, avec Yolande sa cousine, fille de Galéas, et eut de son père la Seigneurie de Lodi. Raoul, le troisième, fut créé par son père, Seigneur de Bergame. Charles, le quatrième, Seigneur de Parme, épousa, l'an 1382, Béatrix, fille de Jean II, Comte d'Armagnac. Mastin, le

adresse que par force, dans le cours de la même année.

L'an 1389 (N. S.) Jean-Galéas donne Valentine sa fille en mariage à Louis I de France, Duc d'Orléans, et lui assigne, pour sa dot, la Ville d'Asti, avec cent mille florins. Dans le contrat de mariage il fut stipulé que si les deux fils de Jean-Galéas venoient à mourir sans enfans mâles, Valentine ou ses héritiers leur succédroient au Duché de Milan. Cette clause funeste, dit un moderne, est la source des guerres sanglantes dont Milan fut le théâtre sous les regnes des Rois de France Louis XII et François I.

L'an 1391, Charles Visconti se concerta avec Jean III, Comte d'Armagnac, pour abattre la puissance de Jean-Galéas; mais leurs efforts furent vains. Le Comte d'Armagnac fut battu et fait prisonnier devant Alexandrie, au mois de Juillet de la même année, et mourut, peu de jours après, de ses blessures ou de poison. (Voy. les Comtes d'Armagnac.) On fit, au mois de Janvier suivant, une trêve de cinquante ans, au moyen de laquelle François Novello Carrara fut remis en possession de Padoue, en s'obligeant de payer 500 mille florins à Jean-Galéas, dans le cours de cinq années. L'an 1395, Jean-Galéas obtint un honneur que ses prédécesseurs avoient vainement sollicité. A l'appât de cent mille florins d'or qu'il offrit à Wenceslas, Roi des Romains, ce Prince lui accorda, par un diplôme du premier Mai, le titre de Duc de Milan. Ce fut alors qu'il quitta le titre de Comte de Vertus, qu'il avoit porté jusques-là. Par un autre diplôme du 13 Octobre 1396, Wenceslas lui abandonna l'autorité souveraine sur presque toutes les villes de Lombardie, qui relevoient de l'Empire. Cette double faveur, accordée sans le consentement des Electeurs, les indisposa contre Wenceslas, et fut un des motifs qu'on alléguait, quelques années après, pour sa déposition.

L'an 1397, Jean-Galéas déclare la guerre à François de Gonzague, Seigneur de Mantone. Deux batailles qu'il perd dans le même jour (28 Août de cette année), l'une navale sur le Pô, l'autre par terre, ne le déconcertent point. Il envoie, dans le Mantouan, de nouvelles forces qui le rendent maître de plusieurs places. Mais apprenant que les Vénitiens se préparent à venir au secours de Gonzague et des Florentins, ses confédérés, il fait proposer une trêve, qui fut acceptée et signée le 11 Mai de l'année suivante. La puissance de Jean-Galéas va toujours en croissant. L'an 1399, il acquiert, pour 200 mille florins d'or, de Gérard d'Appiano, la ville de Pise, au mois de Février. (Trunci, *Annal. pisan.*) Celle de Sienna, qui l'avoit pris d'abord pour protecteur, le proclame de même son Seigneur au mois d'Août. Sommé, l'an 1401, par l'Empereur Robert, de restituer, au domaine de l'Empire, le Duché de Milan, il répond fièrement qu'il le possède par la concession de l'Empereur légitime, et par une investiture conforme à l'usage et aux loix. Robert, sur cette réponse à laquelle il devoit s'attendre, leve une armée dont il donne le commandement à François Carrara, italien, Général expérimenté; ce qui cause un vif dépit à Léopold, Duc d'Autriche, surnommé le *Superbe*. Galéas, apprenant cet armement, emploie Pierre de Tusiman, son médecin, ami d'Herman, premier médecin de l'Empereur, pour engager celui-ci à faire périr son maître et ses fils par le poison. Le complot est découvert à Sultzbach, le 20 Avril, avant qu'il eût son exécution. Robert passe les Alpes avec son armée dans le mois de Septembre, et arrive par le Trentin dans le territoire de Brescia, dont il se disposoit à faire le siège. Facino Cane, chargé par Galéas de défendre cette ville, voyant l'Empereur campé non loin du lac de Garde, fait une sortie pour venir l'attaquer. C'étoit l'usage alors, qu'avant d'engager une action générale, les chefs respectifs des armées préludassent entre eux par des combats singuliers. Théodore, Marquis de Monferrat, du côté de Galéas, attaque Frédéric, Burgrave de Nuremberg, et d'un coup de lance le désarçonne; ce qui met le trouble dans la troupe qu'il commandoit. Le Duc d'Autriche s'étant avancé, est également renversé par Charles Malatesta, Seigneur de Rimini, pris et emmené prisonnier. Mais Jacques Carrara, fils de François, désarçonne à son tour le vainqueur de Léopold, et rétablit en partie le combat. Les Impériaux cependant méditoient la retraite. Facino, qui se croyoit vainqueur par la prise de Léopold, ne poursuivit pas ses avantages, et reprit la route de Brescia. Cette bataille, ou plutôt cette escarmouche, est du 17 Octobre, suivant M. Schoepflin (*Act. Acad. Palat. T. II, p. 201*), et du 21, selon Muratori. Trois jours après, on vit revenir au camp le Duc d'Autriche, sain, sauf et entièrement libre. L'Empereur témoigna de la joie de son retour. Mais Carrara reçut une lettre de Brescia par laquelle on lui mandoit que Léopold n'avoit obtenu sa liberté qu'en promettant de le livrer aux ennemis. L'Empereur, sur cette nouvelle, envoie Carrara à Padoue, pour le mettre à couvert des embûches qu'on lui dressoit, et va l'y joindre ensuite, après avoir licencié une partie de son armée. De là il se rend à Venise d'où, après quelques jours, il retourne en Allemagne, voyant que les Italiens craignoient encore moins la domination des Visconti que celle des Allemands. L'an 1402, la ville de Bologne, à l'imitation de celle de Perouse, choisit, le 10 Juillet, Galéas pour son protecteur, après une victoire qu'il avoit remportée, le 26 Juin précédent, sur les Bolonois et les Florentins; victoire dont fut la victime Jean Bentivoglio, Seigneur de Bologne, que ses sujets massacrerent le 28 du même mois. (Murat. *Ann. T. IX, p. 9*). Maître de cette ville, Jean-Galéas ne tarda pas d'y faire élever une citadelle; ce qui mortifia beaucoup les Bolonois. Mais les Florentins eurent bien lieu de trembler pour eux-mêmes, en se voyant entourés de tout côté, dit Muratori, par ce grand serpent, maître de la Lunigiane, de Pise, de Sienna, de Pérouse et de Bologne. Le Duc néanmoins calma leur frayeur par un traité de paix et de confédération qu'il fit avec eux. Ce qui dut encore plus les tranquilliser, ce fut la mort de Jean-Galéas qui suivit de près ce traité. S'étant transporté de Pavie où la peste régnoit, à Marignan, il y tomba malade, sur la fin d'Août 1402, et y mourut le 4 Septembre suivant, laissant de Catherine, sa femme, deux fils, Jean-Marie, son successeur au Duché de Milan, et Philippe-Marie, qu'il fit Comte de Pavie, Verceil, Alexandrie, Tortone, Vérone, Vicence, et d'autres villes; avec une fille, Valentine, dont on vient de parler. (Corio. Murat.) Gabriel, l'un de

cinquième, Seigneur de Brescia, prit en mariage Antoinette de la Scala. Viride, l'aînée des filles de Bernabo, fut alliée à Léopold III, Duc d'Autriche; Thaddée, la deuxième, épousa Etienne, Duc de Bavière-Ingolstadt. Agnès, la troisième, fut accordée à François de Gonzague. Anglaisie, la quatrième, épousa Frédéric, Burgrave de Nuremberg. Valentine, la cinquième, donna sa main à Pierre II, Roi de Chypre. Antoinette, la sixième, devint femme d'Eberhard II, Comte de Wurtemberg. Catherine, la septième, fut mariée à Jean-Galéas, son cousin, Duc de Milan. Madeleine, la huitième, épousa Frédéric, Duc de Bavière, à Landshut. Elisabeth, la neuvième, eut pour époux Ernest, Duc de Bavière. Lucie, la dixième, fut mariée à Edmond Holland, Comte de Kent.

La lubricité de Bernabo ne le cédoit guere à son avarice. De quatre maîtresses il eut trois bâtards qu'il pourvut avantageusement, sept filles et six fils, dont les deux plus remarquables sont Hector, qui prétendit au Duché de Milan, et fut tué l'an 1412; et Sagromor, tige des Comtes de Seze.

ses fils naturels, qu'il avoit fait légitimer, il laissa Pise et Cremona. Jean-Galéas fut le plus célèbre des Visconti Ducs de Milan. Il protégea les arts et les lettres; il fixa, dans l'Université de Pavie, les hommes les plus célèbres de son temps; les deux Raphaelli, Fulgoso, le Comasco, Hugues Sicsme, Blaise Pelacarne, Antonio Vacca, Emmanuel Chrysolore, Pierre Philarque, depuis le Pape Alexandre V. Il établit l'ordre dans l'administration de ses Etats; chose inconnue avant lui: et la Diplomatique lui fut redevable d'avoir le premier rassemblé avec ordre, dans les archives, les titres et les actes publics. Ce fut lui qui ramena l'art militaire en Italie. La cathédrale de Milan, qui n'est pas encore achevée, la Citadelle de Pavie, le Pont du Tesin, et la Chartreuse de Pavie, où il est enterré, sont ses ouvrages. Il enrichit sa patrie, en y rétablissant l'agriculture, et faisant creuser des canaux qui en font encore la richesse. Ses conquêtes l'avoient conduit au point d'aspirer à se faire Roi d'Italie; et s'il eût vécu plus long-temps, il pouvoit en venir à bout. Il fut sévère pour faire observer à ses sujets la justice qu'il violoit impunément lui-même. *Je veux*, disoit-il, *qu'il n'y ait point d'autre voleur que moi dans mes Etats.* (la Lande, *Voy. d'Italie.*) Sa veuve Catherine lui survécut.

## JEAN-MARIE VISCONTI:

1402. JEAN-MARIE, fils aîné de Jean-Galéas, né le 7 Septembre 1388, fut son successeur au Duché de Milan. Comme il étoit mineur, il demeura sous la tutelle de Catherine, sa mère, et sous la régence de Pierre de Candie, Archevêque de Milan, de Charles Malatesta, Seigneur de Rimini, et de Jacques de Verme. Le peu de sens de la Duchesse Catherine donna lieu aux factions des Guelfes et des Gibelins, que l'attention de Jean-Galéas avoit comme assoupies, de se réveiller. Plusieurs villes se retirèrent de l'obéissance du jeune Duc. Le Cardinal Balthasar Cossa, Légat du Pape Boniface IX, attisoit le feu de la révolte, et faisoit, de son côté, des conquêtes dans le Bolois. Les Régens du Milanais, pour empêcher la ruine entière de leur maître, prirent le parti de faire la paix avec le Pape, à qui ils cèdent, par traité du 25 Août 1403, Bologne, Assise et Pérouse. Sienne, dans le même temps, recouvra sa liberté. Le Duc Jean-Marie s'étant brouillé avec sa mère, la fait enfermer, l'an 1404, dans le château de Milan, où elle mourut le 15 Sept. de la même année. Philippe-Marie, frere puîné du Duc, et Comte de Pavie, est dans la même année emprisonné par un citoyen puissant de Pavie, nommé Zacleria, et perd, durant sa captivité, Verceil, Novarre, et d'autres terres qu'il possédoit en Piémont. Voilà donc cette puissance des Visconti, dit Muratori, si formidable jusqu'alors, entièrement culbutée. Le Duc Jean-Marie voyant les factions des Guelfes et des Gibelins également soulevées contre son Gouvernement, se détermine, l'an 1408, par le conseil des amis de sa Maison, à nommer Gouverneur de Milan, que ces factions déchiroient à l'envi, Charles Malatesta, Seigneur de Rimini, l'un des plus sages et des plus braves Seigneurs d'Italie. Mais l'année suivante, les Milanais s'étant donnés au Maréchal de Boucicaud, déjà Gouverneur de Gènes, il se retire. Boucicaud perd l'année suivante l'un et l'autre Gouvernement. Sa retraite forcée qu'on regarda comme l'ouvrage de Facino Cane, augmenta considérablement le crédit et le pouvoir de celui-ci, son ennemi capital, qui, étant en guerre avec le Duc, fit une trêve, et ensuite, le 3 Novembre 1409, un traité de paix avec lui. La nouvelle de cet accommodement causa une joie inexprimable à Milan, où Cane entra, comme en triomphe, à la tête de ses troupes. Mais, dès le mois d'Avril suivant, une querelle qui s'éleva entre ses gens et ceux du Duc, le mit en danger de perdre la vie, et lui

laissa à peine le tems de se sauver à Rosate. Son absence fut courte, et le 7 Mai suivant il revint à Milan, où il fut décoré du titre de Gouverneur. Le Duc et lui, bientôt après indisposés contre Philippe-Marie, frere du premier et Comte de Pavie, le contraignirent, les armes à la main, de se retrancher dans le château de cette place, qu'un siège vigoureusement poussé l'obligea de rendre l'année suivante. Le Duc Jean-Marie triomphoit de cette conquête, sans s'apercevoir qu'il travailloit à la ruine de sa maison. A mesure qu'il avançoit en âge, il développoit la férocité de son caractère. Elle étoit montée au point que, dans les dernières années de sa vie, il faisoit dévorer par des chiens affamés ceux qu'il haïssoit, et qu'il avoit condamnés au dernier supplice. Ce Prince repaisoit ses yeux de cet affreux spectacle. Le Ministre de ses vengeances, chargé de cette meute sanguinaire, s'appelloit Squarcia Girano. Tant de cruauté et d'avarice devenant à la fin insupportable, deux freres, André et Paul Baucio, qui servoient dans sa maison, François Maino, et trois hommes illustres par leur naissance, les deux Pusterli, et Aconcio Trivulci se mirent à la tête de trente autres conjurés; et comme le Duc alloit à l'Eglise de S. Gotard, le 16 Mai 1412, les deux freres Baucio et François Maino le poignardèrent. Facino Cane, avec qui Jean-Marie s'étoit réconcilié, étoit à toute extrémité, lorsqu'il apprit la mort du Duc. Il pria les Officiers qui l'entouroient de la venger, et de se réunir sous Philippe-Marie, son successeur; il mourut lui-même quelques heures après. Jean-Marie avoit épousé, le 8 Juillet 1408, ANTOINETTE, fille de Malatesta, Seigneur de Cesene et de Rimini, dont il ne laissa point d'enfans. (Murat. *Annal. Ital.* Tom. IX.)

## PHILIPPE-MARIE VISCONTI.

1412. PHILIPPE-MARIE, Comte de Pavie, que Facino Cane avoit presque entièrement dépouillé, prit le titre de Duc de Milan après la mort de Jean-Marie, son frere. Il eut, pour concurrent, Astor, l'un des fils naturels de Bernabo Visconti, homme valeureux, que les conjurés, à la tête desquels il étoit, avoient proclamé Duc aussitôt qu'ils eurent fait leur coup. Pour être en état de se maintenir contre cet usurpateur, Philippe-Marie épousa Béatrix de Tende, veuve de Facino Cane, et bien plus âgée que lui. Cane, par son testament, avoit institué Béatrix, dont il ne laissoit point d'enfans, héritière de tous ses biens, c'est-à-dire, des villes de Verceil, d'Alexandrie de la Paille, de Novarre, de Tortone, et d'autres dont il s'étoit emparé à la faveur des troubles qui agitoient l'Italie. Béatrix, de plus, hérita de lui des sommes considérables en especes monnoyées, et cet argent servit à son nouvel époux pour gagner les soldats. Philippe-Marie s'étant mis à leur tête, marcha vers Milan, où il défit Astor. En entrant dans la ville, le vainqueur fit publier que personne n'avoit rien à craindre, excepté les assassins de son frere. Les deux principaux, Paul Baucio et François Maino, ayant été arrêtés dans ce premier tumulte, furent exécutés sur le champ. Le Duc ensuite alla faire le siège de Monza, où Astor s'étoit renfermé. La ville fut prise au bout de quatre mois; et Astor s'étant réfugié dans le château, y reçut une blessure dont il mourut. Sigismond, Roi des Romains, étant arrivé au commencement de l'an 1414 en Lombardie, dans la disposition de déployer sa haine contre le Duc Philippe-Marie, lui suscita, pour ennemis, Gabrino Fondolo, tyran de Crémone, Jean de Viguate, Seigneur de Lodi, et Théodore, Marquis de Monterrat. Mais les efforts qu'ils firent pour lui nuire furent inutiles, parcequ'alors ses forces augmentoient chaque jour. Sigismond séjourna l'espace de deux mois à Plessance, occupé à imaginer les moyens d'abaïsser la puissance du Duc. De là, étant passé dans le Piémont, une sédition qui s'éleva contre lui dans la ville

d'Asti, le détermina à reprendre la route d'Allemagne, sans remporter aucun fruit de son voyage. Philippe-Marie, voyant Sigismond éloigné de Plaisance, envoya ses gens, qui reprirent cette ville le 20 Mars, et le château, le 6 Juin suivant. Mais la place ne resta pas longtemps entre ses mains. Philippe des Arcelli, noble Plaisantin, la lui enleva le 25 Octobre 1415. Philippe-Marie eut un habile Général dans la personne de François Bussoni, dit Carmagnole, soldat de fortune, qui le rendit maître de Bergame en 1419, de Crémone, l'année suivante, ensuite, de Parme et de Brescia, et enfin de Gênes, le 2 Novembre 1421. Mais Carmagnole, ayant depuis été dépouillé du Gouvernement de Gênes par une cabale de Cour, quitta le service du Duc, passa chez les Vénitiens, et forma une ligue puissante qui fit perdre à Philippe-Marie tous les avantages qu'il avoit remportés jusqu'alors. La mort délivra le Duc de ce redoutable ennemi que les Vénitiens firent décapiter, le 5 Mai 1432, sur des soupçons d'infidélité. Philippe-Marie eut encore un autre Général aussi habile peut-être que Carmagnole, dont il étoit l'élève, dans la personne de Guido Il Torelli, dit le Grand, qui, attaché au Duc par les liens du sang, lui marqua toujours un dévouement inviolable. (Voy. son art. aux *Contes de Guastalle*). Philippe-Marie admit, dans la suite, à son service, un aussi grand homme de guerre, mais moins fidele, François Sforce, qui, d'abord attaché au Duc, le quitta, en 1439, pour s'attacher, de même que Carmagnole, au service de Venise. Philippe-Marie trouva moyen toutefois de le regagner, en lui faisant épouser, le 25 Octobre 1441, Blanche, sa fille naturelle et son héritière; mais, dès l'année suivante, le beau-pere et le gendre se brouillèrent de nouveau. L'an 1445, le Duc s'étant ligué avec le Pape et le Roi de Naples, envoie contre Sforce, ligué de son côté avec les Vénitiens, Nicolas Piccinino, fameux Capitaine, dont Sforce triompha, ainsi que de François, son fils, qui le remplaça. L'an 1447, Philippe-Marie, se trouvant hors de mesures, se réconcilia avec son gendre. Il meurt, le 13 Août de la même année, dans le château de Porta Zobbia (*Chron. di Rimini*), sans laisser d'enfants de ses deux femmes, BÉATRIX, qu'il fit décapiter au mois d'Août 1418, sur un faux soupçon d'adultère commis, disoit-on, avec un musicien nommé Orunbello, et MARIE, fille d'Amédée VIII, Duc de Savoie, qu'il épousa le 2 Décembre 1427. Mais le Duc Philippe-Marie eut une fille naturelle, Blanche-Marie, qu'il maria, comme on l'a dit, l'an 1441, avec François Sforce. En mourant, il disposa de son Duché en faveur d'Alfonse, Roi de Naples, par la crainte que les Vénitiens ne se rendissent maîtres de sa succession. (*Murat. Ann. d'Ital. Tom. IX*).

C'étoit une étrange politique, dit Muratori, que celle de Philippe-Marie Visconti. On ne pouvoit faire aucun fond sur sa parole; ce qu'il promettoit aujourd'hui, demain il le rétractoit. Il n'étoit invariable que dans ses ressentimens. Quand l'esprit de vengeance s'étoit emparé de son cœur, il n'en sortoit plus. Mais il savoit le voiler des plus beaux semblans d'amitié. Il en imposa par là aux personnes qui n'étoient pas en garde contre sa mauvaise foi. Mais les ruses, qu'il employa pour les tromper, retournerent aussi quelquefois contre lui-même. A l'égard de ses vertus guerrières, on ne peut disconvenir qu'elles ne fussent éminentes. Aussi habile Général que Soldat intrépide, il fut heureux dans les guerres qu'il entreprit, lorsque des accidens qu'il n'avoit pu prévoir, ne croisèrent point ses vues. Ce même héros qui, dans les combats, affrontoit hardiment les plus grands dangers, monroit dans sa vie privée la pusillanimité du plus foible mortel, jusqu'à s'aller cacher, au bruit du premier coup de tonnerre, dans un caveau le plus profond: tel étoit l'effet des remords dont son ame étoit agitée pour divers crimes qu'il ne pouvoit se dissimuler, entre les-

quels il faut mettre le supplice injuste de Béatrix sa première femme.

## FRANÇOIS SFORCE:

1447. FRANÇOIS SFORCE, ou SFORZA, né le 23 Juillet 1401, étoit fils naturel de Jacques Attendolo, dit Jacomuzzo, et surnommé Sforce, qui, de simple paysan de Cotignola dans la Romagne, étoit parvenu, par sa valeur, aux dignités de Connétable du Royaume de Naples et de Gonfalonier de l'Eglise romaine. François Sforce n'avoit que quinze ans lorsqu'en 1415, il fut emprisonné à Bénévent avec son pere, par ordre de Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, qui venoit épouser Jeanne II, Reine de Naples. Relâché, l'année suivante, il combattit, l'an 1417, à côté de son pere, près de Toscanella, contre le Général Tartaglia, et il fit, dans ce premier essai de sa valeur, des exploits dignes d'un capitaine consommé dans le métier des armes. Son pere, l'année suivante, lui fit épouser Polixene de la maison de Rufo, qui lui apporta en dot la ville de Montalte et beaucoup de belles terres en Calabre. L'an 1424, après la mort de son pere, étant venu se présenter devant la Reine Jeanne dans la ville d'Aversa, il en fut accueilli avec les marques de l'affection la plus vive, et de la plus parfaite reconnaissance pour les services importants que Jacques Sforce avoit rendus à cette Princesse. Ce fut alors qu'elle fit prendre à François le surnom de Sforce au lieu de celui d'Attendolo qu'il avoit porté jusqu'alors. L'an 1425 il passa au service du Duc de Milan avec quinze cens cavaliers qui avoient fait leurs preuves de valeur sous Jean-Galéas. Le Duc l'envoya, sur la fin de l'an 1427, au secours de Gênes, contre Thomas de Campofregose, et d'autres bannis qui infestoient cette ville. Mais étant entré dans les gorges de l'Apennin, plusieurs des siens y périrent accablés par les paysans, qui faisoient rouler sur eux des quartiers de roches du haut des montagnes; et le reste eut peine à gagner avec lui le château de Ronco. Ses envieux se prévalurent de ce revers pour le décréditer dans l'esprit du Duc, dont ils obtinrent un ordre pour le reléguer à Mortare, où il passa deux années, sans pouvoir se justifier. On prétend même que, si le Comte Guido Il Torelli n'avoit pris hautement sa défense, deux fois il courut risque de perdre la tête, parcequ'on le soupçonnoit de vouloir aller se mettre au service des Vénitiens ou des Florentins. Convaincu à la fin de son innocence, le Duc lui rendit sa faveur; et l'an 1430, il l'envoya à la défense de la ville de Lucques, dont il obligea les Florentins de lever le siège. Ce Prince desirant de recouvrer Bergame et Brescia, dont les Vénitiens s'étoient emparés, fit équiper sur le Pô contre eux une flotte considérable à la tête de laquelle il mit François Sforce, Guido Il Torelli, Nicolas Piccinino, et d'autres habiles Capitaines. Après divers combats contre la flotte vénitienne, ils remportèrent sur elle une victoire complete, le 23 Mai 1431. Deux ans après, d'intelligence avec le Duc, Sforce enleva au Pape Eugene la marche d'Ancone, feignant d'agir au nom du Concile de Basle, qui avoit rompu alors avec ce Pontife. Il eut poussé plus loin ses conquêtes dans l'Etat ecclésiastique, si Eugene n'eût trouvé moyen de le regagner en le créant Gonfalonier de l'Eglise. Piccinino l'ayant supplanté auprès du Duc, il prêta l'oreille à l'offre que les Florentins lui firent, en 1434, du commandement de leurs troupes, avec lesquelles il les remit en possession de la Lunigiane que Piccinino leur avoit enlevée. Le Duc de Milan l'ayant ramené dans son parti, sous la promesse de le faire son gendre, l'envoya, l'an 1438, au secours de René d'Anjou, qui disputoit le Royaume de Naples à Alfonso, Roi d'Aragon. Les Vénitiens l'ayant appelé l'année suivante pour l'opposer à Nicolas Piccinino, il remporta deux victoires sur lui et sur François son fils. Il fit sa paix en-

suite avec le Pape, qui avoit recouvré la marche d'Ancone. Alors le Duc, son beau-pere, se voyant pressé de tout côté par ses ennemis, sentit le besoin qu'il avoit de son bras pour leur résister. L'ayant, à force de prières et de promesses, engagé à revenir, il le déclara Capitaine général du Milanais. Les choses changerent bientôt de face sous ce Général. En peu de tems il fit la conquête de Plaisance, de Novarre, d'Alexandrie, de Tortone, de Parme, de Vigevano. Enfin, après la mort de son beau-pere, il prétendit lui succéder; mais il eut quatre concurrents, le Duc de Savoie, les Vénitiens, le Roi de Naples, et Charles, Duc d'Orléans, petit fils du Duc Jean-Galéas, par Valentine, sa mere. Les Milanois, pour les accorder, prirent le parti d'abolir la puissance ducale, et de s'ériger en République. Ils nommerent des Régens de l'Etat, et donnerent à François Sforce le commandement de leurs troupes. Les avantages considérables qu'il remporta sur les Vénitiens justifierent ce choix; mais ces mêmes avantages l'ayant rendu suspect aux Milanois, il s'accorda, le 19 Octobre 1448, avec les Vénitiens, et se liga avec eux contre ses premiers maîtres. L'an 1449, après s'être emparé des environs de Milan, il forma le blocus de cette ville, et vint à bout de l'assiéger. Le peuple alors, s'étant soulevé, lui fit ouvrir les portes: Sforce y entra le 25 Mars 1450, et fut solennellement proclamé Duc. Par traité fait la même année avec Borso d'Est, Duc de Ferrare, il obtint les territoires de Cunio, de Barbiano, et de Budrio, dans le Ferrarois, pour étendre la juridiction de son Comté de Cotignola, dont ils étoient limitrophes. (Busching.) L'an 1454 il fit la paix avec les Vénitiens, qui lui avoient déclaré la guerre en 1452. Il s'accomma, la même année, avec Alfonso, Roi de Naples, contre lequel il avoit soutenu jusqu'alors les intérêts de la Maison d'Anjou. Le Roi Louis XI lui ayant cédé les droits de la France sur Gènes, il envoya, l'an 1464, des troupes dans cette ville, dont il se fit reconnaître Seigneur. L'année suivante ne fut pas moins fortunée pour lui. Ferdinand I<sup>er</sup> d'Aragon, Roi de Naples, ayant enlevé, au Prince de Tarente, la ville et le duché de Bari, ainsi que toutes ses autres possessions, les donna, l'an 1465, au Duc de Milan. (Busching.) François Sforce gouverna ses Etats avec beaucoup de modération, et on a dit de lui que jamais usurpateur ne devint meilleur Souverain. Il mourut, le 8 Mars 1466, comblé de gloire et de bonheur. Les Historiens rapportent qu'il gagna, pendant sa vie, vingt-deux batailles, sans jamais avoir été vaincu. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. comme on l'a dit, POLIXÈNE RUFFA, dont il n'eut point d'enfans; 2<sup>o</sup>. l'an 1441, BLANCHE-MARIE VISCONTI, fille naturelle du Duc Philippe-Marie, dont il laissa Galéas-Marie, qui suit; Philippe-Marie, Comte de Pavie, mort en 1479; Sforce-Marie, Duc de Bari, mort la même année; Ludovic-Marie, dit le More, qui fut un de ses successeurs; Ascagne-Marie, Evêque de Pavie et de Crémone, puis Cardinal; Octavien, qui se noya l'an 1476; Hippolyte, femme d'Alfonse, Duc de Calabre, puis Roi de Naples; Elisabeth, mariée à Guillaume, Marquis de Montferrat. François Sforce laissa aussi plusieurs bâtards, dont les deux principaux furent Sforce, tige des Comtes de Borgonovo, et Jean-Marie, Archevêque de Gènes: Ce fut sous son regne que fut creusé le canal *Martesana*, qui vient de l'Adda se réunir, à Milan, au grand canal dit *il Naviglio grande*.

## GALÉAS-MARIE SFORCE.

1466. GALÉAS-MARIE, né le 14 Janvier 1444, étoit en France au service du Roi Louis XI, lorsque le Duc François Sforce, son pere, mourut. A la nouvelle de cet événement, il se mit promptement en route pour le Milanais, mais travesti, parcequ'alors, dit Mura-

tori, c'étoit l'usage des petits Seigneurs d'épier les Grands qui passoient sur leurs terres, pour les arrêter et les rançonner à leur gré. Galéas-Marie, ajoute-t-il, courut le même danger à l'Abbaye de Novalesse; mais il eut le bonheur d'en échapper, et d'arriver sain et sauf dans le Novarois. De là, s'étant acheminé vers Milan, il y fit son entrée solennelle le 20 Mars 1466. Par les sages précautions de sa mere, il n'éprouva aucune opposition de la part des puissances voisines, quoiqu'on en eût à craindre beaucoup des Vénitiens. On fut aussi redevable de cette tranquillité aux lettres, que le Pape Paul II écrivit aux Princes pour les exhorter à maintenir la paix dans l'Italie. La conduite du nouveau Duc ne répondit nullement à de si heureux auspices. Son gouvernement fut une vraie tyrannie. Livré à la débauche et à la cruauté, il s'attira la haine de ses sujets. Blanche, sa mere, Princesse vertueuse, et universellement chérie, à laquelle il avoit tant d'obligations, fut tellement indignée des procédés violens de ce fils ingrat à son égard, qu'elle le quitta pour se retirer à Crémone, qui lui avoit été assignée pour sa dot. Elle y mourut le 24 Octobre 1468, fort regrettée des gens de bien, et sur-tout des pauvres. (*Chron. di Bologna, Rer. ital. Tom. 18*). Le Corio, dans son Histoire de Milan, parle d'un voyage que le Duc Galéas-Marie fit, en 1471, avec la Duchesse son épouse, à Florence, où il étala, sans nécessité, la plus grande pompe. Le grand Duc Laurent de Médicis ne voulut point lui céder en magnificence. De là il passa à Lucques, d'où il se rendit à Gènes, où, à travers les honneurs qu'on lui rendit, il remarqua sur les visages certains signes d'aversion qui l'indisposeroient contre les Génois. De retour à Milan, il acheva d'irriter les citoyens par les nouvelles fortifications qu'il y fit faire, comme s'il les eût destinées à se mettre en garde contre eux. Trois gentilshommes, joignant à l'indisposition publique leurs mécontentemens particuliers, l'assassinerent, le 26 Décembre 1476, dans l'Eglise de S. Etienne de Milan. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. DOORINTE DE GONZAGUE, fille de Louis, Marquis de Mantoue, laquelle il fit empoisonner, suivant Chazot, l'an 1468; 2<sup>o</sup>. la même année, il se remaria, le 6 Juillet, à BONNE, fille de Louis, Duc de Savoie (morte en 1485), dont il eut Jean-Galéas-Marie, qui suit; Hermès, qui passa en Allemagne après la mort de son frere; Blanche-Marie, femme, 1<sup>o</sup>. de Philibert I, Duc de Savoie; 2<sup>o</sup>. de l'Empereur Maximilien I, et Anne, mariée, l'an 1491, à Alfonso I, Duc de Ferrare.

## JEAN-GALÉAS-MARIE SFORCE.

1476. JEAN-GALÉAS-MARIE, né sur la fin de 1468, succéda au Duc Galéas-Marie, son pere, sous la tutelle de Bonne, sa mere, et de Cécco Simonetta, Secrétaire d'Etat. Ses oncles, irrités de se voir exclus de la régence, vinrent à Milan pour y exciter des troubles, et furent exilés: mais Ludovic-Marie Sforce, trois ans après, étant rentré dans le Milanais avec des troupes, s'empara de Tortone, marcha de là à Milan, dont le château lui fut livré par le Gouverneur, et obligea la Duchesse et son fils à lui donner part au Gouvernement. L'ambition de Ludovic ne se borna point à cet avantage; il voulut être seul Régent. Dans cette vue, il fit arrêter le sage Simonetta, et vint à bout de le faire condamner à perdre la tête, ce qui fut exécuté, le 30 Octobre 1480, à Pavie. La Duchesse Bonne fut obligée de sortir, trois jours après, de Milan. (M. l'Abbé Garnier dit que Ludovic la fit enfermer dans une étroite prison, et cite pour garant les manuscrits de l'Abbé le Grand. Ce trait ne se trouve point dans les auteurs italiens). Maître alors des affaires, Ludovic ne laissa au jeune Duc que son titre, et exerça tous les droits de la Souveraineté. L'an 1482, il entre dans la ligue de Ferdinand I, Roi

de Naples et des Florentins, contre les Vénitiens. Ayant découvert, l'an 1484, une conjuration formée pour remettre le Gouvernement entre les mains de la Duchesse Bonne, il en fait punir sévèrement les auteurs. Il invite, l'an 1493, Charles VIII, Roi de France, à venir en Italie, et sait en même tems se ménager avec l'Empereur Maximilien I et Ferdinand, Roi de Naples. Charles étant arrivé, l'an 1494, à Asti, Ludovic vient l'y trouver, pour l'encourager à suivre son dessein. *Sire, lui dit-il, ne craignez point cette entreprise. En Italie il y a trois puissances que nous tenons grandes, dont vous avez l'une, qui est Milan; l'autre ne bouge, qui sont les Vénitiens: ainsi, vous n'avez affaire qu'à celle de Naples: et plusieurs de vos prédécesseurs nous ont battus que nous étions tous ensemble. Quand vous me voudrez croire, je vous aiderai à vous faire plus grand que ne fut jamais Charlemagne; et chasserons ce Turc hors de cet Empire de Constantinople aisément, quand vous nurez ce Royaume de Naples.* (Comines, L. VII, Ch. VI.) Quelques jours après, une mort, que cet homme affreux avoit, dit-on, préparée, le met au comble de ses vœux: le jeune Duc, Jean-Galéas-Marie, qu'il tenoit renfermé dans le château de Pavie, expire le 22 Octobre, à l'âge de vingt-cinq ans, d'un poison lent, si l'on en croit le public, qu'il lui avoit fait donner. Ce jeune Prince avoit épousé, le 2 Février 1493, ISABELLE, fille d'Alfonse II, Roi de Naples, laquelle, après la mort de son époux, se retira à Bari, où elle mourut en 1524. De ce mariage sortirent François Sforce, qui, ayant été envoyé par sa mere à Louis XII, Roi de France, devint Abbé de Marmoutiers; Bonne, mariée en 1518, à Sigismond, Roi de Pologne, et décédée à Bari, le 17 Septembre 1558; et Hippolyte, morte en 1501.

#### LUDOVIC-MARIE SFORCE, DIT LE MORE.

1494. LUDOVIC-MARIE SFORCE, né, le 3 Août 1451, de François Sforce, Duc de Bari, et de Blanche-Marie, succéda au Duc Jean-Galéas-Marie, son neveu, en vertu de l'investiture qu'il s'étoit fait donner du Milanais par l'Empereur Maximilien I. Le surnom de MORE lui avoit été donné par allusion au marié, dit en Italien *moro*, symbole de la prudence, qu'il avoit pris pour sa devise. (Paul-Jove). L'an 1495, il entre dans la ligue conclue, le 31 Mars, par le Pape Alexandre VI, l'Empereur Maximilien I, Ferdinand V, Roi d'Espagne, et les Princes d'Italie, contre le Roi Charles VIII. Un mot échappé à Louis, Duc d'Orléans, dans Asti, dont il étoit Seigneur, détermina Ludovic à prendre ce parti. *Voici le tems*, avoit dit le Prince François, à l'occasion des succès du Roi Charles en Italie, *de faire valoir les droits de Valentine Visconti, mon aïeule, sur le Milanais.* Louis, devenu Roi de France, effectua, l'an 1499, les menaces qu'il avoit faites dans Asti. Jean-Jacques Trivulce, envoyé par ce Prince dans le Milanais avec une armée, le rendit maître de ce Duché, avec une rapidité qui étouma toute l'Italie. Il fut secondé par son neveu François Torelli, Comte de Montechiarugolo qui se distingua à la prise de Milan, où il commandoit l'armée. (Quadrio, l. 1, ch. 8). Louis vint lui-même prendre possession de sa conquête, et fit son entrée dans Milan, le 6 Octobre 1499. Mais la mauvaise conduite des François, après son départ, donna la facilité à Ludovic, qui avoit pris la fuite, de rentrer dans Milan au mois de Février suivant, avec le secours de huit mille Suisses, joints à quelques troupes que l'Empereur lui avoit fournies. Ce triomphe néan-

moins fut de courte durée. Son imprudence l'ayant porté à passer avec dix-huit mille hommes de Milan à Novare, les François, qui étoient à Verceil, prirent la résolution de venir l'y assiéger. En vain les Suisses de son parti l'exhorterent à ne pas soutenir un siège dans une place mal approvisionnée, et contre une armée aussi considérable que celle de France, jointe aux Vénitiens. Il fut également sourd aux clameurs des Lansquenets, qui demandoient à combattre, et aima mieux attendre l'événement dans Novare. Les François s'approchoient cependant de la place. Il fallut alors se mettre en campagne. Mais les Suisses déclarerent au Duc qu'ils ne combattraient point contre leurs compatriotes qui étoient dans l'armée ennemie. Tout ce que Ludovic Sforce put obtenir d'eux, fut qu'ils le meneroient en lieu de sûreté, ce qui l'obligea de prendre l'habit d'un simple soldat. Il se plaça dans les rangs, espérant qu'à la faveur de ce déguisement il ne seroit point reconnu, lorsqu'il désireroit avec les Suisses devant l'armée française. (S. Gelais, *Hist. de Louis XII*, pag. 159). Mais Ludovic ne put échapper à son malheureux sort. Il fut lâchement trahi par un de ses trabans, nommé Turmann, du canton d'Uri. Aussitôt le Bailli de Dijon se saisit de lui, le 9 Avril 1500, malgré les protestations des Suisses. Le traître, à qui il donna deux cens écus de couronne (1), fut un objet d'horreur à ses compatriotes. Ils le mirent aux fers à son retour en Suisse, et lui firent couper la tête en punition de ce crime. A l'égard de Sforce, Louis de la Tremoille, Général français, le fit conduire en France avec le Cardinal Ascagne, son frere, et d'autres Princes de sa Maison. Ludovic fut enfermé d'abord à Pierre-Encise, ensuite dans la Tour du Lys de S. Georges en Berry, et de là conduit, quatre ou cinq ans après, au château de Loches, où il passa le reste de ses jours, non dans une cage de fer, comme plusieurs l'ont avancé, mais servi avec distinction, et se promenant, la dernière année, à cinq lieues du château. L'opinion commune met sa mort en 1510: cependant, Léandro Alberti et Sénaréga, auteurs contemporains, la placent, en 1508, et le dernier la date du 16 Juin de cette année. Ludovic laissa, de BÉATRIX D'EST, fille d'Hercules I, Duc de Ferrare, qu'il avoit épousée le 18 Janvier 1491 (morte le 2 Janvier 1497), deux fils, Maximilien et François-Marie.

#### LOUIS XII, ROI DE FRANCE.

1500. LOUIS XII, Roi de France, resta maître du Milanais, lorsqu'il le fut de la personne de Ludovic Sforce. L'an 1505, il obtint, de l'Empereur Maximilien I, l'investiture de ce Duché, par un Diplôme daté d'Hagenau, le 5 Avril. Il reçut, l'an 1508, de l'Empereur une nouvelle investiture, parce que la première étoit imparfaite, en concluant la ligue de Cambrai. Quatre ans après, le Milanais échappa à Louis XII. (Voy. les Rois de France).

#### MAXIMILIEN SFORCE.

1512. MAXIMILIEN SFORCE, né l'an 1491, avoit été envoyé, avec son frere, par le Duc Ludovic, son pere, après sa déroute, à l'Empereur Maximilien I. La ligue formée, en 1512, par le Pape Jules II et l'Empereur, le déclara Duc de Milan. Le 15 Décembre de la même année, il fit son entrée dans la capitale de ce Duché, aux acclamations de tout le peuple; mais bientôt après il courut risque de la perdre. Le château de Milan étoit toujours occupé par les François. Au lieu d'entreprendre de les en déloger, Maximilien se mit en cam-

(1) Les écus à la couronne étoient au titre de 23 carats  $\frac{1}{2}$ , et de la taille de 70 au marc: ainsi chaque écu devoit être du poids de 65 grains  $\frac{1}{2}$ , et puisque l'or à ce titre, suivant la déclaration de

Novembre 1785, vaut 780 liv. 7 s. 9 d.  $\frac{1}{2}$ , il s'ensuit que l'écu en question vaudroit 11 liv. 8 s. 1 d.  $\frac{23}{100}$ , et par conséquent les deux cens valoient 2281 liv. 2 s. 3 d.  $\frac{1}{2}$  de notre monnaie courante.

pagne, pour aller s'opposer aux Généraux Trivulce et la Trémoille, dont les armes faisoient de grands progrès. La ville de Milan, se voyant dégarnie de troupes, étoit prête à se soulever : mais la victoire que Maximilien remporta, le 6 Juin 1513, près de Novare, le réconcilia avec sa capitale. Le château se rendit l'année suivante. François I, Roi de France, ayant fait une nouvelle expédition en Italie, gagna, le 13 Septembre 1515, la célèbre bataille de Marignan, qui le rendit maître, en peu de jours, de presque tout le Milanais (1). La ville de Milan ayant envoyé, le lendemain, ses clefs au vainqueur, son exemple entraîna les autres villes du Duché. Plaisance et Parme suivirent le même sort. François I confia le gouvernement de cette dernière ville au Comte François Torelli qui l'avoit si bien servi. Les châteaux de Milan et de Crémone furent les seules places qui firent de la résistance. Maximilien, renfermé dans le premier, pouvoit s'y défendre long-tems : mais le Connétable de Bourbon lui ayant proposé de céder à la France, non seulement la place, mais tout le Duché, moyennant une pension de trente mille ducats d'or ; il eut la lâcheté de consentir à ces offres. En conséquence, il sortit du château, le 5 Octobre, pour aller passer honteusement le reste de ses jours en France. Il mourut à Paris, au mois de Juin 1530, sans avoir été marié, et fut enterré aux Carmes.

## FRANÇOIS I ;

## ROI DE FRANCE.

1515. FRANÇOIS I, Roi de France, resta, l'espace de six ans, possesseur du Duché de Milan, dont il confia le gouvernement à Odet de Lautrec. L'événement ne justifia pas ce choix. Lautrec aliéna les cœurs des Milanois, par la dureté de sa conduite, et ses troupes par leur licence. Le Pape, Léon X, irrité lui-même des hauteurs de ce Gouverneur à son égard, conclut, le 8 Mai 1521, avec Charles-Quint, une ligue contre les François, dans laquelle entrèrent plusieurs Princes d'Italie. Prosper Colonne, nommé Général de l'armée des Alliés, avec le Marquis de Pescaire, battit l'armée française à Vauri sur l'Adda, le 18 Novembre ; et le jour suivant, ayant surpris Milan, il fit prendre possession de cette ville et du Duché, par Jérôme Moroné, au nom de François-Marie Sforce. (Voy. François I, Roi de France.)

## FRANÇOIS-MARIE SFORCE.

1521. FRANÇOIS-MARIE SFORCE, deuxième fils du Duc Ludovic, arriva de Trente (où il étoit depuis six ans) sur la fin de Novembre à Milan, et y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. L'an 1522, la funeste bataille de la Bicoque, que les Suisses forcèrent Lautrec de livrer aux Impériaux, le 24 Avril, fit perdre aux François le Duché de Milan, dont François-Marie fut mis en possession. Le Roi de France étant arrivé, l'an 1524, en Italie, Sforce, à son approche, abandonna Milan. Il y rentre, l'année suivante, après la bataille de Pavie, gagnée le 24 Février par les Impériaux sur les François ; mais les victorieux ne lui laissent que le titre de Duc, et s'emparent du Gouvernement. Jérôme Moroné, Chancelier du Duc, forme alors le projet de chasser les Impériaux d'Italie, et réussit à le faire adopter par le Pape et les Vénitiens. Le complot est découvert ; et le Duc, comme s'il eût été complice, est déclaré déchu de tous ses droits, et obligé de livrer ses meilleures places. Antoine de Leve étant entré dans Milan, contraint les habitans de prêter serment de fidélité à l'Empereur. On conclut à Cognac, le 22 Mai 1526, entre le Pape, le Roi de France et les Vénitiens, une ligue, dont un des objets étoit de rétablir le Duc de Milan ; mais les efforts des confédérés furent impuissans, parceque leurs opérations furent mal concertées. Enfin, l'an 1529, François-Marie, étant venu trouver l'Empereur à Bologne, obtint de lui, le 23 Décembre, par la médiation du Pape qui étoit présent, l'investiture du Duché de Milan, moyennant neuf cents mille ducats d'or, payables en différens termes, et à d'autres conditions onéreuses. L'an 1535, le 24 Octobre (et non dans le mois de Novembre, comme le marque Ferreras), François-Marie meurt sans laisser d'enfans de CHRISTINE, fille de Christiern II, Roi de Danemarck, qu'il avoit épousée l'an 1534. L'Empereur alors s'empare du Milanais, comme d'un fief dévolu à l'Empire. L'an 1540, le 11 Octobre, il donne l'investiture de ce Duché à Philippe son fils. Ce Prince, et tous les Rois d'Espagne, ses successeurs, posséderent le Milanais jusqu'en 1706. L'Empereur Joseph I s'en rendit maître alors, et Charles VI, son successeur, s'en fit confirmer la possession, par le Traité de Bade, en 1714. L'Impératrice, Reine de Hongrie et de Bohême, l'a transmis à sa postérité. (Voy. Charles I, Roi d'Espagne, et François I, Roi de France.)

(1) Avant la bataille, et avant de créer des Chevaliers, « le Roi, dit Champier (Vie de Bayard) appelle le noble Chevalier Bayard ; si lui dit : Bayard, mon ami, je veux que aujourd'hui soye fait Chevalier par vos mains, pour ce que le Chevalier qui a combattu à pied et à cheval en plusieurs batailles entre tous autres, est tenu et réputé plus digne Chevalier. Or, est ainsi de vous que avez en plusieurs batailles et conquets vertueusement combattu contre plusieurs nations. Aux paroles du Roy respondit Bayard : Sire, celui qui est Roy d'un si noble Royaume est Chevalier sur tous autres Chevaliers. Si dit le Roy, Bayard, despachez vous, il ne faut ici alléguer ne loix, ne canons, soit d'acier, de cuivre, ou de fer. Faites mon vouloir et commandement, si vous voulez estre du nombre de mes bons serviteurs et amis. Certes, répond Bayard,

» Sire, si ce n'est assez d'une fois, puisqu'il vous plaist, je le ferai sans nombre pour accomplir, moi indigne, vostre vouloir » et commandement. Alors preint son espée Bayard, et dit : Sire, » autant vaille que si c'estoit Roland ou Olivier, Godefroi ou Baudouin, son frere ; certes, vous estes en guerre ne preniez » oncques feis Chevalier. Dieu veuille que en guerre ne preniez » la fuite. Et puis après, par maniere de jeu, cria hautement » l'espée en la main dextre : Tu es bienheureuse d'avoir aujourd'hui, à un si vertueux et puissant Roy, donné l'ordre de » Chevalerie. Certes, ma bonne espée, vous serex moult bien » comme relique gardée et sur toutes honorée. Et ne vous » porterai jamais, si ce n'est contre Turcs, Sarrazins ou Maures ; » et puis feist deux saults, et après remit en fourreau son espée ». Cette espée a été perdue.



# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### DUCS DE PARME ET DE PLAISANCE.

PARME, ville de l'Emilie, sur la voie flaminienne et la riviere de Parme qui la traverse, fondée par les Boiens gaulois, devint Colonie romaine, l'an 569 de Rome, cent quatre-vingt-quatre ans avant l'ere chrétienne, sous le Consulat de M. Claudius Marcellus et de Q. Fabius Labeo. Ayant souffert beaucoup, pendant le Triumvirat, par les vexations des gens d'Antoine, elle fut dédommée de ses pertes par les bienfaits d'Auguste, qui la repeupla par une nouvelle Colonie; en reconnaissance de quoi elle prit le nom de *Julia Augusta Colonia*.

Cette ville, dont l'Evêque est suffragant de Bologne, passe aujourd'hui pour l'une des plus belles de Lombardie. On fait monter à trente mille hommes le nombre de ses habitans. Elle est située dans une plaine agréable; ses rues sont larges et propres, et sa grande place a des arcades qui regnent des deux côtés. L'Hôtel de ville, qu'on nomme Anzianato, est de même orné d'un grand portique, où se tient le marché au bled quand il pleut. Le Palais ducal, situé sur le bord méridional de la riviere, communique par un petit pont à la Citadelle qui passe pour très forte. On vante le théâtre de Parme, construit par le fameux de Vignole, comme un ouvrage d'architecture qui n'a point de pareil en Italie. Parme est la capitale d'un Duché dont la population monte à trois cens mille hommes.

PLAISANCE (*Placentia*), capitale d'un autre Duché, qui fait partie des Etats de Parme, ne le cede guere à celle-ci pour la beauté des édifices; mais elle lui est inférieure, de près des deux tiers, pour le nombre des habitans. Son Evêque, comme celui de Parme, relève de l'Archevêque de Bologne.

Après la destruction de l'Empire d'Occident, Parme et Plaisance eurent la même destinée que les autres villes de l'Emilie. Subjuguées, l'an 570, par les Lombards, elles resterent, l'espace de vingt ans, sous leur domination, d'où elles passerent, en 590, sous celle des Grecs. Ce furent les Ducs de ces deux villes, ainsi que celui de Reggio qui se donnerent volontairement à l'Exarque Smaragde, effrayés par l'armée du Roi Childebart qui étoit en marche pour venir se joindre à celle des Grecs, et fondre avec elle sur les Lombards (Paul. Diac. l. 2, ch. 4). Charlemagne ayant conquis, l'an 774, le Royaume de Lombardie, Parme et Plaisance ne furent point exceptées du nombre des villes qui tomberent sous ses loix, comme quelques uns le prétendent, en soutenant qu'elles faisoient partie de celles dont Pepin le Bref avoit fait donation à l'Eglise romaine. La preuve qu'ils se trompent est visible dans le partage que Charlemagne fit de ses Etats à la Diète de Thionville, entre ses trois fils, Charles, Pepin et Louis. On voit en effet Parme et Plaisance comprises, avec leurs territoires, dans l'énumération que ce partage fait des différentes parties du Royaume d'Italie, qui devoient appartenir à Pepin. (Bouquet, Tom. 5, pag. 771, 772). Lorsque l'Empire fut transporté en Allemagne, ces deux villes profitant de l'éloignement de leurs Souverains, sur-tout après la mort d'Otton I, commencerent à se donner des loix, et à se former en Républiques. Il n'y eut pas cependant une coalition indissoluble d'intérêts entre Parme et Plaisance. Les Annales de celle-ci nous apprennent que ses habitans ayant formé, l'an 1149, le siège du château de Tabiano, les Parmesans et les Crémois accoururent au secours de la place, et battirent les assiégeans de maniere que la plus grande partie d'entre eux resta prisonniere. (Murat. *Rer. Italic.* Tom. XVI.) Les Plaisantins prirent leur revanche, en 1152, par la conquête qu'ils firent sur les Parmesans du château de Medesana, dont ils détruisirent jusqu'aux fondemens. Mais les Crémois s'étant rendus médiateurs entre eux, engagerent les seconds à faire la paix en rendant aux premiers les prisonniers qu'ils avoient faits sur eux. (*Ibid.*) Sigonius (*de Regno Ital.* l. 12) parle, sous la même année, d'une autre guerre qui s'éleva entre les Reggianois et les Parmesans. Ceux-ci dévastant, les armes à la main, les bords de la Secchia, les Reggianois accoururent pour les arrêter. Mais ils furent défaits, et plusieurs d'entre eux, ayant été faits prisonniers, furent renvoyés, le jour de l'Assomption, en chemise, un bâton à la main, après avoir reçu chacun un soufflet sur la joue. C'est encore Sigonius qui nous apprend, sans citer de garant, qu'en 1153, les Plaisantins, ligués avec les Crémois, en vinrent aux mains, le 26 Juin, à Casolecchio, avec les Parmesans, qui, les ayant battus, emmenerent un grand nombre d'entre eux dans les prisons de Parme. La discorde se mit ensuite entre les Crémois et les Plaisantins, qui, l'an 1155, étant entrés sur le territoire des premiers, le saccagerent, et répéterent, pendant trois ans, les mêmes actes d'hostilité. Excédés par les pertes qu'ils essayoient, les Crémois en porterent leurs plaintes, l'an 1158, à l'Empereur Frédéric, qui tenoit alors la Diète de Roncaille. Le Monarque, faisant droit sur leur requête, mit au ban de l'Empire les Plaisantins. Pour le faire lever, il fallut qu'ils consentissent, outre une grande somme d'argent qu'ils

payèrent, à démolir les bastions qu'ils avoient élevés depuis trois ans, et toutes les anciennes tours qui défendoient leurs murs. Nouvelle guerre, en 1199, des Parmesans contre les Plaisantins, à l'occasion de Borgo San-Donnino, que l'Empereur Henri VI avoit engagé aux seconds pour la somme de deux mille livres impériales. Ceux-ci, pour se mettre en possession de cette terre, appelèrent à leur secours les Milanois, les Bressans, les Comasques, les Astesans, les Novarois, et les Alexandrins. De leur côté, les Parmesans eurent pour Confédérés les Reggianois, les Modénois et les Crémonois. L'armée des Plaisantins, s'étant approchée du territoire contentieux, le trouva défendu par un vaillant corps de combattans qui l'obligea de battre en retraite, et lui prit deux cens cavaliers qui furent traînés aux prisons de Parme. (Murat. *Annal. d'Ital.* Tom. VII.) Les Plaisantins, l'année suivante, firent encore une plus grande perte dans une guerre qu'ils eurent avec ceux de Crémone. N'ayant plus d'ennemis étrangers à combattre, ils se firent la guerre entre eux. Le peuple, soulevé contre la noblesse, chassa, l'an 1218, son Podestat Gui de Busto, Milanois, et traita de même tous les nobles l'année suivante.

L'an 1245, l'Empereur Frédéric II, étant devenu le maître à Parme, envoya ravager le Plaisantin où le Pape avoit ordonné aux parens et amis qu'il avoit à Parme, de se retirer. C'étoient les San-Vitali, les Rossi, les Corregio : le Cardinal-Légit Grégoire de Montelungo lança en même tems l'excommunication contre Frédéric II. Ce Prince, qui avoit déjà passé Turin pour se rendre à Lyon, furieux contre les parens et adhérens d'Innocent IV, qu'il avoit jusqu'alors traités avec clémence, fit ruiner leurs châteaux, et confisquer leurs biens. Mais les Bannis, sous les ordres de Hugues San-Vitali, au moyen des intelligences qu'ils entretenoient à Parme, marcherent avec un gros corps d'armée contre cette ville. Son Podestat, Henri Testa, nommé par l'Empereur, vint au-devant d'eux avec les Milices parmesanes, jusqu'à la riviere de Taro, et périt, dans le combat sanglant qu'il leur livra au Bourg du même nom, le 16 Juin 1247. Les Bannis, après cette victoire, étant rentrés à Parme, massacrèrent Mainfroi Coruazani, et la plupart des partisans de l'Empereur; Gerard Corregio fut aussitôt proclamé Podestat par le peuple, qui, s'étant en même tems emparé des tours du Palais de la Commune, en chassa les Impériaux; Entius, fils naturel de Frédéric, commandant pour lui en Lombardie, faisoit alors le siège du château de Quinzano dans le Bressan. L'ayant levé, il se replia sur le Parmesan. Frédéric, arrivé précipitamment dans le voisinage de Parme, le 2 Août, exerça sa vengeance dans les environs de cette ville; et pour la tenir en échec, il fit bâtir vis-à-vis une autre ville qu'il nomma Vittoria. Le siège de Parme traîna en longueur, et fut terminé au désavantage de l'Empereur par une sortie faite en Février 1248, dans laquelle les troupes pontificales défirent totalement les Impériaux, et prirent d'assaut Vittoria, tandis que Frédéric étoit à la chasse. On y fit main-basse sur les Sarrazins et les Grecs de la Pouille et de la Marche trévisane que le fameux Ecelin Da-Romano commandoit; mais on fit quartier aux Lombards. Parmi les morts se trouva Taddée de Sessa, qui avoit plaidé la cause de Frédéric au Concile de Lyon. Le butin que l'on fit en or et en joyaux étoit inappréciable; la Couronne impériale ainsi que le S. Saire de Parme y furent compris. On prit aussi le Caroccio, que les Crémonois y avoient amené, et le tout fut transporté à Parme. Les fuyards furent poursuivis jusqu'au Taro, et perdirent plus de deux mille hommes dans leur déroute. Les vainqueurs, après cela, mirent le feu à la nouvelle ville, dont ils arracherent jusqu'aux fondemens. (*Chron. Parmense.*) Frédéric cependant avoit coutume de dire qu'il n'envioit rien aux Empereurs, ses prédécesseurs, puisqu'il possédoit Ecelin Da-Romano et Obert Palavicini, deux-hommes d'une valeur et d'une prudence incomparables. Il donna, en 1254, à ce dernier, la Seigneurie de Plaisance pour la réunir à celles de Crémone, de Bussetto, de Borgo San-Donnino, et d'un très grand nombre de Fiefs dont il étoit déjà pourvu. Obert Palavicini fit ensuite une tentative sur Parme, avec le secours des Gibelins, qui recommençoient à se multiplier dans cette ville, et dans ce dessein il entreprit de se rendre maître de Colorno. Mais un vil tailleur d'habits, dit Muratori, s'étant fait reconnaître chef du peuple, fit manquer le coup, et obligea Palavicini de retourner à Crémone. Palavicini essuya, l'an 1257, un autre affront encore plus sensible. Le parti des Guelfes ayant prévalu à Plaisance, le chassa de la ville, avec Ubertin Lando, son fidele adhérent; ce qui occasionna une guerre civile entre les Guelfs et les Gibelins. Les Plaisantins s'étant réconciliés en 1261 avec Palavicini, lui rendirent leur Seigneurie pour quatre ans. Ubertin Lando demouroit cependant toujours banni de Plaisance. Mais il se vengeoit par de fréquentes courses qu'il faisoit avec d'autres nobles, compagnons de son exil, sur le territoire de cette ville. Les Plaisantins, pour se mettre à couvert de ses déprédations, prirent le parti de se donner, l'an 1271, à Charles I, Roi de Naples. (*Chron. Placent.*) Sous le regne de Charles II, son fils, les Plaisantins, gagnés par Albert Scotti, reconnurent celui-ci pour Capitaine et Seigneur perpétuel de leur ville. Mais, l'an 1304, mécontents de son gouvernement, ils formerent, au mois d'Août, une conjuration pour le déposer. Scotti l'ayant réprimée, mais non pas étouffée, par la mort ou l'exil de ses principaux chefs, elle se renouvella au mois de Novembre suivant avec plus de fureur qu'auparavant. Les Bannis étant venu saccager le territoire de Plaisance, Gibert de Corregio, qui, l'année précédente, s'étoit fait désérer la Seigneurie de Parme, accourut avec ses Milices, sous couleur d'apporter du secours à Scotti, et trancha, par un jeu de main, la querelle, en persuadant à Scotti de se retirer à Parme; après quoi il se fit proclamer Seigneur de Plaisance. C'est ainsi, dit Muratori, qu'un

renard en chassa un autre. Mais la fraude de Corrégio n'eut pas le succès qu'il espérait. Les Plaisantins, qui n'avoient pas chassé leur maître pour en avoir un autre, s'écrierent tout d'une voix que Corrégio eût à s'en retourner promptement à Parme. Scotti fut ensuite chassé avec ses amis ; ses Palais furent rasés, et les Bannis rappelés.

L'an 1322, Verzasio Lando s'étant concerté avec le Légat Bertrand Poyet, manœuvra une conjuration à Plaisance, où il entra de nuit, le 8 Octobre, avec un corps de Cavalerie que le Prélat lui avoit fourni. Béatrix, femme de Galéas Visconti, étant alors dans cette ville avec Azzon, son fils, eut l'adresse de le faire échapper et conduire sous bonne garde à Fiorenzuola ; après quoi, elle fut elle-même conduite honorablement hors de la ville, où le Légat fit son entrée le 27 Novembre, et reçut, au nom de Jean XXII, les hommages des habitans, qui élurent pour Seigneur le Pontife *totò tempore vitæ suæ*, disent les Annales de Plaisance. (*Voy. Azzon Visconti, Seigneur de Milan*). Le même Légat eut l'habileté d'engager les Parmesans, le 27 Septembre 1326, à se donner au Pape *vacante imperio*. Le Pontife ne conserva néanmoins que deux ans le domaine de Parme. Passeriu de la Torre, qu'il y nomma Gouverneur, accablant d'impôts le peuple, Marsillio de Rossi et Azzon de Corrégio, irrités de ce traitement, chasserent, le premier Août 1328, la garnison papale, avec l'aide de Mastin de l'Escale, neveu d'Azzon, par sa mère, et s'établirent Seigneurs de Parme. Il en arriva de même à Reggio, dont les Manfredi, unis aux Fogliani, se rendirent maîtres, après avoir mis en fuite le Gouverneur que le Légat y avoit nommé.

Au mois de Mai 1341, les Scaliger, qui avoient tyrannisé plutôt que gouverné Parme, pendant six ans, furent chassés par les Corrégio : Azzon et Gui dominèrent ensuite quelque tems en cette ville. Mais troublés par Mastin de l'Escale ou Scaliger, qui regardoit Azzon comme son Lieutenant à Parme, et par les Maisons puissantes des Bannis, ils prirent le parti, en Novembre 1344, de vendre cette Seigneurie au Marquis d'Est Obizon, qui, deux ans après, la revendit, le 10 Octobre 1346, à Luchin Visconti, pour le prix qu'elle lui avoit coûté. (*Angeli Storia di Parma, pp. 174, 179.*)

Luchin s'appliqua à détruire les forteresses des Nobles parmesans ; ce qui les mécontenta beaucoup. Parme resta encore soumise, l'espace de cinquante-sept ans, aux Seigneurs de Milan. Mais, en 1403, Otton de Terzi, Général du Duc Jean-Marie Visconti, voyant ses services méconnus, se paya lui-même par ses mains, en se faisant reconnoître Souverain par la ville de Parme ; et ce qu'il y eut de singulier, il eut la dextérité de faire approuver cette usurpation par son maître. Toutefois, ayant à redouter Pierre de Rossi, très-puissant en cette ville, il convint avec lui, d'en partager ensemble le Domaine. Pierre, s'étant établi à Plaisance, vint à la tête d'une troupe armée, le 7 Mars 1404, à Parme, d'où il chassa la garde du Duc de Milan ; après quoi, Otton de Terzi étant survenu en diligence, le peuple s'empressa de lui rendre obéissance, ainsi qu'à Rossi. Mais le concordat, entre les deux Collègues, fut si peu durable, qu'Otton, ayant chassé les Rossi de Parme, avec l'aide de François de Gonzague, Marquis de Mantoue, y resta seul maître, dans le même mois, et réduisit ensuite Plaisance sous ses loix. Les entreprises de Terzi sur les Domaines du Marquis d'Est, et les ravages qu'il faisoit faire de côté et d'autre par le Comte Guido Torelli, son parent, vinrent au point que les Vénitiens se crurent obligés de lui envoyer des Ambassadeurs pour l'engager à cesser ses hostilités. Il ne tint aucun compte de leurs remontrances, et alla toujours en avant. On fit enfin ouvrir les yeux au Duc de Milan sur l'ambition effrénée de Terzi, qui ne vouloit plus reconnoître ni supérieur ni égal. Ce Prince s'étant concerté alors avec le Marquis d'Est, Jean-François de Gonzague, Pandolfe Malatesta, Seigneur de Brescia, et Gabrino Fondolo, qui dominoit à Crémone, il se conclut entre eux, le 13 Mai 1408, contre Terzi et ses adhérens, une ligue dont les articles se trouvent dans les Antiquités d'Est, Part. II, p. 174. L'armée que leverent les Confédérés fut confiée au fameux Sforce Attendolo de Cotignola. La campagne, ouverte par ces deux Généraux, se termina à l'avantage du Seigneur de Parme. Mais Terzi, malgré ses succès, n'étoit pas sans crainte sur l'avenir. Déterminé par la difficulté qu'il trouvoit à faire de nouvelles recrues, il voulut entrer en négociation : mais dans une conférence tenue à Valverde, entre Rubiera et Reggio, le 27 Mai 1409, il fut lâchement poignardé par Sforce, suivant les ordres de Nicolas, Marquis d'Est. On lui coupa la tête que les Rossi placèrent dans leur château de Felino ; ses membres, taillés en morceaux, furent attachés aux portes de Modene, d'où la populace les arracha, pour déchirer avec ses ongles et ses dents les restes malheureux du même homme que ses sujets avoient surnommé LE BON. (*Bonaventura d'Angeli, Storia di Parma, l. 5, p. 466.*) Parme, toujours en proie aux factions des Terzi, des Rossi, des San-Vitali et des Palavicini, retomba enfin sous la domination des Ducs de Milan, où elle resta jusqu'en 1513.

Les Plaisantins s'étant révoltés, l'an 1403, contre le Duc de Milan, tombèrent sous la puissance de Jean de Vignate, qui transporta leur Seigneurie, l'an 1413, à Sigismond, Roi des Romains, lorsqu'il le vit arriver en Italie. (*Corio, Istor. di Milano.*) Mais l'année suivante, après le départ de ce Prince, Philippe-Marie, Duc de Milan, recouvra la ville de Plaisance, le 20 Mars, et le château, le 6 Juin. (*Sanuto, Istor. di Venezia.*) Philippe des Arcelli, l'un des principaux Nobles de Plaisance, s'étant fait un parti considérable dans la ville, en usurpa le Domaine sur le Duc de Milan, le 25 Octobre 1415, après avoir fait un grand carnage des citoyens qui lui étoient opposés. Mais François Carmagnole la reprit, en

1417, sans pouvoir néanmoins emporter la citadelle, dont il forma le siège. Pandolfe Malatesta, Seigneur de Rimini, vint au secours de la place assiégée. Le Duc alors se trouvant hors d'état de secourir les efforts de Carmagnole, ordonna que tous les habitans évacuassent la ville; ce qui fut exécuté de manière qu'Arceili et Malatesta, en y entrant, ne trouverent que les murs des maisons. Carmagnole, étant revenu la même année devant Plaisance, recommença le siège de la citadelle, dont à la fin il se rendit maître l'année suivante, soit par force, soit par un traité fait avec Arceili, qui, ayant passé au service des Vénitiens, se distingua par différens exploits, dont l'issue fut la conquête du Frioul.

La discorde s'étant mise à Plaisance, en 1447, les Chefs du Conseil ne trouverent pas de meilleur expédient pour ramener la paix, que de se donner aux Vénitiens, qui, le 22 Août, envoyèrent le Provediteur, Antoine Marcel, pour prendre possession de la ville. (Ripalta, *Hist. Placent.*) Mais, le 16 Novembre suivant, la place fut reprise par François Sforce, après un siège de six semaines, et une des plus sanglantes batailles. (Ripalta, *ibid.*).

François I, Roi de France, fit, en 1515, la conquête du Milanais. Alors le Pape Léon X, qui ne vouloit être ami, dit Muratori, que de ceux qui étoient favorisés de la fortune, conclut, avec ce Prince, par l'intervention de Charles, Duc de Savoie, un Traité, dont les conditions furent singulieres. La principale fut que le Pontife rendroit au Roi Parme et Plaisance, dont il s'étoit fait céder, l'an 1513, la Seigneurie par le Duc de Milan, et qu'en récompense, le Monarque donneroit à Julien de Médicis, frere du Pontife, un état en France, avec une pension, et une autre pension à Laurent, neveu du même Léon. La chance ayant tourné l'an 1521, Parme et Plaisance rentrent sous l'obéissance du Pape. Depuis ce tems, le S. Siège en jouissoit tranquillement, lorsqu'en 1534, Alexandre Farnese, d'une Maison ancienne d'Orviète dans la Toscane, fut élu Pape, d'abord sous le nom d'Honoré V, ensuite de Paul III. (Sansovino, *famil. illustri d'Ital. et Bonav. d'Angeli Storia di Parma*, liv. 5, pag. 519.) Entre les enfans qui lui étoient nés d'un concubinage dans sa jeunesse, il avoit un fils, Pierre-Louis Farnese, qu'il fit d'abord Seigneur de Nèpi et de Frescati. Voulant ensuite lui faire un sort encore plus avantageux, Paul lui donna, avec le consentement de plusieurs membres du sacré College, et contre l'avis de quelques autres, les villes de Parme et de Plaisance, qu'il érigea en Duchés, et prit en échange les villes de Nèpi et de Frescati, qu'il réunit au S. Siège pour le dédommager, outre une redevance annuelle de 8000 écus, dont il chargea les Duchés de Parme et de Plaisance. Pierre-Louis étoit déjà en possession, depuis 1528, du Duché de Castro et du Comté de Ronciglione, qui relevoient aussi de l'Eglise romaine.

## PIERRE-LOUIS FARNESE,

PREMIER DUC DE PARME ET DE PLAISANCE.

PIERRE-LOUIS FARNESE, Duc de Castro, reçut du Pape Paul III, son pere, le 12 Août 1545, l'investiture des Etats de Parme et de Plaisance, pour lui et ses descendans mâles, à perpétuité. Mais il ne put obtenir celle de l'Empereur Charles-Quint, qui avoit droit de la conférer comme Seigneur souverain de Milan, dont Parme et Plaisance étoient, comme on l'a vu, d'anciennes dépendances. Toutefois il se maintint par la protection et la fermeté du Pape son pere. La conduite qu'il tint dans ses nouveaux Etats, lui aliéna bientôt les cœurs de tous ses sujets. Les mœurs les plus licencieuses et des excès de toute espece signalerent son gouvernement. Animé de cette jalousie qui dévore ordinairement les petits Souverains, il eut recours à toutes les ressources de cruauté et de perfidie pour abaisser et exterminer la Noblesse soumise à sa domination. Par ressentiment contre l'Empereur, il persécuta son favori, Ferrante de Gonzague, Gouverneur de Milan, et entra dans la conjuration de Jean-Louis, Comte de Fiesque, contre André Doria, l'homme de confiance de Charles. La vengeance divine ne tarda pas d'éclater sur une tête aussi coupable. Les Comtes Jean-François Anguisciola, Augustin Landi, les Marquis Jean-Louis Gonfalonieri, Jérôme et Alexandre Palavicini, formerent contre lui une conspiration, à laquelle l'Empereur, sollicité par Ferrante de Gonzague, donna en secret les mains, mais à condition qu'on épargneroit la vie du Duc, et qu'on remettrait aux Troupes impériales la ville de Plaisance. Le 10 Septembre 1547, Pierre-Louis étant dans la vieille citadelle de cette ville, tandis que Jérôme Palavicini at-

troupe le peuple dans une Eglise, et que Gonfalonieri amuse, dans l'intérieur du Palais, la Garde allemande, Landi s'empare de la porte principale; Anguisciola, avec un autre Conjuré, entre dans la chambre du Duc qui étoit seul, et l'ayant poignardé, ils jetent son corps par les fenêtres. Gonfalonieri ouvre ensuite les portes de la ville aux Troupes de l'Empereur qui attendoient l'événement dans le voisinage. Ferrante de Gonzague arriva bientôt après de Lodi, à la tête d'un gros corps de cavalerie, pour prendre possession de la ville. Il fit inhumer le corps de Pierre-Louis, qui, dépouillé par le peuple, avoit été exposé à toutes sortes d'insultes. (Bonav. *d'Angeli*, pp. 533 et seqq.) Pendant la courte durée de sa régence, il avoit fait commencer la nouvelle citadelle de Plaisance qui sert encore de boulevard à l'Etat de Parme, du côté de la Lombardie. D'HIERONYME ORSINI, son épouse, fille de Louis, Comte de Petigliano, Pierre-Louis laissa trois fils et une fille. Les fils sont, Alexandre, mort Cardinal en 1589 (fondateur de l'Eglise du Grand Jésus et du Palais Farnese, deux merveilles de Rome); Octave qui suit; Ranuce, Cardinal, Archevêque de Naples, célébré par les plus savantes plumes de son tems; la fille, nommée Victoire, épousa le Duc d'Urbain Gui Ubald II. Le Duc Pierre-Louis eut de plus un fils naturel nommé Horace, qui s'arrogea le titre de Duc de Castro (Etat qu'il ne posséda jamais) et fut tué, l'an 1553, au Siège d'Hesdin. Horace avoit épousé Diane d'Angoulême, fille naturelle de Henri II, Roi de France.

## OCTAVE FARNESE.

1547. OCTAVE FARNESE, après l'assassinat de son pere, ne put lui succéder, même avec grand-peine, qu'au Duché de Parme. Le Marquis Ferrante de

Gonzague, Gouverneur du Milanais, continuoit de garder Plaisance, au nom de l'Empereur Charles-Quint, depuis le jour même que le Duc Pierre-Louis avoit été mis à mort. Le Pape Paul, son aïeul, révoqua, l'an 1549, la cession qu'il avoit faite à Pierre-Louis de Parme et de Plaisance, et dédommagea Octave par un nouvel établissement dans l'Etat ecclésiastique. C'étoit un trait de politique, afin d'empêcher l'Empereur de se rendre maître de Parme, comme il avoit fait de Plaisance, et de pouvoir même revendiquer cette dernière ville, au nom de l'Eglise, avec plus de droit et d'autorité qu'il n'avoit pu le faire au nom de sa famille. Octave, toutefois, ne goûta point cette finesse. Peu satisfait de son dédommagement, il s'échappa de Rome, et tenta de s'emparer, par surprise, de Parme. Mais cette entreprise ayant échoué par la fidélité de Camille Orsini, Gouverneur, que le Pape avoit mis dans la place, Octave fait des ouvertures à l'Empereur, offrant de renoncer à toute liaison avec le Pontife, et de n'attendre que de lui son avancement et sa fortune. Paul, à la nouvelle de la défection inattendue de son petit-fils et de sa liaison avec un Prince qu'il déteste, entre dans une colère afreuse. (Voy. Paul III, Pape.) Il meurt peu de tems après, et Octave reste possesseur de Parme. L'an 1550, Alexandre, frere d'Octave, fit hommage pour lui au S. Siège, et paya le cens porté à l'investiture. Cependant, l'Empereur ne perdoit pas de vue le recouvrement de Parme; et le Gouverneur du Milanais, Ferrante de Gonzague, ennemi particulier d'Octave, faisoit les dispositions pour le déposséder. C'étoit au Pape, comme Suzerain, à le défendre. Mais Jules III, qui tenoit alors le S. Siège, n'étoit pas d'humeur à se brouiller avec l'Empereur. Octave, après lui avoir fait d'inutiles remontrances à ce sujet, se détermina, par le conseil, à ce qu'on croit, des deux Cardinaux, Alexandre et Rainuce, ses freres, à poursuivre un Traité déjà entamé par Horace, Duc, soi-disant, de Castro, son autre frere, avec le Roi de France, Henri II, pour l'engager à venir à son secours. Henri, jaloux comme il étoit de la puissance autrichienne, saisit avidement l'occasion qu'on lui présentoit de la traverser; et par un Traité signé le 27 Mai 1551, il prit sous sa protection la Maison Farnese, s'obligeant à entretenir, au Duc Octave, deux mille hommes de pied avec deux cens Chevaux-Légers pour la défense de Parme, et à lui payer annuellement douze mille écus d'or, avec promesse d'un plus grand secours, s'il en avoit besoin. (Du Mont.) Le Pape, informé de cette négociation par le Cardinal Farnese, se donna de grands mouvemens à la Cour de l'Empereur et auprès du Duc de Parme, pour la faire manquer. Mais il s'y prit trop tard. Le Traité étant consommé, Octave, en homme d'honneur, ne voulut point reculer, malgré les sollicitations d'Hercule II, Duc de Ferrare, effrayé d'un incendie qui alloit s'allumer si près de ses Etats. Jules alors, ne gardant plus de mesures, somma, par des lettres monitoires, Octave, de consigner, entre les mains de ses Ministres, la ville de Parme. N'étant point obéi, il en vint aux censures, et à déclarer Octave déchu de tout droit sur ce Duché, ainsi que du grade de Gonfalonier de l'Eglise romaine. Les deux Cardinaux, Alexandre et Ranuce Farnese, reçurent ordre de sortir de Rome; et dans le même tems, l'Empereur dépouilla du riche Archevêché de Montréal le Cardinal Alexandre, et Octave de la ville de Novare et du Duché de Citta di Penna, qui faisoient la dot de Marguerite sa femme. Les parens du Pape profiterent d'une partie des dépouilles de la Maison de Farnese. Cependant, le Seigneur de

Thermes étoit déjà dans Parme avec une garnison française; ce qui n'empêcha pas le Pape de traiter avec l'Empereur et le Roi de France, pour prévenir la guerre. Mais, la précipitation de Ferrante de Gonzague, Gouverneur de Milan, rompit les mesures pacifiques du S. Pere. S'imaginant qu'Octave ne cherchoit qu'à gagner du tems pour se fortifier, il entra, vers la mi-Juin, dans le Parmesan, avec sept mille hommes de troupes réglées et six mille fourageurs, qui firent le dégât dans le pays. Le Roi de France, qui étoit alors en treve avec l'Empereur, ne tarda pas à lui déclarer la guerre. Pierre Strozzi, exilé de Florence, et Corneille Bentivoglio, Marquis de Gualtieri, étant venus de sa part à la Mirandole pour y faire recrue, envoyèrent de là cinq cens cavaliers à Parme, qui, par de fréquentes sorties, forcerent les Impériaux, qui bloquoient la ville, à laisser un libre passage aux vivres. D'un autre côté, le Seigneur de Brissac, envoyé de France avec une armée dans le Piémont, faisoit une diversion en faveur du Duc de Parme. Le Pape, dans ces entrefaites, eut l'imprudence de conclure une ligue avec l'Empereur. Ayant levé en conséquence une armée d'environ dix mille hommes, il la fit partir sous les ordres de Jean-Baptiste del Monte, son neveu, guidé par Alexandre Vitelli, Général expérimenté, pour aller faire le siège de la Mirandole. Vaine tentative, qui n'aboutit qu'à construire deux Forts vis-à-vis de la place, afin de la tenir en échec. Les frais de cette guerre eurent bientôt épuisé le trésor du S. Siège. Mais ce qui fut encore plus terrible, c'est que la source, qui pouvoit le remplir, fut coupée par la défense que fit le Roi de France, de porter de l'argent à Rome. Ce Prince rappella de plus les Prélats de son Royaume qui étoient au Concile de Trente, et défendit aux autres d'y aller; enfin, il menaçoit d'assembler en France un Concile national. Les plus sages du sacré Collège firent sentir alors au Pape la nécessité où il se trouvoit, de renoncer à la guerre, et de prendre des pensées de paix. Les Vénitiens s'étant rendus médiateurs, le Cardinal de Tournon fut envoyé de France pour traiter d'accommodement avec le S. Siège. Le 29 Avril 1552, on conclut entre le Pape, le Roi de France, et le Duc Octave, une treve de deux ans, dont les principaux articles portoient que le Pape retireroit ses troupes des territoires de Parme et de la Mirandole, qui rentreroient sous l'obéissance du Duc Octave; et que les Cardinaux Farnese seroient rétablis dans les biens dont ils avoient été dépouillés, ainsi qu'Horace Farnese dans le Duché de Castro. L'Empereur, quelque tems après, fut contraint, par le mauvais succès de ses armes, d'accéder à cette treve; ce qui assura au Duc Octave la possession tranquille du Parmesan. L'an 1556, Philippe II, Roi d'Espagne, pour détacher Octave du parti de la France, lui rendit la ville de Plaisance, mais en gardant le château, où il mit une garnison, qu'Octave devoit payer. L'acte de cette restitution est du 15 Septembre 1556. (Muratori.) M. Robertson se trompe en la rapportant à l'an 1557. L'an 1574 (et non 1550, comme le marque Quadrio, suivi de quelques autres), Octave, à la demande du Docteur Eugene Visdomini, fonda à Parme l'Académie des *Innominati*. (Iren. Alfio.)

Le château de Plaisance restoit toujours entre les mains des Espagnols. Octave, pour le recouvrer, chargea son fils Alexandre, à qui Philippe II devoit beaucoup, de faire les premières démarches en son nom, et lui envoya le Comte Pomponio Torelli: c'étoit l'homme de ses Etats le plus capable par sa considération personnelle et ses talens de faire réussir cette affaire (1). Torelli partit au mois d'Octobre 1584, pour se rendre en Flandre,

(1) Le Comte Pomponio Torelli étoit un des meilleurs et des plus féconds Poètes de son tems. On a de lui un recueil de poésies latines, un autre d'italiennes, un volume de tragédies, qu'il faisoit

représenter dans son château de Monte-Chiarugolo, et l'excellent *Trattato del debito del Cavaliere*. Il est surprenant que cet auteur ne soit pas plus connu en France.

où il trouva Alexandre Farnese sous les murs d'Anvers; et le 18 Novembre, muni de ses instructions, il se mit en route pour Barcelone, où, à travers mille dangers, il joignit Philippe II. Il plaida si bien auprès de lui la cause d'Alexandre et d'Octave, que ce Monarque, après avoir hésité long-tems, restitua la place à ce dernier, vers la fin de 1585. (Voy. Pomponio Torelli aux Comtes de Guastalle.) Octave mourut le 18 Septembre de l'année suivante, à l'âge de soixante-deux ans. DE MARGUERITE D'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, et veuve d'Alexandre de Médicis, Duc de Florence, qu'il avoit épousée, suivant Muratori, en 1538, et morte, la même année que lui, au mois de Février, à Aquila dans l'Abruzze, il laissa Alexandre, qui suit. Il eut de plus trois filles naturelles: Lavinie, qui devint femme d'Alexandre, Marquis de Palavicini; Ersilie, mariée à Renaud, Comte Boromée; et Isabelle, alliée à Alexandre Sforce, Comte de Borgonovo. (Voy. Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas.)

## ALEXANDRE FARNESE.

1586. ALEXANDRE, fils unique et successeur d'Octave, né l'an 1544, fut un des plus grands Capitaines de son siècle. Il combattit, sous Jean d'Autriche, à la bataille navale de Lépante, gagnée contre les Turcs, le 7 Octobre 1571. Philippe II, Roi d'Espagne, le nomma, l'an 1578, Gouverneur des Pays-Bas. Il y trouva les affaires d'Espagne dans un état déplorable, et les rétablit, autant qu'il fut possible, par sa prudence, sa valeur et son habileté. Peut-être, après la réduction d'Anvers, eût-il achevé celle des Pays-Bas, si Philippe II ne l'en eût tiré pour aller soutenir en France le parti de la ligue. (Voy. Henri IV, Roi de France.) Il mourut à Arras, le 3 Décembre 1592, âgé de quarante-huit ans, des suites d'une blessure qu'il avoit reçue au siège de Rouen. Son corps fut transporté à Parme, dont il avoit fait construire la citadelle; et sa statue équestre en bronze, ouvrage du fameux sculpteur Jean de Bologne, est un des ornemens de la grande place de Plaisance. Il avoit épousé, à Bruxelles, le 18 Novembre 1565, MARIE DE PORTUGAL, petite fille, par l'Infant Edouard, son pere, d'Emmanuel le Fortuné, Roi de Portugal, et sœur aînée de Catherine, Duchesse de Braganca. De ce mariage il eut Ranuce, qui suit, Odoard, Cardinal, en 1591, et Marguerite, femme de Vincent, Duc de Mantoue.

## RANUCE ou RAINUCE I.

1592. RANUCE I, fils aîné d'Alexandre Farnese, né l'an 1569, étoit dans les Pays-Bas lorsqu'il apprit sa

mort. Lui ayant succédé, il prêta serment de fidélité au S. Siège, par son Ambassadeur, le 6 Septembre 1592. Du vivant de son pere, il avoit formé, l'an 1580, des prétentions sur la Couronne de Portugal, après la mort du Roi Henri, son grand oncle maternel. Mais le droit que Philippe II lui opposa, prévalut, parce qu'il étoit appuyé de la force. L'an 1600, le Pape Clément VIII lui conféra la dignité de Gonfalonier de l'Eglise, pour lui et ses successeurs, en considération de son mariage avec MARGUERITE ALDROVANDIN, niece de ce Pape, qu'il épousa au mois de Mai de cette année. Ranuce travailla beaucoup pour l'embellissement de Parme. Il fit bâtir, par le conseil de Pomponio Torelli, le college qui sert à l'éducation de la jeune noblesse, donna, en 1599, un nouveau lustre à l'Université fondée en 1412, et protégea l'Académie des *Innominati*. « Ranuce, dit Muratori, étoit un » Seigneur d'un caractère altier, grand politique, » mais d'un naturel sombre et mélancholique, couvant » toujours dans sa pensée des soupçons qui troubloient » son repos et celui des autres. Dans ses sujets il ne » voyoit que des ennemis, se rappelant sans cesse la » funeste catastrophe de Pierre-Louis, son bisaïeul. » Disposé de la sorte, il s'étudioit à se faire moins » aimer que redouter; toujours prompt à punir, et » n'accordant que difficilement des grâces. Ceux qui » lui étoient soumis, lui rendoient bien la pareille, » et répondoient, par la haine, à la crainte qu'il tâ- » choit de leur inspirer. Ce qu'il avoit lieu d'appré- » hender, lui arriva l'an 1612; il découvrit une conjura- » tion tramée contre lui l'année précédente, dont les » principaux auteurs étoient le Marquis Jean-François » de S. Vitali, la Comtesse de Sala, le Comte Horace » Simonetta, son mari, le Comte Pio Torelli, le Comte » Alfonse, et le Marquis Jérôme, tous deux S. Vitali, » le Comte Jérôme de Correggio, le Comte Jean-Baptiste » Mazzi et d'autres. On mettoit encore, parmi les com- » plices de cette conspiration, le Marquis Jules-César » Malaspina, Capitaine des Gardes du Duc de Man- » toue, Ferdinand Malaspina, Marquis de Liciana, » Théodore Scotti, Comte de Plaisance, et Albert Ca- » nossa, Comte de Reggio. Presque tous les chefs de la » révolte ayant été arrêtés, on instruisit leur procès, dans » lequel il fut prouvé, dit-on, que leur dessein avoit » été d'assassiner et d'exterminer toute la Maison de » Farnese. En conséquence, ils eurent la tête tranchée » le 19 Mai de la même année, et quelques uns de » leurs gens furent pendus (1). Colomo et Sala, qui » étoient aux San-Vitali, et que le Duc marchandoit depuis long-tems, lui passerent, par ce moyen, sans déboursé, et devinrent les maisons de plaisance de ses successeurs. Le Comté de Monte-Chiarugolo fut réuni à la Chambre ducale. La confiscation de

(1) Dans la vérité le fait est que les grands vassaux du Duché, soulevés contre l'avarice et la tyrannie du Duc, témoignèrent hautement leur mécontentement. Ranuce crut devoir les prévenir: il trouva sa sûreté personnelle, et satisfait sa soif de l'or, en les dépouillant à la fois de la vie et de leurs biens. Sous divers prétextes, il fait arrêter les prétendus conjurés, le 4 Juin 1611; le 15 du même mois l'Hôtel-de-Ville et la Noblesse vont en députation demander au Duc les raisons d'un coup d'autorité si étrange contre tant de personnages illustres. Ce Prince répond qu'ils avoient conspiré contre sa personne et contre le salut de tous les citoyens. Ces corps demandèrent alors que le procès des accusés fût fait en forme; ce qui exigeant des longueurs, empêcha le Duc de faire faire sur le champ, comme il l'avoit projeté, l'exécution, et l'obligea de la différer jusqu'à l'année suivante. Les chefs d'accusation détaillés dans le manifeste du Duc, affiché dans tous les lieux publics le 17 Mars 1612, étoient que les conjurés, chargés chacun de crimes les plus honteux envers Dieu et les hommes, coupables de rébellion, avoient projeté d'assassiner le Duc, d'égorgé, *Herodiano more*, ses enfants, en présence de la Duchesse, de massacrer tous ses Ministres, tous ses soldats, tous ses serviteurs, et enfin de piller toutes les maisons particulières, toutes les Eglises et tous les Monastères. Une forme à-peu-près légale ayant été donnée à ces accusations par des dépositions controuvées, on fit grâce à une quinzaine de prétendus coupables peu riches. Les seuls possesseurs de grands fiefs parurent

indignes de pardon. Le 19 Mai 1612, à dix heures d'Italie, sur un échafaud dressé à la hauteur des fenêtres du palais, parut d'abord Barbara San-Vitali, née San-Severini, Comtesse de Colono, l'une des plus belles femmes de son tems, dont le Duc avoit été épris et maltraité. L'amour qu'elle marquoit au Comte Pio Torelli fut, à ce qu'on croit, la raison pour laquelle ils furent tous deux enveloppés dans cette affreuse proscription. On vit suivre le Comte Horace Simonetta, Chambellan et Grand-Ecuyer, le Comte Jérôme San-Vitali, Marquis de Sala, le jeune Jean-François son fils, dit le *Marchesino di Sala*, le Comte Alfonse San-Vitali son cousin, enfin Pio Torelli, Comte de Monte-Chiarugolo, et le Comte J. B. Masi, beau-frere du dernier. A mesure qu'ils parurent, on leur trancha la tête, et les sept têtes restèrent long-temps attachées aux murs du Palais. Le Duc, d'une de ses fenêtres, assista lui-même à l'exécution, qui dura quatre heures. Ranuce voulut aussi s'assurer des descendans de ces malheureuses victimes. De deux San-Vitali, enfans, l'un fut écrasé entre deux pierres, l'autre, ayant échappé, fut repris quelques années après et fait eunuque. Un fils et un neveu de Pio Torelli, auxquels on préparoit le même sort, l'éviterent heureusement par la piété et la reconnaissance des Franciscains de Monte-Chiarugolo, que leurs ancêtres avoient fondés. Ces Religieux les transportèrent la nuit, au péril de leur vie, dans les Etats de Modene, et Joseph Salinguerra, l'un d'eux, est devenu depuis la souche de la Maison du Roi de Pologne actuel.

ces fiefs augmenta considérablement le Domaine du Prince. Mais les amis des suppliciés les regardant comme innocens, firent, pour venger leur mort, des courses funestes dans le Parmesan, où ils brûlèrent plusieurs bourgs et villages. Le bruit courut en effet, et il n'a pas encore cessé; ajoute Muratori, que cette conjuration avoit été controuvée par le Duc pour satisfaire son avarice, et se défaire de personnes qui gênoient son autorité. Les Torelli et les San-Vitali collatéraux des décapités, ayant porté leurs plaintes au grand Duc de Toscane, Ranuce, pour justifier sa conduite, lui envoya, dit-on, copie du procès par un Ambassadeur. A cet envoi le grand Duc répondit avec actions de grâces, en lui envoyant de son côté un autre procès bien en règle, par lequel il apparaissoit que ce même Ambassadeur avoit tué un homme à Livourne avant de partir de Parme, voulant, par cette plaisanterie, démontrer qu'il étoit plus aisé de faire à un homme innocent son procès avec des pièces controuvées, que de se justifier d'une pareille infamie aux yeux du public désintéressé. Le Duc Ranuce mourut subitement au commencement de Mars 1622, laissant de son mariage trois fils, Alexandre, Odoard, qui suit, et François-Marie, Cardinal en 1645, avec deux filles, Marie et Victoire, qui devinrent l'une et l'autre, par leurs alliances, Duchesses de Modene. La statue équestre en bronze du Duc Ranuce accompagne celle d'Alexandre son pere dans la grande place de Plaisance.

#### ODOARD, ou ÉDOUARD.

1622. ODOARD, second fils de Ranuce, né le 28 Avril 1612, lui succéda, par préférence à son aîné, qui étoit sourd et muet de naissance. Cette même année, le besoin d'argent l'obligea d'engager le Duché de Castro et le Comté de Ronciglione au Mont de Piété de Rome. Mécontent des Espagnols, il entra, l'an 1633, dans la ligue que la France fit proposer aux Princes d'Italie, et y entra presque seul. C'étoit un Prince, dit Muratori, plein de l'esprit guerrier, mais qui prenoit conseil plutôt de son courage que de ses forces. Dans le manifeste qu'il publia, il parloit avec tant de hauteur et de fierté, que le grand Duc de Toscane, après l'avoir lu, s'écria en plaisantant : *Le Roi de Parme déclare la guerre au Duc d'Espagne !* Le Pape Urbain VIII, son parent, à la sollicitation de la Maison d'Autriche, le somma plusieurs fois, comme Seigneur Suzerain de Parme, mais inutilement, de rompre ses engagements avec la France. Les armes de l'Espagne et de ses Alliés eurent plus d'effet. L'an 1636, pendant que le Duc Odoard étoit en France pour y solliciter du secours, François I, Duc de Modene, à la tête des Troupes espagnoles et des siennes, entra dans le Parmesan, où il commit d'horribles dégâts. C'en étoit fait des Etats d'Odoard, si le Pape Urbain VIII et le grand Duc de Toscane ne s'étoient entremis pour faire sa paix avec le Marquis de Léganez, Gouverneur de Milan. Les Ministres qu'ils envoyèrent au Marquis le trouverent dans les meilleurs dispositions; mais le Duc en montra de contraires : soit feinte, soit obstination réelle, il paroissoit déterminé à continuer la guerre. A la fin il se laissa fléchir par les larmes de la Duchesse, sa femme, et conclut, au commencement de l'année suivante, un traité de paix avec les Espagnols, auxquels il abandonna Sabionetta. Ce traité se fit à l'insu des François, qui étoient maîtres de Plaisance, et qu'on engagea d'en sortir, sous prétexte d'une revue; après quoi, voulant y rentrer, ils virent braqué contre eux le canon, qui les obligea de se retirer. On fit grand bruit à Paris de cette défection de Farnese, dont l'Envoyé Fabio Scotti fut arrêté par ordre de la Cour. Mais le Duc ayant fait exposer au Cardinal de Richelieu ses moyens de justification, sa conduite fut approuvée, et son cœur continua d'être attaché à la France. (Murat. *Ann. d'Ital.*)

L'an 1639, Urbain VIII, excité par ses neveux, entreprend d'enlever au Duc de Parme le Duché de Castro, pour le réunir au S. Siège, faute de remboursement des sommes pour lesquelles il étoit engagé au Mont de Piété. Odoard met dans ses intérêts les Vénitiens, les Florentins, et le Duc de Modene. On fait une guerre de chicane, et des négociations infructueuses pendant cinq ans. Ce fut, durant ces hostilités, que l'errant Palavicini, qui étoit de Plaisance, publia, l'an 1643, son Livre intitulé : *Il Divorzio celeste*, où il feint que J. C. demande au Pere éternel la permission de faire divorce avec l'Eglise à cause de ses désordres. L'Auteur fut trahi par un faux ami, qui le détermina à venir en France, et le fit passer sur le pont de Sorgues, où, ayant été arrêté, il eut la tête coupée à Avignon, en 1644. (M. de la Lande).

La paix est enfin conclue le 31 Mars 1644, entre le Pape, le Duc de Parme et ses Alliés, par la médiation de la France, des Vénitiens, du grand Duc de Toscane et du Vice-Roi de Naples. (Murat.) Le Duc demande l'absolution des censures qu'on avoit employées contre lui, et recouvre, soixante jours après, son Duché de Castro. Il mourut, le 12 Septembre 1646 (et non 1648), à l'âge de trente-quatre ans. « Ce Duc étoit » compté, dit Muratori, parmi les beaux esprits de » son tems. Il enchantoit le monde par ses beaux dis- » cours, dans lesquels néanmoins il montrait un peu » de penchant à la satire, défaut dangereux dans les » particuliers, et beaucoup moins convenable à des » Princes et à des Souverains. Entre ses belles qua- » lités, les plus remarquables étoient la magnificence, » la grandeur d'ame et la libéralité. Il avoit, auprès » de lui des Ministres, non pour prendre leurs avis, » mais pour leur faire exécuter ses volontés, croyant » sa tête capable de tout; et comme il avoit la cervelle » chaude et portée aux grandes choses, il lui étoit fa- » cile de se méprendre, et de former des résolutions su- » périeures à ses forces ». De MARGUERITE DE MÉDICIS, son épouse, sœur du Grand-Duc Ferdinand II (mariée en 1628, morte en 1679), il laissa quatre fils, Ranuce, qui suit, Alexandre, Horace et Pierre, avec deux filles.

#### RANUCE II.

1646. RANUCE, né l'an 1630, succéda au Duc Odoard, son pere. Quoique son pays fût alors délivré d'ennemis étrangers, la guerre l'avoit tellement épuisé, qu'il lui restoit à peine les moyens de subsister avec décence. Innocent X occupoit alors le S. Siège. Il étoit mal disposé envers les Farnese, parcequ'il les regardoit comme des sujets rebelles à leur légitime Souverain. L'occasion suivante fit éclater ses préventions. L'Evêché de Castro étant venu à vaquer l'an 1649, il y nomma Christophe Giarda, Religieux Théatin, contre le gré de Ranuce. Giarda, sachant qu'il n'avoit pas l'avantage de plaire à ce Prince, fit ses efforts pour engager Innocent à révoquer sa nomination, prévoyant le malheur qui le menaçoit. Il eut beau insister, il fallut obéir. Or il arriva qu'étant dans la ville d'Aquapendente, il y fut tué la même année par des assassins que Jacques Ganfridi, Provençal de nation, qui se donnoit pour premier Ministre du Duc, avoit, dit-on, apostés. Le Pape, irrité de cet attentat sacrilège, envoya aussitôt des troupes pour assiéger la ville de Castro. Ganfridi, de son côté, marche à la tête de celles que le Duc avoit levées, attaque l'armée ecclésiastique, et ne fait que hâter, par sa défaite, la reddition de la place. Le Pape victorieux fait raser Castro; et au lieu où cette ville avoit été, il fait placer une colonne sur le piédestal de laquelle on grava ces mots italiens : *Qui fuit Castro*, ici fut Castro. Ranuce, menacé d'une irruption de l'armée pontificale dans ses Etats de Parme, prend le parti de céder au Pape le Duché de Castro, avec le Comté de Ronciglione, se réservant toutefois

la faculté de les reconvenir, en s'acquittant envers le Mont de Piété. L'an 1660, le Cardinal Mazarin, principal Ministre de France, fait prier le Pape Alexandre VII de rendre au Duc de Parme le Duché de Castro et le Comté de Ronciglione. Mais ce Pape qui n'aimoit, ni le Cardinal, ni le Roi, son maître, loin de déférer à cette demande, déclare, l'an 1661, en plein consistoire ces Domaines réunis pour toujours à la Chambre apostolique, ce qui s'appelle *Incarnation*. Depuis ce tems, la Maison de Parme n'a pu y rentrer, quoique, par le Traité conclu, le 12 Février 1664, à Pise, entre le Roi Louis XIV et ce Pape, il fut accordé au Duc une prorogation de huit ans pour le rachat de l'hypothèque. En 1732, Don Carlos offrit de payer le capital pour lequel ce pays étoit engagé : mais le Pape ne voulut jamais y acquiescer; et d'un autre côté, l'Empereur promit, dans le Traité de paix de 1736, de ne plus chercher à démembrer Castro des Domaines du S. Siège.

Le Duc Ranuce ouvrit enfin les yeux sur les malversations de son Ministre Gaudredi. Non content de le disgracier, il fit instruire son procès, dont la conclusion fut un jugement qui le condamnoit à perdre la tête sur un échafaud, ce qui fut exécuté au mois de Janvier 1670. Giosepino, fils d'un Tailleur de Pavie, s'empara ensuite de la confiance du Duc, dont il ne se montra pas indigne par sa conduite : c'étoit le talent de la musique, où il excelloit, qui l'avoit introduit à la Cour de ce Prince, grand amateur lui-même de cet art. Les autres qualités qu'il développa lui méritèrent la place de Gaudredi, qu'il conserva jusqu'à la mort de l'auteur de sa fortune, arrivée le 11 Décembre 1694. Le Duc Ranuce avoit été marié trois fois, 1<sup>o</sup>, l'an 1660, avec MARGUERITE YOLANDE, fille de Victor Amédée I, Duc de Savoie, morte en 1663; 2<sup>o</sup>, l'an 1664, avec ISABELLE D'EST, fille de François I, Duc de Modene, morte en 1666; 3<sup>o</sup>, en 1668, avec MARIE D'EST, sœur d'Isabelle, décédée en 1684. Du second lit il eut Odoard, mort le 5 Septembre 1693, laissant de Dorothée, fille de Philippe-Guillaume, Electeur Palatin, son épouse, une fille, Elisabeth, mariée à Philippe V, Roi d'Espagne; Marguerite, femme de François II, Duc de Modene; et Thérèse. Du troisième lit, Ranuce eut François et Antoine, qui lui succéderent, et une fille nommée Isabelle.

Muratari, parlant du Duc Ranuce II, dit que c'étoit un homme du vieux tems, *uomo dei vecchi tempi*, un Prince rempli de valeur, bon économe, mais généreux et libéral dans l'occasion, zélé, jusqu'à la sévérité, pour la justice, ce qui le fit, ajoute-t-il, moins aimer que redouter.

## FRANÇOIS.

1694. FRANÇOIS, né le 19 Mai 1678, successeur de Ranuce, son pere, fut témoin des guerres qui troublerent de son tems l'Italie, sans y prendre part. Les Généraux de l'Empereur Léopold ayant voulu l'obliger en 1702 à recevoir garnison impériale à Parme, il s'en excusa sur ce que ses Etats étant un Fief de l'Eglise, il ne pouvoit en disposer sans l'agrément du Pape, dont il avoit arboré l'étendard. Pour plus grande sûreté, il fit venir des troupes papales, pour s'établir en garnison dans les villes de son Duché. Cette précaution n'empêcha pas néanmoins les Impériaux de s'em-

parer de Borgo-San-Donnino, et de quelques autres places du Parmesan. L'an 1718, la quadruple alliance par l'article 5 du premier chapitre de son traité, déclara que les Duchés de Parme et de Plaisance, ainsi que celui de Toscane, seroient tenus pour l'iefs masculins de l'Empire; que lorsque la succession de ces Etats seroit ouverte, on les donneroit au fils aîné d'Elisabeth Farnese, Reine d'Espagne; et qu'au défaut de ce Prince ou de sa postérité masculine, ces Duchés passeroient aux autres fils de la Reine ou de leur postérité masculine. Cette maniere de régler la succession des Etats, sans consulter les personnes qui les possédoient, surprit toute l'Europe, excepté ceux qui étoient dans le secret de la quadruple alliance. Le Duc François ne vit pas lui-même cet arrangement sans peine. Mais il fallut plier à la nécessité, lorsque la Diète d'Allemagne eut consenti, le 9 Décembre 1622, à la succession éventuelle de Don Carlos, fils aîné du second lit de Philippe V, dans la Toscane et dans le Duché de Parme. Le Pape Innocent XIII protesta néanmoins soutenant que le Duché de Parme étoit un Fief mouvant du S. Siège, et qui devoit lui retourner. Mais on n'eut aucun égard à sa protestation, comme la suite le fera voir. Le Duc François mourut le 26 Février 1727, sans laisser d'enfans de Dorothée, veuve d'Odoard, son frere, qu'il avoit épousée le 8 Décembre 1695.

## ANTOINE.

1727. ANTOINE, né le 29 Novembre 1679, succéda dans le Duché de Parme, à François, son frere. Le 5 Février 1728, il épousa HENRIETTE-MARIE, fille de Renaud, Duc de Modene, née le 2 Février 1702, qui ne lui donna point d'enfans. Il mourut le 20 Janvier 1731. Ce Prince, suivant M. de Silhouette, étoit extrêmement gros et puissant. Il aimoit la bonne chère et la tranquillité. Après sa mort, les troupes impériales se saisirent, à tout événement, des Duchés de Parme et de Plaisance, comme de fiefs vacans de l'Empire.

## DON CARLOS.

1731. DON CARLOS, Infant d'Espagne, né le 20 Janvier 1716, du Roi Philippe V et d'Elisabeth Farnese, se porta pour héritier de Parme et de Plaisance, en vertu du traité de la quadruple alliance et d'un autre conclu le 30 Avril 1725 à Vienne, entre l'Empereur Charles VI et le Roi d'Espagne. La Princesse Dorothée, veuve du Duc François, prit possession, au nom de Don Carlos, de ces Duchés, le 29 Décembre 1731, entre les mains du Comte Stampa, Plénipotentiaire de l'Empereur, qui lui fit livrer les clefs de la capitale, et ordonna aux troupes impériales de se retirer le 30 du même mois. Jacques Oddi, Commissaire du Pape, fit sa protestation publiquement, pour mettre en sûreté les droits du S. Siège. Cette protestation se renouvelle encore tous les ans, le 28 Juin (1), la Cour de Rome s'étant obstinée jusqu'à nos jours à ne point vouloir reconnoître l'Infant pour Duc de Parme, et se contentant de lui donner le titre de Grand-Prieur de Castille. L'an 1732, l'Infant Don Carlos (2) fait son entrée à Florence, le 9 Mars; à Parme, le 9 Octobre; et à Plaisance, le 23 du même mois. Ce Prince, ayant conquis le Royaume de Naples au mois d'Août 1734, donna, le 5 Janvier 1737, sa renonciation aux Du-

(1) Toutes les années, le 28 Juin, dit M. de la Lalande (*Voyage d'Italie*, T. I, p. 448), avant que le Connétable du Royaume de Naples présente la haquenée au S. Pere, le Procureur-Fiscal de la Chambre (*Fiscale della Camera*) va faire au Vatican deux protestations, l'une, pour les Tributs dus au S. Siège par le Royaume de Naples; l'autre, pour le Duché de Parme et de Plaisance. (Les choses, à cet égard, ont changé depuis 1788.)

(2) Pour éviter la réclamation d'une infinité de Maisons qui avoient des prétentions de droit, tant sur les Fiefs que sur les Allodiaux du Duché de Parme, Don Carlos, en 1731, en fit transporter tous les titres à Naples, où ils sont restés jusqu'en l'année 1788, que l'Infant actuel Don Ferdinand en a obtenu du Roi de Naples la majeure partie.

chés de Parme et de Plaisance, conformément au Traité du 30 Avril 1725 ; mais en y ajoutant la clause de ne point poursuivre la désincamération de Castro et de Ronciglione, pour laquelle il avoit fait des mouvemens en 1732. En conséquence, le Duc de Montemar fait évacuer à ses troupes les places qu'elles occupoient, et les fait embarquer et partir pour l'Espagne, le 9 Février suivant. L'an 1738, Traité de Vienne du 18 Novembre, par un des articles duquel on abandonne au Pape, à perpétuité, le Duché de Castro et le Comté de Ronciglione. L'an 1748, par le Traité de paix signé le 18 Octobre, à Aix-la-Chapelle, les Duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalle, sont cédés, par la Reine de Hongrie, à Don Philippe, Infant d'Espagne, pour lui et ses héritiers mâles, avec la clause de réversion, au défaut de postérité masculine, comme aussi, dans le cas où ce Prince parviendrait au trône des deux Siciles, ou à celui d'Espagne. (Voy. Louis XV, *Roi de France*, et Don Carlos, *Roi de Naples*.)

## DON PHILIPPE.

1749. DON PHILIPPE, Infant d'Espagne ; né le 15 Mars 1720, du Roi Philippe V et d'Elisabeth Farnese, arrive à Parme le 7 Mars 1749, et prend possession de cette Capitale et de ses nouveaux États. Il étoit marié, depuis le 26 Août 1738, avec LOUISE ELISABETH, fille de Louis XV, Roi de France. L'an 1759, cette Princesse meurt à Versailles de la petite vérole, le 6 Décembre. Le même genre de maladie trancha les jours de son époux, le 18 Juillet 1765, dans la ville d'Alexandrie, où il en fut attaqué. De son mariage il eut un fils, qui suit, et deux filles, Isabelle, née le 31 Décembre 1741, mariée, le 6 Octobre 1760, à l'Archiduc Joseph (aujourd'hui Empereur), morte le 25 Novembre 1763 ; et Louise-Marie Thérèse, née le 9 Décembre 1751, et mariée, le 4 Septembre 1765, à Charles, Prince des Asturies, depuis Roi d'Espagne. On a vu, à l'article de Louis XV, et dans celui de Philippe V, Roi d'Espagne, les preuves que Don Philippe donna de sa valeur en Savoie, dans les années 1744, 1745 et 1746. Ce Prince fit le bonheur de ses Sujets par sa bienfaisance, et marcha, en tout, sur les traces de son auguste frere, qu'il remplaçoit. Son regne est sur-tout remarquable par les réformes qu'il fit dans les affaires ecclésiastiques. L'an 1764, il donna un Edit par lequel, à commencer du 25 Octobre de cette année, il étoit défendu, sous des peines graves, de faire, en fondations pieuses, des legs qui passassent la valeur de trois cens écus de Parme ; en-

joint, par le même Edit, à tous ceux qui veulent faire des vœux monastiques, de renoncer à tout droit de succession. L'an 1765, autre Edit du 13 Janvier, portant que tous les biens, qui, des mains des laïcs, avoient passé en celles des ecclésiastiques, seroient soumis aux mêmes impositions qu'ils payoient auparavant.

## DON FERDINAND.

1765. DON FERDINAND, né le 20 Janvier 1751, élevé par l'Abbé de Condillac et M. de Keralio, succède dans les États de Parme, de Plaisance et de Guastalle, à l'Infant Don Philippe, son pere.

L'an 1768, au mois de Janvier, Ferdinand fait publier une Pragmatique - Sanction, composée de quatre articles, dont le premier défend de porter, sans sa permission, les affaires contentieuses à des tribunaux étrangers, pas même à ceux de Rome ; et le dernier déclare nuls les Décrets, Bulles et Brefs qui viendront de Rome, à moins qu'ils ne soient munis du *Regium exequatur*. Bref du Pape (en date du premier Février suivant), qui casse, abroge et déclare nulle cette Ordonnance, et ceux qui y ont concouru, soumis aux censures prononcées par la Bulle *In Coena Domini* contre les violateurs des immunités ecclésiastiques. Dans le même mois de Février, la nuit du 7 au 8, tous les Jésuites établis dans les États de l'Infant Duc, en sont expulsés à la même heure ; et le 8, au matin, on publie et affiche à Parme la Pragmatique - Sanction du Souverain (datée du 3), contenant les dispositions relatives à la proscription de ces Religieux. Le 3 Mars suivant, Ordonnance de l'Infant-Duc, qui supprime le Bref du Pape rendu contre sa Pragmatique - Sanction du mois de Janvier précédent.

M. du Tillot, (1) Bayonnois de naissance et Marquis de Fellino, qui avoit rempli les fonctions de Ministre sous Don Philippe, avec autant de zèle et de lumieres que d'intégrité, ayant été desservi auprès de ce Prince, prend le parti de quitter Parme l'an 1769, et va s'établir à Paris, où il est mort quelques années après. Le 27 Juin de la même année, l'Infant Duc épouse, à Colorno, l'Archiduchesse MARIE-AMÉLIE-JOSEPH-JEANNE-ANTOINETTE, fille de l'Empereur François, née le 26 Février 1746. Les enfans du Duc Ferdinand sont Caroline-Marie-Thérèse, née le 28 Novembre 1770 ; Louis, né le 5 Juillet 1773 ; Marie-Antoinette, née le 28 Novembre 1774 ; Charlotte-Marie, née le 1 Septembre 1777 ; et Marie-Louise, née le 17 Mars 1787.

(1) M. du Tillot, fils d'un homme obscur, s'étant élevé, par de grands talens, par une probité exacte et par un dévouement sincère aux vrais intérêts de son Maître, dont il se rendit lui-même la victime, vouloit que l'Infant Don Ferdinand épousât Marie-Béatrix, fille et unique héritière du Duc de Modene, afin d'opérer la réunion des États de Parme, Guastalle, Plaisance, à ceux de Modene, Reggio, et la Mirandole ; ce qui eût rendu ce Prince l'arbitre de l'Italie. Mais les vues de ce Ministre éclairé, contrairement celles de la Maison d'Autriche, qui, accoutumée à s'agrandir

par les mariages, projetoit à la fois, et de donner une Archiduchesse pour épouse à l'Infant, et d'obtenir, pour l'Archiduc Ferdinand, Marie-Béatrix, et ses États. Ce fut le crime de M. du Tillot. Les Cours de France et d'Espagne ayant envoyé des Ministres pour examiner sa conduite, on n'y trouva rien de reprehensible. On ne peut lui reprocher que d'avoir eu des vues trop grandes, pour un petit Etat, et des vertus qui exciterent l'envie. Ses Souverains même lui rendirent justice après sa mort.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

CAPITAINES, PUIS MARQUIS,  
ET ENSUITE DUCS DE MANTOUE.

MANTOUE, dont la fondation précède de près de trois siècles celle de Rome, est la capitale d'un Etat qui s'étend sur une longueur d'environ 70 milles d'Italie, depuis les frontières du Crémonois jusqu'à Stellata, terre du Pape, et sur une largeur d'environ 40 milles, mais quelquefois moindre, depuis Vidiano jusqu'à la frontière du Véronois. Tout le circuit du Mantouan peut être évalué à 200 milles. Sous le règne de ses Souverains, Mantoue renfermoit cinquante mille âmes, et quarante Monasteres, dont les Eglises étoient ornées des tableaux des plus grands maîtres. Le Palais du Prince renfermoit cinq cens chambres où l'on voyoit briller la magnificence et la richesse. Les principales rivières qui arrosent le Mantouan, sont le Pò, qui le traverse presque d'un bout à l'autre, le Mincio, l'Oglio et la Secchia, qui vont toutes se perdre dans ce Roi des fleuves de l'Italie.

Depuis environ un siècle, Mantoue se gouvernoit en forme de république, sous la protection des Empereurs, lorsqu'Otton II la donna au Marquis Thédalde, aïeul de la Comtesse Mathilde, qui s'en mit en possession l'an 1114. Après la mort de cette Princesse, il paroît que Mantoue fut du nombre des villes qui profitèrent des divisions du Sacerdoce et de l'Empire pour se mettre en liberté; mais elle ne fit que changer de maîtres. Les querelles que fit naître l'ambition entre les principales familles de Mantoue, donnerent occasion aux plus forts de la subjuguier. Le fameux Sordello Visconti, Troubadour, Chevalier errant, grand Capitaine et grand politique, en fut Pœdestat vers 1220 (1). (*Voy. Maria Equicola, Storia di Mantua, L. 1, p. 86.*) Mantoue jouit de quelque tranquillité sous sa Magistrature; il défendit cette ville contre Eccellin, et y fit la fortification qui porte encore aujourd'hui le nom de *Séraglio*. LUDOVIC, fils de Richard, Comte de San-Bonifacio, domina à son tour à Mantoue pendant plusieurs années; mais Pinnamonte Bonacolsi et Ottonello Zenecalli, se firent élire Capitaines en 1274. Un mois après, Pinnamonte fait tuer par trahison pendant la nuit Ottonello, et convient avec les familles de Riva, Mercaria et Casaloldi, de chasser tous les autres Nobles; Sordello Visconti fut compris dans ce bannissement; Pinnamonte vint à bout de chasser ensuite ces mêmes familles les unes par les autres, et resta seul maître de Mantoue. La mort le surprit en Septembre 1289. Pinnamonte ayant par testament nommé Carpio son fils pour lui succéder, Bardelon, son autre fils, jaloux de cette préférence, le chassa en 1291, et s'empara du Gouvernement. Il réunissoit tous les vices; sa tyrannie le rendit odieux. Boticella-Bonacolsi, son petit-fils, l'expulsa à son tour, en 1299. Bardelon retiré à Padoue, y mourut malheureusement après trois ans d'exil. Boticella secourut François d'Est contre le Marquis Azzon son frere, et fit la guerre aux Crémonois. Pendant ce tems, Azzon, pour se venger, lui enleva le château de Saravalle, où étoit la plus grande partie de ses richesses. Boticella mourut presque en même temps que son rival. (*Equicola, ibid. L. 1, p. 48 et seqq.*) A Boticella succéda son fils, l'an 1308, dans la Seigneurie de Mantoue, ses deux fils, PASSERIN et BUTIRON BONACOLSI. Le deuxième est peu connu; mais Passerin se rendit célèbre par diverses actions d'éclat. L'an 1312, ayant marché au secours des Modénois attaqués par les Bolois, il engagea les premiers à l'élire pour leur Seigneur. Franceschin, ou François I de la Mirandole, lui enleva la ville de Modene, à la faveur d'une sédition qu'il excita le 18 Janvier 1318, et s'en fit proclamer Seigneur; mais, pressé par divers ennemis auxquels se joignit Passerin, il la lui rendit par Traité du 30 Novembre 1319. S'étant ligué, l'an 1325, avec divers Seigneurs contre les Bolois, Passerin remporta sur eux une grande victoire le 15 Novembre. Ce Sei-

(1) Sordello, natif de Mantoue, descendoit des Visconti, Seigneur de Goto. Etant allé dans sa jeunesse à la Cour du Marquis Richard de S.-Bonifacio, Seigneur de Vérone, il séduisit sa femme Cunizza, fille du fameux Eccellin, dit le Moine. Elle quitta, dit-on, son mari pour le suivre, et depuis se remarria quatre fois. Les Historiens du tems représentent Sordello comme le plus bel homme, le plus adroit, le plus valeureux, le plus savant et le meilleur poète de son tems. Outre ses poésies dont on trouve quelques unes avec celles des auteurs Troubadours, il composa un livre intitulé : *Trésor des Trésors*, où il traitoit des hommes célèbres dans le Gouvernement et des Principes de la politique. Il voyagea dans presque toute l'Europe, et fit tant de choses mémorables, que l'Histoire des Troubadours (T. II, p. 80) a cru devoir les attribuer à deux personnages. Sordello vivoit encore en 1382, et mourut vers la fin du xiii<sup>e</sup> siècle. Le Dante

l'a célébré; (*Voy. son Purgatoire, lib. 1, ch. 6 et 7, et de Vulgari eloquio, lib. 1, cap. 15; Donemondi, part. 1, lib. 4, p. 237; le Cardinal Bembo nelle prose, liv. 1; Giust. Fontanini, dell. eloq. Italiana, lib. 1, §. 12 et 20, et liv. 2, §. 40; l'Abbé Quadrio, stor. et rag. d'ogni poesia, T. II, p. 130; Storia dei Eccellini de Verzi, T. I, lib. 5, p. 119*); le docte Abbé Tiraboschi; *Storia della letteratura italiana*. Enfin, la dissertation intéressante sur Sordello, qu'a donnée, en 1783, M. le Comte Jean-Baptiste d'Arco, Intendant politique du Mantouan, si connu par les services rendus aux Arts, et son goût pour les Sciences.

Nous avons cru devoir sortir de notre regle ordinaire, en indiquant ici les sources où l'on peut puiser des détails sur Sordello, vu sa célébrité en Italie, et le peu de lumieres que nous avons sur lui en France.

gneur étoit un des grands partisans de l'Empereur Louis de Bavière; et par là, il se rendit odieux au Pape Jean XXII, qui le comprit parmi ceux contre lesquels il fit publier la Croisade. Les efforts de ce Pontife pour lui nuire furent vains, et ne l'empêchèrent pas de gouverner tranquillement son Etat; mais il eut le malheur d'avoir un fils imprudent dans la personne de Francesco, qui, à la suite d'un commerce suspect avec la femme de Philippin de Gonzague, offensa grièvement l'époux. Les Gonzagues jurèrent de s'en venger: assurés du secours de Cane de l'Escale et de Guillaume de Castelbarco, le 16 Août, Philippin de Gonzague, Guido et Feltrino, ses frères, et Albert Savioli, soulevèrent le peuple. Passerin Bonacolsi accourut au bruit pour appaiser l'émeute; étant blessé violemment à la tête, son cheval l'emporta, et le peuple le massacra. L'imprudent François, fils de Passerin, et cause de ces malheurs, fut arrêté sortant de son lit, et conduit avec ses cousins, les fils de Butiron, à Castellaro, où Nicolas de la Mirandole les fit périr au milieu des tourmens les plus cruels, pour se venger de la perte de François de la Mirandole, son père, que Passerin avoit fait mettre à mort sans motif. Ainsi finit la puissance des Bonacolsi, après avoir duré un demi-siècle. Ce fut alors que la Seigneurie de Mantoue passa dans la Maison de Gonzague, où elle s'est conservée l'espace de quatre cents ans.

LOUIS I DE GONZAGUE, CAPITAINE DE MANTOUE,  
GUI, FELTRINO, ET PHILIPPIN, SES ENFANS.

L'AN 1328, LOUIS DE GONZAGUE, d'une Maison très-ancienne, fut reconnu Seigneur de Mantoue, sous le titre de Capitaine, après la mort de Passerin Bonacolsi. Son premier soin fut de rétablir l'ordre dans la ville, d'affermir sa puissance au-dehors par des alliances et des traités avec ses voisins, et de la cimenter au dedans par sa douceur et sa libéralité. Il avoit alors de RICHILDE RAMBERTI, sa femme, trois fils déjà majeurs, GUI, PHILIPPIN, ET FELTRIN, auteurs de la révolution, qu'il associa au Gouvernement. S'étant alliés aux Scaligers, ou della Scala, Seigneurs de Vérone, ils obtinrent d'eux, le 11 Juillet 1335, la ville de Reggio, que ceux-ci s'étoient fait céder par les Fogliani, le 3 du même mois, et dont Philippin prit possession. La raison d'Etat fit dans la suite oublier ce bienfait aux Gonzagues. L'an 1348, ils se liguerent avec les Vénitiens, pour abaisser la puissance des Scaligers, qui sembloit menacer la liberté de l'Italie. Ceux-ci, de leur côté, s'étant unis avec Luchin Visconti, Seigneur de Milan, et Obizon, Marquis de Ferrare, contre les Gonzagues, entrèrent dans le Mantouan, où ils firent le dégât; mais Philippin de Gonzague, de retour de Naples, où il étoit allé venger la mort du Roi André, que Jeanne 1<sup>re</sup>, sa femme, avoit fait étrangler, vint se joindre à Guido I Torelli; et, le 30 Septembre 1348, ils tombèrent si vigoureusement sur les troupes milanoises campées sous Borgoforte, qu'ils les mirent en déroute, et dissipèrent la Ligue. (Murat. *Rerum Italic. script.* T. XVIII.) L'an 1354, Louis de Gonzague reçut à Mantoue l'Empereur Charles IV, qui lui confirma, pour lui et ses descendans, la Souveraineté de Mantoue, avec celle de Reggio et des autres acquisitions qu'il avoit faites.

En 1356, Philippin meurt avec une grande réputation de valeur, laissant d'ANNA DOVARA, sa seconde femme, trois filles, Egidiola, mariée à Matthieu II Visconti; Eléonore, alliée à Guido I Torelli, et Isabelle, femme de Rodolphe d'Habsbourg.

Bernabo Visconti, Seigneur de Milan, déclara la guerre, en 1357, à Louis de Gonzague, qui soutenoit Olegio Visconti dans Bologne, et vint mettre le siège devant Mantoue. Il se rendit maître de quelques places aux environs, en quoi il fut secondé par Guido Torelli, qui venoit de se brouiller avec les Gonzagues pour une légère offense. (V. Platina, *Hist. Mantuana*, Lib. 3; et Murat. *Rer. Italic.* T. XX.) Mais Hugolin de Gonzague, petit-fils de Louis, pour éloigner le théâtre de la guerre, alla prendre Novarre, assiéger Verceil, et mettre le Milanais à feu et à sang. Cette diversion fut utile, et la paix se fit entre les Gonzagues et les Visconti par la médiation d'Aldrovandin d'Est. L'an

1360, Louis meurt le 18 Janvier, dans sa quatre-vingt-treizième année. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. N. DE RAMBERTIS; 2<sup>o</sup>. N. MALATESTA; 3<sup>o</sup>. N. MALASPINA. De la première il laissa deux fils, dont l'aîné, qui suit; Feltrin, souche de la branche des Gonzagues de Novellare, éteinte; et une fille, Thomasine, mariée à Guillaume, Comte de Castelbarco.

GUI DE GONZAGUE:

1360. GUI DE GONZAGUE, second fils de Louis, fut son successeur dans la Seigneurie de Mantoue, qu'il avoit déjà régie du vivant de son père. Feltrin, son frère, eut celle de Reggio, qu'il vendit, le 17 Mai 1371, à Bernabo Visconti, Seigneur de Milan, mais en se réservant Novellare et Bagnolo, qui étoient du district de Reggio. Gui avoit trois fils, Hugolin, Louis et François. Ayant confié le soin du Gouvernement au premier, il excita par là la jalousie des deux autres, qui tendirent des embûches à leur aîné, et le firent périr le 12 ou le 13 Octobre 1362. On renvoya sa veuve, fille de Matthieu Visconti, à Bernabo, Seigneur de Milan; elle ne laissa qu'une fille mariée au Comte d'Urbain, en 1365. La même année, l'Empereur Charles IV étant à Bude, donna des lettres de grâce à Louis et François de Gonzague pour les relever de l'assassinat commis en la personne d'Hugolin, leur frère. Ils s'étoient déjà fait absoudre de ce crime par le S. Siège, sous Urbain V, en 1363. Gui survécut, à la perte d'Hugolin, l'espace de sept ans, pendant lesquels ses deux fils exercèrent presque toute l'autorité souveraine à Mantoue: enfin il mourut, l'an 1369, avant ou après VERDE BECCARIA, sa femme. Il étoit, dit Equicola, d'un caractère doux et tranquille, et religieux observateur de sa parole.

LOUIS II DE GONZAGUE.

1369. LOUIS II DE GONZAGUE, second fils de Gui, et son successeur, eut, pendant quelque tems, pour collègue, François, son frère; mais la discorde s'étant mise entre eux, il le fit périr par un genre de mort qu'on ignore. François avoit épousé, en 1366, Leta, fille de Gui ou Guido de Polenta, dont il ne laissa point de postérité. Louis, coupable de deux fratricides, tâcha d'en effacer le souvenir par la douceur de son gouvernement. Hennings dit qu'ayant été convaincu d'adultère, il fut condamné par ses concitoyens à perdre la tête sur un échafaud. Mais Gazata, dans la Chronique de Reggio, nous apprend qu'il mourut tranquillement à Mantoue dans le mois d'Octobre 1382, laissant un grand trésor à François, son fils, qu'il avoit eu d'ALDE D'EST, fille d'Obizon III, Seigneur de Ferrare. Il aimoit extrêmement sa femme, qui fut enterrée à S. François de Mantoue.

## FRANÇOIS I DE GONZAGUE.

1382. FRANÇOIS I DE GONZAGUE, né l'an 1363, succède à Louis, son frere. L'an 1385, il prend, mais sans succès, la défense de Matthieu Visconti, son beau-frere, contre Jean-Galéas, Seigneur de Milan, qui le tenoit assiégé dans Brescia. L'an 1388, il fait une ligue avec ce même Jean-Galéas et les Vénitiens, contre les Carrara, Seigneurs de Padoue, dont il se détacha ensuite, l'an 1391. François, en 1389, avoit conduit en France Valentine Visconti, qui alloit épouser Louis Duc d'Orléans. Ses liaisons avec le Duc de Milan étoient si étroites alors, que celui-ci avoit voulu qu'il acceptât ses armes, pour les porter écartelées avec les siennes. (Voy. Equicola, liv. 2, pag. 3 et seq.) : grande marque de faveur, usitée par les Souverains dans ce tems-là. François avoit épousé, en 1380, Agnès, fille de Bernabo Visconti. La mort de cette Princesse, qu'on accusa son époux d'avoir hâtée, pour se venger d'un adultere, donna prétexte à Jean-Galéas, son cousin, de déclarer la guerre, en 1397, à François de Gonzague. Jacques del Verme, Général de Jean-Galéas, étant entré, au mois d'Avril, avec une puissante armée, dans le Mantouan, y fut joint par Ugolotto Biancardo, Gouverneur pour le même Duc à Vérone. François, mal préparé à cette visite, implore le secours des Florentins, des Bolognois, et des Ferrarois, ses alliés, qui ne lui manquèrent pas au besoin. Après avoir ravagé le territoire de Mantoue, Biancardo vient mettre le siège devant Governolo, où Marsilio Torelli commandoit avec Guido II, son fils, depuis si célèbre : mais le 24 Août, Charles Malatesta, beau-pere de François, s'étant fait jour à travers l'armée des assiégeans, entre dans la place, et la ravitailla. François de Gonzague y arrive deux jours après, avec un nouveau renfort. Le 28 du même mois, les alliés remporterent sur les Milanois deux victoires éclatantes, l'une sur terre, et l'autre sur le Pô. Mais Jean-Galéas ayant envoyé promptement une nouvelle armée dans le Mantouan, ravagea ce pays. L'année suivante, François de Gonzague et ses alliés font, le 11 Mai, une trêve avec lui. L'an 1402, François se ligue avec le Duc de Milan, contre Jean Bentivoglio, Seigneur de Bologne. Il fait une nouvelle alliance, en 1404, avec les Vénitiens, contre les Carrara, et contribue, par le succès de ses armes, à mettre ses alliés en possession de Padoue, de Vérone, et des autres Domaines de cette illustre Maison. François de Gonzague avoit engagé François Carrara à se rendre à Venise pour traiter en personne ses intérêts avec le Doge, l'assurant qu'il y seroit en toute sûreté. Il fut en conséquence très affligé de voir les Vénitiens arrêter François Carrara et le faire périr cruellement dans sa prison, ainsi que ses enfans (1). François de Gonzague bâtit plusieurs Monasteres, finit le château de Mantoue, et mourut le 8 ou le 17 Mars 1407, laissant de MARGUERITE MALATESTA, sa deuxième femme, un fils, qui lui succéda.

JEAN-FRANÇOIS DE GONZAGUE,  
PREMIER MARQUIS DE MANTOUE.

1407. JEAN-FRANÇOIS DE GONZAGUE, fils de François, devient son successeur à l'âge de treize ans, sous la Régence de Charles Malatesta, son oncle maternel, et la protection des Vénitiens. On jugera quel devoit être ce Régent, en sachant que jaloux de la gloire de Virgile, il fit jeter dans le Mincio la statue de ce grand poëte. Jean-François soutint par sa valeur

la gloire que son pere s'étoit acquise dans les armes. Le pape Jean XXIII l'ayant choisi pour Général des troupes de l'Eglise, dans la guerre qu'il eut contre Ladislas, Roi de Naples, il défendit vaillamment Bologne, assiégée par Malatesta, Seigneur de Rimini, Général de Ladislas. Il recut, en 1418, le Pape Martin V, qui arriva de Milan à Mantoue le 25 Octobre, et y séjourna jusqu'au 7 Février 1419. Bientôt il entra dans la ligue conclue, le 27 Juin 1425, par les Vénitiens, les Florentins et les Marquis d'Est et de Montferrat, contre Philippe-Marie, Duc de Milan. Jean-François de Gonzague, François Carmagnola et Nicolas Tolentino, commandoient les troupes confédérées : François Sforce, Nicolas Piccinino, et Guiou Guido II Torelli, qui venoit de remettre, l'année précédente, Jeanne II sur le trône de Naples, étoient les Généraux que le Duc de Milan leur opposa. Jean-François, dans cette campagne, prit les citadelles de Brescia et Asola, et entra en triomphe à Mantoue. Cette guerre lui fournit les occasions de donner toutes sortes de preuves de son habileté et de son courage. Il commandoit les Vénitiens, en 1431, dans le Bressan, et Carmagnola dans le Crémonois, lorsque Sforce, Torelli et Piccinino ayant donné le change à Carmagnola, attaquèrent sur le Pô, le 22 Mai de la même année, la flotte vénitienne à 23 milles environ au-dessous de Crémone. Nicolas Trivisano, qui la commandoit, fut totalement défait. Jean François de Gonzague, Trivisano et Carmagnola, furent mandés à Venise; la République fit trancher la tête à Trivisano pour avoir été battu, à Carmagnola pour ne l'avoir point secouru, et remercia Jean-François de son zèle et de sa conduite. Philippe-Marie Visconti lui opposa bientôt Gui Torelli, qu'il envoya, le 7 Décembre 1432, avec le titre de Commandant général de ses forces, dans la Valteline, le Bressan et le Bergamasque. La réputation de ce grand homme et son adresse contribuèrent à hâter la paix que Nicolas d'Est, Marquis de Ferrare, chercha à négocier, et qui fut enfin conclue par ses soins, en 1433. Cette même année, Jean-François reçut magnifiquement à Mantoue l'Empereur Sigismond. Ce Prince y arma Chevaliers Louis, Charles et Alexandre ses fils; et, pour marquer mieux à Jean-François sa reconnaissance, il le créa Marquis de Mantoue, et lui permit, ainsi qu'à sa postérité, de cantonner la croix de gueule de la ville de Mantoue, qui supportoit son écu de quatre aigles de sable, membrés et becqués de gueule. Cette érection et cette donation, furent toutes deux du 22 Sept. 1433. (Voy. Sansovino, pag. 359; Equicola, lib. 3, p. 151.) M. Pfeffel dit qu'outre cela, Sigismond le créa Vicaire perpétuel de l'Empire dans le Mantouan, c'est-à-dire qu'il lui donna les droits de la Souveraineté, sous la directe de l'Empire. La réputation de sa valeur engagea les Vénitiens, en 1437, à le choisir pour leur Général. Mais il ne resta pas longtems à leur service; mécontent de ces Républicains, il les quitta le 3 Juillet de l'année suivante, et fit un traité d'alliance avec le Duc de Milan. Les Vénitiens ayant renouvelé l'ancienne ligue avec les Florentins contre ce Prince, François Sforce, qui avoit abandonné Philippe-Marie, fut fait commandant des troupes Florentines, Vénitienes et Génoises. Jean-François de Gonzague les battit en plusieurs occasions, défendit le cours du Pô, couvrit le Mantouan, prit le 1 Mai 1439 Lignago, et peu après, Lunigo, Montebello, Brandola, Montelino, infesta les environs de Vérone, et surprit cette ville, qui quatre jours après fut reprise par Sforce, au commencement de 1440. Le Marquis de Mantoue étant allé avec Piccinino à Milan, y pardonna à Louis le Turc son fils, qui, jaloux de la préférence

(1) La politique de la République alla si loin, que restant une branche de cette illustre et malheureuse Maison qui existe encore aujourd'hui à Padoue, on l'a obligée de quitter le nom de

Carrara, pour prendre celui de Pappa-Fava; sobriquet donné anciennement à Giacobino, l'un de ses auteurs.

donnée à Charles son frere, s'étoit retiré chez les Visconti; Il s'occupa ensuite à faire reprendre par Charles et Louis ses fils, les différentes petites places que Sforce lui avoit enlevées. La paix se fit enfin, en 1441, et le Marquis Nicolas d'Est en fut encore le médiateur. Jean-François, après avoir jeté les fondemens du Couvent des Carmélites et de celui des Chartreux, fait construire le Fort du bourg S. George et plusieurs Palais. Il meurt, le 23 Septembre 1444, laissant de PAULE MALATESTA, sa femme, qu'il avoit épousée, l'an 1410, Louis le Turc qui suit; Charles, Seigneur de Gonzague, Bozzolo et autres lieux; Alexandre, marié, le 5 Mars 1445, à Agnès de Montefeltro, mort le 16 Janvier 1466; Jean Lucide, qui étoit bossu, destiné à l'Eglise, mort le 11 Janvier 1448; et Marguerite, premiere femme de Lionel d'Est, Seigneur de Ferrare. Jean-François, premier Marquis de Mantoue, établit l'étiquette à sa cour, et poussa même la magnificence jusqu'à la prodigalité. Il introduisit le premier dans ses Etats, l'usage de baiser la main, qui, avant Jean-Galvas Visconti, étoit inconnu en Italie. (Voy. *Equicola*, liv. 3.)

LOUIS III, DIT LE TURC,  
SECOND MARQUIS DE MANTOUE.

1444. Louis III, fils et successeur de Jean-François, né l'an 1414, le 5 Juin, élevé par Vittorio di Feltro, l'un des Philosophes de son siècle, avoit fait ses premieres armes sous le fameux Capitaine Piccinino; le surnom de Turc lui fut donné, parcequ'il introduisit l'usage de porter de longues moustaches, qu'il regardoit comme la parure du militaire. L'an 1450, il se ligue avec François Sforce, devenu Duc de Milan. Charles son frere lui redemandoit, en 1453, certaines terres de la succession paternelle, qu'il prétendoit être de son lot; ne pouvant les obtenir de gré, il entra dans le Mantouan, l'an 1453, à la tête de trois mille hommes de troupes vénitienes, pour les recouvrer de force. Le Marquis apprenant cette irruption va au devant de lui pour le repousser. Les deux freres se rencontrent le 15 Juin; et après un combat de 5 heures, où François Secco, l'un des Officiers de Louis, fit des prodiges de valeur, Charles est mis en déroute: mais le Duc de Milan ayant pris son parti, obligea le Marquis à lui rendre ces mêmes terres en 1454. Charles avoit épousé, en 1441, Lucie d'Est, fille de Nicolas III, Marquis de Ferrare, et mourut le 19 Décembre 1456. Le Pape Pie II ayant dessein d'engager les Princes chrétiens à se réunir pour reprendre Constantinople sur les Turcs, indiqua pour ce sujet une grande Assemblée à Mantoue, où il arriva sur la fin de Mai 1459; il y resta jusqu'à la mi-Janvier de l'année suivante, ne cessant de conférer sur l'objet de son voyage avec les Ambassadeurs de diverses Puissances, qui s'y étoient rendus. Mais la plus grande satisfaction qu'il remporta fut celle du bon accueil que le Marquis Louis lui avoit fait. (Gobelin Personà, *Comment. L. 2.*) François Sforce vint voir deux fois Louis en Déc. 1455 et en Octobre 1457. On parle aussi d'une visite qu'il recut de l'Empereur Frédéric III, et de Christiern I, Roi de Danemarck, mais sans en marquer la date. Les Vénitiens étant disposés à faire la guerre au Duc de Milan, nommerent, en 1462, le Marquis de Mantoue pour commander leurs troupes de terre. La guerre n'ayant point eu lieu, Louis manqua l'occasion de signaler sa valeur et son habileté. (*Chron. di Bologna*. T. 18, *Rer. Ital.*) Quoiqu'il n'ait presque jamais fait la guerre pour son propre compte, il eut toujours soin d'entretenir un bon corps de troupes réputées pour les plus belliqueuses de l'Europe, qu'il vendoit aux Princes voisins, espece de trafic qui lui rapportoit des sommes considérables, au moyen desquelles il se trouva en état de faire chez lui de grandes et utiles entreprises sans grever ses peuples. Sa mort arriva, le 12 Juin 1478, à Goito. De BARBE, son épouse, de la Maison

de Brandebourg, Louis le Turc laissa, 1<sup>o</sup>, Frédéric qui suit; 2<sup>o</sup>, François, né en 1441, Cardinal en 1451, mort le 20 Septembre 1483; 3<sup>o</sup>, Jean-François, né en 1443, marié le 17 Juillet 1479, à Antoinette Balza, fille de Pyrrhus, Duc d'Andria, mort le 28 Août 1496, souche de la branche des Ducs de Sabionnetta et Princes de Bozzolo; 4<sup>o</sup>, Rodolphe, né en 1451, marié, en 1480, à Catherine Pic de la Mirandole, mort le 6 Juillet 1495, dont sort la branche des Marquis, puis Princes de Castiglione et Sulpherini, existante encore aujourd'hui. 5<sup>o</sup>, Louis, né le 28 Mars 1458, Evêque de Mantoue en 1483, mort en 1511; et de plus, trois filles: savoir, Dorothee, épouse de Galéas-Marie Sforce, Duc de Milan; Paule, femme de Léonard, Comte de Goritz; et Barbe, femme d'Eberhard I, Duc de Wirtemberg. Catherine, sa fille naturelle légitimée, fut mariée à Franciolo Secchi d'Aragona, Général célèbre. La ville de Mantoue est redevenue à Louis le Turc d'une partie de ses embellissemens.

FREDERIC I,

TROISIEME MARQUIS DE MANTOUE.

1478. Frédéric I, né en 1439, étoit à Revero quand il apprit la mort de Louis, son pere. Alors il se rendit à Mantoue pour prendre les rênes du gouvernement; il les tint avec sagesse. Son administration fut avantageuse à sa famille qu'il aimoit, et nullement onéreuse à ses sujets. Il secourut d'abord Bonnie, Duchesse de Milan, et chassa, dans le mois de Novembre, les Suisses, qui, étant descendus vers la partie de Côme, assiégeoient Lugnano. Sixte IV, qui, par foiblesse pour Jérôme Riario, son neveu, avoit trempé dans la conjuration des Pazzi, voulut bouleverser la Toscane. (Voy. Laurent de Médicis aux Ducs de Toscane) Hercule d'Est, Duc de Ferrare, et le Duc de Milan, s'unirent contre lui en faveur des Médicis. Frédéric de Gonzague, chargé du commandement des Milanois, étant arrivé, au mois de Mai 1479, en Toscane, eut un différend très vif avec le Duc de Ferrare, ce qui détermina ces deux Princes à faire agir séparément leurs troupes. Frédéric, qui, après avoir donné des preuves de sa valeur, étoit retenu par la fièvre à Arezzo, ayant su que Marguerite, son épouse, étoit fort mal, partit pour Mantoue en 1480, et apprit, en arrivant, qu'elle étoit morte le 14 Octobre de la même année. En 1482, Frédéric entra dans la ligue conclue entre Ferdinand I, Roi de Naples, le Duc de Milan et les Florentins, contre la République de Venise. Dans un congrès tenu à Crémone, en Mars 1483, où Louis Sforce, Laurent de Médicis, Alfonse, Duc de Calabre, le Cardinal François de Gonzague, son frere, comme Nonce apostolique, et le Comte Jérôme Riario, Capitaine général de l'Eglise, étoient réunis, Frédéric se distingua par la grandeur de ses vues et la sagesse de ses discours. (Voy. *Equicola*, l. 3, pag. 185 et suiv.) Après avoir pris possession d'Asola, qu'Alfonse, Duc de Calabre, avoit emporté au bout de trois jours de siège, Frédéric passa à Milan en 1484. Il séjourna en Juin dans le Bressan; et étant tombé malade à son retour à Mantoue, il y mourut le 15 Juillet de la même année. La paix qu'il avoit conseillée, se fit, après sa mort, le 7 Août 1784. De MARGUERITE, fille d'Albert III, Duc de Baviere, qu'il avoit épousée en 1463, Frédéric I de Gonzague laissa trois fils et trois filles. Les fils sont, 1<sup>o</sup> Jean-François qui suit; 2<sup>o</sup> Sigismond, né en 1469, qui servit utilement l'Empereur Maximilien I et le Pape Jules II, fut créé, par ce dernier, Cardinal en 1505, et mourut le 4 Octobre 1525; 3<sup>o</sup> Jean, Marquis de Vescovalo, né l'an 1474, marié, le 20 Septembre 1493, à Laure, fille de Jean II Bentivoglio, Seigneur de Bologne, mort le 23 Septembre 1523. Claire, sa fille aînée, épousa Gilbert de Montpensier, Dauphin d'Auvergne; Isabelle, la seconde, fut donnée à Gui-Ubalde de Mon-

téfeltro, Duc d'Urbain ; et Madeleine, la troisième, fut mariée à Jean Sforce, Seigneur de Pesaro. Frédéric fut généreux envers ses sujets, magnifique envers les étrangers, et encouragea le commerce et les arts. Eusebe Malatesta et François Secclii d'Arragone furent ses favoris.

#### JEAN-FRANÇOIS II, IV<sup>e</sup> MARQUIS DE MANTOUE.

1484. JEAN-FRANÇOIS II, né le 10 Août 1466, succède au Marquis Frédéric, son pere. Il commandoit en 1494 les troupes des Vénitiens, lorsque le Roi Charles VIII entra en Italie. Le 6 Juillet de l'année suivante, il signala sa valeur contre les François au combat de Fornoue, où il fit prisonnier le bâtard de Bourbon. Les Vénitiens le firent alors Généralissime de toutes leurs forces par Lettres du 27 Juin 1495. La paix s'étant faite le 18 Octobre, Jean-François fut trouver Charles VIII à Verceil ; il partit ensuite de Mantoue, en Février 1496, pour conduire les troupes des Vénitiens au secours du Roi de Naples. La République ne reconnut pas la manière dont le Marquis l'avoit servie en Calabre ; mais l'Empereur en échange le fit alors son Capitaine Général en Italie. Venise voulut le ramener à elle en 1498 ; mais Ludovic Sforce, Duc de Milan, les gagna de vitesse, et le créa, par Lettres du 13 Oct. 1498, Commandant Général de ses troupes, lorsque ce Prince ayant, en 1499, perdu Alexandrie, abandonna Milan à Louis XII, qui, le 6 Octobre, y fit son entrée. Parmi les grands Seigneurs qui vinrent lui faire leur cour, le Roi distingua beaucoup Jean-François, l'honora du collier de son Ordre de S. Michel, et l'attacha en 1500 à son service. En 1503, il l'envoya vers Naples délivrer Gaëte que les Espagnols assiégeoient ; et le 27 Juillet de cette année, il le fit son Lieutenant-Général et Vice-Roi dans ce Royaume. Jean-François, consumé par une fièvre opiniâtre, fut obligé de retourner à Mantoue en 1506. Jules II, par Lettres du 25 Oct. de la même année, données à Imola, le fit Lieutenant-Général de l'armée qu'il destinoit pour enlever Bologne aux Bentivoglio. A peine Jean-François eut remis cette place entre les mains du Pontife, que Louis XII le déclama pour marcher de là contre les Génois. Le Marquis de Mantoue les fit rentrer dans l'obéissance. Louis XII ayant passé les Alpes en Avril 1509, Jean-François, qui avoit accédé à la ligue de Cambrai, prit au mois de Mai Casalnuogio, et défit Bartholomé d'Alviano. Il alla ensuite faire sa cour au Roi à Casciano sur la rive de l'Adda, et fut reçu de ce Monarque avec toutes sortes de bontés : mais après la bataille d'Agnadell, gagnée le 14 Mai, les François s'étant avancés jusqu'à Peschiera sur le Mincio, Louis XII, par humeur contre Maximilien, qui, au lieu de s'aboucher avec lui, s'en étoit retourné à Arco (1), s'empara de Peschiera, qui couvroit d'une part ses conquêtes, et de l'autre ouvroit un passage sur les terres impériales. Le Roi oublia dans ce moment que Peschiera appartenoit au Marquis de Mantoue, qui l'avoit servi si fidèlement. Cette injustice faisant un très mauvais effet dans l'esprit des Italiens, on offrit des dédommagemens à Jean-François ; mais celui-ci, plus offensé du manque de procédé du Roi, qu'affligé de la perte de sa place, les refusa. L'Empereur l'envoya bientôt oc-

cuper Vérone. Les secours d'hommes et d'argent, que Maximilien avoit promis, n'arrivant pas, le Marquis fut obligé d'évacuer la place. Etant allé de là camper à 12 milles dans l'Isle de la Scala, il y commit la faute de trop diviser ses quartiers. Lucio Malvezzi, Commandant des Vénitiens, en étant instruit, vint le surprendre pendant la nuit. Louis de la Mirandole, Commandant des troupes papales, qui étoient campées séparément à Vagaso et Rebé, au lieu d'accourir à son secours lors de l'attaque, s'enfuit précipitamment vers Mantoue. Les troupes de Jean-François furent mises en déroute ; lui-même se sauva en chemise, et se cacha dans un champ de millet ; un paysan, qui, l'ayant découvert lui avoit promis le secret, le trahit. Il fut arrêté prisonnier le 9 Août de la même année 1509, conduit de Lignano à Padoue et de Padoue à Venise. Il y fut reçu d'une manière bien différente de celle dont il y étoit entré après la bataille de Fornoue, où, quoiqu'il eût été délaté, le Sénat, pour tromper les peuples et leur faire accroire que la République avoit remporté la victoire, lui décerna, dit-on (ce qui est difficile à croire), les honneurs du triomphe. L'an 1510, il est élargi, au mois de Juillet, à la recommandation du Pape Jules II, qui lui donna, le 3 Octobre suivant, la dignité de Gonfalonier de l'Eglise. C'est ainsi, dit Muratori, qu'il épousa, du moins en apparence, les intérêts du Pape et des Vénitiens, envers lesquels il se comporta avec beaucoup de sagesse. Il fallut en avoir beaucoup, pour avoir ainsi préservés ses Etats de toutes hostilités au milieu de l'incendie général. Les fatigues de la guerre avoient depuis long-temps altéré sa santé ; une fièvre lente le saisit au commencement du mois de Mars 1519, et le 29 de ce mois fut le terme des jours du Marquis Jean-François II, qui avoit donné, dit le même Historien, en tant d'occasions, les preuves d'une grande valeur, et avoit mérité l'affection de ses sujets, par la modération de son gouvernement. Il avoit épousé le 15 Février 1490, ISABELLE D'EST, fille d'Hercule I, Duc de Ferrare (morte en 1539), dont il laissa Frédéric, qui suit ; Hercule, qui devint Cardinal en 1527, mort le 2 Mars 1563 ; et Ferdinand, Comte de Guastalle, qui s'acquit un grand nom parmi les Capitaines de son siècle ; (voyez Ferrard de Gonzague, Comte de Guastalle) ; Eléonore, femme, 1<sup>o</sup> d'Antoine de Montalte, 2<sup>o</sup> de François-Marie de la Rovere, Duc d'Urbain, morte en 1570 ; Hippolyte et Paule Religieuses, Marguerite et Théodore, mortes sans avoir été mariées.

#### FRÉDÉRIC II, V<sup>e</sup> MARQUIS ET I DUC DE MANTOUE.

1510. FRÉDÉRIC II, né le 17 Mai 1500, succéda, le 3 Avril, à Jean-François, son pere. On parle d'un magnifique tournoi qu'il donna au mois de Février 1520. Six Chevaliers François l'ouvrirent, et il y fit preuve de sa bravoure et de son adresse. Frédéric s'occupa ensuite à terminer les différends qui s'étoient élevés entre les Officiers de sa Jurisdiction et ceux de l'Evêque de Mantoue, pour lequel le Pape Léon X s'étoit déclaré. Le Marquis envoya au Pontife le fameux Balthasar Castiglione (2),

(1) Arco, petite ville du Tirol sur la Sarla, appartient depuis plus de 500 ans aux Comtes de Bogen ou d'Arco, sortis d'une branche de la Maison de Bavière. Le château, qui étoit très fort, et qui commande la ville, ruineuse des richesses diplomatiques considérables, que les Savais qui auront lieu de passer par là, feront bien visiter. Arco fut érigé en Comté, en 1413, par l'Empereur Sigismond.

(2) Balthasar Castiglione, né d'une Maison illustre à Mantoue en 1478, se distingua dans la littérature et la politique. Il est auteur d'une Tragédie de Cléopâtre, estimée des connoisseurs, et d'un grand nombre de Poésies fugitives, italiennes et latines. Scalliger le compare à Lucain pour l'élevation des pensées, et à Virgile pour l'élegance du style. Son livre, intitulé *Le Courtisan*, est un ouvrage que les Italiens ne peuvent se lasser de lire. Il avoit épousé Hippolyte, fille de Guido Torelli, Marquis de Casé, et de François Bentivoglio. (Chazot, *Général. des M. Souv. T. II, p. 681.*)

Cette Dame, épouse de son époux, composa, comme lui, des Poésies latines et italiennes. Leur union ne dura qu'environ quatre ans. La mort enleva Hippolyte à son époux au mois d'Aout en 1520. Balthasar, inconsolable de cette perte, relisist sans cesse une élégie latine que sa femme, quelque tems avant de mourir, lui avoit adressée, pour se plaindre de son absence, pendant qu'il étoit auprès du Pape Léon X. Ce Pontife, pour le consoler, voulut lui donner le chapeau de Cardinal, qu'il refusa. Clément VII l'envoya à Charles-Quint, qui conçut pour lui une telle estime, qu'il se proposoit de le choisir pour son second, si le cardinal étoit par François I avoit eu lieu. Balthasar, après avoir beaucoup hésité, se décida pour l'état ecclésiastique. Nommé par l'Empereur à l'Evêché d'Avila, il en remplit les devoirs avec zèle, et mourut à Toledé en 1529, à l'âge d'environ 50 ans, regretté des Souverains, des gens de Lettres et des pauvres.

qui mit Léon dans les intérêts de Frédéric au point, que ce Pape le nomma Capitaine Général des troupes de l'Eglise, et le confirma ensuite dans cette charge, par un Bref très honorable, donné en plein consistoire le 1 juillet 1521. Obligé par là de faire la guerre à la France, contre laquelle Léon étoit allié pour lors avec Charles-Quint, le Marquis renvoya au Général Lautrec le collier de S. Michel, dont le Roi François I l'avoit honoré. Il accompagna Prosper Colonne, et lui fut très utile dans la défense du Milanais. L'an 1527, il entra dans la ligue des Princes d'Italie contre Charles-Quint, pour la délivrance du Pape Clément VII : mais l'an 1529, sur la fin de Novembre, il alla trouver, en grand cortège, l'Empereur à Bologne, et fut très bien accueilli de ce Prince. Il entra dans la ligue que l'Empereur y conclut, le 23 Décembre, avec les Ducs de Savoie et de Milan, les Vénitiens et le Marquis de Montferrat, pour la sûreté de l'Italie. L'année suivante, il reçut à Mantoue Charles-Quint, qui lui conféra, par un diplôme du 25 Mars, le titre de Duc. Etant venu, l'an 1536, trouver ce Prince à Gènes, il obtint de lui, le 3 Novembre, une sentence qui lui adjugeoit le Marquisat de Montferrat. Cette Principauté, depuis 1533, époque de la mort du Marquis Jean-George Paléologue, décédé sans enfans, étoit en séquestre entre les mains de Charles-Quint. Trois Princes se la disputoient, le Duc de Savoie, le Marquis de Saluces et le Duc de Mantoue. Le dernier l'emporta, comme ayant épousé (le 16 Novembre 1531), MARGUERITE, fille de Guillaume VI Paléologue, et niece de Jean-George Paléologue. Frédéric mourut à l'âge de 40 ans, le 28 Juin 1540, laissant de son mariage François, qui suit; Guillaume, qui lui succéda; Louis (né le 22 Septembre 1539) qui devint Duc de Nevers, le 4 Mars 1565, par son mariage avec Henriette de Cleves (*V. Louis de Gonzague, Duc de Nevers*); Frédéric, Evêque de Mantoue, puis Cardinal en 1563, mort le 21 Février 1565. Il eut de plus un fils naturel appelé Alexandre, et une fille nommée Isabelle, mariée à François d'Avalos, Marquis de Pescaire.

## FRANÇOIS II OU III,

I<sup>er</sup> DUC DE MANTOUE.

1540. FRANÇOIS II, né le 10 Mars 1533, succéda au Duc Frédéric, son pere, sous la tutelle du Cardinal Hercule, son oncle. Il se noya le 21 Février 1550, sans laisser d'enfans de sa femme, CATHERINE D'AUTRICHE, fille de Ferdinand, Roi des Romains, puis Empereur, qu'il avoit épousée le 22 Octobre 1549. Elle se remaria, le 5 Juillet 1553, avec Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, veuf de sa sœur, Elisabeth, morte le 15 Juin 1545.

## GUILLAUME,

II<sup>er</sup> DUC DE MANTOUE.

1550. GUILLAUME, né l'an 1536, succéda dans le Duché de Mantoue et le Marquisat de Montferrat à François II, son frere. L'an 1567, les habitans de Casal, dans le Montferrat, s'étant soulevés, pour faire revivre le privilège de ville impériale, dont ils avoient autrefois joui, le Duc Guillaume envoya d'abord la Duchesse son épouse, pour tâcher d'adoucir les esprits; il se rendit ensuite lui-même sur les lieux, pour étouffer les germes de révolte. Mais Conrad Mola, Olivier Capello et Flaminio, bâtard des Paléologues, conduisoient une conspiration contre lui. Assurés de l'appui du Duc de Savoie, ils devoient, au son des cloches, que les habitans de Casal seroient retentir, entrer dans la ville avec les habitans de la campagne, massacrer le Duc, la Duchesse et ses Gardes, s'emparer de la citadelle, et établir alors un gouvernement tel qu'ils le jugeroient à propos. On avoit choisi pour l'exécution du projet un Dimanche dans les premiers jours d'Octobre, où le Seigneur Ambroise Aldegatti,

prenant possession de l'Evêché, chanteroit sa première messe, à laquelle le Duc et la Duchesse devoient assister. Comme ils étoient au S. Sacrifice, accompagnés de Louis de la Mirandole et de Vespasien de Gonzague, Duc de Sabionetta, on apporte pendant le *Credo* une lettre au Duc, qui lui révèle la conspiration, lui apprend qu'elle doit s'effectuer le jour même, et que le coup de cloche, qui doit servir de signal, sera donné au commencement de la *préface*. Le Duc montre la lettre à Vespasien. Celui-ci, sans interrompre l'Office divin, prend son parti sur le champ, fait serrer ses Hallebardiers alentour du Duc, sort, et envoie enlever incontinent toutes les cordes et les échelles des cloches. Dans le même instant il fait monter à cheval Bartoloméo Mazocco, qui se trouvoit à la porte de l'Eglise avec sa troupe, et fait publier à son de trompe défense à tout propriétaire de sortir de sa maison sous peine de mort. Par cette présence d'esprit il sauve le Duc et la Duchesse, et empêche la révolution. Le Duc fit ensuite arrêter les principaux conjurés. Marc-Antoine Cotto fit par ses ordres mettre à mort Olivier Capello dans Chieri. Flaminio arrêté périt depuis à Goïto, où il avoit été transféré. L'ordre et la tranquillité rétablis, Guillaume s'en retourna à Mantoue, laissant Vespasien de Gonzague, son parent, pour commander à Casal, où, par sa conduite sage, il regagna l'affection des habitans. (Campana, *vita del Re Filippo II*, pag. 3, lib. 1, Caroldi, *vita di Vespasiano Gonz. Ireneo Affo, vita di Vesp. Gonz.*) L'an 1572, Guillaume alla voir à Rome Grégoire XIII, lors de son exaltation. En 1574, il reçut magnifiquement le Roi Henri III, qui fuyant la couronne de Pologne, avoit pris sa route par l'Italie, pour se rendre en France. (*V. Sansorino. Orig. delle case illust. d'Ital. p. 362.*) La même année, Guillaume fait ériger par l'Empereur le Montferrat en Duché. Ce Prince mourut à Bozzolo le 14 Août 1587. Il avoit épousé le 26 Avril 1561, ELÉONORE, fille de l'Empereur Ferdinand I, née le 2 Novembre 1534, et sœur de Catherine, veuve de François II. Cette Princesse mourut le 5 Août 1594, laissant Vincent, qui suit; Anne Catherine, mariée en 1582 à Ferdinand d'Autriche, Archiduc d'Inspruch; et Margerite, femme d'Alfonse II, Duc de Ferrare. Le Duc Guillaume étoit mal fait de corps; mais il rachetoit ce défaut par de grandes qualités d'esprit.

VINCENT I, IV<sup>er</sup> DUC DE MANTOUE.

1587. VINCENT I, né le 21 Septembre 1562, succéda au Duc Guillaume, son pere. Il s'acquit beaucoup d'estime par sa piété, sa justice, son amour pour les sciences, et sa libéralité. L'an 1608, il institua l'Ordre des Chevaliers du *Précieux sang*. Il fit construire une belle citadelle à Casal, et mourut le 18 Février 1612. Vincent avoit épousé, 1<sup>o</sup>. MARGUERITE FARNÈSE, fille d'Alexandre, Duc de Parme, de laquelle il se fit séparer, en 1580, pour un défaut corporel de cette Princesse; 2<sup>o</sup>. l'an 1581, ELÉONORE DE MÉDICIS, fille de François, Grand Duc de Florence, née en 1566 (morte en Septembre 1611), sœur aînée de Marie de Médicis, Reine de France, dont il eut trois fils, qui lui succéderent l'un après l'autre; et deux filles, Marguerite, femme de Henri, Duc de Lorraine; et Eléonore, mariée le 4 Février 1622 à l'Empereur Ferdinand II, couronnée Reine de Bohême en 1627, morte le 27 Juin 1655.

## FRANÇOIS III OU IV.

V<sup>er</sup> DUC DE MANTOUE.

1612. FRANÇOIS III, né le 7 Mai 1586, succéda au Duc Vincent, son pere. Mais il ne lui survécut que 10 mois, étant mort le 22 Décembre 1612. Il avoit épousé, le 29 Février 1608, MARGUERITE, fille de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie (morte en

1655), dont il ne laissa qu'une fille, nommée Marie, née le 29 Juillet 1609, mariée, le 25 Décembre 1627, à Charles II de Gonzague, Duc de Rételois, morte le 14 Août 1660.

## FERDINAND.

## VI. DUC DE MANTOUE.

1612. FERDINAND, né le 24 Mai 1587, fait Cardinal en 1605, prit le titre de Duc de Mantoue et de Montferrat après la mort de François III son frere, et s'empara de la tutelle de la Princesse Marie, sa niece. Le Duc de Savoie, aïeul maternel de Marie, prétendit que cette tutelle appartenoit à la Duchesse Marguerite, veuve de François III, et se servit de ce prétexte pour faire revivre ses prétentions sur le Montferrat. On prit les armes de part et d'autre, et ce différend ne fut terminé que par les Traités conclus à Madrid et à Pavie en 1617. Ferdinand, qui avoit renoncé au chapeau de Cardinal en 1615, mourut, le 29 Octobre 1626, paisible possesseur du Duché qu'il avoit usurpé sur sa niece. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. en secret, CAMILLE REPICINE, dont il eut un fils, Hyacinthe; 2<sup>o</sup>. le 17 Février 1617, après avoir fait casser ce premier mariage, CATHERINE DE MÈDICIS, fille de Ferdinand I, Grand Duc de Toscane, née le 2 Mai 1593 (morte en 1629), dont il n'eut point d'enfants. Pour rendre à la mémoire de Virgile l'honneur qui lui étoit dû, il fit bâtir au village d'Andes, où ce grand Poëte étoit né, une belle maison de plaisance, qui fut appelée la Virgiliane.

## VINCENT II.

## VII. DUC DE MANTOUE.

1626. VINCENT II, né le 7 Janvier 1594, créé Cardinal en 1615, renonce à cette dignité en 1626, et s'empara du Duché de Mantoue après la mort du Duc Ferdinand, son frere. Il avoit épousé, l'an 1617, en secret, ISABELLE DE GONZAGUE, fille de Ferdinand, Prince de Bozzolo. Vincent voulut faire casser ce mariage, pour cause de stérilité, afin d'épouser la Princesse Marie, sa niece, et la faire rentrer par là dans ses droits sur le Duché. Mais ayant changé d'avis, il fit épouser Marie à Charles de Gonzague, son cousin, Duc de Rételois. Il mourut le 26 Décembre 1627, sans laisser de postérité. Sa mort replongea les Mantouans dans les horreurs de la guerre, par la jalousie de la Maison d'Autriche, qui ne vouloit pas laisser cette succession à l'héritier légitime, déjà possesseur de grands biens en France, et qu'on savoit dévoué à cette Cour.

## CHARLES I.

## VIII. DUC DE MANTOUE.

1627. CHARLES I, Duc de Nevers, fils de Louis de Gonzague, Duc de Nevers, et de Henriette de Cleves, et petit-fils de Frédéric II, Duc de Mantoue, apprit à Rome, où il étoit pour les intérêts de la France, la mort du Duc Vincent, son cousin. Il partit aussitôt pour se mettre en possession des Etats de ce Prince, comme son plus proche héritier. Il eut pour concurrent César de Gonzague, Duc de Guastalle, qui lui disputa cette succession; et le Duc de Savoie saisit cette occasion pour redemander le Montferrat. Ce dernier se joint aux Espagnols pour faire le siège de Casal. Le Roi Louis XIII prend la défense de Charles, force le pas de Suse en 1629, et fait lever le siège de Casal. L'an 1630, au commencement du printemps, Collalto, Général de l'Empereur Ferdinand II, qui vouloit mettre en séquestre le Mantouan, forme le blocus de Mantoue. Le 8 Avril, le Maréchal d'Etrées arrive de Venise, où il avoit été solliciter du secours, et s'enferme dans Mantoue avec le Duc. Ils persistent à défendre cette place, malgré la peste qui y régnoit et emportoit plus de 250 personnes par jour. Enfin le 18 Juillet les Impériaux surprennent Mantoue du

côté du Bourg et du pont S.-Georges, par une tranchée qui étoit sur la rive du lac. On n'y faisoit presque point de garde, parcequ'on jugeoit ce passage inaccessible, et que d'ailleurs la garnison étoit si foible, qu'elle ne montoit pas à mille hommes, la contagion ayant emporté plus de 25 mille personnes dans la ville depuis trois mois. Le Duc et le Maréchal se jetèrent dans le Fort de Porto; mais n'ayant ni vivres ni troupes suffisantes pour s'y défendre, ils capitulerent, et se retirèrent sur l'Etat Ecclésiastique. Les Allemands exercèrent un pillage affreux dans Mantoue durant trois jours. Le cabinet et le trésor des Ducs ne furent pas épargnés. Toutes les choses curieuses qu'ils renfermoient, et qui avoient coûté plusieurs millions, furent dissipées par des soldats qui n'en connoissoient pas le prix. Un d'eux avoit un butin de 8000 ducats, et perdit tout au jeu dans la même nuit. Le Général Collalto le fit pendre le lendemain, pour avoir si mal usé de sa fortune. Les plus belles peintures du Palais de Mantoue furent alors transportées à Prague; Christine, Reine de Suede, les ayant acquises depuis, les fit transporter à Rome, où elles sont demeurées jusqu'au tems que le Duc d'Orléans, Régent de France, les acheta aussi bien que les statues antiques de cette Princesse, pour en orner sa galerie. Le 13 Octobre suivant, Traité de Ratisbonne conclu entre les Ministres de l'Empereur et ceux du Roi de France. Il y est arrêté que le Duc Charles se conciliera les bonnes grâces de Sa Majesté Césaréenne, par un écrit selon la forme convenue de soumission et de dépréciation, que six semaines après on lui enverra l'investiture des Duchés de Mantoue et de Montferrat, et que dans les 15 jours suivans les troupes impériales et espagnoles évacueront ses Etats. L'Ambassadeur d'Espagne ne voulut point signer ce Traité. L'an 1631, Traité de Quierasco, du 6 Avril, qui confirme au Duc Charles la possession des Duchés de Mantoue et de Montferrat, dont il reçoit l'investiture le 22 Juin suivant. Ce Prince la même année a le chagrin de perdre ses deux fils, Charles II, Duc de Rételois, et Ferdinand, Duc de Mayenne, nés de son mariage avec CATHERINE DE LORRAINE, sœur de Henri, Duc de Mayenne, (qu'il avoit épousée en 1599, et qui mourut le 8 Mars 1618.) L'aîné de ces deux fils, regardé par les Historiens comme le 2<sup>e</sup> Duc de Mantoue de son nom, né en 1609, et mort le 30 Août 1631, laissa de Marie de Gonzague, sa cousine, que le Duc Vincent II lui avoit fait épouser le 25 Décembre 1627, deux enfans, Charles, qui suit, et Eléonore, troisième femme de l'Empereur Ferdinand III, mariée à ce Prince le 30 Avril 1651. Le Duc Charles I survécut six ans à cette perte. Il fit bâtir Charleville en Champagne, et mourut le 22 Septembre 1637, laissant trois filles, Marie-Louise, mariée, 1<sup>o</sup>. l'an 1646, à Uladislav VI, Roi de Pologne; 2<sup>o</sup>. le 4 Mars 1649, à Jean Casimir II, frere et successeur d'Uladislav, morte le 10 Mai 1667; Anne, dite la Princesse Palatine, mariée, en 1645, à Edouard de Baviere, Prince Palatin du Rhin (à laquelle on a attribué des Mémoires imprimés il y a quelques années sous son nom, retirée et morte à Paris le 6 Juillet 1684); et Bénédicte, Abbessse d'Avenai. Le Duc Charles augmenta son Duché de Mantoue de la Principauté de Correggio, dont il s'empara, l'an 1635, sur la Maison de Siro, avec le consentement de l'Empereur, qui lui en donna l'investiture. (V. ci-devant Charles II, Duc de Nevers, T. II, p. 582.)

## CHARLES III.

## IX. DUC DE MANTOUE.

1637. CHARLES III, fils de Charles II et de Marie de Gonzague, né le 31 Octobre 1629, succéda au Duc CHARLES I, son aïeul, à l'âge de 8 ans, sous la tutelle de sa mere. Il épousa, le 13 Juin 1649, ISABELLE-CLAIRE D'AUTRICHE, fille de l'Archiduc Léopold, pe-

tit-fils de l'Empereur Ferdinand I, par Charles II, son pere, souche de la branche de Stirie. L'an 1657, pendant l'interregne qui suivit la mort de l'Empereur Ferdinand III, il prétendit exercer le Vicariat Général d'Italie en vertu d'un Diplôme que ce Prince lui avoit récemment accordé. Le Duc de Savoie réclama ce droit pour lui-même, alléguant une ancienne observance en sa faveur. Le Duc de Mantoue fut évincé, et ses Lettres de Vicariat furent cassées par les Electeurs dans la capitulation de l'Empereur Léopold. Charles mourut le 14 Août 1665, laissant de son mariage un fils unique, qui suit. Le Duc Charles III avoit d'abord embrassé le parti de la France; il le quitta, l'an 1652, pour s'attacher à l'Espagne. Mais les François, commandés par le Duc de Modene, étant venus prendre des quartiers d'hiver, l'an 1658, dans le Mantouan, l'obligèrent de renoncer à cette alliance. Ce fut lui qui vendit, en 1659, au Cardinal Mazarin tous ses domaines de France. (*V. Charles III, Duc de Nevers, Tome II.*)

#### CHARLES IV. X. DUC DE MANTOUE.

1665. FERDINAND-CHARLES, ou CHARLES IV, né le 31 Août 1652, succéda au Duc Charles son pere, sous la régence de sa mere. « La guerre de la succession d'Espagne, dit un Prince de sa Maison, où il n'avoit aucun intérêt à démêler, l'entraîna dans l'abyme. La politique exigeoit qu'il restât tranquille spectateur de cette grande querelle, dont il prévoyoit qu'il seroit la victime; mais enfin, déterminé par les menaces de Louis XIV, il lui vendit Casal. C'étoit lui donner la clef pour ouvrir ou fermer les barrières d'Italie. Tant que l'armée française fut triomphante, Charles eut à se féliciter de cette alliance: mais après la bataille de Turin, qui enleva la moitié de l'Italie à Louis XIV, les Etats de Mantoue furent envahis par le vainqueur. Charles, Souverain sans Etats, sans sujets, fut chercher un asyle en France, où Louis XIV le consola par des promesses, qu'une continuité de malheurs l'empêcha de réaliser. L'Empereur, irrité de ce qu'un Prince son parent, se fut déclaré son ennemi, le mit au ban de l'Empire, et le condamna sans daigner l'entendre; mais, comme aucune des formalités prescrites par la loi ne fut observée, cette infraction donna lieu à une juste réclamation. Charles, dépouillé de ses Etats, erra dans différentes villes d'Italie, où il traîna les restes de sa grandeur expirante. Ce Prince opprimé, sans avoir mérité de l'être, fit ses observations à la Diète de Ratisbonne, où il établit ses droits par des raisons victorieuses. Il ne tint point le langage d'un suppliant; son éloquence, fiere avec noblesse, est celle d'un Souverain qui vient invoquer la justice dans une assemblée de Rois ses égaux. Il réclama l'assistance des Electeurs et des autres Princes Germains intéressés comme lui à restreindre le pouvoir arbitraire du Chef de l'Empire. Mais Joseph pouvoit-il être arrêté par des Princes qu'il avoit rendus les artisans de sa grandeur? Après avoir dicté des loix à Louis XIV, ne pouvoit-il pas se regarder comme l'arbitre des destinées de l'Europe? Tous les membres de la Diète furent muets, et le faible fut opprimé... » Charles avoit été lié d'amitié avec le C<sup>te</sup> Joseph Torelli, des C<sup>tes</sup> de Montechiarugolo, malheureux et dépouillé comme lui; lorsque le Duc apprit la fin de son ami mort empoisonné à Paris en 1707, « Je ne lui survivrai pas long-tems, dit-il, et peut-être me feront-ils périr de même ». Sa prédiction s'accomplit. Il mourut à Padoue le 5 Juillet de l'année suivante, dans la 56<sup>e</sup> année de son âge, empoisonné, si l'on en croit les

bruits qui coururent alors, par une Dame qu'il aimoit. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup>. le 7 Avril 1671, ANNE-ISABELLE DE GONZAGUE, fille de Ferdinand III, Duc de Guastalle, morte le 18 Novembre 1703; 2<sup>o</sup>. le 8 Novembre 1704, SUSANNE-HENRIETTE, fille de Charles III de Lorraine, Duc d'Elboeuf, morte à Paris, le 19 Décembre 1710, en sa 25<sup>e</sup> année. Ces deux mariages furent stériles. La succession du Duc Charles fut contestée entre les Ducs de Guastalle et de Lorraine. Cependant le Duc de Savoie avoit une prétention fondée sur un droit plus ancien; celui que Jean II Paléologue, Marquis de Montferrat, en mariant, l'an 1330, Yolande sa sœur à Aimon, Comte de Savoie, lui accorda de succéder à ce Marquisat au défaut d'hoirs mâles. (*Voy. les Ducs de Savoie.*) Mais l'Empereur Joseph I les mit d'accord, en prenant possession du Mantouan, où il mit un Gouverneur, et en donnant au Duc de Savoie l'investiture du Montferrat le 7 Juillet, ainsi que les villes et les districts d'Alexandrie et de Valence, la Lomelline, et le Val de Sessia que Léopold avoit assuré aux Ducs de Savoie par le Traité de 1703. Ainsi finit la Dynastie des Ducs de Mantoue, qui régnoit depuis l'an 1323, et auroit dû intéresser presque tous les Souverains de l'Europe auxquels elle avoit donné des meris.

En moins d'un demi siecle on vit disparaître les descendants nombreux de cette illustre Maison. La branche des Ducs de Sabionetta et des Princes de Bozzolo s'éteignit en 1703: celle des Comtes de Novellara en 1728. Il ne reste que celle des Marquis de Castiglione, dont les Princes, dès 1723, exilés de leurs propres Etats, et accusés de félonie, virent leur Principauté passer au fisc impérial. Cette branche est représentée encore par trois individus existans aujourd'hui; savoir, 1<sup>o</sup>. le Prince Louis III de Gonzague, des Marquis de Castiglione et de Solpherino, marié, en 1779, avec Elisabeth Rangoni; 2<sup>o</sup>. le Prince Jean de Gonzague, des Marquis de Luzzara, né le 4 Juillet 1721, marié à N.... N.... dont la fille unique, la Princesse Louise, a épousé, en 1787, le Comte Etienne Sanvitali de Parme; 3<sup>o</sup>. le Prince François-Louis de Gonzague, marié à N. Cavriani. Ces deux derniers Seigneurs sont établis à Mantoue.

Cette branche des Marquis de Castiglione a donné à l'Eglise S. Louis de Gonzague, né le 9 Mars 1668, de la Compagnie de Jésus, en 1685, mort le 21 Juin 1691, béatifié en 1605, canonisé le 31 Décembre 1726.

La Maison de Gonzague a fourni nombre de grands hommes, entre autres Louis de Gonzague, dit le *Rodomont*, fils de Louis I, Seigneur de Sabionetta et de Bozzolo, et de Française Fieschi des Seigneurs de Gènes, né en 1500, marié vers 1531, à Isabelle Colonna, Duchesse de Trajetto et Comtesse de Fondi, mort le 3 Décembre 1532, Vespasien, Duc de Sabionetta, et Trajetto son fils, né le 6 Décembre 1531, marié à Anne d'Arragone, mort le 13 Mars 1591. Le P. Irenée Affo a publié, en 1780, la vie de ces deux personnages.

Cette Maison a été aussi très féconde en femmes célèbres, telles que *Cécile*, qui, après avoir brillé par son esprit dans le monde au XV<sup>e</sup> siecle, édifia le cloître où elle finit ses jours; *Eléonore-Hippolyte*, Duchesse d'Urbino, morte en 1570, qui fut un modele de vertus et de chasteté; *Hippolyte*, Duchesse de Mondragon, morte le 9 Mars 1563, célébrée par tous les Poètes de son tems pour son esprit, ses graces et ses talens (1); *Lucrece*, mariée à Jean-Paul Fortebraccio Manfrone, morte le 11 Février 1576: (ses lettres, publiées à Venise par Giolito, en 1651, sont un monument de ses malheurs, de son courage, de ses connoissances et de sa piété); *Isabelle de Gon-*

(1) Bernard Tasso pere de Torquato, dans son Poème d'Amadis, chant 100, l'appelle: La bella Gonzaga Ippolita, d'onor, non d'altro vaga.

*zague*, Duchesse d'Urbino, qui signala sa vie par sa charité, et une suite de bonnes œuvres; *Julie de Gonzague*, un des ornemens du XVI<sup>e</sup> siècle: elle eut esprit, beauté et sagesse en partage: sa réputation arriva jusqu'à Soliman II, qui avoit chargé, en 1534, Barberousse, de l'enlever à Fondi qu'elle habitoit, et à qui heureusement elle échappa: elle cultiva les sciences et les lettres, et finit une carrière brillante par une mort chrétienne, le 19 Avril 1566: ses envieux

l'accusèrent d'hérésie sur la fin de ses jours (1); *Catherine*, Duchesse de Longueville, morte le 2 Décembre 1629, qui fonda à Paris le Monastere des Carmélites de la rue Chapon; enfin *Marie-Louise*, Reine de Pologne, morte le 10 Mai 1667, après avoir mené une vie si orageuse au milieu des factions, soutenu par son courage le Roi Casimir V, son second époux, et par son adresse rétabli la tranquillité dans l'Etat.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

### DES

## COMTES, PUIS DUCS, DE GUASTALLE,

### ET DES COMTES DE MONTECHIARUGOLO.

GUASTALLE sur le Crostolo, ou Crustolo, près du Pô, fondée au commencement du VII<sup>e</sup> siècle de l'Eglise par les Lombards, qui la nommerent dans leur langage Wardstall, est la capitale d'un Comté, puis Duché, dont l'étendue est d'environ quatre lieues en longueur, sur une de largeur, et dix lieues quarrées de surface, en comprenant la Seigneurie de Luzzara, située sur la même rivière. Ces villes n'étoient proprement que des Cours (*Curtis*) faisant partie du Comté de Reggio, lorsque l'Empereur Louis II en fit présent, le 2 Novembre 864, à l'Impératrice Angilberge sa femme, qui en prit possession le 15 du même mois. Cette Princesse, dont le dessein étoit depuis long-tems de fonder à Plaisance un Monastere en l'honneur des Martyrs S. Sixte et S. Fabien, l'exécuta en 874. (Murat. *Antiq. med. avi*, T. II, *Dissert.* 26, col. 453); et l'an 877, par son testament elle légua à cet établissement les terres de Guastalle et de Luzzara. A la faveur des Lettres d'affranchissement qu'elle accorda aux habitans de Guastalle, la population commença dès lors à s'y accroître. Après la mort de son époux, Angilberge obtint de Carloman, Roi d'Italie, de nouvelles Cours et de nouvelles Eglises pour enrichir son Monastere. Ermengarde, sa fille, étoit alors mariée à Boson, Comte de Provence, qui prit ensuite le titre de Roi. Charles-le-Gros, successeur de Charles-le-Chaue dans l'Empire, devint jaloux de la puissance de ce nouveau Monarque; et pour l'abattre il vint, l'an 880, mettre le siège en son absence devant la ville de Vienne en Dauphiné. Ermengarde, qui s'y étoit renfermée, la défendit en héroïne l'espace d'environ deux ans. Charles, pour se venger, fit arrêter l'Impératrice sa mere, et l'emmena prisonniere en Allemagne. Mais le Pape Jean VIII, qui n'avoit pas encore donné la couronne impériale à Charles-le-Gros, obtint, pour condition de cette cérémonie, qu'Angilberge fût relâchée et lui fût renvoyée à Rome. Charles, réconcilié avec Boson, accorda, le 18 Avril 882, à l'Impératrice Angilberge un Diplôme confirmatif de toutes les donations qui lui avoient été faites par Louis II, son époux, et par Carloman, Roi de Baviere, Diplôme dans lequel sont formellement énoncés Guastalle et Luzzara. Pour donner plus de consistance au pieux établissement qu'elle avoit fait, elle eut recours, dans le mois d'Avril 885, à un Concile présidé par le Pape, mais dont on ignore le lieu. Par une Bulle du 17 Avril de la même année, le Pontife accorda au Monastere l'exemption de dîmes dans ses possessions, et, ce qui est plus singulier, il le mit sous la juridiction immédiate du S. Siege. (Murat. *Annal. d'Ital.* Tom. V.) Il y eut dès lors un Archevêque établi à Guastalle, qui exerçoit dans l'Abbaye de S. Sixte et ses dépendances l'autorité presque épiscopale. Angilberge, pour plus grande sûreté, fit confirmer, en 888, sa fondation par Berenger I, Roi d'Italie. Après la mort de cette Princesse, Ermengarde, sa fille, renouvela, en 890, les donations qu'elle avoit faites à S. Sixte; ce qui fut ratifié en 901, par Louis III. Les Successeurs de Louis au Royaume d'Italie l'imiterent en ce point; savoir, Bérenger I en 906 et en 917, Rodolphe II, Roi de Bourgogne, en 924, Hugues, Comte de Provence en 926, Bérenger II, Marquis d'Ivrée, et Adalbert son fils, en 951, et Otton I, Roi d'Allemagne, en 952; mais l'an 980,

(1) Dans le même chant, stance 28, le même Auteur fait de la vie exemplaire et pieuse de Julic l'éloge suivant:

Giulia Gonzaga, che le luci sante,  
E i suoi pensier siccome strali à segno  
Rivolti à Dio, in lui viva, in sé moria,  
Di null'altro si ciba, e si conforta.

Landolfo Bonizon, Archevêque de Milan, favori de l'Empereur Otton II, fit donner en fief par ce Prince la terre de Guastalle à son frere Ubertin avant la fin du même siècle. Le Monastere de S. Sixte perdit alors ses privileges, et bientôt après tomba sous la domination de l'Evêque de Reggio, qui céda Guastalle par bail emphytéotique à Boniface, Marquis de Toscane. La célèbre Comtesse Mathilde, sa fille talle par bail emphytéotique à Boniface, Marquis de Toscane. La célèbre Comtesse Mathilde, sa fille talle par bail emphytéotique à Boniface, Marquis de Toscane. La célèbre Comtesse Mathilde, sa fille talle par bail emphytéotique à Boniface, Marquis de Toscane. La célèbre Comtesse Mathilde, sa fille talle par bail emphytéotique à Boniface, Marquis de Toscane. La célèbre Comtesse Mathilde, sa fille talle par bail emphytéotique à Boniface, Marquis de Toscane.

pendance, et restitua la ville, le 4 Juin 1102, à Imilda, Abbesse de S. Sixte. Guastalle alors étoit assez considérable pour être le siège d'un nombreux Concile que le Pape Paschal II y tint le 22 Octobre 1106. (Voy. *Chronol. hist. des Concil.*) Déjà les Religieuses de S. Sixte commençoient à déchoir de la sainteté de leur état. Mathilde trouvant trop de difficulté à les réformer, engagea le même Pontife, l'an 1112, à leur substituer des Moines de Cluni. Fébronia, la dernière Abbesse de S. Sixte, s'étoit laissé engager par les Crémonois à leur céder le tiers de la ville de Guastalle, et cette concession fut confirmée par la foiblesse d'Odon, premier Abbé de ce Monastere. L'Abbé Bernard, qui vint après Odon, fit encore pis. Les Crémonois abusant des termes équivoques d'un traité qu'il fit avec eux vers l'an 1162, se prétendirent entièrement maîtres de Guastalle, et en chasserent l'Abbé. Ce fut l'occasion d'un long procès, qui fut porté dans le mois de Juillet 1185 devant l'Empereur Frédéric I. En attendant qu'il fût jugé, ce Prince mit sous sa main les deux terres de Guastalle et de Luzzara, qu'il fit régir par ses Officiers. Frédéric et son fils Henri VI, ayant laissé l'affaire indécidée, les Crémonois, après la mort du dernier, se mirent, l'an 1198, en possession des deux terres contestées. Gandolfe, pour lors Abbé de S. Sixte, se pouvut à Rome contre cette nouvelle invasion. Mais ni le Pape Innocent III, ni son successeur Honoré III, n'ayant pu dompter leur obstination, même avec les foudres de l'Eglise, employées en 1203 et 1220, l'Abbé Candolfe consentit, l'an 1227, à leur rendre les deux terres litigieuses, moyennant une somme dont il fut convenu. Toutefois ils n'en jouirent paisiblement que l'espace de 20 ans. Richard de S. Boniface, Seigneur Véronois, grand partisan des Guelfes, vint à bout par adresse et par force de leur enlever, en 1247, Guastalle et Luzzara. Bientôt cependant elles leur furent rendues par le fameux Eccelin, qui les avoit reprises;

Gibert de Corregio, l'un des plus puissans Nobles de Parme, ayant pacifié les troubles qui agitoient cette ville, en y rétablissant les familles guelfes qui en avoient été chassées, mérita par ce service d'en être proclamé, l'an 1305, Seigneur absolu. Azzon VIII d'Est ne vit pas sans jalousie cet accroissement de puissance. La guerre s'étant élevée entre lui et Gibert, les Crémonois se déclarerent pour Azzon. Mais Gibert ayant mis dans son parti les Mantouans, sortit de Parme la veille de S. Barthelemi 1307, à la tête de ses troupes, et ravagea les terres des Crémonois. Ceux de Guastalle, pour éviter un pareil traitement, offrirent leurs soumissions au vainqueur, qui vint aussitôt prendre possession de leur territoire. Cependant Gibert, craignant que les Crémonois ne revinssent assaillir de nouveau Guastalle, en fit combler les fossés, abattre les murs, et détruire entièrement les remparts. Ce qu'il avoit lieu de prévoir arriva. Les Crémonois s'étant unis, en 1308, aux Lupi et aux Rossi qu'il avoit bannis de Parme, le chasserent lui-même de cette ville, et rentrèrent ensuite sans peine dans Guastalle, où ils se firent prêter serment par les habitans. Mais les Scaliger et les Bonacossi, qui soutenoient Gibert de Corregio, accoururent bientôt avec les Véronois et les Mantouans, et, pour châtier les habitans d'avoir abandonné leur maître, en se livrant aux Crémonois, ils saccagerent la ville, qu'ils laisserent ensuite sous l'obéissance de Gibert. C'étoit alors Clément V qui occupoit le S. Siege. Gibert de Corregio, après lui avoir témoigné un grand attachement, commença à se laisser gagner par les Cibelines lors de la venue de l'Empereur Henri VII en Italie, l'an 1310. Ce Prince l'arma Chevalier à Milan le jour de l'Epiphanie 1311, avec cent soixante autres Seigneurs et Nobles du pays. Pendant ce tems les Crémonois s'étoient emparés de Guastalle que des traités leur avoient livrée. Gibert alors se déclara décidément pour l'Empereur, qui passant à Crémone, obligea les habitans à rendre Guastalle à son premier Seigneur, auquel il donna l'investiture en le créant en même tems son Vicaire à Reggio. Dans le même tems l'Empereur investit Passerino Bonacossi, Seigneur de Mantoue, de la ville de Luzzara; et les deux fiefs qui avoient été jusqu'alors unis, se trouverent soumis pendant plusieurs siècles à des maîtres différens. La protection de l'Empereur détermina les Crémonois, au mois de Mars 1312, à se démettre de leur prétention sur Guastalle en faveur de Gibert Corregio, et à lui confier même pendant cinq ans le gouvernement de leur patrie. La mort de l'Empereur Henri VII amena l'année suivante un nouvel ordre de choses. Les Crémonois s'étant partagés en deux factions, celle des Ponzoni et celle des Cavalcabo, Gibert se déclara pour les derniers. Mais les premiers s'étant mis sous la protection de Matthieu Visconti, Seigneur de Milan, de Cannes, Seigneur de l'Escale et de Passerin Bonacossi, parvinrent à lui enlever, l'an 1316, la ville de Parme. Il se releva toutefois de cette perte. Mais, sans entrer dans le détail de ses autres exploits, nous dirons que, n'ayant depuis cessé d'inquiéter les Parmesans, il alla mourir à Castelnovo, vers la fin de Juillet 1321, laissant pour héritiers quatre fils légitimes, Simon, Cui, Azzon et Jean. Ils ne dégénérèrent point de la valeur de leur pere, et en donnerent des preuves dans les vicissitudes de la fortune qu'ils éprouverent. En 1355, la faction de Mastin de l'Escale, auquel ils étoient attachés, ayant prévalu dans le Parmesan, ils se trouverent paisibles possesseurs de Guastalle,

DES C<sup>TES</sup>, PUIS DUCS, DE GUASTALLE, ET C<sup>TES</sup> DE MONTECHIARUGOLO. 673

dont ils entreprirent de relever les ruines. Mais s'étant tournés ensuite contre Mastin, les quatre frères, appuyés secrètement par Luchin Visconti, Seigneur de Milan, et ouvertement par les Gonzagues, lui enlevèrent Parme, dont Gui l'un d'entre eux prit le gouvernement. Par le traité qu'ils avoient fait avec Luchin, il étoit dit, qu'après avoir joui quatre ans de Parme, ils lui remettroient cette place. Le terme étant expiré, Azzon et Jean Correggio, sans consulter Gui leur frère, vendirent Parme à Obizzon, Marquis d'Est, au mois d'Octobre 1344. Gui, voyant la place inondée des gens de la Maison d'Est, prit la fuite avec Gibert et Azzon ses enfans. Obizzon ne put néanmoins conserver son acquisition, et se vit obligé par les Milanois de la céder, l'an 1346, à Luchin, moyennant le prix qu'elle lui avoit coûté. Guastalle suivit le sort de Parme, et tomba également sous la puissance des Seigneurs de Milan.

Guastalle demeura soumise l'espace d'environ 56 ans aux Seigneurs de Milan, durant lequel tems elle fut en proie aux dissensions et aux guerres multipliées qui troublèrent cette partie de la Lombardie. (V. *les Ducs de Milan*, pag. 647 et 648, et *les Ducs de Mantoue*, pag. 665.) Pendant les années 1403 et 1404, Otton de Terzi, Général du Duc de Milan, Jean-Marie Visconti, s'étant rendu maître absolu de Parme, comme nous l'avons rapporté, (V. *les Ducs de Parme et de Plaisance*, p. 656.) Guastalle et Montechiarugolo tombèrent alors dans sa dépendance. Ce Seigneur avoit eu l'adresse de conserver toujours la faveur des Ducs de Milan. Ce dernier s'étant ligué avec les Vénitiens pour chasser de ses Etats François Cararra, Seigneur de Vérone, Otton de Terzi marcha le combattre; l'armée combinée étoit commandée par Jacques del Verme, et François de Gonzague, Marquis de Mantoue. Gui Torelli, à la sollicitation de Terzi, y prit parti, et entra avec l'armée, le 5 Janvier 1405, dans Vérone; mais ils jouissoient à peine de leur victoire, que Jacques Cararra vint à la tête d'une troupe considérable faire le dégât autour de la place. Les Confédérés étant sortis pour les repousser, on en vint à un combat furieux, où Torelli avec d'autres Capitaines demeura prisonnier. Sa captivité fut courte; les confédérés ayant rassemblé leurs milices dispersées, reprirent Vérone, délivrèrent Gui, et par là ruinèrent entièrement la puissance de la Maison Carrara. Otton de Terzi, occupé du soin d'augmenter sa puissance, trouvoit son intérêt à voir dans Guastalle Gui Torelli son parent, son ami, et qui lui étoit entièrement dévoué; il représenta à Jean-Marie Visconti l'obligation où il étoit de récompenser ce Seigneur des dépenses qu'il avoit faites pour son service, et la grande utilité dont il pouvoit lui devenir par la suite; ses remontrances furent si efficaces, que le Duc donna, l'an 1406, en fief à Gui Torelli, Guastalle qui faisoit alors partie du Crémonois. (*Affo, Istori. di Guastalla*, T. I, lib. 4, pag. 287, T. II, lib. 5, pag. 3.)

MONTECHIARUGOLO, château fort, situé dans le Parmesan sur une éminence, à un mille environ de l'Enza ou la Lenza, rivière qui sépare les territoires de Reggio et de Parme, à la distance de neuf milles de cette dernière ville, devint par la suite un endroit assez considérable. Il appartient quelque tems aux San-Vitali, qui le perdirent en 1313. Gui Torelli l'obtint d'abord d'Otton de Terzi, puis des Ducs de Milan en 1415.

GUI TORELLI, DIT LE GRAND,

COMTE DE GUASTALLE

ET DE MONTECHIARUGOLO.

1406. GUIDO II du nom ou GUI TORELLI, DIT LE GRAND, né de Marsilio, issu à ce qu'on croit, du Sang Royal de Saxe, et descendant au 3<sup>e</sup> degré de Salin-guerra III, Souverain de Ferrare, fut le premier Seigneur de Guastalle (1).

Il avoit fait ses premières armes sous le général Carmagnole. S'étant attaché à la fortune d'Otton de Terzi son parent, il mérita comme lui, en combattant sous ses enseignes, l'estime de Jean-Marie Visconti, Duc de Milan. Ce Prince lui fit épouser ORSINA sa cousine, et l'investit des fiefs de Guastalle et de Montechiarugolo, avec les droits d'Empire *pur et mixte*, et le pouvoir de les transmettre à sa postérité mâle. Ce fut François de Gonzague, Seigneur de Mantoue, que le Duc de Milan chargea de le mettre en possession de cette Seigneurie, ce qu'il exécuta le 3 Octobre 1406. Terzi, après divers avantages remportés à l'aide de

Torelli sur le fameux Sforce Attendolo de Cotignola, lui ayant fait proposer une entrevue dont le jour étoit fixé au 27 Mai 1409, pour faire la paix à Valverde, près de Rubbiera, Sforce partit de Modene avec cent cavaliers, pour venir au rendez-vous. Terzi, accompagné de Torelli et de plusieurs nobles d'élite, s'y achemina de son côté; sur la route les deux rivaux s'étant rencontrés, Terzi se détacha de sa troupe, et s'avance vers Sforce; mais, comme il étoit le bras pour l'embrasser, Sforce, suivant les ordres qu'il avoit reçus du Marquis Nicolas d'Est, tire un poignard, et l'enfonce dans le sein de Terzi qu'il étend mort sur la place. (V. *les Ducs de Parme*, p. 656.) Indigné d'une si noire trahison, Torelli, malgré la surprise et l'infériorité du nombre, anima ses gens à la vengeance. Le succès ne couronna point son courage. Les soldats de Sforce l'ayant environné, le firent prisonnier avec 35 hommes de sa suite qu'ils emmenèrent à Modene pour les remettre entre les mains du Marquis d'Est. Ce Prince lui offrit sa liberté à condition qu'il combattoit pour lui désormais avec les forces qu'il avoit à Guastalle et Montechiarugolo, et l'aideroit à recouvrer les pays que Terzi lui avoit enlevés. Guido qui voyoit tous les

(1) Du mariage de SALINGUERRA III, fils de Giacomo Torelli, avec Jeanne, fille du fameux Obert ou Albert Pallavicini, Seigneur de Plaisance, naquit BORACCINO, qui épousa Béatrix (fille d'Albert, Marquis Malaspina et de Fiesca Fieschi, petite nièce du Pape Adrien V), dont il eut TORELLI, marié à Isabella (fille d'Albert del Caretto, des Marquis de Savone). Torelli eut pour fils Goro I, marié à Eleonore (fille de Philippin de Gonzague, Seigneur de

Mantoue), qui fut père de MARSILIO I, dit le Puissant. Du mariage de Marsilio I avec Helene, des Comtes d'Arco, maison illustre, naquirent Guido le Grand, premier Comte de Guastalle, et trois autres enfans, Nicolas, qui mourut jeune, Guillaume et Amurath, dont la postérité s'éteignit quelque tems après. (Voy. *les Ducs de Parme et Plaisance*, pag. 655; *les Seigneurs de Milan*, pag. 645; et *les Seigneurs de Mantoue*, pag. 665.)

liens qui l'attachoient au parti de Terzi, rompus par sa mort, accepta la proposition, et pour gage de sa sincérité, offrit de lui donner en otages Marsilio son pere, sa femme Orsina, et Christophe son fils, encore enfant. S'étant rendus tous trois le 6 Juin à Ferrare, ils furent logés dans le palais du Marquis d'Est, et traités par lui avec les égards dus à leur condition. (De Layto *Annal. Estens. Rerum. italic. T. XVIII.*) Cependant Jacques de Terzi, frere d'Otton, s'étant uni à Charles Fogliano, faisoit tous ses efforts pour se maintenir à Parme et à Reggio; mais il fut dépouillé rapidement par Sforce de tous ses châteaux. Le Marquis Nicolas d'Est le poursuivit jusque dans la citadelle de Parme, d'où même il le chassa avec le secours des San-Vitali. Les Terzi, auxquels il ne restoit plus que Castel-Nuovo, Guardasone, Borgo-San-Donnino et Fiorenzuola, qu'ils risquoient encore de perdre, recoururent à la médiation des Vénitiens pour obtenir la paix. Le Marquis d'Est ne donnant pas de réponse favorable aux Ambassadeurs de la République, elle fit partir sur le champ une flotte dirigée vers Guastalle, alors presque entièrement dépourvue d'hommes et de munitions: les troupes vénitiennes s'emparèrent sans obstacle de la place et successivement de Brescello, Colorno et Casal-Maggiore. Pendant ce tems le Marquis d'Est triompha d'un autre côté dans le Parmesan, où son armée renforcée par les troupes des Scotti, des Pallavicini et d'autres Seigneurs, contraignit les Terzi à demander la paix à des conditions bien moins avantageuses, que celles proposées la première fois. Les Vénitiens s'étant retirés de Guastalle, Gui Torelli, après le retour de ses otages, y rentra au milieu des signes d'allégresse de ses sujets. Le Marquis Nicolas d'Est envoya bientôt Gui, son nouvel allié, s'emparer de Forli; ce qu'il fit d'autant plus aisément que les Torelli établis à Forli (1) lui en facilitèrent les moyens en disposant les esprits en sa faveur. Mais le Pape ayant demandé que cette ville fût remise entre les mains de George et d'Antoine d'Ordelaffi, le Marquis d'Est manda à Gui d'en faire la restitution; ce qu'il exécuta en 1411. (Rubeus, *Hist. Ravenn. L. 7.*) Le Duc Jean-Marie Visconti ayant lassé la patience de ses sujets, avoit péri dans Milan par leurs mains, le 16 Mai 1412. Philippe-Marie son frere, en lui succédant, voulut regagner leur bienveillance et s'assurer les grands vassaux; il s'occupa à détacher Gui de l'alliance du Marquis de Ferrare, et pour l'entraîner dans son parti, il lui expédia, le 23 Janvier 1415, l'investiture de Montechiarugolo. La guerre s'étant élevée, en 1418, entre le Duc de Milan et les Gonzagues, le Marquis de Mantoue, secouru des Florentins et du Marquis de Monferrat, s'empara par surprise, le 14 Février, de Guastalle, mais la rendit presque aussitôt. La paix faite avec le Duc, les Gonzagues se déclarèrent ouvertement pour lui, ainsi que Gui Torelli, qui, entrant en campagne, déploya la bannière des Visconti. S'étant joint, l'an 1420, aux Terzi et aux Pallavicini, Gui ravageoit les environs de Parme, et cherchoit à enlever cette ville aux Marquis d'Est pour y rétablir le Duc de Milan; ce qui s'effectua au mois de Novembre 1421. (V. *Diario Ferrarese, Rer. ital. T. XXIV.*) Philippe-Marie voulant ôter Gènes aux Frégoes, nomma Gui Torelli pour y commander ses forces de mer et de terre avec l'autorité la plus étendue, comme on le voit par les lettres qui lui furent expédiées à ce sujet, de Galiatle le 18 Mars 1422. Orsina sa femme resta

pendant son absence chargée du gouvernement de Guastalle, dont la municipalité étoit alors régie par deux Consuls.

Pendant que Gui soumettoit Gènes au Duc de Milan, Jeanne II, Reine de Naples, pour se mettre à l'abri des armes d'Alfonse V, Roi d'Aragon, imploreroit les secours de Philippe-Marie; et ce Prince s'étant décidé à les lui accorder à la recommandation du Pape Martin V, donna ordre à Gui d'aller croiser vers Naples à la tête d'une flotte de 12 gros vaisseaux et de 25 galeres. (Heriano *Istor. di Genova*, fol. 169 et 172; Leodrisii Cribelli, *De Vita Sfortice Vicecom. Revum. ital. T. XIX.*) Gui ayant mis de Gènes à la voile, en Novembre 1423, arriva rapidement à Gaëte, et en force le port. La ville et la forteresse remplies des troupes d'Alfonse capitulent; et leur exemple entraîne les autres villes maritimes, qui, soumises à Gui, rentrent bientôt sous l'obéissance de la Reine. (Corio, *Istor. di Milano*, fol. 323; Angeli, *Istor. di Parma*, L. 4, fol. 411.) Cet Amiral alla ensuite bloquer Naples en même tems que François Sforce l'assiégeoit par terre. La prise d'une des portes et la famine obligèrent bientôt Jacques Caldora, qui commandoit pour le Roi Alfonso dans la place, de la rendre à Gui, le 12 Avril 1424. De là Gui alla soumettre Capoue, et revint ensuite à Naples. (Guistiniano, *Istor. di Genova*, fol. 184; Foliatta, fol. 225 et 427; Muratori *Ann. d'Ital. T. IX.*) Jeanne II, rétablie sur son trône, reçut magnifiquement son libérateur, auquel dans une fête publique elle donna elle-même un riche bouclier d'or, où étoit écartelé avec les armes du vainqueur un lion d'azur ayant sur le cœur une flamme de gueules, symbole de son courage (2). Outre cela Jeanne le déclara la même année premier Baron du Duché de la Pouille et de la Principauté de Capoue, et l'investit des fiefs de Toretta, Caluzia et de Cajazzo. (V. Carlo deLellis, T. 1, p. 220; et Muratori, *Rer. Ital. T. XIX.*)

Gui, de retour à Gènes, où il aborda le 26 Mai de la même année, se rendit aussitôt à Milan pour faire part au Duc des succès de la guerre de Naples. (Joan. Stella. *Annal. Gen.*; Murat. *Rer. ital. T. XVII.*) Dans leur entretien il s'exhala en regrets sur la mort de Sforce Attendolo de Cottignola, qui s'étoit noyé dans la mer en voulant secourir un de ses domestiques. Il fit ensuite avec tant d'énergie l'éloge de la bravoure et des talens de François Sforce, fils naturel d'Attendolo, que Philippe-Marie l'admit dans sa faveur; et ce fut l'origine de cette grande fortune qui l'éleva depuis jusqu'à la dignité de Duc de Milan. (Simonetta, *De Reb. gest. Franci Sfortice*. Muratori *Ann. d'Ital. T. IX.*)

Gui étant revenu à Guastalle en Décembre, s'appliqua à la fortifier pour la mettre en état de résister aux Vénitiens qui, le 27 Janvier 1425, signèrent une ligue avec les Florentins et les Marquis d'Est et de Monferrat contre les Ducs de Milan. La guerre, en 1426, étant devenue plus sérieuse, Gui amena ses troupes à Philippe-Marie Visconti. Le siège de Brescia occupoit toute l'armée ducale, lorsque le 17 Mars François Carmagnola s'y présenta à la tête des Vénitiens. Ces derniers profitèrent de ce moment qui attiroit toute l'attention, pour faire remonter le long du Pô des troupes de débarquement. S'étant divisées sur Casal-Maggiore et Brescello, elles attaquèrent en même tems ces deux forteresses, dont la dernière n'eut pas été plutôt emportée, que l'armée vénitienne réunie mar-

(1) Cette branche descendoit de Giacomo II Torelli, second fils de Salinqueria III, et de Jeanne Pallavicini. Elle a constamment resté depuis environ l'an 1300, à Forli, et subsiste aujourd'hui en la personne du Marquis Silvio qui en est le dernier rejeton. Ce rameau a fourni plusieurs hommes célèbres, tels que Tito I, qui servit avec distinction sous François Sforce; Christophe son fils, qui défit à Colle-Fiorito Nicolas Forte-Bracchio, si redoutable ennemi de l'Eglise; Côme, Evêque de Camerino en 1719; et Thomas-Louis-Silvio Torelli, des Comtes de Castro-Falcino, Evêque de Forli, Au-

teur de l'*Armentarium historico-legale ordinum equestr. et militiar.* 3 vol. in-fol. imprimé à Forli 1791.

(2) Les Torelli avoient alors leur écu partié d'or à l'aigle de sable, et du tarcenau surieux d'or au champ de gueules, ayant pour issant l'aigle impériale, portans sur sa poitrine, suivant quelques Auteurs, un petit écu de gueules au même tarcenau d'or, suivant d'autres, un cheval gai d'argent dans un champ de pourpre. Depuis les donations des armoiries de la Reine de Naples et des Ducs de Milan, Gui et ses descendants en écartelèrent leurs armes.

cha vers Guastalle, et en entreprit le siège pendant l'absence de Gui. Orsina Visconti, qui étoit à dix milles de là, apprenant cette nouvelle, rassemble aussitôt l'élite de ses vassaux, monte à cheval à leur tête, et les conduit à la vue des assiégeans. Alors passant dans les rangs couverte d'une cuirasse et le casque en tête, elle leur dit : *Soldats fideles, c'est ici que j'attends la preuve de votre valeur. Alons, marchons, courage; quant à moi, je ne dépouillerai pas les armes dont vous me voyez revêtue, que je n'aie avec vous vaincu nos ennemis et délivré mes enfans et vos freres.* En même temps elle attaque avec tant de vigueur, que les premiers rangs sont rompus : le désordre se met dans l'armée vénitienne, qui, dispersée en un instant, prend la fuite, laissant beaucoup de blessés et plus de cinq cents Esclavons morts sur le champ de bataille. Philippe de Bergame (*De Claris Mulier. cap. 157, fol. 143*) rapporte qu'on vit cette femme courageuse, pendant la bataille, conduire elle-même des secours aux endroits les plus chauds, que plusieurs des ennemis périrent de sa propre main, et que ses armes étoient toutes couvertes de sang au sortir du combat. Les habitans de Guastalle firent peindre à fresque cette glorieuse action sur les murs de l'Eglise de S. Barthelemi. (*Stor. di Guastalla. lib. 5.*) A cette nouvelle Milan et toutes les villes et châteaux de ce Duché firent éclater leur joie par des feux et d'autres marques d'allégresse. Tandis qu'Orsina se couvrait de gloire, Guido amenoit de Gènes à l'armée ducale quatre mille chevaux et 3500 fantassins qu'il jeta dans la citadelle de Brescia. Mais pendant qu'il servoit si bien Philippe-Marie, les Marano, Nobles de Montechiarugolo avoient conspiré de livrer cette place au Marquis d'Est. Heureusement le Comte Alberic da Barbiano et Ludovic da Fermo, qui commandoient dans les environs pour le Duc de Milan, ayant découvert ce complot, jetterent dans cette forteresse des troupes qui la garantirent. Gui fit grace aux conjurés, dont les biens furent seulement confisqués. Les hostilités cessèrent l'an 1428; et la paix s'étant faite par les soins du Marquis de Ferrare et du Cardinal Albergati, Evêque de Bologne, les Vénitiens rentrèrent dans Bergame et Brescia; et la Lombardie recouvra sa tranquillité. Sensible aux services que Torelli lui avoit rendus en cette guerre, le Duc de Milan lui en marqua sa reconnaissance, en séparant à jamais le fief de Guastalle du Crémonois, et celui de Montechiarugolo du Parmesan, et les érigeant en Comté pour lui et ses descendants mâles et collatéraux, par un Diplôme du 6 Juillet 1428; à quoi il ajouta le don des armes Visconti (1) pour en écarter les siennes. (Bonav. d'Angeli, *Stor. di Parma*, lib. 4; Carlo de Lellis, T. 1, pag. 220.)

François Sforce qui avoit aussi des droits à la reconnaissance du Duc de Milan, étoit à la veille d'éprouver un sort bien différent. Accusé par ses ennemis de conspirer contre ce Prince avec les Génois alors rebelles, il vit deux fois le Conseil assemblé opiner pour le faire jeter dans une prison, et condamner à mort; sans le secours de Gui qui prit hau-

tement sa défense, ce parti eût vraisemblablement prévalu. (Simonetta, *De Reb. gest. Francis. Sforc. lib. 2.*) La guerre rallumée, en 1429, entre le Duc et les Florentins, fit sentir à ce premier le besoin qu'il avoit du bras de l'accusé comme de celui de son défenseur. Tous deux conjointement avec Piccinino firent prendre le change à Carmagnole pour l'empêcher de secourir Nicolas Trivisano, et pendant ce temps défrent entièrement la flotte de ce Général, le 22 Mai de la même année, à trois milles au-dessous de Crémone. (*V. Jean-Franç. de Gonzague, premier Marquis de Mantoue, pag. 665.*) Le Duc de Milan voulut encore récompenser Gui en l'investissant des fiefs de Casei, Cornale et Settimo avec le titre de Marquis pour lui et ses descendans à perpétuité. Les lettres d'investiture sont du 14 Juin 1431. Ce Prince l'envoya ensuite, l'an 1432, avec l'autorité la plus étendue pour gouverner en son nom la Valtelline, la Val-Caronique, le Bressan et le Bergamasco, et par Lettres-Patentes du 1 Mai 1441, le créa, ainsi que ses descendans, Patrice né à perpétuité de Milan, Parme et Pavie. Pendant son absence le jeune Comte Christophe son fils aîné gouvernoit Guastalle et Montechiarugolo conjointement avec Orsina sa mere, et par leurs soins et de bons réglemens, ils surent préserver ces deux villes de la peste, qui ravagea deux fois les environs en 1444 et 1447. Cette dernière année Philippe-Marie Visconti ayant fini ses jours le 13 Août, François Sforce, qui lui succéda, fut d'abord inquisiteur par les Vénitiens et le Marquis de Mantoue. Gui fit alors avec ce dernier une convention pour mettre Guastalle à l'abri de toute insulte, et en même temps envoya Christophe son fils à l'armée de Sforce. Ce jeune homme qui, à l'âge de 18 ans, s'étoit déjà distingué, en 1427, à l'affaire de Macalò, (*André Bilia, Hist. mediol. l. 6. Murat. Rer. ital. T. IX.*) fit des prodiges de valeur près de Casal-Maggiore, et sur-tout à la sanglante journée de Caravaggio dont on lui dut tout le succès. (Simonetta, lib. 2, fol. 188-200.) Cette dernière fut si importante qu'à Milan on en fit de grandes réjouissances, et, pour en remercier le ciel, des processions pendant trois jours. (Carlo de Lellis, *Famigl. nob. T. 1, p. 222.*) Gui attendoit à Milan que son fils lui ramenât son ami François Sforce triomphant, et espéroit le voir couronner Duc; mais il n'eut pas cette satisfaction. Une maladie hâta le terme de ses jours. Gui, à juste titre surnommé le Grand, mourut le 8 Juillet 1449, âgé d'environ 70 ans. Son corps fut transporté à l'Eglise de Saint François de Mantoue, et déposé dans le tombeau de ses peres. De sa femme, qui mourut après lui, il laissa Christophe et Pierre-Gui, qui suivent, avec une fille, Antonia (2) mariée avant Septembre 1428, à Pietromaria de Rossi, cinquième Marquis de San-Secondo. Gui fit à Guastalle plusieurs établissemens utiles, et bâtit la forteresse de Montechiarugolo, fort remarquable pour ce tems-là.

## CHRISTOPHE ET PIERRE-GUI I.

1449. CHRISTOPHE ET PIERRE-GUI succédèrent à Gui leur pere dans les seigneuries de Guastalle et de Montechiarugolo, qu'ils gouvernerent d'abord par in-

(1) On sait que les Armoiries des Visconti sont d'argent à la bisse, ou guivre, d'azur, en pal, dévorant un enfant issant de gueules, couronné de même. En voici, dit-on, l'origine : au siège de Jérusalem sous Godefroi de Bouillon, un chef des Sarasins, nommé Yoluce, espèce de géant d'une force prodigieuse, s'avança dans la plaine pour défer le plus vaillant Chevalier de l'armée chrétienne. Orton Visconti se présenta aussitôt, combattit le géant, le perça de sa lance, et ayant aperçu que l'aigrette de son casque étoit une vipère formant mille replis autour d'un enfant qu'elle sembloit dévorer, il l'arracha et la cloua sur son bouclier, qui devint depuis l'écu de la maison des Visconti. (Sansovino, *Orig. delle case illust. d'Ital. p. 9.*)

(2) Antonia fut aussi courageuse que sa mere. Parme s'étant révoltée contre François Sforce, Antonia rassemble à la hâte des troupes, se met à leur tête, court à Parme, se rend maîtresse de la ville et la restitue au Duc. (*V. Filipp. de Bergamo, De Clar. Selectisq.*

*Mulier.* et Giuseppe Betussi *Delle Donne illust.* fol. 146.) San-Sovino, p. 77, dit qu'elle eut neuf enfans, entre autres Donella, mariée à Gibert San-Vitali, auquel elle porta en dot le Château de Noceto. Cette même Donella, pendant l'absence de son mari, étant assiégee à Sala près de Parme, en Septembre 1483, par Amuratli Torellin cousin qui commandoit une armée de Vénitiens contre le Duc de Milan, soutint un assaut, se défendit long-tems sur la breche, empêcha la prise de la place, et d'un coup d'arquebuse tua elle-même le malheureux Amuratli. (*Voy. Francesco Carpesano, Comment. de tempi suoi; apud Marten, Vet. Script. T. V.*) Il est assez singulier que trois femmes de la même Maison, la mere, la fille et la petite-fille aient eu dans leur vie trois occasions de se distinguer par trois actions du même genre, extrêmement rares pour leur sexe, et qu'elles aient toutes trois réussi dans leurs entreprises.

divis. Pierre - Gui à la mort de son pere étoit occupé à défendre dans Final Galeotto del Carretto, son beaupere, contre les attaques de Jean de Frégose. Mais Final, étant tombé la même année au pouvoir des Génois, il s'en revint à Guastalle laissant Madeleine sa femme auprès d'Agnès, sœur de celle-ci, et femme d'Albert Pii, Prince de Carpi, qui lui fut renvoyée quelque tems après. Christophe, qui étoit pareillement absent, étant revenu, les deux freres prirent possession des Etats de leur pere, après quoi le premier retourna au service de Sforce, qui continuoit le siège de Milan. Sforce, devenu maître de la place et proclamé Duc de Milan, confirma les privileges de nos deux Comtes, qui gouverneront en commun leurs Etats héréditaires. Ce fut vers le même tems, à ce qu'il paroît, que furent dressés les statuts de Guastalle, qui s'observent encore de nos jours en cette ville.

La guerre s'étant renouvelée, l'an 1453, entre Sforce et les Vénitiens, Christophe alla faire pour le premier le siège de Manerbio, qu'il emporta malgré la longue et vigoureuse résistance de la place. Mais bientôt après, un bombardement qui dura trois jours, l'obligea de la rendre à Jacobo Piccinino.

La concorde ne fut pas durable entre Christophe et Pietro Guido son frere. Le second ayant demandé partage à l'autre de la succession paternelle, celui-ci voulut bien y consentir, exceptant néanmoins les fiefs qui devoient être possédés en commun, ainsi que les citadelles de Guastalle et de Montechiarugolo, où il fut convenu qu'ils auroient chacun un domicile séparé: ce qui fut arrêté le 30 Janvier 1455. Peu de jours après, Jacques Piccinino, fameux Capitaine, s'étant retiré du service des Vénitiens, s'étoit jetté avec sa troupe d'aventuriers dans la Toscane, et avoit mis le siège devant la ville de Sienne. Le Duc de Milan, ami des Siennois, chargea Christophe, entre autres alliés, de leur porter du secours. Mais pendant son absence Pierre-Gui son frere, s'étant associé un brave nommé François de Montiglio, s'approcha vers la mi-Juillet de Montechiarugolo, dont il demanda les clefs au Châtelain Simon de Carcano, que les deux freres y avoient mis d'un commun consentement. Celui-ci s'étant excusé de les lui remettre, sur ce que Pierre-Gui n'étoit pas le seul maître de la place, ce dernier les lui arracha de force, et joint à Simon un autre Châtelain pour la garde de Montechiarugolo. Mais ce fut au seul François de Montiglio que la garnison eut ordre d'obéir. La Comtesse Taddée Pii, femme de Christophe, étant survenue pour entrer dans la place, Montiglio lui en refusa l'entrée. Le Duc de Milan, sur les plaintes que Christophe lui fit passer de Toscane contre son frere, réforma les changemens que Pierre-Gui avoit faits, en rétablissant les choses comme elles étoient auparavant. Mais l'an-

## COMTES DE GUASTALLE.

GUI-GALEOTTO,

ET FRANÇOIS-MARIE.

1460. GUI-GALEOTTO et FRANÇOIS MARIE succéderent à leur pere sous la tutelle de Madeleine del Carretto leur mere. Gui-Galeotto, parvenu à l'âge de majorité en 1474, commença à prendre les rênes du gouvernement, indépendamment de la Comtesse Ma-

deleine suivante, au retour de Christophe, il consentit à la demande qu'il lui fit d'un partage nouveau de toute la succession paternelle, et par là Christophe devint seul maître de Montechiarugolo et de ses dépendances, du Marquisat de Casei et Cornale, de la moitié des allodiaux de Guastalle, avec une somme annuelle sur les impositions de cette ville. Pierre-Gui conserva le château de Guastalle avec les Fiefs de Settimo, de Misano, et quelques petits bourgs dans le Milanese.

Pierre-Gui, devenu maître de Guastalle, y nomma Podestat Colomb de Carcano. Il auroit pu vivre heureux, et avec la réputation d'un Seigneur sage et prudent, s'il ne se fût pas rendu ingénieux à s'inquiéter lui-même et à troubler le repos de ses voisins, dont quelques uns étoient bien plus puissans que lui, tels que les Comtes de Novellara et Louis de Gonzague, Marquis de Mantoue, qui pouvoient l'écraser en un instant. Il ne put même vivre en paix avec son frere depuis la séparation de leurs domaines. Mais la mort, l'an 1460, mit fin à leurs querelles; car tous deux moururent dans le cours de cette année, à un mois près l'un de l'autre; Christophe le 6 Mars à Montechiarugolo, après avoir fait son testament (1) le 10 Août 1458, dont il nomma exécuteur François Sforce, Duc de Milan, et Louis III de Gonzague, Marquis de Mantoue; et Pierre-Gui à Carpi, le 18 Avril, après avoir fait la veille son testament, par lequel il laissoit l'usufruit de ses biens à MADELINE del CARRETTO sa femme, avec la tutelle de ses deux fils, Gui-Galeotto et François-Marie. Pierre-Gui eut encore deux filles, Antoinette et Lucrece, mariée au Comte Frédéric Ippoliti.

Christophe laissa de TADDÉE PII sa femme un bien plus grand nombre d'enfans, savoir: six fils et sept filles; 1<sup>o</sup>. Marc Antoine, mort sans postérité; 2<sup>o</sup>. Marsilio, qui fut Comte de Montechiarugolo, après son frere; 3<sup>o</sup>. Giacomo ou Giacomazzo, qui eut pour épouse N. fille de Spinetta Malasplina, Marquis de Fivizzano, et mourut sans postérité; 4<sup>o</sup>. Amurath, marié à une autre fille du Marquis de Fivizzano, mort en Septembre 1483; 5<sup>o</sup>. Guido, destiné d'abord à l'Eglise et Prototaire apostolique, dignité alors regardée comme la première après celle de Cardinal, qu'il quitta, pour épouser Françoise Bentivoglio, fille de Jean II, Seigneur de Bologne (2); 6<sup>o</sup>. Giovanne Antonio, souche de la branche établie au Royaume de Naples, éteinte au commencement de ce siècle. Les sept filles sont, 1<sup>o</sup>. Hélène, qui épousa, du vivant de son pere, Ugucione Rangone de Modene; 2<sup>o</sup>. Anastasie, alliée à Jean-Louis, Marquis de Pallavicini; 3<sup>o</sup>. Alda, femme de George de Gonzague; 4<sup>o</sup>. Catherine, mariée à Jean-Pierre de Gonzague; 5<sup>o</sup>. Thaddée, femme de René Trivulce, frere de Jean-Jacques, Maréchal de France; 6<sup>o</sup>. Bianca; 7<sup>o</sup>. Bernardina. De ces deux dernières l'une fut mariée à Battistino da Campo Frégoso, Doge de Gènes.

## COMTES DE MONTECHIARUGOLO.

MARC-ANTOINE.

1460. Conformément aux intentions de CHRISTOPHE son pere, MARC ANTOINE l'aîné prit le gouvernement de Montechiarugolo et la tutelle de ses freres. Mais la même année il passa dans le Royaume de Naples, sous les drapeaux d'Alexandre Sforce que le Duc de Milan envoyoit au secours de Ferdinand, Roi d'Arra-

(1) Par ce testament, Christophe établit, à l'exemple de Gui le Grand son pere, une substitution de ses Fiefs à perpétuité pour ses descendans mâles, suivant l'ordre de primogéniture, rappelant à leur défaut ses trois filles mariées aux Marquis Rangone, Pallavicini et Gonzague; et à l'extinction d'elles et de leurs enfans, les descendans de la Comtesse Antonia sa sœur, mariée au Marquis Pierre-Marie de Rossi; et en cas d'extinction de tous ses héritiers quelconques, il ordonne qu'il soit construit sur les biens qu'il possède à Lucara une Eglise et un Couvent de Récollets; que ses terres situées dans le Milanese soient attribuées à la Chartreuse de

Pavie; et que le reste de ses biens soit en entier employé à faire bâtir dans la ville de Parme une Eglise et un Hôpital, capable de recevoir des malades et des pauvres de tous lieux et de toutes les nations.

(2) Il fut pere de Marc Antoine, marié à Hippolita Gonzague; souche de la branche des Marquis Torelli, établis à Pavie, qui subsiste aujourd'hui dans la personne de François Torelli, Marquis de Casei et Cornale, Comte de Secouze, Chevalier de S. Etienne; et d'Hippolita, née en 1501, mariée en 1516 à Baldassar Castiglione, Comte de Novellara, Chevalier de la Jarretiere, Auteur du *Cortegiano*. (Voy. la note qui est au bas de la page 667 de ce volume.)

## COMTES DE GUASTALLE.

deleine. Il contraria d'abord la municipalité; elle le desservit à son tour auprès du gouvernement de Milan, qui, dès 1475, voulut conduire les affaires de Guastalle. Soit délations secretes contre les deux Comtes, soit politique jalouse, ils déplurent tellement à Galéas-Marie Sforce, que Jacob Govenzate, Commissaire de la Chambre Ducale, fit publier, le 28 Juillet 1475, la sentence de confiscation de la portion de Guastalle, appartenante au Comte François-Marie, et ordonna au Domaine d'en prendre possession; ce qui fut exécuté le 15 Décembre de la même année. François-Marie se mit sous la protection de Robert San-Severino, parent du Duc; et ce Seigneur, jouissant alors d'un très grand crédit, diminua la rigueur avec laquelle on le traitoit. Gui-Galéotto, qui auroit dû partager le crime de félonie s'il en eût existé un, fut laissé en possession; ou l'éloigna seulement des affaires; et ces ménagemens furent dus à ce qu'il avoit épousé MARGUERITE SIMONETTA, parente de Cecco Simonetta, alors Secrétaire d'Etat et Ministre absolu. Sur ces entretailles; Galéas-Marie Sforce ayant été assassiné à Milan le 26 Octobre 1476, la Duchesse Bonne sa veuve, tutrice de Jean-Galéas son fils, commença par accorder un pardon général à tous ceux qui avoient été accusés auprès de son époux, et leur fit rendre les biens qui leur avoient été confisqués. Le Comte François-Marie recouvra pour lors les allodiaux de sa Maison, qui lui appartenoient par indivis avec son frere; mais il paroît qu'il ne put rentrer dans la partie Rodale. Il se rendit ensuite à Guastalle, en 1477, avec la Comtesse Louise, fille de Robert San-Severino, qu'il venoit d'épouser. La même année le Comte Gui-Galéotto députa à Milan Pierre Pelizzari son Chancelier, et François-Marie, de son côté, Lorenzo de Cazoli, pour demander chacun la confirmation des investitures; elle fut refusée à ce dernier. De désespoir il alla se ranger sous les drapeaux de Robert San-Severino, partisan de Sforce, Duc de Bari, qui s'efforçoit de diminuer la puissance avec laquelle Cecco gouvernoit le Milanais. Mais Simonetta ayant triomphé de ce rival, et humilié les Sforces, François-Marie retomba dans la disgrâce auprès de la Duchesse, qui ordonna aux Guastallois de ne prêter serment qu'au Comte Gui-Galéotto et à ses descendans. Cependant, après la mort de Sforce, Duc de Bari, arrivée l'an 1479, son frere Louis le More, s'étant insinué dans l'esprit de la Duchesse Bonne, prit bientôt un grand ascendant dans les affaires du gouvernement. Le malheureux Simonetta se vit alors en butte à tous ses ennemis, qui pressoient pour qu'on le mit en prison, et qu'on lui fit son procès. Parmi ceux-ci, Robert San-Severino et François-Marie n'étoient pas les moins ardens. Ce dernier, par l'abaissement de Simonetta, s'étant relevé de l'état d'infortune où il s'étoit vu injustement plongé, fit bientôt déchoir son frere du grand crédit dont il jouissoit, et qui n'étoit dû, comme on l'a dit, qu'à sa parenté avec Cecco. Non seulement Louis le More le fit bientôt absoudre par la Duchesse, mais encore lui procura un partage de biens entre lui et Gui-Galéotto, par lequel celui-ci eut pour son lot la Seigneurie de Settimo, et abandonna à François-Marie celle de Guastalle. Gui-Galéotto s'étoit rendu célèbre dans les tournois: on ignore l'année de sa mort, mais il vivoit encore en 1495. De Marguerite sa femme il laissa une fille N... mariée à Hennés Visconti, et quatre enfans mâles; 1<sup>o</sup>. Pierre-Marie, auteur de deux bâtarde légitimés et de Madeleine, fille naturelle, mariée à Hercule Gonzague, de la branche de Novellara; 2<sup>o</sup>. Frédéric; 3<sup>o</sup>. Alexandre; 4<sup>o</sup>. Louis, marié à Camille Martingua, dont il eut Alda Torelli, alliée à Jean-Marie Lunati: elle est connue par des poésies très agréables, que l'on trouve au nombre des *Rime delle*

## COMTES DE MONTECHIARUGOLO.

gon, contre Jean d'Anjou. Le 27 Juillet 1466, il mérita les plus grands éloges à la bataille de San-Fabiano. (V. *Simonetta Sforziad.* lib. 27.) Ses affaires domestiques le rappellerent chez lui en 1461; mais, étant retourné au camp de Sforce l'été de l'année suivante, il périt malheureusement en se jetant à la nage, tout armé, dans un lac, où il avoit rêvé, la nuit précédente, qu'il se noyait. Il joignoit à une grande force de corps des talens marqués pour la poésie. (V. l'ulgotius, *Dicta et facta memorab.* lib. 1, cap. 5; Lodovico Domenichi, *Ist. varia.* lib. 4, pag. 214; Cardanus, *Synes. somn.* lib. 4, cap. 2; Erba, *Ist. M. S. di Parma.*) Il ne laissa point de postérité, n'ayant point été marié, comme on l'a dit.

## MARSILIO.

1462. MARSILIO, après la mort de Marc-Antoine, laissa à Gui son autre frere la carrière ecclésiastique, obligé de la quitter pour se mettre à la tête des affaires de sa Maison. Une amitié tendre l'unit à Giacomazzo, celui de ses freres qu'il chérissoit le plus. Il se rendit à Guastalle avec lui, en Novembre 1465, pour terminer quelques différends avec la Comtesse Madeleine del Caretto, Douairière de Pierre-Gui I. Marsilio, Gouverneur de Tortone pour les Ducs de Milan, ensuite Général du Duc Jean-Galéas-Marie Sforce, commanda, en 1478, l'expédition contre Robert San-Severino et la ligue, puis contre les Suisses, lorsqu'ils se furent emparés de Bellinzona. (Angeli, *Ist. di Parma*, lib. 4, pag. 415.) En 1479, il passa au service du Pape Sixte IV, et de Ferdinand, Roi de Naples, après avoir mis, dans son Traité avec ces Puissances, qu'il ne porteroit jamais les armes contre les Ducs de Milan et de Mantoue.

Lorsque les Rossi, soutenus par la République de Venise, se révolterent contre le Duc Jean-Galéas, les Comtes de Montechiarugolo se divisèrent. (Azzo, *Ist. di Guast.* T. II, p. 94.) Gui et Ammirath, freres de Marsilio, embrasserent le parti des Vénitiens; et ce dernier leur rendit de si grands services, qu'à sa mort, arrivée en 1483, la République fit écrire à ses freres pour leur témoigner son regret de la perte de ce grand homme, et donna le commandement des troupes qu'il avoit sous ses ordres, à Gui, alors Protonotaire Apostolique. (Angeli, *Ist. di Parma*, pag. 418.) Mais le Comte Marsilio et Giacomazzo restèrent fideles au Duc qui, justement irrité de la défection d'Ammirath, confisqua ses biens et en investit Marsilio le 10 Septembre 1482. Ce Prince voulant donner de nouvelles marques de sa confiance à ses deux fideles vassaux, les nomma, par lettres du 18 Septembre 1483, pour commander tous deux dans le Bressan. Pendant le siège de Gènes, Marsilio, aidé par François Secchi d'Aragone, et quelques troupes d'élite que Frédéric Gonzague lui avoit envoyées, introduisit dans la place Battistino da Campo-Fregoso, son beau-frere, Doge de cette République, le même qui, en Novembre de la même année, fut fait indignement prisonnier par le Cardinal Paul Fregose, Archevêque de Gènes, dans une visite qu'il rendoit à ce Prélat, et fut obligé de lui céder la charge de Doge pour sauver sa vie. (Ann. d'It. T. X, 1483.) Rappelé par Ferdinand I, Roi de Naples, Marsilio mérita l'affection de ce Prince, qui l'admit dans son Conseil d'Etat, et le combla de bienfaits. Il lui rendit de grands services pendant la guerre contre les Barons (Camillo Portio, *Congiura dei Baroni*, fol. 52 et 54), et mourut d'une fièvre tierce, à Thetti dans l'Abruzze, le 15 Août 1490. Le Comte Secchi d'Aragone, Général célèbre et favori de Frédéric, troisième Marquis de Mantoue, qui avoit épousé Catherine de Gonzague, (V. Louis de Gonzague, deuxième Marquis de Man-

## COMTES DE GUASTALLE.

*cinquanta poetesse, raccolte dal Domenichi nel 1559,* et parmi les poésies qu'Antoine François Rainieri a imprimées en 1574.

FRANÇOIS-MARIE, *seul.*

1470. FRANÇOIS-MARIE, relevé du crime de félonie, le 6 Octobre, par la Duchesse de Milan, rétabli dans ses Etats et seul maître de Guastalle, en fit prendre possession, le 8 du même mois, par Maffeo Visiolo, auquel on remit, avec les clefs de la ville et de la forteresse, l'artillerie et les munitions de guerre. Il s'y rendit bientôt lui-même, et y reçut, l'année suivante, Robert Sau-Severino son beau pere, tandis que l'infortuné Simonetta, leur ennemi commun, laissoit sa tête sur un échafaud. La guerre s'étant élevée, l'an 1482, entre le Duc de Milan et les Vénitiens, protecteurs des Rossi, le Comte François-Marie se montra fidèle au parti du Duc; et après avoir bien recommandé la défense de Guastalle à François Riccio, dit Achillino, et à Galéas de Pori, ses Châtelains, il joignit le camp. Les Vénitiens, l'an 1484, ne pouvant pénétrer plus avant, se replierent sur le Duc de Ferrare, qui appella à son secours François-Marie. Dans le mois de Juin, celui-ci alla ravager le Bressan, et tint la campagne jusqu'à la conclusion de la paix, qui eut lieu au mois d'Août de la même année. Il revint à Guastalle avec une santé fort dérangée par les fatigues qu'il avoit essayées dans cette expédition. Il avoit alors perdu, à ce qu'il paroît, Louise sa femme, dont la fidélité lui étoit suspecte. La mort de cette dame, loin d'éteindre ses soupçons ne fit que les augmenter et lui persuader qu'Achille, le second fils qu'elle avoit mis au monde, n'étoit pas de lui: tel étoit l'effet de la mélancolie où sa maladie l'avoit réduit. Désespérant de sa guérison, il fit, le 10 Octobre 1485, son testament, par lequel il déclara son héritier universel Pierre-Gui son fils, sans exclure néanmoins de sa succession le Comte Achille, au cas que le premier vint à manquer, et les mit tous les deux sous la tutelle de Madeleine del Caretto leur aïeule et sa mere. Mais cette femme, avide de commander, ne trouvant pas encore ces dispositions assez avantageuses pour elle, engagea son fils, en Novembre suivant, à se transporter à Mantoue, chez Lucrece sa sœur, mariée à l'hédéric, Comte de Gazolo. Lucrece servit sa mere comme elle le desiroit, en persuadant à son frere de faire, le 16 Janvier de l'année suivante, un autre testament, par lequel il excluait Achille de la succession, et ordonnoit que Pierre-Gui resteroit sous la garde-noble de son aïeule jusqu'à l'âge de trente ans; mais la Cour de Milan ayant eu connoissance de ces nouvelles dispositions, les déclara nulles, et régla que Pierre-Gui et Achille son frere partageroient également la succession de leur pere. François-Marie mourut vers le mois de Février 1486. Outre Pierre-Gui et Achille, qui suivent, et qu'il laissa de Louise San-Severina son épouse, il eut deux filles naturelles, Orsina et Jeanne, dont la dernière fut mariée à Hector Torelli, aussi bâtard de sa Maison, mort sans postérité.

## PIERRE-GUI II.

1486. PIERRE-GUI ne survécut que huit ans au Comte François-Marie son pere, étant mort sans avoir été marié, dans un voyage qu'il fit à Milan, en 1494, pour défendre ses droits contre la Comtesse Paola Secchi, veuve du Comte Marsilio Torelli, à qui Madeleine, sa tutrice, disputoit sa part des impositions de Guastalle. Il avoit institué, par son testament du 10 Août de la même année, son frere Achille, son héritier, lui

## COMTES DE MONTECHIARUGOLO.

tout, pag. 666), sœur naturelle légitimée du Duc son maître, eut de cette alliance une fille unique nommée PAULE, qu'il maria au Comte Marsilio. Elle laissa à la Maison Torelli, par son testament fait à Ferrare le 22 Octobre de l'an 1500, des biens considérables, que recueillirent ses enfans. Marsilio laissa de cette union Christophe et François, qui suivent, une fille nommée Orsina, donnée en mariage au Comte François Sforce, des Comtes de Santa-Fiore, Seigneur de Castel-Arquato, dont elle n'eut point d'enfans, morte à Reggio le 22 Juillet 1531. Il eut de plus un fils naturel, nommé Hector. (*Voy. Corio, Istoria di Milano; Cronica di Parma del anonimo contemporaneo; Erba, Istoria manuscritta di Parma.*)

## CHRISTOPHE II ET FRANÇOIS I.

1490. CHRISTOPHE et FRANÇOIS, étant près de leur majorité, resterent sous la curatelle de Paule Secchi leur mere, qui défendit leur droit sur les impositions du Comté de Gnastalle, que la Comtesse Madeleine del Caretto et Pierre-Gui II lui disputoient pardevant le Duc Louis-Marie Sforce. La Comtesse Paule et ses enfans furent confirmés dans ce droit par une lettre du Duc du 5 Mai 1494, et par une sentence rendue en sa faveur en 1502, où elle fut réintégrée dans les biens même confisqués au Comte Christophe son fils, qui avoit déjà encouru la disgrâce du Duc de Milan. Il avoit appelé à son secours, lorsqu'il perdit ses Etats, son oncle Gui le Protonotaire, qui, avec les troupes que Jean de Bentivoglio lui avoit envoyées de Bologne, étoit parvenu à reprendre Montechiarugolo, et à le restituer à son neveu. (*V. Diario Ferrarese, anno 1497, 7 Février et 22 Juin; Muratori, Rer. Ital. T. XXIV.*) Christophe ne fut pas heureux dans le choix des partis qu'il embrassa. Devenu gendre de Robert San-Severino, l'un des plus zélés défenseurs du Duc de Milan, il se rapprocha de ce Prince et s'attacha à sa fortune. Apprenant qu'il revenoit d'Allemagne pour recouvrer le Milanais, Christophe fait enlever par Thomas Cantelli, le 11 Février de l'an 1500, le pavillon français qui flottoit sur les remparts de Parme, pour y substituer celui du Duc; ce qui occasionna de grands tumultes dans cette ville, et coûta la tête à Cantelli le 23 Mars de l'année suivante. Mais déjà Jean-Jacques Trivulce, qui venoit de remplacer le Maréchal de Chammont dans le commandement de l'armée du Roi Louis XII, s'avançoit. Il avoit pris Concordia; Bologne lui ouvrit ses portes; le 21 Mai, Parme suivit le même exemple; et Montechiarugolo assiégé, quoique vaillamment défendu, fut pris par les Français dans les premiers jours de Juin, coulé et donné en récompense de leur service à MM. de Prie et de Gimel. Ce dernier fut quelque tems Commandant à Parme. L'Auteur du *Diario Ferrarese* (pag. 386) dit que la prise de la forteresse de Montechiarugolo coûta aux Français sept chariots remplis de morts, que l'on rapporta à Parme pour les y ensevelir. Christophe, dépourvu de ses Etats, servit les Florentins, puis l'Empereur Maximilien, avec lequel il ne fut pas non plus très fortuné. François IV, Marquis de Mantoue, lui confisqua, le 27 Juin 1506, les biens qu'il pouvoit avoir dans le Mantouan, ainsi que ceux de François son frere, pour les punir d'avoir fait des irruptions à main armée dans ses Etats, et en investit François Bentivoglio, femme de Gui le Protonotaire leur oncle. Lorsque le Comte François eut racheté Montechiarugolo, en 1503, Christophe se retira à Coenzo, fief dont il fut investi par Maximilien I. Absous et rétabli dans ses biens allodiaux, par Louis XII, suivant les Lettres Patentes de ce Prince, expédiées de Blois au mois de Janvier

## COMTES DE GUASTALLE.

substituant ses cousins, fils du Comte Gui-Galéotto, Seigneur de Settimo.

## ACHILLE.

1494. **ACHILLE** succéda à son frere au Comté de Guastalle, et reconnoît, le 1 Avril 1495, ainsi que Madeleine son aïeule, Louis le More, Duc de Milan, comme son Suzerain. Le nouveau Duc, au désespoir d'avoir amené Charles VIII en Italie, vouloit l'en expulser entièrement, et dans ce dessein s'étoit allié, le 31 Mars 1495, avec le Pape, l'Empereur et le Roi d'Espagne. Il appella à son secours tous les Princes d'Italie. Achille, qui comme les autres étoit sous les armes, voulut profiter de ce moment pour se tirer de l'asservissement où le retenoit la Comtesse son aïeule, se mettre à la tête des affaires, et l'en éloigner entièrement. Il garnit de troupes le château de Guastalle, nomme un Commissaire pour y gouverner en son nom, et renferma la Comtesse désespérée dans la partie de la forteresse qu'elle habitoit, où elle resta presque assiégée. Après s'être bien assuré de la ville et de la citadelle, Achille se rend à l'armée des confédérés, et combat avec eux, sur les bords du Taro, à la fameuse journée de Fornoue, le 6 Juillet, puis au siège de Navarre, où le Duc d'Orléans étoit renfermé. Pendant qu'Achille étoit occupé à ces expéditions, la vieille Comtesse avoit mandé à Gui-Galéotto, Comte de Settimo son fils, d'arriver à son secours, l'assurant qu'elle l'aideroit à s'emparer de Guastalle; mais celui-ci, voyant la place trop bien gardée, prit le parti de se retirer. Ce fut alors que l'ambitieuse Madeleine, trouvant que la force et l'adresse ne lui réussissoient pas, trama, avec ses filles Antoinette et Lucrece, le complot le plus noir. Elles résolurent toutes trois de rappeler Achille dans ses Etats, en feignant un accommodement sincère, de renoncer à toutes leurs prétentions; mais, quand il seroit rendu parmi elles, de s'en défaire le jour même en l'empoisonnant, et de finir ainsi cette longue querelle. Si le poison manquoit son effet, on devoit le couper par morceaux, égorger ses partisans, et s'emparer du reste de la ville et de la forteresse. Cette trame odieuse fut découverte par Ciarpellone da Cremolino, officier du Comte Achille, qui, paroissant être du parti de la Comtesse Douairière, s'instruisoit de ce qu'on pouvoit faire contre les intérêts de son maître. Comme il ne pouvoit lui faire autrement parvenir cette nouvelle si intéressante, il descendit du rempart, au moyen d'une corde, la nuit du 2 Août, se rendit auprès de celui qui commandoit dans la citadelle pour Achille, et lui révéla la conspiration. Des courriers dépêchés au Comte lui en ayant porté tous les détails, il arriva bientôt avec ses troupes à Guastalle pour en tirer vengeance. Madeleine et ses filles criminelles n'évitèrent leur châtimeut que par la fuite; mais cette vieille ambitieuse, réfugiée à Milan, traduisit bientôt à cette Cour Achille son petit-fils, et lui intenta, en 1496, un procès dont elle ne vit pas la fin, étant morte peu de tems après qu'il eut été commencé.

## COMTES DE MONTECHIARUGOLO.

1508, il vint habiter Parme, et vécut jusques au-delà de l'année 1542. On ignore celle de sa mort. Il avoit épousé **IPPOLITA**, fille de Robert San-Severino, Général célèbre, tué en 1487, qui se trouva à presque toutes les affaires de son tems. Il en eut Marsilio et Frédéric, Comte de Coëno, dont la postérité s'éteignit peu après, et dont les biens furent recueillis par le Comte Pomponio Torelli. Marsilio l'aîné eut entre autres enfans Barbara, célèbre en Italie par ses poésies comme par sa beauté, mariée en premières noces, avant le mois d'Octobre 1491, à Hercule Bentivoglio, Noble Bolognois et Ferrarois, et Poëte lui-même. Elle fut tendrement aimée d'Hercule Strozzi, également Noble et Poëte Ferrarois, qui l'épousa, en 1508, après la mort de son premier mari. Mais un rival, jaloux de cette union, poignarda son époux treize jours après ses noces. Barbara fut inconsolable de sa perte. Elle fit un sonnet touchant à ce sujet, qu'on trouve dans les *Rime scelte de Poeti Ferraresi de Bergalli*: il est rapporté ci-dessous (1). Après avoir fait son testament à Bologne, le 7 Novembre de l'an 1533, elle vint finir peu après ses jours à Parme dans des sentimens chrétiens.

## FRANÇOIS, seul.

1503. **FRANÇOIS** Torelli, fils du Comte Marsilio, commença par servir sous le Général Paul Vitelli, décapité depuis en 1499. Il eut ensuite une compagnie de cent hommes d'armes sous Charles VIII; et sous Louis XII il se distingua, comme on l'a vu, au siège de Milan. Ayant racheté Montechiarugolo de Messieurs de Gimel et de Prie, il entra, en Avril 1503, dans cette forteresse, où il trouva son palais entièrement dévasté. Le Maréchal Trivulce, sous lequel il avoit combattu, et qui l'aimoit beaucoup, lui donna en mariage Damigella sa niece (2), que les historiens ont tant célébrée, et dont l'esprit et l'érudition étoient regardés comme un prodige: *ut potius prodigium quam femina existimetur*. C'est l'expression de Philippe de Bergame, Auteur contemporain, qui la voyoit souvent. (V. *De claris selectisque Mulieribus*.)

François donna au Roi François I, lors de son arrivée en Italie, des preuves de son attachement à ses intérêts, en conduisant à son service tout ce qu'il put ramasser de troupes. Il paroît qu'il combattit avec lui à la bataille de Marignan. Le Roi le prit tellement en affection, qu'à son passage à Parme, en Décembre de la même année, il daigna l'aller voir à Montechiarugolo, où le Comte eut le bonheur de le recevoir et de le traiter ainsi que toute sa cour. Ce Prince donna cette année au Comte François le gouvernement de Parme. Ayant besoin de renfort, Torelli y fit venir, le 6 Avril 1516, trois compagnies d'Ordonnance de Gascons; mais elles y causèrent tant de désordres et de pillage, qu'il fut obligé de les renvoyer pour empêcher les habitans de se révolter. Les soins qu'il prit pour contenir

(1) Spenta è d'Amor la face, il dardo è rotto,  
E l'arco, e la faretra, e ogni sua possa,  
Poi ch' la Morte crudel la pianta scossa,  
A la cui ombra cheta io dormia sotto.  
Dell' perché non poss' io la breve fossa  
Seco entrar dove fallo il destina condoto,  
Colui, che appena cinque giorni, et otto  
Amor legò pria della gran percossa?  
Vorrei col loco mio quel freddo ghiaccio  
Intepidire, e rimpastar col pianto  
La polve, e ravvivarla a nuova vita;  
E mostrarlo a lui, che ruppe il caro laccio,  
E dirgli: Amor (mostro crudel!) può tanto.  
(Ce sonnet se trouve aussi dans Borsetti, *Hist. almi Ferrar. Gynnasii*.)

(2) **DAMIGELLA TRIVULCIA**, née vers 1479, étoit fille de Jean Trivulce, Seigneur Milanois, et d'Angelle Marimlingue de Brescia. Dès l'âge de douze ans, elle étoit un objet d'admiration, et sa mémoire fut citée comme une chose extraordinaire; elle composa des harangues, des épîtres et des poésies grecques et latines. Sa réputation s'étendoit dans presque toute l'Europe. Betinelli *Rivorgimento d'Ital.* part. 2, cap. 2; Quadrio, *Storia e ragione d'ogni poesia*, vol. 7, pag. 70 et 71; Tiraboschi, *Storia della litterat. Ital.* T. 1, part. 2, pag. 12, et nombre d'autres Auteurs en parlent avec éloge. Devenue veuve, en 1518, elle se livra toute entière à l'éducation de son fils, à l'étude et à la prière, et mit ses jours le 2 Mars 1528. L'Arioste l'a célébrée, chant 46, 58, 4.

Veggio Ippolita Sforza, e la nodria.  
Damigella Trivulzia al sacro Speco.

## COMTES DE GUASTALLE.

Les François ayant évacué l'Italie, le Comte Achille pensa à se marier, et donna sa main à Véronique, fille du Marquis Pallavicini, Seigneur de Busseto. Il gouverna paisiblement Guastalle. La tranquillité dont il jouissoit au temporel, fut altérée au spirituel par rapport aux biens du Docteur Paul Bonjani, dont il s'étoit emparé, comme étant mort le dernier de sa famille. Le Prêtre Louis Musoni, l'héritier qui y étoit appelé, se pourvut en Cour de Rome, où il obtint une sentence qui mit sous l'anathème le pays de Guastalle. Le trouble où cela jeta ses sujets, obligea le Comte Achille de plier, après avoir tenu ferme pendant quelque tems. Il restitua les biens de l'Écclésiastique, et l'interdit fut levé dans le mois de Juillet 1499. C'étoit alors Louis XII qui occupoit le trône de France. Ce Prince voulant faire valoir les droits de Valentine Visconti, son aïeule, sur le Duché de Milan, s'étoit allié avec le Pape et les Vénitiens pour chasser Louis le More. Le Comte Achille fit son traité pour fournir des troupes à ces Républicains, auxquels il envoya, le 9 Juin de l'année 1500, Louis de Carugo et Jacob Cignacchi, pour en signer les conditions. Achille suivoit en cela le parti de la France; mais quand elle eut changé de système, en s'alliant, le 10 Décembre 1508, par la ligue de Cambrai, avec Jules II, Ferdinand d'Aragon, le Duc de Savoie, le Duc de Ferrare et le Marquis de Mantoue, contre les mêmes Vénitiens, Achille resta fidele à Louis XII. Il se trouva aux affaires sanglantes de Ghiarra d'Adda en Avril 1509, et à celle d'Aguedel le 14 Mai de la même année. Mais le Pape Jules II s'étant détaché de la ligue pour se joindre aux Vénitiens, l'an 1510, le Comte Achille envoya les Marquis Galeas, Christophe, et Antoine-Marie Pallavicini, ses cousins, à la tête de différens corps de cavalerie et d'infanterie, entretenus par ses sujets, pour garder Guastalle et le mettre à l'abri de toute insulte. En effet, les Vénitiens vinrent l'attaquer en 1511. Ils ne mirent pas la place au pillage, comme le prétend Guicciardin, liv. 9, mais se contentèrent de ravager la campagne. Le Comte Achille, averti de ce danger, étoit venu promptement se jeter dans Guastalle au mois de Mai. La victoire que les François remportèrent à Ravenne contint un peu les Vénitiens; mais Maximilien ayant retiré les troupes qu'il avoit jointes à l'année du Roi de France, et les Milanois ayant repris courage, Parme et Plaisance embrassèrent le parti du Pape Jules II. Le Comte Achille se voyant alors isolé et entouré de tous côtés du parti contraire, sentit la nécessité de passer avec ses troupes au service du Pape; ce qui lui mérita les bonnes grâces du S. Pere, et le droit qu'il lui donna de nommer par la suite à l'Archiprêtrise de Guastalle. Son traité avec l'Eglise fut signé, le 19 Octobre 1512, par César Maineri son Envoyé, et l'Archevêque d'Avignon, Trésorier Général du Pape. Malgré la mort de Jules II, Achille resta attaché au parti de l'Eglise; mais ayant ensuite à s'en plaindre, il passa, en 1515, dans celui du Roi François I, alors Duc de Milan. L'année suivante, Achille maria Louise sa fille unique à Louis Stanghi, Comte de Castelnuovo di Bocca d'Adda. Il termina avec les Comtes de Novellara les différends qui existoient depuis Pierre-Gui I, au sujet des confins; et voulant resserrer par un lien de parenté son union avec eux, il donna Ma-

## COMTES DE MONTECHIARUGOLO.

les Parmesans, la sévérité dont il fut obligé d'user envers eux, son zèle à protéger les François et à soutenir les intérêts du Roi, l'ayant rendu odieux, la ville envoya, le 4 Mai, Damien Cornazano l'accuser à Milan, et le Comte jugea à propos de s'y rendre le 18 pour se justifier. Au mois de Mai 1517, François reconrut le Comte de Novellara, qu'Achille, Comte de Guastalle, vouloit attaquer. Craint de ses ennemis, aimé de ses sujets, considéré des Souverains, heureux dans son intérieur, il s'occupoit avec sa femme des sciences et des lettres, lorsque la mort l'enleva dans la force de l'âge le 6 Septembre 1518. On lui fit les funérailles les plus magnifiques qu'on eût vues à Parme, à ce que disent les Historiens. François laissa de DAMIGELLA TRIVIZIA Paul, qui suit; et quatre filles; Angiola, femme du Comte Wincelas Rangone; Paule, mariée, le 16 Juin 1518, au Comte Jean-Pierre Belgiojoso; Orsine, et Nastasie. Il eut dans sa jeunesse un bâtard nommé Gaspar, qui se fit un nom par ses poésies.

François augmenta les faubourgs de Montechiarugolo, rétablit les fortifications de la forteresse, qu'il garnit d'une belle artillerie de bronze toute à ses armes. (Elle fut depuis emportée par les Allemands à l'arsenal de Mantoue, et vendue au milieu de ce siècle.) François avoit considérablement augmenté les impositions sur Guastalle, comme il paroît par un bref d'absolution du 24 Août 1517, qu'il avoit obtenu à ce sujet du Pape Léon X, pour tranquilliser sa conscience.

## P A U L.

1518. PAUL, fils de François Torelli, lui succéda en bas âge sous la tutelle de Trivulcia sa mere. Cette Dame, pendant sa régence, se maria, l'an 1522, suivant les intentions de son époux, au Couvent de Récollets, nommé *Sainte Marie-Les-Grâces*, hors des murs de *Montechiarugolo*. Tandis qu'elle travailloit aux édifices de cet établissement, qui ne furent achevés qu'après sa mort, arrivée en 1528, le Comte Paul, son fils, se rendit à la Cour de Vienne pour faire sa cour à Charles-Quint, passa ensuite à Cracovie (1) sur l'invitation de Bonne, Reine de Pologne, fille de François Storce, Duc de Milan et femme de Sigismond I. Cette Princesse, qui se ressouvenoit que sa Maison devoit son élévation à Gui II Torelli, fit au Comte Paul l'accueil le plus distingué, et engagea son époux, entre autres marques d'honneur, à le déclarer *Noble Polonois*; titre qui paroît avoir été renouvelé ou confirmé à ses descendans. Le Comte, pendant son séjour dans ce Royaume, fut chargé secrètement des intérêts du Pape Clément VII.

De retour à Rome, il rendit compte au Pontife de sa négociation; après quoi il s'occupa à défendre ses droits sur le Comté de Guastalle, que Ferrant de Gonzague étoit sur le point d'acheter de la Comtesse Louise Torelli, dernière héritière de sa branche. En vain Clément VII le recommanda-t-il, par un bref du 30 Mars 1528, au Duc de Milan; en vain la Reine Bonne écrivit-elle à ce Prince pour l'engager à se montrer favorable à Paul, le crédit qu'avoit Ferrant de Gonzague auprès de Charles V l'emporta. Les Guastallois, se sentant soutenus, allèrent jusqu'à refuser au Comte Torelli sa part des impositions et des droits régaliens.

(1) Paul, en Pologne, fut étroitement lié avec SAMUEL MACIETOWSKI, fils de BERNARD DE MACIETOW, Castellan de Lublin, Evêque de Cracovie, et Grand Chancelier de la Couronne, qui croyoit descendre des Torelli d'Italie. Ugossius, en effet (*Hist. Polon.* pag. 739, en parlant d'ANDRÉ CIOŁEK, Evêque de Plozke, dit: *Præfatus autem Andreas genere nobilitas erat de Domo Teuronum.* BERNARD MACIETOWSKI, neveu de Samuel, qui avoit fait ses études à Rome, et devint depuis Evêque de Cracovie, Archevêque de

Gnesne, et Cardinal, fut aussi l'ami intime du Comte Pomponio, chez lequel il séjourna plusieurs fois à Montechiarugolo, en allant à ses Ambassades. Ce furent ces liaisons qui amenerent depuis la transplantation en Pologne d'une branche des Comtes de Guastalle et de Montechiarugolo, en la personne de Joseph Saingierra TORELLI (en Polonois CIOŁEK), qui s'établit dans ce Royaume, après avoir épousé SOPHIE POMIATOWSKA, et dont un descendant occupe aujourd'hui le trône.

## COMTES DE GUASTALLE.

deleine sa parente et sa pupille, fille de Pierre-Marie Torelli des Comtes de Settino, à Hercule Gonzague. Les noces furent célébrées en Février 1522, et les nouveaux époux restèrent près du Comte à Guastalle jusqu'au mois de Juillet. Achille s'étant rendu en Novembre à Novellara, y abusa, à ce que l'on croit, de Madeleine dont on vient de parler. Hercule son époux, furieux de cet outrage, alla poignarder Achille dans son lit, la nuit qui suivit la fête de S. André. Il eut de son mariage avec VÉRONIQUE PALLAVICINI, François, mort en bas âge, et une fille Ludovica, qui suit. Le Comte Achille ne fut nullement regretté de ses sujets, qu'il avoit accablés d'impôts et opprimés de diverses manières. Comme il étoit fort relâché dans ses mœurs (1), il laissa plusieurs enfans naturels, entre autres de N.... l'une de ses concubines, mariée à N.... Toni de Carri, Hercule Torelli, qui devint depuis Archevêque de Guastalle. Achille avoit fondé, en 1518, le Monastere des Religieuses de S. Augustin, qu'il engagea le Pape Léon X à ériger, par un Bref du 23 Août de la même année. La Sœur Diletta de Castel Giffredo en fut la première Abbesse. Il avoit jeté aussi, en 1521, les fondemens du Palais, qui est sur la nouvelle place, et que les Gonzagues acheverent. (Voy. Baldi, *Hist. di Guastalla*, M. S.)

## LOUISE, COMTESSE DE GUASTALLE.

1522. LODOVICA, ou LOUISE TORELLI, fille unique du Comte Achille et de Véronique Pallavicini, née l'an 1500, mariée à Louis Stanghi, en 1516, recueillit la succession de son pere, non seulement quant aux biens allodiaux héréditaires, mais aussi, ce qui ne s'étoit jamais vu à Guastalle, quant aux fiefs. Suivant les conseils de sa mere, elle commença par soulager son peuple du poids des impôts, dont Achille l'avoit chargé. Les Torelli de Settino, comme descendans de Gui-Galeotto, troisieme Comte de Guastalle, ne tarderent pas à la traduire à la Cour de Milan, pour lui redemander le Comté dont elle s'étoit mise en possession, et qui, aux termes des investitures, étoit substitué à jamais dans la ligne masculine. La Comtesse s'étant transportée à Milan, pour y plaider sa cause, fut obligée d'en venir à un accommodement, par lequel elle demeura maîtresse du Comté de Guastalle, au moyen d'une somme annuelle, qu'elle s'engagea de leur payer. De retour chez elle, elle fit, l'an 1523, la perte d'une vertueuse mere, au grand regret des pauvres dont elle étoit l'appui. Cette mort fut suivie l'année d'après de celle de Louis Stanghi son époux, arrivée chez lui à Castelnovo di Bocca-d'Adda. Cependant le pays de Guastalle se ressentoit des suites de la bataille de Pavie. Les Espagnols, maîtres alors de la Lombardie, exercerent dans toute sa rigueur le droit de conquête sur les Guastallois, comme sur les autres peuples de ces contrées; et la Comtesse Louise ne pouvant calmer l'orage, alla chercher un asyle à Vérone. Pendant sa retraite, elle se maria à Antoine Martinengue, d'une Maison illustre de Brescia, mais homme dur, féroce et dédaigneux, qui, arrivant à Guastalle, en 1526, comme dans un pays conquis, prétendit s'en dire le maître. Retournée à Brescia la même année, la Comtesse eut toutes sortes de mauvais traitemens à essayer de son époux, qui vouloit la forcer à faire une donation entiere de ses biens à Girolamo son fils qu'il avoit eu d'un premier lit; le poignard à la main, il la menaça plusieurs fois de l'égorger si elle ne remplissoit ses vues. La pa-

## COMTES DE MONTECHIARUGOLO.

La Cour Impériale accueillit mal ses plaintes à ce sujet. Alors le Pape Paul III, auquel il s'adressa, prit sa défense, et mit, en 1535, la ville de Guastalle sous un interdit, dont elle ne fut relevée qu'en 1541. Ce Pape n'avoit pas plus le droit de se mêler des affaires temporelles de Guastalle, que le Duc de Milan et Charles V, tandis que les héritiers naturels existoient, d'autoriser la Comtesse Louise Torelli à vendre un fief substitué dans la ligne masculine, aux termes des investitures, qui rappelloient les agnats jusqu'à l'infini. Paul, désolé de voir ainsi le Comté de Guastalle lui échapper et sortir pour toujours de sa Maison, ne voulut jamais vendre à Ferrant de Gonzague ses droits qui lui restoient. Peu d'années après il eut encore le chagrin d'être sur le point de reconnoître pour Suzerain Pierre-Louis Farnese qu'il haïssoit, au lieu du Duc de Milan et du Pape auxquels il étoit attaché. Toutes ces contrariétés l'affecterent et avancerent ses jours; il mourut le 2 Janvier 1545, six mois avant que le Duc Pierre-Louis reçût l'investiture de Parme.

Paul fut marié deux fois. De la Comtesse ISABELLE CONTRARI sa premiere femme, il n'eut qu'un fils, François, qui étant passé en France, fut Aumônier du Roi Charles IX, et Abbé Commandataire de Lezat. Sa seconde femme, qu'il épousa vers 1530, fut BÉATRIX, fille de Jean-François-Pic, Comte de la Mirandole et de Jeanne Caraffa, niece du Pape Paul IV. (Le fameux Jean Pic, surnommé le Phénix de son siècle, étoit son oncle.) C'est du chef de Béatrix que cette Principauté se trouva dévolue à la Maison Torelli, vers la fin du siècle dernier. Paul eut de ce second lit trois fils et deux filles; 1°. Pomponio qui suit; 2°. Paul-Camille, qui étant passé au service de France sous Henri II, se distingua beaucoup au siège de Metz, en 1552, fut fait Colonel dans les guerres d'Italie, en 1557, sous le Duc de Guise, et mourut jeune; 3°. Adrien, Colonel d'infanterie au service d'Espagne, ensuite de cavalerie au service du Pape, puis dans le même grade au service de France; mort à Niort, au retour du siège de S.-Jean-d'Angeli. Les deux filles furent N. Religieuse aux Sœurs Blanches de Reggio, et Angiola mariée, en 1566, à Frédéric, Comte de Coïnzio, mort vers 1570. Paul cultiva les lettres et les mathématiques avec succès. Il jouissoit d'une haute considération personnelle. Il reçut à la fois à Montechiarugolo le Pape Paul III, six Cardinaux, le Duc de Ferrare et toute leur Cour, et pendant plusieurs jours, leur y donna des fêtes. Il aimoit beaucoup la magnificence et les arts. Ayant réuni des biens allodiaux très considérables pour ces tems-là, ses dépenses de luxe ne l'empêcherent pas de faire des établissemens très utiles pour ses sujets, qu'il ne fouda jamais, et dont il fut long-tems regretté.

## POMPONIO.

1545. POMPONIO, né vers 1539, resta sous la tutelle de Béatrix Pic de la Mirandole sa mere, et du Cardinal Augustin Trivulce, qui, cédant tous deux aux sollicitations de Ferrant de Gonzague, lui aliénerent, le 31 Octobre 1545, les droits que leur pupille conservoit sur Guastalle, et dont le Comte Paul son pere n'avoit jamais voulu traiter. Elevé au sein de l'Université de Padoue, Pomponio y fit les plus grands progrès. Voyageant ensuite dans le Midi et dans le Nord de l'Europe, chose rare dans ces tems-là, il laissa par tout des marques de son érudition et de son esprit. La mort de ses freres le rappella à Montechiarugolo; ce fut là qu'il composa

(1) Tale fu il fine del Conte Achille Torello, uomo realmente trasportato all' eccesso della libidine, perché fu solito di tener Donne pubblicamente a suoi trastulli, stanco delle quali provedevale poi di dote, e di marito. L'ultima, che avea collocata in matrimonio,

era Elisabetta Tenchi da Luzzara, chiamata solennemente *l'Amasia del Conte* nell'istrumento dotale rogato Octaviani Cignacchi die ult. Julii 1522. (Affo, *Hist. di Guastalla*, T. II, lib. 6, p. 143.)

## COMTES DE GUASTALLE.

tience, la douceur et la prudence étoient les seules armes de la Comtesse pour se défendre. (Voy. Paolo Morigio *Vita dell' illust. Lodovica Torella*, pag. 2.) Elle avoit d'autant plus raison de craindre les fureurs de son mari, qu'il avoit fait mourir N... SOMAGLIA sa première femme. Un frère de cette infortunée tua lui-même Antoine Martinengue pour la venger, et fut l'instrument dont la Providence se servit pour délivrer Louise d'un pareil monstre. (Rossignoli, *Vita di Lodov. Torella*, P. I, cap. 2, pag. 10.) La Comtesse Louise n'eut de ce second mariage qu'un enfant, mort en bas âge.

Retournée à Guastalle, le 11 Mars 1530, elle dépouilla le faste de sa cour, pour adopter un genre de vie simple, et se livrer aux exercices de piété; mais les procès intentés par sa famille la forcèrent de retourner à Milan. Dès l'année de la mort du Comte Achille, Damigella Trivulci, veuve de François, Comte de Montechiarugolo, avoit commencé à traiter de l'acquisition de la portion de Guastalle, qui appartenoit aux enfans de Frédéric Torelli, fils du Comte Gui-Galéotto. Gui, fils aîné de Frédéric, avoit promis à Damigella, le 27 Décembre 1522, de céder ses prétentions à Paul son fils, Comte de Montechiarugolo, et la promesse avoit été ratifiée par ses frères, Marsile, Marc-Antoine, Amurath et Giacomazzo, le 15 Septembre de l'année d'après. L'affaire ayant été portée au Tribunal de l'Empereur, la Cour de Milan rendit, l'an 1532, un arrêt provisionnel, qui adjugea la portion des impôts du Guastallois, réclamée par Paul de Montechiarugolo, à Marc-Antoine Torelli de Mantoue. Paul, mécontent de ce jugement, s'avisait de s'adresser, l'an 1535, pour le faire réformer, au Pape Paul III, qui, sans avoir aucune autorité temporelle sur le Comté de Guastalle, écrivit à Louise pour lui enjoindre de satisfaire le Comte Paul. Elle répondit au Pontife avec autant de fermeté que de modestie, alléguant pour sa défense l'opposition des Guastallois à la demande du Comte Paul: sur quoi le Pape prit le parti de mettre la ville en interdit. Les Torelli continuèrent cependant leurs poursuites à la Cour de Milan, pour y faire juger définitivement leur procès. Mais l'affaire se trouvant trop compliquée pour que l'Empereur, occupé d'une foule d'autres objets, pût y donner toute l'attention qu'elle exigeoit, Ferdinand de Gonzague, alors Vice-roi de Sicile, proposa un expédient, qui étoit d'engager les parties à vendre leurs droits à un seul, qui, en acquérant le Domaine de Guastalle, le tiendrait à foi et hommage de S. M. Impériale. Ferdinand mit tous ses soins à faire approuver cet avis, parcequ'il pensoit à faire lui-même cette acquisition. Mais Louise étoit convenue de son côté avec Rodolphe de Gonzague, Seigneur de Luzzara, que dans le cas où elle prendroit le parti de vendre Guastalle, elle ne s'en déferoit qu'en sa faveur, Ferdinand chargea Vincent Andréasi et Alexandre Donesmundi de proposer à Rodolphe Gonzague de lui vendre en échange Poviglio. Voyant, en 1538, que cette négociation tournoit bien, et qu'il pouvoit lever les difficultés de ce côté, il présenta requête à l'Empereur pour être autorisé à faire l'acquisition du Comté de Guastalle, quoique les Comtes Torelli fussent encore en procès, que plusieurs fussent mineurs, et qu'ils n'y eût rien de décidé sur leurs droits; promettant à S. M. I. de se reconnaître pour vassal direct de l'Empire et de ses successeurs au Duché de Milan. Charles V lui accorda la permission demandée, le 21 Mai 1538; et la Comtesse Louise, autorisée par ce décret, signa l'acte

## COMTES DE MONTECHIARUGOLO.

ses poésies latines et ses *Rime amorose*, fruit de sa jeunesse. En 1566 il accompagna en Flandres Marie de Portugal, destinée au Prince Alexandre Farnese. A son retour, le Cardinal Alexandrin (1) lui fit épouser ISABELLA BONELLI, sa sœur, petite nièce du Pape Pie V (2), qui dans cette occasion ne fit rien pour elle, disant qu'Isabelle avoit assez de ses vertus. Pomponio donna bientôt tous ses soins à l'Académie des Innominati, qu'il avoit, conjointement avec le Docteur Eugene Visdomini, engagé le Duc de Parme à fonder en 1574. Le surinon qu'il y adopta, suivant l'usage, fut *il Perduto*. Il y donnoit des leçons sur le droit naturel, science alors au plus sérieux, et sur la poétique. Mais des occupations plus sérieuses l'enlevèrent à ses travaux littéraires. Alexandre Farnese voulant tenter d'obtenir la restitution de la citadelle de Plaisance, demanda, dit M. de Thou, au Duc son père, quelque'un à qui sa naissance et la connoissance des affaires pût donner quelque poids auprès du Roi d'Espagne. Le Duc Octave ne vit que Pomponio Torelli capable de conduire cette négociation délicate. Plaisance étoit tombée, comme on l'a vu, entre les mains de Charles V, après la mort funeste de Pierre-Louis. Elle fut rendue aux Farneses, par Philippe II, en 1556; mais ce Prince s'étant réservé la citadelle, où il avoit mis une forte garnison, qu'Octave devoit payer, le tenoit toujours en échec par ce moyen. Il étoit difficile au Duc de Parme, sans forces, d'obtenir la remise de cette place d'un Monarque tout-puissant, et dans le fond du cœur son ennemi.

Muni de ses pleins pouvoirs, le 19 Octobre 1584, Pomponio alla joindre Alexandre Farnese sous Anvers. Ayant passé quelque tems avec lui à Beveren, pour prendre des instructions plus détaillées, il le quitta, le 14 Novembre, et après s'être arrêté quelques jours à la Cour de France, arrive en Espagne. Le Comte trouva Philippe II à Barcelone. Son premier soin fut de gagner ses bonnes grâces, et il y mit tant d'habileté, que le Roi prêtant l'oreille à ses propositions, chargea le Cardinal de Granvelle et Don Juan d'Idiazquez, Secrétaire d'Etat, de traiter avec lui sur cet objet, desirant que ses autres Ministres Pignorassent. Au bout d'un an, Pomponio s'aperçut que, suivant l'usage d'Espagne, on cherchoit à l'amuser et à gagner du tems. « Alors il quitta le personnage de négociateur, « pour prendre celui de médiateur, et leur fit entendre qu'il étoit dangereux de traîner trop cette affaire « en longueur, parceque, quoiqu'il n'eût aucun lieu « de le croire, il pouvoit cependant arriver que de son « côté, le Prince de Parme tiendroit aussi le siège d'An- « vers en longueur, ce qui apporteroit un très grand pré- « judice au succès que S. M. C. avoit lieu d'espérer ». Ces paroles rapportées au Roi, firent une impression terrible sur son esprit, et le décidèrent à la restitution de la place. Mais le Roi ne vouloit la remettre qu'au Prince de Parme, Alexandre Farnese, qui lui avoit rendu de si grands services, et qu'il desiroit obliger. Le Duc, que le Roi étoit bien aise d'honorer, ne pouvoit de son côté souffrir qu'on lui donnât cette mortification. Il fallut tout l'art et l'esprit de Pomponio pour ramener le Monarque Espagnol sur ce point, qui fut enfin obtenu. Le Duc de Terra-Nova, Gouverneur du Milanais, remit alors la citadelle de Plaisance, le 15 Juillet 1585, à Ranuce Farnese, qui la reçut au nom d'Octave son aïeul. (V. *Hist. univers. de M. de Thou*, T. IX, pag. 442 et suivantes.)

À Parme on avoit cru la négociation manquée: la joie que son heureuse réussite occasionna fut si grande,

(1) Il fut Légat en France, en Espagne et en Portugal. Ce fut par ses soins que se conclut, le 20 Mai 1571, la fameuse ligue contre les Turcs, dont la victoire de Lépante fut la suite.  
(2) A l'article de ce Pontife, qui s'appelle Ghisleri ou Chislieri,

T. I, pag. 337, nous avons mis qu'il étoit d'une famille obscure; cela n'empêchoit pas que noble et sénatoriale, elle n'eût possédé les premiers emplois de la République de Bologne, d'où elle fut chassée par une faction: ce qui l'obligea de se réfugier à Bosco près d'Alexandrie.

## COMTES DE GUASTALLE.

de vente, à Milan, le 3 Octobre 1539, où Vincent Andréasi, noble Mantouan, stipuloit pour Ferdinand de Gonzague, et prit possession en son nom, de la ville et de la forteresse de Guastalle, le 12 Décembre de la même année. Louise, qui avoit déjà renoncé à toutes les choses du monde, pour se donner entièrement à Dieu, et qui avoit fondé à Milan la Congrégation dite des Angéliques, augmenta cet établissement, au mois d'Avril 1535, de vingt-quatre maisons, et de tout le terrain qui est entre la porte de S. Louis et celle de S<sup>e</sup> Euphémie; et, le 7 Octobre de la même année, les Dames de cette Congrégation y ayant été réunies, l'Office divin fut célébré. Elle mit le Monastere des Angéliques, l'an 1536, sous l'invocation de S. Paul converti, et prit dès lors le nom de PAULE-MARIE. La Comtesse Louise contribua encore à la fondation du Monastere des Prêtres réguliers de la Congrégation de S. Paul des Décollés, surnommée de S. Barnabé, dans la même ville de Milan; y institua le Couvent des Hermites du Crucifix, sous le nom de S<sup>e</sup> Marie l'Egyptienne, depuis cédée à des Religieuses sous la regle de S. Augustin; et jeta dans la ville de Crémone les fondemens de la maison des Religieuses de Saint Marthe, sous la conduite des mêmes Peres de S. Paul des Décollés. A Ferrare elle établit le Couvent des Converties de Terra Nuova. (F. Morigio *Vita dell'illust. Lodovica Torella Contessa di Guast.*) Brûlant du zèle de la Maison de Dieu, elle fit des missions fréquentes, suivie de ses compagnes, servant pendant ce tems les malades, convertissant les femmes déréglées, et ramenant les impiés à la religion. Rendue à Venise, ses exemples et ses exhortations firent tant d'impression, que beaucoup de Seigneurs Vénitiens mariés, ayant quitté leur maison, pour se retirer dans des Monasteres, la République crut devoir la bannir de ses Etats. Elle en sortit pour aller à Vicenze, aider de son exemple et de ses largesses le Monastere des nouvelles Converties. Retournée à Milan, elle trouva les Religieuses qu'elle avoit fondées, pour être utiles à la société, et exercer la charité, qui demandoient à grands cris la clôture, qu'elles obtinrent du Pape Jules III, malgré leur fondatrice. Les mauvais traitemens qu'elle essuya de la part de ses Religieuses, pour l'obliger à y consentir, allerent jusqu'à attenter deux fois à sa vie par le poison. Louise offrant à Dieu cette nouvelle amertume, et sortie de la maison qu'elle avoit bâtie avec tant de peines et de soins, alla en fonder une autre près de la Porte romaine, appelée le College de la Guastalle. Les Dames de cette nouvelle Congrégation, aux instigations de S. Charles Borromée, Archevêque de Milan, voulurent aussi obtenir la Clôture, contre son avis. Elle s'y opposa constamment. Saint Charles vint encore dans sa chambre la veille du jour où elle expira, pour la déterminer à cloître le Monastere des Guastallines; elle lui répondit: « Monseigneur, par l'amour de J. C. ne me tournez pas un moment de ce passage à une autre » mentez pas et ne veuillez pas me forcer de faire différemment de ce que le S. Esprit m'a inspiré; je vous demande seulement l'absolution de mes péchés, et « votre bénédiction ». Enlevée enfin à tant de tribulations et de souffrances, son ame fut appelée à Dieu,

## COMTES DE MONTECHIARUGOLO.

que le peuple allant en foule au devant de Pomponio, l'enleva, malgré lui, de dessus son cheval, et le porta en triomphe sur ses épaules, jusques dans l'appartement même du Duc Octave. (Poggiali, *Memor. Istor. di Piacenza*, T. X, pag. 228.) Pomponio aimé de ce Prince, chéri d'Alexandre, son fils, craint et respecté de Ranuce Farnese, qui étoit incapable d'aimer personne, remplaça ce dernier comme Président de l'Académie des Innominati, et fut en même tems reçu à celle des *Ricovrati* et des *Fecondi* de Padoue. Il fit un voyage à Rome, en 1588, pour voir Sixte-Quint. La mort l'enleva, le 12 Avril 1608, à Parme: son corps fut déposé à l'Eglise de l'Annunziata de cette ville, dans une Chapelle de sa maison. Bernardino Baldi son ami fit ce distique pour mettre sur sa tombe:

*Parcere si meritis hominum mors improba vellet,  
Non te, Pomponi, clauderet iste lapis.*

D'ISABELLA BONELLI, née à Bosco le 8 Mai 1554, qu'il avoit épousée le 24 Novembre 1573, morte l'an 1591, Pomponio laissa; 1<sup>o</sup>. Paolo, né l'an 1576, qui renouça à ses droits d'aïnesse pour suivre l'Eglise; Prélat vertueux et savant, employé comme Legat dans diverses missions difficiles, Archevêque de Rossano, grand Inquisiteur de Malte, mort à Rome en Avril 1630; 2<sup>o</sup>. Pio qui suit; 3<sup>o</sup>. François, grand Chambellan du grand Duc de Toscane, dont la postérité est éteinte; 4<sup>o</sup>. Marsilio, Chevalier de Malte en 1588, mort avant 1608; 5<sup>o</sup>. Pompilio, aussi Chevalier de Malte, mort jeune; 6<sup>o</sup>. Salinguerra, né en 1587, souche des Branches de Pologne et de France, dont il sera parlé ci-après. Les filles sont; 1<sup>o</sup>. Clélie, mariée, en 1604, à J. B. Masi, Comte de San-Michele, décapité à Parme en 1612; 2<sup>o</sup>. Flavie, mariée au Comte Girolamo Bernieri, neveu du Cardinal Sant-Angelo; 3<sup>o</sup>. Ersilie, alliée au Comte François Anguisciola de Plaisance. Outre ces enfans il avoit eu, avant son mariage, d'une Villageoise appelée Catherine, un fils naturel nommé Pompilio, reçu, malgré sa bâtardise, Chevalier de Justice à Malte, en 1582, comme descendant de Maison souveraine.

Pomponio recueillit les biens de la Branche des Comtes de Coëno, et obtint des Privilèges des Ducs de Parme, en faveur des habitans de Montechiarugolo. Il est à remarquer que, réunissant les talens littéraires et politiques, il n'en abusa jamais. Pour faire connoître cet homme célèbre, presque ignoré en France, nous en rapporterons ici-dessous le portrait qu'en fait un Auteur contemporain (1).

## P I O.

1608. Pio, second fils de Pomponio Torelli, succéda à son pere dans le Comté de Montechiarugolo et de Coëno, en vertu de la renonciation de Paul son aîné, depuis Archevêque de Rossano, et de la primogéniture, que le Duc Octave avoit établie en sa faveur, le 9 Avril 1577, par laquelle le fief et les allodiaux de Montechiarugolo réunis, se trouvoient substitués pour toujours dans sa ligne directe, et, à son extinction, dans celle de ses autres freres et de leurs descendants jus-

(1) Delle qualità del Conte Pomponio Torelli non dirò altro, poichè sapete tutti, com' egli sia privilegiato di persona, d'aspetto, di leggierità, e di maniere, che lo rendono riguardevole al mondo per uno de' più belli et più gratiosi Cavalieri dell' Europa. Ma questi sono beni del corpo, et beni se non comuni, almeno rari. Volgiamo gli occhi all' immortalità del suo nome, e confessiamo, che forsi non si trova hoggia altro Cavaliere, che al pari di lui si sia felicemente, et gloriosamente faticato intorno allo studio delle belle, et polite Lettere, et che con molta meraviglia nostra sia giunto al seggio del gran Teologo, del buon Filosofo, dell' eccellente Poeta, del

felice dicitore in prosa, ed in rima, e del possessore di varie dottrine, come ne fanno ampia fede gli scritti suoi più facili ad imitare, che ad imitare. (Voy. *Ghirlanda della Contessa Angela Bianca Breccaria*, pag. 204.)

Quatre ses Poésies latines et italiennes et le *Trattato del debito del Cavaliere*, que les Italiens appellent *un livre d'or*, ou à encore de Pomponio les *Tragédies de Gylates, Fécioire, Polidore, Tanerode et Aléope*, dont la dernière a acquis et conservé une juste célébrité. Tous ces ouvrages furent imprimés à Parme, par Viotti, vers 1600.

## COMTES DE GUASTALLE.

le lendemain vendredi 28 Octobre 1569, à l'âge de soixante-neuf ans. Elle avoit fait son codicile le 2 du même mois, dans lequel elle établissoit les réglemens que devoit suivre sa Maison, et fondoit dix huit places, pour l'éducation de jeunes filles nobles et orphelines. Elle fut ensevelie à San-Fedele, Eglise des Jésuites, où son tombeau existe encore: sa mémoire est restée en odeur de sainteté. Les Religieuses obtinrent depuis la Clôture, sans respecter les volontés de leur bienfaitrice. S. M. Impériale, l'an 1785, en supprimant le Monastère dit des Vierges Espagnoles, a décidé qu'elles seroient réunies au Collège des Guastallines. (Foy. Rossignoli, *Vita di Lodovica Torella, Contessa di Guastalla*; Anacleto Sicco et Valere Modio, *Synops. Cleric. Regul. S. Pauli*; Heliot, *Hist. des Ordres Rel.* T. IV, ch. 16, p. 116 et suiv.; Allo, *Istoria di Guastalla*, T. II, lib. 7.)

## FERDINAND DE GONZAGUE I.

1539. FERDINAND ou FERRANT DE GONZAGUE, 1<sup>er</sup> du nom, né le 28 Janvier 1507, de François II, quatrième Marquis de Mantoue, et d'Isabelle d'Est, et marié à ISABELLE DE CAPOVE, Duc d'Ariano, Vice-roi de Sicile pour l'Empereur, étoit dans sa 33<sup>e</sup> année quand il se rendit à Guastalle, à la fin de Décembre, pour s'établir dans ses nouveaux Etats. Ce Prince avoit servi sous le Connétable de Bourbon, son cousin-germain, et sous le Prince d'Orange, auquel il succéda dans le commandement des troupes qui assiégeoient Florence. Il avoit commandé les Impériaux en Italie, dans les Pays-Bas, en Hongrie et contre les Turcs. Sa réputation l'avoit précédé, et les Guastallois, las d'obéir à une femme, attendoient avec impatience un nouveau maître qu'ils espéroient pouvoir les protéger et les défendre. Le but de Ferdinand étoit de faire rétablir Guastalle en fief immédiat de l'Empire, ainsi qu'il avoit été autrefois, au lieu d'arrière-fief qu'il étoit devenu depuis. Cet arrangement éprouva beaucoup d'obstacles de la part du Sénat de Milan; mais Charles V, qui aimoit Ferrant, étant à Gênes, satisfait ses desirs à ce sujet, le 6 Septembre de l'année 1541, en séparant à jamais le Comté de Guastalle du Milanais, pour le mettre sous la directe de l'Empire. Ferrant qui avoit été faire la guerre aux Algériens, revenu à Guastalle avec toute sa famille en 1543, après avoir assisté cette année au Congrès tenu à Bussato par Charles V et le Pape Paul III, passa en Allemagne pour prendre le commandement de l'armée impériale, et y châtier les rebelles. Revenu à Guastalle après la paix de Crépi en 1544, il acheta, l'année suivante, des enfans de Paul Torelli, Comte de Montechiarugolo, alors mineurs et sous la tutelle de Béatrix Pic de la Mirandole leur mère, les biens et la portion des droits qui leur restoit sur les impositions de Guastalle. Il travailla en même tems à faire l'acquisition de Soragna, ancien fief de la famille Lupi, qui, situé au milieu de l'Etat des Farnèze, lui donnoit, en cas de rupture, les moyens de servir utilement contre eux, l'Empereur, auquel ils déplaisoient. Créé par ce Prince Gouverneur de Milan en 1546, à la place du Marquis Del Vasto, sa grande puissance et sa faveur déterminèrent les autres Torelli à traiter avec lui de leurs portions de Guastalle. Marc Antoine lui céda la sienne le 28 Juillet de la même année, Pierre-Marie, Comte de Settimo, le 20 Décembre de l'année suivante, et Ferrant se trouva enfin avoir éteint et réuni tous leurs droits, en supposant que la vente de la Comtesse Louise ait pu se trouver légale; ce qui n'est pas l'opinion de tous les publicistes. Ferrant de Gonzague conduisit très adroitement l'affaire de la révolution de Plaisance, qui finit par la catastrophe arrivée, le 10 Décembre 1547, au malheureux Pierre-Louis. (Voy. son article aux *Ducs de Parme et de Plaisance*, pag. 657.) Ses ennemis cependant le desservirent auprès de l'Empereur. Jean de Luna, Châtelain de Milan et François Taverner, Chancelier de cette ville, abusant d'un de ses blancs seings, l'accusèrent auprès de son Souverain d'avoir voulu livrer Milan aux Français. Dépouillé aussitôt de son gouvernement, il fut obligé, l'an 1554, d'aller se justifier à la Cour de l'Empereur. Son innocence fut attestée par un Diplôme de Charles V, donné à Bruxelles le 10 Juin 1555. Pour le dédommager, le Monarque lui donna le Val Sau-Severino, au Royaume de Naples, qu'il avoit confisqué sur le Prince de Salerne, et le 27 Mars de l'année suivante, le rendit habile à succéder au Comté de Novellara. Charles ordonna de plus qu'il fût remboursé des sommes qu'il lui avoit prêtées pour les frais de la guerre, et couronna ces bienfaits en le revêtant du titre de Président du Conseil aulique. Mais ces faveurs ne le consolèrent point de la perte du gouvernement de Milan, qui ne lui fut point rendu. Surmontant néanmoins son ressentiment contre la Maison d'Autriche, il alla combattre pour Philippe II, Roi d'Espagne, en 1557, à la fameuse bataille de S. Quentin: ce fut sa dernière expédition. Une chute de cheval qu'il fit de nuit, en voulant reconnoître la place, obligea de le transporter à Bruxelles, où il mourut le 15 Novembre de la même année. ISABELLE, fille de Ferdinand, Duc de Molfeta, qu'il avoit épousée, en 1529,

## COMTES

## DE MONTECHIARUGOLO.

qu'à l'infini. Cette vue sage du Comte Pomponio sembloit devoir conserver à jamais la richesse et la splendeur de sa Maison. Le Duc Ranuce II avoit confirmé cette disposition, par Lettres-Patentes du 9 Novembre 1594; mais il n'en laissa pas jouir Pio long-tems, et quatre ans après, il lui fit trancher la tête, ainsi qu'au Comte Masi, son beau-frère, et à cinq autres grands vassaux, les plus riches de ses Etats, sous prétexte qu'ils étoient entrés dans une conspiration tramée contre lui. (F. Ces détails à la note qui se trouve au bas de l'article de Ranuce I, aux *Ducs de Parme et de Plaisance*, pag. 659.)

Pomponio sembloit avoir prévu ce malheur, et dans son testament, il avoit déclaré que celui de ses descendants, possesseur du Comté de Montechiarugolo, qui se seroit rendu criminel par le fait ou l'intention de quelque rébellion envers le Suzerain, se trouveroit alors déchu dudit fief, qui passeroit dès l'instant même au frère le plus proche du coupable. On n'eut aucun égard, ni à cette disposition, ni aux services rendus par ce grand homme, ni à l'innocence des frères du Comte Pio. Le Duc de Parme confisqua les Comtés de Montechiarugolo et de Coëno, avec toutes leurs dépendances, les déclarant à jamais réunis à la chambre du Domaine Ducal, à laquelle ils sont restés affectés depuis ce tems. C'est ainsi que cette infortunée Maison fut dépouillée du dernier de ses fiefs.

Le crime de Pio fut de posséder de grands biens, et de faire ombrage par son nom et ses alliances. Arrêté, le 10 Novembre 1611, dans l'antichambre du Duc, par le Comte Galéas Scotti, après être resté six mois neuf jours en prison, il fut conduit, le 19 Mai 1612, à l'échafaud, et décapité au son de la cloche. Sa tête resta attachée aux murs du Palais, et son corps fut reçu et enseveli à la Chapelle de S. Jean des Décollés de Parme.

Le Duc, par réflexion, voulut s'emparer d'Adriano, fils du malheureux Pio, et de Joseph Salinguerra son neveu, alors au berceau; croyant utile d'éteindre par leur mort toute réclamation aux biens confisqués.

## COMTES DE GUASTALLE.

Il fut père de cinq fils et d'une fille. Les fils sont César, qui suit; André, Prince de Melzé; François et Jean-Vincent, l'un et l'autre Cardinaux, le premier en 1561, le second en 1576; et Octave qui se fit de la réputation par les armes. Hippolyte, fille de Ferrant, épousa Fabrice Colonna, fils d'Antoine Caraffa, Prince de Stigliano. De Thou, parlant de Ferrant de Gonzague, dit L. XIX, que « ce fut un homme d'un grand courage, mais d'un caractère opiniâtre; qu'il fut employé dans de grandes entreprises où la fortune lui fit éprouver toutes

BRANCHES ISSUES DES COMTES DE GUASTALLE  
ET DE MONTECHIARUGOLO.

1587. GU<sup>te</sup> SEVERE SALINGUERRA, dit SALINGUERRA IV, 6<sup>e</sup> fils du Comte Pomponio Torelli, né à Parme le 3 Fév. 1587, élevé à Rome, épousa à Montechiarugolo, le 25 Août 1610, PAULÈSE LAFRANCIA, d'une Maison illustre de Pise. Après avoir eu quelques différends avec ses frères au sujet de son apanage et de la primogéniture établie en faveur du Comte Pio, il alla se fixer à Bosco près d'Alexandrie, chez ses parents maternels les Bonelli, Marquis de Cassano. Il étoit dans le Parmesan lorsque Pio Torelli fut décapité, et le bonheur de n'être qu'apanagé le sauva d'être impliqué dans le procès de son malheureux frère; mais il y perdit ses biens. Entré au service du Duc de Savoie, qui le distinguoit beaucoup, il fut lié d'amitié avec le célèbre Cavalier Marino et le Tassoni, Auteurs des Poèmes de l'Adone et de la *Secchia rapita*. Blessé ensuite gravement au siège d'Asù, et ayant reçu dans une autre affaire une contusion à la tête, dont sa raison resta quelques tems altérée, il mourut à Bosco, des suites de cet accident, en 1615. Sa femme le suivit au tombeau, le 28 Décembre 1618, et leurs cendres réunies, furent déposées dans le sépulchre des Bonelli. Ils laisserent de ce mariage Joseph Salinguerra et Philibert, qui suivent.

## BRANCHE DE FRANCE.

PHILIBERT, fils puîné de Salinguerra IV et petit-fils de Pomponio Torelli, C<sup>te</sup> de Montechiarugolo, né à Bosco le 30 Déc. 1613, tenu sur les fonts de baptême le 2 Janv. 1614, au nom du Prince Emmanuel Philibert de Savoie et de la Duchesse de Mantoue, resté orphelin en 1618, fut élevé par les Manriques Bonelli. Il entra au service du Roi d'Espagne Philippe IV; séjourna quelques années à Naples; passa ensuite en France, et de là à Turin. Marié, en 1643, à CLAUDIA FAREZZA, issue d'une Maison ancienne de Naples, femme d'un esprit et d'une beauté célèbres, il transigea, le 1 Août 1646, avec le Comte Adrien Torelli, son cousin, au sujet des biens de Gualtieri, et tenta, par la protection de la Maison de Savoie, de rentrer dans ceux qui lui avoient été confisqués dans le Parmesan; mais le Duc Charles-Emmanuel II, se disposant à marier Marguerite Yolande de Savoie à Ranuccio II Farnese, laissa de côté l'affaire de la restitution des biens de Philibert, qui délaissa au Duc de Parme. Philibert, aigri par cette contrariété, eut le malheur d'oublier ce qu'il devoit à ses bienfaiteurs. Comme il s'échappa pour se réfugier en France, il fut assassiné au pied du Mont-Cenis en 1659. Sa femme inconsolable, ne lui survécut que peu de tems, et finit ses jours à Turin l'année suivante. Dans son testament, fait à Parme en 1646, Philibert, à défaut du Comte Joseph son fils unique, rappelloit, pour ses héritiers, les branches établies en Pologne et en Lombardie.

JOSEPH I, né à Turin le 26 Septembre 1645, après avoir fini son éducation à Rome, passa à Naples. Il fut successivement au service de Charles II, Roi d'Espagne, et des Ducs de Savoie, qu'il quitta ensuite pour parcourir l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, la Turquie, les Pays-Bas, l'Angleterre et la France. Doué d'une mémoire et d'une activité incroyables, il embrassa avec ardeur les études de toute espèce. A la connaissance de la plupart des langues de l'Europe il joignoit une érudition vaste; mais ce génie ardent étoit malheureusement porté à la satire. En ayant usé successivement contre les Ducs de Parme, et contre Victor Amédée II qui l'avoit protégé d'abord, et ensuite abandonné, il fut forcé de se réfugier en France pour sauver sa tête mise à prix, et d'y vivre ignoré quelque tems. Charles IV de Gonzague, dernier Duc

## BRANCHE DE POLOGNE.

JOSEPH SALINGUERRA, 7<sup>e</sup> du nom, fils de Salinguerra IV et petit-fils de Pomponio Torelli, Comte de Montechiarugolo, né le 7 Janv. 1612, échappa, avec Adriano son cousin, aux satellites de Ranuccio II Farnese, par l'humanité et la pieuse reconnaissance des Récollets de Montechiarugolo, et fut élevé à Gualtieri, sous les yeux de la Comtesse Bentivoglio, veuve du Comte Pio Torelli son oncle. Appelé par les Maciejowski (voyez ci-devant la note au bas de la pag. 680), Joseph Salinguerra passa en Pologne, où, à l'exemple de cette famille, il polonisa son nom en COLEK, traduction du nom italien TORELLI, comme on le voit par les actes où il est intitulé: *Illustris et magnificus Josephus Salinguerra, Comes Colek, filius olim illustris et magnifici Salinguerra Comitit Montisclearicali*. Prévôt de Fiuadignat accordé à ses pères, il s'établit dans ce Royaume, où il avoit épousé fort jeune SOPHIE, fille d'Albert de Poniatow ou PONIATOWSKI, et d'Anne Leszczynska, qui lui apporta partie du hief de Poniatow. Il mourut vers 1650, laissant de ce mariage un fils, qui suit, et une fille Religieuse.

JEAN TORELLI de Poniatow, ou COLEK Poniatowski, né le 12 Déc. 1630, à Cracovie, attaché d'abord, comme Gentilhomme d'honneur, à Marie-Louise Gonzague, Reine de Pologne, se trouva, en Juin 1651, à l'affaire où le Roi Jean Casimir II mit en fuite Chmielniski et le Kan des Tartares; il fit toute la guerre contre Charles Gustave, Roi de Suède, et mourut de plusieurs blessures qu'il avoit reçues. Jean avoit épousé à Cracovie, le 23 Novembre 1650, HEWIGIE, fille de Stanislas Maciejowski et d'Ursule Rapstuska, petite-niece du Cardinal Bernard Maciejowski, dont il laissa un fils unique nommé François.

FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, né à Cracovie le 3 Oct. 1651, fut fort aimé du Roi Michel Koribut Wisnowicki, et suivit plusieurs fois Jean Sobieski III dans ses expéditions, ou plutôt dans ses triomphes contre les Turcs. D'HÉLÈNE N. qu'il avoit épousée le 8 Janvier 1673, il a laissé, outre plusieurs enfans morts, à ce que l'on croit, sans postérité, Stanislas, qui suit.

STANISLAS I, né en 1675, tourmenté du désir d'acquiescer de la gloire, passa dans sa tendre jeunesse au service de Suède. Ayant conduit au-devant des Saxons, par des bois et des défilés, un détachement de l'armée, qui arriva deux jours plutôt qu'on ne pouvoit l'espérer, Charles XII jugea ses talens, se l'attacha et en fit son aide de camp. Il avoit déjà sa confiance, lorsque ce Prince, vainqueur de la Pologne, déposa Frédéric Auguste le 19 Février 1704. Mais Auguste étant remonté sur le trône en 1709, pour se venger du Comte Stanislas, le bannit à

## COMTES

## DE MONTECHIARUGOLO.

Les Récollets de Montechiarugolo, que Paul Torelli avoit fondés, en furent instruits; touchés du danger que couroient leurs maîtres, ils enlevèrent, au péril de leur vie, ces deux enfans de la forteresse, pour les retirer dans le couvent; et tandis que quelques coups de fusils, tirés par les fenêtres, arrêtoient, un instant, les Archers du Duc, un frere, nommé Giacomo, les avoit déjà transportés au-delà de l'Enza, rivière qui sépare le Parmesan du Modénois, et les laissa tous deux en sûreté à Gualtieri. Un tableau, que l'on voit dans l'Eglise de ce lieu, sert encore de monument à ce fait touchant et digne de mémoire.

## BRANCHE D'ITALIE.

ADRIEN I, fils du Comte Pio et petit-fils du Comte Pomponio Torelli, né à Parme le 13 Janvier 1612, réfugié avec sa mère près les Bentivoglio, ses oncles, Marquis de Gualtieri, se posséda de tous ses biens, n'eut de consolation que l'intérêt et les bonités que lui marquèrent constamment les Maisons d'Est et de Gonzague. Il se vit Grand-Maître de la Cour de la Princesse Marguerite d'Est, Duchesse de Guastalle, dans le même lieu où son bisaïeul exerçoit les droits régaliers soixante ans auparavant, et dont, suivant toutes les loix, il devoit se trouver lui-même Souverain. Mort le 7 Février 1680, il fut enterré aux Théatins de Guastalle, dans une Chapelle qu'il avoit fondée. De VIRGINIE ZOSOLI, d'une famille noble de Parme, qu'il avoit épousée en 1634, Adrien laissa deux filles, Isabelle, morte aux Ursulines de Parme en odeur de sainteté; Genevieve, Religieuse à Borgo San-Donno, et cinq fils, 1<sup>o</sup> Pio, qui suit; 2<sup>o</sup> Salinguerra; 3<sup>o</sup> Pomponio-Diego; 4<sup>o</sup> Girolamo-Gaetano, qui tous trois prirent les Ordres ecclésiastiques; et 5<sup>o</sup> Paul, Chevalier d'honneur du Duc de Modène, qui suivit ce Prince en cette qualité à Paris, puis au siège de Pavie, et revint en France, où il séjourna vingt-deux ans. Il mourut à Gualtieri en 1685.

PIO II, né en 1636, attaché d'abord au Grand Duc de Toscane, ensuite à Ferdinand-Charles de Gonzague, dernier Duc de Mantoue, en qualité de Chevalier d'honneur, puis Grand Chambellan de la Princesse Marguerite d'Est, Duchesse Douairière de Guastalle, étoit nommé Chevalier de l'Ordre du Rédempteur, lorsque la mort le surprit le 10 Juillet 1699. Il fut inhumé dans le tombeau des Bentivoglio. D'ANNE-VICTOIRE TORELLI, son épouse, Dame d'honneur de la même Duchesse Marguerite, il laissa trois filles, Laure et Éléonore, Religieuses, et Virginie, mariée au Comte Caracci, ancien Gouverneur de Guastalle; et trois fils, François, Adrien et Charles, qui suivent.

FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, né en 1670, Gentilhomme de la Chambre de René,

« ses vicissitudes. Sur la fin de sa vie, ajoute-t-il, il « insatiable ». On peut lui reprocher aussi des traits « fut accusé d'une avarice sordide et d'une cupidité de cruauté, tels que le suivant. En 1551, des soldats

BRANCHE  
DE FRANCE.

de Mantoue, l'aimoit particulièrement, et les espérances qu'il lui avoit données de le faire rentrer dans les bonnes grâces du Duc François Farnese, et d'engager ce Prince à le rétablir à Montechiarugolo, s'étant évanouies, Joseph en fut acablé de chagrin. Saisi d'une fièvre bilieuse à Mantoue, il y fit son testament le 10 Mars 1702, par lequel il instituoit ses enfans héritiers par parties égales, déclarant qu'il n'y auroit lieu à une primogéniture que pour les biens de fief commis et les fiefs situés en Italie. Il rappelle aussi, à leur défaut, comme le Comte Philibert son pere, les branches de Pologne et de Lombardie. Echappant à cette maladie et à de nouveaux périls, de retour en France, il y fut persécuté jusqu'au dernier moment par ceux qu'il avoit si injustement offensés, et périt empoisonné à Paris le 7 Octobre 1707. Il avoit épousé, en 1696, N. MASSEX, d'une famille Châpitrale de Franche-Comté, dont il laissa, outre deux filles mortes sans alliances, deux enfans mâles, Joseph-Philippe et Claude, qui suivent.

JOSEPH-PHILIPPE, né à Paris en 1697, élevé à Rome, fut quelques années au service du Pape, qu'il quitta pour passer en France en 1723. Aux tentatives pour la Pologne, dont il fut doué comme ses aïeux, il réunit de grandes vues politiques qui l'égarèrent. Il épousa, en 1718, ANNE-THÉRÈSE MONMORQUÉ DE BAZONCOURT, d'une famille noble, originaire de Champagne; et de ce mariage sortirent quatre enfans, Claude-Philibert, Cyr-Gabriel, Isaac-Joseph, et une fille nommée Adélaïde.

CLAUDE, 2<sup>e</sup> fils de Joseph I, né à Paris en 1699, élevé avec son frere à Rome, fut d'abord destiné à l'Eglise, et reçut les Ordres mineurs. Ensuite étant entré au service de France dans la Cavalerie, il fut obligé de le quitter, quoique fort jeune, à cause des violens accès de goutte dont il étoit tourmenté. Du courage pour supporter de grandes infortunes, des vertus intérieures et chrétiennes, et de bonnes actions ont rempli sa longue et estimable carrière, terminée en 1783, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il avoit cultivé les Belles-Lettres et les Mathématiques. On a de lui un Traité de fortifications, écrit en italien, dont on fit cas, mais qui n'a jamais été imprimé. De CLAUDE-LOUISE MONMORQUÉ, qu'il avoit épousé en 1755, morte le 9 Février 1790, il a laissé un fils unique, JOSEPH II, XI<sup>e</sup> Comte du nom, né à Paris, Colonel de Cavalerie au service de France, et Chevalier de l'Ordre de S. Stanislas.

## BRANCHE DE POLOGNE.

jamaïs du Royaume, et confisqua ses biens. Ayant constamment suivi la destinée bizarre de Charles XII jusqu'à sa mort, Stanislas en 1719 revient en Suede. La Reine Ulrique Eléonore, sœur de ce Monarque, lui offre tout ce qui peut le récompenser de tant de services rendus au feu Roi. Mais celui-ci témoigne qu'il est Polonois, attaché à sa patrie, et se contente de lui demander le Diplôme original d'abdication de la Couronne, que Charles avoit forcé le Roi Auguste de signer en 1704. La Reine le lui ayant accordé, le Comte Stanislas instruit le Roi de Pologne son maître que tous les liens qui l'attachoient à un héros, son ami, sont rompus par sa mort, qu'il desire rentrer dans l'obéissance de son Souverain naturel, et qu'il lui remettra le Diplôme d'abdication de sa Couronne dont il est possesseur. Auguste, pour qui cet acte étoit si important, reçut Stanislas à bras ouverts, lui rendit tous ses biens, ses privilèges, et le fit Sous-Veneur du Grand Duché de Lithuanie. Il augmenta en faveur sous Auguste III, et avec les deux Princes Czartorinski forma ce triumvirat, qui, tantôt avec le Comte de Bruhl, tantôt malgré lui, gouvernoit le Royaume. Successivement Général des Gardes Royales, premier Régimentaire des armées de la Couronne, Staroste de Lublin et Strzash, Grand Trésorier de Cracovie, Palatin de Mazovie, Castellan de Cracovie, Chevalier de l'Aigle blanc, il mourut le 3 Août 1763, comblé d'honneurs et de gloire, laissant de la Princesse CONSTANCE CZARTORINSKA, qu'il avoit épousé le 14 Sept. 1720, outre deux filles, Louise, née en 1728, mariée au Comte Zamoyski, et Isabelle, née en 1730, allée au Comte Clément Bianicki, Grand Général de la Couronne, huit fils, 1<sup>o</sup> Casimir, né en 1721, Grand-Chambellan de la Couronne, créé Prince, ainsi que ses freres, le 18 Décembre 1764, marié à Apollonie Ustrzycka, dont deux enfans, Stanislas, Grand-Trésorier de la Couronne, et Constance, alliée au Comte Louis Tyszkiewicz; 2<sup>o</sup> Jacques; 3<sup>o</sup> François; 4<sup>o</sup> Alexandre; 5<sup>o</sup> Michel-Louis; tous morts jeunes ou sans postérité; 6<sup>o</sup> Stanislas, qui suit; 7<sup>o</sup> André, né en 1734, mort en 1773, marié en 1760 à Marie-Thérèse, Comtesse de Duny, dont un fils, Joseph, né le 3 Mai 1766, Chevalier des Ordres de S. Stanislas et de l'Aigle blanc, blessé à Sabatz dans la dernière guerre contre les Turcs, Général-Major et Colonel-Propriétaire des Gardes de la Couronne; et une fille, Marie-Thérèse, née le 28 Nov. 1763, mariée au Comte Tyszkiewicz, Grand Référendaire de la Couronne; 8<sup>o</sup> Michel-Georges, né le 12 Octobre 1736, Archeveque de Gnesne, premier Prince et Primat de Pologne, Chevalier de S. Stanislas et de l'Aigle blanc.

STANISLAS II, XII<sup>e</sup> Comte du nom, descendant par les Cioleck, ou Torelli ses peres, au vingtième degré de Gui Salinguerra, premier Souverain de Ferrare, et au vingt-huitième de Ludolphe, Duc de Saxe en 836, issu par la Princesse Czartorinska, sa mere, du sang des Jagellons, Grands Ducs de Lithuanie et depuis Roi de Pologne, naquit, le 17 Janvier 1732, à Wolczyn en Lithuanie, voyagea dans l'Allemagne, en France et en Angleterre. Successivement Envoyé de Pologne à la Cour de Russie, Grand-Panneur de Lithuanie, Chevalier de l'Aigle noir et de S. André; il fut élu Roi de Pologne le 6 Septembre 1764, proclamé le lendemain, et couronné le 25 Novembre suivant. (Voy. son article à la Chronologie des Ducs et Rois de Pologne.)

Da courage pour supporter de grandes infortunes, des vertus intérieures et chrétiennes, et de bonnes actions ont rempli sa longue et estimable carrière, terminée en 1783, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il avoit cultivé les Belles-Lettres et les Mathématiques. On a de lui un Traité de fortifications, écrit en italien, dont on fit cas, mais qui n'a jamais été imprimé. De CLAUDE-LOUISE MONMORQUÉ, qu'il avoit épousé en 1755, morte le 9 Février 1790, il a laissé un fils unique, JOSEPH II, XI<sup>e</sup> Comte du nom, né à Paris, Colonel de Cavalerie au service de France, et Chevalier de l'Ordre de S. Stanislas.

## BRANCHE D'ITALIE.

Duc de Modene, fut marié, en 1693, à OCTAVIE MAFREDDI-PEDROCCA, Dame de la Croix étoilée, et mourut sans postérité. Il avoit beaucoup d'érudition, fit des recherches très vastes sur l'histoire et la diplomatique, et fut l'ami de Muratori, comme ce grand homme nous l'apprend lui-même dans la préface du *Diarium Patuense*, *rer. ital. T. XXII; Diarii hujus codicem manuscriptorum suppeditavit mihi preclarissimus olim vir Comes Franciscus Torellus, cuius familia à celebri Salinguerra olim dominatore Ferrarie, originem ducit, et cuius erga me amor nimium vulgaris erat, etc..*

CHARLES II, second fils du Comte Pio II, né l'an 1696, s'établit à Reggio de Modene, épouse, en 1721, JOCONDE CORREGGI D'AUSTRIA, des Comtes de Medesano, et meurt d'une maladie de langueur le 6 Juin 1724, laissant de ce mariage, outre trois filles, Anne, morte Religieuse; Barbe, Supérieure des Carmélites déchaussées de Reggio, existante à Modene; Louise, mariée au Comte Prosper Malaguzzi, Chevalier de l'Ordre de Bavière, qui fut première Dame d'honneur de la Duchesse régnante, et mourut à Reggio: deux enfans mâles, Christophe, qui suit; et Pio, mort en 1775, Chanoine de la Cathédrale de Reggio, après avoir été, par le Duc François III, présenté au Saint-Siège pour l'Evêché de Modene.

ADRIEN II, troisième fils du Comte Pio II, né l'an 1681, marié, en 1717, avec ELISABETH DONATI, se transporta à Padoue, et y mourut, laissant de ce mariage quatre enfans, 1<sup>o</sup> Gaspar, Religieux du Mont-Cassin, sous le nom de Dom Jean-Baptiste, mort à Padoue en 1775; 2<sup>o</sup> Joseph, aussi Religieux du Mont-Cassin, sous le nom de Dom Adrien, existant aujourd'hui à Modene; 3<sup>o</sup> Antoine Salinguerra, né en 1722, Exempt des Gardes-du-Corps de François III, Duc de Modene, qui se trouva avec ce Prince à la surprise de Vélitri, et l'accompagna en France. Il alla complimenter, au nom de la Maison Torelli, S. M. polonoise sur son avènement à la Couronne, et fut à cette occasion nommé Colonel propriétaire du Régiment Torelli au service du Duc de Modene, puis créé Brigadier et Chambellan de la Duchesse régnante. Il est mort à Reggio en 1775; 4<sup>o</sup> GUY-AUSTRIEN, né à Venise en 1718, marié à Anne Cassini en 1764, aujourd'hui existant à Padoue. Il a obtenu de cette union une fille, Marie-Thérèse, et quatre enfans mâles, CHARLES, ADRIEN, Salinguerra, et Pio.

Nota. On ne distingue point la branche ci-dessus de celle de Reggio; à la regard comme étant la même, puisqu'elle hérite de des biens de fief communs, qui sont situés dans cette ville et dans le Modenois et le Ferruais.

CHRISTOPHE II, fils aîné de Charles II, XI<sup>e</sup> Comte du nom, né à Reggio le 27 Déc. 1711, Chevalier des Ordres de S. Stanislas et de l'Aigle blanc de Pologne, est chef du nom et armes de cette illustre et infortunée Maison, qui subsiste encore, comme on le voit, en cinq branches, établies dans les villes de Reggio, de Varsovie, de Paris, de Pavie et de Forli. Le Comte Christophe a épousé CATHERINE, des Marquis de GANOSA, si anciens et si connus, morte à Reggio en 1783. Il n'a obtenu de ce mariage qu'Hippolyte et Charles, morts en bas âge, et une fille, VICTORINE, en la personne de laquelle sa ligne s'éteint; elle est Dame du Palais de S. A. S. Madame la Duchesse de Modene, et a épousé, en 1776, le Comte François-Nicolas RANGONE, des Marquis Rangone, Seigneur de Castel-Vetro, Buonporto, Stullone, Patrice né de Modene, de Ferrare, de Ferrare, de Mantoue, de Parme, et Chevalier de Malte. De cette alliance sont issus plusieurs enfans.

En faisant mention des trois branches issues des Comtes de Guastalle et de Montechiarugolo, depuis le moment qu'elles ont perdu ces lieux, nous nous sommes écartés de la règle générale que nous

nous étions prescrite pour les grands Feudataires; mais nous avons cru devoir faire cette exception pour une Maison souveraine, aussi intéressante par ses malheurs que célèbre par son origine, par la

françois, à la faveur de la paix, traversoient le Milanais, deux à deux, sans armes et sans équipages, pour se rendre dans le Parmesan et la Principauté de la Mirandole. Ferrant les fit tous noyer ou égorgé impitoyablement, n'épargnant que les plus robustes, pour les envoyer ramer sur les galères d'André Doria : crauant que Gosselin, dans sa vie, n'a pu dissimuler ni excuser.

## CÉSARI.

1557. CÉSAR GONZAGUE, fils aîné de Ferrant, et son successeur, l'ayant accompagné en Flandre, ne se rendit à Guastalle qu'au commencement de Juillet 1559. Il avoit été revêtu, dès l'année précédente, du commandement général des troupes autrichiennes en Lombardie, et de la charge de Grand-Justicier au Royaume de Naples. Comme il avoit épousé, l'an 1560, CAMILLE BORROMÉE, sœur de S. Charles, il se rendit à Rome pour remercier le Pape Pie IV, qui lui avoit procuré cette alliance. Pie, l'an 1561, nomma le Cardinal Hercules de Gonzague, oncle de César, pour présider au Concile de Trente, qui reprenoit alors sa dix-septième session, et dans la promotion du 26 Février de cette année, il donna le chapeau de Cardinal à François, frere de César. Don Juan d'Autriche ayant invité, l'an 1573, les Princes chrétiens à venir se joindre à lui contre les Barbaresques de Tunis, César met à la voile de Livourne, le 23 Août, pour aller s'enrôler dans cette espèce de croisade. Jeté par la tempête sur des écueils, et sauvé par un forçat espagnol, il aborde, le 25, à Civita Vecchia, et, s'étant rendu à Messine, il équipe à ses fraix un vaisseau de guerre qui le porte sur les côtes de Barbarie, où il se trouve à la défaite d'Ulaciali, Roi d'Alger. De retour à Guastalle, en 1574, il y essuya, l'année suivante, une maladie considérable, qui engagea S. Charles à venir de Rome pour assister à ses derniers momens. Ce fut entre les bras de ce vénérable Prélat, qu'il mourut le 17 Fév. 1575. De son mariage il laissa un fils, qui suit; et Marguerite, alliée, en troisièmes noccs, à Vespasien Gonzague, Duc de Sabonetta.

## FERRANT II,

## PREMIER DUC DE GUASTALLE.

1575. FERRANT II succède, en bas âge, au Comte César son pere, sous la tutelle de Camille Borromée. Devenu majeur en 1580, il se rend auprès de l'Impératrice Marie de Castille, veuve de Maximilien II, qu'il accompagna par mer jusqu'en Espagne. De retour à Guastalle en 1582, il y fut successivement témoin de la mort de Camille sa mere, et de celle d'Octave Gonzague son oncle. André, un autre de ses oncles, en mourant, le rendit héritier, l'an 1586, du Comté d'Alessano et du Marquisat de Specchia. Il épousa, l'année suivante, à Gènes, Victoire, fille du Prince Jean-André Doria, et, en 1592, il obtint le gouvernement du Montferrat, qu'il exerça pendant quelques mois. Le mariage de l'Archiduchesse Marguerite d'Autriche avec Philippe III, Roi d'Espagne, ayant été conclu, l'an 1599, Ferrant accompagna cette Princesse jusqu'à Madrid, d'où il revint avec l'Ordre de la Croix d'or.

L'Empereur Ferdinand II, par un Diplôme donné à Vienne le 2 Juillet 1621, érige Guastalle en Duché pour Ferrant et sa postérité (1). Ce même Empereur, le 23 Mars 1624, crée Ferrant Commissaire-Général de l'Empire en Italie, et lui donne pour adjoint César II, son fils. Ferdinand II, Duc de Mantoue, étant mort, et son frere, Vincent II, lui ayant succédé, Charles

Gonzague, Duc de Réthel et de Nevers, comme fils de Louis, frere puîné du Duc Guillaume, étoit d'un degré plus proche de la succession que le Duc de Guastalle, qui descendoit de Ferrant I. oncle paternel de ce même Guillaume. Mais le Duc de Réthel se trouvoit fils d'un pere qui, totalement dévoué à la France, avoit été rebelle à Charles V et à Ferdinand I, son successeur et son fils. C'étoit un titre pour le faire exclure par l'Empereur. Sur ces entrefaites, le Duc de Nevers arrive de Rome à Mantoue. Appuyé par le Comte Striggi, Ministre de Vincent II, il ne quitte pas ce Prince qu'il ne lui ait fait faire un testament en sa faveur; et à peine a-t-il les yeux fermés, que tirant MARIE, sa niece, du Monastere où elle s'étoit renfermée, il l'épouse le 25 Décembre 1627. L'année suivante, le Duc de Guastalle, qui se tenoit sur ses gardes, envoya Don César, le 3 Février, à la Cour de Vienne, et le Comte Jean-Baptiste Panigarola à Madrid, pour les noccs qui devoient se célébrer entre Ferdinand d'Autriche, Roi de Hongrie, et Marie, Infante d'Espagne. L'Empereur cependant interposoit son autorité pour soutenir le Duc de Guastalle. On en seroit venu à un accommodement, qui avoit été proposé, si le Duc de Nevers n'avoit cherché à gagner du tems, jusqu'à ce que le siège de la Rochelle, dont on s'occupoit alors en France, étant terminé, le Roi Louis XIII pût l'appuyer de ses armes. Cette expédition finie, l'on voit en effet, l'an 1629, le Monarque françois se mettre en marche le 16 Février, et, le 6 Mars, forcer le Pas de Suze. L'Empereur, de son côté, déployant ses forces, fait partir pour l'Italie le Général Collalto, qui garnit Guastalle de troupes pour la mettre en sûreté, assiége Mantoue, et s'en rend maître le 18 Juillet 1630. (107. *ci-devant* Charles I, *Duc de Mantoue*, pag. 669.) Le Traité de Ratisbonne, conclu le 13 Octobre suivant, laisse Charles, Duc de Nevers, en possession du Duché de Mantoue et du Montferrat; ce qui lui est confirmé par le Traité de Quiérasque du 6 Avril 1631.

Dans la même année 1630, la famille de Correggio, que nous avons vu dominer à Guastalle avant les Torelli, fut dépouillée de ses biens par l'Empereur. Dès le mois de Janvier, le Colonel Aldringhen, étant venu loger dans le palais du Prince Cyr, prend possession de la citadelle le 5 Février, et, l'ayant privé de ses gardes et de toute autorité, le somme de comparoître devant S. M. I. ou son Commissaire, pour se justifier sur l'accusation, intentée contre lui, d'avoir altéré sa monnoie. Malade de chagrin, le Prince Cyr de Correggio n'obtient, pour toute grace, que la liberté de sortir de la ville pour rétablir sa santé. Le Duc Ferrant, en sa qualité de Commissaire Impérial de Lombardie, par un ordre de l'Empereur du 17 Avril, confisque l'Etat de Correggio, et en prend possession au nom de S. M. I. Les descendans de cette Maison s'éteignirent peu de tems après. Ferrant, ravi de voir les Impériaux maîtres de Mantoue, espéroit de rentrer bientôt, avec leur secours, dans ce Duché. Mais la peste, qui régnoit alors dans ce pays, s'étant répandue à Guastalle, le Duc, qui s'étoit retiré à Aurélia, l'une des maisons de plaisance, fut atteint de cette maladie, qui l'emporta le 5 Août 1630. Son corps, enterré précipitamment à la chapelle de S. Venerio, fut transporté quelque tems après dans le tombeau de sa Maison au Dôme de Guastalle. De VICTOIRE DORIA, sa femme, il laissa sept fils, dont les principaux sont César, qui suit; André, marié à Laura Crispani, et pere de Vincent, qui fut depuis V<sup>e</sup> Duc de Guastalle; Gianettino, qui devint Général des Théatins en 1646. Ferrant eut aussi quatre filles, dont l'aînée, Zénobie, mariée, le 8 Fév. 1607, à Don Juan

quantité de grands hommes qu'elle a produits, et dont l'histoire peu connue en France, et liée à celle de nos jours, regarde un Monarque présentement sur le trône; et nous avons cru que nos le temps méritent nous en sauroien. etc.

(1) Ferdinand II n'étoit nullement avare de titres honorifiques. On remarque que, dans le cours d'un règne de 17 ans, il créa un Duc, vingt-deux Princes, soixante Comtes, et centvingt Barons du S. Empire. (Hefiel, *Hist. du droit public d'Allem.* T. II, p. 321)

d'Aragon, Duc de Terra-Nuova, mourut sans enfants le 8 Février 1618.

## CÉSAR II.

1630. CÉSAR, né l'an 1592, en succédant à son pere, vit traiter ses intérêts à la Diète électorale de Ratisbonne. Ne pouvant obtenir tout ce que Ferdinand avoit prétendu de dédommagement, il consentit à un arrangement, par lequel l'Empereur lui assuroit, sur les terres de Luzzara et Reggiolo, une rente de 6000 écus d'or, se réservant de succéder au Duché de Mantoue à l'extinction de la ligne masculine des Ducs de Nevers. La crainte de la peste avoit retenu le nouveau Duc à Vienne; une maladie l'y arrêta, et la mort l'y surprit le 26 Fév. de l'an 1632. Il avoit fait son testament le 3 Janvier précédent. Ce Prince aimoit et cultivoit les Arts et les Lettres. Il reste quelques tableaux de sa main, et la *Piagha felice*, pastorale qu'il avoit composée. D'ISABELLE DES URSINS, fille de Virginio II, Duc de Bracciano, morte en 1623, il laissa Ferdinand, qui suit, et Vespasien, né le 8 Septembre 1621, marié, le 8 Août 1679, à Marie-Aguès Manrique, fille d'Emmanuel, Comte de Parèdes, Viceroi de Valence, mort le 5 Mai 1687, laissant une fille unique, Marie-Louise, née le 17 Avril 1649, mariée, le 22 Avril 1692, à Thomas de la Cerda, Marquis de Laguna, et morte le 4 Septembre 1721.

## FERDINAND III.

1632. FERDINAND III, né le 4 Avril 1618, resté sous la tutelle des Princes ses oncles, et, aidé d'Alexandre Donesmondi et du Comte Pomponio Spilimberg, prend le timon des affaires. Il fait réparer les fortifications de Guastalle en 1636, et à l'avènement de Ferdinand III à l'Empire, se fait, en 1638, renouveler les investitures de Guastalle, Luzzara, Reggiolo, et vend, l'année suivante, pour payer les dettes de ses prédécesseurs, les biens qu'il avoit au Royaume de Naples. Il a le chagrin de voir, lors du Congrès de Munster et d'Osnabruck, ses intérêts entièrement abandonnés par la Cour d'Espagne, au service de laquelle ses peres s'étoient ruinés. La santé de Ferdinand s'altérant, et son fils César étant mort en 1666, Laure, Duchesse de Modene, projette de marier le Prince, son fils, à la Princesse Anne-Isabelle, fille aînée du Duc de Guastalle. Mais ayant eu la mal-adresse d'offenser le Duc par quelques actes de violences faits à Gualtieri, ses espérances se virent détruites. L'Archiduchesse Isabelle-Claire d'Autriche, femme de Charles III, Duc de Mantoue, avoit aussi les mêmes vues pour Ferdinand-Charles son fils. Elle espéroit obtenir facilement de l'Empereur que cette Princesse pût porter en dot à son époux le Duché de Guastalle. Les articles du mariage furent signés à Goito le 13 Août 1671. Ferdinand III mourut d'hydropisie le 11 Janvier 1678. Il avoit épousé à Modene, le 23 Juin 1647, MARGUERITE D'EST, fille d'Alphonse III, Duc de Modene, depuis Capucin sous le nom du Pere Jean-Baptiste d'Est. De ce mariage il ne laissa d'enfants, qui lui survécurent, qu'Anne-Isabelle, née le 12 Février 1655, mariée, comme nous l'avons dit, à Ferdinand-Charles, IX<sup>e</sup> Duc de Mantoue, et Marie-Victoire, née le 6 Septembre 1659, mariée, le 30 Juin 1679, à Vincent de Gonzague, depuis Duc de Guastalle, morte le 5 Septembre 1707. Ferdinand III, Prince pieux et charitable, fut peu instruit, quoique doué d'une mémoire heureuse. Il étoit très adroit à tous les exercices du corps. Il fonda le Couvent des Capucines de Guastalle en 1673.

## CHARLES IV.

1678. CHARLES IV, OU FERDINAND-CHARLES, Duc de

Mantoue, apprenant la mort de Ferdinand III, fait prendre possession, en son nom, du Duché de Guastalle, par le Comte Vialardi, son Secrétaire d'Etat, et s'y rend lui-même le 13 Janv. 1679, avec des troupes. Il se fait prêter serment de fidélité, le 17, par les Guastallois, ceux de Luzzara et de Reggiolo; et laisse en partant le Marquis Baldassar Castiglione pour gouverner cet Etat. Vespasien de Gonzague, Viceroi de Naples, et oncle du feu Duc, témoin de cette scene, qu'il n'avoit pu empêcher, comme il retournoit à Naples, en porta ses plaintes au Gouverneur Impérial de Milan. François II, Duc de Modene, y joignit les siennes en faveur de la Duchesse Marguerite d'Est, dont on avoit, disoit-il, envahi les Etats à main armée. Il demandoit en conséquence que l'Empereur nommât une Puissance tierce, pour gouverner Guastalle, usque ad jus cognitum. Les prétentions que formoit aussi, de son côté, Vespasien, Comte de Parèdes, au même Duché, paroissant d'ailleurs solidés, l'Empereur se trouvoit embarrassé pour satisfaire le Duc de Mantoue, qu'il vouloit obliger. Celui-ci le tira de ce pas, en persuadant à Vincent de Gonzague, Comte de S. Paul, d'épouser Marie-Victoire, seconde fille de Ferdinand III, Duc de Guastalle. Par là il se flattoit que cette union tardive, ne promettant aucune postérité, ses espérances ne seroient que différées, et nullement détruites. Le mariage se fit, le 30 Juin 1679, avec le consentement de la Duchesse Donairiere, à qui, pour l'obtenir, l'on accorda la Régence. Mais, l'an 1681, le Duc de Mantoue, ayant introduit les François dans Casal, se brouilla, en cette occasion, avec l'Empereur. Ce fut bien pis encore, lorsqu'en 1685, le Duc Charles IV obtint l'agrément de Louis XIV pour faire fortifier Guastalle aux propres dépens de ce Monarque.

Un grand sujet de surprise pour le Duc fut la naissance inattendue d'un fils, que la Princesse Marie-Victoire mit au monde le 9 Décembre 1687. Cet événement qui confondoit sa politique et anéantissoit son espoir, le porta à se rapprocher de l'Empereur. Pour y réussir il passa, la même année, à son service, en Hongrie, contre les Turcs, et entra victorieux, avec l'Electeur de Baviere, dans Belgrade, le 6 Septembre 1688. Vincent de Gonzague avoit abandonné, un jour auparavant, le Duché de Guastalle, dont le Duc de Mantoue lui laissoit à peine le titre, et que les troupes espagnoles étoient prêtes d'envahir. Retiré à Venise, il met dans ses intérêts l'Empereur, qui, par un Décret du 4 Mai 1692, donna ordre aux Guastallois de lui obéir comme à leur Souverain; ce que le Comte Aldobrandin Turco, en qualité de Commissaire impérial, fit exécuter le 11 Août suivant.

## VINCENT DE GONZAGUE.

1692. VINCENT DE GONZAGUE, né l'an 1634, petit-fils de Ferrar II, premier Duc de Guastalle, étant arrivé de Venise le 28 Août, prit enfin, après une si longue dépendance, possession de ses Etats. La France et la Maison d'Autriche travaillant, chacune de leur côté, à l'attirer dans leur parti, Vincent, par reconnaissance, se déclara pour la seconde. Le Prince Eugene, après avoir jeté dans Guastalle un corps d'infanterie de deux mille huit cents hommes, vint s'établir à Luzzara dans le mois de Janv. 1702. Le Duc de Vendôme attaquà de son côté, le 26 Juillet, le Comte d'Ausberg entre le Crostolo et le Tassone. Le Duc Vincent, se voyant entouré d'ennemis, prend le parti de retourner à Venise avec une escorte allemande. Bataille de Luzzara le 15 Août 1702. Le Prince Eugene y commandoit les Impériaux. Le Duc de Vendôme et le Roi d'Espagne étoient à la tête de l'armée des alliés. Luzzara se rend à ces derniers le 17 du même mois. Le Marquis de Vaubecourt, avec dix mille hommes d'infanterie et cinq mille chevaux, investit Guastalle, qui est obligé de capituler, le 9 Sept., malgré la brave défense du Général Solari, qui n'avoit

que quatre canons dans la place, dépourvue d'ailleurs de fortifications intérieures et de palissades. Le Roi d'Espagne, Don Philippe, qui étoit en Italie, déclara, dans le mois suivant, le Duc Charles IV réintégré dans ses droits sur Guastalle, où il se fit prêter un nouveau serment de fidélité. Les Impériaux ayant repris cette ville le 5 Décembre 1706, y rétablirent le Duc Vincent, qui s'y rendit de Venise avec son épouse le 8 Juillet 1707. Mais les Guastallois ne jouirent pas long-tems de cette Princesse, que la mort enleva le 4 Sept. de la même année. Le Duc Ferdinand-Charles l'avoit devancée au tombeau le 5 Juillet précédent. Sa succession fit le sujet d'une contestation entre le Duc Vincent et Léopold, Duc de Lorraine, petit-fils d'Eléonore de Gonzague. Mais l'Empereur Joseph n'eut point d'égard au droit de Vincent, qui étoit le mieux fondé, et lui donna seulement l'investiture des Duchés de Sabionetta et de Bozzolo, du Marquisat d'Ostiano et du Comté de Pomposesco. Le Duc de Lorraine eut aussi le Duché de Teschen en Silésie. Vincent mourut le 28 Avril 1714. Il avoit épousé en premières noces TIODORA DA BAGNO, dont il n'eut point d'enfants. De MARIE-VICTOIRE GONZAGUE, sa seconde femme, il eut Antoine-Ferdinand, qui suit; Joseph, qui lui succéda; Marie-Isabelle, morte en 1726; et Eléonore-Louise, femme de François-Marie de Médicis, décédée en Déc. 1721.

## ANTOINE-FERDINAND.

1714. ANTOINE-FERDINAND, successeur de Vincent son pere, débuta par le don qu'il fit d'un appanage à son frere Joseph, avec lequel il vécut d'abord dans la plus étroite union; mais un courtisan les ayant ensuite brouillés, Joseph prit le parti de se retirer à Venise. Il étoit en route pour s'y rendre lorsqu'il fut arrêté par ordre d'Antoine-Ferdinand qui le fit enfermer. Sa prison lui dérangoit le cerveau. Cependant le Duc faisoit valoir à la Cour de Vienne ses droits sur le Mantouan. L'Empereur lui ayant fait offre de la partie de cet Etat qui est entre l'Oglio et le Pô, il n'en fut point content, et persista à demander la totalité. Il fit de vains efforts pour l'obtenir, en 1725, au Congrès de Cambrai. Pomponio Spillenberg, son Ministre, qui avoit échoué dans la poursuite de cette affaire, réussit mieux à négocier le mariage du Duc avec la Princesse FÉLÉONORE, fille de Philippe, Landgrave de Hesse-Darmstadt, Gouverneur de Mautoue, qu'il épousa effectivement au mois de l'évrier 1727. Cette alliance néanmoins fut malheureuse par la mauvaise conduite du Duc, qui négligea sa femme et l'abandonna sans en avoir eu d'enfants. Antoine-Ferdinand mourut le 19 Avril 1729. Le feu ayant pris à des liqueurs spiritueuses dont il se faisoit frotter au retour de la chasse, qu'il aimoit passionnément, il fut dévoré par la flamme, et périt ainsi dans des douleurs cruelles.

## JOSEPH.

1729. JOSEPH, frere du Duc Antoine-Ferdinand, fut tiré de sa captivité pour lui succéder. Eléonore, sa soeur, Grande-Duchesse-Donairiere de Toscane, sachant que sa tête n'étoit point rétablie, vint à Guastalle, sous prétexte d'une visite d'amitié, mais dans l'intention de se faire adjuer l'administration du Duché. Le Comte de Spillenberg vint à bout de la supplanter, et obtint du Conseil aulique un Décret qui le déclaroit administrateur du Duché jusqu'au rétablissement du Duc Joseph. On lui reproche des manœuvres odieuses qu'il employa pour maintenir son autorité. L'adresse qu'il eut de cacher l'état du Duc, et de ne le montrer au public que dans des momens lucides, en imposa tellement, qu'il lui obtint la main

de la Princesse MARIE-ÉLÉONORE, fille du Duc de Sleswick-Holstein. Ce fut le 29 Avril 1731 qu'il l'épousa, au nom de son maître, à Lützenfeldt en Autriche. La Princesse, amenée par ce Ministre à Guastalle le 17 Mai suivant, ne tarda pas à s'apercevoir du véritable état de son époux, et dès lors elle ne voulut plus avoir de commerce avec lui.

La guerre s'étant rallumée en Italie, l'an 1733, entre l'Empereur d'une part, et les Rois de France, d'Espagne et de Sardaigne de l'autre, le Duc et la Duchesse de Guastalle, à l'approche des armées ennemies, se virent contraints d'aller chercher, avec leur Cour, une retraite à Venise. Pendant leur absence, le Comte de Spillenberg ouvrit les portes de Guastalle, le 19 Mai 1734, au Général Merù; mais, le 4 Juillet suivant, après le départ des Impériaux, il fut obligé de rendre la place au Roi de Sardaigne, qui, le 19 Septembre, les défit devant Guastalle. La paix s'étant faite en 1736, la Duchesse, au mois de Nov., revint avec son époux dans ses Etats. Dès lors elle commença à faire éclater la jalousie que lui causoit la trop grande autorité dont jouissoit le Comte de Spillenberg. Ayant obtenu de l'Empereur, le 18 Octobre 1737, un Décret qui la nommoit Administratrice de l'Etat de Guastalle, pour en hâter plus sûrement l'exécution, elle entreprit, au mois d'Août 1738, un voyage en Allemagne, sous prétexte de voir sa famille. De retour dans ses Etats, en 1741, elle nomma, l'année suivante, pour son premier Ministre le Marquis Valenti avec l'agrément de l'Empereur Charles VII. Mais, en 1745, le Général Castellar prit possession de Guastalle au nom d'Elisabeth, Reine d'Espagne, en même tems qu'il s'emparoit pour elle des Duchés de Parme et de Plaisance. Les choses changerent bientôt de face après la mort de Charles VII et l'élection du nouvel Empereur François de Lorraine, dont les troupes entrèrent dans Guastalle le Dimanche des Rameaux 3 Avril 1746. Le Duc Joseph étant mort le 16 Août suivant, la Duchesse son épouse, dont il ne laissoit point de postérité, se retira dans les terres qu'elle avoit en Moravie. L'Impératrice-Reine, Marie-Thérèse, regardant le Guastallois comme un démembrement du Milanais, envoya sur les lieux le Marquis de Castiglione, qui lui fit prêter serment, le 4 Septembre 1746, par les habitans de Guastalle, dont elle conserva le Domaine jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en 1748. Ce fut alors que, par le Traité définitif signé le 18 Octobre, l'Impératrice-Reine, en compensation des Pays-Bas que la France lui cédoit, abandonna les Duchés de Parme, Plaisance et Guastalle à Don Philippe, Infant d'Espagne, pour lui et ses descendants; les allodiaux en furent réservés au Duc de Modene, qui se chargea de l'appanage des Duchesses-Donairieres, Théodore de Darmstadt, et Marie-Éléonore de Sleswick, pendant leurs vies. C'est ainsi que ces trois Duchés sont tombés dans la Maison de Lourbon.

## DON PHILIPPE.

1749. DON PHILIPPE, Infant d'Espagne, fit prendre possession par le Duc d'Aumade, qui recut le serment des vassaux et du peuple le 22 Février de cette année. (Voyez la suite aux *Ducs de Parme et Plaisance*, pag. 662.)

L'Etat de Guastalle nous seroit très peu connu sans le soin qu'a pris le P. Irenée Affo, Bibliothécaire du Duc de Parme régnant, de nous en donner récemment une histoire complete en quatre volumes in-4°. Cet ouvrage et les *Antichità e Pregi della Chiesa Guastallese* du même auteur, sont tous deux remplis de recherches savantes, et dirigées suivant les règles de la plus saine critique.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### SEIGNEURS; PUIS DUCS DE FERRARE, DE MODENE ET DE REGGIO.

Les villes de Ferrare, de Modene et de Reggio, après avoir été possédées par les Marquis de Toscane, se trouvant disputées entre les Papes et les Empereurs, depuis la mort de la Grande Comtesse Mathilde, s'étoient mises en liberté, comme la plupart des autres villes d'Italie, à la faveur des troubles que les démêlés de ces deux Puissances exciterent. Ferrare fut ceinte de murs, vers l'an 604, lorsqu'elle se réunit aux habitans de Ravenne, pour se défendre contre les Lombards; son Eglise relevoit déjà du Siège des Archevêques de Ravenne avant 658. (Voy. *Hieronym. Rub. Hist. Ravenn.* lib. I, pp. 198 et 206). Devenue libre, elle fut gouvernée par un Podestat, qu'elle choisissoit entre les principaux Nobles, et à qui elle conféroit l'autorité, presque souveraine, pour une ou plusieurs années. Des Seigneurs de la Maison Torelli y dominerent d'abord, puis ceux de la Maison d'Est, qui y devinrent perpétuels; ensuite elle eut, l'an 1471, ses Ducs, tous de cette dernière Maison, qui règne encore de nos jours à Modene, à Reggio et à la Mandole.

#### FRÉDÉRIC.

1067. **FRÉDÉRIC**, dit **IL TAURELLO** (1), ou **LE PETIT TAUREAU**, fils de Ludolphe de Saxe, surnommé *il Tauro*, et d'*Hingilda Traversaria* des Seigneurs de Ravenne, est regardé comme arrière-petit-fils de Henri le Querelleur, Duc de Bavière en 955. (Voy. *aux Ducs de Bavière*, pag. 397 de ce vol.) Il exerça le premier une grande autorité dans Ferrare, où il paroît qu'il possédoit des biens considérables en 1080. (Voy. *Ludovico Vittorio Savioli Annali Bolognesi*, T. I, part. I, et T. II, p. 243; *Istoria MS. di Ferrara*; *Archiv. Regii Lepidi*, sub p. 38 *libri rubei*.) Sa mort arriva vers l'an 1117. Il avoit épousé N., fille de Pietro d'Ermengarda, descendant de Pietro dit Pietrona, Duc de la Romagne et Marquis d'Italie, et par Gualdrada, mere d'Ermengarda, sa bisaïeule, issue du sang de Charlemagne. (Voy. *Savioli Annali Bolognesi*, T. I, part. I, pp. 122 et 143, et les *pieces justificatives qui suivent*.) Frédéric fut enterré à S. Salvator di Ferrare. Il fut pere de Gui I, dit *Salinguerra*, qui suit, et de Pierre d'Ermengarda, qui vivoit encore en 1104, et avoit gouverné Ferrare par concession de la Comtesse Mathilde de 1092. Ce même Pietro d'Ermengarda est la souche des Torelli de Bologne, éteints depuis long-tems. (Savioli *Ann. Bolognesi*, T. II, pag. 243; *Guarini, Istoria delle Chiese di Ferrara*.)

#### GUI I, DIT SALINGUERRA; SEIGNEUR DE FERRARE.

1118. **GUI**, surnommé **SALINGUERRA**, né vers

la fin du onzième siècle, et dit fils de Frédéric Taurrello dans un Instrument de 1117, où il est désigné comme possesseur des terres situées entre le Ferrarois et le Bolois (2), augmenta en richesses et en crédit dans Ferrare, qu'il gouverna presque en maître (3). Il construisit plusieurs édifices magnifiques, étendit considérablement la ville (4), la forlifia et la munit de 32 tours. La grande puissance qu'il y avoit peut le faire regarder comme le premier Seigneur de Ferrare. Son nom étoit Gui, et sa vaillance le fit surnommer *Saliens in guerra*, ou Saillant en guerre. Le détail de ses exploits militaires n'a point passé à la postérité. Il vivoit encore en 1149: on ignore l'année de sa mort. Il avoit épousé *AVLIXIA*, ou *ADÉLAÏDE*, qu'on dit sans preuve fille d'Engelbert I, Comte de Goritz. Gui fut inhumé dans l'Eglise de tous les Saints, qu'il avoit bâtie. (Voy. *Guarini* *ibid.* *Claud. Rondoni Istoria di Ferrara MS.*; *Carol. Sigonius de Regno Italiae*; *Hieronym. Rubei Storia Ravenn.* p. 333.)

#### TAURELLO.

1150. **TAURELLO** est nommé dans une Charte de S. *Nicolo di Lido*, de l'an 1187, *Ego Taurellus quondam Salinguerræ viri clarissimi filius* (*Antichità Estensi*, part. I, pag. 386.) Il succéda à son pere Gui Salinguerra I dans ses biens comme dans sa puissance et son crédit sur les Ferrarois. Muratori nous apprend que, dans un Diplôme de 1164, conservé dans les Archives de la Maison d'Est, il y est désigné l'un des premiers vassaux de l'Eglise de Ravenne, probablement à cause des terres

(1) Il est ainsi appelé suivant l'usage du tems, où le plus jeune d'une famille portoit son nom en diminutif, pour se distinguer de son pere et de son oncle. C'est ainsi que nous voyons le fils de Folco s'appeller Folcolino; celui d'Azzo, Azzolino; d'Obizzo, Obizzino; d'Ecelo, Ecelino. Négligeant les noms réels, les surnoms devinrent quelquefois, par la suite, noms de famille; ce qui arriva aux Ecelini, aux Malaspina, aux Torelli, aux Pallavicini, aux Rossi, aux Savioli et à tant d'autres.

(2) Voy. *Savioli Ann. Bolognesi*, T. I, part. I, pp. 173 et 181; et dans

un autre Instrument du même tems, *nelle Scrittura Raven. Ego Guidus quondam Frederici illustris Taurelli viri filius*. *Chron. Ravenn. MS.*

(3) *Domnus Salinguerra cui soli Ferrariensis omnium et republice curam gubernandam mandaverunt*. (Voy. *Vigelli Italia Sacra*, T. V; *Muratori Dissertat. dei Principi e Tiranni d'Italia*). C'est dans cette savante dissertation que Muratori distingue clairement les deux premiers Salinguerra, que tous les Auteurs avoient sans cesse confondus: ce qui jetoit de l'invraisemblance et de l'obscurité sur leur histoire.

(4) *Angeli Iscor. di Parma*, lib. IV, p. 410; *Carlo de Lellis, Famigl. nobili*, T. I, p. 114; *Isardi Istoria MS. di Ferrara*.

dont Ludolphe, son bisaïeul, avoit été investi par Arnould le Taurcau son pere, depuis la mort de N. sa femme, élu soixante-cinquieme Archevêque de Ravenne, en 1014. Torello fut arbitre, en 1178, des différends qui s'étoient élevés entre Aldobrandin et Bonifacio, Marquis d'Est (*Antichità Estensi*, part. I, pag. 348), et fit le Traité de la ville de Ferrare avec l'Empereur Henri VI. Adélasie et Oremplasia d'Est le prirent pour juger leurs différends en 1195. (*Antichità Estensi*, cap. XXXVII, pag. 364.) On le voit protecteur de l'Abbaye de la Pomposa en 1196. (*Antichità Estensi*, cap. XXXVIII, pag. 369.) Il paroît qu'il mourut l'année suivante. Les deux Seigneurs les plus puissans de Ferrare étoient alors Adélard et Taurrello. Adélard, chef du parti guelfe, approchant du tombeau, pour éteindre les anciennes haines, et laisser en mourant la paix à sa patrie, voulut marier sa fille unique Marchesella à l'un des fils de Taurrello, et la lui confia, à l'âge de 7 ans, pour la faire élever dans sa maison, comme l'épouse d'Arriverio son fils. La Marche d'Ancone et les biens considérables qu'elle portoit en dot, donnoient une trop grande prépondérance au parti des Gibelins, pour que leurs adversaires n'en fussent pas jaloux. Vers l'an 1184, Pierre Traversaria, Seigneur de Ravenne, Guelfe zélé, se joignit, quoique parent de Taurrello, aux Marquis Azzon, Bonifacio Folco et Obizzo d'Est, pour enlever, pendant la nuit, de la maison des Torelli la jeune Marchesella, et la faire épouser au Marquis Obizzo (1). Ce fut ce rapt qui fut la source de l'affoiblissement de la puissance des Torelli, et de l'accroissement de celle des Marquis d'Est dans Ferrare. Car, quoique riches par les grands biens qu'ils avoient ailleurs, jusqu'alors ils ne possédoient presque rien dans cette ville (2). Cet événement fut aussi l'origine des haines invétérées qui éclatèrent entre les Torelli et les Marquis d'Est, et qui, prolongées entre ces deux Maisons illustres, firent par la suite verser tant de sang dans Ferrare et dans toute la Lombardie (3). Aïcha, sa femme, que les uns croient de la Maison des Polenta, les autres des Traversaria, Taurrello laissa trois enfans, Arriverio, Salinguerra qui suit, et Pietro di Remengarda, en faveur desquels il institua, par son testament, une substitution.

## SALINGUERRA II.

1195. SALINGUERRA TORELLI, né vers 1160, fut élu Podestat de Ferrare. Il s'étoit fait une réputation brillante dans les armes, et les Historiens le remarquent comme un des grands hommes que son siècle ait produits. Le premier essai de ses forces est de tenter d'aneantir le parti des Guelfes, à la tête desquels étoit Azzon d'Est, qu'il chasse de Ferrare; mais il éprouve bientôt leur vengeance, et Azzon VI, par le secours d'Adélard, rentre dans cette ville, et s'en fait élire Podestat en 1196. Alors Salinguerra passe en Sicile pour demander des secours à l'Empereur Henri VI, qui les lui promet, et recommande au fameux Ezzelin IV, dit le Moine, de l'appuyer de toutes ses forces. (Voy. Rossi, lib. VI; Sigo-

nus, de Regno Italico, lib. XV.) Rentré vainqueur dans Ferrare, il en est nommé Podestat en 1199. (Voy. Tiraboschi Stor. di Nonantola, T. II, p. 330.) Il le devient aussi de Vérone en 1200 et de Modene en 1205. Mais il eut bientôt la douleur de voir Azzolino, élu nouvellement à sa place, reprendre son crédit dans Ferrare. L'an 1208, chassé de cette ville, Torelli prend les Bolognois à sa solde, et y rentre la même année. Gerard Maurice, auteur contemporain et témoin oculaire, rapporte qu'au passage d'Otton, Roi d'Allemagne en Lombardie, il vit Salinguerra, qu'il appelle *Vir prudens, nobilis ac bellicosus*, arriver à la tente de ce Prince, suivi d'un cortège brillant et de cent Chevaliers, dont on portoit les bannières déployées; qu'ayant mis pied à terre auprès du Roi, ce Seigneur porta ses plaintes au Monarque des trahisons dont le Marquis Azzon avoit usé à son égard; ajoutant qu'il étoit prêt, en sa présence, de justifier son accusation par les armes; qu'un grand tumulte s'étant élevé à ce sujet entre Salinguerra, Azzon d'Est et leur suite, Henri Calendrin, à la tête d'une troupe de Chevaliers allemands, sejeta l'épée à la main entre eux pour les séparer; et que le Roi intervint pour rapprocher ces deux rivaux. (Voy. *Scriptor. Rer. Italico*, T. VIII, pp. 19 et 20.)

En 1211, l'Empereur Otton réunit de nouveau Azzon d'Est et Salinguerra Torelli; mais le Marquis, de rechef, chasse bientôt ce dernier de Ferrare. La mort même d'Azzon ne mit point de bornes à ces haines implacables. Aldovrandin d'Est, son fils, en hérita; et les mêmes dissensions continuèrent pendant sa vie. Cependant l'Empereur Otton IV, par reconnaissance du zèle et de l'attachement que Salinguerra témoignoit pour son parti, le créa Prince de l'Empire en 1210, et l'investit de vingt-quatre grands Fiels dans la Romagne, provenant de la succession de la Comtesse Mathilde, parmi lesquels se trouve la ville de Carpi. (Voy. *Tortellino Indic. dog. Imperatori Coluccio; Storia di Napoli*, fol. 90; *Calch. Istoria di Milano*, lib. 6, fol. 136.) Salinguerra fut excommunié à ce sujet, en 1211, avec l'Empereur; mais le Pape Innocent III lui donna depuis, en 1215 (4), l'investiture des mêmes Fiels. (Voy. *Tiraboschi Storia dell'Abbadin di Nonantola*, T. I, p. 469 et 470.) Son successeur, Honoré III, en les renouvelant deux ans après, par un Bref du 17 Avril, en excepta les villes de Carpi et de Monte-Baranzone, dont il accorda la garde aux Modénois, d'après leurs pressantes sollicitations: et le 21 Fév. 1220, Salinguerra Torelli renonça à toutes ses prétentions sur ces deux places. (V. *Tiraboschi*, ibid. et *Muratori Antiq. Ital.* vol. IV, pag. 415 et 429.)

Azzon VII, ou Novello, ayant succédé à son frere, il n'étoit pas difficile à Salinguerra de conserver l'ascendant sur un jeune homme. Pendant ce temps de tranquillité, ce Seigneur avoit relevé les forteresses de Thedaldo, de Fratta, et embelli ses palais. Occupé alors du gouvernement de Mantoue, il se reposoit sur la foi des Traités faits entre lui et Azzon Novello, lorsque le jeune Marquis, ayant réuni des troupes de Padoue et de Vérone, attaqua subitement le château de Fratta, où Salinguerra avoit rassemblé ce qu'il avoit de plus précieux. L'élite de ses troupes formoit la

(1) Sub anno natiuitatis Christi M.C.XI., Guillelmus Marchesella de familia Aelardorum unius partis Princeps erat Ferrarie, aliterius vero Taurellis Salinguerre... Adelardus, volens saluti Republice Ferrarie providere amanter, ne civitas Ferrarie discordiis laceraretur, et bellis, cum suam heredem nondum septennem Taurello adversa partis Principi tradidit, eius filii sponsam futuram. De iuncto Guillelmo, Nobilis Ferrarie, qui in civilibus distentionibus ipsi Guillelmo fuerant obsequentes, Taurelli felicitatem agris ferentes, afflictabantur invidiâ. Itaque in odium Taurelli consilio inito statuerant aliquem ex Marchionibus Estensibus habere Principem, eis infestaturi Taurillum et homines sue partis Ferrarie. Marchesellam quoque ex domo Taurelli, furto vel fraude abducerunt, et ipsi ex Marchionibus nomine Obizoni tradiderunt sponsam futuram. (Chronica parva Ferrariensis. Script. Rer. Italico. T. VIII, p. 481.)

(2) Salinguerri a siquidem erat p. edives et locuples. Marchionibus erant

ibi non magni reditus. (Chronico. parva Ferrariensis. ibid. pag. 481.) Ce qui nous est confirmé par une Chronique existante à la Bibliothèque du Vatican, où l'on trouve ces paroles: Salinguerra potens homo fuit et famosus et majoribus magnus, et sapientia reputatus, Dominium Ferrarie habuit sicut Guillelmus de Marchesella quamdam habuerat, et Marchionibus Estensibus dederat, qui prius in Ferraria nihil, quod suam esset, habebat.

(3) Muratori *Antichità Estensi*, part. I, cap. XXXVI, p. 234, et *Chronica parva Ferrariensis inter Script. Rer. Italico*, T. VIII, pp. 481-482.

(4) In anno MCCXV., Peregrinus Capellanus Pape fuit apud castrum Carpi cum pluribus Episcopis, occasione investendi Salingueram de Ferraria de Ducatu Comitissa Mathildæ; et tunc occupaverunt Carpum occasione prædicta. (Voy. *Annali Modenesi Script. Rer. Italico*, vol. XI, pag. 57.)

## SEIGNEURS DE LA MAISON TORELLI

garnison ; elle s'y défendit avec un courage opiniâtre. Pressée par la famine, et n'ayant nul espoir de secours, elle s'étoit rendue ; mais Azzon la fit toute égorger impitoyablement, sans épargner les femmes et les enfans. Il n'échappa au fer des vainqueurs que ceux qui cherchent une mort non moins cruelle, en se précipitant dans les eaux qui défendoient la place. (Voy. *Roland. Script. Rer. Ital.* T. VIII, p. 186.) Au désespoir d'avoir aussi malheureusement perdu ses plus fideles serviteurs, Salinguerra répandit l'amertume de sa douleur dans le sein d'Ezzelin, son ami et son beau-pere, en réclamant son secours (1). Bientôt leurs armes réunies firent repentir le Marquis de ses cruautés. Ils l'expulserent, en 1227, de Vérone, dont Ezzelin fut fait Podestat. (Voy. *Roland. ibid.* pag. 188.) Salinguerra le fut à son tour de la même ville en 1230, et, l'année 1236, il remit Ferrare, dont il étoit maître, à l'Empereur. (Voy. *Scriptores Rerum Italic.* T. XVIII, pag. 259.)

Couvert de gloire et chargé d'années, Salinguerra jouissoit enfin des fruits de la paix, et restoit paisible possesseur de Ferrare (2) ; mais sa grande puissance donnant malheureusement de l'ombrage aux Vénitiens, dont il avoit interrompu le commerce, ils se liguerent avec Grégorio Montelongo, Légat du Pape Grégoire IX, Prêlat dévoué à la Maison d'Est. Bientôt une armée nombreuse de Vénitiens, Milanois, Mantouans, Bolonois et Véronois, assiégea Ferrare au mois de Fév. 1240. Le Marquis Azzon en avoit le commandement. Salinguerra s'y défend vaillamment pendant quatre mois. Pour le vaincre, l'on est obligé d'avoir recours à l'artifice.

## SEIGNEURS DE LA MAISON D'EST.

## AZZON VI.

1196. **ATTO**, **AZZO**, ou **AZZOLINO**, Marquis d'Est VI<sup>e</sup> du nom de cette Maison, sans contredit l'une des plus anciennes et des plus illustres de l'Europe, étoit déjà Podestat de Ferrare en 1196. Il y acquit une grande autorité, et il obtint aussi la même dignité à Padoue l'an 1199. Azzon tiroit son origine, ainsi que les Malaspina et les Pallavicini, en ligne directe, comme le prouve Muratori, d'Oberli (3), Seigneur de Canossa, que l'Empereur Othon I fit Comte du Sacré Palais en 962. Après avoir perdu Léonore, fille de Thomas, Comte de Savoie, sa première femme, il épousa, le 22 l'évrier 1204, **ALASTIE**, ou **ANASTAÏDE**, fille de Renaud de Châtillon, Prince d'Antioche. En 1205, Azzon chasse Salinguerra de Ferrare, et détruit son château de l'Iratta ; mais il y rentre bientôt. Allié, en 1207, avec les S. Bonifacio et les Mantouans, il défait à Vérone Ezzelin le Moine, repousse les ennemis jusqu'au lac de Garde, et revient ensuite attaquer Salinguerra, qui étoit allé au secours d'Ezzelin. En 1209, Azzon va au devant d'Oton, Roi d'Allemagne, qui se rendoit à Rome, pour y recevoir la Couronne impériale. Ce fut à cette occasion qu'il eut le chagrin de voir que ce Prince, quoique son parent portoit à Ezzelin et à Salinguerra, ses rivaux, une affection particulière. Avant cette époque, le Pape Innocent III avoit nommé Azzon Marquis d'Ancône ; Marche sur laquelle les Papes avoient des prétentions, comme faisant partie du fameux héritage de la Comtesse Mathilde. L'Empereur Oton IV, pour

(1) Je crois devoir au lecteur la réponse d'Eccellino, qui peint si bien le caractère de grandeur de ces tems-là :

*Responsio Eccelini de Romano literæ Salinguerræ : Sapienti et probo viro Domino Salinguerræ suo Domino præ conatus mortalibus reverendo, Eccelini de Romano ejus subditus et fidelis amicus, salutem, et de iuribus gloriam et triumphum.*

*Duo sunt principaliter in hâc vitâ, ad quæ venitur homines inter cætera laborare, fidem videlicet observare amicis et vivere cum honore : et hæc sunt illæ causæ præcipuæ, quibus me sentio indissolubiliter alligatum, ut scilicet intendam et vigilem ad vestra negotia quæ sunt mea. Sinè postquam auditû de facto Ferra, nec fuit quiete mentis, nec potui collatari : immò in vestre protestor, quod plenam locutionem non habeo nisi prius contigerit de domo, et sanguine ibi facto, sumere ultionem. Est autem pusillanimitas in adversis modum excedere in dolendo. Consolator ergo cor vestrum, et ego miâ vobiscum ; quoniam, Deo dante, non prius anni circulus revolvatur, quam inimicos nostros in acutis calcari bus perforare videretur, quod in summo cadere præcipitum compellanar. (Verc. Storia degli Eccelini, T. III, p. 208.)*

(2) Fuit in conditionibus pacis jura dicta, ut non liceret Marchionibus venire Ferrarium, nisi cum comitatu non magno, bis in anno, et de præsentia Salinguerræ. (V. *Chronica parva Ferrar.* ; *Anrat. Script. Rerum Ital.* T. VIII, p. 482.)

(3) Ascendants d'Azzo VI, d'après les tables généalogiques, 1, 2 et 3 de Muratori. (Voy. *Antichità Estensi ed Italiane*, part. I.)

**BONIFACE I**, Comte de Lucques et Duc de la Toscane, fleurissoit dans l'année 811. Il laissa deux fils, Berald, autrement Berchard ou Bèranger, qui vivoit en 829, et Boniface, qui suit.

**BONIFACE II**, Comte, ou Duc de la Toscane, et Préfet de la Corse, vivoit en 829 ; il laissa un fils, qui suit.

**AOALBERT I**, Marquis et Duc de la Toscane, fleurissoit dans les années 847 et 875. Il laissa deux fils, Boniface, Comte en 884, et Adalbert II, qui suit.

**AOALBERT II**, surnommé **LE RICHE**, Marquis et Duc de Toscane, mourut en 917, laissant deux fils, Lambert, Marquis et Duc de Toscane vers l'an 931, et Gui, qui suit.

**GUI**, Marquis et Duc de Toscane, finit ses jours vers l'an 930. Plusieurs conjectures donnent lieu de croire que de cette famille, et nommément de celle du Marquis Gui, naquit

**ADAALBERT III**, Marquis d'Italie, vivant en l'année 940. Il laissa un fils, qui suit.

**OBERT I**, ou **ALBERT**, fut, dit Muratori, non seulement Marquis d'Italie, mais aussi Comte du Sacré Palais ; dignité la première du Royaume d'Italie, qui rendoit celui qui la possédoit Vicair de Sou-

verain, et lui assujétissoit un grand nombre des villes de cet Etat. Indigné de la tyrannie du Roi Bèranger II, et de la persécution qu'il faisoit à la Reine Adalste, veuve du Roi Lothaire, pour la contraindre à épouser Adalbert, son fils, il alla trouver, en Allemagne, le Roi Oton I pour l'engager à venir délivrer cette Princesse ; ce qu'il obtint, comme on l'a vu ci-dessus (T. II, p. 100.) Le premier moment dans lequel on voit Oberli qualifié Marquis, est de l'an 931, et le dernier de l'an 971. (Voy. *Antichità Estensi*, part. I, pp. 134 et 152.) Mais il y a bien de l'apparence qu'il prolongea beaucoup plus loin sa carrière. Il jouissoit en bénéfice de l'Abbaye de S. Colomban de Babilio. Il eut pour successeur son fils,

**OBERT II**, Marquis d'Italie, qui fleurissoit depuis l'an 994 jusqu'à l'an 1012. Il laissa au moins trois fils, savoir Azzon I, qui suit ; Hugues I, Marquis et Comte depuis l'an 1014 jusqu'à l'an 1038 ; Adalbert, Marquis, fondateur de l'Abbaye de Castiglione en l'année 1033 ; et peut-être Gui, Marquis en 1029.

**ALBERT-AZZO I**, Marquis d'Italie et Comte, fleurissoit depuis l'an 1014 jusqu'à l'an 1029. Il laissa un fils, qui suit.

**ALBERT-AZZO II**, né vers l'an 996, Marquis d'Italie, Comte de Lunigiana, Seigneur d'Est (en latin *Ateste*), et de Rovigo (en latin *Rodigium*), mourut en 1097. Il est la tige des familles régnautes de Brunswick et de Modene. De **CUNEGONDE**, Princesse de la Maison des Guelles, il laissa Guille IV, Duc de Bavière, de qui descendent les Princes de la Maison duciale, électoriale et royale de Brunswick ; et de **GERSEBODE**, fille d'Herbert *Evell-Cliein*, Comte de Maino, sa deuxième femme, il eut Foulques I, qui suit ; et Hugues II, Marquis d'Italie et Comte du Maine, vivant l'an 1100. Ce dernier laissa trois fils, Azzo III, Marquis, mort en 1142 ; Tancrede, Marquis, mort en 1145 ; et Robert, Marquis, vivant encore en 1121. Le Marquis Tancrede eut un fils de même nom que lui, qui mourut l'an 1161, sans postérité mâle. Hugues laissa ses enfans en Italie, pour aller prendre possession du Maine, où il étoit appelé par les Seigneurs du pays. (Voy. ci-dessus, Tom. II, pag. 805.)

**FOULQUES I**, Marquis d'Italie, Seigneur d'Est, Rovigo, etc. meurt vers l'an 1136. De ce Prince descend la famille des Marquis d'Est, Ducs de Ferrare et de Modene. Il laissa cinq fils, Boniface I, Marquis d'Est, mort en 1160 ; Obizon I, qui suit ; Foulques II, Marquis d'Est, mort en 1178 ; Albert, Marquis d'Est, mort en 1184 ; et Azzo IV, aussi Marquis d'Est.

**ORIZON I**, Marquis d'Est, meurt vers l'an 1194. Il eut deux fils, Boniface III, Marquis, vivant l'an 1212 ; et Azzon V, mort avant son pere, l'an 1193, laissant un fils de même nom que lui, qui suit.

**AZZO VI**, ou **AZZOLINO**, Marquis d'Est et d'Ancône, Seigneur de Ferrare, dont il est question ci-dessus.

## SEIGNEURS DE LA MAISON TORELLI.

Azzon l'attire sous prétexte d'un pour-parler propre à établir les articles de paix; et comme ce grand homme se rendoit avec confiance au rendez-vous, le 3 Juin jour de la Pentecôte, Ramberto, et Richard, Comte S.-Bonifacio, le font prisonnier, et le Doge Jacques-Tiepolo, qui avoit conduit en personne les troupes de la République au siège, l'emmena à Venise. Salinguerra y fut traité avec toutes sortes d'égards, mais tenu dans une captivité qui ne fut terminée que par sa mort, arrivée quatre ans après, le 25 Juillet. Plus de quinze cents familles de son parti, qui étoient sorties de la ville après sa détention, le vengerent de cette trahison odieuse. (*Script. Rer. Ital.* T. VIII, pag. 485. Salinguerra avoit fini sa carrière âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans. Toute la Noblesse de Venise assista à ses funérailles et lui rendit de grands honneurs. Il fut enterré dans l'Eglise du Monastere des Bénédictins de S. Nicolo di Lido. Sur son sépulcre de marbre, qui existe encore, on lit l'inscription suivante: *Sepulchrum magnifici Domini Salingueræ de Ferrarid, qui obiit die 25 Julii, anno 1244.* Salinguerra Torelli eut trois femmes, la premiere REPUDE, dont on ignore le nom de famille; la seconde, SOPHIE DA ONARA, fille d'Ezzelin IV, dit le Moine, et d'Adélaïde, des Comtes de Mangone, veuve de Henri d'Ebna, qu'il épousa vers 1222. (*Ferri Storia dei Eccell.* T. I, p. 114.) Il paroit qu'elle étoit morte avant sa captivité, puisqu'il se maria en troisiemes nocces avec SIBILLA DA MONTAFIORE, fille d'Uguzzone. (*V. Savioli, Anal. Bolog.* T. II, p. 243.) Salinguerra obtint du premier lit, 1<sup>o</sup> Paolo, qui, marié à Lucrece N..., fut pere du Bienh. Torello, né en 1202 (1), mort en 1282; 2<sup>o</sup> Bartolomea, mariée à Giacobino Rangone. Du 2<sup>o</sup> lit il n'eut qu'un fils, Giacobou ou Giacomo, qui suit, et une fille, Fraïsenda, qui vivoit en 1262. Plusieurs Chroniques disent que Salinguerra eut de sa troisieme femme deux fils, Ricciardo et Salinguerra. Le seul fait certain est que cette épouse fidele l'accompagna à Venise dans sa prison, où elle le consola jusqu'à ses derniers instants (2).

## GIACOMO.

1244. GIACOBON ou GIACOMO avoit le cerveau dérangé, comme nous le confirme Muratori (3). A la prise de Ferrare, Azzon et les Chefs de l'armée ne le croyant pas dangereux, lui permirent de se retirer où il voudroit; et il choisit la Cour d'Ezzelin son aïeul maternel. (*Voy. Pigna Stor. dei Principi d'Est.* lib. II, pag. 189.) Le parti des Gibelins vouloit le rappeler à Ferrare; mais sa nullité ne lui permit pas d'en profiter. L'Empereur Frédéric II l'investit, en 1245, des mêmes Fiefs, provenant de la Comtesse Mathilde, qu'il avoit donnés à Salinguerra son pere vers l'an 1210, et qu'Innocent III lui avoit confirmés en 1215. (*Voy. Trist. Calc. Istoria di Milano*, lib. III.) Ces mêmes Fiefs furent donnés depuis par l'Empereur Charles IV aux Gonzagues vers 1360, ainsi que l'attestent Possevino, *Istor. dei Gonzagli*, lib. IV, fol. 325; et Maria Equicola, *Stor. di Mantova*, lib. II, pag. 95.

(1) *Beatus Taurillus, cui gentile cognomen, ut in Torellid gente et illis non raro utavimus, idem ac nomen fuit, cuius Erre vulgaria GLOCCIA, optulo satis nobilit ad dnum sito et Claustrare Provinciarum facili Principe, parentibus antiquitate generis et gloria unjaran, et sua virtute floravimus, autus est.* (*Voy. Jacob. Bellagradus, de vita B. Torelli Pappieusis Vallis-Umbrosæ commentarius.*) (*Trattato apolog, in cui si dimostra S. Torello da Poppi Eremita essere stato dell' ordine di l'alombrosa.*) (*Opera di D. Fedele Soldani da Poppi*, pag. 1 et 2; et plusieurs autres vies de ce Saint, patron de la ville de Forli. Il est en grande vénération dans toute la Toscane.)

(2) *Porro Domius Salinguerra solitus erat dicere: Cælum cæli Domino, terram autem dedit illis hominum, quasi per hoc vo-*

## SEIGNEURS DE LA MAISON D'EST.

conserver ses droits, lui conféra, de son côté, la même dignité, au mépris du serment qu'il avoit fait à son couronnement impérial, de restituer au S. Siège les terres allodiales de Mathilde. Le Pape ayant frappé d'anathème, l'an 1210, Otton, et l'ayant déclaré déchu de l'Empire, Azzolin abandonna son parti pour embrasser celui de Frédéric II, son rival, qu'Innocent protégeoit alors. Azzolin mourut au mois de Novembre 1212, laissant du premier lit Aldovrandin ou Aldobrandin, qui suit; et du second, Azzon, qui fut le septieme de son nom; Agnès, mariée à Ezzelin le Moine; et Béatrix, fondatrice du Monastere de Gemola, morte l'an 1226.

## ALDOVRANDIN I.

1212. ALDOVRANDIN I, fils d'Azzolin, lui succéda dans le Marquisat d'Est et la Marche d'Ancone, dite aussi la Marche de Warnier; mais il n'eut pas la même autorité que lui dans Ferrare. Salinguerra, qu'Azzolin en avoit fait bannir, n'a pas plutôt appris sa mort qu'il y reut avec les siens. L'an 1213, il oblige Aldovrandin, le 29 Mai, à faire avec lui un Traité par lequel il étoit dit qu'ils élieroient en commun le Podestat, et qu'ils gouverneroient la ville ensemble; mais Aldovrandin ne tint pas sa promesse. Il fit une ligue avec les Parmesans, les Mantouans et les Modénois contre Salinguerra. Ces derniers étoient animés contre lui, parce qu'il s'étoit emparé de la personne de Balduino Vis-Domini, leur Podestat, et lui avoit fait arracher la langue. Aldovrandin assiégea pour la 2<sup>e</sup> fois, en 1213, le château de Ponte-Duce, et obligea Salinguerra à le lui abandonner pour le raser entièrement. (*Voy. Tiraboschi*, Tom. I, pag. 286.) L'an 1214, pressé par les sollicitations du Pape Innocent III, Aldovrandin prit les armes pour recouvrer la Marche d'Ancone, dont les Marquis de Célano, partisans d'Otton IV, avoient envahi la plus grande partie. Aldovrandin mourut empoisonné l'an 1215, ne laissant qu'une fille, Béatrix, que son oncle, Azzon VII, maria, l'an 1234, à André II, Roi de Hongrie.

## AZZON VII.

1215. AZZON VII, dit NOVELLO, ou le JEUNE, successeur d'Aldovrandin son frere, dans un âge encore tendre, fut obligé dans le commencement de céder presque toute l'autorité à Salinguerra dans Ferrare. Ayant repris le dessus en 1221, il chassa ce rival, qui bientôt après reut dans la ville au moyen d'un accommodement. L'année suivante, chassé à son tour par Salinguerra, il vint mettre le siège devant Ferrare; mais Salinguerra l'ayant attiré dans la ville avec cent des siens, sous prétexte de traiter de la paix, excita contre lui une sédition, dont il n'échappa que par la fuite. L'an 1240, s'étant ligué par les intrigues de Grégoire de Montelongo, Légat du Pape, avec les Vénitiens, les Bolois et les Mantouans, il vint à leur tête faire le siège de Ferrare au commencement de l'év. Salinguerra ayant été fait prisonnier, le Marquis

*leus gloriari quod potuissent in terris, et in urvi in aquis Venetianum mortuus est; et cum esset sapiens filium habuit stultum... hic dicitur esse Jacobus Torellus.* (*Voy. Chronica Faticana.*) Le Tassoni au chant IV de la *Secchia rapita*, stance 39, nous peint la puissance de Salinguerra dans ces deux vers:

*Di Salinguerra il poderoso io dico  
Che tenne già Ferrara e Francolino.*

(3) *Jacobus Taurillus quoque ejus unicus filius jam in ætate factus, amicis erat mærori, gaudio inimicus, ut potè fatuus et delirus. Hæ conditiones rerum eum virum reddiderunt inglorium, etc.* (*Voy. Chronica parv. Ferrar. Rer. Ital.* T. VIII, p. 484.)

## SEIGNEURS DE LA MAISON TORELLI.

Giacomo épousa MARIE MOROSINI, petite-fille, à ce qu'on croit, de Dominique Morosini, Doge de Venise en 1148. Outre une fille, dont on ignore le nom, il eut encore de ce mariage un fils, Salinguerra, qui lui succéda.

## SALINGUERRA III.

1270. SALINGUERRA, III<sup>e</sup> du nom, surnommé GIUSTINELLI pour avoir été conduit à Ferrare, en 1261, par un Seigneur de cette famille, fut héritier, non de la folie de Giacomo son père, mais du courage et des talens de Salinguerra II, son aïeul, et se distingua dès sa jeunesse par une grande valeur. (*Carlo de' Lellis famigl. nob. T. I, part. I, p. 217.*) Il fut créé, l'an 1301, Chef de la ligue formée par les villes de Bologne,

## SEIGNEURS DE LA MAISON D'EST.

Azzon se vit délivré d'un dangereux ennemi, et Ferrare, où il avoit des intelligences, lui ouvrit ses portes. L'an 1249, le fameux Ecelin V (1), Podestat de Padoue, et le plus redoutable tyran d'Italie, enleva au Marquis Azzon, les armées à la main, une partie de ses terres. Azzon, l'an 1256, entre dans la Croisade publiée par le Pape contre Ecelin. Il marche avec les Croisés au siège de Padoue. Cette ville ayant été prise le 20 Juin, Azzon recouvre les terres que le tyran avoit usurpées sur lui. L'an 1259 il forma une ligue, le 11 Juin, avec les Milanois, les Bolonois, les Crémonois et les Padouans, contre ce même Ecelin, qui continuoit de désoler la Lombardie par ses brigandages et ses cruautés. Azzon, à la tête des confédérés, l'arrêta, le 26 Septembre, au pont de Cassano qu'il vou-

(1) Cet Ecelino, Ecelin, ou Ezzelin, dont il est ici question, étoit Ezzelin V.

On a souvent confondu ensemble les différents Ezzelins; et il nous parût indispensable de faire ici connaître ces hommes célèbres, si défigurés par les erreurs des Historiens.

ECELO, ou EZZELONE, fils d'Arpon, étoit un des Barons allemands qui accompagnèrent, vers 1036, l'Empereur Conrad II en Italie. Il lui donna les Fiefs d'Onara et de Romano, dont ses descendants portèrent le nom. GISA sa femme, qui vivoit sous la loi lombarde, est nommée dans une donation faite par son mari au Monastère de S. Felix en 1074. Un Diplôme de l'Empereur Henri II, de 1091, en faveur des Religieuses de S. Pierre de Padoue, est le dernier Acte où l'on voit paroître Ecelo I. Il semble qu'il mourut peu après, alors âgé de plus de 80 ans, et laissant deux enfans, Ecelo II, et Alberto. Gherard Maurice fait un grand éloge de la probité et des vertus d'Ecelo I.

ECELO II et ALBERICO I son frère, firent à divers Monastères de riches donations, qui leur méritèrent la réputation de personnages pieux et respectables. Au passage de l'Empereur Henri V en Italie l'an 1116, ils étoient assis à ses côtés quand il rendoit la justice. La femme d'Ecelo II s'appelloit ANZA; celle d'ALBERICO, CUNIZZA ou CUNEGONDE, dont il laissa un seul fils, Ecelo III. ALBERICO mourut avant 1154.

ECELO III, aussi appelé par un diminutif Ecellino, suivant l'usage de ce tems-là, que nous avons déjà expliqué, fut encore surnommé *il Balbo*, ou *le Begue*, à cause de la difficulté qu'il éprouvoit en parlant. Imitateur de la générosité de ses pères envers l'Eglise, il passa à la Terre-Sainte en 1147, lors de la Croisade prêchée par S. Bernard, et mérita l'honneur d'être choisi pour chef par tous les aventuriers Lombards qui s'y étoient rendus. Il y acquit beaucoup de gloire, et la soutint le reste de sa vie. Ce Seigneur habitoit ordinairement Vicenze, ou Trevigi. A sa mort, arrivée vers l'an 1183, il laissa, de son épouse ANZINA DA BAONE, deux fils, Giovanni, marié à Béatrix da Baone, et Ecelin IV, dit *le Moine*, il en obtint aussi deux filles, Cunizza, mariée à Tisolino da Campo Sempiero, et Gisa.

ECELO IV, dit *il Monaco*, ou *le Moine*, fut ainsi surnommé parcequ'il étoit entré dans un Monastère de S. Benoît, pour se préparer à la mort: action fréquemment usitée dans le moyen âge. Il naquit vers 1150. Ayant épousé, d'abord fort jeune, AGNÈS, fille d'Azzon VI, Marquis d'Est, qui mourut en couche, il se remaria à SREKONELLA DALESARMINI, qui abandonna son époux pour s'enfuir avec Olerico di Fontana, et mourut, en 1199, âgée de 50 ans, après avoir eu successivement cinq maris. Ecelin épousa ensuite GUELLIA DA ABBANO, fille de Mainfroi, Comte de Baone, qu'il répudia parcequ'elle avoit été violée par Gerard da Campo Sempiero; ce fut la cause des guerres cruelles qui ravagèrent ensuite la Marche de Trevigi. Ecelin prit ensuite en quatrième nocce ADÉLAÏDE, des Comtes de Mangone, qui passoit pour être très versée dans l'Astrologie judiciaire. Ecelin donna, comme ses prédécesseurs, des exemples de religion et de dévouement à l'Eglise. Il fonda à Vicenze, en 1208, l'Eglise de S. Donat, et à Ollero, six milles au-dessus de Bassano, une Eglise et un Monastère de Benedictins, qui fut le lieu de sa retraite. Il y vécut jusqu'après l'an 1233, et laissa deux fils et six filles, savoir, du premier lit, Palma, mariée à Valperino da Cavazo; du troisième, Agnes, mariée à Giacomo Guidotti, du quatrième enfin, Palma Novella, née vers 1186, mariée, en 1207, à Albert da Baone; Emilie, née vers 1183, mariée à Albert, Comte de Vicenze; Sophie, née vers 1190, mariée à Henri d'Egna, dont elle devint veuve; puis en secondes nocces, vers 1222, à Salinguerra II, Souverain de Ferrare; enfin Cunizza, née vers 1198, mariée aussi, vers 1222, à Richard, Comte de Salsomaggiore; mais bientôt après Sordello Visconti l'enleva. (Voy. à la page 663 de ce volume la note sur ce fameux Troubadour.)

Des deux fils d'Ecelin *le Moine*, issus d'Adélaïde, Ecelino

l'aîné naquit le 26 Avril 1194. L'histoire de sa naissance fut sujette à mille fables, comme celle de sa vie. Les Ecrivains guelfes nous présentent ce guerrier sous les plus noires couleurs, parcequ'il fut l'ennemi le plus formidable du S. Siège. Cependant on peut observer que ce Prince semble avoir eu deux caractères. Voici le portrait qu'en fait le Moine de Padoue: *Dum enim, sicut civis, in statu degeret militari, acer quidem erat in hostes: ergo tamen amicos lenis et tractabilis videbatur. In promissis quoque satis erat fidelis, in proposito stabilis, in verbis maturus, in consilio providus, et in omnibus factis suis miles egregius apparebat.* (Voy. *Script. Rer. Ital. T. VIII, pag. 708.*)

Ecelino disoit souvent qu'il vouloit faire des choses plus grandes que Charlemagne n'en avoit exécutées pendant son règne. En effet, s'il eût réussi dans son entreprise sur Milan, il feroit de la Lombardie le Royaume le plus florissant de l'Europe. Depuis l'an 1237 le caractère d'Ezellino changea. Le même Ecrivain nous le peint alors ainsi: *Sed postquam Maritima dominium est adeptus, in tantum corporis, quae mediocritas fuit, eadem permanente, repente in virum alterum est mutatus. Num in facie austerus est effectus. Talis namque apparebat in vultu, qualis erat in actu. In modo loquendi terribilis, in incessu superbus, solo intuitu homines deterebat. Ab amore satis abstinent mulierum: sed viros ab uxoribus separabat, et eos cum aliis de facto contrahere compellebat. Lustratus odio habuit et prodones, sed illorum supplicia offuscavit, omnes indifferenter spoliando pariter et mactando. Valde suspiciosus fuit: semper namque in deteriorum pariter facta et verba indigna exspectabat. Omnino fuit immisericosus; crudelitate namque superius sevitium omnium tyrannorum.* (Ibid.)

Plusieurs Historiens l'accusent d'avoir fait périr près de cinquante mille hommes par ses ordres. Ses cruautés sont souvent exagérées; mais il en commit beaucoup. Les séditions élevées contre lui à Vicenze, à Padoue et à Vérone, l'obligèrent, il est vrai, à des châtimens sévères qu'il oublia, et qui servirent de prétexte au Pape pour prêcher une croisade contre lui. Ecelin da Romano épousa en premières nocces GILIA, sœur du Comte S. Bonifacio. L'ayant répudiée, l'an 1238, il prit en secondes nocces SELVAGIA, fille naturelle de l'Empereur Frédéric II, et en troisièmes enfin il prit en quatrième nocce, l'an 1259, BÉATRIX de CASTEL-NUOVO; mais il n'eut aucun enfant de ces alliances. Il mourut, comme on le voit ci-dessus, en 1259, à l'âge de 65 ans et 6 mois. Ce Seigneur croyoit à l'Astrologie judiciaire, et consulta souvent sur ses opérations un Crémonois nommé Gerard de Sabionetta, grand Astrologue de ce tems-là. Il en avoit beaucoup à sa Cour, ainsi que des Historiens, des Bouffons, des Conteurs, des Poètes et des Hommes de lettres; ce qui n'annonce pas un caractère si porté à la barbarie et à la férocité.

ALBERICO, frère d'Ecelin V, né vers 1196, vécut en bonne intelligence avec les Papes jusqu'en 1255, et fut fort aimé de ses sujets. Mais lorsque, rapproché de son frère, il eut embrasé le parti guelfe, il éprouva toutes les vengeances de la Cour de Rome, qui l'excommunia en 1258; et, dès cet instant, l'histoire le peignit comme un monstre. DE BÉATRIX sa femme, qu'il avoit épousée à Vicenze en 1220, il eut six fils et trois filles; dont Adélaïde l'aînée, mariée à Renaud d'Est, fut exilée par Frédéric avec son mari dans la Pouille, où elle mourut. Une fin bien plus cruelle attendoit sa malheureuse famille. En un même jour, Alberic, attaché, par les Trevisans, à la queue d'un cheval furieux, fut traîné dans la ville et mis en pièces, ses six enfans massacrés, et MARGUERITE, sa seconde femme, bûlée vive avec Griseide et Amalbie ses filles. C'est ainsi que s'éteignit totalement, l'an 1269, la célèbre Maison des Ecelin da Onara et da Romano.

Nous avons cru cette note nécessaire pour l'intelligence de cette partie de l'histoire du moyen âge, et nous l'avons puisée dans la *Storia dei Ecelini di Gian-Battista Verci*, 3 vol. in-8o. Bassano 1779: ouvrage plein d'érudition.

## SEIGNEURS DE LA MAISON TORELLI.

Forlì et Imola, vint à la tête de son armée assiéger Faenza le 27 Avril de la même année, et s'en empara le 2 Mai. (Voy. Sigismond Marchesi, *Storia di Forlì*.) Ayant épousé, vers l'an 1306, le ressentiment de François d'Est contre son frere Azzone VIII, il enleva à ce Seigneur Melara, Figharola et le fort de la Stellata. Profitant ensuite du trouble arrivé à la mort d'Azzone en 1308, Salinguerra Torelli se ménagea, par ses amis et ses richesses, un parti dans Ferrare, où il s'introduisit, et s'en fit proclamer Souverain par le peuple. Mais le Cardinal Pelagré, Légat du S. Siège, et les Marquis François-Renaud et Obizzo d'Est ayant réuni, l'an 1310, leurs efforts, ne lui permirent pas de s'y maintenir. En se retirant, Ramberto Ramberti et François Menalvi, qui avoient suivi et secondé Salinguerra, ravagèrent Ferrare, son territoire, et livrèrent au pillage et aux flammes les Palais du Marquis. (Muratori, *Annal. d'Ital.* T. VIII; Pigna, *ibid. lib. IV.*) Salinguerra fit de nouveau diverses tentatives pour rentrer dans les anciens Etats de ses peres; mais elles furent infructueuses, et il fut obligé d'y renoncer entièrement. Depuis ce tems la Seigneurie de Ferrare resta à la Maison d'Est seule.

Salinguerra Torelli recueillit l'héritage des biens de Pierre Traversaria, Seigneur de Ravenne, du chef d'Hingilda, femme de Lindolphe de Saxe, sa cinquième aïeule. Il avoit épousé, en 1284, JEANNE, fille du fameux Albert Pallavicini, Seigneur de Milan, Brescia, Crémone, Plaisance, Tortone et Alexandrie (voy. Sansovino *Famigl. illust. d'Ital.* pag. 385), et eut de cette union deux filles, Marguerite et Amia. On voit qu'il donna, en 1304, sa procuration pour les marier à Renaud et Obizzo d'Est, tous deux fils du Marquis Aldobrandin. De son épouse Salinguerra eut aussi deux enfans mâles, Giacomo, qui se retira à Forlì, où il fut la souche des Marquis Torelli qui existent encore aujourd'hui dans cette ville (voy. la note de la pag. 674 de ce vol.); et Botacino, marié à Béatrix Malaspina. Ce dernier fut trisaïeul de Guido II Torelli, dit le Grand, premier Comte de Guastalle. (Voy. la note qui est au bas de la page 673, et la suite des descendants de cette Maison à l'article des Comtes de Guastalle et de Montecchiarugolo.)

## SEIGNEURS DE LA MAISON D'EST.

loit passer pour entrer dans le Milanais. Ecelin, blessé dans le choc, se retire, et va tenter un autre passage sur l'Adda; mais, le lendemain, attaqué de nouveau, il est pris et conduit à Soncino, où il meurt, le 27 du même mois, des blessures qu'il avoit reçues. (Voy. *Storia dei Eccellenti*, T. II, pag. 391.) L'an 1264, la nuit du 16 au 17 Février (*die decimâ-tertîâ exeunte Februario, nocte Dominicæ diei*), comme porte un Mémorial de ce tems-là, Azzone, âgé de 50 ans, meurt à Ferrare, qu'il gouvernoit avec beaucoup de sagesse depuis vingt-quatre ans (1).

## O B I Z Z O N I I.

1264. Obizzo, II<sup>e</sup> du nom, de la Maison d'Est, petit-fils d'Azzone VII par Renaud son pere, mort avant 1264, succéda dans le Marquisat d'Est et les autres biens de cette Maison à son aïeul, et fut proclamé, d'un consentement unanime, par les habitans, Seigneur de Ferrare. Il marcha, l'an 1265, au secours de Charles d'Anjou contre Mainfroi, Roi de Sicile, au vertu d'une ligne conclue entre eux le 5 Août de cette année. Le 30 Mars de l'an 1276 il reçoit, des Commissaires de l'Empereur Rodolphe I, l'investiture de ses Etats, situés dans la mouvance de l'Empire. Les Modénois qui, depuis qu'ils s'étoient mis en liberté, étoient gouvernés par un Podestat, las des désordres causés par les factions qui les déchiroient, d'après le 15 Décembre 1288, Philippe Boschetti leur Evêque, Lanfranco Rangone et Guido Guidone au Marquis Obizzo pour se donner à lui. Obizzo accepte leurs offres, et envoie le Comte Cinello, son parent, pour prendre possession de la Seigneurie de Modene en son nom. Il y fait lui-même en personne son entrée solennelle au mois de Janvier suivant. (Voy. *Chronica di Bolog. Muratori Rer. Ital.* T. XVIII, pag. 295.) Pareillement élu, le 15 Janvier 1290, Seigneur de Reggio, pour mieux attacher à son parti les Rangone (2), famille illustre et puissante, qui jouissoit alors d'un grand crédit sur les Modénois, et les avoit déterminé à se donner à la Maison d'Est, le Marquis Obizzo maria Aldobrandin, son 2<sup>e</sup> fils, à Aida, fille de Tobie Rangone. (Voy. *l'edriani Stor. di Modena*, part. II, lib. XIV.) Il fait, l'année suivante, son testament, daté *die tertio exeunte Junio*, c'est-à-dire le 28 Juin, et finit ses jours le 13 Février 1293, laissant de JACQUELINE DE FRESQUE, sa première femme, morte en 1287, trois fils, Azzone, qui suit; François et Al-

(1) Les Républiques d'Italie ne se bornoient pas à défendre leur liberté contre les tyrans, elles n'étoient guere moins occupées des moyens de s'agrandir au dépens de leurs voisins. Les villes de Nonantola et de San-Cesareo étoient de iems immémorial du Domaine des Modénois. Les Bolonois s'en étant rendus maîtres, les premiers leur en firent demander la restitution par leurs Députés. La réponse des Bolonois fut que Nonantola s'étoit donnée volontairement à eux, et que San-Cesareo leur étoit demeuré pour les frais des guerres passées; ce cependant, pour ne pas leur céder en générosité, ils consentirent à les rendre. Ce discours, tout modéré qu'il étoit, blessa l'orgueil des Modénois et donna le signal de la guerre. On prend les armes de part et d'autre. Entius, ou Enzo, Roi de Sardaigne, et fils naturel de l'Empereur Frédéric II, vient au secours des Modénois, et se met à la tête de leur armée. Ayant rencontré celle des Bolonois près de Fossalte, il lui livre une bataille sanglante, et la perd avec la liberté le jour de S. Barthélemi 1248. Conduit prisonnier à Bologne, il est réclamé avec menace par l'Empereur son pere, qu'on n'écoute qu'avec mépris. Frédéric, changeant de ton, offre, pour la rançon de son fils, d'entourer la ville avec un fil d'or. Il ne réussit pas mieux. Enzo mourut à Bologne après vingt-trois ans de captivité pendant lesquels il fut traité d'aillieurs avec tous les honneurs dus à son rang et à sa naissance. On lui fit des funérailles magnifiques et vraiment royales. Quant à la guerre qui avoit occasionné sa détention, elle fut terminée par la médiation du Pape Innocent IV, irréconciliable ennemi de Frédéric et de sa race. Qui s'imagineroit que cette guerre dont nous traçons

un fidèle précis d'après Camponaccio, qui en a donné une histoire particulière, a fourni au Tassoni la matière de son poëme héroï-comique de la *Secchia rapita*, ou du *Seau enlevé*? Le Marquis Azzone ne fut que spectateur des querelles de Modene et de Bologne; et nous ne rapportons ces faits que parcequ'ils intéressent une République qui tomba sous la puissance de ses successeurs.

Les Lettres ont l'obligation à Monseigneur François-Marie d'Est, Evêque de Reggio et Abbé de Nonantola, d'avoir une histoire diplomatique très intéressante de cette Abbaye célèbre. Le savant Chevalier Tiraboschi l'a publiée en deux volumes in-folio, imprimés à Modene en 1784.

(2) Cette Maison illustre tire son origine de la Westphalie, ou de la Saxe, ainsi que nous l'apprend Muratori (*Dissertat. dell' orig. de cognomi*). GERARD RANGONE la transplanta en Italie vers la fin du onzième siècle. Un second GERARD, son petit-fils, étoit Podestat de Bologne en 1156. On le voit ensuite investi par Guelfe, Duc de Spolète et Marquis de Toscane en 1166, *della Corte di Gavassa*. (Voy. *Antichit. Est.* part. I, cap. 20; *Savio'si Annali Bolog.* T. I, part. I, pag. 309 et 312.) Un troisième GERARD fut Podestat de Bologne en 1220, de Vérone en 1230, de Siene en 1232, de Mantoue en 1241, et tué la même année dans une bataille. Un quatrième GERARD fut Podestat de Bologne en 1240, de Mantoue en 1251: c'est le même que le Tassoni a chanté dans sa *Secchia rapita*, cant. I, stauz. 13. Il fut Commandant des Modénois, et fait prisonnier avec le Roi Entius. Enfin

dovrandin; avec une fille, Béatrix, mariée, 1<sup>o</sup> à René Scotto, Juge, ou Seigneur de Gallure en Sardaigne, 2<sup>o</sup> à Galéas Visconti, Seigneur de Milan. CONSTANCE DE L'ESCALE, sa seconde femme, ne paroît pas lui avoir donné d'enfans.

## A Z Z O N V I I I.

1293. AZZON D'EST, VIII<sup>e</sup> du nom, fils aîné d'Obizzon II, lui succéda, le 11 Février, dans ses Etats. Le 3 Mars suivant la ville de Modene l'élit pour son Seigneur perpétuel. Celle de Reggio lui défera le même honneur peu de jours après. Les deux freres d'Azzone, François et Aldovrandin, excités par des brouillons, prétendent, l'un à la Seigneurie de Modene, l'autre à celle de Reggio. Aldovrandin, appuyé par les Rangone, surprint, le 29 Mars de la même année, la ville de Modene, d'où il est chassé presque aussitôt par le peuple. Les Padouans épousèrent ensuite les intérêts d'Aldovrandin, et s'étant unis en sa faveur, prirent et ruinèrent les châteaux d'Est, de Cotto et de Calabone. La concorde est rétablie, l'an 1294, par un Traité de paix entre les trois freres. Azzone eut la guerre, les deux années suivantes, avec les Bolois et les Parmesans, et s'en tira avec avantage. Les Modenois, excités par deux Capitaines qu'Azzone leur avoit donnés, se révoltent contre lui le 26 Janvier 1306, chassent ses partisans et se mettent en liberté. Ceux de Reggio imitent le lendemain cet exemple. Au mois de Février suivant ces deux villes firent une ligue avec celles de Padoue, Vérone, Brescia, Mantoue et Parme, pour chasser encore de Ferrare le Marquis; mais leurs efforts furent inutiles. Azzone meurt dans son château d'Est, le 31 Janvier 1308, sans laisser d'enfans de ses deux femmes, JEANNE DES URSENS, et BÉATRIX, fille de Charles II, Roi de Naples, qu'il avoit épousée au mois d'Avril 1305. En mourant il nomma pour son héritier Folcon, ou Foulques, fils de Fresque son bâtard, au préjudice de ses deux freres, François et Aldovrandin, et des fils de ce dernier.

## F O U L Q U E S.

1308. FOULQUES, fils de Fresque, ou Fresco, bâtard d'Azzone VIII, fut mis en possession de la Seigneurie de Ferrare par son pere, avec le secours des Bolois. Mais François et Aldovrandin, freres d'Azzone, s'emparèrent d'Est et de plusieurs autres terres de leur Maison. Alors commença la guerre entre l'oulques et les Princes légitimes d'Est. Ceux-ci recoururent au Pape pour implorer son appui. Mais la Cour de Rome exigea qu'ils reconnussent l'erreur pour une ville dépendante de l'Eglise romaine. Ce point accordé, le Pape fait partir des officiers et des troupes, pour aller prendre possession de Ferrare, sous les ordres du Marquis François d'Est. Foulques alors fait proposer aux Vénitiens de leur céder cette ville à certaines conditions.

La proposition acceptée, les Vénitiens envoient des troupes qui forcent les Ferrarois, après quelques combats, à demander la paix, et à recevoir le Podestat qu'il plut aux vainqueurs de leur donner. Le Pape Clément V, irrité de l'entreprise des Vénitiens, publia contre eux, le 27 Mars 1309, pour s'être emparé de Ferrare, une Bulle, dit Muratori, la plus terrible et la plus injuste. Pour joindre ensuite les armes temporelles aux spirituelles, il fit prêcher contre eux la Croisade; ce qui lui procura en peu de tems une armée considérable. Les Vénitiens se défendirent vaillamment; mais, le 28 Août de la même année, les Ferrarois remportèrent sur eux une victoire complete qui décida la querelle. Le Pape étant devenu par là maître de Ferrare, en donna le Vicariat à Robert, Roi de Naples, sans penser à François d'Est, qui s'étoit donné tant de peines pour rentrer en possession de cette ville. Les Ferrarois, excédés par les mauvais traitemens des officiers et des troupes que le Roi de Naples leur envoyoit, se soulèvent contre eux le 4 Août 1317, et les ayant obligés à se retirer dans le Château-Thédalde, ils les y forcent, avec le secours des Marquis d'Est et des Bolois, les massacrèrent tous, et livrent aux flammes cette forteresse.

## R E N A U D E T O B I Z Z O N I I I.

L'an 1317, le 15 Août, RENAUD et OBIZZON III, fils du Marquis Aldovrandin et d'Alde Rangone, sont rétablis dans la Seigneurie de Ferrare, et s'associent NICOLAS, 1<sup>er</sup> du nom, leur 3<sup>e</sup> frere. Le Pape Jean XXII n'apprit pas ce rétablissement avec indifférence. Il somma les trois Marquis d'abandonner Ferrare; et sur leur refus, aussi respectueux que raisonnable, il mit la ville en Interdit, les excommunia, l'an 1320, et les fit poursuivre comme hérétiques par l'Inquisition. Les trois Marquis, l'an 1329, se rapprochent du Pape, et abandonnent l'Empereur Louis de Baviere son ennemi, dont ils avoient suivi le parti jusqu'alors; mais la réconciliation ne fut consommée que l'an 1332. Les Marquis d'Est s'étant soumis à reconnoître le Pape pour Souverain de Ferrare, obtinrent de lui une bulle qui leur conféroit le Vicariat de cette ville et de son district, à l'exception d'Argenta, que le Pape se réservoir, et qui fut remise à son Légat. Les trois Marquis, l'an 1335, viennent assiéger la ville de Modene, alors possédée par les Pii. Renaud tombe malade à ce siège, et étant retourné à Ferrare, il y meurt le 31 Décembre de la même année. L'an 1336, Gui et Mainfroi des Pii, voyant la ville de Modene serrée par les Marquis d'Est, qui s'étoient rendus maîtres de toutes les villes de son district, leur remettent, le 17 Avril, cette place, dont les Marquis prirent possession le 13 Mai suivant. Obizzon, l'an 1346, vend à Lucilin Visconti, Seigneur de Milan, la ville de Parme, qu'il avoit acquise, l'an 1344, d'Azzone de Correggio. Le Marquis Nicolas meurt le

un cinquieme GUERARD, qui étoit Préteur de Bologne en 1226 (voy. Sigonius, de Regn. Ital. lib. XVII), de Milan en 1251, limit pieusement sa carrière dans l'Ordre de S. François, et fut de plus béatifié. (Voy. *Tiraboschi d. lla letterat. Ital.* T. IV, lib. 2. *Cotto*, *Stor. di Milano*, part. 2.) On remarque encore, parmi les grands hommes de cette Maison, GRACIOSO, célèbre dans les armes; un autre GRACIOSO, Podestat de Bologne et de Crémone qui gouverna avec sagesse; GUILLIEMO, Podestat d'Orvieto en 1253; GUI, Général des Florentins et des Siennois, qui chassa les François du Comté de Sieme, repart, avec le secours du Duc d'Urbain, Lodi et Crémone, et servit depuis le Roi François I en Piémont. (Voy. *Muratori Anich. Est.* p. II, cap. XI et XII; *Sansovino Ritratti di cento Capitani illustri.*) Entre autres Prelats distingués, les Rangone ont donné à l'Eglise le Cardinal GABRIEL, qui vivoit en 1477; HERACLE, successivement Evêque d'Adria, de Cave, de Mazara et enfin de Modene, Cardinal en Juillet 1517, pris avec le Pape Clément VII par les Impériaux, et mis en prison avec ce Pontife dans le Château S. Ange, où peu après il mourut en 1527 (voy. *Auberi, hist. des Cardinaux*); CLAUDIO, Légat du S. Siège en Pologne, où il remplit une mission difficile;

il étoit l'ami particulier du fameux Comte Pomponio Torelli; enfin HUGUES, Evêque de Reggio le 18 Oct. 1510, pareillement Légat du S. Siège auprès de Charles-Quint, et mort à Modene le 28 Août 1540.

On compte, parmi les femmes célèbres issues de cette Maison, CONSTANCE, mariée à César Fregose, qu'elle suivit dans les combats; Jules-Césaire Scalliger lui dédia plusieurs de ses poésies latines (voy. Sansovino, *Origin. delle Cose illust.* pag. 907); GENEVIEVE, sœur de Gui Rangone, que le même Scalliger a aussi célébrée; CLODIA, épouse de Gilbert Correggio, très versée dans la Philosophie, la Grammaire, la Théologie, l'ainée de Pie V et qu'Annibal Caro appelloit la muse de son siècle. Le Pape Pie IV disoit qu'*lui's a point de Prince chrétien qui ne pit être honore de l'alliance de cette Maison.* Elle a pour Chef aujourd'hui le Marquis GUERARDO RANGONE, Chambellan de S. M. I. et R., Conseiller et ancien Ministre d'Etat de M<sup>te</sup> le Duc de Modene, et subsiste avec lustre dans la ville de ce nom, où elle est divisée en deux branches. Le Comte FRANÇOIS-NICOLAS RANGONE, Chevalier de Malte, frere puîné du Marquis Guerardo, est, par son mariage avec VICTORIA TORELLI (voy. ci-devant, p. 686), souche d'une troisième branche, établie à Reggio.

DES DUCS DE FERRARE, MODENE ET REGGIO. 697

1 Mai de cette année, laissant un fils, Renaud, qui mourut en 1369. Obizzon, le 27 Mai 1350, fait lever l'interdit jeté, dès la fin de 1313, sur Modene, par le Pape Clément V, à cause du meurtre de Raymond d'Aspel, Marquis d'Ancone, son parent, que les Modenois avoient massacré et pillé avec sa suite, comme il passoit sur leur territoire pour aller dans son Marquisat. L'an 1352, Obizzon meurt le 19 ou le 20 Mai, laissant, de Rippa Ariosta, sa concubine, puis sa femme, morte le 27 Novembre 1347, cinq fils, Aldovrandin, qui suit; Nicolas; Foulques; Hugues et Albert, avec quatre filles, Alde, femme de Louis II de Gonzague, Capitaine de Mantoue; Béatrix, femme de Waldeimar, Prince d'Anhalt-Dessau; Alix, mariée, le 12 Juillet 1349, avec Gui, fils de Bernardin de Polenta, Seigneur de Ravenne; et Constance, qui épousa, le 2 Mai 1362, Malatesta, Seigneur de Rimini.

ALDOVRANDIN III.

1352. ALDOVRANDIN, fils aîné d'Obizzon III et son successeur, gouverna ses Etats, quoique fort jeune, avec beaucoup de vigilance et de vigueur. L'Empereur Charles IV étant venu, l'an 1354, en Italie, connut son mérite et l'honora d'une singulière estime. Aldovrandin termina, par un Traité de paix, les démêlés qu'il avoit avec le Duc de Mantoue et celui de Milan; mais il ne jouit pas long-tems de cet avantage, étant mort, le 3 Septembre 1361, à l'âge de 26 ans. De BÉATRIX DE CAMINO sa femme il laissa Obizzon, mort peu de tems après lui, et Verde, mariée à Conrad, Duc de Teck.

NICOLAS II.

1361. NICOLAS, II<sup>e</sup> du nom, frere d'Aldovrandin, lui succéda au préjudice d'Obizzon son neveu. Le 19 Déc. 1361, il fut investi avec ses deux freres, Hugues et Albert, de Rovigo, d'Adria, de Commachio et d'autres places par l'Empereur Charles IV, qui leur confirma en même tems le Vicariat qu'il avoit donné, l'an 1354, à Aldovrandin II. Nicolas eut avec les Visconti de longs démêlés, qui furent terminés par un Traité de paix au mois de Février 1369. (Voy. aux Ducs de Milan, page 646 de ce volume.) Il enleve, vers la mi-Mai 1371, la ville de Reggio à Feltrin de Gonzague, qui en étoit Seigneur. Mais Feltrin la vend dans le même tems, par Traité du 17 Mai, à Bernabo Visconti, Seigneur de Milan, qui en chassa les troupes du Marquis d'Est. Nicolas meurt le 26 Mars 1388, laissant de VERDE, fille de Mastin II de l'Escalce, qu'il avoit épousée le 19 Mai 1362, une fille nommée Taddée, mariée, le 31 Mai 1377, à François II de Carrara, Seigneur de Padoue.

ALBERT D'EST.

1388. ALBERT D'EST, frere de Nicolas, devient son successeur dans la Seigneurie de Ferrare. Peu de tems après il se forme une conjuration, tramée par les Seigneurs de Padoue et les Florentins, pour l'assassiner, et mettre à sa place Obizzon, son neveu, fils du Marquis Aldovrandin. Le complot est découvert, et les conjurés sont sévèrement punis. Albert fut d'abord étroitement uni avec Jean-Galéas Visconti, qu'on nommoit alors le Comte de Vertus. Il entra dans la ligue de ce Prince et de François de Gonzague, Marquis de Mantoue, contre les Bolois; mais le Duc de Baviere, qui étoit passé en Italie, avec une forte armée, pour secourir les Bolois, étant arrivé, le 3 Octobre 1390, à Ferrare, réussit à détacher Albert de cette ligue, et à lui en faire contracter, le 7 Novembre, une nouvelle avec ceux dont il s'étoit déclaré l'ennemi. Albert mourut, le 30 Juillet 1393, fort regretté de ses sujets, laissant de JEANNE, fille de Ga-

brino Roberti, qu'il avoit épousée le 8 Septembre 1388, Nicolas, qui suit.

NICOLAS III.

1393. NICOLAS III, fils du Marquis Albert, lui succéda, à l'âge de neuf ans, sous la tutelle de plusieurs Nobles, que son pere avoit désignés, et la protection de la République de Venise, qu'Albert lui avoit ménagée. L'an 1394, Azzon, Marquis d'Est, fils du Marquis François II, qui, ayant été chassé de Ferrare, étoit devenu Général des armées de Galéas Visconti, prend occasion de la jeunesse de Nicolas pour travailler à lui enlever ses Etats. Ayant pratiqué des intelligences avec plusieurs Nobles ferrarois et des vassaux de la Maison d'Est, il entre dans l'Etat de Ferrare, où il s'empare de quelques places; mais les Vénitiens, les Bolois et les Florentins, étant venus au secours de Nicolas, obligent le Marquis Azzon de se retirer. Azzon, étant revenu l'année suivante, fut battu le 16 Avril et fait prisonnier par Astor de Manfredi, Seigneur de Faenza, qui le fit conduire dans les prisons de cette ville. L'an 1397, le Marquis Nicolas, âgé de 13 ans, épouse, au mois de Juin, JULIE DE CARRARA, fille de François II, Seigneur de Padoue. Nicolas, l'an 1403, entre dans la ligue formée contre le Duc de Milan par le Pape Boniface IX, qui le déclare Capitaine-Général de l'armée de l'Eglise. S'étant concerté avec les habitans de Reggio, il enleve cette ville au Duc de Milan; mais il en est chassé par Ottoboni, qui, feignant de venir au secours du Duc, garde la ville pour lui, après s'en être rendu maître. Nicolas, le 13 Mai 1408, conclut une ligue avec Jean-Visconti, Duc de Milan, et d'autres Princes, pour arrêter les brigandages qu'Ottoboni ne cessoit d'exercer en Lombardie. Ottoboni est tué, le 27 Mai 1409, par Sforce Cotignola, Général des troupes de Nicolas, dans un pour-parler qu'il avoit demandé à ce Marquis pour traiter de la paix avec lui. (Voy. aux Ducs de Parme, p. 656; et aux Comtes de Guastalle, pp. 673 et 674 de ce vol.) Le 27 Juillet suivant, Nicolas entre dans Parme, dont il est proclamé Seigneur, et se rend maître, dans le même mois, de Reggio. L'an 1414, dans un voyage qu'il entreprend à S-Jacques en Galice, il est fait prisonnier par le Châtelain d'un Château nommé S-Nichel, appartenant au Marquis de Caretto; et cela uniquement, suivant la coutume du tems, pour en obtenir une rançon que le Marquis paya effectivement. L'an 1425, après la mi-Mars, Nicolas fait trancher la tête à PARISINA-MALATESTA, sa seconde femme, et à Hugues, son fils naturel, convaincus d'un commerce criminel. (Murat. *Antich. Est.* T. II, p. 190.) Aldovrandin Rangone et deux Demoiselles complices de cet adultère subirent la même peine. Nicolas entre, le 9 Janvier 1426, dans la ligue des Florentins et des Vénitiens contre le Duc de Milan, et se met à la tête de leurs troupes. (*Ibid.* pag. 193.) L'an 1431, le Roi de France, Charles VII, par Lettres datées de Chinon le premier Janvier, permet au Marquis Nicolas de joindre à l'aigle blanc de ses armoiries celles des Rois de France, c'est-à-dire trois fleurs de lis d'or au champ d'azur. (Murat. *ibid.* T. I, pag. 195.) Ces Lettres, étant datées de la dixième année du regne de Charles, sont de l'an 1432, selon le nouveau style. L'an 1433, Nicolas, réconcilié avec le Duc de Milan, se porta pour médiateur dans la guerre que les Vénitiens, les Florentins et leurs confédérés faisoient à ce Prince, et réussit à leur faire conclure un Traité de paix le 26 Avril de cette année. Le Duc de Milan l'ayant invité, l'an 1441, à se rendre à Milan, il y vint; mais il y trouva la mort, qui l'emporta le 26 Décembre, non sans soupçon de poison donné par ceux qui avoient intérêt de craindre que le Duc ne le fit son héritier. De RISARDE, ou RICARDE, sa troi-

sième épouse, fille du Marquis de Saluces, il laissa deux fils en bas âge, Hercule et Sigismond. Il eut de plus cinq enfans naturels, Lionel, qui suit, Orso, Renaud et Albert, avec une fille, Blanche, mariée, l'an 1468, à Galeotto Pic de la Mirandole. Les Historiens milanais mettent la mort de Nicolas III en 1442, parce que l'année commençoit alors le jour de Noël à Milan.

## L I O N E L.

1441. LIONEL, fils naturel de Nicolas III, lui succéda, par la disposition de son pere et celle du Pape, dans les Seigneuries de Ferrare, Modene, Rovigo et Communacio, etc. au préjudice des enfans légitimes de Nicolas. Il avoit épousé, au mois de Janvier 1435, MARGUERITE, fille de Jean-François I de Gonzague, Marquis de Mantoue. L'an 1444, après la mort de Marguerite, arrivée au mois de Juillet 1439, il donna sa main, dans le mois d'Avril, à MARIE, fille naturelle d'Alfonse V, Roi d'Aragon; mais cette Princesse mourut le 9 Décembre 1449. L'année suivante, Lionel fut médiateur de la paix qui se conclut le 2 Juillet à Ferrare entre les Vénitiens et Alfonse, Roi de Sicile. Ce Prince termina ses jours le 1 Octobre de cette année, laissant du second lit un fils nommé Nicolas. Lionel, dit Muratori, n'eut pas son égal en piété envers Dieu, en équité et en douceur envers ses sujets. Il fut le protecteur des gens de lettres, et écrivoit très bien lui-même en latin.

## DUCS DE FERRARE, MODENE ET REGGIO.

## B O R S O.

1450. Borso, frere naturel de Lionel, fut préféré à ses freres légitimes, Hercule et Sigismond, pour lui succéder. Il alla, l'an 1452, au devant de l'Empereur Frédéric III, qui venoit en Italie, et entra dans Ferrare avec lui le 17 Janvier. L'Empereur y revint le 10 Mai suivant, à son retour de Rome; et, pour témoigner au Marquis Borso la satisfaction qu'il avoit de sa bonne réception, il le créa Duc de Modene et de Reggio le 18 du même mois: mais il en exigea pour cette faveur un cens annuel de quatre mille florins d'or. Borso eut encore l'honneur, en 1459, de recevoir, le 18 Mai, le Pape Pie II dans Ferrare. Ce Prince vint avec un cortège magnifique, l'an 1471, à Rome, et fut créé Duc de Ferrare, le 14 Avril, dans la Basilique du Vatican, par le Pape Paul II. Il ne jouit pas long-tems de cet honneur, car étant retourné dans cette ville, il y mourut le 20 Août de la même année, sans avoir été marié. Ce fut un Prince des plus accomplis de son siècle. Protecteur des Lettres, il appella l'Imprimerie naissante dans ses Etats, et Andréas Gallus fut le premier, suivant Maittaire, qui exerça cet art à Ferrare.

## H E R C U L E I.

1471. HERCULE I, frere légitime de Borso, né l'an 1433, se mit en possession de ses Etats après sa mort, et par là frustra l'espérance de Nicolas d'Est, fils de Lionel, qui comptoit succéder à Borso. L'an 1476, Nicolas, pendant l'absence d'Hercule, surprend Ferrare, le 1 Septembre, par la trahison d'un Prêtre; mais il en est chassé le même jour par les freres du Duc; et, étant poursuivi par Louis Trotti, il est ramené prisonnier à Ferrare, où, trois jours après, on lui fait trancher la tête. Hercule est choisi, l'an 1478, par les Florentins pour commander leurs troupes contre l'armée du Pape et du Roi de Naples. Les Vénitiens, ligés avec le Pape Sixte IV, déclarent la guerre, en 1482, au Duc de Ferrare. Ce Prince, après avoir fait ses efforts pour l'éviter, fait une ligue, de son côté, avec Ferdinand, Roi de Naples, son beau-pere; Louis le More, Gouverneur de Milan; Frédéric, Mar-

quis de Mantoue; les Florentins et les Bentivoglio. Les hostilités commencerent au mois de Mai; et, le 21 Août, Alfonse, Duc de Calabre, fut battu par le Comte Jérôme Riario, neveu du Pape, joint à Robert Malatesta, Capitaine vénitien, à Campomorto près de Velletri. Le 12 Décembre suivant, le Pape, s'étant détaché des Vénitiens, fait la paix avec le Roi Ferdinand, le Duc de Ferrare et leurs alliés. Toutes les Puissances d'Italie se déclarent alors contre les Vénitiens. Sixte veut s'établir arbitre de la paix; et trouvant les Vénitiens opposés à ses desirs, il les excommunique le 25 Mai 1483, et met toutes leurs terres en interdit. Les Vénitiens appellent de la Bulle et continuent la guerre. Après deux ans d'hostilités, le Duc de Ferrare, abandonné de ses alliés, fait la paix, le 7 Août 1484, avec ces Républicains, auxquels il cède Rovigo et tout le Polésin, dont ils s'étoient emparés. Le Duc Hercule meurt le 25 Janvier l'an 1505, laissant de LEONORE, fille de Ferdinand I, Roi de Naples, qu'il avoit épousée le 3 Juillet 1473 (morte le 11 Octobre 1493), trois fils, Alfonse, Ferdinand, et Hippolyte, depuis Cardinal; avec deux filles, Béatrix, femme de Ludovic Sforce, Duc de Milan, et Isabelle, mariée, l'an 1490, à Jean-François II de Gonzague, Marquis de Mantoue.

## A L F O N S E I.

1505. ALFONSE D'EST I, fils aîné d'Hercule, né le 21 Juillet 1476, succéda à son pere dans ses Duchés. Il étoit marié en secondes noces, depuis 1502, avec la fameuse LUCRECE BORGIA, fille du pape Alexandre VI. Lucrece étoit alors à son quatrième mari. Ses deux premiers mariages avoient été cassés par son pere; et Alfonse d'Arragon, Prince de Salerne, son troisième époux, avoit été étranglé, le 18 Août 1500, par ordre de César Borgia, frere de Lucrece. L'an 1506, le Duc Alfonse fait condamner à mort Ferdinand, son frere légitime, et Jules, son frere naturel, pour avoir conspiré contre lui; mais, à l'instant de l'exécution, il leur fait grace et commu la peine en une prison perpétuelle. Le premier y demeura jusqu'en 1540, et l'autre jusqu'en 1559, qu'il obtint sa liberté. Alfonse, étant entré dans la ligue de Cambrai, fut créé, le 19 Avril 1509, Gonfalonier de l'Eglise par le Pape Jules II; mais ce Pontife, l'année suivante, s'étant retiré de la ligue, veut en détacher aussi le Duc de Ferrare; et ne pouvant y réussir, il publie contre lui, le 9 Août, une Bulle par laquelle il l'excommunique, et le prive de Ferrare ainsi que de toutes les terres qu'il a dans la mouvance du S. Siège. Dix jours après, les troupes du Pape s'emparent de Modene à la faveur des intelligences que Jules avoit pratiquées dans la ville. Elles font ensuite diverses conquêtes dans le Ferrarois, tandis que les Vénitiens, de leur côté, se rendent maîtres Polésin qu'Alfonse avoit recouvré. La valeur d'Alfonse sauva la ville de Ferrare, dont les troupes du Pape, commandées par le Duc d'Urbain son neveu, s'étoient approchées. Ce Général enleve, dans la même année, au Duc Alfonse, Reggio et Brescello. Alfonse fut plus heureux, l'an 1512, à la bataille de Ravenne, donnée, à trois milles de cette place, le jour de Pâque, 11 Avril. Ce fut par l'effet de son artillerie qu'il rendit les François victorieux en cette journée. Comptant, après un succès si éclatant, trouver le Pape plus traitable, il lui fit demander un sauf-conduit, qui lui est accordé, pour se rendre à Rome. Y étant arrivé dans le mois de Juin, il est absous des censures par le Pape, et admis à lui baiser les pieds. Mais tandis qu'il est dans cette ville, le Duc d'Urbain lui enleve plusieurs places dans la Romagne, et force Reggio même, qu'Alfonse avoit repris, à se rendre. Le Pape voulut encore obliger Alfonse à lui céder le Duché de Ferrare; et, ne pouvant obtenir de lui ce sacrifice, il se dispose à le retenir prisonnier. Mais le Duc ayant

pénétré son dessein, s'échappe, avec le secours des Colannes, et retourne à Ferrare, où il apprit, sans regret, la mort de Jules arrivée le 21 Février de l'année suivante. L'an 1514, le Pape Léon X achete de l'Empereur, pour quarante mille ducats d'or, la ville de Modene, que le Pape Jules II avoit mise en dépôt entre les mains de ce Prince. Léon avoit promis au Duc Alfonso, en présence du Roi François I, de lui rendre cette ville, ainsi que celle de Reggio; mais, loin de tenir sa parole, il charge, l'an 1519, l'Evêque de Vintimiglia, qui se trouvoit à Bologne, de s'emparer, par surprise, de Ferrare, pendant une grande maladie qui tenoit le Duc dans l'inaction. Heureusement le Marquis de Mantoue, neveu d'Alfonse, ayant aperçu les troupes du Pape qui s'approchoient de Ferrare, les oblige à se retirer. Léon, qui avoit conclu une ligue secrète, le 8 Mai 1521, avec l'Empereur et les Florentins, fit une nouvelle tentative sur Ferrare, et y échoua comme la première fois. Alors, furieux de se voir frustré de son espérance, il ne rougit point de fulminer un monitoire contre le Duc Alfonso, et de mettre sa ville de Ferrare en interdit, pour s'être emparé, disoit-il, des terres de Final et de S-Félix, appartenantes au S. Siège. Mais, le 1 Décembre suivant, Léon alla rendre compte à Dieu de ses actions, et délivra, par sa mort, le Duc Alfonso d'un redoutable ennemi. Ce Prince, ne pouvant contenir la joie que lui causoit cet événement, fit frapper une monnoie, sur le revers de laquelle on voyoit un homme qui tiroit un agneau de la griffe d'un lion, avec ces mots au dessous: *Da manu leonis*. Il recouvre une partie de ses terres en 1522; et l'année suivante, après avoir fait une tentative sur la ville de Modene, défendue par Guichardin, Gouverneur pour le Pape, qu'il somma inutilement de rentrer sous son obéissance, il va se présenter, le 29 Septembre, devant Reggio, qui lui ouvre ses portes sans faire de résistance. L'an 1527, il oblige les Rangoni, qui commandoient alors à Modene, de lui rendre la place, et y fait son entrée, le lendemain 6 Juin, aux acclamations de tout le peuple. Le 15 Novembre suivant, il entre, malgré lui, dans la ligue formée par le Sacré Collège, les Rois de France et d'Angleterre, le Duc de Milan, les Républiques de Venise et de Florence, contre l'Empereur Charles-Quint, pour la délivrance du Pape Clément VII. Ce Pontife fut si peu reconnoissant de ce service, que l'année d'après il tendit au Duc diverses embûches pour lui enlever ses Etats, et même le priver de la vie. L'Empereur, étant à Bologne, en 1530, avec le Pape, l'engage à permettre au Duc de Ferrare de s'y rendre pour les réconcilier. Le Duc, arrivé, signe, le 21 Mars, avec le Pape, un compromis, entre les mains de l'Empereur, pour juger leurs différends. Charles, après un mûr examen de la contestation, décide que Reggio et Modene appartenent de droit au Duc Alfonso, et que, moyennant une somme de cent mille ducats, le Pape lui donnera une nouvelle investiture de Ferrare. Ce laud ou jugement fut rendu, le 21 Décembre 1530, à Cologne; mais il ne fut publié que le 21 Avril suivant. Clément VII refusa de s'y soumettre, et attendoit l'occasion de se venger et de l'Empereur et du Duc; mais avant que d'avoir pu la rencontrer il mourut le 25 Sept. 1534. Alfonso le suivit de près au tombeau, étant décédé le 31 Octobre de la même année, à l'âge de 59 ans: Prince, dit Muratori, qui, en bon sens et en valeur, eut peu d'égale de son tems; et il eut grand besoin, ajoute-t-il, de ces qualités pour se soutenir contre trois Papes très puissans, qui, pleins de passions mondaines, désiroient ardemment de dépouiller de ses domaines la très noble Maison d'Est. Alfonso, dans l'entrevue qu'il eut, en 1530, avec l'Empereur à Bologne, avoit obtenu de lui, à force de prières et moyennant une somme de cent mille ducats, la Principauté de Carpi, dont la Maison Pic

fut dépossédée après en avoir joui depuis l'an 1319. Ce Prince avoit été marié trois fois: 1<sup>o</sup>, le 23 Janvier 1491, avec ANNE, fille de Galéas-Marie Sforce, morte enceinte le 30 Novembre 1497; 2<sup>o</sup>, l'an 1502, comme on l'a dit, le 2 Février, avec LUCRECE BORGIA, morte en 1520, dont il laissa Hercule, qui suit; François, Marquis de Massa; et Hippolyte, qui devint célèbre dans l'état ecclésiastique, et fut nommé Cardinal par Paul III à la demande du Roi de France. Sur la fin de ses jours Alfonso épousa LAURE EUSTOCHIE DES DIANTI, fille de basse naissance, après en avoir eu deux fils, Alfonso et Alfonsin, qu'il fit légitimer par l'Empereur, mais que la Cour de Rome ne voulut point reconnoître. Leur mere termina ses jours le 27 Juin 1573. (Murat. *Antich. Est.*)

## HERCULE II.

1534. HERCULE II, fils aîné du Duc Alfonso et de Lucrece, né le 4 Avril 1508, succéda, le 31 Octobre, à son pere, avec RENÉ de France, qu'il avoit épousée à Paris le 28 Juin 1528. Cette Princesse lui apporta en dot le Duché de Chartres que le Roi venoit d'ériger en sa faveur. Après avoir pris possession de ses Etats, un des premiers soins d'Hercule fut de travailler à faire approuver à Paul III, nouveau Pape, le jugement rendu par Charles-Quint en faveur de sa Maison. Dans ce dessein, après lui avoir envoyé un Ambassadeur, il se rendit lui-même, le 9 Octobre 1535, à Rome; et, n'ayant reçu du Pape que des paroles équivoques, il fut de là trouver à Naples l'Empereur, qui revenoit triomphant de son expédition d'Afrique. Charles-Quint, en passant à Rome, l'an 1536, pressa le Pape sur le même article, et n'en put rien obtenir. Enfin, le 23 Février 1539, François d'Est, frere du Duc, termina cette grande affaire à Rome, d'où il revint avec le renouvellement de l'investiture de Ferrare, donnée par Alexandre III à la Maison d'Est. Hercule, l'an 1543, reçut Paul III à Modene le 3 Avril, et le 21 du même mois à Ferrare. L'an 1556, cédant aux menaces du nouveau Pape Paul IV, et aux sollicitations du Duc de Guise, son gendre, Hercule signe, malgré lui, le 13 Novembre, la ligue formée par le premier et par la France contre l'Espagne. Le Pape le nomma Général de l'armée de l'Eglise, et le Roi de France le créa son Lieutenant-Général en Italie. Mais les armes d'Espagne ayant pris le dessus en Italie, et le Pape s'étant accommodé, le 11 Septembre 1557, avec le Roi Philippe II, le Duc de Ferrare, après avoir emporté quelques places dans le Duché de Parme, songea sérieusement à faire sa paix, et y réussit par un Traité signé le 18 Mars 1558, entre les mains de Côme I, Duc de Florence. Il mourut le 3 Octobre 1559, laissant de RENÉE DE FRANCE, seconde fille du Roi Louis XII et d'Anne de Bretagne, deux fils, Alfonso, qui suit; et Louis, depuis Cardinal et Archevêque d'Auch, Prélat qui mérita, dit M. de Thou, d'être appellé le trésor des pauvres, la gloire du Sacré Collège et l'ornement de la Cour de Rome. Hercule laissa encore trois filles; Anne, qui épousa, 1<sup>o</sup>, le 19 Janvier 1548, François de Lorraine, Duc d'Aumale, puis Duc de Guise, 2<sup>o</sup>, l'an 1566, Jacques de Savoie, Duc de Nemours; Lucrece, mariée, le 19 Janvier 1570, à François-Marie de la Rovere, Duc d'Urbain; et Léonore, qui vécut dans le célibat, et mourut le 19 Fêv. 1581. Après la mort d'Hercule, la Duchesse sa veuve, Princesse savante et protectrice des gens de lettres, revint en France. Elle y mourut, à l'âge de 65 ans, dans le château de Montargis, le 12 Juin 1575, infectée des erreurs du Calvinisme, qu'elle avoit embrassé pendant son séjour au-delà des Monts. La Maison de cette Princesse, lorsqu'elle demouroit en Italie, étoit l'asyle de tous les François qui s'y rencontroient, et sa générosité s'épui-

soit pour les bien traiter et les assister. Ses Intendants lui faisant quelquefois des remontrances à ce sujet ; elle leur répondit : *Que voulez vous que je fasse ? ce sont des pauvres François de ma nation, lesquels, si Dieu n'eût donné barbe au menton et que je fusse homme, seroient maintenant tous mes sujets, voire même seroient ils tels, si cette méchante loi salique ne me tenoit trop de rigueur.* Laville de Modene fut augmentée, par le Duc son époux, d'un bouig qui fut appelé, de son nom, la *Citta Hercules*.

## ALFONSE II.

1559. ALFONSE II, né, le 22 Novembre 1533, du Duc Hercule et de la Duchesse Renée, étoit en France au service de cette Couronne lorsque son pere mourut. A la nouvelle de cet événement il prend congé du Roi François II, retourne en Italie, et fait, le 26 Novembre, son entrée solennelle à Ferrare avec sa femme, LUCRECE DE MÉDICIS, fille de Côme I, Duc de Toscane, qu'il avoit épousée au mois de Juin 1558. Lucrece étant morte le 21 Avril 1561, Alfonso épouse en secondes noces, le 5 Décembre 1565, l'Archiduchesse BARBE, fille de l'Empereur Ferdinand I. L'an 1566 il part de Ferrare, le 13 Août, avec un nombreux cortège, précédé d'une petite armée, pour aller au secours de la Hongrie, attaquée par les Turcs. Mais Soliman II étant mort le 30 du même mois, et Sélim, son successeur, marquant des dispositions pour la paix, il y eut peu d'entreprises de part et d'autre; et toutes les opérations se réduisirent à la prise de Sigeth et de Giule dont les Turcs s'emparèrent. L'an 1572 la Duchesse Barbe meurt le 19 Septembre: le Cardinal Hippolyte d'Est, nommé le Cardinal de Ferrare, oncle du Duc Alfonso, termina sa carrière le 2 Décembre suivant. Il étoit en même tems Archevêque de Milan, Evêque de Ferrare, Administrateur des Archevêchés de Milan, de Ferrare, de Narbonne, de Lyon, des Evêchés d'Orléans, d'Autun et de Maurienne, sans parler de plusieurs Abbayes dont il jouissoit. La légation qu'il avoit exercée en France sous le Pontificat de Pie IV, et le soin qu'il prit à Rome des affaires de cette Couronne, dont il étoit protecteur, lui avoient procuré la plupart de ces bénéfices, qui passerent au Cardinal Louis d'Est son neveu. Le Duc Alfonso, veuf depuis 7 ans, épouse en troisiemes noces, le 25 Février 1579, MARCOVANTE DE CONZAGUE, fille de Guillaume, Duc de Mantoue. La même année il fait enfermer, sous prétexte de folie, dans l'Hôpital de Sainte-Anne de Ferrare, le célèbre Poëte *Torquato Tasso*, dont les liaisons avec Léonore, sœur d'Alfonse, avoient donné de l'ombrage à ce Prince. Le Tasse ne sortit de cette captivité qu'au bout de 7 ans, et mourut, le 26 Avril 1595 (Muratori), en arrivant à Rome, où le Pape Clément VIII l'avoit appelé pour le couronner solennellement au Capitole. Le Duc Alfonso meurt sans enfans, le 27 Octobre 1597, à l'âge de 51 ans, regretté de ses sujets, dont il avoit fait le bonheur, des gens de lettres qu'il avoit protégés, et des Artistes, surtout des Peintres, des Sculpteurs et des Architectes, qu'il n'avoit cessé d'employer à la décoration de ses palais et des édifices publics de Ferrare et de Modene.

CESAR D'EST, 1<sup>er</sup> DU NOM,  
DUC DE MODENE ET DE REGGIO.

1597. CÉSAR I, fils d'Alfonse d'Est, Marquis de Montecchio, et de Julie de la Rovere, et petit-fils du

Duc Alfonso I et de Laure-Eustochie, né au mois d'Octobre 1562, marié, dans le mois de Février 1586, à VIRGINIE DE MÉDICIS, fille de Côme I, Grand-Duc de Toscane, est proclamé Duc de Ferrare, Modene, etc. le 29 Octobre 1597, en vertu du testament du Duc Alfonso II, qui l'avoit déclaré son héritier universel. Aussitôt après son couronnement il dépêcha un Ambassadeur à Rome pour en faire part au Pape Clément VIII. Mais la Cour de Rome, dès qu'elle eut appris la mort d'Alfonse, prétendit que le Duché de Ferrare étoit dévolu au S. Siège, *ob lineam finitam, seu ob alias causas*. En conséquence le Pontife, loin de reconnoître César pour légitime successeur d'Alfonse II, fait publier, le 4 Novembre, un Monitoire par lequel il le cite à comparoître, sous quinzaine, à Rome, pour y déduire les raisons qui l'avoient porté à prendre le titre de Duc de Ferrare. En même tems il fait assembler les troupes de l'Etat Ecclésiastique, avec ordre d'entrer dans le Ferrarois. César, effrayé, dépêcha un nouvel Ambassadeur au Pape pour lui expliquer ses raisons. Elles sont examinées par le Sacré Collège, qu'elles embarrassent. On fait craindre d'ailleurs à Clément VIII que divers Princes, même des hérétiques, ne viennent au secours de celui qu'il veut dépouiller. Un aventurier tire le Pape d'intrigue en lui persuadant d'envoyer à Ferrare des personnes affidées pour séduire les habitans, et les engager, sous de magnifiques promesses, à se donner au S. Siège. L'expédition réussit. Les Ferrarois enchantés, dit Muratori, par ces sirenes, oublièrent leur ancien attachement à la Maison d'Est. Pour achever de les en détacher, Clément VIII publia, le 23 Décembre, une Sentence par laquelle il déclare César d'Est (qu'il regardoit comme fils d'un bâtard, sans oser néanmoins le dire), incapable de succéder au Duché de Ferrare, excommunié ce Prince avec tous ceux qui l'aideront à s'y maintenir, et soumet cette ville à l'interdit. Cependant les troupes du Pape, au nombre de 25 mille hommes, approchoient du Ferrarois. Le Duc César, après s'être vainement adressé à différentes Puissances pour en obtenir des secours, travaille à mettre ses places en état de défense. Mais, s'apercevant bientôt qu'il ne pourroit tenir seul contre une si forte partie, il se détermine à solliciter un accommodement et à demander une suspension d'armes dans l'intervalle des négociations. Elle lui est accordée à deux conditions, savoir, 1<sup>o</sup> qu'il déposera en secret les ornemens de la puissance ducal en présence du Magistrat de Ferrare; 2<sup>o</sup> qu'il remettra en ôtage son fils, âgé de sept ans, entre les mains du Cardinal Aldovandini, neveu du Pape et Légit à Bologne. Ces conditions remplies, le Cardinal neveu s'étant transporté à Faenza, lieu choisi pour les conférences, signe avec le Ministre du Duc, le 13 Janvier 1598, une capitulation portant, entre autres clauses, que César d'Est seroit absous de toutes les ceusures en renonçant à la possession du Duché de Ferrare et de ses dépendances, et en cédant au Pape la moitié de l'artillerie et des armes qui étoient dans la ville. Le Duc, après avoir ratifié cet acte, sortit de Ferrare le 28 du même mois de Janvier, et alla établir sa Cour à Modene. Au mois de l'évrier suivant le Pape donne une Bulle par laquelle il réunit le Duché de Ferrare au S. Siège (1). Mais la Cour de Rome, non contente de se mettre en possession de ce qui relevoit du S. Siège dans ce Duché, s'empara aussi des biens allodiaux et des biens mouvans de l'Empire que la Maison d'Est y possédoit, et cela contre la teneur de la capitulation du 13 Janvier. Du nombre

(1) Ferrare, qui n'a titre de ville que depuis le VII<sup>e</sup> siècle de l'Eglise, parvint à un haut degré de splendeur et de population sous le gouvernement de ses Ducs, qui n'avoient rien négligé pour l'ornement et la rendre une des villes les plus belles et les plus peuplées de l'Italie. Depuis qu'elle est tombée sous la puissance des Papes,

elle est devenue si déserte, qu'elle n'a presque plus qu'autant d'habitans que de maisons; quoique Clément VIII y eût fait construire une belle citadelle et établi la résidence d'un Legat. Sa situation est sur la plus petite branche du Pô, à 10 lieues N. E. de Bologne, 15 N. O. de Ravenne, et 76 de Rome.

de ces usurpations fut Commacchio, ville de tout tems reconnue pour être dans la mouvance de l'Empire. Le Duc César donna ses soins à l'embellissement de sa nouvelle capitale, où quantité de Ferrarois, dé trompés, par l'événement, des vaines promesses que les émissaires du Pape leur avoient faites, se transporterent avec leurs effets, et fixerent leur demeure. L'an 1602, César eut avec les Lucquois, au sujet de la terre de Garfagnana, que sa Maison possédoit depuis 1429, une guerre qui fut terminée par l'Empereur à l'avantage du Duc. Elle se renouvela l'an 1613, et finit, la même année, sans aucun succès marqué. L'an 1628 le Duc César meurt le 11 Décembre, laissant de VIRGINIE sa femme (morte le 15 Janvier 1615, ou 1614, suivant le style de Florence), six fils, Alfonso, qui suit; Louis; Hippolyte; Nicolas; Borso et Foresto; avec trois filles; Julie; Laure, femme d'Alexandre Pic, Duc de la Mirandole; et Ange-Catherine, Religieuse.

## ALFONSE III, DUC DE MODENE.

1628. ALFONSE III, fils aîné du Duc César et de la Duchesse Virginie, né le 22 Octobre 1591, succéda à son pere dans les Duchés de Modene et de Reggio. Il avoit été marié, dans le mois de Février de l'an 1608, avec ISABELLE, fille de Charles-Emmanuel I, Duc de Savoie, qu'il perdit au mois d'Août 1626. Alfonso, l'an 1629, fait, le 24 Juillet, son testament, par lequel il institue son héritier François, son fils aîné, et assigne des biens suffisans à ses autres enfans, savoir; Obizzo, fait Evêque de Modene le 19 Oct. 1640, depuis Cardinal; César, dont il sera parlé ci-après; Charles-Alexandre; Renaud, qui fut créé Cardinal le 16 Décembre 1641; Philibert, mort à 22 ans en 1645; Marguerite, qui épousa Ferdinand, Duc de Guastalle; Anne-Béatrix, devenue femme d'Alexandre Pic, Duc de la Mirandole; et Catherine, qui embrassa la vie religieuse en Espagne. Le lendemain Alfonso abdiqua solennellement la puissance ducal; après quoi, s'étant retiré chez les Capucins de Marano dans le Tirol, il y prend l'habit, le 8 Septembre, sous le nom de Frere Jean-Baptiste de Modene, à l'âge de 38 ans. Il persista dans sa vocation, et mourut dans le cours d'une mission qu'il faisoit dans la Province de Garfagnana, au pied de l'Apennin, le 14 Mai 1644.

## FRANÇOIS I.

1629. FRANÇOIS I, fils aîné d'Alfonse III et d'Isabelle de Savoie, né le 5 Septembre 1610, succéda à son pere, au retour d'un voyage fait l'année précédente en France, en Flandre et en Allemagne. L'Italie fut désolée, l'an 1630, par la guerre occasionnée pour la succession du Duché de Mantoue, et par la peste répandue dans ce pays. François eut l'adresse d'écarter le premier fléau de ses Etats; mais il ne put les garantir du second. La peste ayant cessé, on pensa à le marier. Il épousa, l'an 1631, MARIE FARNESE, fille de Ranuce I, Duc de Parme. La guerre du Mantouan lui donnant toujours de l'inquiétude, il pourvut à la sûreté de sa capitale par une citadelle qu'il y fit élever dans la partie occidentale. Ce fut cette même année qu'il reçut de l'Empereur Ferdinand et du Roi d'Espagne, auxquels il étoit attaché, l'investiture de la Principauté de Correggio (1), qu'il avoit acquise de cette dernière Puissance pour 230 mille florins d'or. S'étant ligué, l'an 1636, avec les Espagnols, il entre, au commencement de Février, sur les terres du Duc de Parme (Odoard Farnese son beau-frere). Il est

d'abord battu par le Marquis de Ville à San-Lazaro; mais le Marquis de Léganez lui ayant envoyé un renfort considérable, il prend diverses places dans le Parmesan, oblige les François à se retirer sous le canon de Parme, et fait de grands dégâts dans ce pays. La paix s'étant faite, la même année, par la médiation du Pape et du Grand-Duc de Toscane, le Duc François retourna dans ses Etats. Il en partit de nouveau, le 12 Août 1638, avec un cortège superbe, pour se rendre à Madrid, faisant conduire à sa suite de magnifiques présens destinés à Philippe IV, Roi d'Espagne, dont il tint sur les fonts de Baptême, pendant son séjour, la fille, Marie-Thérèse, la même Princesse qui épousa depuis, en 1660, le Roi Louis XIV. Modene revint son Souverain, le 25 Novembre de la même année, comblé des honneurs et enrichi des gratifications qu'il avoit reçues à la Cour de Madrid. Il vint veuf, l'an 1646, de la Duchesse Marie Farnese, morte en couches le 25 Juin. Mécontent alors de la Cour d'Espagne, qui refusoit persévéramment de retirer de Correggio la garnison qu'elle y tenoit depuis la vente de cette Principauté, le Duc François se tourne, l'an 1647, du côté de la France, et accepte le commandement de ses armées en Italie. Il acquit peu de gloire dans ce poste, parceque ses desseins furent toujours croisés par les Généraux François, dont il étoit dépendant, quoique revêtu du titre de Généralissime. Enfin, l'an 1649, le Marquis de Caracena, Gouverneur de Milan, étant entré, avec les troupes espagnoles, dans le Modénois, obligea le Duc à demander la paix, qui fut signée le 27 Février de cette année. François avoit épousé, le 12 Février de l'année précédente, par dispense du Pape Innocent X, VICTOIRE FARNESE, sœur de sa première femme. Cette Princesse mourut le 10 Février de l'année suivante. Le Duc François, l'an 1654, épousa en troisieme noces, le 23 Avril, LUCRECE BARBERINI, petite-niece du Pape Urbain VIII. Au commencement de Mars 1655, le Marquis de Caracena, voulant forcer le Duc de Modene à faire quitter au Cardinal Renaud, son frere, le titre de protecteur de la France, se met en marche avec son armée pour entrer une 2<sup>e</sup> fois dans les Etats de ce Prince. Le Duc, à cette nouvelle, envoya promptement demander du secours à la Cour de France et au Duc de Savoie. En l'attendant, il met ses places en état de défense, et fait si bonne contenance, que le Marquis, après avoir inutilement assiégé Reggio, est contraint de reprendre la route du Milanéz. Ayant joint ensuite ses troupes à celles de France et de Savoie, commandées par le Prince Thomas, le Duc alla faire le siège de Pavie, qui fut ouvert le 24 Juillet; mais il y reçut dans l'épaule un coup de feu qui l'obligea de se faire transporter à Asti, où il passa trois mois à se faire panser. Le siège de Pavie fut levé le 15 Septembre suivant, et le Prince Thomas étant revenu malade à Turin, y mourut le 22 Janvier 1656. Au commencement de Juin, le Duc François, au retour d'un voyage fait à Paris, forme, avec ses troupes et celles de Savoie, le siège de Valence, qui se rend le 7 Septembre suivant. Il n'eut pas le même bonheur, l'an 1657, au siège d'Alexandrie, qu'il avoit commencé le 17 Juillet, et que divers contre-tems obligèrent à lever le 19 Août. Le jeune Marquis de Ville, envoyé par le Duc de Modene, surprend, au mois de Juillet 1658, la ville de Trin, occupée par les Espagnols. Le Duc se rend maître de Mortare le 15 Août suivant. Ce fut sa dernière expédition: il en revint malade, et alla mourir à Santia, ou Sainte-Agathe en Piémont, le 14 Oct. de la même année, laissant, de sa première femme, Alfonso qui suit; Aymeri

(1) Correggio, situé entre Reggio et Novellara, fut long-tems possédé par la Maison de Siro, en faveur de laquelle l'Empereur Mathias érigea Correggio en Principauté par un Diplôme daté du 13 Février 1616. Mais sept ans après, sous le règne de Ferdi-

nand II, Jean Siro, nouveau Prince de Correggio, ayant été accusé de falsifier les monnoies, fut sévèrement puni, et depouillé de ses Etats en 1630. (Voy. les Comtes, puis Ducs de Guastalle, pag. 687 de ce vol.)

et trois filles; Isabelle, née l'an 1635, mariée, l'an 1664, à Ranuce II, Duc de Parme; Léonore, née l'an 1642, Religieuse à Modene; Marie, née l'an 1644, troisième femme de Ranuce II, Duc de Parme; et de sa troisième femme (morte en 1699), Renaud, qui devint Duc de Modene. Le Duc François joignoit à la science militaire le goût des belles-lettres et l'amour des beaux arts, qui fleurirent à Modene sous son règne. Ce fut lui qui commença le Palais ducal sur les desseins de l'Avanzzini. Plein de respect pour les choses sacrées et les lieux saints, il eut soin, dans les guerres qu'il fit, de les mettre à l'abri de la licence de ses troupes. On raconte, à ce sujet, qu'un proche parent du Maréchal de Gassion ayant commis quelque profanation dans une Eglise, il le fit fusiller, sans se laisser fléchir par les prières des Chefs de l'armée, qui demandoient sa grâce : *Je lui pardonnerois, dit-il, s'il m'eût fait perdre une bataille; mais je ne puis lui pardonner d'avoir traité sans respect la Maison de Dieu.*

#### ALFONSE IV.

1658. ALFONSE IV, fils aîné du Duc François I et de Marie Farnese, né au mois de Février 1634, marié, le 27 Mai 1655, avec LAURE MARTINOZZI, niece du Cardinal Mazarin, succéda à son pere dans ses Etats, et dans le titre de Généralissime des armées de France en Italie, dont la Patente lui fut expédiée au mois de Décembre de la même année. Voyant, l'an 1659, la France disposée à faire la paix avec l'Espagne, il travaille, par le conseil de Mazarin, à faire son accommodement avec cette dernière Puissance, et y réussit en renonçant à la ligue que son pere avoit contractée avec la premiere. Par la paix des Pyrénées, conclue entre la France et l'Espagne le 7 Novembre de la même année, il fut dit, art. 97, que l'Espagne retireroit la garnison qu'elle tenoit à Correggio, et engageroit l'Empereur à en donner l'investiture au Duc de Modene. Le Duc Alfonse, tourmenté de la goutte depuis quelques années, y succomba le 16 Juillet 1662, à l'âge de 28 ans, laissant de son épouse, deux enfans, François, qui suit, et Marie-Béatrix, qui épousa Jacques II, Roi d'Angleterre.

#### FRANÇOIS II.

1662. FRANÇOIS II, fils d'Alfonse IV et de Laure Martinuzzi, né le 6 Mars 1660, succéda à son pere, sous la tutelle de sa mere, qui gouverna l'Etat de Modene avec une sagesse admirable durant la minorité de son fils. L'an 1664 Traité de Pise, conclu le 12 Février entre le Pape Alexandre VII et le Roi de France, dont le 2<sup>e</sup> article porte que le Pape dédommagera le Duc de Modene des prétentions qu'il a sur la ville et les vallées de Commacchio; mais cet article n'eut point d'exécution. François, au mois de Mars 1674, ayant atteint l'âge de 14 ans, prend en main les rênes du Gouvernement. Le Prince César d'Est, fils d'Alfonse III, acquiert un si grand ascendant sur son esprit, que la Duchesse Laure, ne pouvant souffrir un tel concurrent, prend le parti de se retirer à Rome; ce qu'elle exécuta, malgré les prières de son fils, au mois d'Avril 1676. Elle mourut en cette ville, le 19 Juillet 1687, avec la réputation d'une héroïne et d'une Princesse vertueuse. L'an 1692 le Duc François épouse, le 14 Juillet, MARGUERITE FARNESE, fille de Ranuce II, et meurt de la goutte à Sassuolo le 6 Septembre 1694, sans laisser de postérité. Ce Prince aimoit extrêmement les Lettres et les Arts. Il fonda la riche Bibliothèque d'Est, l'Académie des *Dissonanti*, l'Université de Modene, et fit faire une belle façade de marbre à l'Eglise de

S. George, qui avoit été bâtie sur les desseins du célèbre Vigerini.

#### RENAUD.

1694. RENAUD, fils du Duc François I et de Lucrece Barberini, né le 25 Avril 1655, créé Cardinal le 2 Septembre 1686, succéda à son neveu le Duc François II. S'étant rendu, l'an 1695, à Rome, il en ramena, au mois de Mai, la Duchesse, sa mere, qui s'y étoit retirée au mois d'Octobre 1683, pour s'enfermer dans un Couvent. Mais l'arrivée de cette Princesse occasionne le départ de la Duchesse Marguerite, veuve de François II, qui, le 20 Novembre suivant, quitte Modene, et s'en retourne à Parme, où elle mourut au mois de Juin 1699. Huit jours après le départ de Marguerite, le Duc Renaud épouse par procureur, dans le château d'Hanovre, la Princesse CHARLOTTE-FÉLICITÉ, fille aînée de Jean-Frédéric, Duc de Brunswick-Hanovre, sœur de Guillemine-Amélie, qui épousa depuis l'Empereur Joseph I. Les deux époux tiroient leur origine commune d'Albert-Azzon II, Marquis d'Est. Cet Azzon eut deux femmes; Cunegonde, la premiere, lui donna Welfe, ou Guelfe, IV<sup>e</sup> du nom de sa Maison, lequel, étant passé en Allemagne, y fut créé Duc de Baviere, en 1071, par l'Empereur Henri IV, et devint le Chef de la branche d'Est-Brunswick; Gersende, la 2<sup>e</sup> femme d'Albert-Azzon, le fit pere de Foulques et de Hugues, qui continuèrent la Maison d'Est en Italie. (Voy. Welfe, Duc de Baviere. T. III, p. 398.) Le Duc Renaud obtient enfin, l'an 1698, de l'Empereur un Diplôme, daté du 7 Mai, qui le confirme dans la possession de Correggio, qui lui étoit disputée par Gilbert, descendant des anciens Souverains de cette Principauté. L'an 1702, le 6 Janvier, il livre sa forteresse de Brescello aux Impériaux, qui étoient aussi entrés dans la Mirandole. Voyant ensuite les troupes françaises prêtes à inonder son pays, il sortit de Modene avec sa famille et sa Cour le 30 Juillet, et alla s'établir à Bologne, en attendant que l'orage fût passé. Les François établis à Modene saisissent et confisquent, le 8 Décembre 1703, tous les revenus du Duc Renaud, sous ce prétexte, dit Muratori, que son Ministre à Vienne, étant dans l'antichambre de la Reine des Romains, avoit salué l'Archiduc Charles, alors déclaré Roi d'Espagne, et lui en avoit fait son compliment. Le malheureux Duc ne fut pas mieux traité des Impériaux, que leurs mauvais procédés l'avoient ensuite obligé d'abandonner. La nuit du 19 au 20 Novembre 1706 ils emporterent d'assaut la ville de Modene. Les François qui, après la breche forcée, ne furent pas assez diligens pour gagner le château, furent massacrés dans la chaleur de la prise. L'année suivante, tandis que les Impériaux pressoient le siège de la citadelle de Modene, le Duc Renaud arrive de Bologne le 31 Janvier, et, le 7 Février suivant, il engage le Gouverneur à rendre la place malgré l'ordre qu'il avoit reçu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, malgré les menaces que lui fit avec emportement, s'il avoit la lâcheté de se rendre, le Chevalier Folard, l'un des principaux Officiers, malgré le refus de tous les autres Officiers de signer aucune capitulation, et malgré l'indignation de la garnison. Les François devoient sortir par la breche; mais comme il n'y en avoit point, on en fit une. Quand ce travail fut fini, mille assiégés défilèrent en présence de six cens assiégeans; car il n'y en avoit pas davantage. Cette singuliere aventure finit par une pension de six mille livres qu'on accorda au Gouverneur. L'an 1708, un événement, auquel on ne s'attendoit guere, sembla ouvrir au Duc de Modene une voie pour rentrer dans un autre héritage enlevé à ses ancêtres. Au mois de Mai de cette année, mécontent du Pape Clément XI, l'Empereur Joseph envoya des troupes dans le Ferrarois pour s'emparer

de Commacchio et de son district comme d'un Fief impérial usurpé sous le Pontificat de Clément VIII; il étendit même ses prétentions sur tout le Ferrarois. Clément XI, sans s'effrayer, fait partir vingt mille hommes, sous les ordres du Comte Marsigli, pour aller s'opposer aux Impériaux, qui s'étoient déjà rendus maîtres de Commacchio et d'autres places. Mais, le 15 Janvier de l'année suivante, il fait avec l'Empereur un Traité de paix, dont un des articles porte que le différend entre le Pape et le Duc de Modene seroit mis en arbitrage, que Commacchio resteroit entre les mains de l'Empereur jusqu'à ce qu'on en fût autrement convenu, et qu'on nommeroit, de part et d'autre, des Commissaires pour régler les prétentions de S. M. Impériale sur ce Fief. Le Duc de Modene, dit M. l'Abbé de Mably, ne pouvant se déguiser, malgré ce qu'on sembloit avoir stipulé en sa faveur, que ses intérêts étoient sacrifiés à l'avidité de Joseph, et que ce Prince ne cherchoit qu'à cacher son usurpation sous le nom honnête d'un séquestre, protesta contre le Traité de 1709. Le Pape Benoît XIII obtint de l'Empereur Charles VI, au commencement de 1725, la restitution de Commacchio. L'Empereur, l'an 1710, pour punir le Duc François-Marie Pic d'avoir pris le parti de la France et de l'Espagne, confisque, sans avoir égard aux prétentions bien fondées de la Maison Torelli, le Duché de la Mirandole, le Marquisat de Concordia, et les met, pour ainsi dire, à l'encan. Le Duc de Modene en fait l'acquisition, au mois de Mai, pour 200 mille pistoles. Il perd, le 28 Septembre de la même année, la Duchesse CHARLOTTE-FÉLICITÉ son épouse, morte à Modene. L'an 1734 il est encore obligé de se retirer à Bologne, après que les François et les Espagnols se furent emparés de ses Etats dans la guerre qu'ils faisoient à l'Empereur. Les ennemis ayant évacué le Duché de Modene au mois de Mai 1736, le Duc y rentre sur la fin du même mois. Le 12 Octobre de l'année suivante il reçoit de l'Empereur Charles VI l'investiture du Comté de Novellara, vacant par la mort du dernier Comte, Philippe de Gonzague, décédé sans enfans. Le Duc Renaud étoit malade alors, et mourut le 26 du même mois, laissant de son épouse un fils, qui suit; et trois Princesses, Bénédicte-Erneste (morte dans le célibat le 19 Sept. 1777); Amélie-Josephine; et Henriette-Marie, alliée, 1<sup>o</sup>, le 5 Février 1728, à Antoine, Duc de Parme, dont elle n'a point eu d'enfans; 2<sup>o</sup>, l'an 1740, à Léopold, Prince de Hesse-Darmstadt, dont elle est demeurée veuve en 1764, morte le 29 Janvier 1777.

## FRANÇOIS III.

1737. FRANÇOIS-MARIE III, fils du Duc Renaud, et de Charlotte-Félicité, né le 2 Juillet 1698, marié, le 21 Juin 1720, à Charlotte-Aglæe, fille de Philippe, Duc d'Orléans et Régent de France, succéda, le 26 Octobre, à son père. Il étoit alors en Hongrie occupé à combattre dans l'armée de l'Empereur contre les Turcs. La campagne finie, il se rend, le 1 Novembre, à Vienne, où l'Empereur le nomme Général de son artillerie. Le 4 Décembre suivant, il arrive dans sa capitale, où il reçoit magnifiquement, l'an 1739, le Grand-Duc François de Lorraine et son épouse Marie-Thérèse, qui se rendoient dans leurs Etats de Toscane. L'an 1742, pressé d'un côté par les Autrichiens et de l'autre par les Espagnols, dans la guerre qui s'étoit renouvelée entre la Maison d'Autriche et celle de Bourbon, le Duc de Modene prend d'abord le parti de la neutralité; mais les Autrichiens veulent qu'il se déclare pour eux. Sur son refus, le Roi de Sardaigne, allié de la Reine de Hongrie, entre, à la tête d'une armée, dans les Etats de Modene. Le Duc quitte alors son palais de Sassuolo, où il étoit avec sa Cour, et se retire, le 6 Juin, à Ferrare,

d'où il passe ensuite à Venise. La ville de Modene se rend aux alliés sans résistance; mais la citadelle se défend avec vigueur sous les ordres du Général Paludi, et ne capitule que le 28 du même mois. Ces hostilités des alliés obligent le Duc à se déclarer pour la Maison de Bourbon. L'an 1743 le Roi d'Espagne le nomme Généralissime de ses troupes en Italie. Le Duc s'étant rendu à Rimini, où étoit l'armée du Comte de Gages, prend possession, le 9 Mai, de sa charge. Au mois de Novembre suivant il décampe de Rimini devant l'armée du Prince Lobkowitz, et se replie du côté du Royaume de Naples. Un détachement des Autrichiens, le 11 Août de l'année suivante, surprend le Roi de Sicile et le Duc de Modene à Velletri. Mais ces Princes ayant rallié leurs troupes qui avoient pris la fuite, tombent sur l'ennemi, qui ne s'occupoit qu'à piller la ville, et mettent en fuite les troupes qui échappèrent à la première fureur du soldat. Le 29 Décembre de la même année, Marie-Thérèse-Félicité, fille du Duc et de la Duchesse de Modene, née le 6 Octobre 1726, épouse, à Versailles, Louis-Jean-Marie de Bourbon, Duc de Penthièvre. Le Duc de Modene, ayant passé le Panaro, occupe dans la Garfagnana, province de ses Etats, occupée par les alliés, et se rend maître, le 24 Avril 1746, de Castel-Nuovo, puis du Fort Mont-Alfonso. La prise de ces deux places lui facilite la réunion de son armée avec celle de l'Infant Don Philippe, qu'il rejoint en effet dans l'Etat de Gènes au mois de Mai suivant. La nuit du 7 au 8 Août le Duc de Modene fait ouvrir la tranchée devant Tortone, qu'il oblige à capituler, le 3 Septembre, après une vigoureuse défense. Dans le même mois, la nuit du 21 au 22, il entre, par un aqueduc, avec un détachement, dans Pavie, dont il se rend maître. Le Marquis de Las-Minas étant venu, l'an 1746, en Italie avec la Patente de Général, expédiée de la part de l'empereur, nouveau Roi d'Espagne, l'Infant Don Philippe et le Duc de Modene, voyant qu'il ne reconnoissoit leur autorité qu'en apparence, et agissoit despotiquement, suivant les ordres secrets dont il étoit muni, prennent le parti de se retirer en Provence. Le Duc de Modene est rétabli, l'an 1748, dans ses Etats par la paix d'Aix-la-Chapelle. L'année d'après il fait un voyage en Angleterre, et arrive, le 19 Avril, à Londres. Il en part le 1 Juin suivant, et se rend à Cologne, d'où, ayant pris le lendemain sa route par Francfort et le Tirol, il fait son entrée à Venise le 31 Août; enfin, après une absence de sept ans, il rentre à Modene, le 28 Septembre 1752, et y est reçu avec les marques de joie les plus éclatantes.

L'Impératrice-Reine ayant nommé, au mois de Décembre 1753, l'Archiduc Pierre-Léopold, son second fils, Gouverneur de tous les pays qu'elle possède en Lombardie, envoie au Duc de Modene la Patente de Vice-Gouverneur de ces pays. Ce Prince, en conséquence, arrive à Milan le 9 Janvier 1754, et le lendemain prend possession du Gouvernement au nom de l'Archiduc. Etant parti de cette ville le 4 Février, il revient le 22 Août suivant pour reprendre l'administration du Duché de Milan. CHARLOTTE-AGLÆE D'ORLÉANS, femme du Duc François-Marie, qui l'avoit épousée le 21 Juin 1720, meurt le 19 Janvier 1761, âgée de 60 ans: son époux lui survécut l'espace de 19 ans, et finit sa carrière à Varese le 23 Février 1780, à l'âge de 82 ans, laissant de son mariage un fils, qui suit; Mathilde, existante aujourd'hui, née le 7 Février 1729; et Marie-Fortunée, née le 24 Novembre 1731, mariée, le 27 Février 1759, à Louis-François-Joseph de Bourbon, Comte de la Marche, depuis Prince de Conti.

## HERCULE-RENAUD.

1780. HERCULE-RENAUD, fils et héritier de François-Marie, né le 22 Novembre 1727, lui a succédé

dans ses Etats de Modene, de Reggio et de la Mirandole. Il est marié, depuis le 29 Septembre 1741, à MARIE-THÉRESE, fille d'Alberic II Cibo-Malaspina, Duc de Massa, Prince de Carrara. Cette Princesse habite la ville de Reggio. De son mariage est née, le 7 Avril 1750, Marie-Béatrix, alliée, le 15 Octobre 1771, à l'Archiduc Ferdinand, frere de l'Empereur et Gouverneur de la Lombardie autrichienne,

à qui elle a porté ses droits sur les Etats de Modene, de Reggio et de la Mirandole, du chef de son pere, et sur ceux de Massa et Carrara, du chef de sa mere. On connoit l'esprit, les talens et les vertus de cette Princesse; l'aînée de ses filles, Marie-Thérese d'Autriche-Modene, née le 31 Octobre 1773, a épousé, le 23 Avril 1789, Victor-Emmanuel de Savoie, Duc d'Aoste.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

### SEIGNEURS, PUIS DUCS DE LA MIRANDOLE.

*Extrait en partie des Mémoires du Chevalier Tiraboschi, Bibliothécaire du Duc de Modene.*

MIRANDOLE, ville épiscopale, située entre Mantoue et Modene, est la capitale d'un très petit Etat, possédé, dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle, par la Maison de Pico ou de Pise, dont l'origine remonte à Hugues, fils de Mainfroi ou Manfredi, qui fut aussi l'auteur de celle des Pii, depuis Princes de Carpi. Le Contelori et le Fiorentini, chacun dans la vie qu'ils ont séparément écrite de la fameuse Comtesse Mathilde, ont publié une Charte, dans laquelle cette Princesse déclare que le Marquis Boniface, son pere, avoit eu de Rodolfe, Abbé de Nonantola, la Cour de Quarentola, avec le château de la Mirandole et deux Eglises construites dans cette Cour : *Totam Curtem Quarentolæ, cum castro Mirandule et cum duabus Ecclesiis in dictis curiâ constructis*; à quoi elle ajoute que, voulant montrer sa reconnaissance envers Hugues, fils de Mainfroi, vaillant Capitaine, qui l'a fidèlement servie en paix et en guerre, elle lui fait don de cette même Cour avec ses dépendances, y compris le château qu'elle avoit fait élever à la Mirandole; le tout à la charge d'acquitter envers l'Abbaye de Nonantola les redevances que le Marquis Boniface avoit coutume de lui payer. Hugues, en mourant, laissa un fils nommé Ubald, qui décéda sans postérité. La succession d'Ubald fut recueillie par ses héritiers collatéraux, qui posséderent en commun la terre de Quarentola. Nous voyons en effet que les descendans de Mainfroi, par un acte de l'an 1174, promirent à la Commune de Reggio de lui assurer le chemin qui conduisoit de Quarentola à Ferrare. Les noms de leurs représentans sont *Manfredinus, filius Bernardi, et Bernardus, frater Roberti, consules Domini filiorum Manfredorum*. (Alfonso Loschi, *Compend. Histor.*) La Cour de Quarentola tomba depuis sous la puissance de cette même Commune; mais ce ne fut pas pour long-tems; car on voit, en 1198, les descendans de Mainfroi rétablis à Quarentola. Ce fut cette année que le Pape Innocent III nomma le Prévôt de la Cathédrale de Modene avec l'Archiprêtre de Carpi et un nommé Jacques de Casal-Otton pour connoître d'une certaine cause défrée au S. Siège. Le Prévôt écrivit à ses deux collègues qu'ils eussent à procéder sans lui au jugement, parceque les descendans de Mainfroi l'empêchoient de sortir de Modene, attendu qu'ils en avoient enlevé tous les chevaux pour aller au secours de Quarentola : *Maximè quid non potui habere equos, quoniam filii Manfredorum acquisierant omnes equos ut succurrant Quarentulam*. (*Archiv. Parmense.*) Pour affermir leur domaine et leur autorité à Quarentola ces mêmes descendans de Mainfroi eurent recours, l'an 1221, au Pape Honoré III, en lui représentant que, tenant cette terre de la Comtesse Mathilde, ils la regardoient comme un fief de l'Eglise, dont ils lui demandoient, en conséquence, une nouvelle investiture; ce qui fut exécuté par un décret du Cardinal Légat, Evêque d'Ostie et de Velétri, en date du 15 Avril, et confirmé, le 13 Juin suivant, par un Bref de ce Pontife. (*Histor. Nonantulæ.*) Malgré le partage que les descendans de Mainfroi firent entre eux des biens qui leur venoient de sa succession, le domaine de Quarentola avec les droits et honneurs y attachés restèrent indivis dans leur famille jusqu'au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. Parmi les branches de cette famille, la plus distinguée étoit celle des Pico ou Pisons, dont nous avons déjà parlé. Le premier d'entre eux qui soit venu à notre connoissance, *Pisus de Manfredis*, étoit Podestat de Reggio en 1154. (*Murat. Rerum ital. T. VIII, p. 1073.*) Le nom de Pic devint ensuite patronymique dans sa postérité. Nous voyons Henri Pic nommé dans deux Chartes de l'an 1188. Il avoit trois freres, Ubertin, Lanfranc et Jean, qui ajoutèrent à leurs noms particuliers celui de Pic. Ce n'est qu'au XIV<sup>e</sup> siècle qu'on voit les Pics qualifiés Seigneurs de la Mirandole, parceque cette terre n'entra que vers ce tems-là dans leur Maison. Elle appartenoit auparavant aux Modénois, qui, l'an 1267,

en firent l'acquisition, avec celle de la Motte Papazoni, pour la somme de vingt mille livres, et en raserent ensuite les fortifications, qui leur faisoient ombrage.

L'empereur Henri VII étant venu, l'an 1311, en Italie, François Pic, fils de Barthelemi, fut un des Ambassadeurs que la Commune de Modene députa à Brescia pour lui faire hommage. Il fut tellement captiver la bienveillance du Prince qu'il en obtint le titre de Vicaire de l'Empire dans le Modénois. Henri, dans le même tems lui accorda, pour lui et ses cousins, Zappin, fils de Nicolas, et un autre Nicolas, surnommé *le Grand*, fils de Jean, l'investiture de Quarentola avec ses dépendances, un nombre desquelles étoit la Mirandole. Le Diplôme expédié à ce sujet est du 25 Janvier 1311. (*Archiv. Estense.*) François étant revenu à Modene pour exercer sa nouvelle charge, donna, peu de tems après, une de ses filles en mariage à un des fils de Jean Boschetti. (*Chron. Ms. di Carpi.*) Ce degré d'honneur et de pouvoir excita l'envie contre lui. Elle alla si loin, que, le 27 Novembre 1321, François Bonacossi, fils de Passerin, ayant pris en trahison François Pic avec ses deux fils, Prendiparte et Thomas, les fit jeter dans le fond d'une tour, où ils moururent de faim, après s'être mutuellement dévorés. (*Murat. Rerum Ital. T. XI, col. 105, et T. XV, col. 583.*) Le lieu de cette horrible scene, appelé *Castellarium*, est placé dans le Modénois par l'auteur des Annales de Modene, et dans le Mantouan par Jean Bazzano dans sa Chronique. La justice divine ne laissa pas impunie dans ce monde une telle atrocité. Ce fut Louis de Gonzague qui se rendit l'exécuteur de sa vengeance. Après avoir tué Passerin dans Mantoue, il se saisit des fils de celui-ci, François et l'Abbé de S.-André, ensemble de ses petits-fils, Gui et Pinnamonte, puis les remit entre les mains des Pics, qui, les ayant conduits dans la prison où François Pic étoit mort avec ses fils, les firent expier dans les supplices. (*Murat. ibid. T. XI, col. 116, et T. XIII, col. 662.*) Villani, auteur contemporain, parlant de ce fait, dit que les fils de Passerin furent *consegnati al figliuolo di M. Franceso della Mirandola*. Ce fils, dont il parle sans le nommer, étoit petit-fils de Nicolas, surnommé *le Grand*. Ce fut par lui, et par Paul, fils unique du malheureux Prendiparte, que se propagea la lignée des Pics. Paul n'eut pas un meilleur sort que son pere, ayant été tué, l'an 1355, dans une sédition qui s'étoit élevée à Vérone dont il étoit Podestat.

La même année, l'Empereur Charles IV étant descendu en Italie, François, Prendiparte, Thomassin et Spineta, fils de Paul, avec Jean, Francesquin et Prendiparte, fils de Nicolas, vinrent se présenter à lui dans Mantoue, et en obtinrent une nouvelle investiture de Quarentola et de la Mirandole. Mais quoique cette investiture fût commune à tous, la propriété de la Mirandole resta aux seuls descendans de Paul. L'an 1432 (et non 1414, comme le marque Chazot), Jean et François, fils de Paul, obtinrent de l'Empereur Sigismond un Diplôme par lequel il érigeoit en Comté la terre de Concordia qui leur appartenoit. François épousa Pierrette, fille de Marc Pio, dont il eut Taddée, qui fut mariée au Marquis Jacques Malaspina, et deux fils qui moururent sans postérité; ce qui rendit Jean son frere, qui lui survécut, seul maître de Concordia. Jean Pic épousa, l'an 1416, Catherine, fille de Guillaume Bevilacqua, dont il eut Jean-François, qui suit, et Nicolas, mort dans l'état ecclésiastique en 1448.

JEAN-FRANÇOIS PIC, successeur de Jean son pere, épousa JULIE, fille de Feltrin Bojardo, qui le fit pere de Galeotto Pic, d'Antoine-Marie et de Jean dont il sera parlé ci-après; plus de deux filles, Catherine, femme, 1<sup>o</sup> de Lionel Pio, 2<sup>o</sup> de Rodolphe Gonzague; et Constance, mariée à Pino des Ordellaffi, Seigneur de Forli, puis au Comte de Montegnana. L'aîné de ces enfans avoit déjà quatorze ans, lorsqu'en 1452 il vint avec son pere à Ferrare pour rendre hommage à l'Empereur Frédéric III, qui l'arma solennellement Chevalier. Jean-François, suivant Manfredi, termina ses jours le 8 Novembre 1467.

GALEOTTO PIC, successeur de Jean-François son pere, épousa, l'an 1468, BLANCHE, fille légitime de Nicolas III, Marquis d'Est. Fier de cette alliance, il prétendit avoir seul toute la succession paternelle; et pour l'envahir il prit prétexte de l'accusation d'un crime de lèse-majesté impériale, qu'on n'explique pas, formée contre Antoine-Marie son frere. L'ayant eu conséquence fait arrêter, il l'enferma chargé de fers au fond d'une tour. Il fit à-peu-près le même traitement à Julie, leur mere commune, qu'il tint prisonniere dans sa chambre, parcequ'elle avoit pris le parti d'Antoine-Marie. Celui-ci, remis en liberté au bout

de deux ans, vécut quelque tems en paix avec son frere; et pendant cet intervalle il épousa Constance, fille de Sante-Bentivoglio. (*Murat. Rer. Ital. T. XXIII, col. 900.*) La guerre s'étant renouvelée entre eux, il n'y eut plus moyen de les amener à un accommodement.

Jean Pic, leur frere, cependant éloigné de sa patrie, cultivoit tranquillement les lettres avec une ardeur incroyable. Les progrès qu'il y fit surpassent toute croyance, s'il est vrai qu'à l'âge de dix-huit ans il savoit vingt-deux langues, ce qui seroit encore difficile à croire en ne l'entendant que des élémens de chacune de ces langues. Quoi qu'il en soit, à l'âge de vingt-quatre ans, il osa faire allicher à Rome et soutenir publiquement des theses sur tous les objets des sciences, sans en excepter aucune, *De re omni scibili*, comprises en 1400 conclusions, lesquelles, à l'exception d'une légère teinture de géométrie qu'on y voit répandue, prouvent mieux le mauvais goût de son siècle que l'étendue des connoissances utiles qu'il avoit acquises. Ces theses furent déferées par les envieux de la gloire de l'auteur au Pape Innocent VIII, qui ne put s'empêcher d'en censurer plusieurs articles. Pic se défendit par une apologie, et à la fin se soumit au Pape Alexandre VI, qui lui accorda, l'an 1493, son absolution (1). Il mourut à l'âge de trente-

(1) Je ne sais, dit l'Abbé de Longuerue, si Pic de la Mirandole fit autant de bruit dans son siècle qu'on le dit; mais il ne le mérita guere. Ce que nous avons de lui est peu de chose. C'est tout un homme à qui la lecture des Scholastiques, et peut-être

aussi les louanges des flatteurs qui ne manquent jamais aux Grands, avoient gâté l'esprit. Il croyoit savoir et pouvoir répondre de omni re scibili. Il ne faut point d'autre titre pour avoir droit d'être logé aux Petites-Maisons. Il vouloit résumer

trois ans, le 24 Février 1495, le même jour que le Roi Charles VIII fit son entrée dans Naples.

Galeotto Pic termina sa vie le 7 Avril 1499, laissant de son mariage avec Blanche-Marie, fille naturelle de Scipion d'Est, trois fils, Jean-François, Louis et Frédéric, avec une fille, Madeleine, qui se fit Religieuse à Florence.

JEAN-FRANÇOIS PIC, fils aimé de Galeotto, loin de s'appliquer à éteindre le feu de la discorde que l'ambition de son pere avoit allumé dans sa famille, l'entretint en marchant sur ses traces. Le refus persévérant qu'il fit de partager la succession paternelle avec ses freres, Louis et Frédéric, le mit continuellement aux prises avec eux. Louis, appuyé des forces d'Hercole d'Est, et de son beau-pere Jacques Trivulce, Marquis de Vigevano, dépouilla, l'an 1503, son ainé de la Mirandole et de Concordia. S'étant donné ensuite au service du Pape Jules II, il fut tué, l'an 1509, en combattant à la tête de ses troupes contre les Vénitiens. Deux ans après, Jules II, dont personne n'ignore la haine qu'il portoit aux François et à leurs alliés, étant venu faire en personne le siège de la Mirandole dont ils s'étoient emparés, l'emporta d'assaut, et y entra par la breche. Mais il ne la garda point, et la rendit à Jean-François moyennant vingt mille ducats qu'il exigea de lui avec son serment de fidélité. La bataille de Ravenne, gagnée, le 11 Avril 1512, par les François, les remit en possession de la Mirandole, et contraignit de nouveau Jean-François d'en sortir. L'Empereur Maximilien l'y rétablit quelque tems après. Il jouissoit paisiblement de ses Etats depuis environ vingt ans, uniquement appliqué à l'étude des belles-lettres et des sciences, à l'imitation de Jean son oncle, lorsqu'en 1533, Galeotto Pic, second du nom, son neveu, fils de Louis, étant entré de nuit dans la ville avec quarante hommes armés, le poignarda ainsi qu'Albert son fils, comme ils étoient prosternés devant un crucifix. L'assassin fit en même tems enfermer Jeanne Caraffa, femme de Jean-François, et Charlotte des Ursins avec son mari Jean-Thomas Pic, et Paul, le dernier de leurs fils. (*Thuan. hist. liv. 8.*) On ignore ce que devinrent leurs autres enfans, à l'exception de Béatrix, mariée à Paul Torelli, Comte de Montechiarugolo, et qui fut mere du Comte Pomponio, littérateur célèbre. (*Voy. aux Comtes de Guastalle, pag. 681 de ce vol.*) Galeotto jonit paisiblement du fruit de ses crimes jusqu'en 1536. Son cousin Jean-Thomas, s'étant échappé de sa prison,

fit des efforts pour rentrer dans les domaines de son pere. Quoique insuffisans pour son rétablissement, ils déterminèrent Galeotto, l'an 1542, à remettre son Etat au Roi François I, qui lui donna en compensation des terres en France. Il mourut en 1571, laissant de sa femme Hippolyte de Gonzague, fille de Louis de Gonzague, Comte de Sabionetta, Louis, qui suit, avec deux filles, Silvie, femme de François, Comte de la Rochefoucauld, et Fulvie, mariée à Charles de la Rochefoucauld.

Louis, fils de Galeotto, ne lui survécut que trois ans, étant mort en 1574. De Fulvie, son épouse, fille d'Hippolyte de Correggio, il eut, outre Galeotto, qui fut Commandeur de Malte, Frédéric, son successeur, mort, en 1602, sans enfans; Alexandre, qui, par un Diplôme impérial de l'an 1619, fut créé Duc de la Mirandole, et mourut en 1637, après avoir perdu, la même année, Galeotto III, son fils, qu'il avoit eu de Laure, fille de César d'Est, Duc de Ferrare.

Galeotto III, en mourant, laissa de Marie Cibo, sa femme, un fils en bas âge, nommé Alexandre, qui, de son épouse Anne-Béatrix d'Est, fille d'Alfonse III, Duc de Ferrare, eut plusieurs enfans, savoir, François, mort avant son pere le 19 Avril 1689; Galeotto; Jean; Louis, Cardinal; Marie-Elisabeth; Laure, mariée à Ferdinand de Gonzague, Prince de Castiglione; et Fulvie, femme de Thomas, Prince d'Aquino. Alexandre, étant mort l'an 1691, eut pour successeur son petit-fils François-Marie, né le 30 Septembre 1688, de François Pic et de Camille Borghese. Ce fut Brigitte, grand'tante de François-Marie, qui prit soin de sa tutelle. Pendant la guerre que se faisoient en Italie le Roi Philippe V et l'Empereur, elle fit entrer des troupes allemandes dans la Mirandole, et obligea la Chetardie, Commandant de la garnison française, de se retirer. Devenu majeur en 1704, François-Marie embrassa le parti de la France et de l'Espagne. L'Empereur, qu'il irrita par là, confisqua son Etat, et le vendit, pour 160 mille pistoles, au Duc de Modene, qui en reçut l'investiture le 12 Mars 1711, et voulut bien assurer à François-Marie, Duc dépossédé, une pension annuelle de trois mille pistoles. Celui-ci mourut en Espagne sans enfans de sa femme Marie-Theres, fille de Philippe-Antoine Spinola, Marquis de Los-Balbazes, qui fut noyée, le 15 Septembre 1723, dans le jardin d'Ognato à Madrid par un orage, qui inonda son jardin et sa maison.

» l'Alcoran sans savoir l'Arabe; et vraisemblablement il ne le con-  
» noissoit que par la très misérable traduction qui est dans Pierre  
» le Vénéral. Cet homme là vouloit accorder Platon et Aris-

» tote, S. Thomas et Scot; réfuter toutes les sectes, toutes les  
» religions, concilier tous les Théologiens et tous les Philosophes;  
» enfin il finit par vouloir se faire Moïse. (*Longuerana, p. 60.*)



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## DOGES DE VENISE.

La République de Venise doit son origine aux Venetes, anciens peuples d'Italie, que les uns font venir des Venetes de l'Armorique, les autres des Hénetes de la Paphlagonie. L'an 452, à l'arrivée des Huns en Italie, sous la conduite d'Attila, les peuples de la Vénétie, se trouvant hors d'état de leur résister, se réfugièrent dans les petites isles formées par l'embouchure du Pô, dont la principale étoit Rialto. La réunion de ces islots, au nombre de 72, a fait depuis la ville de Venise, dont le Gouvernement, quoique toujours autonome, a souffert quelque variation. D'abord chaque isle fut gouvernée par un Tribun particulier. Ces Tribuns, au nombre de 12 (1), furent remplacés, vers la fin du vi<sup>e</sup> siècle, par un Magistrat suprême et perpétuel, nommé *DOGE* ou *DUC*, dont l'autorité, limitée par les loix, s'étendit sur toutes les isles confédérées de la Mer Adriatique. Des Doges la République de Venise passa, l'an 737, sous un Magistrat annuel, appelé *MAÎTRE DE LA MILICE*; mais quatre ans après les Doges furent rétablis; et cet Etat subsiste encore de nos jours, avec cette différence néanmoins que le Gouvernement de Venise est aujourd'hui purement Aristocratique, au lieu qu'il étoit autrefois presque Monarchique.

Les Historiens modernes ont prétendu que Venise avoit été indépendante dès son origine. Mais cette prétention est réfutée par M. de S.-Marc, qui prouve, par des exemples multipliés, que Venise a été non seulement soumise aux Empereurs Grecs, mais qu'elle a été aussi sous la dépendance des Rois Goths, et donne même lieu de soupçonner qu'elle ne fut pas absolument étrangère à l'Empire d'Occident.

**PAUL ANAFESTO**, dit **PAOLUCCIO**, est élu le premier Doge perpétuel de Venise dans une Assemblée tenue, l'an 697, à Héraclée par Christophe, Patriarche de Grado, les Evêques suffragans, ou du moins ceux dont les sièges avoient été transférés dans les Isles, le Clergé, la Noblesse et le peuple de ces Isles. Les dissensions qui régnoient depuis plusieurs années entre leurs Tribuns furent le motif qui porta les Vénitiens à les supprimer et à leur substituer cette nouvelle Magistrature. Le Doge avoit le pouvoir d'assembler le Conseil, de nommer les Tribuns des troupes et les Juges civils, en un mot, de présider à toutes les affaires du Gouvernement. L'an 715, le Doge Paoluccio fait un Traité avec Liutprand, Roi des Lombards, par lequel on règle les limites des deux Etats. Les Vénitiens dès lors possédoient en terre ferme ce qui étoit renfermé entre les rivières, dites la grande et la petite Piave. Ces possessions, ainsi que tout l'Etat de Venise, étoient indépendantes du Royaume des Lombards. L'an 717, le Doge Paoluccio termine ses jours, après avoir gouverné pendant 20 ans avec honneur.

717. **MARCEL TEGAGLIANO**, de la ville d'Héraclée, l'une de celles qui composoient l'Etat de Venise, est élu 11<sup>e</sup> Doge après la mort de Paoluccio, sous lequel il exerçoit la charge de Général de la milice. On fait l'éloge de sa prudence et de sa bonté. Son gouvernement fut très paisible. Il mourut l'an 726.

726. **ORSO**, 11<sup>e</sup> Doge, successeur de Tegagliano,

et natif comme lui d'Héraclée, reçut à Venise, l'an 727, l'Exarque Eutychius, à qui le Roi Liutprand avoit enlevé Ravenne, et le rétablit l'année suivante, à la prière du Pape Grégoire II. L'Eglise de Grado étant inquiétée par Calixte, Patriarche d'Aquilée, qui vouloit la soumettre à son obéissance, Orso prit sa défense, et obligea le Prélat à laisser cette Eglise en paix. Orso fut tué, l'an 737, dans Héraclée, en voulant apaiser une sédition qui s'y étoit élevée.

Après sa mort, les factions n'ayant pu se réunir pour le choix d'un nouveau Doge, on prit le parti de supprimer ce Magistrat perpétuel, et de lui substituer un Magistrat annuel, sous le nom de *Maître de la Milice*.

## MAÎTRES DE LA MILICE.

**DOMINIQUE LÉON** fut élu Maître de la Milice en 737. Il eut pour successeur, en 738, **FÉLIX CORNICOLA**, qui fut remplacé, l'an 739, par **DEUSDEDIT**, fils du Doge Orso.

**JOVIEN**, ou **JULIEN**, élu l'an 746, joignit au titre de Maître de la Milice celui de Consul, qu'il obtint de l'Empereur. Ce dernier titre, dont plusieurs Ducs en Italie furent honorés en ce tems-là, faisoit jouir des plus grands honneurs ceux auxquels on le donnoit; et comme il étoit à vie, il leur conservoit, lorsqu'ils n'étoient point en place, la préséance sur leurs successeurs. (S.-Marc.)

(1) Voici les noms des familles qui sortent de ces 12 Tribuns, et qui, par une espèce de miracle, se sont conservées jusqu'à nos jours. Ce sont les Costarini, les Morosini, les Gradenighi, les Radari, les Tiepoli, les Micheli, les Sauuti, les Menimi, les Falieri, les Dandolo, les Polani et les Barozzi. Il y a quatre autres familles presque aussi anciennes que celles-ci, et qui signèrent avec elles la fondation de l'Eglise de S. George en 800: ce sont

les Justiniani, les Cornari, les Bragadini et les Bembì. Ces seize familles composent la première classe de la Noblesse vénitienne. La seconde classe est composée de ceux dont les noms se trouvent dans le Livre d'or, écrit en 1297. On met dans la troisième classe ceux qui depuis ce tems-là ont acheté leurs titres de Noblesse, et dans la quatrième ceux qui ont été agrégés par le Sénat, tels que les Bentivoglio, etc.

GIOVANNI FABRICIACO, fait Maître de la Milice en 741, n'acheva pas son année. Les Vénitiens s'étant soulevés contre lui, le déposèrent et lui creverent les yeux. Il fut le dernier Maître de la Milice. Les Vénitiens s'appareillant alors des inconvénients de cette Magistrature annuelle, résolurent, dans une Assemblée tenue à Malamocco, de rétablir l'autorité ducale.

DOGES RÉTABLIS.

742. **DEUSDÉDIT**, ou **THÉODAT**, fils du Doge Orso, et le même qui avoit été Maître de la Milice, est élu le IV<sup>e</sup> Doge de Venise. Il fixa sa résidence à Malamocco, ne voulant point demeurer à Héraclée, qui avoit été le théâtre de l'assassinat de son pere. L'Empereur lui donna le titre de Consul Impérial. Par un traité qu'il fit avec Astolphe, Roi des Lombards, il étendit le territoire de l'Etat de Venise. Les Doges, ses prédécesseurs, avoient fait construire des Forts à l'embouchure de la plupart des fleuves qui se jettent dans les Lagunes. Pour rendre cette chaîne plus exacte, Théodat fit élever une grande tour sur une des rives du port de la Brente. Mais tandis qu'il pressoit l'ouvrage, un séditieux nommé Galla, excita contre lui une émeute, dans laquelle il fut tué l'an 755. (*Danduli Chron. T. XII, Ker. Ital.*)

755. **GALLA** trouva moyen, après avoir fait périr Théodat, de se faire élire à sa place. Il fut le V<sup>e</sup> Doge; mais il le fut peu de tems. Des citoyens zélés voyant l'abus qu'il faisoit de son autorité, se saisirent de lui l'an 756, lui creverent les yeux, et l'envoyèrent en exil.

756. **DOMINIQUE MONÉGARIO** fut choisi pour succéder à Galla; mais dans la crainte qu'il n'abusât du pouvoir suprême, on lui donna pour adjoints deux Tribuns, qui devoient changer tous les ans. Ces liens ne furent pas capables de contenir le caractère altier et féroce de Monégario. Il compta pour rien les Tribuns, méprisa leurs conseils, et ne suivit d'autres loix que celles de son caprice et de ses passions. Les Vénitiens supportant ce gouvernement tyrannique pendant huit ans. Enfin l'an 764, leur patience étant épuisée, ils eurent recours au remède déjà usité. On aveugla le Doge, et on le chassa. (*Danduli Chron.*)

764. **MAURICE GALBAIO**, d'une famille noble d'Héraclée, suivit une conduite toute opposée à celle de Monégario, qu'il remplaça. Il se fit tellement aimer du peuple, qu'on lui donna, l'an 777, JEAN son fils pour collègue. C'est la première fois que les Vénitiens eurent deux Doges à la fois; exemple, dit Muratori, qui, dans la suite, produisit de pernicieux effets. L'an 777, suivant Dandolo, le Doge Maurice Galbaio meurt, fort regretté des Vénitiens. Il avoit fait ériger, la 11<sup>e</sup> année de son gouvernement, ou l'an 775, un Evêché dans la petite Isle d'Olivolo, qui fait aujourd'hui partie de la ville de Venise, et y avoit fait nommer Obéléto, qui fut sacré par le Patriarche de Grado.

787. **JEAN GALBAIO**, fils de Maurice, continua de gouverner l'Etat de Venise après la mort de son pere, qu'il n'hérita qu'en un point; ce fut en se faisant associer au Dogat MAURICE son fils. Du reste, le gouvernement de ces deux Magistrats fut une vraie tyrannie. L'an 801, après la mort d'Obéléto, Evêque d'Olivolo, Jean, à la recommandation de l'Empereur Nicéphore, ayant fait élire en sa place un Grec nommé Christophe, les Tribuns de Venise, qui vivoient mal avec le Doge, engagèrent le Patriarche de Grado à refuser la consécration à l'élu. Furieux de ce refus, le Doge et son fils passent avec des troupes à Grado, et précipitent le Patriarche du haut d'une tour, où il s'étoit réfugié. Ce Prélat se nommoit Jean, comme

le Doge. Baronius, d'après Sabellicus et Pierre Justiniani, dit que Paulin, Patriarche d'Aquilée, tint dans Altino, l'an 802, un Concile, où il excommunia les auteurs de ce meurtre et leurs complices. Mais la mort de Paulin, arrivée le 11 Janvier 802, a vraisemblablement précédé cet événement, ou du moins n'a pas laissé à Paulin le tems d'assembler ses collègues pour en tirer vengeance par la voie des censures (Voy. dans la Chronol. des Conciles celui d'Altino de l'an 799, p. 160. L'an 803, Fortunat, qui avoit succédé au Patriarche Jean, dont il étoit parent, se concerta avec plusieurs Nobles Vénitiens pour faire déposer le Doge. La conjuration ayant été découverte, le Patriarche se sauva en France, et les autres conjurés se retirèrent à Trévise. Ceux-ci, l'an 804, par les intelligences qu'ils entretenoient avec les Nobles restés à Venise, lout élire subitement pour Doge le Tribun Obélério; ce que Jean et Maurice son fils ayant appris, ils prennent aussitôt la fuite. Ils firent dans la suite divers efforts pour rentrer à Venise; mais toujours rejetés, ils finirent leurs jours dans l'exil. (*Danduli Chron.*)

804. **OBÉLÉRIO**, appelé par les Auteurs François WILLERE ou WILLERIN, Tribun d'Héraclée, est placé sur le trône ducal, avec grande solennité, à Malamocco, où les Doges avoient fixé leur résidence. Bientôt après il obtint pour collègue BEAT son frere. L'an 806, au mois de Janvier, l'un et l'autre, accompagnés de Paul, Duc de Zara, et de Donat, Evêque de cette ville, Députés de Dalmatie, viennent trouver, avec des présens, l'Empereur Charlemagne à Thionville. « On ne sait pas bien, dit Muratori, » quel fut l'objet de cette ambassade, ni ce qui fut » traité dans les conférences qu'elle occasionna. Les » Historiens nous apprennent seulement que l'Empe- » reur fit, avec les Doges et les Députés, quelques ré- » glemens concernant les Doges et les peuples, tant » de Venise que de la Dalmatie ». Ces deux peuples étoient en dissension depuis quelques années; et Pepin, Roi d'Italie, dans le dessein de s'agrandir, attisoit le feu que son pere vouloit éteindre. L'Empereur Grec, qui pénétrait les vues de Pepin, envioit le Patriarche Nicéas avec une flotte dans la Mer Adriatique. Nicéas fait une treve jusqu'au mois d'Août avec Pepin, après quoi il s'en retourne à CP. avec le Doge Béat, qui rapporta de son voyage le titre de Consul, dont l'Empereur Nicéphore l'avoit honoré. La même année, les deux Doges obtinrent du peuple que VALENTIN, leur troisième frere, leur fût associé. L'an 809, une armée navale, envoyée sous le commandement de Paul, arrive sur les côtes de Dalmatie, et de là se rend à Venise, d'où elle part après y avoir hiverné, pour aller s'emparer de l'Isle et de la ville de Comacchio, situées sur le bord de la mer, au-delà de ce qu'on appelloit alors le Grand-Pô; mais elle est mise en déroute par la garnison de Pepin, et obligée de retourner à Venise. Cet échec détermine le Commandant à traiter de la paix avec Pepin, comme s'il n'eût été envoyé que pour cela par son maître. Mais s'étant aperçu que les Doges traverserent la négociation, et qu'ils lui tendoient même des embûches, il fait voile pour CP. L'an 810, le Roi se rend maître de toutes les Isles des Vénitiens, à l'exception de Rialto. Sigonius dit que Pepin, ayant voulu poursuivre les Vénitiens dans cette retraite, ses vaisseaux, qui tiroient beaucoup d'eau, s'embourberent dans les Lagunes, et donnerent par là un grand avantage sur eux aux bâtimens ennemis, qui, plus légers et voguant librement, défirent sans peine cette lourde flotte, et remportèrent une victoire complete. La même année, après la mort de Pepin, arrivée à Milan le 8 Juillet, Charlemagne reçoit, au mois d'Octobre, un Ambassadeur de l'Empereur Grec, avec lequel il fait un traité de paix, en vertu duquel il rendit la Vénétie l'an 812,

suisant Eghinart. Cette Vénétie au reste ne consistoit que dans ce qui représente aujourd'hui le Degado ou le Duché : Venise, Chiozza, Malamocco, Torcello, au milieu des Lagunes, faisoient les places de cet Etat. L'an 811, Charlemagne congédie l'Ambassadeur grec; et ayant appris que les Vénitiens avoient déposé le Doge Obélério et ses deux freres, à cause de leur perfidie, il ordonne que le premier soit envoyé à l'Empereur Nicéphore, son Seigneur.

811. ANGÉLO PARTICIACO, ou PARTICIPIATIO, natif d'Héraclée, fut élu Doge après la déposition d'Obélério et de ses freres. Quelque bonne opinion qu'on eût de la sagesse et des talens d'Angélo, on lui donna deux Tribuns pour adjoints. Il transféra le siège ducal de Malamocco à Rialto, où il bâtit le Palais des Doges, qui existoit encore du tems d'André Dandolo, Doge lui-même et Historien de Venise, c'est-à-dire vers le milieu du 14<sup>e</sup> siècle. C'est vers l'an 815 qu'on croit à Venise que les Vénitiens trouverent le secret d'enlever les reliques de l'Evangeliste S. Marc, et de les transporter chez eux d'Alexandrie où elles étoient honorées d'un culte public de tems immémorial. Les Vénitiens croient encore les avoir aujourd'hui, et assurent qu'elles sont placées dans la Chapelle Ducale, mais qu'ils ne savent pas précisément l'endroit: c'est un secret réservé au Doge et aux Procureurs *di Sopra*. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'enlèvement de ces reliques a donné lieu à la République de l'adopter pour patron, au lieu de S. Théodore, martyr, qui l'étoit anciennement. Quant au secret sur l'endroit où elles sont placées, ce peut être l'effet de la religion et de la politique des anciens Souverains de l'Etat, qui vraisemblablement se persuadoient que la durée de la République étoit attachée à la conservation de ce précieux dépôt. Le Doge Angélo Particiaco avoit deux fils, Giustiniani et Jean. L'an 819, il envoya l'aîné à la Cour de CP. où l'Empereur Léon l'Arménien le fit Hypate ou Consul Impérial. Pendant ce voyage Angélo se fit donner JEAN, son 2<sup>e</sup> fils, pour collègue. Mais Giustiniani, à son retour de CP., trouva fort mauvais qu'on eût à son préjudice élevé son frere à cette dignité. Il refusa d'entrer dans le Palais, et alla se loger, avec Félicité sa femme, dans une maison particulière de Venise. Le pere, qui l'aimoit tendrement, se repentit de lui avoir causé ce déplaisir. Pour l'appaiser, il déposa son fils Jean, l'envoya en exil, et peu de tems après se fit associer dans le Dogat non seulement GIUSTINIANI, mais encore le fils de celui-ci, nommé ANGÉLO. Tout ce procédé mit Jean de fort mauvaise humeur. Il alla trouver l'Empereur Louis le Débonnaire pour lui en porter ses plaintes. Ce Prince, l'ayant reçu avec bonté, interposa ses soins pour le réconcilier avec son pere, en le renvoyant à Venise. Le Doge Angélo, pour ôter toute occasion de discorde entre les deux freres, crut ne pouvoir mieux faire que d'envoyer Jean, avec sa femme, demeurer à CP. L'an 821, Angélo, fils du Doge Giustiniani, et neveu de Jean, meurt dans cette même ville, où il étoit venu pour saluer Michel le Begue, nouvellement élevé à l'Empire. L'an 827, le Doge Angélo Particiaco termine le cours de sa vie à Venise.

827. GIUSTINIANI PARTICIACO continua de gouverner la République de Venise après la mort de son pere. Il rappella de CP. Jean son frere, et l'associa au Dogat avec le consentement du peuple. Il mourut l'an 829, laissant plusieurs legs pieux, et sur-tout un fonds considérable pour bâtir une Eglise à l'honneur de S. Marc.

829. JEAN PARTICIACO, après avoir été le collègue de Giustiniani son frere, devient son successeur. L'an 830 ou environ, il marche contre Obélério, Doge

déposé, qui, étant revenu de son exil, s'étoit fortifié dans l'Isle de Vigilia. Il assiege cette Isle; mais les habitans de Malamocco, qui étoient dans son armée, l'abandonnerent pour passer au service d'Obélério, parcequ'il étoit leur compatriote. Le Doge Jean laisse alors Vigilia, et va se jeter sur Malamocco, qu'il prend et livre aux flammes, après quoi, étant revenu devant Vigilia, il se rend maître de l'Isle et de la personne d'Obélério, qu'il fait décapiter. L'an 835, quelques Nobles Vénitiens, mécontents du gouvernement de Jean, se soulèvent, le chassent et mettent à sa place un certain Caroso, fils du Tribun Boniface, et Tribun lui-même. Mais au bout de six mois le plus grand nombre, indigné de cette usurpation, se saisit de Caroso, lui creva les yeux et l'envoya en exil. Jean, qui s'étoit réfugié auprès de Louis le Débonnaire, fut alors rétabli, mais ce ne fut pas pour long-tems. L'an 837, une nouvelle conjuration s'étant formée contre lui, il fut arrêté dans l'Eglise de S. Pierre, le jour de la Fête du Saint, 29 Juin, et, après qu'on lui eût coupé la barbe et les cheveux, on le força de se faire ordonner Clerc dans l'Eglise de Grado, où il termina ses jours.

837. PIERRE TRADONICO, natif de Pole, et domicilié à Rialto, est élu pour succéder à Jean dans le Dogat. Bientôt après il obtient du Peuple qu'on lui donne JEAN son fils pour collègue. L'an 839 ou environ, étant passé avec une flotte en Dalmatie, il fait, avec les Sclaves qui habitoient cette Province, un Traité par lequel ils s'engagent à ne plus exercer la piraterie sur la mer Adriatique. De là ayant fait voile vers les Isles de Narenta, il conclut un semblable Traité avec Drosorico, Duc de ces Isles. A son retour, il reçoit le Patrice Théodose, qui, après lui avoir conféré de la part de l'Empereur Théophile le titre de Protospathaire Impérial, l'engagea à faire un armement considérable sur mer contre les Sarasins. La flotte Vénitienne, composée de 60 vaisseaux, alla débarquer à Tarente, où l'on en vint aux mains avec les Infidèles, qui, étant bien supérieurs en nombre, taillèrent en pieces, ou firent prisonniers tous les Vénitiens. Fiers de cette victoire, les Sarasins montent sur leurs vaisseaux pour aller ravager les côtes de la mer Adriatique. Le 2<sup>e</sup> jour de Pâque, ils prennent et brûlent Ansera dans la Dalmatie; Ancône éprouve ensuite le même traitement. Le Doge Pierre obtient, l'an 842, de l'Empereur Lothaire, la confirmation de la franchise des domaines dont la République jouissoit dans le Royaume d'Italie. L'an 856, il reçoit à Venise l'Empereur Louis II et sa femme Angelberge, au devant desquels il avoit été avec son fils et un superbe cortège jusqu'à Bondolo. L'an 864, plusieurs Nobles ayant conspiré contre lui, le mettent à mort, le 15 Mars, dans le Monastere de S. Zacharie, où il s'étoit rendu pour célébrer la fête de ce Saint. Il avoit perdu quelque tems auparavant le Doge Jean son fils.

864. ORSO PARTICIACO, ou PARTICIPIATIO est élu Doge après la mort de Pierre Tradonico. L'Empereur Basile l'honore du titre de Protospathaire, et en reconnaissance Orso lui envoie 12 grosses cloches. (Ce furent les premières, si l'on en croit André Dandolo, dont les Grecs se servirent.) Léon Allatius convient aussi qu'anciennement les cloches n'étoient point en usage parmi eux. C'est aux Italiens, dit Muratori, qu'on en rapporte communément l'invention, quoiqu'il soit vrai que les petites cloches ou sonnettes aient été d'usage dans l'antiquité païenne.) L'an 877, les Sarasins étant venus assiéger la ville de Grado, sont obligés de se retirer par la vigoureuse défense des habitans et sur la nouvelle de l'arrivée d'une flotte Vénitienne, commandée par Jean, fils du Doge. Ils vont de là saccager Comacchio. Peu de tems après JEAN fut donné pour collègue à son pere. De l'aveu de l'Histo

rien Dandolo, les marchands Vénitiens étoient alors dans l'usage de vendre les Chrétiens pauvres aux Corsaires Sarasins, ou Esclavons. Le Doge et le Sénat de Venise s'étant concertés, défendirent un commerce si honteux, sous les peines les plus rigoureuses. L'an 881, le Doge Orso cesse de vivre, Prince recommandable, dit Muratori, par sa sagesse, sa piété et son amour pour la paix. La ville de Venise s'agrandit sous son gouvernement par l'addition d'une autre Isle, nommée Dorso-Duro. Ce fut par ses soins que furent terminés, pour un tems, les longues querelles des Patriarches d'Aquilée et de Grado.

881. JEAN PARTICIACO II, ou PARTICIPIATIO, devient le successeur d'Orso son pere, dont il étoit le collègue. Peu de tems après, il envoie Badoër à Rome, pour demander au Pape Jean VIII le Comté ou Gouvernement de Comacchio. Mais Marin, Comte de cette ville, instruit de ce dessein, attend Badoër sur la route; et, l'ayant blessé à la cuisse, le prend et le met en prison. Badoër n'obtient son élargissement qu'en promettant de ne point tirer vengeance de cette insulte ni du mal qu'on lui avoit fait. Il n'eut pas le tems de violer sa promesse, s'il en eut l'envie, étant mort de sa blessure peu de jours après son retour à Venise. Cet événement fut un motif pour le Doge de conduire une armée à Comacchio, qu'il mit au pillage après s'en être rendu maître, et où il mit des Juges pour y rendre la justice en son nom, comme dans un pays de conquête. (Cette ville ne resta pas long-tems à la Seigneurie.) De là étant passé sur le territoire de Ravenne pour se venger des Ravennates qui étoient complices de l'emprisonnement de Badoër, il y commit de grands ravages. L'an 887, étant devenu infirme, il se démit du Gouvernement comme d'un poids qu'il ne pouvoit plus soutenir; et quoiqu'il eût pour collègue Orso son frere, il laissa au peuple la liberté d'élire un nouveau Doge.

887. PIERRE CANDIANO, homme d'un grand sens et d'une égale valeur, est élu, le 17 Avril, pour succéder dans le Dogat à Jean Particiaco. Il périt, au mois de Septembre suivant, dans un combat naval contre les Esclavons.

887. JEAN PARTICIACO fut contraint par le peuple de reprendre le Dogat après la mort de Candiano. Cette seconde administration ne dura que 6 mois et 13 jours, Jean étant mort vers la fin d'Avril 888.

888. PIERRE TRIBUNO, personnage de toute bonté, dit Muratori, est élu Doge au mois de Mai, et reçoit quelque tems après de l'Empereur Léon le Philosophe le titre de Protospathaire. L'Empereur Gui, l'an 891, lui fit expédier un Diplôme de renouvellement des privilèges et exemptions accordés aux Vénitiens par les Rois d'Italie et les Empereurs d'Occident. L'an 906, il donna la chasse aux Hongrois, qui, après avoir ravagé l'Italie et saccagé plusieurs villes dans les Lagunes, étoient venus, le 28 Juin, jusqu'à Malamocco, et même jusqu'à Rialto, c'est-à-dire à Venise. Pierre mourut vers la fin de Mai 912, après avoir gouverné sagement l'Etat pendant 23 ans et 23 jours.

912. ORSO PARTICIACO II, surnommé PAURÉTA, devenu successeur du Doge Pierre Tribuno par l'élection du Peuple, envoie Pierre son fils à la Cour de CP. pour y faire part de sa promotion. L'Empereur grec devoit être alors le jeune Constantin Porphyrogénète, parceque son oncle Alexandre mourut le 6 Juin de cette année. Pierre fut comblé dans cette Cour de caresses et de présens, outre le titre de Protospathaire dont il fut décoré: mais en retournant à Venise, il fut pris sur les frontières de la Croatie par

Michel, Duc de Sclavonie, qui, après l'avoir dépouillé, le remit entre les mains de Siméon, Roi de Bulgarie. Pour le ravoir, le Doge son pere fut obligé d'envoyer au Roi Bulgare Dominique, Archidiacre de Malamocco, avec de riches présens, au moyen desquels il le racheta. Ce service valut dans la suite à Dominique l'Evêché de Malamocco, que le Doge lui fit conférer. L'an 932, Orso Particiaco, se voyant avancé en âge, abdiqua le Dogat, et se retira dans un Monastere où il linit ses jours.

932. PIERRE CANDIANO II est élu Doge, et envoie presque aussitôt Pierre son fils à la Cour de CP. d'où il rapporta le titre de Protospathaire. L'Etat de Venise s'étendit beaucoup par les conquêtes que ce Doge fit sur les peuples voisins, et par les alliances qu'il contracta avec diverses Puissances. L'an 935, les habitans de Comacchio ayant mis en prison quelques Vénitiens, le Doge Pierre envoya contre eux une armée qui prit la ville, y mit le feu, massacra plusieurs citoyens, et emmena prisonniers les autres, qui n'obtinent leur liberté qu'en promettant d'être désormais soumis à la Seigneurie de Venise. Pierre Candiano mourut l'an 939.

939. PIERRE BADOËR est donné pour successeur au Doge Candiano. Quelques uns prétendent qu'il étoit fils du Doge Orso Particiaco II, d'où il s'ensuivroit que les Particiaco et les Badoër seroient la même famille. Pierre Badoër mourut l'an 942.

942. PIERRE CANDIANO III, dont la famille croissoit en lustre à Venise, parvient à la dignité ducale par les suffrages du Peuple. L'an 955, il se fait associer PIERRE, un de ses fils; mais ce jeune homme bientôt méprisant les avis de son pere, se révolte ouvertement contre lui. Les factieux du pere et du fils en viennent à un combat dans la place de Rialto. Celle du premier eut l'avantage, et le fils étoit près de succomber si le pere ne lui eût obtenu la vie par grâce. Mais, pour satisfaire à la justice et à la demande du peuple, il l'envoya en exil. Tous les Ordres de l'Etat firent alors un Décret par lequel ils s'engagerent avec serment à ne jamais l'admettre pour Doge soit du vivant de son pere soit après sa mort. Le Doge Pierre Candiano finit ses jours l'an 959.

959. PIERRE CANDIANO IV, le même que les Vénitiens avoient exclus du gouvernement à perpétuité, devient par leur choix, le successeur de son pere. Il étoit retiré à Ravenne, d'où il avoit fait quelquefois des courses sur les vaisseaux de ses compatriotes pour se venger de son exil. Le Clergé, la Noblesse et le Peuple, montés sur 300 barques, allèrent le trouver dans sa retraite, et l'ayant amené en pompe à Venise, ils lui conférèrent de nouveau la dignité de Doge. Durant plusieurs années il la remplit avec honneur; mais sa conduite se démentit dans la suite, et lui attira une catastrophe sanglante, dont voici quelle fut l'occasion. S'étant dégoûté de sa femme, et l'ayant obligée, sous divers prétextes, à se faire Religieuse, il épousa Gualdrade, ou Walktrade, sœur de Hugues, Marquis de Toscane, et petite-fille, non du Roi Bérenger, comme le dit M. l'Abbé Laugier, mais du Roi Hugues. Ce mariage lui procura des biens considérables que Gualdrade lui apporta en dot; et comme ces biens étoient hors de l'Etat de Venise, il soudoya un grand nombre de soldats Italiens pour les défendre. Mais sa hardiesse s'étant accrue avec son opulence, il commença à traiter le peuple de Venise avec une rigueur qui tenoit de la tyrannie. Pour se mettre à l'abri des soulèvemens, il introduisit une garde dans son palais, et prit toutes les précautions odieuses que la méfiance inspire aux tyrans. Les sentimens alors changèrent à son égard. Il se forma contre lui

une conjuration qui éclata l'an 976. Les Vénitiens l'assiégèrent dans son palais; mais ne pouvant l'y forcer à cause de la vigoureuse résistance de ses gardes, ils y mirent le feu par le conseil de Pierre Orséolo. Les flammes consumèrent non seulement cet édifice, mais encore l'Eglise de S. Marc avec deux autres Eglises et plus de trois cens maisons. Le Doge fut pris en fuyant et mis à mort avec son fils du second lit, encore enfant. Il avoit eu du premier lit un autre fils nommé Vital, qu'il fit Patriarche de Grado, après l'avoir contraint d'embrasser la cléricature.

976. PIERRE ORSÉOLO I, personnage, dit Muratori, d'une rare piété et de mœurs vraiment chrétiennes, est élu Doge le 12 Août. Son premier soin fut de réparer le palais ducal et l'Eglise de S. Marc, dont il avoit occasionné la ruine par ses conseils. Le Patriarche Vital, fils du Doge défunt, étoit cependant à la Cour de l'Empereur Otton II, où il sollicitoit le secours de ce Prince pour venger la mort de son pere. Guadrade, veuve de Candiano, faisoit les mêmes instances auprès de l'Impératrice Adélaïde. Mais Orséolo sut mettre Adélaïde dans ses intérêts, et rendit inutiles, par son adresse, les mouvemens de Vital et de Guadrade. La sagesse de son gouvernement ne put cependant lui concilier tous les esprits de ses concitoyens. Il s'aperçut qu'il avoit des ennemis secrets, et d'ailleurs touché de repentir d'avoir contribué à la mort de son prédécesseur, il pensa sérieusement à abdiquer. Il étoit dans ces dispositions lorsque Guerin, Abbé de Saint-Michel de Cuxa en Roussillon, étant venu à Venise, acheva de le déterminer. Ils partirent secrètement ensemble, à l'insu de Féliée, femme du Doge, et de Pierre son fils, la nuit du 1 Septembre 978, accompagnés de S. Romuald et de trois autres personnes, et se rendirent à S. Michel de Cuxa, où l'Abbé donna l'habit monastique à Pierre Orséolo; il passa 9 ans dans ce Monastere, et y mourut en odeur de sainteté l'an 987, et non pas 997, comme le prouve D. Vaissette (*Hist. de Lang. T. II, p. 597.*)

978. VITAL CANDIANO, frere de Pierre Candiano IV, est donné pour successeur à Pierre Orséolo. Il ne tint le Dogat que 14 mois, pendant lesquels il fut toujours infirme: sa mort arriva sur la fin de 979.

979. TRIBUNO MEMMO, homme d'un esprit médiocre, remplace le Doge Vital. Son administration fut des plus orageuses par la dissention de deux familles puissantes de Venise, les Caloprini et les Morosini. Les premiers, appuyés par le Doge, prirent les armes contre les seconds, qui lors d'état de résister, eurent le bonheur de se sauver, à l'exception de Dominique Morosini, qui resta victime de la fureur de ses ennemis. Les vainqueurs, enorgueillis de cet avantage, exciterent de nouveaux troubles, qui déterminèrent le Doge à exiler Etienne Caloprini leur chef. Celui-ci s'étant retiré auprès de l'Empereur Otton II, gagna si bien l'esprit de ce Prince, qu'il défendit tout commerce à ses sujets avec la Seigneurie, jusqu'à ce que Caloprini fût satisfait et rétabli. La disette que cette défense occasionna parmi les Vénitiens, les anima contre les Caloprini, dont ils ruinèrent les maisons après les avoir chassés. La mort de l'Empereur, arrivée l'an 983, apporta du changement aux affaires des Vénitiens. L'Impératrice Adélaïde, toujours portée à la douceur, ménagea un accommodement, au moyen duquel la Seigneurie se réconcilia avec l'Empire en rappelant les Caloprini. Mais bientôt après les querelles se renouvelèrent entre cette famille et les Morosini. Les batailles et les massacres recommencèrent. Le Doge fit de vains efforts pour éteindre ce feu: il étoit trop peu consi-

déré pour en imposer à l'un ou à l'autre des deux partis. Enfin, l'an 991, étant tombe malade, il se fit porter au Monastere de S. Zacharie, où il mourut 6 jours après avoir pris l'habit monastique.

991. PIERRE ORSÉOLO II, fils du Doge Pierre Orséolo I, est élevé au Dogat après la mort de Tribuno Memmo. C'étoit un homme de grand sens, qui éleva la République à un haut point de prospérité. L'an 993 il rebâtit et fortifia la ville de Grado. L'an 997, après la mort de Tirpinir, Roi de Croatie, apprenant que les villes maritimes de Dalmatie étoient disposées à se mettre sous la domination de Venise, qui ne possédoit sur ces côtes que la ville de Zara, il équipa une flotte avec laquelle il se rendit sur les lieux, où il n'eut qu'à recevoir les soumissions de Pola, de Spalatro, de Raguse et des autres villes et isles de cette contrée. Il n'y eut que Corsola et Lesinia qui refusèrent de se soumettre: mais le Doge les ayant attaquées et prises d'assaut, les contraignit de subir la loi. Il entra ensuite dans le pays de Nerenta, dont les habitans exercoient impunément la piraterie dans la mer Adriatique; et ayant forcé leurs places, il y mit tout à feu et à sang. A son retour à Venise, il commença à s'intituler Duc de Dalmatie. L'an 998 il reçoit l'Empereur Otton III, que la curiosité avoit engagé à visiter *incognito* la ville de Venise. L'an 999, Basile, Empereur de CP. donne en mariage à Jean, fils du Doge, sa niece Marie, fille de sa soeur et d'Argyre, pere de Roumain Argyre, qui parvint depuis à l'Empire. L'an 1005, Jean et son épouse meurent de la peste, occasionnée par une famine qui régna dans toute l'Europe. Pierre Orséolo paie lui-même le tribut à la nature vers le mois de Mars 1009, pleuré du peuple qu'il avoit gouverné avec beaucoup de sagesse et de douceur. Il laissa deux fils, Otton, qui suit, et Orso, Patriarche de Grado.

1009. OTTON ORSÉOLO, fils aîné du Doge Pierre Orséolo, lui succéda après avoir été peut-être son collègue. Il étoit marié pour lors à N. soeur d'Etienne, premier Roi de Hongrie. Il est chassé, l'an 1023, par une faction, et se retire en Istrie avec son frere Orso, Patriarche de Grado, Poppon, Patriarche d'Aquilée, frere de l'absence de ce dernier pour s'emparer de son Eglise. Mais, l'année suivante, le Doge ayant été rétabli, procure aussi le rétablissement de son frere. L'an 1026, Otton ayant refusé d'investir Dominique Gradenigo le jeune, Evêque de Venise, les partisans de ce Prélat, à la tête desquels étoit Dominique Flabanico, l'un des plus Nobles Vénitiens, saisissent le Doge, le déposent, lui coupent la barbe, et l'envoient en exil à CP. On élit à sa place PIERRE BARBOLANO, ou CENTRANICO. Mais les fréquentes séditions qu'il eut à essayer ne lui permirent pas de jouir tranquillement de ce poste. L'an 1031, le parti d'Otton ayant prévalu dans Venise, se saisit de la personne du Doge Barbolano, lui coupe la barbe et les cheveux, le revêt de l'habit monastique, et le relogue en cet état à CP. Quelque tems après les Vénitiens envoient une ambassade à Otton pour le ramener. Cependant ils confient le gouvernement ducal au Patriarche de Grado son frere, qui exerça pendant 14 mois, avec beaucoup de sagesse, les fonctions de Vice-Doge. Mais les Ambassadeurs étant revenus en 1032, apportèrent la nouvelle qu'Otton étoit mort avant d'avoir pu se mettre en route. Le Patriarche son frere se démit alors du Vice-Dogat.

1032. DOMINIQUE ORSÉOLO s'empare du trône ducal avec la faveur du Peuple; mais ce fut pour son malheur. Car les Nobles s'étant bientôt soulevés contre lui, il eut bien de la peine à se sauver à Ravenne, où il

mourut peu de tems après. Girolamo Rossi met sa fuite et sa mort en 1024. Mais André Dandolo, Historien exact de sa patrie, mérite en ceci plus de croyance qu'un moderne et un étranger. (Murat. *Ann. d'Ital.* T. VI, p. 98.)

DOMINIQUE FLABANICO, qui étoit alors en exil, où le Patriarche Orso Orséolo l'avoit envoyé, fut créé Doge après la fuite de Dominique. Il porta sur le trône ducal sa haine et ses ressentimens contre la famille des Orscoli, qu'il fit bannir à perpétuité par un Décret de l'Assemblée générale. Quelque tems après il fit rendre une loi qui défendoit l'association des enfans des Doges. Dandolo met sa mort en 1043.

1043. DOMINIQUE CONTARENO, successeur de Flabnico, fut honoré par l'Empereur grec, Constantin Monomaque, du titre de Maître de la Milice, comme les Ducs de Naples, c'est-à-dire Général d'armée. Poppon, Patriarche d'Aquilée, toujours jaloux de soumettre l'Eglise de Grado à la sienne, obtint, l'an 1044, un Décret du Pape Benoît IX conforme à ses desirs. En conséquence il se rend, à la tête de gens armés, à Grado, où il fait main-basse sur ceux qui lui résistent, et met le feu aux Eglises dont on lui avoit fermé les portes. Le Doge écrit à Rome pour se plaindre de cette violence, et vient à bout de faire révoquer le Décret du Pape dans un Concile. L'année suivante, selon Dandolo, Salomon, Roi de Hongrie, ayant séduit les habitans de Zara, les engage à se soumettre à lui. Mais Salomon n'étant monté sur le trône qu'en 1063, cet événement doit être reculé de plusieurs années. Zara ne demeura pas long-tems entre les mains de Salomon. Les démêlés de ce Prince avec ses freres fournirent au Doge une occasion dont il profita pour faire rentrer cette place sous l'obéissance de ses premiers maîtres. Dominique Contareno mourut l'an 1071.

1071. DOMINIQUE SILVIO monte sur le trône ducal, par une élection libre et régulière. L'an 1084, il envoie une flotte pour se joindre à celle des Grecs, qui étoient en guerre avec Robert Guiscard, Duc de la Pouille. Les deux flottes sont battues au mois de Novembre par ce Prince. Anne Commene dit que cet échec avoit été précédé de deux victoires des Vénitiens, remportées, dans cette même année, sur Guiscard; mais il n'en est fait nulle mention dans les autres Historiens. Quoi qu'il en soit, le peuple de Venise, inconsolable de la perte qu'il venoit de faire, s'en prit au Doge Silvio et le déposa. Ce Doge avoit épousé Théodora, fille de l'Empereur Constantin Ducas.

1084. VITAL FALÉDRO, ou FALIERI, qui avoit soulevé le peuple contre Dominique Silvio, fut mis à sa place. Il obtient de l'Empereur Alexis Commene le titre de *Protosébastos*, qu'il ajouta à ceux de Duc de Dalmatie et de Croatie. L'an 1094, on découvre à Venise, suivant André Dandolo, le corps de S. Marc, dont le lieu de la sépulture étoit oublié depuis long-tems, et on le place en l'Eglise de son nom, dans un autre endroit qui est de nouveau retombé dans l'oubli. (Voy. ci-dessus l'art. du *Doge Angélo Particiaco*, p. 709, col. 1.) L'an 1096, le Doge Vital Falédro finit ses jours.

1096. VITAL MICHÉLI succède à Vital Falédro dans le Dogat. L'an 1096, les Vénitiens, pleins d'ardeur pour la croisade, équipent une flotte de 200 vaisseaux qui, ayant mis à la voile dans l'été de 1098, va hiverner dans le port de Rhodes. La flotte des Pisans, qui faisoit route pour la même expédition, ayant paru à la vue de ce port, et faisant mine de vouloir y entrer, celle des Vénitiens, plus forte des trois quarts, va au-devant d'elle, lui livre un rude combat et la met en déroute. L'an 1099, les Vénitiens abordent à

Jaffa ou Joppé, dont les Croisés s'étoient déjà rendus maîtres. L'année suivante, ils renient à la voile pour s'en retourner, sans avoir fait aucun exploit dont l'Histoire nous ait conservé le souvenir. L'an 1102, Vital Michéli termine ses jours.

1102. ORDELAFI FALÉDRO succède au Doge Vital Michéli. L'an 1115, il reprend Zara, dont Coloman, Roi de Hongrie, s'étoit emparé quelques années auparavant. L'an 1116, au mois de Mars, il reçoit à Venise l'Empereur Henri V, que la curiosité y avoit attiré. Les Hongrois, l'an 1117, sous la conduite du Roi Etienne II, étant entrés en Dalmatie, dans la vue d'assiéger Zara, le Doge se met en mer promptement pour les repousser; mais la même année il perd la vie dans un combat qu'il leur livre. Son corps rapporté à Venise, fut enterré pompeusement à S. Marc, près de celui de Vital Falédro, avec une épitaphe qui lui donne toutes les vertus d'un héros chrétien.

1117. DOMINIQUE MICHÉLI parvient au Dogat dans un âge avancé. C'étoit un homme plein de religion, de valeur et de prudence. L'an 1123, à la sollicitation de Baudouin II, Roi de Jérusalem, il conduit en Palestine une flotte considérable, avec laquelle il bat, à la hauteur de Jaffa, celle du Sultan d'Egypte. L'année suivante, il forme le siège de Tyr avec les autres Croisés; et, après divers assauts, il force les Infidèles à rendre la place. Cette expédition valut aux Vénitiens le tiers de Tyr avec la confirmation de plusieurs privilèges qui leur avoient été accordés par le Roi Baudouin I dans la Terre-Sainte. L'an 1125, le Doge, en s'en retournant, ravage les Isles de l'Archipel, pour se venger de l'Empereur Jean Commene, qui, jaloux des succès que les Vénitiens avoient procurés aux Croisés, avoit donné ordre de courir sur leurs vaisseaux. L'an 1130, et non 1128, comme le marque M. l'Abbé Laugier, le Doge meurt à Venise, fort regretté de tous les Ordres de l'État. (Murat.)

1130. PIERRE POLANO fut élu pour succéder à Dominique Michéli son beau-pere. Les Padouans ayant détourné le cours de la Brenta, pour empêcher les vaisseaux vénitiens d'y entrer, le Doge leur envoie, l'an 1143, des Ambassadeurs pour les prier de rétablir ce fleuve dans son lit. Ces représentations ayant été sans effet, le Doge vient ravager le territoire de Padoue, et oblige les Padouans à demander grace. L'an 1148, il fait un armement considérable sur mer, pour aider l'Empereur Manuel à recouvrer les places que Roger, Roi de Sicile, avoit enlevées aux Grecs. Il monte lui-même sur sa flotte; mais une maladie qui lui survint dans la navigation, oblige de le ramener à Venise. Il y mourut la même année, tandis que sa flotte faisoit, avec celle des Grecs, le siège de Corfou.

1148. DOMINIQUE MOROSINI devient, dans un âge avancé, Doge de Venise. L'an 1149, les flottes combinées des Grecs et des Vénitiens forcent enfin l'Isle de Corfou à se rendre. Le Doge, l'année suivante, ayant fait armer 50 galères, en donne le commandement à Dominique son fils, et à Marin Gradenigo, pour aller reprendre plusieurs villes d'Istrie, dont les corsaires s'étoient emparés. Cette expédition fut heureuse. Les corsaires furent chassés de Pole et des autres villes où ils s'étoient établis, après quoi l'on alla réduire Parenzo, Rovigno, Urmago et Emonia (aujourd'hui Citta-Nuova) qui avoient secouru le joug de la Seigneurie. L'an 1152, le Doge conclut une alliance défensive avec Guillaume, Roi de Sicile, à des conditions très favorables au commerce de la Seigneurie dans les ports de cette Isle. L'an 1156, fut le terme des jours du Doge Morosini.

1156. VITAL MICHELII II parvient au trône ducal, et peu de tems après fait la paix avec les Pisans, qui, sous le regne précédent, sans être en guerre ouverte avec Venise, insultoient son pavillon dans leurs courses maritimes toutes les fois qu'ils le rencontroient. L'an 1163, Ulric, nouveau Patriarche d'Aquilée, ayant fait une invasion dans l'Isle de Grado, les Vénitiens y accourent avec une flotte de galeres, font prisonnier le Patriarche avec plusieurs Nobles du Frioul, le *jeudi de carnaval* (31 Janvier) et les envoient dans les prisons de Venise. Le Prélat, pour recouvrer sa liberté, s'obligea d'envoyer tous les ans à Venise le dernier mercredi-gras avant le carême, un taureau, 12 porcs gras et 12 gros pains, en mémoire de cette victoire et de sa délivrance. Alors on fit à Venise un statut, portant qu'à l'avenir tous les ans, le jour du jeudi-gras, on couperoit la tête, dans la place publique, à un taureau et à 12 porcs, usage qui subsiste encore pour le taureau dans cette ville. *Le peuple s'imaginé*, dit Muratori, *que cela fut établi pour marquer qu'on avoit coupé la tête au Patriarche et à 12 de ses Chanoines; mais les gens instruits savent le contraire.* L'an 1164, les Vénitiens étant entrés dans la ligue des villes de Lombardie contre l'Empereur Frédéric I, obligent ce Prince à reprendre la route d'Allemagne. Le Doge, l'an 1171, reprend Zara, qu'Etienne III, Roi de Hongrie, avoit enlevée à la Seigneurie. Les cités commerçantes d'Italie, Gènes, Pise, Florence et Venise, avoient alors des comptoirs à Constantinople; mais la dernière étoit la plus favorisée. Depuis la guerre de l'Empereur Alexis contre Robert Guiscard, les Vénitiens jouissoient de grands privilèges dans tout l'Empire. Ils possédoient dans CP. une rue entiere qui leur avoit été donnée pour habitation; et seuls de tous les négociants étrangers, ils étoient exempts de péages, soit pour l'entrée, soit pour la sortie de leurs marchandises. Tant de faveurs les ayant extrêmement enrichis, ils en devinrent orgueilleux jusqu'à mépriser les plus grands Seigneurs et à ne tenir aucun compte des Edits ni des menaces de l'Empereur. Leurs querelles avec les Lombards, qu'ils haïssoient mortellement pour avoir quitté leur parti dans les guerres d'Italie, étoient fréquentes et remplissoient la ville de trouble. Il arriva qu'un jour, plus échauffés qu'à l'ordinaire, ils eurent la hardiesse, après les avoir maltraités dans leurs personnes, de piller leurs magasins et d'abattre leurs maisons. L'Empereur les ayant condamnés à rebâtir celles qu'ils avoient détruites et à restituer ce qu'ils avoient pris, ils ne répondirent à cet arrêt que par des mépris et des menaces. Une pareille révolte ne pouvoit rester impunie sans compromettre la majesté impériale. Sur un ordre secret de l'Empereur, envoyé à chaque Gouverneur, tous les Vénitiens, tant à Constantinople que dans le reste de l'Empire, se trouverent arrêtés en un même jour. Alors déposant leur fierté, ils promirent de satisfaire, et furent remis en liberté à cette condition. Mais, au lieu de remplir leurs engagements, ils s'évadèrent précipitamment et retournèrent en leur patrie se plaindre d'avoir été injustement pillés et emprisonnés. Tel est, suivant les Historiens grecs, la cause de la guerre que les Vénitiens déclarèrent alors à l'Empereur Manuel. L'Historien Dandolo raconte les choses autrement. L'Empereur grec, s'il faut l'en croire, après avoir invité les Vénitiens à venir commercer dans les ports de sa domination, avoit expédié, le 22 Mars 1171, des ordres pour faire saisir tous leurs vaisseaux. Quoiqu'il en soit, au mois de Septembre suivant, le Doge se remet en mer avec une flotte de 100 galées et de 20 vaisseaux de transport. Après avoir recouvré Trau et Raguse, dont les Hongrois s'étoient emparés, il fait voile vers l'Isle de Negrepont, dont il assiège la capitale. Les Grecs alors font des propositions de paix; mais, en attendant le retour des Députés qu'on avoit envoyés de part et

d'autre à CP., le Doge va se rendre maître de l'Isle de Scio, où il passe l'hiver avec sa flotte. La peste se met parmi ses troupes, et le Doge, sans avoir pu rien conclure avec l'Empereur Manuel, prend le parti de retourner à Venise. Sa flotte y apporte le mal dont elle étoit infectée; ce qui ayant causé une grande mortalité dans la ville, le peuple s'en prend au Doge; il est frappé dans une sédition, et meurt de sa blessure, le 27 Mai de l'an 1173. Après sa mort, on fit des changemens considérables dans la forme du gouvernement. Il fut réglé que douze Electeurs tirés des six quartiers choisiroient 470 Conseillers pour former un corps qui décideroit les affaires qu'on avoit portées jusqu'alors aux Assemblées générales. On arrêta de plus que le Grand Conseil nommeroit tous les ans six Conseillers sans l'avis desquels le Doge ne pourroit rien entreprendre.

1173. SÉBASTIANO ZIANI succède au Doge Vital Michéli à l'âge de 70 ans, sur le refus d'Orto Malipieri, qui avoit eu la pluralité des suffrages. Témoin du tumulte qui s'étoit élevé dans plusieurs élections, il se concerta avec les principaux citoyens pour exclure le peuple du droit dont il abusoit, d'élire son chef, et établir un Conseil indépendant et souverain, duquel se tiroient à l'avenir les Electeurs du Doge. Mais ce Conseil, composé de 250 personnes tirées indifféremment de tous les états, ne remédia point à l'abus que l'on vouloit éviter. Les factions continuèrent dans les élections par la jalousie réciproque et la diversité des intérêts qui animoient les Electeurs suivant la différence de leurs conditions. La rupture continua sous le gouvernement de Ziani, entre les Vénitiens et les Grecs. Ancone et quelques villes du voisinage ne reconnoissoient point encore l'autorité de l'Empereur d'Occident, et se maintenoient en liberté sous la protection de l'Empereur grec. Venise, qui aspireroit dès lors au domaine de la mer Adriatique, avoit déjà fait plusieurs efforts, mais inutiles, pour subjuguier Ancone. L'an 1174, le Doge s'étant concerté avec l'Archevêque de Mayence, Général des troupes de l'Empereur Frédéric I en Italie, envoie une flotte pour faire le siège de cette ville, tandis que l'Archevêque, avec ses troupes, vient la bloquer par terre. Le siège dura depuis le 1 Avril jusqu'à la mi-October. Mais lorsque les assiégés, pressés par la famine, étoient disposés à se rendre, Guillaume des Adélaris et Aldrude des Frangipani de Rome, Comtesse de Bertinoro, s'étant joints ensemble, arrivent au secours de la place à la tête d'une bonne armée, et obligent l'Archevêque à lever le siège avec précipitation. L'an 1177, le 24 Mars, le Doge reçoit à Venise le Pape Alexandre III, qui venoit y chercher un asyle contre la persécution de l'Empereur Frédéric. Ce dernier l'ayant appris, fait sommer, dit-on, les Vénitiens de remettre le Pontife entre ses mains; et sur leur refus il fait armer 75 galeres qu'il envoie contre eux sous le commandement de son fils Otton. Ziani s'étant embarqué, rencontre la flotte impériale à la hauteur de Pirano, lui livre bataille, remporte sur elle une victoire complete, et amene prisonnier le Prince Otton au port de Venise, où le Pape étant venu au-devant du vainqueur sur le rivage, lui met au doigt, en l'embrassant, un anneau d'or, et lui dit: « Servez-vous de cet anneau comme d'une chaîne pour rettenir sous le joug la mer Adriatique, et comme d'un symbole d'union conjugale pour l'épouser, afin qu'elle vous soit soumise de même qu'une épouse à son époux ». Telle est, suivant la plupart des modernes, l'origine du mariage du Doge et de la mer; cérémonie qui se renouvelle avec pompe chaque année le jour de l'Ascension. Mais Sigonius, Baronius et Muratori, et plus récemment M. de S.-Marc, traitent cette histoire de fable, et prouvent que jamais il n'y eut de rupture, moins encore de bataille, à

l'occasion du Pape Alexandre, entre l'Empereur et les Vénitiens; que le Doge n'employa que ses bons offices pour rétablir la paix entre le Sacerdoce et l'Empire, et qu'il eut enfin le bonheur d'y réussir. Nous savons en effet, par les Historiens du tems, que l'Empereur, étant arrivé à Venise le 24 Juillet 1177, trois Cardinaux, accompagnés du Doge et du Sénat, vinrent le recevoir au Lido et l'amenerent solennellement au portail de l'Eglise de S. Marc, où la réconciliation se fit entre lui et le Pape Alexandre, dont il embrassa l'obédience, après avoir renoncé au schisme; que cette réconciliation fut cimentée, le 1 Août suivant, par un Traité de paix, dans lequel furent compris les villes et les Seigneurs qui avoient pris les armes contre Frédéric, et que le Doge et la Seigneurie n'entrèrent que comme médiateurs dans cet accommodement. Nous ne voudrions cependant pas nier absolument qu'Alexandre, aussi plein que ses prédécesseurs des vaines prétentions de son siège, n'ait accordé la propriété de la mer Adriatique aux Vénitiens, comme il accorda la propriété de l'Irlande au Roi d'Angleterre. Mais il ne reste aucun monument de cette concession, et l'on sait la réponse que fit l'Ambassadeur de Venise au Pape Jules II, qui lui demandoit le titre du domaine que la République s'attribuoit sur cette mer. S. Pere, dit-il, « il est au dos de la donation de Constantin ». L'an 1179, Sebastiano Ziani meurt le 13 Avril. Il est le premier Doge qui ait scellés ses Diplômes en plomb. Ce fut lui qui fit élever, vers l'an 1175, les deux grandes et belles colonnes de granit, qu'on voit sur le bord de la mer à l'extrémité de la partie de la place de S. Marc qu'on nomme Piazzetta. Sur l'une est un lion ailé de bronze, et sur l'autre la statue de S. Théodore, ancien patron de la Seigneurie, tenant de la main droite un bouclier et de la gauche une lance. C'est entre ces deux colonnes que se font les exécutions; et de là le proverbe à Venise: *Guarda-ti dall' inter-columnio*. L'Abbaye de S. Georges de Venise reconnoît aussi le Doge Ziani pour son fondateur. (*Dandolo Chr.*)

1179. ORIO MASTROPETRO est élu Doge par 250 Electeurs, pris dans les trois Ordres, suivant la nouvelle forme d'élection établie par son prédécesseur. L'an 1188, les Vénitiens envoient une flotte nombreuse au secours de la Terre-Sainte. L'an 1191, le Doge Orio renonce à sa dignité et au siecle pour se retirer dans un Monastere.

1192. HENRI DANDOLO est élevé, dans un âge avancé, sur le trône ducal le 1 Janvier. Il étoit à Constantinople en qualité d'Ambassadeur, l'an 1171, lorsque l'Empereur Manuel fit arrêter tous les Vénitiens qui étoient dans ses Etats, et fut du nombre des prisonniers. On prétend même que Manuel lui fit alors passer un fer chaud sur les yeux; ce qui le priva presque entièrement de la vue. Ce qui est certain c'est qu'il s'en revint avec cet organe très affoibli. Malgré cette infirmité, jointe au poids des années, sa régence fut des plus glorieuses et des plus utiles à la République. La première occasion qu'il eut de se signaler fut contre une entreprise des Pisans qui, ayant pénétré jusqu'au fond du golfe, s'étoient rendus maîtres de la ville de Pole en Istrie. Une flotte qu'il lut partir, sous le commandement de Jean Bascio et de Thomas Falléri, remit la Seigneurie en possession de cette place. Les Pisans n'en furent pas quittes pour l'avoir rendue. Poursuivis par les vainqueurs jusqu'à la hauteur de Modon en Morée, ils coururent risque d'essuyer de plus grands revers, si le Pape Célestin III n'eût interposé ses bons offices pour prévenir toute autre guerre entre les deux peuples; en quoi il réussit par un traité de paix qu'il les engagea de conclure. L'an 1202 (Mauratori), les Députés des Chefs de la nouvelle croisade étant venus demander du secours aux Vénitiens, la

Seigneurie fait avec eux un Traité par lequel elle s'engage à fournir une flotte pour 4500 cavaliers, 9000 écuyers et 2000 fantassins, avec des vivres pour 9 mois, moyennant une somme de 95000 mares d'argent. Les Croisés s'étant rendus à Venise, trouvent la flotte prête; mais la difficulté étoit de trouver l'argent promis aux Vénitiens. Les Croisés n'étant pas en état de fournir cette somme, on imagina un expédient; ce fut que les François et les Flamands, pour indemniser les Vénitiens, les aideroient à recouvrer la ville de Zara que le Roi de Hongrie avoit reprise sur eux depuis quelques années. En conséquence le Doge, quoique vicieux et presque aveugle, s'embarque à la tête de l'armée navale, et, ayant mis à la voile le 8 Octobre, arrive devant Zara le 10 Novembre suivant. Les habitans étoient disposés à se rendre; mais faute de s'entendre, la ville lut prise de force, le 24 Novembre, et saccagée; après quoi l'on en détruisit les murs, pour prévenir une nouvelle révolte. La saison étoit trop avancée pour entreprendre le voyage du Levant, l'armée prit le parti de passer l'hiver en Dalmatie. Le Pape Innocent III lut très mécontent de cette première expédition des Croisés, parce qu'elle étoit faite contre Eméric, Roi de Hongrie, qui avoit lui-même pris la croix, et que les Zaratins s'en étoient rapportés à la décision du S. Siège. Il écrivit à l'armée des Croisés une lettre pleine de reproches, dans laquelle il les traitoit d'excommuniés, et leur ordonnoit de restituer Zara au Roi de Hongrie. Les plaintes et les ordres du Pape furent sans effet.

L'an 1203, Alexis, fils de l'Empereur grec Isaac l'Ange, étant venu trouver les Croisés en Dalmatie, les engage à se rendre à CP. pour rétablir son pere, qu'Alexis Comnene avoit détrôné. Les Croisés arrivent devant cette ville le 23 Juin, l'attaquent aussitôt, et l'emportent d'assaut le 18 Juillet suivant. Isaac est replacé sur le trône, et son fils Alexis lui est donné pour collègue. La flotte des Croisés reste au port de CP. en attendant le salaire qu'Alexis leur avoit promis. Tandis que ce Prince est occupé à le lever, les Grecs, irrités des contraintes qu'il employoit à cet effet et de la licence des Latins, se soulèvent contre lui, le déposent et élisent à sa place Murtzuphle, qui le fait étrangler le 8 Février 1204. Ces événemens firent alors prendre aux Croisés la résolution, si même ils ne l'avoient pas conçue dès leur arrivée, de s'emparer de CP. et d'y établir leur domination. Ce qui ayant été exécuté au mois de Mars, les Vénitiens, dans le partage qu'on fit de l'Empire grec, en eurent pour leur part, la quatrième partie, consistant en diverses Provinces, Isles et Cités, et rapportées dans la Chronique d'André Dandolo, avec la faculté d'être le Patriarche latin de CP. Le Doge Henri Dandolo mourut au mois de Juin 1205, en cette ville où il tenoit le premier rang après l'Empereur Baudouin. (*Voy. les Empereurs d'Orient*, p. 450.) Il étoit âgé de 90 ans. C'étoit le plus grand homme que la République eût en jusqu'alors, et peu de ses successeurs l'ont égalé.

1205. PIERRE ZIANI, fils du Doge Sébastien Ziani, est élu, le 5 Août, pour remplacer Henri Dandolo. Peu de tems après le Sénat nomme un Podestat avec quatre Provéditeurs pour aller gouverner le quartier de CP. qui appartenoit à la Seigneurie. Les habitans de la portion de l'Empire grec qui avoit été cédée aux Vénitiens n'étant pas disposés à se soumettre à ces nouveaux maîtres, le Doge, de concert avec le Sénat, fait publier une proclamation, par laquelle on abandonne aux citoyens de Venise, moyennant l'hommage, toutes les Isles de l'Archipel dont ils pourroient s'emparer. Plusieurs riches Vénitiens arment en mer pour mettre à profit cette occasion de s'agrandir. L'an 1206, le Doge envoie renier Dandolo pour donner la chasse à un corsaire génois, nommé

Léon Vétrano, qui faisoit des courses avec 9 galeres sur les vaisseaux des Vénitiens. Le corsaire est pris et pendu; ce qui occasionne une rupture avec les Génois. Ceux-ci engagent Henri, dit le Pêcheur, Comte de Malte, à faire une invasion dans l'Isle de Candie, qui appartenoit aux Vénitiens. Renier, l'an 1207, conduit une flotte à Candie, dont il reprend la capitale, après avoir chassé le Maltois et lui avoir enlevé 4 vaisseaux. Renier meurt la même année, d'une blessure qu'il avoit reçue à l'œil dans une sédition. L'an 1217, André, Roi de Hongrie, étant arrivé à Venise avec l'armée qu'il conduisoit à la Terre-Sainte, obtient du Sénat des vaisseaux pour son expédition. L'an 1229, le Doge Pierre Ziani termine ses jours, après un gouvernement de 24 ans. Il avoit épousé en secondes noccs CONSTANCE, fille de Tancrede, Roi de Sicile. Ce fut de son tems qu'on apporta de Constantinople à Venise les 4 chevaux de bronze qui ont été placés au-dessus du portail de l'Eglise de S. Marc. Ces chevaux, chef-d'œuvre du fameux Lisippe, furent donnés par Tiridate à Néron, qui les fit mettre sur l'arc-de-triomphe qui lui fut consacré à Rome, d'où ils furent transportés, sous Constantin le Grand, à CP. Ce fut aussi du tems de ce Doge que l'on établit le Tribunal de la Quarantie civile, qui juge de tous les appels en matière civile. Celui de la Quarantie criminelle est plus ancien. Pierre Ziani est fondateur d'une Abbaye de filles à Venise, nommée *Ministero delle Vergini*, pour des Gentilles-données. Cette Abbaye n'a point d'autre Supérieur que le Doge, qui en gouverne souverainement le spirituel et le temporel. C'est lui qui nomme l'Abbesse, et il l'épouse en grande cérémonie le jour qu'elle prend possession. (Laugier.)

1229. JACQUES TIÉPOLO est élu Doge par le sort, à cause du partage des voix, pendant la dernière maladie de Pierre Ziani. Il avoit été Duc de Candie, où les Grecs rebelles lui avoient donné beaucoup d'exercice. Les Vénitiens avertis, l'an 1233, par Théophile Zéno, leur Podestat à CP., d'un grand armement que préparoit Jean Vatace, Empereur de Nicée, pour attaquer cette ville, envoient une flotte au secours de la place. Elle rencontre celle des Grecs à la hauteur de Gallipoli, lui livre bataille, la met en déroute, et continue de faire voile vers CP., dont Jean Vatace faisoit pour lors le siège. Elle arrive au port dans le tems que Jean de Brienne, Empereur des Latins, venoit de faire lever le siège, après une sortie où il avoit battu à plate couture l'Empereur de Nicée. L'an 1237, Pierre Tiépolo, fils du Doge, s'étant mis à la tête de l'armée des Milanois, qui l'avoient élu pour leur Podestat, marche contre l'Empereur Frédéric II, qui vouloit soumettre la ville de Milan à ses loix. Le 27 Novembre, il est battu par Frédéric, et fait prisonnier avec plusieurs Nobles de Milan, de Novarre et de Verceil, à Citta-Nuova. Le vainqueur les fit conduire en Pouille, où, par son ordre, Pierre Tiépolo fut pendu sur le bord de la mer. La Seigneurie de Venise fut tellement irritée de l'insulte qui lui étoit faite en la personne du fils de son Doge, qu'à la fin elle se déclara ouvertement contre Frédéric. (Murat. *Annal. d'Ital.* T. VII, p. 238.) L'an 1238, le Doge envoie des Ambassadeurs en Cour de Rome, pour y conclure une ligue avec le Pape et les Génois contre Frédéric; ce qui ne souffrit aucune difficulté. Frédéric, l'an 1239, enleve aux Vénitiens, dans le golfe Adriatique, un grand convoi de bled qu'ils faisoient venir de la Pouille. L'an 1240, les Vénitiens, leur Doge à la tête, aident Azzon Novello, Marquis d'Est, à recouvrer Ferrare, dont Salingerua s'étoit emparé. L'an 1247, les Vénitiens reprennent, le 12 Décembre, après un siège des plus animés, la ville de Zara, qui s'étoit donnée pour la septième fois à la Hongrie. Mais cette conquête ne fut que pour dix ans. (Voy. Louis le Grand, Roi

de Hongrie.) Le Doge Jacques Tiépolo termine ses jours le 9 Juillet 1249, après avoir abliqué quel-ques tems auparavant, à cause de son grand âge. Sous son regne il y eut à Canlie une grande révolte des Grecs, dont le chef, nommé Alexis Calerge, tint tête durant 18 ans aux Vénitiens, et les contraignit à la fin de lui demander la paix. Ce Doge fit le Code des Loix de Venise; en quoi il fut aidé par Pantaléon Justiniani, alors Curé de Venise, depuis Patriarche latin de Constantinople.

1249. MARIN MOROSINI, qui avoit été Duc de Candie, est élu Doge par 41 Electeurs, qu'on avoit nommés pour mettre en défaut les partis et rompre les brigues. Il mourut l'an 1252, sans avoir rien fait de mémorable.

1252. RENIER ZÉNO, Podestat de Fermo, succéda au Doge Morosini. Le Pape Alexandre IV ayant publié, l'an 1254, une espee de Croisade contre Ezzelin, ou Ezzelin, qui, depuis 30 ans, exerçoit en Lombardie les plus grands ravages, la Seigneurie se ligue avec les Etats voisins pour abattre cet ennemi public. Pendant qu'il est occupé au siège de Mantoue, les Confédérés, ayant le Légat Philippe, Archevêque de Ravenne, à leur tête, viennent faire celui de Padoue, capitale d'Ezzelin, où son neveu Ansélin s'étoit renfermé. La place, après divers assauts, est obligée de se rendre le 20 Juin 1256. Cette perte et les réjouissances que les Padouans firent après s'être vus délivrés de la puissance du tyran, mirent la rage dans le cœur d'Ezzelin; 12 mille Padouans servoient dans son armée: il poussa la barbarie jusqu'à les faire tous égorger. Son courage toutefois ne l'abandonna point; il fallut encore trois ans de guerre pour l'attérer. L'an 1258, il gagne, le 28 ou le 30 Août, une grande bataille à Corticella sur les Croisés, fait le Légat prisonnier et l'envoie dans les prisons de Brescia. Enfin, l'an 1259, il est battu et fait prisonnier, au passage de l'Adda, par Azzon Novello, Seigneur de Ferrare. Il mourut 11 jours après des coups qu'un soldat lui avoit donnés lorsqu'il fut pris.

L'an 1258, les Vénitiens et les Génois se font la guerre à outrance en Palestine. Le Pape les oblige à faire la paix. (Voy. Gènes.) La Seigneurie envoie, l'an 1262, une flotte dans l'Archipel, sous la conduite de Michéli, pour faire la guerre aux Grecs qui avoient reconvré CP. Les Génois viennent au secours des Grecs. Leur flotte se rend dans le port de CP., où ils sont mis en possession du fauxbourg de Péra, suivant le Traité fait avec l'Empereur Michel Paléologue. Le Général Michéli, étant revenu à Venise sans avoir rien fait, est destitué de son emploi. Gilbert Dandolo, son successeur, remporte, l'an 1263, quelques avantages sur les Génois. L'année suivante, Jacques Dandolo, qui avoit remplacé Gilbert, rencontre la flotte Génoise à la hauteur de Trapani, près du canal de Malte, où il avoit établi sa croisière; la bataille s'engage aussitôt: on combat de part et d'autre avec toute la fureur qu'une haine mortelle peut inspirer. A la fin la victoire se déclare pour les Vénitiens, et les Génois se retirent après avoir perdu 25 galeres. L'Empereur Michel Paléologue, n'espérant plus rien alors des Génois, demande la paix aux Vénitiens, et n'obtient qu'une treve de cinq ans. L'an 1265, les Génois ayant fait un nouvel armement, s'emparent de la Canée, dans l'Isle de Candie, pillent la place et la détruisent presque de fond en comble. Les deux nations se livrent, en 1266, plusieurs combats dans l'Archipel et sur les côtes de Syrie. L'an 1268, le Doge Renier Zéno meurt vers le mois de Juin. Sous sa régence le Pont Rialto fut rebâti en entier. Après sa mort on établit une nouvelle forme d'élection, qui a paru si sage qu'on n'y a plus fait de changement.

1268. LAURENT TIÉPOLO, fils du Doge Jacques Tiépolo, est élevé à la même dignité, suivant la nouvelle forme d'élection, le 23 Juillet. Le Sénat porte, l'an 1270, une loi qui établit un droit de péage sur tous les navires et les marchandises qui entreront dans la mer Adriatique, et cela pour se venger du refus que les villes de Lombardie avoient fait de fournir du bled à la Seigneurie dans un tems où elle en avoit grand besoin. Bologne, qui dominoit alors sur une grande partie de la Romagne, se plaint à la Seigneurie de cette loi et n'est point écoutée. On se prépare à la guerre de part et d'autre. L'an 1271, le 1<sup>er</sup> Septembre, bataille des Bolonois et des Vénitiens sur les bords du Pô. Les premiers sont vainqueurs, et les Vénitiens, de l'aveu d'André Dandolo, abandonnent aux ennemis leurs tentes et leurs bagages. Mais de nouvelles troupes leur étant survenues, ils eurent bientôt leur revanche, et tuèrent beaucoup de monde aux Bolonois. L'an 1272, Marc Gradenigo, fameux Général Vénitien, force les Bolonois à demander la paix : ils l'obtinrent, et le péage subsista, mais avec quelque modification. L'an 1275 (et non 1274, comme le marque un Moderne), le Doge Laurent Tiépolo meurt le 16 Août. Il avoit épousé la fille du Ban de Servie, et avoit marié Jacques son fils avec une Princesse esclavoue. Mais à peine eut-il les yeux fermés que le Sénat fit une loi pour défœudre au Doge et à ses enfans d'épouser des femmes étrangères.

1275. JACQUES CONTARENO, descendant en ligne directe du Doge Dominique Contareno, succéda à Laurent Tiépolo dans cette dignité à l'âge de 82 ans. La ville de Capo d'Istria s'étant révoltée, la Seigneurie envoie pour la réduire André Bascio. Le Patriarche d'Aquilée encourage les habitans à se défendre, et tâche de leur faire passer du secours. Ils soutiennent un siège ; et s'étant à la fin rendus, la Seigneurie leur fait grâce. L'an 1279, le Doge abdique à raison de sa caducité, et meurt peu de tems après.

1279. JEAN DANDOLO, Gouverneur de l'Isle de Cherso en Dalmatie, est élu Doge, au mois de Mars, à la place de Contareno. L'an 1283 (Murat.), le Patriarche d'Aquilée, Raymond Torriani, voulant soumettre l'Istrie à sa juridiction, eut une guerre contre les Vénitiens, qui dura l'espace de 11 ans. Trop foible par lui-même pour mesurer ses forces avec celles de la Seigneurie, il se ligue avec le Comte de Goritz, et leurs troupes réunies s'emparent de Trieste. Cette même année le Pape Martin IV lance un interdit sur la Seigneurie, pour avoir refusé de se déclarer contre Pierre d'Aragon, usurpateur de la Sicile. Cet anathème surprenant fut levé, l'année suivante, par Honorius IV, successeur de Martin. Les Vénitiens étant venus, l'an 1289, faire le siège de Trieste, le Patriarche d'Aquilée et le Comte de Goritz accoururent, avec six mille chevaux et trente mille fantassins, au secours de la place. Les assiégés, sur le bruit de leur arrivée, prennent la fuite avec tant de précipitation qu'ils abandonnent tentes, machines et équipages. Les Triestins étant montés ensuite sur leurs vaisseaux, vont ravager Malamocco, Caprolé et d'autres places de la Seigneurie. Le 28 Août de la même année, Bulle du Pape Nicolas IV pour l'établissement du Tribunal de l'Inquisition à Venise. Elle fut donnée sur la délibération du Grand Conseil de la Seigneurie, et l'à-partie de ce Conseil y est inséré avec toutes ses clauses, dont l'une porte que *la Seigneurie assignera un fonds pour les dépenses qu'il faudra faire au S. Office, et touchera pareillement tous les droits qui en proviendront par amendes ou autrement, nommant pour cela un Administrateur qui lui en rendra compte.* Ce qui est bien différent de l'usage des Inquisitions des autres Etats où tout l'argent va au profit des Inquisiteurs. Outre

cela celle de Venise est mixte, composée d'Ecclésiastiques et de Sénateurs. Les premiers sont Juges, les seconds assistans. Le Doge Jean Dandolo meurt au mois de Novembre suivant. (Murat.) Ce fut sous sa régence qu'on commença à fabriquer une nouvelle monnoie d'or dont les piéces furent nommées ducats.

1289. PIERRE GRADENIGO, Podestat de Capo d'Istria, charge dans l'exercice de laquelle il avoit montré beaucoup de valeur et de capacité, parvient au Dogat, le 25 Novembre, à l'âge de 38 ans. Ayant appris, l'année suivante, que la ville d'Acre étoit assiégée par Kall-Ascrat, Sultan d'Egypte, il envoie vingt galères au secours de la place ; ce qui ne l'empêcha pas d'être emportée d'assaut le 18 Mai 1291. L'an 1293, la treve établie, trois ans auparavant, entre Venise et Gênes, est rompue à l'occasion de quatre galéaces vénitiennes, dont sept galères de marchands génois s'étoient emparées, au mois de Juillet, dans la Mer de Clypree. Nicolas Spinola, Chef de la flotte génoise, bat, l'année suivante, la flotte vénitienne à la hauteur d'Ajaccio, lui enleve vingt-cinq galères avec les marchands et leurs effets, et ne laisse échapper que trois bâtimens, qui vont porter la nouvelle de ce désastre à Venise. La Seigneurie, sans se déconcerter, fait équiper une nouvelle flotte de soixante galères, dont elle donne le commandement à Nicolas Querini, avec ordre d'aller chercher la flotte ennemie dans la Mer de Grece. Mais les Génois ayant su l'esquiver, vont tomber sur la Canée, dans l'Isle de Candie, la prennent, la pillent et l'abandonnent après y avoir mis le feu. L'an 1297 (Sanuto), le Doge Gradenigo vient à bout d'ôter au peuple le droit d'élire les membres du Grand Conseil, en rendant héréditaire l'entrée dans cette Compagnie, pour les familles qui, depuis quatre ans, y étoient admises. Ce fut alors qu'on forma le *Livre d'or*, qui est le registre de la Noblesse Vénitienne, et que l'aristocratie commença de s'établir à Venise : mais les citadins, sans avoir part au Gouvernement, firent une classe distinguée du peuple. Les Ecclésiastiques furent exclus de toutes les charges ainsi que de l'entrée aux Conseils publics, où l'Evêque et les Curés de la ville avoient été admis jusqu'alors. On a même dans la suite donné l'exclusion de toutes les délibérations concernant les Ecclésiastiques aux Nobles qui ont un frere, un oncle ou un neveu Cardinal ; ce qui faisoit dire au Cardinal Zapata que la condition du Clergé à Venise est pire que celle des Israélites sous Pharaon.

L'an 1298, Lamba Doria, Amiral des Génois, étant parti de Gênes avec une flotte de quatre-vingt-six galères, entre dans le golfe Adriatique, et livre bataille, le 8 Sept. à quatre-vingt-dix-sept galères vénitiennes, commandées par André Dandolo. Après un long et furieux combat, la victoire se déclare pour les Génois, qui prennent aux Vénitiens quatre-vingt-cinq galères, dont ils brûlent soixante-sept, et emmènent les dix-huit autres en triomphe à Gênes. La Chronique d'Est et celle de Césene comptent près de 9400 Vénitiens qui périrent dans le choc, et 7400 qui furent faits prisonniers avec l'Amiral Dandolo, que le chagrin emporta de ce monde quelques jours après. On ne fut pas plutôt informé de ce revers à Venise que la Seigneurie ordonna de construire et d'équiper en diligence cent nouvelles galères ; mais ou cet armement n'eut pas lieu, dit Muratori, ou il ne servit de rien. La paix est conclue, l'an 1299, entre Venise et Gênes, par la médiation de Matthieu Visconti, Seigneur de Milan. Les prisonniers furent rendus de part et d'autre ; mais les Vénitiens s'obligèrent à ne point voyager de treize ans, avec des galères armées en guerre, dans la Mer Noire ni dans celle de Syrie.

L'an 1307, conjuration de Marin Bocconio, et d'un grand nombre de plébéiens, dont la plupart étoient

de la lie du peuple, pour rétablir le gouvernement démocratique. Elle est découverte par l'habileté du Doge; Bocconio et les principaux de ses complices sont arrêtés, condamnés à mort le même jour sur leur propre confession, et le lendemain exécutés. L'an 1308, les Vénitiens s'emparent de Ferrare sur les Princes légitimes de la Maison d'Est. Le Pape Clément V n'iet à cette occasion la Seigneurie en interdit. Les Vénitiens ne tiennent pas compte de cet anathème. Le Pape fait prêcher contre eux la croisade, et envoie en Italie le Cardinal de Pelignio, son parent, pour commander l'armée en qualité de Légat. Il le fit avec succès, gagna une sanglante bataille à Francolin près du Pô, et reprit Ferrare le 28 Août. (*Voy. Foulques, Seigneur de Ferrare.*) L'an 1310, on vit éclater à Venise, le 15 Juin, une nouvelle conjuration, à la tête de laquelle étoit Baiamont Tiepolo, Chef de la faction Guelle, contre le Doge Gradénigo. Après un grand combat, où plusieurs de part et d'autre restèrent sur la place, le parti du Doge resta vainqueur, et Baiamont fut contraint de prendre la fuite. Gradénigo fit nommer des Inquisiteurs d'Etat pour informer contre tous les comploteurs de la conjuration. Cette commission, qui ne devoit être que passagère, devint ordinaire et perpétuelle pour tous les crimes d'Etat. Telle est l'origine du Conseil des Dix, à l'inspection duquel le Doge lui-même fut soumis; ce qui mit le dernier sceau à l'aristocratie ou gouvernement des Nobles. L'an 1311, Pierre Gradénigo meurt, le 13 Août, à l'âge d'environ 60 ans.

1311. MARIN GIORDI succéda au Doge Pierre Gradénigo, le 12 Août (Murat.), dans un âge fort avancé. Il n'occupa cette place qu'un peu plus de dix mois, et étant mort sur la fin de Juin 1312. On fait l'éloge de sa piété et de sa charité.

1312. JEAN SORANZO, homme de haute naissance, brave, quoique d'un caractère doux et modéré, fut élu Doge le 13 Juillet. Il avoit commandé à la prise de Ferrare en 1308, et étoit nommément coupri dans la Bulle qui excommuniait à ce sujet tous les Vénitiens. Cet anathème n'étoit point encore levé. L'an 1323, les Vénitiens, après bien des prières et des soumissions, obtinrent enfin, le 14 Janvier, l'absolution des censures: mais elle leur coûta cher; car le Pape Clément V exigea, pour l'accorder, cent mille florins d'or. Les formalités de cette absolution furent aussi humiliantes que le prix en fut excessif. Il fallut que la Seigneurie envoyât un Ambassadeur à Avignon où étoit le Pape, pour la recevoir. Cet Ambassadeur fut N.... Dandolo. Avant de commencer la cérémonie on l'obligea de mettre à son cou un collier comme celui des chiens, et les grands pénitenciers le menèrent par une corde attachée à la boucle de ce collier jusqu'aux pieds du Pape, à qui il demanda pardon. La Maison de Dandolo subsiste encore à Venise, et la branche de cet Ambassadeur y est encore désignée par le surnom de *Dand. lo del Cane*, Dandolo du Chien. L'an 1327, le Doge Jean Soranzo meurt sur la fin de Décembre.

1328. FRANÇOIS DANDOLO, surnommé CANE, succéda, le 8 Janvier, au Doge Soranzo. Mastin de l'Escale, Seigneur de Vérone, que Cane son pere avoit enlevée aux Carrara de Brescia, de Vicence, etc. se brouilla, l'an 1336, avec les Vénitiens, au sujet des salines qu'il avoit établies à Bovolenta, près des Lagunes. Il députa au Sénat, pour traiter de la paix, Marsile Carrara, son homme de confiance, qui le trahit. La guerre est déclarée à Mastin. Sur la fin d'Octobre Pierre Rossi, Véronois, entre à la tête de l'armée Vénitienne dans le Padouan, y prend diverses petites places et détruit les salines de Bovolenta. Mastin remporte, le 26 Juin 1337, une grande victoire dans le Véronois sur Luchin Visconti, Général de l'armée des

Vénitiens et des Florentins, ligués ensemble. Le 3 Août suivant, Pierre Rossi entre, par la trahison de Marsile Carrara, dans Padoue, où il prend Albert, frere de Mastin, qu'il envoie prisonnier à Venise. Marsile Carrara, trois jours après, est reconnu Seigneur de Padoue. Le 8 Octobre suivant la ville de Brescia est enlevée à Mastin par Azzon Visconti, qui, le 13, se rend maître du château. Mastin conclut, le 24 Janvier 1339, un Traité de paix avec les Vénitiens, auxquels il cede les villes de Trévis, de Castrombaldo, de Bassano et toute la Marche Trévisane. Le 31 Octobre de la même année, le Doge François Dandolo termine sa carrière.

1339. BARTHELMI GRADÉNIGO est élu Doge le 9 Novembre. Il souleva les Cauditis révoltés, et mourut le 28 Décembre 1342, peu regretté, parceque la disette avoit toujours régné à Venise pendant son gouvernement.

1343. ANDRÉ DANDOLO, Procureur de S. Marc dès l'âge de 24 ans, est élevé au Dogat, le 4 Janvier, à l'âge de 37. (Sanut met son élection en 1342, selon le style florentin suivi à Venise.) A peine fut-il monté sur le trône que la Seigneurie, sollicitée par le Pape Clément VI, fit une ligue avec le Roi de Chypre et les Rhodiens contre les Turcs. Au mois de Novembre la flotte Vénitienne, sous les ordres de Pierre Zéno, paroit devant l'Isle de Négrepont, assiégée par les Turcs, qui se retirent promptement à l'approche de l'ennemi. Ayant fait voile vers Smyrne, au mois de Septembre 1344, avec les galères du Pape, elle emporte cette place le 28 Octobre. Morbassan, Général des Turcs, bientôt après fait des efforts pour la reprendre; il est battu devant Smyrne le 17 Janvier 1345. Mais tandis que les vainqueurs pillent son camp, dont ils s'étoient emparés, il revient à la charge, tue beaucoup de monde et en fait prisonniers un plus grand nombre. Parmi les morts se trouvaient le Légat, qui avoit pris le casque et l'épée, Pierre Zéno et Martin Zacharie, Général des troupes du Pape, avec plusieurs Chevaliers de Rhodes, qui tous avoient vendu chèrement leur vie. Le reste de l'armée se sauva en désordre à Smyrne, qui rentra, l'année suivante, sous la puissance des Turcs.

L'an 1346, les Vénitiens font avec Hassan Nazer, Sultan d'Egypte, un Traité de commerce, en vertu duquel ils obtiennent la liberté de faire entrer leurs vaisseaux dans tous les ports d'Egypte et de Syrie, et d'y établir des comptoirs. Ce fut alors que Venise commença ce riche commerce qui a versé, durant tant d'années, tout l'argent de l'Europe dans son sein. L'an 1347, au mois de Janvier, les Vénitiens font rentrer dans le devoir, après un long siège, la ville de Zara, qui s'étoit révoltée de nouveau dans le mois d'Août 1345. Louis, Roi de Hongrie, étoit venu à son secours au mois de Juin 1346; mais ayant été battu par les Vénitiens le 1 et le 2 Juillet suivant, il s'en étoit retourné. Les Zaratins, après sa retraite, continuèrent à se défendre pendant l'espace de six mois; mais à la fin, se voyant sans ressources, ils implorèrent la clémence de la Seigneurie, et obtinrent le pardon après s'être rendus à discrétion. La rivalité de commerce excita, l'an 1350, une nouvelle guerre entre les Vénitiens et les Génois. Ces derniers, étant maîtres de Caffa dans la Crimée, où ils avoient un riche comptoir, prétendoient empêcher les premiers de naviguer sur la Mer Noire. En conséquence ils arrêtaient les bâtimens vénitiens qu'ils y rencontraient et confisquaient leurs marchandises. La Seigneurie les ayant inutilement invités à restituer ces prises, il fallut décider la querelle par la voie des armes. Les hostilités durèrent cinq ans avec des succès variés, et finirent, l'an 1355, par un Traité de paix, dont on fut redevable à la médiation des Visconti, Seigneurs de Milan. (*Voy. Gènes.*) Le

Doge André Dandolo ne vit point la fin de cette guerre, étant mort le 7 Octobre de l'an 1354; Prince qui joignoit à un savoir étendu pour le tems toutes les vertus civiles, politiques et chrétiennes. C'est lui qui nous a laissé la première Histoire de Venise. Il fut le dernier Doge qu'on enterra dans l'Eglise de S. Marc. Le Sénat, pour des raisons qu'on ignore, ordonna que les Doges choisiroient ailleurs leur sépulture.

1354. MARIN FALIERI est élu le 11 Octobre pour remplir le trône Ducal, à l'âge de 80 ans. Le 4 Novembre suivant, Paganin Doria surprend à Portolongo, dans l'Isle de Sapience, la flotte vénitienne, commandée par Nicolas Pisani, et forte de 61 galères, (d'autres disent 35), qu'il emmène avec les équipages à Gènes. L'an 1355, le Doge, irrité contre la Noblesse pour une insulte qu'un de ses membres, nommé Michel Sténo, lui avoit faite, trame une conspiration avec des personnes du peuple pour massacrer tous les Nobles et se faire proclamer Souverain de Venise. Le mystère est découvert, et, le 17 Avril, le Doge, jugé par le Conseil des Dix, a la tête tranchée sur le grand escalier du palais ducal.

1355. JEAN GRADÉNIGO est élu Doge, le 21 Avril, à l'âge de 76 ans. Le 1 Juin suivant, la paix est conclue entre Venise et Gènes par la médiation des Visconti, Seigneurs de Milan. L'an 1356, Louis, Roi de Hongrie, rompt la trêve qui étoit entre lui et les Vénitiens, sur le refus que la Seigneurie fait de lui fournir des hommes et des vaisseaux pour faire la guerre à Jeanne I<sup>re</sup>, Reine de Naples. Il envoie une armée en Dalmatie, et vient avec une autre en Italie dans le mois de Juin. Le Doge Gradénigo meurt le 8 Août de la même année.

1356. JEAN DELFINO, Provédateur, parvient au Dogat le 14 Août. Il étoit alors enfermé dans Trévis, et occupé à défendre cette place contre Louis, Roi de Hongrie, qui l'assiégeoit. La Seigneurie fait demander un passe-port pour le nouveau Doge à ce Monarque, qui le refuse, suivant les uns, qui l'accorde, selon les autres. Quoiqu'il en soit, Jean Delfino trouva moyen de sortir de la place, et d'arriver à Venise, où il fut solennellement intronisé. Au mois de Novembre suivant, Louis, rebuté de la résistance des Trévisans, convertit le siège en blocus, et s'en retourne avec la meilleure partie de ses troupes. L'an 1357, au mois de Septembre, la ville de Zara, par la trahison de l'Abbé de Saint-Michel, tombe au pouvoir des Hongrois, qui, trois mois après, se rendent maîtres du château. Vers le même tems, les villes de Trau et de Spalatro se donnent elles-mêmes au Roi de Hongrie, sur l'avis qu'elles avoient eu que les Vénitiens étoient disposés à les céder à ce Prince pour obtenir la paix. L'an 1358, les progrès rapides des armes hongroises déterminent la Seigneurie à céder au Roi Louis l'Istrie et la Dalmatie par un Traité de paix signé le 18 Février. Le Doge Jean Delfino meurt le 12 Juillet 1361. Sous son regne on établit, pour réformer le luxe, trois Magistrats, qui furent nommés *les Surintendans des pompes*.

1361. LAURENT CELSO, jeune d'âge, dit Muratori, mais vieux du côté de la sagesse et de la prudence, est élu Doge le 16 Juillet, sur la nouvelle d'une victoire qu'il venoit de gagner contre les Génois dans le Golfe Adriatique, où il commandoit la flotte vénitienne. Il arrive à Venise le 20 Août, et le lendemain il reçoit en pompe la corne ducale, qui est le bonnet du Doge. Peu de tems après les Colons vénitiens de l'Isle de Candie se révoltent, sur ce que le Sénat, ou Prégadi, négligeoit de les admettre aux magistratures de Venise. Ils soutinrent trois ans de guerre, et ne rentrent dans l'obéissance qu'après la

réduction de la ville de Candie, que Luchin del Verme, Général de la Seigneurie, força de se rendre le 10 Mai 1364. L'année suivante Laurent Celso meurt le 18 Juillet.

1365. MARC CORNARO, personnage d'un grand savoir et d'une rare prudence, mais plus qu'octogénaire, est élu Doge le 25 Août. (Murat.) Nouvelle révolte, l'an 1366, dans l'Isle de Candie, excitée par les Grecs et soutenue par les Vénitiens rétablis dans le pays. On envoie trois Provédateurs pour les soumettre, et ils y réussissent dans la même année, après avoir enlevé aux rebelles toutes les places où ils s'étoient fortifiés. L'an 1367, le Doge Marc Cornaro termine ses jours le 13 Janvier.

1367. ANDRÉ CONTARÉNO est élu Doge, malgré lui, le 20 Janvier, à l'âge de 60 ans. La ville de Trieste s'étant révoltée, le Sénat envoie une flotte, au mois de Juillet 1368, pour la réduire. Les rebelles soutinrent un siège de 15 mois, pendant lesquels Léopold, Duc d'Autriche, qu'ils avoient appelé à leur secours, fit de vains efforts pour obliger les Vénitiens à se retirer. Enfin la place manquant absolument de vivres, se rendit à discrétion au mois de Novembre 1369. Le Sénat de Venise, l'an 1372, déclare la guerre à François Carrara I, Seigneur de Padoue, pour arrêter les entreprises qu'il faisoit sur le territoire de la République. Renier Vaseh, Florentin, est mis à la tête de l'armée vénitienne; il entre, au mois d'Avril, dans le Padouan et y répand la désolation. Les Hongrois étant venus, l'an 1373, au secours des Padouans, défont, le 9 Mai, Tadée Giustiniani, Général Vénitien, sur les bords de la Piave, et l'envoient prisonnier à Padoue. Le 1 Juillet suivant, Gilbert de Corregio, qui avoit remplacé Giustiniani, fait à son tour prisonnier le Général Hongrois dans une grande bataille qu'il gagne sur l'armée ennemie. Cette victoire et l'ordre que le Roi de Hongrie, peu de tems après, donne à ses troupes de revenir, déterminent le Seigneur de Padoue à demander la paix. Il l'obtient à des conditions dures, énoncées dans le Traité, signé le 11 Septembre par les deux parties bellicérantes. Cette paix ne rendit pas Carrara plus ami des Vénitiens. L'an 1376, il engage le Duc d'Autriche à faire une descente dans la Marche Trévisane. L'année vénitienne bat ce Prince près de Guero, dans le Feltrin, dont elle fait ensuite le siège. La place, attaquée avec du canon, machine inconnue jusqu'alors, ne tarde pas à capituler. (Laugier.) On fit une trêve, l'an 1377, qui fut convertie en paix l'année suivante. Une ligue terrible éclate, l'an 1378, contre les Vénitiens. Elle étoit composée des Génois, du Roi de Hongrie, du Seigneur de Padoue et du Patriarche d'Aquilée. Voici quelle fut l'étincelle qui causa cet incendie. Au mois d'Août 1376, les Génois ayant pris le parti d'Andronic Paléologue, fils de l'Empereur Jean I, dit Calo-Jean, l'avoient mis sur le trône, après avoir déposé son père, ami des Vénitiens. Pour récompense de ce criminel service, Andronic leur avoit promis l'Isle de Ténédos. Mais le Gouverneur, fidèle à Calo-Jean, refusa de la consigner aux Génois; depuis même il la remit aux Vénitiens, ce qui mit en fureur contre ceux-ci les Génois, qui dès lors ne s'occupèrent qu'à leur susciter des ennemis. Le Roi de Chypre et les Visconti se déclarèrent pour les Vénitiens: mais ils ne leur fournirent presque aucun secours. Cependant la campagne de 1378 fut très favorable aux armes de la Seigneurie. Victor Pisani, qu'elle avoit nommé Général, battit, entre autres exploits, la flotte génoise, commandée par Louis de l'Esque, et lui enleva 5 galères. L'année suivante les Génois eurent leur revanche, et remportèrent de si grands avantages sur les Vénitiens, que ceux-ci désespérés de leurs pertes, s'en prirent au Général Pisani et le mirent en prison à son retour. Il fallut bien

méanmoins l'en tirer peu après, et lui rendre le commandement, après qu'on eut vainement demandé la paix aux Génois. La guerre continua encore 2 ans, et presque toujours au désavantage des Vénitiens. Enfin la médiation d'Amédée, Comte de Savoie, rétablit la concorde entre les deux Républiques et leurs alliés, par un *laud*, ou jugement, qu'il rendit comme arbitre, le 8 Août 1331, à Turin. Le château de Ténédos fut mis en dépôt entre les mains d'Amédée, pour le garder 2 ans, et le faire ensuite démolir: toutes les prises faites de part et d'autre furent rendues; mais la Marche Trévisane resta au Duc d'Autriche, à qui les Vénitiens l'avoient cédée le 2 Mai précédent, ne pouvant plus la défendre contre le Seigneur de Padoue. Après la publication de la paix, le Sénat ennoblit, le 4 Septembre, 30 des familles citadines, pour récompense des services qu'elles avoient rendus à la patrie durant la guerre, et cela en exécution d'un Décret qu'il avoit fait le 1 Décembre 1319. Le Doge Contaréno meurt, le 5 Juin 1382, épuisé des fatigues qu'il avoit essayées au siège de Chiozza, où il avoit commandé en personne. Un Noble fut chargé de prononcer son Oraison funebre; distinction qui n'avoit été accordée à aucun de ses prédécesseurs, et que l'usage a depuis rendu commune à tous ceux qui l'ont suivi. Ce fut sous son règne qu'on vit, pour la première fois, un Cardinal Vénitien, dans la personne de Louis Donato, le même qu'Urbain VI fit depuis mourir en prison pour avoir conspiré contre lui.

1382. MICHEL MOROSINI est élu Doge le 10 Juin. Il ne fit que paroître sur le trône, étant mort le 16 Octobre suivant.

1382. ANTOINE VERNIERI, Capitaine d'armée à Candie, est donné pour successeur, en son absence, le 22 Octobre, au Doge Morosini. Il lit son entrée à Venise le 13 Janvier suivant, monté sur le vaisseau nommé le Bucentaure, et le lendemain il fut couronné à l'ordinaire avec le bonnet appelé la *Corne ducale*. L'an 1383, François Carrara I acquiert du Duc d'Autriche la Marche Trévisane. La Seigneurie, qui regardoit toujours Carrara comme son plus dangereux ennemi, prend ombrage de cette acquisition. Les habitans d'Udine refusent, l'an 1385, de se soumettre au Cardinal d'Alençon, à qui le Pape Urbain VI avoit donné l'administration du Patriarchat d'Aquilée. Les Vénitiens se déclarent pour eux, et François Carrara, par haine pour les Vénitiens, prend le parti du Cardinal. Ceux-ci lui opposent Antoine de l'Escale, Seigneur de Vérone, qu'ils engagent à lui faire la guerre, moyennant 15000 florins de solde par mois. Après deux années d'hostilités, Antoine se vit dépourvu de tous ses Etats par Jean Galéas Visconti, Seigneur de Milan, qui, n'ayant pu le déterminer à faire la paix, s'étoit ligué contre lui avec le Seigneur de Padoue. Mais ce dernier ne tarda pas d'avoir son tour. Il prétendoit que Vicence, qui faisoit partie de la conquête, devoit lui revenir. Sur le refus que Jean-Galéas lui en fit, ils se brouillèrent avec éclat. L'an 1388, ligue de Jean-Galéas avec les Vénitiens, le Marquis de Ferrare et le Seigneur de Mantoue, contre François Carrara, conclue, non le 29 Mars, comme le marque M. Laugier, mais le 19 Mai. (Murat.) Padoue est enlevée à Carrara dans les premiers jours de Novembre; lui-même, au mois de Décembre, est pris dans Trévis par Jacques del Verme, Général des Milanais, et envoyé prisonnier à Côme. Jean-Galéas réunit à son domaine la Seigneurie de Padoue, et cède aux Vénitiens la Marche Trévisane, conformément au Traité fait avec eux. L'an 1390, les Vénitiens, jaloux des progrès de Jean-Galéas, favorisent sous main les efforts de François Carrara le jeune, pour recouvrer Padoue, où en effet il entra. L'an 1400, le

Doge Antoine Vernieri meurt le 23 Novembre. » Le » Dogat de ce Prince fut très glorieux, dit M. Laugier: » il répara les pertes que la République avoit faites » sous le regne de ses prédécesseurs. Il rétablit son » commerce; il étendit son empire, il la rendit » comme l'arbitre souverain de toutes les Puissances » voisines ».

1400. MICHEL STENO est élu Doge le 1 Décembre, à l'âge de 69 ans. L'Empereur Robert, dans son expédition d'Italie, s'étant acheminé de Padoue pour aller voir la ville de Venise, le Doge, accompagné de tout le Sénat, monte le Bucentaure, vient au devant de lui et l'amène, le 10 Décembre 1401, dans la ville, d'où il ne partit avec sa femme et ses fils qui l'y étoient venus joindre, que le 10 Avril suivant. Le but de ce voyage étoit d'engager la République à se joindre à lui contre le Duc de Milan. On lui donna de belles espérances qui furent sans effet, parcequ'on craignoit que, vainqueur en Italie, il ne fit la recherche des droits impériaux que la plupart des Puissances de ce pays avoient usurpés. (*Gaularius apud Murat. Script. Ital. T. XVII, pag. 841; S. Antonin. Chron. part. 3, p. 841.*) L'an 1403, les Génois, sous la conduite du Maréchal de Boucicaud, ayant pillé les effets des Marchands Vénitiens dans le sac de Baruth, le Sénat donne ordre à Carlo Zéno, fameux Amiral de la Seigneurie, de tirer vengeance de cette insulte. Il attaque la flotte génoise à son retour, le 7 Octobre, près de l'Isle de Sapienza, lui enlève trois galères, et met le reste en fuite. Arrivé à Gênes, le Maréchal déclare la guerre aux Vénitiens. Cette rupture n'eut point de suite, et la paix se fit au commencement de l'année suivante. (V. Gênes.) L'an 1404, Catherine, Duchesse de Milan, se voyant hors d'état de conserver Vicence, assiégée par François Carrara II, prend le parti de la vendre aux Vénitiens. Ce fut Jacques del Verme, son Général, qui conclut le marché. Jacques de Thieme ayant trouvé moyen d'entrer dans la place avec 250 arbalétriers, malgré le siège, y arbora l'étendard de S. Marc le 25 Avril; après quoi la Seigneurie ayant fait sommer Carrara de se retirer, il obéit malgré lui. Mais s'étant fait proclamer Seigneur de Vérone sur la fin de Mai suivant, il excita, par cet accroissement de domaine, la jalousie des Vénitiens, qui lui déclarèrent la guerre. François I, Seigneur de Mantoue, se joint aux Vénitiens, et Nicolas, Marquis de Ferrare, se ligue avec Carrara, son beau-père. La première opération du Marquis de Ferrare fut la conquête de Rovigo; mais il le rendit l'année suivante aux Vénitiens, par le Traité de paix qu'il fit, le 27 Mars, avec eux. (Murat.) L'an 1405, le Seigneur de Mantoue et Jacques del Verme se rendent maîtres de Vérone, le 22 Juin, après un long siège. Paul Savelli, Général Vénitien, fait dans le même tems des progrès rapides dans le Palouan. Au mois de Juillet il assiège Padoue, qui, après avoir perdu 28 mille âmes par la famine et la peste, ouvre ses portes, le 17 Novembre, à Galéas de Mantoue, successeur de Savelli, mort le 3 Octobre précédent. Les troupes de la République prennent possession de la ville le 21 du même mois. Le Seigneur de Padoue se transporte, le 30, avec François III, son fils aîné, à Venise, pour implorer la miséricorde du Sénat; mais l'un et l'autre sont mis dans la prison où étoit déjà Jacques, 2<sup>e</sup> fils de François II. L'année suivante le Conseil des Dix les condamne tous trois à mort; le père est étranglé le 17 Novembre, et deux jours après ses deux fils subissent le même sort. Il restoit encore à François Carrara II deux fils, Ubertin et Marsile, qu'il avoit envoyés à Florence. Le premier y mourut le 7 Décembre 1407; le 2<sup>e</sup>, après avoir fait divers efforts pour rentrer dans l'héritage de ses pères, fut pris à Padoue le 17 Mars 1445, et conduit à Venise, où il eut la

tête tranchée le 28 du même mois. Ainsi fut dépouillée la Maison de Carrara, qui avoit tenu la Seigneurie de Padoue l'espace d'environ 120 ans.

L'an 1407, la ville de Lépante se donne aux Vénitiens, avec le consentement du Prince de Morée, qui reçut de la Seigneurie 15000 ducats en dédommagement. La Seigneurie fit, l'année suivante, l'acquisition de Patras, dans la Morée, et celle de Zara, que Ladislas, Roi de Naples, qui en avoit fait la conquête, lui céda pour cent mille ducats. L'an 1411, Sigismond, Roi de Hongrie, revendique cette place; la Seigneurie ayant refusé de la rendre, il envoie dans le Frioul, au mois de Décembre, une armée qui désole ce pays, et oblige le Patriarche d'Aquilée à se retirer à Venise. L'an 1412, Charles Malatesta, Général de l'armée vénitienne, livre bataille, le 9 Août, à l'armée hongroise, près de Morta, et demeure vainqueur, après un combat long et sanglant. La guerre continue jusqu'en 1413, qu'elle fut terminée, ou suspendue par une trêve, conclue le 18 Avril pour 5 ans. L'an 1413, le Doge Michel Sténo meurt le 26 Décembre. Il étoit fort appliqué aux affaires, et également attentif à maintenir les droits de sa place.

1414. THOMAS MOCÉNIGO est élu Doge en son absence le 7 Janvier. (Il étoit alors, en qualité d'Ambassadeur auprès du Pape et de l'Empereur, à Crémone.) Après son élection, on demanda, suivant l'usage, l'approbation du peuple; mais ce fut pour la dernière fois qu'on observa cette formalité. Dans la suite on se contenta de faire proclamer le nouveau Doge par le plus ancien des Electeurs. L'an 1416, Pierre Lorédano, Général de la flotte vénitienne, attaqué par les Turcs, le 1 Juin, près de Gallipoli, sans déclaration de guerre, remporte sur eux une victoire complète. La paix se fit dans le mois suivant avec le Sultan Mahomet I.

L'an 1420, les Vénitiens, sous la conduite du brave Philippe des Arcelli, leur Général, achevent la conquête du Frioul, commencée l'an 1417. Louis, Patriarche d'Aquilée, avoit attiré leurs armes dans ce pays, en se liguant avec l'Empereur Sigismond. Se voyant dépouillé de cette Principauté, il eut recours au Pape Martin V, qui envoya des Légats à la Seigneurie, pour l'engager à rendre au Patriarche ce qu'on lui avoit enlevé. Mais ce qu'il put obtenir fut une rente de 3000 ducats pour ce Prélat, avec une juridiction subordonnée à celle de la Seigneurie, dans Aquilée et quelques autres lieux. Les armes vénitiennes ne firent pas de moindres progrès dans la Dalmatie. L'an 1423, le Doge Thomas Mocénigo termine ses jours, le 15 Avril, à l'âge de 80 ans. Sous son Dogat fut commencée la Bibliothèque de S. Marc. Le commerce de Venise étoit alors si florissant que le seul fret de ses vaisseaux lui rapportoit six cens mille ducats.

1423. FRANÇOIS FOSCARI, Procureur de S. Marc, est élu Doge à l'âge de 50 ans. Marin Sanuto met son élection au 15 Avril, qui est le jour même où il place la mort de Thomas Mocénigo; ce qui ne peut être, attendu que les Electeurs ne durent s'assembler qu'après les obseques du Doge défunt. L'an 1425, François Carmagnole, Général de Philippe-Marie, Duc de Milan, quitte le service de ce Prince, et se retire, le 23 Février, à Venise. Ayant engagé les Vénitiens à se liguier avec les Florentins contre le Duc, il est déclaré, le 11 Février 1426, Général de leurs troupes. Le 17 Mars suivant, il enlève par surprise, au Duc de Milan, la ville de Brescia; il assiège ensuite la citadelle, qui ne se rendit que le 20 Décembre. L'an 1427, Carmagnole remporte plusieurs victoires sur le Duc de Milan, et soumet plus de quatre-vingts terres aux Vénitiens dans le Bergamasque, le Crémonois

et le Bressan. Le Duc, l'an 1428, obtient la paix des Vénitiens, par la médiation du Pape Martin V, le 18 Avril, en leur cédant le Bressan, le Bergamasque et ce qu'ils avoient conquis dans le Crémonois. La guerre se rallume, l'an 1431, entre le Duc et la Seigneurie. Le 17 Mai Carmagnole est battu devant Soncino par François Sforce, qui l'avoit trompé. Six jours après la flotte vénitienne est entièrement défaite par celle des Milanois sur le Pô, à 3 milles de Crémone. La Seigneurie avoit dans le même tems une flotte sur la Méditerranée, sous les ordres de Pierre Lorédano, pour s'opposer aux Génois, soumis alors au Duc de Milan. Le 27 Août Lorédano attaque, près de Porto-Fino, la flotte génoise, commandée par François Spinola, lui prend 8 galères, et fait l'Amiral prisonnier. (V. Génes.) L'an 1432, Carmagnole, soupçonné de trahison, est rappelé à Venise, mis en prison, et sur les aveux qu'il fit à la torture, décapité le 5 Mai. Le 26 Avril de l'année suivante, la paix est conclue entre le Duc de Milan, les Vénitiens et les Florentins leurs alliés.

L'an 1438, nouvelle rupture entre la Seigneurie et le Duc de Milan. Nicolas Piccinino, Général de ce dernier, bat, le 20 Mars, l'armée vénitienne près de l'Adda. L'an 1438, il remporte d'autres avantages considérables sur le Marquis de Mantoue, Général des Vénitiens, qui, le 3 Juillet, quitte le service de la Seigneurie pour se mettre à celui du Duc de Milan. Les Vénitiens, craignant que le Marquis de Ferrare ne se déclare aussi contre eux, lui cèdent Rovigo et tout le Polésin. Piccinino entre dans le Padouan et dans le Vicentin, où il fait de grands progrès. L'an 1439, François Sforce, s'étant détaché du Duc de Milan, transporte chez les Vénitiens, en passant à leur service, la fortune qui le suivoit par-tout. Le 9 Novembre de la même année, attaqué par Piccinino au port de Riva, dans le Bressan, il met son armée en déroute, fait prisonnier Charles de Gonzague, fils du Marquis de Mantoue, et laisse à peine le tems à Piccinino de se sauver. Celui-ci lava cet affront, le 16 du même mois, par la prise de Vérone; mais 5 jours après Sforce l'en délogea. L'année suivante, ce dernier chasse les Milanois du Bressan, après avoir dégagé la capitale, qu'ils tenoient bloquée depuis un an. Les Vénitiens, l'an 1441, font l'acquisition de Ravenne par une voie qui ne leur fait point honneur. Apprenant qu'Ostasio de Polenta, Seigneur de cette ville, étoit mal avec ses sujets, ils l'attirent à Venise avec sa femme et son fils, lui faisant espérer d'y être traité avec honneur. Mais pendant son absence les Ravennates, excités par les émissaires de la Seigneurie, prennent les armes, le 24 Février, chassent leur Gouverneur et se soumettent à Venise. Le Sénat, à cette nouvelle, envoie des députés pour prendre possession de la ville. Ostasio, pour n'être pas à portée de remuer, est envoyé avec son fils à Candie, où, avec le tems, ils trouverent la mort. Le 20 Novembre suivant, la paix est publiée entre le Duc de Milan, les Vénitiens et leurs alliés.

L'an 1445, au mois de Janvier, Jacques Foscarri, fils du Doge, est dénoncé au Conseil des Dix comme ayant reçu des présens de plusieurs Princes, Ministres et Généraux étrangers, contre la loi qui le défend à tout Noble Vénitien, et spécialement aux enfans du Doge. Il est mis en prison, et le 20 Février il est condamné au bannissement perpétuel.

L'an 1447, après la mort de Philippe-Marie, Duc de Milan, Michel Cotignola, Général des Vénitiens, engage Lodi, Plaisance et d'autres villes du Milanais à se donner à la Seigneurie. Mais François Sforce, alors Duc de Milan, reprend, le 16 Novembre, Plaisance, après un rude combat contre les Vénitiens sur le Pô. Sforce, ayant recouvré les autres places usurpées par les Vénitiens sur le Duché de Milan et fait plusieurs conquêtes sur leur territoire, les oblige à faire la paix, dont le Traité fut signé le 19 Octobre 1448.

L'an 1451, mort de Dominique Michéli, Patriarche de Grado. Cette ville étant presque déserte, le Pape Nicolas V, à la prière du Sénat, transfère à perpétuité, par une Bulle du 8 Octobre, le titre Patriarcal au siège de Venise. Laurent Giustiniani, célèbre par son savoir et sa piété, fut le premier Patriarche de cette ville.

Les Vénitiens, ligués avec le Roi d'Aragon, le Marquis de Montferrat et le Duc de Savoie, publient, le 19 Avril 1452, une nouvelle déclaration de guerre contre le Duc de Milan. Ce Prince, ayant de son côté fait alliance avec les Florentins, les Génois et le Marquis de Mantoue, fit repentir les agresseurs de cette levée de bouclier. L'avantage dans cette guerre fut presque toujours pour lui.

L'an 1453, Constantinople étant assiégée par Mahomet II, la Seigneurie fait partir une escadre, sous les ordres de Jacques Lorédano, pour aller au secours de cette ville. Mais elle arrive trop tard. Mahomet, après la prise de CP., fait trancher la tête en sa présence à Jérôme Minotto, Baile de la Seigneurie, et fait mettre aux fers 19 Nobles Vénitiens avec un grand nombre de citadins qui exerçoient le commerce dans cette capitale, persuadé que leur bravoure avoit causé la perte de ses meilleurs soldats pendant le siège.

Le Pape Nicolas V, voulant tourner les forces de l'Italie contre les Turcs, ménage la paix entre le Duc de Milan et les Vénitiens. Elle fut signée à Lodi le 9 Avril 1454, et le Roi d'Aragon y accéda le 17 Juillet suivant. Mais pendant qu'on faisoit des réjouissances de cette paix, le Baile de la Seigneurie conclut, le 18 Avril, un Traité d'alliance avec Mahomet II; Traité qu'on tint secret jusqu'à ce que le projet de croisade fut évanoui.

Le Doge François Foscarini est déposé, le 23 Octobre 1457, par le Conseil des Dix, après avoir rempli le Dogat pendant trente-quatre ans et demi avec distinction. On prétextait son grand âge et ses infirmités, qui ne lui permettoient plus de vaquer aux devoirs de sa dignité. Il mourut le 1 Novembre suivant, en apprenant l'élection de son successeur.

1457. PASCAL MALIPIERO, Procureur de S. Marc, est élu Doge le 31 Octobre. Sous son gouvernement, qui fut de quatre ans et demi, l'Etat de Venise jouit d'une grande tranquillité. L'an 1461, il reçut une lettre d'Aboussaid-Khoskadam, nouveau Sultan d'Egypte, qui accordoit une pleine liberté aux Vénitiens de commercer dans ses ports. Il mourut le 5 Mai de l'année suivante. Dans son portrait, qui est à la salle du Grand Conseil, dit Saout, on le voit tenant un papier sur lequel est écrit ce vers :

*Me Duce pax patriæ, data sunt et tempora fausta.*

1462. CHRISTOPHE MORO, Procureur de S. Marc, est élu Doge le 12 Mai. S. Bernardin de Siemie, mort l'an 1444, lui avoit prophétisé, dit Saout, qu'il parviendroit à cette dignité. L'an 1463, les conquêtes rapides de Mahomet II en Hongrie, dans la Grece et dans l'Archipel, alarmant la Seigneurie, et la déterminant à lui faire la guerre. Le 25 Janvier Louis Lorédano s'embarque, à la tête d'une flotte de 20 galères, pour la Morée, dont la moitié appartenoit aux Vénitiens, et l'autre étoit possédée par les Turcs. On fit le siège d'Argos et celui de Corinthe, qui ne réussirent point. L'an 1470, au mois de Juin, Mahomet étant descendu dans l'Isle de Négrepont, assiége la capitale; il prend la ville d'assaut, le 12 Juillet, à la vue de la flotte vénitienne, commandée par Nicolas Canale, qui n'osa mettre à terre pour la défendre. Le château, défendu par Paul Erizzo, se rendit quelques jours après, sur la promesse que Mahomet fit au Commandant de ne point lui faire couper la tête. Mais à peine

Erizzo fut-il sorti que le barbare vainqueur le fit scier par le milieu du corps, disant qu'il s'étoit engagé à sauver la tête et non le corps. Presque toute la garnison fut massacrée en sa présence. Les Vénitiens font d'inutiles efforts pour reconquérir l'Isle de Négrepont. Alors tous les Etats d'Italie se réunissent, et concluent une ligue générale pour arrêter les conquêtes de Mahomet.

Le Doge Christophe Moro termine sa carrière le 9 Novembre 1471, peu regretté, parcequ'il n'avoit rien fait qui lui eût mérité de l'être.

1471. NICOLAS TRONO succède au Dogat le 13 Novembre, à l'âge de 74 ans. L'an 1472, la flotte vénitienne, fortifiée des galères de Rome et de Naples, va faire le dégât dans les Cyclades et sur les côtes de Natolie. Pierre Mocénigo, qui la commandoit, entreprend le siège de Satalie, et l'abandonne. L'an 1473, mort du Doge Nicolas Trono, arrivée le 28 Juillet.

1473. NICOLAS MARCELLO, Procureur de S. Marc, parvient au Dogat le 13 Août (et non le 4), à l'âge de 76 ans. L'an 1474, au printemps, le Sultan Mahomet II fait entrer en Albanie une armée de 30 mille hommes, sous les ordres de Soliman Pacha, qui met le siège devant Scutari. La place se défend avec tant de vigueur que les Turcs sont obligés de se retirer au mois d'Août suivant. Nicolas Marcello meurt le 1 Décembre de la même année.

1474. PIERRE MOCÉNIGO, qui avoit fait lever aux Turcs le siège de Scutari, est élu Doge le 16 Décembre. L'an 1475, Catherine Cornaro, fille de Marc Cornaro, Sénateur vénitien, et veuve de Jacques II, Roi de Chypre, ayant perdu le Roi Jacques III, son fils unique, se met sous la protection de la Seigneurie de Venise pour se défendre contre Charlotte, fille du Roi Jean III, qui lui disputoit le Royaume de Chypre. Le Sénat l'adopte pour fille de S. Marc, et en vertu de cette adoption, s'empare du gouvernement de Chypre, ne laissant presque à Catherine que le titre et les honneurs de la royauté. (Voy. les Rois de Chypre, T. 1, p. 468, col. 2.) L'an 1476, Pierre Mocénigo meurt le 23 Février.

1476. ANDRÉ VENDRAMINO, Procureur de S. Marc, est élevé à la dignité ducale, le 5 Mars, à l'âge de 76 ans. (Sanuto.) Les Turcs, l'an 1477, font une irruption dans le Frioul, où, pendant près d'un an, ils mettent tout à feu et à sang. André Vendramino meurt le 6 Mai de l'année suivante.

1478. JEAN MOCÉNIGO, frere de l'avant-dernier Doge, parvient à cette dignité, le 18 Mai, à l'âge de 70 ans. Le Sultan Mahomet II prend la ville de Croie en personne, après un long siège, et en fait égorguer les habitans, malgré la capitulation qui leur assuroit la vie et la liberté. Il assiége ensuite Scutari; mais il échoue devant cette place, et se retire avec fureur le 28 Juillet. La paix est signée, le 26 Janvier 1479, entre les Turcs et les Vénitiens, qui rendent aux premiers la ville de Scutari. La même année les Vénitiens se liguent avec les Ducs de Ferrare et de Milan, en faveur des Florentins, contre Ferdinand, Roi de Naples, qui vouloit les opprimer. (V. Florence.) L'an 1480, ils engagent Mahomet II à déclarer la guerre à ce Prince. (V. Naples.) Hercule I, Duc de Ferrare, entreprend, l'an 1482, d'établir des salines à Comacchio pour se dispenser de prendre du sel dans les greniers de Venise. La Seigneurie lui fait à ce sujet des représentations auxquelles il n'a aucun égard. En conséquence déclaration de guerre, publiée à Venise, le 2 Mai, contre ce Prince. (Voy. Hercule I, Duc de Ferrare, p. 698.) L'an 1404, Bajazet II, à l'instigation du Roi de Naples, redemanda aux Vénitiens l'Isle de Céph-

lonie qu'ils sont obligés de lui abandonner. Le 7 Août de la même année la paix est signée à San-Zéno entre les Vénitiens et le Duc de Ferrare qui leur cede le Polesin de Rovigo. Le Pape Sixte IV, qui s'étoit déclaré contre les Vénitiens et les avoit excommuniés, apprenant cette nouvelle, en meurt de chagrin. Innocent VIII, successeur de Sixte, leve, au mois de Janvier 1485, l'interdit de Venise à la demande des Ambassadeurs de la Seigneurie. Le 4 (ou le 5) Novembre suivant, le Doge Jean Mocénigo meurt de la peste qui, depuis plusieurs années, faisoit de grands ravages à Venise et dans les Etats voisins.

1485. MARC BARBARIGO, Procurateur de S. Marc, est élu Doge le 19 Novembre. Il n'occupa cette place qu'environ 8 mois, et mourut le 14 Août 1486. (Sanuto.)

1486. AUGUSTIN BARBARIGO, Procurateur de S. Marc, est proclamé Doge le 28 Août. Le Conseil des Dix envoie, l'an 1488, George Cornaro en Chypre pour amener la Reine Catherine, sa sœur, à Venise, et s'emparer de son Royaume au nom de la Seigneurie. François Priuli part des côtes de Cornaro, et l'appuyer en cas de résistance de la part de la Reine. Catherine, après avoir beaucoup hésité, prend le parti de se soumettre aux volontés de la Seigneurie. En conséquence de son abdication, le Général Priuli prend possession de l'Isle le 26 Février 1489, et fait arborer l'étendard de S. Marc dans Famagouste. Le 14 Mai suivant, Catherine s'embarque avec son frere sur la galere de Priuli, et arrive le 6 Juin à Venise, où elle est reçue avec de grands honneurs. On lui assigna pour sa résidence le château d'Azolo dans le Trévisan, où elle vécut en Reine jusqu'à la fin de ses jours. L'an 1490, Asraf-Kaitbai, Sultan d'Egypte, dont le Royaume de Chypre étoit tributaire, accorde, le 2 Mars, à l'Ambassadeur de Venise l'acte authentique, par lequel il admet la Seigneurie dans la légitime possession de la Couronne de Chypre, et lui en donne l'investiture moyennant le tribut ordinaire de 8 mille ducats. C'est ainsi que, par une usurpation manifeste, Venise demeura maîtresse d'un Royaume qui appartenoit à Charlotte, fille et héritière de Jean III, Roi de Chypre. (V. les Rois de Chypre, T. I, p. 468.)

L'an 1494, Charles VIII, Roi de France, étant sur le point d'entrer en Italie, envoie Philippe de Comines à Venise pour disposer la Seigneurie à favoriser ses desseins sur le Royaume de Naples. Le Sénat se tire de cette ambassade par une réponse courte et sage, qui ne concluoit rien. Mais l'année suivante les succès rapides de Charles donnant lieu aux Vénitiens de craindre pour la liberté de l'Italie, ils concluent, le 31 Mars, dans Venise même, une ligue offensive et défensive contre ce Prince, avec le Pape Alexandre VI et le Duc de Milan. Le Marquis de Gonzague est déclaré Général de l'armée vénitienne, et le Comte de Cajaze l'est de l'armée milanoise. Le 6 Juillet ces deux Généraux attaquent le Roi de France à Fornoue, et sont battus par une armée beaucoup inférieure à la leur. On rejette cet échec sur Bernardin Contaréno, Commandant de la cavalerie légère des Vénitiens, qui, dans le moment le plus critique de l'action, laissa sa troupe s'amuser au pillage. L'an 1496, les Vénitiens fournissent à Ferdinand, Roi de Naples, une bonne flotte, un corps de troupes considérable, sous les ordres du Marquis de Mantoue, et une somme d'argent : toutes choses dont il avoit grand besoin pour être en état de chasser les François du Royaume de Naples. Ils envoient dans le même tems un puissant secours aux Pisans, pour se défendre contre les Florentins, qui vouloient de nouveau les assujettir.

L'an 1499, Louis XII, successeur de Charles VIII, tout occupé à s'approprier les voies pour la conquête du Milanais et pour celle du Royaume de Naples, dont il se prétendoit héritier, pratique une ligue avec les Vénitiens, qui fut publiée le 25 Mars. Le Monarque leur avoit promis, pour récompense de leurs services, la Ghiara-d'Adda et Crémone, dont Ludovic Sforce, Duc de Milan, s'étoit emparé. Il tint parole pour Crémone après la conquête du Milanais; mais on ne voit pas qu'il leur ait cédé la Ghiara-d'Adda. La Seigneurie soutenoit dans le même tems une guerre très rude contre le Sultan Bajazet, non seulement dans le Levant, mais dans le Frioul, où les Turcs avoient pénétré et commettoient d'horribles ravages. Les derniers mois de la même année 1499 virent éclore une nouvelle guerre dans la Romagne et la Marche d'Ancone, dont les différentes villes étoient occupées par différents Seigneurs qui les tenoient du S. Siège en vertu des Bulles des Souverains Pontifes. Alexandre VI, comptant pour rien ces titres, avoit résolu de recouvrer ces deux Provinces pour en faire un Etat à César de Borgia, son fils. Déterminé par ce motif, il entre dans la ligue des Vénitiens avec le Roi de France, et leur promet une partie des places qu'ils l'aideront à conquérir.

L'an 1501, le Doge Augustin Barbarigo termine sa carrière à l'âge de 82 ans. Après sa mort le Grand Conseil, assemblé pour élire son successeur, établit le Tribunal des *Inquisiteurs d'Etat*, composé de trois Magistrats, revêtus d'un pouvoir absolu sur tous les citoyens, pour veiller à la conservation de la République.

1501. LÉONARD LORÉDANO est élu, le 3 Octobre, pour succéder au Doge Augustin Barbarigo. La guerre duroit toujours entre les Vénitiens et les Turcs. Ceux-ci, après avoir battu la flotte commandée par le Procurateur Grimani, s'étoient rendus maîtres de Modon dans la Morée, de Corfou, de Durazzo, et menaçoient de plus grandes pertes les Vénitiens, si Gonsalve de Cordoue, dit le *Grand Capitaine*, envoyé par le Roi d'Espagne, ne fût venu à leur secours. A l'aide de ce Général ils enleverent aux Turcs les Isles d'Egine et de Céphalonie. Pesaro, leur Généralissime, fit de son côté la conquête de l'Isle de Sainte-Maure. Ces avantages compenserent les pertes qu'ils avoient faites, et engagerent Bajazet II à conclure la paix en 1501. Les Vénitiens rendirent Sainte-Maure, et gardèrent Céphalonie. Ce fut alors qu'on établit un Consul de la Seigneurie à CP. L'an 1503, après la mort d'Alexandre VI, les Vénitiens enlevèrent à César Borgia la ville de Faëza, et acquirèrent ensuite de Pandolfe Malatesta celle de Rimini, dont ils l'avoient remis en possession.

L'an 1504, Jules II, nouveau Pape, jaloux de recouvrer les domaines de l'Eglise que ses prédécesseurs avoient aliénés, redemanda avec menaces aux Vénitiens les villes de Ravenne, de Faëza et de Rimini. Sur leur refus, il signe à Blois, par ses Nonces, le 22 Septembre, une ligue avec l'Empereur Maximilien et le Roi de France, mécontents l'un et l'autre des Vénitiens. Avertis de l'orage qui les menaçoit, ceux-ci le détournent, en cédant au Pape un certain nombre de villes de la Romagne.

L'an 1508, ligue de Cambrai, conclue par les intrigues du Pape, et signée, le 10 Décembre, par l'Empereur, le Roi de France et le Roi d'Aragon et de Naples, puis, l'année suivante, par les Ducs de Savoie et de Ferrare et par le Marquis de Mantoue. Le but des confédérés étoit de dépouiller Venise de ses Etats de terre ferme pour les partager entre eux. Les Vénitiens, dit M. Robertson, auroient pu détourner cet orage, ou du moins en briser la violence; mais, animés par une présomption téméraire dont il n'y a pas d'exemple dans le reste de leur histoire,

ils ne firent rien pour l'éviter. L'an 1509, l'armée française ayant devancé l'arrivée du Roi en Italie, le Maréchal de Chaumont reçoit ordre, le 15 Avril, de commencer les hostilités. Son premier exploit, après avoir passé l'Adda, fut la prise de Trévisé, où il fit grand nombre de prisonniers. D'un autre côté le Marquis de Mantoue se rend maître de Casal-Maggiore. Le Pape alors publie, sous le titre de *Monitoire*, une Bulle par laquelle il somme les Vénitiens de lui restituer dans 24 jours toutes les usurpations qu'ils avoient faites sur le S. Siège, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques. Le 8 Mai l'Alviane, Général de la Seigneurie, reprend Trévisé. De là il fait marcher son armée vers Crémone et Crème, pour prévenir le Roi de France, qui vouloit lui couper la communication avec ces deux villes d'où il tiroit ses vivres. Le 14 Mai les deux armées se trouvent en présence à Agnadel dans la Ghiara-d'Adda, et le combat s'engage presque aussitôt. Les Vénitiens, après avoir fait des prodiges de valeur, sont battus, et l'Alviane, leur Général, est du nombre des prisonniers. Cette victoire fut suivie de la conquête de presque toutes les villes que la Seigneurie possédoit entre la Piave et l'Adige. Le Roi de France en fit le partage avec les Ambassadeurs de l'Empereur qui l'accompagnoient, conformément au Traité de la ligue. Le Pape, de son côté, se rendit maître de toute la Romagne, à l'exception du château de Ravenne. Le Duc de Ferrare reprit le Polésin de Rovigo; le Marquis de Mantoue rentra dans Asola et Lunato, que les Vénitiens avoient enlevés à son bisaïeul. Le Roi Ferdinand ayant reconquis, par ses Généraux, les villes que Venise possédoit sur la côte de la Mer Adriatique dans le Royaume de Naples, borna à ses conquêtes et ne se mêla plus des affaires de la ligue. Les Vénitiens, accablés de tant de pertes, travaillent à leur réconciliation avec le Pape. Tandis qu'on négocie à Rome, André Gritti, détaché avec 500 chevaux-légers par le Comte de Pétigliano, Général des Vénitiens, s'approche secrètement de Padoue, occupée par les Impériaux, surprend la garnison, qu'il oblige à se sauver dans la citadelle, et se rend maître de la ville. (L'Historien de la ligue de Cambrai met cet événement au 13 Juin. Mais il est certain, dit Muratori, qu'il arriva le 17 Juillet, un mardi, jour de la translation de Sainte Marine, qu'on solennise encore aujourd'hui à Venise en mémoire de ce commencement de résurrection de la République.) La citadelle de Padoue fut attaquée après la prise de la ville, et ne tarda pas à se rendre à discrétion. Louis XII, après avoir mis ses places en état de défense, reprend la route de France au mois de Juillet, laissant son armée sous les ordres du Maréchal de Chaumont. L'Empereur étoit toujours attendu en Italie : il arrive enfin dans les derniers jours d'Août avec une armée considérable. Au commencement de Septembre, il ouvre la tranchée devant Padoue; mais dans les premiers jours du mois suivant il est obligé de lever le siège. Les Vénitiens reprennent Vicence et d'autres places dont les Allemands s'étoient rendus maîtres.

L'an 1510, la République ayant fait sa paix avec le Pape, obtient, le 24 Février, l'abolition des censures. Jules fait plus, il conclut une ligue avec les Vénitiens, et vent y faire entrer l'Empereur, le Roi d'Angleterre et les Suisses. Les deux premiers le refusent : les Suisses, plus dociles, font une irruption dans le Milanais, qui oblige le Maréchal de Chaumont à se replier sur ce Duché. Après les avoir repoussés, il vole au secours du Duc de Ferrare, que le Pape vouloit contraindre par les armes spirituelles et les matérielles à se détacher des intérêts de la France.

L'an 1511, les Allemands, sous la conduite du

Duc de Brunswick, entrent dans le Frioul, où ils font de rapides conquêtes. Battus ensuite par l'armée vénitienne, ils se retirent, et tout le Frioul, à l'exception de Gradisca, retourne sous les loix de la République. Le 22 Mai les Bentivoglio, qui combattoient dans l'armée française, sont reçus dans Bologne, dont Jules les avoit dépouillés en 1506. Cette perte fut une grande mortification pour ce Pontife : mais ce qui mit le comble à sa fureur ce fut d'apprendre que l'Empereur et le Monarque français travailloient à faire assembler un Concile à Pise pour le déposer. Il sollicite, avec une nouvelle ardeur, toutes les Puissances de l'Europe à se réunir contre la France, et vient à bout de gagner le Roi d'Aragon. Le 5 Octobre, il fait publier à Rome la ligue qu'il avoit conclue avec ce Prince. Henri VIII, Roi d'Angleterre, s'y laissa entraîner quelque tems après, comme il paroît par le Traité d'union qu'il signa, le 20 Décembre, avec le Roi d'Aragon, *Pro suscipienda sanctæ Romanæ Ecclesiæ, matris nostræ, defensione pernecessaria.*

L'an 1512, l'armée pontificale, commandée par le Cardinal-Légit, Jean de Médicis, et l'armée espagnole, sous les ordres de Raymond de Cardonne, Viceroy de Naples, se réunissent devant Bologne, dont elles commencent le siège le 26 Janvier. Mais Gaston de Foix, Général français, s'étant jeté dans la place, oblige les confédérés à se retirer dans les premiers jours du mois suivant. Les Français perdent cependant la ville de Brescia, qu'André Gritti leur enleve par escalade le 3 Février. La ville de Bergame, peu de jours après, arbore l'étendard de S. Marc. Le 19 du même mois la ville de Brescia est reprise par la garnison française de la citadelle, après un sanglant combat, où l'on fit prisonnier le Commandant André Gritti et plusieurs Officiers de marque. Le 9 Avril, jour du Vendredi-Saint, le Duc de Ferrare fait une tentative sur la ville de Ravenne, défendue par Marc-Antoine Colonne. Le Cardinal-Légit et le Général espagnol volent au secours de la place. L'armée française vient à l'appui du Duc. Bataille de Ravenne, donnée le jour de Pâque : les Français la gagnent après avoir perdu Gaston de Foix, leur Général, et font prisonnier le Cardinal-Légit. Ce fut le dernier avantage qu'ils remportèrent en Italie dans le cours de cette guerre. Leurs affaires depuis ce tems allèrent toujours en décadence. La défection de l'Empereur acheva de les ruiner. Jules ayant trouvé moyen de regagner ce Prince, obligea les Vénitiens à conclure avec lui une trêve de 10 mois à des conditions onéreuses pour eux. Les Français, trahis, abandonnés, poursuivis par-tout, se retirent en Piémont au mois de Juillet. Ils envenoient avec eux le Cardinal-Légit et André Gritti, Général vénitien. Mais le premier leur fut enlevé au passage du Pô. La *Ligue sainte*, (c'est ainsi qu'on appelloit la nouvelle Ligue) se déunit bientôt après leur retraite. Tandis que les Vénitiens assiégent Brescia, qui étoit encore au pouvoir des Français, Raymond de Cardonne survient avec son armée, et prétend que non seulement cette place, mais Crème et Bergame, que les Vénitiens avoient déjà recouvrées, doivent retourner au Roi, son maître. Il l'emporta pour Brescia, que d'Aubigni, Commandant de la place, lui remit le 13 Novembre par capitulation. D'autres usurpations que les Espagnols firent sur la République déterminèrent le Sénat à traiter de la paix avec l'Evêque de Gurck, Ministre de l'Empereur en Italie. Le Pape voulut qu'elle se négociât à Rome, et en ayant dicté lui-même les conditions, il commanda impérieusement aux Vénitiens de les accepter. Ceux-ci, les trouvant trop dures, refusèrent, malgré les cris et les menaces du Pape, de s'y soumettre. Ce fut alors qu'ils pensèrent à se tourner du côté de ce même Roi de France qui les avoit accablés.

L'an 1513, ligue conclue, le 13 Mars (d'autres disent le 24), entre Louis XII et les Vénitiens. Jules II n'étoit plus au monde; le Cardinal Jean de Médicis l'avoit remplacé, le 11 de ce mois, sous le nom de Léon X. Le nouveau Pape, résolu de maintenir la ligue formée par son prédécesseur, travaille, mais inutilement, à rompre l'alliance des Vénitiens avec la France, et à faire leur paix avec l'Empereur. L'Alviane, à qui Louis XII avoit rendu la liberté, reprend le commandement des troupes de la République. Il agit de concert avec les François, qui étoient entrés dans le Milanais, prend Crémone, s'avance jusqu'à Lodi, et abandonné ensuite ses conquêtes après la défaite des François à la bataille de Novarre, donnée le 6 Juin. L'armée des Espagnols le poursuit, et l'oblige à se replier au-delà de l'Adige. Elle passe elle-même ce fleuve, prend Brescia, Bergame, avec toutes les villes du Polésin et du Vicentin sans coup férir, et, ayant été jointe par l'armée impériale, elles forment ensemble le siège de Padoue; mais, le 16 Août, elles sont contraintes, après 20 jours d'attaque, de le lever. Le 7 (et non le 9) Octobre, bataille de la Morta, à 3 milles de Vicence, gagnée sur les Vénitiens par les alliés. L'Alviane, après cet échec, reçoit ordre du Sénat de concentrer toutes les forces de la République dans Padoue et Trévise. Le Comte de Frangipani, Général des Allemands, fait la conquête d'une partie du Frioul. L'an 1514, ce Général est pris dans une embuscade et conduit prisonnier à Venise. Louis XII étant mort le 1 Janvier 1515, François I, son successeur, renouvelle l'alliance avec les Vénitiens. Le 13 Septembre l'Alviane aide ce Prince à gagner la bataille de Marignan. Le 7 Octobre ce Général meurt après s'être rendu maître de Bergame.

Traité de paix conclu, le 15 Août 1516, à Bruxelles, entre l'Empereur et le Roi de France, et ratifié le 4 Décembre. Maximilien, par ce Traité, cède à François I la ville de Vérone moyennant deux cens mille écus d'or, payables moitié par ce Prince et moitié par les Vénitiens. C'étoit pour le compte de ces derniers que le Roi faisoit cette acquisition; la place ayant été remise, le 16 Janvier suivant, au Maréchal de Lautrec, celui-ci la consigna trois jours après entre les mains d'André Gritti, qui en prit possession au nom de la Seigneurie. Telle fut la fin de la ligue de Cambrai et de la longue et cruelle guerre qu'elle occasionna. L'an 1521, le Doge Loréban finit ses jours, le 22 Juin, à l'âge de 83 ans.

L'an 1521, ANTOINE GRIMANI parvient, le 7 Juillet, au Dogat, à l'âge de 85 ans. Il mourut, suivant Jean Palatio, le 7 Mai de l'an 1523, âgé de 88 ans,

1523. ANDRÉ GRITTI, célèbre par ses exploits militaires, est élu Doge le 20 Mai. Le 28 Juin suivant, les Vénitiens, jusqu'alors attachés au Roi François I, quittent le parti de ce Prince et signent un Traité d'alliance avec l'Empereur Charles-Quint. L'an 1526, ils retournent à la France, et concluent à Cognac, le 22 Mai, une ligue avec le Pape Clément VII, le Roi de France, les Florentins et François Siorce II, pour s'opposer aux progrès de l'Empereur, rétablir Siorce dans le Duché de Milan et faire la conquête du Royaume de Naples. L'an 1527, voyant le Pape détenu prisonnier par les troupes de l'Empereur, ils profitent de cette conjoncture pour se mettre en possession de la ville de Ravenne, qui leur avoit appartenu avant la ligue de Cambrai; ils se rendent maîtres ensuite de la forteresse, après en avoir fait mourir le Gouverneur, et peu de tems après ils s'emparent de Cervia: le tout sous prétexte de défendre ces places au nom de l'Eglise. L'an 1528, Clément VII fait redemander aux Vénitiens ce qu'ils lui avoient enlevé pendant sa captivité. Le Sénat élude la demande, conserve les places réclamées, et

envoie une flotte pour reconquérir celles que la ligue de Cambrai lui avoit fait perdre dans le Royaume de Naples. La même année, les Vénitiens, par le Traité de paix, conclu dans le mois de Décembre à Bologne, rendent au Pape les villes de Ravenne et de Cervia avec leurs dépendances, et à l'Empereur les places du Royaume de Naples qu'ils avoient reprises.

L'an 1538, ligue conclue, au mois de Février, à Rome, entre le Pape Paul III, l'Empereur Charles-Quint, Ferdinand, Roi de Hongrie, son frere, et les Vénitiens, contre Soliman II, dont les progrès rapides alarmoient toute la Chrétienté. André Doria est déclaré Capitaine-Général de la flotte des alliés, et le Duc d'Urbin nommé pour commander les troupes de débarquement. Le premier s'acquitta fort mal de son devoir. Deux fois il se trouva en présence de l'ennemi avec des forces supérieures, et deux fois il refusa le combat, laissant à la seconde (le 28 Septembre) l'escadre vénitienne exposée à tout le feu de l'artillerie des Turcs, qui lui causa un dommage considérable. Le 28 Décembre 1538, le Doge André Gritti meurt à l'âge de 84 ans. La République, dit M. Langier, n'eut jamais un Chef plus digne de sa confiance, plus estimé au-dehors, plus considéré au-dehors. Il avoit pris pour devise, suivant Paul Jove, un ciel soutenu par un Atlas, avec ces mots: *Sustinet, nec fatiscit.*

1539. PIERRE LANDO est élu Doge le 20 Janvier, à l'âge de 78 ans. Jean Palatio met son élection en 1538, suivant le calcul florentin. L'an 1540, la paix est conclue le 20 Octobre entre les Vénitiens et les Turcs. (Du Mont.) L'an 1545, Pierre Lando finit ses jours, le 8 Novembre, dans sa 84<sup>e</sup> année.

1545. FRANÇOIS DONATO est proclamé Doge le 22 Novembre. Les arts fleurirent sous son règne à Venise. Il mourut le 23 Mai 1553.

1553. MARC-ANTOINE TRÉVISANI parvient au Dogat le 3 Juin. Ce fut un Prince doué d'une piété sincère. Les austérités de la pénitence abrégèrent ses jours. Il mourut le 31 Mai 1554.

1554. FRANÇOIS VENERI, élu Doge le 11 Juin 1554, mourut le 2 Juin 1556.

1556. LAURENT PRIULI succède, le 14 Juin; au Doge François Veneri. Le 17 Août 1559 fut le terme de ses jours. (Muratori.)

1559. JÉRÔME PRIULI, frere de Laurent, lui est substitué, le 1 Septembre, dans la dignité ducal. Après en avoir joui 8 ans 2 mois et 4 jours, il mourut le 4 Novembre 1567. (Muratori.) Pendant son règne le Sénat sévit contre Marc-Antoine Amulio, son Ambassadeur à Rome, pour avoir reçu du Pape, en 1560, le chapeau de Cardinal contre la loi de l'État qui défend à tout Ministre de recevoir aucune dignité étrangère. Il fut banni, et sa famille eut défense de porter la robe sénatoriale.

1567. PIERRE LORÉDANO est élevé au Dogat, le 26 Novembre, à l'âge de 86 ans. L'an 1568, le Pape Pie V ayant publié la fameuse Bulle *in Cœnâ Domini*, le Sénat défend, sous les peines les plus sévères, à tous les sujets de la République de la recevoir et d'y obéir. L'an 1570, mort du Doge Lorédano, arrivée le 3 Mai. (Muratori.)

1570. LOUIS MOCÉNIGO, personnage de grande valeur, est élu Doge le 11 Mai. Le Sultan Sélim II, oubliant le Traité de paix qu'il avoit renouvelé depuis deux ans avec la République, méritoit alors la conquête de l'Isle de Chypre. Les Vénitiens, instruits de son dessein, implorèrent le secours de toutes les Puis-

sances chrétiennes. Le Pape Pie V joint ses instances à celles du Sénat, et fournit pour sa part 12 ou 13 galères sous les ordres de Marc-Antoine Colonne. Du côté de l'Espagne il en vint 52, commandées par Jean-André Doria. La flotte particulière des Vénitiens étoit de 160 voiles, ayant pour Capitaine-Général Jérôme Zéno. Toutes ces forces se réunirent à la Soude dans l'Isle de Candie; mais elles devinrent inutiles par la mésintelligence des Chefs, et ne servirent de rien pour la défense de l'Isle de Chypre. Il n'en fut pas de même de la puissante flotte des Turcs, composée de 300 voiles. Ses troupes de terre, ayant débarqué sans obstacle dans l'Isle, commencèrent, le 25 Juillet, le siège de Nicosie, qu'elles emportèrent d'assaut le 9 Septembre suivant. Chérines et les autres places, effrayés par le saccagement de Nicosie, envoyèrent leurs clefs aux Barbares. Famagouste fut la seule qui refusa de se rendre. Bientôt assiégée par Mustapha, Général de l'armée ottomane, elle fit une si vigoureuse résistance, que le siège, à l'entrée de l'hiver, fut converti en blocus. Il fut repris dans le printemps de l'année suivante, et dura jusqu'au 2 Août. Ce jour là Marc-Antoine Bragadin, Gouverneur de la place, demanda, faute de poudre, à capituler. Ayant obtenu les conditions qu'il desiroit, il remet les clefs de la ville au vainqueur le 18 du même mois. Mais le perfide Mustapha, sans égard pour la capitulation, lait couper la tête à tous les Nobles de Famagouste, passer au fil de l'épée la garnison, écorcher vif le Gouverneur, et mettre à la chaîne toute la bourgeoisie. C'est ainsi que l'Isle de Chypre, après avoir été possédée quatre-vingts ans par les Vénitiens, passa sous la domination des Turcs. Le 7 Octobre suivant, bataille de Lépante, gagnée par Don Juan d'Autriche, Généralissime des flottes combinées des Princes chrétiens contre les Turcs. Les Vénitiens contribuèrent à cette victoire plus que tous les autres confédérés, du moins par le nombre de leurs vaisseaux et de leurs soldats: mais voyant dans la suite qu'elle n'avoit produit aucune conquête, ils se déterminèrent à faire la paix avec le Sultan, et la conclurent au mois de Mars 1573. (Muratori.)

L'an 1574, Henri III, Roi de France, arrive à Venise le 19 Juillet, à son retour de Pologne, et en part le 27 du même mois, après y avoir reçu le plus magnifique accueil qu'on eût jamais fait à aucun des Princes qui avoient honoré cette capitale de leur présence. La peste, l'an 1576, désola Venise, et ne cesse que l'année suivante. Le 4 Juin de celle-ci fut le terme des jours du Doge Louis Mocénigo.

1577. SÉBASTIEN VÉNIERI, qui avoit commandé la flotte vénitienne à la bataille de Lépante, est élu Doge le 11 Juin. Le Pape Grégoire XIII lui envoie la Rose d'or, honneur qu'Alexandre III avoit fait, 400 ans auparavant, à un autre Sébastien Vénieri, l'un des ancêtres de celui-ci, et qui occupoit lui-même le trône ducal. Ce Prince meurt le 3 Mars 1578, laissant de grands regrets au peuple de Venise.

1578. NICOLAS DA PONTÉ parvient au Dogat, le 18 Mars, à l'âge de 86 ans. Il mourut, accablé de vieillesse, le 30 Juillet 1585.

1585. PASCAL CIOGNA est proclamé Doge le 18 Août. L'an 1592, on achève à Venise les bâtimens de la place de S. Marc. On commence la même année sur le grand canal un nouveau pont nommé le pont Rialto, dont on vante beaucoup la hardiesse. Son ouverture, qui est de 89 pieds, n'est cependant guere que la moitié de celle du pont de Brioude qui en a 172. Le Sénat, l'an 1593, fait construire la forteresse de Palma-Nuova dans le Frioul, à dix milles d'Udine et à huit de Marano, pour arrêter les incursions des Turcs dans cette Province. Le Doge Cioigna termine ses jours le 2 Avril 1595.

1595. MARIN GRIMANI est élu Doge le 26 Avril. Henri IV, Roi de France, l'an 1600, est inscrit, à la demande de son Ambassadeur, dans le *Livre d'or*, et déclaré Noble vénitien, avec le droit de transmettre cette prérogative à toute sa postérité. L'an 1605 commença le fameux démêlé du Pape Paul V avec la République de Venise. Trois choses y avoient donné lieu: 1<sup>o</sup>. l'emprisonnement d'un Chanoine de Vicence et de l'Abbé de Nervesa, fait par l'ordre du Conseil des Dix; pour crimes; 2<sup>o</sup>. le renouvellement d'un Décret que le Sénat avoit porté antrefois pour défendre aux Ecclésiastiques d'acquérir des biens fonds; 3<sup>o</sup>. la défense qu'il avoit faite, en 1603, de bâtir de nouvelles Eglises sans sa permission expresse. Paul, fortement attaché aux préjugés de la Cour romaine sur les privilèges et exemptions ecclésiastiques, écrivit, le 10 Décembre, deux Brefs au Doge Grimani, l'un pour obliger le Sénat à révoquer les deux loix dont on vient de parler, l'autre pour lui enjoindre de remettre les deux Ecclésiastiques détenus entre les mains de Mattei, son Nonce à Venise, le tout accompagné de menaces d'excommunication. Les Brefs furent présentés le jour de Noël par le Nonce aux Conseillers de la Seigneurie, en l'absence du Doge, qui étoit à l'extrémité, et mourut le lendemain. On renvoya, suivant l'usage, à les ouvrir après l'élection du nouveau Doge. Marin Grimani avoit épousé Morosina Morosini, qui fut couronnée en 1595. Ce fut la dernière Dogesse à qui l'on fit cet honneur. Celles qui lui ont succédé n'ont plus été que les premières Gentillesdones de l'Etat, et n'ont plus participé ni aux honneurs ni aux émolumens du Dogat.

1606. LÉONARD DONATO, qui étoit pour lors Ambassadeur à Rome, est élu Doge le 10 Janvier. Le Sénat, après cette opération, prend communication des Brefs dont on vient de parler; il refuse de s'y conformer, et envoie Pierre Duedo en ambassade à Rome pour expliquer au Pape les motifs de son refus. Nullemeut convaincu par les représentations de l'Ambassadeur, et irrité de la fermeté du Sénat, Paul publie, le 17 Avril en plein Consistoire, une Sentence monitoriale, par laquelle il déclare le Doge et tout le Sénat excommuniés, et met la Seigneurie en interdit, si dans 24 jours les deux loix en question ne sont révoquées, et les deux Ecclésiastiques consignés entre les mains de son Nonce. Le Sénat, déjà préparé à ces foudres, n'en fut point effrayé. Pour prévenir l'inconvénient qui pouvoit en résulter, il fit défense à tous les Prélats de publier et à tous les Magistrats de laisser afficher aucune Bulle, Bref, ou autre écrit de Rome qui leur seroit envoyé. Ensuite, les 24 jours de délai marqués dans le monitoire étant expirés, il ordonna de continuer, comme auparavant, la célébration du service divin. De tous les corps ecclésiastiques, il n'y eut que les Jésuites, les Théatins et les Capucins qui prirent le parti d'observer l'interdit; encore, parmi ces derniers, ceux de Bergame et de Brescia jugerent-ils à propos de se conformer aux volontés du Sénat. Tous les réfractaires eurent ordre de vider les terres de la République. Les Jésuites de Venise sortirent processionnellement, le 9 Mai, sur les 9 heures du soir, portant chacun, pendue au cou dans une boîte, la Ste Eucharistie. Alors commença une guerre de plume, dans laquelle se distinguèrent, pour le Pape, les Cardinaux Bellarmin et Baronius, et pour le Sénat, Paul Sarpi, Servite, plus connu sous le nom de Fra-Paolo. Le Pape voyant que les armes spirituelles n'étoient pas aussi efficaces qu'il le desiroit, fit mine de vouloir y joindre les temporelles. Il assambla des troupes, et eut quelque promesse d'être secouru de l'Espagne. La Seigneurie, de son côté, fit un armement considérable pour se tenir prête à tout événement. Cependant plusieurs Puissances, et sur-tout la France, s'entremirent pour mettre fin à ce scan-

daleux litige qui pouvoit troubler la paix de toute l'Italie. L'an 1607, le Cardinal de Joyeuse, envoyé par le Roi Henri IV en Italie, arrive à Venise le 15 Février, contétre avec le Sénat, et, après s'être bien assuré de ses dispositions, se rend à Rome le 22 Mars. Les remontrances qu'il fit au Pape, sur les suites fâcheuses que son obstination pourroit avoir, produisirent leur effet. Paul, après avoir concerté avec ce Prélat les moyens de mettre son honneur à couvert, lui donne pouvoir par écrit de conclure l'accommodement et de lever l'interdit. Le Cardinal de retour à Venise, le 9 Avril, expose le lendemain au Sénat sa commission et les conditions de la paix. Elles furent acceptées, à l'exception de celle du rétablissement des Jésuites, auquel le Sénat ne voulut jamais entendre. Cette difficulté n'empêcha pas que l'accommodement ne se fit. En conséquence, le 21 Avril, les deux Ecclésiastiques prisonniers furent consignés, par le Secrétaire de la République, entre les mains de l'Ambassadeur de France, qui les remit au Commissaire du Pape, envoyé pour cet effet. Ce préliminaire exécuté, le Cardinal entra dans le Conseil où étoient le Doge avec les Sages-Grands, et là, de vive voix, à portes closes, furent levés les censures et l'interdit, le Sénat ayant de son côté révoqué tout ce qu'il avoit fait pour s'y opposer. Le Doge Donato, qui s'étoit acquis un haut degré d'estime par la noblesse et la fermeté qu'il avoit montrée dans cette affaire, mourut, suivant Palatio, le 17 Juillet 1612, dans un âge très avancé.

1612. MARC-ANTOINE MEMMO, vieillard d'une rare prudence, est élu Doge le 27 Juillet, à l'âge de 76 ans. (Murat.) Pendant son règne la Seigneurie fut presque toujours en guerre avec les Uscoques, espece de pirates dont la demeure étoit au fond du golfe Adriatique, entre l'Istrie et la Dalmatie. Cette guerre en produisit une autre, l'an 1615, avec Ferdinand, Archiduc d'Autriche, dont les Ministres favorisoient secrètement les brigandages des Uscoques. Memmo finit sa carrière, non le 31 Janvier 1615, comme le marque Palatio, mais sur la fin d'Octobre de cette année. (Murat.)

1615. JEAN BEMBO, Procureur de S. Marc, parvient à la dignité ducale dans le mois de Novembre. La guerre continue entre l'Archiduc Ferdinand et la Seigneurie. L'Espagne vient au secours du premier. Venise se ligue avec le Duc de Savoie : les hostilités durent jusqu'en 1617. La paix signée à Paris le 6 Septembre de cette année, entre la Maison d'Autriche et les Vénitiens, par la médiation du Roi Louis XIII, est ratifiée le 26 du même mois à Madrid. Le Doge Bembo meurt le 18 Mars 1618.

1618. NICOLAS DONATO, élu Doge au mois de Mars, meurt le 26 du mois suivant.

1618. ANTOINE PRIULI est proclamé Doge au mois de Mai. Peu de tems après on découvre à Venise une terrible conjuration, dont l'opinion commune fait auteur le Duc d'Oszone, Vice-roi de Naples, personnage capable des plus étranges desseins, dit Muratori, et l'ennemi capital des Vénitiens. L'objet des conjurés étoit de mettre le feu à l'arsenal et à différens quartiers de la ville, de piller l'Hôtel de la monnoie et le trésor de S. Marc, de massacrer les Chefs de la République et de se rendre maîtres des meilleurs postes de l'Etat. A cette fin quantité d'Espagnols et de François, soudoyés par l'inventeur de l'horrible trame, s'étoient introduits, sous divers prétextes, à Venise, et le Marquis de Bedmar, Ambassadeur d'Espagne auprès de la République, s'étoit chargé de diriger leurs opérations. On attendoit, pour se mettre en mouvement, l'arrivée de plusieurs vaisseaux, qui devoient venir

de Naples pour s'emparer des ports et des lagunes. Mais ces bâtimens eurent le sort d'être ou pris par les corsaires ou jetés au loin par la tempête, et le coup par là fut manqué. Tels étoient les bruits et les relations qui coururent alors sur cette barbare entreprise, détaillée au long par l'Abbé de S.-Réal, avec tout le brillant de son imagination, mais sans beaucoup d'égards pour la vérité. Plusieurs néanmoins regardent comme une fiction cette prétendue conspiration, sur laquelle jamais le Conseil de Venise n'a voulu s'expliquer. Mais une chose certaine, dit Muratori, c'est qu'un grand nombre de François et d'Espagnols ayant été arrêtés à cette occasion, furent, les uns pendus et les autres noyés par ordre du Sénat. Le 12 Août 1623, le Doge Antoine Priuli paie le tribut à la nature.

1623. FRANÇOIS CONTARÉNO est élu Doge le 8 Septembre, après avoir rempli 10 ambassades avec honneur. Il mourut le 6 Décembre de l'année suivante.

1624. JEAN CORNARO succède, le 16 Décembre, au Doge Contaréno. Il mourut le 23 Décembre 1629.

1630. NICOLAS CONTARÉNO, élu Doge aumois de Janvier, termine ses jours le 2 Avril 1631, suivant Palatio et le Sénateur Diedo. Muratori met sa mort en 1630.

1631. FRANÇOIS ERIZZO, qui avoit commandé les armées de la République dans la dernière guerre, est élu Doge. L'an 1645, le Sultan Ibrahim forme le dessein d'envahir l'Isle de Candie. Il avoit alors la paix avec la République de Venise. Mais il trouva un prétexte pour la rompre, sur ce qu'une escadre maltoise ayant enlevé, le 28 Septembre de la même année, une riche caravane, qui alloit de CP. au Kaire, avoit mouillé dans quelque ports de l'Isle de Céphalonie, appartenante aux Vénitiens. Il équipe en diligence une flotte considérable; elle met à la voile au mois de Mai, paroît le 23 Juin à la hauteur de Candie, et débarque 50 mille hommes à deux milles de la Canée. Les Turcs, à leur descente, donnerent l'assaut au Fort S.-Théodore, dont le Commandant, Blaise Juliani, se voyant sur le point d'être emporté d'assaut, mit le feu aux mines, et sauta en l'air avec ceux qui l'attaquoient. Les Infideles allerent de là se présenter devant la Canée, dont le siège fut aussitôt commencé. Le Pape, la France, l'Espagne, la Toscane envoyèrent aux Vénitiens quelques secours, mais trop foibles pour délivrer la place, qui fut obligée de capituler le 5 Août, suivant les Turcs, le 18, selon Muratori, le 22, suivant le P. d'Avrigni. Le Sénat se préparant à faire partir une nouvelle flotte pour Candie, nomme le Doge lui-même pour commander. Ce Prince, quoique septuagénaire, accepte généreusement la commission; mais il succombe aux premières fatigues de l'embarquement, et meurt, au moment qu'on alloit mettre à la voile, le 3 Janvier 1646.

1646. FRANÇOIS MOLINO succède, le 20 Janvier, dans le Dogat à François Erizzo. La flotte vénitienne, forte de plus de 130 voiles, et commandée par Jean Capello, ne remporta presque aucun avantage sur les Turcs. Ceux-ci, le 19 Octobre, battirent les Vénitiens près de Retimo, et leur tuèrent environ 5000 hommes, tant dans le combat que dans la ville, dont ils s'emparèrent. L'an 1647, les Turcs et les Vénitiens se livrent différens petits combats, dans l'Isle et sur mer, qui ne décidèrent rien. L'an 1648, le Bassa Cussein entreprend, au mois de Mai, le siège de la ville de Candie, qu'il pousse avec toute la vivacité imaginable. Mais il éprouve une résistance égale de la part des assiégés commandés par le

Capitaine-Général Louis-Léonard Mocénigo. Cussein, après avoir perdu 20 mille hommes devant cette place, leve le siège à l'entrée de l'hiver. L'an 1649, il reprend le siège, au mois d'Août, et se retire, le 9 Octobre, dans son camp. Les Turcs s'aviserent alors de construire, vis-à-vis de la place, une forteresse régulière, qu'ils nommèrent la nouvelle Candie. L'an 1651, la flotte vénitienne remporte une grande victoire sur celle des Turcs, le 23 Juin, entre les Isles de Santorino et de Scio. (Murat. Diédo.) L'an 1655, le Doge François Molino finit ses jours le 28 Février.

1655. CHARLES CONTARÉNO est élu Doge le 25 Mars. Le 21 Juin, grande victoire remportée par la flotte vénitienne sur celle des Turcs, au détroit des Dardanelles. Le 11 Mai de l'année suivante, selon Palatio, mourut le Doge Contaréno.

1656. FRANÇOIS CORNARO, successeur de Contaréno, fut élu le 16 Mai, et mourut le 5 Juin suivant.

1656. BERNUCCE VALIERI est élevé au Dogat le 15 Juin. Onze jours après (26 Juin) Laurent Marcello, Capitaine-Général des flottes de la République, remporta dans le canal de CP. une grande victoire sur les Turcs; mais il périt dans l'action. Les vainqueurs demeurèrent maîtres de 84 navires, et emmenèrent plus de 5000 prisonniers. L'an 1657, les Jésuites, à la demande du Pape Alexandre VII, auquel se joignit l'Ambassadeur de France, et par les soins du Nonce Charles Carraffe, obtiennent leur rappel à Venise. Le besoin que la Seigneurie avoit pour lors de Rome et de la France pour terminer heureusement la guerre de Candie, fut le motif qui détermina ce rappel; encore ne fut-il décidé dans le Sénat qu'à la pluralité de 116 voix contre 55. L'an 1658, le Doge Bernucce Valieri descend au tombeau le 30 Mars, à l'âge de 72 ans.

1658. JEAN PÉSARO est proclamé Doge le 8 Mai. Il mourut, le 1 Octobre de l'année suivante, à l'âge de 72 ans.

1659. DOMINIQUE CONTARÉNO parvient au Dogat le 5 Octobre. L'an 1667, le Grand-Visir Achmet-Kiuprili arrive avec une armée de 36 mille hommes dans l'Isle de Candie, dont la capitale étoit toujours bloquée par les Turcs. Le 22 Mai, il ouvre la tranchée devant cette place. La France et d'autres Puissances de l'Europe envoient du secours aux assiégés. Le 18 Novembre, après avoir donné 32 assauts et perdu 20 mille hommes, le Visir se retire dans son camp, sans néanmoins lever le siège. Il le reprend à la fin de l'hiver avec une nouvelle ardeur. Le 22 Juin 1668, le Marquis de Montbrun-S.-André, l'un des meilleurs Capitaines de son tems, arrive à Candie avec une troupe de volontaires français. Au commencement de Novembre les assiégés reçoivent de France un nouveau renfort composé de 600 Gentilshommes, ayant à leur tête le Duc de la Feuillade, qui avoit donné les plus grandes preuves de valeur dans la dernière guerre de Hongrie. Mais après avoir signalé leur bravoure par quelques exploits plus brillans qu'utiles, se voyant réduits à la moitié de leur troupe, ils ne pensèrent qu'à se rembarquer et à regagner la France.

L'an 1669, troisième renfort amené de France à Candie, le 16 Juin, par le Duc de Beaufort, Grand-Amiral de France, et le Duc de Navailles. Il étoit composé de 5000 hommes. Leur arrivée ranime l'espérance des assiégés: ils trouvent la place dans un état déplorable, toutes ses fortifications extérieures enlevées par les Turcs, et de grandes breches faites à ses murs. Dans une situation aussi critique, la défense ne demandoit pas moins de prudence que de valeur.

La précipitation des François gâta tout. Le 25 Juin, contre Favis du Capitaine-Général Morosini et du Marquis de Montbrun, ils font une sortie contre l'ennemi. Leur impétuosité répand une si grande terreur parmi les Turcs, que rien ne leur résiste. Ils parviennent jusqu'au parc de l'artillerie; mais le feu ayant pris à deux barils de poudre et fait sauter 30 d'entre eux, cet accident, qu'ils prirent pour l'effet commencé d'une mine, les rempli d'épouvante à leur tour. Ils fuient en désordre vers la place, sans que les Officiers puissent les retenir. Les Turcs ayant repris courage, les poursuivent jusqu'aux portes de Candie. Le Duc de Beaufort périt dans cette malheureuse affaire, sans qu'on ait su de quelle manière ni ce que son corps étoit devenu. M. Laugier prétend que sa tête fut du nombre de celles que les Janissaires présenterent au Visir comme un monument de sa victoire. Quoiqu'il en soit, le Duc de Navailles, au désespoir de cet humiliant échec, se détermine à retourner en France. Le 20 Août, malgré les prières de Morosini, il se embarque avec sa troupe. Après sa retraite, les assiégés, se voyant sans ressource, ne songèrent plus qu'à capituler. Le 4 Septembre, le Capitaine-Général fit arborer le drapeau blanc, et envoya deux Officiers au Grand-Visir pour entrer en négociation. Les articles de la capitulation furent signés le 6, et la place fut évacuée le 16. Ainsi se termina, après avoir duré 29 mois, le plus meurtrier de tous les sièges. Il coûta la vie à 30 mille Chrétiens et à 108 mille Infidèles. Il ne resta plus aux Vénitiens dans l'Isle de Candie que les deux places de la Soude et de Spinalonga. L'an 1675, le Doge Dominique Contaréno termine sa carrière le 26 Janvier, à l'âge de 90 ans. M. Laugier met sa mort en 1674, d'après les Auteurs qui suivent le calcul florentin.

1675. NICOLAS SAGRÉDO, Procureur de S. Marc, est élu Doge le 6 Février. (Murat.) Il mourut après un règne de 19 mois, commencé le 15 Août de l'an 1676, et non 1675, comme le marque Jean Graziani.

1676. LOUIS CONTARÉNO succède, le 26 Août, au Doge Nicolas Sagrédo. Jean Sagrédo, frere de ce dernier, avoit d'abord eu les suffrages des Electeurs pour le Dogat; mais lorsqu'on l'annonça du balcon au peuple rassemblé dans la place, plusieurs de la populace crièrent: Nous n'en voulons point, *noi volemo*. Le tumulte ayant augmenté à l'excès, le Grand-Conseil, pour en prévenir les suites, prit le parti de regarder l'élection comme non avenue, et en fit une seconde qui tomba sur Louis Contaréno. Il mourut le 15 Janvier 1684. (Murat.)

1684. MARC-ANTOINE GIUSTINIANI est substitué, le 25 Janvier, au Doge Contaréno. La même année, ligue de la République avec l'Empereur et la Pologne, contre les Turcs. François Morosini, qui avoit été la terreur des Musulmans au siège de Candie, chargé du commandement de la flotte vénitienne, va faire une descente dans l'Isle de Sainte-Maure, dont il s'empare le 6 Août. Cette conquête fut suivie de celles de la Province de Carnia, dans le continent voisin, et du château de Prévesa sur la côte d'Albanie. L'an 1685, Morosini prend d'assaut Moron, l'une des meilleures places de la Morée, après une victoire gagnée le 6 Août sur l'armée des Turcs. L'an 1686, nouveaux succès des Vénitiens: le Comte de Königsmarck, à qui la République avoit donné le commandement de son armée de terre, s'approche, le jour de la Pentecôte, du vicux Navarrin, qui se rend sans résistance. Il passe ensuite au nouveau Navarrin, qu'il est obligé d'assiéger dans les formes. Le Seraskier de la Province vient au secours de la place à la tête de 12 mille hommes; il est mis en fuite, et Navarrin ne tarde pas à capituler. Les vainqueurs de là marchent à Modon, qui ne tint que

sept jours de tranchée ouverte. Leurs armes se tournent ensuite contre Naples de Sacanie, capitale de la Morée, ville très forte et défendue par une garnison nombreuse sous les ordres du Bacha Mustapha. Le Serassier tente encore le secours de la place. Il est battu, comme à Navarrin, et laisse en fuyant son bagage et ses munitions. Morosini avec sa flotte avoit beaucoup contribué au succès de ces expéditions. Pour sa récompense, la République rendit héréditaire dans sa famille le titre de Chevalier dont il étoit décoré; privilège unique à Venise. En Dalmatie, le Général Cornaro, dans le mois d'Octobre, emporte d'assaut l'importante forteresse de Sing. L'an 1687, les Vénitiens avancent la conquête de la Morée, et font de nouveaux progrès en Dalmatie. Le Doge Giustiniani meurt le 24 Mars 1688.

1688. FRANÇOIS MOROSINI, tandis qu'il étoit avec la flotte vénitienne dans le golfe d'Egine, est élevé à la dignité ducal. Il reçut la nouvelle de sa promotion le 1 Juin, qui fut pour l'armée un jour de fête. Le nouveau Doge entreprend, de concert avec le Comte de Königsmarck, le siège de la capitale de Négrepont. Le Comte meurt dans cette expédition, qui réussit mal, et le siège est levé vers la fin de l'Automne. Le Provéditeur, Jérôme Cornaro, fut plus heureux en Dalmatie, où il s'empara de plusieurs places. L'an 1689, le Doge entreprend le siège de Malvoisie, la seule place qui restoit aux Turcs en Morée. Une maladie qui lui survient l'oblige de remettre le commandement à Jérôme Cornaro, pour s'en retourner à Venise. L'an 1690, Malvoisie, réduite aux abois, demande à capituler, et les Vénitiens en prennent possession le 12 Août. Après cette conquête, Jérôme Cornaro fit celle de la Voulonne, sur les confins de l'Albanie, et du Fort voisin de Canina. Mais il fut enporté par une maladie dans cette dernière place.

L'an 1694, le Doge Morosini, qui avoit repris le commandement de l'armée, meurt épuisé de fatigues, le 6 Janvier, à Naples de Romanie. (Muratori.) Ses concitoyens lui avoient fait dresser une statue, avant qu'il fût Doge, avec cette inscription : FRANCISCO MAROCENO PELOFONESIACO ADHUC VIVENTI.

1694. SILVESTRE VALIERI, fils de Bernucce, qu'on a vu ci-devant Doge, succède dans la même dignité à François Morosini, et en même tems est remplacé dans celle de Capitaine-Général par Antoine Zéno. Traité de paix, signé le 26 Janvier 1699, à Carlowitz par les Plénipotentiaires de la Porte et ceux des différentes Puissances liguées contre elle. L'article qui concerne les Vénitiens leur assure la possession de la Morée, des Isles d'Egine et de Sainte-Maure, et de plusieurs places qu'ils avoient conquises en Dalmatie. Ce Traité fut ratifié, le 7 Février, par le Sénat. L'année suivante le Doge Valieri termina ses jours le 5 Juillet, et non sur la fin de l'année, comme le marque un Moderne.

1700. LOUIS MOCÉNIGO succède au Doge Valieri. L'Italie étant devenue l'un des théâtres de la guerre qui s'éleva pour la succession au trône d'Espagne, les Vénitiens prirent le parti de garder une exacte neutralité, et rien ne fut capable de les faire changer de disposition. Le froid fut si vif à Venise, l'an 1709, que toute les lagunes furent gelées à plusieurs pouces d'épaisseur; phénomène dont on n'avoit point encore d'exemple, dit M. Laugier; mais la même chose étoit déjà arrivée en 896, suivant les Annales de Fulde. Le Doge Mocénigo finit ses jours le 6 Mai de la même année 1709.

1709. JEAN CORNARO monte sur le siège ducal dans le mois de Mai. L'an 1711, le Comte de Schullembourg, après avoir servi glorieusement en Pologne,

passa au service de Venise où il est reçu avec les marques d'estime que ses grands talens méritoient. La Seignerie lui donne dix mille sequins par an et le commandement de ses forces de terre. Les Turcs, l'an 1714, déclarent la guerre aux Vénitiens, dans le dessein de reprendre la Morée. Le 20 Juin, le Grand-Visir arrive avec une flotte formidable dans l'Isthme de Corinthe. Il attaque la ville et la force de capituler après cinq jours de tranchée ouverte. Malgré la capitulation les soldats de la garnison et presque tous les habitans sont massacrés. Naples de Romanie tombe, dans le mois suivant, au pouvoir des Ottomans. L'an 1715, les Turcs font dans la Morée des progrès si rapides qu'on a peine à les concevoir. Dans l'espace d'un mois ils achevent le recouvrement de ce Royaume qui avoit coûté aux Vénitiens tant de peines et de dépenses à conquérir. La plupart des places se rendirent à la première sommation.

L'an 1716, descente des Turcs au nombre de 40 mille hommes, dans l'Isle de Corfou, dont ils assiègent aussitôt la capitale, secondés par une flotte nombreuse. Le Pape, le Roi de Portugal, le Grand-Duc de Toscane et le Grand-Maître de Malte envoient du secours aux assiégés. L'Empereur, craignant pour ses Etats de Naples, dont l'Isle de Corfou est comme l'avant-mur, conclut une ligue offensive et défensive avec les Vénitiens le 25 Mai, et ne tarde pas à déclarer la guerre aux Turcs. Cependant le siège de Corfou se pouvoit avec vivacité. Le Comte de Schullembourg, qui commandoit dans la place, et la garnison sous ses ordres faisoient, à la vérité, la plus belle défense : mais il étoit aisé de prévoir que, privée de secours (l'armée navale des Vénitiens et de leurs alliés étant trop foible pour attaquer celle des Turcs), tôt ou tard la place seroit obligée de se rendre. La main du Tout-Puissant fit ce qu'on n'osoit espérer. Les Turcs ayant été battus, le 5 Août, en Hongrie par le Prince Eugène, la nouvelle de cette victoire répandit une si grande terreur dans l'armée qui assiégeoit Corfou, qu'elle leva le siège aussitôt, abandonnant artillerie, chevaux, bagages et munitions pour regagner ses vaisseaux, comme si elle eût eu l'armée autrichienne à ses trousses. Les Vénitiens, après la retraite des Turcs, reconquirent Sainte-Maure et Butintoro.

Les Vénitiens, l'an 1717, reprennent Vonizza, Prévessa et d'autres places que les Turcs leur avoient enlevées.

L'an 1718, la paix est signée, le 21 Juillet (Muratori dit le 27 Juin), à Passarowitz, entre l'Empereur, les Vénitiens et les Turcs. Ceux-ci abandonnent aux Vénitiens Vonizza, Butintoro, Prévessa, les Isles de Cerigo, et gardent la Morée. L'article vingt-troisième de ce Traité porte littéralement : « Si les navires de ce » sublime Empire (de la Porte) abordoient en tems de » guerre avec d'autres Puissances des côtes du Golfe, » non appartenantes aux Vénitiens, les flottes vénitiennes se tiendroient dans les limites du repos et de » l'auidité, s'abstenant de tout mouvement ou secours qui pussent être nuisibles aux flottes du Grand » Seigneur. Beaucoup moins encore les Vénitiens » recevront-ils dans leurs ports les vaisseaux d'une » Puissance ennemie de ce sublime Empire ». Cet article suffit pour réfuter les Ecrivains qui ont avancé qu'il n'existe qu'une trêve entre la Porte ottomane et la République de Venise, et que celle-ci est sans liaison avec les Turcs. L'an 1722, le Doge Cornaro meurt le 12 Août, âgé de 75 ans.

1722. SÉBASTIEN MOCÉNIGO est élu Doge le 28 Août. Il mourut le 21 Mai 1732.

1732. CHARLES RUZZINI, personnage qui s'étoit fait une haute réputation de capacité dans diverses ambassades et dans plusieurs négociations importantes,

né le 25 Décembre 1653, est élevé, le 2 Juin, à la dignité ducale. Le 6 Janvier 1735 fut le terme de sa vie.

1735. LOUIS PISANI succéda au Doge Ruzzini le 17 Janvier. L'Empereur ayant accordé la franchise au port de Trieste, et le Pape en ayant fait de même pour celui d'Ancone, le Sénat, à la demande des marchands vénitiens, rend un Décret, l'an 1736, qui établit aussi la franchise du port de Venise. L'an 1737, l'Empereur sollicite en vain les Vénitiens de se joindre à lui contre les Turcs. Ils gardent constamment la neutralité dans la guerre que ces deux Puissances se font. L'an 1740, le Pape Clément XII ayant excité la jalousie des Vénitiens par l'établissement d'une foire franche à Sinigaglia, le Sénat rend un Décret portant défense aux sujets de la République d'aller à cette foire. Clément XII, par représailles, interdit tout commerce aux sujets de l'Eglise avec les Vénitiens. Cette affaire, qui pouvoit avoir des suites, demeura suspendue par la mort de ce Pontife, et fut entièrement assoupie sous Benoît XIV, successeur de Clément XII. L'an 1741, le Doge Louis Pisani meurt le 17 Juin, dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

1741. PIERRE GRIMANI est élu Doge le 29 Juin. L'Italie étant devenue l'un des théâtres de la guerre occasionnée pour la succession de la Maison d'Autriche, le Sénat, après avoir embrassé le parti de la neutralité, prit des mesures pour se mettre à l'abri des hostilités des deux partis. Il envoya sur les bords de l'Adige une armée de 24 mille hommes, dont on distribua quelques détachemens dans les principaux postes sur la frontière du Mantouan, depuis Valeggio jusqu'à Ponté-Molino. Cette précaution n'empêcha pas néanmoins que l'Etat de Venise n'éprouvât, comme les autres Etats neutres d'Italie, l'incommodité du passage des troupes. Mais elle eut l'effet de les contenir dans les bornes de la modération. L'an 1745, le Sénat résiste aux sollicitations que lui faisoit le Comte d'Holderness pour se déclarer en faveur de la Reine de Hongrie. L'an 1749, le Sénat termine amiablement les contestations qu'il avoit depuis longtemps avec le S. Siège touchant les limites du Duché de Ferrare. La même année, ligue conclue entre le Pape, les Vénitiens, le Roi des Deux-Siciles et la République de Gènes, contre les Corsaires d'Alger et de Tunis, qui infestoient toutes les côtes de la Méditerranée.

Le Sénat, l'an 1750, se brouille avec le S. Siège à l'occasion du Patriarcat d'Aquilée. Par une ancienne convention entre les Archiducs d'Autriche et les Vénitiens, il avoit été réglé que les deux Puissances jouiroient alternativement du droit de nommer à ce Patriarcat. Mais les Archiducs n'avoient jamais joui de ce droit, par le soin que les Patriarches d'Aquilée vénitiens avoient toujours eu depuis ce tems-là de se choisir des Coadjuteurs, agréés par le Sénat et munis de Bulles du S. Siège, pour leur succéder. L'impératrice-Reine réclama contre cet usage. Le Pape Benoît XIV, choisi pour arbitre de la contestation, rendit un jugement en forme de Bref le 19 Novembre 1749, par lequel, en maintenant le Sénat dans la possession ou il étoit de nommer seul le Patriarche d'Aquilée, il établissoit en même tems dans la partie autrichienne de ce Patriarcat un Vicaire apostolique pour soustraire les sujets de l'Impératrice-Reine à la juridiction d'une Puissance étrangère. Ce tempérament déplut au Sénat qui en témoigna son mécontentement au S. Pere. Mais, sans égard pour ses plaintes, Benoît XIV, par un autre Bref du 27 Juin 1750, créa Evêque *in partibus* et Vicaire apostolique d'Aquilée le Comte d'Artimis, Chanoine de Basle. Le Sénat fit alors éclater son ressentiment : il rappela de Rome son Ambassadeur, signifia au Nonce, qui rési-

doit à Venise, de sortir des terres de la République, et résolu de soutenir sa prétention, il fit armer ses vaisseaux et ses galères, recruta et augmenta ses troupes de terre. A cet appareil menaçant, Benoît XIV n'opposa qu'une déclaration pleine de modération et de sagesse, qui mit le S. Siège hors de cause, et laissa le différend à vider entre l'Impératrice-Reine et la République. Les Rois de France et de Sardaigne employèrent leur médiation pour terminer cette affaire, qui fut enfin accommodée, l'an 1751, de la manière suivante. On éteignit le Patriarcat d'Aquilée, dont on partagea le diocèse en deux Archevêchés, l'un à la nomination du Sénat, pour la partie du Frioul vénitien, l'autre pour le Frioul autrichien, à la nomination des Archiducs. Udine fut le Siège du premier, et Gorice le fut du second. L'an 1752, le Doge Grimani descend au tombeau dans les premiers jours de Mars.

1752. FRANÇOIS LONÉBANO est élu Doge le 18 Mars, et termine sa carrière la nuit du 19 au 20 Mai 1762.

1762. MARC FOSCARINI, Chevalier de l'Etoile d'or et Procureur de S. Marc, proclamé Doge le 31 Mai, finit ses jours le 30 Mars 1763, à l'âge de 67 ans.

1763. ALVISIO MOCÉNIGO, Chevalier de l'Etoile d'or, Procureur de S. Marc et ci-devant Ambassadeur en plusieurs Cours, né le 19 Mai 1701, est élevé au Dogat le 19 Avril 1763.

Règlement du Grand Conseil, en date du 10 Octobre 1767, portant défense d'aliéner aucun fonds en faveur des corps ecclésiastiques. Le 20 Novembre suivant, Décret du Sénat, par lequel il est défendu à toutes les Communautés Régulières de l'Etat de recevoir des Novices jusqu'à nouvel ordre.

L'an 1768, Ordonnance par laquelle, entre autres articles, 1°. l'on soustrait les Réguliers à la juridiction de leurs Supérieurs-Généraux pour les soumettre à celle des Evêques Diocésains; 2°. l'on confirme la suspension des prises d'habits à l'égard des Religieux Mendians; 3°. par rapport aux autres Religieux, l'on statue que personne ne pourra être admis à prendre l'habit parmi eux avant l'âge de 21 ans accomplis. Le 8 Octobre suivant, le Pape adresse au Sénat un Bref pour se plaindre de cette Ordonnance ou Décret, comme d'une entreprise sur les droits de la puissance spirituelle. Sa Sainteté, dans le même tems, écrit des lettres circulaires aux Patriarches et Evêques de la République, pour leur défendre de se conformer à ce Décret. Quelques Prélats déferent à la défense du S. Pere. Néanmoins les Réguliers prennent le parti de reconnoître le Patriarche pour leur Supérieur. Le 19 Novembre suivant, réponse du Sénat au Pape, pour justifier son Ordonnance du 7 Septembre dernier. Le 17 Décembre suivant, nouveau Bref du Pape au Sénat, pour soutenir celui du 8 Octobre. Réponse du Sénat pour appuyer celle du 19 Novembre. Le Patriarche de Venise commence ses visites dans les Monasteres. D'autres Prélats de la République initent son exemple.

Le 18 Août 1769, le tonnerre tombe sur le magasin à poudre de Brescia, ville dépendante de la République, ce qui occasionne une explosion si violente, que toute la ville en est ébranlée et la 6<sup>e</sup> partie de ses édifices renversée de fond en comble. Plus de deux mille personnes périssent de cet accident. L'an 1778, le Doge Mocénigo meurt le 31 Décembre, à l'âge de 77 ans et un mois.

PAUL REMIER, né à Venise le 21 Novembre 1710, est élu Doge le 14 Janvier 1779, et couronné le lendemain. Il meurt la nuit du 14 Février 1789, et a pour successeur LOUIS MANIN, né à Venise le 23 Juillet 1726, élu Doge le 9 Mars 1789, et couronné le lendemain.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## DOGES DE GÈNES.

» L'ÉTAT DE GÈNES, dit M. de Breguigni, dans le plus haut point de sa puissance, contenoit toute la Ligurie, et s'étendoit le long de la Méditerranée, depuis le Var jusqu'à la Magra. L'Isle de Corse fut une des premières conquêtes des Génois. Ils s'emparèrent aussi des Isles de Chypre, de Mételin, de Scio; ils furent maîtres de Caffa et de Péra; ils firent des conquêtes dans la Sardaigne et dans la Sicile; mais ils n'ont conservé de leurs anciennes possessions que la Ligurie, encore n'ont-ils pas aujourd'hui dans la Ligurie tout ce qu'ils y ont autrefois possédé. Les Comtes de Nice et de Maro, les Principautés d'Onelle et de Monaco ne reconnoissent plus leur domination. (*Révol. de Gènes, Préf.*)

GÈNES (en latin *Genova*, dite aussi *Janua*, et en italien *Genova*), l'émule de Venise, comme Carthage le fut de Rome, étoit déjà florissante lorsque Magon, dans la 14<sup>e</sup> année de la 2<sup>e</sup> guerre punique, 205 avant J. C., parut, avec son armée, dans les mers de la Ligurie (1). Il seroit difficile de débrouiller, dans l'obscurité de l'histoire, les vicissitudes qu'éprouva cette ville du tems des invasions des Barbares, comme aussi de savoir la forme qu'avoit alors son Gouvernement; et si on vouloit rapporter là-dessus les opinions des Historiens modernes d'Italie, on risqueroit de donner une fable plutôt qu'une histoire. Le Caffaro, qui a écrit au xiii<sup>e</sup> siècle, par autorité publique, les *Annales de Gènes*, ne les commence qu'à la fin du xi<sup>e</sup> siècle. C'est par cet Ecrivain qu'on sait que la République de Gènes étoit anciennement administrée par des Consuls, que leur charge ne duroit que quatre ans, et qu'ils gouvernoient avec une autorité suprême.

L'an 1100, les Génois ayant équipé une flotte de vingt-huit galères et de six vaisseaux, pour aller au secours de la Terre-Sainte, mirent à la voile le 1<sup>er</sup> Août, et aborderent au port de Laodicée, où ils passèrent l'hiver. Le Caffaro entre dans un grand détail de leurs exploits dans cette expédition. Baudouin, Roi de Jérusalem, fut si content de leurs services, que, par reconnaissance, il leur accorda le tiers de quelques unes des places qu'ils l'avoient aidé à conquérir et un quartier dans quelques autres. La République conserve avec soin un acte si honorable, et ses principaux Historiens n'ont pas manqué d'en faire mention, quoiqu'avec quelque différence. Il est daté, selon les uns du 22 Avril 1165, et selon les autres du 23 Mai de la même année. (Ubert. Folietta.) Les Génois obtinrent des concessions à-peu-près semblables, de Boémond, Prince d'Antioche.

L'an 1119, le Pape Calliste ayant soumis la Corse à l'Eglise de Pise, érigée l'année précédente en métropole par Gelaze II son prédécesseur (Pagi), les Génois,

maîtres de cette Isle, qu'ils avoient enlevée, dès le ix<sup>e</sup> siècle, aux Sarasins, en prirent occasion de faire la guerre aux Pisans. Elle dura treize ans, et fut terminée, l'an 1132, par le Pape Innocent II, qui érigea l'Eglise de Gènes en Archevêché par une bulle datée du 4 Octobre 1133, suivant le style pisain (1132, suivant l'Ere vulgaire), et lui attribua deux Evêchés de la Corse, dont les trois autres restèrent à l'Archevêque de Pise. (Pagi.)

L'an 1145, les Génois entreprirent la guerre contre les Sarasins qui occupoient l'Isle de Minorque et les côtes d'Espagne. Cette expédition fut heureuse: ils remportèrent sur ces Infidèles de grands avantages, et retournerent dans leur patrie chargés de riches dépouilles.

L'Empereur Frédéric I'étant venu, l'an 1154, en Italie, la République de Gènes envoya deux Ambassadeurs pour le complimenter: mais à leur retour on se pressa dans la ville de fortifier ses murailles du côté de la terre, afin de se mettre à couvert des dangers que l'armée impériale avoit fait subir à quelques villes de Lombardie. Cette précaution ne fut pas vaine. Frédéric étant revenu en Italie l'an 1155, voulut éprouver les Génois, et leur fit faire de vives instances pour obtenir d'eux, par forme de tribut, quelque somme d'argent. Elles furent rejetées, et, pour soutenir ce refus, les Génois ordonnèrent à tous leurs sujets de prendre les armes et de mettre en état de défense tous les châteaux de leur territoire. Frédéric, trop faible alors pour attaquer la République, dissimula cet affront et repassa les Alpes.

L'an 1158, il reparut en Italie avec de plus grandes forces, et s'approcha de Gènes dans le tems que la circonvallation des murs n'étoit pas encore achevée. La République, pour éviter l'orage qui la menaçoit, acheta la paix en payant à l'Empereur 1200 marcs d'argent, et obtint de lui qu'elle seroit conservée dans ses droits et possessions sous la protection de l'Empire. Ce Prince, l'an 1162, médita la conquête de la Sicile; mais, n'ayant point de vaisseaux, il fit avec la République une confédération dont les conditions portoient que les Génois s'engageoient à l'aider de toutes leurs forces maritimes dans cette entreprise, et que Frédéric, devenu possesseur de l'Isle, seroit obligé de céder à la République, en pleine souveraineté, la ville de Syracuse, avec une portion de la vallée de Noto; de permettre aux Génois le commerce libre dans toutes les villes maritimes de la Sicile, et de leur accorder d'autres privilèges mentionnés dans l'acte de la convention qui n'eut point lieu par la faute de Frédéric.

Cette même année 1162, nouvelle guerre des Génois contre les Pisans. Une querelle survenue entre

(1) Le plus ancien monument où il soit mention de Gènes, est environ de ce même tems. C'est une sentence gravée sur une table de bronze, et rendue, vers l'an 187 avant J. C., par deux Commissaires nommés par le Sénat de Rome au sujet de quelques différends entre les Génois et leurs voisins, par rapport aux

bornes respectives de leurs territoires. Ce monument fut détérioré, en 1507, dans la vallée de Pobevera; et le Sénat de Gènes, l'ayant acheté, le fit placer dans l'Eglise de S. Laurent, où on l'enchâssa dans une muraille. (M. de Breguigni.)

les marchands de l'une et de l'autre République en fut l'occasion. Après quelques hostilités l'Empereur les engage à conclure une trêve. La Sardaigne, depuis l'expulsion des Sarasins, étoit partagée en quatre justices, sous autant de Chefs qui gouvernoient chacun avec une autorité absolue leur département. L'an 1164, les Juges de Torre et de Cagliari ayant à se plaindre de quelque insulte que leur avoit faite Barason, Juge d'Arboréa ou d'Oristagno, s'unirent aux Pisans pour lui faire la guerre. Barason, ne se trouvant pas en forces pour lui résister, se recommande aux Gênois, les priant d'employer leur crédit auprès de l'Empereur Frédéric I pour lui obtenir le titre de Roi de Sardaigne. Gagnés par les magnifiques promesses qu'il leur fit, les Gênois le conduisent à Pavie, où Frédéric étoit alors. Ce Prince avoit besoin d'argent. Quatre mille marcs, que Barason lui offrit, le décidèrent en sa faveur; et, le 3 Août de la même année, l'Empereur le couronna Roi dans l'Eglise de S. Syre de Pavie. Mais le beau de l'affaire, dit Muratori, c'est que lorsqu'il fallut payer, le nouveau Roi se trouva sans le sou. Frédéric, pressé de repasser les Mout, vouloit l'emmener prisonnier en Allemagne. Mais Barason fit tant auprès des Gênois qu'ils avancèrent la somme. Ce fut le même embarras pour lui quand il fut question de rembourser. Les Gênois, qui ne se payoient pas de paroles, voyant qu'il n'avoit rien de plus à donner, le mirent en prison. Tandis qu'il y étoit, les Pisans et les autres Juges ravagèrent à leur aise le département d'Arboréa. Les premiers firent plus; après le départ de l'Empereur, ils lui députèrent Ugotton, l'un de leurs Consuls, qui manœuvra si bien auprès de ce Prince, qu'il reçut de lui, au nom de ses commettans, l'investiture de la Sardaigne. Les Gênois, qui comptoient se mettre aux droits de Barason pour s'indemniser de leurs avances, apprirent cette nouvelle avec un extrême dépit.

L'an 1165, la guerre se ralluma entre les deux Républiques. Les Pisans surprennent, le 21 Août, la ville d'Albenga, dans l'Etat de Gènes, la pillent et la brûlent. Les Gênois, pour se venger, attaquent la flotte pisane dans la mer de Provence. La nuit sépare les combattans sans aucun succès marqué; mais une tempête submergea les vaisseaux des Pisans à leur retour. L'Empereur interposa vainement sa médiation pour les amener à un traité de paix. La Sardaigne, que les Gênois revendiquoient sur les Pisans, faisoit une pierre d'achoppement qu'il n'étoit pas aisé de lever. Les premiers consentoient à partager cette Isle, que les seconds prétendoient leur appartenir en entier. La guerre continua pendant six années. Enfin, l'an 1175, l'Empereur vint à bout de la terminer par une Sentence arbitrale qui adjugeoit aux Gênois deux des quatre contrées de la Sardaigne, savoir, celles de Cagliari et d'Oristagni, et le reste aux Pisans. (Cassini, *Annal. Gênoises*, l. 3.)

L'an 1190, le Gouvernement change à Gènes. Les Consuls sont abolis et remplacés par un Podestat annuel, qui devoit être étranger, pour empêcher les brigues et les factions des citoyens. Ils sont rétablis l'année suivante; mais les dissensions et les querelles qui agitoient la République les obligent d'abdiquer en 1194. On élit un Podestat étranger, qui rétablit le calme. La même année, les Gênois envoient une flotte en Sicile pour aider l'Empereur Henri VI à soumettre cette Isle. Les Pisans, venus pareillement au secours de Henri, s'étant rencontrés à Messine avec les Gênois, les attaquent, pillent leurs magasins et font prisonniers tous ceux qui tombent entre leurs mains. Les Gênois, qui étoient restés à leurs bords, se vengent sur la flotte des Pisans, dont ils enlèvent treize vaisseaux, et mettent aux fers tous ceux qui s'y trouvent. Marquard, Sénéchal de l'Empereur, appaise ce tumulte en faisant consentir les parties à se rendre mutuellement ce

qu'elles s'étoient pris. Le Traité, fidèlement exécuté par les Gênois, l'est très mal par les Pisans; ce qui cause au Podestat de Gènes, Ubert d'Olivano, un chagrin dont il meurt. A cette disgrâce s'en joint une autre. L'Empereur, loin de reconnoître les services que les Gênois lui avoient rendus, les prive des privilèges et des possessions qu'ils avoient en Sicile. L'an 1201, Gènes revient aux Consuls; mais ce ne fut pas pour long-tems, et dès l'année suivante on élit un Podestat. Ce fut, disent les *Annales de Gènes*, le Seigneur Ghirifrotto Grassetto, très noble citoyen de Milan. Ce personnage, ajoutent-elles, fut orné de beaucoup de vertus; car il affermit beaucoup de choses par sa connoissance des loix et par sa prudence. Plein de probité, d'honneur et de courage, il régla heureusement la cité de Gènes durant tout le tems de sa Podestatie, et procura d'heureux succès à la République. Or il arriva que vers l'octave de Pâque le Seigneur Ghirifrotto Ghirardo Visconti, Podestat de Pise, et d'autres personnalités nobles de Gènes et de Pise, s'assemblerent par la médiation de Boniface, Marquis de Montferrat, et du Comte Aldobrandin, à Nice, pour traiter de la paix et de l'accordement à faire entre les deux cités; mais parceque les Pisans parlèrent de beaucoup de choses et spécialement du château de Boniface, qu'ils répertoient, ils ne purent s'accorder. Bientôt après de nouvelles querelles s'élevèrent entre eux.

L'an 1204, les Pisans, à la faveur des troubles qui régnoient en Sicile, s'étant emparés de Syracuse, cette conquête excita la jalousie des Gênois, qui pensèrent aussitôt à les en déposséder. Ils se liguerent pour cet effet avec Henri, Duc de Malte; et ayant joint leurs vaisseaux aux siens, ils arrivèrent, le 6 Août, devant Syracuse, qu'ils emportèrent d'assaut au bout de sept jours. On fit un grand carnage des Pisans qui se trouverent dans la place, et l'on y rétablit l'Evêque, qu'ils avoient chassé avec ses deux freres. Les Gênois gardèrent pour eux Syracuse, ou, selon d'autres, ils la donnerent en fief à un de leurs concitoyens. Les deux Républiques conclurent, l'an 1210, une trêve de trois ans, par la médiation de Pierre, Comte de Celano. L'an 1216, Décret de la République de Gènes, qui exclut les citoyens de la magistrature, et confia à des étrangers du voisinage l'administration de la justice. La guerre, qui duroit depuis quatorze ans entre les Gênois et les Vénitiens, sans aucun exploit mémorable de part ni d'autre, fut terminée, l'an 1218, par un Traité de paix.

La ville de Vintimiglia, qui s'étoit révoltée contre Gènes, est forcée de se rendre, l'an 1222, après un long siège qu'elle soutint jusqu'à la dernière extrémité. Autre avantage que remporte, la même année, cette République outre mer: les Gênois et les Pisans qui se trouvoient à S.-Jean-d'Acce, toujours acharnés les uns contre les autres, en viennent à une bataille, où les derniers eurent le dessous. La vengeance qu'ils tirent de leur défaite fut de mettre le feu aux maisons des Gênois; ce qui emporta la ruine de la plus grande partie de la ville. Gènes cependant fait de nouvelles acquisitions dans son voisinage. Excités par leur Podestat, Lazare Ghirardin de Lucques, les Gênois, l'an 1227, entreprennent de réduire Albenga et Savone, qui s'étoient soustraites à leur domination. Le siège de Savone fut poussé avec tant de vigueur, qu'en peu de jours toutes les fortifications extérieures, que les habitans avoient fait construire, furent emportées; alors elle fut obligée d'implorer la miséricorde des assiégeans. Le Prince Amédée, fils de Thomas, Comte de Savoie, qui étoit entré dans la place pour la défendre, prit la fuite en diligence avec ses Savoyards. Albenga fit moins de résistance, et demanda, dès qu'elle se vit assiégée, à capituler.

Cette guerre étant terminée, les Milanois s'entre-tinrent pour finir celle que les Alexandrins avoient suscitée aux Gênois, en s'emparant de Capriata, que ces derniers prétendoient leur appartenir. Les arbitres choisis ayant remis les Gênois en possession de la place, les Alexandrins s'y jetèrent de fureur et la renversèrent de fond en comble. La paix néanmoins se fit, en 1230, à l'avantage des Gênois. Les Gênois avoient perdu, l'année précédente, la ville de Nice, dont Raymond Bérenger IV, Comte de Provence, s'étoit rendu maître. Deux Ambassadeurs de l'Empereur Frédéric II arrivèrent à Gênes, l'an 1238, pour demander à la République le serment de fidélité. Les Gênois envoient à ce Prince une députation qui lui prête ce serment. Frédéric renvoie deux autres Ambassadeurs pour demander l'hommage. Les Gênois le refusent; et pour se mettre en état de défense contre l'Empereur en cas d'attaque, ils se liguèrent avec le Pape Grégoire IX et la Seigneurie de Venise.

Les Gênois, l'an 1241, fournissent des vaisseaux pour transporter à Rome les Prélats français que le Pape avoit appelés en cette ville pour le Concile qui devoit s'y tenir. L'Empereur, prévoyant que cette Assemblée auroit pour objet sa déposition, faisoit tous ses efforts pour l'empêcher. Une flotte, que les Siciliens et les Pisans lui avoient fournie, croisoit dans la Méditerranée, afin d'arrêter les Prélats sur leur passage. Elle rencontre, le 3 Mai, celle des Gênois à la hauteur de la petite Isle de Melora, l'attaque et enlève tous ses vaisseaux, à l'exception de cinq qui prennent la fuite. Les Prélats qui tombent entre les mains de l'ennemi sont envoyés prisonniers en divers châteaux du Royaume de Naples. Cette victoire plonge la Cour de Rome dans le deuil et anime l'Empereur à poursuivre sa vengeance contre les Gênois. D'un côté il envoie quarante galères dans la mer de Gênes; de l'autre il fait marcher contre la République une armée de terre composée de différents peuples de Lombardie. Les Gênois, sans s'effrayer, opposent à ce double armement cinquante-deux vaisseaux et deux bonnes armées de terre, qui rendent inutiles les efforts de l'Empereur. Les Gênois, les Florentins et les Lucquois, ayant fait une ligue, se mettent en marche, l'an 1243, contre les Pisans. La première attaque est livrée par les Lucquois, qui sont mis en déroute. Mais les Florentins étant venus à leur secours, défont à leur tour les Pisans près du Serchio, et les poursuivent jusqu'à Pise, qui fut en danger. Les Gênois, dans le même tems, enlèvent à ceux-ci le château d'Alite; ce qui les oblige, vu leur foiblesse, à demander la paix. Ils obtiennent, moyennant la restitution de Motron aux Lucquois, la démolition du château de Corvara, et l'abandon de celui de Massa au Marquis Boniface Malaspina.

Le peuple de Gênes s'étant soulevé, l'an 1257, contre la Noblesse, qui ne lui donnoit aucune part dans le gouvernement, s'assemble en tumulte dans l'Eglise de S. Syrus, et y proclame sur le champ *Capitaine du peuple* Guillaume Boccanegra. Le lendemain on choisit trente-deux personnes du corps du peuple pour servir de Conseillers au nouveau Chef, à qui l'on force le Podestat de prêter serment d'obéissance; et quelques jours après on décide, dans un grand Conseil, que le pouvoir du Capitaine du peuple dureroit dix ans.

Les Vénitiens et les Gênois, qui possédoient chacun un tiers de la ville d'Acree, se brouillèrent, l'an 1258, pour une querelle de deux particuliers de l'une et de l'autre nation. On en vint à une guerre ouverte. Venise, s'étant liguée avec les Pisans et les Provençaux, envoya une flotte considérable au secours des siens. Gênes en fit partir une à-peu-près égale de son côté. Les deux armées navales s'étant rencontrées, le 24 Juin, à la vue du port d'Acree, se livrèrent un com-

bat furieux, qui se termina par la déroute des Gênois à qui les Vénitiens enlevèrent vingt-cinq galères. Les vaincus virent bien qu'après cette perte il falloit quitter la partie. Ils sortirent d'Acree, et les Vénitiens ruinèrent leurs maisons, leurs magasins et leurs Forts. Le Pape Alexandre IV, considérant combien de pareils événements nuisoient aux affaires des Chrétiens en Syrie, interposa son autorité pour réconcilier Venise, Pise et Gênes, et réussit à leur faire conclure un Traité de paix; mais les esprits demeurèrent toujours aigris, et la guerre, plutôt suspendue que terminée, n'attendoit, pour renaitre, que le plus léger prétexte.

Les Nobles de Gênes, irrités de la conduite fastueuse et despotique de Boccanegra, se soulèvent, l'an 1262, contre lui, et le forcent de se démettre. Alors on rétablit le Podestat, et la charge de *Capitaine du peuple* est supprimée. La guerre avoit déjà recommencé entre les Vénitiens et les Gênois. Dès l'année précédente, ceux-ci avoient fait avec l'Empereur Michel Paléologue, avant qu'il reprit Constantinople sur les Turcs, un Traité par lequel ils s'obligeoient à lui fournir une flotte, pour l'opposer aux Vénitiens, ses ennemis. Michel, par reconnaissance, leur céda le faubourg de Péra à Constantinople, mais après en avoir fait détruire les fortifications, afin qu'ils ne pussent s'y maintenir en cas de rébellion. Le Pape Urbain IV, instruit de cette manœuvre des Gênois, les excommunia; mais ils n'en continuèrent pas moins de faire tout le mal qu'ils peuvent aux Vénitiens. (*Voyez Venise.*) L'interdit de Gênes fut levé, l'an 1268, par le Pape Clément IV, qui s'attendoit à ramener par là cette ville à des sentimens de paix: il se trompa; cette grace ne fit point cesser les hostilités. En vain les Ambassadeurs des Rois de France et de Sicile se rendirent, avec le Légat, à Gênes, pour engager la République à se réconcilier avec Venise, afin que les deux peuples pussent concourir au succès de la nouvelle Croisade que S. Louis méditoit. Les Gênois, loins de les écouter, armerent vingt-cinq galères, avec lesquelles, étant arrivés devant Acree, ils prirent la tour des *Mouches* et assiégèrent le Port. Mais pendant un voyage que Luchet Grimaldi, leur Amiral, fit à Tyr, pour conclure une ligue avec Philippe de Montfort, Seigneur de cette place, la flotte des Vénitiens étant survenue au Port d'Acree, donna la chasse aux vaisseaux gênois, après en avoir enlevé cinq. Gênes cependant ne laissa pas de fournir un secours considérable d'hommes et de vaisseaux à S. Louis pour la Croisade; mais la flotte des Croisés étant revenue d'Afrique en Sicile après la mort de ce Monarque, eut le malheur d'être presque toute détruite à la vue de Trapani. Pour surcroît d'infortune, ce qu'on put recueillir du naufrage fut confisqué par le Roi de Sicile Charles I, malgré les remontrances des Gênois. Ce Prince avide leur alléguait la coutume qui adjugeoit aux Souverains les débris des vaisseaux qui échouoient sur leurs côtes, et les loix données par ses prédécesseurs à ce sujet. Les Gênois, humiliés par cette perte, conclurent enfin, l'an 1270, la paix pour cinq ans avec les Vénitiens, par la médiation du Pape et de Philippe le Hardi, Roi de France; mais à la guerre extérieure succéderent les troubles domestiques.

Le 28 Octobre 1270, les Doria et les Spinola, deux familles très puissantes à Gênes, après avoir rassemblé leurs amis et leurs partisans, prennent les armes contre les Grimaldi et les Fiesques, leurs émules, et s'emparent du palais du Podestat, qui les protégeoit. Celui-ci se réfugia dans l'hôtel de Fiesque, où, ayant été poursuivi, il est pris et congédié, après avoir reçu les honoraires qui lui étoient dus pour son année de service. Le même jour, on proclame *Capitaines de la liberté gènoise* Obert Spinola et Conrad Doria, avec un pouvoir absolu. Ils se déclarèrent Gibelins, c'est-à-dire du parti de l'Empereur, et il n'y eut aucun

lieu dans l'Etat de la République qui ne reconnoît leur autorité; ce qui rétablit le calme dans Gènes. (Muratori.)

Les Fiesques et les autres familles chassées de Gènes par les Doria et les Spinola, obtiennent, l'an 1272, de Charles I, Roi de Sicile, du secours pour rentrer dans leur patrie, après avoir promis à ce Prince de faire tous leurs efforts pour y établir sa domination. Plusieurs villes de Lombardie s'étant jointes à eux, ils font, pendant quatre ans, le dégât sur les terres de la République. La paix se fait enfin, l'an 1276, entre le Roi de Sicile et les Génois, par la médiation du Pape Innocent V, et les exilés sont rappelés. (*Caffaro Annal. Genuens. L. 9.*)

Obert Doria gagne, le 6 Août 1284, près de l'Isle de Mélorà, une grande bataille navale sur les Pisans, qui, depuis 1277, avoient recommencé la guerre contre les Génois. Les deux Républiques font la paix le 15 Août 1288; mais elle fut de peu de durée. On reprit les armes de part et d'autre en 1290, et les fortifications du port de Pise furent fort endommagées par les Génois.

L'an 1291, Spinola et Doria se démettent de la charge de Capitaines, le 28 Octobre, pour calmer les murmures que les Fiesques avoient excités contre la longue durée de leur gouvernement. On tient une assemblée, dans laquelle il est réglé que chaque année on créera un Capitaine, dont les Officiers seront tirés par moitié de la Noblesse et du peuple; et l'on continue de créer, comme à l'ordinaire, un Podestat étranger et subordonné au Capitaine.

La guerre, l'an 1293, se rallume entre Venise et Gènes. Il ne tint qu'à la première de l'éviter. Elle s'étoit formalisée de la prise de quatre de ses galères, faite par sept galères génoises. Le Sénat de Gènes, désavouant cet acte d'hostilité, fait au préjudice de la trêve établie entre les deux Puissances, envoya des députés à la Seigneurie pour lui offrir toutes les satisfactions qu'elle pouvoit désirer. Ces offres furent rejetées, et l'on eut lieu de s'en repentir. Pendant six ans que dura la guerre, les Génois eurent presque toujours l'avantage, et ruinèrent la marine de leurs ennemis. (V. *Venise.*) Cette guerre étrangère n'étouffait point dans Gènes les dissensions domestiques. Elles éclatèrent de nouveau et avec plus de fureur que jamais, au commencement de l'an 1296. Les Grimaldi et les Fiesques, à la tête des Guelfes, attaquèrent les Doria et les Spinola. On en vint aux mains: le parti gibelin eut l'avantage; les Guelfes furent chassés, et l'on créa *Capitaines du peuple* Conrad Doria, qui l'avoit été précédemment, et Conrad Spinola, fils d'Obert Spinola, qui avoit aussi rempli cette dignité. Ce furent les seuls chefs de l'Etat, et il n'y eut point de Podestat étranger.

La paix est signée, l'an 1299, avec les Vénitiens: elle l'est aussi, dans la même année, avec les Pisans. Les Doria et les Spinola se démettent alors du gouvernement, et l'on reprend l'usage de choisir parmi les étrangers un Podestat et un Capitaine du peuple.

L'an 1306, les Gibelins se divisent entre eux, et le plus grand nombre se réunit aux Guelfes pour abaisser les Spinola, dont le grand crédit commençoit à donner de l'ombrage. On se bat dans la ville le jour des Rois jusqu'à la nuit. Les Spinola sont vainqueurs et obligent leurs ennemis de sortir de Gènes. Le lendemain, Obizzo Spinola est fait Capitaine du peuple avec un pouvoir illimité. On lui donne pour associé Barnabé Doria, et on laisse subsister les vains noms de *Podestat* et d'*Abbé du peuple*. Cette dernière dignité avoit été imaginée, dès l'an 1270, pour leurrer le peuple, en lui nommant un chef, à qui l'on avoit accordé palais, honneurs, revenus, et tout, hors le pouvoir. L'an 1307, les Guelfes sont rappelés à Gènes. Obizzo Spinola les chasse de nouveau l'an 1309, fait déposer sotennellement son collègue Barnabé Doria,

après l'avoir enfermé la veille dans le palais de l'Abbé du peuple, et réussit à se faire déclarer seul Gouverneur de Gènes pour toute sa vie. Mais à peine conserva-t-il un an cette dignité.

Doria s'étant échappé de sa prison, se sauve à Sassello où il est joint par quantité de Génois de la faction des Guelfes, et s'avance à leur tête, le 10 Juin 1310, vers Gènes. Spinola vient à sa rencontre avec une armée de dix mille hommes de pied et de cinq cents chevaux. Ils se livrent, à quatre milles de Gènes, une longue et sanglante bataille où la victoire se déclare pour les Guelfes. De retour à Gènes, les vainqueurs saccagent et détruisent les maisons de Spinola et de ses principaux adhérens, les condamnant à l'exil et confisquant leurs biens; puis, sans convoquer le peuple et de leur propre autorité, créent un Conseil composé de dix personnes pour gouverner l'Etat jusqu'au premier Juillet suivant. Ce terme expiré le Gouvernement est confié à douze personnes, dont six sont tirés du peuple, et six du corps des Nobles.

L'an 1311, l'Empereur Henri VII passant par Gènes, en allant se faire couronner à Rome, y rétablit la paix autant qu'il est en lui. Les Génois, par reconnaissance, se soumettent à ce Prince pour vingt ans; mais il meurt le 24 Août 1313. Les troubles renaissent à Gènes après sa mort. Les Spinola et les Doria recommencent à se faire la guerre. L'an 1314, on crée un Conseil de vingt-quatre, le Podestat à la tête. Ce Conseil dure jusqu'en 1317. Alors Charles de l'esque et Gaspard Grimaldi se font nommer *Capitaines du peuple* le 10 Décembre.

Les Spinola et les Doria s'étant réunis contre les Guelfes, viennent mettre le siège devant Gènes le 25 Mars 1318. Robert, Roi de Naples, vient au secours des assiégés, qui le reconnoissent pour dix ans Chef de l'Etat. Le 24 Février 1319, il fait une sortie sur les assiégeans, qui les oblige à lever le siège. Robert s'en retourne, et le 27 Juillet suivant les Gibelins recommencent à assiéger Gènes par mer et par terre. Ce nouveau siège fut beaucoup plus long et plus meurtrier que le premier; il ne finit que le 17 Février 1322, par une sortie que les assiégés firent avec tant de succès, qu'ils obligèrent les assiégeans à prendre la fuite, après leur avoir tué beaucoup de monde et fait un plus grand nombre de prisonniers.

Le Roi Robert étant revenu à Gènes, le 22 Avril 1324, avec son fils, on lui prolonge son administration pour six ans. Ce Prince, l'an 1331, rétablit la paix entre les deux partis, qui, d'une commune voix, consentent à être gouvernés comme auparavant par un Vicaire qu'il nommeroit.

L'an 1335, le 4 Février, les Gibelins, que le Vicaire cherchoit à rabaisser, se révoltent et le chassent avec la plupart des Guelfes. On crée deux Capitaines pour deux ans, et ensuite pour trois, avec un Podestat et un *Abbé du peuple*.

Nouvelle révolution, l'an 1339, à Gènes. Les Capitaines s'étant attribué la nomination de l'*Abbé du peuple*, le peuple veut le nommer lui-même. On s'assemble pour cet effet le 23 Sept.; mais sur les remontrances de quelques particuliers, au lieu d'un Abbé, l'on veut un Doge, et l'on nomme, pour cette dignité, SIMON BOCCANÉGRA. Dans la même assemblée, on forme un Conseil au nouveau Doge, on exclut les Guelfes du gouvernement, et on ordonne même à quelques uns des Doria et des Spinola de sortir de la ville. Ainsi, dit M. de Brequigni, le Gouvernement fut transmis des Nobles au peuple, et livré tout entier au parti gibelin.

L'an 1341, le Doge ayant obligé le Marquis de Fimal, Georges de Cavretto, qui avoit fait des courses sur les terres de la République, à venir lui faire excuse en personne, le confine dans une prison obscure, où l'infortuné Marquis remet à l'Etat de Gènes tout ce qu'il possède, dans l'espérance de reconquerir sa liberté;

mais cet abandon ne peut fléchir le Doge, qui ne le tire de cette prison que pour l'enfermer dans une cage de fer qu'il avoit fait faire exprès.

Boccanégra, le 23 Décembre 1344, se démet du Dogat qu'il avoit rempli cinq ans avec honneur, et se retire à Pise. Il comptoit, par sa démission et sa retraite, satisfaire les exilés qui étoient en armes aux portes de Gènes; il se trompa. Les propositions de paix qu'on fit faire à ces mécontents furent rejetées; ils vouloient dominer à Gènes. Le peuple aussitôt prend le parti d'élire un nouveau Doge. L'élection, qui fut faite le jour de Noël de la même année, tomba sur JEAN DE MURTA, citoyen paisible, sage et prudent.

L'an 1345, Luchin Visconti, Seigneur de Milan, choisi pour arbitre par les deux partis, fait la paix entre le peuple et les exilés, qui sont reçus dans Gènes, à l'exception d'un petit nombre.

Les Gènois ayant débarqué, le 16 Juin 1346, dans l'Isle de Scio, se rendent maîtres du château le 3 Septembre: ils s'emparent ensuite de Foglia-la-Vieille et de Foglia-la-Neuve, et arrirent fait de plus grands progrès sans une révolte de la Chiourme.

Le Doge Murta finit ses jours au commencement de Janvier 1350, emportant dans le tombeau les regrets bien mérités des Gènois. On élit à sa place, le 9 Février, JEAN DE VALENTI. La même année, nouvelle rupture entre les Vénitiens et les Gènois. Ceux-ci, maîtres de Caffa dans la Crimée, prétendoient interdire aux Vénitiens la navigation sur la Mer Noire: en conséquence ils saisirent les vaisseaux de la Seigneurie qu'ils rencontrèrent et en confisquèrent les marchandises. Les Vénitiens, après avoir inutilement demandé satisfaction de cette insulte, arment en mer, attaquent, près d'Alcastro, la flotte gènoise, lui enlèvent une partie de ses galères et obligent les autres à se sauver à Scio.

La flotte gènoise, sous le commandement de Paganin Doria, entre, l'an 1351, dans le golfe de Venise au mois de Juillet, et, après avoir ravagé plusieurs lieux, fait voile vers le Nègrepont, dont elle assiège la capitale. La place, emportée d'assaut, fut saccagée et livrée aux flammes.

La flotte vénitienne, combinée avec celle des Grecs et des Catalans, attaque, l'an 1352, la flotte gènoise dans le détroit de Constantinople le 13 Février; après un combat très opiniâtre et très sanglant, les Gènois restent vainqueurs, et emmènent huit cens prisonniers avec vingt-six galères. Irrités contre l'Empereur Jean Cantacuzene, qui avoit pris le parti de Venise, ils vont mettre le siège devant Constantinople, et obligent ce Prince, le 6 Mai, à demander la paix; elle lui fut accordée, mais à condition qu'il chasserait de Constantinople, à la honte du nom chrétien, les Vénitiens et les Catalans leurs alliés.

Antoine Grimaldi, nouvel Amiral des Gènois, est battu, le 29 Août 1353, par les flottes réunies des Vénitiens et des Catalans, à la hauteur de Cagliari. Il perd trente galères et environ deux mille hommes, sans compter deux mille cinq cens prisonniers, du nombre desquels étoient plusieurs des principaux de Gènes. Les Gènois furent d'autant plus consternés de cette défaite, qu'elle les mettoit hors d'état de tenir la mer pour se procurer les vivres dont ils avoient un besoin extrême. Dans cette détresse ils prirent le parti de se donner à Jean Visconti, Archevêque et Seigneur de Milan; à quoi ils furent comme nécessités par la défense que le Prélat avoit faite de transporter du Milanez des denrées dans l'Etat de Gènes. Le 10 Octobre, Guillaume, Marquis de Palavicini, arrive à Gènes, prend possession de l'Etat au nom de l'Archevêque de Milan, et y reste en qualité de Gouverneur.

L'an 1354, Paganin Doria, ayant repris le commandement de la flotte gènoise, se met en course, d'abord contre les Catalans, ensuite contre les Vénitiens,

dont il attaque inopinément la flotte, le 4 Novembre, dans le port de Sapience, près de Modon. La bravoure avec laquelle il ouvrit le combat, étonna si fort les Vénitiens, qu'ils se rendirent après une légère défense. On amena soixante-un bâtimens des ennemis à Gènes, avec cinq mille prisonniers, du nombre desquels étoit le Général Nicolas Pisani.

L'an 1355, la paix se fait, le 1 Juin, entre les Vénitiens et les Gènois. Au mois de Juin suivant, ces derniers se rendent maîtres, par trahison, de Tripoli en Barbarie. Après avoir fait sept mille prisonniers dans la place, et en avoir emporté pour un million huit cens mille livres d'effets, ils la vendent, pour 50 mille doubles d'or, à un riche Sarasin, et s'en reviennent triomphans à Gènes.

L'an 1356, les Gènois chassent, le 14 Novembre, les Officiers qui commandoient à Gènes pour les Visconti, et le lendemain ils rétablissent le Dogat, qu'ils confèrent à SIMON BOCCANÉGRA, le même qui l'avoit abdiqué douze ans auparavant. Il rendit la paix à l'Etat en bannissant les principaux des Nobles et du peuple, et en désarmant le reste. Les Visconti le firent empoisonner en 1363.

GABRIEL ADORNE, Plébéien, est élu Doge après la mort de Boccanégra. L'an 1361, vers la mi-Juillet, les Gènois sont battus, dans le Golfe Adriatique, par Laurent Celso, Vénitien, à qui cette victoire mérita le Dogat de Venise. L'an 1371, le peuple s'étant soulevé contre Gabriel Adorne, l'assiége dans son palais, et lui laisse à peine le tems de se sauver.

Le 13 Août 1371, DOMINIQUE FRÉGOSE, l'un des auteurs de la dernière révolte, est élu Doge à la place de Gabriel Adorne. Les Gènois s'emparent, l'an 1373, de l'Isle de Chypre, et font prisonnier, l'année suivante, le Roi Pierre II, qui ne recouvra sa liberté qu'en leur cédant Famagouste. (V. Pierre II, Roi de Chypre.)

L'an 1377, les Gènois, jaloux de l'acquisition que les Vénitiens avoient faite de l'Isle de Ténédos l'année précédente, entreprennent, mais vainement, de les en chasser. (Voy. Venise.) Le peuple, excité, l'an 1378, par Antoine Adorne et Nicolas Guarco, dépose le Doge Frégose et le jette dans une prison. NICOLAS GUARCO est mis à sa place.

L'an 1379, bataille livrée, le 5 Mai, près de Pola, entre la flotte vénitienne et la flotte gènoise. Lucien Doria est tué au commencement de l'action. Pierre Doria, qui le remplace, gagne la victoire, court jusqu'à Chiozza-la-Grande, dont il se rend maître le 16 Août, et de là va prendre Malamocco, que les Vénitiens avoient abandonné. Venise, menacée d'être assiégée, envoie des députés à Doria pour demander la paix. Il la refuse, ou du moins il y met des conditions si dures, qu'on a peine même à les écouter. Les Vénitiens, ayant repris courage, viennent assiéger les Gènois dans l'Isle de Chiozza; et, les ayant affamés en bloquant le port, ils les obligent de se rendre à discrétion le 24 Juin de l'année suivante. Sept jours après la flotte gènoise s'empare de Capo d'Istria, qu'elle cède au Patriarche d'Aquilée, à qui les Vénitiens la reprennent le 1 Août suivant. Les Gènois se rendent maîtres ensuite de Pola, qu'ils abandonnent après y avoir mis le feu. Enfin, l'an 1381, la paix est conclue à Turin, le 8 Août, par la médiation d'Amédée VI, Comte de Savoie.

L'an 1383, nouveau soulèvement du peuple de Gènes à l'occasion d'un impôt sur la viande. Le Doge Guarco est obligé de s'enfuir le 17 Avril. Antoine Adorne, auteur de la sédition, veut se faire élire Doge. LÉONARD MONTALDO lui dispute cette place, et l'obtient par les suffrages du peuple. Son

gouvernement fut heureux, mais court. Il mourut le 13 Juin 1384.

Après sa mort, ANTOINE ADORNE est élu, sans contradiction, pour lui succéder. Son administration fut de six ans, pendant lesquels il fit de grandes choses pour le bien et l'honneur de la République; mais il étoit d'un caractère altier, qui indisposa bien des citoyens contre lui. A la fin, las des conspirations qui mettoient fréquemment ses jours en danger, il quitte Gènes, le 3 Août 1390, sous prétexte d'un voyage à la campagne, et se retire à Savone, abandonnant le gouvernement et sa patrie même. (V. Pierre I, Duc de Bourbon.)

L'an 1390, JACQUES FRÉGOSE, fils de Dominique Frégose, qui avoit été Doge vingt ans auparavant, est élevé à cette dignité dès qu'on fut assuré de l'abdication d'Adorne. Il étoit d'un esprit doux et tranquille. L'année suivante, Adorne veut reprendre sa place, et, étant entré dans la ville avec huit cens hommes, il oblige FRÉGOSE à lui céder le palais et le Dogat; mais, l'an 1392, il est contraint lui-même de prendre la fuite, le 15 Juin, pour se soustraire à une révolte.

1392. ANTOINE MONTALDO, qui étoit le chef du soulèvement, est élu Doge à l'âge de 23 ans. Mais, l'année suivante, après avoir soutenu courageusement un rude assaut dans son palais, il est obligé, comme son prédécesseur, de prendre la fuite.

1393. FRANÇOIS GIUSTINIANO remplace Montaldo, et peu après abdique, voyant Adorne qui arrivoit avec des troupes pour reprendre le Dogat. ANTOINE MONTALDO fait tête aux troupes d'Adorne, qui étoient entrées dans la ville, et les met en déroute. En récompense il est élu de nouveau Doge le lendemain 3 Août; mais sur la fin de Mai 1394, il s'enfuit pour ne pas être la victime de ses ennemis.

1394. NICOLAS ZOAGLIO est substitué à Montaldo, et bientôt après il se démet. On lui substitue ANTOINE GUARCO, qui ne peut tenir la place que quelques jours; et enfin ADORNE se fait élire Doge pour la quatrième fois.

L'an 1396, Adorne, fatigué des mouvemens de Guarco, ligué contre lui et soutenu par le Duc de Milan, engage les Génois à faire une députation à Charles VI, Roi de France, pour lui offrir de se donner à lui. L'offre est acceptée, et, le 25 Octobre de cette même année, les conditions auxquelles la République se soumettoit à la France, sont signées à Gènes par les Commissaires du Roi. En conséquence Adorne leur remet, le 27 Novembre, les marques de sa dignité; mais ils le nomment lui-même Gouverneur en attendant celui qui devoit venir de France.

L'an 1397, Valéran de Luxembourg, Comte de S.-Paul, étant arrivé, le 18 Mars, de la part de Charles VI, Adorne, sur le champ, lui remet sa charge et lui cède en même tems le palais. Adorne mourut le 5 Juillet de l'année suivante. Sa patrie, dit M. de Brequigni, perdit par sa mort un grand homme, mais un dangereux citoyen. Valéran fit peu de séjour à Gènes. La peste, qui dépeuploit ce pays, l'obligea de retourner en France. L'Evêque de Meaux, que la Cour de France lui avoit donné pour adjoint, prit le commandement après son départ.

L'an 1398, les factions des Guelfes et des Gibelins replongent la ville de Gènes dans les horreurs de la guerre civile. L'Evêque de Meaux ne pouvant arrêter la fureur des deux partis, quitte Gènes et repasse en

France. Enfin, après mille combats, les Gibelins se réconcilient avec les Guelfes, et le rétablissement de la tranquillité est annoncé au peuple le 5 Septembre. Calville, nouveau Gouverneur, envoyé par la Cour de France, n'est pas mieux traité que son devancier. Après avoir apaisé un premier tumulte il en voit un autre s'élever le 12 Janvier 1400. Ne pouvant y résister ni le calmer, il se retire à Savone. On lui substitue Baptiste Boccanegra sous le titre de *Capitaine de la garde du Roi de France*; après quoi l'on députa à Charles VI, pour lui faire des excuses et le prier d'approuver ce choix. La députation est très mal accueillie; Boccanegra se démet, et la ville de Gènes reste dans le trouble et la confusion.

L'an 1401, Jean le Maingre de Boucicaut, Maréchal de France, arrive à Gènes en qualité de Gouverneur, le 31 Octobre, à la tête de mille hommes de pied et d'autant de cavalerie. Il débute par des actes de sévérité qui rétablissent le calme. Boccanegra est une des premières victimes qu'il immole à la tranquillité publique. (Georg. Stella, *Ann. Genueus.*) L'an 1403, il reçoit, le 22 Janvier, l'Empereur Manuel, qu'il comble d'honnêtetés, mais sans lui accorder les secours qu'il étoit venu chercher contre les Turcs. La même année, Boucicaut passe en personne dans l'Isle de Chypre pour délivrer Famagouste assiégée par le Roi Janus. Il y réussit; mais il essaie en vain de réconcilier Pharadge, dit Meléttella, Sultan d'Egypte, avec les Génois. De là, faisant voile vers la Syrie, il va s'emparer de Baruth ou Bérythe, qu'il abandonne après l'avoir saccagée. Les Vénitiens, qui avoient un riche comptoir à Baruth, se plaignent du tort que cette expédition leur a fait, et cherchent l'occasion de s'en venger; elle ne tarda pas à se montrer. Le 7 Octobre, Carlo Zeno, qui commandoit à Modon pour les Vénitiens, tombe sur la flotte génoise qui s'en revenoit, lui prend trois galères après un rude combat, et met le reste en fuite.

L'an 1405, L'Antipape Benoit arrive, le 26 Mai, à Gènes, où Boucicaut avoit disposé les esprits à le reconnoître pour le Chef légitime de l'Eglise. Mais la peste, qui avoit recommencé ses ravages dans cette ville, l'oblige d'en sortir le 8 Octobre suivant. L'an 1407, le Conseil de Gènes donne à la Banque de S.-Georges cette forme et cette consistance qui l'ont rendue, pendant tant d'années, l'une des plus solides ressources de l'Etat. La République fait la même année la conquête de l'importante place de Sarzane. L'an 1409, Jean-Marie Visconti, Duc de Milan, ayant résolu de se mettre sous la protection de la France, afin d'être en état de résister à ses ennemis, engage Boucicaut à venir prendre le Gouvernement de Milan. Boucicaut part de Gènes, le 31 Juillet, avec cinq mille hommes de cavalerie et un grand nombre de gens de pied, sans se défier de la fidélité des Génois, qu'il croyoit avoir entièrement soumis. Sa confiance le trahit. Un mois après son départ, les bannis de Gènes, excités par Facin Cane et par Théodore, Marquis de Montferrat, se mettent en mouvement, avec les gens que ces deux Seigneurs leur avoient fournis, pour rentrer dans leur patrie et la remettre en liberté. L'approche de cette année donne l'impulsion aux habitans de Gènes tant Guelfes que Gibelins. S'étant révoltés de concert le 3 Septembre, ils massacrent le Chevalier de Chazeron, Lieutenant de Boucicaut, avec un grand nombre de François. On élit le lendemain un Conseil de douze personnes, moitié Guelfes moitié Gibelins, pour gouverner, et à leur tête on met le Marquis de Montferrat avec le titre de Capitaine-Général et les émolimens du Doge. Bientôt après les François sont assiégés dans les Forts où ils s'étoient retranchés; ils les abandonnent, et la République se trouve entièrement affranchie du joug de la France. Boucicaut fait de vains efforts pour se rétablir à Gènes.

Enfin, l'an 1410, après avoir épuisé toutes ses ressources, il repasse en France sans argent et sans Gouvernement. Tandis que le Marquis de Montferrat est à Savone pour y appaiser une sédition, les Génois, le 20 Mars 1413, se soulèvent contre son Lieutenant, et ne lui laissent que le tems de se sauver avec les autres Officiers du Marquis. Sept jours après, GEORGES ADORNE, personnage riche, puissant, aimé de tout le monde, est élu Doge avec la plus grande solennité. Il rendit le calme à la République, mais ce ne fut pas pour long-tems. Baptiste Montaldo, aidé des Spinola et de quantité d'autres familles considérables, excite, l'an 1414, une sédition contre le Doge. Elle commença la nuit du 9 Déc. et ne finit que le 9 Mars 1415. Le 23 du même mois, Adorne, en exécution de l'accordement fait avec les rebelles, abdique, et le 29 BARNABÉ DE GOANO lui succède. Le 3 Juillet suivant, le nouveau Doge est chassé par la faction des Frégose et des Adorne, et le lendemain THOMAS FRÉGOSÉ est élu à sa place. L'administration de Frégosé fut plus sage que sa conduite précédente n'avoit donné lieu de l'espérer.

Les Génois, dès le neuvième siècle, s'étoient rendus maîtres de l'Isle de Corse après l'avoir enlevée aux Sarasins. L'an 1420, Alfonso, Roi d'Aragon, forme sur cette Isle une entreprise; et ayant pris d'abord Galvi, il vient ensuite mettre le siège devant Bonifacio. Le Doge s'empresse de secourir cette place; et ayant fait équiper une bonne flotte, il la fit partir sous les ordres de l'un de ses freres. La flotte arriva à tems, et vint à bout de ravitailler Bonifacio malgré tous les efforts d'Alfonse qui peu après leva le siège. Galvi ne tarda pas à chasser la garnison aragonoise et à se remettre sous l'obéissance des Génois. (M. de Brequigny.)

L'an 1421, Philippe Marie, Duc de Milan, jaloux de conquérir l'Etat de Gènes que ses ancêtres avoient possédé, fait entrer une armée dans ce pays sous les ordres du fameux Carmagnole, son Général. Après s'être rendu maître d'Albenga et d'autres petites places, Carmagnole vient se présenter devant Gènes qu'il assiège par terre, tandis que sept galeres catalanes en tiennent le port bloqué. Le Doge qui, le 27 Juin de cette année, avoit vendu Livourne aux Florentins pour subvenir aux besoins pressans de la République, n'omit rien pour la défense de la ville. Mais le succès ne secondant point son zèle et son activité, voyant d'ailleurs les Génois disposés à se soumettre au Duc de Milan, il prit le parti de renoncer à la dignité ducale. La République, en considération de cet acte et avec le consentement du même Duc Philippe Marie, lui céda la ville de Sarzana avec tout son district, pour en jouir sa vie durant, et avec la condition qu'il ne pourroit la céder ni transférer à d'autres qu'à la République même.

Philippe Marie, pour occuper l'esprit remuant des Génois, crut ne pouvoir mieux faire que de les engager dans des guerres continuelles. Dans les trois premières années qui suivirent sa conquête, il employa leurs flottes en faveur de Jeanne II, Reine de Naples, qui en tira de puissans secours. L'an 1431, il mit les Génois aux prises avec les Vénitiens, sur lesquels la flotte qu'il leur avoit fournie remporta une victoire complete, le 23 Mai, sur le Pô; mais, le 27 Août suivant, ils furent battus à leur tour dans la Méditerranée, après un combat long-tems incertain.

La ville de Gaëte, au Royaume de Naples, pour ne point tomber au pouvoir d'Alfonse, Roi d'Aragon, offre aux Génois et au Duc de Milan, l'an 1435, de se mettre en leur garde. L'offre acceptée, François Spinola, envoyé par les premiers, et Ottolin Zoppo, envoyé par le second, viennent avec une bonne garnison pour garder la place. Alfonso ne tarde pas à venir l'assiéger. Gaëte, mal pourvue de vivres, est

bientôt réduite aux abois. Les Génois, instruits de la situation des assiégés, font partir, le 23 Juillet, une flotte sous les ordres de Blaise d'Asere'o, fameux Capitaine, pour aller à leur secours. Alfonso, apprenant qu'elle approche, va au devant d'elle, monté sur la sienne avec toute sa Noblesse et environ onze mille combattans. L'ayant rencontrée, le 5 Août, près de Pouza, il lui livre une bataille qui dure depuis le soleil levé jusqu'à la nuit. La victoire demeure aux Génois: elle ne pouvoit être plus complete. Ils firent prisonniers le Roi, ses deux freres, Jean, Roi de Navarre, l'Infant Don Henri, avec quantité de grands Seigneurs; et de quatorze vaisseaux ils n'en laisserent échapper qu'un seul. A la nouvelle de cet événement les Gaëtans font une sortie sur les assiégés, les chassent de leurs lignes et délivrent la place. Cependant les prisonniers faits par la flotte génoise sont amenés à Milan. Le Duc traite magnifiquement le Roi d'Aragon; et ayant fait une ligne avec lui, il le renvoie libre avec tous les siens. Cette générosité, qui faisoit perdre aux Génois tout le fruit de leur victoire, les met en fureur. Le 12 Décembre, s'étant soulevés, ils prennent les armes, tuent leur Gouverneur, chassent les Milanois, et secouent le joug du Duc de Milan. (Ubert Folietta.) Après cette révolution ils élisent pour Doge ISNARD GUARCO; mais il ne reste que sept jours en place; et THOMAS FRÉGOSÉ l'ayant chassé, se fait de nouveau proclamer Doge. Thomas avoit un frere nommé Baptiste Frégosé, qui entreprit, à la sollicitation du Duc de Milan, de le supplanter. Il échoua dans cette entreprise; et Thomas en conserva si peu de ressentiment qu'il le fit nommer Chef d'une escadre que les Génois fournirent à René d'Anjou, rival d'Alfonse pour le Royaume de Naples.

Jean Antoine de Fiesque, qui, mécontent du Doge, s'étoit retiré l'année précédente auprès du Duc de Milan, rentre dans Gènes par mer le 18 Décembre 1442, s'empare du palais, et fait le Doge prisonnier. Après divers arrangemens, on nomme Doge, le 18 Janvier 1443, RAPHAËL ADORNE, Fiesque et Pierre Frégosé, qui n'approuvoient point cette élection, sortent de Gènes et exercent le brigandage aux environs. Les Génois font, l'an 1444, avec le Roi d'Aragon une paix peu avantageuse, mais que leur situation tumultueuse leur rendoit nécessaire. L'an 1446, Barnabé Adorne, jeune ambitieux, s'élève contre le Doge son parent, qui, pour le bien de la paix, abdique le 14 Janvier de l'année suivante. Après sa retraite BARNABÉ ADORNE se fait reconnoître Doge; mais au bout d'un mois il est chassé par JEAN FRÉGOSÉ que l'on met à sa place.

L'an 1448, Louis FRÉGOSÉ est élu Doge après la mort de Jean. Il est déposé l'an 1450, et PIERRE FRÉGOSÉ, neveu de Thomas, lui succède. L'Empereur Constantin Paléologue, voyant Constantinople sur le point d'être assiégée par les Turcs, demande, l'an 1452, du secours aux Génois. La République lui envoie cinq gros vaisseaux chargés de provisions, qui entrent dans le port de cette ville à travers une flotte de cent voiles que le Sultan Mahomet leur opposa. (Ducas et Calcondyle.) Pendant le gouvernement de Pierre Frégosé, qui fut de huit ans, les Adornes et les autres Génois qu'il avoit fait exiler ne cessèrent de faire des mouvemens avec le secours d'Alfonse, Roi d'Aragon, son ennemi particulier, pour rentrer dans leur patrie et le faire déposer. Près à la fin de succomber, il persuade aux Génois, l'an 1458, de se soumettre à Charles VII, Roi de France. On envoie des Ambassadeurs à ce Prince pour négocier cette affaire: elle est heureusement conclue. Jean, Duc de Lorraine, envoyé par le Roi de France à Gènes, prend possession de la ville le 11 Mai 1458: il reçoit le serment de fidélité au nom du Monarque, et

on lui remet les principales forteresses de l'Etat. Bientôt après le Duc de Lorraine se voit assiégé dans Gènes par les Adornes et les autres mécontents, ligués avec Alfonso, auquel il disputoit le Royaume de Naples. Une flotte aragonoise vient en même tems bloquer le port de Gènes; mais Alfonso meurt sur ces entrefaîtes le 28 Juin, et le siège est levé.

Lorsqu'en 1453 Mahomet II entreprit le siège de Constantinople, nulle des Puissances chrétiennes ne contribua plus à la défense de cette ville que la République de Gènes, ou plutôt ce fut elle seule qui s'opposa aux efforts de ce conquérant. Ce fut Jean Giustiniani, l'un de ses Nobles, que l'Empereur grec nomma son Généralissime. Si la victoire étoit toujours le prix de la valeur et du courage, elle eût sans doute couronné la brave résistance des assiégés conduits par un aussi habile chef. Mais une blessure qu'il reçut dans un assaut, l'ayant obligé de se mettre à l'écart pour se faire panser, les Turcs profitèrent de sa retraite pour donner un assaut général qui les rendit maîtres de la ville. Giustiniani ne survécut pas à cette malheureuse catastrophe qui emporta en même tems la perte de Galata appartenant aux Génois.

Pierre Frégose, le même qui avoit appelé les François à Gènes, se souleve, en 1459, contre le Duc de Lorraine. Ayant ramassé des troupes avec l'argent que Ferdinand, Roi de Naples, lui avoit fourni, il surprend Gènes la nuit du 13 au 14 Sept.; mais ses gens sont repoussés, et lui-même périt dans la mêlée. Quelques tems après le Duc part de Gènes pour son expédition de Naples, laissant à sa place Louis Vallier, Gentilhomme François.

Les Génois, excités par leur Archevêque Paul Frégose, prennent les armes contre les François et les obligent à se renfermer dans le château. La faction des Adornes se réunit à celle des Frégoses, et le 12 Mars, PROSPER ADORNE est élu Doge sans contradiction. Les François sont assiégés dans le château. René d'Anjou leur amène du secours par mer. On en vient, le 17 Juillet, à une bataille où les Génois sont vainqueurs et mettent leurs ennemis en fuite. Paul Frégose, s'étant ensuite brouillé avec le Doge, fait élire en sa place, le 8 Juillet de la même année, SPIRITA FRÉGOSE son cousin. Six jours après celui-ci cède le Dogat à Louis Frégose, qui avoit exercé cette charge douze ans auparavant. PAUL FRÉGOSE le supplante au commencement de 1463, et réunit en sa personne la dignité de Doge à celle d'Archevêque; mais ce ne fut pas pour long-tems.

L'an 1464, Louis XI, Roi de France, à qui il ne restoit plus que Savone dans l'Etat de Gènes, la cède, avec tous ses droits sur Gènes, à François Sforce, Duc de Milan, moyennant l'hommage. Sforce envoie des troupes qui, secondées par les principaux Génois, soumettent rapidement toute la côte occidentale de Gènes. Paul Frégose, abandonné, se retire par la mer, et le Duc de Milan est proclamé Souverain de Gènes avec solennité.

Les Génois demeurent tranquilles sous le regne de François Sforce et sous celui de Galéas-Marie son successeur; mais après la mort de ce dernier les factions se réveillent. L'an 1477, celle des Fiesques, quoique sans Chef, prend les armes; et, ayant soulevé la populace, elle crée huit Capitaines de la liberté. Obietto de Fiesque arrive de Rome sur ces entrefaîtes avec Paul Frégose et d'autres Chefs de factions. Ils s'arrêtent aux environs de Gènes. Les troupes milanaises se présentent en même tems devant cette malheureuse ville. Mais Prosper Adorne, qui étoit dans cette armée, ayant trouvé moyen d'entrer dans Gènes, engage le peuple à mettre bas les armes. Pour sa récompense il est nommé Gouverneur de l'Etat. La Duchesse-Régente de Milan ôte le gouvernement, en 1478, à Prosper Adorne, dont la fidélité lui étoit

devenue suspecte. L'Evêque de Côme arrive, le 25 Juin, pour le remplacer. Les Génois se révoltent et contraignent les Milanois de se renfermer dans le château. Robert de S.-Severin, grand perturbateur de l'Italie, vient à l'appui des premiers; et, étant entré dans la ville le 16 Juillet, il se concerta avec Adorne pour se mettre en état de faire tête à l'armée milanaise, qui étoit en marche sous les ordres du bâtard Sforce Visconti. Le 7 Août (et non le 9) cette armée s'étant présentée devant celle des rebelles, le combat s'engage, et les derniers remportent une victoire complète. La Duchesse de Milan, à cette nouvelle, fait offrir le gouvernement de Gènes à BAPTISTE FRÉGOSE. Il accepte la proposition; et étant entré dans Gènes, il veut profiter de la division des Chefs des factions pour s'emparer de l'autorité. Son dessein lui réussit; mais au lieu de prendre le titre de Gouverneur, il se fait nommer Doge. Cette élection rétablit la tranquillité par la retraite de ceux qui ne l'approuvoient pas. Obietto de Fiesque étant rentré dans Gènes, l'an 1480, souleve une partie du peuple contre le Doge. Les deux factions se livrent un combat sanglant le jour de Noël. Obietto périt dans l'action, et son parti met bas les armes.

L'Archevêque PAUL FRÉGOSE, devenu Cardinal, forme, en 1483, une conjuration avec plusieurs de ses parens pour déposer Baptiste Frégose son neveu. Le 25 Novembre, l'ayant attiré dans son palais, il le retient prisonnier, l'oblige, sous de grandes menaces, à lui livrer les forteresses, et se fait le même jour proclamer Doge. La soumission de Baptiste Frégose servit d'exemple à toute la ville, et assura à son oncle la jouissance paisible de son usurpation.

L'an 1487, les Florentins se rendent maîtres de Sarzane, que Frégose leur avoit cédée, sans égard pour les conditions que la République de Gènes lui avoit imposées, l'an 1421, en lui en accordant l'usufruit. La perte de cette place, qui étoit une des clefs de l'Etat de Gènes, afflige sensiblement le Doge; craignant d'ailleurs que les Florentins, à la faveur des divisions qui commençoient à naître parmi les Génois, ne fissent de plus grands progrès dans les terres de l'Etat, il se détermine à remettre Gènes sous la domination du Duc de Milan. Les principaux Génois approuvent ce parti. On députa à Ludovic Sforce, Régent du Milanais, pour traiter avec lui; et au retour de la députation, les bananiers du Duc Jean-Galéas-Marie sont arborées dans Gènes, dont Augustin Adorne est nommé Gouverneur. L'an 1495, Charles VIII, Roi de France, excité par les Frégoses et les Fiesques, fait une tentative infructueuse sur l'Etat de Gènes. La flotte qu'il avoit envoyée sur les côtes de la République, est battue et pillée; son armée de terre, qui étoit sous les murs de la capitale, se retire en apprenant la nouvelle de cette défaite.

Sarzane, que Charles VIII avoit obligé les Florentins de consigner entre ses mains, retourne, en 1496, sous la domination des Génois par l'abandon du Comte Antoine de Luxembourg qui en étoit Commandant.

Les Génois, l'an 1499, voyant Louis XII, successeur de Charles VIII, maître de Milan, lui envoient dans cette ville une ambassade pour se mettre sous la domination de la France.

L'an 1506, le peuple s'éleve contre la Noblesse et pousse les choses au point que les Nobles sont obligés de quitter la ville, abandonnant à la fureur de la populace leurs hôtels, qui furent pillés et saccagés. Philippe Ravestein, Gouverneur pour le Roi, fait de vains efforts pour éteindre cet incendie. Voyant son autorité méprisée, et la populace maîtresse du Gouvernement, il quitte Gènes, le 26 Octobre, pour retourner en France, après avoir pourvu le château d'une bonne garnison sous les ordres de Roccaertin son Lieutenant. Le départ de Ravestein rendit le peuple et les Tribuns, qu'il s'étoit choisis, plus fiers

et plus insolens. Favorisés sous mains par le Pape Jules II, comme on le reconnut par la suite, ils élurent pour Doge PAUL de Novi, Teinturier en soie, abattirent la bannière de France, et y substituèrent celle de l'Empire. Louis XII, résolu de punir cette révolte, après avoir inutilement essayé de la calmer, passe les Alpes à la tête d'une armée, s'arrête quelques jours à Asti, et de là, continuant sa route par les gorges de l'Apennin, force les passages occupés par les rebelles, et entre dans Gênes, le 28 Avril 1507, l'épée nue à la main, sans vouloir qu'on lui parle d'accommodement; mais bientôt les larmes des anciens, qui viennent lui demander grâce à genoux, le désarment. Il remet son épée dans le fourreau, pardonne au peuple, et se contente de lui imposer une taxe de 300 mille écus, payable en quatorze mois, dont ensuite il lui remit le tiers. Après avoir changé le Gouvernement, ordonné de bâtir une forteresse au Cap du Phare, et condamné à mort quelques uns des rebelles, il part le 14 Mai, laissant pour Gouverneur à Gênes Rodolphe de Lannoi.

Le Pape Jules II, l'ennemi le plus implacable de Louis XII, entreprend, l'an 1510, de faire révolter de nouveau les Génois. Déjà Colonne étoit dans le voisinage de Gênes avec les milices papales; déjà les galères des Vénitiens, après avoir pris Sestri et Chiavari, paroissent devant cette ville, espérant y voir éclore le soulèvement que le Pape y ménageoit: mais rien ne branla, et Gênes ayant reçu divers secours, il fallut se retirer. Il en coûta cher, dit Muratori, à qui voulut s'en retourner par terre. Au commencement de Septembre, le Pape envoya contre Gênes une flotte plus nombreuse que la première. Il comptoit que les Suisses viendroient en même tems lui donner la main pour assiéger la place; mais les Suisses ne parurent point, et les Génois, ayant armé un grand nombre de vaisseaux, donnerent la chasse à ceux du Pape.

L'an 1512, les affaires des François ayant mal tourné en Italie, les Génois commencèrent à se dégouter de leur domination. Jules II, qui entretenoit ces dispositions par ses émissaires, détacha de l'armée de la ligue Jean Frégose, pour l'envoyer, avec quatre mille hommes, à Gênes. A son arrivée, le peuple se révolta contre les François, qui n'eurent que le tems de se renfermer dans les Forts. JEAN FRÉGOSE, peu de jours après, fut proclamé Doge. L'an 1513, Louis XII ayant fait partir une flotte pour aller soumettre Gênes, les Adornes excitent un si grand tumulte dans la ville, que le Doge a peine à sauver sa vie par la fuite. Gênes retourne à la France, et Antoine Adorne en est nommé Gouverneur pour le Roi. Louis Frégose étoit cependant toujours maître du château. Il étoit près de l'abandonner, lorsqu'il apprit la défaite des François à la bataille de Navarre, donnée le 6 Juin. Cette nouvelle ranima son courage et celui de ses partisans. Jean Frégose arrive avec une flotte devant Gênes, tandis qu'Octavien Frégose s'y rend par terre, à la tête de trois mille hommes que le Vice-Roi de Naples lui avoit fournis. Les Adornes, se voyant sans ressources, sortent de Gênes la nuit du 16 au 17 Juin, et le lendemain OCTAVIEN FRÉGOSE est proclamé Doge par quatre cens citoyens. Peu de tems après, il assiége le Fort de la Lanterne où les François s'étoient retirés. La place, après une vigoureuse défense, se rendit le 26 Août 1514, faute de secours. L'an 1515, François I, nouveau Roi de France, traite avec le Doge Frégose, et l'engage à lui remettre Gênes dont il le fait en même tems Gouverneur en son nom.

Le Marquis de Pescaire et Prosper Colonne, Généraux de l'Empereur, accompagnés des Fiesques et des Adornes, viennent se présenter, au mois de Mai 1522, devant Gênes. Ils assiègent la place, chacun de son côté, avec deux corps d'armées, séparés. Pierre Navarre, pour lors au service de la France, étoit arri-

vé dans la ville deux jours auparavant avec deux mille hommes d'infanterie, faisant espérer un renfort plus considérable. Le Gouverneur, pour traîner l'affaire en longueur, négocie un accommodement avec Colonne; mais tandis qu'on est sur le point de conclure, le Marquis de Pescaire fait donner l'assaut à la place, et y entre par la breche, avec ses troupes, la nuit du 30 Mai. Gênes fut pillée cette nuit et le jour suivant. On fit prisonnier Navarre et tous les Officiers François. Octavien Frégose se rendit au Marquis de Pescaire, qui l'emmena avec lui, selon les uns, qui le remit en liberté, suivant les autres, moyennant 15 mille ducats d'or. Quoi qu'il en soit, il mourut au bout de quelques mois. Nul Doge avant lui n'avoit gouverné la République avec autant de sagesse et d'équité.

ANTOINE ADORNE est élu Doge trois jours après la prise de Gênes. Ayant fait venir de l'artillerie de Pise, il se rendit maître aisément des Forts dont les garnisons obtinrent la liberté de retourner en France.

Les François, l'an 1527, étant rentrés en Italie, Pierre Navarre et César Frégose viennent bloquer Gênes par terre, tandis qu'André Doria, Amiral de France, ferme l'entrée du port avec ses galères. La ville, pressée par la disette, et n'espérant point de secours, prend le parti de rentrer sous la domination de la France. En conséquence elle ouvre ses portes aux François, qui se contentent de piller le palais du Doge, qu'ils trouverent vuide; Antoine Adorne s'étoit retiré dans le château. Lautrec, Général des François, envoie Théodore Trivulce pour gouverner Gênes.

L'an 1528, Gênes change encore de maître. André Doria n'ayant pu obtenir du Roi de France la liberté de sa patrie, passe au service de l'Empereur, débauche Philippin son neveu, pendant qu'Antoine Doria se saisit des galères du Roi dans le port de Gênes. André, ayant ensuite surpris Gênes, avec cinq cens hommes, le 12 Septembre, oblige Trivulce à se renfermer dans le château, dont il fait aussitôt le siège. Les Génois, ravis de cette révolution, courent, dans le même tems, assiéger Savone, que les François avoient démembrée de l'Etat de Gênes. Les deux places se rendirent après une courte résistance; la première fut démolie, et le port de la seconde fut comblé. Le calme étant rendu à Gênes, pour anéantir à jamais les divisions et les factions entre les Nobles et les Plébéiens, on établit une nouvelle forme de gouvernement, qui a été trouvée si sage, qu'on n'y a rien changé jusqu'à nos jours: ce fut d'aggréger aux 28 familles les plus illustres (à l'exclusion des Adornes et des Frégoses), toutes les autres, tant nobles que plébéiennes, qui avoient été admises jusqu'alors aux honneurs et aux magistratures. De là vient, dit Muratori, qu'il y a tant de Doria, tant de Spinola, tant de Grimaldi, tant de Fiesques, etc. Quant au reste des citoyens qui n'étoient que le plus petit peuple, il fut exclus du gouvernement. Il fut ensuite réglé qu'on élirait un Doge tous les deux ans pour régir l'Etat, avec huit Gouverneurs, et un Conseil de 400 personnes. On élit sur le champ pour Doge UBERT CATANÈS. (Voyez la liste de ses successeurs à la fin de cet article.) André Doria fut nommé Censeur pour sa vie. On lui érigea une statue, et il continua de servir l'Empereur sur mer.

L'année 1547 s'ouvrit à Gênes par une scene des plus bruyantes. Cette ville, depuis dix-neuf ans, jouissoit d'une grande tranquillité par les soins d'André Doria, que la considération personnelle qu'il s'étoit acquise avoit rendu comme le maître à Gênes. Jean-Louis de Fiesque, Comte de Lavagna, jeune homme plein d'esprit, de courage et d'ambition, voyoit avec un oeil de jalousie l'état et la fortune de ce grand homme. Mais ce qui le blessoit encore davantage, c'étoit la prospérité de Jannetin Doria, son égal en âge, en richesses et en mérite, le bras droit d'André, sou-

oncle, qui n'oublioit rien pour lui faire passer, avec ses biens, son crédit et son autorité. Irrité d'ailleurs par la fierté de Jannetin, moyen sûr de se faire haïr, Jean-Louis de Fiesque pratiquoit depuis long-tems des intelligences avec la France pour faire recouvrer à cette Couronne la Souveraineté de Gènes. Le Duc de Parme, ennemi des Doria, étoit dans la confiance, et avoit promis de fournir des troupes à Fiesque. Tout étant concerté dans le plus grand secret, celui-ci, la nuit du 1 au 2 Janvier 1547, après avoir introduit dans Gènes quelques centaines des plus hardis de ses vassaux bien armés, rassemble ses amis, leur fait adopter son dessein, et sort avec eux, suivi de ses gens. Sa première opération fut de s'emparer de la porte de l'Arc; de là il envoya ses deux frères, Jérôme et Otobon, pour se rendre maîtres de celle de S.-Thomas. Jean-Louis court cependant à la Darse pour mettre sous sa main les galères d'André Doria. Il y réussit : mais Jannetin, dont le palais étoit voisin du port, s'étant éveillé au bruit que faisoient les mariniers et les forçats, s'habille à la hâte, vient se présenter à la porte de S.-Thomas, et demande impérieusement qu'elle lui soit ouverte. Pour toute réponse on le perce de mille coups. Ce fut un miracle qu'on n'alla pas de là au palais d'André Doria pour lui faire subir le même sort. Il étoit alors retenu dans son lit par la goutte. Ses domestiques entendant la populace, qui s'étoit jointe aux conjurés, crier par-tout, *Liberté, Fiesque!* le prennent, le mettent sur une mule connue ils peuvent, et l'emmenent dans un château des Spinola. On attendoit le retour du héros de la scène pour la compléter, en le conduisant au palais ducal; mais Jean-Louis de Fiesque n'étoit déjà plus. Il s'étoit noyé en passant sur une planche pour aller à la Capitane des galères. Lorsque sa mort fut divulguée, les conjurés perdirent courage; et quoique Jérôme son frere continuât de faire le brave, il se trouva tellement abandonné, qu'il eut peine à gagner son château de Montobio. Il y fut pris avec les autres conjurés, et tous furent condamnés au dernier supplice. Ainsi finit la conjuration des Fiesques, qui, sans un coup singulier de la Providence qui sait se jouer des mesures les plus sagement combinées, devoit produire une révolution nouvelle dans l'Etat de Gènes.

L'an 1553; descente des François et des Turcs, ligués ensemble, dans l'Isle de Corse, sous les ordres du Marquis de Termes. Ils soumettent en peu de tems toute l'Isle par la faible résistance des habitans, ennemis des Génois, leurs maîtres. Il n'y eut que Calvi et la Bastie qui, étant assiégés, refusèrent de se rendre. Au mois de Septembre, les Turcs ayant été rappelés par le Sultan, le Marquis de Termes passe en Provence pour y ramasser de nouveaux secours d'hommes et de munitions. Les Génois ne s'endormirent pas sur cette nouvelle entreprise des François. Ayant rassemblé huit mille hommes d'infanterie, ils en donnent le commandement à André Doria, qui, bien qu'agé de quatre-vingt-quatre ans, accepta cette commission par zèle pour la patrie. Il nomma pour son Lieutenant Augustin Spinola, qu'il fit partir avec trois mille hommes pour aller au secours de Calvi assiégé par de Termes. Spinola contraignit, l'année suivante, le Marquis de lever le siège de cette place. Doria et Spinola recouvrèrent ensuite la Bastie; après quoi ils allèrent faire le siège de S.-Fiorenzo, qui fut vaillamment défendu par Jourdain des Ursins, à la tête de deux mille François. Le bonheur des Génois voulut que la flotte qui amenoit de Marseille du secours au Marquis de Termes, fut si maltraitée par la tempête, qu'une partie échoua vers Piombino, et l'autre reprit la route de Provence. Ce contre-tems obligea des Ursins à rendre S.-Fiorenzo. Les hostilités continuèrent dans cette Isle, tantôt à l'avantage des François, appuyés par les Corses, tantôt à celui des

Génois, jusqu'à la paix de Cateau-Cambresis, conclue le 2 Avril 1559, entre la France et l'Espagne. La France, par le Traité, s'oblige de restituer aux Génois ce qu'elle leur avoit pris dans l'Isle de Corse. San-Pietro, Seigneur d'Ornano, Chef des Corses rebelles, prit le parti de se retirer en France.

André Doria meurt, le 25 Novembre 1560, à Gènes, dans sa quatre-vingt-quatorzième année. Il fut, dit M. de Brequigni, un des plus grands Capitaines et un des meilleurs hommes de mer de son tems; et ce qui ne se rencontre pas toujours dans les grands hommes, il fut peut-être le meilleur citoyen.

L'an 1564, San-Pietro repasse en Corse et y excite une nouvelle révolution. Il soutient la guerre contre les Généraux de la République pendant trois ans; mais il eut enfin le sort des rebelles. An mois de Janvier 1566, il fut tué dans une embuscade par Michel-Ange d'Ornano, son beau-frere, dont il avoit étranglé la sœur Vannina, sa femme. En mourant il dit: Je suis un barbare, Vannina est vengée. Alfonso d'Ornano, son fils, prit sa place, et fut reconnu pour Capitaine-Général par les rebelles. Il remporta quelques avantages sur les Génois. Mais, l'an 1568, Georges Doria, nouveau Gouverneur de Corse, ayant fait publier une amnistie, les Corses, las de la guerre, revinrent à l'obéissance. L'an 1569, Alfonso, se voyant abandonné, retourna en France, où dans la suite il mérita, par ses services, le bâton de Maréchal.

L'an 1575, disputes des anciens et des nouveaux Nobles génois. Le règlement de 1528 avoit été fait pour confondre ces deux classes; mais les anciens Nobles avoient obtenu, en 1547, un nouveau règlement, qui leur accordoit quelques prérogatives au-dessus des autres. Le refus qu'ils firent, en 1574, d'aggrégier au corps de la Noblesse quelques familles plébéiennes, à qui leurs services sembloient avoir valu cet honneur, irrita les nouveaux Nobles, et les porta à demander l'exécution pure et simple du règlement de 1528. Le peuple se déclara pour ces derniers, et l'on se prépara, de part et d'autre, à se faire justice par la voie des armes. Presque toutes les Puissances de l'Europe s'entreprirent pour appaiser ce différend, par la crainte que quelqu'une d'entre elles ne s'en prévalût pour s'assujettir l'Etat de Gènes. Elles y réussirent: le règlement de 1547 fut anéanti, l'an 1576, par les arbitres qu'elles nommerent, et l'on autorisa les nouvelles aggregations des plébéiens au corps des Nobles. Ce règlement rétablit le calme, et les Génois jouirent d'une paix constante au dehors et au dedans pendant les cinquante années qui suivirent.

La République, en 1624, acquiert de l'Empereur le Marquisat de Zuccarello. Cette acquisition irrita contre les Génois Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, qui avoit des prétentions sur ce Marquisat. Il engage le Roi de France et les Vénitiens à conclure une ligue avec lui contre les Génois. Ayant reçu d'Espagne un prompt secours, ils repoussent les ennemis, qui repèrent leurs conquêtes aussi promptement qu'ils les avoient faites. La même année (1625) le Sénat institue le Tribunal des Inquisiteurs d'Etat sur le modele de celui de Venise.

L'an 1627, Vachéro, riche plébéien, outragé par quelques Nobles, forme le projet d'écraser toute la Noblesse. Il va trouver le Duc de Savoie pour lui faire part de son dessein: le Duc l'encourage à le suivre, et lui promet sa protection. Vachéro, de retour à Gènes, s'attache tout ce que la ville a d'hommes déshonorés et perdus de dettes: il gagne par des présents des marchands, des artisans et même quelques Nobles: il fait un grand amas d'armes, et n'oublie enfin aucune précaution pour se rendre maître du succès. Mais le secret est trahi par un des conjurés. Vachéro et ses principaux complices sont arrêtés. Le Duc de Savoie, apprenant qu'on instruit leur procès, ne rougit pas

de se déclarer l'auteur de la conjuration. Il fait les plus terribles menaces si l'on exécute les coupables. Le Sénat, persuadé que l'intérêt de l'État exige leur punition, condamne Vachéro et ses trois complices à perdre la tête. Le Duc de Savoie, comme on s'y étoit attendu, sacrifie son ressentiment à sa gloire. (V. Charles-Emmanuel.)

L'an 1631, la paix est signée, dans le mois de Novembre, à Madrid, entre Victor-Amédée, pour lors Duc de Savoie, et la République de Gènes.

L'an 1672, conjuration de Raphael de la Torrè, fils d'un célèbre Jurisconsulte génois, concertée avec le Duc de Savoie, contre la ville de Gènes. Elle est découverte par un des complices; la Torrè prend la fuite, et les Inquisiteurs d'État confirment une sentence de mort, portée, l'année précédente, contre la Torrè, pour crime de brigandage. Ce contre-tems n'empêcha pas le Duc de Savoie d'exécuter le dessein qu'il avoit formé de déclarer la guerre aux Génois. Il la fit avec beaucoup d'ardeur, mais avec très peu de succès, jusque vers la fin de 1672. L'année suivante la paix se fit, par la médiation du Pape, du Roi de France et du Roi d'Espagne. La République conservoit depuis long-tems un attachement invariable pour cette dernière Puissance. La France en devint jalouse. La partialité des Génois pour les Espagnols s'étoit manifestée plus ouvertement depuis la paix de Nimègue, Louis XIV s'en offensa. D'autres sujets de mécontentement que les Génois donnerent à ce Monarque, armerent son bras pour les punir.

L'an 1681, la Torrè, après avoir mené une vie errante en divers pays, employé les moyens les plus horribles, mais sans succès, pour se venger de ses ennemis, est assassiné à Venise par un inconnu.

L'an 1684, Louis XIV envoie devant Gènes une flotte considérable, sous les ordres de M. du Quesne, accompagné du Marquis de Seignelai, Secrétaire d'État au département de la Marine. Ce Ministre avant de commencer les hostilités, offrit la paix aux Génois à des conditions raisonnables, avec menaces de les bombarder. » Leur Sénat, dit M. de Mably, qui » pouvoit terminer cette affaire en livrant quatre de » ses galères, en envoyant quatre de ses membres à » Versailles pour faire satisfaction au Roi et lui de- » mander sa protection, se piqua malheureusement » d'une fermeté qui ne pouvoit durer. Il n'auroit » pas tenté de mesurer ses forces avec celles de la » France si les grandes terres que la plupart des » Nobles possédoient dans le Royaume de Naples, ne » l'avoient forcé d'avoir des ménagements extrêmes » pour la Cour de Madrid. Les François commen- » cèrent le bombardement le 18 Mai, et le 24 ils » firent une descente, au nombre de quatre mille, sous » la conduite du Duc de Mortemart, dans le faux- » bourg S. Pierre d'Arene, qui fut entièrement brûlé. » Le bombardement cessa le 28 Mai, après avoir embrasé, renversé palais, églises, monastères et quantité d'autres édifices. Il seroit difficile de peindre la confusion et la désolation où cette superbe ville se trouva. La flotte, après cette expédition, retourne en Provence. Touché de compassion, le Pape s'intéresse pour les Génois, et charge Ranucci, son Nonce en France, de travailler à leur réconciliation avec le Roi. La négociation fut longue; et il ne tint pas à la Cour de Madrid qu'elle n'échouât. Ses émissaires firent tous leurs efforts pour détourner les Génois de donner à Louis XIV la satisfaction qu'il exigeoit d'eux. Mais enfin, malgré les intrigues des Espagnols, l'accommodement fut signé à Versailles le 12 (et non le 22) Février 1685. Il portoit en substance que la République congédieroit les troupes espagnoles qui étoient dans ses terres, qu'elle supprimerait toutes les augmentations qu'elle avoit faites dans sa marine depuis 1683, et que le Doge sans perdre sa dignité (dont la loi le déclare déchu dès qu'il est sorti de la ville)

viendrait, avec quatre Sénateurs, témoigner au Roi la douleur que ressentait la République d'avoir encouru son indignation. Ce dernier article fut exécuté le 15 Mai suivant. L'accueil que le Roi fit au Doge (François-Marie Impériale) adoucit, en quelque sorte, l'humiliation du personnage qu'il étoit venu faire en France. Il partit, le 28 du même mois, après qu'on lui eut montré tout ce que Paris et la Cour offrent de plus curieux. On sait la réponse qu'il fit lorsqu'on lui demanda ce qu'il avoit trouvé de plus singulier en France: *C'est de m'y voir*. Le jour de son départ on lui porta, de la part du Roi, le portrait de sa Majesté garni de diamans, avec deux tentures de tapisserie rehaussées en or.

La République acquiert de l'Empereur, par contrat du 20 Août 1713, le Marquisat de Final, qui avoit fait autrefois partie de ses domaines. La Cour de Turin fut jalouse de cette acquisition, pour laquelle elle avoit fait des offres plus avantageuses que celles du Sénat de Gènes.

L'an 1730, soulèvement des Corses, occasionné par la dureté du gouvernement génois. Le Sénat envoya pour l'apaiser Jérôme Véneroso, personnage fort estimé de ces Insulaires, qu'il avoit autrefois gouvernés avec beaucoup de sagesse et d'équité. Il sortoit depuis deux ans du Dogat, où son mérite avoit acquis un nouveau lustre. Les mécontents le reçurent avec respect; mais un de leurs Chefs ayant été arrêté et mis à mort à l'insu de Véneroso, cet événement augmenta leur fureur, et lit échouer la négociation. Pompiliana, Général des rebelles, prend Bastia par escalade, et met le feu aux maisons des principaux de la ville. Il est pris la même année par les Génois, et mis à mort secrètement. L'an 1731, les Génois, voyant les rebelles déjà maîtres de la plus grande partie de l'Isle, implorent le secours de la Cour de Vienne. L'Empereur leur envoya un renfort de trois mille hommes, commandés par le Baron de Wachtendonc. Cette troupe étant arrivée dans l'Isle le 9 Août, dégagna la Bastie, bloquée par les rebelles. Mais, s'étant mise en devoir de les chasser des autres postes qu'ils occupoient, elle trouva des gens, dit Muratori, qui ne connoissoient pas la peur. Vers la mi-Août, les Corses donnerent aux Allemands deux échecs, qui obligèrent les Génois à demander un nouveau secours à l'Empereur. Le 24 Septembre, deux mille deux cents Allemands s'embarquèrent à Gènes, et se rendirent à la Bastie. Il y eut entre les deux armées divers combats, où la victoire se déclara tantôt pour un parti, tantôt pour l'autre; mais sur la fin d'Octobre, les Allemands, en voulant passer à San-Pellegrino, tombèrent dans une embuscade, où ils perdirent plus de mille hommes tant tués que blessés. Les maladies et les désertions achevèrent de ruiner ce corps.

L'an 1732, les Génois obtinrent de l'Empereur un troisième renfort, plus considérable que les deux précédents, sous les ordres du Prince Louis de Würtemberg. Ce Général s'appliqua moins à combattre les rebelles qu'à négocier avec eux. Leur ayant fait proposer, le 17 et le 19 Avril, une amitié et un pardon général, sous la garantie de l'Empereur, il engagea par là Giacferi, Ciaccaldi, Paoli et les autres Chefs, à venir conférer en sa présence avec les Ministres de la République. Les conférences s'ouvrirent à Corté le 10 Mai. Après avoir aplani les difficultés, on signa la paix à des conditions honorables pour les Corses. Les troupes allemandes commencèrent alors à reprendre la route de la Lombardie, chacun étant persuadé que les semences de discord étoient entièrement étouffées. Mais on fut bien étonné lorsque les Chefs des Corses, étant venus faire leurs soumissions au Gouvernement génois, furent arrêtés et mis en prison, par un ordre émané du Sénat, pour servir d'exemple à la postérité. La Cour de Vienne, instruite de ce

traitement inattendu, envoya promptement des ordres pour mettre ces prisonniers en liberté. En vain le Gouvernement alléguait qu'ils s'étoient rendus indignes de la protection de l'Empereur pour avoir contrevenu aux conditions du Traité de paix. Ce Prince demeura ferme à exiger qu'ils fussent élargis, et ils le furent après plusieurs mois de prison.

L'an 1733, Décret de l'Empereur, donné le 16 Mars, et publié sur la fin de Mai, par lequel il confirme la capitulation accordée aux Corses par la République de Gènes. Les Chefs des Corses aimèrent mieux s'expatrier que s'y soumettre; mais l'esprit de révolte ne sortit pas de l'Isle avec eux. Les Corses, voyant l'Empereur occupé à défendre ses Etats d'Italie contre la France et l'Espagne, profitèrent de cette diversion pour exciter de nouveaux troubles. L'an 1734, le 11 Avril, ils se rendent maîtres de Corté. Déterminés, l'an 1735, à s'affranchir pour toujours de la domination génoise, ils publient, le 30 Janvier, un règlement pour l'établissement d'une République indépendante dans la Corse. Ciaccaldi, Paoli et Giafféri étoient alors de retour. Ils furent reconnus Primats de la nouvelle République avec le titre d'*Altesse royale*.

L'an 1736, un vaisseau anglais, parti de Tunis, arrive au port d'Aléria, dont les rebelles étoient maîtres, et y débarque, vers la mi-Mars, le fameux Théodore, Baron de Newhof, avec une suite de quinze personnes. L'arrivée de cet étranger, dont la bonne mine, les largesses et les promesses enchantent les Corses, fait changer le système du gouvernement qu'ils avoient commencé d'établir. Il n'est plus question d'une République, on préfère la Royauté; et, le 15 Avril, Théodore est élu Roi dans une Assemblée générale tenue à Alesano. Né dans le Comté de la Marck, élevé en France, marié en Espagne, Théodore avoit moins de fortune que de naissance, de projets et de talents. Son premier exploit militaire, après son couronnement, fut une entreprise sur la Bastie, où il échoua. Il fut plus heureux dans ses autres expéditions, et se trouva maître en peu de tems de toute l'Isle, à l'exception des principales places maritimes. Le 14 Novembre (1736), il s'embarque pour aller former en Hollande une Compagnie de commerce qui seroit intéressée à sa Royauté. Les Corses, pendant son absence, continuent de lui être fidèles et de se défendre contre les Génois.

Théodore est arrêté, vers le mois de Juin 1737, à Amsterdam par ses créanciers: il trouve moyen de les satisfaire, et obtient son élargissement. Les Génois, convaincus par l'expérience que leurs forces seules ne suffisoient pas pour soumettre la Corse, implorent le secours de la France, qui se rend à leur demande après plusieurs mois de négociation. Six bataillons français, commandés par le Comte de Boissieux, débarquèrent, le 5 Février 1738, tant à la Bastie qu'à S.-Florenzo. M. de Boissieux étant mort le 1 Février 1639, fut remplacé par le Marquis de Maillebois, qui, avec les nouveaux renforts qu'il reçut de la France, eut la gloire de pacifier la Corse en 1740. Les troubles se réveillèrent en 1742, et donnerent de nouvelles inquiétudes aux Génois.

L'an 1743, un autre orage commence à menacer les Génois. Le 13 Septembre, par le Traité de Worms, l'Impératrice Reine de Hongrie vend au Roi de Sardaigne le Marquisat de Final, que la République de Gènes, comme on l'a vu, avoit acquis, le 20 Août 1713, de l'Empereur Charles VI, pere de cette Princesse. Les Génois, après avoir fait des remontrances inutiles à la Cour de Vienne, sur l'injustice de cette vente, se préparent à défendre le domaine qu'on veut leur enlever. L'an 1745, Traité de la République avec les Rois de France, d'Espagne et de Naples, par lequel ces trois Puissances lui garantissent le Marquisat de Final, moyennant la promesse qu'elle fait de joindre à leurs troupes un corps de

dix mille hommes, avec un train d'artillerie. Le 27 Septembre, une escadre angloise bombarde Gènes, sans lui faire presque aucun mal. Elle va faire ensuite la même expédition sur Final et San-Remo, et vient à bout d'écraser ces deux places. L'an 1746, les François et les Espagnols, en se retirant de l'Italie, laissent les Génois exposés à tout le courroux de leurs ennemis. Le 19 Août, le Comte de Brown arrive devant Novi, dont il se rend maître sans difficulté. Serravalle ne tient qu'une journée contre les attaques du Roi de Sardaigne, qui pénétre de là jusqu'à Savone et à Final. L'armée autrichienne ayant forcé le pas de la Bocchetta, le 1 Septembre, s'avance jusqu'au fauxbourg de S.-Pierre d'Arèna, où le 5 elle établit son quartier général. Les Génois se voyant près d'être assiégés, députent, le 5 Septembre, au Marquis de Botta, Général de l'armée, pour l'assurer de leur soumission envers l'Impératrice-Reine, et de la disposition où ils sont de garder une exacte neutralité. Le Marquis ayant reçu favorablement les députés, se transporte le lendemain (6 du même mois) à Gènes, où il signe une capitulation assez douce: mais devenu maître de la place, il use de ses droits avec la dernière rigueur. Il fait prisonnière de guerre la garnison, exige que toutes les munitions et toute l'artillerie lui soient livrées, et impose une contribution de 24 millions aux Génois. Ses troupes, qu'il avoit promis de contenir dans une exacte discipline, exercent impunément le brigandage par-tout où elles se trouvent.

De son côté, le Roi de Sardaigne entre, le 19 Septembre, dans Savone, dont il fait bloquer le chateau. Sept jours après il oblige Final à capituler, et recouvre ensuite le Comté de Nice, après que les François ont repassé le Var. Le 23 Octobre, M. Diffentaler, Officier suisse, qui commandoit à Vintimille, rend la place aux Piémontois, après la plus glorieuse défense. Cependant le peuple de Gènes, excédé par les mauvais traitemens des Autrichiens, commençoit à murmurer tout haut. Le 5 Décembre, il éclate à l'occasion suivante: Les Autrichiens voulant faire le siège d'Antibes, entreprennent d'enlever la superbe artillerie de la République. L'Officier qui présidoit à cet enlèvement, frappe de sa canne un Génois pour le contraindre d'aider à dégager un mortier qui avoit enfoncé la voute d'un aqueduc. La populace aussitôt crie aux armes, et s'en étant fournie en enfonçant les boutiques des armuriers, elle poursuit les Allemands, et les oblige à se retrancher dans leurs postes. Le lendemain, s'étant donné des Officiers, elle combat en règle, et ses succès furent tels, que, le 10 Décembre, les Allemands avec le Marquis de Botta, leur Général, évacuèrent entièrement la ville, et se retirèrent en désordre à la Bocchetta, d'où ils repassèrent en Lombardie. Après cette expédition les Génois voulurent tenter le secours de la citadelle de Savone, que les Piémontois continuoient d'assiéger: mais ce fut en vain. Le Marquis Augustin Adorne, Commandant de la place, n'ayant plus d'espérance de la sauver, se rendit le 19 Décembre.

L'an 1747, les Autrichiens, au nombre de 20 ou 22 mille hommes, sous les ordres du Comte de Schullenbourg, se mettent en marche, le 22 Mars, pour rentrer dans l'Etat de Gènes. Les Génois leur disputent pied à pied tous les passages, et ne peuvent néanmoins les empêcher d'approcher de la capitale. Sur ces entrefaites le Duc de Boufflers, Général françois, arrive à Gènes le 1 Mai. Le secours qu'il amène, ceux qu'il fait espérer, les mesures qu'il concerte avec le Sénat pour la défense, rassurent les habitans. Il repousse les attaques des ennemis, leur en livre lui-même plusieurs dans leurs différens postes, et presque toujours avec succès; mais tous ses efforts ne peuvent forcer les Allemands à lever le blocus qu'ils avoient formé. Ayant reçu leur artillerie

rie par la mer, ils se disposoient à faire le siège de Gênes en règle, lorsque le Roi de Sardaigne rappela ses troupes, qui étoient dans l'armée autrichienne. Ce Prince en avoit besoin pour les employer à la défense de ses Etats, menacés par l'armée française, qui avoit passé le Var. Schullembourg se trouvant alors trop foible, prit le parti de retourner en Lombardie, et leva le blocus, non le 3, comme le bruit en courut alors en Italie, mais le 6 Juillet. M. de Boufflers étoit mort de la petite vérole le 2 du même mois, emportant dans le tombeau les regrets bien mérités des Gênois. Il fut remplacé par le Marquis de Bissi, auquel succéda, dans le mois de Septembre, le Duc de Richelieu. (V. Louis XV, *Roi de France.*) Le 15 Octobre, le Duc se met à la tête de toutes les troupes auxiliaires, qu'il partage en trois colonnes, pour déloger les ennemis des postes qu'ils occupoient encore dans l'Etat de Gênes.

L'an 1748, au mois de Janvier, le Marquis de Roquepine, envoyé par ce Général pour attaquer Varaggio près Savone, occupé par les Piémontois, s'empare de ce bourg, dont il fait la garnison prisonnière, et l'abandonne ensuite, après en avoir fait détruire les murs. Le 18 Février, affaire de Voltri, dans laquelle M. de Richelieu repousse vigoureusement le Comte de Nadasti qui attaquoit ce poste, défendu par le Marquis de Monti. La perte des Autrichiens, en cette occasion, fut considérable. Cependant ils firent encore jusqu'à la paix diverses tentatives contre Gênes, qui échouèrent par la valeur et les soins du Général français. Le 28 Octobre, la République de Gênes accède au Traité d'Aix-la-Chapelle, dans lequel le Roi exigea, préalablement à tout, qu'elle seroit rétablie dans toutes les possessions qu'elle avoit avant la guerre. Le Sénat consacra sa reconnaissance envers Sa Majesté dans la personne de ses Généraux, en décrétant une statue de marbre au Duc de Richelieu, qui venoit de recevoir le bâton de Maréchal de France, en inscrivant dans le Livre d'or de la Noblesse génoise les deux branches de sa Maison, le fils du feu Duc de Boufflers, le Marquis de Chauvelin, premier Officier-Général, sous leurs ordres, et le Comte de Humada, qui avoit commandé aussi sous leurs ordres un détachement espagnol; les deux premiers eurent permission en outre d'écarter les armes de la République dans leur écusson.

Revenons aux affaires de la Corse. Les troubles avoient été assoupis, en 1744, par les soins du P. Léonardo, célèbre Missionnaire de l'Ordre d'Alcantara: mais les ennemis de la République les avoient réveillés l'année suivante; et Dominique Rivarola, Officier piémontois, assuré de leur secours, avoit excité dans l'Isle une nouvelle révolte. Il prit la Bastie le 20 Novembre de la même année, San-Fiorenzo et San-Pellégrino l'an 1746, et perdit la Bastie peu de tems après. L'an 1748, il obtint des Puissances alliées de puissans secours pour reprendre cette place; mais il mourut vers le mois de Mars de cette année. Les rebelles lui ayant substitué Mario Matra, commencèrent, au mois d'Avril, le siège de la Bastie. Le Chevalier Cumiana étant venu les joindre avec un corps de troupes autrichiennes et piémontoises, la place fut vivement attaquée; mais la belle défense de M. Ange Spinola, qui commandoit à la Bastie, rendit inutiles les efforts des assiégeans, et les obligea de lever le siège le 28 Mai. Les hostilités durèrent encore jusqu'au mois de Septembre. Elles furent suspendues, vers le milieu de ce mois, par un armistice que M. de Cursai, Commandant des troupes françaises dans l'Isle, fit publier de concert avec les Chefs des rebelles et ceux des troupes auxiliaires. Depuis ce tems la paix se rétablit insensiblement en Corse.

L'an 1754, les Corses s'assemblent en grand nombre près de Nebbio, et commencent à donner de l'inquiétude au Gouvernement. Pascal Paoli se met à leur tête, et ils en viennent aux mains, dans le mois d'Avril, avec les troupes génoises. Le 12 Juin suivant, ils assiègent la tour de San-Pellégrino; trois jours après ils sont obligés de se retirer.

L'an 1757, le Roi de France, à la prière des Gênois, envoie, dans le mois de Janvier, des troupes dans l'Isle de Corse, sous le commandement du Marquis de Castris: les rebelles offrirent au Roi de Prusse de se rendre ses sujets, et ce Prince à la générosité de le refuser. L'an 1760, le Pape, à la demande des rebelles de Corse, et malgré les représentations de la République, envoie M. César Cresconzio de Angelis, Evêque de Segni, en qualité de Visiteur apostolique dans cette Isle. Le Sénat défend à tous les Evêques et aux Religieux de Corse d'avoir aucune communication avec ce Prélat, et fait publier un ban pour l'arrêter et l'amener à Gênes. Pascal Paoli s'établit à Corté, dont il fait sa place d'armes.

L'an 1762, Cottoni, l'un des Chefs des Corses rebelles, tombe, par un stratagème, entre les mains d'un détachement des troupes de la République. En plusieurs occasions il avoit fait expirer, dans des foyers ardents, divers partisans de la République. On fait subir à ce barbare le même traitement.

L'an 1763, le Sieur Matra, Général des troupes de la République en Corse, ayant attaqué, le 18 Juillet, les rebelles dans le retranchement de Fariani, est repoussé avec perte de trois cens hommes. Les Religieux Servites sont chassés des Etats de la République, le 19 Septembre, sur les refus persévérant que leur Général faisoit de rappeler de Corse le Visiteur qu'il y avoit envoyé.

L'an 1764, Pascal Paoli se rend maître, par trahison, de la tour de l'Isle de Craglia, qui est à la pointe de l'Isle de Corse, et du poste important de Brando.

L'an 1765, Paoli échoue, vers la mi-Novembre, dans le projet qu'il avoit formé de surprendre la Bastie et de saccager la place. L'an 1767, les Corses rebelles font une descente, le 7 Février, dans l'Isle de Capraia, près des côtes de Toscane, appartenant à la République, soumettent toute l'Isle, à l'exception de la forteresse qui soutient un siège, et se rend enfin le 29 Mai.

L'an 1768, le 15 Mai, Traité de la République avec le Roi de France, par lequel elle remet la Corse à ce Monarque en nantissement des dépenses que la France a faites et doit faire pour la réduction de cette Isle.

L'an 1769, le Comte de Vaux arrive en Corse, le 9 Avril, pour achever de soumettre les rebelles, sur lesquels le Marquis de Chauvelin et le Comte de Marbenf avoient déjà remporté plusieurs avantages. Il avoit été précédé dans cette Isle par trente-huit bataillons et deux légions, et fut suivi des quatre bataillons du régiment Dauphin, qui arrivèrent dans les premiers jours de Mai. Étant allé camper à Olléta en présence des ennemis, il les attaque le 5 Mai, s'empare du camp de San-Nicolas, et les débusque, le 7, des hauteurs de Lento, où il établit son quartier général. Le 8 du même mois, les Corses ayant attaqué le camp des Français, sont repoussés avec perte, et, le 21, M. de Vaux entre dans Corté. Ayant passé, le 5 Juin, la rivière de Vecchio sous le feu des ennemis, il arrive, le 7, à Bogognano. Le 13, Paoli s'embarque avec ses compagnons à Porto-Vecchio sur un bâtiment portant pavillon anglais, et le lendemain le Comte de Vaux part de Bogognano pour aller recevoir les soumissions du reste des Pieves de l'Isle.

## LISTE CHRONOLOGIQUE DES DOGES BIENNAUX DE GÈNES DEPUIS 1528.

UBERT CATANÉO. . . . .	12 Décemb.	1528	JEAN-FRANÇOIS BRIGNOLÉ. . . . .	11 Juillet	1635
BAPTISTE SPINOLA. . . . .	4 Janvier	1531	AUGUSTIN PALLAVICINI. . . . .	13 Juillet	1637
BAPTISTE LOMELLINI. . . . .	4 Janvier	1533	JEAN-BAPTISTE DURAZZO. . . . .	28 Juillet	1639
CHRIST. GRIMALDI ROSSO. . . . .	4 Janvier	1535	JEAN-AUGUSTIN DE MARINI. . . . .	4 Août	1641
JEAN-BAPTISTE DORIA. . . . .	4 Janvier	1537	JEAN-BAPTISTE LERCARO. . . . .	4 Juillet	1643
ANDRÉ GIUSTINIANI. . . . .	4 Janvier	1539	LUC GIUSTINIANI. . . . .	21 Juillet	1645
LÉONARD CATTANÉO. . . . .	4 Janvier	1541	JEAN-BAPTISTE LOMELLINI. . . . .	24 Juillet	1646
ANDRÉ CENTURIONÉ. . . . .	4 Janvier	1543	JACQUES DE FRANCHI. . . . .	6 Août	1648
JEAN-BAPTISTE FORNARI. . . . .	4 Janvier	1545	AUGUSTIN CENTURIONÉ. . . . .	23 Août	1650
BENOÎT GENTILÉ. . . . .	4 Janvier	1547	JÉRÔME DE FRANCHI. . . . .	8 Novembre	1652
GASPARD GRIMALDI. . . . .	4 Janvier	1549	ALEXANDRE SPINOLA. . . . .	9 Octobre	1654
LUC SPINOLA. . . . .	4 Janvier	1551	JULES SAULL. . . . .	12 Octobre	1656
JACQUES PROMONTORIO. . . . .	4 Janvier	1553	JEAN-BAPTISTE CENTURIONÉ. . . . .	15 Octobre	1658
AUGUSTIN PINELLO. . . . .	4 Janvier	1555	JEAN-BERNARD FRUGONI. . . . .	28 Octobre	1660
PIERRE-JEAN CIAREGA CIBO. . . . .	4 Janvier	1557	ANTOINE INVRÉA. . . . .	29 Mars	1661
JÉRÔME VIVALDI. . . . .	4 Janvier	1559	ETIENNE MARI. . . . .	12 Avril	1663
PAUL-BAPTISTE GUIDICÉ CALVO. . . . .	4 Janvier	1561	CÉSAR DURAZZO. . . . .	18 Avril	1665
BAPTISTE CICALA ZOAGLIO. . . . .	4 Octobre	1561	CÉSAR GENTILÉ. . . . .	10 Mai	1667
JEAN-BAPTISTE LERCARO. . . . .	7 Octobre	1563	FRANÇOIS GARBARINI. . . . .	18 Juin	1669
OCTAVIEN GENTILÉ ODERICO. . . . .	11 Octobre	1565	ALEXANDRE GRIMALDI. . . . .	27 Juin	1671
SIMON SPINOLA. . . . .	15 Octobre	1567	AUGUSTIN SALUZZO. . . . .	5 Juillet	1673
PAUL MONÉGLIA GIUSTINIANI. . . . .	2 Octobre	1569	ANTOINE PASSANO. . . . .	11 Juillet	1675
GIANNOTTO LOMELLINI. . . . .	10 Octobre	1571	GIANNETTINO ODONÉ. . . . .	16 Juillet	1677
JACQUES DURAZZO GRIMALDI. . . . .	16 Octobre	1573	AUGUSTIN SPINOLA. . . . .	29 Juillet	1679
PROSPER FATINANTI CENTURIONÉ. . . . .	17 Octobre	1575	LUC-MARIE INVRÉA. . . . .	13 Juillet	1681
JEAN-BAPTISTE GENTILÉ. . . . .	19 Octobre	1577	FRANÇOIS-MARIE IMPÉRIALÉ		
NICOLAS DORIA. . . . .	20 Octobre	1579	LERCARO. . . . .	18 Août	1683
JÉRÔME DE FRANCHI. . . . .	21 Octobre	1581	PIERRE DURAZZO. . . . .	23 Août	1685
JÉRÔME CHIAVARI. . . . .	4 Novem.	1583	LUC SPINOLA. . . . .	27 Août	1687
AMROISE DI NEGRO. . . . .	8 Novem.	1585	OBERTO TORRÉ. . . . .	31 Août	1689
DAVID VACCA. . . . .	14 Novem.	1587	JEAN-BAPTISTE CATTANÉO. . . . .	4 Septembre	1691
BAPTISTE NEGRONÉ. . . . .	20 Novem.	1589	FRANÇOIS-MARIE INVRÉA. . . . .	9 Septembre	1693
JEAN-AUGUSTIN GIUSTINIANI. . . . .	25 Novem.	1591	BENDINELLI NÉGRONÉ. . . . .	16 Septembre	1695
ANTOINE GRIMALDI CÉBA. . . . .	27 Novem.	1593	FRANÇOIS SAULL. . . . .	19 Septembre	1697
MATTHIEU SÉNARÉGA. . . . .	5 Décemb.	1595	JÉRÔME MARI. . . . .	3 Juin	1699
LAZARE GRIMALDI CÉBA. . . . .	10 Décemb.	1597	FRÉDÉRIC DE FRANCHI. . . . .	8 Juin	1701
LAURENT SAULL. . . . .	22 Février	1599	ANTOINE GRIMALDI. . . . .	7 Août	1703
AUGUSTIN DORIA. . . . .	24 Février	1601	ETIENNE-HONORÉ FÉRETTO. . . . .	12 Août	1705
PIERRE DE FRANCHI. . . . .	26 Février	1603	DOMINIQUE-MARIE MARI. . . . .	9 Septembre	1707
LUC GRIMALDI. . . . .	1 Mars	1605	VINCENT DURAZZO. . . . .	14 Septembre	1709
SYLVESTRE INVRÉA. . . . .	3 Mars	1607	FRANÇOIS-MARIE IMPÉRIALÉ. . . . .	17 Septembre	1711
JÉRÔME ASSÉRÉTO. . . . .	22 Mars	1607	JEAN-ANTOINE GIUSTINIANI. . . . .	22 Septembre	1713
AUGUSTIN PINELLO. . . . .	1 Avril	1609	LAURENT CENTURIONÉ. . . . .	26 Septembre	1715
ALEXANDRE GIUSTINIANI. . . . .	6 Avril	1611	BENOÎT VIALI. . . . .	30 Septembre	1717
THOMAS SPINOLA. . . . .	21 Avril	1613	AMROISE IMPÉRIALÉ. . . . .	3 Octobre	1719
BERNARD CLAVAREZZA. . . . .	23 Avril	1615	CÉSAR DE FRANCHI. . . . .	8 Octobre	1721
JEAN-JACQUES IMPÉRIALÉ. . . . .	29 Avril	1617	DOMINIQUE NEGRONÉ. . . . .	13 Octobre	1723
PIERRE DURAZZO. . . . .	2 Mai	1619	JÉRÔME VÉNEROSO. . . . .	18 Janvier	1726
AMROISE DORIA. . . . .	4 Mai	1621	LUC GRIMALDI. . . . .	22 Janvier	1728
GEORGES CENTURIONÉ. . . . .	25 Juin	1623	FRANÇOIS-MARIE BALBI. . . . .	25 Janvier	1730
FRÉDÉRIC DE FRANCHI. . . . .	25 Juin	1623	DOMINIQUE-MARIE SPINOLA. . . . .	29 Janvier	1732
JACQUES LOMELLINI. . . . .	16 Juin	1625	JEAN-ETIENNE DURAZZO. . . . .	3 Février	1734
JEAN-LUC CHIAVARI. . . . .	28 Juin	1627	NICOLAS CATTANÉO. . . . .	7 Février	1736
ANDRÉ SPINOLA. . . . .	29 Juin	1629	CONSTANTIN BALBI. . . . .	11 Février	1738
LÉONARD TORRÉ. . . . .	30 Juin	1631	NICOLAS SPINOLA. . . . .	16 Février	1740
JEAN-ETIENNE DORIA. . . . .	9 Juillet	1633	DOMINIQUE-MARIE CANEVARO. . . . .	20 Février	1742

LAURENT MARI. . . . .	27 Février	1744	MARCELLIN DURAZZO. . . . .	3 Février	1767
JEAN-FRANÇOIS-MARIE BRIGNOLÉ.	28 Février	1746	JEAN-BAPTISTE NEGRONÉ. . . . .	16 Février	1769
CÉSAR CATTANÉO. . . . .	5 Mars	1748	JEAN-BAPTISTE CAMBIASO. . . . .	15 Avril	1771
AUGUSTIN VIALLI. . . . .	10 Mars	1750	ALEXANDRE-PIERRE-FRANÇOIS GRIMALDI. . . . . : 26 Janvier 1773		
ETIENNE LOMELLINI. . . . .	29 Mars	1752	BRIZIO GIUSTINIANI. . . . .	11 Janvier	1775
JEAN-BAPTISTE GRIMALDI. . . . .	7 Juin	1752	JOSEPH LOMELLINO. . . . .	4 Février	1777
JEAN-JACQUES-ETIENNE VÉNÉROSO. . . . .	11 Juin	1754	JACQUES-MARIE BRIGNOLÉ. . . . .	6 Mars	1779
JEAN-JACQUES GRIMALDI. . . . .	22 Juin	1756	MARC-ANTOINE GENTILÉ. . . . .	8 Mars	1781
MATTHIEU FRANSONE. . . . .	22 Août	1758	JEAN-BAPTISTE AIROLI. . . . .	6 Mai	1783
AUGUSTIN LOMELLINI. . . . .	10 Septembre	1760	JEAN-CHARLES PALEAVICINI. . . . .	6 Juin	1785
RUDOLPHE BRIGNOLÉ SALÉ. . . . .	21 Novembre	1762	RAPHAEL FERRARI. . . . .	4 Juillet	1787
MARIE GAËTAN DE LA ROVÉRE.	29 Janvier	1765	ALERAM PALLAVICINI. . . . .	30 Juillet	1789

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

### PRINCES DE MONACO.

La Principauté de Monaco, située entre Nice et l'Etat de Gènes, renferme trois villes, Monaco, que l'on croit être le *Portus Monaci* de Ptolémée, Roquebrune et Menton. Elle est, depuis 1641, sous la protection de la France par le Traité, dit de Péroune, arrêté entre le Roi Louis XIII et Honoré II, Prince de Monaco; Traité en exécution duquel le Roi de France fournit et entretient dans cette place une garnison française sous le commandement du Prince de Monaco. On n'a rien encore de bien certain sur l'origine de cette Principauté, ni sur celle de l'illustre Maison de Grimaldi, qui l'a possédée, à ce qu'il paroît, depuis son origine.

GRIMALDI IV, fils d'Othert, est celui par qui nous commencerons, sans préjudice d'une plus haute antiquité, la Chronologie historique des Princes de Monaco. Il fut, suivant Venasco, Amiral de la flotte des Croisés, qui emportèrent le port de Damiette le 25 Août de l'an 1218, et la ville le 5 Novembre de l'année suivante. Grimaldi mourut dans cette expédition, selon Chazot; d'autres le font vivre jusqu'en 1240 et d'autres jusqu'en 1244. D'ORLETTE, son épouse, fille de Merle de Castre, il eut trois fils, François, qui suit; Dévot Grimaldi, qu'on fait mal-à-propos Evêque de Grasse, comme le prouve D. de Sainte-Marthe, et Luchin Grimaldi, tige des Marquis de Mandinio de Naples, et des Grimaldi de Séville.

FRANÇOIS GRIMALDI, fils et successeur de Grimaldi IV, s'attacha au Pape Innocent IV, dans les dévotés de ce Pontife avec l'Empereur Frédéric II. Il se rendit redoutable aux Gibelins sur mer et sur terre. Charles d'Anjou, frere de S. Louis, le nomma Gouverneur de son Comté de Provence, l'an 1265, en partant pour aller prendre possession du Royaume de Naples. On met sa mort en 1275. Il avoit épousé AURÉLIE DE CARETTO, dont il eut Rainier, qui suit; Antoine Grimaldi, duquel on fait descendre les Barons et les Comtes de Beuil; Antoine Grimaldi; et deux autres fils.

1275. RAINIER I succède à François Grimaldi son pere. Il servit avec honneur Charles II, Roi de Naples, contre les Siciliens révoltés, et arma pour lui, suivit quelques Historiens, dix galères à ses dépens. Sa mort est placée en l'an 1300. SPÉCIEUSE DE CARETTO, son épouse, fille du Marquis de Final, lui donna un fils, de même nom que lui.

1300. RAINIER II, Chevalier, Seigneur de Cagne et de Villeneuve, devient le successeur de Rainier I

son pere, dans la Principauté de Monaco. L'an 1304, il combattit contre les Flamands à la bataille de Mons en Puelle. La même année, au plus tard, le Roi Philippe le Bel le fit Amiral de France. Il fut la terreur du parti des Gibelins en Italie, et aida de ses troupes, tant sur mer que sur terre, les Rois de Naples, Charles II et Robert son fils. Ce Prince mourut, l'an 1330, laissant de MARGUERITE RUFFO, des Comtes de Sinople, qu'il avoit épousée en 1314, Charles, qui suit; Antoine, tige des Seigneurs d'Antibes et de Corbon; et Lucien, qui fut Chambellan de Jeanne, Reine de Naples.

1330. CHARLES I, fils et successeur de Rainier II, mérita, par diverses actions d'éclat, le surnom de GRAND. Il rendit au Roi Philippe de Valois des services importants, qui lui méritèrent une rente perpétuelle de mille livres, que le Roi lui assigna, l'an 1343, sur la Sénéchaussée de Beaucaire, autant de pension viagere sur la Claverie d'Aiguemorte. Il se trouvoit en même tems Amiral de France et de Gènes, ce qui lui donna occasion de se distinguer sur mer, et contre les Anglois, ennemis de la France, et contre les Catalans, qui faisoient la guerre aux Génois. L'an 1346, il acheta les Seigneuries de Menton, de Roquebrune et de Castillon. Charles mourut en 1363. LUCHINE, fille de Gérard Spinola, lui donna six enfans, dont l'aîné, Rainier, lui succéda.

1363. RAINIER III, Prince de Monaco, Chambellan du Roi Charles V, vint en France, du vivant de son pere, pour servir ce Prince dans ses guerres. Charles le nomma son Amiral sur la Méditerranée, et Jeanne I, Reine de Naples, son Lieutenant-Général en Provence. Les pensions qu'il reçut de ces deux Couronnes sont des témoignages des grands services qu'il leur rendit. Le Pape Urbain VI, connoissant sa valeur, lui envoya Jean Serra, son Nonce, pour implorer son se-

cours contre Clément, son rival. L'an 1395, pendant son absence, les Barons de Beuil s'emparèrent de Monaco. Ils en restèrent maîtres sept ans; mais, l'an 1402, Rainier y reentra avec le secours du Maréchal de Boucicaud, Gouverneur de Gênes. L'an 1406, il reçut dans cette ville le Pape Benoît XIII. Rainier mourut l'an 1407, laissant, d'ISABELLE D'ASSÉNARIA, sa femme, quatre fils et deux filles.

1407. JEAN, fils aîné de Rainier III et son successeur, surpassa son père, suivant quelques Historiens, par la célébrité de ses exploits. L'an 1427, il prit parti pour le Duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, dans la guerre qu'il avoit avec les Vénitiens, et gagna sur ceux-ci une grande bataille navale sur le Pô. On lui attribue aussi plusieurs avantages maritimes remportés sur les Catalans. Il mourut l'an 1454, laissant de POMÈLSE son épouse, fille de Thomas Fulgose, trois fils, dont l'aîné lui succéda.

1454. CATALAN, successeur de Jean Grimaldi son père, épousa BLANCHE DE CARETTO, fille du Marquis de Final, et mourut l'an 1457, ne laissant qu'une fille, qui suit.

1457. CLAUDE, fille et unique héritière de Catalan Grimaldi, épousa, l'an 1457, du vivant de son père, ou, selon d'autres, après sa mort, LAMBERT GRIMALDI, son parent, Seigneur d'Antibes. Lambert acquit, en 1463, la Seigneurie de Vintimille. Il aida, de ses troupes et de ses vaisseaux, René, Roi de Naples. Le Roi de France Charles VIII le nomma Gouverneur de toute la côte du Ponent de Gênes. Il mourut en 1493, laissant de sa femme, morte en 1491, neuf enfans, dont l'aîné, Lucien, lui succéda.

1493. LUCIEN, fils aîné de Lambert, et son successeur, fut revêtu de la charge de Grand-Chambellan de France. Il soutint dans Monaco, l'an 1506, un siège long et opiniâtre contre les Génois et les Pisans, qui furent obligés de le lever. Il reprit ensuite sur eux Menton et Roquebrune, dont ils s'étoient emparés. L'an 1525, il fut tué par Barthelemi Doria, Marquis de Dolcèaqua, son neveu, laissant d'ANNE DE PONTAVEZ, sa femme, Honoré, qui suit.

1525. HONORÉ I, successeur de Lucien son père, fut mis, par son oncle, sous la protection de l'Empereur Charles-Quint, qu'il servit utilement dans ses guerres. Il combattit, sous les yeux de ce Prince, en 1535, à la prise du Fort de la Goulette et à celle de Tunis. Il signala pareillement son courage, à la tête de ses galères, à la bataille de Lépante, donnée contre les Turcs le 7 Octobre 1571. Ce Prince mourut, l'an 1581, laissant d'ISABELLE GRIMALDI sa cousine, qu'il avoit épousée en 1545, sept ou huit enfans, dont l'aîné lui succéda.

1581. CHARLES II, Prince de Monaco, Pensionnaire de Philippe II, Roi d'Espagne, repoussa les François de la forteresse de Monaco, qu'ils avoient attaquée en 1584. Il mourut, en 1589, sans avoir été marié.

1589. HERCULE, troisième fils d'Honoré Grimaldi, Prince de Monaco, succéda à Charles, son frère, dans cette Principauté. L'an 1596, il conserva, par sa valeur et son habileté, la forteresse de Monaco, dans une attaque imprévue des François. L'an 1604, il fut assassiné par quelques uns de ses sujets, suscités, à ce qu'on croit, par des étrangers. MARIE, fille de Claude Lando, Prince du S. Empire et de Valdétare, qu'il avoit épousée l'an 1595, lui donna six enfans, dont l'aîné lui succéda.

1604. HONORÉ II succéda, sous la tutelle de Frédéric Lando, son oncle maternel, à son père Hercule, dans la Principauté de Monaco. Pendant sa minorité, Frédéric, son tuteur, eut l'imprudence de recevoir garnison espagnole dans Monaco, croyant par là mieux assurer l'autorité de son pupille. Honoré, devenu majeur, s'aperçut que ses protecteurs vouloient se rendre les maîtres et le gouverner à leur gré: il dissimula, il composa avec ces oppresseurs tant qu'il ne vit pas de jour à pouvoir se tirer de la servitude. Mais, l'an 1641, ayant fait proposer à Louis XIII, Roi de France, de le prendre sous sa protection, ce Monarque l'y reçut aux conditions qui furent réglées par le Traité conclu à Péronne le 17 Septembre de la même année. Ce qui mérite d'être sur-tout remarqué, c'est que pour le dédommager de la perte de ses terres situées dans le Royaume de Naples et le Duché de Milan, qui ne devoient pas manquer d'être confisquées par les Espagnols, le Roi lui donna en propriété pour lui et ses descendans, avec titre de Pairie, le Duché de Valentinois, avec la Baronie de Buis en Dauphiné, les Seigneuries de Baux et de S.-Remi en Provence, la Baronie de Calvinet en Auvergne, et le Comté de Cardaler en Lyonnais. L'an 1642, ce Traité n'étant point encore public, le Prince Honoré, secondé d'Hercule son fils et de quelques uns des siens, attaque, au milieu de la nuit, la garnison espagnole qui occupoit sa citadelle et l'oblige à évacuer la place. Ce Prince mourut, le 10 Janvier 1662, âgé de 63 ans. Il avoit épousé HIPPOLYTE, fille de Théodore-Charles Trivulce, qui lui donna Hercule, dont on vient de parler, mort d'un accident, l'an 1651, à l'âge de 27 ans, laissant un fils, qui suit, et trois filles, dont la seconde, Thérèse-Marie, épousa, en 1672, François-Sigismond d'Est.

1662. LOUIS GRIMALDI, fils d'Hercule et d'Aurélië Spinola, succéda au Prince Honoré son aïeul. L'an 1666, il se distingua au combat du Texel, donné contre la flotte hollandaise, dans laquelle il étoit, et celle des Anglois. L'an 1699, il est envoyé à Rome en qualité d'Ambassadeur extraordinaire; il y mourut le 3 Janvier 1701. Ce Prince avoit épousé, le 30 Mars 1660, CATHERINE CHARLOTTE DE GRAMMONT (morte à Paris le 4 Juin 1678), dont il eut deux fils, Antoine, qui suit, et Honoré, Archevêque de Besançon en 1725, qui donna sa démission le 12 Juin, et mourut à Paris le 16 Février 1748; avec quatre filles, dont la troisième, Anne-Hippolyte, épousa, le 18 Janvier 1696, Charles de Crussol, Duc d'Usès.

1701. ANTOINE, né le 27 Janvier 1661 (et non 1667, comme le marque le P. Anselme), marié, le 14 Juin 1688, à MARIE DE LORRAINE, fille de Louis, Comte d'Armagnac, avoit donné des preuves de sa valeur en différentes occasions, lorsqu'il succéda au Prince Louis son père. L'an 1715, le 20 Octobre, il maria Louise-Hippolyte, sa fille aînée, à Jacques-François-Léonor, Chef des nom et armes de l'ancienne Maison de Goyon-Matignon, de Bretagne, lequel fut substitué aux nom et armes de Grimaldi, et prit dès lors le titre de Duc de Valentinois; Duché qui avoit été érigé et cédé au Prince de Monaco par Louis XIII en conséquence du Traité de Péronne. L'an 1724, la Princesse Marie termine ses jours le 20 Octobre. Le Prince son époux la suivit au tombeau le 20 Février 1731, laissant d'elle, outre sa fille aînée, Marguerite-Camille, mariée, en 1720, à Jean-Alfonsse de Gand, Prince d'Isenghien.

1731. LOUISE-HIPPOLYTE, fille aînée d'Antoine Grimaldi et de Marie de Lorraine, succéda à son père dans la Principauté de Monaco. Elle ne régna que dix mois et quelques jours, étant morte le 29 Dé-

cembre 1731. De son mariage, avec Jacques-François Léonor de Goyon-Matignon, elle eut huit enfans, dont trois étoient vivans, en 1770; savoir, Honoré-Camille-Léonor, qui suit; Charles-Maurice, Comte de Valentinois, Grand d'Espagne de la premiere classe, né le 4 Mai 1727; et Charlotte, Religieuse à la Visitation de Paris.

1731. HONORÉ-CAMILLE-LÉONOR, né le 10 Septembre 1720, succéda à Louise-Hippolyte Grimaldi sa mere, sous la tutelle et administration de Jacques-François-Léonor son pere. L'an 1746, il combat, à la tête du régiment de son nom, à la bataille de Raucoux, et y est dangereusement blessé. L'année suivante, le 2 Juillet, son cheval est tué sous lui d'un coup de boulet à la bataille de Lauffeld. L'an

1751, il devient possesseur du Duché de Valentinois par la mort de son pere, arrivée le 23 Avril. L'an 1757, il épouse MARIE-CATHERINE BRIGNOLÉ, fille de Joseph-Marie Brignolé, frere de Jean-François Brignolé-Salé, Doge de Gènes. L'an 1760, il termine la contestation de territoire, qui subsistoit depuis plusieurs siècles entre la Communauté de la Turbie, au Comté de Nice, et celle de Monaco, par Traitè conclu avec le Roi de Sardaigne, les 18 et 24 Novembre, pour les limites de cette frontière. Ce Prince actuellement a deux fils, dont l'aîné, Honoré-Anne-Charles-Maurice, né le 17 Mai 1758, se nomme le Duc de Valentinois; et le second, Joseph-Marie-Jérôme-Honoré, né le 10 Septembre 1763, s'appelle le Marquis de Baux. Le Prince de Monaco a droit de faire battre monnoie et de pavillon sur mer.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS; MARQUIS, GOUVERNEURS ET GRANDS DUCS DE TOSCANE.

LA TOSCANE (*Tuscia*), dont l'étendue est de 40 lieues de long sur 30 de large, a pour bornes au Nord le Modénois, le Bolonez et la Romagne; au Midi cette partie de la Méditerranée qu'on appelle la mer de Toscane; à l'Orient le Duché d'Urbini; à l'Occident la mer de Gènes et l'Etat de Lucques. Elle faisoit anciennement partie de l'Etrurie ou du pays des Etrusques, peuples si puissans avant le tems des Romains, dit M. de la Lande, qui donnerent leur nom aux deux mers d'Italie, dont l'une s'appelloit *mare Tuscum*, et l'autre *mare Adriaticum*, du nom d'une de leurs colonies, dite *Hadria*, dans l'Abruzè. Ils s'étendirent ensuite, ajoute-t-il, au-delà du Pô et jusqu'aux Alpes dans toute la Lombardie; mais leur puissance déclut à mesure que Rome s'éleva: enfin les Etruriens, après de longues guerres contre les Romains, furent subjugués l'an 280 avant J. C. La Toscane demeura soumise à l'Empire romain jusqu'à l'invasion des Barbares vers la fin du V<sup>e</sup> siècle. Sous le règne des Goths, qui dura environ 60 ans, elle fut gouvernée par un Préfet de cette nation. Les Lombards, ayant conquis la Toscane sur les Goths, en 568, nommerent, pour la régir, des Ducs amovibles, qui s'éteignirent, en 774, avec le Royaume de Lombardie. Charlemagne, destructeur de cette Monarchie, soumit la Toscane à des Comtes, ainsi qu'on le voit par l'histoire d'Eginhard, Chancelier de ce Prince, et par un document conservé dans les Archives de l'Eglise de Lucques. (Busching.) Aux Comtes, sous le règne de Louis le Débonnaire, succéderent des Marquis, chargés de garder les différentes Marches de la Toscane. C'est par ces Officiers, qualifiés quelquefois aussi Ducs, que nous allons commencer la liste des Gouverneurs de Toscane.

### BONIFACE I.

BONIFACE I (II<sup>e</sup> du nom, Comte de Lucques), peut être regardé comme le premier Marquis de Toscane, au jugement de Muratori. L'an 828, les Sarrasins d'Afrique ayant tenté une descente en Corse, Boniface fut chargé, par l'Empereur Louis le Débonnaire, d'armer pour leur donner la chasse. Il prit avec lui quelques troupes de Toscane, équipa une petite flotte avec laquelle il tourna autour de l'Isle; et, n'ayant rencontré aucun vaisseau des ennemis, il passa en Afrique, y débarqua entre Utique et Carthage, livra plusieurs petits combats aux infidèles, qui étoient accourus à la défense de leurs côtes, et se rembarqua pour l'Italie avec quelque perte. L'an 834, il fut du nombre des Seigneurs qui ramenerent l'Impératrice Judith de Tortone, où Lothaire l'avoit reléguée, à Aix-la-Cha-

pelle, où l'Empereur, son époux, l'attendoit. Boniface, ayant encouru par là l'indignation de Lothaire, prit le parti de se retirer en France. On ne sait si dans la suite il recouvra son Gouvernement; mais il est certain qu'il eut pour successeur, soit de son vivant, soit après sa mort, Adalbert, son fils.

### ADALBERT I.

ADALBERT I, fils de Boniface et de Berte, est annoncé pour Duc et Marquis de Toscane, dans plusieurs monumens, en 847, et devoit l'être alors depuis quelques années. Il servit avec zèle et succès l'Empereur, Louis II, qui lui donna, pour le récompenser, quelques Comtés en Provence. L'an 878, Carloman, Roi de Baviere et d'Italie, ayant appris du fond de la Baviere, où il étoit malade, que le Pape

Jean VIII traversoit sourdement les desseins qu'il avoit sur la Couronne impériale, alors vacante, pour la faire passer sur la tête du Roi de France; ce Prince écrivit à Lambert, Marquis de Spolète, et à Adalbert, Marquis de Toscane, pour les engager à faire changer le Pape de dispositions. Les deux Marquis, s'étant rendus à Rome, se saisirent du Pape, le retinrent sous bonne garde, et obligèrent les Romains à prêter serment de fidélité à Carloman. On ne voit point, dit Muratori, quel fut le prétexte d'une pareille violence, Carloman n'étant point Empereur, et Rome, avec son Duché, n'ayant jamais été comprise dans le Royaume d'Italie. Le Pape, après le départ des deux Marquis, fulmina contre eux une sentence d'excommunication, et partit pour se rendre en France. Adalbert, l'année suivante, fit sa paix avec le Pape, qui lui donna l'absolution des censures. Ce Prince mourut vers la mi-Mai de l'an 890. Il avoit épousé, 1° ANONSVAIRE; 2° ROTHILDE, sœur de Lambert, Duc de Spolète, et de l'Empereur Gui, dont il eut deux fils, Adalbert et Boniface.

## ADALBERT II, DIT LE RICHE.

890. ADALBERT II succéda à son pere Adalbert I, dans le Duché-Marquisat de Toscane. Ce Prince, le plus riche de son tems, fit une très grande figure en Italie. Arnoul, Roi de Germanie, étant entré, dans le mois de Janvier 894, en Italie, pour soumettre les villes qui lui refusaient l'obéissance, remplit le pays d'une si grande terreur, que les Marquis des différentes frontieres s'empresserent de venir lui rendre leurs hommages. De ce nombre furent Adalbert et Boniface son frere; mais ayant voulu mettre un prix à leur soumission, ils furent arrêtés par ordre de ce Prince, qui bientôt les fit relâcher, après leur avoir fait prêter serment de fidélité. Ni l'un ni l'autre ne tinrent compte de cet engagement; du moins on voit qu'en 896, Adalbert étoit liégué avec l'Empereur Bérenger contre Arnoul. L'an 898, il prit les armes contre l'Empereur Lambert, et vint camper, avec une armée aguerrie, près de Borgo-Sau-Donnino, dans le dessein d'assiéger cette place: mais Lambert ne lui en donna pas le tems, car, étant venu à lui en diligence, il surprit son armée, plongée dans le vin qu'elle avoit bu la veille, et la mit en déroute. Adalbert fut pris dans une crèche, où il s'étoit caché, amené au vainqueur, et conduit ensuite, avec d'autres, dans les prisons de Pavie. Lambert étant mort la même année, Bérenger remit Adalbert en liberté, le rétablit dans son Gouvernement, et lui fit rendre ses autres biens.

L'an 900, Adalbert, s'étant brouillé avec Bérenger, invite Louis, Roi de Provence, à venir s'emparer du Royaume d'Italie. Louis, s'étant rendu à cette invitation, enleve la Couronne d'Italie à Bérenger. Après sa conquête il vient rendre visite, l'an 902, au Marquis Adalbert, qui le reçoit avec une magnificence qui l'étonne. *En vérité*, dit le Roi Louis à quelques uns de ses domestiques, *cet Adalbert devoit plutôt s'appeller Roi que Marquis; car il ne differe de moi que par le nom.* Ce mot ayant été rapporté au Marquis, passa dans son esprit pour une marque de jalousie, et le porta à chercher l'occasion de se réconcilier avec Bérenger. Il travailla depuis à la ruine de Louis, et y réussit l'an 905. Sigonius et Contelori mettent la mort d'Adalbert en l'an 917: mais ce n'est que par conjecture; et tout ce qu'on a de certain c'est qu'il mourut le 18 Août, selon ce vers de son épitaphe qui est à Lucques:

*In sexto decimo Septembre notante calendas.*

Il avoit épousé BERTE, fille de Lothaire, Roi de Lorraine, et de Valdrade, et veuve de Thibaut, Comte

d'Arles, dont il laissa deux fils, Gui et Lambert; avec une fille, Hennegarde, qui devint la seconde femme d'Adalbert, Marquis d'Ivrée. Berte, comme on va le voir, survécut à ses deux époux.

## G U I.

GUI, fils aîné d'Adalbert, le remplaça dans le Duché de Toscane, par le choix de l'Empereur Bérenger. Ce Prince, l'an 919, mécontent de Gui et de Berte, sa mere, les fit arrêter et mettre en prison à Mantoue: mais ne pouvant se rendre maître des places de Toscane, il fut obligé de les relâcher l'un et l'autre. Gui, l'an 925, épousa la fameuse MAROZIE, veuve d'Albéric, Marquis de Camerino, fille de la courtisane Théodora, et mere d'Albéric, qui fut Prince de Rome, Dame toute puissante en cette ville. (Murat.) La même année, Hugues, Comte (et non Roi) de Provence, pratique des intelligences avec la Duchesse Berte, sa mere, Gui et Lambert, ses freres utérins, et la Marquise Hennegarde, leur sœur, pour dépouiller Rodolphe, Roi de Bourgogne ou d'Arles, de la Couronne d'Italie, et se la faire adjuger. Hennegarde, l'aîne de toute l'intrigue, depuis la mort de Berte sa mere, arrivée le 8 Mars 925, lui ayant fait d'autres partisans, vint à bout, l'année suivante, de le mettre en possession de l'objet de ses desirs. L'an 928, le Pape Jean X, voyant toute l'autorité temporelle usurpée dans Rome par Gui et Marozie, fait éclater son mécontentement. Marozie et son époux, voulant prévenir les mesures qu'il prenoit pour rentrer dans ses droits, envoient des satellites au palais de Latran, qui, après avoir massacré, sous les yeux du Pape, Pierre, son frere, l'arrêtent lui-même et le jettent dans une obscure prison, où, la même année, il fut étranglé, selon les uns, étouffé avec un cousin, suivant les autres. Gui ne survécut pas beaucoup à ce Pontife, étant mort, au plus tard, dans les premiers mois de l'année suivante, sans laisser d'enfans de Marozie, que Leibnitz et Muratori croient n'avoir été que sa seconde femme. D'une premiere, dont ils ne marquent ni le nom ni la Maison, il eut, suivant eux, un fils nommé Adalbert, duquel ils font descendre la Maison d'Est.

## L A M B E R T.

929. LAMBERT, étant devenu le successeur de Gui son frere, sa valeur et sa puissance donnerent de l'ombrage à Hugues, Roi d'Italie, son frere utérin, et lui firent craindre que les Seigneurs italiens, mécontents de son gouvernement, ne jetassent les yeux sur Lambert pour lui déferer la Couronne d'Italie. Hugues d'ailleurs avoit, du côté paternel, un frere, nommé Boson, qui ambitionnoit ardemment le Duché de Toscane. Que fit donc Hugues, *ce renard couronné*, comme l'appelle Muratori? Il répandit le bruit que Berte, sa mere, n'avoit point eu d'enfans du Marquis Adalbert, et que les trois qui passaient pour être de lui et d'elle, étoient des enfans d'une autre femme, que Berte avoit supposés à son mari, afin de continuer à jouir de l'autorité souveraine en Toscane après la mort de ce Prince. Lambert, ne pouvant digérer une calomnie si atroce, demande à prouver par le duel la vérité de sa naissance. Hugues ayant présenté un nommé Théduin pour son champion, Lambert ou son champion le renverse mort, et couvre, par là, de confusion le Roi son frere. Mais Hugues, toujours acharné à la perte de Lambert, employa tant de ruses pour le surprendre qu'à la fin il se rendit maître de sa personne en 931. Alors il lui fit crever les yeux, et donna la Toscane à Boson. Lambert survécut plusieurs années à son malheur.

## B O S O N.

931. B O S O N , frere du Roi Hugues , étoit marié depuis plusieurs années , avant que d'être Marquis de Toscane , à WILLE , fille d'un Seigneur bourguignon , et en avoit quatre filles , dont l'aînée , nommée comme sa mere , épousa , l'an 935 , Bérenger , Marquis d'Ivrée , et depuis Roi d'Italie. Wille , la mere , étoit une Princesse avare , qui accumuloit les richesses par toutes sortes de voies. L'an 936 , dans le mois de Juillet au plutôt , le Roi Hugues , aussi avide que Wille sa belle-sœur , et aussi peu scrupuleux sur les moyens de s'enrichir , fait arrêter cette Princesse avec son époux , après avoir fait courir le bruit qu'ils vouloient le détrôner. Il les dépouille de tous leurs trésors , met Boson en prison , et renvoie Wille en Bourgogne. On ne sait ce que devint Boson par la suite.

## HUBERT O U H U M B E R T.

936. HUBERT O U H U M B E R T , fils naturel du Roi Hugues , fut créé Duc de Toscane , à la place de Boson , par son pere , qui lui donna en même tems , ou peu après , le titre de *Comte du sacré Palais*. A ces faveurs Hugues ajouta , l'an 943 , le Duché de Spolète avec le Marquisat de Camerino : mais Hubert fut dépouillé de ces deux Principautés l'an 946 au plus tard. On ignore l'année de sa mort , qu'on ne peut reculer au-delà de 961. Il laissa de WILLE O U GUILLE , son épouse , fille de Boniface , Marquis de Spolète , deux enfans , Hugues qui suit , et VALDRADE O U GUALDRADE , femme de Pierre Candiano IV , Doge de Venise.

## HUGUES LE GRAND.

L'an 961 au plus tard , HUGUES , surnommé le GRAND , fils du Marquis Hubert , le remplaçoit en Toscane l'an 961 : on le voit aussi Duc de Spolète en 989 , et Marquis de Camerino en 995. L'an 993 , ayant reçu de l'Empereur Otton III un ordre d'aller venger la mort de Landenulfé , Prince de Capoue , que ses sujets révoltés avoient assassiné , il se met en marche avec ses troupes pour aller faire le siège de cette ville. Frasinond , Comte de Chieti , l'étant venu joindre avec les siennes , ils obligent les Capouans à leur livrer les meurtriers de leur Prince , dont ils font pendre les six plus coupables , et condamnent les autres à différentes peines. C'est la seule action connue du Duc et Marquis Hugues , qui dut en faire bien d'autres du même éclat , pour mériter le surnom de GRAND. Il mourut au plutôt , sur la fin de l'an 1001 , sans laisser de postérité. On ignore quel fut l'héritier de ses biens allodiaux. Muratori soupçonne que cette immense hérité vint par quelque femme , sœur , fille ou tante , aux ancêtres de la Maison d'Est , et qu'ils devinrent par là Seigneurs de Rovigo , d'Est , et de plusieurs autres terres situées entre Padoue et Ferrare.

## A D A L B E R T I I I.

A D A L B E R T O U A L B E R T I I I , fils aîné du Marquis Albert , succéda ( on ne sait en quelle année ) à Hugues , dans le gouvernement de la Toscane. Le tems de sa mort n'est pas mieux connu. On a de lui l'acte d'une vente de biens , faite quelques mois après la mort de Hugues , le 13 Mars 1002 , dans lequel il se qualifie *puissant Marquis de Toscane*. « Cet Adalbert , dit M. de Saint-Marc , est un des ascendans de la Maison d'Est. En le voyant , ajoute-t-il , successeur d'Hugues , on a quelque raison de soupçonner que celui-ci avoit eu pour héritiers les fils d'Albert ». M. Mallet (*Hist. de la M. de Brunswick*) va plus loin et dit : « On conjecture avec beaucoup de vraisemblance qu'Albert eut quatre fils , qui

» formerent les branches d'Est , celles de Malaspina » et de Pallavicini , et une quatrième qui dura peu. » Celles de Malaspina et de Pallavicini subsistent encore , et ont toujours été considérées comme les premières Maisons d'Italie ». Cette quatrième branche , qui dura peu , suivant M. Mallet , est celle de Rulu , qui subsiste néanmoins encore , et s'est partagée en plusieurs rameaux qui sont répandus en Italie et en France , dans les provinces de Provence et de Dauphiné , où ils sont connus sous le nom de le Roux.

## R A G I N A I R E O U R E I N I E R.

1014. ou environ. R A G I N A I R E O U R E I N I E R , fils du Marquis Hugutun , étoit Duc et Marquis de Toscane , vers l'an 1014. Après la mort de l'Empereur Henri II , il fut du nombre des Seigneurs Italiens qui refusèrent de reconnoître Conrad le Salique pour son successeur. Conrad étant venu , l'an 1027 , en Italie , assiégea Raginaire dans Lucques , alors capitale de la Toscane , le força de se rendre , et vraisemblablement le déposa ; du moins il n'est fait nulle mention de Raginaire depuis ce tems-là. Ce Marquis laissa de WILLE , sa femme , deux enfans , Hugutun et Sophie , qui succéderent à ses biens allodiaux.

## B O N I F A C E I I , D I T L E P I E U X.

1027. au plutôt. B O N I F A C E I I , D I T L E P I E U X , ( différent de Boniface , Marquis de Montferrat , son contemporain ) , fils de Thédald , Comte de Modene , de Reggio , de Mantoue , de Ferrare , de Crémone et d'autres villes , petit-fils du Comte Albert-Azzon , Seigneur de Canosse , fut nommé par l'Empereur Conrad , Duc et Marquis de Toscane. Il étoit associé , dès l'an 1004 , aux dignités de son pere , qu'il remplaça l'an 1012. L'Empereur Conrad étant venu , l'an 1037 , passer les fêtes de Noël à Parme , il y eut une rixe entre ses gens et les habitans , qui tuèrent son échanson. Conrad furieux sort de la ville , et mande au Marquis Boniface de lui amener des troupes pour en faire le siège. Les Parmesans , à la vue du Marquis , perdent courage et courent se jeter aux pieds de l'Empereur. Ce Prince étant rentré dans la ville , Boniface lui prêta serment de fidélité. Conrad , de son côté , jura de lui conserver la vie et la dignité de Duc et Marquis , chose vraiment insolite (Murat. Annal. t. 6 , p. 114) ; ce qui fait dire au Poète Donizon , dans la vie de Mathilde :

*Nullus Dux unquam meruit tam fœdera culta.*

Boniface fut également fidele à l'Empereur Henri III. Il aida ce Prince , l'an 1042 , à prendre le château de Morat , près de Neuchâtel , dans le Royaume de la Haute-Bourgogne , dont les peuples s'étoient révoltés contre lui. (*Hermann. Contract*). Henri , l'an 1046 , passa les Monts , et étant arrivé à Mantoue , Albert , Vicomte de cette ville , c'est-à-dire Vicaire du Marquis Boniface à Mantoue , lui fait présent de cent chevaux et de deux cens oiseaux de proie , ce qui dut lui donner une haute idée de l'opulence d'un Seigneur qui avoit un Officier si magnifique à son service. Henri donna en retour au Vicomte des pelleteries qui étoient alors fort en usage. Ce monarque l'ayant ensuite invité à manger avec lui , ils'en excusa , disant qu'il n'avoit pas même l'honneur d'être admis à la table du Marquis son Seigneur. Il obéit ensuite , après en avoir obtenu la permission de Boniface. (*Donizo in vita Mathildis*.) Muratori remarque à cette occasion qu'il n'y avoit pas de ville d'Italie en ce tems-là qui n'eût un Comte ou Gouverneur , et un Vicomte ; et de là sont venues , dit-il , quantité de familles nobles du nom de Visconti. Boniface , suivant le même auteur , étoit un grand usurpateur des biens ecclésiastiques. Il en fit pénitence dans la suite , après avoir fait sa confession entre les mains

de Gui, Abbé de Pompose, qui lui donna, suivant Donizon, une sanglante discipline; sans doute en l'obligeant de restituer ce qu'il avoit usurpé: il fut tué le 7 Mai 1052, par des assassins, en traversant une forêt, et fut inhumé à Mantoue. Il avoit épousé l'an 1016, au plus tard, RICHILDE, ou RICARDE, fille de Giselbert, Comte du sacré Palais en Italie (et non pas de Giselbert frere de l'Impératrice Cunegonde, comme quelques uns le prétendent). Devenu veuf de cette Princesse, sans en avoir eu d'enfants, il donna sa main, en 1036, à BÉATRIX, fille de Frédéric, Duc de la Haute-Lorraine. On a peine à concevoir le luxe qu'il étala pendant trois mois que durèrent ces noces: elles furent célébrées à Marégo, ville du Mantouan. Les moulins situés sur les rivières voisines, broyoient, dit-on, au lieu de bled, des graines aromatiques, qui parfumoient l'air aux environs; le vin le plus exquis se puisoit comme l'eau dans les puits; les seaux dont on se servoit étoient attachés à des chaînes d'argent, et ces chaînes pendoient à des cordes tissées d'or et d'argent; toute la vaisselle dont on couvroit les tables étoit des mêmes métaux. La musique et les spectacles concouroient à l'agrément de ces fêtes, et toutes les personnes qui s'y trouvoient éprouverent la libéralité de Boniface, qui les renvoya chargées de présens. (Anecd. d'Ital.) Boniface termina ses jours d'une manière funeste: comme il alloit de Mantoue à Crénone, en traversant une forêt épaisse, il fut frappé d'une fleche empoisonnée, dont il mourut, suivant Arnoul de Milan, auteur contemporain: *Dum nemus transiret opacum, dit cet Ecrivain, insidiis ex obliquo latentibus, venenato figur jaculo. Heu senex ac plenus dierum maturam mortem exiguo præoccupavit.* (Hist. Mediolan. L. 3, c. 3.) Le Florentin se trompe donc (Mem. de Mathild. L. 1) lorsqu'il dit que ce Prince mourut peu avancé en âge; carsi on le voit, dès l'an 1004, Marquis de Toscane, il faut dire qu'en terminant ses jours il étoit au nombre des vieillards. Donizon (*Vita Mathild.* L. 1) marque le tems précis de sa mort, sans en dire néanmoins le genre, en ces termes:

*Ipsæ die sextæ Maii post quippe kalendas*

*Deseruit terram, quem Christus ducat ad astra:*

*Quando defunctus, terræ datus estque sepultus,*

*Tunc quinquaginta duo tempora mille Dei statit.*

C'est-à-dire qu'il mourut le 7 Mai 1052. Ce Prince eut de son second mariage Frédéric qui suit; Béatrix, morte avant son frere; et Mathilde qui viendra ci-après.

#### FREDERIC, DIT AUSSI BONIFACE.

1052. FRÉDÉRIC, dit aussi BONIFACE par le continuateur d'Herman le Contract, succéda, en bas âge, à son pere, Boniface le Pieux, sous la tutelle de Béatrix, sa mere. Cette Princesse s'étant remariée, sur la fin de 1053, à Godefroi le Barbu, Duc de Basse-Lorraine, L'Empereur Henri III, dans un voyage qu'il fit en Italie, l'an 1055, la fit arrêter avec son fils, sous prétexte que ce mariage s'étoit fait sans son consentement. Il emmena Béatrix en Allemagne, et laissa Frédéric, parceque ce jeune Prince étoit attaqué de la maladie dont il mourut peu de tems après. L'époux de Béatrix, indigné du traitement fait à sa femme contre la foi d'un sauf-conduit que l'Empereur lui avoit donné, se retira dans son Duché de Basse-Lorraine, bien résolu de tirer vengeance de cet affront à la première occasion.

#### BÉATRIX ET GODEFROI LE BARBU.

1055. BÉATRIX, après la mort de Frédéric, son fils, est reconnue propriétaire usufruitiere de la Toscane et de tous les biens de son premier époux, contre la loi des fiefs, lesquels, au défaut d'hoirs mâles, étoient

réversibles au Suzerain. M. de Saint-Marc présume que cette prérogative extraordinaire étoit une clause du mariage de Béatrix avec Boniface; clause qui dut avoir été autorisée par l'Empereur Henri III, pour donner quelque satisfaction à Frédéric, pere de Béatrix, qui avoit des prétentions sur le royaume de la Haute-Bourgogne. Béatrix étoit cependant toujours retenue en Allemagne. L'an 1057, après la mort de Henri, l'Impératrice Douairiere la rendit au Duc Godefroi, son époux. Béatrix, de retour en Toscane, administra ce Duché conjointement avec Godefroi, et comme propriétaire usufruitiere, et comme tutrice de Mathilde sa fille.

L'an 1066, l'Empereur Henri IV, ayant entrepris le voyage d'Italie dans la vue de retirer des mains des Normands les terres du Saint-Siège qu'ils avoient envahies, et de se faire couronner par le Pape Grégoire VII, arrive jusqu'à la ville d'Aoust. C'étoit l'usage, lorsque le chef de l'Empire passoit les Monts, que le Marquis de Toscane vint au devant de lui: mais Godefroi le Barbu, qui possédoit alors ce Marquisat, ne s'étant point présenté ni personne de sa part, Henri, choqué de ce manquement, et se déiant de la fidélité du Marquis, abandonne son expédition et retourne en Allemagne. Godefroi néanmoins pouvoit être excusé parcequ'il étoit alors avec son armée dans la Campagne de Rome, occupé à réprimer les entreprises de Richard, Prince de Capoue, qui vouloit envahir les terres du Saint-Siège. Telle étoit la réputation de Godefroi et telles étoient ses forces, qu'à son arrivée, Richard avec ses troupes abandonna la Campagne de Rome; mais Jourdain son fils, s'étant retiré dans la ville d'Aquino, s'y fortifia pour faire tête à l'ennemi. Godefroi le suivit de près, accompagné du Pape et des Cardinaux, et resta campé pendant dix-huit jours devant Aquino. Dans cet espace de tems il y eut plusieurs faits d'armes de part et d'autre plus brillans que décisifs; mais, par la médiation de Guillaume Tête-hardie, Comte de Bourgogne, on en vint à un pour parler entre Godefroi et Richard, près du Pont de Saint-Ange de Todicci, où Richard, au moyen d'une grosse somme offerte à Godefroi, lui persuada de plier ses tentes et de retourner en Toscane. (Murat. Annal. L. VI, p. 211.)

L'an 1070, Béatrix devint veuve, par la mort de son époux, arrivée la nuit du 24 au 25 Septembre. L'an 1076 (et non 1069) elle meurt le 28 Avril, sans laisser d'autres enfans que Mathilde. Elle est inhumée dans la cathédrale de Pise.

#### MATHILDE, APPELÉE LA GRANDE COMTESSE, ET WELPHE, SON ÉPOUX.

1076. MATHILDE, appelée la GRANDE COMTESSE, fille de Boniface et de Béatrix, née vers l'an 1046, avoit épousé, soit du vivant de son pere, soit peu après sa mort, Godefroi le Bossu, Duc de Lorraine, dont elle demeura veuve dans le mois de Février 1076: deux mois après, elle succéda à Béatrix, sa mere. On connoit le zèle avec lequel Mathilde soutint les intérêts des Papes Grégoire VII, Urbain II et Pascal II, contre l'Empereur Henri IV, dont elle étoit cousine. L'an 1077, Grégoire étant poursuivi par ce Prince, Mathilde lui procura un asyle dans son château de Canose. Ce fut alors qu'elle fit, mais en secret, donation de tous ses biens au Saint-Siège. Il est à propos de remarquer avec M. Péffel, que cette donation comprenoit non-seulement les terres patrimoniales qui appartenoient à Mathilde en franc-aleu, et dont elle pouvoit librement disposer, mais aussi les fiefs qu'elle possédoit sous la directe de la Couronne d'Italie. Les Papes ne firent point cette distinction, et s'arrogerent également les uns et les autres tant en souveraineté qu'en propriété. De leur côté les Empereurs s'opposèrent de tout leur pouvoir à une usurpation si manifestement contraire

aux droits de l'Empire ; et les cruels différends qu'elle excita ne finirent qu'après une révolution de deux siècles. Mathilde, l'an 1080, envoya des troupes pour chasser de Ravenne l'anti-pape Guibert : elles sont battues par celles de Henri, à la Volta, dans le Mantouan, le 15 Octobre, c'est-à-dire le jour même de la bataille de Wolkhein, où Rodolphe, compétiteur de Henri, perdit la vie. La ville de Florence fut constamment attachée à la Princesse Mathilde et au Pape Grégoire VII. L'Empereur, excité par les Schismatiques, entreprit de lui enlever cette ville, dont il forma le siège, qui dura, selon les Ecrivains du pays, depuis le mois d'Avril 1081 jusqu'au mois de Juillet suivant : mais Villani le dit terminé sans succès dans le même mois où il fut commencé. Ce qui est certain c'est que, vers la Pentecôte de cette année, Henri parut sous les murs de Rome avec son anti-pape. (*Cardin. de Aragon. Vit. Gregor. I. II.*) Henri revint encore l'année suivante en Toscane, et fit le dégât dans le pays, sans pouvoir emporter aucune place.

L'an 1084, l'armée de Mathilde surprend et met en fuite, au mois de Juillet, celle de Henri, qui faisoit le siège du château de Sorbara, dans le Modénois, sous les ordres du Marquis Otbert. Mathilde, l'an 1089, après avoir refusé la main de Robert, fils aîné de Guillaume le Conquérant, Roi d'Angleterre, épouse en secondes noces, à la persuasion du Pape Urbain II, WELPHE, fils de Welphe I du nom, Duc de Bavière IV, (dans la généalogie de sa Maison) et petit-fils d'Albert-Azzon ou Atton, Marquis d'Est. L'an 1091, l'Empereur, le 11 Avril, jour du Vendredi saint, enlève à Mathilde la ville de Mantoue, qu'il tenoit bloquée depuis le mois de Juillet de l'année précédente. Cette conquête fut suivie de celle de toutes les terres qui appartenoient à Mathilde au-delà du Pô. L'Empereur surprend, l'an 1092, les troupes de la Comtesse, qui étoient campées près du village de Tracontai, tue beaucoup de monde, fait un grand nombre de prisonniers, et met le reste en fuite. Hugues II, Marquis d'Est, qui commandoit ces troupes, fut des premiers à fuir ; sur quoi les Historiens du tems l'accusent de trahison. (Cet Hugues est le même que les Manceaux avoient appelé deux fois d'Italie pour être leur Comte, comme on l'a dit ailleurs.) Henri, après cette victoire, étendit ses conquêtes dans les terres de Mathilde. Les vassaux de la Comtesse, voyant le mauvais succès de ses armes, se réunirent alors pour l'exhorter à la paix que l'Empereur lui proposoit : mais encouragée par un Abbé moins éclairé que pieux, elle rejeta tout accommodement. L'Empereur étant parti la même année pour retourner en Allemagne, avoit laissé le commandement de son armée à son fils Conrad, pour continuer la guerre en Italie. Mathilde et son époux ne se loient point de scrupule de corrompre la fidélité de ce jeune Prince et de l'engager à se révolter ouvertement contre son père. La fausse dévotion va souvent plus loin dans le crime que le libertinage, parce qu'elle s'y porte avec plus d'ardeur et de sécurité. (*Voy. Henri IV, Empereur.*) Welphe, dégoûté de Mathilde, qui le méprisoit, sur-tout depuis que les affaires de l'Empereur avoient commencé à prendre une mauvaise face, se détermine, l'an 1095, à la quitter pour retourner en Bavière. On soupçonne qu'une des principales causes de ce divorce fut la connoissance que Welphe eut alors de la donation que Mathilde avoit faite de tous ses biens au Saint-Siège ; par où se voyant frustré de l'espérance qu'il avoit, en épousant cette Princesse, de recueillir son immense succession, il crut n'avoir plus rien à ménager avec elle. Quoi qu'il en soit, Mathilde le vit partir sans regret. Welphe et le Duc, son père, abandonnerent de dépit le parti du Pape, et rentrèrent dans celui de l'Empereur. Ils vinrent en Italie pour faire la guerre à Mathilde ; mais ce fut sans succès. L'an 1101, dans l'automne, elle marcha, à la tête de ses troupes, pour réduire Ferrare, qui, plu-

sieurs années auparavant, s'étoit révoltée contre elle. Les Ferrarois, à la vue de cette armée, et des vaisseaux que les Vénitiens et les Ravennates amenoient à Mathilde, pour appuyer par mer le siège de la ville, ne firent aucune difficulté de se rendre. L'an 1102, le Pape Pascal II, feignant que l'acte de la donation faite par Mathilde, en 1077, à l'Eglise romaine, s'étoit égaré pendant les derniers troubles, charge le Cardinal Bernard, Abbé de Vallombreuse, qui résidoit en qualité de Nonce auprès de la Comtesse, de lui demander le renouvellement de cet acte. Mathilde, sans se faire prier, lui accorde un nouveau diplôme, confirmatif du précédent, en date du 17 Novembre 1102, au château de Canosse.

Le Cardinal Bernard étant à Parme l'an 1104, y fait, le jour de l'Assomption, pendant les SS. mystères, un sermon, dans lequel il parle de l'Empereur Henri IV avec beaucoup de mépris, parce qu'il étoit excommunié. Grand nombre des assistans, extrêmement affectionnés à ce Prince, aussitôt après le sermon, mettent l'épée à la main, et s'avancent vers le Prêlat, le prennent et le conduisent en prison, après quoi ils pillent sa chapelle. Mathilde étoit alors à Modène : informée presque sur le champ de ce désordre, elle rassemble ce qu'elle peut de troupes, avec lesquelles elle marche le troisième jour à Parme. Les Parmesans épouvantés n'avoient pas attendu son arrivée ; ils avoient remis entre les mains des vassaux nobles de la Comtesse le Cardinal et toute sa chapelle ; et Mathilde, dit Donizon, à la prière de Bernard, leur pardonne.

Mathilde, qui s'étoit brouillée avec Henri V comme avec le père de ce Prince, dès qu'il l'avoit été lui-même avec le Pape, consent enfin aux propositions de paix qu'il lui fait faire après son couronnement impérial. Pour consommer l'accordement, elle se rend de Canosse à Bianello, où elle reçoit, le 6 Mai 1111, l'Empereur, qui passe trois jours avec elle. Donizon remarque, dans la vie de Mathilde, que, dans les entretiens qu'elle eut avec l'Empereur, elle parla toujours allemand. Enchanté des honneurs qu'elle lui fit rendre, Henri l'appelloit sa mère ; et pour lui prouver l'estime qu'il faisoit de sa rare prudence, il la déclara vice-gérente ou vice-reine de Lombardie :

*Cui Liguris Regni regimen dedit in vice Regis,  
Nominè quam matris verbis claris vocitavit.*

L'an 1114, Mathilde se met en devoir de faire rentrer la ville de Mantoue sous sa domination. Mais, dans le tems qu'elle se préparoit à faire le siège de cette ville, étant tombée malade à Mont-Baranzon, dans le Modénois, et le bruit de sa mort ayant couru, les Mantouans, qui se croyoient délivrés de la crainte de ses armes, vont mettre le siège devant son château de Ripalta, qu'ils prennent et livrent aux flammes. La Comtesse, étant relevée de sa maladie, donne ses premiers soins à tirer vengeance de l'insolence des Mantouans. Ils n'attendirent pas l'effet de ses menaces, et la ville se rendit sur la fin d'Octobre. Mathilde meurt, le 24 Juillet 1115 (1116 suivant le calcul pisân), à Bondeno, dans le diocèse de Reggio. Son corps fut inhumé à l'Abbaye de S. Benoit de Polirone, dont elle étoit bienfaitrice insigne, d'où il fut transporté, l'an 1635, dans la Basilique du Vatican, par les soins du Pape Urbain VIII, qui lui fit ériger un superbe mausolée. (*Voyez l'Empereur Henri IV.*)

*La succession de cette Princesse, dit Muratori, fut une source de nouvelles querelles entre les Papes et les Empereurs ; et nous la trouvons disputée entre eux pendant un grand nombre d'années, jusqu'à ce qu'enfin le tems, médecin de beaucoup de maladies politiques, mit fin à leurs contestations. On sut bientôt en Germanie la nouvelle de la mort de*

*cette fameuse Princesse* ; et l'Abbé d'Uspereg dit :  
 » Comme personne, dans notre tems, ne fut plus  
 » riche et plus célèbre que cette Dame, de même per-  
 » sonne de profession laïque ne fut plus illustre par  
 » ses vertus et sa religion ». L'Empereur Henri V fut  
 » excité par ses Ministres, et même invité par les lettres  
 » de ses partisans, à venir prendre possession de tous  
 » les biens de Mathilde. » On ne voit pas bien claire-  
 » ment, dit Muratori, à quel titre. Tant qu'il n'y  
 » prétendit que les biens régaliens et féodaux, comme  
 » la Marche de Toscane, Mantoue et d'autres villes,  
 » on conçoit qu'il avoit raison : mais il prétendit aussi  
 » les biens allodiaux et patrimoniaux, dont on le  
 » verra se mettre en possession. Probablement les  
 » Princes d'Est de la branche allemande, c'est-à-dire  
 » Welfe V et Henri le Noir son frere, Duc de Baviere,  
 » ne durent pas, dans cette conjoncture, garder le  
 » silence, puisque, par les conventions matrimoniales  
 » de ce même Welfe avec Mathilde, il devoit hériter  
 » de tous les biens de cette Comtesse. Il est certain  
 » que, sous l'empire de Frédéric I, il leur fut rendu  
 » justice sur ce point. Or l'Empereur Henri, très em-  
 » pressé de recueillir cette riche succession, se tint  
 » prêt à passer en Italie aussitôt que l'état de ses  
 » affaires le permettoit. »

Après la mort de Mathilde, la Toscane cessa pour  
 un tems d'avoir des Ducs, parce que la ville de  
 Lucques, suivant la remarque de M. de S.-Marc,  
 commença dès lors à se gouverner par elle-même, et  
 que c'étoit proprement à cette ville qu'appartenoit le  
 titre de Comté-Duché. Celle de Pise se rendit pa-  
 reillement indépendante. Durant les dix-huit années  
 qui suivirent la mort de Mathilde, c'est-à-dire pen-  
 dant le reste du règne de Henri V et une partie de  
 celui de Lothaire II, son successeur, on ne voit que  
 des Gouverneurs amovibles de la Toscane, sous les  
 titres de Présidents et Marquis.

RATBOD est le premier de ces Gouverneurs que l'on  
 connoisse. Il ne l'étoit plus en 1119.

CONRAD, Duc de Ravenne, fut fait Président et  
 Marquis de Toscane, par l'Empereur Henri V en  
 1119. De son tems commencèrent ces fameuses  
 guerres que la rivalité fit naître entre les Pisans et  
 les Génois, et qui se renouvelèrent durant plusieurs  
 siècles. ( Voy. *Part. de Gènes.* ) Conrad mourut  
 ou cessa de gouverner la Toscane en 1131 au plus  
 tard.

RAMFRET se montre avec les titres de *Président et*  
*Marquis de Toscane* en 1131. Il doit être mort  
 vers la fin de Mai 1132.

### HENRI LE SUPERBE.

L'an 1133, HENRI LE SUPERBE, Duc de Baviere, fut  
 investi du Comté de Toscane et du Duché de Spolète  
 par l'Empereur Lothaire II son beau-pere, à qui le  
 Pape Innocent II les avoit cédés, comme relevant de  
 l'Eglise romaine, moyennant un tribut annuel de  
 cent livres d'argent. Il étoit de la ligne d'Est en Al-  
 lemagne; et ce fut apparemment en considération des  
 droits que cette ligne avoit sur la succession de la  
 Comtesse Mathilde, que l'Empereur lui conféra ces  
 dignités. L'an 1134 (1135 suivant le calcul pisan),  
 le Concile, tenu à Pise par le Pape Innocent II, in-  
 vestit de la Toscane le Marquis Ingelbert, c'est-à-dire  
 qu'il le nomma Vicaire du Duc Henri en Toscane.  
 Mais les Lucquois, qui ne vouloient personne qui

les commandât, rejeterent ce Marquis, lui firent la  
 guerre et le chasserent, quoique soutenu des Pi-  
 sans. L'Empereur vint, l'an 1137, au secours d'In-  
 gelbert et le rétablit. Henri mourut en Allemagne.  
 ( Voy. Henri VIII, *Duc de Baviere.* )

### ULDERIC.

1139. ULDÉRIC, ou ULRIC, Comte de Lenzbourg,  
 fut créé Marquis de Toscane par l'Empereur Conrad  
 après la mort de Henri le Superbe. Sous son gouverne-  
 ment, les guerres des Lucquois, des Pisans et des  
 Génois causerent de grands désordres en Toscane.  
 Le Nécrologe du Chapitre de Munster en place  
 sa mort au 8 Octobre.

### WELPHE.

1153. WELPHE, ou GUELFE, d'Est, VI<sup>e</sup> du nom  
 dans la suite de sa Maison, frere de Henri le Superbe,  
 recut, en 1153, de son neveu Frédéric Barberousse,  
 Roi des Romains, et depuis Empereur, l'investiture  
 de la Marche de Toscane, et en même tems celle des  
 biens allodiaux de Mathilde et du Duché de Spolète.  
 Il vint en Italie l'an 1154, et fut reçu avec de grands  
 honneurs par tous les peuples de Toscane, unême  
 par les Lucquois et les Pisans. L'an 1159, il aida  
 l'Empereur à réduire la ville de Cremonne, qui s'étoit  
 révoltée. Il retourna, l'année suivante, en Allemagne,  
 laissant Welphe VII, son fils, pour gouverner la Tos-  
 cane en son absence. Le jeune Welphe se comporta  
 de maniere à mériter l'affection des peuples. Ce Prince  
 étant mort en 1167, Welphe son pere, qui se voyoit  
 sans enfans, institua son héritier Henri le Lion, son  
 neveu, à la charge de lui payer une certaine somme (1).  
 Mais Henri, négligeant d'acquitter cette dette, Welphe  
 changea de dispositions à son égard; et, pour le punir  
 de son ingratitude, il céda, ou engagea, l'an 1169,  
 tous ses biens à l'Empereur Frédéric. Henri le Lion  
 réclama cependant l'exécution de la donation que  
 Welphe lui avoit faite; et, malgré ses malheurs, il ne  
 voulut jamais entendre à aucun accommodement avec  
 l'Empereur à cet égard. Welphe VI mourut en Alle-  
 magne, l'an 1195, dans un âge très avancé. La Ré-  
 publique de Lucques conserve dans ses Archives un  
 monument précieux de sa libéralité; c'est un privilège  
 par lequel il lui accorde, dans une étendue de six  
 milles, la juridiction qui lui appartenoit dans cette  
 ville et ses environs comme Marquis de Toscane.

### PHILIPPE.

L'an 1195, PHILIPPE, cinquieme fils de l'Empereur  
 Frédéric I, fut nommé Marquis de Toscane par l'Em-  
 pereur Henri VI, son frere, qui, l'an 1197, le fit  
 Duc de Suabe. C'est le même qui se fit élire Roi des  
 Romains en 1198, et fut assassiné l'an 1208. Il est  
 probable qu'il garda pendant toute sa vie la Toscane  
 et les autres biens de la succession de Mathilde.  
 Mais il y eut peu d'autorité depuis la mort d'Henri VI;  
 car après cet événement, le Pape Innocent III fit des  
 efforts pour faire rentrer le S.-Siège en possession des  
 biens de la Comtesse Mathilde. Il commença par la  
 Marche d'Ancone, dite alors la Marche de Cămerino,  
 et la Marche de Ferino, qu'il euleva sans peine à  
 Marquard, que Henri VI en avoit fait Marquis. Vou-  
 lant ensuite recouvrer la Toscane, il fit une ligue avec  
 Lucques, Florence, Pistoie et les autres villes de  
 cette province, à l'exception de Pise, qui seule resta  
 fidele à Philippe, ainsi qu'à son successeur et neveu

(1) Les Etats que Welphe possédoit sont connus par les titres  
 qu'il prend en plusieurs documens : telle est entre autres la lettre  
 qu'il écrivit au Roi Louis le Jeune pour le remercier des services  
 qu'il avoit rendus au Pape Alexandre III, et dont l'inscription est

dans ces termes : *Welfus Dei gratiâ Dux Spoletî, Marchio Tus-  
 cian, Princeps Sardinie ac Corsicæ et dominus totius Domus  
 Comitissæ Mathildis.* (Origin. *Guelph.* T. II, p. 616.)

Frédéric II. C'est ici proprement l'origine, selon Muratori, des deux factions des Guelphes et des Gibelins en Italie. Ceux qui s'attachoient aux Papes pour conserver leur liberté et n'être plus vexés par les officiers de l'Empire, s'appelloient les Guelphes ou Welfes; ceux qui étoient du parti des Empereurs, se nommoient les Gibelins ou Ghibelins; et dans cette faction se rencontroient principalement les Marquis, les Comtes, les Châtelains, et les autres Nobles qui jouissoient des fiefs de l'Empire, pour se maintenir contre les villes libres qui cherchoient à les assujettir. Plusieurs villes aussi, que les Empereurs traitoient favorablement, entrèrent dans la faction gibeline, par le besoin qu'elles avoient de la protection des Empereurs pour n'être pas englouties par d'autres villes de leur voisinage, plus puissantes qu'elles ou plus aguerries. L'animosité de ces deux factions s'accrut par la rivalité de Philippe de Suabe et d'Otton IV, tous deux compétiteurs pour l'Empire. Le premier, descendant de l'ancienne Maison de Ghibling, avoit contre lui le Pape, qui favorisoit Otton, issu de la Maison des Guelphes; et de là vient que Guelphe ou Guelfe et partisan du Pape signifia la même chose dans la suite, comme Gibelin fut le nom des partisans de l'Empereur.

### LA TOSCANE EN RÉPUBLIQUE.

FLORENCE, après s'être mise en liberté, se vit déchirée, ainsi que plusieurs autres villes, par ces deux factions qu'on vient de nommer, lesquelles, tour à tour, y dominèrent, sous les noms de *Blancs et de Noirs*. Pise, Sienne et Lucques éprouverent à-peu-près les mêmes effets de la discorde, après avoir secouru le joug de l'Empire. Mais Florence, comme autrefois Rome, s'accrut au milieu des agitations qui sembloient devoir la détruire; elle étendit sa domination au dehors, soumit à ses loix plusieurs villes voisines, et devint enfin la capitale et la maîtresse de toute la Toscane. Les autres Puissances d'Italie firent d'inutiles efforts pour empêcher les progrès des Florentins.

Le Gouvernement de Florence, tant qu'elle subsista dans l'état de république, éprouva bien des variations. D'abord elle fut gouvernée par trente-six Anciens, ayant à leur tête un Capitaine et un Podestat. Ensuite, l'an 1267, le peuple de Florence donna la Seigneurie de la ville, pour dix ans, à Charles I, Roi de Sicile. Le Pape, dans le même tems, nomma ce Prince Vicaire de la Toscane, l'Empire vacant, à condition de quitter ce titre dès qu'il y auroit un Empereur ou un Roi des Romains. Charles arrive à Florence dans le mois d'Août, et prend possession du Gouvernement qu'on lui avoit délégué. Il établit, à son départ, des Vicaires pour gouverner la Toscane en son nom, sans toucher néanmoins au gouvernement intérieur de Florence. L'année suivante, ou environ, les Florentins substituèrent aux Anciens douze Chefs, sous le titre de *Bons Hommes*, qui devoient exercer la magistrature pendant deux mois. Cette forme changea quelques années après; et environ l'an 1280, au lieu de douze Gouverneurs, on en établit quatorze; savoir, sept du parti guelfe, et autant du parti gibelin, qui devoient être choisis par le Pape, et dont la magistrature étoit annuelle. L'an 1282, on créa trois *Prieurs*, dont la magistrature n'étoit que pour trois mois. On y en ajouta cinq autres dans la suite avec un Gonfalonnier à leur tête; et cet ordre dura jusqu'en 1342. Alors les plébiens ayant prévalu sur la Noblesse, choisirent neuf Prieurs d'entre eux, et à leur titre ajoutèrent celui de *Seigneurs*; les logerent dans un palais, et leur donnerent des officiers et des gardes: ce qui excita de grandes querelles entre la Noblesse et le peuple. Les Nobles eux-mêmes n'étoient rien moins qu'unis entre eux. Les Cerqui et les Donati formèrent deux factions qui partagerent toute la ville et la mi-

rent en combustion. Le Pape Boniface VIII, voulant rétablir le calme à Florence, y appella Charles de Valois, frère du Roi de France. Ce Prince, l'étant venu trouver avec un corps de troupes dans la ville d'Anagni, fut créé par lui Comte de la Romagne, Capitaine du Patrimoine de S. Pierre et Seigneur de la Marche d'Ancone. De là Charles s'étant rendu, le jour de la Toussaint 1301, à Florence avec le titre de pacificateur, il y demanda la Seigneurie et la garde de la ville, promettant avec serment de la maintenir dans un état de paix et de tranquillité. Mais bien loin de tenir parole, il se déclara pour les Noirs, et laissa rentrer dans Florence Corso Donati leur chef avec ses autres partisans, qui en avoient été chassés; ce qui occasionna des pillages et un incendie qui durèrent l'espace de cinq jours. Charles, ayant si mal répondu aux intentions du Pape, reprit la route de France l'année suivante, et se déclara hautement pour le Roi, son frère, contre Boniface. Corso Donati cependant n'aspiroit à rien moins qu'à se rendre Souverain dans Florence. On s'aperçut de son dessein, et il périt dans une attaque qui lui fut livrée l'an 1308. A la fin néanmoins les Nobles, s'étant réunis, reprirent le dessus à Florence.

L'Empereur Henri VII, étant venu, l'an 1312, en Italie pour son couronnement, forma le dessein de soumettre les Florentins. Après avoir pris quelques villes en Toscane, il alla camper, le 19 Septembre, aux environs de Florence. Mais, au bout de cinquante jours, il prit le parti de s'éloigner sans avoir rien entrepris contre cette ville.

L'an 1313, les Florentins, craignant le retour de l'Empereur, accordent la Seigneurie de leur ville pour cinq ans à Robert, Roi de Naples, contre lequel Henri VII étoit en marche. La mort de ce Prince, arrivée le 24 Août de cette année, délivra le Roi de Naples et les Florentins de la terreur que ses armes leur avoient inspirée. Mais ces derniers avoient un autre ennemi redoutable, dans la personne d'Ugution Fagguola, qui, déjà maître de Lucques et de Pise, menaçoit d'envahir toute la Toscane. Robert, l'an 1314, leur envoya Pierre, son frère, Comte de Gravina, et, l'année suivante, Philippe, Prince de Tarente, son autre frère, avec Charles, fils de Philippe, pour les aider à réprimer l'ambition de ce tyran. L'an 1315, le 29 Août, les Florentins, étant venus aux mains avec Ugution, près de Monte-Catino, qu'il assiégeoit, sont mis en déroute, et perdent le Duc de Gravina, qui se noie dans un marais, avec le jeune Prince Charles, qui resta mort sur le champ de bataille. Ugution, ayant été chassé de Pise l'année suivante, se retira à Lucques, où il délivra Castruccio-Castracani, qu'il avoit fait mettre en prison avec les Interminelli, ses parens, pour des meurtres et d'autres violences commis dans la Lumigiane. Les Lucquois se soulevèrent, à leur tour, contre Ugution, et donnèrent la Seigneurie de leur ville, pour un an, à Castruccio, qui sut bien la conserver au-delà de ce terme. Castruccio vécut d'abord en paix avec les Florentins; mais, l'an 1320, il leur déclara la guerre, et prit sur eux quelques places. L'an 1325, le 23 Septembre, il défit près d'Altropascio leur armée, et fit prisonnier Raymond de Cardoune leur Général. D'autres avantages que Castruccio remporta sur eux, les déterminèrent à prendre pour leur Seigneur Charles, Duc de Calabre, fils aîné du Roi Robert, qui accepta cette élection le 13 Janvier 1326, et arriva, le 30 Juillet suivant, à Florence à la tête de deux mille cavaliers. Le 30 Août suivant, le Légat Jean des Ursins, arrivé deux mois auparavant à Florence, y publia, dans la grande place, au nom du Pape, en présence du Duc de Calabre et de sa cour, une sentence d'excommunication contre Castruccio, laquelle en même tems le prive de ses dignités, avec permission à tout le monde de lui nuire, à lui et aux siens, tant en leurs biens qu'en leurs personnes, *sans péché*. Ces censures n'a-

batirent point son courage, ni ne diminuèrent son crédit. L'Empereur Louis de Bavière étant venu, l'an 1327, à Lucques, y est honorablement reçu par Castruccio, qu'il crée, par reconnaissance, le 4 Nov. Duc de Lucques, de Pistoie, de Prato et d'autres lieux. Castruccio, étant retourné auprès de l'Empereur à Viterbe avec trois cents cavaliers et mille arbalétriers, accompagnés de là jusqu'à Rome, ce Prince, qui, après l'avoir fait Chevalier, de sa main, le crée Comte du sacré Palais, afin d'assister, en cette qualité, à son couronnement; cérémonie qui se fit le 17 Janvier 1328. Peu de tems après, l'Empereur le fit encore Sénateur de Rome. (Murat., *Ann. d'Ital.* T. VIII.) Pendant le séjour de Castruccio dans cette ville, les Florentins, sous la conduite de Philippe de Sanguinet, Vicaire du Duc de Calabre, s'emparent, le 28 Janvier, de Pistoie qu'ils pillent durant dix jours. Castruccio revole, à cette nouvelle, en Toscane, et avec le secours des Lucquois et des Pisans, il met le siège, le 13 Mai, devant Pistoie, dont il se rend maître le 13 Août. Ce fut la dernière expédition de cet homme fameux, qui mourut le 3 Septembre suivant, à 47 ans, et fut inhumé dans l'Eglise de S. François à Lucques.

Les Florentins ayant acquis, l'an 1341, de Martin de l'Escale, ou Scaliger, la ville de Lucques (qu'il avoit achetée lui-même en 1335, de Gérard Spinola, à qui les Allemands l'avoient vendue en 1331), cette acquisition excita la jalousie des Pisans. Guerre entre ces deux villes à cette occasion. Après une bataille gagnée sur les Florentins, le 2 Octobre de la même année, les Pisans mettent le siège devant Lucques, dont ils s'emparent, le 6 Juillet 1342. Les Florentins, abandonnés du Roi Robert et du Duc de Calabre, son fils, élisent, la même année, Gautier de Brienne, Duc d'Athènes, pour leur Chef, sous les titres de *Capitaine et de Conservateur du Peuple*, qu'il fit changer, dans un Parlement tenu le 8 Septembre, en celui de *Seigneur à vie* de Florence; mais il ne le conserva pas un an, sa conduite atroce l'ayant fait chasser le 3 Août de l'année suivante. Son expulsion néanmoins ne rendit pas la paix à la ville de Florence. Le peuple se souleva contre la Noblesse, destitua les Prieurs nobles, et établit le gouvernement populaire, sous un Chef nommé Gonfalonier.

Une peste affreuse, en 1348, désola Florence, où elle enleva, si l'on en croit Boccace, plus de cent mille âmes. Plusieurs personnes, à la vérité, du territoire, s'y étoient réfugiées.

La guerre se rallume, en 1362, entre les Florentins et les Pisans: elle cesse le 30 Août 1364, par un Traité de paix, après une victoire gagnée par Galéot Malatesta, Général des Florentins, sur les Pisans, commandés par Jean Aucud, ou Kauchouod, fameux Capitaine Anglois. (Villani, L. 11, c. 2.) L'Empereur Charles IV, étant arrivé à Pise le 3 Octobre 1368, avec l'Impératrice, exerce l'autorité souveraine dans cette ville, ainsi que dans Lucques et dans Sienne, où il se rendit le 12 du mois, et établit dans toutes les trois des Vicaires de l'Empire. Mais ce Prince, étant revenu sur la fin de l'année à Sienne, souleva le peuple contre lui, en déposant ses Magistrats; et après avoir vu ses troupes battues et chassées par les Siennois, le 18 Janvier 1369, il se trouva lui-même assiégedans le Palais, et obligé, pour se délivrer, de confirmer tous les privilèges de la ville.

L'an 1370, les Lucquois, au moyen d'une somme de 25 mille florins, qu'ils paient au Cardinal Gui, leur Gouverneur, l'engagent à se retirer, et à les laisser en liberté. C'est ici proprement l'époque de l'indépendance où cette ville s'est maintenue jusqu'à nos jours.

L'an 1375, Guillaume, Légitime de Bologne, vou-

lant enlever aux Florentins la Terre de Prato, ceux-ci se liguent avec la Reine de Naples, le Duc de Milan, les Lucquois et les Siennois, et font soulever la plupart des villes de l'Etat ecclésiastique. Le Pape Grégoire XI, l'année suivante, met la ville de Florence en interdit, et excommunie ses Magistrats. Cet anathème dura jusqu'au Pontificat d'Urban VI, qui, l'an 1378, le leva, par la médiation de Sainte Catherine de Sienne.

Les habitans de Monte-Pulciano, fatigués et harcelés par les Siennois, qui vouloient les subjuguier, se donnent, l'an 1388, avec leurs sujets, aux Florentins. Il fut passé à ce sujet, l'an 1390, un contrat solennel, sous le gouvernement du Gonfalonier Becanugi.

Les Florentins, en 1390, voyant la liberté de l'Italie menacée, par l'ambition de Philippe-Marie, Duc de Milan, se liguent avec les Bolouinois pour la défense de la cause commune: ils gagnent par argent le Capitaine Rucud, qui se donnoit au plus offrant, et l'envoient avec un corps de troupes au secours de Bologne, assiégée, ou près de l'être, par le Duc de Milan et ses confédérés, le Marquis de Ferrare et le Seigneur de Mantoue.

Le Comte d'Armagnac s'étant mis à la tête de l'armée de Florence, est battu, au mois de Juillet 1391, devant Alexandrie qu'il assiégeoit, et meurt quelques jours après, des blessures qu'il avoit reçues dans le combat. Les hostilités cessèrent l'année suivante, par un Traité de paix conclu au mois de Janvier: mais bientôt de nouvelles entreprises du Duc de Ferrare, obligèrent les Florentins à reprendre les armes.

Les Florentins, sous la conduite de Luc de Fiesque, se rendent maîtres de Pise, le 9 Octobre 1406, par la trahison de Jean Gambacorta, Capitaine de cette ville, après un siège commencé le 4 Mars précédent. (Muratori. « On voit encore en forme de » trophée, devant le baptistère de Florence et à quel- » ques unes des portes de la ville, des chaînes qui » servoient à barrer le port de Pise quand les Flo- » rentins s'emparèrent: ces triomphes étoient d'au- » tant plus remarquables, que Pise étoit alors une » puissante République. » (M. de La Lande.)

Le Pape Martin V, au retour du Concile de Constance, arrive à Florence le 26 Février 1419, et y reste jusqu'au 20 Septembre 1420, qu'il en part pour aller s'établir à Rome. Pendant son séjour en cette ville, il érigea, le 2 Mai 1419, l'Eglise de Florence en Archevêché. (Muratori.) Les Génois, l'an 1421, vendent Livourne aux Florentins.

La guerre que Philippe-Marie, Duc de Milan, avoit depuis plusieurs années, avec les Florentins et les Vénitiens leurs alliés, est terminée l'an 1428, par un Traité de paix, conclu le 16 ou le 18 Avril. La même année, JEAN DE MEDICIS, tige d'une Maison féconde (1) en grands hommes, meurt à Florence, sa patrie, à l'âge de 68 ans, regretté de tous les Florentins, dont les larmes firent son éloge. Il étoit Négociant, comme ses compatriotes les plus distingués, et quoique sans lettres, il servit utilement sa patrie, dont il fut plusieurs fois Gonfalonier, et qu'il maintint en paix, par la sagesse de ses conseils: ses amonnes abondantes le firent surnommer le *Pere des Pauvres*. Il laissa de PICARDE DE BUERI, sa femme, deux fils, CÔME, dit l'*Ancien*, né le 27 Septembre 1389, et Laurent, d'oï sont issus les Grands Ducs de Toscane.

L'an 1430, les Florentins, sous prétexte de délivrer Lucques de la tyrannie de Guinigi, qui s'en étoit emparé, viennent mettre le siège, au printemps, devant cette ville. François Sioré, envoyé secrètement par le Duc de Milan, les oblige à se retirer, entre dans la ville et envoie Guinigi prisonnier à Milan. Les Flo-

(1) Jean de Médicis étoit petit-fils, par Everhard son pere, de Silvestre de Médicis, surnommé *Christissime*, qui fut fait Gonfalonier de Florence, et acquit un très grand crédit parmi le peuple

par un esprit insinuant et par une générosité qui lui fit beaucoup de partisans. (Chasot, M. de La Lande.)

reintins, ayant recommencé ce siège au mois de Novembre suivant, sont battus par Piccinino, Général des Milanois, sous les murs de la place. Les Vénitiens alors se déclarent pour les Florentins, et les Siennois pour le Duc de Milan. Les hostilités durent jusqu'au Traité de paix, conclu par la médiation du Marquis de Ferrare, le 26 Avril 1433. La même année CÔME DE MÉDICIS, dont le commerce s'étendoit dans l'Europe et l'Asie, ayant excité par ses richesses, la jalousie des Albizzi, des Strozzi, des Pétrucci et des Barbadori, est mis en prison par Guadagni, Gonfalonier de Florence, que les ennemis de Côme avoient corrompu par argent. Côme gagne à son tour, par la même voie, ce Magistrat, qui le soustrait au supplice qu'on lui destinoit, en l'exilant pour cinq ans. Le peuple qu'il occupoit dans ses manufactures, sentit bientôt le vide de son absence, et le fit rappeler au bout d'un an.

L'an 1447, sur la fin d'Octobre, Alfonso, Roi de Naples, qui étoit en guerre avec les Vénitiens, fait entrer des troupes sur les terres des Florentins, leurs alliés, pour faire diversion : elles y restèrent pendant trois ans, et ne se retirèrent qu'après un Traité de paix, signé le 29 Juin 1450. (Annamirati, *Istor. di Firenz.* L. 22.)

Côme de Médicis, à l'âge de soixante-quinze ans, termine ses jours à Florence, le 1 Août 1464, laissant les Eglises, le Peuple, les Savans et les Artistes comblés de ses bienfaits. Côme étoit le plus riche particulier de l'Europe, et la considération qu'il s'étoit acquise le mettoit de pair avec les Rois. Il fut, pendant 34 ans, l'unique arbitre de la République, et le conseil de la plupart des villes et des Souverains d'Italie. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint Laurent, qu'il avoit fait bâtir ; et, par un décret public, il fut qualifié *Pere de la Patrie*, dans l'épithaphe qu'on gravasur son tombeau. Côme laissa de *COTTESINE DES BARDI*, son épouse, un fils qui suit.

PIERRE, fils de Côme de Médicis, fut pourvu, l'an 1460, de la charge de Gonfalonier, en considération des grandes qualités de son pere, dont il n'hérita point. Côme n'avoit cependant rien oublié pour lui procurer une éducation qui répondît à sa fortune ; mais son esprit borné le rendoit absolument inhabile aux lettres et aux affaires. Il exerça toutefois sa charge avec modération tant que son pere vécut ; mais après la mort de ce surveillant, il changea de ton, et séduisit par des flatteurs, il voulut gouverner en Souverain. Les Pitti, les Acciaoli, et d'autres familles de la première Noblesse de Florence, ne pouvant soutenir sa hauteur, formèrent, l'an 1465, une conspiration pour l'assassiner : instruits du jour et de l'heure qu'il devoit revenir de sa maison de campagne de Mugello, ils lui dressent une embuscade sur la route. Il étoit près d'y donner, lorsque, par un secret pressentiment du péril dont il étoit menacé, ou par caprice, il lui prit envie de se détourner pour aller, par un chemin tout opposé à celui qu'il tenoit, rendre visite à un de ses amis, nommé Lanti. Celui-ci le retint à souper malgré lui, et le renvoya si bien escorté qu'il n'avoit rien à craindre. Les assassins qui l'attendoient sur la route qui conduisoit chez lui, ne le voyant point venir, se divisèrent pour aller à sa rencontre dans les différentes avenues de sa maison. Pierre de Médicis rentrant chez lui, ne trouva que trois ou quatre hommes armés, qui le reconnurent bien, mais qui n'osèrent l'attaquer. Ainsi, par un coup singulier de la Providence, échoua la conjuration des Pitti et de leurs consorts. Leur crime fut découvert par un de ceux même qu'ils avoient employés pour l'exécuter, et qu'ils n'avoient pas assez largement récompensé. (*Anecd. Ital.*) Ils furent bannis, et s'étant retirés à Venise, ils engagèrent, avec le consentement tacite de la Seigneurie, Barthélemi Coleone, fameux Capitaine, à se mettre à leur tête pour faire la guerre à leur patrie. Les Seigneurs de Pesaro, de Forlì, de la Mirandole et d'autres se

joignent à lui, et forment une armée de 15 mille hommes. L'Italie, dit Muratori, abondoit alors en *Condottieri*, ou Capitaines, qui tenoient toujours sur pied des compagnies, pour les employer au service de ceux qui leur faisoient les meilleures conditions. Les Florentins, de leur côté, s'étant ligüés avec Ferdinand, Roi de Naples, et Galéas-Marie, Duc de Milan, mettent à la tête de leurs troupes l'Érédéric, Duc d'Urbain. Les deux armées s'étant rencontrées dans le Bolonez, se livrent bataille le 25 Juillet 1467 ; et la victoire, après un long combat, reste indéciée.

Paul Toscanella, sous les auspices de Pierre de Médicis, commence, l'an 1467, dans le *Duomo*, ou la Cathédrale de Florence, une Méridienne, dont le gnomon est élevé de 277 pieds 2 pouces et 9 lignes. C'est, dit M. de la Lande, le plus grand instrument astronomique qu'il y ait au monde. Il a été réparé, dans ces derniers temps, par le P. Ximenes, Jésuite, sur les instances de M. de la Condamine, et aux frais de l'Empereur François.

Pierre de Médicis meurt de la goutte l'an 1472, à l'âge de cinquante-trois ans, laissant de *LUCRÈCE TORNABUONA*, sa femme, qu'il avoit épousée en 1444, deux fils ; Laurent, né l'an 1448, et Julien, né l'an 1453, qui eurent chacun un fils élevé sur la Chaire de S. Pierre ; et deux filles, Blanche, mariée à Guillaume Pazzi, et Nanina, femme de Bernard Rucellai.

LAURENT et JULIEN DE MÉDICIS furent reconnus Princes de la République de Florence, après la mort de Pierre, leur pere, par le crédit de Thomas Lodérini, citoyen puissant, qui avoit rempli avec honneur la charge de Gonfalonier.

Les Pazzi, famille puissante à Florence, jaloux du grand pouvoir dont les deux freres de Médicis y jouissoient, se concertent, l'an 1478, avec François Salviati, Archevêque de Pise, pour les faire périr. Le Pape Sixte IV, séduit par Jérôme Riario, Seigneur d'Anola, son neveu, grand ennemi des Médicis, entre dans ce noir complot. Le jour, le lieu, la circonstance, choisis pour l'exécuter, furent le 26 Avril, la cathédrale de Florence, et le moment de l'élevation de l'hostie à la Messe. Julien de Médicis fut mis à mort sur la place ; mais Laurent son frere eut le bonheur de s'échapper, après avoir été légèrement blessé. Cette exécution ne produisit pas l'effet que les conjurés s'en étoient promis. L'Archevêque de Pise, François Salviati, se promenoit alors dans le Palais de la Seigneurie, attendant pour s'en emparer, qu'on lui annonçât la mort des deux freres. Il fut pris aux premières rumeurs du peuple, et pendu aux fenêtres du Palais avec Jacques Salviati, Jacques Poggio, fils de l'Historien, et François Pazzi, assassins de Julien. On fit subir la même peine à tous ceux de la Maison de Pazzi que l'on put prendre, et à leurs adhérens, au nombre de 70. César de Pétrucci, qui étoit alors Gonfalonier, se comporta avec une fermeté qui dissipa en peu de tems toute cette conjuration. Le Pape apprit avec une surprise extrême des nouvelles si contraires à ses espérances. Dans l'excès de sa colere, il fulmina contre les Florentins une Bulle d'excommunication, sous prétexte, qu'en faisant pendre un Archevêque, ils avoient donné atteinte aux immunités ecclésiastiques. Il fit plus ; il se liga contre eux avec Ferdinand, Roi de Naples ; et l'un et l'autre firent passer, au mois de Juillet, des troupes dans la Toscane, sous les ordres d'Alfonse, Duc de Calabre, fils de Ferdinand, et de Frédéric, Duc d'Urbain. Plusieurs Puissances, telles que Louis XI, Roi de France, la Régence de Milan, les Vénitiens, le Duc de Ferrare et le Seigneur de Rimini, se déclarèrent pour les Florentins. Ceux-ci, de concert avec la Duchesse de Milan, donnerent le commandement de leurs troupes à Hercule, Duc de Ferrare, quoique gendre du Roi de Naples, et à Robert Malatesta,

Seigneur de Rimini. Cette campagne n'ent aucun événement remarquable; mais la suivante fut très désavantageuse aux Florentins. Laurent de Médicis prit alors une résolution digne d'un homme de grand sens, mais qui fut regardée de plusieurs comme trop hardie. Le 5 Décembre, il part de Florence pour aller trouver le Roi Ferdinand, et l'engager à donner la paix à la République. La Chronique de Ferrare dit qu'il entreprit ce voyage par le conseil du Duc de Ferrare, qui, vraisemblablement, ne le lui auroit pas donné, s'il n'eût été sûr qu'il pouvoit le suivre sans danger. Le Journal de Parme ajoute, qu'avant de partir, il avoit eu soin de se prémunir d'un sauf-conduit. Quoi qu'il en soit, Laurent fut très bien reçu du Roi de Naples; et non seulement il obtint de ce Prince, par son éloquence, la paix qu'il étoit venu demander, mais il conclut encore, avec lui, le 6 Mars 1480, une ligue contre le Duc de Lorraine, qui s'avançoit en Italie pour disputer le Royaume de Naples à Ferdinand. L'an 1487, les Florentins, sous la conduite de Nicolas Orsini, leur Général, reprennent, le 22 Juin, la ville de Sarzane sur les Génois, qui, l'an 1407, s'en étoient emparés. Le recouvrement de cette place, qui étoit une des clefs de l'Etat, du côté de Gènes, fit beaucoup d'honneur à Laurent de Médicis qui s'étoit trouvé en personne à cette expédition. Le Ciel ne lui accorda pas d'aussi longs jours qu'il sembloit le mériter pour le bonheur de sa patrie. Une maladie, qui ne fut d'abord qu'une fièvre des plus légères, l'emporta le 7 Avril 1492, à l'âge de 44 ans. On imputa sa mort à la témérité de Pierre Léoni, célèbre Médecin de Spolète, qu'on avoit fait venir pour le traiter. Ce Docteur, entêté de l'astrologie judiciaire, avoit prédit qu'il guérirait sans le secours des remèdes, et en conséquence ne lui en avoit point administré. L'événement ayant démenti sa prédiction, Pierre de Médicis vengea la mort de son pere, en précipitant le Médecin dans un puits. C'est ainsi que Léoni vérifia son horoscope qu'il avoit tirée lui-même, et qui lui annonçoit qu'il seroit noyé par un accident imprévu. De CLARICE DES URSINS, sa seconde femme, Laurent de Médicis laissa trois fils; Pierre, dont on vient de parler, et qui lui succéda, Jean, Cardinal à l'âge de 13 ans, puis Pape, sous le nom de Léon X; et Julien; avec trois filles, Lucrece, femme de Jacques Salviati, et mere de Jean Salviati, créé Cardinal en 1517; Madeleine, alliée à François Cibo, Comte d'Aguillar; et Contessine, femme de Pierre Ridolfi, décapité à Florence en 1497, pour son attachement aux Médicis.

Laurent fut appelé le *Pere des Muses*; et il mérita ce glorieux titre par ses talens, par l'accueil qu'il fit aux Savans et aux Artistes, et par le soin qu'il prit de former la bibliothèque la plus riche qu'il y eût en Europe. C'est à lui que l'Université de Pise doit sa fondation. « C'étoit une chose aussi admirable qu'éloignée de nos mœurs, dit un Ecrivain de nos jours, de voir ce citoyen, qui faisoit toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, et soutenir de l'autre le fardeau des affaires publiques; entretenir des facteurs, et recevoir des Ambassadeurs; donner des spectacles aux peuples, des asyles aux malheureux; orner sa patrie d'édifices superbes, et accueillir tous les Savans grecs de Constantinople ». Julien de Médicis, frere de Laurent, avoit laissé, de Camille Caffarelli, un fils nommé Jules, qui fut d'abord Chevalier de Malte, puis Archevêque de Florence, fait Cardinal en 1513, par le Pape Léon X, son cousin, et enfin élu Pape, sous le nom de Clément VII, le 19 Novembre 1523.

1492. PIERRE II DE MÉDICIS, né l'an 1469, conserva dans Florence la même autorité dont Laurent, son pere, y avoit joui : mais il n'y acquit pas la même considération. S'étant lié avec Alfonso, nouveau Roi de Naples, il engagea, l'an 1494, les Florentins à se déclarer contre Charles VIII, qui s'avançoit en Italie pour faire la conquête du Royaume de Naples. Mais Charles, ayant résolu de prendre sa route par la Toscane, ne fut pas plutôt arrivé près de Sarzane, que Pierre vint lui faire ses soumissions; et, pour gage de sa fidélité, il lui remit cinq villes frontières de la République, pour les garder jusqu'à la fin de la guerre. Les Florentins, indignés de ce Traité, fait sans leur participation, se soulevèrent contre Pierre de Médicis à son retour, l'obligèrent à sortir de la ville, le 8 Novembre, avec ses deux freres, confisquant leurs biens, pillant et démolissant leurs maisons et déclarant leurs personnes proscrites. Charles profita du désordre que cette révolution occasionnoit dans Florence; il s'approcha de cette ville, et y fit son entrée en conquérant. Ses soldats y commirent plusieurs hostilités. La bibliothèque précieuse de Laurent de Médicis devint la proie d'une troupe de brigands (1). Pierre, dans sa fuite, se retira d'abord à Bologne. Bentivoglio, Seigneur de cette ville, le voyant arriver, lui demanda comment il a pu survivre à sa honte. Cet accueil rebutant le déterminé à passer à Venise. Il eut occasion d'y voir Philippe de Comines, que le Roi de France avoit envoyé à la Seigneurie en qualité d'Ambassadeur. Dans les entretiens que ces deux politiques eurent ensemble, ils convinrent, entre autres maximes, de celle-ci; que, *Quand on a perdu son crédit et sa fortune, on perd communément de plus tous ses amis*. Le Marquis françois s'étant rendu à Pise, le 9 de Novembre, la Noblesse et le Peuple s'attrouperent autour de lui, pour demander qu'il les délivrât du joug des Florentins. Charles leur donna de bonnes paroles, qu'ils prennent pour un consentement; et aussitôt ils se mettent à courir pour chasser les Commissaires florentins, arrachent les armoiries de Florence, et crient par-tout *Liberté!* Ils la recouvrerent effectivement, et la conserverent jusqu'en 1509. Les Florentins, consternés de cette révolution, envoient des Députés au Roi pour traiter d'accommodement avec lui. Charles arrive à Florence le 17 du même mois, et y est magnifiquement reçu. Après la cérémonie, on entre en négociation. Le Roi demande trois choses; 1<sup>o</sup> une somme d'argent exorbitante; 2<sup>o</sup> le rétablissement des Médicis; 3<sup>o</sup> le domaine de la ville. Plusieurs jours se passent à disputer sur ces objets, sans rien conclure. Enfin les Ministres du Roi présentent aux Députés des Florentins un acte, contenant les conditions que le Roi exigeoit d'eux, et cela sans s'être concertés avec eux, et sans avoir tenu compte de leurs raisons. Pierre Capponi, l'un d'entre ces Députés, après la lecture de cet écrit, le prend, et de colere le déchire en présence du Roi. Les Ministres indignés menacent d'en venir aux dernières extrémités: *Vous battez du tambour*, leur dit Capponi, en sortant de la salle, *et nous sonnerons nos cloches*. Ce discours rendit le Roi plus traitable: il réduisit ses demandes à 120 mille écus, qui lui furent accordés le 26 Novembre, par un Traité où il ne fut fait nulle mention du retour des Médicis. Charles quitte Florence, le 28 du même mois, pour s'acheminer vers Rome. (Murat.) Les Florentins, après son départ, établissent parmi eux le gouvernement aristocratique, par le conseil de Jérôme Savonarole, Dominicain de Ferrare. Cet homme fameux étoit l'oracle des Florentins, qui le regardoient comme un Prophete, et lui-même se croyoit tel. Par une pré-

(1) On concevra aisément la grandeur de la perte que fit alors la République des lettres, lorsqu'on pensera que les débris de cette bibliothèque que Catherine de Médicis sut retirer de la main des

ravisseurs, composent aujourd'hui ce qu'il y a de plus curieux dans la Bibliothèque du Roi. (*Anecd. Ital.*)

voiance naturelle, qu'il prit pour une inspiration divine, il avoit prédit, quatre ans auparavant, l'arrivée du Roi Charles VIII en Italie. Ce Prince étant à Pise, il vint le trouver, et lui promit une suite non interrompue d'heureux succès, s'il vouloit travailler à la réformation de l'Eglise, en commençant par la déposition du scandaleux Pape Alexandre VI. Les vices de ce Pontife étoient la matière la plus ordinaire de ses véhémentes déclamations. Alexandre lui interdit en vain la chaire; il n'en prêcha qu'avec plus de hardiesse et de chaleur. Ses confrères le soutinrent. Mais Alexandre lui suscita pour contradicteurs les Cordeliers, qui le firent déchoir de sa haute réputation. Le peuple, revenu de son enthousiasme, l'abandonna, comme un imposteur, à la fureur de ses ennemis, et le vit tranquillement périr dans les flammes le 23 Mai 1498.

L'an 1495, le Roi Charles VIII, retournant en France, fût à Trin, avec les Députés de Florence, un Traité par lequel il consent de leur rendre les villes de la République où il avoit mis garnison. Les ordres en conséquence sont expédiés aux Gouverneurs d'évacuer ces places. Mais l'Ambassadeur florentin, chargé de ces ordres, est arrêté sur sa route par le Duc de Milan, qui lui enlève ses papiers. Le Monarque envoie de nouveaux ordres qui sont mal exécutés. Le Comte de Ligni mande aux Gouverneurs de trouver des prétextes pour n'y point déférer. Saillant est le seul qui s'y conforment en remettant Livourne aux Florentins. D'Intragues porta l'infidélité jusqu'à vendre la citadelle du pays aux Pisans; ce qui les tira entièrement de la dépendance des Florentins.

Les Florentins érigent, l'an 1502, en charge perpétuelle, la dignité de Gonfalonier de justice, qui n'étoit jusqu'alors que pour deux mois, et la confèrent à Pierre Soderini, personnage recommandable par sa modération et son intégrité.

L'an 1503, Pierre de Médicis, qui, après avoir tenté vainement de rentrer à Florence, s'étoit engagé par dépit au service des François, périt, le 27 Décembre, au passage de la rivière du Garillan, dans le Royaume de Naples, à l'âge de 35 ans. Il est enterré au Mont-Cassin dans un magnifique tombeau. D'ALFONSINE DES URSINS, sa femme (morte le 7 Février 1514), il laissa deux fils, Laurent et Côme; avec une fille, Clarice, mariée à Philippe Strozzi.

Pise retombe pour la dernière fois, le 8 Juin 1509, sous la domination des Florentins, par capitulation, après un siège d'environ quatre ans, commencé le 6 Septembre 1504. (Murat.) Ce fut le terme de sa grandeur et de sa prospérité. On y comptoit alors 150 mille habitants; elle n'en a pas plus de 20 mille actuellement, suivant M. de la Lande; encore y compte-t-on, dit-il, six à sept cens Juifs. (Voy. à l'article de Gênes, les querelles des Génois et des Pisans pendant les Croisades.)

L'an 1512, le Pape Jules II, irrité contre les Florentins de ce qu'ils avoient souffert qu'on tint à Pise un Concile pour le déposer, engage Raymond de Cardone, Vice-Roi de Naples, à travailler au rétablissement des Médicis à Florence. Cardone entre avec une armée dans la Toscane; et, après avoir effrayé les Florentins par le saccagement de la Terre de Prato, il ramène en triomphe, le 31 Août, les Médicis à Florence, où ils sont reçus avec de grandes démonstrations de joie. Le Gonfalonier Soderini quitte alors le Palais de la Seigneurie, et se retire à Raguse.

JULES II, ou JULES DE MÉDICIS, et le Cardinal JEAN, son frère, fils de Laurent I, rétablis dans Florence, reprirent leur ancien rang, et gouvernèrent avec plus d'empire et d'autorité que n'avoient fait leurs ancêtres. Le Cardinal Jean devint Pape, le 11 Mars 1513, sous le nom de Léon X; et, la même année, il fit Cardinal Jules, fils naturel de Julien I. Léon donna le commandement des troupes de l'Eglise à Laurent son

neveu, et lui fit d'autres avantages, comme on le verra dans la suite. A l'égard de Julien de Médicis, il prit la conduite de son père pour modèle de la sienne, et gagna les cœurs de ses concitoyens par son esprit et son affabilité. L'an 1515, au mois de Février, il épousa PHILIBERTE, fille de Philippe, Duc de Savoie, et tante du Roi François I. Ce Monarque, en considération de ce mariage, donna le Duché de Nemours à Julien. Il en jouit peu de tems, étant mort le 17 Mars 1516, à l'âge de 38 ans, sans laisser d'autres enfans qu'un fils, nommé Hippolyte, que le Pape Clément VII fit Cardinal en 1520, contre l'inclination qu'il avoit pour la profession des armes; Philiberte, veuve de Julien, mourut le 4 Avril 1524, à Virieu-le-Grand en Bugei.

1516. LAURENT II DE MÉDICIS, dit le JEUNE, né l'an 1492, fils aîné de Pierre II et d'Alfonsine des Ursins, succéda à Julien, son oncle, dans le gouvernement de Florence, par la protection du Pape Léon X. ce Pontife lui donna, la même année, le Duché d'Urbain, qu'il avoit enlevé à François-Marie de la Rovere, neveu du Pape Jules II. Etant venu, l'an 1518, en France pour tenir sur les fonts de baptême le Dauphin François, au nom du Pape Léon X, Laurent épousa, le lendemain de la cérémonie, au château d'Amboise, MADELEINE DE LA TOUR, fille de Jean III, Comte d'Anvergne et de Boulogne, laquelle mourut en couches de Catherine, depuis Reine de France, le 23 Avril 1519. Laurent ne survécut à sa femme que cinq jours, étant décédé le 28 du même mois, à l'âge de 26 ans. Avant son mariage, il avoit reconnu pour son fils Alexandre, né d'une esclave, nommée Anne, avec laquelle il avoit eu commerce, comme bien d'autres, suivant le Ségni. Laurent étoit très bien fait de sa personne; mais il manquoit des qualités nécessaires pour le Gouvernement. Naturellement lent et paresseux, les affaires les plus importantes ne pouvoient le retirer du sein des plaisirs. On admire son tombeau, de même que celui de Julien II, qui est auprès, dans la sacristie neuve de S. Laurent de Florence. Deux tous sont de la main de Michel-Ange. (Voy. les Ducs d'Urbain.)

1519. JULES DE MÉDICIS, Cardinal, Archevêque de Florence et Légat de la Romagne, fils naturel de Julien I de Médicis, prend le gouvernement de la République, après la mort de Laurent II, à titre de Légat de Léon X, son cousin. Ce Prêlat ayant succédé, le 19 Novembre 1523, après un Conclave d'environ deux mois, au Pape Adrien VI, sous le nom de Clément VII, nomma, pour ses Lieutenans à Florence, le Cardinal Hippolyte de Médicis, fils naturel de Julien I, et Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II, auxquels il joignit les Cardinaux de Cortone, Cibo et Salviati. La ligue que Clément VII conclut, au mois de Mai 1526, avec la France, l'Angleterre et Venise, contre Charles-Quint, attira sur lui et sur sa famille un orage qui en devoit entraîner la ruine. D'un côté, les Colonnes, suscités par l'Empereur, se soulevèrent à Rome contre Clément; d'un autre côté, Georges Franisperm entra dans l'Italie, à la tête d'une armée considérable d'Allemands, portant sur lui des cordons d'or et de soie, avec lesquels il vouloit, disoit-il, pendre le Pape et les Cardinaux. Jean de Médicis, dit l'Invincible, l'un des Chefs de la ligue, et le meilleur Capitaine de toute l'Italie, étoit la principale et presque la seule ressource du Pape dans cette extrémité. Il arrête les Allemands dans le Mantouan, les harcele, et, par de savantes manœuvres, vient à bout de les enfermer dans le parc de Governolo, lieu très fort, où ils se voyoient réduits à mourir de faim s'ils s'obstinoient à y demeurer. Jean se regardoit déjà comme, victorieux lorsque, rentrait vers la nuit dans son camp, il reçut un coup de boulet à la jambe. Les chirurgiens s'étant mis en devoir de la

lui couper, et demandant des gens pour le tenir pendant cette opération: *Coupez hardiment*, répondit-il, *il n'est besoin de personne*. Il tint lui-même la bougie pendant qu'ils opéroient, le Duc de Mantoue étant présent. (Brantôme.) Il n'y survécut pas, et mourut à Mantoue, le 30 Décembre 1526, à l'âge de 28 ans, laissant de MARIE SALVIATI, sa femme, un fils, nommé Côme, que nous verrons Grand Duc de Toscane. Ce Général étoit si redouté des Allemands qu'ils l'appelloient *le Grand Diable*, et tellement adoré de ses troupes, qu'elles prirent le deuil à sa mort, ce qui les fit appeler *les Bandes noires*.

Les Florentins, l'an 1527, apprenant que le Pape étoit assiégé dans le Château Saint-Ange, et ne voyant plus personne en état de les défendre contre les Allemands, secourut le joug des Médicis, qui n'avoient d'audace, disoient les mécontents, que pour les tyranniser; les chassent, le 16 Mai, de leur ville, et brisent les statues de Léon X et de Clément VII. Le Gonfalonier, N. Capponi, fut l'auteur de cette révolution, dans laquelle on rétablit le Gouvernement démocratique, tel qu'il avoit été avant 1512. (Galuzzi.)

Le Pape, sacrifiant ses ressentimens contre l'Empereur, au désir de se venger des Florentins, conclut avec ce Prince, le 29 Juin 1529, à Barcelone une ligue, par laquelle Charles Quint s'obligea de rétablir à Florence la Maison de Médicis dans sa première grandeur, et de marier, avec Alexandre de Médicis, Marguerite, sa fille naturelle. Charles tint parole. Au mois d'Octobre suivant, le Prince d'Orange, son Général, après s'être emparé de diverses places en Toscane, vint camper dans le voisinage de Florence (1). Pendant le siège de cette ville, qui dura dix mois, les assiégés, commandés par Malatesta Bagliioni, leur Général, firent plusieurs sorties, dont la principale fut celle du 3 Août 1530, où le Prince d'Orange perdit la vie, d'un coup d'arquebuse, entre les bras de la victoire. Enfin, le 12 du même mois, les Florentins, réduits à l'extrémité, capitulèrent avec Ferdinand ou Ferrante de Gonzague, successeur du Prince d'Orange dans le commandement de l'armée allemande, ou plutôt espagnole, et consentirent à recevoir la forme de gouvernement qu'il plairoit à l'Empereur de leur donner. En conséquence, le 28 Octobre suivant (le Varchi dit le 21), Charles rendit un Décret solennel, par lequel il déclara Chefs de la République, Alexandre de Médicis (à qui le Pape avoit déjà procuré le Duché de Civita-Penna), ses fils, leurs descendans, et à leur défaut le plus proche parent. Ainsi fut rétablie, pour la troisième fois, la Maison de Médicis à Florence. Les Florentins, dit Muratori, se lamentèrent en secret d'une pareille décision ou investiture, laquelle établissoit clairement l'autorité de l'Empereur sur Florence et son Etat; autorité qui, depuis tant d'années, n'y avoit été ni exercée ni reconnue; et la Cour impériale, ajoute-t-il, à bien su de nos jours s'en prévaloir pour disposer à son gré du beau pays de la Toscane.

#### ALEXANDRE DE MÉDICIS, PREMIER DUC DE FLORENCE.

L'an 1531, ALEXANDRE DE MÉDICIS, fils naturel de Laurent II, né l'an 1510, est reconnu Chef de l'Etat de Florence, le 6 Juillet, après la lecture faite publiquement à Florence du Décret de l'Empereur par Muscettola, Député de ce Prince. Ce Décret n'aneantissoit pas entièrement l'ancien Gouvernement

des Florentins, puisqu'il leur laissoit la liberté de créer leurs Magistrats. Mais, l'an 1532, François Guichardin, l'Historien, et Baccio Valori, ayant été élevés à la Magistrature, firent, à la sollicitation du Pape, un autre Décret, par lequel il fut réglé qu'Alexandre seroit fait Duc de la République, avec toute l'autorité que peut avoir un Prince; et qu'après lui ses descendans, et à leur défaut la branche de Laurent de Médicis, fils de Pierre-François, jouiroient de la même dignité. Alexandre, en conséquence, fut proclamé solennellement Duc et Prince absolu de Florence le 4 Mai. La conduite que tint le nouveau Souverain donna bientôt sujet aux Florentins de regretter leur liberté. Alexandre, par sa dissolution et sa cruauté, se fit des ennemis jusque dans sa propre famille. Laurent ou Laurenzin de Médicis, son parent, excité par Philippe Strozzi, zélé républicain, l'ayant attiré dans sa maison par l'espérance d'une jouissance criminelle, le fit poignarder, la nuit du 5 au 6 Janvier 1537 (le Varchi dit, 1536, en suivant le style florentin), dans la vingt-cinquième année de son âge. (Muratori.) Alexandre ne laissa point d'enfans de MARGUERITE, fille naturelle de Charles-Quint, qu'il avoit épousée le 29 Février 1536. (Cette Princesse se remaria, l'an 1538, avec Octave Farnese, Duc de Parme.) Mais il eut trois enfans naturels qui lui survécurent; savoir, Jules, qui fut Général des galères de l'Ordre de Saint-Etienne; Julie, femme de François Carthui; et Porzia, qui se fit Religieuse.

#### CÔME DE MÉDICIS, DIT LE GRAND, PREMIER GRAND DUC.

1537. CÔME, fils de Jean de Médicis, dit *l'Invincible*, et de Marie Salviati, né le 11 Juin 1519, et descendant, par son pere, de Laurent, frere puîné de Côme, dit *l'Ancien*, fut élu, le 9 Janvier 1537, par les intrigues du Cardinal Cibo et des amis de sa Maison, dans l'Assemblée du Sénat des Quarante-huit, *Chef de la ville de Florence et de ses dépendances*, au même titre qu'avoit eu le Duc Alexandre. Pour empêcher que cette election ne donnât quelque sujet de crainte, on avertit le peuple, qu'on bernoit par un Décret le pouvoir illimité, dont avoit joui le Duc Alexandre, en donnant à Côme un Conseil, et en fixant la somme que le trésor public devoit lui fournir pour soutenir son rang avec dignité. Le peuple agréa le nouveau Prince, et la ville retentit d'acclamations. (Galuzzi.)

Les Florentins qu'on avoit exilés après l'assassinat d'Alexandre, ne demeureroient pas cependant oisifs. Tout occupés du projet de rendre la liberté à leur patrie, ils ramassoient des troupes pour chasser de Florence les Médicis. Etant venus à bout de former une armée, ils entrèrent dans la Toscane, sous le commandement de Philippe Strozzi. Côme, de son côté, ne négligea rien pour se préparer à une vigoureuse défense. Déjà une partie des ennemis étoient campés à Mont-Murlo, qui est à trois milles de Prato, lorsque le Duc prit la résolution de les attaquer avant que toutes leurs forces fussent réunies. Ses troupes étant sorties, par son ordre, de Florence pendant la nuit, arrivèrent, à la pointe du jour, au camp des ennemis, les surprennent, en font un grand carnage, et amènent le reste prisonnier à Florence. Cet événement est du 2 Août 1537. (Galuzzi.) Philippe Strozzi, du nombre de ceux qu'on retenoit dans les fers, se donna la mort, en 1538 (2), tandis qu'on

(1) Les Espagnols arrivés à l'Apparita, dans la plaine de Ripoli, où l'on découvre Florence et son territoire, commencent à crier en brandant leurs lances: *Florence, prépare les superbes étoffes; nous venons les acheter à la mesure de nos piques.*

(2) Un moderne prétend que ce fut après avoir subi une très rude question, et dans la crainte d'en subir une autre encore plus cruelle, que Strozzi se donna la mort. Mais nous ne trouvons point ces circonstances dans les auteurs contemporains.

instruisoit son procès, après avoir écrit sur le mur de sa prison ce fameux vers de Virgile :

*Ezoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!*

Charles-Quint, à la nouvelle de cette mort, dit en souriant : « Puissent ainsi périr tous mes ennemis ! » Plusieurs des autres prisonniers avoient déjà été exécutés, ceux-ci en secret, ceux-là en public. Côme pardonna au plus grand nombre des moins coupables. Il pensoit alors à se marier. Après avoir manqué la main d'une fille naturelle de l'Empereur, il épousa, par contrat du 29 Mars 1539, ELÉONORE, fille de Don Pierre de Toledo, Vice-Roi de Naples. (Galuzzi.) Apprenant, en 1543, que l'Empereur s'étoit embarqué à Barcelone pour l'Italie, il se rend à Gènes, le 6 Mai, pour le saluer, et l'accompagne de là jusqu'à Milan, où il prend congé de lui pour retourner à Florence, après avoir retiré de lui, moyennant 150 mille écus d'or, les citadelles de Florence et de Livourne, que ce Prince retenoit depuis 1530.

Depuis le passage de Charles VIII, Roi de France, et la dernière révolte de Pise, l'Université de cette ville étoit dispersée, et la République de Florence, après avoir réduit Pise à l'obéissance, avoit été trop distraite par ses troubles internes, pour songer au rétablissement de cette école. La gloire en étoit réservée à Côme. En 1542, il chargea Philippe *del Magliore* de parcourir les villes de Lombardie, pour rassembler les hommes célèbres de cette contrée. Il forma, sous la direction de Campana, son Secrétaire, les statuts relatifs à l'ordre et la régie de l'Université, dont l'ouverture publique se fit le 1<sup>er</sup> Novembre 1543. Il y eut un nombreux concours d'étudiants. Pour donner plus de lustre et de renommée à cette école, il y fonda une chaire de botanique ; mais ce qui nous étonneroit aujourd'hui, il y établit une chaire d'astrologie, dont il donna l'exercice à un Carme, nommé Julien Ristori de Prato, qui s'étoit acquis une certaine réputation, pour avoir prédit la mort violente du Duc Alexandre, et découvert quelques embûches qu'on tendoit à Côme. Il fonda quarante bourses pour de jeunes Toscans à qui leurs facultés n'auroient pas permis de suivre leur inclination pour les lettres. On peut voir, dans l'Histoire de Toscane, par M. Galuzzi, le dénombrement des Professeurs qui se distinguèrent dans cette école.

Côme, l'an 1548, fait, du port de Livourne, un port franc, après l'avoir construit tout à neuf, et y attire beaucoup d'étrangers, par les privilèges qu'il accorde à ceux qui viendront s'établir en cette ville. Le 22 Juin de la même année, par ordre de l'Empereur, il est mis en possession, par Don Diegue de Mendoza, de la ville de Piombino, de ses forteresses et de ses dépendances, malgré la réclamation de la mere et tutrice de Jacques VI Appiano, à qui ce fief appartenoit ; mais, le 24 Juillet suivant, il est obligé de remettre le tout à Ferrante de Gonzague. (Galuzzi.) Ce fut cette même année que Côme le Grand fit ouvrir au public la riche bibliothèque, formée par Côme le Vieux. Soigneux de l'augmenter, il n'épargna point la dépense pour y faire entrer ce qu'il y avoit de plus rare en manuscrits grecs et latins. C'est dans ce dépôt, confié au Chapitre de Saint-Laurent, qu'il plaça le célèbre manuscrit de Virgile, regardé comme le plus ancien de l'Europe.

Le même amour des lettres le porta, l'an 1549, à rétablir l'Université de Florence, où il appella d'habiles Professeurs, pour y enseigner les lettres grecques et latines, la philosophie et d'autres sciences. L'émulation qui s'éleva entre ces savans, enfanta une multitude de traductions des auteurs grecs. Pour faciliter l'édition de leurs ouvrages, il fit venir à Florence Laurent Torrentin, Imprimeur flamand, lui monta

une imprimerie, avec deux presses et des caracteres *italiques*, ou de l'écriture courante des anciens. et y joignit aussi des caracteres grecs. Une grosse pension accordée, pour douze ans, à Torrentin, le mit en état de travailler à son aise. Arnaud d'Harlem, qui l'avoit accompagné, et s'étoit fait connoître à Côme par un dictionnaire qu'il lui avoit dédié, eut aussi part aux libéralités de ce Prince.

Les Siennois, maltraités par la garnison espagnole, qu'ils avoient reçue, se révoltent, le 26 Juillet 1552 ; et l'ayant contrainct, avec l'aide du Comte de Pétigliano et des François, à se retirer, ils se mettent sous la protection de la France. Ce fut le 12 Août de cette même année que Piombino fut rendu au Duc, mais pour le tenir en dépôt, et à condition de le remettre à l'Empereur lorsqu'il en auroit besoin.

Côme s'étant concerté, l'an 1554, avec Jacques de Médicis, Marquis de Marignan et Général des troupes de l'Empereur en Italie, entendit de se rendre maître de Sieme, occupée par les François, sous les ordres du Maréchal Pierre Strozzi. La nuit du 29 Janvier, le Duc et le Marquis se présentent subitement devant la place, avec une armée qu'ils avoient levée et fait marcher en secret, s'emparent d'un fort que les François avoient fait construire près de l'une des portes, et répandent la consternation dans la ville. Mais Strozzi, qui étoit absent pour lors, étant revenu à la pointe du jour, rassure les Siennois, et oblige les ennemis à se retirer. La guerre est alors déclarée entre le Duc et les François, avec lesquels il avoit su jusqu'alors se ménager. Strozzi, le 12 Juin suivant, entre dans la Toscane, où il commet de grands ravages. Mais, le 2 Août de la même année, fête de S. Etienne Pape, le Duc et le Marquis, ayant attaqué Strozzi près de Marciano, le mettent en déroute. Côme, après cette victoire, recouvra facilement les places que les François lui avoient enlevées. Sieme fut la seule qui lui opposa une vigoureuse résistance. Ce ne fut qu'après un blocus de quatre mois que le Marquis de Marignan vint à bout de la réduire à capituler, le 2 Avril 1555, malgré la brave défense de Blaise de Montluc, dont les troupes n'évacuèrent la place que le 21 du même mois. Cette ville, en vertu de la capitulation, resta libre, sous la protection de l'Empereur, dont elle reçut garnison, qu'elle devoit entretenir à ses frais. Dans le cours de la même année, l'Empereur donne l'investiture de Sieme au Roi Philippe son fils ; et par là fruste l'espérance du Duc de Florence, qui comptoit obtenir cette place en dédommagement des grandes sommes qu'il avoit avancées à l'Empereur pour la conquérir. Enfin, l'an 1557, Côme apprenant que Philippe vouloit céder la ville de Sieme aux Caraïes, employa tant de manège, pour avoir la préférence, qu'elle lui fut accordée. Le Traité, en vertu duquel il se mit en possession de Sieme, est du 3 de Juillet, et contient l'exception de plusieurs places dépendantes de cette ville (ce sont celles que l'on nomme *degli presidi*) avec diverses obligations du Duc envers le Roi d'Espagne. (Sieme s'étoit gouvernée long-tems en forme de République, et avoit tenu tête aux Florentins, qui vouloient la subjuguier. Depuis une grande victoire qu'elle avoit gagnée sur eux, le 4 Septembre 1260, et qui pensa entraîner la ruine de Florence, ils n'avoient osé l'attaquer à force ouverte. Sieme, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, fut tyrannisée par un de ses citoyens, nommé Pandolf Pétrucci, que Machiavel donne pour le modele des usurpateurs. Les troubles qui s'élevèrent après sa mort, entre le Peuple et la Noblesse, favorisèrent les entreprises des Puissances étrangères sur cette ville, et lui firent perdre enfin sa liberté.)

La nécessité de défendre les côtes de Toscane contre les corsaires, et sur-tout contre les Turcs, engagea Côme à instituer, l'an 1560, et non 1561,

(Sponde) l'Ordre militaire et religieux de Saint-Etienne Pape, dont il réserva la Grand-Maîtrise pour lui et ses successeurs. « On est admis dans cet Ordre, » dit M. de la Lande, ou par justice, à raison de la naissance, ou par grâce spéciale du Grand-Maître, » ou enfin par droit de Commanderie, comme en ayant fondé, ou étant descendant des fondateurs. » Il y a au moins, ajoute-t-il, quatre cens Chevaliers; » ils ne sont point obligés au célibat, comme les Chevaliers de Malte; mais ils font les preuves de Noblesse. Tous les Chevaliers portent, sur leur habit, » une croix à huit pointes, de satin rouge, et sur leur poitrine, une petite croix d'or, attachée avec » un ruban couleur de feu ». D'après Paul IV, qui confirma la Chevalerie de Saint-Etienne par sa Bulle du 6 Juillet 1562, plusieurs Papes lui ont accordé divers privilèges. Le chef-lieu de cette Chevalerie est à Pise.

La mort ravit à Côme, dans le mois de Novembre 1562, deux de ses fils; Jean, Cardinal, âgé de 19 ans, et Garcias, plus jeune de 4 ans. Le bruit courut que le cadet avoit tué l'aîné à la chasse, et que le Duc ayant fait venir Garcias dans la chambre où l'on avoit transporté le cadavre, le sang de la plaie commença à bouillir en présence du nouveau Cœu; ce que voyant le pere, il arracha, de désespoir, à Garcias le poignard avec lequel il avoit commis son crime, et le lui plongea dans le sein. *Si ce récit est un conte ou une vérité*, dit Muratori, *c'est ce que j'ignore*; ce qui est certain, c'est que la Duchesse Eléonore ne survécut que peu de jours à la perte de ses deux fils; et sa mort combala douloureusement son époux. Elle laissa encore trois autres fils; François-Marie, Ferdinand et Pierre; avec deux filles; Lucrece, femme d'Alfonse II, Duc de Ferrare (que quelques uns prétendent, sans fondement, avoir été mise à mort par ordre de son époux); et Isabelle, mariée à Jourdain des Ursins, Duc de Bracciano. Le Pape Pie IV, ami de Côme, fit, pour le consoler, Ferdinand, son second fils, Cardinal, à l'âge de 14 ans. (Eléonore avoit en telle vénération la fameuse Lucrece à cause de sa chasteté, qu'elle prit pour emblème cette Dame s'enfonçant un poignard dans le sein, et prononçant ces mots: *Famam servare memento.*)

L'an 1564, Côme se trouvant infirme, et voulant former aux affaires le Prince François-Marie, son fils aîné, pour lors âgé de 25 ans, lui résigna le gouvernement de son Duché, dans le mois de Juin, se réservant toutefois le titre ducal.

Le Pape Pie V, héritier des sentimens de son prédécesseur envers Côme, le déclare Grand Duc, le 1<sup>er</sup> Septembre 1569 (et non le 27 Août 1570, comme le marque Chazot), sans avoir consulté le Sacré Collège. Les Ministres de l'Empereur et du Roi d'Espagne protestent contre cette entreprise, comme contraire aux droits de leurs maîtres, dont le premier se prétendoit Suzerain de Florence, et l'autre de la Seigneurie de Sienne. Le Pape, sans égard à ces protestations, fait venir Côme à Rome, l'année suivante, et lui donne solennellement la couronne royale et le sceptre: cérémonie à laquelle aucun des Ambassadeurs des Princes, excepté celui de Savoie, ne voulut assister. Côme finit ses jours le 21 Avril 1574. (Muratori.) Après la mort de la Duchesse Eléonore, il s'étoit attaché à une pauvre fille nommée CAMILLE MARELLI, que le Pape Pie V l'obligea d'épouser le 29 Mars 1570. Il eut d'elle deux fils, Pierre et Jean, qui se signalèrent dans les armes; avec une fille, Virginie, mariée à César d'Est, Duc de Modene. Côme avoit les qualités de corps et d'esprit qui font les grands Princes.

#### FRANÇOIS-MARIE DE MEDICIS.

1574. FRANÇOIS, fils aîné de Côme le Grand et

d'Eléonore, né le 25 Mars 1541, marié, l'an 1565, à JEANNE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur Ferdinand I, succéda à son pere dans le Duché de Toscane, qu'il gouvernoit depuis 10 ans.

Le jour même de la mort de son pere, il fit renfermer, dans un monastere, Camille Marelli, sa belle-mere, et ne lui épargna aucune sorte de mauvais traitemens. A cela près il se montra doux envers tous ceux qui avoient reçu des bienfaits de Côme, sans excepter ses freres, dont les contradictions fréquentes offensoient son despotisme. Le Cardinal Ferdinand, indigné de sa conduite voluptueuse, prit le parti d'abandonner, au mois de Décembre 1574, Florence, et de se retirer à Rome. Pierre, autre frere du Grand Duc, contre lequel il ne cessoit de tenir les propos les plus infâmes, quoique lui-même fût demeuré très dissolu, et formoit tous les jours des complots, fut traité d'une maniere plus favorable qu'il ne méritoit. La seule vengeance que François-Marie tira de lui fut de le faire voyager en différentes Cours. Il n'en rapporta pas un caractere plus modéré. Instruit, à son retour, qu'Eléonore de Toledo, sa femme, à son exemple, lui étoit infidèle, il lui plongea, de sa main, un poignard dans le sein, la nuit du 11 Juillet 1576, et crut en être quitte en demandant pardon à Dieu, et promettant de ne plus se marier; promesse qu'il ne tint pas. (Galuzzi.) La cour impériale contestoit cependant toujours à François-Marie le titre et les honneurs du Grand Duc. Il les obtint enfin de l'Empereur Maximilien II, son beau-frere, par un Diplôme du 26 Janvier 1676. (Galuzzi.) François, en conséquence, prétendit avoir la prééminence sur les autres Princes d'Italie. Mais les Electeurs de l'Empire, s'étant assemblés le 23 Août 1582, déclarerent qu'elle appartenoit au Duc de Savoie, comme Vicair de l'Empire. Ce fut cette même année que s'établit à Florence l'Académie de la Crusca, nom qui veut dire du son, et vient du son et du blutoir qu'elle avoit pris pour emblème, avec cette devise, *Il piu bel fior ne coglie*; c'est-à-dire que la plus belle farine se tire d'une farine grossiere, en séparant le son. Le grand dictionnaire de la langue italienne que cette Académie a produit, sera sans doute pour toujours le premier dépôt de cette langue, et contribuera à la fixer: la plus belle édition est de 1729, en six vol. in-fol. L'an 1587, le Grand Duc François-Marie meurt le 19 Oct. Après le décès de sa premiere femme, arrivé le 6 Avril 1578, il avoit épousé, le 12 Octobre suivant, BIANCA CAPPELLA, Vénitienne, depuis long-tems sa concubine, qui mourut quinze heures après lui. On a fait sur la rencontre de ces deux morts, une histoire scandaleuse, que nous ne croyons pas assez bien appuyée pour mériter créance. Du 1<sup>er</sup> mariage, François-Marie laissa Eléonore, mariée à Vincent, Duc de Mantoue, et Marie, épouse de Henri IV, Roi de France. On ne connoit point d'enfans nés du second mariage; mais avant qu'il fût célébré, François avoit eu, de Bianca Capella, trois enfans; savoir Antoine, qu'on prétend néanmoins avoir été supposé par cette femme, et qui fut Marquis de Capistran, avec deux filles.

Le Grand Duc François, par la maniere dont il faisoit le commerce pour son compte, ruina, suivant un de ses Historiens, celui de ses Etats. « Il en faisoit » un particulier avec sa nation et avec les étrangers, » qui servoit du moins à grossir son trésor. Il entroit vo- » lontiers dans toutes les sociétés les plus accréditées, » tant de ses Etats que du dehors, se couvrant » néanmoins, dans les deux cas, du nom de ses su- » jets. Mais il faisoit, ouvertement et par lui-même, » le commerce des diamans, parcequ'il l'entendoit » très bien. . . Ses galions et ses autres vaisseaux » de transport, sans cesse en course, étoient pour » lui d'un rapport qui n'étoit pas à mépriser. Il fai-

» soit la banque à Rome et à Venise. . . Il tenoit, » dans différents lieux de ses Etats, des boutiques » ouvertes, remplies de marchandises d'un usage » commun. Ce Prince trafiquant retiroit encore un » grand profit d'un commerce de grains, qu'il faisoit » en Toscane, dans toute l'Italie et jusqu'en Portu- » gal ». (Galuzzi.) Il ne fut toutefois nullement » avare, sur-tout envers les gens de lettres et les ar- » tistes, dont il encouragea les talens par de grandes » récompenses. Sa Cour d'ailleurs étoit la plus brillante » de l'Italie.

## FERDINAND I DE MEDICIS.

1587. FERDINAND I, né l'an 1549, Cardinal en 1563, succéda au Grand Duc François son frere, qui l'avoit nommé son héritier. Ayant pris congé du Pape sans lui remettre son chapeau, il partit de Rome où il faisoit sa résidence depuis l'an 1574, et arriva, le 19 Octobre 1587, à Florence, où il fut proclamé Grand Duc avec des acclamations d'autant plus sinceres, qu'elles étoient fondées sur la haute estime qu'il s'étoit acquise par ses vertus. En montant sur le trône il trouva des trésors immenses accumulés par son frere, et mit son application à les employer pour le bien de la patrie. Sa conduite en presque tous les points fut le contre-pied de celle de son prédécesseur. Au lieu de ce ton fier, impérieux et presque oriental qu'avoit affecté le Grand Duc François, il se montra doux, affable, humain, complaisant et accessible à tout le monde. Déterminé par Catherine de Médicis, Reine de France, il épousa, le 30 Avril 1589, CHRISTINE, fille de Charles III, Duc de Lorraine, et niece de cette Princesse, qui l'avoit élevée auprès de soi. Ce fut alors qu'il déposa la pourpre romaine qu'il avoit gardée jusque-là. Ferdinand fit trois choses mémorables : 1°. il eugéa par adresse les Espagnols à sortir des terres de sa domination ; 2°. il écarta de la Toscane une multitude de bandits qui, sous la conduite d'Alfonse Piccolomini, Duc de Monte-Marciano, travailloient à s'y établir ; et devenu maître de la personne de ce scélérat, le 2 Janvier 1591, il le fit pendre le 16 Mars suivant ; 3°. il équipa une flotte avec laquelle ses Amiraux donnerent la chasse aux corsaires qui, infestant les côtes d'Italie, furent sur le point de prendre Famaguste en Chypre, l'an 1607, et prirent réellement, l'année suivante, Bonne ou Hippone en Afrique, qu'ils abandonnerent après y avoir mis le feu. Ferdinand, à diverses-fois, prêta des sommes considérables au Roi de France Henri IV, mais plutôt avec les précautions d'un marchand qu'avec la noblesse d'un Prince. Pour sûreté de son prêt il s'étoit emparé, durant les troubles de la Ligue, des Isles d'If et de Pomègues ; et ce ne fut qu'avec grande peine que Henri vint à bout de l'engager à les lui rendre. Ferdinand mourut le 17 (et non le 22) Février 1609 (1608, suivant le style florentin), laissant de sa femme, décédée le 20 Décembre 1636 (Galuzzi), et enterrée sous l'autel de la sacristie du S. Esprit, quatre fils ; Côme, qui suit ; Charles, Cardinal en 1615, mort en 1666 ; François et Laurent : avec trois filles ; Eléonore ; Catherine, mariée à Ferdinand, Duc de Mantoue ; et Claude, femme, 1°. de Frédéric-Ubalde de la Rovere, fils unique de François-Marie, Duc d'Urbin, mort en 1623, avant son pere, 2°. de Léopold, Archiduc d'Autriche.

« Ferdinand, dit Galuzzi, fut le premier des » Princes de sa Maison queses vertus etsa bienfaisance » aient fait généralement regretter. Son caractere et ses » grandes qualités lui avoient mérité l'amour de son » peuple. . . Il étoit sincere, mais réservé, ferme » dans ses résolutions, courageux et grand dans l'exé- » cution de ses projets. Les revers qu'il éprouvoit, loin » de le décourager, l'animoient davantage. Il savoit

» balancer habilement la rigueur et la clémence. Son » gouvernement fut modéré, juste, tranquille, et fit » oublier à Florence les malheurs arrivés sous les au- » tres Princes. »

A la mort de Ferdinand on trouva dans ses coffres dix millions d'or et la valeur de deux millions en pierres. Ce fut lui qui commença, l'an 1604, la chapelle royale des tombeaux (*la real capella de' depositi*), où l'on voit les tombeaux des Grands Ducs, Côme I, François, Ferdinand I, Côme II, Ferdinand II et Côme III.

## CÔME II DE MEDICIS.

1609. CÔME II, fils aîné du Grand Duc Ferdinand I et de Christine de Lorraine, né le 12 Mai 1590, marié, l'an 1608, à MARI-MADELINE D'AUTRICHE, succéda à son pere. Ami de Ferdinand, Duc de Mantoue, il lui envoya du secours, l'an 1613, contre le Duc de Savoie qui lui avoit déclaré la guerre. Côme, le 3 Novembre de la même année, ouvrit un asyle dans Livourne à l'Emir Fackardin, dont les Etats s'étendoient depuis le Mont-Liban jusqu'à la mer, poursuivis par le Sultan Achmet contre lequel il avoit soulevé la Syrie. Fackardin, appuyé du grand Sophi, promettoit de remettre les Chrétiens en possession du Royaume de Jérusalem. Mais les secours que le Grand Duc et d'autres Princes lui fournirent, n'eurent pas le succès qu'on avoit lieu d'espérer. Fackardin, après avoir lutté pendant près de trente ans contre la puissance ottomane, fut pris et étranglé avec ses deux fils, le 13 Avril 1635, à Constantinople. (Galuzzi.) Côme, l'an 1619, fut plus heureux dans les secours qu'il fournit à l'Empereur Ferdinand II son parent, contre les Bohémiens révoltés. Les troupes qu'il envoya à sa défense ayant changé leurs drapeaux, passerent au travers des ennemis, arrivèrent à Vienne, où Ferdinand étoit assiégé, et contribuèrent beaucoup à faire lever le siège. Côme finit ses jours le 28 Février 1621 (1620, suivant le style florentin), laissant de son épouse (morte en 1631) cinq fils ; Ferdinand, qui suit ; Jean, Cardinal en 1644, mort le 12 Janvier 1662 ; Mathias, mort en 1667 ; François, décédé, l'an 1634, devant Ratisbonne ; Léopold, Cardinal en 1667, mort en 1675 ; et deux filles ; Marguerite, femme d'Odoard Farnese, Duc de Parme ; et Anne, mariée à Ferdinand-Charles, Archiduc d'Inspruck.

Côme II n'avoit presque jamais eu qu'une santé chancelante, qui l'obligea, dans ses dernières années, de garder le lit ou la chambre, et ne l'empêcha pas néanmoins de donner l'attention qu'il devoit aux affaires du Gouvernement. « Tous les Ordres de l'Etat » regretterent sincèrement un Souverain le plus fa- » vorisé de la nature pour les qualités du cœur, et le » plus chéri de tous ceux que la Maison de Médicis » avoit fait régner en Toscane. La clémence, la to- » lérance et la modération formoient son caractere ; » l'amour qu'il portoit à ses sujets, sa bienfaisance » envers eux les intéressoit tous à son salut. Une hu- » meur égale et enjouée rendoit sa présence agréable » à ceux qui l'approchoient et lui faisoit oublier ses » maux ». (Galuzzi.) »

## FERDINAND II.

1621. FERDINAND II, né le 14 Juillet 1610, fut le successeur du Grand Duc Côme II son pere, sous la tutelle des Grandes Duchesses sa mere et son aïeule. Ce Prince, voulant écarter la guerre de ses Etats, garda une exacte neutralité dans celle que la France et l'Espagne se faisoient en Italie. La mort lui ravit,

en 1631, Marie-Madeleine sa mere à Passau, où elle étoit en route pour aller voir l'Empereur Ferdinand II son frere, dont elle étoit tendrement aimée. Il épousa, le 26 Septembre 1631 (Galluzzi), Victricia, fille unique de Frédéric-Ubalde de la Rovere, morte en 1623, et héritière de François-Marie, son aïeul paternel. En vertu de ce mariage Ferdinand auroit pu prétendre au Duché d'Urbain après la mort de François-Marie, arrivée l'an 1631. (Muratori.) Mais il refusa d'écouter les propositions qu'on lui fit à ce sujet, et laissant réunir cet Etat à celui de l'Eglise dont il étoit un Fief dévolu par le défaut d'héritiers mâles, il se contenta de recueillir les biens allodiaux du feu Duc. L'an 1644, il s'entremît efficacement pour réconcilier Odoard, Duc de Parme, avec le Pape Urbain VIII, et lui faire recouvrer son Duché de Castro.

Dans la querelle qui s'éleva, l'an 1662, entre la Cour de France et celle de Rome, à l'occasion de l'outrage fait à la premiere par la garde corse du Pape, Ferdinand se donna pour médiateur, et réussit à faire conclure, le 12 Février 1664, le Traité de Pise qui réconcilia les deux Cours. Son zele pour la religion l'engagea, l'an 1668, à fournir des troupes aux Vénitiens pour le secours de Candie assiégée par les Turcs. Ce Prince mourut le 23 Mai 1670 (Muratori), après avoir gouverné ses sujets pendant un long règne avec une prudence admirable et une tendresse de pere. Il fut, comme tous ceux de sa Maison, grand amateur des lettres et grand protecteur des hommes savans; il encouragea par ses libéralités l'Académie *del Cimento* ou de la Physique expérimentale, fondée, l'an 1657, par le Cardinal Léopold de Medicis. Il étoit d'ailleurs grand politique, et, comme le dit M. de Silhouette, l'un des Princes les plus adroits de l'Europe. De son épouse (morte le 6 Mars 1694) il laissa Côme, qui suit; François-Marie, Cardinal en 1686, marié en 1709, et mort en 1711. Sous Ferdinand II mourut à Florence, en 1669, le célèbre peintre Pierre Beretini, plus connu sous le nom de Pierre de Cortone. Ce Prince un jour étant venu dans son atelier, admira un enfant qu'il achevoit de peindre pleurant. Il ne fit que donner un coup de pinceau, et l'enfant parut rire: *Prince, dit-il, nous voyez avec quelle facilité les enfans pleurent et rient.*

### CÔME III DE MEDICIS.

1670. CÔME III, né le 14 Août 1642, tenu sur les fonts de baptême par le Pape Innocent X, marié, le 19 Avril 1661, avec MARGUERITE-LOUISE, fille de Gaston, Duc d'Orléans, est reconnu pour successeur de Ferdinand II son pere, depuis son mariage. Avant de monter sur le trône il avoit parcouru la plus grande partie de l'Europe. Ce Prince, en suivant la sage politique de ses peres, sut faire jouir ses peuples des douceurs de la paix au milieu des guerres qui désolèrent l'Italie. Mais il n'eut pas de même le bonheur d'établir la concorde dans sa maison. La grande Duchesse, dont le caractère ne pouvoit sympathiser avec celui de son époux ni avec celui de sa belle-mere, sort de Florence l'an 1675, et se retire dans une maison de campagne, résolue de s'en retourner en France; mais le Grand Duc lui donne des gardes pour la retenir et l'empêcher d'exécuter son dessein. Cependant il ne néglige rien pour l'engager à se réunir à lui; Cardinaux, Ambassadeurs, Ministres, vont la trouver de la part du Grand Duc, et ne peuvent rien gagner sur elle. Côme, à la fin perdant tout espoir de réconciliation, consent à la laisser partir. La Princesse, arrivée à Paris dans le mois de Juillet 1675, choisit pour sa retraite l'Abbaye de Montmartre, qu'elle n'édifia guere par sa conduite. Elle mourut enfin, le 17 Septembre 1721, à Paris, âgée de 76 ans. Côme, l'an 1691, donne en mariage, le 5 Juin, Anne-Marie-

Louise sa fille à Jean-Guillaume, Electeur Palatin. L'Empereur, en 1697, accorde au Grand Duc le titre d'*Altesse royale*. L'an 1713, Côme perd son fils aîné, Ferdinand, mort le 30 Octobre, sans laisser d'enfans d'Yolande-Béatrix sa femme, sœur de Maximilien-Marie, Electeur de Baviere. Il termine lui-même sa carrière, le 31 Octobre 1723, à l'âge de 81 ans (Muratori), ne laissant qu'un fils, qui suit; et Anne-Marie-Louise, dont on vient de parler.

Le grand âge auquel parvint Côme fut le fruit de la grande frugalité qu'il observa depuis que les beaux jours de sa jeunesse furent écoulés. Jusqu'alors, adonné aux plaisirs de la table, il étoit devenu extrêmement replet. Le changement de régime le préserva des infirmités dont il étoit menacé. « En mourant, » dit Muratori, il laissa de grands regrets dans les » cœurs de ses peuples. Prince magnifique, ajoute-t-il, Prince glorieux par son insigne piété, par la » sagesse de son gouvernement, par la protection » qu'il accorda à la justice et les faveurs qu'il versa » sur les lettres, et par les autres grandes qualités qui » constituent les bons Souverains ». Ce portrait fait le contraste, ou peu s'en faut, de celui que trace du même Prince M. Riguccio Galluzzi.

### JEAN GASTON DE MEDICIS.

1723. JEAN GASTON, fils de Côme III et de Marguerite-Louise de Bourbon-Orléans, né le 24 Mai 1671, marié, le 2 Juillet 1697, avec ANNE-MARIE DE SAXE-LAWENBOURG, veuve de Philippe-Guillaume de Baviere, Electeur Palatin, succéda à son pere dans le Grand Duché de Toscane. Comme il n'avoit point d'enfans, ainsi que le Duc de Parme, son plus proche parent, ils virent l'un et l'autre disposer de leurs États pendant leur vie, et long-tems même avant leur mort. L'an 1725, le 30 Avril, l'Empereur et le Roi d'Espagne firent un Traité à Vienne, par lequel la succession éventuelle du Grand Duché de Toscane et des Duchés de Parme et de Plaisance fut assurée à l'Infant Don Carlos, comme étant aux droits d'Elisabeth Farnese, sa mere, petite-fille, par Odoard, son pere, de Ranuce II, Duc de Parme.

Nouveau Traité conclu, le 3 Octobre 1735, entre l'Empereur, la France et l'Espagne, portant que François, Duc de Lorraine et de Bar, auroit, à la place de Don Carlos, la succession éventuelle de la Toscane, en échange de ses Duchés, qu'il céderoit à Stanislas, Roi titulaire de Pologne. Jean Gaston demandoit plaisamment si on ne lui donneroit pas un troisieme héritier, et quel enfant l'Empire et la France vouloient lui faire pour lui succéder. Il meurt enfin le 9 Juillet l'an 1737. *C'étoit un Prince, dit Muratori, d'un grand sens, d'une extrême affabilité, et très zélé pour le bien de ses sujets. Quoique sa mauvaise santé l'obligeât de garder presque toujours la chambre ou le lit, il eut soin, par le choix qu'il fit de Ministres sages et désintéressés, de faire observer une justice exacte dans ses Etats, et de diminuer les fardeaux publics, loin de les augmenter.* Ce sont les mêmes couleurs qu'emploie M. Galuzzi dans le portrait de ce Prince. « Né, dit-il, avec du » génie, Gaston avoit su l'éclairer des lumieres de la » raison et de la saine philosophie; ses grandes con- » noissances ne faisoient pas moins l'admiration des » gens simples, que des savans et des philosophes. » On ne peut désirer, dans un Prince, de plus belles » qualités morales; et tant qu'il lui fut permis de » jouir des facilités de son esprit et des forces de » son corps, il s'appliqua sans relâche au bonheur » de ses peuples; de sorte que les sept premieres années » de son règne peuvent se compter parmi les plus » brillantes dont ait joui la Toscane, même dans ses » plus glorieuses époques. Ses défauts furent exagérés » par la haine des dévots; ils lui en prêtent encore, » traitant de vices, les manieres ouvertes, l'affabilité,

» la modération de ce Prince, dont le gouvernement » ne flattoit pas leur intérêt et leur orgueil. Mais sa » gloire ne put être obscurcie ; et les larmes du » peuple à sa mort, furent un témoignage assuré de » sa vertu. »

Après la mort de Jean Gaston, le Prince de Craon se rendit au Sénat de Florence, et y fit prêter serment, pour le Duc de Lorraine, aux membres de cette compagnie. Le Roi de France fut par là déchargé du paiement des quatre millions cinq cents mille livres qu'il s'étoit obligé de payer au Duc de Lorraine jusqu'à ce qu'il fût en possession de la Toscane.

#### FRANÇOIS II DE LORRAINE.

1737. FRANÇOIS II, Duc de Lorraine, est reconnu Grand Duc de Toscane, le 9 Juillet, jour de la mort de Jean-Gaston de Médicis. Anne-Marie-Louise de Médicis, sœur de ce dernier, et veuve de l'Electeur Palatin, prit, vers le même tems, possession du mobilier et des biens allodiaux de la maison paternelle, qui montoient à une valeur incroyable ; biens situés non seulement en Toscane, mais à Rome, dans l'Etat ecclésiastique et dans d'autres pays. Mais Don Carlos, pour lors Roi de Naples, revendiqua ces allodiaux, comme ayant été adopté pour fils par la Maison de Médicis. Le Roi Philippe V en fit autant de son côté : il y eut des protestations de la part de ces deux Princes, tant à Florence qu'à Rome. L'an 1739, le nouveau Grand Duc arriva à Florence, le 20 Janvier, avec Marie-Thérèse d'Autriche son épouse. De là ils se rendent, le 1 Mars, à Pise, ensuite à Livourne, puis à Sienne. Après avoir réglé les affaires économiques et militaires, la Grande Duchesse se mit en route, le 29 Avril, pour aller visiter le Duché de Milan. Le Grand Duc la rejoignit à Reggio, se sépara d'elle ensuite pour aller à Turin ; et de là, ce Prince, étant revenu la reprendre à Milan, ils partirent ensemble pour retourner à Vienne. Anne-Marie-Louise, fille de Côme III, et veuve de Jean-Guillaume, Llecteur Palatin, meurt le 18 Février 1743 ; elle étoit la dernière personne de la famille de Médicis. L'an 1745, le Grand Duc est élu Empereur le 13 Septembre. Il meurt à Inspruck le 18 Août 1765. (Voy. François, Duc de Lorraine, et François, Empereur.)

#### PIERRE-LEOPOLD-JOSEPH D'AUTRICHE.

1765. PIERRE-LEOPOLD-JOSEPH, second fils de l'Empereur François de Lorraine, et de Marie-Thérèse d'Autriche, né le 5 Mai 1747, nommé, au mois de Décembre 1753, Gouverneur de tous les Etats que l'Impératrice-Reine sa mere possédoit en Lombardie, marié, le 16 Février 1765, à Marie-Louise, Infante d'Espagne, succède à son pere, le 23 Août de la même année, dans le Grand Duché de Toscane.

Il arriva, le 13 Septembre suivant, au milieu des plus grands cris de joie, à Florence, qui depuis 26 ans étoit privée de la présence de ses Souverains. Aux applaudissemens succéderent les plaintes contre la conduite du Maréchal Botta, que le feu Grand Duc avoit laissé pour gouverner la Toscane en son absence. Mais Pierre-Léopold aima mieux signaler son avènement au trône par un pardon général accordé à tous ceux qui s'étoient rendus coupables envers l'Etat. La bonté de ce Prince parut encore d'une manière plus éclatante l'année suivante à l'occasion de la disette qui affligea l'Italie, et en particulier la Toscane. Il fit venir à grands frais des pays voisins, et même éloignés, de grandes quantités de grains, qui furent distribués à perte aux acheteurs ; et, pour mettre les

pauvres en état de subsister par leur travail, il convint avec le Duc de Modene de faire un grand chemin de communication entre leurs capitales respectives. Il donna encore son application au rétablissement et à l'amélioration des maïemmes de Sienne, et par les ordres les plus précis et les plus sages, il a mis ce pays en état de recouvrer peu à peu son ancienne salubrité ainsi que sa population.

Le S. Siège étant venu à vaquer, le 2 Février 1769, par la mort subite de Clément XIII, le Grand Duc voulut exécuter le dessein qu'il avoit formé dès l'année précédente d'aller visiter Rome pour connoître les principales raretés de cette fameuse métropole. A peine y étoit-il arrivé que l'Empereur Joseph son frere, qu'une semblable curiosité avoit porté à parcourir l'Italie, vint le surprendre comme il étoit encore au lit. On peut aisément se figurer la joie des deux augustes freres dans cette entrevue. Dès que le sacré Collège fut informé de leur arrivée, il députa huit Princes romains qui, à la tête des Chevaux-Légers et des Suisses de la garde pontificale, vinrent complimenter Sa Majesté Impériale à l'hôtel qu'il avoit choisi pour son séjour. Mais le Comte de Rosenberg, Majordome du Grand Duc, après les avoir remerciés au nom de l'Empereur, leur déclara que ce Prince et son frere, voulant jouir de la liberté de voir les objets de leur curiosité, étoient résolus de garder absolument l'incognito. Ils ne purent néanmoins se dispenser de rendre visite au Conclave, où l'Empereur entra comme voyageur, précédé du Grand Duc, et comme simple cavalier, voulut en entrant ôter son épée, suivant l'usage. Mais on s'y opposa en disant que cette épée étant le soutien de la religion catholique, du S. Siège et de la liberté de l'élection d'un nouveau Pape, dont on étoit occupé, il devoit s'abstenir de faire un pareil acte. L'Empereur étant parti ensuite pour Naples, fut reçu à Portici, par le Roi son cousin et la Reine sa sœur, avec toutes les marques de tendresse qu'on peut imaginer. De Naples, après l'avoir examiné avec soin, l'Empereur partit pour Florence, où il arriva le 11 Avril. Pendant le séjour de 40 jours qu'il y fit, la Grande Duchesse sa belle-sœur accoucha, le 6 Mai, d'un fils qui fut nommé Ferdinand-Joseph. Le Grand Duc Pierre-Léopold, l'année suivante, partit pour Vienne avec son épouse, et en revint le 22 Novembre de la même année extrêmement satisfait d'y avoir laissé dans une santé florissante l'Impératrice son auguste mere et l'Empereur son frere. Tout occupé du soin de rendre ses sujets heureux, il n'a cessé d'entretenir parmi eux par ses bienfaits l'amour des sciences et des arts, de protéger le commerce, et d'étoffer par sa prudence les germes de discorde que la superstition s'efforçoit d'y fomentier. C'est au milieu de ces nobles et paisibles occupations qu'il reçut, le 24 Février 1790, la nouvelle de la mort de l'Empereur Joseph II, son frere, arrivée le 20 du même mois. Devenu par là héritier des vastes domaines de la Maison d'Autriche, il quitte la Toscane, après avoir établi une régence pour gouverner l'Etat en son absence, et arrive le 12 Mars suivant à Vienne. Ce Prince a présentement deson mariage huit fils et quatre filles ; François-Joseph-Charles-Jean, Prince de Toscane, né le 12 Février 1768 ; Ferdinand-Joseph, né le 6 Mai 1769 ; Charles-Louis, né le 5 Septembre 1771 ; Alexandre-Léopold, né le 14 Août 1772 ; Joseph-Antoine, né le 9 Mai 1776 ; Antoine-Victor, né le 31 Août 1779 ; Jean-Baptiste-Joseph, né le 20 Janvier 1782 ; Renier-Joseph-Jean, né le 30 Septembre 1783 ; Louis-Joseph, né le 14 Décembre 1784 ; Rodolphe-Jean-Joseph-Renier, né le 8 Janvier 1788 ; les filles sont, Marie-Thérèse-Joséphine, née le 14 Janvier 1767 ; Marie-Anne-Ferdinande, née le 21 Avril 1770 ; Marie-Clémentine-Joséphine, née le 24 Avril 1777 ; et Marie-Amélie, née le 15 Octobre 1780.

# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### COMTES ET DES DUCS D'URBIN.

URBIN, ville ancienne de l'Ombrie, est le Siège d'un Archevêché et la Capitale d'un Duché de ce nom, que deux Maisons ont successivement possédé; celle de Montéfelro et celle de la Rovere. La première, dont l'origine n'est pas bien connue, posséda ce petit pays d'abord à titre de VICAIRE DE L'EMPIRE, ayant toujours été très attaché au parti gibelin ou impérial, tant qu'il fut le plus fort. Mais celui des Guelfes ayant prévalu, les Montéfeltri se soumièrent aux Papes qui en étoient les protecteurs.

MONTÉFELTRINO, célèbre Capitaine sur la fin du XII<sup>e</sup> siècle, est le premier de cette famille que l'on connoisse. L'aîné de ses fils, BUONCONTE, fut pere de MONTÉFELTRINO II, dit le JEUNE, fameux CONNOTTIERE, ou chef de Bandes. GUI de MONTÉFELTRO, dit le VIEUX, fils, à ce qu'il paroît, de ce dernier, fut, en 1274, Capitaine de ceux de la Romagne contre les Bolonnois, commandés par Malatesta de Rimini, surnommé de Veruchio. L'an 1288, les Pisans l'éurent pour leur Général contre les Florentins; trois ans après ils le renoncèrent pour leur Seigneur, et, l'an 1295, ayant fait la paix avec leurs ennemis, ils renoncèrent à son obéissance. GUI possédoit la terre d'Urbain à titre de Comté, et à cette possession joignoit celle de Pésaro et d'autres lieux. Il renonça au monde le 15 Novembre 1296, pour se faire religieux de S. François, et mourut l'an 1298.

FRÉDÉRIC, dit le VIEUX, son fils, se qualifioit Vicaiire d'Urbain et Seigneur de Pise. Il fut un des plus ardents Gibelins. Ses déportemens envers les Guelfes les ayant déterminés à mettre le feu à la ville, le peuple irrité le massacra le 26 Août 1322.

GALÉAS de MONTÉFELTRO, fils de Frédéric, lui fut substitué par l'Empereur Louis de Baviere, dans le gouvernement d'Urbain, avec le titre de *Vicaiire de l'Empire*.

NOLFO I, frere et successeur de Galéas, s'acquît de la réputation dans les guerres de son tems. Il fut pere de Frédéric, dit le Jeune, Comte de Montéfelro.

GUI II, fils aîné de Frédéric, Comte de Montéfelro, succéda dans le Comté d'Urbain à Nolfo, son aïeul, et mourut assez jeune.

GALÉAS II, frere de Gui II, eut de fréquentes guerres avec ses voisins, et sur-tout avec les Malatesta.

NOLFO II, frere de Galéas, fut élu général des Pisans dans la guerre qu'ils eurent, en 1341, avec les Florentins. L'an 1351, il commanda les troupes de Jean Visconti, Archevêque et Seigneur de Milan, contre les Florentins. Son humeur inquiete le brouilla avec tous ses voisins, qu'il aida le Légat du Pape à dépouiller. Il eut son tour, et, réduit à ses propres forces, il fut contraint par le Légat de remettre au S. Siège, Urbain, Montéfelro, Cagli et les autres terres qu'il tenoit. On ignore le tems de sa mort.

ANTOINE, frere et successeur de Nolfo, rentra, l'an 1376, dans la possession d'Urbain et des autres domaines de sa Maison. Il sut non seulement s'y main-

tenir contre les efforts du Pape Urbain VI et des Florentins, alliés de ce Pontife, mais il acquit encore Mozzano et Eugubio. Les habitans de cette dernière ville s'étant soulevés contre les Gabrieli, leurs Seigneurs, se donnerent, en 1364, à Antoine de Montéfelro. Les Florentins, par jalousie contre lui, prirent le parti des Gabrieli. Antoine eut aussi la guerre avec les Malatesta de Rimini, ennemis héréditaires de sa Maison. Il réduisit les uns et les autres à demander la paix, et mourut glorieusement à Urbain le 19 Mai 1404.

1404. GUI-ANTOINE succéda à son pere Antoine de Montéfelro. L'an 1408, il acquit du Cardinal de Bari la ville d'Assise. L'année suivante, ou, selon d'autres, l'an 1411, Ladislas, Roi de Naples, le fit Connétable de ce Royaume. L'an 1418 il fut créé Duc de Spolète par le Pape Martin V, dont il épousa depuis la niece, CATHERINE COLONNE, après la mort de RINGARDE MALATESTA, sa première femme. L'an 1430, s'étant mis à la tête de l'armée des Florentins, il fit sur la ville de Lucques une entreprise qui ne lui réussit pas. Battu par Nicolas Piccinino, Capitaine du Duc de Milan, il se retira à Urbain, où il mourut le 21 Février 1442, extrêmement regretté de ses sujets.

1442. ODE-ANTOINE devint le successeur de Gui-Antoine son pere. La Souveraineté lui parut une voie ouverte à toutes sortes de débauches; il s'y livra sans réserve. Ses sujets, irrités de ses déportemens, conspirèrent contre lui, et l'assassinèrent le 22 Juillet 1444, à l'âge de 20 ans.

## DUCS D'URBIN.

### FREDERIC.

1444. FRÉDÉRIC, fils naturel de Gui-Antoine, succéda à Ode-Antoine, son frere, par l'élection du peuple. Il avoit mérité cette faveur, malgré le défaut de sa naissance, par des actions de valeur, éclatantes. Il soutint dans la suite la réputation qu'il s'étoit acquise. François Sforce, l'an 1445, lui donna le commandement de ses troupes, après la mort de Nicolas Piccinino, son Général. L'an 1447, le 3 Septembre, il battit Sigismond Malatesta, Seigneur de Rimini, qui étoit venu assiéger la place de Fossombrone que Frédéric avoit acquise, et dont il jouissoit paisiblement. Au mois de Novembre suivant, il marcha, avec 600 chevaux et 1000 hommes de pied, au secours des Florentins, contre Alfonso, Roi d'Aragon et de Naples, qui étoit venu les attaquer. S'étant réconcilié, l'an 1457, avec ce Prince, il fit la guerre pour

lui à Sigismond Malatesta, dont Alfonse étoit mécontent. Le Comte Frédéric et Jacques Piccinino, prirent, cette année et les deux suivantes, à Malatesta, cinquante-sept châteaux, dont ils brûlèrent trente-sept, et l'eussent entièrement dépeuplé, si le Pape ne se fût entremis pour faire sa paix avec Alfonse. Frédéric, l'an 1460, s'étant déclaré pour Ferdinand, Roi de Naples, contre Jean d'Anjou, son compétiteur, est battu, le 27 Juillet, avec une perte considérable, par ce même Piccinino, qui commandoit les troupes du Duc d'Anjou. L'an 1463, la guerre se renouvelle entre Frédéric et Sigismond Malatesta, son ancien ennemi et celui du Pape Pie II. Le premier assiége par terre la ville de Fano, tandis que le Cardinal Jacques de Tiano l'attaque avec une flotte par mer. La place lui ouvre ses portes le 26 Septembre, et cette prise est suivie de celle de Sinigaglia et d'autres places; en sorte que Malatesta se trouva réduit à la seule ville de Rimini et à quelques petits châteaux. L'an 1467 (et non 1466), les Florentins, se voyant menacés par les Pitti et les autres exilés de Florence, qui avoient mis à leur tête Barthélemi Coléone, choisissent Frédéric pour Général de leurs troupes. Il marche au secours de Pise, assiégée par Coléone, délivre la place, et, s'étant ensuite avancé dans le Bolonez, il est attaqué par Coléone, qui lui livre bataille, le 25 Juillet, sur les bords de la rivière de Riccardi. L'action commença vers la fin du jour; et la nuit étant venue, on continua de se battre à la lueur des flambeaux portés par les écniers à la suite de leurs maîtres, comme on avoit coutume de faire dans les tournois. Malgré cet acharnement, la victoire demeura indécise. L'an 1474, Frédéric est honoré du titre de Duc par le Pape Sixte IV. Il marche l'an 1478, avec Alfonse, Duc de Calabre, à la tête des troupes du Pape et du Roi de Naples, contre les Florentins. (Voy. la Toscane). L'an 1482, il est fait Général de la ligue conclue, en faveur du Duc de Ferrare, par le Roi de Naples, le Marquis de Mantoue, les Florentins, etc., contre le Pape et les Vénitiens. (Voy. Hercule I, Duc de Ferrare). Il meurt, le 10 Septembre de la même année, à l'âge de 60 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> GENTIL BRACCALÉONE; 2<sup>o</sup>, l'an 1459, BAPTISTE SFORCE, fille d'Alexandre Sforce (morte l'an 1472), dont il laissa Gui-Ubald, qui suit; Jeanne, femme de Jean de la Rovere; Elisabeth, mariée à Robert Malatesta, Seigneur de Rimini; et d'autres filles. Le Duc Frédéric, dit Raphaël Volaterran, fut regardé comme un autre Philippe de Macédoine; et dans le vrai, ce Prince, ajoute-t-il, réunissoit en sa personne tant de belles qualités, qu'il ne le cédoit à aucun des Capitaines de son tems. Magnifique autant que le lui permettoient ses facultés, il fit élever dans Urbini, suivant Léandre Alberti, un superbe palais qu'il décora d'une bibliothèque fournie d'une infinité de livres précieux dont les couvertures étoient de soie et ornées la plupart de lames d'or et d'argent.

#### G U I - U B A L D I.

1482. GUI-UBALD DE MONTÉFELTRO, né le 24 Janvier 1472, succéda à Frédéric, son pere, à l'âge de dix ans. Il marcha sur ses traces glorieuses, et se distingua de bonne heure dans le parti des armes. Il servit utilement le Pape Innocent VIII, dans la guerre qu'il eut avec le Roi de Naples. L'an 1497, le Pape Alexandre VI le mit, avec son fils César Borgia, Duc de Gandie, à la tête de ses troupes, pour aller faire le siège de Bracciano, possédé par les Ursins, qu'il avoit entrepris de dépeupler. Mais Charles des Ursins, secondé par Barthélemi l'Alviano, les obligea de se re-

tirer, et, les ayant poursuivis dans leur retraite, les attaqua entre Bassano et Soriano, et fit prisonnier le Duc d'Urbini. Cet échec, dit Muratori, ralentit l'ardeur guerrière du Pape, et le détermina à faire la paix avec les Ursins. L'an 1498, les Vénitiens, qui, depuis deux ans, fournissoient du secours aux Pisans contre les Florentins, les voyant serrés de près par leurs ennemis, soudoient les meilleurs *Condottieri* d'Italie, du nombre desquels fut le Duc d'Urbini, pour les délivrer. La paix se fit le 6 Avril de l'année suivante, par l'arbitrage du Duc de Ferrare, après une guerre longue et ruineuse pour les Florentins. L'an 1502, César Borgia, qui convoitoit le Duché d'Urbini, demanda à Gui-Ubald ses troupes et son artillerie, sous prétexte de s'en servir pour attaquer l'Etat de Camerino. Les ayant obtenues, parcequ'il étoit dangereux de les lui refuser, il les emploie pour envahir le Duché d'Urbini. La chose fut aisée vis-à-vis d'un Prince désarmé. Gui-Ubald s'enfuit travesti auprès du Duc de Mantoue son beau-frere; et Borgia, sans coup férir, se vit maître de quatre bonnes villes et de trois cens châteaux, qui composoient le Duché d'Urbini. Telle fut la récompense de l'attachement que Gui-Ubald avoit toujours témoigné pour le S. Siège. L'an 1503, après la mort d'Alexandre VI, Gui-Ubald rentre dans son Duché, dont le Pape Jules II lui confirma, l'année suivante, la possession. Cette faveur singulière de Jules, qui ne cherchoit qu'à dépeupler ses voisins, n'étoit pas sans intérêt. Voyant Gui-Ubald sans enfans et sans espérance d'en avoir, il vouloit l'engager par là à choisir pour son fils adoptif, François-Marie de la Rovere, neveu du Pontife par son pere, et de Gui-Ubald par sa mere: ce qui réussit. Gui-Ubald mourut le 23 Avril 1508. Dès l'âge de vingt ans, il étoit tellement rongé de la goutte, qu'il ne pouvoit se tenir sur ses pieds, en sorte qu'il étoit obligé de se faire porter en chaise à l'armée. Il avoit épousé ISABELLE DE GONZAGUE, fille de Frédéric, Marquis de Mantoue, laquelle survécut à son époux, et signala sa vie par ses aumônes et ses autres bonnes œuvres.

#### F R A N C O I S - M A R I E.

1508. FRANÇOIS-MARIE DE LA ROVERE, fils de Jean de la Rovere, Duc de Sora et Comte d'Eugubio, et de Jeanne de Montéfeltro, né le 24 Mars 1491, Préfet de Rome, succéda au Duc Gui-Ubald, son oncle maternel, dans le Duché d'Urbini, et à son pere dans celui de Sora et le Comté d'Eugubio. L'an 1509, le Pape Jules II, son oncle, le déclara Général des troupes de l'Eglise. François-Marie fit paroître beaucoup de valeur et d'habileté dans la guerre du Pape contre les Vénitiens, et dans celle qui suivit contre le Duc de Ferrare. L'an 1511, le Cardinal Riario, Légat de l'armée ecclésiastique à Bologne, le noircit dans l'esprit du Pape en l'accusant d'intelligence avec le Roi de France, à la Cour duquel il avoit été élevé. Irrité de cette accusation, qui étoit fautive, quoiqu'il blâmât la conduite de son oncle envers ce Monarque, il poignarda le Cardinal de sa propre main. La politique, ou l'amour de la justice, ne permit pas à Jules II de laisser ce crime impuni. Il fit procéder contre le meurtrier, et le déclara déchu de toute dignité; mais, au bout de cinq mois, il le réhabilita et lui rendit ses bonnes grâces. L'an 1516, Léon X, successeur de Jules, fait revivre le procès du Duc d'Urbini, le déclare déchu de son Duché; et, s'en étant emparé par la voie des armes, avec le secours des Florentins, il en investit, le 5 Mai 1516, Laurent de Médicis, son neveu (1), après la mort duquel,

(1) Le Duché d'Urbini avoit été donné par Léon à Laurent de Médicis, pour passer après lui à ses fils, descendans, successeurs et héritiers. Laurent, de son mariage avec Madeleine de la Tour, fille de Jean de la Tour, Comte de Boulogne, ne laissa qu'une fille, Catherine

de Médicis, qui devint Reine de France. Les conjonctures n'ayant pas permis à Clement VII de la remettre en possession de ce Duché, ce Pontife fut très attentif à lui conserver les droits qu'elle y avoit, la regardant toujours comme Duchesse d'Urbini, et la

arrivée le 4 Mai de l'an 1519, Léon fit administrer cet Etat par le Légat de la Romagne. (Galluzzi.) François-Marie fit de vains efforts, tant que ce Pape vécut, pour recouvrer son Etat. Mais, l'an 1522, sous le Pontificat d'Adrien VI, s'étant ligué avec Malatesta et Horace Baglione, il le reconquit en quatre jours les armes à la main. L'an 1526, il eut le commandement des troupes de la Ligue, conclue, le 22 Mai de cette année, à Cognac, entre le Pape, les Rois de France et d'Angleterre, les Vénitiens et les Florentins, pour rétablir François-Marie Sforce, Duc de Milan, et chasser d'Italie les Impériaux. Il acquit peu de gloire dans cette guerre qui tourna toujours au désavantage des alliés. Sa première opération fut de marcher au secours du Duc de Milan assiégé dans le château de sa capitale par les Impériaux. Mais, quoiqu'à la tête de vingt mille Vénitiens, d'un corps considérable des troupes de l'Eglise et de cinq mille Suisses, il laissa prendre la place à sa vue, le 24 Juillet, par le Connétable de Bourbon, infiniment moins fort que lui, mais plus hardi et plus vigilant. Il est vrai qu'il réussit à prendre Crémone le 23 Août suivant; mais ce succès devint funeste aux affaires de la Ligue. Le tems qu'il employa à cette conquête, laissa au Connétable celui de recevoir d'Allemagne les renforts dont il avoit besoin; ce qui le mit en état d'aller escalader Rome l'année suivante. Forcé de se mettre en marche pour aller délivrer le Pape bloqué dans le château S.-Ange après le sac de Rome, le Duc d'Urbain se contenta de se montrer sur des hauteurs aux Romains, disparut ensuite, et mit par là le comble à la honte dont il s'étoit couvert devant Milan. L'an 1535, François-Marie joignit à son Duché d'Urbain celui de Camerino, par le mariage de son fils avec Julie Varane, qui en étoit héritière. Ce Prince mourut le 21 Octobre 1538, laissant d'ÉLÉONORE HIPPOLYTE DE CONZAGUE, son épouse, fille de François II, Duc de Mantoue, Gui-Ubald, qui suit; Jules, Cardinal, et trois filles. Leur mere, vrai modele de vertu, mourut en 1570.

## G U I - U B A L D I I.

1538. GUI-UBALD II DE LA ROVERE, né le 2 Avril 1514, succéda au Duc François-Marie, son pere. L'an 1539, le Pape Paul III, passionné pour l'élévation de sa famille, l'oblige à lui abandonner Camerino, qu'il prétendoit être dévolu au S.-Siege, faute d'hoirs mâles, et le donne à son petit-fils Octave Farnese. Gui-Ubald fut Capitaine Général des Vénitiens, et ensuite de l'Eglise, sous le Pontificat de

Jules III. Le Roi Philippe II lui donna aussi le commandement de ses armées en Italie, et l'honora du collier de la Toison d'or. Il mourut à Pésaro le 29 Septembre 1574 (et non 1578, comme le marquoit Chazot), peu regretté de ses sujets, qui s'étoient révoltés contre lui l'année précédente à l'occasion des impôts dont il les avoit chargés. (Muratori.) Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. Julie, fille et héritière de Jean-Marie Varane, Duc de Camerino; 2<sup>o</sup>. Victoire Farnese, fille de Pierre-Louis, premier Duc de Parme, dont il laissa trois fils et quatre filles.

## FRANÇOIS-MARIE II.

1574. FRANÇOIS-MARIE II DE LA ROVERE, né le 20 Février 1549, succéda à Gui-Ubald, son pere. Il avoit été élevé à la Cour d'Espagne, et s'étoit signalé, l'an 1571, à la bataille de Lépante. Ayant rétabli la tranquillité dans son Etat, il se livra à l'étude de la Philosophie et des Mathématiques. L'an 1598, il perdit LUCRECE D'ESR, fille d'Hercule II, Duc de Ferrare, qu'il avoit épousée le 19 Janvier 1570. Il épousa en deuxiemes noces LIVIE DE LA ROVERE, sa cousine, dont il eut Frédéric-Ubald-Antoine de la Rovere, qui mourut subitement en 1623, laissant une fille posthume, Victoire, laquelle fut mariée à Ferdinand II, Grand Duc de Toscane. Le Duc d'Urbain, inconsolable de la mort de son fils unique, remit son Etat à l'Eglise, par son testament fait l'an 1626, se réservant seulement quelques revenus avec la disposition des graces. Ce Prince mourut âgé de 82 ans à Castel-Durante, aujourd'hui Urbania, le 28 Avril 1631, épuisé par l'abstinence qu'il avoit observée pendant le carême. Les biens allodiaux de sa Maison passerent au Grand Duc de Toscane. Le Pape Urbain VIII, au nom de l'Eglise, fit prendre possession du Duché par son neveu le Cardinal Barberini, et disposa en faveur de sa famille de la Préfecture de Rome, dont la Maison de la Rovere avoit joui fort long-tems. Cette dignité tiroit son origine des anciens Prêtres du Prétoire; mais elle n'étoit plus qu'un vain titre sans autorité. Cependant le Pape en ayant revêtu son neveu Taddée Barberin, Prince de Palestrine, celui-ci prétendit qu'elle lui donnoit la préséance sur tous les Ambassadeurs dans les cérémonies publiques; prétention à laquelle ils s'opposèrent tous de concert. Ils eut à ce sujet un démêlé avec l'Ambassadeur de Venise, sur lequel il'emporta par supercherie dans une rencontre. Mais le Pape et son neveu furent obligés de désavouer ce qui s'étoit passé comme n'y ayant point eu de part.

désignant comme telle dans les actes publics. En effet elle fut rap-  
 pelée sous ce titre dans son contrat de mariage de 1533, et ces  
 droits ne furent pas compris dans la renouciation générale qu'elle  
 fit au Pape Clément VII de tous ses autres biens et droits pater-

nels. Catherine, par son testament, céda ses droits sur le Duché  
 d'Urbain à Christine sa niece, fille de Charles III, Duc de Lorraine,  
 qui les porta à Ferdinand I, Grand Duc de Florence, en l'épousant.  
 (Galluzzi.)



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

DUCS DE FRIOUL ET DE SPOLETE,  
ET DES PRINCES OU DUCS DE BÉNEVENT,

Depuis l'extinction du Royaume des Lombards.

On a donné ci-dessus la Chronologie historique des Ducs de Frioul, de Spolete et de Bénévent, qui posséderent ces Duchés sous les Rois lombards. Il reste à tracer celle de leurs successeurs, depuis que la Lombardie, par la défaite du Roi Didier, eut passé sous les loix de Charlemagne. MM. Muratori et S.-Marc seront nos principaux guides pour ceux-ci, comme ils l'ont été pour les premiers.

## DUCS DE FRIOUL

## RODGAUSE.

RODGAUSE étoit Duc de Frioul lorsque Charlemagne fit la conquête de la Lombardie. En 773, il conspira contre ce Prince, pour aider Adalgise, fils de Didier, à recouvrer son Royaume. Mais, l'an 776, Charlemagne étant tombé sur le Frioul au commencement du printemps, livre bataille à Rodgause, qui périt dans l'action. D'autres disent qu'ayant été pris, il fut décapité par ordre de Charlemagne.

## MARKAIRE.

776. MARKAIRE est mis par Charlemagne à la place de Rodgause. Il étoit François, et fut le premier des Ducs de Frioul chargé de défendre la frontière de Trévise, d'où ses successeurs furent appelés *Ducs de Frioul, Marquis de Trévise*. On ignore l'année de sa mort.

## HUNROK I.

HUNROK, ou HENRI I, dit aussi FAUC, successeur de Markaire, fut constamment attaché à Charlemagne, qu'il servit avec valeur dans ses guerres. Ce Monarque, l'an 795, l'envoya contre les Huns de Pannonie, dont il tua, dans une bataille, deux de leurs Généraux, Cagan et Jugurre. Ayant pris ensuite leur capitale ou principale forteresse, il enleva ce fameux trésor des Huns, enrichi sous Attila des dépoilles de toutes les provinces de l'un et l'autre Empire, et l'envoya à Charlemagne, qui en fit porter une partie au Pape Adrien I, et distribua l'autre aux gens de guerre. Les Huns ayant repris les armes après le départ du Duc, il marcha de nouveau contre eux avec le jeune Roi Pepin, auquel

## DUS DE SPOLETE.

## HILDEBRAND.

773. HILDEBRAND est élu Duc de Spolete par la Diète générale des Lombards. Il eut part à la conspiration de Rodgause, Duc de Frioul, contre Charlemagne; et ce Monarque l'en punit, en lui ôtant le Duché de Spolete, et le réduisant au Duché de Camerino. Le premier fut donné, l'an 773, à HILDEWERT, lequel étant mort en 778, Hildebrand trouva moyen de regagner les bonnes grâces de Charlemagne, et de se faire rétablir dans tous ses honneurs. L'an 788, ses troupes, jointes à celles du Duc de Bénévent, délivrèrent Adalgise, fils de Didier. Il mourut avec le titre de Duc de Spolete l'an 789.

## WINIGISE.

789. WINIGISE, Seigneur François, est fait Duc de Spolete par Charlemagne. C'est le même qui commandoit les troupes des Ducs de Spolete et de Bénévent à la bataille qu'ils livrèrent, en 788, au fils du Roi Didier. Il mérita, par sa fidélité, la confiance des Empereurs et des Rois d'Italie. L'an 799, sur la nouvelle que les conjurés s'étoient saisis du Pape Léon III pendant la procession de S. Marc, et l'avoient mis en prison, il vole à son secours et l'emmena en son château, d'où il alla trouver Charlemagne à Paderborn. (*Voy. Léon III.*) L'an 802, obligé, comme vassal, de marcher avec Pepin, Roi d'Italie, contre le Duc de Bénévent, il fut assiégé par celui-ci dans Nocera qu'il étoit chargé de défendre après la conquête que les François en avoient faite. Mais étant tombé malade, pendant le siège, il y fut pris par le Duc, qui le traita généreusement, et lui rendit sa liberté. L'an 822, accablé de vieillesse, il

PRINCES OU DUCS  
DE BÉNEVENT.

## ARIGISE.

774. ARIGISE, gendre, par sa femme ADELBERGE, de Didier, Roi des Lombards, et créé Duc de Bénévent, comme on l'a dit (T. I, p. 424), en 758, s'éleva en Souverain de ce pays, lorsqu'il vit le Royaume des Lombards détruit, et ne voulut en aucune manière relever de Charlemagne, Roi de France, vainqueur de sa nation. Il se qualifia Prince de Bénévent, se fit sacrer par les Evêques de ses Etats, prit les ornemens royaux, et fit mettre son portrait sur ses monnoies. Mais, l'an 787, Charlemagne, étant à Rome avant Pâque, le somma de se reconnoître son vassal, et, sur son refus, se mit en marche pour l'y contraindre. Arigise, le voyant approcher de Bénévent, s'enfuit à Salerne, d'où il lui envoya Grimoald, son second fils, pour lui offrir ses soumissions avec douze étages, du nombre desquels étoit sa fille Adalgise. Charlemagne les accepta, et outre un tribut de sept mille sous d'or qu'il imposa au Duc, il détacha de son Duché Théate (aujourd'hui Chieti), et quelques autres villes dont il fit présent à l'Eglise romaine, après quoi il revint passer les fêtes de Pâque à Rome, emmenant avec lui Grimoald. Mais le Monarque eut à peine repris la route de l'Allemagne, qu'Arigise prit des mesures pour se tirer de l'assujettissement où il l'avoit réduit. Il négocioit à ce sujet avec l'Empereur d'Orient, lorsque la mort le surprit le 26 Août 787, un mois après avoir perdu son fils

## DUCS DE FRIOUL.

il servit de Lieutenant et de guide dans cette expédition. Elle fut plus pénible, mais non moins heureuse que la précédente. Une troisième qu'ils firent l'année suivante, acheva d'effrayer les Huns, qui envoyèrent faire leurs soumissions à Charlemagne, et demander le baptême. Theudon, l'un de leurs Chefs, n'avoit point pris part à leurs mouvements, et vivoit en paix avec Charlemagne dont il avoit même embrassé la religion. Mais voyant la nation des Huns privée de ses principaux Capitaines que la guerre lui avoit enlevés, il l'exhorta, l'an 798, à une nouvelle révolte, et l'engagea à le choisir pour Roi. Le Duc de Frioul fut encore commandé, l'an 799, pour aller réduire les rebelles. Dès qu'il eut atteint l'ennemi, on vint à une bataille où le Duc périt dans les bras de la victoire. Theudon fut pris, et paya sa rébellion de sa tête. Avec lui fut anéantie la Monarchie ou République des Huns, après avoir subsisté près de deux siècles et demi. (*Bouquet*, T. V, pp. 22, 50, 65, 159, 212, 320, 331. *M. Gaillard*, Hist. de Charlem., T. II.) Pour revenir à Hunrok, on ne doute pas, dit M. de Saint-Marc, qu'il n'ait été le pere de Hunrok, ou Henri, qui fut pere d'Eyerard, Duc et Marquis de Frioul, pere de l'Empereur Bérenger.

## CADALOA K.

799. CADALOA succéda à Hunrok. C'étoit un homme sévère jusqu'à la cruauté. Il mourut l'an 819.

## BALDERIC.

819. BALDÉRIC, ou BAUDRI, substitué par Louis le Débonnaire à Cadaloak, fut privé de sa dignité par ce même Prince, l'an 828, pour s'être mal conduit avec son armée en présence des Abares, en Carinthie. L'Empereur, au lieu de nommer un nouveau Duc de Frioul, partagea ce pays en quatre Comtés; ce qui dura au moins jusqu'en 846.

## EBERHARD.

846 ou environ. EBERHARD, ou EVERARD, fils, à ce qu'on croit, du Duc Hunrok, ou Henri I, est fait Duc de Frioul, et Marquis de Trévisse, dont il étoit déjà Comte, par l'Empereur Lothaire, son beau-frere. Il étoit Lombard de naissance, et possédoit de grands biens dans la Belgique ou Germanie inférieure. De concert avec GISLE, sa femme, fille de Louis le Débonnaire et de Judith, seconde femme de ce Prince (et non d'Hermengarde sa première femme), il fonda en ce pays une Collégiale

## DUCS DE SPOLETE.

embrassa la vie monastique, et mourut peu de tems après.

## SUPPON I.

822. SUPPON I, Comte du Palais, fait Duc par l'Empereur Louis le Débonnaire et Lothaire son fils, mourut en 824.

## ADALHARD.

824. ADALHARD, Comte du Palais, établi en Italie pour y rendre la justice, succéda à Suppon au Duché de Spolete, qu'il ne conserva que cinq mois, étant mort l'année même de son installation.

## MAURINGUE.

MAURINGUE, successeur d'Adalhard et Commissaire en Italie, mourut peu de jours après avoir appris qu'il étoit nommé Duc. On n'est pas assuré de son successeur immédiat.

## BERENGER.

BÉRENGER étoit Duc de Spolete en 836, et l'étoit encore en 844. Mais en 838, suivant la conjecture de M. de S.-Marc, son Duché fut partagé en deux parts, dont l'une, qui avoit Camerino pour capitale, lui resta, et l'autre, où étoit la ville de Spolete, fut donnée à Gui, qui suit.

## GUI I.

838. GUI I fut créé Duc de Spolete par l'Empereur Louis le Débonnaire, ou par Lothaire son fils. M. de S.-Marc le dit François d'origine, sans en donner de preuves. M. Schmidt au contraire prétend qu'il étoit Italien de naissance, mais originaire d'Allemagne, descendant, par Lambert, son pere, Seigneur Italien, mort en 837, de Werinher, fondateur de l'Abbaye d'Hornbach dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le Duché de Deux Ponts. Il ajoute que Gui est cet époux à qui, suivant les annales de l'Ulde, qui ne le nomment pas, l'Empereur Lothaire I maria sa fille dans Worms, l'an 841, après la bataille de Fontenai. Il assure enfin que ce fut en considération de cette alliance, et non auparavant, que Lothaire gratifia Gui d'une portion du Duché de Spolete. Tout cela est appuyé de probabilités dont M. Croll, dans ses *Origines Bipontinæ*, regarde l'ensemble comme une démonstration. Quoi qu'il en soit, voici les principaux exploits de Gui, que l'histoire nous a transmis. L'an 843, Radelgise, Duc de Benevent, se voyant assiégé dans sa capitale par Siconulfe,

## PRINCES DE BENEVENT.

ainé Romoald. (*Bouquet*, T. V, pag. 44; S.-Marc, T. I, p. 414.) Arigise étoit un Prince magnifique. Il fit bâtir deux superbes palais, l'un à Benevent, l'autre à Salerne, ferma cette dernière ville de murailles et la fortifia de hautes tours. Il étoit ami et protecteur des gens de lettres. Paul Diacre, Historien des Lombards, fit graver son épitaphe sur un beau mausolée que ses sujets lui firent élever. (*Ottavio Rinaldi*, *Memorie stor. della città di Capua*, L. 5, c. 7.)

## GRIMOALD III.

787. GRIMOALD III, 2<sup>e</sup> fils d'Arigise, étoit en otage à la Cour de Charlemagne lorsque son pere mourut. Le Monarque François, après lui avoir fait quitter la barbe des Lombards, le déclara successeur de son pere, à certaines conditions, dont une portoit qu'il seroit empreindre sur ses monnoies le portrait de Charles avec son nom. On voit encore dans le cabinet de l'Empereur à Vienne une de ces monnoies où le nom de Charles est d'un côté et celui de Grimoald de l'autre. Ce Prince, affermi dans ses Etats, voulut se rendre indépendant comme ses ancêtres. Il fit frapper la monnoie seule à son coin, et mettre son nom à la tête des actes publics. Il envahit même des terres de l'Eglise romaine, qui étoient dans son voisinage, à l'aide du Patrice ou Duc de Sicile, et refusa de les rendre, quelques instances que lui fit là-dessus le Pape Adrien I. Charlemagne, à qui le Pontife eut recours, envoya son fils Louis à Pepin, Roi d'Italie, avec ordre aux deux freres de marcher contre le Duc de Benevent. Ils entrèrent dans ce Duché, l'an 793, à la tête d'une armée dont tous les efforts se terminèrent à prendre un château de peu d'importance. Pepin revint, l'an 801, contre Grimoald, et après un long siège lui enleva Théate, aujourd'hui Chieti, qu'il livra aux flammes. Pepin voyant la difficulté de réduire Grimoald, lui envoya différens députés pour l'exhorter à lui rendre les memes devoirs dont son pere Arigise, disoit-il, avoit été tenu envers le Roi Didier. A quoi le Duc répondit qu'il étoit né libre, de pere et de mere, et qu'il comptoit avec la protection du ciel l'être toujours. Furieux de cette réponse, Pepin reprit la guerre avec une nouvelle ardeur. Grimoald se défendit avec une valeur égale. Le

## DUCS DE FRIOUL.

à Cisoïn pour des Clercs, qui devint, en 1129, une Abbaye de Chanoines Réguliers. Eberhard étant mort, l'an 868 ou 869, à Maniastre, maison de campagne du Comte de Trévisé, Hunrok, son fils et son successeur, fit transporter son corps à Cisoïn. Il laissa un second fils, appellé Bérenger, avec une fille, nommée Hatwige, femme de Ludolphe, Duc de Saxe. Claude Heimeré donna à Eberhard deux autres fils; Raoul, et Adélard, Comte, selou lui de Vermandois, Abbé de S. Quentin, et oncle, par sa femme, d'Hermenrude, femme de Charles le Chauve. Mais les preuves qu'il apporte ne sont point satisfaisantes.

## HUNROK II.

868 ou 869. HUNROK, ou HENRI II, succéda à son pere Eberhard. Il mourut sans enfans mâles l'an 874.

## BÉRÉNGER.

874. BÉRÉNGER, second fils d'Eberhard, remplace Hunrok, son frere, dans le Duché de Frioul et le Marquisat de Trévisé. L'an 888, il fut reconnu Roi d'Italie, vers la fin de Février, par une partie de la Noblesse du pays. Il devint ensuite Empereur, et mourut en 924. (Voy. Bérenger, *Empereur.*) Après sa mort on ne voit plus de Ducs de Frioul. Les Patriarches d'Aquilée se mirent à leur place, et devinrent maîtres de presque tout le pays.

furent portées de ces violences, étoit disposé à le dépouiller de son Duché; mais les conjonctures l'obligerent à se contenter de la satisfaction qu'il lui fit. Lambert, en 871, ayant encouru de nouveau la disgrâce de l'Empereur, abandonna son Duché pour se soustraire aux poursuites de ce Prince.

## SUPPON II.

871. SUPPON II, premier Ministre de l'Empereur Louis, fut nommé par ce Prince Duc de Spolete à la place de Lambert. Louis étant mort en 876, Charles le Chauve, son successeur, dépouilla Suppon et rétablit Lambert I. Ingrat envers son bienfaiteur, Lambert se tourne bientôt après du côté de Carloman qui disputoit l'Empire à Charles; ou plutôt il cherche à profiter de la division de ces deux Princes pour étendre son domaine. Dans cette vue il s'empara de Rome, l'an 877, et y commet de grandes violences, sous prétexte de faire prêter serment au Roi Carloman. Le Pape Jean VIII excommunia Lambert et ses complices, après quoi il se sauva en France. Cette excommunication fut confirmée, l'année suivante, par le Concile que Jean tint à Troyes en Champagne. On ignore l'impression qu'elle fit sur Lambert. Mais il n'y survécut pas long-tems, étant mort en 879 ou 880. Heut de N., son épouse, fille de Pepin, Roi d'Aquitaine, un fils, qui suit.

## GUI II.

879. ou 880. GUI II, fils de Lambert I et son successeur, mourut la même année qu'il fut installé, ou, selon M. Schmidt, l'an 883.

## GUI III.

883. GUI III, Duc de Camerino, 2<sup>e</sup> fils de Gui I et frere de Lambert I, succéda à Gui II son neveu dans le Duché de Spolete. Le Pape Jean VIII fait de lui un portrait affreux dans ses lettres. Il le traite

## DUCS DE SPOLETE.

beau-frere de Gui, appella ce dernier à son secours. Gui, ne voulant pas hasarder une bataille, engagea Siconulle à se retirer, sous la promesse de lui donner des preuves de la solidité de son amitié. Le Duc de Spolete reçut de Radegisé une somme de soixante-dix mille écus pour prix de ce service, et ne fit rien pour Siconulle. L'an 865, Lambert, son fils, ayant attaqué les Sarasins, comme ils retournoient à Bari, chargés du butin qu'ils avoient fait sur le territoire de Naples, fut battu par ces Infideles, qui firent un grand carnage de ses troupes. Lambert, en 866, accompagna l'Empereur Louis au siège de la ville de Capoue, dont les habitans s'étoient attirés le ressentiment de ce Prince par leur infidélité. Il les força de se rendre à discrétion, et les traita avec la dernière rigueur. Le Duc Gui, son pere, mourut la même année, laissant deux fils, Lambert et Gui; avec deux filles, Iote ou Wiote, femme de Guaimar, Prince de Salerne; et Rothilde, femme d'Adalbert II, Marquis de Toscane.

## LAMBERT I.

866. LAMBERT I succéda à Gui, son pere, dans le Duché de Spolete. L'an 867, tandis qu'on sacroit le Pape Adrien II, il entre dans Rome avec une troupe de gens armés, et met la ville au pillage. Les grands racheterent leurs maisons par de grosses sommes. On n'épargna ni les Eglises ni les Monasteres. L'Empereur Louis II, sur les plaintes qui lui

## PRINCES DE BÈNEVENT.

Roi d'Italie lui ayant enlevé, l'an 802, la ville de Lucera, aujourd'hui Nocera, dans la Pouille, il la reprit et fit prisonnier dans cette place le Duc de Spolete, à qui Pepin en avoit confié la garde. Grimoald eut aussi à se défendre contre les Grecs, dont il devint l'ennemi depuis qu'il eut répudié sa femme UVANTIA, niece de l'Empereur Constantin Porphyrogenete. Il fit face à tous ses ennemis, et mourut libre et indépendant, comme il l'avoit voulu toujours être, l'an 806, sans laisser d'enfans. « Sa mort, dit » Muratori, fit verser des larmes » à tous ses sujets, et l'építaphe » qu'ils graverent sur son tom- » beau, qui se voit à Salerne, » dit qu'il remporta des victoires » sur les Grecs, et que les Fran- » çois ne purent jamais le con- » traindre à plier sous leur joug. »

## GRIMOALD IV.

806. GRIMOALD IV, dit STORÉZAI, Trésorier de Grimoald III, lui succéda. Ce fut un Prince doux et pacifique, suivant le portrait que fait de lui Erkempert. Sa bonté néanmoins ne le mit pas à l'abri des traits de la malignité. Une maladie épidémique ayant attaqué les bœufs, on accusa ce Prince d'avoir empoisonné les pâturages; et à cette occasion il y eut plusieurs meurtres commis contre ceux qu'on soupçonnoit d'avoir répandu le prétendu poison. L'illusion enfin se dissipa quand on se fut aperçu que de tous les bestiaux il n'y avoit que les bœufs sur qui étoit tombée la mortalité. Grimoald, après avoir été en bute à la haine, devint la victime de l'ambition. Daufér, surnommé le Begue, homme d'un caractere turbulent, forma le complot, avec d'autres gens de sa sorte, pour le faire périr dans un voyage qu'il devoit faire à Salerne. Grimoald, instruit des embûches qu'on lui dressoit, les prévint et poursuivit les complices à Naples où ils s'étoient réfugiés auprès du Duc Théodore, qui commandoit en cette ville pour l'Empereur Léon l'Arinéen. On en vint à un combat par mer et par terre devant Naples; et le carnage fut si grand, au rapport d'Erkempert, que la mer demeura teinte de sang plusieurs jours. Daufér ayant eu le bonheur de s'échapper, trouva moyen de se réconcilier avec Grimoald. Mais le pardon qu'il obtint ne le rendit que plus obstiné dans la haine qu'il portoit à Grimoald. Deux de ses fils le servi-

## DUCS DE SPOLETE.

d'usurpateur, de brigand, d'enragé. Gui méritoit ces qualifications. Il envahissoit sans scrupule les terres du S.-Siege qui se trouvoient à sa bienséance, et traitoit avec la dernière cruauté ceux qui lui résisloient. Un de ses Lieutenants, nommé Lombard, porta la barbarie jusqu'à faire couper les mains à 80 prisonniers. Cette exécution, qui accuse les mœurs du siècle, se fit à Narni. D'autres excès non moins horribles croient vengeance contre ce Duc. Les Commissaires de l'Empereur Charles le Gros le firent citer à Fano dans la Pentapole; mais Gui refusa d'obéir. L'Empereur l'ayant mis au ban de l'Empire avec d'autres Seigneurs rebelles d'Italie, le fit arrêter et mettre en prison. Mais Gui trouva moyen de rompre ses liens et alla se joindre au Sarasin pour dévaster l'Italie. Béranger, Duc de Frioul, chargé de marcher contre lui, se rendit maître d'une partie du Duché de Spolete. Il l'eût peut-être entièrement conquis, si la peste, qui se mit dans son armée, ne l'eût point forcé de s'en retourner. Gui s'étant rendu, l'an 835, auprès de l'Empereur en Allemagne, fit sa paix avec lui, et recouvra ce qu'on lui avoit enlevé. Il mourut Empereur l'an 894. (*Voyez* Gui Empereur.)

## LAMBERT II.

891. LAMBERT II, fils de Gui III, porta le titre de Duc de Spolete dès l'an 891. Il fut associé au Royaume d'Italie et à l'Empire en 892, et mourut en 898. (*Voyez* Lambert Empereur.) On voit, en 892, un Gui, Duc de Spolete; mais il n'est marqué nulle part de qui il étoit fils. M. de Saint-Marc conjecture que son pere étoit Gui II, neveu de Gui III, et que ce Gui IV ne fut que Duc titulaire de Spolete, ou bien qu'il fut Duc de Camerino, qui étoit, comme on l'a dit, un démembrement du Duché de Spolete. Quoi qu'il en soit, ce Duc, en 894, fit le siège de Bénévent, accompagné de Wainaire I, Prince de Salerne, son beau-frere. Il prit la ville, et les Bénéventains le reconnurent pour leur Prince. Mais l'an 896, l'Impératrice Agiltrude, mere de Lambert, ôta cette Principauté à Gui IV, pour y rétablir Radelgise, son frere, que l'on en avoit chassé depuis environ douze ans. Gui cessa de vivre, ou du moins de porter le titre de Duc de Spolete en 898.

## AGILTRUDE.

898. AGILTRUDE, femme de l'Empereur Gui, resta Duchesse de Spolete après la mort de l'Empereur Lambert, son fils, en reconnoissant pour son Souverain Béranger, Roi d'Italie. On ignore l'année de sa mort: elle vivoit encore le 3 Septembre de l'an 900.

Le nom du successeur immédiat d'Agiltrude au Duché de Spolete est resté dans l'oubli. Les anciens monuments nous apprennent seulement qu'il fut tué par Albéric, Duc de Camerino, sans marquer en quelle année.

## ALBÉRIC.

ALBÉRIC, Marquis ou Duc de Camerino, après s'être défait du successeur d'Agiltrude au Duché de Spolete, se mit à sa place avec l'agrément de l'Empereur Béranger. Il épousa la fameuse MAROZIE, dame toute puissante à Rome, dont il eut deux fils; le premier nommé comme lui, et Jean, qui fut le Pape Jean XI. L'an 924, Albéric s'étant brouillé avec le Pape Jean X, fut obligé de sortir de Rome. Il chercha depuis à se venger du Pontife; mais l'an 926, Jean X, pour mettre fin à sa tyrannie, le fit, dit-on, assassi-

## PRINCES DE BENEVENT.

rent à souhait en massacrant ce Prince l'an 827. (Ottavio Rinaldi, *Mem. Istor. della città di Capua*, L. 5, c. 9.)

## SICON.

827. SICON, d'une famille noble de Spolete, succéda à Grimoald après l'avoir assassiné. Il fut presque toujours en guerre avec les Napolitains, et ayant assiégé leur capitale, il les obligea de lui payer tribut. Il soumit le Comte de Capoue à la même loi, et mourut l'an 833, laissant deux fils, Sicard qui suit, et Siconulle. (*Voy.* Bon, Duc de Naples.)

## SICARD.

833. SICARD, fils de Sicon, fut son successeur en la principauté de Bénévent. Voisin non moins fâcheux pour Naples que son pere, il eût assujéti ce Duché s'il n'eût pas craint de s'attirer la colere de l'Empereur Lothaire dont les Napolitains avoient imploré la protection. L'incontinence, l'avarice et la cruauté firent détester ce Prince; Erkempert dit qu'il s'engraissa du sang de ses peuples. AOELCHISE, sa femme, aussi méchante que lui, avoit un frere nommé Roffred, qui, par ses ilateries et en secondant les goûts du Prince, se rendit maître de son esprit: ce fut par les conseils de ce dangereux favori que Sicard fit arrêter Siconulle son frere, sous prétexte qu'il aspirait à la Souveraineté; qu'il le fit orlonner diacre et qu'il le tint en prison à Tarente; qu'il força Maion, un de ses parens, à se faire moine, et qu'il fit périr par le fer et le poison les principaux de la noblesse. (Saint-Marc.) Vers la fin de 839, Sicard ayant voulu attenter à l'honneur de la femme d'un noble Bénéventain nommé Daulérius, l'époux en porta ses plaintes au Peuple, qui ayant aussitôt couru aux armes, enfonça le palais, et massacra Sicard, dont les États, après sa mort, furent partagés en trois Souverainetés; savoir, la Principauté de Bénévent, la Principauté de Salerne, et le Comté de Capoue.

## RADELGISE.

840. RADELGISE I, ou RATELCHISE, Trésorier du Prince Sicard, et différent de Radelgise, assassin de Grimoald IV, fut élu Prince par les habitants de Bénévent: mais ceux de Salerne ne voulurent pas le reconnoître, et s'étant ligués avec ceux d'Amalfi, ils proclamèrent, pour successeur de Sicard, Siconulle, son frere, qui s'étoit échappé de Tarente, où sept ans auparavant il l'avoit exilé. Landulfe, Comte de Capoue, entra dans cette ligue, et mit les Napolitains dans les intérêts de Siconulle. Ce fut l'occasion d'une guerre qui dura plusieurs années; et ce fut ainsi que la Principauté de Salerne fut démembrée de celle de Bénévent. Le Comté de Capoue en fut de même séparé; mais, durant quelques années, Siconulle en fut reconnu Souverain. Radelgise mourut l'an 851, après que l'Empereur Louis II l'eût obligé de partager l'ancien Duché de Bénévent avec Siconulle. Radelgise avoit signalé son avènement à la Principauté de Bénévent par un trait de férocité qui auroit dû lui aliéner sans retour les cœurs de ses sujets. Il n'étoit pas encore reconnu par une partie d'entre eux, lorsque, voyant Adelgise, fils de Roffred, beau-frere de Sicard, venir au Palais avec une suite nombreuse de jeunes gens, il commanda à ses gardes de le jeter par les fenêtres, sur le soupçon qu'il arrivoit avec de mauvaises intentions. L'ordre ayant été sur le champ exécuté, Landulfe, Comte de Capoue, qui se trouvoit présent, et qu'une amitié secreete unissoit à Adelgise, s'échappa clandestinement, monta

## DUCS DE SPOLETE.

ner. ALBÉRIC, son fils, comme on l'a vu ailleurs, n'eut pas moins de pouvoir que lui à Rome.

## THEODEBALD I.

926. THÉODEBALD I est fait Duc de Spolète l'année qui suivit la mort d'Albéric, par Hugues, Roi d'Italie, dont il avoit épousé la niece. Il marche, l'an 929, au secours de Landulfe I, Prince de Bénévent, contre les Grecs, et les ayant battus, il fait eunuques, si l'on en croit Luitprand, tous ceux qui tombent entre ses mains, puis les renvoie au Général des Grecs, avec ordre de lui dire « que les hommes de cette » espece étant en grande estime à la cour de leurs » Empereurs, il ne cherchoit qu'à satisfaire leur goût, » et qu'il leur feroit souvent de pareils régals ». Théodebald termina sa carrière en 935; il réunit en sa personne les Duchés de Spolète et le Marquisat de Camerino, qui ne furent plus désormais séparés.

## ANSCHAIRE.

935. ANSCHAIRE, fils d'Adalbert, Marquis d'Iyrée, et frere du Marquis Bérenger, depuis Roi d'Italie, est fait Duc de Spolète par Le Roi Hugues, après la mort de Théodebald. Hugues, dans la suite, étant mécontent d'Anschaire, envoya Sarlion, Comte du Palais, pour lui faire la guerre. Anschaire, quoique très inférieur en forces, attaqua vigoureusement Sarlion et lui mit en déroute sa première ligne; mais ne pouvant résister à deux autres qui se succéderent, il fut obligé de fuir, et renversé dans un fossé, par son cheval qui s'abattit, il y mourut, percé de traits et de fleches, l'an 940.

## SARLION.

940. SARLION ou SARILON, est fait Duc-Marquis de Spolète et de Camerino, par le Roi Hugues, pour récompense de la victoire qu'il avoit remportée sur Anschaire. L'an 943, Sarlion étant devenu suspect à Hugues, ce Prince marche contre lui et l'assiége dans une ville frontiere de la Toscane. Sarlion s'y défendit tant qu'il put; mais se voyant près de succomber, il se revêtit d'un habit monastique, se mit une corde au cou, et, dans cet état, vint se jeter aux pieds de Hugues, qui en eut pitié, lui pardonna, confirma le don de l'abbaye de l'Arle, dont il l'avoit gratifié, pour la posséder en commende, et le chargea de l'inspection de tous les monasteres de la Toscane et de la Marche de Camerino. (Saint-Marc.)

## HUBERT.

943. HUBERT ou HUMBERT, fils naturel du Roi Hugues, qui l'avoit fait Duc et Marquis de Toscane en 936, puis Comte du Palais, est substitué par ce Prince à Sarlion dans le Duché-Marquisat de Spolète et de Camerino. L'an 946, il s'en démit en faveur de Boniface, dont il avoit épousé la fille, nommée *Wille*, et de Théodebald son fils.

## BONIFACE I.

946. BONIFACE I et THÉODEBALD II succèdent à Hubert dans le Duché-Marquisat de Spolète et de Camerino. Le second étoit fils d'Ubold, qui s'étoit distingué par sa bravoure sous l'Empereur Gui. Ubold s'étoit attaché depuis au Roi Rodolphe II, dont il avoit épousé la sœur, WALDRADE, la seule femme

## PRINCE DE BENEVENT.

à cheval et court à Capoue, d'où il fait savoir à Radelgise qu'il ne le reconnoît plus pour son Souverain. « L'aventure d'Adelgise fit sortir aussi de Bénévent Daulier, beau-pere du feu Prince Sicard, » et ses fils Romoald, Arigise, Maion, Grimoald » et Waifre. Le premier effet de leur mécontentement est de soulever Salerne. Adelmair, chargé par Radelgise d'appaier Daulier et ses fils et de les ramener à leur devoir, se laisse gagner, et s'unissant en secret avec eux et les citoyens de Salerne, il invite Radelgise à se présenter devant la place, lui faisant espérer qu'il s'en rendra maître aisément. Radelgise, avec peu de troupes, va camper sous les murs de Salerne; et lorsqu'il y pense le moins, Adelmair et les fils de Daulier, avec tout le peuple de la ville, fondent sur son armée, en tuent beaucoup de monde et mettent le reste en fuite. » (Saint-Marc.) La jeunesse saleritaine va tirer ensuite, par stratagème, Siconulfe de sa prison de Tarente, et à son arrivée à Salerne, il en est salué Prince d'un consentement unanime. (Voy. les Princes de Salerne.) Radelgise eut de HARÉTRUDE, son épouse, douze fils, dont l'aîné le remplaça.

## RADELGAIRE.

851. RADELGAIRE, fils aîné de Radelgise I, lui succéda: sa piété, sa douceur et ses autres belles qualités le rendirent cher à ses sujets, qui lui éleverent un magnifique tombeau après sa mort, arrivée l'an 853 ou 854. Ce fut pendant sa régence que les Bénéventains, réunis aux Capouans, députerent au Roi Louis II pour le prier de venir défendre leur pays dévasté par les Sarasins de Bari. (Voyez les Princes de Capoue.)

## ADELGISE.

853 ou 854. ADELGISE, nommé THÉODORE par les Grecs, second fils de Radelgise I, fut successeur de Radelgaire son frere. L'an 858 ou environ il réunit ses troupes à celles d'Adémar, Prince de Salerne, et se met à leur tête pour chasser les Sarasins, qui, de Bari, faisoient des incursions fréquentes sur les territoires de Bénévent et de Salerne. Adelgise met d'abord les infideles en fuite; mais ils eurent bientôt leur revanche, et étant revenus à la charge, ils contraignirent les Chrétiens de fuir à leur tour, après avoir perdu beaucoup de monde. Cette victoire ouvrit aux Sarasins l'entrée dans les deux Principautés, où ils firent un butin considérable. Ils y revinrent en 862, et obligerent Adelgise à leur promettre un subside annuel. L'an 863, les nouvelles courses qu'ils font sur le territoire de Bénévent engagent l'Empereur Louis II à passer une partie de l'année dans ce pays. Louis, après avoir emporté Bari sur les Sarasins, au bout de quatre ans de siège, revient, l'an 871, à Bénévent, et y séjourne tandis que ses troupes font le siège de Tarente. Adelgise, irrité de la conduite insolente des François, conspire contre ce Prince dont la foiblesse sembloit les autoriser. Le 25 Août, ayant forcé le Palais où étoit l'Empereur, il l'oblige à se renfermer dans le donjon avec sa femme et sa fille, et trois jours après les contraint, par famine, à se rendre prisonniers. (Voy. les Comtes de Capoue.) Mais les Sarasins s'étant approchés de Salerne, Adelgise, qui ne se sentoit pas assez fort pour les repousser, remet l'Empereur en liberté le 17 Septembre, après lui avoir fait promettre de ne jamais entrer en armes dans la Principauté de Bénévent. L'an 872, Louis étant à Rome pour son couronnement, se plaint, dans une assemblée nombreuse de

## DUCS DE SPOLETE.

dont le caustique Luitprand ne dise point de mal, et lui avoit fait remporter une grande victoire, en 923, sur Bérenger. Boniface étoit mort en 957. Théodebald ne paroit lui avoir survécu que jusqu'en 959.

## THRASIMOND III.

959 ou environ. THRASIMOND III succéda à Théodebald. Il mourut, ou cessa d'être Duc-Marquis, au plus tard en 967, laissant un fils nommé Azzon, qui, bien que privé du Duché de Spolète par l'Empereur Otton I, ne laissa pas de se distinguer dans les guerres contre les Sarasins, et remporta, l'an 972, une grande victoire sur ces infidèles.

## PANDULFE.

967. PANDULFE, dit TÊTE DE FER, Prince de Bénévent et de Capoue, obtint de l'Empereur Otton I le Duché-Marquifat de Spolète et de Camerino. Il mourut l'an 981. Après sa mort le Duché de Spolète resta vacant environ un an. (Voy. les Princes de Capoue).

## THRASIMOND IV.

982. THRASIMOND IV, peut-être le même que Thrasimond III, est fait Duc de Spolète et Marquis de Camerino. Il ne posséda le Duché que jusqu'en 989, et mourut Marquis de Camerino en 995.

## HUGUES.

989. HUGUES I, dit LE GRAND, Duc et Marquis de Toscane, est nommé Duc de Spolète, l'an 989, par l'Impératrice Théophanie, Régente des États d'Otton II, son fils. Le Marquisat de Camerino lui fut conféré l'an 995, après la mort de Thrasimond. Il mourut au plutôt sur la fin de l'an 1001. (Voy. Hugues le Grand, Duc et Marquis de Toscane.)

## BONIFACE II.

1001, au plutôt. BONIFACE II, dit LE JEUNE, fils du Comte Albert, et différent de Boniface, Marquis de Toscane, paroit avoir été Duc de Spolète et Marquis de Camerino après Hugues le Grand, jusqu'en 1012.

## JEAN.

1012. JEAN, successeur de Boniface, étoit frère d'un Comte nommé Crescentius. On ignore l'année de sa mort.

## HUGUES II.

HUGUES II se trouve Duc de Spolète et Marquis de Camerino, en 1028. On ne peut dire quand il commença ni quand il cessa de l'être. On ne sait rien non plus sur sa vie. Nous finissons par lui la Chronologie des Ducs-Marquis de Spolète et de Camerino, parce que la suite en est extrêmement embrouillée, et que d'ailleurs ces Seigneurs n'étoient point propriétaires, mais simplement des Gouverneurs amovibles au gré des Empereurs et des Rois d'Italie.

## DUCS DE BÈNEVENT.

Nobles et de Prélats, de l'affront que lui a fait Adelgise, et engage les assistans à lui déclarer la guerre. L'impératrice se charge de conduire elle-même les troupes contre le Prince de Bénévent: mais d'autres événemens rendirent inutiles ces projets de vengeance. L'an 873, Louis rentra, malgré son serment, dans la Principauté de Bénévent, avec une puissante armée, et s'avança jusqu'à Capoue. « Dans ces tems-ci, dit » Giannone, on n'avoit pas encore presque vu d'exemple de sermens violés; mais les Papes, depuis » Grégoire II et Zacharie, enrent soin de mettre » les Souverains à leur aise sur cet article, et trouverent le moyen, par les absolutions, de calmer » les consciences sur l'inobservation des promesses les plus solennellement appuyées sur la foi du serment. » Les Evêques, à l'imitation des Papes, s'arrogent » même l'autorité de donner ces absolutions dans les » tribunaux et par-tout où il en étoit besoin. Cette » espèce de licence ne leur étoit pas non plus inutile. » Par là, de même que par les dispenses sur les » mariages, ils se rendirent nécessaires et redoutables. » Disons en passant, qu'anparavant, les Princes eux-mêmes étoient dans l'usage de donner les permis- » sions ou dispenses pour les mariages. Louis, qui » n'auroit point osé, au mépris de son serment, » rentrer dans Bénévent, se vit heureusement soulagé » et enhardi par le Pape Jean VIII, successeur » d'Adrien, lequel déclare qu'un serment qu'on avoit » indignement arraché par force, ne devoit lui faire » aucune peine, et qu'il l'absolvoit pleinement. » Quelques auteurs néanmoins, tels que Sigonius (de Regno Italie), prétendent que, malgré l'absolution, ce Prince inquiet dans sa conscience, ou craignant d'être regardé comme par- » jure, eut recours à un expédient, qui fut de ne » point venir lui-même à la tête de son armée dans » l'Etat de Bénévent, mais d'en remettre la conduite » à sa femme Engilberge, qui feroit la guerre en » son nom et sous ses ordres. Il vint à Capoue, et » sur sa route il défit plusieurs fois les Sarasins, » qu'il obligea de se retirer à Parente. Plus occupé » encore du désir de se venger d'Adelgise, il fit » tous ses efforts pour s'emparer de Bénévent. Quelques auteurs disent qu'Adelgise fut tellement effrayé » qu'il s'enfuit dans l'Isle de Corse; mais soit que » cette évasion n'eût pas réussi, comme le dit Er- » kempert, soit que plusieurs Comtes de ses voisins » et le Pape même s'entreirent pour racommoder » ce Prince avec l'Empereur, la paix fut conclue, et » Adelgise avec ceux de son parti rentrèrent dans » ses bonnes grâces. »

Les affaires du Duché de Bénévent, après le départ de l'Empereur, tombèrent dans une extrême décadence. Les Sarasins ayant repris courage lorsqu'ils le virent éloigné, se mirent à courir les territoires de Bari et de Cannes, en commettant leurs déprédations ordinaires. Trois fois Adelgise sortit en campagne pour leur donner la chasse; mais toujours il fut repoussé avec perte. (Erkempert, Chron. c. 38.) Adelgise ne pouvant obtenir de l'Empereur Charles le Chauve aucun secours contre ces barbares, malgré les pressantes sollicitations du Pape Jean VIII, prit le parti de faire la paix avec eux l'an 877: mais il avoit des ennemis domestiques dont les mauvais desseins lui furent encore plus funestes que ceux des étrangers. L'an 878 ou 879, son gendre et ses neveux, ligés avec d'autres méchans, qu'il regardoit comme ses amis, le tuèrent en trahison. De son mariage il laissa une fille nommée Agiltrude, mariée à Gui, Duc de Spolète, qui devint Empereur. (Erkempert, Chron. c. 40.)

## PRINCES DE BENEVENT.

## GAIDERISE.

878 ou 879. GAIDERISE, petit-fils par sa mere d'Adelgise, lui succéde. Ses parens le regardant comme un usurpateur, le déposent, l'an 881, et le jettent dans une prison. (Voy. les Comtes de Capoue).

## RADELGISE II.

881. RADELGISE II, fils aîné de Radelgaire, est fait Prince de Bénévent à la place de Gaiderise. Sa mauvaise conduite le fit chasser en 884, après deux ou trois ans de regne. (Voy. les Comtes de Capoue).

## AION II.

884. AION II est substitué à Radelgise son frere. Trois ans après, les habitans de Bari, gagnés par ses insinuations, se révoltent contre les Grecs leurs maîtres, massacrent la garnison et reconnoissent Aion pour leur Seigneur. Le Patrice Constantin, qui commandoit en ce pays, vient assiéger Bari. Aion vole au secours de la place, et foud sur les assiégés, qu'il met d'abord en déroute; mais Constantin étant survenu avec des troupes fraîches, bat à son tour Aion, et ne lui laisse d'autre ressource que d'aller se renfermer dans Bari, qu'il fut obligé de rendre, après avoir inutilement demandé du secours au Comte de Capoue et même aux Sarasins. L'an 890, Aion meurt, laissant un fils en bas âge, qui suit. (Voy. Atenulle, Comte de Capoue.)

## URSE.

890. URSE, fils d'Aion, lui succéde à l'âge de sept ans. L'an 891, le Protospataire Simbaticius, envoyé par l'Empereur Léon le Philosophe, en Italie, assiége Bénévent, qu'il oblige, le 18 Octobre, à capituler. Les Grecs, par là, deviennent les maîtres de toute la Principauté, qu'ils conserverent l'espace d'environ quatre ans.

## G U I.

894. GUI IV<sup>e</sup> du nom, comme Duc de Spolete, fait la conquête de Bénévent sur les Grecs. Quatre mois après il exile l'Evêque Pierre, dont les conseils et les intrigues avoient engagé les Bénéventains à l'appeller à leur secours. Ce trait d'ingratitude indispose contre lui ses nouveaux sujets. Gui, reconnoissant sa faute, va trouver l'Evêque et le ramene à Bénévent. La suite de son gouvernement ne mérita que des éloges. Il cessa d'être Prince de Bénévent au commencement de 896.

## RADELGISE II.

896. RADELGISE II est rétabli dans la Principauté de Bénévent par l'Impératrice Agiltrude, sa sœur, au mois d'Avril. La foiblesse de son esprit ne lui permettant pas de gouverner par lui-même, il donne sa confiance à Vivald, qui souleve tous les esprits par l'atrocité de sa conduite. Plusieurs Nobles qu'il avoit exilés s'étant réfugiés à Capoue, engagent le Prince Aténulle, l'an 900, à tenter la conquête de Bénévent: elle ne fut pas difficile. Aténulle s'étant présenté de nuit devant la ville, les portes lui furent ouvertes par les complices de la conjuration que les exilés avoient formée. Au point du jour, le peuple assemblé dépose Radelgise et proclame Aténulle Prince de Bénévent.

## A T E N U L F E I.

900. Aténulle I, Comte de Capoue, devenu Prince

de Bénévent, s'applique à gagner l'amitié de ses nouveaux sujets. Il y réussit, mais non toutefois de maniere à captiver tous les cœurs. Des mécontents conspirent pour le déposer et mettre l'Evêque Pierre à sa place. Aténulle, informé du complot, revient en diligence à Bénévent, exile le Prêlat et punit plus sévèrement ses complices. L'an 908, s'étant ligé avec le Pape Jean XI et les Ducs de Naples et d'Amalfi, il députe son fils Landulle à l'Empereur de Constantinople pour en obtenir du secours. Le jeune Prince revient avec un corps de troupes qu'il avoit obtenu. Aténulle, ainsi renforcé, se met en marche pour attaquer les retranchemens des Sarasins du Garillan. Les troupes des confédérés se laissent surprendre pendant la nuit et sont mises en fuite; mais ayant repris courage, elles reviennent à la charge et battent les Sarasins. L'an 910, Aténulle meurt à Capoue, dans le mois d'Avril, laissant de SIKELCAÏRE, sa femme, deux fils, qui suivent. (Muratori, S.-Marc).

## L A N D U L F E I E T A T E N U L F E I I.

910. LANDULFE I et ATÉNULFE II succéderent à leur pere Aténulle I dans ses Etats, qu'ils posséderent sans les partager: le premier étoit collegue de son pere depuis 901, et le deuxieme lui avoit été pareillement associé en 910. L'an 929, avec l'aide du Duc de Spolete, ils battent les Grecs, qui étoient entrés sur leurs terres. L'an 933, Landulle se donne pour collegue Aténulle III, son fils aîné: ces trois Princes régnerent ensemble jusqu'en 940, qu'Aténulle II meurt. Landulle alors s'associe son second fils Landulle II, et regne avec ses deux fils jusqu'en 943. Il perd l'aîné au commencement de cette année, et ne lui survit que jusqu'au 10 Avril suivant.

## L A N D U L F E I I.

943. LANDULFE II<sup>e</sup> du nom, Prince de Bénévent, et IV<sup>e</sup> du nom Prince de Capoue, regne, après la mort de Landulle I, son pere, jusqu'en 959, conjointement avec PANDULFE I, son fils aîné, surnommé TÊTE DE FER: alors prend encore pour collegue son second fils LANDULFE III (cinquieme du nom, Prince de Capoue), et il regne avec ses deux fils jusqu'au 28 Mai 961, époque de sa mort, arrivée à Capoue.

## P A N D U L F E I.

961. PANDULFE I, dit TÊTE DE FER, et LANDULFE III succèdent à Landulle II, leur pere, dont ils possèdent les Etats par indivis. Le premier établit sa résidence à Capoue, et le deuxieme à Bénévent. Les deux freres reçoivent, l'an 963, à Capoue, l'Empereur Otton I, et se reconnoissent ses Vassaux. Pandulle devient, en 967, Duc de Spolete et Marquis de Camerino, par la faveur du même Empereur Otton. Landulle III meurt l'année suivante, laissant des fils, que Pandulle, leur oncle, priva des droits qu'ils avoient aux deux Principautés. La même année Pandulle se donne pour collegue son fils Landulle IV. Pandulle étant venu trouver, en 969, l'Empereur Otton à Ravenne, obtient de lui des troupes, avec lesquelles il va surprendre Bovino, ville appartenant aux Grecs dans la Calabre; mais comme il poursuivoit la garnison, sortie pour le combattre, le Patrice Eugene survient, le fait prisonnier et l'envoie à Constantinople. Il y resta deux ans. L'Empereur Tzimisès, en 971, lui rendit la liberté, à la priere d'Otton. L'an 978, Pandulle est fait Prince de Salerne avec Pandulle son autre fils. Pandulle I meurt l'an 981, laissant

d'ALARDE, sa femme (morte le 4 Décembre 992), outre les deux fils qu'on vient de nommer, quatre autres fils; Ateulf, qu'on trouve qualifié Comte et Marquis; Landulf, qui fut Prince de Capoue; Gisulf, qui fut Comte de Théano; et un autre Landulf, dit de Sainte-Agate, qui fut aussi Prince de Capoue.

## LANDULFE IV.

981. LANDULFE IV, successeur de Pandulf *Tête de fer*, son pere, dans les Principautés de Bénevent et de Capoue, après avoir été son collègue, est dépouillé de la première, six mois après la mort de son pere, par Pandulf II, son cousin germain. L'an 982, il perdit celle de Capoue avec la vie, dans la bataille qu'Otton II livra, le 13 Juillet, contre les Grecs et les Sarasins.

## PANDULFE II.

982. PANDULFE II, fils aîné de Landulf III et neveu de Pandulf *Tête de fer*, succéda à son cousin Landulf IV. L'an 987, il se donna pour collègue Landulf V, son fils aîné, avec lequel il regna jusqu'en 1012. Cette année il s'associa encore son petit-fils Pandulf III, né de ce fils. Il fut aussi Prince de Capoue avec son neveu Pandulf, depuis l'an 1009 jusqu'à sa mort, arrivée en 1014. Il eut pour troisième fils Ateulf, Abbé du Mont-Cassin en 1011 et mort en Juin 1022.

## LANDULFE V.

1011. LANDULFE V, fils aîné de Pandulf II, collègue de son pere depuis 987 jusqu'en 1012, regna ensuite avec son pere et son fils PANDULFE III jusqu'en 1014, puis avec son fils seul jusqu'en 1033, qu'il meurt au mois de Sept. Landulf V avoit un autre fils, nommé Ateulf, que les Normands choisirent pour leur Général. Celui-ci est qualifié improprement Prince de Bénevent par Guillaume de la Pouille.

## PANDULFE III.

1033. PANDULFE III, après avoir été collègue de Landulf V, son pere, depuis 1012, regna seul pendant cinq ans, puis s'associa, l'an 1038, Landulf VI, son fils; ils regnent ensemble jusqu'en 1053, qu'ils sont dépossédés par le Pape Léon IX, que l'Empereur Henri III avoit fait Vicair et Seigneur de la ville de Bénevent. (Voy. *les Princes de Capoue.*)

## RODOLFE.

1053. RODOLFE, venu d'Allemagne, est fait Prince, ou plutôt Gouverneur de Bénevent, par Léon IX; mais il ne garde cette Principauté que jusqu'au mois de Mars 1054. Pandulf III et Landulf VI, après leur expulsion de Bénevent, s'étoient retirés chez les Normands, que Léon IX étoit venu combattre, lorsqu'il déposséda ces deux Princes. Léon ayant été fait prisonnier par les Normands, dans la bataille qu'il leur livra, le 18 Juin 1053, à Civitella, dans la Capitanate, et conduit, cinq jours après, à Bénevent, où il resta prisonnier sur sa parole, s'accommoda, au mois de Mars suivant, avec les vainqueurs. Une des conditions de l'accommodement portoit, que les deux Princes de Bénevent, qu'il avoit destitués, seroient rétablis; et par là Rodolfe fut lui-même déposé. (S.-Marc.)

## PANDULFE III ET LANDULFE VI.

1054. PANDULFE III et LANDULFE VI sont remis en possession de la Principauté de Bénevent au mois de Mars: le premier abdiqua en 1059, et Landulf VI lui substitua son fils Pandulf IV. Ils regnent ensemble jusqu'en 1074, que ce dernier est tué dans une bataille contre les Normands. Son pere ne lui survécut que jusqu'en 1077; et comme il n'avoit pas d'autre fils, la race des Princes lombards de Bénevent finit avec lui.

Depuis, cette Principauté n'eut plus de Prince particulier, et fut dès lors, pour sa plus grande partie, réunie au Duché de Pouille et de Calabre.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## COMTES ET DES PRINCES DE CAPOUE.

CAPOUE est le nom qu'on applique à deux villes de la Campanie, en Italie, distantes l'une de l'autre d'environ deux milles. La première, suivant le calcul de Velleius Paterculus (L. 1), l'un de ses citoyens, précède de 47 ans la fondation de Rome. Sa position est entre le Volturne et le Lirerne ou le Clanius. Ce furent les Etrusques ou les Toscans, et non les Grecs qui la bâtirent. La bonté de son territoire et la salubrité de l'air qu'on y respiroit augmentèrent sa population au point qu'après Rome et Carthage, elle passoit, environ quatre ou cinq siècles après sa fondation, pour la plus grande ville de l'univers. Capoue, si l'on s'en rapporte à Camille Pellegrini (*Dissert.* 4, art. 11), fut d'abord partagée, comme Athènes, en douze bourgs, qui ne furent réunis en une seule ville que l'an 282 de la fondation de Rome. Les Toscans, avant celle de Capoue, étoient ennemis des Cumains et déterminés à leur ruine. Ces dispositions passerent aux Capouans, qui, se trouvant en forces, vinrent les attaquer sur leur territoire, et leur livrèrent une bataille où ils en taillèrent en pièces la plus grande partie et contraignirent le reste à se retirer dans leurs murs. Les vainqueurs ne tardèrent pas à venir assiéger la ville du Cumes. L'ayant serrée de toute part, ils lui donnerent de si violens assauts, qu'ils vinrent à bout, malgré sa brave défense, de s'en rendre maîtres. L'animosité des Capouans ne se termina point là; ils ruinèrent tous ses édifices, dépouillèrent ses habitans, s'adjugèrent leurs biens, mirent les uns en prison, réduisirent les autres en servitude, et exercèrent toute la barbarie que la fureur peut inspirer. Telle fut, l'an 426 avant l'ère chrétienne, la ruine totale de la célèbre ville de Cumæ, fondée 131 ans après la destruction de Troye, 1053 ans avant J. C.

Denys, Tyran de Syracuse, avant besoin de troupes pour une expédition qu'il méditoit, invite les Capouans à venir se ranger sous ses drapeaux; se défiant ensuite, comme ils étoient en marche, de leur inconstance, il les congédia, après leur avoir fait des largesses propres à les dédommager amplement des frais de leur voyage; mais en s'en retournant, arrivés à Entella, ville de Sicile, ils demandèrent aux habitans d'y être admis comme étrangers et locataires qui vouloient s'y établir. Leur demande accordée, ils surprennent durant la nuit le peuple qui n'étoit point sur ses gardes, massacrent tous les mâles, violent les femmes, qu'ils épousent ensuite, et prennent ainsi possession de la place.

Les Sidiciens ou habitans de Teanum (aujourd'hui Tiano), peuple autrefois considérable en Campanie, ayant été attaqués par les Samnites, sans autre motif que parceque ceux-ci étoient les plus foibles, furent poussés au point, que, se voyant hors d'état de se défendre par eux-mêmes, ils eurent recours aux Capouans. Le secours qu'ils demandoient leur fut accordé: mais les Capouans, amollis par une longue paix, vivoient dans l'opulence, le plaisir et l'oisiveté et avoient oublié leur ancienne valeur. Les troupes qu'ils fournirent aux Sidiciens, mal disciplinées, ne purent tenir contre les Samnites, beaucoup plus aguerris:

battus par eux en différentes rencontres, les Sidiciens transporterent, en fuyant, le théâtre de la guerre dans le territoire de Capoue. Les vainqueurs, les ayant poursuivis, obligèrent les Capouans à se renfermer dans leurs murs. Privée de la fleur de sa jeunesse qu'elle avoit perdue en divers combats, cette ville ne trouva de ressource que dans l'assistance des Romains, dont jusque alors elle avoit été la rivale. Mais les Samnites étant alliés des Romains, ceux-ci ne pouvoient, sans violer la foi qu'ils leur avoient jurée, se déclarer pour leurs ennemis. Tout ce qu'ils crurent pouvoir faire en faveur des Capouans, ce fut d'employer leurs bons offices pour les réconcilier avec les Samnites. Telle est la substance en précis de la réponse que le Consul fit de la part du Sénat aux députés de Capoue. Alors ceux-ci voyant qu'on ne leur promettoit que des bons offices envers leurs ennemis, commencèrent à déclarer les ordres secrets qu'ils avoient reçus de leurs commettans. « Puisque vous ne croyez pas, Peres Conscripts, leur dirent-ils, devoir vous armer pour notre défense, vous serez du moins obligés de prendre en main vos propres intérêts; or, dès à présent, suivant les pouvoirs dont nous sommes munis, nous mettons en votre pouvoir nos personnes, la ville de Capoue, ses campagnes, ses temples et toutes les choses divines et humaines qui lui appartiennent, en sorte que désormais tout ce qui nous arrivera nous le souffrirons comme nous étant commun avec vous. »

En disant cela les députés, fondant en larmes, étendirent les mains vers le Consul et se jetèrent devant la porte du Sénat. Sensible à la situation des Capouans et réfléchissant sur les vicissitudes des choses humaines, considérant d'ailleurs le grand accroissement de territoire et de puissance qui reviendroit à Rome de la soumission volontaire d'un peuple nombreux, riche et nageant dans le luxe et les plaisirs, le Sénat hésita entre la fidélité qu'il devoit à ses alliés et la crainte de se manquer à lui-même ainsi qu'à ceux qui avoient recours à lui, s'il n'employoit pas tous ses soins pour empêcher la ruine d'une ville qui s'étoit donnée volontairement à la République romaine: mais lorsque les Capouans, par la bouche de leurs Ambassadeurs, eurent solennellement prononcé l'acte par lequel ils se livroient sans réserve au Peuple romain, alors la sainteté de l'alliance contractée avec les Samnites fut comptée pour rien en comparaison des grands avantages qui résultoient pour Rome de l'acquisition d'une ville la plus grande et la plus riche de l'Italie, d'un territoire le plus fertile, voisin de la mer, et propre à devenir le grenier de Rome. *Etsi magna pars urbis maxima*, dit Florus, L. 7, c. 21, *opulentissimaque Italie, uberrimus agrumque propinquus ad varietates annonæ horreum Populi romani fore videbatur*..... La guerre fut en conséquence déclarée aux Samnites, après que les Ambassadeurs romains qui leur furent envoyés les eurent en vain exhortés à mettre fin aux hostilités qu'ils exerçoient sur le territoire de Capoue. Les deux Consuls, M. Valerius Corvinus et A. Cornelius Cossus Arvina, s'étant mis en campagne, chacun à la

tête d'une armée, le premier entra dans la Campanie, et vint assiéger son camp sur le Mont Gauris, aujourd'hui nommé Monte-Barbaro, près du Lac Lucrin; le second passa dans le Samnium, et alla camper à Saticola près du Volturne. Les Samnites furieux de voir les Romains faisant, contre leurs intérêts et au mépris de l'ancienne alliance conclue avec eux, cause commune avec les Capouans, rassemblèrent toutes leurs forces pour faire face au Consul Valérius. Les deux armées étant en présence, en vinrent, après différentes escarmouches, à une grande bataille où l'on combattit de part et d'autre avec le plus grand acharnement. Le jour alloit disparaître lorsque les Samnites, épuisés de lassitude, commencèrent à prendre la fuite, laissant sur le champ de bataille le plus grand nombre des leurs. Plusieurs des fuyards furent atteints par les vainqueurs, et les autres, ne voyant plus de sûreté pour eux dans la Campanie, abandonnèrent les logemens qu'ils y avoient aux Romains qui s'en emparèrent. Cornelius, l'autre Consul n'eut pas un moindre succès contre l'autre corps d'armée que les Samnites lui opposèrent avec la même valeur. Le bruit de cette double victoire vola bien au-delà de l'Italie, et mérita aux deux Consuls les honneurs du triomphe qu'ils obtinrent l'an 411 de la fondation de Rome. (T. Liv., *Decad.* 1, L. 7, c. 23.)

Ces revers n'abattirent pas néanmoins le courage des Samnites au point de faire cesser leurs hostilités contre les Capouans. Les courses fréquentes qu'ils continuèrent de faire sur leur territoire obligèrent ceux-ci d'envoyer à Rome une députation pour solliciter de nouveaux secours. On leur envoya, comme ils le desiroient, une garnison pour hiverner chez eux; mais ce fut à leur détriment. Les soldats romains voyant la ville de Capoue incomparablement plus belle et plus spacieuse que Rome, pensèrent à s'en rendre les maîtres après en avoir chassé les propriétaires. Pourquoi, disoient-ils, laisserons-nous jouir de la plus belle ville et du territoire le plus fertile de l'Italie des hommes qui ne savent défendre ni leurs personnes ni leurs possessions? Resterons-nous sans récompense, après avoir répandu tant de sang pour chasser les Samnites qui s'obstinoient à les subjuguier? Est-il raisonnable que ces gens, qui se sont donnés à nous, jouissent de toutes les commodités de la vie, tandis qu'on nous force d'hiverner tous les ans dans des terres incultes et mal-saines aux environs de Rome? Ces murmures et autres semblables, avant qu'ils fussent rendus publics, étant parvenus aux oreilles du Consul C. Marius Rutilius, il laissa son collègue Q. Servilius, à Rome et se rendit en diligence à Capoue, où, d'après une information faite, il reconnut que la discipline militaire étoit entièrement corrompue dans la garnison; mais pour ne pas effaroucher les conjurés, il les leura de l'espérance de revenir l'année suivante dans les mêmes quartiers d'hiver. Les ayant calmés par là, il les fit entrer en campagne dès que la belle saison fut ouverte; et alors il exécuta le dessein qu'il avoit formé de purger l'armée de ces hommes turbulens, en congédiant les uns sous différens prétextes, chargeant les autres de divers emplois militaires pour des pays éloignés, et les dupant tous par l'espoir d'un meilleur sort.

Les Capouans persévérèrent long-tems dans l'association qu'ils avoient contractée avec Rome. L'an 433 de la fondation de cette ville, après l'ignominieuse défaite que les Samnites firent essuyer à son armée aux Fourches Caudines, ils ouvrirent chez eux une retraite aux vaincus et n'omirent aucun soin pour les consoler dans leur malheur. Mais l'an 538 de Rome, l'arrivée d'Annibal en Campanie après avoir vaincu les Romains à la bataille de Cannes, changea les dispositions des Capouans à leur égard: ce Général étant venu établir

ses quartiers d'hiver à Capoue et dans son territoire, y trouva les esprits préparés à subir la loi qu'il vouloit leur imposer. Les Romains ne leur pardonnèrent pas cette défection. Ceux-ci, l'an 540 de Rome, éperouvantés des grands préparatifs de guerre que les Romains faisoient contre eux, députèrent vers Annibal qui campoit alors dans la Pouille, pour l'engager à se rapprocher de leur ville menacée d'un siège par les Romains. Ce Général accéléra aussitôt sa marche, retourna à Tifate où il avoit auparavant pris des logemens avec son armée; ayant placé là une garnison de Numides et d'Espagnols, une autre dans Capoue, il descendit vers le Lac d'Averne, d'où, sous prétexte de sacrifier aux Dieux, il se proposoit de déloger la garnison nombreuse que Fabius, peu de tems auparavant, y avoit mise par ordre du Sénat. (T. Liv. *Decad.* 3, L. 4, c. 3.) Là, vint se joindre à lui, suivant Silius Italicus (L. 2), une troupe considérable des plus distingués de Capoue, en la compagnie desquels il parcourut ces lieux que la nature offre à l'œil étonné du spectateur, le Lac Lucrin, le Lac d'Averne, les Collines de Baïe, et ces merveilleuses et profondes Cavernes par où les Poëtes ont imaginé une route pour arriver aux eaux du Styx.

Fabius, dès qu'il eut appris qu'Annibal étoit repassé d'Arpi dans la Campanie, partit incontinent de Rome, et, marchant nuit et jour, parvint dans un court espace de tems à son camp. Le Carthaginois, au lieu du sacrifice qu'il avoit annoncé sur le Lac d'Averne, s'occupoit à dévaster le territoire de Cannes jusqu'au promontoire de Misene; de là il envoya promptement ses troupes contre Pouzole, dans le dessein de surprendre cette place: elle étoit garnie de six mille hommes, et par son assiette, il étoit difficile de la forcer. Après avoir essayé, mais en vain, de corrompre la garnison, il alla faire le dégât dans le territoire de Naples. Comme il s'approchoit de Nole, la populace, ennemie des Romains, lui fit tumultuellement une députation pour l'inviter à venir prendre possession de la ville: mais le Consul Marcellus, averti par la Noblesse de Nole, le prévint; et dans un seul jour étant arrivé à Calvi et à Suessula, il fit entrer de nuit six mille hommes d'infanterie et trois cens de cavalerie pour la défense du Sénat. Étonné de cette diligence, Annibal commença à se repentir de son entreprise; mais il n'en fut pas quitte pour avoir manqué son coup: il fallut en venir, près de Nole à une bataille où le Consul lui fit perdre plus de deux mille hommes et n'en perdit que quatre cens des siens.

Fabius, de son côté, ne restoit pas dans l'inaction. Ayant établi son camp dans la plaine de Casilin, il projettoit de se rendre maître de la place, défendue par deux mille Capouans et sept cens Carthaginois, à la tête desquels étoit Statius Minius, envoyé par Cn. Maggus Atella, Gouverneur de Capoue. Mais tandis qu'il en formoit le siège, Minius armoit le bas peuple et les esclaves pour donner l'assaut au camp des Romains. Fabius instruit de cette manœuvre, avertit Marcellus qui étoit à Nole, qu'il avoit besoin d'une seconde armée pour s'opposer aux efforts des Capouans tandis qu'il serroit la forteresse de Casilin. Sur cet avis Marcellus, laissant deux mille hommes à Nole, vint avec le reste de ses troupes joindre son collègue. Les Capouans, lorsqu'ils le virent approcher, cessèrent de remuer et restèrent spectateurs des attaques que les deux armées consulaires livrèrent au château de Casilin. Les Romains ne trouverent pas les facilités dont ils s'étoient flattés pour emporter la place. Ils éprouvèrent tant de pertes et reçurent tant de blessures dans cette entreprise, que Fabius jugea qu'il valoit mieux l'abandonner, attendu la modicité de l'objet comparé avec les difficultés et les dangers auxquels il s'exposoit, et se tourner vers d'autres moins périlleux et d'une utilité plus marquée. Marcellus, au contraire,

plus sage que n'avoit été Annibal dans les expéditions de Cumès, de Pouzole, de Naples et de Nole, soute-noit que les grands Capitaines ne devoient, ni se charger de plusieurs entreprises à la fois, ni abandonner celles qu'ils avoient entamées, pour ne point nuire à leur réputation, et relever, en se désistant, le courage de l'ennemi. On poursuivit donc le siège; et les Capouans alors étant venus trouver Fabius, lui demandèrent la permission de retourner sains et saufs dans leur patrie. Mais, tandis qu'on parloient, le Consul s'étant adroitement rendu maître de la porte par où ils étoient sortis, le massacre commença au dehors et au dedans. Les prisonniers capouans et carthaginois que l'on fit, ayant été envoyés à Rome, y furent renfermés dans des cachots et le reste des habitans distribué dans les villes du voisinage. Fabius étant passé delà dans le Samnium, en dévasta la campagne et prit de force les villes de Compulteria, de Telesa, de Cossa, de Mela, de Fiesoli et d'Orbitanio, de Blanda dans la Basilicate, et d'Anca dans la Pouille. On fait état de 25 mille hommes que les vainqueurs mirent à mort ou firent prisonniers dans ce pays, outre trois cens soixante et dix fuyards qui, ayant été pris et envoyés à Rome, y furent précipités de la Roche Tarpéienne, après avoir été battus de verges. (T. Liv., *Decad.* 3, L. IV, c. 10.)

L'an 542 de Rome, tandis qu'Annibal est occupé à faire le siège de Tarente, les deux Consuls, Appius Claudius Pulcher et Q. Fulvius Flaccus, forment le dessein d'assiéger Capoue. Etant arrivés, chacun avec deux légions, dans le Samnium, ils jettent la terreur parmi les Capouans, qui, se trouvant dépourvus de vivres, députent au Général africain pour le prier de leur procurer les moyens de subsister, attendu que tous les chemins qui aboutissoient à leur ville étoient fermés par les Romains. Annibal ayant aussitôt fait ramasser tous les grains qui étoient dans la Calabre, chargea son Lieutenant Hannon de les faire transporter à Capoue. Celui-ci s'acquitta fidèlement de cet ordre. Mais son convoi ayant été rencontré par le Consul Fabius, il y eut un si terrible combat entre les troupes qui l'escortoient et les Romains que ces derniers eurent besoin de toute l'ardeur et la fermeté de leur courage pour obtenir la victoire: *Vicit omnia pertinax virtus*, dit Tite Live. Le camp des Carthaginois fut emporté par les Romains, au milieu d'un combat où ils mirent à mort plus de six mille hommes, outre sept mille prisonniers qu'ils firent. On recouvra aussi tout le butin qu'Hannon avoit fait sur les amis du Peuple romain. Les Capouans ne tarderent pas à faire part de ce revers au Général africain qui s'obstinoit au siège de Tarente, lui mandant en même tems que les deux Consuls étant retournés à Bénévent, qui n'est qu'à une journée de marche de leur ville, ils étoient près de voir l'armée romaine sous leurs murs, et que, sans un prompt secours, Capoue tomberoit au pouvoir de l'ennemi en moins de tems qu'il n'en avoit mis à se rendre maître d'Arpi. Ce qu'ils avoient lieu de craindre ne tarda pas d'arriver. Les deux Consuls, après avoir fait de grands magasins à Casilin et à l'embouchure du Volturne, commencèrent à s'approcher de Capoue pour en faire le siège. Annibal cependant avoit à cœur de ne pas abandonner cette ville ni ses alliés. Mais, dans le même tems, il apprit que le Préteur Cn. Fulvius, qui commandoit une armée dans la Pouille, devenu insolent pour quelques petits avantages qu'il avoit remportés sur les terres qui obéissoient aux Carthaginois, ne gardoit plus aucune discipline militaire. Sur cette nouvelle il jugea à propos de marcher sans délai contre une armée tumultueuse et vagabonde, et partit subitement dans la Pouille. Le Préteur, à son arrivée, plein de confiance, marcha à sa rencontre, et l'attaque avec tant de désordre que toute son armée fut mise en déroute et taillée en pièces jusqu'au nombre de dix-sept mille hommes, deux mille ayant eu

peine à s'échapper après que le Général eut pris la fuite avec deux cens chevaux.

Ce succès releva les espérances des Capouans et ranima leur courage; mais, d'un autre côté, le Consul Appius Claudius, étant retourné au camp de Capoue, après avoir donné ses ordres pour l'approvisionnement, y retrouva Q. Fulvius son collègue qui rassembloit toutes les machines nécessaires pour battre la place. Ils rappellerent alors de Suessula le Préteur Claudius Néron, qui vint promptement les joindre après avoir laissé une petite garnison dans la place. Capoue se vit donc environnée de trois camps et de trois armées. Réduits à se renfermer dans leurs murs, après avoir fait de vains efforts pour rompre les travaux des assiégeans, les Capouans députèrent une seconde fois au Général africain pour le conjurer de venir incessamment à leur secours dans une conjoncture où ils se voyoient non seulement bloqués, mais étroitement resserrés par les assiégeans. Dans le même tems arrivèrent de Rome des lettres du Préteur Publius Cornelius aux Consuls, par lesquelles il les chargeoit d'avertir les Capouans qu'avant les ides (ou le 15) de Mars il seroit libre à chacun d'entrer ou de sortir de la ville avec les effets qu'il jugeroit à propos d'emporter; mais que, passé ce terme, quoiqu'on resteroit à Capoue ou tenteroit de s'échapper, seroit également traité comme ennemi. T. Live dit (*Decad.* 3, L. 13, c. 18) que les porteurs de cette déclaration furent reçus à Capoue non seulement avec mépris mais avec des injures et des menaces. De nouveaux députés, envoyés de Capoue au Général africain, le trouverent en marche vers Brindes. Sa réponse à l'exposé qu'ils firent de l'état de leur ville fut qu'au paravant il les avoit délivrés d'un siège; mais que pour le présent, les ennemis ayant prévenu son arrivée, il n'étoit pas en son pouvoir de le secourir. Réfléchissant toutefois, après les avoir congédiés, sur la honte qui rejailliroit pour lui d'avoir abandonné une ville dont l'alliance lui avoit procuré celles de toutes les villes de la Campanie, il se détermina à faire de nouveaux efforts en faveur de Capoue: ayant donc laissé la plus grande partie de ses bagages en Calabre, il choisit ce qu'il y avoit de plus leste dans sa cavalerie et son infanterie, et, s'étant mis en campagne, il dirigea sa route vers la Campanie. Arrivé au Château de Galatia, il s'en rendit le maître après en avoir chassé la garnison; de là étant allé camper dans une vallée profonde, derrière les Monts Tifata, il fit donner avis aux Capouans du tems où il attaqueroit les Romains, afin qu'aussitôt, dans une sortie générale, ils vinssent fondre sur eux de toute part; ce qui fut exécuté. Tite Live dit que ce fut une surprise, les Romains n'ayant point été prévenus de l'arrivée d'Annibal. Quoi qu'il en soit, on combattit de part et d'autre avec un grand acharnement. On fait état de huit mille Carthaginois et de trois mille Campaniens qui périrent dans la mêlée; mais peu s'en fallut qu'Annibal ne se rendit maître du camp des Romains dont il avoit déjà emporté un quartier. Nullement abattu par la perte qu'il avoit faite, il s'avisait, puisqu'il ne pouvoit sauver Capoue par la force, de transporter, pour faire diversion, son armée dans le voisinage de Rome: c'étoit ce qu'il auroit dû faire après la bataille de Cannes, et qu'il se repentait de n'avoir pas fait: mais il pensoit qu'en s'approchant subitement de Rome, la terreur qu'il inspireroit par là y répandroit le trouble, ce qui lui faciliteroit le moyen d'enlever au moins quelques uns de ses quartiers; qu'alors ou les deux Consuls ou tout au moins l'un d'eux ne manqueroient pas d'accourir au secours de Rome; que leurs forces étant ainsi divisées, il seroit facile à lui-même ou aux Capouans de battre les Romains. D'après ce plan il s'avance vers Rome, et ayant assis son camp sur les bords de l'Anio (aujourd'hui le Teverone), il fait hardiment le tour



de six mois, c'est-à-dire au mois de Septembre de l'année suivante : *Assatis ejus extremo quo Capua capta est*, dit Tite Live.

Annibal s'étoit à la fin rendu maître de Tarente ; mais la nouvelle qu'il reçut en même tems de la prise de Capoue, diminua beaucoup la joie que sa conquête devoit lui causer. Pour se venger, il forma la résolution de saccager tout le territoire qu'il n'avoit pu défendre. Mais le ciel réservoir aux Capouans d'autres malheurs. Le cruel Fulvius Flaccus, tout occupé à leur faire ressentir les effets de sa haine, commença à mettre en vente les biens des principaux d'entre leurs citoyens, que le Sénat avoit confisqués. Dans la crainte que son armée ne s'amollit et ne s'effeminât à Capoue comme avoit fait celle d'Annibal, il ordonna à ses soldats de bâtir de leurs propres mains les logemens qu'ils devoient habiter, et de construire leurs cabanes sur les portes et les murs de la ville : ces cabanes furent couvertes les unes de planches et de claies, d'autres de joncs et de paille. Tite Live dit que cent soixante-dix Capouans conspirèrent de mettre, en une nuit, le feu à ces ouvrages ; mais il fait entendre en même tems que c'étoit une imposture imaginée par Fulvius, pour avoir occasion d'exercer sa cruauté sur les Capouans : *Ne deisset materia in Capuanos savienti, novum in occultis gliscens per indicium protractum est facinus.* (Decad. 3, L. 7, c. 2.) Sur cette prétendue découverte, on ferma les portes de la ville : les milices se mirent sous les armes ; on arrêta ceux qu'on soupçonnoit être les coupables ; et après avoir été sévèrement examinés, ils furent condamnés au dernier supplice, avec une récompense de dix mille sous pour leurs accusateurs. Fulvius comptoit ne point borner là les effets de sa haine contre la ville de Capoue ; mais l'an 544 de Rome, le Consul M. Claudius, étant à Rome, le nomma Dictateur, dans un besoin pressant de la République. Alors s'étant transporté à Rome, il chargea C. Calpurnius, qui commandoit en Toscane, d'aller le remplacer à Capoue.

L'an 551 de Rome, Annibal, après avoir fait la guerre pendant seize ans en Italie, est obligé de repasser en Afrique, pour défendre sa patrie contre les armes victorieuses de Scipion. En partant il emporta le regret d'avoir préféré, à la stérile conquête de Tarente, le secours que son propre honneur et l'intérêt de Carthage l'obligeoient de porter à la ville de Capoue. Les Romains continuèrent de la traiter avec la même rigueur qu'ils avoient fait après l'avoir réduite. L'an 561 de Rome, sous le Consulat de Q. Lucius Corn. Merula et de Q. Minutius Thermus, la Campanie ainsi que le territoire de Rome fut agitée par de grands tremblemens de terre, dont Capoue se ressentit plus que les autres villes de cette contrée. Un grand nombre de personnes ayant péri dans ce désastre, on envoya de Rome une colonie pour le réparer, ce qui fut répété plusieurs fois dans la suite. Le sort de Capoue commença dès lors à s'adoucir ; mais elle resta toujours dans l'état de préfecture, entièrement soumise aux loix romaines, et obligée de se conformer aux ordres qui lui venoient du Sénat. Nous ne suivrons pas les petites vicissitudes que cette ville éprouva dans la suite des tems sous l'empire romain.

L'Italie étant tombée, dans le cinquième siècle, sous la puissance des Ostrogoths, et au suivant, sous celle des Lombards, Capoue fut attribuée par ces derniers, au Duché de Bénévent, et y resta soumise jusqu'à la mort du Duc Sicard, arrivée l'an 840 de J. C. Alors un Seigneur nommé Landulf, voulant se soustraire à l'obéissance des Ducs de Bénévent, se retrancha avec sa famille dans sa forteresse de Sicopoli, où nombre de Capouans s'étoient déjà réfugiés, pour n'être point enveloppés dans les ravages et les incendies que les Sarasins exerçoient dans leur patrie. Le

Duc Radelgise, occupé alors à faire la guerre à Siconulfe, Prince de Salerne, chargea ses Gastaldes ou Préfets, Ratelgaire et Agenard, d'aller assiéger la forteresse de Sicopoli, à la tête des Sarasins qui étoient à son service. Le Gouvernement de Capoue devoit être la récompense de ces Gastaldes s'ils réussissoient dans leur expédition. Mais Landulf, supérieur aux efforts de ses ennemis, vint à bout de battre les Gastaldes et leurs troupes, et non seulement de les chasser des environs de Sicopoli, mais de l'ancienne Capoue, que Giannone, d'après l'Ammirate, par une erreur manifeste, confond avec Sicopoli. (Ottavio Rinaldo, *Mem. Istoriche della città de Capua*, T. 1, L. 5, c. 13.) Landulf termina ses jours l'an 842, laissant de N. son épouse, fille de Roffrit, l'un des premiers nobles de Bénévent, quatre fils, Landon, Pandou, Landenule et Landulf.

LONDON, surnommé LE VIEUX, prit, après la mort de Landulf, son pere, les rênes du Gouvernement de Capoue et de toutes les terres qui en dépendoient. Ses freres et lui, fideles aux derniers avis que leur avoit donné Landulf en mourant, mirent leur application à fonder la discorde entre les Princes de Bénévent, persuadés qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de se maintenir dans l'indépendance. Mais les Sarasins de Bari profitant de la désunion qui régnoit entre les Princes Chrétiens, ne cessèrent de dévaster le pays par les brigandages, les incendies et toutes les atrocités qu'ils se croyoient permises dans les contrées qui étoient ouvertes à leur fureur. Les Bénéventains et les Capouans, pour les repousser, se virent obligés d'appeler à leur secours, non seulement les Princes leurs voisins, mais les François. Les troupes qu'ils en reçurent, n'étant point suffisantes pour leur défense, ils firent, l'an 851, une députation à Louis II, Roi d'Italie, fils de l'Empereur Lothaire, et depuis son successeur, pour le prier de se transporter en personne avec une bonne armée sur les lieux. Louis, touché de l'état déplorable de ces contrées, ne tarda pas à se mettre en route pour l'Italie, et dirigea sa marche droit à Bari. S'il ne put emporter cette place, il fut dédommagé de ce revers par divers avantages qu'il remporta sur les brigands dont il purgea le pays. Il employa de plus son autorité à rétablir la paix entre les Princes divisés, et partagea la Principauté de Bénévent en deux parties égales, laissant la première à Radelgise, et confirmant l'autre, dont Salerne étoit la capitale, à Siconulfe. Ces deux Princes jurèrent fidélité à Louis qu'ils reconnourent pour leur libérateur et leur Souverain. Louis, après avoir si glorieusement terminé son expédition, repassa les Alpes. Entre les Gastaldes, qu'il avoit attribués à la Principauté de Salerne, étoit compris celui de Capoue ; mais Landon et ses freres n'étoient nullement disposés à reconnoître pour leur Seigneur aucun Prince, depuis la mort de Siconulfe, Prince de Salerne, et celle de Radelgise, Prince de Bénévent : ils en vinrent même au point, qu'ayant secoué toute subordination, ils se comportèrent en despotes dans leurs départemens, mettant en prison leurs sujets et les condamnant à divers supplices : ils employèrent de plus divers artifices contre un nommé Pandolfe leur parent ; de manière qu'ils réussirent à lui enlever Suessuola, dont il étoit Gastald ; et, non contents de l'avoir chassé de cette Seigneurie, ils exercèrent leur barbarie sur quatre de ses fils, dont l'un eut la tête tranchée par leurs mains, un autre fut brûlé par leur ordre, et deux furent envoyés en exil, où ils périrent misérablement. Mais Dieu se servit des Sarasins pour modérer leur férocité. Ces infidèles, que la valeur du Roi Louis II avoit tenus renfermés dans Bari, dès qu'ils virent ce Prince hors d'Italie, recommencèrent à se mettre en campagne. Après avoir saccagé la Pouille et la Calabre, ils passèrent dans les Principautés de Bénévent et de Salerne,

où ils commirent les mêmes horreurs ainsi que dans le Duché de Naples. Les peuples de ces contrées poussés à bout, furent obligés d'implorer de nouveau le secours du Roi Louis; pour l'obtenir ils lui députèrent, vers la fin de l'an 852, l'abbé Bassace, Vicaire de S. Benoît, et Jacques, Abbé de S. Vincent. Le Prince n'hésita point à se rendre à leurs vœux; mais de retour en Italie, il fut étonné de voir qu'au lieu d'accourir pour se rendre à lui, les peuples se tenoient renfermés dans leurs murs, n'ayant envoyé que Landulf, Evêque de Capoue, frere de Landon, pour le complimenter. Soupçonnant alors de la mauvaise foi dans ceux qui l'avoient appelé, il étoit dans la disposition des en retourner; mais l'intérêt de la religion le retint et le détermina à poursuivre son expédition.

Entre les crimes qu'on reproche à Landon à et ses freres, celui qui eut de plus fâcheuses conséquences, ce fut la guerre qu'ils firent à Magenule de Teano, neveu des Saduti, qu'ils haïssoient mortellement: chassé par eux de cette ville où il dominoit, il chercha les moyens de se venger. Peu de tems après arriva l'incendie de la nouvelle ville de Sicopoli, fondée l'an 826, événement dont l'auteur est jusqu'à présent ignoré. Erkempert, l'Anonyme du Mont-Cassin, et Léon d'Ostie l'attribuent aux Capouans. L'Abbé Trioli, d'après une ancienne chronique, chargée de crimes les Napolitains et Sergius II, leur Duc; mais la Chronique de Capoue, publiée nouvellement par M. Pratlili, le met sur le compte de Magenule, aidé vraisemblablement par les Grecs qui étoient alors en grand nombre à Naples. Cet incendie, arrivé l'an 856, suivant Léon d'Ostie, fut si terrible qu'il consuma toutes les maisons de la ville à l'exception de celle de l'Evêque.

Pour réparer ce désastre, Landon et ses freres pensèrent à construire une nouvelle ville. Mais ils ne s'accordoient point sur le lieu où ils devoient la placer. Landon étoit d'avis de la bâtir sur l'emplacement même de Sicopoli, disant que, située sur les collines escarpées de Paombaia, elle serviroit d'asyle dans les tems difficiles où l'on se trouvoit. A quoi ses freres répondoient que cette habitation convenoit plutôt à des chevres. Landulf enfin et l'Evêque Landulf son frere l'emportèrent par voie de fait, et étant descendus dans la plaine, ils commencèrent à élever les murailles de la nouvelle ville le long du Volturme, près du pont vulgairement appelé de Casilin. C'étoit, dit la Chronique des Comtes de Capoue, un terrain si marécageux, qu'on lui donna le nom de Pantana: *Ipsæ Casilinum cum fratribus suis moliri fecit in Pantana*. Les voisins se moquèrent de la nouvelle ville, et l'appellerent par dérision la nouvelle Rome; mais Landon observant que le Volturme embrassoit une grande partie de son enceinte, et rendoit par là son site d'autant plus respectable, il mit toute la diligence et l'activité possibles pour conduire l'ouvrage à sa perfection; en sorte que la nouvelle Capoue fut habitée dès l'année même 856, où elle commença d'être édifiée.

Adémar, Prince de Salerne, ne vit pas sans jalousie s'élever la nouvelle Capoue. Étant venu trouver Gui, Duc de Spolète, il vint à bout de l'engager à tenter la ruine de cette place, afin d'obliger Landon et ses freres à se reconnoître vassaux de la Principauté de Salerne. Le Duc en conséquence vint avec ses troupes se présenter devant Capoue pour en faire le siège. Landon étoit disposé à faire un accommodement; mais Landulf et l'Evêque Landulf protestèrent hautement que jamais ils ne s'avoueroient hommes liges du Prince de Salerne. Sur cette déclaration le siège de la place fut commencé avec une telle fureur, que, non content de battre les murs, on brûla tous les bleds de la campagne; ce qui réduisit les assiégés à promettre au Prince de Salerne le serment de fidélité qu'il exigeoit. Le seul Landulf refusa d'entrer dans aucune composition; ce qui lui fit perdre le Gas-

taldat de Sora dont il étoit pourvu: on lui enleva de plus les villes d'Arpino, de Vicalbo et d'Atino, qui furent adjugées au Duc de Spolète, suivant le Traité fait entre lui et le Prince de Salerne. Ces pertes causerent à Landon un chagrin si vif qu'une mort prématurée l'enleva l'an 859. Landon, après cela, s'étant transporté à Naples pour rendre visite au Duc Sergius, y rencontre Galfre, qui depuis long-tems étoit banni de Salerne. Celui-ci s'étant adressé à Sergius, le pria d'interposer son crédit pour lui faire obtenir une des filles de Landon. Mais Sergius ayant négligé cette affaire, il eut le courage de s'adresser à Landon lui-même. Sa demande fut si favorablement accueillie que Landon lui offrit celle de ses filles qu'il voudroit choisir. Il donna la préférence à Landelaja, sans égard pour certains défauts corporels qu'elle cachoit par une grande prudence. Aux noces qui suivirent cette alliance, assista un certain Montula, qui jouissoit de la familiarité du Prince de Salerne. Landon l'ayant prié d'employer son crédit pour obtenir à son genre le retour dans sa patrie, Montula s'en excusa d'abord sur la difficulté qu'il y auroit d'obtenir une pareille grâce; mais enfin vaincu par les instances réitérées du Comte, il consentit à ce qu'on lui demandoit, et réussit à faire lever le ban de Galfre, qui revint avec sa femme à Naples, chargé des présens de son beau-pere. (*Anon. Salern. c. 89.*)

Cependant Pandon, frere de Landon, ne discontinua pas de faire la guerre au Prince Adémar, pour se venger de l'outrage qu'il avoit fait au fils de Marin, Comte d'Amalfi, son parent, en le faisant empoisonner et le livrant ensuite à Sergius, Duc de Naples, qui tenoit lui-même en prison le pere de Marin.

Depuis la mort de Landulf, le Comte Landon étoit attaqué d'une paralysie qui le retint sur le grabat l'espace d'un an. Le Duc Sergius profita de cette infirmité, au mépris de l'alliance qu'il avoit contractée avec Landon, pour lui déclarer la guerre avec le secours du Prince Adémar. Landon leur opposa le jeune Landon, son fils, avec un corps de troupes. Ce dernier, plein de valeur, apprenant que Grégoire et César, fils de Sergius, et Landolf de Suessola, son genre, venoient avec une armée de Napolitains et d'Amalfitains, montant à sept mille hommes, pour faire le siège de Capoue, marche à leur rencontre avec tant de précipitation, que les ayant atteints après qu'ils eurent passé le Clanio, il se jeta au milieu d'eux comme un lion, dissipa une aile de leur armée, fit prisonnier César, fils du Duc, avec huit cents hommes qui l'accompagnoient, et mit le reste en fuite. Cette victoire, dans la Chronique des Comtes de Capoue, porte la date du 7 Mai de l'an 860. La maladie de Landon le Vieux empira toujours. Se voyant près de sa fin, il appella ses freres Pandon et l'Evêque Landulf, et leur recommanda le jeune Landon, son fils, sans s'apercevoir, dit Muratori, qu'il recommandoit un mouton à des loups. Il mourut ensuite dans le mois de Février de l'an 861. D'ΑΙΘΑΡΑ, sa femme, il laissoit quatre fils, dont l'aîné, qu'on vient de nommer, fut son successeur; Landulf, surnommé Suessola, qui fut genre du Duc Sergius; Landulf et Pandon; avec deux filles, Landelaja, dont on a déjà parlé, et une autre dont le nom est ignoré.

LANDON LE JEUNE, surnommé CYRARTU, c'est-à-dire le Crépu, successeur de Landon le Vieux, son pere, étoit disposé à vivre en paix avec ses voisins. Mais Pandon, son oncle, dévoré d'ambition, continua d'exercer des hostilités contre le Prince Adémar. A sa persuasion et à celle de Landulf, son frere, Galfre s'étant saisi d'Adémar, le fit mettre en prison. Pandon, non content de cette perfidie, le fit aveugler, l'an 866, suivant Muratori, (*Annal d'Ital. T. V,*

p. 70), et mettre à sa place Gaïfre. ( *Voy.* les Princes de Salerne ). Mais à peine ce nouveau Prince étoit-il sur le trône, que les deux freres violerent le serment de fidélité qu'ils lui avoient fait et tournerent leurs armes contre lui : ils ne furent pas moins perdus envers leurs propres neveux. Voulant s'emparer du Gastaldat de Capoue, ils chasserent de cette ville le Comte Landon. Celui-ci se jeta à son tour sur la ville de Cajazzo et mit en prison Ajoalde, à qui ses oncles en avoient confié la garde : vers le même tems Landulf le Jeune, son frere, envahit la ville de Caserte ; mais Pandon étant survenu peu de tems après, reprit la place où il fit prisonnier Landulf avec quarante des plus nobles citadins. Les enfans du Comte Landon se voyant alors sans ressource, se retirerent à Suessola, où ils furent bien accueillis par l'Evêque Landulf. Pandon étant venu les y attaquer, ils se défendirent avec le secours que Gaïfre leur fournit. Pandon reçut peu de tems après le juste salaire de ses usurpations dans un combat où il fut percé d'un coup de lance. Son fils Pandonulf reçut aussi une blessure considérable, et toute sa troupe, mise en déroute, y fut faite ou prisonnière ou obligée de prendre la fuite. ( *Erkenpert*, n. 28 et 30. ) Pandon laissa en mourant trois fils ; Landulf, Pandonulf et Landonulf.

LANDULFE, le dernier des fils de Landulf, premier Comte de Capoue, s'étant emparé par violence de l'Evêché de Capoue, après la mort de l'Evêque S. Paulin, arrivée le 10 Octobre 840, se comporta dans ce siège d'une maniere conforme à son entrée. Après la mort de Pandon, il vint à bout, par son intrigue, de lui faire donner pour successeur son fils Pandonulf, le même qui avoit été blessé à la bataille où périt son pere ; mais parceque celui-ci étoit ami de Maïon, parent de Daufer dont il redoutoit l'habileté, il voulut insinuer à Pandonulf de séparer ses intérêts de ceux de Daufer et de l'engager à transporter ailleurs son domicile. Pandonulf, au lieu de suivre ce conseil, s'unît à Daufer et à ses deux freres, Landulf et Landonulf, avec lesquels il se retira dans le château de Potenza. Pandonulf après cela se rendit maître de Suessola, Landulf de Caserte, et Landonulf, du château de Cajazzo. Les freres s'étant ainsi partagés la meilleure partie du Capouan, commencerent à dévaster le pays, tandis que Landulf restoit maître du Comté de Capoue. Landulf alors ayant rappelé ses neveux, fils de Pandon son frere, qu'il avoit depuis long-tems bannis, après les avoir privés du droit de succéder au Comté, se joignit à eux pour faire le pillage dans le voisinage des villes que leurs cousins s'étoient appropriées. Feignant ensuite d'être ému de compassion pour le déplorable état de ses vassaux, il invita les fils de Pandon à venir s'établir à Capoue avec leurs cousins, les fils de Landon ; mais Pandonulf démentant les mauvaises intentions de son oncle, loin de se rendre à cette invitation, eut recours à l'Empereur Louis II, pour lui faire connoître le tort que lui avoit fait son oncle en le privant du Comté de Capoue, et le mal qu'il causoit à tout ce pays en souffrant que les Sarasins le ravageassent impunément. Louis s'étant rendu au mois de Juin 866 au Mont-Cassin, y reçut les députés des différentes contrées, qui lui apportèrent leurs plaintes sur les malheurs que les infidèles leur faisoient éprouver. Louis s'étant mis aussitôt en marche, pour la troisième fois, va faire le siège de Capoue, qu'il oblige, au bout de trois mois, en Septembre 866, à se rendre. Régino dit que les murs de cette place étant bâtis de grosses pierres quarrées, cet avantage avoit enhardi ses défenseurs à faire tête à l'Empereur, qui l'ayant emportée, fit détruire ces murs, et nomma pour Gouverneur du pays le Comte Lambert. Landulf par là perdit, en Septembre 866, la Seigneurie de Capoue. Louis étant parti de

là au mois de Novembre suivant pour compléter son expédition, entra au mois de Décembre dans Bénévent pour aller attaquer les Sarasins de Bari. Il en fut mal reçu d'abord ; mais après avoir été repoussé vigoureusement, il réussit à les battre, et à les forcer de se renfermer dans leurs forteresses de Bari et de Tarente, tandis qu'il mit aux flammes la ville et la campagne de Matera dont ils s'étoient rendus maîtres. Etant retourné dans le mois d'Août 867 à Bénévent, il fit partir de là son armée pour faire le siège de Bari. Les Sarasins s'y défendirent l'espace de quatre ans ; mais avec les secours que Lothaire, Roi de Lorraine, tourmit à l'Empereur son frere, la place fut emportée au mois de Février 871. Le Soudan Seodam, qui avoit exercé tant de cruautés envers les Chrétiens, y fut fait prisonnier, et toute sa troupe passée au fil de l'épée.

Il restoit à prendre Tarente, pour chasser entièrement d'Italie les barbares. La bonne intelligence qui régnoit entre tous les Princes du pays, sembloit assurer le succès de cette entreprise pour laquelle Louis faisoit ses préparatifs ; mais la conduite insolente des François logés à Bénévent envers leurs hôtes, fit évanouir les belles espérances dont on se flattoit. Les Bénéventains irrités de leurs mauvais traitemens, se souleverent ; et leur Prince Adalgise, regardant l'Empereur comme la premiere cause de ces désordres par sa foiblesse, se saisit de sa personne pendant qu'il faisoit la méridienne et le reñit prisonnier, après quoi il força les François de vider le pays. Mais sur la nouvelle qui se répandit que les Sarasins avoient débarqué près de Salerne, Adalgise remit l'Empereur en liberté, après avoir fait jurer l'Impératrice Angelberge, sa femme, et sa fille Emmengarde, que l'outrage qu'on lui avoit fait resteroit impuni. ( *Erkemp. Hist. c. 34.* )

L'Empereur partit de Capoue pour repasser les Monts l'an 874, y laissant sa femme et sa fille. Gaïfre, Prince de Salerne, étant venu faire sa cour à ces Princesses, Landulf, oubliant qu'il lui étoit redevable de son élévation et lui avoit fait plusieurs fois serment de fidélité, le fit arrêter, et ne le relâcha quelques jours après qu'en l'obigeant de lui remettre en ôtage les fils de Landon, ses parens, que l'Impératrice fit conduire prisonniers à Ravenne ; après quoi elle partit pour aller rejoindre son époux. Ce Prince étant mort dans la même année, les enfans de Landon furent remis en liberté.

Landulf termina ses jours au mois de Mars 879, plus méchant Evêque que mauvais Comte. On a cependant plusieurs lettres qui lui furent adressées par le Pape Jean VIII, dans lesquelles il fait l'éloge de sa prudence et de son habileté dans les affaires. Mais il y a loin de là aux vertus chrétiennes et même à l'exacte probité.

Après la mort de Landulf ses neveux partagerent entre eux le Comté qu'il laissoit vacant. PANDONULFE, fils de Pandon, eut pour sa part Teanot et Caserte. A LANDON LE JEUNE, fils de Landon le Vieux, déjà Comte de Capoue, échurent les villes de Suessa et de Berelai. Un autre LANDON, fils de Landulf, obtint la ville de Cajazzo et Carinola. Mais le gouvernement de Capoue fut confié à Pandonulf qui en fut proclamé Comte et Gastalde. Il fut de plus convenu entre ces co-partageans que chacun d'eux pourroit établir sa demeure à Capoue. La même année, Landulf, fils de Landon le Jeune, fut élu Evêque de cette ville. Mais la négligence de son pere, très paresseux de sa nature, fit dilier sa consécration. Le partage fait le 11 Mars entre ces parens ne dura cependant que jusqu'au 8 Mai suivant. Le Comte Pandonulf, voyant d'un œil jaloux qu'Ateulf son cousin, fils de Landulf l'ancien, Gastalde de Teauo, devoit une forteresse dans Calvi, se joignit à ses freres pour détruire cet ouvrage. Mais les assauts qu'ils lui donne-

rent ayant été vains, Pandonulle tourna ses armes contre les fils de Landon, auxquels il enleva Suessa. Il employa depuis tant de stratagèmes, qu'il vint à bout de mettre en prison Atenulle et Landonulle, deux des trois fils de Landenulle le *Vieux*, et de leur enlever la ville de Cajazzo. Il se mit ensuite à persécuter l'Evêque Landulle, fils de Landon le *Jeune*, et l'obligea de transporter son siège dans la vieille Capoue. Mais Pandonulle, profitant de son éloignement, fit mettre à sa place Landonulle son frere, quoiqu'il fût déjà marié.

Les fils de Landonulle et de Landon, pour se mettre à l'abri des vexations de Pandonulle, eurent recours à Gaïfre, Prince de Salerne, qui les accueillit favorablement et les prit sous sa protection. Gaïfre ne tarda pas à se mettre en campagne pour venir à leur secours. Le Pape Jean VIII, qui se repentait d'avoir négligé d'interposer son autorité pour rétablir la paix entre les dissidens, se rendit aussi sur les lieux, et, s'étant logé dans un lieu nommé Antignano, il fut témoin des divers combats que se livrèrent les freres et les cousins. Il vit d'un côté Athanase, Evêque de Naples, avec ses gens combattre pour Pandonulle, et de l'autre les Princes de Salerne et de Benevent, qui aspirant à la possession de Capoue, lui donnoient souvent de sanglans spectacles; à quoi ne pouvant remédier, il s'en retourna le cœur plein d'amertume, sans rapporter aucun fruit de son voyage. Gaïfre étoit cependant occupé à faire le siège de Capoue. Mais il le leva l'année suivante, après avoir tenté inutilement de réconcilier Pandonulle avec ses freres et ses cousins. Les Sarasins, à la faveur de ces discordes, recommencèrent à faire dans le Beneventain des courses funestes qu'ils étendirent jusqu'à la Campagne de Rome. Le Pape Jean VIII, pénétré des nouvelles qu'il recevoit des ravages que ces barbares exerçoient, voulut pour la seconde fois, l'an 881, se remettre en route pour tâcher de ramener à des sentimens de concorde les Princes dissidens. Etant arrivé à Capoue, il partagea en deux diocèses l'Eglise de Capoue, et ayant conféré la consécration épiscopale à Landulle, qui avoit été le premier élu, il lui assigna l'Eglise de la vieille Capoue et adjugea celle de la nouvelle Capoue à Landonulle. Mais ce partage déplaît au perdue Comte; et, s'étant concerté avec les Sarasins et les gens de l'Evêque Athanase, il fit mettre le feu à l'Eglise de S. Pierre, où l'Evêque Landulle avoit été sacré.

Les mariages des Princes réunissent souvent les intérêts des Princes divisés et mettent fin à leurs longues inimitiés. Le Prince Gaiderise, l'un des plus grands adversaires de Pandonulle, donna, vers ce tems, sa fille au fils de ce dernier, et en conséquence se retira de l'alliance de Landon. Mais celui-ci, sans perdre courage, trouva le moyen de faire emprisonner Gaiderise par ses soldats, et de faire proclamer à sa place Radelgise, fils d'Adelgise, que les Beneventains chasserent après trois ans de règne pour mettre à sa place, l'an 884, Aion son fils. Gaiderise, après sa déposition, fut consigné entre les mains des François. Mais, s'étant échappé, il s'enfuit à Bari chez les Grecs, qui l'envoyèrent à Constantinople, où l'Empereur Basile le reçut généreusement et lui donna, outre plusieurs présens considérables, la ville d'Orta dans la Pouille.

Pandonulle faisoit cependant sa cour au Pape Jean VIII, dont il se reconnoit l'homme-lige. L'ayant gagné par là, il obtint de lui la ville de Gaète, qui étoit alors soumise au S. Siége. Mais lorsqu'il en eut pris possession, il commença à maltraiter les Gaétans au point de les empêcher de sortir de la ville. Elle avoit pour Capitaine un certain Docibile, qui ne pouvant supporter une telle insolence, fit venir les Sarasins qui demeuroient dans Agropoli, et se mit avec eux à faire le dégât dans le pays. Le Pape com-

mençant alors à se repentir de son excessive indulgence pour le Comte, lui écrivit, ainsi qu'aux Gaétans, des lettres pressantes pour les détacher de l'alliance des Infideles. Docibile se rendit aux instances du Pontife, et, s'étant tourné contre les Sarasins, leur déclara la guerre. Il y eut alors un sanglant combat où plusieurs Gaétans perdirent la vie et un plus grand nombre la liberté. Mais la perte fut encore plus grande du côté des Sarasins. Ceux-ci ayant à la fin demandé la paix, elle leur fut accordée avec permission de s'établir le long du Garillan, où ils demeurèrent l'espace de quarante ans, pendant lesquels ils ne cessèrent de faire du mal aux Chrétiens. (*Leo Ost. L. 1, c. 43.*)

L'Evêque Athanase, dans le même tems, las des procédés violens de Pandonulle à son égard, se détacha de lui pour entrer dans la ligue de Landon et des fils de Landonulle. Mais le bon Evêque, dit Rainaldo, qui s'émouvoit du mal que faisoient les autres et ne cherchoit néanmoins qu'à les surpasser en méchanceté, prit à son service les Sarasins qui habitoient au pied du Mont-Vésuve. Cette perfidie lui réussit mal. Il en fut puni par ces mêmes Infideles, qui déchargèrent principalement leur fureur sur le territoire de Naples. Pour se délivrer de cette engeance funeste, il eut recours à Guinar I, Prince de Salerne, aux Capouans et à toutes les Communautés des villes et places voisines, à l'aide desquels il les obtint, l'an 881, d'aller se confiner dans Agropoli. Mais à peine eut-il dissipé cet orage, que, s'étant associé les fils de Landon et de Landonulle, il vint faire irruption sur le territoire de Capoue dont il entreprit le siège. Pour tirer Pandonulle de presse, Radelgise, Prince de Benevent, son parent, et son fils Aion accoururent avec leurs troupes et pénétrèrent dans la place à travers l'armée ennemie. Ayant par là relevé le courage des Capouans, ils firent avec eux une sortie qui n'eut aucun succès. Les fils de Landon et de Landonulle, par le conseil de l'Evêque Athanase, feignirent alors de vouloir faire la paix avec Pandonulle. Le Comte ayant donné dans le panneau, ils entrèrent dans la ville avec leur suite. Mais aussitôt s'étant rendus maîtres de sa personne, ils le firent prisonnier, et le déclarèrent, au mois de Nov. 882, déchu de son Comté.

LONDON, dit LE PARESSEUX et LE STUPIDE, fut mis à la place du Comte Pandonulle après son emprisonnement. L'Evêque Athanase fut assez méchant pour lui conseiller de se défaire de ses freres et de ses cousins, afin de régner avec plus de sûreté dans Capoue. Mais Landon rejeta cet avis avec horreur, disant qu'il n'étoit pas assez pervers pour souiller ses mains du sang de ses proches. Athanase se voyant ainsi rebuté ne perdit pas courage. Ayant obtenu des Grecs une troupe de trois cents soldats, il attendit le tems des vendanges, et lorsqu'elles furent arrivées, il donna subitement sur les Capouans tandis qu'ils étoient occupés à faire leur récolte, et en fit un grand nombre prisonniers.

Pandonulle ayant trouvé moyen, l'an 884, de s'échapper de sa prison, alla se réfugier à Naples auprès de l'Evêque Athanase, et mit dans ses intérêts les Grecs du pays avec lesquels il se mit à piller les environs de Capoue. Pour les repousser, Landulle, Evêque de cette ville, et le Comte Landon s'adressèrent à Gui, Duc de Spolète, qui leur amena un corps de troupes avec lequel il entra dans Capoue, qu'il pourvut de vivres. Mais Gui ayant été appelé pour une affaire à Rome, la ville de Capoue resta entre les mains de l'Evêque Landulle, parce que Landon étoit en marche contre les Grecs et les Napolitains, qui s'étoient fortifiés sur le Mont S. Erasme. Pandonulle, de son côté, s'étoit posté, avec ceux de son parti, à Scipoli, d'où il faisoit des courses sur le territoire

de Capoue. Atenulf, fils du ci-devant Comte Landulf, porta ses vues alors sur le Comté de Capoue. S'étant rendu dans ce dessein à Spolète avec une bonne bourse, il y enrôla un nombre de François. Mais ses troupes ne voyant pas son entreprise aussi facile qu'il l'avoit fait espérer, l'abandonnerent et retournerent à Spolète. Ce revers ne déconcerta point l'ambitieux Atenulf. Ayant député son parent Sadi à l'Evêque Athanase, il en reçut la promesse d'employer tout son pouvoir pour seconder ses vues. Mais elles furent découvertes par Landon qui, lent de sa nature, négligea la nouvelle de la révolution dont il étoit menacé. Tandis qu'elle se préparoit, il se vit attaqué d'une violente fièvre, à laquelle succéda un état de langueur qui lui fit prendre le parti de se retirer à Téano. Ce fut le terme de son gouvernement, qui avoit duré depuis le 1 Novembre 882 jusqu'au 1 Septembre 885, suivant la Chronique des Comtes de Capoue.

LANDENULFE est donné pour successeur à Landon son frere par le Pellegrini. Mais Atenulf, voyant le gouvernement de Capoue entre les mains de celui-ci, se hâta d'aller trouver à Naples l'Evêque Athanase pour s'aboucher avec lui sur le parti qu'il avoit à prendre. Il ne paroît pas qu'il en rapporta une réponse bien satisfaisante. Cependant il garda le Comté de Capoue l'espace de seize mois, depuis le mois de Septembre 885 jusqu'au 6 Janvier 887. (Pellegrini, *Tabula expansa Com. cap. n. 8.*)

ATENULFE à la fin réussit à se faire reconnoître Comte de Capoue. L'un de ses premiers soins fut d'envoyer des députés au Pape Etienne VI pour lui faire hommage à titre de vassal, offrant de lui rendre la ville de Gaète dont il s'étoit rendu maître depuis quelque tems. Athanase, Evêque de Naples, toujours dévoré d'ambition, ne put voir sans jalousie Atenulf, qu'il avoit favorisé jusqu'alors, paisible possesseur du Comté de Capoue. Ayant rassemblé une multitude de Grecs, de Napolitains et de Sarasins, il vint à leur tête, l'an 888, pour faire irruption dans le Capouan. Atenulf, avec un renfort qu'il reçut d'Aion, Duc de Benevent, et une troupe de Sarasins qui se joignit à ses troupes, ne craignit pas d'aller à la rencontre de l'ennemi. Les deux armées s'étant rencontrées près du Clanio, se livrerent une bataille dont les Sarasins des deux partis resterent spectateurs sans faire aucun mouvement. La victoire se déclara pour Atenulf, et fut telle qu'Athanase se vit contraint de demander la paix. Elle lui fut accordée pour un an, moyennant dix mille sous d'or qu'il paya et quelques places qu'il rendit. Mais à peine douze jours furent écoulés qu'elle fut rompue. Les gens d'Athanase et ceux d'Atenulf recommencerent à piller les campagnes à l'envi. Mais les Capouans, devenus les plus forts à l'aide des Sarasins avec lesquels ils s'étoient alliés, rendirent avec usure à leurs ennemis le mal qu'ils en avoient reçu.

Aion, Prince de Benevent, se voyant assiégé dans Bari par les Grecs sous les ordres du Patrice Constantin, sollicita Atenulf, par des lettres pressantes, de venir à son secours. Atenulf, au lieu de se rendre à ses prières, fit, par ses Ambassadeurs, avec le Patrice un Traité par lequel il étoit convenu qu'il accorderoit la paix au Prince de Benevent, à condition que celui-ci rendroit Bari. Aion se soumit avec un grand regret à cette clause, et s'en retourna, l'an 888, le cœur plein de dépit, à Benevent. (Murat. *Annali*, T. VI, pag. 188.) Atenulf avoit dès lors des vues sur la Principauté de Benevent. Elles s'effectuèrent, l'an 900, par une suite du gouvernement foible du Prince Radelgise et des violences qu'exerçoit sous son nom Virialde son Ministre. Plusieurs familles nobles qu'il avoit bannies, s'étant retirées à Capoue, y fu-

rent reçues du Comte avec une générosité qui les enchantait. Les Beneventains, instruits par la renommée de ce bon accueil, s'empresserent de se rendre à Capoue. Dans les conversations que les principaux d'entre eux eurent avec lui, ils lui insinuerent qu'ils avoient un grand desir de le voir élevé à la Principauté de Benevent. Atenulf d'abord regarda ce discours comme un vain compliment. Cependant il cherchoit à procurer un mariage honorable à son fils Landulf, et dans ce dessein il osa demander pour lui à Gaimar, Prince de Salerne, sa fille, promettant de lui rendre les devoirs d'un vassal, comme avoient fait ses prédécesseurs. Mais sa demande fut rejetée par le conseil de ses freres Landulf et Landon, qui, chassés par lui, s'étoient réfugiés à Salerne. Iota, femme de Gaimar, fut celle qui s'opposa le plus à cette alliance, disant qu'il ne convenoit pas de mêler un sang royal avec celui d'un vassal. Atenulf, ainsi rebuté, fit épouser à son fils Gemma, niece de l'Evêque Athanase.

Les Beneventains se dégoûtant de plus en plus de Radelgise leur Seigneur, redoublaient par lettres leurs instances auprès de leurs concitoyens exilés à Capoue, pour les engager à déterminer le Comte à se rendre à leurs vœux. Atenulf cependant hésitoit dans la crainte que l'entreprise ne réussit pas; mais enfin, sur les assurances qu'ils lui donnerent, il se mit en marche avec les exilés, suivi d'un assez petit nombre de Capouans. Etant arrivés de nuit à Benevent, ils enfoncèrent les portes de la ville, où dès qu'ils furent entrés, leurs correspondans s'étant joints à eux, ils allèrent droit au Palais de Radelgise, qu'ils firent prisonnier sans éprouver presque aucune résistance. Le peuple s'étant alors rassemblé, avec les grands dans l'Eglise de Sainte Sophie, Atenulf y fut proclamé à l'unanimité, Prince de Benevent, l'an de grace 900. (*Anonym. Salern. c. 157, 158, et Chron. Cavense.*)

Atenulf, après avoir mis ordre aux affaires de Benevent, en confia le gouvernement à Pierre, Evêque de la ville, après qu'il reprit la route de Capoue: mais peu de tems après son retour, il fut informé que le Prêlat, son Lieutenant, s'entendoit avec quelques factieux pour se rendre maître de la Principauté. A cette nouvelle il revient à Benevent, d'où il chasse l'Evêque, qui s'étant retiré à Salerne, y est favorablement reçu du Prince Gaimar. Les complices du Prêlat furent en même tems arrêtés et punis de leur félonie par la prison. Atenulf ne divisa point ses Etats, et y établit par-tout la même police.

Atenulf en retournant à Capoue, y transféra le siège de la Principauté. Ce ne fut pas néanmoins alors, comme quelques uns l'ont cru, que Capoue acquit le titre de Principauté, quoique les fils d'Atenulf se soient donné le titre de Princes de cette ville, et que le vulgaire le leur ait accordé; mais les Beneventains persévèrent long-tems à donner le titre de Princes de leur patrie à Atenulf et à son successeur. Cependant Benevent, lorsque le Prince eut cessé d'y résider, perdit beaucoup de sa splendeur et de son opulence. Capoue au contraire, devenue la métropole d'un vaste et florissant Etat, commença à s'élever au-dessus des autres villes, et ce fut alors que le bourg qui est au-delà du pont, s'agrandit considérablement par le grand nombre d'édifices qu'on y éleva et l'affluence des étrangers qui vinrent s'y établir. Atenulf, après avoir affermi l'ordre et la paix dans ses Etats, forma le dessein d'en chasser les Sarasins ainsi que des provinces voisines. Ayant communiqué ses vues à Grégoire, Duc de Naples, il n'eut pas de peine à l'y faire entrer. Les Amalzitains s'étant aussi joints à lui, il fit construire sur le détroit un pont de bateaux, sur lequel il alla provoquer les Infidèles et les Gaétans leurs alliés, retranchés à Getra, lieu fortifié par la nature et par l'art. Mais les sentinelles de son camp s'étant laissées surprendre, il fut

obligé de repasser le pont en diligence; néanmoins ayant ensuite rallié ses troupes, il mit à son tour l'ennemi en fuite. (*Apud Pruil. Hist. Langobar.*, T. IV, p. 407.)

Atenule termina sa carrière au mois d'Avril 910, dans le tems qu'il se disposoit à faire un dernier effort contre les Sarasins. Il fut inhumé à Capoue où ses successeurs eurent pareillement leur sépulture. (Ottav. Rainal. *Mem. Istor.*, Tom. II.) Prince de glorieuse mémoire, qui fut l'artisan de sa fortune. De SULREGAITE sa femme, il laissa deux fils, qui suivent, entre lesquels il établit une si grande amitié qu'ils vécurent toujours dans une parfaite union.

LANDULFE, surnommé, par une raison qu'on ignore, ANTIPIATER, et ATENULE II, son frere, succéderent à leur pere Atenule I. Le premier, dans un voyage qu'il avoit fait à Constantinople, avoit obtenu le titre de Patrice pour lui et pour son frere. L'Empereur Constantin Porphyrogenete avoit promis de plus à Landulfe de lui fournir des secours contre les Sarasins. Fidele à cet engagement, il lui envoya le Patrice Picingli à la tête d'une bonne armée, avec ordre de chasser les Infideles du Bénéventain, sur-tout ceux qui habitoient le long du Garillan. Picingli, homme prudent, pour s'acquitter de sa commission, commença par travailler à détacher de l'alliance des Sarasins Grégoire, Duc de Naples, et Jean, Duc de Gaète, en leur présentant de la part de son maître les honneurs du Patriciat, en quoi il réussit. Ensuite s'étant joint aux Princes de Bénévent, et à Gaimar II, Prince de Salerne, il alla se poster avec une armée nombreuse en dedans du Garillan en présence des Sarasins. Le Pape Jean X ne voulut pas être oisif dans cette guerre. Ayant engagé le Marquis de Toscane et les Spoleitains à venir le renforcer, il forma une seconde armée avec laquelle il vint camper de l'autre côté du fleuve; en sorte que les Barbares se virent assaillis de toute part durant l'espace de trois mois et réduits à la plus grande détresse. Enfin, pressés par la faim et sur le point d'être accablés par les Chrétiens, ils mirent le feu à leurs logemens par le conseil des Ducs Grégoire et Jean, et, par une irruption subite, ils se sauverent par les montagnes et les forêts comme ils purent; mais poursuivis par les Chrétiens, ils furent tous passés au fil de l'épée. Ceci arriva dans le mois d'Août 915, suivant Léon d'Ostie (Liv. I, c. 51), et non l'année suivante, comme le marque Loup Protospata suivi par le P. Pagi. En mémoire de ce glorieux événement Landulfe fit élever sur les bords du Garillan une tour avec cette inscription :

*Hanc quondam terram vastavit gens Agarenorum,  
Scandens hunc fluvium: fieri ne postea possit,  
Princeps hanc turrin Pandulfus condidit heros,  
Ut sit structori decus et memorabile nomen.  
(Gattula, *Hist. Cassin.*, T. I, p. 97.)*

Atenule II n'imitoit pas la conduite sage et prudente de Landulfe son frere à l'égard de ses vassaux. Ses manieres hautesaines et ses procédés violens à leur égard les ayant soulevés, vers l'an 933, ils l'obligèrent d'abandonner le pays. S'étant réfugié auprès de Gaimar II, Prince de Salerne, son gendre, il obtint de lui la Seigneurie de Consa. Mais ses nouveaux sujets, qu'il maltraitoit comme les premiers, le chasserent à l'exemple de ceux-ci; après quoi il alla s'établir à Naples.

Landulfe ne se prévalut point de la disgrâce que son freres'étoit attirée pour l'exclure entièrement de la Principauté de Bénévent. S'il ne put lui en conserver l'exercice, il voulut du moins que le nom d'Atenule fût toujours dans ses Diplômes et dans le sien.

L'Italie jouissoit d'un calme profond, lorsqu'elle se vit tout-à-coup inondée d'une multitude de Bar-

bares dont elle n'avoit jamais oui parler. C'étoient les Hongrois, qui, s'étant d'abord jetés sur le Capouan, y mirent tout à feu et à sang; delà ils passerent dans le Bénéventain où ils commirent de grands ravages ainsi que dans le pays voisin. Cette irruption est datée de l'an 936 dans Loup Protospata et dans la Chronique des Comtes de Capoue; mais le Pellegri, d'après Frodoard, Vitikinde et Hernan le Contract, la rapporte à l'année suivante. Les Italiens, revenus de leur étonnement, leur dresserent des embûches en divers endroits, et, les ayant surpris, ils fondirent sur eux avec tant de valeur qu'ils les taillerent en pieces, et reconverent l'or, l'argent et les bestiaux qu'ils avoient enlevés; ce qui put échapper reprit comme il put la route de son pays.

Le Prince Landulfe avoit associé, l'an 933, son fils ATENULE III à sa Principauté. Il lui joignit encore, l'an 940, son autre fils LANDULFE que nous nommerons le second. Ces deux collegues régerent avec lui jusqu'au 10 Avril 943 qui fut l'époque de sa mort. Il avoit épousé GEMMA, fille d'Athanaise, Evêque de Naples, qui survécut à son époux jusqu'en 961. De ce mariage il eut sept fils, dont les quatre premiers moururent fort jeunes; deux autres qu'il s'associa, comme on vient de le dire, dans sa Principauté; et Landulfe, le dernier, qui fut d'abord Comte de Sessa et ensuite d'Isernia.

LANDULFE II, dit LE ROUX, et ATENULE III, surnommé de CARINOLA, continuerent de gouverner en commun la Principauté de Bénévent et de Capoue après la mort de Landulfe leur pere. Mais depuis l'an 943 il n'est plus fait mention d'Atenule III, soit qu'il soit mort cette année, soit qu'il ait été chassé pour raison d'inconduite. Landulfe II, l'an 959, se donna pour collegue son fils PANDOLFE III, surnommé TÊTE DE FER, avec lequel il régna jusqu'au 27 Mai 961, époque de sa mort. La Chronique des Comtes de Capoue donne à Landulfe II pour femme WANZIA, et ajoute qu'il eut plusieurs guerres avec les Sarasins. Le Pellegri ni lui donne six enfans nés de son mariage; Pandolfe, qu'on vient de nommer; Landulfe III, qui fut son collegue; Landon, Comte de Cajazzo; Jean, qui devint le premier Archevêque de Capoue; Rouuald, dont fait mention l'Anonyme de Salerne; et Gemma, Religieuse de Ste-Marie de Capoue.

PANDOLFE TÊTE DE FER et LANDOLFE III, après avoir été associés à Landulfe II, leur pere, devinrent ses successeurs dans la Principauté de Bénévent et le Comté de Capoue. Ce fut alors que l'Empire d'Occident passa aux Rois de Germanie. Les Italiens irrités de la tyrannie de Bérenger, qui l'avoit usurpé, appellerent à leur secours Otton I, Roi de Saxe et d'Allemagne, avec promesse de le reconnoître pour leur Souverain s'il vouloit descendre chez eux avec une bonne armée. Otton se rendit avec joie à l'invitation, et après avoir fait couronner Roi de Germanie à Aix la Chapelle son fils Otton, âgé pour lors de sept ans, il se met en marche avec le plus de troupes qu'il put rassembler. Adalbert, fils de Bérenger, se mit en devoir d'aller à sa rencontre avec une armée de soixante mille combattans. Mais les Barons du pays lui déclarerent que ne pouvant vivre sous le gouvernement de son pere, ils étoient disposés à se donner à une Puissance étrangere, à moins qu'il ne se démit en sa faveur du pouvoir souverain. Bérenger ne paroissoit pas opposé à leur juste desir; mais sa femme l'ayant fait changer de dispositions, les Barons, trompés dans leurs esperances, abandonnerent unanimement Adalbert, et ouvriront par là au Roi de Germanie la libre entrée de leur pays. Bientôt après, Otton ayant fait prisonnier Bérenger dans le château de S.-Léon, se vit maître de toute l'Italie. (*Leo Ost. L. I, c. ult.*; *Anonym. Salern. c. 162*;

*Luitprand. L. 6, c. 6.*) Valpert, Archevêque de Milan, ayant assemblé, l'an 961, un Concile, déclara publiquement Bérenger et son fils déchus du Royaume d'Italie, et proclama en leur place Otton, qu'il conduisit incontinent à l'Eglise de S. Ambroise, où il le sacra et lui imposa la couronne de fer. Otton de là s'étant rendu à Pavie, passa ensuite avec la Reine Adélaïde sa femme à Rome, où il fut présenté par l'Archevêque Valpert au Pape Jean XII, qui lui ceignit le diadème impérial le 2 Février 962. Otton après son couronnement étant retourné à Pavie, y rétablit les affaires de l'Italie dans un meilleur ordre; après quoi il dirigea sa route, l'an 963, vers le Duché de Bénévent et le Comté de Capoue, où il fut reçu avec de grands honneurs par les Princes Pandolfe I et Landulfe III son frere. (*Anonym. Salern. c. 163.*)

Nicéphore Phocas, étant monté vers le même tems sur le trône d'Orient, souffrit impatiemment la grande autorité qu'Otton s'étoit acquise en Italie. Dans la crainte qu'il n'y étendit encore plus loin son autorité, il eut soin de faire réparer les fortresses de la Calabre et de la Pouille, qu'il savoit être déjà menacées d'une invasion par ce Prince. Luitprand, Evêque de Crémone, et ami intime d'Otton, voyant qu'il étoit prêt d'entrer en guerre avec Nicéphore, lui conseilla d'essayer, avant que d'en venir à des hostilités dont le succès étoit incertain, un moyen plus doux et moins hasardeux pour obtenir ce qu'il ambitionnoit: c'étoit de proposer à Nicéphore le mariage de son fils Otton II et d'Anne, fille de Nicéphore, avec la Pouille et la Calabre pour dot de la Princesse. Le Prêlat étant parti à la tête d'une magnifique ambassade pour aller faire cette demande, éprouva de grandes difficultés de la part de l'Empereur grec: une des principales fut de vouloir qu'on fit rentrer sous son obéissance les Princes de Bénévent et de Capoue qu'il appelloit des sujets rebelles. Le mariage néanmoins fut accordé. Mais les troupes d'Otton étant entrées dans la Calabre pour recevoir l'épouse promise à leur maître, donnerent dans une embuscade que les Grecs leur avoient dressée, et plusieurs Allemands faits prisonniers furent conduits à Constantinople. Otton ayant appris la nouvelle de cette perfidie en Allemagne, se remit promptement en marche pour en tirer vengeance. Il étoit dans le voisinage de Capoue, le 16 Janvier 967, comme on le voit par une de ses lettres rapportée par Baronius, sous cette date *xv Kal. Februarii in Campania juxta Capuam*. De Capoue il marcha vers la Calabre, où les Princes de Bénévent ne tarderent pas à venir le joindre à la tête de leurs troupes. Pandulfe *Tête de fer* le suivit dans la guerre qu'il porta contre les Grecs et les Sarasins qu'ils avoient appelés à leur secours. Gisulfe, Prince de Salerne, quoique soupçonné d'intelligence avec les Grecs, s'étoit remis nouvellement sous la vassalité d'Otton, voulut être aussi de cette expédition.

On combattit avec ardeur et succès contre les Grecs et les Infidèles; mais au milieu de ces prospérités Pandulfe reçut la nouvelle de la mort de Landulfe, arrivée après huit ans de son règne à Bénévent. Landulfe laissa pour héritier PANDULFE, que nous appellerons le second de son nom. Mais ici nous croyons devoir avertir, pour l'éclaircissement de l'histoire, que Pandulfe, plusieurs années auparavant, avoit partagé ses Etats avec son frere, auquel il avoit laissé le Bénéventain pour son lot, en lui assignant Bénévent pour sa résidence. Pour ne pas néanmoins être inférieur à son frere, Pandulfe, soit de l'autorité de l'Empereur, soit de la sienne propre, érigea en Principauté le Comté de Capoue, que le Pape Jean XIII avoit déjà élevé, l'an 966, à la dignité d'Archevêché. (*Murat. Ann. T. VI, p. 417.*)

Landulfe III, Prince de Bénévent, étant mort l'an 968, avoit nommé pour son successeur Pandulfe son fils aîné. Mais Pandulfe, oncle de celui-ci, lui

fit l'injustice de créer à sa place LANDULFE son propre fils, que nous nommerons le quatrième de son nom. Landulfe III, outre ce fils, en laissa deux autres, dont l'un, appelé Rolfred, vivoit encore en 972, et l'autre nommé Landulfe, dont nous aurons occasion de parler ci-après.

L'Empereur Otton, étant retourné l'an 968, en Allemagne, Pandulfe *Tête de fer* lui demanda l'aide suivante, des secours, pour faire la conquête de la Pouille et poursuivre la guerre qu'il avoit entreprise contre les Grecs. Ayant obtenu ce qu'il desiroit, il entra dans la Pouille et alla camper dans le territoire de Bovino. Les Grecs ne furent pas lents à venir se présenter devant lui. On en vint à une bataille où ils furent battus, mis en fuite et poursuivis jusqu'aux portes de la ville. On vit alors sortir un Grec d'une stature et d'une force extraordinaires, nommé Léonce, qui s'étant présenté à Pandulfe, lui déchargea sur la tête un coup d'estramacon qui le renversa par terre; ce que les Grecs ayant vu, ils reprirent courage et revinrent sur le champ de bataille. Le Prince s'étant remis en selle, eut bientôt après son cheval tué sous lui. Un de ses soldats lui présente aussitôt le sien; mais à peine l'a-t-il monté que ses gens ayant pris la fuite, il se voit assailli par un vigoureux Grec qu'un coup le démonte de nouveau, et l'ayant fait prisonnier, l'amène au Patrice Eugene. (*Anonym. Salern. c. 164.*) Un grand nombre de sa suite fut tué en pieces, plusieurs furent faits prisonniers, et ceux qui purent échapper reprirent en diligence la route de leur pays. Gisulfe, Prince de Salerne, envoyoit cependant un corps de troupes au secours du Prince de Bénévent sous la conduite de Landon son Castalde; mais celui-ci ayant appris ce qui venoit d'arriver à Pandulfe, rebroussa aussitôt chemin et revint à Salerne.

Eugene ayant envoyé sous bonne garde son prisonnier à Constantinople, fit passer en même tems une armée dans le Bénéventain, où elle surprit Avelino et fit prisonnier le Castalde Siconulle avec une grande multitude d'hommes et de femmes. De là il courut, en traversant et ravageant les campagnes, jusqu'à Capoue, dont il forma le siège, s'imaginant qu'il le réduiroit aussi facilement qu'Avellino; mais, après être resté l'espace de quarante jours, ou selon d'autres, deux mois, devant cette place, il n'étoit pas plus avancé que le premier jour. Dans l'embarras où il se trouvoit, Marin, qui commandoit en qualité du Duc de Naples, survint avec les Grecs de son Duché, qui s'étant joints à leurs compatriotes, brûlerent et saccagerent les environs de Capoue. S'apercevant néanmoins que la place étoit défendue par des hommes déterminés et pourvue de vivres pour dix ans, il ne réussit point à l'emporter, apprenant d'ailleurs que les assiégés attendoient un puissant renfort de François, Eugene abandonna la partie, et ayant renvoyé ses troupes du côté de Bénévent, il se retira à Salerne auprès du Prince Gisulfe I, dont il fut bien reçu. Gisulfe s'étoit retourné du côté des Grecs, après avoir servi de ses troupes contre eux Pandulfe *Tête de fer*. Le Patrice Eugene ayant quitté Salerne, alla rejoindre son armée dans la Pouille. Mais peu de jours s'étoient écoulés depuis son départ, lorsqu'on vit arriver à Capoue une multitude de Saxons, de Spoletains et d'Allemands. N'y ayant point rencontré les Grecs, ils tournerent du côté de Naples, où les Capouans s'étant joints à eux, ils firent un butin immense dans les environs de cette ville, et lui causèrent d'autres pertes considérables. Etant passés ensuite à Bénévent, ils y participèrent aux saints mystères pendant la messe de l'Archevêque Landulfe, après quoi ils s'acheminèrent vers la Pouille. Le Patrice Eugene n'y étoit plus alors, ayant été déposé et rappelé à Constantinople pour ses cruautés. Un nommé Abdila, que l'Empereur Nicéphore lui avoit substitué,

ne tarda point à se mettre en campagne pour attaquer les Allemands qu'il rencontra près d'Ascoli. Conocuneo, Comte de ceux-ci, trouvant l'occasion favorable, tomba vigoureusement sur les Grecs, qu'il n'eut pas de peine à rompre et à mettre en fuite. S'étant mis à la poursuite d'Abdila, comme il vit que la vitesse de son cheval ne permettoit pas de le saisir, il lui lança son javalot, dont il lui fit une blessure dangereuse, avec laquelle il eut peine à gagner Ascoli. Un autre Romuald, qu'Abdila avoit chargé d'attaquer par derrière les Allemands et les François, fut rencontré par Siccon, Comte de Spolete, qui l'ayant défait avec sa troupe, le fit prisonnier lui-même. Dans l'armée des confédérés il n'y eut de blessés qu'un Spolétain; mais la perte fut de quinze cens hommes dans celles des Grecs. Après cette victoire les alliés respirèrent joyeusement la route d'Avellino, chargés de dépouilles.

A peine cette guerre étoit finie, au grand désavantage des Grecs, que l'Empereur Otton I parut, l'an 970, dans le pays de Naples, à la tête d'une armée formidable, qui fit main-basse sur tout le bétail qu'elle y trouva. Tandis qu'il séjournoit dans un lieu du Capouan nommé Selicé, Aloate, femme du Prince Pandulfe *Tête de fer*, vint l'y trouver le 23 Mai de la même année, avec Landulfe son fils, et lui recommanda avec d'instances prières son époux, qui étoit toujours prisonnier à Constantinople. Pour la satisfaire, Otton marcha vers la Pouille, et alla camper près de Bovino, dont ayant formé le siège, il commença par en livrer tous les faubourgs aux flammes. Il s'arrêta sur la nouvelle qu'il reçut de la mort de l'Empereur Nicéphore Phocas, causée par les intrigues abominables de sa femme. Jean Tzimisces, qui remplaça ce méchant Prince, ne voulant avoir rien à démêler avec Otton, se hâta de mettre en liberté Pandulfe, et de le renvoyer en Italie, après lui avoir fait promettre qu'il engageroit l'Empereur d'Occident à cesser toute hostilité contre l'Empire d'Orient : c'est ce qu'exécuta Pandulfe avec succès dès qu'il fut de retour en Italie : mais se ressouvenant des torts que lui avoit injustement causés Marin, Duc de Naples, il leva, pour en tirer vengeance, une armée, avec laquelle il le vint assiéger dans sa capitale. Marin qui avoit prévu le coup, s'occupoit alors jour et nuit à faire réparer les murs de Naples. Un jour les assiégés firent une sortie sur les Bénéventains, qui les reçurent avec une valeur égale à celle qu'ils faisoient paroître. On combattit de part et d'autre avec tant d'acharnement, depuis le matin jusqu'au soir, que la victoire resta longtemps incertaine; mais à la fin les Napolitains, après avoir perdu plus de morts et reçu plus de blessures que leurs ennemis, furent contraints de rentrer dans leurs murs. Pandulfe voyant qu'il ne pourroit réussir par la seule force, eut recours à la ruse. Il feignit de vouloir décamper au commencement de la nuit, espérant de retrouver, par un retour inopiné, les assiégés plongés dans le sommeil. Mais le Duc Marin, qui se tenoit sur ses gardes, avoit pourvu soigneusement à ce que personne n'abandonnât son poste. Pandulfe s'étant approché des portes, commença une escalade; mais les portes s'étant ouvertes subitement, Marin, avec sa garnison, tomba sur les ennemis avec tant de violence qu'il les obligea de reculer avec la plus grande précipitation. Tous ceux qui avoient déjà grimpé sur les murs, tombèrent avec plus de vitesse dans le fossé qu'ils n'y étoient montés. Après cet événement, arrivé l'an 973, Pandulfe, voyant qu'il perdoit son temps devant Naples, se détermine à reprendre la route de Capoue.

Pandulfe avoit obtenu de l'Empereur Otton, comme on l'a dit ailleurs, le Duché de Bénévent l'an 961 : devenu Duc de Spolete en 967, il étoit un des plus puissans Princes de l'Italie. Otton II, successeur de l'Empereur Otton I son pere en 973, souffrit avec

impatience que la Calabre et la Pouille fussent au pouvoir des Grecs. Ayant rassemblé, pour enlever ces deux provinces, une armée puissante, il descendit, l'an 980, en Italie, vint à Capoue, puis à Tarente; et de là étant entré dans la Calabre, il y livra, pendant un assez court espace de tems, plusieurs combats aux Grecs, après quoi, l'année suivante, il reprit la route d'Allemagne. (*Chron. Cavense*, ad an 980, et *Leo Ostiensis*, Lib. II, c. 9.) Pandulfe cessa de vivre l'an 981, et laissa, en mourant, d'Aloate, sa femme, fille d'un Comte nommé Pierre, six fils, savoir; Landulfe, qui suit; Pandulfe, que Gisulfe I, Prince de Salerne adopta; Landenulle et Laidulfe qui se succéderent dans la Principauté de Capoue, comme on le verra dans peu; Gisulfe, Comte de Téano, dont parle Léon d'Ostie (*Liv. II, c. 13*); et Atenulle, Comte et Marquis, connu par une Charte des Archives de S.-Laurent d'Aversa, rapportée par le Pellegrini (*ad part. 7 Anonym. Salern.*) Quoique Pandulfe *Tête de fer* eût été libéral envers les Eglises, le bruit courut qu'il étoit damné, parceque le jour de sa mort le Mont-Vésuve vomit une grande quantité de fumée et de flammes. Car telle étoit l'opinion du vulgaire, que chaque éruption du Vésuve annonçoit que quelque riche et puissant scélérat venoit de descendre aux enfers.

LANDULFE IV, dit LE HARDI, fils aîné de Pandulfe *Tête de fer*, associé par son pere au Gouvernement dès l'an 968, commença, l'an 981, à régner seul. Lorsque l'Empereur Otton II vint, l'an 980, en Italie, il l'accompagna dans son expédition contre les Grecs et les Sarasins avec Atenulle son frere. La Chronique des Comtes de Capoue raconte que, dans une grande bataille qu'il leur livra, il reçut une blessure qui ne l'empêcha pas de remporter la victoire; et que, dans une nouvelle affaire qu'il eut avec eux en Calabre, il périt avec son frere Atenulle et ses neveux Ingulfe, Vaidibert et Gui de Sessa; ce que Léon d'Ostie (*L. II, c. 9*) rapporte à l'an 983 : mais d'autres Ecrivains, cités par le Pellegrini, datent cette bataille du mois de Juillet 982. Le P. Pagi, de son côté, produit des autorités qui montrent que Landulfe vivoit encore au mois de Septembre 982; et Dom Gattula, dans ses notes sur le Cartulaire du Mont-Cassin, rapporte une note d'un acte dressé sous le regne de Landulfe IV avec ces caracteres chronologiques, *Dat. in ann. quarto decimo principatus ejus, mense Novembri, Indictione undecima, actum in civitate capuana*. Or l'Indiction XI commença au mois de Septembre 983.

Otton II, en repassant à Capoue après son expédition, confirma dans cette principauté la veuve de Pandulfe *Tête de fer* et LANDULFE ou LANDENULFE son fils. La mere termina ses jours au mois de Janvier 993; et son fils Landenulle la suivit au tombeau quatre mois après, de la maniere qui suit. C'étoit la coutume que tous les ans, le jeudi de pâque, le Prince de Salerne se rendit à l'Eglise de S. Marcel de Capoue, et qu'il y assistât aux S. S. Mysteres. Ce fut l'Archevêque Aion qui les célébra cette année-ci. Le Prince, au sortir de l'Eglise pour retourner à son Palais, est attaqué par une bande de conjurés, qui, l'ayant massacré et dépouillé de ses habits, le laisserent nud sur la place. Les moines de S. Benoît vinrent lever le cadavre et l'inhumerent dans leur Eglise. L'Archevêque, épouvanté par cet assassinat et craignant pour lui-même, se sauva dans le monastere; mais il n'évita point le malheur qu'il appréhendoit. Malgré ses précautions les conjurés trouverent le moyen de lui ôter la vie par le poison. L'Empereur Otton III, instruit de l'assassinat de Landulfe, chargea Hugues le Grand, Marquis de Toscane, d'en tirer vengeance; ce qu'il exécuta. (*Voy. les Marquis de Toscane*.)

Laidulfe, dit le Rusé, frere de Landenulle, fut

son successeur dans la Principauté de Capoue. On le soupçonna d'avoir été d'intelligence avec les meurtriers de son frère. La Chronique des Comtes de Capoue donne la chose pour certaine. L'Empereur Otton III s'étant rendu sur les lieux en 999, tint un plaïd dans lequel il déposa Landulf comme coupable du crime dont on l'accusoit, envoya ses complices en exil, et plaça sur le trône de Capoue ADEMAIRE, proche parent de la Princesse Aloare, dont il étoit chéri, et élevé par le Clerc Balsamo à la Cour impériale. (*Chron. Cavense ad ann. 999*). Ce fut le dernier Prince de la race d'Aloare; mais il ne jouit que bien peu de tems de la libéralité de l'Empereur. Les citoyens de Capoue, mécontents de son gouvernement, le chassèrent au bout de quatre mois, à l'instigation de leur Archevêque, et mirent en sa place LANDULFE V, dit de *S<sup>te</sup>. Agathe*, fils de Landulf III, Prince de Bénévent. Le gouvernement de Landulf V fut de huit ans, et finit par sa mort le 22 ou le 24 Juillet de l'an 1007.

PANDULFE II, fils de Landulf V, fut son successeur dans la Principauté de Capoue. Celui-ci n'a pas été connu de la plupart des Ecrivains ainsi que ses successeurs, ce qui jette une grande confusion dans l'histoire. Le Prince de Capoue dont nous parlons, s'associa, l'an 1009, Pandulf III, son oncle, Prince de Bénévent, et régna avec lui jusqu'au 13 Août 1014, qui fut le terme de ses jours. Deux ans après, l'autre Pandulf III, Prince de Bénévent, se donna pour collègue, l'an 1016, PANDULFE IV, fils du Prince de Capoue.

Ce fut l'an 1017, sous le gouvernement de ce Pandulf II et de Pandulf III, qu'on vit arriver à Salerne des cavaliers normands, gens de belle figure, de haute taille, et maîtres dans l'art de la guerre, au nombre de quarante, ou, selon d'autres, de cent. Ces braves ayant été accueillis avec distinction dans la ville, s'y arrêterent pour se reposer, et, voyant qu'elle étoit pressée par le siège qu'en faisoient les Sarasins, ils prièrent le Prince Gaimar de leur fournir des armes. Ayant fait une sortie sur les Sarasins, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à cette attaque, ils réussirent de manière que les infidèles furent mis en déroute, avec perte de tout le butin qu'ils avoient fait sur les Salernitains. Frappé d'une action si généreuse, le Prince, après leur avoir fait de grands remerciemens, les pria de rester à sa Cour, en leur promettant de les enrichir et de les élever aux premières dignités de l'Etat. Mais ils protestèrent que nul motif d'intérêt ne les avoit fait agir, et qu'ils ne vouloient point d'autre récompense que le plaisir qu'ils ressentoient d'avoir satisfait leur généreux hôte. Après avoir témoigné au Prince combien ils étoient sensibles aux caresses dont il les combloit, ils voulurent partir, en promettant de revenir eux-mêmes, ou d'envoyer d'autres jeunes gens de leur pays qui ne leur céderoient point en valeur. Après leur départ, Gaimar ne manqua point d'envoyer en Normandie des Ambassadeurs chargés des plus beaux fruits du climat, oranges, citrons, etc., et outre cela menant avec eux de beaux chevaux avec toute sorte d'armes; présens biens propres à donner dans la vue d'une nation qui aimoit par-dessus tout la gloire.

Un événement qui troubla la Cour de Robert, Duc de Normandie, accéléra l'arrivée de ces braves gens en Italie. Un Gentilhomme, nommé Guillaume Repostel, s'étoit vanté publiquement d'avoir eu commerce avec la fille d'un autre Seigneur appelé Osmond Drengot. Outré d'un tel affront, celui-ci résolut d'en tirer vengeance. L'occasion d'exécuter son dessein ne tarda pas à se présenter. Ayant rencontré l'ennemi dans une forêt, il l'attaque, le perce de sa lance et le reverse mort à terre. Le Duc Robert, dont Repostel étoit un des favoris, jura qu'il lui feroit expier ce meurtre de sa

tête. Osmond, pour se soustraire à la vengeance de son Souverain, se sauva d'abord en Angleterre. Mais ensuite, apprenant l'arrivée des Ambassadeurs de Salerne en Normandie, et la recherche qu'ils faisoient de braves gens pour les emmener dans leur pays, il vint trouver ses frères Rainulf-Ascillitin et Rodolle, et, s'étant joint aux Ambassadeurs, ils prirent avec eux la route de l'Italie. Arrivés à Capoue, ils y rencontrèrent un Seigneur appelé Mélo, citoyen de Bari, qui se trouvoit à la Cour du Prince Landulf de Sainte-Agathe. Les habitans de la Pouille, dont Mélo étoit un des plus illustres par sa noblesse et sa valeur, las du joug des Grecs, qui les avoient soumis sur la fin du règne de l'Empereur Otton le Grand, avec l'aide des Russes et des Danois, s'étoient mis sous la protection de Mélo et d'un autre Seigneur son parent, nommé Datto. Mais n'étant pas en force pour faire face à l'armée que l'Empereur grec avoit envoyée dans le pays, Mélo et Datto, après avoir fait quelques tentatives infructueuses pour remettre en liberté leurs compatriotes, prirent le parti de se retirer d'abord à Bénévent, puis à Salerne, ensuite à Capoue, roulant toujours dans leurs têtes le dessein de délivrer leur patrie de la tyrannie des Grecs. Ce qui acheva de les irriter, ce fut la capture de Maralda, femme de Mélo et d'Argire son fils, que le Commandant grec de Bari envoya prisonnier à Constantinople. Ce malheur étoit récent, lorsque Mélo fit à la Cour de Capoue la rencontre de nos braves Normands. A peine les eut-il connus, qu'il commença de former avec eux une fraternité d'armes suivant les loix de la chevalerie. Les ayant engagés à le suivre à Salerne et à Bénévent, il y rassembla sous ses enseignes des troupes nombreuses de gens, partie attachés déjà à son service, partie nourrissant dans leur cœur une haine invétérée contre les Grecs. Muni de ce renfort, il porta incontinent la guerre dans les pays soumis à l'Empire de Constantinople. Vainqueur en trois batailles, il reprit sur les Grecs les villes et les terres de la Pouille, qu'ils avoient usurpées. Mais, dans une quatrième donnée, l'an 1019, près de Cannes, lieu célèbre par la défaite des Romains, il tomba dans une embuscade que lui dressa le Catapau Bojanus, et courut risque d'y perdre tout ce que ses armes lui avoient acquis. L'on prétend que de deux cens cinquante Normands qu'il avoit avec lui, il n'en conserva que dix; mais que la perte fut innombrable du côté des Grecs. Alors Mélo, se voyant abandonné de ses compatriotes, emmena ce qui lui restoit de Normands à la Cour des Princes de Salerne, Gaimar et Pandulf, où il leur procura des postes avantageux. (*Leo Ostiens. . L. II, c. 37.*) De là étant passé en Allemagne, il alla trouver l'Empereur Henri II pour le presser de venir en Italie, et de l'aider à chasser les Grecs de la Pouille. Ce premier voyage n'ayant point réussi, il en entreprit un second dans lequel il mourut avant que d'arriver au terme.

Géofroi Malaterra (*Liv. I, c. 37*), et Guillaume de la Pouille (*L. I.*) observent que les Normands, apprenant les dissensions qui régnoient entre les Princes de Salerne et ceux de Capoue, se flatterent d'en tirer parti pour avancer leurs affaires. Dans cette espérance ils offrirent leurs services au Prince de Capoue. Mais, dans le même tems, ils firent une grande perte par la mort de Mélo. Cependant ils ne restèrent pas sans occupation. Ateulle, Abbé du Mont-Cassin, frère du Prince Pandulf IV, mit à profit leur valeur pour défendre les biens de son Monastere contre les violences des Comtes de Venafro et d'Aquino, qui le pilloient comme s'ils avoient eu droit de vivre à ses dépens. Les Normands, postés dans un bourg nommé Pinlatario, surent les contenir de manière que l'Abbé, tant qu'il vécut, n'eut rien à craindre de la part de ses ennemis.

Or tout ce que nous venons de rapporter en bref, ar-

riva dans l'intervalle des années 1017 et 1022. Depuis ce tems il n'est plus fait mention de Pandulfe IV, Prince de Capoue comme s'il eût été vivant.

PANDULFE V, fils de Pandolfe II, Prince de Benevent, fut le successeur de Pandulfe IV, son cousin, dans la Principauté de Capoue. Dans le même tems qu'il y parvint Datto fut chargé par le Pape Benoît VIII de la garde d'une tour, qui, ayant été bâtie sur le Garillan, l'an 872, par Jean Patrice de Gaëte, pour arrêter les vousses des Sarasius, étoit tombée depuis sous la puissance de l'Eglise romaine. La valeur de Datto ne l'avoit pas rendu moins odieux aux Grecs qu'aux Infidèles. Pandulfe au contraire, uni d'intérêt avec les premiers, entretenoit des correspondances secrètes avec l'Empereur Basile III : pour gage de sa fidélité, il avoit fait fabriquer en or les clés de la ville de Capoue, qu'il lui avoit envoyées par son neveu Pandonulle, chargé de lui déclarer que tout ce qu'il possédoit il le tenoit de l'Empereur grec. Le Catapan Bojanus, instruit de cet acte de soumission, lui fit passer une grande somme d'or, en lui mandant que, s'il étoit aussi sincèrement soumis à l'Empereur son maître qu'il le témoignoit, il ne pouvoit rien faire qui lui fût plus agréable que de lui livrer Datto entre les mains. Le Prince le promit; et étant venu inopinément attaquer avec ses troupes la tour où Datto commandoit, il s'en rendit le maître au bout de deux jours. Les Normands qui étoient avec Datto furent relâchés; mais pour lui, le cruel Catapan le jeta dans la mer coussu dans un sac comme un parricide; ce qui arriva l'an 1022, suivant Léon d'Ostie. (L. 2, c. 38.)

L'Empereur Henri II, instruit de la perfidie du Prince de Capoue et de la cruauté du Catapan, se hâta d'en tirer vengeance. Ayant fait partir devant lui une armée florissante pour l'Italie, il s'y rendit lui-même peu de tems après, et l'ayant jointe, il en détacha onze mille hommes, pour aller, sous la conduite de l'Archevêque Poppon, ravager la Province des Marsez, et vingt autres mille commandés par Pilgrim, Archevêque de Cologne, pour aller se saisir d'Ate-nulle, Abbé du Mont-Cassin, accusé d'avoir eu part à la mort de Datto. L'Abbé ne voyant pas comment il pouvoit faire tête à l'Empereur, malgré les secours que lui promettoient les Comtes des Marsez et d'autres Seigneurs, prit le parti d'aller trouver l'Empereur grec à Constantinople : mais s'étant embarqué au port d'Otrante, il fut accueilli dans la route d'une violente tempête qui le submergea avec tout l'équipage, suivant Léon d'Ostie. Le Pellegrini met sa mort au 22 Juin 1022.

L'Archevêque Pilgrim cependant s'avançoit en diligence vers Capoue, dans la crainte que le Prince ne lui échappât. L'ayant assiégé dans cette ville, il reçut de lui une députation, par laquelle il lui mandoit, qu'étant innocent de la mort de Datto, il étoit disposé à subir le jugement de l'Empereur; et pour le prouver, il vint quelques momens après se mettre entre les mains du Prélat, qui l'envoya sous bonne garde à l'Empereur, occupé alors à faire le siège de Troja, ville nouvellement fortifiée par les Grecs. L'Empereur reçut avec joie ce présent, et ayant assemblé un grand Parlement de Seigneurs italiens et ultramontains, il y déclara Paldulfe digne de mort. Ce jugement alloit s'exécuter lorsque l'Archevêque Pilgrim, ayant humblement représenté à l'Empereur qu'il verroit avec le plus vil regret conduire à la mort un Prince qui s'étoit remis sous sa bonne foi, obtint par là sa grace. Henri néanmoins, après la prise de Troja, emmena prisonnier Paldulfe en Allemagne, et en passant par Capoue, il lui donna un successeur.

(1) Rainaldo se trompe en le disant fils de son prédécesseur. Son pere étoit un autre Henri, Duc de Franconie. (Voyez ci-

PANDULFE, Comte de Téano, fut celui que l'Empereur substitua au Prince Pandulfe en lui donnant son fils JEAN pour collègue. La Chronique du Mont-Cassin fait l'éloge de la piété de Paldulfe, et de sa libéralité envers ce monastere. Il régna paisiblement tant que vécut l'Empereur Henri II. Mais la mort ayant enlevé ce Monarque, au mois de Juillet 1024, les choses changerent à l'égard de Paldulfe. Conrad II, successeur de Henri dans l'Empire (1), gagné par Guimar, Prince de Salerne, tira de prison Paldulfe et le fit reconduire en Italie. Ayant renoué dans ce pays ses alliances avec les Seigneurs de la Pouille, les Comtes des Marsez et le Catapan Bojanus, Paldulfe rassembla un corps de troupes, avec lequel il vint, au mois de Septembre 1025, se présenter devant Capoue, dont il se rendit maître au mois de Mai de l'année suivante, après huit mois de siège. (*Anonym. Cassin.*) Le malheureux Paldulfe de Téano se vit alors obligé de se sauver à Naples avec son fils Jean; et son rival ayant encore réussi l'année suivante à subjuguier cette ville, ainsi qu'on le verra ci-après, il alla se confiner, comme dans un perpétuel exil, à Rome où il finit ses jours. (*Leo Ostiens.*, L. 2, c. 57, et *Chron. Cave. ad ann.* 1026.) Après sa mort le Comté de Téano fut divisé entre ses fils Paldulfe, Gisulfe, Pierre et Jean. Depuis ce partage le Comté de Téano commença de s'appeller la terre des fils de Paldulfe, et ce fut d'eux que tirent leur origine les Seigneurs de Cajanello, de Marzana, de Prezzenano et de Roccaromana, toutes familles qui furent comptées parmi les plus anciennes et les plus illustres de la Principauté de Capoue.

PANDULFE, non content d'avoir recouvré le Capouan, porta ses vues sur le Duché de Naples; et l'an 1027, avec les secours que lui fournirent ses alliés, il vint mettre le siège devant cette ville sur l'invitation des habitans mêmes. Sergius, qui en étoit Duc, n'ayant qu'une foible garnison, en sortit pour aller chercher ailleurs du secours; mais ce fut en vain. La place fut contrainte d'ouvrir ses portes aux assiégeans, et Paldulfe y entra victorieux le 15 Septembre 1027. Naples devint par là tributaire de Capoue; mais ce ne fut pas pour long-tems. Paldulfe, à force d'extorsions, de rapines et de cruautés, irrita les Napolitains, et facilita par là le retour du Duc Sergius. Celui-ci, ayant obtenu des Grecs un petit corps de troupes, et ayant pris à sa solde le Comte Rainulle avec quelques Normands, vint à bout, après deux ans et sept mois, de chasser Paldulfe de Naples. Pour se mettre désormais à couvert d'un malheur semblable à celui qui lui étoit arrivé, il fit bâtir à huit milles de Naples la ville d'Aversa, qu'il peupla de nouveaux habitans, auxquels il donna pour Seigneur ce même Rainulle dont on vient de parler, et mit en garnison dans la place un nombre de braves Normands prêts à repousser les attaques des Princes de Capoue. C'est ce qui arriva vers l'an 1036. Paldulfe, chassé de Naples, exerça sa rapacité sur l'abbaye du Mont-Cassin, dont il se rendit tellement le maître, que l'Abbé, suivant Léon d'Ostie, n'étoit en quelque sorte que son procureur. L'état d'oppression où il tenoit ce monastere dura jusqu'à l'an 1038. Cette année, l'Empereur Conrad II étant descendu en Italie, les moines du Mont-Cassin viennent le trouver à Milan et lui exposent avec larmes le malheur de leur situation. Conrad de là s'étant rendu à Rome, y tint un conseil des plus sages de sa suite, dont l'avis fut d'envoyer des Ambassadeurs au Prince de Capoue pour l'engager à restituer au Mont-Cassin les terres qu'il lui avoit ravies, et à remettre en liberté les prisonniers qu'il y avoit faits. Paldulfe n'ayant

dessus, Tom. II, page 14, col. 1.)

tenu compte de cette députation, Conrad dirigea sa marche vers Capoue, où il arriva la veille de la Pentecôte 14 Mai 1038. Paldulfe ne l'y avoit pas attendu; mais s'étoit retiré avec l'Abbé Basile, sa créature, dans le château de Sainte-Agathe, qu'il fortifia le mieux qu'il lui fut possible. Mais bientôt saisi de frayeur, il envoya une députation à l'Empereur pour demander grâce, avec promesse d'une somme de trois cents livres d'or, pour sûreté de laquelle il offroit sa fille en otage. Cependant à peine l'Empereur eut-il accepté ces soumissions, que Paldulfe se repentit de les avoir faites. Conrad s'étant aperçu de ces dispositions, consulta la Noblesse de Capoue, dont l'avis fut de déposer Paldulfe; ce qui fut exécuté. Gaimar IV, Prince de Salerne, fut celui que l'Empereur nomma pour remplacer Paldulfe.

**GAIMAR IV**, Prince de Salerne, quoique fils de Gaitelgrime, sœur de Paldulfe, n'en étoit pas moins opposé à ce dernier, dont il détestoit la méchanceté. L'Empereur, après l'avoir nommé à la Principauté de Capoue, confirma, par une Bulle d'or, à l'Abbaye du Mont-Cassin la possession de ses terres et de ses droits. Sous le gouvernement de ce Prince les Normands firent des progrès qui tenoient du prodige. Il avoit envoyé à Maniacès, Capitaine grec, une troupe de Normands commandés par Guillaume, Drogon et Umfroi, à l'aide desquels il retira des mains des Sarasins une grande partie de la Sicile. Mais l'orgueilleuse témérité des Grecs leur fit perdre ensuite tout ce qui leur restoit en Italie, et voici à quelle occasion. Un Chevalier lombard, nommé Hardouin, ayant tué de sa main, dans la guerre de Sicile, un Sarasin, se saisit d'un beau cheval qu'il montoit. Maniacès ayant désiré cette monture, Hardouin, sur le refus qu'il fit de la céder, se la vit enlever de force. Déterminé à se venger de cet affront, il attendit en patience l'occasion favorable pour satisfaire son ressentiment. Comme elle tarδοit à se présenter, il feignit avoir dessein de se rendre à Rome pour acquitter un vœu qu'il avoit fait. Arrivé dans la ville d'Aversa, il fait part au Comte Rainulfe du véritable objet de son voyage, et l'engage à se joindre à lui pour faire la conquête de la Pouille. Rainulfe aussitôt choisit douze de ses plus braves Capitaines, qui convinrent de partager également entre eux tout ce qu'ils pourroient enlever aux Grecs, promettant néanmoins au Comte la moitié du tout pour la tenir de lui en suzeraineté. Ces conditions ayant été confirmées par le serment, Hardouin, l'an 1041, se met à la tête de trois cents soldats, et les ayant conduits à Melfi dans la Basilicate, il se rend maître de la place avec leur secours. De là il passe à Venose qu'il soumet avec la même facilité, ce qui fut suivi rapidement de la conquête d'Ascoli et de Labello. Duchien, Capitaine grec, ayant instruit la Cour de Constantinople de ces revers, on lui fait passer une nombreuse armée, qui trouva l'ennemi prêt à la recevoir. On en vint à une bataille, dont le succès fut tel pour les Normands qu'il n'en échappa que très peu de Grecs. L'Empereur, à qui Duchien manda sa défaite, lui envoie une nouvelle armée, qui procura une nouvelle victoire aux Normands sur les bords de l'Offante, où elle en vint aux mains avec ceux de l'Empereur grec. Après cette victoire suivie d'une troisième, les Normands vont trouver le Prince Gaimar, et l'invitent à venir avec le Comte Rainulfe à Melfi pour faire avec eux le partage du pays qu'ils avoient conquis. (*Leo Ost. c. 67.*)

Le schisme qui régnoit entre trois concurrents pour la papauté, ayant appelé, l'an 1046, à Rome l'Empereur Henri III, ce Monarque, après avoir terminé cette grande affaire, se rendit à Capoue, où on le voit, le 2 Février, suivant cette note chronologique d'un de ses Diplômes, rapportée par D. Gattula (l. 3. p. 149) *Data tertio nonas Februarii, anno Domini*

*ce Incarn. MXLVI. Indic. xv, anno autem Dom. Henrici tertii, ordinationis ejus decimo octavo, regnantis quidem octavo, sed imperantis primo. Actum Capuæ in Dei nomine feliciter.* Là, le Prince Gaimar étant venu le saluer, renouça entre ses mains à la Principauté de Capoue, après en avoir joui l'espace de neuf ans. L'Empereur la remit à Paldulfe, auquel il associa son fils Paldulfe, après en avoir tiré, dit Léon d'Ostie, une somme d'or exorbitante. Henri confirma dans le même tems à Drogon le Comté de la Pouille, et à Rainulfe celui d'Aversa. Mais ce ne fut point gratuitement; car non seulement il se fit payer en monnaie ces grâces, mais il exigea de plus que les meilleurs et les plus beaux chevaux du pays lui fussent livrés par reconnaissance. Henri s'étant rendu ensuite à Bénévent, y fut très mal reçu des habitans qui ne voulurent en aucune sorte le reconnoître pour leur Souverain. Pour se venger il les fit excommunier par le Pape Clément II qui lui avoit fait élire, et de son autorité impériale il adjugea le Bénéventain aux Normands, après quoi il reprit la route de l'Allemagne, emmenant avec lui son Pape.

**PALDULFE**, rétabli pour la troisième fois sur le trône de Capoue, y termina paisiblement ses jours au mois de Février, soit de l'an 1049, si l'on veut prendre ce mois pour le dernier de l'année, comme faisoient les Lombards, soit de l'an 1050, suivant l'usage des peuples d'Occident. Géofioi Malaterra (L. 1. c. 6.) le taxe d'une avarice sordide qui fut sans doute la cause principale des revers qu'il éprouva.

**PALDULFE VI**, fils de Paldulfe, fut son successeur après avoir été son collègue. En prenant les rênes de la Principauté de Capoue, il s'associa son fils Landulfe V. Le Pape Léon IX étoit alors très mécontent des usurpations que les Normands faisoient en Italie, et sollicitoit les secours des Princes de Capoue, de Salerne et de Bénévent pour les chasser de ce pays. Après un voyage fait, en 1050, au Mont-Cassin, il vint, pour la seconde fois, l'année suivante à Capoue; et de là étant passé à Bénévent, il en déclara les habitans absous des censures dont son prédécesseur Clément II les avoit frappés. Léon crut avoir mis par là dans ses intérêts les Bénéventains. Il se flatta pareillement d'avoir gagné les Salernitains dans un voyage qu'il fit ensuite chez eux; après quoi, plein de belles espérances, il alla trouver l'Empereur en Allemagne. Étant revenu avec une armée nombreuse, il la renforça encore des troupes du pays; après quoi il dirigea sa marche, l'an 1053, vers la Pouille pour faire la guerre aux Normands. On en vint aux mains la même année, et la victoire se déclara pour ceux-ci. Mais loin de s'enorgueillir de cet avantage, ils prirent part au malheur du Pontife; et Humphroi, leur Capitaine, l'étant venu trouver, le reçut prisonnier sur sa parole. Le Pontife étant arrivé avec lui à Bénévent, le 23 Juin, y tomba malade, et demanda d'être conduit à Capoue, d'où, après un séjour de douze jours, il se fit transporter à Rome. Ce fut le terme de ses voyages et de ses disgrâces. Il mourut en cette ville le 19 Avril 1054. (*Leo Ostiens. L. 2. c. 83 et 86.*)

Camille Pellegrini pense que Richard, Comte d'Aversa, fut créé Prince de Capoue, l'an 1058, avec son fils Jourdain. Il est bien certain à la vérité, dit Muratori, que le Pape Nicolas II lui accorda, l'année suivante, l'investiture de cette Principauté. Mais il ne paroit pas qu'alors il en ait pris possession, du moins pour la totalité. Léon d'Ostie (L. 3. c. 16.) rapporte au contraire que Richard voulant en faire la conquête, vint mettre le siège devant la ville de Capoue, autour de laquelle il fit élever trois bastions; mais que le Prince Paldulfe VI, qui étoit dans la place, vint à bout, en lui offrant sept mille écus d'or, de l'engager à se retirer. Paldulfe étant mort ensuite (on ignore en quelle année), eut pour successeur son

fls LANULFE V. Alors RICHARD étant venu se présenter de nouveau devant la place, la serra si étroitement, l'an 1062, qu'il l'obligea d'en venir à une capitulation, dans laquelle il fut convenu que les citoyens resteroient maîtres des tours et des portes de la ville. Richard dissimula cet article pour le moment; mais ayant fait dans le cours de trois mois la conquête de toutes les villes et de tous les châteaux de la Principauté, il commença pour lors à signifier aux Capouans qu'ils eussent à lui remettre les tours et les portes de la ville; et sur leur refus, il en reprit le siège pour la troisième fois. Dans cette détresse, les Capouans députerent à l'Empereur leur Archevêque pour obtenir du secours; mais ce Prélat n'ayant rapporté que de belles paroles, les assiégés se virent contraints par la faim de subir la loi de Richard, *Anno Dominice Incarnationis MLXII, quum jam per decem circiter annorum curricula Normanni viriliter repugnassent*, dit Léon d'Ostie, L. 3, c. 6. Ainsi, quoiqu'on ait des Diplômes par lesquels il conste que, dès l'an 1058 ou 1059, Richard prenoit le titre de Prince de Capoue, néanmoins il est certain que ce ne fut qu'en 1062 qu'il acquit la libre et pleine possession de cette Principauté. Ce fut donc alors que cessa de régner la race des Lombards, et que l'on vit s'élever sur leurs ruines la puissance des Normands. Peu de tems après, le feu, par un dessein vraisemblablement prémédité, ayant pris durant la nuit à la ville de Téano, Richard y accourut de grand matin, et profita de la fuite de ses Comtes pour s'en rendre maître. Rouuald de Salerne, dans sa Chronique, dit que la même année, Richard étant entré dans la Campanie, assiéga Céperano, et pénétra, en saccageant tout sur sa route, jusqu'à Sora. La petite Chronique d'Amalfi nous apprend que Godefroi s'avança, l'an 1066, vers Rome pour réprimer l'insolence de Richard et de ses Normands qui menaçoient Rome, et qui, n'osant l'attendre, prirent le parti de se retirer. (Voyez les *Ducs de Toscane*.)

Robert Guiscard, Duc de la Pouille, ayant dessein de chasser de la Campanie les Lombards, engagea Richard à se joindre à lui pour enlever Salerne au Prince Gisulfe II. La place assiégée par leurs troupes combinées fut contrainte par la famine à se rendre l'an 1075. (*Leo Ost. L. 3, c. 44.*) Gisulfe alors s'étant retiré auprès du Pape Grégoire VII, reçut du Pontife, en dédommagement, une petite terre dans la Campagne de Rome avec l'honneur d'être inscrit dans la matricule des Seigneurs romains. (*Guillem. Puglien. L. 3.*)

Richard et Robert Guiscard étendirent ensuite leurs conquêtes dans la Campanie, et par là donnèrent l'alarme au Pape Grégoire VII, qui, ne pouvant les arrêter, les sépara l'un et l'autre de sa communion. Alors s'étant retirés tous les deux à Capoue, ils y concertèrent de nouvelles entreprises qu'ils partagerent entre eux. Robert alla faire le siège de Bénévent, tandis que Richard étoit en marche pour faire celui de Naples. Mais ni l'une ni l'autre expédition ne réussit. Richard, tandis qu'il poussa le siège de Naples avec la plus grande ardeur, fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le 5 Avril de l'an 1078. Il avoit eu deux femmes, dont la première, nommée FRÉDESINE, étoit sœur de Drogon, Comte de la Pouille: ce fut la mère de Jourdain. Le nom de l'autre femme n'est point connu.

JOURDAIN fut à peine en possession de la Principauté de Capoue qu'il prit querelle avec Robert Guiscard. A l'appas de quatre mille cinq cents besans qu'il reçut des Bénéventains, dont la ville étoit toujours assiégée par Robert, il détruisit tous les ouvrages que celui-ci avoit formés autour de la place. S'étant ensuite confédéré avec les Comtes de la Pouille, il trama une conspiration pour lui enlever ce Duché. Robert, qui étoit alors en Calabre, instruit de ce dessein, part

à la tête de quarante-six mille combattans pour retourner à Bénévent; et après avoir emporté de force les villes d'Ascoli et d'Ariano, il vint, en longeant le fleuve de Sarna, se poster vis-à-vis du camp du Prince Jourdain. Ce fut alors que Didier, Abbé du Mont-Cassin, vint trouver le Duc de la Pouille pour l'engager à faire la paix avec le Prince de Capoue. Robert, après avoir montré beaucoup de répugnance, consentit à la fin à s'accorder avec Jourdain. Celui-ci, vers le même tems, voulant à tout événement pourvoir à ses intérêts, vint trouver l'Empereur ou Roi de Germanie Henri IV, qui étoit alors en Italie, pour recevoir de ses mains l'investiture de sa Principauté. Il l'obtint moyennant une grosse somme d'argent. Mais Henri en avoit distrait le monastere du Mont-Cassin, comme devant être du domaine des Empereurs et sous leur protection. (Saint-Marc.)

Le même Abbé Didier dont on vient de parler, ayant succédé, l'an 1085, à Grégoire VII sous le nom de Victor II, le Prince Jourdain lui montra le même attachement qu'il avoit témoigné à son prédécesseur, sans négliger toutefois ses propres intérêts. Desirant d'ajouter la Campagne de Rome à ses Etats, il l'avoit déjà presque entièrement envahie, lorsque la mort mit fin à ses conquêtes et ses usurpations, dans la ville de Piperno, le 19 ou le 20 de Décembre de l'an 1091, et non 1090, comme le marque Pellegrini d'après Loup Protospata. (*Mur. Annal. T. VI, p. 304.*) Son corps transporté au Mont-Cassin, dont il étoit un insigne bienfaiteur, y fut inhumé près de l'Eglise de Saint Pierre. Il avoit épousé GATTELGRIME, sœur de Gisulfe II, Prince de Salerne, qui lui avoit apporté en dot Nole, Marigliano, Palma, Sarno et d'autres lieux voisins. De ce mariage sortirent deux fils, Richard et Robert.

RICHARD II, fils aîné du Prince Jourdain, associé par son pere, en 1080, à la Principauté de Capoue dès l'âge le plus tendre, lui succéda l'an 1091. Mais les Lombards de Capoue, considérant sa jeunesse, le chassèrent presque aussitôt, et mirent en sa place LANDON de la race des Comtes de Téano. Richard, obligé de se retirer avec sa mere dans la ville d'Aversa, y resta dans l'exil jusqu'en 1098. Alors, réfléchissant sur les torts que ses ennemis lui avoient causés, et résolu de s'en venger, il implora le secours de Roger, Comte de Sicile, son oncle, par une députation qu'il lui fit. D'autres députés qu'il envoya vers le même tems à Roger, Duc de la Pouille, pour le même objet, offrirent, de la part de leur maître, de se rendre homme-lige de ce Duc, chose que Robert Guiscard n'avoit jamais pu obtenir de Jourdain, ni par caresses ni par menaces. Le Duc Roger étoit alors occupé à faire le siège de Troja. Après avoir terminé heureusement cette expédition, il pensa à rétablir le Prince Richard dans ses Etats. Dans ce dessein il fit partir Adele, sa femme, pour aller prier le Comte Roger de venir promptement à son appui. L'Ambassadrice, par ses discours flatteurs, obtint ce qu'elle demandoit, c'est-à-dire un bon corps de troupes, ajouté à celui que Roger avoit déjà fait partir au commencement d'Avril de la même année 1098. Lui-même, peu de tems après, ayant passé le Phare de Messine, vint se joindre au Duc. Mais, avant d'en venir aux actes d'hostilité contre les Capouans, il leur envoya des Ambassadeurs pour les engager à rentrer sous l'obéissance de leur légitime Souverain, offrant de s'en rapporter à des juges choisis de part et d'autre pour décider entre Richard et Landon, son compétiteur. Mais ces rebelles gagnés par ce dernier, refuserent de se rendre à cette invitation. Le Comte voyant leur obstination, partit de Bénévent, où il étoit alors, et fit si grande diligence, que, de grand matin, il parut inopinément au milieu de Capoue, à la tête de mille cavaliers qui firent un grand nombre de pri-

sonniers. S'étant retiré ensuite pour rejoindre son armée, il forma le lendemain le siège de la place et tira des lignes de circonvallation aboutissant au Volturne. Le Duc et le Prince se posterent de l'autre côté du fleuve ; et pour ouvrir la communication de leurs armées respectives, ils construisirent sur le fleuve un pont de bois, ce qui ferma l'entrée et la sortie de la place. Le Pape Urbain cependant ne desirant que la paix, se rend sur les lieux avec S. Anselme, Archevêque de Cantorbery, réfugié pour lors en Italie ; et s'étant abouché avec les trois Princes, il les fait convenir de s'en rapporter à son jugement et à celui du Prélat, pourvu que les assiégés veuillent y consentir. Là-dessus le Pontife étant entré dans la ville, y trouva les Lombards entièrement opposés à ses vues. Alors, plein d'indignation, il exhorte le Comte à poursuivre son expédition, et part pour se rendre à Benevent.

Tandis que le Comte, sur lequel, comme le plus ancien et le plus expérimenté, rouloient toutes les opérations du siège, n'épargnoit ni soins ni veilles pour accélérer la prise de la place, il courut un grand danger de sa personne par la perdition d'un Grec qu'il avoit pris à sa solde. Ce traître, ayant pris langue avec Landon, s'étoit engagé, moyennant une bonne somme d'or, à surprendre de nuit le Comte. Mais Roger, prévenu dans un songe par S. Bruno du coup qui le menaçoit, dit l'auteur de la vie de ce Saint, sut le parer et ne poussa le siège qu'avec plus d'ardeur. Les Lombards, voyant les machines que l'on préparoit pour battre la place, commencerent par se moquer des travaux des assiégeans. Voyant néanmoins ensuite qu'on approchoit de leurs murs, ils offrirent au Comte de se rendre, à condition que la place resteroit entre ses mains ou celles du Duc Roger. Le Comte ayant rejeté cette offre, exigea qu'ils rentrassent sous la domination de Richard, leur ancien Souverain. C'est à quoi ils se virent réduits, le 19 Juin 1098, après un siège qui avoit commencé au premier Mai précédent. Le Comte eut la générosité de leur pardonner, et Richard fit son entrée triomphante à Capoue, après avoir fait les plus sinceres et les plus tendres remerciemens au Comte et au Duc. L'usurpateur Landon, de dépit, se lit moine, et mourut on ne sait en quelle année.

A l'égard du Prince Richard, après son entrée dans Capoue, il obtint des habitans les forteresses qu'ils avoient eu tant de peine à lui céder; après quoi il fut sacré suivant l'ancien usage. Geoffroi Malaterra (L. III, c. 2), par aversion pour les Capouans, l'appelle toujours Prince d'Aversa, comme aussi Jourdain I, son pere, et Richard I, son aieul. Ottavio Rinaldo met sa mort au mois de Janvier 1105, et remarque en même tems, que, dans le supplément ajouté par Muratori à la Chronique de la Cava, cet événement est rapporté sous l'an 1105; ce qui vraisemblablement vient de la différente maniere de commencer l'année.

ROBERT I, frere du Prince Richard, après avoir gouverné Capoue en qualité de son procureur, s'étant révolté contre lui, et le voyant près de mourir, étoit entré par force dans Capoue et l'avoit livrée aux flammes. C'est par ce trait de cruauté qu'il se mit en possession de la Principauté. L'an 1108, il reçut dans sa capitale le Pape Pascal II, qui s'y étoit rendu pour consacrer l'Eglise de S. Benoît. Le Pontife y étant revenu l'an 1110, y rassembla plusieurs Princes et Seigneurs, au nombre desquels étoient Robert, tous les Comtes de la Pouille et de la Calabre et grande quantité de Barons, avec lesquels il tint une espece de Concile contre les investitures que l'Empereur Henri V vouloit lui extorquer. De retour à Rome, Pascal engagea, sous la foi du serment, les Barons romains à le défendre contre ce même Empereur, qui s'avançoit en diligence avec une armée considérable vers l'Italie. Ce Prince, au mois de Février

1111, étant près de Rome, Pascal lui envoya demander pour sûreté de sa personne des otages; ce qui ayant été accordé, l'Empereur fut reçu dans la ville au milieu des acclamations. On en vint ensuite à une conférence où commencerent les débats. Henri, ne pouvant obtenir du Pape la Couronne impériale de la même maniere que Charlemagne et ses successeurs l'avoient obtenue, c'est-à-dire sans aucune condition, l'arrêta prisonnier et fit main-basse sur les enfans et les Clercs qui étoient venus au devant de lui avec des fleurs et des palmes : plusieurs furent dépouillés et d'autres frappés de verges. Ces traitemens irritèrent le peuple, qui, touché sur-tout de compassion pour le Pape, se jeta sur les Allemands et les chassa de la ville. On n'épargna pas même la personne de l'Empereur, qui, se voyant frappé au visage, s'écria : *Me verrez-vous mourir, mes braves soldats, sans penser à me défendre?* Ces paroles furent suivies d'un rude combat, où les Romains perdirent beaucoup de monde; ce qui n'empêcha pas néanmoins Henri de prendre la fuite, et d'emmener avec lui le Pape qu'il tint soixante jours en prison. Le Prince de Capoue crut de son devoir de venir au secours du Pontife si indignement maltraité. S'étant rendu à Paternaria, il envoya de là trois cens soldats au secours des Romains. Mais étant arrivés à Ferentino, ils y rencontrerent Tolomeo et d'autres Seigneurs romains du parti de Henri, qui s'opposèrent à leur marche. Henri, de son côté, quoiqu'il eût déjà passé le Tibre, n'ayant pu rentrer à Rome, les Capouans reprirent la route de leur pays. (*Ottav. Rinald. T. II, p. 115.*)

Dans cet état des choses arriva la mort du Duc Roger, qui fut de près suivie de celle de Boémond son frere; double événement qui mit la consternation parmi les Normands et accrut l'orgueil des Lombards et des Allemands. Ceux-là, redoutant les approches de Henri, choisirent les lieux les plus propres par leur assiette à les défendre, et y éleverent à la hâte des forteresses. Mais le Prince Robert, par le conseil des siens, jugea plus convenable pour lui de demander la paix au Monarque, et l'obtint par le moyen des Ambassadeurs qu'il lui envoya.

Après la mort de Pascal II, arrivée au mois de Janvier 1118, Gélase II lui ayant succédé, le Prince Robert et Guillaume, Duc de la Pouille, se réunissent pour aller à Gaëte rendre leurs hommages au nouveau Pape et lui prêter serment de fidélité. De là ils l'amenèrent à Capoue, où il tint un Concile dans lequel il excommunia l'Empereur et son Anti-Pape Burdin. Gélase célébra dans cette même ville la fête de Pâque, ayant sur sa tête pendant les SS. Mysteres la couronne impériale. Robert voulut accompagner le Pontife à son départ. Mais apprenant au Mont-Cassin que l'Empereur laisoit le siège de Turricola, il n'alla pas plus loin et revint à Capoue. (*Petr. Diac. L. IV, c. 64.*) Le Prince Robert termina ses jours le 3 Juin 1120, suivant l'acon de Benevent, laissant un fils qui suit.

RICHARD III, fils du Prince Robert, fut proclamé Prince de Capoue le jour de l'Ascension 27 Mai 1120, dans un âge tendre, lorsqu'on désespéroit de la vie de son pere. Aussitôt il fut sacré par l'Archevêque de cette ville dans une grande Assemblée de Prélats et de Seigneurs du pays. Mais la mort ayant enlevé Robert huit jours après, Richard le suivit au tombeau le surlendemain.

JOURDAIN II, oncle du Prince Richard III, devint son successeur, et fut sacré le 7 de Juillet 1120, suivant Falcon de Benevent. Sous le gouvernement de ce Prince il s'éleva plusieurs contestations pour des droits temporels entre les moines du Mont-Cassin et d'autres monasteres, rapportées par Rinaldo, mais, à notre avis, trop peu importantes pour être mises

sous les yeux de nos lecteurs. Son regne fut d'environ sept ans. Il mourut, suivant l'Anonyme du Mont-Cassin et Pierre Diacre (L. IV, c. 96), le 13 Décembre 1127.

ROBERT II, fils de Jourdaïn II, fut son successeur dans la Principauté de Capoue. Le 28 Décembre 1127 arriva de Bénévent à Capoue le Pape Honoré II, que le Prince reçut avec les plus grands honneurs. Ce Pontife avoit invité d'avance un grand nombre d'Evêques et d'Abbés à se trouver au sacre de Robert. La cérémonie se fit par les mains de l'Archevêque de Capoue, dans le mois de Janvier 1128, avec la plus grande solennité. Robert y reçut l'investiture du Pape après lui avoir fait serment de fidélité. Honoré étant ensuite monté en chaire, y détailla ses griefs contre Roger, Comte de Sicile, par rapport à la guerre qu'il faisoit aux Bénéventains, et touchant l'usurpation qu'il avoit faite de plusieurs places de la Pouille qui appartenoient au S.-Siege. Impatient de les recouvrer, il exhorta les assistans à s'armer pour sa défense, et pour les y déterminer, il ne fit pas difficulté d'accorder indulgence plénière à tous ceux qui mourroient dans cette expédition; moyen étrange, dit Muratori, qui commença pour lors à devenir à lamode pour appuyer des intérêts temporels. Le Prince Robert, Rainulle, Comte d'Alife; Grimoald, Seigneur de Bari; Tancrède de Conversano, Comte de Brindes; Roger, Comte d'Orta, et d'autres Seigneurs et Barons se déclarerent alors, avec des promesses magnifiques, les vengeurs des droits du S.-Siege, et se préparèrent à marcher contre Roger. Le Pape, avant de partir, confirma l'excommunication dont il l'avoit frappé, ce qu'il renouvella à Troja où de là il s'étoit rendu. Le Prince Robert et le Comte Rainulle se montrèrent les plus ardens pour la défense d'Honoré. Ce Pontife les chargea d'aller à la tête de deux mille Bénéventains faire le siège du château de la Pelouse, qu'ils commencerent le 29 Janvier. Mais ils échouèrent devant cette place; ce qui causa un tel dépit au Pape qui étoit alors à Monte-Sarclio, qu'il en partit pour aller dans le Duché de Rome.

Le Comte Roger ne demouroit pas cependant oisif en Sicile. Il y assembla une armée avec laquelle il passa le détroit au printemps, et s'empara de Tarente, d'Otrante et d'autres places appartenantes à Boémond, Prince d'Antioche. L'irayé de ces conquêtes, le Pape s'en retourne à Bénévent, d'où il envoya trois cens cavaliers au Prince de Capoue et au Comte d'Alife, pour s'opposer aux progrès des armes de Roger. Mais les chaleurs de l'été ne permettant point à Robert de tenir la campagne, il reprit la route de Capoue, et sa retraite entraîna la désertion de ses troupes. Mais Honoré ne voyant que deshonneur et pertes pour lui en luttant contre Roger, lui envoya Cencio Frangipani pour lui offrir l'investiture du Duché de la Pouille, avec promesse de la lui conférer dans la ville de Bénévent. Roger, ne demandant pas autre chose, s'accorda facilement avec le Pape. Tandis qu'Honoré se rend à Bénévent pour cette fonction, Roger, qui le suit de près avec un bon corps de troupes, arrive au Mont S.-Félix, près du rendez-vous, et prétend que c'est là où le Pape doit l'investir. Honoré soutient au contraire que c'est dans la ville même que cette cérémonie doit se faire. Mais le rusé Sicilien, qui se défioit du Pape, persiste à dire que c'est hors de Bénévent, et non au dedans qu'il doit recevoir l'investiture. On s'accorde enfin, et le Pape s'étant rendu sur le grand pont du Volturme dans l'octave de l'Assomption, y investit Roger du Duché de Pouille et de Calabre dans la même forme que Robert Guiscard l'avoit été avec son fils. Les Barons et les villes qui tenoient le parti du Pape, se plaignirent beaucoup de cet accommodement fait sans leur participation, parcequ'il les mettoit à la discrétion de Roger.

Après avoir assuré de la sorte ses droits et ses prétentions, Honoré s'en revint à Rome. Il n'y étoit pas encore arrivé, lorsqu'une partie des Bénéventains s'étant jetée sur Guillaume que le Pape avoit nommé Gouverneur de leur ville, le massacra cruellement. Irrité de ce traitement, Honoré s'exhala en menaces, et envoya le Cardinal Gérard pour remplacer Guillaume. Mais Gérard, à son arrivée, trouva que les Bénéventains s'étoient érigés en Commune, sans toutefois renoncer à l'obéissance du Pape.

Le Prince Robert voyant la puissance de Roger s'accroître au point que tous les Grands et les Seigneurs du pays s'empressoient de venir lui rendre hommage, saisi de crainte comme eux, voulut aussi se rendre son homme-lige. Roger voyant alors un Prince devenu son vassal, dédaigna les titres de Comte et de Duc, et ambitionna celui de Roi. Le S.-Siege étoit alors disputé entre le Pape Innocent et l'Anti-Pape Anaclet. Roger s'étant attaché au dernier, obtint de lui, l'an 1130, un Diplôme daté du 26 Septembre, en vertu duquel, le jour de Noël suivant, il fut couronné dans la cathédrale de Palerme. Les ministres de cette fonction furent Philippe, Archevêque de Capoue; Roger, Archevêque de Bénévent, et Jean, Archevêque de Salerne. Ce fut le Prince Robert qui lui imposa la couronne royale, service dont il fut bien mal récompensé, comme on va le voir.

Au milieu de ses conquêtes, Roger s'étoit vanté qu'il dépouillerait de leurs Etats et le Prince Robert, et Rainulle, Comte d'Ariola et d'Avellino, quoiqu'il fût son parent et mari de Mathilde, sa sœur. Mais ce qui devoit former le lien d'une étroite amitié entre Roger et le Comte, fut la cause de leur désunion. Rainulle s'étant brouillé avec sa femme, la traita avec une extrême dureté. Roger, dont elle étoit tendrement aimée, informé de ce traitement, l'appella auprès de lui, et l'ayant consolée le mieux qu'il put, l'envoya en Sicile avec son fils. Ce fut alors qu'il prit les armes contre Rainulle, auquel il enleva promptement Avellino et Mercogliano. Rainulle avoit un frère nommé Richard, qui s'étoit attiré la haine de Roger pour des propos hardis qu'il tenoit sur son compte. L'ayant eu son pouvoir, il lui fit crever les yeux et couper le nez. Rainulle ayant appris à Rome où il s'étoit retiré, ce malheur, vint trouver le Prince Robert pour le déplorer avec lui. L'un et l'autre ayant rassemblé trois mille cavaliers et quarante mille fantassins, se mirent en campagne pour faire la guerre à Roger, et vinrent camper à Monte-Sarclio. Roger apprenant à Bénévent, où il séjournoit alors, ces mouvemens, leur envoya demander par des députés pourquoi ils avoient pris les armes contre lui. Robert, dans une audience publique, leur répondit en ces termes: *Dites à votre maître que nous ne ferons ni paix ni trêve avec lui qu'il n'ait rendu au Comte Rainulle sa femme avec la ville d'Avellino et le Château de Mercogliano qu'il leur a injustement enlevés.* Les ayant ainsi congédiés, il se mit promptement en ordre de bataille pour n'être pas surpris par l'ennemi. Roger n'ayant pu mettre les Bénéventains dans ses intérêts, se replia, comme en fuyant, vers le Pont S.-Valentin, où, pendant huit jours, il mit toute la contrée à feu et à sang. Robert et le Comte Rainulle apprenant le départ du Roi, firent marcher à sa poursuite un corps de leurs troupes, qui l'ayant atteint, lui livrèrent, le 24 Juillet 1132, une grande bataille dont le succès ne répondit pas à la valeur extraordinaire qu'il y fit paroître. Tandis qu'il retourne en Sicile pour faire de nouvelles levées, l'Empereur Lothaire arrive avec le Pape Innocent à Rome. Le Prince et le Comte d'Alife viennent les y trouver pour demander que de secours contre Roger: mais ils ne remportèrent que de belles promesses qui furent sans effet.

Roger, de retour de Sicile, l'an 1133, avec une armée nombreuse de Siciliens et de Sarasins, soumet

la Pouille avec une rapidité qui fait craindre au Prince Robert qu'il ne lui enlève ses États. N'espérant point de secours de Lothaire ni des Allemands, il s'embarque pour aller en solliciter à Pise. Les Pisans, ligués alors avec les Génois et les Vénitiens, lui fournirent une flotte de cent vaisseaux, avec laquelle il vint aborder, dans le mois de Mars 1134, à Naples. De là il passe en diligence dans la ville d'Aversa, dont les habitans se rendent à lui sans hésiter. Sergius, Duc de Naples, et le Comte Rainulfe, apprenant que, par le Traité qu'il avoit fait avec les Pisans, Robert s'étoit engagé à leur payer trois mille livres d'argent, se hâtèrent de dépouiller les Eglises de Naples et de Capoue pour acquitter cette dette. Roger cependant fait partir du port de Salerne les soixante galères qu'il avoit amenées de Sicile pour aller se présenter devant Naples. Lui-même, à la tête de ses troupes, veut s'approcher de cette ville. Mais la brave défense des Napolitains l'oblige à se tenir éloigné. Il se dédommage en ravageant le territoire de cette ville, après quoi il retourne à Salerne chargé de dépouilles. Les nouvelles conquêtes qu'il fit ensuite d'un grand nombre de terres et de châteaux, remplirent de terreur Naples, Benevent et toute la Principauté de Capoue. Le Comte Rainulfe ne cessoit d'exciter les Barons du pays à se joindre à lui pour arrêter les progrès de ce héros. Mais bientôt il apprit qu'il avoit eu l'adresse de les corrompre. Le Prince Robert, se trouvant hors d'état de lui résister avec ses seules forces, passa d'abord à Naples, d'où il revint une seconde fois à Pise. Le Comte Rainulfe, se voyant ainsi abandonné, prit le parti de la soumission, et vint demander humblement la paix au Roi qui le reçut avec affabilité. Les autres Barons imitèrent cet exemple, en sorte qu'il ne restoit plus que le Prince Robert à dompter. La ville de Capoue, sur laquelle Roger tomba, l'an 1135, se rendit à la première sommation. Roger part ensuite pour Salerne, d'où il passa en Sicile. Il y tomba dangereusement malade; et le bruit de sa mort s'étant répandu, on y ajouta d'autant plus foi, qu'ayant perdu dans cette conjoncture Albizie, sa femme, il étoit resté plusieurs jours renfermé pour se livrer entièrement à ses regrets. Le Prince Robert et le Comte Rainulfe, trompés par la renommée, se croient délivrés du Roi Roger, et, dans cette opinion, ils se disposent à reprendre les armes. Robert étoit alors revenu de Pise avec un bon corps de troupes à Naples, où il se concerta avec le Duc Sergius et le Comte Rainulfe pour recouvrer les terres qui leur avoient été enlevées. Ils débiterent par investir la ville de Capoue. Mais Cansolin, à qui Roger avoit confié la garde de cette place avec une bonne garnison, fait échouer cette entreprise. Le Duc et le Comte, en se retirant, emmenent une grande quantité de bestiaux qu'ils avoient pris; capture qui leur fut d'autant plus facile, que les Capouans, ne se défiant d'aucune hostilité, avoient mené ces animaux paître sur leur territoire. Cansolin outre cela voyant armés de nouveau le Prince et le Comte, renforça de garnisons les villes de Capoue, de Maddaloni, de Cicala, de Nocera ainsi que les châteaux des environs. Apprenant que la ville d'Aversa chanceloit, il s'y transporta pour la raffermir dans sa fidélité envers le Roi. Mais, non obstant cette précaution, le Prince Robert vint à bout d'attirer dans son parti les Aversans; ce qui ayant relevé le courage du Duc Sergius et du Comte Rainulfe, il se laissa engager par ces confédérés à se mettre en marche avec huit mille Pisans pour faire le siège de Capoue. Mieux instruit néanmoins qu'eux de la force de la place et de la garnison qui la défendoit, il jugea plus à propos de s'arrêter sur les bords du Clanio, dans un lieu dit le Pont du Caillou, *Ponte à Selice*, dans l'espérance que ses partisans feroient quelque révolution pour le remettre en possession de la place. Mais le rusé Cansolin, prévoyant

ce qui pourroit arriver, s'assura des personnes qui lui étoient suspectes, et les ayant fait arrêter, les envoya sous bonne garde à Salerne. Robert alors changea la position de son camp, sans néanmoins s'éloigner du Clanio. Peu de temps après arriva l'Amiral Jean à la tête de l'armée royale, et s'étant posté sur l'autre bord du fleuve, il empêcha Robert de porter aucun préjudice aux terres de son maître. Ce fut en vain que le Comte Rainulfe tenta de déloger l'Amiral de son poste. Robert et le Duc Sergius prirent alors le parti de se retirer à Naples, tandis que le Comte Rainulfe alloit se renfermer dans Aversa. Le Roi Roger étant revenu en santé, passe dans ces entrefaites le détroit, et, de Salerne, où il aborda, reparut inopinément devant Aversa, dont les habitans saisis de frayeur abandonnerent la place et seauverent pour la plupart à Naples. Roger, usant de sa férocité ordinaire, fit main-basse sur la plus grande partie des citoyens qu'il y trouva, abattit les murailles et mit le feu aux maisons, de manière que la ville fut entièrement détruite. Il alla ensuite faire le siège de Naples. Mais la maladie s'étant mise dans son armée, il reprit la route d'Aversa dans le dessein de la rebâtir.

Le Prince Robert ne restoit pas cependant oisif. Avec le secours des Pisans et des Napolitains, s'étant rendu maître d'Amalfi, il saccagea la place, et fit le même traitement à celle de Scala. Le Roi Roger n'apprit pas plutôt ces nouvelles, qu'il courut à l'ennemi, et l'ayant atteint avant qu'on l'attendît, il le mit en fuite, fit sur lui quinze cents prisonniers, parmi lesquels furent compris deux des trois Consuls qui conduisoient l'armée de Robert, le troisième ayant été tué dans le combat.

Après cette victoire Roger étant venu à Capoue, en nomma Prince son troisième fils Anfuse, du consentement de la Noblesse, en lui remettant un étendard entre les mains, cérémonie qui se fit le 1<sup>er</sup> Octobre 1135. Anfuse ne fut point sacré comme ses prédécesseurs ni ses successeurs, parceque cette cérémonie fut réservée aux seuls Rois. (*Ottav. Rinald.*)

ANFUSE OU ALFONSE, déclaré Prince de Capoue par le Roi Roger, son pere, fut reconnu en cette qualité sans aucune opposition. A son entrée solennelle les Barons et les Citoyens de la ville lui firent hommage et serment de fidélité; après quoi il chargea du gouvernement militaire Aimon d'Argenzia, d'une famille illustre, qui s'éteignit dans le siècle dernier. Étant venu ensuite à Salerne, il passa de là en Sicile. Robert cependant étoit de nouveau réfugié à Pise, où il avoit trouvé à son arrivée le Pape Innocent II. Par le conseil de ce Pontife et du Cardinal Gérard de Sainte-Croix, il se rendit avec Richard, frere du Comte Rainulfe, auprès de l'Empereur Lothaire, pour demander son assistance contre le cruel Roger, qui les avoit entièrement dépouillés. Lothaire, dont ils furent très bien accueillis, promit de venir l'année suivante en Italie, pour éteindre le schisme et délivrer le pays du tyran qui la désoloit. Il tint parole; et, l'an 1137, au mois de Mars, suivant Falcon de Benevent, ayant passé les Monts avec une bonne armée, il envoya devant lui le Prince Henri, son gendre, avec trois mille chevaux, pour entrer par la Romagne dans le Royaume de Roger, et diriger sa marche vers l'Abruzze. Cependant le Duc Sergius étant étroitement assiégé dans Naples par les gens de Roger, avoit couru à Pise pour y obtenir du secours. Sur la nouvelle de l'arrivée de l'Empereur, il revint en diligence à Naples pour ranimer le courage des citoyens, et, peu de tems après, il fut joint par le Prince Robert, qui lui amenoit cinq vaisseaux chargés de vivres. Robert ne fit que paroltre à Naples, et courut incontinent au devant de Lothaire, avec lequel il passa la fête de Pâques à Pescara. L'Empereur de là s'avança dans l'Abruzze, où il soumit Ternoli et d'autres places; puis entra dans la Pouille,

où il prit Siponte et Bari, dont les Romains se souvinrent à lui.

Le Pape Innocent arriva, de son côté, à San-Germano, d'où étant venu à Capoue, il remplaça, au mois de Mai, Robert dans sa Principauté. L'Empereur étant ensuite venu joindre le Pontife, ils marchèrent avec le Comte Rainulfé et le Prince Robert vers Salerne, qui, ne se trouvant pas en état de soutenir un siège, leur ouvrit ses portes. De là s'étant rendus à Bénévent, ils y traitèrent de l'élection d'un nouveau Duc de la Pouille. Il y eut alors contestation, pendant un mois entier, entre le Pape et l'Empereur, pour décider à qui ce droit d'élire devoit appartenir. Enfin ils s'accorderent à nommer ensemble le Comte Rainulfé qu'ils investirent Duc de Pouille, en lui remettant chacun l'étendard ducal; après quoi l'Impératrice fit une entrée pompeuse dans la ville. L'Empereur, étant revenu avec le Pape à Rome, quitta cette ville, après un court séjour, pour retourner à Bénévent.

C'étoit ce qu'attendoit le Roi Roger pour reprendre ce qu'on lui avoit enlevé. Dès qu'il fut informé du départ de Lothaire, il aborda de Sicile à Salerne avec une armée qui le remit en possession de ce qu'il avoit perdu. Capoue fut la place qui lui fit le plus de résistance. C'étoit à elle qu'il en vouloit principalement pour se venger du Prince Robert, qu'il regardoit comme la première cause de la venue de Lothaire en Italie. L'ayant emporté de force, il y déchargea sa fureur sur les édifices et sur les habitans, n'épargnant pas même les vierges sacrées qu'il abandonna à la brutalité du soldat. C'est ce qui arriva dans le mois d'Octobre 1137. Effrayé du progrès de ses armes, le Duc Sergius, que les Pisans avoient abandonné, se vit contraint de rentrer sous sa domination. Le malheureux Prince Robert étoit cependant avec le Pape, qui, ayant appris la mort du Comte Rainulfé et les conquêtes de Roger, étoit sorti de Rome avec mille chevaux et un plus grand nombre de gens de pied, et s'étoit retiré à San-Germano. Roger apprenant l'arrivée du Pontife en cette ville, crut qu'il étoit de son intérêt de faire la paix avec lui. Une députation qu'il lui fit à ce sujet ayant été bien accueillie, il quitta le siège de Troja qu'il faisoit alors, et vint lui-même s'aboucher avec le Pontife. Le premier projet d'Innocent avoit été d'exiger avant tout le rétablissement de Robert si injustement dépouillé. Mais Roger n'ayant point voulu y consentir, on se sépara au bout de huit jours sans avoir rien conclu. Le Roi poursuivit ses conquêtes, et étant passé avec son armée sur les terres des enfans de Borello, il en prit de force la plus grande partie qu'il réunit à son domaine. Il en fut de même du château de Calvi qu'il attaqua ensuite. (*Faleo, Benevent. ad an. 1138.*) Innocent, de son côté, fit le siège du château de Galluccio dont il ravagea les environs. Mais Roger étant survenu à l'improviste, mit en fuite le Pape avec le Prince Robert. Innocent n'en fut pas quitte pour ce revers; étant tombé, comme il fuyoit, dans une embuscade que lui avoit dressé Roger, fils du Roi, il y fut fait prisonnier et conduit au Monarque avec le Chancelier Aimeri, plusieurs Cardinaux et d'autres personnes de marque. Tous ses équipages furent pillés avec sa caisse militaire qui n'étoit pas médiocre. Ce ne fut qu'avec une grande peine que Robert et plusieurs

Barons romains purent s'échapper. Ceci arriva le 10 Juillet 1139, suivant Falcon de Bénévent. Le Roi Roger, après cette victoire, fit montre de religion, et fit demander au Pape la permission de venir lui baiser les pieds. Innocent ne voulut point l'admettre à moins que la paix ne fût conclue. Le Roi lui ayant envoyé de nouveaux Ambassadeurs, le bon Pape, se voyant sans forces, est contraint de lui accorder le pardon qu'il demandoit humblement, et de consentir à la paix. Le Roi étant donc venu avec son fils se jeter aux pieds du Pontife, jura sur l'Evangile de lui être fidèle et à ses successeurs. Innocent alors lui remit entre les mains un étendard, avec lequel il investit du Royaume de Sicile, et en même tems créa Duc de la Pouille son fils Roger; et son autre fils fut Prince de Capoue. Tout cela se fit le 7 Août 1139, suivant Falcon de Bénévent. *Regi vero Rogerio, dit cet historien, statim Siciliae regnum per vexillum donavit: ejus Duci filio Ducatum Apulie, Principi alteri filio ejus Principatum Capuanum largitus est.*

L'année suivante 1140, le Roi Roger envoya son fils Anfuse au-delà de Pescara pour reprendre dans l'Abruzze ce qu'il prétendoit lui avoir été enlevé. Le jeune Prince s'acquitta de sa commission avec cruauté, brûlant et saccageant tout. Son frere, le Duc Roger, étant venu le joindre, ils acheverent la conquête du pays.

Le Gouvernement du Prince Anfuse dura jusqu'à sa mort, arrivée au mois de Mars 1144. Il eut pour successeur GUILLAUME son autre frere. Ce nouveau Prince assista, la même année, à une grande Assemblée que le Roi son pere tint à Capoue touchant les affaires du Gouvernement. Le Prince Robert II menoit alors une vie privée à Sorrento, où le Roi Roger lui avoit tacitement permis de venir à la prière du Pape. C'est de là que lui vint le surnom de *Sorrento*, qui a trompé quelques Auteurs en le prenant pour un autre Robert originaire de cette ville.

La mort du Roi Roger, arrivée l'an 1154, releva le courage de Robert ainsi que de tous ceux qu'il avoit dépouillés. S'étant mis en campagne, il réussit à recouvrer sa Principauté de Capoue l'an 1155. Mais Guillaume, successeur de Roger son pere, étant venu de Sicile, l'an 1156, au Royaume de Naples, le contraignit ainsi que les autres rebelles de prendre la fuite. S'étant retiré à Bénévent, et n'y trouvant point sa sûreté, il voulut aller plus loin. Mais, au passage du Garillan, il tomba dans une embuscade que lui dressa Richard d'Aquila, Comte de Fondi. Maître de sa personne, Richard le remit entre les mains de Guillaume, qui l'envoya prisonnier à Palerme, où il fut privé de la vue et peu de tems après périt misérablement. Il avoit épousé SABRA, dont il est fait mention dans un de ses Diplômes en ces termes: *Quoniam per interventum Sabie nostre harissimae uxoris et Odoaldi nostri Camerarii. . . . Datum Capuae, mense Martii per indictione decima, anno domin. Incarn. 1132, et quinto anno principatus.* (Gatula, T. III, p. 224.) En mourant il laissa plusieurs fils, dont l'un, nommé Jourdain, s'étant retiré à la Cour de l'Empereur Manuel, y fut honoré du titre de Sébaste, et fut député, l'an 1166, au Pape Alexandre III.



# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### PRINCES DE SALERNE.

SALERNE (*Salernum*), ville maritime, capitale de cette partie du Royaume de Naples qu'on nomme aujourd'hui Principauté citérieure (en italien *Città di quà*), faisoit autrefois partie du Picentin dont Picentia étoit la capitale. Les Romains, suivant Tite Live, y établirent une colonie. Elle fut enlevée à l'Empire grec par les Lombards, qui l'érigèrent, avec les conquêtes qu'ils firent aux environs, en Principauté. Plusieurs Ecrivains ont exercé sans succès leurs plumes sur la suite chronologique de ceux qui l'ont possédée. Il étoit réservé à D. Salvador-Marie Blasi, Bibliothécaire de l'Abbaye de Cave, de mettre cette matière en évidence à la lumière des archives de son Monastere, dans un ouvrage publié, l'an 1785, à Naples, sous ce titre: *Series Principum qui Langobardorum ætate Salerni imperarunt*. Ce sera par conséquent lui que nous prendrons pour notre principal guide à cet égard.

Mais avant que d'entamer ce sujet, il est à propos de faire quelques observations sur l'usage où étoient les Notaires de dater leurs actes sous les Princes lombards de Salerne. L'Indiction étoit la seule Ere qu'ils y exprimassent avec l'année du Prince régnant, qu'ils commençoient au jour où il étoit monté sur le trône, pour la terminer au jour de l'année suivante où elle expiroit. Sous les Princes normands qui succéderent aux Lombards à Salerne, on suivoit une autre méthode. La première année de leur règne, commençant au jour de leur intronisation, finissoit avec celle de notre Ere vulgaire, comme le pratiquoient en France plusieurs Notaires sous nos Rois de la première et de la seconde race. Autre observation; quoique les Notaires lombards n'expriment point dans leurs actes l'année de l'Ere chrétienne, on voit cependant qu'ils suivoient le calcul pisan, qui anticipe de neuf mois et sept jours sur notre Ere vulgaire, comme nous l'avons observé T. I, p. 8 de notre Dissertation sur les dates des Chroniques et des Chartes; c'est ce qui résulte de la combinaison des années du règne de leurs Princes avec celles de l'Indiction.

Jusqu'à la mort de Sicard, Prince de Bénévent, Salerne avoit fait partie de cette Principauté. Mais SICONULFE son frere, qu'il avoit exilé à Tarente, ayant été tiré au bout de sept ans de la prison où il étoit détenu, se rendit à Salerne, dont les habitans le reconnurent, au mois de Janvier 840, pour leur Prince. Il fut appuyé par Landulfe, Comte de Capoue, et par les Napolitains contre Radelgise, nouveau Prince de Bénévent; ce qui occasionna un longue guerre, dont l'issue ne tourna pas à l'avantage de Radelgise. Et ce fut ainsi que la Principauté de Salerne fut démembrée de celle de Bénévent. Siconulfe, Prince d'un grand courage et sachant bien la guerre, fit tous ses efforts pour réunir dans sa main tous les Etats de son pere; et peut-être y auroit-il réussi, si Louis II, fils de l'Empereur Lothaire et depuis son successeur, n'eût interposé sa médiation pour engager Siconulfe et Radelgise à conclure, l'an 848, un Traité de partage de l'ancien Duché de Bénévent. M. de S.-Marc place en 851 la mort de Siconulfe; mais D. Blasi nous paroît mieux fondé à la mettre en 849. En mourant il laissa un fils, qui suit. (*Voy. Radelgise, Prince de Bénévent.*)

SICON, fils et successeur de Siconulfe, eut pour collègue PIERRE, sous la tutelle duquel son pere l'avoit laissé en mourant. ADÉMAR, fils de Pierre, lui fut associé, l'an 854, du vivant de Sicon, qui mourut l'an 855, avant le mois d'Octobre. ERKEMPERT (*de Gest. Princ. Benevent.*) dit que Pierre et son fils, qui observoient attentivement toutes les démarches de Sicon, jaloux de ses liaisons étroites avec les Capouans, parmi lesquels il se plaisoit à résider, le firent empoisonner par des gens habiles dans ce métier. Pierre, l'an 856, et Adalgise, Prince de Bénévent, s'étant alliés, entreprirent le siège de Bari pour en chasser les Sarasins, dont les fréquentes incursions leur causoient de grandes pertes. Mais les Barbares étant venus les attaquer, furent obligés de prendre la fuite. Ils ne se rebatèrent point, et ayant rassemblé de nouvelles forces, ils engagèrent une seconde bataille où ils mirent les Chrétiens en déroute après leur avoir tué beaucoup de monde. Fiers de

cette victoire, les Sarasins coururent les deux Principautés ennemies, massacrant tout ce qui osoit leur résister, emmenant les femmes captives, et saccageant le pays d'où ils emporteroient de riches dépouilles à Bari. (*Anonym. Salern. Paralipom. part. 2.*)

Adémar étant resté seul Prince de Salerne, après l'an 856, donna un libre essor à ses mauvais penchans et sur-tout à son avarice, en quoi il étoit parfaitement imité par sa femme GUIMELTRUDE, ce qui les rendit odieux l'un et l'autre à leurs sujets. Un Seigneur du pays nommé Gaifer, forma, l'an 861, contre Adémar une conjuration qui ayant arrêté et mis ce Prince en prison, proclama GAIFER en sa place. Adémar avoit un fils nommé Pierre, qu'il avoit fait élire Evêque de Salerne. Celui-ci voyant le malheur de son pere, s'enfuit de peur à S.-Ange, et peu de tems après, s'étant donné de plein gré au nouveau Prince, il fut ramené à Salerne, sans qu'on sache ce qu'il devint dans la suite. (*Anonym. Salern. ibid.*)

L'Empereur Louis II désapprouva hautement la conduite de Gaïfer envers Adémar. C'est ce qui fit que Louis étant arrivé à Bénévent, l'an 866, pour faire la guerre aux Sarasins, Gaïfer n'osa d'abord aller trouver ni lui envoyer des Ambassadeurs à l'exemple des autres Seigneurs du pays. Redoutant toutefois le ressentiment de l'Empereur, il vint ensuite au devant de lui jusqu'à Sarno. Ce qu'il avoit lieu de craindre arriva. Louis exigea qu'il remit Adémar entre ses mains, dans la vue de le rétablir; à quoi Gaïfer répondit: « Que voulez-vous faire, Seigneur, d'un homme qui est privé de la vue? » Adémar ne l'étoit pas encore; mais sans perdre de tems, Gaïfer envoya secrètement des ordres pour lui faire crever les yeux. (*Ibid. par. 2, c. 90.*) Adelgise, Duc de Bénévent, ayant fait prisonnier, l'an 871, l'Empereur Louis II, pour se venger des désordres que ses troupes commettoient dans son Duché, les Sarasins, que Louis avoit obligés de repasser en Sicile, profiterent de la retraite de ces troupes que les Bénéventains avoient chassées, pour rentrer en Italie, et vinrent débarquer près de Salerne dans le dessein d'en faire le siège. Mais le Prince Gaïfer, prévenu de leur résolution par un ami qu'il avoit parmi eux, fit entourer la ville de fortes murailles et d'un grand nombre de tours pour la mettre à couvert de leurs assauts. Les Capouans, comme vassaux de cette Principauté, furent contraints de contribuer à la dépense que ces ouvrages occasionnerent, et construisirent à leurs frais la tour qui étoit à l'Occident. (*Anon. Salern. c. 119.*)

Gaïfer avoit un fils nommé Gaimar, qui il se donna pour collègue en 877. Celui-ci, que nous nommerons GAIMAR I ou WAIMAIRE, partagea le trône, en 893, avec GAIMAR II, son fils, après quoi il disparoit dans l'histoire. Il avoit épousé VIOTE, fille de Gui, Duc de Spolette.

Gaimar II étoit dans la 41<sup>e</sup> année de son règne, lorsqu'en 933, il s'associa Gisulfe son fils qui n'avoit alors que quatre ans. Romuald de Salerne, dans sa Chronique, dit que Gaimar termina ses jours la même année, laissant Gisulfe sous la tutele de Priscus. Mais D. Blasi prouve que le pere vivoit encore en 943. (*Voyez les Comtes de Capoue.*)

GISULFE I du nom s'acquît une estime universelle par la sagesse de son gouvernement. Grecs, François, Saxons et Sarasins même, tous s'étudioient à captiver son amitié, et nul n'osoit attenter à ses Etats. Le Pape Jean XII lui ayant fait proposer par ses Ambassadeurs, en 959, une alliance avec lui, il le vint trouver en grand cortège à Terracine. (*Anonym. Salernit.*) Gisulfe étoit cousin de Landulfe, fils d'Atenuffe, Prince de Bénévent, qu'il avoit adopté et qu'il combloit de bienfaits. Pour sa récompense l'ingrat forme une conjuration contre lui, et à l'aide de ses fils Landulfe, Indulfe, Landenuffe et Gaimar, aidés par Risou, Romuald, et d'autres nobles de Salerne, étant entrés par une fenêtre dans le Palais, l'arrête prisonnier et le fait enfermer, l'an 974, dans une prison avec GEMME sa femme et d'autres personnes qui leur étoient attachées, après quoi il s'empare de la Principauté de Salerne. Mais Pandulfe *Tête de fer*, indigné de cette perfidie, vient l'assiéger dans Salerne, qu'il oblige à lui ouvrir ses portes, et rétablit Gisulfe, au mois de Juin de la même année 974. Celui-ci n'ayant point d'enfants, adopte Pandulfe, second fils de son libérateur, et meurt l'an 978. (*Voyez les Princes de Capoue.*)

PANDULFE, fils aîné de Pandulfe *Tête de fer*, successeur de Gisulfe, regne à Salerne avec son pere jusqu'en 981, et seul jusque vers la fin de 982.

MANSON, Duc d'Amalfi et Patrice impérial, ayant chassé de Salerne, l'an 982, Pandulfe, y jouit de la

Souveraineté jusqu'à l'année suivante avec JEAN son fils, qui disparoit ensuite.

JEAN, surnommé LAMBERT, Toscan de naissance, parvint, on ne sait comment, sur la fin de 983, à la Principauté de Salerne, dans laquelle il s'associa GUI son fils. Tous deux régnerent ensemble l'espace d'environ cinq ans. La mort ayant enlevé Gui, l'an 988, Jean son pere lui substitua Gaimar son second fils, et mourut au plutôt l'an 996.

GAIMAR III du nom, fils puîné de Jean-Lambert, et son successeur, après avoir été son collègue, régna seul jusqu'en 1016. S'étant alors associé JEAN son fils aîné, il le perdit au mois de Septembre 1018, et le 21 du même mois, suivant la Chronique de Cave, il lui substitua Gaimar son second fils. Sa mort arriva l'an 1027. (Blasi.) Il avoit épousé Gaitelgrime, qui lui survécut quelques mois, après lui avoir donné un troisième fils, qui fut Duc de Sorrento; et un quatrième nommé Pandulfe ou Paldulfe.

GAIMAR IV du nom, n'avoit point encore atteint l'âge de puberté à la mort de son pere. L'an 1038, il se donna pour collègue JEAN son fils, qui mourut deux ans après. La même année 1038, il joignit à ses Etats les Principautés de Capoue et d'Amalfi, par la faveur de l'Empereur Conrad, qui avoit dépouillé Paldulfe de la première. (*Voy. les Princes de Capoue.*) Sa fortune ne se borna point là. Il devint encore, l'an 1042, Duc de Calabre et de la Pouille. Mais l'année suivante il restitua ou perdit tous ses Etats, qui lui furent enlevés par les Normands, à l'exception de ceux de Salerne et d'Amalfi qu'il conserva. Une conjuration s'étant formée contre lui, il y succomba l'an 1052, laissant deux fils, Gisulfe qui suit, et Jean; avec deux filles, Sixelgaite, femme de Robert Guiscard, et Gaitelgrime, mariée en premières noces vers l'an 1079, à Jourdain, Prince de Capoue, et en secondes à Hugues de Paidà, dont on ignore l'origine et le rang. Le Pellegrini, dit M. de Saint-Marc, soupçonne que la *Nouvelle de Tancrede*, laquelle se lit dans Bocace, est, sous des noms supposés, l'histoire de Gaitelgrime et de Hugues.

GISULFE II, fils puîné de Gaimar IV, qui se l'étoit associé l'an 1040, lui succéda l'an 1052, par la valeur de Gni son oncle, qui le soutint contre ceux qui vouloient lui ravir sa Principauté, comme ils avoient ravi la vie à son pere. Gisulfe conserva cette succession l'espace de 25 ans. Mais ses sujets, qu'il accabloit d'impôts, ayant porté leurs plaintes à Robert Guiscard, Duc de la Pouille, celui-ci envoya une ambassade à Gisulfe pour l'inviter à traiter plus humainement son peuple. Robert n'étant nullement satisfait de la réponse de Gisulfe, commença à faire la paix avec Richard I, Prince de Capoue, auquel il faisoit la guerre, et pour condition lui impose l'obligation de l'aider à conquérir Salerne. Le Pape Grégoire VII, ami de Gisulfe, lui députa Didier, Abbé de Mont-Cassin, pour l'exhorter à se réconcilier avec Robert. Didier n'ayant pu rien gagner sur le cœur obstiné de Gisulfe, le siège de Salerne fut entrepris, et poussé avec tant d'ardeur, que les Lombards, pressés par la famine, ouvrirent leurs portes aux assiégeans dans le mois d'Août de la même année 1077. Gisulfe s'étant retiré dans la citadelle, fut bientôt contraint de se rendre, en demandant pour toute grace la liberté d'aller où il voudroit. Pierre Diacre, dit que le Pape le nomma Gouverneur de la Campagne de Rome. Mais D. Blasi déclare n'avoir rencontré aucune Charte qui lui donne ce titre. Robert Guiscard, dans le même tems qu'il assiégeoit Salerne, fit la conquête d'Amalfi, ville alors la plus célèbre d'Italie par son commerce de terre et de mer. Quelques Chroniques avancent que ce fut à la prière

des habitans d'Amalfi que Robert vint se rendre maître de cette ville. Cependant nous voyons Gisulfe, onze ans après la conquête des Normands, reconnu Souverain d'Amalfi dans les actes publics; témoin cette charte tirée des archives de Cave, laquelle débute par ces mots : *In nomine Domini Dei eterni et Salvatoris nostri Jesu Christi, anno ab Incarnatione ejus, etc.; ostensa sunt duo scripta, quæ scripta sunt per Johannem Notarium in anno suprascripte Dominice Incarnationis millesimo octogesimo octavo, temporibus Domini Rogerii gloriosi Ducis; unum de mense Aprili, et alterum de mense Maio, Indictione undecima concurrente. Unum ex eis continebat qualiter dum intra Civitatem Amalfiam coram presentin Domini Gisulfi Principis esset Ademarus Judeæ, et plures more solito circa eum staret caterva fidelium, tunc in eadem presentin suprascriptus Guaynnarius.... fidejussorem eis posuerat suprascriptum Dominum Gisulfum Principem, etc.*

GISULFE II, fut le dernier Prince de Salerne. D. Blasi place sa mort en 1092. GEMME sa femme ne lui donna point d'enfans.

Gui, frere de Gaimar IV et Duc de Sorrento, eut un fils appellé Gaimar, lequel fut pere d'un autre Gaimar, et d'une fille, qui vivoient l'un et l'autre en 1124 et 1126. Le dernier Gaimar n'eut point d'enfans. Sa sœur fut mere de Landulfe de Bariagiano, qui peut être, dit M. de S.-Marc, le chef d'une Maison issue par elle des Princes de Salerne.

Pandulfe, autre fils de Gaimar IV, eut trois fils, dont celui qui paroît avoir survécu aux autres, peut avoir fui ses jours en 1138 ou 1140, sans laisser de postérité.

Nous ne pouvons pas quitter l'article de Salerne sans faire mention de la célèbre Ecole de cette ville. Quelques Auteurs ont prétendu faire remonter sa fondation à Charlemagne. Mais c'est à des tems moins éloignés, dit Giannone, qu'il faut rapporter l'origine de l'Ecole de Salerne. Dans ses commentaires elle ne fut point instituée par les soins ou les ordres d'aucun Prince: aussi ne porta-t-elle point le titre d'Académie, de College ou d'Université, mais de simple Ecole. Elle s'établit à Salerne, parce que cette ville étant sur le bord de la mer, il s'y faisoit de fréquens débarquemens d'Orientaux et d'Africains. Sous le regne des derniers Princes lombards, les Sarasins ou Arabes y allerent souvent, en sorte qu'ils avoient occasion d'y faire de longs séjours.... Insensiblement il s'établit une sorte de commerce qui facilita aux Salernitains les moyens d'apprendre des Arabes la Philosophie, et particulièrement la Médecine, dans laquelle ils excellèrent.

Entre ceux qui contribuerent à l'illustration de l'Ecole de Salerne, il faut placer le fameux Constantin l'Africain, originaire de Carthage. Dans ses grands voyages en différentes parties de l'Asie et de l'Afrique, il avoit appris parmi ces nations diverses sciences, particulièrement la Philosophie et la Médecine. Il passa à Babylone, où il apprit la Grammaire, la Dialectique, la Géométrie, l'Arithmétique, les Mathématiques, l'Astronomie, la Physique des Caldéens, des Arabes, des Perses, des Sarasins, des Egyptiens, des Indiens. Il employa trente-neuf ans à se procurer ces sciences, et s'en retourna en Afrique. Mais ce grand homme ayant su que les Carthaginois, jaloux de se voir obscurcis par son mérite extraordinaire, avoient résolu de le faire mourir, il s'enfuit dans un navire qui le porta à Salerne, où il resta pendant quelque tems caché sous l'habit d'un mendiant.... Bientôt après que Constantin y fut arrivé, le frere du Roi de Babylone y vint aussi, attiré peut-être par la curiosité de voir cette ville

dont Robert Guiscard avoit fait sa capitale, et qui, par le trafic continué qu'elle faisoit avec différentes nations, possédoit le plus fameux port de la mer d'Occident. Ce Prince reconnut Constantin, fit au Duc Robert l'éloge de ses grands talens, et l'engagea à lui rendre tous les honneurs dus à son mérite. Ce Savant fixa donc son séjour à Salerne, où il fit prospérer l'étude de la Philosophie, et sur-tout celle de la Médecine qu'il possédoit plus que toutes les autres sciences.

Après avoir passé plusieurs années à Salerne, il se retira au Mont-Cassin, où il se fit moine; et pendant tout le tems qu'il y demeura, son occupation fut de traduire des livres de diverses langues, et de composer plusieurs traités de Médecine, dont Pierre Diacre a donné un long catalogue. Par les soins de ce Savant, et par ceux des Moines du Mont-Cassin qui faisoient des études continuelles sur la Médecine, l'Ecole de Salerne acquit beaucoup de réputation. Déjà, dès le tems du Pape Jean VIII, ces Moines étoient Médecins; et un nommé Bassacio, leur Abbé, avoit composé quelques livres dans lesquels il traitoit de l'usage et de l'utilité de certains remèdes. Alors on ne trouvoit pas extraordinaire que les Ecclésiastiques et les Moines professassent la médecine: aussi, dans Salerne et dans toutes les provinces du Royaume de Naples, la Noblesse et les personnes du premier rang ne croyoient pas qu'il fut au-dessous d'elles de l'exercer. Léon d'Ostie (L. III, c. 7.) rapporte qu'Alfano, Archevêque de Salerne, étoit très expérimenté dans cet art, et qu'il donnoit tous ses soins à la guérison des maladies. Un autre Archevêque de la même ville, nommé Romuald Guarva, profesoit également la Médecine, et en général toute la Noblesse tenoit à honneur d'en être instruite et de la pratiquer. Cet usage subsista long-tems à Salerne. Quelques Ecrivains, qui l'ont ignoré, jugeant de la manière de penser de ce tems-là par celle d'aujourd'hui, ont cru que le célèbre Médecin Jean de Procida, n'étoit pas le même que le fameux Jean de Procida, Noble de Salerne, qui fut auteur de la consécration des *Fêres Siciliennes*; comme si la pratique de la Médecine eût été incompatible avec la Noblesse.

Tous les grands personnages qui enseignoient et profesoient la Médecine dans l'Ecole de Salerne, en élevèrent la réputation au-dessus de toutes les autres Ecoles de l'Europe. De là il arriva qu'on venoit de toutes parts chercher à Salerne les Médecins dont on avoit besoin, et que les personnes les plus considérables qui se trouvoient affligées de quelques grandes maladies, se faisoient transporter dans cette ville pour y chercher leur guérison. Léon d'Ostie rapporte que le célèbre Abbé Didier se trouvant accablé de maux que les veilles et l'abstinence lui avoient causés, se fit porter à Salerne pour s'y procurer le rétablissement de sa santé. Dans les tems suivans on voit aussi que Guillaume le Mauvais étant tombé malade à Palerme, et le mal augmentant de jour en jour, fit venir auprès de lui Romuald Guarva, Archevêque de Palerme, bon Praticien en Médecine, pour le soigner: mais quoique ce Prélat ordonnât divers remèdes propres à sa guérison, comme le malade ne vouloit employer que ceux qui lui plaisoient, il mourut bientôt.

Il est encore certain, par l'histoire, que c'est à Salerne que l'on trouvoit les meilleurs Apothicaires; et l'on dit à cette occasion, que ce fut de cette ville que la Princesse Sikelgaita fit venir le poison dont elle se servit contre Robert son mari et contre son beau-fils.

L'Ecole de Salerne s'acquît une nouvelle et plus grande réputation par les ouvrages que composa Jean de Milan, fameux Médecin de Salerne;

» ils furent approuvés par toute la faculté, et dédiés  
 » sous son nom au Roi d'Angleterre. Mais comme il  
 » paroît sans doute extraordinaire que les Médecins  
 » dédîassent le leur à un Roi si éloigné d'eux et avec  
 » lequel ils sembloient n'avoir aucune relation, il est  
 » à propos d'en rapporter les motifs, et de faire con-  
 » noître pourquoi ces Médecins firent cette démarche,  
 » et présentèrent à ce Prince leur livre écrit en vers  
 » léonins.

« L'étonnement que l'on pourroit avoir cessera, si  
 » l'on se rappelle la venue des Normands et des lils  
 » de Tancrede dans nos provinces. Ils étoient tous  
 » descendants de Rollon ou de Robert, Duc de Nor-  
 » mandie. Il faut donc considérer que, dans le même  
 » tems que nos Normands conquièrent la Pouille et la  
 » Calabre, et ensuite la Principauté de Salerne, les  
 » autres Normands qui étoient demeurés dans la  
 » Neustrie se rendirent maîtres de l'Angleterre, et  
 » après qu'ils y eurent remporté un nombre infini  
 » de victoires, enfin, vers l'an 1070, ce Royaume  
 » passa sous la domination de GUILLAUME, qui, par  
 » cette raison, fut appelé le *Conquérant*.

« Ainsi comme les Princes qui régnoient en Angle-  
 » terre et à Salerne étoient du même sang et descen-  
 » dants tous de Rollon, premier Duc de Neustrie, il  
 » est tout naturel qu'il y eût une amitié et une corres-  
 » pondance entre eux et leurs sujets.

« Mais ce n'est pas en dire assez; et nous allons  
 » entrer dans un plus grand détail pour faire connoître  
 » à quelle occasion les Médecins de Salerne dédiè-  
 » rent leur livre de Jean de Milan au Roi d'Angleterre.

» Après que Guillaume, Duc de Normandie, eut con-  
 » quis l'Angleterre, il laissa trois fils; Guillaume dit  
 » le *Roux*, Robert et Henri: le premier eut le royaume;  
 » mais il mourut sans enfans, dans le tems que  
 » Robert étoit avec Godefroi de Bouillon occupé à la  
 » Terre Sainte. Ce Robert avoit été nommé par son  
 » pere Duc de Normandie, après qu'il eut cédé à  
 » Guillaume son aîné la couronne d'Angleterre. Ro-  
 » bert, en suivant Godefroi de Bouillon à la Croisa-  
 » de, vint dans la Pouille pour s'embarquer avec les  
 » autres Croisés; mais étant arrivé dans l'hiver, il  
 » resta pendant toute cette saison de l'an 1096 auprès  
 » des Princes normands ses parens, qui le reçurent  
 » avec de grandes marques d'empressement et d'amitié.  
 » Il les quitta au printemps pour se rendre à Jérusa-  
 » lem, où il eut la satisfaction de voir cette ville  
 » plier sous les efforts des Croisés. Le Roi Guillaume  
 » son frere étant mort dans ces entrefaites sans en-  
 » fans, on lui offrit le Royaume de Jérusalem: mais  
 » il le refusa, dans la vue de retourner en Angleterre  
 » pour prendre possession de ce royaume dont il étoit  
 » le plus proche héritier. A son retour il passa par la  
 » Pouille, et vint à Salerne, où le Prince son parent  
 » le reçut avec toutes les marques de considération et  
 » d'estime. Robert avoit été, dit-on, blessé au bras  
 » droit pendant le siège de Jérusalem, et cette bles-  
 » sure négligée ayant dégénéré en fistule, il fut obligé  
 » de consulter les Médecins de Salerne sur les remèdes  
 » dont il devoit user pour sa guérison. En examinant  
 » la plaie avec attention, ils reconnurent qu'elle  
 » avoit été faite par une herbe empoisonnée, et juge-  
 » rent qu'on ne pouvoit en procurer la guérison qu'en  
 » la faisant sucer. Ce Prince religieux ne voulut point  
 » consentir au remède, dans la crainte d'exposer la  
 » vie de celui qui l'exécutoit. Mais la Princesse son  
 » épouse, par un trait d'amour, qui, s'il est vrai,  
 » mérite bien de passer à la postérité, ne craignit  
 » point de s'exposer au danger, et prit si bien ses  
 » mesures, que, tandis que Robert dormoit et sans  
 » qu'il pût s'en appercevoir, elle suça elle-même si  
 » souvent cette plaie empoisonnée, qu'elle en tira  
 » tout le venin, et rendit la santé au Prince son époux.  
 » Il voulut ensuite que les Médecins de Salerne lui  
 » prescrivissent un régime de vie, afin qu'il pût se

» conserver dans le bon état où il se trouvoit par l'ef-  
 » fet de leurs conseils. C'est donc à cette occasion  
 » qu'ils lui présentèrent un livre de Médecine qui  
 » fut composé par un seul d'entre eux, mais qui  
 » porte cependant le nom de toute l'école de Salerne,  
 » de la même manière que l'Université de Coïmbre  
 » en Portugal en usa à l'égard des ouvrages philoso-  
 » phiques donnés sous son nom. Dans la dédicace  
 » qui fut faite de ce livre à Robert, on lui donna le  
 » titre de Roi d'Angleterre, non qu'il fût alors en  
 » possession de cette couronne, mais parceque, reve-  
 » nant de la Palestine après la mort de Guillaume son  
 » frere, décédé, comme on l'a dit, sans enfans, il  
 » étoit son plus proche héritier, et pouvoit alors  
 » par conséquent être nommé Roi d'Angleterre sans  
 » aucune difficulté. Cependant Henri, son frere puîné,  
 » s'étant trouvé sur les lieux à la mort de Guillaume  
 » le Roux, profita de l'absence de Robert pour s'em-  
 » parer de la couronne.

« Les Médecins de Salerne voulant joindre l'agréa-  
 » ble à l'utile, firent composer leur livre en vers léo-  
 » nins, afin que l'on pût conserver plus facilement  
 » dans sa mémoire tous les préceptes qu'il contenoit,  
 » et parceque c'étoit alors le genre de versification le  
 » plus estimé.... Ce fameux ouvrage de l'école de  
 » Salerne parut en l'année 1100.... Il eut divers  
 » Glossateurs, dont le premier fut Arnaud de Ville-  
 » neuve, célèbre Médecin du Roi Charles II d'Anjou.  
 » Les deux Jacques Curion et Crellio travaillèrent  
 » aussi sur cet ouvrage; et après eux René Moreau et  
 » Zacharie Silvio y ont aussi fait des observations.  
 » Voilà comme l'école de Salerne pour la Médecine,  
 » s'éleva sur toutes les autres, et se rendit pendant  
 » plusieurs siècles la plus accréditée de toutes celles  
 » de l'Occident.

« Cette école fut établie dans nos provinces depuis  
 » la décadence de l'Empire Romain et la chute de  
 » l'Académie de Rome; mais il y eut cette différence  
 » que si, dans l'Académie de Rome, on ne s'appliquoit  
 » presque point à la Médecine, dans l'école de Sa-  
 » lerne l'ignorance du siècle étoit telle qu'on y né-  
 » gligeoit les autres sciences à l'exception de la Phi-  
 » losophie.... Comme les Professeurs tenoient tou-  
 » tes leurs lumières des Arabes, qui ne faisoient cas  
 » que des livres d'Hippocrate, d'Aristote et de Ga-  
 » lien, livrés à leurs maîtres, il arriva de là que Ga-  
 » lien fut préféré dans les écoles à tout autre Auteur  
 » pour la Médecine, et Aristote pour la Philosophie...  
 » Mais dans les tems dont nous parlons, l'établisse-  
 » ment des études qui se faisoient à Salerne n'étoit  
 » qu'une simple école, puisqu'aucun Prince ne l'avoit  
 » fondée, et que, pendant très long-tems, elle ne reçut  
 » de ses Souverains aucunes loix ni réglemens en  
 » vertu desquels elle pût prendre le titre d'Académie,  
 » de Collège ou d'Université. Roger I, Roi de Sicile,  
 » fut celui d'entre les Princes normands qui com-  
 » mença à lui donner des loix. Ce Prince statua entre  
 » autres choses que personne ne pourroit exercer la  
 » médecine, si, par un préalable, il n'avoit été exa-  
 » miné et approuvé par les Magistrats et par des ex-  
 » perts. Frédéric II ajouta de nouvelles et plus grandes  
 » prérogatives en faveur de l'école de Salerne; or-  
 » donna que personne ne pourroit s'arroger le titre  
 » de Médecin ni exercer la Médecine qu'il n'eût  
 » été auparavant approuvé par ceux de Naples et de  
 » Salerne, et n'en eût obtenu d'eux la permission.  
 » Ensuite, dans des tems moins éloignés de nous,  
 » sous les regnes de nos Rois successeurs de Frédéric,  
 » et particulièrement sous ceux de Robert, de la  
 » Reine Jeanne, de Ladislas, de Jacques II, de Ferdin-  
 » and, cette école obtint d'autres privilèges; enfin  
 » elle fut érigée en Académie pour accorder les grades  
 » de Docteur, sur-tout pour la Médecine, sans préju-  
 » dice des autres sciences qu'on y enseignoit. (Gian-  
 » none.)

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE NAPLES.

« Au commencement, dit Giannone, le Duché de Naples étoit resserré dans les limites étroites de la » ville du même nom et de ses dépendances (c'est-à-dire de son territoire). Mais sous le regne de » Maurice, Empereur d'Orient, il acquit considérablement. Ce Prince ajouta pour toujours à son terri- » toire les isles voisines d'Ischia, de Nidica et de Procida, dans la possession desquelles il confirma les » Napolitains, ainsi que nous l'apprenons de S. Grégoire le Grand (L. 9, ép. 53.) On y joignit ensuite » Cumès, Stabia, Sorrento et Amalfi, ville qui, jusqu'au tems du Pape Adrien et de Charlemagne, » dépendit de ce Duché de Naples, ainsi qu'on le voit clairement dans une lettre de ce Pontife rapportée » par le Pellegrini. Par ces moyens ce Duché, presque équivalent à une province, étoit ordinairement nommé » la Campanie, et souvent le Duc de Naples s'intituloit *Dux Campanie*. Cette province contenoit » plusieurs villes sur les bords de la mer, qui étoient soumises aux Napolitains, et très souvent l'on » trouve dans les lettres du même S. Grégoire, *Episcopis Neapolitanis*. »

Le Duché de Naples, dans son origine dépendant des Exarques de Ravenne, dut être créé par Longin, en 568. Toute la puissance des Lombards, des Empereurs françois et des Empereurs allemands ne put jamais assujettir le Duché de Naples. Ce devoit être l'ouvrage des Princes normands dans le XII<sup>e</sup> siècle.

D'abord les Ducs de Naples étoient nommés indifféremment par les Empereurs ou par les Exarques; et les Empereurs décoreoient ordinairement ceux qu'ils envoyoit de Constantinople du titre ou de *Maîtres de la Milice* ou de *Consuls Impériaux*. Après l'extinction de l'Exarchat, le peuple de Naples acquit d'abord le droit de nommer les Ducs alternativement avec les Empereurs, ensuite de les nommer seul. (S.-Marc.)

La liste des premiers Ducs de Naples est fort obscure. Nous nous en tiendrons pour cet article à ce que M. de S.-Marc a pu découvrir.

SCHOLASTIQUE paroît avoir été fait Duc de Naples au tems de l'invasion des Lombards. De dire quand il a cessé de l'être et ce qu'il y a fait, c'est ce qui nous est impossible.

GUDISCAL fut vraisemblablement successeur de Scholastique au Duché de Naples. Il n'en jouissoit plus en 592, lorsque les Ducs de Spolète et de Benevent projetèrent de faire la conquête de Naples. Saint Grégoire le Grand sollicita vivement l'Exarque Romain de donner au Duc à cette ville, qui, sans cela, seroit infailliblement tombée au pouvoir des Lombards.

MAURENCE fut nommé Duc par l'Exarque Romain ou par l'Empereur Maurice, en 592 ou 593. Phocas le révoqua en 602.

GONDOIN, nommé Duc de Naples par Phocas, cessa de vivre ou fut révoqué l'an 615.

JEAN DE CONZA (en latin *Joannes Compsinus*) usurpa le Duché de Naples, peut-être en 616, au tems de la révolte de Ravenne et du meurtre de l'Exarque Lémigius. Comps, aujourd'hui Conza dans l'Abruzze, paroît avoir donné le nom à ce Duc, qui vraisemblablement étoit un des principaux citoyens de cette ville. On a prétendu que l'Empereur Heraclius l'avoit envoyé de Constantinople pour commander à Naples; mais il n'est pas à croire que, dans un tems de trouble, cet Empereur fût assez mal habile pour confier en Italie des Gouvernemens de cette importance à des

naturels du pays. Il est plus probable que le Duc Gondoin étant mort quelque tems après le meurtre de Lémigius, Jean profita du désordre que la révolte de Ravenne occasionnoit dans cette partie de l'Italie, pour s'emparer de Naples qui se trouvoit sans Duc. Son intention étoit de s'y rendre Souverain indépendant: mais dès l'année 617, l'Exarque Eleuthère, après avoir rétabli le calme dans Ravenne, marcha à Naples avec toutes ses forces, combat Jean qui vient à sa rencontre, et qui, défait, va s'enfermer dans Naples. La ville est emportée d'assaut et l'usurpateur décapité. Nos auteurs modernes, dit Giannone, ont débité des fables étonnantes au sujet de la rébellion de Jean de Conza. Ils prétendent qu'après que ce Duc se fût rendu maître absolu de Naples, il soumit également la Pouille, la Calabre et divers autres lieux du royaume, qu'il s'en fit reconnoître pour Roi, allant premièrement à Bari, où il fut couronné avec une couronne de fer, et ensuite à Naples avec une couronne d'or. Mais ces conquêtes, ces deux couronnemens, cette couronne de fer de Bari sont des chimères, dont il ne se trouve aucune trace dans les historiens ni dans les monumens historiques du tems ou voisins du tems.

THÉODORE I fut laissé pour Duc de Naples par l'Exarque Eleuthère. M. de S.-Marc présume qu'il l'étoit encore en 646. Summonte croit que ce fut lui qui fit bâtir à Naples l'Eglise de S. Pierre et de S. Paul. Giannone combat cette opinion, fondé sur une inscription grecque, qui date cette fondation de l'indiction IV, qui se rapporte, selon lui, à l'an 717. Mais ce savant homme ne faisoit pas attention que l'indic-

tion IV revenoit tous les quinze ans, et qu'elle tomba en 646.

Depuis 647 jusqu'en 710 ou environ, Naples eut deux ou trois Ducs, dont les noms ne sont point conservés.

JEAN II, dit de CUMES, étoit Duc de Naples en 717, lorsque Rounald II, Duc de Bénévent, s'empara du château de Cumes; et ce fut à la prière du Pape Grégoire II que Jean reprit ce château. Mais on ne peut dire combien de tems il conserva depuis le Duché.

EXHILARATE étoit Duc de Naples en 726, et mourut avec son fils dans la guerre qu'il fit aux Romains soulevés contre l'Empereur Léon l'Isaurien.

ETIENNE I étoit Evêque et Duc de Naples en 780; c'est ce que nous apprenons de la lettre 60<sup>e</sup> du Pape Adrien I, par laquelle il mande au Roi Charlemagne, qu'Etienne, Evêque et Duc de Naples, lui a donné avis de la mort de l'Empereur Constantin (ou plutôt Léon IV, comme portoit sûrement le texte original, que les copistes auront corrompu en y substituant le nom de Constantin). Etienne avoit été marié avant son Episcopat, et laissa une fille nommée Eupraxie, qui épousa celui qui lui succéda.

THÉOPHILE ou THÉOPHYLACTE, gendre et successeur de l'Evêque et Duc Etienne dans son Duché, fut honoré du titre de Consul. Ayant voulu donner un étranger pour Evêque aux Napolitains, il irrita par là le Clergé, qui souleva le Peuple à son tour. La confusion que cette querelle occasionna, se répandit dans tous les ordres de la ville. Les plus sages des citoyens, pour rétablir le calme, étant venus trouver EUPRAXIE, femme de Théophile, s'en rapportent à elle-même sur le choix du Prélat. Elle nomma un Laïc veuf nommé Paul, qui fut le second Evêque de Naples de son nom, ce qui fut agréé de tous les ordres. Théophile étoit encore Duc en 788.

ANTHYME, après la mort de Théophile, parvint au Duché de Naples, qu'il administra fort sagement. Il avoit épousé THÉODÉMANDE qui ne lui étoit pas en vertu. Ils fondèrent ensemble des églises et des hôpitaux. Les Sarasins d'Afrique infestant les isles voisines de l'Italie, le Patrice Grégoire qui commandoit en Sicile, manda, l'an 813, au Duc de Naples de rassembler tous les vaisseaux de son Duché pour venir à son secours. Anthyme s'excusa sous divers prétextes de déférer à sa demande. Ceux de Gaète et d'Amalfi furent moins difficiles; ils mirent en mer le peu de vaisseaux qu'ils avoient pour donner la chasse aux Infidèles; mais ils ne purent les empêcher de piller l'Isle de Lampadousa et de prendre sept navires envoyés par Grégoire pour observer leurs mouvemens. Grégoire informé de cet événement, partit avec une flotte plus considérable, et ayant atteint celle des Sarasins, il fit une telle boucherie de ceux qui la montoient, qu'il n'en resta pas un seul en vie; ce que nous ne sommes nullement tenus de croire, dit Muratori. Les Sarasins, vers le même tems, saccagerent l'Isle de Ponza et celle de Maggiore près de Naples; ce qui obligea Grégoire à faire avec eux un Traité de paix pour dix ans. (Murat.) M. de S.-Marc place la mort du Duc Anthyme en 811. Mais ce qui vient d'être rapporté prouve qu'il vivoit encore en 813.

Les Napolitains ne pouvant s'accorder sur le successeur d'Anthyme, députèrent au Gouverneur de Sicile, qui leur envoya le Protospathaire THÉOCYSTE, qui mourut peu de tems après.

THÉODORE II, Protospathaire, succéda au plutôt, l'an 813, au Duc Théocyste. Les Napolitains mécontents de son gouvernement, le chassèrent bientôt après et mirent en sa place

ETIENNE II, dit le JEUNE, petit-fils de l'Evêque et Duc Etienne. De son tems, c'est-à-dire l'an 817, au plutôt, Sicon, Prince de Bénévent, desirant de conquérir la ville de Naples, vint faire le dégat dans ses environs, sans néanmoins oser en faire le siège. Feignant ensuite de vouloir faire un Traité de paix avec elle, il y envoya des députés chargés de gagner les principaux des citoyens à prix d'or, en quoi ils réussirent. Etienne s'étant présenté devant l'Eglise de Sainte Stéphanie, y fut massacré par des conjurés; ce qui ne dut arriver, au plutôt, suivant M. de S.-Marc, qu'en 820.

BON, l'un des assassins du Duc Etienne, lui fut substitué. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut de faire arrêter ses complices, dont il priva de la vue les uns, et envoya les autres en exil. Le caractère de ce Duc, dit Muratori, ne répondit nullement à son nom. C'étoit un scélérat qui fit main-basse sur les biens des Eglises et maltraita en toutes manières le Clergé. L'Evêque Tibere l'ayant menacé de la vengeance divine, il le fit arrêter et enfermer dans une dure prison, où il le condamna au pain et à l'eau. Non content de ce traitement, il força les Napolitains, par prières et par menaces, d'élire un autre Evêque. Le choix tomba sur le Diacre Jean, qui s'écria: *Tant que vivra mon Evêque, je n'usurperai pas son siège.* Bon commanda qu'on allât tuer Tibere, et prononça la confiscation de tous les biens de l'Evêché. Jean protesta contre la violence qu'on lui faisoit, et s'y soumit en exigeant du Duc qu'il lui permit de voir Tibere, et qu'il s'engageât par serment de ne point attenter à la vie de ce Prélat, de ne lui faire aucun tort dans ses membres, et de ne point le transférer hors de l'Evêché. Jean, par ordre de Tibere, consentit ensuite à son élection, et sur le champ il fut intronisé; mais on ne put obtenir de lui qu'il se laissât consacrer. Il ne le fut qu'après la mort de Tibere; et tant que cet Evêque fut en vie, il ne prit d'autre titre que celui d'*Evêque élu.* Muratori, dit M. de S.-Marc que nous copions ici, prétend que Bon ne fut Duc que 18 mois. Ce savant annaliste se trompe: Bon fut Duc pour le plus tard en 820, et le fut environ 15 ans. Sicon, Prince de Bénévent, eut presque toujours les armes à la main contre lui: son dessein étoit de lui enlever Naples pour l'unir à sa Principauté. Etant venu faire le siège de cette ville, il ouvrit avec ses machines de guerre une grande breche dans ses murs du côté de la mer. Pour la sauver du pillage, le Duc Bon demanda la paix, et donna en otage sa mere et ses deux sœurs; mais ses députés obtinrent que le Prince de Bénévent n'entreroit que le lendemain dans la place. Les Napolitains ne restèrent pas oisifs pendant la nuit; ils l'employèrent à couvrir la breche d'un nouveau mur, sur lequel à la pointe du jour ils se firent voir en armes et résolus de se défendre. Ils envoyèrent cependant Urce, leur nouvel Evêque, pour demander encore la paix, mais avec des conditions plus douces que celles de la veille. Contre toute apparence, Sicon se laissa toucher aux prières du Prélat; mais il exigea que le Duc de Naples lui payât un tribut annuel, et que la ville lui fit présent du corps de l'Evêque martyr S. Janvier, qu'il fit transporter à Bénévent.

LÉON, fils et successeur de Bon, ne garda que six mois le Duché de Naples, et fut chassé par son beau-pere qui suit:

ANDRÉ, après l'expulsion de Léon son gendre, se mit en possession du Duché de Naples. L'ayant tiré de prison presque aussitôt, il le confina sous bonne garde dans une chambre voisine de l'Eglise de S. Janvier. Vers le même tems Sicard, Prince de Bénévent, non moins ambitieux que Sicon son pere, recommença la guerre, à son exemple, contre les Napoli-

tains. André ne se trouvant pas en forces pour lui résister, appella de Sicile une flotte considérable de Sarasins. Alors Sicard intimidé, prêta l'oreille à un Traité de paix, en rendant les prisonniers qu'il avoit faits sur André. Mais les Infidèles eurent à peine regagné la Sicile, que Sicard rompit la paix et se mit à persécuter de nouveau les Napolitains. L'Anonyme de Salerne dit que la rupture vint de ce que ceux-ci négligeoient de payer aux premiers le tribut dont on étoit convenu. Quoi qu'il en soit, Sicard vint au mois de Mai 836 mettre le siège devant Naples. La ville étant alors dans la disette de vivres, députa au Prince un moine de haute renommée, qui s'étant jeté à ses pieds, lui cria miséricorde et lui persuada que ses concitoyens étoient disposés à se rendre. Sicard attendri par ses prières, envoya Roffred son favori, à Naples, pour connoître les dispositions des habitans. Admis par les habitans, il remarqua dans la place une petite montagne de grains, et demanda ce qu'elle signifioit. On lui répondit que tous les greniers étant remplis de bled, on en avoit jeté l'excédent : mais ce monticule n'étoit que du sable dont on avoit recouvert la surface de bled. C'est ainsi que Roffred fut dupé. L'opinion commune fut néanmoins que les Napolitains le régalerent de quelques flacons qui paroisoient être de vin, mais remplis de pièces d'or, qui furent, comme de coutume, un merveilleux effet. De retour auprès de son maître, Roffred, par le récit qu'il lui fit de l'abondance qu'il avoit observée à Naples, l'engagea à se prêter à une capitulation qui sauva la liberté des Napolitains, sous la condition néanmoins de payer exactement le tribut ordinaire au Prince de Bénévent. Ce Traité signé par Jean, Evêque de Naples, et André, Maître de la Milice (c'est le même que le Duc André), a été publié par le Pellegrini, dans son Histoire des Lombards. Mais il fut de courte durée; car, dans la même année, Sicard reprit les armes contre les Napolitains. (Murat. *Annal.* T. IV, pp. 570, 572.) Il tenoit encore Naples assiégée lorsqu'en 839, l'Empereur Lothaire lui envoya un de ses Barons nommé Contard, pour le porter à se désister de cette entreprise. André retint le Baron à Naples, pour contenir la pétulance des citoyens, sous la promesse qu'il fit de lui donner en mariage Eupraxie sa fille, veuve du Duc Bon : mais le mariage ne s'accomplit point. Contard, pour venger la mauvaise foi d'André, le tua de sa main, l'an 843, dans le baptistère de S. Laurent, après quoi il s'empara du Duché en épousant celle qui lui étoit promise. Le peuple ne laissa pas ce crime impuni, et trois jours après ayant forcé la maison épiscopale où Contard demouroit, il le passa au fil de l'épée, lui, sa femme et tous ses amis qu'il avoit rassemblés. On procéda ensuite à l'élection d'un nouveau Duc, qui tomba sur

SENGIUS, personnage des plus distingués de Naples, comme on le voit dans la Vie de S. Athanase, Evêque de cette ville, publiée par Muratori. (*Res. Ital.*, T. II, par. II.) Il avoit été envoyé, le jour même de la mort du Duc André, en ambassade à Siconulf, Prince de Salerne, qui faisoit alors le siège de Bénévent, et ce fut son fils qu'on lui dépêcha pour lui annoncer son élection. Sergius justifia par sa conduite le choix que ses concitoyens avoient fait de sa personne. Les Sarasins étant venus avec une grande flotte, l'an 845, faire le siège de l'Isle de Ponza, le vaillant Sergius, avec ses vaisseaux réunis à ceux d'Amalfi, de Gaëte et de Sorrento, fondit sur eux, et, les ayant mis en fuite, reprit encore l'Isle de Licosa dont ils s'étoient rendus maîtres. Les Infidèles, de retour en Sicile, préparèrent à Palerme un nouvel armement avec lequel ils s'emparèrent du Château de Misene, d'où ils infestèrent les côtes de l'Italie. (Joan. Diac., *Vit. Episcop. Neap.*) Etant de là partis, l'année suivante, ils entrèrent avec une flotte redoutable dans le Tibre, et pénétrèrent jus-

qu'aux portes de Rome qu'ils trouverent trop bien fortifiée pour oser en faire le siège. Mais ils déchargèrent leur fureur sur la Basilique de S. Pierre, qui alors étoit hors des murs. Après l'avoir pillée, ils tournèrent vers Fondi, qu'ils livrèrent aux flammes, et dont ils massacrèrent une partie des habitans, emmenant l'autre en esclavage. Ils allèrent ensuite s'établir à Gaëte en attendant de nouveaux renforts des leurs. Ces funestes nouvelles étant parvenues à Louis II, Roi d'Italie, il donna ordre aux Spoletains de marcher avec toutes leurs forces contre ces Barbares. Jean Diacre raconte que l'Empereur Lothaire, sous le nom duquel Louis son fils agissoit, fit partir une grosse armée qui, ayant atteint les Sarasins, les poursuivit jusqu'à Gaëte. Mais comme ceux-ci s'étoient mis en embuscade dans les défilés des montagnes, ils surprirent les Chrétiens, qui n'étoient point sur leurs gardes, les mirent en déroute et en tuèrent le plus grand nombre dans leur fuite. Ce qu'il y eut de pire, c'est que Césaire, fils de Sergius, étant accouru avec des brigades de Napolitains et d'Amalfitains, pour arrêter les Sarasins dans la poursuite, leur livra une bataille où il fut battu. Les vainqueurs ayant pénétré jusqu'au Garrillan dans le voisinage du Mont-Cassin, à l'entrée de la nuit, s'arrêtèrent là, comptant faire le lendemain un riche butin dans cette maison. Mais le fleuve, dit Léon d'Ostie, qui étoit guéable, s'enfla tellement durant la nuit, qu'il s'étendit au-delà de son lit, ce que les Infidèles ayant vu à leur réveil, ce fut une nécessité pour eux de retourner à leur camp sous Gaëte, dont ils avoient commencé le siège. Ils le continuèrent avec les plus grands efforts, lorsque Césaire, fils du Duc Sergius, ayant abordé au port de Gaëte avec des vaisseaux napolitains et amalfitains, délivra la place par la terreur qu'il inspira aux assiégés.

Landon, Prince de Capoue, étant devenu paralitique, Sergius, oubliant les Traités qu'ils avoient faits ensemble, lui déclara la guerre, vers 850, assisté d'Adémar, Prince de Salerne. Mais Landon le Jeune, qui avoit pris les rênes du Gouvernement pendant la maladie de son père, étant venu à la rencontre de Grégoire et de Césaire, fils de Sergius, fondit sur eux comme un lion au pont de Theodemond, et, les ayant mis en déroute, fit sur eux huit cens prisonniers, du nombre desquels fut Césaire lui-même. (Erchempert. *Hist.* c. 27.)

Le Duc Sergius ne vivoit plus en 862. C'est tout ce qu'on peut dire de plus précis sur le tems de sa mort. Il laissa plusieurs fils, dont l'aîné, qui suit, lui succéda. Deux autres de ses fils, Athanase et Etienne furent Evêques, le premier de Naples, le second de Sorrento.

GRÉGOIRE, fils aîné du Duc Sergius, étoit son collègue long-tems avant de lui succéder. C'étoit un Prince rempli de sagesse et de valeur. Tant qu'il régna, les affaires du Duché de Naples, dit Muratori, cheminerent heureusement. Lorsqu'en 866, l'Empereur Louis II alla prendre les bains à Pouzzoles, il étoit mécontent des Napolitains et de leur Duc: mais Grégoire employa, pour l'appaiser, son frere Athanase, Evêque de Naples, et ce Prélat respectable par la sainteté de sa vie, obtint de Louis qu'il ne feroit point d'hostilités, et qu'il ne viendrait pas même à Naples.

Grégoire, à quelque tems de là, tomba malade, et, de l'avis de ses freres, il s'associa Sergius, son fils, auquel, dans ses derniers momens, il recommanda fortement de suivre en tout les conseils d'Athanase son oncle. M. de Saint-Marc met sur la fin de 866 la mort du Duc Grégoire; en quoi il nous semble préférable à Muratori, qui nous donne Grégoire comme encore vivant en 916. (*Ann. d'Ital.*, T. VI, p. 280.) Grégoire, outre le fils qui suit, en laissa un second, nommé Athanase comme son oncle, qu'il remplaça sur le siège de Naples, après sa mort, arrivée le 15

Juillet 872, mais dont il n'imita guere les vertus. Etienne, Evêque de Sorrento, fut le troisieme fils de Grégoire, et Césaire son quatrieme. (Murat).

SERGIVS II, fils et successeur du Duc Grégoire, remplit d'abord les intentions de son pere, et gouverna sagement tant qu'il suivit les conseils d'Athanase son oncle. Mais son épouse et la mere de cette femme, également orgueilleuses l'une et l'autre, ne purent souffrir long-tems que Sergius fût comme soumis à son oncle. Leurs insinuations et les discours de quelques flatteurs qu'elles firent parler, livrerent bientôt ce jeune Duc à ses mauvais penchans, et le porterent à faire arrêter Athanase avec ses deux autres oncles, Etienne, Evêque de Sorrento, et Césaire. Le Clergé grec et le Clergé latin et les Moines avec le Peuple réclamèrent leur Evêque. Sergius prit du tems pour délibérer, et sept jours après, informé que le Clergé l'alloit excommunier et mettre les Eglises en interdit, il se hâta de relâcher ses oncles; mais il fit garder Athanase à vue dans le palais épiscopal, persécuta les Ecclésiastiques, opprima les veuves et les orphelins restés sans protecteurs, et s'unif plus étroitement aux Sarasins dans le tems que l'Empereur Louis faisoit contre eux le siège de Bari. Ce Prince dont Athanase avoit imploré la protection, chargea Martin, Duc d'Amalfi, de l'aller enlever à ses persécuteurs. Martin exécuta cet ordre avec succès, et battit plusieurs fois les Sarasins sur mer et sur terre.

Athanase étant allé remercier l'Empereur à Bénévent, de là se rendit auprès de l'Evêque Etienne son frere à Sorrento. Il ne s'y trouva pas en sûreté: informé que la femme de Sergius pensoit à le faire empoisonner, il alla se réfugier à Rome auprès du Pape Adrien II. Pendant son absence, Sergius pilla le trésor de l'Eglise de Naples; ce qui lui attira une excommunication de la part du Pape, qui, dans le même tems, frappa d'interdit la ville, parce que ses habitans avoient refusé de prendre la défense de leur Evêque, quoique vivement sollicités par le Pontife.

De Rome, Athanase étant allé retrouver l'Empereur vers le mois de Juin 872, se retira ensuite à Veroli près du Mont-Cassin. Y étant tombé malade, il mourut en odeur de sainteté le 15 Juillet 872, jour où l'Eglise honore sa mémoire. (Muratori, S.-Marc.)

Les Sarasins, que l'Empereur Louis II avoit repoussés jusqu'à Tarente, voulurent se relever de leurs pertes sous Charles le Chauve son successeur en 875. Les Napolitains, les Amalfitains, les Salernitains, armés et hors d'état de résister par eux-mêmes aux forces de ces barbares et ne sachant à qui s'adresser pour obtenir du secours, prirent le parti de leur demander la paix: mais elle ne leur fut accordée que sous la condition de joindre leurs armes à celles des Sarasins, pour les porter contre le Duché de Rome et contre cette ville même. Le Pape Jean VIII, averti de cette convention, s'empressa de recourir à l'Empereur, qui envoya Lambert, Duc de Spolete, et Gui, frere de Lambert, à son secours. Le Pape se mit lui-même à la tête de ses troupes, et les conduisit vers Naples. « Ce fut pour la première fois, dit Giannone, qu'on vit un Pape Général d'armée; certainement le motif en étoit plus que spécieux, puisque le pé- » ril requeroit de grands efforts pour se défaire des » Sarasins qui s'étoient proposé de bouleverser l'Etat » de l'Eglise et le Pontificat. Le Pape n'épargna rien » aussi pour rompre la ligue que les Sarasins avoient » faite avec nos Princes; et il réussit de maniere au- » près de Gaïfre, Prince de Salerne, que, non seule- » ment il l'en détacha, mais qu'il le détermina même » à se joindre à lui contre les Napolitains qui persis- » toient avec obstination dans leur premier engage- » ment ». Le Pape à la fin vint à bout de gagner le Duc Sergius, en sacrant, l'an 877, Evêque de Naples son frere Athanase: mais en cela il lui rendit un fort mauvais service; car Athanase, dévoré d'ambition, se saisit

la même année de Sergius, à l'aide d'une faction qu'il avoit amentée, et lui ayant fait crever les yeux, l'envoya prisonnier à Rome, où il termina misérablement ses jours.

ATHANASE II, Evêque de Naples, s'empara du Duché après le traitement barbare qu'il venoit de faire au Duc Sergius son frere. La conjuration qui avoit fait périr ce Prince n'étoit pas étrangère à la cour de Rome. Il est certain qu'elle fut l'effet de quelques uns des Ministres de Jean VIII. « On n'en sauroit douter, » dit M. de S.-Marc, en voyant ce Pape, dans une » lettre du mois de Novembre 877, dire à l'Evêque » Athanase, devenu Duc: Nous rendons d'innombra- » bles actions de grâces à votre Grandeur que Dieu » chérit, et notre bouche apostolique vous eleve jus- » tement au-dessus de tous par des éloges que vous » méritez en agissant selon la parole du Seigneur qui » dit: Si votre oeil vous scandalise, arrachez-le et je- » tez-le loin de vous. Vous avez vu votre frere persé- » cuter l'Eglise en impie, et ne pas aller au Seigneur » par le droit chemin; oser témérairement, comme » un autre Holopherne, attaquer l'héritage sacré de » Jésus-Christ notre Dieu; déchirer d'une maniere » sacrilège la succession de vos peres. Ainsi le jugeant » indigne de posséder une aussi grande dignité, vous » avez eu soin de le frapper des traits de la vengeance » divine; et vous n'avez pas épargné votre propre sang » pour obéir au Seigneur qui dit: Quiconque aime son » pere, sa mere, son frere plus que moi, n'est pas di- » gne de moi. C'est ce qui nous fait connoître que » vous serez en tout digne de Dieu, puisque votre » sainteté, par un dévouement fidele, n'a pas craint » de retrancher et de rejeter loin de votre corps un » membre que la gangrene infectoit depuis long tems. » C'est par là que le juste jugement de Dieu s'est » exécuté sur ceux qui, gouvernant Naples jusqu'ici » par leur propre esprit, et non suivant l'esprit de » Dieu, causoient au dehors et au dedans une infinité » de scandales, mettoient le trouble par-tout, cou- » mettoient des homicides, faisoient arracher les » yeux. C'est par là que l'injustice cesse de dominer, » que le péché prend fin, et qu'un homme de la maison » de Dieu va prendre, avec la crainte de Dieu de- » vant les yeux, connoissance de tout, et gouver- » ner comme un digne pasteur le peuple de J. C. » en toute justice et sainteté, en toute vérité et man- » suétude, et non comme un mercenaire, l'aban- » donner et le perdre ». (Jul. Cesar. *Capactio, Hist. Na- » pol. L. 1.*) Croira-t-on que les louanges du Pape se convertirent depuis en anathèmes? Guidé par son avarice Athanase renouvella l'alliance avec les Sarasins, leur accorda près de Naples une habitation, et ne se fit pas scrupule de partager avec eux le butin qu'ils enlevoient, non seulement des territoires de Bénévent, de Salerne et de Capoue, mais aussi du Duché de Rome; ce qui lui attira l'exécration des Fideles ainsi que de leur chef, Ughelli, suivant la foule des historiens qui l'avoient précédé, place la mort de ce méchant Evêque en 895, mais probablement, dit Muratori, elle doit être reculée jusqu'en 900. Car si » Gemma sa fille, dit-il, épousa du vivant de son » pere le fils d'Arnoul (ce qui est vraisemblable), il » faut différer la mort du pere jusqu'à l'an 900 ». (*Ann. d'Ital. T. V, p. 242.*)

GRÉGOIRE II fut le successeur d'Athanase au Duché de Naples. Il s'attacha les Napolitains par les grands services qu'il leur rendit, mais dont le détail n'est point venu jusqu'à nous. M. de S.-Marc rapporte sa mort pour le plutôt à l'an 916.

JEAN III remplaça Grégoire II dans le Duché de Naples. Il s'associa son fils Marin, comme l'atteste un de ses Diplômes, donné l'an 944, pour confirmer

à l'Abbaye du Mont-Cassin la possession des biens dont elle jouissoit dans son Duché. C'est ainsi qu'il commence : *Nous Jean, au nom de Dieu, éminentissime Consul et Duc, tant de notre part que de la part du Duc Marin notre fils, qui n'est pas encore en âge, etc.* On ne voit point de trace de l'existence du Duc Jean III depuis cette époque.

MARIN étoit, comme on vient de le voir, le collègue de Jean III son père dans le Duché de Naples, en 944, mais on ignore s'il lui survécut.

JEAN IV, successeur, on ne sait pas en quelle année, ou de Jean III ou de Marin, mourut en 982. (S.-Marc.)

SERGIVUS III paroît après Jean IV dans la suite des Ducs de Naples. Après lui nous voyons un SERGIUS IV, qui donna retraite à Pandolfe, Comte de Téano, poursuivi par Pandulfe IV, Prince de Capoue, son ennemi. Ce dernier, l'an 1027, étant venu mettre le siège devant Naples, serra la place de manière qu'il l'obligea de se rendre. Pandolfe de Téano ayant eu le bonheur de s'échapper, se sauva à Rome où il finit misérablement ses jours. Jusqu'alors, dit Muratori (Annal. T. VI, pag. 89), aucun Prince lombard n'avoit encore pu mettre les pieds dans Naples; ce qui donne lieu de croire que Sergius IV ne descendoit pas des Ducs qui l'avoient précédé. « Il rongeoit son » frein dans son exil, continue le même Auteur, de » puis deux ans et demi, lorsque, sur la fin de l'an » 1029 ou au commencement de l'année suivante, il » vint à bout de rentrer dans Naples: il est vraisem- » blable que ce fut avec le secours que les Grecs lui » amenèrent par mer, parceque jusqu'alors Naples » avoit toujours été soumis aux Empereurs d'Orient; » et bien que ses Ducs ne fussent qualifiés que Maîtres » de la Milice, ils jouissoient néanmoins de la pleine » Seigneurie de cette ville. Il paroît même certain que, » dans cette expédition, ils furent secondés par les » Normands, nation qui se multiplioit dans ces con- » trées, et qui, accoutumée à pêcher en eau trouble, » s'attachoit tantôt à l'un et à l'autre parti, suivant » les meilleures conditions qu'on lui faisoit. Sergius » ne manquoit pas dans la ville même de partisans qui » l'aiderent à la recouvrer. Par reconnaissance des ser- » vices qu'il avoit reçus des Normands, il créa l'un » d'entre eux, nommé Rainulle, Comte d'un terri- » toire situé entre Capoue et Naples. Ce fut alors que » les Normands commencèrent à se bâtir dans ce pays » des édifices qui peu à peu formèrent une ville qui » prit le nom d'Aversa, et devint un boulevard contre » la puissance des Princes de Capoue. La renommée » ayant rapporté en Normandie l'état d'aisance et de » prospérité dont jouissoient les Normands en Cam- » panie, excita leurs compatriotes à venir participer » à leurs avantages ». M. de S.-Marc pense qu'on doit mettre en 1040 la mort de Sergius IV, qu'il nomme le III<sup>e</sup> de son nom.

JEAN V, dont nous ne pouvons marquer l'origine avec assurance, mais vraisemblablement fils de Sergius IV, lui succéda au Duché de Naples. Dans les Actes de S. Sévere, Evêque de Naples, il est dit que l'an 1046, Jean, Duc de Naples et de Campanie, vint faire le siège de Pouzzoles, et qu'il resta long-tems campé devant cette ville; mais on ne dit pas quelle fut l'issue de cette expédition. La mort de Jean IV arriva l'an 1064 au plus tard.

SERGIVUS V fut le successeur du Duc Jean. Didier, Abbé du Mont-Cassin, faisoit alors travailler à l'édifice de la nouvelle Eglise de son monastère. Entièrement occupé de cet objet, il amassa les matières les plus précieuses en or, en argent, en ivoire, en ébène,

en marbre, et appella des différentes parties de l'Italie et d'Orient les artistes les plus célèbres pour orner la nouvelle Basilique et la rendre un des plus beaux temples de l'Univers. Ce luxe religieux, qui de son temps lui mérita de grands applaudissemens, n'a pas en dans la suite l'approbation des siècles plus éclairés. Didier voulant procurer à son ouvrage la dédicace la plus pompeuse, engagea le Pape Alexandre II à venir faire cette cérémonie, à laquelle assisterent dix Archevêques, quarante-quatre Evêques, Sergius Duc de Naples, avec les Princes de Capoue, de Salerne et de Bénévent. M. de S.-Marc place dans la même année la mort du Duc Sergius.

SERGIVUS VI, fils de Satimale, succéda au Duc Sergius V, après l'an 1071. Après avoir gouverné le Duché l'espace d'environ dix-neuf ans, il abdiqua pour se retirer dans un monastère dont il devint Abbé. « Ce » fut vers ce tems-là, dit Giannone, que les Moines » du Mont-Cassin entreprirent de répandre quelques » lumières sur toute l'obscurité dont les sciences » étoient enveloppées dans nos provinces. Par les » soins de leur fameux Abbé Didier, qui fut ensuite » Pape sous le nom de Victor III, on commença à » prendre quelques connoissance d'une partie des li- » vres de Justinien et de ceux qui traitent des au- » tres sciences..... Il fit copier à grands frais et avec » beaucoup de soin tous les livres qu'il put rassembler, » et entre autres les *Instituts* de Justinien et ses *No- » velles*, ouvrages qui ne se conservoient que dans » un petit nombre de riches bibliothèques. Les Papes » cependant s'en servirent assez fréquemment de » même que quelques Empereurs d'Occident, qui les » citerent suivant l'occasion. Quant au code de » Justinien, il est certain que dans ces tems-ci on en » trouvoit quelques exemplaires en France, comme » on peut s'en convaincre par les lettres d'Yves de » Chartres. Il étoit aussi connu en Italie, ainsi que le » prouvent quelques loix des Empereurs d'Occident, » et particulièrement de Henri II, et les *Décrétales* de » quelques Papes dans lesquelles ce code est cité. Il » faut néanmoins convenir que peu de personnes le » connoissoient, et que les Professeurs eux-mêmes » ne l'étudioient point, parcequ'il ne jouissoit point » de l'autorité qu'il acquit dans la suite. Les Pandec- » tes n'avoient point encore été retrouvées à Amalfi, et » nos Professeurs ne les connoissoient point; on en » possédoit à la vérité quelques exemplaires en France » ainsi qu'en font foi les lettres d'Yves de Chartres » (46 et 69): mais les loix des Lombards étoient seu- » les dominantes; tous les tribunaux s'y confor- » moient: les successions, les testamens, les con- » trats, la punition des délits, les confiscations et » en un mot tous les jugemens en dépendoient et se » régloient par ce qu'elles statuoient. »

JEAN VI, après Sergius VI, paroît dans la liste des Ducs de Naples. On ignore la durée de son gouvernement. Une Charte rapportée par Capaccio, est le seul monument où il soit nommé. Il eut pour successeur SERGIUS VII, qui fut le dernier Duc souverain de Naples. Roger, Roi de Sicile et Duc de Pouille et de Calabre, voulant ajouter le Duché de Naples à ses conquêtes, trouva facilement des prétextes pour lui déclarer la guerre. Sergius, incapable de lui résister, se soumit à lui, l'an 1131, à condition qu'il lui laisseroit le titre et le gouvernement de Naples. Mais regrettant la Souveraineté qu'il avoit perdue, il se révolta plusieurs fois pour la recouvrer, et ce fut toujours sans succès. Enfin il périt dans une bataille, en 1137.

Roger et les Rois ses successeurs, enchantés de la situation de Naples et de l'air salubre qu'on y respireroit, s'appliquèrent à l'étendre et à la décorer par de nouveaux édifices. Mais l'Empereur Frédéric II,

pendant le séjour qu'il fit en Sicile, fut celui qui donna le plus d'attention à l'embellissement de cette ville.

» Les Auteurs, dit Giannone, qui ne veulent pas convenir que le Roi Guillaume II fut celui qui fit bâtir dans Naples le Château Capouan, disent qu'il n'y eut que ceux de l'OEuf et de S.-Erasmus dont les Princes normands aient été les fondateurs, et que celui qu'on appelle Capouan fut construit par ordre de Frédéric, en 1223. Ce Prince, ajoute-t-il, fut le premier qui, par ses bienfaits envers Naples, jeta les fondemens de la grandeur à laquelle cette ville s'éleva par la suite des tems. En 1224, il y établit une Académie pour toutes les sciences; et par ce moyen Naples fut peuplée, parceque non seulement tous les étudiants des autres Provinces vinrent l'habiter, mais encore qu'il en passoit beaucoup de la Sicile. . . Divers motifs déterminèrent ce Prince à rétablir dans Naples une école si célèbre, ainsi qu'il le dit lui-même dans ses lettres à Pierre des Vignes son secrétaire et son conseiller; 1°. parceque cette ville avoit toujours été regardée comme la mere et le domicile des études; 2°. à cause de la douceur de son climat, et enfin en considération des avantages de sa situation, du voisinage de la mer, et de la fertilité de son territoire et des commodités du

» commerce maritime. Richard de S.-Germain, Ecrivain contemporain, atteste que Frédéric établit cette Académie dans le mois de Juillet 1224, et qu'il envoya pour cet effet des lettres dans toutes les parties du Royaume, tant en Pouille qu'en Sicile: *Mense Julio*, dit cet Historien, *pro ordinando studio neapolitano Imperator ubique per regnum mittit litteras generales*. On trouve quelques unes de ces lettres dans les six livres des Epîtres écrites par Pierre des Vignes; on y voyoit quelle étoit la forme de cette Académie que Frédéric combla de privilèges et de prérogatives. . . Dans le dessein de rendre cette Université toujours plus célèbre et nombreuse, il ordonna que les Professeurs ne pourroient enseigner nulle autre part, et que les jeunes gens, tant de la Pouille que de la Sicile, ne pourroient faire leurs études en aucune autre ville que dans Naples. Cette ordonnance rendue en 1226 (Muratori), porta un grand préjudice à l'Université de Bologne, dont elle fit passer à Naples le plus grand nombre des étudiants. Il y eut un tems, dit Muratori, où l'on comptoit jusqu'à dix mille étudiants à Bologne; ce qui enrichissoit extrêmement cette ville par les grandes sommes que la plupart des étrangers y apportoient, et rendoit les autres villes d'autant plus jalouses de sa prospérité, qu'elle affectoit pour elles un dédain trop marqué.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE  
DES  
COMTES, PUIS DUCS DE POUILLE ET DE CALABRE,  
DES COMTES DE SICILE,  
ET  
DES ROIS DE NAPLES ET DE SICILE,  
depuis l'arrivée des Normands en Italie.

L'an 1016 est l'époque certaine de l'arrivée des premiers Normands en Italie. Quarante Gentilshommes de cette Nation s'étant rendus par dévotion à S. Michel du Mont-Cargan, y sont rencontrés par Mélo, citoyen puissant de Bari, qui ayant fait révolter la Pouille contre les Grecs, s'étoit soustrait à leur vengeance par la fuite. Frappé de la bonne mine et de l'air vigoureux et martial de ces jeunes étrangers, Mélo se met en tête qu'ils doivent être les libérateurs de sa patrie. Il les entretient de la beauté du pays, du peu de courage des Grecs, de la facilité de les vaincre, et fait tant par ses discours, qu'il leur inspire l'envie de faire des établissemens dans la Pouille. Ils lui promettent de revenir l'année suivante en assez grand nombre pour l'aider à recommencer la guerre, et ils tiennent parole. (*Guillel. Appulus, poem. L. 1.*)

L'an 1017, sous prétexte de pèlerinage, il en vient, par divers chemins et à différentes reprises, de quoi former un petit corps de troupes. Mélo leur ayant fourni des armes, se met à leur tête et commence les hostilités sur les terres occupées par les Grecs. Vers le mois de Juillet, il bat le Catapan ou Général des Grecs; et les Normands se voient aussi chargés de gloire que de butin. Mélo, devenu maître, l'an 1019, de toute la Pouille par trois autres victoires remportées sur les Grecs, est battu par Bugien, nouveau Catapan, et toute la Pouille retourne à ses premiers maîtres. Dans cette bataille, qui fut très sanglante de part et d'autre, les Normands, de 250 qu'ils étoient, se trouverent réduits à 10. Mélo, après les avoir mis sous la protection de Pandulfe II, Prince de Capoue, et de Gaimar ou Waimaire III, Prince de Salerne, passe à la Cour de l'Empereur Henri II, qui le reçut très bien et lui promit du secours. Mélo, l'an 1020, meurt à Bamberg, comme il étoit sur le point de revenir en force dans la Pouille. La même année ou environ, une nouvelle troupe de Normands arrive en Italie. Ils avoient à leur tête Godefroi Drengot, Gentilhomme normand, nommé par quelques uns Osmond, lequel avoit pris le parti de s'expatrier pour se soustraire à la vengeance du Duc Richard II, dont il avoit tué en duel le favori, Guillaume Repestel. Drengot et ses compagnons, du nombre desquels étoient quatre de ses freres, vont se présenter à Rome au Pape Benoît VIII, pour lui demander sa protection. Ce Pontife leur conseille d'aller joindre leurs compatriotes en Pouille. Ils firent peu d'actions mémorables dans les cinq années qui suivirent. Mais l'an 1026, ils rendirent des services importants à Pandulfe IV, Prince de Capoue. L'année suivante, ils l'aiderent à s'emparer de Naples, d'où le Duc Sergius IV fut obligé de s'enfuir. Pandulfe s'étant ensuite rendu maître de toutes les dépendances du Mont-Cassin, après avoir fait prisonnier en trahison l'Abbé Théobald, donne aux Normands plusieurs châteaux de ce monastere.

Ces mêmes Normands, qui louoient leurs services au plus offrant, aident, l'an 1029, Sergius IV à recouvrer son Duché de Naples. Sergius crée Comte Rainulfe, leur Capitaine, lui fait épouser une de ses parentes, et leur donne un grand et fertile terrain entre Naples et Capoue, où les Normands bâtissent la ville d'Averse sur les ruines de l'ancienne Atella. Le bruit des succès des Normands et des richesses qu'ils acquéroient, engage sans cesse des troupes de leurs compatriotes à venir les joindre. L'Empereur Conrad étant venu, l'an 1038, dans la Pouille, confirme à Rainulfe le titre de Comte et l'investit du Comté d'Averse. Les Normands se joignent aux Grecs et aux Lombards pour chasser les Sarasins de la Sicile. Guillaume, fils de Tancrede de Hauteville, Gentilhomme normand, arrivé depuis peu dans la Pouille, se distingue en cette expédition par tant d'actions de valeur, qu'on lui donne le surnom de *Bras de fer*. Les Sarasins ne furent pas néanmoins chassés de Sicile, et ils en furent quittes pour la perte de treize petites places.

L'an 1040, les Normands, revenus de Sicile, continuent de faire en Pouille la guerre aux Grecs. Le jour de Pâque, ils se rendent maîtres de Melfe. L'an 1042, Guillaume *Bras de fer* devient Seigneur d'Ascoli; Dregon son frere le devint de Venose; d'autres Capitaines normands ont en partage d'autres villes

qu'ils avoient enlevés aux Grecs. S'étant assemblés l'an 1043 à Melfe, ils reconnoissent pour leur Capitaine général Guillaume *Bras de fer*, et le créent Comte de la Pouille. Ce fut alors que la domination des Normands en Italie commença à prendre une vraie consistance.

COMTES, PUIS DUCS DE POUILLE ET DE CALABRE.

GUILLAUME I, DIT BRAS DE FER.

1043. GUILLAUME I, dit BRAS DE FER, étoit, comme on l'a dit, fils de Tancrede, Seigneur de Hauteville près de Contances. On a fait descendre, mais sans fondement, cette Maison en ligne masculine, de Rollon, premier Duc de Normandie. Tancrede fut pere de 12 fils, dont cinq nés de Morielle sa premiere épouse, furent Guillaume *Bras de fer*, Drogon, Humphred, Geoffroi et Serlon. Frédésine ou Frazende sa seconde femme, lui donna Robert, Mauger, Alvered, Guillaume, Humbert, Tancrede et Roger. De ces douze fils, il n'en resta que deux auprès de leur pere, les autres passerent en Italie, mais non tous à la fois, et seulement deux ou trois ensemble.

» Les Normands, en faisant Guillaume *Bras de fer* leur Capitaine général, et le créant Comte de Pouille, ne prétendirent pas se donner un Souverain. Ils formerent un Etat aristocratique. Chacun des chefs fut Souverain dans le lot qui lui échut.  
 » Guillaume fut seulement le premier d'entre eux, et comme tel, chargé du commandement en chef de l'armée, et du soin d'assembler les autres toutes les fois que l'intérêt commun l'exigeroit. (S. Marc.)

L'an 1046, Guillaume, à la tête des Normands et de leurs alliés, remporte une grande victoire le 8 Mai, près de Trani, sur le Catapan Eustaise. Ce fut sa dernière expédition. Il mourut sans enfans la même année, selon Malaterra, Auteur contemporain. C'étoit, dit le Poëte Guillaume de la Pouille, un lion dans le combat, un agneau dans la vie ordinaire, un ange dans le conseil.

DROGON ou DREUX.

1046. DROGON ou DREUX, Comte de Venose, succéda à Guillaume son frere, dans les Comtés de la Pouille et d'Ascoli. L'an 1047, il fait hommage à l'Empereur Henri III, qui lui donne l'investiture de ce qu'il possédoit et de ce qu'il pourroit conquérir sur les Grecs. Il leur enleva effectivement plusieurs places, dont il fit le partage avec les autres Capitaines normands. La licence qui accompagna ces conquêtes, irrita le Pape Léon IX, qui, voyant d'ailleurs les Normands s'approcher des terres de l'Eglise, craignit qu'ils ne les traitassent comme celle des Grecs. Ce Pontife, après avoir imploré le secours de l'Empereur Constantin Monomaque, passa dans la Pouille, l'an 1051, pour concerter avec le Patrice Argyre les moyens de réprimer ces conquérans. Argyre qui ne se sentoit pas assez fort pour leur faire la guerre, imagina pour s'en défaire, un expédient qu'il n'avoit certainement pas communiqué au S. Pape; ce fut de corrompre par argent plusieurs Normands, pour assassiner les principaux de cette nation. Ce noir projet lui réussit. Quantité de Seigneurs normands périrent par les mains perfides de leurs compatriotes. De ce nombre fut Drogon; il fut poignardé dans l'Eglise de Montoglio, par Rise, dont il avoit tenu un enfant sur les fonts de baptême. Drogon avoit épousé N., fille du Comte d'Averse, dont il laissa un fils nommé Richard, et une fille appelée Rocca, comme le prouve le P. Sebastiano Paoli, contre les modernes qui prétendent

qu'il mourut sans laisser de postérité. Richard devint Sénéchal de la Pouille, et eut d'Altrude sa femme Roger, qui fut Régent de la principauté d'Antioche pendant la minorité de Boëmond II. Rocca, sa fille, dont on ne connoît point l'époux, fut mere du Comte Alexandre. (Sebast. Paoli, *Cod. Diplom. di Malta*. Tom. 1, pp. 389 et seq.)

HUMPHRED ou HUMPHROI.

HUMPHRED ou HUMPHROI, succéda à Drogon, son frere, et non pas Richard fils de celui-ci, suivant la loi qu'avoient établie entre eux les premiers Princes normands d'Italie, que le frere, et non pas le fils, succéderoit au frere dans leurs Principautés; ce qui toutefois ne dura pas long-tems. Humphred ayant assisgé, l'an 1052, Montoglio, s'en rend maître, et put par divers tourmens Rise et tous les complices du meurtre de Drogon, qui s'y étoient renfermés. Le Patrice Argyre s'avance, avec une armée de Grecs et de Lombards, pour combattre Humphred. Il est reçu de pied-ferme, et après une bataille sanglante, il se retire couvert de blessures. Cette victoire des Normands afflige le Pape Léon IX, qui les regardoit comme les plus cruels ennemis de l'Eglise. Il passe en Allemagne pour solliciter contre eux le secours de l'Empereur. L'an 1053, il revient en Italie au mois de Mars, avec un corps de troupes commandé par Godefroi le *Barbu*, Duc de Lorraine. D'autres milices l'étant venu joindre, il marche aux Normands dans le dessein de les combattre. La bataille se donne, le 18 Juin, près de Civitella, dans la Province qu'on a depuis nommée Capitanate. L'armée du Pape, quoique supérieure en nombre, est mise en déroute par Humphred et Robert Guiscard, son frere. Léon est obligé de se remettre entre les mains des vainqueurs, qui se jettent à ses pieds, les baisent et lui demandent l'absolution de leurs péchés. On le conduit, comme il le souhaitoit, à Benevent, où il arrive le 23 Juin; et il y reste comme prisonnier sur sa parole. L'année suivante, au mois de Mars, il fait la paix avec les Normands, leur rend ses bonnes grâces, les reconnoît pour feudataires de l'Eglise, et leur accorde en héritage, relevant du S. Siège, toutes les conquêtes qu'ils ont faites et feront en Calabre et dans la Sicile; se faisant ainsi des vassaux sur le fonds d'autrui, et s'établissant Suzerain de ce qui appartenoit à l'Empire d'Orient. (Ganfr. Malaterra, *Hist. l. I.*)

Humphred, jaloux des progrès de Robert son frere en Calabre, le fait arrêter, l'an 1054, le met en prison, le délivre ensuite, et lui accorde en propriété tout ce qu'il avoit conquis en ce pays. L'an 1057, Humphred termine ses jours, laissant un fils nommé Abailard ou Abagilard.

ROBERT, DIT GUISCARD ou WISCARD.

ROBERT, surnommé GUISCARD ou WISCARD, qui signifie en langage normand *adroit et rusé*, fils de Tancrede de Hauteville et de Frédésine, sa seconde femme, se met en possession des Etats de Humphred son frere, et chasse Abailard, son neveu, qui vouloit lui résister. S'étant rendu maître de Reggio, capitale de la Calabre, avec l'aide du Comte Roger son frere, il va trouver, l'an 1059, à Florence le Pape Nicolas II. Ce Pontife lui confirme le titre de Duc de Pouille et de Calabre, que lui avoient donné l'année précédente les Seigneurs normands, et y ajoute

la Sicile, qui étoit à conquérir. (S.-Marc, T. III, p. 193, col. 1.) C'est à ce sujet que le Poëte Guillaume de la Pouille dit :

*Robertum donat Nicolaus honore ducale.*

Robert alors s'empare d'une autorité que ses freres n'avoient point exercée. L'an 1061, Roger, frere de Robert, forme, de concert avec lui, le dessein de subjuguier la Sicile, occupée alors par les Sarasins, qui l'avoient enlevée aux Grecs. vers l'an 828 (ceux-ci, vers l'an 525, l'avoient reprise sur les Vandales, qui les en avoient chassés environ l'an 440). Roger passe dans cette Isle avec 160 cavaliers pour reconnoître le pays. La garnison de Messine l'ayant aperçu, fait une sortie sur lui. Il la met en déroute et revient en Calabre avec un butin considérable. Au mois de Mai de la même année, Robert et Roger font une descente en Sicile, chacun de son côté : Roger s'empare de Messine avec 150 cavaliers. Les deux freres s'étant rejoints, défont l'armée des Sarasins, pénètrent jusqu'à Girgenti, ravagent divers cantons, mettent en quartiers d'hiver une partie de leurs troupes et repassent la mer. Robert et Roger se brouillent, en 1062, au sujet de la Calabre, dont le premier refusoit au second la moitié qu'il lui avoit promise. Robert assiége Mérito, la seule place dont Roger étoit en possession. Pendant ce siège, qui fut long, Roger va s'emparer de Géroca, dont les habitans étoient d'intelligence avec lui. Robert accourt pour reprendre la place; s'y étant introduit secrètement, il est reconnu et fait prisonnier par les habitans, qui veulent le tuer. Roger lui fait rendre la liberté, et a pour sa récompense la moitié de la Calabre. Roger passe ensuite en Sicile, où il fait de nouveaux progrès.

L'an 1063, avec 136 Normands, tant cavaliers que

fantassins, suivant Geofroi Malattera, il bat l'armée des Sarasins, dont il tue 15 mille hommes, met le reste en déroute, les poursuit le lendemain, et de 20 mille qu'ils étoient, en massacre encore un grand nombre. L'année suivante, Robert et Roger attaquent la ville de Palerme, et se retirent après trois mois de siège. Roger continue ses expéditions en Sicile avec de nouveaux succès, et fait bâtir, en 1066, la forteresse de Perrélia, qui lui fut d'un grand secours pour la conquête de l'Isle. Robert, de son côté, marche de conquêtes en conquêtes dans les terres d'Italie appartenantes aux Grecs. Roger, dans les courses qu'il fait aux environs de Palerme, se trouve enveloppé, l'an 1068, par l'armée des Sarasins. Il se défend avec sa petite troupe, demaniera qu'il ne reste pas un des ennemis en vie pour aller porter la nouvelle de cette action à Palerme. Robert, de retour en terre ferme, entreprend le siège de Bari, qui l'occupe l'espace de près de 4 ans. Roger son frere vient à son secours, l'an 1071, avec une flotte. Il attaque celle des Grecs, prend la Capitane, fait prisonnier le Général Goulin, met en fuite le reste des vaisseaux ennemis, et par là oblige la place à se rendre; Robert y fait son entrée le 15 Avril. Après cette expédition, Roger repasse en Sicile. Il assiége Catane, qui fait une vigoureuse résistance. Robert ayant amené du secours à son frere sur la fin de Juillet, ils prennent la place, et vont faire le siège, par terre et par mer, de Palerme, qu'ils emportent le 10 Janvier 1072, après une bataille navale gagnée sur les Infidèles. C'est proprement à cette époque que Roger devient réellement Comte de Sicile, quoique son frere lui en eût donné le titre dès l'an 1061. Mais en lui abandonnant cette portion de leur conquête, Robert se réserva Palerme, la moitié de la ville de Messine et la Souveraineté sur toute l'Isle. (Malattera, L. 3, c. 13.)

## SUITE

De ROBERT GUISCARD, Duc de la Pouille, etc.

Le Pape Grégoire VII étant venu, l'an 1073, dans la Pouille, entame, avec Robert et son frere, une négociation dont on ignore l'objet. Elle échoue par le refus que fait le Pape d'accorder aux Princes normands ce qu'ils lui demandoient. Grégoire, l'an 1074, excommunique, dans le Concile qu'il tient à Rome la première semaine de Carême, Robert Guiscard, parcequ'il refusoit de lui faire hommage. L'an 1077, Robert, à la sollicitation des Amalitaïns, mécontents de Gisulle, Prince de Salerne, leur Souverain, beau-frere de Robert, et avec le secours de Richard, Prince de Capoue, vient faire le siège de Salerne par mer et par terre. Pressés par la famine, les assiégés ouvrent leurs portes aux Normands. Gisulle se retire dans la forteresse, et le manque de provisions l'oblige bientôt à capituler. Il se réfugie auprès du Pape, son ami, qui lui donne le Gouvernement de la Campanie ou Campagne de Rome. (Voy. les Princes de Salerne.) Robert s'assure la prise de Salerne, par un fort imprenable qu'il fait bâtir dans la plaine. Après cette conquête, Robert va continuer la guerre dans la Campanie, sur les terres du S.-Siège. Grégoire se prépare à marcher contre lui à la tête de ses troupes, et Robert se retire à Capoue. Le 19 Décembre suivant, il se présente devant Bénévent, dont il fait le siège, tandis que Richard, Prince de Capoue, avec lequel il s'étoit concerté, va faire celui de Naples. L'an 1078, le 3 Mars, Grégoire, à la fin du Concile qu'il célébroit à Rome, excommunique tous les Normands, pour les usurpations qu'ils ont faites et se disposent à faire sur l'Eglise romaine. Cet anathème n'empêche pas Robert de continuer le siège de Bénévent : mais Richard, Prince de Capoue, étant mort à celui de Naples, le 13 Avril suivant, et Jourdain son fils et son successeur, s'étant déclaré pour le Pape, le Duc de la Pouille abandonne son entreprise. Plusieurs vassaux de Robert et plusieurs villes de sa dépendance se révoltent à la persuasion de Jourdain. Le plus obstiné des conjurés fut Abaillard, fils d'Humphrad et neveu de Robert, qui l'avoit dépourvu de son héritage. Après divers sièges et bien des combats, dont les succès furent variés, Robert prit le parti de s'accommoder avec Jourdain. (Muratori, *Annali*, T. VI, p. 257.) La

## COMTES DE SICILE.

ROGER I.

1072. ROGER I, dernier fils de Tancrede, né l'an 1031, étoit venu en Italie au plus tard en 1048. Maître de la Sicile, avec le secours de Robert son frere, par la prise de Palerme et la conquête des autres places de cette Isle, qu'il fit dans les années suivantes, il y rétablit la religion chrétienne, et gouverna cet État avec beaucoup de sagesse. Non content du titre que Robert son frere lui avoit cédé, il prend, l'an 1096, celui de *Grand Comte* de Calabre et de Sicile. Tout étant paisible dans son Isle, il marche, l'an 1098, au secours de Richard II, son cousin, Prince de Capoue, contre lequel cette ville s'étoit révoltée, et force les rebelles à rentrer dans le devoir : mais il oblige en même tems Richard, pour prix de ce service, à se reconnoître son vassal. La même année, le Pape Urbain II se rend à Salerne, pour avoir une entrevue avec le Comte Roger et le Duc Roger, son neveu. Le Comte étoit mécontent de ce que le Pape, sans l'avoir consulté, avoit nommé l'Evêque de Trina Légat apostolique en Sicile. Pour l'appaiser, Urbain déclare Légats apostoliques en cette Isle à perpétuité le Comte et ses successeurs, par une Bulle donnée à Salerne le 3 des nones de Juillet, *Indic-*

## DUCS DE POUILLE ET DE CALABRE.

paix qu'ils firent fut la ruine des affaires d'Abailard. N'ayant plus de ressources dans le pays, il prend la fuite et se retire à CP. où il finit ses jours. L'an 1080 (et non 1077, comme le marque Pagii), le Pape Grégoire VII, pressé par l'Empereur Henri IV, pense à regagner le Duc Robert pour l'opposer à ce Prince. Sollicité par les émissaires du Pontife, Robert lui écrit une lettre respectueuse par laquelle il le prie de venir en Pouille au plutôt pour recevoir les marques de sa soumission. Grégoire s'y étant rendu après la Pentecôte, Robert, le 29 Juin, lui fait hommage de ses terres, et en reçoit de lui l'investiture par l'étendard, dans la ville d'Aquino, ou à Bénévent, suivant le Poëte Guillaume de la Pouille. On prétend, et c'étoit le bruit commun, dit ce dernier qui est un Ecrivain du tems, que, pour mieux engager Robert dans ses intérêts, Grégoire lui promit le Royaume d'Italie.

*Romani regni sibi promissæ coronam  
Papa ferebatur.* (Guillelm. Appul. l. 3.)

Robert, la même année, prend le parti d'un imposteur, qui s'étant rendu auprès de lui, se donnoit pour l'Empereur Michel Parapinace, beau-frère de Robert, que Nicéphore Botoniate avoit supplanté. Robert s'étant embarqué, l'an 1081, avec son fils Boémond et le faux Empereur Michel, va faire le siège de Corfou, dont il se rend maître. Il s'empare ensuite de Butronte et de la Vallone, après quoi il assiége Durazzo. Alexis Comnène, nouvel Empereur des Grecs, vient au secours de la place avec une armée formidable. Robert, quoiqu'inférieur en forces, lui livre bataille et remporte la victoire le 18 Octobre. Le faux Empereur Michel reste mort sur le champ de bataille. Loup Protospate met cet événement en 1082, parcequ'il commence l'année avec les Grecs au premier Septembre. Robert victorieux reprend le siège de Durazzo, qui l'occupe tout l'hiver. Enfin le 8 Février 1082, par la trahison d'un citoyen, il escalade la place, où il fait prisonnier le fils de Dominique Silvio, Doge de Venise, avec plusieurs Vénitiens qui étoient venus au secours des Grecs. Après cette conquête, sur le bruit vrai ou faux, que l'Empereur Henri IV se disposoit à porter la guerre en Pouille, Robert retourne en Italie, laissant en Albanie son fils Boémond avec une armée, et va débarquer à Otrante.

L'an 1084, le Pape Grégoire VII se trouvant assiégé par l'Empereur dans le château S.-Ange, pressé Robert par ses envoyés et par ses lettres de venir le délivrer. Robert se met aussitôt en marche; et l'Empereur prévenu par lui-même de son arrivée, sort de Rome trois jours avant qu'il y entre, c'est-à-dire au commencement de Mai. Robert délivre le Pape et le conduit au Palais de Latran, après avoir saccagé Rome. Pendant quelques jours qu'il reste à Rome, il force les Romains de se raccommode avec le Pape et d'abandonner le parti de l'Empereur; mais ce ne fut qu'après en avoir puni les plus coupables, en les réduisant à l'esclavage et à beaucoup d'autres peines. Robert quitte ensuite Rome, emmenant avec lui Grégoire, qui ne devoit pas s'exposer au ressentiment des Romains irrités du traitement rigoureux qu'ils venoient d'essuyer. Le Duc conduit d'abord au Mont-Cassin, ensuite à Salerne, où jusqu'à sa mort Grégoire reçoit de l'Abbé Didier, l'un de ses plus grands partisans, tout ce qui étoit nécessaire pour l'entretenir avec sa suite. Ce fut pendant ce séjour que Grégoire, à la prière de Robert, fit la dédicace d'une magnifique Eglise que ce Prince avoit bâtie à Salerne. Son fils Boémond revient alors d'Albanie lui demander des secours d'hommes et d'argent, parceque son armée, faute de paiement, menaçoit de se révolter, et que l'Empereur grec Alexis travailloit sourdement à la débâcher. « Robert, dont tous les préparatifs étoient faits, s'embarqua pour l'Albanie au commencement de l'automne (1084), menant avec lui sa femme et son fils le Duc Roger. Au mois de Novembre il combat les flottes unies des Grecs et des Vénitiens, leur coule à fond deux vaisseaux avec toute leur charge, leur en prend plusieurs autres, leur tue quelques milliers d'hommes et fait deux mille prisonniers. La suite de cette victoire est la levée du siège de Corfou, commencé par les Grecs avec le secours des Vénitiens. » (Murat.)

L'an 1085, Robert ayant séjourné durant l'hiver en Albanie, passe dans l'Isle de Céphalonie pour en faire la conquête. Il y meurt le 17 Juillet, *post multorum*, dit Berthold de Constance, *pauperum et divitum oppressionem, cujus avaritia nec Sicilia nec Calabria suffecit.* Orderic Vital, Guillaume de Malinesburi, Alberic et d'autres Chroniqueurs, François ou Anglois, attribuent sa mort au poison que sa femme, selon eux, lui fit prendre à la sollicitation de l'Empereur Alexis, qui lui avoit promis, ajoutent-ils, de l'épouser pour récompense de son crime. Mais

## COMTES DE SICILE.

*tion vij, (il faut vi, la xi<sup>e</sup> année du Pontificat du Seigneur Urbain.*

» C'est de là, dit Muratori, que tire son origine le Tribunal de la Monarchie de Sicile, nom véritablement extraordinaire; Tribunal que le Cardinal Baronius a si vigoureusement attaqué dans le XI<sup>e</sup> Tome de son Histoire Ecclésiastique. Mais il est à remarquer que Baronius ne traite pas de supposée la Bulle d'Urbain II; il prétend seulement qu'elle n'est pas sortie des mains de ce Pape telle qu'on la voit à la fin de l'Histoire de Géofroi Malaterra; mais c'est ce qu'il ne prouve pas. Par cette Bulle, Urbain accorde trois choses à Roger et à ses successeurs; 1<sup>o</sup>. qu'il n'enverra point de Légats en Sicile contre leur gré; 2<sup>o</sup>. qu'ils exerceront eux-mêmes l'autorité de Légat à latere, dont il leur donne la mission; 3<sup>o</sup>. qu'ils n'enverront aux Conciles convoqués par le Pape, que les Evêques et les Abbés qu'il leur plaira de choisir. Roger étoit en possession de ces droits depuis qu'il avoit fait la conquête de la Sicile, et le Pape ne fit que les lui confirmer par sa Bulle, afin de l'engager par là soumettre au S.-Siège les Eglises de cette Isle qui dépendoient auparavant du Patriarche de Constantinople. Ceci demande une explication. Originellement la Sicile faisoit partie des Provinces suburbicaires, c'est-à-dire de celles qui étoient soumises au Préfet de Rome et sur lesquelles les Papes exerçoient la juridiction métropolitaine. Mais lorsque Grégoire III, au VIII<sup>e</sup> siècle, eut soustrait Rome à l'obéissance des Empereurs grecs, le Clergé de la Sicile, qui leur étoit demeuré fidele, se mit sous la juridiction du Patriarche de Constantinople, et y persista malgré la réclamation de plusieurs Papes. Ce fut dans cet état que Roger trouva l'Eglise de Sicile lorsqu'il prit possession de cette Isle. Mais comme il étoit de son intérêt de détacher entièrement les Siciliens des Grecs, il rompit la communication entre cette Eglise et celle de Constantinople, sans néanmoins soumettre la Sicile à celle de Rome. Celle-ci ne reconvra sa Jurisdiction que par le Traité dont on vient de rendre compte et aux conditions qu'il exprime. L'an 1101, le Comte Roger finit ses jours au mois de Juillet, âgé de 60 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. DELICIA, comme la nomme Géofroi Malaterra, (Orderic l'appelle JUDITH); 2<sup>o</sup>. EMBURGE; 3<sup>o</sup>. l'an 1090, ADELÏDE ou ADELICE, dite aussi ADELLE, fille de Boniface I, Marquis de Montferrat, qu'il répudia après en avoir eu plusieurs enfans. (Elle épousa dans la suite Baudouin I, Roi de Jérusalem.) Du second lit il eut deux fils, Géofroi et Jourdain, (morts en 1092,) avec quatre filles, dont l'aînée, Mathilde, épousa, l'an 1080, Raymond de S.-Gilles, Comte

## DUCS DE POUILLE ET DE CALABRE.

ils sont démentis par le silence de Guillaume de la Pouille et de Romain de Salerne, deux Auteurs contemporains et nationaux dont les récits ne laissent rien apercevoir d'extraordinaire dans la mort de Robert Guiscard. Après cet événement, la Duchesse, sa veuve, se hâte de repasser en Italie, pour disposer les peuples de Pouille et de Calabre à reconnoître Roger son fils, qui l'accompagnoit, pour son successeur. Mais à peine Roger est-il parti, que saisie d'une terreur panique, comme si le monde entier, dit Muratori, étoit tombé avec Robert Guiscard, son armée abandonne armes et bagage, court aux vaisseaux, où elle s'embarque comme elle peut, et fait voile vers Otrante. La plupart de ces bâtimens furent submergés; celui qui portoit le corps de Robert eut le même sort. On repêcha ce cadavre avec peine, et on l'enterra à Venose. Durazzo et les autres conquêtes que Robert avoit faites au-delà de la mer ne tardent pas à retourner sous la puissance des Grecs. Robert avoit épousé, 1<sup>o</sup>. ALBERADE, laquelle, ayant été répudiée sous prétexte de parenté, l'an 1058, se retira à Venise où elle mourut au plutôt l'an 1112; 2<sup>o</sup>. SIKELGAÏTE, fille de Gaimar IV, Prince de Salerne, (décédée en 1090, et enterrée au Mont-Cassin.) Du premier lit il eut Boémond, qu'il fit Prince de Tarente, et qui, s'étant ensuite signalé dans la première Croisade, devint Prince d'Antioche; et Gui, qui ayant accompagné Boémond son frere dans son expédition contre les Grecs, mourut au retour l'an 1107. Un ancien Auteur (*apud* Duchesne, *Hist. Fr. T. IV, p. 95,*) raconte que Gui, étant à l'article de la mort, pria son frere de lui pardonner ce qu'il avoit fait contre ses intérêts: sur quoi Boémond lui ayant demandé de s'expliquer, il lui avoua qu'il avoit promis à l'Empereur Alexis d'épouser sa fille à condition qu'elle lui apporteroit Durazzo pour sa dot; qu'en conséquence il avoit animé secrètement les bourgeois de la place à soutenir vigoureusement le siège qu'il en faisoit avec son frere, et que c'étoit la raison qui les avoit empêchés de se rendre. L'Anonyme ajoute que Boémond fut tellement irrité de cet aveu, qu'il quitta son frere en le chargeant de malédictions. Du second lit de Robert sortirent Roger, qui suit; deux autres fils qu'on ne connoit point; et cinq filles, dont l'aînée, fiancée, en 1076, au jeune Constantin Ducas, fut envoyée à Constantinople, où les Grecs lui donnerent le nom d'Hélène; la seconde fut mariée, en 1077, à Hugues, fils d'Albert Azzon II, Marquis d'Est; la troisieme, nommée Mathilde ou Alnaïde, épousa, l'an 1079, Raymond II, Comte de Barcelone, puis Amauri II, Vicomte de Narbonne; la quatrième, nommée Sibylle, fut mariée à Ebles II, Comte de Rouci; la cinquieme, appelée Mathilde et surnommée *Courte-Louve*, épousa, suivant Orderic Vital, Guillaume de Grantemenil, Seigneur normand. Le Duc Robert, de l'aveu de la Princesse Anne Commene, dans la vie de l'Empereur Alexis, son pere, étoit parfait de corps et d'esprit, et ses plus mortels ennemis furent obligés de convenir qu'il possédoit dans le plus éminent degré toutes les qualités qui font les grands conquérans. Ce Prince à la tête de ses Diplômes mettoit: *Ego Robertus, gratia Dei et S. Petri, Apuliae, Calabriae et Siciliae Dux.*

## R O G E R.

1085. ROGER, surnommé la Bourse, *Bursa*, fils de Robert Guiscard, lui succéda, par les intrigues de Sikelgaïte sa mere, dans le Duché de Pouille et de Calabre. Boémond, son frere du premier lit, qui avoit assisté comme lui à la mort de Robert, souffrant impatiemment qu'il lui eût été préféré dans cette succession, fait divers mouvemens pour le supplanter. Ayant assemblé des troupes, il s'empare d'Orta, fait le dégât autour de Tarente et d'Otrante, et s'étant avancé jusqu'à Farnito dans le Bénéventain, il livre à son frere une bataille qui fut singuliere en ce qu'il n'y eut qu'un seul homme de tué. La victoire se déclara pour Roger, qui fit beaucoup de prisonniers. Le Comte de Sicile, oncle des deux Princes, s'entremet pour les réconcilier, et y réussit, en persuadant au Duc Roger de céder à Boémond les villes de Tarente, d'Otrante, d'Orta, de Gallipoli avec d'autres terres. Muratori dit que, pour prix de ce service, il se fit donner par le Duc Roger la Seigneurie entiere de la Calabre, dont il n'avoit que la moitié par le Traité fait avec Robert Guiscard: mais cette cession fut révoquée, supposé qu'elle ait été faite, puisqu'on voit le successeur du Duc Roger en possession de la moitié de la Calabre. Les deux freres eurent d'autres démêlés jusqu'au départ de Boémond pour la Terre-Sainte. La ville de Canose excitoit la convoitise du Duc Roger. L'ayant assiégée, il la prend après l'avoir entourée de filets. (*l'oy. Boémond I, Prince*

## COMTES DE SICILE.

de Toulouse; la seconde, nommée Julitte ou Emme, fut demandée par Philippe I, Roi de France; mais le mariage ayant été rompu, Emme épousa Guillaume VI, Comte d'Auvergne; la troisieme, nommée aussi Mathilde, et par d'autres Yolande, épousa Conrad, fils aîné de l'Empereur Henri IV; la quatrième, dont on ignore le nom, devint, en 1095, femme de Coloman, Roi de Hongrie. Du troisieme lit vinrent Simon; Roger, qui suit; Mathilde, femme de Rainulf, Comte d'Alife; et Emme, mariée à Rodolfe Macchabée, Comte de Montecaglioso. Roger I égala son frere Robert par sa valeur et par la gloire de ses exploits; mais il le surpassa par sa religion, sa clémence et sa libéralité. Il fonda plusieurs Eglises et plusieurs Hôpitaux en Sicile. Simon, l'aîné des deux fils qui lui restoient, étoit destiné pour lui succéder; mais il mourut avant que les Seigneurs normands eussent le tems de s'assembler et de le déclarer Comte.

## ROGER II, DIT LE JEUNE.

1101. ROGER II, né l'an 1097, de Roger I et d'Adélaïde, est proclamé Comte de Sicile et Duc de Calabre dans le Parlement ou l'assemblée des Etats-Généraux, pour régner jusqu'à sa majorité, sous la régence de sa mere, Princesse, dit Muratori, qui joignoit à beaucoup de hauteur une grande soif du bien d'autrui. Le gouvernement d'Adélaïde excita des séditions. Pour contenir les factieux, elle fait venir, l'an 1103, le Prince Robert, second fils de Robert I, Duc de Bourgogne, lui donne une de ses nieces, (Orderic Vital dit une de ses filles) en mariage, et l'associe au Gouvernement. Robert exerça son emploi pendant dix ans avec beaucoup de prudence, de valeur et de capacité. Mais lorsque Adélaïde vit son fils en état de prendre en main le timon de l'Etat, craignant que Robert ne refusât de s'en dessaisir, elle le fit empoisonner. (Orderic Vital, p. 898.) L'an 1113, elle part de Sicile avec des richesses immenses, pour aller épouser Baudouin, Roi de Jérusalem, qui avoit répudié sa première femme pour faire ce nouveau mariage dont l'intérêt étoit l'unique mobile. Baudouin s'étant depuis repenti d'avoir fait divorce avec sa première femme, fit vœu de la reprendre, répudia Adélaïde à son tour, et la renvoya en Sicile, sans lui rendre néanmoins les trésors qu'elle avoit apportés. Le chagrin emporta, l'an 1118, cette Princesse. Roger établit, la même année, à Palerme une chapelle royale, où il déclare que nul autre que lui-même ou ceux qui lui succéderont ne pourront faire aucun acte de juridiction (soit civile, soit ecclésiastique).

## DUCS DE POUILLE ET DE CALABRE.

*d'Antioche.*) Le Duc Roger termine ses jours le 22 Février de l'an 1111, laissant de sa femme ADELE ou ADELÂIDE, fille de Robert le Frison, Comte de Flandre, et veuve de S. Canut, Roi de Danemarck, Guillaume, qui suit.

## GUILLAUME II.

1111. GUILLAUME II succéda à Roger son pere dans le Duché de Pouille et de Calabre. L'an 1114, il reçoit du Pape Pascal II, au Concile de Ceperano, l'investiture de ses Etats. L'an 1120, il va rendre ses devoirs, dans la ville de Bénévent, au Pape Caliste II, qui lui donne une nouvelle investiture par le gonfanon ou étendard. Il meurt le 20 Juillet 1127, à Salerne, que son pere avoit déclaré capitale de son Duché de Pouille et de Calabre. Guillaume fut extrêmement regretté de ses peuples qu'il avoit gouvernés avec beaucoup de sagesse et de douceur. Il avoit épousé, l'an 1116, GATELGRIME, fille de Robert, Comte d'Alife, laquelle lui survécut sans lui avoir donné d'enfans. Après la mort de Guillaume, Roger II, Comte de Sicile, s'empara de ses Etats.

## COMTES, PUIS ROIS, DE SICILE.

tique), et prononça anathème contre ceux qui oseroient le tenter. L'an 1121, il profite d'un voyage que Guillaume, Duc de la Pouille, son cousin, fait à Constantinople, pour entreprendre de le dépouiller. Il assiége le château de Nicéphore dans ce dessein; sur quoi le Cardinal Hugues vient, de la part du Pape Caliste II, lui faire des remontrances touchant l'injustice de son procédé; mais il n'est point écouté. Le Pape se rend lui-même en Pouille avec sa Cour, et se trouve mal de ce voyage. Une maladie épidémique lui enleve les meilleurs de ses Cardinaux, et entre autres, le Cardinal Hugues. Lui-même est attaqué de cette maladie. Roger l'étant venu voir, obtient, en cédant à ses prières, tout ce que lui-même demande à ce Pontife. L'année suivante, Guillaume, Duc de la Pouille, ayant besoin du secours de Roger pour réduire Jourdain, Comte d'Ariano, qui s'étoit révolté, lui cède, pour obtenir ce service, la moitié du Duché de Calabre avec la moitié de la ville de Palerme qui lui appartenoit. Le Duc Guillaume étant mort, l'an 1127, Roger passe à Salerne avec sept galères, et vient à bout, après dix jours de pourparler, d'engager l'Archevêque et les habitans à le reconnoître, sous certaines conditions, pour Duc de Pouille et de Calabre.

## SUIITE DES COMTES, PUIS ROIS DE SICILE.

L'exemple des Salernitains fut suivi par ceux d'Amalfi, de Troja, de Melfe et des autres contrées de la Pouille. Mais la nouvelle des succès de Roger étant parvenue à Rome, le Pape Honoré II et toute sa Cour en furent vivement alarmés, tant parcequ'ils prétendoient que la Pouille étoit un Fief dévolu au S. Siège, que par la crainte de l'agrandissement d'un Prince qui, joignant à la Sicile la Pouille et la Calabre, seroit en état de faire la loi à Rome. Pour arrêter ses progrès, Honoré passe à Bénévent, et de là à Troja, dont les habitans lui font serment d'obéissance. Le Comte Roger l'avoit prévenu par une ambassade chargée de riches présens, pour lui demander l'investiture du Duché de Pouille et de Calabre. Mais le Pontife la refusa, comptant mettre tout le Duché sous le domaine immédiat du S. Siège, ou plutôt en investir Boémond II, Prince de Tarente et d'Autioche, qui, comme neveu de Robert Guiscard, y avoit plus de droit que Roger. Celui-ci, voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur l'esprit d'Honoré, donne ordre à ses officiers de commencer les hostilités contre Bénévent. Le Pape s'y étant transporté, fulmine une excommunication contre le Comte; ce qui détache de son parti Rainulf, Comte d'Alife, qui se jette dans celui du Pape. Une seconde ambassade, envoyée par Roger au Pape, pour l'engager à lui accorder le Duché, ayant été aussi inutile que la première, il passe de Salerne en Sicile, pour y rassembler une armée capable de lui faire avoir par la force ce qu'il ne pouvoit obtenir par les prières. Au commencement de l'année suivante, Honoré, se trouvant à Capoue, engage plusieurs Seigneurs qui s'y étoient rendus, à se liguier contre le Comte Roger en faveur de l'Eglise romaine. Ce Prince, au mois de Mars, repasse le détroit avec une puissante armée, prend Tarente, Otrante, Brindes, et vient se poster sur les bords du fleuve Brendano, en présence de l'année pontificale, qui, n'osant l'attaquer, se dissipe peu à peu par les désertions. Le pape alors, cherchant à mettre son honneur à couvert, fait proposer secrètement au Comte de lui donner l'investiture qu'il desiroit; mais il exige qu'il vienne la recevoir à Bénévent. Roger, qui étoit dans la défiance, veut qu'elle lui soit donnée hors de la ville, dont il s'approche, pour cet effet, avec un bon

corps de troupes. Le Pape veut bien user de condescendance, et, étant sorti de Bénévent le 22 Août, il a, sur le pont, avec Roger une entrevue, dans laquelle il lui donne l'investiture du Duché de Pouille et de Calabre et de celui de Naples.

Roger, l'an 1129, oblige Robert II, Prince de Capoue, à se reconnoître son vassal. L'année suivante, il embrasse le parti de l'anti-Pape Anaclet, son beau-frere. Celui-ci, par une Bulle du 27 Septembre, lui donne le titre de Roi de Sicile, avec la Suzeraineté sur la Principauté de Capoue et le Duché de Naples. A Noël de la même année, Roger se fait couronner dans Palerme, qu'il avoit choisie pour capitale de ses Etats. Ce Prince, non content du titre de Roi de Sicile, prit encore celui de Roi d'Italie, comme on le voit par des Chartes datées de 1133 et de 1137, qui commencent ainsi: *Ego Rogerius D. G. Siciliae et Italiae Rex.* Sergius, Duc de Naples, l'an 1131, informé du don qu'Anaclet avoit fait à Roger de la Souveraineté de son Duché, vient de lui-même lui faire hommage à Salerne, dans la crainte d'y être forcé par la voie des armes. Roger, la même année, établit dans ses Etats la dignité d'Archevêque, c'est-à-dire d'Abbé général, et réserve à lui seul et à ses successeurs le droit de confirmer l'élection que les moines en feroient avec sa permission. L'an 1132, il fait la conquête de Bari, dont il envoie le Prince Grimoald prisonnier en Sicile. Il va faire ensuite le siège de Nocera; mais le Prince de Capoue, avec lequel il s'étoit brouillé, étant venu au secours de la place, lui livre bataille et le met en déroute le 24 Juillet, sur les bords du Sarno. Cet échec ranime le courage de ses ennemis qui reprennent les armes contre lui. Mais sans se déconcerter, il va faire le dégât sur le territoire de Bénévent; après quoi il passe le détroit au mois de Décembre pour rassembler de nouvelles forces capables de réduire les rebelles. Revenu de Sicile en Italie l'an 1133, le Roi Roger soumet plusieurs Barons et plusieurs villes de la Pouille, que le Pape Innocent II et l'Empereur Lothaire avoient engagés à se révolter. Après avoir forcé Rainulf, Comte d'Alife, à venir lui demander la paix, il entre, l'an 1134, dans la Principauté de Capoue. Les habitans de la capitale, voyant qu'il s'approchoit de leurs murs, sortent en procession au devant de lui, le

conduisent à la Cathédrale, en chantant des hymnes et des cantiques, et lui jurent fidélité.

Roger, l'an 1134, est attaqué en Sicile d'une maladie dangereuse qui fit craindre pour ses jours. Elle duroit encore l'année suivante, lorsque la Reine Alberie sa femme, Princesse pieuse et charitable, tomba malade elle-même et fut emportée en peu de jours. Le chagrin que causa cette perte à son époux fut tel, qu'il s'enferma pendant assez long-tems, sans se laisser voir qu'à ses plus intimes amis : Je bruit courut qu'il n'existoit plus, et que, par politique, on cachoit sa mort. Dès que la nouvelle en arrive à Pise, le Prince de Capoue obtient de cette République huit mille hommes et vingt navires, avec lesquels il arrive à Naples au mois d'Avril. Le Duc Sergius et les Napolitains arborent aussitôt l'étendard de la révolte. Le Comte Rainulfé en fait de même, et son exemple entraîne la ville d'Averse, qui rappelle aussitôt son ancien Comte, le Prince de Capoue, quoique plusieurs assuraient que Roger étoit en vie. Les Pisans étoient disposés à marcher tout de suite à Capoue, dans l'espérance d'en faire aisément la conquête, s'ils n'eussent appris que Warin, Chancelier du Roi, commandoit une forte garnison dans cette ville. Warin lui-même, après avoir envoyé sous bonne garde à Salerne ceux dont les intentions lui étoient suspectes, se met en marche pour aller au devant des ennemis, et campe sur les bords du Chiano. Comme il n'arrivoit absolument personne de Sicile, on n'en étoit que plus persuadé de la mort du Roi, lorsque, le 5 Juin, on le voit avec le plus grand étonnement débarquer à Salerne et donner ses ordres pour rassembler ses forces. Le premier objet de sa vengeance fut la ville d'Averse dont les habitans à son approche s'enfuirent à Naples avec le Comte Rainulfé. Roger abandonne la ville au pillage et la brûle, après quoi il ravage les environs de Naples, tandis que Warin, envoyé dans les terres du Comte Rainulfé, se rend maître d'Alife et de Sant'Angelo. La résistance que font S<sup>rs</sup>. Agathe et Cajazzo, oblige Roger de les assiéger, et la réduction en fut aisée. Étant retourné de là, faire des hostilités sur le territoire de Naples, il ne croit pas cependant devoir se fatiguer à faire le siège de cette ville qui lui paroît trop difficile à prendre, et se retire après avoir ordonné de rebâtir Averse et Cucolo dont les garnisons seroient propres à inquiéter les Napolitains. Sollicités vivement par le Pape Innocent II, qui s'étoit retiré chez eux, les Pisans font partir vingt vaisseaux chargés de gens de guerre pour arrêter les progrès de Roger. Amalfi se trouvoit alors sans troupes, parceque Roger en avoit employé la jeunesse, partie sur ses vaisseaux, partie dans son armée de terre. Ce fut un motif pour les Pisans d'attaquer un matin cette ville, qu'ils emportèrent d'emblée, et d'où ils emportèrent un butin considérable qu'ils chargèrent sur leurs vaisseaux (1). Ils font le même traitement à la Scala et à d'autres places. Le Roi, qu'on informe de ce ravage, accourt d'Averse, et trouvant que les ennemis assiègent la Fratta, il les attaque et les met en fuite après leur avoir tué quinze cents hommes, au nombre desquels étoit un Consul. Ceux qui échappent se sauvent emportant tout leur butin. Roger s'étant de là transporté à Benevent, y investit par l'étendard son troisième fils Anfuse ou Alfonso de la Principauté de Capoue, et déclare Comte de Matera son gendre Adam. Il met ordre aux affaires de la Pouille, crée Chevaliers, le jour de Noël, son fils aîné Roger, Duc de Pouille, et son second fils Tan-

crede, Prince de Bari, puis se rembarque l'an 1136, pour la Sicile. (Saint-Marc.)

L'Empereur Lothaire étant passé, l'an 1137, dans la Pouille, enleve à Roger une partie de ce Duché, dont Henri, Duc de Baviere, aidé par les Pisans, par Robert, Prince de Capoue, par Rainulfé, Comte d'Alife, et par Sergius, Duc de Naples, achève la conquête. Il ne reste plus à Roger que la ville de Salerne. Le 18 Juillet, les confédérés commencent le siège de cette ville. Les assiégés se défendent vigoureusement : mais le Pape et l'Empereur étant survenus, entament un Traité avec les Saleritains, qui leur accordent l'entrée et la Seigneurie de leur ville. La garnison se retire dans la citadelle ou tour majeure, qui ne fut point prise, par la mésintelligence des confédérés. Le Pape et l'Empereur, après avoir passé la fête de l'Assomption à Salerne, se rendent à Avellino, où, dans le mois de Septembre, ils investissent du Duché de la Pouille Rainulfé, Comte d'Alife, qui avoit montré le plus de valeur et d'intelligence dans cette guerre. On vit dans la cérémonie le Pontife et l'Empereur tenir chacun d'une main l'étendard, seul expédient qu'on imagina pour conserver le droit que chacun prétendoit avoir de donner cette investiture. (Otto Frising. Chron. L. VII, c. 20.) Le Roi Roger étoit cependant en Sicile, occupé à rassembler des troupes, et attendant, pour recouvrer ce qu'il avoit perdu, le départ de l'Empereur et de sa formidable armée, qu'il prévoyoit sagement ne devoir pas être éloignés. Sa prévoyance ne fut pas vaine. Lothaire quitte la Pouille pour se rendre à Rome, et de là retourner en Allemagne. Roger aussitôt passe la mer avec son armée, et reprend Salerne, Capoue et plusieurs autres places, avec autant de facilité qu'elles lui avoient été enlevées. Sergius, Duc de Naples, voyant cette révolution, ne tarda pas à venir lui demander pardon. Roger l'oblige à combattre sous ses drapeaux. Il n'en fut pas de même du nouveau Duc de la Pouille. Résolu de mourir plutôt que de céder au Roi, son ennemi, il compose, des troupes que l'Empereur lui avoit laissées et de celles du pays, une armée considérable, avec laquelle il va camper en présence de Roger. S. Bernard s'entremet pour faire la paix entre les deux Princes : il échoue dans sa négociation et se retire. La bataille se livre près de Rignano, le 30 Octobre, *secunda die stantis mensis Octobris*. Roger est battu, et ne doit son salut qu'à la vitesse de son cheval. Rainulfé profite de sa victoire pour s'emparer de diverses places. Le Roi de Sicile, étant revenu, l'année suivante, avec de nouvelles forces, arrête les progrès de Rainulfé, et rentre dans une partie des places dont il s'étoit rendu maître. L'an 1139, après la mort de Rainulfé, arrivée le 30 Avril, le Roi Roger, et son fils Roger, qu'il avoit fait Duc de la Pouille, s'étant mis en campagne, chacun à la tête d'une armée, continuent de soumettre les villes rebelles, et échouent devant quelques unes. Le Pape Innocent, qui avoit excommunié le père au Concile de Latran, s'étant rendu, avec quelques troupes à San-Germano, le Roi de Sicile s'approche de lui à son invitation, et lui envoie des Ambassadeurs pour traiter de la paix. On négocia là-dessus pendant huit jours. Mais comme Innocent vouloit absolument qu'on rétablît le Prince Robert dans Capoue et que le Roi se refusoit absolument à cette demande, on se sépara sans rien conclure, et les hostilités recommen-

(1) « On a long-tems soutenu, dit M. Pfeffel, que le fameux Digeste, qu'on voit aujourd'hui à Florence, avoit fait partie du butin que les Pisans rapportèrent de cette expédition, et qu'il fallut dater de là l'introduction du Droit romain dans les Écoles de Jurisprudence. Mais il est aujourd'hui démontré que cette prétendue découverte des Pandectes à Amalfi, n'est qu'une fable ; et que, bien loin que le Droit romain ait commencé sous Lothaire II à se

répandre, nous savons, par les fastes de l'Université de Bologne, que la Comtesse Mathilde l'avoit déjà fait en seigneur publiquement, que le Pape Nicolas II rapporte des passages entiers des loix de Justinien dans le *Decretum*, pour expliquer la manière de compter les degrés de parenté; que l'Empereur Otton III a cité les Instituts dans deux de ses Chartes, et que Charlemagne a permis aux Italiens de vivre *lege romanâ*.

cerent. Le Pape ne se voyant pas en sûreté à San-Germano, sort de cette ville pour se retirer en un lieu plus sûr; mais il tombe avec sa suite, le 21 Juillet 1139, dans une embuscade que le jeune Duc Roger lui avoit tendue. Ses troupes sont battues et cherchent leur salut dans la fuite. Le Pape, fait prisonnier, se voit exposé au mépris et aux railleries du soldat vainqueur. On le conduisit au Roi avec Aimeri, son Chancelier, un grand nombre de Cardinaux et d'autres personnes de marque. Ses riches équipages furent pillés, et sa caisse militaire, bien fournie, ne fut point épargnée; en un mot le seul Robert, Prince de Capoue, eut le bonheur d'échapper en fuyant. » Voilà, dit Giannone, à quelles fâcheuses situations les Papes se sont exposés toutes les fois qu'ils ont voulu prendre les armes contre nos Princes; et tel est le fruit amer qu'ils ont toujours retiré, lorsque, sortant de leur place, ils ont voulu, comme Princes du monde, se donner en spectacle à la tête des armées, se couvrir d'un casque au lieu d'une tiare, et endosser la cuirasse en place de l'étole et du rochet... Les Normands, maîtres de la personne d'Innocent, ne se montrèrent pas moins religieux envers le S. -Siège qu'ils le furent lorsqu'ils arrêterent le Pape Léon IX. Roger eût pu se prévaloir des droits que donne la victoire, et traiter ce Pape en prisonnier, ainsi qu'il l'auroit fait à l'égard de tout Prince séculier; mais ne connoissant point la subtile distinction de deux personnages dans un même Pape, il ne considéra dans Innocent que la qualité de Vicaire de Jésus-Christ; lui rendit et lui fit rendre tous les honneurs dus à ce sublime rang, et lui envoya des Ambassadeurs pour lui demander pardon et le supplier de se réconcilier avec lui. Innocent, plus touché de la générosité de Roger que de l'état où il se trouvoit, entre avec empressement de son côté dans les mêmes dispositions. Au bout de quatre jours (le 25 Juillet, fête de S. Jacques.) la paix fut conclue près de Benevent. Le Pape annulla toutes les excommunications lancées contre le Roi Roger et ses adhérens. Ce Prince et son fils allèrent ensuite se mettre à ses pieds et le reconnoître pour légitime Pape; lui prêterent serment de fidélité sur les saints Evangiles, tant pour lui que pour les Pontifes romains ses successeurs légitimement élus. Ils se reconnurent en même temps ses hommes liges; promirent de lui payer le cens annuel de 600 *schifati*, et de lui rendre Benevent. Le Pape en échange remit dans les mains de Roger un étendard, suivant la pratique de ces teins-là, et l'investit ainsi du Royaume de Sicile, du Duché de la Pouille et de la Principauté de Capoue; le reconnut pour Roi et lui confirma tous les honneurs dus à ce rang. Il n'est point parlé dans la Bulle expédiée à ce sujet du Duché de Naples, quoique le Pape Honorius II en eût donné l'investiture à Roger. Ce Prince accompagne Innocent à Benevent, où les Napolitains viennent se soumettre au premier, et lui demander pour Duc son fils Alfonso; ce qui leur est accordé. Roger après cela prend congé du Pape, et conduit son armée vers Troja, ville rebelle de ce qu'on a nommé la Capitane, dont les habitans ne tarderent pas à se rendre. Mais ceux-ci l'ayant supplié d'entrer dans la ville, il répond qu'il n'y mettra pas les pieds tant que le traître (c'est ainsi qu'il qualifioit Rainulfe leur feu Duc.) restera parmi eux. Ce fut donc une nécessité bien cruelle pour eux de détourner le cadavre infect de Rainulfe, qu'ils regrettoient pour la plupart - mais quelques uns de ses ennemis, l'ayant attaché avec une corde par le cou, le traînèrent par les rues, après qu'ils le jetèrent dans les fossés; vengeance horrible, dit Muratori, détestée de tout le monde, et du jeune Duc Roger lui-même, qui, étant venu trouver le Roi son pere, obtint, à force de prieres, la permission de faire accorder la sépulture à Rainulfe. Ce Monarque cependant, après cela, n'entra point

dans Troja; mais il conduisit son armée, au mois d'Août, devant Bari, dans le dessein d'assiéger cette place, et de la détruire après s'en être rendu maître. Le Pape Innocent, plaignant le sort des habitans, leur envoya l'Evêque d'Ostie pour les exhorter à céder à la force, plutôt que de s'exposer à un châtimement rigoureux. Mais, loin d'écouter ce Prêlat, ils lui refusèrent l'entrée de leur ville, bien résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité. Le Pape alors s'achemina vers Rome, où il fit son entrée après le 2 Septembre. Il y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, au milieu desquelles les Romains tenterent de l'engager à rompre le Traité de paix qu'il avoit fait avec le Roi Roger, comme ayant été extorqué par la violence. Mais le sage Pontife, après l'épreuve qu'il avoit faite de leur valeur, dans sa dernière déroute, se refusa entièrement à leurs conseils.

Le Roi Roger continuoit cependant avec ardeur le siège de Bari. Les tours de bois et les pierriers qu'il employa pour battre la place, détruisirent une grande partie de ses murs et de ses fortifications avec un grand nombre de ses palais. A ce désastre se joignit la famine, qui mit le comble à la désolation; la disette des vivres devint si grande qu'on s'y vit réduit à se contenter d'un peu de pain, et à manger de la chair de cheval. Enfin, la place n'étant plus tenable, il fallut penser à la rendre. Le Roi se montra moins difficile sur les articles de la capitulation qu'on n'auroit dû l'espérer. La tranquillité paroissit rétablie dans la ville, lorsqu'un soldat de Roger vint se présenter à lui, demandant justice contre Hiacinte, Prince de Bari, pour lui avoir fait crever un œil. Cette plainte mit en fureur le Roi, qui, ayant déclaré la capitulation rompue, nomma des Juges de Troja, de Trani et de Bari, pour instruire le procès d'Hiacinte. D'après le jugement qui fut rendu, le Roi fit pendre Hiacinte avec dix de ses Conseillers, crever les yeux à dix autres, et, outre cela, fit emprisonner et dépoillier de leurs biens plusieurs des meilleurs citoyens. Si c'est avec justice et de bonne foi, dit Muratori, Dieu le sait. Cela fait, le Roi Roger passa, sur la fin d'Octobre, à Salerne, et, pendant le séjour qu'il y fit, il rendit plusieurs sentences de confiscation et de banissement contre ceux qui avoient pris les armes contre lui, après quoi il s'embarqua, le 5 Novembre, pour Palerme.

L'an 1144, le Pape Lucius II fait, avec Roger, un Traité par lequel il lui permet de porter la verge, l'anneau, la dalmatique, la mitre, et les sandales, qui sont les marques de la dignité et du pouvoir ecclésiastique. (*Otto Frising.*) Cette grace doit être regardée comme une confirmation du droit de légation accordé au pere de ce Prince par le Pape Urbain II.

Roger, l'an 1146, tourne ses armes contre Manuel, Empereur des Grecs, qui répétoit la Sicile, la Pouille, la Calabre et la Principauté de Capoue, comme des usurpations faites sur l'Empire d'Orient. Les Généraux de Roger prennent Corfou, pillent Céphalonie, le Négrepoint, Corinthe, Athenes, et s'en reviennent chargés d'un immense butin. Mais la meilleure proie qu'ils en rapportent, ce fut un grand nombre d'ouvriers en soie, que Roger accueillit favorablement, et avec le secours desquels il établit des manufactures d'étoffes de soie en Sicile, où elles n'étoient point connues non plus que dans les autres pays, excepté la Grece et l'Espagne. (Busching met en 1130 cette expédition de Roger, après son retour, dit-il, de la Terre-Sainte, où il n'alla jamais.) Roger, incapable de repos et toujours avide de conquêtes, envoya, l'année suivante, une flotte, sous la conduite du Général George, contre Tripoli d'Afrique, le nid des Corsaires. La ville est prise, et un grand nombre de ses habitans sont faits prisonniers pour être amenés en Sicile. Vers le même tems, il publie une constitution, portant que toutes les Eglises de son Royaume, et particulièrement les

Eglises vacantes, sont en sa main et sous sa protection: *Omnes Ecclesias Regni nostri, et specialiter ipsas que pastoribus carent, in manu et protectione nostra habemus.*

L'Empereur Manuel avoit toujours à cœur la perte de Corfou et des autres places que Roger lui avoit enlevées. Ligué avec la République de Venise, il en obtint une flotte considérable, qui, s'étant jointe à la sienne, vint se présenter devant Corfou dont il entreprit le siège en personne l'an 1149. George, Amiral de Sicile, envoyé par Roger au secours de l'Isle, ne se sentant pas assez fort avec 70 vaisseaux qu'il avoit, pour combattre la flotte grecque qui couvrait toute la mer, va mettre le feu aux fauxbourgs de CP. Il tire une flèche enflammée contre le palais de l'Empereur pour lui insulter, et emporte des fruits de ses jardins. (*Chr. mss. Bibl. S. Germ. n<sup>o</sup>. 444.*) En revenant il rencontre une partie de la flotte de Manuel qui emmenoit le Roi de France, Louis le Jeune, qu'elle avoit pris avec ses vaisseaux sur les côtes d'Asie, comme il retournoit de son expédition de la Terre-Sainte. Il fond sur les Grecs, les bat et délivre le Monarque.

Que les Historiens françois modernes, dit Muratori, dissimulent cette aventure d'un de leurs Rois, cela peut passer; mais qu'ils osent la nier formellement, c'est ce dont je ne vois pas de raisons suffisantes, puisque nous avons d'anciens Historiens d'un crédit assez grand pour la garantir. Louis fut amené dans la Basilicate à Potenza, où étoit le Roi Roger, qui lui fit un magnifique accueil, et lui donna une escorte pour le conduire jusque sur les frontières de ses Etats. Cependant Manuel pressoit si vivement le siège de Corfou, qu'il obligea le Gouverneur à capituler. Cet Officier, craignant le ressentiment de Roger, se donna aux Grecs et ne voulut plus retourner en Sicile. Le dessein de Manuel, après s'être rendu maître de Corfou, étoit d'aller attaquer la Sicile. Mais une violente tempête qui submergea une partie de ses vaisseaux, jointe aux approches de Thiver, l'obligea de renoncer à cette entreprise. Roger avoit toujours l'œil sur l'Afrique. L'an 1152, il profite des dissensions qui s'étoient élevées entre les Rois de ce pays pour y faire de nouvelles conquêtes. Il en fit effectivement quelques unes; mais la mort ne lui donna pas le loisir de les pousser aussi loin qu'il se le proposoit. L'an 1154, il finit ses jours, suivant l'opinion la plus vraisemblable, le 26 février, à l'âge de 58 ans; Prince illustre par une infinité de grandes actions: il étoit, dit Muratori, d'une haute stature, avoit le corps bien fourni et le visage terrible comme un lion; il étoit sage, prudent, rusé; plus enclin à l'épargne qu'à la dépense; fier en public, doux et affable dans le particulier; libéral envers ceux qui le servoient fidèlement; sévère jusqu'à la cruauté à l'égard de ceux qui lui manquoient de fidélité; plus craint de ses sujets qu'il n'en étoit aimé. Il avoit fait graver ce vers sur son épée et sur son sceau:

*Apulus et Calaber, Siculus mihi servit et Afer.*

Ce Prince fut inhumé dans la Cathédrale de Palerme, où l'on voit cette épitaphe gravée sur son tombeau, composée vers la fin du seizième siècle, ainsi que celles des Rois suivans de Sicile, par le Chanoine Parcito:

*Si fastus homines, si regna et stemmata ludunt,  
Non legum et recti sic norma Rogerius istis.  
Est lusus rebus Comite a cognomine natus,  
Virtutum hinc splendor situs est, diademaque Regum.*

Vixit ann. 59, Regni 24; obiit 1154.

(Ces vers n'ont ni correction ni clausé.)

Roger aimoit les sciences et protégeoit les Savans. Shérif Aldrisi, Mahométan, avoit fabriqué pour lui un globe terrestre d'argent du poids de 800 marcs, sur lequel il avoit gravé tous les pays connus pour lors. Roger avoit eu successivement trois femmes; 1<sup>o</sup>. l'an 1120, ALBERIE, fille, non pas d'Alfonse VI,

Roi de Castille et de Léon, comme l'avancent des modernes sans fondement, mais de Pierre de Léon, pere de l'anti-Pape Anaclef, ainsi que l'atteste, page 898, Orderic Vital (elle mourut le 8 Fév. 1145, et fut inhumée à Palerme); 2<sup>o</sup>. SYLLE, fille de Hugues II, Duc de Bourgogne; 3<sup>o</sup>. l'an 1151, BÉATRIX, fille de Guithier, Comte de Réthel en Champagne. Du premier lit il eut Roger, Duc de la Pouille, mort en 1149; Tancrede, décédé avant 1144; Anfuse ou Alfonso, fait par son pere Prince de Capoue en 1135; Duc de Naples en 1139, et mort le 10 Octobre 1154; Guillaume qui suit; Henri, mort enfant. Du deuxième lit sortit Constance, femme de l'Empereur Henri VI; le troisième lit fut stérile. Le Roi Roger eut de plus trois bâtards, un fils et deux filles. Le fils nommé Simon, eut, par le testament de son pere, la Principauté de Tarente, que le Roi Guillaume lui retira pour lui donner en échange le Comté de Policastro. Clémence, l'aînée des filles, épousa Hugues, Comte de Molise; la seconde fut mariée avec Henri frere naturel de Marguerite, femme du Roi Guillaume I. (Burigni.)

Les Diplômes du Roi Roger sont datés des années du monde suivant l'ere de CP. Celui qu'il donna l'an 1130 finit ainsi: *Εργάθη η τή παρὰ τή νεφέλησ ημών πόλις Μισσηνών εν τή Μαίω ηδ. η. εν τή 573, 26. ἡ Ρογίτος ο Χρῆστος τῶ Θεῷ Ιωσήφ, νεφέλαις τῆς ἑ τῶν Χρῆστων βουλοῦσας: Scriptum a potentia nostra in urbe Messana, mense Maio, indict. viii, anno 6638. ἡ Rogerius, in Christo Domino pius, potens Rex, et Christianorum adjutor.* On voit aussi par là que Roger prenoit le titre de Roi avoit de l'avoir reçu d'Anaclef.

L'indépendance avec laquelle Roger se comportoit envers la Cour de Rome ne lui permit pas cependant de donner atteinte à l'usage très ancien où étoient les Papes d'obliger les Evêques élus en Sicile de se rendre à Rome pour y recevoir la consécration de leurs mains; usage qui s'est toujours maintenu chez les Rois normands. Ce fut sous le règne de ce Prince que des marchands siciliens apportèrent de l'Asie des cannes à sucre, qu'ils planterent dans leur pays. Elles y réussirent et s'y multiplièrent. De là le sucre fut transplanté dans les provinces méridionales de l'Espagne, d'où l'on en porta aux Canaries, aux Isles de Madère et enfin dans le nouveau Monde. (Robertson, *Vie de Charles-Quint*, *Introd.* p. 315, in-4<sup>o</sup>.)

#### GUILLAUME I, DIT LE MAUVAIS.

1154. GUILLAUME I, fils du Roi Roger et d'Alberie, déclaré Duc de Naples et Prince de Capoue en 1144, après la mort d'Alfonse son frere, associé à son pere dans la royauté, et couronné à Palerme depuis 2 ans et 10 mois, lui succéda dans tous ses Etats. Mais le Pape Adrien IV refuse de le reconnoître pour Roi, et ne lui donne que la qualité de Seigneur de Sicile dans ses lettres. Guillaume s'en offense, et chasse le Légal Henri que le Pape lui avoit envoyé. Adrien, pour se venger, excite l'Empereur Frédéric I à porter la guerre dans la Pouille, et engage les mécontents et les exilés à prendre les armes contre Guillaume. Robert de Lorretto, cousin de Guillaume, se met à leur tête. Ils traitent avec Manuel Comene, Empereur des Grecs. Ce Prince leur envoie de l'argent, et fait partir, sous la conduite de Jean l'Ange, une flotte, qui s'empare de Brindes et de la plupart des autres places maritimes, tandis que Robert, Prince dépourvu de Capoue, reut dans ses Etats, et que les autres conjurés s'emparent des villes et des châteaux qui sont à leur bienséance. Guillaume se trouve réduit, en 1155, à Salerne, Troja, Naples, Melfe, Amalfi, Sorrento et quelques autres places. Le 27 Septembre de la même année, le Pape s'étant transporté à San-Germano pour animer la révolte, y reçoit les hommages et le serment de fidélité des Barons. Guillaume, durant cet orage, restoit en Sicile, retenu par une maladie, d'autres disent par Marou,

son Amiral, qui s'entendoit avec les rebelles. Il passe enfin la mer en 1156, avec une puissante armée, remporte une grande victoire, au mois de Mai, sur les Grecs et les Barons, punit sévèrement ceux de ces derniers qui tombent entre ses mains, et fait rentrer en peu de tems toute la Pouille sous son obéissance. Le Pape alors lui fait demander la paix. Elle est conclue à Bénévent dans le mois de Juin de la même année, après de vifs débats sur les conditions. Guillaume reçoit ensuite du Pape l'investiture de ses Etats, en s'obligeant à lui faire hommage et à lui payer un cens annuel.

Une flotte nouvelle que l'Empereur Manuel envoya, l'an 1158, sur les côtes de Sicile, est battue avec une perte considérable, par Etienne frere de l'Amiral Maron. (Nicetas, *in Hist.*) Ce dernier, toujours gouvernant l'esprit du Roi Guillaume, ne cessoit d'irriter les Siciliens contre son maître et contre lui-même par l'atrocité de sa conduite. On conspire contre lui, et enfin il est tué, la veille de S. Martin, par Matthieu Bonello, l'un des principaux Barons. Guillaume, ouvrant les yeux sur la perfidie de son favori, laisse sa mort impunie. Mais, l'année suivante, Bonello, voyant Guillaume incapable de gouverner, forme une conjuration pour le déposer et mettre Roger son fils à sa place. Les conjurés enfoncent le palais, s'assurent de la personne de Guillaume, et proclament Roi son fils. Mais le peuple s'étant partagé à ce sujet, et le Clergé s'étant déclaré pour Guillaume, ce Prince est relâché. Son fils Roger reçut dans cette émeute un coup de fleche dont il mourut quelque tems après. D'autres prétendent qu'un coup de pied que lui donna son pere, en voyant qu'il étoit proclamé Roi, fut la cause de sa mort. Les conjurés, redoutant la vengeance de Guillaume, mettent toute l'Isle en combustion. Plusieurs d'entre eux passent dans la Pouille, dont ils font soulever la plupart des villes.

L'an 1162, Guillaume triomphe des conjurés et reconvre tout ce qu'ils lui avoient enlevé. Ce Prince meurt de la dysenterie, l'an 1166, le 7 Mai, *septimo die intrantis mensis Maii*, dit Romuald de Salerne. La Chronique du Mont-Cassin met sa mort aux ides, c'est-à-dire au 15 du même mois. On prétend qu'il n'étoit âgé que de 46 ans. Il avoit épousé, l'an 1150, MARGUERITE, fille de Garcia Ramire, Roi de Navarre (morte le 1 Janvier 1183), dont il laissa Guillaume, qui suit, et Henri, Prince de Capoue. La confiance aveugle de Guillaume I en ses Ministres et ses favoris, son avarice et sa cruauté furent cause de toutes les révoltes qui s'élevèrent sous son regne, et ont rendu sa mémoire odieuse à la postérité. La Reine sa femme craignant que, si l'on annonçoit subitement sa mort aux Palermitains, cette nouvelle n'occasionnât quelques mouvements dangereux, prit le parti de faire porter secrètement son corps dans l'intérieur du palais, et d'ordonner que l'on continuât d'agir comme s'il étoit encore vivant, jusqu'à l'arrivée des Barons qui devoient assister au couronnement du nouveau Roi. Ces ordres ayant été fidèlement exécutés, on publia, au bout de quelques jours, en même tems, la mort du Roi et l'avènement de son fils à la Couronne: le corps fut ensuite porté, avec beaucoup de pompe, dans la chapelle de S. Pierre. On lui fit, pendant trois jours consécutifs, de magnifiques funérailles, auxquelles assistèrent tous les Barons et les Prélats qui se trouverent à Palerme. Par la suite des tems, le corps fut transporté dans l'Eglise de Montréal, qui fut bâtie par les ordres du Roi son fils. La Reine veuve lui érigea un superbe tombeau de porphyre, qui subsiste encore, mais sans inscription.

#### GUILLAUME II, DIT LE BON.

1166. GUILLAUME II, successeur de Guillaume I, son pere, est couronné, au mois de Juillet, à l'âge de douze ans, par Romuald, Archevêque de Salerne,

le Siège de Palerme étant vacant, et commence à régner sous la régence de sa mere la Reine Marguerite. Cette régence fut orageuse par les cabales qui se formerent à la Cour et les séditions qu'elles exciterent. La Reine, pour maintenir son autorité, fit venir de France Etienne du Perche, son cousin et Robert IV, Comte de Meulent, fit le premier Chancelier du Royaume, et le nomma à l'Archevêché de Palerme. Etienne avoit amené avec lui plusieurs François de mérite, et en attira d'autres, du nombre desquels étoient le fameux Pierre de Blois, qui fut précepteur du jeune Roi, et Hugues Foucaut, qui fut dans la suite Abbé de S. Denys en France. C'est le même que Hugues Falcaud, Auteur d'une élégante Histoire des troubles arrivés en Sicile de son tems, qui lui a mérité le surnom de *Tacite de la Sicile*. Les Editeurs de cette Histoire, par une méprise facile, ont tous lu dans le titre *Falcaudus* pour *Fulcaudus*, parce qu'elles ont toutes été faites d'après un seul et même manuscrit. (Voy. *Petri Blesens. Ep. 116 et Gall. Chr. T. VII, p. 382.*) La faveur et la confiance que la Reine accordoit aux étrangers, ne servit qu'à irriter la jalousie des Siciliens. Après avoir attenté plusieurs fois en secret à la vie d'Etienne, ils en virent, l'an 1169, à une sédition ouverte dans Palerme. Etienne, pour sauver sa vie, fut obligé de renoncer à ses dignités et d'abandonner la Sicile. Il s'embarqua pour la Syrie, où il mourut peu de tems après. L'an 1172, Guillaume écrit à Henri II, Roi d'Angleterre, une lettre de consolation sur la révolte de ses enfans, dont ce Prince avoit fait des plaintes à tous les Souverains de l'Europe. (Roger de Hoveden.) L'an 1183, le Pape Lucius III érige en Archevêché l'Abbaye de Montréal en Sicile, que les Bénédictins continuent de desservir. La Bulle d'érection a pour caracteres chronologiques les Nones, (5) de Février de l'an de l'Incarnation 1182, Indiction I: mais cette Indiction appartenant à l'an 1183, prouve que la Bulle est datée selon le calcul florentin. Cette même année, la Reine Marguerite, veuve de Guillaume I et mere de Guillaume II, termina ses jours à Palerme; Princesse d'une grande capacité, dont les conseils eussent fait le bonheur du Royaume s'ils eussent été suivis par son époux, comme le prouva la conduite qu'elle tint dans sa régence sous le regne de son fils. Elle fut inhumée à Montréal à côté de ses deux fils Roger et Henri. (Giannone.)

Alexis, neveu de l'Empereur Manuel, s'étant réfugié, l'an 1185, en Sicile pour se soustraire à la persécution d'Andronic, Guillaume, excité par ce Prince fugitif, arme par terre et par mer pour faire des courses sur l'Empire des Grecs. Il donne le commandement de sa flotte à Tancrede, son cousin, et nomme les Comtes Ardouin et Richard pour commander les troupes de terre. L'armée s'embarque le 11 Juin, surprend Durazzo, (le 24 et non le 25) du même mois, Thessalonique dans le mois d'Août suivant, prend d'autres places dans la Grece, et marchoit droit à Constantinople lorsqu'elle apprit la mort d'Andronic. Isaac l'Ange, son successeur, envoya promptement une flotte avec une armée de terre pour arrêter les progrès des Siciliens. Les deux années, s'étant rencontrées dans un lieu nommé Démétrice, en virent aux mains le 7 Novembre, et la victoire se déclara pour les Grecs. Isaac recouvra bientôt après tout ce qu'il avoit perdu; et la flotte sicilienne s'en revint couverte de confusion. L'an 1189, le Roi Guillaume finit ses jours le 16 Novembre, à l'âge de 36 ans. Il avoit épousé, le 13 Février 1177, JEANNE, fille de Henri II, Roi d'Angleterre, dont il eut, l'an 1181, un fils, qui mourut peu de tems après sa naissance. Sa veuve, après sa mort, se maria à Raymond VI, Comte de Toulouse. Guillaume II, dit Richard de San-Germano, étoit la sœur de ses alliés, la terreur de ses ennemis, le sou-

tien de ses peuples, le refuge des pauvres et des misérables. Sous son règne, les loix et la justice étoient en vigueur; chacun vivoit content de son sort, par tout régnoient la paix et la tranquillité.

Sous le règne de ce Prince, près de la Chamasena, et non loin de Palerme, l'Évêque de Lucera fit la découverte d'une inscription chaldéenne gravée sur une table de marbre blanc, dont Fazello, dans son Histoire de Sicile, pp. 206, 207, fait mention. Voici ce qu'elle porte, suivant la traduction qui en fut faite par ordre du Roi en latin et en italien : *Il n'y a pas d'autre Dieu qu'un Dieu. Il n'y a pas d'autre pouvoir que le sien. Il n'y a pas d'autre conquérant que ce même Dieu que nous adorons. Le Commandant de cette tour est Saphu, fils d'Eliphar, fils d'Esau, frere de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham. Le nom de la tour est Burch, et le nom de la tour qui est tout près est Pharat.* Le même Evêque de Lucera dit qu'il avoit trouvé au même lieu divers fragmens d'inscriptions dans les mêmes caracteres, qui provient que Chamasena a été fondée par des Chaldéens dans les premiers âges du monde. Celle que nous venons de rapporter est aujourd'hui placée sur une des portes de cette ville. (*A Tour through Sicily and Maltha by William Beckford. T. II, pp. 212, 213.*)

#### TANCREDE.

1189. TANCREDE, Comte de Leccé ou Leccio, fils de Roger, Duc de la Pouille, et d'une concubine, et petit-fils du Roi Roger, est reconnu pour successeur de Guillaume II, par les intrigues de Matthieu, Chancelier de Sicile. Cette succession appartenoit de droit à Constance, fille de Roger, que ses conventions matrimoniales y appelloient avec Henri, son époux, Roi des Romains, et depuis Empereur. Plusieurs Barons de la Pouille refusent de se soumettre à Tancrede. Il marche contre eux et vient à bout de les réduire.

L'an 1190, Philippe-Auguste, Roi de France, allant au secours de la Terre-Sainte, aborde, avec sa flotte, à Messine le 16 Septembre, huit jours avant Richard, Roi d'Angleterre, qui faisoit route pour la même expédition. Richard est à peine arrivé qu'il fait à Tancrede plusieurs demandes impérieuses, dont la principale étoit qu'il lui rendît la Reine Douairière, sa sœur, qu'il retenoit comme prisonnière, avec sa dot. Tancrede cherchant à éluder cette demande, Richard commence par fermer le phare en s'emparant de deux châteaux qui le dominoient, donne l'un à sa sœur pour sa sûreté, et fait de l'autre un magasin. Les Messinois, révoltés par ces voies de fait, prennent querelle avec les Anglois et les traitent en ennemis. Le Roi de France tâche, mais sans succès, d'apaiser ces troubles. Les choses furent portées si loin, que Richard, sans considérer que Philippe, son Seigneur, étoit dans Messine, se rendit maître de la ville en poursuivant un corps de Messinois qui en étoient sortis, et planta son étendard sur les murs. Il fit plus, usant en toute rigueur des droits de la guerre, il livra la ville au pillage, en observant seulement de respecter le quartier du Roi de France. Cependant, par la médiation de Philippe-Auguste et des Prélats, qui, voyoient avec peine ces débats retarder l'expédition de la Terre-Sainte, il se fit un Traité par lequel Tancrede s'obligea de rendre la Reine Douairière avec vingt mille onces d'or pour lui tenir lieu de sa dot; de donner en mariage sa fille, avec pareille dot, au jeune Arthur, Comte de Bretagne, que Richard reconnoissoit pour son successeur, au cas qu'il vint à mourir sans enfans; et de fournir une certaine quantité de vaisseaux pour renforcer la flotte angloise. Au moyen de ce Traité, l'amitié et la confiance s'établirent entre Tancrede et Richard, qui le reconnut pour légitime possesseur du trône de Sicile. Mais Tancrede, par la plus noire in-

gratitude et la plus insigne perfidie, sema bientôt la discorde entre Philippe et Richard; ce fut en supplantant une lettre, où le premier l'invitoit à fondre sur les Anglois, avec promesse de les attaquer de son côté avec toutes ses forces. Philippe méprisa cette supercherie du Sicilien; mais elle changea entièrement les dispositions du Monarque anglois à son égard. La haine que Richard conçut dès lors pour lui, se montra ou se cacha suivant les circonstances, mais jamais ne sortit de son cœur. L'an 1191, l'Empereur Henri VI, après s'être fait couronner à Rome, arrive, sur la fin d'Avril, en Pouille, avec une armée, pour faire valoir les droits de son épouse sur la succession de Guillaume II. Après s'être emparé de plusieurs places, il échoue devant Naples, dont il avoit formé le siège. Rappelé en Allemagne, il laisse l'Impératrice à Salerne. Cette Princesse est livrée par les habitans à Tancrede, qui a la générosité de la renvoyer l'année suivante (1192,) à son époux. La guerre continue entre les Lieutenants de l'Empereur et Tancrede, avec des succès variés. Tancrede n'en vit pas la fin. La mort de Roger son fils aîné lui causa un chagrin auquel il succomba le 20 Février 1194. Outre ce fils, il eut de son mariage avec SYBILLE de MEDARIA, fille de Robert, Comte de Lucera, Guillaume, qui suit; et des filles, dont l'aînée fut mariée, l'an 1291, à Gautier de Brienne, frere de Jean de Brienne, Roi de Jérusalem; une autre nommée Constance, épousa Pierre Zani, Doge de Venise. Tancrede étoit un Prince brave, politique, savant, sur-tout en Mathématiques, en Astronomie et en Musique.

#### GUILLAUME III.

1194. GUILLAUME III, fils de Tancrede, lui succède en bas âge, sous la tutelle de Sibylle sa mere. Toutes les villes où les Allemands ne dominoient pas, le reconnoissent avec joie; mais le retour de l'Empereur Henri change bientôt la face des affaires. Les nouvelles forces qu'il amenoit avec lui le rendent maître en peu de tems de toutes les places de terre ferme. Il se venge en tyran sur Salerne de la trahison que les habitans avoient faite à l'Impératrice son épouse. Ayant ensuite passé le détroit sur la fin d'Août, il s'empare de Messine, puis d'autres villes, avec le secours des Génois, et enfin de Palerme, où il est reçu sur la parole qu'il donne de traiter favorablement le jeune Roi Guillaume et sa mere. Il feint même, dès ce moment, de tenir cet engagement en nommant Guillaume Comte de Leccé et Prince de Tarente.

#### HENRI I.

1194. HENRI I, Empereur VI<sup>e</sup> du nom, est couronné Roi de Sicile à Palerme, dans le mois d'Octobre ou de Novembre. Le 26 Décembre suivant, l'Impératrice CONSTANCE sa femme, à l'âge d'environ 48 ans, accouche le jour de S. Etienne à Jesi, dans la Marche d'Ancone, d'un fils nommé Frédéric (*Richardus à S. Germano.*) Les Ecrivains allemands de ce tems mettent la naissance de ce Prince en 1195, parcequ'ils commencent l'année à Noël. Henri manque aux belles promesses qu'il avoit faites à ses nouveaux sujets, et leur retranche même les privileges dont ils jouissoient sous ses prédécesseurs. Le jour de Noël il tient un Parlement solennel du Royaume à Palerme, dans lequel il fait lire des lettres (qu'on croit de son invention), contenant le récit d'une conjuration de plusieurs Barons du Royaume formée contre lui. D'après cette lecture, il fait arrêter nombre de Prélats, de Comtes, de Nobles et les fait emprisonner; il n'épargne pas même dans cette proscription la Reine Sibylle et son fils Guillaume: bien différent du Roi Tancrede, qui

avoit renvoyé la Reine Constance à son époux après l'avoir faite prisonnière. Quelques uns des Barons arrêtés eurent les yeux crevés, d'autres furent pendus, d'autres brûlés vifs, et le reste fut conduit en Allemagne. Non content de faire éprouver sa fureur aux vivans, il l'exerça même sur les morts, en faisant ouvrir les sépulcres du Roi Tancrede et de son fils Roger pour leur arracher la couronne royale qu'ils avoient chacun sur leur tête. Les garans de ces horreurs sont Otton de Saint-Blaise, Jean de Ceccan, le Pape Innocent III, dans une de ses lettres. Après avoir satisfait ainsi sa haine contre Tancrede et ses partisans, Henri passe en Pouille, où il tient un grand Parlement des Barons. Irene, veuve du jeune Roi Roger, fils de Tancrede, se trouvoit alors à la Cour de Sicile. Philippe, frere de l'Empereur, charmé de ses graces, la jugeant propre à lui apporter des droits importants, comme fille d'un Empereur grec, lui donna sa main du consentement de Henri, qui lui fit don alors du Duché de Toscane et des biens de la Comtesse Mathilde. Après la clôture du Parlement, Henri envoie l'Impératrice sa femme en Sicile, et prend la route de l'Allemagne, emportant des richesses immenses qu'il avoit tirées des misérables Siciliens et du Palais Royal de Palerne. *Reperit*, dit Arnould de Lubeck (L. II, c. 20), *thesauros absconditos et omnem lapidum pretiosorum et gemmarum gloriam, ita ut, oneratis centum sexaginta somariis auro et argento, lapidibus pretiosis et vestibus sericis, gloriosè ad terram suam redierit.* Belle gloire, dit Muratori, acquise par tant de parjures, par tant d'ingratitude et de barbarie, et accompagnée d'une haine incroyable qu'il laissoit de sa personne en Sicile. Outre une quantité de Barons qu'il emmenoit prisonniers et divers otages qu'il avoit tirés des différentes villes, entre lesquels étoit l'Archevêque de Salerne, il traînoit encore avec lui l'infortunée Reine Sibylle et ses trois filles, qu'il relégua dans des Monasteres, et son fils Guillaume qu'il fit enfermer dans une forteresse du pays des Grisons sous bonne garde. Arrivé en Allemagne, l'an 1196, Henri fit crever les yeux à tous ces innocens otages, n'exceptant que l'Archevêque de Salerne. Tandis qu'il y étoit encore, il fut vivement sollicité par le Pape Célestin III de porter du secours à la Terre-Sainte dont les besoins étoient pressans. Henri déclara d'autant plus volentiers aux sermons du Pontife, qu'il avoit espéré pouvoir employer les Croisés allemands pour réduire à leur passage les Siciliens qui s'étoient nouvellement soulevés. Il part lui-même vers la fin de Juillet pour aller compléter sa vengeance en Sicile. Arrivé après les Fêtes de Noël dans la Pouille, il se saisit des chefs des conjurés, fait attacher avec des clous une couronne sur la tête de celui qu'ils avoient élu pour Roi, condamne les autres à divers supplices, et accorde une amnistie, en pleine diete, à la multitude. (*Arnold. Lubeck.*) La même année (1197), ce Prince barbare meurt à Messine, le 28 Septembre, suivant la plus commune opinion. L'Abbé d'Usperg justifie l'Impératrice Constance de l'accusation dont plusieurs la chargeoient d'avoir contribué à la mort de son mari. Muratori a publié (T. III, *Rerum Ital.*), le testament de Henri VI. Ce Prince y ordonne, 1<sup>o</sup>. que Frédéric son fils reconnoitra tenir du Pape en fief le Royaume de Sicile, et qu'au défaut d'héritiers de sa femme et de son fils, ce Royaume retournera au S. Siége; 2<sup>o</sup>. que si le Pape confirme à Frédéric son fils la dignité impériale, celui-ci lui restituera les terres allodiales de la Comtesse Mathilde; 3<sup>o</sup>. qu'il recevra du Seigneur Pape le Duché de Ravenne avec

la Marche d'Ancone, lesquels, au cas que Frédéric meure sans héritiers, seront réversibles à l'Eglise romaine. La nouvelle de la mort de Henri remplit de joie ses sujets de Sicile et d'Italie, qui lui avoient donné le surnom de *Cyclope*. Le Pape prit lui-même part à l'allégresse commune, suivant Jean de Ceccan:

*Omnia cum Papa gaudent de morte tyranni.  
Mors necat, et cuncti gaudent de morte sepulti,  
Apulus, et Calaber, Siculus Tuscosque, Ligurque.*

(Chron. Fossæ-novæ.)

## FRÉDÉRIC.

1197. FRÉDÉRIC, appelé d'abord FRÉDÉRIC-ROGER, fils de l'Empereur Henri VI et de l'Impératrice Constance, succède à son pere dans le Royaume de Sicile et ses dépendances, dans sa troisieme année, sous la tutelle de sa mere. Le Pape Célestin III, lorsqu'on lui demanda l'investiture, fit des difficultés qui ne purent être applanies que par dix marcs d'argent qu'on lui donna et autant aux Cardinaux; encore obligé-t-on l'Impératrice d'affirmer avec serment que Frédéric étoit né d'elle et de Henri VI, parceque les soupçons qu'on avoit eus sur sa naissance avoient obtenu quelque créance à Rome. Le 27 Novembre (et non pas le 5 Décembre, comme le marque Giannone), 1198, cette Princesse meurt à Palerne, après avoir nommé par son testament le Pape Innocent III Régent du Royaume pendant la minorité de son fils (1). L'éducation de Frédéric est confiée à l'Archevêque de Palerne. La Reine Sibylle, veuve de Tancrede, s'échappe de sa prison d'Allemagne avec ses filles et passe en France. Ce fut là qu'elle maria l'aînée, nommée Alberie ou Albinie, à Gautier de Brienne, frere de Jean de Brienne, Roi de Jérusalem. Jean de Ceccano dit que le Prince son fils étoit mort alors; ce qui est douteux, attendu qu'Otton de Saint-Blaise raconte que ce Prince ayant été fait eunuque et renfermé dans un château du pays des Grisons par Henri VI, parvint à l'âge viril. Marquard ou Marquard, Duc de la Romagne, que l'Impératrice avoit obligé de sortir du Royaume de Sicile avec tous les Allemands, y retourna après la mort de cette Princesse, et disputa au Pape la qualité de Régent. Innocent III l'excommunia, et fait marcher des troupes contre lui, sous le commandement de Gautier de Brienne. Marquard fait des progrès en Pouille, et de là passe en Sicile, où il fait la conquête de plusieurs places avec une facilité qui l'enhardit à former le siège de Palerne. Mais il trouva les assiégés très déterminés à se bien défendre. Le Pape Innocent III avoit déjà fait passer en Sicile le Maréchal Jacques son cousin, avec le Cardinal de Saint-Laurent à la tête de deux cens chevaux pour défendre cette Isle. Le secours étant arrivé heureusement à Messine, fut renforcé par tous les gens de guerre qui étoient attachés au parti de Frédéric. Cette armée se croyant en force pour attaquer celle qui assiégeoit Palerne, s'avança vers la place. Le rusé Marquard voyant approcher l'ennemi, commença à faire des propositions pour la paix et fut sur le point de la conclure. Mais en observant ensuite que le Pape avoit absolument défendu d'en venir à aucun accord avec un homme qui avoit si évidemment tant de fois manqué à sa parole, on prit la résolution d'en venir à une bataille. Elle se donna au mois de Juillet de l'an 1200, dans la plaine qui sépare Montréal de Palerne, et finit par la défaite entière de Marquard, qui perdit dans l'action un grand nombre des siens avec ses équipages,

(1) Cette Princesse fut inhumée dans l'Eglise de Palerne, sous un tombeau de porphyre, à côté de celui de son mari. Si l'on s'en rapporte à son épitaphe, elle avoit été Religieuse, et, long-tems après ses vœux, dans un âge avancé, elle avoit épousé l'Empereur Henri:

mais il est à remarquer, d'après Baronius, que cette inscription est l'ouvrage d'un Chanoine de Palerne, nommé Roger Paruta, qui vivoit long-tems après Constance, et étoit mal instruit de ce qui concernoit cette Princesse.

où l'on trouva le testament de l'Empereur Henri VI. Le Comte Gentil étant ensuite sorti de Palerme avec sa garnison, tomba sur un corps de cinq cens Pisans posté dans la montagne voisine, dont il fit un grand massacre. (*Richard de S. Germano Chron.*) Mais cette grande victoire ne procura point à la Sicile les avantages qu'elle sembloit promettre. Marquard eut l'adresse de rentrer en faveur à la Cour de Palerme, en s'unissant à Gautier, nouvel Archevêque de cette ville et Grand Chancelier de Sicile. Gautier, Comte de Brienne, frere de Jean de Brienne, qui fut Roi de Jérusalem, arriva de France dans ces entrefaites à Rome avec son épouse Alberic, fille aînée du Roi Tancrede, et Sibylle, mere de cette Princesse, qui s'étoient échappées des prisons où elles étoient détenues en Allemagne. L'objet de son voyage étoit de réclamer au nom de sa femme le Comté de Leccé et la Principauté de Tarente, qui avoient été promis à sa belle-mere par l'Empereur Henri VI lorsqu'elle se rendit à lui. Innocent III lui fit un favorable accueil, ravi d'avoir dans sa dépendance un personnage de ce rang et de ce mérite, non seulement pour l'opposer aux Officiers teutoniques qui mal-menoient la Sicile et la Pouille, mais encore pour le faire monter plus haut qu'il ne comptoit, au cas que Frédéric vint à mourir dans son enfance. Le Pape s'engagea donc à le mettre en possession des domaines qu'il répétoit, après lui avoir fait promettre qu'il ne demanderoit rien au-delà et qu'il emploieroit sa valeur à faire la guerre aux ennemis de Frédéric. Gautier après cela retourne en France, d'où il amena quelques troupes en petit nombre, mais bien choisies, avec lesquelles on le vit promptement reparoître à Rome. De là il les conduisit dans la Terre de Labour, où il livre bataille au Comte Diépold près de Capoue, et le met en déroute, au grand étonnement des Capouans qui sortent de leurs murs pour piller le camp des Allemands. Il aide ensuite le Comte de Celano à faire la conquête du Comté de Molise; après quoi, étant passé dans la Pouille, il s'empare du château de Leccé et de plusieurs places de la Principauté de Tarente.

Tandis que les armes du Comte de Brienne prospéroient en-deçà du Phare, le crédit de Marquard alloit toujours en croissant à la Cour de Palerme. Il y devint si puissant que toute la Sicile étoit en son pouvoir, à l'exception de Messine et d'un petit nombre d'autres places. Mais sa bonne fortune ne fut pas de longue durée. Étant attaqué de la pierre, il voulut subir l'opération de la taille, qui n'étoit encore guere connue alors qu'en Italie (elle le fut bien plus tard en France); mais l'opération ayant été mal faite, il y succomba l'an 1201. (*Vita Innocent. III, n. 32.*)

Gautier de Brienne, l'an 1204, s'étant lié avec Jacques, Comte de Tricarico et Roger, Comte de Chieti, fit la conquête de Terracine. Mais le Comte Diépold étant venu peu de tems après l'assiéger dans cette place avec les Salernitains, il y reçut dans une sortie un coup de fleche qui lui fit perdre un œil. Les deux Comtes qu'on vient de nommer vivrent cependant à bout de le tirer des mains de l'ennemi. C'est ce que raconte Richard de San-Germano, lequel ajoute que ce même Diépold fut ignominieusement chassé de Salerne par ces mêmes Comtes. Gautier de Brienne portoit la valeur jusqu'à la témérité. On lui avoit souvent conseillé de se tenir plus sur ses gardes pour éviter la surprise. Sa réponse, dit Muratori, étoit celle d'un Gascon. *Des Allemands*, disoit-il, *bien armés n'oseroient attaquer des François sans armes.* Diépold lui prouva bien le contraire. L'an 1205, comme Gautier le tenoit assiégé dans un château sur le Sarno, il vint d'un grand matin lui rendre une visite qui n'étoit pas celle d'un ami, et l'ayant trouvé au lit avec ses gens, il en fit un grand carnage. Gautier couvert de blessures fut amené prisonnier dans la place, où peu de jours après il mourut. (*Anna-*

*les d'Italie*, Tome VII, pages 122, 123.)

L'an 1215, Frédéric, couronné Roi de Germanie pour la seconde fois, fit proclamer Roi de Sicile Henri son fils. Il reçut lui-même la couronne impériale à Rome, le 22 Novembre 1220.

Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, étant venu, l'an 1223, en Italie, l'Empereur Frédéric II épouse ou plutôt fiance Yolande sa fille dans une grande assemblée convoquée de concert avec lui par le Pape Honoré III à Ferrentino, dans la Campagne de Rome. L'objet de cette alliance, qui fut consommée l'an 1225, à Brindes, étoit d'acquiescer à Frédéric des droits sur le Royaume de son beau-pere. Et en effet on le voit, dès cette même année 1225, ajouter à ses titres celui de Roi de Jérusalem, et envoyer ses Officiers prendre possession de cet Etat, dont la plus grande partie étoit entre les mains des Sarasins. Cette entreprise se fit en dépit de Jean de Brienne, qui trouva fort mauvais que son genre l'eût ainsi dépossédé. La concorde fut ainsi rompue entre Frédéric et son beau-pere, qui dès lors n'oublia rien pour lui nuire. Le Pape Honoré III s'intéressa vainement auprès de l'Empereur pour l'engager à s'accommoder avec un Prince dont l'alliance lui laisoit honneur par ses talens, sa valeur et ses vertus. L'ambitieux et intéressé Frédéric ferma l'oreille à toutes les sermons du Pontife, qui, touché de compassion pour le Roi dépourvu, lui donna le gouvernement de plusieurs terres de l'Eglise romaine, dont Raynaldi donne le dénombrement. C'étoit le pays qui embrassoit Aquapendente, Monteco, Montalte, Civita-Vecchia, Corneto, Perugia, Orvieto, Todi, Baguarea, Viterbe, Narui, Toscanella, Orta, Amelia et quelques autres terres et cités.

L'an 1229, tandis que Frédéric étoit à la Terre-Sainte, Jean de Brienne, avec les troupes que Grégoire IX lui fournit, entre au mois de Mars dans la Pouille où il fit la conquête de plusieurs places; de là il arrive à Gaëte qu'il oblige à lui ouvrir ses portes, et dont il rase le château que Frédéric avoit nouvellement fait élever à grands frais. Mais Frédéric, arrivé la même année en Pouille, reprit à-peu-près tout ce que son beau-pere lui avoit enlevé. Les hostilités, tantôt ouvertes, tantôt sourdes, continuent entre le Pontife et l'Empereur. Grégoire soulève contre Frédéric les villes de Lombardie, et l'an 1239, il renouvelle le 24 Mars l'excommunication dont il l'avoit frappé dix ans auparavant. Ce fut alors qu'il ordonna d'ajouter à la fin de chaque heure canoniale l'antienne *Salve Regina*, comme il se pratique encore aujourd'hui suivant le rit romain, pour attirer la protection de la Mere de Dieu sur le S.-Siège contre Frédéric (*Sponde.*) Ce Prince mourut de la dysenterie, le 13 Décembre 1250, à Castello di Fiorentino, dans la Capitanate. (*Voyez Frédéric II, Empereur.*) « On croit assez généralement, dit M. Pfeffel, que la boussole étoit déjà connue du tems de Frédéric II, et que ce Prince » profita de cette découverte pour envoyer des vaisseaux jusqu'aux Indes. Il seroit difficile, ajoute-t-il, » de déterminer précisément les lieux que ces vaisseaux napolitains ont fréquentés: tout ce qu'on » sait, c'est qu'ils faisoient des voyages de très longs » cours, et qu'ils revenoient au bout de deux ou trois » ans d'absence, avec des cargaisons inestimables en » or et en marchandises du plus haut prix. De là vient » rent à Frédéric II des richesses immenses qu'il prodigna dans ses guerres et dont il disposa par son » testament. »

Frédéric avoit fait rédiger en ordre par son Chancelier Pierre des Vignes les Constitutions du Royaume de Sicile, et en avoit ajouté de très sages à celles des Princes normands. Naples lui fut redevable d'une partie de sa grandeur. Il y fonda une Université où il rassembla les étudiants de ses Etats. Il rendit fameuse l'école de Salerne pour la Médecine.

## CONRAD I.

1250. **CONRAD I**, fils de Frédéric et d'Yolande, né, l'an 1228, à Andria dans la Pouille, monte sur le trône de Sicile après la mort de son pere, en vertu de son testament, et peu de tems après lui succède à l'Empire. Il passe, l'an 1251, d'Allemagne en Italie au mois d'Octobre, et s'étant embarqué au mois de Décembre, il arrive à Siponte, où Mainfroi son frere naturel, nommé Baile ou Régent du Royaume de Sicile pendant son absence, vient au devant de lui. Mainfroi lui rend compte des avantages qu'il avoit remportés sur les Barons et les villes qu'Innocent IV, l'ennemi mortel de la Maison de Suabe, avoit débâchés. Conrad, après lui avoir rendu de grands honneurs, prend ombrage de son habileté, et s'applique à le rabaisser. Mainfroi dissimule, et continue de servir son frere dans la guerre qu'il est obligé de soutenir pour achever la réduction de la Pouille. Tout se soumit, à l'exception de Naples et de Capoue, qui se mirent sous la protection du Pape. Conrad prend Naples, le 10 Octobre 1253, après un long siège, et exerce une cruelle vengeance sur les habitants de cette ville.

Dès l'entrée de Conrad dans la Pouille, le Pape Innocent IV l'avoit frappé d'excommunication pour avoir voulu s'ériger en Souverain de ce pays et de la Sicile, prétendant qu'ils étoient dévolus au S.-Siège, en vertu des censures prononcées par ses prédécesseurs et par lui-même contre Frédéric II. Conrad en vain lui avoit envoyé, l'an 1252, une ambassade solennelle pour lui demander l'investiture de ces Etats. Elle avoit été refusée malgré les protestations d'attachement et de soumissions faites des part au S.-Siège. La querelle dès lors s'envenima de plus en plus entre Innocent et Conrad, et l'on chercha de part et d'autre à se décrier. Conrad avoit un frere légitime nommé Henri, fils de sa belle-mere Isabelle d'Angleterre, né l'an 1238. Le jeune Prince étant venu, l'an 1254, lui rendre visite, tomba malade à sa cour, et y mourut assez promptement. Le bruit courut qu'il avoit été empoisonné par Conrad, et ce bruit fut avidement saisi et fortement appuyé par Innocent. Les exactions que faisoient en Sicile les Officiers du Monarque, fournirent au Pape un nouveau grief contre lui. Cité à Rome, et n'ayant point comparu dans le tems, il fut excommunié de nouveau le Jeudi-Saint 1254, environ cinq semaines avant sa mort, arrivée le 21 Mai, près de Savello dans la Basilicate. Matthieu Paris accuse Mainfroi, Prince de Tarente, son frere naturel, d'avoir avancé ses jours par le poison. D'ELISABETH sa femme il laissa un fils, qui suit. Son corps fut inhumé d'abord à Foggia, et transféré ensuite dans la Cathédrale de Messine. (*Voyez Conrad IV, Empereur.*)

## CONRAD II, DIT CONRADIN.

1254. **CONRAD II**, dit **CONRADIN**, fils de Conrad et d'Elisabeth, né le 25 Mars 1252, est reconnu pour successeur de son pere au Royaume de Sicile par tous les Barons attachés à sa Maison. Berthold, Marquis d'Hoemburch, parent de l'Impératrice Elisabeth, prend la tutelle du jeune Prince et la Régence du Royaume, suivant les dernieres volontés de Conrad. Il travaille à faire la paix de son pupille avec la Cour de Rome; mais le Pape Innocent IV veut, avant toute chose, se mettre en possession du Royaume de Sicile. Ce Pontife leve des troupes à ce dessein, et leur donne pour Commandant le Cardinal de S.-Eustache, son parent. Le Marquis Berthold, effrayé, ou gagné par le Pape, se démet de la Régence, qui est donnée à Mainfroi, Prince de Tarente, oncle du jeune Roi. Le 8 Octobre, le Pape se rend à Cépérano, où Mainfroi vient lui faire ses soumissions: mais bientôt après

il se brouille avec Innocent, à l'occasion du meurtre commis par ses gens sur la personne de Borello, Baron d'Angrone et favori de la Cour pontificale. Mainfroi se retire à Lucéra. Les Sarasins, maîtres de cette ville, lui fournissent un corps de troupes, qui, joint aux Allemands qu'il avoit rassemblés, forme une armée capable de tenir la campagne. L'an 1255, Alexandre IV, nouveau Pape, suit les errements d'Innocent, et fait prêcher la Croisade contre Mainfroi, pour arrêter ses progrès. Mais il ne gagna rien par là. Frédéric Lancia, Vicaire de Mainfroi, ayant passé, l'an 1256, le détroit, soumet en peu de tems la Sicile. Mainfroi, de son côté, réussit pareillement à réduire toutes les villes de Pouille, de Calabre et de la Terre de Labour, qui s'étoient données au Pape, et n'épargne point les terres de l'Eglise romaine. Voyant tout le Royaume de Naples et de Sicile soumis à ses loix, il pense à s'emparer du trône. Dans cette vue, il fait courir le bruit que Conradin est mort en Allemagne, où sa mere l'avoit enmené. Ce bruit ayant pris faveur, les Prélats et les Barons, excités par les émissaires de Mainfroi, lui font instance, l'an 1258, pour l'engager à prendre le sceptre. Après de feintes excuses, Mainfroi se rend à leurs prières.

## MAINFROI.

1258. **MAINFROI**, fils naturel de l'Empereur Frédéric II, qui l'avoit nommé Prince de Tarente, s'étant rendu à Palerme, y est couronné Roi de Sicile le 11 Août, par trois Archevêques, en présence d'un grand nombre de Prélats, de Seigneurs, et d'une multitude de peuple. Elisabeth, mere de Conradin, informée de ce couronnement, envoie des Ambassadeurs à Mainfroi, pour lui représenter qu'il ne peut, sans une usurpation manifeste, s'emparer d'une Couronne qui appartient, par le droit de sa naissance, au Prince son neveu. Mainfroi répond que la Couronne de Sicile lui appartient par droit de conquête, l'ayant enlevée aux Papes, qui en avoient dépoillé Conradin; que d'ailleurs les conjonctures ne permettoient pas de la remettre sur la tête d'un enfant, qui étoit hors d'état de la conserver; et que, ne voulant la retenir que pour sa vie naturelle, il l'assuroit par là à son neveu, lorsqu'il auroit la force de la défendre. Les Ambassadeurs s'en retournerent, sur ces belles paroles, chargés de riches présens. Mainfroi s'applique à faire goûter son gouvernement par sa clémence, son affabilité, sa justice et sa libéralité. Le Pape, l'an 1259, lance contre lui une excommunication qui fait peu d'impression sur les peuples. L'an 1260, Alexandre IV lui fait offrir de le reconnaître pour Roi, s'il veut consentir à rendre les biens aux exilés et à chasser les Sarasins de ses Etats. Le Prince accorde le premier point, et refuse le second, comptant plus sur la fidélité des Sarasins, que la Cour de Rome n'avoit pu séduire ni corrompre, que sur celle des Barons, dont il connoissoit la légèreté. Urbain IV, successeur d'Alexandre, fait ses efforts, l'an 1262, pour empêcher le mariage proposé de Pierre, fils de Jacques, Roi d'Aragon, avec Constance, fille de Mainfroi. Il y consent ensuite, par un défaut marqué de politique, sur l'assurance que Jacques lui donne de ne jamais employer les Aragonois, ni aider les Siciliens contre les intérêts du S.-Siège. Urbain, l'an 1263, engage Charles, Comte d'Anjou, frere du Roi S. Louis, à entreprendre la conquête de la Sicile, après y avoir fait consentir le Monarque. Béatrix, femme de Charles, jalouse d'avoir le titre de Reine, comme ses trois soeurs, la Reine de France, la Reine d'Angleterre, et la troisième, femme de Richard, frere du Roi d'Angleterre, du Roi des Romains, contribua peut-être autant que le Pape à déterminer son époux: on rapporte qu'elle vendit ses pierrieres pour l'aider à lever des troupes. Urbain, de concert avec Charles d'Anjou, fait prêcher, l'an 1264, une

nouvelle Croisade contre Mainfroi. Elle eut plus de succès que la première. Un grand nombre de François, et sur-tout de Provençaux, s'enrôlèrent dans cette milice.

Charles d'Anjou, l'année suivante, étant arrivé, le 24 Mai, veille de la Pentecôte, par mer à Rome, y est sur le champ proclamé Sénateur; et, le 28 Juin, il est déclaré Roi de Sicile en-deçà et au-delà du Phare, excepté Bénevent et son territoire, dans l'Eglise de Latran, en présence de quatre Cardinaux envoyés par Clément IV, nouveau Pape, qui séjournoit à Pérouse (et non à Viterbe), pour y donner son agrément. Les principaux articles du serment qu'ils exigèrent préalablement de lui furent de promettre, qu'il paieroit annuellement, au S.-Siège, un cens de huit mille onces d'or, avec une belle haquenée blanche, et qu'il n'accepteroit jamais, ni l'Empire Romain, ni le Royaume teutonique, ni celui de Lombardie ou de Toscane. Cela fait, il reçut l'investiture du Royaume qui lui étoit délégué. (Burigni, *Hist. de Sicile*, T. II, p. 140.)

Les conditions auxquelles Charles d'Anjou s'étoit soumis furent si religieusement observées par ses successeurs, que Charles-Quint, Roi d'Espagne et des deux Siciles, n'accepta la Couronne impériale qu'après s'y être fait autoriser du Pape Léon X par une dispense solennelle. L'armée de Charles d'Anjou, forte de trente mille hommes, que la Comtesse Béatrix, sa femme, avoit rassemblés, étant arrivée avec elle, dans le mois de Décembre, devant Rome, où ce Prince l'attendoit, les deux époux sont couronnés Roi et Reine de Sicile, dans l'Eglise de S. Pierre, après avoir fait serment de fidélité et hommage-lige au Pape, par cinq Cardinaux qu'il avoit députés pour cette cérémonie. Mainfroi, se défilant de la fidélité de ses sujets, dont plusieurs paroissent disposés à le trahir, fait proposer à son rival un accommodement. *Retournez vers le Sultan de Lucera votre maître*, répondit Charles aux Députés, *et dites-lui que dans peu je l'aurai mis en enfer, ou qu'il m'aura mis en paradis*. Charles donnoit à Mainfroi le titre de Sultan de Lucera, parce que l'Empereur Frédéric avoit rassemblé tous les Sarasins du Royaume dans cette ville, pour la posséder sous sa dépendance. Cette réponse fut comme le signal de la guerre, et on se prépara de part et d'autre pour la commencer. Le 26 Février suivant, les deux armées se rencontrent près de Bénevent, dans une plaine nommée la *Champ fleuri*. La bataille s'engage le même jour. Charles la gagne, autant par la trahison des Apuliens que par la valeur des François, et Mainfroi périt dans la mêlée, à l'âge de 33 ans. Un Historien du tems (Malaspina) raconte ainsi sa mort: Un Chevalier picard, dit-il, voyant Mainfroi, qu'il ne connoissoit pas, combattre avec une extrême valeur, courut à lui, la lance en arrêt, pour le percer, et donna de sa lance contre la tête du cheval, que ce coup fit cabrer avec violence. Mainfroi, désarçonné par ce mouvement subit, tomba à terre, et fut assommé à coups de massue par quelques *ribauds* qui accompagnoient le Chevalier. Celui-ci prit l'écharpe et le cheval de Mainfroi, et, deux ou trois jours après, il parut, avec ces dépouilles, devant quelques Seigneurs prisonniers qui, ayant reconnu qu'elles étoient de Mainfroi, demandèrent au Chevalier ce qu'étoit devenu celui à qui cette écharpe et ce cheval avoient appartenu. Il leur répondit ce qui vient d'être raconté. On alla sur le champ de bataille, où l'on reconnut le corps de Mainfroi. Comme il étoit mort excommunié,

on l'enterra dans une fosse creusée près du pont de Bénevent, sur laquelle chaque soldat, par pitié de son sort et par estime de sa valeur, se fit un devoir de jeter une pierre (1). Telle fut la fin de ce Prince, digne, par ses grandes qualités, du trône que son ambition, suffisamment justifiée par les circonstances, lui fit usurper sur son neveu. Sa mémoire d'ailleurs, en qualité de Souverain, est à l'abri de tout reproche. Brave sans témérité, doux, élément, libéral, habile dans le maniement des affaires, il rehaussoit ce mérite réel par les grâces extérieures d'une physionomie noble, d'une taille avantageuse et d'un air affable; en un mot il eut de quoi gagner les cœurs de tous ses sujets, si l'infidélité qui leur étoit naturelle leur eût permis, dit M. de S.-Marc, d'avoir pour un Roi qui savoit régner et qui vouloit les rendre heureux, l'affection qu'il méritoit. » Il nous reste, dit Giannone, de grands numens de la magnificence de Mainfroi; le port de » Salerne, et la fameuse ville de Manfrédonia, dans » la Pouille, à laquelle il donna son nom, qu'elle » porte encore. Il est hors de doute, ajoute-t-il, que, » s'il n'avoit point été distrai par les guerres conti- » nuelles qu'il eut à soutenir pour défendre son » Royaume contre les invasions de quatre Papes, il auroit » donné plus de soin et d'attention au gouvernement » politique, et auroit laissé diverses autres marques » de sa grandeur. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. BÉATRIX, fille d'Amédée III, Comte de Savoie, 2<sup>o</sup>. HÉLENE, dite aussi SIBYLLE, fille du Despote d'Epire. Du premier lit il laissa Constance, mariée, comme on l'a dit, à Pierre d'Aragon, et Béatrix, femme de Guillaume V, Marquis de Montferrat: du second lit, sortirent un fils et une fille; Frédéric, dit Manfredin, et Béatrix, qui terminèrent leur vie avec leur mere, comme on va le profane, sans égard pour le Pape, dont Bénevent dépendoit.

Les François, après la bataille de Bénevent, usent de la victoire avec une fureur digne des Sarasins. Etant entrés dans la ville, ils ne firent grâce ni à l'âge ni au sexe, et n'épargnerent ni le sacré ni le profane, sans égard pour le Pape, dont Bénevent dépendoit.

#### CHARLES I.

1266. CHARLES I, Comte d'Anjou et de Provence, dernier fils de Louis VIII, Roi de France, et de Blanche de Castille, né au mois de Mars 1220, couronné Roi de Sicile le 6 Janvier 1266, dans l'Eglise du Vatican (2), par cinq Cardinaux que le Pape Clément IV avoit nommés, est reconnu en cette qualité, après la victoire de Bénevent, par tous les peuples de Sicile et de Pouille. Il n'y eut que la ville de Lucera, où Héle, veuve de Mainfroi, s'étoit retirée avec son fils et sa fille, qui fit de la résistance. Héle étant passée de là avec ses enfans à Manfrédonia, tous trois y furent pris et enfermés dans le château de l'OEuf à Naples. L'entrée de Charles et de son épouse dans cette ville fut d'une magnificence qui surprit les Italiens, chez qui le luxe n'avoit pas encore pénétré. Charles s'étant rendu ensuite à Capoue, y trouva dans le château le trésor de Mainfroi, qui étoit tout en or. Ayant fait vider les sacs qui le renfermoient, il ordonna d'apporter des balances pour le peser. *A quoi bon des balances*, dit Hugues de Baux, Chevalier provençal, et avec le pied ayant partagé le tout en trois parts: *Foillè*, dit-il, *la part du Roi monseigneur; voici celle de la Reine* (qui étoit présente); *et le reste*

(1) Cette sépulture, toute profane qu'elle étoit, parut encore trop honorable pour un Prince que Rome avoit proscrit. L'Archevêque de Cosence, irréconciliable ennemi de Mainfroi, satisfait sa haine pour lui, en obtenant du Pape que son cadavre fût déterré, et fut transporté au bord de la rivière de Verde, nommée aujourd'hui Marino, et exposé à l'injure du tems et de l'air, en sorte que les habitans du voisinage n'en ont pu retrouver aucun vestige. (Giannone.)

(2) Ce fut avant cette cérémonie que Charles fit serment de » fidélité au Pape, et promit d'offrir chaque année, dans l'Eglise de » S. Pierre, cent cinquante onces d'or. (M. de Burigni dit huit » mille onces.) Le titre original se conserve dans les archives de S. » Pierre, et l'hommage se renouvelle chaque année à S. Pierre, dans » la présentation de la haquenée. (M. de la Lande, *Voyag. d'Italie*, T. II, p. 530.)

pour vos Chevaliers. Ce trait de grandeur d'ame plut beaucoup au Roi, qui récompensa Hugues par le don du Comté d'Avellino. On s'attendoit à voir renaître l'âge d'or sous le regne de Charles; mais la dureté de son gouvernement désabusa bientôt les peuples. Loin de diminuer les impôts, comme on s'y attendoit, il les conserva tels qu'il les trouva établis, et bientôt après il les augmenta. De nouveaux Officiers de Justice et de Finance qu'il substitua à ceux de Mainfroi, mirent leur industrie à imaginer les moyens de grossir toutes les especes de taxes à son profit, et les exigèrent sans pitié. Par-tout on n'entendit que les voix plaintives des opprimés qui déploroient leurs malheurs présents, et exprimoient leurs regrets de n'avoir connu qu'après l'avoir perdue leur prospérité passée. » O Roi Mainfroi, disoient ces infortunés, » nous t'avons méconnu, tandis que tu nous gouvernois; maintenant nous te pleurons lorsque tu n'es plus. Tu nous semblois un loup dévorant au milieu des foibles troupeaux de ce Royaume. Mais depuis que, par notre inconstance légèreté, nous sommes tombés sous la domination présente que nous avons tant désirée, nous nous apercevons enfin que tu fus un agneau plein de mansuétude. Nous sentons à présent combien étoit grande la douceur de ton gouvernement comparée à l'amertume de celui d'aujourd'hui. Nous nous plaignions de voir passer dans tes coffres une partie de nos biens, aujourd'hui tous nos biens, et qui pis est, nos personnes sont la proie d'une nation étrangère. C'est Sabas Malaspina, partisan outré du Pape, qui met dans la bouche des Siciliens ces plaintes. Elles ne furent pas vaines et oisives. Bientôt les principaux d'entre les mécontents concertèrent des mesures pour secouer le joug qui les accabloit. Après s'être assurés de l'assistance des Gibelins répandus en différentes provinces d'Italie, ils se déterminèrent à transporter la Couronne de Sicile à Conradin, fils de l'Empereur Conrad. Ce Prince, âgé de quinze à seize ans, étoit alors en Bavière auprès du Duc Otton, son aïeul maternel, et ne subsistoit que par les secours de sa mere Elisabeth, remariée à Mainard, Comte de Tirol. Quatre Comtes, Galvano, Frédéric Lanza, Conrad Capece et Marin son frere, s'étant rendus à la Cour de Bavière, invitent le jeune Prince à venir se rendre maître du Royaume de Sicile, qui lui appartenoit par le droit de sa naissance. La plupart des villes impériales d'Italie les avoient déjà prévénus par l'offre qu'elles avoient faite à Conradin de cent mille florins d'or pour l'engager à tenter la même entreprise. L'ambition et le courage héréditaires dans sa Maison le décident à suivre la voie qui lui est ouverte, pour faire une si belle conquête. Ce fut en vain que sa mere, craignant les malheurs auxquels il s'exposoit, voulut s'opposer à cette résolution. Elle fut à la fin obligée de se rendre à l'avis des Princes d'Allemagne qui autoisoient de leurs suffrages le parti que son fils avoit pris. Conradin prit dès lors le titre de Roi de Sicile comme il avoit déjà pris celui de Roi de Jérusalem, que personne ne lui disputoit. Le Pape ne tarda pas d'être informé de ce qui se passoit en Bavière. Il écrivit en diligence à Conradin pour le détourner du voyage qu'il projetait de faire en Italie, et en même tems il déclara excommuniés tous ceux qui le reconnoitroient pour Roi de Sicile. Ces défenses qu'il renouvela le Jeudi-Saint, 14 Avril de l'an 1267, n'intimidèrent point Conradin, instruit, comme il l'étoit, que les Papes n'ont aucun droit sur le temporel des Rois.

Cependant Conrad Capece que Conradin avoit fait Général de ses troupes, étant passé en Afrique, y ramassa quelques milliers de Sarasins et d'Espagnols fugitifs avec lesquels il vint débarquer en Sicile. À leur arrivée la meilleure partie de l'Isle arbore les étendards de Conradin. Les François veulent réprimer la révolte des Siciliens, et reçoivent divers échecs.

Charles d'Anjou étoit alors en Toscane occupé à découvrir le caractère des Gibelins. Ce fut là qu'il apprit que la Sicile s'étoit révoltée en faveur de Conradin. Cette nouvelle ne lui fit pas néanmoins abandonner la Toscane pour retourner dans ses Etats, où sa présence sembloit nécessaire. Plein de confiance, il continua la guerre qu'il faisoit hors de chez lui: sur quoi le Pape lui fit de vifs reproches, l'avertissant que s'il se laissoit dépouiller d'un royaume que l'Eglise romaine lui avoit conféré, et où elle l'avoit maintenu jusqu'alors à si grands frais, elle n'en feroit pas de nouveaux, s'il venoit à le perdre, pour l'y rétablir. Cependant Conradin, après avoir fait ses préparatifs, commençoit à se mettre en marche pour l'Italie, à la tête de dix mille chevaux, accompagné du Comte de Tirol; son beau-pere, de Louis, Comte palatin du Rhin, et de Frédéric de Bade son cousin, qualifié Duc d'Autriche, parce qu'il étoit fils d'Herman VI, Margrave de Bade, et de Gertrude, fille et héritière de Frédéric II, Duc d'Autriche, que Przemisl-Octave avoit dépouillée de cette succession. (Voyez ci-dessus, p. 569, col. 2.) Il arrive à Trente vers la fin d'Octobre, et s'y voit arrêté pour quelque tems par l'opposition que formoient à son passage les villes de Lombardie qui étoient dans les intérêts du Pape. Mais tandis qu'il s'étudie à les gagner, son beau-pere et son oncle l'abandonnent. Cette défection n'abat point son courage: résolu de vaincre ou de mourir, il passe à Vérone, où il publie un manifeste pour exhorter les peuples à venir se ranger sous ses enseignes. De Vérone, après y avoir séjourné trois mois, il arrive à Pavie sur la fin de Février 1268. Mais les hommes et l'argent lui manquant, il ne lui est pas possible de rien entreprendre.

Charles jugeant enfin indispensable pour lui de retourner dans ses Etats, quitte la Toscane pour s'y rendre, et voit, en passant par Viterbe, le Pape qui renouvelle en sa faveur les anathêmes lancés contre Conradin et ses adhérens. Celui-ci entre à Pise dans le tems qu'on fulmine la Bulle de sa proscription: mais cela n'empêche point qu'il ne reçoive dans cette ville les plus grands honneurs et qu'il n'y acquiere un grand nombre de partisans, ainsi que dans les autres lieux de la Toscane. De Pise il s'achemine vers Rome, et sur sa route il traverse Viterbe. Le Pape, de son Palais le voyant passer, dit à ceux qui étoient auprès de lui: *Voilà un Prince qui court à la mort.* La pompe avec laquelle Conradin est reçu dans Rome surpasse tout ce qu'on y avoit fait à l'entrée de son rival. Ce fut à Henri de Castille, Sénateur de Rome et cousin germain, mais ennemi déclaré de Charles d'Anjou, que Conradin fut redevable de ces honneurs. Il part de Rome le 10 d'Août avec un corps considérable de cavalerie et d'infanterie romaine, et prend le chemin de l'Abruzze, dans le dessein de délivrer Nocera, ville des Sarasins, dont Charles avoit formé le siège. Mais Charles l'avoit déjà levé pour arriver avec toutes ses troupes à Aquila. De là il se rendit dans la plaine de Saint-Valentin ou de Tagliacozzo, à cinq lieues du Lac Fucin ou de Celano. Ce fut là que les armées ennemies se trouverent en présence. Celle de Charles étoit inférieure en nombre à celle de Conradin, et la victoire sembloit assurée à ce dernier. Mais la fortune de Charles voulut que peu de tems auparavant il eût reçu à sa Cour un Chevalier français nommé Alard de Valeri ou de Valberi, qui venoit de la Terre-Sainte où il avoit servi avec gloire l'espace de 20 ans. C'étoit un personnage d'une rare prudence et d'une habileté consommée dans le métier des armes. Ce fut lui qui conseilla à Charles de partager son armée en deux corps et de se tenir en réserve derrière un tertre avec cinq cens des plus braves cavaliers pour y attendre l'issue de la bataille. Le 23 Août 1268, les deux armées en vinrent aux mains. On se battit avec fureur de part et d'autre;

mais à la fin, comme le plus grand nombre, à égalité de courage, dit Muratori, l'emporte ordinairement sur le moindre, les François et les Provençaux commencent à reculer et à se rompre. Charles, qui de dessus une éminence voit le désordre et le carnage des sicus, meurt d'impatience de tomber sur l'ennemi; mais il est toujours retenu par Alard jusqu'à ce que ses troupes étant débandées, il voit celles de Conradin, les unes, poursuivant les fuyards, les tailler en pièces ou les faire prisonniers, les autres s'occuper à dépouiller les morts. Alors se tournant vers Charles, *Sire*, lui dit-il, *il est tems, la victoire est à nous*. Aussitôt Charles avec sa troupe fond à bride abattue sur l'ennemi en désordre, et ne lui laisse ni le tems ni le moyen de se rallier. Une partie laisse la vie sur le champ de bataille, une partie fut faite prisonnière, et le reste chercha son salut dans la fuite. Conradin et plusieurs de ses Barons, épuisés de fatigues et presque étouffés par la chaleur, avoient déjà quitté leurs casques dans la persuasion qu'ils étoient vainqueurs. Voyant la scène tout-à-coup changée, ils ne pensent plus qu'à fuir. Conradin, le jeune Duc d'Autriche, les Comtes Galvano et Gérard de Pesce s'étant travestis en Paysans, prennent le chemin de la Maremme, dans la vue de se rendre à Pise et de là en Sicile. Ils marchent nuit et jour jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans une terre nommée Astura, appartenante à la Maison des Frangipani, nobles Romains. Ce fut là qu'ils frèterent une barque de pêcheur pour les conduire à Sienne ou à Pise: mais l'argent leur manquant pour avoir des vivres, Conradin tira de son doigt une bague de grand prix qu'il remit au pêcheur pour s'en procurer sur ce gage. Celui-ci la porta au Seigneur du lieu, qui, jugeant qu'elle appartenoit aux Princes fugitifs qu'on recherchoit, les fit arrêter et les envoya à Charles, qui les fit enfermer dans un des Châteaux de Naples, où ils restèrent jusqu'au commencement d'Octobre. Alors Charles ayant convoqué un grand Parlement, auquel assistèrent des Barons, des Syndics des villes et des Jurisconsultes, l'affaire du malheureux Conradin y fut soumise à l'examen. Ricobald, Historien ferrarois, dit avoir appris de Joachim de Reggio, qui fut présent au jugement, que Gui de Luzzano, célèbre Docteur ès loix, y soutint, entre autres Jurisconsultes, avec les Barons, que Conradin ne pouvoit avec justice être condamné à mort, attendu qu'il étoit fondé en bonnes raisons pour chercher à recouvrer le Royaume de Pouille et de Sicile, conquis par ses ancêtres avec tant de peines et de travaux sur les Sarasins et sur les Grecs, sans s'être rendu coupable d'aucun délit qui dût le priver de son droit à cette succession. On alléguoit contre ce Prince que son armée avoit saccagé des Eglises et des Monasteres: à quoi l'on répondoit qu'il n'y avoit pas de preuves que cela eût été fait par son ordre, et que peut-être les troupes de Charles en avoient fait autant et même encore pis. Un seul Docteur ès loix fut d'un avis contraire, et vraisemblablement plusieurs Barons gagnés par Charles, opinèrent à la mort de Conradin. Bref, le Roi Charles se déclara pour le sentiment barbare de ces sortes de gens, dans la persuasion où il étoit qu'il ne pourroit conserver le Royaume de Sicile tant que Conradin seroit en vie. Ainsi le 29 Octobre de cette année (1268, et non de la suivante, comme quelques uns l'ont écrit), on dressa dans la place, ou plutôt sur le rivage de Naples un échaffaud où fut conduit le jeune Conradin qui, prévenu de son sort, avoit fait son testament et s'étoit confessé. Un peuple innombrable qui étoit accouru à ce funeste spectacle, ne pouvoit retenir ses gémissemens et ses larmes. La fatale sentence fut lue par le Juge Robert de Bari; et la lecture fut à peine finie que Robert, fils du Comte de Flandre (Robert de Béthune) et gendre du Roi, donna un coup d'épée

dans la poitrine du Juge, en disant qu'il ne lui venoit pas de condamner à mort un si noble et si grand Seigneur. Le Juge tomba mort en présence du Roi, sans que personne osât dire un mot. Conradin laissa sa tête sur l'échaffaud; et avant lui fut décollé Frédéric, Duc d'Autriche. Après ces deux exécutions vint celle du Comte Gérard de Donoratico de Pise, qui se fit sous les yeux du Comte Galvano son pere, à qui l'on fit ensuite sauter la tête. . . Comme ils étoient excommuniés, leurs corps furent inhumés en lieu profane. Divers Ecrivains font mention d'autres Nobles exécutés dans cette malheureuse journée. Ainsi finit dans la personne de Conradin la très noble Maison de Suabe, et dans la personne de Frédéric celle des anciens Ducs d'Autriche. Par un tel excès de cruauté, Charles se couvrit d'une infamie universelle aux yeux non seulement de ses contemporains, mais de toute la postérité. Sa barbarie fut détestée même des François; et l'on a remarqué que dès lors ses affaires qui paroissent dans le plus haut point de prospérité, commencèrent à tellement déchoir qu'on vit pleuvoir sur lui les plus cruels revers. Enée Silvius, qui fut depuis le Pape Pie II, et divers Ecrivains de Naples et de Sicile racontent que Conradin étant sur l'échaffaud, jeta son gant, en signe d'investiture, au peuple, marquant par là qu'il appelloit à sa succession Don Pierre d'Aragon, mari de Constance, fille du feu Roi Mainfroi. Mais ce sont probablement des choses inventées pour donner plus de couleur à ce que firent depuis les Aragonois. La nouvelle de la défaite et de la prison de Conradin étant arrivée en Sicile, les peuples renonçant à leur révolte, commencèrent à rentrer sous l'obéissance du Roi Charles. Ce Prince y ayant envoyé son armée navale, renouvella la guerre sous le commandement de Gui de Monfort ou de Guillaume Létendard, et réduisit sous ses loix tout le reste de l'Isle, en faisant un grand carnage sans distinction des coupables et des innocens. Conrad d'Antioche, chef des révoltés, ayant été mis en prison, fut d'abord privé de la vue et ensuite pendu avec Nicolas Maleta. Frédéric de Castille et Conrad Capece eurent le bonheur de se soustraire à la fureur du Roi en se sauvant sur des vaisseaux à Tunis. Charles ne borna point là sa vengeance contre les peuples de Sicile et de Pouille; il dévasta leurs villes et leurs terres, fit une boucherie de ceux qu'il avoit fait mettre en prison, établit des impôts exorbitans sur les peuples de ces contrées, et permit à ses François une licence effrénée, en sorte que ses insupportables sujets s'imaginoient être tombés dans une déplorable servitude pire que celle qu'ils auroient éprouvée sous les barbares. (*Ann. d'Ital.* T. VII, pp. 385, 386.) Clément IV fut lui-même touché de ces malheurs, et écrivit à Charles, mais en vain, pour l'engager à modérer sa fureur: tant s'en faut, dit l'Annaliste d'Italie, qu'il eût conseillé, comme plusieurs malveillans l'ont prétendu, la mort de Conradin.

La Reine Elisabeth, mere de Conradin, à la nouvelle de son emprisonnement, s'étoit mise en route avec une grosse somme pour le racheter; mais étant arrivée trop tard, elle donna une grande partie de cet argent aux Religieux du Couvent del Carmine de Naples, afin qu'ils priassent Dieu à perpétuité pour le repos de son ame. On voit encore dans cette Eglise son tombeau et celui de Frédéric son cousin.

Il ne restoit plus, en 1269, au Roi Charles d'autres villes à soumettre dans la Pouille que Lucera, le nid des Sarasins. En ayant formé cette année le siège, il poussa cette entreprise avec tant d'ardeur et de constance, qu'après avoir réduit les habitans à se nourrir d'herbes, il les contraignit de se rendre à discrétion. Les ayant en son pouvoir, il les dispersa en diverses

Provinces pour les empêcher de se réunir contre lui. Plusieurs d'entre eux embrassèrent ou feignirent d'embrasser le Christianisme. On détruisit de fond en comble les murs de la ville, et tous les déserteurs chrétiens qu'elle renfermoit furent passés au fil de l'épée. (Sabas Malaspina, L. 4, c. 20.)

L'avidité de Charles ne se bornoit pas aux pays que les droits de sa naissance ou la force de ses armes lui avoient acquis ; toute l'Italie devint l'objet de sa cupidité : en quoi il fut secondé de gré ou de force, comme chef de la faction des Guelfes, par les Papes. Dans cette vue, il envoya des Ambassadeurs aux principales villes de Lombardie pour les inviter à se rendre à un grand Parlement qu'il convoqua à Crémone. Ce fut là qu'il exposa son dessein, en promettant à tous ceux qui l'approuveroient sa protection et plusieurs grands avantages. Les Plaisantins, les Crémonois, les Parmesans, les Modénois, les Ferrarois et ceux de Reggio consentirent sans difficulté à se donner à lui. Mais il n'en fut pas de même des Milanois, des Comasques, des Verceillois, des Novarois, des Alexandrins, des Tortonois, des Turinois, des Pavésans, des Bergamasques, des Bolonois et du Marquis de Montferrat. Ils vouloient bien avoir Charles pour ami, mais nullement pour maître. Ce fut dans ce partage desentimens que se termina le Parlement sans que Charles eût pu retirer aucun fruit des hautes idées que son ambition lui avoit inspirées. (*Murat. Ann. T. VII, p. 390.*)

L'an 1270, Charles conduit une flotte en Afrique au secours de S. Louis, et aborde près de Carthage, le 25 Août, presque au moment que ce Monarque venoit d'expirer. Au retour, il fit une action bien barbare et dont les Infidèles auroient eux-mêmes rougi. La flotte du Roi de France, en revenant d'Afrique en Sicile, fut accueillie d'une violente tempête qui submergea une partie de ses vaisseaux et en obligea plusieurs d'aller échouer sur les terres. Charles eut la cruauté de s'approprier les débris de ce naufrage au préjudice des propriétaires, alléguant une loi du Roi Guillaume I et la coutume, qui adjugeoient au fisc tous les effets des vaisseaux qui se brisoient sur ses côtes. En vain les Génois, qui étoient au nombre de dix mille dans cette flotte, représentèrent-ils qu'ils étoient venus à sa demande pour le service de la Croisade, qu'il leur avoit promis toute sûreté pour leurs personnes et leurs effets, qu'il leur avoit même fait espérer d'être indemnisés de leurs pertes : le tribunal de l'Amirauté fut sourd à ces remontrances et prononça la confiscation. (*Caffari, Ann. Gen. L. 9.*)

L'an 1278, au mois de Janvier, Charles prend le titre de Roi de Jérusalem, et se fait couronner en cette qualité par le Pape, comme ayant acquis, en Décembre 1277, les droits de Marie, fille de Boémond IV, Prince d'Antioche et petite-fille d'Isabelle et du Roi Jean de Brienne. Roger de San-Severino, qu'il avoit nommé Baile de ce Royaume, arrive avec six galères, le 7 Juin, à Saint-Jean d'Acra, prend possession de la Ville et du Royaume au nom de Charles, et oblige les Barons, avec le secours des Templiers, à lui prêter serment de fidélité. (*Voy. Boémond IV, Prince d'Antioche, et Hugues III, Roi de Chypre.*)

L'an 1281, après la mort de Nicolas III, Charles force les Cardinaux assemblés à Viterbe d'élire le Pape qu'il vouloit, c'est-à-dire un François. L'élection tomba, le 22 Février, sur le Cardinal Simon de Brion, qui prit le nom de Martin IV. Les Siciliens cependant gémissaient sous le poids des impôts dont Charles les accabloit et sous la violence dont ses Officiers usaient à leur égard. La licence et la lubri-

cité des François achevoient de désespérer cette nation jalouse à l'exces. Jean de Procida, ainsi appelé d'une Isle près de Naples dont il étoit Seigneur, banni de Sicile pour son attachement à la Maison de Suabe, entreprend de délivrer sa patrie du joug qu'elle déteste. Il étoit alors à la Cour de Pierre, Roi d'Aragon, époux de Constance, fille de Mainfroi. Par son éloquence il persuade à ce Prince de tenter l'invasion de la Sicile, comme d'un bien appartenant à sa femme, l'unique rejeton de la Maison de Suabe. Il passe ensuite dans l'Isle, déguisé en Frere Mineur, pour exciter les peuples. Il n'eut pas de peine à y réussir. De là s'étant rendu à Constantinople, il obtient de l'Empereur Michel Paléologue une audience secrète dans laquelle il le prévient que « le Roi Charles et les » Vénitiens ont fait une ligue contre lui, qu'on tra- » vaille à équiper une grande flotte, que le Roi de » France ne manquera pas de soutenir le Roi de Si- » cile son oncle, que le seul moyen de détourner cet » orage est de donner à ce dernier de l'occupation » chez lui en faisant révolter la Sicile dont les peuples » étoient las de la tyrannie françoise ; que la chose » étoit très facile si l'Empereur vouloit les aider, et » que le Roi d'Aragon n'attendoit que l'occasion » pour faire valoir les droits de la Reine Constance » son épouse. Il ajouta qu'il n'étoit pas nécessaire » que l'Empereur armât ; que, pourvu qu'il fournit » de l'argent, il y avoit tout sujet d'espérer que le » succès de l'entreprise seroit heureux. Michel pro- » mit tout ce qu'on desiroit. Il donna des lettres à » Procida pour le Pape Nicolas III (ennemi du Roi » Charles,) et pour le Roi d'Aragon, et chargea Be- » noît Zacharie, un de ses Secrétaires, d'accompa- » gner Procida en Europe, et d'assurer que les mécon- » tens pourroient compter sur trente mille onces d'or, » qui leur seroient délivrées au premier besoin qu'ils » en auroient pour exécuter leurs projets ». (Burigni, *Hist. de Sicile*, T. II, p. 186.) L'an 1282, le 30 Mars, lendemain (et non le surlendemain) de Pâque, grand soulèvement à Palerme contre les François. Ce ne fut point, comme on le pense ordinairement, un coup prémédité. Le peuple alloit tranquillement et sans aucun mauvais dessein entendre les Vêpres à l'Eglise du Saint-Esprit, située à 600 pas de la ville. Cependant, sur quelques bruits qui couroient, le Commandant, Jean de Saint-Remi, avoit donné ordre d'examiner s'il n'étoit point armé. Ce fut pour le soldat une occasion de manquer de respect aux femmes. Un François nommé Prognel, voyant passer une jeune Dame parfaitement belle, l'insulte brutalement sous prétexte de chercher si elle n'avoit point quelque poignard caché sous ses robes. Aux cris qu'elle jette, son pere et son mari, qui n'étoient pas loin, accourent avec leurs amis. On s'écrie dans le premier transport qu'il faut tuer ces insolens. Les Bourgeois se rassemblent, tous en même tems fondent sur cette soldatesque licencieuse, dont une partie est massacrée sur la place, l'autre poursuivie dans la ville, où l'on ne vit plus de différence entre eux et les autres François ; ils sont tous dévoués à la mort sans distinction (1). La fureur alla si loin, qu'on n'épargna ni les femmes, ni les enfans, ni même les Siciliennes qui étoient grosses des François. C'est là ce qu'on appelle les *Vêpres Siciliennes*. Il est faux qu'à la même heure on fit main-basse sur les François dans toute la Sicile : il est également faux que les Palermitains aient alors proclamé Roi Pierre d'Aragon. Ils arborerent au contraire la bannière de l'Eglise, en proclamant le Pape leur Souverain. Etant après cela sortis en armes, ils

(1) Pour discerner les François, et ne pas confondre avec eux les Siciliens dans le massacre, on obligeoit ceux qui étoient suspects, de prononcer le mot *ciceri*, et, à leur prononciation, on jugeoit s'ils

étoient naturels ou étrangers. On n'épargna dans Palerme d'autres François que Guillaume de Porcelet, Gouverneur de Pouzzoles, en considération de sa justice et de sa vertu.

entraîner plusieurs villes dans leur révolte, telles que Palerme, Montréal, Conignon, Carini, Termini, qui, peu de jours après, firent main-basse sur les François qu'elles renfermoient. Le 31 Mars suivant, même massacre à Céphaledi, à Trapani, à Marsale et à Mazare. Les Messinois ne furent pas si prompts à se déclarer : ils le firent néanmoins avant la fin d'Avril, en tuant ou chassant de leur ville tous les François qu'elle renfermoit. Charles reçoit à Montefiascone, où il étoit avec le Pape Martin IV, la nouvelle de cette révolution par un courrier que lui avoit dépêché l'Archevêque de Montréal. Après avoir rongé de colere, sans dire mot, la canne qu'il tenoit à la main, il rompt enfin le silence, en disant qu'il laissera un terrible exemple qui désormais fera trembler tous les rebelles. Presque aussitôt il mande au Prince de Salerne son fils, qui étoit alors en Provence, d'aller à la Cour et chez les Grands de France solliciter des secours pour venger l'outrage fait à la nation. Il fait en même temps ses préparatifs pour aller châtier les Siciliens. Comme il s'étoit croisé peu de tems auparavant avec le Prince de Salerne, bientôt il se vit à la tête d'un armement épouvantable, composé de plus de cent galères, deux cens bâtimens pour passer la cavalerie, dix mille hommes d'armes et une infanterie sans nombre. (*Filiani*, L. 7, c. 62.) Le Pape de son côté, pour le seconder, avoit publié le 7 Mai 1282, Fête de l'Ascension, une Bulle portant défense, sous les peines les plus graves, qu'il se croyoit en droit de prononcer, à toutes personnes ecclésiastiques ou laïques de prêter aucune assistance aux rebelles. Il nomma de plus son Légat en Sicile le Cardinal Bianchi avec plein pouvoir de traiter avec les conjurés et de pacifier toutes choses.

Charles ayant assemblé toutes ses trouppes, passe le détroit et arrive, le 16 Juillet, devant Messine, dont il forme aussitôt le siège. Les Messinois, dans une sortie qu'ils firent sur les assiégeans, essuient une défaite, et étant rentrés dans leurs murs, ils apprennent que le château de Melazzo a été emporté de force par les François. Ce double revers les engage à faire une députation au Roi et au Légat qui l'accompagnoit. Les députés sont très mal reçus du Monarque; mais le Légat, fléchi par leurs prières, veut bien se rendre à Messine pour entendre les conditions auxquelles les assiégés consentoient à rentrer sous l'obéissance de Charles. Elles se réduisoient à trois points; que le passé soit mis en oubli; que le Roi se contente des tributs établis sous Guillaume le Bon; et que les François soient exclus de toute magistrature et de toute charge en Sicile. Les Seigneurs de l'armée française étoient d'avis qu'on déferât à ces propositions. Mais Charles les rejette avec hauteur, et leur en oppose trois autres; savoir, que les taxes continueront d'être levées comme elles sont depuis son avènement au trône; qu'il lui sera libre de confier les emplois de tout genre aux François comme aux Siciliens; enfin que les Messinois lui remettront huit cens otages dont il pourra disposer à son gré. Cette réponse met le désespoir dans le cœur des Messinois et les détermine à manger plutôt leurs enfans que de se rendre. Le Légat voyant que sa médiation étoit inutile, se retire après avoir déclaré les habitans excommuniés. Le siège continue avec une ardeur incroyable, et la défense n'est pas moins vigoureuse. Charles comptoit, par un assaut général, se rendre maître du pays; mais il fut bien déabusé en voyant les assiégés fermer leurs breches à mesure qu'elles s'ouvroient, et par là rendre ses efforts inutiles.

Les affaires de Messine étoient en cet état lorsque Pierre, Roi d'Aragon, invité par une ambassade des Palermitains, arrive d'Afrique, où il avoit feint une expédition pour donner le change à Charles, et vient débarquer, le 10 Août, à Trapani avec une flotte composée de cinquante galères, sans compter les autres moindres vaisseaux, et chargée de huit cens hommes d'armes avec dix mille fantassins. (*Annal. d'Ital.* T. VII.) La descente se fit le 30 Août; et deux jours après, le Roi d'Aragon fit son entrée dans Palerme, dont les habitans le reçurent comme leur libérateur. Pierre, par le conseil de Jean de Procida qui l'accompagnoit, envoie sa flotte, sous la conduite de l'Amirante Roger de Loria, dans le Phare de Messine, pour surprendre celle de Charles qui n'avoit personne pour la défendre. Ce dessein ayant transpiré, Charles leve promptement le siège de Messine pour repasser en Calabre, dans la crainte que son rival ne lui coupe la communication avec ses Etats de terre ferme. L'Amirante étant entré dans le détroit de Messine avec soixante galères, en prend vingt-neuf à Charles. Passant ensuite à Reggio, puis à Catane, il brûle dans leurs ports quatre-vingts huisiers ou grosses barques de transport, et cela sous les yeux de Charles, qui, désespéré, se retire à Naples. Pierre arrive à Messine le 2 (non le 10) Octobre, et y est reçu comme il l'avoit été à Palerme. Il y fait venir la Reine Constance, son épouse, avec Yolande sa fille, et ses fils, Jacques, Frédéric et Alfonse, qui furent reçus le 22 Avril 1283 (*Muratori*, T. VII, p. 447) avec les démonstrations de joie qu'un peuple sortant de l'oppression peut donner. De Naples Charles passe en Calabre pour contenir cette Province qui sembloit disposée à secourir le joug des François. Ce fut là qu'il reçut le secours que le Roi de France, son neveu, lui avoit promis. C'étoit la fleur de la Noblesse française, commandée par Pierre, Comte d'Alençon, frere du Monarque français, par Robert, Comte d'Artois, par les Comtes de Bourgogne et de Dammartin, et Matthieu de Montmorenci. Le Roi d'Aragon, à qui l'argent commençoit à manquer, a recours à la ruse pour tenir l'ennemi dans l'inaction. Connoissant la valeur des François, moins réléchie que bouillante, il fait signifier à Charles un acte farci des injures les plus outrageantes, par lequel il le défie, pour vider leur querelle, à un combat de cent hommes contre cent hommes, et assigne pour théâtre de la scene la plaine de Bordeaux. Charles, sans délibérer, accepte le défi (1), et promet de se trouver à la tête de sa troupe le 1 Juin suivant sur le terrain indiqué, le Pape informé par Charles lui-même de cette résolution, la blâme hautement et fait tous ses efforts pour empêcher qu'elle ne s'exécute. Dans une longue lettre qu'il lui écrit à ce sujet, il lui remontre que c'étoit la mauvaise situation où se trouvoit son rival qui l'avoit engagé à proposer ce moyen de terminer la guerre, parcequ'il sent sa foiblesse et celle des rebelles, qui tremblent aux seules approches d'une armée florissante; qu'en acceptant ce combat, il perd tout l'avantage qu'il a sur l'Aragonois, qui, par là, devient son égal; qu'en s'éloignant de la Sicile, il s'expose au danger de ruiner toutes ses affaires. Il ajoutoit que c'étoit un faux point d'honneur de soutenir l'engagement qu'il avoit pris, puisqu'il l'eût confirmé par un serment, attendu qu'un tel serment, étant téméraire et contraire au bien de l'Eglise et de l'Etat, ne l'obligeoit en aucune maniere; qu'en tout cas il lui en donneroit l'absolution et lui défendrait même, sous peine d'excommunication, de l'observer. Il écrivit de plus au Roi d'An-

(1) Il y a partage entre les Historiens, sur celui des deux Rois qui provoqua l'autre au duel. Ceux d'Aragon prétendent que ce fut le Roi Charles. Mais outre qu'il n'est pas vraisemblable, dit M. de

Burigni, qu'une pareille proposition vienne du Prince le plus puissant, le Pape Martin IV assure positivement que le Roi Pierre fit le premier la proposition du duel.

gleterre, Seigneur alors du Bordelois, pour le prier de ne pas permettre que le combat se donnât sur ses terres. (Rainaldi, *ad an.* 1283.) Mais Charles étoit trop entêté sur le faux point d'honneur pour se rendre aux raisons que le Pape lui alléguoit dans cette lettre, et qu'il lui représenta ensuite de vive voix dans une entrevue qu'ils eurent ensemble. Déterminé à tenir sa parole, il écrivit au Roi de France, son neveu, pour le prier de lui faire fabriquer à Paris une armure complète pour lui et les gens qui devoient combattre avec lui; ce qui fut promptement exécuté. Il part ensuite, laissant la régence du Royaume au Prince de Salerne son fils aîné, et le commandement de l'armée aux Comtes d'Alençon et d'Artois. Arrivé à Paris, il est accompagné du Roi son neveu et d'une nombreuse Noblesse, pour se rendre à Bordeaux. S'étant présenté au jour assigné devant le Sénéchal du Roi d'Angleterre, il entre dans la lice avec ses cent Chevaliers, et y demeure depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Mais l'Aragonais n'ose paroître. Les Historiens ne sont pas ici d'accord. Les uns disent que le Roi d'Aragon n'alla point à Bordeaux; les autres rapportent qu'il s'y rendit travesti; qu'il alla se présenter devant le Sénéchal du Roi d'Angleterre, auquel il protesta qu'il étoit prêt à combattre le Roi Charles; mais qu'il ne le pouvoit pas, attendu qu'il n'y avoit pas de sûreté, le Roi de France étant à une journée de Bordeaux avec trois mille chevaux, et la ville étant pleine de François; qu'après avoir pris ensuite du Sénéchal un certificat de son exactitude à se rendre à l'assignation, il étoit remonté à cheval pour retourner en Aragon.

Le Pape Martin IV, prenant la défense du Roi Charles, déclare le Roi Pierre non seulement usurpateur du Royaume de Sicile, mais aussi déchu du Royaume d'Aragon avec ses dépendances, qu'il adjuge à Charles, Comte de Valois, second fils du Roi Philippe le *Hardi*, à condition de le tenir en Fief de l'Eglise. » Je laisse à d'autres, dit Muratori, à décider si ce décret fut juste et louable. Mais ce que je sais bien, c'est que les François, qui, dans ces derniers tems, ont attaqué le pouvoir que s'attribuent les Souverains Pontifes de déposer les Rois et de disposer de leurs Royaumes, reçurent à baise-main ce don que le Pape Martin leur fit des Etats d'un autre, et firent leurs efforts, comme nous le verrons, pour s'en rendre maîtres. »

Charles, dans la même année (1283), fait partir de Provence une flotte de vingt voiles pour aller au secours de Malte, dont le château, fidèle à ce Monarque, étoit assiégé par les Siciliens. Roger de Loria en ayant avis, sort de Messine avec dix-huit galères pour attaquer cette flotte; et l'ayant attaquée dans le port de Malte, lui livre un combat furieux, qui dura plusieurs heures, et finit par la prise de dix galères provençales qu'il amena dans le port de Messine. Les dix autres, fort maltraitées par les Siciliens, s'en retournèrent en diligence au pays d'où elles étoient venues. (Murat.)

Le Roi Charles, pour réparer ce revers, prépare un grand armement à dessein de le joindre à celui qu'il avoit dans la Pouille. Roger de Loria, prévoyant que le Monarque se propose une descente en Sicile, tâche de prévenir son arrivée en provoquant à une bataille le Prince de Salerne son fils. Pour l'y attirer, s'étant mis en mer avec quarante-cinq vaisseaux tant siciliens que catalans, il va faire des courses sur les côtes du pays de Naples et va se présenter devant le château de S.-Sauveur sur mer vis-à-vis de Naples. De là sa chionorme, un lundi 5 Juin 1284, commence à vomir des injures contre le jeune Prince et les François, les appelant des poltrons et des *conigli* (des lapins), qui n'osent en venir à un combat. C'étoit ce que le Roi Charles avoit défendu à son fils. Mais celui-ci, ainsi que sa compagnie, ne pouvant tenir

contre de pareilles injures, s'embarque précipitamment, contre l'avis du Légat, sur les vaisseaux qu'il trouve prêts, et tous, comme allant à des noces, font voile contre les Siciliens. Roger, comme un grand homme de guerre, feignant d'avoir peur à la vue de l'ennemi, gagne la haute mer, et lorsqu'il voit sa belle, après avoir encouragé les siens, il fond impétueusement sur l'armée opposée, dont il met en fuite la partie composée d'Apuliens et de Sorrentins. La résistance des François fut un peu plus longue; mais les Catalans et les Siciliens, plus aguerris sur mer, étaient sautés dans leurs galères, en forcent dix à se rendre. C'étoit à la capitane que Roger en vouloit principalement. Elle portoit l'étendard royal, et le Prince de Salerne la montoit avec les plus distingués de ses Barons. La vigoureuse défense qu'ils firent empêcha de la prendre, Roger engage un habile plongeur, nommé Agan, d'aller sous eau la percer en divers endroits. Le Prince, se voyant près d'être submergé, demande un Chevalier pour se rendre à lui. Roger, aussitôt s'étant approché, le reçoit dans sa galère avec ceux qui l'accompagnoient. Or, après cette défaite, il arriva, dit Muratori, une plaisante aventure. Le peuple de Sorrento voyant passer la flotte victorieuse, envoya des députés à l'Amirante avec des présents pour le féliciter. Ceux-ci, étant entrés dans la capitane, prennent le Prince captif pour le vainqueur à la vue de la richesse de son armure, le saluent à genoux, et, en déposant à ses pieds leurs présents, lui disent: » Seigneur Amirante, recevez ce petit présent que vous offrez le peuple de Sorrento; et plutôt à Dieu que, comme vous tenez le fils, vous eussiez aussi pris le pere! Sachez au reste que nous avons été les premiers à lui tourner le dos ». Le Prince, malgré son affliction, ne put s'empêcher de rire de la méprise, et adressant la parole à l'Amirante: *Fer Dio*, lui dit-il, *che costoro sono ben fedeli a Monsignor il Re!* » Certes, voilà des gens bien fideles » au Roi Monseigneur! (Villani.) Emmené à Palerme, les Siciliens veulent le faire mourir, en représailles de la mort de Conradin; mais la Reine Constance, femme de Pierre, s'y étant opposée, lui sauva la vie, et obtint en retour la délivrance de Béatrix, sa sœur, enfermée dans les prisons de Naples depuis la bataille de Benevent. Le Prince de Salerne, conduit au château de Matagrifon, y fut chargé de chaînes. Le Roi, son pere, étant parti de Provence, apprit, dans la mer de Pise sa défaite deux jours après l'événement: *Or fût-il mort*, s'écria-t-il, dans le premier mouvement, selon quelques Ecrivains, *puisqu'il a failli notre mandement*. Ayant débarqué à Naples avec des forces considérables, il y fit pendre cent-cinquante des plus inutiles, après avoir hésité s'il ne livreroit pas la ville aux flammes. Il méditoit une seconde vengeance contre les Napolitains, pour leur faire expier une seconde trahison, lorsqu'une fièvre violente l'ayant saisi à Foggia, l'emporta en peu de jours, le 7 Janvier de l'an 1285. Charles témoigna de grands sentimens de pénitence en recevant le saint Viatique. *Sire Dieu*, dit-il à Jésus-Christ, *comme je crois fermement que vous êtes mon Sauveur, je vous prie d'avoir pitié de mon ame. Pardonnez moi mes péchés, puisque je n'ai entrepris la conquête du Royaume de Sicile que dans la vue du service de la Sainte Eglise*. Son corps fut transporté à Naples, où il fut inhumé dans le superbe tombeau de marbre que la Reine sa femme lui avoit fait élever à main droite du grand autel de l'Eglise cathédrale; mais son cœur fut porté, suivant sa dernière volonté, dans l'Eglise des Jacobins de la rue S.-Jacques à Paris, où l'on voit encore aujourd'hui ce reste d'inscription: *Le cœur du grand Roi Charles, qui conquit Sicile*.

Charles eut dans son siècle peu d'égaux en valeur; mais il s'en falloir bien que la prudence réglât toujours chez lui cette vertu guerrière. Son ambition s'étendit

à l'Empire de Constantinople, en vertu d'un Traité conclu entre lui et l'Empereur latin Baudouin II, en présence du Pape, à Viterbe, le 27 Mars 1267; Traité par lequel il fut stipulé que Philippe, fils de Baudouin, épouserait Béatrix, fille du Roi, et que, dans le cas où Philippe mourrait sans enfans, les droits de l'Empire seroient dévolus à Charles ou à ses successeurs Rois de Sicile. Le mariage s'étant accompli, et Philippe étant mort sans lignée, avant son pere, Charles se porta pour son héritier. Ce fut dans cette disposition qu'il se déclara l'ennemi de l'Empereur grec Michel Paléologue, et qu'il traversa, autant qu'il lui fut possible, la réunion de l'Eglise latine à l'Eglise grecque, objet de tant de sollicitudes et de mouvemens des Pontifes romains. Giannone, fondé sur trois vers obscurs du Dante (1), ose lui imputer la mort de S. Thomas d'Aquin, arrivée le 7 Mars 1274, à l'Abbaye de Fosse-Neuve, comme il étoit en route pour se rendre au Concile de Lyon; et cela, dit-il, par le poison, dans la crainte que le saint Docteur n'irritât l'esprit du Pape contre ce Prince, par le récit de ses violences, dont il avoit été témoin pendant qu'il professoit la théologie dans l'Université de Naples. Mais cette accusation nous paroît dépourvue de vraisemblance. Quelle apparence en effet que Charles, qui payoit, suivant le même Historien, une once d'or par mois à S. Thomas, pour ses leçons, en soit venu, par une appréhension très peu fondée, au point de lui ôter la vie? Il faut convenir cependant que la hauteur de son caractère le précipita quelquefois dans des actes de cruauté dont nous avons donné des preuves. Son indifférence pour ses sujets, qu'il abandonnoit à la rapacité des Ministres, est une autre tache

de sa vie qui fut la source de tous les malheurs qu'il éprouva. Malgré ces défauts, on lui doit la justice de dire que Naples lui est redevable de sa magnificence et de sa splendeur; que, ravi de la beauté de son climat, il n'oublia rien pour l'embellir, et que, dans ce dessein, y ayant fixé sa résidence ordinaire, il obligea par là les grands Seigneurs de sa Cour d'en faire autant, lesquels, à son imitation, y bâtirent de superbes hôtels, dont les jardins étoient, pour ainsi dire, plus magnifiques encoire. Non content de décorer cette ville, il fit bâtir, pour la défendre, le *Château neuf*, qui passe pour la place la plus importante de toute l'Italie. Les *Srèges* de Naples prirent leur origine sous son règne, et la Cour souveraine, appelée la *Ficairerie* de Naples, lui doit son établissement. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. BÉATRIX, Comtesse de Provence, morte en 1267; 2<sup>o</sup>. le 12 Octobre 1268, à Milan, MARGUERITE, Comtesse de Tonnerre, fille d'Eudes, Duc de Bourgogne. De la première il eut Charles qui suit; Philippe, Prince d'Achaïe, mort en 1277; et Robert, mort en 1266: avec trois filles; Blanche, femme de Robert de Béthune, Comte de Flandre; Béatrix, mariée le 15 Octobre à Philippe de Courtenai; et Isabelle, femme de Ladislas le Cumain, Roi de Hongrie. Charles n'eut point d'enfans de Marguerite. Cette Princesse mourut à Tonnerre, le 24 Septembre 1308, dans un hôpital qu'elle avoit fondé l'an 1293, et où elle s'étoit consacrée, depuis cette époque, au service des pauvres.

Charles I joint, dans plusieurs de ses Diplômes, les années de son règne de Jérusalem à celles de son règne de Sicile. L'époque de celui-ci se prend du 6 Janvier 1266; celle du premier est fixée au même mois 1278.

## ROIS DE SICILE.

## PIERRE I.

1282. PIERRE I, Roi d'Aragon, III<sup>e</sup> du nom, mari de Constance, fille aînée de Mainfroi, Roi de Sicile, est couronné le 2 Septembre, Roi de Sicile à Palerme par l'Evêque de Cephalu, en l'absence de l'Archevêque de Palerme, à qui ce droit appartenoit. Dès qu'il apprit la mort de Charles son rival, il envoya l'Amirante de Loria faire une descente dans la Calabre, qui se trouvoit alors sans défense. La flotte de Charles s'étant dissipée aussitôt que la nouvelle de sa mort fut devenue publique, l'Amirante exécuta sur le champ les ordres qu'il avoit reçus; et bientôt il se rendit maître de Cortonne, de Reggio et de plusieurs autres places. L'an 1283, au mois de Février, le Pape Martin IV, qui avoit excommunié Pierre le 18 Novembre précédent, fait publier la Croisade contre lui. Ce Pontife étant mort le 29 Mars 1285, Honoré IV, son successeur, se fit un devoir de suivre ses errements à l'égard du Roi d'Aragon. Pierre se maintient dans son usurpation par l'attachement des peuples, malgré les efforts de ses ennemis, et meurt en Catalogne paisible possesseur de la Sicile, le 10 Novembre (et non le 27 Septembre, comme le marque M. d'Egly,) de l'an 1285. (Voy. Charles I, *Roi de Sicile*, et Don Pedro III, *Roi d'Aragon*.)

## JACQUES.

1285. JACQUES, second fils de Pierre, prend le titre de Roi de Sicile après la mort de son pere, qui de son vivant l'avoit fait reconnoître héritier du Royaume. Il est couronné le 2 Février 1286, à Palerme, dans

## ROIS DE NAPLES.

## CHARLES II.

1285. CHARLES II, dit LE BOITEUX, Prince de Salerne, succède, dans la prison où il étoit détenu en Sicile, à Charles I, son pere, dans le Royaume de Naples, et dans ses prétentions à celui de Sicile. Robert II, Comte d'Artois, gouverne l'Etat pendant sa détention, en qualité de Régent, avec le Cardinal de Sainte Sabine, nommé Légat dans le Royaume par le Pape Martin IV. Au mois d'Octobre de la même année (1285) Charles est transféré de Sicile au château de Xativa, près de Valence en Espagne, où il arrive après la mort du Roi Pierre.

Edouard, Roi d'Angleterre, étant arrivé, l'an 1287, de Gascogne en Catalogne pour y traiter de la délivrance du Roi Charles II avec le Roi Jacques, il fut arrêté entre eux que la Sicile, avec Reggio, dans la Calabre, resteroit au Royaume de Sicile, et que les François renonceroient au Royaume d'Aragon, que le Pape Martin IV leur avoit adjugé après avoir excommunié le Roi Jacques. Mais Honoré IV ayant annullé ce Traité, par son Bref du 4 Mars 1286, les hostilités continuèrent. Deux freres qu'on ne nomme pas, s'étant présentés la même année à Robert, Comte d'Artois et Régent du Royaume de Naples, pour s'offrir de faire révolter la petite ville d'Agonste, ce Prince crut ne devoir pas négliger l'occasion qui se présentoit de faire cette conquête. Quarante galeres remplies de soldats, étant parties de Brindes le 1 Mai, par ses ordres, vinrent se présenter devant Agonste, qu'elles emportèrent sans peine avec le château. De là elles tournèrent la proue vers Sorrento, ce que le Roi Jacques ayant appris, il donna ordre à Roger de Loria, qui depuis peu

(1) Ces vers sont:

Carlo venne in Italia, è per ammenda  
Vittima fe di Corradino, è poi

Ripinse a ciel Tommaso per ammenda.  
(Purgator, Cant. 20.)

## ROIS DE SICILE.

une assemblée des Etats du pays. Le 3 Mai suivant, il est excommunié, pour la seconde fois, par le Pape Honoré IV, avec les Evêques qui l'avoient couronné.

L'an 1289, Jacques, mécontent du Traité fait l'année précédente entre le Roi Alfonso, son frere, et le Roi d'Angleterre, pour la délivrance de Charles II, son rival, prend les armes pour faire valoir ses prétentions lésées. Etant venu à Reggio dans la Calabre, le 15 Mai, avec son armée navale, il se rendit maître, à l'aide de Roger de Loria son Amirante, de plusieurs places de cette Province, et l'eût conquise toute entière sans le Comte d'Artois, qui accourut, avec des troupes bien aguerries, pour arrêter le progrès de ses armes. Villani (L. 7, c. 133) dit que ce Comte, ayant assiégé Cantazaro, mit en déroute les troupes que Loria avoit envoyées au secours de la place, et fit prisonniers sur elles deux cens cavaliers catalans. Jacques s'étant ensuite embarqué, vint se présenter devant Gaète, sur la promesse que les habitans lui avoient faite de se donner à lui dès qu'il paroitroit. Mais s'étant amusé dans sa course à visiter les Isles de Procida, de Capaci, d'Ischia, il trouva à son arrivée les esprits des Gaëtiens changés à son égard. Wantant emporter de force ce qu'il ne pouvoit obtenir de gré, il mit le siège devant la place. Mais elle fut vaillamment défendue par le Roi Charles et le Comte d'Avellino, qui, peu de jours après, virent arriver à leur secours le Comte d'Artois avec une nombreuse armée rassemblée dans la Pouille et dans les Etats de l'Eglise. Celui qui avoit formé le siège se vit assiégé lui-même par des troupes d'autant plus animées, qu'elles croyoient mériter dans cette guerre l'indulgence de la Croisade. Cependant Gaète, à la longue, sembloit devoir tomber au pouvoir des Siciliens, si le Roi d'Angleterre n'eût interposé sa médiation auprès du Pape Nicolas IV, pour l'engager à ménager une trêve entre les deux Puissances belligérantes. Un Cardinal-Légit, envoyé par ce Pontife, réussit à leur faire conclure une trêve de deux ans, sans y comprendre néanmoins la Calabre. Le Roi Charles fut le premier à décamper, et deux jours après, le Roi Jacques s'embarqua, le 30 Août 1289, pour Messine. Cette trêve déplut fort au Comte d'Artois et aux Barons français, qui reprirent, fort indignés, la route de France.

Enfin, l'an 1291, la paix fut conclue entre Alfonso Roi d'Aragon, et le Roi Charles, à Aix en Provence, avec l'assistance de deux Cardinaux-Légit et des Ambassadeurs d'Aragon. Par la capitulation telle que la rapporte Barthélemi de Neocastro, il fut arrêté que toute guerre de la part des Rois de France et de Naples contre l'Aragon cesseroit, et que les otages, donnés par la dernière trêve, seroient rendus; que Charles de Valois renonceroit à toutes ses prétentions au Royaume d'Aragon; qu'Alfonse ne donneroit aucun secours direct ni indirect à la Sicile. Et pour obtenir du Comte de Valois la renonciation qu'on lui demandoit, le Roi Charles lui donna en mariage sa fille Marguerite avec les Comtés d'Anjou et du Maine pour sa dot. Mais la mort du Roi Alfonso, arrivée le 18 Juin 1291, fit évanouir ce Traité. A la nouvelle de cet événement, le Roi de Sicile quitta la Calabre où il faisoit des conquêtes, et se rendit à Messine, d'où il fit voile pour la Catalogne, après avoir nommé son Vicaire en Sicile Frédéric, son frere puîné, avec la Reine Constance sa mere.

Jacques, successeur d'Alfonse, son frere, au Royaume d'Aragon, pour avoir la paix avec les Rois de France et de Naples, consent, l'an 1295, à céder ses droits sur la Sicile à Charles de Valois, et à prendre pour épouse Blanche, fille de ce Prince, quoiqu'il fût déjà fiancé à la fille du Roi de Castille. La

## ROIS DE NAPLES.

avoit débarqué de Catalogne à Messine, de lui rassembler le plus qu'il pourroit de vaisseaux. S'étant mis à la tête de cette flotte, il alla faire le siège d'Agouste, dont il se rendit maître par famine, le 23 Juin de la même année. Loria, de son côté, sachant qu'il se faisoit un grand armement contre la Sicile, attaqua le même jour, devant Castellamare, la flotte napolitaine, et prit sur elle quarante-quatre vaisseaux, dans lesquels, après un furieux combat, il fit prisonniers Philippe, fils du Comte de Flandre, Raimond de Baux, Comte d'Avellino, les Comtes de Brienne, de Monopelia, de Joinville, et un grand nombre de Barons qui se racheterent à prix d'argent. (Villani, L. 7, c. 116). Enfin, l'an 1288, le Roi d'Angleterre, étant revenu à la charge pour la délivrance du Roi Charles, s'y employa si efficacement, qu'Alfonse, Roi d'Aragon, dont les Etats étoient menacés par les Français, consentit à l'accorder, dans une entrevue qu'ils eurent à Oléron, dans le Béarn, aux conditions suivantes; savoir que Charles donnât pour otage, au Roi d'Aragon, trois de ses fils, qui furent Louis le second, Robert le troisième, et Jean le huitième, avec soixante Nobles provençaux; qu'il payât trente mille marcs d'argent pour sa rançon; qu'il engageât Charles de Valois à se désister de ses prétentions sur la Couronne d'Aragon; qu'il abandonnât la Sicile au Roi Jacques, frere d'Alfonse, etc.: toutes conditions qui devoient s'accomplir dans l'espace d'un an, faute de quoi Charles devoit retourner en prison. Cette capitulation ayant été envoyée à Ricé, la Cour de Rome la rejeta. Mais on convint ensuite de la modifier, en laissant subsister l'article qui concernoit la Sicile.

Charles fut donc remis en liberté dans le mois de Novembre 1288, et ce fut alors qu'il prit le titre de Roi de Naples. De Catalogne, il se rendit à la Cour de France, pour y conférer sur l'exécution de ses engagements. Il y fut reçu, du Roi Philippe-le-Bel, avec de grandes démonstrations de joie et d'amitié. Mais lorsqu'il proposa au Comte de Valois, frere de ce Monarque, de renoncer à la Couronne d'Aragon, que le Pape lui avoit accordée, il le trouva entièrement opposé à ses desirs. Ne pouvant rien obtenir de lui à cet égard, il quitta la France, l'année suivante, pour retourner en Italie, et arriva, le 2 Mai 1289, à Florence, d'où il se rendit à Ricé, auprès du Pape Nicolas IV, qui le couronna, le 26 Mai (jour de la Pentecôte), Roi de Sicile, de Pouille et de Jérusalem, avec la Reine Marie sa femme. Naples, quelques jours après, le reçut avec une joie inexprimable, qui fut justifiée par le soin qu'il prit de réformer divers abus qui s'étoient introduits pendant l'interregne. Mais Jacques, Roi de Sicile, qui se croyoit lésé par la capitulation faite avec Alfonso son frere, ne tarda pas à déclarer la guerre à Charles. Celui-ci, l'an 1291, fit la paix, dans la ville d'Aix en Provence, avec Alfonso, Roi d'Aragon, qui promit de ne point aider Jacques, son frere, dans la défense de la Sicile. L'Amirante Roger de Loria, qui avoit abandonné Frédéric, frere et successeur de Jacques, pour se donner à Charles II, fait, l'an 1298, une descente en Sicile, à la tête d'une puissante flotte, accompagné de Jacques, Roi d'Aragon. Ils prennent quelques places, qu'ils sont bientôt obligés d'abandonner après une victoire navale, remportée par les Messinois, sur Jean de Loria, neveu de l'Amirante. Le Roi Jacques, l'année suivante, ayant fait un armement plus considérable, se remet en mer avec le Prince de Tarente et l'Amirante de Loria. Les Siciliens viennent les attaquer avec 40 galeres, à la hauteur de Naples, et sont entièrement défaits le 4 Juillet. Le Roi d'Aragon, après cette victoire, va débarquer en Sicile; mais, voyant Frédéric son frere sur le point de sa ruine, il se retire, prétextant des affaires qui le

## ROIS DE SICILE.

nouvelle de cet accord étant parvenue en Sicile, y répandit la consternation. La Reine Constance et Frédéric son fils envoyèrent des Ambassadeurs au Roi Jacques en Catalogne, pour l'engager à le rompre. Mais ce Monarque fut sourd à leurs remontrances. Frédéric, son frere, se montra également ferme dans le parti qu'il avoit pris. Appelé par le Pape Boniface VIII, il vint de Sicile, accompagné des gens de Prociada et de Roger de Loria, le trouver à Veletri. Le Pontife épuisa vainement son éloquence et les plus belles promesses pour le gagner. Le jeune Prince lui répondit qu'il ne pouvoit se démettre de ses droits sur la Sicile sans avoir consulté les peuples de cette Isle. Boniface, sur cette réponse, envoya sur les lieux Jean de Calamandrano son homme de confiance, qui n'oublia rien pour seconder les vues du Pape. Mais il lui fut répondu que s'il ne sortoit promptement de l'Isle, sa vie n'étoit pas en sûreté : tant étoit grande chez les Siciliens la haine des François et la crainte de retomber sous leur joug. Calamandrano n'eut alors rien de plus pressé que de s'en retourner. (*Voy. Don Jayme II, Roi d'Aragon.*)

## FREDERIC I, ou II.

1296. FRÉDÉRIC II, frere de Jacques, Roi d'Aragon, est élu roi de Sicile, le 15 Janvier, par les Siciliens, qui n'eurent aucun égard au Traité fait entre Charles II et le Roi d'Aragon. Le 25 Mars suivant, jour de Pâque, il est couronné dans la Cathédrale de Palerme. Peu de temps après, il fait avec Roger de Loria une descente en Calabre, où il prend Squillazzo et d'autres places. Le Pape Boniface VIII ayant appris le couronnement de Frédéric, déploie contre lui tout l'appareil des peines spirituelles et temporelles.

Le Roi d'Aragon s'étant rendu, l'an 1298, à Rome, y fut comblé de bénédictions et chargé d'or par Boniface VIII, après quoi il prit la route de Naples, pour concerter avec le Roi Charles, son beau-pere, les moyens de soumettre la Sicile à ce dernier. Mais pour ne pas surprendre Frédéric, son frere, il le fit exhorter secrètement de renoncer aux conquêtes qu'il avoit faites en Calabre, lui faisant espérer par là un accord avantageux pour la Sicile. Les sermons d'Alfonse n'ayant produit aucun effet, il réunit ses forces à celles du Roi Charles; et de cette combinaison il se forma une puissante armée navale, dont le commandement fut donné à Roger de Loria, que le Roi Jacques lui-même accompagna. Le débarquement s'étant fait sur la fin d'Août 1299, en Sicile, l'armée emporta sans peine Melazzo et quelques autres places. Mais Syracuse, dont Roger fit ensuite le siège, fut vaillamment défendue par Jean de Clermont. L'Amirante ayant envoyé son neveu, Jean de Loria, avec vingt galeres, pour conduire des vivres au château de Patti, assiégé dans le même temps par les Siciliens, les Messinois, avec seize galeres, attaquèrent ce convoi, dont il n'échappa que quatre bâtimens, le reste ayant été pris et conduit à Messine, avec le Commandant. Ce revers, joint à la perte d'un grand nombre de soldats, que les maladies et divers assauts donnés inutilement à Syracuse avoient enlevés, détermina le Roi d'Aragon à lever le siège et à reprendre la route de Naples. Arrivé à Melazzo, il y rencontra Frédéric, son frere, auquel il fit des instances pour avoir ses galeres avec Jean de Loria, promettant de ne plus remettre les pieds en Sicile. Mais le conseil du jeune Prince fut d'avis de ne rien accorder, et cet avis prévalut. Les Siciliens firent bien pis; pour se venger de l'Amiran-

## ROIS DE NAPLES.

rappelloient en Aragon. Le Duc de Calabre et le Prince de Tarente son frere continuerent la guerre dans l'Isle dont ils soumièrent plusieurs places. Frédéric, ayant joint le second dans la plaine de Formicara, lui livre bataille, et le fait prisonnier avec presque toute sa troupe. Cet avantage rétablit les affaires du Roi de Sicile.

L'an 1309, le Roi Charles II meurt à Cassanova, près de Naples, le 5 ou le 6 Mai, à l'âge de 63 ans, après en avoir régné 23; Prince, dit Muratori, qui n'eut point d'égal pour sa libéralité, sa probité, sa clémence; vertus qui le firent extrêmement regretter de ses sujets, et principalement des Napolitains, qu'il avoit comblés de bienfaits et dont il avoit décoré la ville de plusieurs embellissemens. Ce portrait est bien différent de celui que trace de Charles II, Paul Jove, qui le taxe d'une passion effrénée pour les femmes, et d'une indécence sans exemple dans ses habits; sans parler, dit-il, de sa laideur et de la difformité de son corps. Son cadavre fut transporté aux Dominicains de la ville d'Aix en Provence, où il est conservé dans un cercueil de bois de cyprès, dans lequel se trouve aussi, dit-on, son sceptre de fer. (Expilli.) Ce Prince eut de son épouse MARIE, fille d'Henri V, Roi de Hongrie, (morte le 25 Mars 1323,) neuf fils et cinq filles. Les fils sont, Charles Martel, Roi de Hongrie; Louis, Evêque de Toulouse, mort en odeur de sainteté, le 19 Août 1297; Robert qui suit; Philippe, Prince de Tarente, Empereur titulaire de C. P., du chef de Catherine de Valois, sa deuxième femme, mort l'an 1332; Raymond-Bérenger, Comte de Provence, décédé sans alliance, le 3 Octobre 1305; Jean, mort jeune; Tristan, Prince de Salerne, mort jeune; Jean, Prince de Morée, tige des Ducs de Duras; et Pierre, dit *Tempête*, de Gravine, mort le 29 Août 1313, à la bataille de Monte-Catino. Les filles sont, Marguerite, femme de Charles de Valois; Blanche, mariée à Jacques II, Roi d'Aragon; Eléonore, femme de Frédéric, Roi de Sicile; Marie, épouse de Sanche, Roi de Majorque; Béatrix, mariée, 1<sup>o</sup>. avec Azzon VIII, Marquis d'Est et de Ferrare, 2<sup>o</sup>. l'an 1309, au plus tard, avec Bertrand de Baux. Charles II laissa aussi un bâtard nommé Galéas.

Nous remarquerons ici que les Rois de Naples, depuis le démembrement de la Sicile, ont toujours pris le titre de Rois de Sicile, et jamais celui de Naples, ne donnant aux possesseurs de l'Isle que le titre de Roi de Trinacrie. Encore aujourd'hui, le Prince qui possède ces deux Royaumes, se qualifie Roi des deux Siciles.

Ce fut sous le regne de Charles II, et vers l'an 1302, que Flavio Gioia, Bourgeois d'Amalfi, ayant observé cette merveilleuse propriété que l'aimant communie à une verge ou aiguille de fer de se diriger constamment vers les poles, construisit l'instrument si utile, qu'on appelle compas de marine ou la boussole. On sait combien il a contribué à la navigation. « Quoique l'usage de la boussole mit les » Italiens en état d'exécuter avec plus de prompti- » tude et de sécurité les petits voyages qu'ils étoient » accoutumés de faire, cependant cette nouveauté » n'eut pas une influence assez subite et assez gé- » nérale pour exciter sur le champ l'esprit de décou- » verte et faire entreprendre des navigations hardies. » Plusieurs causes concoururent à empêcher cette in- » vention utile d'avoir tout son effet. Les hommes » n'abandonnent que lentement et avec répugnance » leurs anciens habitudes. Ils craignent les nou- » velles tentatives et ne s'y livrent qu'avec timidité. » Il est probable aussi que la jalousie de commerce » engagea les Italiens à cacher aux autres nations

## ROIS DE SICILE.

te qui les avoit abandonnés, ils firent trancher la tête à son neveu, Jean de Loria, et à Jacques de la Roche, comme à des rebelles envers le Roi Frédéric.

Le Roi d'Aragon passa l'hiver à Naples; et pendant cette saison, le Roi Frédéric recouvra plusieurs châteaux, qui, les uns volontairement, les autres de force, avoient arboré les bannières du Roi son frere. (*Nicol. Special. L. 4, c. 4.*)

Le peu de succès de la campagne précédente ne manqua pas d'exciter des murmures à Naples contre le Roi d'Aragon, qu'on accusa de favoriser sous main le Roi son frere. Pour détruire ces faux bruits, et manifester sa loyauté envers le Pape et le Roi Charles, il rassembla le plus qu'il lui fut possible de navires et de soldats, avec lesquels il fit voile vers la Sicile, au mois de Juin 1299, accompagné de Robert, Duc de Calabre, et de Philippe, Prince de Tarente. Frédéric et les Siciliens, enflés de leurs derniers succès, ne daignerent pas les attendre, et croyant devoir les prévenir, ils firent voile vers Naples, comme se tenant assurés de la victoire. Les deux flottes s'étant rencontrées près du Cap Orlando, on en vint, le 4 Juillet, à une sanglante bataille, où les Siciliens combattirent en désespérés. Mais la valeur et l'habileté de Roger de Loria le firent triompher de leurs efforts. On fait monter leur perte à seize mille hommes et vingt-deux galeres. Le Roi Frédéric n'échappa dans sa galere qu'à force de rames, et l'on prétend qu'il n'eût tenu qu'au Roi son frere de le faire prisonnier, mais que, par un retour d'amour fraternel, il crut devoir le laisser aller. Dans ce combat il périt un grand nombre d'Apulieus et de Catalans. Le Roi d'Aragon étant passé depuis en Calabre, y trouva des troupes nombreuses que le Roi Charles y avoit fait assembler, et les ayant embarquées sur dix galeres, il les conduisit en Sicile. Ce fut de là qu'il fit savoir à Robert, Duc de Calabre, et à Philippe, Prince de Tarente, ses cousins, que ses affaires le rappelloient en Catalogne, et que, voyant la Sicile hors d'état de résister aux forces qu'on lui opposoit, son bon cœur ne lui permettoit pas d'être témoin de la ruine de son frere, et moins encore d'en être l'auteur; que dans cette disposition, il leur laissoit la gloire d'achever cette conquête. Il alla porter ensuite à Naples les mêmes excuses au Roi Charles, qui, selon les uns, les reçut en bon pere, et s'obligea de lui rembourser les frais de cet armement; mais selon d'autres, il fut vu de très mauvais œil du Roi, son beau-pere, qui le croyoit d'intelligence avec son frere, de maniere que se voyant désagréable aux François et maudit des Siciliens, il prit à la fin le parti d'abandonner l'Italie. La Chronique de Forl dit que le principal motif de sa retraite fut de n'avoir pas reçu les grandes sommes que le Pape lui avoit promises. Le départ du Roi d'Aragon éleva le courage du Roi son frere. Mais le Duc de Calabre ne laissa pas cependant d'enlever à celui-ci plusieurs places en Sicile, dont la principale fut Clemona. S'étant présenté ensuite sous les murs de Cortone, avec son armée, il y gagna des traites qui lui remirent cette ville sans effusion de sang. Un grand nombre de la vallée de Noto leverent aussi l'étendard de la révolte; et la fortune sembloit avoir entièrement abandonné Frédéric, lorsqu'elle lui donna subitement un gage de son retour. Le Duc de Calabre avoit envoyé avec un corps de troupes de terre, assisté de quelques galeres, le Prince de Tarente son frere, dans la vallée de Mazara, pour y faire des conquêtes. Frédéric, qui s'étoit porté dans le château de S.-Jean pour veiller sur les mouvemens des ennemis, avec les forces qu'il avoit pu réunir, vint à sa rencontre dans

## ROIS DE NAPLES.

» l'heureuse découverte de leur compatrioté. On  
» n'acquiesce que par degrés l'art de naviguer avec la  
» boussole avec assez d'habileté et de précision pour  
» inspirer une entiere confiance dans sa direction.  
» Les marins, accoutumés à ne jamais perdre de vue  
» la terre, n'oseroient pas tout d'un coup s'abandonner  
» au milieu des mers inconnues. Ainsi ce ne fut que  
» près de cinquante ans après la découverte de Gioia  
» que les navigateurs se hasarderent à entrer dans des  
» mers qui n'avoient pas encore été fréquentées.  
» (*Robertson, Hist. d'Amérique, T. I, pp. 74-75.*)  
» Au reste tel a été souvent, dit le même Auteur, le  
» dessein de ces illustres bienfaiteurs de l'humanité,  
» qui ont enrichi la science et perfectionné les arts  
» par leurs inventions, qu'ils ont retiré plus de gloire  
» que d'avantages des heureux efforts de leur génie.  
» Mais le sort de Gioia a été encore plus cruel; car  
» l'inattention ou l'ignorance des Ecrivains contem-  
» porains l'a privé même de la célébrité à laquelle il  
» avoit de si justes droits. Ils ne nous ont laissé au-  
» cune lumiere sur sa profession, sur son caractere,  
» sur le tems précis où il fit cette importante décou-  
» verte, et sur les hasards ou les observations qui  
» l'y ont conduit. Les annales de l'esprit humain ne  
» nous offrent aucun événement qui ait produit de  
» plus grands effets que cette invention, dont la con-  
» noissance nous a été cependant transmise sans au-  
» cune des circonstances qui peuvent satisfaire la cu-  
» riosité qu'elle doit naturellement exciter. »

## ROBERT, DIT LE SAGE ET LE BON.

1309. ROBERT, Duc de Calabre, troisième fils de Charles II, qui l'avoit institué son héritier, lui succéda préférentiellement à Charobert, fils de Charles Martel, son frere aîné, les Jurisconsultes ayant décidé que la représentation n'avoit point lieu dans le Royaume de Naples. Charobert souffrit impatiemment cette préférence, qu'il regardoit comme un passe-droit, et envoya des Ambassadeurs à la Cour d'Avignon pour y plaider sa cause. Mais celui de Robert y défendit celle de son maître avec tant de force, que le Pape Clément V prononça en sa faveur. Robert suivit de près son Ambassadeur, et fut couronné dans Avignon, un Dimanche, 3 Août 1309. Il quitta la Provence, après y avoir fait plusieurs réglemens utiles, et arriva en Italie au commencement de Juin 1310. Son arrivée combla de joie les Napolitains qui l'avoient déjà vu manier avec sagesse les rênes du Gouvernement sous le regne de son pere. Le Pape, l'an 1311, le nomma son Vicaire dans la Romagne, pour l'opposer à l'Empereur Henri VII, qui s'étant rendu sur la fin de l'année précédente, en Italie, avec des forces considérables, travailloit avec succès à y rétablir son autorité. L'an 1312, apprenant que ce Prince venoit à Rome pour s'y faire couronner, Robert envoya Jean, son frere, Prince de Morée, avec des troupes pour s'emparer de la Vaticane et de toute la ville Léonine; ce qui obligea l'Empereur à se faire couronner à Saint-Jean-de-Latran. Les Florentins ne doutoient pas que l'Empereur ne voulût donner atteinte à leur liberté. Pour se précautionner contre ses entreprises, l'an 1313, ils donnèrent pour 5 ans la Seigneurie de leur ville à Robert. L'Empereur alors transporté de colere, prononça contre le Roi de Naples une sentence dont l'espece est unique. Par cet acte, il le priva de ses Etats et dignités, comme rebelle et coupable du crime de lèse-Majesté, le bannit des terres de l'Empire et délia ses sujets du serment de fidélité. Pour soutenir ce coup d'éclat, l'Empereur fit alliance avec Frédéric, Roi de Sicile, l'ennemi naturel du Roi de

## ROIS DE SICILE.

la plaine de Formicara, et lui livra bataille avec un tel succès, que le Prince frappé et désarçonné, fut en danger d'être tué par les Catalans, pour lui faire expier la mort de Conradin. Mais Frédéric étant accouru à temps, le tira de leurs mains et le fit conduire en prison avec le reste des vaincus qui avoient pu échapper au carnage. Ce revers des François fut suivi d'un autre. Parmi les prisonniers, il s'en trouva un qui fit espérer aux Barons du Duc de Calabre qu'il les mettroit en possession du fort château de Gallé-rano. Les voilà aussitôt qui galopent en foule pour saisir la proie ; mais c'étoit une duperie. Blasc d'Alagon, Capitaine de Frédéric, les ayant surpris, les fit tous prisonniers.

L'année suivante, 1300, les Florentins envoyèrent au Duc de Calabre un renfort considérable, sous la conduite du Capitaine Renier de Buondelmonte. Nicolas Spécialis dit, (L. 5, c. 13,) que les Toscans, arrivés à Catane, où le Duc séjournoit, s'y donnoient ouvertement pour des coupe-jarrets, et se vantoient d'y amener prisonnier le Capitaine des Siciliens Blasc d'Alagon. Mais ces faufarades n'aboutirent qu'à les rendre l'objet de la risée des François comme des Siciliens. Le mois d'Août ne se passa pas qu'ils se dispersèrent, la plus grande partie d'entre eux ayant déserté.

Cette même année, les Siciliens éprouvèrent un terrible échec. Leur flotte, composée de vingt-sept galères, sous le commandement de Conrad Doria, s'étoit mise en course pour butiner dans les rivières du Royaume de Naples, et parvint jusqu'à l'Isle de Ponza. Dans le cours de cette expédition, Roger de Loria avoit pris la route de Naples, pour amener en Sicile, au Duc de Calabre un nouveau secours d'hommes et de vaisseaux. Informé du dégât que faisoit l'armée sicilienne, il la suivit à la trace et l'atteignit. Loin de prendre la fuite, comme elle le pouvoit, aux approches d'un si habile Amiral, qui venoit à elle avec quarante-huit galères, elle n'hésita point de hasarder un combat. Il se donna le 14 Juin et fut sanglant. Les Siciliens, vaincus et mis en fuite, ne purent sauver que sept galères; le reste fut pris avec Conrad Doria, Jean de Clermont et d'autres Nobles. Robert, Duc de Calabre, faisoit alors par mer le siège de Messine, et la réduisoit, par le manque de vivres, à l'extrémité. A ce malheur se joignit l'épidémie, qui fit beaucoup de ravage. La ville, malgré cela, étoit résolue de perdre ce qui lui restoit d'ames vivantes, plutôt que de se rendre aux François, tant étoit grande l'horreur qu'elle avoit de cette nation! Frédéric, Prince d'un grand courage et d'un sens égal, ne manqua pas, dans cette calamité, de porter des vivres plusieurs fois en personne aux assiégés et de faire transporter ailleurs les pauvres réduits aux os et à la peau. Cela dura jusqu'à ce que l'épidémie ayant pénétré dans le camp du Duc Robert, l'obligea de lever le siège. Alors la Duchesse Yolande, femme du Duc et sœur du Roi Frédéric, s'étant entremise pour obtenir une trêve, réussit à la faire conclure dans une entrevue que le Roi Frédéric et le Duc Robert eurent vis-à-vis de Syracuse.

Boniface VIII avoit toujours en vue d'enlever la Sicile à Frédéric; dans ce dessein, il appella Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, Roi de France, en Italie, sous les plus magnifiques promesses. Ce n'étoit pas seulement la Sicile qu'il lui faisoit espérer, mais encore l'Empire de Constantinople, comme dû à l'époux de Catherine de Courtenai, petite-fille de Baudouin, Empereur titulaire de ce pays. Charles de Valois, ainsi alléché, ayant donc passé les monts, fut reçu sur la route et magnifiquement traité à Modène, par Azzon, Marquis d'Est, qui

## ROIS DE NAPLES.

Naples. Celui-ci parut mépriser l'orage qui le menaçoit. Mais le Pape et le Roi de Naples n'en jugerent pas de même. Heureusement il fut dissipé par la mort de l'Empereur, arrivée en Toscane le 24 Août de la même année. Cet événement changea la face des affaires en Italie. Robert alors tourna ses vues sur la Sicile, dont la conquête flattoit extrêmement ses desirs. Les préparatifs immenses qu'il fit pour cette expédition sembloient devoir lui en assurer le succès. Les Guelfes, dont il étoit regardé comme le chef, contribuèrent à lui former, avec les troupes qu'il tira de Provence et de Piémont, une armée de quarante-deux mille hommes au moins tant d'infanterie que de cavalerie. Sa flotte montoit à soixante et quinze galères, trois galiots, trente vaisseaux de transport, trente autres appelés sagittaires, et cent soixante barques couvertes. Robert, avec cet armement formidable, se mit en mer au mois de Juillet 1314, et fit une descente en cette Isle, dans la vallée de Mazara, près du château de Castellamare, dont il s'empara facilement par la trahison du Commandant. De là, il alla faire le siège de Trapani. Mais tandis qu'il est devant cette place, une violente tempête, qui n'épargna pas la flotte ennemie, dispersa la sienne, dont plusieurs bâtimens furent brisés ou coulés à fond avec presque tout leur équipage. Le siège traînant en longueur, la disette se met dans son camp, et les maladies le dépeuplent. La saison étant avancée, menaçant de plus grands malheurs le Roi de Naples. Ferdinand, fils du Roi de Majorque, le tira d'embarras, en ménageant entre lui et son rival une trêve de 14 à 15 mois, qu'ils signèrent le 17 Décembre. Robert, conformément à une des clauses du Traité, quitte la Sicile au mois de Février 1315. Après l'expiration de la trêve, ce Prince tenta, par ses Généraux, en divers tems, d'autres descentes en cette Isle, dont aucune ne lui réussit.

Il fut plus heureux dans l'expédition qu'il fit en 1318, pour secourir la ville de Gênes, assiégée par les Spinola et les Adornes. S'étant embarqué sur une flotte chargée de douze cens cavaliers et de six mille hommes d'infanterie, avec la Reine son épouse, et ses frères, Philippe Prince de Tarente, et Jean, Prince de Morée, il aborda, le 20 Juillet, au port de cette ville, où il fit, le lendemain, son entrée solennelle, et le 27 du même mois, la Seigneurie absolue de cette ville et de ses dépendances lui fut déferée, ainsi qu'au Pape, Jean XXII, pour l'espace de dix ans. Mais les Gibelins étant maîtres des châteaux qui environnoient la ville, ne permirent pas à Robert d'en sortir, ni d'asseoir son camp hors des murs. (*Chron. Ritenne*, c. 99.) La ville de Bressia, sans cesse inquiétée par l'infatigable Cane de l'Escale, imita, l'an 1319, l'exemple de Gênes, en reconnoissant le Roi de Naples pour son Seigneur; ce qui fut accepté par ce Prince, le 28 Janvier, dans Gênes, où il étoit encore. Ils se trouverent bien d'avoir pris ce parti. Robert s'étant rendu de Gênes à la Cour d'Avignon, manda aux Florentins, aux Bolognois et aux autres villes de la ligne guelfe, de fournir aux Bressans les secours dont ils avoient besoin. Il fut obéi. Gilbert de Correggio, Capitaine de Bologne, leur mena des troupes, qui s'étant jointes aux Gibelins arrivés de Crémone, fit heureusement la guerre aux bannis de Bressia, protégés par l'Escale, et reprit sur eux les forteresses dont ils s'étoient emparés. (*Malvec. Chron. Brixian.*)

Robert, malgré les revers qu'il avoit essayés en Sicile, n'avoit pas perdu de vue la conquête de cette Isle: l'an 1325, il envoya Charles, Duc de Calabre, son fils, avec une flotte considérable, dont partie étoit composée des galères de Gênes. Le débarquement se fit devant

## ROIS DE SICILE.

qui lui prêterent une somme assez considérable. Le Pape, auquel il baisa les pieds ensuite à Anagni, le créa Comte de la Romagne, Capitaine du patrimoine de S. Pierre et Seigneur de la Marche d'Ancone. La première commission que Boniface lui donna fut de pacifier la ville de Rome que les factions déchiroient. Y étant entré le jour de la Toussaint 1301, il en demanda la Seigneurie et la garde, promettant avec serment de la maintenir dans un bon et paisible état. Mais il ne tint rien de ce qu'il avoit promis; et s'étant déclaré pour la faction des Noirs contre celle des Blancs, il augmenta par là les troubles dont Florence étoit agitée. Étant parti au mois d'Avril 1302, chargé de la malediction du peuple, il se rendit à Naples, où il trouva prêt un grand armement dans lequel il s'embarqua pour la Sicile avec Robert, Duc de Calabre et Raymond Bérenger son frere. Dès qu'il eut fait sa descente dans l'Isle, il se rendit maître par trahison de quelques places, et en assiégea d'autres sans succès, tandis que Frédéric harceloit son armée par des courses et lui coupoit les vivres. Et bien en prit à celui-ci d'user de cette sorte de guerre, incapable, comme il l'étoit par son peu de forces, de faire tête à l'ennemi; secondé par la mortalité qui se mit parmi les chevaux de l'armée de Charles de Valois, il le réduisit au point de rechercher lui-même la paix, du consentement de Robert, Duc de Calabre. Les trois Princes s'étant abouchés, il fut convenu entre eux que Frédéric épouserait Eléonore, troisième fille du Roi Charles, et retiendrait sa vie durant le Royaume de Sicile, à condition qu'après sa mort, ce Royaume reviendrait au Roi Charles ou à ses descendants, et que les prisonniers faits sur Frédéric lui seroient rendus: au moyen de quoi Frédéric rendit au Roi Charles les places qu'il avoit conquises sur lui en Calabre. Ainsi fut terminée, pour le moment, la grande affaire de la Sicile. Les politiques ne manquèrent pas de gloser sur cette pacification, disant que Charles de Valois étoit venu à Florence pour y remettre la paix, et qu'il l'avoit laissée en guerre; et qu'étant arrivé en Sicile pour y faire la guerre, il s'en étoit retourné après avoir fait une paix honteuse. Un an s'écoula sans que Boniface VIII voulût approuver le Traité dont on vient de parler. Mais enfin il y acquiesça, moyennant un cens annuel de quinze mille florins d'or que Frédéric s'obligea de payer au S. Siège. Frédéric alors, du consentement du Roi Charles, commença à prendre le titre de Roi de Trinacrie, au lieu de celui de Roi de Sicile, et célébra ses noces avec Eléonore, fille de ce dernier, à Messine, dans le mois de Mai 1302. Mais, après la mort de l'Empereur Henri VII, arrivée l'an 1313, Frédéric abandonna le titre de Roi de Trinacrie, et reprit celui de Roi de Sicile, au mois d'Août 1314. La guerre recommença alors entre lui et le Roi de Naples. Ce dernier ayant entrepris le siège de Trapani, éprouva une si grande résistance, qu'il passa devant cette place le reste de la campagne, et qu'à la fin il ne se trouva pas plus avancé qu'au commencement. L'hiver étant venu, les Napolitains n'avoient point d'endroit où se mettre à l'abri de la pluie; les vivres leur manquoient, et la maladie, suite nécessaire de ces malheurs, se mit dans leur armée. Le Roi Frédéric, instruit du mauvais état où se trouvoient ses ennemis, résolut de les attaquer en même temps par terre et par mer. Il ordonna à sa flotte, composée de soixante-cinq vaisseaux, et commandée par Jean de Clermont, de sortir de Messine, et d'aller chercher à Palerme de nouveaux soldats. L'armée de terre descendit en même temps du Mont Saint-Julien. Le Roi Robert, quoiqu'il se défendit de son mieux, commençoit à

## ROIS DE NAPLES.

Palerme, dont le siège fut aussitôt entrepris. Il dura cinq mois, au bout desquels Charles fut obligé de remettre à la voile, ne remportant de son expédition que la stérile satisfaction d'avoir fait beaucoup de dégât dans les environs de la place. (*Georg. Stella, ann. genuenses.*) Une nouvelle descente que fit en Sicile, au mois de Juin de l'année suivante, par ses ordres, le Comte Novello, de la Maison de Baux, avec une flotte de 80 voiles, n'eut pas un plus heureux succès. Le peu de fruit que Robert tira de cette expédition fut compensé en quelque sorte par l'honneur que le Pape lui fit, la même année, de le nommer Vicaire de l'Empire en Italie, *vacante Imperio*, c'est-à-dire pendant les démentés de ce Pape avec Louis de Bavière qu'il avoit déposé. Ses pensées cependant ne cessoient de se tourner vers la Sicile. Fier de la conquête qu'il avoit faite, l'an 1339, de l'Isle de Lipari, il fit partir, le 11 Juin 1341, une nouvelle flotte plus formidable que les précédentes pour s'emparer de ce Royaume. Mais tout le fruit de cet armement fut la prise de Melazzo, qui se rendit faute de secours, le 15 Septembre, après environ trois mois de siège. Robert termina ses jours le 19 Janvier 1343; Villani et d'autres Ecrivains d'Italie disent l'an 1342, en suivant le calcul florentin. Robert, suivant Paule Jove, avoit le génie grand, cultivé par l'étude et par les beaux arts, dont il étoit le protecteur déclaré. Il avoit une mémoire admirable, et outre cela une piété égale à celle de S. Louis son grand-oncle. Il emporta dans le tombeau les regrets de ses sujets, et fut inhumé dans l'Eglise de Sainte Claire qu'il avoit fondée en 1310. On y lit son épitaphe en ce vers:

*Suscipe Robertum Regem virtute refertum.*

Eloge un peu bref pour un Prince si sage et si vaillant, et pour un si grand Capitaine. Il avoit épousé, 1°. en Mars 1297, YOLANDE, fille de Jacques II, Roi d'Aragon, morte en 1302; 2°. l'an 1309, SANCIE, fille de Jacques I, Roi de Majorque, morte sans avoir eud'enfans, en 1345. Du premier lit il eut Robert, décédé l'an 1342 au plus tard, et Charles, Duc de Calabre, qu'il perdit le 10 Novembre l'an 1328. (Charles laissa deux filles, Jeanne, qui suit, et Marie, fille posthume, mariée à Charles, Duc de Duras, son cousin, neveu du Roi Robert, par Jean son pere, Duc de Duras et Prince de la Morée.) Le Roi Robert mérita le titre de Sage par sa prudence, par son attention pour le bien de ses peuples, par la régularité de sa conduite et par son amour pour les lettres. Ce Prince étoit attaché singulièrement à l'Ordre de S. François. Ce fut lui qui obtint du Sultan d'Egypte, à force de présents, la permission d'établir douze Franciscains dans l'Eglise du S. Sépulchre de Jérusalem, qu'ils desservent encore de nos jours sous la protection du Roi de France. (*Sponde, ad ann. 1343.*)

## JEANNE I, ANDRE DE HONGRIE

## ET LOUIS DE TARENTE.

1343. JEANNE, fille de Charles, Duc de Calabre, et de Marie de Valois, née l'an 1326, mariée le 26 Septembre 1333, avec ACHAS, fils puîné de Charobert, Roi de Hongrie, est proclamée Reine de Naples après les obsèques de Robert, son aïeul, qui, par son testament du 16 Janvier 1343, lui avoit légué ses Etats avec substitution en faveur de Marie sa sœur.

On refusa d'abord à son époux le titre de Roi; mais la Reine Elisabeth, mere d'André, étant venue à Naples, Jeanne feignit de consentir à la demande qu'elle lui fit d'associer ce Prince aux honneurs du

## ROIS DE SICILE.

perdre l'espérance, lorsqu'un événement inattendu vint le tirer d'affaire; un vent du midi s'étant levé subitement, excita une si grande tempête, que les matelots, pour la plus grande partie, se croyant à la veille de périr, se sauvèrent à terre, et que l'on se crut obligé de ramener les vaisseaux à Palerme pour les empêcher de se briser. Cette tempête ne fut pas moins funeste au Roi Robert; elle lui submergea plusieurs vaisseaux avec un grand nombre de matelots et quelques personnes de marque. Dans cette extrémité, les deux Rois, par le conseil de Ferdinand, fils du Roi de Majorque, signèrent, le 17 Décembre, une trêve sur la durée de laquelle les Historiens ne sont pas d'accord; mais il paroît que, dans l'intention de Frédéric, elle ne devoit durer que jusqu'au printemps suivant. Un des principaux articles exprimés dans ce Traité, portoit que Robert évacueroit la Sicile. En conséquence il revint à Naples dans le mois de Février.

La trêve étant expirée, Frédéric alla faire le siège de Castellamare. Le Roi Robert envoya une flotte de trente-deux vaisseaux au secours des assiégés: mais la place étoit déjà prise et détruite lorsque ce secours arriva; la même flotte étant revenue peu de temps après, sous les ordres du Comte de Squillazzo, assiégea sans succès Marsale. Forcé de se retirer, le Général napolitain parcourut la Sicile le fer et le feu à la main. Mais ayant appris qu'il se faisoit un grand arnement à Messine, il reprit la route de Naples.

Le Pape Jean XXII, désirant ardemment d'établir la paix entre les deux Rois, fit partir pour la Sicile deux Légats, qui furent bien accueillis par le Roi Frédéric. En expliquant les ordres dont ils étoient chargés, ils lui dirent clairement que l'intention du Pape étoit que le détroit servît de borne aux deux Royaumes; et qu'en attendant qu'on pût conclure un Traité de paix, les deux Rois fissent une trêve de trois ans, jusqu'à Noël 1320. Frédéric n'acquiesça pas sans une extrême répugnance à cette proposition qui l'obligeoit de se dessaisir des places qu'il avoit en Italie. Mais la crainte de l'excommunication pour sa personne et de l'interdit pour toute la Sicile, dont le menaçoient les Légats, l'obligea de consigner entre leurs mains les places qu'ils redemandoient pour être remises au Roi de Naples; ce qui fut exécuté le 24 Juin 1317. Frédéric n'attendit pas l'expiration de la trêve pour recommencer les hostilités. L'argent lui manquant, il fit main-basse sur les revenus ecclésiastiques; et par là il irrita le Pape, qui jeta sur la Sicile un interdit dont la durée fut depuis 1321 jusqu'en 1338. Malgré ce châtiment, Frédéric avoit su tellement gagner les cœurs de ses sujets, qu'ils le prièrent d'associer au trône Pierre son fils aîné. Frédéric y ayant consenti, le jeune Prince fut couronné à Palerme, le jour de Pâque 19 Avril de l'an 1321. Ce couronnement rendant la paix impossible, les deux Rois se préparèrent à la guerre. Charles, Duc de Calabre, fils aîné du Roi Robert, étant monté sur une flotte de cent treize galères, va faire une descente du côté de Palerme, dont il forme le siège après en avoir ruiné les environs. Mais, au bout de vingt-cinq jours, il est obligé d'abandonner cette entreprise, qui n'avançoit pas au gré du Roi son père. (Burigni.) Les deux Royaumes de Naples et de Sicile furent toujours depuis en état de guerre jusqu'à la mort de Frédéric, arrivée le 25 Juin 1337, près de Palerme, tandis qu'il se faisoit transporter malade à Catane: Prince, dit Muratori, d'un grand sens et d'une égale valeur, qui sut, pendant un si grand nombre d'années, maintenir sur sa tête la couronne de Sicile contre les efforts obstinés

## ROIS DE NAPLES.

trône. Le Pape Clément VI intervint dans cette affaire, non comme médiateur, mais comme partie intéressée, et prétendit que la Régence du Royaume de Naples lui appartenoit en qualité de Suzerain, pendant la minorité de Jeanne. En conséquence il fit dresser une longue Bulle où ses prétentions étoient expliquées, et envoya le Cardinal Aimeri de Chatelus à Naples pour la faire exécuter. La Reine amusa le Légat, et continua d'exercer les droits de la royauté dont elle laissa à peine le titre à son époux. Rien n'étoit plus mal assorti que les caractères de Jeanne et d'André: l'une spirituelle, enjouée, pleine de grâces, élevée avec soin par le Roi son aïeul dans toutes les connaissances qui convenoient à son sexe et à son rang, aimant les plaisirs, sans négliger les affaires; l'autre, suivant le commun des Historiens, d'un esprit lourd et sans culture, farouche dans ses manières, grossier dans ses propos et dépourvu d'agréments dans sa figure. Malheureusement les conseils auxquels se livrèrent les deux époux ne servirent qu'à augmenter leur antipathie naturelle. Le Prince étoit gouverné par un Dominicain hongrois, son précepteur, nommé Robert, qui faisoit tomber toutes les dignités sur ceux de sa nation. Jeanne avoit pour confidente la fameuse *Catanoise*, qui, de lavandière, devenue sa gouvernante, l'excitoit à retenir l'autorité que son époux sembloit vouloir lui ravir. Les Grands se partagerent entre le Roi et la Reine, qui eurent chacun leur Cour à part. Le dernier parti l'emporta. L'an 1345, non le 20 Août, comme le marque Gravina, mais le 18 Sept., comme on va le voir, les deux époux étant au Couvent de Massa, dans la ville d'Averse, les Camériers éveillent le Roi pendant la nuit, et, sous prétexte d'un tumulte qui s'étoit élevé dans la ville, l'engagent à sortir de la chambre de la Reine. Il n'eut pas plutôt passé la porte qu'elle se ferma sur lui; aussitôt des assassins s'étant jetés sur lui, les uns lui mettent les mains sur la bouche pour l'empêcher de crier, les autres lui passant un cordon au cou, le suspendent à un balcon au-dessous duquel se trouvoient d'autres conjurés qui le tiraient par les pieds, et ensuite le laissent tomber dans le jardin où ils se dispoient à l'enterrer; mais la nourrice du Prince étant accourue au bruit, ils prient la fuite. Telle fut la fin tragique de ce Prince à l'âge de 20 ans. Plusieurs l'ont représenté comme un Prince brutal, féroce et crapuleux; mais Pétrarque, qui devoit le connoître, fait l'éloge de la bonté de son caractère. Villani lui donne la simplicité d'un enfant, et n'attribue qu'au défaut d'éducation et à un peu de capacité son humeur brusque et ses manières sauvages. Son corps resta deux jours étendu à terre sans que la Reine donnât aucun ordre pour le faire inhumer ni pour informer contre les auteurs de sa mort. Un Chanoine enleva le cadavre et le fit enterrer sans pompe. La négligence de la Reine dans une matière aussi grave et qui la touchoit de si près, donna lieu aux discours les plus fâcheux qui se tinrent sur son compte. On crut qu'elle avoit consenti à ce meurtre; on prétendit même qu'elle avoit tissu de ses mains le cordon de soie qui servit à cette funeste exécution, et que son mari, qui la voyoit travailler à cet ouvrage, lui ayant demandé à quoi elle le destinoit, elle avoit répondu: *C'est pour vous étrangler*. Cependant effrayée de ces bruits affreux et des suites funestes qu'ils annonçoient, Jeanne adressa aux Florentins ses Alliés la lettre suivante, où le déguisement des principales circonstances de l'événement qui en est l'objet semble déceler la main de quelqu'un de ses favoris: » C'est avec la plus vive douleur, dit-elle, et les yeux baignés de larmes, que je vous apprend l'assassinat horrible commis en la personne du Roi mon époux, le 18 Septembre,

## ROIS DE SICILE.

du Roi Robert. D'ELÉONORE, fille du Roi Charles II, qu'il avoit épousée dans le mois de Mai 1302 à Messine, il eut Pierre, qui suit; Roger-Mainfroi; Guillaume, mort le 22 Août 1338; Jean, qui fut Régent pendant la minorité du Roi Louis son neveu; Constance, femme de Henri, Roi de Chypre; Elisabeth, mariée, en 1328, à Etienne, second fils de l'Empereur Louis de Bavière; Catherine, Abbessé des Claristes à Messine; et Marguerite, Religieuse. Après la mort de Frédéric, la Reine Eléonore sa veuve se fit Religieuse de l'Ordre de S. François, et finit ses jours le 9 Août 1343.

C'est Frédéric qui le premier a employé les armoiries que porte encore présentement le Royaume de Sicile, à quatre pals de gueules, flanqués d'argent, à deux aigles de sable. (Burigni.)

## PIERRE II.

1337. PIERRE, né le 24 Juillet 1305; du Roi Frédéric et d'Eléonore, succède à son pere, qui l'avoit associé, comme on l'a dit, au trône l'an 1321. Les freres Matthieu et Damien Palices eurent un grand ascendant sur son esprit, et en abusèrent pour perdre ou écarter leurs ennemis particuliers. Mais ayant entrepris de brouiller le Roi avec le Prince Jean son frere, leurs manœuvres furent découvertes; et le peuple les eût assommés si le Prince ne leur eût facilité les moyens de s'évader. Ayant été mis dans une galere génoise qui étoit dans le port de Palerme, ils se réfugièrent à Pise. Après leur départ on détruisit leur palais, on distribua leurs biens aux soldats, et les villes dont ils jouissoient furent données au Prince Jean. Les troubles étant calmés, le Roi voulut parcourir la Sicile. Mais dans le cours de ce voyage une maladie le surprit à Calaxibetta, près du Château de S. Jean, et l'emporta le 8 Août 1342, à l'âge de 37 ans. ELISABETH son épouse, de la Maison de Carinthie, le fit pere de Louis, qui suit; de Jean, né l'an 1339, mort en 1343; de Frédéric, qui viendra ci-après; de Constance, Abbessé des Claristes à Messine, qui fut Vice-Reine; d'Euphémie, Religieuse du même Couvent, qui fut aussi Vice-Reine; de Blanche, mariée à Jean, Comte d'Ampurias; d'Eléonore, femme de Pierre IV, Roi d'Aragon; d'Yolande, qui épousa Jean II, Roi de Castille; de Béatrix, omise par M. de Burigni, femme de Robert le Petit, Comte Palatin du Rhin.

## LOUIS.

1342. LOUIS, né le 4 Février 1338, succède au Roi Pierre son pere sous la régence du Prince Jean son oncle. Le 15 Septembre suivant, il est couronné à Palerme par l'Evêque d'Andreville, dans le Péloponnese, l'Archevêque de Palerme ni aucun Evêque de Sicile n'ayant voulu prendre part à cette cérémonie à cause de l'interdit dont le Royaume étoit frappé. Une grande maladie qui survint au Régent peu de tems après à Syracuse, releva les espérances des Palices et de leurs partisans. Jean Magna, l'un de ceux-ci, le croyant mort, court à Messine, dont il amène le peuple, force la maison du Stradigot, le tue et en fait nommer un autre à sa place. Mais au bout de quelques jours, les séditieux apprenant que le Régent est revenu en santé, vont s'emparer de la citadelle de San-Salvator, et arborent la bannière du Roi de Naples après avoir abattu celle du Roi Louis. Le Régent, dès que ses forces lui permettent de se mettre en campagne, vient se présenter devant la place, l'emporte d'emblée, et punit les chefs de la révolte, les uns par la mort, les autres par la prison

## ROIS DE NAPLES.

» lorsque nous étions dans Averse. Il étoit descendu  
» fort tard, au moment où nous allions nous mettre au  
» lit, dans un parc attenant au château, où il alloit  
» fort souvent; il y étoit seul, suivant son usage,  
» ne voulant écouter aucun conseil par une impru-  
» dence de jeune homme, ni prendre personne pour  
» l'accompagner: en sortant il avoit fermé la porte de  
» la chambre où j'étois, et où lassée de l'attendre,  
» je m'étois endormie, lorsqu'une Dame hongroise,  
» qui avoit été sa nourrice, inquiète de ne le voir point  
» arriver, prend la lumière et se met à le chercher:  
» elle le trouve sans vie au pied d'un mur. Je ne puis  
» vous dire et vous ne pouvez vous imaginer quelle  
» fut mon affliction. Quoique l'auteur de ce horrible  
» attentat en ait été cruellement puni, autant qu'on  
» a pu le savoir; cependant, eu égard à l'atrocité du  
» crime, la sévérité des peines peut encore passer  
» pour indulgence. L'auteur de ce parricide redoutant  
» les supplices qui l'attendoient, a voulu, nouveau  
» Judas, les prévenir en se donnant volontairement la  
» mort: il a fait servir à l'exécution de son projet le  
» ministre d'un valet qui n'a point encore été dé-  
» couvert ». (Papon, *Hist. de Provence*, T. I, Pr. n. XL.)

Le Roi André avoit laissé la Reine enceinte. Sentant approcher le tems de ses couches, elle pria le Pape Clément VI, pour se ménager sa protection, de tenir sur les fonts de baptême l'enfant dont elle étoit enceinte. Le S. Pere y consentit, et lui laissa le choix de celui qui devoit le représenter dans cette cérémonie. Ce fut l'Evêque de Cavallion qui fit la fonction, et donna le nom de Charles à l'enfant né le 24 Décembre 1345. Louis, Roi de Hongrie, frere d'André, n'apprit point sa mort violente sans l'émotion qu'elle devoit lui inspirer. Résolu d'en tirer vengeance, il fait ses préparatifs pour aller l'exercer sur les lieux. Le Pape de son côté se crut obligé de faire éclater l'indignation que cet attentat lui causoit. C'est ce qu'il fit par une Bulle du 1 Janvier 1346, où il retrancha de la société les coupables, ordonnant que leurs maisons fussent rasées, leurs biens confisqués, et leurs vassaux absous du serment de fidélité. Cette Bulle ne satisfît point le Roi de Hongrie: dans la lettre qu'il écrivit au Pape à ce sujet, il demandoit de plus l'administration du Royaume de Naples et la tutelle du nouveau né son neveu, qu'il vouloit élever à la Cour de Hongrie, pour le tirer, disoit-il, des mains des traîtres dont il étoit environné: il vouloit sur-tout que le procès fût fait aux coupables hors du Royaume, où personne n'auroit intérêt à s'opposer à la sévérité des loix. Il finissoient priant le S. Pere de ne pas permettre à la Reine d'épouser Robert de Tarente, ou quelque autre Prince du sang, dont la valeur soutenue par les droits que cette alliance lui donneroit à la couronne, pourroit l'enlever pour toujours à la Maison d'Anjou-Hongrie. (Papon.) Le Pape tourna sa réponse de manière à satisfaire le Roi de Hongrie en ce qui concernoit le châtement des coupables et l'éducation du jeune Prince; mais à l'égard de l'administration du Royaume, qu'il demandoit, il lui représenta que la Reine en étant pourvue par droit de succession, elle ne pouvoit en être dépouillée avant d'être juridiquement convaincue du crime dont on l'accusoit. Pour ne pas donner de vaines paroles, Clément chargea le Cardinal Archevêque d'Embrun d'aller informer à Naples sur l'assassinat d'André. Mais la Reine et ses Ministres lui opposerent tant de difficultés, qu'il prit le parti de renoncer à sa commission et se retira à Bénévent. Le Pape craignant que cette retraite ne fût regardée comme un jeu entre lui et les Commissaires, nomma Bertrand de Baux, Comte de Montecaglioso, Grand-Justicier du Royaume, pour instruire

## ROIS DE SICILE.

ou le bannissement. Mais Jean Magna lui ayant échappé, il met sa tête à prix. Une servante qui tenoit ce coupable caché dans un coffre, le livra pour cent florins. Attaché à la queue d'un cheval, il fut traîné par les rues de Messine et ensuite pendu. (Fazel, p. 489.)

La mort ayant levé, dans le mois de Janvier 1343, le Roi Robert, tandis qu'il préparoit une nouvelle descente en Sicile, la Reine-mere de Sicile et le Régent crurent l'occasion favorable pour se réconcilier avec la Cour de Rome. Mais les Ambassadeurs qu'ils y envoyèrent furent très mal reçus de Clément VI. Ce Pontife leur déclara que la Sicile n'avoit point de paix à espérer tant qu'elle ne reconnoitroit point pour Souveraine la Reine de Naples. Pour donner aux Siciliens une nouvelle marque de son indignation, il réserva au S.-Siège pour deux ans, par une nouvelle Bulle datée d'Avignon le 5 Mai 1743, la nomination des Evêchés et des Abbayes, n'exceptant que les Bénéfices dont les revenus étoient au-dessous de cinquante florins. (Rainaldi *ad hunc an.* n. 83.) Sollicité par le Pape, le Ministre de Naples résolut de tenter une invasion en Sicile. Le Comte de Squillazzo chargé de cette expédition, vint débarquer avec une armée près de Messine dont il ravagea les environs. Mais le Régent s'étant mis en route pour le repousser, il ne jugea pas à propos de l'attendre, et remonta promptement sur sa flotte.

Les troubles qui agiterent ensuite la Cour de Naples à l'occasion de la mort violente d'André de Hongrie, mari de la Reine Jeanne, donnerent un grand avantage à la Cour de Sicile sur la première. Louis, Roi de Hongrie, se préparant à venger la mort d'André son frere, le Régent profita de l'inquiétude où les approches de ce Prince jetoient la Reine Jeanne, pour aller faire le siège de Melazzo, où il avoit garnison napolitaine. La place, après s'être défendue l'espace de trois mois, fut obligée de se rendre faute de vivres. Cependant le Roi de Hongrie arrive dans la Pouille. La Reine Jeanne craignant qu'il ne s'allie contre elle avec le Roi de Sicile, a recours au Pape pour obtenir par sa médiation une trêve avec ce dernier. Elle est refusée par le Monarque sicilien qui veut un Traité de paix ou la continuation de la guerre. Jeanne se détermine enfin au premier parti, et la paix est signée à plusieurs conditions; 1<sup>o</sup>. que Louis, en conservant le Royaume de Sicile, paiera tous les ans au Pape le jour de la S. Pierre la somme de trois mille onces d'or, en diminution du cens annuel dû par la Reine Jeanne au S.-Siège; 2<sup>o</sup>. que dans le cas où le Royaume de Naples seroit attaqué, le Roi de Sicile viendrait à son secours avec quinze vaisseaux; 3<sup>o</sup>. que la Reine de Naples lui céderoit toutes ses prétentions sur la Sicile et les Isles voisines, etc. Ce Traité conclu le 4 Novembre 1347, s'étant fait sans l'aveu de Clément VI, ne put obtenir l'approbation de ce Pontife, qui ne fit rien néanmoins pour le combattre. La peste emporta, dans le mois d'Avril de l'an 1348, le Prince Jean, Régent de la Sicile, dont on ne sentit bien la perte qu'après sa mort. (Rainaldi, *ad an.* 1347, n. 12.)

Blasc d'Alagon, son successeur dans la Régence, est inquiété par les Palices que la Reine-mere leur protectrice avoit rappelés dans l'Isle, où ils formerent un puissant parti. La ville de Messine s'étant déclarée pour Matthieu Palice, qui venoit de perdre Damien son frere aîné, le Régent amena à Taormine le Roi, dans le dessein de le transporter de là à Catane pour y établir la résidence de la Cour. Mais cette dernière ville n'étant pas encore délivrée de la peste dont elle avoit été infectée l'année précédente, la Reine crut devoir ramener le Roi son fils à Messine. Ce ne fut de puis que querelles et hostilités entre les partis d'Ala-

## ROIS DE NAPLES.

le procés des meurtriers d'André, avec deux notables choisis par les Napolitains. Mais, par des lettres particulières, il lui ordonna de tenir les informations secrètes dans le cas où la Reine et les Princes du sang se trouveroient impliqués parmi les coupables, s'en réservant le jugement. Quatre des parens de la Reine craignant l'orage qui grondoit sur leurs têtes, crurent les effets en se saisissant du Sénéchal du Palais, Raymond de Catane, soupçonné d'avoir eu part à l'assassinat du Roi. Appliqué à la question, il déclara avoir eu connoissance du complot, et nomme parmi les complices la Catanoise, Robert de Cabane son fils, Comte d'Evoli, et Sancia sa fille, Comtesse de Morcon. Arrêtés par ordre du Grand-Justicier, ces accusés furent mis à la torture dans une place entourée de palissades, afin que le peuple n'entendît pas leurs dépositions. La Catanoise, déjà vieille, succomba aux tourmens, et laissa en mourant un exemple singulier, dit M. Papon, des vicissitudes humaines et des dangers des prospérités. Robert son fils et Sancia sa fille furent écorchés vifs et leurs corps jetés au feu, d'où le peuple furieux les arracha demi-brûlés et les traîna par les rues divisés par lambeaux. Plusieurs autres des coupables subirent différens supplices, et quelques uns furent conduits à la mort un bâillon à la bouche.

Ces actes de justice n'appaisèrent point le Roi de Hongrie, qui cherchoit pas moins à envahir le Royaume de Naples qu'à venger la mort de son frere. Dans ce double dessein, il alla trouver à Munich l'Empereur Louis de Baviere, à qui le Pape Clément VI venoit de donner, le 19 Juillet 1346, un concurrent dans la personne de Charles de Luxembourg. Le résultat de ce voyage fut une ligue que les deux Princes conclurent. Le Roi de Hongrie réussit encore, au moyen de l'argent qu'il fit répandre par ses émissaires, à se faire dans le Royaume de Naples et dans les autres Etats de l'Italie un grand nombre de partisans qui servirent à préparer la révolution qu'il méditoit.

Jeanne, dans l'embarras où la jetoient ces conjonctures, sentit le besoin qu'elle avoit de prendre un nouvel époux. Mais l'inclination décida plutôt du choix que la raison. Ses liaisons connues, du tems de son premier mariage, avec Louis de Tarente, son proche parent, la déterminèrent à lui donner sa main, le 20 Août 1346, sans attendre les dispenses du Pape et avant l'année révolue de son veuvage. Cette alliance, loin d'arrêter le Roi de Hongrie, ne servit qu'à précipiter son voyage pour l'Italie. Ce fut en vain que la Reine lui écrivit une lettre touchante pour se laver du crime dont on l'accusoit, et lui recommander Charles son fils. La réponse accablante qu'elle reçut fut regardée par son Cousin il, à qui elle la communiqua, comme une déclaration de guerre, et l'on résolut de se mettre au plutôt en état de repousser l'ennemi. On auroit dû s'y prendre plutôt; car le Roi de Hongrie étant parti, le 3 Novembre 1347, des frontieres de ses Etats, arriva le même mois à Friuli près d'Udine, accompagné d'environ mille cavaliers qui servoient comme d'avant-garde à une armée considérable qui les suivoit, et que la disette des vivres l'avoit obligé de partager en différens corps. Arrivé à Citadella, il y fut honorablement reçu par Jacques de Carrara, Seigneur de Padoue, et s'étant rendu à Vicence et à Vérone, il y fut accueilli avec la même distinction par les Seigneurs Mastin et Albert de l'Escale. Enfin, à l'exception d'Imola et de Faenza dont le Duc de la Romagne lui fit refuser l'entrée de la part du Pape, il n'eut que sujet d'être satisfait du traitement qu'on lui fit dans tous les lieux où il se présenta. A Foligno dans l'Ombrie, il trouva le Légat du Pape, qui l'entre tint des affaires du Royaume de Naples, et lui inti-

## ROIS DE SICILE.

gon et de Palice; les troubles qu'ils exciterent furent tels, qu'ayant fait cesser l'agriculture en Sicile, ils y causèrent la famine. Louis de Tarente, second mari de la Reine Jeanne, profitant de ces conjonctures, envoya, l'an 1354, une armée pour faire une descente en Sicile. Plus de cent douze places arborèrent, dès que l'ennemi parut, les armes de Naples. Mais bientôt les orages qui s'élevèrent dans cette dernière Cour, obligèrent de rappeler les troupes qui étoient en Sicile. Louis, contre l'attente générale, resta sur le trône: ce fut à la vérité pour bien peu de tems, la mort, l'an 1355, l'en ayant fait descendre à l'âge de 18 ans, le 16 Octobre selon Fazel, dans le mois de Novembre selon Villani, à l'âge de 17 ans. Il n'avoit point été marié: son corps fut porté à Catane et enterré dans l'Eglise de sainte Agathe. Il laissa en mourant deux fils naturels, Antoine et Louis. Blase d'Alagon ne lui survécut que quatre jours.

## FREDERIC II OU III, DIT LE SIMPLE.

1355. FRÉDÉRIC, frere de Louis, devient son successeur à l'âge de 14 ans, sous la régence d'Euphémie sa sœur. Le Royaume se trouvoit alors dans une extrême confusion, les Seigneurs siciliens étant partagés entre la Maison de Naples et celle d'Aragon. L'an 1356, au mois de Novembre, la ville de Messine est livrée, avec le château de Matagricon, à Louis, Roi de Naples, par Nicolas Césaire qui commandoit dans l'une et l'autre places.

Louis et la Reine Jeanne sa femme font leur entrée dans Messine le 24 Décembre suivant, et promettent d'en faire la capitale de la Sicile. Les affaires du Roi Frédéric étant presque désespérées, il députa à sa sœur Eléonore, femme de Pierre, Roi d'Aragon, pour lui faire donation de ses Etats, à condition que ce Prince lui fournîroit les secours dont il avoit besoin. Mais les Etats de Pierre étoient trop agités pour lui permettre de transporter ailleurs ses forces. Le Roi de Naples, résolu de terminer la guerre avec la Sicile par un coup décisif, fait assiéger Catane par mer et par terre. Le Grand Sénéchal commandoit les troupes de débarquement, tandis que l'escadre napolitaine croisoit dans le golfe pour empêcher que rien n'entrât dans la ville. Mais Artale d'Alagon ayant attaqué celle-ci, remporta sur elle une victoire complète. Le Grand Sénéchal, consterné de cette défaite, leve le siège. La garnison catanoise le poursuit dans sa retraite, et lui taille en pièces plus de deux mille hommes, sans compter les prisonniers qui étoient en plus grand nombre. Tout le bagage fut la proie du vainqueur, et servit à enrichir les soldats et les paysans qui s'étoient joints à eux pour la poursuite des ennemis. On ne voit point que le Roi de Naples ait figuré dans cette double action. Il est cependant certain qu'il étoit alors en Sicile avec la Reine Jeanne. (Villani, L. 7, c. 72.) Ses affaires particulières le rappellerent bientôt dans ses Etats. Mais avant son départ il fit précipiter dans la mer plusieurs Messinois qui lui étoient suspects. Le pouvoir du Roi de Naples commença dès lors à décliner en Sicile. Les Clermonts, famille puissante, qui lui avoient toujours été attachés, l'abandonnerent en 1357, par le conseil de Gui de Vintimille, principal Ministre de Frédéric, pour revenir à l'obéissance de ce Prince. Ils avoient pour ennemi Artale d'Alagon. Celui-ci s'étant réconcilié avec eux, les engagea à le seconder pour la réduction de Messine, que Frédéric desiroit avec empressement. S'étant réunis, ils la prirent avec la citadelle, et en chassèrent les Napolitains. Muratori avoue qu'il ne peut fixer le tems précis où ceci arriva. Les autres villes de Sicile rentrèrent successivement sous la domination de Frédéric.

## ROIS DE NAPLES.

ma, sous peine d'excommunication, défense de s'ériger en maître de cet Etat sans le consentement du Pape. Mais le Roi qui connoissoit les dispositions de Clément VI en faveur de Jeanne, lui répondit brusquement que le Royaume lui appartenoit par le droit que ses Ancêtres lui avoient transmis; qu'il satisferoit l'Eglise pour l'hommage dont il étoit tenu envers elle; et qu'à l'égard de l'excommunication dont on le menaçoit, il n'en tiendrait compte, attendu qu'elle seroit évidemment injuste. (Villani, L. 12, c. 106.)

Les troupes de la Reine Jeanne, commandées par Louis de Tarente son époux, étoient alors en marche, et vinrent se poster sur les bords du Volturne vers Capoue pour fermer au Roi de Hongrie le passage de ce fleuve. Mais ce Prince laissant de côté le Volturne, tira droit à Bénévent, où étant arrivé, le 11 Janvier 1348, il y rassembla son armée, qui se trouva monter à six mille cavaliers avec un nombre bien plus considérable de gens de pied. On vit alors tous les Barons du pays accompagnés des Ambassadeurs de la ville de Naples s'empresser de venir le saluer et lui offrir leurs hommages. À cette nouvelle, les Royalistes qui se trouvoient à Capoue, abandonnerent le Prince de Tarente et se retirèrent à Naples. La Reine elle-même qui s'y étoit renfermée dans un des châteaux, apprenant que le Roi de Hongrie s'approchoit, crut ne pouvoir mieux faire que d'assurer son salut par la fuite. S'étant donc embarquée secrètement pendant la nuit sur une galere qu'on lui avoit préparée, elle fit force de rames pour se rendre en Provence, et descendit le 20 Janvier à Nice. Le Prince de Tarente son époux étant arrivé à Naples, peu de tems après qu'elle en fut partie, monta en diligence sur un petit bâtiment avec Nicolas Caraccioli, Florentin, son homme de confiance, et alla débarquer dans la Maremme de Siemie. Le Roi de Hongrie cependant continuant sa marche, entra le 17 Janvier dans Averse, où la Noblesse napolitaine se rendit pour lui présenter ses respects. Les Princes de la Maison royale se trouverent alors dans un grand embarras, incertains s'ils devoient prendre la fuite ou paroître devant ce Monarque. Mais ils furent rassurés par un sauf-conduit qui leur fut accordé, pourvu qu'ils n'eussent pas trempé dans le meurtre du Roi André. Croyant après cela n'avoir plus rien à craindre, Charles, Duc de Duras, avec ses deux freres, Louis et Robert, Philippe et Robert de Tarente, freres de Louis, se rendirent auprès du Monarque hongrois, et furent tous bien accueillis par ce Prince qui les retint à dîner. Après le repas, ayant mis ses gens sous les armes, il monta à cheval pour se rendre à Naples, dans le dessein de voir la galere d'où le corps de son frere fut jeté dans le jardin après avoir été étranglé. Arrivé sur la place, il se retourna vers le Duc de Duras, l'accusant de ce forfait, dont il le convainquit, dit-on, par des lettres qu'il montra; et, quoi que celui-ci dit pour s'excuser et pour implorer miséricorde, les Hongrois étant tombés sur lui, le renverserent mort à coups de sabre et le laisserent dans ce même jardin. Les autres Princes de la Maison royale furent pris et enfermés dans le château d'Averse, puis envoyés en Hongrie, où ils resterent long-tems prisonniers: punition barbare que plusieurs condamnerent, et comme exercée sans observer aucune forme judiciaire, et parce que ce même Charles de Duras, outre qu'il étoit le plus estimé et le plus valeureux de tous ces Princes, étoit regardé comme innocent. Cette opinion ne fut pas néanmoins universelle; car il y eut des gens qui justifierent la mort du Duc ainsi que l'emprisonnement des autres Princes.

Le Roi fit ensuite son entrée à Naples armé de toutes pièces, mais sans vouloir accepter le dais qu'on lui

## ROIS DE SICILE.

Les Cours de Naples et de Sicile, lassées de la longue guerre qu'elles se faisoient, commencèrent, l'an 1372, à tourner leurs pensées vers la paix. Deux Cardinaux en furent les négociateurs. Il fut convenu entre les deux Cours que Frédéric reconnoitroit tenir en fief de la Reine Jeanne la Sicile, s'obligerait à lui payer, à titre de cens annuel, quinze mille florins d'or, et se contenteroit du titre de Roi de Trinacrie, celui de Sicile étant réservé à la Reine Jeanne; ce qui fut approuvé par le Pape Grégoire XI. Par un des articles du Traité, Frédéric devoit aller à Rome faire hommage au Pape. » Mais ayant représenté à Grégoire XI que » la situation de ses affaires ne lui permettoit pas » de s'éloigner de son Royaume, le Pape consentit qu'il rendit cet hommage par procureur. Le Roi de Hongrie, qui n'avoit point renoncé à ses prétentions sur les États de la Reine Jeanne, témoigna beaucoup de mécontentement de ce Traité. (Burigni.) Malgré cela, il fut ratifié par les parties et approuvé par l'Évêque de Sarlat au nom du Pape, le 31 Mars 1373. Le Roi Frédéric fit hommage-lige de son Royaume entre les mains du même Prélat, le 17 Janvier 1374, à Messine, et le même jour il épousa ANTOINETTE DE TARENTE, fille de François de Baux, Duc d'Andria, et de Marguerite, sœur du dernier Roi de Naples. Cette Princesse ne fit que paroître sur le trône de Sicile. Quelques jours après son mariage, le vaisseau qui la ramenoit à Messine avec le Roi son époux fut attaqué par le Comte Rubi, à qui le Monarque avoit défendu de venir en cette ville. La Reine fut tellement effrayée de cet assaut qu'elle se jeta dans l'eau pour se sauver. Elle tomba malade de cet accident, et mourut, le 23 Janvier 1374, à Messine. Frédéric l'année suivante fut sacré par l'Évêque de Sarlat avec la permission du Pape. Il pensoit à se remarier lorsqu'une maladie l'emporta le 27 Juillet 1377, à l'âge de 36 ans. De CONSTANCE, sa première épouse, fille de Pierre IV, Roi d'Aragon (morte en Juillet 1363), il laissa une fille nommée Marie, qu'il déclara son héritière par son testament fait peu de tems avant sa mort. Adelsreiter lui donna pour une autre fille du même lit Elisabeth, femme d'Etienne l'Agraffé, Duc de Bavière.

» Il est assez étonnant, dit M. de Burigni, que les » Rois de Naples n'aient pas conquis le Royaume de » Sicile pendant un règne aussi foible que celui de » Frédéric. Ce Prince n'étoit proprement Roi que de nom. Les Villes et les Grands le méprisoient impudément : on peut juger jusqu'où alloit l'insolence des Seigneurs, par ce qui arriva à Gui de Vintimille. Le Comte François de Vintimille son frere avoit chassé le Gouverneur de Trapani et donné le gouvernement de cette place importante à Gui de Vintimille sans consulter le Roi. Frédéric témoigna en être fort mécontent. Gui en fut si outré qu'il osa donner un coup de poignard au Roi. La blessure heureusement ne fut point mortelle. Cet attentat n'eut point de suite à cause de la foiblesse du Gouverneur, qui procura au Roi Frédéric le surnom de Simple. »

MARIE ET MARTIN, DIT LE JEUNE.

1377. MARIE est reconnue héritière du trône de Sicile après la mort de Frédéric son pere, et com-

## ROIS DE NAPLES.

avoit préparé. Son neveu présomptif, l'enfant Charles, lui ayant été présenté, il lui fit des caresses et le créa Duc de Calabre; après quoi il l'envoya avec les autres prisonniers en Hongrie pour y être élevé. Il ne lui restoit plus pour combler ses desirs, qu'à obtenir de la Cour pontificale la couronne et l'investiture du Royaume de Naples. Mais Clément VI se montra bien opposé à la demande qui lui en fut faite, alléguant que le crime imputé à la Reine Jeanne n'étoit nullement prouvé, avec d'autres raisons détaillées dans Rainaldi. Le Roi de Hongrie ne réussit pas mieux dans la tentative qu'il fit pour avoir l'investiture de la Sicile. Même refus de la part du Pape.

La peste cependant ayant pénétré dans le pays de Naples, faisoit de grands progrès dans l'armée hongroise. Le Roi la voyant dépérir journellement, crut devoir, après l'avoir licenciée, pourvoir à sa propre sûreté en reprenant la route de Hongrie au bout d'un séjour d'environ quatre mois dans le pays de Naples. En partant, il nomma pour son Vice-Roi Conrad Lupo, auquel il subordonna d'autres Officiers pour gouverner et défendre le pays. Mais à peine se fut-il embarqué à Barlete, que la Noblesse napolitaine commença à regretter la Reine Jeanne sous le gouvernement de laquelle régnoient l'abondance et les plaisirs. Cette Princesse étant arrivée en Provence, y fut vue de mauvais œil par la Noblesse, sur un soupçon qui s'éleva qu'elle vouloit vendre aux François ce Comté. La Maison de Baux lui fut la plus opposée, et la retint comme prisonnière pour observer toutes ses démarches. Son époux, le Prince de Tarente, n'ayant pu obtenir la permission d'entrer à Florence, s'étoit embarqué à Pise, d'où n'osant mettre le pied en Provence, il s'étoit rendu, par une voie détournée, auprès du Pape dans la ville d'Avignon. La Reine Jeanne étant venue l'y joindre, après avoir été remise en liberté par les soins de Clément VI, ne tarda pas à mettre dans ses intérêts la Cour pontificale où elle plaida elle-même sa cause en plein Consistoire. Son mariage y ayant été validé par une dispense qui lui fut accordée, elle tourna toutes ses pensées vers le Royaume de Naples pour en faire le recouvrement. Mais l'argent lui manquant pour cette entreprise, elle se trouva dans la nécessité de vendre au Pape la ville d'Avignon avec son ressort pour la somme de trente mille florins d'or, somme trop modique, dit Muratori (1), pour être regardée comme le prix d'une si belle acquisition, et qui doit passer plutôt pour un don suggéré par la reconnaissance. Mais comme Avignon étoit un fief impérial faisant partie de l'ancien Royaume d'Arles, l'aliénation, pour être solide, ne pouvoit s'en faire sans le consentement du Chef de l'Empire. C'est ce que Clément VI n'eut pas de peine à obtenir de Charles IV, dont il dispoisoit comme de sa créature. Charles approuva la cession d'Avignon et de son territoire dans toute l'étendue que le Pape pouvoit désirer. Léibnitz, dans son *Code du Droit des Gens* (T. 1, n. 93), a mis au jour l'acte de cette vente, mais avec une erreur considérable de date; car au lieu de l'an 1348, elle y est datée de l'an 1358. Le Pape, après cette acquisition, ne fit pas difficulté d'accorder à Louis de Tarente le titre de Roi.

Jeanne cependant et son époux, avec le peu d'argent qu'ils avoient reçu du Pape, n'étoient pas en état d'entreprendre l'expédition qu'ils méditoient.

(1) C'est en suivant cet Ecrivain que nous réduisons le prix de la vente à trente mille florins. Cependant la Reine assure, dans le contrat, avoir touché quatre-vingts mille florins; et en effet on trouve une quittance faite de cette somme en faveur de Nicolas Acciaïoli, dans le compte qu'il rend de l'emploi qu'il en avoit fait pour les besoins de l'Etat. (Papon, *Hist. de Provence*, T. III, p.

182.) Quoi qu'il en soit, la vente ou cession que fit Jeanne, étoit illégale, 1°. parcequ'étant encore mineure, à la vérité, elle avoit promis avec serment de ne faire aucune aliénation; 2°. parceque le Comté de Provence étoit grévé d'une substitution faite en faveur de Marie, sa sœur cadette.

## ROIS DE SICILE.

mence à régner sous la tutelle et la régence d'Artale d'Alagon. Giannone remarque qu'elle ne prit point d'investiture du Pape, et que depuis ce temps-là les Rois de Sicile n'en ont point reçu. Marie est enlevée, l'an 1379, par Guillaume-Raymond de Moncade, et conduite au château d'Agouste, dont il étoit Gouverneur, dans le tems qu'elle se disposoit à épouser, contre le vœu de ses sujets, Jean Galéas, Comte de Vertus, neveu de Bernabo Visconti, et co-Seigneur avec lui de Milan. De là elle fut conduite, par ordre de Pierre IV, Roi d'Aragon, son aïeul, à Barcelone, pour y être élevée auprès de la Reine Eléonore sa tante, fille de Pierre II, Roi de Sicile. Elle épousa, le 29 Novembre 1391 (1), avec dispense du Pape Clément VII, Martin, son cousin germain, fils de Martin, Duc de Montblanc, depuis Roi d'Aragon. MARTIN, en se mariant avec Marie, prit le titre de Roi de Sicile. Les deux époux s'étant embarqués, l'an 1392, pour la Sicile, avec un cortège nombreux de Seigneurs aragonois, abordent, le 25 Mars, à Trapani. La Sicile avoit un grand besoin de la présence de ses maîtres, déchirée, comme elle l'étoit, par des factions, et tyrannisée par les principaux Seigneurs de l'Isle. L'arrivée de Marie et de Martin y rétablit d'abord le calme; mais ce ne fut pas pour long-tems. De Trapani, après y avoir fait quelque séjour, les deux époux s'acheminèrent vers Palerme, qui étoit dans le département d'André de Clermont. Ce Seigneur auroit bien voulu se maintenir dans la possession de cette ville; mais le peuple, las de son gouvernement, ne demandoit qu'à revenir à l'obéissance de ses maîtres légitimes. Clermont ne se trouvant point en forces pour faire tête à l'armée royale, fit son accommodement avec le Roi et la Reine, dont il obtint une amnistie pour lui et son parti: après quoi ils firent leur entrée dans la ville au milieu des acclamations du peuple. Ce lut là qu'ils furent couronnés, dans le mois de Mai 1392.

La réconciliation du Comte de Clermont avec la Cour déplut singulièrement à un Seigneur aragonois favori du Roi. Son nom étoit Caprena. Dans la vue de supplanter le Comte et d'obtenir ses domaines, il l'accusa secrètement auprès du Roi d'avoir de mauvais desseins contre sa personne, et en donna, pour preuve, un poignard qu'il portoit contre la défense faite de paroître avec cette arme à la Cour. Le Comte, sur cette accusation, ayant été arrêté, fut mis à la torture et forcé par les tourmens de faire l'aveu qu'on exigeoit de lui. Il fut condamné à mort avec ses prétendus complices, et exécuté devant son hôtel, dans la place publique. Les biens de cet infortuné Seigneur furent confisqués, et son Comté de Motica fut adjugé à son accusateur, qui obtint aussi la charge de Grand Amiral. Cette exécution terrible excita dans Palerme des mouvemens qui déterminèrent la Cour à se retirer à Catane. (Rainaldi, *ad an.* 1392, n. 1, 2.) La sédition s'étendit dans toute la Sicile, de sorte qu'il n'y eut presque d'autres villes que Messine, Syracuse et Catane qui restèrent fidèles au Roi et à la Reine. Les Barbares d'Afrique profitèrent de ces tems de troubles pour faire des courses en Sicile, où ils enlevèrent, dans le mois de Juin 1393, l'Evêque de Syracuse, qu'ils retinrent prisonnier l'espace de trois ans. (Rainaldi, *ibid.* n. 3.) Cependant les Palermitains, qui avoient donné le signal de la révolte, revinrent les premiers à résipiscence. Par une députation qu'ils firent au Roi et à la Reine, ils promirent d'être plus soumis et plus fidèles à l'avenir. Les députés, à la tête desquels étoient les Archevêques de Palerme et de Montréal, furent accueillis favorable-

## ROIS DE NAPLES.

Pour faire ressource, ils allèrent mendier l'assistance de leurs amis et de leurs sujets. Ce qu'ils purent recueillir leur servit à fréter pour leur service dix galères génoises; et sur ce que Nicolas Acciaïoli, qu'ils avoient envoyé devant eux, leur manda qu'il avoit bien disposé les Barons napolitains en leur faveur, et pris à sa solde le Duc Garnier avec douze cens cavaliers qu'il commandoit, ils s'embarquèrent sans perdre de tems sur les galères génoises, et arrivèrent, sur la fin d'Août, à Naples, où ils furent reçus avec de grands honneurs. Mais il restoit à prendre les châteaux de la place qui étoient occupés par les Hongrois. Pour les en déloger, il fallut en former le siège. C'est à quoi le Roi et la Reine réussirent, non sans de grands efforts, avec l'aide des Napolitains, au commencement de l'année suivante. Le Roi même, dans le cours de cette expédition, vint à bout d'emporter Nocera défendue par une vaillante garnison. Dominique Gravina, Historien partial du Roi de Hongrie, raconte divers événemens qui rendirent mémorable cette guerre dont l'issue fut la conquête de la plus grande partie du Royaume de Naples, en sorte qu'il ne restoit plus aux Hongrois que Manfredonia, le Mont Saint-Auge, Ortone, Guiglianese, et quelques châteaux en Calabre, avec celui de Noux, dont la garnison fit une si vigoureuse défense que les Napolitains ne purent se rendre maîtres de la place. Ce fut la perfidie du Duc Garnier qui fit manquer le coup. Cet homme sans foi, qui n'avoit pour loi que son intérêt, étoit passé au service du Roi de Hongrie, et s'étant joint secrètement au Vice-Roi Conrad Lupo, fit échouer tous les desseins du Roi Louis de Tarente. Les forces de l'armée hongroise s'accrurent encore par l'arrivée d'Etienne, Vaivode de Transylvanie, qui vint la renforcer avec un corps de trois cens Gentils-hommes de son pays. Les Hongrois, avec ces secours, rangerent sous leur obéissance Baroli, Trani, Bitonte, Giovenazzo, Molletta et d'autres places. Mais le plus grand avantage qu'ils remportèrent, fut la soumission d'Averse dont les habitans se donnèrent volontairement à eux. Fière de ces succès, l'armée hongroise s'avança vers Naples. Un bruit faux s'étant répandu qu'il s'étoit élevé dans cette armée une grande querelle entre les Hongrois et les Allemands, les Napolitains, trompés par là, sortirent de leurs murs en foule pour livrer bataille à l'ennemi. Ce fut en vain que le Roi Louis de Tarente voulut les arrêter. On en vint aux mains le 6 Juin 1399. Les Barons napolitains, à la tête de leurs bandes, commencèrent l'attaque avec un grand courage; mais ils furent si bien reçus par l'ennemi, qu'en peu de temps une déroute universelle fut le prix de leur témérité. Parmi les prisonniers qui furent faits, on compte Robert de Saint-Severin, Raymond de Baux, le Comte d'Armagnac avec une grande partie des principaux Nobles de Naples. Après cette victoire, les Hongrois s'étant avancés jusqu'aux portes de la ville, obligèrent les habitans de payer vingt mille florins pour racheter leurs vendanges. (Muratori, *Annali*, T. VIII, p. 263.) Tel étoit l'état des affaires de Naples, tandis qu'en d'autres lieux de ce Royaume la guerre continuoit avec des succès variés.

Le parti du Roi de Hongrie, après la déroute des Napolitains, sembloit avoir pris le dessus, lorsqu'en 1350 la fortune tout-à-coup lui tourna le dos par l'infidélité des Allemands commandés par le Duc Garnier. Ce fut dans Averse qu'ils commencèrent à se soulever à l'occasion de leur paie qui ne s'acquittoit pas. Le Vaivode Etienne, Général de l'Armée hongroise, pour les apaiser, prit le parti de leur livrer les prisonniers napolitains pour être remboursés de leurs

(1) C'est la date de ce mariage donnée par M. de Burigni. Mais Muratori le suppose déjà fait en 1388. (*Annali*, T. VIII, p. 428.)

## ROIS DE SICILE.

ment, parcequ'on n'étoit pas en état de sévir contre les rebelles. La Reine Marie, après sept ans de mariage, accoucha, l'an 1398, d'un fils, nommé Frédéric, qui ne lui survécut pas. Elle le suivit au tombeau le 25 Mai 1402, et fut inhumée auprès de lui à Lenti-no.

MARTIN LE JEUNE,  
S E U L.

1402. MARTIN regne seul en Sicile après la mort de sa femme, qui l'avoit institué son héritier. Il épousa, l'an 1403, BLANCHE, fille de Charles III, Roi de Naples. L'an 1409, il fait une expédition dans la Sardaigne, qui s'étoit révoltée contre le Roi son pere, et gagne une grande victoire, le 21 Juin, sur les rebelles, commandés par Guillaume II, Vicomte de Narbonne. Peu de tems après, il tombe malade dans cette Isle, et meurt à l'âge de 35 ans, le 25 Juillet, à Cagliari, où il est enterré. Il ne laissa que deux bâtards; un fils, nommé Frédéric, qui fut légitimé par le Pape Benoît XIII, et mourut de poison, le 29 Mai 1428, au château de Branzat en Aragon, où sa férocité l'avoit fait enfermer; et une fille appelée Yolande, mariée deux fois dans la Maison de Gusi-mars. Ce Prince fit plusieurs actes de juridiction ecclésiastique, qui prouvent que les Rois de Sicile étoient en possession du droit de la *Monarchie de Sicile*.

MARTIN II,  
DIT LE VIEUX.

1409. MARTIN, Roi d'Aragon, succède au Royaume de Sicile à Martin son fils. Il continue à la Reine Blanche, sa bru, la Régence, qui lui avoit été donnée par le testament de son époux. L'an 1410, il meurt le 31

## ROIS DE NAPLES.

arrangés par le prix du rachat. Gravina raconte que ces barbares employèrent divers tourmens pour les contraindre à leur payer cent mille florins d'or, ou même le double, selon Villani. Mais cela ne suffisant pas encore pour compléter le paiement qu'ils répétoient, on découvrit la résolution qu'ils avoient prise de faire prisonnier le Vaivode lui-même: ce que celui-ci ayant appris, il partit dans une nuit avec tous les Hongrois pour se retirer à Manfrédonia. Alors les Allemands qui étoient restés maîtres d'Averse et d'autres places, conclurent une treve avec le Roi Louis de Tarente et les Napolitains, moyennant une somme de cent mille florins qu'ils reçurent. Pareille somme leur fut promise, s'ils vouloient céder au même Roi Louis Averse, Capoue et d'autres places. Mais à la fin, ceux-ci manquant de vivres pour leur subsistance, se retirèrent d'Averse, et déposèrent cette ville entre les mains du Cardinal de Ceccano. Louis de Tarente l'ayant ensuite recouvrée, donna ses soins pour en augmenter les fortifications. Ses affaires sembloient se relever, lorsque le Roi de Hongrie vint débarquer avec une armée qu'il amenoit avec lui au port de Manfrédonia. Ce Prince ayant rassemblé toutes ses forces à Baroli, il se trouva qu'elles montoient à 22 mille cavaliers tant hongrois qu'allemands, et quatre mille fantassins lombards. Avec ces forces il fit rapidement la conquête de Bari, de Bitonte, de Baroli, de Canose, de Melfi, de Matalone, de Trani et d'autres lieux. Toute la Terre de Labour, à l'exception d'Averse et de Naples, suivit le même sort. Mais le siège d'Averse l'occupa plus long-tems qu'il ne pensoit. Après avoir épuisé ses forces devant cette place, il fut obligé d'en venir à un Traité par lequel les assiégés voulurent bien, sous certaines conditions, se soumettre à lui.

Clément VI cependant n'épargnoit aucun soin pour rétablir la tranquillité dans le Royaume de Naples. Deux Cardinaux qu'il employa pour l'exécution de ce dessein, trouverent peu d'opposition dans le Roi de Hongrie, enpressé comme il l'étoit de retourner dans ses Etats. La Reine Jeanne et son époux n'avoient pas moins d'intérêt à désirer de voir la fin d'une guerre qu'ils n'étoient plus en état de soutenir. On fit donc convenir les deux Puissances belligérantes de s'en rapporter pour leur différend à la décision du Pape, avec obligation pour l'une et l'autre de s'éloigner, en l'attendant, du Royaume de Naples (article que Jeanne n'observa pas): que si cette Princesse étoit déclarée coupable de la mort d'André son époux, elle perdrait le Royaume, qui seroit adjugé au Roi de Hongrie; que si au contraire elle étoit jugée innocente, elle rentreroit en possession de cette Monarchie, à la charge de payer au Roi de Hongrie trois cens mille florins d'or (trois millions de notre monnoie,) pour les frais de la guerre. Le jugement de la Cour pontificale, rendu au commencement de Mai 1352, fut tel que les gens sages l'avoient prévu, c'est-à-dire favorable à la Reine de Naples. Le Roi de Hongrie eut non seulement la docilité de s'y soumettre, mais encore la générosité de faire remise à sa rivale des trois cens mille florins énoncés dans leur convention. Il fit de plus élargir les Princes du sang de Naples, qu'il avoit envoyés prisonniers en Hongrie; ce qui ne fut exécuté que le 22 Septembre suivant. » Jeanne et Louis furent couronnés le 22 Mai, jour de la Pen- » tecôte, avec la plus grande magnificence: mais pour empêcher que le titre de Roi » dont Louis alloit être décoré, ne devint une source de démêlés entre lui et les hé- » ritiers de Jeanne, si elle le devoit au tombeau, le Pape, avant qu'on procédât à » la cérémonie du couronnement, statua que ce Prince, en recevant la couronne, » n'acquiesçoit aucun droit, et que l'ordre de la succession, réglé dans la concession » faite par le Saint-Siège à Charles premier, n'en seroit point interrompu. Les » deux époux au comble de leur joie, voulurent laisser chacun un monument de » leur reconnaissance en mémoire de cet heureux événement. Jeanne fonda une » Eglise en l'honneur de la Vierge; Louis institua l'Ordre de la Chevalerie du » S.-Esprit, *au droit desir*, nommé par les Historiens de Naples *l'Ordre du nœud*. » Les Chevaliers devoient être au nombre de trois cens; ils jénoient tous les jeudis; » s'engageoient à une fidélité constante envers le Roi, à faire la guerre aux enne- » mis de la Religion lorsqu'ils en seroient requis par le Pape, et à visiter le S. Sé- » pulcre. Ils portoiént sur leur habit un rayon de lumiere en broderie, et au-dessus » un nœud lié en forme d'un double las-d'amour, avec cette devise, *se Dieu » plaît*. Lorsqu'un Chevalier s'étoit distingué par quelque action de bravoure dans » une bataille, s'il avoit tué, par exemple, ou pris le Général ennemi, enlevé ou » renversé la bannière, il débloit le nœud jusqu'à ce qu'il eût fait le voyage de Pa- » lestine; alors il le renouoit, et prenoit pour devise, *Il a plu à Dieu*. (Papon.)

Les Princes Robert et Philippe de Tarente, du nombre de ceux que le Roi de Hongrie avoit transportés dans ses Etats, étant revenus, en vertu du Traité dont on vient de parler, furent comblés de faveurs par le Roi Louis, leur frere, et par la Reine; mais la préférence dont ils jouissoient à la Cour ne manqua point d'exciter la jalousie de Louis de Duras, qui, se voyant négligé, résolut de s'en venger. S'étant mis à la tête des mécontents, dont la négligence du Gouvernement augmentoit chaque jour le nombre, il arbora l'étendard de la révolte, et ravagea impunément les plus belles provinces du royaume. Robert son frere partagea son mécontentement et voulut s'associer à sa vengeance: s'étant rendu en Provence, il y forma une ligue avec le Seigneur de la Garde, de la Maison d'Adhemar, et ayant réuni leurs forces, ils surprisrent, pendant la nuit du 5 Février 1355, le château de Bourse, célèbre alors par l'avantage de sa situation et par le rang considérable que ses Seigneurs tenoient

## ROIS DE SICILE.

Mai, âgé de 52 ans, à Cagliari, dans la Sardaigne, qu'il venoit de soumettre, sans laisser d'enfans légitimes. En mourant il nomma Régente la Reine Blanche sa femme. (*Voy. Martin, Roi d'Aragon* (1). La branche des Comtes de Barcelone, qui avoit régné plus de six cents ans, d'abord en Catalogne, puis en Aragon, finit dans la personne de ce Prince.

FERDINAND  
DE CASTILLE,  
DIT LE JUSTE.

1412. FERDINAND, 2<sup>e</sup> fils de Jean I, Roi de Castille, et d'Eléonore, fille de Pierre IV, Roi d'Aragon, fut élu Roi de Sicile après un interregne de trois ans, dans une Assemblée de Députés du Royaume d'Aragon, de celui de Valence et de la Catalogne. Il avoit eu cinq concurrens; Frédéric, Comte de Lunin, fils naturel de Martin, Roi de Sicile; Matthieu, Comte de Foix, gendre de Jean, Roi d'Aragon; Alfonse, Duc de Gandie; Jacques, Comte d'Urgel; et le Marquis de Villema, qui descendoit des Rois d'Aragon. Ce fut S. Vincent Ferrier qui, étant monté en chaire le 30 Juin 1412, déclara, dans une Assemblée très nombreuse à laquelle assista l'Anti-Pape Benoît XIII, que, d'une voix unanime, les arbitres choisis pour l'élection, avoient nommé Ferdinand, second Infant de Castille, Roi d'Aragon et de Sicile. A ce nom tout le peuple témoigna une joie extrême, parce que Ferdinands'étoit déjà fait une grande réputation de justice et de modération en refusant le trône de Castille qui lui avoit été offert après la mort du

## ROIS DE NAPLES.

à la Cour de Naples. Ayant rendu la place, par capitulation, au mois d'Août suivant, il passa au service de la France, et fut tué, le 19 Septembre 1356, à la bataille de Poitiers.

La Reine Jeanne perdit, sans le regretter, le 16 Mai 1362, veille de l'Ascension, Louis son époux, âgé de quarante-deux ans. » Ce Prince étoit beau, bien fait, mais » du reste il n'avoit aucune élévation dans l'ame, aucune fermeté dans le caractère; » il étoit inconstant dans ses goûts, pusillanime dans l'adversité, vain et haut » quand la fortune se monroit favorable: il craignoit les hommes recommandables par leurs talens ou leurs vertus; aussi avoit-il soin de les éloigner pour se livrer sans réserve aux jeunes Seigneurs les plus débauchés: il aimoit l'argent, » négligeoit la justice, et se faisoit un jeu de manquer à sa parole, se glorifiant de » ce défaut comme d'une qualité estimable. Quoiqu'il dût son élévation à la » Reine, soit caprice, soit mépris, il eut peu d'égards pour elle; il la maltraitoit » même, et la majesté du trône n'empêchoit pas qu'il ne se mêlât à leurs disputes » de ces vifs débats qu'on ne devoit pas même trouver dans la populace. Louis ne » manquoit point de courage; mais il se vantoit si fréquemment et si hors de propos des belles actions qu'il prétendoit avoir faites dans la guerre et dans la paix, » que quand elles auroient été aussi glorieuses qu'il le disoit, il en diminuoit l'éclat » par la vanité qu'il y attachoit. » (Papon.) Il avoit eu de son mariage deux Princesses, mortes avant lui en bas âge. Mais il laissa deux filles naturelles; Esclarmonde, mariée à Louis de Capoue, de la Maison de Hauteville, très ancienne dans le Royaume, et Clémence, femme d'Antoine de la Mendolce.

Dès que la mort de ce Prince fut annoncée en France, le Roi Jean pensa à donner pour nouvel époux à la Reine Philippe, son 4<sup>e</sup> fils, alors Duc de Touraine, puis Duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*. Il s'adressa pour négocier cette alliance au Pape Urbain V. Mais Jeanne desiroit un homme pour partager son lit avec lui, et nullement pour l'associer à sa puissance. Craignant, par cette raison, de se donner un maître en épousant un fils de France, elle jeta les yeux sur Jacques d'Aragon, Roi titulaire de Majorque, Comte de Roussillon et de Cerdagne, dont il n'avoit également que le titre. Son pere avoit été tué, l'an 1348, en combattant pour reconquérir l'Isle de Majorque dont Pierre IV, Roi d'Aragon, l'avoit dépossédé. Jacques, ayant été pris dans cette bataille, fut envoyé prisonnier à Barcelone, où il resta prisonnier l'espace de 14 ans. Ayant eu le bonheur de s'échaper de sa prison le 26 Mai 1362, il étoit sans patrie et sans fortune, lorsque la Reine lui offrit sa main, le 14 Décembre de la même année. Les conditions qu'elle lui imposa furent celles d'une Souveraine à son sujet. Réduit au titre de Roi de Majorque, il ne pouvoit prendre celui de Roi de Naples ni recevoir l'hommage-lige des Barons non plus que le serment de fidélité des autres sujets; toute administration du Royaume lui étoit interdite; et pour dernière clause, il étoit exclus de la succession au Royaume, dans le cas où la Reine et les enfans qui naitroient de leur mariage le précéderoient au tombeau. La situation où se trouvoit Jacques d'Aragon lui fit accepter ces humiliantes conditions. Le mariage, conclu le 14 Décembre 1362, se fit l'an 1363, environ un an après la mort de Louis de Tarente.

Jacques s'ennuya bientôt de l'infériorité de rang et de l'état de subordination où le retenoit la Reine son épouse. S'étant émané à prendre en différens Actes le titre de Roi de Naples, il indisposa par là contre lui non seulement les Princes du sang, mais le Pape lui-même. Irrité de ces oppositions, il se retira à la Cour de Pierre le Cruel, Roi de Castille. Mais Pierre ayant été mis à mort, l'an 1368, par Henri de Trastamare, son frere naturel, Jacques tomba au pouvoir de ce dernier, qui lui rendit, l'année suivante, la liberté moyennant une somme de soixante mille ducats d'or que la Reine son épouse paya pour sa rançon. (Murat.) De retour à Naples, l'inquiétude et l'activité de son génie l'en firent sortir une seconde fois pour courir de nouveaux hasards. S'étant assuré de la protection des Rois de France et de Castille, il passa les Alpes, et avec un corps d'armée qu'il rassembla, il entreprit la conquête du Roussillon et de la Cerdagne. Ses armées firent des progrès; mais ayant pénétré jusqu'en Aragon, il y éprouva des revers qui lui firent perdre le fruit de ses premiers succès. Il mourut en ce pays l'an 1375, après avoir été presque toute sa vie le jouet de la fortune.

Veuve pour la troisième fois, Jeanne, à l'âge de 46 ans, convola à de quatriemes noces, l'an 1376, et prit pour époux, le 25 Mars, Otton de Brunswick, fils aîné de Henri de Grece, Duc de Brunswick-Grubenhagen. (*Giornale napolet.*) Otton s'étoit distingué en Lombardie par la valeur et la prudence avec lesquelles il avoit défendu les intérêts des enfans de Jean II, Marquis de Montferrat, dont la tutele lui avoit été confiée par leur pere en mourant. Mais la prudence et la valeur n'étoient alors

(1) Ce Prince avoit un favori nommé Bernard Caprera, qu'il avoit fait Comte de Modica l'an 1372, après avoir fait décapiter à Palerme, le premier Juin de cette année, pour crime de rébellion, André de Clermont, qui possédoit ce Comté. C'étoit Caprera lui-même qui avoit forcé dans cette place, le 18 Mars précédent, les rebelles. Il avoit délivré, l'année suivante, le Roi et la Reine de Sicile, qu'une nouvelle révolte des Siciliens tenoit assiégés dans Catane. Mais après

la mort du Roi Martin, il fut arrêté prisonnier par ordre de la Reine qui le soupçonnoit d'aspirer au trône. Ayant voulu s'échapper, il tomba dans un filet dressé devant les fenêtres de sa prison, et y resta un jour entier exposé à la risée du public. Remis en liberté, il alla, par ordre de Ferdinand, successeur du Roi Martin, finir ses jours hors de la Sicile.

## ROIS DE SICILE.

Roi Henri son frere, au préjudice de l'enfant son neveu. La Reine Blanche, veuve du Roi Martin, jouissoit toujours de la Régence, en vertu du testament de son époux. Ferdinand lui confirma la Régence sous le titre de Vice-Reine. Mais il nomma en même tems huit Vice-Général pour l'assister de leurs conseils. Caprera, dont nous avons parlé sous le regne précédent, n'étoit pas de ce nombre; mais il portoit ses vues plus haut. Pendant l'interregne il avoit aspiré à la Royauté; et pour réussir dans ce dessein, il s'étoit mis dans la tête d'épouser la Reine, quoique difforme et beaucoup plus âgé qu'elle. Mais ayant osé lui en faire la proposition, il en recut cette réponse accablante: *Ah! si, vieux galeux!* Furieux de cet affront, il assiéga la Reine dans Syracuse où elle s'étoit retirée. Jean de Monca le étant accouru pour la délivrer, obligea Caprera de se retirer, et emmena Blanche à Palerme. Les ordres donnés par Ferdinand aux Vice-Général portoit cependant qu'ils travailleroient à réconcilier la Reine avec Caprera. Celui-ci prévint leur arrivée en conduisant secrètement ses troupes à Palerme, où il entra de nuit sans y être attendu. La Reine, qu'il comptoit surprendre, n'eut que le tems de sauter de son lit et de gagner une galere dont le Capitaine la conduisit au port de Sorrento. Etonné qu'elle lui eût échappé, Caprera eut, à ce qu'on prétend, l'insolence de se coucher dans son lit, en disant: *Si je n'ai pas la perdrix, j'aurai du moins le nid.* Les Vice-Général étant arrivés à Palerme, essayèrent vainement d'engager ce Seigneur à se soumettre à la Reine. Mais étant

## ROIS DE NAPLES.

qu'un foible appui pour un trône aussi chancelant que celui de Naples. Borné au titre et aux droits de Prince de Tarente, sans avoir aucune part au gouvernement, Otton passa, l'an 1378, dans le Montferrat pour y exercer la Régence dont il étoit pourvu, pendant la minorité du Marquis Otton. (Voy. son art. ci-dessus, p. 638, col. 2.) Bientôt après son départ la Reine se trouva dans le plus cruel embarras. Barthélemi Prignano, né son sujet, venoit d'être élevé sur le S. Siége sous le nom d'Urban VI. Les Ambassadeurs qu'elle envoya pour le complimenter, au lieu d'un gracieux accueil qu'ils avoient lieu d'espérer, furent reçus avec la plus grande hauteur, jusque-là que le nouveau Pape osa menacer leur Souveraineté de l'envoyer filer dans un cloître. Choquée de cette brutalité, Jeanne se mit à la tête du plus grand nombre des Cardinaux, qui, mécontents également des procédés d'Urban à leur égard, lui opposerent un autre Pape dans la personne de Robert de Geneve, qui prit le nom de Clément VII. Urban, pour se venger de cette Princesse, lui donna pour rival Charles de Duras, fils de Louis de Duras, qu'elle avoit fait mourir en prison l'an 1362, pour crime de rébellion. Charles, qu'elle avoit adopté pour son fils, avant son dernier mariage, et désavoué ensuite, en nommant pour son héritier universel, par son testament du 23 Juin 1381. La Reine, à son approche, s'étoit renfermée avec toute sa Cour dans le château neuf, où Charles ne tarda pas à l'assiéger. Otton de Brunswick, alors de retour à Tarente, accourut avec ses troupes au secours de la Reine son épouse; mais, dans une bataille qu'il engagea, il eut le malheur d'être fait prisonnier. La Reine ayant vu de ses fenêtres la déroute de son armée, qui fut la suite de la prise du Chef, écrivit à Charles pour lui dire qu'elle se remet en son pouvoir, le priant d'épargner ceux que la crainte ou l'attachement avoit rassemblés auprès d'elle. Le vainqueur, accompagné de sa garde, s'étant rendu auprès de son illustre captive, lui prodigua les protestations de respect et d'attachement. Ce ne fut pas la seule visite qu'il lui rendit; et dans celles qui suivirent, il la pressa de confirmer son adoption, afin de s'assurer par là le trône de Naples. Jeanne se refusant toujours à ses sollicitations, il se détermina à la réléguer au Château de Muro dans la Basilicate. Elle n'y vécut pas long-tems. Charles, apprenant que le Duc d'Anjou est en route pour venir la délivrer, la fait étrangler, selon les uns, étouffer entre deux matelas, suivant les autres, le 22 Mai 1382, dans la cinquante-septième année de son âge. Telle fut la fin déplorable de Jeanne, dont les Historiens ont parlé bien diversement. Mais s'il est difficile de la disculper d'avoir au moins connivé à la mort de son premier mari, on doit convenir, avec le judicieux Muratori, que son gouvernement fut d'ailleurs très sage; qu'elle ne mit dans les places que des personnes capables de les remplir; qu'elle fut affable, généreuse, et plus portée à récompenser le mérite qu'à punir les délits.

## CHARLES III, DIT DE LA PAIX.

1382. CHARLES DE DURAS, dit LE PETIT, à raison de sa taille, et DE LA PAIX, pour avoir négocié la réconciliation du Roi de Hongrie avec les Vénitiens, se met en possession du Royaume de Naples, après avoir fait prisonnière la Reine Jeanne, et se porte pour son héritier après l'avoir fait mourir. Il étoit Prince du sang royal de Naples, étant fils, comme on l'a dit, de Louis de Duras, Comte de Gravina, neveu de Charles, Duc de Duras, que Louis, Roi de Hongrie, fit égorger en 1348, pour l'assassinat d'André, son frere, et petit-fils de Jean, huitième fils de Charles le Boiteux.

Charles, provoqué jusqu'à dix fois par Louis d'Anjou, son compétiteur, au combat, sans oser, quoique brave, l'accepter, consulte enfin Otton de Brunswick, qu'il retenoit toujours prisonnier à Moléta (et non à Minorbino, comme quelques uns le disent), sur le parti qu'il doit prendre. Otton n'est pas d'avis qu'il commette au sort d'une bataille une couronne qui lui est assurée; il pense au contraire qu'il doit plutôt continuer de harceler l'ennemi dans sa marche, ne dou-

## LOUIS I, D'ANJOU.

LOUIS I, Duc d'Anjou, fils de Jean II, Roi de France, né le 23 Juillet 1339, adopté, l'an 1380, par la Reine Jeanne, couronné le 30 Mai 1382, à Avignon, par Clément VII, passe en Italie le 13 Juin, à la tête d'une florissante armée, pour chasser du Royaume de Naples Charles de Duras son compétiteur, et délivrer la Reine sa bienfaitrice, dont la mort ne lui étoit pas encore connue. Arrivé dans l'Abruzze, il se mit en possession de l'importante ville d'Aquila, qui lui fut livrée par Ramondaccio Caldora. Nole, Matalone et d'autres villes se donnerent pareillement à lui. Plusieurs Barons du parti de Jeanne vinrent se joindre à ce Prince, qui, se voyant supérieur en forces à son rival, desiroit ardemment ainsi que toute son armée d'en venir à une action décisive. Mais, par le conseil d'Otton de Brunswick et par celui de Jean Ancud, fameux partisan anglais, qui, ayant quitté le service des Florentins, étoit passé avec sa troupe, le 22 Octobre, à celui de Charles, ce dernier évita toujours de livrer bataille à son rival, se contentant de l'amu-

## ROIS DE SICILE.

devenus maîtres de sa personne par adresse, ils l'envoyèrent à Barcelone, où d'abord il fut très mal reçu de Ferdinand. Caprera, par la souplesse de son génie, trouva moyen cependant de regagner ses bonnes grâces par la suite.

La Reine Blanche, se voyant sans pouvoir en Sicile depuis l'arrivée des Vice-Généraux, prit le parti de se retirer en Navarre auprès du Roi son père. Ce fut là qu'elle épousa, quelques années après, Don Juan, second fils de Ferdinand, à qui elle porta en dot le Royaume de Navarre.

Jusqu'au tems du Concile de Constance, Ferdinand avoit suivi le parti de Benoît XIII; mais après que cette Assemblée l'eût déposé, il n'oublia rien pour l'engager à donner sa démission, jusqu'à se transporter, quoique malade, à Perpignan, pour vaincre son obstination. Mais il n'y gagna rien, et en s'en retournant, il mourut à Yqualada en Catalogne, le 2 Avril 1416, âgé de 43 ans. Son amour pour la justice lui fit donner le surnom de *Juste*. (Voy. son article parmi les Rois d'Aragon.)

## ALFONSE, DIT LE MAGNANIME.

1416. ALFONSE, fils aîné de Ferdinand, lui succéda dans ses Etats de Sicile comme dans ceux d'Aragon, avec MARIE, fille de Henri III, Roi de Castille, qu'il venoit d'épouser le 29 Juin de l'année précédente. Ses premiers soins furent de travailler, d'après les mouvemens que son père s'étoit donnés, pour la pacification de l'Eglise. Ses Ambassadeurs au Concile de Constance, desquels étoit Chef Raymond, C<sup>te</sup> de Cardone, y ayant été reçus le 10 Septembre 1416, déclarerent qu'ils étoient

## ROIS DE NAPLES.

tant point que par là il ne le réduise à sortir du Royaume ou à périr de faim. Charles approuve ce conseil, et renvoie, par reconnaissance, Otton sur sa parole, à condition qu'il ne servira plus contre lui. (Muratori, *Annal.* T. VIII, p. 407.) Etant de là retourné à Barlette, Charles y apprend la mort de son rival, arrivée le 10 ou le 11 Octobre 1384.

Urbain VI étoit alors à Nocera dans le Royaume de Naples où il tranchoit du Souverain. Charles, d'un caractère altier et impérieux, cherche à éloigner de ses Etats ce Pontife orgueilleux et intrigant, dont le dessein étoit de lui ôter le Royaume pour le donner à son neveu Buttillo. Une maladie où tomba Charles dans le même tems à Barlette, sembloit favoriser les vues du Pontife. Mais la Reine sa femme, pour contraindre Urbain à retourner à Rome, eut la hardiesse (Muratori dit l'insolence) d'empêcher le transport des vivres à Nocera. Charles, relevé de sa maladie et de retour à Naples le 10 Novembre, invite le Pontife et le somme en quelque sorte de transférer son domicile en cette capitale, afin de l'avoir sous sa main et de veiller de près sur sa conduite. La réponse fut que la coutume étoit que les Rois vissent aux pieds des Papes, mais non pas que ceux-ci allaissent trouver les Rois. La rupture fut dès lors ouverte entre Urbain et Charles. Les choses en vinrent au point, qu'au commencement de l'année suivante 1385, Urbain fulmina solennellement à Nocera une sentence d'excommunication contre Charles et la Reine sa femme, les priva du Royaume de Naples qu'il mit en interdit, et cita Charles à venir lui rendre raison de sa conduite. (*Giornale napolit.* T. XX *Rer. ital.*) Charles, pour se venger, étant venu assiéger Urbain dans Nocera, Raymond des Ursins marche au secours du Pontife, et, après une bataille, où, malgré une blessure qu'il reçut au pied, il resta victorieux, il entre, le 5 Juillet, dans Nocera. Urbain toutefois ne fut délivré que le 8 Août suivant. (*Ibid.*) On rapporte que pendant ce siège, Charles fit mettre à prix la tête du Pape, et en offrit dix mille florins d'or, qu'Urbain, de son côté, se mettoit tous les jours trois ou quatre fois à une fenêtre du château avec un flambeau et une clochette à la main, et que chaque fois il excommunioit les assiégés.

Charles, peu content d'une Couronne acquise par le crime, veut en usurper une autre par une voie aussi odieuse. Les Seigneurs hongrois, mécontents du gouvernement de Marie, leur Reine, et d'Elisabeth, sa mere, l'ayant invité à venir s'emparer du Royaume, il vole en Hongrie, où il se fait couronner Roi le 31 Décembre 1386. Mais le 5 Février de l'année suivante, il est assassiné par ordre d'Elisabeth. Il ne mourut pas sur le champ et vécut encore trois jours. Ce Prince étoit âgé de 42 ans, et en avoit régné quatre à Naples. Comme il étoit

ser par des défis qu'il ne remplît jamais, de ruiner le pays où l'ennemi devoit passer, et de laisser l'armée françoise se détruire peu à peu. Louis, désespéré de voir ses troupes dépérir par la disette et les maladies, en tomba malade lui-même et mourut la nuit du 10 au 11 Octobre (et non le 20 ou le 21 Septembre) 1384, à Bisélia, près de Bari. Telle fut la fin de ce Prince, qui n'eut que le titre de Roi de Naples sans Royaume, ruina la France pour ce titre qui fut le germe de presque toutes nos guerres en Italie, et enfin mourut dans les horreurs de la pauvreté, n'ayant jamais cessé d'accumuler des richesses, et ne possédant à sa dernière heure qu'une cotte d'armes de toile peinte pour toute marque de dignité royale, avec un seul gobelet d'argent. On prétend que la principale cause de sa perte fut l'infidélité de Pierre de Craon, son Chambellan, qui, chargé par la Duchesse-Reine, femme de Louis, de lui porter des sommes considérables, alla, dit-on, les dépenser en débauches à Venise. Mais ce récit est détruit par M. d'Egly, qui prouve que la Duchesse-Reine, loin d'être en état d'envoyer des fonds à son époux, se trouva réduite, peu de tems après son départ, à implorer le secours du Roi Charles VI pour subsister; que Pierre de Craon ayant été fait prisonnier à Raguse avec d'autres Officiers commensaux de Louis, dans le tems qu'on le suppose en France ou à Venise, y resta long-tems captif; que la Duchesse-Reine négocia elle-même sa délivrance; qu'à son tour elle le reçut au nombre de ses Officiers; et qu'il étoit si peu reliquataire envers le feu Roi Louis, que lui-même sollicita long-tems le remboursement de sommes considérables qui lui avoient été avancées. (*Hist. des deux Siciles*, T. II, p. 271.) Louis d'Anjou ne porta le titre de Roi de Naples que 13 mois et 12 jours, n'ayant commencé à le prendre que le 30 Août 1383. Auparavant, dans tous les Actes qu'il fit depuis son arrivée en Italie, il se qualifioit simplement Duc de Calabre. Louis avoit épousé, le 9 Juillet 1360, MARIE, fille puînée de Charles de Blois, Duc de Bretagne (morte le 7 Novembre 1404), dont il eut Louis, qui suit; Charles, Duc de Calabre, etc., moi sans alliance, le 19 Mai 1404; et Marie d'Anjou.

## LOUIS II, D'ANJOU.

L'an 1385, Louis II, fils de Louis I et de Marie de Blois, né le 7 Octobre 1377, est reconnu Roi de Naples, le 9 Février, par la Cour de France à Paris, où la Reine Marie sa mere l'avoit amené d'Angers. Cette Princesse l'ayant ensuite conduit à Avignon, il y fit hommage à Clément VII, et reçut l'investiture de ce Pape le 21 Mai. Otton de Brunswick, dernier époux de la Reine Jeanne, étoit alors en cette Cour, après avoir été trois ans prisonnier de Charles de Duras dans le château de Minorbino. Ayant eu

## ROIS DE SICILE.

envoyés par le Roi leur maître pour travailler à l'extirpation du schisme, à la destruction des hérésies, à la réformation de l'Eglise dans son Chef comme dans ses membres, et à l'élection d'un Pape. Ils demandoient en même tems qu'en considération des dépenses que le feu Roi Ferdinand et Alfonse, son fils, avoient faites pour la paix de l'Eglise, on lui accordât le droit de disposer des bénéfices de la Sardaigne et de la Sicile sans être sujet à aucune redevance envers le Siège apostolique. Martin V, nouveau Pape, élu dans ce Concile, refusa cette grâce, et par là irrita contre lui Alfonse, qui reprit Benoît XIII sous sa protection, et empêcha qu'on ne portât les choses contre lui à la dernière extrémité. L'autorité de Martin et du Concile perdit, par là, beaucoup dans les Etats d'Aragon et de Sicile. C'étoit une chose fort commune alors dans ces deux Royaumes que les Papes y disposassent des bénéfices en faveur des étrangers. Alfonse renédia, l'an 1418, à cet abus par un édit qui déclaroit tout étranger incapable de posséder des bénéfices ou pensions sur bénéfices dans ses Etats, à moins qu'il n'y eût résidé l'espace de douze ans de suite. Deux ans après, par une déclaration particulière, il confisqua tous les revenus des bénéfices qui ne seroient pas possédés par des Siciliens.

Alfonse parut en 1420 pour la première fois en Sicile, et fit son entrée à Palerme le 12 Février. Dans l'Assemblée qu'il y tint, il reçut le serment de fidélité de tous les Ordres, et jura de conserver les privilèges du Royaume. Ce Prince étoit fort mécontent des Génois, qui avoient surpris un de ses vaisseaux et jeté

## ROIS DE NAPLES.

mort excommunié, son corps resta sans sépulture jusqu'en 1391. Cette année, les censures ayant été levées par Boniface IX, il fut enterré dans l'Eglise de S. André de Vicegrade. De MARGUERITE, fille de Charles I, Duc de Duras, sa cousine, qu'il avoit épousée en Février 1368, il laissa Ladislas, qui suit; et Jeanne, qui devint Reine de Naples.

## LADISLAS, ou LANCELOT.

1386. LADISLAS, né l'an 1375, succéda à Charles III, son pere, et commence à régner sous la Régence de Marguerite, sa mere, Princesse ambitieuse, cruelle et de mauvaise foi. L'an 1388, le Pape Urbain VI entreprend de s'emparer du Royaume de Naples, comme dévolu au S. Siège par l'excommunication de Charles III. Deux fois il se met en campagne à la tête d'une armée pour exécuter cette entreprise, et deux fois il est obligé de s'en revenir sans avoir pu pénétrer dans le Royaume de Naples. L'an 1389, le parti de Ladislas se trouve tellement affoibli, qu'il ne reste plus à ce Prince que Capoue, Gaëte avec les châteaux de Naples. Toutes les autres places, ou demeurent soumises à Louis d'Anjou, son compétiteur, ou restent dans la neutralité. L'an 1390, Ladislas est couronné solennellement à Gaëte, le 29 Mai, par le Cardinal de Florence, Légat du nouveau Pape Boniface IX. Ladislas envoie, le 10 Avril 1392, des troupes contre la Maison puissante des Sausseverini, l'un des plus fermes appuis du parti angevin. Elles sont battues; et les deux Généraux, Otton de Brunswick, qui avoit passé au service de Ladislas, et Albéric de Barbiano sont du nombre des prisonniers; l'un et l'autre se rachètent par de grosses sommes. (Otton, depuis ce tems, vécut tranquille dans sa Principauté de Tarente, où il finit ses jours, suivant Muratori, vers l'an 1399.) Au mois de Juin, Ladislas se met, pour la première fois, à la tête de son armée. Ses essais sont des coups de maître. Il prend Aquila dans l'Abruzze, force le Duc de Sessa d'embrasser son parti, et met les ennemis en déroute à Montecorvino. L'an 1395, au mois d'Avril, Ladislas assiège par terre et par mer la ville de Naples. Mais quatre galères, venues de Provence, ayant donné la chasse à son escadre, le 15 Mai, cet échec l'oblige à lever le siège. De nouvelles conquêtes le dédommagerent bientôt de celle qu'il avoit manquée. Elles furent rapides. L'an 1399, il devient maître de Naples et de tout le Royaume, par la retraite de son compétiteur. Il exerce alors une vengeance cruelle contre les Barons qui lui avoient été opposés, sans faire grâce à ceux qui, depuis leur retour, lui avoient rendu les plus grands services.

L'an 1403, invité par une députation de Seigneurs hongrois, Ladislas se met en route pour aller disputer le Royaume de Hongrie à Sigismond. Arrivé à Zara,

permission de prendre le divertissement de la chasse, il fut enlevé par un parti d'Anglois de l'obédience de Clément VII, qui l'amenerent à Avignon. L'an 1386, il part de cette ville pour aller se mettre à la tête des partisans de Louis II dans le Royaume de Naples. Il entre, au mois de Juillet 1387, dans la capitale, d'où il chasse, après un combat sanglant, Marguerite, mere du Roi Ladislas, et Raymond des Ursins, créé Gonfalonier de l'Eglise par Urbain VI. Otton de Brunswick, piqué d'avoir été destitué de son emploi de Capitaine-Général par la Reine Marie, se jette, l'an 1389, dans le parti de Ladislas. La même année, le Roi Louis s'étant rendu avec Charles VI, Roi de France, à Avignon, y est couronné par Clément VII le jour de la Toussaint. Il s'embarque, le 20 Juillet 1390, pour Naples, où il fait son entrée solennelle le 15 Août. L'an 1391, Louis, dans le cours de l'été, se rend maître des châteaux de Naples. Les Sausseverini s'étant laissés gagner par le Roi Ladislas, trahissent, l'an 1399, Louis, en l'engageant à passer à Tarente pour empêcher cette ville de tomber au pouvoir de son rival. Il y est reçu avec de grands honneurs; mais le lendemain de son arrivée, il est assiégé par Raymond des Ursins. Pendant son absence, Charles son frere commande à Naples. Mais, le 9 Juillet, Ladislas étant survenu par mer avec ses galères au port de cette ville, traite avec les habitans pour y entrer, et obtient ce qu'il desire. Charles, à son entrée dans Naples, se retire dans le château neuf, dont Ladislas fait aussitôt le siège. Louis, se trouvant confiné à Tarente, persécuté par Raymond des Ursins, abandonné des Sausseverini, ou plutôt de tout le monde, s'embarque sur ses galères pour retourner à Naples, comptant d'y rentrer sans difficulté; mais il trouve qu'elle a changé de maître. Alors, perdant courage, il fait proposer à Ladislas un accommodement, au moyen duquel Charles rend le château neuf, et Louis fait voile pour la Provence, laissant son rival triomphant. (Muratori.)

L'an 1409, Louis est rappelé de Provence par les Napolitains. Il va au Concile de Pise, où il est reconnu pour Roi, dans la Session du 27 Juillet, par les Peres de cette Assemblée, et par Alexandre V qui venoit d'être élu Pape. L'an 1411 il gagne sur Ladislas, le 9 Mai, la bataille dite de Roche-Seche ou de Ponte-Corvo, sur le Garillan, qui devoit lui assurer la Couronne s'il eût su en profiter. Quelque tems après, Louis éprouve encore, de la part des Napolitains, la même inconstance dont ils lui avoient déjà donné des preuves et se trouve obligé de quitter l'Italie. L'expérience qu'il avoit faite deux fois de l'esprit changeant de ce peuple l'empêcha de repasser en Italie l'an 1414, après la mort de Ladislas, qui sembloit l'y inviter. L'an 1417, Louis meurt à Angers le 29 Avril, laissant d'YOLANDE, fille de

## ROIS DE SICILE.

L'équipage dans la mer. Cet acte d'hostilité, fait en pleine paix, n'ayant point été réparé sur les plaintes qu'il en fit, il arma contre la République et fit une descente subite en Corse, au mois d'Avril 1420, avec trente galères et quatorze vaisseaux de charge. Après s'être rendu maître de Calvi sans éprouver beaucoup de résistance, il mit le siège devant Bonifacio, qu'il espérait d'autant plus facilement emporter qu'il savoit que les vivres y manquoient. Mais une suspension d'armes, que les assiégés obtinrent pour quinze jours, les tira d'embarras. Une escadre de 7 gros vaisseaux et d'une caravelle, étant venue à leur secours pendant cet armistice, sous les ordres de Jean Frégose, frère du Doge Thomas, contraignit Alfonso de lever le siège à son grand regret. Ce fut pendant cette expédition que Jeanne II, Reine de Naples, réduite aux abois, implora le secours d'Alfonse. Antoine Caraffe, surnommé *Malice*, qu'elle lui députa, obtint l'objet de sa mission, sur l'assurance qu'il lui donna d'être adopté par cette Princesse. Louis III, Duc d'Anjou, rival de Jeanne pour la Sicile et pour Naples, étant arrivé à Gênes avant qu'Alfonse eût quitté la Corse, lui envoya de son côté une ambassade pour le prier de l'aider à dépouiller cette Princesse. Alfonso, dont la correspondance avec Jeanne n'étoit point encore publique, éluda la demande de l'Ambassadeur sans expliquer ses intentions; mais il les manifesta bientôt après en faisant partir pour Naples une escadre de dix-huit vaisseaux, commandée par Raymond Peralta, accompagné d'Antoine Caraffe. Ce secours, arrivé le 6 Septembre, ranima les espérances déjà presque

## ROIS DE NAPLES.

suivant Muratori, mais plutôt à Javarin en Hongrie, selon Thierry de Niem, ils'y fait couronner Roi de cette Monarchie, le 5 Août, par le Cardinal de Florence. Mais, sur la nouvelle que le parti de Sigismond a prévalu, il reprend la route d'Italie. A peine est-il de retour, qu'une nouvelle occasion de faire fortune se présente à son ambition. Le peuple de Rome s'étant soulevé, l'an 1404, contre le nouveau Pape Innocent VII, il accourt en cette ville avec un corps de troupes, sous prétexte de venir défendre ce Pontife contre les insultes des Romains. Mais au lieu de travailler à calmer la sédition, il l'anime sous main, afin de se rendre plus nécessaire pour un accommodement. Il s'en fit un effectivement le 27 Octobre, qui fut avantageux aux Romains, et dans lequel Ladislas ne s'oublia pas. De Layto ajoute que le 30 du même mois il se rendit maître du Château S.-Ange, et y mit garnison, laissant au Pape le quartier de S.-Pierre avec son château. Il n'en demeura point là. L'an 1405, à l'occasion d'une nouvelle révolte des Romains, il envoya des troupes à Rome pour s'en emparer, pendant l'absence du Pape, qui s'étoit retiré le 6 Août à Viterbe; mais elles sont mises en fuite par Paul des Ursins. Innocent VII étant rentré, le 13 Mars de l'année suivante, à Rome, y procéda contre Ladislas, qu'il déclare déchu de son Royaume et de tout privilège, comme perturbateur de Rome et de l'Etat ecclésiastique. Il fait en même tems assiéger le Château S.-Ange; ce qui engage Ladislas à faire sa paix avec le Pontife, auquel il remet la place assiégée, et dont il reçoit le 9 Août, en récompense de sa soumission, le titre de Cardinalier de l'Eglise. Cet honneur, loin de le contenter, sert d'amorce au désir qu'il avoit de se rendre maître de Rome. L'an 1408, ses troupes y sont introduites, le 21 Avril, par le Gouverneur Paul des Ursins, qu'il avoit corrompu par argent. Ce Prince y fait une entrée solennelle le 25, établit de nouveaux Conservateurs de la ville, et en part le 23 Juin suivant. Son éloignement changea la face de ses affaires dans cette ville. L'an 1409, le 31 Décembre, après trois mois d'efforts, les troupes du Pape Alexandre V, sous la conduite de Paul des Ursins, trouvent moyen d'entrer dans Rome, et chassent les troupes napolitaines des fortesses qu'elles occupoient. Le Pape, ayant appris cette nouvelle en Toscane, étoit disposé à se rendre à Rome; mais le Cardinal Balthasar Cossa, qui le gouvernoit absolument, lui fait changer d'avis, et l'emmène à Bologne où il mourut le 3 Mai suivant. Le Roi Louis d'Anjou faisoit cependant de nouveaux progrès, et, le 20 Septembre 1410, il fit son entrée dans Rome (Muratori.) Balthasar Cossa, qui occupoit alors le siège sous le nom de Jean XXIII, ne négligeoit rien pour secourir le succès de ses armes. Ce Prince, l'an 1411, avec les secours qu'il reçut du Pape, défit entière-

ment Jean I, Roi d'Aragon, qu'il avoit épousé le 2 Décembre 1400, Louis III; René, dit le *Bon*; Charles, Comte du Maine; Marie, femme de Charles VII, Roi de France; Yolande, mariée à François de Montfort, fils et successeur de Jean VI, Duc de Bretagne. (*V. Louis II, Duc d'Anjou.*)

## LOUIS III, D'ANJOU.

1417. Louis III, né le 24 Septembre 1403, succéda aux prétentions de Louis II son père sur le Royaume de Naples plutôt qu'à sa Couronne. Néanmoins, l'an 1420, à l'invitation du Pape Martin V, il se détermina à passer en Italie. Le 15 Août de cette année, il arriva au port de Naples avec une petite flotte de treize bâtimens, commandée par Baptiste Frégose, frère du Doge de Gênes. François Sforce, qui venoit de s'emparer d'Averse, s'étant joint à lui avec ses troupes, ils font ensemble le siège de Naples. Ils étoient sur le point de s'en rendre maîtres, lorsqu'on vit paraître, le 6 Septembre, quinze bâtimens du Roi d'Aragon, qui donnerent la chasse à la flotte génoise. Louis et Sforce firent leurs efforts, mais en vain, pour empêcher le débarquement; et, après un rude combat, ils furent obligés de se retirer à Averse. La présence de Louis dans le Royaume de Naples ne laissa pas de lui faire un grand nombre de partisans. L'an 1421, le Pape Martin lui envoya Tartaglia, fameux *Condottiere*, qui lui amena cinq cents chevaux et quelque infanterie. Peu de tems après, Jeanne, Reine de Naples, dégoûtée d'Alfonse, entame un Traité secret, par le moyen de Bernard d'Arcaïmon, avec Louis d'Anjou et François Sforce, Général de ce Prince. Les affaires de Louis commençoient à cheminer heureusement; mais une vengeance déplacée les ruina. Louis et Sforce, soupçonnant Tartaglia de trahison, le font arrêter dans Averse où étoit leur quartier général, et lui font couper la tête. Les troupes de ce Capitaine irritées de sa mort, passent du côté de Pennemi, et avec elles la fortune abandonne Louis. Ce Prince, l'année suivante, au mois de Mars, conclut avec Alfonso un Traité par lequel il lui remet Averse et Castellamare; après quoi il se retire à Rome sans argent, sans crédit, pour y vivre des bienfaits du Pape.

L'an 1423, la Reine Jeanne, le 21 Juin, adopte Louis, qui demeureroit toujours à Rome et y conservoit le titre de Roi. Les troupes de la Reine avec celles des Génois ayant repris Naples sur les Aragonois, par la trahison de Jacques Caldora, le 12 Avril 1424, et les châteaux quelques jours après, Louis fait son entrée dans Naples au nom de cette Princesse. (*Voy. Alfonso, Roi de Sicile.*) Jeanne, par le conseil du Grand-Sénéchal, qui voyoit Louis de mauvais œil à la Cour, envoya ce Prince, l'an 1428, dans la Calabre, qu'il soumet presque toute entière à l'obéissance de la Reine.

## ROIS DE SICILE.

éteintes de la Reine Jeanne. Fidele à sa parole, elle convoque les principaux Seigneurs de Naples, et en leur présence, le 24 Septembre, elle adopte Alfonso, qu'elle déclare en même tems Duc de Calabre; titre affecté à l'héritier présomptif de la Couronne de Naples. Les préparatifs d'Alfonse étant achevés, il se dispose au voyage de Naples, nomme trois Vice-Rois en Sicile, et fait partir un Ambassadeur pour le Duc d'Anjou, avec ordre de lui dire de sa part que ne pouvant se dispenser de secourir la Reine sa mere, il lui déclare la guerre s'il ne sort promptement du Royaume de Naples. Il monte sur une flotte de vingt-six vaisseaux, et arrive à Naples au commencement d'Oct. 1421. Lorsqu'il est près d'entrer dans le palais, la Reine, suivie d'un grand cortège, vient au devant de lui, et l'ayant embrassé, elle lui fait donner, en présence de tout le monde, les clefs du château de l'OEuf; ce qui combla de joie tous ceux qui étoient sincèrement attachés à la Reine. Le Grand-Sénéchal Caraccioli fut le seul qui ne prit point part à l'allégresse publique. Accoutumé à gouverner la Reine avec empire, il voyoit avec chagrin que son autorité alloit diminuer par la confiance que Jeanne avoit dans le Roi Alfonso. Il y avoit alors en Italie un fameux Général nommé Braccio, à qui l'on attribue la gloire d'avoir rétabli la discipline militaire dans ce pays. Alfonso l'ayant attiré dans son parti sous la promesse de lui donner la charge de Grand-Connétable avec la Principauté de Capoue, la Reine, par le conseil de Caraccioli, ne se pressa point de remplir cet engagement. Braccio, s'imaginant qu'on lui man-

## ROIS DE NAPLES.

ment, à Rocca-Secca, le 19 Mai, son rival. Mais il ne sut pas tirer de cette journée l'avantage qu'elle devoit lui procurer. Ladislas avouoit que si les ennemis l'avoient poursuivi le jour du combat, ils lui auroient fait perdre la Couronne et la vie; que le lendemain, ils lui auroient fait perdre la Couronne; et il ajoutoit, qu'en différant trois jours, ils lui avoient conservé la Couronne et la vie. A la nouvelle de cette victoire, le Pape Jean XXIII se livre à des transports de joie excessifs, ne prévoyant ni les ressources du vaincu ni les fautes du vainqueur. Bientôt abusé par les nouveaux progrès de Ladislas, il le cite, par une Bulle du 15 Août, à comparoître personnellement en sa présence, comme Hérétique et fauteur de schisme, et, peu de tems après, il publie une croisade contre lui. Mais, l'an 1412, Ladislas fait sa paix, le 15 Juin, avec ce Pontife, en lui abandonnant son compétiteur Grégoire XII, dont il avoit jusqu'alors soutenu les intérêts. Cette paix, qu'on prétend avoir été achetée par Jean XXIII à prix d'argent, fut rendue publique au mois d'Octobre suivant; mais elle fut de courte durée. Ladislas, toujours occupé de ses projets ambitieux, épioit attentivement l'occasion de les exécuter. L'ayant découverte, il la saisit avec empressement. L'an 1413, le 8 Juin, il se rend maître de Rome par surprise et y commet les plus grands désordres. Bientôt la terreur qu'il inspire par ses menaces, lui soumet tout l'Etat ecclésiastique. Les Républiques voisines en sont elles-mêmes frappées; et Florence, pour ne point l'offenser, refuse de recevoir dans ses murs le Pape Jean XXIII, qui étoit venu y chercher un asyle. De retour à Naples, ce Prince amasse, par les voies les plus injustes et les plus criantes, de nouveaux fonds, avec lesquels il se remet en campagne l'année suivante. Son dessein étoit de subjuguier toute l'Italie. Bologne, où le Pape s'étoit retiré avec sa Cour, étoit une des premières places sur lesquelles il devoit fondre. Mais il tombe malade à Pérouse d'une suite de débauche, et, s'étant fait ramener à Naples, il y meurt le 6 Août 1414, dans sa trente-neuvième année, après un regne de vingt-huit ans, sans laisser d'enfans légitimes, quoiqu'il eût épousé trois femmes; 1°. le 5 Septembre 1389, CONSTANCE, fille de Mainfroi de Clermont, Seigneur très puissant en Sicile, qu'il répudia au mois de Mai 1392; 2°. l'an 1403, MARIE ou MARIÈTE, dite aussi MARGUERITE, fille de Jacques I, Roi de Chypre, morte le 4 Septembre 1404; 3°. l'an 1405, MARIE d'ENGHEN, Princesse de Tarente. L'ambition de Ladislas ne connut point de bornes et ne fut arrêtée par aucune considération; il lui sacrifia tout, la bonne foi, la probité, l'honneur, la Religion, les biens de ses sujets, leur repos et le sien propre. La Reine Jeanne, sa sœur, fit ériger à Naples un superbe mausolée pour elle et pour lui dans l'Eglise de S. Jean de Carbonara, où il se voit encore avec les épitaphes de l'un et de l'autre.

## JEANNE II, DITE JEANNELLE, ET JACQUES DE BOURBON.

L'an 1414. JEANNE II, fille de Charles III, née l'an 1371, veuve depuis le 11 Juillet 1406 de Guillaume, surnommé par quelques uns *l'Ambitieux*, Duc d'Antriche, qu'elle avoit épousé en 1389, succède au Roi Ladislas son frere. Cette Princesse étoit fort décriée pour sa conduite. A peine fut-elle montée sur le trône qu'elle éleva à la dignité de Comte-Camerlingue un jeune homme de basse naissance, nommé Pandolfe Alope, avec lequel elle avoit des liaisons de cœur plus que suspectes. L'insolence de ce favori déterminna les Barons à presser la Reine de prendre un époux. Jeanne choisit JACQUES DE BOURBON, Comte de la Marche, dont on vantoit la bravoure et la magnificence, et qui sur-tout passoit pour être l'un des hommes les mieux faits de son tems. Ces qualités lui méritèrent la préférence dans l'esprit de la Reine sur plusieurs Princes qui s'étoient présentés pour obtenir sa main. Ce fut un malheur pour lui, comme l'événement le prouva, de l'avoir emporté sur ses rivaux. Jeanne, âgée pour lors de quarante-quatre ans, étoit également dépourvue des graces de la figure et des agrémens de l'esprit. Le Comte de la Marche, flatté de l'espoir d'une Couronne, se met aussitôt en route pour se rendre aux vœux de la Reine. Mais il arrive jusqu'aux frontières du Royaume de Naples sans rencontrer un seul Seigneur député de la Cour pour le recevoir. D'autres Barons et Gentilshommes étoient venus secrètement au devant de lui, ayant le

Jeanne fait, l'an 1433, un Traité secret avec Alfonso, par lequel elle annulle l'adoption de Louis, renouvelle celle d'Alfonse. C'est ce que prétendent les Auteurs espagnols, d'après Zurita. Mais M. Dupuy, (*Droits du Roi*, c. 5, p. 10.) a démontré la fausseté de cet Acte, qui a été inconnu dans le siecle d'Alfonse. L'an 1434, Louis, Duc d'Anjou, qui avoit fixé sa résidence en Calabre, marche avec une armée, par ordre de la Reine, contre Jean-Antoine des Ursins, Prince de Tarente. Tandis qu'il assiège dans sa capitale, après lui avoir donné plusieurs échecs, il est attaqué de la fièvre au mois de Novembre 1434, et meurt au château de Cosence en Calabre le 15 de ce mois, sans laisser d'enfans de MARGUERITE, fille d'Amédée VIII, premier Duc de Savoie, qu'il avoit épousée cette année ou la précédente. Ce Prince, dit Muratori, fut regretté de tout le monde à cause de ses belles qualités, et sur-tout de la Reine Jeanne, qui se repentit du mauvais traitement qu'elle lui avoit fait en le tenant si long-tems éloigné d'elle. (*Voy. Louis III, Duc d'Anjou.*)

## ROIS DE SICILE.

quoit de parole, étoit prêt à s'en retourner; mais Alfonso, après une conférence qu'il eut avec la Reine, lui fit donner, malgré le Grand-Sénéchal, la Principauté de Capoue, et, pour se l'attacher plus étroitement, il promit à ce grand Général de lui obéir en tout ce qui concerneroit la guerre. C'étoit l'homme dont il avoit besoin pour l'opposer à Sforce Attendolo, autre fameux Capitaine qui s'étoit attaché au Duc d'Anjou. Braccio et Sforce luttèrent ensemble à la tête de leurs troupes, pendant la campagne de 1421, sans avoir remporté d'avantages marqués l'un sur l'autre. Mais, l'année suivante, Braccio eut l'adresse de détacher Sforce des intérêts du Prince François, et de le réconcilier avec Alfonso et la Reine, au moyen du don qu'ils lui firent de la ville de Manfredonia.

L'union qui régnoit entre le Monarque et Jeanne ne subsista pas long-tems. La Princesse, toujours livrée à Caraccioli, se plaignit, à sa persuasion, qu'Alfonse, après avoir soumis les villes d'Acerre, d'Averse, de Sorrento, d'Amalfi et d'autres qui s'étoient révoltées contre elle, les avoit obligées à lui prêter serment de fidélité; qu'il dispoit des emplois en faveur de ses créatures; et qu'il agissoit en tout sans consulter la Souveraine. Caraccioli fit de plus entendre à la Reine qu'elle étoit menacée par Alfonso d'être enlevée et transportée dans une citadelle, d'où elle ne sortiroit jamais. Dans le même tems, Alfonso apprit, par une lettre de son Ministre en Cour de Rome, qu'il devoit prendre garde à lui, parcequ'il savoit qu'on attenteroit à sa vie la première fois qu'il iroit saluer la Reine dans le château Capouan, où elle faisoit sa résidence. Alfonso, ne doutant point que l'indisposition de la Reine contre lui n'eût pour auteur le Grand-Sénéchal, résolut de s'assurer de sa personne, mais sans éclat. Dans ce dessein, il convoque le Sénat, sous prétexte d'une affaire importante. Le Grand-Sénéchal s'y étant rendu, est arrêté dès qu'il paroit et mis en prison. Alfonso veut ensuite aller trouver la Reine pour justifier sa conduite; mais il est accablé d'une grêle de pierres à l'entrée du château, et obligé de se retirer après avoir couru risque de la vie. La guerre est alors déclarée entre le Roi et la Reine qui met Sforce dans son parti. Autant elle avoit montré de passion pour Alfonso, autant et plus encore elle commence à le détester. Caraccioli, qui avoit été rendu à cette Princesse, lui conseille de révoquer, pour cause d'ingratitude, l'adoption qu'elle avoit faite d'Alfonse. La Reine suivit ce conseil, après avoir pris l'avis des Jurisconsultes, et, par Acte du 21 Juin 1423, l'adoption fut cassée. Caraccioli et Sforce, ne trouvant pas encore la Reine assez vengée, l'engagerent à faire une nouvelle adoption en faveur du Duc d'Anjou, qui, depuis la ruine de ses affaires, s'étoit retiré à Rome. Alfonso ne tint compte de cette nouvelle adoption, et continua de se regarder comme l'héritier présomptif du Royaume de Naples.

Une affaire importante appella, peu de tems après, ce Prince en Espagne. Henri, son frere, venoit d'être emprisonné par Don Juan, Roi de Castille, pour avoir épousé à son insu l'Infante Catherine sa sœur. Alfonso, résolu de voler à la délivrance de son frere, nomme Vice-Roi de Sicile et de Naples l'Infant Don Pierre, son autre frere, et s'embarque, le 2 Octobre, au port de Gaète, après avoir déclaré que son intention n'étoit nullement de détrôner la Reine Jeanne, mais d'empêcher que certaines gens mal intentionnés n'abusassent du crédit qu'ils avoient sur son esprit. Ayant débarqué à Villefranche, il apprend que le Duc, son rival, a laissé dégarmer de troupes la ville de Marseille. Sur cette nouvelle, s'étant remis en mer, il va la surprendre de nuit, et, après y avoir

## ROIS DE NAPLES.

Comte de Hauteville à leur tête, pour l'informer de la vie scandaleuse de la Reine. Surpris, mais nullement déconcerté par leur récit, il s'avance, et bientôt il se voit entouré par tous les Ordres du Royaume, qui s'empresent à le reconnoître solennellement pour Souverain. La Reine elle-même, qui ne s'attendoit pas à cet empressement, change de dispositions à son égard et le reçoit avec les plus grandes démonstrations de joie et de tendresse. » La cérémonie du mariage se fit sur le champ. Tout de suite après, » les deux époux, s'étant placés sur deux trônes près parés dans la salle d'audience, la Reine prit Jacques » par la main, et adressant la parole aux Grands et » aux Dames de la Cour: *Voici*, leur dit-elle, *l'époux à qui je viens de donner l'Empire sur ma personne; je lui donne maintenant tout droit sur mon Royaume; que tous mes sujets reconnoissent en lui leur Souverain et lui obéissent.* Ce moment d'enthousiasme de la part de l'inconstante Jeanne, favorisoit trop les desirs de Jacques pour qu'il le laissât échapper. Il demanda et obtint, par un Acte authentique, que non seulement son épouse l'associât à la Couronne, mais qu'elle lui fit don entre-vifs du Royaume de Naples et du Comté de Provence, pour en jouir lui et ses héritiers, en cas qu'elle mourût sans enfans. (*L'ame des Bourbons*, T. I, p. 77.) Mais la bonne intelligence ne régna, pour ainsi dire, qu'un instant entre les deux époux. Jacques, oubliant les obligations qu'il avoit à la Reine, dès qu'elle eut revêtu du pouvoir suprême, ne témoigna que du mépris pour sa personne et de la haine pour ses favoris. L'un des premiers actes d'autorité qu'il exerça, fut de faire arrêter, le 8 Septembre, le Camerlingue Pandolphe Alope, comme coupable de plusieurs malversations. On lui fit son procès sur le champ, et, le 10 Octobre suivant, il eut la tête tranchée. Jacques, craignant que ce favori ne soit remplacé par un autre dans l'esprit de la Reine, la retient comme prisonnière dans le palais, et lui donne un surveillant qui ne la perd de vue ni jour ni nuit. La dureté de ce Prince envers sa bienfaitrice, et la préférence qu'il donnoit toute occasion aux François sur les Napolitains, ne tarderent pas d'exciter des murmures à la Cour et à la ville. On fit sourdement une cabale, pour lui apprendre, disoit-on, les loix de l'honneur et de la reconnaissance. Elle éclata cette cabale de la manière suivante. Le 13 Septembre 1416, la Reine avoit obtenu permission d'aller dîner à une maison de campagne voisine de Naples. Lorsqu'elle fut partie, le peuple, ému par les conjurés, prit les armes, et se mit à crier: *Vive la Reine Jeanne.* La Princesse, ramenée aussitôt à Naples par les Barons qui l'accompagnoient, alla droit, à la tête du peuple, au château de l'Oëuf, où le Roi s'étoit retranché. On commença le siège; mais, par la médiation de quelques personnes de poids, il se fit un accommodement, au moyen duquel Jacques quitta le titre de Roi, se réduisit à ceux de Prince de Tarente et de Vicaire du Royaume, et s'obligea de faire sortir du Royaume tous les François, à la réserve de quarante. La Reine avoit fort à cœur ce dernier article. Son époux ne se pressant pas de l'exécuter, elle s'en chargea elle-même. Mais, prenant prétexte de ses délais pour se venger de la captivité qu'il lui avoit fait souffrir, elle le fit enfermer dans son appartement, d'où il ne sortit que le 15 Février 1419; encore fallut-il l'autorité du Pape Martin V pour l'en tirer. La bonne intelligence parut après cela rétablie entre lui et sa femme: mais de nouveaux dégoûts qu'elle lui fit bientôt essayer, l'engagerent à se retirer secrètement à Tarente. Il n'y trouva pas le repos qu'il cherchoit.

## ROIS DE SICILE.

mis le feu, il se rembarque au bout de trois jours, emportant le corps de S. Louis, Evêque de Toulouse. Arrivé en Espagne, il redemanda au Roi de Castille la liberté de son frere; et, sur son refus, il lui déclara la guerre. Après quelques hostilités, la paix se fit entre eux; mais elle ne fut pas de longue durée. Pendant l'absence d'Alfonse, la Reine Jeanne s'étant alliée à Philippe-Marie Visconti, Duc de Milan, qui dominoit alors à Gènes, fait partir une flotte chargée de dix mille combattans, pour aller faire une descente en Sicile. Mais on ne voit pas que cet armement ait fait de grands progrès dans cette Isle. Braccio faisoit alors le siège d'Aquila, place importante qu'Alfonse lui avoit promise s'il pouvoit s'en rendre maître. Mais, dans une sortie des assiégés, il fut fait prisonnier, après avoir reçu plusieurs blessures mortelles le 2 Juin 1424. Ayant vécu toujours en impie, il finit comme un enragé, n'ayant voulu recevoir aucuns secours ni spirituel ni temporel. (Rainaldi, *ad an.* 1424, n. 16.) L'Anti-Pape Benoît XIII étant mort l'an 1424, Alfonse, attaché opiniâtrément à son parti, se déclara pour Gilles de Mugnos, que sa faction lui avoit donné pour successeur. Martin V, le vrai Pape, résolu de regagner ce Prince ou de le réduire, lui députa le Cardinal de Foix, à qui, bien que parent d'Alfonse, l'entrée de l'Aragon fut refusée. Ce ne fut qu'après l'abdication de Mugnos, faite le 26 Juillet 1429, qu'Alfonse renonça au schisme. Par un des articles de la paix qu'il fit avec Martin V, il fut dit qu'Alfonse et ses successeurs jouiroient de la dépouille des Evêques de Sicile après leur mort. Pyrrhus Roccus prétend que ceci n'est qu'une confirmation du droit dont les Evêques de ce Royaume étoient en possession. Alfonse étant venu, l'an 1431, en Sicile, y fit publier une Pragmatique, sous le titre de *Il rito di Sicilia*, qui s'observe encore dans le pays. Il passe de là dans le Royaume de Naples, et s'étant abouché avec la Duchesse de Sessa, il l'engage à travailler à sa réconciliation avec la Reine Jeanne, sur l'esprit de laquelle cette Dame avoit beaucoup de pouvoir. Mais la négociation est traversée par les Ministres du Duc d'Anjou qui la font échouer. Alfonse retourne en Sicile, où il apprend la mort du Duc d'Anjou, son rival, arrivée le 15 Novembre 1434, et celle de la Reine Jeanne, qui le suivit le 2 Février de l'année 1435.

Invité par les partisans qu'il avoit à Naples, dont le Duc de Sessa étoit l'un des plus zélés, Alfonse part de Messine avec sept galères, laissant en Sicile l'Infant Don Pierre pour y faire les préparatifs de guerre. Ayant abordé près de Gaëte, il y est bientôt joint par ceux qui lui étoient attachés, et conclut avec eux de faire le siège de cette place, l'une des clefs du Royaume. Après avoir assemblé les troupes que l'Infant lui avoit fait passer, il assiége Gaëte par mer et par terre. La garnison génoise, commandée par François Spinola, se défend avec le plus grand courage. Mais la ville manquoit de vivres. Le Commandant en ayant fait sortir toutes les bouches inutiles, ces misérables se voyoient exposés à mourir de faim entre la ville et les assiégeans: Alfonse, touché de compassion, les reçoit dans son camp, et leur ayant donné des vivres, il leur permet de se retirer où ils voudront. Quelques uns des siens ayant osé blâmer cet acte de générosité, il répond qu'il aime mieux n'avoir jamais Gaëte, que d'être cause de la mort d'un si grand nombre d'innocens. Une si belle action lui acquit beaucoup de partisans. Cependant une flotte génoise, envoyée par le Duc de Milan, étoit en mer pour venir au secours de Gaëte. Alfonse, ne jugeant pas à propos de l'attendre, s'embarqua avec onze mille hommes pour aller à sa rencontre. Les

## ROIS DE NAPLES.

Marie d'Enghien, veuve du Roi Ladislas, qui avoit des droits sur cette Principauté, apprenant qu'il s'étoit établi à Tarente, vint, sur la fin de Mai, l'y assiéger. Jacques de Bourbon prit alors le parti de retourner en France. Il s'arrêta à Besançon, où il entra dans l'Ordre de S. François, et mourut en 1438.

L'an 1420, la Reine Jeanne se voyant attaquée par Louis III, Duc d'Anjou, son compétiteur, adopta Alfonse V, Roi d'Aragon, pour l'opposer à ce Prince, et lui donna le Duché de Calabre. Alfonse passe à Naples, l'an 1421, pour secourir la Reine; mais cette Princesse inconstante pensoit déjà à s'accommoder avec le Duc d'Anjou. La méintelligence éclata entre elle et le Roi d'Aragon. Jeanne, se persuadant qu'Alfonse veut la transporter en Espagne, s'enferme dans le château Capouan. Alfonse, craignant de son côté que Jeanne ne veuille attenter à sa vie, fait arrêter, le 22 Mai, le Sénéchal de Naples, qui étoit venu le trouver sous la foi d'un sauf-conduit. Voulant ensuite faire le même traitement à la Reine, il va l'assiéger dans le château Capouan où elle s'étoit retirée. François Sforce, depuis Duc de Milan, qui commandoit alors les troupes de la Reine, vient à son secours, bat, le 30 Mai, sur sa route, un corps de troupes aragonaises, et entre victorieux dans le château Capouan où il est reçu comme un ange tutélaire. Ce fut alors que Jeanne, par un Acte du 2 Juin, révoqua l'adoption d'Alfonse et lui substitua Louis III, Duc d'Anjou. Sforce quitte la Reine pour aller se rendre maître d'Averse. Pendant son absence, une flotte catalane ayant débarqué des troupes, le 11 Juin, au port de Naples, Alfonse, avec ce renfort, entre dans la ville, dont il fait brûler la partie qui avoisinoit le château neuf, pour intimider ou pour occuper les Napolitains. Sforce, de retour le lendemain, tire la Reine du château Capouan et l'emmène à Averse. La Reine, avec le secours des Génois, reconvint Naples, le 12 Avril 1424, et les châteaux les jours suivans. Alfonse, l'an 1433, se réconcilie avec la Reine Jeanne, qui, par ses lettres, données en secret le 4 Avril, annulle l'adoption du Duc d'Anjou et renouvelle celle du Roi d'Aragon. Mais bientôt, se repentant de l'injustice qu'elle a faite au premier, elle veut le rappeler auprès d'elle. L'an 1435, Jeanne meurt le 2 Février (Muratori), âgée de 64 ans, après avoir institué, par son testament, René d'Anjou pour son héritier. On voit encore aujourd'hui son tombeau dans l'Eglise de l'Hôpital de Naples nommé *L'Annunciata*. Il est à plate terre, sans autre décoration qu'une épitaphe faite long-tems après sa mort et où tous ses titres sont rapportés. Elle avoit elle-même défendu qu'on fit aucune dépense pour ses obseques et son tombeau.

ALFONSE I,  
DIT LE SAGE.

1435. ALFONSE I, DIT LE SAGE et LE MAGNANIME, Roi d'Aragon, 5<sup>e</sup> du nom, et de Sicile, avoit été adopté, comme on l'a dit, en 1420, par la Reine Jeanne, qui, piquée de son ingratitude, cassa le testament qu'elle avoit fait en sa faveur. S'étant introduit avec ses troupes dans Naples, la nuit du 1 au 2 Juin, l'an 1442, par un vieux égoût qu'un maçon lui montra, il s'en-

RENÉ D'ANJOU,  
DIT LE BON.

1435. RENÉ D'ANJOU, fils de Louis II et d'Yolande, surnommé LE BON, né le 16 Janvier 1409 (N. S.), adopté par Jeanne II, Reine de Naples, et déclaré son héritier, étoit prisonnier du Duc de Bourgogne lorsque cette Princesse mourut. Ne pouvant se rendre aux invitations des Napolitains, qui lui avoient envoyé une Ambassade pour le presser de venir

## ROIS DE SICILE.

Aragonais croyoient aller à une victoire certaine, sachant que les Gènois n'avoient que quatre mille hommes à leur opposer. Mais ayant commencé le combat, lorsque les deux armées furent en présence, ils éprouverent ce qui arrive souvent, que d'excellentes troupes de terre font mal leur devoir dans un combat de mer. Les Aragonois, n'ayant pas le pied marin, s'embarassoient plus qu'ils ne s'aïdoient; plusieurs même se trouvoient incommodés de l'air de la mer; d'autres se laissoient tomber, ne pouvant soutenir le roulis du vaisseau. Le Roi faisoit des prodiges de valeur; on le voyoit par-tout où il y avoit le plus de danger; non content d'exhorter les autres par ses discours, il les encourageoit aussi par son exemple. Les Gènois, dans la chaleur du combat, s'étant attachés au vaisseau amiral, trois de ceux qu'ils avoient en réserve vinrent les renforcer. On en vint alors à l'abordage. Tandis qu'Alfonse se défendoit comme un lion, Spinola fit couper la corde qui tenoit l'antenne de son grand mât, qui, tombant avec un grand fracas, pensa tuer ce Prince. Ce danger à peine étoit passé, qu'Alfonse se vit exposé à un plus grand; un boulet ayant passé sur sa tête, le renversa sur le pont. Averti, dans le même tems, que son vaisseau faisoit eau, il baise pavillon et fait signe aux autres vaisseaux de cesser le combat. Ayant appris que Jacques Justinaui, Gouverneur de l'Isle de Chio, étoit sur la flotte ennemie, il le fait venir et se rend à lui. Le combat dura près d'onze heures, et ne finit qu'au coucher du soleil. Cette affaire, l'une des plus mémorables dont l'histoire fasse mention, est du 5 Aout 1435. Parmi les prisonniers distingués, on compte, outre le Roi, Don Juan, Roi de Navarre, et Don Henri, ses freres; le Prince de Tarente, le Duc de Sessa, trois cens quarante autres hommes de la premiere qualité, et en tout près d'onze mille hommes. Le butin que firent les Gènois fut si considérable, qu'il enrichit plusieurs Officiers et même des soldats, pour eux et leur postérité. L'armée victorieuse se rendit sur le champ à Gaète, d'où, après y avoir débarqué des vivres, elle remit à la voile au bout de deux jours, emmenant le Roi d'Aragon. Lorsque ce Prince approcha de l'Isle d'Ischia, le Capitaine du vaisseau sur lequel il étoit voulut exiger qu'il ordonnât à la ville de se rendre; mais Alfonso répondit hardiment qu'il n'en feroit rien, que ses ennemis ne devoient pas se flatter de prendre la moindre de ses villes sans éprouver une vigoureuse résistance, et que quand il auroit la foiblesse de donner de pareils ordres, il espéroit que ses sujets seroient incapables de lui obéir. Luc Assereto, qui commandoit la flotte, ayant appris que le discours de ce Capitaine avoit déplu au Roi, lui en fit satisfaction et l'assura qu'il n'y avoit aucune part. La premiere intention du Duc de Milan étoit que la flotte gènoise allât faire une descente en Sicile. Il envoya laire part de ses vues au Sénat de Gènes; mais on lui répondit que, pour réussir dans une pareille expédition, il falloit une armée de terre et beaucoup de préparatifs que le Sénat n'étoit pas en état de faire.

Assereto n'étoit pas sans inquiétude au milieu de sa flotte. Les Officiers gènois, qui lesavoient plus attaché au Duc de Milan qu'à la République, avoient délibéré de l'arrêter: ils craignoient, avec fondement, qu'au lieu de conduire le Roi captif à Gènes, comme ils le desiroient, il ne le livrât au Duc Philippe-Marie. L'Amiral dissimula sa pensée avec tant d'artifice et prit si bien ses précautions, que les mauvais desseins qu'on avoit contre lui ne purent s'exécuter. Ayant pris la route de Porto-Venere, comme s'il eût voulu se rendre à Gènes, il rencontra, chemin faisant, un petit bâtiment qui lui remit des ordres se-

## ROIS DE NAPLES.

para de cette ville, et ensuite de tout le Royaume, qu'il posséda jusqu'à sa mort, arrivée le 28 Juin 1458. Par son testament, ille transmit à Ferdinand, qui suit, laissant l'Aragon et la Sicile à Don Juan son frere. Ce Prince aimoit son peuple et en étoit aimé. Sa devise étoit *Pro lege et grege*. On raconte que, faisant le siège de Gaète, loin de repousser les bouches inutiles qu'on avoit mises hors de la place et de les laisser mourir de faim, il ordonna qu'on les reçût dans son camp: *Jene suis point venu*, dit-il à cette occasion, *faire la guerre à des femmes et à des enfans, mais à des gens capables de se défendre*. Les muses, bannies de Constantinople par les Musulmans, trouverent un asyle dans ses Etats; il les cultivoit lui-même; mais il lisoit par préférence Virgile et Tite Live; le premier, parcequ'il entre dans un grand détail sur la maniere de bâtir; le second, parcequ'il parle avec autant d'éloquence et de netteté que d'étendue des guerres des Romains. (Voy. Alfonso V, Roi d'Aragon.)

Caldora, l'un des hommes les plus habiles de son tems pour la science militaire, mais des plus mal famés pour la probité. Malgré cette perte, René continua la guerre pendant trois ans avec quelque succès. Mais, l'an 1442, Alfonso s'étant rendu maître de Naples par surprise, René s'embarqua sur deux galeres gènoises avec sa suite, et se rendit à Florence auprès d'Eugene IV. Le bon Pape, pour le consoler, lui donna une belle investiture du Royaume de Naples, avec laquelle il retourna dans son Comté de Provence. L'an 1453, il rentre en Italie avec des troupes, pour secourir François Sforce, Duc de Milan, dans la guerre qu'il avoit avec les Vénitiens. Une nouvelle Couronne lui est offerte en 1465. Les Catalans, après la mort de Don Pedro de Portugal, le choisissent pour leur Souverain, et ce n'étoit pas sans fondement; René, par sa mere, avoit des droits incontestables sur la Couronne d'Aragon. (Voy. Jean II, Roi d'Aragon et de Navarre.) Mais l'une et l'autre lui échappèrent également. René meurt, le 10 Juillet 1480, à Aix en Provence, âgé de 71 ans 5 mois et 27 jours. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. le 24 Octobre 1420, ISABELLE, fille aînée et héritiere de Charles I, Duc de Lorraine, morte le 28 Février 1452; 2<sup>o</sup>. le 10 Septembre 1454, JEANNE DE LAVAL, fille de Gui XIII, Comte de Laval, morte sans enfans l'an 1498. Du premier lit il eut Jean, qui suit; Louis et trois autres fils morts jeunes; Yolande, mariée en 1441, à Ferri II de Lorraine, Comte de Vaudemont, à qui elle porta les droits de sa Maison sur la Couronne de Naples

## ROIS DE SICILE.

crets du Duc de Milan pour transporter Alfonso à Savone, afin d'être maître de son sort. Il falloit user pour cela d'adresse. Voici comme Assereto s'y prit. Il fit dire aux Capitaines de sa flotte qu'ils eussent à rendre le butin qu'ils avoient fait, parcequ'il vouloit en faire un nouveau partage plus équitable. Cette proposition les chagrina au point qu'ils partirent sur le champ pour n'y point acquiescer. C'est ce qu'Assereto demandoit. Les voyant partis, il passe devant Gènes et va droit à Savone. (Burigni, *Hist. de Sicile*, T. II, pag. 324.)

De Savone, Alfonso, après quelque séjour, fut conduit à Milair, où le Duc Philippe-Marie Visconti le reçut avec toutes les marques d'estime et de cordialité. Dans les entretiens que ces deux Princes eurent ensemble, le Roi d'Aragon fit comprendre au Duc qu'il agissoit contre ses intérêts, en prenant contre lui le parti de René, Duc d'Anjou. « Ne voyez-vous pas, lui disoit-il, qu'en voulant maintenir sur le trône de Naples un Prince François, vous facilitez à sa nation la conquête de toute l'Italie; que vos Etats étant les plus voisins de la France, ils ne manqueront pas d'être envahis tôt ou tard par les François dès que vous leur en aurez ouvert l'entrée? C'est une réflexion qu'avoit profondément gravée dans l'esprit le Duc Jean-Galés votre pere, qui n'a jamais redouté que cette nation ». Frappé de ce discours souvent répété en diverses manieres, Philippe-Marie consentit à lui rendre la liberté gratuitement ainsi qu'à tous les prisonniers aragonois, et fit avec lui de plus une ligue offensive et défensive pour l'aider à conquérir le Royaume de Naples. Informé de ce Traité, l'Infant Don Pierre son frere part de Sicile avec une flotte pour le ramener dans ce Royaume. Ayant été jeté par la tempête près de Gaëte, plusieurs habitans de cette ville viennent le trouver secrètement pendant la nuit pour l'assurer qu'au moyen d'une tentative il lui seroit facile de la surprendre. L'Infant, profitant de cette occasion, met à terre ses troupes, qui, s'étant introduites dans Gaëte, en chassent la garnison ennemie. Alfonso venoit alors de conclure son Traité avec le Duc de Milan. A cette nouvelle il se met en route pour Gaëte, où il arriva le 2 Février 1436. Sa présence rétablit ses affaires dans le Royaume de Naples, dont plusieurs places lui ouvrent leurs portes; d'autres se soumettent par force.

Le Roi René étant sorti de la longue prison où le retenoit le Duc de Bourgogne, arrive, le 19 Mai 1438, à Naples. S'étant ligué, le 29 Août suivant, avec Michel Attendolo et Jacques Caldora, deux fameux Capitaines, et se voyant à la tête de dix-huit mille hommes, il envoie défier Alfonso, les uns disent à un combat singulier, les autres à une bataille générale. afin de terminer leur querelle par un seul coup décisif. Quoi qu'il en soit, ce défi n'eut point d'exécution.

L'an 1439, Alfonso fait de vains efforts pour délivrer le Château-Neuf de Naples, assiégé par les troupes de René. La place où il avoit garnison aragonoise, obligée de se rendre le 24 Août, fête de la S. Barthelemi, fut consignée entre les mains des Ambassadeurs du Roi de France. Ceux-ci, mécontents du Roi d'Aragon, la remirent à René. (*Giornale napolitano*.) Alfonso fut dédommagé de cette perte par la prise de Salerne dont il investit Raymond-Orsini, qu'il créa en même tems Duc d'Analfi. (*Ibid*) Le recouvrement de Naples lui tenoit toujours au cœur; apprenant que la jeunesse napolitaine étoit dans le camp de René, il crut l'occasion favorable pour surprendre cette ville. Ayant bloqué le port par des vaisseaux pour empêcher d'y faire entrer des vi-

## ROIS DE NAPLES.

(de là les prétentions de la Maison de Lorraine à ce Royaume); Marguerite, femme de Henri VI, Roi d'Angleterre, et deux autres filles. René eut les vertus et les qualités d'un grand Roi. et il ne lui manqua que du bonheur pour être mis au nombre des héros. A la valeur il joignoit l'amour des sciences et des arts: il étoit profond dans les mathématiques, savant Théologien et fort versé dans l'écriture Sainte. Il faisoit ses délices de la poesie provençale, et ramassa dans sa bibliothèque tous les ouvrages de s anciens Troubadours. Il passoit une partie de son tems à peindre en miniature et sur le verre, et l'on voit encore à Dijon, à Aix, à Avignon, des peintures de sa façon. Les curieux conservent des Heures qu'il orna de très belles miniatures. Le jardinage fut aussi partie de ses amusemens. C'est lui, dit-on, qui fit apporter en France les œillets de Provence, les roses de Provens et les raisins muscats. (Foy. René I, *Duc de Lorraine*; René, *Duc d'Anjou*; et René, *Comte de Provence*.)

## FERDINAND I.

1458. FERDINAND I, fils naturel d'Alfonse, lui succéda au Royaume de Naples. Il eut, pour se maintenir, plusieurs obstacles à surmonter tant de la part du Pape Calliste III, qui refusa de le reconnoître, que de celle des Seigneurs qui offrirent la Couronne à plusieurs Princes, 1°. à Don Carlos I, Prince de Viane, fils de Jean II, Roi de Navarre, frere d'Alfonse; 2°. à Jean, Roi d'Aragon; 3°. à Jean, fils de René d'Anjou. Le premier obstacle fut bientôt levé par la mort de Calliste III, qui favorisoit Don Carlos. Pie II, successeur de Calliste, donna l'investiture du Royaume à Ferdinand, dont la niece épousa Antoine Piccolomini, neveu de ce Pape. L'an 1460, Ferdinand perdit une grande bataille sur les bords du Saruo, près de Nole, le 7 Juillet, contre Jean d'Anjou son compétiteur. Sa déroute fut telle qu'il eut peine à gagner Naples avec vingt chevaux. L'argent lui manquant pour réparer cet échec, on vit la Reine ISABELLE sa femme aller mendier, la bourse à la main, du secours de maison en maison. Cet expédient, peu honorable, lui réussit pour se remettre un peu en équipage. (Tristan Caracciolo.)

Jean d'Anjou cependant tira de grands avantages de sa victoire. Il parcourut le pays, dont la

## JEAN D'ANJOU.

1458. JEAN, Duc de Calabre et de Lorraine, fils de René et d'Isabelle, né, suivant D. Calmet, le 2 Août 1424, selon d'autres le 7 Janv. 1426, fut appelé à la Couronne de Naples par plusieurs Seigneurs, après la mort d'Alfonse, du vivant de son pere. L'an 1459, le 4 Octobre, il part de Gènes, dont le Roi Charles VII l'avoit nommé Gouverneur en 1453, pour se rendre dans le Royaume de Naples mais il en fut détourné par le Prince de Tarente, dont l'avis fut qu'avant d'attaquer la capitale, il falloit s'assurer des places circonvoisines. Jean y défera par une complaisance dont il eut tout lieu de se repentir. On convient que si le Duc Jean eût poursuivi sa victoire sans laisser reprendre haleine à Ferdinand, il auroit terminé la guerre en peu de jours et seroit demeuré maître du Royaume de Naples. Ferdinand le savoit bien dire, en parlant de cette journée: « S'ils eussent fait ce qu'ils devoient, le second jour ils auroient pu se rendre maîtres du Royaume, mais non de ma personne; et le troisième sieme ils n'avoient plus aucun pouvoir ni sur ma personne ni sur mon Royaume ». Jean soumit à la vérité plusieurs villes dans la Pouille et l'Abrizzes. Mais le Pape Pie II, protecteur de l'er-

## ROIS DE SICILE.

vres par mer, il partagea son armée de terre en deux corps; il en donna l'un à Don Pierre son frère, et se mit à la tête de l'autre. Déjà les habitans commençaient à s'inquiéter, et parloient de se rendre, lorsqu'un accident funeste fit manquer cette expédition. L'Infant étoit occupé à faire tirer sur l'Eglise de Sainte-Marie du Mont-Carmel où il y avoit une batterie, lorsqu'un boulet de canon partit de là, lui frappa la tête et la brisa de façon qu'on ne put la retrouver. Cet événement est du 17 Octobre 1439. Le Prince n'avoit que 27 ans. Sa mort causa une consternation générale dans l'armée, dont il avoit mérité l'estime et l'attachement par sa valeur et sa bonté. La Reine Isabelle, femme de René, l'honora même de ses larmes. Alfonso, malgré sa douleur, voulut donner l'assaut le lendemain, mais une pluie furieuse qui survint ne le permit pas; comme elle dura plusieurs jours, ce contre-temps joint aux approches de l'hiver, l'obligea de lever le siège au bout de trente-six jours. Il ne demeura pas néanmoins oisif le reste de la campagne. Les intelligences qu'il avoit dans Acerra, ville importante de la Terre de Labour, lui valurent presque sans peine la conquête de cette place, d'où il alla se présenter devant Naples, qu'il réduisit avec la même facilité. Mais la citadelle étant demeurée fidèle au Roi René, il fut obligé d'en faire le siège qui l'occupa l'espace de trois mois. L'ayant emportée de force, il marcha contre Averse, dont la citadelle lui opposa une résistance encore plus forte que celle d'Acerra. Tandis qu'il en faisoit le siège, le Roi René, par le conseil d'Antoine Caldora, fils du Général Jacques, se jeta, pour faire diversion, dans la Pouille qu'il soumit en peu de tems. Cette conquête lui ouvrit la route de Benevent. Alfonso apprenant qu'il y dirigeoit sa marche, prend une partie de son armée et va droit à l'ennemi. Il y eut à la rencontre une action assez vive, qui se termina par la retraite de René. Ce Prince soupçonant Caldora de l'avoir trahi dans cette occasion, prit le parti de le faire arrêter. Mais les Officiers demandèrent si hautement la liberté de ce Général, que René se vit obligé de l'accorder. Il fit plus; il voulut, mais en vain, faire satisfaction à Caldora. Outre du traitement qu'il venoit de recevoir, ce Général quitta le service angevin pour embrasser celui du Roi d'Aragon. Ce fut une acquisition qui flatta beaucoup ce dernier. Caldora, pour lui donner une preuve non équivoque de la sincérité de son attachement, engagea le Gouverneur de la citadelle d'Averse, son ami, de se rendre; ce qui fut exécuté après sept mois de siège. Caldora ne demeura pas plus fidèle au Roi d'Aragon qu'il l'avoit été au Roi René. S'étant réconcilié avec celui-ci, il le trahit de nouveau et entra dans le parti d'Alfonse auquel il livra la citadelle de Benevent. Ces diverses trahisons le firent tomber dans un mépris général. Ne trouvant plus d'emploi chez aucun Prince, il alla cacher sa honte à Iesi, dans la Marche d'Ancone, où il mourut sans considération. (Collenutius, *Hist. neapolit.* L. 6.)

Les affaires d'Alfonse allant toujours en prospérant dans le Royaume de Naples, ce Prince, l'an 1440, en demanda l'investiture au Pape Eugene IV. Le Pontife l'ayant refusée, Alfonso se tourne l'année suivante, du côté du Concile de Basle, alors brouillé avec Eugene, mais sans se déclarer pour l'Anti-Pape Félix que cette Assemblée lui opposa. Pour intimider néanmoins Eugene, il engagea le Concile dans le mois d'Octobre 1441, à lui envoyer une Ambassade, espérant par là obtenir de Félix ce que son compétiteur lui refusoit. Eugene, peu effrayé de cet artifice, rassembla le plus de troupes qu'il lui fut possible, pour les faire passer dans le Royaume de Naples au secours de René. Mais cette armée, commandée par le

## ROIS DE NAPLES.

plupart des villes et des Seigneurs se soumièrent à lui, et s'il eût été droit à Naples, ce que de mauvais conseils l'empêchèrent de faire, il fut resté maître du Royaume sans rival. Le 27 du même mois de Juillet, Jacques Piccinino, son Général, gagna une nouvelle bataille à San-Fabiano sur les troupes de Ferdinand, commandées par Frédéric, Duc d'Urbain, et Alexandre Sforce. Piccinino forma alors le dessein de faire irruption sur les terres du Pape pour le détacher du parti de Ferdinand. Il entre dans la Sabine en automne, prend Riéti avec d'autres places du voisinage, et porte la terreur jusque dans Rome. Mais Sforce et le Duc d'Urbain étant survenus, l'obligèrent de retourner sur ses pas et d'aller prendre ses quartiers d'hiver dans FABRUZZE.

Le Roi Louis XI avoit à cœur les intérêts de Jean d'Anjou. L'an 1461, il sollicite le Pape d'accorder à ce Prince l'investiture du Royaume de Naples. Pour y déterminer Sa Sainteté, il révoque la Pragmatique-Sanction et offre d'envoyer 70 mille hommes contre les Turcs. Pie II, loin de se rendre aux desirs du Monarque, fait venir d'Albanie, l'année suivante, le fameux Scanderberg, le fameux Capitaine, sur son compétiteur. Ferdinand achevé, l'an 1463, de se rendre maître du Royaume de Naples. L'an 1473, ou selon d'autres 1471, il introduit l'art de l'imprimerie dans ses Etats. Etant venu, l'an 1475, à Rome pour le Jubilé, il obtient du Pape Sixte IV une remise des arrérages du cens annuel dû par le Royaume de Naples au S. Siège, et l'exemption de ce même cens sa vie naturelle durant. (Murat.) Plusieurs disent que ce fut alors

dinand, ayant fait venir au secours de ce Prince le fameux Scanderberg, Roi d'Albanie, arrêta les progrès de Jean, et rétablit les affaires de son compétiteur. Jean fut battu à Troja dans la Pouille, le 18 Août 1462, par Ferdinand, après un combat de six heures.

L'an 1463, trahi par Jacques Piccinino, son Général, et abandonné de la plupart de ceux qui l'avoient appelé, il est obligé de renouer à son entreprise et de repasser en Provence. C'est ainsi que la Maison d'Anjou perdit, sans retour pour elle, le Royaume de Naples.

L'an 1470, Jean meurt à Barcelone le 13 Décembre suivant. D. Calmet, le 16 du même mois selon Ferreras, et suivant d'autres le 27 Juillet 1471. Il avoit épousé, par contrat du 2 Avril 1437, Marie, fille de Charles I, Duc de Bourbon, morte en 1448, dont il eut René, mort jeune; Jean II, Duc de Calabre, mort peu avant ou peu après son père, à l'âge d'environ 28 ans; et Marie, morte jeune. Jean fut un des plus grands Capitaines de son siècle, quoique rarement heureux, mais plus aimable dans ses disgrâces que brillant dans ses succès. Il n'éprouva jamais de revers qui n'ajoutât encore à sa gloire. S'il fut souvent malheureux, il ne cessa jamais d'être grand. (Loy. Jean II, *Duc de Lorraine.*)

Après lui, Charles, Comte du Maine, que le Roi René son oncle avoit institué son héritier au Royaume de Naples, se préparoit à passer en Italie pour y soutenir ses droits les armes à la main, lorsqu'une maladie de langueur l'obligea de renoncer à ses projets pour ne s'occuper qu'à régler sa succession. Quoiqu'il eût deux neveux, il leur préféra le Roi de France Louis XI; et, par son testament, fait la veille de sa mort, il appella ce Prince à tous ses Etats et Soignouries, et après lui

## ROIS DE SICILE.

Cardinal de Tarente et le Comte de Tagliacozzo, ne fit aucun exploit mémorable. Le Cardinal, peu propre aux opérations militaires, conclut, la même année, une trêve avec Alfonso; après quoi il s'en retourna dans la Campagne de Rome.

Cette trêve fut la ruine des affaires du Roi René. Bientôt après, le Prince Ferdinand, fils naturel d'Alfonse, arrive, par ordre de son père, avec une forte armée devant Naples, dont il forme de nouveau le siège. La ville étant mal approvisionnée, la disette ne tarda pas à s'y faire sentir. Cependant les Napolitains, par haine des Aragonois, étoient déterminés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Déjà l'eau commençoit à leur manquer, par le soin qu'avoient eu les assiégés de couper l'aqueduc qui la fournissoit, lorsque deux maçons ayant été pris dans une sortie des assiégés, indiquèrent au Prince Ferdinand un vieil aqueduc qui communiquoit à un puits situé au milieu de la ville, mais alors dépourvu d'eau. Le Roi d'Aragon, à qui Ferdinand fit part de cette découverte, partit d'Averse, où il étoit alors, pour se rendre au camp de Naples. Trois cens soldats déterminés qu'il introduisit dans l'aqueduc un vendredi, la nuit du 1 au 2 Juin, étant entrés dans la place, forcèrent la porte qui répondoit au camp des assiégés, dont la place fut bientôt remplie. Les assiégés, après s'être défendus pendant quelques heures, le Roi René à leur tête, mirent bas les armes, après quoi la ville fut pillée dans l'espace de trois heures. Alfonso ayant fait cesser ce désordre, le calme fut rétabli dans la place. Le Roi René ayant échappé aux vainqueurs, se rendit en diligence auprès du Pape Eugene à Florence pour se lamenter avec lui de son malheur. Eugene, pour le consoler, lui donna une belle investiture du Royaume de Naples, avec laquelle il reprit, après trois mois de séjour, la route de Provence. Peu de jours après Alfonso se rendit maître du château Capouan et du Château-Neuf, et le 21 Juin il se mit en marche avec son armée contre Antoine Caldora, qui, le 28 du même mois, étant uni avec Jean, frère du fameux François Sforce, osa lui livrer un combat où son armée fut mise en déroute et lui-même fait prisonnier. L'année ne finit pas, qu'à la réserve de Tropea et de Reggio, tout le Royaume de Naples tomba au pouvoir d'Alfonse, Prince, dit Muratori, libéral envers ses amis, clément envers ses ennemis, et faisant bonne justice à tout le monde. (*Annali d'Ital.* T. IX, pp. 195-196; Burigni, *Hist. de Sicile*, T. II, pp. 331-332.)

Il restoit encore au milieu de l'Italie un ennemi redoutable au Roi Alfonso, c'étoit le Pape Eugene. Tous deux paroissoient déterminés à ne plus garder entre eux aucun ménagement. Eugene menaçoit de rendre un jugement solennel par lequel il déclareroit Alfonso déchu de tout droit aux Royaumes de Naples, de Sicile, de Corse et de Sardaigne. Alfonso de son côté se préparoit à conclure avec le Concile de Basle un Traité par lequel il embrasseroit l'obédience de Félix V, à condition que celui-ci lui donneroit l'investiture du Royaume de Naples, avec promesse de deux cens mille piéces d'or. Mais Eugene voyant les affaires du Roi René désespérées, crut, après y avoir mieux réfléchi, que la bonne politique demandoit qu'il fit son accommodement avec le Roi d'Aragon. Dans cette disposition, il nomma son Legat le Cardinal Louis, Patriarche d'Aquilée, pour aller traiter avec Alfonso à Naples. Ce Prélat étant arrivé à Priverno, députa de là au Roi d'Aragon pour lui notifier l'objet de son voyage. Alfonso vient au devant de lui jusqu'à Terracine, et, après de longues et vives discussions, il consent, par Traité signé le 14 Juin 1443, à reconnaître Eugene pour un vrai Pape, à rappeler ses suc-

## ROIS DE NAPLES.

cessors, l'un après l'autre, à la Couronne. Telle est l'origine du droit des Rois de France sur le Royaume de Naples. Charles mourut le 11 Déc. 1481. (*Anecd. d'Ital. Voy. aussi Charles II, Comte du Maine, et Charles III, Comte de Provence.*)

qu'à la place de ce cens commença l'usage de présenter tous les ans au Pape une haquenée blanche; ce qui s'est observé jusqu'en 1788, à Rome, en très grande cérémonie, dans l'Eglise du Vatican, la veille de S. Pierre. Mais il nous paroît que l'hommage de la haquenée est indépendant du cens et plus ancien que Sixte IV et Ferdinand. Ce dernier, à la sollicitation du Pape, déclare la guerre, l'an 1478, aux Florentins. Vaincu, l'an 1480, par l'éloquence de Médicis, qui l'étoit venu trouver, non seulement il leur accorde la paix, mais il conclut, le 6 Mars, une ligue avec eux. (*Voy. la Toscane.*)

Ferdinand ne sut pas ménager les esprits des Napolitains. L'an 1486, irrités des impôts qu'il veut, par le conseil du Duc de Calabre son fils, établir sur eux, ils se soulèvent, et invitent René II, Duc de Lorraine, à venir se mettre à leur tête, offrant de le reconnaître pour leur Souverain. Ce Prince leur ayant manqué, ainsi que le Pape Innocent VIII, sur lequel ils avoient compté, ils font avec Ferdinand un Traité de paix, dont le Roi d'Espagne, le Duc de Milan et Laurent de Médicis se rendent garans. Mais deux jours après (le 13 Août), le Roi et le Duc de Calabre son fils ayant attiré à leur palais les principaux des Nobles, sous prétexte d'y célébrer une noce, les chargent de fers et les font assommer à coups de bâton ou périr par d'autres genres de supplices. Trois ou quatre seulement échappent par la fuite. Le plus distingué d'entre eux, San-Severino, Prince de Salerne, passe à Venise et de là en France pour exciter le Roi Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples.

Sixte IV, comme on l'a dit, avoit exempté Ferdinand du cens annuel qu'il devoit au S. Siège. Innocent VIII, son successeur, révoqua, l'an 1489, cette exemption; et, sur le refus que Ferdinand fit de payer, il l'excommunia le jour de S. Pierre 29 Juin. Voyant ensuite que les censures n'opéroient rien, par une autre Bulle du 11 Septembre, il le priva de son Royaume. Ferdinand en appella au futur Concile, et on se prépara de part et d'autre à la guerre: mais tout se réduisit à des menaces. Le Roi de Naples, au mois de Mai 1492, fait la paix avec le Pape par la médiation du Roi d'Aragon, en promettant de payer le cens comme son père Alfonso l'avoit payé.

L'an 1494, apprenant les préparatifs que le Roi de France Charles VIII fait pour venir s'emparer du Royaume de Naples, Ferdinand se donne de grands mouvemens pour être en état de lui faire face, et meurt des fatigues qu'ils lui causent, le 25 Janv., à l'âge de 70 ans, fort peu regretté de ses sujets, qu'il avoit traités d'abord avec douceur, mais ensuite avec beaucoup de dureté, pour ne pas dire de cruauté. Naples lui dut néanmoins une partie de sa grandeur. Il augmenta considérablement son étendue; il y établit des manufactures de laine, de soie, d'or et d'argent et d'ouvrages d'orfèvrerie, qui augmentèrent son commerce, et, par une suite ordinaire, y firent naître le luxe. Ce Prince avoit épousé, 1<sup>o</sup>. l'an 1434, ISABELLE, fille de Tristan de Clermont, 2<sup>o</sup>. l'an 1476, JEANNE, fille de Jean II, Roi d'Aragon (morte le 9 Janvier 1517.) (Cette Princesse fut tellement abandonnée pendant son veuvage, qu'elle éprouva les besoins de l'indigence.) Du premier lit il eut Alfonso, qui suit; Frédéric, qui continua la postérité; François, Duc du Mont-Saint-Ange; Jean, Cardinal; Béatrix, femme, 1<sup>o</sup>. de Mat-

## ROIS DE SICILE.

jets ecclésiastiques qui étoient alors au Concile de Basle, et à ne pas souffrir que trois d'entre eux, élèves au Cardinalat par Félix, jouissent de cet honneur dans ses Etats. Il promet de plus d'armer six galeres pour être jointes à la flotte pontificale destinée à faire la guerre aux Turcs. Le Légat de son côté s'engage, au nom du Pape, à reconnaître Alfonso pour Roi de Naples, à lui donner l'investiture de ce Royaume et à le décharger de tout ce qu'il pouvoit devoir au Siège apostolique. (Rainaldus, *adan.* 1443, n. 5.) Ce Traité, confirmé par une Bulle datée de Sienna le 6 Juilletsuivant, fut exécuté fidèlement de part et d'autre.

Le nom d'Alfonse étoit si célèbre dans l'Europe, que l'Empereur Frédéric II étant venu, l'an 1452, à Rome pour s'y faire couronner avec Eleonore de Portugal sa femme, ne voulut point quitter l'Italie sans avoir eu la satisfaction de voir un Prince dont la renommée parloit si avantageusement, et qui d'ailleurs étoit oncle de l'Impératrice. Quelques uns de ses courtisans lui ayant représenté qu'en faisant à ce Prince une première visite, il compromettoit sa dignité; Il ne s'agit point ici du cérémonial, répondit-il, c'est au mérite personnel, et non pas au rang que je veux rendre hommage. Prévenu de cette visite, Alfonso ne négligea rien pour préparer à l'Empereur une superbe réception. Il alla au devant de lui à trois milles de Capoue, et l'ayant amené à Naples, il y donna des fêtes et des tournois qui durèrent pendant tout le séjour que les Allemands firent en cette ville. Les marchands eurent ordre de donner gratuitement tout ce que ces étrangers leur demanderoient, et furent remboursés sur les mémoires qu'ils présentèrent au Roi. On érigea dans Syracuse à l'Empereur une statue qui subsista jusqu'en 1530. (Murat. *Annali*, T. IX, p. 446; Burigni, *Hist. de Sicile*, T. II, p. 342.)

L'an 1456, le Royaume de Naples éprouva, le 5 Décembre et les jours suivans, un des plus terribles tremblemens de terre dont l'Histoire fasse mention. Plusieurs Eglises, plusieurs tours et plusieurs maisons particulières de la capitale furent renversées par cet accident et près de vingt mille personnes y périrent. La même secousse agita les villes de Benevent, de Brindes, d'Ascoli, d'Ariano, de Campobasso, d'Avellino, de Cumes, de Nocera, de Gaète et d'autres qu'elle renversa en grande partie avec perte d'un grand nombre d'habitans. Le Roi Alfonso entendoit la messe à S. Severin de Naples lorsque ce malheur commença. Tout le monde prit la fuite, et le Prêtre lui-même quitta l'autel. Mais le Roi, sans témoigner aucune frayeur, le retient et l'oblige d'achever le saint Sacrifice.

La guerre entre Alfonso et les Génois duroit depuis long-tems, au grand regret du Pape Calliste qu'elle avoit empêché de porter ses armes contre les Turcs. Bernard de Villemain, Amiral de Sicile, bloquoit le port de Gênes avec une flotte de vingt navires et de dix galeres. Réduits à l'extrémité, les Génois offrirent leur ville au Roi de France Charles VII, qui l'accepta. Jean d'Anjou, fils du Roi René, que le Prince nomma pour son Lieutenant à Gênes, y trouva les choses dans un état déplorable. Une armée de mécontents, à la tête desquels étoient les Fiesques, les Spinola, les Adornes, pressoit la ville par terre. On ne voyoit aucune ressource pour cette malheureuse république, lorsqu'Alfonse fut frappé de sa dernière maladie. Elle dura quarante jours, au bout desquels il mourut un mardi 27 Juin 1458, à l'âge de 63 ans, 8 mois et 27 jours. A peine étoit-il mort que la flotte sicilienne qui fermoit le port de Gênes, s'éloigna, et que l'armée des rebelles se dissipa.

» Alfonso, dit M. d'Egley, par ses grandes actions, » par sa clémence et sa justice, par sa valeur infati- » gable, sa fermeté au milieu des disgrâces, sa mo-

## ROIS DE NAPLES.

thias Corvin, Roi de Hongrie, 2<sup>e</sup>. de Ladislas VI, successeur de Matthias; Eleonore, alliée, 1<sup>e</sup>. à Marie Sforce, Duc de Bari, 2<sup>e</sup>. à Hercule, Duc de Ferrare. Du second lit sortirent Charles, mort jeune, et Jeanne, femme de Ferdinand II, Roi de Naples, son neveu.

## ALPHONSE II.

1494. ALPHONSE II, Duc de Calabre, fils aîné de Ferdinand et d'Isabelle, est couronné le 8 Mai Roi de Naples. Du vivant de son pere il avoit fait ses preuves de valeur, de luxure, d'avarice et de cruauté. Ce Prince néanmoins, au bruit de l'arrivée des François en Italie, fut saisi d'une frayeur si grande, que, le 23 Janvier 1495, il abdiqua la Couronne, et passa le 3 Janvier suivant en Sicile, où il voulut embrasser la regle des Olivétains: mais, avant de pouvoir exécuter ce dessein, il mourut le 19 Novembre de la même année à Mazara, ville appartenant à sa belle-mère, sœur de Ferdinand I, Roi de Sicile, et où elle l'avoit suivi. Son corps fut inhumé dans la Cathédrale de Messine. Il avoit épousé, l'an 1455, Héroïsme, fille de François Sforce, Duc de Milan, laquelle mourut le 20 Août 1488, après lui avoir donné Ferdinand I, qui suit; Pierre, Prince de Rossano, et Isabelle, femme de Jean Galcas-Marie Sforce, Duc de Milan.

## FERDINAND II.

1495. FERDINAND II est reconnu Roi de Naples le 23 Janvier, après l'abdication d'Alfonse II son pere. A peine est-il sur le trône qu'il se met en campagne pour aller s'opposer à l'entrée des François dans ses Etats. Mais, quoique postées avantageusement sur les bords du Garillan, ses troupes prenant la fuite à la vue de l'ennemi: après avoir tenté inutilement de les rallier, il est obligé de les suivre, et va se renfermer avec elles dans Capoue, l'une des plus fortes places de son Royaume. Cepen lant Charles VIII avance; deux villes qui osent lui résister sont emportées successivement d'assaut et abandonnées à la fureur du soldat. Ces exéditions militaires répandent la terreur dans le pays. Les Napolitains, à la persuasion de Jean-Jacques Trivulce, leur Gouverneur, députent à ce Monarque pour l'assurer de leur soumission.

Ferdinand, à cette nouvelle, vole à Naples, et tâche en vain d'engager les habitans à se défendre. Près de se voir arrêté par la garnison pour être vendu à l'ennemi, il s'échappe par une porte dérobée de son Palais le 21 Février, s'embarque et fait voile pour l'Isle d'Ischia, emmenant avec lui sa femme et la Reine Douairière son aïeule. Charles VIII entre dans Naples en triomphateur, le lendemain, ou, selon d'autres, le 24 du même mois. (Quelques Auteurs rapportent cette entrée à l'an 1494, en commençant l'année à Pâque.) Le Monarque François étant parti de cette ville le 20 Mai, Ferdinand recouvre bientôt après ses Etats. Il n'en jouit pas long-tems, étant mort le 5 Septembre ou Octobre 1496 (Muratori), sans laisser d'enfans de JEANNE, fille de Ferdinand I, sa femme et sa tante, décédée le 27 Août 1518. (Voyez Charles VIII, Roi de France.)

## FRÉDÉRIC III.

1496. FRÉDÉRIC III, fils de Ferdinand I, succède à Ferdinand II, son neveu, et se fait couronner le 26 Juin 1497. Mais l'an 1501, il est dépossédé de ses Etats par Louis XII, Roi de France, et par Ferdinand le Catholique, Roi d'Aragon. Frédéric, retiré dans l'Isle d'Ischia, n'eut alors de ressource que dans la générosité du Monarque François, qui lui donna le Duché

## ROIS DE SICILE.

» dération dans la prospérité, a mérité le surnom de  
 » Magnanime que l'Histoire lui donne. Il joignit à ces  
 » vertus héroïques une politique profonde, une lu-  
 » meur bienfaisante et libérale : on quittoit rarement  
 » sa Cour sans obtenir ce qu'on lui demandoit ; il  
 » aimoit mieux différer ses grâces que de les refuser.  
 » Il favorisa la religion et enrichit les Eglises d'orne-  
 » mens précieux. Magnifique dans ses ameublemens  
 » et dans les cérémonies, et simple dans ses ha-  
 » bits, toujours sobre, il ne fit jamais d'excès dans  
 » le boire ni dans le manger ; il buvoit son vin mêlé  
 » de beaucoup d'eau. Ses discours étoient ornés, se-  
 » més de traits vifs et ingénieux : son amour pour les  
 » sciences et la protection qu'il leur accorda lui ont  
 » mérité les éloges d'un nombre prodigieux d'His-  
 » toriens. Il fut savant lui-même dans la Théologie,  
 » les Mathématiques, l'Histoire, la Jurisprudence,  
 » et très versé dans la connoissance des poètes. Il  
 » avoit un respect singulier pour Tite Livre, et  
 » portoit toujours dans ses voyages au nombre de  
 » ses livres les œuvres de ce grand homme et les  
 » Commentaires de César. On prétend qu'il a traduit  
 » en espagnol les Epîtres de Sénèque ». Pour tempérer  
 » cet éloge, il faut ajouter avec Muratori, que son am-  
 » bition étoit démesurée, que ses mœurs étoient lascives  
 » jusqu'au scandale, qu'il accabla ses peuples de tail-  
 » les et de gabelles, qu'il voulut trancher du Pape dans  
 » ses Etats jusqu'à vendre les bénéfices, si l'on s'en  
 » rapporte à quelques Ecrivains. S. Antonin, qui vivoit  
 » alors, dit qu'en mourant il chargea son successeur  
 » de tenir une conduite différente de la sienne dans  
 » son gouvernement, et de supprimer tous les impôts  
 » établis de son tems pour s'en tenir aux anciens. Son  
 » corps, déposé dans l'Eglise de S. Pierre, martyr à Na-  
 » ples, fut transféré depuis en Espagne et inhumé dans  
 » l'Eglise cistercienne de Poblet en Catalogne. Il n'eut  
 » point d'enfans de MARIE son épouse, fille de  
 » Henri III, Roi de Castille, laquelle ne mit jamais  
 » le pied en Italie, tant elle vécut mal avec son époux.  
 » Mais il eut trois bâtards, Ferdinand, qui fut Roi de  
 » Naples; Marie, femme de Lyonel, Marquis d'Est et  
 » Duc du Ferrare; et Eléonore, mariée au Duc de Sessa.  
 » (*Voy. Alfonso V, Roi d'Aragon.*)

## JEAN D'ARAGON.

1458. JEAN, frere du Roi Alfonso, lui succéda  
 dans le Royaume de Sicile au-delà du Phare, comme  
 dans celui d'Aragon. Il étoit déjà Roi de Navarre  
 depuis l'an 1425, par son mariage contracté l'an  
 1419, avec BLANCHE, fille et héritière de Charles III,  
 dit le Noble. Il eût encore souhaité succéder à son  
 frere dans le Royaume de Naples, et se plaignit hau-  
 tement de ce qu'Alfonse en avoit disposé à son pré-  
 judice en faveur de Ferdinand son bâtard. Mais la  
 guerre qu'il menaçoit de faire à ce sujet, fut préve-  
 nue par le mariage de ce même Ferdinand avec  
 Jeanne sa fille. Les Siciliens virent avec joie Ferdi-  
 nand monter sur un trône dont il s'étoit montré di-  
 gne par la sagesse avec laquelle il avoit administré la  
 Sicile en qualité de Vice-Roi du vivant de son pere.  
 Ce Prince l'année suivante envoya une Ambassade au  
 Pape Pie II, pour prêter serment de fidélité entre ses  
 mains; ce qui s'exécuta le 20 Janvier 1459. Jean  
 avoit eu de son mariage avec la Reine-Blanche un fils,  
 nommé Charles, et qualifié Prince de Viane, qui eut  
 avec son pere de grands démêlés, prétendant que le  
 Royaume de Navarre devoit lui appartenir; et ce  
 n'étoit pas sans fondement, car le contrat de mariage  
 de son pere portoit que s'il lui naissoit un fils, il lui  
 céderoit le Royaume de Navarre dès qu'il seroit en âge  
 de gouverner. Or le Prince de Viane avoit alors plus

## ROIS DE NAPLES.

d'Anjou, ou plutôt le titre de ce Duché avec 30 mille  
 ducats de rente. Il se retira à Tours, où il fixa sa ré-  
 sidence, et y mourut d'une fièvre quarte, le 9 Novem-  
 bre 1504, âgé de 52 ans. Il fut inhumé au Plessis-les-  
 Tours, dans le Couvent des Minimes, et ce fut S. Fran-  
 çois-de-Paul qui reçut le corps. ISABELLE de BAUX,  
 sa veuve, se proposoit de le faire transporter à Naples  
 dans le tombeau des Rois ses prédécesseurs; mais le  
 projet n'ayant pu s'exécuter, le corps resta au Couvent  
 des Minimes, et en 1562 il fut brûlé par les Calvinistes  
 avec celui de S. Fr. de Paul. (*d'Egely, H. de Nap. T. IV.*)  
 (V. Louis XII, *Roi de France.*) Ferdinand, Duc de  
 Calabre, fils aîné de Frédéric, se défendit, quelque  
 tems après son départ, dans Tarente; mais les habitans  
 ayant perdu toute espérance de secours, convinrent  
 de rendre la place à Gonsalve, après l'avoir fait jurer  
 sur l'Eucharistie qu'il permettoit au Prince de se re-  
 tirer où il voudroit. Malgré cet engagement, le Gé-  
 néral espagnol fit conduire le Duc de Calabre en Es-  
 pagne, où il fut retenu à Xativa dans une longue cap-  
 tivité, durant laquelle il refusa, l'an 1516, après la  
 mort de Ferdinand le Catholique, le Royaume d'Ara-  
 gon, que les Etats du pays lui offrirent. Charles Quint,  
 pour récompense de cette espede de générosité, le  
 tira de prison au bout de dix ans, et lui fit épouser  
 Ursule-Germaine de Foix, veuve de Ferdinand le Ca-  
 tholique. (Elle étoit fille de Jean-Félix et de Marguerite,  
 sœur de Louis XII.) Ayant perdu cette épouse au bout  
 de dix ans, il se remaria à Dona Mencía de Mendoza, et  
 mourut, l'an 1550, à l'âge d'environ 62 ans, étant  
 né à Andria dans la Pouille l'an 1488. Il fut inhumé  
 dans l'Eglise des Rois, auprès de Valence, au Monas-  
 tere des Hieronimites, qu'il avoit fondé. (*Nouv. Voy.  
 d'Espagne, fait en 1777 et 1778, T. I, p. 114.*)

Le Roi Frédéric III avoit épousé en premières noc-  
 ces, l'an 1478, ANNE, fille d'Amédée IX, Duc de  
 Savoie, dont il n'eut qu'une fille, Charlotte, Prin-  
 cesse de Tarente, qui fut mariée, le 27 Janvier 1500,  
 à Gui XVI du nom, Comte de Laval. Frédéric épousa  
 en secondes nocces ISABELLE, dite ELÉONORE, fille  
 de Pierre de Baux, Duc d'Andria, de laquelle il eut  
 Ferdinand, Duc de Calabre, dont on vient de par-  
 ler; Alfonso, connu en France sous le nom d'Infant  
 d'Aragon (mort à Grenoble en 1515); César, qui,  
 s'étant retiré à Ferrare, y mourut à l'âge de 28 ans;  
 et deux filles. Tous ces enfans moururent sans posté-  
 rité, à l'exception de la Princesse de Tarente qui laissa  
 un fils et deux filles. Le fils, nommé François de  
 Laval, fut tué, l'an 1522, au combat de la Bicoque;  
 Catherine, l'aînée des filles, fut mariée, en 1515, au  
 Comte de Rieux; et Anne la cadette épousa, en  
 1521, François de la Trémoille, Prince de Taluont.  
 La ligne de Catherine ayant manqué en 1605, par  
 la mort de Gui XX du nom, Comte de Laval, toute  
 la succession des Comtes de Laval et de la Princesse  
 de Tarente passa dans la ligne d'Aune de Laval, et  
 fut recueillie par Henri, Duc de la Trémoille, son  
 arriere-petit-fils. En vertu de cette descendance,  
 la Maison de la Trémoille a des prétentions sur  
 le Royaume de Naples comme unique héritière du  
 Roi Frédéric; et c'est en conséquence qu'elle obtint  
 de Louis XIV, en 1648, la permission d'envoyer  
 au congrès de Munster un Député chargé de  
 faire les poursuites nécessaires pour la conservation  
 de ses droits. Les protestations qu'elle fit alors ont été  
 renouvelées dans la plupart des congrès subséquens,  
 et en dernier lieu l'an 1748, à l'occasion du Traité  
 définitif de paix conclu à Aix-la-Chapelle.

Revenons-en au sort du Royaume de Naples depuis  
 ce que Frédéric III en fut dépouillé. Ferdinand le  
 Catholique, contre la foi du Traité qu'il avoit fait  
 avec Louis XII, l'envahit tout entier en 1503. Cette

## ROIS DE SICILE.

de vingt-cinq ans. Ne pouvant obtenir justice de son pere, il sollicita, mais en vain, les Princes étrangers pour se la faire rendre. Le Roi Jean irrité de la hardiesse de son fils, le menaçoit des effets de sa colere. Pour s'y soustraire, le fils se retira auprès du Roi Alfonso son oncle. Il y étoit lorsque la mort enleva ce Prince. Il passa de là en Sicile, dont les Etats, par estime pour ses talens, auroient souhaité de l'avoir pour Vice-Roi. Mais c'est à quoi le Roi son pere ne voulut jamais consentir, laissant néanmoins entrevoir qu'il lui pardonneroit pourvu qu'il revint en Espagne. Le Prince de Viane obéit, et se rendit à Barcelone le 22 Mars 1460. La paix sembloit se rétablir entre le pere et le fils, lorsqu'une affaire d'inclination le rompit de nouveau. L'intention du Roi Jean étoit de marier son fils avec Catherine, sœur d'Alfonse, Roi de Portugal. Charles ne goûtoit point cette alliance, et vouloit, à l'insu de son pere, épouser Isabelle de Castille. Cette intrigue étant venue à la connoissance du Roi Jean, le Prince de Viane fut arrêté par son ordre et envoyé prisonnier à Xativa dans le Royaume de Valence. Mais un soulèvement des Catalans et des Navarrois, qu'occasionna cette violence, l'obligea de relâcher le captif, et de faire avec lui un traité par lequel il lui cédoit la Catalogne et promettoit de le reconnoître pour son successeur dans ses autres Etats. Le Prince de Viane survécut trop peu de tems à cette convention pour en voir l'accomplissement. En mourant il emporta les regrets des Espagnols et des Siciliens, qu'il avoit mérités par ses grandes qualités. Ami et cultivateur des Lettres, il composa plusieurs ouvrages dont il nous reste une traduction des morales d'Aristote en espagnol, et une Histoire abrégée des Rois de Navarre avec de très beaux vers espagnols, et des chansons ingénieuses qu'il chantoit lui même en jouant de la guitare. Sa mort arriva le 23 Septembre 1461, à l'âge d'environ 40 ans. Outre ce fils, le Roi Jean eut de la Reine Blanche trois filles; Jeanne, mariée à Ferdinand, Roi de Naples; Eléonore et Marie. S'étant marié à JEANNE, fille de Frédéric-Henriques, Amiral de Castille, il eut d'elle Ferdinand, surnommé le *Catholique*, qui réunit dans sa main les Royaumes de Castille et d'Aragon par son mariage avec Isabelle de Castille. Henri, frere d'Isabelle, n'ayant point été consulté sur cette alliance, fut quatre mois sans vouloir lui pardonner.

Le Roi Jean perdit la vue dans sa vieillesse. Un Juif la lui rendit par l'opération de la cataracte. Ce Prince mourut à Barcelone le 19 Janvier 1479, suivant Ferreras, ou le 1 Février de la même année, selon Burigni, dans la 82<sup>e</sup> année de son âge. Exact jusqu'au scrupule à remplir les devoirs extérieurs de la Religion, il n'en fut pas moins livré à l'amour des femmes. (*Voy. Jean II, Roi d'Aragon et de Navarre.*)

## FERDINAND D'ARAGON, DIT LE CATHOLIQUE, ROI DE NAPLES ET DE SICILE.

1479. FERDINAND, fils unique du Roi Jean d'Aragon et son successeur au Royaume de Sicile, se fit sacrer à Séville le 28 Mars 1479. Les Siciliens lui députerent en Aragon le Comte de Pradès pour lui prêter en leur nom le serment de fidélité. N'étant point disposé à venir résider parmi eux, il nomma pour les gouverner en sa place avec titre de Vice-Roi D. Gaspar de Spes, Baron d'Altaciarra, qui fut remplacé, l'an 1488, par D. Ferdinand d'Acugna, dont le gouvernement fut limité à l'espace de trois ans; terme auquel fut bornée dans la suite la durée des Vice-Royautés en Sicile, à moins que le Roi ne jugeât à propos de la prolonger, comme il est arrivé quelquefois pour des raisons particulières. D'Acugna se trouva lui-même dans ce cas, ayant été continué jusqu'à l'an 1494, époque de sa mort, arrivée à Catane où il fut inhumé dans l'Eglise cathédrale. Ferdinand avoit un fils unique nommé Jean, qui donnoit les plus belles espérances. La mort ayant enlevé ce jeune Prince le 4 Octobre 1497, causa dans la Sicile un deuil universel dont il n'y a pas d'exemple; car tout homme, suivant Philippe de Comines, prit la couleur noire et s'abstint de se faire raser pendant six mois.

Ferdinand, après avoir fait, en 1491, la conquête du Royaume de Grenade sur les Maures, établit en Espagne le tribunal de l'Inquisition, dans l'idée de purger ce pays du reste de Sarasins et de Juifs qui s'y trouvoient répandus. On fut bientôt informé en Italie de la maniere de procéder dans cette juridiction, aussi contraire à l'esprit de l'Evangile qu'elle étoit superflue après les précautions qu'avoit prises la primitive Eglise pour couper cours aux hérésies. Les Napolitains en eurent horreur, et, apprenant en même tems que Ferdinand, sous prétexte de bannir des Royaumes de Naples et de Sicile quelques Maures et quelques Juifs qui s'y étoient réfugiés, se proposoit d'y établir le même tribunal de l'Inquisition, ils résolurent de s'exposer à tout, à la perte de leurs biens, à la mort même plutôt que d'y consentir. En effet, l'an 1504, le Grand Inquisiteur d'Espagne ayant envoyé à Naples, par ordre de Ferdinand, l'Archevêque de Palerme avec commission d'Inquisiteur, le peuple se souleva, le chassa honteusement du Royaume, et fit représenter au Monarque espagnol, que pour expulser quelques Maures et quelques Juifs réfugiés, il n'étoit pas nécessaire d'employer des moyens si violens, puisqu'il y en avoit de plus simples qui pouvoient suffire. Le Roi, persuadé qu'il ne parviendroit pas à soumettre les Napolitains à ses volontés, abandonna son dessein et se contenta de publier contre les Juifs une Pragmatique qui appaisa le tumulte; il promit même aux Napolitains qu'en faveur de leur zèle pour la Foi catholique, il ne permettroit jamais l'établissement de l'Inquisition chez eux; et il fut à cet égard fidele à sa parole. (*Mariana, L. 30; col. Limborc, Hist. Inquisit., L. 1, c. 26.*)

L'an 1513, Ferdinand ordonne que la ville de Palerme soit reconnue pour la capitale du Royaume de Sicile, qu'elle soit la demeure ordinaire et la résidence du Conseil royal. Le Tribunal de l'Inquisition fut établi cette même année sans opposition dans cette ville. (*Pyrrhus Rocchus.*)

## ROIS DE NAPLES.

insurpation néanmoins fut en quelque sorte légitimée par le Traité de Blois, conclu le 12 Octobre 1505, entre Louis XII et Ferdinand; Traité par lequel le Monarque françois, en donnant en mariage Germaine de Foix, sa niece, au Roi d'Espagne, cédoit à cette Princesse la portion du Royaume de Naples, qui lui étoit échue en partage, à charge de réversion à la Couronne de France en cas qu'elle restât veuve sans enfans. Mais Ferdinand, à la faveur des brouilleries qui s'éleverent entre le Pape Jules II et Louis XII, obtint du premier une Bulle, en date du 3 Juillet 1510, par laquelle il cassa et annulloit le Traité de Blois comme fait sans la participation du S. Siège; déclaroit Louis déchu de toute prétention à la moitié du Royaume de Naples, et transportoit à Ferdinand et ses successeurs la propriété entière de cet Etat. Louis XII fit vainement ses protestations contre cette Bulle.

## ROIS DE NAPLES ET DE SICILE.

L'an 1516, Ferdinand meurt le 23 Janvier, au village de Madrigaléjo dans l'Estramadoure. Hugues de Moncade, Vice-Roi de Sicile, fut le premier qui apprit en ce pays la mort de Ferdinand; et comme ce Seigneur s'étoit attiré la haine de la plupart des Siciliens par la sévérité de son gouvernement, il voulut attendre, avant de divulguer cette nouvelle, qu'il fût confirmé dans la Vice-Royauté; mais Don Pedro de Cardone, arrivé peu de tems après, l'ayant rendue publique, on commença à dire à Palerme que les pouvoirs de Don Hugues étoient expirés. Ce discours fomenté par divers Seigneurs, fit penser Don Hugues à la retraite. Mais retenu par ses amis, il munit son palais de bonnes gardes de soldats, au milieu desquels il parcourut la ville, tâchant d'adoucir les esprits irrités en publiant qu'il révoquoit l'impôt mis sur la farine, parcequ'on le trouvoit trop dur. La sédition néanmoins ne fut que suspendue. Bientôt la populace ayant entouré le palais, se mit à crier que si Don Hugues ne sortoit incessamment de Palerme, il pouvoit compter d'être massacré. Le Vice-Roi voyant son palais assiégé, sort déguisé par une fausse porte, et se réfugia dans la maison d'un de ses confidens, d'où par mer il passe à Messine. Cette révolte arriva le 7 Mars. (Ferrerias, T. VIII, pp. 441 et 442.) Elle se communiqua rapidement à plusieurs villes de Sicile. (Voy. Ferdinand V, *Roi de Castille et d'Aragon.*)

ROIS DE NAPLES ET DE SICILE  
DE LA MAISON D'AUTRICHE.  
CHARLES D'AUTRICHE.

1516. CHARLES, 1<sup>er</sup> du nom en qualité de Roi d'Espagne, successeur de Ferdinand, son aïeul maternel, aux Royaumes de Naples et de Sicile, ayant appris dans les Pays-Bas la révolte des Siciliens, nomma Hector Pignatelli, Comte de Monteléon pour réprimer et punir les chefs des séditieux. Pignatelli étant arrivé à Palerme le 1 Mai 1517, fit arrêter vingt des plus coupables, et publia ensuite une amnistie pour les autres.

Le calme ne fut point rétabli par là en Sicile. Jean-Luc Squarcia-Loup, qui avoit été Jurat à Palerme, profitant de la foiblesse de Pignatelli, travailloit à se défaire de tous les partisans de Moncade. Le jour de cette exécution étoit fixé au 24 Juillet 1517, Fête de Sainte Christine, Patronne de Palerme. Mais l'indiscrétion des conjurés fit manquer le coup. Squarcia le 8 Septembre suivant fut mis à mort avec deux de ses complices; et l'Isle par là recouvra sa tranquillité. (Burigni, *Hist. de Sicile*, T. II, p. 360 et suiv.)

Non content de ses Royaumes d'Espagne, de Naples et de Sicile, sans compter la Souveraineté des Pays-Bas, Charles, après la mort de Maximilien son aïeul, aspira encore, l'an 1519, à lui succéder dans l'Empire. Mais un obstacle s'opposoit à ses vues; c'étoit une ancienne convention qui excluoit du trône impérial les Rois de Sicile. Charles, comme on l'a dit ci-devant, agit secrètement auprès du Pape Léon X pour obtenir dispense sur cet article; elle lui fut accordée, mais à condition qu'elle ne seroit pas rendue publique. Elle ne le fut effectivement qu'en 1521, lorsqu'il n'étoit plus tems de revenir contre l'élection de Charles. (Rainaldus, *ad an.* 1521, n. 80.)

L'an 1528, Philibert de Châlon, Prince d'Orange, ayant remplacé dans le commandement de l'armée impériale le Connétable de Bourbon, tué au sac de Rome, partit de cette ville le 17 Février, et vint camper devant Troja ou Troia. Lautrec, Général françois, après divers petits combats livrés aux Impériaux, les oblige à s'éloigner de cette place, qu'il trouve, en y entrant, remplie de vivres et d'autres munitions dont il avoit un

extrême besoin. L'avis du plus grand nombre de ses Officiers étoit d'aller à l'instant du côté de Naples. Mais Pierre Navarre, engagé alors au service de France, proposa de s'assurer auparavant de Melfi, pour ne pas laisser derrière soi cette place importante. Ce projet ayant été goûté, il l'écoute lui-même avec succès, prend ensuite Trani, Barlette et d'autres villes de l'Abruzzé et de la Capitanate, après quoi, vers la fin d'Avril, il s'approche de Naples. Tandis qu'il en fait le siège, l'Amiral André Doria, gagné par le Marquis du Guast, l'un de ses prisonniers de guerre, quitte le service de France pour passer à celui de l'Empereur, et Lautrec est enporté par une maladie la nuit du 15 au 16 Août. Le Marquis de Saluces qui le remplace dans le commandement, ne se trouvant ni assez d'autorité ni assez de force pour continuer l'entreprise, fait sa retraite en bon ordre, après avoir repoussé les Impériaux qui donneroient sur son arrière-garde. De là il se jette dans Averse, laissant le Comte Pierre Navarre à la merci des ennemis, qui, l'ayant fait prisonnier dans cette rencontre, le conduisirent à Naples où il mourut quelques tems après.

A peine le Marquis de Saluces étoit dans Averse qu'il s'y vit assiégé par les garnisons de Naples et des autres villes qui étoient restées au pouvoir des Impériaux. On commençoit à battre la place, lorsque le Marquis fut blessé d'un éclat de pierre qui lui fracassa le genou. Abattu par ce nouveau revers, les François se virent contraints de signer, le 30 Août 1528, une capitulation que la nécessité rendit moins honteuse. Elle portoit en substance que la place seroit remise au Prince d'Orange, que le Marquis demeureroit prisonnier de guerre, et qu'il s'engageoit à faire remettre aux Impériaux toutes les autres places du Royaume occupées par les François et les Vénitiens leurs alliés. La paix de Cambrai, dite *la paix des Dames*, signée le 3 Août 1529, entre Marguerite d'Autriche, au nom de l'Empereur, et la Duchesse d'Angoulême, au nom du Roi François I son fils, assura la Couronne de Naples et de Sicile à Charles-Quint; ce qui fut cimenté par le Traité de Crépi du 18 Septembre 1544. L'Empereur Charles, après avoir fait la conquête de Tunis sur les Sarasins, arriva dans son Royaume de Sicile, et fit une entrée triomphante dans Palerme le 12 Septembre 1535. Après avoir passé près d'un mois en cette ville, il se rendit à Messine où l'on enchérit sur les honneurs qu'on lui avoit rendus à Palerme. Ce fut le célèbre Maurolico qui fut l'ordonnateur de la fête qu'on lui fit. Elle donna tant de plaisir à l'Empereur qu'il voulut voir Maurolico pour lui en témoigner sa satisfaction.

La Sicile et le Royaume de Naples changèrent de maître par la cession que Charles-Quint en fit l'an 1554, à Philippe son fils. Ce jeune Prince obtint de Jules III, par une Bulle du 28 Octobre de la même année, l'investiture de ces Royaumes pour lui et pour ses héritiers tant mâles que femelles, aux mêmes conditions qu'elle avoit été accordée par Jules II à Ferdinand le Catholique, et par Léon X à Charles-Quint. Le Marquis de Pescaire, Ambassadeur de Philippe, prêta en son nom le serment de fidélité, et reçut l'investiture, dit M. d'Egley, par l'admission au baiser des pieds. (Voy. Charles-Quint, *Empereur*; et Charles I, *Roi d'Espagne.*)

## PHILIPPE II.

» Le Roi Philippe II gouverna ses Etats d'une manière bien différente de celle qu'avoit pratiquée » l'Empereur son pere. Charles-Quint, parcourant » continuellement la vaste étendue des pays qui vi-

voient sous sa domination, se prôtoit au caractère de chaque nation, et par ce moyen s'étoit concilié l'affection des Espagnols ainsi que des Flamands, » des Italiens comme des Allemands. Philippe au contraire, après la mort de MARIE, Reine d'Angleterre, sa seconde femme, quitta la Flandre, et se renferma pour toujours dans Madrid, se livra tout entier aux Espagnols; se conduisant par leurs maximes, encense comme le plus prudent et le plus sage des Rois de la terre, inaccessible à ses autres sujets, Philippe entreprit de gouverner de son cabinet le monde entier. ( Giannone, T. VI, p. 195.)

Le Duc de Médina-Celi, nouveau Vice-Roi de Naples, dans le dessein d'arrêter les fréquentes descentes que les Turcs faisoient sur les côtes de Sicile et de Naples, se concerta l'an 1558, avec le Grand-Maître de Malte, Jean de la Valette, pour reprendre Tripoli d'Afrique dont ces Infidèles s'étoient emparés depuis peu. Le Roi Philippe approuva cette entreprise et en donna le principal commandement au Vice-Roi. Sa flotte consistoit en 28 grands bâtimens et 54 galères avec des vivres pour quatre mois. Mais ce grand armement n'aboutit qu'à la prise de l'Isle des Gelves, qu'il fallut rendre ensuite. (Burigni.) Les Italiens, suivant M. de Thou, imputent à la vanité du Duc de Médina-Celi le mauvais succès de cette expédition où la perte fut de dix-huit mille hommes, dont les uns périrent par les maladies ou par le fer, les autres furent réduits en captivité.

Sous le regne de Charles-Quint la Cour de Rome avoit fait divers efforts pour introduire dans le Royaume de Naples le tribunal de l'Inquisition. Elle se flattoit d'y avoir réussi l'an 1546, en obtenant de l'Empereur des lettres qui autorisoient les Commissaires envoyés de Rome à Naples pour faire la recherche des Luthériens qui s'y étoient introduits. Pour ne pas soulever le peuple, au lieu de publier à son de trompe, comme on faisoit à Rome et en Espagne, les Bulles dont les Inquisiteurs étoient munis, le Vice-Roi s'étoit contenté de les faire afficher aux portes de l'Archevêché, après quoi il s'étoit retiré à Ponzoles où il passoit ordinairement l'hiver. Les créatures qu'il entretenoit parmi les Officiers de la ville, avoient cependant soin d'insinuer adroitement dans les places qu'on ne devoit point s'effrayer de cette espèce d'Inquisition, qui n'étoit, disoient-ils, qu'une commission passagère de la Cour de Rome. Les défiances, malgré cela, subsistant toujours, on fit une députation au Vice-Roi pour avoir une explication. Sa réponse fut qu'il ne souffriroit jamais aucune innovation; ce qui calma les esprits pour un tems. Mais les craintes redoublèrent, lorsqu'un jour de carême, en 1547, on vit les Bulles affichées avec l'Edit qui en ordonnoit l'exécution. A l'instant le peuple se souleva, déchira le placard, et fit une nouvelle députation au Vice-Roi. Ceux qui la composoient revinrent à Naples comblés de caresses et d'assurances qu'il ne seroit jamais question d'établir chez eux l'Inquisition. C'étoit un leurre; et dès le 11 Mai suivant on vit paroître un nouvel Edit qui s'expliquoit clairement en faveur de ce tribunal odieux. Le Vice-Roi s'étant rendu à Naples, employa les voies de rigueur pour contenir les révoltés. L'agitation des esprits subsista pendant la suite du regne de Charles-Quint. Ferdinand son frere lui ayant succédé l'an 1558 dans l'Empire, n'accueillit pas favorablement les premières plaintes que lui adressèrent les mécontents de Naples. Son indifférence à cet égard augmenta les troubles. Les deux partis en vinrent plusieurs fois aux mains. Une nouvelle députation qu'on fit à l'Empereur obtint une amnistie qui tranquillisa d'abord les esprits. Mais on apprit bientôt que trente-six des rebelles étoient exceptés de cette grâce: cinq furent en effet condamnés à mort; les trente-un au-

tres se déroberent au supplice par la fuite. Naples reçut ensuite des lettres d'abolition qui lui ren doient le nom de *très fidele* dont cette ville est ordinairement qualifiée dans les Diplômes des Rois.

La Cour de Rome, toujours constante et uniforme dans sa politique, ne renonça cependant point au dessein qu'elle avoit d'établir à Naples le Tribunal du S.-Office. Il se trouva dans ce Royaume des Vice-Rois assez complaisans pour laisser agir à leur gré les Inquisiteurs qu'elle envoyoit: contents de les soumettre, pour la forme seulement, à la nécessité de prendre sur leurs Bulles de commission l'*Exequatur Regium*, ils souffroient qu'ils eussent leurs prisons particulières, qu'ils s'assurassent des citoyens suspects d'hérésie au milieu du Royaume, et qu'ils les envoyassent à Rome pour y être jugés par la Congrégation du S.-Office. Le Roi Philippe l'essaya de réprimer ces entreprises sur le droit ecclésiastique napolitain. Par un Edit du 10 mars 1565, il ordonna que, conformément aux maximes du Royaume, les Evêques, comme Juges ordinaires et non comme délégués du Saint-Siège, auroient seuls dans le droit la connoissance de tous délits en matière de foi, déclarant qu'il ne prétendoit pas qu'il y eût à Naples aucune Inquisition. Mais, contre l'inclination si bien connue de ce Monarque, les Papes, presque toujours favorisés par les Vice-Rois, continuèrent de suivre leurs projets: l'abus de leur pouvoir devint si excessif, que les Inquisiteurs s'attribuoient une puissance illimitée et ne daignoient plus même prendre sur leurs commissions des lettres d'attache. (D'Egly, T. IV, pp. 160-163.)

L'an 1571, nouvelle entreprise de la Cour de Rome contre la Sicile. Le Pape Pie V, défenseur ardent de la Jurisdiction ecclésiastique, entreprit d'abolir le Tribunal de la *Monarchie sicilienne*, prétendant qu'elle donnoit atteinte à l'autorité du Saint-Siège. Ce Tribunal est appelé *Monarchie*, parcequ'il unit la puissance ecclésiastique à la puissance royale. Il connoît de toutes les causes ecclésiastiques sur les appellations et sur les jugemens des Ordinaires ou sur les plaintes qu'ils occasionnent. Il a droit de réformer les Sentences des Tribunaux ecclésiastiques qui n'ont point de supérieurs dans le Royaume, et de juger toutes les causes qui regardent les personnes exemptes de la jurisdiction des Ordinaires, ou sur les seules plaintes qu'ils occasionnent. Une de ses attributions est d'absoudre *ad cautelam* ou *cum reincidentia* ceux qui ont recours à lui par appellation des censures comminatoires ou déclarées encourues par l'Ordinaire, même pour fait d'indemnité ecclésiastique. Cette absolution se donne afin que l'accusé puisse ester en jugement et faire connoître l'injustice et la nullité des censures portées contre lui. Wantant donc abattre ce Tribunal qui lui portoit ombrage, Pie V envoya son neveu, le Cardinal Alexandrin, en Espagne. La réponse que Philippe II fit au Légat, fut qu'il ne pouvoit abandonner les droits dont il avoit hérité de ses ancêtres; que si néanmoins il se rencontra, de l'aveu de ses Officiers, quelque réforme à faire dans le Tribunal dont le Pape se plaignoit, il étoit prêt à lui donner là-dessus la satisfaction qu'il desiroit. Il y eut en effet, par l'entremise du même Légat, un Concordat entre le Pape et le Roi, par lequel il fut convenu que les Rois de Sicile ne nommeroient plus à l'avenir qu'un ecclésiastique pour exercer la jurisdiction de la Monarchie. Le Roi Philippe II mourut le 23 Septembre 1598, à l'âge de 72 ans, laissant une grande réputation, sur laquelle se sont exercés en sens contraire les Ecrivains de différentes nations et de différens partis. (Voyez les Rois d'Espagne.)

## PHILIPPE III.

1598. PHILIPPE III, le seul fils que Philippe II laissa en mourant, recueillit ses vastes Etats sans opposition.

Ceux de Naples et de Sicile furent constamment privés de sa présence ainsi qu'ils l'avoient été de celle de son pere. Avant que la mort de ce dernier fût divulguée en Sicile, on vit paroître le 18 Sept. dans le détroit, une flotte turque, commandée par le fameux renégat Sinan Bassa, natif de cette Isle, et dont le premier nom étoit Cicala. La frayeur qu'il inspira fut dissipée par un esclave qu'il envoya au Duc de Macheda, nouveau Vice-Roi, pour lui déclarer que n'ayant point dessein de commettre aucune hostilité dans la Sicile, il demandoit seulement qu'on lui accordât la satisfaction d'embrasser sa mere et ses freres, offrant pour ôtage son fils. La crainte de la vengeance qu'occasionneroit un refus lui fit obtenir du Vice Roi cette complaisance. En retenant l'ôtage, on envoya la mere et les deux freres de Cicala au milieu de la flotte turque. Rien ne fut plus touchant, suivant M. de Thou, L. 10, que l'entrevue de Cicala et de sa famille. On répandit beaucoup de larmes de part et d'autre : celles de la mere étoient causées par la joie de revoir son fils et par la douleur que lui causoit son apostasie. Enfin, après les plus tendres embrassemens, le Bassa renvoya sa mere et ses freres en Sicile comblés de présens, et fit voile pour l'Afrique. Ce malheureux persista dans son apostasie, et laissa en mourant un fils qui hérita de sa puissance et de son courage.

L'affaire de la Monarchie sicilienne sembloit assoupie, lorsqu'en 1606, le Cardinal Baronius, par une basse complaisance pour le Pape Paul V, la réveilla en faisant insérer dans le x<sup>e</sup> tome de ses Annales une Dissertation où il attaquoit ce Tribunal. Elle ne fit point honneur à son érudition, et néanmoins elle détermina la Cour d'Espagne à tout mettre en œuvre dans le Conclave suivant pour empêcher qu'on élevât ce docte Prélat sur le siège pontifical.

Les immunités du Clergé se soutinrent néanmoins dans les deux Siciles, et contribuerent à grossir ce corps au point que sa multiplication affaiblit considérablement les forces de ces Royaumes. Dans le nombre des laïcs il ne se trouvoit plus assez d'hommes pour fournir aux besoins publics, à la culture des terres, à l'entretien du commerce, aux levées que l'Espagne faisoit faire pour l'entretien et l'augmentation de ses armées dans les guerres qu'elle eut à soutenir contre la France et sur-tout en Italie. La Cour de Madrid tiroit cependant de ces deux Royaumes des richesses immenses en surchargeant les peuples d'impôts, en quoi elle étoit parfaitement secondée par les Vice-Rois, gens presque tous intéressés et uniquement occupés à enrichir leurs familles. L'indolent Philippe III termina sa carrière le 31 Mars 1621, à l'âge de 43 ans. (Voyez les Rois d'Espagne.)

#### PHILIPPE IV.

1621. PHILIPPE IV, fils et successeur de Philippe III, fut proclamé Roi des deux Siciles à l'âge de seize ans, le 4 Mai 1621. A l'exemple de son pere et de son aïeul, il gouverna ses Etats du fond de l'Espagne sans jamais les honorer de sa présence.

Les Finances, administrées par des Génois et d'autres étrangers, devenoient de jour en jour onéreuses au peuple par les fraudes et les extorsions qu'on exerçoit à son égard. Sa patience, à la fin poussée à bout, lui échappa, l'an 1647, à l'occasion d'un impôt sur le bled et d'une diminution faite sur le poids du pain. La crainte de mourir de faim ayant mis en fureur le peuple de Palerme, on court à l'hôtel du Prêtre pour y mettre le feu. La fuite le sauva de l'incendie ; mais la sédition se répandit bientôt dans toute l'étendue de l'Isle. Même agitation des esprits dans le Royaume de Naples, produite par une pareille cause. Le Vice-Roi, Duc d'Arcos, obligé de fournir aux frais de la guerre que l'Espagne avoit alors en

Italie avec la France, s'étant avisé de mettre un impôt sur les fruits, qui faisoient presque la seule nourriture du peuple en été, causa par là une émeute, à la tête de laquelle se mit un Pêcheur, nommé Thomas Aniello, dit communément Masaniello. Ce fut un panier de figues qui l'occasionna. Un paysan auquel il appartenoit refusant de payer les droits au Receveur de l'impôt, le peuple se souleva en faveur du premier, et força le Duc d'Arcos de publier un Edit qui supprimoit la gabelle du fruit : sa fureur ne fut pas apaisée par là. Il demanda l'abolition de tous les autres impôts et le rétablissement des privilèges accordés par Charles-Quint. Une réponse vague qu'on lui fit ne servit qu'à l'irriter. Les séditeux s'étant répandus dans les différens quartiers de Naples, exhalèrent leur haine invétérée contre les Nobles, en massacrerent quelques uns, brûlerent les maisons des autres, mirent à prix la vie de ceux qui échappèrent à leur rage, et jurèrent la perte de tous les Gentilshommes. Masaniello, couvert de ses haillons, monté sur un échafaud comme sur un théâtre, l'épée en main, au lieu d'un sceptre, et entouré d'un peuple entier, étoit l'ame qui faisoit agir cette multitude effrénée : d'un coup d'œil il régloit la destinée de ses compatriotes, et indiquoit où il falloit porter le fer ou le feu. Dans de si fâcheuses conjonctures, le Vice-Roi, conseillé par le Cardinal-Archevêque, fut obligé de signer un Traité qui supprimoit toutes les gabelles ou impôts dont on avoit surchargé le peuple depuis Charles-Quint, et défendoit d'en établir de nouveaux. Masaniello, étourdi de ses succès, perdit le sens, et s'attira, par ses procédés violens, la haine de ses partisans, qui, s'étant soulevés contre lui, le massacrerent, le 16 Juillet 1647, dans l'Eglise des Cannes, après avoir été pendant six jours l'idole du peuple. Sa mort ne rendit pas le calme à la ville. Le 5 Octobre suivant, un Fourbisseur, nommé Janvier Anneso, excita une nouvelle révolte, d'autant plus dangereuse qu'elle n'avoit point d'autre motif que l'amour de l'indépendance. D. Juan d'Autriche, fils naturel du Roi d'Espagne, envoyé pour la réprimer avec une flotte considérable, donna ordre au peuple de lui consigner ses armes ; et, sur le refus qu'il essua, il foudroia les différens quartiers de la ville avec l'artillerie des châteaux. Les rebelles ayant tiré des arsenaux toute l'artillerie qu'ils y trouverent, répondent à ces attaques avec un succès qui oblige la flotte espagnole à s'éloigner. Fiers de cet avantage, ils se portent aux plus grands excès, abattent les bannières du Roi, foulent aux pieds ses portraits, et, le 17 Octobre, la ville de Naples s'étant arrogé le titre de République, publie un manifeste où elle expose les motifs qui l'ont portée à se soustraire à l'obéissance des Rois d'Espagne.

Henri II, Duc de Guise, se trouvoit alors à Rome pour ses affaires domestiques. Issu d'Yolande, fille du Roi René, il avoit quelque apparence de droit à la Couronne de Naples. Apprenant les troubles qui regnent en ce Royaume, il conçoit l'espérance et forme le dessein de s'en rendre maître. Le Cardinal Mazarin, principal Ministre de la Cour de France, auquel il fait part de ses vues, ne lui répond que foiblement, parcequ'il ne lui connoissoit pas autant d'habileté qu'il avoit de valeur, pour les réaliser. Ne voulant pas néanmoins lui manquer absolument, il s'engage à lui fournir une flotte. Anneso, à qui dans le même tems le Duc offrit sa personne et ses biens, accepta ses offres, de concert avec les Napolitains. Le Duc, sans attendre la flotte qui devoit partir de Provence, s'embarque au port d'Ostie, sur des felouques napolitaines, et arrive le 15 Novembre à Naples, où il entra au milieu des acclamations du peuple. Dans l'acte du serment de fidélité qu'il prêta au Dôme (l'Eglise cathédrale), il prit la qualité de *Général des armes et de défenseur du Royaume de*

*Naples et de sa liberté.* Il fit frapper en même tems des pièces d'argent et de cuivre au coin de la République, et se fit élire pour sept ans Duc de Naples. Revêtu de sa nouvelle dignité, qui dépouilloit Anneso de tout son pouvoir, il marcha contre les Barons, que la haine du peuple avoit forcés de se réunir aux Espagnols.

L'armée navale de France, commandée par le Duc de Richelieu, parut enfin à la vue de Naples; mais après avoir canoné celle d'Espagne, elle reprit la route de Provence, parcequ'elle n'avoit point ordre de seconder les desseins du Duc de Guise, mais seulement d'occuper les Espagnols par la révolte de Naples. Ce Duc en effet s'étoit montré peu digne du secours de la France, par ses discours indiscrets qui lui échappoient fréquemment sur la Maison régnante et sur le Ministre, ainsi que par la hauteur avec laquelle il traitoit les François qui l'avoient accompagné. Plusieurs d'entre ceux-ci l'ayant abandonné se joignirent aux révoltés. La conduite du Vice-Roi Duc d'Arcos ne contentoit pas mieux ceux qui étoient restés fideles à la Cour d'Espagne. Don Juan d'Autriche s'apercevant qu'il se rendoit odieux au peuple, se chargea, de son aveu même, du soin des affaires. Le Comte d'Ognate, Ambassadeur de la Cour de Madrid à Rome, ayant été nommé pour succéder au Duc d'Arcos dans la Vice-Royauté, arriva le 1 Mars à Naples. Au lieu d'attaquer les quartiers des rebelles, comme il s'en étoit d'abord proposé, il continua les négociations qui étoient entamées pour la paix, et vint à bout de la rétablir à Naples, sans effusion de sang, le Lundi-Saint, 6 Avril de l'an 1648. Cet événement renversa les projets du Duc de Guise, et l'obligea de prendre la fuite; mais on le poursuivit avec tant de diligence qu'il fut arrêté à Gaëte, et de là transporté en Espagne, où il resta prisonnier l'espace de quatre ans.

Tandis que ces choses se passaient en-deçà du détroit, la Sicile éprouvoit de semblables convulsions. A Palerme, l'an 1647, le Préteur, à raison d'une disette qu'on éprouvoit, ayant fait hausser le prix du bled et diminuer le poids du pain, mit par là toute la ville en combustion. La populace en fureur court à son hôtel, le 19 Mai, pour y mettre le feu. La fuite lui ayant sauvé la vie, les séditieux allèrent aux prisons, d'où ils tirèrent, pour les remettre en liberté, plus de sept cens personnes, dont la plupart avoient mérité la mort; après quoi étant entrés dans l'Hôtel des Fermes, ils brûlerent les livres des impôts publics. (Bisaccioni, *de gli Accidenti di Palermo*, p. 46.) Plusieurs Nobles étant montés à cheval, s'efforcèrent de calmer les esprits; ils avoient à leur tête le Marquis de Geraci, de la Maison de Vintimille, fort estimé du peuple. Dès qu'il parut, on s'écria : *Vive le Marquis de Geraci, notre Seigneur!* Sa réponse fut, *Vive le Roi d'Espagne!* Etant ensuite allé trouver le Vice-Roi, Marquis de los Vêlés, il lui persuada de déposer le Préteur, et d'abolir les impôts établis sur les vivres. Cette démarche produisit quelques instans de tranquillité. Mais un Tireur d'or, nommé Joseph d'Alesi, remit en mouvement les esprits en excitant le peuple de Palerme à demander l'augmentation de ses privilèges aux dépens des Espagnols. Le corps des Corroyeurs, qui avoit grand crédit dans la ville, se déclara aussitôt pour lui. Il avoit pour émule Pierre Pertuso, qu'on avoit élu au sort Capitaine général. D'Alesi s'étant brouillé avec lui en public, ordonna qu'on lui coupât la tête, et il fut obéi sur le champ. S'étant transporté ensuite à l'arsenal, il en tira toutes les armes qui s'y trouverent et les remit entre les mains du peuple. Les Espagnols effrayés sortirent de la ville avec si peu d'ordre, que les rebelles les ayant pris en massacrèrent un assez grand nombre. D'Alesi, en sa qualité de Capitaine général, se conduisit avec beaucoup de circonspection. Il retint dans le devoir ceux des rebelles qui vouloient s'en écarter, et sévit contre

ceux qui abusoient de son nom pour exercer des actes de violence. Le Vice-Roi lui ayant fait faire des propositions de paix, il les accepta, et s'employa à la réconcilier avec la ville de Palerme. Il obtint d'elle que le Marquis de los Vêlés pourroit revenir au château de la Mer avec la garde espagnole. Alors il déclara qu'il se démettoit de la charge de Capitaine général. Mais à peine eut-on chanté le *Te Deum* en action de grâces de la paix rendue à la ville, que des brouillons commencèrent à se plaindre que d'Alesi n'avoit pas fait les conditions de la paix aussi avantageuses qu'on pouvoit l'espérer, et l'accusèrent de s'entendre avec les Espagnols; ceux-ci, de leur côté, publioient qu'il étoit d'intelligence avec les François. Pour comble de malheur, ayant condamné aux galères un Pêcheur, il eut contre lui le corps de cet ordre, qui étoit nombreux et puissant à Palerme. Tout le monde étant indisposé contre cet homme, qui, peu de tems auparavant, étoit l'idole du public, on demanda sa tête. Tandis qu'on le poursuit dans sa fuite, on rencontre son frere qui s'étoit marié la veille, et à l'instant on le décapite, en attendant qu'on fasse subir à l'autre le même supplice. Joseph d'Alesi est enfin découvert dans un aqueduc où il étoit caché. Sans forme de procès on l'exécute avec son Secrétaire et douze autres personnes, le 22 Août de la même année 1647. L'histoire lui rend la justice de dire que, de tous les Chefs d'émeutes populaires, il en est peu qui aient inoutré autant de modération et d'équité que lui.

Le Vice-Roi ne rentra dans Palerme qu'après ces exécutions. Après avoir fait démolir la maison d'Alesi, il publia une amnistie générale, dont il excepte néanmoins douze personnes sans les nommer. Cette exception lui laissa la liberté de faire emprisonner qui bon lui sembloit. On murmura lorsqu'il commença d'en faire usage, et le peuple tira même des mains des archers un homme qu'ils menaient en prison. Le Marquis de los Vêlés ne tarda pas à s'apercevoir que les voies de rigueur n'étoient pas propres à ramener la paix; par ses ordres, ceux qu'on avoit arrêtés furent élargis, et l'on cessa pour quelque tems de se plaindre.

Cependant on commençoit à regretter Joseph d'Alesi; le fanatisme alla même jusqu'à lui attribuer des miracles. Un Charbonnier eut la folie de vouloir l'imiter, en excitant une nouvelle dissension. Il fut arrêté sans avoir presque fait de partisans, et étranglé sur-le-champ. Le Marquis de los Vêlés approchoit alors du terme de ses jours, qui arriva le 3 Novembre 1647. Le Cardinal Trivulce fut envoyé d'Espagne pour lui succéder dans la Vice-Royauté. La ville de Palerme étoit dès lors en proie à de nouvelles discordes. Le Cardinal parut à la vue de cette ville, le 17 Novembre, et y entra contre l'avis de personnes graves qui lui représentoient le danger auquel il s'exposoit. Ce coup de hardiesse lui réussit. Sa présence en imposa aux séditieux, dont il envoya les plus fougueux aux galères, sans que personne osât s'y opposer.

Une nouvelle conjuration cependant couvoit à Palerme. Elle étoit sur le point d'éclorre, lorsqu'elle vint à la connoissance du Vice-Roi. Un Prêtre, nommé Placide Sirlet, en étoit l'auteur, et son plan étoit de tuer le Vice-Roi, de s'emparer du trésor public et de piller les maisons des Nobles. L'indiscrétion de l'un des conjurés dévoila le mystère. Le Vice-Roi les ayant fait arrêter, leur procès fut instruit promptement, et le dernier supplice fut la peine de leur crime. A Girgenti, l'avarice de l'Evêque, qui refusoit de vendre son bled, dans la vue d'en faire hausser le prix, souleva contre lui le peuple, qui, étant entré dans son logis, pilla ses meubles, enleva son argenterie, et tua quelques prêtres qui faisoient de la résistance. Le reste de la Sicile n'étoit pas plus tranquille, et le Duc de Guise atteste dans ses

Mémoires que toutes les villes de cette Isle étoient disposées à suivre l'exemple du Royaume de Naples.

Le Cardinal Vice-Roi fut rappelé l'an 1648, et fut remplacé par Don Juan d'Autriche, dont la fermeté contint les esprits inquiets pendant les trois années que dura sa Vice-Royauté.

Le Roi Philippe IV termina ses jours le 17 Septembre 1665. (Voy. *les Rois d'Espagne*.)

### CHARLES II.

1665. CHARLES, fils de Philippe IV, devint son successeur à l'âge de quatre ans, sous la Régence de Marie-Anne d'Autriche sa mère, dans le Royaume de Sicile comme dans ses autres Etats. Depuis les grandes contestations des Maisons de France et d'Aragon, les Siciliens, et sur-tout les Messinois, ne furent jamais si malheureux que sous ce regne. L'inquiétude de Messine et la dureté des Vice-Rois en furent les causes. La Cour de Madrid, pour récompenser la fidélité que la ville de Messine avoit montrée dans les troubles de Naples et de Palerme, avoit ordonné, le 31 Mai 1663, que toutes les soies de Sicile n'en sortiroient que par le port de Messine. Cette Ordonnance n'étoit que la confirmation d'un privilège accordé à cette ville l'an 1591, par le Roi Philippe II. Le Vice-Roi, d'après l'avis de son Conseil, ne jugeant pas à propos, par la crainte des troubles qu'elle pourroit occasionner, de la publier, les Messinois se souleverent, et l'intimidèrent au point qu'ils l'obligèrent d'envoyer ordre au tribunal du Patrimoine royal de l'enregistrer et de la faire exécuter. Palerme et les autres villes se plaignirent hautement du tort que cette faveur exclusive leur causoit, et en obtinrent de la Régente la suspension. Messine étoit partagée alors en deux factions, les Merlis et les Malvezzi. L'intérêt commun les réunit pour la défense de leur privilège. La conduite des Vice-Rois qu'on leur envoya ne calma pas leur mécontentement. Enfin l'an 1674, les Messinois en vinrent à une révolte ouverte. Pour la soutenir ils implorèrent le secours de la France, qui leur envoya une escadre sous les ordres du Marquis de Valavoire et du Commandeur de Valbelle. L'Espagne en fit partir une autre de son côté, qui bloqua le port de Messine et empêcha les vivres d'y entrer. Les horreurs de la famine commençoient à s'y faire sentir, lorsqu'elle vit arriver de Toulon le Duc de Vivonne avec une nouvelle escadre, qui dégagna le port et fit entrer des vivres dans la place. Les Magistrats, pour témoigner leur reconnaissance au Roi de France, lui prêtèrent serment de fidélité le 28 Avril 1675, en présence du Duc et du Marquis de Valavoire, du Commandeur de Valbelle et de tous les Officiers français. Les Princes d'Italie craignirent alors que Louis XIV n'envahît leurs Etats en vertu des anciennes prétentions de la France sur l'Italie. Ce Monarque, pour les rassurer, publia le 11 Octobre 1675, un manifeste où il déclare que Sa Majesté n'a reçu les Messinois, quand ils se sont donnés à elle, que pour les rendre en quelque sorte à eux-mêmes aussi bien que les autres villes de Sicile qui voudront suivre leur exemple; que son dessein n'a pas été de les faire vivre sous ses loix, qui leur sembleroient toujours étrangères, en les unissant à sa Couronne; mais qu'à l'exemple de ses prédécesseurs qui ont donné deux fois des Rois à Naples et à la Sicile dans deux branches de la Maison royale de France, son intention est encore de donner à cette Isle un Souverain qui tire son origine du même sang; qu'elle lui remettra tous les droits qui sont acquis à la France sur ce Royaume, et tous ceux que le consentement des peuples a déjà déferés et pourroit déferer à l'avenir à Sa Majesté; que le Prince prendra les mœurs, les coutumes et les loix de son Etat, et qu'il rétablira chez les Siciliens un trône que leurs ancêtres ont

vu avec douleur transporté en Aragon et en Castille; que de tous les intérêts que le Roi a pu prendre jusqu'à présent à la Sicile, Sa Majesté se réservait seulement celui de raffermir de plus en plus la puissance de ce Royaume, le bonheur et la félicité des peuples par la liaison et la protection toujours assurées de la France. » (Burignol, *Hist. de Sicile*, T. II, pp. 413-414). Ce manifeste fut très agréable aux Messinois. Mais la ville de Palerme, loin de les imiter, fit paroître, le 18 Mars 1676, une sanglante invective contre les excès que les Français avoient autrefois commis en Sicile, et finissoit en déclarant que les Palermitains mourroient plutôt que de manquer à la fidélité qu'ils devoient à Charles II.

Le Roi d'Espagne ne se trouvant pas en état de réduire avec ses seules forces les Messinois, et craignant qu'ils n'entraîmassent le reste de l'Isle dans leur révolte, eut recours aux Hollandais, qui envoyèrent dans la mer de Sicile une flotte commandée par l'Amiral Ruiter. Arrivé à Melazzo au mois de Décembre 1675, Ruiter alla croiser entre le Cap de Molina et celui d'Armi, pour empêcher qu'il n'eût ni vivres ni provisions dans Messine. De là étant allé chercher les Français, il aperçoit, le 7 Janvier 1676, leur flotte commandée par du Quesne. Le lendemain les deux armées envinrent à une bataille, qui fut si terrible, que Ruiter avoua qu'il ne s'étoit jamais trouvé à aucune action où les ennemis fussent arrivés en meilleur ordre et où l'action eût été plus vive. De part et d'autre on s'attribua la victoire; ce qui montre qu'elle fut incertaine. Ce qui ne l'est pas, c'est que la flotte des Alliés après le combat tenant toujours fermée l'entrée du port, ce fut une nécessité pour celle de la France de faire le tour de l'Isle pour faire entrer à Messine des vivres dont elle avoit grand besoin; ce qui ne s'effectua que le 21 Janvier. Ruiter, s'étant retiré à Melazzo, y attendoit, en faisant radouber ses vaisseaux, que le tems de six mois qu'il avoit promis de servir les Espagnols fût écoulé pour retourner en Hollande. Mais s'étant mis en route, une escadre hollandaise qu'il rencontra, lui remit des lettres du Prince d'Orange où lui étoit ordonné de la part des Etats de rester encore six mois en Sicile. Le Duc de Vivonne, nouvellement créé Maréchal, fut averti que le Marquis de Villefranche faisoit le siège d'Agouste, secondé par Ruiter, qui s'étoit chargé d'empêcher la flotte française d'en approcher. Alors il donne ordre à du Quesne d'aller attaquer la flotte ennemie. L'ayant atteinte à trois lieues d'Agouste, du Quesne engagea, le 22 Avril, avec elle un combat où Ruiter reçut un coup de canon qui lui emporta la moitié du pied gauche, lui brisa la jambe droite, et l'ayant fait tomber de la hauteur de plus d'une toise, lui fit à la tête une autre blessure plus dangereuse qu'elle ne parut d'abord. La suite de cette bataille fut la levée du siège d'Agouste: Ruiter n'y survécut que sept ou huit jours, étant mort à Syracuse le 29 ou le 30 Avril. Le 2 Juin suivant, les Alliés en viennent à une nouvelle bataille avec la flotte française, entre le môle de Palerme et le Fort de Castellamare. La perte des premiers fut très grande; douze de leurs vaisseaux y périrent avec six galères de trois à quatre mille hommes, parmi lesquels se trouverent l'Amiral Don Diégo d'Ibarrá et de Gaen, Vice-Amiral hollandais, qui avoit remplacé Ruiter. Les Français, après cette victoire, prirent Merrilli, Taormine, le Fort de Scalette et quelques autres places aux environs de Messine.

Le Maréchal de Vivonne revint en France l'an 1677, et eut pour successeur dans la Vice-Royauté de Sicile le Maréchal de la Feuillade, nommé par Louis XIV. Le Cardinal Porto-Carrero, Archévêque de Tolède, fut revêtu du même emploi par le Roi d'Espagne. Les Hollandais s'étoient retirés chez eux après avoir perdu une grande partie de leur armée, soit en diverses

actions, soit par la dysenterie. Les François que leur retraite mettoit à l'aise, n'en devinrent que plus insolens. Les jeunes gens d'entre eux qui étoient venus avec le Duc de Vivonne, s'émancipoient à corrompre les femmes et les filles des meilleures maisons, et faisoient gloire publiquement de leurs triomphes. La jalousie des Siciliens irritée par cette licence effrénée, changea entièrement leurs dispositions envers les François. Autant ils les avoient désirés, autant ils souhaitoient d'en être délivrés. Ils forment contre eux des conspirations. Le Duc de Vivonne avoit aussi personnellement indisposé les Siciliens en exigeant d'eux qu'ils se chargeassent de l'entretien des vaisseaux dans le tems qu'ils avoient peine à suffire à leurs propres besoins. Les Espagnols fomentoient sourdement cette mésintelligence. Le Roi de France s'apercevant qu'à la paix il seroit obligé d'évacuer la Sicile, crut devoir prévenir ce terme. Il y étoit d'autant plus porté, qu'obligé d'entretenir une nombreuse garnison en Sicile, il voyoit que la dépense excédoit le profit, et qu'enfin ses troupes lui étoient nécessaires ailleurs. D'après des ordres secrets, le Maréchal de la Feuillade prit ses mesures pour ramener de Sicile les François sans éclat. Feignant donc le dessein de faire quelque entreprise sur les Espagnols, il se mit en situation de reprendre Taormine dont ils s'étoient emparés, et échoua, comme il l'avoit prévu, dans sa tentative. Le 8 Avril 1678, ayant rassemblé tous les François répandus en Sicile comme pour une nouvelle entreprise, il se remit en mer, et dès qu'il fut hors de la portée du canon, il envoya dire aux Sénateurs de Messine qu'ayant oublié de leur communiquer une affaire importante, il les prioit de venir le trouver pour en être instruits. S'étant rendus à son bord, ils apprirent de lui qu'il avoit ordre de retourner en France. Cette nouvelle les consterna par la crainte qu'ils avoient du ressentiment de l'Espagne. Sur leurs remontrances, les Siciliens qui avoient le plus signalé leur zèle pour la France, obtinrent la permission de venir s'embarquer avec lui : on fait état de près de dix mille qui prirent ce parti; il s'en présenta bien d'autres, mais les vaisseaux des François n'en pouvoient tenir davantage.

Ce que la ville de Messine avoit lieu d'appréhender arriva. La Cour de Madrid la voyant réduite à rentrer sous son obéissance, lui fit sentir l'indignation que sa révolte lui avoit causée. Le Comte de S.-Istevan étant arrivé à Messine le 5 Janvier 1679, déclara les intentions du Roi sur la punition que ses habitans méritoient. Le Sénat fut supprimé, et remplacé par un autre Tribunal d'un ordre inférieur. Il fut enjoint de porter au Palais toutes les armes à feu, sous peine d'une grosse amende pour les Nobles, et de la vie pour les roturiers. L'Hôtel-de-Ville fut démoli, et la cloche qui avoit servi à sonner le tocsin, mise en pièces. On abattit les maisons des Sénateurs qui avoient passé en France et leurs biens furent confisqués. Dans les informations qu'on fit contre les citoyens les plus coupables, il y en eut d'exilés, d'autres condamnés aux galères, et quelques uns pendus.

Le Comte de S.-Istevan ayant été rappelé l'an 1687, eut pour successeur dans la Vice-Royauté le Duc d'Aranda. Pendant son administration, la Sicile fut agitée par un grand tremblement de terre, qui commença le 9 Janvier 1693 par une légère secousse, et recommença deux jours après avec une telle commotion qu'il renversa en grande partie les édifices de près de soixante villes et bourgs, avec perte d'environ soixante mille ans.

Le Roi Charles II n'ayant point d'enfans, transmit par son testament fait le 2 Octobre 1700, tous ses États à Philippe Duc d'Anjou, second fils du Dauphin de France, et mourut le 1 Novembre de

la même année. Le Duc de Véraguaz, Vice-Roi de Sicile, fit proclamer Roi Philippe V dans son Gouvernement. Gualtieri, Nonce du Pape en France, fit des protestations au nom de Sa Sainteté contre ce testament en ce qui concernoit les Royaumes de Naples et de Sicile, prétendant qu'ils étoient dévolus au S.-Siège par la mort de Charles II, comme étant décédé sans enfans, attendu qu'aucun successeur ne pouvoit en prendre possession sans en avoir obtenu une nouvelle investiture. L'Empereur, qui de son côté revendiquoit toute la succession du Roi d'Espagne, fit de semblables protestations pour s'opposer à l'investiture demandée par Philippe. Tandis qu'une congrégation est assemblée pour donner là-dessus son avis, le Duc d'Uzèda, Ambassadeur d'Espagne à Rome, reçoit le 20 Juin 1701, un exprès de Madrid. D'après les dépêches que ce courrier lui remet, il fait avertir le Comte de Colonne qu'il ait à se préparer pour présenter le 28 Juin la haquenée au Pape et lui payer le tribut annuel. Le Pape, dans une audience qu'il donne à ce sujet, déclare que l'investiture devant précéder le tribut, il juge à propos de remettre cette cérémonie à un autre tems. L'Agent d'Espagne cependant prend ses mesures pour exécuter au jour accoutumé ce qui lui étoit commandé. Le Pape entendant les vêpres, il pénètre secrètement dans la chambre féodale, et fait entrer en même tems dans une vaste cour où il n'y avoit point de gardes, la haquenée attachée derrière une charrette et couverte d'une housse aux armes du Pape. A la fin de l'office, il la présente au S.-Pere avec la cédule ordinaire au nom du Roi Philippe. La bête étoit si maigre qu'à peine pouvoit-elle se soutenir. On l'avoit ainsi choisie pour qu'on ne pût pas soupçonner que c'étoit celle qu'on vouloit présenter. Elle est chassée dans la rue après que l'Agent s'est retiré laissant sur la table la cédule. L'Ambassadeur de l'Empereur ne manqua pas de faire ses protestations contre l'action du Ministre d'Espagne.

L'an 1708, le Royaume de Naples est enlevé à Philippe par l'Empereur. Les autres parties de la Monarchie espagnole courent risque de lui échapper jusqu'en 1713. Par le quatrième article de la paix d'Utrecht, Philippe V céda en toute propriété et souveraineté à VICTOR-AMÉDÉE, Duc de Savoie, le Royaume de Sicile avec ses dépendances pour lui et ses descendants mâles. Le nouveau Roi s'étant rendu à Palerme avec la Reine son épouse, y fit son entrée publique le 21 Décembre 1713; et l'un et l'autre furent couronnés le 24 du même mois.

Victor-Amédée avoit fait espérer qu'il feroit sa principale résidence en Sicile. Cependant il en partit le 5 Septembre 1714, pour retourner dans ses anciens États et y fixer sa demeure, laissant pour Vice-Roi de Sicile le Comte Maffei. Le don gratuit établi pour le joyeux avènement du Roi fut refusé l'an 1716, au mois d'Août, par le Comte de Modica, sous prétexte qu'il n'en avoit jamais payé aux Rois d'Espagne. Les Messinois prirent les armes pour sa défense au nombre de plus de douze mille. Cinq à six mille hommes envoyés contre eux par le Vice-Roi, les firent rentrer dans le devoir.

Victor-Amédée, en montant sur le trône de Sicile, se vit obligé de soutenir un procès avec la Cour de Rome entamé sous le regne précédent. Ce fut au sujet de la *Monarchie de Sicile*, qui consiste dans un privilège de légation héréditaire accordé l'an 1098, par le Pape Urbain II à Roger I, Comte de Sicile. (V. ci-dessus p. 806). Les Souverains de cette Isle en avoient joui sans opposition jusqu'au regne de Philippe II, Roi d'Espagne, et au Pontificat de Pie V. Ce Pape, comme on l'a dit ci-devant, avoit déployé toute l'énergie de son zèle pour abolir ce Tribunal, et n'y avoit pas réussi. Clément XI, rempli des mêmes préjugés que Pie V, saisit l'occasion suivante pour

les faire valoir. En 1711, l'Evêque de Lipari ayant donné des pois chiches à vendre à un grénetier, les Magistrats préposés pour la taxe des denrées exigèrent celle qui avoit été mise sur ces pois, sans savoir qu'ils appartiennent à l'Evêque; reconnoissant ensuite leur méprise, les préposés lui firent des excuses, qui ne purent les garantir d'une excommunication qu'il leur fit intimer. Alors s'étant pourvus au Tribunal de la Monarchie, ils obtinrent l'absolution *ad cautelam*. L'Evêque étant aussitôt parti pour Rome, mit facilement dans ses intérêts la Congrégation de l'Immunité, dont il émana le 16 Janvier 1712 une lettre circulaire adressée à tous les Evêques de Sicile, pour laquelle il étoit dit qu'au Pape seul étoit réservée l'autorité de donner l'absolution *ad cautelam*. Trois Evêques siciliens s'étant avisés de publier cette lettre sans demander le *pareatis*, le Vice-Roi, d'après une consultation des principaux Ministres approuvée par le Roi Philippe V, manda par un billet à ces Evêques qu'ils eussent à révoquer la publication de la lettre, et à l'envoyer au Juge Royal. Sur leur refus d'obtempérer, il la déclara, par un ordre du 22 Mars 1713, nulle et de nul effet, comme blessant les droits publics. L'Evêque de Catane alors signala son fanatisme en renouvelant contre le Baron de Ficherazzi une sentence d'excommunication, dont il avoit été absous *ad cautelam*, par le Tribunal de la Monarchie, ce qui attira au Prélat un ordre de sortir du Royaume. Il fallut bien qu'il obéit; mais en partant il publia une sentence d'interdit contre son Diocèse. Deux autres Prélats, l'Archevêque de Messine et l'Evêque d'Agrigente ayant imité l'exemple de l'Evêque de Catane, subirent la même peine. Clément XI prit alors leur défense par une Bulle qui fut affichée à Rome le 17 Juin.

L'affaire étoit en cet état, lorsque la Sicile changea de maître en passant sous la domination de Victor-Amédée. Clément XI s'imaginant qu'il viendrait facilement à bout de ce Prince, garda peu de ménagement avec lui; mais Victor-Amédée, sans manquer aux égards qu'il devoit au Chef de l'Eglise, se montra ferme à maintenir les droits que les Rois ses prédécesseurs lui avoient transmis. Le Cardinal de la Trémouille résidant à Rome, qu'il employa pour médiateur entre le Pape et lui, échoua dans ses démarches, qui furent nombreuses, parceque le Pontife étoit déterminé à vouloir anéantir le Tribunal qui faisoit le sujet de la négociation. On multiplia de sa part les procédures et les menaces pour en venir à ce but; mais le Roi de Sicile repoussa ces attaques par différens mémoires, et enfin par un grand ouvrage où la matière est traitée à fond, sous le titre de *Défense de la Monarchie de Sicile*. C'est le fruit de la plume du fameux Docteur du Pin. Clément XI ne vit pas la fin de cette affaire; elle fut interrompue par le changement de Souverain, qu'éprouva la Sicile.

Par le Traité de la triple alliance fait en 1718, les Puissances contractantes étoient convenues que la Sicile seroit adjugée à l'Empereur, et qu'en échange le Duc de Savoie auroit la Sardaigne sous titre de Royaume. Mais le Cardinal Alberoni, Ministre d'Espagne, avoit d'autres vues. Cette même année on le vit préparer un grand armement de troupes, de munitions et de vaisseaux dont personne ne pouvoit deviner l'objet. Les uns pensoient qu'il menacoit les ports de Toscane possédés par l'Empereur, les autres qu'il étoit destiné contre Naples, d'autres qu'on en vouloit au Duché de Milan. C'étoit sur cet Etat que tomboient principalement les soupçons, parceque Victor-Amédée ayant fait venir de Sicile un grand convoi d'armes et de troupes, campoit alors sur les confins du Milanais, et qu'entre lui et la Cour d'Espagne il y avoit une grande correspondance. Mais nul ne fut plus trompé que ce même Roi de Sicile, lorsque, sans s'y attendre,

il apprit que l'armée navale d'Espagne ayant levé l'ancre en Sardaigne, étoit passée en Sicile pour envahir cette Isle. Chacun fut alors dans le plus grand étonnement, dit Muratori, de voir la paix solennellement jurée depuis si peu de tems entre l'Espagne et Victor-Amédée, par la cession faite à celui-ci de la Sicile, tout-à-coup violée sans qu'il eût manqué en aucune manière à ses engagements, et ce Prince dépourvu de son Royaume par la Puissance qui lui prodiguoit les plus grandes démonstrations d'amitié. C'étoit principalement au Ministre espagnol que l'on attribuoit toute cette manœuvre. Alberoni ne manqua pas de publier au nom de sa Cour un manifeste pour justifier sa conduite. Ce n'est pas à moi, dit l'Auteur cité, d'en porter mon jugement. La flotte d'Espagne parut le 30 Juillet devant Palerme. Les Magistrats voyant la ville sans défense, ne crurent pouvoir mieux faire que d'en porter les clefs au Général espagnol; et alors tout Palerme retentit des cris de *Vive Philippe V*. La flotte étant retournée en Sardaigne, en amena le reste des troupes avec le Marquis de Lédée ou de Leyde, Flamand de naissance, destiné pour commander l'armée de terre. Les succès de ce Général furent rapides en Sicile; et bientôt toute cette Isle fut retombée sous la domination espagnole, si des Puissances étrangères ne se fussent montrées sur la scène pour rompre les mesures du Ministre d'Espagne.

L'Empereur Charles VI ne s'endormoit pas lui-même, et moins encore ses Ministres de Naples et de Milan, qui, dès que les mauvaises intentions de la Cour d'Espagne commencèrent à se manifester, n'avoient cessé de rassembler des troupes et de faire tous les préparatifs nécessaires pour bien recevoir l'ennemi dès qu'il se présenteroit. Les Puissances maritimes ne tardèrent pas aussi à se mettre en mouvement comme garantes de la cession de la Sicile et obligées à maintenir l'Empereur dans les Etats qui lui étoient acquis. Stanhope, Ambassadeur d'Angleterre à Madrid, fit ses plaintes et ses protestations au nom de son maître, en représentant l'obligation et la résolution qu'étoit l'Angleterre de défendre ses confédérés. Tout cela n'ébranla pas Alberoni, qui fit connoître par sa réponse que de semblables bravades ne l'empêcheroient pas de suivre son projet. Les menaces des autres Puissances intéressées ne firent pas plus d'impression sur son esprit; elles ne servirent tout au plus qu'à lui faire hâter son expédition contre la Sicile, dans l'espérance d'en apprendre la conquête avant l'arrivée de la flotte angloise. L'Empereur sentit alors combien la possession de la Sicile étoit nécessaire pour la conservation du Royaume de Naples. Ses alliés, d'après ses instances, firent à Londres, le 2 Août, un plan de pacification pour être proposé au Roi Catholique. Ce Prince l'ayant rejeté, tous réunirent leurs forces pour le contraindre d'y souscrire. A cette confédération accéda, au nom de Louis XV, Roi de France, le Régent de ce Royaume Philippe, Duc d'Orléans, irrité contre le Roi d'Espagne, qui vouloit revenir contre la renonciation qu'il avoit faite à ses droits sur la Couronne de France, et disputoit même au Duc la Régence de ce Royaume. Les articles de la concorde proposée par les médiateurs portoient que la Sicile seroit abandonnée à l'Empereur, et qu'en échange il céderoit à Victor-Amédée la Sardaigne sous le titre de Royaume. Rien n'étoit plus désavantageux pour ce dernier qu'un pareil échange. Mais le malheur des conjonctures le força d'y souscrire. Le Ministre d'Espagne toutefois n'en demeura pas moins obstiné à suivre son projet d'envahir la Sicile. Les Alliés s'y étoient attendus. Dès le commencement d'Août, on vit paroître dans la mer de Naples, sous la conduite de l'Amiral Bing, l'escadre angloise qui servoit d'escorte à des vaisseaux de transport chargés de milices allemandes, et fit

voile vers Messine. L'Amiral espagnol Castagnedo chercha aussi de son côté à s'ouvrir l'entrée du port de Messine; mais le grand feu de l'artillerie du Fort de San-Salvatore et de la citadelle l'obligea de se retirer avec une perte considérable. La flotte angloise ayant ensuite débarqué sur le môle de Messine les troupes dont elle étoit chargée, on vit bientôt les Forts qui défendoient la place arborer l'étendard impérial. Dans le même tems dix mille Impériaux partis de Naples étoient en marche vers Reggio de Calabre pour passer de là en Sicile. L'Amiral Bing, qui suivoit à la trace l'Amiral espagnol pour lui notifier les ordres dont sa Cour l'avoit chargé, trouva sa flotte, en l'approchant, rangée en bataille, et ne tarda pas à l'attaquer. Le combat se donna le 15 Août, et fut court par la prompte défaite des Espagnols qui, après avoir perdu plusieurs vaisseaux, dont les uns furent brûlés, les autres enlevés, prirent le large et se retirèrent, abandonnés de leur Amiral qui alla se faire panser de ses blessures à Catane.

Ce revers n'influa point sur les opérations de terre du Marquis de Lède, Général de l'armée espagnole. Quoique la garnison de la citadelle de Messine fût considérablement augmentée, la valeur des assiégés en triompha le 29 Septembre ainsi que du Fort de San-Salvatore; ce qui entraîna la réduction de la ville: après quoi les Espagnols allèrent faire le siège de Mélazzo. Cette expédition, commencée avec succès le 15 Octobre, ne finit que le 28 Juin de l'année suivante, mais au désavantage du Marquis que les Impériaux obligèrent de plier ses tentes pour se retirer à Francheville. On doit néanmoins à ce Général la justice de dire que la prudence et la valeur étoient égales en lui, qu'il ménageoit le sang du soldat, savoit parfaitement bien choisir ses postes, et n'étoit pas moins habile à l'attaque qu'à la défense. Mais il ne fut pas secondé autant qu'il devoit l'être par le Roi son maître; et si les forces ne lui eussent pas manqué, très difficilement les Impériaux se seroient emparés de la Sicile. Le Comte de Merci, qui commandoit en cette Isle pour l'Empereur, étoit d'un caractère bien différent: son usage étoit d'envoyer, au gré de son caprice, des troupes à la boucherie et de chercher à tout emporter à force de répandre du sang. Ce fougueux Général ayant attaqué, le 20 Juin 1719, avec son impétuosité ordinaire, l'armée ennemie retranchée près du fleuve de Rosalino, fut repoussé avec tant de vigueur, qu'après avoir sacrifié plus de quatre mille hommes, il fut contraint de reculer avec une blessure qu'il avoit reçue dans l'action. Les affaires du Roi d'Espagne alloient cependant toujours en déclinant dans la Sicile, sur-tout depuis que les Impériaux avoient reçu de nouveaux renforts de Reggio et de Naples par mer. Avec cette supériorité de forces, il leur fut aisé de s'avancer vers Messine après avoir gagné une marche sur les Espagnols qui s'acheminèrent du même côté. Dès qu'ils eurent pris le château de Gonzague et que les Espagnols eurent abandonné le fort du Phare, la ville elle-même tomba le 9 Août en leur pouvoir. La citadelle où la garnison s'étoit retirée, fut vaillamment défendue par Don Luc Spinola jusqu'au 18 Octobre. Ne pouvant tenir plus long-tems, il arbora le drapeau blanc ce jour-là, et le lendemain il fut convenu que la garnison sortiroit avec les honneurs de la guerre. Aussitôt Pignatelli, Comte de Montéléon, étant entré dans Messine, prit par ordre de l'Empereur possession de la charge de Vice-Roi.

Ce fut le 9 Décembre de cette même année, et non le 9 Janvier 1720, comme on l'a dit (T. I, p. 774, col. 1), qu'arriva la chute inopinée du Cardinal Alberoni. Cette disgrâce, sollicitée par les Alliés, rétablit la paix entre eux et la Cour d'Espagne. Le 16 Janvier 1720 Philippe V donna son accession à la quadruple alliance. Les Puissances médiatrices réglè-

rent de plus en faveur de ce Prince que, dans le cas où la race masculine viendroit à manquer dans le Grand-Duché de Toscane et dans les Duchés de Parme et de Plaisance, les enfans légitimes qu'il auroit de son mariage avec Elisabeth Farnese succéderaient au dernier mort dans ces Etats, déclarant seulement exclus de cette succession celui de leurs descendans qui parviendroit au trône d'Espagne. Il fut néanmoins arrêté, pour la conservation des droits impériaux, que les Duchés qu'on vient de nommer seroient reconnus Fiefs de l'Empire, et que, pour plus grande sûreté, l'on y enverroit une garnison suisse. Cet arrangement ne réunit pas les suffrages de tous les politiques. Plusieurs trouverent fort étrange que l'on disposât avec un tel despotisme des Etats d'autrui, du vivant de leurs Souverains naturels, jusqu'à leur imposer l'obligation de recevoir une garnison suisse. Le Pape Clément XI fut des premiers à se plaindre, alléguant les droits de la Chambre apostolique sur Parme et Plaisance. Dès le mois de Février suivant, il fit partir Alexandre Albani son neveu, pour aller en son nom les défendre à la Cour de Vienne. Côme III, Grand-Duc de Toscane, prétendoit de son côté que le Domaine de Florence n'étoit point sujet aux loix féodales de l'Empire, et qu'à lui seul appartenoit le choix de son successeur. Grands débats à ce sujet parmi les Florentins, dont plusieurs pensoient que c'étoit ici le cas de faire revivre l'ancienne liberté de leur République. Le Grand-Duc persistant dans sa prétention, déclara que le Prince Jean-Gaston son fils unique, venant à manquer sans héritier, c'étoit à sa fille, Marie-Louise, Electrice palatine, à lui succéder. Un de ses Ministres fut dépêché dans toutes les Cours pour y faire ses réclamations et les appuyer de fortes raisons. Mais par-tout il trouva des oreilles sourdes; et ce fut pour lui une nécessité de recevoir la loi des autres Souverains, lesquels, en disposant de ses Etats malgré lui, croyoient employer le seul moyen d'assurer la paix de l'Italie.

En vertu de la paix dont nous parlons, le Comte de Merci, Général de l'Empire, fit savoir au Marquis de Lède, Général espagnol, qu'il eût à évacuer la Sicile. Mais celui-ci s'enveloppant de quelques obscurités du Traité pour éluder la sommation, Merci, le 28 Avril, avec des troupes s'approcha du camp espagnol dans le voisinage de Palerme. Il n'y eut de pris d'abord que quelques petits Forts qui couvroient les retranchemens de l'ennemi; mais le 2 Mai suivant, Merci, du grand matin, fit marcher en belle ordonnance toute son armée pour donner l'éveil aux Espagnols. Alors du camp de ceux-ci et des murs de la ville on commença à crier *la paix, la paix*. Merci s'arrêta, et quatre jours après, par l'intervention de l'Amiral Bing, on conclut une suspension d'armes, et l'on régla que les troupes espagnoles, tant celles qui étoient en Sicile que celles qui étoient en Sardaigne, seroient transportées sur les côtes de Catalogne. Ensuite, au jour convenu, les troupes impériales prirent possession de la ville de Palerme au milieu des acclamations. L'embarquement des Espagnols se fit le 22 Juin, et avec eux partirent cinq cens Siciliens que la crainte des mauvais traitemens des Impériaux porta à s'expatrier, abandonnant leurs biens qui furent confisqués. Ce ne fut cependant qu'an 9 Juin (et non le 28) 1722 que Charles VI obtint l'investiture de Naples et de Sicile. La querelle pour la *Monarchie sicilienne* duroit toujours. Benoît XIII la termina enfin, le 30 Août 1728, par une Bulle qui, dérogeant à celle de Clément XI, rétablit l'Empereur dans le droit de légation. Cette Bulle est en forme de règlement, tant sur les causes qui doivent être de la compétence du Tribunal de la *Monarchie* que sur la manière d'y procéder. Les diverses clauses qu'on y inséra, souffrirent de grandes oppositions de la part de quelques Cardinaux zélés pour les immunités du Clergé

de Sicile. ( De Grace , *Hist. de l'Univ.* , T. II , p. 226. )

Le Roi d'Espagne ayant pris le parti de la France dans la guerre qui s'éleva l'an 1733, entre cette puissance et l'Empereur pour donner un Souverain à la Pologne, l'Infant Don Carlos, Duc de Parme depuis 1732, fut nommé l'an 1734, sur la fin de Février, Généralissime des troupes espagnoles en Italie. Tandis qu'il les conduisoit du côté de Rome, une flotte considérable de la même nation arrive à Civitavecchia, et le 20 Février elle s'empare des isles de Procida et d'Ischia. Ce fut alors que l'Infant rendit public un manifeste par lequel il déclaroit le dessein où il étoit de recouvrer le Royaume de Naples, avec promesse de diminuer les impôts, d'augmenter les privilèges de la nation, et de pardonner à tous ceux qui avoient suivi le parti de l'Empereur contre l'Espagne. Les Satrapes de la politique, dit Muratori, étoient attentifs à voir si les Espagnols rencontreroient de l'opposition sur les frontières; mais ils n'en trouverent aucune. Ayant passé le Volturne en se détournant de Capoue, ils parvinrent à *Sant-Angelo di Rocca Caneria* sans éprouver aucune difficulté. Ce qui facilita la marche, ce fut la querelle qui s'étoit élevée entre les deux Généraux de l'Empire, Caraffe Italien et Traun Allemand, dont le premier soutenoit qu'il étoit plus avantageux de retirer les garnisons des places fortifiées pour les réunir à l'armée impériale et la mettre par là en état de marcher contre l'ennemi. Une bataille livrée avec succès lui sembloit devoir faire le salut de l'Etat. Traun, au contraire, prétendoit qu'on devoit tenir les troupes répandues dans les différentes forteresses, et que par là le secours de vingt mille hommes qu'on attendoit d'Allemagne, faciliteroit le recouvrement de Naples. Cet avis prévalut et fut la ruine des Allemands impériaux qui, n'ayant reçu aucun renfort, perdirent tout. Naples n'attendit pas l'arrivée de l'Infant pour lui faire des soumissions. Des Députés qu'elle lui envoya vinrent le trouver le 9 Avril à Maddaloni, lieu situé à 14 milles de cette ville, et lui présentèrent les clefs; après quoi ils se couvrirent en sa présence à la manière des Grands d'Espagne, suivant un privilège de cette Métropole, dit Muratori. Le jour suivant un corps de trois mille Espagnols entra paisiblement dans Naples, tandis que l'Infant passoit à Aversa, où il fixa son quartier jusqu'à ce que les forteresses, qui environnoient la capitale, fussent réduites. Le 25 du même mois le château de Saint-Erme se rendit. Les autres Forts suivirent cet exemple après avoir essuyé quelques cannonades; et le 6 Mai le territoire fut entièrement délivré des Allemands par la réduction du Château-Neuf.

Les Impériaux ayant évacué le pays de Naples, Don Carlos fit le 10 Mai son entrée solennelle dans cette ville aux acclamations de tout le peuple. Le 15 du même mois, un courrier apporta de la part de Philippe V à Don Carlos un Diplôme par lequel il étoit déclaré Roi des deux Siciles. Les fêtes et les réjouissances redoublèrent alors parmi un peuple qui, depuis deux siècles, n'avoit point vu ses Souverains. Il se trouvoit alors à Bari sept mille soldats impériaux qui attendoient, suivant le bruit public, six mille Croates pour les renforcer. Le Duc de Montemar prévint l'arrivée de ceux-ci en faisant marcher à grandes journées du côté de Bitonte la plus grande partie de son armée qui, les ayant atteints, les mit en déroute presque sans combat. Le plus grand nombre d'entre eux ayant été fait prisonnier, le reste se sauva à Bari. En reconnaissance d'un si grand service le Comte de Montemar fut créé Duc de Bitonte avec une pension de cinquante mille ducats. Les Espagnols se rendirent maîtres ensuite de Brindes et de Pescara dont ils firent les garnisons prisonnières. Mais ce qui leur tenoit le plus au cœur c'étoit la ville de Gaète, place très importante et pourvue d'une bonne

garnison, de vivres et de munitions pour une longue et vigoureuse défense. Le jeune Roi Don Carlos en forma le siège le 31 Juillet, et le 7 Août elle tomba au pouvoir de ce Prince par la retraite de la garnison allemande. Sur le refus que les habitans firent d'en venir à un accord avec le Général de l'artillerie, ils eurent le déplaisir de voir transporter à Naples toutes les cloches, à l'exception des plus petites de deux ou trois couvents. Belle vengeance, dit Muratori, de punir des Eglises innocentes par un si barbare dépouillement!

Après cela il restoit à conquérir la Sicile. C'est à quoi l'on se disposa sans délai. Le 25 du même mois d'Août, le Duc de Montemar s'étant embarqué, nit à la voile avec un grand convoi consistant en trente tartanes, cinq galères, cinq vaisseaux de guerre, deux palandres et beaucoup d'autres moindres bâtimens. Cette flotte aborda sur la fin du mois à Palerme. La ville se trouvant sans défense, le Sénat se hâta d'aller présenter ses hommages et ceux du peuple à la Maison royale d'Espagne. Le Duc de Montemar, déjà nommé Vice-Roi, y fit son entrée le 2 Septembre au milieu des acclamations. De là il conduisit son armée à Messine dont les habitans avoient obtenu permission de se rendre, attendu que le Prince de Lobkowitz, Commandant de la place, avoit retiré les garnisons des châteaux de Matagrifon, de Castellazzo et de Taormine pour défendre le seul château de Gonzague. Les Espagnols l'ayant emporté, non sans de grands efforts, firent ensuite le siège de Trapani et de Syracuse dont ils vinrent plus facilement à bout.

Les Impériaux ne conservoient plus dans le Royaume de Naples que la ville de Capoue. Le Comte de Traun qui s'y étoit renfermé, se distingua dans plusieurs sorties qu'il fit; mais à la fin les ressources lui manquant, il capitula le 22 Octobre, et rendit six jours après la place, dont la garnison fut escortée jusqu'à Bari et Manfredonia, pour être transportée de là au port de Trieste. C'est ainsi que le Royaume de Naples tomba, l'an 1734, au pouvoir des Espagnols.

Il y avoit encore à réduire en Sicile la citadelle de Messine, la ville de Syracuse et la forteresse de Trapani. La première, défendue par le Prince de Lobkowitz, soutint avec la plus grande vigueur les efforts des assiégeans jusqu'à ce que, manquant de vivres et de munitions, elle se vit contrainte par Ja disette, le 22 Février 1735, d'arborer le drapeau blanc. La résistance de Syracuse fut encore plus grande. Elle ne se rendit que le 16 Juin suivant. Cinq jours après, la soumission de la forteresse de Trapani couronna la conquête de cette Isle.

## ROIS DES DEUX SICILES DE LA MAISON DE BOURBON.

L'an 1735, DON CARLOS, Duc de Parme et de Plaisance, fils de Philippe V, Roi d'Espagne, et d'Elisabeth Farnese, né le 20 Janvier 1716, cessionnaire des droits de son pere sur les Royaumes de Naples et de Sicile, se met en route sur la fin de Février, et arrive à Messine où il fit son entrée publique le 9 Mars suivant. Après s'y être reposé plusieurs jours, il se rendit par mer, le 18 Mai, à Palerme, où le Dimanche 3 Juillet il fut couronné par l'Archevêque avec la plus grande magnificence. De là étant passé le 12 du même mois à Naples, il y établit sa résidence. ( Muratori. )

La paix n'étoit cependant pas encore cimentée entre l'Empereur, la France, l'Espagne et la Sardaigne. Enfin les deux premières de ces Puissances, par un projet de Traité dont les préliminaires furent signés le 5 Octobre 1735 à Versailles, arrêterent que les Duchés de Lorraine et de Bar seroient cédés à Stanislas, Roi titulaire de Pologne, pour en jouir sa vie durant;

après quoi ils seroient réunis à la Couronne de France, et que François, Duc de Lorraine, à qui ces Duchés appartenoient par le droit de sa naissance, auroit en échange le grand Duché de Toscane après la mort du Grand-Duc Gaston qui n'avoit point d'enfans : que la France garantiroit à l'Empereur la Pragmatique-Sanction par laquelle il instituait son héritière universelle Marie-Thérèse, sa fille aînée, et céderoit au Roi de Sardaigne deux villes à son choix dans l'étendue du Milanez, dont le surplus resteroit à Sa Majesté impériale, laquelle, en compensation de cet abandon, auroit les Etats de Parme et de Plaisance. Le Roi de Sardaigne ne fut nullement satisfait de cet arrangement, et non sans raison. C'étoit en effet lui qui dans la dernière guerre avoit fait la conquête du Milanez, et on lui en avoit promis la moitié. Cependant, pour le bien de la paix, il voulut bien se contenter des villes de Novarre et de Tortone avec leurs territoires. Mais la Cour de Madrid fut celle qui jeta les plus hauts cris. Elle accusa ouvertement de mauvaise foi celle de France pour lui avoir fait perdre les Duchés de Parme et de Plaisance qui lui étoient si bien acquis, et avoir disposé au gré de son intérêt du Grand-Duché de Toscane, sur lequel non seulement elle n'avoit aucun droit, mais qui étoit assuré à l'Espagne par les précédens Traités. Le Cardinal de Fleury prétendoit cependant avoir fait les parts égales entre les Puissances belligérentes, parceque les Royaumes de Naples et de Sicile que la France avoit aidé l'Espagne à conquérir, valoient incomparablement mieux que Parme, Plaisance et la Toscane; et que le sacrifice qu'avoit fait l'Empereur de ses droits sur ces deux Royaumes, étoit compensé par l'abandon de la Toscane à son gendre futur.

Le Duc de Montemar resta immobile d'étonnement à la nouvelle de ce qui se passoit entre la Cour impériale et celle de France. Il fut encore plus frappé lorsque le Duc de Noailles lui fit savoir qu'il eût à pourvoir à sa propre sûreté, parcequ'il avoit défiance de lui prêter aucun secours. Bientôt en effet on apprit que les Allemands descendoient par le Padouan et le Trentin et s'acheminoient en grande hâte du côté de Mantoue. Une irruption si brusque et si peu attendue l'obligea de penser à la retraite. Il fit passer en diligence l'Adige à ses troupes, laissant derrière lui une grande quantité de fourrages et de vivres, et se retira deçà le Pô. Mais ayant rencontré les Impériaux près de ce fleuve, il envoya sept cens ou environ de ses gens à la Mirandole, fit partir un détachement vers Parme, et se hâta de se rendre à Bologne, comptant que cette ville étant de l'Etat ecclésiastique seroit un asyle pour lui. Mais poursuivi par les Hussards, il eut peine à se sauver en Toscane.

L'an 1736, l'Italie commence à respirer par l'espece d'inaction où restèrent les Puissances belligérentes, sans néanmoins renoncer à leurs prétentions respectives. Le Duc de Montemar, l'an 1737, fait embarquer la garnison espagnole qui étoit à Livourne, sans en faire aucune cession au Grand-Duc, et l'envoie dans la forteresse de la Maremme de Sienne. Quelques jours après, le Baron de Wactendonck, au nom de François, Duc de Lorraine, prend possession de Livourne dont il fait hommage au Grand-Duc, après quoi, ses troupes, conjointement avec celles de l'Empereur, commencent à monter la garde dans cette place.

Depuis long-temps il étoit question de marier Don Carlos. On avoit d'abord pensé à lui faire épouser la seconde fille de l'Empereur; mais des raisons de politique s'étant opposées à cette alliance, il tourna ses vues sur Marie-Amélie, fille de Frédéric-Auguste, Roi de Pologne et Electeur de Saxe, âgée de quatorze ans, à laquelle il donna sa main par Procureur le 19 Mai 1738. Arrivée à Naples le 22 Juin, la Princesse y fit son entrée solennelle avec son époux le 2 juillet suivant. Ce fut alors que Don Carlos institua la Chevalerie de Saint-Janvier.

Le Traité définitif de paix entre l'Empereur et le Roi de France n'avoit pas encore reçu le dernier sceau; ce fut le 18 Novembre 1738 qu'il fut signé à Vienne par les Plénipotentiaires de ces deux Souverains, et en même tems par ceux du Roi d'Espagne, du Roi des deux Siciles et du Roi de Sardaigne. Les précédens Traités faits entre ces Puissances y furent confirmés avec quelques légers changemens. La France s'engagea nommément à garantir la Pragmatique-Sanction. On y régla tout ce qui devoit appartenir aux Royaumes de Naples et de Sicile dans l'Italie en vertu de la cession qui en avoit été faite, ainsi que des places maritimes de la Toscane, à Don Carlos; de Parme et de Plaisance à l'Empereur; de Tortone, de Novarre et des Langues dont Albe est la capitale, au Roi de Sardaigne.

La tranquillité de l'Europe par là sembloit assurée à perpétuité. Mais la mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 Octobre 1740, replongea toute cette grande partie de l'Univers dans de nouveaux troubles. Les Puissances qui s'étoient rendues garantes de la Pragmatique-Sanction, furent les premières qui l'attaquèrent sous différens prétextes. Le Roi des deux Siciles étoit celui qui en avoit le moins à alléguer. L'autorité du Roi d'Espagne son pere fut le principal motif qui l'engagea, l'an 1741, à se déclarer contre la fille et unique héritière de Charles VI. Pour seconder les vues de Philippe V, qui tendoit à envahir la plus grande partie de la Lombardie, il rassemble une grande quantité de vaisseaux, d'hommes, de munitions et d'artillerie, qu'il fait partir dans le mois de Novembre pour Orbitello et les autres ports de l'Etat d'*Egli Presidi*, appartenans au Royaume de Naples. Mais pour rassurer le Grand-Duc de Toscane, les Cours de France et d'Espagne eurent soin de le prévenir que bien résolues de maintenir l'échange qui avoit été fait avec lui de la Lorraine contre la Toscane, elles feroient observer dans celle-ci la plus exacte neutralité. En veillant ainsi à la sûreté de ses places les plus éloignées, Don Carlos ne pensoit pas à mettre en état de défense sa capitale où il résidoit. Sa sécurité à cet égard étoit excessive; et il eut bien lieu de s'en repentir, lorsque, le 19 Août 1742, à la vue du port de Naples, on vit paroître une escadre angloise, composée de six vaisseaux de guerre portant chacun soixante canons, d'un brûlot et de trois galiotes à bombes. Ce spectacle mit le peuple en fureur et jeta l'épouvante à la Cour. Le lendemain on dépêcha le Consul anglois au Commandant de l'escadre pour savoir quelle étoit son intention. Sa réponse fut que, si le Roi ne cessoit d'assister les ennemis de la Reine de Hongrie, il avoit ordre de bombarder la ville, et qu'il ne donnoit que deux heures au Monarque pour se décider; tirant en même tems sa montre, il commença dès ce moment à compter les minutes. Naples étant dépourvue de poudre et autres munitions pour braver une pareille menace, ce fut une nécessité d'accepter dans un si court délai la neutralité. Aussitôt, par des Lettres qui furent montrées au Commandant anglois, on rappella dans le Royaume le Duc de Castropignano avec ses troupes. Ce point obtenu, l'escadre angloise, sans commettre aucune hostilité, fit voile vers le PONENT. Le danger que Naples avoit couru, apprit à munir cette Métropole de fortius, de bastions et d'artillerie, pour n'avoir plus désormais à redouter une pareille surprise. Les troupes napolitaines s'étant séparées de l'armée d'Espagne pour retourner dans leur pays, celle-ci se trouva réduite à dix-huit mille hommes ou environ, qui prirent leurs quartiers partie à Pérouse, partie à Assise et partie à Foligno. Ce fut en ce même tems que la Cour de Madrid s'apercevant, mais trop tard, qu'elle avoit confié sa fortune et l'honneur de ses armes à un Général qui répondoit mal à ses espérances, rappella en Espagne le Duc de Montemar, avec défense d'approcher de 20 lieues de

la Cour; mais sa disgrâce ne dura pas long-tems. Le crédit de ses amis et son mérite personnel le firent bientôt rentrer en faveur. Ce fut le Comte de Gages qui le remplaça dans le commandement de l'armée. Poursuivi par les Autrichiens, ce Général s'avança, le 18 Mars 1744, vers le Tronto, qu'il fit passer à son armée sur un pont de bateaux; et après s'être reposé l'espace de quatre jours à Giulia-Nova, dans l'Abruzze, il répartit ses troupes en différens quartiers, dans les villes de Pescara, d'Atri, de Chieti, de Citadella, de Pinna et de Citta di Sant-Angelo, tandis que les Autrichiens s'établissoient dans la Marche d'Ancone. Le Roi de Naples, sans dessein de rompre la neutralité, sortit le 25 Mars de sa capitale, avec quinze mille hommes pour se joindre aux Espagnols et défendre ses frontières contre les attaques des ennemis qui avoient déjà commencé les hostilités. La Reine son épouse, pour plus grande sûreté, fut envoyée dans le même tems à Gaëte, au grand regret de la ville de Naples, qui avoit instamment demandé qu'elle fût laissée à sa garde. Le Prince de Lobkowitz s'étoit imaginé qu'étant à la tête d'une armée considérable, la conquête du Royaume de Naples lui seroit d'autant plus facile, qu'il y avoit dans ce pays un assez grand nombre de gens attachés à la Maison d'Autriche, qui ne desiroient qu'une révolution pour faire éclater leurs dispositions. Il attendoit un ordre de sa Cour pour aller en avant. L'ayant reçu vers la fin d'Avril, il passa aussitôt le Tronto et pénétra dans l'Abruzze; mais il y fut accueilli par des braves qui lui firent sentir le prix de leur valeur. Réfléchissant en même tems qu'en faisant des progrès de ce côté-là il auroit à franchir de hautes montagnes, et que plus il feroit de chemin, plus il s'éloigneroit du cœur et du centre du Royaume, il se détermina à prendre une route plus commode, en se rapprochant de Rome et de Monte-Rotondo, ce qui étoit précisément la même qu'avoient prise les conquérans du Royaume de Naples. C'est ce qu'il commença d'exécuter vers le milieu de Mai. Le Roi Don Carlos, dès qu'il eut pénétré son dessein, s'éloigna de San-Germano, et à ses forces vinrent s'unir celles de l'armée espagnole. Ce ne fut pas seulement à la défense de ses frontières qu'il crut devoir alors pourvoir; mais jugeant par les tentatives que les ennemis avoient faites sur l'Abruzze, qu'ils le dégageroient de la neutralité qu'ils lui avoient fait promettre, il envoya de gros détachemens en diverses places de l'Etat ecclésiastique, à Cépérano, à Frosinone, à Vico-Varo et jusqu'au Tibre. Le Prince de Lobkowitz s'étant rendu le 24 du même mois à Rome, eut une audience favorable du Pape Benoît XIV, et appella cette journée un jour de triomphe, tandis que le peuple faisoit retentir à ses oreilles les plus grands applaudissemens. Après avoir été somptueusement régalé par le S. Pere, il partit pour Monte-Rotondo, et de là passa à Frascati, à San-Marino, à Castel-Gandolfo, à Albano. Cependant, toute l'armée combinée d'Espagne et de Naples étant entrée dans l'Etat ecclésiastique, se partagea en trois corps, dont le premier, commandé par le Roi, se posta à Anagni, le second, sous les ordres du Duc de Modene, à Valmont, et le troisième, ayant à sa tête le Comte de Gages, à Monte-Fortino. Ces trois corps se rallierent ensuite à Veletri, sur ce que l'on découvrit que le dessein des Autrichiens étoit de pénétrer par là dans le Royaume de Naples. Le Pape se trouvoit dans la plus grande inquiétude en voyant ses Etats devenus le théâtre de la guerre au grand détriment de ses sujets. Son unique espérance étoit de voir bientôt ce fléau dissipé par une bataille qui décideroit du sort des armes. Mais les Espagnols ne l'entendoient point ainsi, croyant qu'il leur suffisoit d'amuser l'ennemi pour l'empêcher de mettre le pied dans le Royaume de Naples, et comptant le vaincre par là sans en venir à une bataille. Au commencement

de Juin, les Autrichiens étant arrivés au mont de la Faiole, qui dominoit les Capucins de Veletri, commencèrent à y dresser leurs batteries pour encombrer les ennemis qui étoient dans cette ville, où ils recevoient continuellement du Royaume les provisions dont ils avoient besoin. Le Prince de Lobkowitz avoit son quartier général à Nemi. Mais le Comte Soro, Colonel autrichien, voyant qu'il restoit peu de troupes aux ennemis pour garder l'Abruzze, prit un détachement d'Autrichiens, avec lequel il entra dans Aquila, dans Teramo et dans Pinna. Les habitans mal-avisés de ces villes, dit Muratori, eurent bien à se repentir d'avoir accueilli avec tant d'allégresse ces nouveaux hôtes, et d'avoir pris, si cela est néanmoins vrai, les armes en leur faveur. Les deux armées étoient en face des deux côtés d'une vallée profonde, occupées chacune à se bien fortifier dans ses postes et à s'emparer de ceux de l'ennemi. On se canona de part et d'autre sans interruption; mais la nuit qui précédoit le 17 Juin, le Comte de Gages ayant appris de quelques déserteurs la situation des Autrichiens à la Faiole, dont l'armée royale étoit fort incommodée, se mit en marche avec un gros corps de troupes pour attaquer ce poste, et s'en rendit maître après avoir fait prisonniers le Général de bataille, Baron de Pestalozzi, les Colonel et Lieutenant-Colonel du Régiment Palavicini, d'autres Officiers avec deux cens soixante soldats, sans parler d'un grand nombre qui restèrent sur la place. Ce poste servit depuis à inquiéter fréquemment les Autrichiens dans leur camp, ce qui dura jusqu'au 10 d'Août. Le Prince de Lobkowitz, d'après les renseignemens qu'il reçut de quelques déserteurs, se déterminé alors à faire une entreprise d'éclat. Son dessein n'étoit rien moins que de s'emparer de Veletri et d'y surprendre le Roi des deux Siciles, le Duc de Modene et plusieurs des premiers Officiers de l'armée ennemie. La nuit qui précéda le 11 du même mois, il fit marcher à la sourdine deux corps de troupes, l'un de quatre mille hommes, l'autre de deux mille, par différens chemins, lesquels, à la pointe du jour, étant arrivés au poste qu'occupoient trois régimens de cavalerie et quelques troupes d'infanterie, les trouverent plongés dans le sommeil, sans aucuns retranchemens et ne s'attendant nullement à une semblable visite. Il leur fut aisé dans une telle surprise de faire un grand carnage et de mettre le feu aux tentes. Il n'y eut que le régiment des Irlandois qui se mit en devoir de leur faire tête; mais contraints de céder à la force, après avoir fait une grande perte, les Irlandois s'enfuirent à Veletri, où les Autrichiens les poursuivirent, entrèrent par la même porte qu'eux, et se mirent à brûler différentes maisons pour augmenter le trouble. Les pauvres Veletrins prirent les armes pour défendre leurs habitations, et quelques uns y perdirent la vie. Le Roi des deux Siciles averti à tems de cette surprise, s'aida de son lit, et s'étant habillé à la hâte, se retira en diligence au poste des Capucins, où, se croyant en sûreté, il fut uniquement occupé du sort du Duc de Modene et de l'Ambassadeur de France. Mais ces deux-ci eurent le bonheur de se retirer derrière le Roi des deux Siciles, au milieu des arquebuses. Le Général Novati étant entré dans le Palais du Duc de Modene, prit et enleva ses chevaux; il est même certain que, si les Autrichiens s'étoient attachés à poursuivre les ennemis et eussent rejoint à tems l'autre corps de leurs troupes, la ville de Veletri seroit restée en leur pouvoir. Mais le soldat, suivant sa coutume, plus empressé de butiner que de combattre, s'arrêta à piller les équipages des Officiers et les maisons des habitans, et fit réellement un grand butin, sur-tout dans les quartiers du Duc de Modene et des Ducs de Castropignano et d'Arisco. Cette division donna le tems aux Napolitains espagnols de reprendre courage et d'accourir à la défense de la ville. Les gardes wallones s'étant jetées avec fureur sur l'ennemi, le poursuivirent le long du chemin

de Veletri, surprisent le Général Novati qui s'occupoit à feuilleter les écritures du Duc de Modene et à rassembler son argenterie, qui devoit être le prix de ses peines, et le firent prisonnier. Un renfort du Comte de Gages étant survenu donna tellement la chasse aux Autrichiens, que ce qui resta, ou demeura étendu sur la place, ou fut fait prisonnier. Les Autrichiens, en un mot, furent obligés d'abandonner Veletri et de laisser cette ville entièrement libre. (Muratori, *Annali d'Ital.* T. XII, pp. 311-313.)

Tandis que cette sanglante scene se jouoit à Veletri, le Prince de Lobkowitz, avec neuf mille soldats, se disposoit à livrer l'assaut à divers postes que l'ennemi avoit fortifiés sur la colline. Mais ayant trop tardé, il ne put s'établir que dans une petite partie du Mont-Artimiso, et ce ne fut pas même pour long-tems; car le feu continu des Espagnols précipitoit au fond de la vallée tous ceux qui s'avançoient; de maniere qu'après un combat de quelques heures, les Autrichiens se virent forcés de battre la retraite et d'abandonner les postes où ils s'étoient établis. On exagéra beaucoup de part et d'autre les pertes que l'ennemi avoit faites dans cette affaire. Mais on peut dire que si le bonheur ne fut pas du côté du Prince de Lobkowitz, il ne perdit pas la gloire d'avoir tenté une entreprise aussi hardie. Les deux armées après cela étant restées dans leurs postes, continuèrent à se canonner respectivement, mais sans aucun avantage marqué de part ni d'autre. Don Carlos cependant étoit occupé à remonter sa cavalerie; en quoi il fut très bien secondé par ses vassaux des deux Siciles. Divers détachemens envoyés dans le même tems par ce Prince dans l'Abruzze, en délogerent le Colonel Soro avec sa troupe et firent rentrer dans l'obéissance du Roi les villes qui lui avoient été enlevées. (Murat. *ibid.*)

Nous ne pouvons suivre plus loin Don Carlos dans ses expéditions d'Italie. Ce Prince, l'an 1744, avant que de quitter ce pays voulut se donner la satisfaction de voir Rome. Il y fit son entrée à cheval le 3 de Novembre 1744, sous le nom de Comte de Pouzzoles, accompagné du Duc de Modene et d'un grand nombre de Seigneurs napolitains et romains. Après avoir baisé les pieds au Pape et s'être entretenu l'espace d'une heure avec Sa Sainteté, il dina au Vatican et partit le même jour pour retourner à son camp de Veletri.

L'an 1754, Don Carlos établit dans les deux Siciles un nouveau Code de loix qui est appellé Code carolin.

La ville de Caserte, à cinq lieues N. E. de Naples, doit son origine aux Lombards. Son nom, dit M. de la Lande, vient d'un ancien château qu'on appelloit en italien *Casa orta*, maison élevée. C'étoit un fief de l'ancienne Maison des Ducs de ce nom. Don Carlos l'ayant acquis, y fit bâtir, sur les plans et sous la direction de Vanvitelli, un nouveau château dont la première pierre fut posée le 20 Juin 1752. Rien en Italie n'égale cet édifice pour la grandeur et la magnificence.

Après la mort de Ferdinand VI, Roi d'Espagne, arrivée le 10 Août 1759, Don Carlos, son frere consanguin, fut appellé, par droit de succession, à cette Monarchie. Mais comme par les derniers Traités les Couronnes d'Espagne et des deux Siciles ne pouvoient être réunies sur une même tête, ce Prince, après avoir fait constater de la maniere la plus authentique l'état d'imbécillité et d'incapacité de l'Infant Don Philippe, son fils aîné, déclara, le 5 Octobre, pour son successeur au Royaume des deux Siciles Don Ferdinand, son troisième fils, et le lendemain s'embarqua pour l'Espagne, enmenant avec lui l'Infant Charles-Antoine, son deuxième fils, destiné pour lui succéder au trône d'Espagne (1).

Le Royaume de Naples prit une nouvelle face sous le règne de Don Carlos. Ce Prince réforma, par des réglemens sages, les abus qui s'y étoient glissés, décora la capitale, protégea les lettres, encouragea les arts par l'exercice qu'il leur donna et les récompenses dont il les honora. Enfin Naples sous son règne fut plus heureuse et plus tranquille, dit M. de la Lande, qu'elle ne l'avoit jamais été. Le Prince Don Philippe, son fils aîné, mourut le 19 Septembre 1777.

## FERDINAND IV.

1759. FERDINAND, né à Naples le 12 Janvier 1751, a succédé, le 5 Octobre 1759, à Don Carlos son pere dans le Royaume des deux Siciles, avec le consentement de tous les Etats. Guidé par la Cour de Madrid, il fait enlever, le 20 Nov. 1767, à minuit, les Jésuites des six maisons de Naples et les fait transporter à Pouzzoles, où ils sont embarqués la nuit du 24 au 25 du même mois, pour être conduits hors du Royaume. Même traitement pour tous ceux de la même Société dans toute l'étendue des deux Siciles. Cette expédition avoit été précédée d'une Ordonnance, datée du 3 Nov., par laquelle ce Monarque abolissoit l'Institut des Jésuites dans ses Etats. Ce Prince n'étoit pas encore marié. L'an 1768, il choisit la main de l'Archiduchesse CHARLOTTE-LOUISE, sœur de l'Empereur Joseph II, née le 13 Août 1752, qu'il épousa par Procureur le 7 Avril et en personne le 22 Mai suivant. Le 4 Juin de la même année, sur les représentations de la Chambre royale de Sainte Claire, il donna un Edit portant suppression du Bref rendu par N. S. P. le Pape Clément XIII contre la Pragmatic-Sanction de l'Infant Duc de Parme, et de la Bulle *In Cena Domini*.

Autre Edit publié à Naples le 23 Septembre 1774, portant que les Juges auront désormais à expliquer les raisons sur lesquelles ils appuient une décision quelconque; que toutes les décisions seront fondées sur les loix expresses et communes du Royaume; que dans tous les cas où la loi ne seroit pas positive, on aura recours à l'interprétation ou extension de la loi; et cependant que les deux prémisses, ou propositions, seront fondées sur des loix expresses ou littérales; que si le cas est tout-à-fait nouveau ou douteux et de nature à ne pouvoir être jugé de la maniere ci-dessus, la décision en sera soumise à l'oracle du Roi; que les décisions faites ensuite de ces regles seront imprimées à l'Imprimerie royale, et qu'on ne pourra les notifier qu'après avoir été reconnues par le Juge et réstendaire de la cause. Le Tribunal du Conseil fit au Roi, sur cet Edit, des représentations contenant neuf doutes, qui tous furent éclaircis par un autre Edit du 26 Novembre, confirmatif de la loi qui faisoit l'objet du premier. Ferdinand est dans l'usage de donner, deux fois par semaine, audience à ses sujets.

L'an 1788. La présentation de la haquenée au S.-Siège, qui se fait annuellement au nom du Roi de Naples, le 28 Juillet, la veille de S. Pierre, n'eut point lieu au grand étonnement de la Cour de Rome et des Romains. La suppression de cet hommage donna lieu à un discours prononcé par le S.-Pere dans la Basilique de S. Pierre, après les premieres Vêpres de la Fête du saint Apôtre, en présence du sacré College, de la Prélature, de l'Officialité et d'un concours nombreux de peuple. Le lendemain le Fiscal général lut au public, le Pape présent, entouré de Cardinaux et de toute sa Cour, une protestation formelle dont le S.-Pere avoit déclaré qu'il confirmoit et approuvoit tous les points.

Le Roi de Naples, en supprimant cette année la présentation de la haquenée au S.-Siège, avoit en-

(1) Le Roi Don Carlos est mort la nuit du 13 au 14 Décembre 1788.

voyé la somme de 7155 écus d'or qu'il étoit dans l'usage de faire passer dans la même époque à la Chambre apostolique. Celle-ci l'ayant refusée, le Roi de Naples fit protester contre ce refus et contre son motif, en déclarant que la somme qui est envoyée tous les ans en son nom est une offrande dictée par sa piété et sa dévotion aux Apôtres S. Pierre et S. Paul, et non pas un tribut. Cette protestation donna lieu à une Congrégation spéciale de Cardinaux et de Prélats, laquelle arrêta, dit-on, qu'il seroit fait une contre-protestation de la part du S.-Pere : mais il paroît, dit la Gazete de France, qu'elle a été suspendue.

FIN DU III<sup>e</sup> ET DERNIER VOLUME.

# SUPPLÉMENT

F O U R N I P A R M. E R N S T.

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

D E S

### SEIGNEURS DE HEINSBERG.

HEINSBERG, ville avec une Seigneurie de même nom, située près de la Roer, à quatre lieues de Ru-remonde, aux extrémités occidentales du Duché de Juliers, dont elle fait partie depuis 1484, avoit dans le commencement des Seigneurs particuliers qui furent en même tems maîtres du Territoire de Fauquemont. Mais, vers l'an 1170, ces deux Seigneuries furent divisées entre les fils de Goswin II, celle de Fauquemont demeura au jeune Goswin, et son frere Godefroi eut celle de Heinsberg. A celui-ci succéda un Seigneur de la Maison des Comtes de Cleves, par son mariage avec Adélaïde, fille et héritière de Godefroi. Mais la petite - fille de ceux-ci porta encore la Seigneurie de Heinsberg dans une autre Maison en épousant Henri le Jeune, Comte de Sponheim, qui, par cette alliance, devint la souche des Seigneurs de Heinsberg connus depuis ce tems-là.

#### GOSWIN I.

GOSWIN I, est le premier Seigneur de Heinsberg et de Fauquemont qu'on connoisse. Il descendoit des Seigneurs de Wassemberg, originaires de la Flandre. L'an 1085, le 26 Mai, Goswin, accompagné de son neveu Gérard de Wassemberg et d'un grand nombre de Soldats, mit, par ordre de l'Empereur, un certain Luipôn, homme ambitieux, en possession de l'Abbaye de Saint-Tron. Ce Seigneur mourut vers le commencement du douzieme siècle. Il avoit épousé ONE, fille de Sigefroi, Comte de Walbeck, qui lui survécut, et fonda une Eglise Collégiale à Heinsberg, du consentement de ses deux fils, Goswin, qui suit, et Gérard, qui épousa sa cousine germaine, Ermengarde, Comtesse de Plocek, veuve d'Udon II, Margrave de Stade, mort en 1106.

#### GOSWIN II.

1100 ou environ. Goswin II succéda à Goswin I son pere dans les Seigneuries de Fauquemont et de Heinsberg, auxquelles il joignit dans la suite l'Avouerie de Mersen, alors célèbre Prieuré de S.-Remi de Reims, situé au pays de Fauquemont. L'an 1120, de concert avec Waleran Payen, Comte de Limbourg, Goswin aida Godefroi, Comte de Namur, à mettre Frédéric son frere, canoniquement élu Evêque de Liege, en possession de cet Evêché, que l'Archevêque Alexandre lui disputoit. L'an 1122, Goswin ayant refusé de venir à Liege rendre compte à l'Empereur Henri V des torts qu'on l'accusoit d'avoir faits à l'Eglise de S. Gervais à Maëstricht, Godefroi I, Duc de la Basse Lorraine et Comte de Louvain, vint, par ordre de ce Prince, assiéger le château de Fauquemont, qu'il força au bout de six semaines, et le détruisit de fond en comble. L'an 1144, le château d'Heins-

berg essuya le même sort de la part de Henri II ou III, Duc de Limbourg, qui se vengea par là de Goswin pour n'avoir point voulu déguerpir de deux fiefs de la Couronne, nommés Gangelt et Richterich, que l'Empereur Conrad III lui avoit retirés. Le Duc fy contraignit après l'avoir battu plusieurs fois; mais voyant que l'Empereur ne remplissoit pas les engagements qu'il avoit pris envers lui, il se réconcilia avec Goswin, et fit même une alliance offensive et défensive avec lui. L'an 1157, nouvelle guerre avec Harperne II, Seigneur de Randenrode, dans laquelle celui de Heinsberg eut pour allié Frédéric II, Archevêque de Cologne, qui réduisit et rasa le château de Randenrode. Goswin termina sa carrière entre 1166 et 1170, après avoir fondé à Heinsberg un monastere double, c'est-à-dire d'hommes et de filles de l'Ordre de Prémontré. Sa femme Adélaïde, fille de Frédéric I, Comte palatin de Sommersbourg, lui survécut de quelques années, l'ayant fait pere de quatre fils et de trois filles. Les fils furent Philippe, Archevêque de Cologne; Goswin, son successeur dans la Seigneurie de Fauquemont, déjà mort en 1175; Herman, décédé, à ce qu'il paroît, avant 1166; et Godefroi, qui lui succéda dans la Seigneurie de Heinsberg. Des trois filles de Goswin on ne sait ce que devint Uda: les deux autres furent mariées; Mathilde à Técon ou Dédon le Gros, Marquis de Rochlitz; Salomé à Burchard, Comte de Dassel. A ces enfans il faut encore ajouter Rutger, mentionné en 1166 comme fils de Goswin, et Gertrude, femme d'un certain Hézélon, qui furent peut-être les fruits d'une premiere alliance, ou des enfans naturels.

#### GODEFROI I.

1170 ou environ. GODEFROI I succéda à son pere Goswin II dans la Seigneurie de Heinsberg. L'an 1188, il se croisa pour la Terre-Sainte avec l'Empe-

reur Frédéric I et nombre de Seigneurs de marque, entre lesquels étoit aussi, dit-on, Philippe, Archevêque de Cologne, son frere. Godefroi mourut, à ce qu'on prétend, en 1193. Il avoit épousé SOPHIE, décédée avant l'an 1202, de laquelle il eut Adélaïde qui lui succéda, et peut-être encore d'autres enfans.

## ADÉLAÏDE.

1193. ADÉLAÏDE, fille et héritière de Godefroi I, son pere, lui succéda avant l'an 1200, et cessa de vivre avant 1217. Elle avoit épousé Arnould II, Comte de Cleves, qu'elle fit pere de Thierry qui suit, et d'Agnès, Religieuse au Monastere des Dames de Heinsberg. Ce Seigneur mourut vraisemblablement avant 1202.

## THIERRI I.

THIERRI I devint Seigneur de Heinsberg après la mort d'Adélaïde sa mere. Au mois de Mai de l'an 1214 il assura le contrat de mariage entre Waleran de Limbourg et Ernesinde, Comtesse de Luxembourg. Il assista, l'an 1215, dans Aix-la-Chapelle, au couronnement de Frédéric II, du Roi des Romains; sept ans après, c'est-à-dire au mois de Mai 1222, il se trouva dans la même ville, au sacre de Henri, fils de Frédéric II. Il s'engagea, l'an 1217, avec plusieurs autres Seigneurs, envers Philippe, Seigneur de Hauterive, ou Autreppe en Hesbaie et Clerebauld son pere, à les secourir au cas qu'ils eussent la guerre. L'an 1220, il garantit le Traité de paix fait entre Engelbert, Archevêque de Cologne, et Waleran de Limbourg, Comte de Luxembourg. Thierry finit ses jours en 1228, ayant eu d'ISALDE sa femme, décédée avant le 2 Mars 1224, un fils, mort du vivant de son pere, et trois filles, dont l'une fut Religieuse au Couvent de Heinsberg; Agnès, qui lui succéda; et la troisième devint la seconde femme de Roger, Seigneur de Rosoi, et mourut quelque tems avant 1250.

## AGNÈS ET HENRI DE SPONHEIM.

1228. AGNÈS, fille et héritière de Thierry I son pere, porta la Seigneurie de Heinsberg en dot à Henri, fils puiné de Godefroi, Comte de Sponheim, et d'Adélaïde, Comtesse de Saine, qu'elle épousa et fit pere d'une nouvelle race des Seigneurs d'Heinsberg. Henri montra beaucoup de zèle pour les intérêts de l'Empereur Frédéric II, dans le tems que ce Prince fut brouillé avec le Pape, ce qui est attesté par l'Empereur lui-même dans un Diplôme de 1241.

L'an 1248, le 15 Octobre, il donna ses biens patrimoniaux à Simon, Comte de Sponheim et de Creutzenach son frere, en échange de la portion que celui-ci avoit eue dans le partage des biens de son oncle maternel, Henri, Comte de Saine. Ce furent entre autres les Seigneuries de Blankenberg et de Lewenberg, au Duché de Berg, et celles de Sassenberg et de Ilkerad, dans l'Electorat de Cologne. Mais l'Archevêque de Cologne lui contesta ces possessions ainsi que les autres qui lui étoient échues de la part du Comte de Saine, et réussit à l'en déposséder. La querelle finit après quelques hostilités, par un Traité de paix conclu le 22 Juin 1252. Henri mourut le 20 Juin 1257 ou 1258. Sa femme Agnès vivoit encore le 19 Juin 1257. Il eut de son mariage Thierry qui suit; Jean, tige des Seigneurs de Lewenberg, éteints vers l'an 1350, mort après l'an 1298; Henri, Chanoine et Trésorier de l'Eglise Métropolitaine de Cologne, vivant encore en 1301; Agnès, Chanoinesse prémontrée au couvent de Heinsberg, en 1297; et Adélaïde, mariée en 1255 à Thierry VI ou VII, Comte de Cleves.

## THIERRI II.

1257 ou 1258. THIERRI II, fils aîné de Henri de Sponheim et d'Agnès, succéda à son pere dans la Seigneurie de Heinsberg, l'an 1258 ou environ. Quelque tems après, Godefroi, Comte de Saine, son cousin germain, forma des prétentions sur l'héritage de leur grand oncle Henri, Comte de Saine. L'an 1268, le 25 Janvier, on s'accorda au moyen du renoncement que fit le Comte au Château de Lewenberg et Thierry à celui de Vroizberg. La même année, il s'allia avec le Seigneur de Faquemont, le Duc de Limbourg et le Comte de Cleves, en faveur d'Engelbert II, Archevêque de Cologne, contre les habitans de cette ville qu'ils vinrent assiéger. Mais ayant tenté dans la nuit du 14 au 15 Octobre de prendre la ville par surprise, ils furent trahis, battus et forcés de lever le siège. Vers le même tems Thierry eut la guerre avec Adolphe, Comte de Berg: elle ne fut pas de longue durée, la paix s'étant faite par l'entremise de Henri, Evêque de Liege, de Waleran, Duc de Limbourg et d'autres Seigneurs, le 18 Février 1269. Le Seigneur de Heinsberg s'y obligea, entre autres choses, à démolir sa forteresse, près de Reyse, et à n'en point construire de plus proche du pays de Berg que celles qu'il avoit alors, savoir Blankenberg et Lewenberg. Il entra, le 7 Avril 1277, dans la grande confédération des Seigneurs de Westphalie, contre Sifroi, Archevêque de Cologne. L'an 1283, il agrandit ses domaines par l'achat de la Seigneurie de Millen. Il prit part, l'an 1288, à la guerre de succession pour le Duché de Limbourg; et, quoique vassal du Duc de Brabant, il envoya des troupes contre lui à Renaud, Comte de Gueldre et ses alliés. Thierry vivoit encore en 1302, et mourut avant le 26 Juillet 1303. Il avoit épousé, en 1254, JEANNE de Louvain et de Gaesbeck, fille de Godefroi de Louvain et de Gaesbeck-Herstal, morte après le 2 Février 1291, dont il laissa Waleran, Seigneur de Blankenberg, décédé vers l'an 1307, Godefroi son successeur; Henri, mentionné en 1282; Thierry, Chanoine de la Métropolitaine de Cologne, en 1302; Marie, Chanoinesse à Heinsberg, en 1297; et Adélaïde, mariée à Henri, Comte de Nassau-Siegen, morte après le 9 Février 1334.

## GODEFROI II.

1302 ou 1303. GODEFROI II, fils puiné de Thierry II, lui succéda dans la Seigneurie de Heinsberg, à laquelle il joignit, vers l'an 1307, celle de Blankenberg, que Waleran son frere aîné avoit possédée. Il augmenta encore dans la suite ses domaines par l'acquisition de plusieurs terres, et sur-tout de la Seigneurie de Wassenberg, qu'il commença à posséder par engagement le 27 Novembre 1317, ou plutôt le 30 Décembre 1310. L'an 1331, il eut avec Godefroi, Comte de Saine, une guerre, qui finit à son avantage par sentence arbitrale d'Adolphe, Evêque de Liege, et du Comte de Berg du même nom, prononcée le 8 ou le 15 Août de cette année. Entre autres dispositions, il en est une qui oblige le Comte de Saine, comme vassal du Seigneur de Heinsberg, à lui fournir l'année suivante, en étant requis, cent cavaliers par écuage. Godefroi de Heinsberg ne survécut guere à cet événement, ayant terminé sa carrière avant le 13 Mars 1332, et apparemment le 2 Novembre 1331. De MATHILDE, fille puinée d'Arnoul, Comte de Loos et de Chini, à laquelle il étoit allié dès l'an 1300, il laissa trois fils, Thierry, qui lui succéda; Jean, Seigneur de Balenbroch ou Dalenbroug; Sittart de Wassenberg, époux de Catherine de Vurnenbourg,

mort le 25 Juillet 1334; Codefroï, dit de Chini, Chanoine de la Cathédrale de Liege, et Prévôt de Maëstricht, vivant encore en 1354; et une fille, Marguerite, clue Abbessé de Thoren le 28 Novembre 1337, qui vivoit encore en 1371, ou même 1378. Butkens ajoute Ide, femme d'Adolphe d'Agimont, Seigneur de Neuchâtel.

## THIERRI III.

1331 ou 1332. THIERRI III succéda à son pere Codefroï II dans les Seigneuries de Heinsberg et de Blankenberg, Jean son frere lui fit d'abord à ce sujet quelques difficultés, sans néanmoins y avoir rien gagné par la décision que donnerent les arbitres choisis pour l'accommodement de cette querelle, le 13 Mars 1332 (N. S.). La même année un différend qu'il avoit avec Jean III, Duc de Brabant, au sujet de la Seigneurie de Wassenberg et des frontieres respectives de la Seigneurie de Heinsberg et de celle de Rolduc appartenantes au Duc, l'engagea à entrer dans la ligue que Philippe de Valois, Roi de France, Jean de Luxembourg, Roi de Bohême et plusieurs autres Princes avoient fait contre ce Duc. L'an 1336, Louis, dernier Comte de Loos et de Chini, étant mort le 19 Janvier, après avoir institué son successeur dans le Comté de Loos, Thierrî de Heinsberg, son neveu, l'Eglise de Liege s'opposa à l'exécution de ce testament, prétendant que ce Comté lui étoit échu par déshérence. Thierrî s'en étant mis en possession, l'Evêque, Adolphe de la Marck, son beau frere, dissimula d'abord; enfin pressé par son Chapitre et par le Pape, il prit les armes. Par l'entremise du Comte de Gueldre on convint que jusqu'à ce que l'affaire fut vidée par les votes de droit, le Comté seroit remis au Prêlat, et qu'en attendant tout y resteroit sur l'ancien pied. Cependant les Officiers du pays refuserent d'obéir au gouverneur mis de la part de l'Evêque; et le Chapitre, craignant de perdre sa cause devant les tribunaux séculiers, la fit évoquer par le Pape. Thierrî protesta contre cette évocation, et se liguait en 1338 avec le Duc de Brabant contre les Liégeois. Le 18 Mai de la même année, l'Archevêque de Cologne, et les Comtes de Juliers et de Hainaut, choisis pour arbitres par l'Evêque de Liege et le Seigneur de Heinsberg, adjurent à ce dernier la propriété du Comté de Loos, sous la condition de le tenir de l'Eglise de Liege en fief. Une partie du Chapitre réclame contre cette disposition; mais Thierrî n'en tint compte. Après la mort de son fils, l'an 1342, le Chapitre continue son opposition avec plus de rigueur. Thierrî est excommunié, de l'aveu du Pape, et le Comté de Loos mis en interdit. Cependant une nouvelle sentence arbitrale du Comte de Hainaut, donnée le 8 Août 1343, lui confirma le Comté, sauf la mouvance de l'Evêché de Liege. Nouvelle réclamation de la part de quelques Chanoines. L'an 1346, au mois de Juin, l'Abbé de S. Nicaise de Reims vint à Liege, en qualité de Légat apostolique, pour terminer ce différend. Cinq Chanoines furent députés pour traiter avec lui, sous la ratification du Chapitre et des Etats. Cette clause ne fut pas observée, et le Clergé se souleva avec le peuple contre l'Evêque Engilbert de la Marck, successeur d'Adolphe, pour avoir, en vertu de leur sentence, accordé l'investiture du Comté au Seigneur de Heinsberg. Les Liégeois victorieux à Wothem le 19 Juillet, sont vaincus à Waleve, le 21 Juillet de l'année suivante, par Engilbert et ses alliés, et contraints à faire la paix avec leur Evêque. Thierrî, qui se trouva à cette bataille, continua de jouir du Comté de Loos. Durant les troubles dont on vient de parler, Thierrî fit une alliance le 6 Mars 1343 avec Waleran, Archevêque de Cologne, et Adolphe, Comte de Berg, dont le but étoit de maintenir le repos public de leurs pays. Mais l'an

1344, il se brouilla avec l'Archevêque au sujet de la Seigneurie de Hurf, dont il avoit reçu l'investiture de l'Empereur Louis IV le 21 Août de la même année. Le Prêlat y formoit des prétentions pareilles à celles des Liégeois sur le Comté de Loos. La paix se fit bientôt après au grés des deux parties, à Cologne, le 6 Janvier de l'année suivante. Thierrî céda un tiers de ladite Seigneurie à l'Eglise de Cologne, et en reçut l'investiture des deux autres tiers, il eut même la permission de conserver son alliance avec les Comtes de la Marck et de Dornsberg ainsi qu'avec quelques autres Seigneurs de Westphalie ennemis du Prêlat. Il aida dans la suite Guillaume, Marquis et depuis Duc de Juliers, dans la guerre que lui firent ses propres fils. La paix étant conclue le 30 Juin 1349, il fit lui-même une alliance perpétuelle avec ces jeunes Comtes, le 18 Février 1350. L'an 1354, nouvelle paix publique entre Guillaume, Archevêque de Cologne, Jean III, Duc de Brabant, les villes de Cologne et d'Aix la-Chapelle, à la laquelle Thierrî accéda, en s'obligeant de fournir trois cens soldats et mille pionniers, pour faire le siège du château de Gryppenhowen, repaire de brigands. L'an 1356, il joignit ses armes à celles de Wenceslas, Duc de Brabant, contre Louis II, Comte de Flandre. L'an 1361, le 17 Janvier, Thierrî mourut au château de Stockem, dans le Comté de Loos, étant encore excommunié, soit a raison de ses dettes, comme le dit Mantelius, soit pour la détention du Comté de Loos, comme l'insinue Zanliet. Il avoit choisi sa sépulture au monastere d'Herckenrode; mais au refus que firent les Religieuses de l'enterrer dans leur Eglise, il fut inhumé à Hasselt, dans un lieu profane, et ensuite, du consentement de l'Evêque Engilbert, au couvent des Augustins de cette ville. De CUNEGONDE sa femme, fille d'Everard III, Comte de la Marck, morte avant 1357, il n'eut que Godefroï, Seigneur de Millen, et Eicke, qui épousa, avant 1338, Mathilde, fille de Renaud II, Duc de Gueldre, auquel il se joignit en cette année avec son pere pour aider Edouard III, Roi d'Angleterre, contre Philippe de Valois, Roi de France. Il cessa de vivre en 1342: sa femme, remariée deux fois, lui survécut jusqu'en 1380. Elle ne lui donna point d'enfants; mais il laissa un fils naturel de son nom, de même que son pere en avoit laissé un du sien. Ainsi leurs domaines passerent à la branche collatérale de Heinsberg-Dalembroch.

## GODEFROI III.

1361. GODEFROI III de Dalembroch, fils cadet de Jean de Heinsberg - Dalembroch, et petit-fils de Godefroi II, Seigneur de Heinsberg, voulut recueillir la succession de son oncle Thierrî III, comme son plus proche parent et héritier universel. Il s'adressa d'abord à l'Evêque de Liege pour en avoir l'investiture du Comté de Loos. Au refus du Prêlat, il s'empara de la plupart des places du pays. Les Liégeois les reprurent bientôt sans résistance; et étant venus assiéger le château de Stockem, le plus important de tous, ils forcerent la garnison à capituler après vingt-sept jours de siège. L'Evêque de Liege fut alors reconnu pour Comte par tous les habitans du pays. Le Seigneur de Dalembroch, soit qu'il se repentit d'avoir renoncé à ce Comté, soit qu'il ne se trouvât point assez fort pour soutenir ses prétentions, les vendit, l'an 1363, à Arnoul d'Orheille, Seigneur de Rummen, qui en feroit lui-même, comme étant descendu par sa mere de la Maison de Loos. Cependant Godefroi et ses successeurs continuèrent de porter les armoiries et le nom de Loos; mais il quitta alors celui de Chini, que son prédécesseur avoit pris sans avoir jamais possédé ce Comté. Les dettes que Godefroi avoit contractées pour obtenir

la succession de son oncle, l'obligerent, la même année 1363, d'engager sa Seigneurie de Millen avec les bourgs de Gangel et de Vucht à Edouard, Duc de Gueldre, qui s'en défit l'année suivante en faveur de Jean, Seigneur de Mœurs, et celle de Blauxembourg à Guillaume II, Duc de Juliers, aux successeurs duquel elle paroit être demeurée. Il semble même qu'on empêcha Godefroi de prendre possession de la Seigneurie de Heinsberg, puisqu'il ne reçut qu'en 1366 l'hommage des habitans de ce territoire. L'an 1371, Godefroi combattit pour le Duc de Juliers son beau-frère, contre Wenceslas, Duc de Brabant, à la bataille de Baestwiler, donnée le 22 Août, dans laquelle les Brabançons furent défaits. L'an 1388, au mois de Mai, les Liégeois, au nombre de 40 mille, porterent la désolation dans les terres du Seigneur de Heinsberg, après avoir saccagé celles du Duc de Juliers, pour y avoir laissé détrousser quelques marchands liégeois par le Seigneur de Ravenstein et de Reiferscheit. L'an 1389, au mois d'Août, suivant l'isen, ou, selon Zauflet, le 8 Septembre, Jean, fils aîné de Godefroi, brûla le village d'Esen près de Mæstricht, appartenant alors à l'Evêché de Liege, et en emporta un riche butin. Une troupe de paysans des environs s'étant présentée pour le lui enlever, il les dispersa et en fit deux cens prisonniers. Les Liégeois irrités de ces hostilités, allèrent mettre le siège devant Heinsberg le 28 Septembre; mais ceux du dedans ayant fait une vigoureuse défense, ils furent obligés de rebrousser chemin le 8 Octobre suivant, après avoir conclu la paix par l'entremise du Duc de Juliers et de son fils. Sur la fin deses jours Godefroi entra dans de vives contestations avec son frere utérin, Renaud de Fauquemont, Seigneur de Bornc et de Sittaert, qui s'étoit emparé de la Seigneurie de Dalembroch, de la Douane de Kuick, de plusieurs villages appartenans à la Maison de Heinsberg. Ce différend fut vidé par l'arbitrage d'Adolphe, Comte de Cleves, prononcé le 11 Avril 1393, en faveur de Godefroi. Renaud reconnut son tort et se soumit à cette sentence le 8<sup>e</sup> Mai suivant. Godefroi ne survécut guere à cet événement, étant mort vers l'an 1395. Il avoit épousé en 1357, PHILIPPINE, fille de Guillaume I, Duc de Juliers, décédée le 24 Août 1390, dont il laissa Jean son successeur, et quelques filles, Jeanne, mariée en 1374 à Guillaume, Seigneur de Horne et d'Altena, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; Philippine, unie l'an 1394 en premières noces à Gérard, Seigneur de Thomberg et de Landscrone, et en secondes, avant l'an 1400, à Gumbert, Comte de Nuenar, laquelle ne vivoit plus en 1429; Catherine, qui, en 1389, donna sa main à Gilbert de Buiren, fils d'Alard, Seigneur de Buiren, mort en 1397; et peut-être encore Marie, épouse en 1384 de Renaud, Seigneur de Reiferscheit, car elle étoit de la Maison de Heinsberg.

## JEAN I.

1395 ou environ. JEAN I, surnommé le BELLIQUEUX, succéda dans la Seigneurie de Heinsberg à Godefroi III son pere. Jean, n'étant encore que Seigneur de Dalembroch, combattit dans l'armée du Duc de Gueldre à la bataille donnée près de Grave le 23 Juillet 1388, où les Brabançons furent défaits. Il se liga de nouveau, l'an 1390, contre la Duchesse de Brabant, avec Gilles de Jauche et d'autres mécontents, et alla brûler la ville d'Ische. Peu après, il eut querelle avec Philippe, Duc de Bourgogne, pour avoir exercé des hostilités dans la Seigneurie de Fauquemont. Le Duc lui pardonna cette faute l'année même qu'il l'avoit commise, c'est-à-dire en 1393. Ayant succédé à son pere, ou même dès auparavant, il eut guerre avec Jean, Seigneur de Stein, pour la Seigneurie de Lewenberg, sur laquelle celui-ci répétoit une certaine somme, teuant

pour ses sûretés le château même de Lewenberg, par forme de caution. Ils se réconcilièrent par la médiation de l'Archevêque de Cologne, le 24 Avril 1395. L'année suivante, un nouvel accord, passé le 12 Octobre, rendit à Jean de Heinsberg la possession libre de cette Seigneurie, que deux ans après, dit-on, il se vit obligé d'engager, pour racheter sa liberté qu'il avoit perdue à la bataille de Cleverhamm, donnée le 7 Juin 1397, en combattant pour Guillaume, Duc de Berg, contre Adolphe, Duc de Cleves. L'an 1400, à la requisition de la Duchesse de Brabant, il força, par un blocus, les habitans de Bois-le-Duc à se soumettre à leur Souveraine. Le 5 Janvier 1405 (N. S.) Marguerite, Duchesse de Bourgogne, le fit son Gouverneur au Duché de Limbourg et au pays de Fauquemont. L'an 1406 et suivant, il aida Jean de Baviere, élu Evêque de Liege, pour réduire ses sujets qui s'étoient révoltés contre lui. Il fit, en 1410, avec Renaud, Duc de Juliers et de Gueldre, un Traité par lequel, au moyen d'une certaine somme, il renonça à toutes les prétentions qu'il avoit sur le Duc et ses Etats, à la réserve néanmoins du droit qui lui étoit dévolu par la mort de sa mere Philippine de Juliers, consistant dans une rente annuelle de 2250 florins du Rhin. Malgré cela, il eut dans la suite, outre la Seigneurie de Bornc et les villes de Sittaert et de Susteren, (qui ne pouvoient que depuis peu être entrées dans la Maison de Juliers) encore un quart du Duché de Juliers, par les arrangemens que, du vivant même et du gré de Renaud, il prit à cet égard, le 31 Mars et le premier Avril 1420, avec Adolphe, Duc de Berg, son parent et son allié perpétuel depuis le 12 Décembre 1414.

La même année (1420), ayant porté du secours à Jean IV, Duc de Brabant, contre ses propres sujets, il fut saisi avec les autres Seigneurs allemands venus avec lui, par les habitans de Bruxelles, qui ne les relâcherent que sur leur parole d'honneur, ou même, suivant l'isen, seulement l'année suivante, par ordre de l'Empereur. Renaud, Duc de Juliers, étant mort le 26 Juin 1423, sans enfans, la convention faite entre le Duc de Berg et le Seigneur de Heinsberg fut encore dans le même mois agréée par les Etats de Juliers, sauf néanmoins le droit de tout autre prétendant à cette succession; clause qui regardoit, ce semble, Arnaud d'Egmond, parent du défunt, reconnu par les Etats de Gueldre pour leur Duc. Depuis ce tems, Adolphe de Berg se qualifioit Duc de Juliers et de Berg; Jean ajouta aussi à son titre de Loos et de Heinsberg, celui de Seigneur de Juliers, que ses successeurs ont constamment retenu. Les copartageans, non contents de la succession de Juliers, porterent encore leurs vues sur le Duché de Gueldre; Jean y avoit même fait avancer un corps de cavalerie: mais Arnaud d'Egmond ne manqua pas de se mettre sous la défensive, et même de prendre sa revanche sur les terres du Seigneur de Heinsberg, avec lequel il fit une treve, en 1424, qui fut suivie d'un autre accommodement passé le Mardi après la Vistation (9 Juillet) 1426, par lequel, entre autres choses, ils se jurèrent une paix perpétuelle, avec promesse de s'entre-aider réciproquement dans le besoin. Sur ces entrefaites Jean de Heinsberg se broilla avec le Duc de Berg, jusqu'à en venir à des hostilités. Ces contestations, quoique soumises à l'arbitrage de l'Archevêque de Cologne et de la Noblesse de Juliers, dès le 27 Février 1426, ne finirent que le 16 Avril 1429, par un Traité fort étendu. Au mois de Juillet de l'année suivante, Jean aida son fils l'Evêque de Liege, dans la guerre que ce Prélat eut contre les Namurois, à prendre le château de Poilvache. Mais indigné de voir rasée une si bonne forteresse, il ramena ses troupes chez lui. Malgré cette

DES SEIGNEURS DE HEINSBERG. V

retraite, il fut contraint par le Traité de paix, conclu le 20 Décembre 1431, de faire amende honorable au Duc de Bourgogne, comme Comte de Namur. Au commencement de l'an 1432, il eut querelle avec Adolphe, Duc de Cleves, dont les gens avoient fait irruption sur ses terres. On n'en connoit point les suites. Il entra, l'année suivante, en de nouvelles contestations avec le Duc de Gueldre, qui se plaignoit des contraventions de ceux de la Maison de Heinsberg aux engagements pris en 1426.

Le Duc fit entrer ses troupes dans le territoire de Juliers; et la paix fut conclue vers le milieu de l'an 1434, au désavantage de ceux de Heinsberg, qui durent renoncer à la moitié de ce qu'ils possédoient au pays de Juliers en faveur du Duc, à qui il fut encore permis d'acquérir l'autre moitié au moyen d'une certaine somme, quand il lui plairoit de la compter. Mais il ne paroit pas que cela ait été exécuté. Nous le voyons, en 1435, avec l'Evêque son fils, présent aux fameuses Conférences qui se tinrent à S.-Vast d'Arras pour la réconciliation de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, avec le Roi Charles VII; et ce qui est remarquable, il est qualifié Duc de Bouillon par Olivier de la Marche, dans le dénombrement qu'il fait des Princes qui assisterent à cette auguste assemblée. Il y a lieu de croire que l'Evêque son fils lui avoit engagé ce Duché pour sa vie. Quoi qu'il en soit, on n'a pas de preuve qu'il ait passé à ses descendants. Nouvelle guerre, l'an 1436, de Jean d'Heinsberg avec Adolphe, Duc de Juliers et de Berg, terminée au commencement de l'année suivante. Malgré toutes ces guerres, Jean agrandit ses Domaines par l'achat du château de Schonforst, des Seigneuries de Limberg sur la Meuse, de Millen, de Gangelt et Vucht; il s'assura aussi celle de Wassemberg, et obtint encore l'Avouerie de Gusten. Ce Seigneur guerrier mourut enfin le 24 Janvier 1439, ou même, suivant M. Kremer, le 2 Novembre 1438, d'après une Charte, et fut enterré dans l'Eglise collégiale de Heinsberg, auprès de sa première femme MARGUERITE, Dame et héritière de Genepe en partie, qu'il avoit épousée avant 1395: après le décès de celle-ci, arrivé le 4 Octobre 1419, il convola, sur la fin de 1423, ou au commencement de 1424, en secondes noces, avec ANNE, fille d'Otton, Comte de Solms, Douairière de Gérard I, Comte de Saine, morte avant le 19 Novembre 1433, qui lui apporta la part qu'elle avoit eue du chef de sa mere, Agnès de Falckenstein, dans le partage des biens de la Maison de Falckenstein-Muzenberg, éteinte dans la personne de Wernier, Archevêque de Treves, décédé le 4 ou le 13 Oct. 1418. Du premier lit Jean laissa trois fils et une fille; Jean, qui suit; Guillaume, Seigneur de Hunf, et par cession de son pere, depuis le 15 Juin 1433, d'une portion de Juliers, Comte de Blanckenheim et Seigneur de Castelberg, et de Gérardstein, du chef de sa femme Elisabeth, fille de Gérard, Comte de Blanckenheim, qu'il épousa en 1411, ou peu après. Il cessa de vivre entre le 8 Août 1437 et le 2 Novembre 1438, et peut-être déjà avant le 21 Avril de cette année: sa femme vivoit encore en 1461. Le troisième fils du Seigneur de Heinsberg fut Jean, Prévôt d'Aix-la-Chapelle et de Maëstricht, avant le 13 Mars 1411, Evêque de Liege le 16 Juin 1419, mort le 9 ou le 16 Octobre 1459, et non 1458, comme le dit Kremer, après avoir résigné son Evêché le 22 Novembre 1455, à Louis de Bourbon. La fille étoit Philippine, épouse de Guillaume, Comte de Wied, à qui elle fut fiancée, n'étant encore que dans l'enfance, l'an 1402; elle vivoit encore en 1460. Du second lit sortirent deux filles; Marie, née en 1424, déjà mariée, en 1440, avec Jean, Comte de Nassau-Dietz, morte après 1462; Jacqueline, née après la Pentecôte 1427, laquelle renonça en 1453, à la dignité d'Abbesse de Thoren, et se fit, l'année suivante, Chanoinesse régulière à Malines; elle vivoit

encore en 1462, quoique, peut-être, elle ne fût plus Religieuse. Outre ces fruits de ses mariages Jean laissa encore une fille naturelle, nommée Elisabeth, qu'il maria, en 1429, à Arnold de Horn, surnommé le Sauvage.

JEAN II.

1438 ou 1439. JEAN II, fils aîné de Jean I et de sa première femme, lui succéda dans la Seigneurie de Heinsberg. Il avoit, avant 1414, épousé WALPURGE, fille de Frédéric, Comte de Moers ou Mœurs et de Saërwerden, ce qui lui fit prendre, cette année-là, le parti de son beau-frere Thierrri, élu Archevêque de Cologne, contre Guillaume de Berg, son compétiteur, et Adolphe son frere, Duc de Berg; à quoi celui-ci consentit, quoiqu'il eût fait une alliance perpétuelle avec la Maison de Heinsberg. Jean prit part à presque toutes les actions remarquables de son pere, après la mort duquel il amortit, en 1440, la mouvance à laquelle la Seigneurie d'Alembroch étoit sujette envers Guillaume, Seigneur de Vladorp, comme Bailli héréditaire de Ruremonde. L'an 1442, il assista, dans Aix-la-Chapelle, au couronnement de l'Empereur Frédéric IV. Il mourut le 1 Mai de l'année suivante, ne laissant de sa femme que deux enfans, Jean, son successeur; et Marguerite, née le 25 Juillet 1426, fiancée, le 7 Janvier 1438, à Philippe II, Comte de Nassau-Saarbrucken, qu'elle devoit épouser le 25 Juillet 1440. Ce mariage eut lieu, et il en sortit deux fils; Jean, né le 17 Juin 1441, tige des Princes de Nassau aujourd'hui régnans de la Maison de Valeran, et Philippe, mort jeune. Marguerite mourut, le 13 Février 1446, à Weilbourg où ses cendres reposent.

JEAN III.

1443. Jean III devint Seigneur de Heinsberg après la mort de son pere: Il joignit à son patrimoine les Seigneuries de Dietz, de Zelem et de Ziechern en Brabant, avec la Châtellenie d'Avvers, que sa femme JEANNE, fille et héritière de Jean de Dietz, à laquelle il avoit été fiancé le 13 Avril 1425, lui apporta en dot, pour en jouir après le décès de Thomas de Dietz son grand-pere, arrivé le 8 Juin 1432. Il réclama encore une portion de l'héritage de ses propres ancêtres, et sur-tout le quart du Duché de Juliers, que son grand-pere, Jean I, avoit cédé à son puîné Guillaume, Comte de Blanckenheim. Il entra en contestation à ce sujet avec son cousin Gérard, fils de Guillaume; mais de l'avis de leur oncle, l'Evêque de Liege, ils convinrent, le 26 Octobre 1444, que Jean auroit les Seigneuries de Heinsberg, Lewenberg, Dalembroch et Geilenskirchen, et Gérard la susdite portion du pays de Juliers, avec un huitieme de la Seigneurie de Lewenberg, que cependant celui-ci transporta, le 8 Décembre suivant, au Seigneur de Heinsberg, sous la condition de payer les dettes dont ces terres étoient chargées. Mais ces dettes, et principalement celles qu'il avoit épousées avec sa femme, étoient si considérables, que la même année encore il se vit obligé de remettre l'administration en écomat de tous ses Etats à son oncle, l'Evêque de Liege, qui, pour cette raison, l'institua, le 21 Février 1446, son héritier dans les Seigneuries de Millen, Gangelt et Vucht. C'étoit un avantage pour sa fille unique Jeanne. Il mourut peu après, le 27 Janvier 1448. Sa femme lui survécut jusqu'au 8 Avril 1472, et se remarria, en 1461, avec Herman de Gengros.

JEANNE ET JEAN IV,

DE NASSAU-SAARBRUCKEN.

1448. JEANNE, fille unique de Jean III son pere, lui succéda dans tous les biens de la Maison de Heins-

berg, sous la tutelle de l'Evêque de Liege, son grand-oncle, qui peu après la fiança à Jean, Comte de Nassau-Saarbrücken, auquel, en vertu de l'acte passé à ce sujet le 30 Novembre 1450, elle devoit porter en dot tous ses biens paternels ainsi que ceux qui lui écheroient de la part de sa mere et de sa grand'mere: il n'y eut que les Seigneuries de Heinsberg et de Geilenkirchen, dont le Comte devoit laisser l'usufruit à l'Evêque de Liege, apparemment pour satisfaire aux dettes qui restoient encore à payer. Les sujets de ses terres durent néanmoins dès lors faire hommage à Jeanne et au Comte, qui assigna aussi de son côté quelques Seigneuries en douaire de sa future épouse, et la prit sous sa garde. Ayant fait, à raison de cette alliance, de grandes dépenses pour amortir les dettes dont les domaines de la fiancée étoient chargés, et craignant d'essuyer des pertes considérables, au cas qu'elle vint à mourir avant la célébration du mariage, il obtint, le 20 Janvier 1451, de l'Evêque de Metz la permission de l'épouser avant l'âge de puberté, s'il étoit nécessaire. Cependant il n'avoit pas encore contracté cet engagement le 24 Août 1455, lorsque sa belle-mere le déclara Gouverneur de Dietz et des autres Seigneuries qu'elle tenoit de son pere en Brabant; mais il paroit qu'il le fit avant le 20 Décembre 1456.

La même année, il confirma la cession de la Seigneurie de Levenberg, faite quelques années auparavant, en faveur de Philippe II de Nassau-Saarbrücken son frere, pour prévenir les prétentions que celui-ci eût pu dans la suite former contre lui, en vertu de son mariage avec Margerite de Heinsberg, tante paternelle de la jeune mariée. Mais déjà, l'aînée suivante, Jean avoit recouvré cette Seigneurie. Jean de Heinsberg, ci-devant Evêque de Liege, étant mort au mois d'Octobre 1459, le Comte de Nassau-Dietz, époux de Marie de Heinsberg, sa soeur consanguine, fit incontinent occuper les châteaux de Stein et de Millen, que le Prélat avoit considérablement fortifiés en 1452. Mais Gérard, Comte de Blanckenheim, neveu, et Jean, Seigneur de Heinsberg; du chef de sa femme, arriere-niece du défunt, y formerent opposition, soutenant que toute la succession étoit échue, non pas à ses sœurs, mais à eux, conformément à la répartition que Jean I de Heinsberg avoit faite le 18 Février 1424, de ses domaines entre ses enfans. Pour donner plus de force à leur demande, ils acheterent sur la fin de cette année, de Philippine, Comtesse de Wied, autre soeur du Prélat, le droit qu'elle avoit en particulier sur les Seigneuries de Stein, de Merzen et de Lumpen. Cependant Marie et Jacqueline avoient obtenu de la Cour féodale de Brabant des lettres d'investiture pour les Seigneuries de Gangelt, de Millen

et de Vucht. Jacqueline, l'an 1452, transporta son droit à sa soeur, et lui obtint de nouveau, le 12 Mars, l'investiture de ces terres. Nonobstant cela, Philippe, Duc de Bourgogne, à l'arbitrage duquel le différend fut remis, prononça, le 29 Mai 1462, en faveur de Guillaume, Comte de Blanckenheim, fils de Gérard, déjà mort depuis deux ans, et de Jeanne de Heinsberg, qui devoit partager avec eux toute la succession de l'Evêque. Jeanne mourut à Mayence, le 3 Septembre 1469, et fut enterrée dans l'Eglise collégiale de Saint Arnoul, où repose aussi le corps de son époux, qui la suivit de près, étant décédé le 5 Juillet 1472, à Vehengen, au Duché de Wurtemberg, où il alloit rendre visite à Everard, Comte de Wurtemberg, frere de sa seconde femme ELISABETH DE WURTEMBERG. Il ne laissa du premier lit que deux filles, Elisabeth et Jeanne. L'aînée naquit le 19 Octobre 1459, et fut déjà, le 22 Juin 1463, promise en mariage au jeune Duc, Guillaume de Berg et de Juliers, le dernier de sa Maison, à qui, suivant cette convention, elle devoit, sous certaines conditions, porter en dot les Seigneuries de Heinsberg et de Geilenkirchen, ainsi que la moitié de celles de Millen, Gangelt et Vucht, avec Wassemberg et Rolduc, et au cas qu'il n'y eût point d'autres héritiers, toutes les possessions paternelles et maternelles. Le Duc l'épousa à Saarbrücken, le 19 Octobre 1472, ayant déjà, incontinent après la mort de son beau-pere, pris possession de ces terres, ainsi que de Dietz et de ses autres possessions en Brabant. Mais Elisabeth étant morte en 1479, sans laisser d'enfans vivans, Jeanne sa soeur cadette, née le 14 Avril 1464, morte le 7 Mai 1521, qui, après avoir été fiancée à Albert, Marquis de Baaden, le 31 Août 1469, s'étant mariée le 13 Avril 1478, avec Jean I, Comte palatin de Simmeren, réclama ses domaines. Par l'intervention de l'Electeur palatin, elle et son époux y renoncèrent depuis, et vendirent, le 10 Mars 1483, au Duc de Juliers et de Berg, leur beau-frere, tous les droits qu'ils y pouvoient avoir. Ce Prince alors incorpora les Seigneuries de Heinsberg et de Geilenkirchen au Duché de Juliers, par un reversal donné aux Etats du pays, le 14 Mars 1484. L'an 1499, il transporta les terres de Dietz et de Zichen, avec la Châtellenie d'Anvers, à Engelbert, Comte de Nassau-Dillenburg, afin qu'il renonçât à toutes les prétentions qu'il formoit du côté de sa mere, Marie de Heinsberg, sur Gangelt, Vucht, Millen et d'autres terres de ses ancêtres maternels; et depuis ce tems-là, les Ducs de Juliers sont demeurés possesseurs pacifiques de ces Seigneuries.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## SEIGNEURS DE FAUQUEMONT.

FAUQUEMONT, en flamand *Valkembourg* ou *Falkenberg*, est une petite ville à deux lieus à l'orient de Maëstricht, avec une Seigneurie de même nom, assez étendue, que l'Empereur Charles IV érigea, l'an 1357, en Comté. Aujourd'hui cette contrée n'est plus connue que sous le titre de Seigneurie, et fait un des trois pays de la Province de Limbourg, appelés communément les pays d'Outremeuse, appartenans par moitié à la Maison d'Autriche et à la République de Hollande.

Le territoire de Fauquemont eut, dès avant le XI<sup>e</sup> siècle, des Seigneurs particuliers, qui en même tems posséderent la Seigneurie de Heinsberg, comme nous venons de l'observer sur les Seigneurs de ce pays, où nous avons donné l'Histoire de Goswin I et de Goswin II, qui successivement tinrent ces deux Seigneuries ensemble.

## GOSWIN III.

L'AN 1168 ou environ Goswin III, fils de Goswin II, Seigneur de Fauquemont et de Heinsberg, succéda à son pere dans la Seigneurie de Fauquemont et dans l'Avouerie de Mersen. Il ne vivoit plus en 1175. De sa femme, dont on ignore le nom et l'origine, il laissa Goswin IV, son successeur; et Otton, Archidiacre de Liege, un de ceux (*Aegidius aurea vallis, cap. xci, up. Chapeaville. in Script. Leod. T. II, p. 184*) qui protesterent contre l'élection de Simon, fils de Henri III, al. IV, Duc de Limbourg, pour l'Evêché de Liege. Otton fut lui-même élu Evêque, par une partie des Chanoines, après la mort de Simon, sur le faux bruit de celle d'Albert de Guick, en 1195, et non, comme Butkens (*Troph. du D. de Brabant, T. II, p. 324*) le marque par distraction, en 1238; car lui-même rapporte dans un autre endroit (*Ibid. p. 322*) ces paroles de la Chronique d'Anclia, sous l'an 1195: *Rumor autem falsus perlatus apud Leodium nuntiavi: Canonici illum esse mortuum (scilicet Albertum de Guick), qui statim elegerunt quandam illustrem Canonicum Goswini de Falconis monte filium.* Aléric dit la même chose: nous transcrivons encore son passage, à raison de quelques autres particularités qu'il présente sur le sujet d'Otton (Ad an. 1194, P. 2, p. 465, inter acces. Hist. Leibnitzii) *Quo audito (Simonis obitu) grex Canonicorum in Ecclesia S. Lamberti residentium, alium substituerunt electum per commune Capitulum, et de liberato consilio nominabant et eligebant Archidiaconum Ottonem, virum religiosum, fratrem Goswini (IV) de Monte-Falconis, prius in Præpositum et post in Episcopum, cui præcipue adversabatur Archidiaconus Ango, nepos Præpositi defuncti, frater Roberti de Petri-Ponte domini, qui Otto venerabilis non multo post motuus est.* A ces deux fils de Goswin III, Butkens, dans sa Table généalogique des Seigneurs de Fauquemont (T. II, p. 324), ajoute un troisième, Thierré de Fauquemont, mentionné suivant lui, en 1225, avec une fille,

Adélaïde, femme de Waleran, fils de Henri III, al. IV, Duc de Limbourg. Mais en nous réservant de parler de Thierré ci-après, nous croyons qu'il faudra abandonner notre généalogiste, sur ce qu'il dit d'Adélaïde, s'il n'a eu d'autres preuves de son existence que celle dont il paroît se prevaloir à la page 322, où il prend pour sœur de Goswin Adélaïde, petite-fille de Goswin II, laquelle fit, en 1201, de concert avec Goswin IV, Seigneur de Fauquemont, une donation au Couvent des Dames de Heinsberg.

## GOSWIN IV.

L'AN 1175, Goswin IV avoit déjà succédé à son pere dans la Seigneurie de Fauquemont. Il assista, suivant Butkens (T. I, p. 156,) au couronnement de l'Empereur Otton IV à Aix-la-Chapelle, le 14 Juillet 1198. Il vivoit encore en 1204, suivant une Charte de l'Empereur Philippe de Suabe, que Butkens (*Ibid. p. 167, seq. pr. p. 56*) rapporte à cette année, où ce Prince donna au Duc de Brabant l'Avouerie de Mersen, au cas que Goswin consentit à s'en défaire. *Item supradicto Duci promissimus, quod Conductum et Advocatum de Mersen et Suscon. cum suis appenditiis, quam Goswinus de Valkenberg de prædecessoribus nostris Imperatoribus habuit, ei in feudum concedimus, si tamen idem Goswinus consensum nullobeat.* Il avoit épousé JUTTE, fille de Henri III, al. IV, Duc de Limbourg, morte après l'an 1202, comme en fait foi une Charte conservée aux Archives de l'Abbaye de Rolduc. Mais c'est un point assez difficile à décider, que de dire qui lui succéda; car, suivant Butkens (T. II, p. 322), il mourut sans enfans. Cet Historien met après lui, pour Seigneur de Fauquemont, Waleran le Long ou le Jeune, fils cadet de Waleran III, selon lui, deuxième Duc de Limbourg, et de sa première femme, Adélaïde de Fauquemont. Mais à ce système s'oppose le contrat de mariage fait entre Waleran III de Limbourg et

Ermesinde, Comtesse de Luxembourg, au mois de Mai 1214, où Waleran nomme son frere Henri, Seigneur de Fauquemont. (Bertholet, Histoire de Luxemb. (T. IV, pr. p. 44.) *Fratrum meorum Henrici à Falckenborog. Le Mire* (Operum Diplom.) a connu ce Henri de Fauquemont et le fait même tige des Seigneurs de Fauquemont, après lui, en lui donnant pour enfans, Thierrî, Seigneur de Fauquemont, Engelbert, Archevêque de Cologne, et un certain Winand. En cela néanmoins il nous paroît avoir tort; car il est bien certain, comme on le verra en son lieu, que Thierrî a possédé les Seigneuries de Marville et d'Arancy. Or ces terres étoient l'appanage d'Elisabeth de Bar, femme de Waleran le Long. Il faut donc que Thierrî ait été leur fils, pour en avoir hérité, attendu qu'Elisabeth laissa encore d'autres enfans, qui sans doute eussent recueilli cette succession, si elle n'avoit point été laissée à Thierrî. On n'échappe point ici en disant que Thierrî jouit de ces terres du chef de sa femme; car cette assertion est insoutenable, comme l'on pourra s'en convaincre parce que nous dirons dans la suite. Nous croyons donc devoir suivre Butkens, sur la descendance des Seigneurs qui ont possédé Fauquemont après la mort de Goswin IV, dernier de la première race, qui, selon lui (T. I, p. 183), vivoit encore au mois de Septembre 1214; en quoi nous l'abandonnons pour placer en cette année, comme Seigneur de Fauquemont, Henri de Limbourg, oucle de Waleran, surnommé le Long ou le Jeune, dont il n'a point eu connoissance.

## HENRI DE LIMBOURG.

1214. HENRI DE LIMBOURG, Seigneur de Wassembourg, fils aîné de Henri III ou IV, Duc de Limbourg, étoit déjà, au mois d'Août de cette année, Seigneur de Fauquemont, comme en fait foi le contrat de mariage cité ci-dessus, et encore une autre Charte de cette même année, publiée par le P. Bertholet (*Hist. de Luxemb. (T. IV, pr., p. 46, sq.)*), d'après Jean le Carpentier, sur l'authenticité de laquelle nous ne comptons néanmoins pas beaucoup. Henri aura sans doute été institué héritier de cette Seigneurie par Goswin IV, son beau-frere. Henri étoit fort attaché à l'Empereur Otton IV, même après la bataille de Bouvines, si malheureuse pour ce Prince, au point qu'il aima mieux voir ravager ses terres, et soutenir pendant quelques jours un siège de l'armée de Frédéric II dans son château de Fauquemont, depuis le 30 Août de l'an 1214, que de se ranger du côté de ce rival d'Otton. Cependant, soit qu'il se sentit trop foible, soit par quelque autre motif, il accepta, avant le 8 Septembre, une treve qui devoit durer jusqu'à la Saint-Remi. C'est ce que Renier de Saint-Jacques, Auteur contemporain, rapporte fort laconiquement en ces termes (ad. an. 1214, ap. Martenne Ampl. Collect. T. V, p. 52): *Sabbato* (post festum S. Bartholomæi) *Episcopus Leodiensis cum innumerabili exercitu suo similiter Mosam transivit et regali exercitui conjunxit. Falkebor obsideatur, terra devastatur, et Treuga usque ad festum S. Remigii accipiuntur. In Nativitate S. Marie Juliacum..... obsideatur, etc.* Cet Ecrivain ne nous apprend pas ce que le Seigneur de Fauquemont fit après l'expiration de la treve. Mais il y a toute apparence qu'il s'accommoda avec Frédéric, à l'exemple de Waleran son frere et de quelques autres Princes. Henri mourut avant l'an 1221, et peut-être même ne vivoit-il plus en 1216. Sonne son épouse, dont on ignore l'extraction, ne lui donna point d'enfans: c'est pourquoi Waleran, son frere puîné, succéda à leur pere dans le Duché de Limbourg.

## WALERAN I, DE LIMBOURG,

## DIT LE LONG OU LE JEUNE.

Après la mort de Henri, la Seigneurie de Fauquemont tomba sur son neveu WALERAN I, surnommé LE LONG ou LE JEUNE, fils cadet de Waleran III ou IV, Duc de Limbourg, et de sa première femme. Nous n'avons point de preuve expresse pour étayer cette succession; car le passage que Butkens (T. II, p. 323) rapporte où Waleran est très distinctement nommé Seigneur de Fauquemont, *Waleramo Falkomontensis*, est à nos yeux de peu de poids, comme étant tiré, à ce que nous croyons, du Catalogue des Evêques de Liege par Placentius. Cependant, comme Thierrî son fils a possédé cette Seigneurie, nous n'hésitons point à le placer lui-même entre les Seigneurs de Fauquemont. À cette Seigneurie il joignit celle de Poilvache, sur la Meuse, près de Dinant, et encore celle de Montjoie; il fut aussi Maréchal de Jean d'Epe, Evêque de Liege. La preuve de tout cela se trouva dans la suite de notre récit.

L'an 1217, au mois de Mai (Bertholet, Hist. de Lux. T. IV, pr. p. 49) il s'engagea avec son pere et d'autres Seigneurs à aider Philippe, Seigneur d'Autreppes, qui avoit fait hommage à Waleran III, comme Comte de Namur, ainsi que Clarembaud son pere, au cas qu'ils eussent la guerre. L'an 1220 (*Celenius in notis, ad cap. 4, Lib. 1, V. S. Engelb. p. 79*), il jura, avec son pere et son frere, de garder le Traité de paix que son pere venoit de conclure avec Engelbert, Archevêque de Cologne. En 1222, au mois de Janvier (*Ex Archivis Heinsberg. Indict. X*) il conféra, conjointement avec son pere, son frere et son oncle Gérard, Seigneur de Wassembourg, au Monastere des Dames de Heinsberg le droit de patronage de l'Eglise paroissiale de Hoengen. L'an 1225, le 10 Novembre, trois jours après le meurtre de Saint Engelbert, Archevêque de Cologne, le Duc son pere l'envoya avec son oncle détruire le Château de Valence ou Valandus, que le Prélat avoit fait élever sur les confins du Limbourg. C'est ce que témoigne Césaire d'Heisterbach, en ces termes (*Vita Engelb. L. 2, c. 9, p. 154*): *Dux Walramus de Limburg, socer Comitiss Friderici (Dessemburg).... tertid die a cæde ejus (Archiepiscopi) antequam corpus ejus venisset Colonia, congregato milite copioso et multis rusticis, Castrum Valantiam, quod beatus vir ad munimentum terre non longè à Castro Rodensi (Rolduc) maximo sumptu edificarat, absens obsedit et post paucos dies cum magno suorum tripudio dejecit.... Walramus ut à facio excusare se posset, sicut et fecit, præsens adesse noluit, sed fratrem suum Gerardum cum filio Walramo ad Castrum destruendum misit; aëbat enim in suam ignominiam illud extractum. Waleran le Jeune paya, au rapport du même Ecrivain, cette démarche d'une longue maladie: *Post cujus (Ducis Walrami) mortem, dit-il, dum filii ejus WALRAMUS JUNIOR et Comes Henricus, gravi admodum infirmitate correpti, satis vœrati sunt, nec adhuc plene convalescerunt. Causam vero tum mortis illorum tum horum malæ valetudinis Deus novit.* Il étoit donc encore malade en 1227, puisque, selon la remarque du P. Hartzheim (*Bibliotheca Colonien., etc. p. 43*), Césaire écrivit en cette année. Toutefois cette maladie ne doit point avoir été si considérable ou avoir seulement commencé quelques mois après la mort de son pere, arrivée en Mai 1226; puisqu'il intervint à une Charte de donation que le Duc Henri son frere fit à l'Abbaye de Rolduc, *anno Domini**

MCCXXVI, mense Julio, non. ejusdem mensis; c'est-à-dire, à ce que nous croyons, le 2 Juillet, suivant la manière de compter les jours du mois dans un ordre direct, quelquefois employée en ce tems-là. (*Nouv. Tr. de Diplom.* T. IV, p. 724.) Au contre-scel du sceau de Waleran pendant à cette Charte conservée aux Archives de ladite Abbaye, on lit le mot *Custos*; le reste n'est plus déchiffirable. Serait-ce la tutele des jeunes enfans d'Ermesinde, Comtesse de Luxembourg, seconde femme de son pere, qu'il auroit voulu désigner par ce mot? nous ne voulons guere appuyer sur cette conjecture; mais il est certain, par le témoignage d'un ancien Historien de Treves, que Waleran prit cette Comtesse, ses enfans et son pays sous sa protection. La caution (Martenne, *Amp. Collect.*, T. II, p. 132; Bertholet, T. IV, pr. par., p. 56) qu'il donna pour cette Princesse, condamnée par une sentence du Conseil de l'Empereur, rendue à Aix-la-Chapelle le Dimanche *Esti sunt dies* (12 de Mars 1227 V. S.), à réparer les torts occasionnés à l'Abbaye de Stavelo par la détention des châteaux de Logne et de Comblent, fait voir qu'il s'acquitta de son engagement. Mais voici le passage même de l'ancien Ecrivain de Treves, auquel nous en avons appelé: *Circa eadem tempora* (1228), dit-il, (Gesta Trevir. Archiep. n. 69; ap. Martenne, *Amp. Collect.*, T. IV, p. 242) *visitavit Dominus peccata populi sui spiritu judicii et spiritu ardoris, terram consumens gladio et igne; non solum Trevirensem, sed etiam Coloniensem et Moguntinensem Dioccesim, et hac ex parte per Walerannum et Comitum Seynensem. Nam Walerannus, filius supradicti Waleranni (Ducis Limburg), defuncto patre, in custodiam cesserat Comitisse uxoris patris sui et puerorum et terre, et hic habuit prelia multa, et nominatus factus est in eis.* Ce fut principalement contre le Comte de la Marck que Waleran fit la guerre en ce tems, pour recouvrer le patrimoine de ses neveux les jeunes Comtes d'Isenberg. Cette guerre fut longue, quoique de tems en tems interrompue. Waleran avoit l'humeur trop guerriere pour n'avoir point pris aussi part à la guerre que le Duc son frere eut, en 1230, avec l'Archevêque de Cologne, de laquelle nous avons donné ci-devant quelque détail. Mais les deux freres doivent avoir fait la paix avec le Prélat avant le 23 Janvier 1231, puisque, à cette époque, ils se trouverent avec lui à la Diete que le Roi Henri, fils de l'Empereur Frédéric II, tint à Worms. (Honthelm, *Hist. Trevir.*, T. I, pag. 707; Schannat, *Hist. Wormat. in Cod. prob.*, pag. 109.) L'année suivante, Waleran s'étant de nouveau brouillé avec cet Archevêque, voulut porter du secours à quelques Seigneurs de Westphalie ses ennemis. Mais il fut repoussé par l'Evêque de Munster allié du Prélat. *Coloniensis Archiepiscopus*, dit Godefroi de S. Pantaléon (*ad an.* 1232, p. 298, T. I; Script. Freheri, edit. 1624) *in Westfaliam cum militia transit et hostibus in dedicationem receptis prospere revertitur. Quibus hostibus cum Waleranus de Limburg cum suis favoribus in succursum venisset, ab Episcopo Monasteriensi, per cujus Diocesim transire intendebat, reductus et redire compellitur.* Il se reconcilia encore avec le Prélat avant le 18 Mars de l'an 1234, s'étant trouvés ensemble ce jour-là à la Cour du Roi Henri, à Lutter, près de Goslar, comme le prouve une Charte que ce Prince fit alors expédier. (*Foppens Supplem. Op. Diplom. Miræi*, T. IV, p. 237.)

L'an 1235, il reçut en fief de l'Evêque de Liege la petite ville de Sittaert, faisant aujourd'hui partie du Duché de Juliers. *Anno 1235*, dit la grande Chronique belgique (p. 235, T. III; Script. Pistorii). *Tunc Episcopus Joannes villam de Sittaert pro duobus militibus marcharum acquisivit, quam Waleramo*

*suo Mareschallo in feudum dedit.* Mais il rompit peu après avec ce Prélat (Fisen, *Hist. Ecclesie Leud.* p. 1, L. 13, n. 19, p. 322,) à l'occasion de certaines contestations eues entre quelques uns de ses sujets et les habitans de Theux, bourg du pays de Liege. Waleran épousa la querelle des siens, et alla brûler Theux le 21 Septembre 1236. L'Evêque de Liege ne crut pas de son côté devoir manquer à protéger ses sujets; et usant de représailles, il porta le ravage dans les terres de Waleran, et même (Bertholet, *Hist. de Luxem.* T. IV, p. 444,) sur celles du Comte de Luxembourg son allié, où il mit le feu aux villes de Bastogne et de Durbui, ainsi qu'à quelques autres endroits. (Fisen, loco cit.) Ces hostilités continerent quelques tems de part et d'autre au désavantage des deux partis. Waleran se laissa enfin persuader par ses amis à demander la paix, et l'obtint. (Bertholet, T. IV, p. 456.) Alors il commença à former certaines prétentions sur le Comte de Luxembourg, son frere utérin; mais celui-ci rompit ses projets guerriers en faisant des lignes défensives avec les Seigneurs voisins, et entre autres avec Arnoul III, Comte de Loss et de Chini. Ce Seigneur promit et jura par un acte de 1237, donné *die Jovis post octavas Pasche anno Domini 1237, mense Aprili*, (c'est le 30) qu'il marcheroit au secours de Henri, Comte de Luxembourg et Marquis d'Arion, aussi long-tems qu'il vivroit, contre Waleran de Limbourg et contre tout autre qui se déclareroit son ennemi. Cette ligue effraya le jeune Waleran et le retint dans le devoir. Tel est le récit de l'Historien de Luxembourg. Sans nous inscrire en faux contre le motif qu'il prête à Waleran de n'être point venu aux mains avec ces Comtes, nous observerons seulement que ce Seigneur n'étoit point homme à s'effrayer aisément; on le verra bientôt se mesurer avec des forces très supérieures à celles des ennemis; encore la même année, il recommença ses incursions sur le territoire de Liege. L'Evêque se prépara aussi pour entrer de nouveau en campagne, lorsque le Duc de Limbourg vint le trouver sur la fin du mois d'Octobre, et l'engagea à différer encore quelque tems les hostilités, en lui promettant de ramener son frere à un accommodement; faute de quoi il prit sur soi de payer mille marcs au Prélat, et de se rendre à Liege comme pleige. C'est du P. Fisen, à l'endroit cité, que nous tenons ces particularités: les Archives du Chapitre de Liege sont ici ses garans. C'est néanmoins une faute de sa part de nommer notre Prince Waleran de Luxembourg. Brower (*Ann. Trevir.*, Lib. 15, n. 178, T. II, p. 134) donne dans une méprise encore plus grande en le faisant Duc de Limbourg et Comte régnant de Luxembourg: il a pris le pere, mort plusieurs années auparavant, pour le fils. Zanfliet (*ad an.* 1238; ap. Martenne, *Amp. Coll. T. IV*, p. 72) doit être tombé dans le même écart pour l'avoir fait Comte de Namur. Mais pour continuer son histoire, il rompit bientôt ces nouvelles conventions, si toutefois le Duc son frere réussit à lui persuader d'en faire, et causa d'effroyables ravages dans les terres de l'Evêché. Jean de son côté ramassa une belle armée, vers la Purification 1238, et alla assiéger le Château de Poilvache: mais ce Prélat étant mort le 30 Avril, ou, selon Gilles d'Orval (cap. 132; ap. Chapeau, *Script. Leod.* T. II, p. 262) le 2 Mai suivant, Waleran ramassa d'abord ce qu'il pouvoit avoir de troupes, et passa la Meuse; ce qui jeta l'épouvante dans l'armée ennemie, consternée de la mort de son chef, et lui fit prendre la fuite. La Chronique d'Albéric entre dans un assez grand détail sur tout cela; en voici les paroles mêmes (*ad an.* 1238, L. 2, p. 565): «Galleranus Dominus de Poillevache, filius quondam Ducis Galleranni de Limborch, multa mala horribilia et nefanda faciebat contra viros suos, et præcipue contra Episcopum Leodiensem

» Joannem; quapropter idem Joannes, sicut erat vir  
 » animosus et nobilis, congregans exercitum copiosum  
 » circa Purificationem Beatae Virginis, Castrum praedicti  
 » Galeranni, situm super Mosam, quod dicitur Pilans-  
 » vaccam, viriliter obsedit. Post aliquantulum, ad  
 » mandatum Episcopi, venit ad obsidionem Thomas  
 » Comes Flandriae, qui erat homo ligius ratione  
 » feudi Hainiaci, cum nobili turba Flandrensium et  
 » Hainensium, adducens secum bibliam petrariam  
 » et cetera bellica instrumenta, eratque in (cum)  
 » istis Comes Arnulphus Lossensis, et cum eo multi  
 » nobiles vicini, qui quotidie magnos et diros facie-  
 » bant assultus jaciendo, sagittando et ad muros  
 » assaliendo; et quia non erat munium nec aquam  
 » haberet sufficientem, citò illi deintus reddidissent  
 » Castrum Episcopo, nisi quidam, ut dicitur, fuissent  
 » qui omnia consilia Episcopi eis revelabant, et ut  
 » fortiter se defenderent clam exhortantes quia obsidio  
 » solveretur.... Cum adhuc obsidio esset ante  
 » supradictum Castrum Pilansvaccam, Joannes Leod.  
 » Episcopus, pridie calendis Maii, in Castro Dionanto  
 » moritur. Mors ejus propter obsidionem omnibus,  
 » nisi quibusdam fidelibus, celatur... Crastino verò  
 » die mortis Episcopi, illi qui erant ad crenellos  
 » defensionis, ludentes et gaudentes, dicebant foris  
 » astantibus: Recedatis, recedatis; Dominus vester  
 » mortuus est. Sic manifestata est proditio, de qua  
 » superius mentio incidit. Deinde Galerannus, sicut  
 » erat vir bellicosus et in bellis nimium exercitatus,  
 » quotquot habere potuit in unum colligens exercitum,  
 » Mosam transivit; quod audiens exercitus Episcopi,  
 » sine dilatione cepit fugere (alius codex, sine dila-  
 » tione quot capita tot fugae), infra Dionantum se  
 » recepit; tamen postea Comiti Flandriae sub nomine  
 » Regis fuit redditum». Ces dernières paroles sont  
 une espece d'enigme. Est-ce que, malgré ce suc-  
 cès, Waleran fut obligé, par ordre de l'Empereur,  
 ou du Roi Conrad son fils, de remettre le château de  
 Poilvache au Comte de Flandre? Toujours est-il vrai  
 que depuis au moins l'année 1260 (Bertholet, T. V,  
 p. 142), le Comte de Luxembourg, on ne sait à  
 quel titre, a possédé cette forteresse, quoique cepen-  
 dant l'Evêque de Liege paroisse y avoir eu en même  
 tems quelque droit domanial. Comme Albéric,  
 dans un passage que nous rapporterons, nomme  
 encore Waleran, fils aîné de celui-ci, *Waleranum  
 de Poilvache*; il est à présumer que seulement après  
 la mort de Waleran le Long, le Comte de Luxembourg  
 aura commencé de posséder Poilvache.

Mais, pour revenir aux exploits de Waleran, ce  
 Seigneur n'étoit point d'un caractère à rester tranquille  
 après l'expédition dont on vient de parler. Le schisme  
 qu'avoit causé dans l'Eglise de Liege l'élection du  
 successeur de Jean, lui fournît l'occasion de satis-  
 faire son inclination pour la guerre. Aidé (Alber.  
*ad an. 1238*) du jeune Roi Conrad et de Conrad de  
 Hochstade, nouvellement élu Archevêque de Colo-  
 gne (1) (Fisen, *loco supra cit.*), il prit les armes pour  
 Otton, Prévôt de Maëstricht, qu'une partie des  
 Chanoines de Liege avoit élu pour Evêque le 25 Juin 1238,  
 et fit le dégât dans les terres qui tenoient pour  
 Guillaume de Savoie, choisi par l'autre partie des  
 Electeurs. Le Comte de Flandre soutint l'élection de  
 Guillaume son frere, et réussit à dissiper ses ennemis  
 par l'armée qu'il envoya contre eux. L'année sui-  
 vante, Waleran prit toute la part qu'il pouvoit à la

guerre que la Maison de Limbourg eut avec l'Arche-  
 vêque de Cologne. Voici comme en parle l'ancien  
 Historien de Treves (*Gesta Trevir. Archiep. n. 177;*  
*ap. Martenne, Ampl. Collect., T. IV, p. 246*):  
*Theodoricus, Archiepiscopus (Trevirensis), dit-il,*  
*Castrum in monte Kilkurch adificare cepit anno*  
*Domini 1239. Neque poterat contra facere Wale-*  
*rannus toto anno illo vehementissimè bellorum*  
*instantià contra Conradum Coloniensem Electum*  
*impeditus. Le même Escrivain rapporte que le jeune*  
*Roi Conrad favorisoit la Maison de Limbourg contre*  
*l'Archevêque; car il ajoute: » Tunc temporis Con-*  
*radus puer, filius Imperatoris, Rex Hierosolymorum,*  
*» à pluribus habitus est pro Rege Romanorum, qui*  
*» etiam fovit partes Laicorum adversus Coloniensem*  
*» Electum». Nous ignorons si ce que cet Auteur dit*  
*un peu plus bas regarde encore la guerre en question.*  
*» Ex hinc, dit-il (n. 180, p. 248), post multas com-*  
*» minationes, post multas commotiones, miseratus*  
*» Dominus plebem suam, pacem dedit inter Episco-*  
*» pum et Walerannum, et reconciliati sunt in laedere*  
*» pacis». Comme il rapporte cet accomodement*  
*sous l'année 1241, après le mois d'Avril, il pourroit*  
*sembler, qu'en cet endroit il entend parler d'une*  
*querelle que Waleran eut avec l'Archevêque de*  
*Treves; car les paroles de cet Historien sous l'année*  
*1239, insinuent assez qu'ils n'étoient point trop*  
*bons amis, encore que peu auparavant ils eussent*  
*vidé un différend survenu au sujet du château de*  
*Marbuch ou plutôt Mailberch, suivant une Charte*  
*de Waleran dont nous parlerons ci-après. Quoi qu'il*  
*en soit de cette observation, la paix, suivant Albéric*  
*(ad an. 1240) se conclut l'an 1240, entre l'Archevêque*  
*de Cologne et la Maison de Limbourg. Parmi les*  
*conditions étoit celle-ci, qu'une des filles de Waleran*  
*épouserait le Comte de Hochstade, neveu du Prêlat:*  
*» Pax ista firmata est per duplex matrimonium....*  
*» Comes de Dolchen et de Hostade duxit filiam*  
*» Waleranni fratris Ducis de Lemborc». Malgré*  
*cela la guerre recommença peu après entre l'Ar-*  
*chevêque et les Princes de Limbourg, qui étoient*  
*grands partisans de l'Empereur Frédéric II contre*  
*le parti du Pape. Cette guerre fut funeste à Wa-*  
*leran; car il y perdit la vie dans une action don-*  
*née l'an 1242, après Pâque, comme il est rap-*  
*porté par l'Auteur des Gesta Trevir. Archiep.*  
*combiné avec celui de la Chronique de Salzbourg:*  
*en voici les extraits pour vérifier notre récit: » Tunc,*  
*dit le premier (ap. Martenne, Ampl. Coll. T. IV,*  
*page 246), après avoir raconté la mort du Pape*  
*Célestin, arrivée en Novembre 1241, » insurrexerunt*  
*» duo Archiepiscopi, Moguntinensis scilicet et Colo-*  
*» niensis, in res imperatorias, et utroque gladio,*  
*» scilicet materiali et spirituali vehementissime uten-*  
*» tes, hinc praeliis et exactionibus, incendiis et rapi-*  
*» nis universa quæ attingere poterant invaserunt,*  
*» satellitibus imperatoris in eorum res non minus*  
*» regrassantibus.... Mortuus est autem Walerannus*  
*» post Pascha» de l'an 1242, comme ce qui précède*  
*le fait voir ainsi que la Chronique de Salzbourg en*  
*ces termes (ad an. 1242; ap. Pez. Anstriae. Script.*  
*T. I, p. 357): « Moguntinus et Coloniensis Archi-*  
*» episcopi, collecto exercitu, dominicalia Imperii*  
*» vastaverunt, Imperatorem per terras suas ad manda-*  
*» tum apostolicum excommunicatum denuntiantes.*  
*» Quibus occurrerunt Comites, Barones, et auxiliarii*

(1) Henri de Molenaar, prédécesseur de Conrad dans l'Arche-  
 vêché de Cologne, mourut en carême de l'an 1238, suivant  
 Albéric, p. 363; (*Alberti Stad.*, p. 2; *Script. Kulpitii*, p. 538.)  
 Les Auteurs du *Call. Christi*, Tome III, nov. edit. 691.  
 Gundling, Tome IV, page 744; Gelenius, pp. 47-126) qui,

d'après Godefroi de Saint-Pantaléon, ont placé sa mort en 1237,  
 et lui ont fait succéder Conrad la même année, n'ont pas  
 fait attention que cet auteur fait partir de Pâque le commence-  
 ment de l'année; étant certain, par une Charte du premier  
 Septembre 1237, que Henri vivoit encore alors.

» Imperatoris, conflictu cum ipsis inito, vicissim » multis interfectis, quorum potior fuit Dux (*im- » mō frater Ducis*) Walarab de Litparch, etc. » Ainsi Butkens (T. II, p. 312) a eu tort de placer sa mort vers 1249. Ce Prince avoit, lors de son décès, environ 48 ans, attendu qu'au mois de Mai 1214, il n'avoit pas encore atteint l'âge de 21 ans, comme on peut le conclure de ce passage du contrat de mariage passé alors entre son pere et la Comtesse Ermesinde. (Bertholet, T. IV, pr. p. 46.) « Hoc » etiam mecum juraverunt, *y dit Waleran III,* » supra dicti filii mei Henricus et Waleranus, qui » cum, pro nuptiis juventute sua, eo tempore quo præ- » sens Charta composita fuit, adhuc sigilla non ha- » berent, etc. » On sait (N. Tr. de Diplôm., T. IV, p. 265) qu'en Allemagne, en France, en Angleterre les Nobles, à la fin du douzieme siecle et au suivant, n'eurent régulièrement droit de sceau, *jus sigilli*, qu'après avoir atteint la majorité ou l'âge de 21 ans accomplis.

Waleran le Long avoit épousé ELISABETH ou ISABELLE de Bar, fille d'Ermesinde, Comtesse de Luxembourg, et de son premier mari, Thibaut I, Comte de Bar : témoin Albric en ces termes (ad an. 1214, p. 2, p. 476) : *Comes Bari Theobaldus. . . de tertia uxore Ermensende, filia Henrici Comitis Namurensis filiam Isabellam nomine genuit, quam junior Waleranus Longus habuit, et ei peperit postmodum Waleranum de Poilvache.* Ermesinde elle-même, dans un Acte de 1231, dit (apud Miræum Operum Diplomatic. Tome I, page 306) : *Si Elisabeth filiam meam predicti Comitis (Henrici Barrensis) sororem, mei filii (imo privigni) Walerani uxorem, etc.* Ajoutez une convention que les deux époux (Bertholet, T. IV, pr. p. 55) firent au mois de Janvier 1217, (V. S.) avec l'Abbé de Rébais pour vider un différend qu'ils avoient sur le patronage de l'Eglise de Marville et quelques dîmes. Ce qui fait voir que Butkens (T. II, p. 312 et 330) a eu tort de placer le mariage de Waleran en 1231; le P. Bertholet (T. IV, p. 411) ne l'a pas eu moins, en le rapportant à l'année 1227, puisque, dans une Charte de Waleran le pere, donnée pour l'Eglise de Metz en 1218, Elisabeth est déjà appelée femme du jeune Waleran (*ap. Foppens. Suppl. Oper. Diplôm. Miræi, T. IV, p. 230*) : « Quod dictus Comes (*Luxemburgi Waleranus*) de consensu. . . » Walerani junioris filii Comitis, et Elisabethæ uxoris ejusdem, sororis Domini M. (lisez H.) tunc temporis Comitis Barrensis ». Nous croyons que le mariage de Waleran le pere avec la Comtesse de Luxembourg, fait en 1214, a donné occasion à celui de leurs enfans. Elisabeth eut (Bertholet, T. IV, p. 411) en dot les terres de Marville et d'Arancy; mais elle n'en jouit point du vivant de son mari, mort avant le partage des biens de la Comtesse Ermesinde. (*Ibid.* Tom. V, pag. 94.) Après le décès de cette Princesse, arrivé en 1246, Henri, son fils aîné et Comte de Luxembourg, s'empara de ces deux terres, et, malgré les réclamations d'Elisabeth, il continua de les posséder (*Ibid.*, pr. p. 40) pendant plusieurs années. Une convention passée à Stavelo, la troisième férie après le Dimanche *Reminiscente* (10 Mars 1253 V. S.) mit fin à ces contestations. Henri restitua Marville et Arancy; donna la quatrième partie de certains acquêts à sa sœur utérine, et lui céda dans les biens de Flandre et de Hainaut celle qui lui appartenoit. Le Comte de Luxembourg se réserva néanmoins alors la suzeraineté sur Marville et Arancy, ou bien il l'acquitt depuis; car le P. Bertholet (pr. p. 56,

T. V, et p. 140 et pr. p. 62) produit un acte du 1 Août 1262, par lequel Waleran, fils d'Elisabeth, Seigneur de *Montjoie et de Marville*, et non pas de Fauquemont, reconnoit avoir reçu ces terres en fief de son oncle le Comte de Luxembourg. Peu de mois après, Thibaut II, Comte de Bar, voulut être admis à la communication du droit féodal de ces villes et territoires en dépendans, c'est-à-dire que Waleran, leur possesseur, prêteroit serment de fidélité au Comte de Bar pour la moitié, mais que ce vasselage n'en seroit point pour celadivisé, puisque Thibaut devoit le rendre à Henri en augmentation des autres fiefs qu'il tenoit déjà de lui, avec promesse de ne causer aucun domage ni au Comte de Luxembourg ni à Waleran de Montjoie, et que pour ces rétrocessions, il devoit leur compter 7500 livres de Provens (1). Cest ce que nous apprend l'Historien, d'après un titre du 13 Novembre 1262, qu'il a fait imprimer parmi ses preuves, au Tome V, p. 55. Elisabeth donna plusieurs enfans à son mari, comme il le témoigne lui-même dans un reversal qu'il donna à Nachusen, au mois de Novembre 1238, à Thierris, Archevêque de Treves, en reconnoissance de 600 l. qu'il en avoit reçues pour la partie du château de Mailberch et deses dépendances; qui lui appartenoient à titre d'achat, sous condition néanmoins, que dorénavant, lui et ses héritiers tiendroient le château et ses terres en fief de l'Eglise de Treves, où il dit entre autres choses (*ap. Houlheim, Hist. Trevir. Diplôm. T. I, p. 723*) (2) : « Et sciendum quod » filii mei ipsum castrum, si filii mei non fuerint, » ab Ecclesia Trevirensi feudali jure tenebant ». L'aîné des fils de Waleran I fut Waleran, dont il a déjà été parlé. Il posséda peut-être quelque temps la Seigneurie de Poilvache, suivant ce qui a été dit ci-dessus, mais bien certainement celles de Marville, d'Arancy et de Montjoie, comme en fait foi l'Acte de l'hommage cité plus haut, et pour Montjoie en particulier une Charte de donation qu'il fit au Couvent de Richstein, alors habité par des filles, aujourd'hui d'hommes de l'Ordre des Prémontrés, situé dans cette Seigneurie, faisant à présent partie du Duché de Juliers. Cette piece débute ainsi (*ap. C. L. Hugo in Annal. Præmonstr. T. II, inc., prob. p. 417*) : « Walaranus nobilis vir de Mont- » joie, et mater sua nobilis mulier Elisabeth, et » uxor sua Jutta, Comitissa, etc. Datum apud Rickivi- » nstein, anno Domini 1252, sexto idus Maii ». Une autre donation (*Ibid.* et p. 418) faite en faveur de ce Monastere, qu'il fit confirmer en 1258, par une Charte de l'Archevêque de Cologne, prouve encore sa souveraineté sur ce territoire. Il suivit, l'an 1248, (Butkens, T. I, p. 252) Guillaume, Comte de Hollande, compétiteur de l'Empereur Frédéric II. Il mourut entre 1262 et 1269, sans laisser d'enfans, comme l'on peut s'en convaincre par ce que nous avons dit de son hommage fait au Comte de Luxembourg, et par ce que nous dirons ci-après. Il fut enterré dans l'Abbaye de Val-Dieu, au Comté de Daelem, à laquelle il avoit fait une donation en 1250. (*Ap. Jongelinum, not. Abbat. Ord. Cisterc. L. 9, p. 49.*) On y voit encore son épitaphe, différente de celle qu'on lisoit autrefois sur sa tombe. Jutte, sa femme, inconnue à Butkens, et dont le P. Hugo ignoroit aussi l'origine, étoit fille et héritière du dernier Comte Otton de Ravensberg et de Vecht, en Westphalie, mort en 1245, comme on le voit dans une Charte, par laquelle elle ratifia, en 1251, l'aliénation que sa mere Sophie avoit faite du Comté de Vecht à l'Evêque de Munster, à titre, partie de

(1) 160,400 livres tournois d'aujourd'hui.

(2) Waleran devoit lui-même donner ce Château en fief à Rudolphe, fils du frere d'Agnès, dernière Dame de Mailberch,

dont il avoit acquis la part qu'il y avoit avant cette convention avec l'Archevêque.

vention, partie de donation. « Jutta, y dit-elle, » Domina de Montjoie.... quonian omne Dominium in Vechta ad me sicut ad verum hæredem » petuississe dinoscitur, etc. » Cette piece est rapportée par le P. Schaten (*in Annal. Paderb. ad. an. 1253*, L. 12, T. II, p. 53 et seq.) Il y donne quelque détail sur ce Comté ; mais il se trompe lorsque, d'après le P. Wilthem, il fait descendre Waleran son époux, des Comtes de Teckelenbourg, et encore lorsqu'il nomme son pere Thierr.

Le second fils de Waleran I fut Engelbert, en 1265, suivant Butkens, (pag. 312,) Archidiacre de Liege, Prévôt de la grande Eglise de Cologne, déjà en 1256, suivant une Charte du 24 Mars, où il se trouve entre les témoins avec Waleran son frere, et, en 1261, Archevêque de Cologne. Cette promotion et l'extraction d'Engelbert sont rapportées par Menken, Abbé de Werum, Auteur contemporain, sous l'année 1261, où après avoir marqué la mort de Conrad, Archevêque de Cologne, il ajoute : (1) *Successit Dominus Engelbertus de Falkenberg, frater Comitum*. C'est ainsi qu'il appelle Thierr, Seigneur de Fauquemont, que l'Archevêque lui-même nomme son frere. (*In literis an. 1264, ap. Lunig Spicil. Eccles.*, p. 1, contin., p. 364. *Apol. des Ertzotifts colln. adjuv.* p. 63.) M. Gundling a bien pris le change sur ce *Falkenberg* ou *Falckenbourg*, pour le placer en Hollande à une lieue de Leiden : l'Histoire de Thierr, son frere, mettra elle seule cette méprise à découvert. Engelbert fut sacré par le Pape Urbain IV lui-même, en 1263, suivant une lettre de ce Pontife, rapportée par Oderic Raynaldi, Tom. XIV, pag. 109, et mourut après le mois de Janvier 1276, comme le démontre une Charte du 4 Février de cette année, citée par M. Kremer, dans une Histoire des Comtes de Limbourg sur la Leene, où il rapporte encore une Charte du 15 Mai 1275, qui regarde Engelbert ; ce que nous remarquons parce que tous les Ecrivains que nous avons vus ont donné dans l'erreur sur l'époque de la mort de ce Prêlat.

Le troisième fils de Waleran étoit Thierr ou Thibaut, son successeur dans la Seigneurie de Fauquemont. Butkens, Mantelius et Bertholet l'appellent expressément fils de Waleran le Long. De quoi nous ne doutons pas aussi, encore que nous ne l'ayons point trouvé comme tel dans quelque ancien monument. Car c'est une chose incontestable que Waleran II, Seigneur de Fauquemont, descendoit des Ducs de Limbourg ; or il étoit fils de Thierr ou Thibaut, comme il l'appelle lui-même dans une Charte de l'an 1269, où il dit : *Cum hæreditas mea miserabili sarcinâ debitorum à pâtre memoratæ Theobaldo patre meo contractorum.... premeretur, etc.* Jean Hocsemius témoigne aussi expressément que Waleran, Seigneur de Fauquemont, en 1278, étoit fils du Seigneur de ce lieu, tué peu d'années auparavant (1258,) à Cologne, qui fut notre Thierr, *paternis cutus periculis*, etc. ; et la chose est portée à l'évidence par la confrontation de deux Chartes publiées par Butkens, entre ses preuves, au premier Tome, p. 103 et 106, dans la dernière desquelles, qui est de l'an 1274, Waleran II déclare avoir reçu du Duc de Brabant les deux mille livres que ce Duc devoit à son pere, *Domino patri nostro et nobis post ipsum* ; qui est précisément la somme que le Duc stipula à Thierr, Seigneur de Fauquemont. Dans la première de ces Chartes, de l'an 1267, Thierr étoit donc aussi lui-même descendu des Ducs de Limbourg ; et l'on seroit bien embarrassé à lui trouver un autre pere que dans la personne de Waleran le Long ; car le faire, avec le Mire, fils de Henri de Limbourg, Seigneur de Fauquemont, c'est ce qui ne se combine

pas trop, comme nous l'avons déjà observé, avec la succession de Thierr, ou au moins de Waleran II son fils, dans les terres de Marville, d'Arancy et de Montjoie, possédées auparavant par l'ainé de Waleran I dit le Long. D'ailleurs, et c'est ce qui détruit entièrement le système de le Mire, comment Waleran II de Fauquemont pourroit-il nommer Henri II Comte de Luxembourg son oncle, *dilecto avunculo meo magno Henrico, Comiti Lucemburgensi*, comme il parle dans la Charte sus-mentionnée, si Henri avoit été son grand-pere ? Dans cette hypothèse, le Comte de Luxembourg n'eût été que son cousin sous-germain, et non son oncle ; mais dans la nôtre, Thierr ayant été fils de Waleran le Long et d'Elisabeth de Bar, Waleran II son fils pouvoit, à double égard, appeler le Comte de Luxembourg son grand-oncle. Par les passages que nous avons donnés sur le pere de Waleran II, Seigneur de Fauquemont, se trouve aussi renversé le système du P. Hugo, qui faisoit Waleran fils de Waleran, Seigneur de Montjoie et de Jutte, que nous avons dit être morts sans lignée. Sa raison est, parce que, dans une Charte de 1275, qu'il publie, Waleran II, selon lui III, Seigneur de Fauquemont et de Montjoie, dit : *Est quoddam Monasterium sororum Ordinis Præmonstratensis, Richwinesteine dictum, in nostro allodio à nostris progenitoribus fundatum*. Mais il falloit prouver auparavant que l'ainé de Waleran I ; et non pas lui-même, avoit été le fondateur de cette Maison religieuse, pour que l'argument eût quelque force ; et c'est ce qu'on ne fait pas ; et quand même on le feroit, il ne faudroit pas pour cela prendre ces mots de la Charte à la rigueur, pour ne pas la mettre en contradiction avec d'autres également authentiques, et de plus appuyés du témoignage d'un Ecrivain presque contemporain. Il faut donc regarder Waleran II comme le fils de Thierr et son successeur dans la Seigneurie de Fauquemont, et encore comme l'héritier de son oncle paternel, si toutefois Thierr lui-même ne recueillit pas la succession de son frere ; ce qui est d'autant plus vraisemblable, que peu de mois après la mort de son pere, Waleran II vendit Marville et Arancy au Comte de Luxembourg, et se disoit Seigneur de Montjoie. Au reste, si Butkens a effectivement aperçu un Thierr de Fauquemont en 1225, comme il le marque dans sa Table Généalogique (T. II, p. 324), il vaudrait mieux le prendre pour celui dont nous venons de disserter, alors jeune enfant de neuf ans tout au plus, que de le faire avec lui fils de Goswin IV, Seigneur de Fauquemont ; car ce personnage seroit, pour bien des raisons, un phénomène encore plus extraordinaire cette année-là que l'*Arnoul de Fauquemont* du P. Bertholet, vers l'an 1212. Nous estimons que peut-être Butkens aura pris pour un Seigneur de Fauquemont le *Theodoricus de Falckenberch*, qu'on rencontre dans deux Chartes de 1226, publiées par Pontanus, dont l'une, dans l'édition de M. Jung, est datée anno 1225, *vj kal. Febr.* ; ce qui revient néanmoins à 1226, selon le N. S. Mais il y a bien de l'apparence que ce Seigneur le fut d'un Falckenber, différent du nôtre ; car l'on voit, dans l'édition allemande du Dictionnaire de la Martinière, qu'il y eut plusieurs endroits de ce nom. Peut-être aussi est-ce une faute de l'Editeur d'avoir marqué le nom de Falckenber ; certes, dans une Charte de Gérard, Comte de Gueldre, de l'an 1227, publiée par le même Pontanus, p. 131, ce Seigneur est appelé *Theodoricus de Vallenberch*.

A ces fils de Waleran I, Butkens (T. II, p. 312) ajoute un certain Winand, peut-être le Winand de Montjoie, qui, suiv. t. lui (*ibid.* T. I, p. 291), fut du nombre des Seigneurs ligés en 1278, contre Si-

(1) *Ap. Hugo, sacræ antiq. monum.* T. I, p. 538, V. et p. 541, 542. *Ann. Nov. ap. Mariette, Amplis. Collect.* T. IV p. 574.

froi, Archevêque de Cologne, pour reconquérir sur lui l'héritage des enfans du Comte de Juliers, qu'il avoit envalé après la mort de Guillaume IV leur pere, tué à Aix-la-Chapelle le 16 Mars de la même année. Des filles de Waleran, une épousa, l'an 1240, Thierrî, dernier Comte de Daelm et de Hoehstade, comme il a été dit ci-dessus; et, suivant Butkens (T. II, p. 99 et 312), une autre, nommée Marie ou Marguerite, fut mariée à Arnoul de Loss, Seigneur de Stein : nous n'avons pu rien découvrir de plus sur cette alliance.

#### THIERRI ou THIBAUT.

1242. THIERRI, nommé aussi THIBAUT (1), succéda à Waleran I son pere, dans la Seigneurie de Fauquemont. L'Histoire ne nous a rien conservé sur les premiers années de ce Seigneur, si ce n'est qu'on le voit intervenir à quelques Chartes, soit comme témoin, soit comme Juge arbitre (Butkens, T. I, p. 77), le 13 Mars 1253 (N. S.), lesamedi après les octaves de la Chandeleur, 14 Fév. 1254. (Martenne, Thes. Anec. T. I, p. 1052, et le 16 Juin 1262.) En cette dernière qualité, il paroit, dans une Charta du 5 Janvier 1249 (V. S.) (ap. Butkens, L. c., p. 91) pour terminer avec d'autres Seigneurs un différend survenu entre Henri de Gueldre, élu Evêque de Liege, et Henri III, Duc de Brabant. Sur la fin de l'an 1263, ou au commencement de 1264, s'étant trouvé à Cologne, il fut fait prisonnier dans une émotion populaire, par les habitans de cette ville avec l'Archevêque son frere, contre lequel ils étoient irrités. Les Evêques de Liege et de Munster ainsi que les Ducs de Limbourg et de Gueldre accoururent au secours des deux freres : mais ils ne purent jamais obtenir leur délivrance sans avoir préalablement juré avec eux de ne point obliger les Colonis à donner quelque satisfaction à leur Archevêque pour l'injure qu'ils lui avoient faite. Le Pape Urbain IV, informé de ce serment, le déclara nul par des lettres qu'il adressa aux intéressés le 8 Mars 1264, et enjoignit à l'Archevêque de venger l'honneur de son siège. Tel est le récit d'Oderic Raynaldi dressé sur les lettres du Souverain Pontife, dans lequel néanmoins nous avons cru devoir changer le *Dux Luxemburgensis* en *Dux Limburgensis*; les Princes de Luxembourg ne portant alors que le titre de Comtes, et sur-tout parce que le Duc de Limbourg s'est encore dans la suite particulièrement intéressé pour ce Prêlat. Nous trouvons une sentence arbitrale, donnée le Dimanche *Oculi* (8 Mars) 1264 (V. S.) par quelques Chanoines de Cologne, ainsi que par le Comte de Juliers et quelques autres Seigneurs choisis par l'Archevêque et ceux de la ville pour décider leurs contestations et pour régler la satisfaction à faire au Prêlat pour sa détention. Ce fut sans doute en conséquence des ordres du Pape qu'on entama ces voies de pacification : mais il est surprenant que l'on ne parle point dans cette piece de la captivité de Thierrî; au contraire on s'y propose de requérir ce Seigneur à vouloir garantir avec le Duc de Limbourg et quelques autres Princes les conventions qu'on venoit de passer. La captivité du Seigneur de Fauquemont seroit-elle donc bien réelle? Les Historiens du pays n'offrent rien ici qui puisse répandre un plus grand jour sur ces lueurs que prêtent les monumens que nous venons de produire. L'an 1267, le 12 de Juin (Butkens, T. I, p. 283,) Thierrî se fit homme-lige du Duc de Brabant pour la somme de 200 livres de Louvain, à percevoir

sur les revenus du pont de Mâstricht. Il fut bientôt dans le cas de lui rendre service. Henri, Evêque de Liege, et le Comte de Gueldre son frere, ayant été forcés de lever le siège de Malines, voulurent s'en revanche sur Mâstricht : ils y entrèrent sans beaucoup de peine; mais ils n'eurent point si bon marché avec la tour qui flanquoit le pont de la Meuse du côté de Wœck, fauxbourg de la ville; car le Seigneur de Fauquemont y avoit envoyé 300 hommes de renfort; cependant elle fut enfin emportée avant que de nouveaux secours y pussent arriver, et détruite de fond en comble (2). La Duchesse Alix ou Aleide, mere du jeune Duc Jean I, et Régente du Brabant, renouvella alors, le 8 Septembre, l'alliance avec Thierrî, qui promit de l'assister contre l'Evêque de Liege et ses alliés à ses propres dépens, si la guerre se faisoit en-deçà de la Meuse, mais aux frais de la Duchesse, au cas qu'il dût passer ce fleuve : il s'obligea en outre à faire tous ses efforts pour reconquérir la ville de Mâstricht, à condition de pouvoir la retenir six mois après l'avoir forcée, avant de la remettre à la Duchesse et au Duc son fils. Nous doutons que Thierrî ait pu remplir cet engagement; car peu de semaines après, savoir le 18 Octobre, il perdit une bataille contre l'Evêque de Liege, le Comte de Gueldre son frere et leurs alliés, où l'Archevêque de Cologne son frere fut obligé de se rendre prisonnier à Guillaume IV, Comte de Juliers. L'année suivante, Thierrî s'allia avec le Duc de Limbourg son cousin, le Comte de Cleves et le Seigneur de Heinsberg, pour porter un coup aux habitans de la ville de Cologne, qui tenoient pour le Comte de Juliers, et l'empêchoient de relâcher l'Archevêque, sous la loi duquel ils renouvoient de plier. Les confédérés, d'intelligence avec quelques bourgeois affectionnés au Prêlat, tenterent de surprendre la ville la nuit du 14 au 15 Octobre, en y entrant par un conduit souterrain; mais le secret ayant été révélé, ils furent mal accueillis des ennemis, et Thierrî perdit la vie dans la mêlée. Thierrî fut fiancé, des avant l'an 1237, à Marguerite de Gueldre, comme on fait foi le contrat conditionnel, par lequel Guillaume IV, Comte de Juliers, s'obligea, le 12 Mars 1237 (N. S.), d'épouser cette Princesse avant la Pentecôte de cette année, au cas que Thierrî voulût renoncer à ses fiançailles (3). (Butkens, T. I, pr. p. 79.) La condition eut lieu, et Thierrî donna depuis sa main, suivant Mantelin, à JEANNE ou ALEIDE, fille d'Arnoul III, Comte de Loss, mariée, après sa mort, à Albert, Seigneur de Voorn en Zélande, dont il laissa Waleran son successeur, que le P. Bertholet dit mal-à-propos avoir péri à la journée de Woeringen, le 15 Juin 1288; et, au rapport de Bandouin d'Avesnes, plusieurs filles. Butkens en nomme deux; Isabelle ou Ebsabeth, depuis 1262, seconde femme d'Engelbert, Comte de la Marck; et Aleide, Abbessé de Munsterbilsen, morte en 1295.

#### WALERAN II, surnommé LE ROUX.

1268. WALERAN II succéda à son pere Thierrî dans la Seigneurie de Fauquemont, n'étant encore que dans la seizième année de son âge. Il posséda aussi les Seigneuries de Montjoie, de Marville et d'Aiancy, soit qu'il y ait succédé immédiatement à son pere, comme nous le pensons, soit qu'il en ait hérité lui-même de son oncle dans l'intervalle du tems écoulé depuis la

(1) L'unique monument où nous ayons trouvé Thierrî avec la dénomination de Thibaut, c'est la Charta de 1269, citée plus haut. Mais l'original de cette piece ne désigne-t-il peut-être le nom de ce Seigneur que par les lettres initiales Th., suivant la coutume de ce tems-là, dont le copiste aura fait Theobaldus, au lieu de Theodoricus.

(2) Le P. Fisen met le siège de Malines au commencement du mois d'Octobre; Hocsem se contente de dire *principio hy-*

*mis*. Si donc les Liégeois leverent ce siège à cause de la rigueur de la saison, et que celui de la Tour de Wyrk fut entrepris incontinent après, comme disent ces Ecrivains, il faudroit abandonner la Chronologie que nous avons fixée; mais comme elle est appuyée sur les Chartes que nous avons citées, nous n'avons pu nous résoudre à adopter celle des Historiens de Liege.

(3) His. de Loss, L. 7, p. 200; mais p. 504 il l'appelle *Alydam*.

mort de son pere jusqu'au mois de Mai 1269, où il les tenoit déjà. Mais Waleran se voyant chargé de dettes, que Thierr son pere avoit contractées sans doute pour soutenir ses guerres, il prit la résolution de vendre une partie de ses biens pour les acquitter, et empêcher par là que toutes ses possessions ne fussent absorbées par les exactions usuraires des créanciers. » De toutes les terres qu'il possédoit, dit Bertholet ( T. V, p. 174 ), celles de Marville et d'Arancy lui parurent être moins à sa bienséance, à cause de leur éloignement de Fauquemont et de Montjoie, lieux ordinaires de sa résidence; c'est pourquoi il résolut de les vendre à son grand-oncle Henri II, Comte de Luxembourg, qui desiroit de les acheter. Mais Thibaut, Comte de Bar, s'y opposoit, prétendant que la préférence lui étoit due, parceque ces biens avoient été détachés du Comté de Bar pour la dot de la Comtesse Ermesinde. Dans l'appréhension de les désobliger l'un ou l'autre, Waleran traita d'abord avec tous les deux; mais peu de tems après il vendit séparément, et par un acte du Mardi avant le jour des Rameaux, l'an 1269, Marville et Arancy avec leurs dépendances, à Henri Comte de Luxembourg, en se réservant néanmoins pour lui et ses héritiers le droit de les retirer de ses mains au moyen de la *refusion* du prix d'achat, comme il est porté dans la Charte. du 14 Mai, citée ci-dessus, dans laquelle Waleran renonce aussi à tous les privilèges que les loix accordoient à son âge, en vertu desquels il eût pu dans la suite demander quelque changement à ces dispositions, etc. Il dressa encore, suivant l'Historien du Luxembourg, » la même année, un autre acte, dans lequel il régla, au cas de retrait, ce à quoi les deux parties devoient se tenir, supposé que le Comte de Luxembourg eût fait de nouveaux acquêts, ou des pertes considérables, par l'invasion de quelques ennemis. Il spécifie encore la maniere dont la justice devoit s'administrer, comment les hommes des deux fiefs étoient obligés à la garde des fortes, et dans quelles occasions on pouvoit prendre des troupes auxiliaires pour défendre les châteaux de Marville et d'Arancy. Afin que ces contrats fussent inviolablement observés, Waleran de Fauquemont se soumit lui et sa terre à l'interdit ecclésiastique, en présence de l'Official de Liege, au cas de contravention de sa part. Ensuite les deux Princes s'obligèrent mutuellement, l'un à perdre ses châteaux de Montjoie et de Butgenbach, et l'autre son château d'Arlon, s'ils manquoient à leur parole. Ils constituerent Waleran, Duc de Limbourg, de qui ils relevoient tous deux, pour juge, le requérant de priver de son fief celui des deux qui violeroit ses promesses. Non contents de telles mesures, ils écrivirent à Guillaume, Comte de Juliers, à Adolphe, Comte de Monts ( Berg ) et à Thierr, Seigneur de Heinsberg, leurs parens, et se conjurèrent, si l'un des contractans encourroit la peine à laquelle chacun s'étoit condamné volontairement, d'abandonner le réfractaire et d'aider l'autre de toutes leurs forces. Waleran de Fauquemont alla plus loin, et, pour preuve de la sincérité de ses intentions, il promit au Comte de Luxembourg de ne point aliéner ses châteaux de Montjoie et de Butgenbach, et s'imposa une amende de quatre mille marcs de Liege s'il y contrevenoit. Il écrivit aussi aux bourgeois de Marville et d'Arancy de rendre hommage au Comte de Luxembourg; ce qui fut aussitôt exécuté que commandé, dit le P. Ber-

tholet ( T. V, p. 187 ), au rapport duquel l'acte qui en fut dressé est du Mardi avant Pâque l'année 1269, sans doute nouveau style.

Peu d'années après, Waleran répara en quelque façon la perte qu'il venoit de faire par l'aliénation de ces Seigneuries ( *Ibid.* p. 190 ), ayant reçu en fief de Marguerite, Comtesse de Luxembourg, et de Henri III son fils les terres de S.-Vit de Neundorf et d'Ambleve, qu'ils avoient acquises de Philippe d'Ambleve. Dans le même tems le Duc de Brabant racheta la rente de 200 liv. de Louvain, qu'il avoit constituée l'an 1267, à Thierr, pere de Waleran, sur le produit du pont de Maëstricht, en le recevant à hommage. Waleran assigna au Duc, par un acte ( Butkens, T. I, pr. p. 106 ) fait à Berg près de Maëstricht, le 15 Novembre 1274, en compensation de cette somme, sa terre de Houten entre Mersen et Saint-Gerlac, avec quelques autres biens situés à Amsterode et ailleurs, pour appartenir, depuis cette époque, en propriété à ce Duc, de qui les Seigneurs de Fauquemont devoient les tenir en fief, et par là être ses vassaux à perpétuité. L'an 1277, le 7 Avril, Waleran entra dans la grande confédération des Seigneurs du Bas-Rhin contre Sifroi de Westerbourg (1), Archevêque apparemment de Cologne, comme on fait foi l'acte même, selon Gérard Kleinser, dans son Histoire de Westphalie, conservée en manuscrit à la Bibliothèque du College des ci-devant Jésuites de Cologne. L'année suivante, au mois de Mars, il accompagna Guillaume IV, Comte de Juliers, dans son expédition contre la ville d'Aix-la-Chapelle. Mais le Comte ayant proposé de surprendre cette place la nuit, Waleran fit tous ses efforts pour le détourner d'un dessein si dangereux. Soit que ce Seigneur usât en effet des paroles que l'Historien de Loss ( L. 7, pag. 208 ) met dans sa bouche ou d'autres semblables, pour porter ses alliés à ne point entrer la nuit dans la ville; il est certain qu'il ne les y suivit pas, et que l'événement ne justifia que trop ses appréhensions, comme le témoigne Jean Hocsenius ( Lib. 1, c. 11; ap. Chapeauville Script. Leod. T. II, p. 309 ). Waleran fut du nombre des Princes du sang de Limbourg qui prirent les armes pour venger la mort tragique du Comte de Juliers sur ceux d'Aix-la-Chapelle, et pour faire revenir aux enfans de ce Comte l'héritage de leur pere que l'Archevêque de Cologne avoit envahi incontinent après sa mort. ( V. les *Ducs de Limbourg et les Comtes de Juliers.* ) Waleran rendit ( Butkens, T. I, pr. p. 112 ), le 8 Août 1279, une sentence arbitrale avec les Comtes de Flandre et de Luxembourg sur un différend entre les Ducs de Brabant et de Limbourg. Il intervint aussi, le 20 Septembre 1280, au Traité de paix conclu entre les enfans du Comte de Juliers et les habitans de la ville d'Aix-la-Chapelle. Nous ignorons si c'est en ce tems-là ou dès auparavant que l'Empereur Rodolphe conféra à Waleran la Sous-Avoerie (2) d'Aix-la-Chapelle, vacante par la mort du Comte de Juliers. Nous le rencontrons pour la première fois en cette qualité dans une Charte du Vendredi avant le Dimanche *Leontare* ( 2 Mars 1285, N. S. ), par laquelle il promet à Jean I, Duc de Brabant, de lui conserver, pendant tout le tems qu'il tiendra la Sous-Avoerie d'Aix-la-Chapelle, les droits qu'il a sur cette ville comme son Haut-Avoüé, et de faire observer toutes les conventions entre le Duc et les habitans. Mais ceux-ci furent plus portés pour les intérêts de ce Prince que ne le fut Waleran lui-même; car ils tinrent constamment le parti des Brabançons contre le Comte de Gueldre, dans la

(1) M. Gundling prétend que le pere de ce Prélat ne fut que Seigneur de Runkel, et que son cadet, Henri, commença le premier de cette famille à être Comte de Westerbourg; qu'ainsi Sifroi devoit plutôt être nommé de Runkel que de Westerbourg.

(2) Voici un extrait de Pootanus, Hist. Gelr. l. 6, p. 161,

que nous ne pouvons vérifier. « Nam Walramus Falkenburgen- » sis... etiam utro ad bellum Brabantinis inferendum, ob » injurias sibi ab Episcopo Leodiensi, qui Falkoburgum auxilio » Brabantum Ducis paulo ante obsederat ( *illatus* ) stimulaba- » tur. »

guerre pour la succession au Duché de Limbourg, qui recommença peu de semaines après la date de l'acte dont on vient de parler, la treve étant alors expirée; le Seigneur de Fauquemont y prit depuis, comme auparavant, plus de part qu'aucun autre des Princes alliés au Comte de Gueldre son beau-frère; ce fut même lui, suivant Jean Van-Héclé, Auteur contemporain et très instruit de ces événements, qui avoit attisé le feu de la guerre (1). Aussi ne fut-il pas long-temps à s'en ressentir; car le Duc de Brabant informé de la ligue formidable que le Comte de Gueldre avoit faite avec les Princes voisins (Butkens, T. I, p. 301), passa la Meuse et vint mettre le siège devant un de ses châteaux nommé Limal, l'emporta en peu de tems et le fit raser. Il alla ensuite à la rencontre de l'ennemi qu'il trouva aux environs de Galop; mais les armées étant près d'engager le combat, on convint d'une treve depuis le 17 Juillet 1284 jusqu'aux fêtes de Pâque de l'année suivante. Vers ce même tems les Comtes de Flandre et de Hainaut devoient prononcer sur le droit des deux compétiteurs. La sentence des arbitres leur déplut également, étant tous les deux résolus à ne point se départir en rien de leurs prétentions. La guerre recommença alors: le Brossard de Limbourg se mit le premier en campagne et courut avec une petite troupe le territoire de Dalem; mais il fut battu et fait prisonnier par un parti de Brabançons. En même tems (Butkens, L. c. p. 303), Waleran de Fauquemont, malgré l'engagement qu'il avoit pris peu de semaines auparavant avec le Duc de Brabant, comme on l'a vu plus haut, ravagea la banlieue de Maëstricht. Les bourgeois prirent les armes et firent une vigoureuse sortie; mais Waleran soutint leur choc avec tant de bravoure qu'il les obligea de reculer, leur tua du moude et fit prisonniers leur chef avec plusieurs autres. Le Duc ayant appris cet échec, envoya Wennemar de Gimmich, Seigneur de Hoogstraten, au secours de ceux de Maëstricht; il fit le dégât sur les terres de Waleran et y brûla plusieurs villages. A ce coup les confédérés résolurent de s'emparer de la ville de Maëstricht: le Seigneur de Fauquemont conduisit cette entreprise. N'ayant pu venir à bout de forcer la place, il se jeta sur le territoire de Dalem et y mit tout à feu et à sang; il brûla encore le village de Lommel dans la Campine. Une nouvelle treve fit cesser les hostilités pour quelques mois: mais elle fut aussi infructueuse pour parvenir à un accommodement entre les parties belligérantes que la première l'avoit été, et le pays du Limbourg se vit replongé dans les horreurs de la guerre; celui de Fauquemont n'en souffrit pas moins. (Butkens, T. I, p. 310.) Vers le commencement de l'an 1288, l'Evêque de Liege, allié aux Brabançons, se disposoit à y ravager ce qui jusque-là avoit échappé aux flammes. Heureusement Waleran en fut averti à tems, et ramassa une assez bonne armée pour couvrir son territoire. C'est ce qui déconcerta l'ennemi; il n'y eut qu'un des Officiers de la garnison de Maëstricht qui, dans le tems que Waleran campoit à Vourendal, se hasarda de venir mettre le feu au village de Mersen. Ces brigandages ne servirent qu'à affoiblir les deux partis; aussi parent-ils s'en lasser; mais ce ne fut qu'une grimace au moins de la part des confédérés. Après avoir fait une nouvelle treve, on se donna un rendez-vous à Maëstricht, suivant la grande Chronique belge, ou à Fauquemont, selon Van-Héclé, pour y concerter la paix. Les Confédérés n'y pensèrent néanmoins pas; leur dessein étoit d'accabler le Duc en lui opposant un autre chef de la ligue dans la personne du Comte de Luxembourg, à qui le Comte de Gueldre transporta ses

droits sur le Duché de Limbourg, le 16 de Mai 1288. Le Duc de Brabant s'étoit bien défié de la sincérité de ses antagonistes, c'est ce qui l'avoit déterminé de s'arrêter à Maëstricht: mais il n'eut pas plutôt appris ce qui venoit de se passer au château de Fauquemont, qu'il fit occuper tous les débouchés pour couper la retraite aux Seigneurs qui s'y étoient rendus. Cette opération n'eut pas le succès qu'il en attendoit, ses ennemis ayant été avertis assez à tems pour s'en retirer. Nonobstant cela le Duc alla le lendemain attaquer ce château, et, selon toute apparence, il s'en fit rendu maître, si, par l'envie qu'il avoit de poursuivre l'Archevêque de Cologne, le plus dangereux de ses ennemis, il n'eût agréé un accommodement que le Comte de Flandre, qui étoit resté dans la place, lui proposa. Par ce Traité le Seigneur de Fauquemont s'obligea à ne plus porter les armes contre le Duc dans la guerre de la succession au Duché de Limbourg, sous peine de lui payer, en cas de contravention, quatre mille marcs d'argent (2), de quoi le Comte de Flandre demeura son répondant.

Ce Prince ne connoissoit point assez l'humeur guerrière de Waleran lorsqu'il prit cet arrangement en sa faveur: aussi payait-il sa précipitation par la perte de cette somme; car le Duc de Brabant avoit à peine levé le siège de Fauquemont que Waleran reprit les armes contre lui. Il mena un renfort considérable à l'armée confédérée et combattit à la bataille de Woëringen, le 5 Juin 1288, avec beaucoup de bravoure. Il ne fut point en cette journée fait prisonnier, comme l'ont avancé certains Ecrivains. Jean Van-Héclé, témoin oculaire, assure positivement qu'il évita la captivité par la faveur du Comte de Loss son parent. Mais malgré la défaite entière de ses alliés, il refusa de reconnoître le Duc de Brabant pour Souverain de Limbourg et il tâcha même de lui faire tout le mal qu'il pouvoit. La Comtesse de Flandre, sœur du Comte de Luxembourg, tué à la bataille de Woëringen, entra dans ses vues, et pour l'y seconder, elle le fit son Gouverneur au Comté de Namur. Cependant le Duc s'étoit déterminé à ramener cet ennemi remuant au devoir; pour cet effet il porta au mois d'Avril la désolation sur ses terres, et mit le siège devant le château de Fauquemont: mais il fut obligé de l'abandonner pour aller défendre ses propres Etats, où Waleran s'étoit avancé le fer et le feu à la main, après avoir battu et tué le Seigneur de Melin qui voulut l'en empêcher. Aux approches du Duc, Waleran se retira à Namur. Peu de tems après, il signa avec le Comte de Flandre et d'autres Seigneurs un Traité d'alliance par lequel ils s'engagerent, quoi qu'il en pût arriver, à déclarer la guerre au Duc de Brabant et à l'Evêque de Liege, s'il étoit nécessaire d'en venir à cette extrémité, pour procurer la liberté du Comte de Gueldre que le Duc avoit fait prisonnier à la journée de Woëringen. Mais heureusement pour la Basse-Allemagne, Philippe-le-Bel, Roi de France, conjura l'orage dont elle étoit menacée, en s'employant si efficacement pour la délivrance de l'illustre prisonnier, qu'il réussit à se faire agréer des deux partis pour arbitre de leurs prétentions. Waleran fut compris dans la paix que ce Prince procura par son jugement rendu le 16 Octobre 1289; et comme il se trouvoit à Paris, il fit, de l'aveu du Comte de Gueldre, hommage au Duc de Brabant des Fiefs qu'il tenoit du Duché de Limbourg. Nous ne voyons point que l'harmonie qui venoit d'être établie entre le Duc de Brabant et Waleran ait été altérée depuis; nous avons au contraire quelques preuves de leur bonne intelligence, en ce que, le 24 Mars 1293, (N. S.), le Duc requit Waleran de garantir, avec

(1) On peut, ce semble, l'insérer en quelque sorte, de ce qu'il rapporte de Pontanus, ce Prince s'engagea en 1282, à ne faire aucun changement dans les pays situés entre le Rhin et la Meuse, sans l'avis et le consentement du Comte de Gueldre,

des enfans de Guillaume, Comte de Juliers, de Waleran, Seigneur de Fauquemont et du Seigneur de Heinsberg.

(2) 213,833 livres 6 sous 8 deniers de notre monnaie actuelle.

d'autres Princes, l'engagement qu'il avoit pris envers ses sujets de n'en exiger jamais certains impôts, etc., et en ce que, le 16 février 1296 (N. S.), Jean II, successeur de Jean I au Duché de Brabant, et Waleran, Comte de Juliers, le choisirent avec d'autres Seigneurs pour décider une contestation où ils étoient entrés sans qu'on en sache le sujet. Les arbitres furent autorisés à traiter une alliance offensive et défensive entre les Misons de Brabant et de Juliers, et en général à faire tous les arrangemens nécessaires pour affermir la concorde entre elles. L'année suivante, Waleran seroit dans l'armée de Gui, Comte de Flandre, contre Philippe-le-Bel, Roi de France, et commanda avec Robert, fils aîné du Comte, et quelques autres Seigneurs dans Lille, lorsque le Roi en fit le siège. Dans une sortie, il se saisit d'un Comte qu'on dit mal-à-propos de Vendôme, et le mena garrotté sur son cheval dans la ville; mais, poursuivi et pressé par l'ennemi, il fut obligé d'abandonner sa proie et jeta le malheureux Comte dans un fossé devant la porte de la ville, où, à ce que l'on prétend, il périt. Waleran fut encore d'autres fois heureux en sorties, et y causa beaucoup de dommage aux François. Cependant les bourgeois se plainquirent de la durée du siège et de la disette des denrées qu'il occasionna; c'est ce qui força la garnison à capituler au commencement du mois de Septembre: elle sortit de la place avec tous les honneurs militaires, après un siège de onze semaines. L'Annaliste de Flandre fait à cette occasion l'éloge de notre héros, en l'appellant un Chevalier très vaillant et que la nature sembloit avoir dressé à manier les armes: *Fortissimo equite et quem prorsus ad arma natura junxisse videbatur*. Pontanus (L. 6, p. 165) dit aussi, sur un autre sujet, qu'il fut un Capitaine très expérimenté et le plus entreprenant de son siècle: *Vir utique nulli id temporis rei militaris peritid audacique secundus*. Les exploits qui lui ont fait donner ces louanges font croire qu'il étoit d'une complexion forte et capable d'endurer la fatigue. Cependant il ne poussa pas sa carrière aussi avant qu'on l'eût pu attendre; car il mourut entre le 13 Décembre 1301, auquel on le voit encore intervenir comme témoin à une Charte, et le 20 Octobre 1302, où Thierry son fils aîné lui avoit déjà succédé, comme nous le montrerons incessamment. Outre ce fils, Waleran en laissa encore deux autres; Renaud, aussi Seigneur de Fauquemont après son frere, et Jean, qui (Butkens, T. II, p. 313), vers l'an 1320, acheta la Seigneurie de Bone d'Arnoul, Seigneur de S.-Leine: il mourut le 3 Mars 1356 et fut enterré à Sittaert, après avoir été marié en premières noces à Marie, Dame de Ravestein et de Harpen, dont il eut Waleran et une fille Philippe, épouse de Jean IV, Comte de Salm en Vosge, desquels il sera parlé dans la suite, ainsi que de son deuxième fils, Renaud, enfant de sa seconde femme Catherine, et non pas Jeanne, comme le dit Butkens, de Voerne ou Virenebourg, veuve de Jean, Seigneur de Dalembroek, fils puîné de Godefroi II, Seigneur de Heinsberg, qu'il épousa après l'an 1334 et avant le 5 Mai 1342, comme le prouve une Charte de cette date, par laquelle Renaud II, Duc de Gueldre, arrangea un différend qu'elle avoit avec son beau-frere Thierry III, Seigneur de Heinsberg et Comte de Loss, sur le douaire de son premier mariage. Ces trois enfans de Waleran II furent le fruit de son mariage avec PHILIPPE DE GUELDRÉ, sœur de Renaud I, Comte de Gueldre, et pendant quel que tems Duc de Limbourg, du chef de sa femme, à laquelle il étoit déjà marié en 1275, comme en fait foi un acte du 30 Mai de cette année, par lequel il conféra, de concert avec son épouse, le droit de patronage de l'Eglise paroissiale de Glen au Couvent de Richstein. Elle lui apporta en dot la petite ville de Susteren avec ses dépendances au pays de Juliers. C'est ce dont on peut se convaincre par une Charte du Dimanche *Jubilate* (26 Avril) 1276, publiée par Pon-

tanus, au rapport duquel Waleran lui assigna, la même année, pour douaire les villages de Glen, de Brunsvelt, de Lombach et de Wanbach, et en outre encore le château ou bourg de Butgenbach, de l'aven du Duc de Limbourg dont il le tenoit en fief. Au reste la donation pieuse dont on vient de parler ne fut pas la seule que Waleran fit: nous trouvons qu'il conféra encore, en 1278, au Monastere des Religieuses prémontrées de S. Gerlac, au pays de Fauquemont, le droit de patronage de l'Eglise d'Oirsbeck. Il est vrai que ces sortes de concessions ne concluent pas beaucoup; mais au moins celle que Waleran fit en 1275 paroît avoir porté, outre ce droit, quelques revenus temporels.

## THIERRI I.

1301 ou 1302. THIERRI II fut le successeur de Waleran II dans les Seigneuries de Fauquemont et de Montjoie. On ne le connoît que par les démarches qu'il fit pour s'assurer la Sous-Avouerie d'Aix-la-Chapelle, que Waleran son pere avoit obtenue de l'Empereur Rodolphe, comme on l'a vu plus haut. Mais après le décès de cet Empereur, Adolphe de Nassau, son successeur, déposa le Seigneur de Fauquemont de cette dignité, en permettant à Waleran, Comte de Juliers, son cousin, de la racheter de Jean I, Duc de Brabant, au moyen de la somme pour laquelle elle lui avoit été engagée. C'est ce qu'avance Butkens (T. I, p. 294) d'après Pierre de Beeck, qui avoit vu le rescrit impérial expédié à ce sujet à Cologne le 13 Juin 1292: mais nous croyons qu'il faut changer dans la notice que l'Ecrivain d'Aix donne de cette piece, le nom de Jean, Duc de Brabant, en celui de Waleran de Fauquemont, étant certain que ce Seigneur posséda la Sous-Avouerie en question en 1258; ou bien il faudra dire, ce qui n'est pour tant guere vraisemblable, que Waleran la reçut du Duc de Brabant, et non de l'Empereur lui-même. Quoi qu'il en soit, au rapport des Historiens que nous venons de citer, l'Empereur Adolphe la donna encore, au mois de Septembre de la même année 1292, au Comte de Juliers, qui la retint, selon Butkens, jusqu'à sa mort, arrivée environ l'an 1300, et non, comme cet Auteur écrit, peu-après 1292. Alors Waleran de Fauquemont trouva moyen de rentrer en possession de cette dignité, et la transmit aussi à Thierry son fils et successeur. Gérard, Comte de Juliers, ne vit pas de bon œil qu'elle lui fût échappée. Il seroit difficile de dire quel avantage particulier lui ou le Seigneur de Fauquemont pouvoit y trouver, pour s'être donné tant de mouvemens à son sujet; mais quel qu'il ait été, il doit avoir été assez considérable, à moins que l'envie de l'emporter sur son compétiteur n'ait poussé l'un et l'autre plus que toute autre chose à se disputer cette Sous-Avouerie. Gérard fit si bien auprès de l'Empereur Albert I, qu'il lui accorda, au camp près de Cologne, le 20 Octobre 1302, le pouvoir de la retirer dans deux ans, *ad duos annos*, des mains de Thierry, en lui remettant la somme pour laquelle elle avoit été engagée à son pere Waleran de Fauquemont. Mais Thierry sut s'y maintenir contre le Comte de Juliers, qui paroît néanmoins avoir fait de nouvelles tentatives pour l'en déloger, puisque le Seigneur de Fauquemont se vit obligé en 1305 de donner à l'Empereur Albert 1400 livres stellers *libras stallenses* au-delà du prix de l'engagement; sur quoi Albert lui permit, par un rescrit du 13 Juillet, d'administrer encore cinq ans la Sous-Avouerie. Mais Thierry n'en jouit guere, étant décédé dans le cours de cette année, ou, selon Butkens, de la suivante, sans laisser de postérité.

## RENAUD.

1305 ou 1306. RENAUD, fils puîné de Waleran II, succéda à son frere Thierry II aux Seigneuries de Fauquemont, de Montjoie et de Butgenbach. L'an

1306, il fit, suivant le P. Bertholet, hommage de S.-Vit ainsi que des terres de Neindorf et d'Ambleve au Comte de Luxembourg, dont ses prédécesseurs les avoient tenues en fief. Ses premiers soins se tournèrent vers la Sous-Avouerie d'Aix-la-Chapelle : il fit d'abord toucher quatre cens marcs d'argent (1) pur à l'Empereur Albert d'Autriche pour en avoir la confirmation, qui lui fut aussitôt accordée par une dépêche impériale donnée à Francfort le 27 Juillet 1306. Mais le Comte de Juliers ne paroit pas avoir renoncé à ses vues sur cet emploi; et nous croyons que Renaud fit quelque convention à ce sujet avec lui. Ce qui l'insinue, c'est qu'en 1310 ils firent cause commune contre ceux d'Aix-la-Chapelle par rapport à quelques droits du Sous-Avoué, que les bourgeois leur contestoient. On ignore sur quoi précisément la question rouloit; mais quel qu'en ait été l'objet, les habitans d'Aix s'y prirent très mal en usant des voies de fait contre l'Abbaye de Corneli-Munster, à deux lieues de la ville, qu'ils pillèrent et réduisirent en cendres, parce que l'Abbé de ce monastere avoit paru favoriser la cause de ces Princes.

L'Empereur ne fut pas plutôt instruit de ces violences, qu'il enjoignit à l'Archevêque de Cologne et au Duc de Brabant de prendre les informations nécessaires du fait et de prononcer en conséquence. Les Députés ne restèrent pas long-tems à vider cette querelle par un accommodement, en vertu duquel les Aixois furent obligés de réparer tous les torts causés à l'Abbaye, l'injure faite aux parens des Religieux tués dans le sac de ce monastere, et de payer en outre une grosse amende au Comte de Juliers et au Seigneur de Fauquemont. Deux ans après cet événement Jean II, Duc de Brabant, se trouvant malade depuis quelque temps, et sentant approcher sa mort, jugea à propos de convoquer ses Barons et ses vassaux pour faire, de leur avis et par forme de testament, quelques ordonnances pour le bien public de ses États. Renaud fut avec le Comte de Juliers du nombre des Seigneurs qui apposèrent, le 27 Septembre 1312, leur sceau à cet acte. Ils scellèrent encore ensemble de pareils réglemens et privilèges que le Duc Jean III accorda aux Brabançons, peu après ses noces, le vendredi qui suivit l'octave de S. Pierre et de S. Paul (12 Juillet) 1314.

Jusqu'ici les jours de Renaud furent, à ce qu'il paroit, assez tranquilles : mais nous allons voir combien d'orages les agiterent dans la suite. Ce fut le 25 Décembre 1313 qu'il renonça pour ainsi dire à son repos, en promettant son assistance à Adolphe de la Marck, Evêque de Liege, contre certaines familles que le Prélat se proposoit de réduire au devoir dont elles s'étoient écartées pendant l'absence de son prédécesseur : et comme le Comte de Loos les soutenoit, Renaud fit cession à Jean, son fils cadet, d'un fief qu'il en tenoit, pour être moins gêné à remplir son engagement envers Adolphe. Cependant on ne voit pas qu'il ait été dans l'armée que l'Evêque mena au mois de Février 1314 contre le Comte et ceux de la famille de Waroux. Mais vers la mi-Juin, il unit ses troupes à celles du Prélat contre ceux de Hul et leurs Alliés. On se détermina d'abord à attaquer l'ennemi campé près de Florine : le cartel étoit donné pour le 13 de ce mois; mais Adolphe ayant su que l'ennemi avoit reçu la veille un renfort considérable, résolut de le surprendre dans la nuit. Malheureusement pour lui, le secret ayant transpiré, il trouva l'ennemi sous les armes; il ne laissa pas d'y donner de front, puis en flanc et en queue, mais il ne put jamais rompre ses lignes; c'est ce qui le porta enfin à tomber sur son bagage et à lui enlever les chevaux qu'il y avoit laissés pour être plus serré. Cette ruse ne réussit

pas mieux que les attaques précédentes pour débânder ses troupes. Le Prélat alois commença à craindre pour lui-même, au retour du jour, voyant que l'ennemi lui étoit supérieur en forces, et que d'un autre côté il étoit honteux de ne l'avoir point délogé. Le Seigneur de Fauquemont tira de cet embarras Adolphe par un stratagème qu'il suggéra. On cessa tout-à-coup l'action et l'on retourna au camp. Les confédérés se replièrent sur le leur; mais dès qu'ils eurent donné jour dans leurs rangs, une partie des troupes de l'Evêque revint à la charge, et le quitta de nouveau dès qu'ils parvinrent à se rallier : cette manœuvre répétée plusieurs fois les fatigua beaucoup, et les disposa à accepter une trêve de quatre mois que les Abbés de Lobbes et d'Alme ménagerent ce jour-là même.

Il n'est guere vraisemblable que Renaud se soit encore mêlé depuis de ces querelles liégeoises, n'étant que trop occupé à se défendre lui-même contre le C<sup>e</sup> de Juliers. Et voici par où fut altérée leur amitié, qui peut bien n'avoir pas été des mieux établies à raison de la Sous-Avouerie d'Aix-la-Chapelle. L'Empereur Henri VII, de la Maison de Luxembourg, étant mort en Italie le 24 Août 1313, la division se mit parmi les Electeurs pour le choix de son successeur, ce qui occasionna un interregne de 14 mois, et produisit enfin une double élection. Une partie des Electeurs défera le sceptre à Louis de Baviere le 19 Octobre 1314; l'autre se détermina le même jour pour Frédéric d'Autriche, dit le Bel, que l'Archevêque de Cologne couronna à Bonn le 26 Novembre suivant, comme en font foi les lettres expédiées par ces Electeurs aux jours indiqués. Tous les deux trouverent des partisans parmi les autres Princes d'Allemagne, selon les différentes vues que chacun de ceux-ci pouvoient avoir pour donner la préférence à l'un des compétiteurs sur l'autre. Renaud crut devoir s'attacher au parti de Frédéric; il paroit même avoir fait des efforts pour empêcher son rival de s'emparer d'Aix-la-Chapelle, lieu du couronnement; mais ce fut sans succès; car Gérard, Comte de Juliers, et d'autres Princes dévoués aux intérêts de Louis de Baviere étoient entrés dans cette ville, où Louis reçut aussi, le 25 Novembre, la couronne royale des mains de Baudouin, Archevêque de Treves. Ce Prince, pour s'attacher davantage le Comte de Juliers, lui donna, le 19 Mars de l'année suivante, ou plutôt lui vendit pour trois mille marcs la permission de retirer la Sous-Avouerie d'Aix-la-Chapelle des mains du Seigneur de Fauquemont, sous la condition néanmoins de lui rendre la somme pour laquelle il la tenoit engagée. Cette clause étoit en quelque façon un acte de modération envers un ennemi; mais Renaud ne voulut rien entendre à ce retrait, et prit les armes contre le Comte, ou plutôt il continua avec plus d'aclairement les hostilités que la rivalité de Frédéric et de Louis avoit occasionnées entre eux. Leur animosité étoit si grande, qu'ils ne voulurent jamais donner dans les voies d'accommodement que des amis communs, touchés des malheurs du peuple, leur ouvrirent. Renaud eut bientôt lieu de se repentir de son obstination; car, étant un jour occupé à ravager les terres de Juliers, le Comte vint à sa rencontre, le battit et l'obligea lui-même à mettre bas les armes. Le prisonnier fut enfermé au château de Nidecken, d'où il ne sortit qu'au bout d'un certain tems et moyennant une rançon assez considérable, outre qu'il perdit à cette occasion, sans retour, la Sous-Avouerie d'Aix-la-Chapelle, pour laquelle lui et ses prédécesseurs avoient fait tant de dépenses.

Ce malheur fut pour Renaud l'origine d'un autre, qui ne finit qu'avec sa vie. Accablé de dettes, il commença à surcharger d'impôts ses propres su-

(1) 21,383 livres 6 sous 8 deniers, monnaie de nos jours.

jets, et sur-tout les étrangers qui possédoient des biens fonds dans son territoire. Ceux de Maëstricht en firent leurs plaintes au Duc de Brabant, qui, desirant de vivre en bonne intelligence avec ce Seigneur, lui envoya des Députés pour le requérir de réparer les torts qu'il avoit faits aux habitans de Maëstricht, et de se désister dans la suite de ces vexations. Renaud, loin de se rendre à ces remontrances, fit pis qu'auparavant, sans penser aux suites que ce procédé peu réfléchi pouvoit lui attirer. En effet, le Duc, instruit de ce qui se passoit, lui déclara la guerre, vers le mois de Juillet 1318; ayant passé la Meuse avec une armée considérable, il commença par désoler le territoire de Fauquemont. L'Evêque de Liege, ennemi de Renaud pour le même sujet, vint joindre le Duc, et assiégea le château de Haeran, près de Maëstricht, qu'il prit par stratagème; car voyant qu'il ne pourroit venir à bout de s'en rendre maître par la force, il fit entrer quelques uns de ses gens par une fenêtre dérobée du château, avec ordre d'élever un cri de victoire, comme si le Fort étoit pris. Ceux du dedans, sans faire attention au petit nombre de ceux qui crioient, s'enfuirent tout effrayés dans une tour dont la peur leur fit même oublier de fermer sur eux la porte. Les Liégeois les y suivirent, et après les avoir tous fait passer au fil de l'épée, ils ruinèrent le Fort de fond en comble. En même tems le Duc avoit mis le siège devant la ville de Sittaert, où les sujets de Renaud avoient renfermé la plupart de leurs effets. Le Comte de Virnenbourg, le Seigneur de Thonenbourg, l'Avoué de Cologne et d'autres Chevaliers de marque, défendirent la place avec beaucoup de valeur. Mais le premier Août, le Régiment de Louvain ayant emporté un Fort, ceux de Malines et d'Anvers, avertis par cet exemple, et soutenus par le Régiment de Breda, tentèrent de s'emparer de celui qui l'avoisinoit; mais il furent repoussés avec perte. Alors le Duc fit battre les murailles de toutes sortes de machines. C'est ce qui, joint à la crainte de manquer de vivres, déterminâ les assiégés à capituler le 10 du même mois. Ils ne demandèrent que la vie, ce qui leur fut accordé. Le château de Herle, ainsi que d'autres places, suivirent cet exemple, et ouvrirent leurs portes aux troupes brabançonnnes. Renaud voyant qu'il alloit être entièrement dépossédé de son pays, commença à craindre, et trouva moyen de faire traiter avec le vainqueur, de manière qu'il en obtint la paix. Cependant il lui en coûta la ville de Sittaert avec le château de Herle, outre la promesse de n'exercer plus d'hostilités contre le Duc ou ses sujets; il jura même qu'en cas de contravention, il se rendroit au gré du Duc à Louvain, et n'en sortiroit point avant de lui avoir donné pleine et entière satisfaction. Jean III, de retour de sa résidence à Bruxelles, incorpora, par un acte du 14 Septembre, la ville de Sittaert au Duché de Limbourg, promettant à ses Chevaliers, Nobles, Vassaux et autres Sujets en-deçà et au-delà de la Meuse, que ni lui ni ses successeurs ne la sépareroient jamais de ce Duché pour quelque sujet que ce pût être.

Renaud ne pardonnoit point à ceux de Maëstricht de lui avoir attiré ce désastre; et son ressentiment l'emporta sur ce que la prudence exigeoit dans les circonstances où il se trouvoit. Il recommença à les vexer comme auparavant; mais il ne jouit guère longtems de ce malheureux plaisir. Le Duc le somma d'abord de comparoître à Louvain; et Renaud dut bien s'y résoudre, voyant que ce Prince avoit déjà fait défilér ses troupes vers Maëstricht. On ignore quelle satisfaction le Conseil du Duc lui demanda; mais il est certain qu'il ne put pas la donner, et qu'en conséquence il lui fallut rester plusieurs années à Louvain. Le Duc en usa néanmoins avec beaucoup d'hon-

nêteté à son égard, lui permettant d'aller à la chasse et de se promener où il voudroit, pourvu qu'il se rendit le soir à l'hôtel qu'on lui avoit assigné pour prison. Cependant Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, s'intéressa beaucoup à son sort et sollicita souvent son élargissement; mais le Duc trouva toujours quelque échappatoire, de sorte que le Roi voyant qu'il n'y gagnoit rien, s'avisâ, en 1325, de le retirer par quelques confidens des mains du Duc; d'autres disent que Renaud lui-même avoit conçu le dessein de s'enfuir, après qu'il fut instruit des projets hostiles que le Roi de Bohême méditoit contre le Duc. Mais, de quelque manière que sa fuite ait été concertée, le Duc la prévint, et fit enfermer cet infortuné Seigneur au château de Génap, où il endura une longue et pénible captivité, *Ducis catenis quasi ad mortem adstrictus*, dit un Auteur qui écrivoit alors. Ce ne fut qu'en 1326 que, par l'entremise et sous la garantie de l'Evêque de Liege, des Comtes de Gueldre et de Hollande il obtint sa liberté, aux conditions de ne plus prendre les armes contre le Duc, de retourner à sa sommation au château de Génap, et de lui payer une somme de 20 mille livres royales au cas qu'il refusât de s'y rendre. Renaud ne garda pas mieux ce Traité que celui de l'an 1318. Comptant sur le secours du Roi de Bohême, il inquiéta de nouveau ceux de Maëstricht, et non content de n'avoir point égard à l'ajournement que lui signifia le Duc, il tenta de prendre sa revanche sur ce Prince, et l'épia un jour dans une forêt où il devoit passer, dans l'intention de s'en saisir. Le Duc en fut averti à tems, et conçut tant d'indignation contre ce Seigneur, qu'il se proposa de l'écraser. Mais Renaud, appuyé par quelques troupes du Roi de Bohême, osa lui faire tête, et lui tua, dans une rencontre, au-delà de deux cens hommes, outre qu'il lui brûla encore dix-huit villages sur la fin du mois de Juillet 1327. Le Comte de Hollande tâcha en vain de les réconcilier: le Duc, trop animé pour se prêter à un accommodement, alla droit assiéger le château et la ville de Fauquemont. Renaud lui-même, aidé des Seigneurs de Thonenbourg et de Schleiden, de l'Avoué de Cologne et de quelques autres Chevaliers, défendit la place qui passoit pour imprenable. Le 10 Août il fit une sortie pour détruire les machines qu'un ingénieur célèbre en ce tems-là avoit dressées. Mais le Duc en fit venir de nouvelles du Brabant, et poussa ce siège avec toute l'ardeur possible, malgré la désertion qui s'étoit mise dans ses troupes. Entre autres moyens qu'il employa pour forcer la ville, il fit arrêter par en bas la rivière de Gueule, de façon que les eaux remonterent dans la place et obligèrent les habitans d'abandonner leurs maisons. Ce désastre, joint aux attaques que le Duc ne cessoit de livrer pendant près de neuf semaines, auroit enfin forcé les assiégés à se rendre, si le Roi de Bohême n'eût procuré un accommodement, lorsqu'il vit qu'il étoit trop tard de secourir la place. Il employa pour cet effet le Comte de Juliers, qui engagea le Duc son ami à se trouver dans les premiers jours du mois d'Octobre au château de Rolduc, où, après s'être réconciliés, ils convinrent que la ville de Fauquemont seroit démantelée, et que le différend du Duc avec le Seigneur de Fauquemont seroit remis à l'arbitrage du Roi de Bohême qui devoit l'arranger avant Pâque de l'année suivante.

Cependant ce Prince ne s'empressoit pas beaucoup de rendre sa sentence, soit qu'il eût des vues particulières dans ses lenteurs, soit qu'il n'eût pas encore été assez instruit du fond de la contestation. Nous estimons que par cette dernière raison il ménagea, au mois de Mars 1328, une assemblée à Malines, où le Comte de Hollande et autres Princes s'étoient rendus. On discuta l'affaire du Seigneur de Fauquemont sans néanmoins rien décider, parcequ'il avoit refusé d'y comparoître lui-même et qu'il s'étoit contenté de

leur écrire. On ouvrit le mois suivant à Louvain de nouvelles conférences sur ce sujet, qui durèrent plusieurs jours; mais elles n'aboutirent qu'à une prorogation des treves jusqu'à la nativité de S. Jean. Dans cet intervalle le fils du Seigneur de Heinsberg, ou ce Seigneur lui-même, et Jean de Fauquemont, frere de Renaud, entreprirent une expédition contre la ville de Fauquemont: leur dessein étoit de s'en rendre maîtres par un stratagème qu'ils avoient imaginé. Ils y envoyèrent un espion qui trouva le moyen de découvrir le mot que Renaud avoit donné au corps-de-garde ou sortant un jour de la ville, et en informa sur le champ ses maîtres. Ceux-ci partirent alors dès la nuit avec un gros de troupes, et, après s'être assurés d'un poste dans un village à peu de distance de la ville, ils se présentèrent devant la place demandant d'y entrer. La sentinelle les ayant pris au signal pour un parti des troupes de la garnison qui avoit, selon toute apparence, accompagné son Seigneur, leur ouvrit la porte et fut taillée en pieces. L'alarme se répandit d'abord dans la ville; une partie des habitants se sauva dans le château; le reste périt, sans distinction d'âge ou de sexe, par le fer et par les flammes; ensuite l'ennemi détruisit, au moins en partie, les murailles et retourna sur ses pas. Renaud attribuant cette infraction de la treve au Duc de Brabant comme au principal auteur, prit sa revanche sur le Duché de Limbourg, et y envoya un de ses Officiers, le Chevalier de Sleide, qui le parcourut le flambeau à la main et en emmena au-delà de quatre mille bestiaux. Le Roi de Bohême regardoit aussi le Duc de Brabant comme l'auteur des hostilités exercées contre la ville de Fauquemont, et lui en fit des reproches, dans une entrevue qu'ils eurent au mois de Déc. de cette année à Nivelles pour terminer le procès du Seigneur de Fauquemont. La réponse du Duc fut qu'à la vérité il s'étoit trouvé quelques uns de ses gens à l'expédition contre Fauquemont; mais que c'avoit été à son insu, et que cette entreprise n'avoit été que l'effet d'un ressentiment particulier du fils du Seigneur de Heinsberg contre Renaud; qu'ainsi il ne s'étoit rien fait contre l'accordement passé au mois d'Octobre de l'année précédente; mais que ces Seigneurs avoient par accident exécuté le démantèlement de la ville de Fauquemont, que Renaud avoit diffé- ré d'effectuer. Le Duc ajouta que ce Seigneur contrevenoit actuellement à ce Traité en faisant réparer les fortifications de sa résidence; et qu'ainsi, vu le délai du Roi de Bohême à prononcer sa sentence arbitrale, quoique le terme limité à cet effet fut déjà écoulé depuis plusieurs mois, il ne lui restoit que d'entamer d'autres voies pour forcer ce Seigneur à lui donner satisfaction. Sur cela le Roi et le Duc se quitterent assez mécontents l'un de l'autre, et s'envoyèrent réciproquement le même jour une déclaration de guerre.

L'an 1239 (*Chron. Egmond.*), au mois de Mars, le Duc de Brabant vint de nouveau mettre le siège devant le château et la ville de Fauquemont, dont il força la garnison de se rendre, après une vigoureuse défense, le 11 Mai suivant. Les habitants ayant reçu la permission de se retirer, la place fut rasée. Le Roi de Bohême, au commencement de Juillet, étant revenu de son expédition contre les Prussiens dans son Comté de Luxembourg, chercha à rassembler une bonne armée pour rétablir les affaires de Renaud: cependant le Comte de Hollande engagea le Roi et le Duc à mettre leur différend en arbitrage. Les arbitres prononcèrent en faveur du Seigneur de Fauquemont, enjoignant au Duc de reconstruire son château et de lui payer huit mille livres de gros, *grossorum*, en dédommagement. Le Duc refusant d'obéir à cette sentence, la guerre continua entre les Princes et le Seigneur de Fauquemont, ce qui causa l'hiver suivant beaucoup de torts au Duc par les ravages qu'il éprouva dans le Duché

de Limbourg. Au printemps de l'an 1330, le Roi de Bohême, son protecteur, à la tête d'une armée considérable, se dispose à porter la désolation dans le Brabant. Le Duc prévient le malheur de ses sujets en agréant un accommodement que le Comte de Hollande avoit proposé. L'année suivante Renaud accompagna le Roi de Bohême en Italie. De retour aux Pays-Bas, ils entrèrent, au mois d'Avril 1332, tous les deux dans la ligue que Philippe de Valois, Roi de France, avoit formée contre le Duc de Brabant pour avoir refusé de congédier de son pays Robert d'Artois, beau-frere et ennemi de Philippe. On étoit sur le point d'en venir aux mains le 13 Mai de la même année, lorsque le Comte de Hainaut ménagea une treve de six semaines. Philippe fit même peu de tems après la paix avec le Duc, et se rendit encore, de l'aveu des parties, l'arbitre de ses différends avec les autres Princes, qui devoient déduire leurs griefs à la charge du Duc avant le mois de Mai de l'an 1333, après quoi il prononceroit son jugement à Noël de la même année. Renaud n'eut pas la satisfaction de voir la fin de cette affaire; car ayant encore été, la même année 1332, assiégé dans son château de Montjoie par le Duc de Brabant, suivant les uns, ou par le Comte de Juliers, selon les autres, il fut atteint à la tête d'une fleche tirée au hasard, dans le moment qu'il avoit ôté son casque pour respirer après une sortie qu'il venoit de faire. Ce Seigneur, au rapport d'Henricourt, fut de son tems le plus brave et le plus courageux de tous les Flamands. Il avoit épousé, suivant le même Ecrivain, MARIK de Baustershem et Brabant, dont il eut Thierrî et Jean ses successeurs, avec cinq filles; 1°. Philippe, héritière de la Seigneurie de Fauquemont après la mort de ses freres, mariée, en 1362, à Henri de Flandre, Seigneur de Ninove; 2°. N., mariée dès avant 1320, à Jean, Comte de Sponheim; 3°. Béatrix, nommée ainsi par Butkens, épouse de Thierrî, Seigneur de Génap et de Bréderod, morte en 1364; Marie, la quatrième, devint Abbessé à Maubeuge; et la cinquième, Chanoinesse en Allemagne, conçut un tel chagrin de la vente de Fauquemont faite par sa sœur, qu'elle en perdit le sens. Butkens a omis la deuxième de ces filles; mais il ajoute en revanche Waleran, tué au siège de Fauquemont en 1329; Marguerite, Dame de Sconecke; Adélaïde, femme de Henri, Comte de Vianden, Seigneur de Grimberg. Le même Auteur dit encore que Renaud convola à de secondes noces avec Elisabeth, fille de Gérard IV, Comte de Juliers.

### THIERRI III.

1332. THIERRI III, après la mort de Renaud son pere, hérita non seulement de ses Seigneuries, mais aussi de sa bravoure, et se distingua parmi les Capitaines de son tems. Il se trouva, suivant Henricourt, en qualité de Maréchal à l'armée des Princes confédérés contre le Duc de Brabant, l'an 1332. La maniere dont cet Auteur en parle fait voir que son pere ne vivoit plus alors, et qu'ainsi il faudroit placer le siège de Montjoie tout au commencement de cette année: cependant Butkens met expressément Renaud et son frere Jean, Seigneur de Borné, entre les Princes qui prirent les armes contre le Duc. Quoiqu'il en soit, Thierrî, sans attendre le jugement que le Roi de France devoit prononcer sur les prétentions des Confédérés contre le Duc de Brabant, entra dans la nouvelle ligue que le Comte de Flandre noua contre ce Prince au mois de Décembre 1333. Les Alliés, au mois de Mars de l'année suivante, s'emparèrent de Rolduc et de Sittaert; mais le 20 du même mois on convint d'une treve; qui fut encore renouvelée dans la suite, jusqu'à ce qu'enfin le Roi de France, de l'aveu des parties, prononça sa sentence arbitrale le

27 Août 1334 (1). Thierry entra à cette occasion, suivant Horsaen, dans la possession des Etats que le Duc avoit enlevés à son pere. L'an 1336 ou plutôt 1337, il s'allia à Edouard III, Roi d'Angleterre, contre le Roi de France, en s'engageant à lui fournir cent hommes équipés en guerre ; service qui lui fut payé du Roi par une rente annuelle de 1200 florins d'or de Florence. En attendant qu'Edouard arrivât aux Pays-Bas, Thierry, au mois d'Avril 1338, avoit porté du secours au Duc de Brabant contre l'Evêque de Liege ; mais le différend fut mis en arbitrage sans qu'on en fût venu aux mains. Peu après le Roi d'Angleterre débarqua en Flandre, et employa les deux années suivantes à faire la guerre à la France. Le Seigneur de Fauquemont se distingua dans son armée et y eut même un commandement. Il paroit dans la suite être toujours demeuré attaché à ce Prince, auquel il fit même hommage pour une rente annuelle de mille marcs. Mais il n'en jouit pas long-tems, ayant été tué à la bataille de Valthen près de Liege, le 19 Juillet 1346, où il combattit pour Engelbert de la Marck, Evêque de Liege, contre les habitans de cette ville. Il fut enterré dans l'Eglise des Freres Mineurs de Liege ; mais peu après il fut transporté dans ses Etats. Ce Seigneur se fit, selon Henricourt, *craindre beaucoup et se fit*

*aimer aussi extrêmement* : sa femme, Mathilde de Voerne en Zélande, morte en 1372, ne lui donna point d'enfans.

## JEAN.

1346. JEAN succéda à son frere Thierry III dans les Seigneuries de Fauquemont et de Montjoie. L'Histoire ne nous a rien conservé de ses exploits, si ce n'est que le 4 Mai 1347, une troupe de Fauquemontois et de Balemiens, après avoir passé la Meuse, mirent le feu au village de Miremoort près de Liege, et y tuèrent 120 hommes ; ce qui vraisemblablement se fit de l'aveu de Jean, qui par conséquent doit avoir entreteu l'alliance de feu son frere avec l'Evêque de Liege, puisque ce fut en faveur du Prélat qu'on fit cette expédition. Jean mourut l'an 1352, sans laisser d'enfans de JEANNE son épouse, Dame de Voerne et de Berg op-zoom, niece de la femme de son frere, morte en 1349.

Les contestations qui s'éleverent après sa mort sur la succession dans la Seigneurie de Fauquemont, sont exactement écrites aux Trophées de Butkens (T. I, p. 484 et 486), qu'il faut consulter, auxquels nous renvoyons ceux qui voudront s'en instruire.

(\*) La Sentence n'en porte rien.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

COMTES ET PRINCES D'OST-FRISE ;

O U

DE LA FRISE ORIENTALE, NOMMÉS AUSSI COMTES D'EMDEN.

L'OST-FRISZ, portion de l'ancien Royaume des Frisons, anéantie par Charlemagne, est bornée au Nord par le territoire d'Harlingen ; à l'Est par les pays d'Ostringe, de Bustinge et la Wagrie ; au Sud par le Comté d'Oldembourg et l'Evêché de Munster ; à l'Ouest par la mer du Nord, et en partie par la Province de Groningue. Au moyen âge elle fut partagée en diverses Seigneuries, possédées par des familles nobles du pays, qui en étoient Souverains sous le titre de Chefs, qui s'assemblerent quand leur intérêt commun le demandoit, ou pour veiller à leur sûreté réciproque, soit par des confédérations, soit par des loix communes. La dernière de ces assemblées se tint en 1361, au lieu ordinaire près l'Orich, sous trois chênes. On ne sait point l'origine de ces Chefs ou Souverains, les notices qu'on en a ne remontent pas au-delà du treizième siècle. Entre ces Seigneurs, les Chefs de Gretsylh, surnommés Syresena ou Syrxsena, furent les plus illustres, et devinrent dans la suite les propriétaires de tout le pays, qui, en leur faveur, fut érigé en Comté, l'an 1454, et en Principauté l'an 1654, sous la protection des Provinces-Unies. Aujourd'hui le Roi de Prusse possède ce pays. M. Pauli en donne, à la fin du septième Tome de son Histoire de Prusse, une histoire abrégée, d'après celle qu'en a faite en 1720, par ordre de S. M. P., le Conseiller privé et Chancelier Enno Rudolphe Bremneysen.

## S I R E S E N A.

SIRESENA est le premier de sa Maison qu'on connoisse avec quelque certitude pour Chef de Gretsylh. Il fut, suivant un manuscrit, bourgeois de l'ancienne société établie à Norden, ville considérable de l'Ost-Frise, c'est-à-dire, selon M. Pauli, qu'il avoit le droit de bourgeoisie ; car il étoit d'usage, au moyen âge, que les Princes agrèssent ce droit. Siresena étoit un des Chefs du territoire de Norden, puisqu'il étoit de l'ancienne société, dit M. Pauli. Il laissa un fils, qui suit.

## E D Z A R D I.

EDZARD, établi Chef à Norden et Gretsylh, accompagna, en qualité de Capitaine, S. Louis dans son expédition de Palestine, et mérita par sa bravoure le privilège de pouvoir insérer dans les armes de sa Maison le lis de France. Il vivoit vers le milieu du treizième siècle, et non pas du quatorzième, comme le dit M. Pauli. On lui donne deux fils ; Ulric, tué dans une bataille contre les Wimades au Hadelan en 1373, et Ennon, qui suit.

## E N N O N.

ENNON, fils d'Edzard, lui succéda aux Seigneuries de Gretsylh et de Norden. Il épousa ADDA, fille du Chef de Grothusen, dont il eut Edzard, qui suit.

## E D Z A R D I I.

EDZARD, fils d'Ennon, épousa DODA, fille du puissant Chef Kenon Thom Brock, ou de Brock ; elle le fit

pere d'Imelon et Hazon, morts sans lignée ; d'Ennon, qui suit ; et de Doda, femme de Redert, Chef de Grothusen.

## E N N O N E D Z A R S N A.

ENNON, surnommé EDZARSA, c'est-à-dire fils d'Edzard, mérita le nom de défenseur de la liberté commune, nom que les Ecrivains donnent aussi à ses fils. C'étoit un Seigneur de grand crédit et d'une vertu éminente. La calamité publique sous laquelle gémissoit de son tems le pays, à cause de la multitude des Chefs qui se faisoient entre eux la guerre aussi bien qu'à leurs voisins, servit à l'élevation de sa Maison. On se plaignit sur-tout des Chefs de Brock, d'Emden, d'Osterhusen et de Lehen ; ce qui fit qu'un grand nombre d'habitans s'accorda à choisir Ennon de Gretsylh pour leur Chef, afin qu'il les délivrât de ces miseres. Ennon s'excusa sur son grand âge, et leur proposa son fils aîné, qu'ils agréèrent. Ennon mourut l'an 1430, après son fils. GELA son épouse, héritière de Manslagt, fille de Thyr, Chef de Pilsun, lui donna les enfans suivans ; Edzard et Ulric, qui suivent ; Trouwa, femme de Sibet Attena, Chef de Dornum ; et Adda, femme de celui de Lutzbourg.

## E D Z A R D I I I.

1430. EDZARD III, fils aîné d'Ennon Edzarsna, fut volontairement reconnu, en 1430, par le plus grand nombre des habitans de l'Ost-Frise pour leur Souverain. La même année de son avancement, il fit avec avantage la guerre à plusieurs autres Chefs du pays qui l'attaquèrent. Il assista, l'an 1440, Epron-

## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

Gockinga, Seigneur des territoires de Groningue, contre la ville de ce nom. L'année suivante, vers la Saint-Michel, il mourut de la peste et fut enterré à Norden. Il ne lui resta point d'enfants des deux femmes qu'il eut successivement, ASSA-BENINGA, héritière de Pilsam, et TROUWA, héritière de Berum, morte aussi de la peste un jour avant son époux. Beninga appelle ce Seigneur un Chevalier tout-puisant. Il posséda Gretsuhl, Norden, Berum, Aurick, Stikhausen, Lehr et Emden, avec leurs dépendances, qu'il tenoit en partie à titre de patrimoine, en partie par mariage, convention, conquête ou sujétion volontaire.

### ULRIC I, COMTE D'OST-FRISE.

1441. ULRIC I, fils puiné d'Ennon, succéda, du consentement de la plupart des Frisons, à son frere EDZARD III, dans le gouvernement de ses États. Il avoit eu beaucoup de part aux victoires remportées par celui-ci sur les Chefs inquiets de ce pays. Inel, Chef d'Osterhusen, fit une confédération contre lui à raison des prétentions qu'il formoit avec ses amis sur la succession d'Ucco de Brock. Ulric vint à bout de s'accommoder avec eux. L'an 1453, par une convention qu'il fit avec les Hambourgeois, au sujet de la possession d'Emden et de Peerort, ils se promirent réciproquement de s'assister au cas de besoin avec trois cens Arquebusiers. Les autres Chefs des Seigneuries d'Ost-Frise se soumièrent la même année au gouvernement d'Ulric. Alors, pour se garantir contre les entreprises que Philippe Duc de Bourgogne pourroit tenter contre lui, ce Seigneur offrit l'Ost-Frise à l'Empereur Frédéric III, pour le tenir de lui en fief. En vertu des lettres impériales d'investiture qui lui furent expédiées le lundi après la Saint-Michel (30 Septembre) 1454, Ulric et ses descendans furent créés Comtes et l'Ost-Frise fut érigée en Comté. Cependant Ulric, par politique, s'abstint dans le commencement de prendre dans son pays le titre qui lui étoit décerné. L'an 1455, il fit un Traité de commerce avec la Hollande, la Zelande et la West-Frise, et en 1457, avec la Province de Groningue. L'an 1463, le lundi avant la Saint Jean - Baptiste (20 Juin) il s'accommoda avec l'Evêque de Munster touchant les limites respectives de leurs Seigneuries. Le Comte de Palenstein étant venu, l'an 1464, de la part de l'Empereur à Emden, investit, le 21 Décembre, Ulric du Comté de l'Ost-Frise, en lui donnant Pépée et l'étendard; après quoi la plupart des Chefs du pays lui présentèrent l'hommage, ainsi qu'à ses enfans; d'autres le firent l'année suivante. Il s'accommoda, l'an 1466, avec ceux qui formoient encore des prétentions sur le château et la ville d'Emden. Il gouverna en général avec beaucoup d'autorité, sans tenir des dietes, et mourut le 27 Septembre de cette même année. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. en 1440, FOLKA, héritière de Wibet, Chef d'Esen; 2<sup>o</sup> le 27 Mai 1453 ou 1454, THÉDA, fille et unique héritière d'Ucco, Chef de Lehr, de laquelle il laissa les enfans qui suivent; Héba, née en 1457, mariée à Eric, Comte de Schauenbourg, morte en 1476; Grela, née en 1458, morte de vertige; Ennon, né en 1460; Edzard, né l'an 1462; Ucon, né en 1463, mort en 1507, fiancé à une Comtesse d'Egmond; et Almuth, née en 1465.

### THÉDA ET ENNON I ou III.

1466. THÉDA, veuve d'Ulric, eut la Régence du Comté d'Ost-Frise, après la mort de son époux, comme tutrice de ses enfans. Elle continua même depuis, jusqu'en 1492, à gouverner ce pays conjointement avec ENNON I, son fils aîné. Elle fit, depuis 1472 jusqu'en 1475, la guerre au Comte d'Oldembourg,

et eut, durant les deux dernières années, l'Evêque de Munster pour son allié. L'an 1485, une nouvelle guerre avec l'Oldembourg fut accommodée l'année suivante. On la voit, l'an 1487, en guerre avec l'Evêché de Munster. L'an 1489, Ennon partit pour la Palestine, et en revint Chevalier du S.-Sépulcre. Peu avant son retour, Engelman, Drost ou Préfet de la forteresse frontiere de Friedbourg, avoit enlevé Almuth, sœur du Comte, et fut assiégé dans cette place. Le Comte à son retour continua le siège; mais se trouvant, le 19 Février 1491, armé de toute piece sur une riviere gelée, pour conférer avec l'ennemi, la glace se rompit sous lui, et il périt sous les eaux sans avoir été marié. Son frere se trouvant alors en Palestine, où il s'étoit également fait recevoir Chevalier du S.-Sépulcre, Thêda, sa mere continua seule la régence du Comté jusqu'à son retour en 1492. Cette Princesse mourut à Gretsuhl, le 17 Septembre 1494.

### EDZARD II ou IV.

1492. EDZARD II ou IV succéda à son frere Ennon. Après son entrée dans le Gouvernement d'Ost-Frise, les troupes de l'Archevêque de Brème, de l'Evêque de Munster et de Henri, Comte de Schwarzbourg, y firent une irruption. Edzard rendit la pareille à l'Evêque de Munster. Ces hostilités continuèrent jusqu'en 1493. La même année, ou, selon Beninga, l'an 1494, les Hambourgeois renoncèrent en sa faveur à toutes leurs prétentions sur Emden et Lehrort. L'an 1497, Traité de paix avec Conrad, nouvel Evêque de Munster, avec une stipulation touchant le passage devant Emden par rapport au péage. Le Duc Albert, cadet de la Maison de Saxe, ayant été nommé Stadhouder héréditaire de la West-Frise par l'Empereur Maximilien I, Edzard aida celui-ci l'espace de deux années, dans la guerre qu'il fit à ceux qui refusoient de le reconnaître. La ville de Groningue fut celle qui fit la résistance la plus obstinée. Pour mettre Edzard dans ses intérêts, elle promit, l'an 1506, de lui faire hommage, de recevoir huit cens ou mille de ses troupes, de lui livrer une de ses portes avec la Régence de l'Omeland, et de remettre ses différends avec la Maison de Saxe à la décision de quelques Princes de l'Empire. Sur cela, Edzard prit possession de la ville, et entra en négociation avec George, Duc de Saxe, qui le fit Gouverneur pour lui de Groningue et d'Omeland. Dans la suite, les Groninguois l'abandonnerent pour se mettre sous la protection de Charles, Duc de Gueldre. Edzard, vers le même tems, eut la guerre avec la Maison de Brunswick-Lunebourg, les Comtes d'Oldembourg et les Seigneurs ou Chefs d'Esen et Wilkmund, qui formoient des prétentions sur le pays de Budjading, dont il avoit reçu l'hommage en 1494, et s'en emparèrent. Henri, Duc de Brunswick, perdit la vie en cette guerre, l'an 1514, devant Lehrort. La paix se fit enfin en 1517; mais elle ne fut pas avantageuse pour Edzard. Charles I, Roi d'Espagne, auquel il rendit des services dans la guerre de Gueldre, lui donna le Gouvernement de Groningue, et voulut faire de l'Ost-Frise un fief mouvant du Comté de Hollande: cependant, en 1520, à son couronnement comme Roi des Romains, il lui en donna l'investiture de la part de l'Empire et confirma les lettres de 1454. L'an 1525, le Comte Edzard confirma l'alliance qu'il avoit faite en 1519, avec quelques Etats de la haute et basse Saxe ainsi que de la Westphalie, à l'occasion de la guerre d'Hildesheim. Pendant ces guerres il n'oublia pas les autres besoins de l'Etat. L'an 1515, il publia le Recueil du Droit provincial de l'Ost-Frise. Il gouverna avec prudence, courage et autorité; mais il avança fort l'introduction du Luthé-

ranisme dans ses Etats, et dès l'an 1519, il l'embrassa lui-même : sa mort arriva le 15 Février 1528. Il avoit épousé l'an 1498, ELISABETH, fille de Conrad, Comte de Rittberg, morte en 1512, dont il eut sept enfans, trois fils et quatre filles; Ulric, devenu imbécille; Ennon qui suit; Jean, marié en 1539, avec Dorothee, fille naturelle de l'Empereur Maximilien I. Après être retourné au sein de l'Eglise Catholique l'an 1543, il renonça à ses prétentions sur la succession de son pere, et fut apanagé par une somme d'argent dont il acheta des biens au Duché de Limbourg et dans le Majorat de Bois-le-Duc; il fut Gouverneur de la Province de Limbourg depuis 1512, et mourut en 1572: les filles sont Theda; Anne, femme ou fiancée (*sponsa*) d'Antoine, Comte d'Oldembourg, mort en 1530; Ermengarde, qui perdit en 1538, son mari ou fiancé (*sponsum*) Balthasar, Seigneur d'Esen, et mourut en 1589; et Marguerite, mariée en 1523, avec Philippe, Comte de Waldeck.

## ENNON II ou IV.

1528. ENNON II ou IV, fils puîné d'Edzard, succéda à son pere en vertu de sa disposition testamentaire, par laquelle Edzard établit le droit de primogéniture, dévolu à Ennon par l'imbécillité de son aîné : ce qui fut confirmé par les Lettres d'investiture que l'Empereur lui donna cette même année. L'an 1529, il reçut l'hommage de ses sujets, et fit une alliance avec Christophe, Archevêque de Brême et de Verden. Les dissensions entre sa Maison et les Comtes d'Oldembourg furent apaisées par la promesse d'un double mariage entre Antoine, Comte d'Oldembourg, et Anne, sœur d'Ennon d'un côté, et entre Ennon et Anne, sœur dudit Comte de l'autre côté. Ce dernier eut effectivement lieu en 1530. Christiern II, Roi de Danemarck, qui avoit ménagé cet accommodement avec Florent d'Egmond, Comte de Buren, réconcilia encore Ennon avec Balthasar, Seigneur d'Esen, avec lequel il étoit en guerre, et Christiern prit à sa solde les troupes qu'Ennon avoit fait lever. (Beninga, pp. 645, 657, 659.) Peu de tems après la guerre se renouvela entre Ennon et Balthasar, Chef d'Esen, homme inquiet. Celui-ci eut recours à Charles, Duc de Gueldre, qui fit avancer des troupes contre Ennon. Le Comte fut battu près de Jeungm l'an 1533, et fut forcé à demander la paix, qui se fit à son désavantage en 1535. Les inimitiés entre lui et Balthasar ne laisserent pas de persévérer depuis. Ennon continua d'introduire le Luthéranisme dans le pays, et mourut le 24 Septembre 1540. ANNE son épouse, morte le 10 Novembre 1575, lui donna trois fils et trois filles; Edzard, qui suit; Christophe, suivant Beninga, Chanoine de l'Eglise de Brême, mort à Comorre en Hongrie, l'an 1566; Jean, qui embrassa le Calvinisme, et mourut le 29 Septembre 1591 à Lehrort, sans avoir été marié. Il fit des difficultés à son frere touchant la succession et contre le droit de primogéniture établi par son aïeul, et fut soutenu par sa mere et les Etats : de sorte qu'en vertu d'une Ordonnance de l'Empereur, les Bailliages de Stickshausen, Lehrort et Gretsylh lui furent cédés en 1589, lesquels retournerent après sa mort à son frere. Les filles d'Ennon sont Elisabeth, mariée, en 1555, à Jean, Comte de Schauenbourg, morte en 1558; Helwige ou Hedwige, mariée, en 1562, à Otton, Duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1616; et Anne, morte à la Cour palatine sans avoir été mariée.

## EDZARD III ou V.

1540. EDZARD III ou V succéda à son pere Ennon, sous la tutele d'Anne sa mere. Elle fut reconnue par les Etats, le 22 Octobre 1542, pour Régente du pays

pendant la minorité de son fils. Cette Princesse avoit, dès la mort de son époux, pris les rênes du Gouvernement, et fit, en 1541, un accommodement avec la ville de Hambourg, qui renonça, en 1545, à toutes ses prétentions sur Emden. Quoique la Comtesse n'eût point pris part à la confédération de Smalsalde en 1546, quelques troupes impériales ne laisserent pas de se jeter dans ses Etats. L'an 1557, elle fit un Traité de commerce avec Gustave, Roi de Suede. Son fils aîné devoit alors prendre seul le Gouvernement; mais la Régente, qui avoit une prédilection pour son fils cadet, continua de se mêler du gouvernement. L'an 1558, le 14 Janvier, l'Empereur Ferdinand donna aux trois jeunes Comtes l'investiture du Comté, quoique, suivant la disposition de leur grand-pere, l'aîné seul auroit dû la recevoir. (Ils semblent avoir gouverné, ou du moins n'avoir fait certaines choses que d'un commun concert. C'est ainsi qu'ils accorderent, le 15 Mars 1564, un *vidimus* à un acte de l'an 1327, comme le remarque M. Harsenroth, dans une note sur Beninga, p. 833. Il observe encore qu'ils firent, conjointement, battre des monnoies, ainsi que le témoignent leurs noms qu'on y voit marqués.) Dans le contrat de mariage fait cette même année entre Edzard et Catherine, fille de Gustave, Roi de Suede, il fut stipulé qu'après la mort d'Edzard, son aîné lui succéderoit seul, ce que les deux freres ratifierent. Edzard III chercha en vain d'impêtrer de l'Empereur le *jus non evocandi*. Il fit, l'an 1572, une convention avec l'Evêché de Munster pour arranger divers différends; ce qui fut ratifié l'an 1575. Voyant le commerce anglois interdit aux Pays-Bas, il chercha à l'attirer à Emden. Ce fut alors que commencerent les troubles de l'Ost-Frise, qui durerent presque jusqu'à l'extinction de la Maison régnante. Plusieurs choses les occasionnerent. Jean, frere d'Edzard, avoit, comme on l'a dit, obtenu trois bailliages du pays pour sa part. Ceci donna naissance à l'érection d'un nouveau tribunal de justice commun aux sujets des deux freres; tous les deux devoient mettre garnison à Stilekhausen et défendre le pays, convoquer les Diètes, quoique l'aîné seul en eût fixé le jour. Il falloit aussi établir une caisse commune pour y verser les contributions dues à l'Empire: tout cela par ordre de l'Empereur, qui voulut qu'après la mort du même Jean ces arrangemens subsistassent; ce qui porta atteinte à l'autorité du Prince régnant. Dans le même tems le pays souffrit beaucoup à l'occasion des guerres civiles des Pays-Bas: les troupes des deux partis séjournèrent souvent dans l'Ost-Frise. Entre autres maux qui de là résulterent, l'esprit d'indépendance ne fut pas le moindre; il s'introduisit insensiblement dans ce pays par le moyen des prétendus Réformés qui s'y réfugièrent, soutenus par Jean, frere du Comte, rigide Calviniste. La ville d'Emden embrassa quelque tems après sa mort leurs erreurs. Edzard s'y opposa inutilement: elle leva l'étendard de la révolte, et le Comte fut obligé de s'accommoder avec elle à Delsylh, le 15 Juillet 1595, en lui accordant plusieurs changemens considérables dans sa constitution tant au spirituel qu'au civil. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies garantirent cette convention. M. Dujardin (Tom. VI, pag. 290) dit que ce fut principalement sa femme qui porta le Comte à mettre des impôts sur les marchandises, et à faire entrer une forte garnison dans le château qui joignoit la ville d'Emden; ce qui fit éclater la révolte. Mais l'Empereur déclara, le 6 Novembre 1595, cette garantie nulle, et commanda à ceux d'Emden, sous peine d'être mis au ban de l'Empire, de mettre bas les armes. L'an 1598, il les fit citer devant le tribunal de la paix publique pour satisfaire aux nouvelles plaintes formées contre eux par le Comte d'Ost-Frise. L'exemple de la ville d'Emden fut contagieux, et porta d'au-

tres villes du pays à borner de plus en plus l'autorité du Souverain. Le Comte levait des troupes de tous côtés, et, pour fournir aux frais d'une guerre qu'il méritoit, il accabloit d'impôts les villages de l'Ost-Frise; mais il mourut pendant ces troubles, le 1 Mars 1599. Il avoit épousé à Stockholm, le 1 Octobre 1559, CATHERINE, Princesse royale de Suede, extrêmement attachée au Luthéranisme: après la mort de son époux, elle voulut avoir dans les terres assignées pour son douaire la juridiction suprême en matieres ecclésiastiques: ce qui fit naître plusieurs contestations entre elle et son fils. Elle mourut à Berum, le 21 Déc. 1610. Ils eurent onze enfans, dont les principaux sont Ennon, qui suit, né au mois de Septembre 1563; Jean, né en 1566, qui se fit Catholique, et se maria en 1601, par dispense du Pape, avec Sabine-Catherine, fille de son frere Ennon, héritiere, par sa mere, du Comté de Rittberg en Westphalie; Christophe, né en 1569, qui se fit aussi Catholique, devint Gouverneur du Duché de Luxembourg, et mourut, en 1636, sans laisser d'enfans de son épouse, Lambertine, née Comtesse de Ligne; Charles-Otton, né en 1577, mort, en 1603, à Znaim en Moravie; Anne, morte en 1621, mariée, 1. en 1583, avec Louis VI, Electeur palatin, 2. en 1582 (M. Pauli le marque ainsi; mais c'est une faute d'impression), avec Ernest-Théodoric, Margrave de Bade-Dourlach; 3. avec Jules-Henri, Duc de Saxe-Lauenbourg; Marie, qui, ayant épousé, en 1614, Jules-Ernest, Duc de Brunswick-Lunebourg, décéda en 1636.

## ENNON III o u V.

1500. ENNON III prit seul, comme l'aîné de ses freres, les rênes du gouvernement de l'Ost-Frise. Il fit la même année avec les Etats certaines conventions, par lesquelles il rétablit l'ancienne forme de Gouvernement dans le pays, à la réserve seulement de quelques points. L'an 1602, l'Empereur confirma le recès de la Diète d'Aurich, et enjoignit à tous les sujets du pays d'y obtempérer. Ennon requit encore le Prince Maurice d'Orange et les Etats-Généraux de Hollande de ne point se mêler des affaires de l'Ost-Frise. Mais la ville d'Emden, rebutée de ses hauteurs au moment qu'il donna audience à ses députés pour se réconcilier avec lui, avoit pris les armes contre lui: elle fut plus favorablement écoutée des mêmes Etats, qui lui envoyèrent quelques troupes à pied et à cheval. A l'aide de ce renfort, la ville s'empara au mois d'Octobre du Château de Gretsylh ainsi que de quelques Forts, et fit des irruptions dans quelques Bailliages. Ennon hors d'état de résister, se rendit à la Haye et y conclut un Traité, le 8 Avril 1603, en vertu duquel Emden retint une garnison étrangere de six à sept cens hommes que les Etats de l'Ost-Frise s'obligèrent d'entretenir. L'an 1606 et 1607, il fit une nouvelle convention avec cette ville, où il y eut une émeute au sujet d'un embargo mis par les Espagnols sur plusieurs vaisseaux qui appartenoient à la ville, sous prétexte que les habitans étoient rebelles et liés avec les Hollandois. Le Comte, qui étoit alors très bien à la Cour d'Espagne, fut soupçonné d'avoir excité ce soulèvement. Les Hollandois, pour rassurer la place, y envoyèrent deux mille soldats, et Ennon conclut, le 21 Mai 1611, avec ses Etats le Traité d'Osterhuse. (Du Jardin, T. VIII, p. 113 et suiv.) Ceux-ci refuserent en 1612, l'entretien à la garnison d'Emden, ce qui occasionna des contestations avec cette ville, principalement en 1614: elle se raccommoda en 1618 avec la noblesse de l'Ost-Frise. L'an 1619 les Etats résolurent, à la demande des Hollandois, d'entretenir encore seulement deux ans la garnison d'Emden, qui jusqu'alors avoit commis toute sorte d'excès dans le pays. En ce même temps s'alluma la malheureuse guerre de trente ans, pendant laquelle l'Ost-Frise souffrit beaucoup. Le

Comte de Mansfeld y entra l'an 1622, par ordre du Prince Maurice d'Orange, avec toute son armée, et y tua, massacra presque les trois quarts des habitans. Le sujet de cette invasion fut que le Comte étoit en traité avec Spinola, Général des Espagnols. L'an 1625, une inondation occasionna encore des pertes considérables à ce pays désolé. Ennon mourut à Lehrort, le 9 Août de cette même année. Il avoit été deux fois marié, 1. le 29 Janvier 1581, avec Walpurge, fille de Jean, dernier Comte de Rittberg, morte de poison, qu'une femme, dit-on, lui donna peu après ses couches, à Esen, le 26 Mai 1586, 2. le 24 Juin ou le 28 Janvier 1598, avec ANNE, fille d'Adolfe, Duc de Holstein, décédée le 14 Août 1610. Du premier lit il eut Sabine-Catherine, née en 1582, mariée à son oncle Jean, comme il a été dit ci-dessus: elle fut Catholique; Agnès, née en 1683, mariée en 1604, avec Gundacker, Comte de Lichtenstein, morte en 1616; Jean-Edzard, mort dix jours après sa naissance en 1586, presque en même temps que sa mere. Du second lit il laissa trois fils et deux filles; Rudolphe-Chrétien et Ulric qui suivent; Edzard, mort en bas âge; Christine-Sophie, mariée en 1632 à Philippe, Landgrave de Hesse-Butzbach, morte en 1660; et Anne-Marie, qui épousa, l'an 1622, Frédéric-Adolphe, Duc de Mecklenbourg-Schwerin, morte le 5 Février 1634.

## RUDOLPHE CHRÉTIEN.

1625. RUDOLPHE CHRÉTIEN, né le 2 Juin, ou, selon Hubner, le 25 Juillet 1602, succéda à son pere dans le Gouvernement et dans ses contestations avec la ville d'Emden, que Christiern IV, Roi de Danemarck, tâcha en vain d'accorder. Les Hollandois résolurent l'an 1626, que la garnison seroit continuée à Emden, et en 1627, que son entretien seroit encore pour quelques temps à la charge du pays, malgré le Comte et les Etats qui refuserent d'y contribuer. (Du Jardin, T. VII, p. 553.) La même année quelques régimens impériaux, tant cavalerie qu'infanterie, prirent leurs quartiers en Ost-Frise et y resterent près de quatre années. Galas étoit leur Général et avoit fixé sa résidence au Château de Berum. Il y eut une émeute le 17 Avril 1628, et le Comte Rudolphe Chrétien y étant accouru pour l'appaiser, fut tellement blessé à l'œil gauche par un Lieutenant impérial, qu'il mourut seize heures après. Il étoit alors fiancé avec Anne-Auguste, fille de Henri-Jules, Duc de Brunswick-Schoeningen.

## ULRIC II.

1628. ULRIC II, né le 16 Juillet 1605, devint Comte d'Ost-Frise par la mort de son frere. L'an 1629, la garnison d'Emden commit en différentes sorties plusieurs excès pour forcer le pays à la fourniture de son entretien. Après bien des instances Ulric obtint, l'an 1631, de l'Empereur le départ des troupes impériales; mais il ne put empêcher le rappel de la garnison d'Emden. Un corps de troupes de Hesse-Cassel étant entré l'an 1637 dans le pays, s'empara de Stick-Hausen, et y resta, au grand dommage du peuple, seize ans consécutifs. Les Etats-Généraux reconnuent eux-mêmes en 1642 la nécessité où étoit le Comte de soudoyer des troupes étrangères pour la défense de son pays; malgré cet aveu, ils ne laisserent pas de demander aux Etats du pays l'an 1645, l'entretien ultérieur de la garnison d'Emden. Ceux-ci refusant l'entretien des troupes du Comte, il fit un Traité préliminaire avec eux le 18 Septembre 1648, et mourut le 1<sup>er</sup> Novembre suivant. Il avoit épousé l'an 1631, le 5 Mars, JULIENNE, fille de Louis, Landgrave de Hesse-Darmstadt, morte à Westerhave au Duché de Lunebourg le 15, ou, selon Hubner, le 5 Janvier 1639. Elle avoit donné à son époux trois enfans; Ennon-Louis et George-Chrétien, qui sui-

vent, et Edzard-Ferdinand, né le 12 Juillet 1636, marié l'an 1665, avec Anne Dorothee, fille d'Albert-Louis, Comte de Crichingen et Puthingen, morte le 20 Mai 1705, dont il eut deux fils; Edzard-Everard-Guillaume, mort en 1707, et Frédéric-Ulric, mort en 1710, qui, comme leur pere, n'eurent que le titre de Comted'Ost-Frise, après l'élevation de l'autre branche à la Principauté.

## ENNON-LOUIS.

1648. ENNON-LOUIS, né le 29 Octobre 1632, succéda à son pere sous la tutelle de sa mere, qui eut le gouvernement du Comté jusqu'en 1651. Les Etats-Généraux donnerent l'an 1650, une sentence sur les querelles que les Etats du pays avoient eues entre eux et avec la Régente. Ce jugement fait voir qu'ils reconnoissoient que les Etats et la ville d'Emden s'étoient trop avancés. Ennon-Louis commença l'an 1651 à gouverner par lui-même. Il obtint l'an 1654, de l'Empereur Ferdinand (dont il étoit Conseiller Aulique) une sentence qui obligea la ville d'Emden à contribuer aux charges du pays et à se défaire de sa garnison. La ville implora la protection de la Hollande : le Comte chercha l'année suivante à se concerter avec les Etats-Généraux sur l'exécution de la sentence impériale. Mais la ville avoit toujours des échappatoires. Sur ces entrefaites, Ennon-Louis mourut le 4 Avril 1660. Il avoit été élevé l'an 1654, par l'Empereur Ferdinand III, à la dignité de Prince de l'Empire. Dès l'an 1641 il avoit été fiancé à la Haye avec Honnette-Catherine, fille de Henri-Frédéric Prince d'Orange; mais ce mariage n'eut pas lieu. Il épousa le 6 Novembre 1656, JULIENNE-SOPHIE, fille d'Albert-Frédéric, Comte de Barby-Muhlingen, morte en 1677, dont il eut deux filles; Julienne-Louise, morte le 30 Octobre 1715, à Hambourg, et Sophie-Guillielmine, mariée en 1695 à Chrétien-Ulric, Duc de Würtemberg-Bernstadt, morte le 25 Janvier 1698.

## GEORGE-CHRÉTIEN.

1660. GEORGE-CHRÉTIEN, né le 6 Février 1634, succéda à son frere Ennon-Louis dans le Comté d'Ost-Frise. Il eut dès le commencement de son gouvernement de grandes contestations avec les Etats du pays et la ville d'Emden, parce que ceux-ci insisterent sur l'abolition des impôts (1). George-Christien se vit en conséquence obligé de faire successivement le Traité de la Haye du 19 Juin 1662, celui d'Emden du 18 Novembre de la même année, et enfin le 4 Octobre 1663, le Traité d'Emden, connu sous le nom de *Traité final*, et d'accorder plusieurs points le 5 Octobre. Il donna ensuite, le 18 Novembre 1663, à la ville d'Emden un réversal de l'hommage qu'elle lui avoit fait, et en donna un aussi le 29 Mars de l'année suivante aux Etats. Ce Prince mourut le 3 Juin, ou, suivant Hubner, le 14 Mai 1665. Il avoit épousé le 14 Mai (N. S.) 1662 à Stutgard, CHRISTINE-CHARLOTTE, fille d'Everhard III, Duc de Würtemberg-Stutgard, morte à Brockhusen dans la Principauté de Zell, le 16, selon Hubner, le 14 Mai 1699. Elle eut la tutelle de ses enfans et la régence de la Principauté jusqu'en 1690 : on ne relève pas moins en elle la grandeur de son esprit et de son courage que celle de sa beauté. Ses enfans furent, Chrétien-Eberhard, né le 11 Octobre (N. S.) 1665; Eberhardine-Sophie-Christine et Christine-Charlotte, mortes en bas âge.

## CHRÉTIEN-EBERHARD.

1665. CHRÉTIEN-EBERHARD succéda à George-Christien son pere sous la régence de sa mere. Cette Princesse essaya beaucoup de traverses; ce qui fit qu'elle

passa un tems considérable à la Cour impériale. Dès la premiere assemblée tenue en 1665, les Etats cherchèrent à se donner plus d'autorité qu'ils n'en avoient eu; mais l'Empereur leur enjoignit en 1666, de respecter en toute maniere la Régente et de lui obéir. L'année suivante, il députa le Duc Rodolphe-Auguste de Brunswick-Lunebourg pour accommoder leurs différends, et donna encore d'autres ordres relatifs aux troubles de ce pays. Cette même année on assigna à la Principauté d'Ost-Frise la 54 et 55<sup>e</sup> place entre les Princes aux Diètes de l'Empire, pour l'occuper alternativement avec les Princes de Furstemberg. Dans le cercle de Westphalie les Princes d'Ost-Frise tiennent la 18<sup>e</sup> place. Mais tout cela ne put calmer les dissensions entre la Régente et les Etats. Le Comte Edzard-Ferdinand, frere du Prince George-Christien d'Ost-Frise, les entretenoit par la prétention qu'il formoit à la tutelle et à la régence. Les Etats du pays se tournerent vers les Etats-Généraux des Provinces-Unies, qui envoyèrent des Plénipotentiaires à Emden et Aurich le 16 Octobre 1667. Pendant le séjour qu'y faisoient ces députés, le Comte Edzard-Ferdinand mourut. Cependant la Régente s'abstint de presser l'exécution des ordres impériaux. Les Plénipotentiaires décidèrent l'an 1668 les différends entre elle et les Etats, et la prestation d'hommage eut lieu. L'an 1672, la Régente prit, de l'avis des Etats et sous la médiation de la Hollande, des troupes étrangères à sa solde, afin de pourvoir à la sûreté de son pays. Mais l'année suivante, ne voulant plus garder cette convention, elle eut avec ses Etats, au sujet de l'entretien des fortresses et des garnisons, de nouvelles difficultés que l'Empereur chargea le Roi de Danemarck d'examiner. Les Etats eurent recours à la Hollande. L'an 1676, la Régente prit à son service 800 fantassins et 200 dragons de l'Evêché de Munster, et en demanda l'entretien aux Etats. Ceci occasionna entre elle et les Etats une nouvelle querelle, qui fut terminée le 8 Novembre 1678 par un accord. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies ayant résolu, l'an 1681, de lever des troupes aux frais du pays, afin de mieux pourvoir à sa sûreté, l'Empereur au contraire chargea les Princes, Directeurs du Cercle de Westphalie, de protéger l'Ost-Frise contre toutes les violences. Ce Prince, l'année suivante, à la requisition des Etats, cassa toutes les dispositions laites par les Hollandois en faveur de la Régente. Dans la crainte qu'elle ne fit entrer dans le pays des troupes brunswickoises ou autres troupes étrangères, les Etats requirerent l'Electeur de Brandebourg d'y envoyer quelques troupes. Elles occuperent le château de Gretsuhl, qu'elles abandonnerent l'an 1683 à la demande de l'Empereur. Mais l'Electeur fit un Traité secret avec la ville d'Emden, et y érigea une Compagnie de gens de la Marine, tant pour la défense de la ville que pour le service de la Compagnie brandebourgeoise d'Afrique, qui à cette occasion s'établit à Emden. Le nombre de ces troupes y a été augmenté dans la suite et y a subsisté jusqu'à nos jours sous le nom de *Marinen bataillon*. Cependant l'Empereur tâcha, tant par la voie d'accommodement, tantôt par son Décret du 10 Octobre 1688, de mettre fin aux troubles de l'Ost-Frise; mais ils continuèrent toujours. L'an 1690, le 23 Mars, la Régente remit le gouvernement à son fils Chrétien Eberhard, qui, ayant atteint l'âge de majorité, avoit été déclaré majeur par l'Empereur. On dressa, l'an 1691, un projet des réversaux de l'hommage; mais on ne put encore s'arranger. La même année, le 20 Mars, il y eut un pacte de confraternité et de succession avec la Maison de Brunswick-Lunebourg, lequel néanmoins n'a jamais été confirmé par l'Empereur. Il y eut en 1693, le 18 Février, un traité fait par la médiation des Electeurs de Brandebourg et d'Hanovre, entre le Prince et ses

(1) Le mot allemand qu'emploie ici M. Pauli, peut également s'entendre d'autres griefs. Il semble qu'il faut plutôt se déterminer pour ce sens que pour l'autre.

Etats. L'Electeur de Brandebourg, l'année suivante, s'intéressa particulièrement pour le bien de ce pays, depuis qu'il avoit obtenu l'expectative sur cette succession. L'an 1695, les Etats et la ville d'Emden prêterent hommage au Prince Chrétien Eberhard, qui leur donna les réversaux de la teneur dont on étoit convenu. A sa demande l'Empereur pressa le départ des troupes impériales et brandebourgeoises qui étoient au pays. Les Etats prièrent le Prince de ne pas laisser partir les dernières avant que les autres n'eussent quitté ce pays. C'est ce qui l'engagea à faire, le 16 Février 1699, un accord avec les Etats sur ces points dont on n'avoit pu ci-devant convenir. Depuis cette époque, il gouverna plus tranquillement, jusqu'à sa mort arrivée le 30 Juin 1708. Il avoit été marié deux fois ; 1<sup>o</sup>. le 3 Mai 1685, avec EBERHARDINE-SOPHIE, fille d'Albert-Ernest, Prince d'Oettingen, décédée le 30 Octobre 1700; 2<sup>o</sup>. le 2 Septembre 1701, avec ANNE-JULIENNE de KLAÏNAU, nommée depuis Dame de Sandhorst, château près d'Aurich, qui lui fut assigné pour son douaire. Elle mourut le 23 Septembre 1727, à Aurich; il n'en eut qu'une fille. Du premier lit il laissa dix enfans, dont les principaux sont George-Albert, qui suit; Christine-Sophie, mariée à Frédéric-Antoine, Prince de Schwartzbourg-Rudelstadt, morte le 31 Mai 1750; Marie-Charlotte, mariée à Frédéric-Ulric, Comte titulaire d'Ost-Frise; Julienne-Louise, femme de Joachim-Frédéric, Duc de Holstein-Ploen.

#### GEORGE-ALBERT.

1708. GEORGE-ALBERT, né le 13 Juin 1690, succéda à son pere dans le tems qu'il fut fait Colonel au service de Hollande. On loue beaucoup les favorables dispositions et Ordonnances qu'il fit en grand nombre par rapport à la police, aux affaires de la Religion prétendue réformée, et à la guerre, ainsi que touchant d'autres objets.

L'an 1716, la dignité de Prince dans la Maison de Furstemberg étant tombée sur une autre branche de cette famille, George-Albert s'arrangea, le 6 Juin 1717, avec celle-ci pour que l'Ost-Frise eût à l'avenir le pas sur Furstemberg. La même année, le 25 Décembre ainsi que le 13 du même mois 1720, la mer ayant rompu les digues et inondé le pays, ces désastres lui donnerent occasion de témoigner sa compassion envers les misérables. A ces malheurs succéderent des troubles dans le pays. L'Empereur Charles VI avoit ordonné, en 1721, que les troupes impériales et brandebourgeoises évacueroient le pays: ceci aussi bien qu'entre autres choses le droit que les Etats et en particulier la ville d'Emden prétendoient avoir par rapport aux impositions, mit la dissension entre eux et le Souverain. On en vint aux armes en 1724; les hostilités durèrent plusieurs années. L'an 1727, les mécontents furent deux fois battus par les troupes de George-Albert. L'Electeur de Saxe et le Duc de Brunswick furent chargés, en 1729, par l'Empereur de

raccommoder les Parties; mais les dissensions ne purent être entièrement assoupies pendant la vie de George. Ce Prince mourut d'hydropisie à Sandhorst, le 12 Juin 1734, et fut porté le 22 Septembre dans les caveaux de ses ancêtres. Il eut deux femmes; la première, qu'il épousa le 24 Septembre 1709, fut CHRISTINE-LOUISE, fille de George-Auguste-Samuel, Prince de Nassau-Idstein, morte le 13 Avril 1723. Il se remarria le 8 Décembre de la même année, avec SOPHIE-CAROLINE, fille de Chrétien-Henri, Margrave de Culmbach-Weserlingen, décédée le 7 Juin 1764. Elle ne lui donna point d'enfans. De la première il eut Charles Edzard, qui suit, et quatre autres enfans morts en bas âge.

#### CHARLES-EDZARD.

1734. CHARLES-EDZARD, né la nuit du 18 au 19 Janvier 1716, succéda à son pere en 1734, et fut le dernier Prince d'Ost-Frise de la Maison de Gretsyl. L'an 1736, il recut à Vienne l'investiture de ses Etats de l'Empereur Charles VI; et, quoiqu'il n'ait pu vider les contestations qu'il avoit avec les Etats de son pays et surtout avec la ville d'Emden, il gouverna d'une manière louable jusqu'à sa mort arrivée le 25 Mai 1744. Il avoit épousé, le 25 Mai 1734, SOUMIE-GUILLELMINE, fille de George-Frédéric-Charles, Margrave de Bareuth, morte le 7 Septembre 1749, dont il n'eut qu'une fille, morte en bas âge le 7 Juin 1742.

Après la mort de Charles, les Comtes de Wied-Runkel prétendirent à sa succession en vertu du mariage de Christine-Louise, fille de Frédéric-Ulric, Comte d'Ost-Frise, avec Jean-Louis-Adolphe, Comte de Wied-Runkel en 1726, parceque, selon eux, ce fief de l'Empire étoit féminin; mais on leur prouva le contraire. La Maison de Brunswick-Lunebourg crut aussi pouvoir y prétendre en vertu du pacte de confraternité et de succession fait en 1693; mais ce pacte ayant été fait sans l'aveu du Suzerain, cette succession devoit nécessairement échoir à celui auquel l'Empereur, comme Suzerain de l'Ost-Frise, en avoit, du consentement des Electeurs, donné l'expectative. Ce fut le 10 Décembre 1694 que la Maison électorale de Brandebourg l'obtint de l'Empereur Léopold: son successeur Joseph le lui confirma en 1706; en 1715, l'Empereur Charles VI renouva cette prérogative. En conséquence, lorsque Charles-Edzard mourut, le Roi de Prusse envoya incontinent des Commissaires en Ost-Frise escortés de 400 hommes, sous le commandement du Comte François-Charles-Louis de Nieuwied, et fit prendre à Aurich possession du pays le 1 Juin 1744. Cela se fit avec un consentement général. Le 23 Juin, les Etats prêterent hommage au Roi, et l'année suivante, celui-ci s'en fit donner l'investiture par l'Electeur de Bavière comme Vicaire de l'Empire.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## COMTES DE RAVENSBERG.

LE Comté de Ravensberg en Westphalie, qu'il ne faut point confondre avec la Seigneurie de Ravensbourg en Suabe, est enclavé entre les Evêchés de Minden, d'Osnabruck, de Paderborn et de Munster. Aujourd'hui il appartient au Roi de Prusse, par les arrangements pris sur la succession de Juliers. Autrefois il eut ses Comtes particuliers, qui commencerent à porter le nom de Ravensberg depuis environ le milieu du onzieme siecle, à raison d'un ancien château qui donne son nom au pays. Auparavant ils furent nommés Comtes de Coverlage, ou Calberlage, d'après le lieu de leur résidence, ou bien celui où ils rendoient la justice, *Mallus publicus*. Le premier qu'on rencontre sous cette dénomination chez l'Annaliste et le Chronographe saxon, est Herman qui suit.

## HERMAN I.

CE Comte avoit épousé ETHELING, fille d'Otton, Comte de Montheim et Duc de Baviere, peu de tems après qu'elle eut été répudiée, en 1071, par Welfon, successeur immédiat d'Otton dans le Duché de Baviere. Herman en eut un fils, nommé comme son pere, au rapport de l'Annaliste saxon, *ad an.* 1082. M. Lamey croit qu'il mourut vers la fin du onzieme siecle, ou tout au plus tard au commencement du suivant.

## HERMAN II.

HERMAN II succéda à son pere Herman I. Il entra, l'an 1115, dans la ligue des Princes saxons contre l'Empereur Henri V. Ce fut lui qui, en 1128, à la Diète de Worms, déféra au Roi Lothaire Gérard, Comte de Guelbre, comme coupable de Fronie, suivant l'Annaliste saxon, *ad an.* 1129. On l'appercôit pour la dernière fois dans une Charte du Roi Lothaire de l'an 1134. Il eut pour enfans Otton et Henri, Comtes de Ravensberg, comme le témoigne Albert de Stade, sous l'année 1105, où néanmoins il fait la méprise d'identifier Herman II avec Herman I. Tous les deux paroissent en 1158, sous le nom de Comtes de Ravensberg, et Otton même plutôt, comme on va le voir. Henri son frere vivoit encore en 1175. On ne sait point s'il laissa de postérité. On trouve encore dans une Charte de 1156, un Godefroi, Comte de Ravensberg, qui sans doute fut le frere des deux précédens. Dans une Charte de 1166, l'on voit aussi une sœur d'Otton et de Henri, nommée Sophie, Comtesse de Dale, avec son fils Henri. M. Lamey croit que le Comte de Dale est celui de Dalein, dans la Province de Limbourg. Nous croyons qu'il faudroit plutôt lire *Daste*, au lieu de Dale; au moins on ne peut point accorder cette prétention du savant Académicien avec la liste des Comtes de Dalein.

## OTTO I.

1141 au plus tard. OTTON I, fils de Herman II et son successeur au Comté de Ravensberg, se rencontre déjà comme Comte de Ravensberg, dans une Charte de cette année. L'an 1144, il aida Philippe, Evêque d'Osnabruck, à prendre et démolir le chateau

de Holte, dont l'Evêché avoit eu à souffrir, au rapport d'une Chronique composée au commencement du seizieme siecle. (Erdoin Erdman, *ap. Meibom.* T. II, p. 211.) L'an 1149, il fit une irruption en Frise, et tua nombre de Frisons. On ne l'appercôit plus après l'an 1170. De sa femme UDA, qui vivoit encore en 1166, il eut un fils qui suit.

## HERMAN III.

1173 au plus tard. HERMAN III, fils et successeur d'Otton I son pere, fut grand partisan des Gibelins et ennemi constant des Guelphes. Il portoit déjà la qualité de Comte de Ravensberg le 13 Mai 1173. L'an 1177, il entra en contestation avec Bernard, Seigneur de la Lippe, parceque celui-ci avoit fait élever un fort sur les terres du Comte. Dans le même tems, Philippe, Archevêque de Cologne, étant revenu d'Italie, lui commit, ainsi qu'au Comte de Tecklenbourg, la garde des terres de l'Archevêché en Westphalie, contre Henri, Duc de Saxe et ses partisans. Il l'accompagna, l'an 1180, avec l'Archevêque de Cologne, contre le Duc de Saxe, et l'aida à faire le siège de Brunswick. L'an 1198, dans le schisme pour la Couronne impériale, Herman s'attacha au parti de Philippe de Suabe contre Otton IV, et le suivit dans ses expéditions en 1199. Il eut guerre, en 1203, avec l'Evêque de Munster, qui assiégea et prit la ville de Bielefeld, et exigea des habitans, qu'en signe de sa victoire, ils couperoient les tiges de tous les chênes autour de la ville. (Pauli, *Hist. des Etats du Roi de Prusse*, T. IV, p. 517.) L'an 1207, il eut guerre avec Simon, Comte de Tecklenbourg: celui-ci perdit la vie dans une action où Herman et son fils Otton furent faits prisonniers. Ces querelles ne furent entièrement accommodées que long-tems après sa mort, c'est-à-dire en 1231. Herman avoit épousé JUTTE, fille de Louis de Fer, Landgrave de Thuringe, dont il laissa, 1°. Thiéri, nommé Comte de Ravensberg, avec Otton, en 1223, *Dominus Theodoricus de Ravensberch et Dominus Otto Comites*; 2°. Louis qui suit. Otton mourut au mois de Novembre 1245, et fut enterré à l'Abbaye de Bersenbruck, dans l'Evêché d'Osnabruck, qu'il avoit fondée en 1231, de concert avec sa femme Sorine, Com-

tesse d'Oldembourg, qui leur survécut après lui avoir donné une fille nommée Jutte, mariée dès 1251, à Waleran, Seigneur de Montjoie, et peut-être Elisabeth, femme de Henri, Comte d'Oldembourg, ainsi qu'un fils nommé Herman, mort en bas âge.

#### LOUIS I.

1226. Louis I devint Comte de Ravensberg l'an 1226, apparemment après la mort de Thierrî son frere. Otton et Louis terminerent leur différend sur le partage de leur patrimoine, par un accord ménagé par l'entremise de l'Evêque de Paderborn et d'Herman, Seigneur de la Lippe, en vertu duquel Louis eut le château de Ravensberg et la ville de Bilefeld avec leurs districts. Otton obtint pour sa part les Forts de Vlotto et de Vecht avec leurs dépendances.

La Seigneurie de Vecht fut vendue par Otton à l'Evêché de Munster; mais celle de Vlotto fut au moins quelque tems après sa mort réunie en partie au Comté de Ravensberg. L'Archevêque de Cologne en obtint, on ne sait comment, une partie. L'an 1233, Louis porta du secours à l'Archevêque de Brême contre les Stadingues et le Duc de Brunswick. Il est très probable qu'il se trouva aussi l'année suivante à la Croisade contre ces Hérétiques, puisque, l'an 1235, l'Archevêque de Brême lui donna en fief quinze censés, situées au pays des Stadingues, en récompense de ses services et en dédommagement des dépenses par lui faites contre les Stadingues et le Duc de Brunswick. L'an 1244, il acquit le 9 Janvier l'Avouerie de la Prévôté ou Abbaye noble de Schildesche, que ses successeurs ont continué de posséder. Peu de jours après il vendit à Henri, Duc de Limbourg et Comte de Berg, des terres considérables qu'il avoit à Barne, au Comté de Berg. Il cessa de vivre entre le 25 Mars 1248 et le 2 Mars 1249, (*Peria VI ante Dominicam Oculi*) 25 Février 1250 (N. S.). Il avoit épousé, 1°. GERTRUDE, Dame de la Lippe, sœur de Gérard, Archevêque de Brême, et de Bernard, Evêque de Paderborn, laquelle vivoit encore en 1236; 2°. dès le 6 Mai 1244, AdÉLAÏDE, Comtesse de Ratzebourg, héritière de toutes les terres allodiales de sa mere; elle mourut dans le cours de 1262 ou 1263, c'est-à-dire entre le 24 Février 1263 (N. S.) et le 30 Octobre de la même année. De ces alliances sortirent au moins trois fils; 1°. Otton qui suit; 2°. Louis, Chanoine de Minden en 1277, Prévôt de S. Jean à Osnabruck, et de l'Abbaye de Schildesche dès 1287, et enfin Evêque d'Osnabruck en 1298; mort le 11 Novembre 1308, d'une blessure reçue trois jours auparavant, dans un combat où il défît l'Evêque de Munster et Engelbert II, Comte de la Marck; 3°. Jean, mort vers l'an 1265. M. Lamey, p. 38, ne sait pas trop qu'en penser, quoique, dans une Charte du Roi de Danemarck, Eric VI, en date du 13 Avril 1265, il soit nommé frere d'Otton et de Louis.

#### OTTON II.

1250. Otton II succéda à Louis I son pere dans le Comté de Ravensberg. Après la mort du Comte Louis, Bernard, Seigneur de la Lippe, occupa, l'on ne sait pas sous quel prétexte, le château de Ravensberg; mais les châtelains et les autres vassaux du Comté (*Ministeriales*), aidés par d'autres Chevaliers voisins et du Prévôt de Paderborn, l'obligèrent à l'abandonner, comme on le voit par le Traité d'accommodement fait entre les deux parties, au mois de Juillet 1257. L'an 1264, le 26 Juin, conjointement avec son frere Louis, il mit fin aux différends qu'ils avoient avec les Chevaliers Ludolf et Bernard de Gesmele, aujourd'hui Germold, dans l'Evêché

d'Osnabruck. Ces deux freres durent entre autres choses s'engager à fournir aux Comtes de Ravensberg, en étant requis, cent hommes d'infanterie et 50 cavaliers, toutes les fois qu'ils auroient guerre entre la Meuse et l'Elbe, de sorte qu'à chaque fois ils leur enverroient 50 hommes, et les aideroient en outre, selon leur pouvoir, toutes les fois que les Comtes de Ravensberg en auroient besoin. Vingt-quatre Chevaliers furent garans de l'exécution de ces conventions. L'an 1276 (N. S.), la veille de la Purification, premier Février, Otton reçut conjointement avec son beau-frere le Comte Albert de Regenstein, la garde et l'administration des biens que leur belle-mere Sophie, Dame de la Lippe, avoit en Saxe. L'an 1277, le Comte Otton et sa ville de Bilefeld furent admis dans l'alliance qui subsistoit depuis long-tems entre l'Evêché de Minden et l'Abbaye de Hervorden d'une part, et l'Evêché d'Osnabruck de l'autre. Il augmenta ses domaines considérablement la même année, par plusieurs fiefs mouvans de l'Evêché de Paderborn, que Herman, Seigneur d'Osede lui avoit cédés. L'an 1286, au mois de Mars, Gérard de Berg, Avoué de l'Evêché de Minden, fit avec le Comte Otton une convention qui lui assura la moitié du Château de Vlotto et de ses dépendances. La même année, au mois de Décembre, il renouvella une alliance offensive et défensive avec les deux villes d'Hervord. L'an 1287, le 19 Juin, il fit la paix avec la ville de Paderborn, qui dut renoncer au dédommagement des pertes que ce Comte lui avoit causées dans une guerre qu'il avoit eue avec elle, apparemment pour aider l'Evêque contre lequel elle avoit pris les armes. Il fit une alliance, l'an 1296, avec le Chapitre d'Osnabruck. Il aida, l'an 1302, avec ceux d'Hervorden, Evêques d'Osnabruck, de Paderborn et de Minden à faire le siège du château d'Engern, autrefois la résidence du fameux Witikind, d'où les Seigneurs de la Lippe firent beaucoup d'inursions hostiles dans les Etats voisins. Le château fut pris et rasé; et Sigismond, ou Simon, selon Erdwin-Erdman, Seigneur de la Lippe, fut lui-même fait prisonnier de guerre avec toute la garnison. Otton vécut encore jusqu'en 1306; mais il étoit déjà mort le lendemain de la Pentecôte (23 Mai) de cette année. Il avoit épousé Hadwige, fille de Simon, Seigneur de la Lippe, laquelle vivoit encore en 1293. Il en eut au moins quatre fils et autant de filles; les fils sont, 1°. Herman, Prévôt de Tongres et Chanoine de la Cathédrale d'Osnabruck, mort après l'an 1296; 2°. Louis, mort avant son pere, après 1293; 3°. Otton qui suit; 4°. Bernard, qui succéda à son frere: les filles sont Sophie, mariée à Hildebrand, Comte de Brockausen, morte après l'an 1338; Adélaïde, femme d'Otton, Landgrave de Hesse, vivant encore en 1333; Uda, mariée dès avant 1306, avec Jean, Seigneur de Limbourg-Styrum, ou plutôt avec Jean I, Seigneur d'Isenburg; et Hadwige, nommée dans les Chartes de 1338 et 1346, Dame de Schewerden en Suede.

#### OTTON III.

1306. Otton III quitta l'état ecclésiastique pour succéder à son pere Otton II dans le Comté de Ravensberg. L'an 1313, il fit une alliance pour trois ans avec Rudolfe, Seigneur de Diépholtz, qui s'engagea à l'assister avec vingt hommes armés contre qui que ce fût, excepté l'Archevêque de Cologne et l'Evêque de Munster. Il acheta l'an 1315 la Seigneurie de Holte, dans l'Evêché d'Osnabruck, d'Herman, Comte de Lon ou Loen, lieu de la résidence d'Herman et de son fils, de même nom, pour le prix de 350 marcs de deniers d'Osnabruck. L'an 1319, il engagea son château de Linlberg ou Limberg à Déthard de Slon et d'autres

Chevaliers, pour 130 marcs de deniers d'Osnabruck. Mais, dans le même tems (1320), il tenoit en engagement le château de Reckenberg et la ville de Widenbruck, dans l'Evêché d'Osnabruck, pour 400 marcs. On prétend que l'année suivante il fit l'acquisition des troupes, vassaux et ministériaux du Comte Gunther de Schwalenberg; mais M. Lamey doute de l'authenticité des Chartes d'où cela est tiré. L'an 1325, il accommoda, avec l'Evêque de Minden, le différend qu'ils avoient touchant le château de Limberg, dont la propriété fut laissée à l'Evêché de Minden, duquel le Comte de Ravensberg et ses héritiers le tien-droient à fief. L'an 1326, le 12 Juin, il confirma les droits et privilèges de la ville de Bilsfeld. Il mourut entre le 25 Février 1328 et le 24 Août 1329, et pent-être avant le 6 Mars 1328. Il avoit épousé, vers l'an 1312, MARGUERITE, fille de Henri, Seigneur de Windeck, petite-fille de Henri IV, Duc de Limbourg et Comte de Berg, sœur d'Adolphe, dernier Comte de Berg, de la race de Limbourg, lequel l'institua, dès 1320, son héritière au Comté de Berg, à condition que ce Comté ne seroit jamais partagé. Elle avoit donné à son époux deux filles, Hedwige, mariée à Guillaume, deuxième fils d'Otton le Sévere, Duc de Lunebourg, laquelle probablement ne vécut pas long-tems; et Marguerite, ou Gésa, épouse de Gérard, fils aîné de Guillaume, Marquis de Juliers. La mere de ces enfans vécut au moins jusqu'à la S. Ambroise (7 Décembre) 1339.

## BERNARD.

1328 ou 1329. BERNARD succéda à son frere Otton III dans le Comté de Ravensberg. Il étoit Prévôt d'Osnabruck lors de la mort de son frere et gouverna encore comme tel le Comté jusqu'en 1332. Depuis cette époque on ne l'apperçoit plus sous la qua-

lification d'Ecclésiastique, sans lui trouver néanmoins le moindre vestige de mariage; au moins n'eut-il point d'enfans. C'est pourquoi, l'an 1338 et peut-être dès auparavant, il nomma pour son successeur Louis de Hesse, fils d'Adélaïde sa sœur, se réservant le pouvoir de changer cette disposition; mais il n'en fit rien de le faire. L'an 1331, il fit pour 12 ans, avec Geofroi, Evêque d'Osnabruck, une alliance offensive et défensive contre quiconque les attaqueroit, excepté l'Archevêque de Cologne et quelques autres. (Pauli, *Hist. de Prusse*, T. VI, p. 519.) Il noua, l'an 1334, le 26 Novembre, avec l'Evêque de Minden, pour quatre ans, une alliance offensive et défensive contre les Seigneurs d'Engelborsten. On ne le rencontre plus depuis le 11 Août 1345 et le 10 du même mois de l'année suivante. M. Panli place sa mort en 1346, et dit qu'il laissa des dettes considérables, qui groverent beaucoup sa succession. Gérard de Juliers, époux de Marguerite sa niece, reçut à Francfort, des mains de l'Empereur Louis IV, l'investiture du Comté de Ravensberg, en récompense des services importants que son pere avoit rendus à l'Empire. Gérard témoigne lui-même, dans une Charte du premier Octobre 1346, tenir ce Comté du chef de sa femme. Aussi, après la mort de Gérard, arrivée l'an 1360, les Etats du pays ne purent faire hommage à Guillaume son fils qu'après en avoir obtenu le consentement de la mere, qui le donna, le jeudi de la semaine de Pâque 1362, sous la condition qu'au cas que Guillaume n'eût point d'enfans mâles d'une femme de naissance pareille à la sienne le Comté retourneroit à elle, Marguerite, ou bien après sa mort aux filles dudit Guillaume, et au cas qu'il ne lui laissât point d'enfans, les sœurs de Guillaume seroient ses héritières. Mais la Providence avoulu que ce Comté demeurât aux descendans de ce Prince.



# CHRONOLOGIE HISTORIQUE

## DES

### COMTES DE VELDENZ.

LA Maison des Comtes de Veldenz vient de deux souches. La première s'est élevée du tems du dernier Empereur sâlique Henri V, et a continué jusque vers l'an 1260. La seconde, nommée de Géroldeck, à raison du mariage de Henri I, Seigneur de Géroldeck, avec Agnès, unique héritière de Veldenz, s'éteignit, en 1444, avec Frédéric, beau-père d'Etienne, Comte palatin. La première gouverna pendant 150 ans, et la deuxième 184 ans. Ainsi toute l'histoire des anciens Comtes de Veldenz comprend plus de 330 ans.

Veldenz étoit un château ancien et célèbre, situé entre Berncastel et Traerbach, sur la Moselle, au-dessous de Treves. On voit que, dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle, il relevoit de l'Evêché de Verdun, et les Comtes de Veldenz paroissent dans le même tems lui en avoir porté l'hommage.

Des Lettres de l'Empereur Frédéric I de 1156, portant confirmation des privilèges et des biens de l'Evêché de Verdun, font mention du Bourg et Bailliage de Veldenz et de ses dépendances, dont les Comtes de Veldenz étoient alors en possession. Un titre de 1047, de Thieri, Evêque de Verdun, atteste aussi que dès ce tems Veldenz appartenoit à son Evêché.

Le Bourg de Veldenz avec ses dépendances le long de la Moselle étoit la moindre partie des possessions des anciens Comtes de ce nom. La première Maison de ces Comtes avoit des terres beaucoup plus considérables dans l'ancien Nohgau, dont une partie du diocèse de Mayence à Rheinfranken faisoit partie, depuis 843, de l'Empire germanique, et le reste du diocèse de Treves faisoit partie du Royaume de Lorraine. Dans la première partie du Nohgau se trouvoit Meisenheim, Lauterack et plus de quinze autres Bourgs et Villages appartenans très anciennement aux premiers Comtes.

La grandeur et la puissance de cette première Maison a été vraisemblablement la première cause que les Evêques de Verdun lui ont donné le Bourg ou Comté de Veldenz à titre d'aleu, pour l'engager à les défendre. La même raison déterminâ les Archevêques de Mayence à lui donner la charge de Grand-Maître de son Archevêché, avec la terre de Meisenheim et quatre bourgs et villages à titre de fiefs. Les Archevêques de Treves, les Evêques de Worms, de Verdun, de Metz, de Spire, lui accorderent, par le même motif, plusieurs terres et fiefs, à charge d'aveu. Ce ne fut pas aux seules Eglises que cette Maison fut redevable de son agrandissement. Les Comtes palatins du Rhin, les Ducs de Lorraine, les Comtes de Luxembourg accorderent plusieurs villes et châtellenies aux Comtes de Veldenz, qui eurent en même tems pour Vassaux des Seigneurs comme les Comtes de Hombourg, les Rhingraves, les anciens Seigneurs de Heizenberg, de Daun et d'Oberstein.

Les Comtes de Veldenz de la deuxième Maison ont donné des Prélats et des Avoués aux Archevêchés et Evêchés de Treves et de Strasbourg, et à la ville de Weissenbourg, dans le Spiregau. Les Comtes de Nohgau (ce Comté tire son nom de la rivière de Nahe, et comprenoit une partie du pays de Worms) étoient du diocèse de Mayence. Les ancêtres des Empereurs sâliens possédoient, dès le neuvième siècle, dans le Nohgau et le Wormsgau

des Comtés considérables de même que dans le Rhingau ou France du Rhin.

Sous le Roi Louis le Germanique on trouve le Comté de Nohgau possédé par le Comte MEGINGAUD, parent des Rois de la France occidentale, Eudes et Robert.

En 891, on trouve le Comte WERINHER ou WASSNERIUS, Comte du Nohgau et de Worms; il étoit en même tems chargé de la procuration royale dans la France rhénane, et fut perc de WERINHER II, et de Conrad, qu'on trouve dans l'Annaliste saxon, Comtes de Wormsgau et du Nohgau, qui se réunirent en 913, contre Einhard, Evêque de Spire, et lui firent crever les yeux.

Werner possédoit, outre le Comté de Wormsgau, le Comté de Spiregau, et son frere Conrad avoit en 918 le Nohgau dans lequel le Comte Eberhard succéda en 937.

CONRAD, fils de Werner II, pere commun des Ducs sâliens dans la France rhénane, et puis Empereur, réunit dans sa personne les Comtés de Nohgau avec ceux de Worms et de Spire. Le Duc Otton son fils les posséda après lui avec le Comté de Kraichgau. Du tems de ce dernier, on voit pour la première fois des Vice-Comtes dans le pays de Worms et de Nohgau, comme vassaux du Duc.

Sous Conrad, Duc de Worms, on commence à voir ses vassaux, dont viennent, suivant les apparences, les Gaugraves à Worms et dans le Nohgau. En 940, Emich, vassal de Conrad, eut par échange de Hademar, abbé de l'ulde, deux terres dans le Wormsgau, et il se peut que cet Emich appartint à la Maison des anciens Comtes de Linage.

Ce Conrad, Duc de Worms, qui fut en même tems Duc de Lorraine, mourut en 955. Son fils Otton de Worms, qu'il avoit eu de Luidgarde, Princesse royale, lui succéda à l'âge de sept ou huit ans.

Depuis 961 jusqu'au onzième siècle, les Comtes Emich de Nohgau administrerent ce pays au nom des anciens Comtes ou Ducs.

Au commencement du douzième siècle, ces Comtes de Nohgau furent nommés Wildgraves, et portèrent leur Landgraviat avec la charge de Maréchal de la France rhénane, à foi et hommage au Comte palatin. Les Comtes de Linage firent de même pour leur Landgraviat et leurs terres de Wormsgau, qu'ils avoient reçus des Comtes palatins.

Ces Emich, Comtes de Nohgau, étoient vassaux et principaux Officiers des Ducs de la France rhénane. Le premier, parmi eux, paroît en 961, comme Comte et Juge, et adjugea au fisc du Duc les terres que les trois freres Lambert, Megingoz et Reginzo possédoient dans le Nohgau.

On trouve en 993, un Comte Emich, Comte de Nohgau, qui prétendit que le lieu de Nierstein étoit dans son Comté. Mais une Charte de ce tems prouve que, du tems de Louis l'Enfant, ce lieu appartenoit au canton de Worms, et étoit sous la domination de Burchard, Comte sâlien, fils du Comte Walaho.

Dans une Charte de l'Empereur Otton III, de l'année 995, on trouve le même Emich, Comte de Nohgau. Depuis ce tems on n'apperoit plus de

Comtes de Nohgau jusqu'en 1061, qu'on trouve dans une donation de l'Archevêque de Treves un Emich Comte de Nohgau. Quatre ans après on voit encore un Comte Emich de Nohgau dans une donation de Henri IV. En 1074, autre Emich, Comte de Nohgau. La suite de ces Comtes de Nohgau est assez douteuse dans le onzième siècle, mais elle devient plus claire au commencement du douzième.

La Charte de fondation de l'Abbaye de Springiersbach, en 1107, marque parmi les témoins un Emich de Schmidbourg. Ce château de Schmidbourg, situé en-deçà de la Nahe, sur la petite rivière de Biber, appartenait, dans les temps plus reculés, aux ancêtres des Wildgraves, qui l'ont possédé jusqu'au milieu du quatorzième siècle.

Dans une Charte de Burchard, Archevêque de Mayence, du 27 Avril 1108, portant rétablissement du Convent de Disibadenberg, se trouve parmi les témoins « *Comes Emicho de Schmidbourg et filius ejus Emicho.* » Nous ne pouvons plus douter que ces Comtes de Schmidbourg n'aient été les véritables successeurs des Comtes de Nohgau. Une Charte de l'année 1130, nomme positivement Comte de Nohgau le Comte Emich de Schmidbourg.

Vers le même temps on trouve les mêmes Comtes sous le nom de Comtes de Kyrbourg ou Kyrberg et de Flanheim. Ces deux châteaux ou bourgs étoient de toute ancienneté les possessions des Wildgraves. Ce dernier nom de Wildgraves ne leur a été donné qu'après leurs partages faits vers le milieu du douzième siècle.

Les possessions mêlées des Wildgraves et des Veldenz dans le Nohgau et la conformité de leurs armoiries les ont fait regarder comme venant d'une souche commune. Conrad d'Ursperg en fournit des preuves sur l'an 1117. Dans Otton de Frisingue l'on trouve « *Emicho, Comes, et Gerlacus frater ejus, Emicho et Gerlacus frater ejus, Emicho, Comes de Smideburg, et frater ejus Gerlacus, Emicho de Kirberg et frater ejus Gerlacus.* » Dans un titre de 1136, « *Emicho, Comes, et frater ejus Gerlacus Veldenz.* »

1112. GERLAC I, Comte de Veldenz, par le partage fait avec son frere Emich II, eut dans le Landgraviat, comme aîné, la charge de Maréchal du Palatinat du Rhin, avec les châteaux de Schmidbourg, Kirburg, Boineneburg et plusieurs autres. Dans son lot fut aussi comprise la charge de Grand-Maître de l'Archevêché de Mayence, dans la France rhénane, que ses successeurs ont toujours possédée, et qui a été attachée aux fiefs de Misenheim, Eseinheim, etc. Il eut de plus le bourg de Landsberg, comme fief de l'Evêché de Worms, Lichtenberg, Kussel et autres fiefs dépendans du Palatinat. Gerlac prit le nom de Veldenz. On voit que les deux freres possédoient presque tout le Nohgau, et que leurs Seigneuries s'étendoient depuis la forêt d'Idard jusqu'à la Moselle, de sorte que leurs ancêtres ont été des plus puissans Seigneurs de la France rhénane occidentale. Gerlac I, qui avoit déjà la qualité de Comte de Veldenz en 1112, paroît n'avoir plus été de ce monde en 1146. Il avoit épousé Cécile, fille de Louis le Sauter, Comte de Thuringe, et sœur de Louis III, premier Landgrave de Thuringe. On ne connoît de ses enfans que Gerlac II, qui suit.

GERLAC II, Comte de Veldenz, se trouve comme témoin en 1146, 1157, 1158, 1160, 1167, 1171, 1178, 1181 et 1186, dans les Diplômes des Empereurs, des Archevêques de Mayence et de Treves, et dans d'autres. Dans l'échange de 1186, entre l'Abbaye de S. Alban de Mayence et la Pré-

vôté de Flonheim, on trouve pour témoin « *Gerlacus, Comes de Veldenz, et filius ejus Gerlacus.* » On ignore le nom de la femme de Gerlac II.

GERLAC III, Comte de Veldenz, paroît dans des actes de 1191 et 1197. Il est incertain néanmoins s'il est le second ou troisième. On ignore aussi ce qui le concerne depuis 1197 jusqu'en 1214. C'est de cette dernière année qu'on découvre des titres des Comtes de Veldenz. On voit une Ordonnance de l'Empereur Frédéric II, du 22 Novembre 1214, qui reçoit les plaintes des Religieux de la Prévôté de S. Remi de Reims contre ce Comte de Veldenz, qui avoit fait construire le bourg de Richtenberg sur le fief de S. Remi, et condamne le Comte à le démolir. Les parties se réconcilièrent; mais on ne peut assurer si le Comte d'alors étoit Gerlac III ou Gerlac IV.

GERLAC IV étoit Comte de Veldenz en 1220. On trouve cette année les premières traces de l'inféodation du bourg de Veldenz, prétendue par l'Evêque de Verdun. Gerlac IV eut des différends à ce sujet avec l'Evêque Jean d'Elpremont, qui a gouverné cet Evêché depuis 1217 jusqu'en 1224. Mais, par la médiation de Thiéri, Archevêque de Treves, tout fut concilié. Le Comte Gerlac reconnoît Veldenz comme un fief mouvant de l'Eglise de Verdun, se déclara son vassal, et, en cas de convention de la part du Comte, l'Archevêque, dont il étoit également vassal, devoit venir au secours de l'Evêque avec les armes spirituelles. Cet acte est du 7 Décembre 1220. Le même Gerlac paroît, dans un acte du 23 Août 1235, où il reconnoît qu'il est homme-lige de l'Evêque de Verdun, à cause du bourg de Veldenz, et promet d'observer le Traité fait en 1220. Par un autre acte du 24 Février 1236, Ernesinde, Comtesse de Luxembourg, reçoit la foi et hommage de Gerlac, Comte de Veldenz, du consentement de Béatrix sa femme, pour les Villages de Waldgreweiler, Rode et Finckenbach. Gerlac IV mourut au plus tard en 1254, laissant un fils qui suit.

1254 au plus tard, GERLAC V paroît pour la première fois dans un acte du 6 Décembre 1254, où il affranchit de tout service et de toute redevance Henri de Suffersheim et Bénigne sa femme, par rapport à ce qu'ils possédoient à Wenzelheim. Au mois d'Août 1258, il fit donation avec sa femme ELISABETH, fille de Henri, Comte de Deux-Ponts, au convent de Wersweiler des terres d'Ostern, Niderkirch et Om bach. Gerlac V fut un des Ambassadeurs envoyés à Alphonse, Roi de Castille, pour lui annoncer son élection au trône germanique, le 10 dimanche des Rameaux 1257. Elisabeth paroît être morte avant un acte du 17 Juin 1259. Gerlac V ne lui survécut pas long-temps. Il étoit déjà mort en 1260, ne laissant qu'une fille unique âgée d'environ 3 ans, nommée Agnès, héritière présomptive des pays de Veldenz. En 1260, le plus proche parent d'Agnès, comme Henri le Belliqueux, Comte de Deux-Ponts, son grand-pere et tuteur, les Wildgraves Emich et Godeiroi de Daun, les Comtes Jean et Simon de Spanheim, tous les quatre grands-oncles d'Agnès, confirmèrent la donation faite par ses pere et mere au convent de Wersweiler.

1260. AGNÈS, fille de Gerlac V, lui succéda en bas âge. Henri de Deux-Ponts, son grand-pere maternel, étoit son tuteur naturel. Le Wildgrave Emich III, son grand-oncle maternel, prétendit aussi à la tutelle, et même avoit droit sur la Seigneurie de Lichtenberg. Il est difficile de dire comment le Wildgrave pouvoit former des prétentions sur Veldenz, puisque Agnès vivoit encore, de même que sa tante Adélaïde, femme du Seigneur de Boxberg, qui auroit eu Veldenz pré-

férallement à Emich. Krafiton de Boxberg, mari d'Adelaïde, dit, dans un acte de 1268 : *Si forte hæreditas dominæ sive comitiæ Veldenzæ ad nos vel nostros hæredes devoluta fuerit, domino sic jubente*. Il comptoit donc être le seul héritier d'Agnes, en cas qu'elle vint à mourir. Le Wildgrave Emich agit avec hostilité contre le Comte de Deux-Ponts : celui-ci, pour éviter toute surprise, fit fortifier le Remisberg en 1260. Au mois de Juillet de cette année, le Comte de Deux-Ponts donna des lettres d'assurance à l'Abbé et au couvent de S. Remi de Reims, que dès qu'il auroit fait la paix avec le Wildgrave, il seroit démolir les fortifications qu'il faisoit construire dans le fief relevant d'eux, et paieroit tous les dommages qui avoient puleur être causés. La paix se fit au mois de Septembre 1260; et on voit par cette lettre, que la contestation rouloit principalement sur Lichtenberg. Il fut convenu en même tems que, si la jeune Comtesse Agnès venoit à décéder sans hoirs, la Seigneurie de Lichtenberg et ses dépendances seroient partagées également entre le Comte Henri de Deux-Ponts, le Wildgrave Emich et le

Comte Simon de Spanheim. Le Comte de Deux-Ponts paroit encore comme tuteur dans un acte du 10 Juin 1263. La jeune Comtesse Agnès, comme une riche héritière, ne dut pas attendre long-tems un mariage convenable. A peine eut-elle atteint l'âge de 13 ans, que Henri I de Géroldseck, Seigneur de Hohengéroldeck dans l'Ortenau, se présenta pour être son époux. Cette négociation fit entièrement tomber le traité de partage fait avec le Wildgrave, en cas du décès de la jeune Comtesse sans enfans, de même que l'espérance des Seigneurs de Boxberg, qui s'en repaissoient encore en 1268; ce qui prouve qu'en cette année, la jeune Comtesse n'étoit pas encore mariée; mais elle l'étoit déjà deux ans après. Par son mariage avec cette Comtesse Henri de Géroldseck est devenu l'auteur de la seconde Maison de Veldenz. Le 3 Août 1270, il promit en mariage son fils aîné d'un premier lit et encore mineur, Walter de Géroldseck, à Mena ou Imena, sœur de Jean I, Comte de Spanheim de Kreutznach, et fille de Simon II de Spanheim, et la dot fut payée par acte du premier Février 1271.

### ALLIANCE DES SEIGNEURS DE BOXBERG AVEC GERLAC V, DERNIER COMTE DE VELDENZ.

BOXBERG, ancienne Maison de la Franconie occidentale, possédoit de grands biens vers l'Odenwald, ou forêt d'Oden, proche la riviere de Tauber. Elle s'étoit partagée en quatre lignes, Krauthem, Boxberg, Clingenfels et Lare. Cette Maison avoit beaucoup d'illustration. Le Comte Sigefroi, qui vivoit en 1069, et qui est regardé comme l'auteur des Comtes de Hohenlohe, avoit épousé Adelaïde, de la Maison de Krauthem et Boxberg.

CONRAD, Seigneur de Boxberg en 1144.

CONRAD DE BOXBERG, 1180.

KRAFTO, 1180.

WALFRATH DE KRAUTHEIM, 1192.

KRAFTO DE LAR.

CONRAD, Seigneur de Clingenfels.

RICHZA, 1224, 1262,  
femme de Godefroi,  
Seigneur de Hohen-  
lohe, 1220, 1254.

CONRAD LE VIEUX,  
Seigneur de Krauthem,  
1220, 1266, épouse  
Cunégonde.

WOLFRAD DE  
KRAUTHEIM,  
1235, mort a-  
yant 1252.

KRAFTO, Seigneur de Box-  
berg, 1235, 1268, épouse  
Adelaïde, sœur de Gerlac,  
dernier Comte de Veldenz.

GODEFROI, Seigneur de Clingenfels,  
1252. KRAFTO, Seigneur de Clin-  
genfels, 1298, sa femme Hor-  
bourg.

ALBERT, au-  
teur des Sei-  
gneurs de  
Spenfeld.

CONRAD LE  
JEUNE, de  
Krauthem.

CONGONDE,  
Chevalier  
Teutoni-  
que.

ÉLÉTRIX, héritière,  
épouse d'Ol-  
ton l'aîné, Comte  
de Everstein.

CONRAD DE BOX-  
BERG, 1271,  
mort av. 1287,  
épousa N. de  
Hohenlohe.

GÉRARD, Cha-  
noine de Wurtz-  
bourg.

ADÉLAÏDE,  
femme d'Ul-  
ric III, Sei-  
gneur de  
Duis.

WOLFRAD DE  
EERSTEIN héri-  
ta des biens ma-  
ternels.

CONRAD suc-  
céda à son  
père en 1287.

KRAFTO, Che-  
valier de S.  
Jean de Jérusalem.

GEBHARD,  
Chevalier de  
S. Jean de  
Jérusalem.

POTTO D'EER-  
STEIN.



## CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

## SEIGNEURS ET COMTES D'EGMOND.

## DODON.

LES Seigneurs, puis Comtes d'Egmond, prirent leur nom du château d'Egmond, au bourg appelé de même, à quelques lieues d'Alemaer, dans la Nord-Hollande, place qui fut détruite par ces rebelles, pendant les troubles des Pays-Bas, au XVI<sup>e</sup> siècle, et cela en dépit tant de ce que Lamoral, Comte d'Egmond, s'étoit séparé des Seigneurs révoltés pour rester avec le Duc d'Albe qui lui fit trancher la tête, que de ce que ses fils, au lieu de venger la mort de leur père, étoient demeurés attachés à l'Espagne. Procope-François, mort en 1707, fut le dernier mâle de cette illustre Maison, qui fut connue dès le XIII<sup>e</sup> siècle, et qui, dans le XV<sup>e</sup>, a donné des Ducs à la Gueldre. Quelques uns l'ont prétendu faire descendre des anciens Rois ou Ducs de Frise; mais cette origine est tout-à-fait fabuleuse. Ce qu'il y a de certain, c'est que les ancêtres des Seigneurs d'Egmond furent les Avoués de l'Abbaye d'Egmond, fondée au X<sup>e</sup> siècle par Thierry I, Comte de Hollande, qui n'étoit qu'à une lieue du château d'Egmond, mais qui a été également ruinée dans les révolutions des Pays-Bas. Jean à Leidis, dans son *Chronicon Egnondanum*, Pontus Heuterus, et après eux Simon Van Leeuwe, en ont donné la suite; mais on aura occasion de la corriger et de l'augmenter en plusieurs endroits, comme on verra par les citations. Il se trouve dans ces auteurs quelques traits que nous avons omis pour n'avoir pu les vérifier.

## BERWOLD.

BERWOLD, fils, à ce que l'on prétend, d'un autre Berwold mort en 1093, est le premier qu'on reconnoisse pour Seigneur d'Egmond; et l'on ajoute qu'il périt dans la guerre du Comte Florent II de Hollande contre les West-Frisons, l'an 1114; mais les anciens Historiens, et même les plus anciennes Chroniques de Hollande ne parlent point de cette guerre, comme le remarquent MM. du Jardin et Sellius, Auteurs de *l'Histoire générale des Provinces-Unies* (T. III, p. 73), qui ne citent pour garant que les Annales d'Egmond rapportées par *Bockenberg*, (*Dynast. Egmond*, p. 17). On lui fait succéder Albert (il falloit dire Alard) d'Egmond, qui accompagna Florent III, Comte de Hollande, dans son expédition contre les West-Frisons, et fut tué par eux dans une rencontre, près de Schagen, le 22 Janv. 1169. (N. S.) (Kluit *ad ann.* 1168, p. 118, *seq.*) Mais cette succession ne s'accorde pas avec les Chartes, dont l'une atteste qu'en 1143, à la dédicace de l'Eglise de l'Abbaye d'Egmond, se trouva Berwold, Avoué de cette Abbaye, avec plusieurs autres qui y sont qualifiés hommes illustres, *Viris illustrissimis... Berwoldo, ejusdem Ecclesie Advocato* (*Mirari Oper. Diplom.* T. IV, p. 373, (le 27 Février 1168 (N. S.)). *Berwoldus de Ekmunde* demeura pour le Comte de Hollande, garant de la paix qu'il conclut avec le Comte de Flandre (Kluit *Cod. diplom. Holland.* n<sup>o</sup>. 32, p. 192). Il faut donc qu'il y ait eu trois Seigneurs d'Egmond de ce nom, si celui de 1093 est bien réclément mort en cette année.

(1) Mieris, au *Code dipl. de Hollande*, rapporte la même pièce, et lui icimieux *Advocatus*, au lieu d'*Abbatie*. (T. I, p. 117.)  
(2) Ils le font fils d'Albert (qu'ils devoient nommer Alard) d'Egmond, tué en 1169. On n'a rien trouvé pour assurer sa

1174. Dodon, fils de Berwold, avoit déjà, en 1174, recueilli la succession de son père; mais il eut des difficultés avec les Religieux de l'Abbaye d'Egmond au sujet de l'Avouerie qu'ils prétendirent n'être point héréditaire. La querelle fut portée au jugement de Florent III, Comte de Hollande, qui la décida contre Dodon, le 3 Oct. 1174. Voici un extrait de la pièce rapportée d'après Jean de Leide, par M. Kluit, au n<sup>o</sup>. 35, p. 204: *Florentius, Comes Holl... diremit et composuit litem, quæ erit inter Ecclesiam Hæcmondensem et Dodonem filium Berwoldi, illo asserente, quòd Advocatia et jus totius Abbatie (i) suum esset feudum, et conventu hoc negante. Decrevit ergo Comes consilio Principum et Nobilium suorum... quòd Comes Hollandie solus sit legitimus Advocatus Ecclesie Hæcmondensis; et quia in minoribus Ecclesia Advocato carere non potest, ideò palam determinavit ut quem Comes terræ et Abbas Ecclesie communi consensu elegerint, ille sit Advocatus, et Advocatiam non ex beneficio, sed ex conducto tam diu teneat quam diu utile videatur Abbati et Comitibus.* Mais cette disposition fut changée par la suite.

Dans un acte de l'an 1199, on trouve entre les témoins un *Willelmus de Egmond*. (Kluit, *Cod. dipl.* n<sup>o</sup>. 46, p. 229.) Mais il ne paroît pas qu'il ait été Noble; ce qu'il y a de certain c'est qu'il ne fut point Seigneur d'Egmond.

## WALTER ou WAUTIER II.

1200. WALTER, auquel les catalogues ou listes des Seigneurs d'Egmond donnent le surnom de mauvais (2), pour avoir voulu s'appropriër héréditairement l'Avouerie de l'Abbaye d'Egmond en violant les arrangements faits antérieurement à cet égard (3), se montre pour la première fois, dans une Charte du 5 Nov. 1200, comme garant pour Thierry VII, Comte de Hollande, d'une convention faite avec Henri I, Duc de Brabant (Kluit *Cod. dipl.* n<sup>o</sup>. 51, p. 253.) Thierry étoit mort en 1203, Walter se déclara pour Guillaume, son frère, contre Ada sa fille, et fut un de ceux qui firent le plus d'efforts pour le faire entrer dans la possession du Comté de Hollande l'an 1204. Il pensa un jour être la victime de son zèle, ayant été battu près de Leide par le Comte de Los, époux d'Ada, qui peu auparavant avoit détruit par le feu le château d'Egmond (*Chron. Holland. anonymi monachi Egmond. ad ann.* 1203 et 1204). Cette Chronique est celle qu'on a été dans l'usage de citer sous le nom de *Willelmus Procurator*, qui en a été le continuateur. Mais après que Guillaume se fut rendu maître de la Hollande, Walter fit rebâtir à neuf ce château. Il doit être mort l'an 1208. On lui donne pour femme CLEMENCE, fille du Comte de Gueldre; mais, dans un acte de 1201, elle est nommée MABILLE, sans que son origine y soit exprimée. Nous sommes tentés de croire qu'elle

filiation; mais il aura apparemment été fils de Dodon.

(3) On a apparemment mis sur son compte ce que l'on vient de voir de Dodon, qui fut inconnu aux rédacteurs de ces listes.

étoit fille de Hugues d'Ysselmonde, parcequ'on ne voit pas trop pourquoy Walter et un autre Seigneur eussent fait de concert, à l'Eglise de Ste Marie de Tosen, une donation pour le repos des ames de leurs femmes et dudit Hugues, *Quòd Walterus de Eggamund, et Antonius de Gelmen, pro remedio animarum suarum et Hugonis de Isselmunda, et pro animabus uxorum suarum, scilicet Mabilice et Heilewisc.* C'est ce que porte une Charte du Comte de Hollande, datée de l'an 1201 (Mieris, *Code diplom.* Tom. I, p. 136).

On lui donne pour enfans Guillaume qui suit; Gérard et Arnoul, morts en Palestinel'an 1227; Sibrand, mentionné en 1233; Halewinde, femme de Guillaume de Teylingen; et un bâtard nommé Wouter, tué en 1276 par les Frisons.

## G U I L L A U M E I.

1213 au plus tard. G U I L L A U M E I, fils de Walter, suivant une Charte de 1216, citée ci-après, avoit succédé à son pere dans la Seigneurie d'Egmond, comme en fait foi une Charte en vertu de laquelle Lubert, Abbé d'Egmond, lui donna l'Avouerie de cette Abbaye pour lui et ses descendans, ou, à leur défaut, pour l'aîné de ses freres et leurs héritiers légitimes: ce qui lui fut confirmé en 1226, par Henri, successeur de Lubert. (Mieris, T. I, p. 160 et 201.) Mais dès 1216, il entra en contestation avec Lubert, au sujet des droits de l'Avoué. Guillaume, Comte de Hollande, termina leur différend le 28 Août de la même année (Mieris T. I, p. 164). On le rencontre encore comme témoin dans une Charte datée de l'an 1231 (*ibid.* p. 208). On rapporte sa mort à l'an 1234: on lui donne pour femme BADELOGE, fille du Seigneur d'Amstel, et pour successeur Gérard (1). Mais quoique l'on aperçoive un *Gerardus de Egmond*, entre les témoins, d'une Charte d'Arnoul, Abbé d'Egmond, datée du 14 Janvier 1230 (*ibid.* p. 205), à laquelle Guillaume fut requis d'apposer son sceau, il est douteux qu'il ait été de cette Maison, et encore plus qu'il ait été le successeur de Guillaume. Il semble que c'a été Wautier ou Walter, duquel et d'un autre Guillaume il est parlé dans une Charte de Florent V, Comte de Hollande, donnée le 19 Déc. 1266 à la ville de Leide, *Præsenibus Walthero de Egmond et Wilhelmo de Benlhem militibus. Wilhelmo de Egmond pro Castellano de Leyden, cujus socer est, assensum præstante. . . Walterus, frater Wilhelmi de Egmond* (Mieris, T. I, p. 345). La qualité de Chevalier que porte Walter, donne lieu de croire qu'il faut le regarder plutôt comme Seigneur dominant d'Egmond que Guillaume qui n'a point ce titre, au moins dans cette Charte. On ignore si ce *Walterus frater Wilhelmi* est le même que l'autre nommé auparavant. S'il en est différent, ces deux freres auroient été d'une branche collatérale d'Egmond: ils n'ont point été fils du *Walterus miles*, puisque le fils de celui-ci, nommé Guillaume, mourut en 1272, comme on verra ci-après, et que Guillaume, beau-pere du Châtelain de Leide, semble avoir vécu encore en 1276 (Mieris, T. I, p. 385). Au reste le Châtelain de Leide, gendre de Guillaume, se nommoit Henri, et sa femme Halewinde, suivant une Charte du mois de Mai 1276 (*ibid.* T. I, p. 363).

## W A L T E R O U W A U T I E R I I.

1245. W A L T E R O U W A U T I E R I I se trouve parmi quelques autres Seigneurs, comme témoin dans une Charte de privilège que Guillaume II, Comte de Hollande, accorda à la ville de Haerlem le 23 Nov. 1245

(Mieris, T. I, p. 223). Il périt à la journée de Heilo, avec Guillaume son fils, en combattant contre les West-Frisons pour Florent V, Comte de Hollande, le 20 ou le 23 Août 1272. (*Wilb. Procurator, ad ann.* 1288, ap. Ant. Mattheum, *Analect.* T. II, p. 519.)

## G U I L L A U M E I I.

1276. G U I L L A U M E fut Seigneur d'Egmond en 1276, comme en fait foi une lettre que lui adressa le Comte de Hollande le 28 Juillet de cette année (*Kluit*, n<sup>o</sup> 279, p. 810), et encore plus clairement pour l'an 1283, une Charte dudit Comte, datée du 27 Juin, qui porte: *Fidelis noster Wilhelmus de Egmond miles... quòd ipse in domo sud propè Rynogon et super manum suam, ubi domus suasinata est, METINERE LIBERÈ POTEST EX ULIS NOSTROS... sed in aliis locis in Egmond et dominis sui non potest eos retinere; cum tamen omnes alie jurisdictiones (haute et basse) sibi liberè pertineant* (Mieris, T. I, p. 433). Ce passage prouve que les Seigneurs d'Egmond, quoique vassaux et dépendans des Comtes de Hollande, étoient Souverains à certains égards.

Guillaume eut un frere nommé Thiéri, qui fut apparemment ecclésiastique, vu qu'il est placé devant lui dans un acte du mois d'Octobre 1282, *Theodoricius et frater suus Guilielmus de Egmond* (Mieris, T. I, p. 427). Mais furent-ils freres de Wautier dont on vient de parler, ou furent-ils ses fils? En ce dernier cas, il en eût eu deux nommés Guillaume (ce qui n'étoit pas fort extraordinaire); ou enfin faut-il reconnoître Gérard pour successeur de Guillaume I, et lui attribuer ces deux Seigneurs pour fils? c'est ce que nous ne pouvons déterminer. Quoi qu'il en soit, Guillaume revient dans plusieurs Chartes depuis 1276: il demeura le 7 Mai 1293, caution de la paix faite entre l'Evêque d'Utrecht et Florent V, Comte de Hollande (Mieris, T. I, p. 551). L'an 1296, après la mort tragique de ce Prince, arrivée le 27 ou 28 Juin, Guillaume et Gérard d'Egmond firent le 2 Août suivant une convention avec Thiéri, Seigneur de Brederode, et quelques autres Nobles, pour maintenir les intérêts du jeune Comte Jean, alors absent, en Angleterre (Mieris, T. I, p. 572). Thiéri s'étant ensuite rendu avec une flotte en Angleterre, pour en ramener le jeune Comte, Guillaume et Gérard d'Egmond, Chevaliers, l'y accompagnèrent, comme on voit par une lettre du Roi d'Angleterre, datée du 8 Janvier 1297 (N. S.), et publiée par Rymer (*Acta publica, etc.* T. I, part. 3, p. 170, édit. de la Haye 1739). Ce Guillaume doit avoir été fils de Guillaume II; car il n'est guere apparent que l'âge de celui-ci lui ait permis de risquer ce voyage; et comme il est nommé avant Gérard, il ne paroît pas qu'il en ait été le fils, ni même peut-être le frere. Quoi qu'il en soit, on met en 1304 la mort de Guillaume II, et l'on veut, quoique sans preuves, qu'il ait eu pour femme Ada, fille du Duc de Milan, dont il auroit eu deux filles; et, quant à Gérard, mort avant son pere en 1300, nous l'avons rencontré pour la première fois sous le titre de Seigneur Gérard d'Egmond, dans un acte en flamand, donné le mardi avant la mi-carême 1292 (V. S.), et pour la dernière fois, sous le nom de Gérard d'Egmond, dans une piece du 24 Août 1299 (Mieris, T. I, p. 534 et 606). Il doit avoir eu pour femme ELISABETH de STRYEN, qui l'aura fait pere de Guillaume et de Wautier, successivement Seigneurs d'Egmond; de Nicolas, Prévôt d'Utrecht; de Jean, tige des Seigneurs d'Egmond-Merenstein et Kenenbourg; et d'Adelâide, femme de Jacques de Lichtenberg, décédée en 1351.

(1) On met sa mort en 1242, et on lui donne pour enfans Guillaume et Thiéri, et une fille nommée Sophie, femme de

Jacques de Woude et de Warmond. Guillaume doit avoir été son successeur et être mort en 1304.

## GUILLAUME III, SURNOMMÉ LE BON.

1304. GUILLAUME III, fils de Gérard, avoit épousé Marie, nommée MARGUERITE par Jean de Leide, fille d'un Comte de Blankenheim: il mourut sans lignée, l'an 1312, et fut enterré à l'Abbaye d'Egmond. Jean de Leide, dit (*Chron. Egm. cap. 54*) qu'en 1310, il obtint du Pape la confirmation de l'Avouerie de l'Abbaye d'Egmond.

On trouve dans un *vidimus* daté de l'an 1311, *In Dominicâ in quâ cantatur Reminiscere*, un *Willhelmus de Egmunde*, *famulus* ou Ecuyer (*Miriâ Op. diplom. T. 1, p. 437*); ce qui est conforme à Jean de Leide, qui témoigne qu'il mourut sans avoir été fait Chevalier.

## WAUTIER III.

1312. WAUTIER III, frere de Guillaume qui précède, étoit déjà son successeur dans la Seigneurie d'Egmond, le 28 Octobre 1312, comme on voit par la Chronique d'Egmond, c. 53: il la quitta par mort en 1321, et fut enterré à l'Abbaye d'Egmond. Sa femme BÉATRIX, de la famille de Vanden-Dortoge, lui survécut jusqu'en 1351. On ne leur donne pour enfant que Jean, qui suit. Peut-être y faut-il ajouter Alard d'Egmond, qui, en 1328 accompagna le Comte de Hollande pour porter du secours au Comte de Flandre contre les villes rebelles, si toutefois l'Historien de Flandre (*Meyer, ad ann. 1328, fol. 132*), a rencontré juste sur le nom de ce Seigneur.

## JEAN I.

1321. JEAN I agrandit considérablement la succession de ses ancêtres au moyen du mariage qu'il contracta l'an 1330 avec Guyote; c'est ainsi qu'elle est nommée dans l'acte cité plus bas. Jean de Leide la nomme *Guida*; mais il se trompe en la faisant fille de Gilbert d'Ysselstein, fille d'Arnoul, Seigneur d'Ysselstein, après la mort duquel, arrivée, à ce qu'il paroît, en 1363 (1), la Seigneurie d'Ysselstein entra dans la Maison d'Egmond, suivant la promesse qu'avoit faite le 20 Mai 1330 Guillaume III, Comte de Hollande, de la conférer à Guyote, au cas que son pere n'eût point d'enfâns mâles, sauf d'en tirer l'apanage des autres filles, si toutefois il y en avoit (*Van Mieris, T. II, p. 497*). L'an 1350, les factions des Cabeliaux et des Hœccins ayant commencé à partager la Hollande, Jean fut un des principaux partisans de celle des premiers. Il doit avoir terminé sa carrière l'an 1369. Jean de Leide (au *Chron. Egmond.*), chap. 60, met sa mort au 28 Décembre 1370, et dit qu'il fut enterré à Isselstein. Il mérite d'en être cru préférablement aux autres. Il laissa une postérité nombreuse. On nomme Arnoul qui suit; Gérard, Chevalier, Bailli du Kemmerland et Châtelain de Fiaveren, qui vivoit le 27 Février 1360 (V. S.), suivant une Charte (*Van Mieris, T. III, p. 118*); Guillaume, Chevalier et Seigneur de Sostermeer; Zwart et Zevenhuyzen, encore vivant au 16 Avril 1370 (N. S.) (*ibid. p. 249*); Jean et Otton, Ecuyers; Albert, Chanoine d'Utrecht; Elisabeth, femme de Philippe de Tetrode, veuve déjà au mois de Février 1376 (V. S.) (*ibid. p. 319*); Berte, mariée, 1<sup>o</sup>. à Waleran de Brederode, mort en 1369 sans lignée, 2<sup>o</sup>. à Gérard de Cuylenbourg, vers l'an 1371 (*ibid. p. 264*), et cinq autres filles.

## ARNOUL I.

1370. Arnoul I succéda à son pere Jean I dans les Seigneuries d'Egmond et d'Ysselstein, l'an 1380, le 5 Janvier. (V. S.) Albert, Comte de Hollande, termina par sentence arbitrale la guerre qu'Arnoul avoit eue avec le Comte de Blois. (*Ibid. p. 360.*)

L'an 1386, le 6 Octobre, Arnoul s'arrangea avec ceux de Gouda touchant la Seigneurie de Zevenhuyzen (*ibid. p. 454*). Il se distingua beaucoup dans les expéditions que le Comte de Hollande fit contre les West-Frisons, et en reconnaissance de ses services, Albert lui donna, le 11 Août 1398, pour lui et ses successeurs la Seigneurie d'Amnildau en fief (*ibid. p. 686*). Il avoit fondé à Ysselstein, en 1394, un Couvent de Bernardins; un canal depuis Egmond jusqu'à Ackmaer fut encore son ouvrage. Il mourut l'an 1409, à l'âge de 72 ans, et fut enterré à Ysselstein. Sa femme YOLANDE, fille d'un Comte de Linage ou Leinungen, lui survécut jusqu'au 24 Avril 1434, et fut inhumée à l'Eglise des Dominicains à la Haye. Elle lui avoit donné Jean, qui suit; et Guillaume, qui eut la Seigneurie d'Ysselstein en partage, et mourut le 31 Décembre 1451, sans laisser d'enfâns d'Anne d'Hennyn, fille de Walter ou Wautier, Seigneur de Bossuyt en Hainaut, morte en 1460; mais il eut une fille, et un fils nommé Arnoul d'Ysselstein, tous deux bâtards. Son pere avoit également laissé une fille naturelle, nommée Aleide, femme d'Ysbrand d'Alkemade, morte en 1470.

## JEAN II.

1409. JEAN II fut le successeur d'Arnoul I son pere, dans la Seigneurie d'Egmond, avant le 4 Avril 1409 (*Van Mieris, T. IV, p. 136*). Il fut surnommé aux *Sonnettes*, ou en flamand *met de Bellen*, parce qu'il portoit dans les combats sur son habit plusieurs petites sonnettes d'argent, afin que, dans le fort de la mêlée, si ses soldats ne le voyoient pas, ils pussent du moins entendre qu'il n'étoit pas fort éloigné. A l'exemple de son pere, il eut des contestations avec l'Abbé d'Egmond au sujet de la juridiction sur certaines terres. Guillaume VI, Comte de Hollande, termina par sentence arbitrale, le 3 Octobre 1411, ce différend en faveur de l'Abbé (*Van Mieris, T. IV, p. 178*). Le mariage de Jean avec MARIE d'ARKEl, niece de Renaud, Duc de Gueldre, l'avoit engagé de même que son frere à refuser au Comte de Hollande le service dans la guerre qu'il eut contre Jean d'Arkel et le Duc de Gueldre. Les deux d'Egmond avoient même formé le projet d'enlever le Comte de Hollande et de le livrer au Duc de Gueldre. Une parole échappée à celui-ci, après qu'il eut fait la paix avec le Comte en 1412, les fit d'autant plus suspecter qu'ils ne paroissoient plus à la Cour. Jean d'Arkel enfin ayant été livré au Comte par quelques Seigneurs hollandois qui l'avoient enlevé au mois de Novembre 1415, avoua le complot, de crainte d'être mis à la torture. Le bruit que ce Comte en fit répandre excita l'indignation de la noblesse et du peuple contre les d'Egmond. Jean demanda alors un sauf-conduit pour venir se justifier. Le Comte lui répondit, que quoiqu'il n'eût pas encore vu de pareil exemple entre un Prince et son sujet, il le lui feroit néanmoins expédier. Mais Jean n'osa comparoître. Le Conseil lui fit son procès, le déclara convaincu du crime de haute trahison, le condamna à perdre la tête, confisqua ses biens. Le décret qui ordonne la confiscation est du 15 Mai 146. (*Van Mieris, T. IV, p. 368.*) La sentence fut portée contre Jean et Guillaume (*Heda, p. 170*). Jean

(1) Je crois pouvoir l'insérer d'un acte du 13 Juillet de cette année, par lequel le Comte de Holl. dispose d'un fief qu'il avoit eu des Seigneurs d'Ysselstein. (*Van Mieris, T. III,*

*p. 154.*) Au moins est-il mort entre ce jour et le 4 Juillet 1359. (*Ibid.*, p. 100.)

se réfugia avec son frere dans le château d'Ysselstein, placés très forte. Guillaume fit sommer les habitants de livrer le criminel; et, sur leur refus, il commença le siège. Quelques Seigneurs cependant ménagerent un accommodement par lequel les deux freres ayant cédé la ville et le château d'Ysselstein, consentirent à sortir du pays, et à n'y rentrer jamais qu'avec le consentement du Comte. Celui-ci s'obligea de leur payer tous les ans pour leur subsistance deux mille vieux écus (1) à Jean, six cents couronnes à son frere, et huit cents à Yolande leur mere, sur les revenus des biens qu'ils abandonnoient. (Du Jardin, *Hist. des Provinces-Unies*, T. III, p. 385, suiv. et 390, suiv. d'après Jean de Leide, liv. 32, chap. 17 et 23.) Dans l'Assemblée des Etats tenus à la Haye le 15 Août 1416, par le Comte, pour y faire reconnoître Jacqueline sa fille pour son héritière, cette Princesse et le Dauphin son époux ainsi que Marguerite sa mere, s'engagerent à réunir au Comté de Hollande les biens de Jean et de Guillaume d'Arkel, pour avoir long-temps fait la guerre au Comte, et ceux de Jean et de Guillaume d'Egmond pour avoir été souvent infideles au Comte, et à ne point élargir Jean d'Arkel, ni faire rentrer en Hollande les d'Egmond, à moins qu'ils n'eussent entièrement satisfait le Comte (*Van Mieris*, T. IV, p. 386).

Après la mort de Guillaume VI, Comte de Hollande, arrivée le 31 Mai 1417, les deux d'Egmond profitant des intelligences qu'ils conservoient dans un pays qui leur avoit appartenu, surprirent le château d'Ysselstein; mais la Comtesse Jacqueline le fit presque aussitôt assiéger, et le força de se rendre sur la fin de Juin. Elle accorda à ceux d'Utrecht le pouvoir de le démolir. (*Van Mieris*, T. IV, p. 401; du Jardin, *ibid.*, p. 40.) C'est ce qu'ils exécuterent en partie le 29 Juin de cette année, et en partie l'année suivante, peu après la Toussaint (Heda, p. 272; *Van Mieris*, T. IV, p. 492). Cependant Jean d'Egmond s'étoit rendu à Dordrecht auprès de Jean de Baviere, oncle de Jacqueline, qui s'y étoit fait proclamer *Ruward* ou Régent de la Hollande (Acte du 20 Novemb.; *Van Mieris*, T. IV, p. 430). D'Egmond vint peu après surprendre la ville de Gorinchem ou Gorcum; mais la Comtesse ne tarda pas à la reprendre; et Jean y fut fait prisonnier le 1<sup>er</sup> Décembre de la même année 1417. (Heda, p. 272, met ce fait au 30 Novembre.) (Du Jardin, p. 401.) Sa captivité ne fut pas longue, car il se trouva avec son frere et quelques autres Seigneurs de sa famille à l'accommodement fait le 13 Février 1419 (N. S.) à Woudrichem, entre la Comtesse de Hollande et Jean de Baviere. Par le 7<sup>e</sup> article de ce Traité, les d'Egmond pouvoient revenir en sûreté en Hollande un mois après sa date (*Van Mieris*, T. IV, p. 522-526). Mais cela ne contenta pas les Egmond, qui se virent toujours exclus de leur patrimoine: ils molestèrent beaucoup les Trajectins et les Seigneurs du parti des Hœckins. Jean de Baviere, Ruward de Hollande, n'ayant point remédié à ce désordre, plusieurs Seigneurs et villes lui déclarerent la guerre; mais il vint à bout d'éteindre la rebellion par la prise de Leide, qui se rendit le 17 Août 1420, après un long siège. Jean d'Egmond fut compris dans le Traité fait avec les Seigneurs qui se trouverent dans la place (*Van Mieris*, T. IV, p. 554, suiv.; Heda, p. 272, seq.; du Jardin, etc.) Cependant l'article qui regardoit les Trajectins fut mal observé. D'Egmond, contre la foi donnée, les attaqua auprès de Woerden, et passa presque toute la troupe au fil de l'épée. On s'en plaignit à Jean, qui répondit qu'il n'avoit aucune inspection sur les troupes de ce Seigneur. (*Du Jardin*, p. 415, d'après le Beka augmenté, etc.)

L'an 1421, le 15 Mai, Jean de Baviere donna à Jean d'Egmond la haute juridiction de la Seigneurie de Warmerhuizen et du Nordambach de Petten. (*Van Mieris*, T. IV, p. 501.) Le 3 Juin suivant il le rétablit dans la Seigneurie d'Egmond, et déchargea ses sujets de l'hommage qu'ils avoient prêté à Guillaume VI et à Jacqueline (*ibid.* p. 584). L'année suivante Jean de Baviere s'engagea, par acte du 22 Avril, à le faire entrer en possession du Duché de Gueldre dans le cas que le Duc vint à mourir. (*Ibid.* p. 628.) Ce cas arriva l'année suivante (1423); et Jean eut la satisfaction de voir les Etats de Gueldre et de Zutphen reconnoître son fils aîné Arnoul pour leur Souverain, et d'en être nommé le tuteur pour gouverner le pays pendant les 13 années suivantes. (*Pontanus*, p. 419, seq. Voyez les Ducs de Gueldre.) Peu après (le 15 Août de la même année), Jean et tous ses descendants furent élevés au rang des Comtes par l'Empereur Sigismond, comme le témoigne Pontanus d'après le Diplôme même (*Hist. Gêl.*, p. 422, seq.); mais il ne paroît pas que ce Diplôme ait été exécuté, puisque la Seigneurie d'Egmond ne fut érigée en Comté qu'en 1486.

L'an 1425, après la mort de Jean de Baviere, Jean d'Egmond aida Philippe, Duc de Bourgogne, auquel Jean avoit, par son testament, cédé ses droits, à se mettre en possession du Gouvernement de la Hollande. (*Pontanus*, p. 424.) Il se trouva, le 13 Janvier 1426, à la bataille de Brouwershaven, où les Anglois, venus au secours de la Comtesse Jacqueline, furent défaits (*idem*, p. 426). L'an 1429, il fit le 12 Mai une convention avec Philippe, comme Ruward de Hollande, au sujet de la dette qu'il avoit à prétendre sur le Comté de Hollande, pour arrérages de la rente dont il a été parlé (*Van Mieris*, T. IV, p. 949), dette qui alloit à 13 mille couronnes (*ibid.*, p. 563). L'an 1431, le 9 Février (N. S.), la Comtesse Jacqueline, connoissant le dommage qu'il avoit souffert en cette occasion, lui confirma la haute juridiction d'Oudkerspel et de Bachem (*ibid.*, p. 1000). L'an 1437, il s'accommoda, par la médiation du Duc de Bourgogne, avec Guillaume Mathienese, Abbé d'Egmond, au sujet des droits que l'Abbaye d'Egmond prétendoit avoir sur la Seigneurie d'Egmond, et l'on convint qu'à l'avenir les Seigneurs ou Comtes d'Egmond reconnoitroient l'Abbé d'Egmond pour Suzerain, et recevoient de lui l'investiture de cette Seigneurie. (*Pontanus*, p. 471 d'après l'acte.) Ce différend subsistoit depuis plusieurs années. Onze ans auparavant, Jean avoit fait enlever le même Abbé à Utrecht, et l'avoit retenu trois mois prisonnier, jusqu'à ce que le Duc de Bourgogne se fût entremis pour lui procurer la liberté (*idem*, p. 426). L'an 1451, le 4 Janvier, Jean mourut au château d'Egmond, et y fut enterré dans la chapelle où il avoit fondé un Chapitre de six Chanoines. Il avoit épousé Marie, fille de Jean XII, dernier Seigneur d'Arkel, morte en couches l'an 1415, après l'avoir fait pere d'Arnoul dont il a été parlé, et de Guillaume qui suit. Jean laissa aussi un bâtard nommé Pierre, qui fut Drossard de la Veluwe, en 1457. Il faut encore, à ce qu'il paroît, regarder comme un enfant naturel de Jean, *Guillelmine Vaaderateringe*, fille de Jean d'Egmond, mariée avec Guillaume de Nallduyck, à laquelle la Comtesse Jacqueline de Hollande fit donation d'une terre le 22 Mai 1429 (*Van Mieris*, T. IV, p. 950).

## GUILLAUME IV.

1452. GUILLAUME IV eut avec Arnoul, Duc de

(1) Dans l'acte d'obligation donné à ce sujet le premier Août 1416, par cinq villes de Hollande, qui s'étoient obligées à lui payer la somme stipulée, tant qu'il ne seroit point rétabli dans ses terres, on lit deux mille couronnes de France au lieu d'écus;

et cette somme devoit également être payée à ses héritiers après sa mort (*Van Mieris*, T. IV, p. 379). Suivant un acte du 10 Août, Guillaume d'Egmond devoit toucher une rente annuelle de 800 et non pas 600 couronnes. (*Ibid.*, p. 381.)

Gueldre son frere, du vivant même de leur pere, de vives contestations sur la part qu'il auroit à la succession paternelle; elles furent terminées en 1438, par une transaction qui fut signée de leur pere ainsi que de leur oncle Guillaume, Seigneur d'Ysselstein, et en vertu de laquelle Guillaume eut pour son lot les Seigneuries d'Égmond, de Leerdam et d'Ysselstein: cette dernière devoit lui revenir après la mort de son oncle, et le tout étoit réversible à Arnoul son frere, et ses descendans, au cas qu'il vint à mourir sans postérité. Pontanus a donné un sommaire de cette transaction. (*Hist. Gelr.*, p. 473, seq.) L'an 1444, Arnoul et Guillaume ayant fait une invasion dans le Duché de Juliers, le dernier fut fait prisonnier dans une action qui eut lieu le 3 de Novembre. Il s'y étoit si bien distingué, qu'après avoir recouvré sa liberté, il fut fait Chevalier. (*Ibid.*, p. 488.) Dans la révolte d'Adolphe de Gueldre contre le Duc son pere, Guillaume demeura constamment fidele au dernier, et réconcilia jusqu'à trois fois le rebelle avec lui (*ibid.* p. 516, 522 et 524. Voyez les *Ducs de Gueldre*). L'ingrat ayant dépouillé son pere du Duché, entreprit aussi de ravir les biens de son oncle, qu'il confisqua en 1465, et saisit de plus Frédéric son fils, qu'il retint captif. Guillaume eut recours au Duc de Cleves, qui déclara la guerre à Adolphe. Ysselstein, château de Guillaume, fut pris et brûlé par une troupe des gens d'Adolphe. La paix fut rétablie par le Traité conclu à Gand, l'an 1469, en vertu duquel tous les biens que Guillaume possédoit dans la Gueldre devoient lui être restitués (*ibid.*, p. 527, seq. 529 et 533). Mais Adolphe n'observa point la convention; car Guillaume n'ayant point jugé à propos de se rendre auprès de lui, comme il l'en avoit sommé, il le déclara contumace et ses biens confisqués. Guillaume alla en informer Charles, Duc de Bourgogne, qui avoit été médiateur de la paix de Gand, et lui demanda la permission d'arborer sur ses Châteaux les armes de Bourgogne. Mais ceux de Nimegue ayant Adolphe à leur tête, ne respectèrent point ces armes, et ruinerent de fond en comble un des Châteaux nommé Prennenstein (*ibid.* p. 534). Adolphe ne cessa point de vexer son oncle l'année suivante (*ibid.* p. 535.) Mais Arnoul ayant été rétabli dans le Duché de Gueldre, lui donna l'an 1471, en reconnaissance de son attachement à sa personne, les péages d'Isclorde et

d'Arnhem; il fit plus, il conféra le 29 Juin 1472, à Frédéric, fils puîné de Guillaume, pour lui et ses descendans, la ville et Seigneurie de Buren, dont il s'étoit rendu maître vers l'an 1430, sur Guillaume qui en étoit propriétaire, pour le punir de lui avoir fait la guerre. (*ibid.*, p. 446 seq.) L'an 1473, Charles, Duc de Bourgogne, ayant été inauguré Duc de Gueldre, en nomma Gouverneur Guillaume d'Égmond (*ibid.*, p. 553).

L'an 1477, après la mort de ce Duc, les habitans de la Gueldre ayant reconnu pour leur Duc Charles, fils d'Adolphe, sous la tutelle de sa tante paternelle, Catherine, Guillaume demanda d'abord la jouissance libre des terres qu'il avoit dans la Gueldre; puis il exigea d'être reconnu tuteur des enfans du feu Duc Adolphe, et Régent de la Gueldre, outre qu'il ne tarda pas à se l'arroger, étant déjà maître de la ville d'Arnhem. Catherine l'y assiéga bientôt après; mais ce siège ne tarda pas d'être levé par l'entremise du Duc de Cleves. Cependant la guerre continua, quoique foiblement, entre la Gouvernante et Maximilien d'Autriche, Duc de Bourgogne, qui revendiquoit la Gueldre comme une portion de la succession de son beau-pere le Duc Charles-le-Hardi: en récompense de ses services, il créa Guillaume d'Égmond, Chevalier de la Toison d'or, l'an 1478 (*Pontan. ibid.*, p. 562-566). Maximilien s'étant rendu maître de la Gueldre l'an 1481, laissa la moitié de la ville d'Arnhem en engagement à Guillaume, pour le dédommager principalement des frais qu'il avoit faits dans la guerre de Gueldre; mais il fut forcé peu après à céder cette moitié au Duc de Cleves, qui tenoit l'autre à même titre (*Pontan.*, p. 574). Guillaume mourut le 19 Janvier 1483, et fut enterré à Grave sous une tombe joignant celle du Duc Arnoul son frere. On dit qu'il regretta tant de n'avoir point fait des études, que, pour épargner cette tache à ses fils, il les envoya étudier à Paris, et ne voulut point qu'ils quittassent cette Université jusqu'à ce qu'ils en eussent obtenu un témoignage public de leur savoir (*Pontan.*, p. 576, seq.). Ce héros avoit épousé WALBURGE, fille de Frédéric, Comte de Meurs, morte en couches l'an 1459, et enterrée à la Haye, dont il eut trois fils qui se distinguèrent par leur valeur, et quatre filles. Les fils sont Jean qui suit; Frédéric, surnommé le Louche, créé premier Comte de Buren (\*); Guillaume, Seigneur de Harpen, qui épousa Marguerite, fille hé-

## (\*) COMTES D'EGMOND-BUREN.

## FREDERIC.

1492. **FREDERIC**, surnommé le Louche (*du Jardin*, T. IV, p. 263), Seigneur d'Ysselstein et de Leerdam, après la mort de son pere Guillaume IV, Seigneur ou Comte d'Égmond, avoit reçu d'Arnoul, Duc de Gueldre, son oncle, le 29 Juin 1472, la Seigneurie de Buren dans la Gueldre au quartier de la Betuwe, en compensation des services qu'il avoit rendus à ce Prince, après qu'il se fut échappé de la prison où il avoit été jeté avec lui par Adolphe fils d'Arnoul (*Pontan. Hist. Gelr.*, p. 542). Guillaume son pere s'étant déclaré l'an 1478, tuteur des enfans d'Adolphe, que les Etats avoient reconnu Duc de Gueldre, ceux de Nimegue se saisirent de Frédéric et de Guillaume son frere, et les retiurent trois ans prisonniers (*Pontan.*, p. 565 et 572). L'an 1483, Frédéric est nommé Gouverneur d'Utrecht par l'Archiduc Maximilien, comme tuteur de son fils l'Archiduc Philippe; mais il en fut chassé par les habitans dans une révolte, l'an 1490 (*du Jardin*, T. IV, p. 209 et 232). Maximilien, Roi des Romains, érigea, l'an 1492, la Seigneurie de Buren en Comté, pour récompenser Frédéric des services qu'il avoit reçus contre Charles Duc de Gueldre, et pour en obtenir d'autres (*Pontan.*, p. 599). Il ne se trompa point. Frédéric ue cessa de signaler dans l'occasion son courage contre le Duc de Gueldre (*idem*, p. 599, 608 et 614). L'an 1500, Frédéric et Florent son fils (*Pontan.*, p. 617) amenèrent du secours à Albert, Duc de Saxe, et Stadhouder héréditaire de Frise, contre les West-Frisons révoltés, qu'ils battirent à Workummerzyl, et en deux autres reu-

contres. Par là ils délivrèrent la ville de Franeker, que les rebelles avoient investie. Cela se passa le 16 Juillet. (*Eggeric. Beninga; Chronique d'Ost-Frise*, chap. 50 et 51, p. 434, suiv. au Tom. IV des *Ann. eccl. vet. av. d'Ant. Matthæus*, édit. in-4<sup>o</sup>.) La même année mourut Frédéric, et fut enterré à Isselstein, auprès de sa femme Adélaïde, fille de Gérard, Seigneur de Culembourg, morte le 26 Juillet 1471. Elle lui avoit apporté en dot, entre autres terres, celle de Saint-Martin-Dyck en Zélande (*Pontan.*, p. 239). Il eut deux fils; Florent qui suit, et Wemmer, mortans alliance.

## FLORENT.

1500. **FLORENT**, fils de Frédéric et d'Adélaïde, créé Chevalier de la Toison d'or en 1505, hérita du Comté de Leerdam, de la Seigneurie d'Ysselstein et des autres terres de son pere ainsi que de son zele pour la Maison d'Autriche contre le Duc de Gueldre.

L'an 1504, il entra dans ce pays à la tête de trois mille hommes et s'empara du château d'Harmuiden et de quelques autres places. Les succès de la campagne suivante furent plus éclatans (*Pontan.*, p. 626 et 630). Après une trêve faite avec le Duc de Gueldre, l'Archiduc Philippe partit l'an 1506 pour l'Espagne; et Florent ainsi que le Comte Jean d'Égmond l'y accompagnèrent, le premier ayant probablement, comme Amiral de Hollande, commandé la flotte, comme l'observe M. du Jardin, puisque, dit-il, en citant Rymer (T. V, p. 4, p. 233), on trouve ce Seigneur en Espagne cette année même (*du Jardin*, T. IV, p. 279). Ainsi Pontanus, p. 633, doit s'être trompé en rapportant que, vers le mois d'Août, Florent s'est emparé sur le Duc de Gueldre, de Ravenswade. Il reparut dans la

ritière du Seigneur de Boxmer et de Heswyck. Les filles sont Anne, femme de Bernard, Comte de Bentheim; Elisabeth, mariée, 1<sup>o</sup>. à Gisbert, Seigneur de Bronchorst et de Batenbourg, 2<sup>o</sup>. à Jean Vander Cla, Seigneur de Buckhoven; Walburge, Religieuse à Redichem près d'Arnhem; Marguerite, femme, 1<sup>o</sup>. de Jean de Merode, 2<sup>o</sup>. de Guillaume Turck, Ecuyer de son pere, pour lequel elle s'étoit passionnée.

## JEAN III.

1483. JEAN III, né l'an 1438, fait Chevalier à Jérusalem l'an 1465, Commandant de Gorcum par l'Archiduc Maximilien, l'an 1481, succéda à son pere l'an 1483, dans la Seigneurie d'Egmond, laquelle fut érigée en Comté par Maximilien, alors Roi des Romains, qui y réunit la Seigneurie de Purmezend et quelques autres terres acquises par Jean. Le Diplôme contenant cette faveur fut expédié à Bruxelles le 12 Novembre 1486. (*Mirai Oper. Dipl.*, T. I, p. 464.) Ce qui fait croire que le Diplôme de l'Empereur Sigismund, portant pareille érection de la Seigneurie d'Egmond en Comté, comme il a été dit, n'eut point d'exécution.

Guedre l'année suivante (*idem*, p. 635). L'an 1509, et peut-être dès auparavant, il fut fait Gouverneur d'Arnhem et du quartier de Veluwe, qui étoit presque tout entier sous l'obéissance de l'Archiduc Charles (*idem*, p. 644). L'année suivante le Duc de Gueldre ayant fait une irruption dans l'Oversseld, appartenant à l'Evêque d'Utrecht, le Duc de Gueldre, qui reprit les villes dont le Duc s'étoit emparé, et le força de se retirer. Dans cet intervalle, les habitants d'Utrecht, brouillés avec leur Evêque, ravagèrent les terres de ce Seigneur, par représailles des courses qu'il avoit faites aux environs de leur ville; mais Florent à son retour les châta cruellement, et bâtit un Fort sur le Leck qui les bridait jusque dans leur enceinte. Le Duc de Gueldre ayant envoyé des troupes à leur secours, Florent les battit, et força ceux d'Utrecht à demander la paix. Le Duc se vit alors obligé de faire une trêve (*du Jardin*, p. 305, d'après *Pontanus*, p. 642). L'an 1511, l'Evêque d'Utrecht s'étant de nouveau brouillé avec les Trajectins, Florent entreprit d'escalader la ville à la faveur des glaces. Des soldats de Gueldre qui se trouverent dans le voisinage, étant accourus, l'en empêchèrent. Le Duc, nommé Avoué d'Utrecht par le Sénat, alla, sollicité par celui-ci, faire le siège d'Ysselstein; mais il fut obligé de le lever; et Florent, pour se venger, fit conquérir les biens que les bourgeois possédoient sur son territoire. (*Du Jardin*, p. 308; *Heda*, p. 317, seq.) Il échoua devant Venloo; mais en revanche, il enleva au Duc de Gueldre quelques Forts qui couvroient la Veluwe. (*Ibid.*, p. 308, *suiv.*) L'an 1515, ayant été fait Gouverneur de Frise, il commença par proscrire la bande noire. (*Du Jardin*, p. 324; *Pontanus*, p. 662, seq.) L'an 1516, il investit dans le port de Workum la flotte des Frisons révoltés, commandée par leur Amiral, connu sous le nom de Grand-Pierre, qui eut le bonheur de se sauver: le reste fut pendu. (*Du Jardin*, p. 330.) Il continua d'affermir la domination du Roi dans la West-Frise et d'en déloger les troupes du Duc de Gueldre. (*Pontanus*, p. 669.) L'année suivante, il battit la bande noire, et la suivit dans la Veluwe, où ayant investi Arnhem, il força le Duc de Gueldre qui s'y trouvoit, de capituler. (*Pontanus*, p. 675; *du Jardin*, p. 332.) La même année, il reçut en engagement de Charles, Roi de Castille, la ville de Grave avec la Seigneurie de Cuyck, que ledit Roi désengagea au mois de Février 1520 (N. S.). (Voyez les *Seigneurs de Cuyck*.) L'an 1522 et 1523, il commandoit l'armée impériale aux Pays-Bas contre la France. (*Du Jardin*, p. 385 et 392.) L'an 1528, il fit encore avec succès la guerre au Duc de Gueldre, et fut un des Commissaires qui concertèrent le Traité de paix conclu à Gorcum le 5 Octobre. (*Ibid.*, p. 350-434; *Pontanus*, p. 747, 749, seq.) Il fut aussi l'un des principaux Commissaires impériaux pour négocier avec l'Evêque et le Chapitre d'Utrecht, le transport du temporel de l'Evêché sur l'Empereur: traité conclu le 21 Oct. 1528, suivant *Pontanus*, p. 761. L'an 1536, le 15 Décembre, il parvint à conclure à Grave un nouveau Traité de paix entre l'Empereur et le Duc de Gueldre. (*Pontanus*, p. 782; *du Jardin*, p. 522.) L'an 1537, en sa qualité de Capitaine général des troupes des Pays-Bas, il commanda encore l'armée contre les Français et remporta divers avantages sur eux. (*Du Jardin*, p. 525.) Deux ans après, Florent mourut le 24 Octobre à Buren, après avoir (suivant un Historien qu'on va citer) rendu de grands services à l'Empereur, qui le nomma son cousin. (*Cod. Dipl. de Frisia*, T. II, p. 93.) Pontus Heuterus, en rapportant sa mort, dit: *Vir consilio manque promptus, quique in rebus magnis Casarii non exiguum prestitit operam.* (*Ret. Belgic. sub Princ. Austr. Lib. 11*, p. 513, edit. ann. 1598.) Il avoit épousé MARGUERITE, fille de Corneille, Seigneur de Grevenbrouck et de Sevenberg, dont il eut Maximilien qui suit; Anne, mariée, 1<sup>o</sup>. à Joseph de

Quoi qu'il en soit, l'an 1491, Jean fut créé Chevalier de la Toison d'or, et en 1484, il avoit été fait Stadhouder ou Gouverneur de Hollande et de Zélande, par Maximilien, sur la demande des Hollandois mêmes (*du Jardin*, T. IV, p. 211). Ce poste le mit dans le cas de faire la guerre aux Hoeckins, auxquels il avoit déjà porté de rudes coups par la prise de Dordrecht en 1481, et de Hoorn en 1482 (*Du Jardin*, p. 190 et 203.) Il continua de leur enlever différentes places; mais il essaya un échec devant Rotterdam en 1489. Cette ville néanmoins et plusieurs autres ne tarderent point à se rendre à lui. L'année suivante le 25 Juillet, il battit complètement les rebelles par iner, et fit prisonnier François de Brederode leur chef. (*Ibid.*, p. 223-230.) L'inféxibilité avec laquelle il fit lever les impositions au Kennemerland, en révolta l'an 1491 les habitants, à l'exception de ceux d'Enkhuysen et des paysans du Drechterland. S'étant attroupés, ils se nommèrent des Capitaines, peignirent sur leurs enseignes un pain et un fromage, et se donnerent le nom de *Cusembrots*, pour marquer qu'ils ne prenoient les armes que pour défendre les choses les plus nécessaires à la vie. Ils s'emparèrent de Hoorn, d'Alkmaer et

Montmorenci, Seigneur de Nivelles, 2<sup>o</sup>. à Jean, Comte de Horne, et Walburge, alliée à Robert de la Marck, Comte d'Arenberg.

## MAXIMILIEN.

1539. MAXIMILIEN devint, après la mort de Florent son pere, Comte de Buren, Seigneur de Leerdam, d'Ysselstein et de Saint-Martin-Dyck, etc. Il fut comme lui Chevalier de la Toison d'or en 1531. (*Mirai Op. dipl.* T. I, p. 465.) Il passe pour un des plus grands Capitaines de son temps, dit le Moréri, qui lui attribue néanmoins mal-à-propos le commandement de l'armée impériale en 1537; car on voit par Pontus Heuterus (p. 504, seq.) que cela regarde son pere. Maximilien avoit conduit en Italie, l'année précédente, des troupes de Bourgogne et des Pays-Bas. (*Idem*, p. 496.) L'an 1540, au mois de Février, il fut fait Gouverneur de Frise, d'Oversseld et de Groningue. (*Idem*, p. 529.) L'an 1546, il amena en Allemagne toutes les forces des Pays-Bas pour combattre les Protestans, et joignit l'armée de l'Empereur à Ingolstadt, le 17 Septembre, après avoir fait plusieurs détours pour tromper l'ennemi. (*Idem*, p. 578, 580, seq.) Sur la fin de l'année, l'Empereur le renvoya dans les Pays-Bas. Dans sa route il ravagea, l'an 1547, une partie de la Hesse, et força Darmstadt à capituler. Francfort se rendit à lui sans résistance. (*Id.* p. 585.) L'an 1548, l'Empereur envoya Maximilien en Angleterre, pour traiter avec le Duc de Sommerset et les autres tuteurs du jeune Roi Edouard, afin de déclarer conjointement avec lui la guerre à la France. Les circonstances ayant été changées inopinément, cette négociation fut infructueuse. Peu après Maximilien mourut à Bruxelles d'esquinancie. M. de Thou, qui rapporte cette ambassade et la mort de ce Prince, dit qu'il étoit *vir pax et bello magnus, ac propter magnificentiam et fidem Cesaris admodum carus.* (*Histor. Lib. 5*, p. 111, édit. de 1609.) Il ajoute sur sa mort une anecdote singulière, si toutefois elle est vraie, que le Moréri de 1750 a copiée. Il avoit épousé MARIE, que d'autres nomment Françoise de Lannoï, fille d'Hugue, Seigneur de Tronches et Reuleucourt, dont il eut Anne qui suit.

## ANNE.

1548. ANNE, fille unique et héritière de Maximilien (*Pont. Heuter.*, p. 600) lui succéda en bas âge dans le Comté de Buren et les Seigneuries d'Ysselstein, Leerdam et S.-Martin-Dyck. L'an 1549, au mois de Mars, ses tuteurs supplièrent l'Empereur de déclarer la Seigneurie de Lingen fief de la Gueldre. Nicolas, Comte de Tekenbourg et Seigneur de Lingen, ayant mis dans la mouvance du Duc Charles de Gueldre, l'an 1526, l'Empereur se prêta à cette demande que le feu Comte Maximilien lui avoit déjà faite, et détacha cette Seigneurie de la mouvance de l'Empire. *Pontus Heuterus*, p. 601, seq., rapporte un fragment du Diplôme, et ajoute que peu après Lingen rentra sous la puissance de l'Empereur. M. Pauli dit que les tuteurs d'Anne en firent la vente à Philippe II, Roi d'Espagne, qui la donna à Guillaume de Nassau, Prince d'Orange. (*Hist. des Etats de Prusse*, T. VI, p. 258.) Guillaume, par les soins de l'Empereur, reçut la main d'Anne, qui lui transporta tous ses domaines par ce mariage, célébré le 7 Juillet 1551, et d'où sortit un fils nommé Philippe-Guillaume X, qui fut Prince d'Orange et Comte de Buren; et Marie, qui épousa Philippe, Comte de Hohenlohe. (*Pont. Heuterus*, p. 629, *allis.*) Anne mourut le 20 Février selon les uns, le 24 Mars selon d'autres, de l'an 1558, à Breda où elle fut enterrée. (*Van Alen, Descript. de Crave*, p. 259.) Voy. les *Princes d'Orange.*)

de Karlem. Mais l'année suivante, le Stadhouder ayant appelé à son secours Albert de Saxe, vint à bout de rétablir la tranquillité; et c'est à cette année que M. du Jardin place l'extinction des factions qui désoloient la Hollande depuis 140 ans. (*Du Jard.* T. IV, p. 235-240.) L'an 1507 il assiégea le Château de Pouderoyen, dont la garnison faisoit des courses dans la Hollande; mais le Duc de Gueldre l'obligea d'en lever le siège. (*Ibid.* p. 299; *Pontan.*, p. 636.) Jean mourut l'an 1515, et fut enterré à l'Eglise du Château d'Egmond. M. du Jardin l'accuse de n'avoir pas été délicat sur la foi publique (T. IV, p. 224). Quoi qu'il en soit, ce Comte paroit avoir aimé le bon ordre dans les monasteres; car en 1490, il entreprit de le rétablir dans l'Abbaye d'Egmond: l'opposition qu'y apportoient plusieurs des Religieux l'ayant obligé d'employer la force, il les fit renfermer; et comme ils persistoient dans leur refus, il les renvoja avec une pension de 100 florins par an.

Jean avoit épousé à la Haye en 1484, MA DELEINE, fille de George, Comte de Wartenbourg ou plutôt Wartenberg, morte l'an 1538, à l'âge de 74 ans, et enterrée à côté de lui. Il en eut quinze enfans dont plusieurs moururent en bas âge. Les principaux sont Jean qui suit; George, Abbé de S. Amand, nommé à l'Evêché d'Utrecht le 24 Déc. 1534, où il fut inauguré en 1536 (*Hoynk-van-Papendrecht An. Belg.* T. I, part. 1, p. 113); Philippe, Seigneur de Baar, mort en Italie l'an 1529, sans avoir été marié; Jossine, mariée à Jean, Seigneur de Wasenaer; Walburge, épouse de Guillaume, Comte de Nassau-d'Illebenbourg, morte en 1529; Jeanne, femme de George Schenk, Seigneur de Tautembourg, Gouverneur de Frise, mort au mois de Février 1540; Catherine, alliée à François de Borselle, Seigneur de Cortienne, etc.; Anne, Abbesse de Losduinen.

## JEAN IV.

1515. JEAN IV succéda à son pere dans le Comté d'Egmond et dans plusieurs autres Seigneuries; comme lui, il fut Chevalier de la Toison d'or. Il fut aussi Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, qu'il accompagna dans presque tous ses voyages. Ce Prince le nomma en 1527, Général des Chevaux-Légers au Royaume de Naples et au Duché de Milan. L'an 1528, il tomba malade à Ferrare, et s'étant fait transporter à Milan, il y mourut le 19 Avril de la même année, âgé de 29 ans. Il avoit épousé l'an 1516, à Bruxelles, FRANÇOISE de Luxembourg, sœur et héritière de Jacques, Prince de Steenhuyseu et de Gavres, Seigneur de Fienens, de Gruythuyseu, d'Armentières et d'Auxi en Flandre, où elle mourut le premier Novembre 1557, laissant de lui Charles et Lamoral qui suivent, et de Marguerite, mariée en 1549, à Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudemont, décédée en 1554, après avoir mis au monde Louise de Lorraine, mariée à Henri III, Roi de France.

## CHARLES.

1528. CHARLES succéda à Jean III son pere dans le Comté d'Egmond, etc. Il fut Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, l'accompagna dans ses voyages et en particulier au siège d'Alger, en 1540 (il faut 1541): au

retour de cette expédition, il mourut à Carthagene, le 7 Décembre de la même année, et fut enterré à Murcie (*Batavia illustr.*); il n'avoit point été marié.

## L A M O R A L :

1541. LAMORAL succéda à son frere dans le Comté d'Egmond et ses autres Seigneuries. Il avoit comme lui suivi l'Empereur dans son expédition contre les Algériens. Il l'accompagna aussi l'an 1544, au siège de S. Dizier, où René de Nassau, Prince d'Orange, ayant été tué, il lui succéda en la charge de Capitaine général des lances. L'an 1546, il fut créé Chevalier de la Toison d'or, et vint au secours de l'Empereur contre les Princes protestans d'Allemagne. Il l'accompagna en 1548, 1550 et 1554, à la Diète d'Ausbourg. L'an 1549, il accompagna Philippe, fils de l'Empereur, dans toutes les villes des Pays-Bas, où ce Prince fut reconnu pour leur futur Souverain. L'an 1552, d'Egmond se trouva au siège de Metz. L'an 1554, ayant été nommé Ambassadeur en Angleterre, pour négocier le mariage de Philippe et de Marie, Reine d'Angleterre, il y réussit; et ayant été trouver ce Prince en Espagne, il l'accompagna en Angleterre pour assister à ses noces. L'an 1557, il contribua le plus au gain de la bataille de Saint-Quentin, remportée sur les François. L'année suivante il les battit à Gravelingen ou Gravelines: il fut nommé l'an 1559, par Philippe II, alors Roi d'Espagne, Gouverneur de la Flandre et de l'Artois. La même année il conclut à Paris le mariage de Philippe son Roi avec Isabeau ou Elisabeth de France, fille du Roi Henri II. (*Batavia illustr.* et *Moréri.*) Il se brouilla l'an 1561 avec le Cardinal de Granvelle, et se lia avec le Prince d'Orange. (*Du Jardin*, T. V, p. 62, *suiv.*) Ces dissensions finirent par la retraite du Cardinal, en 1564 (*ibid.*, page 76, *suiv.*) Au commencement de l'an 1565, il fut envoyé en Espagne pour obtenir la révocation des Edits sanguinaires contre les Hérétiques, ainsi que d'autres points relatifs au Gouvernement civil (*ibid.*, p. 83). L'an 1566, il incurra la disgrâce du Roi, pour avoir souffert quelques Ministres dans les villes où les Sectaires dominoient. La sévérité qu'il fit exercer contre les Iconoclastes ne put le remettre dans l'esprit du Roi (*ibid.* p. 133). Le zèle qu'il témoigna, après la nomination du Duc d'Albe au Gouvernement général des Pays-Bas, pour détruire les prêches en différentes villes, ainsi que le serment exigé par la Gouvernante, qu'il prêta, ne furent pas plus efficaces. Le Duc d'Albe étant arrivé à Bruxelles le 16 Août 1567, le fit arrêter quelques jours après avec le Comte de Hoorn ou Horn son cousin, et leur fit trancher la tête dans cette ville le 5 Juin de l'an 1568. Le corps du Comte d'Egmond fut porté à Sottinghem en Flandre (*ibid.*, p. 173 et 192), qui étoit une de ses terres, et fut enterré auprès de sa mere. (*Batavia illustr.*) Il avoit épousé le 8 Mai 1544, à Spire, en présence de l'Empereur Charles-Quint, pendant la Diète de l'Empire, SABINE DE BAVIERE, fille de Jean, Comte palatin du Rhin, et de Béatrix de Bade, morte le 19 Juin 1578, dont il eut treize enfans.



# TABLE DES CONCILES.

*Nota.* Le premier nombre marque l'année, le deuxième la page, l'astérisque \* les Conciles douteux, ou non reçus dans l'Eglise, et la double barre perpendiculaire || sépare un Concile d'un autre.

- Achaise (d'), *Aclunicum*, 250, page 137, T. I.  
 Adena, *Adanense*, 1316, p. 205.  
 Adria, *Adriense* \*, 495, p. 148.  
 Afrique, *Africanum* \*, 414, p. 144 || 646, p. 155.  
 Agaune, *Agaunense*, 532, p. 150 || 888, p. 169.  
 Agde, *Agathense*, 11 Sept. 506, p. 149.  
 Aïri, *Airiacense*, 1020, p. 174.  
 Aix en Provence, *Aqueuse*, 1112, p. 186.  
 Aix-la-Chapelle, *Aquisgranense*, 799, p. 160, || Oct. 803, p. 161 || Nov. 809, p. 161 || Sept. 813, p. 161 || Oct. 816, p. 161 || 817, p. 162 || 6 Déc. 825, p. 162 || 831, p. 163 || 6 Fév. 836, p. 163 || 30 Avril 837, p. 163 || 842, p. 163 || 9 Janv. 860, p. 165 || \* 8 Avr. 862, p. 166 || 992, p. 173 || 1165, p. 191.  
 Albans (Saint-), *ad S. Albanum*, 1213, p. 194.  
 Albi, *Albiense*, 1255, p. 198.  
 Albon, *Epaonense*, 6 Sept. 517, p. 149.  
 Alcalá de Henarès, *Complutense*, 25 Juin 1326, p. 206 || 1347, p. 207.  
 Alexandrie, *Alexandrinum*, 231, p. 137, || 235, p. 137 || 301, p. 138 || 321, *ibid.* || 321, *ibid.* || 324, p. 138 || 330, p. 139 || 340, *ibid.* || 362, p. 141 || 363, *ibid.* || 370, p. 141 || 399, p. 146 || Fév. 430, p. 145 || Juin 430, *ibid.* || 3 Nov. 430, *ibid.* || 457, 148, || \* 477, p. 148 || 581, p. 153 || 589, *ibid.* || \* 633, p. 155 || \* 879, p. 168.  
 Altheim, *Altheimense*, 916, p. 170 || 931, *ibid.*  
 Alitino, *Aluinense*, 799, p. 160.  
 Anagni, *Anagninum*, 1160, p. 191.  
 Anazarbe, *Anazarbicum*, 435, p. 146.  
 Ancre, *Ancyranum*, 314, p. 138 || \* 358, p. 140 || \* 375, p. 142.  
 Angers, *Andegavense*, 4 Oct. 453, p. 147 || 1055, p. 177 || 4 Avr. 1062, p. 178 || 22 Oct. 1279, p. 201, 12 Mars 1366, p. 207 || 19 Juillet 1448, p. 212.  
 Angleterre, *Anglicanum*, ou *Anglicum*, ou *Britannicum*, 604, p. 154, || 17 Sept. 680, p. 157 || 692, *ibid.* || 756, p. 159 || 969, p. 172 || 969, *ibid.* || 1072, p. 179 || 1075, *ibid.* || \* 1095, p. 183. Voy. *Londres et Cantorbéry*.  
 Anse, *Ansanum* ou *Ansense*, 994, p. 173 || 1025, p. 175 || 1070, p. 178 || 1100, p. 184 || 1112, p. 185.  
 Antioche, *Antiochenum*, 252, p. 137 || Sept. 264, p. 137 || 269, *ibid.* || \* 331, p. 339, || \* 339, *ibid.* || 341, p. 139 || 345, *ibid.* || 348, p. 140 || \* 354, *ibid.* || \* 358, *ibid.* || 361, p. 141 || \* 361, *ibid.* || 363, p. 141 || \* 367, *ibid.* || 372, *ibid.* || 379, p. 142, || \* 380, *ibid.* || 389, p. 143 || 391, *ibid.* || 424, p. 145 || \* 431, *ibid.* || 432, p. 146 || 435, *ibid.* || 440, *ibid.* || 445, *ibid.* || 448, *ibid.* || \* 471, p. 148 || \* 509, p. 149 || \* 512, *ibid.* || 542, p. 154 || \* 879, p. 168 || 30 Novemb. 1141, p. 189.  
 Apt (d'), *Aptense*, 13 Mai 1365, p. 207.  
 Aquilée, *Aquileiense*, Sept. 381, p. 142 || \* 556, p. 152 || 698, p. 157 || 1282, p. 201 || 30 et 31 Janvier 1307, p. 204 || \* 1409, p. 209.  
 Aquitaine, 1034, p. 175.  
 Arabie, *Arabicum*, 247 ou 248, p. 137.  
 Aragon, *Aragonsense*, 25 Juin 1062, p. 178.  
 Aranda, *Arandense*, 1473, p. 213.  
 Arbogen, *Arbogense*, 1396, p. 208.  
 Arles, *Arelatense*, 314, p. 138 || \* 353, p. 140 || 444, p. 146 || 451, p. 147 || 452, *ibid.* || 455, *ibid.* || 463, p. 148 || 475, *ibid.* || 6 Juin 524, p. 150 || 29 Juin 554, p. 152 || 10 Mai 813, p. 161 || 1059, p. 177 || 1205, p. 193 || Fév. 1211, p. 194 || 10 Juil. 1234, p. 196 || 1260 ou 1261, p. 199 || 1275, p. 200.  
 Armach, *Armachanum*, 1171, p. 191.  
 Arménie (petite), *Nicopolitanum*, 372, p. 141.  
 Arménie, *Armenum*, 1344 ou 1345, p. 207.  
 Arneberg, *Arneborchiense*, 1005, p. 174.  
 Aschaffembourg, *Aschaffemburgense*, 1292, p. 202 || 12 Nov. 1430, p. 210 || 15 Juin 1455, p. 213.  
 Asille (d'), *Atilianum*, 902, p. 170.  
 Astorga, *Asturienne*, 1 Sept. 946, p. 170.  
 Attigni, *Atiniacense*, 765, p. 159 || 822, p. 162 || 865, p. 166 || Mai 870, p. 167.  
 Auch, *Auscence*, ou *Auscianum*, 1068, p. 178 || 1300, p. 203 || 1308, p. 204.  
 Ausbourg, *Augustanum*, 7 Août 952, p. 171 || Fév. 1051, p. 176.  
 Autun, *Augustodunense*, 670, p. 156 || 10 Août 1077, p. 180 || 16 Oct. 1094, p. 183.  
 Auxerre, *Autissiodoreuse*, 586, p. 153.  
 Avignon, *Avenionense*, 1080, p. 181 || Sept. 1209, p. 193 || 15 Juil. 1270, p. 200 || 17 Mai 1279, p. 201 || 1282, *ibid.* || 18 Juin 1326, p. 206 || 1327, *ibid.* || 3 Sept. 1337, *ibid.* || 7 Sept. 1457, p. 213.  
 Avranches, *Abrincatense*, 21 Mai 1172, p. 191.  
 Bacanceld, *Bacnceldense*, 694, p. 157.  
 Bagais, *Bagaiense*, \* 394, p. 143.  
 Bamberg, *Bambergense*, 1020, p. 174 || 1052, p. 177 || 1150, p. 190.  
 Barcelone, *Barcilonense*, 540, p. 151 || 11 Nov. 599, p. 151 || 906, p. 170 || 20 Nov. 1054, p. 177 || 1068, p. 178.  
 Bari, *Barense*, 1 Oct. 1098, p. 184.  
 Basle (S.-) *Remense*, 27 Juin 991, p. 172.  
 Basle, *Basileense*, \* Oct. 1061, p. 177 || XVIII, Gen. 23 Juillet 1431, p. 210.  
 Bazas, *Vasatense*, 8 Décem. 1181, p. 192.  
 Beaugenci, *Balgenciense*, 30 Juil. 1104, p. 184 || 18 Mars 1152, p. 190.  
 Beauvais, *Bellovacense*, Avril 845, p. 163 || 6 Déc. 1114, p. 186 || 18 Oct. 1120, p. 187, 1161, p. 191.  
 Bécanceld, *Becanceldense*, 799, p. 160.  
 Bénévent, *Beneventanum*, 1 Août 1059, p. 177 || Août 1087, p. 182 || 28 Mars 1091, *ibid.* || 12 Oct. 1108, p. 185 || Avril 1117, p. 187 || 10 Mars 1119, p. 187.  
 Benningdon, *Bennigdonense*, 27 Mars 851, p. 164.  
 Benoit (S.) sur Loire, *Floriacense*, 1 Oct. 1110, p. 185.  
 Bergame, *Bergomense*, 5 Juil. 1311, p. 205.  
 Bergamsted, *Bergamstedense*, 697, p. 157.  
 Beryte, *Berytense*, 449, p. 146.  
 Bésalu (du château de), *Bisuldinense*, 6 Déc. 1077, p. 180.  
 Béziers, *Biterrense*, \* 356, p. 140 || 2 Avril 1234, p. 196 || 18 Avril 1243, p. 197 || 19 Avril 1246, p. 198 || 4 Mai 1279, p. 201 || 29 Oct. 1299, p. 203 || 7 Nov. 1351, p. 207.  
 Beverlei, *Beverlacense*, 23 Mai 1261, p. 199.  
 Bisuntinum, 1124, p. 187.  
 Bithynie, *Bithyniense*, \* 321, p. 138.  
 Bonceuil, *apud villam Bonoilum*, ou *Bonogisilum*, 25 Août 855, p. 165.  
 Borgolio, *Borgolii*, 14 Mars 1322, p. 205.  
 Boulogne, ou Bologne, *Bononiense*, 1264, p. 200.

- Bordeaux, ou Bordeaux, *Burdigalense*, 384, p. 142 || 670, p. 156 || 6 Oct. 1080, p. 181 || 13 Avril 1255, p. 198.
- Bourges, *Biluricense*, 473, p. 148 || 2 Nov. 1031, p. 175 || 25 Décemb. 1145, p. 189 || 30 Novem. 1225, p. 195 || 13 Sept. 1276, p. 201 || Avril 1280, p. 201 || 19 Sept. 1286, p. 202 || 1336, p. 206 || 1438, p. 211 || 26 Août 1440, p. 212 || 21 Mars 1528, p. 214.
- Brague, *Brcarense*, 1 Mai 563, p. 152 || 1 Juin 572, p. 152 || 675, p. 156.
- Braïne, *Brennence*, 580, p. 153.
- Brème, *Bremense*, Nov. 1266, p. 200 || 1292, p. 202.
- Breslau, *Vratislaviense*, 1248, p. 198 || 2 Février 1268, p. 200.
- Bretagne, *Britannicum*, ou *Armoricanum*, 848, p. 164 || 1079, p. 180.
- Brevi, *Briannicum*, 519, p. 150.
- Brionne, *Brionnense*, Août 1050, p. 176.
- Bristol, *Anglicanum*, 11 Novemb. 1216, p. 195.
- Brixen, *Brixinense*, \* 23 Juin 1080, p. 181.
- Bude, *Budense*, 1279, p. 201 || 7 Mai 1309, p. 204.
- Burgos, *Burgense*, 1080, p. 181 || Oct. 1136, p. 188.
- Byzacene, *Byzacenum*, 397, p. 143 || 418, p. 145, || 541, p. 151.
- Cabarsussi, *Cabarsussianum*, \* 393, p. 143.
- Calcédoine, *Chalcedonense*, IV<sup>e</sup> Gen. 451, p. 147.
- Calne, *Calnese*, 978, p. 172.
- Cambrai, *Cameracense*, 27 Déc. 1303, p. 204 || 1 Oct. 1383, p. 207.
- Cantorbery, *Cantuariense*, 605, p. 154 || 4 Décem. 1093, p. 182 || 1193, p. 193 || 13 Juin 1306, p. 203, || 1341, p. 206.
- Capoue, *Capuanum*, Décemb. 391, p. 143 || 21 Mars 1087, p. 182 || 1118, p. 187.
- Cappadoce, *in Cappadocia*, 372, p. 141.
- Carpentras, *Carpentoracense*, 6 Nov. 527, p. 150.
- Carthage, *Carthaginense*, \* 200, p. 137 || 217, *ibid.* || 251, *ibid.* || 252, *ibid.* || 253, *ibid.* || 254, *ibid.* || \* 255, *ibid.* || \* 256, *ibid.* 312, p. 138 || 330, p. 139 || 348, p. 140 || 386, p. 143 || 17 Mai 390, *ibid.* || 16 Juin 390, *ibid.* || 28 Août 397, *ibid.* || 8 Nov. 398, *ibid.* || 18 Juin 401, p. 144 || 13 Sept. 401, *ibid.* || 25 Août 403, *ibid.* || 26 Juin 404, *ibid.* || 23 Août 405, 15 Juill. 407, p. 144, *ibid.* || 16 Juin 408, *ibid.* || 13 Oct. 408, *ibid.* || 15 Juin 409, *ibid.* || 14 Juin 410, *ibid.* || 411, *ibid.* || 412, *ibid.* || 17 Juin 416, p. 145 || Nov. 417, *ibid.* || 1 Mai 418, *ibid.* || 25 Mai 419, *ibid.* || 425, *ibid.* \* 484, p. 148 || 5 Févr. 525, p. 150 || 535, p. 151.
- Carriouense, 1130, p. 188.
- Cashel, *Cassiliense*, Novem. 1171, 191 || 6 Août 1453, p. 213.
- Cavernes de Suse(des), *Cavernense*, \* 394, p. 143.
- Celchy, *Calchutense*, 787, p. 160 || 816, *ibid.*
- Céperano, *Cyperanum*, 12 Oct. 1114, p. 186.
- Césarée, *Cæsareense palestinum*, 196, p. 136 || \* 334, p. 139 || \* 357, p. 140.
- Césene, *Cæsene*, 2 Juin 1042, p. 176.
- Châlons-sur-Saône, *Cabilonense*, 470, p. 148 || 579, p. 153 || 594, p. 154 || \* 603, *ibid.* || 643, p. 155, || 813, p. 161 || Oct. 839, p. 163 || 18 Mai 886, p. 169 || 1 Mai 894, *ibid.* || 1063, p. 178 || 1072, p. 179 || 19 Oct. 1073, p. 179.
- Châlons-sur-Marne, *Catalaunense*, 2 Fév. 1129, p. 188.
- Charne, *Charnense*, seu *Theodosiopolitanum*, 622, p. 154 || 1330, p. 206.
- Charroux, *Carrofense*, 989, p. 172 || 1027, p. 175 || 1080, p. 181 || 1186, p. 192.
- Chartres, *Carnutense*, 849, p. 164 || 21 Avril 1146, p. 195.
- Château-Gontier, *apud Castram Gonterii*, 1231, p. 196 || 1254, p. 198 || 23 Juill. 1268, p. 200 || 1336, p. 206.
- Chêne(du), *ad Quercum*, \* 403, p. 144.
- Chichestre, *Cicestrense*, 1292, p. 202.
- Chypre, *Cypricum*, 399, p. 143.
- Cilicie, *Ciliciense*, 423, p. 145.
- Cirte, ou Zerte, *Cirtense*, \* 5 Mars, 305, p. 138 || 412, p. 144.
- Citta di Friuli, *Forojulienne*, 796, p. 160.
- Clarendon, *Clarendonense*, \* 25 Janv. 1164, p. 191.
- Clermont en Auvergne, *Arverdense* ou *Claramontanum*, 535, p. 151 || 549, p. 152 || 587, p. 153 || 18 Novemb. 1095, p. 183 || Novem. 1130, p. 188.
- Clichy, *Clippincense*, 26 Mai 627, p. 155 || 1 Mai 636, p. 155 || 653, *ibid.*
- Cliffe, *Cloveshoviense*, 747, p. 159 || 800, p. 160 || 12 Oct. 803, p. 161 || 822, p. 162 || 824, p. 162.
- Coblentz, *Confluentinum*, 5 Juin 860, p. 165 || 922, p. 170 || 1012, p. 174.
- Cognac, *Copriaciense*, 12 Avril 1238, p. 197 || 1260, p. 199 || 1262, *ibid.*
- Cologne, *Coloniense*, 782, p. 160 || 26 Sept. 870, p. 167 || 26 Sept. 873, *ibid.* || 1 Avril 887, p. 169 || 1057, p. 177 || 1110, p. 185 || 1115, p. 186 || 1119, p. 187 || 1186, p. 192 || 1187, p. 193 || 3 Oct. 1247, p. 198 || 12 Mars 1261, p. 199 || 10 Mai 1266, p. 200 || 1281, p. 201 || 20 Fév. 1307, p. 204 || 9 Mars 1310, p. 204 || 31 Oct. 1322, p. 206 || 16 Sept. 1390, p. 208 || 22 Avril 1423, p. 210 || 3 Mars 1452, p. 213 || 1536, p. 214.
- Compiègne, *Compendiense*, 22 Juin 756, p. 159 || 823, p. 162 || \* 833, p. 163 || 872, p. 167 || 877, p. 168 || 8 Déc. 877, p. 168 || 1085, p. 182 || 1193, p. 193 || 5 Août 1235, p. 196 || 19 Mai 270, p. 200 || 1278, p. 201 || 4 Janv. 1303, p. 203 || 8 Sept. 1329, p. 206.
- Compostelle, *Compostellanum*, 29 Novem. 971, p. 172 || 15 Janv. 1056, p. 177 || 17 Novem. 1114, p. 186.
- Constance, *Constantiense*, 1005, p. 174 || 1043, p. 176 || 1094, p. 183 || 1153, p. 190 || XVII Gen. 5 Nov. 1414, p. 209.
- Constantinople, *Constantinopolitanum*, Fév. \* 336, p. 139 || \* 339, *ibid.* || \* 360, p. 141 || II Gen. Mai 381, p. 142 || 383, *ibid.* || 29 Sept. 394, p. 143, || 403, p. 144 || \* 404, *ibid.* || 28 Fév. 426, p. 145 || Nov. 448, p. 146 || 449, p. 147 || Août 450, *ibid.* || 459, p. 148 || 478, *ibid.* || 492, *ibid.* || 495, *ibid.* || \* 516, p. 149 || 20 Juill. 518, p. 150 || 28 Mars 519, *ibid.* || 520, *ibid.* || 531, p. 151 || 532, *ibid.* || 536, *ibid.* || 543, *ibid.* || 547, *ibid.* || 11 Avril 548, *ibid.* || 551, p. 152 || V Gen. 553, *ibid.* || \* 565, *ibid.* || Juin 588, p. 153 || \* 626, p. 155 || \* 638, *ibid.* || 645, *ibid.* || VI Gen. 680, p. 157 || 691, *ibid.* || \* 712, p. 158 || Août 715, *ibid.* || 715, *ibid.* || \* 7 Janv. 730, *ibid.* || \* 754, p. 159 || 1 Août 786, p. 160 || \* 806, p. 161 || \* Janv. 809, *ibid.* || 1 Nov. 812, *ibid.* || 814, *ibid.* || 815, *ibid.* || Avril 815, *ibid.* || 821, p. 162 || \* 829, *ibid.* || 842, p. 163 || 847, p. 164 || 858, p. 165 || \* 861, p. 166 || \* 867, p. 167 || 867, *ibid.* || VIII Gen. 5 Oct. 869, *ibid.* || \* Novem. 879, p. 168 || Janv. 906, p. 170 || \* Janv. 906, *ibid.* || Mai 911, *ibid.* || Juill. 920, *ibid.* || \* 2 Sept. 931, *ibid.* || 963, p. 171 || 969, p. 172 || Janv. 1027, p. 175 || Nov. 1027, *ibid.* || 1029, *ibid.* || \* Juin 1054, p. 177 || 1066, p. 178 || 1067, *ibid.* || 1110, p. 185 || Mai 1140, p. 189 || 20 Août 1143, *ibid.* || 1 Oct. 1143, *ibid.* || 22 Fév. 1144, *ibid.* || 26 Fév. 1147, p. 190 || 26 Janv. 1157, *ibid.* || 11 Avril 1166, p. 191 || 1166, *ibid.* || \* 1170, *ibid.* || 1186, p. 192 || 1222, p. 195 || 26 Mai 1275, p. 200 || Avril 1277, p. 201 || 16 Juill. 1277, p. 201 || 1280, *ibid.* || \* Janvier 1283, *ibid.* || \* Paque 1283, *ibid.* || 1285, p. 202 || 1297, *ibid.* || 1299, p. 203 ||

- \* 11 Juin 1341, p. 206 || 1345, p. 207 || \* 1347, *ibid.* || \* 1430, p. 213.
- Copenhague, *Hafniense*, 21 Janv. 1425, p. 210.
- Corloue, *Cordubense*, 349, p. 140 || \* 852, p. 164.
- Corinthe, *Corinthium*, 196, p. 136.
- Coulene, *in villa Colonin*, 843, p. 163.
- Coyanca, *Coyacense*, 1050, p. 176.
- Creixan, *Creissanum*, 1132, p. 188.
- Crémieu, *Strmmincense*, 835, p. 163.
- Crémone, *Cremonense*, 1226, p. 195.
- Cressi, ou Créci, *Christiacum*, 676, p. 156.
- Crète (Isle de), *Cretense*, 667, p. 156.
- Ctésiphon, *Ctesiphontis*, 420, p. 145.
- Cyzique, *Cyzicenum*, \* 376, p. 142.
- Dalmatie, *Dalmnticum*, 1199, p. 193.
- Danemarck, *Danicum*, 1257, p. 199.
- Dens en France (Saint-), *San Dionysianum*, 1 Fév. 852, p. 163 || 834, *ibid.* || Mai 996, p. 173.
- Dijon, *Divionense*, Juill. 1077, p. 180 || 8 Juin 1116, p. 106 || 1116, *ibid.* || 6 Décemb. 1199, p. 193.
- Diospolis, *Diospolitanum*, 415, p. 144.
- Dingelind, *Lingolovingense*, 772, p. 159 || 932, p. 170.
- Dortmont, *Tremoniense*, 7 Juill. 1005, p. 174.
- Douzi-les-Prés, *Duziacense*, 5 Août 871, p. 167 || 13 Juin 874, *ibid.*
- Dublin, *Dublinense*, Mars 1351, p. 207.
- Duren, *Duriense*, 779, p. 159.
- Ecosse (d'), *Scoticum*, 1226, p. 195.
- Egara, *Egarense*, 615, p. 154.
- Egypte, *Aegyptiacum*, 352, p. 140 || \* 578, p. 153.
- Elvire, *Eliberitanum*, 300, p. 138.
- Enham, *Aenhamense*, 5 Juin 1009, p. 174.
- Ephese, *Ephesinum*, \* 196, p. 136 || 245, p. 137 || 401, p. 144 || \* 27 Juin 431, p. 145 || III Gen. Juin et Juill. 431, *ibid.* || \* 8 Août 449, p. 147 || \* 476, p. 148.
- Erford, *Erpfordiense*, 1 Juin 932, p. 170 || 10 Mars 1073, p. 179 || Oct. 1073, *ibid.*
- Etampes, *Stampense*, 1091, p. 182 || 1130, p. 188 || 23 Août 1247, p. 198.
- Excester, *Exoniense*, 16 Avril 1287, p. 202.
- Ferrare, *Ferrariense*, 10 Janv. 1437, p. 211.
- Finkel, *Finchnlense*, 799, p. 160.
- Fismes, *apud Sanctani Maacram*, 2 Avril 881, p. 169 || 935, p. 170.
- Florence, *Florentinum*, 1055, p. 177 || 1105, p. 185 || 1409, p. 209 || XVIII Gen. 261 év. 1439, p. 211.
- Fontaneto, *apud Fontanetum*, \* 1057, p. 177.
- Fontenai, *Tauriacense*, 841, p. 163.
- Forcheim, *Forcheimense*, Mai 890, p. 169 || 903, p. 170 || 13 Mars 1077, p. 180.
- Francfort-sur-le-Mein, *Francofordiense*, ou *Francofurtense*, 794, p. 160 || 853, p. 164 || 1001, p. 173 || 1 Nov. 1007, p. 174 || 2 Février 1234, p. 196 || 1409, p. 209, || 1438, p. 211.
- Frisingue, *Frisingense*, 1440, p. 212.
- Fritzlar, *Fritzlarriense*, 28 Juill. 1119, p. 187 || 30 Mai 1246, p. 198.
- Galice, *Gallicia*, 448, p. 146.
- Gangre, *Gaugense*, .... p. 139.
- Gaules (des), *Gallicanum*, 355, p. 140 || 362, p. 141 || 376, p. 142 || 444, p. 146 || \* 678, p. 156 || 679, p. 156 || 796, p. 160 || 868, p. 167.
- Gaza, *Gazense*, 541, p. 151.
- Geislar, *Geizlense*, 1028, p. 175.
- Gènes, *Genuense*, 6 Avril 1216, p. 195.
- Gentili, *Gentiliacense*, 767, p. 159.
- Germanie, *Germanicum*, 742, p. 158 || 745, p. 159 || 747, *ibid.* || 1022, p. 174 || 1047, p. 176.
- Germigni, *Germanicense*, 843, p. 163.
- Gerstungen, *Gerstungense*, \* 1085, p. 801.
- Gévaudan, *Cabalitanum*, 590, p. 154.
- Gijes (Saint-) *Sancti Aegidii*, 4 Sept. 1042, p. 176 || 18 Juin 1209, p. 193 || mi-Sept. 1210, p. 194.
- Gironne, *Gerundense*, 8 Juin 517, p. 149 || 1068, p. 178 || 13 Décem. 1097, p. 183.
- Gisors (entre) et Trie, 13 Janvier 1188, p. 193.
- Gnesne, *Gnesnense*, 999, p. 173.
- Groslar, *Goslriense*, 1018, p. 174.
- Grado (Isle de), *Gradense*, \* 579, p. 153.
- Gran, *Strigoniense*, Janv. 1114, p. 186.
- Gratlei, *Grateleanum*, 928, p. 170.
- Guastalla, *Guastallense*, 22 Oct. 1106, p. 185.
- Hall, *Hallense*, 1175, p. 192 || 1320, p. 202.
- Hambourg, *Hammaburgense*, 1406, p. 208.
- Hereford, *Herfordiense*, 24 Sept. 673, p. 156.
- Hibernie (d'), *apud Pontem in Hibernia*, Janv. 1262, p. 199.
- Hieraple, *Hierapolitanum*, 173, p. 136.
- Hippone, *Hipponense*, 393, p. 143 || 395, *ibid.* || 422, p. 145 || 26 Sept. 426, *ibid.*
- Huesca, *Oscense*, 598, p. 154.
- Huzillos, *Fuselense*, 1088, p. 182.
- Jacca, *Jacetanum*, 1063, p. 178.
- Jaumes (Abbaye des SS.) *Lingonense*, 19 Avril 859, p. 165.
- Icone, *Iconiense*, \* 231, p. 137 || 378, p. 142.
- Jérusalem, *Jerosolymitanum*, 50, p. 136 || \* 335, p. 139 || 349, p. 140 || 399, p. 143 || 415, p. 144 || 453, p. 147 || 6 Août 518, p. 150 || 19 Sept. 536, p. 151 || 553, p. 152 || 634, p. 155 || 766, p. 159. || \* 879, p. 168 || 1107, p. 185 || 1112, p. 186 || 1143, p. 189.
- Illyrie, *Illyricum*, *Illyricianum*, ou *Illyriense*, 375, p. 142 || 415, p. 144 || 516, p. 149.
- Ingelheim, *Ingelheimense*, 788, p. 160, || 826, p. 162 || 25 Août 840, p. 163 || 7 Juin 948, p. 171 || 958, p. *ibid.* || 972, p. 172 || 979, p. *ibid.*
- Jonquieres, *Juacheris*, 3 Mai 909, p. 170.
- Jouarre (Abbaye de), *Jotrense*, 1133, p. 188.
- Irlande, *Hiberniense*, ou *Hibernicum*, 1096, p. 183 || 1152, p. 200 || 22 Mars 1186, p. 192.
- Isle (l'), *Insulanum*, 19 S. 1251, p. 198 || 1288, p. 202.
- Issoudun, *Exolidunense*, 18 Mars 1081, p. 181.
- Istrie, *Istrium*, \* 591, p. 154.
- Italie, *Italicum*, 381, p. 142 || 405, p. 144 || 1038, p. 175.
- Junque, *Juncense*, 523, p. 150.
- Kalisch, *Calischiense*, 25 Sept. 1420, p. 210.
- Lagny, *Latiniacense*, 1142, p. 189.
- Lambesc, *Lambestitanum*, 240, p. 137.
- Lambeth, *Lambethense*, 1100, p. 184 || 1206, p. 193 || 15 Mai 1261, 199 || 10 Octob. 1281, p. 201 || 1330, p. 206.
- Lampsaque, *Lampsacenum*, \* 364, p. 141.
- Lencici, *Lnnisiciense*, 6 Janv. 1285, p. 201.
- Landaff, *Landavense*, 560, p. 152 || 943, p. 170 || 955, p. 171 || 988, p. 172 || 1056, p. 177.
- Langel, *Lunggensense*, 1271, p. 209 || 1278, p. 201.
- Langres, *Lingonense*, 839, p. 165 || 1116, p. 186.
- Laodicée, *Lnodicenium*, 336, p. 141 || 481, p. 148.
- Laon, *Laudunense*, 1146, p. 189, 1233, p. 196.
- Lapeiense, \* 495, p. 148.
- Latopole, *Latopolitanum*, 347, p. 140.
- Latran, *Lateranense*, 5 Oct. 649, p. 155 || 1 Nov. 864, p. 166 || 900, p. 170 || 31 Janv. 993, p. 173 || 12 Fév. 1111, p. 185 || 18 Mars 1112, p. *ibid.* || 5 Mars 1116, p. 186 || 1X Gen. 18 Mars 1123, p. 187 || X Gen. 20 Avril 1139, p. 188 || 1167, p. 191 || XI Gen. 1179, p. 192 || XII Gen. 11 Nov. 1215, p. 194 || 3 Mai 1512, p. 213.
- Laval, *apud Vallem Guidonis*, 1240, p. 197.
- Lavaur, *Vnurense*, mi-Janv. 1213, p. 194 || 27 Mai 1368, p. 207.
- Lausanne, *Lnusanense*, 1449, p. 213.
- Leire (Monastere de), *Leirensis*, 1068, p. 178.
- Lenia, *Leniense*, \* 630, p. 155.
- Léon, *Legionense*, 1 Août 1020, p. 174 || 1091, p.

- 182 || 18 Oct. 1114, p. 186.  
 Leptes *Leptense*, 386, p. 143.  
 Lérida, *Ilerdense*, 546, p. 151 || 29 Mars 1229, p. 195 || 1237, p. 197 || 19 Oct. 1246, p. 198.  
 Liege, *Leodiense*, 29 Mars 1131, p. 188 || Fév. 1226, p. 195.  
 Lillebonne, *Juliobonense*, 1080, p. 181.  
 Limoges, *Lemovicense*, 848, p. 164 || 1029, p. 175 || 18 Novemb. 1031, p. 175 || 1181, p. 192.  
 Liptines, *Liptinense*, 743, p. 158.  
 Lisieux, *Lezoviense*, 1055, p. 177 || 1106, p. 185.  
 Lodi, *Laudense*, \* 19 Juin 1161, p. 191.  
 Loiré, apud *Lauriacum*, 843, p. 163.  
 Lombes, *Lumbariense*, 1165, p. 191 || 1176, p. 192.  
 Londres, *Londinense*, 665, p. 154 || 8 Sept. 948, p. 174 || 1065, p. 178 || 1075, p. 179 || 1078, p. 180 || 1103, p. 184 || 1 Aout 1107, p. 185 || 1108, *ibid.* || 1 Aout 1129, p. 188 || Janv. 1136, *ibid.* || 13 Déc. 1138, *ibid.* 1142, p. 189 || 1151, p. 190 || 1154, *ibid.* || 1166, p. 191 || 18 Mai 1175, p. 192 || 1156, *ibid.* || 18 Mars 1185, *ibid.* || 1200, p. 193 || 1213, p. 194 || 29 Juin 1214, *ibid.* || 1232, p. 196 || 19 Novemb. 1237, p. 197 || 17 Mai 1238, *ibid.* || 1244, *ibid.* || 1 Décemb. 1246, p. 198 || 1253, *ibid.* || 1257, p. 199 || 16 Mai 1261, *ibid.* || 16 Avril 1282, p. 201 || 1282, *ibid.* || 30 Avril 1286, p. 202 || 1291, *ibid.* || 14 Janv. 1297, *ibid.* || 15 Sept. 1305, p. 204 || 1321, p. 205 || 1329, p. 206 || 10 Oct. 1342, *ibid.* || 19 Mars 1343, p. 207 || 16 Mai 1356, *ibid.* || 1382, *ibid.* || 28 Avril 1391, p. 208 || 19 Fév. 1397, *ibid.* || 26 Janv. 1401, *ibid.* || 23 Juillet 1408, *ibid.* || 1413, p. 209 || 3 Févr. 1413, *ibid.*  
 Louvre (au), 13 Juin 1303, p. 203.  
 Lucques, *Lucense*, 1062, p. 178.  
 Lugo, *Lucense*, 1 Janvier 569, p. 152 || 572; *ibid.*  
 Lunden, *Lundinense*, 1275, p. 200.  
 Lyon, *Lugdunense*, ou *Gallicanum*, 196, p. 136 || \* 197, p. 137 || 475, p. 148 || 2 Sept. 500, p. 149 || 517, p. 150 || 566, p. 152 || Mai 583, p. 153 || 829, p. 162 || 848, p. 164 || 1055, p. 177 || 1079, p. 180 || XIII<sup>e</sup>. Gen. 1245, p. 197 || XIV<sup>e</sup>. Gen. 7 Mai 1274, p. 200 || 21 Mars 1528, p. 214.  
 Mâcon, *Matisconense*, 1 Nov. 582, p. 153 || 23 Oct. 585, p. 153 || 624, p. 155 || 1286, p. 202.  
 Macriane, *Macrinum*, 418, p. 145.  
 Madrid, *Madritense*, 1473, p. 213.  
 Magdebourg, *Magdeburgense*, 1000, p. 173 || 7 Mars 1313, p. 205 || 1322, p. 206 || 13 Juin 1344, p. 207 || 1370, *ibid.* || 1452, p. 213.  
 Malai-le-Roi, *Mansolacense*, 659, p. 156.  
 Mans (au), 1188, p. 193.  
 Mantaille, *Mantiale*, 879, p. 168.  
 Manaschertense, \* 687, p. 157.  
 Mantone, *Mantuanum*, 827, p. 162 || 1053, p. 177 || 1067, p. 178.  
 Marano, *Maranense*, \* 590, p. 154.  
 Marciac, *Marcicacense*, 1326, p. 206, || 6 Déc. 1330, *ibid.*  
 Marzaille, *Marzaliense*, 973, p. 172.  
 Mayence, *Moguntinum*, 752, p. 159 || 9 Juin 813, p. 161 || 829, p. 162 || 847, p. 165 || Oct. 848, *ibid.* || 5 Mai 852, *ibid.* || Oct. 857, p. 165 || 866, *ibid.* || 888, p. 169 || 1023, p. 175 || Nov. 1049, p. 176 || 1051, *ibid.* || Mars 1055, *ibid.* || Oct. 1069, p. 178 || 1071, *ibid.* || \* 1080, p. 181 || 29 Avril 1085, p. 182 || 1094, p. 183 || 25 Déc. 1105, p. 185 || 1113, p. 188 || Oct. 1159, p. 190 || 10 Décemb. 1225, p. 195 || 1233, p. 196 || 1239, p. 197 || 1259, p. 199 || 1261, *ibid.* || 1310, p. 204 || 1387, p. 207 || Mars 1439, p. 212 || 1441, *ibid.*  
 Meaux, *Meldense*, 17 Juin 845, p. 164 || 1080, p. 181 || 1082, *ibid.* || 1204, p. 193 || 1229, p. 195 || 1240, p. 197.  
 Medina del Campo, *Salmanticense*, 1380, p. 207.  
 Melfi, *Melfitanum*, Mai 1059, p. 177 || 10 Sept. 1089, p. 182 || Oct. 1100, p. 184 || 18 Juillet 1137, p. 188 || 28 Mars 1284, p. 201.  
 Melitene, *Meliuense*, 358, p. 140.  
 Mellifont (au Monastere de), *Hibernicum*, 1152, p. 190.  
 Melun, *Melodunense*, 1216, p. 195, || 8 Nov. 1225, *ibid.* || 1301, p. 203.  
 Mésopotamie. Dispute célèbre d'Archelaüs, Evêque de Caschar, 277, p. 138.  
 Merida, *Meridense*, 6 Nov. 666, p. 156.  
 Merton, *Mertonense*, 6 Juin 1258, p. 199 || 1300, p. 203.  
 Metz, *Metense*, Oct. 590, p. 154 || 753, p. 159 || 28 Mai 859, p. 165, || mi-Juin 863, p. 166 || 9 Sept. 869, p. 167 || 888, p. 169.  
 Meun-sur-Loire, *Magdunense*, 891, p. 169.  
 Milan, *Mediolanense*, 346, p. 139 || 347, p. 140 || \* 355, *ibid.* || 380, p. 142 || 390, p. 143 || 451, p. 147 || 679, p. 156 || 1009, p. 174 || 1103, p. 184 || Fév. 1117, p. 187 || 1287, *ibid.* || 27 Nov. 1291, p. 202.  
 Mileve, *Milevianum*, 402, p. 144 || 416, p. 145.  
 Montelimar, *Montis Lomarü*, ou *Montiliense*, Juin 1209, p. 193.  
 Montpellier, *Monspelicense*, 17 Mai 1162, p. 191 || Déc. 1195, p. 193 || 8 Janvier 1215, p. 194 || 21 Aout 1224, p. 195 || 6 Sept. 1258, p. 199.  
 Mont-Sainte-Marie, apud *Montem Sanctæ Mariæ*, 972, p. 172.  
 Mopsueste, *Mopsuestenum*, 17 Juin 550, p. 152.  
 Moret, apud *Murium*, 850, p. 164 || 1154, p. 190.  
 Morlay, *Marlacense*, 677, p. 156.  
 Mouson, *Mosomense*, 13 Janv. 948, p. 171 || 2 Juin 995, p. 173 || 1087, p. 193.  
 Muldorf, *Muldorfianum*, 1249, p. 198.  
 Nantes, *Nannetense*, 660, p. 156 || 1127, p. 187 || 1 Juillet 1264, p. 200 || 23 Avril 1431, p. 210.  
 Naplouse, *Neapolitanum*, 1120, p. 187.  
 Narbonne, *Narbonense*, 1 Nov. 589, p. 153 || 27 Juin 791, p. 160 || 27 Mars 947, p. 171 || 990, p. 172 || 17 Mars 1043, p. 176 || 8 Aout 1043, *ibid.* || 25 Aout 1054, p. 177 || 1 Oct. 1055, *ibid.* || 1091, p. 182 || Janv. 1211, p. 194 || 1227, p. 195 || 1235, p. 196 || 1244, p. 197 || 15 Avril 1374, p. 207.  
 Naumbourg, *Naumburgense*, 1286, p. 202.  
 Nazareth, Décem. 1160, p. 191.  
 Nèlle, *Nigellense*, 7 Sept. 1200, p. 193.  
 Néocésaire, *Neocesarense*, 414, p. 138 || 358, p. 140.  
 Nestrefields, *Nesterfieldense*, 703, p. 158.  
 Neuf-Marché, apud *Novum Mercatum*, 1161, p. 191.  
 Neustrie, in *Neustria*, 878, p. 168.  
 Nice, en l'hrace, \* 359, p. 140.  
 Nicée, *Nicaenum*, || Gen. 19 Juin 325, p. 138 || VII<sup>e</sup> Gen. 24 Sept. 787, p. 160 || 1232, p. 196 || \* 1250, p. 198.  
 Nicomédie, *Nicomediense*, \* 365, p. 141.  
 Nicosie, *Nicosiense*, 23 Sept. 1298, p. 202 || 17 Jan. 1340, p. 206.  
 Nid, *Niddanum*, 705, p. 158.  
 Nimegue, *Noviomngense*, 830, p. 162 || 16 Mars 1018, p. 174.  
 Nîmes, *Nemausense*, 389, p. 143 || 6 Juillet 1096, p. 183.  
 Nogaro, *Nugaroliense*, 1141, p. 189 || 29 Aout 1290, p. 202 || 2 Déc. 1303, p. 204 || 1315, p. 205.  
 Northampton, *Northamptoniense*, 29 Mars 1136, p. 188 || 13 Oct \* 1164, p. 191 || 25 Janv. 1176, p. 192 || mi-Janv. 1177, *ibid.* || 1211, p. 194 || 1265, p. 200.  
 Northaugen, *Northujanum*, ou *Northujense*, 1105, p. 185.  
 Noyon, *Noviomense*, 814, p. 161 || 1233, p. 196 || 26 Juillet 1344, p. 207.  
 Numidie, in *Numidiä*, \* 348, p. 140.  
 Nuys, *Clonienense*, 4 Oct. 1247, p. 198.  
 Nymphée, *Nymphaenense*, 24 Avril \* 1233, p. 196.

Nysse, *Nyocenum*, \*375, p. 142.  
 Odensée, *Orthoniense*, 1245, p. 197.  
 Omer (S.-) *Audomarensis*, 14 Juillet 1099, p. 184.  
 Oppenheim, *apud Oppenheim*, Sept. 1076, p. 180.  
 Orange, *Arausicanum*, 8 Nov. 441, p. 146 || 3 Juill. 529, p. 150.  
 Orléans, *Aurelianense*, 10 Juill. 511, p. 149 || 23 Juill. 533, p. 151 || 7 Mai 538, *ibid.* || 28 Oct. 549, *ibid.* || 638, p. 155 || 1022, p. 175.  
 Osbor (du château d') *Osboriense*, 27 Oct. 1062, p. 178.  
 Osrhoene, *Osrhoenum*, 195, p. 136.  
 Oviedo, *Ovetanum*, Mars 877, p. 168 || 1115, p. 186.  
 Oxford, *Oxonienae*, 1160, p. 191 || 11 Juin 1222, p. 195 || 29 Nov. 1241, p. 197 || 18 Nov. 1382, p. 207 || 14 Janvier 1409, p. 209.  
 Paderborn, *Paderbornense*, 777, p. 159 || 780, p. 160 || 782, *ibid.* || 785, *ibid.*  
 Padoue, *Patavinum*, 1350, p. 207.  
 Palerme, *Panormitanum*, 10 Nov. 1388, p. 208.  
 Palestine, *Palestinum*, \* 321, p. 138.  
 Palith, *Palithense*, 1029, p. 175.  
 Pamiers, *Apamienae*, Novem. 1212, p. 194.  
 Pampelune, *Panipelonense*, 1023, p. 175.  
 Paris, *Parisiense*, 360, p. 141 || 551, p. 152 || 557, *ibid.* || 11 Sept. 573, p. 153 || 577, p. 153 || 18 Oct. 615, p. 154 || Novem. 825, p. 162 || 6 Juin 829, *ibid.* || 14 Fév. 846, p. 164 || 849, *ibid.* || 853, p. 165 || 1024, p. 175 || 17 Oct. 1056, p. 176 || \* 1074, p. 179 || 2 Décemb. 1104, p. 184 || 112, p. 188 || 1147, p. 190 || Janv. 1185, p. 192 || 1183, p. 193 || 1196, *ibid.* || 1201, *ibid.* || Oct. 1210, p. 194 || 1212, *ibid.* || Août 1215, *ibid.* || 15 Mai 1225, p. 195 || 28 Janv. 1226, *ibid.* || 1248, p. 198 || 1253, *ibid.* || 13 Juill. 1255, p. 198 || Fév. 1256, p. 199 || 10 Avril 1261, *ibid.* || 18 Nov. 1263, p. 199 || 26 Août 1264, p. 200 || Décemb. 1281, p. 201 || 1302, p. 203 || 12 Mars 1323, *ibid.* || 11 Oct. 1310, p. 205 || 7 Mai 1314, *ibid.* || 3 Mars 1324, p. 206 || Déc. 1329, *ibid.* || 9 Mars 1347, p. 207 || 1395, p. 208 || 22 Mai 1398, *ibid.* || 21 Oct. 1404, *ibid.* || Nov. 1406, *ibid.* || 11 Août 1408, *ibid.* || 1 Mars 1429, p. 210 || 3 Fév. 1528, p. 214.  
 Pavie, *Papiense*, ou *Ticnense*, 850, p. 164 || Fév. 855, p. 165 || 866, p. 166 || 876, p. 168 || 889, p. 169 || 997, p. 173 || 1 Août 1022, p. 174 || 1049, p. 176 || Mars 1081, p. 181 || 1128, p. 188 || 5 Fév. 1160, p. 191 || Mai 1423, p. 210.  
 Pegna-Hiel, *apud Pennam Fidelem*, 13 Mai 1302, p. 203.  
 Pergame, *Pergamenum*, 152, p. 136.  
 Perpignan, *Perpincianense*, \* 1408, p. 209.  
 Perse, *Persicum*, \* 499, p. 148 || \* 544, p. 151 || \* 553, p. 152.  
 Perth, *Perthanum*, 1201, p. 193.  
 Peterkow, *Peterkavense*, 11 Nov. 1510, p. 213.  
 Pharensé, en Angleterre, 664, p. 156.  
 Philadelphie, *Philadelphienae*, 242, p. 137.  
 Philippopolis, en Thrace, \* 347, p. 140.  
 Pitres, *Pistense*, Juin 861, p. 166 || 25 Juin 864, *ibid.* || 869, p. 167.  
 Pise, *Pisanum*, 30 Mai 1134, p. 188 || 25 Mars 1409, p. 209 || \* 1511, p. 213.  
 Palentia, *Palentinum*, 1114, p. 186 || 1129, p. 188 || 4 Oct. 1388, p. 208.  
 Plaisance, *Placentinum*, 1 Mars 1095, p. 183 || 1132, p. 188 ||  
 Poitiers, *Pictaviense*, 590, p. 154 || 13 Janv. 1000, p. 173 || 1023, p. 175 || 1073, p. 179 || 13 Janv. 1074, p. 179 || 15 Janv. 1078, p. 180 || 18 Nov. 1100, p. 184 || 25 Juin 1106, p. 185.  
 Polden, *Poldense*, 22 Juill. 1001, p. 173.  
 Pont, *Ponticum*, 196, p. 136.  
 Pontaudemer, *ad Pontem Audomari*, 30 Août 1267, p. 200 || 1279, p. 201.

Pontion, *Pontigonense*, 21 Juin 876, p. 168.  
 Port (du) de *Portu*, 17 Nov. 887, p. 169.  
 Portugal, *Lusitanicum*, 1228, p. 195.  
 Prague, *Pragenae*, 1355, p. 207 || 29 Avril 1381, *ibid.* || 17 Juin 1392, p. 208 || 7 Juin \* 1421, p. 210.  
 Pré (du Prieuré du), *Pratense*, 1335, p. 206.  
 Preshourg, *Posoniense*, 1309, p. 204.  
 Provins, *Provinense*, 26 Juill. 1251, p. 198.  
 Ptolémaïde, *Ptolemaidense*, 411, p. 144.  
 Puy-en-Vélay, *Aniciense*, Mars 1130, p. 188 || 15 Septembre 1181, p. 192.  
 Puze, *Puzense*, \* 375, p. 142.  
 Quedlimbourg, *Quintilburgense*, 1085, p. 182 || 29 Mai 1105, p. 185.  
 Quentin (S.-), *apud S. Quintinum*, 28 Nov. 1259, p. 197 || 1271, p. 200.  
 Quierci sur-Oise, *Carisiacum* ou *Carisiacense*, 6 Sept. 838, p. 163 || Avril 849, p. 164 || 853, *ibid.* || 2 Fév. 857, p. 165 || Mars 858, p. 165.  
 Ratisbonne, *Ratisbonense*, 768, p. 159 || 792, p. 160 || 20 Août 799, *ibid.* || 14 Janv. 932, p. 170.  
 Ravenne, *Ravenmatense*, 419, p. 145 || 874, p. 163 || 877, p. *ibid.* || 898, p. 170 || 20 Avril 967, p. 171 || 968, p. 172 || 1 Mai 998, p. 173 || 1014, p. 174 || 1016, *ibid.* || 1128, p. 188 || 28 Avril 1253, p. 198 || 1261, p. 199 || 8 Juill. 1286, p. 202 || 17 Juin 1310, p. 205 || 17 Juin 1311, *ibid.* || Oct. 1314, *ibid.* || 1317, *ibid.*  
 Reading, *Redingense*, 30 Juill. 1279, p. 201.  
 Redon (du Monastere de S. Sauveur de), *Rotonense*, 625, p. 155.  
 Reims, *Remense*, 625, p. 155 || mi-Mai 813, p. 161 || Juill. 874, p. 168 || 28 Janv. 893, *ibid.* || 6 Juill. 900, p. 170 || 923, *ibid.* || 975, p. 172 || 987, *ibid.* || 23 Janv. 988, *ibid.* || 993, p. 173 || 12 Mai 1015, p. 174 || 3 Oct. 1049, p. 176 || 1093, p. 182 || 17 Sept. 1094, p. 185 || 1097, *ibid.* || 2 Juill. 1105, p. 185 || 28 Mars 1115, p. 186 || 19 Oct. 1119, p. 187 || 19 Oct. 1131, p. 188 || 26 Oct. 1157, p. 190 || 1164, p. 191 || 23 Juill. 1235, p. 196 || 1 Oct. 1287, p. 202 || 1301, p. 203 || 30 Sept. 1302, *ibid.* || 28 Avril 1408, p. 208.  
 Rennes, *Redonense*, 22 Mai 1273, p. 200.  
 Riez, *Regiense*, 29 Nov. 439, p. 146 || Fév. 1286, p. 202.  
 Riga, *Rigense*, 1429, p. 210.  
 Rimini, *Ariminiense*, 359, p. 140.  
 Rome, *Romanum*, 196, p. 136 || \* 197, p. 137 || 251, *ibid.* || 256, *ibid.* || 258, *ibid.* || 260, *ibid.* || 313, p. 138 || Juin 342, p. 139 || 349, p. 140 || 352, *ib.* || 358, *ibid.* || 364, p. 141 || 366, *ibid.* || 367, *ibid.* || 369, *ibid.* || 372, *ibid.* || 374, p. 142 || 375, *ibid.* || 377, *ibid.* || 378, *ibid.* || 379, *ibid.* || 382, p. 142 || 6 Janv. 386, p. 143 || 390, *ibid.* || 400, p. 144 || 11 Août 430, p. 145 || Mai 431, *ibid.* || 31 Juill. 433, p. 146 || 444, *ibid.* || 445, *ibid.* || 29 Sept. 447, *ibid.* || 8 Oct. 449, p. 147 || 22 Fév. 450, *ibid.* || 451, *ibid.* || 458, p. 148 || Nov. 462, *ibid.* || 17 Novem. 465, *ibid.* || 484, *ibid.* || 485, *ibid.* || 13 Mars 488, *ibid.* || 495, *ibid.* || 496, *ibid.* || 1 Mars 499, *ibid.* || 501, p. 149 || 501, *ibid.* || 502, *ibid.* || 503, *ibid.* || 504, *ib.* || 530, p. 151 || 531, *ib.* || 531, *ib.* || Déc. *ib.* || 1534, *ib.* || Déc. 590, p. 154 || Fév. 591, *ib.* || 5 Juill. 595, *ibid.* || Nov. 600, *ibid.* || 5 Avril, 601, *ibid.* || 606, *ibid.* || 27 Fév. 610, *ibid.* || 610, p. 155 || 641, *ibid.* || 648, *ibid.* || 650, *ibid.* || 19 Déc. 667, p. 156 || Oct. 679, *ibid.* || 680, p. 157 || 689, *ibid.* || 704, p. 158 || 5 Avril 721, *ibid.* || 731, *ibid.* || 732, *ibid.* || 743, *ibid.* || 25 Oct. 745, p. 159 || 12 Avril 769, *ibid.* || \* 774, *ibid.* || 799, p. 160 || Déc. 800, *ibid.* || 816, p. 161 || 823, p. 162 || 15 Nov. 826, *ibid.* || 848, p. 164 || 8 Déc. 853, p. 165 || 860, p. 166 || 861, *ibid.* || 861, *ib.* || 862, *ib.*

- 863, *ibid.* || 863, *ibid.* || 863, *ibid.* || 868, p. 167 || 4 Oct. 868, *ibid.* || 872, *ibid.* || 875, p. 168 || mi-Avril 876, *ibid.* || Juill. 877, *ibid.* || 878, *ibid.* || 1 Mai 879, *ibid.* || \* Août 879, *ibid.* || 15 Oct. 879, *ib.* || \* 896, *ibid.* || 998, p. 169 || 868, *ibid.* || 949, p. 171 || 963, *ib.* || \* 28 Fév. 964, *ibid.* || \* Juin 964, *ibid.* || Janv. 967, *ibid.* || 968, p. 172 || 968, *ibid.* || 969, *ibid.* || 26 Mai 971, *ibid.* || 975, *ibid.* || 989, *ibid.* || 996, p. 173 || 998, *ibid.* || 6 Janv. 1001, *ib.* || 3 Déc. 1002, *ibid.* || 1007, p. 174 || 1027, p. 175 || 1039, *ibid.* || 1044, p. 176 || 1047, *ibid.* || 11 Avril 1049, *ibid.* || 1051, *ibid.* || 1053, p. 177 || 18 Avril 1057, *ibid.* || 13 Avril 1059, *ibid.* || 1061, *ibid.* || 9 Mai 1063, p. 178 || 1065, *ibid.* || 1070, *ibid.* || 1072, p. 179 || 1074, *ibid.* || 24 1<sup>er</sup> Fév. 1075, *ibid.* || 1076, *ib.* || 1078, p. 180 || Nov. 1078, *ibid.* || Fév. 1079, *ibid.* || 7 Mars 1080, p. 181 || 4 Mai 1081, *ibid.* || 20 Nov. 1083, *ibid.* || 1084, *ibid.* || \* 1085, *ibid.* || 1089, p. 182 || \* 1098, p. 183 || 25 Avril 1099, p. 184 || Mars 1102, *ibid.* || 1104, *ib.* || 26 Mars 1105, p. 185 || Mai 1105, *ibid.* || 7 Mars 1110, *ibid.* || 1144, p. 189 || 1200, p. 193 || Novem. 1210, p. 194 || 18 Novem. 1127, p. 195 || 1228, *ibid.* || 30 Oct. 1302, p. 203 || 1412, p. 209.
- Rochingham, *Rockinghamie*, 11 et 12 Mars 1194, p. 182.
- Rouen, *Rotomagensis*, 1049, p. 176 || 1055, p. 177 || 1072, p. 179 || 24 Août 1073, *ibid.* || 1074, *ibid.* || 1096, p. 183 || 7 Oct. 1118, p. 187 || Nov. 119, *ibid.* || Oct. 1128, p. 188 || 11 Fév. 1190, p. 193 || 27 Mars 1223, p. 195 || 18 Juin 1299, p. 203 || 15 Déc. 1445, p. 212.
- Ruffec, *Roffiacense*, 21 Août 1258, p. 199 || 21 Janv. 1327, p. 206.
- Saintes, *Santonense*, 562, p. 152 || 1081, p. 181 || 4 Nov. 1089, p. 182 || 2 Mars 1067, p. 183 || 1282, p. 201.
- Salamanque, *Salmanticensis*, 21 Oct. 1310, p. 205 || 24 Mai 1335, p. 206 || 1380, p. 227 || \* 1410, p. 209.
- Salisbury, *Salisberiensis*, 20 Mars 1116, p. 186.
- Salone, *Salonitanum*, Oct. 1076, p. 180.
- Salzbourg, *Salzburgense*, 26 Janv. 807, p. 161 || 1178, p. 192 || 1274, p. 200 || 1281, p. 201 || 1287, p. 202 || 1288, *ibid.* 1291, p. *ibid.* || 1310, p. 204 || 1340, p. 206 || 1380, p. 207 || 1386, *ibid.* || 18 Nov. 1418, p. 210 || 8 Févr. 1451, p. 213 || 19 Oct. 1490, *ibid.*
- Saugare, *Saugarensis*, \* 393, p. 143.
- Sardaigne, *in Sardinia*, 521, p. 150.
- Sarlique, *Sarlitense*, 347, p. 139.
- Sarragosse, *CesarAugustanum*, 331, p. 142 || 1<sup>er</sup> Nov. 592, p. 154 || 1<sup>er</sup> Nov. 691, p. 157 || 13 Déc. 1318, p. 205.
- Saumur, *Salmuriense*, 2 Déc. 1253, p. 198 || 1276, p. 201 || 9 Mars 1294, p. 202 || 9 Mai 1315, p. 205 || 1342, p. 206.
- Savonnières, *apud Saporinas*, 18 Juin 859, p. 165.
- Saurci, *Sauriciacum*, 590, p. 154.
- Schening, *Schœningense*, 1248, p. 198.
- Schirvan, *Schirvanum*, 864, p. 166.
- Segni, *Signinense*, 1182, p. 192.
- Séléucie, *Seleuciense*, \* 27 Sept. 359, p. 140 || 410, p. 144 || \* 485, p. 148 || 485, *ibid.* || \* 495, *ibid.* || \* 576, p. 153.
- Selingstad, *Salegunstadiense*, 11 Août 1022, p. 174.
- Septimunicum, 418, p. 145.
- Seulis, *Silvanectense*, 873, p. 177 || Juill. 988, p. 172 || 14 Nov. 1235, p. 197 || 1310, p. 205 || Octob. 1315, p. 205 || 27 Mars 1318, *ibid.* || 11 Avril 1326, p. 206.
- Sens, *Senonense*, 601, p. 154 || 846, p. 164 || 1048, p. 176 || 1140, p. 189 || 1198, p. 193 || 1239, p. 197 || 15 Nov. 1252, p. 198 || 31 Juill. 1256, p. 199 || 24 Oct. 1256, *ibid.* || 26 Oct. 1269, p. 200 || 25 Sept. 1380, p. 201 || 22 Mai 1320, p. 205 || 23 Juin 1485, p. 213.
- Séville, *Hispalense*, 4 Nov. 590, p. 154 || 13 Nov. 619, *ibid.*
- Side, *Sidense*, 391, p. 143.
- Sidon, *Sidonense*, \* 511, p. 149.
- Sienna, *Senense*, 28 Déc. 1058, p. 177 || 22 Août 1423, p. 210.
- Sirmich, *Sirmiense*, 351, p. 140 || \* 357, *ibid.* || \* 358, *ibid.*
- Siponto, *Sipontinum*, 1050, p. 176.
- Sis, *Sisense*, 1307, p. 204.
- Sleswic, *Slesvicense*, 1061, p. 178 || 1222, p. 195.
- Soissons, *Suessionense*, 2 Mars 744, p. 158 || 26 Avril 853, p. 164 || \* 861, p. 166 || \* 862, *ibid.* || 18 Août 866, *ibid.* || \* 941, p. 170 || 1092, p. 182 || 6 Janv. 1115, p. 186 || 1122, p. 187 || 10 Juin 1155, p. 190 || Mars 1201, p. 193 || 11 Juill. 1455, p. 213.
- Spalatro, *Spalatenense*, 870, p. 167 || 1059, p. 177 || 1069, p. 178 || Nov. 1075, p. 179 || 1185, p. 192.
- Suffete, *Suffetanum*, 524, p. 150.
- Suffetula, *Suffetulanense*, 418, p. 145.
- Sutri, *Sutrinum*, avant Noël 1046, p. 176 || 1059, p. 177.
- Synnade, *Synnadense*, \* 231, p. 137.
- Syrie, *Syriacum*, après Noël, 1115, p. 186.
- Szabolcis, *Szabolcheuse*, 1092, p. 182.
- Tarraçona, *Tarriasonense*, 29 Avril 1229, p. 196.
- Tarragone, *Tarraconense*, 464, p. 148 || 6 Novem. 516, p. 149 || 24 Juin 1180, p. 192 || 1230, p. 196 || 19 Avril 1239, p. 197 || 13 Mai 1242, *ibid.* || 12 Janv. 1244, *ibid.* || 1 Mai 1247, p. 198 || 8 Avril 1253, *ibid.* || 22 Mars 1282, p. 201 || 1292, p. 202 || 1294, *ibid.* || 1305, p. 204 || 1307, *ibid.* || 22 Fév. 1317, p. 205.
- Tarse, *Tarçense*, \* 431, p. 145, || 435, p. 146 || 1177, p. 192.
- Thènes, *Thenesium*, 418, p. 145.
- Thessalonique, *Thessalonicensis*, \* 649, p. 155 || 650, *ibid.*
- Theveste, *Thevestanum*, 362, p. 141.
- Thévis, *Thevinense*, \* 536, p. 151.
- Thionville, *apud Theodonis l'illam*, 822, p. 162 || Févr. 835, p. 163 || Oct. 844, *ibid.* || 1003, p. 174.
- Tiben, *Tibenense*, \* 552, p. 152.
- Tiberi (Abbaye de S.) *apud S. Tiberinum*, 907, p. 170.
- Toledo, *Toletanum*, 7 Sept. 400, p. 143 || 447, p. 146 || 17 Mai 527, p. 150 || 581, p. 153 || 8 Mai 589, *ibid.* || 17 Mai 597, p. 154 || 23 Oct. 610, *ibid.* || 9 Décemb. 633, p. 155 || 636, *ibid.* || 9 Janv. 638, *ibid.* || 646, *ib.* || Déc. 653, *ibid.* || 2 Nov. 655, p. 156 || 1 Déc. 656, *ibid.* || 7 Nov. 675, *ibid.* || 9 Janv. 681, p. 157 || 4 Novem. 683, *ibid.* || 14 Novem. 684, *ibid.* || 11 Mai 688, *ibid.* || 2 Mai 693, *ibid.* || 9 Nov. 694, *ibid.* || 701, p. 158 || \* 793, p. 160 || 21 Nov. 1324, p. 206 || 19 Mai 1339, *ibid.* || 1355, p. 207.
- Tortose, *Dertosanum*, 19 Sept. 1429, p. 210.
- Toul, *Tullense*, 11 Juin 550, p. 152 || 14 Juin 559, p. 165.
- Tusey, *Tusincense*, 22 Oct. 860, p. 166.
- Toulouse, *Tolosanum*, 15 Sept. 1056, p. 177 || 1066, *ibid.* || 1068, p. 178 || 1079, p. 180 || 1090, p. 182 || Fév. 1118, p. 187 || 8 Juillet 1119, *ibid.* || 1129, p. 188 || 1161, p. 191 || 1219, p. 195 || Nov. 1229, p. 196.
- Tourais, *Trenorchienne*, 15 Août 1115, p. 186.
- Tours, *Turonense*, 17 Nov. 567, p. 152 || 813, p. 161 || mi-Déc. 887, p. 169 || 2 Mai 1050, p. 176 || 1055, p. 177 || 1060, *ibid.* || 1096, p. 183 || 19 Mai 1163, p. 191 || 10 Juin 1236, *ibid.* || 1239, p. 197 || 3 Août 1282, p. 201 || Sept. 1510, p. 213.

- Trente, *Tridentinum*, dernier Concile général, 13 Décembre 1545, p. 214.
- Treves, *Trevirense*, \* 385, p. 143 || 927, p. 170 || 6 Sept. 948, p. 171 || 20 Oct. 1037, p. 175 || 1147, p. 190 || 1 Mars 1227, p. 195 || 21 Sept. 1238, p. 197 || 28 Avril 1310, p. 204 || 1337, p. 206 || 26 Avril 1423, p. 10.
- Tribur, *Triburiense*, Août 895, p. 169 || 1036, p. 175 || 16 Oct. 1076, p. 180.
- Troia, *Trojanum*, 11 Mars 1093, p. 182 || 24 Août 1115, p. 186 || Nov. 1127, p. 188.
- Troli, *Troscianum*, 26 Juin 909, p. 170 || 921, *ibid.* || 927, *ibid.*
- Troies, *Trecense* ou *Tricassinum*, 429, p. 145 || 25 Oct. 867, p. 167 || 11 Août, 878, p. 168 || 2 Avril 1104, p. 184 || 1107, p. 185 || 13 Janv. 1128, p. 188.
- Tuluge, *Tulugiense*, 1 Juin 1047, p. 176 || 3065, p. 178.
- Turin, *Taurinense*, 22 Sept. 401, p. 144.
- Tusdre, *Tusdrense*, 417, p. 145.
- Tusey, *Tusincense*, 22 Oct. 860, p. 166.
- Tyane, *Tyanense*, 366, p. 141.
- Tyr, *Tyriense* ou *Tyrium*, \* Août 335, p. 139 || 25 Févr. 449, p. 146 || 518, p. 150.
- Udine, *Udinense*, 9 Févr. 1310, p. 204.
- Udward, *Udwardense*, 1309, p. 204.
- Urgel, *Urgellense*, 799, p. 160 || 887, p. 169.
- Utrecht, *Ultrajectense*, \* 1079, p. 180 || 1249, p. 198 || 30 Sept. 1392, p. 208.
- Vaison, *Vasense*, 13 Nov. 442, p. 146 || 5 Nov. 529, p. 150.
- Valence, *Valentinum*, en Dauphiné, 374, p. 142 || 530, p. 151 || 23 Mai 585, p. 153 || 8 Janv. 855, p. 165 || 890, p. 169 || 30 Sept. 1100, p. 184 || mi-Juin 1209, p. 193 || 5 Décemb. 1248, p. 198.
- Valence en Espagne, *Valentinum*, 546, p. 151 || 8 Mai 1240, p. 197 || 1248, p. 198.
- Valladolid, *apud Vallem-Oleli*, 2 Août 1322, p. 205.
- Vannes, *Venetense*, 465, p. 148.
- Venise, *Venetum*, 1040, p. 175 || 14 Août 1177, p. 192.
- Vern (du Château de) *Vernense*, 755, p. 159 || Décemb. 844, p. 163.
- Verberie, *Verneriense*, 753, p. 159 || Août 853, p. 165 || 25 Oct. 863, p. 166 || 24 Avril 869, p. 167.
- Verceil, *Vercellense*, 1 Sept. 1050, p. 176.
- Verdun, *Virdunense*, mi-Novemb. 947, p. 171.
- Verlam, *Verolanense*, 793, p. 160.
- Vérols, *Verulanum*, 1111, p. 185.
- Vérone, *Veronense*, 1 Août 1184, p. 192.
- Vézelay, *Vizeliacense*, 31 Mars 1146, p. 189.
- Vienne en Autriche, *Viennense*, 10 Mai 1267, p. 200.
- Vienne en Dauphiné, *Viennense*, Avril 870, p. 167 || 892, p. 169 || 1060, p. 177 || 16 Sept. 1112, p. 186 || 1118, p. 187 || Janv. 1200, p. 193 || XV<sup>e</sup> général, 1311 et 1312, p. 205.
- Vincent (de l'Abbaye de S.), *Laudunense*, 948, p. 171.
- Westminster, *Vestmonasteriense*, ou *Londinense*, 8 Sept. 1125, p. 187 || 13 Mai 1127, *ibid.* || 7 Déc. 1141, p. 189 || 26 Mai 1162, p. 191 || 16 Juill. 1173, *ibid.* || 13 Janv. 1216, p. 195 || 29 Avril 1229, p. 196.
- Winchester, *Vintoniense*, Nov. 855, p. 165 || 1070, p. 178 || 1 Avril 1076, p. 180 || 1076, *ibid.* || 29 Août 1139, p. 189 || 7 Avril 1141, *ibid.*
- Windsor, *Vindsoriense*, 26 Avril 1114, p. 186.
- Winuski, *Uniejoviense*, 1375, p. 207.
- Wirtzbourg, *Virtzburgense*, 1080, p. 181 || Octob. 1130, p. 188 || \* 23 Mai 1165, p. 191 || 18 Mars 1287, p. 202.
- Worchestre, *Vigornienne*, 26 Juill. 1240, p. 197.
- Worms, *Vormatiense*, 829, p. 162 || 858, p. 165 || 16 Mai 868, p. 167 || 890, p. 169 || Déc. 1048, p. 176 || 23 Janv. 1066, p. 179 || 8 Sept 1122, p. 187 || Avril 1127, *ibid.* || 1153, p. 190.
- Yorck, *Iboracense*, 14 Juin 1195, p. 193 || 1367, p. 207.
- Zeze, *Zelense*, \* 353, p. 141.
- Zeugma, *Zeugmatense*, \* 433, p. 146.

TABLE GENERALE,

# T A B L E

## GÉNÉRALE, ALPHABÉTIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

des Articles contenus dans cet Ouvrage.

Le chiffre romain indique le volume, le chiffre arabe la page.

### A.

**A**BRAM (de l'Ere d'), I, xxxiv.  
 Actiaque (de l'Ere), I, xl.  
 Additions et corrections pour le premier volume, I, xxj.  
 Additions et corrections, II, 923.  
 Afrique (Mahadis et Califes Fatimites d'), I, 476.  
 Albret (Sires, puis Ducs d'), II, 261.  
 Alençon (Comtes, puis Ducs d'), II, 876.  
 Alep (Sultans Seldgiouicides d'), I, 479.  
 Alep (Sultans d'), I, 483.  
 Alexandre (Ere d'), I, xvij.  
 Alexandrie (de l'Ere mondiale d'), I, XV.  
 Alexandrie (Patriarches d'), I, 217.  
 Alsace (Landgraves de la Haute et Basse), III, 72.  
 Alsace (anciens Ducs d'), II, 62.  
 Ampurias (Comtes d'), II, 338.  
 Andechs (Comtes d'), III, 584.  
 Angleterre (Rois d'), I, 788.  
 — de la Maison de Normandie, I, 798.  
 — de la Maison d'Anjou, dits Plantagenets, I, 801.  
 — de la Maison de Champagne, des Comtes de Blois, I, 800.  
 — de la Maison de Lancastre, I, 813.  
 — de la branche d'York, I, 816.  
 — de la Maison de Tudor, I, 818.  
 — de la Maison Stuart, I, 826.  
 — de la Maison de Nassau-Orange, I, 834.  
 — de la Maison de Brunswick, I, 837.  
 Angoulême (Comtes d'), II, 374.  
 Anhalt (Comtes et Princes d'), III, 437.  
 Anhalt Koethen (Princes d'), III, 439.  
 Anjou, Comtes (puis Ducs d'), II, 888.  
 Années de Jésus-Christ; quand on a commencé à s'en servir en Occident, et combien cet usage a varié, I, III.  
 Année (forme de l') chez les anciens Hébreux, I, 82.  
 Antioche (de l'Ere mondiale d'), I, xvj.  
 Antioche (de l'Ere césarienne d'), I, xvij.  
 Antioche (Patriarches d'), I, 217.  
 Antioche (Patriarches latins d'), I, 279.  
 Antioche (Princes latins, ou francs d'), I, 436.  
 Appenzel (bourg et chef-lieu du canton d'), III, 593.  
 Apostolique (Chronologie), I, 117.  
 Aquitaine (Ducs d'), II, 348.  
 Aquitaine (Rois français d'), II, 249.  
 Aquitaine (Rois visigoths d'), I, 727.  
 Aragon (Rois d'), I, 470.  
 Argeu (Province de l'), III, 590.  
 Aries (Rois d'), II, 430.  
 Armagnac (Comtes d'), II, 272.  
 Arménie (Gouverneurs d'), I, 458.  
 Arménie (Rois chrétiens d'), I, *ibid.*  
 Arméniens (de l'Ere des), I, xl.  
 Arsacides (Rois des Parthes), I, 362.  
 Artois (Comtes d'), II, 768.  
 Ascension (de l'Ere de l'), I, xl.  
 Astarac (Comtes d'), II, 282.  
 Augustbourg (Ducs de Holstein-), III, 479.  
 Auguste (de l'Ere d'), I, xl.  
 Aumale (Comtes, puis Ducs d'), I, 790.  
 Autriche (Margraves, Ducs et Archiducs d'), III, 565.  
 Auvergne (Comtes d'), II, 348.  
 Auvergne (Dauphins d'), II, 348.

Avertissement, II, j.  
 Avertissement, III, j.  
 Auxerre (Comtes d'), II, 555.

### B.

**B**ade (Margraves de), III, 337.  
 Bade-Baden (Margraves de), III, 351.  
 Bade ou Baden (ville de la Suisse), III, 591.  
 Bade-Dourlach (Margraves de), III, 351.  
 Bar (Comtes, puis Ducs de), III, 35.  
 Bar-sur-Seine (Comtes de), II, 588.  
 Barcelone (Comtes de), II, 289.  
 Basle (ville et capitale du canton de ce nom), III, 593.  
 Baviere (Duc de), III, 395.  
 Béarn (Vicomes et Princes de), II, 257.  
 Beaugenci (Sires de), II, 810.  
 Beaujolois (Sires ou Barons de), II, 473.  
 Beck (Ducs de Holstein), III, 479.  
 Bénévent (Ducs de), I, 412.  
 Bénévent (Princes de), III, 766.  
 Berg (Comtes, puis Ducs de), III, 164.  
 Bernbourg (Princes d'Anhalt-), III, 438.  
 Berne (ville et capitale du canton de ce nom), III, 589.  
 Bésalu (Comtes de), II, 332.  
 Bevern (Ducs de Brunswick-), III, 434.  
 Bienna (ville alliée de la Suisse), III, 590.  
 Bigorre (Comtes de), II, 268.  
 Birkenfeldt (Ducs de), III, 331.  
 Bisweiler (Ducs de), III, *ibid.*  
 Blois (Comtes de), II, 610.  
 Bohême (Ducs, puis Rois de), III, 446.  
 Bornio (Comté de), III, 597.  
 Bouillon (Ducs de), II, 744.  
 Boulogne (Comtes de), II, 760.  
 Bourbon (Sires ou Barons, puis Ducs de), II, 411.  
 Bourges (Comtes et Vicomes de), II, 405.  
 Bourgogne (Comtes de), II, 492.  
 Bourgogne (Ducs de), II, *ibid.*  
 Bourgogne (Rois de), II, 421.  
 Bourgogne (Rois de la Transjurane), II, 430.  
 Brabant (Ducs de), III, 96.  
 Brandebourg (Margraves de), III, 511.  
 Bresse (Seigneurs de), II, 481.  
 Bretagne (Rois, Comtes, puis Ducs de), II, 890.  
 Brisgaw (Comtes de), III, 336.  
 Brunswick (Ducs de), III, 424.  
 Bruxelles (Comtes de), III, 97.  
 Bulgares (Rois de), I, 423.  
 Bulgares (seconde suite des Rois des), I, 446.

### C.

**C**alabre (Ducs de), III, 805.  
 Calendes (des), I, 8.  
 Calendrier lunaire perpétuel (Avertissement pour le), signature A, I, 1.  
 Calendrier lunaire perpétuel, I, 4.  
 Calendrier solaire perpétuel (Avertissement), I, 6.  
 Calendrier A, I, 45.  
 Calendrier B, I, 39.

T A B L E G É N É R A L E ,

I  
 Calendrier C, I, 33.  
 Calendrier D, I, 27.  
 Calendrier E, I, 21.  
 Calendrier F, I, 15.  
 Calendrier G, I, 9.  
 Calendriers ( Table démonstrative des sept ), I, 51.  
 Calendrier ( établissement du ) chez les Juifs modernes, I, 82.  
 Calendrier judaïque ( idée du ), I, 84.  
 Calendrier judaïque ou disposition d'une année légale des Juifs modernes, I, 88.  
 Califes ( Chronologie historique des ), I, 469.  
 Capoue ( Comtes et Princes de ), III, 774.  
 Carcassonne ( Comtes et Vicomtes de ), II, 365.  
 Carinthie ( Duc de ), de la Maison d'Autriche, III, 575.  
 Carinthie ( Ducs de ), III, 580.  
 Castille ( Rois de ), I, 741.  
 Cerdagne ( Comtes de ), II, 332.  
 Cerdagne ( Comtes de ), de la Maison d'Aragon, II, 334.  
 Châlons-sur-Saône ( Comtes de ), II, 526.  
 Champagne ( Comtes de ), II, 610.  
 Chine ( Empereur de la ), II, 141.  
 Chine ( Description sommaire des seize provinces de la ), II, 209.  
 Chine ( Gouvernement, Mœurs, Sciences, Arts, Industrie et Population de la ), II, 212.  
 Chine ( Comtes de ), III, 132.  
 Chinois ( Lexique topographique de l'Empire ), II, 197.  
 Chinoise ( principes de la Chronologie ), II, 135.  
 Chinoises ( Table de la correspondance des années ) à celles de Jésus-Christ, II, 139.  
 Chronologique ( Table ), signature A, I, 1.  
 Clébourg ( Ducs de Deux-Ponts ), III, 331.  
 Clermont-en-Beauvoisis ( Comtes de ), II, 697.  
 Cleves ( Comtes, puis Ducs de ), III, 164.  
 Coire ( ville capitale des Grisons ), III, 597.  
 Cologne ( Archevêques et Electeurs de ), III, 257.  
 Comminges ( Comtes de ), II, 265.  
 Conciles ( Chronologie historique des ), II, 136.  
 Conciles ( Voyez la table particulière des Conciles qui précède celle ci ).  
 Constance ( ville de ), III, 598.  
 Concurrents ( des ), I, xxx.  
 Constantinople ( de l'Ere de ), I, xvij.  
 Constantinople ( Empereurs grecs de ), I, 449.  
 Constantinople ( Empereurs françois de ), I, *ibid.*  
 Constantinople ( Patriarches de ), I, 226.  
 Constantinople ( Patriarches latins de ), I, 308.  
 Consuls romains depuis J. C. ( Chronologie des ), I, 305.  
 Corrections et additions pour le premier volume, I, xxj.  
 Corrections et additions ( supplément de ), I, 849.  
 Corbeil ( Comtes de ), II, 640.  
 Cordoue ( Rois de ), I, 705.  
 Couci ( Sires, ou Barons de ), II, 715.  
 Curlande ( Ducs de ), II, 75.  
 Cycle de 19 ans, I, *ibid.*  
 Cycle lunaire, I, xxiv.  
 Cycle paschal, I, xxij.  
 Cycle solaire, I, xxix.

D.

Damas ( Sultans seldjoucides de ), I, 479.  
 Damas ( Sultans de ), I, 483.  
 Dammartin ( Comtes de ), II, 661.  
 Danemarck ( Rois de ), II, 83.  
 Dates ( Glossaire des ), I, 52.  
 Descendants d'Hérodé, I, 181.  
 Dessau ( Princes d'Anhalt- ), III, 441.  
 Deux-Ponts ( Ducs de ), III, 330.  
 Dioclétien ( de l'Ere de ), I, xix.  
 Diois ( Comtes de ), II, 460.  
 Dominicales ( des lettres ), I, xxx.  
 Donzi ( Barons de ), 585.  
 Dreux ( Comtes de ), I, 670.

E.

Ecosse ( Rois d' ), I, 842.  
 Eclipse ( Discours préliminaire sur la Chronologie des ), signature k, I, 41.  
 Eclipses ( des ) de lune, I, 42.  
 Eclipses ( des ) de soleil, I, 43.  
 Eclipses ( Table chronologique des ), signat. N, I, 53.  
 Egypte ( Mahadis et Califes Fatimites d' ), I, 476.  
 Egypte ( Sultans d' ), I, 483.  
 Electeurs de Baviere. ( Voyez les Ducs de Baviere. )  
 Electeurs de Bohême. ( Voyez les Rois de Bohême. )  
 Electeurs de Brandebourg. ( Voyez les Margraves de Brandebourg. )  
 Electeurs de Cologne. ( Voyez les Archevêques de Cologne. )  
 Electeurs d'Hanovre. ( Voyez les Ducs d'Hanovre. )  
 Electeurs de Mayence. ( Voyez les Archevêques de Mayence. )  
 Electeurs palatins. ( Voyez les Comtes palatins du Rhin. )  
 Electeurs de Saxe. ( Voyez les Ducs de Saxe. )  
 Electeurs de Treves. ( Voyez les Archevêques de Treves. )  
 Ere d'Abraham, I, xxxiv.  
 Ere actiaque, I, xl.  
 Ere d'Alexandre, I, xvij.  
 Ere mondaine d'Alexandrie, I, xv.  
 Ere des Arméniens, I, xl.  
 Ere de l'Ascension, I, *ibid.*  
 Ere d'Auguste, I, *ibid.*  
 Ere césarienne d'Antioche, I, xvij.  
 Ere de Constantinople, I, xvij.  
 Ere de Dioclétien, I, xix.  
 Ere d'Espagne, I, *ibid.*  
 Ere gelaïenne, I, xli.  
 Ere des Grecs, I, xvij.  
 Ere de l'Hégire, I, xxj.  
 Ere d'Isdegerde, I, xli.  
 Ere de Jules César, I, xiv.  
 Ere julienne, I, *ibid.*  
 Ere de Maleck Schah-Dgelaëddin, I, xli.  
 Ere des Martyrs, I, xix.  
 Ere de Nabonassar, I, xxxiv.  
 Ere de Séleucides, I, xvij.  
 Ere de Tyr, I, xl.  
 Eres qui ne sont point comprises dans la Table chronologique, I, xxxix.  
 Espagne ( Comtes de la Marche d' ), II, 289.  
 Espagne ( de l'Ere d' ), I, xix.  
 Espagne ( Gouverneurs d' ) pour les Califes, I, 734.  
 Espagne ( Rois d' ), I, 730.  
 Espagne ( Rois d' ) depuis l'invasion des Mahométans, I, 734.  
 Espagne ( Rois visigoths d' ), I, 727.  
 Espagne ( Rois de toute l' ), I, 765.  
 Espagne ( Rois d' ) de la Maison de Bourbon, I, 773.  
 Est ( Ascendants d'Azon VI, Marquis d' ), III, 692.  
 Etampes ( Barons, Comtes, puis Ducs d' ), II, 666.  
 Eu ( Comtes d' ), II, 797.  
 Evreux ( Comtes d' ), II, 803.

F.

Fauquemont ( Seigneurs de ), III, suppl. vij.  
 Ferrare ( Seigneurs, puis Ducs de ), III, 690.  
 Ferete ( Comtes de ), II, 543.  
 Fezenzac ( Comtes de ), II, 271.  
 Fezenzaguet ( Vicomtes de ), II, 278.  
 Flandre ( Comtes de ), III, 1.  
 Foix ( Comtes de ), II, 306.  
 Forcalquier ( Comtes de ), II, 446.  
 Forez ( Comtes de ), II, 466.  
 Fougères ( Barons de ), II, 895.

France rhénane (Ducs de la), III, 315.  
 France (Ducs de), II, 245.  
 France (Rois de), I, 529.  
 — de la première race, I, 531.  
 — Additions à la première race, I, 725.  
 — de la deuxième race, I, 551.  
 — de la troisième race, I, 566.  
 — de la Maison d'Orléans, I, 628.  
 — de la branche collatérale d'Angoulême, I, 632.  
 — de la branche de Bourbon, I, 659.  
 Francs (expéditions des) avant Clovis, I, 530.  
 Fribourg (Comtes de), III, 89.  
 Fribourg (ville et capitale du canton de ce nom), III, 592.  
 Frioul (Ducs de), I, 412.  
 Frioul (Ducs de), III, 766.  
 Frontispice (explication du fleuron qui est au), I, xxiv.

## G.

Gascogne (Comtes ou Ducs de), II, 253.  
 Gaule narbonnoise (Rois visigoths de la), I, 727.  
 Gelaléenne (Ere), I, xlj.  
 Généalogie d'Auguste, I, 361.  
 Généalogie de Charlemagne et d'Hugues Capet, I, 567.  
 Gènes (Doges de), III, 730.  
 Gènes (Doges biennaux de), III, 743.  
 Geneve (Evêques et Princes de), III, 599.  
 Germanie (Rois de), II, 1.  
 Glaris (bourg et chef-lieu du canton de ce nom), III, 589.  
 Glossaire des Dates, I, 52.  
 Glin ksbourg (Ducs de Holstein-), III, 479.  
 Goths (Rois des), I, 730.  
 Gottingen (Ducs de Brunswick-), III, 428.  
 Gottorp (Ducs de Holstein-), III, 479.  
 Goritz (Comtes de), III, 578.  
 Gouvernement féodal (Discours préliminaire sur l'origine, les progrès et la décadence du), II, 227.  
 Grecs (de l'Ere des), I, xvij.  
 Grand-Pré (Comtes de), II, 630.  
 Grubenhagen (Ducs de Brunswick-), III, 428.  
 Gruyères (ville de Suisse), III, 590.  
 Guastalle (Comtes, puis Ducs de), III, 671.  
 Gueldre (Comtes, puis Ducs de), III, 163.  
 Guyenne (Ducs de), II, 348.  
 Guines (Comtes de), II, 785.  
 Gustrow (Ducs de) III, 491.

## H.

Hainault (Comtes de), III, 26.  
 Hanovre (Ducs de Brunswick, Electeurs d'), III, 424.  
 Hégire (de l'Ere de l'), I, xxi.  
 Heinsberg (Seigneurs de), III, suppl. 1.  
 Hesdin (Comtes d'), II, 768.  
 Hesse (Landgraves de), III, 365.  
 Hocberg (Margraves d'), III, 342.  
 Hocberg-Sausenberg (Margraves d'), III, 343.  
 Hollande (Comte de), III, 188.  
 Hollande (République de la), III, 217.  
 Holstein (Comtes et Ducs de), III, 473.  
 Hongrie (Rois de), II, 49.  
 Huns (chefs des), I, 385.

## I.

Japon (Empereurs du), II, 216.  
 Iconium (Sultans Turcs d'), I, 478.  
 Ides (des), I, 8.  
 Jérusalem (Patriarches de), I, 217.

Jérusalem (Patriarches latins de), I, 271.  
 Jérusalem (Rois de), I, 435.  
 Jérusalem (Grands-Maitres de l'Ordre de S. Jean de), I, 512.  
 Jéunes et abstinences des Juifs, I, 94.  
 Indictions (des), I, xiv.  
 Joigni (Comtes de), II, 593.  
 Joinville (Sires de), II, *ibid.*  
 Italie (Rois barbares d'), I, 405.  
 Italie (Ducs d'), I, 412.  
 Italie (Rois Carolingiens d') I, 553.  
 Italie (Rois Goths en), I, 407.  
 Italie (Rois Lombards en), I, 412.  
 Isdérge (de l'Ere d'), I, xlj.  
 Judée (Préfets ou Procureurs de), I, 96.  
 Judée (Gouverneurs de), I, *ibid.*  
 Juifs (Chronologie historique des), I, 98.  
 Julienne (de l'Ere), I, xiv.  
 Julienne (période), xlj.  
 Juliers (Comtes de), III, 163.

## L.

Laval (Sires, puis Comtes de), II, 864.  
 Lectoure (Vicomtes de), II, 280.  
 Léon (Rois de), I, 736.  
 Lettres dominicales (des), I, 7.  
 Liege (Evêques et Princes de), III, 26.  
 Limbourg (Comtes, puis Ducs de), III, 109.  
 Limoges (Vicomtes de), II, 300.  
 Livonie (Maitres des Chevaliers teutoniques en), III, 548.  
 Loinagne (Vicomtes de), II, 280.  
 Lorraine (Rois et Ducs de), III, 35.  
 Lorraine (Ducs de Bar), III, 96.  
 Loss (Comtes de), III, 132.  
 Lothier (Ducs de), III, 96.  
 Louvain (Comtes de), III, 97.  
 Lucerne (ville et capitale du canton de ce nom), III, 588.  
 Lunaire (du Cycle), I, xxiv.  
 Lunebourg (Ducs de Brunswick-), III, 424.  
 Lutzstein (Comtes de), III, 331.  
 Luxembourg (Comtes, puis Ducs de), III, 109.  
 Lyonnais (Comtes de), II, 466.

## M.

Mâcon (Comtes de), II, 484.  
 Magdebourg (Archevêques de), III, 512.  
 Maguelone (Comtes de), II, 320.  
 Maine (Comtes du), II, 827.  
 Majorque (Rois chrétiens de), I, 748.  
 Malek Schah-Dgélaléddin (Ere de), I, xlj.  
 Malte (Grands Maitres de), I, 512.  
 Mantoue (Marquis, puis Ducs de), III, 663.  
 Marche (Comtes de la), II, 374.  
 Marck (Comtes de la), III, 164.  
 Martyrs (de l'Ere des), I, xix.  
 Mayence (Evêques, puis Archevêques de), III, 226.  
 Maurienne (Comtes de), III, 612.  
 Mecklenbourg (Ducs de), III, 485.  
 Melgueil (Comtes de), II, 320.  
 Meranie (Ducs de), III, 584.  
 Meulent (Comtes de), II, 685.  
 Milan (Seigneurs, puis Ducs de), III, 641.  
 Mirandole (Seigneurs, puis Ducs de la), III, 704.  
 Misnie (Margraves de), III, 420.  
 Mobiles (clefs des Fêtes), I, xxix.  
 Modene (Seigneurs, puis Ducs de), III, 690.  
 Monaco (Princes de), III, 744.  
 Montbéliard (Comtes de), II, 543.  
 Montechiarugolo (Comtes de), III, 673.  
 Montferrat (Marquis, puis Ducs de), III, 630.

Montfort-l'Amauri (Barons, puis Comtes de), II, 675.  
 Montlhéri (Sires ou Châtelains de), II, 658.  
 Montmorenci (Barons, puis Ducs de), II, 643.  
 Montpellier (Seigneurs de), II, 322.  
 Mulhausen (ville alliée des Suisses), III, 596.

## N.

Nabonnassar (de l'Ere de), I, xxxiv.  
 Namur (Comtes, puis Marquis de), III, 109.  
 Naples (Ducs de), III, 798.  
 Naples (Rois de), III, 824.  
 Narbonne (Rois visigoths de la Gaule), I, 727.  
 Narbonne (Vicomtes de), II, 315.  
 Navarre et Aragon (Rois de), I, 741.  
 Navarre (Rois de Basse), I, 765.  
 Navarre (Rois de), I, 736.  
 Neubourg (Ducs de), III, 331.  
 Neuchâtel en Suisse (Comtes de), II, 537.  
 Nevers (Comtes et Ducs de), III, 555.  
 Nombre d'Or, I, xxiv.  
 Nones (des), I, 8.  
 Nordgaw (Comtes de), III, 72.  
 Normandie (Ducs de), II, 827.  
 Nouveau Testament (Chronologie du), I, 98.  
 Norwege (Rois de), II, 93.  
 Nuremberg (Burgraves de), III, 507.

## O.

Olympiades (des), I, ij.  
 Or (nombre d'), I, xxiv.  
 Orange (Comtes et Princes d'), II, 448.  
 Ortenau (Comtes de l'), III, 336.  
 Ost-Frise (Comtes ou Princes d'), III, suppl. xxj.  
 Ottomans (Empereurs), I, 495.  
 Oviédo (Rois d'), I, 736.

## P.

Papes (Chronologie historique des), I, 216.  
 Pâques (des), I, xxxj.  
 Pardiac (Comtes de), II, 286.  
 Parme (Ducs de), III, 657.  
 Paschal (du Cycle), I, xxij.  
 Paschal (du Terme), I, xxxj.  
 Pays-Bas (Gouverneurs et Gouvernantes des), III, 214.  
 Pays-Bas autrichiens (Gouverneurs des), II, 217.  
 Penthièvre (Comtes, puis Ducs de), II, 915.  
 Perche (Comtes du), II, 876.  
 Périgord (Comtes de), II, 374.  
 Perses (Rois sassanides des), I, 574.  
 Perse (Mogols Genghizkanides de), I, 483.  
 Perse (Schahs ou Rois modernes de), I, 501.  
 Plaisance (Ducs de), III, 657.  
 Ploen (Ducs de Holstein-), III, 479.  
 Plotzgaw (Comtes d'Anhalt), III, 441.  
 Poitiers (Comtes de), II, 348.  
 Pologne (Rois de), II, 67.  
 Poméranie (Ducs de), III, 496.  
 Poméranie ultérieure (Ducs de la), III, 505.  
 Pomerélie (Ducs de la), III, *ibid.*  
 Ponthieu (Comtes de), II, 750.  
 Portugal (Rois de), I, 777.  
 Pouille (Comtes, puis Ducs de), III, 804.  
 Préface, I, 1.  
 Provence (Rois de), II, 427.  
 Provence (Comtes de), II, 433.  
 Provinces-Unies (République des Sept), III, 217.  
 Prusse (Rois de), III, 532.

## R.

Razès (Comtes et Vicomtes de), II, 305.  
 Ravenne (Exarques de), I, 412.  
 Reggio (Seigneurs, puis Ducs de), III, 690.  
 Réguliers (des), I, xxvij.  
 Rethel (Comtes, puis Ducs de), II, 630.  
 Rhin (Comtes palatins du), III, 310.  
 Riga (Evêques et Archevêques de), III, 558.  
 Rodez (Comtes particuliers de), II, 303.  
 Romains (Consuls) depuis Jésus-Christ, I, 350.  
 Romains (Empereurs), I, 361.  
 Rouci (Comtes de), II, 737.  
 Rouergue (Comtes de), II, 302.  
 Roum (Sultans turcs de), I, 478.  
 Roussillon (Comtes de), II, 328.  
 Rousillon (Comtes de) de la Maison d'Aragon, II, 334.  
 Rugen (Princes de), III, 497.  
 Russie (Grands Princes, ensuite Tsars, ou Czars, maintenant Empereurs de), II, 107.

## S.

Sabbat et autres Fêtes des Juifs (du), I, 91.  
 Saiuts (Catalogue des), I, 61.  
 Saint-Paul (Comtes de), II, 773.  
 Salerne (Princes de), III, 794.  
 Salins (Sires de), II, 532.  
 Sancerre (Comtes de), II, 407.  
 Sardaigne (Rois de), III, 612.  
 Savoie (Comtes, puis Ducs de), III, *ibid.*  
 Saxe (Ducs de), III, 409.  
 Saxe-Lawembourg (Duc de), III, 412.  
 Schaflouse (ville et capitale du canton de ce nom), III, 593.  
 Schaumbourg (Princes de Bernbourg-), III, 444.  
 Schwerin (Ducs de), III, 491.  
 Schwitz (canton de Suisse), III, 583.  
 Sedan (Princes de), II, 744.  
 Séleucides (de l'Ere de), I, xvij.  
 Sens (Comtes de), II, 593.  
 Septimanie (Ducs et Marquis de), II, 289.  
 Sicile (Comtes, puis Rois de), III, 806.  
 Silésie (Ducs de), III, 450.  
 Simmeren (Ducs de), III, 330.  
 Solaire (du Cycle), I, xxix.  
 Soleure (ville et capitale du canton de ce nom), III, 592.  
 Soissons (Comtes de), II, 726.  
 Spolète (Ducs de), I, 412.  
 Spolète (Ducs de), III, 766.  
 Stargard (Ducs de), III, 488.  
 Stettin (Ducs de), III, 499.  
 Strelitz (Ducs de), III, 494.  
 Suabe (anciens Ducs de), III, 62.  
 Substation (Comtes de), II, 320.  
 Sunderbourg (Ducs de Holstein-), III, 478.  
 Sundgaw (Comtes de), III, 72.  
 Supplément de Corrections et Additions, I, 849.  
 Supputation des Tems suivant le calcul des Juifs modernes, I, 95.  
 Sultzbach (Ducs de), III, 331.  
 Suede (Rois de), II, 86.  
 Suesve (Rois des), I, 730.  
 Suisse (la) et leurs Alliés, III, 587.  
 Syrie (Gouverneurs de) depuis Jésus-Christ, I, 96.

## T.

Table chronologique, I, 1.  
 Table chronologique des Eclipses, I, 53.  
 Temple (Grands-Maitres du), I, 512.

ALPHABETIQUE ET GEOGRAPHIQUE DES ARTICLES. liij

Terme paschal ( du ), I, 3.  
 Teutonique ( Grands-Maitres de l'Ordre ), III, 538.  
 Thuringe ( Landgraves de ), III, 365.  
 Tirol ( Comtes de ), III, 575.  
 Tonnerre ( Comtes de ), II, 555.  
 Toscaue ( Marquis, Ducs et Grands Ducs de ), III, 746.  
 Toulouse ( Rois françois de ), II, 249.  
 Toulouse ( Comtes . ou Ducs de ), II, 289.  
 Touraine ( Ducs de ), II, 858.  
 Transylvanie ( Princes de ), II, 60.  
 Treves ( Archevêques et Electeurs de ), III, 286.  
 Tripoli ( Comtes latins ou francs de ), I, 436.  
 Turcs ( explications de quelques noms ), I, 510.  
 Turenne ( Vicomtes de ), II, 399.  
 Tyr ( de l'Ere de ), I, xl.  
 Tyrans ( les principaux qui s'éleverent dans l'Empire sous Valerien, Gallien, Claude et Aurélien, I, 380.  
 Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire depuis l'an 284 jusqu'en 312, I, 385.  
 Tyrans qui s'éleverent sous l'Empire de Constance et de Constant, I, 392.  
 Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire sous les regnes de Gratien, de Valentinien II et de Théodose, I, 396.  
 Tyrans qui s'éleverent dans l'Empire sous le regne d'Honorius, I, 399.

V.

Valais ( le ), III, 598.  
 Valois ( Comtes, puis Ducs de ), II, 700.  
 Valentinois ( Comtes de ), II, 460.  
 Valteline ( la ), III, 597.

Vandales ( Rois des ), I, 385.  
 Vaud ( pays de ) contrée de Suisse, III, 590.  
 Vaudemont ( Comtes de ), II, 38.  
 Vendôme ( Comtes, puis Ducs de ), II, 809.  
 Venise ( Doges de ), III, 707.  
 Vermandois ( Comtes de ), II, 700.  
 Verdun ( Comtes et Vicomtes de ), III, 38.  
 Vexin ( Comtes de ), II, 680.  
 Viennois ( Comtes et Dauphins de ), II, 454.  
 Vignette allégorique qui est à la tête de la Dissertation sur les Dates ( explication de la ), I, xxiv.  
 Underwald ( canton de Suisse ), III, 588.  
 Urach ( Comtes d' ), III, 89.  
 Urbin ( Comtes et Ducs d' ), III, 763.  
 Urgel ( Comtes d' ), II, 343.  
 Uri ( canton de Suisse ), III, 588.  
 Utrecht ( Evêques d' ), III, 188.

W.

Waldeck ( Comtes de ), III, 380.  
 Wolfenbutel ( Ducs de Brunswick- ), III, 424.  
 Wolgast ( Ducs de ), III, 499.  
 Württemberg ( Comtes, puis Ducs de ), III, 384.

Z.

Zerbst-Dessau ( Princes d'Anhalt- ), III, 438.  
 Zeringen ou Zari-gen ( Ducs de ), III, 337.  
 Zug ( bourg et chef-lieu du canton de ce nom ), III, 589.  
 Zurich ( ville et capitale du canton de ce nom ), III, 588.  
 Zutphen ( Comtes de ), III, 163.

Fin de la Table générale, alphabétique et géographique des articles.

# NOUVELLES CORRECTIONS ET ADDITIONS POUR LE PREMIER VOLUME.

DANS les corrections et additions pour le premier volume, placées immédiatement après la Préface, collection première, troisième ligne en remontant : PATRIARCHES D'ALEXANDRIE, lisez PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

## DISSERTATION SUR LES DATES, etc.

Page xxiv, première colonne, ligne 7, en remontant, avant §. xiv, nprès ainsi raisonne M. Blondel, ajoutez : qui marque ce qui s'est fait, non dans l'Eglise universelle, mais seulement dans quelques églises particulières.

## CATALOGUE DES SAINTS.

Page 40, à l'article de Sainte Agnès, ajoutez : ses actes sont fort suspects, quoique Saint Ambroise, dans son éloge, semble en avoir fait usage. Mais remarquez qu'il ne parle que d'après une tradition; traditur, dit-il.

Page 64, à l'article de Saint Bruno, ajoutez : né l'an 1035 au plus tard, à Cologne, Chanoine et Ecolâtre de Reims.

Page 66, Saint Cyrille, Moine, ajoutez : appelé aussi Constantin.

Ibid., à l'article de Saint Dié, après Evêque de Nevers, effacez : vers l'an 655, jusqu'.

Page 68, Saint François de Paule, ajoutez : né l'an 1416.

Page 69, à l'article de Saint Géraud, Comte et Baron d'Orillac, mort le Vendredi 3 Octobre 909, lisez 13 Octobre 504.

Page 72, à l'article de Saint Liboire, corrigez ainsi : ses fêtes le 23 Juillet à Paderborn, où ses reliques furent transférées au huitième siècle, au Mans, le 28 Mai, le 9 Juin et le 23 Juillet.

P. 74, Saint Martin, Evêque de Tours, ligne 14 de cet article, lisez : à Cande, au confluent de la Loire et de la Vienne, en latin *Condatis, Condatensis ager*, et non pas Candé, située au confluent des rivières de Mandie et de l'Erdre.

Page 81, à l'article de Saint Virgile, Evêque d'Arles, mort vers l'an 624, corrigez ainsi : mort l'an 610, et non l'an 624.

Ibid., corrigez ainsi l'article de Saint Vulfran : Saint Vulfran, né l'an 950, Evêque de Sens vers 674, Moine de Saint Vandrille en 678, Apôtre de la Frise, depuis 684 ou 685 jusqu'en 689; mort en 693, Patron d'Abbeville. (V. Kluit. *H. Com. Holl. et Zealand.* T. II, pp. 14, 15.)

## CONCILES.

Page 138, colonne première, premier alinéa en descendant, *Eliberitanum* ou *Illiberitanum*, d'Elvire au Royaume de Grenade en Espagne, corrigez ainsi : d'Elne en Roussillon, et non pas d'Elvire au Royaume de Grenade, (Marca. *Hisp.* p. 22; Vaissette, *Hist. de Langued.* T. 1, pp. 143 et 607; *Gall. Christ.* T. VI, col. 1030.)

Page 139, 2<sup>e</sup> colonne, au bas de la page, après *Mediolanense*, placez le Concile suivant, 346, *Agripinense, seu Coloniense*, de Cologne. (Voy. *Euphratas*, Evêque de cette ville.)

Page 153, colonne première, 580, *Brennacense, cor-*

*rigez* : de Berni, près de Compiègne, et non de Braine dans le Soissonnois, etc.

Page 164, colonne seconde, au milieu, après *Parisiense IX*, placez le Concile suivant : 849, *Moguntinum*. (V. les Archevêques de Mayence.)

Ibid., au bas de la page, *Francfurtense* : ce Concile, mis à la date de 853, doit être placé en 852, immédiatement avant *Suessionense*, qui le précède.

Page 166, colonne première, 862\* *Aquisgranense*, d'Aix-la-Chapelle, le 8 Avril, lisez le 20 Avril.

Page 167, colonne deuxième, au bas de la page 873, *Coloniense*, lisez 864, et placez après l'article suivant et à la citation, au lieu de *Conc. Germ.* T. II, lisez *Honthheim*, pr... *Hist. Trevir.*

Page 169, collection première, No. 888, *Moguntiacum*, de Mayence, vers le commencement de l'année, corrigez : au mois d'Octobre, suivant M. Eckard. Ce Concile doit être mis après celui de Metz, qui suit.

Ibid. plus bas, à l'article 888, *Metense*, effacez, les critiques ne sont point d'accord sur la date de ce Concile. Nous suivons Dom Calmet, M. Eckard et l'Editeur des Conciles d'Allemagne.

P. 172, colonne 1, avant le premier alinéa, ajoutez : mais les Bollandistes (*Supplem. Junii*, par. 1, p. 44,) prouvent que la Bulle dont il s'agit ici est fautive.

P. 179, col. 1, 1073, *Erpfordiense*, d'Erford, le 10 Mars, etc. lisez 1074, et placez plus bas, après 1073, *Cabilonense*, ajoutez à la fin de l'article (*Lambert. Schafnab.*)

Ibid. plus bas, 1073, *Erpfordiense*, au mois d'Octobre, lisez (1074, à la citation, au lieu de Mansi, Hartzheim, lisez (Eckard, *Corpus histor. med. ævi*, T. II, p. 124.)

Ibid. col. 2<sup>e</sup>, après 1075, *Londinense*, ajoutez l'article suivant, 1075, *Moguntinum*, au mois d'Octobre, dans lequel Sigefroi, Archevêque de Mayence, court risque d'être mis en pièces, pour y avoir publié les Décrets de Grégoire VII contre les Clercs concubinaires.

P. 181, col. 1, 1080, *Moguntinum*, de Mayence, aux fêtes de la Pentecôte, lisez après les fêtes de la Pentecôte.

P. 187, col. 1, 1119, *Coloniense*, lisez 1118. Ibid. même colonne, 1119, *Fritzlarriense*, lisez 1118.

Ibid. col. 2<sup>e</sup>, avant 1166, *Londinense*, ajoutez, 1166\* *Clinonense*, d'où l'Evêque de Séz et celui de Lisieux sont députés à Saint Thomas de Cantorbéri, retiré à Pontigni, pour lui signifier un appel de l'excommunication dont il menaçoit le Roi d'Angleterre : mais ne l'ayant pas rencontré, leur voyage fut inutile (Labbe, *Pagi.*)

P. 194, col. 1, 1212, *Parisiense XX*, corrigez, 1213.

P. 196, col. 1, 1229, *Tolosanum*, ajoutez, XI. P. 210, col. 2<sup>e</sup>, 1430, *Aschaffenburgense*, corrigez, 1431.

## PAPES.

P. 292, col. 1, ligne 1 du premier alinéa. Ce Pape (Célestin III) commençoit ordinairement l'année à Pâque, lisez au 25 Mars.

## PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

P. 305, col. 1, au bas de la page, ROBERT, les PP. le

Quien et Mansi placent sa mort en 1254, *ajoutez* : et le continuateur de Guillaume de Tyr ( apud Marten. , T. V, p. 375, n<sup>o</sup> 3 ) la fixe au 8 Mai. Il étoit, etc.  
 P. 342, col. 1, PAUL V, 11<sup>e</sup> ligne en remontant : il approuva par une autre Bulle du 8 Mars 1613, à la priere de la Reine-mere, la célèbre Congrégation de l'Oratoire, *corrigez*, par une autre Bulle de la même année ( 1611 ), etc.

CONSULS ROMAINS.

P. 358, 1<sup>er</sup> col., lig. 3, 378, Valens aug. VI; *ajoutez en note* : S. Paulin, depuis Evêque de Nole, fut substitué à Valens, mort pendant son consulat. ( V. Murat. *Dissert.* 9, p. 816. )

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

P. 388, col. 2<sup>e</sup>, au bas de la page xij, VARARANE III, *lisez* VARARANE IV.  
 P. 392, colonne 1, au bas de la page xiv, VARARANE IV, *lisez* VARARANE V.

DUCS DE BENEVENT.

P. 414, col. 3<sup>e</sup>, au bas de la page, *ajoutez à l'article d'Areghis* : d'autres prétendent qu'il leur assura seulement son Duché, au cas que son fils mourût sans enfans. L'année 641 fut la dernière, etc.

EMPEREURS FRANÇOIS D'ORIENT.

P. 452, col. 1, dernière ligne, *ajoutez au nombre des enfans de Théodore Lascaris II*, Philippe, Marquis de Namur; Robert, etc.

ROIS DE JÉRUSALEM.

*Ibid* col. 1, avant dernière ligne, l'an 1228, *lisez* l'an 1229.

PRINCES LATINS ou FRANCS D'ANTIOCHE.

P. 454, col. 2<sup>e</sup>, à l'avant dernière ligne, 28 Avril, *lisez* 9 Avril.

ROIS LATINS ou FRANCS DE CHYPRE.

P. 461, col. 2<sup>e</sup>, à l'art. d'Amauri II, 6<sup>e</sup> avant dernière ligne, avant ces mots, Etienne, sa seconde femme, sœur d'Aiton, Roi d'Arménie, *ajoutez*, et non sa fille, comme le marque le Continuateur de Guillaume de Tyr.

GENGHISZKANIDES D'EGYPTE.

P. 492, col. 1, art. de Timur-Berg ou Tamerlan, naquit l'an 1335, *corrigez* le 25 de Schaban de l'an 736 de l'hégire ( 1337 de J. C. ).

EMPEREURS OTTOMANS.

P. 505, col. 1, ligne 1, ce Prince, dit M. l'Abbé Mignot, *lisez* Millot.

ROIS DE FRANCE.

P. 529, *corrigez* ainsi le passage grec au bas de la page : *Ἐστὶ γένος Κελτικὸν ὑπὲρ Ῥήνον ποταμὸν ἐπ' αὐτὸν ὄκεανὸν καθήκον, οὗτος ἐὺ πεθραμένον πρὸς τὰ τῶν πολέμων ἔργα, ὅσπερ τὴν προσηγορίαν ἂπ' αὐτῶν ἐτραμένον τῶν πραιτῶν, οὐνομάτωνται φρακτοὶ. οἱ δὲ ὑπὸ τῶν πολλῶν κέκληνται φραγκοὶ, (τούτ' ἐστὶ προσηγορία τῆ τῶν πολλῶν ἀμαθία διεφθαρμένη.)*

Page 560, col. 1, 9 avant dernière ligne du 1<sup>er</sup> alinéa : Lothaire, dit le Boiteux, Abbé de Montier-eu-Der, *lisez* Abbé de Montier-Saint-Jean.

P. 561, col. première, article de Charles le Gros : pour venger la mort de Charles leur Duc, que Char-

les avoit fait assassiner l'année précédente, *lisez* la même année.

*Ibid*. col. 2<sup>e</sup>, avant dernière ligne au bas de la page : Raoul, ou Rodolphe, fils de Conrad, Comte de Paris, *corrigez*, fils de Conrad le Jeune, Comte d'Auxerre.

P. 566, col. 2<sup>e</sup>, preuves de la Généalogie de Hugues Capet; à la fin du 2<sup>e</sup> alinéa, *ajoutez* : c'étoit ( Agane ) sa première femme. La 2<sup>e</sup> fut Adelaïde, fille de l'Empereur Louis le Débouaire, et veuve de Conrad I, Comte d'Auxerre. ( Bouquet, T. VII, p. 245, n. )

P. 597, col. première, ligne 4<sup>e</sup>, la peste avoit emporté le 12 septembre 1348, la reine Jeanne, *corrigez*, le 12 Décembre 1349. ( Chron. de S. Den. )

P. 639, FRANÇOIS I, col. 2, 4, 8, *ajoutez* : ce point historique est traité à fond par D. Poirier, dans son mémoire lu à l'Académie des B. L. le 24 Avril 1777.

P. 651. col. 1, 16<sup>e</sup> en remontant, pendant deux jours que dura le carnage, on compte plus de 21 mille personnes qui périrent, *lisez* plus de dix mille personnes, etc.

P. 607, col. 1 et 7 en remontant, Jean de Villette, *lisez* Philippe de Villette. Ce ne fut point cet Abbé de S.-Denys qui fit la harangue servant d'apologie pour le Duc d'Orléans, contre les imputations du Docteur Jean Petit, mais l'Abbé de Cerisi, comme le dit expressément Juvénal des Ursins; et cet Abbé, surnant le *Gallia christ.*, s'appelloit Thoinas. Il est vrai que M. le Labourer, dans sa traduction de l'Anonyme de S.-Denys, dit qu'il croit que cet Abbé, dont le nom propre ainsi que celui de son Abbaye est en blanc dans les manuscrits, étoit l'Abbé de S.-Denys; mais ce n'est de sa part qu'une conjecture qui est détruite par le témoignage de Juvénal des Ursins.

*Ibid*. col. 2, ligne 24, en remontant, le pere expira dans la 9<sup>me</sup> année de son âge, *ajoutez*, le 21 Juin 1377.

ROIS D'ECOSSE.

Robert II, page 846, col. 1, ligne 8 de cet article, Il mourut le 19 Octobre, *lisez* le 19 Avril.  
 Tome II, p. 858, col. 2, ligne 5, de la vaiselle du Roi, *effacez ces mots*.

P. 692, col. 1, ligne 6<sup>e</sup> du *premier alinéa*; par ses intrigues, l'Empereur, les Rois d'Espagne et de Suede, etc. signent, le 21 Juin de l'an 1685, la fameuse ligue d'Ausbourg, *corrigez*, le 9 Juillet 1686, etc.

ROIS DES GOTHES.

P. 731, col. 1, après la 22<sup>e</sup> ligne de l'article de Leu devigilde, *ajoutez*, Hermenigilde avoit été associé au trône par son pere, et avoit régné deux ans avec lui, comme le prouve le P. Forés. Ingonde, etc.

ROIS DE NAVARRE.

P. 758, col. 3<sup>e</sup>, au commencement de l'article de Charles III, mariée l'an 1379, *corrigez*, le 27 de mai de l'an 1375, à Séville.

ROIS D'ESPAGNE.

P. 770, col. 2<sup>e</sup>, lig. 19<sup>e</sup> de l'article de Philippe III, Philippe, cette même année, par un édit du 12 Septembre, ordonne, sous peine de mort, à tous les Maures, *corrigez*, par un édit du 9 Décembre, etc.

P. 774, col. 1, ligne 1, 2<sup>e</sup> alinéa : l'an 1720, le 5 Janvier, disgrâce du Cardinal Albéroni, *lisez* l'an 1719, le 5 Décembre, etc.

ROIS D'ANGLÈTERRE.

P. 819, col. 2, ligne 15<sup>e</sup> du premier alinéa : la funeste bataille de Pavie, où le Roi François I fut fait prisonnier le 15 Janvier 1525, *lisez* le 24 Février, etc.

NOUVELLES ADDITIONS ET CORRECTIONS POUR LE II<sup>e</sup> VOLUME.

## EMPEREURS D'OCCIDENT.

- P. 5, col. 3<sup>e</sup>, Louis, Roi de Saxe, ligne 33 de cet article, remporta l'année suivante une victoire complète sur les Normands, *corrigez*, il remporta au carême de la même année, etc.
- Ibid.* col. 4<sup>e</sup>, CHARLES LE GROS, Empereur, ligne 23 de cet article en remontant : l'an 884, Charles le fait assassiner, *corrigez*, l'an 885.
- P. 6, ligne 8, le corps de Charles le Gros fut inhumé à l'Abbaye de Richenau, en Suabe, *corrigez*, à l'Abbaye de Mereran, autrement dite *Augia-Major*, qu'il faut bien distinguer d'*Augia Dives*, ou Richenau.
- P. 7, 3<sup>e</sup> col., ARNOUL, ligne 19 de cet article : maître de la ville, Arnoul s'y fit couronner Roi par Formose, vers le milieu d'Avril au plutôt, etc., *corrigez*, avant le 27 Février (Murat. *ann. d'Ital.* T. V, p. 217.)
- Ibid.* même article, ligne 39, il mourut le 29 Novembre de l'an 899, *corrigez*, le 8 Décembre de l'an 899. (Eccard, *Franc. Orient.* T. II, p. 286.)
- P. 12, col. 2<sup>e</sup>, OTTON, ligne 5 de cet article, couronné Empereur à Rome par le Pape Jean XIII, le jour de Noël 967, *corrigez*, le 22 Décembre 967.
- P. 13, col. 1, à la 7<sup>e</sup> ligne en remontant du premier aîné, ΤΥΡΩΝΙΑΝΗ, fille de Romain le Jeune, Empereur Grec, laquelle mourut à Rome, *corrigez*, à Nimegue.
- P. 15, col. 2<sup>e</sup>, HENRI IV, 2<sup>e</sup> ligne de cet article, baptisé par le Pape Léon IX, *corrigez*, par Herman, Archevêque de Cologne.
- P. 20, col. 2, ligne 4, Lotaire II, Comte palatin du Rhin, *lisez* Comte palatin de Lorrains.
- Ibid.* ligne 5, né l'an 1075, *lisez* 1225.
- P. 21, col. 2<sup>e</sup>, FRÉDÉRIC I, ligne 2 de cet article, frère de l'Empereur Conrad, *lisez* neveu.
- P. 23, Frédéric II, ligne 20 de cet article, l'an 1246, Henri Raspon, Handgrave de Thuringe, est élu Roi des Romains au mois d'Août, *corrigez*, le 22 Mai, le jour de l'Ascension.
- P. 29, col. 1, ligne 2<sup>e</sup>, Frédéric avoit épousé, 1<sup>o</sup>. l'an 1208, CONSTANCE, *corrigez*, l'an 1209, au mois de Février à Palerme.
- P. 35, col. 1, ligne 30, Charles, pour remédier à cette confusion, publia, le 29 Décembre 1356, dans la Diète de Nuremberg, la fameuse *Bulle d'Or*, etc., *corrigez ainsi*: publia, le 10 Janvier 1356, dans la Diète de Nuremberg, la première partie de la fameuse *Bulle d'Or*; et la 2<sup>e</sup> partie de cette pièce au 25 Décembre suivant, dans la Diète de Metz.
- P. 44, 2<sup>e</sup> col., FERDINAND III, ligne 4 de cet article, élu Roi des Romains le 28 Décembre 1636, *lisez* le 22 Décembre.
- P. 45, col. 2<sup>e</sup>, LÉOPOLD, ligne 13, ce fut lui qui suscita contre la France et fit signer, le 2 Juin de l'an 1686, la fameuse ligue d'Ausbourg, *corrigez*, le 9 Juillet.

## ROIS DE HONGRIE.

- P. 50, col. 2<sup>e</sup>, SALOMON, 1 ligne de cet article, 1064, Salomon, fils du Roi André, etc., *corrigez*, 1063.
- P. 51, col. 1, Ladislas I, ligne 37 de cet article, Ladislas avoit, dit-on, fait vœu de continence, etc., *lisez ainsi*: il avoit épousé, 1<sup>o</sup>. l'an 1063, suivant M. Pfeffel, Sophie, veuve de Salomon; 2<sup>o</sup>. avant l'an 1077, Adélaïde, fille de l'Anti-César Rodolphe, morte au mois de Mai 1098, dont il laissa

un fils, qui suit; ce qui dément les Historiens, qui prétendent qu'il avoit fait vœu de continence. (*Voyez* sur ce mariage, l'Histoire latine de la Forêt Noire, par Dom Martin Gerbert, Abbé, Prince de Saint-Blaise, livre 6, p. 234.) Ce fut à Ladislas, etc.

- P. 53, col. 2<sup>e</sup>, Etienne III, ligne 30, il y est fait prisonnier, et quelques tems après il meurt (en 1165), *corrigez*, le 11 Avril 1163.

## DUCS ET ROIS DE POLOGNE.

- P. 73, col. 1, à la 3<sup>e</sup> ligne en remontant du premier aîné, Sophie, femme de Frédéric, Marquis de Brandebourg, *corrigez*, femme d'Eric II, Duc de Wolgest.

## ROIS DE DANEMARCK.

- P. 84, col. 1, ligne 11 du premier aîné, s'y fait proclamer Roi l'an 1014, après la mort d'Ethelred, *corrigez*, au commencement de Novembre de cette année, comme le prouve M. Langebeck. (*Script. rerus Dani.* T. II, p. 477.)

## DUCS DE FRANCE.

- P. 247, col. 2<sup>e</sup>, à la 11<sup>e</sup> ligne du 2<sup>e</sup> aîné, ROTHILDE, *lisez* JUNITH, fille de Rothilde.

## VICOMTES ET PRINCES DE BÉARN.

- P. 260, col. 2<sup>e</sup>, à la 22<sup>e</sup> ligne en remontant, Béatrix, fille de Pierre, Comte de Savoie, et veuve de Guignes VIII, *corrigez*, Guignes VII.

## COMTES D'Auvergne.

- P. 364, col. 3<sup>e</sup>, ligne 13, de son mariage avec Adélaïde ou ALIX, fille de Henri, Duc de Brabant, et veuve de Louis, Comte de Loss, qu'il avoit épousée l'an 1224.

## COMTES D'ANGOULÈME.

- P. 378, col. 1, GUILLAUME TAILLEFER III, ligne 12 en remontant de cet article: le Comte Guillaume entreprit sur la fin de ses jours le pèlerinage de Jérusalem, et mourut en revenant, l'an 1120, suivant Corlieu, *corrigez* et mourut à son retour, le 6 Avril, veille des Rameaux, suivant son épitaphe, qui est à S.-Cybar, dans la chapelle de S. Denis; ce qui se rapporte à l'an 1118, et non 1120, comme le marque Corlieu. (*Cartul.* de S. Cybar.)

## COMTES DE PÉRIGORD.

- P. 379, col. 2<sup>e</sup>, HÉLIE V, dit TALEYRAND, 4<sup>e</sup> ligne en remontant: il laissa Archambaud, qui suit, *supprimez ce qui suit*: un autre Archambaud, successeur de son aîné.
- P. 380, col. 2<sup>e</sup>, ARCHAMBAUD II, ligne 1 de cet article, 1212, Archambaud II, second fils d'Elie V, *corrigez*, neveu, par Hélié Taleyrand, son père, d'Archambaud I.

## COMTES DE LA MARCHE.

- P. 384, col. 2<sup>e</sup>, HUGUES XII de Lusignan, ligne 10 en remontant à la fin de cet article, *supprimez ce qui suit*: le Comte Hugues hérita, l'an 1272, du Comté de Porhoet, par la mort de sa mère, dont la succession pour le surplus fut envahie par son oncle maternel le Duc de Bretagne; et, trois lignes

*plus bas, après ces mots*, de JEANNE, fille et héritière de Raoul, Baron de Fougères, qu'il avoit épousée, suivant la Chronique de Savigni, le 29 Janvier 1253, *ajoutez*, et au nom de laquelle il avoit hérité la même année du Comté de Porhoet par la mort de son beau-pere, Baron de Fougères: il laissa deux fils, etc.

P. 453, col. 2<sup>e</sup>, ligne 25, le Frison, son neveu, *lisez*, son cousin; *ligne suivante*, petit-fils d'Emilie de Nassau, grand tante, *lisez*, petit-fils d'Albertine Agnès de Nassau, tante; et 3<sup>e</sup> *ligne ensuite*, étant petit-fils, *lisez*, étant fils.

COMTES DE MACON.

P. 486, col. 1, ALBÉRIC, 3<sup>e</sup> ligne de cet article en remontant, veuve de Léthalde, *lisez*, veuve d'Albéric. *Ibid.* LÉTHALDE II, différente de la première épouse de Lethalde I, *effacez ces mots*.

COMTES DE BOURGOGNE.

P. 498, col. 2<sup>e</sup>, RENAUD I, ligne 13 de l'alinéa de cet article, Girard, Comte de Mâcon, *effacez* Comte de Mâcon.

Page 517, col. 1, ligne 20, en remontant, *effacez*, de Mai, *lisez*, d'Avril.

*Ibid.*, ligne 25, *effacez*, V. S.

COMTES DE NEUCHATEL:

P. 539, col. 1, LOUIS, ligne 16 de cet article, 1383, *lisez*, 1373.

*Ibid.* ISABELLE, ligne 1 de cet article, 1383, *lisez*, 1373.

COMTES DE FERRETE.

P. 552, col. 2<sup>e</sup>, JEANNE DE FERRETE, ligne 11 de cet article en remontant: l'éloge des vertus et des

qualités morales, *lisez*, des talens et des qualités morales.

P. 553, col. 2<sup>e</sup>, RODOLPHE D'AUTRICHE, ligne 5 de cet article en remontant, fils de Léopold, et petit-fils du Duc Albert et de la Comtesse Jeanne, *lisez*, fils de Frédéric-le-Vieux, Comte de Tirol, et petit-fils de Léopold, Duc de Carinthie.

COMTES D'AUXERRE ET DE NEVERS.

P. 563, ligne 4, en remontant, à Panthener, *lisez*, à Panthoner.

P. 569, col. 1, *c'est d'après l'Auteur de l'Abbrégé chronologique de l'Histoire de Flandre qu'on a dit au premier alinéa de cette colonne*, que Robert, Comte de Dampierre, vécut si mal avec Yolande, sa femme, qu'après avoir eu d'elle un fils.... il la fit étrangler. *Cet écrivain cite pour garant de cette atrocité, Auguste Galand, qui n'en dit mot nulle part, comme nous l'avons depuis vérifié.*

COMTES DE VALOIS.

P. 701, col. 2<sup>e</sup>, dernière ligne, et de Rouen, *lisez*, et de Sens.

P. 707, col. 1, au 2<sup>e</sup> alinéa, ligne 4, dont le premier, *lisez*, dont le second.

COMTES D'ARTOIS.

P. 770, col. 1, ligne 24, le Comte de Gueldre, *lisez*, le Comte de Juliers.

DUCS D'ANJOU.

P. 800, col. 1, au 1<sup>er</sup> alinéa, ligne 1, le Comte Louis III, *lisez*, le Duc Louis III.

P. 924, col. 1, ligne 1, des articles de la branche de Durfort-Deime, *lisez*, des Archives.

CORRECTIONS ET ADDITIONS POUR LE III<sup>e</sup> VOLUME.

COMTES DE FLANDRE.

P. 3, col. 1, ligne 19, que le Monarque rejeta avec horreur, *lisez*, que le Monarque semble avoir approuvé.

*Ibid.* col. 2, ARNOUL LE JEUNE, ligne 7 de cet article en remontant, 989, *lisez*, 988.

*Ibid.* col. 2, BAUDOIN LE BARBU, ligne pénultième, l'isle de Valcheren, *lisez*, Walcheren.

P. 4, dernière ligne du premier alinéa, *effacez cette ligne*.

*Ibid.* col. 1, BAUDOIN V, ligne 15 de cet article, l'année suivante, *lisez*, l'an 1047.

P. 5, col. 1, BAUDOIN VI, ligne 5 de cet article, de Rainier IV, *lisez*, de Rainier V.

P. 6, col. 2, ROBERT LE FRISON, ligne 11 de cet article en remontant, 3<sup>e</sup>. de Baudouin I, Roi de Jérusalem, *effacez ces mots*, et à la fin du même article, *ajoutez*, mais D. Mabillon (*de Re diplom.* l. 2, 18,) doute de l'authenticité de ce sceau, et les savans Diplomatistes d'Allemagne le regardent aujourd'hui comme faux.

*Ibid.* col. 1, PHILIPPE D'ALSACE, ligne 8 de cet article, le Dimanche *Reminiscere* (6 Mars), *lisez*, (27 Février.)

*Ibid.* ligne 7 en remontant, de son côté, *lisez*, de la Zélande occidentale.

*Ibid.* col. 2, ligne 19 en remontant, de Flandre, *lisez*, de Hainaut.

P. 17, col. 1, Gui de Dampierre, ligne 12 de cet article, de Hollande, *lisez*, de Zélande.

P. 19, col. 2, ligne 10 en remontant, la veille de Noël, *ajoutez*, 1326.

P. 21, col. 2, ligne 6 en remontant, son genre, *lisez*, son arrière-petit-fils.

P. 41, col. 1, GÉRARD D'ALSACE, ligne 2 de cet article et suiv., c'est ainsi qu'il faut rectifier la généalogie de Gérard d'Alsace: Gérard, frere puîné du Duc Albert dont on vient de parler, petit-fils d'Albert ou Adalbert, fondateur de Bouzonville, et arrière-petit-fils, par ce dernier, d'Eberhard IV, parent au huitième degré du côté paternel de Gontran le Riche.

VICOMTES DE VERDUN.

P. 43, col. 1, HERMAN, ligne 14 de cet article, 1003, *lisez*, 1013.

COMTES DE NORDGAU.

P. 75, col. 2, EBERHARD IV, ligne 14 de cet article, Duché de Brabant, *lisez*, Duché de Basse-Lorraine.

DUCS DE LOTHIER ET DE BRABANT.

P. 96, col. 2, Godefroi II, ligne 2 de cet article, Duché de Brabant, *lisez*, Duché de Basse-Lorraine.

P. 101, col. 1, FRÉDÉRIC DE LUXEMBOURG, ligne 5 de cet article en remontant, femme de Henri, *lisez*, femme de Waleran.

## DUCS DE LIMBOURG.

- P. 112, col. 3, Waleran III, ligne 8 de cet article, le Duc de la Basse-Lorraine, *effacez ces mots.*  
 P. 117, col. 2, *effacez la dernière ligne.*

## MARQUIS DE NAMUR.

- P. 118, col. 1, Marguerite de Courtenai, sœur de Philippe, *lisez*, sœur de Henri de Courtenai.

## COMTES DE LUXEMBOURG.

- Ibid.* col. 2, HENRI III, ligne 2, de Braz, *effacez les trois phrases qui suivent.*  
 P. 120, col. 1, JEAN I (Comte de Namur), ligne 5 en remontant, la nuit de Noël de la même année, *lisez*, de l'an 1326.  
 P. 121, col. 1, Jean II (Marquis de Namur), ligne 8 de cet article, sur la fin de la même année il partit, *lisez*, deux ans auparavant il étoit parti.

## COMTES DE CHINI.

- P. 132, col. 2, *effacez dans le préliminaire les quatre dernières lignes, où l'on nomme des lieux qui n'ont pas fait partie du Comté de Chiai.*

## COMTES DE LOSS.

- P. 142, col. 1, ligne 12, Guillaume, Comte d'Ost-Frise, *lisez*, Comte de Frise.

## COMTES DE CLEVES.

- P. 164, col. 2, ligne 13, Rurich, *lisez*, Rührort.  
 P. 169, ligne 1, ARNOUL II, *lisez*, Arnoul III.  
 P. 170, ligne 16, Comites clivenses, *lisez*, Comitibus clivensis.

## COMTES ET DUCS DE BERG.

- P. 168, col. 1, ADOLPHE V, lig. 5 de cet article, son oncle, *lisez*, son cousin.

## LA HOLLANDE EN RÉPUBLIQUE.

- P. 217, colonne 2 de cet article, ligne 3, d'attaquer les Espagnols, ou de les chasser, *lisez*, d'attaquer les Espagnols et de les chasser.

## MARGRAVES DE BADE.

- P. 346, col. 1, RODOLFE V, ligne 12 de cet article en remontant, Rodolfe IV, *lisez*, Rodolfe V.  
 P. 361, col. 2, FRÉDÉRIC VII, ligne 14 de cet article en remontant, de Frédéric III, *effacez, III.*

## DUCS DE SILÉSIE.

- P. 45, *les quatre dernières lignes du Préliminaire sont réfutées par les sept dernières de la page 453, où nous prouvons que la Silésie fut autrefois un fief de l'Empire.*  
 P. 434, col. 2, ligne 9 de l'alinéa, fit souvent la guerre à Henri, *lisez*, lui fit souvent la guerre.

## COMTES DE GORITZ.

- P. 578, col. 2, MAINHART II, lig. 10 de cet article, qui fut Comte de Tirol, *effacez ces mots.*

- P. 579, col. 1, MAINHART III, ligne 3 de cet article en remontant, on a mis avec le P. de Rubéis en 1265 la mort de ce Comte; mais le Nécrologe de Diessen la fixe en 1257; ainsi l'on doit faire commencer cette année le regne de Fulde Mainhart IV, son successeur.  
*Ibid.* col. 2, Mainhart V, lig. pénult. de cet article, Agnès de Petouve, *lisez*, Agnès de Peitou.

## DUCS DE CARINTHIE.

- P. 580, HENRI dit LE JEUNE, col. 1, ligne 7 de cet article en remontant, en mourant il laissa un fils qui fut l'Empereur S. Henri, et une fille, etc.

## OTTON.

- Même colonne, OTTON DE FRANCONIE, ligne 5 de cet article, Judith sa femme, fille de l'Empereur Otton I, *lisez*, dont on ignore la naissance.

## COMTES D'ANDECHS.

- P. 584, col. 2, ARNOUL IV, ligne 3 de cet article, d'Atila ou d'Atel, *lisez*, d'Attila ou Actle.  
 P. 585, col. 1, BERTHOLD III, Otilstesten ou Edelsteten, *lisez*, Octelstetten ou Edelstellen.  
 Même col., BERTHOLD IV, ligne 5, après ces mots du Marquisat d'Istrie, *lisez*, il avoit épousé, 1°. Hedwige, fille d'Ecbert, Comte de Butten, mort en 1144, laquelle hérita de plusieurs terres et châteaux par la mort de son frere Ecbert III, tué, le 5 Août 1158, au siège de Milan, et mourut, suivant le Nécrologe de Diessen, le 15 Juillet 1176, après avoir donné à son époux un fils, qui suit, et quatre filles. Lutgarde fut la seconde femme de Berthold; elle étoit fille de Suenon, Roi de Danemarck, ou plutôt de Séeland et de Fulmen; et Adélaïde, fille de Barad, Marquis de Wettin, dont son époux se fit séparer pour cause d'adultère, après en avoir eu Poppon, Prévôt de Bamberg, et une fille, Berte, Abbessé de Gerbstæten en Misnie. Berthold finit ses jours en 1187.  
*Ibid.* col. 2, ligne 8 en remontant, Walad, *lisez*, Wales.  
 P. 585, col. 2, ORTON II, ligne 7 de cet article Koctler, *lisez*, Koeler, *cette faute est répétée quatre fois au même article.*

## COMTES, PUIS DUCS DE SAVOIE.

- P. 636, col. 1, ligne 26 (mariage manqué), *effacez cette parathese.*  
 P. 637, col. 2, ligne 23, en remontant, un sanglant combat où 30 mille hommes périrent, *lisez*, un sanglant combat où 3 mille hommes périrent.

## DUCS DE MILAN.

- P. 648, dernière ligne de cet article, Gabriel, *lisez*, A Gabriel.

## DUCS DE FERRARE.

- P. 691, col. 2, ligne 18, en remontant, en les renouvelant, *lisez*, en la renouvelant.  
 P. 694, de la note, col. 2, ligne 3 du 3<sup>e</sup> alinéa, il eût embrassé, *lisez*, il eût abandonné.  
 P. 695, col. 1, ligne 12, François Renaud, *lisez*, François, Renaud.  
*Ibid.* col. 2, ORTIZON II, lignes 2 et 3 de cet article, mort avant 1264, *lisez*, mort en 1251.  
 P. 696, notes col. 1, ligne 4 en remontant, pris avec le Pape Clément VII, etc., *lisez*, poursuivi par les Impériaux, se retiroit avec le Pape Clément VII.

P. 700, Alfonse II, ligne 11 de cet article en remontant, après *ces mots*, avoient donné de l'ombrage à ce Prince, *ajoutez*, c'est ce qu'assurent la plupart des Historiens; l'Abbé Cérassi, dans la vie de ce Poëte, imprimée à Rome en 1785, détruit ces prétendues liaisons, et prouve que ce ne furent point ces amours avec Eléonore, mais des excès de colere du Tasse contre le Duc qui occasionnerent sa détention.

DOGES DE VENISE.

ANDRÉ GRATTI. p. 724, col. 1, ligne 11: Voyant le Pape détenu prisonnier, *lisez*, assiégé dans le château S.-Ange.

GRANDS-DUCS DE TOSCANE.

P. 762, PIERRE-LÉOPOLD-JOSEPH D'AUTRICHE, col. 2, ligne 29 du premier alinéa: le Roi, son cousin, *lisez*, le Roi, son beau-frere.

Cet article des Grands-Ducs de Toscane a été communiqué à l'Académie royale de Florence par M. le Comte de Durfort, Ambassadeur de France en cette Cour, pour le soumettre au jugement de cette Compagnie. Deux Commissaires de l'Académie ont examiné l'ouvrage et l'ont honoré de leur approbation, à laquelle le Secrétaire a joint son témoignage authentique. Nous croyons devoir mettre ces deux pieces sous les yeux du public.

Lettre des Commissaires de l'Académie

Al Signore Giulio Perini, Segretario della reale Accademia fiorentina.

ILLUSTRISSIMO SIGNORE, SIGNORE, PADRONO COLENDISSIMO,

Il sera difficile d'imiter l'auteur de l'Abbrégé chronologique, d'approfondir tant de choses en paroissant les effleurer. Così scriveva il signor de Voltaire, in proposito del compendio chronologico dell'istoria di Francia publicato dall' illustre Presidente d'Iénault, e noi crediamo di doverlo replicare nel dare il nostro sentimento sullo scripto intitolato, *Chronologie historique des Ducs, Marquis, Gouvernements et Grands-Ducs de Toscane*, e rimesso alla nostra Accademia, per averne il di lei giudizio.

Non è in fatti facil cosa il racchiudere in poche pagine l'istoria d'una nazione, distinguerne le epoche, notare i cangiamenti accaduti nel governo, accennandone le cagione, assegnare ai regnanti quel merito che è stato riconosciuto in loro dall' imparziale posterità, mostrarne il carattere valendosi alle volte dei brevi detti, o aneddoti che mentre sodisfanno allo scopo giovano a spargere una varietà nella narrazione, che per natura dell' opera potrebbe riescire soverchiamente monotona.

L'autore ha felicemente superato tutte queste difficoltà, usando uno stile vibrato e qualche volta inma-

ginoso quando la materia lo ha permesso, e siccome col di lui lavoro, crediamo che possa accrescersi il lustro della nazione toscana, siamo di parere che l'Accademia interessata alla di lei gloria, sia in dovere di mostrarne il più sincero gradimento, facendoci quel plauso che mentre procede da un corpo di persone riunite dall' amore per le lettere; et la ricompensa più ambita da chi si distingue nel coltivarle. E profittando dell' occasione, ci diamo l'onore di sottoscriverci,

Di V. S. illustrissima,

Devotissimi servitori,

GIUSEPPE PELLI, deputato.  
GIO CERRI deputato, e censore.

Dalla R. Accademia fiorentina,  
li 5 Agosto. 1790.

Attestation du Secrétaire de l'Académie.

Ho letto con vero piacere, per ordine di S. E. il Signor Conte di Durfort, Ministro di Francia a questa R. Corte di Toscana, il Ms. intitolato: *Chronologie historique des Ducs, Marquis, Gouvernements et Grands-Ducs de Toscane*, ed ho ammirata l'esattezza storica, la precisione filosofica con cui il doto autore segna i caratteri de' principi e de' soggetti che vuol descrivere; e sarebbe desiderabile ch'egli intraprendesse a dipingere l'istoria in grande della Toscana tutta, giacche, a dire il vero manca alla nostra nazione un quadro generale, che rappresenti il tutto insieme di questa parte più celebre dell' Italia; mentre abbiamo appena delle abbozzate istorie locali delle città e delle provincie di questo stato. Ho anche il conforto di vedere confermato il mio sentimento intorno a questa chronologia dalli due dotti Deputati, che col suo nome hanno voluto dare un' attestato della loro approvazione; ed acciò non cada dubbio alcuno dell' autenticità della loro firma, ho volo sottoscrivere la loro protesta, e munirla del sigillo di questa nostra R. Accademia fiorentina, ed in fede,

Dal Accademia questo di 11 Agosto 1790. GIULIO PERINI, Segretario primo della R. Accademia, etc. etc.

PRINCES DE CAPOUE.

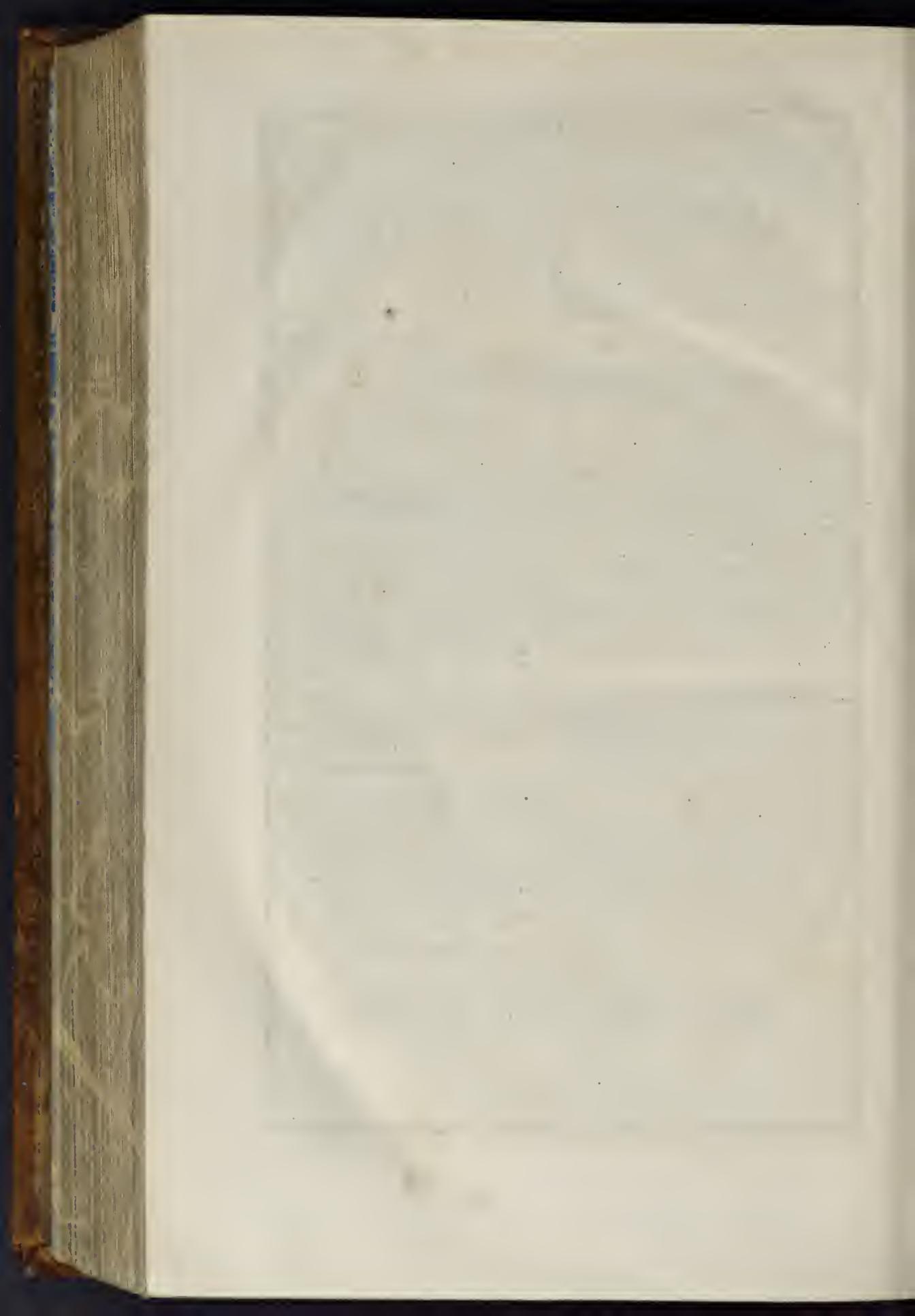
P. 786, col. 1, 2<sup>a</sup> alinéa, ligne 1, ce fut l'an 1015, *lisez*, l'an 1016.

Lig. 5 du même alinéa, après *ces mots*, selon d'autres, de cent, *ajoutez*, on n'est pas assuré de l'occasion de l'arrivée de ces Normands: les uns disent qu'ils alloient en dévotion à S. Michel du Mont-Cargan, les autres qu'ils revenoient de la Terre-Sainte.

ROIS DE NAPLES ET DE SICILE.

P. 819, col. 2, ligne 22 du second alinéa: Nocera, *lisez*, Lucera.

Fin des nouvelles corrections et additions des I, II et III<sup>e</sup> volumes.



## TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

## NOMS PROPRES

CONTENUS DANS LES TROIS VOLUMES.

*Nous croyons devoir expliquer au Lecteur, pour l'usage de cette Table, l'ordre que nous nous sommes prescrit.*

- 1°. *Quand il y a plusieurs Souverains homonymes de différens pays, c'est la lettre initiale du pays, en suivant l'alphabet, qui décide de leur rang. Par exemple, Acref, Comte d'Auvergne; Acref, Comte de Carcassonne.*
- 2°. *Lorsque des Prélats et des Princes séculiers portent le même nom, et que le nombre en est multiplié, nous plaçons les Papes les premiers, puis les Patriarches, ensuite les Empereurs, après les Rois, enfin les autres Souverains, toujours alphabétiquement. Exemple : Jean I, Pape, etc.; Jean I, Patriarche d'Alexandrie; Jean I, Patriarche d'Antioche; Jean I, Patriarche de Constantinople; Jean I, Patriarche de Jérusalem; Jean, Empereur d'Orient; Jean, Roi d'Angleterre; Jean, Comte d'Alençon.*
- 3°. *Pour ne point déranger l'ordre numéral des Souverains qui ont porté le même nom, nous avons nommé les mêmes personnes autant de fois qu'elles se rencontrent dans nos abrégés chronologiques, sous les différens titres qui leur conviennent : par exemple, Charles-Quint, Empereur, dans la suite des Empereurs; Charles I, parmi les Rois d'Espagne; le même Charles-Quint, comme Landgrave de la Haute-Alsace, etc.*

## A.

<b>A</b> AA, Roi de Hongrie, II, 50.	Achille, Comte de Guastalle, III, 679.	Acoad, Pape, I, 255.
Abax-Khan, Empereur des Mongols, I, 487.	Alimed ou Achmet I, Empereur ottoman, I, 504.	Achéser, Roi des Perses, I, 410.
Abdon, Comte de Poitiers, II, 549.	Achmet II, Empereur ottoman, I, 508.	Adel Ledimallah, 11 <sup>e</sup> et dernier Calife Fatimite d'Égypte, I, 480.
Abdallah, Roi de Cordoue, I, 758.	Ada, Roi de Bénédict, I, 784.	Adolfe I, Archevêque de Cologne, III, 271.
Abdalaziz, Gouverneur d'Espagne, I, 734.	Ada, Comtesse de Hollande, III, 205.	Adolfe II, Archevêque de Cologne, III, 277.
Abdalmélec, Gouverneur d'Espagne, I, 735.	Adalard, Comte de Châlons sur Saône, II, 626.	Adolfe III, Archevêque de Cologne, III, 281.
Abdrame, Roi de Cordoue, I, 757.	Adalberon, Duc de Carinthie, III, 580.	Adolfe I, de Nassau, Archevêque de Mayence, III, 244.
Abdrame III, Roi de Cordoue, I, 758.	Adalbert, Evêque de Mayence, III, 227.	Adolfe II, Archevêque de Mayence, III, 247.
Abderrame, Gouverneur d'Espagne, I, 735.	Adalbert, Roi d'Italie, II, 30.	Adolfe III, Archevêque de Cologne, III, 277.
Abdoulaziz-Maier-El-Mansour, Sultan d'Égypte, I, 492.	Adalbert, Duc et Marquis de Toscane, III, 746.	Adolfe IV, Duc de Bavière, III, 147.
Abdoulmalak, 10 <sup>e</sup> Calife, I, 472.	Adalbert II, Duc et Marquis de Toscane, III, 747.	Adolfe Frédéric II, Roi de Suède, III, 105.
Abel, Roi de Danemarck, II, 90.	Adalbert III, Marquis de Toscane, III, 748.	Adolfe, Prince d'Anhalt-Koethen, III, 440.
Abilus, Patriarche d'Alexandrie, I, 219.	Adalward, Duc de Spolette, III, 767.	Adolfe II, Comte de Berg, III, 165.
Aboubecr, premier Calife, I, 470.	Adalwald, Roi Lombard en Italie, I, 436.	Adolfe III, Comte de Berg, III, 165.
Aboubecr-Mansour-Saïfidin, Sultan d'Égypte, I, 492.	Adalric, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 65.	Adolfe IV, Comte de Berg, III, 167.
Abou-Gafan-Almanzor, 21 <sup>e</sup> Calife, I, 475.	Adam-Wincelas, Duc de Teschen, III, 469.	Adolfe V, Comte de Berg, III, 168.
Abou-Tarim-Mostanser-Billah, 5 <sup>e</sup> Calife Fatimite, I, 477.	Adelard, Roi de Westsex, I, 792.	Adolfe VI, Comte de Berg, III, 170.
Aboulabbas, 20 <sup>e</sup> Calife, I, 475.	Adelaide, Comtesse de Châlons sur Saône, II, 528.	Adolfe VII, Comte de Berg, III, 171.
Aboul-Achmet, Empereur Ottoman, I, 510.	Adelaide II, Comtesse de Châlons sur Saône, II, 529.	Adolfe VIII, Comte de Berg, III, 175.
Abou-Casou-Mostali; de Calife Fatimite, I, 478.	Adelaide, Dame de Heinsberg, Sup. III, ij.	Adolfe IX, Duc de Berg, III, 178.
Aboufoul-Ahmed, Sultan d'Égypte, I, 494.	Adelaide, Comtesse de Valois, II, 705.	Adolfe I, Comte de Boulogne, II, 761.
Aboul-Manzor-Amei-Kamilah, 7 <sup>e</sup> Calife Fatimite, I, 478.	Adelaide, Comtesse de Zutphen, III, 165.	Adolfe I, Comte de Cleves, III, 175.
Abou-Nasr Dghanbelah, Sultan d'Égypte, I, 494.	Adelbaud, Evêque de Mayence, III, 227.	— Duc de Cleves, et Comte de la Marck, III, 179.
Aboul Nasr Inal, Sultan d'Égypte, I, 495.	Adelbert, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 65.	Adolfe de Cleves, Gouverneur des Pays-Bas, III, 214.
Abou-saïd Mohammed, Sultan d'Égypte, I, 494.	Adelbert II, Comte de Sundgaw, III, 76.	Adolfe, Duc de Gueldre, III, 184.
Abou-saïd Balbah, Sultan d'Égypte, I, 494.	Adelbert III, Comte de Sundgaw, III, 176.	Adolfe, Comte de Guines, III, 785.
Abou-saïd Koschakalzin, Sultan d'Égypte, I, 494.	Adelbert, Comte du Norwegaw, III, 72.	Adolfe, Comte de Holstein, III, 475.
Abou-saïd Kanson, Sultan d'Égypte, I, 494.	Adelbert II, Comte de Norwegaw, III, 72.	Adolfe II, Comte de Holstein, III, 475.
Abou-saïd Jernac, Sultan d'Égypte, I, 495.	Adelbold, Evêque d'Utrecht, III, 194.	Adolfe III, Comte de Holstein, III, 476.
Abou-saïd Tarnaclopa, Sultan d'Égypte, I, 494.	Adèle, Comtesse de Vendôme, II, 810.	Adolfe IV, Comte de Holstein, III, 476.
Abou-saïd Tibere, Empereur d'Orient, I, 419.	Adelfrid, Roi de Bénédict, I, 789.	Adolfe IX, Duc de Holstein, III, 478.
Abulcaïar, Gouverneur d'Espagne, I, 735.	Adelgise, Prince de Bénévent, III, 770.	Adolfe-Frédéric, Duc de Holstein-Léon, III, 485.
Abou-Sama-Bouras, Sultan d'Égypte, I, 481.	Adelgote, Archevêque de Bamberg, III, 514.	Adolfe, Duc de Juliers, III, 181.
Acace, Patriarche d'Antioche, I, 259.	Adeline, Comtesse de Meulant, II, 690.	Adolfe, Duc de Limbourg, III, 221.
Acace, Patriarche de C. P., I, 242.	Adelwalt, Roi de Dèce, I, 789.	Adolfe, Comte de la Marck, III, 165.
Acref, Comte d'Auvergne, et Duc d'Aquitaine, II, 522.	Ademar Fabri, Evêque de Genève, III, 608.	Adolfe II, Comte de la Marck, III, 171.
Acref I, Comte de Carcassonne, II, 505.	Ademar, Prince de Salerne, III, 794.	Adolfe III, Comte de la Marck, III, 175.
Acref II, Comte de Carcassonne, II, 505.	Ademar, Comte d'Angoulême, II, 381.	Adolfe IV, Comte de la Marck, III, 177.
Achilias (S.), Patriarche d'Alexandrie, I, 224.	Ademar, Comte de Poitiers, II, 551.	Adolphe, Comte palatin du Rhin, III, 325.
	Ademar I, Vicomte de Limoges, II, 592.	Adolphe-Frédéric, Duc de Schleswig, III, 492.
	Ademar II, Vicomte de Limoges, II, 592.	Adolphe-Frédéric I, Duc de Strelitz, III, 494.
	Ademar III, Vicomte de Limoges, II, 593.	Adolphe-Frédéric II, Duc de Strelitz, III, 494.
	Ademar IV, Vicomte de Limoges, II, 594.	
	Ademar V, Vicomte de Limoges, II, 594.	
	Ademar, Vicomte de Luremne, II, 599.	

Adolphe-Frédéric IV, Duc de Strelitz, III, 494.  
 Adolphe, Comte de Waldeck, III, 581.  
 Adrien I, Pape, I, 260.  
 Adrien III, Pape, I, 265.  
 Adrien IV, Pape, I, 267.  
 Adrien V, Pape, I, 287.  
 Adrien VI, Pape, I, 532.  
 Adrien, Empereur romain, I, 700.  
 Adrien de Vignacourt, Grand-Maître de Malte, I, 528.  
 Agapit, Pape, I, 260.  
 Agapit, II, Pape, I, 271.  
 Agapitus I, Patriarche d'Antioche, I, 255.  
 Agapitus II, Patriarche d'Antioche, I, 255.  
 Agathon, Pape, I, 253.  
 Agathon, Patriarche jacobite d'Alexandrie, I, 250.  
 Agil, Roi des Visigoths, I, 750.  
 Agilfrid, Evêque de Liège, III, 129.  
 Agilolf, Evêque de Cologne, III, 260.  
 Agilolph, Roi des Lombards en Italie, I, 444.  
 Agilolfre, Duc de Spolète, III, 709.  
 Agnès, Dame de Bourbon, II, 414.  
 Agnès, Duchesse de Bavière, III, 598.  
 Agnès, Baronne de D'uez, II, 586.  
 Agnès, Dame de Hainbourg, Sup. III, 6.  
 Agnès, Comtesse de Nevers et d'Auxerre, II, 565.  
 Agnès, Comtesse de Ponthieu, II, 755.  
 Agnès, Comtesse de Veldenz, Sup. III, xxxj.  
 Agon, Duc de Fribourg, I, 418.  
 Agriacus, Evêque de Trèves, III, 287.  
 Agriacus, Evêque de Liège, III, 126.  
 Agrippin, Patriarche d'Alexandrie, I, 220.  
 Agrocitus, Evêque de Trèves, III, 287.  
 Ahmed-Nasser-Sheicabeddin, Sultan d'Egypte, I, 492.  
 Ahmed, Sultan d'Egypte, I, 495.  
 Ahyuliquata, Empereur de la Chine, II, 175.  
 Ainar, Sieur de Bourbon, II, 411.  
 Ainarde-Poitiers, Comte de Valentinois, II, 460.  
 Ainar II, Comte de Valentinois, II, *ibid.*  
 Ainar III, Comte de Valentinois, II, 461.  
 Ainar IV, Comte de Valentinois, II, 462.  
 Ainar V, Comte de Valentinois, II, *ibid.*  
 Ainar VI, Comte de Valentinois, II, 465.  
 Alieri, Patriarche latin d'Antioche, I, 289.  
 Aimon de Montcaul, Evêque de Geneva, III, 604.  
 Aimon I, Sieur de Bourbon, II, 411.  
 Aimon II, Sieur de Bourbon, II, 412.  
 Aimon, Comte de Genevois, III, 600.  
 Aimon III, Comte de Genevois, III, 604.  
 Aimon IV, Comte de Genevois, III, 608.  
 Aimon, Comte de Savoie, III, 618.  
 Aion, Duc de Brénois, I, 414.  
 Aion II, Prince de Brénois, III, 772.  
 Aïon, Roi chrétien d'Arménie, I, 464.  
 Alaceddis-Kairabad, Sultan d'Iconium, I, 482.  
 Alahor, Gouverneur d'Espagne, I, 734.  
 Alain I, Comte de Vannes, II, 802.  
 Alain II, Roi de Bretagne, II, 805.  
 Alain III, Comte de Vannes, II, 804.  
 Alain IV, Comte de Vannes, puis de Rennes, II, *ibid.*  
 Alain III ou V, Duc de Bretagne, II, 806.  
 Alain-Fergent, Duc de Bretagne, II, 807.  
 Alain-le-Grand, Sieur d'Albret, II, 807.  
 Alain d'Albret, Vicomte de Limoges, II, 538.  
 Alain, Comte de Penhiers, II, 616.  
 Alaman, Evêque de Geneva, III, 607.  
 Alain I, Seigneur de Château-Gonthier, II, 859.  
 Alard II, Seigneur de Château-Gonthier, II, 859.  
 Alard III, Seig. de Château-Gonthier, II, *ibid.*  
 Alard IV, Seigneur de Château-Gonthier, II, 539.  
 Alarie II, Roi des Visigoths, I, 729.  
 Alarie, Comte d'Anjou, II, 538.  
 Alarie, Vidame de Narbonne, II, 515.  
 Alarie, Evêque d'Utrecht, III, 189.  
 Alarie, Comte de Bourgogne, II, 495.  
 Alarie II, Comte de Bourgogne, II, 496.  
 Alarie, Comte de Dammarin, II, 662.  
 Alarie II, Comte de Dammarin, II, *ibid.*  
 Alarie III, Comte de Dammarin, II, *ibid.*  
 Alarie I, Comte héréditaire de Mâcon, II, 485.  
 Alarie II, Comte de Mâcon, II, *ibid.*  
 Alarie III, Comte de Mâcon, II, 485.  
 Alarie, Vicomte de Narbonne, II, 515.  
 Alarie, Comte de Norgau, III, 752.  
 Alarie, Sieur de Salins, II, 552.  
 Alarie, Duc de Spolète, III, 709.  
 Alarcon, Archevêque de Trèves, III, 296.  
 Alarcon ou Adalhard, Ev. de Liège, III, 581.  
 Alarcon II, Evêque de Liège, III, 582.  
 Albert, Patriarche latin d'Antioche, I, 501.  
 Albert I, Patriarche latin de Jérusalem, I, 297.  
 Albert II, Patriarche latin de Jérusalem, I, 299.  
 Albert I, de Louvain, Evêque de Liège, III, 141.  
 Albert II, de Guyse, Evêque de Liège, III, 142.  
 Albert I, Archevêque de Magdebourg, III, 512.  
 Albert II, Archevêque de Magdebourg, III, 512.  
 Albert III, Archevêque de Magdebourg, III, 526.  
 Albert IV, Archevêque de Magdebourg, III, 525.  
 Albert V, Archevêque de Magdebourg, III, 527.  
 Albert ou Adalbert I, Archevêque de Mayence, III, 255.

Albert II, Archevêque de Mayence, IV, 256.  
 Albert ou Adalbert III, Archevêque de Mayence, III, 248.  
 Albert ou Adalbert IV, Archevêque de Mayence, III, 249.  
 Albert I, Archevêque de Riga, III, 564.  
 Albert II, Archevêque de Riga, III, *ibid.*  
 Albert d'Autriche, Emp. d'Occid. II, 51.  
 Albert II, Emp. d'Occid. II, 57.  
 Albert, Roi de Bohême, III, 462.  
 Albert, Roi de Hongrie, II, 57.  
 Albert, Roi de Suède, I, 90.  
 Albert I, Pr. d'Anhalt-Zerbst-Dessau, III, 458.  
 Albert II, Pr. d'Anhalt-Zerbst-Dessau, III, *ibid.*  
 Albert, Prince d'Anhalt-Koethen, III, 459.  
 Albert I, Duc d'Autriche, III, 571.  
 Albert II, Duc d'Autriche, III, 573.  
 Albert III, Duc d'Autriche, III, *ibid.*  
 Albert IV, Duc d'Autriche, III, 574.  
 Albert V, Duc d'Autriche, III, 575.  
 Albert VI, Duc de Carinthie, III, 576.  
 Albert I, Margrave d'Autriche, III, 566.  
 Albert II, Margrave d'Autriche, III, 567.  
 Albert, Comte de Snaulaw, III, 78.  
 Albert IV, Landgrave de la haute Alsace, III, 77.  
 Albert V, Landgrave de la haute Alsace, III, 77.  
 Albert VI, Landgrave de la haute Alsace, III, 82.  
 Albert VII, Landgrave de la haute Alsace, III, 85.  
 Albert I, Duc de Bavière, III, 495.  
 Albert II, Duc de Bavière, III, 496.  
 Albert III, Duc de Bavière, III, *ibid.*  
 Albert I, Margrave de Brandebourg, III, 515.  
 Albert II, Margrave de Brandebourg, III, 517.  
 Albert III, Margrave de Brandebourg, III, 527.  
 Albert I, Duc de Brunswick, III, 457.  
 Albert II, Duc de Brunswick, III, 458.  
 Albert II, Duc de Brunswick-Gubenhausen, III, 490.  
 Albert III, Duc de Brunswick-Gubenhausen, III, 490.  
 Albert III, Duc de Brunswick-Gubenhausen, III, 490.  
 Albert, Comte de Châlons, III, 137.  
 Albert, Comte, Seigneur de Ferrare, III, 697.  
 Albert d'Autriche, Comte de Forêt, II, 552.  
 Albert I, Comte de Goritz, III, 579.  
 Albert II, Comte de Goritz, III, *ibid.*  
 Albert IV, Comte de Goritz, III, *ibid.*  
 Albert, Comte de Hainaut, III, 54.  
 Albert, Comte de Hollande, III, 212.  
 Albert d'Alsace, Duc de Lotharinge, III, 415.  
 Albert I, Duc de Mecklenbourg, III, 487.  
 Albert II, Duc de Mecklenbourg, III, 488.  
 Albert III, Duc de Mecklenbourg, III, 489.  
 Albert IV, Duc de Mecklenbourg, III, 490.  
 Albert V, Duc de Mecklenbourg, III, 491.  
 Albert, Margrave de Misnie, III, 423.  
 Albert I, Comte de Namur, III, 110.  
 Albert II, Comte de Namur, III, *ibid.*  
 Albert III, Comte de Namur, III, 111.  
 Albert, Burgrave de Namur, III, 509.  
 Albert I, Duc de Saxe, III, 412.  
 Albert II, Duc de Saxe, III, *ibid.*  
 Albert III, Duc de Saxe, III, 415.  
 Albert, Landgrave de Thuringe, III, 509.  
 Albert I, Comte de Vermandois, III, 705.  
 Albert II, Comte de Vermandois, III, *ibid.*  
 Albert, Duc de Saxe, Gouverneur des Pays-Bas, III, 215.  
 Albert d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, III, 218.  
 Albert de Brandebourg, G.-M. de l'Ordre teuto-nique, III, 545.  
 Albin, Contendant pour l'Empire, I, 374.  
 Alboin Er, Roi lombard en Italie, I, 412.  
 Alboin, Duc de Spolète, I, 424.  
 Alchert I, Comte de la haute Marche, II, 376.  
 Alchert II, Comte de la Marche, II, 377.  
 Alchert III, Comte de la Marche, II, *ibid.*  
 Alchert V, Comte de la Marche, II, 379.  
 Alchert V, Comte de la Marche, II, 380.  
 Alchert, Marquis de Scythie, II, 290.  
 Aldeman, Roi d'Angleterre, I, 717.  
 Aldwin, Evêque de Cologne, III, 250.  
 Aldovrand I, Seigneur de Ferrare, III, 695.  
 Aldovrand III, Seigneur de Ferrare, III, 697.  
 Aldrich, Roi de Kent, I, 705.  
 Alduin, Roi de Suèves, I, 702.  
 Alduin, Comte d'Anjou, III, 575.  
 Alduin II, Comte d'Anjou, III, 576.  
 Aldulph, Roi d'Estrangie, I, 792.  
 Alebran, Marquis de Montferat, III, 630.  
 Alesian, Comte de Vexin, II, 681.  
 Alered, Roi de Northumberland, I, 790.  
 Alexandre (S.), Pape, I, 219.  
 Alexandre II, Pape, I, 270.  
 Alexandre III, Pape, I, 288.  
 Alexandre IV, Pape, I, 299.  
 Alexandre V, Pape, I, 525.  
 Alexandre VI, Pape, I, 529.  
 Alexandre VII, Pape, I, 534.  
 Alexandre VIII, Pape, I, 545.  
 Alexandre, jacobite d'Alexandrie, I, 252.  
 Alexandre (S.), Patriarche d'Alexandrie, I, 225.  
 Alexandre, Patriarche d'Antioche, I, 257.  
 Alexandre II, Patriarche d'Antioche, I, 249.  
 Alexandre, Patriarche de C. P. I, 225.  
 Alexandre, Patriarche de Jérusalem, I, 225.

Alexandre, Patriarche de Jérusalem, I, 227.  
 Alexandre I, Evêque de Liège, III, 158.  
 Alexandre II, Evêque de Liège, III, 140.  
 Alexandre, Empereur romain, I, 597.  
 Alexandre, Empereur d'Orient, I, 450.  
 Alexandre I, Roi d'Écosse, I, 845.  
 Alexandre II, Roi d'Écosse, I, *ibid.*  
 Alexandre III, Roi d'Écosse, I, 844.  
 Alexandre, Roi de Danemarck, II, 75.  
 Alexandre-Edouard, Duc d'Anjou, II, 863.  
 Alexandre-Médicis, 1er Duc de Florence, III, 757.  
 Alexandre, Duc de Holstein-Sundebourg, III, 479.  
 Alexandre Farnese, Duc de Parme et de Plaisance, III, 459.  
 Alexandre I, Grand Prince de Volodimer, II, 117.  
 Alexandre II, Grand Prince de Volodimer, II, 112.  
 Alexandre Farnese, Gouverneur des Pays-Bas, III, 217.  
 Alexandre Farnese, Gov. des Pays-Bas, III, 224.  
 Alexis, Patriarche de C. P. I, 290.  
 Alexis I, Comte, Empereur d'Orient, I, 456.  
 Alexis II, Comte, Empereur d'Orient, I, 445.  
 Alexis III, Comte, Empereur d'Orient, I, 446.  
 Alexis IV, Empereur d'Orient, I, 447.  
 Alexis Ducas, Empereur d'Orient, I, 447.  
 Alfonso de Castille, Emp. d'Occid. II, 50.  
 Alfonso I, Roi de Navarre et d'Aragon, I, 742.  
 Alfonso II, Roi d'Aragon, I, 745.  
 Alfonso III, Roi d'Aragon, I, 755.  
 Alfonso IV, Roi d'Aragon, I, 755.  
 Alfonso V, Roi d'Aragon, I, 758.  
 Alfonso I, Roi des Asturies, I, 754.  
 Alfonso II, Roi d'Oviédo, I, 755.  
 Alfonso III, Roi de León, I, 758.  
 Alfonso IV, Roi de León, I, 758.  
 Alfonso V, Roi de León, I, 740.  
 Alfonso VI, Roi de León, I, 741.  
 Alfonso VII, Roi de Castille, I, 745.  
 Alfonso VIII, Roi de Castille, I, 745.  
 Alfonso Raymond III, Roi de Castille, I, 744.  
 Alfonso IX, Roi de León, I, 746.  
 Alfonso X, Roi de Castille et de León, I, 749.  
 Alfonso XI, Roi de Castille et de León, I, 753.  
 Alfonso I, Roi de Naples, III, 844.  
 Alfonso II, Roi de Naples, III, 849.  
 Alfonso, Roi de Sicile, III, 853.  
 Alfonso-Henriquez, Roi de Portugal, I, 777.  
 Alfonso II, Roi de Portugal, I, 778.  
 Alfonso III, Roi de Portugal, I, 778.  
 Alfonso IV, Roi de Portugal, I, 779.  
 Alfonso V, Roi de Portugal, I, 780.  
 Alfonso VI, Roi de Portugal, I, 785.  
 Alfonso, Prince de Capoue, III, 792.  
 Alfonso, Comte d'Eu, II, 800.  
 Alfonso I, Duc de Ferrare, III, 698.  
 Alfonso II, Duc de Ferrare, III, 700.  
 Alfonso III, Comte de Foulques, III, 297.  
 Alfonso IV, Duc de Modène, III, 702.  
 Alfonso I, Comte de Provence, II, 477.  
 Alfonso II, Comte de Provence, II, 483.  
 Alfonso-Joachim, Comte de Toulouse, II, 296.  
 Alfonso III, Comte de Toulouse, II, 297.  
 Alfonso III, Comte de Toulouse, II, 297.  
 Alphonse de Portugal, G.-M. de Malte, I, 517.  
 Alred, Roi d'Angleterre, I, 794.  
 Alred, Roi de Northumberland, I, 790.  
 Alred I, Baron de Fougères, II, 895.  
 Alric, Evêque d'Utrecht, III, 189.  
 Alrican I, Roi de Cordoue, I, 757.  
 Alrican II, Roi de Cordoue, I, 759.  
 Ali, 4e Califé, I, 471.  
 Ali Mansour Alachin, Sultan d'Egypte, I, 495.  
 Alibah, Gouverneur d'Espagne, I, 755.  
 Alex de Alexarie, Comtesse de Bourgogne, II, 504.  
 Alex de Bourgogne, Comtesse d'Auxerre, II, 568.  
 Alex, Comtesse d'Eu, II, 779.  
 Alex, Comtesse de Rouci, II, 758.  
 Alex, Comtesse de Mâcon, II, 490.  
 Almoraz, 3e Malhadit, I, 476.  
 Almoiti, Comtesse de la Marche, II, 578.  
 Almondar, Roi de Cordoue, I, 753.  
 Alof de Vignacourt, Grand-Maître de Malte, I, 527.  
 Al'Arslan, Sultan d'Alep, I, 481.  
 Alplaud, Roi d'Estrangie, I, 792.  
 Alplaud, Roi de Northumberland, I, 790.  
 Alplaud II, Roi de Northumberland, I, *ibid.*  
 Alware, Comte d'Uguel, II, 516.  
 Alvirio Alacégnin, Evêque de Venise, III, 729.  
 Alvirio, Evêque d'Utrecht, III, 189.  
 Anahai, Roi des Visigoths, I, 729.  
 Anahai-Fortunat, Evêque de Trèves, III, 290.  
 Anahric, Roi des Visigoths, I, 729.  
 Anahric I, Vicomte de Nubonne, II, 517.  
 Anahric II, Vicomte de Narbonne, II, 518.  
 Anahric III, Vicomte de Narbonne, II, 518.  
 Anand (S.), Evêque de Liège, III, 527.  
 Ananias I, Sieur d'Albret, I, 261.  
 Ananias II, Sieur d'Albret, II, *ibid.*  
 Ananias III, Sieur d'Albret, II, *ibid.*  
 Ananias IV, Sieur d'Albret, II, *ibid.*  
 Ananias V, Sieur d'Albret, II, *ibid.*  
 Ananias VI, Sieur d'Albret, II, *ibid.*  
 Ananias VII, Sieur d'Albret, II, *ibid.*

TABLE ALPHABETIQUE.

Amantien, Comte d'Astarac, II, 285.  
 Amantien de Beaufort, Vicomte de Turenne, II, 403.  
 Amant, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 291.  
 Amant I, Roi de Jérusalem, I, 444.  
 Amant II de Lusignan, Roi de Jérusalem, I, 461.  
 Amant, Roi de Chypre, I, 459.  
 Amant I, Comte d'Evreux, II, 865.  
 Amant II, Comte d'Evreux, II, 862.  
 Amant III, Comte d'Evreux, II, 866.  
 Amant I, Vicomte de Meulant, II, 696.  
 Amant II, Vicomte de Meulant, II, 697.  
 Amant III, Baron de Montfort, II, 675.  
 Amant III, Baron de Montfort, II, 676.  
 Amant IV, Baron de Montfort, II, 675.  
 Amant V, Baron de Montfort, II, 677.  
 Amant VI, Comte de Montfort, II, 679.  
 Amant, Gouverneur d'Espagne, I, 734.  
 Amant, Comte de Rouci, II, 742.  
 Amant de Quait, Evêque de Genere, III, 605.  
 Amant II, Comte de Genevois, III, 604.  
 Amant III, Comte de Genevois, III, 607.  
 Amant IV, Comte de Genevois, III, 608.  
 Amant I, Comte de Maurienne, III, 614.  
 Amant II, Comte de Savoie, III, 616.  
 Amant III, Comte de Savoie, III, 615.  
 Amant IV ou V, Comte de Savoie, III, 617.  
 Amant VI, Comte de Savoie, III, 619.  
 Amant VII, Comte de Savoie, III, 620.  
 Amant VIII, Duc de Savoie, III, 621.  
 Amant VIII, Duc de Savoie, Evêque de Genève, III, 620.  
 Amant IX, Duc de Savoie, III, 623.  
 Amant, Comte de Montclair, II, 517.  
 Amant, Comte de Neuchâtel ou Suisse, III, 528.  
 Amari, Patriarche Latin d'Antioche, I, 289.  
 Amari, Comte de Maguelone, III, 520.  
 Aman, 25e Clélie, I, 471.  
 Aman, Patriarche de Jérusalem, I, 259.  
 Amarat, I, Empereur Ottoman, I, 496.  
 Amarat II, Empereur Ottoman, I, 498.  
 Amarat III, Empereur Ottoman, I, 503.  
 Amarat IV, Empereur Ottoman, I, 505.  
 Amas (S.), Pape, I, 218.  
 Anastase (S.), Pape, I, 227.  
 Anasthe II (S.), Pape, I, 129.  
 Anastase III, Pape, I, 269.  
 Anastase IV, Pape, I, 286.  
 Anastase, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 246.  
 Anastase I, Patriarche d'Antioche, I, 245.  
 Anastase II, Patriarche d'Antioche, I, 247.  
 Anastase III, Patriarche d'Antioche, I, 247.  
 Anastase I, Patriarche de C. P., I, 266.  
 Anastase, Patriarche de Jérusalem, I, 235.  
 Anastase, Patriarche de Jérusalem, I, 235.  
 Anastase I, Empereur d'Orient, I, 466.  
 Anastase II, Empereur d'Orient, I, 421.  
 Anatole, Patriarche de C. P., I, 240.  
 Ancau, Sire de Joinville, II, 602.  
 Ancel, Sire de Joinville, II, 602.  
 Andahard (S.), Evêque de Mayence, III, 227.  
 Andalar, Duc de Bœuven, I, 422.  
 Andica, Roi des Suez, I, 732.  
 André de Cuyx, Evêque d'Utrecht, III, 195.  
 André I, Roi de Hongrie, II, 50.  
 André II, Roi de Hongrie, II, 54.  
 André III, Roi de Hongrie, II, 35.  
 André I, grand Prince de Volodimer, II, 116.  
 André III, grand Prince de Volodimer, II, 118.  
 André, Duc de Naples, III, 739.  
 André de Hongrie, Roi de Naples, III, 829.  
 André, Dauphin de Viennois, II, 455.  
 André Comarino, Doge de Venise, III, 718.  
 André Dandolo, Doge de Venise, III, 717.  
 André Gritti, Doge de Venise, III, 724.  
 André Venetianino, Doge de Venise, III, 721.  
 André, Maître Provain, en Livonie, III, 550.  
 André de Stuckland, Maître Provain, en Livonie, III, 550.  
 André de Vastaphin, Maître Provain, en Livonie, III, 551.  
 Andrel, Roi de Norumberland, I, 799.  
 Andronic, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 246.  
 Andronic, I, Empereur d'Orient, I, 434.  
 Andronic I, Comnene, Empereur d'Orient, I, 444.  
 Andronic II Paléologue, Empereur Grec, I, 444.  
 Andronic III Paléologue, Empereur Grec, I, 454.  
 Andrie, Prince de Capoue, III, 792.  
 Angelo Patrician, Doge de Venise, III, 799.  
 Angilbert, Gouverneur de Pontieux, II, 750.  
 Anicet (S.), Pape, I, 222.  
 Anicet, Patriarche d'Alexandrie, I, 218.  
 Anas, Roi d'Estanglie, I, 792.  
 Anne, Duc de Montmorancy, II, 6331.  
 Anne, Reine d'Angleterre, I, 835.  
 Anne, Impératrice de Russie, II, 130.  
 Anne de Lorraine, Duchesse d'Anjou, II, 796.  
 Anne II, de la Tour, Comtesse d'Autvergne, 572.  
 Anne-Marie-Louise d'Orléans, Dampière d'Autvergne, II, 573.

Anne-Marie-Louise d'Orléans, Dame de Beaujolais, II, 480.  
 Anne, Duchesse de Bretagne, II, 915.  
 Anne de Bretagne, Comtesse d'Etampes, II, 668.  
 Anne de Plessis, Comtesse, ensuite Duchesse d'Etampes, II, 669.  
 Anne, Comtesse d'Egmond Baren, Sup., III, xxxvii.  
 Anne, Comtesse de Donmarin, II, 665.  
 Anne de Laval, Comtesse de Joigny, II, 605.  
 Anne, Comtesse de Lyonnais, II, 471.  
 Anne de Montlezau, Comtesse de Pardiac, II, 287.  
 Anne de Hussion, Comtesse de Tonnere, II, 458.  
 Anne, Vicomtesse de Turenne, II, 465.  
 Anne, Dauphine de Viennois, II, 455.  
 Anneite de Clemonat, Grand-M. de Malte, I, 527.  
 Annon I, Evêque de Cologne, III, 269.  
 Annon, Archevêque de Cologne, III, 265.  
 Annon de Sangershausen, Grand-M. de l'Ordre Teuton. III, 541.  
 Annon de Sangershausen, Maître Provain, en Livonie, III, 550.  
 Anselme, Duc de Spolète, III, 770.  
 Anseau de Joinville, Comte de Yaudemont, III, 47.  
 Anselme Casimir, Archevêque de Mayence, III, 253.  
 Anselme François, Archevêque de Mayence, III, 256.  
 Anselme, Duc de Frioul, I, 424.  
 Anselme, Comte d'Hesslin, II, 770.  
 Anselme, Comte de S.-Paul, II, 771.  
 Anselm, Evêque d'Utrecht, 292.  
 Anstif, Roi de Bénévent, I, 789.  
 Ansprand, Roi des Lombards en Italie, I, 420.  
 Ansprand, Duc de Spolète, I, 421.  
 Anstoro (S.), Pape, I, 222.  
 Antidime, Empereur d'Occident, I, 405.  
 Antioche, Patriarche de C. P., I, 246.  
 Antihyme II, Patriarche de C. P., I, 343.  
 Antilyne, Duc de Naples, III, 799.  
 Antoine I, Patriarche de C. P., I, 270.  
 Antoine II, Patriarche de C. P., I, 280.  
 Antoine III, Patriarche de C. P., I, 286.  
 Antoine IV, Patriarche de C. P., I, 320.  
 Antoine, Archevêque de Cologne, III, 281.  
 Antoine de Champan, Evêque de Genere, III, 610.  
 Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, I, 767.  
 Anroine, Roi de Portugal, I, 785.  
 Antoine, Sire de Beaujolais, II, 478.  
 Anroine, Duc de Brabant, III, 108.  
 Antoine Ulric, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, III, 434.  
 Antoine, Comte de Dammarin, II, 664.  
 Antoine Ferdinand, Duc de Guastalla, III, 689.  
 Antoine de Lorraine, Sire de Joinville, II, 603.  
 Antoine, Duc de Lorraine, III, 57.  
 Antoine de Bourgogne, Duc de Luxembourg, III, 124.  
 Antoine, Prince de Monaco, III, 745.  
 Antoine, Comte de Reithel, II, 626.  
 Antoine, Comte de Sancerre, II, 410.  
 Antoine de Cussol, Comte de Tonnere, II, 529.  
 Antoine de la Tour, Vicomte de Turenne, II, 403.  
 Antoine de Lorraine, Comte de Vandemout, III, 46.  
 Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, II, 821.  
 Antoine, Comte d'Urbain, III, 765.  
 Antoine Flavin, Grand-M. de Malte, I, 524.  
 Antoine Manuel Villéna, Grand-M. de Malte, I, 528.  
 Antoine de Paul, Grand-M. de Malte, I, 527.  
 Antoine Giscard, Doge de Venise, III, 724.  
 Antoine Pridi, Doge de Venise, III, 726.  
 Antoine Vernieri, Doge de Venise, III, 719.  
 Antoku, Empereur du Japon, II, 222.  
 Antonin, Patriarche de Jérusalem, I, 571.  
 Antonin, Empereur Romain, I, 571.  
 Apollinaire, Patriarche d'Alexandrie, I, 244.  
 Appelin, Evêque de Genève, III, 599.  
 Aquilin, Evêque de Cologne, III, 258.  
 Arcade, Empereur d'Orient, I, 568.  
 Archambaud, Archevêque de Mayence, III, 252.  
 Archambaud I, Sire de Bourbon, II, 411.  
 Archambaud II, Sire de Bourbon, II, 412.  
 Archambaud III, Sire de Bourbon, II, 412.  
 Archambaud IV, Sire de Bourbon, II, 412.  
 Archambaud V, Sire de Bourbon, II, 412.  
 Archambaud VI, Sire de Bourbon, II, 412.  
 Archambaud VII, Sire de Bourbon, II, 412.  
 Archambaud VIII, Sire de Bourbon, II, 413.  
 Archambaud IX, Sire de Bourbon, II, 412.  
 Archambaud X, Sire de Bourbon, II, 412.  
 Archambaud, Comte de Foix, II, 412.  
 Archambaud, Comte de Périgord, II, 580.  
 Archambaud II, Comte de Périgord, II, 581.  
 Archambaud III, Comte de Périgord, II, 581.  
 Archambaud IV, Comte de Périgord, II, 581.  
 Archambaud V, Comte de Périgord, II, 581.

Archambaud VI, Comte de Périgord, II, 581.  
 Archambaud, Vicomte de Turenne, II, 399.  
 Arducus, Evêque de Genere, III, 601.  
 Ardulph, Roi de Northumberland, I, 799.  
 Argoun-Khan, Grand-Khan des Mogols, I, 489.  
 Aribert I, Roi des Lombards, en Italie, I, 417.  
 Aribert II, Roi des Lombards, en Italie, I, 419.  
 Arlioni, Archevêque de Mayence, III, 253.  
 Arigise, Duc de Bénévent, I, 412.  
 Arigise, Duc de Bénévent, I, 424.  
 Arigise, Duc de Bénévent, III, 795.  
 Arisold, Roi des Lombards, en Italie, I, 416.  
 Arville, Duc de Spolète, I, 412.  
 Arnaud de Périgord, Grand-M. de Malte, I, 521.  
 Arnaud Amaniac, Sire d'Albret, II, 266.  
 Arnaud Bourrain, Comte d'Angoulême et de Périgord, II, 375.  
 Arnaud Gaucer, Comte d'Angoulême, II, 376.  
 Arnaud Bernard, Comte d'Anjou, II, 275.  
 Arnaud Bernard, Comte d'Anjou, II, 376.  
 Arnaud Garcia, Comte d'Astarac, II, 282.  
 Arnaud II, Comte d'Astarac, II, 282.  
 Arnaud, Comte de Carcassonne, II, 505.  
 Arnaud, Duc annoville de Gascogne, I, 255.  
 Arnaud, Vicomte de Louzange, III, 280.  
 Arnaud-Odon, Vicomte de Louzange, III, 281.  
 Arnaud-Odon II, Vicomte de Louzange, III, 281.  
 Arnaud-Guillem I, Comte de Pardiac, II, 286.  
 Arnaud-Guillem II, Comte de Pardiac, II, 287.  
 Arnaud-Guillem III, Comte de Pardiac, II, 287.  
 Arnaud-Guillem IV, Comte de Pardiac, II, 287.  
 Arnaud-Guillem V, Comte de Pardiac, II, 287.  
 Arnaud, Comte de Raux, II, 536.  
 Arnaud de Toroge, Grand-M. du Temple, I, 618.  
 Arnaud, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 271.  
 Arnold I, Archevêque de Cologne, III, 437.  
 Arnold II, Archevêque de Cologne, III, 437.  
 Arnold de Selchow, Archevêque de Mayence, III, 257.  
 Arnold I, Archevêque de Trier, III, 298.  
 Arnold II, Archevêque de Trier, III, 300.  
 Arnold de Horn, Evêque de Liège, III, 150.  
 Arnold d'Isomburg, Evêque d'Utrecht, III, 197.  
 Arnold de Hon, Evêque d'Utrecht, III, 203.  
 Arnold, Empereur, II, 6.  
 Arnoul, Roi de Lorraine, III, 36.  
 Arnoul, Comte d'Neucou, II, 8-8.  
 Arnoul, Duc de Bavière, III, 396.  
 Arnoul, Comte de Roulogne, III, 761.  
 Arnoul IV, Comte d'Andechs, III, 584.  
 Arnoul V, Comte d'Andechs, III, 585.  
 Arnoul I, Comte de Clèves, III, 156.  
 Arnoul II, Comte de Clèves, III, 140.  
 Arnoul V, Comte de Clèves, III, 142.  
 Arnoul I, Comte de Clèves, III, 187.  
 Arnoul II, Comte de Clèves, III, 187.  
 Arnoul III, Comte de Clèves, III, 169.  
 Arnoul I, Seigneur d'Egmond, Sup., III, xxxv.  
 Arnoul I, Comte de Flandre, III, 2.  
 Arnoul II, Comte de Flandre, III, 3.  
 Arnoul III, Comte de Flandre, III, 5.  
 Arnoul d'Egmond, Duc de Gueldre, III, 181.  
 Arnoul I, Comte de Guines, II, 786.  
 Arnoul II, Comte de Guines, II, 787.  
 Arnoul III, Comte de Guines, II, 788.  
 Arnoul, Comte de Hainaut, III, 277.  
 Arnoul, Comte de Hollande, III, 195.  
 Arnoul I, Comte de Lox, III, 152.  
 Arnoul II, Comte de Lox, III, 156.  
 Arnoul III, Comte de Lox, III, 157.  
 Arnoul IV, Comte de Lox, III, 125.  
 Arnoul V, Comte de Lox, III, 146.  
 Arnoul VI, Comte de Lox, III, 148.  
 Arnold de Vintignol, Maître Provain, en Livonie, III, 553.  
 Arsave, intus, Patriarche de C. P., I, 218.  
 Arseno, Patriarche d'Alexandrie, I, 274.  
 Arseno, Patriarche de C. P., I, 509.  
 Arseus, Patriarche de Jérusalem, I, 261.  
 Artaban III, Roi des Parthes, I, 364.  
 Artaban IV, Roi des Parthes, I, 366.  
 Artaban V, Roi des Parthes, I, 377.  
 Artaud I, Comte de Lyonnais, II, 466.  
 Artaud II, Comte de Lyonnais, II, 467.  
 Artaud III, Comte de Lyonnais, II, 467.  
 Artaud IV, Comte de Lyonnais, II, 467.  
 Artaud V, Comte de Lyonnais, II, 467.  
 Artaxerxès I, Roi des Perses, I, 374.  
 Artaxerxès II, Roi des Perses, I, 388.  
 Artaxius, Empereur d'Orient, I, 421.  
 Artur de Bretagne, Vicomte de Luignog, II, 566.  
 Artur, Comte d'Anjou, II, 856.  
 Artur I, Duc de Bretagne, II, 809.  
 Artur II, Duc de Bretagne, II, 805.  
 Artur III, Duc de Bretagne, II, 909.

- Artur de Gouffier, Comte d'Elzampes, II, 668.  
 Artur, Comte du Maine, II, 856.  
 Artur, Duc de Normandie, II, *ibid.*  
 Artur, Comte de Penthièvre, II, 917.  
 Asan I, Roi des Bulgares, I, 446.  
 Asclepiade, Patriarche d'Antioche, I, 221.  
 Asraf Karim, Sultan d'Égypte, I, 454.  
 Astonove II, Comte de Fezenac, II, 272.  
 Astonve I, Roi des Lombards, en Italie, I, 422.  
 Astolph, Duc de Frioul, I, *ibid.*  
 Ataulphe, Roi Visigoth, I, 727.  
 Atrévide I, Prince de Bénévent, III, 772.  
 Atrévide II, Prince de Bénévent, III, *ibid.*  
 Atrévide I, Comte de Capoue, III, 782.  
 Atrévide II, Comte de Capoue, III, 783.  
 Atrévide III, Comte de Capoue, III, *ibid.*  
 Athalaric, Roi de Bénévent, I, 789.  
 Athalaric, Roi des Goths, en Italie, I, 407.  
 Athanagilde, Roi des Visigoths, I, 751.  
 Athanase, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 294.  
 Athanase II, Patriarche d'Alexandrie, I, 238.  
 Athanase III, Patriarche d'Alexandrie, I, 296.  
 Athanase IV, Patriarche d'Alexandrie, I, 305.  
 Athanase, Patriarche de C. P., I, 515.  
 Athanase II, Patriarche de C. P., I, 543.  
 Athanase (S.), Patriarche de Jérusalem, I, 226.  
 Athanase II, Evêque et Duc de Naples, III, 801.  
 Athic, Duc d'Alface et de Suabe, III, 63.  
 Atticus, Patriarche de C. P., I, 258.  
 Attila, chef des Huns, I, 507.  
 Atton, Duc de Spolète, I, 415.  
 Attule, Archevêque de Mayence, III, 229.  
 Aucapa, Gouverneur d'Espagne, I, 752.  
 Audren, Roi de Bretagne, III, 801.  
 Auger de Balben, Grand-Maître de Malte, I, 515.  
 Auguste, Archevêque de Magdebourg, III, 554.  
 Auguste, premier Empereur Romain, I, 501.  
 Auguste, Prince d'Anhalt-Plötzkau, III, 441.  
 Auguste Louis, Prince d'Anhalt-Plötzkau, III, 443.  
 Auguste-George, Margrave de Bade-Baden, III, 564.  
 Auguste, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 635.  
 Auguste, Duc de Brunswick-Wolfenbüttel, III, 434.  
 Auguste-Guillaume, Duc de Brunswick-Wolfenbüttel, III, 435.  
 Auguste-Philippe, Duc de Holstein-Beek, III, 479.  
 Auguste, Duc de Holstein-Beek, III, 482.  
 Auguste, Electeur de Saxe, III, 474.  
 Auguste, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 418.  
 Auguste, Duc de Saxe-Weimar, III, 531.  
 Augustin Barbatos, Doge de Venise, III, 722.  
 Augustule, dernier Empereur d'Occident, I, 405.  
 Avit (S.), Evêque de Mayence, III, 227.  
 Avite, Empereur d'Occident, I, 401.  
 Aurié (S.), Evêque de Mayence, III, 227.  
 Aurely, Roi d'Orléans, I, 755.  
 Aurélien, Empereur Romain, I, 582.  
 Authais, Roi des Lombards, en Italie, I, 414.  
 Authbert (S.), Evêque de Mayence, III, 227.  
 Aunor, Roi de Suèves, I, 701.  
 Aunor, Evêque de Tèves, III, 238.  
 Aymer I, Comte de Fezenac, II, 271.  
 Aymeri I, Comte de Fezenac, II, *ibid.*  
 Aymeri I, Vicomte de Narbonne, II, 516.  
 Aymeri II, Vicomte de Narbonne, *ibid.*  
 Aymeri III, Vicomte de Narbonne, II, 517.  
 Aymeri IV, Vicomte de Narbonne, II, *ibid.*  
 Aymeri V, Vicomte de Narbonne, II, 518.  
 Aymeri VI, Vicomte de Narbonne, II, *ibid.*  
 Aymeri VII, Vicomte de Narbonne, II, *ibid.*  
 Aymeri VIII, Vicomte de Narbonne, II, *ibid.*  
 Aymeri IX, Vicomte de Narbonne, II, *ibid.*  
 Ayman, Comte de Corbeil, II, 640.  
 Armond de Craon, Evêque de Gewere, III, 603.  
 Azaline, Comtesse de Fezenac, II, 272.  
 Azé Bilah, deuxième Califé Fatimite, I, 477.  
 Aziz Cataluchin, Sultan d'Égypte, I, 487.  
 Azzeddin-Kaikaous I, Sultan d'Iconium, I, 482.  
 Azzeddin-Kaikaous II, Sultan d'Iconium, I, 484.  
 Azzeddin-Masoud, Sultan d'Alep, I, 485.  
 Azzeddin-Moïse-Begh, Sultan d'Égypte, I, 490.  
 Azzon VI, Seigneur de Ferrare, III, 692.  
 Azzon VII, Seigneur de Ferrare, III, 693.  
 Azzon VIII, Seigneur de Ferrare, III, 696.  
 Azzon Visconti, Seigneur de Milan, III, 644.
- B.**
- Babazet I, Empereur Ottoman, I, 406.  
 Babouk Khan, Grand-Khan des Mogols, I, 491.  
 Balak, Sultan d'Alep, I, 481.  
 Balnuir, Chef des Huns, I, 387.  
 Balasac, Roi des Perses, I, 402.  
 Balbin, Empereur Romain, I, 378.  
 Balderic, ou Baudric I, Evêque de Liege, III, 5.  
 Balderic, ou Baudric II, Evêque de Liege, III, 152.  
 Balderic, Duc de Frioul, III, 767.  
 Balhaur, Roi des Bulgares, I, 408.  
 Baldred, Roi de Kent, I, 795.  
 Baldric, Evêque d'Utrecht, III, 191.  
 Balthazar, Duc de Mecklenbourg, III, 490.  
 Balthazar, Landgrave de Thuringe, III, 571.  
 Balhasar, Maitre Provinc. en Livonie, III, 552.  
 Bardou, Archevêque de Mayence, III, 258.  
 Barsok-Daher, Sultan d'Égypte, I, 495.  
 Barname, Duc de Foménie, III, 498.  
 Barname II, Duc de Stettin, III, 499.  
 Barname III, Duc de Wolgast, III, 500.  
 Barname IV, Duc de Stettin, III, *ibid.*  
 Barname VI, Duc de Wolgast, III, 501.  
 Barname IX, Duc de Sieritz, III, 504.  
 Barthelemi Gradengo, Doge de Venise, III, 717.  
 Basile, Patriarche d'Antioche, I, 239.  
 Basile II, Patriarche d'Antioche, I, 259.  
 Basile I, Patriarche de C. P., I, 286.  
 Basile II, Patriarche de C. P., I, 305.  
 Basile, Patriarche de Jérusalem, I, 251.  
 Basile de Macédonie, Empereur d'Orient, I, 429.  
 Basile II, Empereur d'Orient, I, 432.  
 Basilique, Empereur d'Orient, I, 405.  
 Basin (S.), Evêque de Tèves, III, 239.  
 Baudouin I, Archevêque de Tèves, III, 502.  
 Baudouin I, Evêque d'Utrecht, III, 192.  
 Baudouin II, de Hollande, Evêque d'Utrecht, III, 197.  
 Baudouin I, Empereur François de C. P., I, 449.  
 Baudouin II, Empereur François de C. P., I, 455.  
 Baudouin I, Roi de Jérusalem, I, 438.  
 Baudouin II, Roi de Jérusalem, I, 439.  
 Baudouin III, Roi de Jérusalem, I, 440.  
 Baudouin IV, Roi de Jérusalem, I, 443.  
 Baudouin V, Roi de Jérusalem, I, 444.  
 Baudouin, Comte d'Annale, II, 791.  
 Baudouin, Comte de Boulogne, II, 761.  
 Baudouin II, Comte de Boulogne, II, *ibid.*  
 Baudouin I, Comte de Flandre, III, 1.  
 Baudouin II, Comte de Flandre, III, 2.  
 Baudouin III, Comte de Flandre, III, *ibid.*  
 Baudouin IV, Comte de Flandre, III, 3.  
 Baudouin V, Comte de Flandre, III, 4.  
 Baudouin VI, Comte de Flandre, III, 5.  
 Baudouin VII, Comte de Flandre, III, 8.  
 Baudouin VIII, Comte de Flandre, III, 13.  
 Baudouin IX, Comte de Flandre, III, 14.  
 Baudouin, Comte de Grand-Pré, II, 631.  
 Baudouin I, Comte de Guines, II, 785.  
 Baudouin II, Comte de Guines, II, 787.  
 Baudouin III, Comte de Guines, II, 788.  
 Baudouin IV, Comte de Guines, II, 789.  
 Baudouin I, Comte de Hainaut, III, 27.  
 Baudouin II, Comte de Hainaut, III, 28.  
 Baudouin III, Comte de Hainaut, III, 29.  
 Baudouin IV, Comte de Hainaut, III, 29.  
 Baudouin V, Comte de Hainaut, III, 30.  
 Baudouin VI, Comte de Hainaut, III, 32.  
 Baudouin de Courtenai, Marquis de Namur, III, 118.  
 Béatrix Iere, Comtesse de Bigorre, II, 268.  
 Béatrix II, Comtesse de Bigorre, II, 269.  
 Béatrix III, Comtesse de Bigorre, II, *ibid.*  
 Béatrix, Dame de Bourbon, II, 414.  
 Béatrix, Comtesse de Bourgogne, II, 501.  
 Béatrix II, Comtesse de Bourgogne, II, 503.  
 Béatrix, Comtesse de Châlons-sur-Saône, II, 550.  
 Béatrix, Comtesse de Guines, II, 786.  
 Béatrix, Comtesse de Melgueil, II, 521.  
 Béatrix, Comtesse de Provence, II, 439.  
 Béatrix, Duchesse de Toscane, III, 749.  
 Béatrix, Dauphine de Viennois, II, 445.  
 Béla I, Roi de Hongrie, II, 52.  
 Béla II, Roi de Hongrie, II, 53.  
 Béla III, Roi de Hongrie, II, 55.  
 Béla IV, Roi de Hongrie, II, 55.  
 Bencion, Comte d'Ampurias, II, 339.  
 Bencion, Comte de Carcassonne, II, 305.  
 Bencion, Comte de Roussillon, II, 309.  
 Benjamin, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 245.  
 Benjamin II, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 302.  
 Benjamin, Patriarche de Jérusalem, I, 220.  
 Benjamin de Coucy-Polcourt, II, 724.  
 Benouon, Duc de Saxe, III, 610.  
 Benoit I, Pape, I, 244.  
 Benoit II, Pape, I, 254.  
 Benoit III, Pape, I, 264.  
 Benoit IV, Pape, I, 269.  
 Benoit V, Pape, I, 271.  
 Benoit VI, Pape, I, 273.  
 Benoit VII, Pape, I, *ibid.*  
 Benoit VIII, Pape, I, 275.  
 Benoit IX, Pape, I, 276.  
 Benoit X, anti-Pape, I, 278.  
 Benoit XI, Pape, I, 511.  
 Benoit XII, Pape, I, 515.  
 Benoit XIII, anti-Pape, I, 521.  
 Benoit XIII, Pape, I, 547.  
 Benoit XIV, Pape, I, *ibid.*  
 Béonra, Roi d'Estanglie, I, 792.  
 Béonre, Roi de Mercie, I, 792.  
 Béon, Duc Bénédictin de Septimanie, II, 289.  
 Bérard, ou Bérard, Comte de Maurienne, III, 615.  
 Bérard I, Sire de Beaujolais, II, 475.  
 Bérard II, Sire de Beaujolais, II, *ibid.*  
 Bérard I, Dauphin d'Avvergne, II, 365.  
 Bérard II, Dauphin d'Avvergne, II, 366.  
 Bérard III, Dauphin d'Avvergne, II, *ibid.*  
 Bérard, Comte de Sancerre, II, 409.  
 Bérékhan-Said-Nasir Iddin, Sultan d'Égypte, I, 491.  
 Bérenger, Empereur, II, 6.  
 Bérenger II, Roi d'Italie, II, 10.  
 Bérenger-Raymond, Comte de Barcelone, II, *ibid.*  
 Bérenger-Raymond II, Comte de Barcelone, II, 295.  
 Bérenger, Duc de Frioul, III, 768.  
 Bérenger, Duc héréditaire de Gascogne, II, 256.  
 Bérenger, Vicomte de Narbonne, II, 516.  
 Bérenger-Raymond, Comte de Provence, II, 436.  
 Bérenger, Duc de Spolète, III, 767.  
 Bérenger, Duc de Toulouse, Bénédictaire, II, 291.  
 Bérenger, Comtesse du Maine, II, 857.  
 Béringer, Comte de Sundgau, III, 75.  
 Bernude I, Roi d'Orléans, I, 755.  
 Bernude II, Roi de Léon, I, 740.  
 Bernude III, Roi de Léon, I, 741.  
 Bernabo Visconti, Seigneur de Milan, III, 645.  
 Bernard, Patriarche latin d'Antioche, I, 279.  
 Bernard, Archevêque de Magdebourg, III, 549.  
 Bernard, Evêque de Geneve, III, 602.  
 Bernard, roi d'Italie, I, 534.  
 Bernard I, Sire d'Albret, II, 261.  
 Bernard-Est I, Sire d'Albret, II, 262.  
 Bernard-Est II, Sire d'Albret, II, *ibid.*  
 Bernard I, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, 438.  
 Bernard II, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, *ibid.*  
 Bernard III, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, *ibid.*  
 Bernard IV, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, 439.  
 Bernard V, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, *ibid.*  
 Bernard VI, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, *ibid.*  
 Bernard, Comte d'Armagnac, II, 272.  
 Bernard II, Comte d'Armagnac, II, *ibid.*  
 Bernard III, Comte d'Armagnac, II, 273.  
 Bernard IV, Comte d'Armagnac, II, *ibid.*  
 Bernard V, Comte d'Armagnac, II, 274.  
 Bernard VI, Comte d'Armagnac, II, *ibid.*  
 Bernard VII, Comte d'Armagnac, II, 276.  
 Bernard I, Comte d'Astarac, II, 282.  
 Bernard II, Comte d'Astarac, II, *ibid.*  
 Bernard III, Comte d'Astarac, II, *ibid.*  
 Bernard IV, Comte d'Astarac, II, 283.  
 Bernard V, Comte d'Astarac, II, *ibid.*  
 Bernard I, Comte d'Avvergne, II, 350.  
 Bernard II, Comte d'Avvergne, II, *ibid.*  
 Bernard III, Margrave de Bade, III, 548.  
 Bernard III, Margrave de Bade-Baden, III, 551.  
 Bernard Tailleur, Comte de Bézu, II, 532.  
 Bernard I, Comte de Bézu, II, 533.  
 Bernard II, Comte de Bézu, II, 534.  
 Bernard I, Comte de Bigorre, II, 268.  
 Bernard-Roger, Comte de Bigorre, II, *ibid.*  
 Bernard II, Comte de Bigorre, II, 269.  
 Bernard, Comte de Boulogne, II, 406.  
 Bernard I, Margrave de Brandebourg, III, 511.  
 Bernard II, Margrave de Brandebourg, III, 512.  
 Bernard I, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 429.  
 Bernard-Guillaume, Comte de Carcassonne, II, 305.  
 Bernard-Roger, Comte de Carcassonne, II, *ibid.*  
 Bernard-Oton, Vicomte de Carcassonne, II, 307.  
 Bernard, Duc de Carinthie, III, 582.  
 Bernard-Guillaume, Comte de Cerdagne, II, 353.  
 Bernard I, Comte de Comminges, II, 265.  
 Bernard II, Comte de Comminges, II, *ibid.*  
 Bernard III, Comte de Comminges, II, *ibid.*  
 Bernard IV, Comte de Comminges, II, *ibid.*  
 Bernard V, Comte de Comminges, II, 266.  
 Bernard VI, Comte de Comminges, II, *ibid.*  
 Bernard VII, Comte de Comminges, II, *ibid.*  
 Bernard-Oton, Comte de Fezenac, II, 271.  
 Bernard-Guillaume, Duc héréditaire de Gascogne, II, 256.  
 Bernard, Comte d'Heolun, II, 771.  
 Bernard, Comte de Micon, II, 485.  
 Bernard I, Comte de la Marche, II, 577.  
 Bernard II, Comte de la Marche, II, 379.  
 Bernard d'Armagnac, Comte de la Marche Apennin, II, 380.  
 Bernard I, Comte de Substantion et de Melgueil, II, 521.  
 Bernard II, Comte de Melgueil, II, *ibid.*  
 Bernard III, Comte de Melgueil, II, *ibid.*  
 Bernard IV, Comte de Melgueil, II, *ibid.*



Cécile, Vicomtesse de Turenne, II, 402.  
 Cédwala, Roi de Westsex, I, 792.  
 Cédion, Patriarche d'Alexandrie, I, 220.  
 Céléstin (S.), Pape, I, 252.  
 Céléstin II, Pape, I, 289.  
 Céléstin III, Pape, I, 291.  
 Céléstin IV, Pape, I, 297.  
 Céléstin V, Pape, I, 307.  
 Ceise (S.), Evêque de Mayence, III, 226.  
 Ceulm, Roi de Merrie, I, 793.  
 Cenwald, Roi de Westsex, I, 791.  
 Cenred, Roi de Merrie, I, *ibid.*  
 Cenred, Roi de Northumberland, I, 790.  
 Centur, Roi de Westsex, I, 792.  
 Centule I, Comte d'Aslarac, II, 282.  
 Centule II, Comte d'Aslarac, II, 283.  
 Centule III, Comte d'Aslarac, II, *ibid.*  
 Centule IV, Comte d'Aslarac, II, *ibid.*  
 Centule I, Viconte de Béarn, II, 257.  
 Centule-Gaston II, Viconte de Béarn, II, *ibid.*  
 Centule-Gaston III, Viconte de Béarn, II, *ibid.*  
 Centule IV, Viconte de Béarn, II, 258.  
 Centule V, Viconte de Béarn, II, *ibid.*  
 Centulle I, Viconte de Béarn, II, 257.  
 Centulle II, Viconte de Béarn, II, *ibid.*  
 Centulle III, Comte de Bigorre, II, 259.  
 Ceonlede, Roi de Merrie, I, 793.  
 Cérin, Roi de Merrie, I, 791.  
 Cérulph, Roi de Northumberland, I, 790.  
 Cérulph, Roi de Merrie, I, 793.  
 Cérulph, Roi de Westsex, I, 791.  
 Cerdic, Roi de Westsex, I, 790.  
 Cerdon, Patriarche d'Alexandrie, I, 219.  
 César-Constantin François, Evêque de Liege, III, 163.  
 César I, Comte de Guastalle, III, 687.  
 César II, Duc de Guastalle III, 688.  
 César d'Est, Duc de Modene et de Reggio, III, 790.  
 César, Duc de Vendôme, III, 823.  
 César de Vendôme, Duc d'Etampes, II, 669.  
 César de Vendôme, Duc de Penthièvre, II, 622.  
 César Bogria, Duc de Valentinois, II, 464.  
 Chaï I, Jacobite d'Alexandrie, I, 254.  
 Chaï II, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 260.  
 Chaï III, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 262.  
 Chaï IV, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 280.  
 Chaï V, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 284.  
 Chaï VI, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 307.  
 Chao Ti, Empereur de la Chine, II, 149.  
 Charibert II, Roi de Toulouse, ou d'Aquitaine, I, 544.  
 Charlow, Patriarche de C. P., I, 304.  
 Charles, Archevêque de Mayence, III, 259.  
 Charles-Henri, Archevêque de Mayence, III, 254.  
 Charles-Gaspard, Archevêque de Tieves, III, 513.  
 Charles de Lorraine, Archevêque de Treves, III, 514.  
 Charles de Scluse, Evêque de Genero, III, 611.  
 Charles-Nicolas-Alexandre, Evêque de Liege, III, 167.  
 Charolagné, 1er Empereur François, II, 1.  
 Charles II, Empereur, II, 4.  
 Charles-le-Gros, Roi de Suabe, puis Empereur, II, *ibid.*  
 Charles IV, Emp. d'Occid., II, 34.  
 Charles V, Emp. d'Occid., II, 40.  
 Charles VI, Emp. d'Occid., II, 46.  
 Charles VII, Emp. d'Occid., II, 47.  
 Charles I, Roi d'Angleterre, I, 827.  
 Charles II, Roi d'Angleterre, I, 850.  
 Charles, Roi d'Aquitaine, II, 252.  
 Charles I, Roi de Bohême, III, 459.  
 Charles I, Roi de Bohême, III, 470.  
 Charles I, Roi d'Espagne, puis Empereur, I, 765.  
 Charles II, Roi d'Espagne, I, 772.  
 Charles III, Roi d'Espagne, I, 775.  
 Charles, dit Charlemagne, Roi de France, I, 542.  
 Charles-le-Chauve, Roi de France, I, 558.  
 Charles-le-Gros, Roi de France, I, 561.  
 Charles III, Roi de France, I, 562.  
 Charles IV, Roi de France, I, 592.  
 Charles V, Roi de France, I, 600.  
 Charles VI, Roi de France, I, 604.  
 Charles VII, Roi de France, I, 613.  
 Charles VIII, Roi de France, I, 625.  
 Charles IX, Roi de France, I, 648.  
 Charles Martel, Roi de Hongrie, II, 55.  
 Charles, Roi de Hongrie, II, 55.  
 Charles-le-Choucr, Roi de Lorraine, III, 35.  
 Charles-le-Simple, Roi de Lorraine, III, 36.  
 Charles-le-Gros, Roi de Lorraine, III, 36.  
 Charles I, Roi de Sicile, III, 818.  
 Charles II, Roi de Naples, III, 824.  
 Charles III, Roi de Naples, III, 833.  
 Charles d'Autriche, Roi de Naples et de Sicile, III, 852.  
 Charles II, Roi de Naples et de Sicile, III, 856.

Charles I, Roi de Navarre, I, 753.  
 Charles II, Roi de Navarre, I, 755.  
 Charles III, Roi de Navarre, I, 758.  
 Charles, 1er Roi de Provence, II, 427.  
 Charles VII, Roi de Suède, II, 86.  
 Charles Canut-Son, Roi de Suède, II, 94.  
 Charles IX, Roi de Suède, II, 90.  
 Charles-Gustave X, Roi de Suède, II, *ibid.*  
 Charles XI, Roi de Suède, II, 100.  
 Charles XII, Roi de Suède, II, *ibid.*  
 Charles I, Sire d'Alençon, II, 265.  
 Charles II, Sire d'Alençon, II, *ibid.*  
 Charles I, Comte d'Alençon et du Perche, II, 835.  
 Charles II, Comte d'Alençon et du Perche, II, 836.  
 Charles III, Comte d'Alençon et du Perche, II, *ibid.*  
 Charles IV, Duc d'Alençon et Comte du Perche, II, 888.  
 Charles-Quint, Landgrave de la Haute Alsace, III, 87.  
 Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, II, 379.  
 Charles de Valois, Comte d'Angoulême, II, *ibid.*  
 Charles, Prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, III, 441.  
 Charles-Guillaume, Prince d'Anhalt-Zerbst, III, 443.  
 Charles-Frédéric, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, 444.  
 Charles-George, Prince d'Anhalt-Rotgau, III, *ibid.*  
 Charles I, Comte d'Anjou et du Maine, II, 857.  
 Charles II, Comte d'Anjou et du Maine, II, *ibid.*  
 Charles III, Comte d'Anjou et du Maine, II, *ibid.*  
 Charles I, Comte d'Armagnac, II, 277.  
 Charles II, Comte d'Armagnac, II, 278.  
 Charles, Duc d'Anjou, II, 795.  
 Charles-Amédée, Duc d'Anjou, II, 796.  
 Charles Martel, Duc d'Austrasie, I, 549.  
 Charles, Dauphin d'Auvergne, I, 568.  
 Charles I, Margrave de Bade, III, 550.  
 Charles, Margrave de Bade-Dourlach, II, 359.  
 Charles-Guillaume, Margrave de Bade-Dourlach, III, 361.  
 Charles-Frédéric, Margrave de Bade-Dourlach, III, 363.  
 Charles-Albert, Electeur de Bavière, III, 468.  
 Charles-Otton, Duc de Birentfeldt, III, 322.  
 Charles-Godefroi, Duc de Bouillon, II, 749.  
 Charles I, Duc de Bourbon, II, 417.  
 Charles II, Duc de Bourbon, II, 420.  
 Charles, Duc de Bourgogne, II, 522.  
 Charles-Quint, Comte de Bourgogne, II, 525.  
 Charles de Blois, Duc de Bretagne, II, 904.  
 Charles, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, III, 455.  
 Charles-Guillaume, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, III, 456.  
 Charles-Christian de Saxe, Duc de Curlande, II, 80.  
 Charles, Comte de Dammartin, II, 663.  
 Charles, Duc de Deux-Ponts-Clébourg, III, 332.  
 Charles-Gustave, Duc de Deux-Ponts-Clébourg, III, *ibid.*  
 Charles I, Duc de Deux-Ponts, III, 334.  
 Charles II, Duc de Deux-Ponts, III, *ibid.*  
 Charles-Anguste-Chrétien, Duc de Deux-Ponts, III, 335.  
 Charles, Comte d'Edmond, Sup. III, xxvix.  
 Charles d'Anois, Comte d'Eu, II, 801.  
 Charles de Cleves, Comte d'Eu, II, 802.  
 Charles de Lorraine, Comte d'Eu, II, 803.  
 Charles, Baron d'Etampes, II, 666.  
 Charles-le-Manvais, Comte d'Evreux, II, 807.  
 Charles II, Comte d'Evreux, II, 808.  
 Charles I, Comte de Flandre, III, 9.  
 Charles-le-Hardi, Comte de Flandre, III, 24.  
 Charles IV, Duc de Guastalle, III, 688.  
 Charles d'Egmond, Duc de Gueldre, III, 185.  
 Charles, Duc de Gutvort, III, 492.  
 Charles, Landgrave de Hesse-Cassel, III, 578.  
 Charles-Frédéric, Duc de Holstein-Gottorp, III, 485.  
 Charles-Pierre-Ulric, Duc de Holstein-Gottorp, III, 484.  
 Charles-Louis, Duc de Holstein-Beck, III, *ibid.*  
 Charles de Chalon, Comte de Joigny, II, 603.  
 Charles de Sainte-Maure, Comte de Joigny, II, 604.  
 Charles de Lorraine, Prince de Joinville, II, 607.  
 Charles de Blois, Viconte de Limoges, II, 397.  
 Charles I ou II, Duc de Lorraine, III, 54.  
 Charles II ou III, Duc de Lorraine, III, 58.  
 Charles III ou IV, Duc de Lorraine, III, 59.  
 Charles IV ou V, Duc de Lorraine, III, 60.  
 Charles de France, Duc de Lorraine, III, 96.  
 Charles, Comte de Luxembourg, III, 125.  
 Charles I, Comte de Lyonnais, II, 471.

Charles I, Comte du Maine, II, 860.  
 Charles II, Comte du Maine, II, 862.  
 Charles I, Duc de Mantoue, III, 660.  
 Charles III, Duc de Mantoue, III, *ibid.*  
 Charles IV, Duc de Mantoue, III, 670.  
 Charles, Prince de Monaco, III, 740.  
 Charles II, Prince de Monaco, III, 745.  
 Charles, Baron de Montmoracii, II, 650.  
 Charles Paris, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 552.  
 Charles I, Comte de Nevers, II, 574.  
 Charles de Cleves, Comte de Nevers, II, 577.  
 Charles II, Duc de Nevers, II, 582.  
 Charles III, Duc de Nevers, II, 583.  
 Charles-Elkard, Prince d'Est-Frise, Sup. III, xxvi.  
 Charles-Louis, Comte Palatin du Rhin, III, 527.  
 Charles, Comte Palatin du Rhin, III, 528.  
 Charles-Philippe, Comte Palatin du Rhin, III, 529.  
 Charles-Théodore, Comte Palatin du Rhin, III, 529.  
 Charles de Blois, Comte de Penthièvre, II, 917.  
 Charles de Valois, Comte de Pontthieu, II, 759.  
 Charles, Comte de Provence, II, 459.  
 Charles II, Comte de Provence, II, 460.  
 Charles III, Comte de Provence, II, 465.  
 Charles de Bourgogne, Comte de Rétzel, II, 656.  
 Charles de Cleves, Comte de Rétzel, II, 653.  
 Charles-Louis, Comte de S. Paul, II, 784.  
 Charles Paris, Comte de S. Paul, II, *ibid.*  
 Charles de Rohan-Soulais, Comte de S. Paul, II, *ibid.*  
 Charles, Comte de Sancerre, II, 410.  
 Charles I, Duc de Savoie, III, 623.  
 Charles II, Duc de Savoie, III, 624.  
 Charles III, Duc de Savoie, III, 625.  
 Charles-Emmanuel II, Duc de Savoie, III, 626.  
 Charles-Emmanuel III, Duc de Savoie, III, 627.  
 Charles-Emmanuel III, Duc de Savoie, III, 629.  
 Charles-Léopold, Duc de Schwerin, III, 465.  
 Charles de Bourbon, Comte de Soissons, II, 754.  
 Charles-Louis-Frédéric III, Duc de Strelitz, III, 494.  
 Charles-Philippe-Théodore, Duc de Sultzbach, III, 335.  
 Charles I, Comte de Tonnerre, II, 568.  
 Charles de Husson, Comte de Tonnerre, II, 577.  
 Charles-Henri de Clermont, Comte de Tonnerre, II, 580.  
 Charles, Duc de Touraine, II, 859.  
 Charles-Anguste-Frédéric, Comte de Waldeck, III, 535.  
 Charles, Comte de Valois, II, 709.  
 Charles II, Duc de Valois, III, 624.  
 Charles de Bourbon, 1er Duc de Vendôme, II, 820.  
 Charles-Alexandre, Duc de Wurtemberg, III, 394.  
 Charles-Eugene, Duc de Wurtemberg, III, *ibid.*  
 Charles de Beffart, G.-M. de l'Ordre Teutonique, III, 541.  
 Charles d'Autriche, G.-M. de l'Ordre Teutonique, III, 546.  
 Charles-Joseph d'Autriche, G.-M. de l'Ordre Teutonique, III, 547.  
 Charles-Alexandre de Lorraine, G.-M. de l'Ordre Teutonique, III, *ibid.*  
 Charles Contarino, Doge de Venise, III, 727.  
 Charles Ruzini, Doge de Venise, III, 728.  
 Charlotte, Reine de Ghypre, I, 468.  
 Charlotte de la Marek, Princesse de Seldan et Duchesse de Bouillon, II, 747.  
 Charlotte de Chalon, Comtesse de Joigny, II, 603.  
 Charlotte de Bourgogne, Comtesse de Rétzel, II, 638.  
 Charlotte d'Albret, Comtesse de Rétzel, II, 659.  
 Charlotte, Comtesse de Rouci, II, 743.  
 Charoher, Roi de Hongrie, II, 55.  
 Charvis, Roi de Westsex, I, 790.  
 Childebert, Roi de Bourgogne, II, 426.  
 Childebert, Roi de Paris, I, 533.  
 Childebert, Roi de Metz, I, 537.  
 Childebert III, Roi de Neustrie, I, 548.  
 Childebert, Roi de France, I, 551.  
 Childebert, Roi d'Austrasie, I, 545.  
 Childebert II, Roi de Neustrie, I, 550.  
 Childebert, Roi de Toulouse, II, 249.  
 Childebert, 3e Roi de Bourgogne, II, 425.  
 Childebert, Roi de Soissons, I, 556.  
 Childebert II, Roi de Neustrie, I, 549.  
 Chilling, Comte d'Avrigne, II, 329.  
 Chi-Tsong, Empereur de la Chine, II, 123.  
 Chi-Tsong, Empereur de la Chine, II, 123.  
 Chi-Trou-Tchang-II, Empereur de la Chine, II, 125.

Chin-Tsong, Empereur de la Chine, II, 166.  
 Chin-Tsong, Empereur de la Chine, II, 182.  
 Chindlasvinda, Roi des Visigoths, I, 753.  
 Chinihi, Roi des Visigoths, I, 752.  
 Chorson I, Duc Bénédictaire de Toulouse, II, 289.  
 Chovrois I, Roi des Barthes, I, 358.  
 Chovrois I, dit le Grand, Roi des Perses, I, 406.  
 Chovrois II, Roi des Perses, I, 408.  
 Choutépal, Langueur de la Chine, II, 176.  
 Chrétien, Patriarche Latin d'Antioche, I, 505.  
 Chrétien I, Archevêque de Mayence, III, 258.  
 Chrétien II, Archevêque de Mayence, III, 240.  
 Chrétien, Duc de Biscoweiler, III, 351.  
 Chrétien II, Duc de Biscoweiler, III, 352.  
 Chrétien III, Duc de Biscoweiler, III, 353.  
 Chrétien I, Duc de Deux-Ponts, III, 355.  
 Chrétien II, Duc de Deux-Ponts, III, *ibid.*  
 Chrétien Eberhard, Comte d'Ot-Ense, Sup. III, xxxv.  
 Chrétien-Auguste, Duc de Sultzbach, III, 532.  
 Chrétien-Philippe, Comte de Waldeck, III, 353.  
 Christian-Guillaume, Archevêque de Magdebourg, III, 535.  
 Christian I, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, 441.  
 Christian II, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, 443.  
 Christian-Auguste, Prince d'Anhalt-Zerbst, III, 444.  
 Christian, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, *ibid.*  
 Christian-Louis, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 455.  
 Christian, Duc de Lignitz, III, 467.  
 Christian I, Electeur de Saxe, III, 477.  
 Christian II, Electeur de Saxe, *ibid.*  
 Christian, Comte de Waldeck, III, 383.  
 Christian-Louis, Comte de Waldeck, III, *ibid.*  
 Christian I, Roi de Danemarck, II, 94.  
 Christian II, Roi de Danemarck, II, 96.  
 Christian III, Roi de Danemarck, II, 98.  
 Christian IV, Roi de Danemarck, II, 100.  
 Christian V, Roi de Danemarck, II, 102.  
 Christian VI, Roi de Danemarck, II, 104.  
 Christian VII, Roi de Danemarck, II, 106.  
 Christian I, Duc de Holstein, III, 477.  
 Christian II, Duc de Holstein, III, 478.  
 Christian, Duc de Holstein-Glücksbourg, III, 480.  
 Christian-Adolphe, Duc de Holstein-Sunderbourg, III, *ibid.*  
 Christian Albert, Duc de Holstein-Gottorp, III, 481.  
 Christian-Auguste, Duc de Holstein-Augustbourg, III, 482.  
 Christian-Auguste, Duc de Holstein-Eutin, III, *ibid.*  
 Christian-Louis I, Duc de Schwerin, III, 494.  
 Christian-Louis, Duc de Schwerin, III, 495.  
 Christine, Reine de Suède, II, 101.  
 Christodule, Patriarche d'Alexandrie, I, 264.  
 Christodole, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 278.  
 Christophe, Pape, I, 260.  
 Christophe, Patriarche d'Alexandrie, I, 258.  
 Christophe, Patriarche d'Antioche, I, 255.  
 Christophe ou Christodule I, Patriarche de Jérusalem, I, 252.  
 Christophe ou Christodule II, Patriarche de Jérusalem, I, 257.  
 Christophe, Empereur d'Orient, I, 450.  
 Christophe I, Roi de Danemarck, II, 90.  
 Christophe II, Roi de Danemarck, II, 91.  
 Christophe, Roi de Danemarck, de Norwège et de Suède, II, 94.  
 Christophe, Margrave de Bala, III, 350.  
 Christophe, Comte de Cassalari, III, 675.  
 Christophe II, Comte de Montechiangolo, III, 678.  
 Christophe, Duc de Wurtemberg, III, 591.  
 Christophe Moro, Doge de Venise, III, 721.  
 Choubert, Comte de Bourges, II, 465.  
 Chan-Ti, Empereur de la Chine, II, 150.  
 Chan-Tchi, Empereur de la Chine, II, 186.  
 Chingli, Roi de Westsex, I, 791.  
 Cissa, Roi de Sussex, I, 791.  
 Cixilane, Vidame de Narbonne, II, 515.  
 Claude I, Empereur Romain, I, 564.  
 Claude II, Empereur Romain, I, 582.  
 Claude I, Duc d'Anjou, II, 795.  
 Claude II, Duc d'Anjou, II, 794.  
 Claude de France, Comtesse d'Étampes, II, 668.  
 Claude de Lorraine, Sire de Joinville, II, 665.  
 Claude, Princesse de Monaco, III, 745.  
 Claude de Foix, Comtesse de Rétel, II, 658.  
 Claude de Hussion, Comte de Tonnerre, II, 578.  
 Claude de la Sangle, Grand-Maître de Malte, I, 526.  
 Clément I (Saint), Pape, I, 276.  
 Clément III, Pape, I, 291.  
 Clément IV, Pape, I, 509.  
 Clément V, Pape, I, 512.

Clément VI, Pape, I, 516.  
 Clément VII, Pape, I, 505.  
 Clément VIII, Anti-pape, I, 523.  
 Clément VII, Pape, I, 514.  
 Clément VIII, Pape, I, 514.  
 Clément IX, Pape, I, 514.  
 Clément X, Pape, I, 345.  
 Clément XI, Pape, I, 546.  
 Clément XII, Pape, I, 547.  
 Clément XIII, Pape, I, 348.  
 Clément XIV, Pape, I, 549.  
 Clément-Auguste, Archevêque de Cologne, III, 284.  
 Clément Wenceslas, Archevêque de Trèves, III, 215.  
 Clément-Auguste de Bavière, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, III, 547.  
 Cléonin, Roi de Westsex, I, 790.  
 Cléobric, Roi de Westsex, I, 791.  
 Cléofule, Roi de Mercie, I, 795.  
 Cleoph, Roi des Lombards, en Italie, I, 415.  
 Clotaire I, Roi de France, I, 531.  
 Clotaire II, Roi de Neustrie, I, 545.  
 Clotaire III, Roi de Neustrie, I, 548.  
 Clotaire, Roi de Hongrie, II, 51.  
 Côme de Médicis Ier, Grand Duc de Toscane, III, 757.  
 Côme II, Grand Duc de Toscane, III, 760.  
 Côme III, Grand Duc de Toscane, III, 761.  
 Coners, Roi des Bulgares, I, 423.  
 Conmode, Empereur Romain, I, 375.  
 Conan, Roi de Bretagne, II, 890.  
 Conan I, Comte de Rennes, II, 885.  
 Conan II, Duc de Bretagne, II, 886.  
 Conan III, Duc de Bretagne, II, 887.  
 Conan IV, Duc de Bretagne, II, 888.  
 Conan, Roi de Bretagne, II, 890.  
 Conon, Pape, I, 254.  
 Conon, Archevêque de Cologne, III, 277.  
 Conon I, Archevêque de Trèves, III, 295.  
 Conon II, Archevêque de Trèves, III, 304.  
 Conon, Comte de Soissons, II, 729.  
 Conrad, Archevêque de Cologne, III, 273.  
 Conrad, Archevêque de Magdebourg, III, 514.  
 Conrad, Archevêque de Magdebourg, III, 519.  
 Conrad, Archevêque de Mayence, III, 257.  
 Conrad II, de Weinsberg, Archevêque de Mayence, III, 244.  
 Conrad III, Archevêque de Mayence, III, 345.  
 Conrad, Evêque d'Utrecht, III, 194.  
 Conrad I, Roi de Germanie, II, 8.  
 Conrad II, Empereur, II, 15.  
 Conrad IV, Empereur d'Occident, II, 29.  
 Conrad, Roi d'Arles, II, 431.  
 Conrad, Roi de Jérusalem, I, 449.  
 Conrad I, Roi de Sicile, III, 817.  
 Conrad II, Roi de Sicile, III, *ibid.*  
 Conrad I, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 65.  
 Conrad II, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 66.  
 Conrad III, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 69.  
 Conrad IV, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 79.  
 Conrad V, ou Conradin, Duc d'Alsace et de Suabe, III, *ibid.*  
 Conrad II, Comte d'Auxerre, II, 535.  
 Conrad I, Duc de Bavière, III, 508.  
 Conrad II, Duc de Bavière, III, *ibid.*  
 Conrad I, Duc de Bohême, III, 449.  
 Conrad II, Duc de Bohême, III, 451.  
 Conrad, Margrave de Brandebourg, III, 515.  
 Conrad III, Margrave de Brandebourg, III, 518.  
 Conrad I, Duc de Carinthie, III, 580.  
 Conrad II, Duc de Carinthie, III, *ibid.*  
 Conrad III, Duc de Carinthie, III, 581.  
 Conrad I, Duc de la France Rhénane, III, 315.  
 Conrad II, Duc de la France Rhénane, III, 516.  
 Conrad de Worms, III, Duc de la France Rhénane, III, 517.  
 Conrad IV, Duc de la France Rhénane, III, *ibid.*  
 Conrad I, Comte de Fribourg, III, 91.  
 Conrad II, Comte de Fribourg, III, 93.  
 Conrad III, Comte de Fribourg, III, 94.  
 Conrad I, Comte de Genevois, III, 600.  
 Conrad, Duc de Lorraine, III, 57.  
 Conrad, Duc de Lotbier, III, 102.  
 Conrad I, Comte de Luxembourg, III, 111.  
 Conrad II, Comte de Luxembourg, III, 115.  
 Conrad I, Comte de Genève, III, 422.  
 Conrad, Marquis de Montferat, III, 652.  
 Conrad, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 539.  
 Conrad I, Burgrave de Nuremberg, III, 507.  
 Conrad II, Burgrave de Nuremberg, III, 508.  
 Conrad I, Duc d'OEls, III, 459.  
 Conrad II, Duc d'OEls, III, *ibid.*  
 Conrad III, Duc d'OEls, III, 460.

Conrad-le-Noir, Duc d'OEls, III, *ibid.*  
 Conrad-le-Blanc, Duc d'OEls, III, *ibid.*  
 Conrad de Suabe, Comte Palatin du Rhin, 521.  
 Conrad, Duc de Silésie-Glogau, III, 455.  
 Conrad, Comte de Veldenz, Sup. III, xxx.  
 Conrad, Duc de Zétingen, III, 558.  
 Conrad de Thuringe, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, III, 529.  
 Conrad de Feuchtwangen, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, III, 541.  
 Conrad de Jungingen, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, III, 543.  
 Conrad de Wallouar, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, III, *ibid.*  
 Conrad-Zenar, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique III, *ibid.*  
 Conrad-d'Erlichshausen, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, III, 545.  
 Conrad de Feuchtwangen, Maître Provinc. en Livonie, III, 551.  
 Conrad de Maulden, Maître Provinc. en Livonie, III, *ibid.*  
 Conrad de Hezogenstein, Maître Provinc. en Livonie, III, 552.  
 Conrad de Veringhof, Maître Provinc. en Livonie, III, 554.  
 Conrad, Roi de Sicile, III, 817.  
 Constance-Chlore, Empereur Romain, I, 386.  
 Constance, Empereur Romain, I, 592.  
 Constance II, Empereur Romain, I, *ibid.*  
 Constance, Fiancée Latine d'Antioche, I, 444.  
 Constance, Duchesse de Bretagne, II, 899.  
 Constant, Empereur Romain, I, 392.  
 Constant II, Empereur d'Orient, I, 416.  
 Constant, Roi Chrétien d'Arménie, I, 464.  
 Constant, Roi Chrétien d'Arménie, I, 467.  
 Constantin, Pape, I, 245.  
 Constantin I, Patriarche de C. P., I, 254.  
 Constantin II, Patriarche de C. P., I, 260.  
 Constantin III, Patriarche de C. P., I, 294.  
 Constantin IV, Patriarche de C. P., I, 302.  
 Constantin, Empereur Romain, I, 338.  
 Constantin II, Empereur Romain, I, 392.  
 Constantin III, Empereur d'Orient, I, 417.  
 Constantin IV, Empereur d'Orient, I, 423.  
 Constantin V, Empereur d'Orient, I, 425.  
 Constantin VI, Empereur d'Orient, I, 430.  
 Constantin VII, Empereur d'Orient, I, 432.  
 Constantin VIII, Empereur d'Orient, I, 432.  
 Constantin IX, Empereur d'Orient, I, 433.  
 Constantin X, Empereur d'Orient, I, 434.  
 Constantin XI, Empereur d'Orient, I, 434.  
 Constantin XII, Paléologue, Empereur Grec, I, 457.  
 Constantin, Prince d'Arménie, I, 459.  
 Constantin, Roi Chrétien d'Arménie, I, 467.  
 Constantin-Tech, Roi des Bulgares, I, 450.  
 Constantin, Landgrave de Hesse-Rhinfeld, III, 379.  
 Constantia, Grand Prince de Volodouier, II, 117.  
 Cordane, Roi des Bulgares, I, 426.  
 Cormes, Roi des Bulgares, I, 425.  
 Cornelle (S.), Pape, I, 222.  
 Cornelle, Patriarche d'Antioche, I, 219.  
 Cornelle de Berg, Evêque de Liège, III, 157.  
 Corvel, Duc de Frion, I, 420.  
 Cosme, Patriarche d'Alexandrie, I, 252.  
 Cosme I, Jacobite d'Alexandrie, I, *ibid.*  
 Cosme II, Patr. Jacobite d'Alexandrie, I, 260.  
 Cosme III, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 261.  
 Cosme I, Patriarche de C. P., I, 294.  
 Cosme II, Patriarche de C. P., I, 298.  
 Crescent (S.), Evêque de Mayence, III, 226.  
 Crida, Roi de Mercie, I, 790.  
 Criton, Prince de Rugen, III, 497.  
 Crom, Roi des Bulgares, I, 426.  
 Crommer, Roi des Bulgares, I, 425.  
 Crum, Roi des Bulgares, I, 426.  
 Crumme, Roi des Bulgares, I, *ibid.*  
 Cudred, Roi de Westsex, I, 792.  
 Cudred, Roi de Kent, I, 793.  
 Cumbert (S.), Evêque de Cologne, III, 259.  
 Cumbert, Roi des Lombards, en Italie, I, 419.  
 Canon, Comte de Sundgaw, III, 75.  
 Cynulph, Roi de Westsex, I, 792.  
 Cysse de Rutenberg, maître Provinc. en Livonie, III, 554.  
 Cyriaque, Patriarche de C. P., I, 250.  
 Cyriaque (S.), Evêque de Mayence, 226.  
 Cyrille (S), Patriarche d'Alexandrie, I, 252.  
 Cyrille II, Patriarche d'Alexandrie, I, 282.  
 Cyrille, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 278.  
 Cyrille II, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 292.  
 Cyrille-Lucar, Patriarche d'Alexandrie, I, 512.  
 Cyrille, Patriarche d'Antioche, I, 255.  
 Cyrille-Lucur, Patriarche de C. P., I, 352.  
 Cyrille de Bérce, Patriarche de C. P., I, 345.  
 Cyrille III, Patriarche de C. P., I, 347.  
 Cyrille (S.), Patriarche de Jérusalem, I, 229.  
 Cyrille (S.), Evêque de Trèves, III, 288.

Cyrus, Patriarche Melquite d'Alexandrie, I, 448.  
 Cyrus, Patriarche de C. P., I, 256.

D.

**D**AGOBERT I, Roi de France, I, 544.  
 Dagobert II, Roi d'Austrasie, I, 547.  
 Dagobert III, Roi de Neustrie, I, 548.  
 Daler-Billah, *se Calife*, I, 483.  
 Daher-Ledimallah, *se Calife Fatimite*, I, 477.  
 Dai-Go, Empereur du Japon, II, 221.  
 Dai-Sco-Koussi, Dairu du Japon, II, 224.  
 Damase (S.), Pape, I, 238.  
 Damase II, Pape, I, 277.  
 Damien, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 246.  
 Damien-Atard, Archevêque de Mayence, III, 254.  
 Daniel de Hombourg, Archevêque de Mayence, III, 251.  
 Daniel, Comte de Cornouaille, II, 895.  
 David de Bourgeois, Evêque d'Utrecht, III, 208.  
 David I, Roi d'Ecosse, I, 843.  
 David II, Roi d'Ecosse, I, 844.  
 Dayubert, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 275.  
 Dece, Empereur Romain, I, 379.  
 Décas, Sultan de Damas, I, 479.  
 Démétrien, Patriarche d'Antioche, I, 222.  
 Démétrius, Patriarche d'Alexandrie, I, 221.  
 Démophile, inanus, Patriarche de C. P., I, 252.  
 Denys (S.), Pape, I, 224.  
 Denys (S.), Patriarche d'Alexandrie, I, 221.  
 Denys I, Patriarche de C. P., I, 528.  
 Denys II, Patriarche de C. P., I, 531.  
 Denys (S.), Evêque de Mayence, III, 227.  
 Denys, Roi de Portugal, I, 778.  
 Desmoulié (S.), Pape, I, 249.  
 Desydedit, Doge de Venise, III, 708.  
 Desmoulié-Yousouf, Sultan d'Egypte, I, 493.  
 Dhafar-Bamillallah, *se Calife Fatimite*, I, 479.  
 Diane, Comtesse de Fonthelm, II, 759.  
 Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, II, 465.  
 Dilier, Roi des Lombards, en Italie, I, 422.  
 Didier de Saint-Jaille, Grand-Maître de Malte, I, 526.  
 Dièrhere, Archevêque de Mayence, III, 247.  
 Dieu-Domé de Gazon, Grand-Maître de Malte, I, 523.  
 Dioclétien, Empereur Romain, I, 566.  
 Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, I, 254.  
 Dioscore II, Patriarche d'Alexandrie, I, 240.  
 Ditzeng, Roi des Bulgares, I, 427.  
 Dine, Patriarche de Jérusalem, I, 222.  
 Dmitri I, Grand Prince de Volodimer, II, 118.  
 Dmitri II, Grand Prince de Volodimer, II, 119.  
 Dmitri IV, Grand Prince de Volodimer, II, 116.  
 Duden, Comte de Comineng, II, 265.  
 Dollelien, Estâtique de Jérusalem, I, 222.  
 Dominique Léon, Maître de la Milice, III, 707.  
 Dominique Montégarlo, Doge de Venise, III, 708.  
 Dominique Contréro, Doge de Venise, III, 712.  
 Dominique Floranico, Doge de Venise, III, 714.  
 Dominique Morosini, Doge de Venise, III, 716.  
 Dominique Michéli, Doge de Venise, III, 717.  
 Dominique Silvio, Doge de Venise, III, 718.  
 Dominique Contréro, Doge de Venise, III, 727.  
 Dominique Orsèdo, Doge de Venise, III, 710.  
 Donatien, Evêque de Cologne, III, 258.  
 Donatien, Evêque de Liege, III, 127.  
 Donatien, Empereur Romain, I, 360.  
 Donatus I, Patriarche d'Antioche, I, 224.  
 Donatus II, Patriarche d'Antioche, I, 259.  
 Donatus III, Patriarche d'Antioche, I, 215.  
 Donal VI, Roi d'Ecosse, I, 842.  
 Donat-Loup, Comte de Bigorre, II, 268.  
 Donus, ou Donnas, Pape, I, 253.  
 Donus II, Pape, I, 275.  
 Douroliès, Gouverneur d'Arménie, I, 458.  
 Doustide, Patriarche Constantinople, I, 307.  
 Douca, Comtesse de Provence, II, 436.  
 Douca, Comtesse de Provence, II, 437.  
 Doucon, Roi des Bulgares, I, 427.  
 Drago, Roi Chrétien d'Arménie, I, 467.  
 Dreux, Comte de Pouille, III, 805.  
 Dreux, Comte de Vexin, III, 683.  
 Diogon, Comte de Pouille, III, 805.  
 Dregon, Comte de Vannes, II, 804.  
 Daito, Impératrice du Japon, II, 220.  
 Durand II, Roi d'Ecosse, I, 842.  
 Durand, Evêque de Liege, III, 125.  
 Dyther, Archevêque de Treves, III, 322.

E.

**E**ALD, Roi de Kent, I, 791.  
 Eberhard, Archevêque de Treves, III, 295.  
 Eberhard, Duc de Bavière, III, 307.  
 Eberhard, Duc de la France Rhénane, III, 316.  
 Eberhard, Comte de Fribourg, III, 617.  
 Eberhard, Comte de Montbelliard, II, 552.  
 Eberhard I, Comte de Nordgaw, III, 75.  
 Eberhard II, Comte de Nordgaw, III, 74.  
 Eberhard III, Comte de Nordgaw, III, 76.  
 Eberhard IV, Comte de Nordgaw, III, 75.  
 Eberhard V, Comte de Nordgaw, III, 76.  
 Eberhard VI, Comte de Nordgaw, III, 76.  
 Eberhard, Comte de Sunlgaw, III, 75.  
 Eberhard I, Comte de Wurtemberg, III, 585.  
 Eberhard II, Comte de Wurtemberg, III, 587.  
 Eberhard III, Comte de Wurtemberg, III, 588.  
 Eberhard IV, Comte de Wurtemberg, III, 587.  
 Eberhard V, Duc de Wurtemberg, III, 589.  
 Eberhard VI, Duc de Wurtemberg, III, 590.  
 Eberhard III, ou VII, Duc de Wurtemberg, III, 592.  
 Eberhard de Seyne, Maltra Provinc. en Livonie, III, 550.  
 Eberhard de Manheim, Maltra Provinc. en Livonie, III, 553.  
 Ebles, Comte d'Anvergne, II, 552.  
 Ebles, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, II, 551.  
 Ebles I, Comte de Rouci, II, 758.  
 Ebles II, Comte de Rouci, II, 758.  
 Ebles, Viconte de Tuscane, II, 400.  
 Eboric, Roi de Suèves, I, 793.  
 Ebregisle I (S.), Evêque de Cologne, III, 258.  
 Ebregisle II, Evêque de Cologne, III, 259.  
 Ebert I, Comte de Brunswick, III, 425.  
 Ebert II, Margrave de Misnie, III, 422.  
 Ebert III, Margrave de Misnie, III, 422.  
 Ecfriil, Roi de Northumberland, I, 789.  
 Eckard I, Margrave de Misnie, III, 421.  
 Eckard II, Margrave de Misnie, III, 421.  
 Edbert, Roi de Kent, I, 793.  
 Edgar, Roi d'Angleterre, I, 795.  
 Edgar, Roi d'Ecosse, I, 842.  
 Edmond (S.), Roi d'Estanglie, I, 795.  
 Edmond I, Roi d'Angleterre, I, 795.  
 Edmond II, Roi d'Angleterre, I, 796.  
 Edouard I, Roi d'Angleterre, I, 794.  
 Edouard II, Roi d'Angleterre, I, 796.  
 Edouard III, Roi d'Angleterre, I, 797.  
 Edouard I, (IV) Roi d'Angleterre, I, 807.  
 Edouard II, (V) Roi d'Angleterre, I, 808.  
 Edouard III, (VI) Roi d'Angleterre, I, 810.  
 Edouard IV, (VII) Roi d'Angleterre, I, 816.  
 Edouard V, (VIII) Roi d'Angleterre, I, 817.  
 Edouard VI, (IX) Roi d'Angleterre, I, 899.  
 Edouard Bailléal, Roi d'Ecosse, I, 844.  
 Edouard, Roi de Portugal, I, 780.  
 Edouard, Margrave de Bade-Baden, III, 555.  
 Edouard I, Comte de Bar, III, 49.  
 Edouard II, Comte de Bar, III, 50.  
 Edouard III, Duc de Bar, III, 52.  
 Edouard I, Sire de Beaujeu, II, 477.  
 Edouard II, Sire de Beaujeu, II, 478.  
 Edouard I, Comte de Grand-Pré, II, 637.  
 Edouard II, Comte de Grand-Pré, II, 637.  
 Edouard, Duc de Gueldres, III, 178.  
 Edouard I, Comte de Ponthieu, II, 758.  
 Edouard II, Comte de Ponthieu, II, 758.  
 Edouard III, Comte de Ponthieu, II, 757.  
 Edouard, Duc de Parme et de Plaisance, III, 600.  
 Edouard, Comte de Savoie, III, 618.  
 Edeud, Roi d'Angleterre, I, 795.  
 Ederic, Roi de Kent, I, 792.  
 Edwy, Roi d'Angleterre, I, 795.  
 Edwin, Roi de Bernicie, I, 789.  
 Edvard I, Comte d'Ost-Frise, Sup. III, xxj.  
 Edvard II, Comte d'Ost-Frise, Sup. III, xxj.  
 Edvard III, Comte d'Ost-Frise, Sup. III, xxj.  
 Edvard IV, Comte d'Ost-Frise, Sup. III, xxj.  
 Edvard V, Comte d'Ost-Frise, Sup. III, xxj.  
 Egelert, Archevêque de Treves, III, 292.  
 Egelert, Roi de Kent, I, 792.  
 Egelert, Roi d'Angleterre, I, 795.  
 Egeon I, Comte d'Urach, III, 90.  
 Egeon II, Comte d'Urach, III, 90.  
 Egeon III, Comte d'Urach, III, 90.  
 Egeon IV, Comte d'Urach, III, 90.  
 Egeon V, Comte d'Urach et de Fribourg, III, 91.  
 Egeon, Comte de Fribourg, III, 92.  
 Egeon, Comte de Fribourg, III, 93.  
 Eglar, Roi de Marce, I, 793.  
 Egica, Roi des Visigoths, I, 753.  
 Eglwald, Evêque d'Utrecht, III, 191.  
 Egmund Buren (Comtes d'), Sup. III, xxxvj.  
 Eglic, Roi d'Estanglie, I, 791.  
 Eghenro, Comte Palatin du Rhin, III, 519.  
 Eglagale, Empereur Romain, I, 576.  
 Eglonze, Duchesse d'Aquitaine, II, 560.  
 Eilonore, Reine de Navarre, I, 763.

Eilonore, Comtesse de Ponthieu, II, 756.  
 Eilonore de Beaufort, Vicomtesse de Turme, II, 465.  
 Eilonore, Comtesse de Valois, II, 768.  
 Eleuthere (S.), Pape, I, 221.  
 Eleuthere, Exarque de Ravenne, I, 416.  
 Elie, Patriarche d'Alexandrie, I, 270.  
 Elie, Patriarche d'Alexandrie, I, 286.  
 Elie I, Patriarche d'Antioche, I, 251.  
 Elie II, Patriarche d'Antioche, I, 257.  
 Elie, Patriarche de Jérusalem, I, 255.  
 Elie II, Patriarche de Jérusalem, I, 249.  
 Elie III, Patriarche de Jérusalem, I, 253.  
 Elie, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 565.  
 Elisabeth, Reine d'Angleterre, I, 825.  
 Elisabeth, Impératrice de Russie, II, 151.  
 Elisabeth, Comtesse de Chartres, II, 622.  
 Elisabeth de Coritz, Duchesse de Luxembourg, III, 124.  
 Elisabeth, Comtesse de S.-Paul, II, 775.  
 Ella, Roi de Dèce, I, 780.  
 Ella, Roi de Sussex, I, 790.  
 Emadeddin-Zenghi I, Sultan d'Alep, I, 483.  
 Emadeddin-Zenghi II, Sultan d'Alep, I, 485.  
 Emعون, Comte d'Angoulême, I, 574.  
 Emعون, Comte de Poitiers, II, 519.  
 Emeri d'Amboise, Grand-Maître de Malte, I, 525.  
 Emeric-Joseph, Archevêque de Mayence, III, 256.  
 Emoric, Roi de Hongrie, II, 54.  
 Emilien, Patriarche d'Antioche, I, 271.  
 Emilion, Empereur Romain, I, 570.  
 Emmanuel, Roi de Portugal, I, 781.  
 Emmanuel, Prince d'Anhalt-Plotzau, III, 442.  
 Emmanuel Leberic, Prince d'Anhalt-Plotzau, III, 442.  
 Emmanuel Théodose, Duc de Bouillon, II, 749.  
 Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, III, 625.  
 Emmanuel-Philibert de Savoie, Gouverneur des Pays-Bas, III, 215.  
 Emmanuel de Savoie, Comte de Soissons, II, 735.  
 Emmanuel de Moura, Gouverneur des Pays-Bas, III, 222.  
 Emmanuel Pinto, Grand-Maître de Malte, I, 528.  
 Emmanuel de Rohan, Grand-Maître de Malte, I, 526.  
 Emme, Dame de Laval, II, 866.  
 Emmon, Comte de Lons, III, 135.  
 Engelbert, Archevêque de Rigis, III, 560.  
 Engelbert, Duc de Carinthie, III, 583.  
 Engelbert I, Comte de Goritz, III, 578.  
 Engelbert II, Comte de Goritz, III, 578.  
 Engelbert III, Comte de Goritz, III, 578.  
 Engelhard, Archevêque de Magdebourg, III, 515.  
 Engelbert, Archevêque de Cologne, III, 272.  
 Engelbert II, Archevêque de Cologne, III, 274.  
 Engelbert III, Archevêque de Cologne, III, 277.  
 Engelbert, Archevêque de Treves, III, 294.  
 Engelbert de la Marck, Evêque de Liege, III, 149.  
 Engelbert de Cleves, Comte d'Auxerre et de Nevers, II, 575.  
 Engelbert II, Comte de Berg, III, 168.  
 Engelbert II, Comte de Berg, III, 169.  
 Engelbert de Cleves, Comte d'Urach, III, 802.  
 Engelbert I, Comte de la Marck, III, 168.  
 Engelbert II, Comte de la Marck, III, 170.  
 Engelbert III, Comte de la Marck, III, 173.  
 Engelbert, Comte de Nassau, Gouverneur des Pays-Bas, III, 214.  
 Enguerrand, Sire de Couci, II, 715.  
 Enguerrand II, Sire de Couci, II, 717.  
 Enguerrand III, Sire de Couci, II, 718.  
 Enguerrand IV, Sire de Couci, II, 719.  
 Enguerrand V, Sire de Couci, II, 720.  
 Enguerrand VI, Sire de Couci, II, 721.  
 Enguerrand VII, Sire de Couci, II, 721.  
 Enguerrand, Sire de Couci-Vervins, II, 724.  
 Enguerrand de Couci, Comte de Soissons, II, 732.  
 Enguerrand, Comte de Heslin, II, 769.  
 Enguerrand I, Comte de Ponthieu, II, 752.  
 Enguerrand II, Comte de Ponthieu, II, 752.  
 Eonin Edzansu, Comte d'Ost-Frise, Sup. III, xxj.  
 Eanon, Comte d'Ost-Frise, Sup. III, xxj.  
 Eanon III, Comte d'Ost-Frise, Sup. III, xxj.  
 Eanon IV, Comte d'Ost-Frise, Sup. III, xxj.  
 Eanon V, Comte d'Ost-Frise, Sup. III, xxj.  
 Eanon-Louis, Comte d'Ost-Frise, Sup. III, xxv.  
 Eorick, Roi d'Estanglie, I, 793.  
 Ephraim, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 272.  
 Ephrem, Patriarche d'Antioche, I, 245.  
 Ephrem, Patriarche de Jérusalem, I, 221.  
 Epiphane, Patriarche de Constantinople, I, 244.  
 Eracle, ou Evêard, Evêque de Liege, III, 151.  
 Erard de la Marck, Evêque de Liege, III, 156.  
 Eraric, Roi des Goths en Italie, I, 411.

Erchlagaire, Comte de Nordgau, III, 74.  
 Erchbanger, Comte de Nordgau, III, 74.  
 Erchbanger, Comte de Sundgau, III, 74.  
 Ercomwin, Roi d'Estex, I, 790.  
 Erenobert, Roi de Kent, I, 791.  
 Erich, Duc de Bretagne, II, 81.  
 Erenfrei, Comte de Juliers, III, 165.  
 Eric, Archevêque de Magdebourg, III, 519.  
 Eric I, Roi de Danemarck, II, 85.  
 Eric II, Roi de Danemarck, II, 88.  
 Eric III, Roi de Danemarck, II, 88.  
 Eric IV, Roi de Danemarck, II, 90.  
 Eric V, Roi de Danemarck, II, 91.  
 Eric VI, Roi de Danemarck, II, 91.  
 Eric VII, Roi de Danemarck, de Norwege et de Suede, II, 95.  
 Eric IX, Roi de Suede, II, 86.  
 Eric X, Roi de Suede, II, 87.  
 Eric XI, Roi de Suede, II, 88.  
 Eric XII, Roi de Suede, II, 98.  
 Eric I, Duc de Brunswick-Wolfenbûttel, III, 429.  
 Eric II, Duc de Brunswick-Göttingen, III, 431.  
 Eric, Duc de Brunswick-Grubenhagen, III, 430.  
 Eric, Duc de Mersebourg, III, 431.  
 Eric I, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 433.  
 Eric II, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 434.  
 Eric III, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 434.  
 Eric IV, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 434.  
 Eric II, Duc de Westphalie, III, 502.  
 Erismar, Duc de Bretagne, II, 833.  
 Erismar, Aiderherg de Mayence, III, 253.  
 Erkeberger, Comte de Boulogne, II, 761.  
 Ermenacote, Comtesse de Luxembourg, III, 416.  
 Ermengard Daps, Grand-Maire de Malte, I, 516.  
 Ermengarde, Comtesse de Carcassonne, II, 307.  
 Ermengarde, Comtesse de Gueldre, III, 166.  
 Ermengarde, Duchesse de Limbourg, III, 171.  
 Ermengarde, Vicomtesse de Narbonne, II, 516.  
 Ermengaud, Comte de Rouergue, II, 502.  
 Ermengaud I, Comte d'Urgel, II, 543.  
 Ermengaud II, Comte d'Urgel, II, 544.  
 Ermengaud III, Comte d'Urgel, II, 544.  
 Ermengaud IV, Comte d'Urgel, II, 544.  
 Ermengaud V, Comte d'Urgel, II, 544.  
 Ermengaud VI, Comte d'Urgel, II, 544.  
 Ermengaud VII, Comte d'Urgel, II, 544.  
 Ermengaud VIII, Comte d'Urgel, II, 544.  
 Ermengaud IX, Comte d'Urgel, II, 544.  
 Ermengaud X, Comte d'Urgel, II, 544.  
 Ernest, Archevêque de Cologne, III, 282.  
 Ernest, Archevêque de Magdebourg, III, 527.  
 Ernest de Barvare, Evêque de Liège, III, 159.  
 Ernest I, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 65.  
 Ernest II, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 65.  
 Ernest, Prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, III, 440.  
 Ernest, Margrave d'Autriche, III, 566.  
 Ernest, Duc d'Autriche, III, 574.  
 Ernest, Margrave de Bade-Dourlach, III, 551.  
 Ernest-Frédéric, Margrave de Bade-Dourlach, III, 552.  
 Ernest, Duc de Barvare, III, 405.  
 Ernest, Duc de Brunswick, III, 428.  
 Ernest, Duc de Brunswick-Göttingen, III, 429.  
 Ernest, Duc de Brunswick-Grubenhagen, III, 429.  
 Ernest II, Duc de Brunswick-Grubenhagen, III, 429.  
 Ernest I, Duc de Brunswick-Lunbourg, III, 451.  
 Ernest II, Duc de Brunswick-Lunbourg, III, 451.  
 Ernest-Ferdinand, Duc de Brunswick-Bevern, III, 454.  
 Ernest-Auguste, Duc de Brunswick-Lunbourg, III, 455.  
 Ernest, Duc de Carinthie, III, 275.  
 Ernest, Landgrave de Hesse-Rhinfels, III, 578.  
 Ernest Léopold, Landgrave de Hesse-Rhinfels, III, 579.  
 Ernest-Guother, Duc de Holstein-Augustbourg, III, 470.  
 Ernest-Auguste, Duc de Holstein-Augustbourg, III, 481.  
 Ernest, Electeur de Saxe, III, 414.  
 Ernest, Archevêque d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, III, 218.  
 Ernest de Ralsbourg, Maître Proroc. en Livonie, III, 551.  
 Ernieux, Comte de Boulogne, II, 761.  
 Erno, Patriarche d'Antioche, I, 219.  
 Erpwald, Roi d'Estanglie, I, 791.  
 Ervege, Roi des Visigoths, I, 795.  
 Ervvald de Chabanois, Comte de Biggerre, II, 269.  
 Escus, Roi de Kent, I, 790.  
 Ethelbald, Roi de Mercie, I, 792.  
 Ethelwald, Roi de Westsex, I, 794.

Ethelbert, Roi de Kent, I, 791.  
 Ethelbert, Roi de Kent, I, 793.  
 Ethelbert, Roi de Kent, I, 794.  
 Ethelcille, Comtesse de Mercie, I, 795.  
 Ethelred, Roi d'Angleterre, I, 794.  
 Ethelred II, Roi d'Angleterre, I, 796.  
 Ethelred, Roi d'Estanglie, I, 794.  
 Ethelred, Roi de Mercie, I, 791.  
 Ethelred, Comte de Mercie, I, 795.  
 Ethelred, Roi de Northumberland, I, 790.  
 Ethelric, Roi d'Estanglie, I, 792.  
 Ethelwael, Roi de Sussex, I, 791.  
 Ethelwald, Roi d'Estanglie, I, 792.  
 Ethelwolf, Roi d'Angleterre, I, 795.  
 Etichon, Comte de Nordgau, III, 75.  
 Etienne (S.), Pape, I, 253.  
 Etienne II, Pape, I, 253.  
 Etienne III, Pape, I, 259.  
 Etienne IV, Pape, I, 262.  
 Etienne V, Pape, I, 267.  
 Etienne VI, Pape, I, 268.  
 Etienne VII, Pape, I, 270.  
 Etienne VIII, Pape, *ibid.*  
 Etienne IX, Pape, I, 278.  
 Etienne, hérétique, Patriarche d'Antioche, I, 231.  
 Etienne II, Patriarche d'Antioche, I, 231.  
 Etienne III, Patriarche d'Antioche, I, 231.  
 Etienne IV, Patriarche d'Antioche, I, 231.  
 Etienne, Patriarche de C. P., I, 278.  
 Etienne II, Patriarche de C. P., I, 282.  
 Etienne, Administrateur de l'Eglise de Jérusalem, I, 245.  
 Etienne, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 287.  
 Etienne, Evêque de Cologne, III, 259.  
 Etienne, Archevêque de Riga, III, 562.  
 Etienne, Evêque de Liège, III, 129.  
 Etienne, Empereur d'Orient, I, 430.  
 Etienne, Roi d'Angleterre, I, 800.  
 Etienne I, Roi de Hongrie, II, 49.  
 Etienne II, Roi de Hongrie, II, 52.  
 Etienne III, Roi de Hongrie, II, 53.  
 Etienne IV, ou V, Roi de Hongrie, II, 55.  
 Etienne Barbori, Roi de Pologne, II, 75.  
 Etienne, Comte d'Aniane, II, 790.  
 Etienne, Comte d'Auvergne, II, 350.  
 Etienne, Comte de Bavière, III, 403.  
 Etienne, Comte de Boulogne, II, 765.  
 Etienne, Vicomte de Bourges, II, 405.  
 Etienne, Comte de Champagne, II, 611.  
 Etienne II, sixième Comte de Champagne, II, 614.  
 Etienne, sixième Comte de Blois, II, 615.  
 Etienne de Vaux, Comte de Joigny, et Sire de Janville, II, 595.  
 Etienne, Comte de Béarn, 487.  
 Etienne, Vicomte de Meulant, II, 666.  
 Etienne, Comte de Montbelliard, II, 552.  
 Etienne I, Duc de Naples, III, 799.  
 Etienne II, Duc de Naples, III, 799.  
 Etienne de Blois, Duc de Normandie, II, 852.  
 Etienne I, Comte de Penthièvre, II, 915.  
 Etienne II, Comte de Penthièvre, II, 916.  
 Etienne I, Comte de Sancerre, II, 407.  
 Etienne II, Comte de Sancerre, II, 408.  
 Etienne, Comtesse de Provence, II, 455.  
 Evagre, Patriarche d'Antioche, I, 235.  
 Evagre, Patriarche de C. P., I, 252.  
 Evastie (Saint), Pape, I, 219.  
 Eucher, ou Euchaïre, Evêque de Liège, III, 127.  
 Eudes, Archevêque de Treves, III, 294.  
 Eudes, Roi de France, I, 561.  
 Eudes, Duc d'Aquitaine, II, 249.  
 Eudes, Comte de Poitiers, et Duc d'Aquitaine, II, 359.  
 Eudes, Comte d'Artois, II, 771.  
 Eudes, Comte d'Aniane, II, 790.  
 Eudes, Comte de Nevers et d'Auxerre, II, 468.  
 Eudes I, 2e Comte de Blois, II, 612.  
 Eudes II, 4e Comte de Blois, II, 613.  
 Eudes, Duc de Bretagne, II, 898.  
 Eudes Arpin, Vicomte de Bourges, II, 406.  
 Eudes I, Duc de Bourgogne, II, 499.  
 Eudes II, Duc de Bourgogne, II, 504.  
 Eudes III, Duc de Bourgogne, II, 504.  
 Eudes IV, Duc de Bourgogne, II, 509.  
 Eudes IV, Comte de Bourgogne, II, 510.  
 Eudes, Comte de Champagne, II, 513.  
 Eudes, Comte de Carbel, II, 641.  
 Eudes, Duc de France, II, 245.  
 Eudes, Comte de la Marche, II, 379.  
 Eudes, Comte de Bassez, II, 308.  
 Eudes, Comte de Rouergue, II, 302.  
 Eudésie, Impératrice d'Orient, I, 434.  
 Eufon, Comte de Penthièvre, II, 915.  
 Eudoxe, hérétique, Patriarche d'Antioche, I, 231.  
 Euloxe, Patriarche de C. P., I, 230.  
 Evergise, Archevêque de Cologne, III, 264.  
 Evrard, Comte de la Marche, III, 168.  
 Eugene I (Saint), Pape, I, 253.  
 Eugene II, Pape, I, 262.  
 Eugene, III, Pape, I, 285.  
 Eugene IV, Pape, I, 324.  
 Eugene, Patriarche de C. P., I, 216.

Eugene-Maurice de Savoie, Comte de Soissons ; II, 755.  
 Eugene-Jean-François de Savoie, Comte de Soissons, II, 756.  
 Eugene de Savoie, Gouverneur des Pays-Bas, III, 225.  
 Eulalius, hérétique, Patriarche d'Antioche, I, 229.  
 Euloge, Patriarche catholique d'Alexandrie, I, 240.  
 Euloge II, Patriarche d'Alexandrie, I, 282.  
 Eumenes, Patriarche d'Alexandrie, I, 220.  
 Evode, Patriarche d'Antioche, I, 218.  
 Euphénius, Patriarche de C. P., I, 242.  
 Euphrasius, Patriarche d'Antioche, I, 245.  
 Euphrasius, Evêque de Cologne, III, 258.  
 Eupronius, hérétique, Patriarche d'Antioche, I, 229.  
 Euphrosine, Comtesse de Vendôme, III, 812.  
 Evrard, Comte de Cleves, III, 166.  
 Evrard de la Marck, Sôigneur de Sedan, II, 744.  
 Evrard des Barres, Grand-Maire du Temple, I, 515.  
 Euric, Roi de Toulouse, I, 728.  
 Eusebe (Saint), Pape, I, 225.  
 Eusebe, hérétique, intrus, Patriarche de C. P., I, 228.  
 Eusebe, Patriarche de Jérusalem, I, 249.  
 Eusebe, Duc de Botogae, II, 891.  
 Eustache I, Comte de Boulogne, II, 761.  
 Eustache II, Comte de Boulogne, II, 762.  
 Eustache III, Comte de Boulogne, II, 762.  
 Eustache IV, Comte de Boulogne, II, 763.  
 Eustache, Comte de Guines, II, 785.  
 Eustache I, Vicomte de Meulant, II, 669.  
 Eustache II, Vicomte de Meulant, II, 666.  
 Eustache, Comtesse de Beaujeu, III, 740.  
 Eustache, Patriarche d'Alexandrie, I, 255.  
 Eustache (Saint), Patriarche d'Antioche, I, 227.  
 Eustache II, Patriarche d'Antioche, I, 251.  
 Eustache III, Patriarche de C. P., I, 257.  
 Eustrate, Patriarche de C. P., I, 246.  
 Euthymius I, Patriarche de C. P., I, 282.  
 Euthymius II, Patriarche de C. P., I, 522.  
 Euthymius, Patriarche de Jérusalem, I, 267.  
 Eutychien (Saint), Pape, I, 224.  
 Eutrope, Evêque de Mayence, III, 227.  
 Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, I, 266.  
 Eutychius, Patriarche de C. P., I, 240.  
 Eutychius, Exarque de Ravenne, I, 428.  
 Euzois, intrus, Patriarche d'Antioche, I, 255.  
 Exilarte, Duc de Naples, III, 790.  
 Ezou, Comte Palatin du Rhin, III, 519.

F.

Fabien (S.), Pape, I, 222.  
 Fabius, Patriarche d'Antioche, I, 221.  
 Fabric Carreto, Grand-Maire de Malte, I, 555.  
 Fayez-Ben-Nasrallah, 100 Calife Facimite, I, 479.  
 Fédor I, Empereur du Japon, II, 221.  
 Fancos, Evêque de Liège, III, 177.  
 Faumasmo, Empereur du Japon, II, 223.  
 Farabert, ou Floribert, Evêque de Liège, III, 159.  
 Farouki I, Duc de Spolète, I, 412.  
 Farouki II, Duc de Spolète, I, 418.  
 Favilla, Roi des Asturies, I, 724.  
 Féodor I, Tsar de Russie, II, 122.  
 Féodor II, Tsar de Russie, II, 125.  
 Féo-Dsio, Empereur du Japon, II, 221.  
 Félix (Saint), Pape, I, 224.  
 Félix II, Pape, I, 227.  
 Félix II (Saint), Pape, I, 256.  
 Félix III, Pape, I, 240.  
 Félix, Evêque de Treves, III, 288.  
 Ferdinand, Archevêque de Cologne, III, 285.  
 Ferdinand de Barvare, Evêque de Liège, III, 159.  
 Ferdinand I, Empereur d'Occident, II, 41.  
 Ferdinand II, Empereur d'Occident, II, 43.  
 Ferdinand III, Empereur d'Occident, II, 44.  
 Ferdinand I, Roi de Bohême, III, 468.  
 Ferdinand II, Roi de Bohême, III, 469.  
 Ferdinand III, Roi de Bohême, III, 469.  
 Ferdinand, Roi de Castille, I, 740.  
 Ferdinand I, Roi de Castille et de Léon, I, 741.  
 Ferdinand II, Roi de Léon, I, 745.  
 Ferdinand III, Roi de Castille et de Léon, I, 748.  
 Ferdinand IV, Roi de Castille et de Léon, I, 752.  
 Ferdinand-le-Juste, Roi d'Argon, I, 761.  
 Ferdinand VI, Roi d'Espagne, I, 775.  
 Ferdinand I, Roi de Hongrie, II, 60.  
 Ferdinand I, Roi de Naples, III, 856.  
 Ferdinand II, Roi de Naples, 849.  
 Ferdinand d'Argon, Roi de Naples et de Sicile, III, 851.  
 Ferdinand IV, Roi de Naples et de Sicile, III, 765.

Ferdinand de Castille, Roi de Sicile, III, 837.  
 Ferdinand, Roi de Portugal, I, 779.  
 Ferdinand, Comte d'Assise, II, 772.  
 Ferdinand-Marie, Electeur de Baviere, III, 407.  
 Ferdinand I, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 87.  
 Ferdinand II, Landgrave de la Haute-Alsace, III, *ibid.*  
 Ferdinand-Charles, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 88.  
 Ferdinand-Albert I, Duc de Brunswick-Bevern, III, 434.  
 Ferdinand-Albert II, Duc de Brunswick-Bevern, III, *ibid.*  
 Ferdinand-Albert, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, III, 435.  
 Ferdinand Kettler, Duc de Curlande, II, 77.  
 Ferdinand de Gonzague, Comte de Guastalle, III, 684.  
 Ferdinand III, Duc de Guastalle, III, 688.  
 Ferdinand, Duc de Mantoue, III, 669.  
 Ferdinand (Dom), Duc de Parme et de Plaisance, III, 662.  
 Ferdinand I, Grand Duc de Toscane, III, 760.  
 Ferdinand II, Grand Duc de Toscane, III, *ibid.*  
 Ferdinand de Tolède, Duc d'Albe, Gouverneur des Pays-Bas, III, 216.  
 Ferdinand, Cardinal-Infant, Gouverneur des Pays-Bas, III, 221.  
 Ferdinée, Duc de Frioul, I, 420.  
 Ferrand, Comte de Flandre, III, 14.  
 Ferri I, Comte de Bar, III, 38.  
 Ferri II, Sire de Joinville, II, 603.  
 Ferri I, Duc de Lorraine, III, 46.  
 Ferri II, Duc de Lorraine, III, *ibid.*  
 Ferri III, Duc de Lorraine, III, 49.  
 Ferri IV, Duc de Lorraine, III, 51.  
 Ferri de Kumigni, Comte de Vaudemont, III, 45.  
 Ferri II, Comte de Vaudemont, III, 48.  
 Fc-II, Empereur de la Chine, II, 50.  
 Fc-II-II, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
 Fide-Josi, Cubo du Japon, II, 224.  
 Fide-Tada, Cubo du Japon, II, *ibid.*  
 Filépius, Empereur d'Orient, I, 421.  
 Flavien I, Patriarche d'Antioche, I, 235.  
 Flavien II, Patriarche d'Antioche, I, 243.  
 Flavien, Patriarche de C. P., I, 240.  
 Florent (S.), Evêque de Liege, III, 128.  
 Florent de Wevelzhoven, Evêque d'Utrecht, III, 204.  
 Florent, Comte d'Egmond-Buren, Supp., III, xxxvj.  
 Florent I, Comte de Hollande, III, 197.  
 Florent II, Comte de Hollande, III, 199.  
 Florent III, Comte de Hollande, III, 200.  
 Florent IV, Comte de Hollande, III, 204.  
 Florent V, Comte de Hollande, III, 206.  
 Florian, Empereur Romain, I, 284.  
 Folmar, Evêque d'Utrecht, III, 192.  
 Forikawa, Empereur du Japon, II, 222.  
 Formose I, Pape, 267.  
 Fortun, Roi de Navarre, I, 757.  
 Foucher, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 289.  
 Foucher, ou Fulcaire, Evêque de Liege, III, 128.  
 Foulmar, Roi de Jérusalem, I, 440.  
 Foulques Taillefer, Comte d'Angoulême, II, 377.  
 Foulques I, Comte d'Anjou, II, 829.  
 Foulques II, Comte d'Anjou, II, 830.  
 Foulques III, Comte d'Anjou, 838.  
 Foulques IV, Comte d'Anjou, II, 845.  
 Foulques V, Comte d'Anjou, II, 849.  
 Foulques, Seigneur de Ferrare, III, 696.  
 Foulques l'Oison, Comte de Vendôme, II, 810.  
 Foulques de Villaret, Grand M. de Malte, I, 522.  
 François-Louis, Archevêque de Mayence, III, 256.  
 François-George, Archevêque de Treves, III, 314.  
 François-Louis, Archevêque de Treves, III, *ibid.*  
 François de Mies, Evêque de Geneve, III, 610.  
 François de Savoie, Evêque de Geneve, *ibid.*  
 François-Charles, Evêque de Liege, III, 163.  
 François, Empereur d'Occident, II, 48.  
 François I, Roi de France, I, 632.  
 François II, Roi de France, I, 644.  
 François Phoebus, Roi de Navarre, I, 765.  
 François, Duc d'Alençon et Comte du Perche, III, 880.  
 François de Bourbon, Dauphin d'Auvergne, II, 571.  
 François, Sire de Beaujolais, II, 480.  
 François I, Duc de Bretagne, II, 608.  
 François II, Duc de Bretagne, II, 610.  
 François de Couci-Polecourt, II, 724.  
 François-Charles de Couci-Polecourt, II, 725.  
 François, Comte de Dammartin, II, 665.  
 François I de Cleves, Comte d'Eu, II, 802.

François II de Cleves, Comte d'Eu, II, *ibid.*  
 François-Marie, Comte de Guastalle, III, 676.  
 François-Marie, Comte de Guastalle, III, 678.  
 François de Lorraine, 1er Prince de Joinville, II, 603.  
 François-Joseph, Prince de Joinville, II, 609.  
 François I, Duc de Lorraine, III, 57.  
 François II, Duc de Lorraine, III, 58.  
 François-Etienne, Duc de Lorraine, III, 61.  
 François I, Capitaine de Mantoue, III, 665.  
 François II, Duc de Mantoue, III, 668.  
 François III, Duc de Mantoue, III, *ibid.*  
 François I, Roi de France, Duc de Milan, III, 653.  
 François Sforce, Duc de Milan, III, 650.  
 François I, Duc de Modene, III, 701.  
 François II, Duc de Modene, III, 702.  
 François III, Duc de Modene, III, 703.  
 François Grimaldi, Prince de Monaco, III, 744.  
 François I, Comte de Montechiarugolo, III, 678.  
 François, Duc de Montorenci, II, 655.  
 François, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 541.  
 François I, Duc de Nevers, II, 577.  
 François II, Duc de Nevers, II, 579.  
 François, Duc de Parme et de Plaisance, III, 661.  
 François-Louis de Bourbon, Duc de Penthièvre, III, 922.  
 François, Duc de Poméranie, III, 505.  
 François I de Cleves, Comte de Rétel, II, 639.  
 François de Bourbon, Comte de S.-Paul, II, 782.  
 François d'Orléans, Comte de S.-Paul, II, 785.  
 François de Bourbon III, Comte de S.-Paul, II, *ibid.*  
 François de Cleves, Comte de S.-Paul, II, *ibid.*  
 François-Hyacinthe, Duc de Savoie, III, 627.  
 François I, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 416.  
 François II, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 417.  
 François-Erdman, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 418.  
 François du Bellai, Comte de Tonnerre, II, 579.  
 François, Comte de Tonnerre, II, 582.  
 François-Joseph, Comte de Tonnerre, II, 585.  
 François-Marie, Grand Duc de Toscane, III, 759.  
 François de Lorraine, Grand Duc de Toscane, III, 762.  
 François-Léopold-Racozzi, Prince de Transylvanie, II, 62.  
 François de la Tour, Vicomte de Turenne, II, 403.  
 François II de la Tour, Vicomte de Turenne, II, *ibid.*  
 François III, Vicomte de Turenne, II, 404.  
 François, Comte de Vendôme, II, 820.  
 François-Marie, Duc d'Urbain, III, 764.  
 François-Marie II, Duc d'Urbain, III, 765.  
 François, Comte de Waldeck, III, 382.  
 François Kimentes de Texada, G.-M. de Malte, I, 528.  
 François-Louis, Comte Palatin, G.-M. de l'Or. Teuton., III, 547.  
 François Dandolo, Doge de Venise, III, 717.  
 François Foscarini, Doge de Venise, III, 720.  
 François Donato, Doge de Venise, III, 721.  
 François Venier, Doge de Venise, III, *ibid.*  
 François Contaréno, Doge de Venise, III, 726.  
 François Errizzo, Doge de Venise, III, *ibid.*  
 François Molino, Doge de Venise, III, *ibid.*  
 François Cornaro, Doge de Venise, III, 727.  
 François Marconi, Doge de Venise, III, 728.  
 François Luodano, Doge de Venise, III, 729.  
 Francisco de Moura, Gouverneur des Pays-Bas, III, 222.  
 Francisco-Antonio, Marquis de Gastanaga, Gouverneur des Pays-Bas, III, 224.  
 François de Blois, Vicomtesse de Limoges, II, 398.  
 Françoise de Mercoeur, Duchesse de Penthièvre, II, 922.  
 Francon, Evêque de Liege, III, 120.  
 Francon I, Vidame de Narbonne, II, 515.  
 Francon II, Vicomte de Narbonne, II, *ibid.*  
 Frank de Kersdorf, M. Provinc. en Livonie, III, 555.  
 Fravita, Patriarche de C. P., I, 242.  
 Frédéric, Comte de Rouergue, II, 302.  
 Frédéric, Duc et Comte Bénédictaire de Toulouse, II, 220.  
 Frédéric I, Archevêque de Cologne, III, 267.  
 Frédéric II, Archevêque de Cologne, III, 269.  
 Frédéric III, Archevêque de Cologne, III, 277.  
 Frédéric IV, Archevêque de Cologne, III, 281.  
 Frédéric, Archevêque de Magdebourg, III, 515.  
 Frédéric II, Archevêque de Magdebourg, III, 524.  
 Frédéric (III), Archevêque de Magdebourg, III, 526.  
 Frédéric (IV), Archevêque de Magdebourg, III, 531.

Frédéric, Archevêque de Mayence, III, 250.  
 Frédéric-Charles-Joseph, Archev. de Mayence, III, 256.  
 Frédéric, Archevêque de Riga, III, 600.  
 Frédéric, Evêque de Geneve, III, 600.  
 Frédéric, Evêque de Liege, III, 137.  
 Frédéric, Evêque d'Utrecht, III, 130.  
 Frédéric II, de Zierick, Evêque d'Utrecht, III, 202.  
 Frédéric III, de Blausenheim, Evêque d'Utrecht, III, 205.  
 Frédéric III, de Bade, Evêque d'Utrecht, II, 209.  
 Frédéric I, Empereur, II, 21.  
 Frédéric II, Empereur, II, 25.  
 Frédéric III, Empereur d'Occident, II, 32.  
 Frédéric IV, Empereur d'Occident, II, 37.  
 Frédéric I, Roi de Danemarck, II, 99.  
 Frédéric II, Roi de Danemarck, II, 99.  
 Frédéric III, Roi de Danemarck, II, 101.  
 Frédéric IV, Roi de Danemarck, II, 102.  
 Frédéric V, Roi de Danemarck, II, 105.  
 Frédéric-Auguste I, Roi de Pologne, II, 79.  
 Frédéric-Auguste II, Roi de Pologne, II, 80.  
 Frédéric I, Margrave de Brandebourg, III, 525.  
 Frédéric II, Margrave de Brandebourg, III, 526.  
 Frédéric-Guillaume I, Electeur de Brandebourg, III, 531.  
 Frédéric III, Electeur, 1er Roi de Prusse, III, 532.  
 Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse, III, 533.  
 Frédéric II, Roi de Prusse, III, 535.  
 Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse, III, 537.  
 Frédéric, Roi de Sicile, III, 815.  
 Frédéric I, ou II, Roi de Sicile, III, 826.  
 Frédéric II ou III, Roi de Sicile, III, 833.  
 Frédéric I, Roi de Naples, III, 849.  
 Frédéric I, Roi de Suède, II, 104.  
 Frédéric I, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 67.  
 Frédéric II, Duc d'Alsace et de Suabe, III, *ibid.*  
 Frédéric III, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 68.  
 Frédéric IV, Duc d'Alsace et de Suabe, III, *ibid.*  
 Frédéric V, Duc d'Alsace et de Suabe, III, *ibid.*  
 Frédéric VI, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 69.  
 Frédéric, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 81.  
 Frédéric II, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 85.  
 Frédéric-Auguste, Prince d'Anhalt-Zerbst, III, 444.  
 Frédéric-Albert, Prince d'Anhalt-Bernburg, III, 445.  
 Frédéric-de-Fois, Comte d'Astarac, II, 284.  
 Frédéric I, Duc d'Autriche, III, 568.  
 Frédéric II, Duc d'Autriche, III, *ibid.*  
 Frédéric I, Duc d'Autriche, III, 572.  
 Frédéric, Margrave de Bade, III, 544.  
 Frédéric II, Margrave de Bade, III, 546.  
 Frédéric III, Margrave de Bade, III, 547.  
 Frédéric V, Margrave de Bade-Dourlach, III, 327.  
 Frédéric VI, Margrave de Bade-Dourlach, III, 359.  
 Frédéric VII, Margrave de Bade-Dourlach, III, 500.  
 Frédéric, Comte de Bar, III, 53.  
 Frédéric II, Duc de Bar, III, 59.  
 Frédéric, Duc de Bohême, III, 451.  
 Frédéric-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, II, 748.  
 Frédéric I, Duc de Brieg, III, 465.  
 Frédéric, Duc de Brunswick, III, 420.  
 Frédéric, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, III, 430.  
 Frédéric-Ulric, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, III, 435.  
 Frédéric I, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 450.  
 Frédéric II, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 434.  
 Frédéric V, Duc de Carinthie, III, 476.  
 Frédéric, Duc de Curlande, II, 75.  
 Frédéric-Casimir, Duc de Curlande, III, *ibid.*  
 Frédéric-Guillaume, Duc de Curlande, II, 76.  
 Frédéric, Duc de Deux-Ponts, III, 375.  
 Frédéric-Louis, Duc de Deux-Ponts, III, 374.  
 Frédéric, Comte d'Egmond-Buren, Supp., III, xxxvj.  
 Frédéric, Seigneur de Ferrare, III, 600.  
 Frédéric I, Comte de Ferrette, II, 516.  
 Frédéric II, Comte de Ferrette, II, 517.  
 Frédéric, Comte de Fribourg, III, 93.  
 Frédéric I, Landgrave de Hesse-Cassel, III, 578.  
 Frédéric II, Landgrave de Hesse-Cassel, III, 579.

Frédéric I, Landgrave de Hesse-Hombourg, III, 578.  
 Frédéric II, Landgrave de Hesse-Hombourg, III, 578.  
 Frédéric-Charles-Guillaume, Landgrave de Hesse-Hombourg, III, 579.  
 Frédéric-Louis, Landgrave de Hesse-Hombourg, III, *ibid.*  
 Frédéric-Jacques, Landgrave de Hesse-Hombourg, III, *ibid.*  
 Frédéric I, Duc de Holstein, III, 477.  
 Frédéric, Duc de Holstein-Augustbourg, III, 480.  
 Frédéric-Christien, Duc de Holstein-Augustbourg, III, 485.  
 Frédéric-Guillaume, Duc de Holstein-Beck, III, 482.  
 Frédéric-Louis, Duc de Holstein-Beck, III, 485.  
 Frédéric-Guillaume, Duc de Holstein-Beck, III, 484.  
 Frédéric-Henri, Duc de Holstein-Glucksbourg, III, 481.  
 Frédéric, Duc de Holstein-Glucksbourg, III, 480.  
 Frédéric, Duc de Holstein-Gottorp, III, 479.  
 Frédéric, Duc de Holstein-Gottorp, III, 480.  
 Frédéric IV, Duc de Holstein-Gottorp, III, 480.  
 Frédéric-Charles, Duc de Holstein-Ploen, III, 481.  
 Frédéric II, Duc de Lignitz, III, 486.  
 Frédéric III, Duc de Lignitz, III, *ibid.*  
 Frédéric IV, Duc de Lignitz, III, *ibid.*  
 Frédéric I, Duc de Lorraine, III, 58.  
 Frédéric II, Duc de Lorraine, III, 40.  
 Frédéric de Luxembourg, Duc de Lohier, III, 100.  
 Frédéric I, Comte de Luxembourg, III, 110.  
 Frédéric, Comte de la Marck, III, 164.  
 Frédéric I, Marquis de Mantoue, III, 666.  
 Frédéric II, Duc de Mantoue, III, 667.  
 Frédéric I, Burgrave de Nuremberg, III, 508.  
 Frédéric II, Burgrave de Nuremberg, *ibid.*  
 Frédéric III, Burgrave de Nuremberg, III, *ibid.*  
 Frédéric IV, Burgrave de Nuremberg, III, 509.  
 Frédéric V, Burgrave de Nuremberg, III, *ibid.*  
 Frédéric VI, Burgrave de Nuremberg, III, 510.  
 Frédéric I, Comte Palatin du Rhin, III, 524.  
 Frédéric II, Comte Palatin du Rhin, III, 525.  
 Frédéric III, Comte Palatin du Rhin, III, 526.  
 Frédéric IV, Comte Palatin du Rhin, III, 527.  
 Frédéric V, Comte Palatin du Rhin, III, *ibid.*  
 Frédéric I, Duc de Saxe, III, 444.  
 Frédéric II, Duc de Saxe, III, *ibid.*  
 Frédéric III, Electeur de Saxe, III, 415.  
 Frédéric-Auguste I, Electeur de Saxe, III, 419.  
 Frédéric-Auguste II, Electeur de Saxe, III, *ibid.*  
 Frédéric-Auguste III, Electeur de Saxe, III, 420.  
 Frédéric-Christien, Electeur de Saxe, III, *ibid.*  
 Frédéric-Guillaume, Duc de Schwérin, III, 494.  
 Frédéric, Duc de Schwérin, III, 495.  
 Frédéric-François, Duc de Schwérin, III, *ibid.*  
 Frédéric I, Duc de Sümmeren, III, 530.  
 Frédéric II, Duc de Sümmeren, III, 531.  
 Frédéric-Henri, Stadthouder, III, 200.  
 Frédéric-Guillaume, Duc de Teschen, III, 469.  
 Frédéric IV, Comte de Tirol, III, 575.  
 Frédéric I, Landgrave de Thuringe, III, 570.  
 Frédéric II, Landgrave de Thuringe, III, *ibid.*  
 Frédéric III, Landgrave de Thuringe, III, 571.  
 Frédéric IV, Landgrave de Thuringe, III, 572.  
 Frédéric, Comte de Verdun, III, 44.  
 Frédéric, Comte d'Urbain, III, 755.  
 Frédéric, Duc d'Urbain, III, *ibid.*  
 Frédéric, Comte de Waldeck, III, 585.  
 Frédéric-Auguste-Louis, Comte de Waldeck, III, *ibid.*  
 Frédéric, Duc de Wurtemberg, III, 529.  
 Frédéric de Saxe, G.-M. de l'Or. Teuton, III, 546.  
 Frédéric-Auguste, Comte de Harac, G. des P.-B., III, 225.  
 Frédéric, Roi de Jérusalem, I, 789.  
 François I, Roi d'Orléans, I, 750.  
 François II, Roi de Léon, I, 758.  
 Fromont I, Comte de Sens, II, 593.  
 Fromont II, Comte de Sens, II, 594.  
 Frontan, Roi des Sueses, I, 751.  
 Frontinus, Roi des Sueses, I, *ibid.*  
 Fulcher, Vicomte de Meulant, II, 606.  
 Fulcoad, Comte de Rouergue, II, 502.  
 Fusini, Empereur du Japon, II, 222.

G.

GABRIEL, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 282.  
 Gabriel II, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 282.  
 Gabriel III, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 286.

Gabriel IV, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 501.  
 Gabriel V, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 506.  
 Gabriel VI, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 507.  
 Gabriel VII, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 512.  
 Gabriel VIII, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 512.  
 Gabriel I, Patriarche de Constantinople, I, 337.  
 Gabriel, Roi des Bulgares, I, 452.  
 Gabrielle d'Étrées, Duchesse d'Etampes, II, 605.  
 Gabrielle de Laval, Comtesse de Joigny, II, 605.  
 Galathédin Kaikosrou I, Sultan d'Iconium, I, 487.  
 Galathédin Kaikosrou II, Sultan d'Iconium, I, 484.  
 Galathédin Kaikosrou III, Sultan d'Iconium, I, 486.  
 Galathédin Masoud II, Sultan d'Iconium, I, *ibid.*  
 Galathédin Ghazi, Sultan d'Alep, I, 487.  
 Galérisse, Prince de Cécévent, III, 772.  
 Galen, Patriarche d'Alexandrie, I, 242.  
 Gaimar I, Prince de Salerne, III, 795.  
 Gaimar II, Prince de Salerne, III, *ibid.*  
 Gaimar III, Prince de Salerne, III, *ibid.*  
 Gaimar IV, Prince de Salerne, III, *ibid.*  
 Gaimar V, Prince de Capoue, III, 788.  
 Galnas, Patriarche d'Alexandrie, I, 242.  
 Galous, Empereur des Mogols, I, 486.  
 Galus I, Patriarche de Jérusalem, I, 222.  
 Galus II, Patriarche de Jérusalem, I, *ibid.*  
 Galba, Empereur Romain, I, 366.  
 Galbas Visconti, Seigneur de Milan, III, 643.  
 Galéas II Visconti, Seigneur de Milan, III, 645.  
 Galéas Marie-Stroze, Duc de Milan, III, 651.  
 Galéas, Comte d'Urbain, III, 763.  
 Galéas II, Comte d'Urbain, III, 763.  
 Galeotto Pie, Seigneur de la Mirandole, III, 705.  
 Galeotto III, Duc de la Mirandole, III, 706.  
 Galéran I, Comte de Meulant, II, 688.  
 Galéran II, Comte de Meulant, II, 693.  
 Galere, Empereur Romain, I, 386.  
 Galla, Doge de Venise, III, 708.  
 Gallien, Empereur Romain, I, 380.  
 Gallus, Empereur Romain, I, 379.  
 Galce I, Roi d'Ovédo, I, 750.  
 Garcia, Roi de Galice, I, 741.  
 Garcia Ximénès, premier Roi de Navarre, I, 736.  
 Garcia I, Roi de Navarre, I, 738.  
 Garcia II, Roi de Navarre, I, 739.  
 Garcia III, Roi de Navarre, I, 740.  
 Garcia Ramirez IV, Roi de Navarre, I, 744.  
 Garcia Amaud I, Comte de Bigorre, II, 268.  
 Garcia Amaud II, Comte de Bigorre, II, *ibid.*  
 Garcia Sanchez, Duc héréditaire de Gascogne, II, 255.  
 Gardulfe, Comte de Frise, III, 149.  
 Garin, Comte de Sundgaw, III, 75.  
 Garnier, Comte de Hainaut, III, 27.  
 Garnier, Grand-Maitre de Malte, I, 516.  
 Gaspari, Archevêque de Nige, III, 565.  
 Gasper, Duc de Deux-Ponts, III, 350.  
 Gaston de Foix, Comte d'Astarac, II, 284.  
 Gaston Centule, Vicomte de Béarn, II, 257.  
 Gaston II, Vicomte de Béarn, II, *ibid.*  
 Gaston III, Vicomte de Béarn, II, *ibid.*  
 Gaston IV, Vicomte de Béarn, II, 258.  
 Gaston V, Vicomte de Béarn, II, *ibid.*  
 Gaston VI, Vicomte de Béarn, II, 259.  
 Gaston VII, Vicomte de Béarn, II, *ibid.*  
 Gaston de Foix, Comte d'Etampes, II, 668.  
 Gaston, Vicomte de Ezzenauguet, II, 278.  
 Gaston I, Comte de Foix, II, 311.  
 Gaston II, Comte de Foix, II, *ibid.*  
 Gaston III, Comte de Foix, II, 312.  
 Gaston IV, Comte de Foix, II, 313.  
 Gaston I, Vicomte de Narbonne, III, 519.  
 Gaston II, Vicomte de Narbonne, III, *ibid.*  
 Gaston de France, Duc de Valois, II, 714.  
 Gaucelm, Comte d'Ampurias, II, 533.  
 Gaucelm, Comte de Roussillon, II, 533.  
 Gaucelm, Comte de Roussillon, II, *ibid.*  
 Gaucher, Comte de Clermont en Beauvaisis, II, 698.  
 Gaucher, Baron de Donzi, II, 586.  
 Gaucher, Comte de Réthel, II, 634.  
 Gaucher, Comte de S.-Paul, II, 775.  
 Gaucher I, Sire de Salins, II, 533.  
 Gaucher II, Sire de Salins, II, *ibid.*  
 Gaucher III, Sire de Salins, II, 535.  
 Gaucher IV, Sire de Salins, II, *ibid.*  
 Gaucier, Comte d'Ampurias, II, 539.  
 Gaucier, Comte d'Ampurias, II, 539.  
 Gaucier, Comte de Roussillon, II, 539.  
 Gaucier, Comte de Bresse, II, 481.  
 Gausfred, Comte de Roussillon, II, *ibid.*  
 Gausfred II, Comte de Roussillon, II, *ibid.*  
 Gauthier, Comte d'Hesdin, II, 768.  
 Gauthier II, Comte d'Hesdin, II, 769.

Gauthier, Comte du Maine, II, 837.  
 Gauthier I, Vicomte de Meulant, II, 606.  
 Gauthier II, Vicomte de Meulant, II, *ibid.*  
 Gauthier III, Vicomte de Meulant, II, *ibid.*  
 Gauthier I, Comte de Vexin, II, 682.  
 Gauthier II, Comte de Vexin, II, *ibid.*  
 Gauthier III, Comte de Vexin, II, 683.  
 Gauthier, Comte du Maine, II, 829.  
 Gebhard II, Archevêque de Cologne, III, 281.  
 Géisa I, Roi de Hongrie, II, 51.  
 Géisa II, Roi de Hongrie, II, 52.  
 Gelase (S.), Pape, I, 237.  
 Gérase II, Pape, I, 253.  
 Gédinir, Roi des Vandales, I, 411.  
 Genghiskan, Fondateur de l'Empire des Mogols, I, 485.  
 Gennade, Patriarche de Constantinople, I, 242.  
 Gennade, Patriarche de Constantinople, I, 326.  
 Genonai, Impératrice du Japon, II, 220.  
 Genesius, Roi des Vandales, I, 401.  
 Genisio, Impératrice du Japon, II, 221.  
 Geoffroi Taillefer, Comte d'Angoulême, II, 377.  
 Geoffroi I, Comte d'Anjou, II, 831.  
 Geoffroi II, Comte d'Anjou, II, 833.  
 Geoffroi III, Comte d'Anjou, II, 843.  
 Geoffroi IV, Comte d'Anjou, II, *ibid.*  
 Geoffroi V, Comte d'Anjou, II, 852.  
 Geoffroi I, Comte d'Aumale, II, 791.  
 Geoffroi, Vicomte de Bourges, II, 406.  
 Geoffroi II, Vicomte de Bourges, II, *ibid.*  
 Geoffroi III, Vicomte de Bourges, II, *ibid.*  
 Geoffroi IV, Vicomte de Bourges, II, *ibid.*  
 Geoffroi I, Duc de Bretagne, II, 865.  
 Geoffroi II, Duc de Bretagne, II, 869.  
 Geoffroi Gouvernelle, Comte de Châlons sur Saône, II, 538.  
 Geoffroi de Donzi, Comte de Cmlons sur Saône, II, 259.  
 Geoffroi II, Baron de Donzi, II, 585.  
 Geoffroi III, Baron de Donzi, II, *ibid.*  
 Geoffroi, Comte d'Eu, II, 797.  
 Geoffroi I, Baron de Fougeres, II, 829.  
 Geoffroi I, Comte de Joigny, II, 594.  
 Geoffroi II, Comte de Joigny, II, 595.  
 Geoffroi III, Comte de Joigny et Sire de Joinville, II, *ibid.*  
 Geoffroi IV, Comte de Joigny et Sire de Joinville, II, *ibid.*  
 Geoffroi III, Sire de Joinville, II, 596.  
 Geoffroi V, Sire de Joinville, II, *ibid.*  
 Geoffroi Gui, Seigneur de Laval, II, 864.  
 Geoffroi, Comte de Mâcon, II, 487.  
 Geoffroi, Duc de Normandie, II, 835.  
 Geoffroi Boterel I, Comte de Penthièvre, II, 915.  
 Geoffroi Boterel II, Comte de Penthièvre, II, 916.  
 Geoffroi Boterel III, Comte de Penthièvre, II, *ibid.*  
 Geoffroi I, Comte du Perche, II, 877.  
 Geoffroi II, Comte du Perche, II, 879.  
 Geoffroi III, Comte du Perche, II, 883.  
 Geoffroi I, premier Comte héréditaire de Provence, II, 455.  
 Geoffroi le Barbu, Duc de Toscane, III, 749.  
 Geoffroi Marrel, Comte de Vendôme, II, 810.  
 Geoffroi Jourdain, Comte de Vendôme, II, 812.  
 Geoffroi Grisegonelle, Comte de Vendôme, II, 813.  
 Geoffroi de Rath, Grand-Maitre de Malte, I, 517.  
 George, Patriarche Catholique d'Alexandrie, I, 248.  
 George, ou Théophile, Patriarche d'Alexandrie, I, 276.  
 George I, Patriarche d'Antioche, I, 247.  
 George II, Patriarche d'Antioche, I, 249.  
 George I, Patriarche de Constantinople, I, 254.  
 George II, Patriarche de Constantinople, I, 307.  
 George, Patriarche de Jérusalem, I, 249.  
 George-Frédéric, Archevêque de Mayence, III, 222.  
 George d'Antriche, Evêque de Liege, III, 162.  
 George-Louis de Bergh, Evêque de Liege, III, 162.  
 George I, Roi d'Angleterre, I, 837.  
 George II, Roi d'Angleterre, I, 838.  
 George III, Roi d'Angleterre, I, 845.  
 George Podschrad, Roi de Bohême, III, 463.  
 George, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, 459.  
 George I, Prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, III, 460.  
 George-Frédéric, Margrave de Baire-Doulich, III, 534.  
 George-Guillaume, Duc de Birkenfeld, III, 531.  
 George-Guillaume, Margrave de Brandebourg, III, 531.  
 George II, Duc de Brég, III, 466.  
 George III, Duc de Brég, III, 467.  
 George, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 454.  
 George-Guillaume, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 455.

George-Louis, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 435.  
 George I, Landgrave de Hesse-Darmstadt, III, 378.  
 George II, Landgrave de Hesse-Darmstadt, III, 377.  
 George-Guillaume, Duc de Lignitz, III, 467.  
 George-Jean, Comte de Lutzelstein, III, 531.  
 George-Jean, Comte de Lutzelstein, III, 532.  
 George-Chrétien, Comte d'Est-Érife, Sup. III, xxv.  
 George-Albert, Prince d'Est-Érife, Sup. III, xxvj.  
 George, Duc de Sümmeren, III, 551.  
 George I, Duc de Wolgast, III, 504.  
 George II, Duc de Wenscheln, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 546.  
 George-Félicite, Maître Provincial en Livonie, III, 550.  
 Gérard I, Archevêque de Mayence, III, 240.  
 Gérard II, Archevêque de Mayence, III, 241.  
 Gérard de Groesbeck, Evêque de Liege, III, 158.  
 Gérard de Gueldre, Comte de Boulogne, II, 764.  
 Gérard, Comte de Bourges, II, 405.  
 Gérard I, Comte de Gueldre, III, 166.  
 Gérard II, Comte de Gueldre, III, 167.  
 Gérard III, Comte de Gueldre, III, 168.  
 Gérard IV, Comte de Gueldre, III, 171.  
 Gérard I, Comte de Juliers, III, 165.  
 Gérard II, Comte de Juliers, III, *ibid.*  
 Gérard III, Comte de Juliers, III, 166.  
 Gérard IV, Comte de Juliers, III, 167.  
 Gérard V, Comte de Juliers, III, *ibid.*  
 Gérard VI, Comte de Juliers, III, 175.  
 Gérard VII, Duc de Juliers et de Berg, III, 182.  
 Gérard d'Alsace, Duc de Lorraine, III, 41.  
 Gérard, Comte de Loss, III, 159.  
 Gérard, Comte de Noregaw, III, 77.  
 Gérard I, Comte de Roussillon, III, 350.  
 Gérard II, Comte de Roussillon, III, *ibid.*  
 Gérard I, Comte de Vaudemont, III, 38.  
 Gérard II, Comte de Vaudemont, III, 40.  
 Gérard de Grand-Maitre de Malte, I, 515.  
 Gérard de Riederfort, Grand-Maitre du Temple, I, 51.  
 Gérard de Jocke, Maître Provincial en Livonie, III, 552.  
 Gérasime, Patriarche d'Alexandrie, I, 513.  
 Gérasime, Patriarche de Constantinople, I, 515.  
 Géraud, Comte d'Armagne, III, 272.  
 Géraud II, Comte d'Armagne, III, 275.  
 Géraud III, Comte d'Armagne, III, *ibid.*  
 Géraud IV, Comte d'Armagne, III, *ibid.*  
 Géraud V, Comte d'Armagne, III, 274.  
 Géraud I, Vicomte de Fezenzaget, III, 278.  
 Géraud II, Vicomte de Fezenzaget, III, *ibid.*  
 Géraud III, Vicomte de Fezenzaget, III, 279.  
 Gebaud, ou Gaerbaud, Evêque de Liege, III, 129.  
 Gerberge, Comtesse de Provence, II, 456.  
 Gerbert d'Assaly, Grand-Maitre de Malte, I, 515.  
 Gerhard I, Comte de Holstein, III, 474.  
 Gerhard II, Comte de Holstein, III, 475.  
 Gerhard III, Comte de Holstein, III, 476.  
 Gerlac de Nassau, Archevêque de Mayence, III, 253.  
 Gerlac I, Comte de Veldenz, Sup. III, xxxj.  
 Gerlac II, Comte de Veldenz, Sup. III, *ibid.*  
 Gerlac III, Comte de Veldenz, Sup. III, *ibid.*  
 Gerlac IV, Comte de Veldenz, Sup. III, *ibid.*  
 Gerlac V, Comte de Veldenz, Sup. III, *ibid.*  
 Germain, Patriarche de Constantinople, I, 258.  
 Germain II, Patriarche de Constantinople, I, 508.  
 Germain III, Patriarche de Constantinople, I, 510.  
 Germanion, Patriarche de Jérusalem, I, 222.  
 Gérard, Evêque de Mayence, III, 227.  
 Gérard, Comte de Cenerois, III, 600.  
 Gérard, Comte de Sundgaw, III, 75.  
 Gérôn, Archevêque de Cologne, III, 515.  
 Gérôn, Margrave de Brandebourg, III, 511.  
 Gérard, ou Gérard, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 505.  
 Gertrude, Comtesse de Brunswick, III, 425.  
 Gertrude, Marquise de Misnie, III, 422.  
 Gertrats, Patriarche Latin de Constantinople, I, 508.  
 Gervais, Comte de Rétel, III, 651.  
 Gervillus, Evêque de Mayence, III, 227.  
 Gésalle, Comte de Frise, III, 194.  
 Gésalle, Roi des Visigoths, I, 729.  
 Géta, Empereur Romain, I, 275.  
 Givauto, Seigneur de Ferrate, III, 605.  
 Ghelin, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 281.  
 Gilbert, Dauphin d'Auvergne, II, 307.  
 Gilbert, Comte de Luxembourg, III, 111.  
 Gilbes, Comte de Provence, III, 426.  
 Gilbert, Comte de Rouci, III, 77.  
 Gilbert, Comte de Rouergue, III, 302.

Gilbert Horal, Grand-Maitre du Temple, I, 520.  
 Gin-Tsong, Empereur de la Chine, II, 165.  
 Gin-Tsong, Empereur de la Chine, II, 179.  
 Giovanni Fabricacio, Maître de la Mûice, III, 708.  
 Girard, Comte d'Auvergne, II, 549.  
 Girard, Comte de Mâcon, II, 489.  
 Girard, Sire de Salins, II, 555.  
 Girard I, Comte de Lyonnais, II, 466.  
 Girard II, Comte de Lyonnais, II, 467.  
 Girbold, Comte d'Auxerre, II, 556.  
 Gisbert de Brecherode, Evêque d'Utrecht, III, 207.  
 Gisbert, Comte d'Auxerre, II, 556.  
 Gisbert, Duc et Comte de Bourgogne, II, 494.  
 Gisbert, Comte de Châlon-sur-Saône, II, 527.  
 Gisbert, Duc de Lorraine, III, 56.  
 Gisbert, Comte de Luxembourg, III, 111.  
 Gisbert, Comte de Sundgaw, III, 75.  
 Giseler, Archevêque de Magdebourg, III, 512.  
 Gisbert, Duc de Lorraine, III, 56.  
 Gisbert, Comte de Loss, III, 153.  
 Gisbert, Comte de Rouci, II, 757.  
 Gisulle I, Duc de Bénévent, I, 420.  
 Gisulle II, Duc de Bénévent, I, 421.  
 Gisulle, Duc de Frioul, I, 412.  
 Gisulle I, Prince de Salerne, III, 795.  
 Gisulle II, Prince de Salerne, III, *ibid.*  
 Gisulle, Duc de Spolète, I, 424.  
 Giustiniani Particiaco, Doge de Venise, III, 799.  
 Glappa, Roi de Bernicie, I, 789.  
 Glyce, Empereur d'Occident, I, 404.  
 Go-Jisi-Disio, Empereur du Japon, II, 221.  
 Go-Pissasus, Empereur du Japon, II, 222.  
 Go-Foicava, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Reiset, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Saga, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Sand-Sio, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Sin-Saku, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Sin-Sakawa, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Oba, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Daigo, Empereur du Japon, II, 225.  
 Go-Kono-Gen, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Fusimi, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Jensa, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Nihio, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Tausi-Mikaddo, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Go-Josei, Dairo du Japon, II, 224.  
 Godebaud, Evêque d'Utrecht, III, 195.  
 Godebert, Roi des Lombards en Italie, I, 418.  
 Godefrid, Archevêque de Trèves, III, 295.  
 Godefrid de Rhenau, Evêque d'Utrecht, III, 196.  
 Godefrid de Bouillon, Roi de Jérusalem, I, 456.  
 Godefrid Maurice, Duc de Bouillon, II, 749.  
 Godefrid Charles-Henri, Duc de Bouillon, II, *ibid.*  
 Godefrid, Comte de Chini, III, 144.  
 Godefrid I, Seigneur d'Heinsberg, Sup. III, j.  
 Godefrid II, Seigneur d'Heinsberg, Sup. III, j.  
 Godefrid III, Seigneur d'Heinsberg, Sup. III, j.  
 Godefrid, Comte de Hainaut, III, 27.  
 Godefrid, Comte de Juliers, III, 164.  
 Godefrid I, Duc de Lothier, III, 96.  
 Godefrid II, Duc de Lothier, III, *ibid.*  
 Godefrid III, Duc de Lothier, III, 98.  
 Godefrid IV, Duc de Lothier, III, 100.  
 Godefrid V, Duc de Lothier, III, 101.  
 Godefrid VI, Duc de Lothier, III, 102.  
 Godefrid VII, Duc de Lothier, III, 103.  
 Godefrid II (VIII), Duc de Lothier, III, *ibid.*  
 Godefrid III (IX), Duc de Lothier, III, *ibid.*  
 Godefrid, Comte de Louvain, III, 102.  
 Godefrid, Comte de Namur, III, 112.  
 Godefrid I, Comte de Nordgaw, III, 79.  
 Godefrid II, Comte de Nordgaw, III, *ibid.*  
 Godefrid, Comte Palatin du Rhin, III, 300.  
 Godefrid, Seigneur de Turenne, II, 599.  
 Godefrid, Comte de Verden, III, 38.  
 Godefrid de Düison, Grand-Maitre de Malte, I, 516.  
 Godefrid de Hohenlohe, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 541.  
 Godefrid de Rogge, Maître Provincial en Livonie, III, 552.  
 Godescalc, Duc de Bénévent, I, 424.  
 Godescalc, Comte de Zutphen, III, 165.  
 Goltgisele, Roi des Vandales, I, 385.  
 Godomar, sixième Roi de Bourgogne, II, 425.  
 Godomar, Empereur du Japon, II, 225.  
 Gomonata, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Gona, Empereur du Japon, II, *ibid.*  
 Goncale, Roi de Sobrarre, I, 740.  
 Gombaud, quatrième Roi de Bourgogne, II, 425.  
 Gondekar, Roi des Visigoths, I, 729.  
 Gonderic, Roi des Vandales, I, 387.  
 Gonderic, second Roi de Bourgogne, II, 422.  
 Gondicaire, premier Roi des Bourguignons, II, *ibid.*  
 Gondic, second Roi de Bourgogne, II, *ibid.*  
 Gonthale, Evêque de Linge, III, 227.  
 Gonthier, Archevêque de Cologne, III, 261.

Gonther, Margrave de Misnie, III, 420.  
 Gontran, Roi de Bourgogne, II, 425.  
 Gontran, Roi d'Orléans, I, 526.  
 Gontran, Comte de Sundgaw, III, 74.  
 Gordien (les deux), Empereurs Romains, I, 578.  
 Gordien le Jeune, Empereur Romain, I, *ibid.*  
 Gordius, Patriarche de Jérusalem, I, 222.  
 Gordon, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 287.  
 Goswin d'Amstel, Evêque d'Utrecht, III, 199.  
 Goswin I, Seigneur de Heinsberg, Sup. III, j.  
 Goswin II, Seigneur de Heinsberg, Sup. III, *ibid.*  
 Goswin III, Seigneur de Fauquemont, Sup. III, vij.  
 Goswin IV, Seigneur de Fauquemont, Sup. III, *ibid.*  
 Goswin d'Ereec, Maître Provincial en Livonie, III, 553.  
 Gotzard, Roi des Parthes, I, 565.  
 Gotfrid, Comte de Misnie, III, 830.  
 Gotthard (S.), Evêque de Mayence, III, 226.  
 Gotthard Kettler, Duc de Curlande, II, 75.  
 Gotthard Kettler, Maître Provincial en Livonie, III, 558.  
 Gottheloh I, Duc de Lorraine, III, 40.  
 Gottheloh II, Duc de Lorraine, III, *ibid.*  
 Gottheloh I, Duc de Lothier, III, 99.  
 Gottheloh, Vicomte de Verdun, III, 44.  
 Goto-Mio, Dairo du Japon, II, 224.  
 Gouda, Empereur du Japon, II, 223.  
 Gouzelon, Vicomte de Verdun, III, 44.  
 Gozlan, Roi de Bretagne, II, 892.  
 Gsalon, Roi de Breagne, II, 891.  
 Grallon II, Comte de Comouaille, II, 895.  
 Granelle I, Duc de Frioul, I, 412.  
 Granelle II, Duc de Frioul, I, 415.  
 Gratien, Empereur d'Occident, I, 596.  
 Grégoire le Grand (S.), Pape, I, 245.  
 Grégoire II, Pape, I, 256.  
 Grégoire III, Pape, I, 257.  
 Grégoire IV, Pape, I, 255.  
 Grégoire V, Pape, I, 274.  
 Grégoire VI, Pape, I, 276.  
 Grégoire VII, Pape, I, 279.  
 Grégoire VIII, Pape, I, 291.  
 Grégoire IX, Pape, I, 296.  
 Grégoire X, Pape, I, 300.  
 Grégoire XI, Pape, I, 310.  
 Grégoire XII, Pape, I, 322.  
 Grégoire XIII, Pape, I, 338.  
 Grégoire XIV, Pape, I, 340.  
 Grégoire XV, Pape, I, 342.  
 Grégoire I, Patriarche d'Alexandrie, I, 299.  
 Grégoire II, Patriarche d'Alexandrie, I, 300.  
 Grégoire III, Patriarche d'Alexandrie, I, 302.  
 Grégoire IV, Patriarche d'Alexandrie, I, 304.  
 Grégoire V, Patriarche d'Alexandrie, I, 307.  
 Grégoire, Patriarche d'Antioche, I, 245.  
 Grégoire de Nazianz (S.), Patriarche de Constantinople, I, 250.  
 Grégoire II, Patriarche de Constantinople, I, 513.  
 Grégoire IV, Patriarche de Constantinople, I, 525.  
 Grégoire d'Amasée, Patriarche de Constantinople, I, 543.  
 Grégoire, Duc de Bénévent, I, 422.  
 Grégoire, Duc de Naples, III, 800.  
 Grégoire II, Duc de Naples, III, 801.  
 Grégoire, Evêque de Narbonne, I, 418.  
 Gregoire Catala, Grand-Maitre de Malte, I, 528.  
 Grimaldi IV, Prince de Monaco, III, 744.  
 Grimoald, Roi des Lombards en Italie, I, 418.  
 Grimoald, Duc de Bénévent, I, 416.  
 Grimoald II, Duc de Bénévent, I, 410.  
 Grimoald III, Prince de Bénévent, III, 767.  
 Grimoald IV, Prince de Bénévent, III, 768.  
 Guadual, Duc de Naples, III, 798.  
 Guérich, Comte de Nantes, II, 895.  
 Guérich, Comte de Vannes, II, 892.  
 Guérin, Comte de Châlon-sur-Saône, II, 526.  
 Guérin, Comte de Perche, II, 877.  
 Guézin, Grand-M. de Malte, I, 517.  
 Guézin de Montagu, Grand-M. de Malte, I, 517.  
 Gui, ou Wido, Evêque de Greve, III, 600.  
 Gui de Hainaut, Evêque d'Utrecht, III, 201.  
 Cai, Empereur, II, 6.  
 Gui de Lusignan, Roi d'Arménie, I, 466.  
 Gui de Lusignan, Roi de Chypre, I, 456.  
 Gui de Lusignan, Roi de Jérusalem, I, 445.  
 Gui I, Comte d'Auvergne, II, 555.  
 Gui II, Comte d'Auvergne, II, 561.  
 Gui, Comte de Bar-sur-Seine, II, 589.  
 Gui, Prince de Bécauent, III, 772.  
 Gui de Cabillon, Comte de Blois, II, 625.  
 Gui II, Comte de Blois, II, 637.  
 Gui, Comte de Boulogne, II, 671.  
 Gui, Sire de Bourlon, III, 411.  
 Gui, Seigneur de Breves, II, 485.  
 Gui de Thiennes, Comte de Châlon-sur-Saône, II, 529.  
 Gui, d'Alingueria, Seigneur de Ferrare, III, 690.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

[LXXII]

Gui de Dampierre, Comte de Flandre, III, 17.  
 Gui, Baron de Fougères, II, 862.  
 Gui Torcili, Comte de Guastalle, III, 673.  
 Gui Galeotto, Comte de Guastalle, III, 676.  
 Gui, Comte d'Heulin, II, 777.  
 Gui, Comte de Joigny, II, 566.  
 Gui de Laval, Comte de Joigny, II, 604.  
 Gui II, Seigneur de Laval, II, 864.  
 Gui III, Seigneur de Laval, II, *ibid.*  
 Gui IV, Seigneur de Laval, II, *ibid.*  
 Gui V, Seigneur de Laval, II, 865.  
 Gui VI, Seigneur de Laval, II, *ibid.*  
 Gui VII, Seigneur de Laval, II, 866.  
 Gui VIII, Seigneur de Laval, II, 867.  
 Gui IX, Seigneur de Laval, II, *ibid.*  
 Gui X, Seigneur de Laval, II, *ibid.*  
 Gui XI, Seigneur de Laval, II, 868.  
 Gui XII, Seigneur de Laval, II, *ibid.*  
 Gui XIII, Seigneur de Laval, II, 869.  
 Gui XIV, Comte de Laval, II, 870.  
 Gui XV, Comte de Laval, II, 871.  
 Gui XVI, Comte de Laval, II, 872.  
 Gui XVII, Comte de Laval, II, *ibid.*  
 Gui XVIII, Comte de Laval, II, 873.  
 Gui XIX, Comte de Laval, II, *ibid.*  
 Gui XX, Comte de Laval, II, 874.  
 Gui XXI, Comte de Laval, II, 875.  
 Gui XXII, Comte de Laval, II, *ibid.*  
 Gui XXIII, Comte de Laval, II, *ibid.*  
 Gui XXIV, Comte de Laval, II, 874.  
 Gui XXV, Comte de Laval, II, *ibid.*  
 Gui IV, Vicomte de Limoges, II, 593.  
 Gui V, Vicomte de Limoges, II, 595.  
 Gui VI, Vicomte de Limoges, II, 596.  
 Gui VII, Vicomte de Limoges, II, 597.  
 Gui, Comte de Micon, II, 486.  
 Gui II, Comte de Micon, II, 487.  
 Gui de Gonzague, Capitaine de Mantoue, III, 664.  
 Gui I, sire de Monthéliès, II, 658.  
 Gui, Seigneur de Montpellier, II, 522.  
 Gui de Dampierre, Marquis de Namur, III, 118.  
 Gui II, Marquis de Namur, III, 122.  
 Gui, Comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, II, 564.  
 Gui, Comte de Penthièvre, II, 917.  
 Gui I, Comte de Ponthieu, II, 752.  
 Gui II, Comte de Ponthieu, II, 753.  
 Gui de Laval, Comte de Rétel, II, 659.  
 Gui, Comte de Rodet, II, 323.  
 Gui I, Comte de S.-Paul, II, 773.  
 Gui II, Comte de S.-Paul, II, 776.  
 Gui III, Comte de S.-Paul, II, 777.  
 Gui IV, Comte de S.-Paul, II, *ibid.*  
 Gui V, Comte de S.-Paul, II, 778.  
 Gui VI, Comte de S.-Paul, II, *ibid.*  
 Gui, Comte de Soissons, II, 727.  
 Gui de Châtillon, Comte de Soissons, II, 752.  
 Gui I, Duc de Spolète, III, 767.  
 Gui II, Duc de Spolète, III, 768.  
 Gui III, Duc de Spolète, III, *ibid.*  
 Gui, Comte de Tonnere, II, 558.  
 Gui, Duc de Toscane, III, 747.  
 Gui de Nevers, Comte de Vendôme, II, 812.  
 Gui-Antoine, Comte d'Urbain, III, 765.  
 Gui II, Comte d'Urbain, III, *ibid.*  
 Gui-Ubald I, Duc d'Urbain, III, 764.  
 Gui-Ubald II, Duc d'Urbain, III, 765.  
 Gui de Bianchefuot, Grand-Maître de Malte, I, 522.  
 Guichard I, sire de Beaujeu, II, 473.  
 Guichard II, sire de Beaujeu, II, *ibid.*  
 Guichard III, sire de Beaujeu, II, 474.  
 Guichard IV, sire de Beaujeu, II, 475.  
 Guichard V, sire de Beaujeu, II, 476.  
 Guichard VI, sire de Beaujeu, II, 477.  
 Guifred, Comte de Cerdagne, II, 522.  
 Guifred, Comte de Roussillon, II, 529.  
 Guignès I, Comte d'Albon, II, 454.  
 Guignès II, Comte de Grenoble, II, *ibid.*  
 Guignès III, Comte d'Albon, II, *ibid.*  
 Guignès IV, Comte de Viennois, II, 455.  
 Guignès V, Dauphin de Viennois, II, *ibid.*  
 Guignès VI, Dauphin de Viennois, II, 457.  
 Guignès, Comte de Forcalquier, II, 446.  
 Guignès II, Comte de Lyonnois, II, 467.  
 Guignès III, Comte de Lyonnois, II, 468.  
 Guignès IV, Comte de Lyonnois, II, 469.  
 Guignès V, Comte de Lyonnois, II, 470.  
 Guignès VI, Comte de Lyonnois, II, 471.  
 Guignès VII, Comte de Lyonnois, II, *ibid.*  
 Guignès VIII, Comte de Lyonnois, II, *ibid.*  
 Guibert, Comte de Roussillon, II, 329.  
 Guilbert II, Comte de Roussillon, II, 530.  
 Guillaume I, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 288.  
 Guillaume II, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 305.  
 Guillaume, Archevêque de Cologne, III, 276.  
 Guillaume, Archevêque de Mayence, III, 252.  
 Guillaume, Archevêque de Riga, III, 564.  
 Guillaume de Marccasat, Evêque de Geneve, III, 668.  
 Guillaume de Lormai, Evêque de Geneve, III, 609.

Guillaume de Conflans, Evêque de Geneve, III, 609.  
 Guillaume de Savoie, Evêque de Liege, III, 144.  
 Guillaume, Evêque d'Utrecht, III, 194.  
 Guillaume-Berthoud, Evêque d'Utrecht, III, 200.  
 Guillaume, Empereur d'Occident, II, 28.  
 Guillaume I, Roi d'Angleterre, I, 798.  
 Guillaume II, Roi d'Angleterre, I, *ibid.*  
 Guillaume III, Roi d'Angleterre, I, 834.  
 Guillaume, Roi d'Ecosse, I, 845.  
 Guillaume I, Roi de Sicile, III, 822.  
 Guillaume II, Roi de Sicile, III, 815.  
 Guillaume I, Seigneur de Bellême, II, 876.  
 Guillaume II, Seigneur de Bellême, et Comte d'Alençon, II, 877.  
 Guillaume III, Comte d'Alençon, 880.  
 Guillaume I, Comte d'Angoulême, II, 575.  
 Guillaume Taillefer, II, Comte d'Angoulême, II, *ibid.*  
 Guillaume Taillefer, III, Comte d'Angoulême, II, 578.  
 Guillaume Taillefer, IV, Comte d'Angoulême, II, 579.  
 Guillaume V, Comte d'Angoulême, II, 581.  
 Guillaume, Comte d'Astarac, II, 282.  
 Guillaume I, Comte d'Aumale, II, 791.  
 Guillaume II, Comte d'Aumale, II, *ibid.*  
 Guillaume de Mandeville, Comte d'Aumale, II, 791.  
 Guillaume, Duc d'Autriche, III, 574.  
 Guillaume I, Comte d'Auvergne, II, 550.  
 Guillaume II, Comte d'Auvergne, II, *ibid.*  
 Guillaume III, Comte d'Auvergne, II, 555.  
 Guillaume IV, Comte d'Auvergne, II, 554.  
 Guillaume V, Comte d'Auvergne, II, *ibid.*  
 Guillaume VI, Comte d'Auvergne, II, 555.  
 Guillaume VII, Dauphin d'Auvergne, II, 558.  
 Guillaume VIII, Comte d'Auvergne, II, *ibid.*  
 Guillaume IX, Comte d'Auvergne, II, 561.  
 Guillaume X, Comte d'Auvergne, II, 563.  
 Guillaume XI, ou XII, Comte d'Auvergne, II, 566.  
 Guillaume XII, ou XIII, Comte d'Auvergne, II, 567.  
 Guillaume I, Comte d'Auxerre et de Nevers, II, 559.  
 Guillaume II, Comte d'Auxerre et de Nevers, et troisième du nom, Comte de Tonnerre, II, 561.  
 Guillaume III, Comte d'Auxerre et de Nevers, II, 562.  
 Guillaume IV, Comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, II, 565.  
 Guillaume V, Comte d'Auxerre et de Nevers, II, 563.  
 Guillaume de Chalon, Comte d'Auxerre et de Tonnerre, II, 569.  
 Guillaume, Margrave de Bade-Baden, III, 326.  
 Guillaume I, Duc de Bavière, III, 408.  
 Guillaume II, Duc de Bavière, III, *ibid.*  
 Guillaume I, Vicomte de Béarn, II, 259.  
 Guillaume-Raymond, Vicomte de Béarn, II, 259.  
 Guillaume, Comte de Béslun, II, 553.  
 Guillaume II, Comte de Béslun, II, *ibid.*  
 Guillaume Robert, Duc de Bouillon, II, 477.  
 Guillaume II, Comte de Boulogne, II, 763.  
 Guillaume I, Comte de Bourges, II, 406.  
 Guillaume II, Comte de Bourges, II, *ibid.*  
 Guillaume I, Comte de Bourgogne, II, 498.  
 Guillaume II, Comte de Bourgogne, II, 500.  
 Guillaume III, Comte de Bourgogne, II, *ibid.*  
 Guillaume, Margrave de Braudebourg, III, 512.  
 Guillaume, Duc de Brunswick, III, 426.  
 Guillaume I, Duc de Brunswick-Wolfenbützel, III, 429.  
 Guillaume II, Duc de Brunswick-Wolfenbützel, III, 430.  
 Guillaume, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 432.  
 Guillaume Raymond, Comte de Carcasosse, II, 506.  
 Guillaume Jourdain, Comte de Cerdagne, II, 525.  
 Guillaume-Raymond, Comte de Cerdagne, II, *ibid.*  
 Guillaume I, Comte de Chalon-sur-Saône, II, 529.  
 Guillaume II, Comte de Chalon-sur-Saône, II, 529.  
 Guillaume, Sire de Couci, II, 720.  
 Guillaume, Duc de Curlande, II, 75.  
 Guillaume, Baron de Dour, II, 526.  
 Guillaume I, Seigneur d'Egmond, Supp. III, xxxiv.  
 Guillaume II, Seigneur d'Egmond, Supp. III, *ibid.*  
 Guillaume III, Seigneur d'Egmond, Supp. III, xxxv.  
 Guillaume IV, Seigneur d'Egmond, Supp. III, xxxvii.

Guillaume I, Comte d'Eu, II, 797.  
 Guillaume II, Comte d'Eu, 798.  
 Guillaume, Comte d'Evreux, II, 804.  
 Guillaume Astanave, Comte de Fezenac, II, 271.  
 Guillaume Garcia, Comte de Fezenac, II, 271.  
 Guillaume Cliton, Comte de Flandre, III, 9.  
 Guillaume I, Comte de Forcalquier, II, 446.  
 Guillaume II, Comte de Forcalquier, II, *ibid.*  
 Guillaume, Duc anorivole de Gascogne, II, 255.  
 Guillaume-Sanche, Duc héréditaire de Gascogne, II, *ibid.*  
 Guillaume, Comte de Genevois, III, 602.  
 Guillaume II, Comte de Genevois, III, 603.  
 Guillaume III, Comte de Genevois, III, 606.  
 Guillaume I, Comte de Hainaut, III, 53.  
 Guillaume II, Comte de Hainaut, III, *ibid.*  
 Guillaume III, Comte de Hainaut, III, 54.  
 Guillaume IV, Comte de Hainaut, III, 54.  
 Guillaume I, Landgrave de Cassel, III, 572.  
 Guillaume II, Landgrave de Cassel, III, *ibid.*  
 Guillaume IV, Landgrave de Hesse-Cassel, III, 575.  
 Guillaume V, Landgrave de Hesse-Cassel, III, 576.  
 Guillaume VI, Landgrave de Hesse-Cassel, III, 577.  
 Guillaume VII, Landgrave de Hesse-Cassel, III, 578.  
 Guillaume VIII, Landgrave de Hesse-Cassel, III, 579.  
 Guillaume-Christophe, Landgrave de Hesse-Rhinbourg, III, 577.  
 Guillaume, Landgrave de Hesse-Rhinfels, III, 578.  
 Guillaume I, Comte de Hollande, III, 203.  
 Guillaume II, Comte de Hollande, III, 205.  
 Guillaume III, Comte de Hollande, III, 210.  
 Guillaume IV, Comte de Hollande, III, 212.  
 Guillaume V, Comte de Hollande, III, 212.  
 Guillaume VI, Comte de Hollande, III, 215.  
 Guillaume, Margrave d'Hocheberg-Sausenberg, III, 345.  
 Guillaume I, Comte de Joigny, II, 566.  
 Guillaume II, Comte de Joigny, II, 597.  
 Guillaume III, Comte de Joigny, II, 598.  
 Guillaume I, Comte de Juliers, III, 167.  
 Guillaume II, Comte de Juliers, III, 168.  
 Guillaume III, Comte de Juliers, III, 169.  
 Guillaume IV, Comte de Juliers, III, 170.  
 Guillaume V, Duc de Juliers, III, 176.  
 Guillaume VI, Duc de Juliers, III, 179.  
 Guillaume I, Duc de Gueldre et de Juliers, III, 180.  
 Guillaume I, Comte de Berg, III, 175.  
 Guillaume II, Duc de Berg, III, 176.  
 Guillaume VIII, Duc de Berg et de Juliers, III, 185.  
 Guillaume, Duc de Gueldre, de Cleves, de Berg, de Juliers, Comte de la Marck et de Ravensberg, III, 186.  
 Guillaume de Blois, Vicomte de Limoges, II, 598.  
 Guillaume, Comte de Luxembourg, III, 112.  
 Guillaume II, Comte de Lyonnois, II, 466.  
 Guillaume III, Comte de Lyonnois, II, 467.  
 Guillaume I, Comte de Micon, II, 488.  
 Guillaume II, Comte de Micon, II, 488.  
 Guillaume III, Comte de Micon, II, *ibid.*  
 Guillaume IV, Comte de Micon, II, *ibid.*  
 Guillaume V, Comte de Micon, II, 490.  
 Guillaume-le-Batard, Comte du Maine, II, 858.  
 Guillaume, Duc de Mantoue, III, 668.  
 Guillaume III, Landgrave de Marbourg, III, 375.  
 Guillaume, Margrave de Misnie, III, 421.  
 Guillaume I, Marquis de Montferat, III, 650.  
 Guillaume II, Marquis de Montferat, III, *ibid.*  
 Guillaume III, Marquis de Montferat, III, 651.  
 Guillaume IV, Marquis de Montferat, III, 655.  
 Guillaume V, Marquis de Montferat, III, 655.  
 Guillaume VI, Marquis de Montferat, III, 650.  
 Guillaume VII, Marquis de Montferat, III, 640.  
 Guillaume, Baron de Montmorenci, II, 653.  
 Guillaume I, Seigneur de Montpellier, II, 522.  
 Guillaume II, Seigneur de Montpellier, II, *ibid.*  
 Guillaume III, ou IV, Seigneur de Montpellier, II, *ibid.*  
 Guillaume IV, ou V, Seigneur de Montpellier, II, *ibid.*  
 Guillaume VI, Seigneur de Montpellier, II, 525.  
 Guillaume VII, Seigneur de Montpellier, II, *ibid.*  
 Guillaume VIII, Seigneur de Montpellier, II, 524.  
 Guillaume, Duc de Munsterberg, III, 465.  
 Guillaume I, Marquis de Namur, III, 122.

Guillaume II, Marquis de Navarre, III, 223.  
 Guillaume II, Vicomte de Narbonne, II, 519.  
 Guillaume III, Vicomte de Narbonne, II, *ibid.*  
 Guillaume III, Vicomte de Narbonne, II, *ibid.*  
 Guillaume I, Duc de Normandie, II, 830.  
 Guillaume II, Duc de Normandie, II, 830.  
 Guillaume III, Duc, ou Régent de Normandie, II, 832.  
 Guillaume III, Comte d'Orange, II, 448.  
 Guillaume III, Comte d'Orange, II, *ibid.*  
 Guillaume IV, Comte d'Orange, II, 449.  
 Guillaume V, Comte d'Orange, II, *ibid.*  
 Guillaume VI, Comte d'Orange, II, *ibid.*  
 Guillaume VII, Prince d'Orange, II, 451.  
 Guillaume VIII, de Nassau, Prince d'Orange, II, 452.  
 Guillaume IX, Prince d'Orange, II, 455.  
 Guillaume-Henri de Nassau, Prince d'Orange, II, *ibid.*  
 Guillaume, Comte Palatin du Rhin, III, 521.  
 Guillaume, Comte de Paderbe, II, 298.  
 Guillaume, Comte du Perche, II, 884.  
 Guillaume, J, Comte de Périgord, II, 575.  
 Guillaume I, ou III, Comte d'Auvergne et Duc d'Aquitaine, II, 352.  
 Guillaume I, Comte de Poitiers, troisième du nom, Duc d'Aquitaine, II, *ibid.*  
 Guillaume II, Comte de Poitiers, et quatrième du nom, Duc d'Aquitaine, II, 353.  
 Guillaume III, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, II, 354.  
 Guillaume IV, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, II, 355.  
 Guillaume V, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, II, 357.  
 Guillaume VI, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, II, 356.  
 Guillaume VII, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, II, *ibid.*  
 Guillaume VIII, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, II, 359.  
 Guillaume I, Comte de Montreaux, ou de Ponthion, I, 751.  
 Guillaume II, Comte de Ponthieu, II, 755.  
 Guillaume III, Comte de Ponthieu, II, 754.  
 Guillaume I, Comte de Fougère, III, 805.  
 Guillaume II, Duc de Fougère et de Calabre, III, 809.  
 Guillaume I, Comte de Provence, II, 451.  
 Guillaume II, premier Comte propriétaire de Provence, II, 455.  
 Guillaume III, premier Comte héréditaire de Provence, II, *ibid.*  
 Guillaume, Comte de Rodex, II, 565.  
 Guillaume IV, Comte de Rouergue, II, *ibid.*  
 Guillaume, Marquis de Septimanie, II, 292.  
 Guillaume Basac, Comte de Soissons, II, 727.  
 Guillaume I, Prince d'Orange, Stadhouder, III, 217.  
 Guillaume II de Nassau, Stadhouder, III, 221.  
 Guillaume III de Nassau, Stadhouder, III, 222.  
 Guillaume IV, Stadhouder héréditaire, III, 225.  
 Guillaume V, Stadhouder héréditaire, III, *ibid.*  
 Guillaume, Comte de Tonnerre, II, 560.  
 Guillaume I, Duc Bénéficiaire de Toulouse, II, 239.  
 Guillaume II, Duc et Comte Bénéficiaire de Toulouse, II, 239.  
 Guillaume III, Comte de Toulouse, II, 292.  
 Guillaume IV, Comte de Toulouse, II, 293.  
 Guillaume, Vicomte de Turcotte, 400.  
 Guillaume Roger, Vicomte de Turcotte, II, 402.  
 Guillaume I, Comte de Valenciennes, II, 461.  
 Guillaume-Louis, Duc de Wurtemberg, III, 565.  
 Guillaume de Châteaufort, Grand-Maitre de Malte, I, 518.  
 Guillaume de Villaret, Grand Maitre de Malte, I, 521.  
 Guillaume de Chartres, Grand-Maitre du Temple, I, 520.  
 Guillaume de Sonnac, Grand-Maitre du Temple, I, 521.  
 Guillaume de Beaujeu, Grand-Maitre du Temple, I, 522.  
 Guillaume de Scharbourg, Maître Provinc. en Livonie, III, 551.  
 Guillaume de Freymersen, Maître Provinc. en Livonie, III, 551.  
 Guillaume de Furstenberg, Maître Provinc. en Livonie, III, 552.  
 Guillemet, Seigneur de Laval, II, 866.  
 Guillebert I, Comte de Roussillon, II, 539.  
 Guillebert II, Comte de Roussillon, II, 550.  
 Guison, Evêque de Cologne, III, 259.  
 Guithier, Comte de Rétel, II, 651.  
 Guithier, Evêque de Trèves, III, 289.

Gundon, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 62.  
 Guntramond, Roi des Vandales, I, 411.  
 Gunther, Archevêque de Magdebourg, III, 519.  
 Gunther (II), Archevêque de Magdebourg, III, 526.  
 Guntrum, Roi d'Estanglie, I, 795.  
 Gunzelin, Margrave de Misnie, III, 421.  
 Gurnahillon, Comte de Cornouaille, II, 830.  
 Gurvand, Comte de Rennes, II, *ibid.*  
 Gustave-Vasa, Roi de Suède, II, 97.  
 Gustave-Adolphe, Roi de Suède, II, 100.  
 Gustave III, Roi de Suède, II, 103.  
 Gustave-Samuel-Léopold, Duc de Deux-Ponts, III, 535.  
 Gustave-Adolphe, Duc de Gustrow, III, 495.  
 Gustave, Duc de Holstein-Eutin, III, 485.

H.

HADERLADE, Archevêque de Cologne, III, 261.  
 Hadji, Sultan d'Egypte, I, 492.  
 Hadji-Saleh, Sultan d'Egypte, I, 495.  
 Haikam, Empereur de la Chine, II, 173.  
 Haakon-Banfilial, troisième Caltie Fatimite, I, 477.  
 Haumon, Seigneur de Laval, II, 864.  
 Hamond, Roi de Cordoue, I, 759.  
 Han-Tchang-Ti, Empereur de la Chine, II, 143.  
 Han-Ping-Ti, Empereur de la Chine, II, 141.  
 Han-Ming-Ti, Empereur de la Chine, II, 142.  
 Han-Tchang-Ti, Empereur de la Chine, II, 141.  
 Han-O-Ti, Empereur de la Chine, II, 143.  
 Han-Chang-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
 Han-Span-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
 Han-Chun-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
 Han-Chong-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
 Han-Tché-Ti, Empereur de la Chine, II, 144.  
 Han-Héou-Tcha, Empereur de la Chine, II, 145.  
 Han-Houou-Ti, Empereur de la Chine, II, 144.  
 Han-Ling-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
 Hapheth-Lédimellach, huitième Caltie Fatimite, I, 478.  
 Harald I, Roi d'Angleterre, I, 796.  
 Harald II, Roi d'Angleterre, I, 797.  
 Harald II, Roi de Danemarck, II, 85.  
 Harald III, Roi de Danemarck, II, 85.  
 Harldwig, Archevêque de Magdebourg, III, 514.  
 Harmacare, Evêque d'Utrecht, III, 189.  
 Haroun-Al-Raschid, vingt-quatrième Caltie, I, 474.  
 Harutan, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 79.  
 Harmand de Helderang, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 541.  
 Hasan, cinquième Caltie, I, 471.  
 Hassan-Naser Seïfidilali, Sultan d'Egypte, I, 492.  
 Hatton I, Archevêque de Mayence, III, 250.  
 Hatton II, Archevêque de Mayence, III, 250.  
 Haveloe, Comtesse d'Aniane, II, 791.  
 Helwigo, Reine de Pologne, II, 72.  
 Hélicse, Archevêque de Magdebourg, III, 520.  
 Heliabade, Roi des Goths, en Italie, I, 411.  
 Helgand I, Gouverneur de Ponthieu, II, 750.  
 Helgand II, Gouverneur de Ponthieu, II, *ibid.*  
 Hélie I, Comte du Maine, III, 845.  
 Hélie I, Comte de Périgord, II, 576.  
 Hélie II, Comte de Périgord, II, 577.  
 Hélie III, Comte de Périgord, II, *ibid.*  
 Hélie IV, Comte de Périgord, II, *ibid.*  
 Hélie V, Comte de Périgord, II, 578.  
 Hélie VI, Comte de Périgord, II, 582.  
 Hélie VII, Comte de Périgord, II, 385.  
 Hélogabale, Empereur Romain, I, 376.  
 Héloin de Villeneuve, Grand-Maitre de Malte, I, 522.  
 Henri I, Roi de Kent, I, 790.  
 Heningus, Archevêque de Riga, III, 561.  
 Henri, Archevêque de Cologne, III, 275.  
 Henri II, Archevêque de Cologne, III, 275.  
 Henri, Archevêque de Magdebourg, III, 514.  
 Henri, Archevêque de Magdebourg, III, 520.  
 Henri I, Archevêque de Mayence, III, 256.  
 Henri II, Archevêque de Mayence, III, 241.  
 Henri III, Archevêque de Mayence, III, 242.  
 Henri I, Archevêque de Trèves, III, 292.  
 Henri, Archevêque de Trèves, III, 500.  
 Henri, Evêque de Genève, III, 605.  
 Henri, Evêque de Liège, III, 125.  
 Henri de Leyen, Evêque de Liège, III, 140.  
 Henri III, Evêque de Liège, III, 144.  
 Henri de Viendon, Evêque d'Utrecht, III, 190.  
 Henri de Bavière, Evêque d'Utrecht, III, 212.  
 Henri I, Roi de Germanie, II, 9.  
 Henri, Empereur, II, 14.  
 Henri III, Empereur, II, 15.  
 Henri IV, Empereur, II, 16.  
 Henri V, Empereur, II, 19.  
 Henri VI, Empereur, II, 24.  
 Henri VII, Empereur, II, 32.

Henri I, Empereur François de Constantinople, I, 456.  
 Henri I, Roi d'Angleterre, I, 799.  
 Henri II, Roi d'Angleterre, I, 801.  
 Henri III, Roi d'Angleterre, I, 806.  
 Henri IV, Roi d'Angleterre, I, 815.  
 Henri V, Roi d'Angleterre, I, 814.  
 Henri VI, Roi d'Angleterre, I, 815.  
 Henri VII, Roi d'Angleterre, I, 818.  
 Henri VIII, Roi d'Angleterre, I, 819.  
 Henri I, Roi de Castille, I, 747.  
 Henri II, Roi de Castille et de Léon, I, 757.  
 Henri III, Roi de Castille et de Léon, I, 760.  
 Henri IV, Roi de Castille et de Léon, I, 760.  
 Henri I, Roi Latin de Chypre, I, 460.  
 Henri II, Roi Latin de Chypre, I, 462.  
 Henri I, Roi de France, I, 569.  
 Henri II, Roi de France, I, 640.  
 Henri III, Roi de France, I, 651.  
 Henri IV, Roi de France, I, 659.  
 Henri, Roi de Jérusalem, I, 449.  
 Henri I, Roi de Navarre, I, 749.  
 Henri II, Roi de Navarre, I, 765.  
 Henri III, Roi de Navarre, I, 769.  
 Henri de Flandre, Roi de Pologne, II, 74.  
 Henri de Bourgogne, Comte de Portugal, I, 777.  
 Henri, Roi de Portugal, II, 785.  
 Henri, Roi de Sicile, III, 814.  
 Henri I, Duc d'Albret, II, 264.  
 Henri II, Duc d'Albret, II, *ibid.*  
 Henri I, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 66.  
 Henri II, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 69.  
 Henri, Landgrave de la Basse-Alsace, III, 80.  
 Henri-Sigebert, Lanigrafo de la Basse Alsace, III, 81.  
 Henri-le-Vieux, Prince d'Anhalt, III, 457.  
 Henri-le-Grand, Prince d'Anhalt, III, 457.  
 Henri III, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, 459.  
 Henri, Comte d'Anjou, II, 854.  
 Henri d'Anjou, Duc d'Aquitaine, II, 361.  
 Henri de Foix, Comte d'Astarae, II, 284.  
 Henri I de Savoie, Duc d'Aniane, II, 796.  
 Henri II, Duc d'Aniane, II, 797.  
 Henri de Bourbon, Dauphin d'Auvergne, II, 372.  
 Henri I, Margrave d'Autriche, III, 565.  
 Henri II, Duc d'Autriche, III, 567.  
 Henri-le-Grand, Comte d'Asslar, III, 556.  
 Henri I, Comte de Bar, III, 45.  
 Henri II, Comte de Bar, III, 46.  
 Henri III, Comte de Bar, III, 49.  
 Henri IV, Comte de Bar, III, 50.  
 Henri I, Duc de Bavière, III, 397.  
 Henri-le-Grand, Duc de Bavière, III, 397.  
 Henri III, Duc de Bavière, III, 398.  
 Henri IV, Duc de Bavière, III, *ibid.*  
 Henri V, Duc de Bavière, III, *ibid.*  
 Henri VI, Duc de Bavière, III, *ibid.*  
 Henri VII, Duc de Bavière, III, 400.  
 Henri VIII, Duc de Bavière, III, *ibid.*  
 Henri IX, Duc de Bavière, III, 401.  
 Henri X, Duc de Bavière, III, *ibid.*  
 Henri de Bourbon, Dauphin d'Auvergne, II, 372.  
 Henri, Comte de Berg, III, 169.  
 Henri-Bédard, Duc de Bohême, III, 452.  
 Henri de Carinthie, Roi de Bohême, III, 456.  
 Henri-Robert, Seigneur de Sedan et Duc de Bouillon, II, 746.  
 Henri de la Tour, Prince de Sedan et Duc de Bouillon, II, 747.  
 Henri-le-Grand, Duc-Propriétaire de Bourgogne, II, 495.  
 Henri II, Duc de Bourgogne, II, 496.  
 Henri I, Duc de Lorraine, III, 102.  
 Henri I (II), Duc de Lorraine, III, 104.  
 Henri II (III), Duc de Brabant, III, 105.  
 Henri III (IV), Duc de Brabant, III, *ibid.*  
 Henri I, Margrave de Brandebourg, III, 513.  
 Henri II, Margrave de Brandebourg, III, 514.  
 Henri, Margrave de Brandebourg, III, 522.  
 Henri-le-Superbe, Comte de Brunswick, III, 425.  
 Henri-le-Lion, Comte de Brunswick, III, *ibid.*  
 Henri-le-Grand, Comte de Brunswick, III, *ibid.*  
 Henri-le-Beau, Comte de Brunswick, III, 426.  
 Henri, Duc de Brunswick-Gubenhausen, III, 428.  
 Henri II, Duc de Brunswick-Göttingen, III, 429.  
 Henri, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 430.  
 Henri, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 432.  
 Henri I, Duc de Brunswick-Wolfenbützel, III, 433.  
 Henri II, Duc de Brunswick-Wolfenbützel, III, *ibid.*  
 Henri III, Duc de Brunswick-Wolfenbützel, III, 430.  
 Henri IV, Duc de Brunswick-Wolfenbützel, III, 431.  
 Henri-Jules, Duc de Brunswick-Wolfenbützel, III, 432.  
 Henri I, Duc de Carinthie, III, 580.  
 Henri II, Duc de Carinthie, III, 581.  
 Henri III, Duc de Carinthie, III, *ibid.*  
 Henri IV, Duc de Carinthie, III, *ibid.*

Henri, Duc de Carinthie, III, 583.  
 Henri, neuvième Comte de Champagne, II, 648.  
 Henri II, dixième Comte de Champagne, II, 630.  
 Henri III, quatorzième Comte de Champagne, II, 627.  
 Henri de Couci-Polecourt, II, 725.  
 Henri I, Comte d'Eu, II, 798.  
 Henri II, Comte d'Eu, II, 799.  
 Henri de Lorraine, Comte d'Eu, II, 803.  
 Henri de Limbourg, Seigneur de Fauquemont, Sup. III, 711.  
 Henri I, Baron de Fougeres, II, 897.  
 Henri II, Baron de Fougeres, II, 899.  
 Henri III, Comte de Goritz, III, 579.  
 Henri IV, Comte de Goritz, III, 581.  
 Henri I, Comte de Grand-Pré, II, 650.  
 Henri II, Comte de Grand-Pré, II, 652.  
 Henri III, Comte de Grand-Pré, II, 653.  
 Henri IV, Comte de Grand-Pré, II, 654.  
 Henri V, Comte de Grand-Pré, II, 655.  
 Henri, Comte de Gueldre, III, 167.  
 Hermès Spolheim, Seigneur de Heinsberg, Sup. III, ij.  
 Henri I, Landgrave de Hesse, III, 368.  
 Henri II, Landgrave de Hesse, III, 371.  
 Henri III, Landgrave de Hesse à Marbourg, III, 372.  
 Henri I, Margrave d'Hoehberg, III, 342.  
 Henri II, Margrave d'Hoehberg, III, 343.  
 Henri III, Margrave d'Hoehberg-Hoehberg, III, 344.  
 Henri IV, Margrave d'Hoehberg-Hoehberg, III, 344.  
 Henri I, Margrave d'Hoehberg-Sausenberg, III, 344.  
 Henri I, Comte de Holstein, III, 475.  
 Henri II, Comte de Holstein, III, 475.  
 Henri III, Comte de Holstein, III, 476.  
 Henri, Sire de Joinville, II, 602.  
 Henri de Lorraine, Sire de Joinville, II, 603.  
 Henri I, Prince de Joinville, II, 605.  
 Henri II, Prince de Joinville, II, 608.  
 Henri I, Comte de Limbourg, III, 110.  
 Henri II, Comte de Limbourg, III, 113.  
 Henri III, Duc de Limbourg, III, 114.  
 Henri IV, Duc de Limbourg, III, 118.  
 Henri, Duc de Lorraine, III, 57.  
 Henri II, Duc de Lorraine, III, 58.  
 Henri, Comte de Lox, III, 145.  
 Henri I, Comte de Louvain, III, 99.  
 Henri II, Comte de Louvain, III, 100.  
 Henri III, Comte de Louvain, III, 101.  
 Henri I, Comte de Luxembourg, III, 112.  
 Henri II, Comte de Luxembourg, III, 113.  
 Henri III, Comte de Luxembourg, III, 118.  
 Henri IV, Comte de Luxembourg, III, 120.  
 Henri V, Comte de Luxembourg, III, 121.  
 Henri, Comte du Maine, II, 854.  
 Henri-Burwin I, Duc de Mecklenbourg, III, 485.  
 Henri-Burwin II, Duc de Mecklenbourg, III, 486.  
 Henri III, Duc de Mecklenbourg, III, 487.  
 Henri IV, Duc de Mecklenbourg, III, 487.  
 Henri V, Duc de Mecklenbourg, III, 490.  
 Henri VI, Duc de Mecklenbourg, III, 491.  
 Henri-le-Grand, Margrave de Misnie, III, 422.  
 Henri-le-Vieux, Margrave de Misnie, III, 423.  
 Henri-le-Jeune, Margrave de Misnie, III, 424.  
 Henri-Illustre, Margrave de Misnie, III, 424.  
 Henri, Comte de Montbelliard, II, 552.  
 Henriette, Comtesse de Montbelliard, II, 552.  
 Henri I, Duc de Montmorency, II, 656.  
 Henri R, Duc de Montmorency, II, 656.  
 Henri II, Comte de Namur, III, 113.  
 Henri de Cousteux, Marquis de Namur, III, 118.  
 Henri I, Comte de Neuchatel en Suisse, II, 541.  
 Henri II, Comte de Neuchatel en Suisse, II, 542.  
 Henri, Comte de Nordgau, III, 76.  
 Henri, Comte de Nurdgau, III, 77.  
 Henri I, Duc de Normandie, II, 853.  
 Henri II, Duc de Normandie, II, 854.  
 Henri-Félicier, Prince d'Orange, II, 452.  
 Henri, Comte de Penthièvre, II, 916.  
 Henri, Comte Palatin du Rhin, III, 519.  
 Henri II, ou III, Comte Palatin du Rhin, III, 520.  
 Henri-du-Lac, Comte Palatin du Rhin, III, 520.  
 Henri IV, Comte Palatin du Rhin, III, 521.  
 Henri de Saxe, Comte Palatin du Rhin, III, 522.  
 Henri de Foix, Comte de Rétzel, II, 639.  
 Henri I, Comte de Rodéz, II, 504.  
 Henri II, Comte de Rodéz, II, 504.  
 Henri d'Orléans, Comte de S. Paul, II, 785.  
 Henri I, Duc de Saxe, III, 409.  
 Henri-le-Lion, Duc de Saxe, III, 411.  
 Henri-le-Superbe, Duc de Saxe, III, 412.  
 Henri, Duc de Silésie, III, 450.

Henri II, Duc de Silésie, III, 451.  
 Henri III, Duc de Silésie, III, 452.  
 Henri IV, Duc de Silésie, III, 453.  
 Henri V, Duc de Silésie-Lignitz, III, 454.  
 Henri VI, Duc de Silésie-Lignitz, III, 454.  
 Henri VII, Duc de Silésie-Glogau, III, 455.  
 Henri VIII, Duc de Silésie, III, 456.  
 Henri IX, Duc de Silésie, III, 456.  
 Henri X, Duc de Silésie, III, 456.  
 Henri XI, Duc de Sagan, III, 457.  
 Henri XII, Duc de Glogau, III, 457.  
 Henri XIII, Duc de Glogau, III, 457.  
 Henri XIV, Duc de Glogau, III, 457.  
 Henri XV, Duc de Glogau, III, 458.  
 Henri VII, Duc de Brieg, III, 465.  
 Henri VIII, ou IX, Duc de Luben, III, 465.  
 Henri XI, Duc de Lignitz, III, 466.  
 Henri I, Duc de Schwéidnitz, III, 462.  
 Henri, Duc de Stargard, III, 488.  
 Henri, Comte de Sumburg, III, 75.  
 Henri I, Landgrave de Thuringe, III, 568.  
 Henri Raspon, Landgrave de Thuringe, III, 568.  
 Henri III, Landgrave de Thuringe, III, 572.  
 Henri-le-Superbe, Comte de Toscane, III, 751.  
 Henri de la Tour, Vicomte de Turanne, II, 404.  
 Henri I, Comte de Vaudemont, III, 42.  
 Henri II, Comte de Vaudemont, III, 42.  
 Henri III, Comte de Vaudemont, III, 43.  
 Henri IV, Comte de Vaudemont, III, 43.  
 Henri V, Comte de Vaudemont, III, 44.  
 Henri de Luxembourg, Duc de Vendôme, II, 825.  
 Henri I, Comte de Waldeck, III, 580.  
 Henri II, Comte de Waldeck, III, 581.  
 Henri III, Comte de Waldeck, III, 581.  
 Henri IV, Comte de Waldeck, III, 581.  
 Henri Dandolo, Doge de Venise, III, 714.  
 Henri de Waport, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 538.  
 Henri de Hohenlohe, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 540.  
 Henri Dusemer d'Arberg, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 542.  
 Henri de Plauen, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 543.  
 Henri Rellio de Richtenberg, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 545.  
 Henri Reuss de Plauen, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 545.  
 Henri de Bobenhausen, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 546.  
 Henri de Heimboung, Maitre Provincial en Livonie, III, 549.  
 Henri de Dumpschagen, Maitre Provincial en Livonie, III, 550.  
 Henri de Baccenorde, Maitre Provincial en Livonie, III, 555.  
 Henri Vincke, Maitre Provincial en Livonie, III, 555.  
 Henri de Calen, Maitre Provincial en Livonie, III, 557.  
 Henrietto de Cleves, Duchesse de Nevers, II, 280.  
 Hôu-Han (des), ou Han postérieurs, sixième Dynastie, II, 145.  
 Hôu-Tchu, Empereur de la Chine, II, 154.  
 Hôu-Leang (des), quatorzième Dynastie, II, 159.  
 Hôu-Tang (des), quinzième Dynastie, II, 160.  
 Hôu-Tsin (des), sixième Dynastie, II, 161.  
 Hôu-Han (des), ou Han postérieurs, dix-septième Dynastie, II, 165.  
 Hôu Tchou (des), dix-huitième Dynastie, II, 165.  
 Hérahias, Patriarche d'Alexandrie, I, 221.  
 Hérahéous, Empereur d'Orient, I, 416.  
 Hérahias, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 291.  
 Hérahias, Empereur d'Orient, I, 415.  
 Hérahous-Constaunt, Empereur d'Orient, I, 415.  
 Herbert de Béren, Evêque d'Utrecht, II, 196.  
 Herbert I, Comte du Maine, II, 832.  
 Herbert II, Comte du Maine, II, 837.  
 Herbert, Comte de Valois, II, 705.  
 Herbert I, Comte de Vermandois, II, 700.  
 Herbert II, Comte de Vermandois, II, 701.  
 Herbert III, Comte de Vermandois, II, 703.  
 Herbert IV, Comte de Vermandois, II, 704.  
 Herbert de Vermandois, Comte de Troyes, II, 704.  
 Herbert II, Comte de Troyes, II, 611.  
 Hercule I, Duc de Ferrare, III, 698.  
 Hercule II, Duc de Ferrare, III, 699.  
 Hercule-Renaud, Duc de Modène, III, 705.  
 Hercule, Prince de Monaco, III, 745.  
 Herculeur, Empereur Romain, I, 286.  
 Héribert, Archevêque de Cologne, III, 264.  
 Héigér (S.), Evêque de Mayence, III, 227.  
 Héigér, Archevêque de Mayence, III, 256.  
 Hérian I, Couvenneur de Ponthieu, II, 750.  
 Hérian II, Comte de Montreuil ou de Ponthieu, II, 751.  
 Herman I, Archevêque de Cologne, III, 262.  
 Herman II, Archevêque de Cologne, III, 262.  
 Herman III, Archevêque de Cologne, III, 262.

Herman IV, Archevêque de Cologne, III, 279.  
 Herman V, Archevêque de Cologne, III, 280.  
 Herman de Horn, Evêque d'Utrecht, III, 196.  
 Herman I, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 64.  
 Herman II, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 65.  
 Herman III, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 64.  
 Herman IV, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 66.  
 Herman I, Margrave de Bade, III, 537.  
 Herman II, Margrave de Bade, III, 537.  
 Herman III, Margrave de Bade, III, 538.  
 Herman IV, Margrave de Bade, III, 539.  
 Herman V, Margrave de Bade, III, 542.  
 Herman VI, Margrave de Bade, III, 543.  
 Herman VII, Margrave de Bade, III, 545.  
 Herman VIII, ou IX, Margrave de Bade, III, 547.  
 Herman, Margrave de Brandebourg, III, 519.  
 Herman, Duc de Carinthie, III, 582.  
 Herman, Comte de Hainaut, III, 27.  
 Herman I, Landgrave de Hesse, III, 372.  
 Herman, Comte de Grand-Pré, II, 650.  
 Herman, Margrave de Misnie, III, 421.  
 Herman I, Comte Palatin du Rhin, III, 519.  
 Herman II, Comte Palatin du Rhin, III, 519.  
 Herman III, Comte Palatin du Rhin, III, 521.  
 Herman I, Comte de Ravensberg, Sup. III, xxvii.  
 Herman II, Comte de Ravensberg, Sup. III, 347.  
 Herman III, Comte de Ravensberg, Sup. III, 347.  
 Herman, Duc de Saxe, III, 410.  
 Herman I, Landgrave de Thuringe, III, 567.  
 Herman II, Landgrave de Thuringe, III, 567.  
 Herman, Vicomte de Verdun, III, 45.  
 Herman, Comte de Waldeck, III, 581.  
 Herman de Burt, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 539.  
 Herman de Salza, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 540.  
 Herman de Balke, Maitre Provincial en Livonie, III, 549.  
 Herman de Brugney, Maitre Provincial en Livonie, III, 557.  
 Herménicr, Roi des Suèves, I, 730.  
 Herménicr, Roi des Keut, I, 730.  
 Herman, Patriarche d'Alexandrie, I, 225.  
 Hermegian, Comte de Beaulieu, II, 750.  
 Héron, Patriarche d'Antioche, I, 239.  
 Hervé I, Baron de Donzi, II, 585.  
 Hervé II, Baron de Donzi, II, 585.  
 Hervé IV, Baron de Donzi, II, 585.  
 Hervé, Baron de Montmorency, II, 644.  
 Hescham, 15e Califé, I, 475.  
 Hesson, Margrave de Balle, III, 345.  
 Hesson, Margrave d'Hoehberg-Hoehberg, III, 345.  
 Hévélus, Patriarche de Jérusalem, I, 259.  
 Hétli, Archevêque de Treves, III, 290.  
 Hétron, Archevêque de Treves, III, 290.  
 Hi-Tsong, Empereur de la Chine, II, 183.  
 Hi-Tsong, Empereur de la Chine, II, 183.  
 Hi-Tsong, Empereur de la Chine, II, 183.  
 Hildulle (S.), Evêque de Treves, III, 289.  
 Hien-Tsong, Empereur de la Chine, II, 187.  
 Hien-Tsong, Empereur de la Chine, II, 187.  
 Hien-Tsong, Empereur de la Chine, II, 187.  
 Hilaire (S.), Pape, I, 225.  
 Hilaire (S.), Evêque de Mayence, III, 226.  
 Hildebalde, Archevêque de Cologne, III, 260.  
 Hildebert, Archevêque de Mayence, III, 231.  
 Hildebrand, Roi des Lombards en Italie, I, 421.  
 Hildebrand, Duc de Spolète, III, 766.  
 Hildegaire, Evêque de Cologne, III, 260.  
 Hilderic, Duc de Spolète, I, 420.  
 Hilderic, Roi des Vandales, I, 411.  
 Hildolfe, Archevêque de Cologne, III, 267.  
 Hilduin, Archevêque de Cologne, III, 261.  
 Hilduin, Comte de Montreuil ou de Ponthieu, II, 751.  
 Hilduin, Comte de Rouci, II, 738.  
 Hilla, Archevêque de Treves, III, 297.  
 Hien-Tsong, Empereur de la Chine, III, 156.  
 Hincré, Evêque de Liège, III, 129.  
 Ho-Ti, Empereur de la Chine, II, 151.  
 Hoai-Tsong, Empereur de la Chine, II, 184.  
 Hochila, Empereur de la Chine, II, 176.  
 Hoel-Tsong, Empereur de la Chine, II, 167.  
 Hoel I, Comte de Bretagne, III, 801.  
 Hoel II, Comte de Bretagne, III, 802.  
 Hoel III, Roi de Bretagne, III, 805.  
 Hoel IV, Comte de Nantes, II, 895.  
 Hoel V, Duc de Bretagne, III, 897.  
 Hoel VI, Duc de Bretagne, III, 898.  
 Hong-Vou, Empereur de la Chine, II, 173.  
 Honoré I, Prince de Monaco, III, 745.  
 Honoré II, Prince de Monaco, III, 745.  
 Honoré-Camille-Léonour, Prince de Monaco, III, 748.  
 Honoré-Crimaldi, Duc de Valencinois, II, 466.  
 Honorius I, Pape, I, 250.  
 Honorius II, Pape, I, 285.  
 Honorius III, Pape, I, 295.  
 Honorius IV, Pape, I, 300.

Honorius, Empereur d'Occident, I, 598.  
 Honoridas, Pape, I, 239.  
 Honoridas, Roi des Perses, I, 580.  
 Honoridas II, Roi des Perses, I, 585.  
 Honoridas III, Roi des Perses, I, 408.  
 Houdou Khan, I, 486.  
 Houphang-Han, Empereur de la Chine, II, 175.  
 Hubert, ou Humbert (S.), Evêque de Liège, III, 128.  
 Hubert, Duc de Spolète, III, 770.  
 Hubert, Duc de Toscane, III, 748.  
 Hugues, Archevêque de Glogone, III, 268.  
 Hugues, ou Ogou, Evêque de Liège, III, 150.  
 Hugues II, Evêque de Liège, III, 142.  
 Hugues III de Chalon, Evêque de Liège, III, 146.  
 Hugues I, Roi Latin de Chypre, I, 460.  
 Hugues II, Roi Latin de Chypre, I, 461.  
 Hugues III, Roi Latin de Chypre, I, *ibid.*  
 Hugues IV, Roi Latin de Chypre, I, 465.  
 Hugues-le-Grand, Duc de France, II, 246.  
 Hugues Capet, Duc de France, II, 247.  
 Hugues Capet, Roi de France, chef de la troisième race, I, 365.  
 Hugues, Roi d'Italie, II, 8.  
 Hugues, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 65.  
 Hugues, Comte d'Ampurias, II, 550.  
 Hugues II, Comte d'Ampurias, II, 541.  
 Hugues III, Comte d'Ampurias, II, *ibid.*  
 Hugues, Comte d'Auxerre, II, 555.  
 Hugues-le-Noir, Comte d'Auxerre, II, 556.  
 Hugues-le-Blanc, Comte d'Auxerre, II, *ibid.*  
 Hugues-du-Puiset, Comte de Bar-sur-Seine, II, 590.  
 Hugues de Châtillon, Comte de Blois, II, 622.  
 Hugues II, Comte de Blois, II, 625.  
 Hugues-le-Grand, Duc de Bourgogne, II, 494.  
 Hugues I, Duc de Bourgogne, II, 498.  
 Hugues II, Duc de Bourgogne, II, 500.  
 Hugues III, Duc de Bourgogne, II, 502.  
 Hugues IV, Duc de Bourgogne, II, 505.  
 Hugues V, Duc de Bourgogne, II, 509.  
 Hugues, Comte Propriétaire de Bourgogne, II, 495.  
 Hugues, Duc et Comte de Bourgogne, II, 494.  
 Hugues, Comte de Bourgogne, II, 504.  
 Hugues I, huitième Comte de Champagne, II, 615.  
 Hugues I, Comte de Chalon-sur-Saône, II, 528.  
 Hugues II, Comte de Chalon-sur-Saône, II, 529.  
 Hugues, Comte de Clermont en Beauvaisis, II, 607.  
 Hugues-du-Puiset, Comte de Corbeil, II, 642.  
 Hugues I, Comte de Commarth, II, 661.  
 Hugues II, Comte de Commarth, II, *ibid.*  
 Hugues XIII de Lusignan, Baron de Fougères, II, 901.  
 Hugues I, Margrave d'Hoeburg-Sausenberg, III, 546.  
 Hugues I, Comte du Maine, II, 850.  
 Hugues II, Comte du Maine, II, 825.  
 Hugues d'Est, Comte du Maine, II, 824.  
 Hugues IX, Comte de la Marche, II, 581.  
 Hugues X de Lusignan, Comte de la Marche, II, 582.  
 Hugues-le-Bon XI, Comte de la Marche, II, 585.  
 Hugues XII, Comte de la Marche, II, *ibid.*  
 Hugues XIII, Comte de la Marche, II, 384.  
 Hugues I, Comte de Meulant, II, 687.  
 Hugues II, Comte de Meulant, II, 689.  
 Hugues, Vicomte de Meulant, II, 686.  
 Hugues, Comte de Nordgaw, III, 75.  
 Hugues II, Comte de Nordgaw, III, *ibid.*  
 Hugues III, Comte de Nordgaw, III, 76.  
 Hugues IV, Comte de Nordgaw, III, *ibid.*  
 Hugues V, Comte de Nordgaw, III, 78.  
 Hugues de Lusignan, Comte de Penthièvre, II, 916.  
 Hugues I, Comte de Montreuil ou de Pontbriou, II, 751.  
 Hugues II, Comte de Pontbriou, II, 752.  
 Hugues, Comte de Provence, II, 428.  
 Hugues I, Comte de Réthel, II, 631.  
 Hugues II, Comte de Réthel, II, 652.  
 Hugues III, Comte de Réthel, II, 635.  
 Hugues IV, Comte de Réthel, II, 634.  
 Hugues I, Comte de Rodex, II, 503.  
 Hugues II, Comte de Rodex, II, *ibid.*  
 Hugues III, Comte de Rodex, II, *ibid.*  
 Hugues IV, Comte de Rodex, II, 504.  
 Hugues, Comte de Rouci, II, 759.  
 Hugues II, Comte de Rouci, II, 742.  
 Hugues, Comte de Rouerque, II, 513.  
 Hugues, Comte de Ruessillon, II, 550.  
 Hugues I, Comte de S.-Paul, II, 775.  
 Hugues II, Comte de S.-Paul, II, *ibid.*  
 Hugues III, Comte de S.-Paul, II, 774.  
 Hugues IV, Comte de S.-Paul, II, *ibid.*  
 Hugues V, Comte de S.-Paul, II, 776.  
 Hugues VI, Comte de S.-Paul, II, 777.  
 Hugues, Comte de Soissons, II, 751.  
 Hugues, Duc de Spolète, III, 771.  
 Hugues II, Duc de Spolète, III, *ibid.*

Hugues I, Comte de Sundgaw, III, 75.  
 Hugues II, Comte de Sundgaw, III, 74.  
 Hugues-Renaud, Comte de Tonnerre, II, 559.  
 Hugues-le-Grand, Duc de Toscane, III, 748.  
 Hugues I, Comte de Vaudemont, III, 40.  
 Hugues II, Comte de Vaudemont, III, *ibid.*  
 Hugues III, Comte de Vaudemont, III, 41.  
 Hugues, Comte de Vexin, II, 681.  
 Hugues, Dauphin de Viennois, II, 455.  
 Hugues de Revel, Grand-Maitre de Malte, I, 519.  
 Hugues de Loubenx de Verdalle, Grand-Maitre de Malte, I, 527.  
 Hugues de Fains, Grand-Maitre du Temple, I, 513.  
 Humbert, Evêque de Geneve, III, 600.  
 Humbert I, Sire de Beaujolois, II, 474.  
 Humbert II, Sire de Beaujolois, II, *ibid.*  
 Humbert III, Sire de Beaujolois, II, *ibid.*  
 Humbert IV, Sire de Beaujolois, II, *ibid.*  
 Humbert, Comte de Bourges, II, 465.  
 Humbert, Comte de Genevois, III, 603.  
 Humbert I, Comte de Maurienne, III, 613.  
 Humbert II, Comte de Maurienne, III, 614.  
 Humbert III, Comte de Savoie, III, *ibid.*  
 Humbert I, Sire de Salins, II, 532.  
 Humbert II, Sire de Salins, II, 533.  
 Humbert III, Sire de Salins, II, 535.  
 Hunzere, Duc de Toscane, III, 748.  
 Humbert I, Dauphin de Viennois, II, 456.  
 Humbert II, Dauphin de Viennois, II, 457.  
 Humfride, Archevêque de Magdebourg, III, 515.  
 Hunnpred, Comte de Foulle, III, 805.  
 Hunnpred, Comte de Bouille, III, *ibid.*  
 Hunald, Duc d'Aquitaine, II, 250.  
 Hunéic, Roi des Vandales, I, 409.  
 Hunger, Evêque d'Utrecht, III, 190.  
 Hunrok I, Duc de Frioul, III, 766.  
 Hunrok II, Duc de Frioul, III, 768.  
 Hyacinthe (S.), Pape, I, 220.  
 Hyacinthe, Patriarche de Jérusalem, I, 224.

J.

Jacob, Jacobite d'Alexandrie, I, 258.  
 Jacquelin, Vicomte de Mandet, II, 666.  
 Jacqueline, Comtesse de Hainaut, III, 34.  
 Jacqueline, Comtesse de Hollande, III, 215.  
 Jacques (S.), Patriarche de Jérusalem, I, 217.  
 Jacques, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 505.  
 Jacques de Liebenstein, Archev. de Mayence, III, 249.  
 Jacques II de Sicre, Archevêque de Treves, III, 306.  
 Jacques III de Bade, Archevêque de Treves, I, 508.  
 Jacques III d'Eltz, Archevêque de Treves, III, 310.  
 Jacques d'Oudshoor, Evêque d'Utrecht, III, 202.  
 Jacques I, Roi d'Angleterre, I, 826.  
 Jacques II, Roi d'Angleterre, I, 822.  
 Jacques III, Roi d'Angleterre, I, 825.  
 Jacques I, Roi Latin de Chypre, I, 466.  
 Jacques II, Roi Latin de Chypre, I, 468.  
 Jacques III, Roi Latin de Chypre, I, *ibid.*  
 Jacques I, Roi d'Ecosse, I, 843.  
 Jacques II, Roi d'Ecosse, I, 846.  
 Jacques III, Roi d'Ecosse, I, *ibid.*  
 Jacques IV, Roi d'Ecosse, I, *ibid.*  
 Jacques V, Roi d'Ecosse, I, *ibid.*  
 Jacques VI, Roi d'Ecosse, I, 848.  
 Jacques de Bourbon, Roi de Naples, III, 842.  
 Jacques, Roi de Sicile, III, 824.  
 Jacques, Margrave de Bade, III, 549.  
 Jacques, Seigneur de Château-Gombier, II, 839.  
 Jacques de Couci-Verrens, II, 724.  
 Jacques II de Couci-Verrens, II, *ibid.*  
 Jacques de Couci-Polécourt, II, *ibid.*  
 Jacques, Duc de Carlarde, II, 75.  
 Jacques de Cleves, Comte d'Eu, II, 802.  
 Jacques I de Bourbon, Comte de la Marche Anagnin, II, 586.  
 Jacques II de Bourbon, Comte de la Marche Anagnin, II, 587.  
 Jacques d'Armagnac, Comte de la Marche Anagnin, II, 588.  
 Jacques, Baron de Montmorenci, II, 651.  
 Jacques I, Seigneur de Montpellier, II, 325.  
 Jacques II, Seigneur de Montpellier, II, *ibid.*  
 Jacques III, Seigneur de Montpellier, II, 326.  
 Jacques de Cleves, Duc de Nevers, II, 580.  
 Jacques d'Armagnac, Comte de Pardiac, II, 287.  
 Jacques de Bourbon, Comte de Pontbriou, II, 757.  
 Jacques, Comte de Sancerre, II, 410.  
 Jacques, Comte de Tonnerre, II, 585.  
 Jacques I, Comte d'Urgel, II, 345.  
 Jacques II, Comte d'Urgel, II, *ibid.*  
 Jacques de Mill, Grand-Maitre de Malte, I, 524.  
 Jacques de Molay, Grand-Maitre du Temple, I, 523.  
 Jacques Contraréno, Doge de Venise, III, 716.

Jacques Tiphlo, Doge de Venise, III, 715.  
 Jagellon, dit Uladislav V, Roi de Pologne, II, 72.  
 Jaich, Roi de Cordoue, I, 759.  
 Jalic, Gouverneur d'Espagne, I, 755.  
 Jamblige, Evêque de Treves, III, 288.  
 Jarmelin, Comte de Cornouaille, II, 893.  
 Jaromat I, Prince de Rugen, III, 498.  
 Jaromat II, Prince de Rugen, III, 500.  
 Jaromir, Duc de Bohême, III, 447.  
 Jaropole-Sviatoslavitch, Grand Prince de Russie, II, 110.  
 Jaropole II, Grand Prince de Russie, II, 114.  
 Jaroslaf I, Grand Prince de Russie, II, 112.  
 Jaroslaf II, Grand Prince de Volodimer, II, 117.  
 Jaroslaf III, Grand Prince de Volodimer, II, 118.  
 Jason, Duc de Frioul, I, 415.  
 Jayme, ou Jacques I, Roi d'Aragon, I, 749.  
 Jayme II, Roi d'Aragon, I, 754.  
 Jayme I, Roi de Majorque, I, 748.  
 Jayme II, Roi de Majorque, I, 750.  
 Ibrahim, d'Alphonse Othoman, I, 506.  
 Ictericus, Comte d'Auvergne, II, 549.  
 Idda, Roi de Northumberland, I, 789.  
 Ide, Comtesse de Boulogne, II, 764.  
 Ide, Comtesse de Hollande, III, 203.  
 Ide-Raymonde, Comtesse de Lyonnais, II, 447.  
 Jean I (S.), Pape, I, 259.  
 Jean II, Pape, I, 240.  
 Jean III, Pape, I, 244.  
 Jean IV, Pape, I, 251.  
 Jean V, Pape, I, 251.  
 Jean VI, Pape, I, 255.  
 Jean VII, Pape, I, *ibid.*  
 Jean VIII, Pape, I, 265.  
 Jean IX, Pape, I, 268.  
 Jean X, Pape, I, 269.  
 Jean XI, Pape, I, 270.  
 Jean XII, Pape, I, 272.  
 Jean XIII, Pape, I, 272.  
 Jean XIV, Pape, I, 273.  
 Jean XV, Pape, I, *ibid.*  
 Jean XVI, Pape, I, *ibid.*  
 Jean XVII, Pape, I, 274.  
 Jean XVIII, Pape, I, 275.  
 Jean XIX, Pape, I, *ibid.*  
 Jean XXI, Pape, I, 502.  
 Jean XXII, Pape, I, 512.  
 Jean Talah, Patriarche d'Alexandrie, I, 256.  
 Jean II, Patriarche d'Alexandrie, I, 258.  
 Jean III, Patriarche d'Alexandrie, I, 240.  
 Jean IV, Patriarche Catholique d'Alexandrie, I, 246.  
 Jean l'Aumônier (S.), Patriarche d'Alexandrie, I, *ibid.*  
 Jean, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 248.  
 Jean III, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 250.  
 Jean IV, Jacobite d'Alexandrie, I, 256.  
 Jean V, Patriarche d'Alexandrie, I, 278.  
 Jean V, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 281.  
 Jean VI, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 288.  
 Jean VII, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 296.  
 Jean VIII, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 500.  
 Jean IX, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, *ibid.*  
 Jean X, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 504.  
 Jean XI, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 506.  
 Jean XII, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 507.  
 Jean XIII, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, *ibid.*  
 Jean XIV, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 511.  
 Jean XV, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 514.  
 Jean XVI, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 517.  
 Jean I, Patriarche d'Antioche, I, 257.  
 Jean II, Patriarche d'Antioche, I, 241.  
 Jean III, Patriarche d'Antioche, I, 257.  
 Jean IV, Patriarche d'Antioche, I, 275.  
 Jean Chrysostome (S.), Patriarche de Constantinople, I, 254.  
 Jean II, Patriarche de Constantinople, I, 244.  
 Jean III, Patriarche de Constantinople, I, 248.  
 Jean IV, Patriarche de Constantinople, I, 250.  
 Jean V, Patriarche de Constantinople, I, 254.  
 Jean VI, Patriarche de Constantinople, I, 258.  
 Jean VII, Patriarche de Constantinople, I, 270.  
 Jean VIII, Patriarche de Constantinople, I, 294.  
 Jean IX, Patriarche de Constantinople, I, 296.  
 Jean X, Patriarche de Constantinople, I, 507.  
 Jean XI, Patriarche de Constantinople, I, 512.  
 Jean XII, Patriarche de Constantinople, I, 514.

T A B L E A L P H A B É T I Q U E .

Ixxvi

Jean XIII, Patriarche de Constantinople, I, 515.  
 Jean XIV, Patriarche de Constantinople, I, 516.  
 Jean I, Patriarche de Jérusalem, I, 200.  
 Jean II, Patriarche de Jérusalem, I, 251.  
 Jean III, Patriarche de Jérusalem, I, 255.  
 Jean IV, Patriarche de Jérusalem, I, 257.  
 Jean, Administrateur de l'Eglise de Jérusalem, I, 245.  
 Jean V, Patriarche de Jérusalem, I, 247.  
 Jean VI, Patriarche de Jérusalem, I, 255.  
 Jean Gebhard, Archevêque de Cologne, III, 281.  
 Jean, Archevêque de Magdebourg, III, 527.  
 Jean-Albert, Archevêque de Magdebourg, III, 550.  
 Jean de Luxembourg, Archevêque de Mayence, III, 243.  
 Jean II de Nassau, Archevêque de Mayence, III, 244.  
 Jean-Adam, Archevêque de Mayence, III, 252.  
 Jean-Sultzer, Archevêque de Mayence, III, 242.  
 Jean-Philippe, Archevêque de Mayence, III, 253.  
 Jean-Frédéric-Claudes, Archevêque de Mayence, III, 256.  
 Jean I, Archevêque de Riga, III, 559.  
 Jean II, Archevêque de Riga, III, *ibid.*  
 Jean III, Archevêque de Riga, III, 560.  
 Jean IV, Archevêque de Riga, III, 561.  
 Jean V, Archevêque de Riga, III, *ibid.*  
 Jean VI, Archevêque de Riga, III, *ibid.*  
 Jean VII, Archevêque de Riga, III, 563.  
 Jean I, Archevêque de Treves, III, 209.  
 Jean II de Hade, Archevêque de Treves, III, 507.  
 Jean III de Metzhausen, Archevêque de Treves, III, 508.  
 Jean IV d'Isenbourg, Archevêque de Treves, III, 509.  
 Jean V de la Pierre, Archevêque de Treves, III, *ibid.*  
 Jean-Louis de Hagen, Archevêque de Treves, III, *ibid.*  
 Jean VI de Schoenberg, Archevêque de Treves, III, 510.  
 Jean-Philippe, Archevêque de Treves, III, 511.  
 Jean-Hugues, Archevêque de Treves, III, *ibid.*  
 Jean de Marol, Evêque de Gênes, III, 608.  
 Jean de Brogière, Evêque de Gênes, III, 609.  
 Jean-Louis de Savoie, Evêque de Gênes, III, 610.  
 Jean-François de Savoie, Evêque de Gênes, III, 611.  
 Jean d'agneau, Evêque de Liège, III, 127.  
 Jean II, Evêque de Liège, III, 145.  
 Jean III d'Enghien, Evêque de Liège, III, 145.  
 Jean IV, Evêque de Liège, III, *ibid.*  
 Jean V d'Arce, Evêque de Liège, III, 149.  
 Jean VI de Bavie, Evêque de Liège, III, 151.  
 Jean VII de Valinrode, Evêque de Liège, III, 152.  
 Jean VIII de Heinsberg, Evêque de Liège, III, *ibid.*  
 Jean de Hon, Evêque de Liège, III, 155.  
 Jean-Louis d'Elderen, Evêque de Liège, III, 161.  
 Jean-Théodore de Bavie, Evêque de Liège, III, 162.  
 Jean I de Nassau, Evêque d'Utrecht, III, 200.  
 Jean II de Zierck, Evêque d'Utrecht, III, *ibid.*  
 Jean III de Dist, Evêque d'Utrecht, III, 202.  
 Jean IV d'Arce, Evêque d'Utrecht, III, *ibid.*  
 Jean V de Wimboung, Evêque d'Utrecht, III, 203.  
 Jean Zimisquès, Empereur d'Orient, I, 452.  
 Jean Comnène, Empereur d'Orient, I, 453.  
 Jean Ducas Vataze, Empereur Grec, I, 450.  
 Jean Lascaris, Empereur Grec, I, 422.  
 Jean de Brienne, Empereur François de Constantinople, I, 455.  
 Jean Cantacuzène, Empereur Grec, I, 455.  
 Jean I Paléologue, Empereur Grec, I, 458.  
 Jean Paléologue II, Empereur Grec, I, 458.  
 Jean Sans-Terre, Roi d'Angleterre, I, 865.  
 Jean I, Roi d'Aragon, I, 756.  
 Jean II, Roi de Navarre et d'Aragon, I, 756.  
 Jean de Luxembourg, Roi de Bohême, III, 436.  
 Jean Ladislas, Roi des Bulgares, I, 453.  
 Jean-Asan II, Roi des Bulgares, I, 453.  
 Jean-Asan III, Roi des Bulgares, I, 450.  
 Jean I, Roi de Castille et de Léon, I, 758.  
 Jean II, Roi de Castille et de Léon, I, 759.  
 Jean I, Roi Latin de Chypre, I, 462.  
 Jean II, Roi Latin de Chypre, I, 460.  
 Jean III, Roi Latin de Chypre, I, 467.  
 Jean I, Roi de Danemarck, I, 95.  
 Jean de Billeul, Roi d'Écosse, I, 844.  
 Jean I, Roi de France, I, 591.  
 Jean II, Roi de France, I, 597.  
 Jean Zapolski, Roi de Hongrie, II, 60.  
 Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, I, 451.  
 Jean d'Anjou, Roi de Naples, III, 846.  
 Jean d'Anjou, Roi de Naples, III, 850.  
 Jean d'Albret, Roi de Navarre, I, 784.

Comte de la Marck et de Ravensberg, III, 187.  
 Jean, Comte de Comines, II, 265.  
 Jean I, Sire de Comte-Vervins, II, 724.  
 Jean Ernest de Bienen, Duc de Curlande, II, 78.  
 Jean I, Comte de Dammartin, II, 665.  
 Jean II, Comte de Dammartin, II, *ibid.*  
 Jean III, Comte de Dammartin, II, 664.  
 Jean IV, Comte de Dammartin, II, 665.  
 Jean Casimir, Duc de Deux-Ponts-Clebourg, III, 353.  
 Jean I, Duc de Deux-Ponts, III, 352.  
 Jean II, Duc de Deux-Ponts, III, 355.  
 Jean I, Comte de Dreux, II, 672.  
 Jean II, Comte de Dreux, II, 673.  
 Jean III, Comte de Dreux, II, *ibid.*  
 Jean I, Seigneur d'Égmond, Suppl. III, xxxv.  
 Jean II, Seigneur d'Égmond, Suppl. III, *ibid.*  
 Jean III, Seigneur d'Égmond, Suppl. III, xxxvi.  
 Jean IV, Comte d'Égmond, Supplément III, xxxix.  
 Jean de France, Comte d'Étampes, II, 667.  
 Jean de Bourgogne, Comte d'Étampes II, *ibid.*  
 Jean de la Barre, Comte d'Étampes, II, 668.  
 Jean Casimir, Duc d'Étampes, II, 669.  
 Jean Comte d'Eu, II, 799.  
 Jean de Brienne I, Comte d'Eu, II, 800.  
 Jean de Brienne II, Comte d'Eu, II, *ibid.*  
 Jean d'Artois, Comte d'Eu, II, *ibid.*  
 Jean de Bourgogne, Comte d'Eu, II, 802.  
 Jean, Seigneur de Fauquemont, Suppl. III, xx.  
 Jean, Vicomte de Fezenzac, II, 279.  
 Jean, Comte de Flandre, III, 22.  
 Jean, Comte de Foix, II, 515.  
 Jean, Comte de Fribourg, III, 64.  
 Jean, Comte de Genevois, III, 608.  
 Jean, Comte de Goritz, III, 579.  
 Jean Henri, Comte de Goritz, III, *ibid.*  
 Jean I, Comte de Grand-Pré, II, 636.  
 Jean II, Comte de Grand-Pré, II, 636.  
 Jean, Comte de Guines, II, 289.  
 Jean d'Artois, Comte de Hainaut, III, 55.  
 Jean I, Seigneur de Heinsberg, Supplément III, iv.  
 Jean II, Seigneur de Heinsberg, Supplément III, v.  
 Jean IV, Seigneur de Heinsberg, Supplément III, *ibid.*  
 Jean, Landgrave de Hesse, III, 370.  
 Jean, Margrave d'Halberstadt-Hersberg, III, 545.  
 Jean I, Comte de Hollande, III, 208.  
 Jean II, Comte de Hollande, III, 209.  
 Jean, Duc de Holstein, III, 477.  
 Jean, Duc de Holstein-Sonderbourg, III, 478.  
 Jean-Gustave, Duc de Holstein-Sonderbourg, III, 479.  
 Jean-Adolphe, Duc de Holstein-Cottorp, III, *ibid.*  
 Jean-Adolphe, Duc de Holstein-Ploen, III, 481.  
 Jean I, Comte de Joigny, II, 598.  
 Jean II, Comte de Joigny, II, 599.  
 Jean de Noyers, Comte de Joigny, II, 600.  
 Jean II, de Noyers, Comte de Joigny, II, 601.  
 Jean de Laval, Comte de Joigny, II, 601.  
 Jean de Sainte-Maure, Comte de Joigny, II, *ibid.*  
 Jean I, Sire de Joinville, II, 598.  
 Jean de Bretagne, Comte de Laval, II, 875.  
 Jean de Ghisi, Seigneur de Laval, II, 868.  
 Jean II, Duc de Lignitz, III, *ibid.*  
 Jean-Christian, Duc de Lignitz, III, 467.  
 Jean de Bretagne, Vicomte de Limoges, II, 327.  
 Jean de Montfort, Vicomte de Limoges, II, *ibid.*  
 Jean III, Vicomte de Limoges, II, *ibid.*  
 Jean de Blois, Vicomte de Limoges, II, 538.  
 Jean II de Blois, Vicomte de Limoges, II, *ibid.*  
 Jean I, Duc de Lorraine, III, 53.  
 Jean II, Duc de Lorraine, III, 55.  
 Jean, Comte de Loxbourg, III, 222.  
 Jean I, Comte de Lyonnais, III, 479.  
 Jean II, Comte de Lyonnais, III, 479.  
 Jean III, Comte de Lyonnais, II, *ibid.*  
 Jean IV, Comte de Lyonnais, II, *ibid.*  
 Jean de Braine, Comte de Mâcon, II, 490.  
 Jean, Comte de Mâcon, II, 856.  
 Jean-François, Marquis de Mantoue, III, 665.  
 Jean-François II, Marquis de Mantoue, III, 667.  
 Jean de Bourbon, Comte de la Marche, App. 386.  
 Jean, Duc de Mecklenbourg, III, 486.

Jean II, Duc de Mecklenbourg, III, 487.  
 Jean III, Duc de Mecklenbourg, III, 829.  
 Jean IV, Duc de Mecklenbourg, III, 490.  
 Jean Visconti, Seigneur de Milan, III, 645.  
 Jean-Galéas Visconti, Duc de Milan, III, 647.  
 Jean-Marie Visconti, Duc de Milan, III, 649.  
 Jean-Galéas-Marie Sforce, Duc de Milan, III, 651.  
 Jean-François Pic, Seigneur de la Mirandole, III, 705.  
 Jean-François Pic II, Seigneur de la Mirandole, III, 708.  
 Jean, Prince de Monaco, III, 745.  
 Jean, Marquis de Montferriat, III, 636.  
 Jean II, Marquis de Montferriat, III, 637.  
 Jean III, Marquis de Montferriat, III, 638.  
 Jean IV, Marquis de Montferriat, III, 639.  
 Jean-George, Marquis de Montferriat, III, 640.  
 Jean, Comte de Montfort-Vamauri, II, 679.  
 Jean I, Baron de Montmorenci, II, 650.  
 Jean II, Baron de Montmorenci, II, 652.  
 Jean, Duc de Munsterberg, III, 465.  
 Jean I, Marquis de Namur, III, 120.  
 Jean II, Marquis de Namur, III, 121.  
 Jean III, Marquis de Namur, III, 123.  
 Jean de Comte, Duc de Naples, III, 793.  
 Jean II, Duc de Naples, III, 799.  
 Jean III, Duc de Naples, III, 801.  
 Jean IV, Duc de Naples, III, 802.  
 Jean V, Duc de Naples, III, *ibid.*  
 Jean VI, Duc de Naples, III, *ibid.*  
 Jean, Vicomte de Narbonne, II, 319.  
 Jean, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 550.  
 Jean-Louis-Charles, Comte de Neuchâtel en Suisse, I, 542.  
 Jean Tristan, Comte de Nevers, II, 568.  
 Jean I de Bourgogne, Comte de Nevers, II, 572.  
 Jean II de Bourgogne, Comte de Nevers, II, 575.  
 Jean Sans-Terre, Duc de Normandie, II, 856.  
 Jean I, Burgrave de Nuremberg, III, 509.  
 Jean II, Burgrave de Nuremberg, III, *ibid.*  
 Jean III, Burgrave de Nuremberg, III, 510.  
 Jean I, Duc d'Opau, III, 471.  
 Jean II, Duc d'Opau, III, *ibid.*  
 Jean, ou Janus, Duc d'Oppidon, III, *ibid.*  
 Jean I, Prince d'Orange, II, 450.  
 Jean II, Prince d'Orange, II, 451.  
 Jean-Guillaume, Comte Palatin du Rhin, III, 228.  
 Jean I, Comte de Penthièvre, II, *ibid.*  
 Jean II, Comte de Penthièvre, II, *ibid.*  
 Jean III, Comte de Penthièvre, II, 717.  
 Jean I de Brosse, Comte de Penthièvre, II, *ibid.*  
 Jean II de Brosse, Comte de Penthièvre, II, 920.  
 Jean III, de Bretagne, Comte de Penthièvre, II, *ibid.*  
 Jean de Blois, Comte de Penthièvre, II, 917.  
 Jean de Blois, *dit* de Bretagne, Comte de Penthièvre, II, 919.  
 Jean I, Comte de Ponthieu, II, 753.  
 Jean I, Duc de Ratchou, III, 472.  
 Jean Léonigis, Exarque de Ravenne, I, 415.  
 Jean Platys, Exarque de Ravenne, I, 419.  
 Jean Riscopo, Exarque de Ravenne, I, 420.  
 Jean, Comte de Rétzel, II, 631.  
 Jean de Bourgogne, Comte de Rétzel, II, 656.  
 Jean d'Albret, Comte de Rétzel, II, 638.  
 Jean I, Comte de Rouci, II, 740.  
 Jean II, Comte de Rouci, II, *ibid.*  
 Jean III, Comte de Rouci, II, *ibid.*  
 Jean IV, Comte de Rouci, II, *ibid.*  
 Jean V, Comte de Rouci, II, *ibid.*  
 Jean VI, Comte de Rouci, II, 742.  
 Jean de Saubuche, Comte de Rouci, II, 745.  
 Jean I, Duc de Sagan, III, 457.  
 Jean II, Duc de Sagan, III, 458.  
 Jean, Comte de S-Paul, II, 783.  
 Jean, Prince de Salerne, III, 795.  
 Jean, Sire de Salins, II, 524.  
 Jean I, Comte de Sancerre, II, 408.  
 Jean II, Comte de Sancerre, II, *ibid.*  
 Jean III, Comte de Sancerre, II, 409.  
 Jean IV, Comte de Sancerre, II, *ibid.*  
 Jean V, Comte de Sancerre, II, 410.  
 Jean VI, Comte de Sancerre, II, *ibid.*  
 Jean, Electeur de Saxe, III, 415.  
 Jean-Frédéric, Electeur de Saxe, III, *ibid.*  
 Jean-George I, Electeur de Saxe, III, 418.  
 Jean-George II, Electeur de Saxe, III, *ibid.*  
 Jean-George III, Electeur de Saxe, III, 419.  
 Jean-George IV, Electeur de Saxe, III, 419.  
 Jean I, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 412.  
 Jean II, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, *ibid.*  
 Jean III, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 414.  
 Jean-Albert, Duc de Schwerin, III, 492.  
 Jean V, Duc de Schwerin, III, *ibid.*  
 Jean de la Marck, Seigneur de Sedan, II, 744.  
 Jean I, Duc de Sümmeren, III, 550.

Jean II, Duc de Sümmeren, III, 550.  
 Jean I, Comte de Soissons, II, 720.  
 Jean II, Comte de Soissons, II, 721.  
 Jean III, Comte de Soissons, II, *ibid.*  
 Jean IV, Comte de Soissons, II, *ibid.*  
 Jean V, Comte de Soissons, II, *ibid.*  
 Jean de Hainaut, Comte de Soissons, II, *ibid.*  
 Jean de Luxembourg, Comte de Soissons, II, 725.  
 Jean de Bourbon, Comte de Soissons, II, 733.  
 Jean, Duc de Spolete, III, 771.  
 Jean II, Duc de Stargard, III, 488.  
 Jean III, Duc de Stargard, III, *ibid.*  
 Jean-Christien, Duc de Sultzbach, III, 555.  
 Janus, ou Jean II, Duc de Tesche, III, 469.  
 Jean, Hesson, Comte de Tonnerre, II, 577.  
 Jean Estion, Grand-Duc de Toscane, III, 761.  
 Jean, Duc de Touraine, II, 859.  
 Jean-Sigismond Zapolski, Prince de Transylvanie, II, 80.  
 Jean, Vicomte de Turonne, II, 402.  
 Jean Tristan, Comte de Valois, II, 709.  
 Jean I, Comte de Vendôme, II, 814.  
 Jean II, Comte de Vendôme, II, 815.  
 Jean III, Comte de Vendôme, II, *ibid.*  
 Jean IV, Comte de Vendôme, II, 816.  
 Jean V, Comte de Vendôme, II, *ibid.*  
 Jean VI, Comte de Vendôme, II, 817.  
 Jean de Bourbon, Comte de Vendôme, II, 818.  
 Jean VII, Comte de Vendôme, II, 819.  
 Jean I, Dauphin de Viennois, II, 456.  
 Jean II, Dauphin de Viennois, II, 457.  
 Jean, Comte de Waldeck, III, 382.  
 Jean-Frédéric, Duc de Wurtemberg, III, 529.  
 Jean de Villiers, Grand-Maitre de Malte, I, 520.  
 Jean de Lastic, Grand-Maitre de Malte, I, 524.  
 Jean Fernandès de Hérédia, Grand-Maitre de Malte, I, *ibid.*  
 Jean-Baptiste des Ursins, Grand-Maitre de Malte, I, 525.  
 Jean de la Valette, Grand-Maitre de Malte, I, 526.  
 Jean d'Omedes, Grand-Maitre de Malte, I, *ibid.*  
 Jean l'Évêque de la Cassière, Grand-Maitre de Malte, I, 527.  
 Jean de Thelen, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 545.  
 Jean-Eustache de Westermach, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 546.  
 Jean-Gaspard d'Ampring, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 547.  
 Jean-Gaspard de Station, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, *ibid.*  
 Jean de Mengden, Maître Provincial en Livonie, III, 555.  
 Jean Frising, Maître Provincial en Livonie, III, 556.  
 Jean de Wolhusen, Maître Provincial en Livonie, III, *ibid.*  
 Jean de Rexca, Maître Provincial en Livonie, III, 557.  
 Jean Grébaio, Doge de Venise, III, 708.  
 Jean Paticiacco, Doge de Venise, III, 709.  
 Jean Paticiacco II, Doge de Venise, III, 710.  
 Jean Dandolo, Doge de Venise, III, 716.  
 Jean Soranzo, Doge de Venise, III, 717.  
 Jean Dolino, Doge de Venise, III, 718.  
 Jean Gradenigo, Doge de Venise, III, *ibid.*  
 Jean Moncénigo, Doge de Venise, III, 721.  
 Jean Bembo, Doge de Venise, III, 726.  
 Jean Cornaro, Doge de Venise, III, *ibid.*  
 Jean Petaro, Doge de Venise, III, 727.  
 Jean Covarzo, Doge de Venise, III, 728.  
 Jean Nustaron, Gouverneur d'Arménie, I, 458.  
 Jean d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, III, 216.  
 Jean d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas, III, 222.  
 Jeanne Gray, Reine d'Angleterre, I, 822.  
 Jeanne I, Reine de Naples, III, 829.  
 Jeanne II, Reine de Naples, III, 832.  
 Jeanne III, Reine de Naples, III, *ibid.*  
 Jeanne I, Reine de Navarre, I, 759.  
 Jeanne II, Reine de Navarre, I, 753.  
 Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, I, 767.  
 Jeanne I, Comtesse d'Artois, II, 771.  
 Jeanne II, Comtesse d'Artois, II, *ibid.*  
 Jeanne, Comtesse d'Aumale, II, 822.  
 Jeanne, Comtesse d'Auvergne, II, 597.  
 Jeanne II, Comtesse d'Auvergne, II, 599.  
 Jeanne III, Comtesse d'Auvergne, II, 571.  
 Jeanne, Dauphine d'Auvergne, II, 597.  
 Jeanne, Comtesse de Blois et de Chartres, II, 624.  
 Jeanne I, Comtesse de Bourgogne, II, 509.  
 Jeanne II, Comtesse de Bourgogne, II, 510.  
 Jeanne, Duchesse de Brabant, III, 107.  
 Jeanne I, Comtesse de Champagne, II, 627.  
 Jeanne II, Comtesse de Champagne, II, 628.  
 Jeanne, Comtesse de Clm, III, 140.

Jeanne, Comtesse de Clermont en Beauvaisis, II, 678.  
 Jeanne, Comtesse de Dreux, II, 675.  
 Jeanne II, Comtesse de Dreux, II, *ibid.*  
 Jeanne, Comtesse de Ferte, II, 552.  
 Jeanne, Comtesse de Flaudes, III, 14.  
 Jeanne, Baronne de Fougeres, II, 901.  
 Jeanne, Comtesse de Guines, II, 786.  
 Jeanne, Comtesse de Hainaut, III, 57.  
 Jeanne, Dame de Hainberg, Sup. III, 7.  
 Jeanne, Comtesse de Jügnit, II, 600.  
 Jeanne de Penthièvre, Vicomtesse de Limoges, II, 597.  
 Jeanne, Comtesse de Lyonnois, II, 471.  
 Jeanne, Comtesse de Neuchâtel en Suisse, II, 540.  
 Jeanne, Comtesse de Penthièvre, II, 917.  
 Jeanne, Comtesse de Ponthieu, II, 755.  
 Jeanne, Comtesse de Provence, II, 441.  
 Jeanne, Comtesse de Rétzel, II, 635.  
 Jeanne, Comtesse de Rouci, II, 732.  
 Jeanne, Comtesse de S-Paul, II, 780.  
 Jeanne, Comtesse de Sancerre, II, 409.  
 Jeanne, Comtesse de Soissons, II, 731.  
 Jeanne de Bar, Comtesse de Soissons, II, 732.  
 Jeanne de Châlon, Comtesse de Tonnerre, II, 579.  
 Jeanne de Châlon, Comtesse de Tonnerre, II, 576.  
 Jeanne, Duchesse de Valois, II, 713.  
 Jeanne, Comtesse de Vendôme, II, 817.  
 Jérôme, Gobe du Japon, II, 225.  
 Jérôme I, Patriarche de Constantinople, I, 531.  
 Jérôme II, Patriarche de Constantinople, I, 535.  
 Jérôme, Patriarche de Jérusalem, I, 259.  
 Jérôme Prouli, Doge de Venise, III, 724.  
 Jétnako, Cubo du Japon, II, 225.  
 Ignace (S.), Patriarche d'Antioche, I, 218.  
 Ignace (S.), Patriarche de Constantinople, I, 274.  
 Ignace (S.), Evêque de Mayence, III, 227.  
 Igor Rurikovich, Grand Prince de Russie, II, 109.  
 Igoi II, Grand Prince de Russie, II, 115.  
 Ijezaz-Sarna, Cubo du Japon, II, 224.  
 Ighazi, Sultan d'Alep, I, 481.  
 Ikinchépa, Empereur de la Chine, II, 177.  
 Inai, Roi de Westex, I, 792.  
 Ingelger, Comte d'Anjou, II, 828.  
 Ingelram, Comte de S-Paul, II, 774.  
 Inigo de Velasco, Gouverneur des Pays-Bas, III, 217.  
 Innocent (S.), Pape, I, 229.  
 Innocent II, Pape, I, 284.  
 Innocent III, Pape, I, 292.  
 Innocent IV, Pape, I, 297.  
 Innocent V, Pape, I, 302.  
 Innocent VI, Pape, I, 317.  
 Innocent VII, Pape, I, 321.  
 Innocent VIII, Pape, I, 538.  
 Innocent IX, Pape, I, 540.  
 Innocent X, Pape, I, 543.  
 Innocent XI, Pape, I, 545.  
 Innocent XII, Pape, I, *ibid.*  
 Innocent XIII, Pape, I, 546.  
 Iou voy, Empereur du Japon, II, 221.  
 Iouchim I, Patriarche d'Alexandrie, I, 507.  
 Iouchim II, Patriarche d'Alexandrie, I, 317.  
 Iouchim, Patriarche de Constantinople, I, 350.  
 Iouchim-Frédéric, Archevêque de Magdebourg, III, 552.  
 Iouchim-Ernest, Prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, III, 441.  
 Iouchim, Margrave de Brandebourg, III, 528.  
 Iouchim II, Margrave de Brandebourg, III, 529.  
 Iouchim-Frédéric, Margrave de Brandebourg, III, 530.  
 Iouchim-Ernest, Duc de Holstein-Ploen, III, 479.  
 Iouchim-Frédéric, Duc de Holstein-Ploen, III, 481.  
 Iouchim-Frédéric, Duc de Lignitz, III, 467.  
 Iouchim, Duc de Stetin, III, 503.  
 Iouchim, Patriarche d'Alexandrie, I, 516.  
 Iouchim, Patriarche de Constantinople, I, 331.  
 Iouchim II, Patriarche de Constantinople, I, 516.  
 Iouchim, Patriarche de Constantinople, I, 322.  
 Iouchim, Patriarche de Constantinople, I, 327.  
 Iouchim, Patriarche de Constantinople, I, 322.  
 Iouchim, Patriarche d'Alexandrie, I, 270.  
 Iouchim, Patriarche d'Antioche, I, 219.  
 Jobcard, Seigneur de Bresse, II, 481.  
 Jossi, Empereur du Japon, II, 221.  
 Joseph, Patriarche de Constantinople, I, 511.  
 Joseph II, Patriarche de Constantinople, I, 322.  
 Joseph, Patriarche de Jérusalem, I, 221.  
 Joseph, Patriarche de Jérusalem, I, 257.  
 Joseph-Clément, Archevêque de Cologne, III, 283.  
 Joseph-Clément de Barriere, Evêque de Liege, III, 162.

Joseph I, Empereur d'Occident, II, 46.  
 Joseph II, Empereur d'Occident, II, 48.  
 Joseph I, Roi de Bohême, III, 479.  
 Joseph, Roi de Hongrie, II, 65.  
 Joseph, Roi de Portugal, I, 786.  
 Joseph, Duc de Gastalle, III, 589.  
 Joseph, Landgrave de Hesse-Rhinfelds, III, 579.  
 Josias, Comte de Wallack, III, 535.  
 Josse, Margrave de Brandebourg, III, 524.  
 Josse, Duc de Luxembourg, III, 194.  
 Joubert de Sydd, Grand-Maître de Malte, I, 515.  
 Jouï Tsong, Empereur de la Chine, II, 156.  
 Jovien, Maître de la Basilique, III, 797.  
 Jourdain, Patriarche de Jérusalem, II, 265.  
 Jourdain, Prince de Capoue, III, 789.  
 Jourdain II, Prince de Capoue, III, 790.  
 Jouri I, Grand Prince de Russie, II, 115.  
 Jouri II, Grand Prince de Volodimer, II, 116.  
 Jouri III, Grand Prince de Volodimer, II, 118.  
 Jucens, Impératrice d'Orient, I, 425.  
 Juringarius, Comte d'Annapolis, II, 538.  
 Isaac, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 210.  
 Isaac, Patriarche d'Alexandrie, I, 270.  
 Isaac, Patriarche de Jérusalem, I, 250.  
 Isaac Comnène, Empereur d'Orient, I, 454.  
 Isaac l'Auge, Empereur d'Orient, I, 446.  
 Isaac, Evêque de Ravenne, I, 476.  
 Isabelle, Reine de Chypre et d'Arménie, I, 462.  
 Isabelle, Reine de Castille, I, 461.  
 Isabelle, Reine de Jérusalem, I, 449.  
 Isabelle, Dame d'Albret, II, 262.  
 Isabelle, Dame de Beaujolais, III, 476.  
 Isabelle, Comtesse de Foix, III, 545.  
 Isabelle de Castille, Vicomtesse de Limoges, II, 597.  
 Isabelle, Comtesse de Neuchâtel en Suisse, II, 530.  
 Isabelle, Comtesse de Rouci, II, 741.  
 Isabelle, Comtesse de Valois, II, 707.  
 Isabelle, Archevêquesse d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, III, 220.  
 Isarn, Archevêque de Nîmes, III, 560.  
 Isave, Patriarche de Constantinople, I, 516.  
 Isidore I, Roi des Perses, I, 538.  
 Isidore II, Roi des Perses, I, 540.  
 Isidore III, Roi des Perses, I, 410.  
 Isidore IV, ou Démétrius, Grand Prince de Russie, II, 112.  
 Isidore II, Grand Prince de Russie, II, 115.  
 Isidore III, Grand Prince de Russie, II, 116.  
 Isidore, Patriarche de Constantinople, I, 518.  
 Isidore II, Patriarche de Constantinople, I, 527.  
 Isidore de la Corbe, Marquis de Bedmar, Gouverneur des Pays-Bas, III, 225.  
 Ismaël-Selouk, Le-Mouloux, Sultan de Damas, I, 481.  
 Ismaël-Es-Saleh-Emadeddin, Sultan d'Egypte, I, 462.  
 Isaac I, Roi de Cordoue, I, 757.  
 Issem II, Roi de Cordoue, I, 759.  
 Irai-Dito, Empereur du Japon, II, 221.  
 Ivan I, Grand Prince de Volodimer, II, 119.  
 Ivan II, Grand Prince de Volodimer, II, 120.  
 Ivan IV, premier Tsar de Russie, II, 121.  
 Ivan V, Tsar de Russie, II, 125.  
 Ivan VI, Empereur de Russie, II, 151.  
 Juan de Zaniga, Gouverneur des Pays-Bas, III, 225.  
 Jacob, Jacobite d'Alexandrie, I, 258.  
 Jude, Patriarche de Jérusalem, I, 220.  
 Jude II, Patriarche de Jérusalem, I, 221.  
 Judicel, Roi de Biétagne, II, 820.  
 Judicaël II, Comte de Rennes, II, 824.  
 Judicaël, Comte de Vannes, II, 822.  
 Juez, Seigneur de Château-Gonthier, II, 859.  
 Juez de Nesle, Comte de Soissons, II, 720.  
 Jubel Reneger, Comte de Rennes, II, 894.  
 Jules (S.), Pape, I, 226.  
 Jules II, Pape, I, 550.  
 Jules III, Pape, I, 554.  
 Jules, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, III, 752.  
 Jules-Henri, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 418.  
 Jules-François, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 419.  
 Jules de Médicis, Gouverneur de Toscane, III, 756.  
 Julien, Patriarche d'Alexandrie, I, 220.  
 Julien, Patriarche d'Antioche, I, 241.  
 Julien I, Patriarche de Jérusalem, I, 222.  
 Julien II, Patriarche de Jérusalem, I, 161.  
 Julien, Contendant pour l'Empire, I, 574.  
 Julien l'Apostat, Empereur Romain, I, 594.  
 Julien, Prince de Florence, III, 724.  
 Julien II, Prince de Florence, III, 755.  
 Julien, Maître de la Milice, III, 707.  
 Julius Népos, Empereur d'Occident, I, 404.  
 Ivon, Seigneur de Château-Gonthier, II, 859.  
 Juste, Patriarche d'Alexandrie, I, 210.  
 Juste II, Patriarche de Jérusalem, I, 221.  
 Justin I, Empereur d'Orient, I, 408.

Justin II, Empereur d'Orient, I, 410.  
 Justinien I, Empereur d'Orient, I, 408.  
 Justinien II, Empereur d'Orient, I, 418.  
 Justinal, Patriarche de Jérusalem, I, 255.  
 Justif, Gouverneur d'Espagne, I, 735.  
**K.**  
**K**ADER-BILLAN, quarante-quatrième Califé, I, 474.  
 Kalem-Billah, trente-troisième Califé d'Orient, I, 476.  
 Kaïem-Ahoni-Casen, second Mahadi, I, 461.  
 Kaïem-Banillah, quarante-cinquième Califé, I, 478.  
 Kaïf-Averaf, Sultan d'Egypte, I, 491.  
 Kaïne-Jamma, Empereur du Japon, II, 202.  
 Kandjatou-Khan, Grand-Khan des Mogols, I, 490.  
 Kang-III, Empereur de la Chine, mort l'an 722 et non pas l'an 721, II, 157.  
 Kanvou-Algouri, Sultan d'Egypte, I, 474.  
 Kansou-Khammlah, Sultan d'Egypte, I, 461.  
 Kao-Tsu-Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 149.  
 Kao-Pi, Empereur de la Chine, II, 150.  
 Kao-Tsu, Empereur de la Chine, II, 154.  
 Kao-Tsong, Empereur de la Chine, II, 155.  
 Kao-Tsou I, Empereur de la Chine, II, 161.  
 Kao-Tsou II, Empereur de la Chine, II, 165.  
 Kao-Tsong, Empereur de la Chine, II, 168.  
 Kaïwanahar, Empereur du Japon, II, 223.  
 Kéïou-Mak-el-Mansour, Sultan d'Egypte, I, 491.  
 Kéïoghla, Sultan d'Egypte, I, 491.  
 Kièn-Ouen-Ti, Empereur de la Chine, II, 179.  
 Kièn-Long, Empereur de la Chine, II, 193.  
 Kéïde-Arhan I, Sultan d'Ironium, I, 480.  
 Kéïde-Arhan II, Sultan d'Ironium, I, 482.  
 Kin-Tsong, Empereur de la Chine, II, 158.  
 Kin Tsong, Empereur de la Chine, II, 168.  
 King-Ti, Empereur de la Chine, II, 155.  
 King-Ti, Empereur de la Chine, II, 156.  
 Kinsen I, Dairô du Japon, II, 225.  
 Kinsen II, Dairô du Japon, II, 161.  
 King-Ti, Empereur de la Chine, II, 164.  
 Kong-Tsong, Empereur de la Chine, II, 175.  
 Konjei, Empereur du Japon, II, 221.  
 Kookon, Empereur du Japon, II, 221.  
 Kooko, Empereur du Japon, II, 161.  
 Koonin, Empereur du Japon, II, 161.  
 Kouang-Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 149.  
 Kouang-Tsong, Empereur de la Chine, II, 160.  
 Kouang-Tsong, Empereur de la Chine, II, 163.  
 Kouan-Min, Empereur du Japon, II, 221.  
 Kouo-Gien, Empereur du Japon, II, 223.  
 Koutouz, Sultan d'Egypte, I, 490.  
 Koutouh-Acriaf, Sultan d'Egypte, I, 492.

**L.**  
**L**ACHANAS, Roi des Bulgares, I, 450.  
 Ladislas, Sultan d'Egypte, I, 491.  
 Ladislas, Roi de Bohême, III, 482.  
 Ladislas II, Roi de Bohême, III, 465.  
 Ladislas I, Roi de Hongrie, II, 54.  
 Ladislas III, ou III, Roi de Hongrie, II, 54.  
 Ladislas III, ou IV, Roi de Hongrie, II, 55.  
 Ladislas V, ou VI, Roi de Hongrie, II, 58.  
 Ladislas VI, ou VII, Roi de Hongrie, II, 59.  
 Ladislas, Roi de Naples, III, 830.  
 Ladislas, Duc d'Autriche, III, 576.  
 Ladislas, Duc d'Autriche, III, 575.  
 Landrik-le-Rasé, Prince de Capoue, III, 785.  
 Lambert (S.), Evêque de Liege, III, 128.  
 Lambert, Empereur, II, 6.  
 Lambert, Comte héréditaire de Châlon-sur-Saône, II, 527.  
 Lambert I, Comte de Louvain, III, 98.  
 Lambert II, Comte de Louvain, III, 100.  
 Lambert, Prince de Salerne, III, 745.  
 Lambert I, Duc de Spolète, III, 768.  
 Lambert II, Duc de Spolète, III, 769.  
 Lambert, Duc de Toscane, III, 747.  
 Lancelot, Comte d'Égmond, Sup. III, xxxix.  
 Lancelot, Sieur de Beaugenci, II, 811.  
 Lancelot II, Sieur de Beaugenci, II, 811.  
 Lancelot III, Sieur de Beaugenci, II, 815.  
 Lancelot, Comte de Dammarin, II, 662.  
 Lancelotti, Roi de Naples, III, 840.  
 Lancelotti II, Comte de Capoue, III, 782.  
 Lancelotti, dit Antipater, Comte de Capoue, III, 783.  
 Landou, Pape, I, 269.  
 Landou, Comte de Capoue, III, 778.  
 Landou-le-Jeune, Comte de Capoue, III, 779.  
 Landou-le-Vieux, Comte de Capoue, III, 781.  
 Landi, Comte d'Auxerre et de Nevers, II, 58.  
 Landi I, Sieur de Beaugenci, II, 811.  
 Landi II, Sieur de Beaugenci, II, 811.  
 Landolfé I, Prince de Bénévent, III, 772.  
 Landolfé II, Prince de Bénévent, III, 772.  
 Landolfé III, Prince de Bénévent, III, 775.  
 Landulfé V, Prince de Bénévent, III, 775.  
 Landulfé VI, Prince de Bénévent, III, 775.  
 Landulfé, Comte de Capoue, III, 780.  
 Landulfé II, Comte de Capoue, III, 783.

Landulfé III, Prince de Capoue, III, 783.  
 Landulfé IV, Prince de Capoue, III, 785.  
 Landulfé, Duc de Frioul, I, 420.  
 Landulf, Evêque de Mayence, III, 227.  
 Landou, Prince de Florence, III, 756.  
 Laurent II, Gouverneur de Toscane, III, 756.  
 Laurent Celsi, Doge de Venise, III, 718.  
 Laurent Priuli, Doge de Venise, III, 724.  
 Lang (les), dixième Dynastie, II, 151.  
 Lang-Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 151.  
 Lang, Prince d'Autriche, I, 459.  
 Lang, Prince d'Autriche, I, 459.  
 Léon I, Pape, I, 261.  
 Léon IV, Pape, I, 263.  
 Léon V, Pape, I, 269.  
 Léon VI, Pape, I, 270.  
 Léon VII, Pape, I, 271.  
 Léon IX (S.), Pape, I, 277.  
 Léon X, Pape, I, 531.  
 Léon XI, Pape, I, 531.  
 Léon I, Patriarche de Constantinople, I, 298.  
 Léon I, Empereur d'Orient, I, 404.  
 Léon II, Empereur d'Orient, I, 405.  
 Léon III, Empereur d'Orient, I, 422.  
 Léon IV, Empereur d'Orient, I, 425.  
 Léon V, Empereur d'Orient, I, 427.  
 Léon VI, Empereur d'Orient, I, 430.  
 Léon, Prince d'Arménie, I, 459.  
 Léon, Duc de Naples, III, 700.  
 Léonard, Comte de Goritz, III, 579.  
 Léonard Lozelano, Doge de Venise, III, 722.  
 Léonard Donato, Doge de Venise, III, 725.  
 Léonce, Patriarche d'Alexandrie, I, 276.  
 Léonce, hérétique, Patriarche d'Antioche, I, 251.  
 Léonce, Patriarche de Constantinople, I, 506.  
 Léonce, Patriarche de Jérusalem, I, 255.  
 Léonce, Evêque de Trévise, III, 288.  
 Léonce, Empereur d'Orient, I, 405.  
 Léonistias, Evêque de Mayence, III, 227.  
 Léonor, Comte de Neuchâtel, en Suisse, II, 531.  
 Léonor d'Orléans, Comte de S-Paul, II, 783.  
 Léonold, Evêque de Mayence, III, 227.  
 Léonold, Archevêque de Mayence, III, 254.  
 Léonold, Empereur d'Occident, II, 45.  
 Léopold, Roi de Bohême, III, 470.  
 Léopold I, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 84.  
 Léopold II, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 85.  
 Léopold III, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 84.  
 Léopold IV, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 85.  
 Léopold, Prince d'Anhalt-Platzgau, III, 445.  
 Léopold, Prince d'Anhalt-Dessau, III, 444.  
 Léopold-Frédéric, Prince d'Anhalt-Dessau, III, 445.  
 Léopold-Maximilien, Prince d'Anhalt-Dessau, III, 445.  
 Léopold, Margrave d'Autriche, III, 565.  
 Léopold II, Margrave d'Autriche, III, 566.  
 Léopold III, Margrave d'Autriche, III, 567.  
 Léopold IV, Margrave d'Autriche, III, 567.  
 Léopold II, ou III, Duc d'Autriche, III, 575.  
 Léopold IV, Duc d'Autriche, III, 574.  
 Léopold V, Duc d'Autriche, III, 567.  
 Léopold VI, Duc d'Autriche, III, 568.  
 Léopold, Duc de Bavière, III, 368.  
 Léopold, Duc de Bavière, III, 401.  
 Léopold Christian, Duc de Holstein-Sonderbourg, III, 480.  
 Léopold Auguste, Duc de Holstein-Ploen, III, 481.  
 Léopold, Duc de Loraine, III, 60.  
 Léopold-Louis, Comte de Lutzelstein, 355.  
 Léopold-Guillaume d'Autriche, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, III, 547.  
 Léopold-Guillaume, Archevêque, Gouverneur des Pays-Bas, III, 222.  
 Lesso IV, Duc de Pologne, II, 67.  
 Lesso V, Duc de Pologne, II, 70.  
 Lesso VI, Duc de Pologne, II, 161.  
 Létalie I, Comte de Bourgogne, II, 474.  
 Létalie II, Comte de Bourgogne, III, 496.  
 Létalie, Comte de Mâcon, II, 485.  
 Létalie I, Comte héréditaire de Mâcon, II, 161.  
 Létalie II, Comte de Mâcon, II, 486.  
 Lévi, Patriarche de Jérusalem, I, 221.  
 Léron, Prince d'Arménie, I, 459.  
 Leutliche, Comte de Mâcon, II, 485.  
 Leuvigile, Roi des Visigoths, I, 751.  
 Liu-Tsong, Empereur de la Chine, II, 170.  
 Liere (S.), Pape, I, 227.  
 Licinius, Empereur Romain, I, 588.  
 Liou-Hien, Empereur de la Chine, II, 142.  
 Liou-Hie, Empereur de la Chine, II, 144.  
 Liu (S.), Pape, I, 218.  
 Linnah, Vicomte de Sarbonne, II, 515.  
 Liouel, Seigneur de Ferrars, III, 618.  
 Lionnet, Roi Chrétien d'Armenie, I, 468.

Livon, Prince d'Arménie, I, 459.  
 Livon II, Roi Chrétien d'Arménie, I, 463.  
 Livon III, Roi Chrétien d'Arménie, I, 464.  
 Livon IV, Roi Chrétien d'Arménie, I, 465.  
 Livon V, Roi Chrétien d'Arménie, I, 468.  
 Livon I, Roi de Chypre, I, 461.  
 Luitold, Duc de Carinthie, III, 581.  
 Luitprand, Roi des Lombards, en Italie, I, 419.  
 Luitprand, Roi des Lombards en Italie, I, 420.  
 Luitprand, Duc de Bénévent, I, 424.  
 Luitprand, Roi des Visigoths, I, 751.  
 Longin, premier Euxarque de Ravenne, I, 412.  
 Lore, Comtesse de Bigorre, II, 270.  
 Lothaire, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 501.  
 Lothaire-Frédéric, Archevêque de Mayence, III, 254.  
 Lothaire-François, Archevêque de Mayence, III, 255.  
 Lothaire de Metternich, Archevêque de Trèves, III, 514.  
 Lothaire I, Empereur, II, 2.  
 Lothaire II, Empereur, II, 20.  
 Lothaire, Roi de France, I, 566.  
 Lothaire, Roi d'Italie, II, 10.  
 Lothaire, Roi d'Italie, I, 555.  
 Lothaire, Roi de Lorraine, III, 55.  
 Lothaire, Roi de Kent, I, 702.  
 Lothaire, Margrave de Brandebourg, III, 511.  
 Lothaire, Comte de Brunswick, III, 425.  
 Lothaire, Duc de Saxe, III, 410.  
 Louis, Archevêque de Magdebourg, III, 561.  
 Louis de Misnie, Archevêque de Mayence, III, 243.  
 Louis de Bourbon, Evêque de Liege, III, 153.  
 Louis-le-Débonnaire, Empereur, II, 2.  
 Louis-le-Germannique, Empereur, II, *ibid.*  
 Louis III, Empereur, II, 7.  
 Louis IV, Roi de Carmaux, II, *ibid.*  
 Louis V de Bavière, Empereur d'Occident, II, 52.  
 Louis-le-Débonnaire, Roi d'Aquitaine, II, 250.  
 Louis-le-Bègue, Roi d'Aquitaine, II, 252.  
 Louis, Roi de Bohême, III, 464.  
 Louis, Roi d'Espagne, I, 774.  
 Louis-le-Débonnaire, Roi de France, I, 557.  
 Louis II, Roi de France, I, 560.  
 Louis III, Roi de France, I, *ibid.*  
 Louis IV, Roi de France, I, 563.  
 Louis V, Roi de France, I, 565.  
 Louis VI, Roi de France, I, 572.  
 Louis VII, Roi de France, I, 575.  
 Louis VIII, Roi de France, I, 582.  
 Louis IX (S.), Roi de France, I, 583.  
 Louis X, Roi de France, I, 590.  
 Louis XI, Roi de France, I, 619.  
 Louis XII, Roi de France, I, 628.  
 Louis XIII, Roi de France, I, 668.  
 Louis XIV, Roi de France, I, 680.  
 Louis XV, Roi de France, I, 705.  
 Louis I, Roi de Hongrie, II, 56.  
 Louis II, Roi de Hongrie, II, 59.  
 Louis-le-Germannique, Roi de Lorraine, III, 56.  
 Louis de Saxe, Roi de Lorraine, III, *ibid.*  
 Louis, Roi de Germanie, Roi de Lorraine, III, *ibid.*  
 Louis-Bègue, Roi de Lorraine, III, *ibid.*  
 Louis, Roi de Lorraine, III, *ibid.*  
 Louis de Tarente, Roi de Naples, III, 829.  
 Louis I d'Anjou, Roi de Naples, III, 838.  
 Louis II d'Anjou, Roi de Naples, III, 850.  
 Louis III d'Anjou, Roi de Naples, III, 841.  
 Louis Hunin, Roi de Navarre, I, 752.  
 Louis, Roi de Sicile, III, 831.  
 Louis, Roi de Pologne, II, 7.  
 Louis, troisième Roi de Provence, II, 498.  
 Louis, Roi de Saxe, II, 4.  
 Louis, Duc d'Anjou et Comte du Maine, II, 888.  
 Louis II, Duc d'Anjou et Comte du Maine, II, *ibid.*  
 Louis III, Duc d'Anjou et Comte du Maine, II, 850.  
 Louis d'Orléans, Comte d'Angoulême, II, 586.  
 Louis-Emmanuel Comte d'Angoulême, II, 383.  
 Louis-le-Jeune, Duc d'Aquitaine, II, 360.  
 Louis de Male, Comte d'Artois, II, 772.  
 Louis de Savoie, Duc d'Aumale, II, 796.  
 Louis I, Dauphin d'Auvergne, II, 567.  
 Louis II, Dauphin d'Auvergne, II, 568.  
 Louis-Guillaume, Margrave de Bade-Baden, III, 559.  
 Louis-George, Margrave de Bade-Baden, III, 365.  
 Louis, Duc de Bar, III, 55.  
 Louis I, Duc de Bavière, III, 463.  
 Louis II, Duc de Bavière, III, 464.  
 Louis III, Duc de Bavière, III, *ibid.*  
 Louis I, Sire de Beaujolais, II, 477.  
 Louis, neuvième Comte de Blois, II, 621.  
 Louis I, Comte de Blois, II, 626.

Louis II, Comte de Blois, II, *ibid.*  
 Louis, Comte de Blois, II, 629.  
 Louis II, Sire de Beaujolais, II, 480.  
 Louis, Comte de Bigorre, II, 268.  
 Louis I, Duc de Bourbon, II, 414.  
 Louis II, Duc de Bourbon, II, 415.  
 Louis, Comte de Bourgogne, II, 515.  
 Louis I, Margrave de Brandebourg, III, 522.  
 Louis II, Margrave de Brandebourg, III, 523.  
 Louis I, Duc de Brie, III, 465.  
 Louis II, Duc de Brie, III, *ibid.*  
 Louis-Rodolphe, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, III, 475.  
 Louis-Eugénie, Comte de Carcassonne, II, 505.  
 Louis, Duc de Carinthie, III, 583.  
 Louis-Eugénie, Comte de Champagne, II, 628.  
 Louis I, Comte de Chini, III, 139.  
 Louis II, Comte de Chini, III, 135.  
 Louis III, Comte de Chini, III, 138.  
 Louis IV, Comte de Chini, III, *ibid.*  
 Louis V, Comte de Chini, III, 140.  
 Louis VI, Comte de Chini, III, 142.  
 Louis, Comte de Clermont en Beauvais, II, 668.  
 Louis, Seigneur de Couci-Polecourt, II, 724.  
 Louis, Duc de Deux-Ponts, III, 530.  
 Louis II, Duc de Deux-Ponts, III, 531.  
 Louis I, Baron d'Etampes, II, 666.  
 Louis II, Comte d'Etampes, II, 667.  
 Louis de France, Comte d'Etoux, II, 806.  
 Louis I, Comte de Ferrette, II, 547.  
 Louis I, Comte de Flandre, III, 19.  
 Louis II, Comte de Flandre, III, 20.  
 Louis I, Landgrave de Hesse, III, 572.  
 Louis II, Landgrave de Hesse, III, *ibid.*  
 Louis, Landgrave de Hesse-Darmstadt, III, 575.  
 Louis II, Landgrave de Hesse-Darmstadt, III, 578.  
 Louis III, Landgrave de Hesse-Darmstadt, III, 579.  
 Louis IV, Landgrave de Hesse-Darmstadt, III, *ibid.*  
 Louis V, Landgrave de Hesse-Darmstadt, III, 579.  
 Louis VI, Landgrave de Hesse-Darmstadt, III, *ibid.*  
 Louis-Philippe, Landgrave de Hesse-Hombourg, III, 577.  
 Louis-Charles, Duc de Holstein-Sunderbourg, III, 581.  
 Louis de la Trémolle, Comte de Joigny, II, 605.  
 Louis de Sainte-Maure, Comte de Joigny, II, 604.  
 Louis-Joseph, Prince de Joinville, II, 609.  
 Louis I, Comte de Loss, III, 143.  
 Louis II, Comte de Loss, III, 143.  
 Louis III, Comte de Loss, III, 146.  
 Louis IV, Comte de Loss, III, 149.  
 Louis III, Duc de Luben, III, 465.  
 Louis I, Comte de Lyonnais, II, 471.  
 Louis de Bourbon, Comte de Lyonnais, II, *ibid.*  
 Louis I de Gonzague, Capitaine de Mantoue, III, 664.  
 Louis II, Capitaine de Mantoue, III, *ibid.*  
 Louis III, Marquis de Mantoue, III, 665.  
 Louis XII, Roi de France, Duc de Milan, III, 652.  
 Louis, Duc de la Mirandole, III, 706.  
 Louis Gimaldi, Prince de Monaco, III, 745.  
 Louis, Comte de Montbellain, II, 544.  
 Louis, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 559.  
 Louis I, Comte de Nevers, II, 569.  
 Louis II, Comte de Nevers, II, 572.  
 Louis III, Comte de Nevers, II, *ibid.*  
 Louis de Gonzague, Duc de Nevers, II, 580.  
 Louis, Prince d'Orange, II, 450.  
 Louis II, Comte Palatin du Rhin, III, 522.  
 Louis III, Comte Palatin du Rhin, III, 524.  
 Louis IV, Comte Palatin du Rhin, III, *ibid.*  
 Louis V, Comte Palatin du Rhin, III, 525.  
 Louis VI, Comte Palatin du Rhin, III, 526.  
 Louis-Joseph de Vendôme, Duc de Penthièvre, II, 922.  
 Louis de Valois, Comte de Pontlièvre, II, 750.  
 Louis-Joseph, Comte de Pontlièvre, II, *ibid.*  
 Louis I, Comte de Provence, II, 445.  
 Louis II, Comte de Provence, II, *ibid.*  
 Louis III, Comte de Provence, II, 445.  
 Louis I, Comte de Ravensberg, Sup. III, xxviii.  
 Louis I, Comte de Rétzel, II, 625.  
 Louis II, Comte de Rétzel, II, *ibid.*  
 Louis de Male, Comte de Rétzel, II, *ibid.*  
 Louis de Brandebourg, Comte de Rétzel, II, 741.  
 Louis, Comte de S-Paul, II, 780.  
 Louis II de Milan, Comte de S-Paul, II, 784.  
 Louis I, Comte de Sancerre, II, 408.  
 Louis II, Comte de Sancerre, II, *ibid.*  
 Louis III, Comte de Sancerre, II, 409.  
 Louis IV, Comte de Sancerre, II, 410.  
 Louis, Duc de Savoie, III, 622.  
 Louis-Philippe, Duc de Simmeren, III, 553.  
 Louis-Henri-Maurice, Duc de Simmeren, III, 554.  
 Louis de Châtillon, Comte de Soissons, II, 731.

Louis de Luxembourg, Comte de Soissons, II, 732.  
 Louis de Bourbon, Comte de Soissons, II, 733.  
 Louis de Bourbon, Comte de Soissons, II, 754.  
 Louis-Thomas-Amédée de Savoie, Comte de Soissons, II, 756.  
 Louis I, Landgrave de Thuringe, III, 366.  
 Louis II, Landgrave de Thuringe, III, *ibid.*  
 Louis III, Landgrave de Thuringe, III, *ibid.*  
 Louis IV, Landgrave de Thuringe, III, 367.  
 Louis I de Chalon, Comte de Tonnerre, II, 574.  
 Louis II de Chalon, Comte de Tonnerre, II, *ibid.*  
 Louis I de Huisson, Comte de Tonnerre, II, 578.  
 Louis II de Huisson, Comte de Tonnerre, II, *ibid.*  
 Louis de Clermont, Comtesse de Tonnerre, II, 579.  
 Louis I, Duc de Touraine, II, 859.  
 Louis II, Duc de Touraine, II, *ibid.*  
 Louis I, Comte de Valentinois, II, 463.  
 Louis II, Comte de Valentinois, II, *ibid.*  
 Louis I, Comte, puis Duc de Valois, II, 711.  
 Louis II, Duc de Valois, II, 712.  
 Louis de Bourbon, Comte de Vendôme, II, 818.  
 Louis II, Duc de Vendôme, II, 824.  
 Louis-Joseph, Duc de Vendôme, II, 825.  
 Louis I, Comte de Wurtemberg, III, 588.  
 Louis II, Comte de Wurtemberg, III, 589.  
 Louis III, Duc de Wurtemberg, III, 592.  
 Louis-Ferdinand, Duc de Wurtemberg, III, 593.  
 Louis-Nicolas de Vascouilles, Grand-Maitre de Malte, I, 597.  
 Louis d'Etichhausen, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 545.  
 Louis-Antoine, Comte Palatin, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 547.  
 Louis-Moïsino, Doge de Venise, III, 724.  
 Louis Comaëno, Doge de Venise, III, 727.  
 Louis-Moïsino, Doge de Venise, III, 728.  
 Louis Marin, Doge de Venise, III, 729.  
 Louis Picani, Doge de Venise, III, *ibid.*  
 Louis de Bequesides, Gouverneur des Pays-Bas, III, 216.  
 Louis de Benavides, Gouverneur des Pays-Bas, III, 222.  
 Louise de Savoie, Duchesse d'Anjou, et Comtesse du Maine, II, 862.  
 Louise, Comtesse de Guastalle, III, 681.  
 Louise Hippolyte, Princesse de Monaco, III, 745.  
 Lou-Ouang, Empereur, de la Chine, II, 161.  
 Loup, Duc de Frioul, I, 418.  
 Loup I, Duc de Gascoigne, II, 254.  
 Loup II, Duc de Gascoigne, II, 254.  
 Loup-Sanche, Duc de Gascoigne, II, *ibid.*  
 Loup-Centule, Duc de Gascoigne, II, *ibid.*  
 Luce (S.), Duc de Spolète, I, 422.  
 Luc, Patriarche de Constantinople, I, 502.  
 Luce (S.), Pape, I, 225.  
 Luce (S.), Evêque de Mayence, III, 226.  
 Luce (S.), Evêque de Mayence, III, 227.  
 Lucien Vincent, Seigneur de Milan, III, 644.  
 Lucien, Prince de Monaco, III, 743.  
 Lucius I, Pape, I, 225.  
 Lucius II, Pape, I, 225.  
 Lucius III, Pape, I, 229.  
 Lucius-Véus, Empereur Romain, I, 372.  
 Lucien, Roi de Mercie, I, 793.  
 Ludolphe, Archevêque de Magdebourg, III, 516.  
 Ludolphe, Archevêque de Trèves, III, 202.  
 Ludolphe, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 64.  
 Ludolphe, Comte de Brunswick, III, 424.  
 Ludolph-König de Wölzau, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 542.  
 Ludovic-Marie-Séverin, Duc de Milan, III, 652.  
 Luitbert, Archevêque de Mayence, III, 250.  
 Luitfrid, Duc d'Alsace et Suabe, III, 63.  
 Luitfrid, Comte de Sundgaw, III, 75.  
 Luitfrid II, Comte de Sundgaw, III, 74.  
 Luitfrid III, Comte de Sundgaw, III, *ibid.*  
 Luitfrid IV, Comte de Sundgaw, III, *ibid.*  
 Luitfrid V, Comte de Sundgaw, III, 75.  
 Luitfrid VI, Comte de Sundgaw, III, 75.  
 Luitwin, Evêque de Trèves, III, 209.  
 Lul (S.), Archevêque de Mayence, III, 228.  
 Lupo, Evêque de Mayence, III, 227.  
 Luther de Brunswick, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 542.

**M**  
 Macaire I, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 266.  
 Macaire II, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 269.  
 Macaire, Patriarche d'Antioche, I, 247.  
 Macaire, Patriarche de Constantinople, I, 530.  
 Macarie, Patriarche de Jérusalem, I, 227.  
 Macarie II, Patriarche de Jérusalem, I, 227.  
 Macédonius, Patriarche d'Antioche, I, 247.  
 Macédon, Patriarche de Constantinople, I, 530.

Macedoine II, Patriarche de Constantinople, I, 244.	Mace II, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 286.	Marié de Baux, Princesse d'Orange, II, 450.
Macedon, Comte de Vannes, II, 892.	Mace III, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 302.	Marié de Luxembourg, Duchesse de Penthièvre, II, 921.
Macedon, Empereur Romain, I, 576.	Mace IV, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 315.	Marié, Comtesse de Pontbriou, II, 755.
Macedric (Saint), Evêque de Tver, III, 230.	Mace V, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 316.	Marié-Françoise, Comtesse de Pontbriou, II, 750.
Magnus, Roi de Danemarck, II, 84.	Mace I, Patriarche de Constantinople, I, 518.	Marié, Comtesse de Rétel, II, 634.
Magnus I, Roi de Suède, II, 88.	Mace II, Patriarche de Constantinople, I, 518.	Marié de Luxembourg, Comtesse de Saint-Paul, II, 782.
Magnus II, Roi de Suède, II, 80.	Mace, Patriarche de Jérusalem, I, 221.	Marié de Bourbon, Comtesse de Saint-Paul, II, 783.
Magnus I, Duc de Brunswick, III, 428.	Mace-Aurèle, Empereur Romain, I, 572.	Marié d'Orléans, Comtesse de Saint-Paul, II, 784.
Magnus II, Duc de Brunswick, III, 430.	Mace-Bosmond, Prince Latin d'Antioche, I, 436.	Marié de Couci, Comtesse de Soissons, II, 752.
Magnus, Duc de Saxe-Lauenbourg, III, 415.	Mace-Antoine, Comte de Montechiarugolo, III, 676.	Marié de Luxembourg, Comtesse de Soissons, II, 755.
Mahadis et Calicos Raines d'Anrique et d'Egypte, I, 476.	Mace-Antoine Zondolati, Grand-Maitre de Malte, I, 578.	Marié de Bourbon, Comtesse de Soissons, II, 755.
Mahaut, Comtesse d'Artois, II, 770.	Mace Comaro, Doge de Venise, III, 718.	Marié de Luxembourg, Duchesse de Valois, II, 713.
Mahaut, Dame de Bourbon, II, 415.	Mace Barbato, Doge de Venise, III, 722.	Marié d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, III, 215.
Mahaut, Comtesse de Dammartin, II, 682.	Mace-Antoine Tréviani, Doge de Venise, III, 724.	Marié-Anne, Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas, III, 225.
Mahaut, Baronne de Doulz, II, 686.	Mace-Antoine Memmo, Doge de Venise, III, 726.	Marié-Elisabeth, Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas, III, 226.
Mahaut I, Comtesse de Nevers et d'Auxerre, II, 565.	Mace-Antoine Giustiniani, Doge de Venise, III, 727.	Marié-Christine, Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas, III, 226.
Mahaut II, Comtesse de Nevers et d'Auxerre, II, 568.	Mace Foscarini, Doge de Venise, III, 729.	Marié, Pappe, I, 266.
Mahaut, Comtesse de Saint-Paul, II, 778.	Maçel (Saint), Pape, I, 224.	Marié (Saint), Evêque de Mayence, III, 226.
Mahomet (le Prophète), I, 460.	Maçel II, Pape, I, 225.	Marié, Duc de Naples, III, 802.
Mahomet I, Empereur Ottoman, I, 497.	Maçel Freggianno, Doge de Venise, III, 707.	Marié Giorgi, Doge de Venise, III, 715.
Mahomet II, Empereur Ottoman, I, 498.	Mariel (Saint), Pape, I, 224.	Marié Giorini, Doge de Venise, III, 717.
Mahomet III, Empereur Ottoman, I, 502.	Maçcin, Empereur d'Orient, I, 465.	Marié Marini, Doge de Venise, III, 718.
Mahomet IV, Empereur Ottoman, I, 506.	Maçculi, Archevêque de Mayence, III, 236.	Marié, Comtesse d'Alençon, III, 879.
Mahomet V, Empereur Ottoman, I, 508.	Maignette, Reine de Danemarck, du Norwege et de Suède, I, 817.	Marié, Duc de Brion, III, 716.
Mahomet I, Roi de Gondeau, I, 737.	Maignette I, Comtesse d'Artois, II, 772.	Maillard, Duc de Carinthie, III, 681.
Mahomet, Duc de Carinthie, III, 583.	Maignette II, Comtesse d'Artois, II, 772.	Marié, Comte de Montechiarugolo, III, 677.
Mahomet, Roi de Sicile, I, 817.	Maignette de Foix, Comtesse d'Artois, II, 772.	Martin (Saint), Pape, I, 252.
Mahomet I, Comte de Goritz, III, 578.	Maignette, Comtesse de Berg, III, 175.	Martin III, Pape, I, 270.
Mahomet II, Comte de Goritz, III, 581.	Maignette, Comtesse de Blois, II, 225.	Martin IV, Pape, I, 288.
Mahomet III, Comte de Goritz, III, 579.	Maignette I, Comtesse de Bourgogne, II, 621.	Martin V, Pape, I, 325.
Mahomet IV, Comte de Goritz, III, 581.	Maignette II, Comtesse de Bourgogne, III, 524.	Martin (S.), Evêque de Mayence, III, 226.
Mahomet V, Comte de Goritz, III, 581.	Maignette, Duchesse de Lorraine, III, 583.	Martin II, Evêque de Mayence, III, 227.
Mahomet, Empereur d'Orient, I, 492.	Maignette, Comtesse de Compiègne, II, 266.	Martin, Evêque de Mayence, III, 602.
Mahomet II, Roi d'Espagne, I, 822.	Maignette, Comtesse de Flandre, III, 15.	Martin, Roi d'Anjou, I, 757.
Mahomet IV, Roi d'Espagne, I, 825.	Maignette II, Comtesse de Flandre, III, 16.	Martin, Roi de Sicile, III, 836.
Mahomet, Roi des Soudans, I, 751.	Maignette III, Comtesse de Flandre, I, 1, 22.	Martin, Duc d'Autriche, I, 547.
Mahomet-Saleh-Ismaïl, Sultan d'Alep et de Damas, I, 485.	Maignette, Comtesse de Hainaut, III, 32.	Martin de la Torre, Seigneur de Milan, III, 641.
Mahomet-el-Nasser-Yousouf, Sultan d'Alep, I, 437.	Maignette, Comtesse de Hollande, III, 211.	Martin Garze, Grand-Maitre de Malte, I, 527.
Mahomet-el-Adel-Seïf-edin-Aboubecker, Sultan de Damas, I, 481.	Maignette de Noyers, Comtesse de Jougny, III, 602.	Martin de Redu, Grand-Maitre de Malte, I, 464.
Mahomet-el-Khalid, Sultan de Damas, I, 481.	Maignette, Dame de Joinville, II, 464.	Martin Truchès de Westhausen, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 525.
Mahomet-Saleh-Ismaïl, et Nasser, Sultan de Damas, I, 488.	Maignette de Provence, Comtesse de Blaine, II, 857.	Martynus, Patriarche d'Antioche, I, 259.
Mahomet-al-Moscham-Turan-Schah, Sultan de Damas, I, 481.	Maignette de Coutenay, Marquise de Nonant, III, 118.	Martynus, Patriarche de Jérusalem, I, 255.
Mahomet-el-Nasser-Saleh-edin-Daoub, Sultan de Damas, I, 481.	Maignette, Comtesse de Nevers, II, 572.	Maxarose I, Comtesse d'Arnaugue, II, 274.
Mahomet-el-Asaf, Sultan de Damas, I, 437.	Maignette, Comtesse de Rétel, II, 626.	Maxarose II, Comtesse d'Arnaugue, II, 274.
Mahomet-Modhalfer-Yousouf, Sultan de Damas, I, 481.	Maignette, Dame de Salins, II, 291.	Maxou II, Sultan d'Iconium, I, 480.
Mahomet-el-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan de Damas, I, 481.	Maignette, Comtesse de Saucerie, II, 400.	Maxoune (S.), Evêque de Cologne, III, 258.
Mahomet-el-Khalid, Sultan d'Egypte, I, 487.	Maignette, Comtesse de Soissons, II, 731.	Maxoune (S.), Evêque de Liège, III, 126.
Mahomet-el-Azal-Edouard-Aboubecker, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maignette de Bourgogne, Comtesse de Tonnerre, II, 588.	Maxoune, Vicomte de Narbonne, III, 515.
Mahomet-el-Mosour, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maignette de Chalon, Comtesse de Tonnerre, 578.	Maxoune, Dame d'Alfort, II, 262.
Mahomet-Adel-Seïf-edin-Aboubecker, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maignette, Vicomtesse de Turenne, II, 402.	Maxoune, Comtesse d'Arnaugue, II, 284.
Mahomet-el-Mosour-Turan-Schah, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maignette de France, Duchesse de Valois, II, 710.	Maxoune, Patriarche de Jérusalem, I, 220.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maignette, Comtesse de Vandermout, III, 45.	Maxoune de Buelcex, Archevêque de Mayence, III, 242.
Mahomet-el-Asaf-Massa, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maignette, Comtesse de Vaulmont, III, 45.	Maxoune, Empereur d'Occident, II, 43.
Mahomet-Saleh, Sultan d'Egypte, I, 487.	Maignette, Comtesse de Vaulmont, III, 45.	Maxoune I, Roi de Hongrie, II, 58.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maignette I, Comtesse de Valenciennes, III, 45.	Maxoune, Roi de Bohême, III, 466.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maignette II d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, III, 215.	Maxoune I, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 304.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maignette III, Gouvernante des Pays-Bas, III, 215.	Maxoune II, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 307.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maignette, Evêque de Mayence, III, 227.	Maxoune III, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 315.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Reine d'Angleterre, I, 810.	Maxoune IV, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 315.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Reine de Hongrie, II, 57.	Maxoune, Patriarche Latin de Constantinople, I, 300.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire-Thérèse d'Autriche, Reine de Hongrie, II, 66.	Maxoune I, Patriarche de Constantinople, I, 321.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire-Thérèse, Reine de Bohême, III, 470.	Maxoune II, Patriarche de Constantinople, I, 326.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire-Françoise, Comtesse d'Angoulême, II, 388.	Maxoune, Comte de Boulogne, II, 764.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Comtesse d'Anjou, II, 793.	Maxoune II, Comte de Boulogne, II, 764.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire-Jeanne, Duchesse d'Anjou, II, 797.	Maxoune, Comte de Foix, II, 515.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Reine de France, II, 570.	Maxoune de Montmorency, Seigneur de Laval, II, 866.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire de Bourbon, Duchesse d'Auvergne, II, 572.	Maxoune I, Duc de Lorraine, III, 44.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Vicomtesse de Béarn, II, 250.	Maxoune II, Duc de Lorraine, III, 48.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire de Bourbon, Dame de Beaujolais, II, 480.	Maxoune Visconti, Seigneur de Milan, III, 612.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Comtesse de Blois, II, 622.	Maxoune II Visconti, Seigneur de Milan, III, 612.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Comtesse de Bourgogne, II, 764.	Maxoune I, Baron de Montmorency, II, 646.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Comtesse de Bourgogne, II, 524.	Maxoune II, Baron de Montmorency, II, 647.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Comtesse de Dammartin, II, 684.	Maxoune III, Baron de Montmorency, II, 648.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Comtesse d'Eu, II, 800.	Maxoune IV, Baron de Montmorency, II, 649.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Comtesse de Flandre, III, 24.	Maxoune V, Baron de Montmorency, II, 649.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire de Lorraine, Princesse de Joinville, II, 609.	Maxoune, Comte de Pontbriou, II, 755.
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Vicomtesse de Limoges, II, 596.	
Mahomet-Saleh-Nogmeddin-Ayoub, Sultan d'Egypte, I, 481.	Maire, Dame de Montpellier, II, 524.	

- Mathilde, Comtesse d'Angoulême II, 581.  
 Mathilde, Dame de Bourbon, II, 415.  
 Mathilde, Comtesse de la Blanche, II, 581.  
 Mathilde, appelée la Grande Comtesse, Duchesse de Toscane, III, 749.  
 Mauger, Comte de Corbeil, II, 640.  
 Mauregat, Roi d'Oviédo, I, 755.  
 Maurice, Duc de Naples, III, 798.  
 Maurice, Evêque de Trèves, III, 288.  
 Maurice, Empereur d'Orient, I, 413.  
 Maurice, Electeur de Saxe, II, 640.  
 Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, III, 375.  
 Maurice de Nassau, Prince d'Orange, II, 452.  
 Maurice, Electeur de Saxe, III, 416.  
 Maurice, Empereur Romain, III, 217.  
 Maurice Galbio, Doge de Venise, III, 768.  
 Mauringue, Duc de Spolète, III, 767.  
 Maxime, Patriarche d'Alexandrie, I, 222.  
 Maxime, Patriarche d'Antioche, I, 259.  
 Maxime-Cynique, Patriarche de Constantinople, I, 232.  
 Maxime II, Patriarche de Constantinople, I, 508.  
 Maxime III, Patriarche de Constantinople, I, 520.  
 Maxime IV, Patriarche de Constantinople, I, *ibid.*  
 Maxime I, Patriarche de Jérusalem, I, 222.  
 Maxime II, Patriarche de Jérusalem, I, *ibid.*  
 Maxime III, Patriarche de Jérusalem, I, 227.  
 Maxime, Empereur Romain, I, 573.  
 Maxime, Empereur d'Occident, I, 401.  
 Maximien, Patriarche de Constantinople, I, 240.  
 Maximilien-Henri, Archevêque de Cologne, III, 285.  
 Maximilien-Frédéric, Archevêque de Cologne, III, 285.  
 Maximilien-François, Archevêque de Cologne, III, *ibid.*  
 Maximilien-Henri de Bavière, Evêque de Liège, III, 160.  
 Maximilien I, Empereur d'Occident, II, 58.  
 Maximilien II, Empereur d'Occident, II, 42.  
 Maximilien, Roi de Bohême, III, 465.  
 Maximilien, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 87.  
 Maximilien I, Archevêque d'Autriche, III, 577.  
 Maximilien, Electeur de Bavière, III, 407.  
 Maximilien-Emanuel, Electeur de Bavière, III, *ibid.*  
 Maximilien-Joseph, Electeur de Bavière, III, 409.  
 Maximilien, Comte d'Edmond-Baren, Sup. III, xxxviii.  
 Maximilien, Duc de Gueldre, III, 134.  
 Maximilien Stroz, Duc de Milan, III, 652.  
 Maximilien d'Autriche, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 546.  
 Maximilien-François d'Autriche, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 547.  
 Maximilien de Bavière, Gouverneur des Pays-Bas, III, 224.  
 Maximilien-Emanuel, Electeur de Bavière, Gouverneur des Pays-Bas, III, 225.  
 Maximin, Patriarche d'Antioche, I, 220.  
 Maxima (Saint), Evêque de Trèves, III, 287.  
 Maximin I, Empereur Romain, I, 577.  
 Maximin II, Empereur Romain, I, 288.  
 Maxwell, Vicomte de Narbonne, II, 515.  
 Maxime, Patriarche de Jérusalem, I, 224.  
 Mên I, Baron de Fougères, II, 83.  
 Mên II, Baron de Fougères, II, 86.  
 Mên III, Baron de Fougères, II, 89.  
 Mégauvaut, Archevêque de Trèves, III, 292.  
 Meglinc, Archevêque de Trèves, III, 296.  
 Méridi, Roi de Cordoue, I, 759.  
 Meisard, Evêque de Riga, III, 558.  
 Melchiséde (Saint), Pape, I, 255.  
 Melèce, Patriarche d'Alexandrie, I, 51.  
 Melèce (Saint), Patriarche d'Antioche, I, 273.  
 Melèce, Patriarche d'Antioche, I, *ibid.*  
 Melian, Comte de Cornouaille, II, 833.  
 Melonis, Patriarche de Constantinople, I, 245.  
 Mênoré, Roi de France, chef de la première race, I, 551.  
 Merwan I, neuvième Calife, I, 471.  
 Merwan II, dix-neuvième Calife, I, 475.  
 Merwin II, Duc de la Pomerelle, III, 506.  
 Mestwin I, Duc de la Pomerelle, III, *ibid.*  
 Méthodius, Patriarche de Constantinople, I, 272.  
 Méthodius II, Patriarche de Constantinople, I, 309.  
 Métrophane, Patriarche d'Alexandrie, I, 514.  
 Métrophane, Patriarche de Constantinople, I, 240.  
 Métrophane II, Patriarche de Constantinople, I, 320.  
 Métrophane III, Patriarche de Constantinople, I, 322.  
 Michel I, Patriarche d'Alexandrie, I, 460.  
 Michel II, Patriarche d'Alexandrie, I, 462.  
 Michel I, Patriarche de Constantinople, I, 292.  
 Michel II, Patriarche de Constantinople, I, 298.  
 Michel III, Patriarche de Constantinople, I, 504.  
 Michel IV, Patriarche de Constantinople, I, 508.  
 Michel, Archevêque de Riga, III, 562.  
 Michel Cyprien, Empereur d'Orient, I, 427.  
 Michel-le-Begue, Empereur d'Orient, I, 428.  
 Michel III, Empereur d'Orient, I, 429.  
 Michel V, Empereur d'Orient, I, 431.  
 Michel VI, Empereur d'Orient, I, *ibid.*  
 Michel VII, Empereur d'Orient, I, *ibid.*  
 Michel Paléologue, Empereur Grec, I, 452.  
 Michel Varis, Roi des Bulgares, I, 450.  
 Michel Coribut Vicoivicki, Roi de Pologne, II, 77.  
 Michel Sviatopolsk II, Grand-Prince de Russie, II, 115.  
 Michel Romanof, Tsar de Russie, II, 124.  
 Michel Abafii II, Prince de Transylvanie, II, 65.  
 Michel Kuchmeister, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 544.  
 Michel Morosini, Doge de Venise, III, 719.  
 Michel Steno, Doge de Venise, III, *ibid.*  
 Michélas, ou Mitéslaw I, Duc de Pologne, II, 67.  
 Michélas II, Duc de Pologne, II, 68.  
 Michélas III, Duc de Pologne, II, 70.  
 Michélas I, Duc de Ratibor, III, 467.  
 Michélas II, Duc de Ratibor, III, *ibid.*  
 Miescon, Duc d'Oupelen, II, 428.  
 Michal, ou Michel, Grand-Prince de Volodimer, II, 116.  
 Mikhal, Grand-Prince de Volodimer, II, 118.  
 Miles de Novers, Comte de Joigny, II, 601.  
 Miles, Evêque de Trèves, III, 290.  
 Milon, Prince d'Armenie, I, 460.  
 Milon I, Comte de Bar-sur-Seine, II, 580.  
 Milon II, Comte de Bar-sur-Seine, II, 590.  
 Milon III, Comte de Bar-sur-Seine, II, 591.  
 Milon, Sieg de Montlière, II, 658.  
 Milon I, Comte de Tonnerre, II, 557.  
 Milon II, Comte de Tonnerre, II, 558.  
 Milon III, Comte de Tonnerre, II, *ibid.*  
 Milande (S.), Pape, I, 225.  
 Mio-Ti, Empereur de la Chine, II, 161.  
 Minas, Académite d'Alexandrie, I, 244.  
 Minas II, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 270.  
 Ming-Ti, Empereur de la Chine, II, 150.  
 Ming-Ti, Empereur de la Chine, II, 151.  
 Ming Tsong, Empereur de la Chine, II, 150.  
 Mir, Roi des Suèves, I, 752.  
 Miron, Comte de Barcelone, II, 291.  
 Mitislav, Grand-Prince de Russie, II, 114.  
 Mio-Ti, Empereur de la Chine, II, 160.  
 Miorav I, sixième Calife, I, 471.  
 Miorav II, huitième Calife, I, *ibid.*  
 Mostad Baranill, quarante-sixième Calife, I, 478.  
 Mostad Billah, trente-sixième Calife, I, 476.  
 Mostad II, cinquantième Calife, I, 481.  
 Mostar, Roi des Bulgares, I, 425.  
 Mostar, Patriarche de Jérusalem, I, 241.  
 Mostar, Patriarche de Baouas, I, 483.  
 Mostar Edou, Sultan de Trèves, II, 241.  
 Mostar (S.), Evêque de Trèves, III, 282.  
 Moez Le-Bailly, quatrième Malah et premier Calife Fatimite, I, 476.  
 Mohammed Mala II, vingt-leuxième Calife, I, 473.  
 Mohammed-Salek-Naser-Edlis, Sultan d'Egypte, I, 463.  
 Mohammed-Mansour-Aboulmaali-Naser-Edlin, Sultan d'Egypte, I, 472.  
 Mostar-Billah, treize-septième Calife d'Orient, I, 476.  
 Mouaco, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 299.  
 Momma, Empereur du Japon, II, 220.  
 Montasser, trentième Calife, I, 475.  
 Montefeltrina, Comte d'Urbino, III, 763.  
 Montev, Empereur du Japon, II, 221.  
 Moutulfe, ou Moutou, Evêque de Liège, III, 147.  
 Montagou, Roi des Bulgares, I, 427.  
 Morvan, Comte de Cornouaille, II, 893.  
 Mostar-Billah, quarante-septième Calife, I, 479.  
 Mostar, Sultan d'Egypte, I, 475.  
 Mostar-Billah, trente-neuvième Calife, I, 475.  
 Mostar-Billah, quarante-neuvième Calife, I, 477.  
 Mostar-Igd, cinquante-neuvième Calife, I, 482.  
 Mostar-Billah, cinquante-cinquième Calife, I, 481.  
 Mostar-Billah, quarante-huitième Calife, I, 479.  
 Mostar, trente-deuxième Calife, I, 475.  
 Mostar-Billah, cinquante-sixième et dernier Calife, I, 484.  
 Mostad-Baranill, cinquante-deuxième Calife, I, 482.  
 Mostad-Billah, quarantième Calife, I, 477.  
 Mostar, vingt-septième Calife, I, 475.

## N.

- NANTLIZ, Evêque de Genève, III, 602.  
 Napoléon della Torre, Seigneur de Milan, III, 622.  
 Narsès, Patriarche de Jérusalem, I, 222.  
 Narsès, Roi des Perses, I, 382.  
 Na 57, Duc d'Anjou, I, 412.  
 Naser Mohammed, Sultan d'Egypte, I, 471.  
 Nasser-Léfilah, cinquante-troisième Calife, I, 482.  
 Nectaire, Patriarche de Constantinople, I, 251.  
 Néophyte, Patriarche élu de Constantinople, I, 302.  
 Néophyte II, Patriarche de Constantinople, I, 529.  
 Néophyte III, Patriarche de Constantinople, I, 544.  
 Néstor, Empereur Romain, I, 565.  
 Néstor, Patriarche de Constantinople, I, 238.  
 Néphora, Patriarche d'Alexandrie, I, 515.  
 Néphore-le-Maur, Patriarche d'Antioche, I, 273.  
 Néphore, Patriarche de Constantinople, I, 268.  
 Niréphore II, Patriarche de Constantinople, I, 510.  
 Niréphore, Patriarche de Jérusalem, I, 265.  
 Niréphore, Empereur d'Orient, I, 426.  
 Niréphore Phocas, Empereur d'Orient, I, 451.  
 Niréphore Botaniote, Empereur d'Orient, I, 453.  
 Niréphore Bryenne, Empereur d'Orient, I, *ibid.*  
 Nicar (S.), Evêque de Trèves, III, 289.  
 Nicolas I, Patriarche de Constantinople, I, 264.  
 Nicolas II, Patriarche de Constantinople, I, 306.  
 Nicolas, Evêque de Myence, III, 227.  
 Nicolas, Duc de Mecklenbourg, III, 485.  
 Nicolas I, Pape, I, 204.  
 Nicolas II, Pape, I, 202.  
 Nicolas III, Pape, I, 302.  
 Nicolas IV, Pape, I, 306.  
 Nicolas I, Patriarche d'Alexandrie, I, 292.  
 Nicolas II, Patriarche d'Alexandrie, I, *ibid.*  
 Nicolas III, Patriarche d'Alexandrie, I, 304.  
 Nicolas I, Patriarche d'Antioche, I, 249.  
 Nicolas II, Patriarche d'Antioche, I, 257.  
 Nicolas-le-Armenien, Patriarche de Constantinople, I, 286.  
 Nicolas II, Patriarche de Constantinople, I, 288.  
 Nicolas III, Patriarche de Constantinople, I, 296.  
 Nicolas IV, Patriarche de Constantinople, I, 309.  
 Nicolas, Patriarche Latin de Constantinople, I, 309.  
 Nicolas, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 255.  
 Nicolas, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 505.  
 Nicolas, Evêque de Riga, III, 559.  
 Nicolas Canab, Empereur d'Orient, I, 202.  
 Nicolas, Roi de Danemarck, II, 885.  
 Nicolas II, Seigneur de Ferrare, III, 697.  
 Nicolas III, Seigneur de Ferrare, III, *ibid.*  
 Nicolas, Duc de Lorraine, III, 56.  
 Nicolas, Duc de Bismarck, III, 462.  
 Nicolas I, Duc d'Oran, III, 42.  
 Nicolas II, Duc d'Oran, III, *ibid.*  
 Nicolas III, Duc d'Oran, III, *ibid.*  
 Nicolas I, Duc d'Oran, III, 470.  
 Nicolas, Duc de Ratibor, III, 472.  
 Nicolas Lorgue, Grand-Maitre de Malte, I, 520.  
 Nicolas Cottoner, Grand-Maitre de Malte, I, 527.  
 Nicolas Marcello, Doge de Venise, III, 721.  
 Nicolas IV, Doge de Venise, III, *ibid.*  
 Nicolas de Pontis, Doge de Venise, III, 725.  
 Nicolas Cotarado, Doge de Venise, III, 726.  
 Nicolas Donato, Doge de Venise, III, *ibid.*  
 Nicolas Sagrado, Doge de Venise, III, 727.

T A B L E A L P H A B E T I Q U E .

Ixxxiii

Nicole de Blois, Comtesse de Penthièvre, II, 919.  
 Nicoular, Grand-Khan des Mogols, I, 488.  
 Nidao, Empereur du Japon, II, 222.  
 Niger, Contendant pour l'Empire, I, 576.  
 Nil, Patriarche de Constantinople, I, 520.  
 Ning Tsong, Empereur de la Chine, II, 170.  
 Nioujo, Empereur du Japon, II, 221.  
 Niote, Dairô du Japon, II, 224.  
 Niphon, Patriarche d'Alexandrie, I, 504.  
 Niphon, Patriarche de Constantinople, I, 515.  
 Niphon II, Patriarche de Constantinople, I, 520.  
 Nilhand, ou Richard, Evêque de Liege, III, 154.  
 Nilhand, Gouverneur de Rouleu, II, 750.  
 Nivelon, Comte de Vexin, II, 681.  
 Nivelon, Vicomte héréditaire de Meulan, II, 666.  
 Nulle I, Comte d'Uhin, III, 763.  
 Nulle II, Comte d'Uhin, III, 162.  
 Nonnemé, Duc de Breteuil, II, 825.  
 Norbert, Archevêque de Magdebourg, III, 574.  
 Notger, ou Notker, Evêque de Liege, III, 151.  
 Noureddin-Maimoud, Sultan d'Alep, de Damas et d'Egypte, I, 485.  
 Noureddin-Aï, Sultan d'Egypte, I, 490.  
 Nuguet-Sanchez, Comte de Roussillon et de Cerdagne, II, 335.  
 Numevien (S.), Evêque de Trier, III, 289.  
 Numevien, Empereur Romain, I, 385.

O.

Oberdoleau, premier Mahadi, I, 476.  
 Odoan II, Seigneur de Ferrare, III, 695.  
 Odoan III, Seigneur de Ferrare, III, 696.  
 Odo, Roi de Hongrie.  
 Odeve Farnese, Duc de Parme et de Plaisance, III, 657.  
 Odoaric, Marquis de Serrhmanie, II, 291.  
 Odo-Antoine, Comte d'Uhin, III, 765.  
 Odobon, Duc de Venise, III, 707.  
 Odil de Lauter, Comte de Rêchel, II, 659.  
 Odifia, Gouverneur d'Espagne, I, 755.  
 Odihald, Evêque d'Utrecht, III, 100.  
 Odoacre, Roi des Hérules, I, 405.  
 Odon, Comte de Fofflers et Duc d'Aquitaine, II, 577.  
 Odon I, Vicomte de Lomagne, II, 280.  
 Odon II, Vicomte de Lomagne, II, 281.  
 Odon III, Vicomte de Lomagne, II, 282.  
 Odon, Vicomte de Nîmes, III, 515.  
 Odon, Comte de Toulouse, II, 297.  
 Odon de S.-Amad, Grand-Maître du Temple, I, 518.  
 Odon de Pîns, Grand-Maître de Malte, I, 521.  
 Oda, Roi d'Exex, I, 792.  
 Oda, Roi de Menzie, I, 664.  
 Odoguinnish, Régente de l'Empire des Mogols, I, 486.  
 Odoim, Roi Chrétien d'Arménie, I, 465.  
 Odoan-Khan, Empereur des Mogols, I, 484.  
 Odoan IV, Roi de Danemarck, II, 85.  
 Odoan, Roi de Danemarck, II, 92.  
 Odoia I, Comte de Carcasonne, II, 505.  
 Odoia II, Comte de Carcasonne, II, 506.  
 Odrien Cromwell, Protecteur d'Angleterre, I, 829.  
 Odrien de Blois, Vicomte de Linoys, II, 598.  
 Olivier de Blois, Comte de Penthièvre, II, 918.  
 Olybrius, Empereur d'Orient, I, 404.  
 Olympius, Exarque de Ravenne, I, 417.  
 Omar, deuxième Califé, I, 479.  
 Omar II, troisième Califé, I, 472.  
 Omoatag, Roi des Bulgares, I, 427.  
 Oomatz, Empereur du Japon, II, 225.  
 Oplandus, Evêque de Geneva, III, 509.  
 Ordelaf Faldor, Doge de Venise, III, 712.  
 Ordogno I, Roi d'Ordogno, I, 756.  
 Ordogno II, Roi de Léon, I, 758.  
 Ordogno III, Roi de Léon, I, 759.  
 Ordogne, Duc de Saxe, III, 410.  
 Orin Mastropetro, Doge de Venise, III, 714.  
 Orkan, Empereur Ottoman, I, 497.  
 Orrold II, Roi des Parthes, I, 365.  
 Orso, Doge de Venise, III, 707.  
 Orso Particiaco, Doge de Venise, III, 709.  
 Orso Particiaco, Doge de Venise, III, 710.  
 Orskald, Roi de Northumberland, I, 790.  
 Osmun I, ou Othman II, Empereur Ottoman, I, 505.  
 Osiad, Roi de Northumberland, I, 790.  
 Osiaric, Roi de Deiré, I, 780.  
 Osiaric, Roi de Northumberland, I, 790.  
 Osniph, Roi de Northumberland, I, 789.  
 Oswald, Roi de Northumberland, I, 789.  
 Oswig, Roi de Bernicie, I, 789.  
 Oswi, Roi de Mercie, I, 791.  
 Oswin, Roi de Deiré, I, 789.  
 Othier, Evêque de Liege, III, 156.  
 Otigare, Archevêque de Mayence, III, 229.  
 Otiger I, Comte de Pardiac, II, 286.  
 Otiger II, Comte de Pardiac, II, 287.  
 Othman, troisième Califé, I, 479.  
 Othman, Foudrateur de l'Empire Ottoman, I, 495.

Othman III, ou Osman II, Empereur Ottoman, I, 509.  
 Otchon, Empereur Romain, I, 367.  
 Otréphil, ou le faux Dmitri, Tsar de Russie, II, 125.  
 Otte-Guillaume, Comte d'Auxerre et de Nevers, II, 597.  
 Otte-Guillaume, Comte de Bourgogne, II, 496.  
 Otte-Guillaume, Comte de Macon, II, 486.  
 Otte, Comte de Montbelliard, II, 550.  
 Ottozore I, Roi de Bohême, III, 452.  
 Otton, Archevêque de Magdebourg, III, 521.  
 Otton de Ziegenhau, Archevêque de Trier, III, 305.  
 Otton I de Guel're, Evêque d'Utrecht, III, 108.  
 Otton II de Lippe, Evêque d'Utrecht, III, 104.  
 Otton III de Hollande, Evêque d'Utrecht, III, 109.  
 Otton, Empereur d'Occident, II, 10.  
 Otton II, Empereur d'Orient, II, 12.  
 Otton III, Empereur d'Orient, II, 13.  
 Otton IV, Empereur d'Orient, II, 25.  
 Otton, Roi Chrétien d'Arménie, I, 465.  
 Otton de Lavare, Roi de Hongrie, II, 36.  
 Otton I, Duc d'Alsace et de Saxe, III, 65.  
 Otton II, Duc d'Alsace et de Saxe, III, 66.  
 Otton III, Duc d'Alsace et de Saxe, III, 67.  
 Otton III, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 82.  
 Otton, Comte d'Anlechs et Duc de Méranie, III, 384.  
 Otton II, Comte d'Anlechs et Duc de Méranie, III, 384.  
 Otton de Brunswick, Duc d'Aquitaine, II, 364.  
 Otton, Comte d'Artois, II, 770.  
 Otton, Comte d'Auxerre et de Nevers, II, 557.  
 Otton, Comte d'Autreux, II, 568.  
 Otton II, Duc de Bavière, III, 598.  
 Otton de Wittelsbach, Duc de Bavière, III, 465.  
 Otton II, Duc de Bavière, III, 465.  
 Otton, Duc de Bourgogne, III, 493.  
 Otton, Comte de Bourgogne, III, 496.  
 Otton I, Comte de Bourgogne, III, 502.  
 Otton II, Comte de Bourgogne, III, 507.  
 Otton III, Comte de Bourgogne, III, 507.  
 Otton I, Comte de Bourgogne, III, 506.  
 Otton I, Margrave de Brandebourg, III, 516.  
 Otton II, Margrave de Brandebourg, III, 517.  
 Otton IV, Margrave de Brandebourg, III, 518.  
 Otton V, Margrave de Brandebourg, III, 519.  
 Otton, dit le Long, Margrave de Brandebourg, III, 518.  
 Otton, dit le Fainéant, Margrave de Brandebourg, III, 525.  
 Otton I, Duc de Brunswick, III, 426.  
 Otton II, Duc de Brunswick, III, 428.  
 Otton I, Duc de Brunswick-Göttingen, III, 429.  
 Otton II, Duc de Brunswick-Lunebourg, III, 430.  
 Otton, Duc de Carinthie, III, 586.  
 Otton, Duc de Carinthie, III, 587.  
 Otton I, Comte de Clui, III, 152.  
 Otton II, Comte de Clui, III, 157.  
 Otton, Duc de la Franco Rhénane, III, 517.  
 Otton, Comte de Flandre, III, 291.  
 Otton II, Comte de Gueldre, III, 165.  
 Otton II, ou III, Comte de Gueldre, III, 168.  
 Otton III, ou IV, Comte de Gueldre, III, 172.  
 Otton, Landgrave de Hesse, III, 370.  
 Otton I, Margrave d'Hocheberg-Hoeburg, III, 344.  
 Otton II, Margrave d'Hocheberg-Hoeburg, III, 345.  
 Otton, Margrave d'Hocheberg-Saasenberg, III, 344.  
 Otton, Duc de Lotier, III, 28.  
 Otton, Comte de Louvain, III, 100.  
 Otton, Comte de Macon, II, 486.  
 Otton, Margrave de Meisse, III, 422.  
 Otton-Riche, Margrave de Saxe, III, 425.  
 Otton, Marquis de Montfort, III, 628.  
 Otton I, Comte Palatin du Rhin, III, 219.  
 Otton II, Comte Palatin du Rhin, III, 222.  
 Otton-Henri, Comte Palatin du Rhin, III, 226.  
 Otton I, Comte de Ravensberg, Sup. III, xxvii.  
 Otton II, Comte de Ravensberg, Sup. III, xxvii.  
 Otton III, Comte de Ravensberg, Sup. III, 410.  
 Otton I, Duc de Saxe, III, 409.  
 Otton II, Duc de Saxe, III, 410.  
 Otton I, Duc de Steutin, III, 499.  
 Otton II, Duc de Steutin, III, 502.  
 Otton III, Duc de Steutin, III, 503.  
 Otton, Comte de Suldaw, III, 75.  
 Otton II, Comte de Suldaw, III, 76.  
 Otton, Comte de Vermandois, III, 704.  
 Otton I, Comte de Waldeck, III, 381.  
 Otton II, Comte de Waldeck, III, 381.  
 Otton, Comte de Zutphen, III, 164.  
 Otton de Kerpom, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, III, 529.

Oton de Lutterberg, Maître Provincial en Livonie, III, 551.  
 Oton de Rudenstein, Maître Provincial en Livonie, III, 551.  
 Oton Orselo, Duc de Venise, III, 721.  
 Oton-Henri, Marquis d'Al-Carretto, Gouverneur des Pays-Bas, III, 220.  
 Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 150.  
 Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 151.  
 Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 152.  
 Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 153.  
 Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 154.  
 Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 155.  
 Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 156.  
 Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 157.

P.

Pachomus, Patriarche de Constantinople, I, 530.  
 Pachomus II, Patriarche de Constantinople, I, 535.  
 Pacore II, Roi Arsacide des Partes, I, 367.  
 Pagan, Roi des Bulgares, I, 425.  
 Pagan, Roi des Bulgares, I, 426.  
 Pallule V, Prince de Capoue, III, 787.  
 Pallule, Hérétique, Patriarche d'Antioche, I, 245.  
 Pandolfo, Tête-de-Fer, Prince de Capoue, III, 785.  
 Pandulfus, Comte de Capoue, III, 780.  
 Pandulfus I, Prince de Bénévent, III, 772.  
 Pandulfus II, Prince de Bénévent, III, 773.  
 Pandulfus III, Prince de Bénévent, III, 774.  
 Pandulfus II, Prince de Capoue, III, 786.  
 Pandulfus VI, Prince de Capoue, III, 788.  
 Pandulfus, Prince de Salerne, III, 795.  
 Pandulfus, Duc de Spolète, III, 771.  
 Pantalon, Patriarche Latin de Constantinople, I, 509.  
 Parthaspate, Empereur de la Chine, II, 157.  
 Parthaspate, Roi des Parthes, I, 369.  
 Parthénus I, Patriarche de Constantinople, I, 545.  
 Parthénus II, Patriarche de Constantinople, I, 546.  
 Pascal I, Pape, I, 262.  
 Pascal II, Pape, I, 281.  
 Pascal Molieri, Doge de Venise, III, 721.  
 Pascal Corona, Doge de Venise, III, 725.  
 Pasquar, Comte de Vannes, III, 899.  
 Paul I, Pape, I, 279.  
 Paul II, Pape, I, 285.  
 Paul III, Pape, I, 285.  
 Paul IV, Pape, I, 315.  
 Paul V, Pape, I, 317.  
 Paul, Patriarche d'Alexandrie, I, 244.  
 Paul de Samosate, Patriarche d'Antioche, I, 229.  
 Paul II, Patriarche d'Antioche, I, 243.  
 Paul, Patriarche de Constantinople, I, 228.  
 Paul II, Patriarche de Constantinople, I, 252.  
 Paul III, Patriarche de Constantinople, I, 256.  
 Paul I, Patriarche de Constantinople, I, 264.  
 Paul-Petrovitz, Duc de Holstein-Gottorp, III, 484.  
 Paul, Comte de Montebiarago, III, 580.  
 Paul, Exarque de Ravenne, I, 421.  
 Paul-Léonard-Castellar, Grand-Maître de Malte, I, 527.  
 Paul Belliver de Ruslof, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, III, 549.  
 Paul Anselmo, Doge de Venise, III, 707.  
 Paul Renier, Doge de Venise, III, 729.  
 Paul-Marguerite-Françoise, Comtesse de Joigny, II, 605.  
 Paulin I, Patriarche d'Antioche, I, 227.  
 Paulin II, Patriarche d'Antioche, I, 229.  
 Paulin III, Patriarche d'Antioche, I, 235.  
 Paulin, Patriarche d'Antioche, I, 232.  
 Paulin (S.), Evêque de Trier, III, 287.  
 Pavsois I, Patriarche de Constantinople, I, 548.  
 Pé-Tsong, Empereur de la Chine, II, 155.  
 Pedre (D.) (de Grael), Roi de Castille et de Léon, I, 755.  
 Pedre I (D.), Roi de Navarre et d'Aragon, I, 744.  
 Pedre II (D.) Roi d'Aragon, I, 747.  
 Pedre III (D.), Roi d'Aragon, I, 753.  
 Pedre IV (D.), Roi d'Aragon, I, 755.  
 Pedre (D.), Comte de Roussillon et de Cerdagne, II, 350.  
 Pélage I, Pape, I, 229.  
 Pélage I, Roi des Asuries, I, 754.  
 Pelligin, Archevêque de Cologne, III, 264.  
 Penmon, Roi de Bruni, I, 421.  
 Pen-Hui, Roi de Merce, I, 790.  
 Pénin, Duc d'Anvers, I, 247.  
 Pénin, Duc de France, I, 247.  
 Pénin-Berf, Chr. de la seconde Race, Roi de France, I, 241.  
 Pénin I, Roi d'Aquitaine, II, 251.  
 Pénin II, Roi d'Aquitaine, II, 251.

Pepin, Roi d'Italie, I, 555.	Philippe-Marie Visconti, Duc de Milan, III, 649.	Pierre, Comte d'Alençon et du Perche, II, 885.
Pepin, Comte de Valois, II, 700.	Philippe I, Marquis de Namur, III, 116.	Pierre II, Comte d'Alençon, II, 885.
Pérose, Roi des Perses, I, 398.	Philippe II de Courtenai, Marquis de Namur, III, 117.	Pierre-Gérald, Comte d'Amnagac, II, 275.
Perpétue (S.), Evêque de Liège, III, 127.	Philippe III, Marquis de Namur, III, 122.	Pierre, Vicomte de Béarn, II, 258.
Perthuis, Roi des Lombards en Italie, I, 448.	Philippe-le-Bon, Marquis de Namur, III, 124.	Pierre de Bourbon, Duc de Beaujolais, II, 479.
Pertinax, Empereur Romain, I, 575.	Philippe-Louis, Duc de Neubourg, III, 531.	Pierre I, Duc de Bourbon, II, 419.
Pétronilla (Dona), Reine d'Espagne, I, 745.	Philippe-Guillaume, Duc de Neubourg, III, 531.	Pierre II, Duc de Bretagne, II, 900.
Pétronille, Comtesse de Bigorre, II, 269.	Philippe, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 540.	Pierre II, Duc de Bretagne, II, 900.
Pharagde, Sultan d'Egypte, I, 462.	Philippe-le-Hardi, Comte de Nevers, II, 572.	Pierre-Guillaume, Comte de Carcassonne, II, 366.
Pharandoul, Evêque de Cologne, III, 259.	Philippe II, Comte de Nevers, II, 575.	Pierre-Raymond, Comte de Carcassonne, II, 366.
Philadelphus, Patriarche de Constantinople, I, 226.	Philippe-Guillaume, Prince d'Orange, II, 452.	Pierre-Raymond I, Comte de Comings, II, 266.
Philas et Brachance, Gouverneur d'Arménie, I, 469.	Philippe II, Comte de Palatin du Rhin, II, 525.	Pierre-Raymond II, Comte de Comings, II, 266.
Philet, Patriarche d'Antioche, I, 221.	Philippe-Guillaume, Comte Palatin du Rhin, III, 328.	Pierre de Biron, Duc de Carlarne, II, 82.
Philibert, Margrave de Bade-Baden, III, 535.	Philippe (D.), Duc de Parme et de Plaisance, III, 665.	Pierre, Comte de Dronmarin, II, 661.
Philibert, Prince d'Orange, II, 451.	Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Pen- sylvanie, II, 621.	Pierre, Comte de Droux, II, 675.
Philibert I, Duc de Savoie, III, 625.	Philippe I, Duc de Poméranie, III, 564.	Pierre de Médicis, Gouverneur de Toscane, III, 754.
Philibert II, Duc de Savoie, III, 624.	Philippe II, Duc de Poméranie, III, 564.	Pierre II, Prince de Florence, III, 755.
Philibert de Naillac, Grand-Maître de Malte, I, 524.	Philippe II, Comte de Savoie, III, 617.	Pierre, Duc de Fribourg, II, 527.
Philippe, Patriarche de Jérusalem, I, 200.	Philippe II, Duc de Savoie, III, 624.	Pierre, Comte de Guerois, III, 668.
Philippe, Archevêque de Cologne, III, 270.	Philippe, Marquis de Toscane, III, 751.	Pierre-Gui II, Comte de Guastalle, III, 67.
Philippe I, Archevêque de Cologne, III, 280.	Philippe, Duc de Touraine, II, 858.	Pierre-Gui I, Comte de Guastalle, III, 678.
Philippe-Ghaies, Archevêque de Mayence, III, 286.	Philippe I, Comte de Valois, II, 710.	Pierre, Comte de Joigny, II, 597.
Philippe-Christophe, Archevêque de Troves, III, 511.	Philippe II, Comte de Valois, II, 710.	Pierre de Grolli, Comte de Joigny, II, 605.
Philippe de Savoie, Evêque de Geneve, III, 610.	Philippe de France, Duc de Valois, II, 714.	Pierre, Comte de Lyonnais, II, 472.
Philippe de Bourgogne, Evêque d'Utrecht, III, 214.	Philippe I, Comte de Waldeck, III, 382.	Pierre de Bourbon, Comte de la Marche Ap- pagé, II, 589.
Philippe, Empereur Romain, I, 579.	Philippe II, Comte de Waldeck, III, 382.	Pierre, Comte de Melgny, II, 521.
Philippe de Suabe, Empereur, II, 25.	Philippe III, Comte de Waldeck, III, 382.	Pierre, seigneur de Mounpeller, II, 524.
Philippe, Roi Chrétien d'Arménie, I, 462.	Philippe IV, Comte de Waldeck, III, 382.	Pierre de Courtenai, Marquis de Namur, III, 117.
Philippe I, Roi de Castille, I, 765.	Philippe de France, Grand-Maître du Temple, I, 517.	Pierre-Louis Farnese, Duc de Parme et de Plai- sance, III, 657.
Philippe II, Roi d'Espagne, I, 768.	Philippe du Piessiez, Grand-Maître du Temple, I, 520.	Pierre I, Comte de Saint-Paul, II, 786.
Philippe III, Roi d'Espagne, I, 770.	Philippe-le-Beau, Gouverneur des Pays-Bas, III, 215.	Pierre II, Comte de Saint-Paul, II, 787.
Philippe IV, Roi d'Espagne, I, 771.	Philippine, Comtesse de Clini, III, 146.	Pierre, Comte de Savoie, III, 616.
Philippe V, Roi d'Espagne, I, 775.	Philippine, Empereur d'Orient, I, 421.	Pierre de Luxembourg, Comte de Soissons, II, 755.
Philippe I, Roi de France, I, 570.	Philothée, Patriarche d'Antioche, I, 227.	Pierre-Léopold-Joseph d'Autriche, Grand-Duc de Toscane, III, 762.
Philippe II, Roi de France, I, 578.	Philothée II, Patriarche d'Alexandrie, I, 506.	Pierre de Beaufort, Vicomte de Turenne, II, 405.
Philippe III, Roi de France, I, 586.	Philothée III, Patriarche d'Alexandrie, I, 507.	Pierre de Genève, Comte de Vaudemont, III, 45.
Philippe IV, Roi de France, I, 588.	Philothée, Patriarche de Constantinople, I, 510.	Pierre, Comte de Vendôme, II, 816.
Philippe V, Roi de France, I, 591.	Philothée, Patriarche de Constantinople, I, 510.	Pierre, Comte d'Yvetot, II, 321.
Philippe-le-Bel, Roi de Navarre, I, 751.	Photius, Patriarche de Constantinople, I, 274.	Pierre de Villahide, Grand-Maître de Malte, I, 518.
Philippe-le-Long, Roi de Navarre, I, 752.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 462.	Pierre de Cornillan, Grand-Maître de Malte, I, 525.
Philippe d'Evreux, Roi de Navarre, I, 755.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre d'Abusson, Grand-Maître de Malte, I, 525.
Philippe II, Roi de Naples et de Sicile, III, 852.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre-Raymond I Zaccosta, Grand-Maître de Malte, I, 525.
Philippe III, Roi de Naples et de Sicile, III, 853.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre-Raymond II Zaccosta, Grand-Maître de Malte, I, 525.
Philippe IV, Roi de Naples et de Sicile, III, 854.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre de Union, Grand-Maître de Malte, I, 527.
Philippe I, Roi de Portugal, I, 784.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre de Montaigne, Grand-Maître du Temple, I, 520.
Philippe II, Roi de Portugal, I, 784.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Tradouca, Doge de Venise, III, 709.
Philippe III, Roi de Portugal, I, 784.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Badoer, Doge de Venise, III, 710.
Philippe, Duc d'Albace et de Suabe, III, 69.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Candiano II, Doge de Venise, III, 710.
Philippe de Rouvre, Comte d'Artois, II, 771.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Candiano III, Doge de Venise, III, 710.
Philippe de Rouvre, Comte d'Auvergne, II, 567.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Candiano IV, Doge de Venise, III, 710.
Philippe II, Margrave de Bade-Baden, III, 534.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Tolbani, Doge de Venise, III, 711.
Philippe, Comte de Boulogne, II, 786.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Orsèolo I, Doge de Venise, III, 711.
Philippe de Rouvre, Duc de Bourgogne, II, 512.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Orsèolo II, Doge de Venise, III, 711.
Philippe-le-Long, Comte de Bourgogne, II, 518.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Polano, Doge de Venise, III, 712.
Philippe de Rouvre, Comte de Bourgogne, II, 519.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Ziani, Doge de Venise, III, 712.
Philippe II, Comte de Bourgogne, II, 514.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Grubiniog, Doge de Venise, III, 716.
Philippe-le-Beau, Comte de Bourgogne, II, 525.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Lombard, Doge de Venise, III, 724.
Philippe I, Duc de Brabant, III, 108.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Morel, Doge de Venise, III, 721.
Philippe I, Duc de Brunswick-Grubenhagen, III, 430.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Loredani, Doge de Venise, III, 721.
Philippe II, Duc de Brunswick-Grubenhagen, III, 431.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre Grimani, Doge de Venise, III, 721.
Philippe, Duc de Carinthie, III, 582.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierre-Ravera, Comte de Mansfeldt, Gouverneur des Pays-Bas, III, 218.
Philippe-le-Long, Comte de Champagne, II, 628.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierin Dunant, Grand-Maître de Malte, I, 526.
Philippe, Comte de Clermont en Beauvaisis, II, 698.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pierin, Comte de Montchiarugolo, III, 685.
Philippe Hételup, Comte de Dammarin, II, 662.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Phidation, Comte de Smilgac, III, 75.
Philippe, Baron de Domb, II, 586.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pharid, Evêque de Liège, III, 129.
Philippe-le-Bon, Comte d'Etampes, II, 668.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Phacelle, Hébreu, Patriarche d'Antioche, I, 223.
Philippe-le-Bon, Comte d'Evreux, II, 806.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Phacelle, Evêque de Ravenne, I, 416.
Philippe d'Artois, Comte d'Evreux, II, 801.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Phacelle, Patriarche d'Alexandrie, I, 256.
Philippe d'Alsace, Comte de Flandre, III, 11.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Polycurte, Patriarche de Constantinople, I, 286.
Philippe-Harcl, Comte de Flandre, III, 22.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pomponio, Comte de Montchiarugolo, III, 681.
Philippe III, Comte de Flandre, III, 1642.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pons, Comte de Ampurias, II, 310.
Philippe IV, Comte de Flandre, III, 25.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pons-Hugues I, Comte d'Ampurias, II, 311.
Philippe (Don), Duc de Guastalle, III, 680.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pons-Hugues II, Comte d'Ampurias, II, 311.
Philippe, Landgrave de Hesse-Cassel, III, 575.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Pons, Comte de Toulouse, II, 285.
Philippe, Margrave d'Hoehberg-Sausenberg, III, 547.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	Philippe-le-Bon, Duc de Luxembourg, III, 125.
Philippe, Duc de Holstein-Gottorp, III, 479.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	
Philippe, Duc de Holstein-Gluecksbourg, III, 480.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	
Philippe-Ernest, Duc de Holstein-Gluecksbourg, III, 480.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	
Philippe-Emanuel, Comte de Joigny, II, 605.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	
Philippe, Vicomtesse de Lomagne, II, 281.	Pharastace, Roi des Parthes, I, 466.	

Pons, Comte Latin de Tripoli, I, 438.  
 Pontien (S.), Pape, I, 22.  
 Popon d'Osterna, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 540.  
 Poppo, Archevêque de Treves, III, 292.  
 Poppo, Comte d'Anders, III, 585.  
 Porphyre, Patriarche d'Antioche, I, 235.  
 Prayle, Patriarche de Jérusalem, I, 251.  
 Premislas II, Roi de Bohême, III, 452.  
 Premislas-Ottocare II, Roi de Bohême, III, 453.  
 Premislas II, Roi de Pologne, II, 70.  
 Premislas, Duc de Teschen, III, 468.  
 Premislas, Duc de Teschen, III, 469.  
 Prémisiam, Roi des Bulgares, I, 420.  
 Prémisiam, Patriarche d'Alexandrie, I, 219.  
 Probus, Empereur Romain, I, 584.  
 Proclus, Patriarche de Constantinople, I, 240.  
 Protérius, Patriarche d'Alexandrie, I, 234.  
 Publius, Patriarche de Jérusalem, I, 222.  
 Pyrrhus, Patriarche de Constantinople, I, 250.

Q.

QUASSAN, Empereur du Japon, II, 221.  
 Quentin-le-Boutillier, Comte de Grand-Pré, II, 658.  
 Quinelle, Empereur Romain, I, 582.  
 Quinelle, ou Quiville, Evêque de Liege, III, 127.  
 Quo-Mio, Empereur du Japon, II, 225.

R.

RABAN-MAUR, Archevêque de Mayence, III, 229.  
 Raband de Helmstadt, Archevêque de Treves, III, 505.  
 Raculte, Comte de Chillon-sur-Saone, II, 526.  
 Raculle, Comte de Mâcon, II, 485.  
 Radbod, Evêque d'Utrecht, III, 191.  
 Radegisire, Princesse de Bénévent, III, 770.  
 Radegisire, Princesse de Bénévent, III, 770.  
 Radegisire II, Princesse de Bénévent, III, 772.  
 Radegisire III, Princesse de Bénévent, III, 772.  
 Radoufir, Roi des Bulgares, I, 452.  
 Radulph, Comte de Bessillon, II, 529.  
 Radulph, Evêque de Cologne, III, 260.  
 Ragimbert, Roi des Lombards en Italie, I, 419.  
 Raginair, Duc de Lorraine, III, 56.  
 Raginair, Duc et Marquis de Toscane, III, 48.  
 Rainald III, Comte d'Orange, II, 448.  
 Rainald IV, Comte d'Orange, II, 448.  
 Rainard, Comte de Tonnerre, II, 558.  
 Rainier I, Evêque de Cologne, III, 260.  
 Rainier, Patriarche Latin d'Antioche, I, 299.  
 Rainier I, Comte de Hainaut, III, 26.  
 Rainier II, Comte de Hainaut, III, 26.  
 Rainier III, Comte de Hainaut, III, 26.  
 Rainier IV, Comte de Hainaut, III, 27.  
 Rainier V, Comte de Hainaut, III, 27.  
 Rainier, Duc de Lorraine, III, 56.  
 Rainier I, Prince de Monaco, III, 744.  
 Rainier II, Prince de Monaco, III, 744.  
 Rainier III, Prince de Monaco, III, 744.  
 Rainier, Marquis de Montfort, III, 630.  
 Rainulf I, Duc d'Aquitaine et Comte de Poitiers, II, 550.  
 Rainulf II, Duc d'Aquitaine et Comte de Poitiers, II, 551.  
 Ramire I (D.), Roi d'Aragon, I, 740.  
 Ramire II, Roi d'Aragon, I, 744.  
 Ramire I, Roi d'Orléans, I, 736.  
 Ransire II, Comte de Léon, I, 759.  
 Ransire III, Roi de Léon, I, 740.  
 Ransire I, Duc de Parme et de Plaisance, III, 659.  
 Ransire II, Duc de Parme et de Plaisance, III, 660.  
 Ranulle, Seigneur de Turenne, III, 599.  
 Raoul, Patriarche Latin d'Antioche, I, 285.  
 Raoul, Patriarche Latin d'Antioche, I, 295.  
 Raoul, Evêque de Liege, III, 140.  
 Raoul, ou Rodolphe, Roi de France, I, 562.  
 Raoul, Comte d'Anjou, II, 556.  
 Raoul I, Sire de Beaugency, II, 812.  
 Raoul II, Sire de Beaugency, II, 816.  
 Raoul, Duc de Bourgogne, II, 495.  
 Raoul I, Comte de Clermont en Beauvaisis, II, 687.  
 Raoul I, Sire de Couci, II, 717.  
 Raoul II, Sire de Couci, II, 719.  
 Raoul, Sire de Couci-Vervins, II, 724.  
 Raoul, Seigneur de Couci-Foiecourt, II, 724.  
 Raoul I, Comte d'Eu, II, 799.  
 Raoul II, Comte d'Eu, II, 799.  
 Raoul III, Comte d'Eu, II, 800.  
 Raoul de Brémée (I), Comte d'Eu, II, 799.  
 Raoul de Brémée (II), Comte d'Eu, II, 799.  
 Raoul I, Baron de Fougères, II, 896.  
 Raoul II, Baron de Fougères, II, 897.  
 Raoul III, Baron de Fougères, II, 900.  
 Raoul, Comte de Guines, II, 785.  
 Raoul II, Comte de Guines, II, 780.  
 Raoul III, Comte de Guines, II, 789.

Raoul, Duc de Lorraine, III, 52.  
 Raoul I, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 537.  
 Raoul II, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 537.  
 Raoul III, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 537.  
 Raoul IV, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 538.  
 Raoul V, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 538.  
 Raoul VI, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 540.  
 Raoul, Duc de Normandie, II, 828.  
 Raoul, Comte de Rouci, II, 740.  
 Raoul, Comte de Soissons, II, 729.  
 Raoul, Comte de Valois, II, 700.  
 Raoul III, Comte de Valois, II, 701.  
 Raoul I, ou IV, Comte de Valois, II, 706.  
 Raoul II, ou V, Comte de Valois, II, 707.  
 Raoul, Comte de Vexin, II, 687.  
 Raphael I, Patriarche de Constantinople, I, 528.  
 Raphael II, Patriarche de Constantinople, I, 540.  
 Raphael Cotoner, Grand-Maitre de Malte, I, 527.  
 Raphael I, quarante-neuvième Califé, I, 481.  
 Rathod, Archevêque de Treves, III, 291.  
 Rathode, Comte de Namur, III, 116.  
 Raticus, Roi des Lombards en Italie, I, 421.  
 Raticus, Duc de Frioul, I, 422.  
 Rathier, Evêque de Mayence, III, 227.  
 Rathier, Evêque de Liege, III, 450.  
 Ratz, Prince de Rugen, III, 497.  
 Raymond, Prince Latin d'Antioche, I, 444.  
 Raymond Béranger, Roi d'Aragon, I, 745.  
 Raymond Borrel, Comte de Barcelone, II, 292.  
 Raymond Béranger I, Comte de Barcelone, II, 295.  
 Raymond Béranger II, Comte de Barcelone, II, 295.  
 Raymond Béranger III, Comte de Barcelone, II, 294.  
 Raymond Béranger IV, Comte de Barcelone, II, 295.  
 Raymond I, Comte de Béarn, II, 268.  
 Raymond-Guillaume, Comte de Carcassonne, II, 506.  
 Raymond-Bernard, Comte de Carcassonne, II, 507.  
 Raymond Béranger I, Comte de Carcassonne, II, 507.  
 Raymond Béranger II, Comte de Carcassonne, II, 507.  
 Raymond-Trencavel I, Comte de Carcassonne, II, 508.  
 Raymond-Trencavel II, Comte de Carcassonne, II, 509.  
 Raymond-Trencavel III, Comte de Carcassonne, II, 510.  
 Raymond, Comte de Cerdagne, II, 555.  
 Raymond-Roger, Comte de Foix, II, 508.  
 Raymond-Arnaud, Vicomte de Lectoure et de Lomagne, II, 280.  
 Raymond I, Comte de Melun, II, 521.  
 Raymond II, Comte de Melun, II, 521.  
 Raymond I, Vicomte de Narbonne, II, 515.  
 Raymond II, Vicomte de Narbonne, II, 516.  
 Raymond Béranger, Vicomte de Narbonne, II, 515.  
 Raymond I, Comte d'Orange, II, 440.  
 Raymond II, Comte d'Orange, II, 440.  
 Raymond III, Comte d'Orange, II, 450.  
 Raymond IV, Comte d'Orange, II, 450.  
 Raymond Béranger I, Comte de Provence, II, 456.  
 Raymond Béranger II, Comte de Provence, II, 457.  
 Raymond Béranger III, Comte de Provence, II, 457.  
 Raymond Béranger IV, Comte de Provence, II, 458.  
 Raymond I, Comte de Rasez, II, 506.  
 Raymond II, Comte de Rasez, II, 506.  
 Raymond, Comte de Rodéz, II, 504.  
 Raymond I, Comte de Rouergue, II, 502.  
 Raymond II, Comte de Rouergue, II, 502.  
 Raymond III, Comte de Rouergue, II, 502.  
 Raymond IV, Comte de Rouergue, II, 505.  
 Raymond, Duc Bénéficiaire de Toulouse, II, 290.  
 Raymond I, Comte Héritier de Toulouse, II, 291.  
 Raymond II, Comte de Toulouse, II, 292.  
 Raymond Pons III, Comte de Toulouse, II, 292.  
 Raymond IV, Comte de Toulouse, II, 294.  
 Raymond V, Comte de Toulouse, II, 297.  
 Raymond VI, Comte de Toulouse, II, 298.  
 Raymond VII, Comte de Toulouse, II, 500.  
 Raymond I, Comte Latin de Tripoli, I, 440.  
 Raymond II, Comte Latin de Tripoli, I, 442.  
 Raymond III, Comte Latin de Tripoli, I, 442.  
 Raymond I, Vicomte de Turenne, II, 400.  
 Raymond II, Vicomte de Turenne, II, 400.  
 Raymond III, Vicomte de Turenne, II, 400.  
 Raymond IV, Vicomte de Turenne, II, 401.

Raymond V, Vicomte de Turenne, II, 401.  
 Raymond VI, Vicomte de Turenne, II, 401.  
 Raymond Louis, Vicomte de Turenne, II, 405.  
 Raymond du Puy, Grand-Maitre de Malte, I, 514.  
 Raymond Béranger, Grand-Maitre de Malte, I, 521.  
 Raymond Despuig, Grand-Maitre de Malte, I, 528.  
 Raymond Pérellos, Grand-Maitre de Malte, I, 521.  
 Récarède, Roi des Visigoths, I, 751.  
 Récarède II, R. I des Visigoths, I, 752.  
 Recevime, Roi des Visigoths, I, 755.  
 Rechaire, Roi des Sueves, I, 751.  
 Réchila, Roi des Sueves, I, 751.  
 Redwood, Roi d'Estrangle, I, 790.  
 Rédonan, Sultun d'Alap, I, 479.  
 Regnier, Comte de Boulogne, II, 760.  
 Reinier, Marquis de Monterrat, III, 659.  
 Reinier, Duc et Marquis de Toscane, III, 748.  
 Reinecle (S.), Evêque de Liege, III, 128.  
 Reinsimon, Evêque de Cologne, III, 259.  
 Reinsimon, Roi des Sueves, I, 751.  
 Renaud, Archevêque de Cologne, III, 269.  
 Renaud, ou Regnald, Evêque de Liege, III, 155.  
 Renaud I, Prince Latin d'Antioche, I, 445.  
 Renaud I, Comte d'Anver et de Nevers, II, 558.  
 Renaud II, Comte de Nevers, II, 560.  
 Renaud I, Comte de Bar, III, 41.  
 Renaud II, Comte de Bar, III, 41.  
 Renaud de Dammarin, Comte de Boulogne, II, 760.  
 Renaud I, Comte de Bourgogne, II, 498.  
 Renaud II, Comte de Bourgogne, II, 499.  
 Renaud III, Comte de Bourgogne, II, 500.  
 Renaud I, Seigneur de Bresse, II, 481.  
 Renaud III, Seigneur de Bresse, II, 482.  
 Renaud IV, Seigneur de Bresse, II, 483.  
 Renaud I, Comte de Clermont en Beauvaisis, II, 697.  
 Renaud II, Comte de Clermont en Beauvaisis, II, 697.  
 Renaud I, Seigneur de Château-Gonthier, II, 850.  
 Renaud II, Seigneur de Château-Gonthier, II, 850.  
 Renaud III, Seigneur de Château-Gonthier, II, 850.  
 Renaud I, Sire de Couci-Vervins, II, 724.  
 Renaud I, Comte de Dammarin, II, 662.  
 Renaud IV, Comte de Dammarin, II, 665.  
 Renaud IV, Comte de Dammarin, II, 665.  
 Renaud, Seigneur de Fauquemont, Supp. III, 297.  
 Renaud I, Seigneur de Ferrare, III, 666.  
 Renaud I, Comte de Gueldre, III, 179.  
 Renaud II, Duc de Gueldre, III, 179.  
 Renaud III, Duc de Gueldre, III, 177.  
 Renaud, Comte de Hainaut, III, 27.  
 Renaud III, Comte de Jolign, II, 595.  
 Renaud IV, Comte de Jolign, II, 596.  
 Renaud, Duc de Limbourg, III, 121.  
 Renaud, Comte de Lyonnais, II, 470.  
 Renaud, Comte de Mâcon, II, 487.  
 Renaud II, Comte de Mâcon, II, 488.  
 Renaud, Duc de Modène, III, 702.  
 Renaud, Comte de Montbéliard, II, 540.  
 Renaud, ou Renard, I, Comte de Sens, II, 595.  
 Renaud II, Comte de Sens, II, 594.  
 Renaud, Comte de Soissons, II, 727.  
 Renaud II, Comte de Soissons, II, 728.  
 Renaud, Comte de Tomme, II, 558.  
 Renaud, Comte de Tomme, II, 562.  
 Renaud, Comte de Vendôme, II, 810.  
 Renaud de Vichiers, Grand-Maitre du Temple, I, 521.  
 Ren-Sai, Empereur du Japon, II, 221.  
 René d'Anjou, Roi de Naples, III, 844.  
 René, Duc d'Anjou et Comte du Perche, II, 888.  
 René, Duc d'Anjou et Comte de Maine, II, 860.  
 René, Comte d'Anjou, II, 745.  
 René d'Anjou, Duc de Bar, III, 53.  
 René II, Duc de Lorraine, Sire de Joinville, II, 605.  
 René I d'Anjou, Duc de Lorraine, III, 54.  
 René II, Duc de Lorraine, III, 56.  
 René de Nassau, Prince d'Orange, II, 452.  
 René de Bretagne, Comte de Penthièvre, II, 920.  
 René, Comte de Provence, II, 444.  
 René, Comte de Sancerre, II, 410.  
 René, Comte de Vaudemont, III, 49.  
 Renier Zano, Doge de Venise, III, 715.  
 Rhad-Bilal, trente-neuvième Califé d'Orient, I, 476.  
 Ridag, Margrave de Misnie, III, 420.  
 Richard de Creffineuau, Archevêque de Treves, III, 308.  
 Richard d'Angleterre, Empereur d'Occident, II, 30.

Richard I, Roi d'Angleterre, I, 804.  
 Richard II, Roi d'Angleterre, I, 812.  
 Richard III, Roi d'Angleterre, I, 817.  
 Richard Cromwell, Protecteur d'Angleterre, I, 850.  
 Richard I, Comte d'Anjou, II, 856.  
 Richard, Duc d'Aquitaine, II, 862.  
 Richard, Comte d'Auxerre, II, 856.  
 Richard, Duc bénéficiaire de Bourgogne, II, 492.  
 Richard II, Prince de Capoue, III, 789.  
 Richard III, Prince de Capoue, III, 790.  
 Richard, Comte d'Evreux, II, 803.  
 Richard I, Comte du Maine, II, 856.  
 Richard, Comte de Montbelliard, II, 547.  
 Richard, Baron de Montfort-Amaury, II, 675.  
 Richard II, Duc de Normandie, II, 855.  
 Richard III, Duc de Normandie, II, 857.  
 Richard IV, Duc de Normandie, II, 856.  
 Richard, Comte particulier de Rodez, II, 503.  
 Richard, Duc de Simeron, III, 552.  
 Richbold, Evêque de Treves, III, 200.  
 Richense, Comtesse de Brunswick, III, 425.  
 Richer, Evêque de Liege, III, 129.  
 Richer, Comte de Hainaut, III, 27.  
 Richilde, Comtesse de Hainaut, III, *ibid.*  
 Ricuin, Comte de Poitiers, III, 549.  
 Riculfo, Evêque de Cologne, III, 260.  
 Riculfo, Archevêque de Mayence, III, 228.  
 Rigeber, Evêque de Mayence, III, 227.  
 Rivalon, Comte de Fentlieux, II, 916.  
 Rivrod, Comte de Cornouaille, II, 895.  
 Rivrid, Evêque d'Utrecht, III, 180.  
 Robert, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 303.  
 Robert, Archevêque de Cologne, III, 279.  
 Robert, Archevêque de Mayence, III, 252.  
 Robert, Archevêque de Treves, III, 291.  
 Robert, Evêque de Genève, III, 604.  
 Robert de Beg, Evêque de Liege, III, 158.  
 Robert Empereur d'Occident, II, 56.  
 Robert de Courtenai, Empereur François de Constantinople, I, 455.  
 Robert Brus, Roi d'Ecosse, I, 844.  
 Robert II, Roi d'Ecosse, I, 845.  
 Robert III, Roi d'Ecosse, I, *ibid.*  
 Robert, Roi de France, I, 562.  
 Robert II, Roi de France, I, 567.  
 Robert-le-Sage, Roi de Naples, III, 827.  
 Robert I, Comte d'Alençon, II, 877.  
 Robert II, Comte d'Alençon, II, 879.  
 Robert III, Comte d'Alençon, II, 885.  
 Robert IV, Comte d'Alençon, II, 884.  
 Robert V, Comte de Perche, II, 885.  
 Robert I, Comte d'Artois, II, 768.  
 Robert II, Comte d'Artois, II, 769.  
 Robert I, Comte d'Auvergne, II, 554.  
 Robert II, Comte d'Auvergne, II, *ibid.*  
 Robert III, Comte d'Auvergne, II, 557.  
 Robert IV, Comte d'Auvergne, II, 560.  
 Robert V, Comte d'Auvergne et de Boulogne, II, 564.  
 Robert VI, Comte d'Auvergne et de Boulogne, II, 566.  
 Robert VII, Comte d'Auvergne et de Boulogne, II, 566.  
 Robert, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, II, 569.  
 Robert II, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, II, 562.  
 Robert III, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, II, *ibid.*  
 Robert IV, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, II, 565.  
 Robert, Comte d'Auxerre, II, 560.  
 Robert, Comte de Bar, III, 50.  
 Robert de France, Sire de Bourbon, II, 414.  
 Robert, Duc de Bourgogne, II, 496.  
 Robert II, Duc de Bourgogne, II, 507.  
 Robert, Comte de Bourgogne, II, 509.  
 Robert I, Prince de Capoue, III, 790.  
 Robert II, Prince de Capoue, III, 791.  
 Robert de Vermandois, Comte de Châlons-sur-Saône, II, 527.  
 Robert, Comte de Clermont en Beauvaisis, II, 693.  
 Robert I, Comte de Dreux, II, 670.  
 Robert II, Comte de Dreux, II, 671.  
 Robert III, Comte de Dreux, II, 672.  
 Robert IV, Comte de Dreux, II, 673.  
 Robert V, Comte de Dreux, II, *ibid.*  
 Robert I, Comte d'Eu, II, 708.  
 Robert II d'Artois, Comte d'Eu, II, 801.  
 Robert, Comte d'Evreux, II, 803.  
 Robert I, Comte de Flandre, III, 6.  
 Robert II, Comte de Flandre, III, *ibid.*  
 Robert III, Comte de Flandre, III, 18.  
 Robert-le-Fort, Duc de France, II, 245.  
 Robert II, Duc de France, II, 248.  
 Robert II, Comte de Genevois, III, 600.  
 Robert d'Alençon, Seigneur de Laval, II, 866.  
 Robert, Comte de Maguelose, II, 520.  
 Robert Courte-Heuse, Comte du Maine, II, 824.  
 Robert I, Comte de Meulent, II, 687.  
 Robert II, Comte de Meulent, II, *ibid.*  
 Robert III, Comte de Meulent, II, 690.

Robert IV, Comte de Meulent, II, 694.  
 Robert I, Comte de Namur, III, 109.  
 Robert II, Comte de Namur, III, 110.  
 Robert de Dampierre, Comte de Nevers, II, 868.  
 Robert, Duc de Normandie, II, 828.  
 Robert I, Duc de Normandie, II, 837.  
 Robert II, Duc de Normandie, II, 847.  
 Robert I, Comte Palatin du Rhin, III, 523.  
 Robert II, Comte Palatin du Rhin, III, 524.  
 Robert III, Comte Palatin du Rhin, III, *ibid.*  
 Robert, Comte de Ponthieu, II, 755.  
 Robert, dit Guiscard, Comte de Poulle, III, 805.  
 Robert Guiscard, Duc de Pouille, III, 806.  
 Robert, Comte de Provence, II, 441.  
 Robert Guiscard, Comte de Rouci, II, 740.  
 Robert II, Comte de Rouci, II, 741.  
 Robert III, Comte de Rouci, II, 742.  
 Robert IV, Comte de Rouci, II, 743.  
 Robert, Comte de Rouergue, II, 503.  
 Robert I de la Marck, Seigneur de Sedan, II, 745.  
 Robert II de la Marck, Seigneur de Sedan, II, 745.  
 Robert III, Seigneur de Sedan et Duc de Bouillon, II, 746.  
 Robert IV, Seigneur de Sedan et Duc de Bouillon, II, *ibid.*  
 Robert de Bar, Comte de Soissons, II, 752.  
 Robert, Comte de Troyes, II, 610.  
 Robert, Seigneur de Turenne, II, 539.  
 Robert de Jüillac, Grand-Maître de Malte, I, 514.  
 Robert-le-Bourguignon, G.-Maître du Temple, I, 514.  
 Robert de Sablé, Grand-Maître du Temple, I, 510.  
 Rodebert, Comte de Soudgaw, III, 72.  
 Rodolphe, Duc de Frioul, III, 706.  
 Rodold, Roi des Lombards en Italie, I, 417.  
 Rodold, Duc de Bénévent, I, 415.  
 Rodold, Duc de Frioul, I, 420.  
 Rodolphe de Diéphout, Evêque d'Utrecht, III, 205.  
 Rodolphe, Roi d'Italie, II, 8.  
 Rodolphe de Habsbourg, Empereur d'Occident, II, 50.  
 Rodolphe II, Empereur d'Occident, II, 45.  
 Rodolphe de Habsbourg, Roi de Bohême, III, 456.  
 Rodolphe, Roi de Bohême, III, 465.  
 Rodolphe II, Premier Roi d'Arles, II, 450.  
 Rodolphe III, Roi d'Arles, II, 451.  
 Rodolphe I, Roi de la Bourgogne Transjurane, II, 450.  
 Rodolphe II, Roi de la Bourgogne Transjurane, II, 450.  
 Rodolphe, Comte d'Achalm, III, 89.  
 Rodolphe, Duc d'Alsace et de Suabe, III, 62.  
 Rodolphe II, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 77.  
 Rodolphe IV, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 79.  
 Rodolphe V, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 81.  
 Rodolphe VII, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 85.  
 Rodolphe, Empereur, Landgrave de la Haute-Alsace, 88.  
 Rodolphe, Prince d'Anhalt-Zerbst, III, 441.  
 Rodolphe IV, Duc d'Autriche, III, 575.  
 Rodolphe, Comte d'Autriche, II, 568.  
 Rodolphe I, Margrave de Bade, III, 545.  
 Rodolphe II, Margrave de Bade, III, *ibid.*  
 Rodolphe III, Margrave de Bade, III, *ibid.*  
 Rodolphe IV, Margrave de Bade, III, 546.  
 Rodolphe V, Margrave de Bade, III, 546.  
 Rodolphe-Jessou, Margrave de Bade, III, *ibid.*  
 Rodolphe VIII, Margrave de Bade, III, 547.  
 Rodolphe VIII, Margrave de Bade, III, 548.  
 Rodolphe, Prince de Bénévent, III, 775.  
 Rodolphe I, Margrave de Brandebourg, III, 514.  
 Rodolphe, Seigneur de Bresse, II, 481.  
 Rodolphe Auguste, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, III, 454.  
 Rodolphe d'Autriche, Comte de Ferrette, II, 555.  
 Rodolphe, Comte de Genevois, III, 603.  
 Rodolphe I, Margrave d'Hoeburg-Sausenberg, III, 545.  
 Rodolphe II, Margrave d'Hoeburg-Sausenberg, III, 544.  
 Rodolphe III, Margrave d'Hoeburg-Sausenberg, III, *ibid.*  
 Rodolphe IV, Margrave d'Hoeburg-Sausenberg, III, 546.  
 Rodolphe, Comte de Loss, III, 152.  
 Rodolphe, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 540.  
 Rodolphe I, Comte Palatin du Rhin, III, 525.  
 Rodolphe II, Comte Palatin du Rhin, III, *ibid.*  
 Rodolphe, Gouverneur de Ponthieu, II, 750.  
 Rodolphe I, Duc de Saxe, III, 415.

Rodolphe II, Duc de Saxe, III, 415.  
 Rodolphe III, Duc de Saxe, III, *ibid.*  
 Rodolphe, Comte de Saugay, III, 75.  
 Rodrigue, Roi des Visigoths, I, 755.  
 Rodrigue, Comte d'Urgel, II, 546.  
 Rodolphe, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 301.  
 Rodolphe, Seigneur de Turenne, II, 539.  
 Roger, Archevêque de Treves, III, 291.  
 Roger, Comte d'Alençon, II, 879.  
 Roger I, Comte de Carcassonne, II, 507.  
 Roger II, Comte de Carcassonne, II, 509.  
 Roger III, Comte de Carcassonne, II, 507.  
 Roger I, Vicomte de Carcassonne, II, 500.  
 Roger, Comte de Cleves, III, 165.  
 Roger, Vicomte de Fozenguetin, II, 293.  
 Roger I, Comte de Foix, II, 506.  
 Roger II, Comte de Foix, II, 507.  
 Roger III, Comte de Foix, II, *ibid.*  
 Roger IV, Comte de Foix, II, 510.  
 Roger-Bernard I, Comte de Foix, II, 508.  
 Roger-Bernard II, Comte de Foix, II, 510.  
 Roger-Bernard III, Comte de Foix, II, *ibid.*  
 Roger, Sire de Foix, II, 505.  
 Rogar de Montgomeri, Comte de la Marche, II, 378.  
 Rogar de Beaumont, Comte de Meulent, II, 690.  
 Rogar, Comte de Montreuil ou de Ponthieu, II, 751.  
 Roger-Bernard, Comte de Périgord, II, 534.  
 Rogar, Comte de Saint-Paul, II, 775.  
 Roger I, Comte de Sicile, III, 806.  
 Roger II, Comte de Sicile, III, 808.  
 Rogar, Duc de Pouille et de Calabre, III, *ibid.*  
 Rogar de Moulins, Grand-Maître de Malte, I, 516.  
 Rogar de Pins, Grand-Maître de Malte, I, 515.  
 Roilas, Chef des Huns, I, 375.  
 Rokouddin, Sultan d'Armenie, I, 486.  
 Roku-Dsioo, Empereur du Japon, 222.  
 Roila, Comte de Neuchâtel en Suisse, II, 538.  
 Roman, Duc de Normandie, II, 828.  
 Romain Pape, I, 228.  
 Romain Lecapone, Empereur d'Orient, I, 450.  
 Romain II, Empereur d'Orient, I, 451.  
 Romain III, Empereur d'Orient, I, 452.  
 Romain IV, Empereur d'Orient, I, 454.  
 Romain, Roi des Bulgares, I, 452.  
 Romain, Evêque de Ravenna, I, 414.  
 Romold I, Duc de Bénévent, I, 418.  
 Romold II, Duc de Bénévent, I, 420.  
 Roncon II, Comte du Maine, II, 820.  
 Rogair, Comte de Montreuil, ou de Ponthieu, III, 751.  
 Rotari, Archevêque de Magdebourg, III, 514.  
 Rotwald, Comte de Provence, II, 434.  
 Rothard, Archevêque de Mayence, III, 235.  
 Rothard, Roi des Lombards en Italie, I, 416.  
 Rostislaf, Grand Prince de Russie, II, 116.  
 Rotrou I, Comte du Perche, II, 895.  
 Rotrou II, Comte du Perche, II, 886.  
 Rotrou III, Comte du Perche, II, 883.  
 Rovans, Chef des Huns, I, 365.  
 Rudolphe, Archevêque de Magdebourg, III, 518.  
 Rudolphe Chrétien, Comte d'Est-Prise, Sup. III, 227.  
 Rubin, Patriarche de Constantinople, I, 226.  
 Rupert, Archevêque de Magdebourg, III, 518.  
 Rupert, Duc de Lotharinge, III, 464.  
 Rupin, Prince d'Arménie, I, 461.  
 Rurik, Grand Prince de Russie, II, 108.  
 Rurik, Comte du Perche, II, 895.  
 Rurik, Evêque de Mayence, III, 237.  
 Ruriger, Comte de Cleves, III, 165.  
 Rurhard, Evêque du Mayence, III, 227.  
 Rurhard, Archevêque de Mayence, III, 235.  
 Rurhard, Comte de Nollgaw, III, 75.  
 Rurichiu, Comte de Nollgaw, III, 74.  
 Rurher (Saint), Evêque de Mayence, III, 227.  
 Rurhwalde, Evêque de Mayence, III, 227.

S.

SABARRETS, Gouverneur d'Arménie, I, 458.  
 Sabas, Patriarche d'Alexandrie, I, 278.  
 Sabin, Roi des Bulgares, I, 425.  
 Sabinien, Pape, I, 247.  
 Sa-ga, Empereur du Japon, II, 221.  
 Salsan, Sultan d'Iconium, I, 460.  
 Saladin, Sultan de Damas, d'Alep et d'Egypte, I, 485.  
 Salentin, Archevêque de Cologne, III, 281.  
 Salinguerra II, Seigneur de Ferrare, III, 601.  
 Salinguerra III, Seigneur de Ferrare, III, 604.  
 Salomon, Patriarche de Jérusalem, I, 251.  
 Salomon I, Roi de Bretagne, II, 800.  
 Salomon II, Roi de Bretagne, II, 802.  
 Salomon III, Duc de Bretagne, II, 805.  
 Salomon, Roi de Hongrie, II, 50.  
 Saluste, Patriarche de Jérusalem, I, 255.  
 Sambor, Duc de la Poméranie, III, 506.  
 Samuel, Roi des Bulgares, I, 452.  
 Sanche I, Roi de Léon, I, 759.

Sanche II, Roi de Castille, I, 741.	Sarvins V, Duc de Naples, III, 802.	Simon III, Baron de Montfort-l'Amauri, II, 677.
Sanche III, Roi de Castille, I, 745.	Sarvins I (Saint), Evêque de Liege, III, 126.	Simon IV, Baron de Montfort-l'Amauri, II, <i>ibid.</i>
Sanche IV, Roi de Castille et de Léon, I, 752.	Sarvins II, Evêque de Liege, III, <i>ibid.</i>	Simon, Comte de Ponthieu, II, 755.
Sanche-Garcie I, Roi de Navarre, I, 757.	Severe, Patriarche d'Antioche, I, 243.	Simon, Comte de Rousci, II, 741.
Sanche II, Roi de Navarre, I, 758.	Severe (Saint), Evêque de Trewes, III, 288.	Simon, Comte de Valois, II, 705.
Sanche III, Roi de Navarre, I, 759.	Severe, Contendant pour l'Empire, I, 574.	Simon, Comte de Vexin, I, 675.
Sanche IV, Roi de Navarre, I, 740.	Severe II, Empereur Romain, I, 588.	Simone, Evêque de Cologne, III, 258.
Sanche-Ramirez I, Roi d'Aragon, I, <i>ibid.</i>	Severe III, Empereur d'Occident, I, 463.	Simplex (Saint), Pape, I, 256.
Sanche-Ramirez V, Roi de Navarre et d'Aragon, I, 741.	Severin, Pape, I, 251.	Simon, Dairô du Japon, II, 225.
Sanche VI, Roi de Navarre, I, 745.	Severin (Saint), Evêque de Cologne, III, 253.	Siomun, Empereur du Japon, II, 222.
Sanche VII, Roi de Navarre, I, 748.	Severin, Evêque de Trewes, III, 289.	Siresna, Comte d'Os-Frise, Supplément III, xxj.
Sanche (Don), Roi de Majorque, I, 749.	Seward, Roi d'Essex, I, 791.	Sirice (Saint), Pape, I, 229.
Sanche I, Roi de Portugal, I, 773.	Seward, Roi d'Essex, I, <i>ibid.</i>	Sirois, Roi des Perses, I, 410.
Sanche II, Roi de Portugal, I, <i>ibid.</i>	Siao-Tchao-Yé, Empereur de la Chine, II, 151.	Sisebut, Roi des Visigoths, I, <i>ibid.</i>
Sanche I, Comte d'Astarac, II, 282.	Siao-Tchen-Ti, Empereur de la Chine, II, 153.	Sisenand, Roi des Visigoths, I, <i>ibid.</i>
Sanche-Sancion, Duc amovible de Gascogne, II, 255.	Sicard, Prince de Bénévent, III, 760.	Sisinnius, Pape, I, 255.
Sanche, Duc héréditaire de Gascogne, II, <i>ibid.</i>	Sicon, Prince de Bénévent, III, <i>ibid.</i>	Sisinnius I, Patriarche de Constantinople, I, 251.
Sanche II, Duc héréditaire de Gascogne, II, <i>ibid.</i>	Sidon, Prince de Salerne, III, 794.	Sisinnius II, Patriarche de Constantinople, I, 288.
Sanche-Garcie, Duc héréditaire de Gascogne, II, <i>ibid.</i>	Sidonius I, Evêque de Mayence, III, 227.	Siuon-Tsong, Empereur de la Chine, II, 158.
Sanche-Sanchez, Duc héréditaire de Gascogne, II, <i>ibid.</i>	Sidonius II, Evêque de Mayence, III, <i>ibid.</i>	Sinokou, Empereur du Japon, II, 225.
Sanche-Guillaume, Duc Mériditaire de Gascogne, II, 226.	Sidois, Empereur du Japon, II, 222.	Sinawa, Empereur du Japon, II, 221.
Sanche, Seigneur de Montpellier, II, 526.	Sifred, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 299.	Sissau, Empereur du Japon, II, <i>ibid.</i>
Sanche, Comte de Provence, II, 457.	Sifrid, Comte de Guignes, II, 785.	Sixte (Saint), Pape, I, 210.
Sanche, Comte de Roussillon et de Cerdagne, II, 554.	Sigbert I, Roi d'Essex, I, 791.	Sixte II (Saint), Pape, I, 225.
Saudasio, Empereur du Japon, II, 221.	Sigbert II, Roi d'Essex, I, <i>ibid.</i>	Sixte III (Saint), Pape, I, 252.
Sannat I, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 270.	Sigbert III, Roi d'Essex, I, <i>ibid.</i>	Sixte IV, Pape, I, 527.
Sannat II, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 270.	Sigbert, Roi d'Estanglie, I, <i>ibid.</i>	Sixte V, Pape, I, 529.
Sapor I, Roi des Perses, I, <i>ibid.</i>	Sigbert, Roi de Westsex, I, 793.	Sixteda, Roi d'Essex, I, 792.
Sapor II, Roi des Perses, I, 583.	Sigebert, Landgrave de la Basse-Alsace, III, 79.	Smaragde, Exarque de Ravenne, I, 413.
Sapor III, Roi des Perses, I, 588.	Sigefroi I, Archevêque de Mayence, III, 254.	Sobieslas II, Duc de Bohême, III, 451.
Sarhanas, Roi des Perses, I, 410.	Sigefroi II, Archevêque de Mayence, III, 259.	Sobieslas III, Duc de Bohême, III, 451.
Sarlon, Duc de Spolète, III, 770.	Sigefroi III, Archevêque de Mayence, III, <i>ibid.</i>	Sobieslas IV, Empereur Catholique, I, 472.
Sarvare de Vergi, Comte de Châlon-sur-Saône, II, 529.	Sigefroi, Archevêque de Riga, III, 560.	Sollman, Sultan d'Alép, I, 481.
Saxebur, e, Reine de Westsex, I, 791.	Sigefroi, Prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, III, 438.	Sollman, Sultan d'Iconium, I, 478.
Scarbot, Roi d'Essex, I, 790.	Sigefroi, Margrave de Brandebourg, III, 511.	Soltan I, Empereur Ottoman, I, 497.
Schahans-Aseraf, Sultan d'Egypte, I, 499.	Sigefroi, Comte de Luxembourg, III, 109.	Soltan II, Empereur Ottoman, I, 501.
Schahab-Kamel, Sultan d'Egypte, I, <i>ibid.</i>	Sigefroi, Comte Palatin du Rhin, III, 520.	Soltan III, Empereur Ottoman, I, 507.
Schahgederouf, Sultan d'Egypte, I, 489.	Sigefroi de Frenchtwangon, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, III, 541.	Solin, Evêque de Cologne, III, 258.
Schah Alhas, Roi de Perse, I, 504.	Sigefroi-Landern, Maître Provinc. en Livonie, III, 554.	Song (les), dix-neuvième Dynastie des Chinois, II, 163.
Schah Abbas I, Roi de Perse, I, 506.	Sigehard, Roi d'Essex, I, 792.	Sonzo, Archevêque de Mayence, III, 250.
Schah Abbas II, Roi de Perse, I, 509.	Sigevic, Roi Visigoth d'Aquitaine, I, 727.	Sophie, Comtesse de Bar, III, 59.
Schah Adraf, Roi de Perse, I, 508.	Sigevic, Archevêque de Cologne, III, 267.	Sophronie I, Patriarche d'Alexandrie, I, 270.
Schah Hanzeli, Roi de Perse, I, 503.	Sighe, Roi d'Essex, I, 711.	Sophronie II, Patriarche d'Alexandrie, I, 270.
Schah Husson, Roi de Perse, I, 507.	Sigismoud, Archevêque de Magdebourg, III, 571.	Sophronie III, Patriarche de Jérusalem, I, 213.
Schah Ismaël Sophi I, Roi de Perse, I, 501.	Sigismoud, Evêque de Mayence, III, 227.	Sophronie, Patriarche de Jérusalem, I, 213.
Schah Ismaël II, Roi de Perse, I, 503.	Sigismoud, Empereur d'Occident, II, 50.	Sophronie II, Patriarche de Jérusalem, I, 265.
Schah Ismaël III, Roi de Perse, I, <i>ibid.</i>	Sigismoud, Roi de Bohême, III, 461.	Sophronie, Evêque de Mayence, III, 227.
Schah-Moammed Kholbendeli, Roi de Perse, I, <i>ibid.</i>	Sigismoud, cinquiesme Roi de Bourgogne, II, 424.	Soter (Saint), Pape, I, 220.
Schah Soliman, Roi de Perse, I, 506.	Sigismoud, Roi de Hongrie, II, 57.	Son-Tsong, Empereur de la Chine, II, 156.
Schah Sophi II, Roi de Perse, 502.	Sigismoud I, Roi de Pologne, II, 75.	Sotique I, Duc de Bohême, III, 446.
Schah Thamas, Roi de Perse, I, 502.	Sigismoud II, Roi de Pologne, II, 75.	Spilargues II, Duc de Bohême, III, 448.
Schah Thamas II, Roi de Perse, I, 508.	Sigismoud-Auguste II, Roi de Pologne, II, <i>ibid.</i>	Stanislas I, Roi de Pologne, II, 79.
Schah-Nadir, ou Thamas Kouli-Khan, Roi de Perse, I, 509.	Sigismoud III, Roi de Pologne, II, 75.	Stanislas-Auguste, Roi de Pologne, II, 81.
Schehah-Beddin-Mahamoud, Sultan de Damas, I, 481.	Sigismoud, Landgrave de la Haute-Alsace, III, 86.	Stanislas, Duc de Lorraine, III, 61.
Scheit Mismoudi, Sultan d'Egypte, I, 495.	Sigismoud, Prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, III, 439.	Staurace, Empereur d'Orient, I, 427.
Scholastique, Duc de Naples, III, 798.	Sigismund, Duc de Bavière, III, 406.	Stenon-Sturo I, Administrateur de Suède, II, 95.
Scholastique, Exarque de Ravenne, I, 421.	Sigismund, Margrave de Brandebourg, III, 511.	Stenon-Sturo II, Administrateur de Suède, II, 96.
Schoin, Duc de Gascogne, II, 254.	Sigismund, Duc de Lorraine, III, 45.	Stéte, Comte de Bourges, II, 405.
Sclbas, Roi d'Essex, I, 791.	Sigismund, Comte de Tirol, III, 576.	Stastophr, Duc de Bohême, III, 449.
Sébastien, Archevêque de Mayence, III, 250.	Siguid, Duc amovible de Gascogne, II, 254.	Stastophr, Duc de la Poméranie, III, 506.
Sébastien, Roi de Portugal, I, 785.	Silo, Roi d'Orléans, I, 755.	Stasulas I, Duc de la Poméranie, III, 505.
Sébastien de Luxembourg, Duc de Penthièvre, II, 921.	Silvestre, Pape, I, 241.	Stasulas II, Duc de la Poméranie, III, 506.
Sébastien Zini, Doge de Venise, III, 713.	Silvestre, Patriarche d'Alexandrie, I, 510.	Suen-Tsong, Empereur de la Chine, II, 179.
Sébastien Veneri, Doge de Venise, III, 725.	Silvestre, Archevêque de Riga, III, 562.	Suen-Tsi, Empereur de la Chine, II, 153.
Sébastien Mocénigo, Doge de Venise, III, 728.	Silvestre, Patriarche de Jérusalem, I, 220.	Suifon, Roi d'Angleterre, I, 705.
Sebaullus, Evêque de Trewes, III, 289.	Simon, Jacobite d'Alexandrie, I, 251.	Suifon I, Roi de Danemarck, II, 85.
Sebret, Roi d'Essex, I, 790.	Simon, Patriarche de Constantinople, I, 538.	Suifon II, Roi de Danemarck, II, 81.
Sefeldin-Toumaouit, Sultan d'Egypte, I, 496.	Simon II, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 269.	Suifon III, Roi de Danemarck, II, 88.
Seïwa, Empereur du Japon, II, 221.	Simon, Patriarche Latin de Constantinople, I, 539.	Suerch III, Roi de Suède, II, 57.
Seïnesch, Sultan d'Egypte, I, 491.	Simon, Patriarche de Jérusalem, I, 220.	Svatoplaf, Grand Prince de Russie, II, 100.
Séïan I, Empereur Ottoman, I, 501.	Simon I, Sire de Beaugenci, II, 813.	Svatoplaf, Grand Prince de Volodimer, II, 117.
Séïan II, Empereur Ottoman, I, 502.	Simon II, Sire de Beaugenci, II, 816.	Svatopols I, Grand Prince de Russie, II, 111.
Séïed, Roi d'Essex, I, 792.	Simon, Comte de Dreux, II, 673.	Sutcluf, Roi d'Essex, I, 791.
Sémlar, Roi Chrétien d'Arménie, I, 464.	Simon, Comte d'Essex, II, 805.	Sutcluf, Roi d'Essex, I, 792.
Seinan, Grand Prince de Volodimer, II, 119.	Simon, Sire de Joiville, II, 577.	Suteinam, Roi de Cordoue, I, 759.
Séneque, Patriarche de Jérusalem, I, 221.	Simon, Duc de Lorraine, III, 45.	Sutpice, ou Supplice, Evêque de Liege, III, 127.
Seo-Toku, Empereur du Japon, II, <i>ibid.</i>	Simon II, Duc de Lorraine, III, 45.	Sultan Mahmoud, Roi de Perse, I, 508.
Seokoku, Empereur du Japon, II, 225.	Simon I, Baron de Montfort-l'Amauri, II, 675.	Sultan-schah, Sultan d'Alép, I, 481.
Sérapion, Patriarche d'Antioche, I, 220.	Simon II, Baron de Montfort-l'Amauri, II, 676.	Sunnairé I, Comte de Roussillon, II, 329.
Sergius I, Pape, I, 455.	Simon III, Sire de Beaugenci, II, 813.	Sunnairé II, Comte de Roussillon, II, <i>ibid.</i>
Sergius II, Pape, I, 265.	Simon, Patriarche de Jérusalem, I, 220.	Sunnairé III, Comte d'Anapartias, II, 538.
Sergius III, Pape, I, 272.	Simon, Comte d'Anapartias, II, 538.	Sunnairé IV, Comte de Roussillon, II, 539.
Sergius Patriarche de Constantinople, I, 250.	Simon I, Sire de Beaugenci, II, 813.	Sunneif, Marquis de Septimanie, II, 290.
Sergius II, Patriarche de C. P., I, 290.	Simon II, Sire de Beaugenci, II, 816.	Sunnifred, Comte d'Urgel, II, 523.
Sergius, Patriarche de Jérusalem, I, 251.	Simon, Comte de Dreux, II, 673.	Sunpon I, Duc de Spolète, III, 767.
Sergius II, Patriarche de Jérusalem, I, 255.	Simon, Comte d'Essex, II, 805.	Sunpon II, Duc de Spolète, III, 768.
Sergius, Duc de Naples, III, 800.	Simon, Sire de Joiville, II, 577.	Suzawa, Empereur du Japon, II, 222.
Sergius II, Duc de Naples, III, 801.	Simon, Duc de Lorraine, III, 45.	Susanne, Dame de Beauplous, II, 480.
Sergius III, Duc de Naples, III, 802.	Simon II, Duc de Lorraine, III, 45.	Suzanne, Comtesse de Lyonnais, II, 472.
Sergius IV, Duc de Naples, III, <i>ibid.</i>	Simon I, Baron de Montfort-l'Amauri, II, 675.	Swanne-Nelson-Stuce, Administrateur de Suède, II, 93.

Symnaque, Patriarche de Jérusalem, I, 222.  
Sinia, Empereur du Japon, II, 220.

T.

**T**ACITA, Empereur Romain, I, 584.  
Tadge-el-Mouloou-Bouri, Sultan de Damas, I, 481.  
Tagnas, Archevêque de Magdebourg, III, 495.  
Tai-Tsong, Empereur de la Chine, II, 155.  
Tai-Tsong, Empereur de la Chine, II, 157.  
Tai-Tsou, Empereur de la Chine, II, 159.  
Tai-Tsou I, Empereur de la Chine, II, 165.  
Tai-Tsou II, Empereur de la Chine, II, 164.  
Tai-Tsong, Empereur de la Chine, II, 165.  
Takakura, Empereur du Japon, II, 222.  
Tancredi, Roi de Sicile, III, 814.  
Tang (des), treizième Dynastie, II, 154.  
Taphoc, Prince d'Arménie, I, 459.  
Tarsise, Patriarche de Constantinople, I, 264.  
Tarbagh, Roi des Bulgares, I, 425.  
Taurillo, Seigneur de Ferrare, III, 600.  
Tchao-Lié-Ti, Empereur de la Chine, II, 145.  
Tchao-Sien-Ti, Empereur de la Chine, II, 159.  
Tchao-Tsong, Empereur de la Chine, II, 159.  
Tché-Tsong, Empereur de la Chine, II, 166.  
Tchéng-Tsou, Empereur de la Chine, II, 179.  
Tchin (des), onzième Dynastie, II, 153.  
Tchin-Tsong, Empereur de la Chine, II, 159.  
Tchong-Tsong, Empereur de la Chine, II, 159.  
Tchuan-Tsong, Empereur de la Chine, II, 160.  
Tchun-Tsong, Empereur de la Chine, II, 157.  
Tein (des), septième Dynastie, II, 146.  
Tein-Hoï-Ti, Empereur de la Chine, II, 146.  
Tein-Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
Tein-Hoï-Ti, Empereur de la Chine, II, 147.  
Tein-Ming-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
Tein-Ming-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
Tein-Tching-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
Tein-Yuen-Hoang-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
Tein-Hiao-Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, 148.  
Tein-Kang-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
Tein-Kien-Ou-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
Tein-Mo-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
Tein-Ngai-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
Tein-Y-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
Tein-Kong-Ti, Empereur de la Chine, II, 149.  
Tein-Ngai-Ti, Empereur de la Chine, II, *ibid.*  
Té-Tsong, Empereur de la Chine, II, 157.  
Téleric, Roi des Bulgares, I, 425.  
Télesia, Roi des Bulgares, I, *ibid.*  
Téléphore (Saint), Pape, I, 220.  
Téleuzan, Roi des Bulgares, I, 425.  
Temma, Empereur du Japon, II, 220.  
Terbolis, Roi des Bulgares, I, 42.  
Terzio, Grand-Maître de Temple, I, 519.  
Tchalar-Daher-Seïeddin, Sultan d'Égypte, I, 495.  
Thay-Billah, quarante-troisième Califé, I, 477.  
Théda, Comtesse d'Est-Frise, Supplément III, xxij.  
Théias, Roi des Goths en Italie, I, 411.  
Théobald, Vicomte de Meulent, II, 696.  
Théobald (Saint), Evêque de Liège, III, 128.  
Théobald, Evêque d'Utrecht, III, 188.  
Théodat, Roi des Goths en Italie, I, 400.  
Théodat, Doge de Venise, III, 708.  
Théodebalde, Roi des Goths en Italie, I, 411.  
Théodebalde, Roi de Metz, I, 552.  
Théodebalde I, Duc de Spolète, III, 770.  
Théodebert, Roi de Metz, I, 554.  
Théodebert II, Roi d'Austrasie, I, 541.  
Théodelap, Duc de Spolète, I, 414.  
Théodice, Duc de Spolète, I, 424.  
Théodomin, Roi des Suèves, I, 752.  
Théodora, Impératrice d'Orient, I, 433.  
Théodore, Pape, I, 252.  
Théodore II, Pape, I, 268.  
Théodore Scribon, Patriarche Catholique d'Alexandrie, I, 248.  
Théodore, Jacobite d'Alexandrie, I, 252.  
Théodore, Patriarche d'Antioche, I, 249.  
Théodore II, Patriarche d'Antioche, I, 253.  
Théodore III, ou George, Patriarche d'Antioche, I, 257.  
Théodore I, Patriarche de Constantinople, I, 254.  
Théodore II, Patriarche de Constantinople, I, 308.  
Théodore, Administrateur de l'Eglise de Jérusalem, I, 247.  
Théodote, Patriarche de Jérusalem, I, 247.  
Théodore Lascaris I, Empereur Grec, I, 449.  
Théodore Lascaris II, Empereur Grec, I, 454.  
Théodore, Prince d'Arménie, I, 467.  
Théodore, Marquis de Montferriat, III, 537.  
Théodore II, Marquis de Montferriat, III, 650.

Théodore I, Duc de Naples, III, 798.  
Théodore II, Duc de Naples, III, 799.  
Théodore Calliopas, Exarque de Ravenne, I, 417.  
Théodore II, Exarque de Ravenne, I, 418.  
Théodore, Duc de Sultzback, III, 535.  
Théodoret, Patriarche d'Antioche, I, 249.  
Théodoret II, Patriarche d'Antioche, I, 253.  
Théodorice, Roi de Bénédicte, I, 789.  
Théodorice, Roi de Bourgogne, II, 426.  
Théodorice I, Roi de Metz, I, 535.  
Théodorice I, Roi des Goths en Italie, I, 407.  
Théodorice, Roi Visigoth de Toulouse, I, 728.  
Théodorice II, Roi Visigoth de Toulouse, I, *ibid.*  
Théodorice, Roi Visigoth, I, 729.  
Théodorice, Margrave de Brandebourg, III, 511.  
Théodorice, Margrave de Brandebourg, III, 511.  
Théodoric, Comte de Vannes, II, 829.  
Théodorice d'Altenbourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, III, 542.  
Théodotie de Gruningen, Maître Provinc. en Livonie, III, 549.  
Théodote de Torchi, Maître Provinc. en Livonie, III, 554.  
Théodose, Patriarche d'Alexandrie, I, 242.  
Théodose, Patriarche d'Alexandrie, I, 240.  
Théodose II, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 298.  
Théodose I, Patriarche d'Antioche, I, 257.  
Théodose II, Patriarche d'Antioche, I, *ibid.*  
Théodose III, Patriarche d'Antioche, I, 269.  
Théodose, Patriarche de Constantinople, I, 304.  
Théodose, Patriarche de Jérusalem, I, 251.  
Théodose-le-Grand, Empereur d'Orient, I, 286.  
Théodose-le-Jeune, Empereur d'Orient, I, 400.  
Théodose III, Empereur d'Orient, I, 422.  
Théodote, Patriarche d'Antioche, I, 257.  
Théodote Cassiere, Patriarche de Constantinople, I, 270.  
Théodote II, Patriarche de Constantinople, I, 300.  
Théodwin, Evêque de Liège, III, 135.  
Théodépe, Patriarche de Constantinople, I, 330.  
Théodépe II, Patriarche de Constantinople, I, 535.  
Théonas (Saint), Patriarche d'Alexandrie, I, 222.  
Théopane, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 270.  
Théopane, Patriarche d'Antioche, I, 249.  
Théophane II, Patriarche de Constantinople, I, 537.  
Théophile, Patriarche d'Alexandrie, I, 250.  
Théophile, Patriarche d'Antioche, I, 220.  
Théophile, Patriarche de Jérusalem, I, 259.  
Théophile, Empereur d'Orient, I, 428.  
Théophile, Duc de Naples, III, 799.  
Théophylacte, Patriarche de Constantinople, I, 284.  
Théophylacte, Patriarche d'Antioche, I, 249.  
Théophylacte, Duc de Naples, III, 799.  
Théophylacte, Exarque de Ravenne, I, 419.  
Thérèse, Reine de Portugal, I, 777.  
Théudis, Roi des Visigoths, I, 750.  
Theudiselle, Roi des Visigoths, I, 750.  
Theugaud, Archevêque de Treves, III, 290.  
Theubaut, Comte de Perrette, II, 500.  
Theubaut, Evêque de Liège, III, 147.  
Theubaut I, Roi de Navarre, I, *ibid.*  
Theubaut II, Roi de Navarre, *ibid.*  
Theubaut I, Comte de Bar, III, 45.  
Theubaut II, Comte de Bar, III, 48.  
Theubaut I, Comte de Blois, II, 612.  
Theubaut II, troisième Comte de Blois, II, 615.  
Theubaut III, cinquième Comte de Blois, II, 614.  
Theubaut IV, septième Comte de Blois, II, 616.  
Theubaut V, huitième Comte de Blois, II, 618.  
Theubaut VI, dixième Comte de Blois, II, 622.  
Theubaut I, septième Comte de Champagne, II, 615.  
Theubaut II, huitième Comte de Champagne, II, 617.  
Theubaut III, onzième Comte de Champagne, II, 621.  
Theubaut IV, douzième Comte de Champagne, II, 622.  
Theubaut V, treizième Comte de Champagne, II, 626.  
Theubaut, Comte de Châlons-sur-Saône, II, 528.  
Theubaut, Seigneur de Fauquemont, Suppl. III, xij.  
Theubaut I, Duc de Lorraine, III, 47.  
Theubaut II, Duc de Lorraine, III, 50.  
Theubaut, Comte de Luxembourg, III, 116.  
Theubaut, Sire de Monthéli, III, 658.  
Theubaut, Baron de Montonenzi, II, 644.  
Thierry, Archevêque de Cologne, III, 272.  
Thierry II, Archevêque de Cologne, III, 278.

Thierry, Archevêque de Magdebourg, III, 521.  
Thierry d'Fracq, Archevêque de Mayence, III, 266.  
Thierry II d'Izenbourg, Archevêque de Mayence, III, 247.  
Thierry I, Archevêque de Treves, III, 292.  
Thierry II, Archevêque de Treves, III, 229.  
Thierry, Evêque d'Utrecht, III, 197.  
Thierry, Roi de Bourgogne, II, 426.  
Thierry II, Roi d'Orléans, I, 541.  
Thierry III, Roi de Neustrie, I, 546.  
Thierry IV, Roi de Neustrie, I, 549.  
Thierry I, Duc de Bar, III, 50.  
Thierry II, Comte de Bar, III, 40.  
Thierry III, Comte de Bar, III, 47.  
Thierry, Margrave de Brandebourg, III, 511.  
Thierry, Comte de Châlons-sur-Saône, II, 226.  
Thierry, Comte de Chin, III, 145.  
Thierry I, Comte de Cleves, III, 166.  
Thierry II, Comte de Cleves, III, *ibid.*  
Thierry III, Comte de Cleves, III, 168.  
Thierry IV, Comte de Cleves, III, *ibid.*  
Thierry V, Comte de Cleves, III, 169.  
Thierry VI, Comte de Cleves, III, 170.  
Thierry VII, Comte de Cleves, III, 171.  
Thierry VIII, Comte de Cleves, III, 172.  
Thierry I, Seigneur de Fauquemont, Suppl. III, xij.  
Thierry II, Seigneur de Fauquemont, Suppl. III, xvi.  
Thierry III, Seigneur de Fauquemont, Suppl. III, xix.  
Thierry d'Alsace, Comte de Flandre, III, 10.  
Thierry I, Comte de Frise, III, 194.  
Thierry II, Comte de Frise, III, 194.  
Thierry III, Comte de Frise, III, 195.  
Thierry IV, Comte de Frise, III, 196.  
Thierry V, Comte de Hollande, III, 198.  
Thierry VI, Comte de Hollande, III, 199.  
Thierry VII, Comte de Hollande, III, 202.  
Thierry I, Seigneur de Heinsberg, Supplément III, ij.  
Thierry II, Seigneur de Heinsberg, Supplément III, ij.  
Thierry III, Seigneur de Heinsberg, Suppl. III, ij.  
Thierry d'Heinsberg, Comte de Loss, III, 149.  
Thierry, Duc de Lorraine, III, 53.  
Thierry II, Duc de Lorraine, III, 42.  
Thierry, Comte de Malces, III, 172.  
Thierry, Margrave de Misnie, III, 225.  
Thierry I, Comte de Montbéliard, II, 545.  
Thierry II, Comte de Montbéliard, II, 545.  
Thierry III, Comte de Montbéliard, II, 548.  
Thierry, Comte de Neudgaw, III, 79.  
Thobas, Gouverneur d'Espagne, I, 755.  
Thomas I, Patriarche de Constantinople, I, 250.  
Thomas II, Patriarche de Constantinople, I, 252.  
Thomas, Patriarche Latin de Constantinople, I, 508.  
Thomas, Patriarche de Jérusalem, I, 257.  
Thomas, Patriarche de Jérusalem, I, 257.  
Thomas, Patriarche Latin de Jérusalem, I, 508.  
Thomas, Archevêque de Riga, III, 563.  
Thomas, Prince d'Arménie, I, 460.  
Thomas de Marie, Sire de Couci, II, 766.  
Thomas II, Sire de Couci-Vervins, II, 724.  
Thomas III, Sire de Couci-Vervins, II, *ibid.*  
Thomas IV, Sire de Couci-Vervins, II, *ibid.*  
Thomas V, Sire de Couci-Vervins, II, *ibid.*  
Thomas, Comte de Flandre, III, 14.  
Thomas, Comte de Perche, II, 824.  
Thomas, Comte de Savoie, III, 612.  
Thomas-François de Savoie, Comte de Soissons, II, 755.  
Thomas Nécas, Grand-Maître du Temple, I, 522.  
Thomas Mocénigo, Doge de Venise, III, 720.  
Thomisonnd, Roi des Visigoths, I, 728.  
Thoros, Prince d'Arménie, I, 460.  
Thoros, Roi Chrétien d'Arménie, I, 464.  
Thrasimond, Duc de Spolète, I, 416.  
Thrasimond II, Duc de Spolète, I, 419.  
Thrasimond III, Duc de Spolète, III, 771.  
Thrasimond IV, Duc de Spolète, III, *ibid.*  
Tsamoung, Roi des Vaudes, I, 411.  
T-Ping, Empereur de la Chine, II, 175.  
Tbere, Empereur Romain, I, 362.  
Tbere II, Empereur d'Orient, I, 412.  
Tberge II, Comtesse d'Orange, II, 448.  
Tburge III, Comtesse d'Orange, II, 449.  
Tispée, Patriarche d'Antioche, I, 224.  
Tmothée, Patriarche d'Alexandrie, I, 228.  
Tmothée Elure, intrus, Patriarche d'Alexandrie, I, 254.  
Tmothée Solofaciolo, Patriarche d'Alexandrie, I, 256.  
Tmothée, Patriarche d'Alexandrie, I, 240.  
Tmothée, Patriarche de Constantinople, I, 244.  
Tmothée II, Patriarche de Constantinople, I, 341.  
Tmur-Bat, ou Tamerlan, Grand Khan des Mogols, I, 493.

Timour-Han, Sultan de la Chine, II, 175.  
 Timourtsch, Empereur d'Alep, I, 481.  
 Tiridate, Roi des Parthes, I, 364.  
 Tlès, Empereur Romain, I, 368.  
 Tlèl, Roi d'Étranglé, I, 790.  
 To-Ba, Empereur du Japon, II, 222.  
 Tobie, Patriarche de Jérusalem, I, 220.  
 Tohgéhin, Sultan de Damas, I, 481.  
 Tohoan-Témour, Empereur de la Chine, II, 177.  
 Toitia, Roi des Goths en Italie, I, 411.  
 Toitlon, Duc amovible de Gascogne, II, 254.  
 Tozafé, Prince de Rugen, III, 498.  
 Tou-Téoung, Empereur de la Chine, II, 176.  
 Tou-Toung, Empereur de la Chine, II, 372.  
 Toumanah, Sultan d'Égypte, I, 404.  
 Tourakina Khatoun, Régente de l'Empire des Mogols, I, 486.  
 Touranokht, Roi des Perses, I, 410.  
 Trijan, Empereur Romain, I, 370.  
 Triphano Monéma, Doye de Venise, III, 711.  
 Tryphon, Patriarche de Constantinople, I, 284.  
 Tsatsi, Empereur du Japon, II, 222.  
 Tséric, Roi des Bulgares, I, 425.  
 Tsi (des), neuvième Dynastie, III, 150.  
 Tsi-Ouang, Empereur de la Chine, II, 162.  
 Tsiing (des), vingt-deuxième Dynastie, III, 186.  
 Tsinaïjos, Culo du Japon, II, 225.  
 Tsioç, Roi des Bulgares, I, 427.  
 Tulca, Roi des Visigoths, I, 753.  
 Turpin, Comte de Roumouline, III, 574.  
 Tyras, Patriarche d'Antioche, I, 222.

V.

VACARNAIS, Vicomte de Narbonne, II, 515.  
 Valens, Patriarche de Jérusalem, I, 222.  
 Valens, Empereur d'Orient, I, 595.  
 Valentin, Pape, I, 265.  
 Valentin, Duc de Balthor, III, 472.  
 Valentinien I, Empereur d'Occident, I, 365.  
 Valentinien II, Empereur d'Occident, I, 377.  
 Valentinien III, Empereur d'Occident, I, 400.  
 Valerien, Empereur Romain, I, 380.  
 Vallia, Roi des Visigoths, I, 727.  
 Vandriégile, Comte de Bigorre, II, 268.  
 Vararane I, Roi des Perses, I, 381.  
 Vararane II, Roi des Perses, I, 382.  
 Vararane III, Roi des Perses, I, 383.  
 Vararane IV, Roi des Perses, I, 388.  
 Vararane V, Roi des Perses, I, 392.  
 Verdane, Roi des Parthes, I, 363.  
 Vassili, Grand Prince de Volodimer, II, 118.  
 Vassili II, Grand Prince de Volodimer, II, 119.  
 Vassili III, Grand Prince de Volodimer, II, 120.  
 Vassil IV, Grand Prince de Volodimer, II, 121.  
 Vaton, ou Valton, Evêque de Liège, III, 154.  
 Uda, Empereur du Japon, II, 221.  
 Udahric, Duc de Bohême, III, 448.  
 Udahric, Comte de Nordgau, III, 74.  
 Uldès V, Roi de Pologne, II, 72.  
 Ulon, Archevêque de Treves, III, 204.  
 Udon, Margrave de Brandebourg, III, 515.  
 Udon II, Margrave de Brandebourg, III, 514.  
 Udon III, Margrave de Brandebourg, III, 514.  
 Uctaris, Duc de la Poméranie, III, 566.  
 Uestaspin, Empereur Romain, I, 568.  
 Uezan I, Vicomte de Lomagne, II, 281.  
 Uezan II, Vicomte de Lomagne, II, 281.  
 Uéan, Roi d'Étranglé, I, 790.  
 Uiatichsalit, Grand Prince de Russie, II, 115.  
 Victor (S.), Pape, I, 221.  
 Victor II, Pape, I, 277.  
 Victor III, Pape, I, 281.  
 Victor-Amédée, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, 445.  
 Victor-Amédée, Prince d'Anhalt-Schaumbourg, III, 445.  
 Victor-Frédéric, Prince d'Anhalt-Bernbourg, III, 445.  
 Victor-Amédée I, Duc de Savoie, III, 627.  
 Victor-Amédée II, Duc de Savoie, III, 628.  
 Victor-Amédée III, Duc de Savoie, III, 629.  
 Vigile, Pape, I, 242.  
 Viiucent de Gonzague, Duc de Guastalle, III, 688.  
 Vincent, Duc de Mantoue, III, 668.  
 Vincent II, Duc de Mantoue, III, 669.  
 Vinon, Maître de l'Ordre de Christ, III, 549.  
 Vinomarch, Comte de Couronville, II, 893.  
 Vital (S.), Patriarche d'Antioche, I, 225.  
 Vital Cardiano, Doge de Venise, III, 711.  
 Vital Falédro, Doge de Venise, III, 712.  
 Vital Michèl, Doge de Venise, III, 712.  
 Vital Michèl II, Doge de Venise, III, 712.  
 Vitabien, Pape, I, 253.  
 Vitellius, Empereur Romain, I, 367.  
 Vitès, Roi des Goths en Italie, I, 409.  
 Viterrie, Roi des Visigoths, I, 752.  
 Vitviza, Roi des Visigoths, I, 753.  
 Vivien, Vicomte de Meulent, II, 696.  
 Uladimir, Roi des Bulgares, I, 428.  
 Uladimir I, Statistavitch, Grand Prince de Russie, II, 110.

Uladimir II, Grand Prince de Russie, II, 114.  
 Uladislas-Herman, Duc de Pologne, II, 69.  
 Uladislas III, Duc de Pologne, II, 70.  
 Uladislas Loketec, Duc de Pologne, II, 70.  
 Uladislas VI, Roi de Pologne, II, 72.  
 Uladislas VII, Roi de Pologne, II, 75.  
 Ulderic, Marguis de Toscane, III, 751.  
 Uldès, Chef des Huns, I, 369.  
 Ulic, Evêque de Genes, III, 665.  
 Ulic, Landgrave de la Basse-Alsace, III, 83.  
 Ulic I, Seigneur de Bresse, II, 482.  
 Ulic II, Seigneur de Besse, II, 485.  
 Ulic I, Duc de Carinthie, III, 581.  
 Ulic II, Duc de Carinthie, III, 582.  
 Ulic III, Duc de Carinthie, III, 582.  
 Ulic I, Comte de Ferrete, II, 548.  
 Ulic II, Comte de Ferrete, II, 550.  
 Ulic, Duc de Gustrou, III, 492.  
 Ulic I, Comte de Neuchatel en Suisse, II, 557.  
 Ulic II, Comte de Neuchatel en Suisse, II, 557.  
 Ulic, Comte de Nordgau, III, 74.  
 Ulic I, Comte d'Est-Frise, Supp. III, xxii.  
 Ulic II, Comte d'Est-Frise, Supp. III, xxii.  
 Ulic, Duc de Stargard, III, 485.  
 Ulic II, Duc de Stargard, III, 485.  
 Ulic, Comte de Wurtemberg, III, 535.  
 Ulic II, Comte de Wurtemberg, III, 535.  
 Ulic III, Comte de Wurtemberg, III, 535.  
 Ulic IV, Comte de Wurtemberg, III, 535.  
 Ulic V, Comte de Wurtemberg, III, 535.  
 Ulic VI, Duc de Wurtemberg, III, 530.  
 Ulic de Jungingen, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 543.  
 Ulrique-Ekonoze, Reine de Suede, II, 104.  
 Ulogog, Roi des Parthes, I, 365.  
 Ulogog II, Roi des Parthes, I, 371.  
 Ulogog III, Roi des Parthes, I, 372.  
 Uloquin, Maître de l'Ordre de Christ, III, 549.  
 Ulofath, Comte de Waldeck, III, 514.  
 Ulofath II, Comte de Waldeck, III, 514.  
 Ulofath, Empereur Romain, I, 379.  
 Ulonno I, Roi des Parthes, I, 363.  
 Ulonno II, Roi des Parthes, I, 365.  
 Uorylas, Roi des Bulgares, I, 446.  
 Urcin (S.), Pape, I, 222.  
 Urban II, Pape, I, 281.  
 Urban III, Pape, I, 290.  
 Urban IV, Pape, I, 299.  
 Urban V, Pape, I, 317.  
 Urban VI, Pape, I, 320.  
 Urban VII, Pape, I, 340.  
 Urban VIII, Pape, I, 343.  
 Urel, Archevêque de Mayence, III, 249.  
 Urmold, Archevêque de Riga, III, 560.  
 Urraque, Reine de Castille, I, 745.  
 Urse, Prince de Bénévent, III, 772.  
 Usvold I, Grand Prince de Russie, II, 113.  
 Usvold II, Grand Prince de Russie, II, 115.  
 Usvold III, Grand Prince de Volodimer, II, 116.

W.

WARRIN, Duc Héritaire d'Aquitaine, II, 250.  
 Waland, Evêque de Liège, III, 129.  
 Waldemar I, Roi de Danemarck, II, 87.  
 Waldemar II, Roi de Danemarck, II, 89.  
 Waldemar III, Roi de Danemarck, II, 92.  
 Waldemar I, Roi de Suede, II, 87.  
 Walcran I, Seigneur de Fauquemont, Supp. III, xvij.  
 Walcran II, Seigneur de Fauquemont, Supp. III, xvij.  
 Walcran, Comte de Juliers, III, 173.  
 Walcran I, Comte de Limbourg, III, 100.  
 Walcran II, Comte de Limbourg, III, 112.  
 Walcran III, Duc de Limbourg, III, 117.  
 Walcran IV, Duc de Limbourg, III, 119.  
 Walcran, Duc de Lothier, III, 102.  
 Walcran I, Comte de Luxembourg, III, 116.  
 Walcran I, Comte de Meulent, II, 687.  
 Walcran II, Comte de Meulent, II, 688.  
 Walcran III, Comte de Meulent, II, 693.  
 Walcran, Comte de S.-Paul, II, 778.  
 Walcran, Comte de Vexin, II, 682.  
 Walid, onzième Calife, I, 472.  
 Walsh II, seizième Calife, I, 473.  
 Walram, Archevêque de Cologne, III, 276.  
 Walward, Archevêque de Magdebourg, III, 513.  
 Walter, ou Wautier I, Seigneur d'Égmond, Supp. III, xxvii.  
 Walter, ou Wautier II, Seigneur d'Égmond, Supp. III, xxvii.  
 Wautier III, Seigneur d'Égmond, Supp. III, 116.  
 Walter de Cronberg, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 543.  
 Walther du Nordex, Maître Provincial en Livonie, III, 551.  
 Walther de Pletenberg, Maître Provincial en Livonie, III, 551.  
 Wanda, Roi des Visigoths, I, 757.  
 Warin, Archevêque de Cologne, III, 265.  
 Warin, Comte d'Auvergne, II, 549.

Warin, Comte de Chalon-sur-Saone, II, 526.  
 Warin II, Comte de Mâcon, II, 484.  
 Warin, Comte de Perche, II, 877.  
 Warce, Comte de Yannes, II, 822.  
 Wartidas, Duc de Poméranie, III, 456.  
 Wartidas, Duc de la Poméranie, III, 506.  
 Wartidas II, ou IV, Duc de Wolgast, III, 509.  
 Wartidas III, ou V, Duc de Wolgast, III, 509.  
 Wartidas VII, Duc de Wolgast, III, 509.  
 Wartidas VIII, Duc de Wolgast, III, 509.  
 Water-Billah, vingt-huitième Calife, I, 475.  
 Wauthier, Comte d'Herin, II, 768.  
 Wazon, Evêque de Treves, III, 299.  
 Wedelin, Comte de Lyonnais, II, 467.  
 Welfe I, Duc de Bavière, III, 398.  
 Welfe II, Duc de Bavière, III, 399.  
 Welfe III, Duc de Carinthie, III, 580.  
 Welfe IV, Duc de Toscane, III, 729.  
 Welfe, Marquis de Toscane, III, 751.  
 Wenceslas, Empereur d'Occident, II, 55.  
 Wenceslas I, Duc de Bohême, III, 446.  
 Wenceslas II, Duc de Bohême, III, 451.  
 Wenceslas III, Roi de Bohême, III, 452.  
 Wenceslas IV, Roi de Bohême, III, 456.  
 Wenceslas V, Roi de Bohême, III, 456.  
 Wenceslas VI, Roi de Hongrie, III, 566.  
 Wenceslas, Roi de Pologne, II, 70.  
 Wenceslas de Luxembourg, Duc de Brabant, III, 107.  
 Wenceslas, Margrave de Brandebourg, III, 524.  
 Wenceslas, Duc de Lignitz, III, 464.  
 Wenceslas I, Duc de Luxembourg, III, 123.  
 Wenceslas II, Duc de Luxembourg, III, 123.  
 Wenceslas, Duc d'Opau, III, 472.  
 Wenceslas, Duc de Saxe, III, 413.  
 Wenceslas, Duc de Teschen, III, 468.  
 Wenceslas, Duc de Teschen, III, 468.  
 Wenceslas-Adam, Duc de Teschen, III, 468.  
 Wenceslas de Bruggeme, Maître Provincial en Livonie, III, 545.  
 Wenzel, Comte de Sunigaw, III, 76.  
 Wenzel, Archevêque de Mayence, III, 240.  
 Wenzel de Falkenstein, Archevêque de Treves, III, 502.  
 Werner, Archevêque de Magdebourg, III, 513.  
 Werner, Margrave de Brandebourg, III, 511.  
 Werner d'Orseln, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 541.  
 Werner de Biechhausen, Maître Provincial en Livonie, III, 550.  
 Westlon, Archevêque de Mayence, III, 255.  
 Westlon, Archevêque de Magdebourg, III, 513.  
 Westlon, Comte de Nordgau, III, 76.  
 Wiftha, Roi de Merce, I, 790.  
 Wichold, Archevêque de Cologne, III, 275.  
 Wicfred, Archevêque de Cologne, III, 262.  
 Wiclman, Archevêque de Magdebourg, III, 517.  
 Wilesind I, Comte de Waldeck, III, 530.  
 Wilesind II, Comte de Waldeck, III, 530.  
 Widred, Roi de Kent, I, 793.  
 Wilred, Comte de Barcelone, II, 291.  
 Wilred II, Comte de Barcelone, II, 291.  
 Wilred, Comte de Bourges, II, 465.  
 Wilred, Comte de Cerdagne, III, 332.  
 Wilbert, Comte de Mâcon, II, 484.  
 Wilbert, Archevêque de Cologne, III, 262.  
 Willebrand, Archevêque de Magdebourg, III, 517.  
 Willebrand d'Oldembourg, Evêque d'Utrecht, III, 198.  
 Willigite, Archevêque de Mayence, III, 252.  
 Wingite, Duc de Spolète, III, 766.  
 Winold de Kripnrode, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, III, 542.  
 Winonade, Evêque de Treves, III, 299.  
 Withgylph, Roi de Merce, I, 793.  
 Withier, Comte de Rethel, II, 631.  
 Witlake I, Prince de Rugen, III, 499.  
 Witlake II, Prince de Rugen, III, 500.  
 Witlake III, Prince de Rugen, III, 500.  
 Witzlas, Duc de Poméranie, III, 486.  
 Witzlas III, Duc de Bohême, III, 449.  
 Wladislas IV, Roi de Bohême, III, 450.  
 Wladislas V, Duc de Bohême, III, 452.  
 Wladislas, Roi de Bohême, III, 483.  
 Wladislas, ou Ladislas IV, ou V, Roi de Hongrie, II, 57.  
 Wladislas, Duc d'Oppelen, III, 470.  
 Wladislas, Duc de Ratisbon, III, 467.  
 Wladislas, Duc de Silésie, III, 450.  
 Wlérat, Vicomte de Narbonne, II, 315.  
 Wolbod, ou Wolboden, Evêque de Liège, III, 125.  
 Wolcwin, Comte de Waldeck, III, 530.  
 Wollemar, Prince d'Anhalt-Kothen, III, 440.  
 Woltemar, Margrave de Brandebourg, III, 521.  
 Wolfgang, Archevêque de Mayence, III, 251.  
 Wolfgang, Prince d'Anhalt-Kothen, III, 440.  
 Wolfgang, Duc de Brunswick-Gruelshagen, III, 471.  
 Wolfgang, Duc de Deux-Ponts, III, 464.

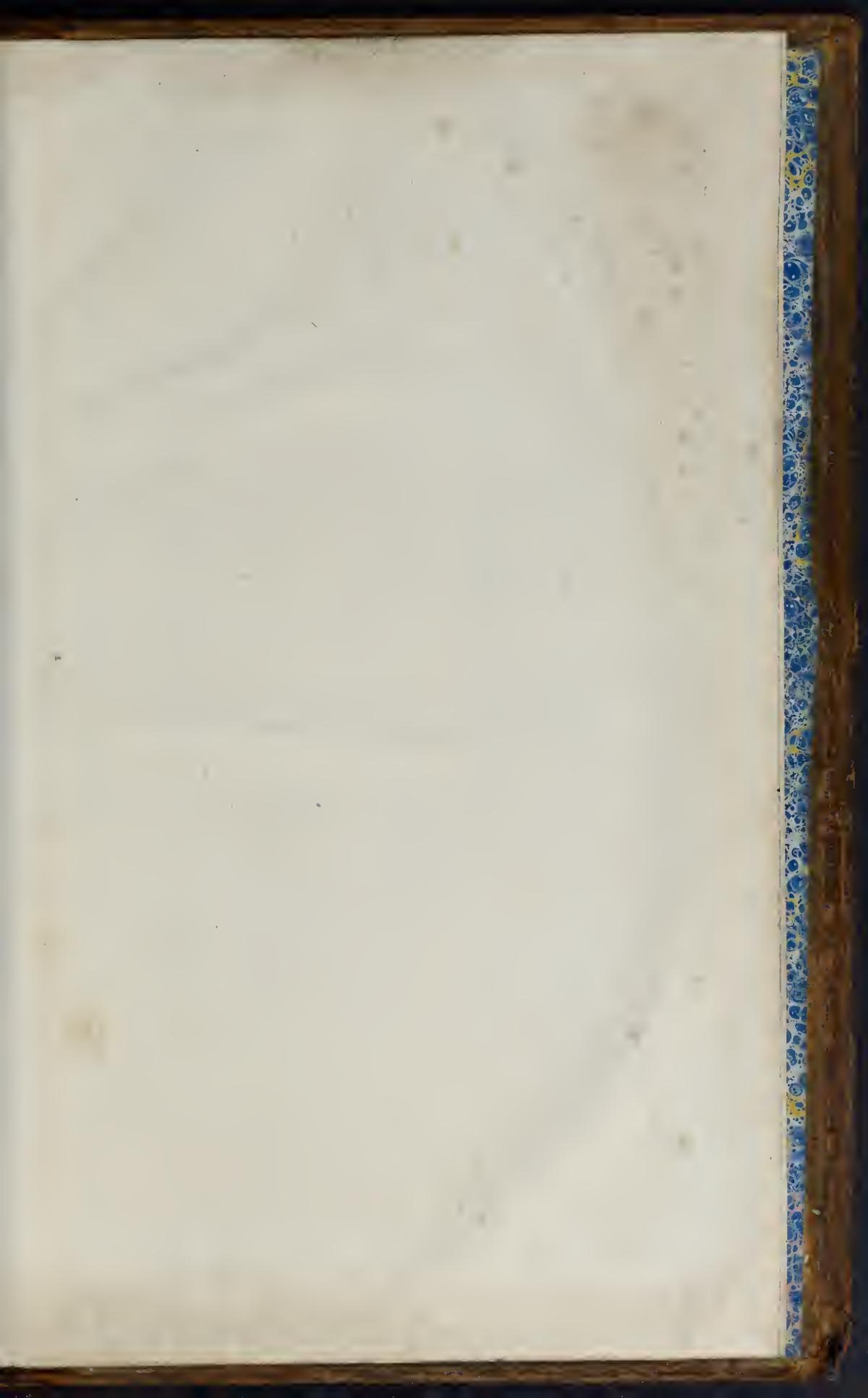
Wolfgang-Guillaume, Duc de Neubourg, III, 552.	Yésid III, dix-septième Calife, I, 473.	Zacharie, Patriarche Jacobite d'Alexandrie, I, 274.
Wolfgang Schubar, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, III, 546.	Yésun-Temour, Empereur de la Chine, II, 176.	Zacharie, Patriarche de Jérusalem, I, 250.
Wolphert, Roi de Mercie, I, 701.	Yn-Ti, Empereur de la Chine, II, 163.	Zachée, Patriarche de Jérusalem, I, 220.
Wratislas I, Duc de Bohême, III, 446.	Yng-Tsong, Empereur de la Chine, II, 166.	Zama, Gouverneur d'Espagne, I, 734.
Wratislas II, Roi de Bohême, III, 448.	Yolande I, Baronne de Donzi, II, 586.	Zennon, Empereur d'Orient, I, 405.
Wulgrin, Prince de Rugen, III, 501.	Yolande II, Baronne de Donzi, II, 587.	Zéphirin (S.), Pape, I, 221.
Wulgrin, Comte de Périgord et d'Angoulême, II, 574.	Yolande, Duchesse de Lorraine, III, 56.	Ziben, Patriarche d'Antioche, I, <i>ibid.</i>
Wulgrin Taillefer II, Comte d'Angoulême, II, 578.	Yolande, Comtesse de Nevers, II, 568.	Ziémomislus, Duc de Pologne, II, 57.
Wulgrin Taillefer III, Comte d'Angoulême, II, 580.	Yolande, Marquise de Namur, III, 117.	Ziémovit, Duc de Pologne, II, <i>ibid.</i>
<b>Y.</b>	Yong-Tching, Empereur de la Chine, II, 191.	Zot, impératrice d'Orient, I, 455.
Y-Tsonec, Empereur de la Chine, II, 158.	Yu-Tsé-Yng, Empereur de la Chine, II, 142.	Zoile, Patriarche d'Alexandrie, I, 244.
Yang-Ti, Empereur de la Chine, II, 154.	Yves I, Seigneur de Bellême, II, 876.	Zotton, Duc de Bénévent, I, 412.
Yésid I, septième Calife, I, 471.	Yves II, Comte d'Alençon, II, 878.	Zozime (S.), Pape, I, 250.
Yésid II, quatorzième Calife, I, 472.	<b>Z.</b>	Zuembolde, Roi de Lorraine, III, 56.
	ZABDAS, Patriarche de Jérusalem, I, 225.	Zweder de Culenburg, Evêque d'Utrecht, III, 205.
	Zacharie, Pape, I, 257.	

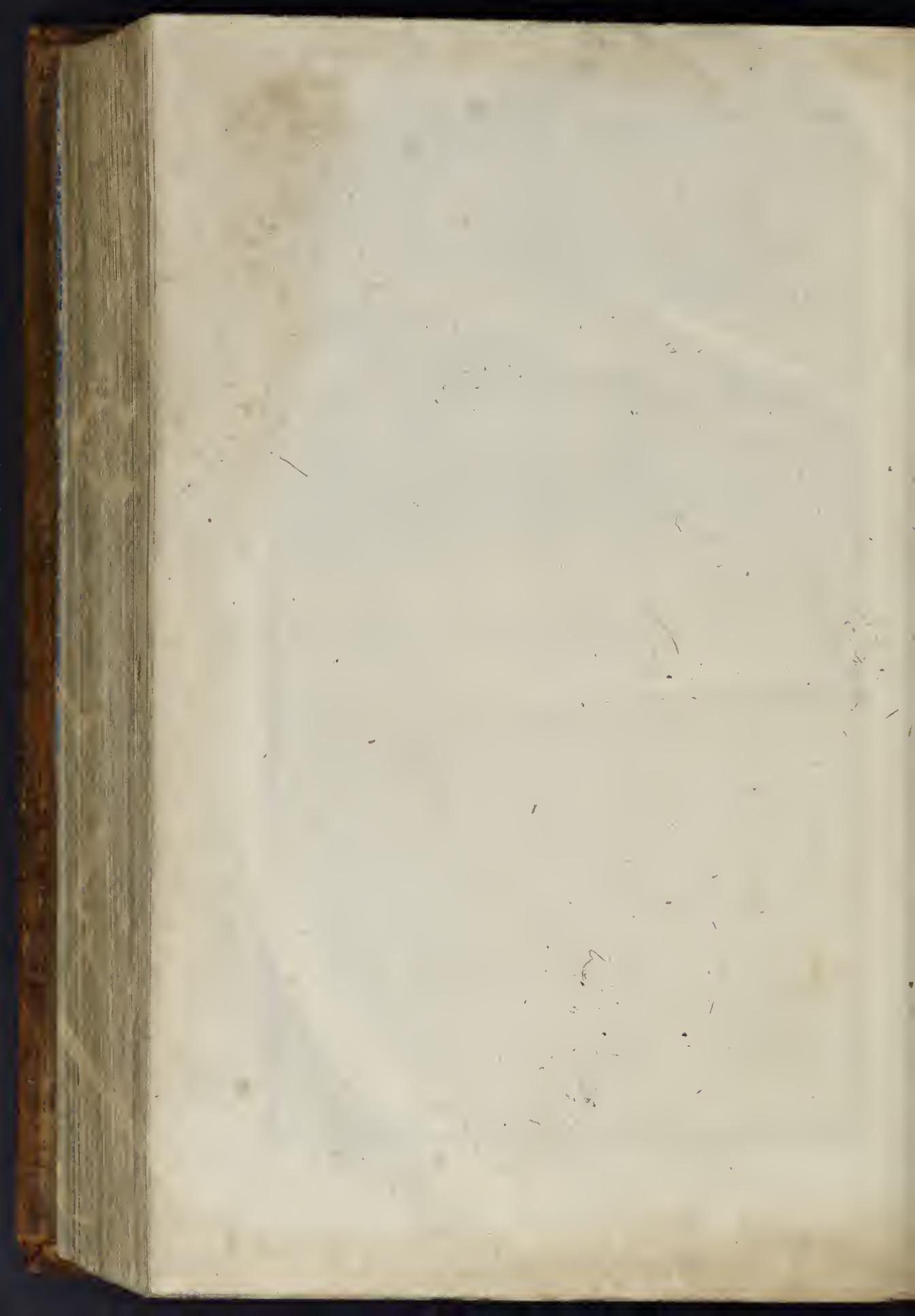
## NOUVELLES CORRECTIONS ET ADDITIONS POUR LE TOME PREMIER.

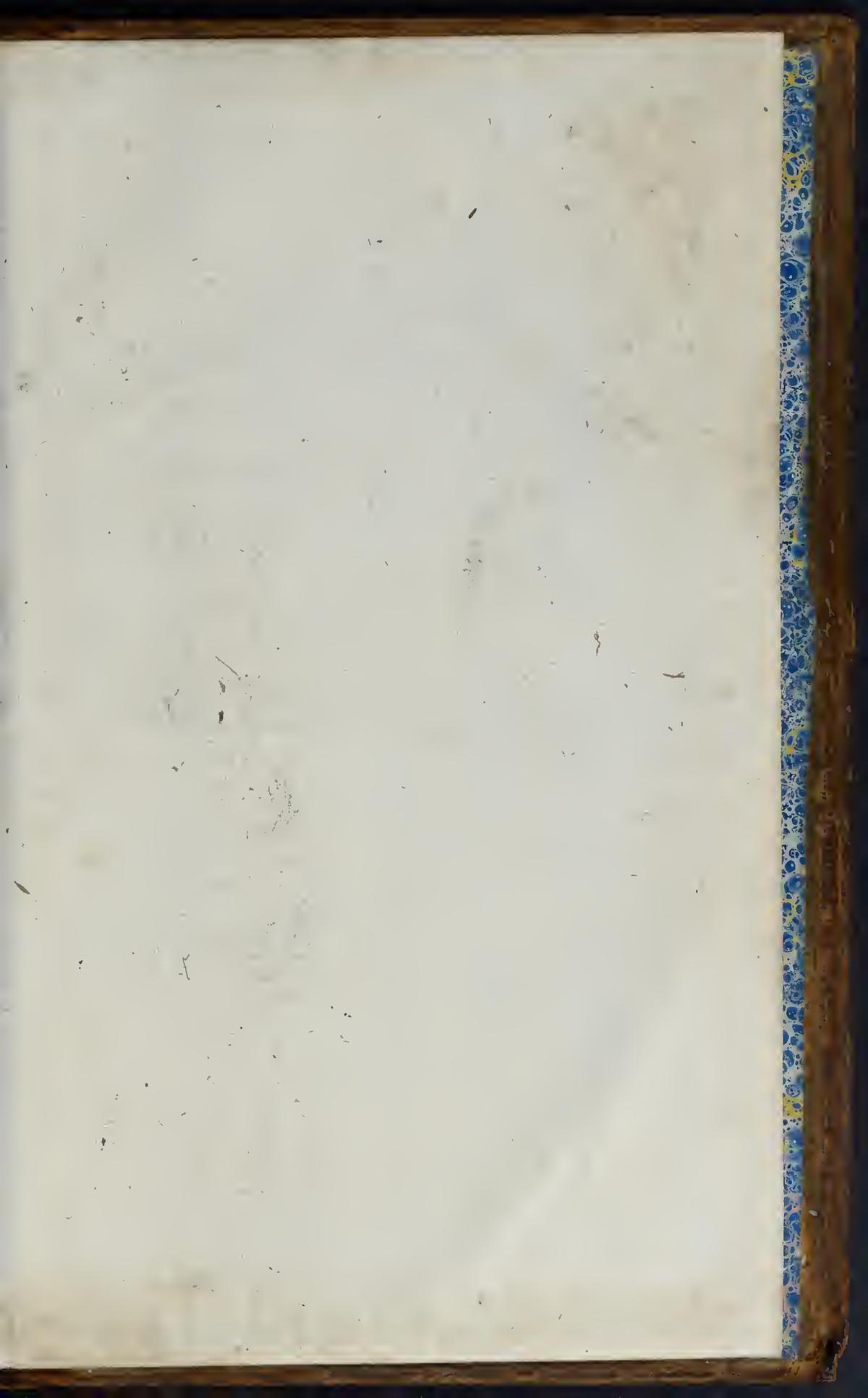
Page 651, note 1, *ajoutez à cette note* : Mais il est certain aujourd'hui que le massacre de la Saint-Barthelemy étoit un coup prémédité long-temps auparavant ; que dès l'an 1565, il avoit été concerté dans les conférences tenues à Baïonne entre la Reine Catherine de Médicis, le Roi Charles IX, son fils, et le Duc d'Albe, et que le Roi de Pologne, alors Duc d'Anjou, n'avoit pu l'ignorer ; mais qu'il étoit de son intérêt de le nier pour ne pas effaroucher les Polonois, ses nouveaux sujets, à qui Montluc, Ambassadeur de France, s'étoit efforcé de persuader que ce Prince n'en avoit point eu connoissance avant l'exécution ; c'est ce que M. Désormeaux a mis en évidence dans une savante dissertation, qui doit paroître en son rang dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Page 667, colonne 2, ligne 13, Henri (IV) étoit dans la 58<sup>e</sup> année de son âge ; *lisez* étoit âgé de 56 ans cinq mois et un jour.

*Fin de la Table des noms propres.*









SPECIAL  
FOLIO  
92-B  
22762  
V.3

THE GETTY CENTER  
LIBRARY

